



LE GRAND

DICTIONNAIRE HISTORIQUE.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION.

TOME SIXIÉME.

S—Z

LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE

OU

LE MÊLANGE CURIEUX

DE

L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE:

QUI CONTIENT EN ABREGÉ

L'HISTOIRE FABULEUSE

Des Dieux & des Heros de l'Antiquité Payenne :

LES VIES ET LES ACTIONS REMARQUABLES

Des Patriarches ; des Juges ; des Rois des Juifs ; des Papes ; des saints Martyrs & Confesseurs ; des Peres de l'Eglise, & des Docteurs Orthodoxes ; des Evêques ; des Cardinaux & autres Prélats celebres ; des Heresiarques & des Schismatiques ; avec leurs principaux Dogmes.

Des Empereurs ; des Rois ; des Princes illustres ; & des grands Capitaines :

Des Auteurs anciens & modernes ; des Philosophes ; des Inventeurs des Arts, & de ceux qui se sont rendus recommandables en toute sorte de Professions, par leur Science, par leurs Ouvrages, & par quelque action éclatante.

L'ETABLISSEMENT ET LE PROGRÉS

Des Ordres Religieux & Militaires ; & LA VIE de leurs Fondateurs.

LES GENEALOGIES

De plusieurs Familles illustres de France, & d'autres Pays :

LA DESCRIPTION

Des Empires, Royaumes, Republiques, Provinces, Villes, Isles, Montagnes, Fleuves, & autres lieux considerables de l'ancienne & nouvelle Geographie : où l'on remarque la situation, l'étenduë & la qualité du Pays ; la Religion, le Gouvernement, les Mœurs & les Coûtumes des Peuples : Où l'on voit les Dignitez, les Magistratures ou Titres d'honneur : les Religions & Sectes des Chrétiens, des Juifs & des Payens : les principaux noms des Arts & des Sciences : Les Actions publiques & solemnelles : Les Jeux, les Fêtes, &c. Les Edits & les Loix, dont l'Histoire est curieuse, &c.

L'Histoire des Conciles generaux & particuliers, sous le nom des lieux où ils ont été tenus.

Le tout enrichi de Remarques, de Dissertations & de Recherches curieuses, pour l'éclaircissement des difficultez de l'Histoire, de la Chronologie & de la Geographie, tirées de differens Auteurs, & sur tout du Dictionnaire Critique de M. BAYLE.

Par Mre LOUIS MORERI, Prêtre, Docteur en Theologie.

NOUVELLE ET DERNIERE ÉDITION REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME VI.





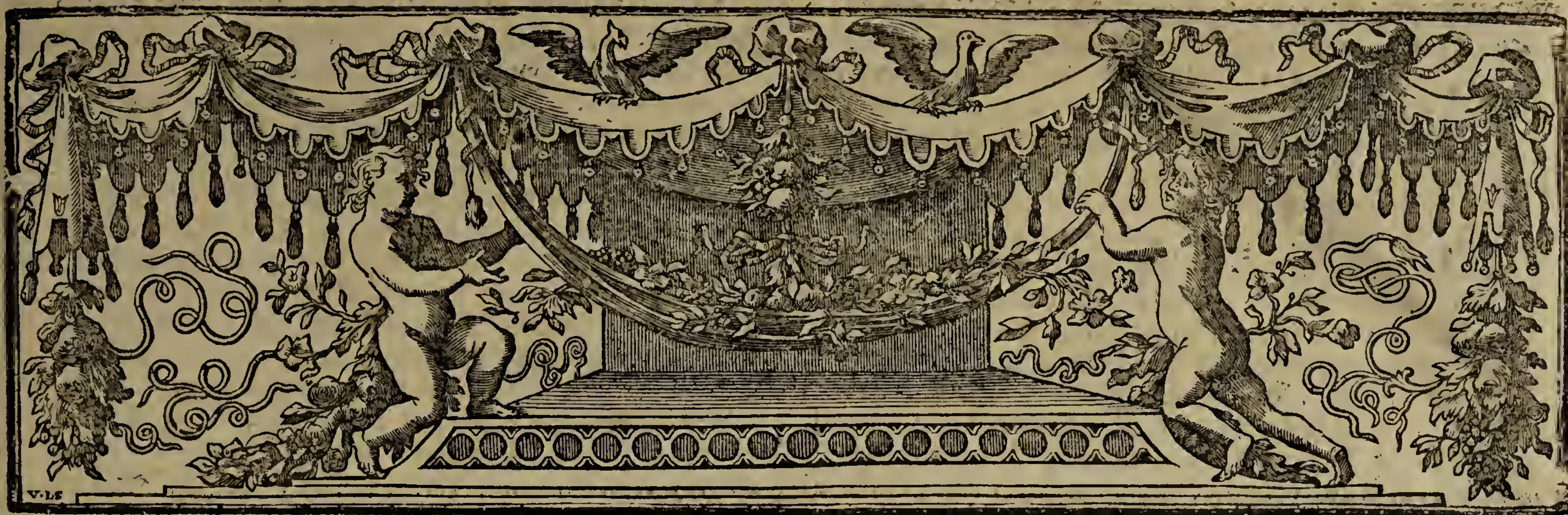
A PARIS,

Chez JACQUES VINCENT, ruë & vis-à-vis l'Eglise de Saint Severin, à l'Ange.

MDCCXXXII.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DE SA MAJESTÉ.





LE GRAND DICTIONNAIRE HISTORIQUE, OU LE MELANGE CURIEUX DE L'HISTOIRE SACRÉE ET PROFANE.

S



S LETTRE demi-voyelle, prend ordinairement sa force & le son qui lui est propre, de la voyelle suivante. Mais elle se joint à celle qui la devance avant les lettres M. P. & T. comme en ces mots *Cosmus Prosper* & *Testis*. S. se change souvent en M. comme *rursus*; *rursum*; en N. *sanguis*, *sanguinis*; en R. *flos*, *floris*. Le changement de l'S en T. est plus ordinaire en plusieurs sortes de langues; & enfin la lettre S. s'est entierement perdue en divers mots latins, puisqu'on a dit *numerus*, de *nusmerus*; *dumosus*, de *dusmosus*; *camæna* & *camillus*, de *casmæna*, & de *casmillus*. Varron nous assure qu'*Omen* a été tiré d'*Osmen*, & *idem* de *isdem*. Le son de l'S fait une aspiration; d'où elle est appellée *une lettre aspirante*. Pindare l'appelle κίβδηλον ou *adulteram*, c'est-à-dire, qu'elle a un faux son, & il l'a évitée presque dans tous ses vers. Quintilien dit qu'elle est rude, & qu'elle fait un mauvais son dans la combinaison des noms: ce qui la faisoit rejetter souvent de la fin des noms: on prononçoit, par exemple, *omnibu*, au lieu d'*omnibus*. S. se prononce comme un Z. en latin & en françois, quand elle se trouve entre deux voyelles; mais quelquefois chez les Latins, pour adoucir ce son, on la redoubloit au milieu du mot, & on écrivoit *caussa*, pour *causa*, comme Quintilien le remarque. La lettre S chez les Grecs, σ *Zeta*, vaut sept; ς *sigma*, deux cens.

S A

SA ou SAA (Emmanuël) Jesuite Portugais, né à Condé, dans la province dite *Entre-Minho* & *Douro*, se fit religieux en 1545. âgé de quinze ans ou environ; enseigna à Gandie, à Coimbre & à Rome, & fut consideré comme un excellent interprete de l'écriture, & comme un bon prédicateur. Il prêcha dans les principales villes d'Italie, & fut employé par le pape Pie V. pour travailler à la nouvelle édition des bibles. Dans la suite il fut envoyé à Arone, dans le diocése de Milan, pour s'y délasser de ses longs travaux, & il mourut le 30. Decembre 1596. âgé de 75. ans. Nous avons de lui, *Scholia in IV. Evangelia*, Anvers 1596. Lyon 1610. Cologne 1620. *Notationes in totam sacram Scripturam*; Anvers 1598. Cologne 1610. *Aphorismi confessariorum*, Madrid 1601. Paris 1609. Lyon 1612. Anvers 1615. & Douai 1627. Ses notes sur la bible, sont courtes & litterales. * Ribadeneira & Alegambe *biblioth. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hispan. Memoires de Portugal.*

SA MENEZES (Jean Rodriguez de) seigneur de Sever & Matosinhos, & seigneur châtelain de la ville de Porto, se distingua non seulement à la guerre, ayant paru avec honneur à l'expedition de Azamor, au siege d'Arzile, & au combat naval contre les Mores près d'Alcacer, mais encore dans les conseils, & s'acquit aussi beaucoup de reputation par ses poësies, & par la con-

noissance des langues sçavantes. Le roi D. Emmanuel le fit en 1516. son ambassadeur à la cour d'Espagne, & en 1521. il lui donna la conduite de l'infante Beatrix, qui alloit épouser le duc de Savoye. On a quelques-unes de ses poësies, qui ont été imprimées en 1516. à Lisbonne, & il est sûr qu'il vivoit encore en 1537. mais on ne sçait pas en quelle année il mourut. On assure qu'il parvint jusqu'à l'âge de 115. ans. Il laissa plusieurs enfans, dont l'un nommé FRANÇOIS de Sa-Menezes, fut fait en 1540. grand chambellan du prince D. Jean & ensuite garde & conseiller de D. Sebastien, qui étant parvenu à la couronne, le nomma grand-maître de la maison de la reine qu'il devoit épouser, & dans ses deux expeditions en Afrique lui confia le gouvernement du royaume. Le cardinal Roi D. Henri le fit ensuite premier comte de Matosinhos, & il fut aussi un des commissaires chargés d'examiner à qui appartenoit le droit du royaume. Enfin il mourut fort âgé le 17. Mars 1585.

SA DE MIRANDA (François) chevalier de l'ordre de Christ en Portugal, né le 27. Octobre de l'an 1495. à Coimbre, y enseigna le droit avec reputation. Dégouté de cette sorte d'emploi, par les disputes frequentes de l'école, il s'occupa à faire des vers en sa langue naturelle, & il y réussit si bien, que les Portugais le considerent lui, & le Camoëns, comme les premiers de leurs poëtes. Il ne réussit pas de même dans les poësies espagnoles, parce qu'il ne possedoit pas bien cette langue. Il mourut le 15. Mars 1558. âgé de 63. ans; & laissa deux comedies, *dos Vilhalpandos*, & *dos Estrangeiros*, qui ont été imprimées en 1650. à Coimbre, & à Lisbonne en 1595. & en 1622. avec un volume de poësies, dont il y a eu trois éditions à Lisbonne en 1595. 1614. & 1677. * *Mem. de Port.*

SAADA, ville d'Asie, dans l'Arabie-Heureuse, est, selon quelques auteurs, la même que les anciens ont nommée *Sabatha*.

SAADIAS GAON, c'est-à-dire, *Saadias l'excellent*, rabbin, vivoit au commencement du X. siecle, & étoit le chef d'une celebre académie des Juifs, à Sora près de Babylone. Il fut appellé d'Egypte dans cette académie, par David Ben-Chaïr, prince de la captivité. Il s'acquitta de son emploi avec beaucoup de succès; y combattit le sentiment de la transmigration des ames, que plusieurs Juifs croyoient; mais s'étant brouillé avec le prince de la captivité, il fut obligé de demeurer caché pendant sept ans, au bout desquels il en sortit, & se reconcilia avec ce prince, auquel il survêcut, & demeura paisible possesseur de l'académie de Sora. Ce fut dans sa retraite qu'il composa la plûpart de ses ouvrages. Il mourut en 943. âgé d'environ 50. ans. Il est un des premiers qui ait reduit en art la grammaire hebraïque, vivant dans un pays où l'on parloit la langue arabe, & où il y avoit des grammaires de cette langue. Nous n'avons point sa grammaire; mais on juge par les ouvrages de cet auteur, qu'il a été peu exact dans cet art, pour s'être trop préoccupé des subtilités pueriles de la cabale. Il a écrit un livre de la theologie des Juifs, intitulé, *sepher Haëmunoth*, c'est-à-dire, *livre de la Créance*, où il traite des principaux articles de leur créance. On ne le trouve gueres qu'en hebreu de rabbin, quoique l'auteur l'ait composé en arabe; & il y a quelques sentimens particuliers: il a été imprimé à Constantinople en 1647. Il y traite de Dieu, du monde, des anges, de la resurrection, & de la promulgation de la loi. Il a encore fait une explication du livre *Jetsira*, imprimé à Mantoue en 1592. un commentaire sur les alliances illicites, dont Aben Esra fait mention, & un commentaire sur Daniel, inseré dans les grandes bibles hebraïques. On lui attribue une version arabe de l'ancien testament, dont le Pentateuque a été imprimé par les Juifs de Constantinople, en caracteres hebreux. Il a été depuis réimprimé en caracteres arabes, dans les bibles polyglottes de Paris & de Londres, avec quelques changemens. Cette version arabe du Pentateuque, qui a été traduite en latin par Gabriel Sionite, approche plus de la paraphrase que d'une traduction fidelle. Aussi lui a-t-on donné, dans l'édition de Constantinople, le nom de *targum*, qui signifie *paraphrase*, * M. Du Pin, *continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present.* * *Histoire critique du vieux Testament*, par M. Simon.

SAAL, ville de Carinthie, étoit une ancienne colonie Romaine. On trouve beaucoup d'antiquités en creusant dans son terroir. C'est-là où l'on voit cette fameuse chaise ancienne, faite d'une seule pierre, qui ressemble à deux fauteuils joints dos à dos, avec une inscription fort ancienne. Quand un duc de Carinthie est installé, soit qu'il soit empereur roi ou prince, ou celui qui le represente, s'assied au fauteuil qui est à l'orient, & un païsan à celui qui est à l'occident. Entr'autres ceremonies, le païsan se leve & presente au duc deux bœufs, un gras & l'autre maigre. Le duc est obligé de prendre le maigre & de rendre le gras. Il reçoit ensuite du païsan un vase à anses; & ainsi est faite l'installation * *Voyages de Browne.*

SAANA, ville de l'Arabie-Heureuse, dans la principauté de Thema, sur une riviere, environ à trente huit lieues d'Almacharana, vers le nord occidental. * Mati, *dictionaire.*

SAANA, riviere du cercle d'Autriche en Allemagne, baigne Saaneck dans la Carniole, & Cillei dans la Stirie; & quelques lieues au-dessous, elle se joint à la Save, * Mati, *dictionaire.*

SAANANIM, ville ou petite contrée, frontiere de la tribu de Nephthali. * *Josué*, I. 13.

SAANECK, bourg de la Carniole, situé sur la riviere de Saana, à sept lieues au-dessus de Cillei. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Sianticum* ou *Santicum*, petite ville du Norique, que d'autres mettent à *Sanchius*, village de la même contrée. * Baudrand.

SAANIM, ville de la tribu de Juda, qui a été la demeure des descendans de Simeon. * I. *Paral.* 4. 31.

SAAVEDRA FAXARDO (Diego) né dans une famille noble du royaume de Murcie en Espagne, étoit fils de PIERRE Saavedra, & de *Fabienne* Faxardo. Il fut secretaire du cardinal Gaspard Borgia, viceroi de Naples, puis agent pour l'Espagne à Rome, où sa conduite lui acquit une grande estime. Dans la suite il fut envoyé resident en Suisse; se trouva à deux dietes de Ratisbonne; & eut enfin ordre d'accompagner à Munster dom Gaspard de Bracamonte, comte de Pennaranda, plenipotentiaire d'Espagne, pour la paix qu'on y traitoit. Saavedra lui rendit de bons services, & mourut en 1648. Il fut chevalier de saint Jacques, conseiller au conseil des Indes; & a composé, entr'autres ouvrages, *idea de uno principe politico-Christiano*, qu'on a traduit en latin; *Corona Gothica, &c.* * Le Mire, *de script. sæcul. XVII.* Nicolas Antonio, *biblioth. scriptor. Hispan.*

SAAVEDRA (Miguel) *cherchez* CERVANTES, &c.

SABA, ville de l'Arabie Deserte, dite presentement *Simischachan.*

SABA, Isle de l'Amerique septentrionale, & l'une des Antilles, appartient aux Hollandois, & est située au couchant de celle de saint Christophle. * *Histoire des Antilles.*

SABA, selon Josephe, ville capitale de l'isle de Meroë, fut le sejour, selon quelques auteurs, de la reine qui alla voir Salomon, à laquelle quelques-uns donnent le nom de *Makeda*, & Josephe celui de *Nicolis.*

SABA: il y a eu quatre hommes de ce nom, dont il est parlé dans l'écriture; l'un étoit fils de *Chus* fils de Cham, * *Genes.* 10. *v.* 7. le second, fils de *Regma* & petit fils de Chus, * *Ibid.* le troisiéme, fils de *Jectan*, fils de Phaleg, * *Ibid. v.* 28. & le quatriéme fils de *Jectan*, qui étoit fils d'Abraham par Cethura. Il y a en Arabie differens peuples nommés *Sabéens*, qui tirent leur origine de ces Saba; mais il est difficile de déterminer de qui chacun descendoit. Voici ce qui paroît plus vrai-semblable. Ceux qui habitoient le long du golfe Persique, descendoient de Saba fils de Chus. Ceux qui demeuroient dans l'Arabie Heureuse, vers la mer Rouge, descendoient de Saba fils de Jectan. Le long du même golfe, mais plus vers le midi, à l'opposite de la Carmanie, étoient les descendans du fils de Regma; & enfin les derniers qui demeuroient proche des Nabathéens, entre l'Arabie Heureuse & l'Arabie Deserte, étoient descendans de Saba petit-fils d'Abraham. Dans le pseaume 7. *v.* 10. il y a deux peuples de Saba distingués; car on lit dans l'hebreu les rois de Scheba par un *schin*, ש; & de Saba, par un *samech*, ס. Le nom de Saba, fils de Chus, s'écrit par un *samech*, ס; les noms des autres par un *schin*, ש; Pli-

ne nous assure qu'il y avoit des Sabéens sur les côtes des deux golfes Arabique & Persique; les anciens historiens, comme Theodore, Eratosthene, Agatharcide, & plusieurs autres, parlent de divers peuples Sabéens en Arabie. C'est de quelqu'un de ces pays d'Arabie qu'étoit la reine de Saba, quoique quelques-uns croyent qu'elle est venue d'Ethiopie, & d'autres du pays de Babylone. Les anciens parlent d'une ville de Saba ou Sabatha, metropole des Sabéens. * M. du Pin. *dissert. crit. & hist. sur la Bible.*

SABACON ou SABACH, roi d'Ethiopie, chassa Anysis roi de la haute Egypte, & fit brûler vif Bocchoris fils de Gnephactes Saïte, qui occupoit la basse Egypte. Herodote donne cinquante années de regne à Sabach; & Manethon ne lui en donne que huit. Il y a apparence que pour faire les cinquante années, il faut y joindre les regnes de ses fils Sevechus & de Tarachus qu'il avoit laissés en Egypte, & qui y regnerent 32. ans, après que Sabacon y eut regné 8. ans: ce qui fait quarante ans: au bout desquels Sabacon revint en Egypte, fit la guerre à Nechaon, le tua, mit en fuite son fils Psamnithicus, & regna encore dix ans. Le commencement du regne de Sabacon doit être placé à l'an 732. avant Jesus-Christ, 3272. du monde. Herodote rapporte que ce roi ne punissoit les criminels, qu'en les obligeant de porter en des lieux marqués, une certaine quantité de terre; & que par cet artifice il avoit rehaussé toutes les villes de ce royaume, qui avant cela étoient extrêmement basses. * Herodot. *euterp.* ou *l.* 2. Manethon. Jul. Afric. Scaliger. M. Du Pin, *biblioth. des histor. prof.*

SABAITES ou SABIENS, *voyez* SABE'ENS.

SABAMA ou SABAN, ville bâtie par les descendans de Ruben.

SABARIE, *Sabaria*, ville de l'ancienne Pannonie, a été celebre par la naissance de saint Martin. Clusius, Lazius, & quelques-autres la prennent pour *Stainan Angern* d'aujourd'hui, mais Cluvier veut que ce soit *Sarvat*, que les Allemands nomment *Rhotenturn*, à trois lieues de l'autre, & sur le confluent du Raab & du fleuve Sabarie, que les Allemands nomment *Gunss*, & les Hongrois *Benge.* * Cluvier. Sanson. Baudrand.

SABAS, Goth de nation, martyr, étoit né sous le regne de Constantin *le Grand.* Les Goths ayant depuis embrassé l'Arianisme, il demeura ferme dans la foi Catholique. Athanaric roi des Goths, qui étoit resté Payen, persecuta les Chrétiens. Sabas fut un de ceux qui fut arrêté l'an 372. & n'ayant pas voulu manger des viandes offertes aux idoles, il reçut plusieurs mauvais traitemens, & fut ensuite noyé le 12. d'Avril de l'an 372. qui est le jour où on celebroit autrefois sa fête chez les Grecs, & encore à present chez les Latins, les Grecs ayant changé de jour. * *Acta apud* Mabillon. *Analect.*

SABAS (saint) abbé, exarque, ou superieur general des monasteres de Palestine, né l'an 439. dans le bourg de Mutallosque, au territoire de Césarée en Cappadoce, étoit fils de *Jean*, & de *Sophie*, & son pere commandoit une compagnie d'Isauriens. Il quitta le monde pour se retirer dans le monastere de Flavien, habité par des religieux de la regle de saint Basile. En 457. il fit le voyage de Jerusalem, & demeura en Palestine dans le monastere de saint Euthyme. Il fit un voyage à Alexandrie, où il trouva son pere & sa mere qui le solliciterent inutilemnt de quitter la vie qu'il avoit embrassée. Etant de retour en Palestine, il se retira avec ses superieurs dans une solitude, où il vécut pendant quelques années enfermé dans une grotte. L'abbé Euthyme le fit revenir auprès de lui; mais après la mort de cet abbé, Sabas s'établit dans une solitude près du Jourdain, où il vécut seul dans une caverne pendant cinq années. Plusieurs personnes l'étant venu trouver en ce lieu, il y bâtit une laure, qui fut bientôt peuplée d'un grand nombre de solitaires. Salluste, patriarche de Jerusalem, l'ordonna prêtre, & quelque tems après le fit exarque, ou superieur general de tous les anachoretes de Palestine. Ses religieux se revolterent contre lui, & l'obligerent de se retirer à Jerusalem; mais il revint par l'ordre du patriarche Elie, & trouva moyen de les gagner par sa douceur & par sa charité. Il fut député à l'empereur Anastase, par son patriarche pour le rétablissement de Macedonius; mais il le demanda inutilement à l'empereur, & revint ensuite dans sa solitude. Il défendit fortement dans la suite la foi du concile de Calcedoine, sous le regne d'Anastase. Il fut député vers Justinien pour justifier les Chrétiens de Palestine, accusés d'avoir excité une sédition dans la ville de Samarie. Non seulement il obtint ce qu'il demandoit, mais aussi il fit condamner les Samaritains à être chassés de Samarie. Etant revenu ensuite en Palestine, il mourut le 5. Decembre 531. âgé de 92. ans. * Cyrill. *vit. sancti Sabæ, apud Cotelerium, monument. ecclesf. Græcæ.*

SABAS, *voyez* JULIEN.

SABATHA, ou SABTA, troisiéme fils de *Chus*, fils de *Cham*, qui l'étoit de *Noé*. Il s'établit dans l'Arabie Heureuse, près du golfe de Perse, où Ptolomée met une ville nommé *Saphta* Σάφτα. Mais ils s'étendirent ensuite jusqu'en Perse, où il y avoit des peuples nommés *Messabathes*, *Messabathæ*, comme qui diroit, *les Sabathiens Mediterranéens*, ou qui habitoient loin de la mer. * *Genese*, X. 7. J. le Clerc, *sur cet endroit.*

SABATHACA, cinquiéme fils de *Chus*, fils de *Cham*, qui l'étoit de *Noé.* On croit qu'il passa d'Arabie en Caramanie soit par mer, soit par terre, le chemin n'étant pas fort long. Ce fut là où il habita une ville qu'Etienne *le Geographe* appelle *Samydace.* Il y avoit aussi un fleuve du même nom. Bochard fait voir dans son *Phaleg. liv. IV. ch.* 4. que le mot *Samydace* peut facilement être corrompu de celui de *Sabathaca.* * Voyez *Genese*, X. 7. & J. le Clerc, *sur ce passage.*

SABATHIENS, *voyez* l'article suivant.

SABATHIUS, Juif, dans le IV. siecle, abjura le Judaïsme, & fut fait prêtre par Marcien, prélat des Novatiens. Quelque tems après il tâcha d'introduire les coûtumes des Juifs dans sa secte; & ayant séduit deux prêtres, appellés *Theoctiste* & *Macaire*, il voulut remettre la celebration de la fête de Pâques au quatorziéme jour de la lune de Mars, contre l'ordonnance de l'église, sous prétexte d'une plus grande pureté. Il commença de tenir des assemblées particulieres, & de former un schisme, à la faveur duquel son principal dessein étoit de se faire évêque. Marcien en étant averti, assembla un synode des siens dans Ancyre, où il fit venir Sabathius. On lui demanda le sujet qui l'avoit engagé à se separer d'eux, & après qu'on eut appris que c'étoit pour la celebration de la fête de Pâques, on conclut que c'étoit une chose indifferente pour laquelle il ne falloit point se diviser. Sabathius avoit fait serment de ne prétendre jamais à l'épiscopat; mais cet ambitieux continua de tenir des assemblées, & se fit ordonner évêque par ceux de sa communion, qu'on nomma SABATHIENS. * Socrate, *l.* 7. Baronius, *A.* C. 391. *n.* 7. Sanderus, *hær.* 88. Godeau, *hist. ecclesf. &c.*

On donna dans le XVI. siecle, le même nom de SABATHIENS, ou SABBATHAIRES à une troupe d'Anabaptistes, qui, sous prétexte de réforme, observoient le Samedi, à la façon des Juifs. * Sandere, *hær.* 195. Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 15. *n.* 3.

SABATHUS, valet de l'empereur Auguste, fut tué par Sylleus, prince Arabe, parce qu'il avoit donné avis à Herode roi des Juifs, que Sylleus avoit attenté à sa vie En effet Sylleus avoit corrompu une garde d'Herode à force d'argent, & l'avoit engagé à tuer le roi son maître. * Josephe, *antiq. liv. XVII. ch.* 4.

SABAZIE: c'est le nom d'une certaine fête de Payens, qu'on dit avoit été instituée en l'honneur de Denys, ou Bacchus, conquerant des Indes. * Ciceron, *l.* 3. *de natur. deor. &c.* Le mot *Sabatius*, étoit aussi un surnom de Jupiter, & semble être le même que celui d'*Ægiochus*; parce que, comme ce dernier vient du mot grec αἴξ qui signifie *une chevre*; l'autre vient du phenicien *Tsebaoth*, qui signifie *des chevreüils.* On celebroit aussi une fête en l'honneur de Jupiter, nommée *Sabazia*; sur quoi l'on peut voir le livre de J. Meursius, intitulé, *Græcia feriata.* Pour Bacchus on dit qu'il étoit fils de *Caprius*, pour signifier, qu'il étoit fils de ce Jupiter, surnommé *Sabazius.* On peut voir une autre origine de ce nom dans Bochard, *Caïn. liv.* 1. *c.* 18.

SABBAT, est un mot hebreu, qui signifie proprement *repos*, & qui est le jour que nous appellons *Samedi.* Rabbin Moyse, dans son *More Nevochim*, *part.* 2. *c.* 31. dit que l'observation de ce jour a été commandée aux Juifs com-

me le fondement de leur religion, touchant la création du monde, afin qu'ils se souvinssent toûjours que Dieu avoit créé de rien le monde en six jours, & qu'il s'étoit reposé le septiéme jour. Ainsi le Sabbat a été institué, pour conserver la memoire de la création. Les anciens peres de l'église conviennent en cela avec les Juifs, comme il paroît par les constitutions faussement dites des apôtres, qui ordonnoient d'observer le jour du Sabbat, aussi bien que le Dimanche; parce que l'un est consacré à la memoire de la Création, & l'autre à la memoire de la Resurrection. R. Moyse rapporte une seconde raison de l'institution du Sabbat, qui regarde purement les Juifs; sçavoir, leur délivrance de la captivité d'Egypte, afin qu'ils se souvinssent qu'ils avoient été esclaves en ce pays-là, & que Dieu avoit fait succeder le repos aux miseres qu'ils avoient souffertes en Egypte. Le precepte de la celebration du Sabbat fut établi, ou plutôt renouvellé par la loi de Moyse, & depuis exactement observé par les Juifs, qui considerent le Sabbat comme un jour consacré particulierement au culte de Dieu. Il commence le Vendredi au soir, suivant l'usage general des Juifs, qui celebrent leurs Sabbats ou leurs fêtes, depuis un soir jusqu'à l'autre. Les Juifs lisoient, & ils lisent encore dans leurs synagogues, tous les jours du Sabbat, la loi, qui leur est expliquée par les docteurs ou rabbins, & passent ce jour-là en prieres. Les anciens Juifs observoient même avec exactitude la cessation de toute œuvre en ce jour & la poussoient même jusqu'au scrupule, comme Jesus-Christ le leur reproche dans l'évangile. On lit dans l'histoire des Machabées, que les Juifs étant attaqués au jour du Sabbat, se laisserent massacrer plûtôt que de combattre. Mais Mathathias fit connoître aux Juifs qu'il ne falloit point faire difficulté de se défendre, quand on étoit attaqué le jour du Sabbat, * *Liv.* I. *des Machabées, ch.* 2. Les rabbins ont marqué exactement tout ce qui leur est défendu de faire pendant le jour du Sabbat: ce qu'ils reduisent à XXXIX. chefs, qui ont chacun leurs dépendances. Ces XXXIX. chefs sont ainsi rapportés par R. Leon de Modene. Il leur est défendu de labourer, de semer, de moissonner, de boteler & lier des gerbes, de battre le grain, de vanner, de cribler, de moudre, de bluter, de paîtrir, de cuire, de tordre, de blanchir, de peigner, ou de carder, de filer, de retordre, d'ourdir, de taquer, de teindre, de lier, de délier, de coudre, de déchirer ou mettre en morceau, de bâtir, de détruire, de frapper avec le marteau, de chasser ou de pescher, d'égorger, décorcher, de préparer & racler la peau, de la couper pour en travailler, d'écrire, de raturer, de regler pour écrire, d'allumer, d'éteindre, de porter quelque chose d'un lieu particulier en public. Ces XXXIX. chefs renferment diverses especes; par exemple, limer, est une dépendance de moudre; & les rabbins ont exposé toutes ces especes avec de grands raffinemens. Quoiqu'ils ne puissent allumer de feu ce jour-là; ils peuvent néanmoins se servir, pour leur en allumer, de quelqu'un qui ne soit pas Juif; mais ils n'apprêtent ni ne font cuire aucune chose pour manger; il ne leur est pas permis de parler d'affaire, ni du prix de quoi que ce soit, d'arrêter aucune chose qui regarde l'achat ou la vente, ni de donner, ni de recevoir. Ils ne peuvent sortir plus d'un mille hors la ville & des fauxbourgs. Le Sabbat commence chez eux, environ une demi-heure avant le coucher du soleil, & alors toutes ces défenses s'observent. Les femmes sont obligées d'allumer une lampe dans la chambre qui a d'ordinaire six lumignons, ou au moins quatre, & qui dure une grande partie de la nuit. De plus, elles dressent une table couverte d'une nappe blanche, & mettent du pain dessus, qu'elles couvrent d'un autre linge long & étroit: ce qu'ils font, disent-ils, en memoire de la manne qui tomboit de la sorte, ayant de la rosée dessus & dessous; & le jour du Sabbat il ne pleuvoit point. * *Voyez* Leon de *Modene*, *ceremonies des Juifs*.

SABBAT (le) se prend aussi quelquefois pour toute la semaine, & en ce sens le premier jour de la semaine est appellé *prima Sabbati*, & les autres de suite. Il se donne aussi quelquefois generalement à toutes les fêtes des Juifs. * *Matth. c.* 28. *v.* 1. *Marc*, 16. *v.* 9. *Luc*, 24. *v.* 1. *Joan.* 20. *v.* 1. & 19.

SABBATHAIRES, *voyez* SABATHIUS.

SABBATHIQUE, fleuve imaginaire de la Judée, cessoit, dit-on, de couler tous les jours du sabbat. Baronius parlant de ce fleuve au sujet de la fontaine Siloé, accuse Pline de s'être trompé, parce que Josephe assure qu'après avoir cessé de couler pendant six jours, il recommence à paroître le septiéme jour. Mais tous les rabbins qui ont fait mention de cette histoire ou de cette fable, disent la même chose que Pline. Selon Elie le *Grammairien*, on l'a appellé *Sabbathicus*, à cause qu'il cesse de couler, & semble se reposer le jour du sabbat ou du repos. Au reste, ce fleuve, selon quelques auteurs, n'est autre que l'Eleuthere dont parle Strabon. Les Juifs, qui sont inventeurs de cette fable, disent que les dix tribus sont retenues en captivité au-delà de ce fleuve, que l'on ne peut passer que le jour du sabbat. * Pline, *l.* 31. *cap.* 11. Baronius, *ann.* 33. *n.* 37. Josephe, *bell. Jud. l.* 7. *c.* 23. Casaubon, *in Baronium. Voyez* Buxtorf, *dict. thalmud.* sur le mot *Sambathion.*

SABBATIQUE (année) Chaque septiéme année chez les Juifs étoit appellée *Sabbatique*. On laissoit en cette année-là reposer la terre, & il n'étoit pas permis de la cultiver, ni de semer, ni par consequent de faire aucune moisson. Les esclaves devoient cette année être mis en liberté. Il n'étoit point permis de demander aux débiteurs ce qu'ils devoient: c'est pourquoi elle étoit aussi appellée *année de remission.* * *Deut. c.* 15. *v.* 1. 2. 3.

SABBATIUS, hermite & magicien, succeda dans la profession de devin, au solitaire qui avoit prédit que Leon l'*Armenien* parviendroit à l'empire, & refusa les presens que cet empereur envoyoit à ce devin, qui étoit mort, déclarant à celui qui les apportoit, qu'il n'acceptoit point les presens d'un Idolâtre. Il eut la hardiesse d'écrire à Leon, & de lui prédire, en contrefaisant le prophete, qu'il perdroit bientôt l'empire & la vie, s'il ne détruisoit les idoles, en abolissant les images qu'il pretendoit que les Chrétiens adoroient. Ces menaces firent prendre à Leon la resolution de défendre le culte des saintes images, & de renouveller la persecution contre les Orthodoxes, l'an de J. C. 814. * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

SABBATIUS, évêque dans les Gaules, avoit composé, à la priere d'une vierge consacrée à Dieu, nommée *Seconde*; un livre de la foi contre Marcion, Valentin, Aëtius & Eunomius, dans lequel il prouvoit l'unité d'un Dieu, la verité de la chair de Jesus-Christ, & la consubstantialité des trois Personnes Divines. Nous n'avons plus cet ouvrage dont Gennade fait mention, *c.* 1. *de script. eccl.*

SABBATO, riviere du royaume de Naples, qui a sa source dans la principauté citerieure, traverse l'ulterieure, reçoit le Calore, un peu au-dessous de Benevent, & va se joindre au Volturno, dans la terre de Labour. * Mati, *diction.*

SABE'ENS ou SABIENS, nom d'une certaine secte, mêlée du Christianisme, du Judaïme, de la religion des Turcs, & des superstitions Payennes. R. Moyse avoit lû plusieurs livres arabes que nous n'avons plus, qui donnoient une connoissance assez exacte de ces Sabéens. Il dit qu'Abraham avoit été élevé dans la religion de ces Sabaïtes, qui étoient les anciens Chaldéens, lesquels n'adoroient point d'autre divinité que le soleil & les astres; & qu'Abraham s'opposa ensuite fortement à cette créance, en établissant un seul Dieu, auteur de l'univers, & qui gouverne tout par sa providence. C'est ce qui a fait que Moïse a inseré plusieurs choses dans ses livres, par rapport aux dogmes de ces Chaldéens ou Sabéens, pour en détourner les Israëlites. On voit dans leurs livres l'histoire d'Abraham & des autres patriarches: ce qui n'est pas surprenant, puisqu'Abraham étoit Chaldéen. Ils ont aussi les histoires d'Adam, de Seth & des autres patriarches, mais pleines de fictions, outre d'autres livres qui portent le nom d'Adam, dont Abraham Ecchellensis a parlé dans son *Eutychius vindicatus*, écrits en langage chaldéen, mais en des caracteres fort differens de ceux des Chaldéens. On trouvoit dans la bibliotheque de M. Colbert qui est maintenant vendue, quelques-uns de ces livres manuscrits qui ont été apportés du Levant. Le P. Ange de saint Joseph, religieux Carme, qui a été missionnaire dans le Levant, parle dans ses ouvrages assez au long de ces Sabéens, qu'il prétend être les mêmes que ceux

qu'on appelle Chrétiens de ſaint Jean, & un reſte des anciens Chaldéens ou Sabéens. Selon cet auteur on les appelle *Mendai*, c'eſt-à-dire, ſelon leur interpretation, *Bendehai* ou *Créatures du Vivant*. Mais d'autres écrivains veulent que *Mendai* ſoit un nom chaldéen qui ſignifie γνωστικὸς *Gnoſtique*, comme ſi les Sabéens d'aujourd'hui étoient un reſte des anciens Gnoſtiques. Pour appuyer ce ſentiment, ils diſent que les anciens Gnoſtiques n'étoient Chrétiens que de nom, mais philoſophes en effet; qu'ils ſuivoient la philoſophie & les rêveries des Chaldéens ſur l'aſtrologie; & qu'ils ont eu des livres d'Adam, de Seth & de pluſieurs autres patriarches. Ils remarquent de plus, comme une choſe fort ſinguliere, que la langue chaldaïque des Sabéens exprime les voyelles. Par exemple, la voyelle *a*, par un aleph, la voyelle *i*, par un jod; & qu'ils n'écrivent point par abregé, comme on fait dans l'hebreu, l'arabe, le chaldéen & le ſyriaque, où l'on ſupplée ces voyelles par certains points lorſqu'on veut les marquer. Au reſte, ces peuples adorent le ſoleil, comme le plus grand des dieux; la lune, comme la premiere déeſſe, & les étoiles, comme des dieux inferieurs. Cette religion a infecté une bonne partie de l'Orient. Mahomet en parle dans ſon alcoran, & accorde aux Sabéens les mêmes privileges qu'aux Chrétiens. Ces Idolâtres ſont appellés de divers noms; mais qui déſignent tous une même ſorte de gens, ou qui ont peu de difference entr'eux. On leur a donné le nom de Chaldéens, de Nabathéens, de Chananéens, &c. Il y a quelques aſtrologues & quelques medecins de cette ſecte à Conſtantinople; mais dans le royaume de Perſe, vers la mer de Tabriſtan, ils ſont en grand nombre. Ils ne ſont pas trop perſuadés de l'immortalité de l'ame, ni des peines ou des recompenſes de l'autre vie. Ils ne ſe vengent gueres des injures, ni des outrages qu'on leur fait, parce qu'ils regardent tout cela comme des effets naturels des influences celeſtes, & n'en paroiſſent pas plus irrités que nous le ſommes, lorſque nous ſentons tomber une groſſe pluye ſur nous, ou lorſque l'ardeur du ſoleil nous brûle dans le fort de l'été. Ils s'appellent entr'eux *Mendai*, & outre l'arabe, ils parlent une ſorte de chaldéen corrompu, qu'ils écrivent avec des caracteres particuliers; mais il n'y a gueres que leurs ſacrificateurs qui le ſçachent lire & écrire. Ces ſacrificateurs ſe nomment *ſcheichs*, c'eſt-à-dire, *vieillards*, & obéïſſent à d'autres ſouverains ſacrificateurs, moines ou évêques, qu'ils appellent *chanzebra*. Ils croyent qu'*Iſſa*, que nous interpretons Jeſus, eſt l'ame de Dieu, c'eſt-à-dire, ſon bien-aimé; & qu'il n'eſt point mort, mais que les Juifs ont crucifié un phantôme en ſa place. Ils ont trois ſacrifices, dont le premier eſt de pain, vin & huile; le ſecond, d'une poule; le troiſiéme, d'un mouton.

Ceux qui appellent les Sabéens, Chrétiens de ſaint Jean, ſe fondent ſur ce qu'ils honorent ce ſaint prophete; mais ils ſont plus Gentils que Chrétiens. Il y en a quantité dans le Curdiſtan, province de la Perſe, & à Baſſora dans l'Arabie Deſerte. Ils reçoivent le Baptême en memoire de ce que ſaint Jean baptiſa Jeſus-Chriſt; mais ils ne baptiſent point au nom de la ſainte Trinité. Ils reconnoiſſent ſeulement quatre Sacremens, le Baptême, l'Euchariſtie, l'Ordre & le Mariage; mais ils n'admettent ni la Confirmation, ni l'Extrême-Onction, ni la Penitence. Dans leur Euchariſtie, qui n'eſt ſacrement que de nom, non plus que leur baptême, ils ne diſent point les paroles de la conſecration ſur l'hoſtie, mais ſeulement quelques prieres. Ils font leurs hoſties de farine detrempée avec du vin & de l'huile. Pour le vin de leur conſecration ils le tirent de raiſins ſecs, humectés dans de l'eau, qu'ils preſſent; & c'eſt ce même vin dont ils uſent pour detremper la farine de l'hoſtie. A l'égard de l'ordre, ils ont des miniſtres ſuperieurs & inferieurs; mais ce ſont les enfans qui ſuccedent à leurs peres; ou au défaut des enfans, ce ſont les plus proches parens, & toute la ceremonie de leur conſecration conſiſte en quelques prieres, qu'un autre miniſtre dit ſur celui qui reçoit cette dignité. Pour le mariage, leur ceremonie eſt de faire jurer à l'épouſe qu'elle eſt vierge, après ce ſerment, le miniſtre baptiſe l'epoux & l'épouſe, & les fait mettre dos à dos, & lit quelques prieres. Les miniſtres auſſi-bien que les laïques, peuvent avoir chacun deux femmes. Leur meſſe conſiſte en quelques oraiſons, & à communier de leur hoſtie preparée & conſacrée à leur mode, & de leur vin fait de raiſins ſecs. Outre le Dimanche, ils ont trois fêtes en l'année; la premiere, au premier jour de l'an, qui dure trois jours, en memoire de la creation d'Adam; la ſeconde, au commencement du quatriéme mois, qui ſe celebre auſſi pendant trois jours, en l'honneur de ſaint Jean-Baptiſte; & la troiſiéme, au commencement du ſeptiéme mois, qui dure cinq jours, en memoire du baptême de Jeſus-Chriſt, qui fut baptiſé par ſaint Jean. Ils ſe font tous baptiſer pendant ces cinq jours, une fois chaque jour, & ils appellent cette derniere fête *Pendgia*. Ils ne connoiſſent point d'autres ſaints que ſaint Jean-Baptiſte, ſaint Zacharie ſon pere, & ſainte Elizabeth ſa mere; & ils n'honorent Jeſus-Chriſt, que comme ſerviteur de S. Jean. Ils croyent qu'il y a un paradis & un enfer; mais ils n'admettent point de purgatoire; & ils diſent que les méchans après leur mort, paſſeront par un chemin étroit, bordé de lions, de ſerpens & de dragons, qui les dévoreront; mais que les bons paſſant par ce chemin, ne ſeront pas même épouvantés par ces bêtes farouches, & qu'ils iront jouir du paradis, qu'ils rempliſſent de toutes choſes agreables à l'homme, & capables de contenter les ſens, ſuivant les réveries de l'alcoran, dont ils ont pris pluſieurs fables, qui font une bonne partie de leur creance. Ils ne mangent point de la chair des animaux tués par ceux qui ne ſont pas de leur religion: & leurs miniſtres leur ſervent de bouchers; car ce ſont eux qui tuent les poules, les moutons, & les poiſſons dont ils mangent. Ils ne voudroient pas boire non plus dans un vaſe qui auroit ſervi à un autre qu'à un Sabéen, parce qu'ils s'imaginent que tous les autres hommes ſont profanes. Leur année eſt compoſée de trois cens ſoixante-ſix jours; à ſçavoir, de douze mois, de trente jours chacun, & de ſix jours ſurnumeraires. En 1665. le ſecond jour de Novembre ils comptoient le vingtiéme de leur premier mois: de ſorte qu'il falloit que leur année eût commencé le quatorziéme d'Octobre, * M. Thevenot, *voyage du Levant, tom.* 2. Vanſleb, *relation de Perſe.* Le pere Ange de ſaint Joſeph, *diſſertation ſur la religion des Sabaïtes*, en 1680. Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SABELLICUS, connu ſous le nom de MARCUS ANTONIUS COCCIUS SABELLICUS, étoit natif d'une place forte d'Italie, ſur le Teverone, appellée autrefois, *vicus Varronis* dans le pays des anciens Equicoliens aujourd'hui *Vicovaro.* Quelques flatteurs l'ont fait deſcendre de la famille des Cocceïens; mais Paul Jove aſſure qu'il étoit fils d'un pauvre maréchal; ce qui n'eſt pas mieux fondé. Il étoit d'une famille honnête, & qui avoit du bien. Il étudia avec un ſoin extrême; & eut d'excellens maîtres ſous qui il fit de grands progrès. Pour ſe perfectionner il alla à Rome étudier ſous Pomponius Lætus, & Domitius de Verone. Depuis ce tems-là, il fut bibliothecaire de la bibliotheque de ſaint Marc que le Cardinal Beſſarion avoit donnée a la republique de Veniſe, & enſeigna à Veniſe avec beaucoup de reputation. Il en acquit moins par l'hiſtoire qu'il compoſa pour cette republique. Elle eſt trop rampante, & ſemée de baſſes flatteries. Il mourut à Veniſe d'une maladie infame le 18. Avril 1506. âgé de 70. ans, & ne laiſſa qu'un fils *naturel.* Des quatre noms qu'il portoit, les deux premiers étoient du baptême, le troiſiéme étoit de famille, & le quatriéme un nom académique. Nous avons de lui une hiſtoire univerſelle, diviſée en ſept enneades ou 63. livres, depuis le commencement du monde juſqu'en 1504. *De ſitu Venetiarum, lib. III. Exemplorum lib. X. De Venetis magiſtratibus, lib.* I. & divers autres ouvrages, imprimés à Baſle chez Hervagius, en trois volumes *in fol.* l'an 1560. * Paul Jove, *in elog. c.* 42. Leandre Alberti, *deſc. Ital.* Bembo, *l.* 4. *ep.* 4. Philippe de Bergame, *l.* 16. *ſuppl. chron.* Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Louis Vivés, *de tradendis diſcip. l.* 5. Pierre-Georges Chalcedoni, *en ſa vie.* Voſſius, *de hiſt. Lat. l.* 3. Geſner, *in biblioth.* Poſſevin, *in appar.* Pierius Valerianus, *l.* I. *de infelic. littera. p.* 28. Niceron, *Mem. t.* 12.

SABELLIENS, heretiques, *voyez* l'article ſuivant.

SABELLIUS, hereſiarque, chef des Sabelliens, étoit de Ptolemaïde, ville de Libye; & après avoir été diſciple de Noëtus de Smyrne, il répandit ſes dogmes vers l'an 250. Confondant les Perſonnes de la Trinité, il en-

feignoit qu'il n'y avoit point de diſtinction entre celles-ci ; mais qu'elles étoient une, comme le corps, l'ame & l'eſprit, ne font qu'un homme ; d'où il s'enſuivoit que le Pere & le ſaint Eſprit avoient ſouffert la mort, auſſi-bien que le Fils : ce que Noëtus avoit déja enſeigné après beaucoup d'autres. Tertullien attrribue cette erreur à Praxeas ; & l'hereſie de Sabellius ſubſiſta aſſez long-tems dans l'Orient, où ſes diſciples étoient appellés *Noëtiens* & *Sabelliens*, Marcel d'Ancyre & Photin furent accuſés de la renouveller en Occident : ils étoient connus ſous le nom de *Patripaſſiens*. On dit qu'un apoſtat Eſpagnol l'a enſeignée en Angleterre au commencement du XVII. ſiecle. Les Sociniens qui n'admettent qu'une ſeule perſonne en Dieu, ne diſtinguant pas le Verbe & le ſaint Eſprit du Pere, ſont en cela conformes aux Sabelliens. Saint Epiphane ajoûte que Sabellius avoit puiſé cette erreur dans les livres apocryphes, & particulierement dans celui qu'ils nommoient l'*évangile des Egyptiens*, où Notre-Seigneur eſt introduit, enſeignant à ſes apôtres, que le Pere & le Fils n'étoient qu'une Perſonne. Saint Denys d'*Alexandrie* compoſa d'excellens traités contre cette erreur, qui fut condamnée dans divers conciles, & entre autres dans celui d'Alexandrie, l'an 261. * Saint Epiphane, *hær.* 57. *&* 62. Saint Auguſtin, *hær.* 36. *&* 41. Euſebe, *l.* 7. *de præp. Evang.* Baronius, *A. C.* 260. *n.* 61. *& ſeq.* Godeau, *hiſt. eccl.* Gautier, *chron. ſæcul. XVII. ch.* 24. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſiaſt.*

SABELLUS, poëte Latin, qui vivoit du tems de Domitien & de Nerva, publia des ouvrages très-impurs, vers l'an de Jeſus-Chriſt 96. * Martial parle de lui, *l.* 12. *epiſt.* 43.

SABEO, connu ſous le nom de FAUSTUS SABEUS, né de parens obſcurs, à Chiari dans le territoire de Breſſe en Italie, fut appellé à la cour de Rome par le pape Leon X. qui le fit garde de la bibliotheque du Vatican. Peu après, il fut envoyé en Angleterre & en Irlande, pour y chercher dans les monaſteres divers manuſcrits qu'on y conſervoit, & fit d'autres voyages pour l'augmentation de cette bibliotheque ; mais il eut le malheur de perdre le Pape ſon patron, & revint à Rome, où il vécut aſſez pauvrement, ſans pouvoir obtenir aucune recompenſe de ſes ſervices. Depuis il publia une coſmographie, & en 1556. cinq livres d'epigrammes, qu'il dedia au roi Henri II. dont il eut une chaîne d'or qui valoit plus de cent piſtoles, & quelques autres preſens. Ce ſecours vint fort à propos pour Sabeo, qui mourut âgé de 80. ans, ſous le pontificat de Paul IV. vers l'an 1558. * Bayle, *dict. critiq.*

SABIN (Saint) évêque d'Aſſiſe, martyr dans le tems de la perſecution de Diocletien, avec Marcel & Exuperance ſes diacres, fut arrêté avec eux par ordre de Venuſtien, gouverneur d'Ombrie. Marcel & Exuperance moururent dans les tourmens. Sabin, après avoir refuſé de ſacrifier aux idoles, demeura renfermé dans la priſon, où il guerit le petit-fils d'une veuve qui l'aſſiſtoit. Venuſtien, touché de ce miracle ſe convertit & ſe fit baptiſer, avec ſa femme & ſes enfans. Maximien Hercule, ayant appris ce changement de Venuſtien, en fut tellement irrité, qu'il envoya, auſſi-tôt à Aſſiſe un tribun nommé Luce, avec ordre de lui couper la tête. Luce, après avoir fait cette execution, fit fouetter Sabin juſqu'à ce qu'il eût rendu l'ame. La fête de ce ſaint eſt marquée dans le martyrologe de Raban au 7. Decembre ; cependant on la fait à preſent avec celle de ſes compagnons, au 30. de ce mois. Saint Gregoire *le Grand* parle d'une chapelle bâtie en ſon honneur, près de la ville de Fermo, où il fit mettre de ſes reliques, qu'il avoit demandées à Chryſanthe évêque de Spolete. Il fait auſſi mention d'un monaſtere fondé en ſon honneur dans le dioceſe de cette ville. Paul Diacre nous apprend que les ſoldats Chrétiens avoient ſoin d'invoquer ſaint Sabin, lorſqu'ils alloient à la guerre. * *Acta apud* Bolland. Gregoire *le Grand*, *l.* 7. *epît.* 72. 73. *& l.* 11. *epît.* 20. Paul Diacre, *de geſt. Longobard. l.* 4. *c.* 17. Baillet, *vies des Saints.*

SABIN, *Maſſurius Sabinus*, celebre juriſconſulte, vivoit ſous Tibere, vers l'an 30. de Jeſus-Chriſt & avoit compoſé divers livres de droit & d'antiquités, dont on trouve les titres dans Aulu-Gelle, & dans le digeſte. Ulpien avoit fait des commentaires ſur cet auteur en 51. livres. * Eckii, *princip. juris civilis*, *l.* 1. *tit.* 2.

SABIN, *Sabinus*, évêque de Plaiſance, celebre par ſa doctrine & par ſa pieté, aſſiſta au concile d'Aquilée en 381. & fut fort conſideré de ſaint Ambroiſe, qui le prenoit quelquefois pour juge de ſes écrits. S. Gregoire *le Grand* rapporte quelques-uns de ſes miracles, & le martyrologe fait mention de lui ſous le 11. Decembre.

SABIN, *Sabinus*, évêque d'Heraclée, & heretique Macedonien, vivoit ſur la fin de l'empire de Theodoſe *le Grand*, vers l'an 395. & fit un recueil des actes de divers conciles qu'il publia, comme nous l'apprenons de Socrate. Quelques auteurs ont cru qu'il pouvoit être le même que cet autre SABIN, moine, qui avoit compoſé un abregé de tous les ſynodes generaux & provinciaux ; mais il y a peu d'apparence. * Socrate, *l.* 1. *c.* 5. *l.* 5. *c.* 11. *& ſeq.* Poſſevin, *in append. ad app. ſacr.* Voſſius, *de hiſt. Lat.*

SABIN (George) né l'an 1508. dans la famille des Schalter dans la Marche de Brandebourg, changea le nom de ſa famille, comme faiſoient pluſieurs ſçavans de ce tems là, & prit celui de *Sabin*. Il a été un poëte d'une aſſez grande reputation parmi les Allemands, & fut fort eſtimé pendant ſa vie par les cardinaux Bembo & Contarini, & par Baptiſte Egnace, & Louis Beccatelli. A l'âge de quinze ans il fut envoyé à Wittemberg, & logea dans la maiſon de Melanchthon, qui l'inſtruiſit avec un ſoin particulier. Ce ſçavant homme connoiſſant que Sabin avoit beaucoup de penchant pour la poëſie, lui conſeilla de s'attacher à cet exercice, & de ſe propoſer Ovide pour modele de ſes vers. A l'âge de 20 ans, Sabin mit au jour le poëme intitulé *Res geſtæ cæſarum Germanicorum* : ouvrage qui lui acquit l'eſtime, non ſeulement des ſçavans d'Allemagne, mais encore des princes qui étoient les protecteurs des gens de lettres. A ſon retour d'Italie, il fut appellé par l'électeur de Brandebourg, pour enſeigner les belles lettres à Francfort ſur l'Oder ; puis fut fait recteur de la nouvelle académie, que le duc de Pruſſe établit à Koniſberg. Depuis étant retourné à Francfort, il fut honoré de la charge de conſeiller de l'électeur de Brandebourg, & employé en diverſes ambaſſades, dans leſquelles il fit également paroître ſon éloquence, & ſa prudence dans les affaires. Enfin, ayant été envoyé en Italie par le prince qu'il ſervoit, il fut attaqué en chemin d'une fievre quarte, qui l'obligea de retourner en ſon pays, où il mourut le 2. Decembre de l'an 1560. à Francfort ſur l'Oder. Son genie pour la poëſie ne lui mérita pas ſeulement la couronne poëtique, dont il fut honoré à Veniſe par le celebre Alcander, mais encore une nobleſſe ancienne, qu'il n'avoit pas reçue de ſes ancêtres ; car l'empereur Charles V. à la diete de Ratiſbonne, l'an 1540. le mit au nombre des nobles de l'empire de quatre races, du côté de pere & de mere. Il avoit épouſé en premieres nôces *Anne*, fille de Melanchthon. On trouve parmi les delices des poëtes Latins d'Allemagne, diverſes poëſies de Sabinus, comme de Lotichius, de Melanchthon, &c. mais ce n'eſt pas un recueil fort accompli, & il s'en trouve de Sabinus, qui ſont encore éparſes de côté & d'autre : on a tâché de les ramaſſer toutes dans l'édition de Leipſick de l'an 1597. *in* 8°. Ce poëte eſt encore aujourd'hui eſtimé des connoiſſeurs : il n'a preſque fait que des élegies & quelques hendecaſyllabes. Nous avons, outre ſes poëſies, un livre de lettres à la fin de ſes œuvres, & un traité en forme de preceptes, & pour apprendre à faire des vers à l'imitation des anciens. Ce traité a été donné à Paris *in* 8°. en 1580. on s'en ſervoit en France pour les étudians dans le XVI. ſiecle. * Camerarius, *in vita Melancht & Eobani.* De Thou, *hiſt. l.* 26. *&c.* Biblioth. German. *num.* 655. Melchior Adam, *de philoſ. German.* Baillet, *jugemens des ſçav. ſur les poët. Lat. modern. Obſervationes ſelectæ ad rem litterariam*, *tom. VIII. & IX Holl.* 1704.

SABINE, *Julia Sabina*, femme de l'empereur Adrien, étoit petite-niece de Trajan, & fille d'une de ſes ſœurs appellée *Marcienne*. L'imperatrice Plotine la fit épouſer l'an 100. de Jeſus-Chriſt, à *Adrien* qu'elle favoriſoit ; & ce mariage, qui ſe fit contre les intentions de Trajan, fut très-malheureux pour Sabine, qui fut traitée indignement par Adrien. Il ſe plaignoit qu'elle étoit d'une humeur chagrine & querelleuſe, & aſſûroit qu'il l'eût repudiée, s'il n'eût été qu'un ſimple particulier. Les plaintes qu'elle faiſoit de ſon côté, n'étoient pas moindres. Elle repre-

choit à Adrien son humeur insupportable, & ne rougissoit pas même de se vanter qu'elle ne lui avoit point voulu donner de fils, de peur que ce ne fût la ruine du genre humain. Leur haine s'augmenta tellement, qu'Adrien ne la pouvant plus souffrir, la fit empoisonner, ou la reduisit à se faire mourir elle-même, l'an de Jesus-Christ 138. Il ne laissa pas, pour satisfaire sa propre vanité, de faire rendre des honneurs divins à Sabine. * Adrian. *Vit.* Aurel. Victor. *epitom.* Onuphr.

SABINIA TRANQUILLINA (Furia) que l'on appelle mal *Sabina*, étoit femme de l'empereur Gordien III. On a trouvé deux medailles de cette imperatrice, entre beaucoup d'autres, dont on a fait une découverte considerable à Vienne en 1681. où il y a au revers une concorde, avec cette legende, *Concordia Augg.* Ainsi Savot s'est trompé, lorsqu'il a avancé que toutes les medailles de cette princesse portoient des inscriptions grecques. * Hevin, *remarq. general.*

SABINIEN, *Sabinianus*, fut élû empereur par les Carthaginois en 240. Depuis, les peuples étant pressés par le gouverneur de Mauritanie, furent contraints de livrer leur nouveau prince, & de se soûmettre à Gordien. * Zosime & Jules Capitolin, *in Gordian.*

SABINIEN, pape, natif de Volterre, fut élû après S. Gregoire *le Grand*, qui l'avoit envoyé à Constantinople en qualité d'apocrisiaire ou de nonce. Il ne gouverna l'église que depuis le premier Septembre 604. jusqu'au 19. Fevrier de l'an 605. qu'il mourut. * Anastase, *in vit. pont.* Baronius, *in annal.*

SABINS, *Sabini*, anciens peuples d'Italie, entre l'Etrurie & le Latium, dont ils occuperent une partie, avoient pour ville capitale Cures, aujourd'hui *Corese*, dont les Romains furent appellés depuis *Quirites*. On prétend que les Picentins & les Samnites tiroient leur origine de ces peuples. Les Romains du tems de Romulus enleverent les filles des Sabins, qu'ils avoient invitées à quelques spectacles. Ceux-ci prirent les armes pour se venger, & furent reconciliés avec les Romains, par l'entremise des femmes Sabines qui avoient épousé les Romains, & qui dans la chaleur du combat vinrent se jetter toutes échevelées entre les deux armées, dont elles arrêterent les combattans par leurs cris, & les engagerent à faire alliance les uns avec les autres. Depuis ce tems-là les Sabins ont fait plusieurs fois la guerre aux Romains, mais toûjours sans aucun avantage.

Aujourd'hui une partie du pays des Sabins fait une province de l'état ecclesiastique, dite *Terra Sabina*. Sa ville principale est Magliano, siege de l'évêque de Sabine. Les anciens auteurs parlent souvent de ces peuples & de leurs pays; & entr'autres, Strabon, Pline, Tite-Live, Plutarque, &c. Nous avons des ordonnances synodales de Ptolomée, cardinal, évêque de Sabine en 1590. Gabriel Paleote en dressa l'an 1593. & 1595. & Loüis Madruce en 1597.

SABINUS, *cherchez* AQUILIUS SABINUS *&* MASURIUS SABINUS.

SABINUS, poëte, dont Ovide fait mention & marque qu'il avoit écrit des lettres d'Ulysse à Penelope, d'Hippolyte à Phedre, d'Enée à Didon, & de Jason à Hypsipyle. On n'a plus ces pieces. On trouve sous le nom de Sabinus trois lettres; l'une d'Ulysse à Penelope, la seconde de Demophoon à Phyllis, & la troisiéme de Paris à Enone: mais ces pieces ne sont gueres dignes d'un poëte du tems d'Auguste. Il y en a quelques-unes parmi celles d'Ovide que l'on soupçonne être de Sabinus. Il mourut avant Ovide, après avoir composé une piece intitulée *Trœzene*. Ovide en parle ainsi:

Quique suam Trœzena, imperfectumque dierum
Deseruit celeri morte Sabinus opus.

Et Sabin, emporté par une mort trop prompte n'a pu achever ses fastes, ni sa trœzene.

* Ovide, 14. *élegie du* 4. *liv. de Ponto, & en d'autres endroits de ses poësies.*

SABINUS (Flavius) étoit frere aîné de l'empereur Vespasien, & fils d'un Titus Flavius Sabinus, homme qui n'eut point d'autre vûe que de s'enrichir dans les partis. Le credit de sa mere Vespasia Polla, femme de meilleure naissance, le fit entrer dans le senat, où il s'acquitta avec honneur des emplois qui lui furent confiés. Il fut prefet de Rome sous Neron, fut destitué par Galba, & rétabli par Othon, qui le laissa avec Titien son frere, pour gouverner cette ville, lorsqu'il marcha contre Vitellius. Après que ce dernier eut été reconnu empereur par la mort de son concurrent, il fit prêter serment en son nom par les soldats qui étoient restés à Rome, où il gouverna encore en qualité de prefet pendant la guerre que son frere Vespasien fit à Vitellius. Le parti de Vitellius y étoit le plus fort: ce qui fit que plusieurs partisans de Vespasien sortirent de la ville: cependant Sabinus n'osa entreprendre de se sauver, à cause de sa vieillesse. Il conclut un accord avec Vitellius, que les grands succès de Vespasien avoient mis à deux doigts de sa ruine, & qui promit de quitter l'empire; mais lorsqu'il l'eut repris, contre sa parole, ses soldats investirent & brûlerent le Capitole, où Sabinus s'étoit retiré, & le conduisirent chargé de chaînes, en presence de Vitellius, qui s'efforça vainement de le sauver. On le déchira devant lui, on lui coupa la tête, & on traîna son corps au lieu où l'on mettoit ceux que l'on avoit executés. Il s'étoit rendu celebre dans les fonctions civiles & militaires, depuis trente-cinq ans qu'il servoit l'état; il avoit gouverné sept ans la Mœsie, & douze ans la ville de Rome, sans qu'on lui eût jamais reproché d'autres défauts, sinon qu'il parloit trop. On ne lui trouva pas dans cette derniere occasion toute la vigueur & toute la conduite qu'on en attendoit. Cependant tout le monde demeuroit d'accord que, jusqu'à ce que Vespasien eût été fait empereur, il avoit été l'honneur de sa maison, & l'appui de Vespasien même, duquel il étoit aîné. * Plutarch. *Vit. Othon.* Tacite, *hist. l.* 1. *&* 2. Dion. *l.* 61. Josephe, *de bello Judaïc l.* 4. Tillemont, *hist. des empereurs.*

SABINUS, natif de Langres, étoit de très-grande qualité, fort riche & assez ambitieux. Il avoit pour femme *Eponina*, dame d'une grande vertu & d'une rare beauté. Comme, pendant les troubles des Gaules, qui durerent tout le tems qu'Othon, Vitellius & Vespasien disputerent l'empire, il n'y avoit ni general d'armée, ni gouverneur de province, qui ne crût être en droit de pouvoir prétendre à l'empire, Sabinus osa concevoir cette pensée: & se laissant ensuite aveugler par son ambition, il se fit saluer empereur. Le support qu'il trouvoit dans ceux de sa nation, lui fit former ce hardi projet. D'ailleurs, il se disoit descendu du sang de Jules-César, qui avoit eu avec sa grand-mere une galanterie publique pendant son sejour dans les Gaules; & joignant une grande temerité à une vanité extrême, il tourna ses armes contre les Romains. Sa revolte eut un succès très-malheureux; ses troupes furent entierement défaites, & de tous ceux qui étoient entrés dans son parti, les uns prirent la fuite, & les autres se tuerent pour ne pas tomber entre les mains des generaux Romains, qui ne firent grace à aucun de ces rebelles, ausquels ils firent souffrir la peine que meritoit leur revolte. Sabinus auroit pû se retirer bien avant dans les Gaules, où il auroit été en sûreté; mais comme il ne pouvoit se resoudre à abandonuer sa femme, qu'il aimoit extrêmement, & dont il étoit tendrement aimé, il se flatta qu'avec le tems il pourroit obtenir sa grace; & prit la résolution de se cacher jusqu'à ce que les troubles eussent cessé. Il avoit une maison de campagne, dans laquelle il y avoit des caves soûterraines, qu'il étoit impossible de découvrir, à moins qu'on ne sçût le secret; & en effet, de tous les domestiques de Sabinus, qui étoient en grand nombre, il n'y avoit que deux affranchis, ausquels il se confioit entierement, qui sçussent où étoient ces caves. Sabinus tira à l'écart ces deux affranchis, leur communiqua le dessein qu'il avoit de se retirer dans ces caves, jusqu'à ce que les choses fussent disposées à pouvoir obtenir grace de sa revolte, & leur dit que pour empêcher qu'on ne le cherchât, il avoit resolu de faire courir le bruit qu'il étoit mort, & qu'il s'étoit empoisonné: ce dessein fut parfaitement bien executé. Sabinus assembla tous ses domestiques, & leur dit qu'après le malheur qu'il avoit eu de voir son attente trompée, & ses desseins mal executés, il étoit convaincu qu'il n'y avoit point de supplice qu'on ne lui fît souffrir, s'il tomboit entre les mains de ceux qui avoient déja fait mourir tous

ceux de son parti qu'ils avoient pû attraper ; & que pour éviter ce malheur, il étoit resolu de se donner la mort. Après les avoir remerciés de leurs services, il les congedia; & ne retint que les deux affranchis qui étoient du secret; & après leur avoir donné toutes les instructions necessaires, il s'ensevelit, pour ainsi dire, dans ces reduits soûterrains, & fit mettre le feu à sa maison; qui fut reduite en cendres en peu de tems. On ne manqua pas d'attribuer cet incendie au desespoir de Sabinus; & on le crut d'autant plus facilement, que les deux affranchis publierent par tout que leur maître, pour ne pas tomber entre les mains des generaux de l'empereur, s'étoit empoisonné, & avoit mis le feu à sa maison, afin qu'on ne pût faire aucune insulte à son corps. Ce qui confirma cette nouvelle, fut le deuil d'Eponina, laquelle ayant crû de bonne foi ce que l'un des affranchis, qui étoit du secret, lui étoit allé dire de la mort de Sabinus, s'abandonna à une douleur inconsolable. Elle remplit la maison de ses regrets & de ses cris, & versa des larmes aussi amerement que le fait une femme qui a perdu un mari qu'elle aimoit: elle fut visitée de tout ce qu'il y avoit dans la ville de personnes de distinction, qui ne manquerent pas de lui dire tout ce qu'on peut imaginer de consolant: mais Eponina ne voulant point survivre à un époux qui lui avoit été si cher, & qu'elle croyoit avoir perdu, resta trois jours sans prendre aucune nourriture. Le bruit de la mort de Sabinus fut aussi-tôt repandu par tout, & il n'y eut personne qui n'y ajoûtât foi. Le deuil d'Eponina, si profond & si sincere, la maison brûlée, les affranchis congediés, tout portoit à croire la mort de Sabinus, qui ne manquoit pas d'être instruit par l'un des deux affranchis, de tout ce qui se passoit; & craignant que sa femme ne portât trop loin sa douleur, il lui dépêcha de nouveau son fidele affranchi, pour lui apprendre la verité des choses, & la prier en même tems de ne rien changer dans sa conduite, de peur qu'on ne découvrît ce qui lui étoit si important de cacher, pour mettre sa vie en sûreté. Eponina, qui en connoissoit la consequence, continua à pleurer, quoique ce ne fût pas si amerement, & ne changea rien dans sa maniere de faire; mais mourant d'impatience de revoir ce cher mari, qu'elle avoit pleuré si amerement, elle l'alla trouver une nuit dans ces caves, & revint sans être apperçûe de personne; & fit la même chose pendant sept mois. Comme elle ne pouvoit tenir cette conduite sans peine & sans danger, elle hazarda pour s'épargner l'un & l'autre, de le faire porter dans la ville; & pour cela, elle le fit cacher parmi des hardes qu'elle fit transporter dans sa maison; mais ceux qui étoient dans le secret, pensants qu'ils pouroient être découverts, à cause des frequentes visites qu'on faisoit à Eponina, ils furent d'avis que l'on reporteroit Sabinus dans ses caves. Tout cela réussit, & elle eut le plaisir & l'adresse d'aller voir son mari dans sa tenebreuse demeure pendant neuf ans, sans avoir été découverte. Ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'Eponina étant devenue enceinte, & craignant, avec raison, que sa grossesse ne découvrît le mystere aux dames, avec lesquelles elle étoit obligée de se trouver, soit aux assemblées, soit aux temples, & sur-tout aux bains, elle se servit d'un onguent qui avoit la proprieté de faire enfler la peau: & ainsi par l'enflure de ses bras & de ses jambes, elle couvrit l'enflure de son ventre, qu'on attribuoit à quelque incommodité; & elle eut ensuite la force & le courage de souffrir les douleurs de l'enfantement sans se plaindre, & d'accoucher sans aide de sage-femme, de deux jumeaux qu'elle nourrit dans cette caverne pendant que Sabinus y resta. Cependant les frequentes absences d'Eponina firent croire qu'il y avoit du mystere dans sa conduite: on observa ses démarches avec tant de soin, qu'on découvrit enfin la retraite de Sabinus, qui fut aussi-tôt arrêté, & conduit à Rome chargé de chaînes, avec sa femme & ses deux enfans: aussi-tôt qu'ils parurent devant Vespasien, Eponina se jetta aux pieds de l'empereur; & lui presentant ses deux jumeaux, elle lui dit les larmes aux yeux: *Qu'il y avoit long-tems qu'elle seroit venue demander à sa clemence la grace de son mari, que son imprudence, les mauvais conseils, le malheur des guerres civiles, & le desir de se mettre à couvert des violences des tyrans, avoient porté à se faire chef de parti, plûtôt que l'ambition & le desir de regner; mais qu'elle avoit attendu que les enfans qu'elle lui presentoit, fussent en âge de joindre leurs larmes & leurs soûpirs à ceux de leur mere, afin que le nombre des supplians étant plus grand, sa colere fût plus facilement desarmée. Je les ai engendrés dans une espece de sepulcre, Seigneur,* continua-t-elle, *& je puis dire que c'est aujourd'hui seulement qu'ils ont commencé de voir le jour: Soyez touché de nos pleurs, de notre infortune & de nos soûpirs, & ayez pitié de notre misere.* Un discours si touchant, & le triste spectacle que faisoient aux pieds de Vespasien Eponina & ses deux enfans, qui demandoient grace pour leur pere, porterent la compassion dans le cœur de tous ceux qui étoient presens; & personne ne doutoit que l'empereur n'accordât la vie de Sabinus aux soûpirs de sa femme, & aux larmes de ces deux innocens, qui la demandoient d'une maniere si tendre. Un si rare exemple d'amour conjugal meritoit même que Vespasien donnât Sabinus à la fidelité & à la tendresse de sa femme; mais ce Prince fut inéxorable, & condamna Sabinus à la mort, afin d'intimider par cette severité assez hors de saison, ceux que l'ambition pouvoit porter à la revolte. Eponina voyant son mari condamné, voulut être la compagne de son supplice; & ayant pris un visage fier & viril, elle dit à Vespasien avec un air intrepide, *qu'elle ne portoit aucun regret à la vie; puisqu'elle avoit vécu pendant neuf ans avec Sabinus dans les tenebres & dans les ombres d'une caverne, plus contente & plus satisfaite que lui avec tout son éclat & toute sa pompe sur le thrône*: elle lui reprocha hardiment sa cruauté; & après avoir donné un exemple admirable de fidelité & de tendresse conjugale, elle en donna aussi un d'une generosité heroïque. * *Voyez* Plutarque, *in eroticis.* Tacite, *hist. liv.* 4. De Servies, *en son hist. des femmes des XII. césars, art. de* Domitille.

SABINUS (Cornelius) tribun des gardes sous l'empereur Caligula, entra, avec Chereas, dans une conspiration contre ce prince, l'an de Jesus-Christ 41. Ce fut lui qui lui porta le second coup, & qui lui abattit la machoire d'un coup d'épée. Il s'opposa à l'élection de l'empereur Claude, & refusa genereusement la vie que ce prince lui vouloit laisser avec sa charge, pour ne pas survivre à Chereas son ami, qui avoit été condamné & executé pour la même conspiration, où il étoit entré avec lui. * Josephe, *antiq. l.* 19. Dion, *l.* 59. Suetone, *l.* 4.

SABINUS, *cherchez* MASURIUS.

SABINUS, intendant pour l'empereur Auguste en Syrie. Après la mort d'Herode *le Grand* roi des Juifs, & le départ d'Archelaüs pour Rome, il voulut se saisir de la forteresse de Jerusalem & des trésors de ce prince. Il se logea au palais royal, & commanda au trésorier de lui rendre compte, & aux gouverneurs de lui remettre leurs places. Ces derniers refuserent de lui obéir, protestants qu'ils ne les remettroient qu'à ceux qui les leur avoient confiées. Cette réponse fut cause d'une très-dangereuse sedition & de la mort de quantité de personnes des deux partis. Car les Juifs, qui virent l'insatiable avarice de Sabinus, s'assemblerent de toutes parts dans Jerusalem, sous pretexte de la solemnité de la Pentecôte; mais au fond dans l'intention de reprimer l'injustice de ce Romain. On en vint à un grand combat, où les Juifs eurent le dessous. Les Romains mirent le feu aux portes de l'appartement où étoit le trésor sacré, y entrerent & le pillerent. Cet intendant en eut pour sa part quatre cens talens, & les officiers avec les soldats partagerent le reste entre eux. Cette action irrita tellement le peuple, qu'il en vint de nouveau aux armes, assiegea le palais royal, & pressa de si fort Sabinus, que s'il n'eût promptement envoyé à Varus gouverneur de Syrie, c'étoit fait de lui & de toutes les troupes Romaines. Varus vint donc à son secours avec ce qui lui restoit de monde, & les soldats des rois voisins alliés, à dessein de faire punir ceux qui auroient tort: mais Sabinus, qui se sentoit coupable, ne l'attendit pas, & se sauva du côté de la mer, de peur d'être châtié comme il le meritoit. Dès que les Juifs sçurent le départ de ce tyran, & l'arrivée de Varus, ils mirent bas les armes, & allerent au-devant de lui pour se justifier, & se plaindre des extorsions & des violences de ce magistrat. * Josephe, *antiquit. liv. XVII. chap.* 12.

SABINUS, soldat Syrien, se distingua au siege de Jerusalem. Il avoit un exterieur peu avantageux, qui n'annonçoit point un brave soldat. Il étoit maigre, petit & d'une

d'une foible complexion. Mais dans ce corps si peu propre en apparence à supporter les fatigues de la guerre, il y avoit une ame si noble, si grande & si forte, qu'il pouvoit passer pour un des plus genereux & des plus braves de l'armée Romaine. Cet homme voyant que personne n'osoit se presenter pour aller à l'assaut de la tour *Antonia*, quoique Tite y eût beaucoup exhorté ses soldats, & qu'il eût promis de grandes recompenses à celui qui monteroit le premier à la brêche, s'offrit avant tous les autres; & prenant avec lui onze de ses compagnons, qui voulurent imiter sa hardiesse, prit son bouclier de la main gauche, s'en couvrit la tête, & tenant son épée de la droite monta sur les six heures du matin à l'assaut, s'avança beaucoup plus que ses compagnons, & se planta sur la brêche, où il fut le but de tous les dards & de toutes les flêches des ennemis, qu'il mit en fuite à coups d'épée. Mais il rencontra enfin une pierre qui le fit tomber; les Juifs ne lui donnerent pas le loisir de se relever; se jetterent sur lui & le tuerent. Il fut fort regretté de Tite & de toute l'armée, qui ne le put jamais secourir. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. IV. chap.* 5.

SABION, grand ennemi d'Herode *le Grand*, roi des Juifs, & fort dans les interêts d'Alexandra, fille d'Hircan souverain sacrificateur. Ayant appris par Esope, l'un des serviteurs de cette princesse, qu'elle avoit resolu de sortir des états d'Herode; & que pour se sauver plus aisément, elle avoit fait faire deux cofres en forme de biere, pour se bien établir dans l'esprit du prince, il le lui alla découvrir, & fut cause des grands malheurs qui arriverent à Alexandra & à son fils Aristobule. * Josephe, *antiq. liv. XV. chap.* 3. & 10.

SABIONCELLO, SABIONEIRA, presqu'isle de l'état de Raguse en Dalmatie, anciennement *Hyllis*. Elle est entre les isles de Lessina, de Corzola, de Meleda, & la Terre-Ferme. Elle peut avoir dix lieues de circuit, & on y met *Stagno Grande*, & Zuliana. * Baudrand.

SABIONETE, *Sabioneta*, est une ville & duché d'Italie, avec une citadelle, dans l'état de Mantoue, ou entre le Mantouan & Cremone. Elle fut fortifiée dans le XVI. siecle par le prince Vespasien Conzague Colonne, qui de son mariage avec Anne d'Arragon, fille du duc de Segorbe, ne laissa qu'une fille, qui fut mariée au prince de Stigliano, de la maison de Caraffe. Ce prince ébloüi des offres que les ministres du roi d'Espagne lui faisoient de la Grandesse & de plusieurs autres recompenses, étoit sur le point de recevoir garnison Espagnole dans cette place, lorsqu'il en fut empêché par sa femme. Quelques années après, cette princesse ne se croyant pas assez forte pour défendre la place contre de si dangereux voisins, la confia à Edouard duc de Parme, qui y mit une grosse garnison. Les Espagnols tenterent de la surprendre; mais ce fut inutilement, & le duc de Parme la conserva jusqu'en 1637. qu'il fut contraint de leur ceder cette place pour recouvrer les états qu'il avoit perdus depuis la guerre, & les terres que le roi Catholique lui avoit confisquées dans le royaume de Naples. Voilà comment les Espagnols acquirent cette importante place, dont ils ont depuis toûjours été les maîtres. En 1693. le duc de saint Pierre, fils du marquis de los Balbazez, leur offrit cinq cens mille écus; mais le prince de Bozzolo, qui a des prétentions sur cette place, & qui commandoit dans la citadelle, s'opposa à cette alienation, menaçant de traiter de ses droits avec l'empereur, & de recevoir garnison Imperiale dans la citadelle. L'empereur s'étant rendu maître du Milanez, donna le 7. Janvier 1710. l'investiture de cette principauté à Vespasien de Gonzague, duc de Guastalla, comme plus proche heritier, de Jean-François de Gonzague, dernier de la branche Bozzolo. * Amelot de la Houssaye, *notes sur les lettres du card. d'Ossat. tom. I. p.* 427.

SABLÉ, petite ville de France dans le Maine, sur la Sarte, à dix lieues d'Angers vers le nord. C'étoit la patrie de M. Menage, qui a fait un assez gros livre pour en relever la gloire. La seigneurie de Sablé fut érigée l'an 1602. par Henri IV. en marquisat-pairie en faveur d'Urbain de Laval, seigneur de Bois-Dauphin, maréchal de France. La baronie de saint Germain, les châtellenies de Malicornes, Garlandes, Viré, & environ cinquante fiefs en relevent. * *Mem. du tems.*

SABLE (le cap) c'est le plus meridional de l'Acadie, province de la nouvelle France. Il est au midi de la petite ville de Port-Royal. * Mati, *dict.*

SABLE (l'isle de) est dans la mer de Canada, à quinze lieues du cap Breton & des côtes de l'Acadie. Elle a quinze lieues de circuit, & les François s'y étoient établis; mais ils l'ont abandonnée, parce qu'elle manque d'eau douce. * Mati, *dict.*

SABLE (la mer de) Ce sont de vastes sablonieres de l'Arabie Petrée, entre l'Egypte & la Palestine, vers la mer Mediterranée. Les voyageurs qui traversent ce pays, y sont en danger, non seulement d'y perir par la soif mais d'y être couverts de monceaux, dont les vents font souvent de hautes montagnes. Les anciens l'appelloient *Barathron*, ou *Barathra Campi*. On trouve aussi une mer de sable dans l'Arabie deserte. On donne aussi ce nom au Zaara, vaste desert de l'Afrique. * Baudrand.

SABLESTAN, province du royaume de Perse, dont la ville capitale est Bust, avec un château qui est le plus considerable de toute la Perse. * Tavernier, *de la Perse*.

SABLONCEAUX, village avec abbaye, est dans la Saintonge, à cinq lieuës de Saintes, vers l'occident meridional. * Mati, *dict.*

SABON, petite isle de l'Ocean Indien, est près de la ville de Camper, dans l'isle de Sumatra. Le canal qui est entre ces deux isles, s'appelle le *Droit de Sabon* &c. est une partie de celui de Malacca. * Mati, *dict.*

SABOU, ville du petit royaume de même nom, est dans la côte d'Or en Guinée, à quelques lieues du Fort Maure, vers le nord. * Mati, *dict.*

SABUEIL, poëte, *cherchez* RENAUD DE SABUEIL.

SABURRANUS, prefet du prétoire, est celui à qui l'empereur Trajan donnant une épée, dit ces paroles remarquables: *Reçois cette épée pour l'employer à mon service quand je te commanderai avec raison, ou pour t'en servir contre moi-même, si je commande quelque chose d'injuste.* * Aurel. Victor.

SABUS, fut, à ce qu'on pretend, le pere de Sabinus, qui donna son nom aux Sabins. Nous voyons dans tout ce qui nous reste de l'histoire des tems fabuleux, que les peuples adoroient d'ordinaire les fondateurs de leurs republiques, c'est-à-dire, les premiers qui les avoient assemblés en un corps, & gouvernés par des loix. Les Sabins reconnoissoient Sabus pour leur dieu. Lorsque ces peuples furent admis dans Rome, ils y transporterent leur dieu, & les Romains lui bâtirent un temple auprès de celui de Quirinus. Les noms differens que les auteurs donnent à Sabus, & les opinions diverses qu'ils en ont, nous font croire qu'il est fort ancien. Outre le nom de *Sabus*, on l'appelloit encore *Semicaper*, c'est-à-dire, *demi-chevre*; ou, comme lisent quelques-uns dans Ovide, *Semo-pater*. On lui donnoit aussi le nom de *Sagus* ou *Sangus*, *Sancus* & *Sanctus*, & de *Fidius*, comme si on eût voulu dire *Fidei Deus*, le *Dieu de la foi*. Ovide fait mention de trois de ces noms, en parlant de la fête qui se celebroit tous les ans, le jour des nones de Juin où l'on faisoit un sacrifice solemnel au dieu *dont nous parlons*, sur le mont Quirinal, où étoit son temple. Saint Augustin veut que ce même dieu ait été appellé *Xanchis*. Nous voyons dans un fragment de Caton, que les Sabins appelloient ce dieu *Sabus*; & que les Romains furent les premiers qui l'appellerent *Sancus*: d'où par la suite des tems ils firent *Sanctus*. Silius Italicus l'appelle *Sabus* & *Sanctus*. Tite-Live l'appelle seulement *Sancus*, & le met au nombre des *Semones*, dont *nous parlons ailleurs*. * Plutarque, *in Rom.* Tite-Live, *liv.* 8. *c.* 20. Saint Augustin, *de la Cité de Dieu*, *liv.* 18.

SACADAS, poëte Grec, fit chanter le premier chaque strophe & chaque chœur sur un mode particulier. Pindare, Plutarque & Pausanias en font mention, aussi-bien que Suidas, qui parle de SACAS, poëte tragique Grec.

SACANIE, *cherchez* MORÉE.

SACARI ou RAGARI, *cherchez* SANGAR.

SACAY, grande ville qui a un fort grand port, est dans l'isle de Niphon, sur la côte de Jetsengo, au midi de la ville de Meaco. * Mati, *dict.*

SACCA, ville maritime de Sicile, dans la vallée de Mazara, *Saxa*, *Xacca* ou *Sacca*, est le *Thermæ Selinuntiæ* des anciens. Frederic Corneille, évêque de Padoue, & comte de Sacca, y publia en 1579. des ordonnances synodales,

SACCHINI (François) Jesuite Italien, né dans le diocese de Perouse, fut secretaire du pere Mutio Vitelleschi, general de sa compagnie. Il en continua l'histoire, commencée par le pere Nicolas Orlandini, & publia divers autres traités; comme la vie de saint Paulin, celle du B. Stanislas Kostka, celle du P. Canisius, & mourut à Rome le 26. Decembre de l'an 1625. âgé de 55. ans.

SACCOPHORES ou PORTE-SACS; on a donné ce nom à des Heretiques, qui étoient une branche des Encratites, parce qu'ils se couvroient d'un sac, & faisoient profession de mener une vie penitente. Saint Basile fait mention de ces Heretiques, & l'empereur Theodose a joint dans une loi leur condamnation à celle des Manichéens. * Saint Basile, *epist. ad Amphiloc.* On a aussi donné ce nom aux Messaliens, qui affectoient de mener une vie penitente.

SACE'ES, fête à Babylone, qui duroit cinq jours. Elle commençoit au seiziéme jour du mois Loüs, qui répond à notre mois de Septembre. Les esclaves jouissoient dans ce court espace de tems d'une ombre de liberté; leur maître étoit obligé de leur obéir, & ils ne reconnoissoient au-dessus d'eux dans chaque famille, que celui d'entre eux qu'ils avoient choisi pour les commander. Ce maître esclave portoit des habits semblables à ceux du roi, & on l'appelloit Zoganes. La fête finie, tous rentroient dans l'ordre. * Athenée, *liv*, 14. Il cite Berose & Ctesias.

SACES, *Sacæ*, peuples de l'ancienne Scythie, entre le mont Imaüs & les Scythes Alains, où sont presentement les Tartares Chazalgites. Ils étoient cruels & farouches, comme nous l'apprenons de Pline, de Strabon & de Denys l'*Africain*.

SACHETTI (Jules) Florentin, cardinal, après avoir été secretaire de la congregation du concile, & nonce en Espagne, fut nommé cardinal en 1626. par le Pape Urbain VIII. qui lui donna le titre de sainte Susanne, puis de sainte Marie *trans-Tiberim*, fut évêque de Gravine, de Frescati & de Sabine, & prefet de la signature de justice. Il mourut à Rome le 28. Juin 1663. âgé de 76. ans, & fut inhumé en l'église de saint Jean des Florentins.

SACHETTI (Urbain) neveu du precedent, étant auditeur general de la chambre apostolique, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI. le 1. Septembre 1681. Il eut le titre de sainte Marie *in Transvetere*. Il mourut à Rome le 6. Avril 1705. d'une attaque d'apoplexie, en la 65. année de son âge, & la 24. de son cardinalat, & fut inhumé près de son oncle.

SACHION, ville de la grande Tartarie, est dans le royaume de Tangut, au nord du lac de Chiamai, & au couchant septentrional de la ville de Suchur ou Succuir.

SACILE, petite ville, autrefois épiscopale & suffragante d'Aquilée, est dans la Marche Trevisane, province de l'état de Venise en Italie, à trois lieues de Ceneda vers le nord. * Mati, *dict.*

SACKVILLE, comtes de Dorset. Les ancêtres de cette famille vinrent en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & leurs descendans y ont fait depuis une très-belle figure. Robert de Sackville chevalier, avoit de grands biens dans les comtés d'Essex & de Suffolck sous le regne d'Henri I. Jordan de Sackville, son fils & heritier, eut pour successeur Geofroi, & celui-ci un autre Jordan, qui fut fait prisonnier à la bataille d'Evesham. Plusieurs de ses successeurs furent chevaliers, & eurent de grands biens dans le comté de Sussex & ailleurs. Ils faisoient leur residence ordinaire à Buckhurst. Jean Sackville chevalier, l'un de leurs descendans, épousa *Marguerite* fille de *Guillaume* Bullen de Blickling, du comté de Norfolck, sœur de *Thomas* comte de Wilt & d'Ormond, de laquelle il eut Richard, grand jurisconsulte, qui fut élevé dans la maison appellée *Inner-Temple*, vers la fin du regne d'Henri VIII. & qui fut un des gouverneurs de cette maison depuis le 1. jusqu'au 6. du regne d'Elisabeth; étant alors chevalier. Il étoit aussi chancelier de la cour d'augmentation, sous le regne de Marie, membre du conseil privé sous Elisabeth, & sous-tresorier de l'eschiquier. Il épousa *Winefride*, fille de *Jean* Bruges, chevalier, de laquelle il eut *Agnés*, mariée à *Gregoire* Fiennes lord Dacres, & Thomas qui lui succeda. Sa veuve se remaria à Guillaume Marquis de Winchester. Thomas fut fait chevalier par le duc de Norfolck le 8. Juin 1567. le même jour il fut créé baron, sous le titre de lord Buckhurst, & trois ans après envoyé ambassadeur aux états de Hollande, sur le mécontentement qu'ils avoient de la conduite du comte de Leicester ou Linster; afin de terminer les differends. Cette commission le mit mal avec ce comte, qui le fit renfermer dans sa maison pour quelques mois. Mais le comte étant mort, la reine Elisabeth le fit grand tresorier pour sa vie; & le 13. de Mars suivant, elle le fit comte de Dorset. Il étoit aussi chevalier de la jarretiere, & chancelier de l'université d'Oxford. Il mourut d'apoplexie le 19. Avril 1608. étant assis à la table du conseil, la reine Anne étant presente. C'étoit un homme de bonne mine, qui avoit des grands talens, qui dans sa jeunesse fut prodigue jusqu'à l'excès. La reine Elisabeth, de qui il étoit parent, voyant qu'il commençoit à s'endetter, le fit tresorier; ce qui rétablit ses affaires, & augmenta sa dignité. Il étoit grand homme de lettres, d'un esprit enjoué, écrivoit bien, n'étoit engagé dans aucune faction d'état, mais fidelement attaché au parti de la reine. Il eut pour successeur son fils Robert, qui fonda un hôpital pour 31. pauvres à East-Greensted en Sussex, & le dota de 330. livres sterling par an. Il épousa 1°. *Marguerite* Houvard, fille de *Thomas*, duc de Norfolck: 2°. *Anne*, fille de *Jean* Spencer, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent 1. *Thomas*, mort sans alliance en 1686; 2. *Richard*, comte de Dorset, mort le 28. Mars 1624. deux jours après la mort de son pere. Il épousa *Anne* Clifford, fille unique & heritiere de *Georges* comte de Cumberland, dont il eut, *Thomas*, mort jeune; *Marguerite*, alliée à *Jean* Tufton, comte de Thanet; & *Isabelle* Sackville, mariée à *Jacques* Compton, comte de Northampton; 3. Edouard qui suit; 4. *Winifride*, morte sans alliance; 5. *Cecile*, mariée à *Henri* Compton; & 6. *Anne* Sackville, alliée 1°. à *Edouard* Seymour, baron de Beauchamp: 2°. à *Edouard* Leuves. Edouart Sackville, comte de Dorset, chevalier de la jarretiere, fut grand chambellan de la reine Marie & du roi Charles I. & mourut en Mai 1652. ayant eu de *Marie*, fille & heritiere de *Georges* Curson de Croxall dans le Comté de Derbi, Richard qui suit; & *Edouard* Sackville, mort sans posterité de *Brigitte*, fille & heritiere d'*Edouard* Wrai. Richard Sackville, comte de Dorset, épousa *Françoise* Cranfeild, fille de *Leonel*, comte de Middlesex, & heritiere de *Jacques* comte de Middlesex, son frere, dont il eut Charles, qui suit; *Edouard*; *Richard*; *Elisabeth*, mariée à N. Boyle, baron de Broghill en Irlande; *Anne*, alliée à N. comte de Hume en Ecosse; & *Françoise* Sackville, qui épousa *Georges* Lane, chevalier. Charles Sackville, comte de Dorset & de Middlesex, a épousé *Elisabeth*, fille d'*Hervé* Bagot de Pipe-hal, veuve de *Charles* comte de Salmouth. * *Voyez* Dugdale. Imhoff, *en son hist. des pairs d'Angleterre*, &c.

SACONAI (Gabriel de) comte & précenteur de l'église de Lyon, puis en 1574. doyen de la même église, se distingua par son zele contre les Heretiques. Dès l'an 1561. étant déja précenteur, il avoit fait réimprimer l'ouvrage de Henri VIII. contre Luther, avec une belle & longue preface de sa façon; & l'année suivante il publia un autre traité intitulé, *l'Apologie de la ville de Lyon*, contre lequel Calvin écrivit avec son aigreur ordinaire. Il est sûr qu'il mourut en 1580. & ainsi tout ce que l'auteur des essais de litterature a dit au mois de Novembre de l'an 1702. des démêlés de Saconai avec Pierre d'Epinai, & de son zele pour le parti du roi contre la Ligue, qui n'étoit pas encore formée, n'a aucun fondement, & est insoûtenable. * La Croix du Maine & du Verdier Vaupri-vas, *bibl. Franç.* MM. de Sainte-Marthe, *Gallia Christ.*

SACONI (Rainier) religieux de l'ordre de saint Dominique, dans le XIII. siecle, vers l'an 1240. composa divers ouvrages, qui sont souvent cités par les autres.

SACOTTAI, petite ville de l'Inde delà le Gange, est sur la riviere de Menan dans le royaume de Siam, vers les confins de celui de Pegu. * Mati, *dict.*

SACRAMENTAIRES. On donne ce nom aux Heretiques qui ont nié la presence réelle du corp de Jesus-Christ dans le sacrement, comme aux Calvinistes, aux Zuingliens, &c. *Cherchez* CALVINISTES.

SACRATUS (Paul) chanoine de Ferrare, sa patrie,

vivoit dans le XVI. siecle. Il fut un des Ciceroniens de son siecle. Il a écrit des lettres à Paul Manuce & à plusieurs autres sçavans de son tems, qu'il publia l'an 1579. & dédia à Jacques Sacratus, son frere, évêque de Carpentras. Il étoit par sa mere neveu du cardinal Sadolet, qui avoit pris soin de l'instruire. Il mourut âgé de 75. ans, & fut enterré à Ferrare : son frere, qui fit mettre une épitaphe sur son tombeau, n'y fit pas marquer la date de sa mort. * Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

SACRED ou SANCTUARY-ISLANDS, *Isles du Sanctuaire*, en latin *Flavanæ* : ce sont des isles à 50. milles de Lewis parmi les Isles Westernes d'Ecosse. Elles abondent en montagnes couvertes d'herbe ; mais elles sont inhabitées : on n'y trouve point de bêtes à quatre pieds, si ce n'est des brebis sauvages, dont la chair n'est pas bonne à manger. * *Dict. Anglois.*

SACREMENT, nom tiré du supin *sacratum*, a differentes significations dans les auteurs profanes. La plus ancienne signification est celle qui est marquée par Varron, dans le IV. livre de la langue latine, suivant laquelle il signifie la somme déposée par des plaideurs dans un lieu sacré, pour servir de gage : 2°. le terme de *Sacramentum*, se prend pour le serment, & particulierement pour celui par lequel les citoyens s'engageoient à la milice, d'où il a été transferé à toute sorte de sermens : 3°. les auteurs ecclesiastiques ont expliqué par ce mot, le terme grec de *mystere*, qui signifie une chose secrette & relevée : c'est en ce sens que les Chrétiens ont donné le nom de *Sacremens* aux mysteres obscurs & sublimes. Mais le nom de *mystere* & de *sacrement* parmi eux s'est pris ordinairement pour des symboles ou signes des choses sacrées. On a donné ce nom aux signes que Dieu avoit établis dans l'ancienne loi, comme *la Circoncision*, *l'Agneau Paschal*, *&c.* que les théologiens ont appellé *Sacremens de l'ancienne loi*, pour les distinguer des signes institués par Jesus-Christ, pour *signifier & conferer la grace*, qu'ils appellent *Sacremens de la nouvelle loi.* Il faut trois choses pour faire un Sacrement de la nouvelle loi, la matiere la forme & le ministre. La matiere est la chose ou le signe exterieur qu'on y employe. La forme ce sont les paroles que l'on prononce, en employant la matiere. Le ministre est celui qui employe la matiere & qui prononce les paroles qui y répondent. L'effet du Sacrement est la grace sanctifiante, que tous les Sacremens produisent, ou augmentent dans tous ceux qui les reçoivent, à moins qu'ils ne mettent de leur part un obstacle à la vertu ou efficace du Sacrement. Outre cet effet qui est commun à tous les Sacremens, il y en a trois, sçavoir, le Baptême, la Confirmation & l'Ordre, qui impriment dans l'ame de ceux qui les reçoivent un caractere spirituel & ineffaçable, ce qui fait qu'on ne peut les réïterer. Non seulement l'église Latine, mais encore l'église Grecque & les églises Orientales reconnoissent sept Sacremens; le Baptême, la Confirmation, l'Eucharistie, la Penitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre, & le Mariage. Les Lutheriens & les Calvinistes n'en reconnoissent que deux, le Baptême & l'Eucharistie : les Anglicans y joignent la Confirmation. * *Voyez* les theologiens, *sur les Sacremens.*

SACRIFICE, culte que l'on rend à Dieu par l'oblation de quelque victime, ou par quelqu'autre present. Le premier sacrifice, dont il est parlé dans l'écriture sainte, est celui d'Abel, qui immoloit à Dieu la graisse de son bétail, pendant que Caïn ne lui offroit que des fruits. Moyse parle ensuite du sacrifice de Noé, lorsqu'il fut sorti de l'Arche, après que les eaux du déluge se furent retirées ; de celui de Melchisedech, qui étant venu à la rencontre d'Abraham, presenta pour lui du pain & du vin au Seigneur, selon les interpretes Catholiques. On lit aussi dans la Genese, qu'Abraham, Isaac, & Jacob firent plusieurs sacrifices à Dieu. Lorsque Dieu délivra son peuple de la servitude d'Egypte, il commanda à Moyse de préparer le sacrifice de l'Agneau Paschal, lequel fut immolé le quatorziéme jour du mois de Nisan, qui répond à notre mois d'Avril : ce que le peuple Juif continua depuis. Les premiers sacrifices se faisoient par les peres de famille ou par les aînés de la maison ; mais ensuite on établit des prêtres & des sacrificateurs. Les ceremonies des sacrifices parmi les Israëlites furent reglées par Moyse, suivant l'ordre qu'il en avoit reçû de Dieu. Aaron fut le premier grand pontife des Juifs; & les sacrifices ne se firent plus que par les prêtres & les levites, dans le tabernacle ou dans le temple. Avant que la victime fût immolée, celui qui l'offroit, tenant la main dessus, faisoit une confession publique de ses pechés ; puis on tuoit la victime, on l'écorchoit, & on la coupoit en six parties, ou en neuf. Ensuite on ôtoit les entrailles qu'on lavoit, & on recevoit le sang de la victime dans des coupes. Le prêtre arrosoit de ce sang les quatre cornes de l'autel, au pied duquel il versoit ce qui restoit dans la coupe. Ensuite, si le sacrifice étoit d'un holocauste, toute la victime étoit consumée par le feu : dans les autres sacrifices, on n'en brûloit qu'une partie, comme les entrailles & la graisse. Les levites chantoient alors des hymnes à la louange de Dieu, & le prioient d'agréer le sacrifice. Les parties de la victime qui n'étoient pas brûlées, étoient pour les prêtres & pour le peuple, qui en faisoient un festin après le sacrifice. Il y avoit cinq sortes de victimes dans les sacrifices des Juifs ; 1. des vaches, des taureaux ou des veaux ; 2. des brebis ou des beliers ; des chevres ou des boucs ; 4. des pigeons; 5. des tourterelles. Les sacrifices que l'on appelloit *oblations*, étoient de pure farine de froment, avec de l'huile & de l'encens. Le prêtre mettoit tout l'encens sur l'autel, avec une poignée de farine & un peu d'huile, pour y être consumés ; & le reste étoit pour lui, suivant la loi de Dieu. Il n'étoit pas permis de presenter du miel ou du levain dans ces oblations ; mais il y falloit toûjours ajoûter du sel. Les *libations* étoient une espece de sacrifice, où l'on presentoit du vin & de l'huile, que l'on versoit sur l'autel. Les sacrifices de l'ancienne loi ont été abolis dans la nouvelle, par le sacrifice de Jesus-Christ sur la croix qui s'est offert pour tous les hommes ; qui est le seul & unique sacrifice qui se continue tous les jours d'une maniere non sanglante sur nos autels, dans l'oblation de l'Eucharistie.

Les Idolâtres pratiquoient d'autres ceremonies dans leurs sacrifices, dont néanmoins quelques-unes paroissent avoir été empruntées des Hebreux, ou par les choses que les philosophes Payens avoient lues dans les livres de Moyse, ou parce que le démon vouloit se faire adorer de la même maniere que le vrai Dieu. Lorsque la victime étoit auprès de l'autel, le sacrificateur, chez les Romains tenant la main sur l'autel, faisoit de certaines prieres, qui commençoient par une invocation de Janus & de Vesta, ausquels on s'adressoit d'abord dans tous les sacrifices, comme à des divinités qui donnoient accès auprès des autres dieux ; puis il imploroit le secours du dieu auquel il sacrifioit. Ensuite il jettoit de la farine cuite au four, mêlée avec du sel, sur la tête de la victime, qu'il arrosoit aussi de vin, après en avoir goûté un peu, & en avoir donné à goûter à ceux pour qui il offroit le sacrifice. La ceremonie de la farine s'appelloit *immolation*, du mot latin *mola*, qui signifie *farine*, ou *pâte salée* ; & celle du vin se nommoit *libation*, du mot *libare*, qui veut dire *égouter* ou *verser legerement.* Ensuite le sacrificateur arrachoit du poil d'entre les cornes de la victime, & le jettoit dans le feu qui étoit allumé sur l'autel, offrant cette victime à la divinité à laquelle il sacrifioit ; puis il la livroit aux ministres du sacrifice, qui l'égorgeoient, recevant le sang dans des coupes ; & qui, après l'avoir écorchée, la lavoient, pour la remettre entre les mains du sacrificateur ou du devin, que l'on appelloit *Aruspex.* Il découpoit les entrailles, comme le foye, le poumon, le cœur ou la rate, pour en tirer des augures, par rapport à l'état où ses parties se trouvoient. Lorsque cette ceremonie étoit achevée, les ministres coupoient un petit morceau de chaque membre & de chaque partie interieure de la victime, qu'ils enveloppoient dans de la farine de froment, qu'ils apportoient dans de petits paniers au sacrificateur, lequel les jettoit dans le feu de l'autel. L'offrande du dieu auquel on sacrifioit, étant consumée, on faisoit un festin du reste de la victime, avec d'autres mets. On y chantoit les louanges de ce dieu, & on dansoit autour de l'autel au son des tymbales. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 3. *c.* 33. *Levit. c.* 1. 2. *& suiv. Consultez* les interpretes.

SACROBOSCO, (Jean de) docte mathematicien, dans le XIII. siecle, fut aussi nommé *Holiwood*, parce qu'il étoit natif d'un bourg d'Angleterre de ce nom, qui a

prefentement celui de *Holifac*, dans le diocéfe d'Yorck. Il étudia en fon pays, s'arrêta quelque tems dans l'univerfité d'Oxford. Enfuite, attiré par la réputation de celle de Paris, il fit un voyage en cette ville & y compofa fon livre de *fphera mundi*, que Clavius, Pierius Valerianus, Elie Vinet, Pierre Nonius, ont depuis enrichi de remarques, de commentaires, & qu'on a traduit en diverfes langues. Il publia auffi un traité de *computo eccl. &c.* & mourut à Paris en 1235. felon quelques-uns; ou en 1240. ou 1245. felon les autres. Mais il eft sûr que ce fut en 1256. comme on l'apprend par les vers gravés fur fon tombeau dans le cloître des Trinitaires, dits Mathurins, à Paris.

SACROVIR (Jules) natif du pays des Eduens, où eft aujourd'hui l'Autunois, fut auteur de la revolte des Gaules contre les Romains, fous l'empire de Tibere. Pour mieux couvrir fes deffeins, il combatit nue tête parmi les Romains contre ceux de fon parti, qui le reconnoiffant à cette marque, ne tirerent point fur lui. Cette bravoure lui réuffit fi bien, qu'il fe rendit maître de la ville d'Autun, laquelle étoit la capitale du pays, & le rendez-vous de la jeuneffe, qui venoit de tous les côtés pour faire fes études. Tibere craignoit alors de perdre les Gaules, parce que les plus grands feigneurs du pays fe trouvoient engagés à fuivre la fortune de cette ville, à caufe de leurs enfans. Sacrovir leva une armée de quarante mille hommes, où il fit entrer jufqu'aux efclaves qu'on avoit deftinés pour être gladiateurs, & qu'on appelloit *Crupellaires*, à caufe de la pefanteur de leurs armes, qui étoient des lames de fer, dont ils fe couvroient depuis la tête jufqu'aux pieds. Le fuccès ne répondit point à la valeur de ce general; car cette armée, qui n'étoit point aguerie, fut mife en déroute par les legions Romaines, & Sacrovir fut obligé de fe fauver dans Autun. Il en fortit, & fe retira fecrettement dans une maifon de campagne qu'il avoit près de là, où il fe tua de fa propre main l'an de J. C. 79. Quelques-uns de fes amis qui s'étoient fauvés avec lui s'entretuerent auffi, après avoir mis le feu à la maifon. * Tacite, *annal. III.*

SACY (Ifaac de) *voyez* LE MAISTRE.

SADATA, bourg d'Efpagne, fitué fur la riviere de Riguel, dans l'Aragon, aux confins de la Navarre, & à dix lieues de Jaca, vers le nord. On le prend pour l'ancienne *Atilia*, petite ville des Vafcons. * Mati, *diction.*

SADE, famille d'Avignon; dont étoit fortie la belle Laure, fi chantée par Petraque. *Voyez* LAURE. De cette famille étoient PAUL Sade, évêque de Marfeille en 1406. PONCE Sade, évêque de Vaifon en 1445. & RICHARD Sade, qui, après avoir été chanoine de faint Laurent *in Damafo*, auditeur du cardinal François Barberin, camerier du pape Urbain VIII. vice-gouverneur de Tivoli, fut fait évêque de Cavaillon en 1660. mourut à Rome le 25. Juin 1663. étant alors député auprès du faint pere de la part du comté Venaiffin, * Juftiniani, *hift. des gouverneurs de Tivoli.*

SADEEL (Antoine) mort en 1591. âgé de 57. ans, fut miniftre d'Henri IV. roi de France, pendant qu'il faifoit profeffion de la Religion Prétendue Reformée. Il exerça long-tems fon miniftere à Geneve. Son veritable nom étoit *Chandieu*, & fes defcendans font dans le pays de Vaud, où ils tiennent un rang très-confiderable parmi les familles nobles de ce pays. Il changea, felon la coûtume de ces tems-là, fon nom de *Chandieu* en celui de *Sadéel*, qui en hebreu fignifie la même chofe. Il a écrit divers ouvrages de theologie, qui ont été ramaffés en quatre tomes. * Jacob Lectius, *in orat. pag.* 28. *Memoires du tems.*

SADEUR (Jacques) étoit fils de *Jacques* Sadeur, & de *Guillemette* Itin, de Châtillon fur Bar, qui s'embarquerent en 1603. pour aller en Amerique. La femme accoucha de cet enfant dans le vaiffeau. Le pere & la mere étant peris proche le cap de Finiftere, où leur vaiffeau échoua, l'enfant fut fauvé, & donné à un habitant de cette côte, qui l'éleva. S'étant embarqué il fit un fecond naufrage, & entra chez une dame Portugaife, qui le fit étudier avec fon fils: il fut pris par des pirates en 1623. Il penfa perir dans un troifiéme naufrage, & fut fauvé par un vaiffeau qui alloit aux Indes. Il fit un quatriéme naufrage, qui lui donna lieu d'aborder à la Terre Auftrale. La relation de fa vie & de fon voyage dans la Terre Auftrale, n'eft qu'un roman compofé par Gabriel Foigni, auparavant cordelier de Lorraine, & pour lors apoftat à Geneve, imprimé à Vannes en 1676. & à Paris en 1692. Ainfi on ne peut pas fçavoir fi Sadeur eft un homme veritable, ou imaginé. * Bayle, *dict. critiq. édition de* 1720. *Article de* Sadeur, *& note g.*

SADOC, grand pontife des Juifs, fucceda l'an du monde 3021. & 1014. avant Jefus-Chrift, à Abiathard, qu'on priva du fouverain facerdoce après la mort de David, parce qu'il avoit déclaré roi Adonias. Sadoc avoit contribué à mettre fur le thrône Salomon, qui le fit lui même grand Pontife. * III. *des Rois*, *c.* 2. I. *des Paralipomenes*, *c.* 29.

SADOC II. fouverain facrificateur des Juifs fous le roi Manaffés, fut le vingt-cinquiéme depuis Aaron. Il étoit fils d'*Achitob*, à qui il fucceda, & laiffa fon fils *Sellum* pour fucceffeur. * I. *Paral. VI.* 12. Tirin, *chronol. fac. ch.* 42.

SADOC, fils d'Azor, & pere d'Achim, dont parle faint Matthieu en la genealogie de Jefus-Chrift, *c.* 1.

SADOLET (Jacques) cardinal, évêque de Carpentras, nâquit à Modene l'an 1478. Après avoir appris en peu de tems les langues grecque & latine, de fon pere JACQUES Sadolet, celebre profeffeur en droit à Ferrare, il fit de merveilleux progrés en philofophie fous Nicolas Leonicene. Enfuite il fit un voyage à Rome, & entra chez le cardinal Olivier Caraffa, qui aimoit les gens de lettres. Là il fit amitié avec Frideric-Fregofe, évêque de Salerne, & avec Pierre Bembo, depuis cardinal; & quelque tems après, il entra en qualité de fecretaire auprès du pape Leon X. Il écrivoit avec beaucoup de delicateffe & de facilité, & étoit tout à la fois théologien, orateur, philofophe & poëte. Il ne paroiffoit fufceptible ni d'ambition, ni de vanité: de forte qu'après que le pape lui eut conferé l'évêché de Carpentras dans le comté d'Avignon, pendant un voyage qu'il avoit fait à Lorette, pour y accomplir un vœu, il eut befoin d'un commandement exprès de ce pontife, pour fe refoudre à l'accepter. Après la mort de Leon X. il fe retira en fon évêché. Clement VII. ayant fuccedé à Adrien VI. l'obligea de revenir à Rome, & ce prelat obéit; mais à condition qu'après trois années d'abfence, il retourneroit à fon églife. En effet il y revint, & paffa à Lyon pour y voir le roi François I. qui lui témoigna une eftime très particuliere. En 1534. Paul III. qui avoit été élu après Clement VII. voulut avoir Sadolet à Rome, le mena à Nice avec lui, & l'envoya nonce en France, pour porter le roi à conclure la paix avec Charles V. Le pape extrêmement fatisfait des negociations de Sadolet, l'éleva à la dignité de cardinal en 1536. Il affifta avec cette qualité à la conference que Clement VII. eut avec l'empereur à Parme; & après que la paix eut été conclue, il écrivit une harangue, *de bono pacis*. Depuis, fe fentant caduc, il fe retira à Rome, où il mourut l'an 1547. âgé de 70. ans. 3. mois & 6. jours. Il fut enterré fans pompe, comme il l'avoit ordonné, dans l'églife de faint Pierre aux Liens, qui étoit celle de fon titre. Le cardinal Caraffa fit la harangue funebre en prefence du pape; & Jacques Gallo en fit une autre dans l'églife de faint Laurent. Les ouvrages que nous avons du cardinal Sadolet, font feize livres d'épîtres; diverfes oraifons; plufieurs poëmes; une interpretation fur les Pfeaumes & fur les epîtres de faint Paul; *De philofophica confolatione, & meditatione in adverfis*; *De liberis rectè inftituendis*; *De philofophiæ laudibus*, *&c.* Il a écrit d'un ftyle ciceronien, & eft de tous ceux de ce tems-là qui ont voulu faire revivre la belle latinité, celui qui a le mieux réuffi. Dans fes fentimens il étoit doux, moderé, équitable, amateur de la paix, & zelé pour la reforme de la difcipline. Il a écrit une lettre aux habitans de Geneve, d'un ftyle apoftolique. Il y a imité la maniere d'écrire de S. Paul, en commençant par cette adreffe, *Jacobus Sadoletus, epifcopus Carpentorati, S. R. E. tit. fancti Calixti, prefbyt. cardin. fuis defideratis fratribus, magiftratui, concilio & civibus Gebennenfibus.* Dès le commencement de la lettre, il les appelle *freres*, & leur fouhaite la paix, *chariffimi in Chrifto fratres, pax vobis & nobifcum, hoc eft cum Catholica ecclefia.* Cette lettre eft datée de Carpentras, du 15. Avril 1539. Calvin fit auffi-tôt une réponfe. Sadolet excelloit en profe, & a affez bien réuffi en vers. Il femble que fon *Curtius* & fon Laocoon tiennent le pre-

mier rang parmi ses poësies. Il fait paroître de la politesse dans ses vers, il est serieux & grave ; mais il a quelquefois copié les phrases de Virgile, sans en exprimer l'esprit ; & l'on entrevoit que parmi les efforts d'une imitation servile,il a laissé de tems en tems échaper des traits de son propre esprit. * Le cardinal Bembo. Paul Jove. César Capaci. Filiucius. Sigonius. De Thou. Sanderus. Garimbert. Sponde. Sainte-Marthe. Imperialis. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. XVI. siecle*, & divers autres, parlent de lui avec éloge. Ren. Rapin. *reflex. sur la poëtique*. Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes Lat. modernes*.

SADUCE'ENS, secte parmi les Juifs. Ils nioient l'existence des substances spirituelles, l'immortalité de l'ame, & la resurrection des corps. Pour le reste, ils s'accordoient avec les Samaritains, excepté qu'ils participoient à tous les sacrifices des Juifs : ce que detestoient les autres. Ils observoient la loi, pour jouir des avantages temporels qu'elle promettoit, & pour éviter les supplices qu'elle ordonnoit contre ses transgresseurs. D'ailleurs, ils rejettoient toutes sortes de traditions, & niant absolument la fatalité, disoient que comme Dieu est incapable de faire du mal, aussi il ne prend pas garde à celui que les hommes font. De-là ils concluoient qu'il est en notre volonté de faire le bien ou le mal. Ceux de cette Secte étoient en petit nombre ; mais elle étoit composée de personnes de la plus grande condition ; & en cela la qualité des sectateurs recompensoit la quantité. Il y avoit entr'eux & les Pharisiens une guerre irreconciliable, comme on le peut voir dans l'évangile, où l'on remarque à toute heure qu'ils se choquent. Au reste, si les Saducéens étoient plus impies dans leurs dogmes, au moins ils n'affectoient pas tant de vanité & d'hypocrisie dans leurs mœurs, que les Pharisiens. Josephe remarque que les Saducéens étoient d'une humeur si farouche, qu'ils ne vivoient pas avec moins de reserve entr'eux, qu'avec des étrangers. * Josephe, *l. de bell. c.* 12, *l.* 13. *antiq. c.* 9. *& l.* 18. *c.* 2. Baronius, *in appar. annal.* Torniel. Salian & Sponde, *in annal vet. test.* Godeau, *hist. ecclef. Voyez* encore le *Tribæresion de* Drusius *& de* Scaliger.

☞ Quelques-uns ont cru que l'heresie des Saducéens avoit commencé du tems d'Esdras. Quelques-autres disent qu'elle s'est formée après la version des Septante. Leur veritable auteur est Sadoc, disciple d'Antigonus, qui vivoit 240. ans ou environ avant Jesus-Christ. Ils ont fait un parti considerable parmi les Juifs, depuis le regne d'Hircan jusqu'à la destruction de Jerusalem, & même depuis la dispersion des Juifs. Cette Secte a subsisté longtems parmi eux ; mais ils sont devenus odieux au commun des Juifs, qui ne les tolerent plus. * M. du Pin, *continuation de l'histoire des Juifs, depuis Jesus-Christ jusqu'à present*. Bayle, *diction. critique*.

SADYATES, troisiéme roi de Lydie, de la famille des Mermnades, étoit fils d'Ardys, à qui il succeda l'an 3410. du monde, & 625. avant Jesus-Christ. La Lydie étoit alors occupée presque entierepar les Cimmeriens, peuple voisin du Palus Meotide, que les Scythes avoient chassés de leur pays, & qui fuyans ces cruels ennemis, étoient entrés dans la basse Asie. Ardys n'avoit pû conserver que la citadelle de Sardes, & Sadyates ne pût les chasser entierement : néanmoins ils ne lui donnerent pas assez d'occupation pour l'empêcher d'entreprendre la conquête de Milet : il harcella continuellement les habitans de cette ville pendant les six dernieres années de son regne qui ne fut que de douze ans, & mourut enfin sans avoir pû les reduire, l'an 3422. du monde, & 613. avant Jesus-Christ. Alyattes son fils lui succeda. * Herodote, *liv.* 1.

SAEFTINGEN, SAESTINGEN, est un fort de la Flandre Hollandoise, qui est sur l'embouchure occidentale de l'Escaut, au nord de la ville d'Hulst. * Mati, *dictionaire*.

SAFFAH, mot qui signifie en arabe *celui qui répand le sang*, est le surnom d'Abdallah Mohammed, que l'on nomme ordinairement *Aboul Abbas Saffah*, premier calife de la race des Abbassides, qui commença à regner l'an 132. & qui mourut de la petite verole l'an 136. de l'hegire. Il eut pour successeur 37. califes de sa famille, qui ont regné pendant l'espace de 524. ans. Dès que ce calife eut pris en main le gouvernement, il disposa de toutes les charges avec une autorité souveraine, & les partagea à sa famille, qui étoit fort nombreuse. Ses troupes défirent dans la Syrie à plate coûture le calife Marvan, & prirent la ville de Damas, qui étoit pour lors le siege du califat. Marvan se refugia en Egypte, où il perdit la vie dans un second combat. Ce calife fut surnommé *Saffah*, parce qu'il n'obtint la paisible possession du califat qu'après une très-grande effusion de sang ; & un massacre horrible, que l'on fit des Ommiades & de leurs adherans. * D'Herbelot, *bibliotheque orient.*

SAFI, ville du royaume de Maroc, *voyez* ZAFI.

SAFRA, petit boug de l'Estremadure d'Espagne, est aux confins de Portugal, & on l'a fortifié depuis quelque tems pour l'opposer aux entreprises des Portugais. * Mati, *dict.*

SAG (le comté de) contreé de la haute Hongrie, est entre les comtés de Gomer, de Baëson, de Novigrad, de Bars & de Bistrick. Filleck en est la capitale, & le bourg de Sag lui donne le nom. * Mati, *diction.*

SAGAN, ville d'Allemagne en Silesie, appartenante à la maison d'Autriche, est capitale d'un duché de ce nom. Les auteurs Latins la nomment *Sarganum*, & les Polonois *Zeigan*.

SAGAREL (Gerard) heretique, natif de Parme, & chef des faux apôtres, dans le XIII. siecle, commença vers l'an 1296. à enseigner de nouvelles erreurs, se vantant d'imiter les apôtres, & sur-tout leur pauvreté volontaire. Il rejettoit toute sorte de vœux, s'opposoit aux papes, & croyoit que tous ceux qui avoient gouverné après saint Sylvestre, étoient de faux pontifes, excepté Pierre Moron, qui fut Celestin V. De ce faux principe il concluoit qu'on n'étoit pas tenu d'obéir aux décrets des papes, ni de payer les dîmes ; & qu'on ne doit pas avoir plus de respect dans une église que dans une écurie. Ce blasphémateur, qui couroit le pays pour se faire des partisans, fut pris & brûlé peu de tems après. * Sponde, *A. C.* 1298. *n.* 10. Bzovius *A. C.* 1304. *n.* 1. Prateole. *V. Pseud. apost.*

SAGARI, *cherchez* SANGAR.

SAGDE, SAGDECH, aciennement *Sabathra*, *Sabatha*, ville de l'Arabie-Heureuse, & dans les états du cherif de la Mecque, sur le Nangeran, environ à vingt lieues de sa source, & de la ville de Nangeran. * Mati, *diction.*

SAGES DE LA GRECE. On a donné ce nom à sept personnes illustres par leur prudence & par leur sagesse, dont voici les noms ; Thalès de *Milet* ; Pittacus de *Mitylene* ; Bias de *Priene* ; Solon d'*Athenes* ; Cleobule de *Linde* ; Periandre, tyran ou roi de Corinthe ; Chilon de *Sparte* ou *Lacedemone*. Il y a des auteurs, qui au lieu de Periandre, mettent au nombre les sept Sages, Myson Lacedemonien, ou Anacharsis, Scythe. Ces philosophes ne commencerent à porter le nom des sept Sages que la troisiéme année de la XLIX. olympiade, 582. ans avant Jesus-Christ. Plutarque écrit qu'il y eut toûjours une grande correspondance entre ces sages, & qu'ils ne s'entretenoient jamais que de matiere de philosophie & de morale. Quelques-uns ont cru qu'on devoit ajoûter au nombre des sages Epimenide de Crete, qui vivoit en même-tems, & que saint Paul cite dans l'épître à Tite. On a fait le même jugement d'Esope, leur contemporain, dont Socrate, suivant le témoignage de Platon, vouloit bien se donner la peine de traduire quelques fables en vers. La sentence γνῶθι σεαυτὸν est attribuée par Laërce à Thalès, par Ovide à Pythagore ; par Plutarque à Esope. *Voyez* chacun des sages à leur article, dans l'ordre alphabetique. * Saint Cyrille, *l.* 1. *con. Julianum.* Plutarque. Diogene *Laërce*. Larrei, *hist. des sept Sages*.

SAGESSE, titre d'un livre de l'ancien testament, que l'on attribue à Salomon, selon le sentiment de saint Cyprien, de saint Augustin, d'Origene, &c. Les versions anciennes & les rabbins reconnoissent aussi ce roi pour auteur de la Sagesse, néanmoins ce livre n'a point été écrit en hebreu, ni mis dans le canon des Juifs : il est certainement d'un Juif Hellenifte, qui vivoit apparemment vers le tems des Machabées. Saint Jerôme remarque que le stile est fort different de celui de Salomon, & que plusieurs l'attribuoient à Philon, ce qui se doit entendre d'un Philon, plus ancien que celui dont nous avons les œuvres. * M. Du Pin, *dissert. prel. sur la Bible*.

SAGISTAN ou SABLESTAN, province de Perse, qui

contenoit autrefois la Drangiane ou la Caramanie deserte & septentrionale, est renfermée dans les montagnes, entre le Chorasan & Kerman, où la Caramanie propre. Ses villes sont Zarans, Bost, & Nebasaet.

SAGITTAIRE ou ARCHER, l'un des douze signes du zodiaque, où le soleil entre au mois de Novembre, est representé moitié homme & moitié cheval, tenant un arc, & tirant une fléche : ce qui montre la violence du froid, & la rapidité des vents qui regnent en ce mois-là. Les fables disent que c'est Chiron le Centaure, ou, selon quelques-uns, Crocus, fils d'Euphemon, nourrice des Muses, lequel s'étant adonné à la chasse sur le mont Parnasse, fut après sa mort placé dans le ciel en faveur des Muses. * Natalis Comes, Hygin, *Astronom.*

SAGITTAIRE, *Sagittarius*, évêque de Gap, & Salonius évêque d'Ambrun, freres, furent accusés dans le VI. siecle de beaucoup de concussions & de meurtres, & entr'autres crimes, d'être venus avec des gens armés dans l'église de l'évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, d'avoir déchiré ses habits, battu les ministres qui le servoient à l'autel, & emporté tout ce qu'ils avoient trouvé dans sa maison. Sur cette accusation on tint en 567. un concile à Lyon, où ayant été convaincus de cet excès, ils furent déposés. Après cette déposition, ils eurent recours au pape, qui les ouit & les retablit, sans être informé de l'affaire. Ils revinrent en France, où le roi Gontran consentit à leur retablissement. Quelque tems après les Lombards ayant fait des irruptions dans leurs pays, ils suivirent Mummol, qui alloit les combattre, & se vanterent d'avoir tué plusieurs Barbares. Mais ces méchans évêques ayant toûjours vêcus depuis leur retablissement avec la même licence, Gontran fut contraint en 579. d'assembler contr'eux un concile à Châlon, où sur l'accusation du crime de leze-majesté, & de beaucoup d'autres méchantes actions, ils furent une seconde fois déposés de l'épiscopat, & enfermés dans un monastere en Bourgogne. Ils s'en sauverent, furent long-tems vagabons, & moururent enfin miserablement. Sagittaire suivit le parti de Gondebaud contre Gontran; & après la prise de Comminges, il eut la tête coupée par un soldat en 585. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *c.* 37. *l.* 5. *c.* 21. *l.* 7. *c.* 34. Baronius, *in. Annal.*

SAGITTARIUS (Gaspard) docteur en theologie, historien du duc de Saxe, & professeur en histoire dans l'université de Hal, nâquit à Lunebourg le 23. de Septembre 1643. de *Gaspard* Sagittarius ministre, & de *Catherine*, fille de *Joachim* Jordan, aussi ministre. Après avoir fait ses classes, il alla étudier à Lubec, où il commença à écrire des notes sur Justin, qu'il publia. Il alla ensuite à Altembourg étudier chez un de ses parents, où il écrivit quelque chose sur l'oracle de Delphes, & sur les souliers des anciens, qu'il augmenta dans la suite & mit au jour. Il frequenta depuis la plûpart des universités d'Allemagne & passa même jusqu'en Danemarck, & fut fait docteur en philosophie à Jene en 1671. En 1674. les ducs de Saxe le firent professeur en histoire, par les conseils du chancelier Thomas Altembourg, à qui il avoit dedié un ouvrage sur les portes des anciens. Cette dignité n'empêcha pas qu'il ne voyageât encore. Etant de retour à Jene, il continua d'expliquer l'histoire d'Allemagne, fut fait docteur en theologie, & se maria le même jour, sçavoir le 14. Mai de l'an 1678. Il fit encore quelques voyages en Saxe & dans la Thuringe; & attaqué d'une fievre éthique, il mourut le 9. Mars 1694. Il donna par son testament à l'académie tous ses livres, toutes ses médailles, & pierres précieuses, & tous ses manuscrits à l'abbé Schmidius. Entre ses ouvrages, qui sont en grand nombre, il y a la succession des princes d'Orange jusqu'à Guillaume III. imprimée à Jene en 1691. l'histoire de la ville d'Hardewic, publiée dans la même ville en 1674. & ce qui peut paroître singulier de la part d'un Lutherien, l'histoire de saint Norbert, qu'il donna en 1683. & qu'on n'ira apparemment pas consulter pour parler dignement de ce saint prélat. * *Voyez* Jo. Andreæ Schmidii, &c. *commmentarius de vita & scriptis Sagittarii, historici Saxonici*, *Jenæ* 1713.

SAGON ou SAGONE, ville de Corse, avec évêché suffragant de Pise, est presentement détruite. L'évêque fait sa residence dans un bourg voisin.

SAGORA, anciennement *Thinias*, petite ville ou bourg de la Romanie. Ce lieu est entre Sisopoli & Stagnara, sur le golfe de Sagora, nommé anciennement *Thyniacus Sinus.* * Mati, *dict.*

SAGRA, riviere dont parle Plutarque dans la vie de Paul Emile. C'étoit une riviere de la grande Grece, chez les Locres Epizephyriens. On la nomme à present *Alaro*, dans la Calabre Ulterieure. Elle se va décharger dans la mer Ionienne. * Lubin, *tables geogr. sur les vies de Plutarque.*

SAGUENAI, province de la nouvelle France en Amerique, est arrosée par un fleuve de ce nom, qui le donne au pays, & qui se décharge dans celui de saint Laurent.

SAGUNTE, *Saguntum*, grande & ancienne ville d'Espagne, avoit fait alliance avec les Romains, dont ses habitans soûtinrent le parti en Espagne contre les Carthaginois. Annibal, general de ces derniers, assiegea Sagunte. Les Saguntins ayant soûtenu le siege pendant sept ou huit mois, pressés de la famine, & lassés des miseres qu'ils souffroient depuis si long-tems, allumerent au milieu de leur ville un grand feu, dans lequel la plûpart se précipiterent avec leurs femmes, leurs enfans, & tout ce qu'ils avoient de plus précieux. Ceux qui resterent furent passés au fil de l'épée, & la ville pillée, sous le consulat de P. Cornelius Scipion & de Titus Sempronius, l'an 538. de la fondation de Rome, 218. avant Jesus-Christ, qui est celle que l'on compte pour la premiere de la seconde guerre Punique; & selon d'autres, à la fin de l'année précedente. Depuis, ce tems Sagunte fut rasée, & l'endroit où elle étoit se nomme aujourd'hui *Morvrede.* * Florus, *l.* 2. *c.* 6. Tite-Live. Polybe. Eutrope. Strabon. Orose. M. Du Pin, *hist. profane.*

SAGUS, dieu des Sabins, *cherchez* SABUS.

SAID, ville & port de Syrie en Asie, *cherchez* SIDON.

SAILLANS, bourg de Dauphiné, situé sur la Drome, entre Die & Crest. On conjecture que son nom vient de celui des *Segalauniens*, qui étoient les anciens habitans du pays. * Mati, *dict.*

SAINCTES (Claude de) en latin *Sanctesius*, évêque d'Evreux, grand theologien, prédicateur fameux, & l'un des principaux controversistes du XVI. siecle. Il étoit du Perche, & non pas de Chartres, comme plusieurs l'ont dit, & il entra chez les chanoines Reguliers de saint Augustin dans l'abbaye de saint Cheron, proche de Chartres, en 1536. & y fit profession en 1540. à l'âge de 15. ans. Peu après il vint à Paris, & le cardinal de Lorraine le mit dans le college de Navarre, où il fit ses études d'humanités, de philosophie & de theologie. Il reçut le bonnet de docteur en theologie en 1555. ensuite il fut curé de Belleville le Comte, & en 1561. principal du college de Boissi à Paris. Ce fut en ce tems-là que le cardinal de Lorraine qui se l'étoit attaché, engagea la reine Catherine de Medicis à l'employer au colloque de Poissi & le fit envoyer par le roi Charles IX. avec onze autres docteurs au concile de Trente. Il s'acquit une si grande reputation, tant par ses écrits que par ses sermons, & par ses disputes contre les Heretiques, qu'il fut pourvû en 1575. de l'évêché d'Evreux. L'année suivante il assista aux états de Blois en 1577. au rapport de Genebrard, Claude de Saintes & Simon Vigor tinrent une conference où ils confondirent Rosier & l'Epine, fameux ministres Protestans. En 1581. il assista au concile de Rouen, mais malheureusement pour lui & pour sa gloire, il devint un des plus ardens Ligueurs; & ayant été pris dans Louviers par les gens du roi Henri IV. on trouva parmi ses papiers un écrit, où il justifioit l'assassinat d'Henri III. & disoit que le roi meritoit le même traitement. Il fut conduit prisonnier à Caën, & on lui auroit fait son procès, si le cardinal de Bourbon & quelques autres prelats n'eussent intercedé pour lui. On se contenta donc à leurs prieres de le condamner à demeurer le reste de ses jours en prison, dans le château de Creve-cœur au diocese de Lisieux, où il mourut peu de tems après, l'an 1591. Les grands services que ce sçavant homme avoit rendus à l'église, auroient fait déplorer son malheur, s'il n'eût été lui-même cause de sa perte, en soûtenant un mauvais parti avec tant d'opiniâtreté. Ses ouvrages doivent pourtant rendre sa memoire respecta-

ble. Le plus considerable est son *Traité de l'Eucharistie* en latin, qui compose un gros volume *in fol.* imprimé en 1575. On trouve la liste des autres dans M. Du Pin, *siecle XVI.* & dans sa *table des aut. ecclef.* * Genebrard, *chron.* Sponde, *ann.* 1561. *n.* 17. 1581. *n.* 12. Thuanus, *l.* 101. *p.* 418. Possevin, *appar.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Rouillard, *hist. de Chartr.* Launoi, *hist. gymnas. Navarr.*

SAINT. Ce nom, qui signifie *pur*, *innocent & parfait*, convient principalement à Dieu, qui est saint par essence. Il a été communiqué aux hommes de vertu & de pieté. Les Payens l'ont attribué aux empereurs & aux pontifes. Les premiers Chrétiens l'ont donné generalement à tous les Fideles qui vivoient conformément aux loix de Jesus-Christ. Dans la suite le nom de saint & de très-saint s'est donné & se donne encore aux patriarches, aux évêques, aux prêtres, aux abbés & aux personnes d'une pieté éminente; mais on a particulierement affecté le nom de SAINT à ceux qui sont morts, que l'on croit jouir de la gloire éternelle. Les Grecs l'ont donné aux martyrs, à leurs patriarches & à leurs évêques, morts dans la foi & la communion de l'eglise Catholique, & aux personnes qui avoient vécu & qui étoient morts saintement. Dans l'eglise Latine, ce nom s'est donné autrefois aux martyrs, & à tous ceux dont la sainteté étoit notoire. Depuis le XII. siecle on l'a reservé à ceux qui étoient canonisés par les papes. Toutes les eglises ont de tout tems honoré la memoire des martyrs, comme étant certainement du nombre des bienheureux. On a rendu bientôt le même honneur à ceux que leur vertu faisoit présumer être du même nombre. On les a invoqués, & l'on a été persuadé qu'ils intercedoient pour les vivans auprès de Dieu; mais l'Eglise a toûjours eu beaucoup de soin que l'on n'honorât point de faux martyrs, & que l'on ne rendît aucun culte à des personnes qui ne le meritoient pas. Le culte qu'on leur rend est bien different de celui que l'on rend à Dieu. Nous honorons les martyrs, dit saint Augustin; mais nous n'adorons que Dieu; & l'eglise a toûjours condamné les superstitions qui se pratiquoient dans le culte des Saints.

SAINT DES SAINTS (le) ou SANCTUAIRE, étoit la partie du tabernacle & du temple la plus sacrée, où le souverain pontife n'entroit qu'une seule fois en l'année. * *Exod. ch.* 26. *v.* 31. *ch.* 31. *v.* 2. & 3. *ch.* 35. *v.* 30. & 31. *Levit. ch.* 16. *v.* 2. *Hebr.* 9. *v.* 7. On appelle SANCTUAIRE parmi les Chrétiens, le lieu destiné pour le clergé: l'Eucharistie est aussi appellé le SAINT DES SAINTS par les Grecs.

SAINT. Les ordres religieux & militaires se trouvent sous le nom propre des Saints ou des Fondateurs.

SAINT-AFRIQUE ou SAINT-FRIQUE, en latin *Fanum S. Africani*, bourg ou petite ville de France, est dans le Rouergue, sur la Sorgue, à une lieue de Vabres, vers le levant. * Mati, *dict.*

SAINT-AGREVE, en latin *Fanum S. Agripani*, anciennement *Chiacum*, bourg de France situé dans le Vivarais, à 7. lieues d'Annonai, vers le couchant. * Baudrand.

SAINT-AIGNAN ou AGNAN, ville de France dans le Berri, sur la riviere de Cher, qui reçoit la Saudre, a porté autrefois titre de comté, & a été depuis érigée en duché & pairie en faveur de François de Beauvilliers, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier des ordres de sa majesté, gouverneur du Havre de Grace &c. La ville de Saint-Aignan a eu autrefois le nom d'*Hagand*, & a pris celui du saint évêque d'Orleans son protecteur, dont elle conserve une partie des reliques. *Cherchez* BEAUVILLIERS.

SAINT-ALBAN, petite ville d'Angleterre dans le comté d'Hartford, est bâtie sur les ruines de l'ancienne *Verolamium*, qui étoit le siege royal de Cassivellan, roi de ce pays. Tacite fait mention de cette ville. S. Alban, premier martyr d'Angleterre, y fut martyrisé en 293. sous l'empire & sous la persecution de Diocletien. Depuis, Offa roi des Merciens, y fit bâtir en 193. un celebre monastere, sous le nom de SAINT-ALBAN; & c'est ce qui a aussi donné le nom à la ville qui est sur la riviere de Leai. * Speed & Cambden, *descript. Britan.* Usserius, *antiqu. Britan. c.* 7.

SAINT-ALBAN, baronie & fief considerable du Gevaudan, dans le gouvernement du Languedoc, est possedé par la maison de Calvisson. * Daviti, *descr. de la France.*

SAINT-ALBANS (Henri-Jermin de) lord, comte de Saint-Albans &c. *voyez* JERMIN.

SAINT-ALYRE, abbaye & bourg près de Clermont en Auvergne, province de France. C'est-là que coule la fontaine, dite *Tiretaine*, anciennement *Scateon*, dont l'eau s'endurcit & se petrifie: de sorte qu'elle augmente toûjours l'épaisseur du rocher sur lequel elle coule avant que de se jetter dans le ruisseau qui fait moudre les moulins de Clermont. * Daviti.

SAINT-AMAND, petite ville du comté de Flandres, à trois lieues de Tournai, bâtie sur la riviere de Scarpe, a été soûmise aux François depuis l'an 1667. jusqu'à ce qu'elle fut prise par l'armée des Alliés: elle ne leur resta pas long-tems, car elle fut reprise le 26. Juillet 1712. par les troupes du roi, commandées par le comte Albergotti. Les auteurs Latins la nomment *Elno*. On y voit la celebre abbaye de Saint-Amand, où mourut le Saint de ce nom, *Abbatia S. Amandi Elnonensis*. La forêt de Saint-Amand, qu'on nommoit aussi *de Raime*, commençoit sur les frontieres de Flandres, & s'étendoit dans le Hainault jusqu'auprès de Valenciennes. Louis XIV. la fit couper au mois de Juin de l'an 1676. après la prise de Condé & de Bouchain. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Le Mire, *orig. Bened. c.* 20. *&c.*

SAINT-AMAND, petite ville de France, est dans le Bourbonnois, près du Berri, à dix lieues de Bourges, vers le midi. * Mati, *dict.*

SAINT-AMANT (Marc-Antoine-Gerard, sieur de) *cherchez* AMANT (saint)

SAINT-AMARIN, petite ville de la haute Alsace, est sur la riviere de Thur, dans l'abbaye de Murbach à deux lieues & demi de la ville de ce nom, vers le couchant * Mati, *dict.*

SAINT-AMOUR, petite ville du comté de Bourgogne, dans le diocese de Lyon, a une eglise collegiale fondée dans le XVII. siecle, sous le nom de Saint-Amour, qui souffrit le martyre avec saint Viateur. L'eglise de Mâcon en fait la fête le 9. jour du mois d'Août. Dans une bulle du pape Urbain II. donnée en faveur de Landric, évêque de Mâcon, en 1096. il est parlé de cette ville, qui a été encore honorée par la naissance de GUILLAUME DE SAINT-AMOUR, celebre docteur de Paris. *Voyez* AMOUR (Guillaume de saint) Cette ville a été érigée en comté dans le XVI. siecle, en faveur des seigneurs de la Baume-sur-Cerdon. *Voyez* BAUME (la) * Severt, *de epis. Lugd. & Matisc.*

SAINT ANDEOL, sur le Rhône, ville de France en Vivarais, appartient à l'évêque de Viviers, & est nommée *Bourg-saint-Andeol* & *Bourg-de-Viviers*, ou simplement le Bourg. Son nom dans les auteurs Latins, est *Vivariense Monasterium*, & *Fanum S. Andeoli* ou *Andochi*; mais ce dernier est impropre. Cette ville est très-ancienne, & étoit connue sous le nom de *Gento*, *Gentibo* ou *Gentibus*, comme nous l'apprenons du martyrologe d'Adon, archevêque de Vienne, qui vivoit dans le IX. siecle: *In Galliis*, dit-il, *territorio Vivariensi; in loco qui vocatus est antiquitùs Gentibus S. Andeoli subdiaconi, quem misit ab Oriente S. Polycarpus cum B. Benigno & Andochio &c.* Saint-Andeol, Grec, envoyé par saint Polycarpe dans les Gaules, s'y arrêta à Gentibo sur le Rhône, qui étoit une ville considerable, y fut martyrisé sous l'empire de Severe l'an 190. Il donna depuis son nom à cette ville. Celui de Saint-Andoche ne lui est pas propre, puisque ce Saint souffrit en Bourgogne, où il vint avec ses autres compagnons y prêcher l'évangile. On voit encore la prison où saint Andeol fut mis. Il souffrit le premier jour de Mai, & est honoré par l'église de Lyon le 12. Août qui est le jour de la translation de ses reliques. Dans le bourg de Saint-Andeol, il y a diverses maisons ecclesiastiques & religieuses, & un college de Barnabites. * Adon, *in martyr.* Catel, *memoires de Languedoc.* Colombi, *de episc. Vivar. &c.*

SAINT-ANDRE', ville d'Allemagne, dans le duché de Carinthie, & sur la riviere de Lavant, près de l'endroit où elle se jette dans le Drave, est la *Flavia* des Latins. Elle appartient à l'archevêque de Salzbourg. Quelques-uns la confondent avec Lavanmund, qui est une ville qui n'en est pas éloignée, & qui a un siege épiscopal.

SAINT-ANDRE', ville d'Ecosse, dans le comté de Fif, est le siege d'un archevêché, qui a pour suffragans Dunckel, Aberden, Moura, Dumblain, Brechin, Rosse, Cathnes & Orcknai. Les Ecossois nomment cette ville *S. Androu*, & les écrivains Latins *Andreapolis*, *Rigmundia* & *Abernathum*. Cette derniere, qui est Abernethi, est bien differente de Saint-André ; cependant plusieurs auteurs ont confondu ces deux villes. Mais *Abernethi* est une ville dans la province de Stratherne, où étoit le siege épiscopal, que Kennet ou Canut III. roi d'Ecosse, qui vivoit dans le X. siecle, fit transferer à Saint-André. Depuis, à la priere du roi Jacques III. le pape Sixte IV. y établit un archevêché, & donna à l'eglise de S. André le titre de metropolitaine. En ce tems-là, les chanoines de cette metropole étoient reguliers, & il n'y avoit que le doyen seul qui fut prêtre du clergé. La ville de Saint-André n'est pas éloignée de la mer d'Allemagne, & a une celebre université. Elle est capitale de la province ou comté de Fif. * Jean Leslé & Boëtius, *hist. Scot. lib.* 2. Ferrier, *in append. ad hist. Boët. &c.*

SAINT-ANDRE', promontoire d'Ecosse, que ceux du pays nomment *S. Andreas* ou *Dungesbi head*, est le *Berubium* ou *Beruvium* des anciens.

SAINT-ANDRE' ou SANTANDERO, ville épiscopale d'Asturie, sur les confins de la Biscaye, avec un bon port, fort large, capable de tenir une nombreuse flotte, défendu par deux châteaux, avec un mole avancé pour le mettre plus à couvert de la furie des vents. A l'entrée du port est un écueil qui n'est pas dangereux, parce qu'on le voit hors de l'eau. La ville de S. André est petite, mais assez forte; l'air y est tres-pur, & il y a six fontaines, dont l'eau est d'une bonté extraordinaire. La pêche est la plus grande richesse de ses habitans. * Colmenar, *delices de l'Espagne*.

SAINT-ANDRE', ou *Capo S. Andrea*, promontoire de l'Achaïe dans le Peloponnese, est l'*Antirrhium* de Ptolomée & de Pline. Un autre promontoire de l'isle de Cypre est appellée *Capo di Andrea*. Ptolomée lui donne le nom de *Clides*, qui est proprement celui d'une petite isle, & Pline le nomme *Dinaretum*.

SAINT-ANDRE', ou *le Fort de saint-André*, place forte des Pays-Bas, dans le duché de Gueldres, entre la Meuse & le Vahal, à près de deux lieues de Boisleduc, fut bâtie en 1599. par André, cardinal d'Autriche; & l'année suivante elle fut prise par les Hollandois, qui en sont encore les maîtres. Les François la leur avoient enlevée en 1672. & deux ans après ils la leur abandonnerent, aprés l'avoir ruinée. * Baudrand.

SAINT-ANDRE', bourg dans la Hongrie, près de Bude, est, selon Bonfinius, la *Quartadecima Legio Germanica*, dont Ptolomée fait mention.

SAINT-ANDRE', petite isle du royaume de Naples, est dans le petit golfe qui fait le port de Brindes, & l'on croit que c'est celle que les anciens nommerent *Bara* & *Pharos*. * Baudrand.

SAINT-ANDRE' (Jacques d'Albon de) maréchal de France, *cherchez* ALBON.

SAINT-ANDRE' (Pierre de) premier président du parlement de Toulouse, qui occupa cette place avec beaucoup de reputation & de dignité, étoit fils de *Bertrand* de S. André, juge mage de Carcassonne, qui étoit issu d'une noble & ancienne famille, laquelle a donné le nom de Saint André à un château qui est près de la ville de Limoux. Pierre succeda à la charge de son pere en 1482. puis fut second président au parlement de Toulouse, charge qu'il exerçoit lorsque le roi Louis XII. le fit chef du conseil de Genes, d'où il se retira en 1509. pour lui donner la place de premier président de Toulouse. Cette cour eut un grand demêlé la même année avec le conseil du roi, & Saint-André soûtint les interêts de son corps avec autant de courage & de fermeté, que de zele pour la justice, & mourut le 18. Mai 1524. Il avoit épousé *Claire* de Puymisson, sortie d'une noble famille près de Beziers, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Martin*, conseiller clerc au parlement de Toulouse, puis évêque de Carcassonne, qui fit bâtir le college de saint Raimond à Toulouse, & mourut en 1545; & *Barthelemi* de Saint-André, chanoine de Carcassonne, mort jeune. * La Faille, *annales de Toulouse, année* 1524.

SAINT-ANDRE' (François) fils du précedent, fut nommé par le roi Louis XII. chancelier de ses états d'Italie, & lieutenant dans la seigneurie de Genes. En 1514. il obtint une charge de conseiller au parlement de Paris, puis une de président clerc en la nouvelle chambre des enquêtes l'an 1533. & deux ans après il parvint à celle de président à mortier, qu'il exerça avec beaucoup de gloire & de reputation, sous les regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. Sa probité, son érudition, & sa grande experience, le firent employer en diverses affaires importantes; car en 1554. tout le parlement étant semestre, il tint la place du premier président; & ensuite présida en la chambre ardente, établie contre ceux qui faisoient profession de la religion nouvelle. Enfin lassé des dissensions civiles, qu'il voyoit croître tous les jours, il se retira à la campagne, où il mourut le 6. Janvier de l'an 1571. Ce magistrat laissa de sa femme *Marie* de Guetevil-le, vicomtesse de Corbeil & de Tigeri, trois fils & trois filles. Les fils furent, *Jean*, chanoine de Paris; *Jacques*, président aux requêtes du palais; & *Pierre*, seigneur de Montbrun, président aux enquêtes, mort sans laisser de posterité. François de Saint-André avoit une belle bibliotheque, & avoit acheté celle de Guillaume Budé, avec ses manuscrits. *Jean* de Saint-André son fils, conseiller au parlement de Paris, homme de bon goût & d'érudition, dressa une riche bibliotheque, dont la Croix-du-Maine nous a laissé l'éloge dans la sienne. * Blanchard, *hist. des présidens au parlement de Paris*. Louis-Jacob, *traité des biblioth.*

SAINT ANDRE' (Alexandre du Puy, seigneur de) brave capitaine dans le XVII. siecle, *voyez* PUY (Charles du) dit *le brave Montbrun*.

SAINT-ANTHOT (Antoine de) premier président du parlement de Rouen, étoit un homme fort zelé pour la religion Catholique, comme il paroît encore par des actes très-autentiques, dans les regiftres de ce parlement. Il y a quelques historiens qui ont écrit que ce président, quoique Catholique, fut neanmoins accusé par quelques conseillers d'être fauteur des Huguenots, & qu'il fut du nombre de ceux que les seditieux firent executer à mort en 1562. mais ils ont été trompés par un chroniqueur Protestant; car Antoine de Saint-Anthot ne mourut que deux ans après dans son lit. Mais parce qu'il ordonna par son testament qu'on l'enterrât de nuit sans ceremonie (à peu près comme le celebre Guillaume Budé le voulut être, dans sa chapelle de S. Nicolas des Champs à Paris) on crut alors à Rouen, & le peuple croit encore, qu'il mourut Huguenot. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme*.

SAINT-ANTOINE, ville de l'Amerique dans la Floride, avoit été bâtie par les Espagnols. François Drack la brûla en 1585. Elle fut abandonnée par la garnison, qui l'auroit bien pû defendre. * Cambden.

SAINT-ANTOINE, bon bourg avec une abbaye chef d'ordre, *voyez* ANTOINE (saint)

SAINT-ANTOINE (les Basses de) est un écueil de la mer du Bresil, qu'on trouve au levant de la capitanie de Porto Seguro, sous le nom d'*Abrolhos*. * Mati, *diction.*

SAINT-ANTOINE (le canal de) c'est un lac du royaume de Naples, dans la Capitanate, près du golfe de Venise, & de la petite ville de Salpe. * Mati, *dict.*

SANINT-ANTOINE (le cap de) est le cap le plus occidental de l'isle de Cuba, une des Antilles. Il y a un autre cap de ce nom, à l'embouchure du Paraguai, du côté du midi, & un troisiéme sur la côte occidentale des Cafres, entre le tropique & le cap de Bonne-Esperance. * Mati, *diction.*

SAINT-ANTOINE (l'isle de) est une isle de l'Ocean Atlantique. C'est la plus septentrionale de celles du cap Verd, & a environ trente-trois lieues de circuit. On l'a cru deserte; mais les Hollandois y trouverent l'an 1622. plus de cinq cens personnes, tous negres.

SAINT-ANTOINE, riviere. Il y a deux rivieres de ce nom dans la capitanie de Fernambuco, province du Bresil; le *Grand Saint-Antoine* ou *Guaraiguazu*; & le *Petit Saint-Antoine* ou *Guaraimiri*. * Mati, *dict.*

SAINT ANTONIN, ville de France en Rouergue, est située sur le confluent de l'Aveirou & de la Bonnete, & entourée de hautes montagnes, qui lui servent comme de ceinture & de rempart. En 1226. Gui de Montfort ceda

au

au roi Louis VIII. le droit qu'il avoit à Saint-Antonin. Raimond comte de Toulouse, s'opposa à cette donation ; mais en 1229. il approuva par acte la sentence arbitrale donnée par le legat du pape, & le comte de Champagne, au sujet de Saint-Antonin, qu'on adjugea au roi. Depuis, en 1245. Bernard Hugonis, fils de Frocard, vicomte de Saint-Antonin, vendit au roi saint Louis ce qu'il possedoit dans cette ville. Ceux de la Religion Prétendue Reformée s'y étoient fortifiés, lorsque le roi Louis *le Juste* la prit en 1622. Saint-Antonin est renommée à cause de ses prunes. Il y a une église collegiale, & des couvens, de Carmes, de Cordeliers & de Capucins. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Du Pui, *droits du roi.*

SAINT-ARNOUL, bourg de France, est dans la Beausse, à six lieues de Chartres, vers le levant. * Mati.

SAINT-ASAPH, ville d'Angleterre, dans le pays de Galles & le comté de Flint, avec évêché suffragant de Cantorberi, est nommée par les auteurs Latins *Asaphopolis*, *Fanum S. Asaphi*, ou bien *Elwa*, parce qu'elle est sur le confluent de l'Elwi & Elwid, qui se jette peu après dans la mer. Vers l'an 560. Kentingerne, évêque de Glascou en Ecosse, étant venu prêcher aux Anglois, bâtit en ce lieu un monastere, & s'y vit bientôt suivi, non seulement par un grand nombre de moines, mais encore par des seculiers, attirés par ses sermons & par sa reputation. On augmenta le monastere, on bâtit à l'entour des maisons pour les seculiers ; & peu à peu on en fit une ville assez considerable. Kentingerne y établit un évêque. Ce fut un de ses disciples nommé Asaph, qui mourut en odeur de sainteté vers l'an 590. & dont la memoire fut si précieuse à ces peuples, qu'ils donnerent à leur nouvelle ville son nom, qu'elle a toûjours depuis conservé. Ce saint prelat écrivit la vie de son maître Kentingerne ; un autre ouvrage intitulé *les ordinations de son église*, *&c.* * Camden, *descript. Angl.* Pitseus, *de illust. script. Angl.* Godewin, *de episc. Angl.* Leland. Boëtius, &c.

SAINT-AUBIN DU CORMIER, petite ville ou bourg de France dans la Bretagne, à cinq ou six lieues de Rennes vers le nord, & autant des frontieres de Normandie au sud, sur la riviere de Couesnon, & celebre par la victoire qu'y remporta Louis de la Tremoille, general du roi Charles VIII. sur le duc de Bretagne & ses alliés en 1488. * *Dict. Angl.*

SAINT-AUGUSTIN, ville & port de mer de l'Amerique septentrionale dans la Floride, appartient aux Espagnols, aussi bien que celle de saint Matthieu. * Laët. Sanson.

SAINT-AUGUSTIN ou CABO DE S. AGOSTINO, *caput S. Augustini*, promontoire de l'Amerique meridionale dans le Bresil & le gouvernement de Fernambuco, est défendu par une forteresse considerable, qui appartient aux Portugais. Les Hollandois la leur avoient enlevée ; mais les premiers l'ont reprise. * Sanson.

SAINT-AVO ou SAINT-AVAUD, bourg avec une abbaye celebre dans la Lorraine, sur la petite riviere de Louter, à neuf lieues de Mets vers le levant. Saint-Avaud étoit autrefois fortifié. * Mati, *diction.*

SAINT-BARTHELEMI, l'une des isles Caribes, dans la mer du Nord vers l'Amerique, est du nombre de celles qui sont appellées *de Barlovento*. Elle a un très-bon port, & est fertile en tabac & en manyoc, dont se fait la cassave, qui tient lieu de pain, presque par toute l'Amerique meridionale. Le manyoc est un arbrisseau plein de nœuds tortus, dont la longueur ne passe gueres une toise. Il y en a de six ou sept especes, distinguées l'une de l'autre par leur couleur ; celui qui tire sur le violet est le plus exquis : on le reduit en espece de farine, qui fait une maniere de pain blanc. * Du Tertre, *hist. gen. des Antilles.*

SAINT-BASLE, abbaye à trois lieues de la ville de Reims en Champagne, près de Varzi, a été honorée par un concile, qu'on nomme ordinairement de Reims. Il fut assemblé l'an 991. ou 992. à la poursuite de Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre II. Son credit & l'éloquence d'Arnoul d'Orleans, l'emporterent sur les remontrances d'Abdon, abbé de Fleuri, & sur le sentiment de Seguin de Sens, qui y presidoit : de sorte qu'Arnoul de Reims fut déposé, & Gerbert installé dans son siege. *Voyez* ARNOUL, archevêque de Reims. * Le Continuateur d'Aimoin. Papyre Masson, *l.* 3.

SAINT-BEAT, petite ville de Gascogne dans le Conserans, sur la Garonne, qui la traverse à deux lieues audessus de S. Bertrand. * Mati, *dict.*

SAINT-BENOIST sur Loire, *cherchez* FLEURI.

SAINT-BERNARD. Il y a deux montagnes celebres de ce nom dans les Alpes, & qui sont deux passages considerables. *Le Grand Saint-Bernard* est entre le duché d'Aouste & le Vallais. *Le petit Saint-Bernard* est entre ce même duché & la Tarentaise. Le premier étoit appellé anciennement *Graïus Mons.* * Baudrand.

SAINT-BERTRAND de Cominges, ville, *cherchez* COMINGES.

SAINT-BONNET (Jean de) seigneur de Toiras, maréchal de France, étoit de l'ancienne maison de Caylar, qui est une baronnie depuis vendue aux évêques de Lodeve en Languedoc. Il nâquit en cette province, à saint Jean de Cardonnenques, le premier Mars 1585. & eut pour pere AIMAR de Saint-Bonnet de Caylar, & pour mere *Françoise* du Claret de Saint-Felix de Paliers. Après avoir été page du seigneur de la Verune, leur parent, puis du prince de Condé, il servit le roi Henri IV. & le roi Louis XIII. qui le fit lieutenant de sa venerie, puis capitaine de sa voliere. Mais souhaitant de s'avancer dans les armes, il supplia le roi de consentir qu'il prît une compagnie au regiment des gardes ; ce que ce monarque approuva. Toiras ayant pris possession de cette charge, commença de donner des marques de son courage en diverses occasions, comme il en avoit donné de son adresse à la chasse auprès de sa majesté. Il servit aux sieges de Montauban, de Montpellier, & en divers autres. Ayant été fait maréchal de camp, il eut le bonheur de se trouver à la prise de l'isle de Ré, & du bourg de saint Martin, où il commandoit avec les seigneurs de saint Luc & de la Rochefoucault. Le roi, qui étoit très-persuadé de sa bravoure & de sa conduite, lui donna le gouvernement de cette isle, qu'il défendit courageusement contre les Anglois. Leur armée navale commandée par le duc de Buckingham, fit ses approches le 20. Juillet de l'année 1627. mais la conduite & la valeur de Toiras rompirent toutes ses mesures, & donna lieu de s'avancer au secours que le roi envoya, ce qui obligea les Anglois de lever le siege le 7. Novembre. Toiras se trouva depuis au siege de la Rochelle ; & ayant été envoyé en Italie, il y servit utilement dans toutes les occasions où le roi lui fit l'honneur de l'employer. Il commanda dans le Montferrat, défendit Casal contre le marquis de Spinola, general de l'armée d'Espagne, qui en avoit formé le siege le 23. Mai de l'an 1630. & s'étoit vanté d'y entrer dans six semaines. Cependant ce general étoit encore devant cette place au commencement d'Octobre. Le roi pour recompenser la valeur de Toiras, le fit maréchal de France le 13. Decembre 1630. & lieutenant general de ses armées en Italie. Quelque tems après, il fut admis à l'ordre du saint Esprit, & n'en put recevoir le collier, parce qu'il étoit absent. Après ces grands exploits, & ces marques de reconnoissance publique, il fut disgracié, sans qu'on en publiât la cause, & fut privé de ses pensions & de ses gouvernemens en 1633. Les ennemis de la France voulurent se servir de cette conjoncture, pour l'attirer à leur service ; mais ce fut en vain : car le maréchal aima mieux être malheureux qu'infidele. Il fut neanmoins extrêmement consideré en Italie, comme à Rome, à Venise & dans les autres villes, où il voyagea pendant sa disgrace. Victor Amedée duc de Savoye, étant joint d'interêts avec la France, leva contre l'Espagnol une armée, dont il fit Toiras lieutenant general : ce que le roi agréa. Ce grand homme commença les fonctions de cette charge, avec la valeur & la conduite qui lui étoient ordinaires. Il entra dans le pays ennemi, & en attaquant la forteresse de Fontaine ou Fontanette dans le Milanez, il fut tué d'un coup de mousquet, en reconnoissant la brêche, pour juger, si elle étoit raisonnable. Ce fut le 14. Juin 1636. sans avoir été marié. Son corps fut porté à Turin, où il est enterré aux Capucins. Les curieux pourront consulter l'histoire de sa vie, écrite par *Michel Baudier*. Le P. Anselme, *hist. des grands Officiers de la couronne.*

Il descendoit de BERNARD du Caylar, coseigneur de Roujean, mort avant l'an 1318. & qui fut pere de BERNARD II. du nom, qui suit ; de *Pierre* ; & de *Guillaume.*

II. Bernard du Caylar II. du nom, coseigneur de Roujean avec ses freres en 1318. fut pere de Hugues, qui suit;

III. Hugues du Caylar, coseigneur de Roujean, fit son testament le 6. Decembre 1390. & laissa pour enfans Guillaume qui suit; & *Hugues*, coseigneur de Roujean, qui laissa posterité.

IV. Guillaume, du Caylar, coseigneur de Montferrier, fit son testament en 1420. Il épousa *Louise* de Saint Bonnet, fille de *Pierre* seigneur de Toiras, qui par son testament du 27. Avril 1398. substitua les enfans de sa fille, au défaut des siens, à condition du nom & des armes de S. Bonnet. De ce mariage vinrent entre autres enfans Jean, qui suit; & *Antoine* du Caylar, viguier & châtelain de Galargues en 1416.

V. Jean du Caylar, mourut avant son pere, & laissa pour fils, Guillaume II. qui suit;

VI. Guillaume du Caylar, dit *de Saint Bonnet*, seigneur de Toiras II. du nom, recüeillit la succession de la maison de S. Bonnet, & fit son testament le 7. Fevrier 1506. ayant eu de *Marguerite* de Nogaret sa femme, fille de *Guillaume*, vicomte de Trelans, & de *Susanne* d'Arpajon, entre autres enfans Antoine, qui suit;

VII. Antoine de S. Bonnet, seigneur de Toiras, Montferrier, Restanclieres, Saint-Jean de Gardonanches, &c. fit son testament le 2. Mai 1561. Il épousa par contrat du 24. Avril 1526. *Gabrielle* de Rochemure, fille de *Louis*, baron du Besset, & de *Jeanne* d'Ancezune, dout il eut Louis, qui suit; *Guillaume*; Aimar, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; *Jean*; *Jeanne*; *Françoise*; *Gabrielle*; & *Marguerite* de Saint-Bonnet, tous nommés au testament de leur pere.

VIII. Louis de Saint-Bonnet, coseigneur de Toiras, seigneur de Saint-Jean de Gardonanches, fit son testament l'an 1560. & laissa de N. sa femme, François, qui suit; & *Jacques* de S. Bonnet.

IX. François de Saint-Bonnet, fit son testament en 1616. & laissa entre autres enfans de *Louise* du Cros, dame de Beaufols, qu'il avoit épousée le 7. Septembre 1588. Jean II. du nom, qui suit;

X. Jean de Saint-Bonnet, de Toiras II. du nom, épousa *Susanne* de Soubeira, dont il eut Henri, qui suit;

XI. Henri de Saint-Bonnet de Toiras, épousa le 16. Octobre 1648. *Louise* Roux de Montauban, dont il eut *Jacques* de S. Bonnet, seigneur de Toiras en 1668.

VIII. Aymar de Saint-Bonnet, troisiéme fils d'Antoine, seigneur de Toiras, & de *Gabrielle* de Rochemure, fut seigneur de Restanclieres, & de Montferrier, coseigneur de Toiras &c. & fit son testament le 7. Fevrier 1586. il épousa par contrat du 19. Fevrier 1572. *Françoise* Claret de Saint Felix, dame de Palieres, fille de *Jean* Claret, seigneur de S. Felix, & de *Philippe* Pelet, dont il eut Jacques, qui suit; *Simon*, seigneur de la Forêt, gouverneur de la ville & château de Foix, mort après l'an 1680. âgé de plus de 90. ans; *Claude*, évêque de Nismes, mort le 4. Mai 1642. Jean, maréchal de France, *qui a donné lieu à cet article*, mort sans alliance le 14. Juin 1636. *Paul*, seigneur de Montferrier, lieutenant de roi ès gouvernemens d'Amboise, Fort-Louis & isle de Rhé, tué d'un coup de canon dans le fort de S. Martin de Rhé en 1627. défendant la place contre les Anglois; *Rolin*, seigneur de Restanclieres, capitaine au regiment des gardes, tué au premier combat de l'isle de Rhé, le 22. Juillet 1627. *Françoise*, mariée à *Paul* de Montgros, seigneur de Benezet; *Isabelle*, alliée à *Pierre* seigneur de Lesignan; & *Marguerite* de Saint-Bonnet, mariée 1°. à N. seigneur de Brinon: 2°. à N. seigneur de Cabrieres.

IX. Jacques de Saint-Bonnet-Toiras, seigneur de Restanclieres, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, gouverneur de Clermont, de Lodeve, & de Lunel, sénéchal de Montpellier, épousa par contrat du 14. Octobre 1607. *Louise* de Gregoire de Gardies, dont il eut Louis, qui suit; *Françoise*, mariée à *Jean-Louis* de Louvet-de-Murat-de-Nogaret, baron de Cauvisson; *Claudine*, abbesse de Vigniogou; *Tiphaine*, religieuse aux filles de sainte Marie; *Magdelaine*; & *Louise* de Saint-Bonnet.

X. Louis de Bermond-du Caylar-de-Saint-Bonnet, II. du nom, marquis de Toiras & de Saint-Michel &c. maréchal de camp en 1658. & sénéchal & gouverneur de Montpellier en 1661. épousa le 22. Fevrier 1645. *Elisabeth* d'Amboise, comtesse d'Aubijoux &c. sœur puînée & heritiere de *François-Jacques* d'Amboise, comte d'Aubijoux, dont il eut N. comte d'Aubijoux, tué en un combat singulier; François-Jacques, qui suit; N. comte d'Aubijoux; & *Louise* de Bermont-du-Caylar-Saint-Bonnet, mariée à *Louis* Berart, seigneur de Bernes.

XI. François-Jacques de Bermond-du-Caylar-de-S. Bonnet, marquis de Toiras, capitaine-lieutenant des chevaux-legers-dauphins, brigadier des armées du roi, mourut des blessures qu'il reçut au combat de Leuse le 19. Septembre 1691. ayant eu de *Françoise-Louise* Berart sa cousine germaine, qu'il avoit épousée peu avant que d'entrer en campagne, *Marie-Louise-Nicole* du Caylar-de-Toiras d'Amboise, comtesse d'Aubijoux, née posthume, mariée le 30. Juillet 1715. à *Alexandre* de la Rochefoucault, duc de la Rocheguyon, depuis duc de la Rochefoucault. * Baudier, *hist. de la vie du maréchal de Toiras*. Le P. Anselme, &c.

SAINT-BRIEU ou S. BRIEUX, *Briocum* ou *Fanum S. Brioci*, ville de France dans la haute Bretagne, à laquelle le Saint qui en fut l'apôtre, donna son nom, est située entre les rivieres de Trieu & d'Arguenom, & a un évêché suffragant de Tours, fondé vers l'an 844. par Neomene duc de Bretagne du tems du roi Charles *le Chauve*. Les autres disent que cet évêché étoit déja établi dès l'an 552. que S. Brieu, disciple de S. Germain de Paris, en fut le premier évêque; & qu'après sa mort on en chassa les prelats que Neomene retablit. Au reste c'est aux environs de cette ville, qu'étoit le pays des anciens *Biducéens*, dont parle Ptolomée qui nomme aussi les rivieres de Trieu & d'Arguenom. Elles contribuent à rendre agreable cette ville, bâtie dans une vallée fertile, & au pied d'un rocher, qui lui empêche de voir la mer, quoiqu'elle n'en soit qu'à demi-lieue. On y trouve un port assez commode pour les grosses barques. La ville est jolie, bien bâtie & fort peuplée. L'eglise cathedrale de saint Etienne a deux grosses tours, & un beau chapitre, composé d'un doyen, d'un tresorier, de deux archidiacres, d'un theologal, d'un chantre & de vingt chanoines. Cette église a eu des prelats celebres, entre autres S. Guillaume Pichon, qui mourut le 9. Juillet de l'an 1234. & fut canonisé par le pape Innocent IV. Il y a encore à Saint Brieu une paroisse de saint Michel, & diverses maisons religieuses. Le palais de l'audience & le palais épiscopal meritent d'y être considerés par les étrangers. On remarque comme un bonheur particulier pour cette ville, que durant les querelles d'entre les maisons de Blois & de Montfort, qui disputoient le duché de Bretagne, elle fut toûjours seule paisible, quoique toutes les autres eussent pris parti, & que toute la province fût en guerre. Juhel de Mayenne, archevêque de Tours, puis de Reims, fit en 1233. des ordonnances pour le diocese de Saint Brieu, avec le consentement de Guillaume Pichon. *Voyez* BRIEU (Saint) évêque. * Argentré, *hist. de Bretagne*. Albert *le Grand*. De Morlais, *vies des Saints de Bret.* Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du chêne, *recherches des antiquités des villes de France*, Augustin de Paz, *hist. de Bret.* Surius, *ad diem.* 29. *Jul. tom. III.* Papyre Masson, *descript. flum. Gall. &c.*

SAINT-CALES, SAINT-CALAIS DU DESERT, en latin *Aninsula*, *Fanum S. Carilephi*, bourg avec une abbaye. Il est dans le Maine en France, sur la petite riviere d'Anisle, à onze lieues du Mans, vers le levant.

SAINT-CHAMANS ou plûtôt SAINT-CHAMANT. La maison de Saint-Chamans du Pesché est originaire de Limosin. Ceux de la branche aînée, sont établis depuis plus de cent ans à six lieues de Paris, dans une terre appellée *Meri sur Oise*. L'aîné de cette maison Cesar-Arnaud de Saint-Chamans, à present capitaine de cavalerie dans le regiment royal étranger, est fils de François de Saint-Chamans, qui comme officier des gardes du corps, eut l'honneur de conduire l'an 1679. Marie-Louise d'Orleans reine d'Espagne, jusques dans ses états. Le roi érigea l'an 1695. par consideration personnelle sa terre de Meri en marquisat, pour passer après lui à ses enfans, posterité mâle ou femelle, avec un droit de foire & marché franc tous les Lundis de chaque semaine de l'année. Il épousa

l'an 1687. *Bonne* de Châtelus, aînée de cette maison, à qui le maréchal de France de ce nom acquit, il y a plusieurs siecles, pour lui & pour ses descendans en droite ligne, de mâle en mâle, le droit dont ils jouissent encore à present de premier chanoine hereditaire de l'église cathedrale d'Auxerre, en memoire de la bataille de Cravant qu'il gagna contre le connétable d'Ecosse, qui y fut fait prisonnier de sa main. François est fils d'ANTOINE de Saint-Chamans, & de *Marie* Leoni, d'une famille originaire de Florence, dont Pierre Leoni, antipape & plusieurs gonfaloniers sont sortis, ANTOINE-GALIOT de Saint-Chamans, marquis de Mesieres, fils puîné d'Antoine: c'est lui que le roi a choisi par distinction pour servir auprès de sa personne, & l'a fait enseigne des gardes du corps, où il avoit été élevé cadet, dans le tems que François son aîné en étoit officier. Cette faveur a été accompagnée d'une autre, qui n'est pas moins grande; c'est la permission de vendre le regiment royal étranger, dont il avoit été gratifié après la bataille de Ramilli: il étoit avant cela colonel d'un regiment de cavalerie portant son nom: il y a quelque tems qu'il est brigadier des armées du roi. Il a épousé *Marie-Louise* Larcher, dont la famille s'est toûjours distinguée dans la robe par sa capacité & son attachement inviolable aux interêts de l'état. Il y a encore un troisiéme frere, qui est *Antoine* de Saint-Chamans, religieux Feuillant, provincial de la province de Bourgogne. ANTOINE, fils de PIERRE de Saint-Chamans, & d'*Emée* de Pontalier, heritiere de cette grande maison, sortie des comtes de Champagne, alla investir Nanci avec une armée, dont le roi Louis XIII. lui donna le commandement en chef jusqu'à son arrivée devant cette place. Il fit encore une expedition considerable à Aigueperse en Auvergne, à la tête d'un corps de cavalerie qu'il commandoit pour le roi: c'est le même qui servit de second à son pere JEAN de Saint-Chamans, âgé de près de cent ans, dans ce fameux duel, contre les sieurs de Miées & de Lostanges, dont Henri IV. lui donna des lettres d'abolition, & où ce prince semble ne pouvoir s'empêcher de donner des éloges à la singularité de ce combat. Jean eut pour femme *Catherine* de Gimel. MERCURE de Saint Chamans, frere de Jean, gouverneur de Chateau-Thierri, lieutenant general des armées du roi, commandant la compagnie des gendarmes de Conti, épousa *Isabelle* des Ursins, dont il n'eut point d'enfans. *Antoine* de Saint-Chamans, son autre frere, fut gouverneur de la Ferté-Milon, pendant la Ligue, & ensuite pour le roi de la ville, château & duché de Guise. Il eut après la mort de Mercure son frere, le commandement de cette compagnie: ce fut lui qui substitua à Antoine son petit-neveu, la terre de Meri, qu'il avoit achetée des Orgemonts. Ces deux freres furent les principaux chefs de la Ligue; & dans la suite s'attacherent si étroitement à Henri IV. que ce prince les combla l'un & l'autre de biens & d'honneurs. Jean, Mercure & Antoine, étoient fils d'Elie de Saint-Chamans, gouverneur de Terouene, Verdun & Mariembourg, lieutenant de roi du Limosin. C'est lui qui le premier a porté au chef de ses armes, une angrelure, en forme de crénaux: ce qu'il demanda au roi pour marque d'honneur. Après avoir soûtenu le siege de Terouene, contre une armée formidable, qui fut obligée de se retirer, il se trouva aussi dans un combat sanglant à Vert en Perigord, où il acquit beaucoup d'honneur. Il eut pour femme. *Jeanne* d'Hautefort, fille de *Charlotte* de Chabanne. Elie étoit fils de HUGUES de Saint-Chamans, & de *Marguerite* de Cornil, dont la mere étoit *Rose* d'Espagne, sortie de *Louis* d'Espagne, prince des Isles Fortunées, amiral de France. Hugues étoit fils d'EBLE-ANTOINE de Saint-Chamans, & de *Jeanne* de Loin, maison ancienne de Limosin, qui est éteinte. Eble-Antoine étoit fils puîné de BERTRAND, & de *Marguerite* du Pescher, *François* de Saint-Chamans, dit le *Baron Blanc*, étoit le fils aîné de Bertrand, & n'eut que des filles, dont l'aînée *Jeanne* de Saint-Chamans épousa *Alain-Frederic* d'Hautefort, & lui porta en mariage la terre & baronie de Saint-Chamans, en Limosin, à la charge d'en porter lui & ses descendans, le nom & les armes. BERTRAND étoit fils de GUI de Saint-Chamans, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de roi du Haut & Bas Limosin. GUI, fils de PHILIPPE de Saint-Chamans, & de *Marguerite* de Gimel. PHILIPPE, fils de GUILLAUME de S. Chamans, & de *Catherine* de Cognac. GUILLAUME fils d'OLIVIER de S. Chamans, & d'*Elbe* de Bellegarde. OLIVIER, fils de BERTRAND, de S. Chamans, lieutenant de roi du haut & bas Limosin, & de *Souveraine* de la Tour-d'Auvergne. BERTRAND fils de LEONARD de S. Chamans, & de l'heritiere de Montmeige; LEONARD, fils de PHILIPPE, de S. Chamans, & de *Marie* d'Escoraille. PHILIPPE, fils d'HERCULE de S. Chamans, qui épousa *Helix* d'Orgnac, heritiere du Pescher, l'an 1180.

Les armes de la maison de S. Chamans sont de synople à trois faces d'argent, pour suppots deux sauvages de carnation, & en naissant du cimier, au-dessus duquel est cette devise, nil nisi vincit amor.

SANIT-CHAUMONT, petite ville de France bien peuplée, est dans le Lyonnois, sur le Giez, à neuf lieues de Lyon, vers le midi occidental. * Mati, *dict.*

SAINT-CHAUMONT ou MITTE-CHEVRIER, maison, *cherchez* MITTE.

SAINT-CHRISTOPHLE, isle de l'Amerique septentrionale, & l'une des Antilles, a été autrefois aux Caraïbes, qui l'appellent *Liamaiga.* Christophle Colomb, qui la découvrit dans le premier voyage qu'il fit en Amerique, lui donna son nom, & les Sauvages l'appellent aujourd'hui *Ay-ay.* Elle a environ 20. ou 25. lieues de circuit, & fut partagée entre les François & les Anglois, qui s'y établirent depuis 1628. Quelques particuliers François vendirent leur part aux chevaliers de Malte, de qui elle a été rachetée en 1665. Les François en furent chassés par les Anglois en 1660. mais en 1706. les François en ont chassés les Anglois, & ont ruiné entierement leurs habitations. Il y a du sucre, du tabac, du gingembre, & de l'*indigo*, avec trois bons ports. Le milieu de l'isle est couvert de montagnes escarpées: l'air y est assez bon; mais on y est fort tourmenté des ouragans, qui y font souvent de furieux desordres. Ce qu'on appelle *indigo* en ce pays-là, est une drogue qui forme une couleur bleue. Nos teinturiers s'en servent pour donner une premiere teinture à ce qu'ils veulent mettre en bleu, & quand les peintres travaillent sur une semblable couleur, ils employent l'indigo pour en former les ombres & les enfoncemens. La plante dont on le fait est nommée *inde-plate* par les Insulaires. C'est un arbrisseau qui ressemble à la plante appellée *lucerne.* Il porte des gousses longues comme une épingle ordinaire, fort menues, & qui renferment une petite graine qui a une couleur d'olive. On prépare l'indigo dans des lieux appellés *indigoteries.* Chaque indigoterie a un grand bassin, deux cuves, qu'on nomme *trempoires*; une autre, qu'ils nomment *batterie*; & encore une autre qu'ils nomment *reposoir.* Tout cela est disposé par étages l'un au-dessous de l'autre. On range les plantes par lits differens dans les trempoires, où l'eau s'étant échauffée, il se fait une fermentation & une ébullition qui attire de cette plante la matiere dont on fait l'indigo. De la trempoire on fait aller l'eau dans la cuve appellée batterie, où étant agitée par une machine faite exprès, garnie de six seaux faits en piramides, & percés en plusieurs endroits, elle se purifie, jettant des vapeurs malignes, qui bien souvent étouffent les ouvriers. A la fin il se forme une espece de lie, qu'ils mettent dans des sacs de toile, d'où l'eau s'écoule: en sorte qu'il ne reste que l'indigo, que l'on met dans de petits caissons, pour le faire secher, & le mettre dans des magasins. * Du Tertre, *hist. des isles Antilles de l'Ameriq.* Rochefort, *hist. des Antilles &c.*

SAINT-CHRISTOPHLE, bourg de France dans la Touraine, aux confins du Vendômois, du Maine & de l'Anjou, à six lieues de Tours, vers le nord occidental. * Mati, *dict.*

SAINT-CHRISTOVAL, de la Havana, *cherchez* HAVANA.

SAINT CIR, village de France avec une ancienne abbaye de filles, de l'ordre de saint Benoît, dans le diocese de Chartres, à une petite lieue de Versailles. Le roi Louis XIV. y a fondé une communauté de religieuses de l'ordre de saint Augustin, sous le titre de saint Louis, à laquelle il a assigné quarante mille écus de rente pour l'éducation de deux cens cinquante jeunes filles nobles. Il y a aussi fait unir la mense abbatiale de l'abbaye des Benedictins de saint Denys en France, qui est de cent mille livres de rente. Cette communauté est particulierement

établie pour y élever les jeunes demoiselles, dont les peres ont vieilli ou sont morts dans le service. Le roi s'en est reservé la nomination. Le nombre est fixé à cinquante dames professes, & à trente-six sœurs converses ou filles domestiques. Ces dames font les trois vœux ordinaires, & un quatriéme, qui est de consacrer leur vie à l'éducation & à l'instruction des demoiselles qui, avant que de se presenter, doivent faire preuve de quatre dégrés de noblesse du côté paternel, & être âgées de plus de 7. ans, & moins de 12. Celles que l'on y reçoit n'ont la liberté d'y demeurer que jusqu'à l'âge de 20. ans & 3. mois. Le bâtiment qui est du dessein de M. Mansart, fut achevé vers l'an 1686. L'église est desservie par les prêtres de la Mission, dits de S. Lazare. * *Memoires du tems.*

SAINT-CLAUDE, bourg dans la Franche-Comté de Bourgogne, assez bien fortifié, est situé sur les frontieres du Bugei & du pays de Gex, environ à cinq lieues de Geneve, & renommé par un celebre monastere, où est le corps de saint Claude, archevêque de Besançon, dans le VII. siecle. Ce saint donne son nom à ce bourg, & à une partie du Mont-Jurat, dit le Mont Saint Claude. Les religieux de l'abbaye font preuve de noblesse jusqu'au tris ayeul inclusivement ; ils ont leurs revenus separés. L'abbé a le droit d'accorder à ses vassaux des lettres de legitimation, de grace, de remission, &c.

SAINT-CLER, petit bourg du gouvernement de l'Isle de France, est dans le Vexin François, aux confins du Vexin Normand, & à une lieue de Gisors, vers le midi. * Mati, *dict.*

SAINT-CLOUD, bourg de l'Isle de France, sur la Seine, à deux lieues au-dessous de Paris, près & du côté de l'endroit fameux que César, au VII. livre de ses commentaires, nomme *Metiosedum*, Meudon. Ce bourg est aussi ancien que le royaume. Il portoit autrefois le nom de *Nogent*. On ne l'a changé que pour honorer la memoire de Clodoalde, troisiéme fils de Clodomir roi d'Orleans, qui après la mort violente de son pere & de ses deux freres, se retira dans le monastere qu'il avoit fait bâtir à Nogent, dont il étoit seigneur. Ce prince fit present de ce fief à l'église de Paris, & il a été érigé en duché pairie en 1674. sous François de Harlai Chanvalon, archevêque de Paris, pour lui & ses successeurs. Ce fut à Saint-Cloud que Henri III. fut tué en 1589. en la maison que le cardinal Pierre de Gondi y avoit fait élever, qui depuis a été acquise l'an 1658. par Philippe de France duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. Cette maison sur un plan nouveau, est devenue si magnifique par sa riche structure, par les peintures du sieur Mignard, par la beauté de ses appartemens, par l'embellissement de ses jardins, par la beauté & la diversité de ses eaux, par sa cascade surprenante, & par la vaste étendue du parc, qui est de près de quatre lieues, qu'il n'y a que le château de Versailles capable de l'emporter sur elle. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3. *c.* 18. Aimoin, *l.* 2. *c.* 12. Mezerai, *vie de Childebert I. Mem. hist.*

SAINT-CYRAN (Jean du Verger de Haurane, abbé de) *voyez* VERGER.

SAINT-CYRE, l'un des braves du parti Prétendu Reformé sous le regne de Charles IX. s'appelloit TANNEGUI du Bouchet de Puy-Greffier. Il descendoit de PIERRE du Bouchet, conseiller au parlement de Paris l'an 1372. puis reçû president en la grand'chambre le 29. Avril 1389. originaire de la province d'Auvergne, & qui fut pere de JEAN sieur de Puy-Greffier en Poitou, ancêtre paternel des seigneurs de Puy-Greffier, de Sainte-Gemme & de Villiers-Charle-Magne ; & de *Tanegui* du Bouchet, dont nous parlons. Il fut un des chefs de ce qu'on appelle *la conspiration d'Amboise* ; & après la journée de Dreux, on l'envoya pour gouverneur à Orleans, sur l'avis que l'armée royale vouloit assieger cette ville. Il amena les troupes de Guienne au prince de Condé après la bataille de saint Denys, & il fut tué à celle de Moncontour, étant, dit la Popeliniere, l'un des plus anciens & resolus gendarmes de France. Nous apprenons plus distinctement sa bravoure dans l'histoire de d'Aubigné. « L'étonnement » des Reformés, *dit-il*, ne fut point tel, que ralliés en » grosses troupes, ils ne fissent souvent des charges à ceux » qui les pressoient, bien qu'ils eussent aux fesses les com- » pagnies des maréchaux de camp, qui n'avoient point » combattu, & de charges de retraite : la principale gloire » est aux Reïtres, pourvû qu'ils permettent à Cire-Puy- » Greffier d'en avoir sa part. Ce vieillard ayant rallié » trois cornettes au bois de Meré, & reconnu que par une » charge il pouvoit sauver la vie à mille hommes, son » ministre qui lui avoit aidé à prendre cette resolution, » l'avertit de faire un mot d'harangue à gens de bien » courte harangue, dit le bon homme : *freres & compagnons*, » *voici comment il faut faire* : là-dessus, couvert à la vieille » françoise, d'armes argentées jusqu'aux greves & solle- » rets, le visage découvert, & la barbe blanche comme » neige, âgé de quatre-vingt & cinq ans, il donne vingt » pas devant sa troupe, mena battant tous les maréchaux de » camp, & sauva plusieurs vies par sa mort. » Il avoit fait pendre à Orleans un homme & une femme convaincus d'adultere. * D'Aubigné, *tom. I* Beze, *hist. eccl. liv. VI.* De Thou, *liv.* 35. Castelnau, *mem. liv. VI.* Bayle, *dict. crit. édition de l'année* 1702.

SAINT-DAMIAN, bourg fortifié, ou petite ville du Montferrat Savoyard. Il est dans l'Albesan, à trois lieues d'Alve, vers le nord, & un peu moins d'Ast vers le couchant. * Mati. *dict.*

SAINT-DAVID, en latin *Menevia*, ville d'Angleterre dans le comté de Pembrock, avec évêché suffragant de Cantorberi, est petite, mal peuplée, située sur la mer d'Irlande, sur le promontoire ou cap dit *Saint-David-Head*, que les anciens nommoient *Promontorium Octopitarum.*

SAINT-DENYS, sur la Crould, ville de France, dans l'Isle de France, a été nommée autrefois *Catulliaque*, du nom de *Catulle*, qu'on dit avoir été une femme qui enterra les corps de saint Denys & de ses compagnons. Elle est celebre par ses foires ; mais bien plus par l'abbaye royale de Benedictins de la congregation de saint Maur, & par la sepulture de nos rois. Cette maison est un monument de la pieté du roi Dagobert I. *Consultez* les actes de la vie du roi Dagobert, *ch.* 17. dans les ouvrages d'Aimoin. La ville de saint-Denys est à deux petites lieues de Paris, située sur le ruisseau dit *la Crould*, qui se jette peu après dans la Seine. Elle est nommée par ceux qui écrivent en latin *Dionysiopolis & Fanum S. Dionysii.* Outre l'abbaye dont nous venons de parler, il y a encore dans cette ville plusieurs paroisses & quelques monasteres. C'est dans la plaine de saint Denys que fut donnée en 1567. la bataille des Catholiques, commandée par le connétable Anne de Montmorenci contre les Calvinistes, qui avoient à leur tête le prince de Condé & l'amiral de Coligni. Les premiers avoient été long-tems maîtres de la ville de saint Denys, qui fut depuis soumise au roi Henri *le Grand*. Claude de Lorraine, dit le chevalier d'Aumale, y fut tué en la voulant surprendre pour la Ligue, le 3. Janvier de l'an 1591.

L'Ancienne chapelle de S. Denys fut, à ce qu'on prétend, consacrée par saint Rieul, évêque d'Arles, qui vint à Paris pour y chercher les reliques de saint Denys; ce qui ne paroît pas fort sûr. Quelques auteurs disent que cette même chapelle fut rebâtie vers l'an 500. par les soins de sainte Genevieve. C'est la chapelle qu'on voit encore aujourd'hui à saint Denys, dans l'église du prieuré de saint Denys *de l'Estrée*, ainsi appellée, *à stratis ibi sanctorum Martyrum corporibus*, parce que l'on y mit les corps des saints martyrs. Le roi Dagobert fit bâtir l'an 630. ou 632. une magnifique eglise, qu'il fit, dit-on, couvrir d'argent en quelques endroits, afin d'accomplir un vœu qu'il avoit fait pour sa santé, ou, selon d'autres, pour avoir des enfans. Après qu'elle eut été consacrée l'an 636. on y transporta les corps de saint Denys & de deux autres martyrs, & ce prince donna de grands revenus pour un abbé & plusieurs religieux, afin d'y celebrer l'office divin. Pepin ayant fait de nouvelles augmentations à cette église, la fit consacrer une seconde fois par le pape Etienne. II. l'an 754. L'abbé Suger, premier ministre d'état, & regent du royaume sous Louis VII. dit *le Jeune*, répara l'église de saint Denys, & la fit consacrer une troisiéme fois par l'archevêque de Reims au mois de Juin 1140. L'abbé Odon Clement la rétablit encore en 1231. avec le secours de saint Louis; mais elle ne fut finie qu'en 1281. Matthieu de Vendôme en étant alors abbé depuis plusieurs années. Cette église est faite en forme d'une grande

croix, & divisée en trois parties ; sçavoir, la nef, le chœur & le chevet ou derriere du grand autel. La structure en est magnifique, & les fenêtres très-bien percées. Aux jours solemnels on y voit des richesses inestimables, & des ornemens les plus superbes qui soient dans toute l'Europe. On y peut aussi remarquer la magnificence des tombeaux, dont la structure est digne d'admiration.

A côté droit du grand-autel est le tombeau du roi Dagobert, fondateur de cette abbaye : il est de porphyre gris. Près delà est celui de Pepin *le Bref*, pere de Charlemagne. Sur le tombeau suivant on voit les figures elevées en bosses de Louis III. & de Carloman, fils de Charles *le Begue*. Un peu au-dessus est le monument de Philippe III. dit *le Hardi*, fils de saint Louis, & celui de Philippe IV. Ensuite sont les tombeaux de Philippe *Auguste*, de Louis VII. & de saint Louis. On peut remarquer ici que, lorsqu'on porta le corps de ce saint roi en cette église, on bâtit des croix sur le grand chemin, depuis Paris jusqu'à saint Denys, faites en forme de pyramides, où sont les statues des trois rois, pour servir de reposoir, & s'y arrêter quelques tems. On appelle ces croix des montjoies. Proche la chaire abbatiale, en entrant dans le cœur à main gauche est le tombeau de Clovis II. C'est ce prince qui fit, dit-on, prendre l'argent dont Dagobert I. avoit fait couvrir l'église, pour le distribuer aux pauvres dans une necessité publique. Le tombeau de Charles *Martel* est proche de celui de Clovis II. où il est representé vêtu à la royale, avec cette inscriptiou *Carolus-Martellus rex*. De l'autre côté du chœur contre la grille de fer, sont les tombeaux des rois Eudes & Hugues *Capet*. Au milieu du chœur est le monument de cuivre de Charles II. dit *le Chauve*, avec sa statue de même matiere, vêtue à la royale, & ayant la couronne imperiale sur la tête, & une boucle d'or en sa main gauche. Aux coins de ce tombeau sont les quatres docteurs de l'église, & sur le haut deux anges, qui tiennent chacun un encensoir, le tout de cuivre. Dans le chœur sont enterrés sans tombeaux les corps de Clotaire III. de Clotaire IV. de Thierri II. de Childeric & de Louis V. dit *le Faineant*,

A la sortie du chœur, à main gauche, est le tombeau de marbre noir de Louis X. dit *Hutin*, & celui du roi Robert, près du monument de Henri I. & de Louis VI. dit *le Gros* enfermés dans un même tombeau ; puis le tombeau de Philippe *le Jeune*, & celui de Charles VIII. construit de marbre noir, au-dessus duquel est sa statue de bronze, & aux coins quatre anges aussi de bronze doré. A côté du grand autel, on voit les tombeaux du roi Philippe *le Long*, de Charles IV. de Philippe VI. dit *de Valois*, & du roi Jean. Dans l'une des chapelles du côté du midi, sont les tombeaux de Charles V. dit *le Sage*, de Charles VI. & de Charles VII. Au devant de cette chapelle est le superbe mausolée de François I. Proche la chapelle de Notre-Dame la Blanche, on voit le tombeau du roi Louis XII. Il est de marbre blanc à deux étages, sur le second desquels le roi & la reine son épouse sont representés. Aux quatre coins sont les quatre vertus cardinales. Sur la corniche qui regne autour du premier étage, les douze apôtres sont representés assis, de grandeur naturelle, & dans les bas reliefs sont gravées les batailles & les victoires remportées par Louis XII. Cet ouvrage, quoique d'un goût assez lourd, est digne de la magnificence de François I. qui le fit construire à Venise l'an 1527. par Pierre Ponce l'un des plus celebres sculpteurs de son tems. On l'apporta en France par pieces, que l'on joignit sur le lieu. Auprès du mausolée de Louis XI. il y a une grande porte qui conduit à une grande chapelle magnifique, que Catherine de Medicis fit construire pour y mettre le tombeau de Henri II. son époux. Cet édifice, qui n'est pas achevé, a été bâti sur le modele du Pantheon de Rome, que l'on nomme aujourd'hui *Notre-Dame de la Rotonde*. Il contient trois étages, dont le premier forme le caveau où sont posés les cercueils. Au milieu du second étage, on voit la sepulture en marbre blanc d'Henri II. & de Catherine de Medicis. Sur le haut sont deux statues couchées, & entourées de douze colomnes de marbre jaspé, qui soûtiennent une table de même marbre, sur laquelle sont posées les effigies de ce roi & de cette reine, faites de bronze à genoux, devant un prié-Dieu de pareille matiere. En chaque étage il y a six petites chapelles hors d'œuvre, enrichies tout autour d'une arcade soûtenue de douze piliers de marbre blanc. Dans le caveau de ce superbe édifice sont aussi les corps de François II. de Charles IX. & de Henri III. Les corps des rois Henri IV. Louis XIII. & Louis XIV. sont déposés dans le caveau où l'on fait les ceremonies de l'enterrement des rois, proche les balustres qui ferment le chœur.

L'église de S. Denys n'est pas seulement le lieu de la sepulture des rois, des reines, des princes & princesses du sang ; mais encore de quelques grands seigneurs, dont les belles actions ont merité la faveur des rois. Entre plusieurs qui sont dans cette église, on voit au pied du roi Charles V. le tombeau de Bertrand du Guesclin, comte de Longueville, & connétable de France. Celui de Louis de Sancerre, connétable de France, est dans la même chapelle. Le corps de Henri de la Tour, vicomte de Turenne, maréchal de France, fut porté par ordre du roi Louis XIV. dans l'église de saint Denys, l'an 1675. où le cardinal de Bouillon son neveu, a fait construire sur le caveau où il est déposé, un superbe monument, où sont representés ses combats & les victoires qu'il a remportées sur les ennemis de l'état.

Ce n'est pas ici le lieu de faire le dénombrement de toutes les richesses qui sont renfermées dans le trésor de l'église de saint Denys. Il suffira de remarquer que l'on y voit quantité de reliquaires, de croix & d'images d'or & d'argent, enrichies de pierres precieuses ; des vases d'or & d'argent ; des livres couverts d'or & d'argent doré, écrit en lettres d'or, & ornés de pierreries ; une tasse d'or enrichie d'hyacinthes, d'émeraudes ; & un saphyr où est la figure au naturel de Salomon, assis sur son thrône : c'est pourquoi on l'appelle la tasse de Salomon ; l'épée de l'empereur Charlemagne ; celle de Turpin, chancelier de France ; & celle de la pucelle d'Orleans ; plusieurs couronnes enrichies de pierres précieuses ; l'agraphe du manteau royal ; l'épée royale ; le sceptre d'or (qui est celui de Charlemagne) la main de justice, faite de corne de licorne ; les éperons d'or brillans de pierreries ; & tous les habits royaux qui servent au sacre des rois de France.

☞ L'abbaye de saint Denys fut exemtée, à ce qu'on croit, de la jurisdiction épiscopale, par saint Landri évêque de Paris ; on prétend que cette immunité fut confirmée par Clovis II. roi de France, dans une assemblée faite exprès, où étoient tous les grands du royaume & plusieurs prélats ; à quoi on ajoûte que Pepin & Charlemagne confirmerent aussi cette exemption. Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles *le Chauve* supposant cette exemption veritable, la fit ratifier l'an 862. dans un concile tenu à Soissons, du consentement d'Enée, évêque de Paris, qui y assista : & que dans les lettres qui en furent expediées, il est dit que non seulement les évêques & les rois, mais encore les papes l'avoient affermie. Le pape Etienne III. accorda aux religieux de cette abbaye un privilege très-particulier, qui leur donnoit droit d'elire quelqu'un d'entr'eux, pour être sacré évêque, & pour exercer dans cette abbaye les fonctions épiscopales, avec pouvoir de leur administrer les ordres. Ce même pape donna aussi à l'abbé de saint Denys la permission de porter l'anneau, la mitre, & la crosse, & de se servir d'ornemens pontificaux, lorsqu'il celebreroit l'office dans son église. A certaines fêtes solemnelles on chante dans cette église la messe toute entiere en langue grecque ; & en d'autres fêtes on y lit seulement l'epître & l'évangile en grec. Les rois de France ont aussi donné de beaux droits à l'abbé & aux religieux de saint Denys, comme d'accorder des lettres de grace & d'abolition aux criminels de leur jurisdiction ; de battre monnoye, & de tenir marché & foire. L'abbé de saint Denys avoit encore séance au parlement de Paris, en qualité de conseiller-né. Le roi Louis *le Gros* déclara dans une assemblée qui fut faite à saint Denys, qu'il reconnoissoit tenir à titre de fief mouvant de l'abbaye, le comté du Vexin, en vertu duquel il jouissoit du droit de porter l'oriflamme. Cette église a été souvent ruinée & dépouillée d'une partie de ses richesses par les Normands, par les Anglois, & par les Huguenots. Les Normands la pillerent l'an 857. les Anglois, sous le regne de Charles VI. & sous celui de Charles VII. & les Calvinistes, en 1562. & 1567. On ne sçait pas bien en quel tems la regle de saint Benoît fut établie dans cette maison ; quelques-uns assûrent, mais sans fondement, qu'elle étoit reçûe dans la

petite église, avant que le roi Dagobert eût fait bâtir la grande. Quoi quil en soit, cette regle n'y a pas toûjours été observée selon toute son étendue, à cause des guerres & des tems fâcheux, qui porterent les religieux à se relâcher. C'est pourquoi les abbés ont de tems en tems établi des reformes, dont la derniere fut introduite sous le regne de Louis XIII. du consentement de Louis de Lorraine qui en étoit abbé, & par les soins du cardinal de la Rochefoucault & du cardinal de Richelieu. Ce fut en 1633. que les Benedictins de la congregation de saint Maur y furent admis. Depuis la fondation de cette abbaye jusqu'à present, on y compte soixante-douze abbés, tant reguliers que commendataires. Le premier abbé commendataire fut Louis de Bourbon, cardinal, archevêque de Sens, qui en fut pourvû à la nomination du roi François I. l'an 1528. Depuis ce tems-là cette abbaye a toûjours été en commande jusqu'en 1689. que le pape Alexandre VIII. à la priere du roi Louis XIV. unit le revenu de la mense abbatiale à la communauté des dames de saint Louis à saint Cir, proche de Versailles, que ce prince a fondée. Le dernier abbé commendataire a été Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, mort en 1679. L'union de la mense abbatiale à la maison de saint Cir, donna lieu à une contestation pour la jurisdiction spirituelle exercée par l'abbé, entre les religieux de saint Denys, & l'archevêque de Paris, à qui elle fut cedée le 6. Août de la même année, à la reserve du cloître des lieux reguliers, & de l'enclos du monastere qui demeura aux moines; & immediatement soumis au saint siege; à condition néanmoins que le superieur regulier de l'abbaye, ou autre tenant sa place, seroit vicaire-né perpetuel & irrevocable de l'archevêque dans la ville de saint Denys. Pour la seigneurie de la ville, elle est demeurée au monastere, & les appellations de son bailliage ressortissent nuement au parlement de Paris. * Actes de la vie de Dagobert, *chap.* 17. Aimoin, *l.* 4. *hist. Franç. cap.* 33. Merula. Sainte-Marthe. *Gall. Christ. cap.* 2. *tom. III. p.* 329. *& seq.* Doublet, *hist. de l'abb. de saint Denys.* Du Chêne. *antiq. des villes de France, chap.* 9. *de la preuve de Paris.* Dom Germain Millet, *invent. des Reliques de saint Denys, &c.* Le Maire, *Paris ancien & nouveau.* Dom Felibien de la congregation de saint Maur a donné en 1706. une nouvelle *histoire de l'abbaye de saint Denys, in-folio.*

CONCILES DE SAINT DENYS.

La plus ancienne assemblée ecclesiastique tenue à saint Denys, est celle de l'an 834. dans laquelle les prélats reconcilierent à l'église Louis *le Debonnaire*, qui avoit été dethrôné par ses enfans. Ils lui rendirent la couronne & la ceinture militaire, après une déliberation du peuple François. Ensuite deux évêques lui presenterent Judith sa femme, & son fils Charles: ce qui est rapporté plus au long par Nithard, *Annal.* Reginon & les autres auteurs de l'histoire de France.

Seguin, archevêque de Sens, ayant presidé au concile de Reims, tenu l'an 995. par ordre du pape, pour remettre Arnoul sur le siege de cette église, occupé par Gerbert, en tint un quelque tems après à S. Denys, dont Aimoin parle dans la vie de saint Abbon, que Jean du Bois a fait imprimer dans son recueil, intitulé *bibliotheca Floriacensis.*

Le roi Henri I. assembla vers l'an 1053. grand nombre de prélats, pour se trouver à l'ouverture qui se fit de la châsse de saint Denys, au sujet d'une dispute qui s'étoit émue quelque tems auparavant entre les moines Benedictins de saint Denys en France, & ceux de saint Immeran de Ratisbone. Ces derniers avoient fait courir le bruit qu'ils avoient le corps de saint Denys (que l'on croyoit en ce tems-là être celui de l'Areopagite) & qu'il leur avoit été donné par le roi Arnoul; mais l'ouverture de la châsse du Saint ayant été faite, on y trouva le corps entier, à la reserve du bras que le pape Etienne III. avoit emporté à Rome.

Il ne faut pas oublier que depuis les religieux de saint Denys font toutes les années la fête de la découverte des reliques de ce Saint, le neuviéme jour du mois de Juin. La derniere assemblée de saint Denys fut tenue l'an 1223. Les autres disent qu'elle se fit à Paris, à la mort du roi Philippe *Auguste.* * Du Chêne, *T. IV. des hist. de France, p.* 157. Rigord & Baronius, *A. C.* 1052. Guillaume le Breton, &c.

SAINT-DIE', bon bourg de France. Il est dans le Blaisois sur la Loire, entre Blois, & Beaugenci. * Mati, *dictionaire.*

SAINT-DIEI, bon bourg de Lorraine, situé sur la Meurte, à quinze lieues au-dessus de Nanci. Il y a dans ce bourg un celebre Monastere, appellé *le Val de Galilée,* d'où l'on appella anciennement le Village, *Vallis Galilææ.* * Baudrand.

SAINT-DIZIER, ville de France en Champagne, est située sur la Marne, & capitale du pays de Vallage, entre Joinville & Châlons, à cinq ou six lieues de Bar-le-Duc, & est celebre par le siege que le comte de Sancerre y soutint en 1544. contre l'armée de l'empereur Charles V. Ce prince s'étoit flatté de l'emporter de force; mais ayant perdu beaucoup de monde à un assaut, où les assiegés combattirent main à main pour la défense de leurs murailles, il prit d'autres mesures. Quelque tems après on surprit un paquet de lettres, où l'on trouva le chiffre avec lequel le duc de Guise avoit coûtume d'écrire au comte de Sancerre. On supposa une lettre adressée à ce comte, comme si le roi lui commandoit de rendre la place. Il accepta le parti; mais ce fut à condition qu'on lui donneroit huit ou dix jours pour en avertir le roi, ce qui lui fut accordé. Sa majesté consentit à la reddition, & le comte de Sancerre sortit de la ville plus couvert de gloire, que les ennemis ne l'étoient en y entrant.

SAINT DOMINIQUE ou SAINT DOMINGUE, en latin *Dominicopolis*, ou *sancti Dominici civitas*, ville de l'Amerique septentrionale, est la capitale de l'isle Hispaniola ou de saint Domingue, l'une des Antilles, qui appartient aux Espagnols pour la plus grande partie. Cette ville est riche, grande & belle, située dans la partie meridionale de l'isle, à l'embouchure du fleuve Ozema, avec un très-bon port, archevêché, audience, chambre des comptes, & cour des monnoyes. C'est aussi le sejour ordinaire du gouverneur de l'isle. Le pape Leon X. y fonda un évêché, que Paul III. érigea l'an 1547. en archevêché. Christophle Colomb bâtit cette ville en 1494. Les Anglois conduits par François Drack, la prirent en 1586. & l'abandonnerent peu de tems après. *Cherchez* HISPANIOLA.

SAINT-ELOI (le mont) village avec une abbaye, dans l'Artois, à deux lieues d'Arras vers le couchant. * Mati, *diction.*

SAINT-EMILION, bourg de France. Il est dans la Guienne propre, près de la Dordogne, à une lieue au-dessus de Libourne. * Mati, *diction.*

SAINT-ESPRIT, ville du Languedoc, *cherchez* PONT-SAINT-ESPRIT.

SAINT-ESPRIT, que les Espagnols appellent *Bahia del Spiritu Sancto* ou *Pequenno*, est une isle du golfe de Mexique, dans l'Amerique septentrionale, sur les côtes de la Floride.

SAINT-ESPRIT, nom d'un ordre de chevalerie, *voyez* ESPRIT.

SAINT ETIENNE, ou saint Etienne de Furens, *Furanum*, ou *Fanum sancti Stephani*, petite ville de France en Forez, environ à deux lieues de la riviere de Loire, à dix de Lyon, est située au pied des montagnes, sur le ruisseau de Furens. Ses eaux sont très-propres pour la trempe de l'acier & du fer: ce qui fait valoir cette ville, où les habitans font un très-grand commerce de ces sortes de manufactures. Il y a dans le voisinage une montagne, avec une mine de charbon de terre qui brûle depuis plusieurs années. Saint Etienne souffrit beaucoup sur la fin du XVI. siecle, pendant les guerres de la religion. En 1563. Sarras, capitaine Huguenot, n'ayant pas de quoi armer le soldat, prit par adresse cette ville le matin, lorsqu'on ouvroit la porte sans beaucoup de precaution. Mais en revenant trouver ceux de son parti, après avoir employé trop de tems à faire emporter des armes, il fut pris lui-même par des troupes du duc de Nemours. Depuis, en 570. la même ville fut encore occupée par les Huguenots. * Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* De Thou, *histoire* 34. 47. *&c.*

SAINT EVREMONT (Charles de saint Denys, sieur de) né le 1. Avril 1613. à saint Denys le Guast, terre à 3.

lieues de Coutance dans la basse Normandie, s'est rendu celebre dans le XVII. siecle, plus encore par ses ouvrages, que par ses actions & par la noblesse de son sang. Il étoit sorti d'une maison distinguée en basse Normandie, dont l'ancien nom est Marquetel ou de Margastel. *Charlotte* de Rouville, sa mere, étoit fille de *Jacques*, seigneur de Grainville, & de *Diane* le Veneur, & sœur du marquis de Rouville. Après ses premieres études, faites à Paris chez les Jesuites, où il prit le goût des lettres, & où il se forma à la connoissance des bons auteurs, il alla faire une année de sa Philosophie à Caen, & revint l'étudier encore une année à Paris au college d'Harcourt. Cette étude finie, il commença celle du droit, mais après s'y être appliqué un an, il entra dans le service, n'ayant que seize ans, & se trouva en qualité de capitaine d'infanterie au premier siege d'Arras en 1640. S'étant depuis attaché à M. le Prince, le fameux Louis de Bourbon, il combattit sous lui à Fribourg & à Nordlingue, où il reçut une blessure considerable, qui mit sa vie en danger. Sa bravoure lui fit meriter l'estime & la confiance des generaux, de M. de Turenne entr'autres; mais son penchant à railler lui fit perdre les bonnes graces de M. le Prince. Il alla servir en Catalogne, & y fut fait maréchal de Camp. Par son esprit il gagna l'amitié de M. Fouquet, & il en profita pour ses affaires domestiques. Il eut aussi un grand credit auprès de M. de Candale, ce qui lui attira quelque disgrace de la part du cardinal Mazarin. Il lui en coûta trois mois de prison à la Bastille. Une lettre qu'il avoit écrite à M. de Crequi sur la paix des Pyrénées, indisposa beaucoup les Ministres contre lui: en sorte qu'il fut contraint de sortir du royaume, où il ne rentra plus. Sa retraite principale fut en Angleterre, où depuis 1665. il resta jusqu'à sa mort, n'ayant pas même profité de la permission qu'il obtint en 1689. de revenir en sa patrie. Le prince d'Orange, qui eut pour lui beaucoup de consideration, jusqu'à rechercher avec empressement sa conversation, l'engagea à rester, & il mourut à Londres le 20. Septembre 1703. âgé de 90. ans, ayant eu jusqu'à sa mort un jugement sain, une memoire heureuse, & une santé aussi parfaite qu'on puisse la souhaiter. Il n'avoit pas un grand sçavoir: mais ce qu'il avoit lû, il le sçavoit bien. En lisant il s'attachoit plus à étudier le genie & le caractere d'un auteur, qu'à charger sa memoire d'une érudition fastueuse & souvent inutile. Il avoit beaucoup de facilité pour écrire; en sorte que les ouvrages ne lui coutoient rien, quoique son style sente le travail & l'étude. Quelquefois il revoyoit ses écrits, il y ajoûtoit ou retranchoit; mais assez souvent il se trouvoit qu'il avoit mieux reüssi au premier coup, qu'il ne faisoit dans ses corrections. Il n'y a rien de suivi dans ses écrits. En homme libre, il a écrit tantôt sur un sujet, & tantôt sur un autre, uniquement pour s'amuser. Mais peu d'écrivains ont atteint tant d'agrement dans les narrations, tant de force & de delicatesse dans les portraits, tant de profondeur dans les reflexions, tant de justesse dans la critique, tant de finesse dans les louanges & dans la satire, & tant de noblesse & de varieté dans l'expression des choses les plus communes. Il paroît pourtant quelquefois dans son style quelque obscurité, & souvent de l'affectation. On y apperçoit une mesure trop exacte & trop recherchée, des antitheses fort frequentes; mais on lui passe ces defauts, qui se trouvent reparés par ses expressions, où il paroît toûjours de l'esprit, un tour ingenieux, & une diction pure, hardie, soûtenue, en sorte que ces negligences mêmes lui ont été heureuses. Il s'en faut bien que sa poësie égale sa prose: & plusieurs de ses pieces, qui auroient été charmantes dans son langage naturel, ne sont point supportables dans ses vers. Quoiqu'il ait toûjours fait profession de la religion Catholique, sa vie voluptueuse & la liberté de ses sentimens font voir que sa religion étoit bornée à un certain exterieur qui ne le gênoit gueres. Son bon sens & la justesse de son esprit l'ont pourtant ramené quelquefois, & comme malgré lui, à des reflexions solides, qui suffisent pour faire connoître qu'il ne s'est point égaré faute de lumieres. Il y a eu plusieurs éditions de ses œuvres; celle qui a été faite après sa mort, & sur ses manuscrits par MM. Silvestre & des Maizeaux ses amis, imprimée à Londres en 1705. est bonne. On y trouve un abregé de sa vie. Mais la meilleure édition est celle de 1726. à Amsterdam en 5. vol. On y trouve aussi à la tête la vie de M. de Saint-Evremond par M. des Maizeaux, plus exacte que celle de l'édition de 1705. à Londres, & le mélange en partie des pieces attribuées à M. de Saint-Evremond 2. vol. * *Memoires de Trevoux*, Août 1711.

SAINT EVROUL, village avec une celebre abbaye de Benedictins. Il est en Normandie sur le Carentan, à sept lieues de Lisieux, vers le midi, * Mati, *dictionaire.*

SAINT EUSTACHE: c'est une des Antilles de Barlovento. Elle est près de la côte septentrionale de l'isle de S. Christophle. Son circuit est environ de neuf lieues; & elle appartient aux Hollandois depuis l'an 1635. * Mati, *dictionaire.*

SAINT-FLORENT, en latin *fanum sancti Florentii*, ville dans le nord de l'isle de Corse, qui a un bon port, & qui est bien fortifiée. Elle appartient aux Genois, de même que toute l'isle. On croit que c'est la *Canelata* de Ptolomée.

SAINT-FLORENTIN, bon bourg de France dans la Champagne sur l'Armançon, à six lieues au-dessous de Tonnerre. * Mati, *diction.*

SAINT-FLOUR, ville de France dans la haute Auvergne, avec un évêché suffragant de Bourges, est nommée par les auteurs Latins *Floriopolis* & *fanum sancti Flori*; & est prise par quelques-uns pour l'*Indiacum* des anciens. Elle est située au pied du mont, dit le *Cantal*, & sur un roc escarpé, qui a le ruisseau de Larder au bas. L'évêché de Saint-Flour, qui n'étoit qu'une abbaye, fut fondé par le pape Jean XXII. l'an 1317. & fut gouverné par Raimond de Mescueroles, cardinal, depuis évêque de saint Papoul. Le pape Sixte IV. secularisa le chapitre de Saint-Flour en 1476. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *antiqu. des villes.*

SAINT-FRANÇOIS (le lac de) il est dans la nouvelle France, partie de l'Amerique septentrionale, le long de la riviere de saint Laurent, entre le lac Ontario, & celui de saint Pierre. * Mati, *diction.*

SAINT-GAL, en latin *Fanum sancti Galli.* ville & abbaye souveraine de Suisse, dans le pays de Turgow, est alliée des cantons, & dans l'évêché de Constance, entre cette ville & Appenzel. L'abbé qui prend le titre de prince de l'Empire, fait sa residence à Veil. Saint-Gal est une petite ville, mais riche, & renommée par son commerce, sur-tout de toiles. L'abbaye, qui est celebre & ornée d'une belle bibliotheque, a produit de grands hommes. Elle est plus ancienne que la ville, & l'abbé beaucoup plus puissant que les citoyens en étendue de terres & en nombre de sujets. C'est pourquoi lorsqu'on les joint ensemble, on met toûjours l'abbé le premier, en ces termes, *l'abbé & la ville de Saint-Gal.* Cette fameuse abbaye doit son origine à saint Gal, gentilhomme Ecossois, ou, selon d'autres, Irlandois, lequel étant venu en France avec saint Colomban, dans le VII. siecle, passa dans la Suisse, où il prêcha l'évangile en plusieurs endroits, & particulierement dans le Turgow. Il refusa l'évêché de de Constance, qui lui avoit été offert par Gonzom duc des Allemands, & aima mieux se retirer dans une solitude, en l'endroit où depuis l'on a bâti l'abbaye de son nom. Ses disciples se multiplierent beaucoup en peu de tems; & le prêtre Omer environ 80. ans après la mort de saint Gal, fut fait premier abbé de ce lieu par le roi Pepin, fils de Charles *Martel.* Par succession de tems cette abbaye devint fort riche & fort puissante: de sorte que Conrad, l'un de ses abbés, élu en 1226. prit le titre de prince de l'Empire. Ses successeurs ont acquis une domination de si grande étendue, qu'ils peuvent lever plus de six mille hommes. Charles *Martel*, Pepin, Charlemagne & plusieurs autres rois de France, & empereurs, ont accordé de grands privileges & de riches revenus aux abbés de Saint-Gal, qui ont à present pour patrons & défenseurs de leurs immunités & de leurs biens, les cantons de Zurich, de Lucerne, de Schwits & de Glaris. Quant à la ville, qui fut fondée il y a plus de huit cens ans, elle s'accrut peu après jusqu'au tems de l'empereur Arnoul, qu'elle fut ceinte de murailles. Elle touche à l'abbaye, qui a une clôture à part; & il y a entre les deux une porte commune qui se ferme des deux côtés par l'abbé & par les bourgeois. La ville n'est pas fort grande, mais elle est fort propre & bien bâtie, en un lieu éminent, entre deux

côteaux. Cette ville est divisée en six tribus ou compagnies. De chacune de ces tribus on tire douze personnes, qui composent le grand & le petit conseil; & l'élection des magistrats se fait tous les ans. La ville relevoit anciennement de l'abbé en plusieurs choses; mais les citoyens ont à present leur souveraineté à part, indépendante de celle de l'abbaye. Ils sont alliés de six cantons, qui sont Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Sch · its, Zuz & Glaris. * Simler, *de la republique des Suisses*. Hermannus Contractus, *chron. ad ann.* 835. Georgius Brunus *tom. II. civit.* Le Mire, *cap.* 19. Guilliman, *l.* 4. *cap.* 2. *Helvet.*

SAINT-GALMIER, petite ville du pays de Forez, dans le gouvernement du Lyonnois, a dans l'un de ses fauxbourgs une fontaine d'alun, dite *la Font-forte* par ceux du pays. * André du Chêne, *recherches des antiquités des villes.*

SAINT-GAUDENS, bourg de Gascogne en France. Il est dans le comté de Comminges, sur la Garonne, à deux lieues de Saint-Bertrand, vers le nord, * Mati, *dictionaire.*

SAINT-GELAIS, maison illustre & ancienne, tire son nom du bourg de Saint Gelais, de l'ancien patrimoine des seigneurs de Lezignem en Poitou. Aussi ceux de cette maison pretendent-ils être sortis de celle de Lezignem. Louis de Saint-Gelais, dont nous parlerons plus bas, se surnomma de *Lezignem*, & prit acte de sa prétention, par les preuves qu'il donna, pour être reçu dans l'ordre du S. Esprit. Il para aussi ses armes de la figure de la celebre Mellusine, qu'il prit pour cimier. Le seigneur de Lansac n'étoit que cadet de cette maison. La branche des aînés, qui subsiste encore, prit en même tems le nom de Lezignem, & le joignit à celui de Saint-Gelais. Pierre de Saint-Gelais, seigneur de Montlieu, de Saint-Aulaie, &c. qui vivoit dans le XV. siecle, eut divers enfans; Alexandre de Saint-Gelais, son cinquiéme fils, seigneur de Lansac, de Romefort &c. fut conseiller & chambellan du roi Louis XII. & épousa *Jacquette* dame de Lansac, & heritiere de *Thomas* seigneur de Lansac, & de *Françoise* d'Escars. Il mourut en 1522. laissant Louis de Saint-Gelais, qui épousa 1°. en 1545. *Jeanne*, fille de *Philippe* baron de la Roche-Andri: 2°. *Gabrielle* de Rochechouart, fille de *François*, seigneur de Mortemart. Du premier lit il eut Gui, seigneur de Lansac qui suit; & *Claude*, dame de Pressi, femme de *Charles* comte souverain de Lusse. Les enfans du second lit furent, *Charles*, mort en 1586; *François*, prieur de Saint-Lo; & *Claude*, dame de Laye en Bearn. Le seigneur de Lansac *laissa aussi un fils naturel*, Urbain, *évêque de Comminges, mort l'an* 1613. Gui de Saint-Gelais fut connu sous le nom du jeune Lansac, parce que la reine Catherine de Medecis l'employa dans les affaires du cabinet en même tems que son pere. Il se rendit sur tout celebre par l'ambassade de Pologne, où il contribua beaucoup à l'élection de Henri de France, duc d'Anjou, pour la couronne de cet état. Il y suivit depuis ce prince, à qui la reine l'avoit donné, & mourut fort âgé en 1622. Cet habile politique avoit pris alliance avec *Antoinette*, fille & heritiere de *François* Rafin, seigneur d'Azai-le-Rideau, capitaine des gardes du roi, & sénéchal d'Agenois, & de *Nicole* le Roi Chauvigni, dame de Balon, dont il eut Artus, qui suit; *Alexandre*, tué au siege de la Fere en 1596; & *Jeanne*, morte sans alliance. Artus de Saint-Gelais & de Lezignem, seigneur de Lansac, & marquis de Balon, épousa *Louise* de Souvré, fille aînée de *Gilles* de Souvré, marquis de Courtenvaux, maréchal de France, dont il eut Gilles, qui suit; *Marie* de Saint-Gelais femme de *René* de Courtalvert, seigneur de Pezé au Maine, & *Françoise* de Saint-Gelais, mariée à *Louis* de Prie, marquis de Touci, & morte à Montpoupon le 29. Août 1673. en sa 70. année. Gilles de Saint-Gelais & de Lezignem, fut tué au siege de Dole le 30. Juillet 1636. & laissa *Marie*, femme de *Henri-François* marquis de Vassé; & *Armande*, femme de *Charles* duc de Crequi. * Le Laboureur, *addition aux Memoires de Castelnau.* De Thou. Du Chêne. Le pere Anselme, &c.

SAINT-GELAIS (Jean de) seigneur de Montlieu, fils de *Pierre* de Saint-Gelais, seigneur de Montlieu, vivoit sous le regne de Louis XII. & composa l'histoire de ce roi, qui comprend ce qui est arrivé en France & en Italie, jusqu'en 1510. C'est celle que Godefroi a publiée en 1622. avec les autres écrivains de l'histoiae du même monarque.

SAINT GELAIS, (Octavien de) évêque d'Angoulême, étoit fils de Pierre, seigneur de Montlieu, & de *Philiberte* de Fontenai. Dans sa jeunesse il traduisit en vers françois l'énéïde de Virgile, les épîtres d'Ovide, & quelques livres de l'odyssée d'Homere sur des versions latines, & composa d'autres ouvrages; comme *le sejour d'honneur*, dedié au roi Charles VIII. *le politique*; *les persecutions des Chrétiens*; *le verger d'honneur*, & divers autres. Henri Etienne parle peu avantageusement de ce prelat dans son apologie pour Herodote; Saint-Gelais succeda à Robert de Luxembourg sur le siege episcopal d'Angoulême en 1492. & mourut en 1502. Il étoit pere de *Melin* de Saint-Gelais, & frere de *Charles* archidiacre de Luçon, de *Jean* ou *Jacques* évêque d'Usez, & doyen d'Angoulême, qui y fit bâtir une chapelle dans laquelle on voit le tombeau d'Octavien, avec une épitaphe. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç.* Gabriel Carlon, *de episc. Engol.* François de Corlieu, *hist. d'Angoul.* Saint-Marthe, *in elog. & Gall. Christ.*

SAINT-GELAIS (Louis de) dit de Lezignem, baron de la Mothe-Saint-Eraye, seigneur de Lansac & de Pressi, chevalier d'honneur de la reine Catherine de Medicis, surintendant de sa maison, & chevalier des ordres du roi, fils d'Alexandre de Saint-Gelais, & de *Jacquette* dame de Lansac, parut avec reputation à la cour sous le regne de Henri II. & sous celui de ses enfans, & se rendit recommandable par l'ambassade de Rome & du concile de Trente. La reine Catherine, qui l'avoit attaché, lui & son fils, au roi Henri III. les jetta depuis dans le parti de la Ligue, pour faire réussir les desseins qu'elle avoit. Ils avoient grande part aux secrets de cette princesse, qu'ils servirent toûjours avec beaucoup de zele. Le pere fut capitaine de cent gentils hommes d'armes, chevalier de l'ordre du roi sous Charles IX. puis, chevalier du saint Esprit sous Henri III. en 1579. & mourut au mois d'Octobre de l'an 1589. âgé de 76. ans, & fut enterré dans l'église de Pressi.

SAINT-GELAIS (Melin de) poëte François, fils de l'évêque d'Angoulême, & abbé de Reclus, florissoit dans le XVI. siecle à la cour des rois François I. & Henri II. Il avoit étudié à Poitiers, à Padoue & ailleurs, avoit voyagé en Italie, & avoit appris le droit, la theologie, la philosophie & les mathematiques. D'ailleurs, il excelloit en la poësie, & merita le nom d'*Ovide-François*. Il surpassa Marot en érudition, mais il l'égaloit au plus en poësie, & selon plusieurs sçavans, il fut lui-même surpassé par Ronsard: ce qui causa quelque jalousie entre ces deux beaux esprits. Melin fut aumônier & bibliothequaire du roi, composa des vers latins sur la fin de sa vie, mourut à Paris sous le regne d'Henri II. l'an 1558. & fut enterré dans l'église de Saint Thomas du Louvre. On imprima divers ouvrages de sa façon; & entr'autres, la Genievre, à l'imitation de l'Arioste. Charles Fontaine parle avantageusement de lui dans son livre intitulé *le Quintil Censeur.* * Sainte-Marthe, *l.* 1. *elog. Gall.* La Croix-du-Maine, *Bibl. Franç. &c.*

SAINT-GENAIS (l'isle de) Cette isle, ou plûtôt cette presqu'isle, est dans la Provence, entre la mer Mediterranée & celle du Martigues. Il y avoit autrefois un gros bourg, nommé Saint-Genais. Les habitans l'abandonnerent l'an 1211. parce qu'il étoit trop exposé aux courses des pirates de Barbarie, & bâtirent l'isle, qui est une partie de la ville de Martigues. * Mati, *diction.*

SAINT-GENGOUX LE ROYAL, ville du Mâconois en Bourgogne, dans le diocese de Châlon sur Saone, avec châtellenie royale du bailliage de Mâcon, est située sur le penchant & presque au bas d'une montagne qui la couvre du côté du nord: elle a deux autres montagnes au midi, des bois à l'occident, & à l'orient la riviere de Grône, dont elle n'est separée que par une prairie. C'étoit autrefois l'abbé de Clugni qui étoit seigneur de cette ville; mais dès l'an 1166. il ceda la justice & la moitié des droits utiles au roi Louis *le Jeune*. Les vins de son territoire sont les meilleurs du Mâconois.

SAINT-GEORGES DE LA MINE, ville & forteresse d'Afrique, est bâtie sur la côte d'or de la Guinée, entre le cap des Trois Pointes & le cap Corse. Les capitaines Portugais, Santarin & Escobar, ayant reconnu les côtes de la

Guinée en 1471. firent naître l'envie au roi dom Jean d'en prendre possession l'an 1481. Il y envoya dom Diego d'Azemburcha, avec dix caravelles & deux hourques chargées de tout ce qui étoit necessaire pour la construction d'un fort. En treize jours de navigation dom Diego vint mouiller l'ancre dans le port où l'on avoit dessein de l'établir, & fit donner avis de son arrivée au prince du pays, appellé Casamenté, qu'il avoit connu dans un voyage précedent. Cependant, il mit pied à terre avec ces troupes, fit dire la messe sur le rivage, & prit possession du pays au nom du roi de Portugal. Casamenté vint de bonne foi pour le recevoir en ami. Il étoit accompagné d'un nombre considerable de ses sujets, la plûpart tout-nuds; mais armés d'arcs & de javelots. Le Portugais le reçut à la tête de son armée, avec la gravité de sa nation, lui fit un accueil obligeant; & après avoir exaggeré la puissance de son roi, & sur-tout la pieté & le zele qu'il avoit pour la conversion du peuple de la Guinée, il le pria de contribuer lui-même à leur salut & à la construction d'un fort, qui pût encore assurer le commerce des deux nations. Casamenté, qui avoit de l'esprit, & qui reconnut l'artifice, voulut détourner le coup, en repliquant qu'il falloit un peu consulter sur le changement de religion; & qu'ayant dessein d'établir l'union & la bonne intelligence entre ses sujets & les Portugais, il n'étoit pas necessaire de bâtir un fort, qui ne feroit qu'effaroucher les peuples du pays. Le Portugais repliqua cent choses specieuses sur la publication de l'évangile, & sur la crainte qu'il y avoit que les mal-intentionnés du pays ne vinssent quelque jour en tumulte, & par caprice, insulter les nouveaux hôtes, & faire perir les auteurs de leur salut: de sorte que, pour éviter la conjuration de quelques seditieux, que lui-même seroit le premier à détester, il étoit absolument necessaire de bâtir un fort. Casamenté, qui voyoit que le Portugais raisonnoit les armes à la main, & que rien n'étoit plus persuasif, accorda ce qu'il ne pouvoit empêcher, & se retira: ensuite de quoi on se mit à tracer le fort. Une seule chose allarma les Africains, qui avoient accoûtumé d'adorer des rochers. Lorsque les Portugais en voulurent rompre quelques-uns qui se rencontrerent dans les fondemens de l'ouvrage, ils furent prêts de se soûlever; mais on les appaisa à force de presens, accompagnés de quelques remontrances, pour leur faire comprendre que ces rochers inanimés n'étoient point des divinités. Le fort s'acheva, & fut nommé *Saint-Georges* pour ce Saint, & parce qu'il y avoit aux environs quelque mine d'or, on le surnomma *de la Mine*. Les Hollandois sont les maîtres de cette place depuis 1637. * Marmol, *l.* 3. *c.* 22.

SAINT-GEORGES, bourg fortifié. Il est dans le Montferrat en Italie, à une lieue de Cazal, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAINT-GEORGES (isle de) c'est une des isles Açores. Elle est petite, & située au nord de celle de Pico. * Mati, *dict.*

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, ville & maison royale de France, entre Paris & Poissi. Le roi Charles V. y fit bâtir l'an 1370. un château, que les Anglois y avoient continué. Le roi François I. fit travailler à l'ancien château qu'on y voit aujourd'hui; & le roi Henri IV. y fit faire le château-neuf; Louis XIV. qui y étoit né, y a fait ajoûter divers ornemens, comme la terrasse, la maison du Val, le parterre, & l'a augmentée de nouveaux bâtimens aux quatre encoignures &c. Il y a prevôté & maîtrise des eaux & forêts, avec des couvens d'Ursulines & de Recollets, avec un autre d'Augustins Déchaussés dans la forêt.

SAINT-GERMAIN LEMBRUN, bon bourg ou petite ville de France. Il est dans l'Auvergne près de l'Allier, entre Issoire & Brioude, à trois lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

SAINT-GERMAINS: c'est une communauté, ou, comme parlent les Anglois, une corporation, dans la contrée orientale du comté de Cornouaille, qui envoye deux deputés au parlement d'Angleterre. * *Dict. Anglois.*

SAINT-GERMAIRE DE FLAIX, bourg avec abbaye de l'ordre de saint Benoît, & de la congregation de saint Maur, en latin *S. Geremari Flaviacensis.* Il est dans l'Isle de France, à quatre lieues de Beauvais, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAINT-GILLES, petite ville de France dans le bas Languedoc, à une lieue du Rhone, est située sur un petit ruisseau, entre Beaucaire & Arles. Quelques auteurs ont cru que c'étoit l'*Anatalia* de Pline; & d'autres l'ont prise pour l'*Heraclea* du même Pline, & de l'itineraire d'Antonin. Elle a tiré son nom d'un saint solitaire, appellé Gilles, qui s'y retira dans le VI. siecle, & depuis ce tems a été nommée *Fanum S. Ægidii.* D'autres croyent qu'elle a encore porté le nom de *Palatium Gothorum.* Raimond IV. comte de Toulouse, fut surnommé de *Saint-Gilles*, du nom de cette ville, qui appartient aujourd'hui à l'ordre de Malte, sous le titre de grand-prieuré. Le comte de Sommerive, chef des Catholiques, fut défait par les Huguenots près de S. Gilles en 1562. * Catel, *hist. des comtes de Toulouse, & mem. de Languedoc.* De Thou, *hist. l.* 32. Du Pui, *droits du roi.* Du Chêne, *antiq. des villes &c.*

SAINT-GOAR, petite ville de la basse partie du cercle du haut-Rhin. Elle est dans le bas comté de Catzenellebogen, sur le côté gauche du Rhin, entre Bingen & Coblentz. Saint-Goar est fortifié, & défendu par la forteresse de Rhinfeld. Le comte de Talard l'assiegea au mois de Decembre 1692. Le langrave de Hesse fit lever le siege. Les François y perdirent quelques troupes & quelques canons: le comte de Talard avoit été blessé peu auparavant. * *Mem. du Tems.*

SAINT-GOARSHAUSEN, petite ville du bas comté de Catzenellebogen en Wetteravie. Elle est sur le côté droit du Rhin, vis-à-vis de Saint-Goar, & elle est défendue par le château de Catz ou Catzenellebogen, different du vieux château de ce nom, qui est aux confins du comté de Nassaw. * Mati, *dict.*

SAINT GOTHARD ou SAINT-GODARD, c'est une celebre montagne des Alpes. Elle est sur les confins de la Suisse, du Valais & du pays des Grisons. La montagne de la Fourche en est une partie, & ainsi elle est la source du Rhin, du Rusi, de l'Aar, du Rhone & du Tesin. * *Cartes geogr.*

SAINT-GOTTARD, abbaye de la basse-Hongrie, sur la frontiere de Stirie, & sur le Raab, est celebre par la sanglante défaite des Turcs, sur lesquels les Imperiaux, assistés des François, remporterent une grande victoire l'an 1664. entre ce lieu-là & Kerment, qui n'en est éloigné que de deux milles.

SAINT-GUILHIN, GISLAIN ou GHISLAIN, *Fanum S. Gisleni, Gislenopolis*, petite ville du Pays-Bas dans le Hainaut, est située sur la riviere de Haine, à deux petites lieues de Mons, & tire son nom d'une celebre abbaye, qu'elle a fondée à l'honneur de S. Gislain. Cette ville, qui est assez bien fortifiée, fut prise par les François en 1677. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Le Mire &c.

SAINT-HIPPOLYTE, bourg de la haute Alsace, aux confins de la basse, à une grande lieue de Schelestat, vers le couchant. On le nomme *Saint-Pilt* par abbreviation. * Mati, *dict.*

SAINT-HUBERT, bourg du pays de Liege, enclavé dans le duché de Luxembourg, & situé sur la riviere d'Homme, à quatre lieues de Bastogne, vers le couchant. Saint-Hubert a une celebre abbaye, dont l'abbé est seigneur du lieu & de seize villages, qui sont aux environs. Il portoit autrefois le nom d'*Andainum* & d'*Andagium*. * Baudrand.

SAINT-HYRIER ou SAINT-IRIER, anciennement *Attanum*, bourg de France dans le Limosin, à cinq lieues de Limoges, en tirant vers Perigueux. * Mati, *dict.*

SAINT-JACQUES, *cherchez* GUATIMALA SAN-IAGO.

SAINT-JACQUES: c'est une des isles de Salomon, dans la mer Pacifique, près de la terre de Quir. On ne sçait presque rien de certain de ces isles. * Mati, *diction.*

SAINT-JACQUES ou SAINT-JAMES, petite ville bien fortifiée. Elle est dans l'isle Barbade, une des Antilles, & appartient aux Anglois. * Mati, *dict.*

SAINT-JAQUESME, en latin *Axima*, bourg fort ancien, dans la Tarentaise en Savoye, près de l'Isere, entre Moustieres & saint Maurice. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN D'ACRE, *cherchez* ACRE.

D

SAINT-JEAN D'ANGELI ou D'ANGERI, *Angeriacum*, *Engeriacum*, & *Fanum S. Joannis Angeriaci*, ville de France en Saintonge, est située sur la riviere de Boutonne, vers les frontieres du Poitou. Il y a une abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée, dit-on, en 768. par Pepin, qui avoit un palais nommé *Ageriac*. Comme le lieu étoit agreable, on y bâtit diverses maisons; & c'est de-là que s'est formée la ville de S. Jean d'Angeri, qu'on a nommée par corruption d'Angeli. En 1025. Alduin, abbé de saint Jean d'Angeli, trouva le chef d'un saint Jean, qu'on crut être celui de saint Jean-Baptiste. Le bruit s'en étant répandu par toute l'Europe, le roi Robert de Navarre, Sanche duc de Gascogne, & divers grands seigneurs, le vinrent visiter par devotion: c'est ce que nous apprenons d'Ademar de Chabanes. Dans le XVI. siecle, les habitans de cette ville s'engagerent presque tous dans les sentimens de Calvin. En 1562. le comte de la Rochefoucault, l'un des chefs des Huguenots, l'assiegea; mais Richelieu, qui y commandoit, la défendit si bien, qu'elle ne put être prise. Depuis, les premiers s'en rendirent maîtres, & y commirent les excès ordinaires. Ils la fortifierent plus regulierement qu'elle ne l'étoit. Après la bataille de Montcontour en 1569. le duc d'Anjou, qui fut depuis le roi Henri III. l'assiegea. Le capitaine Armand de Clermont, seigneur de Piles, s'étoit jetté dedans avec un grand nombre des plus braves du parti Huguenot; & deux mille hommes de garnison. Lorsque le siege fut formé, le roi Charles IX. vint au camp le 16. Octobre. La place se rendit par composition deux mois après, & les Catholiques y perdirent 10000. hommes par les maladies & par le fer, & entr'autres, Sebastien de Luxembourg, comte de Martigues, qui fut tué à la tranchée d'un coup de mousquet. Les Huguenots se rendirent encore les maîtres de cette ville, lorsqu'elle se revolta avec les autres du même parti en 1620. Louis XIII. l'assiegea en 1621. & contraignit Benjamin de Rohan, seigneur de Soubize, qui y commandoit pour les Huguenots, de la rendre six semaines après, le 24. Juin, jour de la fête de saint Jean-Baptiste, quoique ceux de son parti eussent esperé qu'elle tiendroit six mois. Elle avoit alors siege de justice, élection, recette, & étoit entourée de bonnes murailles & de fauxbourgs. Le roi la priva de ses privileges, la fit démanteler, & voulut qu'elle eût le nom de *Bourg-Louis*; mais ce changement de nom n'eut point de suite, parce qu'il n'en fit point de declaration. * De Thou, *hist. l.* 30. *& seq.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France*. Du Chêne, *recherches des antiq. des villes de France*. Papire Masson, *descript. flum. Gall. &c.*

SAINT-JEAN DE LATRAN, *cherchez* LATRAN.

SAINT-JEAN DE LONE, en latin *Fanum S. Joannis Laudonensis* ou *Laudona*, petite ville de France en Bourgogne, avec bailliage, est située sur la riviere de Saône, près de l'abbaye de Cîteaux, entre Auxone & Bellegarde. Elle est celebre dans l'histoire du XVII. siecle, pour avoir repoussé en 1636. les efforts d'une armée Imperiale, commandée par Galas, par le duc Charles de Lorraine, par le marquis de Grana, & par d'autres chefs illustres. Josis, comte de Rantzau, alors maréchal de camp, se jetta dans la place, qui n'avoit qu'une petite muraille de brique, fatigua les ennemis par de frequentes sorties, les obligea de lever honteusement le siege, & leur fit perdre plus de deux mille chariots de bagage, avec une partie de leur canon. Pour recompenser la fidelité des habitans, qui avoient parfaitement secondé le comte de Rantzau, le roi Louis XIII. leur accorda l'exemption de la taille, & la faculté de posseder des biens nobles sans payer le droit de franc-fief.

SAINT-JEAN DE LUZ, en latin *Luisium* & *Fanum S. Joannis Luisii*, ville de France dans le pays des Basques, dans la terre dite *de Labour*, est bâtie vers l'embouchure de la petite riviere d'Urdacuri, dans la mer de Gascogne, environ à deux lieues de Fontarabie, sur les frontieres d'Espagne, & à trois ou quatre de Bayone. Cette ville est renommée par la construction qu'on y fait de navires, & par l'adresse extraordinaire de ses habitans pour la pesche des baleines & des morues. C'est-là que se fit le mariage de Louis XIV. roi de France, avec Marie Therese d'Autriche, infante d'Espagne, en 1660.

SAINT-JEAN DE MORIENNE ou MAURIENNE, sur la riviere d'Arch, ville épiscopale de Savoye, dans le comté de Maurienne, dépend de la metropole de Vienne pour le spirituel, & du senat de Chamberi pour le temporel. Elle n'a point de murailles, & est située dans la vallée de Maurienne, vers les frontieres du Dauphiné. Flodoard croit que ce nom de Maurienne a été donné à la vallée, de celui des Maures. Gontrand, roi de Bourgogne, fonda, ou, selon d'autres, retablit cette ville, dans l'église cathedrale de laquelle on voit les tombeaux de plusieurs ducs de Savoye. Lucien, qui souscrivit à un concile de Rome, tenu en 341. sous le pape Jules I. est le plus ancien évêque de cette ville dont nous ayons connoissance. Il y en a eu divers autres, celebres par leur sainteté, par leurs emplois & par leur érudition. * François Augustin, évêque de Saluces, *in hist. Pedemont.* Guichenon, *hist. de Savoye*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

SAINT-JEAN DULVA, porte de la nouvelle Espagne, sur la mer du Nord, proche la ville de Vera-Cruz, appartient au roi d'Espagne, qui y entretient une bonne garnison, & qui y a fait bâtir une nouvelle ville, nommée aussi *Vera-Cruz*. Ce fut parce que la situation de l'ancienne ville, qui est éloignée de cinq lieues du port, obligeoit les marchands à passer quatre mois pour décharger & recharger les navires: ce qui se fait aujourd'hui en peu de tems, la ville étant proche du port. En 1568. Jean Haukin, amiral d'une flotte Angloise, entra dans ce port; mais ayant été repoussé par les Espagnols, il se sauva avec deux vaisseaux seulement, qui tomberent depuis entre les mains des ennemis. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

SAINT-JEAN (Olivier) descendoit en ligne directe d'OLIVIER Saint-Jean de Bletsho, dans le comté d'Oxford. Il fut fait baron du royaume, sous le titre *de saint Jean de Bletsho*, le 13. Janvier de la premiere année du regne d'Elisabeth; & l'an 15. du même regne il fut un des pairs qui jugerent Thomas duc de Nortfolck. *Jean*, son fils aîné, lui succeda dans ses biens & dignités, & fut un des juges de Marie reine d'Ecosse. Il mourut sans enfans, & OLIVIER son frere lui succeda. Il fut fait chevalier du bain au couronnement du roi Charles I. & fut tué pendant les guerres civiles dans la bataille qui se donna près de Kineton ou Edgehill, le 23. Octobre 1642. sans laisser d'enfans mâles. OLIVIER, fils & heritier de *Paulet* S. Jean, second fils d'*Olivier* S. Jean de Bolinbroke & d'*Elisabeth*, fille & heritiere de *Rowland* Vaughan, lui succeda dans ses dignités, & épousa *Françoise*, fille de *Guillaume* duc de Newcastle. C'est de cette famille qu'est descendu M. de SAINT-JEAN, qui a eu tant de part au gouvernement d'Angleterre, & même à toutes les affaires de l'Europe sur la fin du regne de la reine Anne, lorsque ceux qu'on nomme *Thoris* prirent le dessus. Cette princesse le fit vicomte de Bolinbroke & secretaire d'état. * Dugdale, *mem. du tems*.

SAINT-JEAN, petite ville fortifiée dans le comté de Sarbruck, sur le côté droit de la Sarre, vis-à-vis de la ville de Sarbruck, & à quatre lieues au-dessus de Sarlouis. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN (isle) c'est une isle de la nouvelle France, dans le golfe de saint Laurent, près des côtes du Canada Propre & de l'Acadie. Elle est mediocrement grande, & les François y ont quelques colonies. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN, riviere de la nouvelle France, à sa source dans un petit lac, près de la riviere de saint Laurent, & du Canada Propre; & coulant vers le midi, elle se décharge par une grande embouchure dans la baye françoise, au nord de la ville de Port-Royal. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN, lac dans le Saguenai, dans la nouvelle France, aux confins de l'Estotilande. Il est la source de la riviere de Saguenai. * Mati, *dict.*

SAINT-JEAN PIE' DE PORT, petite ville de France dans la basse Navarre, *Fanum S. Joannis Pedeportuensis*, située sur une montagne, qui a au pied la Nive, qui se jette dans l'Adour à Bayonne, à huit lieues delà. Cette ville n'est qu'à une lieue de la Navarre & des Monts-Pyrenées. On dit qu'autrefois le gouverneur de cette place prenoit le titre de garde des terres de Navarre deçà les Monts.

SAINT-JEAN DE PUERTO-RICO, *voyez* PORTO-RICO.

SAINT-JOHNSTOWN ou S. JOHNS-TOWN, c'est-à-dire, SAINT-JEAN SUR LE TAI, *Fanum S. Joannis ad Tavum*, ou *Perthia*, ville d'Ecosse capitale du pays de Perth, est située sur la riviere de Tai, entre Dunkeld & S. André, environ à vingt lieues d'Edimbourg, capitale du royaume. * Camden. Sanson.

SIANT-JOSSE SUR MER, bourg avec abbaye, dans le Ponthieu, en Picardie, à deux lieues de Monstreuil, vers la côte. * Mati, *dict.*

SAINT-JULIEN-BALEURRE (Pierre de) doyen de l'église de Châlon en Bourgogne, sur la fin du XVI. siecle, né au château de Baleurre, dans le diocése de Châlon, de CLAUDE de S. Julien, qui en étoit le seigneur, & de *Jeanne* de Lantaiges, fut envoyé à Rome pour la secularisation des chanoines de saint Pierre de Mâcon, qu'il obtint du pape Paul IV. & fut lui-même premier chanoine seculier de cette église. Dans la suite il le fut de l'église cathedrale de saint Vincent de Châlon en 1563. & archidiacre de Cuiseri, puis archidiacre de Mâcon, de Tournus, & doyen de l'église de Châlon, où il mourut le 20. Mars 1593. Il s'attacha particulierement à l'histoire, & en composa divers traités; le plus considerable est de l'origine des Bourguignons, & des antiquités d'Autun, de Châlon, de Mâcon, de Tournus, qui fut imprimé en 1581. *in fol.* & que presentement on n'estime pas. En 1585. il publia à Paris, *in* 8°. son opinion de l'origine & extraction de Hugues Capet, sous le titre de *Paradoxe & néanmoins discours véritable de l'origine, &c.* Cet écrit ayant été refuté par Nicolas Vignier, medecin, il y opposa une apologie, qu'il fit reimprimer en 1589. à Lyon dans ses mélanges historiques, où l'on trouve les genealogies de quelques anciennes maisons de Bourgogne, &c. * La Croix-du-Maine, & Antoine du Verdier Vauprivas, *bibl. Franç.* Possevin, *in Appar. sacr.* Louis Jacob, *de clar. script. Cabilon.*

SAINT-LARI, *voyez* BELLEGARDE.

SAINT-LAURENT, isle d'Afrique, *voyez* MADAGASCAR.

SAINT-LAURENT DES EAUX, en latin *Fanum S. Laurentii de Areolis*, bourg de France, dans l'Orleanois, près du Blaisois, & du côté gauche de la Loire, environ à deux lieues au-dessous de Beaugenci. * Mati, *dict.*

SAINT-LAURENT, grande riviere de l'Amerique septentrionale, dans le Canada ou nouvelle France, a sa source vers le lac des Hurons; & prenant son cours du couchant au levant, elle se jette dans la mer du Nord, vis-à-vis de l'isle de Terre-Neuve. Son embouchure est large d'environ quarante lieues, & c'est plutôt un golfe qu'une riviere. Quebec & Tadoussac, colonie des François, sont sur ses bords, bien avant dans le pays. *Voyez* CANADA. * Baudrand.

SAINT-LAZARE (l'Archipel de) c'est une partie de l'Ocean Oriental, *voyez* ARCHIPEL DE S. LAZARE.

SAINT-LEON, ville de la grande Grece, avoit autrefois un évêché sous la metropole de Santa Severina.

SAINT-LEON, ville dans le duché d'Urbin, *cherchez* MONFELTRO.

SAINT-LEONARD, bourg du cercle d'Autriche, dans la Carinthie, sur la riviere de Gurck, à trois lieues au-dessus de la petite ville de ce nom. * Mati, *dict.*

SAINT-LEONARD LE NOBLAC, ville de France dans le Limosin, sur la Vienne, à trois ou quatre lieues au-dessus de Limoges. * Mati, *dict.*

SAINT-LIZER DE COSERANS, *cherchez* COSERANS.

SAINT-LO, petite ville ou bourg de Normandie en France, sur la Vire, à six lieues de Coutances, vers le levant, avec baronie, qui appartient au grand duc de Toscane. * Mati, *dict.*

SAINT-LOUIS DEL MARANHAN, forteresse, *cherchez*, MARAGNAN.

SAINT-LOUIS, ordre de chevalerie, créé en France l'an 1693. par le roi Louis XIV. en faveur des officiers de ses troupes, qui seuls peuvent y être admis. Le roi en est le grand-maître; sous lui sont huit grands-croix, vingt-quatre commandeurs, & les autres simples chevaliers. Les dauphins ou heritiers présomptifs de la couronne, les maréchaux de France, l'amiral & le general des galeres, sont chevaliers-nés. Pour y être admis, il faut avoir servi dix ans en qualité d'officier, & faire profession de la religion Catholique, Apostolique & Romaine. Cet ordre a 300000. livres de rente annuelle, qui sont distribuées; sçavoir, à chacun des huit grands croix 6000. livres, à huit commandeurs 4000. livres chacun; à seize autre commandeurs trois mille livres, chacun; à vingt-quatre chevaliers 2000. livres chacun; à vingt-quatre autres 1500. livres; à quarante-huit autres 1000. livres; à trente-deux autres 800. livres; quatre mille livres au trésorier; trois mille livres au greffier; quatorze cens à l'huissier, pour gages, frais de compte &c. & les 6000. livres de reste pour les croix & autres dépenses imprévues. Un des huit grands-croix, trois des vingt-quatre commandeurs, & le huitiéme des chevaliers qui ont des pensions, doivent être tirés du nombre des officiers de la marine & des galeres. Les grands-croix ne peuvent être tirés que du nombre des commandeurs; & ceux-ci doivent être pris entre les chevaliers. On tient le chapitre tous les ans le jour de S. Louis, dans le lieu où est la cour; le roi y assiste à la messe; & l'après-midi les nouveaux chevaliers, & ceux qui ont obtenu quelque nouvelle dignité dans l'ordre, presentent leurs lettres à l'assemblée, où on élit, à la pluralité des voix, deux grands-croix, quatre commandeurs & six chevaliers, pour avoir la conduite des affaires de l'ordre pendant l'année. La croix de l'ordre est d'or à huit pointes, cantonnée de fleurs de lys d'or, chargée d'un côté d'un saint Louis cuirassé d'or, & couvert de son manteau royal, tenant de sa droite une couronne de laurier, & de la gauche une couronne d'épines, & les clouds en champ de gueule, entourée d'une bordure d'azur, avec ces lettres d'or: *Ludovicus Magnus instituit* 1693. & de l'autre côté, pour devise une épée nue flamboyante, la pointe passée dans une couronne de laurier, liée de l'écharpe blanche, aussi en champ de gueule, & bordée comme l'autre d'azur, avec ces lettres d'or, *Bellicæ Virtutis præmium.* Les grands-croix la portent attachée à un ruban large, couleur de feu, mis en écharpe, & ont une croix en broderie d'or, sur le just-au-corps & sur le manteau. Les commandeurs ont le ruban en écharpe, mais non la croix brodée. Les chevaliers portent leurs croix attachées sur l'estomach, avec un petit ruban couleur de feu. Le nombre des chevaliers n'est point limité, & le roi en crée quand il le juge à propos. Par édit du mois d'Avril 1719. le roi Louis XV. attribua à cet ordre par supplement de dot 15000. livres de rente, pour faire ensemble 450000. livres de rente par chacun an. Le nombre des grands-croix, qui étoit fixé à huit par l'édit du mois d'Avril 1693. fut augmenté de deux, pour jouir de six mille livres de rente chacun; celui des commandeurs à quatre mille livres, qui étoit pareillement de huit, fut augmenté jusqu'à dix; celui des commandeurs à trois mille livres, fut de dix-neuf au lieu de seize. A l'égard des pensions des chevaliers à deux mille livres, sa majesté en créa trente au lieu de vingt-quatre. Celles de 1500. livres, dont le nombre étoit fixé à vingt-quatre, fut augmenté jusqu'à trente-deux; les pensions de 1000. livres, dont le nombre étoit de quarante-huit, fut arrêté à soixante-cinq, & les pensions de 800. livres, fixées pour trente-deux chevaliers, furent augmentées jusqu'à cinquante-quatre. Le roi se reserva à lui seul & à ses successeurs la nomination des grands-croix, commandeurs & chevaliers, pour être admis à l'avenir en chacun de ces rangs. Ordonna que les grands-croix, commandeurs & les chevaliers seroient à perpetuité tirés du nombre des officiers servans actuellement dans les troupes de terre ou de mer. Le roi érigea en titre d'offices hereditaires, un grand-croix chancelier & garde des sçeaux dudit ordre, un grand-croix grand-prevôt & maître des ceremonies, un grand-croix secretaire & greffier, un intendant de l'ordre, trois trésoriers generaux pour exercer par année, trois contrôleurs desdits trésoriers, un aumônier, un receveur particulier & agent des affaires de l'ordre, un garde des archives, & deux heraults d'armes: ordonna que le chancelier, le grand-prevôt, & le secretaire greffier jouiroient des mêmes privileges que les grands officiers de l'ordre du saint-Esprit; que l'intendant & les trésoriers auroient, sans aucune exception, tous les privileges dont jouissent les

officiers & secretaires de la grande chancellerie. A l'égard des autres officiers, il leur fut accordé le titre d'écuyer, & les mêmes privileges dont jouissent les commençaux de la maison de sa majesté; & ordonna que les titulaires ne pouroient disposer de leurs offices qu'en faveur de ceux qui seroient agréés par sa majesté. Le roi ordonna aussi que la somme de 8400. livres seroit distribuée outre & par dessus les gages ci-dessus, partie à l'intendant, au trésorier en exercice, au contrôleur en exercice, à l'aumônier, au receveur particulier agent, au garde des archives & aux deux herauts. Que l'ordre de saint Louis seroit composé du roi, du prince heritier présomptif de la couronne, de dix grands-croix, de vingt-neuf commandeurs, du nombre des chevaliers qui y étoient, & qui feroient admis dans la suite, & des officiers créés par cet édit. Que les grands-croix porteroient, outre le ruban, une croix en broderie d'or sur le just-au-corps & sur le manteau; que les commandeurs porteroient le ruban sans broderie; que les simples chevaliers porteroient seulement la croix d'or, attachée avec un petit ruban; que le chancelier garde des sceaux de l'ordre, le grand prevôt & le secretaire greffier auroient la broderie & le cordon rouge; l'intendant & les trois trésoriers porteroient la croix pendante à leur col, & n'auroient point de broderie; & que les autres officiers porteroient la croix sur l'estomach; & que pour les ornemens des armoiries, lesdits officiers se conformeroient à l'édit du mois de Mars 1694. Que le roi & ses successeurs porteroient la croix dudit ordre de S. Louis avec la croix du S. Esprit; que sa majesté entend décorer dudit ordre de S. Louis les maréchaux de France, l'amiral de France, le general des galeres, & ceux qui leur succederont esdites charges; que les ordres de S. Michel, du S. Esprit & de Saint Louis, seront compatibles dans une même personne; que dans les ceremonies, ceux qui seront honorés de l'ordre du S. Esprit & de celui de saint Louis, précederont les grands-croix, commandeurs & chevaliers qui n'auront que ce dernier ordre; qu'on ne recevra aucun chevalier dans l'ordre de S. Louis qu'il n'ait servi sur terre ou sur mer, en qualité d'officier pendant dix années, & qu'il ne soit encore actuellement dans le service; qu'il ne professe la religion Catholique, Apostolique & Romaine; & ne prouve son service de dix années & actuelles par les brevets & certificats des commandans des troupes de terre & de mer de sa majesté; que les grands-croix, commandeurs & chevaliers, qui auroient commis quelque acte indigne de leur profession & de leur devoir, où crime emportant peine afflictive ou infâmante; ensemble ceux qui sortiroient du royaume sans permission par écrit, signée de l'un des secretaires d'état, feroient privés & dégradés dudit ordre; & que tous les grands-croix, &c. qui ne seront pas retenus par maladie ou autrement, seroient tenus de se rendre tous les ans au jour & fête de saint Louis auprès de la personne du roi, pour accompagner sa majesté à la messe dans le palais où elle sera celebrée, & pour se trouver à l'assemblée generale dudit ordre, qui se tiendra l'après midi.

SAINT-LUC (marquis de) *cherchez* ESPINAI en Normandie.

SAINT-MAARD (Hancelot de) maréchal de France, suivit le roi saint Louis au voyage d'Afrique en 1270. ayant à sa suite cinq chevaliers; & exerçoit encore la même charge l'an 1274. Nous ne sçavons point s'il eut des enfans d'*Alix* dame de Lusarches sa femme, avec laquelle il vivoit en 1276. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

SAINT-MACAIRE, petite ville de Guienne, sur le bord de la Garonne, est située vis-à-vis de Langon, à 8. lieues au-dessus de Bourdeaux, & à trente de l'Ocean, qui monte jusqu'à ce lieu-là sans passer plus loin. * Daviti. André Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.*

SAINT-MAIXENT, abbaye & ville de France en Poitou, dans le diocése de Poitiers, est bâtie sur la Sevre Niortoise, avec siege royal & élection. Le saint qui a donné son nom à cette ville, étoit un solitaire qui vivoit du tems de Clovis *le Grand*, comme nous l'apprenons de Gregoire de *Tours*. Il fonda le monastere, que l'empereur Louis *le Debonnaire*, & Eble, évêque de Limoges, ont depuis reparé. Cette ville est renommée par son commerce & par ses serges. * Gregoire de *Tours*, *l. 2. c.* 37. Du Chêne, *antiq. des villes.* Jean Bouchet, *in annal.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. t. IV. p.* 361.

CONCILES DE SAINT-MAIXENT.

Nous avons connoissance de deux assemblées ecclesiastiques, tenues dans l'abbaye de Saint-Maixent. La premiere est de 1073. Gosselin ou Josselin, archevêque de Bourdeaux, la célébra contre l'heresiarque Berenger. Le même y tint un second concile en 1075. deux ans après le premier. La chronique de Maillezais, qui en fait mention, est citée par le P. Labbe, *t. II. novæ bibl. manuscriptorum. p.* 212.

SAINT-MALO, ville & port de mer de France en Bretagne, *Maclovium* ou *Maclopolis*, avec évêché suffragant de Tours, a été fondée sur les ruines de l'ancienne Aleth ou Guid-Aleth, & a tiré son nom de son premier évêque, nommé dans le martyrologe *Maclovius* ou *Macutus*. La ville est située sur un rocher dans la mer, dite *l'Isle de S. Aron*, qu'on a jointe à la terre-ferme par le moyen d'une longue chaussée, dont l'entrée est défendue par un fort château, flanqué de grosses tours, muni de fossés, d'une bonne garnison avec un gouverneur. La ville est très-importante, & par le commerce qu'on y fait de toutes parts, sur-tout du côté du nord, parceque c'est une des clefs du royaume. On dit que le soir en fermant les portes de la ville on lâche au dehors douze gros dogues, pour n'être pas surpris des ennemis: ce qui a donné occasion de dire que S. Malo est gardée par des chiens. La cathedrale, dédiée à saint Vincent, est une des plus anciennes du royaume. Les chanoines étoient autrefois reguliers, & furent secularisés par le pape Jean XXII. dans le tems qu'Alain Gontier en étoit évêque. Cette ville reconnoît pour Saints huit de ses prélats. Le dernier est le B. Jean de la Grille, qui transfera vers l'an 1150. son siege épiscopal dans l'isle d'Aron, qui est aujourd'hui la ville de S. Malo. Le chapitre est composé d'un doyen, de deux archidiacres, d'un chantre & de divers chanoines. Guillaume le Gouverneur, évêque de S. Malo, publia des ordonnances synodales en 1618. Jacques Cartier, qui a découvert le Canada, étoit de saint Malo. * D'Argentré, *l. 1. de l'hist. de Bretagne*, Du Paz, *hist.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. tom. II.* Du Chêne, *antiquit. des villes &c.*

SAINT-MARC ou MARCO, ville d'Italie dans le royaume de Naples, de la Calabre citerieure, avec évêché suffragant de Cosenze, est selon quelques auteurs, l'*Argentanum* de Tite-Live, & est éloignée d'environ dix lieues de la mer. C'est un duché qui appartient à la maison de Caïetan. *Voyez* CAIETAN. Il ne faut pas la confondre avec S. MARCO, bourg de Sicile, que les anciens ont nommé *Calacta*.

SAINT-MARC, ordre de chevalerie, fut institué à Venise en l'honneur de ce saint évangeliste, patron de cette republique, après que le corps de ce Saint y eut été transferé en 831. Les chevaliers portent sur leurs armes & drapeaux blancs un lion aîlé de gueules, avec cette devise: *Pax tibi Marce Evangelista meus*, & ont le titre de citoyens, avec le privilege de porter sur leurs armes un mufle de lion; ce que la republique n'accordoit autrefois qu'aux princes voisins. Il y a trois sortes de chevaliers de S. Marc. Les premiers sont faits par le senat, lorsqu'ils ont rendu de grands services à la republique, ou lorsqu'ils ont servi dignement dans les ambassades qu'on leur avoit confiées. Alors ils reçoivent du senat même le titre de chevalier, qui leur avoit déja été conferé par les têtes couronnées, auprès desquelles ils étoient ambassadeurs. Ils ont le privilege de porter la stole d'or aux jours de ceremonie, & sont même distingués les autres jours par un galon d'or sur le bord de la stole noire, qu'ils portent ordinairement. Les deux autres sont ceux qui ont acquis ce degré par le merite des armes ou des lettres. Quoique ceux-ci portent une marque de chevalerie; sçavoir, une chaîne d'or, où pend le lion de saint Marc dans une croix d'or: on fait pourtant une grande difference entre les premiers qui se font publiquement dans l'excellentissime college; & les deux autres, qui ne reçoivent cet honneur qu'en particulier dans la chambre du doge, qui a le pouvoir d'en créer de cette sorte quand il lui plaît. * *Mercure Septembre* 1681. André Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie*,

SAINT-MARCELIN, petite ville bien peuplée & de grand passage: elle est en France dans le Dauphiné, entre Grenoble & Romans, à sept ou huit lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *dict.*

SAINT-MARCOUL, lieu de devotion dépendant de l'abbaye de saint Remi de Reims, *voyez* MARCOU (saint.)

SAINT-MARIN, petite principauté d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, est differente de SAINT-MARIN, comté de l'empire dans le Mantouan en Italie; de SAINT-MARIN, comté dans le Modenois; & de SAINT-MARIN, forteresse d'Italie en Toscane, au septentrion de Florence.

SAINT-MARIN, ville située sur une haute montagne, en latin *Acer Mons* ou *Marinum*; & *Fanum S. Marini*, entre la Romagne & le duché d'Urbin, dans l'état ecclesiastique en Italie, est capitale d'une petite republique, qui s'établit l'an 600. & qui acheta l'an 1000. la forteresse de Pennarosta, des comtes de Monfeltro; & en 1170. le château de Casôlo. Le pape Pie II. lui donna en 1463. les châteaux de Serravalle, de Faëtano, de Mongiardino, de Fiorentino, & le bourg de Piagge. La ville est bien fortifiée, & est gouvernée par deux capitaines, que l'on change deux fois l'année; sçavoir au mois de Mars, & au mois de Septembre. Cette république comprend environ six mille habitans. Boccalini témoigne que cette republique écrivant à celle de Venise, met cette inscription à ses lettres: *Alla nostra carissima sorella, la serenissima republica di Venetia.* Elle a pris son nom de saint Marin, qui avoit son oratoire & son hermitage en ce lieu. *Voyez* MARIN. * Baudrand, *diction. geogr.*

SAINT-MARIN, isle de l'Amerique, entre les Antilles; a été autrefois soûmise aux Espagnols; & depuis ayant été abandonnée, elle a été partagée par les François & les Hollandois. Il ne la faut pas confondre avec S. MARIN DE VAZ, isle d'Afrique, dans la mer d'Ethiopie, près du cap de Bonne-Esperance. Les Portugais lui donnerent ce nom; mais comme elle est presque toute couverte de montagnes, elle est inhabitée.

SAINT-MARTIN, ou le fort Saint-Martin, est une citadelle très-forte en France, dans l'isle de Rhé, vis-à-vis de la Rochelle; dont elle n'est éloignée que de trois lieues. Elle est celebre par la victoire que les François y remporterent en 1627. sur les Anglois qui y firent une grande perte. * Baudrand.

SAINT-MARTIN (isle) c'est une des Antilles de Barlovento. Elle est au levant de saint Juan de Porto Rico. Son circuit est de vingt-cinq lieues, & elle appartient aux François depuis l'an 1645. * Mati, *dictionaire.*

SAINT-MARTIN (isle) c'est une des isles Sorlingues, qui dépendent de l'Angleterre, & sont situées entre la Manche de Bretagne & celles de Saint-Georges. * Mati, *diction.*

SAINT-MATHURIN DE LARCHANT, bourg du Gatinois en France, *voyez* MATHURIN (saint.)

SAINT-MAUR DES FOSSÉS, village avec un pont de pierres sur la Marne. Il est dans l'isle de France à deux petites lieues de Paris vers l'orient. * Mati, *dictionaire.*

SAINT-MAUR SUR LOIRE, c'est une abbaye de France dans l'Anjou. Elle est sur la Loire, à quatre lieues d'Angers vers le levant. Il y a une église collegiale, qui a été autrefois une celebre abbaye de l'ordre de saint Benoît. * Mati, *dict.*

SAINT-MAURICE, petite ville de la Tarentaise en Savoye, au pied du petit saint Bernard, entre la ville de Moustiers & celle d'Aouste. Quelques geographes prennent Saint-Maurice pour l'ancienne *Bergintrum*, ou *Bergintium*, ville des Centrons; mais d'autres la mettent au village de Centron, qui a conservé le nom de ses anciens habitans, & qui est à une lieue de Moustier, tirant vers saint Maurice. * Baudrand.

SAINT-MAURICE (anciennement *Agaunum*) abbaye dans le Chablais, fut fondée par Sigismond roi de Bourgogne, au même lieu que saint Severin & quelques autres solitaires avoient habité. Ce prince y assembla soixante prélats, pour faire confirmer la donation qu'il faisoit à ce monastere; mais on ne sçait en quelle année ce fut, & on peut seulement conjecturer que c'étoit vers le tems de la celebration du concile d'Epaune, c'est-à-dire, vers l'an 517. ou 518. En 888. on y tint une autre assemblée en faveur de Rodolphe, fils de Conrad, & petit-fils de Hugues l'Abbé, qui se fit declarer roi de toutes les provinces de l'ancienne Bourgogne, au-delà du Mont-Jura, & qui se fit couronner dans l'abbaye de saint Maurice. * Reginon. Abbon, *edit. ult. concil.*

SAINT-MAXIMIN, ville de Provence, avec bailliage, dans le diocese d'Aix, étoit autrefois appellée, selon l'opinion commune, *Villa Lata*; & a pris le nom qu'elle porte presentement, de saint Maximin, archevêque d'Aix, qui y fut enterré. On y conserve, à ce que prétendent les gens du pays, le chef de sainte Magdelaine, & diverses autres reliques qui font le trésor de cette ville. Charles II. comte de Provence y fonda sur la fin du XIII. siecle, le celebre monastere des Dominicains, qui exercent les fonctions curiales dans cette ville, où il n'y a point de curé seculier. Le roi René y fonda un college en 1476. * Guesnai, *de Magdal. advena.* Raimond de Soliers, Nostradamus, & Bouche, *hist. de Provence.* Launoi, *dissert. de fictitio Lazari, Magdalenæ, &c. in Provinciam appulsu.*

SAINT-MESMIN DE MICI, *voyez* MESMIN. (saint)

SAINT-MICHAELSTOWN, c'est-à-dire, *la ville de S. Michel*; ville avec citadelle & un grand & bon port, sur la côte occidentale de la Barbade, une des Antilles; elle appartient aux Anglois. * Mati, *dict.*

SAINT-MICHEL, nom d'un ordre de chevalerie, *voyez* MICHEL.

SAINT-MICHEL ARCHANGE, ou ARCANGEL, ville de Moscovie, est située sur l'Ocean septentrional, ou mer Blanche, à l'embouchure de la riviere de la Dwine; & est renommée par son commerce, qui a été commencé par les Anglois. On la considere comme le magasin de toute la Moscovie à cause de son port; & on assure que les droits d'entrée ou de sortie, y valent plus de six cens mille écus par an. Le commerce se faisoit autrefois en passant par le Sund, & en abordant à Nerva; mais on a abandonné cette route incommode, par les impositions qu'on avoit mises sur les marchandises, dans tous les pays où l'on passoit. Arcangel fut presque toute brûlée en 1669. & est devenue depuis ce tems-là plus florissante, sur-tout par le commerce des Hollandois, qui y est très-grand.

SAINT-MICHEL, appellée vulgairement SAINT-MIHEL, ville de Lorraine, dans le duché de Bar, est située sur la rive droite de la Meuse, audessus de Verdun, & a beaucoup souffert dans le XVII. siecle. Elle se soûmit à l'armée du roi Louis *le Juste*, qui y entra au mois de Juin de l'an 1632. & par le traité de Liverdun, elle fut rendue par ce prince au duc de Lorraine. Le duc, par ses inconstances, attira encore dans son pays les armes du roi, qui prit Saint-Michel en 1633. Depuis, les habitans s'étant revoltés contre la garnison Françoise, qu'ils maltraiterent, le roi resolut de venger cet outrage, & fit investir Saint-Michel, qu'on pressa de telle sorte, qu'elle se rendit à discretion. On pardonna aux habitans; mais les plus seditieux furent envoyés aux galeres.

SAINT-MICHEL, ou MONT SAINT-MICHEL, en latin, *Mons S. Michaëlis in periculo Maris*, bourg de France en Normandie, avec une abbaye celebre & un château. Sa situation est assez particuliere, sur un rocher qui s'étend au milieu d'une grande greve, que la mer couvre de son reflux. On a bati avec beaucoup d'artifice un bourg où l'on entre par un côté fermé de murailles. Tout le reste a pour rempart le rocher escarpé & inaccessible. Le bourg a une grande rue, au haut de laquelle est le château & l'abbaye. On dit qu'Augustin, évêque d'Avranches, qui vivoit au commencement du VIII. siecle, y mit des chanoines, après une apparition de l'archange saint Michel. Avant ce tems, le rocher servoit à quelques hermites. Depuis, Richard I. dit *le Vieil*, duc de Normandie, y fonda en 966. une abbaye de l'ordre de saint Benoît; & Richard II. son fils, surnommé *Sans Peur*, acheva l'église en 1026. Le mont Saint Michel dans la mer, est renommé par le culte de l'archange saint Michel; & par son sable, dont on fait du sel, en l'arrosant de l'eau de la mer. Les voyageurs admirent l'abbaye, son église, avec le trésor, & les reliques qu'on y conserve, & une machine propre à élever du bas du rocher, ce qu'on y apporte par mer. On voit près de là le rocher,

dit *de Tombelaine*, dont on a rasé la forteresse. * *Consultez* l'histoire de cette abbaye, composée par le *pere François Feu ardent*, sous ce titre, *histoire de la fondation de l'église & abbaye du Mont Saint-Michel au peril de la Mer*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

SAINT-MICHEL (le mont-) est dans le pays de Cornouaille en Angleterre. C'est une montagne située dans l'endroit qu'on appelle *Mounts-Bai*, separée du continent par une plaine de sable, que l'on peut traverser à pied quand l'eau est basse. Cette montagne est fort haute, & a au sommet un ancien fort. * *Dict. Anglois.*

SAINT-MICHEL EN BRENNE, bourg de France dans la Touraine, sur la Claise, aux confins du Berri, & à six lieues de Châteaux-Roux vers le couchant. Mezieres en Brenne n'étant pas éloigné d'un quart de lieue de Saint-Michel, on en confond ordinairement les noms. * Mati, *dict.*

SAINT-MICHEL, isle de la mer Atlantique, & l'une des Terceres ou Açores, appartient aux Portugais, qui la nomment *Ilha de S. Miguel*, & a pour principaux bourgs, *Punta delgada*, *villa Franca*, & *S. Antonio*. Elle est à l'orient de ces isles, entre la Tercere au septentrion, & sainte Marie au midi. On doit éviter de la confondre avec S. MICHEL, ou l'*Isla de S. Miguel*, isle des Indes, entre les Calamianes ou Paragoïa, qui lui est au septentrion; Punta de Galeta, qu'elle a au levant; & Borneo au midi. Elle est aussi differente de celle de S. MICHEL, *Isola di san Michele*, isle de la mer Adriatique, que les autres appellent *Vgliana*, aux Venitiens. Celle-ci est sur la côte de Dalmatie près de Zara.

SAINT-MICHEL ou S. MIGUEL, *fanum S. Michaëlis*, & *Michaëlopolis*, petite ville de la Nouvelle Espagne, ou Mexique, dans l'audience ou province de Mechoacan, doit être distinguée de S. MICHEL, autre ville du même pays, dans la province de Guatimala. Celle-ci est située sur la mer, à l'embouchure de la riviere, dite *Lempa*. * Laët. Sanson.

SAINT-MICHEL ou S. MIGUEL, autrefois CHILA, ville de la province de Quito dans le Perou, est, dit-on, la premiere des villes que les Espagnols ayent bâties dans ce pays. Elle est assez grande, située dans une vallée fertile, environ à vingt lieues de la mer, & est nommée *Chila* par les habitans du pays. * Laët. Sanson.

SAINT-MICHEL, dit *de Tucuman*, ville de l'Amerique meridionale, dans le pays de Tucuman, est sur la riviere d'Estero & differente de S. MICHEL, qui est aussi de l'Amerique meridionale, dans le royaume de Grenade. * Laët. Sanson.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENNETERRE, maison considerable en Auvergne, est fort ancienne, & a produit de grands hommes.

I. LOUIS seigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1234. & laissa d'*Alix* sa femme, BERTRAND I. du nom, qui suit; & *Casto*, chanoine de Brioude & de Clermont mort en 1247.

II. BERTRAND I. du nom seigneur de S. Nectaire, fut l'un des executeurs du testament de Robert Dauphin fait en 1296. & laissa de sa femme, dont le nom est ignoré, CASTO, qui suit; & *Bertrand*, chanoine de Brioude, mort en 1298.

III. CASTO seigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1304. & laissa de *Guyonne* de Peyre, sa femme, fille d'*Astorg* seigneur de Peyre, & de *Marquise* de Mercœur, BERTRAND II. qui suit; & *Eracle*, prévôt de Brioude.

IV. BERTRAND II. du nom seigneur de Saint-Nectaire, vivoit en 1333. Il avoit épousé en 1302. *Dauphine* de Breon, fille d'*Ithier*, seigneur de Mardoigne, dont il eut CASTO II. du nom, qui suit; *Eracle*, pere de *Jean*, seigneur de Rochemoliere, vivant en 1402; & *Dauphine* de Saint-Nectaire, mariée en 1336. à *Jean* de Marcilli, seigneur de Chalmazel.

V. CASTO II. du nom seigneur de Saint-Nectaire, dit *Bulico*, ou *Bulier*, épousa en 1339. *Oudine* d'Alegre, fille d'*Eustache* d'Alegre, & de *Sybille* de la Roüe, laquelle prit une seconde alliance avec *Robert* seigneur de Chaslus-Lambron. Il en eut pour enfans, BERTRAND III. qui suit; *Eracle*, prévôt de Brioude, vivant en 1370; & *Marguerite* de Saint-Nectaire, mariée à *Josselin* seigneur de Villelume.

VI. BERTRAND III. du nom seigneur de Saint-Nectaire, dit *Tripier*, vivoit en 1400. Il avoit épousé en 1363. *Jeanne* de l'Espinasse, dame de Faye en Nivernois, fille de *Philibert*, seigneur de la Clayette, & de *Constance* de la Tour, dont il eut, ARMAND, qui suit; *Antoine*, doyen d'Issoire; & *Audine*, mariée à *Guillaume* seigneur de Murol.

VII. ARMAND seigneur de Saint-Nectaire, &c. se trouva à la bataille d'Azincourt en 1415. & vivoit en 1423. Il avoit épousé 1°. en 1389. *Algaye* de Montmorin, fille de *Geofroi* seigneur de Montmorin, & de *Dauphine* de Tinieres: 2°. *Alix* de Sautour, dame de la Nocle, dont il eut *Catherine* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean* de Chalençon, seigneur de Chassignoles, vivante en 1460. Ses enfans du premier lit furent, ANTOINE, qui suit; & *Jeanne* de Saint-Nectaire, femme de *Pons* de Lastic, seigneur de Monsuc.

VIII. ANTOINE seigneur de Saint-Nectaire, &c. épousa le 26. Novembre 1435. *Antoinette* de Montmorin, sa cousine, fille de *Jacques*, seigneur d'Auzon, & de *Jeanne* Gouge-de-Charpaignes, dont il eut ANTOINE II. du nom, qui suit; *Charles*, abbé de saint Leonard de Corbigni en 1442; *Natal*, prieur de saint Sauveur, prévôt de Montsalui; JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* FONTENILLES, *rapportée ci-après*; *Jacques*, abbé de la Chaize-Dieu, mort en 1518; & *Anne* de Saint-Nectaire, mariée à *Guichard* d'Albon, seigneur de Saint-André.

IX. ANTOINE II. du nom seigneur de Saint Nectaire, assista comme deputé de la noblesse, aux états tenus pour la réduction des coûtumes en 1510. Il épousa 1°. le 24. Avril 1472. *Marie* d'Alegre, fille de *Jacques* baron d'Alegre, & de *Gabrielle* de Lastic: 2°. *Isabeau* d'Aureilles, fille de *Rigaut* d'Aureilles, comte de Nolle, seigneur de Villeneuve, maître-d'hôtel du roi Charles VIII. & de *Charlotte* de Roui, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, NECTAIRE de Saint-Nectaire, qui suit; *Charles*, abbé d'Aurillac & de saint Chaffre, mort en 1560; *Jerôme*, homme d'armes de la compagnie du maréchal de Saint André; & *Marguerite* de Saint-Nectaire, mariée à *Claude* vicomte de Beaune.

X. NECTAIRE seigneur de Saint-Nectaire, gentilhomme de la chambre du roi, lieutenant, gouverneur & bailli d'Auvergne & de la Marche, & bailli de saint Pierre le-Moustier, épousa en 1522. *Marguerite* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur de la Ferté-Nabert, & de *Magdelaine* de Husson-Tonnerre, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Antoine* abbé d'Aurillac, puis évêque du Pui, mort en 1592; JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs de* SAINT-VICTOUR, *rapportée ci-après*; *Magdelaine*, alliée le 29. Mai 1548. à *Gui* de saint Exuperi, seigneur de Miremont, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Marguerite*, mariée le 21. Fevrier 1550. à *François* de Morlhon, seigneur d'Espeffiez; *Catherine*, femme de *Philibert* Popillon, seigneur d'Arfeuil; & *Louise* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean-Ithier* seigneur de Joran.

XI. FRANÇOIS seigneur & comte de saint Nectaire & de la Ferté-Nabert, chevalier de l'ordre du roi, bailli des montagnes d'Auvergne, servit au siege de Perpignan en 1542. aux guerres de Champagne en 1544, passa en Ecosse en 1548, & servit au retour en Picardie, accompagna le marechal de saint André son parent en Angleterre en 1551. & servit en Piémont en 1552. Il étoit dans la ville de Metz, lorsque l'empereur Charles-*Quint* y mit le siege, commandoit en 1553. un corps de cavalerie, qui défit les troupes Espagnoles: le duc d'Arschot y fut fait prisonnier; mais il eut un pareil sort dans une escarmouche, le 11. Novembre de la même année, & n'en sortit qu'après avoir payé une grosse rançon. Il se trouva avec le duc de Nevers & le maréchal de saint André, au ravitaillement de Mariembourg, & le roi l'ayant fait lieutenant general au gouvernement de Metz & du pays Messin en 1556. il y resta jusqu'au commencement du regne du roi Charles IX. Depuis il servit en 1561. en qualité de maréchal de camp à la prise de Poitiers, à la bataille de Dreux en 1562. & avec une compagnie de gendarmes, que le roi lui donna, aux combats de Chaseneuil, de la Roche-Abeille, & à la bataille de Jarnac. Il mourut avant 1588. Il avoit épousé *Jeanne* de Laval, fille de *Gilles*, seigneur de Maillé & de Loué, & de *Louise* de Sainte-Maure; dont il eut HENRI, qui suit; *Diane*, mariée en 1591. à *Christophle* de Polignac, seigneur de Chalençon; *Louise*, religieuse à Poissi; *Marie*, femme d'*Antoine-Jean* de Bel-

vezer, baron de Joncheres; *Hippolyte*, alliée à *Antoine* Blot, seigneur de Laval; & *Magdelaine* de Saint-Nectaire, dame d'honneur de la comtesse de Soissons, morte fort âgée vers l'an 1646.

XII. Henri seigneur de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert, chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement de Champagne, ambassadeur en Angleterre & à Rome, ministre d'état, mourut le 4. Janvier 1662. âgé de 89. ans. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de la Châtre, fille de *Claude*, seigneur de la Maisonfort, maréchal de France, & d'*Anne* Robertet: 2°. en 1654. *Anne* de Bethune, fille *naturelle* de *Maximilien* de Bethune, marquis de Rosni, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Henri II. qui suit; Charles, qui a fait *la branche des marquis de* Chasteauneuf, *rapportée ci-après*; & *Gabriel*, dit *le chevalier de Saint-Nectaire*, tué au siege de la Mothe en Lorraine le 30. Mai 1634.

XIII. Henri II. du nom seigneur de Saint-Nectaire, duc de la Ferté, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi &c. *dont sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut le 27. Septembre 1681. âgé de 81. ans. Il avoit épousé 1°. *Charlotte* de Bauves, fille d'*Henri*, seigneur de Contenant, morte sans enfans en 1654: 2°. le 25. Avril 1655. *Magdelaine* d'Angennes, dame de la Loupe, fille de *Charles*, baron de la Loupe, & de *Marie* du Raynier-Droué, morte le 16. Mars 1714. âgée de 85. ans, dont il eut Henri-François, qui suit; N. mort en 1658. sans être nommé; *Louis*, seigneur de la Loupe, né le 2. Juin 1659. qui se fit Jesuite en 1677; *Annibal-Jules*, né le 6. Août 1665. abbé de saint Jean d'Angeli en 1678. chevalier de Malte, perit sur mer en allant à Malte en 1702; *Catherine-Henriette*, née en 1662. mariée à *François* de Bullion, marquis de Longchêne; & *Cecile-Adelaide* de Saint-Nectaire, née le 2. Octobre 1673. mariée en Juin 1693. à *Louis-César*, comte de Rabodanges, morte le 6. Janvier 1720. âgée de 46. ans.

XIV. Henri-François de Saint-Nectaire, duc de la Ferté, pair de France, né le 23. Janvier 1657. suivi le roi en sa conquête de Hollande en 1672. fut fait un peu après colonel d'un regiment d'infanterie; & en Mars 1674. le roi lui donna le gouvernement de Metz, pays Messin, ville & évêché de Verdun, Vic & Moyenvic, sur la demission du maréchal son pere; servit au siege de Fribourg en 1677. où il fut blessé. Le roi agréa en sa faveur la demission du duché de la Ferté. Il fut reçû au parlement le 8. Janvier 1678. commanda la même année un détachement de douze cens grenadiers au siege de Gand; fut nommé brigadier des armées du roi en 1684. servit au siege de Luxembourg en cette qualité; & en 1693. & 1694. en celle de maréchal de camp dans les armées d'Allemagne; & en Italie en 1695. Il fut nommé lieutenant general en Janvier 1696. servit en Allemagne la même année, & mourut à Paris le 1. Août 1703. âgé de 46. ans 6. mois. Il avoit épousé le 18. Mars 1675. *Marie-Isabelle-Gabrielle-Angelique* de la Mothe-Houdancourt, fille de *Philippe* de la Mothe-Houdancourt, duc de Cardonne, maréchal de France, & de *Louise* de Prie, gouvernante des enfans de France, dont il a eu *Marie-Angelique* de Saint Nectaire, née le 6. Novembre 1676. mariée le 16. Janvier 1689. à *Gaston-Jean-Baptiste* de Levis, marquis de Mirepoix &c. sous-lieutenant de la seconde compagnie des mousquetaires du roi, seneschal de Carcassonne, lieutenant general & gouverneur des provinces de Foix, d'Onezan & d'Andorre, maréchal de la Foi, morte le 31. Mars 1713; *Catherine-Louise*, mariée le 26. Juillet 1698. à *François-Gabriel* Thibaut, seigneur de la Carte, capitaine des gardes de Philippe de France, duc d'Orleans, auquel en faveur de ce mariage, a été donnée la terre de la Ferté, sous le titre de marquis de la Ferté, dont il porte le nom; & N. de Saint Nectaire, morte sans alliance en 1694.

BRANCHE DES MARQUIS DE CHASTEAUNEUF.

XIII. Charles de Saint Nectaire, marquis de Châteauneuf, vicomte de Lestrange & de Cheylane, second fils d'Henri, marquis de la Ferté, & de *Marguerite* de la Châtre, mourut le 24. Avril 1667. Il avoit épousé *Marie* de Hautefort, fille aînée & heritiere de *Claude* de Hautefort, vicomte de Lestrange, & de *Marie* de Chambaud. Après la mort du marquis de Châteauneuf, elle prit une seconde alliance en Juillet 1669. avec *Guillaume* de Maupeou, president à mortier au parlement de Metz, ayant eu de son premier mari, Henri qui suit; *Jean-Gabriel*, chevalier de Malte, puis marquis de Châteauneuf, comte de Lestrange, mort le 4. Juillet 1710; *Henri* marquis de Senneterre, comte de Lestrange & de Privat, comte de Bourlatier, chevalier de l'ordre de Mont-Carmel, mort le 27. Août 1713. qui avoit épousé en Septembre 1710. *Marie-Therese* de Dortan, niece de *Jean-Claude* de la Poype-Vertrieu, évêque de Poitiers; *Marie-Louise*, alliée le 17. Mai 1669. à *François* de Grolée, comte de Peyre, lieutenant general de Languedoc, morte le 8. Avril 1718. âgée de 79. ans; *Henriette-Bibiane*, demoiselle de Lestrange, qui a beaucoup contribué à la liberté du chevalier son frere; & *Anne Marie* de Saint Nectaire, demoiselle de Bologne.

XIV. Henri de saint Nectaire, marquis de Châteauneuf, vicomte de Lestrange, &c. eut different avec le comte du Roure, avec lequel il se battit à Vienne en Autriche. Le comte y fut tué & le marquis de Senneterre eut les poulmons & le bras percé, dont il demeura manchot; il fut depuis lieutenant de roi du Poitou en 1668. fut blessé à Privas le 13. Octobre 1671. à l'occasion d'un grand different qu'il avoit avec sa mere, & mourut de ses blessures le 25. du même mois. Il avoit épousé le 23. Juillet 1668. *Anne* de Longueval, fille d'honneur de la reine & fille de *Roger* de Longueval, seigneur de Creci, morte le 25. Novembre 1714. âgée de 71. ans dont il eut *Marie-Therese* de Saint Nectaire, mariée en 1688. à *Louis* de Crussol, marquis de Florensac, &c. morte le 2. Juillet 1705. âgée de 35. ans; *Henriette*, morte jeune; & N. de Saint Nectaire, morte.

BRANCHE DES COMTES DE SAINT VICTOUR & de Brinon.

XI. Jacques de Saint Nectaire, troisiéme fils de Nectaire de Saint Nectaire, & de *Marguerite* d'Estampes, fut baron de Groliere, Brinon-sur-Saudre, Chaulmasson, &c. & gentilhomme de la chambre du roi. Il épousa en Avril 1575. *Françoise* d'Anglars, dame de saint Victour, & fille & heritiere de *Jacques*, seigneur de saint Victour, & d'*Anne* de Coustin de Bourzolles, fille de N. comte de Carlus, dont il eut *Louis*, mort jeune; Jacques, qui suit; *Nectaire*, seigneur de Brinon, gentilhomme de la chambre du roi, mort sans enfans; *Marie*, alliée en Juin 1598. à *Gui* du Faur, seigneur de Courcelles; & *Jeanne* de Saint-Nectaire, mariée le 17. Août 1606. à *Charles* Grain de saint Marsault, vicomte du Verdier en Limosin.

XII. Jacques de Saint-Nectaire baron de Groliere, de Brinon, de saint Victour, &c. épousa en Juin 1606. *Françoise* d'Apchon, fille de *Jacques* seigneur d'Apchon, & de *Sidoine* de Vendômois, dont il eut Charles, qui suit; *Jacques*, comte de Groliere; *Françoise*, mariée en 1628. à *Charles* de Boisse, seigneur de la Farge, en Limosin; *Jacqueline*, alliée à *Jacques* de Montal, seigneur de Nosieres & de Valens; *Sidoine*, religieuse à sainte Claire de Brives; *Jeanne*, religieuse avec sa sœur; & *Jean-Charles* de Saint-Nectaire, comte de Brinon, lieutenant du roi, mort le 11. Novembre 1696. âgé de 88. ans, qui avoit épousé le 2. Fevrier 1654. *Marguerite*, fille unique de *Timoleon* de Bauves, baron de Contenant, seigneur de Linville, &c. & d'*Anne* de Bethune Rosni, morte le 1. Mai 1701. dont il eut *Henri*, né en 1663. mort en 1665; *Charles-François*, mort; *Henri* marquis de Saint-Nectaire, lieutenant general des armées du roi, chevalier de ses ordres, ci-devant ambassadeur en Angleterre; *Louise-Magdelaine*, morte; & *Marie-Magdelaine* de Saint-Nectaire, mariée en Fevrier 1696. à *Pierre-Gilbert* Colbert, marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de madame la Dauphine, morte le 22. Juin 1716. âgée de 43. ans.

XIII. Charles de Saint-Nectaire, comte de saint Victour, épousa le 27. Decembre 1633. *Jeanne* de Rabaynes, fille de *Paul*, seigneur d'Usson, & de la Tour-de-Brillac, & de *Diane* Esthuer de Caussade, dont il eut Paul, qui suit; François, *mentionné après son frere*; & *Marie* de Saint-Nectaire, mariée en 1680. avec N.... de Fai, marquis de Garlande, & morte au Pui en Velai, en 1708.

XIV. Paul de Saint-Nectaire, marquis de saint-Vic-

tour, &c. époufa en Avril 1657. *Marie* Eftourneau, fille de N. feigneur de la Motte-Turfanne, dont il a eu FRANÇOIS, qui fuit;

XV. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, marquis de faint Victour, mort le 24. Mars 1715. âgé de 48. ans, époufa le 9. Fevrier 1696. *Anne* Houel, fille de *Charles* Houel, feigneur de Varennes, gouverneur & lieutenant general pour le roi des Ifles de Guardeloupe, marquis, & feigneur proprietaire des mêmes ifles, & d'*Anne* Hinfelin.

XIV. FRANÇOIS de Saint-Nectaire, dit *le comte de Senneterre*, feigneur de la Touche, Brefillac, &c. avoit époufé *Marie* de Bechillon vivante veuve en 1713. de laquelle il laiffa JEAN-CHARLES, qui fuit;

XV. JEAN-CHARLES comte de Senneterre, feigneur de la Touche, Brefillac, d'Uffon, &c. colonel d'un regiment d'infanterie, marié à l'âge de 28. ans, le 8. Octobre 1713. avec *Marie-Marthe* de faint Pierre de faint Julien fille de *Henri* de faint Pierre, feigneur marquis de faint Julien fur Callonge, Vaffi, Mailloc, Grengue, Houdreville, &c. & de *Marie-Magdelaine* de Boifferet d'Herbelai.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLAVELIER & de FONTENILLES.

IX. JEAN de Saint-Nectaire, fils puîné d'ANTOINE feigneur de Saint-Nectaire, & d'*Antoinette* de Montmorin, fut feigneur de Clavelier, &c. & époufa avant l'an 1501. *Louife* de la Gardette, fille & heritiere de *Robert*, feigneur de Fontenilles, & de *Souveraine* de Miremont, dont il eut JEAN, qui fuit; *François*, évêque de Sarlat, mort en 1567; *Jerome*, feigneur de Nubieres; *Georges*, chanoine & comte de Lyon; & *Anne-Marie* de Saint-Nectaire, mariée à *Jean* de Foudras, feigneur de Courcenai.

X. JEAN de Saint-Nectaire, feigneur de Clavelier, Fontenilles, &c. fenéchal de Beaucaire, époufa en 1535. *Renée* de la Platiere, fœur du maréchal Bourdillon, & fille de *François*, feigneur des Bordes, & de *Catherine* de la Fayette, dont il eut JEAN, qui fuit; *Georges*, feigneur de Nubieres, gouverneur de Carmagnoles, mort fans pofterité legitime; *Antoine*, évêque de Clermont en 1570; & *Anne* de Saint-Nectaire, mariée à *Hector* de Montmorin, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes de la reine mere Catherine de Medicis.

XI. JEAN de Saint-Nectaire, feigneur de Fontenilles, Clavelier, Chavagnac, &c. chevalier de l'ordre du roi, époufa *Marguerite* de Roffignac, dont il eut *Jean*, feigneur de Fontenilles, mort fans alliance; & *Gabrielle* de Saint-Nectaire, dame de Fontenilles, mariée 1°. à *Gilbert* feigneur de Chaferon: 2°. *Philippe* Popillon, baron du Riau. *Voyez* Le Pere Anfelme, *hiftoire des grands Officiers*.

SAINT-NECTAIRE, vulgairement SENECTAIRE ou SENNETERRE (Henri de) duc de Senneterre, pair & maréchal de France, a été nommé ordinairement *le maréchal de la Ferté*. Il étoit fils de HENRI de Saint-Nectaire, marquis de la Ferté-Nabert, lieutenant de roi en Champagne, chevalier de fes ordres, & fon Ambaffadeur extraordinaire en Angleterre, & de *Marguerite* de la Châtre fa premiere femme. Lorfqu'on attaqua la Rochelle en 1626. Henri de Saint-Nectaire étoit à la tête du regiment du comte de Soiffons; & pendant le fiege de cette ville, il fervit à la conftruction du Fort-Louis. Depuis, il combattit en plufieurs endroits contre les Religionnaires, & fe diftingua au fiege de Privas en Languedoc; à l'attaque du Pas de Suze en Piémont; au fecours de Cafal; au fiege de Moyenvic & de Treves; & à la bataille d'Avênes. Il fut fait maréchal de camp fur la brêche de Hefdin, pour avoir défait le fecours que le general Picolomini y vouloit jetter. Enfuite il gagna le fameux combat de faint Nicolas en Lorraine, où les ennemis eurent plus de deux mille hommes tués fur la place, & perdirent leur canon. Il commandoit l'aîle gauche à la bataille de Rocroi, où il fit des actions furprenantes, & fut fait peu après gouverneur en Lorraine, puis lieutenant general. Dans la fuite, il fe fignala au fiege d'Ypres, & à la bataille de Lens, d'où il repaffa en Lorraine, & fauva la ville de Nanci du peril qui la menaçoit. Quelques tems après la prife de Ligni, le roi lui envoya le bâton de maréchal de France. Depuis, il reduifit fous l'obéïffance du roi toutes les places qui avoient été prifes en Lorraine. La fortune l'abandonna au fiege de Valenciennes où il fut fait prifonnier; mais il ne fut pas fi-tôt délivré, qu'il prit Montmedi, & un an après Gravelines, qu'on eftimoit imprenable. Il emporta la premiere de ces places, en trente-huit jours, & l'autre en dix-neuf. Après la paix, le roi ayant deffein d'aller en Lorraine pour prendre Marfal, il le fit general de fon armée fous lui; mais comme le duc de Lorraine rendit cette place, l'affaire n'eut point de fuite. A la promotion des chevaliers de l'ordre, l'an 1661. fa majefté le choifit pour être de leur nombre, & le fit un peu après duc & pair de France. Il mourut dans fon château de la Ferté, près d'Orleans le 27. Septembre 1681. âgé de 81. ans.

SAINT-NECTAIRE ou SENECTAIRE (Magdelaine de) veuve de *Gui* de faint Exuperi, feigneur de Miremont dans le Limofin, s'eft rendu recommandable dans l'hiftoire par fa vertu & par fon courage trop mal employé pour la religion Pretendue Reformée. Cette dame avoit toûjours auprès d'elle foixante jeunes gentilshommes en bon équipage, avec lefquels elle couroit jufques dans la baffe Auvergne. Vers l'an 1575. fous le regne de Henri III. Montal lieutenant de roi en cette province, irrité de ce que cette vaillante femme lui avoit défait deux compagnies, alla avec quinze cens hommes de pied, & deux cens chevaux, affieger le château de Miremont. Cette amazone voyant cinquante cavaliers qui venoient faire le dégât jufqu'aux portes de fon château, fit une fortie, & les tailla en pieces; mais au retour elle trouva l'entrée de fon château faifie par les ennemis. Auffitôt elle courut à Turenne, & amena quatre compagnies d'arquebufiers à cheval. Montal fe pofta entre deux montagnes pour leur fermer le paffage; mais il y reçut un coup mortel. Sa troupe decouragée par la bleffure de fon chef, décampa le foir même, & l'emporta dans un château proche delà, où il mourut quatre jours après. * Mezerai, *hift. de France, fous Henri III.*

SAINT NEOTS ou SAINT NEEDS, ville avec marché dans la contrée du comté de Huntington, qu'on appelle *Tofelan*. Elle tire fon nom d'un moine de Glaftenburi, dont le corps y fut tranfporté de Neodftock dans le pays de Cornouaille. On changea un palais, qu'il y avoit dans cette ville, en un monaftere, & la ville changea fon nom à cette occafion. * *Dictionaire Anglois*.

SAINT NICOLAS, bon bourg des Pays Bas Efpagnols, dans le pays de Waës en Flandre, à quatre lieues d'Anvers, du côté du couchant. * Mati, *diction.*

SAINT NICOLAS, ville & port de mer de Mofcovie, fur un golfe d'Ocean, ou mer Blanche, porte auffi le nom de *Golfe de faint Nicolas*, & eft fort marchande. La Dwine fe jette dans le golfe de faint Nicolas.

SAINT NICOLAS, bourg de Lorraine, que ceux qui écrivent en latin, nomment *Fanum S. Nicolai*, eft fitué fur la riviere de Meurte, deux lieues au-deffus de la ville de Nanci. Ce bourg eft agréable & bien bâti; mais ce qui le rend plus confiderable, eft l'opinion qu'on y conferve une relique de faint Nicolas, évêque de Mire; ce qui y attire les peuples qui y viennent de toutes parts en devotion.

SAINT OMER, ville du Pays-Bas en Artois, dans la contrée des anciens Morins, avec évêché fuffragant de Cambrai, eft nommée par ceux qui écrivent en latin, *Fanum fancti Audomari* ou *Audomaropolis*, & eft bâtie fur la riviere de l'Aa. Saint Omer, évêque de Terouane, la fonda vers l'an 660. & Foulques, abbé de faint Bertin, commença de l'entourer de murailles vers l'an 880. Baudouin II. dit *le Chauve*, comte de Flandres, acheva cet ouvrage en 902. & joignit l'abbaye de Sithieu à la ville. Après que Terouane eut été démolie dans le XVI. fiecle, on fonda en 1559. deux évêchés, celui de Boulogne, & celui de faint Omer, dont Gerard de Hamericourt fut le premier prelat en 1562. Ortelius, & divers autres auteurs, croyent que la mer venoit autrefois jufqu'à Saint Omer, où l'on voit les veftiges d'un ancien port, qu'on a cru être le *Portus Iccius* de Céfar, qui étoit neanmoins à Boulogne. On voit près de cette ville un grand lac, avec de petites ifles flottantes. Au refte, la ville eft grande, belle, bien fortifié, ayant d'un côté la riviere & des marais; & de l'autre, un côteau défendu par un château, avec de bons baftions, & des foffés extrêmement larges & profonds. Philippe, duc d'Orleans, frere

frere unique du roi Louis XIV. prit cette ville au mois d'Avril de l'an 1677. après avoir gagné la bataille de Cassel. Elle a été cedée à la France, par l'onziéme article de la paix de Nimegue en 1678. Outre le chapitre de la cathedrale, qui est nombreux, & l'abbaye, on trouve dans cette ville deux maisons de Jesuites, un couvent de Chartreux, & diverses autres communautés religieuses. * Guichardin, *descript. du Pays-Bas.* Gazei, *hist. eccles. du Pays-Bas.* Arnoul Havensius, *de erect. novor. episcop. in Bel.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

CONCILES DE SAINT OMER.

Nous avons dans la derniere édition des conciles, celui qui fut assemblé à saint Omer en 1099. Robert *le Jeune*, comte de Flandres, souhaitoit la paix, qui fut conclue dans cette assemblée, où Manassés, archevêque de Reims, étoit avec ses suffragans. Jean VI. évêque de Saint Omer, celebra un synode en 1583. & en publia les actes.

SAINT PALAIS, ville capitale de la basse Navarre, *fanum sancti Palatii*, est située sur la riviere de Bidouse, au-dessus de Gramont, & a été le siege de la chancellerie, & de la justice souveraine du pays, avant qu'elle fût unie au parlement de Pau.

SAINT PAPOUL, ville de France dans le haut Languedoc, près du Fresquil, avec évêché suffragant de Toulouse, est bâtie dans un lieu arrosé par le sang de saint Papoul martyr. Ce fut d'abord une paroisse, où l'on bâtit un monastere sur la fin du VIII. siecle, du tems du roi Pepin, ou de Charlemagne, son fils. Le pape Jean XXII. la changea en Cathedrale l'an 1317. mais les benedictins ont continué à y demeurer, & y sont encore au nombre de douze. La ville est à trois lieues de Castelnaudari, & à neuf de Toulouse: & le diocése renferme environ quarante-cinq paroisses. Son nom latin est *fanum S. Pauli.* * Catel, *hist. & mem. de Lang.* Saint-Marthe, *Gall. Christ.*

SAINT PATRICE. (le purgatoire de) C'est une petite isle dans le lac d'Erme, dans le comté de Dunegal ou Tirconnel, dans le nord d'Irlande. Il y a dans cette isle, fort près d'un petit monastere, une voute fort étroite, celebre, dit-on, pour les esprits errans ou les spectres qui y paroissent, ou plûtôt, pour une certaine horreur qu'elle inspire. Les habitans du pays, gens superstitieux & credules, croyent que leur apôtre saint Patrice, obtint de Dieu par ses ardentes prieres, que les peines & les tourments de l'enfer, que souffrent les impies, fussent mis en cet endroit-là devant les yeux des habitans qui étoient encore Payens, pour procurer leur prompte & sincere conversion, *voyez* PATRICE. * Cambden, *Britann.*

SAINT PAUL DE LEON, *cherchez* LEON.

SAINT PAUL TROIS CHATEAUX, ville de France en Dauphiné, avec évêché suffragant d'Arles, & autrefois de Vienne, est capitale du petit pays de Tricastin, & étoit dit-on, *l'Augusta Tricastinorum* des anciens, appellée aujourd'hui *sancti Pauli Tricastinorum civitas.* Ce nom moderne lui est venu de saint Paul, un de ses évêques. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, par la fureur des Heretiques; qui en ayant été maîtres pendant près de 50. ans, ruinerent les églises, pillerent les vases sacrés, & chasserent les évêques & le clergé. Antoine du Cros, qui fut nommé à cet évêché en 1599. rétablit la cathédrale, & le culte divin, qui y avoit été interrompu l'espace de 44. ans, & mourut en 1630. Torquat, Paul, Restitut & Martin, sont reconnus pour Saints dans l'église de saint-Paul-Trois-Châteaux. Les reliques du premier, qu'on y conservoit avec respect, furent brûlées pendant les guerres civiles en 1561. Le corps de saint Restitut fut traité de la même façon. Le chapitre de la cathedrale n'est composé que de dix chanoines, les dignités comprises. Les Dominicains ont hors de la ville un assez beau couvent. * Du Chêne, *antiq. des villes.* Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* Chorier, *hist. de Dauph.* Ptolomée fait mention des peuples Tricastins, *l. 2. c. 10.* Silius *Italicus*, *l. 3.*

SAINT-PAUL, ville & comté situé entre l'Artois & la Picardie, sur la riviere de Ternois, étoit dans son origine une forteresse qui avoit deux châteaux très-élevés & separés l'un de l'autre d'un fossé fort large & profond; on tient qu'elle fut bâtie par les Romains pour la défense du Port de César, ce qui marque son antiquité; dans la suite les comtes y ayant fait leur séjour ordinaire, y tinrent leur place d'armes & leur lit de justice: d'où vient que les habitans & les sujets s'étant multipliés, ils habiterent les environs & formerent une espece de bourgade, que les comtes ont depuis fait murer, ayant aussi renfermé l'un des châteaux dans son enceinte. Cette ville a été plusieurs fois assiegée par les comtes de Flandres dans les années 1117. 1120. 1140. & en 1380. par les Anglois, mais sur-tout l'an 1537. par l'empereur Charles *Quint*, qui la prit & la ruina entierement, après y avoir fait un carnage de quatre mille hommes qui étoient dans la place, qui fut enfin rendue à la France par la paix des Pyrenées l'an 1659. Elle a porté de tout tems le titre de comté, ayant quinze lieues d'étendue, & trois cens soixante villages sous sa jurisdiction; & les comtes qui relevoient de ceux de Boulogne, jouissoient du droit de souveraineté, faisoient battre monnoye, levoient des troupes & des impôts sur leurs sujets pour faire la guerre. Aussi ont-ils fait voir leur valeur singuliere dans le commandement des armées, dans les batailles, rencontres & prises de villes, dans les croisades contre les Infideles, dans les guerres contre les Heretiques, Albigeois & autres. Ils ne se sont pas moins distingués par leurs alliances & leur pieté que par leur bravoure: ils ont été alliés aux empereurs, aux rois & aux plus grands princes de l'Europe. Les états les plus florissans ont choisi les comtes de saint Paul pour leurs conseillers, chanceliers, ambassadeurs, plenipotentiaires, gouverneurs des villes & provinces: les rois de France leur ont confié les plus éclatantes charges & offices de leur couronne, comme de grand bouteillier, échanson, connétable, chambellan, &c. & ont honoré les derniers de la dignité de duc & pair, en recompense de leur merite & de leurs services. L'église même a tiré de leurs familles, des cardinaux, des archevêques, des évêques & d'autres prelats, tels que le B. Pierre de Luxembourg, évêque & cardinal; Louis de Luxembourg, archevêque de Rouen; Robert de Châtillon, évêque & duc de Laon, pair de France; le B. Godefroi de Bouillon, roi de Jerusalem; saint Charles de Chastillon, dit *de Blois*, duc de Bretagne; Louis de Blois, ou, Blosius, abbé de Liesse en Hainaut. Et grand nombre d'autres saints personnages de l'un & de l'autre sexe. Les premiers comtes de saint Paul étoient originaires des comtes de Boulogne sur mer, delà vient que ceux-ci ont tenu longtems le comté de saint Paul en fief, qu'ils ont transmis à leurs descendans qui ont fait la maison de Saint Paul en Ternois: ce qui arriva après l'incursion des Normands, vers l'an 881. & lors par les alliances, ce comté passa dans la famille des comtes de Ponthieu jusqu'à GUILLAUME I. du nom, qui à la faveur du roi Lothaire reprit en 965. sur Arnoul *le Jeune*, comte de Flandres, les comtés de Ponthieu & de saint Paul, que ses prédécesseurs avoient usurpés, & les partagea à ses deux fils; le Ponthieu à son aîné Hilduin, & saint Paul au puîné. HUGUES, qui en prit le nom, dont la posterité jouit jusqu'à ce que *Elisabeth*, fille aînée & principale heritiere de *Hugues* Candavene, comte de saint Paul, & d'*Ioland* de Hainaut, porta ce comté dans la maison de Chastillon, en épousant vers l'an 1220. GAUCHER de Chastillon III. du nom, seigneur de Chastillon, de Troissi, de Montjai, &c. senéchal de Bourgogne, & bouteillier de Champagne, & comte de S. Paul à cause de sa femme, dont sa posterité jouit, jusqu'à ce que *Mahaud* de Chastillon, comtesse de saint Paul, fille de *Jean*, comte de saint Paul, & de *Jeanne* de Fiennes, épousa l'an 1350. GUI de Luxembourg, comte de Ligni, en la maison duquel il demeura jusqu'à ce que *Marie* de Luxembourg, comtesse de saint Paul &c. & fille de *Pierre* II. du nom, comte de saint Paul, de Marle & de Soissons, vicomte de Meaux, &c. & de *Marguerite* de Savoye, épousa par traité du 8. Septembre 1487. FRANÇOIS de Bourbon, comte de Vendôme, &c. septiéme ayeul du roi Louis XV. à present regnant. Le comté de saint Paul resta dans la maison de Bourbon, jusqu'à ce que *Marie* de Bourbon, duchesse d'Estouteville & comtesse de saint Paul, fille de *François*, comte de saint Paul & de Chaumont, & d'*Adrienne* duchesse d'Estouteville, épousa en

1563. Leonor d'Orleans, duc de Longueville, dans la maison de qui il a resté jusqu'à la mort d'*Anne-Marie* d'Orleans, princesse de Neuchâtel, comtesse de saint Paul, &c. veuve de *Henri* de Savoye, duc de Nemours, arrivée le 16. Juin 1707. d'où ce comté a passé à *Elisabeth* de Lorraine, fille de *François-Marie* de Lorraine, comte de Lillebone, veuve de *Louis* de Melun, prince d'Espinoi, dont jouit à present Louis de Melun, prince d'Espinoi, duc de Joyeuse, pair de France, son fils. * *Voyez* Ferri de Locres, *histoire des comtes de saint Paul.* Vignier, *histoire de Luxembourg.* Du Chêne, *histoire de Chastillon.* Jean Carpentier, *histoire de Cambrai.* Malbranc, *de Morinis.* Le pere Anselme. Les Genealogies de France. Sainte-Marthe. Le Mire, &c.

SAINT PETRONEL, bourg de l'Autriche situé sur le bord meridional du Danube; à trois lieues au-dessus d'Haimbourg. On prend saint Petronel pour l'ancienne *Carnus*, *Carnutum*, ville de la haute Pannonie. * Mati, *diction.*

SAINT PIERRE LE MOUSTIERS, petite ville de France. Elle est dans le Nivernois, entre l'Allier & la Loire, à cinq lieues de Nevers du côté du midi, avec presidial, pour tout le Nivernois. * Mati, *dict.*

SAINT PIERRE (le fort) Il est dans la Martinique, une des Antilles, sur une baye, qui est entre la côte septentrionale & meridionale de l'isle. Il y a près de ce fort un couvent de Jesuites, & plusieurs habitations de François. * Mati, *dict.*

SAINT PIERRE (l'isle de) petite isle située dans la mer Mediterranée, sur la côte meridionale de celle de Sardaigne. C'est celle qu'on appelloit anciennement *Hieracum* ou *Accipitrum insula.* * Baudrand.

SAINT PIERRE (le lac de) Il est dans la nouvelle France, en Amerique. Il est formé par la riviere de saint Laurent, un peu au-dessous de l'isle de Montreal. * Mati, *dictionaire.*

SAINT POL-HECOUT (Marc-Antoine de) chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, a été un des braves capitaines de marine qu'il y ait eu dans le XVII. siecle, il commença fort jeune à servir, & fut fait capitaine de vaisseau en 1693. il prit l'année suivante un vaisseau de guerre Hollandois de cinquante canons à l'abordage; il combattit & leur en enleva un autre de pareille force en 1696. il commanda un vaisseau dans l'escadre de M. le prince de Conti au voyage de Dantzic: ayant mis pied à terre, & s'étant retranché avec un détachement de deux mille hommes, il soûtint l'effort de toute la cavalerie de l'électeur de Saxe, qui avoit enlevé les bagages de M. l'abbé de Polignac, aujourd'hui cardinal, pour lors ambassadeur en Pologne; & après avoir embarqué tout son monde, à la vûe des ennemis, il joignit son escadre avec cet ambassadeur. Ayant pris, après un rude combat en 1703. le Ludlow vaisseau de guerre Anglois, le roi le fit chevalier de saint Louis, & lui donna le commandement des vaisseaux de l'escadre de Dunkerque; trois mois après il prit le Samslade & le Salisberi, ce dernier vaisseau estimé un des meilleurs voiliers d'Angleterre. Il attaqua en la même année une flotte de 200. voiles, escortée par quatre vaisseaux de guerre Hollandois, avec tant de valeur, que le commandant fut coulé à fond, les trois autres pris, & la flotte entierement détruite sur les côtes d'Ecosse; tous les équipages enlevés; les officiers, soldats & matelots faits prisonniers; les flammes, banderoles & pavillons apportés à Paris. Le roi, pour recompenser sa valeur, lui donna une pension de quinze cens livres. L'année suivante, les interessés en l'armement des vaisseaux du roi à Dunkerque, commandés par le chevalier de Saint-Pol, lui ayant remis une action de dix mille livres, il la fit en même-tems distribuer, par une generosité singuliere, aux soldats & équipages de son escadre. En 1705. il enleva une flotte de vingt bâtimens, & deux vaisseaux de guerre, qui furent conduits à Brest. Le dernier jour d'Octobre de la même année, ayant attaqué plusieurs vaisseaux de guerre ennemis, sur les côtes de Hollande, qui furent pris à l'abordage, ce brave officier s'étant avancé pour donner ses ordres, reçut un coup dans la poitrine, dont il mourut sur le champ: son corps fut conduit à Dunkerque, où il entra triomphant après sa mort, & fut inhumé dans la principale église, avec les honneurs dûs à sa valeur & à sa naissance, regretté par les capitaines des vaisseaux ennemis, même ses prisonniers, quoiqu'il leur eût causé des pertes tres considerables pendant cette guerre. Le roi, en vûe de ses services, accorda une pension à chacun de ses trois neveux. La maison de Saint-Pol, répandue dans plusieurs provinces du royaume, tire son origine des anciens barons de Saint-Pol, connus en Bretagne dès le tems de ses premiers souverains: elle se divisa en plusieurs branches, il y a près de 400. ans. Pierre de Saint-Pol, écuyer seigneur des Fourneaux, en l'année 1340. forma celle dont est sorti le brave gentilhomme, dont il vient d'être parlé. Il fut pere de Jean de Saint-Pol, seigneur de Milerai, lequel eut trois fils, *Noël*; *Guillaume*; & *Pierre* de Saint-Pol, tige des seigneurs de Vacheresse. Guillaume de Saint-Pol seigneur de Hecourt, fut pere de Pierre de Saint-Pol, II. du nom, lequel épousa en 1453. l'heritiere de Boissi en Gastine. Ses descendans ayant possedé jusqu'à present cette seigneurie, elle en a pris le nom de Boissi-Saint-Pol. Pierre de Saint-Pol eut deux fils, Jacques de Saint-Pol seigneur de Boissi; & *Charles*, duquel étoit issu un autre *Jacques* comte de Saint-Pol, maréchal des camps & armées du roi, tué à la bataille de Thionville. Jacques de Saint-Pol, seigneur de Boissi, fut pere de Philippe de Saint-Pol, lequel eut deux fils, *Charles* seigneur de Boissi; & Etienne de Saint-Pol, seigneur de Hecourt, pere de François; & de Pierre de Saint-Pol. Du premier est issu *Louis* de Saint-Pol, seigneur de la Briche, aîné de cette maison. Pierre de Saint-Pol III. du nom, fut pere de Pierre de saint Pol IV. du nom, seigneur de Hecourt, lequel laissa trois fils, Pierre de Saint-Pol, seigneur de Lemondans; *François* de Saint-Pol, prieur des Granges-le-Roi; & *Marc-Antoine* de Saint-Pol, chevalier de saint Louis, commandant l'escadre des vaisseaux du roi à Dunkerque. Pierre de Saint-Pol V. du nom, a laissé plusieurs enfans, dont l'aîné est *Pierre* de Saint-Pol VI. du nom, seigneur de Lemondans; *Charles* de Saint-Pol chevalier de Malte; & autres. * *Memoires du tems.* D'Argentré, *histoire de Bretagne.*

La maison de Saint-Pol porte d'argent au sautoir dentelé de sable.

SAINT POLTEN, c'est-à-dire, saint Hippolyte, en latin *fanum sancti Hippolyti*, petite ville de la basse Autriche en Allemagne, sur la riviere de Drasain, à onze lieues de Vienne, vers le couchant meridional. * Baudrand.

SAINT PONS DE TOMIERES, ville de France en Languedoc sur la riviere de Jaur, avec évêché suffragant de Narbonne, est nommée par les auteurs Latins *Tomeriæ Pontiopolis* & *sancti Pontii Tomeriarum urbs.* C'étoit une abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée en 936. par Raimond Pons, comte de Toulouse, en l'honneur de saint Pons martyr, évêque de Cemele ou Nice. Le pape Jean XXII. y fonda un évêché en 1318. & depuis les moines en ont été secularisés en 1625. L'évêque est le seigneur de la ville. Le chapitre est composé de trois archidiacres, d'un sacristain, d'un precenteur, & de seize chanoines. * Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *antiq. des villes.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Catel, *hist. de Toul*, &c.

☞ L'abbaye de saint Pons fut fondée par Raimond III. comte de Toulouse, surnommé *Pons*, selon l'opinion commune. Cependant ce n'est pas le sentiment de M. Catel, lequel distingue Raimond, qui fit hommage au roi Raoul, l'an 932. d'avec Pons qui fonda l'abbaye de Tomieres l'an 936. On croit pourtant que c'est le même qui prit le surnom de *Pons*, par devotion envers saint Pons martyr. La chartre de la fondation est du mois de Novembre 936. le 1. du regne de Louis IV. dit d'*Outremer. Ego Raimondus qui & Pontius* (porte un titre de 937.) *Primarchio & dux Aquitaniæ, & uxor mea Garsindis.* Cette *Garsinde* est la premiere femme de *Raimond* Pons, qui épousa en secondes noces *Berthe*, niéce de *Hugues*, roi d'Italie, & comte d'Arles, & veuve de *Bozon*, marquis de Toscane. Il eut de ce second mariage *Guillaume*, comte d'Arles & de Toulouse, qui se fit moine de Clugni, sous saint Mayeul; & Pons I. ou II. pere de Guillaume IV. qui le fut de Pons II. ou III. Celui-ci assista au concile tenu à Toulouse l'an 1056. & mourut vers l'an 1061. Il épousa *Adalmis* ou *Almodis*, fille de *Bernard*, comte de la Marche, separée par parenté de *Hugues* de Luzignan, & de *Guillaume* III. comte d'Arles, & veuve de *Raimond Berenger*, & en

cut GUILLAUME V; & *Raimond*, dit *de saint Gilles* * Catel, *histoire de Toulouse*, *&c.*

SAINT-POURCAIN, petite ville de France dans l'Auvergne. Elle est enchassée dans le Bourbonnois, & située au confluent de la Ciaule & de l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Moulins. * Mati, *dict.*

SAINT-QUENTIN sur la Somme, ville de France, & capitale du pays de Vermandois en Picardie, est appellée aujourd'hui par ceux qui écrivent en latin *Quintinopolis* ou *Quintini Fanum*, & est, à ce qu'on croit, l'*Augusta Veromanduorum* des anciens. Elle est située sur une petite éminence, qui a d'un côté la riviere, & de l'autre une vallée presque toute escarpée, si ce n'est du côté de la porte de saint Jean, où l'on a élevé un grand bastion, avec quelques demi-lunes. Outre l'église principale, qui est la collegiale de S. Quentin, il y en a d'autres très-propres, avec plusieurs monasteres. La ville est grande & bien peuplée, a diverses manufactures, sur-tout de toiles, & a appartenu au comte de Vermandois. RAOUL I. de ce nom, surnommé *le Vaillant*, fils de HUGUES de France, eut d'*Alix*, dite *Petronille* de Guyenne, sa seconde femme, *Raoul* II. dit *le Jeune* & *le Lepreux*, qui mourut sans posterité; *Elisabeth* comtesse de Vermandois, qui épousa l'an 1156. *Philippe* d'Alsace, comte de Flandres; & *Eleonore* comtesse de S.Quentin & de Valois, qui fut mariée quatre fois, & mourut sans enfans après sa sœur. Elisabeth s'établit dans ce comté: ce qui fut un sujet de guerre entre le roi Philippe *Auguste* & le comte de Flandres. Le roi lui laissa depuis pour usufruit, sa vie durant, Peronne & Saint-Quentin; mais après la mort de ce comte, ces villes furent réunies à la couronne. S.Quentin a été depuis quelquefois engagée aux ducs de Bourgogne, & en a été toûjours retirée avec les autres villes sur la Somme. L'an 1557. après que la tréve eut été rompue entre le roi Henri II. & Philippe II. roi d'Espagne, Philippe Emmanuel, duc de Savoye, gouverneur du Pays-Bas, assiegea la ville de S. Quentin, qui étoit dégarnie d'hommes, & mal fortifiée. L'amiral de Coligni se jetta dedans avec quelques troupes. On tenta diverses fois d'y jetter du secours; & à la fin le connétable de Montmorenci passa lui-même la Somme avec l'armée du roi, qu'il commandoit, pour y en faire entrer par les marêts; mais cela se fit avec tant de précipitation, qu'à peine y entra-t-il 500. hommes sous d'Andelot, colonel de l'infanterie, & frere de l'amiral. Ensuite le connétable voulut se retirer à la vûe de l'ennemi en plein jour, quoiqu'embarrassé d'équipages, & beaucoup plus foible que les Espagnols. Le duc de Savoye profitant de cette faute, le surprit entre les villages d'Essigni & de Lizeroles, & le chargea si brusquement, qu'il n'eut pas le loisir de donner ses ordres pour ranger son armée en bataille. Le connétable lui-même y demeura prisonnier, avec un de ses fils, les ducs de Montpensier & de Longueville, Louis de Gonzague, depuis duc de Nevers, le maréchal de S. André, dix chevaliers de l'ordre, & 300. gentilshommes. Il y en eut aussi plus de 600. morts, outre 3000. hommes d'infanterie & de cavalerie, parmi lesquels on trouva Jean de Bourbon, duc d'Anguien. Il en fut fait presqu'autant de prisonniers, dans cette bataille de *Saint-Quentin* dite aussi *de S. Laurent*, parce qu'elle fut donnée le 10. Août, jour de la fête de ce Saint. Les ennemis n'y perdirent qu'environ 80. ou 100. hommes. Dans cette occasion Catherine Lallier, veuve de Louis Varlet, sieur de Gibercourt, donna quelques arpens de terre pour la sepulture des François. Ce lieu, appellé *Vieux-Moustier*, est encore un monument celebre, qui attire la curiosité des voyageurs. Les ennemis ne sçurent pas profiter de leur avantage: car ils s'arrêterent au siege de S. Quentin, où le roi Philippe vint le 27. Août. L'amiral, qui avoit trop tardé à capituler, fut cause qu'on força cette place par cinq brêches, & fut lui-même fait prisonnier. Cette ville fut rendue l'an 1559. par la paix de Câteau-Cambresis, si peu avantageuse à la France. L'amiral de Coligni, dans ses memoires, en parlant de Louis Varlet de Gibercourt, major de la place, dit, *que jamais il ne vit un sujet plus affectionné au service du roi, ni plus diligent à secourir sa patrie.* Il fut l'ayeul maternel de Louis le Févre de Caumartin, garde des sceaux de France; & sa famille subsiste encore aujourd'hui en la personne de Nicolas Varlet de Montescourt, & de François Varlet de Gibercourt, chevalier de saint Lazare.

Quelques auteurs parlent d'un concile assemblé à S. Quentin l'an 1231. par Henri de Dreux, archevêque de Reims, pour mettre d'accord Milon, évêque de Beauvais, qui étoit en procès avec les habitans de sa ville; mais il y a plus d'apparence que cette assemblée se fit dans l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, ou à Saint-Quentin de Lille. On parle encore de deux autres sinodes, l'an 1235. & 1237. & d'un troisiéme tenu par Milon, évêque de Soissons, l'an 1272. * De Thou, *hist.* Memoires de Tavanes & de Montluc. Belcarius, *hist.* Du Pui, *droits du roi.*

SAINT-REMI, petite ville de France dans la Provence, à quatre lieuës d'Arles, de la viguerie de Tarascon, & du diocése d'Avignon, s'appelloit anciennement *Glanum.* On croit que ce nom fut changé en celui de Saint-Remi, à cause d'un miracle que cet archevêque de Reims fit en ce lieu, lorsqu'en 501. accompagnant le roi Clovis en Provence, il y délivra du demon la fille d'un nommé Benoît, & la ressuscita ensuite. Il est resté au-dedans & au-dehors de cette ville plusieurs monumens d'antiquité, qui marquent assez qu'elle étoit autrefois grande & celebre. Entr'autres, on voit à un quart de lieue de-là un arc triomphal, & un mausolée magnifique, couvert d'un dôme, soutenu par deux rangs de colonnes, dressées les unes sur les autres, & orné de plusieurs statues & figures, avec des trophées d'armes en relief. On découvre encore tous les jours aux environs de cette ville, des urnes, des médailles d'or & d'argent, & des pierres marquées d'inscriptions antiques. Il y a aujourd'hui dans la ville de Saint-Remi une église collegiale de chanoines seculiers, sous le titre de saint Martin, fondée vers l'an 1330. par le pape Jean XXII. séant à Avignon. Le domaine temporel a été possedé successivement par differens seigneurs, & est maintenant une dépandance de la baronie de Baux, dont le prince de Monaco jouit par le don que lui en fit Louis XIII. l'an 1641. Cette ville députe aux assemblées ou états de la province. * Bouche, *chron. de Prov. l.* 3. *&* 4.

SAINT-RIQUIER, anciennement *Centula*, bourg avec une ancienne abbaye, de l'ordre de saint Benoît, & de la congregation de saint Maur, fondée en 630. Il est dans le Ponthieu en Picardie, sur le Gardon, à deux lieues d'Abbeville, vers l'orient septentrional. Il y a prevôté du bailliage d'Amiens. La foudre tomba sur cette abbaye le 29. Fevrier 1719. sur les neuf heures du soir, & l'embrasa en un moment, de sorte que les religieux eurent bien de la peine à se sauver. La bibliotheque, qui étoit considerable, fut consommée en une heure de tems. Le feu, qui avoit pris à la charpente de la grosse tour, que l'on trouva moyen d'abbatre, s'arrêta au pignon de l'église, qui ne fut point endommagée, quoique l'incendie eût duré cinq jours; ce qui causa une très-grande perte à cette abbaye, qui est une des plus considerables de France. * *Memoires du tems.* Baudrand.

SAINT-ROMAIN (Melchior de Harod, de Senevas, marquis de) conseiller d'état ordinaire, abbé de Preaux & de Corbigni, étoit issu d'une ancienne maison du Lyonnois, & s'est rendu recommandable dans le XVII. siecle par ses négociations. Il commença à faire connoître le genie qu'il avoit pour cela pendant les guerres d'Allemagne, par le traité qu'il fit avec le chancelier Oxenstiern, directeur des affaires de Suede en Allemagne, pendant la minorité de la reine Christine. Ensuite il fut résident pour la France à Hambourg; & s'y trouva dans le tems que l'on fit le traité préliminaire de la paix de Westphalie, & & alla en la même qualité à Munster, pendant que l'on y faisoit le traité. Il y fut employé en diverses négociations importantes, & passa même en Suede, pour y penetrer les intentions de cette cour au sujet de la paix. Après le traité des Pyrenées, le roi l'envoya son ambassadeur ordinaire en Portugal; & à peine en fut il de retour, qu'il fut ambassadeur extraordinaire auprès des Cantons, & a servit utilement la France, en empêchant les Suisses de mettre des obstacles à la conquête de la Franche-Comté. Les differends qui survinrent entre la France & l'Empire après le traité de Nimegue, ayant donné lieu aux conferences de Francfort, le roi y envoya M. de Saint-Romain en qualité de son ambassadeur extraordinaire & plenipotentiaire l'an 1681. De-là il fut renvoyé encore l'an 1683. ambassa-

deur extraordinaire en Portugal, où il demeura deux ans; le roi le nomma en même tems conseiller d'état d'épée, quoiqu'il fût d'église. Il mourut à Paris le 14. Juillet 1694. âgé de 80. ans. * *Memoires historiques.*

SAINT-RUF, abbaye de Valence en Dauphiné, & chef d'ordre de chanoines reguliers de saint Augustin, doit son origine à Amalde, Odilon, Ponce & Durand, prêtres de l'église d'Avignon, qui ayant resolu entr'eux de mener une vie solitaire, demanderent vers l'an 1039. à Benoît, leur évêque, deux églises dont il pouvoit disposer. C'étoient celles de saint Just & de saint Ruf ou *Roux*, dans son diocése, près de la Durance. Ils les obtinrent; & parce qu'ils se logerent aux environs de S. Ruf, leur communauté en prit le nom. Depuis, soit que ces églises eussent été ruinées durant les guerres des Albigeois, ou pour quelqu'autre raison, les religieux vinrent s'établir près de Valence, dans l'isle Esparviere, que l'abbé Raimond avoit achetée d'Eudes, évêque de cette ville, où il avoit fait bâtir un somptueux monastere. Ils y ont demeuré jusqu'en 1562. que la fureur des guerres civiles a renversé cet ouvrage de la pieté de Raimond. Ils avoient un prieuré dans l'enceinte des murailles de la ville de Valence : on en a fait le chef d'ordre après cette révolution. L'abbé general s'y est établi, & y a porté les droits, l'autorité & la dignité du monastere de l'isle Esparviere, avec le consentement du roi Henri IV. l'an 1600. Trente neuf ou quarante abbés generaux ont gouverné jusqu'à nos jours cet ordre, qui a donné trois papes à l'église, Anastase IV. Adrien IV. & Jules II. Il en est aussi sorti trois cardinaux, Guillaume de Vergi, Amedée d'Albret, & Angelicus ou Angelique de Grimoard de Grisac, fondateur du college de saint Ruf de Montpellier. Le nombre des evêques est plus grand. Olgarus ou Olger, premier abbé, puis évêque de Barcelone, est reveré comme un saint. * Le Mire, *c.* 11. *Orig. Aug.* Sainte-Marthe. *Gall. Christ. t. IV.* Columbi, *de episc. Valent. & de orig. ord. S. Ruf.* Chorier, *hist. de Dauph. t. II. l.* 2. *c.* 11. *& état polit. de Dauph. t. II.*

SAINT-SACREMENT (le lac du) est dans la nouvelle France en Amerique, le long de la riviere de Richelieu, au-dessus du lac de Champlain. * Mati, *dict.*

SAINT-SAMSON, étoit le nom d'un celebre hôpital de Constantinople, d'où le pape Agapet tira Mennas qui en étoit directeur, pour le mettre sur le siege patriarchal de cette ville. On en avoit chassé Anthime, grand protecteur des Eutychiens, qui n'avoit point voulu reconnoître deux natures en J. C. comme il avoit été déterminé par le concile de Calcedoine contre Eutyches. * Liberatus.

SAINT SAPHORIN D'OZON : c'est un petit bourg de France dans le Dauphiné. Il est sur le Rhône, entre Vienne & Lyon, & est connu par cette singularité, qu'on y court la poste sur des ânes. * Mati, *dict.*

SAINT-SATUR, ville du haut Berri, à une portée de mousquet de la Loire, & au pied de la montagne sur laquelle Sancerre est située, dans un pays fertil en grains & en pâturages, & environnée de collines peu élevées, où croissent des vins qui ont quelque reputation. Elle étoit autrefois entourée de murailles, qui ont été détruites dans le XVI. siecle, pendant les guerres de la Religon. Plus anciennement encore c'étoit un château de consideration, nommée Gorton, & depuis Château-Gordaine: il en est fait mention dans Fredegaire sous l'an 767. en divers titres, & dans quelques legendaires. Ce qui lui a fait changer de nom, est une ancienne abbaye de chanoines reguliers, qu'on y voit encore aujourd'hui. Saint Satur est un martyr d'Afrique, dont on prétend que le corps fut apporté en Berri dès l'an 463. par S. Romble. On dit qu'on le garda quelque tems à Subligni; mais ce que la Thaumassiere ajoûte, qu'il fut transferé vers l'an 647. à Gorton, ainsi que le corps de sainte Perpetue, dans l'abbaye de Dreve, près de Vierzon, est insoutenable : car il est dit en termes précis dans l'histoire de saint Martial, que ce fut Raoul, archevêque de Bourges, mort en 866. qui fit cette translation après avoir mis le château de Gorton en meilleur état. Il n'est pas inutile d'observer que cet archevêque étoit seigneur de Gorton & de plusieurs autres terres des environs, qui retournerent après sa mort à sa famille, de même que Robert étoit par Agane sa femme, fille de Vicfroi comte de Berri, seigneur de Saixeaux, qui paroît avoir fait auparavant une même seigneurie avec Gorton. Les parens de Raoul ajoûterent depuis à leurs biens de patrimoine, ceux de l'église de Saint-Satur ; & pour n'y être point troublés, consentirent à être, quant à ces biens, chevaliers ou vassaux de l'archevêque de Bourges & du chapitre de S. Etienne, de qui dépendoit l'église de S. Satur ; mais l'an 1034. Mathilde fille de Gimon, assistée d'Eudes comte du Palais, son parent, qu'elle avoit institué son heritier, & qui fut aussi seigneur de Sancerre, rendit à l'église de S. Satur tout ce qu'elle possedoit de ses biens, y en ajoûta plusieurs autres, & y fit établir des chanoines reguliers: tout cela avec l'agrément de l'archevêque de Bourges, qui accorda de grandes imminutés à ces chanoines. Mathilde ne cessa pourtant pas après ces donations d'être dame de Gorton, dit alors S. Satur. Il est certain que les comtes de Sancerre continuerent long-tems d'être seigneurs de la ville de S. Satur, & d'y faire rendre la justice en leur nom. Ce ne fut qu'en 1160. que les religieux commencerent à connoître par leur prevôt, des duels & des batailles, par concession d'Etienne comte de Champagne ; mais depuis ils ont eu haute, moyenne & basse justice dans la ville de S. Satur, où ils l'ont encore ; & dès l'an 1229. le comté de Sancerre & la seigneurie de S. Satur furent si bien separés, qu'on a aboli jusqu'à l'unique chose, qui marquoit qu'elles avoient originairement fait partie de la même seigneurie; sçavoir, les droits d'usage qu'avoient les hommes du comté de Sancerre dans les forêts de l'abbaye. L'abbaye & la ville de S. Satur ont souffert plusieurs revolutions; mais il n'y en a point eu dont elles se soient ressenties plus long-tems, que de celles qu'y causerent les guerres de la Religion dans le XVI. siecle, qui n'y ont laissé que des ruines, qui donnent bonne opinion des anciens édifices. * Thomas de la Thaumassiere, *hist. de Berri, liv.* 10.

SAINT-SAUVEUR DE MONTREAL, ordre militaire d'Espagne, fut établi l'an 1118. par Alfonse III. roi d'Aragon. Ce prince avoit bâti la ville de Montreal contre les Maures de Valence, & y mit des Templiers pour la défendre, & pour faire la guerre aux Infideles. Mais depuis, les Templiers ayant été exterminés au concile de Vienne, l'an 1311. on mit à Montreal des chevaliers, tirés des plus nobles familles d'Aragon. Ils portoient sur une robe blanche une croix ancrée de gueules, & étoient nommés les chevaliers de Saint Sauveur. La destruction des Maures causa la ruine de cet établissement. * Mariana, *hist. d'Espagne.* Zurita, *in Ind. &c.*

SAINT-SAUVEUR, congregation de chanoines reguliers, établie en Italie au commencement du XV. siecle par le B. Etienne Cioni, religieux de l'ordre de S. Augustin. Ce religieux, qui gouvernoit le couvent d'Iliceto près de Sienne, ayant eu souvent des contestations avec ses superieurs majeurs, trop portés à favoriser le relâchement, s'adressa en 1408. au pape Gregoire, qui érigea le couvent d'Iliceto en college de chanoines reguliers, dont il permit aux religieux de prendre l'habit ; ce qui n'ayant pû être executé sans beaucoup de trouble, Etienne suivit la cour Romaine pendant quatre ans; & enfin se servant d'un bref du 1. Septembre 1409. qui lui permettoit d'accepter tel établissement qui lui seroit offert, jetta les fondemens de sa congregation dans le couvent de S. Ambroise, près d'Eugubio. Entre les établissemens qu'il fit ensuite en grand nombre, celui de S. Sauveur de Bologne fut le plus considerable ; & c'est de ce couvent que la congregation a pris son nom. Elle tint dès l'an 1419. son premier chapitre general, où Etienne fut élû general; & elle a encore environ quarante-trois maisons, entre lesquelles il y a trois celebres abbayes à Rome; sçavoir, S. Laurent, S. Agnès *extra muros*, & S. Pierre aux Liens. * Joseph Mozzagrun, *narratio rer. gest. canonic. reg.* Sinius, *de ordine & statu canon. reg. S. Salvatoris.*

SAINT-SAUVEUR, titre d'une congregation de chanoines reguliers, établie en Lorraine par Pierre Fourrier en 1628. *cherchez* FOURRIER.

SAINT-SAUVEUR LE VICOMTE, bourg de France, situé en Normandie, à sept ou huit lieues de Coutances vers le Nord. * Mati, *dict.*

SAINT-SAUVEUR, riviere qui coule dans le Canada Propre, dans l'Amerique septentrionale, &

se décharge dans la baye des Chaleurs. * Mati, *diction.*

SAINT-SEBASTIEN, ville mediocrement grande, dans la Merindade de Guipuscoa dans la Biscaye, avec un bon port de mer sur l'Ocean, à l'embouchure de la petite riviere Gurumea, appellée par les anciens *Menascum.* Elle est située au pied d'une montagne, qui lui sert de digue pour la défense de la mer. Son port est un bassin que l'Ocean y forme en poussant ses eaux assez avant du côté de la ville, & que l'art a rendu plus large & plus profond. Il est fermé de deux moles, qui ne laissent qu'autant d'espace qu'il en faut pour l'entrée d'un navire; & les bâtimens y sont à l'abri des vents au pied de la montagne qui les couvre. Les vaisseaux de guerre n'entrent pourtant que rarement dans ce port. Les maisons de la ville sont assez belles, les églises propres, & les dehors fort agreables. On y fait un gros commerce de fer, d'acier, & des laines, qu'on y apporte de la Castille Vieille & les étrangers qui y viennent, payent aux habitans un pour cent des marchandises qu'ils y vendent. Au-dessus de la montagne, au pied de laquelle est la ville, on voit une citadelle fort elevée qui la commande. * Colmenar, *délices de l'Espagne.*

SAINT-SEBASTIEN, ville d'Amerique en Chiamerlan, province du nouveau Mexique, & une autre dans le Bresil. * Laët. Sanson.

SAINT-SEBASTIEN (marquis de) *voyez* CARACCIOLI.

SAINT-SEINE, bourg & abbaye de l'ordre de saint Benoît, dans le duché de Bourgogne, près de la source de la Seine, & à quatre lieues de Dijon, sur la riviere d'Ougne, entre deux montagnes. * Mati, *dict.*

SAINT-SEVER, ville de France. Elle est capitale de la Gascogne Propre, & située sur l'Adour, entre Ayre & Dax, environ à six lieues de l'un & de l'autre. * Mati, *dict.*

SAINT-SEVERIN, *cherchez* SAN-SEVERINO.

SAINT-SIEGE, nom que l'on donne au siege de l'église Romaine, qui est aussi nommée *Apostolique*, parcequ'il a été établi par le prince des apôtres, S. Pierre, lequel y est mort, & a laissé cette chaire à ses successeurs.

SAINT-SIMON, bourg de France dans le Vermandois en Picardie, avec titre de duché, est situé sur la riviere de Somme, entre S. Quentin & Ham, & a donné son nom à l'ancienne maison de SAINT-SIMON.

ANCIENS SEIGNEURS DE SAINT-SIMON.

I. EUDES de Vermandois, dit *l'Insensé*, fils d'HERBERT IV. comte de Vermandois, fut desherité par le conseil des barons de France, parcequ'il étoit de petit entendement & sans gouvernement, *comme ont écrit du Tillet, de Sainte-Marthe, du Bouchet & Hemeré,* & vivoit l'an 1085. Il avoit épousé *Avide*, fille de N. seigneur de S. Simon, entre Ham & la Fere, dont il eut EUDES II. qui suit;

II. EUDES II. dit *Farin*, seigneur de S. Simon, vivoit l'an 1144. & laissa de N. sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN I. qui suit; *Eudes*, chanoine de S. Quentin; & *Pierre*, chevalier.

III. JEAN I. du nom, est le premier qui prit le nom de S. Simon seul, en quittant celui de Vermandois. Il ceda ses prétentions sur le Vermandois & le Valois au roi Philippe *Auguste*, qui fit faire une enquête pour prouver qu'il descendoit des comtes de Vermandois. Il accompagna ce prince au voyage de la Terre-Sainte l'an 1188. servit au siege d'Acre l'an 1191. & vivoit encore l'an 1195. Il eut pour enfans de N. sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN II. qui suit; *Eudes*, dit *Oudart*, chanoine de S. Quentin, l'an 1213; & *Simon*, dont on ne trouve que le nom.

IV. JEAN II. du nom seigneur de S. Simon, se trouva à la bataille de Bouvines l'an 1214. & mourut l'an.... laissant de *Marguerite* de Beauvoir, sa femme, SIMON, qui suit; *Pierre*, chevalier, seigneur de Pons près de Ham, mort sans posterité; *Jean*, dit *Beduin*, chanoine de saint Quentin; *Gobert*; & *Matthieu* ou *Mahi* de S. Simon, seigneur de Ticoil, Vascelin, &c. vivant en 1245.

V. SIMON seigneur de S. Simon, vivoit en 1260. Il avoit épousé *Beatrix* dame de Coudun, dont il eut JACQUES, qui suit; & *René* de S. Simon, chevalier, vivant en 1309. mort sans posterité.

VI. JACQUES I. du nom seigneur de S. Simon, de Beauvoir, de Coudun, &c. étoit mort en 1328. comme il s'apprend d'un registre du parlement de Paris de cette année, & fut inhumé en l'église cathedrale de Noyon, dans une chapelle qu'il y avoit fondée. D'*Agnés* de Campremi, dame d'Estouilli, sa femme, fille de *Baudouin*, seigneur d'Estouilli, laquelle vivoit encore en 1334. il eut *Jacques* II. du nom, seigneur de S. Simon, de Beauvoir, de Coudun, Damoiseau, mort sans alliance avant 1333; MARGUERITE dame de S. Simon, qui suit; & *Beatrix* de S. Simon, mariée 1°. à *Raoul* seigneur de Fremicourt, chevalier: 2°. à *Guillaume* seigneur de Preci-sur-Oyse, dont le petit fils se voyant sans enfans, fit donation en 1451. de sa terre de Preci & de plusieurs autres à *Gilles* de S. Simon, seigneur de Rasse, son cousin.

DERNIERS SEIGNEURS DE SAINT-SIMON, *d'où sont issus les marquis & ducs de* S. SIMON, *& autres.*

VII. MARGUERITE de S. Simon, fille aînée de JACQUES I. seigneur de S. Simon, devint dame de S. Simon par la mort de *Jacques* II. son frere, & épousa vers l'an 1332. MATTHIEU de Rouvroi, chevalier, dit *le Borgne*, seigneur du Plessier sur S. Just, & de Coivrel en Beauvaisis, qui servit au siege de Lille en 1339. *selon Froissart*, & demeura prisonnier des Anglois au voyage que le duc de Normandie fit en Hainault en 1340. Il servoit encore en 1358. & mourut vers l'an 1370. De ce mariage vinrent, JEAN, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Jean* d'Humieres; & *Marie* de Rouvroi, abbesse de Fervaques.

VIII. JEAN de Rouvroi, dit *le Borgne*, seigneur de S. Simon, Estouilli, Coudun, du Plessier sur S. Just, de Coivrel, &c. lieutenant de roi en la province de Reims, ne vivoit plus en 1392. Il avoit épousé *Jeanne* de Bruyeres, dite de *Montigni*, sœur de *Raoul*, seigneur de Montigni, dont il eut, MATTHIEU II. qui suit; & *Guillaume* de Rouvroi, dit *le Gallois*, chevalier, tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

IX. MATTHIEU de Rouvroi, II. du nom, dit *le Borgne*, comme son pere & son ayeul, fut seigneur de S. Simon, Estouilli, &c. combattit à la journée d'Azincourt en 1415. où il mourut avec son frere, comme le remarque Monstrelet. Il avoit épousé *Jeanne* de Haverskerque, dite de *Wicque*, dame de Rasse, fille & heritiere de *Pierre* de Haverskerque, seigneur de Rasse, de Brai, Rainsbaucourt, &c. châtelain d'Orchies & de Bailleul, & de *Jeanne* de Lalain, dont il eut, GAUCHER, qui suit; GILLES, qui a fait *la branche de* RASSE, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, chanoinesse de sainte Aldegonde de Maubeuge; *Isabeau*, mariée 1°. à *Jean* Bracque, chevalier: 2°. à *Aubert* seigneur de Sorel, bailli & capitaine de Chauni & de Noyon; & *Perronne* de Rouvroi, alliée à *Pierre* d'Oinville, chevalier.

X. GAUCHER de Rouvroi, seigneur de S. Simon, &c. fut élevé près la personne de Jean duc de Bourgogne, qui le fit son chambellan en 1416. Il fut en même tems chambellan du roi Charles VI. qui lui donna en 1418. la charge de capitaine & gouverneur de la ville & château de Riblemont en Thierarche. Il le servit en ses guerres contre les Anglois, & se signala à la journée de Mons en Vimeu, l'an 1421. étant à la suite de Philippe duc de Bourgogne, dont il suivoit le parti, qu'il quitta en 1424. Il fit son testament en Janvier 1458. mourut peu après, & fut enterré en la chapelle qu'il avoit fait bâtir en l'église des Cordeliers de S. Quentin. Il avoit épousé 1°. en 1416. *Jeanne* de Waurin, fille de *Robert* seigneur de Waurin, chambellan du duc de Bourgogne, & de *Jeanne* de Gaucourt, morte en 1421: 2°. le 8. Juin 1422. *Marie* de Sarrebruche, veuve de *Jean* Hangest, seigneur de Genlis, capitaine de Chauni, fille d'*Amé* de Sarrebruche, seigneur de Commerci, & de *Marie* de Chasteauvillain. Du premier lit vint *Antoine* de Rouvroi, dit *de S. Simon*, qui après avoir paru dans le monde, & avoir fondé un hôpital en la ville de Rasse, se rendit Cordelier à Besançon. Du second lit sortirent, JEAN II. qui suit; *Aubert* de Rouvroi, dit *de S. Simon*, abbé de saint Satur, chanoine & trésorier de l'église de Noyon, & conseiller clerc au parlement, mort en 1458; *Isabeau* de Rouvroi, mariée à *Jean* d'Aunoi, dit *le Gallois*, seigneur en partie de

Goussainville, de Louvres, d'Orville & de Villeron; *Jeanne*, surnommée *la belle Blanche*, l'une des douze dames & demoiselles à haquenées, ornées de drap d'or, qui accompagnerent la duchesse de Bourgogne en 1442. à son entrée en la ville de Besançon, pour y recevoir l'empereur Frederic, mariée à *Jean* seigneur de Berghes sur l'Escaut; *Marguerite* de Rouvroi, chanoinesse à Mons, puis mariée à *Jean* du Moulin, seigneur de Fontenai en Brie; & *Jacqueline* de Rouvroi-Saint-Simon, alliée 1°. à *Jean* d'Inchi, seigneur de Bogi & de Marquais: 2°. à *Philippe* seigneur de Sombrin.

XI. Jean de Rouvroi II. du nom seigneur de S. Simon, vicomte de Clastres & de Ham, chambellan du roi, se trouva à la bataille de Montlheri le 15. Juillet 1465. tenant le parti du roi, & se jetta dans Amiens en 1471. lorsque cette ville fut assiegée par le duc de Bourgogne, où pendant le siege il soûtint un combat singulier contre Baudouin de Lannoi, l'un des principaux seigneurs de la cour du duc de Bourgogne, & mourut à Amiens le 6. Novembre 1492. Son corps fut porté aux Chartreux de Noyon, qui le reconnoissent comme l'un des principaux bienfacteurs de leur monastere. Il avoit épousé *Jeanne* de la Tremoille, fille de *Jean*, seigneur de Dours, baron d'Engoutsen, & de *Jeanne* de Crequi, morte le 23. Juillet 1500. & enterrée aux Chartreux de Noyon, près de son mari. Leurs enfans furent, Louis, qui suit; *Jean*, prieur de Villeselve, chanoine de Noyon, conseiller au parlement en 1525; *Susanne*, religieuse en l'abbaye de saint Remi; & *Françoise* de S. Simon, dame d'honneur de la reine Anne de Bretagne, mariée à *Louis* de Hedouville, seigneur de Sandricourt. Après la mort de son mari sans enfans, elle donna par son testament de l'année 1507. la terre de Sandricourt à son neveu, après avoir acheté dès l'année 1498. une grande maison en la ville d'Amiens, où elle fit bâtir un couvent de Minimes, dont elle est reconnue pour fondatrice.

XII. Louis seigneur de S. Simon, &c. quitta le nom de Rouvroi, s'attacha à la cour du roi Charles VIII. qu'il suivit l'an 1495. en son expedition d'Italie, & combattit à la journée de Fornoue. Il avoit épousé *Yolande* de Rochebaron, fille de *Gerard*, seigneur de Lignon, & de *Michelle* de Monchi, laquelle fut choisie par la reine Anne de Bretagne, pour être dame d'honneur de Renée de France, sa seconde fille, qu'elle suivit en Italie, lorsqu'elle fut mariée à Hercule d'Est II. du nom, duc de Ferrare, & ne mourut qu'en 1544. ayant eu pour enfans François, qui suit; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de* Sandricourt, *rapportée ci-après*; *Philippe*, aumônier du roi, abbé de Genlis, doyen de S. Quentin, qui fut employé par le roi en plusieurs negociations importantes; *Charles*, abbé de S. Sauve de Montreuil, prieur de Querci; & *Claude* de S. Simon, morte sans alliance en 1528.

XIII. François seigneur de S. Simon, &c. étoit mineur lors de la mort de son pere; fit le voyage de la Terre-Sainte, où il fut fait chevalier du saint Sepulcre. Etant de retour, il servit le roi en ses guerres, commandoit à S. Quentin & aux environs en 1521. Les grandes dépenses qu'il avoit faites à la guerre au service du roi l'obligerent de vendre plusieurs de ses terres. Il commandoit en 1543. une partie des troupes qui secoururent la ville de Landrecies, assiegée par l'empereur, & mourut en 1544. Il épousa 1°. *Magdelaine* de Refuge, fille de *Gui*, seigneur de Dannemarie, écuyer-tranchant du roi, & de *Jeanne* de Moi: 2°. *Françoise* de Blecourt, fille d'*Antoine*, seigneur de Bethencourt, de Vaux & des Marêts, & d'*Antoinette* du Bois. Elle se remaria à N. seigneur de Montbleru, dont elle n'eut point d'enfans; & après sa mort elle se fit adjuger la terre de Montbleru, qui par son decès demeura à son fils. Du premier mariage vinrent, *Michel* seigneur de S. Simon, &c. guidon des gendarmes du duc de Nevers, mort sans alliance en 1560; *Renée* de S. Simon, mariée à N. seigneur de Guerbez, maître d'hôtel du roi; & *Jeanne* de S. Simon, coadjutrice de l'abbaye de Biache. Du second lit vint Titus, qui suit;

XIV. Titus seigneur de S. Simon, Montbleru, &c. succeda à son frere aîné. Le roi Charles IX. le fit chevalier de l'ordre de saint Michel, & gentilhomme de sa chambre. Il se trouva à la bataille de Senlis, donnée le 17. Mai 1589. où il commandoit une compagnie de chevaux-legers pour le service du roi; servit le roi Henri IV. en toutes ses guerres, lorsqu'il fut parvenu à la couronne, & mourut en 1609. Il épousa 1°. *Antoinette* de Montmorenci, veuve de *Florent* seigneur de Sorel, & fille de *Gabriel*, seigneur de Bours, & de *Michelle* de Bayencourt, dont il eut *Antoinette* de S. Simon: 2°. *Françoise* d'Averhoust, fille de *Jean*, seigneur de la Lobbe, & de *Françoise* de Verrieres, dont il eut Isaac, qui suit; *Louis*, seigneur de Pont-Avenne, du Burguet & de Camberonne, vicomte de Clastres, &c. qui servit contre les Religionnaires en 1622. & au siege de la Rochelle, mort vers l'an 1638. sans laisser de posterité de *Michelle* Bouchard, fille de *Jean*, seigneur d'Ellecourt & de Ravenel, & de *Jeanne* du Plessis Biache; Charles de Saint-Simon, qui a fait *la branche des Seigneurs de* Montbleru, *rapportée ci-après*; & *Françoise* de S. Simon, mariée en 1620. à *Antoine* seigneur du Mesnil.

XV. Isaac seigneur de Saint-Simon, baron de Benais, comte de Vaux, &c. commença de porter les armes dès l'année 1594. s'attacha au maréchal de Biron, & servit dignement au siege d'Amiens en 1597. Il leva en 1616. une compagnie de 200. soldats d'infanterie, avec laquelle il se jetta dans saint Quentin, qu'il maintint contre les efforts du maréchal d'Ancre. Il servit devant la Rochelle, lorsqu'elle fut investie en 1622. & fut envoyé en 1625. en la Valteline, auprès du marquis de Cœuvres general de l'armée du roi, où il commanda quelques troupes, avec lesquelles il s'empara du château de Val-de-Coldere. Après la reduction de la Rochelle, il eut en 1629. le commandement de 400. fantassins, qu'il fit passer les Alpes, & les joignit à l'armée du roi, fut pourvu en 1631. du gouvernement de Saverne, de Phlasbourg & d'autres places en Alsace. Il ceda en échange en Janvier 1635. à *Claude* de Saint-Simon, son cousin, les terres de Saint Simon & Pont-Avenne, le vicomté de Clastres & la baronie de Benais, que le roi unit avec d'autres, & érigea en duché-pairie; & en contr'échange il obtint le comté de Vaux sur Meulent, & Vaugaillard, où il mourut en Août 1643. Il avoit épousé en 1611. *Marie* d'Amerval, fille de *Nicolas*, seigneur de Liancourt, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & bailli de Chauni, & d'*Anne* Gouffier-Crevecœur, dont il eut *Charles* de Saint Simon, mort à quinze ans; Claude, qui suit; *Magdelaine*; *Louise*; *Charlotte*; *Angelique*; & *Gabrielle*, religieuses; & *Anne* de Saint-Simon, mariée en Juillet 1643. à *Charles-François* Gouffier, son cousin, marquis de Crevecœur & d'Engoutsen, morte veuve le 11. Septembre 1671.

XVI. Claude de Saint-Simon, comte de Vaux, seigneur châtelain de Falvi-sur-Somme, de Dannemarie, &c. né en 1626. & mort le 25. Novembre 1709. âgé de 83. ans, épousa *Marie-Henriette* le Clerc de Lesseville, morte le 10. Decembre 1698. âgée de 70. ans, fille d'*Antoine* le Clerc, seigneur de Lesseville, &c. & de *Claude* Poncher, dont il eut *Nicolas* de Saint-Simon, dit *le comte de Saint-Simon*, seigneur de Vaux, &c. mort le 22. Fevrier 1710. qui avoit épousé en 1690. *Marie* le Bossu, dont il a laissé une fille unique nommée *Marie-Henriette* de Saint-Simon, mariée en Mai 1710. par sa mere à l'âge de seize ans, avec *Gui-Michel* Billard de Laurieres, Avocat au Parlement, reçu conseiller au grand conseil en 1713. seigneur de Charenton à cause d'elle; Eustache-Titus qui suit; & *Catherine* de Saint-Simon, religieuse à Meullent.

XVII. Eustache-Titus de Saint-Simon, dit *le marquis de Saint-Simon*, capitaine au regiment des gardes, & brigadier d'infanterie, mort le 1. Septembre 1712. avoit épousé en 1689. *Claire-Eugenie* de Hauterive, dont il a eu huit enfans; sçavoir, *Titus-Bernard*; *Claude*; autre *Claude*; *Alexandre*; *Henri*; *Marie-Elisabeth*; *Marie-Magdelaine*; & *Claire-Anne* de Saint-Simon.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBLERU.

XV. Charles de Saint-Simon, fils puîné de Titus seigneur de Saint-Simon, & de *Françoise* d'Averhoust, sa seconde femme, fut seigneur de Montbleru, capitaine au regiment de Vaubecourt, puis lieutenant colonel en celui de Navarre. Il servit dans toutes les guerres de son tems, & notamment à la prise de Corbie en 1636. & à la bataille de Thionville le 7. Juin 1639. où il fut tué à la

tête du regiment de Navarre qu'il commandoit. Il avoit épousé *Louise-Diane* de Prunelé, fille unique & heritiere de *René*, seigneur de la Porte, dont il a eu Claude, qui suit; & *Louis*, dit *le comte de Saint-Simon*, seigneur du Burguet, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, brigadier des armées du roi, bailli & gouverneur de Chauni, qui fut tué à la bataille de Nerwinde le 19. Juillet 1693. sans posterité de *Marguerite-Claire* de Bonnieres-Souastre, morte le 18. Octobre 1672. qu'il avoit épousée le 20. Août 1671.

XVI. Claude de Saint-Simon, seigneur de Montbleru &c. servit dès sa plus tendre jeunesse, fut long-tems major du regiment d'Artois, & eut un bras emporté à la tranchée du siege de Hesdin en 1639. Il fut depuis lieutenant de roi à Blaye, où il est mort. Il avoit épousé *Françoise* Blondel de Joigni, fille de *Charles*, marquis de Bellebrune, maître d'hôtel du roi, & lieutenant de roi au gouvernement de Blaye, dont il a eu *Louis-Claude* de Saint-Simon, capitaine de cavalerie au regiment de la Motte en 1708; *Louis-Claude* de Saint-Simon, capitaine de vaisseau en 1708; *Marie-Françoise*, mariée à *Armand* de Melun-Maupertuis, gouverneur des châteaux de saint Louis & de sainte Croix à Bourdeaux; & *Françoise-Marie* de Saint-Simon, morte religieuse en l'abbaye de Pui-Berland.

BRANCHE DES MARQUIS DE SANDRICOURT.

XIII. Jean de Saint-Simon, second fils de Louis seigneur de Saint-Simon, &c. & d'*Yolande* de Rochebaron, eut en partage de la succession de son pere, les seigneuries de Flavi-le-Martel, de Serviennois & d'Estouilli; & par la donation de la dame de Sandricourt sa tante, celle de Sandricourt, saint Lubin, Hedouville, Courdimanche, Outrevoisin, Hamecourt, Salincourt & Sevefontaine, & acquit encore celle d'Amblainville. Il fut premier pannetier de la reine Eleonore, épouse du roi François I. & vivoit en 1550. Il avoit épousé en Decembre 1521. *Louise* de Montmorenci, fille de *Rolland*, baron de Fosseux, & de *Louise* d'Orgemont, laquelle vivoit encore en 1570. ayant eu quinze enfans; sçavoir, *Guillaume* de Saint-Simon, mort en Ecosse sans alliance; Charles, qui suit; *Gaspard*, seigneur de S. Lubin, prieur de Mortemer; Louis, seigneur d'Amblainville, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jean*, seigneur de Hedouville, &c. capitaine de l'Isle-Adam, chef de la venerie du duc d'Alençon, qui de *Geneviéve* de Montmorenci, sa cousine germaine, a laissé pour fille unique *Charlotte* de Saint-Simon, dame de Hedouville, mariée à *Charles* de Pertuis, seigneur des Vosseaux. Les autres enfans de Jean de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt, furent *Jeanne* de Saint-Simon, mariée en 1549. à *Jean* seigneur d'Amilli & de la Bernardiere; *Louise*, alliée le 18. Janvier 1551. à *Claude* de Clermont, baron de Montoison, chevalier de l'ordre du roi; *Marthe*, femme de *Pierre* Dauvet, seigneur des Marêts; *Charlotte*, mariée le 4. Fevrier 1556. à *Adrian* de Gallot, seigneur de Fontaines-la-Guyon, mort en 1573; *Agnés*, religieuse à Angers; *Marie*, religieuse à Wariville; *Yolande*, religieuse à Colinance; *Claude*, religieuse à la Trinité de Caën; *Barbe*, religieuse à Fontaines; & *Françoise* de Saint-Simon, religieuse à Fontevrault, puis abbesse de saint Corentin.

XIV. Charles de Saint-Simon, seigneur de Sandricourt en partie, Flavi, &c. écuyer de l'écurie du roi Henri II. mourut vers l'an 1560. Il avoit épousé *Antoinette* de Cleri, dite *de Biche*, dame de Sufennes & de Lannoi-en-Capi, fille de *Jean*, seigneur d'Esne, Beverange, Saint-Crespin & Estouilli, dont vint une fille unique, nommée *Claude* de Saint-Simon, dame de Cleri, &c. mariée le 10. Septembre 1572. à *Claude* de Crequi, seigneur de Bernieulles, dit *le sage*, chambellan de François duc d'Alençon.

XIV. Louis de Saint-Simon I. du nom, frere puîné de Charles, *dont il vient d'être parlé*, fut seigneur d'Amblainville & de Sandricourt en partie. Le roi Charles IX. le fit chevalier de son ordre de saint Michel, & gentilhomme de sa chambre. Il avoit épousé le 8. Septembre 1572. *Marguerite* de Crequi, fille de *Claude*, seigneur de Bernieulles & de Blequin, & de *Marguerite* de Guitancourt, morte le 1. Decembre 1576. ayant eu pour enfans *Claude* de Saint-Simon, tué au siege de Doullens en 1595; Louis II. qui suit; & *Louise* de Saint-Simon, morte sans alliance.

XV. Louis de Saint-Simon II. du nom, seigneur de Sandricourt, d'Amblainville, &c. gentilhomme de la chambre du roi, épousa en 1607. *Marguerite* de Monceaux, dite d'*Auxi*, fille de *Gui*, seigneur de Saint-Sanson, Hanvoile, Saint-Aubin, &c. & de *Susanne* de Soyecourt, dont il eut Louis III. du nom, qui suit; *François*, mort jeune; *Charlotte*, morte jeune; *Marie*, religieuse à saint Paul de Beauvais; *Marguerite*, fondatrice des Ursulines de Clermont en Beauvaisis; & *Françoise* de Saint-Simon, morte jeune.

XVI. Louis de Saint-Simon III. du nom, marquis de Sandricourt, seigneur d'Amblainville, &c. né le 8. Juillet 1608. mourut le 8. Octobre 1674. Il avoit épousé le 27. Juillet 1631. *Marie* le Bossu, fille d'*Eustache* le Bossu, seigneur de Courbevoye, morte le 31. Mars 1653. dont il eut *Charles*, chanoine regulier de sainte Geneviéve, mort; Louis IV. du nom, qui suit; *François*, dit *le comte de Sandricourt*, gouverneur de Nîmes, brigadier d'infanterie, chevalier de l'ordre de saint Louis, mort en 1717; *Nicolas*, né le 14. Mai 1642. mort jeune; *Philippe*, mort en 1655; *Henri*, chanoine regulier de sainte Geneviéve; *Louis-François*, lieutenant aux gardes, tué au combat de Senef le 11. Août 1674; *Augustin-Philippe*, dit *le chevalier de Sandricourt*, mort à Namur en 1693; *Laurence*, prieure de Nôtre-Dame de Bon Secours au fauxbourg saint Antoine à Paris pendant vingt-huit ans, morte en 1696; *Laurence-Catherine*, religieuse à saint Paul de Beauvais, morte en 1697; *Marie*, religieuse à Gomerfontaine, morte en 1685; *Charlotte*, religieuse au Parc-aux-Dames, puis à Bon-Secours, morte en 1686; *Henriette-Marie*, morte en 1653; & *Marguerite-Jacqueline* de Saint-Simon, morte le 18. Decembre 1705. religieuse au Paraclet, puis prieure de Notre-Dame de Bon-Secours après sa sœur, morte le 10. Juillet 1696.

XVII. Louis de Saint-Simon IV. du nom, marquis de Sandricourt, seigneur d'Amblainville, &c. né le 6. Octobre 1639. a épousé le 15. Septembre 1678. *Marie-Anne* de Monthomer, fille unique & heritiere de *Charles-Michel*, seigneur de Frecourt, d'Odelainville, &c. & de *Magdelaine* de Vassé, dont il a eu Louis-François, qui suit; & *Marie-Charlotte* de Saint-Simon, morte jeune en 1685.

XVIII. Louis-François de Saint-Simon, marquis de Sandricourt &c. colonel du regiment de Berri, brigadier de cavalerie en 1705. a servi en Espagne en 1708. a été nommé maréchal de camp en Mars 1718.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE RASSE, ET DUCS de Saint-Simon.

X. Gilles de Rouvroi, dit *de Saint-Simon*, second fils de Matthieu de Rouvroi II. du nom, dit *le Borgne*, seigneur de Saint-Simon, & de *Jeanne* de Haverskerque, dame de Rasse, fut seigneur du Plessier-Choisel, puis de Rasse, près de Douai, de Braye, Bersée, Raimbaucourt, châtelain d'Orchies & de Bailleul, par l'acquisition qu'il en fit vers l'an 1450. d'*Antoine* de Rouvroi, dit *de Saint-Simon*, son neveu, & aussi de Preci-sur-Oise, & de plusieurs autres terres, par la donation que lui en fit en 1451. *Louis*, seigneur de Preci, son cousin. Il fut élevé auprès du roi Charles VII. fut l'un des seigneurs qui en 1419. allerent secourir la forteresse de saint Martin-le-Gaillard, assiegée par les Anglois, & y fut fait chevalier; se signala à la défaite des mêmes ennemis près Beaugei en Anjou en 1421. servit en Picardie en 1422. & se trouva à la bataille de Verneuil en 1423. Le roi le fit son chambellan en 1424. & le mit auprès du connétable de Richemont, dont il fut aussi chambellan & maître d'hôtel, & le suivit dans toutes ses expeditions militaires. Il alla au secours de la ville de Montargis en 1426. fut pourvû de la charge de bailli de Senlis en 1430. assista à l'assemblée tenue à Auxerre en 1432. & en 1435. au traité de paix fait à Arras, servit au siege de Montereau en 1437. & étoit à la suite du roi à son entrée dans Paris. Il se trouva au siege de la ville de Meaux en 1439. à ceux de Creil & de Pontoise en 1441. & fut present à Chinon à l'hommage que le duc de Bretagne rendit au roi en 1445. Il servit aussi au recouvrement des places de Normandie les années suivantes, & commanda les gen-

darmes & tous les archers à la bataille de Fourmigni en 1450. fut l'un des juges du procès du duc d'Alençon en 1458; assista en 1461; au sacre du roi Louis XI. qui l'établit en 1465. l'un des seigneurs pour la garde & seureté de la ville de Paris; se rendit près de lui à Peronne en 1468. & le suivit au siege de Lille. Il fit son testament le 20. Septembre 1477. son codicile le 7. Decembre suivant, mourut peu après, & fut enterré en la chapelle qu'il avoit fait bâtir & fondée en 1471. en l'eglise cathedrale de Senlis, appellée encore à present *la chapelle du grand bailli*. Il avoit épousé *Jeanne* Floques, fille de *Robert*, seigneur de Grumesnil, maréchal hereditaire de Normandie, bailli d'Evreux, & de *Jacqueline* Crespin, dame de Grumesnil: étant veuve, elle prit une seconde alliance avec *Louis* de Heilli, seigneur du Mesnil-Madame-Rance. Les enfans qu'elle eut de son premier mari furent Guillaume, qui suit; *Robert*, & *Jean*, morts jeunes; *Antoine*, dit *Floquet*, gentilhomme de la chambre du roi Charles VIII. mort en 1490; & *Jacqueline* de Saint-Simon, mariée à *Valerans* de Sains, seigneur de Marigni, échanson du roi, bailli & capitaine de Senlis. *Outre ces enfans legitimes, il en eut trois* naturels; *sçavoir*, Louis *de Saint-Simon, à qui il donna sa terre de la Motte-d'Oisemont, & sa maison de Compiegne, dite* de Hangest, *mort* en 1523. *qui laissa plusieurs enfans de* Catherine *de la Motte sa femme*; Marguerite *de S. Simon, mariée en* 1446. *à* Guillaume *seigneur de Presteval & de Fatouville*; *&* Marie *de S. Simon, dame du Grand Puisez-lès-Betsi, alliée le* 25. *Avril* 1461. *à* Yvon *seigneur de Vaux-sur-Meuse*.

XI. Guillaume de Saint-Simon, seigneur de Rasse, Preci, Saint-Leger &c. châtelain d'Orchies & de Bailleul, fut chambellan du roi François I. qu'il accompagna en son voyage d'Italie en 1514. se trouva à la journée de Marignan, & mourut en 1525. Il avoit épousé *Marie* de la Vacquerie, fille unique & heritiere de *Jean* de la Vacquerie, seigneur de Verguigneuil, & de *Marie* du Fremault, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Preci, mort sans alliance; Meri, qui fuit; Louis, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; Antoine, qui a fait *la branche de* Grumesnil, *rapportée ci-après*; *Louise*, morte sans alliance; *Jeanne*, mariée le 1. Mai à *Jacques* de Sallazar, seigneur de Marcilli, Beton, Potengi, &c. tué à la bataille de Pavie en 1524; *Marie*, alliée 1°. le 19. Juin 1521. à *François* de Sallazar, baron de Saint-Just: 2°. à *Gui* de Karuel, seigneur de Borenc, tresorier general de Luxembourg; *Claude*, femme d'*Antoine* de Boullainvilliers, seigneur de saint-Curé, de Nesle & de Bazancourt; & *Françoise* de Saint-Simon, dame de Moranci-la-Tour, mariée à *Jean* Potart, seigneur de Boisemont.

XII. Meri de Saint-Simon, seigneur de Preci, de Balagni-sur-Terain &c. mourut en 1527. Il avoit épousé *Geraude* du Prat, fille d'*Antoine*, seigneur de Nantouillet, chancelier de France, & de *Françoise* de Veni d'Arbouse. Après la mort de son mari, elle prit une seconde alliance avec *René* seigneur d'Arpajon & de Severac, ayant eu deux enfans de son premier mariage, qui furent *Meri* de S. Simon, mort jeune; & *Anne* de Saint-Simon, dame de Preci, Balagni &c. mariée 1°. le 9. Fevrier 1536. à *Jean* de Canonville, seigneur de Rafetot: 2°. à *Louis* de Montafié, comte de Varizelles en Piémont, coseigneur de Montafié, chevalier de l'ordre du roi. *Il laissa aussi un fils* naturel, *nommé* Maximilian *seigneur des Tournelles, lieutenant au gouvernement de Hesdin, mort sans enfans d'*Isabelle *de Bournonville*.

XII. Louis de Saint-Simon, frere de Meri, *dont il vient d'être parlé*, fut châtelain d'Orchies, seigneur de Rasse, de Brai, Berfée, Rainbaucourt, Duplessier-Choisel, d'Invillé, de Saint Leger &c. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il s'attacha au service, & se trouva en plusieurs occasions du tems de François I. Le roi Henri II. le pourvut le 1. Juillet 1547. de la charge de gouverneur & bailli de Hesdin, puis de celle de gouverneur & bailli de Senlis, le 24. Novembre 1567. qu'il eut permission le 30. Octobre 1570. de resigner à son fils aîné. Il fut aussi fait chevalier de l'ordre du roi en 1567. & mourut après le mois de Mai 1578. âgé de 84. ans. Il avoit épousé le 24. Novembre 1531. *Antoinette* de Mailli, veuve de *Louis* de Maricourt, baron de Moucile-Châtel, seigneur de Roulleboise, & de Serifontaine, & fille de *Robert* de Mailli, seigneur d'Aumarests, & de *Françoise* d'Yaucourt, morte en 1576. dont il eut *Anne* de Saint-Simon, mariée 1°. le 7. Mars 1558. à *Jean* Perdriel, seigneur de Bobigni: 2°. le 2. Novembre 1558. à *Nicolas* Popillon, seigneur d'Ansac: 3°. le 3. Juin 1572. à *Louis* de la Fontaine, seigneur de Lesche, de la Muette & de Boubiers: 4°. à *Charles* de Nolent, seigneur de Saint-Contest, laquelle fit son testament le 3. Decembre 1601; François, qui suit; & *Louis* de Saint-Simon, seigneur de Camberonne & de Vaux, qui de *Julienne* de Conti, veuve de *Jean* de Mailli, seigneur d'Auvilliers, & fille de *Jean*, seigneur de Roquencourt près de Mondidier, & d'*Anne* d'Herbelot, eut *Louis*; *Adrian*; & *Charles* de Saint-Simon, morts jeunes; *Antoine*, seigneur de Camberonne; mort sans posterité; & *Marie* de Saint-Simon, alliée le 16. Septembre 1616. à *Robert* seigneur de Cheri en Bourgogne, de Beauchamp & de la Chapelle.

XIII. François de Saint-Simon, seigneur du Plessier-Choisel, d'Invillé, de Rasse, de Brai &c. châtelain d'Orchies servit dans toutes les guerres de son tems; sous les rois Charles IX Henri III. & Henri IV. Il fut blessé au siege de Rouen en 1562. & à la bataille de saint Denys en 1567. se trouva aussi à celle de Jarnac & de Moncontour, servit en qualité de maréchal de camp à la prise de saint Denys en 1591. & mourut le 17. Octobre 1620. Il avoit épousé le 15. Fevrier 1563. *Susanne* Popillon, dame d'Ansac, fille de *Nicolas*, seigneur d'Ansac, &c. & de *Claude* Fraguier sa premiere femme, dont il eut Louis II. du nom, qui suit; *Christophle*, seigneur d'Invillé, mort jeune; *François*, capitaine de cavalerie, mort sans alliance; *Etienne*, seigneur de Saint-Leger, qui épousa 1°. *Gilberte* de Boffles, dont il eut *Gilles*, baron de Saint-Leger, mort sans posterité: 2°. *Jeanne* de Piquet, fille de *Jean*, seigneur d'Eguenont, & de *Françoise* d'Hericourt, dont il eut pour fille unique, *Marie* de Saint-Simon, alliée à *Marc* de Buci, seigneur de Seloine & de Henonville. Les autres enfans de François de Saint-Simon, furent *Marie*; & *Diane* de Saint-Simon, mortes jeunes; *Françoise*, mariée 1°. le 31. Octobre 1586. à *Robert* de Collan, seigneur de Rollecourt: 2°. à *Charles* de Grambus, seigneur d'Yvrancheuil: 3°. à *Jean* de Sucre, seigneur de Belin en Artois; *Claude*; & *Nicolle*, mortes sans alliances; & *Susanne* de Saint-Simon, religieuse en l'abbaye du Trésor.

XIV. Louis de Saint-Simon II. du nom, seigneur du Plessier-Choisel, Invillé, Rasse, & Châtellenie de Vaux, servit le roi Henri IV. en toutes ses guerres depuis son avenement à la couronne; se trouva à la bataille d'Ivri & au siege de Paris en 1590. à celui de Rouen en 1592. & en 1597. à celui d'Amiens: il fut nommé gouverneur & bailli de Senlis le 11. Juin 1627. & mourut en 1643. âgé de 75. ans. Il avoit épousé en Avril 1594. *Denyse* de la Fontaine, fille & heritiere de *Louis*, seigneur de Lesche, Vaux sur Meulent, Boubiers &c. & de *Jeanne* de Canjon, dame des Orgereux, dont il eut *Charles*, dit *le marquis de Saint-Simon*, seigneur du Plessier-Choisel, Invillé &c. qui fut colonel du regiment de Navarre en 1630. lieutenant general des armées du roi, gouverneur & bailli de Senlis en 1642. & du fort & salines de Pecquais, capitaine du château de Chantilli, chevalier des ordres du roi en 1633. & mourut le 25. Janvier 1690. âgé de 89. ans 7. mois, sans laisser de posterité de *Louise* de Crussol, veuve d'*Antoine-Hercule* de Budos, marquis des Portes, qu'il avoit épousée le 11. Septembre 1634. & qui étoit fille d'*Emmanuel* de Crussol, duc d'Uzez, & de *Claude* Ebrad de Saint-Sulpice, morte le 19. Avril 1695. Claude duc de Saint-Simon, qui fuit; *Louis*, chevalier de Malte, commandeur de Pezenas & de Pieton, abbé de saint Sauveur de-Blaye, capitaine au regiment des gardes, mort le 2. Juin 1679; *Jeanne*, mariée le 11. Fevrier 1619. à *Louis* du Fai, seigneur de Château-rouge, vicomte de Cressonsac; & *Louise* de Saint-Simon, alliée le 26. Novembre 1624. à *Laurent* du Châtelet, seigneur de Fresnieres.

XV. Claude duc de Saint-Simon, pair de France, chevalier des ordres du roi &c. né le 16. Août 1607. sçut dès sa jeunesse gagner la faveur du roi Louis XIII. qui lui donna plusieurs charges & emplois considerables. Il fut pourvû le 5. Mars 1627. de la charge de premier écuyer de la petite écurie, & de la capitainerie du château & des chasses de saint Germain en Laye; puis le dernier Fevrier 1628.

1628. de celle de grand louvetier de France, dont il se démit peu après, & y rentra le 16. Octobre 1636. de premier gentilhomme de la chambre le 4. Mars 1628. de conseiller d'état le 26. Decembre 1629. du gouvernement de la ville, château & fort de Meulent le 27. Mai 1630. & de celui de la ville, château & comté de Blaye le 27. Decembre de la même année. Il fut choisi en 1632. pour commander l'arriere-ban de toute la noblesse qui alla servir en Lorraine; & lors de la promotion des chevaliers du Saint-Esprit en 1633. il fut du nombre des seigneurs qui y furent associés, & y fit ajoûter son frere aîné. Sa terre de Saint-Simon, avec toutes les annexes qu'il y avoit jointes, fut érigée en duché-pairie en sa faveur, par lettres du mois de Janvier 1635. verifiées au parlement le premier Fevrier suivant. Il leva un regiment de cavalerie au mois de Juillet de la même année, & commanda la cavalerie-legere de l'armée de Guienne sous le prince de Condé en 1638. & 1639. Le roi lui donna le 25. Mars 1652. pendant les guerres civiles, la commission de lieutenant general de ses armées en Guienne sous le comte d'Harcourt; & il obtint en 1690. après la mort de son frere aîné, les charges de gouverneur & bailli de Senlis, de capitaine de Pont-saint Maixance & de Fecamp, & mourut le 3. Mai 1693. âgé de 85. ans, étant doyen des chevaliers des ordres du roi. Il avoit possedé pendant quelques années la faveur du roi Louis XIII. sans donner à personne aucun sujet d'envie ni de jalousie; & se voyant éloigné, il remit toutes ses charges, se contentant du gouvernement de la ville & château de Blaye, qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Il avoit épousé 1°. par contrat du 26. Septembre 1634. *Diane-Henriette* de Budos, fille d'*Antoine-Hercules*, marquis de Portes, vicomte de Terragues &c. & de *Louise* de Crussol-Uzez, femme en secondes nôces de *Charles*, marquis de Saint-Simon, son frere aîné, morte le 2. Decembre 1670. en sa 40. année: 2°. le 16. Octobre 1672. *Charlotte* de l'Aubépine, fille de *François*, marquis de Châteauneuf & d'Hauterive, comte de Sagonne, lieutenant general des armées du roi, commandant les troupes Françoises en Hollande, gouverneur de Breda, & d'*Eleonore* de Volvire, marquise de Ruffec. Du premier lit il eut *Gabrielle-Louise* de Saint-Simon, mariée le 17. Avril 1663. à *Henri-Albert* de Cossé, duc de Brissac, pair de France, morte sans posterité le 28. Fevrier 1684. âgée de 38. ans; & *Marie-Magdelaine* de Saint-Simon, morte sans alliance. Du second lit est sorti LOUIS III. du nom, qui suit;

XVI. LOUIS duc de Saint-Simon III. du nom, pair de France, né le 16. Janvier 1675. a été tenu sur les fonts de baptême par le roi & la reine le 19. Juin 1677. Il a fait sa premiere campagne dans les mousquetaires du roi en 1692. au siege de Namur en presence du roi, qui lui donna une compagnie de cavalerie le 20. Avril 1693. & les gouvernemens qu'avoit son pere. Il se trouva la même année à la bataille de Nerwinde à la tête de sa compagnie; obtint l'agrement d'un regiment de cavalerie le 12. Novembre suivant, & a servi en qualité de mestre de camp jusqu'à la paix de 1697. Le roi le nomma en 1721. son ambassadeur extraordinaire en Espagne, pour faire au nom de sa majesté la demande de l'infante, & signer en son nom les conventions matrimoniales. Il a épousé le 7. Avril 1695. *Gabrielle* de Durfort, depuis premiere dame d'honneur de Madame la duchesse de Berri, fille aînée de *Gui-Aldonse* de Durfort, duc de Lorges, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes du corps, gouverneur de Lorraine, & de *Geneviéve* Fremont, dont il a JACQUES-LOUIS de Saint-Simon, qui suit; *Armand-Jean*, marquis de Ruffec, né le 12. Août 1699. grand d'Espagne, & mestre de camp de cavalerie; & *Charlotte* de Saint-Simon, née le 8. Septembre 1696. seconde femme de *Charles-Louis-Antoine-Galeas* de Hennin-Bossu, prince de Chimai &c. mariée le 16. Juin 1722.

XVII. JACQUES-LOUIS duc de Saint-Simon, vidame de Chartres, né le 29. Juillet 1698. chevalier de la toison d'or en 1722.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRUMESNIL.

XII. ANTOINE de Saint-Simon, troisiéme fils de GUILLAUME, seigneur de Rasse, & de *Marie* de la Vacquerie, fut seigneur de Grumesnil & d'Haussé, & épousa *Jeanne* de Villiers, fille de *Jacques*, seigneur de Laubardiere, & de *Jeanne* de Chemans, dont il eut *Florent* de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil & d'Haussé, mort sans posterité de *Magdelaine* Gaillard, fille de *Michel* Gaillard, seigneur de Lonjumeau & de Chilli, & de *Souveraine* d'Angoulême; ARTUS, qui suit; & *Antoinette* de Saint-Simon, fiancée à *Nicolas* de Monchi, seigneur de Montcavrel, morte avant l'accomplissement du mariage.

XIII. ARTUS de Saint-Simon, seigneur d'Haussé, puis du Grumesnil, après la mort de son frere, fut gouverneur de Honfleur, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit épousé *Marguerite* le Cocq, veuve de *Louis* seigneur de Cuigi, & de *Jeanne* des Courtils, dont il eut FLORENT, qui suit; *André*, seigneur de la Houssaye, mort en 1534. sans posterité; *Barbe*, mariée à *Jean* Baudouin, seigneur de la Quesne &c; *Aimée* de Saint-Simon, alliée 1°. à *Antoine* de Faoucq, seigneur de Vaudampierre, 2°. à *Jean* de Boufflers, seigneur de Rouverel: & morte le 12. Janvier 1596.

XIV. FLORENT de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil, Haussé &c. épousa *Geneviéve* du Crocq, fille de *Charles*, seigneur du Mesnil-Teribus & de Morfontaine, & de *Charlotte* de Montmorenci-Fosseux dont il eut *François* de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil &c. qui épousa en 1619. *Helene* de Bussi, fille de *Claude*, seigneur de Gournai, & de *Nicolle* Lhermite de Soliers, dont il n'eut point d'enfans; RENÉ, qui suit; *Anne*, mariée à *Jean* de la Berquerie, seigneur de Bernimont-la-Chapelle; *Roberte*, alliée à *Georges* Audouin, seigneur de Lespine & de la Landelle; *Françoise*, mariée en 1630. à *Charles* le Bastier, seigneur du Quesnoi près de Beauvais; & *Marie* de Saint-Simon, morte sans alliance.

XV. RENÉ de Saint-Simon, seigneur de Cuigi, &c. épousa le 10. Septembre 1629. *Marguerite* de Moyencourt, fille de *François*, seigneur de Moymont, & de *Guionne* de la Malmaison, dont il eut *Jacques* de Saint-Simon, seigneur de Grumesnil, Morfontaine, mort sans alliance en Fevrier 1665; *Helene*, mariée à *Louis* du Fontet, seigneur de Themericourt; *Catherine*, & *Marie* de Saint-Simon, mortes sans alliance. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands Officiers de la couronne.*

SAINT SORLIN, *cherchez* MAREST.

SAINT THIERRI AU MONT D'OR, abbaye près de Reims en Champagne, fut fondée dans le VI. siecle vers l'an 525. & après avoir été ruinée par les Sarasins, elle fut réparée par l'archevêque Adalberon, dans le IX. siecle. Nous en faisons mention, au sujet d'un concile qui y fut tenu en 953. Artaud, archevêque de Reims, le celebra contre le comte Pagenaud, usurpateur des biens ecclesiastiques.

SAINT-THIERRI, ou SAINT CHER (Hugues de) cardinal, *cherchez* HUGUES DE SAINT-CHER.

SAINT THOMAS (les isles de) On met au nombre des isles de saint Thomas non seulement celles du prince, de Fernando Pao, & d'Annobon, qui sont aux environs de celles de saint Thomas; mais encore celles de sainte Helene, de l'Ascension, & de saint Mattheo, qui en sont fort éloignées. Les premieres sont possedées par les Portugais, & les dernieres sont desertes. * Mati, *dictionaire.*

SAINT THOMAS, isle de la mer d'Ethiopie, d'une figure presque circulaire, est située sous la ligne: ce qui y cause une perpetuelle égalité de jours & de nuits. Ce nom lui fut donné l'an 1405. par Vasconcello, amiral de Portugal, qui la découvrit le jour de la fête de saint Thomas. Il la trouva deserte & sans habitations; mais les Portugais y envoyerent une colonie, laquelle y a extrémement profité. On y a bâti une ville, appellée aussi de saint Thomas, ou *Pavoasan*, c'est-à-dire, *colonie*, en langue portugaise. Elle est très-mal saine, aussi bien que tout le reste de l'isle, qui a deux hivers aux deux équinoxes de Mars & de Septembre. Cette ville est située sur une petite riviere, les maisons ne sont bâties & couvertes que de bois, & l'église porte titre d'évêché. Il y a un fort château, ou pour mieux dire, une citadelle, flanquée de quatre bastions. Tout cette isle a quantité de sources d'eaux vives. Dans le milieu de son étendue, il y a une

tres-haute montagne, couverte de grands arbres, qui nuit & jour, & en chaque saison de l'année, ont leur pointe chargée d'un nuage qui mouille leurs feuilles, dont il tombe une telle quantité d'eau, qu'on la conduit par divers canaux dans les sucreries qui sont dispersées dans l'isle, & qui en font la principale richesse. L'air n'y vaut rien pour les étrangers ; mais les insulaires qui le respirent, vivent ordinairement jusqu'à cent ans. Les femmes de l'Europe y sont sujettes à des pertes de sang, qui sont sans remede, & qui les emportent après trois ou quatre ans de sejour : ce qui a contraint les Portugais d'épouser des filles de Congo, qui leur ont donné des enfans mulatres ou *Metis*. Les peres & les meres qui ont le teint blanc, y engendrent des enfans de la même couleur, quoique le climat y soit d'une constitution brûlante. * Daviti, *de l'Afrique*. Villaut, *relat. d'Afrique. Geograph.* de Blaeu.

SAINT-THOMAS, ville des Indes, *cherchez* MELIAPOR.

SAINT THOMAS, ville de la nouvelle Espagne, *cherchez* AMERIQUE & AMATIQUES.

SAINT TRON ou SAN TRUYEM, en latin, *fanum sancti Trudonis*, *Trudonopolis*, *Trudonum*, petite ville de l'évêché de Liege, dans la Hasbaye, aux confins du Brabant, & à sept ou huit lieues de Mastricht, vers le couchant. Les murailles en furent abattues en 1675. Elle est prise pour l'ancienne *Sarcinium*, ville des Centrons. * Mati, *dict.*

SAINT TROPEZ, en latin, *Fanum sancti Torpetis*, *Torpetopolis*, bourg fortifié en France, dans la Provence, sur le golfe de Grimaut, où il a un bon port à douze lieues de Toulon vers le levant. Il y a un gouverneur, un commandant, & un major. * Mati, *dict.*

SAINT TUBERI ou SAINT UBERI, en latin *Fanum sancti Tiberii*, anciennement *Araura Cessero*, *Cæsiro*, ancien bourg situé dans le Languedoc, sur la petite riviere d'Erault, entre Agde & Pezenas, à deux lieues de chacune de ces villes. * Baudrand.

SAINT VALERI, bourg considerable de France, sur la côte septentrionale de Normandie, à cinq lieues de Dieppe vers le couchant. Ce bourg a un petit port, qui passe pour un des plus commodes de Normandie. Il y a mairie, haute justice, amirauté, & grenier à sel * Mati, *dict.*

SAINT VALERI, petite ville de France, dans le Vimeu en Picardie, à l'embouchure de la Somme, & à quatre lieues au-dessous d'Abbeville. Il y a une abbaye de l'ordre de saint Benoît, congregation de saint Maur ; & quoiqu'il n'y ait point de port, mais seulement une ance qui joint le fauxbourg de la Ferté, ce mouillage ne laisse pas que d'être frequenté, à cause de la commodité qu'il y a à transporter en Picardie, en Artois & en Champagne les marchandises qu'on y apporte.

SAINT VALIER, bourg de France dans le Dauphiné, est sur le Rhône, entre Vienne & Valence, à sept lieues de la premiere & à cinq de la derniere. * Mati, *dictionaire.*

SAINT VENANT, ville sur la riviere de Lys, dans la province d'Artois dans les Pays Bas, à deux lieues d'Aire vers le levant. Les François la prirent en 1669. & à cause des autres places avancées, ils la negligerent comme leur étant assez inutile. Mais les conquêtes des Alliés l'ayant rendue place frontiere, ils y firent quelques fortifications. Elle fut prise par le prince de Frise, à la tête d'une partie de l'armée des Alliés, pendant que l'autre assiegeoit Aire. * *Memoires du Tems.*

SAINT VENDELIN, petite ville de l'électorat de Tréves. Elle est capitale d'un petit bailliage, qui est entre la Lorraine & le duché de Deux-Ponts, & éloignée de cinq lieues de la ville de Sarbruck vers le nord. * Mati, *diction.*

SAINT VEIT, SAINT VIET, ou SAINT VIT, petite ville des Pays-Bas, capitale d'une prevôté du duché de Luxembourg, est située à quatorze lieues de la ville de ce nom vers le nord. * Mati, *diction.*

SAINT VEIT & SAINT WEIT, ville du cercle d'Autriche. Elle est dans la Carinthie, au confluent du Wilictz & du Glan, & à deux lieues de Clagenfurt vers le nord. Saint Veit étoit autrefois capitale du duché de Carinthie. Le nouveau duc, avant que d'être inauguré, y devoit paroître en habit de paysan, répandre de la monnoye parmi le peuple, & promettre d'exercer fidelement la justice, après quoi on lui ôtoit l'habit de paysan, & on lui mettoit l'habit ducal : mais cette ceremonie ne s'observe plus. Quelques geographes prennent saint Weit pour l'ancienne *Candollica* ou *Candalica*, ville de Norique, que d'autres placent à Lavamynd. * Baudrand.

SAINT WEIT AN FLAUM, ou FIUME, petite ville du cercle d'Autriche, aux confins de la Carniole, & de l'Istrie Autrichienne, sur le golfe de Carnero, vis-à-vis de l'isle de Cherso, & à l'embouchure de la riviere appellée *Fiume*, dont elle prend quelquefois le nom. Saint Weit a un bon port, & est defendue par une citadelle. * Mati, *diction.*

SAINT VINCENT, l'une des isles du Cap-Verd, dans la mer Atlantique, ou Ocean Occidental, est très-abondante en tortues franches, dont le goût est excellent. Elles sont si grandes, qu'il y en a qui pesent trois cens livres, & dans lesquelles il y a autant à manger qu'à un veau d'un an. On trouve ordinairement dans leur ventre deux cens cinquante œufs à écaille, & autant sans écaille, qui sont très-bons. On voit dans cette isle de petits arbrisseaux qui jettent un lait tres-dangereux à la vûe ; s'il en entre quelque goûte dans l'œil. Le long des côtes, il se pêche quantité de poissons : de sorte qu'avec les legumes qu'on trouve dans l'isle, on n'a besoin que de pain, pour s'y rafraichir commodement ; mais les eaux n'y sont gueres bonnes. Elle est accessible par tout, & a un tres-beau port, où les navires sont à l'abri de tous vents. Les voyageurs n'y ont rencontré aucuns habitans ; s'il y en a, ils se cachent lorsque les vaisseaux en approchent. Quelques memoires portent que cette isle avoit sauté en l'air, & étoit disparue en 1718. ce qui est incertain, *voyez* le Merc. de Juillet 1718. * Le general Beaulieu, *Voyage des Indes Orientales*, *dans le recueil de* Thevenot, *vol.* 2.

SAINT-ULRIC (Conrad de) *cherchez* CONRAD.

SAINT-URSANE, SAINT-URCIS, SAINT-URSITZ, en latin *Fanum S. Ursicini*, petite ville de Suisse. Elle a une abbaye, & est capitale du Saltzgow, contrée de l'évêché de Basle. Elle est située sur la riviere de Dou, entre les villes de Porentru & de Delmont. * Mati, *diction.*

SAINT-YVES, bourg du comté d'Huntington en Angleterre. Il est sur la riviere d'Ouse, à une lieue & demie de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

SAINTE-AGATHE, *Santia*, petite villes des états de Savoye. Elle est fortifié & située dans le Vercellois, à cinq lieues de Verceil, vers l'occident septentrional. * Mati, *dict.*

SAINTE-AGNE'S, c'est une petite isle. Elle est entre les Sorlingues, située au couchant de l'Angleterre, entre le canal de Bretagne & celui de S. George. * Mati, *diction. geogr.*

SAINTE-ALDEGONDE (Philippe de Marnix, seigneur du Mont) *voyez* MARNIX.

SAINTE-AULAIRE (seigneurs de) *voyez* BEAUPOIL.

SAINTE-AULAYE (seigneur de) *voyez* CHABOT.

SAINTE-BAUME : c'est le nom qu'on donne à ce roc, où, suivant la fausse opinion des gens du pays, sainte Magdelaine fit penitence durant trente ans. Il est en Provence, près de saint Maximin entre Aix, Marseille & Toulon, sur une montagne qui a trois lieues de hauteur, & dix d'étendue. Plusieurs auteurs ont fait la description de ce lieu saint. Petrarque, qui avoit long-tems demeuré en Provence, en fit une en vers, qu'il adressa à Philippe de Cabassole, cardinal évêque de Cavaillon : c'est la même que Gabriel Simeoni de Florence publia l'an 1557. dans son ouvrage *des Illustrations des monumens anciens.* Belleforêt fait encore mention de la sainte Baume aussibien que Bouche, Guesnai, & d'autres, qu'on pourra consulter.

SAINTE-BEUVE (Jacques de) Parisien, docteur de la maison & societé de Sorbonne, & professeur royal

en theologie dès l'âge de trente ans, fut un homme d'une très-profonde érudition. Il avoit été reçû docteur en 1638. Le clergé de France eut pour lui une estime si singuliere, qu'il lui fit une pension tant qu'il vécut. Il regloit un nombre infini de consciences, & il passa pour le plus habile casuiste de son tems. On s'adressoit à lui de toutes les provinces, pour des consultations. Il mourut le 15. Decembre 1677; âgé de 64. ans. Il fut un des docteurs choisis par l'assemblée du clergé tenue à Mante, pour composer une theologie morale. Il professa la theologie avec beaucoup de reputation. Ses traités sont fort recherchés. Il suivoit les sentimens de saint Augustin sur la grace & la prédestination ; mais il évitoit les opinions outrées, & les expressions dures, & s'appliquoit à montrer la difference qu'il y avoit entre les sentimens des Heretiques, & ceux de saint Augustin. Il combattit publiquement dans ses écrits & dans ses explications les cinq propositions attribuées à Jansenius, avant même qu'elles fussent condamnées par le pape Innocent X. Cependant ayant été engagé dans l'affaire de M. Arnauld, il fut exclus de Sorbonne & obligé de se défaire de sa chaire par une lettre de cachet du 26. Fevrier 1656. M. de Lestoc fut fait professeur en sa place. Il signa depuis neanmoins le formulaire, & fut choisi pour theologien du clergé de France. Il vécut au milieu de Paris dans la même retraite, que s'il eût été dans une solitude fort écartée, continuellement appliqué à la lecture & à la priere, ou occupé à répondre aux consultations qui lui étoient faites de toutes parts, sur des cas de conscience, de morale ou de discipline. Il étoit consulté par des évêques, par des chapitres, par des curés, par des religieux, par des princes, par des magistrats & par d'autres personnes de toute condition : de sorte que l'on peut dire avec autant de raison, de son cabinet, ce que Ciceron a dit autrefois de la maison d'un jurisconsulte, que c'étoit l'oracle non seulement de toute une ville, mais même de tout un royaume. Son frere fit imprimer, après sa mort, deux traités des sacremens de la Confirmation & de l'Extrême-Onction, & trois tomes *in* 4°. de décisions de cas de conscience. Ce dernier mourut à Paris au mois de Septembre 1711. * M. Du Pin. *bibl. des aut. eccles. du XVII. siecle. Memoires du tems.*

SAINTE-BRIGITTE ou SAINT-SAUVEUR, nom d'un ordre religieux, sous la regle de saint Augustin, fut confirmé par le pape Urbain V. Sa fondatrice, qui étoit saint Brigitte, ayant fait bâtir un monastere, y mit soixante religieuses, & vingt-cinq religieux : ce qui faisoit le nombre de quatre-vingt-cinq, pour égaler, dit-on, le nombre des treize apôtres, & des soixante-douze disciples de Notre-Seigneur. De ces religieux il y en avoit treize prêtres, pour representer les treize apôtres, & quatre diacres, par rapport aux quatre docteurs de l'église. Il n'y avoit qu'une église pour les uns & pour les autres; mais les religieux faisoient l'office en bas, & les religieuses en haut. Les religieux qui avoient leur logement séparé, étoient chargés de l'administration des sacremens, & de tout ce qui regardoit le service divin; mais l'abbesse avoit toute autorité dans le monastere, & en gouvernoit le temporel. Cet ordre a long-tems fleuri dans les pays Septentrionaux, & a encore à present plusieurs maisons en Italie, en Portugal & ailleurs. * Honorat Nicquet, Jesuite, *histoire de l'institution de l'ordre de Fontevrault.*

SAINTE-CATHERINE, monastere au pied du mont Sinaï & du mont Oreb, dans l'Arabie. On tient que ce fut un empereur Grec nommé *Justinien*, qui le fit bâtir pour des caloyers ou religieux Grecs, de l'ordre de saint Basile. On dit même que le faux prophete Mahomet, en consideration d'un des caloyers, fit de grands dons à ce couvent, & lui donna de très-beaux privileges; entr'autres, une exemption de toute sorte d'impôts, leur assujettissant même tous les Arabes qui se trouveroient à leur service, à la charge toutefois de donner quelque nourriture aux Arabes qui passeroient par ce couvent : ce qu'il leur octroya même par une patente signée de sa main, qu'il marqua à sa maniere, en la trempant dans de l'encre, & en l'imposant ensuite sur le papier ; car on tient qu'il ne signoit point autrement, à cause qu'il ne sçavoit pas écrire. Selim, empereur des Turcs, leur enleva cette patente, pour la placer dans son trésor, après leur en avoir laissé une copie, avec confirmation & amplification de leurs privileges. Ce couvent est un grand bâtiment de figure quarrée, dont les murailles ont 50. pieds de haut; ce qui les met hors de danger d'être escaladées. Elles n'ont qu'une porte, qui est bouchée d'une muraille, pour en défendre l'entrée aux Arabes. Du côté de l'orient, il y a une fenêtre, par où ceux de dedans tirent les pelerins avec une corbeille, qu'ils descendent au bout d'une corde passée dans une poulie; & par cette fenêtre & même corde, ils envoyent à manger aux Arabes. L'église, qui est bâtie au milieu de cette clôture, est un ancien bâtiment enrichi de quantité de tableaux, à la maniere des Grecs. Derriere le maître-autel est une chapelle, qui couvre la place, où l'on tient qu'étoit le buisson ardent, dans lequel Dieu apparut à Moyse, & l'on n'y entre que nuds pieds. A côté du grand-autel est une chasse de marbre blanc, sur laquelle sont taillés des feuillages en bas relief : elle est couverte d'ordinaire d'un drap fort riche. Cette chasse renferme les reliques de sainte-Catherine, qui consistent en un crâne décharné, avec une main gauche fort desséchée, dont les ongles sont tous entiers. La chaire de l'archevêque est relevée comme un thrône. Ce prélat Grec, qui prend la qualité d'archevêque du mont Sinaï, ne releve d'aucun patriarche. Aux jours de ceremonie, il se sert de deux thiares; l'une d'orfévrie toute dorée, enrichie de pierreries; l'autre qui est plus belle, est presque de la même maniere que la thiare du pape, avec une croix au sommet; mais elle n'a qu'une couronne fleuronnée au milieu; le reste de cette riche mitre est orné de quantité de broderie & de pierres précieuses. La tunique de ce prelat est faite, en quelque façon, comme celles des diacres. Elle traîne à terre, est fendue par les côtés, attachée par des cordons d'or & de soye; les manches sont closes, & ne vont que jusqu'au coude. L'étoffe de cette tunique est une toile d'or à petits carreaux, où dans chacun on a travaillé au métier la representation des portraits du Sauveur, de la Vierge & de quelques Saints. C'est un present du grand duc de Moscovie. Au côté droit de ce prelat pend un quarré de toile d'or, en façon de pannetiere. Il porte au col deux belles croix de pierreries, & un petit quarré d'or garni de perles, de turquoises & d'autres pierres à la façon de l'éphod du grand-prêtre des Hebreux. Sur l'épaule gauche il porte une étole d'un beau brocard en broderie de perles, large d'un pied, pendant au-devant, & faisant le tour du col, puis se redoublant sur l'estomach, d'où elle vient retomber derriere l'épaule gauche. Il a pour bâton pastoral, une crosse d'argent doré, du haut de laquelle pend une maniere de mouchoir de toile d'or, semblable à celui qu'il porte à son côté. Il y a auprès de ce monastere la montagne de sainte Catherine, qui fait partie du mont Sinaï; mais qui est beaucoup plus élevée, & qui est separée par un vallon. Au-dessus de ce mont il y a une petite chapelle, que les Chrétiens ont bâtie au haut d'une roche, qu'on dit avoir la figure du corps d'une femme, & representer sur-tout son estomach & ses mamelles. Les religieux assurent qu'elle reçut cette figure miraculeusement, lorsqu'ils ôterent le corps de sainte Catherine, que les anges y avoient porté d'Alexandrie d'Egypte, après qu'elle y eut souffert le martyre; mais ce miracle est plûtôt un effet de l'imagination, que de la nature. Ceux qui descendent de cette montagne ont soin de ramasser quantité de pierres, sur lesquelles sont peintes naturellement en noir, des feuilles, des herbes & des arbres. Lorsqu'on les casse, on trouve de ces representations en dedans; mais tout s'efface, lorsqu'on y passe la main. De cette montagne, pour se rendre au couvent de sainte Catherine, on passe d'ordinaire par le couvent des Quarante Martyrs; c'est le même chemin que tinrent autrefois les enfans d'Israël. L'on y voit une roche, que l'on dit être celle d'où Moyse fit sortir de l'eau en abondance par une infinité de fentes, qui font l'admiration de ceux qui les regardent. Dans le même vallon on voit une grosse & longue pierre, sur laquelle on tient que fut érigé le serpent d'airain. Plus loin on montre deux grosses pierres enfoncées en terre & creusées, qu'on dit avoir servi de moule pour la fonte du veau d'or. * Monconis, *voyage*, *p.* 2. Thevenot, *voyage du Levant*, *t.* I. *ch.* 27.

SAINTE-CATHERINE DU MONT SINAI, nom d'un ordre de chevalerie, établi autrefois dans la Palestine. Les pelerins de Jerusalem, qui alloient honorer les reliques de cette Sainte, dans le monastere bâti au pied de cette montagne d'Arabie, recevoient l'ordre du principal caloyer ou abbé de ce monastere. C'étoit une roue percée à six rais de gueules, cloués d'argent, qu'ils portoient sur la croix de Jerusalem, en memoire du martyre de sainte Catherine. * Favin, *theatre d'honneur & de chevalerie.*

SAINTE-CATHERINE, petite isle de l'Amerique, dans la mer du Nord, vers les côtes de la nouvelle Espagne, & la province des Hondures, dont elle est éloignée de vingt lieues, a un port fort commode, & une citadelle. Les Espagnols en ont été les maîtres; mais les Anglois qui l'ont prise par deux fois, s'en sont mis en possession depuis quelques années, & lui ont donné le nom de l'*Isle de la Providence.* * Baudrand.

SAINTE-COLOMBE, bon bourg de France, situé dans le Lyonnois sur le Rhône, vis-à-vis de Vienne, à laquelle il étoit autrefois joint par un pont, qui est maintenant rompu. * Mati, *dict.*

SAINTE-CROIX (André de) vulgairement SANTA-CROCE, de l'illustre famille de ce nom à Rome, laquelle prétend être issue de Valerius Publicola, vivoit dans le XV. siecle. Il fut avocat consistorial, & homme d'érudition; & s'étant trouvé au concile general de Florence en 1439. il en recueillit tout ce qu'il avoit entendu dire de part & d'autre, & Horace Justiniani garde de la bibliotheque du Vatican, puis cardinal, s'est beaucoup servi de son manuscrit dans les actes qu'il nous a donnés de ce concile. André de Sainte-Croix fit en 1446. les constitutions & la taxe des emolumens des officiers consistoriaux, & des notaires. Il fut honoré de l'estime d'Alfonse d'Aragon, roi de Naples; & après avoir été avocat fiscal de la chambre apostolique, & avocat du peuple Romain: il mourut en 1472. Par son testament il ordonna que son livre, intitulé *Vitæ Pontificum nostri temporis*, fût donné au saint pere & aux cardinaux; l'on tient que cet ouvrage est le même qu'il a nommé dans ses actes du concile de Florence, *Diarium Curiæ Romanæ*; il ordonna par le même testament que ses écrits qui ont pour titre, *De justitia Romani imperii*, & *De bello & pace*, fussent envoyés à l'empereur; & que les autres ouvrages, qui sont, *Baculus senectutis antiqui advocati*; *Acta concilii Ferrariensis & Florentini*; *De votis*; *De mea conscientia*, fussent conservés dans la bibliotheque de la Minerve. Il avoit fait relever en 1465. les murs de l'ancienne église *del Popolo*, nommée autrefois *de Publicolis*, dont ceux de sa famille ont toûjours été les patrons, se disant issus de *Valerius Publicola* * Justiniani, *histoire des évêques de Tivoli.* Salmon, *tr. de l'étude des conciles.*

SAINTE-CROIX, vulgairement SANTA-CROCE (Prosper de) cardinal, évêque d'Albe, fils de *Tarquin* de Sainte-Croix, avocat consistorial, apprit la jurisprudence à Padoue, & fut pourvû à 22. ans d'une charge d'avocat consistorial par le pape Clement VII. puis d'un office d'auditeur de Rote, & enfin de l'evêché de Chisame en Candie, que le pape Paul III. lui donna. Dans la suite il fut envoyé nonce en Allemagne, en Portugal, en Espagne, & enfin en France, où il s'acquit tant de reputation, que la reine Catherine de Medicis le fit nommer à l'archevêché d'Arles; & lui procura le chapeau de cardinal, de la part du pape Pie IV. en 1565. Sainte-Croix travailla utilement en France pour la restitution du royaume de Naples à ses maîtres legitimes, & assura Antoine de Bourbon, que les Espagnols lui cederoient la plus grande partie de cet état, & lui donneroient le royaume de Sardaigne. Antoine Almeida, Portugais, alla même en Espagne de la part du même prince, pour négocier avec les ministres d'Espagne, qui lui promirent la même chose. Mais, comme Strada l'a remarqué judicieusement, les Espagnols étoient trop avides de royaumes, pour en donner avec tant de liberalité. On connut dans la suite qu'ils n'avoient pas dessein d'executer ce qu'ils promettoient; mais seulement de détourner quelques entreprises qui les eût incommodés. Le cardinal de Sainte-Croix, à qui ses services acquirent une place dans le conseil du roi, ne retourna à Rome que sous le pontificat de Pie V. duquel il reçut le chapeau rouge. Il obtint l'évêché d'Albe, & mourut le 2. Octobre de l'an 1589. âgé de 76. ans. Son corps fut enterré à sainte Marie Majeure, où l'on voit son tombeau de marbre & une épitaphe, que lui fit dresser Marcel de Sainte-Croix son neveu. Il écrivit en langue latine les *memoires de sa vie*, & d'autres memoires des guerres civiles de France, depuis le commencement du regne de François II. jusqu'à la fin de 1567. sous le titre de *Gallicarum rerum commentaria.* On a aussi de lui *Decisiones Rotæ Romanæ*; *Epistolæ ad Fredericum Nauseum*, *aliosque*; *Constitutiones laneæ artis à Sixto V. in urbe erectæ*; *Diverses harangues*; un livre manuscrit, *De officiis legati*, que les Jesuites de Rome conservent. Comme ce fut lui qui au retour de la nonciature de Portugal, fit connoître le tabac en Italie, on donna a cette herbe le nom de *Sancta-Croce.* * Bayle *dict. crit.* Justiniani, *histoire des évêq. de Tivoli. Hist. de l'église d'Arles*, *par* Gilles du Port.

SAINTE-CROIX (Silvio) neveu du précedent, lui succeda à l'archevêché d'Arles par sa démission volontaire en 1573. & il s'y comporta avec beaucoup de vertu & de sagesse dans des tems très-difficiles jusqu'en 1599. qu'il s'en démit pour retourner à Rome, où il mourut l'an 1603. * Juistiniani, *hist. des évêques de Tivoli.*

SIANTE-CROIX (Antoine de) cardinal, frere puîné du précedent, fut gouverneur de Viterbe, de la Campagne, & d'autres endroits. Il alla en France en 1625. avec le cardinal François Barberin, legat *à latere*, neveu du pape Urbain VIII. puis il passa en Pologne en 1627. en qualité de nonce; suivit le roi Sigismond à la guerre contre le roi de Suede, & fut nommé cardinal en 1629. par le pape Urbain VIII. Il eut ensuite la legation de Bologne, l'archevêché de Chieti, puis celui d'Urbin, & mourut le 25. Novembre 1641. * Justiniani, *histoire des évêques de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (Marcel de) cardinal, neveu du précedent, nâquit le 7. Juin 1619. & étoit fils de *Valere* marquis de Sainte-Croix. Dès sa plus tendre jeunesse il s'appliqua à l'étude des belles lettres, apprit diverses langues, & se rendit sur-tout habile dans la grecque, à laquelle Urbain VIII. se plaisoit beaucoup. On lui donna un canonicat de saint Pierre; puis il fut fait referendaire de l'un & de l'autre signature, prefet de la congregation du bon gouvernement, & vice-legat de Bologne, Le pape Innocent X. à l'instance de Casimir roi de Pologne, l'honora de la pourpre le 19. Fevrier 1652. & lui donna au mois d'Octobre suivant l'évêché de Tivoli, où ce cardinal s'appliqua entierement à ses fonctions épiscopales, soit en prêchant lui-même, soit en tenant exactement des synodes, & visitant souvent son diocése, où il fit de grandes aumônes. Son zele parut pendant la contagion qui ravagea les environs de Rome en 1656. Il préserva son diocése de ce fleau par ses prieres, & par un vœu à la sainte Vierge, à laquelle il fit élever une magnifique chapelle dans sa cathedrale, pour honorer son immaculée conception. Il composa aussi à l'honneur de ce mystere une prose, qui s'y chante tous les ans le 8. Decembre. Il y fit encore bâtir en 1657. une superbe sacristie, sur le dessein du fameux chevalier Bernin. Enfin, après avoir été de diverses congregations à Rome, principalement de celle des évêques & reguliers, de celle de la consulte & de la visite apostolique, il mourut à Rome le 19. Decembre 1674. en sa 56. année, & la 23. année de son cardinalat, & fut enterré à sainte Marie Majeure. * Justiniani, *hist. des évêq. de Tivoli.*

SAINTE-CROIX (André de) cardinal, neveu du précedent, nâquit le 22. Decembre 1656. fut évêque de Viterbe, nonce en Pologne & à Vienne, puis créé cardinal par le pape Innocent XII. le 14. Decembre 1699. & mourut d'apoplexie à Rome le 10. Mai 1712.

SAINTE-CROIX (marquis de) grands d'Espagne, *cherchez* BAZAN.

SAINTE-CROIX (l'isle de) c'est une des isles Antilles de Barlovento. Elle est entre celle de saint Juan de Porto-Rico & celle de saint Christophle. Son circuit est de 30. lieues, & elle appartient aux François depuis l'an 1650. * Mati, *dict.*

SAINTE EUPHEMIE, autrefois *Lametia*, ville des Brutiens. Ce n'est maintenant qu'un bourg, qui fut fort endommagé par un tremblement de terre, l'an 1638. Il

est dans la Calabre Ulterieure, près de la Citerieure, à deux lieues de Martorano, vers le midi. Sa situation est sur le golfe d'Euphemie, appellé en latin *Sinus S. Euphemiæ*, anciennement *Sinus Hipponiates*, *Lameticus*, *Napitinus*, *Terinæus*, & *Vibonensis*. * Baudrand.

SAINTE-FOI, ville de France dans l'Agenois, est située sur la riviere de Dordogne, entre Bergerac & Libourne. Cette ville souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles. Armand de Clermont, seigneur de Piles, gentilhomme du Perigord, la prit en 1563. pour les Protestans : ce fut par l'entreprise d'un jeune homme rempli de courage, nommé la Riviere. Ils tuerent quatre-vingts hommes de la garnison, avec Resat, qui y commandoit. * *Voyez* le 34. liv. de l'histoire de M. de Thou.

SAINTE-FOI, ville de l'Amerique, *cherchez* SANTA-FE', &c.

SAINTE-HELENE, isle située dans la partie occidentale de la mer d'Ethiopie, est appellée par les pilotes l'*Hôtelierie de la mer*, parce que dans ce vaste trajet, elle sert d'entrepost aux vaisseaux de l'Europe. Elle fut découverte par Jean Pimentel, Portugais, vice-amiral de la flote que le roi Emmanuel envoya aux Indes, sous la conduite de l'amiral François d'Almeïda. Pimentel, battu d'un orage, vint échouer dans cette isle le 21. Mai 1508. & parce que ce jour-là l'église Catholique celebre la fête de sainte Helene, Pimentel lui en donna le nom. Elle est à 16. dégrés 12. minutes de latitude australe, & à 22. dégrés de longitude. L'Ocean l'environne tellement de tous côtés, étant éloignée d'environ 400. lieues du plus proche continent, qu'on a peine à decider à quelle partie du monde elle appartient Elle est néanmoins un peu plus proche de l'Afrique que de l'Amerique, & on la pourroit attribuer à la côte d'Angola. Cette isle n'a gueres que dix lieues de tour; & il y a dequoi s'étonner, qu'un si petit morceau de terre puisse tenir bon contre les flots irrités d'une vaste mer, qui s'élargit entre l'Amerique, l'Afrique & la Terre-Australe, près de mille lieues. Il est vrai que cette isle est prodigieusement haute, & que ce n'est qu'une montagne escarpée, qui perce les nues; mais au-dessus de laquelle il y a quelque plaine : ce que l'on ne trouve point au pied. La mer est profonde à proportion, & à la reserve d'un seul endroit vers le nord-ouest, où l'on peut mouiller à vingt brasses, il n'y a point de fonds par tout ailleurs où l'ancre puisse mordre : de sorte que si les mariniers, gourmandés par le vent, ne peuvent arriver en ce lieu-là, ils sont contraints de porter les ancres à terre, s'ils y veulent être en sureté. Cette extrême profondeur fait qu'on s'apperçoit peu du flux & reflux, comme quand on est en pleine mer, où l'on ne peut discerner l'un de l'autre par la vûe; mais seulement par l'effet. Cette isle est une des fameuses & des plus considerables du monde, à cause des grands avantages qu'en reçoivent les flottes qui vont de l'Europe aux Indes, & qui en reviennent. Comme elle est dans leur route, en droite ligne du Cap-Verd & du cap de Bonne-Esperance, & presque dans une distance égale de l'un & de l'autre; c'est comme un gîte favorable, & un lieu de rafraîchissement que la nature semble avoit posé en cet endroit pour favoriser ces longues & hardies navigations dont toute notre Europe reçoit tant d'utilité. Aussi les Portugais qui l'ont découvert les premiers, les Anglois qui les ont suivis & les Hollandois, qui pour être venus les derniers dans ces places orientales, en sçavent mieux les routes que ceux qui les ont devancés, semblerent d'abord être convenus de la laisser libre à tous venans. Faute de pouvoir aborder à cette isle, les vaisseaux sont le plus souvent contraints d'aller sur la côte de Guinée, où l'on ne trouve pas toûjours de l'eau, & où il faut attendre la pluye avec beaucoup d'incommodité pour l'équipage, qui peut perir cependant de maladie & de langueur.

Les Portugais n'y trouverent aucuns arbres fruitiers, ni aucuns animaux necessaires à l'homme. Ils y planterent des citroniers, des orangers & des figuiers, qu'ils avoient pris à Calecut par curiosité, & bâtirent une petite chapelle & quelques cabanes pour les malades de l'équipage, qui souhaiterent d'y demeurer; & qui ayant au bout de quelque tems recouvré leur santé, repasserent en Portugal sur d'autres bâtimens. Les eaux douces qu'on y trouve, ne sont pas agreables à boire : il y en a qui ont un goût de mine de fer, principalement celle d'un ruisseau qui passe auprès du fort que les Anglois ont bâti dans une vallée, proche la chapelle des Portugais. Les rois de Portugal negligerent de s'y fortifier, de peur que dans une si longue navigation, il ne prît envie aux gens de quelque équipage de deserter & de s'y établir. Ils défendirent même à leurs sujets de s'y habituer, & la voulurent laisser comme un asile commode & libre aux malades de leurs vaisseaux. Ils se contenterent d'y envoyer un hermite, qu'ils retirerent, parce qu'il preferoit les plaisirs de la chasse aux soins de sa chapelle & de ses malades. Ensuite il y eut deux cafres & un insulaire de Java, qui s'étant sauvés de quelques vaisseaux Portugais, avec deux femmes, se jetterent dans cette isle, où ils multiplierent jusqu'au nombre de vingt personnes.

Ils faisoient leur retraite dans des rochers inaccessibles en apparence, d'où ils sortoient pour égorger les malades que les Portugais laissoient dans l'isle, & prenoient ce qu'ils avoient de vivres : ce qui fut cause qu'on y envoya des troupes, qui enleverent ces assassins, & qui les menerent à Lisbonne. Les Anglois sont maintenant les maîtres de cette isle. Ils y ont bâti un fort à trois bastions, qui est défendu par une petite garnison, & par de bonnes pieces d'artillerie. Ils y ont des habitations, où ils nourrissent des bœufs, des moutons, des cabrits, des cochons & des volailles. Ils y ont planté plusieurs arbres fruitiers, qui viennent fort bien, & dont les fruits sont d'un grand secours pour les malades qui sont attaqués du scorbut. C'est un mal qui prend souvent en mer, principalement dans les voyages de long cours, & qui s'engendre par les mauvais alimens & les eaux corrompues. On tient que la mer des environs de cette isle est fort sujette aux grains de vent. Les pilotes, par le mot de grains, entendent parler de ces tempêtes qui se forment très-souvent sous la zone torride, où l'air est fort inconstant; car d'un moment à l'autre on ne voit & on n'entend qu'éclairs, tonneres & foudres, les plus épouvantables qu'on puisse imaginer, principalement quand le soleil s'approche de la ligne, ou qu'il est au zenith de cette isle. Pour lors les pilotes sont obligés d'y porter peu de voiles, pour conserver leurs mats, & être plus en état de resister aux coups de mer, qni y sont très-violens, & presque toûjours suivis d'un grand calme. C'est une grande incommodité pour ceux qui manquent d'eau ou de vivres, de ne pas rencontrer cette isle dans la traverse qu'il y a depuis Mozambique, ou depuis l'isle de Madagascar jusqu'aux isles du Cap-Verd, qui est la route des vaisseaux qui vont ou qui viennent des Indes en Europe. Dans la mer qui est entre cette isle & celle de l'Ascension, il se trouve des poissons volans de la grosseur d'un harang, & qui ont les aîles faites comme les nageoires d'un saumon. Les autres poissons leur font la guere, les forcent à prendre l'essor; mais le vol des poissons volans ne dure qu'autant de tems que leurs aîles sont mouillées, car aussi-tôt qu'elles sont séches, ils manquent de force, & sont obligés de plonger pour prendre un nouvel essor. Ce poisson est fort bon à manger.

Les Anglois & les Hollandois s'y trouvent souvent ensemble, quand ils ne sont pas en guerre, & se vont réjouir d'un bord à l'autre pendant leur séjour. Mais les Portugais y abordent rarement, parce qu'ils ne s'accordent pas bien avec les autres. Ainsi ils ne jouissent point des soins que leur compatriote Ferdinand Lopez eut l'an 1605. de semer plusieurs herbages dans cette isle, dont le terroir est très-bon, & d'y porter des pourceaux & des chevres qui ont tellement multiplié qu'il y en auroit assez de quoi faire la provision de toutes les flottes qui y abordent, & qui en tuent aussi quantité pour les saler. Thomas Candisk, fameux pilote Anglois, en faisant le tour du monde l'an 1588. mouilla à sainte Helene, & dit en sa relation qu'il y trouva des oranges, des citrons, des grenades, des figues, des dattes &c. Mais Thomas Herbert autre Anglois assure dans la sienne, bien plus moderne, de l'an 1647. qu'il n'y trouva aucun de ces fruits, ni même aucun arbre qui en produise, à la reserve d'un seul citronnier. Le même Herbert & Mandesso *en son voyage des Indes Orientales*, ajoûtent qu'on y trouve

aussi des faisans, des perdrix, des cailles, des paons, & d'autres sortes d'oiseaux, avec du sel pour les conserver. La mer y fournit aussi du poisson en abondance. Mais ce qui est le plus utile dans cette isle, c'est que parmi des sources de sel, il y en a de belles d'eau douce, & que l'on y peut faire aiguade en trois differens endroits, où trois gros ruisseaux, qui descendent de la montagne, entrent dans la mer. On n'apperçoit aucun vestige de l'antiquité de cette isle; & l'on n'y voit autre chose que les débris d'une caraque qui y est échouée, avec quelques canons crevés & rompus qui servent d'anchre, & où l'on peut attacher les cables. On y voit aussi les ruines d'une chapelle bâtie par les Espagnols l'an 1571. & qui a été démolie par les Hollandois. * Daviti, *de l'Afrique*. Du Bois, *relation de l'isle Dauphine*. Tavernier, *voyage des Indes*.

SAINTE-HELENE, ville de la Floride dans l'Amerique septentrionale. Elle avoit été bâtie par les Espagnols, & fut brûlée par les Anglois sous François Drake en 1585.

SAINTE JALLE ou TOLLON (Didier de) quarante-cinquiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit deslors à Malte, succeda en Novembre 1535. à Perin du Pont. Il fut élû absent, étant grand-prieur de Toulouse, de la langue de Provence. En cette même année les galeres de la Religion prirent la tour de l'Alcaïde, qui commandoit la ville de Tripoli, & empêchoit tout le commerce des Chrétiens avec les Maures. Les Turcs qui la gardoient furent tous tués, ou faits esclaves; & elle fut rasée, après qu'on en eut retiré le canon. Le grand-maître de Sainte Jalle tomba malade en allant à Malte, & mourut à Montpellier au mois de Septembre 1536. Il fut enterré dans l'église du grand prieuré de sant Gilles, & fut fort regretté pour sa bonté & pour sa justice. Jean d'Homedes fut élû en sa place. * Bosio, *histoire de l'ordre de S. Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

SAINTE ISABELLE, isle de la mer Pacifique, est la plus grande de celles qu'on appelle les isles de *Salomon*. Son circuit est de 230. lieues, & sa situation près de la côte septentrionale de la Terre de Quir. Elle fut découverte par les Espagnols l'an 1567. * Mati.

SAINTE LUCIE ou SAINTE ALOUSIE, une des isles Antilles, dans la mer du Nord, entre les deux Ameriques & les isles de la Martinique & de saint Vincent, appartient aux François. * Du Tertre, *histoire des Antilles*.

SAINTE MANEHOULD (prononcez Sainte Menou) ville de France, avec château sur la riviere d'Aixne dans la province de Champagne. Elle est située entre Châlons sur Marne & Verdun; elle porte le titre de comté. Son nom est celui d'une des filles du baron Sigmar, comte de l'ancienne ville de Perthe, qui vivoit en 450. Il y a un bailliage, prevôté, police, maréchaussée, eaux & forêts, élection, grenier à sel, & traites foraines, toutes jurisdictions royales. Il y avoit autrefois une chambre de monnoye qui avoit la lettre T pour sa marque: elle a été transferée à Nantes depuis la réunion de la Bretagne à la couronne. La ville de Sainte Manehould a été assigée differentes fois: la premiere en 1038. par Gozelon duc de la basse Lorraine, qui leva le siege; la seconde en 1089. par Theodoric évêque de Verdun, qui la prit; la troisiéme en 1181. par Arnoul aussi évêque de Verdun, qui y fut tué & le siege levé; la quatriéme en 1590. par Charles II. duc de Lorraine, qui leva le siege le 25. Octobre; la cinquiéme en 1616. par le marquis de Praslin, qui y entra le 27. Decembre; la sixiéme en 1652. par Louis de Bourbon II. du nom, prince de Condé; & la derniere en 1653. par Louis XIV. qui y entra le 27. Novembre après un siege d'un mois. En 1562. les Huguenots commandés par le prince de Portien, de la maison de Croui, entreprirent inutilement de surprendre Sainte Manehould par escalade. Pendant les guerres de la Ligue, cette place fut conservée sous l'obéissance du roi, par la prudence de Germain Godet, sieur de Renneville, lieutenant general au bailliage, qui prévint les desseins de Jacques Duval, sieur de Mondreville, qui en étoit gouverneur, & l'un de ceux ausquels Henri I. duc de Guise se confioit le plus. C'est dans Sainte Manehould que se retirerent en 1614. Henri II. du nom, prince de Condé, & les ducs de Bouillon, Nevers, & autres: ils y conclurent leur paix le 16 Mai. Sainte Manehould, qui appartenoit anciennement au comtes de Champagne, a été donnée en douaire à quelques reines de France, à Marie d'Anjou ou de Provence, veuve de Charles VII. en 1449. à Marie Stuart, reine d'Ecosse, veuve de François II. en 1570. & à Anne d'Autriche veuve de Louis XIII. en 1644. Cette ville a été possedée à titre de don ou d'engagement par plusieurs seigneurs, comme Artus comte de Richemont, connétable de France, le maréchal de Loheac, le bâtard de Bourgogne, les comtes de Tende & de Villars, les ducs de Nevers & de Mantoue, & le marquis de Vigean. Enfin ayant été réunie au domaine par arrêt du conseil d'état du 10. Fevrier 1667. le château n'en a été aliené qu'en 1710. qui le fut à Roger Brulart, marquis de Puizieux, ci-devant ambassadeur en Suisse. Le 7. Août 1719. un grand orage mêlé de tonneres & d'éclairs, s'étant élevé sur les onze heures, le feu prit à quelques maisons de cette ville en differens quartiers, & la reduisirent presque toute en cendres, en six heures de tems. Cette ville a donné naissance à plusieurs grand hommes. * Wassebourg, *conference des ordonnances*. Le Grain, &c.

SAINTE MARGUERITE, isle de la mer d'Italie, entre la Toscane & l'isle de Corse, a été autrefois aux Genois, & appartient presentement au grand duc de Toscane. C'est la *Gorgone* des Anciens que les Italiens nomment encore *la Gorgona*. * Leandre Alberti.

SAINTE MARGUERITE, grande riviere de la nouvelle France, en Amerique, prend sa source dans l'Estotilande, & se décharge dans l'embouchure de la riviere de saint Laurent, un peu au couchant du Port-Neuf, & de l'Isle de l'Anticosti. * Mati, *dict*.

SAINTE MARGUERITE, ou LA MARGARETA, grande isle de l'Amerique meridionale, sur les côtes de la terre-ferme, a été celebre par la pêche des perles, & fut découverte par Christophle Colomb en 1498. Il y a une ville de même nom, avec évêché. C'est celle que les Espagnols, qui en sont les maîtres, nomment *Santa Margarita de la Caratas*. L'isle a environ cinquante lieues de circuit, & n'est qu'à huit lieues du continent de l'Amerique. * Laët.

SAINTE MARGUERITE, isle de la mer Mediterranée, sur la côte de Provence, *cherchez* LERINS.

SAINTE MARIE, nom d'une isle de la mer d'Ethiopie, autrement appellée *Nossi Hibrahim*, c'est-à-dire, *isle d'Abraham*, est située vers la baye d'Antongil, proche la côte orientale de l'isle de Madagascar, à deux lieues de la terre, & fait partie du pays de Port-aux-Prunes. Sa longueur est de dix lieues, & sa largeur de trois. Toute l'isle est bordée de cayes ou rochers, sur lesquels vont les canots quand la mer est haute; mais lorsqu'elle est basse, il n'y a pas plus d'un pied d'eau. C'est en ces cayes où l'on voit des rochers de corail blanc, extraordinairement beau. Sur le rivage du côté de l'orient, on trouve de l'ambre gris, que les Negres brûlent, quand ils font des sacrifices sur les sepulcres de leurs ancêtres. La terre est très-feconde en ris, en cannes de sucre, & en fruits, & produit diverses sortes de gommes, dont ils font des parfums; mais l'air y est fort humide, & il n'y a gueres de jours qu'il n'y pleuve un peu. Le bétail y est fort bon. Tous les habitans se disent *Zaffe-Ibrahim*, c'est-à-dire, *issus de la lignée d'Abraham*, & sont gouvernés par un grand, qui tire quelque tribut de ses sujets. Depuis que les François s'y furent établis, on y voyoit dix ou douze villages. Le tabac qui s'y fait, surpasse en bonté tous ceux que l'on fait dans l'isle de Madagascar. * Flacourt, *hist. de Madagascar*.

SAINTE MARIE, petit fort situé dans la Flandre, sur le côté gauche de l'Escaut, à une lieue au-dessous d'Anvers. * Mati, *dict*.

SAINTE MARIE, fort construit par les François sur la côte orientale de l'isle de Guadaloupe, une des Antilles. * Mati, *dict*.

SAINTE MARIE: il y a plusieurs isles de ce nom; une entre les Sorlingues; une entre les Açores; une troisiéme près de la côte orientale de l'isle de Madagascar & de la baye de saint Antoine; & une quatriéme appellée *Sainte Marie de Parilla*, qui est entre les Philippines. * Mati, *dict*.

SAINTE MARIE, bourg de l'Amerique septentrionale. Il a été bâti par les Anglois dans le quartier de Maryland en Virginie, duquel il est le chef. * Mati, *dict.*

SAINTE MARTHE, province de la Castille-Neuve ou Castille d'Or, en l'Amerique meridionale. Ce pays est tres-chaud vers la mer; mais au-dedans des terres il est un peu froid à cause des montagnes couvertes de neiges. Il produit des orangers, des citronniers, des grenadiers, des vignes, & est tres-fertile en Mayz. Les forêts y nourrissent des lions, des tigres & des ours, & plusieurs autres bêtes sauvages. On a découvert dans cette province de riches mines d'or; & l'on y trouve des pierres precieuses, dont quelques-unes ont des vertus occultes pour la gravelle, le flux de sang, & autres maladies. On en tire aussi du jaspe, du porphyre, & diverses sortes de marbre. Il y a plusieurs salines, où l'on fait de fort bon sel, que l'on transporte dans les provinces voisines. Les Sauvages de Sainte Marthe sont fiers & belliqueux, & sont gouvernés par leurs rois, qui resistent vigoureusement aux Espagnols. Ils usent de fléches empoisonnées dans leurs combats, & portent pour habit une mante de coton de diverses couleurs. La ville de Sainte Marthe, capitale de cette province, est bâtie sur la côte de la mer du Nord, dans un lieu fort sain, & a un port fort spacieux & très commode. Il a demi-lieue de large; & vis à-vis de la ville est une haute montagne qui la défend contre la violence des vents. Cette ville a été autrefois fort peuplée, & ne l'est plus aujourd'hui, depuis que les flottes d'Espagne ont cessé d'y aborder. Le gouverneur de la province & les autres officiers du roi y font neanmoins leur demeure. Il y a une église cathedrale dont l'évêque est suffragant de l'archevêché de Santa-Fé, dans le nouveau royaume de Grenade. Cette ville a été pillée plusieurs fois par les François & les Anglois. Le chevalier Drac y mit le feu l'an 1595. & Antoine Sherlet, chevalier Anglois, la pilla l'année suivante. Le general de la compagnie des Indes Occidentales pour les états de Hollande la prit en 1630. mais elle fut rendue pour une petite rançon. * Laët, *hist. du nouveau monde.*

SAINTE MARTHE, nom d'une montagne de la Castille d'Or en Amerique, appellée autrement *Sierras-Nevadas*, *cherchez* SIERRAS NEVADAS.

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit Scevole de) président & tresorier de France dans la generalité de Poitiers, nâquit à Loudun le 2. Fevrier de l'an 1536. dans une famille où l'esprit & le merite sembloient hereditaires. Ce sçavant homme étoit fils de Louis de Sainte-Marthe, écuyer, seigneur de Neuilli, & de *Nicole* le Fevre de Bizai, & petit-fils d'un autre GAUCHER, tous hommes de lettres. Il les cultiva lui-même avec tant de succès, qu'il devint orateur, jurisconsulte, poëte, historien, & qu'il posseda la langue latine, la grecque & l'hebraïque. D'ailleurs il étoit parfaitement honnête homme, fidele ami, zelé pour sa patrie, & très-attaché à son prince. Il exerça des emplois considerables sous les regnes de Henri III. & de Henri IV. qui l'honorerent de leur estime. La constance de Scevole de Sainte-Marthe parut avec éclat aux états de Blois en 1588. & à l'assemblée des notables de Rouen en 1597. son integrité se fit connoître dans l'emploi d'intendant des finances qu'il exerça en 1593. & 1594. dans l'armée de Bretagne, commandée par le duc de Montpensier: & son zelé pour le rétablissement de la religion éclata dans la commission qu'il exerça par ordre du roi dans le Poitou & ailleurs, avec le chancelier de Navarre. La reduction de Poitiers sous l'obéïssance du roi Henri IV. en 1594. fut aussi un de ses plus signalés services; & la ville de Loudun, qu'il sauva de sa ruine pendant les guerres civiles, le considera comme le pere de la patrie. Il y mourut le 29. Mars de l'an 1623. âgé de 78. ans. * Baïf, Joseph Scaliger, Juste Lipse, Casaubon, Dorat, De Thou, Janus Dousa, Rapin, Pasquier, Balsac & un très-grand nombre d'autres sçavans, parlent de lui avec éloge. Il a écrit des éloges intitulés, *Gallorum doctrina illustrium, qui nostrâ patrumque memoriâ floruere, elogia. La louange de la ville de Poitiers*, 1573. *in* 8°. & en vers *Pædotrophia, seu de puerorum educatione, lib. III.* & divers autres poëmes latins & françois dont il y a plusieurs éditions.

SAINTE-MARTHE (Gaucher, dit Scevole & Louis de) freres jumeaux, nâquirent à Loudun le 20. Decembre de l'an 1571. GAUCHER, dit SCEVOLE, étoit seigneur de Meré-sur-Indre & se maria; LOUIS seigneur de Grelai, embrassa l'état ecclesiastique, & tous deux furent conseillers du roi, & historiographes de France. Ils étoient très-semblables de corps & d'esprit, & passerent toute leur vie ensemble dans une très-parfaite union. Notre monarchie leur sera éternellement redevable de l'ouvrage de l'histoire genealogique de la maison de France, que nous avons en deux volumes *in folio*, & auquel ils travaillerent pendant 50. ans. L'eglise de France leur doit aussi la *Gallia Christiana*, publiée par les fils de Scevole. Ces deux freres ont encore écrit l'histoire genealogique de la maison de Beauvau &c. & ont été celebres par les éloges de nos plus fameux auteurs. *Gaucher*, dit *Scevole*, mourut à Paris le 7. Septembre 1650. âgé de 78. ans, 8. mois & 18. jours. *Louis*, suivit son frere le 29. Avril 1656. âgé de 84. ans, un mois, 9. jours; & tous deux furent enterrés dans le même tombeau, sous les charniers de l'église de saint Severin, auprès de leur ayeul paternel, où l'on voit leur épitaphe. Ces grands hommes descendoient de

I. NICOLAS de Sainte-Marthe, qui fut fait chevalier au siege de Bayone en 1451. par le comte de Foix, general de l'armée du roi Charles VII. contre les Anglois, qui étoit apparemment issu de *Guillaume-Raimond* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Roquebert, qui servoit le roi Philippe *de Valois* en 1350. & prenoit en 1368. la qualité de *Messire* & de *chevalier*, comme il se remarque dans deux de ses quittances, tirées de la chambre des comptes de Paris, communiquées par M. Vyon d'Herouval. NICOLAS fut pere de LOUIS, qui suit;

II. LOUIS de Sainte-Marthe, seigneur de Villedan & du Chapeau, épousa *Marie* du Treuil, dont il eut GAUCHER, qui suit;

III. GAUCHER de Sainte-Marthe, seigneur de Villedan & du Chapeau, mourut en 1551. & fut enterré dans la grande église de l'abbaye de Fontevrault, devant la grille, sous une tombe de cuivre, avec une inscription autour de son effigie, dans laquelle les qualités de *Messire* & de *chevalier* lui sont données. Il y a environ 35. ans que madame l'abbesse de Fontevrault fit paver de marbre l'espace qui est entre le chœur & le sanctuaire, & enlever cette tombe de cuivre; mais pour en conserver la memoire, on a attaché à un pillier une lame de cuivre, avec une inscription qui en fait mention. Il avoit épousé *Marie* Marquet, fille de *Michel*, sieur de la Bedouaire, secretaire du roi, & de *Jeanne* de Neubourg, dont il eut LOUIS, qui suit; *Charles*, lieutenant criminel d'Alençon, & maître des requêtes de Marguerite de Navarre, qui écrivit divers traités & mourut sans alliance en 1555. âgé de 43. ans; & JACQUES de Saint-Marthe, qui a fait *la branche de* CHANT D'OISEAU, *rapportée ci-après.*

IV. LOUIS de Sainte-Marthe, seigneur de Neuilli & du Chapeau, mort en 1566. avoit épousé *Nicole* le Fevre, sœur de *René*, seigneur d'Estrepied, président en la cinquiéme chambre des enquêtes du parlement de Paris, & doyen de l'église de Poitiers, fille de *Guillaume* le Fevre, sieur d'Estrepied, procureur du roi au bailliage de Loudun, & de *Mathurine* Berthelot, dame de Bizai; dont il laissa GAUCHER, dit SCEVOLE de Sainte-Marthe, qui suit; & *Louis* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Boisure, lieutenant general à Poitiers, mort en 1610. laissant de *Claude* Grignon sa femme, *Nicolas* de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Boisure, reçu conseiller au parlement en 1608. puis lieutenant general à Poitiers, après son pere, mort le 6. Fevrier 1646. Il avoit épousé 1°. *Rachel* Vernou, fille de *Pierre* Vernou, président des tresoriers de France à Poitiers, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Urbaine* de Launai, morte en Juillet 1656. fille de *Pierre* de Launai, chevalier, seigneur d'Onglée, & d'*Urbaine* de la Haye, dont il eut pour fils le unique *Marie-Urbaine* de Sainte-Marthe, dame du Frêne, de Jarzai, d'Anthon, de Boisure & de Marigni, qui épousa le 10. Novembre 1652. *Louis* le Fevre, seigneur de Caumartin, maître de requêtes, puis conseiller d'état, morte le 15. Janvier 1654; *Georges*, second fils de *Louis* de Saint-Marthe, seigneur de Boisure, fut seigneur de Charenton, & mourut en 1648. laissant de

Renée Roger, une fille unique, nommée *Renée* de Sainte-Marthe, mariée à *Antoine* de la Rochefoucault, seigneur de Neulli-le-noble.

V. GAUCHER, dit SCEVOLE de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur d'Estrepied, & tresorier de France en la generalité de Poitiers, *dont il est parlé ci-dessus*, mourut le 29. Mars 1623. âgé de 78. ans, laissant de *Renée* de la Haye, sa femme, ABEL, qui suit; GAUCHER, dit SCEVOLE de Sainte-Marthe, qui a continué *la posterité*, *rapportée après celle de son frere aîné*; & *Louis* de Sainte-Marthe, sieur de Grelai, prieur de Claunai, conseiller, historiographe du roi, frere jumeau de *Gaucher*, dont *l'éloge est rapporté ci-dessus*, mort le 28. Avril 1636. âgé de 84. ans.

VI. ABEL de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, conseiller d'état, & garde de la bibliotheque du roi qui étoit à Fontainebleau, mourut à Poitiers en 1652. âgé de 82. ans. Il avoit épousé 1°. *Magdelaine* du Lac: 2°. *Geneviéve* Merault, morte en Janvier 1651. Du premier lit vint *Pierre* de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, mort en 1630. qu'*Anne* Gruget rendit pere d'*Abel* de Sainte-Marthe, seigneur d'Estrepied, capitaine au regiment de Navarre, tué à Gigeri en Afrique en 1664. sans laisser de posterité d'*Anne* Marchant; & de *Pierre-Gaucher*, dit *Scevole* de Sainte-Marthe, capitaine au regiment d'Espagni, tué à Ardembourg en 1672. sans alliance. Du second lit sortirent, *Abel* de Sainte-Marthe, seigneur de Corbeville, mort doyen des conseillers de la cour des aydes, & garde de la bibliotheque du roi, le 30. Octobre 1706. âgé de 81. ans, sans laisser de posterité, ni de *Marie* de Corberon, morte en Janvier 1657. ni de *Marie* Heron, sa seconde femme, morte le 1. Septembre 1714; & *Catherine* de Sainte-Marthe, alliée à *Louis* de Bruslon, comte du Plessis-Peillac.

VI. GAUCHER, dit SCEVOLE de Sainte-Marthe, chevalier, seigneur de Meré-sur-Indre, conseiller, historiographe de France, *dont il a été parlé ci-dessus*, mourut le 7. Septembre 1652. dans sa 79. année. Après sa mort, ses enfans ajoûtetent ce qui manquoit à l'ouvrage intitulé, *Gallia Christiana*, qu'ils rendirent public en 1656. & le presenterent à l'assemblée du clergé de France. Il avoit épousé *Elisabeth* du Moulin, dont il eut PIERRE-GAUCHER, dit SCEVOLE, qui suit; *Abel-Louis* de Sainte-Marthe, theologien & poëte Latin, qui a composé divers ouvrages qu'il a laissés manuscrits aux peres de l'Oratoire de Paris. On n'a imprimé de lui qu'une piece de vers latins qui se trouve au commencement du premier tome de l'hist. genealog. de la maison de France, de MM. de Sainte-Marthe. Il fut élu general de sa Congregation le 3. Octobre 1672. dont il se démit le 14. Septembre 1696. & se retira à saint Paul-aux-Bois, près Soissons, où il mourut subitement le 7. Avril 1697. jour de Pâques, après en avoir fait tout l'Office, âgé de 77. ans; & *Nicolas-Charles* de Sainte-Marthe, prieur de Claunai, conseiller, aumônier du roi, mort le 6. Fevrier 1662. âgé de 39. ans.

VII. PIERRE-GAUCHER, dit SCEVOLE de Sainte-Marthe, seigneur de Meré-sur-Indre & des Lionnieres, conseiller, maître d'hôtel du roi, & historiographe de France, a soûtenu par son merite & par son sçavoir, la reputation que ceux de son nom se sont acquise. Nous avons de lui l'état de la cour des rois de l'Europe &c. en quatre volumes *in douze*; l'Europe vivante, qui est comme un abregé de cet ouvrage; Un traité historique des armes de France & de Navarre, & de leur origine; l'histoire genealogique de la maison de la Tremoille tirée de celle que *Scevole* & *Louis* de Sainte-Marthe, avoient composée; Remarques sur l'histoire de France, du P. Jourdain Jesuite, &c. Il est encore auteur de plusieurs autres ouvrages, qui ne sont pas imprimés; sçavoir, de deux volumes d'additions à l'histoire genealogique de la maison de France; d'un traité de l'origine des maisons souveraines, de leurs armes, & de leurs titres; d'un autre traité des vice-rois & gouverneurs des royaumes & provinces de l'Europe; de l'ouvrage intitulé, *Orbis Christianus*, en sept volumes; de l'*Hispania Catholica, seu de episcopis Hispaniæ*. Il mourut le 9. Août 1690. laissant d'*Anne* Suart son épouse, morte le 18. Juin 1713. âgée de 82. ans, *Pierre-Gaucher*, dit *Scevole* de Sainte-Marthe, seigneur de Meré; *Elisabeth-Marie-Anne*, morte sans alliance en Decembre 1682; & *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe.

BRANCHE DE CHANT-D'OISEAU.

IV. JACQUES de Sainte-Marthe, troisiéme fils de GAUCHER de Sainte-Marthe, fut chevalier, seigneur de Chant-d'Oiseau en Poitou, mourut en 1570. & fut inhumé en l'abbaye de Fontevrault, près de son pere. Il avoit épousé *Renée* le Proust, dont il eut, FRANÇOIS, qui suit; & CLAUDE, *dont il sera parlé ci-après*.

V. FRANÇOIS de Sainte-Marthe, seigneur de Chant-d'Oiseau, mourut en 1641. laissant *Marie* Frubert, morte en Juillet 1651. FRANÇOIS, qui suit;

VI. FRANÇOIS de Sainte-Marthe, seigneur de Chant-d'Oiseau, épousa *Marie* Camus, fille de *Jacques* Camus, & N. du Mouceau dont il eut *Gaucher-Louis* de Sainte-Marthe, capitaine d'infanterie, puis major de Cazal, mort sans alliance; *Marie*, alliée à *Jacques* Grimoard, seigneur du Peré; *Elisabeth*, mariée à N. d'Anthenaise, seigneur de la Ralliere; & *Denys* de Sainte-Marthe, religieux Benedictin, *dont nous parlerons ci-après*.

Nous avons toutes les poësies de Scevole de Sainte-Marthe, & celles d'Abel son fils, recueillies en un volume *in quarto*, édition de Paris en 1632. Les latines de *Scevole* sont, 1. trois livres de la *Pædotrophie*, ou de la maniere de nourrir & élever les enfans; 2. deux livres de *Lyriques*; 3. deux livres de *Sylves*; 4. un d'*Elegies*; 5. deux d'*Epigrammes*; 6. des *poësies sacrées*. Les françoises sont; 1. les *Metamorphoses sacrées*, avec quelques autres poësies chrétiennes; 2. la *Poësie Royale*; 3. la *Poësie mêlée*; 4. *Bocage des sonnets mêlés*; 5. les *Epigrammes*; 6. les *vers d'Amours*; 7. les *Alcyons*; 8. les *Imitations*. Ce double recueil est suivi d'un troisiéme, qui contient sous le titre de *Scæv. Sammarthani Tumulus*, les pieces differentes d'un grand nombre d'auteurs, à la louange de ce poëte, en grec, en latin & en françois.

Les poësies latines d'Abel de Sainte-Marthe se divisent en trois parties, dont la premiere comprend un livre du *Laurier*, sous le titre de *Daphné*; un de la *loi Salique*; un de *Sylves*; un d'*Eglogues*; un d'*Epigrammes*. La seconde contient un livre d'autres *Sylves*; un d'*Elegies*; un d'*Odes*; deux de *Poësies diverses*; deux d'autres *Epigrammes*, un d'*Hendecasyllabes*; un de *pseaumes de David*; un de *poësies sacrées*. La troisiéme comprend un livre d'*Hymnes*, un d'autres *Sylves*; un de *pieces mêlées*; & un d'autres *Elegies*.

Scevole étoit un poëte merveilleux, au jugement de tous les critiques: il y en a qui l'ont appellé *le prince des poëtes Latins* de son pays, & même des autres de son siecle. Quelques-uns même ont prétendu que ce poëte a represénté à peu près la majesté de Virgile dans sa pædotrophie; la douceur de Tibulle & d'Ovide, dans ses élegies; la gravité de Stace, dans ses sylves; les pointes & le sel de Martial, dans ses épigrammes; & dans ses odes, le genie d'Horace, & même celui de Pindare, qu'on estime inimitable. La pædotrophie est un chef-d'œuvre, que son petit-fils Abel de Sainte-Marthe sieur de Corbeville, a traduit en prose françoise, & publié en 1698. Pour les poësies françoises de Scevole, elles sont tombées, à cause que la langue a changé depuis ce tems-là. Abel de Sainte-Marthe a fait des poësies latines, qui ont aussi leur merite. On a estimé particulierement le poëme *du Laurier*, & celui de la *Loi Salique*. * *Mem. du tems.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les Poëtes modernes.*

SAINTE-MARTHE (Claude de) prêtre, fils de FRANÇOIS de Sainte-Marthe, avocat au parlement, & de *Marie* Frubert, arriere-petit-fils de SCEVOLE de Sainte-Marthe, né à Paris le 8. Juin 1620. se consacra dès sa jeunesse au service de Dieu, & ne fut pas plutôt initié dans les ordres sacrés, que fuyant les vanités du siecle, il se retira à Chant-d'Oiseau en Poitou, & refusa un benefice considerable, dont le roi Louis XIII. lui avoit accordé la nomination. Il accepta quelque tems après Mondeville, petite paroisse de campagne, dans le tems des guerres, où il soulagea son peuple accablé de miseres, par des secours spirituels & temporels. Il fut ensuite chargé du soin du monastere de Port-Royal des Champs, pour lequel il eut une singuliere affection. Ayant été obligé de se retirer à diverses reprises, il passa les dix dernieres années de sa vie à Corbeville, village proche de Paris, uniquement employé à prier, à faire des lectures de pieté, à consoler les affligés, & à assister les pauvres. Il mourut

rut en ce lieu le 11. Octobre 1690. âgé de 70. ans 4. mois. On a donné depuis sa mort, deux volumes de traités de pieté, & deux volumes de lettres, qu'il avoit laissés manuscrits. Il est encore auteur de la préface, & du premier chapitre de l'apologie des R. de P. R. de la lettre d'un Theologien à un de ses amis, sur le livre de M. Chamillard, contre ces mêmes R. en 1665. de la défense desdites R. de P. R. & de leurs directeurs, en 1667. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVI. siecle. Necrologue de P. R.*

SAINTE-MARTHE (Denys de) religieux de la congregation de saint Maur, fils de FRANÇOIS de Sainte-Marthe, seigneur de Chandoiseau, après avoir été prieur en plusieurs maisons de sa Congregation, en fut fait general triennal l'an 1720. & continué l'an 1723. Il a suivi les traces de ses ancêtres, en travaillant utilement pour le public. En 1685. il publia un traité de la confession auriculaire. Quelques-tems après, il fit deux autres ouvrages contre les Protestans, sur la persecution qu'ils prétendoient souffrir en France, & sur l'usurpation du prince d'Orange. En 1694. il donna la vie de Cassiodore; & en 1697. celle de saint Gregoire *le Grand.* Il a donné depuis une belle édition des œuvres de ce Pere; & il travailloit à une nouvelle édition de l'ouvrage de ses ancêtres, messieurs de Sainte-Marthe avoient entrepris sous le nom de *Gallia Christiana*, lorsqu'il mourut à Paris le 30. Mars 1725. âgé de 74. ans, dix mois & six jours. Il y avoit déja deux volumes du *Gallia Christiana*, dont le premier avoit paru en 1715. & le deuxiéme en 1720. on en a eu un troisiéme en 1725. & depuis un quatriéme. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XVII. siecle. Lettre de D. Castel sur la mort du* P. de Sainte Marthe *in* 4°.

SAINTE-MAURE, isle de la mer Ionienne, vers la côte de l'Epire & de l'Achaïe, province de la Turquie meridionale en Europe. Les anciens l'appelloient *Leucas* & *Leucadia*, d'où elle retient encore le nom de *Leucada* ou *Lescada*. Elle est à neuf milles de Cephalonie, & à vingt-cinq des Curzolaires. On dit qu'elle étoit autrefois attachée à la terre-ferme; mais que les peuples d'Achaïe couperent l'isthme pour en faire une isle. Elle ne demeura pas longtems en état; car l'impetuosité des vents porta bientôt une si grande quantité de sable dans le canal qui faisoit cette separation, qu'il s'y forma un autre isthme: ce qui lui fit donner le nom de presqu'isle. Cet isthme a été ruiné dans la suite des tems, & on y a bâti des ponts de bois qui joignent plusieurs islettes, separées seulement par de petits canaux, & qui servent aujourd'hui de communication pour passer de l'isle à la terre-ferme. Elle a environ soixante-dix milles de circuit, & est si fertile, qu'on y recueille en abondance du bled, du vin, de l'huile, du tabac, & toutes sortes de fruits. Outre la ville de Sainte-Maure, qui en est la capitale, elle a trente villages que les Grecs de la terre-ferme repeuplent aujourd'hui. Il y a plusieurs ports, dont les plus considerables sont, celui de Demeta, & celui de Sainte-Maure. Elle est environnée de plusieurs écueils, dont un nommé *Sessola*, s'appelle aussi *l'écueil des souris*, parceque l'on y en voit une prodigieuse quantité. La ville & la citadelle de Sainte-Maure sont situées sur la côte de l'isle vers la terre-ferme, à laquelle elles sont jointes par les ponts de bois, dont nous venons de parler. Elles ont communication avec une partie de l'isle par un pont, & par un magnifique aqueduc de pierres, d'environ un mille de longueur, soûtenu sur 360. arches qui traversent le grand étang. En 1470. les Turcs enleverent cette ville à quelques princes Grecs, ausquels elle étoit soûmise. L'an 1502. le general Pezaro s'en rendit maître en peu de tems: mais les Venitiens cederent cette conquête à Bajazet II. pour obtenir la paix. Depuis, cette ville devint une retraite de corsaires qui armoient tous les jours pour insulter les marchands & les passagers. En 1684. le generalissime Morosini prit cette place, d'où les infideles sortirent, suivant la capitulation qu'il leur accorda. Les Venitiens y ont rétabli le culte de la veritable religion; & ont repeuplé les villages d'un bon nombre de Grecs venus de la terre-ferme. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

SAINTE-MAURE, maison, ainsi appellée de la ville de Sainte-Maure en Touraine, est une des plus anciennes du Royaume.

I. Le premier de cette maison dont on ait connoissance, est GAUCELIN de Sainte-Maure, mentionné en des titres de 1007. & 1009. Il avoit épousé *Aremburge*, dont il eut *Gausbert*; *Guillaume*, morts jeunes; & HUGUES qui suit;

II. HUGUES, seigneur de Sainte-Maure, fonda le prieuré de saint Mesmin de Sainte Maure avant l'an 1030. & laissa pour enfans d'*Ænor*, fille de *Berlai*, seigneur de Montreuil; *Hugues*, vivant en 1087; & GAUCELIN II. qui suit;

III. GAUCELIN II. du nom seigneur de Sainte-Maure, vivoit en 1060. Comme il étoit vaillant, ainsi que son frere, le comte d'Anjou les excita à faire la guerre au seigneur d'Amboise. Il épousa *Cassenote*, dame de la Haye & du Vicomté de Tours, dont il eut *Gaucelin* III. du nom seigneur de Sainte-Maure & de la Haye, vicomte de Tours, qui assista avec *Hugues* son frere, le comte d'Anjou, en la guerre qu'il eut contre Henri I. roi d'Angleterre vers l'an 1112. ils furent tous deux tués par des soldats qui se revolterent contre eux en la ville de la Haye; & GUILLAUME, qui suit;

IV. GUILLAUME de Sainte-Maure ne laissa qu'une fille, nommée AVOYE, qui suit;

V. AVOYE dame de Sainte-Maure, épousa avant 1205. GUILLAUME seigneur de Precigni en Touraine, qui prit le nom de Sainte-Maure; & ses enfans se nommoient tantôt de Precigni, & tantôt de Sainte-Maure. De leur mariage vinrent, *Guillaume* II. du nom seigneur de Sainte-Maure & de Precigni, mort sans posterité vers 1218. JOSBERT, qui suit; & *Hugues* de Sainte-Maure, chanoine de Tours en 1216.

VI. JOSBERT seigneur de Sainte-Maure & de Precigni, après son frere, vivoit en 1245. & fut pere de *Josbert*, chancelier de l'église de Tours; & de GUILLAUME, qui suit;

VII. GUILLAUME III. du nom, seigneur de Sainte-Maure, de Marcillac, d'Aygrie & de Tuchenais, mourut en 1271. laissant de *Jeanne* de Rancon, fille de *Geofroi* seigneur de Rancon, &c. GUILLAUME IV. du nom, qui suit; PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTGAUGIER, *rapportée ci-après*; *Isabeau*, qu'on donne pour femme à *Philippe* de Prie, seigneur de Busançois; & *Jeanne*, que l'on dit aussi sa fille, mariée à *Pierre* Carbonel.

VIII. GUILLAUME IV. du nom seigneur de Sainte-Maure & de Marcillac, mourut après l'an 1300. laissant de N. sa femme, dont le nom est ignoré, pour fille unique, *Isabeau* dame de Sainte-Maure, de Marcillac, mariée en 1301. à *Amauri* III. du nom, seigneur de Craon, morte le 16. Decembre 1310.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTGAUGIER, marquis de NESLE, *comtes de* JOIGNI.

VIII. PIERRE de Sainte-Maure, second fils de GUILLAUME III. du nom seigneur de Sainte-Maure, & de *Jeanne* de Rancon, fut seigneur de Montgaugier. Il fit son testament en 1328. & laissa de *Mahaud* sa femme, PIERRE II. qui suit; *Guillaume* de Sainte-Maure, doyen de l'église de Tours, chancelier de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; GUI de Sainte-Maure, qui a fait *la branche des seigneurs de* JONZAC *&* *de* MONTAUZIER, *qui sera rapportée ci-après*; *Iseul*, mariée 1°. à *Pierre* de Palluau, seigneur de Montresor & de Lucei: 2°. à *Pierre* de la Jaille; & *Louise* de Sainte-Maure, alliée à *Geoffroi*, dit *Brideau* de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritault.

IX. PIERRE de Sainte-Maure II. du nom, seigneur de Montgaugier, dit *Drumas*, servoit en la guerre de Gascogne & de Saintonge en 1338. & se trouva à la bataille du roi de Navarre en 1340. en l'ost de Bouvines. Il demeura trois fois prisonnier des Anglois, ausquels il paya de grosses rançons. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Precigni, dame de Laleu & de Lommeau, fille puînée de *Guillaume*, seigneur des mêmes lieux, morte peu après sans enfans: 2°. *Marguerite* d'Amboise, dame de Nesle, fille puinée d'*Ingerger* seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Flandres, dame de Nesle, dont il eut JEAN I. qui suit; *Armand*, seigneur de Pussac, mort sans posterité; *Marie*, alliée à *Pierre* de la Rocherousse, seigneur de Pocé; & *Marguerite* de Sainte Maure, mariée à *Guillaume* seigneur d'Orgemont, & de Meri-sur-Oise.

X. JEAN de Sainte-Maure I. du nom, seigneur de Montgaugier & de Nesle, comte de Benaon, étoit mort en 1425. Il avoit épousé *Jeanne* des Roches, dame de Beaupreau & de la Haye-Joulain, fille & heritiere de *Jean*

seigneur des Roches, & de *Jeanne* de Beaupreau, dont il eut JEAN II. qui suit; *Pierre*; *Marie*; & *Charlotte* de Sainte-Maure, dame de la Faigne, mariée à *Gui* de Laval, seigneur de Loué.

XI. JEAN de Sainte-Maure II. du nom, seigneur de Montgaugier, Nesle, la Haye-Joulain, &c. étoit mort en 1463. Il avoit épousé 1°. *Jacquette* de Puiseuls, niece de *Regnaud* de Chartres, archevêque de Reims, & chancelier de France: 2°. *Louise* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemart, & de *Jeanne* Turpin-Crissé. Ses enfans du premier lit furent, CHARLES, qui suit; & *Andrée* de Sainte-Maure, mariée à *Thibaut* Bellenger, seigneur de la Houssaye. Ceux du second furent, *Jean* de Sainte-Maure prisonnier à Loches, auquel le procès fut commencé en 1477. pour avoir conspiré de faire évader le comte de Rouci, qui y étoit aussi prisonnier; *Jacques*; *Antoine*; & *Agnès* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* Beaufils.

XII. CHARLES de Sainte-Maure, comte de Nesle, seigneur de Montgaugier, chevalier & chambellan du roi, vivoit en 1492. Il avoit épousé 1°. du vivant de son pere, par contrat du 26. Septembre 1457. *Magdelaine* de Luxembourg, seconde fille de *Thibault*, seigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun: 2°. *Catherine* d'Estouteville, dame de Formeries, fille de *Robert*, seigneur d'Aussebosc, & de *Marie* de Sainte-Beuve. Du premier lit il eut *Adrian* de Sainte-Maure, mort sans alliance. Du second lit vinrent, ADRIAN, qui suit; *Jean*, chevalier de Rhodes, commandeur de Carquigni; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Montbel, seigneur d'Entremons; *Antoinette*, alliée à *François* Baraton, seigneur de Rivarennes; & *Anne* de Sainte-Maure, femme de N. seigneur de la Gratoire en Anjou.

XIII. ADRIAN de Sainte-Maure, comte de Nesle, seigneur de Montgaugier &c. étoit mort en 1507. Il épousa *Charlotte* de Châlon, comtesse de Joigni, dame d'Antigni, &c. fille & heritiere de *Charles* de Châlon, comte de Joigni, baron de Viteaux, &c. & de *Jeanne* de Banquetin, dont il eut JEAN, qui suit; *Nicolas*, baron d'Emeri, & comte de Joigni en partie, qui épousa le 17. Mai 1530. *Jeanne* Herland, veuve de *Jean* de Roffei, seigneur de Soulcaux; *Aimé*; *Adrian*, & *Florent* de Sainte-Maure, morts jeunes; *Barbe*, mariée à *Antoine*, seigneur de Dinteville; *Avoye*, femme de *Jean* de la Baume, comte de Montrevel; & *Claude* de Sainte-Maure, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui fut arrêté prisonnier par ordre du roi, & conduit au château de Dijon le 2. Fevrier 1531. où il mourut le 9. Decembre suivant. Il prenoit la qualité de comte de Joigni: & quoiqu'il fût dans l'ordre de Malte, il ne laissa pas de se marier deux fois, 1°. à *Julienne* Eveille-chien, dont il eut *Claude* de Sainte-Maure, mariée à *René* Bellenger, seigneur de Beauvais: 2°. à *Claude* de Prie, de laquelle il n'eut qu'une fille, aussi nommée *Claude*, mariée à *Hugues* Rabutin, baron d'Espiri. Leur état fut contesté au parlement, & elles transigerent avec le marquis de Nesle, leur cousin germain, qui les reconnut pour legitimes, & habiles à succeder à leurs pere & mere.

XIV. JEAN de Sainte-Maure, comte de Nesle & de Joigni &c. étoit mort en 1526. Il épousa *Anne* d'Humieres, fille de *Jean* seigneur d'Humieres &c. dont il eut *Charles* de Sainte-Maure, comte de Nesle, qui étoit mort en 1534. LOUIS, qui suit; *Louise* de Sainte-Maure, abbesse de l'abbaye aux Bois; & autre *Louise* de Sainte-Maure, mariée à *Gilles* de Laval, seigneur de Loué.

XV. LOUIS de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni, chevalier de l'ordre du roi, fut donné en ôtage en Angleterre en 1559. & mourut le 9. Novembre 1572. Il épousa 1°. le 5. Janvier 1540. *Jeanne* de Rieux, comtesse de Laval, de Vitré, de Rieux & de Rochefort, fille aînée & heritiere de *Claude* sire de Rieux, & de *Catherine* comtesse de Laval, morte en 1567. sans enfans: 2°. *Magdelaine* Olivier, fille de *François*, chancelier de France, & d'*Antoinette* de Cerisai, dont il eut *Charles* de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigni &c. mort le 2. Novembre 1576. âgé de six ans; & *Antoine* de Sainte-Maure, aussi mort jeune. Par leur mort, le seigneur de Laval, leur cousin, succeda au marquisat de Nesle, & en tous les autres biens.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE JONZAC & de MONTAUZIER.

IX. GUI de Sainte-Maure, troisiéme fils de PIERRE de Sainte-Maure, seigneur de Montgaugier, & de *Mahaud*, passa en Guienne du tems des premieres guerres des Anglois, où il servit en 1327. & 1337. Il épousa vers l'an 1325. *Marguerite* dame de Montauzier, fille unique de *Foucault* seigneur de Montauzier, & de *Perronelle* de Mosnac, dame de Jonzac, dont il eut PIERRE, qui suit; *Renaud*, mort sans laisser de posterité de *Jeanne* de S. Irier; & *Ænor* de Sainte-Maure, mariée à *Guillaume* de Chamborant.

X. PIERRE de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, Mosnac, Jonzac &c. fit hommage au roi d'Angleterre en 1363. des terres qu'il tenoit de lui. Depuis, il servit en la guerre de Saintonge pour le roi de France en 1377. & vivoit en 1378. Il avoit épousé en 1365. *Miramonde* de la Mothe, dame de Cadillac & de Saint-Severin près de Mortagne, dont il eut *Jean*, mort jeune; ARNAUD, qui suit; *Jean*, & *Thomasse* de Sainte-Maure, mortes en bas âge.

XI. ARNAULD de Sainte-Maure, seigneur de Montauzier, Jonzac, Mosnac &c. servit dans les guerres de Saintonges, sous le maréchal d'Albret en 1405. vivoit en 1447. & mourut, à ce que l'on croit, prisonnier en Angleterre. Il avoit épousé *Perrette* Marchand, dame de Marcilli, de la Gravelle & de la Viguerie de Talmond, veuve d'*Aimar* d'Archiac, & fille unique d'*André* Marchand, conseiller au parlement de Paris, prevôt des marchands, & de *Jeane* de la Gravelle, dont il eut RENAUD, qui suit; LEON, qui a fait *la branche des Seigneurs & ducs de* MONTAUZIER, *rapportée ci-après*; *Marguerite*, dame de Saint-Severin, mariée à *Etienne* du Pui, seigneur de Cazes; & *Beatrix* de Sainte Maure, dame de Meux, alliée 1°. à *Jacques* Chesnel, seigneur châtelain de Moings: 2°. à *Guiot* de Brousse, seigneur de Jussac.

XII. RENAUD de Sainte Maure, seigneur de Jonzac &c. fut rétabli par le roi en 1451. dans tous les biens de sa maison & de ses ancêtres, qui avoient été occupés par les Anglois, après qu'ils eurent été chassés de la Guienne, & vivoit encore en 1497. Il avoit épousé 1°. en Mai 1456. *Françoise* Chabot, fille aînée de *Renaud* Chabot, seigneur de Jarnac, & d'*Isabeau* de Rochechouart: 2°. *Claire* du Chastenet, dame de Granzai, veuve de *Perrot* de la Giraudaye, seigneur de Lestang, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *Louise* de Sainte-Maure, mariée en 1478. à *René* de Montberon, baron d'Avoir; *Isabeau*, alliée 1°. à *Audebert* de Barri, seigneur de Coux & de Gaure en Limosin: 2°. à *Pierre* du Chastenet, seigneur de Villars; *Foucault*, qui fut d'église; JEAN, qui suit; *François*, baron de Cadillac, mort sans posterité de *Marguerite* de Bosqueaux; & *Philippe* de Sainte-Maure, seigneur de Chaux & de Saint-Germain de Vibrac, vivant en 1500. qui laissa de *Catherine* de Lanes sa femme, *Jacques* de Sainte-Maure; & *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Chaux. Il eut de *Catherine* d'Espinai, sa femme, *Alain* de Sainte-Maure, seigneur de Chaux, mort sans posterité; & *Françoise* de Sainte Maure, mariée à *Jean* Grain de Saint-Marsaut, seigneur de Pacoul.

XIII. JEAN de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, de Mosnac, &c. fonda en 1503. le couvent des Carmes de Jonzac, & vivoit en 1523. Il épousa 1°. en 1505. *Louise* de Clermont, fille de *Jacques*, seigneur de Dampierre, & d'*Isabeau* Chaudrier, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 19. Avril 1516. *Marie* d'Archiac, fille d'*Odet*, seigneur d'Availles, & de *Susanne* du Pui-de-Coudrai, dont il eut 1. *Geofroi*, mort sans enfans; 2. *Alain* de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, qui épousa *Françoise* de Ponthieux, heritiere de la maison des Touches, & de Perigné en Poitou, dont il eut *Jean* de Sainte-Maure, seigneur de Jonzac, mort sans laisser d'enfans de *Marguerite* de Dieux-aide, dame de Montbasin; & *Isabeau* de Sainte-Maure, dame de Jonzac, après son frere, morte aussi sans enfans de *Jacques* le Vasseur, seigneur de Coignée; 3. *Geoffroi*, mort sans posterité; & 4. ANTOINE, qui suit;

XIV. ANTOINE de Sainte-Maure, seigneur de Mosnac, Fleac, de Reaux &c. frere puîné d'*Alain*, seigneur de Jonzac, vivoit en 1567. Il avoit épousé en 1547. *Marie* Arnoul, fille de *Nicolas*, seigneur de Chantillac, S. Simon, Vignoles & Vaumondois, conseiller au parlement de

Bourdeaux, & de *Philippe* Quiſſarmes, dont il eut Geofroi, qui ſuit; & *Bonaventure* de Sainte-Maure, mariée 1°. le 21. Fevrier 1569. à *François* de Reillac, vicomte de Brigueil, ſeigneur d'Ozillac: 2°. à *Pierre* de la Boiſſiere, ſeigneur de Rochebrune, morte ſans enfans.

XV. Geofroi de Sainte-Maure, ſeigneur de Moſnac, Fleac &c. fut deputé de la nobleſſe de Saintonge aux états généraux tenus à Paris en 1614. & épouſa en Septembre 1598. *Vivianne* de Polignac, fille de *Leon*, ſeigneur d'Eſcoyeux & de Paranſais, & de *Catherine* Tiſon, dont il eut Leon, qui ſuit;

XVI. Leon de Sainte-Maure, comte de Jonzac, marquis d'Ozillac, ſeigneur de Moſnac, de Fleac, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general des provinces de Saintonge & Angoûmois, capitaine & gouverneur de la ville & château de Coignac, mort le 22. Juin 1671. épouſa le 30. Janvier 1622. *Marguerite* d'Eſparbes de Luſſan, fille aînée de *François*, marquis d'Aubeterre, maréchal de France, & d'*Hippolyte* Bouchard d'Aubeterre, dont il eut *Leon*, marquis d'Ozillac, mort le premier Janvier 1649; Alexis, qui ſuit; *Hippolyte*, & *Antoinette* de Sainte-Maure, mortes ſans alliance.

XVII. Alexis de Sainte-Maure, marquis de Jonzac, &c. lieutenant general des provinces de Saintonge & d'Angoûmois après ſon pere, mourut en Mars 1677. Il avoit épouſé en 1661. *Suſanne* Catelan, fille de *François* Catelan, ſecretaire du conſeil d'état & direction des finances, & de *Suſanne* Brachet de la Milletiere, morte en Mars 1689. laiſſant *Julie-Michelle* de Sainte-Maure, marquiſe de Jonzac, née en 1662. mariée à *Pierre-Bouchard* d'Eſparbes de Luſſan, comte d'Aubeterre, ſon parent; *Eliſabeth* de Sainte-Maure, alliée à *Jean Baptiſte-Gaſton* de Vernou, ſeigneur de Melziard, Marconai &c; *Judith-Huberte* de Sainte-Maure, mariée avec *Jean-Louis* de Bremond, ſeigneur d'Ars, capitaine de vaiſſeaux du roi; *Françoiſe-Geneviéve* de Sainte-Maure, mariée avec *Philbert-Joſeph* Devezeau, ſeigneur de Chaſſeneuil; & une cinquiéme fille religieuſe.

BRANCHE DES SEIGNEURS ET DUCS de Montauzier.

XII. Leon de Sainte-Maure, ſecond fils d'Arnau, ſeigneur de Jonzac, & de *Perrette* Marchand, eut en partage en 1470. la terre de Montauzier, & pluſieurs autres, & étoit mort en 1485. laiſſant de *Jeanne* le Bourſier, fille de *Gerard*, qu'il avoit épouſée en 1450. Leon II. qui ſuit; & *Catherine* de Sainte Maure, mariée 1°. à *Fregent* d'Aix, ſeigneur du Barret: 2°. à *Jean*, ſeigneur du Pont.

XIII. Leon de Sainte-Maure II. du nom, ſeigneur de Montauzier &c. épouſa en 1480. *Anne* d'Appelvoiſin, dame de Puigné & de la Guyraye, fille & heritiere de *Guillaume*, ſeigneur de Chaligné, Puigné & la Guyraye, & d'*Iſeul* de Linieres, dont il eut Gui, qui ſuit; *Leon*, chevalier de ſaint Jean de Jeruſalem; & René, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Guyraye, *rapportée ci-après.*

XIV. Gui de Sainte-Maure, ſeigneur de Montauzier, Puigné &c. mourut en 1569. laiſſant de *Marguerite* de Lanes, fille de *Claude*, ſeigneur de la Roche-Alais, & de *Jeanne* d'Ozillac, qu'il avoit épouſée en 1538. François, qui ſuit; *Louiſe*, mariée à *François* de Salignac, ſeigneur de Rochefort en Limoſin; & *Anne* de Sainte-Maure, alliée à *Charles* de Nocei, ſeigneur de la Forge.

XV. François de Sainte-Maure, ſeigneur de Montauzier, de Puigné &c. mort à S. Jean d'Angeli en 1588. Il avoit épouſé en 1572. *Louiſe* Gillier, dame de Sales & de Fougerai, fille de *René*, ſeigneur de Sales &c. & de *Louiſe* de Choiſi, dont il eut *François*, baron de Montauzier, tué au ſiege de Laon en 1594; Leon, qui ſuit; Gui, qui a fait *la branche des ſeigneurs de* Fougerai, *rapportée ci-après*; *François*, ſeigneur de Sales, tué en duel le 26. Janvier 1614; & *Marguerite* de Sainte-Maure, mariée à *Jean* de Gallard, ſeigneur de Braſſac &c. ambaſſadeur à Rome, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Saintonge.

XVI. Leon de Sainte-Maure III. du nom, ſeigneur de Puigné &c. baron de Montauzier, épouſa en 1606. *Marguerite* de Châteaubriant, fille de *Philippe*, ſeigneur des Roches-Baritaux, & de *Gilberte* du Pui-du-Fou, dont il eut *Hector* baron de Montauzier, maréchal de camp en l'armée de la Valteline, où il mourut au ſiege de Bormio en Juillet 1635; Charles, qui ſuit; & *Catherine* de Sainte-Maure, mariée 1°. en 1635. à *Antoine* de Lenoncourt, marquis de Blainville: 2°. en 1645. à *Philibert-Helie* de Pompadour, marquis de Lauriere.

XVII. Charles de Sainte-Maure, duc de Montauzier, pair de France, chevalier des ordres du roi, & gouverneur de Louis Dauphin, premier gentilhomme de ſa chambre, & maître de ſa garderobe, gouverneur des provinces d'Angoûmois, de Saintonge & de Normandie, lieutenant general de la haute & baſſe Alſace, gouverneur particulier des villes de Rouen, Dieppe, Caen & Pont-de-l'Arche &c. Tout le monde a ſçu quelle étoit ſa probité; les ſçavans ont admiré ſon érudition, qualité très-rare dans une perſonne de ſon rang; & les gens de guerre ont été témoins pluſieurs fois de ſa conduite & de ſa valeur. Dans les guerres civiles pendant la minorité du roi Louis XIV. il ne ſe contenta pas de maintenir dans l'obéïſſance de ſa majeſté la Saintonge & l'Angoûmois, dont il avoit le gouvernement; mais après avoir rejetté, avec une fidelité inébranlable, les propoſitions qu'on lui fit pour l'attirer dans le parti des rebelles, il chaſſa les ennemis des places de Saintes, de Taillebourg & de Talmont, dont ils s'étoient emparés; & les ayant pourſuivis, quoique fort inferieur en nombre, il défit une partie de leur armée à Montanié en Perigord, ſans qu'une bleſſure, qu'il reçut au bras, & dont il demeura eſtropié, lui pût faire ralentir l'ardeur avec laquelle il combattoit. Il s'étoit trouvé au ſiege de Roſignan, de Caſal, & à l'attaque de Briſac en Alſace. Il avoit pris de ſa propre main trois étendarts de cavalerie à la bataille de Cerné; & avoit remporté beaucoup de gloire en Allemagne, où il avoit ſervi ſeul de maréchal de camp dans l'armée que commandoit le maréchal de Guébriant. Il mourut le 17. Mai 1690. âgé de 80. ans, & avoit épouſé en Juillet 1645. *Julie* d'Angennes, premiere dame d'honneur de la reine Marie-Thereſe d'Autriche, fille & heritiere de *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, vidame du Mans, chevalier des ordres du roi, & de *Catherine* de Vivonne, marquiſe de Piſani. Elle mourut à Paris le 15. Novembre 1671. âgée de 64. ans, laiſſant pour fille unique *Marie-Julie* de Sainte-Maure, mariée le 16. Mars 1664. à *Emmanuel* comte de Cruſſol, duc d'Uzez, premier pair de France, morte le 14. Avril 1695. âgée de 48. ans; & *N.* de Sainte-Maure, morte jeune.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FOUGERAI Marquis de Chaux.

XVI. Gui de Sainte-Maure, fils puîné de François de Sainte-Maure, ſeigneur de Montauzier &c. & de *Louiſe* Gillier, dame de Sales & de Fougerai, fut ſeigneur de Fougerai, & épouſa *Louiſe* de Juſſac, fille de *François*, ſeigneur d'Ambleville, & d'*Iſabeau* de Bourdeilles, dont il eut *François*, mort à Dourlens; *Henri*, abbé de Baigne; Claude, qui ſuit; *François*, *Gui*, & *Jean*, morts ſans alliance; *Eliſabeth*, mariée à *Honoré* de Lur, comte d'Uza; & *Françoiſe* de Sainte-Maure.

XVII. Claude de Sainte-Maure, ſeigneur de Fougerai &c., étoit mort en 1698. Il avoit épouſé *Marie* Paulte, fille de *Bertrand*, baron d'Augé, & de *Marguerite* Jai, dont il a eu Gui, qui ſuit; *Honoré*, dit *le Comte de Sainte-Maure*, menin de Louis Dauphin, puis premier écuyer de la grande écurie du roi; *Charles*, chevalier de Malte, puis marié; *Julie*, fille d'honneur de madame la Dauphine, mariée à *Beat-Jacques* de Zurlauben, baron de Geſtellemburg, comte de Villé, colonel d'un regiment Allemand, brigadier des armées du roi, morte le 3. Novembre 1694; & *Catherine* de Sainte-Maure.

XVIII. Gui de Sainte-Maure, marquis de Chaux &c. a épouſé *Thereſe* de Porcelets, heritiere de ſa maiſon, dont il eut Louis-Marie de Sainte-Maure, qui ſuit;

XIX. Louis-Marie de Sainte-Maure, marquis de Chaux & d'Archiac, premier écuyer de la grande écurie du roi, en ſurvivance du comte de Sainte-Maure ſon oncle, épouſa le 12. Fevrier 1720. *Marie* Deſchiens, fille aînée de *Charles*, ſeigneur de la Neuville &c. préſident au

parlement de Pau, maître des requêtes honoraire, & intendant des ordres du roi, & de *Jeanne* des Bordes.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GUYRAYE.

XIV. RENÉ de Sainte-Maure, fils puîné de LEON de Sainte Maure, II. du nom, seigneur de Montauzier, & d'*Anne* d'Appelvoisin, dame de Puigné & de la Guyraye, eut en partage la terre de la Guyraye. Il laissa de *Françoise* de Lesperoniere, sa femme, JOSIAS, qui suit;

XV. JOSIAS de Sainte-Maure, seigneur de la Guyraye &c. mourut en 1617. Il avoit épousé *Louise* de la Forest, fille de *Nicolas*, seigneur de Beaurepaire, & d'*Aubine* Marvilleau, dont il eut RENÉ, qui suit; *Joachim*, mort à Montpellier; *Antoine*, mort à la Rochelle; *Hilaire*, qui fut d'église; *Françoise*, mariée à N. seigneur de Marsaudiere; & *Gabrielle* de Sainte-Maure, religieuse à Notre-Dame des Anges à Bresuire.

XVI. RENÉ de Sainte-Maure, seigneur de la Guyraye, de Beaurepaire &c. lieutenant au gouvernement du Havre-de-Grace, épousa *Anne* Gabriau, fille de *Jean*, seigneur de Riparfonds, conseiller au parlement de Bretagne, & de *Jeanne* Viette, dont il eut *Pierre*, mort sans enfans; & *Louise* de Sainte-Maure, dame de la Guyraye, mariée en 1668. à *René* d'Appelvoisin, seigneur de la Bodinatiere &c. * *Voyez* le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne*. Du Chêne, Sainte-Marthe, le P. Anselme. *Mem. manuscrits &c.*

SAINTE-MAURE (Guillaume de) garde des sceaux de France dans le XIV. siecle, fils de PIERRE de Sainte-Maure, I. du nom, seigneur de Montgaugier en Touraine, fut doyen de S. Martin de Tours, & trésorier de l'église de Laon. Il refusa l'évêché de Noyon, reçut les sceaux le 7. Septembre de l'an 1329. & mourut en 1334. * Le Feron & Godefroi, *officiers de la couronne*. Du Chêne. Sainte-Marthe. Le P. Anselme. *Memoires manuscrits &c.*

SAINTE-MENEHOULD ou SAINTE-MENOU, *cherchez* SAINTE-MANEHOULD.

SAINTE-SOPHIE, principale mosquée de Constantinople. Ce superbe édifice n'est que le reste d'un plus grand qui fut commencé par Justin, & achevé par Justinien, tous deux empereurs d'Orient, qui le consacrerent à la Sagesse divine, sous le nom d'*Agia Sophia*. Les Turcs en ont retranché une grande partie, & ont conservé le dôme, qui n'étoit que le chœur de l'ancienne église. Ce dôme, dont le diametre est à peu près de cent treize pieds, est environné de deux rangs de galeries, chaque rang soûtenu par soixante colonnes d'une même ordonnance, mais de differente maniere; les unes de porphyre, & les autres de marbre blanc. Pendant que l'église appartenoit aux Chrétiens, toutes les femmes étoient obligées de se placer dans ces galeries, qui sont très-spacieuses. L'usage general de l'église Orientale destine encore aujourd'hui des separations dans chaque église, où les femmes assistent au service sans être mêlées avec les hommes : ce qui est aussi pratiqué dans quelques églises de Portugal. Quelques-uns disent qu'anciennement cette église étoit plus grande, & que ce qui se voit à present, n'en est que le chœur. D'autres assurent que c'est le même corps de bâtiment, depuis que l'empereur Justinien l'eut fait rétablir après plusieurs incendies qu'elle avoit soufferts, parce qu'elle n'étoit au commencement couverte que de bois, comme l'ancienne eglise de saint Pierre de Rome, bâtie par le grand Constantin. Il n'y avoit autrefois qu'un seul autel dans cette église; mais à present il n'y en a plus aucun. Derriere la place de l'autel, on voit encore au milieu d'un demi-dôme orné de mosaïque & enrichi d'or, une grande image de la sainte Vierge, assise dans un thrône, & tenant sur ses genoux l'enfant Jesus, qui donne la benediction. Au-dessus est gravée l'image de la sainte Face de Jesus-Christ sur un voile; & aux deux côtés deux grands anges, dont deux aîles cachent tout le corps depuis la tête jusqu'aux pieds. Plus haut, sous l'arcade ou le ceintre, on voit quatre Saints, & une Vierge au milieu, avec plusieurs ornemens d'architecture; & dans les deux vuides, qui sont entre cette arcade & la partie orientale du dôme, il y a deux seraphins à six aîles chacun. Au-dessus de la porte de l'église en dedans, sont encore les images du Sauveur assis, qui donne sa benediction à un empereur prosterné à ses pieds; & de la sainte Vierge, qui est à sa gauche. C'est une chose assez surprenante, que les Turcs ayent laissé ces figures dans leur mosquée; car dans tous les autres endroits de ce temple ils ont rompu ou couvert de chaux les images qui y étoient. A l'entrée de l'église, de côté & d'autre, entre deux colonnes de porphyre, sont placées des urnes de marbre remplies d'eau, où les Chrétiens se lavoient le visage, ou au moins les yeux, pour montrer qu'ils devoient être purifiés pour se presentet devant la majesté de Dieu; & on remarque qu'il y avoit écrit au-dessus en lettres d'or ce vers grec retrograde c'est-à-dire, qui se lit à droite & à gauche :

ΝΙΨΟΝ ΑΝΟΜΗΜΑΤΑ, ΜΗ ΜΟΝΑΝ ΟΨΙΝ.

Nettoye tes pechés, & non ta seule vûe

Mais à present les Turcs boivent de cette eau quand ils se sont un peu échauffés dans leurs prieres, par les inclinations & les genuflexions frequentes qu'ils font, & par les exclamations continuelles du nom de Dieu, ou de quelques-uns de ses attributs. Ils la vont prendre dans ces vases, ou quelque officier de la mosquée leur en porte dans un autre avec plusieurs tasses. A côté de la place de l'autel, en tournant vers le midi ou sud-est, est le mirabe ou *marabab*, c'est-à-dire, la niche où l'on met l'alcoran, accompagné de deux chandeliers, garnis chacun d'un gros cierge. Cette niche est tournée vers le *keblé* ou mousquée de la Mecque, & vers Medine, où est le tombeau de Mahomet; & c'est de ce côté-là que les Mahometans doivent s'incliner en parlant à Dieu. Les ornemens de l'entrée & du dedans de ce temple, sont tous de beau marbre, d'albâtre, de serpentine, de porphyre, de nacres de perles, de cornalines, & d'autres pierres de grand prix. Le Pavé est de marbre, travaillé en divers compartimens, & couvert de grands tapis de Turquie; le dôme est revêtu de mosaïques figurées, & enrichies d'or; & c'est assurement un des plus superbes édifices que l'on voye. On y voit une espece de petite tribune, pratiquée dans la hauteur de la muraille, & destinée pour le grand-seigneur, qui s'y vient placer par un petit escalier derobé, lorsque la devotion l'appelle dans la mosquée. Les Turcs montrent aussi un tombeau, qu'ils disent être celui de l'empereur Constantin. Devant le portail, on voit des *turbes* de marbre, c'est-à-dire, des reduits en façon de chapelles couvertes en dôme, & qui servent de sepulture à quelques jeunes princes Ottomans. Au-delà d'un portique qui regne devant la face de l'édifice, & où les femmes Mahometanes viennent quelquefois faire leurs prieres, il y a neuf portes de bronze, dont la cinquiéme seule est ouverte pour entrer dans la mosquée. On voit aussi au dehors de Sainte-Sophie quatre *minarets*, c'est ainsi que les Turcs appellent des tours bâties à plusieurs étages, accompagnées de balcons en saillies, & qui leur tiennent lieu de clochers. Des hommes, appellés *Meuzins*, y montent cinq fois chaque jour à de certaines heures, pour appeller les Turcs au *naama*, c'est-à-dire, à l'oraison; car les Turcs ne se servent point de cloches pour avertir le peuple. * Grelot, *voyage de Constantinople*. Quiclect, *voyage de Constantinople*, *pag.* 168.

SAINTES MARIES ou LES SAINTES MARIES, petite ville de Provence à l'embouchure du Rhône, est le même lieu que les anciens appelloient *Delphicum Templum*, parce que les Marseillois y avoient fait bâtir un temple en l'honneur d'Apollon, surnommé de *Delphes*. Les Provençaux tiennent que ce fut en ce lieu qu'aborda le vaisseau sans voiles & sans rames, qui portoit les trois Maries avec Lazare & autres Saints, que les Juifs avoient exposés à la merci des vents & des tempêtes. Ils disent encore, sur la foi de la tradition commune, que les corps de ces trois Maries; sçavoir, Magdelaine, Jacobé & Salomé, y furent enterrés; & qu'ensuite ils furent cachés sous l'église, de crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des Barbares, qui ravagerent dans le pays. En 1448. René roi de Jerusalem & de Sicile, comte de Provence ayant trouvé ces reliques, les fit transferer avec solemnité, & les fit mettre dans une belle châsse. * Bouche, *chronol. de Provence*, *liv.* 4.

SAINTE VAUTRUDE, celebre abbaye de chanoinesses à Mons, ville de Hainault, a pris son nom de sainte Vautrude, parente de Dagobert roi de France, & femme de saint *Vincent*. Ce n'étoit auparavant qu'un simple monastere, que cette Sainte fonda il y a plus de mille ans, pour y faire sa retraite. Il a été depuis changé en un chapitre de chanoinesses, dont le comte de Hainault porte le titre de protecteur & d'abbé perpetuel. Ce sont des filles de la premiere qualité qui en doivent remplir les places, & on ne les y reçoit point qu'elles n'ayent auparavant fait preuve de leur noblesse de plusieurs races, tant du côté maternel que du côté paternel : ce qui est un motif en Flandres aux personnes de qualité de ne se pas mesallier, de peur de faire perdre à leurs filles le droit d'y être admises. Elles chantent tous les jours au chœur l'office canonial avec l'aumusse, revêtues d'un habit ecclesiastique qui leur est particulier; & elles en peuvent prendre un seculier le reste du jour pour aller en ville. Ces dames logent en des maisons separées, mais renfermées dans un même enclos. Elles peuvent resigner leurs prébendes, & se marier, à la reserve de l'abbesse & de la doyenne. Le revenu y est très-considerable; & les chanoinesses y sont reçues en fort bas âge. * *Vie d'Anne de Melun, fondatrice des religieuses Hospitalieres de Baugé*, l. 1. c. 3.

SAINTES ou XAINTES, sur la Charante, ville de France, est la capitale de Saintonge, & a un évêché suffragant de Bourdeaux. Les anciens l'ont nommée *Mediolanum Sanctonum*, *Santones*, & *urbs Santonica*. César, Strabon, Tacite, Ausone, Gregoire de *Tours* &c. font souvent mention de cette ville, qui est très-ancienne, & où l'on trouve divers monumens considerables. Les plus celebres sont, un amphitheâtre, des aqueducs, & un arc de triomphe sur le pont de la Charante, où l'on voit aussi des inscriptions. Saint Eutrope est le plus ancien évêque de Saintes. La cathedrale de cette ville, dediée sous le nom de saint Pierre, fut presque toute ruinée dans le XVI. siecle, par la fureur des guerres de la Religion. Il y a diverses maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe, & douze ou treize abbayes dans le diocese. Nous ne nous arrêterons point à l'opinion ridicule de ceux qui croyent que les Troyens nommerent autrefois cette ville Xaintes, & la province Xaintonge, par rapport au fleuve Xanthe qui étoit en Phrygie. L'évêque de Saintes pourvoit à plus de la moitié des cures de son diocese, est seigneur de plus des trois quarts de la ville, où il fait exercer toute justice par son bailli, & est en possession de faire exercer la justice prevôtale sur les tenanciers du roi, demeurans dans son fief, depuis le 28. Août jusqu'au 27. Septembre, comme il fait sur les siens pendant le cours de l'année. Il est aussi en possession de percevoir pendant les mois d'Août & de Septembre les droits du roi sur la vente des marchandises. Le chapitre de la cathedrale, est composé d'un doyen, de quatre dignités qui sont chanoines; sçavoir, l'archidiacre de Saintes, l'archidiacre d'Aunes, le chantre & le scholastique, & de vingt autres chanoines. Il y a aussi douze vicaires & deux sous-chantres au bas chœur. Ce chapitre est indépendant de l'évêque, & est en possession de visiter vingt-six paroisses du diocese. Il y a à Saintes senéchaussée, présidial & élection. * Jules César, *l.* 1. *&c.* Strabon, *l.* 15. Ausone, *epist.* 14. 18. *&c.* J. Alin, *de Sant. regione*. Elie Vinet, *antiq. de Xaint.* Sammarth. *Gall. Christ.*

CONCILES DE SAINTES

Le III. concile de Paris tenu en 557. défendoit aux clercs de se servir de l'autorité royale pour parvenir à l'épiscopat. Un certain Emerit negligea cette défense, & par la faveur du roi Clotaire, fut fait évêque de Saintes après Eusebe, contre le consentement du metropolitain, des évêques comprovinciaux, & du clergé de son diocese. Après la mort du roi, arrivée en 562. Leonce de Bourdeaux assembla à Saintes un concile, où Emerit fut déposé, comme ordonné contre les formes canoniques. On mit Heraclius en sa place, & les évêques députerent vers Charibert, fils de Clotaire, pour avoir son consentement; mais Heraclius en fut très-mal reçu; car ce prince le fit mettre dans une charrette pleine d'épines, & l'envoya en exil. Il condamna Leonce à mille écus d'or d'amende, tira de l'argent des autres prelats, & remit Emerit sur le siege épiscopal, ne pouvant souffrir qu'on eût chassé celui qui avoit été établi par son pere. Le cardinal Baronius & d'autres, mettent ce concile sous l'an 566. mais il est sûr qu'il fut celebré en 563. Gregoire de *Tours* en fait mention dans le IV. livre de son histoire, *chap.* 26. L'évêque Heraclius ne pouvant dissimuler un sacrilege commis par Nantin comte d'Angoulême, qui avoit fait mourir un prêtre dans les tourmens de la gêne, le priva de la communion. Nantin s'humilia; & s'étant presenté devant les évêques assemblés à Saintes vers l'an 579. demanda pardon & promit de faire toutes les satisfactions qu'ils voudroient lui imposer pour l'expiation. Cette humilité les toucha; & Heraclius, à leur priere, lui donna l'absolution. Le comte oublia ce qu'il avoit promis, pilla les biens de l'église, & mourut d'une façon terrible. On tint à Saintes en 1075. un concile, auquel Gosselin de Bourdeaux présida; un autre en 1080. pour l'abbaye de Fleuri; un autre en 1088. ou 1089. où Aimé fut élû évêque metropolitain; & un autre en 1096. où le jeûne des veilles des apôtres fut ordonné. Geofroi de saint Briand ou de saint Brice, évêque de cette ville, fit des ordonnances synodales en 1280. & 1282. Gui ou Hugues de Neuville en publia en 1298. & 1304. & Julien Soderin en 1541.

SAINTETÉ, titre honorable & respectueux, ne se donne aujourd'hui qu'au chef de l'église Catholique. Autrefois les papes mêmes l'ont donné à des évêques dans les premiers siecles; comme le pape Hilaire, vers l'an 465. à Leonce, archevêque d'Arles; & Jean VIII. vers l'an 880. à trois archevêques. On a même attribué le titre de *Sainteté* à des abbés, jusqu'au tems de saint Bernard, & on l'a souvent donné aux rois. Le prêtre Attotta traita de *votre Sainteté* l'empereur Louis *le Débonnaire*; & Etienne de Tournai traita de même Bela roi de Hongrie. Des évêques Catholiques ont quelquefois appellé *très-saints*, des princes seculiers, qui même étoient Heretiques. A present le titre de *sainteté* ou de *beatitude*, ne se donne plus, comme nous l'avons remarqué, qu'au pape seul, que l'on appelle aussi *très-saint Pere*.

SAINTONGE ou XAINTONGE, province de France, entre l'Angoumois, & le Perigord au levant, l'Ocean au couchant, le Poitou vers le septentrion, & la Guienne vers le midi, est extrêmement fertile en bleds, vins &c. C'est pour cette raison que les Romains s'y établirent, comme nous le voyons dans César & dans les autres historiens. Ils ont parlé de l'absynthe de Saintonge, qu'on y trouve encore en abondance, & qui est le romarin ou pontique marin, ou l'aluine, auquel on attribue de grandes proprietés. On y fait grande quantité de très-bon sel; & on dit vulgairement que *si la France étoit un œuf, la Saintonge en seroit le moïeu*. La Garonne, la Charante, la Seudre & quelques autres rivieres, rendent cette province marchande, & y contribuent beaucoup à transporter les marchandises. Les habitans qui sont près de la mer, portent encore de ces manteaux ou cappes anciennes, qui viennent presentement de Bearn. Saintes est la ville capitale de Saintonge; & les autres sont Blaye, saint Jean d'Angeli, Jarnac, Bronage, Pons, Soubize &c. La Saintonge a eu des comtes particuliers: LANDRI, qui vivoit sous le regne de Charles *le Chauve*, eut guerre contre Emeno comte d'Angoulême. AGNÉS porta Saintes dans la maison des comtes d'Anjou; & ELEONORE de Guienne, que le roi Louis *le Jeune* répudia, porta la province à l'Anglois. Elle fut confisquée sur Jean *Sans-Terre*, roi d'Angleterre. Depuis, après diverses revolutions, elle fut encore cedée par le traité de Bretigni en 1360. On la reconquit, & elle fut réünie à la couronne avec le reste de la Guienne. La Saintonge, avec l'Angoûmois, fait un gouvernement general. * Jules-César. Strabon. Tacite & Pline, *l.* 4. *c.* 19. Du Chêne, *recherches des antiq. des villes*. Papire Masson, *descr. flum. Gall.* Elie Vinet, *in Auson.* Du Pui, *droits du roi*, *&c.*

SAINTPÉ (François de) prêtre de l'Oratoire, nâquit dans le village de Vallegrand au diocese de Paris le 28. Fevrier 1596. Son pere mourut en 1611. & lui laissa une charge dans la maison du roi, dont il prit possession l'année suivante, quoiqu'il ne fût encore âgé que de treize ans. Pour la soûtenir avec honneur, il se mit en équi-

page, & alla faire deux campagnes en Hollande, pendant lesquelles il abandonna tous les devoirs de la pieté chretienne. Il continua dans les mêmes desordres jusqu'en l'année 1626. qu'il resolut de gagner un jubilé que le pape avoit envoyé en France. Il s'adressa pour cet effet à un religieux, qui lui conseilla de se confesser toutes les semaines, & de communier tous les mois. Peu de mois après il fit une retraite de quelques jours, sous la conduite du pere de Condren, par l'avis duquel il forma le dessein d'entrer dans la congregation de l'Oratoire. Il contracta dès-lors amitié avec mademoiselle Tardu, qui se fit bientôt après Ursuline à Baugenci, où elle fut longtems superieure, & avec M. Vignier, qui étoit encore alors de la religion Prétendue Reformée; mais qui se fit Catholique, & entra comme lui dans l'Oratoire. François de Saintpé y prit l'habit ecclesiastique le 21. Fevrier 1629. après qu'il eut vendu sa charge, & payé ses dettes. Le 23. Fevrier 1630. il reçut l'ordre de prêtrise, suivant le conseil du P. de Condren, qui après la mort du cardinal de Berulle, avoit été élû general. Incontinent après son ordination, il fut employé à visiter les malades, & à instruire les ignorans. La memoire lui ayant manqué un jour au milieu d'un sermon, il en prit occasion de s'humilier, en demandant publiquement pardon à Dieu & à son auditoire, de la temerité qu'il avoit eue de monter en chaire. En 1633. il fut choisi pour être superieur de la maison de l'Oratoire de Lion, & y travailla à faire embrasser la religion Catholique aux Pretendus Reformés, non par des disputes, mais par des entretiens de pieté. Quand les trois ans de sa superiorité furent achevés, il retourna à Paris à pied, demandant l'aumône, & donnant aux pauvres le double de ce qui lui en auroit coûté, s'il avoit fait le voyage à ses dépens. Il trouva à Paris un de ses freres, curé d'Etampes, qui s'y étoit fait porter pour une paralysie, & alla desservir la cure en sa place pendant deux ans que sa maladie dura. Le pere general de l'Oratoire, informé du bien qu'il avoit fait en ce lieu, le chargea de la cure de Chapenville, proche de Villeroi. La maladie contagieuse s'étant mise dans un hameau du voisinage, il laissa son vicaire dans le presbytere, & s'alla enfermer avec les pestiferés, ausquels il servit de medecin spirituel & temporel, si bien que le mal cessa en peu de jours. Au bout d'un an il fut rappellé par le P. general, & mis dans la maison de l'Institution, pour inspirer l'esprit de pieté aux jeunes confreres. Sur la fin de l'année 1640. il assista le pere general à la mort. Le pere Bourgoin, qui succeda au pere de Condren dans cette charge, envoya le pere de Saintpé à Rouen, pour y être curé de la paroisse de sainte-Croix, où il demeura sept ans, après quoi il fut fait superieur du seminaire de saint Magloire à Paris. La duchesse d'Orleans ayant oüi parler de sa pieté, souhaita d'être sous sa direction; & après s'être confessée une fois à lui, cette princesse ne voulut plus le quitter. Il s'enfuit pourtant, & lui écrivit du lieu de sa retraite tout ce qui pouvoit le rendre méprisable aux yeux des hommes, & demanda à Dieu d'être méprisé, plûtôt que d'être honoré par les grands. Sa priere fut exaucée. En allant à Troyes dire la messe dans un village proche de Nogent, au sortir il fut soupçonné d'avoir volé un calice. Son innocence fut reconnue, & le veritable voleur découvert; mais toute sa vie il eut regret de ne s'être pas laissé mener en prison. Le tems de sa superiorité de saint Magloire étant expiré, il souhaita d'être éloigné de Paris, pour éviter le danger d'être appellé à la cour. Il fut donc envoyé à une cure de Toulouse, unie à la maison de l'Oratoire; mais à peine y fut-il arrivé, que le duc & la duchesse d'Orleans prierent le general de le faire revenir. Reduit par l'obéissance à la necessité d'aller à Blois, il resolut pour se préserver de l'air contagieux de la cour, de travailler plus que jamais à la conversion des ames. Il jeûna plus austerement, retrancha de sa dépense necessaire, pour augmenter ses aumônes, & distribua aux pauvres ses appointemens, au moment même qu'ils lui étoient apportés. La premiere regle qu'il se prescrivit, fut de ne se mêler d'aucune affaire qui ne regardât son ministere, & de vivre dans la plus grande retraite qu'il lui seroit possible. Cependant ayant sçû que la duchesse d'Orleans étoit sujette au défaut de la plûpart des grands, de ne point payer ses dettes: il l'en avertit, & elle lui promit d'y satisfaire au plûtôt. Mais ces promesses n'ayant point été executées, le pere de Saintpé fit beaucoup de prieres, consulta des personnes fort éclairées, & prit son congé. Au même tems il fut député vers l'évêque de Geneve, pour le remercier de l'honneur qu'il avoit voulu faire à la congregation de l'Oratoire de lui donner une maison proche de Geneve, & pour l'informer des raisons qui l'empêchoient de l'accepter. Il assista à la ceremonie qui se fit à Anneci pour la canonisation de saint François de Sales. A son retour à Paris, il fut fait superieur de Notre-Dame des Vertus. L'économe sur lequel il se reposoit du soin temporel, endetta la maison par des bâtimens inutiles. La faute en fut rejettée sur le pere de Saintpé, qui bien loin de s'excuser se reconnut coupable, & se chargea lui-même plus qu'aucun autre n'auroit pû faire. Demeurant à Paris dans la maison de la rue saint Honoré, il fut attaqué d'une fievre, qu'on jugea dangereuse. Il se prepara à la mort par les sacremens, par les prieres & par la patience dans ses douleurs, & rendit l'esprit le 9. Janvier 1678. * *Memoires manuscrits.*

SAINTS ou BAYE DE TOUS LES SAINTS, ou *Bahia de todos los Santos*, en latin *Sinus omnium Sanctorum*, golfe de l'Amerique meridionale dans le Bresil, donne son nom à une province dite *capitania de la bahia de todos los Santos*, entre la capitanie des isles *capitania dos Ilheos*, & celle de *Seregippo del Rey*. Tous ces pays appartiennent aux Portugais. Le bourg principal de la capitanie de la baye de tous les Saints, est San-Salvador. * Laët. Sanson.

SAINTS (l'isle des) c'est une petite isle de France. Elle est au midi de celle d'Oueffant, & au couchant de la Bretagne, dont elle n'est separée que par le passage du Ras. * Mati, *dict.*

SAINT-YONS, bouchers de Paris de la grande boucherie, dite de l'Aport de Paris, proche le grand Châtelet, se joignirent aux Gois, aux Tiberts, autres bouchers, en 1411. & firent de grands ravages dans Paris, sous le regne de Charles VI. *Voyez* GOIS. C'est ainsi qu'en parle J. Juvenal des Ursins dans sa chronique; cependant du Breuil & Malingre dans *les antiquités de Paris*, disent que les Saint-Yons étoient issus des anciens barons de Saint-Yon, près de Châtres sous Montlheri & qu'ils avoient seulement soin que la ville de Paris fût fournie à juste prix de toutes sortes de grosses chairs qui se débitoient par les bouchers étaliers. Les Saint-Yons eurent long-tems ce soin eux seuls: ils s'associerent ensuite avec les Tiberts, les La-Dehors, & les d'Auvergne, & eurent tous ensemble la police sur le fait de la viande, vente & débit de toutes sortes de bestiaux. Ils avoient même une chambre du conseil, des prisons, un scel, & une jurisdiction avec maire, procureur fiscal, greffier & sergens. Les privileges des Saint-Yons, qui sont du XII. siecle, défendoient d'ériger de nouvelles boucheries sans leur consentement. Philippe de Saint-Yon fit un échange en 1153. avec les religieuses de Montmartre du fief de Torfou, & de plusieurs terres qui appartenoient proche le village de Saint-Yon, pour une maison qui appartenoit à ces religieuses, située près l'Aport, vulgairement *la porte de Paris*, où il fit construire une grande boucherie. Elle fut abbatue sous le regne de Charles VI. en 1416. en punition de ce que les bouchers étaliers avoient pris le parti du duc de Bourgogne, & on leur ôta tous leurs privileges; mais en 1418. le roi permit aux Saint-Yons de rétablir cette boucherie, dont la démolition, disent les lettres patentes, *avoit été faite par les Armagnacs haineusement, damnablement, injustement & deraisonnablement*; & depuis ceux de cette famille sont restés proprietaires de ces boucheries conjointement avec les Tiberts & les La-Dehors, la famille des d'Auvergne étant éteinte.

SAIS, *cherchez* SEEZ.

SAISSETI (Bernard) évêque de Pamiers, sous le pontificat du pape Boniface VIII. & sous le regne du roi Philippe *le Bel*, causa, ou du moins entretint assez long-tems, la mesintelligence qu'il y eut entre le pontife & ce monarque. Pierre Olhagari, auteur de l'histoire de Foix, s'est trompé en donnant le nom d'Etienne à ce prélat, qu'il fait Aragonois. Il fut abbé de saint Antonin de Pamiers; & par son credit il fit ériger, l'an 1296. cette abbaye en évêché par le pape, qui l'en nom-

ma premier évêque. Ce procedé offensa le roi, qui avoit des droits sur la ville de Pamiers. Quoiqu'il eût cedé les droits de proprieté à Roger Bernard comte de Foix, seigneur de Bearn, il jugeoit que ceux de souverain meritoient bien qu'on le consultât dans cette affaire. Irrité contre l'ambition de Bernard Saisseti, il s'en expliqua fortement; & pour le contenter, on donna l'évêché à saint Louis de Provence, qui eut aussi celui de Toulouse, & qui mourut en 1298. Ensuite Saisseti fut remis sur le siege épiscopal, avec le consentement du roi. Cet excès de bonté ne put toucher ce prélat qui crut qu'on l'avoit traité d'abord d'une maniere trop cruelle, & qui resolut de sacrifier toutes choses à sa vengeance. Ayant été envoyé au roi par le pape, il parla avec si peu de respect, que Philippe ne pouvant souffrir son insolence, le fit arrêter en 1301. & le mit sous la garde de l'archevêque de Narbonne, qui étoit alors à la cour. Le pape ayant sçû ce qui s'étoit passé, envoya Jean de Normandie, archidiacre de Narbonne, pour demander au roi qu'on mît Saisseti en liberté; mais cela ne se fit pas si-tôt, & ces délais furent suivis de troubes très-fâcheux. Après la mort de Boniface, Saisseti se vit contraint de demander pardon au roi, & de rechercher sa protection. Ce prince la lui accorda genereusement; & fit même, au sujet d'une terre du diocése de Pamiers, un certain accord avec cet évêque, qui mourut en 1314. Pilefort de Rabasteins, depuis cardinal, lui succeda. * Sponde. *tom. I. annal.* Du Pui, *hist. de la dispute entre Boniface VIII. & Philippe* le Bel. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Nicoles Gilles. Nangis. Mezerai, &c.

SAITES, nom des rois d'Egypte qui ont regné à Sais ville du Delta, dans la basse Egypte. On en compte trois dynasties. La premiere fut établie par Bochoris, l'an du monde 3264. & 771. avant Jesus Christ, & ne dura que 44. ans, sous le regne de ce prince. La seconde eut pour chef Psammiticus, & commença l'an du monde 3308. & 727. avant Jesus-Christ. Elle continua sous cinq de ses successeurs, & finit sous Psammenitus, qui fut vaincu par les Perses, l'an du monde 3510. & 525. avant Jesus-Christ. La troisiéme fut renouvellé par Amyrtheus, l'an du monde 3623. & 412. avant Jesus-Christ, & ne dura que six ans sous ce prince seul. * Jul. *Africain.* Usser.

SAIX (Antoine du) docteur ès droits & en theologie, abbé de Chiseri, & commandeur de saint Antoine du Bourg, étoit bon poëte Latin & François, & a laissé plusieurs ouvrages, entr'autres, *la touche naive*, ou la maniere de discerner l'ami d'avec le flateur, traduction de Plutarque; l'*Eperon de discipline*, où il est parlé de l'éducation des princes; & un recueil de diverses poësies en latin & en françois. * Guichenon, *histoire de Bresse.*

SAL, *Ilhua do Sal*, c'est-à-dire, *isle du Sel*, isle de l'Ocean Atlantique, l'une de celles du Cap Verd, au levant de celle de saint Nicolas. Son circuit est d'environ quinze lieues; son nom est pris de la quantité de sel qui s'y fait naturellement par l'eau que la mer y laisse de tems en tems. * Mati, *dict.*

SALA ou LA SALE, *Sala*, est, selon Ptolomée, le nom d'une ville de Pannonie, à present *Zalavar* en Hongrie, entre Varadin & Vesprin. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

SALA DI PARTHENICO, ancien bourg de Sicile, dans la vallée de Mazara, environ à une lieue de Tyrrhene, entre Palerme & Castel à Mar, à dix lieues de chacune. * Baudrand.

SALA (Benoît) Espagnol, religieux Benedictin, évêque de Gironne, puis de Barcelone, prit pendant la guerre avec beaucoup de chaleur le parti des Catalans rebelles en faveur de l'empereur Charles VI. à la recommandation duquel il fut nommé cardinal le 30. Janvier 1713. Après la reduction de la Catalogne par Philippe V. roi d'Espagne, il se retira à Rome, où il mourut le premier Juillet 1715. âgé de 70. ans, sans avoir été en état de faire aucune fonction, à cause de ses indispositions, qui l'avoient obligé de garder le lit, ni même avoir reçu le chapeau. Il est enterré en l'église de saint Paul, avec les religieux Benedictins de la congregation du Mont-Cassin, comme il l'avoit ordonné. On observa à ses obseques, avec la permission du pape, les mêmes ceremonies que s'il eût reçû le chapeau.

SALA ou LA SALE, *Sala*, fleuve d'Allemagne, a sa source dans la Franconie, passe ensuite dans la Thuringe & la Misnie, & enfin accru par les eaux de quelques rivieres, & se jette dans l'Elbe au-dessous de Bernbourg en Saxe. * Ortelius. Sanson. Baudrand.

SALABERGE (sainte) abbesse de saint Jean de Laon, dans le VII. siecle, étoit en Champagne. On tient qu'elle fut guerie par saint Eustase disciple de saint Colomban, d'une maladie, dont elle avoit été attaquée étant encore fort jeune, qui lui avoit fait perdre la vûe. Elle fut mariée contre son inclination; & ayant perdu son premier mari au bout de deux mois, elle épousa Blandin, avec lequel elle vécut d'une maniere fort religieuse. Elle consacra ses enfans à Dieu, & du consentement de son mari, elle se retira dans un monastere qu'elle avoit fondé à l'extrémité du diocése de Langres, dans les monts de Vosges. Ce lieu étant trop exposé aux courses des gens de guerre, elle transfera sa communauté à Laon en 640. la gouverna jusqu'en 654. ou 655. qu'elle mourut le 22. Septembre. Ce monastere fut donné l'an 1129. aux moines de saint Benoît. * *Anonym. apud* Mabillon, *sæcul. I.* Bulteau, *hist. monast. d'Occident liv. III. ch.* 7. Baillet, *vie des Saints.*

SALABONI ou SALEBIN, nom d'une ville de la tribu de Dan, d'où étoit Eliaba, un des braves hommes de David. * II. *Rois*, 23. *Josué*, 15. 42.

SALACIE, femme que les poëtes donnent à Neptune, dieu de la mer, ainsi appellée, parce qu'ils s'imaginoient que c'étoit elle qui soulevoit les flots de la mer, dite *Salum.* * Saint Augustin, *lib. VII. de civitate Dei.* Festus.

SALACON, homme reduit à une extrême pauvreté voulut néanmoins passer pour riche, & porta sa fierté si loin, que son nom passa en proverbe, & fut attribué, à ceux qui dans leur mauvaise fortune faisoient paroître des sentimens d'orgueil. De-là vint aussi que les Grecs se servirent du σαλακωνίζειν, pour exprimer l'air & le geste de ceux, qui pour se faire regarder, affectoient une démarche efféminée. D'autres ont appelé de ce nom ceux qui étoient reduits à une pauvreté honteuse, après avoir dissipé leur bien dans le luxe & dans la débauche. * Erasme, *in Adag.*

SALADIN ou SALAHEDDIN, Joseph Ben Aioub; Schadi, étoit Curde d'origine, & vint avec son frere Schirgoueh, au service de Nouredin Zenghi, souverain d'Alep, de Damas, & de plusieurs autres pays & villes de la Syrie & de la Mesopotamie, prince que les historens des guerres que les Francs ont faites dans la Terre Sainte, appellent Noradin. Saladin & son frere Schirgoueh, acquirent une grande reputation dans les armes: de sorte qu'Adhad calif des Fathimites en Egypte, ayant demandé à Nouredin du secours contre les Francs, ce prince ne crut pas pouvoir mettre à la tête de l'armée qu'il envoyoit en Egypte, de meilleurs chefs que ces deux capitaines Curdes. Mais les troupes de Nouredin ne furent pas plûtôt en marche, que le calife se repentit d'avoir attiré chez lui des forces plus puissantes que les siennes, & aima mieux s'accommoder avec les Francs que de perdre toute son autorité, que Nouredin & Saladin vouloient usurper. Le calife fut cependant obligé de donner enfin à Saladin la charge de visir, & de general de ses armées, avec le titre de Malek Al-Nasser, qui signifie *le prince victorieux.* Mais Saladin reconnut fort mal l'honneur & la grace que le calife lui faisoit; car il dépossеda dès l'an 566. de l'hegire & 1169 de Jesus-Christ, tous les juges & gouverneurs d'Egypte, qui faisoient profession de la secte d'Ali, de laquelle le calife étoit le chef. L'an 567. de l'hergire, & 1171. de Jesus-Christ. Saladin fit supprimer par ordre de Nouredin, qu'il reconnoissoit encore pour son maître, le nom du calife Adhad; dans toutes les Mosquées de l'Egypte, & fit publier en sa place celui de Mostadhi XXXIII. calife de la race des Abbassides, qui regnoit à Bagdet. Ce grand changement se fit si promptement, & avec si peu de bruit, dit Ben-Schûhnah, que le calife Adhad n'en sçût pas même la nouvelle; car il étoit attaqué pour lors d'une maladie qui l'emporta bien-tôt après dans la même année. Le calife ne fut pas

plûtôt expiré, que Saladin s'empara auffi-tôt du palais imperial, & des tréfors que les califes y avoient amaffés pendant le cours de plufieurs années; que le commerce des Indes s'étoit toûjours fait uniquement dans l'Egypte. Saladin fe trouvant alors maître abfolu dans l'Egypte, crût n'avoir plus befoin de la protection de Nouredin, & pouvoir regner fouverainement & indépendemment de quelque autre prince que ce fut. Il voulut pour cet effet gagner entierement les efprits & les cœurs des Egyptiens, ce qu'il ne pouvoit faire, tant qu'ils conferveroient de l'affection pour Ali, pour fa famille, & pour fa doctrine. C'eft pourquoi il établit plufieurs colleges & plufieurs feminaires, dans lefquels on devoit enfeigner une doctrine tout-à-fait oppofée à celle des Alides, & il fit bâtir l'an 569. de l'hegire, & 1188. de Jefus-Chrift, dans la ville du Caire, un college magnifique nommé *Al Mandraffah Al Schafiah*, dans lequel on devoit enfeigner la theologie & la jurifprudence Mufulmanne, fuivant les principes & les conclufions de l'iman-Schafêi, qui eft le chef d'une des quatre fectes eftimées les plus orthodoxes parmi les Mufulmans. Les Egyptiens, qui ne pouvoient pas fe dépouiller fi aifement des fentimens dont ils étoient imbus depuis deux ou trois fiecles, entreprirent de relever le califat des Fathimites, & de fupprimer entierement l'autorité des Abbaffides, pour ce qui concernoit la religion en Egypte. Ils éleverent pour cet effet fur le thrône des califes, Amarah-Ben-Ali-Al-Iemeni, natif de l'Iemen, ou Arabie heureufe, qui étoit très-bon poëte. Mais les affaires de ce nouveau calife n'eurent point de fuccès; car il fut peu fuivi, & fut enfin obligé d'abdiquer lui-même. Le fultan Nouredin-Mahmoud-Ben-Zenghi, auquel Saladin devoit toute fa fortune, étant mort dans la même année 569. & fon fils Al-Malek-Al Saleh-Ifmaël, lui ayant fuccedé à l'âge d'onze ans, Saladin fit publier le nom de ce prince dans les mofquées; mais la foibleffe de fon âge l'expofant aux infultes de fes voifins, Saladin s'empara l'an 570. de l'hegire, & 1175. de Jefus-Chrift des villes de Damas & de Hems, & vint l'affieger l'an 571. dans la ville d'Alep, de laquelle il fut cependant obligé de fe retirer par la vigoureufe défenfe de fes habitans. L'an 579. Saladin vint pour la feconde fois affieger Alep, & s'en rendit maître au mois de *Sepher*; Omadeddin-Zenghi, fils de Nouredin, qui en étoit le fouverain, ayant capitulé, fe retira dans les terres qu'il poffedoit en Mefopotamie, dont Nifible étoit alors la capitale. En 581. & 1185. de Jefus-Chrift, Saladin affiegea Moful, où l'Atabek Azzedin commandoit; mais ayant voulu détourner le fleuve du Tigre de la ville par un autre canal, qu'il faifoit ouvrir du côté de Ninive, & voyant que ce fiege traînoit en longueur par la vigoureufe défenfe des affiegés, il alla fe faifir de la ville de Miafarekin, où Schaf-Armen commandoit, & retourna auffi-tôt après devant Moful, où, quoiqu'il ne pût pas entrer, il obligea l'Atabek Azzedin de faire proclamer fon nom dans les mofquées de Moful, & de toutes fes dépendances, & d'y faire battre monnoye à fon coin. Après cette expedition, il retourna dans la ville de Damas, à deffein d'y preparer toutes les chofes neceffaires pour faire le fiege de Jerufalem, qu'il meditoit depuis longtems; mais une maladie fort dangereufe l'ayant faifi en chemin, le réduifit en peu de tems aux derniers extrêmités. Dans cette conjoncture, fon neveu Mohammed, fils de Schirgoueh, commença à faire des cabales dans la ville de Damas, pour fe mettre en état de monter fur le thrône, auffi-tôt après la mort de fon oncle. Saladin fut averti pendant fa maladie, des menées de fon neveu, & ne fut pas plûtôt retourné en convalefcence, que l'on trouva Mohammed mort dans fa maifon, fans que l'on pût fçavoir la caufe de cet accident; mais le bruit fe répandit auffi-tôt qu'il avoit été empoifonné par les gens du fultan. Khondemir & Ben-Schûhnah, defquels l'on tire la plûpart des chofes que l'on trouvera ici écrites touchant Saladin, ne s'accordent pas avec Aboul-Farage, touchant les circonftances du fiege de Moful, & plufieurs autres actions de ce conquerant. C'eft ce qu'il eft bon de remarquer, afin que cette difference ne faffe point de peine au lecteur. L'an 583. de l'hegire, & 1187. de Jefus-Chrift, Saladin mit fur pied une puiffante armée contre les Francs, ou Chrétiens, & vint d'abord attaquer la ville de Tiberiade, où commandoit un comte de la nation des Francs. Les princes Chrétiens de la Syrie, entre lefquels étoient le roi de Jerufalem, le grand-maître des Templiers, & le grand-maître des Hofpitaliers, fe mirent en devoir de fecourir cette place. Saladin leur livra bataille, & remporta fur eux une victoire fignalée, dans laquelle il fit un très-grand nombre de prifonniers de marque. Gui de Lufignan, roi de Jerufalem & le grand-maître des Templiers furent de ce nombre; & il fut aifé après cette défaite, au fultan Saladin, de s'emparer de la plus grande partie des villes & châteaux que lesChrétiens poffedoient, tant fur la mer que dans les montagnes. Saladin reçût le roi de Jerufalem fon prifonnier fous une tente magnifique, qu'il fit dreffer exprès pour cette ceremonie, le fit affeoir à fon côté, & lui donnant fa parole royale, qu'il ne courroit aucun danger, le traita toûjours fort honnêtement, jufqu'à ce qu'il eut recouvré fa liberté. Le fruit de la victoire que Saladin remporta, ne fut pas feulement la ville & le château de Tiberiade; car ce fultan paffant de la Galilée dans la Samarie, fe rendit maître de Naploufe & de Sebafte, qui font Sichem & Samarie, villes bâties l'une fort proche de l'autre; & gagnant enfuite la côte maritime, il penetra jufques dans la Judée, ou Paleftine, & prit par force ou par compofition, les villes d'Acca, ou faint Jean d'Acre, qui eft l'ancienne Ptolemaïde, de Seide, de Barut, d'Afcalone, de Gazath, & de Ramlah. Ce fut dans Ramlah, qui n'eft éloignée de Jerufalem que d'une petite journée de chemin, qu'il difpofa toutes chofes pour le fiege de cette importante place, qui étoit la ville royale & capitale de tous les états que les Chrétiens poffedoient en Syrie. Ce fultan commença de l'attaquer dans la même année 583. de l'hegire, & y fit donner plufieurs affauts avec tant de vigueur, qu'il obligea en peu de tems les affiegés de demander à capituler. La défenfe vigoureufe que les Chrétiens avoient faite, en foûtenant & repouffant vaillamment les frequens affauts des Mufulmans, leur faifoit efperer une bonne compofition; mais Saladin répondit aux deputés qu'ils lui avoient envoyés, qu'il vouloit prendre leur ville par force, de même qu'ils l'avoient prife autrefois fur les Mufulmans. La réponfe du Sultan fit que les Chrétiens fe voyant reduits à cette extrêmité, refolurent de vendre bien cher à Saladin leur vie & leur liberté. Cette refolution des affiegés, qui fut fuivie par des actions de la plus grande valeur, fit connoître au fultan qu'il n'auroit pas fi bon marché d'eux qu'il avoit cru au commencement du fiege, & l'obligea enfin de confentir à leur donner des articles, fur lefquels ils pouvoient traiter. Le principal de tous, fut que de tous les habitans de Jerufalem, chaque homme payeroit dix écus d'or pour fon rachat; que chaque femme en payeroit cinq; que l'on en donneroit deux pour chaque enfant; & que tous ceux qui ne pourroient pas payer cette fomme demeureroient efclaves du vainqueur. Le traité ayant été figné de part & d'autre, Saladin entra triomphant dans la fainte & noble ville; car c'eft ainfi que les Mufulmans qualifient Jerufalem en l'appellant en leur langue *Cods Scherif*; & cette entrée fe fit le Vendredi dix-fept du mois de *Regeb*, l'an 583. de l'hegire, qui fut le fecond d'Octobre 1182. de Jefus-Chrift, après quatorze jours de fiege; & les Chrétiens en fortirent, après l'avoir poffedée pendant l'efpace de quatre-vingt-huit ans. Ben Schûhnah remarque qu'il s'excita un très-grand tumulte dans la ville, lorfque les Mufulmans enleverent la croix dorée, qui étoit plantée au haut du temple, appellée *Sakhrat*, que les Mufulmans avoient fait autrefois bâtir; mais que Saladin l'appaifa par fa prudence, & fit que les Mufulmans vécurent fort paifiblement avec les Chrétiens, jufqu'à ce qu'ils eurent abandonné leur ville. L'an 585. de l'hegire, & 1189. de Jefus-Chrift, les Chrétiens fortis de Jerufalem, qui s'étoient retirés dans la ville de Tyr, reçurent un grand fecours des princes de l'Europe, & mirent fur pied une très-groffe armée, toute compofée de gens qui portoient, à ce que dit Ben-Schûhnah, Sourat-Al-Maffih, la figure du Meffie, par où il entend l'image de la croix. Ils vinrent d'abord mettre le fiege devant la ville de faint Jean d'Acre, où Saladin vint auffi-tôt les affieger dans leur camp. Ce Sultan ne put pas cependant fecourir la place, & eut le déplaifir de

de la voir prendre à sa vûe, mais ce qui le toucha beaucoup plus, ce fut que les Chrétiens qui avoient reçû les Musulmans assiegés à composition, ne laisserent pas de tuer, ou de faire prisonniers tous ceux qu'ils trouverent dans la ville. Cette victoire, qui arriva l'an 587. de l'hegire, & 1191. de Jesus-Christ, enfla le cœur des Chrétiens, & leur fit entreprendre dans la même année les sieges de Cesarée & de Jafa, qu'ils emporterent, malgré tous les grands efforts que fit Saladin, pour secourir ces deux villes. Le Sultan voyant qu'il ne pouvoit pas resister aux forces des Chrétiens, prit le parti de faire démolir lui-même les villes d'Ascalone & de Ramlah, & fit fortifier autant qu'il put la ville de Jerusalem. Dans la même année 587. les Musulmans traiterent d'accord avec les Chrétiens, & il fut proposé entre les articles du traité, que Malek-Al-Adel, frere de Saladin, épouseroit la sœur du roi d'Angleterre, qui étoit Richard, que Ben-Schûhnah appellé Malek-Al-Anketat; & qu'en faveur de ce mariage, Saladin donneroit à son frere le royaume de Jerusalem, & que la reine sa femme auroit pour dot la ville de Ptolemaïde, ou saint Jean d'Acre; mais les évêques Chrétiens ne voulurent point consentir à ce mariage, qu'avec cette condition, que le frere de Saladin renonceroit au Mahometisme, & se feroit baptiser. Les Musulmans refusant d'aquiescer aussi de leur côté à cette condition, le traité tourna en longueur, & pendant tout ce tems-là les Chrétiens & les Musulmans firent entr'eux beaucoup de jeux & de fêtes, qui furent suivis de festins & de rejouissances, lesquels lierent une si grande amitié entre les uns & les autres, que quoique le traité du mariage n'eût pas son effet, on y conclut cependant une treve de trois ans & de trois mois entre les parties. Dans ce traité de treve, qui fut conclu l'an 588. de l'hegire, & 1192. de Jesus-Christ. Ben-Schûhnah remarque que ni le roi d'Angleterre, ni Saladin ne jurerent point, mais donnerent seulement leur main; au lieu que tous les autres princes Chrétiens d'un côté, & de l'autre tous les freres & enfans de Saladin, jurerent de l'observer inviolablement. Ce traité portoit que les villes de Saint-Jean-d'Acre, de Jafa, de Césarée, d'Arsof, & d'Anka, demeureroient avec toutes leurs dépendances entre les mains des Francs; que la ville de Jerusalem avec son territoire, appartiendroit à Saladin & aux siens, & que les villes d'Ascalone & de Ramlah demeureroient démolies comme elles étoient. L'an 589. de l'hegire, & 1193. de Jesus-Christ, Saladin mourut d'une maladie aigue, ou de phthisie, dans le château de la ville de Damas, ou il fut inhumé âgé de 57. ans; car il étoit né l'an 532. dans la ville de Takrit en Mesopotamie. Il avoit regné environ 24. ans en Egypte, & environ 19. en Syrie. Ce sultan fut tellement regretté des siens, qu'il y eut un deuil public à sa mort dans tous ses états. Malek-Al-Afdhal, son fils aîné, qui lui succeda en Syrie, reçut pendant trois jours les complimens de condoleance; & donna avis de son decès à ses freres Malek-Al-Aziz, qui gouvernoit l'Egypte; Malez-Al Dhaher, dit aussi *Al-Gazi*, qui commandoit dans Alep; & à son oncle Malek-Al-Adel, qui faisoit sa residence dans la ville de Crac en Arabie. Saladin laissa dix-sept enfans mâles & une seule fille, qui fut mariée à Malek-Al-Kiamel, fils de Malek-Al-Adel, frere de Saladin, & qui étoit par consequent son cousin germain. Malek-Al-Afdhal, de qui le nom propre étoit Nourcdin-Ali, étoit l'aîné de tous ses freres, & eut pour son partage les Royaumes de Damas, de Jerusalem, & de la basse Syrie, ou Cœle Syrie. Malek-Al-Aziz Othmam, quoique puîné, fut le mieux partagé; car il eut l'Egypte entiere. Malek-Al-Dhaher-Gaïathcddin, qui porte aussi le titre de gazi, ou de conquerant, regna dans Alep, & dans toute la Haute-Syrie, qui dépendoit de cette Capitale. Ses autres états demeurerent entre les mains de ses freres, de ses neveux, & de ses cousins, qui les possedoient déja; & qui relevoient cependant de ces trois princes ses enfans qui établirent trois dynasties ou principautés separées en Egypte, dans la Basse Syrie, & Palestine, dont Damas étoit la capitale, & la Haute Syrie, qui dépendoit d'Alep. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

SALADINE, nom d'une dîme qui fut imposée en France & en Angleterre en 1188. pour subvenir aux frais de la croisade contre Saladin, soudan d'Egypte, après que cet Infidele se fut rendu maître de la ville de Jerusalem. L'ordonnance portoit que tous ceux qui ne feroient point de la croisade; même les ecclesiastiques, (excepté les Chartreux, les Bernardins, & les religieux de Fontevrault) payeroient une fois la dîme de leur revenu; & de la valeur de leurs meubles, sans y comprendre néanmoins les habits, les livres, les armes, & les ornemens ou vases sacrés. Quoique cette dîme eût été acceptée des évêques aux états tenus à Paris, il se trouva néanmoins des ecclesiastiques qui se déclarerent contre cette ordonnance avec assez d'aigreur. Le celebre Pierre de Blois, archidiacre de Bath en Angleterre, l'un des plus sçavans hommes de son siecle, en écrivit à Henri de Dreux, évêque d'Orleans, & neveu du roi, en termes un peu forts, appellant cette ordonnance une entreprise contre la liberté des ecclesiastiques. Mais son avis ne prévalut pas sur celui des évêques de France, non plus que sur celui des évêques d'Angleterre, qui crurent tous qu'une partie des biens de l'église pouvoit être legitimement employée dans une si sainte occasion, pour délivrer tant de Chrétiens esclaves, & presque toutes les églises Orientales, de l'oppression & de la tyrannie des Infideles. * Mezerai, *hist. de France.* Maimbourg, *hist. des Croisades.*

SALAH ou SALEH, fils de *Malek-Al-Kiamel*, fut le penultiéme roi d'Egypte de la race des Ajoubites, & de la posterité de Saladin. Ce prince acheta des Tartares ou Mogols, plusieurs jeunes esclaves de la province de Turquestan, & en composa une nouvelle milice, qui s'est rendue dans la suite fort connue sous le nom de *Mamelucs*, & qui fut cause de la ruine entiere de la famille de ce sultan. Car ce prince n'ayant laissé après sa mort qu'un fils nommé *Borhan Schah*, qui regna sous le nom d'*Al Malek-Al-Moâddham*, ces mêmes Mamelucs le massacrerent après qu'il eut regné seulement deux mois, & s'emparerent de la couronne d'Egypte. Ce fut ce prince qui perdit la ville de Damiette, qui fut prise par saint Louis l'an 647. de l'hegire, & mourut peu de tems après de la gangrene. * D'Hebelot, *biblioth. orien.*

SALAMANQUE, *Salmantica*, ville d'Espagne, dans le royaume de Leon, avec université & évêché suffragant de Compostelle, est une des plus grandes villes d'Espagne sur la riviere de Tormes, & est ornée de beaucoup de bâtimens, de places, de fontaines, & de magnifiques églises. On y voit un grand nombre de colleges, à cause de l'université, qui est l'une des plus renommées d'Espagne. La multitude d'écoliers qui y viennent étudier, rend Salamanque plus considerable, & même plus marchande. Le bâtiment qu'on appelle les écoles, où toutes sortes de sciences sont enseignées, est très-grand & très-beau. Il est divisé en deux corps de logis joints ensemble. Le premier qui est appellé les grandes écoles, renferme une grande cour quarrée, environnée de belles galeries, soutenues par des arcades, par où l'on entre dans les classes qui sont autour de la cour. Au-dessus des galeries est la bibliotheque, qui est très-belle, où il y a un grand nombre de livres attachés avec de petites chaînes de fer. Il y a aussi quantité de statues, comme celles des grands personnages qui ont écrit, & quantité de figures d'anatomie. L'église des écoles est sous la galerie.

Voici l'ordre qu'on tient pour enseigner dans cette université Il y a huit professeurs en theologie, qu'ils appellent *Cathedraticos*, quatre qui enseignent le matin, & quatre l'après-dînée: ils ont pour gage chacun mille écus de pension. Outre ces huit premiers professeurs, il y en a d'autres de la même faculté qui enseignent chacun la matiere qui lui semble la meilleure; & ceux-là ont cinq cens écus de rente, & enseignent à differentes heures. Il y a une chaire fondée pour la doctrine de Durand, & une pour celle de Scot. Outre ceux-là, il y en a d'autres qui n'ont point de gages de l'université, qui ne laissent pas néanmoins d'enseigner tous les jours comme les rentés; & ceux-là s'appellent *pretendientes*, & attendent que quelque chaire vaque pour s'y presenter. La même chose s'observe pour le droit civil & pour le droit canon, pour la philosophie & pour les mathematiques. Il y a beaucoup de docteurs qui enseignent la medecine, & des professeurs dans toutes les langues: de

sorte que l'on compte environ quatre-vingts professeurs, qui font des leçons publiques tous les jours. * Monconis, *voyages*.

SALAMANQUE NOUVELLE, *Salamanca Nuova*, petite ville de l'audience de Mexique dans l'Amerique septentrionale. Elle est dans le Jucatan, près du golfe d'Honduras. Elle est peu considerable, & presque reduite en village. * Mati, *diction.*

SALAMEA, ou *villa nuova della Serena*, petite ville ou bourg de l'Estremadure d'Espagne, près de la Guadiane, à cinq lieues au-dessus de Merida. * Mati, *dictionaire.*

SALAMEA, ou *Calamea del Arbiscop*, en latin *Salamea Archiepiscopi*, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, est entre les rivieres de Tinto & d'Odier, à douze lieues de Seville, vers le couchant septentrional. * Mati, *dict.*

SALAMENES, *Salamenes*, né d'une illustre famille de Gaze, dans la Palestine, vivoit sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an de Jesus-Christ 378. C'étoit un Solitaire celebre des environs de Bethléem, qui avoit embrassé ce genre de vie avec trois de ses freres, sous le grand Hilarion. * Eusebe, *histoire Ecclesiast.*

SALAMINES, *Salamis*, ville de l'isle de Cypre, étoit le siege d'un archevêché. Son église fut fondée par l'apôtre saint Barnarbé, dont le corps y fut trouvé, à ce qu'on croit, par l'évêque Anthemius en 485. Nous avons l'histoire de cette translation, écrite par un moine d'Alexandrie, & rapportée par Baronius. Quelques-uns croyent que Salamine est le *Porto Costanzo*; & d'autres que c'est la *Famagouste* d'aujourd'hui. Voyez FAMAGOUSTE. * *Histoire generale du Royaume de Cypre.*

SALAMINES, *Salamis* ou *Salamina*, isle de Grece, dans le pays Attique, fut nommée autrefois *Scyras*, *Cychreïa*, & *Pythiussa*, & est appellée aujourd'hui *Colouri* ou *Sancta Broussia*. Elle est celebre dans l'antiquité par la grande victoire que les Grecs, engagés au combat par Themistocle, y remporterent sur Xerxés roi des Perses, dans un combat naval qui fut donné près de là l'an 480. avant Jesus-Christ. * Pomponius-Mela. Herodote, *l.* 8. Justin, *l.* 2. Diodor. *Sicul.*

SALAMPSO, fille d'Herode *le Grand* roi de Judée, & de Mariamne, & sœur des deux malheureux princes Alexandre & Aristobule. Elle épousa Phazaël, fils de Phazaël frere de son pere, dont elle eut trois fils, Antipater, Herode & Alexandre; & deux filles, Alexandre & Cypros. * Josephe, *Antiquit. liv. XVIII. chap.* 7.

SALANDRA, SALANDRILLA, ou ACALANDRA, qu'on nomme aussi *Fiume di Roseto*, riviere d'Italie dans la Basilicate, au royaume de Naples, passe au bourg de Roseto; & se jette dans le golfe de Tarente. * Strabon, *l.* 6. Pline, *l.* 3. *c.* 11. Cluvier &c.

SALANGA, montagne très-haute, située entre l'Angleterre & l'Irlande, a été ainsi nommée d'un certain Salanga, fils de Bettulan, lequel le premier habita cette isle d'Irlande. On l'appelle à present *Mont saint Dominique*, à cause d'un monastere que ce Saint y bâtit. * Camden.

SALANKEMEN, ville de la basse Hongrie sur le Danube, près de Petriwaradin, fameuse par une grande victoire que les Imperiaux sous la conduite du prince Louis de Bade, y remporterent sur les Turcs en 1691. * *Memoires du Tems.*

SALAS, *cherchez* GONZALES SALAS &c.

SALASSES, anciens peuples de la Gaule Transpadane ou d'au-delà du Pô, au pied des Alpes, qui habitoient le lieu nommé maintenant *la Val d'Aoste*, dans le duché de Savoye. * Cluvier.

SALATHIEL, fils de *Jechonias* roi de Juda, étoit pere de *Zorobabel* prince des Juifs, dont on a l'histoire dans les Paralipomenes. Le nom de Salathiel & de son fils Zorobabel, se trouve aussi dans la genealogie de Jesus-Christ, dans saint Matthieu & dans saint Luc; mais quelques-uns doutent que le Salathiel & le Zorobabel des paralipomenes soient les mêmes dont il est parlé dans la genealogie de Jesus-Christ; & prétendent que le Salathiel, dont il est parlé dans l'évangile de saint Matthieu, étoit fils de Johanam, que saint Matthieu appelle Jechonias, fils de Josias roi de Juda, dont nâquit Zorobabel pere d'Abiud; au lieu que le Salathiel des Paralipomenes étoit fils de Jechonias roi de Juda, fils de Joachim, & petit-fils de Josias; que le Zorobabel des Paralipomenes étoit fils de Phadaïa, & non pas de Salathiel; & que ce Zorobabel eut huit enfans, dont aucun ne portoit le nom d'Abiud. Ils appuyent cette conjecture sur ce qu'il est dit dans le prophete Jeremie, *ch.* 22. que Jechonias, dernier roi de Juda, ne devoit point avoir de posterité. *Voyez* ZOROBABEL. * *I. Paral. chap.* 3. *v.* 17. *I. Esdr. ch.* 3. *v.* 2. & 8. *ch.* 5. *v.* 2. *II. Esdr. ch.* 12. *Matth. c.* 1. *v.* 12.

SALATIS, roi d'Egypte, le premier des princes Arabes ou Pasteurs, qui s'empara de la basse Egypte vers l'an 1540. avant Jesus-Christ. Il regna 19. ans. On dit qu'il bâtit la ville d'Abaris, & qu'il se rendit tributaire une partie de la haute Egypte. Il eut pour successeur *Beon*. Le regne de ces rois pasteurs a duré pendant 511. ans en Egypte, en deux dynasties, suivant le témoignage de Josephe, qui ne paroît pas fort sûr. * Manethon, *apud Euseb. apud Joseph. l.* 1. *contra Appion.* Marsham, *Canon. Chronic.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des histoires profanes.*

SALAWAR, comté du royaume de Hongrie, sur les frontieres de Stirie, a le fleuve du Drave au midi, & le comté de Vesprin au septentrion. Il y a dans ce comté la ville de ZALAWAR ou SALAWAR, anciennement nommée *Sala*, qui appartient aux Turcs, aussi-bien que le comté Salaïa, *cherchez* la CONCEPTION. La ville de Carnise, si renommée par les differentes entreprises qu'on y a faites pour l'attaquer & pour la défendre, est aussi de ce comté. * Ferrari. Samson.

SALAZAR (Jean de) dit *le grand Chevalier*, seigneur de saint Just, de Marcilli, de Montagu, de Laz, de Bozonville, de Lonzac, Conflans, Fontaine & Issoudun, vint en France servir le roi Charles VII. & se signala par sa conduite & par son courage. Il fut fait conseiller & écuyer du roi, & fut aussi capitaine de cent lances de ses ordonnances sous Louis XI. Ce prince estimoit si fort son courage, qu'il le nomma pour commander l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlheri, avec le grand sénéchal de Normandie, & le seigneur de Barbazan. Salazar se renferma ensuite dans la ville de Paris, pour la défendre contre les princes ligués. Il commanda quatre cens lances & six mille archers pour les Liegeois contre leur évêque, & soûtint en 1469. le siege de Beauvais contre le duc de Bourgogne, sous le comte de Dammartin & Joachim Rouaut maréchal de France. Dans la suite il contribua à la conquête de la Franche-Comté, où il eut le gouvernement de Grai, & il mourut à Troyes le 12. Decembre 1479. Son corps fut enterré dans l'église du prieuré de Marcheretz près Meri sur Seine, où l'on voit son tombeau de marbre, sa statue armée de toutes pieces, avec un dragon à ses pieds, & son épitaphe. Il avoit épousé *Marguerite* de la Tremoïlle, dame de saint Fargeau, fille *naturelle* de *Georges* de la Tremoïlle, comte de Guines, de Boulogne, grand chambellan de France &c. laquelle mourut à saint Just au mois de Decembre 1457. De cette alliance sortirent, 1. HECTOR de Salazar, seigneur de saint Just; 2. *Galeas* de Salazar, seigneur de Lez; 3. *Lancelot* de Salazar, seigneur de Marcilli, qui s'acquirent tous de la reputation dans les armées; 4. TRISTAN de Salazar, *dont nous allons parler.*

SALAZAR (Tristan de) fils de JEAN de Salazar, & de *Marguerite* de la Tremoïlle, fut destiné jeune à l'état ecclesiastique. Il se fit considerer à la cour par son habileté, & fut employé en diverses negociations importantes chez les princes étrangers, sous les rois Charles VII. Louis XI. Charles VIII. & Louis XII. Depuis, il fut élû évêque de Meaux, puis archevêque de Sens en 1474. Ce fut ce prelat qui conclut en 1480. la confederation avec les Suisses, qui s'obligerent pour la premiere fois de combattre sous les étendarts de la France. Il fut aussi envoyé en 1488. ambassadeur en Angleterre pour l'affaire de la Bretagne, que le roi Charles VIII. avoit conquise après la bataille de saint Aubin du Cormier. Dans la suite, il servit le roi Louis XII. en Italie, lorsqu'il y passa pour se venger des Genois en 1507. Jean d'Auton dit que l'archevêque de Sens étoit dans

cette armée à la suite du roi, armé de toutes pieces. Il continua à rendre ses services ordinaires, mourut à Sens le 11. Fevrier de l'an 1518. & fut enterré dans sa metropolitaine : son cœur fut porté dans l'église de Marcheretz. Son chapitre, sa cathedrale & d'autres églises de son diocese eurent part aux liberalités de ce prélat, qui fit bâtir l'hôtel de Sens à Paris. Il avoit présidé l'an 1485. à un concile provincial, où on fit de beaux reglemens, qu'on trouve dans le spicilege de D. Luc Dacheri. * Jacques Tavel, *histoire des archevêques de Sens*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Alain Chartier. Philippe de Commines. Jean d'Auton. Belleforêt &c.

SALAZAR (Etienne de) religieux Chartreux, natif de Grenade, entra dans l'ordre des Augustins, & alla prêcher dans les Indes. A son retour en Espagne il se fit Chartreux, & mourut le 28. Janvier de l'an 1596. Il écrivit sur la genealogie de Jesus-Christ, dressée par S. Matthieu, & laissa divers autres traités. * Petreïus, *bibl. Carthus.* Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

SALAZAR (Pierre de) de Grenade, ou selon d'autres, de Madrid, vivoit dans le XVI. siecle, vers l'an 1570. & écrivit en espagnol la chronique de l'empereur Charles V. l'histoire de la conquête d'Afrique &c. Il est different de PIERRE de Salazar, chanoine de Tolede, qui vivoit en 1610. qui a composé la vie de dom Jean Tavera, archevêque de Tolede; celle du cardinal Gonzalez de Mendoza, prelat de la même église; la chronique de la maison de Ponce de Leon; l'origine des dignités seculieres de Castille & de Leon &c. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.*

SALAZAR (Dominique de) né dans le petit pays de Rioxa en Castille, entra dans l'ordre de saint Dominique le 16. Novembre 1546. & fut envoyé après ses études dans le Mexique, où il travailla pendant plus de vingt ans sans relâche, à la conversion des naturels du pays. On le nomma ensuite pour venir à la cour d'Espagne, & y faire des remontrances sur des choses importantes; ce qui le fit connoître à Philippe II. qui venant d'obtenir de Gregoire XIII. l'érection d'un évêché dans les isles Philippines, presenta Salazar pour le remplir en 1579. Aduarte, dans l'histoire des isles Philippines, rapporte exactement tout ce que fit ce prelat pour le bon ordre ; mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans ce détail. Salazar revint en 1593. en Espagne, & entr'autres choses, obtint du roi son consentement pour l'érection de son église en metropole ; mais avant que cette affaire fût entierement terminée, il mourut à Madrid le 4. Decembre 1594. Peu après sa mort on apporta les bulles qui le declaroient archevêque de Manille, & qui érigeoient sous cette metropole les évêchés de la nouvelle Segovie, de Caceres, de Camerinha, & de Nombre de Jesus. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

SALCA, SALECHA ou SELCHA, ville de la Palestine, qui fut ensuite nommée *Salchata*, étoit au septentrion de la tribu de Manassés, delà le Jourdain, près le mont Hermon, au milieu d'une grande campagne, qui fait la limite de la terre de Basan. * *Josué*, XII. 5. XIII. 11. Baudrand.

SALCEDO, *cherchez* GARCIAS SALCEDO.

SALCES, *Salsulæ*, petite ville de France dans le comté de Roussillon, à quatre lieues de Perpignan, & à deux de la mer Mediterranée, consiste en un château ou fort bâti par ordre de l'empereur Charles V. pour l'opposer au fort de Leucate, qui en est éloigné de deux lieues, en un village tout couvert, qui est à deux portées de fusil du château, & en sept ou huit maisons un peu plus éloignées, qui sont les restes de l'ancienne *Salsulæ*. Cette ville, qui prend son nom des eaux salées d'une fontaine voisine, laquelle produiroit une riviere considerable, si elle ne se perdoit aussitôt dans un étang, fut prise en 1640. sur les Espagnols par les François, ausquels elle est demeurée depuis le traité des Pyrenées. Il y a proche de ce lieu un étang, dit de *Leucate*, où l'on voit une isle flottante, où Mela dit que l'on a pris autrefois un poisson en vie dans la terre. * Sanson. Baudrand. J. Eusebe *Nieremb. l. 1. de mirac. natur in Europa.*

SALE', fils de Caïnan *le jeune*, nâquit l'an du monde 1724. & 2311. avant Jesus-Christ. Il fut pere de *Heber*, âgé de 30. ans, & mourut âgé de 433. l'an du monde 2156. & 1879. avant J. C. * *Genese*, 11. *vers.* 12. & 14. Torniel & Salian, *in Annal.*

SALE' ou SALA, ville de la province de Fez, est située sur la côte de l'Ocean Atlantique, proche de l'embouchure de Burregred, à demi-lieue de la ville de Rabat, qui est de l'autre côté de ce fleuve. Lorsque les Goths regnoient en Afrique, Salé étoit la capitale du royaume ; mais la ville de Fez l'emporta sur toutes les autres depuis sa fondation. Salé est aujourd'hui une retraite de corsaires, & dépend du roi de Maroc. La structure des édifices de la ville de Salé est tres-belle, les fortifications sont d'une bonne défense, & le château est bien muni d'artillerie. Les maisons ont des portiques enrichis de de colonnes & de tables de jaspe & d'albâtre ; & toutes les rues sont allignées avec beaucoup de justesse. Il y a un assez bon port, quoique petit, où abordent les marchandises de l'Europe. Cette ville neanmoins n'est plus dans l'état qu'elle étoit autrefois; car les marchandises payent maintenant la douanne à Fez. Il y a seulement un gouverneur avec trois cens chevaux & quelques arquebusiers, pour la sûreté de la place. On recueille aux environs quantité de coton, dont les habitans font des toiles & des futaines. La petite riviere de Burregred ne peut porter bateau qu'à trois lieues près de son embouchure dans l'Ocean Occidentale, dont l'entrée est extrêmement dangereuse, à cause du peu d'eau qu'il a sur la barre, & des sables mouvans qui font souvent perir les vaisseaux des corsaires qui y entrent avec précipitation. On y voit quelques antiquités bâties de brique, entr'autres deux voutes, sous lesquelles ils tiennent leurs marchés, & y vendent à l'enchere les Chrétiens qu'ils prennent en course. Sa principale gemme ou mosquée, & sa grosse tour, qu'on appelle *summatasse*, ont été construites par trente mille Chrétiens captifs, que Moulei Jacob Elmanzor emmena d'Espagne pendant ses conquêtes, avec trente mille autres, qu'il envoya à Maroc pour y faire ses aqueducs. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4. Villalain. Daviti Daper.

SALECHA, pays ou ville où regnoit Og roi de Basan. * *Josué*, 12. 4. *&c.*

SALEM, ville de Palestine, dont Melchisedech étoit roi. Le nom de Salem signifie *paix*. L'opinion la plus commune est que cette ville est celle qui a depuis été apellée Jerusalem. Cependant Jerusalem, dans son origine, s'appelloit Jebus, & non pas Salem; & saint Jerôme a été persuadé que la ville dont Melchisedech étoit roi, étoit differente de celle de Jerusalem. Il croit que c'est Salem proche de Scythople, dans le pays de Sichem dont il est parlé, Genes. 33. & dans l'évangile de saint Jean, *chap.* 4. Pour le prouver, il dit que l'on voyoit de son tems les ruines du palais de Melchisedech en ce lieu, & que le chemin d'Abraham, pour revenir de Dan chez lui, n'étoit point de passer à l'endroit où étoit la ville de Jerusalem; mais par le pays de Sichem, où étoit Salim ou Salem. Quelques-uns croyent que Salem est Silo; & d'autres, que c'est Sichem. Cependant rien n'empêche qu'on ne se tienne au sentiment de Josephe & de la plûpart des commentateurs, qui prétendent que la ville de Salem, où regnoit Melchisedech, est celle qui a été depuis appellée Jerusalem, & qui est aussi appellée Salem dans le pseaume 75. où il est dit, *Factus est in Salem locus ejus, & habitatio ejus in Sion.* Le nom de *Salem* étant joint à celui de *Sion*, fait voir qu'il n'est pas pris pour un nom appellatif, comme l'auteur de la Vulgate l'a traduit, *Factus est in pace locus ejus*; mais pour le nom propre de la ville de David, appellée Salem, jointe à la montagne de Sion. *Voyez* JERUSALEM. * M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la bible.*

SALEMI, anciennement *Alicia*, *Halicia* : c'est une petite ville de Sicile assez bien peuplée. Elle est dans la vallée de Mazara, près des sources de la riviere de Salemi, à six lieues de la ville de Mazara, vers le nord. * Mati, *dict.*

SALEMI, petite riviere de la vallée de Mazara en Sicile, prend sa source près de la ville de Salemi, & se joint à la riviere d'Arena, du côté du levant. * Mati, *diction.*

SALENE, *voyez* SALONE.

SALENTINS, *Salentini*, anciens peuples d'Italie, ha-

bitoient le pays où est maintenant une partie de la terre d'Otrante, dans le royaume de Naples: ils furent défaits par les Romains, qui prirent leur capitale, qui portoit le nom de Brindes. * Pline. Cluvier. Leandre Alberti.

SALERNE, *Salernum*, ville du royaume de Naples, & capitale de la province citerieure, avec archevêché, est fort ancienne, & est située au bord de la mer, sur la Busanola, dans une petite plaine environnée de collines les plus agreables & les plus fertiles du pays. Son port étoit celebre avant que celui de Naples fût frequenté, & que la ville fût devenue considerable par le séjour du viceroi. Cette ville a eu des princes particuliers, & est celebre par son école de medecine, qui a produit de grands hommes. On dit même que deux femmes, Trotuosa & Rebecca Guarna, y ont paru avec éclat, & ont composé des ouvrages tres-doctes. Luce de Sanseverin y celebra un concile provincial en 1615. & Marc-Antoine Marsile Colonne y publia des ordonnances synodales en 1579. L'archevêché fut érigé en 974. par Boniface VII. * Cluvier. Leandre Alberti.

SALES (François de) *voyez* FRANÇOIS.

SALETTE (Jean de) natif de Bearn, évêque de Lescar, & intime ami du cardinal du Perron, fut nommé par le roi Henri IV. à cet évêché vers l'an 1609. pour recompense du zele qu'il avoit fait paroître contre les Heretiques. Le roi Louis XIII. lui remit tous les revenus de son évêché, qui avoient été confisqués par le commandement de la reine Jeanne d'Albret, son ayeule. Ce fut par l'entremise de ce prelat, que Louis XIII. rétablit la religion Catholique dans le Bearn, d'où elle avoit été bannie par Jeanne reine de Navarre, pendant soixante & dix ans. Il étoit mort en 1630. & Jean Henri de Salette, son neveu, fut nommé en cette année pour lui succeder. * Sammarth. *Gall. christ.*

SALFELD, petite ville de Saxe dans la Misnie. Elle est sur la Sala, à sept lieues au-dessus de la ville de Jena. * Mati, *dict.*

SALFELD, petite ville de la Prusse Ducale. Elle est dans la Pomeranie, sur un petit lac, à cinq lieues de la ville d'Hollande, vers le midi. * Mati, *dict.*

SALGADO DE SOMOSA, abbé d'Alcala, dans le royaume de Grenade, né à la Coruna en Galice, devint président au conseil de Castille, après avoir été juge & conseiller dans quelques autres jurisdictions. Il fut nommé par le roi d'Espagne à l'abbaye d'Alcala Real, dans le royaume de Grenade, où il mourut en 1664. Le chemin des autres dignités ecclesiastiques lui fut fermé par les oppositions de la cour de Rome, où les sentimens de cet auteur n'ont pas toûjours été approuvés. Il a écrit, *De regia protectione, vi oppressorum, appellantium à causis & judicibus ecclesiasticis, t. II. Tractatus de supplicatione ad sanctissimum, à bullis & litteris apostolicis nequam & importunè impetratis &c.* * Nic. Antonio, *bibl. script. Hisp.*

SALIAN ou SALLIAN (Jacques) Jesuite, natif d'Avignon, entra dans sa compagnie l'an 1578. qui étoit le vingt-uniéme de son âge, & y enseigna avec un très-grand applaudissement. Il fut recteur du college de Besançon, & mourut à Paris le 23. Janvier de l'an 1640. Nous avons de lui des annales de l'ancien testament jusqu'à J. C. en VI. volumes, & plusieurs ouvrages de pieté. Comme il n'ignoroit pas que les abregés ont été très-souvent la cause de la perte que nous avons faite de diverses histoires considerables, il éluda avec adresse la permission que M. de Sponde, évêque de Pamiers, lui demanda d'abreger ses annales, comme ce prelat avoit abregé celles du cardinal Baronius. Cependant le pere Salien fit lui-même cet abregé, mais il y resserra avec tant d'artifice ce qu'il avoit étendu dans ses grandes annales, qu'on est obligé de les consulter, pour être instruit à fond de ce qu'on souhaite de sçavoir.

SALICETO (Guillaume de) sçavant medecin de Plaisance, vivoit l'an 1210. & composa une pratique, connue encore aujourd'hui sous le nom de *Guillelmia.*

SALIENS, *Salii*, peuples de l'ancienne Germanie, qu'on croit être ceux qui habitoient le pays, dit aujourd'hui *Sallandt*, dans les Provinces-Unies du Pays-Bas, où est Oldenzel, ou plûtôt nom de plusieurs peuples de Germanie, appellés aussi Francs, selon ce qu'en dit Ammien Marcellin, *l.* 17. où parlant de l'empereur Constance, il dit qu'il attaqua les Francs, que l'on appelloit communément *Saliens.* De-là est venu, selon quelques-uns, le nom de *loix Saliques*, qui étoient celles de ces peuples. * Strabon. Pline. Pomponius Mela. Ammian. Marcell.

SALIENS, *Salii*, anciens peuples de Provence, s'étendoient aux environs d'Aix jusques vers Nice, comme nous l'apprenons de Strabon & des autres anciens, Pline, Mela &c.

SALIENS, *Salii*, prêtres de Mars, institués à Rome par Numa Pompilius, étoient au nombre de douze, & furent nommés Saliens *à saliendo*, parce qu'à certains jours ils dansoient par la ville de Rome; ou à cause de Salius de Samothrace ou de Matinée, qui avoit apporté cette danse en Italie. Ils avoient une robe brochée d'or, nommée *trabea*, un bonnet pointu, appellé *apex*, & un bouclier de cuivre, où pendoit leur épée. Ils portoient à la main droite un petit bouclier à la thracienne, qu'on nommoit *Ancile*, & dans la gauche un javelot, avec lequel ils frappoient en cadence sur leur bouclier d'airain, & ils ajustoient leurs pas & leur voix à ce bruit. Les Saliens alloient ainsi par la ville en chantant & dansant. Ils faisoient entr'eux des festins magnifiques les jours de leurs fêtes, se mettant sur la tête des couronnes de branches d'arbre entrelacées, & y prenant plusieurs sortes de divertissemens. On croit que ce qui donna lieu à leur institution, fut un de ces boucliers que Numa Pompilius dit lui avoir été envoyé du ciel, comme un gage certain de la protection des dieux pour la ville de Rome. Il assûra que la nymphe Egerie & les Muses lui avoient conseillé de le garder soigneusement, parce que les destinées de l'empire y étoient attachées. Afin qu'il ne pût être enlevé, il en fit forger onze par Veturius Mammurius, si semblables, qu'on ne pouvoit le distinguer des autres; & il créa un college de douze prêtres, pris de l'ordre des Patriciens, à qui il confia la garde de ces boucliers, qu'il mit dans le temple de Mars. Ce sacerdoce étoit très-auguste à Rome, & les plus grands capitaines Romains en étoient. Ils s'appelloient les *Saliens Palatins*, à cause que leur temple étoit sur le mont Palatin: c'étoit aussi afin de les distinguer des Saliens, appellés *Collini*, qui étoient aussi au nombre de douze, & de l'ordre des Patriciens institués par Tullus Hostilius. * Alex. ab *Alexand.* l. 1. *c.* 26. Rosin, *antiq. Rom.*

SALIN, contrée de Palestine dans la tribu de Benjamin. C'est aussi le nom de la ville capitale de ce pays. * I. *Rois*, 9. 4. *Jean*, 3. 23.

SALIMBENUS ou de SALIMBERIS, religieux de l'ordre de saint François à Parme, vivoit vers l'an 1280. Il composa l'histoire de ce qui étoit arrivé de son tems en Italie, & quelques autres ouvrages. * Wading *in annal. Min.*

SALINAS, ancien bourg des Cantabriens en Espagne. Il est dans le Guipuscoa, au pied de la montagne de S. Adriano, sur la Deva, & à trois lieues de Vittoria, vers le nord. On l'a appellé ainsi à cause des sources de sel qu'on trouve au pied des montagnes voisines. * Baudrand.

SALINAS (les) contrée du Perou dans la province des Pacamores. Valladolid, nommée autrement S. Juan de Salinas, en est le lieu principal. * Baudrand.

SALINAS (cap de) est dans la nouvelle Andalousie, dans l'Amerique meridionale. Il est situé à l'orient de la ville de Comana, vis-à-vis du détroit nommé *Bocca del Drago*, & de l'isle de la Trinidad. * Baudrand.

SALINAS: il y a trois golfes de ce nom dans l'Amerique septentrionale. Les deux premiers sont des branches du golfe de Mexique. Ils s'avancent sur les côtes de la riviere de Panuco, l'un au nord de la riviere de ce nom, l'autre au sud. Le troisiéme est une partie de la mer du Sud. Il est sur les côtes de Costarica, vers le bourg de Nicoya. * Baudrand.

SALINE, anciennement *Didyme*, *Didyma*: c'est une isle de la mer de Toscane. Elle est du nombre des Lipares. Son circuit n'est que de quatre lieues. Elle a quantité d'alun, & produit beaucoup de vin. On y fait aussi abondance de sel, & c'est de-là qu'elle a pris son nom. * Mati, *dict.*



SALINE, *le Saline*, anciennement *Maritimæ Stationes*, bourg du royaume de Barca en Barbarie. Il est sur un petit golfe, près du cap de Rasaotin, entre l'embouchure du Nachel & le port du Patriarche. * Mati, *diction.*

SALINES (la vallée de) près de la mer Morte. Elle porte ce nom à cause de la grande quantité de sel qui se tire de cette mer, qui pour ce sujet s'appelle *la mer très-salée*. Elle a presque toûjours été funeste aux Iduméens, qui y ont fait des pertes très-considerables depuis leur revolte contre les rois de Juda. Abisaï y tua une fois dix huit mille hommes, qui étoient venus au secours des Ammonites pour faire la guerre au roi David. Joab y en tua douze mille; Amasias dix mille, & y prit dix mille prisonniers, qu'il fit précipiter du haut d'un rocher nommé *Jectehel*. * II. *Rois*, VIII. 13. IV. XI. 7.

SALINES (François de) Espagnol, fils de JEAN de Salines, qui avoit été extrêmement consideré à la cour de l'empereur Charles V. perdit la vûe dès l'âge de dix ans, & ne laissa pas de cultiver avec soin son esprit, qui étoit excellent. Il apprit les langues grecque & latine, se rendit habile dans les mathematiques & dans la musique, & composa en prose & en vers. Entre ses protecteurs, on peut compter le pape Paul IV. le cardinal de Granvelle, Jean Alvarez, Gaspard Quiroga, archevêque de Tolede, Roderic de Castro, archevêque de Seville, & le duc d'Albe, qui lui procura un benefice dans le royaume de Naples, où il étoit viceroi. Ce sçavant homme mourut au mois de Fevrier de l'an 1590. âgé de 77. ans, après avoir dicté dans l'université de Salamanque quelques traités sur la musique, dont il composa un excellent ouvrage en VII. livres. * De Thou, *hist. l.* 19. Ambrosio Morales, *l.* 15. *c.* 25. Andreas Schottus, & Nic. Antonio, *bibl. Hisp.*

SALINGUERRE, s'empara de la principauté de Ferrare dans le XIII. siecle, & devint si puissant, qu'il méprisa l'autorité du legat du pape & du marquis Azzo V. d'Este, & chassa de Ferrare tous ceux qui étoient de leur parti. Le marquis d'Este voulant s'en venger, leva une armée, & assiega Ferrare. Salinguerre parla de faire la paix, & le laissa entrer dans la ville; mais le marquis d'Este ayant été un peu trop difficile à accepter les conditions de la paix, en fut honteusement chassé, avec tous ceux qui l'avoient accompagné. * Pierre Gerard de Padoue.

SALINO, anciennement *Suinus*, riviere du royaume de Naples. Elle coule dans l'Abrusse Ulterieure, baigne *Civita di Penna*, & se décharge dans le golfe de Venise, au bourg de Civita S. Angelo. * Baudrand.

SALINS, ville du comté de Bourgogne, avec présidial, a été ainsi nommée, à cause des sources d'eau salée que l'on y voit, & qui y servent à faire le sel. Elle étoit défendue par un fort appellé de *S. André*, sur l'une des deux montagnes entre lesquelles elle est située. Le roi Louis XIV. la prit en 1668. la rendit par le traité d'Aix-la-Chapelle; & l'ayant encore soûmise, il l'a conservée avec la Franche-Comté par la paix de Nimegue. Il y a quatre paroisses, quatre églises collegiales, des Carmes Déchaussés, des Capucins, des Conventuels, des Jesuites, des prêtres de l'Oratoire, qui ont le college, des Carmelites, des filles de sainte Claire, des Penitentes du Tiers-Ordre, des filles de la Visitation, & des Ursulines. On n'y trouve aucune église remarquable par son architecture; la grande saline qui est au milieu de la ville, merite d'être vûe: c'est une espece de place forte, qui a cent quarante toises de long sur quarante-six de large. On y a bâti un second fort sur son autre montagne, & on l'a nommé le *Fort Belin*.

SALIQUE, nom d'une fameuse loi établie par les François, lorsqu'ils vinrent dans les Gaules. Quelques-uns disent que la loi Salique fut faite dans la Trans-Isalane, nommée maintenant *Over-Yssel*, de la riviere d'Issel, appellée autrefois *Isala*, qui arrose ce pays où étoient les anciens Saliens. D'autres croyent que ce fut dans la Taxandrie, où est aujourd'hui la *Campine*, partie dans le Brabant, & partie dans le pays de Liege; & leur principale raison est que l'on trouve en ce pays-là les quatre bourgs, dont étoient seigneurs les quatre qui recueillirent les articles de cette loi. Car Saleheim, disent-ils, ou Saëlheim, est un bourg près de Diestborg, qui a eu depuis le titre de comté. Boëden-hoven, ou Boëden-heïm, est proche de la ville de Leuwe. Windoheïm, ou Winde-hove, est à huit milles de ces deux premiers bourgs, en sorte que ces trois lieux font un triangle. Le château de Wisogast, qui est le quatriéme de ces seigneurs François, n'est point nommé; mais c'est apparemment la petite ville de Mirs-herch, que le vulgaire nomme Wustharch. Les Allemands prétendent que la loi Salique, fut dressée de-là le Rhin, & Goldaste y mit cette inscription: *Ce sont les loix Saliques de Pharamond premier roi des François, autrefois decernées par les peuples & par leurs seigneurs dans les états de Salize*, qu'il interprete à la marge, *Salzburg sur la riviere de Sal en Franconie*. Mais les François ne possedoient rien alors dans ce pays-là, qui ne s'est appellé *Franconie*, que longtems depuis. A l'égard du tems, il n'est pas certain que cette loi ait été faite avant Clovis; & ce n'est pas une difficulté à faire, de dire qu'il y est parlé des victimes pour les sacrifices, qui ne se faisoient que par les Payens, car on n'ignore pas que Clovis a été longtems Payen. D'ailleurs il est parlé d'amende pecuniaire, & l'on sçait que les Francs au-delà du Rhin, n'avoient point encore l'usage des monnoyes: c'est ce qui a fait croire à quelques modernes, que la loi Salique avoit été publiée par Clovis. Du Haillon a eu tort d'avancer que cette loi étoit inconnue avant Philippe *le Long*, qu'il en fait auteur, puisqu'il en est parlé dans les formules du moine Marculphe, qui, selon le celebre Jerôme Bignon, vivoit environ un siecle avant Charlemagne. Les rois successeurs de Clovis reformerent la loi Salique, & y ajoûterent plusieurs articles. Ces loix, dit-on, furent premierement redigées par quatre seigneurs, nommés Sale-gast, Wigo-gast, Bodo gast, (ou Aro-gast, selon d'autres exemplaires,) & Waso-gast; lesquels s'étant assemblés avec les anciens du peuple en plusieurs *Malles* ou assises, recueillirent ce qu'ils jugerent de meilleur pour le gouvernement & pour l'administration de la justice. Elles furent aussi appellées *Ripuaires*; & le recueil que nous avons à present, qui est intitulé, *le pacte de la loi Salique*, contient quatre-vingts titres, où il est parlé de differentes matieres, & de differens crimes. Dans le titre des Aleus, le VI. article porte, que *nulle portion de la terre Salique ne doit passer aux femmes, mais que le sexe viril l'acquiert; c'est-à-dire, que les fils succedent dans l'heritage*. Plusieurs ont crû que la coûtume qui excluoit les filles de la couronne de France, étoit fondée sur cet article: c'est pourquoi ils l'ont appellée par excellence, la *loi Salique*. Au-devant du recueil des loix Saliques, il y a un petit traité touchant les premiers legislateurs François, qui nous apprend que le roi Thierri I. étant à Châlons, choisit quatre hommes fort sçavans & fort experimentés, avec lesquels il dressa les loix pour les Allemands, les François, les Bavarois, & pour tous les peuples de son obéissance, y ajoûtant & retranchant ce qu'il jugea à propos, & accommodant à l'usage des Chrétiens, ce qui étoit selon la coûtume des Payens; que Childebert commença aussi à y faire quelques corrections, mais que Clotaire les acheva; & que Dagobert ayant fait revoir tout cela par quatre illustres personnages, renouvella ces loix, & les mit encore en meilleur état. Voici une conjecture de M. Bouteroue, qui merite d'être remarquée, sur l'origine du nom de la loi Salique. Lorsque le questeur Romain rendoit la justice, il avoit, dit-il, à côté de son siege une table couverte d'un tapis, au milieu de laquelle étoit un livre dressé & appuyé sur des coussins; & proche de cette table il y avoit une armoire, dans laquelle les loix étoient conservées, avec cette inscription sur le devant *leges salutares*. De-là, les François prirent occasion d'appeller leur roi *Salick*, qui signifie *salutaire*, en vieux langage teuton. Toutes ces conjectures sont peu certaines. Il y a plus d'apparence que les loix Saliques furent ainsi appellées, du nom des anciens Francs, nommés *Saliens*; & que leur origine vient des loix de ces peuples, lorsqu'ils étoient encore sur les bords du Rhin, d'où elles sont aussi appellées *Ripuaires*. * Mezerai, & Cordemoi, *histoire de France*. Le P. Daniel, *dissert. sur la loi Salique*. Bouteroue, *rech. cur. des monnoyes de France*.

SALIS, bourg de l'Idumée dans la vallée des Salines,

autrefois le grenier à sel des Iduméens & de la tribu de Juda, dans le partage de laquelle cette vallée se trouve. * Joseph, *guerre des Juifs*, *liv. III. chap. 2.*

SALISA, contrée de Palestine dans la tribu de Benjamin. * I. *Rois*, 9. 4.

SALISBURI, *voyez* SARISBURI.

SALIUS (Panagius) ou Toussaints d'Ussel, natif de saint Omer, & mort l'an 1595. le 28. de Janvier, est un poëte Latin, qui a publié 1. un poëme heroïque en cinq livres, sous le titre de la *Vedastiade*, ou *de la Gaule Chrétienne*, à la louange de saint Vaast d'Arras; 2. un autre poëme en vers heroïques, touchant la fin de l'homme, appellé *la Telanthropie*, contenant deux livres; 3. quatre livres d'élegies; 4. un de sylves; 5. une tragedie sur le prince d'Orange; 6. une parodie sur l'*épitalame de Catulle* &c. Ce poëte avoit le genie excellent, & au-dessus du commun des poëtes; mais il ne s'étoit pas donné la peine de revoir ses ouvrages, & d'y repasser la lime. * Olaüs Borrichius, *dissert.* 5. *de poët. Lat.* Valere André, *biblioth. Belg.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes modernes.*

SALL, petite ville de la Westmanie en Suede, à huit lieues d'Upsal vers le couchant. Il y avoit autrefois des mines d'argent à Sall, de même qu'à Arosen, qui en est à quatre ou cinq lieues, mais on n'y travaille plus maintenant. * Mati, *dict.*

SALLANDT, contrée des Provinces-Unies. C'est la principale partie de l'Overissel. Elle est située entre le pays de Drente, le comté de Benthem, le pays de Twente, le comté de Zutphen, le Veluve & le Zuiderzée. Ses villes principales sont Deventer, Zwol, Campen, & Vollenhove. Ce pays est celui des anciens Saliens, qu'on croit fondateurs de la monarchie Françoise. * Mati, *dict.*

SALLIE, petite ville de Bearn, renferme une source d'eau salée, laquelle, quoique fort petite, ne laisse pas de remplir deux fois la semaine un bassin profond de plus de quarante pieds de diametre, qu'on vuide aussi deux fois, pour distribuer l'eau aux habitans, qui en font du sel. Encore qu'il pleuve beaucoup, l'eau de pluie ne se mêle point avec l'eau salée; mais cette premiere surnage, & les personnes destinées à la vuider, jettent dans le bassin un œuf frais, lequel s'enfonce dans l'eau douce jusqu'à l'eau salée. On vuide toute l'eau de pluye, puis on vuide le bassin, jusqu'à ce que l'œuf demeure à découvert. Alors les habitans, à qui l'on distribue cette eau, la font bouillir dans de certains vaisseaux de plomb, où l'eau s'évapore sans autre artifice; en sorte que le sel demeure d'une blancheur exquise. On a remarqué que ce sel ne peut se faire en d'autres vaisseaux qu'en ceux de plomb. * *Memoires curieux.*

SALLO (Denys de) seigneur de la Coudraye, conseiller au parlement de Paris, étoit Parisien originaire de Poitou, d'une très-ancienne noblesse, & étoit l'aîné des cinq fils de JACQUES de Sallo, conseiller en la grand'chambre. Il nâquit en 1626. & dans sa premiere jeunesse il parut avoir l'esprit pesant, mais lorsqu'il fut en rhetorique au college des Grassins, où il étoit pensionnaire, son esprit s'ouvrit de telle sorte, qu'il remporta en prose & en vers, tous les prix de sa classe, à la fin de l'année. Lorsqu'il eut achevé sa philosophie il en soûtint des theses publiques, en grec & en latin. Il ne fit pas moins de progrès dans l'étude du droit; & après avoir été reçu conseiller au parlement en 1652. il fit paroître au palais un très-beau genie, une conception facile & un jugement solide. Il lisoit toute sorte de livres avec un soin incroyable, & employoit continuellement des personnes gagées pour transcrire ses reflexions, & les extraits qu'il leur marquoit: de sorte que par cette maniere d'étude, il se mit en état de composer en peu de jours des traités, sur toutes sortes de matieres, comme il le fit voir en plusieurs rencontres. Le cardinal Chigi, légat en France, s'étant trouvé en difficulté pour le pas, les historiographes ne purent écrire assez promptement sur ce sujet; mais le sieur de Sallo y travailla par ordre du roi, & acheva ce travail en huit jours avec beaucoup d'érudition. Ce traité fut mis en latin, & imprimé en Hollande, sous le titre *de legatis*, mais corrompu en tant d'endroits, & si mal traduit, que M. de Sallo s'en plaignit hautement. En une autre rencontre, on doutoit à la cour s'il falloit dire, *Marie-Therese d'Autriche*, ou *Marie-Therese d'Espagne*. Le roi fit écrire là-dessus M. de Sallo, qui composa en quinze jours un traité *des Noms*, plein de recherches sçavantes & curieuses. Il a fait encore un traité *des Sceaux*, & quantité d'autres, qui n'ont pas été donnés au public. On en a imprimé un touchant l'origine des Cardinaux, & particulierement des François: avec deux traités curieux des legats *à latere*, & une relation de leur reception en 1665. *in* 12. On en fit une nouvelle édition en 1670. augmentée de la relation de l'affaire des Corses. Son attachement continuel pour les livres, lui causa une maladie, qui le mit hors d'état de marcher pour le reste de ses jours: il étoit même obligé de se faire porter à son carrosse, lorsqu'il sortoit; mais le plaisir qu'il prenoit à étudier, le consola facilement de ce malheur. En 1664. il conçut le premier projet du *Journal des sçavans*, qu'il donna au public l'année suivante, sous le nom supposé du sieur d'Hédouville. Comme le style n'en pouvoit pas être uniforme, parce que plusieurs personnes y contribuoient, il prit soin d'ajuster les materiaux qui venoient de differentes mains, pour leur donner quelque proportion & quelque regularité. On se plaignit, dès la premiere année, de la trop grande liberté qu'il prenoit de juger de toutes sortes de livres, & quelques sçavans firent éclater leur chagrin très-hautement. M. Ménage fit paroître le sien dans sa préface sur les œuvres de Malherbe, où il dit: *Que les gazettes de ce nouvelle Aristarque ne sont, pour user des termes de M. Sarrazin, que billevezées hebdomadaires.* Les plaintes qu'on en faisoit, & quelque ordre superieur, firent que M. de Sallo interrompit ce travail, après avoir donné le treiziéme journal. Il en laissa le soin à M. l'abbé Gallois en 1666. qui n'usa plus de critique, & qui s'attacha uniquement à donner des extraits des livres, sans en faire la censure. M. de la Roque succeda à M. Gallois en 1675. & eut lui-même pour successeur, M. le president Cousin. Aujourd'hui le soin du journal est commis à un nombre de personnes nommées par M. le chancelier & M. l'abbé Bignon. Au reste ce dessein a été extrêmement goû é, dans tout le royaume, & chez les nations étrangeres. Les unes ont traduit cet ouvrage en latin, en italien & en allemand; & les autres ont formé de pareils desseins sur ce modele. Entre les journaux qui se font à l'imitation de celui que M. de Sallo a commencé, les plus celebres sont ceux d'Angleterre, d'Italie & d'Allemagne; les *Nouvelles de la republique des lettres*; la *bibliotheque universelle & historique*; l'*Histoire des ouvrages des sçavans*, que l'on a faits en Hollande; & le *journal de Trevoux*, que les peres Jesuites nous donnent tous les mois. Cette émulation parmi toutes les nations de l'Europe, fait connoître combien le public est obligé à M. de Sallo. Il étoit d'un caractere fort agreable, aimoit surtout à dire librement ses pensées, & haïssoit mortellement la contrainte; mais il étoit trop satirique. Ce sçavant homme mourut à Paris en 1669. âgé de 43. ans. Il avoit épousé l'an 1655. *Elisabeth* Menardeau, fille de *Gratien* Menardeau, conseiller en la grand'chambre, dont il a eu un fils & quatre filles, qui furent toutes quatre religieuses. * *Memoires du tems.*

SALLUSTE, historien Latin, appellé *Crispus Sallustius*, étoit natif d'Amiterne, nommée aujourd'hui *San Vittorino*, & fut élevé à Rome, où il exerça des emplois importans. Jamais personne n'a debité plus d'éloges que lui en faveur de toutes les vertus, ni fait de plus rudes invectives contre le luxe & l'avarice de son tems. Il fut neanmoins chassé du sénat par les censeurs, pour ses débauches; & après avoir été surpris en adultere par Milon, il ne pût éviter le fouet, & l'amende qu'on lui fit payer, comme nous l'apprenons d'Aulu-Gelle, qui avoit tiré ce fait de Varron. Il brûloit d'ailleurs d'une passion violente pour les richesses, quoiqu'il en fit une profusion inconsiderée: c'est ce que nous voyons dans une oraison, qu'on fit prononcer à Ciceron contre lui, où il est marqué qu'il avoit dissipé son patrimoine, & que du vivant même de son pere, leur maison se décreditoit à cause de ses dettes. Il y en a cependant qui ne mettent pas tant de vices sur le compte de ce Romain. César le rétablit dans sa dignité de senateur, lui fit obtenir la preture, & l'envoya en Numidie; mais il pilla cette province. Aussi revint-il si riche à Rome, qu'il acheta une place au mont Quirinal, avec des jardins, qu'on nomme en-

core aujourd'hui *les jardins de Sallufte*, outre fa maifon des champs à Tivoli. Eufebe nous affure que cet hiftorien époufa *Terentia*, repudiée par Ciceron, & qu'il mourut vers l'an 719. de Rome, & 35. ans avant Jefus-Chrift. Nous n'avons que des fragmens de la principale hiftoire de Sallufte, dont la fondation de Rome faifoit le commencement. Mais il nous refte deux ouvrages entiers de lui, *la conjuration de Catilina*, & *la guerre de Jugurtha.* Quelques auteurs lui reprochent, avec Afinius Pollio, de s'être trop attaché aux vieilles façons de parler, telles que celles des origines de Caton ; & d'autres, d'avoir fait trop de mots nouveaux, de s'être fervi des metaphores hardies, & de phrafes purement grecques. Quoi qu'il en foit, quelques-uns le confiderent comme le plus excellent auteur qui ait travaillé à l'hiftoire Romaine, & alleguent pour autorifer cette préference, le jugement de Martial en fa faveur, *in apoph.* * Aulu-Gelle, *l.* 1. *c.* 15. *&* 17. *c.* 18. Dion, *l.* 42. *&* 43. & les autres auteurs allegués par Voffius, *de hiftor. Latin.* 1. *cap.* 15. & la Mothe le Vaïer, *au jugem. des hift.*

SALLUSTE, *Crifpus Salluftius*, fils de la fœur du précedent, qui lui donna fon nom, fut favori d'Augufte & de Tibere. C'étoit un homme riche, & qui aimoit le luxe. C'eft à lui qu'eft adreffée la feconde ode du livre II. des odes d'Horace. Il mourut fous le confulat de M. Valerius, & de M. Aurelius. * Plin. *l.* 34. *c.* 2. Tacit. *l.* 1. & 3.

SALLUSTE, *Salluftius*, évêque de Jerufalem, fut élû après Martyrius l'an 485. D'abord après fon ordination des moines factieux vinrent le trouver, & tâcherent de lui donner de mauvaifes impreffions de l'abbé Sabas ; mais Sallufte, perfuadé de fa fainteté, l'envoya chercher, & l'ordonna prêtre en prefence de fes calomniateurs. Ce prelat mourut l'an 492. & eut pour fucceffeur Elie Arabe. * Baronius, *in annal.*

SALLUSTE, philofophe, a écrit un livre des dieux & du monde, qui a été trouvé & donné en grec & en latin par Leon Allatius.

SALM, ville de Lorraine, avec un château, fur la frontiere de la baffe Alface, à huit lieues de Strafbourg, & à quatorze de Marfal, eft capitale d'un petit pays, qui a titre de principauté depuis l'an 1622. L'empereur Ferdinand II. en fit l'érection en faveur de PHILIPPE OTHON, de la famille des Rhingraves, lefquels ne portoient auparavant que le titre de comtes de Salm. PHILIPPE-LEOPOLD fut reçu l'an 1654. à l'affemblée des princes de l'empire. *Voyez* RHINGRAVE. * Limn. *de jur. public.*

Quoique la maifon de Salm foit très-ancienne, l'on fe contentera de la raporter depuis

I. JEAN III. du nom comte de Salm, mort en 1368. laiffant de *Marguerite* comteffe de Blammont, JEAN IV. qui fuit ;

II. JEAN IV. du nom comte de Salm, mourut en 1386. Il époufa *Philippe*, fille de *Renault* comte de Falckenbourg, dont il eut JEAN V. du nom, qui fuit ;

III. JEAN V. du nom comte de Salm, mourut en 1431. Il avoit époufé 1°. *Jeanne*, fille d'*André* baron de Joinville : 2°. *Hildemunde*, fille de *Guillaume* baron de Frife. Ses enfans du premier lit furent, JEAN VI. du nom, qui fuit ; *Henri* & *Jean*. Du fecond lit fortirent, *Marguerite* ; & *Simon* comte de Salm en partie, qui de *Jeanne*, fille de *Jean* baron de Rotzallern, eut pour fille unique *Jeannette*, qui porta la moitié du comté de Salm à *Jean* Rhingrave, comte Sauvage du Rhin, fon mari, d'où defcendent les princes de Salm.

IV. JEAN VI. du nom comte de Salm, mourut en 1451. laiffant de *Marguerite*, fille de *Jacques* baron de Sirck & de Muncklar, JEAN VII. du nom, qui fuit ; *Jacques* ; *Marguerite* ; *Marie*, abbeffe de.... & *Jeanne*, mariée à *Jean* comte de Sonnenberg.

V. JEAN VII. du nom comte de Salm, époufa *Anne*, fille de *Gerard* baron d'Haraucourt, fénéchal de Lorraine, dont il eut JEAN VIII. du nom, qui fuit ; NICOLAS, qui a continué *la pofterité rapportée après celle de fon aîné* ; *Henri-Arnaud*, chanoine de Treve & de Mets ; *Eve*, mariée à *Henri* comte de Wirtemberg-Montbeliard ; *Anne*, alliée à *Jacques* comte de Manderfcheid ; *Beatrix*, femme de *Jean* comte de Mœurs & de Sauverden ; & *Magdelaine* comteffe de Salm, mariée 1°. à *Philippe* comte de Rhineck : 2°. à *Joachim* baron de Wifch.

VI. JEAN VIII. du nom comte de Salm, mourut en 1548. Il avoit époufé *Louife*, fille de *Louis* baron de Stainville, dont il eut *Jean* IX. du nom comte de Salm, mort fans alliance en 1600 ; PAUL, qui fuit ; *Claude*, mort fans pofterité ; *Françoife*, mariée à *Frideric* Wild Rhingrave ; *Barbe-Anne*, alliée 1°. à *Balthafar* de Hauffonville, gouverneur de Lorraine : 2°. à *François* de Coligni, feigneur d'Andelot, colonel general de l'infanterie Françoife ; & *Antoinette-Louife*.

VII. PAUL comte de Salm, baron de Brandebourg-fur-l'Inn, &c. grand chambellan du duc de Lorraine, époufa *Marie* le Veneur, fille de *Tannegui* le Veneur, comte de Tillieres, feigneur de Carouges, lieutenant general de Normandie, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Magdelaine* de Pompadour, dont il eut pour fille unique, *Chrétienne* comteffe de Salm, mariée à *François* de Lorraine, comte de Vaudemont.

VI. NICOLAS, fils puîné de JEAN VII. du nom comte de Salm, & d'*Anne* d'Haraucourt, fut auffi comte de Salm & de Neubourg-fur-l'Inn, capitaine general de l'Autriche, confeiller & chambellan de l'empereur Ferdinand I. fe fignala dans les guerres contre les Turcs, les Venitiens, & à la bataille de Pavie, où le roi François I. fut fait prifonnier, & mourut de la bleffure qu'il reçut au fiege de Vienne, attaquée par Soliman, empereur des Turcs en 1529. Il époufa 1°. *Ifabelle* Roggendorf, fille de *Gafpard* baron de Roggendorf, & de *Barbe* de Wilthaus : 2°. *Marguerite*, fille de *Thomas* Zerki, baron Hongrois. Ses enfans du premier lit furent NICOLAS, qui fuit ; *Wolgand*, évêque de Padoue, mort le 6. Decembre 1555. âgé de 41. ans ; *Chriftophle*, mort jeune ; *Elifabeth*, mariée 1°. à *Pierre* comte de Polingen, Hongrois : 2°. à *Frederic* Hoffman, baron de Styrie ; *Marguerite*, alliée à *Henri* de Plauven ; *Anne*, femme de *Venceflas* baron de Lommer & Mefcritz en Moravie ; & N. morte fans alliance, après avoir fleuré des rofes. Du fecond lit vint, *Marguerite*, mariée à *Ladiflas* Poppel, prefident de la chambre du royaume de Bohême.

VII. NICOLAS comte de Salm, &c. chevalier de la toifon d'or, chambellan de Ferdinand roi de Hongrie & de Bohême, mourut le 20. Decembre 1550. laiffant d'*Amelie* fille de *Bernard* comte d'Eberftein, & de *Marie* d'Epftein, *Eginon* comte de Salm, fameux capitaine, mort le 7. Juillet 1574. fans laiffer pofterité de *Catherine* comteffe de Bernftein, ni de *Barbe* d'Orzag, fes deux femmes ; JULES, qui fuit ; & *Nicolas* comte de Salm, confeiller de guerre de trois empereurs, & gouverneur de Canife, mort en 1580. Il époufa 1°. *Catherine*, fille d'*Antoine* comte d'Ifembourg : 2°. *Julienne*, fille de *Maximilien* comte de Polheim, dont il eut des enfans, morts jeunes.

VIII. JULES comte de Salm, &c. né le 11. Novembre 1531. fut confeiller & chambellan des empereurs Maximilien II. & Rodolphe II. & mourut le 2. Juillet 1595. Il époufa 1°. *Elifabeth*, fille d'*Alexis* Turzo, vice-roi de Hongrie, morte le 29. Mars 1574 : 2°. *Anne-Marie*, fille de *Sigifmond*, baron de Dietrichftein, morte en couche le 23. Fevrier 1586. âgée de 27. ans. Ses enfans du premier lit furent, *Anne*, née le 15. Mars 1568. mariée le 14. Fevrier 1591. à *Jean-Septime*, baron de Liechtenftein ; & *Emilie*, née le 6. Decembre 1566. morte le 16. Octobre 1570. Du fecond lit fortirent, WEICHARD, qui fuit ; *Jules*, né le 4. Mai 1579. mort le 30. Mars 1581 ; *Charles*, né le 14. Janvier 1584. mort en 1603 ; *Anne-Elifabeth*, née le 7. Mai 1581. mariée à *Ladiflas*, baron de Lobkowitz ; & *Anne-Marie*, née en 1586. morte avec fa mere.

IX. WEICHARD comte de Salm &c. né le 16. Septembre 1575. mourut en 1612. Il époufa *Sidonie*, baronne de Munkuviz, dont il eut dix enfans, qui furent, *Anne-Ludmille*, née en 1579. morte fans alliance ; *Anne-Marie-Anne*, mariée 1°. à *Henri* comte de Schilk : 2°. à N. baron de Hauguviz, juge fuprême de Moravie ; *Elifabeth*, alliée à N. comte de Heufenftein ; JULES, qui fuit ; *Polixene*, morte fans alliance ; CHARLES, qui a continué *la pofterité rapportée après celle de fon frere aîné* ; *Ladiflas*, né en 1607. mort à Strafbourg en 1628 ; *Maximilienne*, née en 1608. mariée 1°. à N. comte de Liechtenftein : 2°. à *Maximilien*, comte de Waldftein : 3°. à *Chriftian-Guillaume* marquis de Brandebourg ; *Judith*, religieufe à Vienne ; & *Weichard* comte de Salm, né en 1610. mort fans alliance.

X. JULES II. du nom comte de Salm &c. né en 1610. fut capitaine provincial de Moravie, & mourut en 1655. Il avoit épousé 1°. *Julie* comtesse de Colalto : 2°. *Marie-Salomé* baronne de Windischgratz, veuve de N. comte de Hauguviz, morte en 1665. Du premier lit vint un fils unique né en 1638. mort jeune. Du second sortirent, FERDINAND-JULES, qui suit; & *Marie-Jules*, née en 1655. morte en 1666.

XI. FERDINAND-JULES comte de Salm & de Neubourg-sur-l'Inn, seigneur de Tobazou, Kogstein, Kraliz &c. né en 1650. mourut le 3. Août 1697. sans laisser de posterité, d'*Anne-Marie-Sibylle*, fille d'*Alexandre-Henri* duc de Holstein, morte en 1691.

X. CHARLES comte de Salm, frere puîné de JULES II. né en 1604. mourut en 1664. Il avoit épousé en 1637. *Marie-Bernardine*, fille de *Conrad-Guillaume*, dernier de la famille des comtes de Tubinge, dont il eut FRANÇOIS-LEOPOLD, qui suit, *Marie-Elisabeth*, mariée à *Jean-Ferdinand-Ernest* comte de Wartemberg; *Isabelle-Amelie*, alliée à *Jaroslas-Florien* Swihowki, seigneur de Nalzow; *Anne-Claire*, morte sans alliance; *Ferdinand*, chevalier de Malte; *Weichard-Ignace*, prevôt de Ratisbonne, & chanoine de Passau; *Paris-Jules*, chanoine d'Olmutz & de Passau, mort le 11. Octobre 1701; *Françoise-Barbe*, mariée à *Constantin* comte Thun; & *Jean-Louis* comte de Salm, mort à la guerre en 1673.

XI. FRANÇOIS-LEOPOLD comte de Salm &c. a épousé *Marie* Herzenlant, fille de *Rodolphe* baron de Freyling, & de *Sabine* Blaarerin de Wartensée, dont il a eu *Wenceslas-François*, né en 1671. chanoine d'Olmutz & de Breslaw, mort; *Sebastien-Antoine-Ignace*, mort jeune; ERNEST-LEOPOLD-IGNACE, qui suit; *Leopold-Sebastien-Wolfgand*, mort jeune; *Marie-Joseph*; *Marie-Anne*; *Marie-Polixene-Ottile*; *Marie-Françoise-Antoinette*, mortes jeunes; *Marie-Françoise*; *Marie-Anne-Elisabeth*; *Anne-Marie*; *Marie-Herzenlaut*; *Marie-Eleonore*; & *Marie-Sidoine Elisabeth-Eve*.

XII. ERNEST-LEOPOLD-IGNACE comte de Salm, &c. succeda en 1697. à *Ferdinand-Jules* comte de Salm son cousin. * *Voyez* Ritterhusius. Imhoff, *Notit. Imperii.*

SALMACIS, nymphe qui aimoit Hermaphrodite, fils de Mercure & de Venus. L'ayant surpris lorsqu'il se baignoit, se jetta dans la fontaine où il étoit, & l'embrassant, elle pria les dieux de les unir pour jamais. Ce souhait fut exaucé, & leurs deux corps n'en firent qu'un, où étoit néanmoins conservé le sexe de l'un & de l'autre. Voilà ce que dit la Fable; la Fontaine où Salmacis embrassa Hermaphrodite, étoit, dit-on, à Halicarnasse, & avoit la vertu d'amolir, & de rendre effeminés ceux qui s'y baignoient. * Ovide, *in Metam.*

SALMANA, chef des Madianites, qui fut défait par Gedeon, juge des Israëlites. *Voyez* ZEBE'E. * *Juges*, 8. 5. &c.

SALMANAZAR, roi d'Assyrie, qui monta sur le thrône l'an du monde 3307. & 728. avant Jesus-Christ, étoit fils & successeur de Theglat Phalasar, ou Tiglat Pilefer, qui avoit imposé un tribut aux Israëlites. Le roi Osée refusa de le payer, & s'allia même avec le roi d'Egypte pour secouer tout-à-fait ce joug. Salmanazar, pour s'en venger, mit une redoutable armée en campagne, assiegea Samarie, & la prit après un siege de trois ans, ruina le royaume d'Israël, & en transporta les habitans dans son pays l'an 721. avant Jesus-Christ. Il fit ensuite une irruption dans la Phenicie, avec laquelle il fit un traité; & ayant repris les armes contre les Tyriens, il fut vaincu par ce peuple. Ce prince mourut la même année, qui étoit la 3321. du monde, & la 714. avant Jesus-Christ. Il eut pour successeur son fils Sennacherib. *Cherchez* OSE'E. * IV. *des Rois*, *c.* 17. & 18. Josephe, *l.* 8. *antiq. c. ult.* Torniel. Salian & Usser, in *annal. vet. Testam.*

SALMANSWYLER ou SALOMONSWYLER, bourg avec abbaye, dans le cercle de Souabe, sur la petite riviere d'Ach, à deux lieues de la ville d'Uberlingen vers le nord oriental, est un état immédiat de l'Empire. Elle est de l'ordre de Cîteaux, & la plus riche de celles que cet ordre possede en Allemagne. * Baudrand.

SALMAS, ville de Perse dans l'Aderbejan, sur les confins du Diarbekir, à quarante lieues de Tauris vers le couchant. * Mati, *dict.*

SALME, bourg, chef d'un comté de ce même nom. Il est dans le duché de Luxembourg, aux confins de l'évêché de Liege, & à six lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. On voit près de Salme un petit village, qui porte le nom de *Salme-le-Château.* * Mati, *dict.*

SALMERON (Alfonse) Jesuite, natif de Tolede, dans le XVI. siecle, étudia à Alcala, où il se rendit habile dans les langues; & vint à Paris pour y continuer ses études en philosophie & en theologie. Ce fut dans cette ville, qu'ayant rencontré saint Ignace, qui songeoit à établir sa compagnie, il se rangea entre ses dix premiers compagnons. Depuis il prêcha dans les principales villes d'Italie, avec applaudissement & édification. Il voyagea pour le bien de la religion en France, en Allemagne, en Pologne, dans le Pays-Bas, & même en Irlande; & assista par l'ordre de trois papes, au concile de Trente, où il prononça le panegyrique de saint Jean l'Evangeliste, qu'on a imprimé à la fin des actes du même concile. Il contribua beaucoup à l'établissement du college de Naples, où il mourut le 13. Fevrier de l'an 1585. âgé de 69. ans. Ses travaux continuels, ses longs voyages, son assiduité à la prédication, ne l'ont pas empêché de laisser à la posterité de bons ouvrages, qui ont été divisés en XVI. volumes. Il y en a onze sur diverses questions Evangeliques; & cinq autres sur les actes des Apôtres & les Epîtres canoniques. * Ribadeneira & Alegambe, *biblioth. Script. societ. Jesu.* Eusebe Nieremberg. *de Vir illust. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, &c.

SALMON, fils de *Naasson*, prince de la tribu de Juda, après la prise de Jerico, épousa *Rahab*, & fut pere de *Booz* mari de *Ruth*, & ayeul de *David*, tous nommés dans la genealogie de Jesus-Christ. * *S. Matthieu*, *c.* 1. Torniel & Salian. *in Annal.*

SALMON (Jean) *voyez* MACRINUS.

SALMONA, l'un des campemens des Israëlites dans le desert, où l'on éleva à la vûe du peuple piqué par les serpens, l'image du serpent d'airain. * *Nombres*, 33. 41.

SALMONE, promontoire de l'isle de Crete, que l'on nomme aujourd'hui *le cap de Salmani*, que saint Paul côtoya en allant à Rome. * *Actes*, 27. 7.

SALMONE'E, *Salmoneus*, fils d'un certain *Eole*, & petit-fils d'*Hellen*; (car, selon Servius, ce n'étoit pas de celui que la fable a fait roi des Vents) étant sorti d'Eolide, avec une grande troupe d'Eoliens, se rendit maître de toute l'Elide, jusqu'aux rives de l'Alphée, & bâtit en cet endroit une ville nommée *Salmone*. Il y épousa *Alcidice*, fille d'*Aleus*, & eut d'elle une fille nommée *Tyco*, mere de *Pelée* & de *Nubie*. Non content de commander dans l'Elide, province du Peloponnese, il fut si presomptueux, que de vouloir passer pour un dieu. Pour cet effet, il fit dresser un pont d'airain, qui traversoit une grande partie de la ville capitale aussi nommée *Elide*, sur lequel il faisoit rouler un chariot, qui imitoit le bruit du tonnerre. Il lançoit des torches allumées sur quelques malheureux, qu'il faisoit tuer à l'instant, afin d'augmenter par artifice cette croyance, & de donner plus de terreur à ses Sujets. Quelques auteurs fabuleux, assurent que Jupiter irrité contre cet impie, le foudroya lui-même. Peut-être qu'il fut tué par le tonnerre, & que c'est ce qui a donné lieu à la fable. * Servius, *sur le livre VI. de l'Eneide.*

SALMONE, est le nom d'un cap de l'isle de Crete, à la pointe la plus orientale de cette isle. Il en est parlé *actes* XXVII. 7. * *Voyez la carte du voyage de S. Paul*, *par* Abraham Ortelius.

SALMONS LEAP, c'est-à-dire, *le saut du Saumon*, est un lieu en Angleterre près de Kilgarran, sur la riviere de Tivi, dans le comté de Pembrock, où il y a une cascade où l'eau tombe de fort haut. Quand les saumons veulent aller plus avant dans la riviere, ils portent leur queue près de leur gueule, faisant de leur corps une espece de cercle, & s'abandonnent ainsi à l'eau comme une verge repliée, avec une grande admiration des spectateurs * Camden.

SALMYDI, *Halmydis*, petite ville ou bourg de la Turquie en Europe. Il est sur la mer Noire dans la Romagne, entre Gatopoli & Stagnara, laquelle, quelques-uns

uns prennent pour l'ancienne *Halmydessus*. * Baudrand.

SALNICH, anciennement *Celydnus*, *Pepylichnus*, riviere de Grece dans l'Albanie, a sa source dans les montagnes de la Chimere, & se décharge dans le golfe de Venise, à deux lieues de la Valona vers le nord. * Baudrand.

SALO, petite ville des états de Venise dans le Bressan, sur le bord occidental du lac de Guarde, à deux lieues de la Valona vers le nord. * Mati, *dict.*

SALO, fleuve de l'Espagne Tarragonoise, dans le pays des Celtiberiens, maintenant le *Xalon*, prend sa source dans la Castille-Vieille; & passant dans l'Aragon, arrose le bourg de Baubula, où étoit l'ancienne ville de Bibilis, d'où elle va se rendre dans l'Ebre, à quatre lieues au-dessus de Sarragosse. L'eau de cette riviere est excellente pour donner une bonne trempe au fer. * Eusebe *Nieremberg*, *hist Nat. l.* 1.

SALOBRENNA, anciennement *Salambina*, *Salambinæ*, *Sagalbina*, ville d'Espagne située sur la côte de Grenade, à treize lieues de la ville de Grenade, vers le midi. Salobrenna a une bonne citadelle, située sur un rocher, environnée des eaux de la mer. On y fait un assez grand commerce de sucre & de poissons. Les rois Mores gardoient leurs trésors dans la citadelle. * Baudrand.

SALOME', femme du roi Alexandre Janné, *voyez* ALEXANDRE.

SALOME', reine des Juifs, *cherchez* ALEXANDRA.

SALOME', sœur d'Herode le *Grand*, eut un grand pouvoir sur l'esprit de ce prince, qu'elle captivoit par ses artifices, & par un feint amour pour sa personne. Elle lui persuada que Mariamne l'avoit voulu empoisonner; & par ce rapport, fut cause qu'Herode fit couper la tête à cette princesse son épouse. Salomé avoit épousé Joseph; mais Herode l'ayant fait mourir, la maria à Costobare, auquel il avoit déja donné le gouvernement de l'Idumée & de Gaze. Costobare entra depuis en grand differend avec Salomé, qui lui envoya le libelle de divorce, contre l'usage des Juifs, qui ne donnoient ce pouvoir qu'aux maris. Herode le fit mourir, & sa sœur travailla à lui rendre odieux Alexandre & Aristobule ses fils, qu'il avoit eus de Mariamne. Quelque tems après Sylleus, ministre d'état d'Obodas roi d'Arabie, étant venu traiter quelque affaire avec Herode, devint amoureux de Salomé. Elle fit paroître de son côté une si grande passion pour cet étranger, que les femmes du roi disoient ouvertement qu'elle ne lui avoit rien refusé. Mais ce fut envain qu'elle voulut l'épouser: Herode l'en empêcha, & la maria à Alexas. Salomé mourut quelque tems après son frere, un an ou deux après la naissance de Jesus-Christ. * Josephe, *l.* 15. 16. 17. & 18. *antiq.* & 1. *de Bell.*

SALOME', fille d'Herode *le Grand* & de sa neuviéme femme nommée *Elpide*. * Josephe, *histoire des Juifs, liv. XVII.* 1. On dit aussi que la fille d'Herodias, qui dansa devant Herode *le Tetrarque*, & qui fut cause de la mort de saint Jean-Baptiste, s'appelloit *Salomé*. Nicephore & Metaphraste, disent qu'elle suivit son pere & sa mere dans leur exil; & qu'après leur mort, voulant s'en aller en Espagne, elle perit miserablement dans une riviere glacée qu'elle voulut passer. La glace se fendit sous ses pieds, & s'étant enfoncée jusques au cou, elle y demeura suspendue, en punition de ce qu'elle avoit fait couper celui de Jean-Baptiste; mais cela est fort incertain, & paroît même un conte fait à plaisir. La mere des Machabées s'appelloit aussi *Salomé*.

SALOME' (Sainte) dont il est parlé dans l'évangile, étoit de la province de Galilée, femme de *Zebedée*, & mere des apôtres saint *Jacques* & saint *Jean*. Ce fut elle qui demanda à Jesus-Christ de donner à ses deux fils les deux premieres places dans son Royaume, sur quoi Jesus-Christ lui répondit, que ce n'étoit pas à lui, mais à son pere de les faire asseoir à sa droite & à sa gauche. Elle suivit Jesus-Christ dans la Galilée, & fut du nombre des femmes qui après sa mort vinrent le chercher dans le sepulchre pour l'embaumer, & qui le virent ressuscité. On ne sçait rien autre chose de ce qui regarde la vie de Salomé. L'église Grecque honore sa memoire au mois de Mai. La Latine en fait une fête particuliere au 22. Octobre. * *Matth.* 27. & 28. *Marc.* 15. & 16. Tillemont, *mem. pour l'hist. Ecclesiast.*

SALOMINI (Mario) jurisconsulte Romain, celebre sur la fin du XV. siecle, & au commencement du suivant, sous le pontificat de Leon X. fut engagé par ce pape à écrire sur le digeste; & mourut avant que d'avoir mis la main à cet ouvrage. Ce fut à la priere du cardinal Jules de Medicis, qui fut depuis pape, sous le nom de Clement VII. que ce jurisconsulte entreprit de soutenir une maniere de theses sur la loi *Gallus in ff. tit. de liberis & posthumis*, qu'il reduisit depuis en commentaires, de la maniere que nous l'avons encore. Il dedia au même pape Leon X. un traité *de principatu*, & il en publia divers autres, *de bono & æquo. De voluntario & involuntario*, &c. * Fischard, *in vitis Jurisconsult.* Gesner, *biblioth.* &c.

SALOMON, roi d'Israël, fils de *David* & de *Bersabée*, femme d'*Urie*, nâquit l'an 3002. du monde, & 1033. avant Jesus-Christ. Outre le nom de Salomon, qui signifie *Pacifique*, il porta encore celui de *Jedidiach*, qui signifie *aimable au Seigneur*, & prit lui-meme celui de *Cohelech*, c'est-à-dire, *d'Ecclesiastique* ou de *Predicateur*. David ordonna à Sadoc, au prophete Nathan & à Banajas fils de Joïada, de mener Salomon à Gihon, & de le sacrer roi de Juda & d'Israël. Cet ordre fut promptement & ponctuellement executé; David fit asseoir Salomon sur son thrône, & lui donna sur le champ le gouvernement de l'état. Adonias (qui s'étoit fait déclarer roi par le grand prêtre Abiathar & par Joab, general des troupes de David) ayant appris cette nouvelle, en fut très-épouvanté; & craignant la colere de Salomon il alla embrasser les cornes de l'autel, qu'il ne voulut point quitter, qu'il n'eût reçu quelque assurance que Salomon ne le feroit pas mourir. Il ne jouit pas longtems de cette grace; car ayant demandé Abisag de Sunam en mariage, Salomon en conçut une si grande colere, qu'il ordonna à Banajas de le faire mourir. Salomon ôta la souveraine sacrificature à Abiathar, qu'il relegua à Anathot, & ordonna à Banajas d'aller tuer Joab, qui s'étoit refugié dans le tabernacle du Seigneur. Il donna la charge de general de l'armée à Banajas, & celle de grand-prêtre à Sadoc; & fit mettre à mort Semei. Après que Salomon eut affermi son regne, & fait mourir tous les ennemis de son pere, il rechercha l'alliance du roi d'Egypte, dont il épousa la fille. Peu de tems après Dieu lui apparut en songe, & lui temoigna qu'il l'aimoit à cause de David son pere, quil lui accorderoit ce qu'il souhaiteroit, & qu'il n'avoit qu'à le lui demander. Alors ce prince, considerant avec humilité qu'il étoit roi d'un grand peuple, que cette dignité devoit être soutenue par une grande prudence, & que plus elle l'élevoit, plus elle l'engageoit à de grandes choses, crut que ce qui lui étoit le plus necessaire, étoit la Sagesse, pour bien gouverner ses états. Dieu agréant les demandes de ce jeune prince, lui départit plus de sagesse qu'à tous les hommes qui l'avoient precedé, & qui le devoient suivre; & par surcroît il le rendit le plus riche & le plus magnifique de tous les rois. Les proverbes, l'ecclesiaste, & le cantique des cantiques, qui nous restent de lui, & qui sont reçus entre les livres sacrés, prouvent sa connoissance dans la morale, la politique & l'œconomie. L'écriture marque qu'il composa 3000. paraboles, 1500. cantiques, ou 5000. selon Josephe, & qu'il avoit composé des traités sur toutes les plantes, depuis le cedre du liban jusqu'à l'hyssope; & sur tous les animaux de la terre, les oiseaux, les reptiles & les poissons. Il fit alliance avec Hiram roi de Tyr, à qui il envoya des ambassadeurs, pour le prier de lui permettre de faire couper des cedres & des sapins dans ses états, afin d'en bâtir un temple au Seigneur. Il employa plus de deux cens cinquante mille hommes à la construction de ce temple, dont on peut voir les dimensions, & ce qui le concerne dans l'article TEMPLE. Il fit ensuite bâtir un magnifique palais, pour lui & pour les femmes, & employa vingt ans à faire construire tous ces bâtimens. Il obligea les Amorrhéens, les Hethéens, les Pherezéens, les Hevéens, & les Jebuséens à lui payer tribut. Il équipa une flotte à Asiongaber, & l'envoya à Ophir, d'où elle rapporta une grande quantité d'or,

On lui attribue le livre de la Sageſſe & de l'Eccleſiaſtique ; mais ils ſont d'autres auteurs. Le jugement qu'il donna pour découvrir quelle étoit la veritable mere d'un enfant que deux femmes demandoient en même tems, fit connoître ſa ſageſſe extraordinaire dans un âge peu avancé. La reine de Saba voulut être témoin des merveilles du regne de Salomon, qui les couronna par le bâtiment du temple de Dieu, qu'il fit conſtruire avec une magnificence incroyable. Mais la ſageſſe dont il étoit rempli, ne l'empêcha pas de tomber dans les fautes dont un homme avec un peu de ſens commun ne paroît pas devoir être capable. Car après avoir donné des marques publiques d'une ſinguliere pieté; après avoir montré dans les affaires de ſon royaume une prudence extraordinaire; après avoir fait jouir ſon peuple d'une paix profonde, obligé tous les peuples infideles qui étoient demeurés parmi les Iſraëlites à lui payer de gros tributs depuis leur entrée dans la Paleſtine, & étendu les frontieres de ſon état juſqu'à l'Euphrate, il s'abandonna à des crimes infames & honteux. De l'amour de la ſageſſe, il paſſa à l'amour des femmes, & de l'amour des femmes à l'idolatrie. Il eut juſqu'à ſept cens femmes, qui portoient toutes le titre de reines, & trois cens concubines, quoique la loi de Dieu, qui permettoit alors la pluralité des femmes, défendit de les multiplier en ſi grand nombre, & ſur-tout de s'allier avec les étrangeres. Sa complaiſance pour ces femmes qu'il avoit priſes dans l'Egypte, dans le pays des Ammonites & des Moabites, le porta à bâtir des temples à Aſtarte deeſſe des Sidoniens, à Moloch idole des Ammonites, à Chamos idole des Moabites, & à commettre d'autres abominations ſemblables. Dieu lui fit annoncer alors qu'il alloit diviſer ſon royaume, & qu'il donneroit dix tribus à Jeroboam. Ainſi la fin de Salomon ne répondit pas à ſes commencemens; & le plus ſage de tous les hommes finit ſa vie dans un état qui donne un juſte ſujet de douter de ſon ſalut, quoique pluſieurs des peres croyent qu'avant ſa mort il a fait penitence de ſes deſordres, & que le livre de l'Eccleſiaſte en eſt le fruit. Ce prince mourut l'an du monde 3060. & 975. avant Jeſus-Chriſt, à l'âge de 58. ans, & après en avoir regné 40. Au reſte, nous ne pouvons omettre que Salomon a été accuſé de magie. Ce que Joſephe dit d'un livre que ce roi avoit compoſé pour chaſſer les demons des corps, a donné lieu à cette créance. On le fait auteur de divers ouvrages, qui ont été publiés ſous ſon nom ; mais il ne faut que voir le titre, pour connoître qu'ils lui ſont fauſſement attribués. Genebrard n'en fait mention que de trois, & Pineda que de quatre ou cinq ; mais d'autres en nomment davantage. Albert *le Grand* en cite cinq dans ſon miroir d'aſtrologie ; 1. *Liber Almadal*, 2. *Liber novem Annulorum*; 3. *Liber de novem Candariis*; 4. *De tribus figuris Spirituum*; & 5. *De ſigillis ad Dæmoniacas.* Trithême fait mention de quatre autres; 1. *Clavicula Salomonis ad filium Roboam*; 2. *Liber Lamene*; 3. *Liber Pentaculorum*; & 4. *De officiis Spirituum.* D'autres y ajoûtent les livres, *Raziel*; *De umbris Idearum*; *Teſtamentum Salomonis : & de Necromantia ad filium Roboam.* Le P. Gretſer aſſure avoir vû ce dernier écrit en grec dans la bibliotheque du duc de Baviere. Au fonds, tous ces ouvrages ſont de pures ſuppoſitions & nous pouvons ſûrement conclurre que ſi Salomon a fait le livre dont parle Joſephe, ce fut après ſon idolâtrie, lorſque l'amour des femmes l'eut jetté dans ce déreglement, qui étoit auſſi la ſuite du culte des idoles. Ainſi l'écriture dit du roi Manaſſés, qu'il conſultoit les devins, & qu'il établit des augures. Joſephe ajoûte qu'après la mort de Salomon, les Juifs ſe ſervoient de ſon ſecret pour chaſſer les demons. Voici comment il en parle : » Entre les livres de Salomon, il y » en avoit qui avoient même la force de chaſſer les de- » mons, ſans qu'ils oſaſſent revenir. Cette maniere de » les chaſſer eſt encore en grand uſage parmi ceux de » notre nation ; & j'ai vû un Juif, nommé *Eleazar*, qui » en la preſence de l'empereur Veſpaſien, de ſes fils, » & de pluſieurs de ſes capitaines & ſoldats, delivra » pluſieurs poſſedés. Il attachoit au nez du poſſedé un » anneau, dans lequel étoit enchaſſé une racine, dont » Salomon ſe ſervoit à cet uſage ; & auſſi-tôt que le de- » mon l'avoit ſentie, il jettoit le malade par terre, & » l'abandonnoit. Il recitoit enſuite les mêmes paroles » que Salomon avoit laiſſées par écrit ; & en faiſant men- » tion de ce prince, il défendoit au demon de revenir. » Mais pour mieux faire voir l'effet de ſes conjurations, » il emplit une cruche d'eau, & commanda au demon » de la jetter par terre, pour faire connoître par ce » ſigne qu'il avoit abandonné ce poſſedé ; & le demon » obéit. » Peut-être les plus ſenſés auront-ils lieu de regarder ce recit comme un conte. * III. *des Rois*, II. *des Paralipomenes.* Joſephe, *l.* 8. *antiq. c.* 1. *&* 2. Saint Jerôme, *in comment. &c.* Sixte de *Sienne*, *biblioth. ſacr.* Bellarmin. de *ſcript. Eccleſ. & de Verbo Dei.* Pineda, *de reb. Salom.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. Teſtament.* Liranus Abulenſis. Delrio, &c. *in comment.* Uſſerius, *annal.* & les autres cités par Naudé, *apologie des grands hommes accuſés de magie*, & par le P. Theophile Renaud, *l. de calumnia, ſect.* 2. *c.* 13.

SALOMON, roi de Hongrie, étoit fils d'*André* I. que ſon frere *Bela* I. déthrôna en 1061. & ſucceda à cet uſurpateur. Ce fut l'Empereur Henri IV. qui le remit ſur le thrône de ſon pere en 1063. Il fut couronné à Elbe, fit la guerre aux Bohêmes, & regna juſqu'en 1074. que ſes couſins Geiſa & Ladiſlas, fils de Bela, le chaſſerent de ſon état. Depuis il prit l'habit de religieux, & mourut à Pola en Iſtrie l'an 1095. * Martin Fumée, *hiſtoire de Hongrie.* Bonfin. *de reb. Hung. ſcript. rer. Hung.*

SALOMON, duc de la petite Bretagne, ſucceda à *Hariſpoge* ou *Haruſpée*, qui fut aſſaſſiné. Quelques auteurs diſent qu'il étoit ſon fils, & qu'il eut part à cet aſſaſſinat ; mais il eſt sûr qu'il n'étoit que ſon parent. Les Bretons le choiſirent pour leur prince, parce qu'il étoit grand, bien-fait & extremêment pieux. Il prit le titre de roi : & en 863. s'étant ſoûmis à Charles *le Chauve*, il lui donna du ſecours contre les Normans, leurs ennemis communs. Ce prince fut tué en 875. & paſſe pour Saint en Bretagne. * Argentré, Auguſtin du Pas, *hiſt. de Bretagne.*

SALOMON, abbé de ſaint Gal, chapelain du roi, puis évêque de Conſtance, illuſtre par ſa naiſſance & par ſa pieté, laiſſa quelques ouvrages en vers, adreſſés à l'évêque Dadon, que Caniſius rapporte, *tom.* 1. *antiq. lect.* Salomon mourut en 919. * Trithem. *de vir. illuſtr. Germ.* Hermanus Contractus, *in chron.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du IX. ſiecle.*

SALOMON (François) natif de Bourdeaux, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, fut avocat general au grand conſeil, puis conſeiller, & mourut en 1670. Il y a de lui un *diſcours* d'état ſur l'hiſtoire du cardinal Bentivoglio à M. Grotius.

SALOMON. Il y a eu pluſieurs rabbins de ce nom ; mais le plus celebre eſt celui que l'on deſigne ordinairement ſous le mon de *Raſchi*, & que la plûpart des Chrétiens nomment *Salomon Jarchi.* R. Simon nous aſſure qu'il faut l'appeller avec les Juifs *Ben-Iſaaki*, c'eſt-à-dire, *fils d'Iſaac*, & qu'il n'étoit pas de Lunel en Languedoc, comme pluſieurs l'ont cru, mais de Troyes en Champagne. Nicolas de Lira a rempli ſes commentaires ſur l'écriture, des explications de ce rabbin, qu'il appelle R. Salomon, & beaucoup d'autres Chrétiens l'ont auſſi cité après lui. Ses commentaires ſur l'écriture ont été imprimés dans les grandes bibles hebraïques de Veniſe & de Bâle. Les Juifs le conſiderent comme un de leurs plus excellens interpretes, parce qu'il ſuit le plus ſouvent les explications de leurs peres dans le talmud, & qu'il eſt extrêmement attaché à leurs traditions. Il vivoit dans le XII. ſiecle ; & entre ſes commentaires ſur l'écriture, il compoſa des gloſes ſur le talmud Babylonien, qui ſont fort eſtimées des Juifs. R. Iſaac Athias, dans l'introduction du livre qu'il a écrit en eſpagnol ſur les ſix cens treize preceptes de la loi des Juifs, dit que R. Salomon Iſaaki a commenté toute la bible & toute la *gemare*, avec tant de brieveté & d'érudition, qu'il a merité parmi eux le nom de *prince des commentateurs.* * M. Simon.

SALOMON BEN VIRGA, rabbin celebre en Eſpagne, au commencement du XVI. ſiecle, y exerçoit la medecine parmi ceux de ſa ſecte. Il écrivit une hiſtoire de ce qui eſt arrivé aux Juifs depuis la deſtruction du temple de Jeruſalem juſqu'à ſon tems. Cet ouvrage eſt

intitulé *schebet Juda*, c'est-àdire, *tribus Juda*, ou plûtôt, *virga Judæ*. Ce qu'il y a de plus considerable dans ce livre, c'est qu'il rapporte plusieurs disputes qui ont été entre les Chrétiens & les Juifs, sur-tout en Espagne, & qu'il produit les raisons de part & d'autre. Il rapporte fort au long celle qui fut faite à Gironne en presence du pape Benoît XIII. appellé *Pierre de la Lune*, des cardinaux, & de quelques évêques, entre Josua Lurki, qui avoit été Juif, & qui s'appella *Jerôme de Sainte-Foi*, étant Chrétien; & entre plusieurs rabbins. Le fond de leur dispute étoit sur l'explication du passage du Talmud, d'où Jerôme de Sainte-Foi prouvoit que le Messie étoit venu. Cet ouvrage merite d'être lû, même des Chrétiens. Buxtorf, qui en a parlé dans sa bibliotheque, sans marquer le nom de l'auteur, témoigne que ce livre a été imprimé par les Juifs à Mantoue, & qu'il y a eu une version allemande, imprimée à Cracovie en 1591. On en a donné une édition hebraïque à Prague en 1619. & d'autres en la même langue à Venise, à Constantinople, à Salonique, & à Amsterdam. Les Juifs en ont aussi fait une version en langue Portugaise. Gentius l'a traduit en latin, & cette version a été imprimée à Amsterdam en 1651. avec ce titre: *Historia Judaica, res Judæorum ab eversa æde Hierosolymitana ad hæc fere tempora usque complexa.* * M. Simon, Buxtorf, *bibl. rabb.*

SALOMON ou ISLES DE SALOMON, grandes isles de la mer du Sud, ou mer Pacifique, vers la nouvelle Zelande, furent découvertes par Alvarez Mendoza en 1567. Nous avons connoissance de dix-huit ou vingt, qui sont, sainte Isabelle, S. Georges, S. Marc, S. Nicolas, les Roches, S. Jerôme, Guadalcanal, Boavista, saint Dimas, Floride, Malaita, Atregada, les trois Maries, saint Jacques, saint Christophle, Nom de Dieu, sainte Anne & sainte Catherine. Elles son toutes grandes, mais peu frequentées par les Européens. * Baudrand.

SALON, en latin *Salum*, ville de France en Provence, est entre Aix & Arles, & a une eglise collegiale & diverses autres maisons religieuses. Les noms de Michel & César Nostradamus ont illustré cette ville, qui a aussi été la patrie du celebre Pierre d'Hozier, juge des armes & blasons de France, mort à Paris en 1660.

SALON (Michel-Thomas) natif de Valence, ville d'Espagne, religieux Hermite de saint Augustin, étoit docteur & professeur en theologie à Valence, & a laissé un gros volume, *de justitia & jure*, &c. * *Bibliot. Hispan.*

SALONA, anciennement *Amphyssa*, autrefois la capitale des Locres Ozolanes en Achaye, est maintenant dans la Livadie, sur une montagne, au sommet de laquelle il y a une citadelle. Elle est à neuf lieues de la ville de Lepante, vers le nord oriental, & a un évêché suffragant d'Athenes. Elle est peuplée de Chrétiens & de Turcs, qui sont presque en nombre egal; mais les Juifs n'ont pas la permission d'y demeurer. * Mati, *dictionaire.*

SALONA, golfe, anciennement *Cryssæus*; c'est une partie du golfe de Lepante. Il est au midi de la ville de Salona, & à deux lieues de celle de Lepante vers le levant. * Baudrand.

SALONA, petite ville de Barbarie, sur la côte du royaume de Barca, où elle a un port. Cette ville, qui est environ à trente lieues d'Alberton vers le couchant, est prise communement pour l'ancienne *Catabathmus*, ou pour *Selinus Portus*, lieu de la Marmarique. * Baudrand.

SALONE, *Salona*, ville ruinée sur la côte de Dalmatie, est renommée dans les écrits des anciens, & celebre par la retraite de l'empereur Diocletien. Salone tenoit le parti de César dans la guerre civile. Les habitans assiegés par Octavius, pour Pompée, se défendirent avec tant d'opiniâtreté, que ne voulant point se rendre, ils mirent leurs esclaves en liberté, & leur firent prendre les armes. Des cheveux de leurs femmes ils firent des cordes pour servir aux machines de guerre; & après avoir mis toutes les femmes sur les remparts pour faire montre, ils firent une sortie, dans laquelle ils contraignirent les ennemis de lever le siege. Cette ville, qui avoit autrefois un évêché suffragant de Spalatro, n'est plus aujourd'hui qu'un amas de mazures, avec une eglise, & quatre ou cinq moulins. Elle pouvoit avoir huit à neuf milles de tour; ceux du pays lui en donnent davantage. On voit parmi ses ruines un trou que les habitans disent être le sepulcre de saint Domne, premier évêque de Salone, & disciple de saint Pierre; & près de là deux autres tombeaux de saint Anastase & de saint Rainier, prelats de cette eglise. Il y a des truites à Salone qui ont un goût admirable, & dont l'empereur Diocletien étoit si friand, que de peur d'en manquer il avoit fait faire un canal, par lequel elles venoient de Spalatro dans son palais. * J. Spon, *voyage d'Italie*, &c. *en* 1675. Strabon. César, *guerre civile.*

SALONE, *Salonius*, evêque dans le V. siecle, étoit fils de saint Eucher, *l'Ancien*, qui depuis fut evêque de Lyon, & fut élevé dans le monastere de Lerins avec son frere Veran. La providence les en tira tous deux pour les faire evêques. Veran le fut de Vence; mais on ne sçait pas positivement quelle église Salonius eut à gouverner: quelques-uns conjecturent que ce fut celle de Vienne ou de Geneve. Il assista au concile d'Orange tenu en 441. & souscrivit une épître envoyée au pape saint Leon en 452. Il écrivit encore à ce pape pour défendre les droits d'Ingenuus archevêque d'Ambrun, & reçut réponse d'Hilaire successeur de saint Leon. Il y a apparence qu'il mourut peu de tems après. Ce prelat composa une explication litterale & mystique sur les Proverbes, & l'Ecclesiaste de Salomon, en forme de dialogue entre son frere Veran & lui. Nous avons cet ouvrage dans la bibliotheque des peres. * Salvien, *in epist. ad S. Euch.* Gennade, *c.* 63. & 67. Sixte de *Sienne*, *biblioth. sacr.* Bellarmin. *de script. eccles.* Possevin, *in apparat. sacr.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* M. du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du IV. siecle.*

SALONE, évêque d'Ambrun, dans le VI. siecle, *voyez* SAGITTAIRE.

SALONICHI, *voyez* THESSALONIQUE.

SALONINE (Cornelia) *Salonina*, femme de l'empereur Gallien, sur la fin du III. siecle, fut si zelée pour la philosophie de Platon, qu'elle avoit apprise sous Plotin, qu'elle obligea l'empereur son mari de permettre que Plotin bâtît une ville, où il put établir une république, qu'on gouverneroit selon les maximes, & les sentimens de Platon, & qu'on appelleroit *Platonopolis*. Ce dessein, quoique soûtenu du credit d'un grand empereur, n'eut pas neanmoins un heureux succès; & Plotin fut obligé d'avouer que la république de son maître, qui étoit si agreable dans la speculation, étoit sujette à de grands inconveniens, dans l'execution & dans la pratique; c'est delà que Baronius prend sujet de faire voir l'excellence de la religion Chrétienne par son heureux établissement, malgré l'inclination aux plaisirs & les maximes de la sagesse du monde, qu'elle combat par la severité de ses loix. Quelques modernes ont voulu confondre cette imperatrice avec une *Pipa* ou *Pipara*, fille, selon Pollion, d'*Attalus*, roi des Marcomans, que Gallien épousa pour obtenir la paix; mais on voit par les medailles que Salonine étoit femme de Gallien dès le commencement de son regne, & par les mêmes medailles on est assuré qu'elle vivoit encore en 268. lorsque ce prince fut tué, de sorte que cette Pipa, de quelque naissance qu'elle fût, n'a pû être que la maîtresse de Gallien. Salonine est appellée *Chrysogone* sur une medaille grecque. * Porphyre, *dans la vie de Plotin.* Baronius, *ann.* 264. Baile, *lettres*, *dans l'edit. de M. des Maizeaux*, *t.* 1. *lettre* 1.

SALONINUS, fils d'*Asinius Pollion*, general d'armée en Allemagne, sous l'empire d'Auguste, qui donna ce nom à son fils, parce que l'année que ce fils nâquit il prit Salone, & fut fait consul. Ce fils ne vécut pas long-tems. La quatriéme églogue de Virgile est faite pour la naissance de Salonin. * Servius, *sur cet endroit de Virgile.*

SALONINUS (Publius Licinius Cornelius Valerianus) *Saloninus*, fils de l'empereur *Gallien*, fut fait césar, vers l'an 253. & en 256. envoyé dans les Gaules avec Albinus son gouverneur. Mais Postumus à la tête d'une armée victorieuse, s'étant revolté, obligea les habitans de Cologne de lui livrer ce jeune prince, qu'il fit mourir l'an 261. Il avoit alors le titre d'auguste, que son pere lui avoit accordé depuis peu de tems. Il est parlé de lui dans une inscription trouvée à Briançon. Ce prince avoit un frere nommé JULIUS SALONINUS GALLIENUS, qu'on crea césar. * *Consultez* Trebellius Pollio, Aurelius Victor, Orose, &c.

SALPION, celebre sculpteur, étoit d'Athenes, & fabriqua, dit-on, ce beau vase antique de marbre que l'on voit à Gayette, ville maritime du royaume de Naples, où il sert presentement pour les fonts de baptême dans la grande église. On croit qu'il avoit été fait pour servir à tenir l'eau lustrale dans quelque ancien temple des Payens, ou pour quelque autre usage de leur religion, qui nous est inconnu. * Sponde, *rech. des antiq.*

SALSETE, petite isle de l'Ocean Indien. Elle est sur les côtes du Decan, près de la ville de Goa, & elle appartient aux Portugais. * Mati, *dict.*

SALSO, anciennement *Himera*, c'est une des plus grandes rivieres de Sicile. Elle prend sa source dans la vallée de Demona, près de Gangi-Nuovo, traverse la vallée de Noto, où elle reçoit la Petraglia; & elle se décharge dans la mer Mediterranée par deux embouchures, entre lesquelles est la petite ville d'Alicate. On dit que les eaux de cette riviere sont salées, & que c'est pour cette raison qu'on l'appelle Salso. Il y a une autre riviere de ce nom dans la vallée de Mazara. Elle est fort petite, & se décharge dans la Platina. * Mati.

SALTAREL (Simon) noble Florentin, entra dans l'ordre des Dominicains à Florence en 1280. Son merite le fit choisir en 1311. pour provincial dans son ordre; & le pape Jean XXII. l'ayant employé en plusieurs affaires importantes, le nomma à l'évêché de Parme en 1317. qu'il gouverna pendant six ans; mais n'ayant pû venir à bout de reformer les abus & les desordres qui se commettoient dans son diocese, il se démit de son évêché entre les mains du pape, qui le nomma en 1323. à l'archevêché de Pise, qu'il trouva dans une grande division par les factions des Guelphes & des Gibelins. Il se declara le pere commun de tous, & c'est ce qui lui attira l'estime & la confiance des deux partis. Il ne jouit pas long tems de cet avantage; car Louis de Baviere étant entré dans Pise avec l'antipape Nicolas V. Cordelier, pour le faire reconnoître, comme legitime successeur de saint Pierre par le P. Saltarel, l'archevêque resista genereusement, & se retira à Florence. L'empereur mit un religieux Augustin en sa place. Saltarel retourna neanmoins trois ans après dans son église, lorsque l'antipape eut été mis en prison, & que les troupes de l'empereur, qui protegeoit l'antipape eurent été défaites. Après avoir beaucoup travaillé pour l'instruction de son peuple, & avoir gouverné l'eglise de Pise pendant seize ans, il mourut en odeur de pieté le 23. Septembre 1342. * Castill. *hist. S. Dominic. 2. p. l. 1. c.* 59. *&* 60. Leandre Alberti, *l.* 3. Pio, *de vir. illustr. ord. FF. Præd. l.* 2. Fontan. *theat. Domin. p.* 94. *&* 463.

SALTASH, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie orientale du comté de Cornouaille, sur la riviere de Tamer, à six milles anglois de Plimouth. Elle est composée de trois rues, située sur le panchant d'une montagne; ce qui fait qu'elles sont nettoyées toutes les fois qu'il tombe de la pluye. Cette ville est gouvernée par un maire & neuf conseillers, qu'ils appellent *Aldermans*. Il y a un marché tous les Samedis. Le principal negoce des habitans est en bierre, & en grain preparé pour en faire. La ville est à 184. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

SALTFLEET, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie orientale du comté de Lincoln, situé sur la mer, dans la contrée appellée *Louteask*. Il est frequenté dans la belle saison par les personnes de qualité, qui y vont manger du poisson. Il est d'ailleurs peu considerable, & situé à 115. milles anglois de Londres.

SALTZ, bourg de la basse Saxe, près de l'Elbe, dans le duché de Magdebourg, à trois lieues au dessus de la ville de ce nom. Il y a un autre SALTZ, nommé *Langensaltz*, dans la Thuringe, sur l'Instruit, au-dessus de Mulhausen. * Mati, *Dict.*

SALTZ, SALTZACK, anciennement *Juvavius*, riviere du cercle de Baviere. Elle traverse presque tout l'archevêché de Saltzbourg, baigne la ville de ce nom; & ayant passé à Burchausen en Baviere, elle se décharge dans l'Inn. * Baudrand.

SALTZBOURG, ville d'Allemagne dans le cercle de Baviere, avec titre d'archevêché, a tiré son nom de la riviere de Saltz, sur laquelle elle est située; ou des salines qui y furent découvertes du tems de Theodon III. duc de Baviere. On la nommoit anciennement *Hadriana* ou *Juvavia*, aujourd'hui *Salisburgum*; & les Allemands l'appelloient alors Helffenbourg, du mot *Hulff*, aide; parce que les Romains y avoient bâti un château, où il y avoit une garnison pour garder & secourir le pays. Saint Maxime en fut le premier évêque du regne de Leon I. surnommé *le Grand*, empereur de Constantinople, vers l'an 474. Cette église fut érigée en archevêché l'an 798. du regne de Charlemagne, qui y fit transferer le titre qu'avoit l'eglise de Passau, alors metropolitaine de toute la Baviere. Arnold en fut le premier archevêque, & obtint droit de jurisdiction ecclesiastique sur la moitié de la Carinthie, & sur la Stirie. La ville de Saltzbourg fut presque réduite en cendre sous l'empereur Henri VI. vers l'an 1195. mais elle fut bientôt rétablie. A present elle passe pour une des plus belles & des mieux fortifiées de toute l'Allemagne; & a une église cathedrale consacrée l'an 1628. qui est une des plus magnifiques de toute la Chrétienté. Cet archevêché, auquel on a incorporé l'évêché de Chiemsée, a pour suffragans les évêchés de Trente, de Passau, de Gurck, de Brixen, de Frisinghen, de Seccau, & de Lavan. L'archevêque a sa séance & sa voix dans les dietes ou assemblées generales de l'empire, au premier banc des princes ecclesiastiques après les électeurs; & est legat-né du saint siege en Allemagne. Le chapitre de Saltzbourg est extrêmement riche: ses vingt-quatre plus anciens chanoines ont droit d'élire l'archevêque, & d'être élus pour cette dignité. La ville est revêtue de très-bonnes fortifications qui furent achevées par le comte de Lodron, archevêque de Saltzbourg, lequel mit aussi dans sa perfection le bâtiment de l'eglise metropolitaine, & y rétablit l'Université, dont les Benedictins sont les directeurs & les regens. Il y a dans ce pays des mines d'or, & des eaux minerales, qui font de merveilleux effets pour la guerison des malades. L'archevêché de Saltzbourg porte d'argent au lion d'azur.* Heiss. *hist. de l'empire.*

CONCILES DE SALTZBOURG.

Frideric archevêque de cette ville, celebra en 1274. un concile provincial, pour la réforme des mœurs, & pour faire recevoir les actes du concile general de Lyon, tenu par le pape Gregoire X. Les ordonnances qu'on y fit, sont contenues en vingt-quatre chapitres. En 1281. on y celebra un autre concile pour la discipline ecclesiastique. Les actes que nous en avons en dix-huit chapitres, témoignent qu'on y ordonna des prieres pour appaiser la colere de Dieu. En 1291. on assembla un concile, où l'on écrivit au pape Nicolas IV. qu'il seroit à propos que les trois ordres militaires des Templiers, de Rhodes & des Teutoniques fussent unis, pour resister avec plus de courage aux Sarasins. On en celebra deux en 1310. pour les decimes qu'il falloit payer au pape, & pour d'autres affaires importantes, sur lesquelles Clement V. écrivit lui-même de Lyon. Nous avons dix-sept ordonnances d'un autre concile provincial, tenu par Pelerin archevêque de Saltzbourg en 1386. Eberard, prelat de la même ville, en celebra un autre l'an 1420. & y fit recevoir 59. decrets contenus en autant de chapitres. Jean successeur d'Eberard, publia divers de ces canons dans des ordonnances synodales.* *Voyez* la chronique de Saltzbourg, publiée par Canisius, T. I. *Ant. Lect.*

SALU, fut pere de *Zimri*, celui que Phinées tua, l'ayant surpris avec une Madianite. Il étoit de la tribu de Simeon. * *Nombr.* XXV. 14.

SALVADOR (André) poëte Italien, sous Gregoire XV. & Urbain VIII. est un des plus excellens auteurs qui ayent travaillé pour le theatre Italien. On n'avoit encore rien vû de plus doux, & si on le peut dire, de plus délicieux que les pieces qu'il composa, qu'il mit en musique, & qu'il fit représenter par le fameux Loredo Vittorio de Spolete, qui seul étoit capable de donner la vie aux pieces les plus inanimées. C'est ce qui releva extrêmement le goût des pieces de Salvador, qui étoient déja excellentes d'ailleurs; parce qu'il sembloit avoir été formé de la nature tout exprès pour cette espece de poësie dramatique. Les principales de ses pieces sont, *Medore*, *Flore*, & *sainte Ursule*. Mais la derniere a remporté le prix sur les deux autres. Salvador s'y est surpassé lui-

même, & l'on peut dire qu'il s'y étoit épuisé, après y avoir fait entrer toutes les graces, les beautés, & les delicatesses dont l'esprit humain est capable. * Jean. Nic. Erythr. *Pinacoth.* 1. *c.* 55.

SALVAGES (les) deux petites isles vers la côte d'Afrique, sont mises au nombre des Canaries. Quoiqu'elles soient desertes & steriles, on y va souvent pour y prendre de ces petits oiseaux qu'on appelle *serins de Canaries*, dont il y a une si grande abondance, qu'on ne peut pas marcher sans écraser quelques-uns de leurs œufs. * Villalain.

SALVAGI (Augustin) archevêque de Genes, étoit sorti d'une famille considerable de la même ville. Il entra dans l'ordre de saint Dominique, où il se distingua par sa pieté & par sa science. Après y avoir enseigné plusieurs années la theologie, il fut nommé par le pape Jules III. à l'evêché d'Accia dans l'isle de Corse, qu'il gouverna en vigilant pasteur jusqu'en 1560. qu'il fut transferé par Paul IV. à l'archevêché de Genes, sa patrie. Il assista au concile de Trente en cette qualité, & parut avec éclat parmi les peres de cette auguste assemblée. Salvagi mourut l'an 1567. & fut enterré dans l'eglise metropolitaine de Genes. * Ughell. *Ital. sacr. tom.* 4. & 6. Pio, *part.* 2. *l.* 4. Fontan. *teat. Domin. Biblioth. Prov.* Lombard, *FF. Præd. ann.* 1545.

SALVAING, maison noble & ancienne de Dauphiné, est une branche de celle d'Alinge dans la Savoye. La terre de Salvaing, qui lui a donné son nom, est située près du lac de Geneve. Ceux de cette maison quitterent le pays de leur origine vers l'an 1100. pour s'établir en Dauphiné, où elle a produit des hommes illustres, un grand-maître de l'ordre des Templiers en 1285. & divers excellens esprits: ce que Chorier apprendra à ceux qui se donneront la peine de lire son histoire de Dauphiné, & celle de la maison de Sassenage, qui a pris deux alliances dans celle de Salvaing.

SALVAING (Charles de) seigneur de Boissieu en Dauphiné, mort au commencement du XVII. siecle, a été un homme d'un merite singulier. Il écrivit sur Aristophane des remarques grecques, & fut uni d'une étroite amitié avec le celebre Cujas. Ces deux sçavans hommes s'écrivoient en grec l'un à l'autre; & on a même publié quelques-unes de leurs lettres.

SALVAING (Denys de) fils du precedent, seigneur de Boissieu, de Vourai, &c. premier president en la chambre des comptes de Dauphiné, s'est distingué à la cour de Rome & à celle de France, entre les plus sçavans hommes du XVII. siecle. Il étoit à Rome en 1633. & il y fut orateur du roi Louis XIII. pendant l'ambassade du maréchal de Crequi. Sa harangue éloquente & judicieuse, satisfit également le pape & le roi, & a été publiée. Depuis, en 1639. il fut pourvu de la charge de premier president en la chambre des comptes, après la mort de Guichard Deageant son beau-pere. Il avoit une érudition très-profonde, étoit extrêmement habile en toute sorte de litterature, & possedoit les langues sçavantes, comme si elles lui eussent été naturelles. Il a donné plusieurs ouvrages, dont le plus important est son traité de l'usage des fiefs, & autres droits seigneuriaux dans le Dauphiné. La seconde édition est de l'an 1668. Salvaing lui survécut de près de douze ans, n'étant mort qu'en 1679. ou 1680.

Les armes de la maison de Salvaing sont *d'or à une aigle éployée de sable, becquée, membrée & diademée de gueules, à la bordure d'azur, semée de fleur de lys d'or*, par concession du roi Philippe *de Valois* à Pierre de Salvaing, seigneur de Boissieu, cinquiéme ayeul de Charles de Salvaing, en reconnoissance de ce qu'étant dans le conseil de Humbert II. dernier dauphin de Viennois, il fut l'un des principaux auteurs du transport que fit ce prince de son Dauphiné à la couronne de France. * Palliot, *science des armoiries*.

SALVATERRA, SALVATIERRA, petite ville d'Espagne dans la contrée d'Alava, au pied de la montagne de S. Adriano, & à trois lieues de Vittoria, vers le levant. * Mati, *dict.*

SALVATHIUS, qui dans la liste des rois d'Ecosse est appellé *Solvathie*, fut le LXIV. roi d'Ecosse, étoit fils d'*Eugene* VIII. Il eût pû être mis pour sa valeur parmi les rois du premier rang, si la goute, qu'il gagna par le froid la troisiéme année de son regne, ne l'eût empêché d'agir. Il ne laissa pas d'appaiser tous les troubles du royaume par ses generaux. La premiere rebellion fut suscitée par Donald Bane, qui s'empara de toutes les isles Hebrides ou Westernes, s'en fit declarer roi: & étant entré dans le continent, commença à y faire de grands ravages, Mais il fut forcé dans un bois par Cullan d'Argile & Ducal d'Athol, & lui & ses gens passerent tous au fil de l'épée. Ensuite Gilcolumbus s'empara de Gallowai, que son pere avoit déja pillée; mais les mêmes generaux le défirent, le prirent prisonnier, & il paya de sa tête sa rebellion. Pendant ce regne il y avoit paix entre les Anglois & les Pictes. Salvathius regna vingt ans, & mourut fort regretté de ses sujets l'an 787. de J. C. * Buchanan.

SALVIAN, *cherchez* SALVIEN.

SALVIANI (Hippolyte) gentilhomme Italien, natif de Citta di Castello, ville d'Ombrie, dans l'état Ecclesiastique, acquit beaucoup de gloire par l'ouvrage qu'il composa des poissons, après avoir enseigné vingt-deux ans dans l'école de Rome avec reputation, & après y avoir exercé la medecine avec succès. Il mourut en cette ville l'an 1572. âgé de 59. ans, & fut enterré à Sainte-Marie de la Minerve. Ses livres que l'on a imprimés sont, *De piscibus cum eorum figuris. De crisibus ad Galeni censuram. Ruffiana comedia.* * De Thou.

SALVIATI, famille noble & ancienne de Florence, a paru entre les plus illustres de cette republique dès l'an 1200. comme on le peut voir dans Paul Mini, & d'autres historiens, & étoit sortie de Caposacci, selon le poëte Verrini. LAURENT Salviati fut choisi entre les quarante-huit conseillers qu'on donna à Alexandre duc d'Urbin, élu en 1331. perpetuel souverain de la republique de Florence. ANDRÉ, fils de *François* Salviati, se distingua glorieusement dans l'armée dont il étoit lieutenant general, contre le légat de Lombardie. JACQUES Salviati, qu'on surnomma *le Grand*, acquit le comté de Bagni à la republique en 1400. JEAN Salviati, son petit-fils, grand gonfalonier en 1471. avoit épousé en 1455. *Magdelaine* de Gondi. Leur fils, JACQUES Salviati, grand gonfalonier en 1513. épousa en 1486. *Lucrece* de Medicis, sœur du pape Leon X. & grand-tante de Catherine de Medicis, reine de France. ALAMANNE Salviati, second fils de *Jean*, vint ambassadeur en France sous le regne de Louis XII. & traita avec ce monarque pour les affaires de Pise. C'est lui qui fit la branche des marquis de Salviati, qui subsiste dans la personne d'*Everard* Salviati, chevalier de Malte, qui a été envoyé du grand duc de Florence à la cour de France, & d'ANTOINE Salviati, son frere aîné, marquis de Monthierri & de Bocchigiane, qui a plusieurs enfans. JACQUES Salviati laissa plusieurs enfans, l'un desquels, *Marie* Salviati, épousa *Jean* de Medicis, qui la rendit mere de Côme, premier duc de Florence, ayeul de Marie de Medicis, reine de France. Ce qui donne de l'alliance à la maison de Salviati avec tous les princes de l'Europe Chrétienne. Les autres enfans de JACQUES furent, *Jean*, & *Bernard*, cardinaux; *Laurent*, pere d'*Antoine-Marie*, qui fut aussi cardinal; *Pierre*, qui après avoir été marié, fut chevalier de Malte, & grand Prieur de Rome; & ALAMANNE, qui continua la posterité, & fut bisayeul de JACQUES Salviati, duc de Juliano, qui épousa *Veronique* Cibo, fille de *Charles* prince de Massa. Ce fut elle qui fit couper la tête à une courtisane entretenue par son époux, & qui la lui envoya dans un plat. Elle mourut en 1691. âgée de 81. ans. Leur fils aîné fut, FRANÇOIS-MARIE duc de Juliano, qui épousa *Catherine* Sforce, dont il eut ANTOINE-MARIE Salviati, dernier duc de Juliano, qui mourut le 3. Janvier 1704. ne laissant de *Marie-Lucrece* Rospigliosi, fille du duc de Zagarola, qu'une fille née en 1701. Il institua pour son heritier un des fils du marquis Antoine Salviati, gentilhomme de la chambre du grand duc de Florence, devenu par sa mort chef de cette illustre maison, à condition que lorsqu'il sera en âge, il épousera cette fille unique du duc. * *Genealogie de Gondi. Discours sur le conclave d'Innocent XI. Mem. du tems.*

SALVIATI (François) archevêque de Pise en 1477. étoit un prelat de grande autorité. Pendant la sedition

qui s'éleva vers ce tems-là à Florence, il fut arrêté prisonnier dans cette ville, & pendu publiquement dans ses habits épiscopaux, aux fenêtres de la maison de ville, avec son frere & son cousin, tous deux nommés Jacques Salviati. * Enguerrand de Monstrelet, *chronique*.

SALVIATI (Jean) cardinal, archevêque de Trani, &c. fils de JACQUES Salviati, & de *Lucrece* de Medicis, sœur du pape Leon X. nâquit à Florence le 24. Mars de l'an 1490. & fut mis par le même pontife, son oncle, au nombre des cardinaux le 1. du mois de Juillet de l'an 1517. Il fut envoyé en Espagne, puis en France; & apprit à la cour du roi François I. le saccagement de Rome par l'armée Imperiale en 1527. & la prison même du pape Clement VII. Il persuada au roi de prendre la défense du saint siege & du pontife persecuté: ce qu'il obtint, quoique dans une conjoncture très-delicate. Le roi nomma aux évêchés d'Oleron & de saint Papoul ce cardinal, qui eut en Italie, les archevêchés de Trani, de sainte Severine, & les évêchés de Ferrare, de Fermo & de Volterre. Les hommes de lettres trouverent en lui un protecteur bienfaisant, & plusieurs d'entr'eux lui dédierent leurs ouvrages. Ce cardinal étoit fort homme de bien, & avoit d'excellentes qualités, qui l'auroient porté sur le siege pontifical après la mort de Paul III. si l'empereur Charles V. ne se fût opposé à son élection. Il rendit de bons services à l'église, & mourut d'apoplexie à Ravenne le 28. Octobre de l'an 1553. * Rubæus, *hist. Raven. l.* 9. Paul Jove, *hist. l.* 25. Onuphre Victorel. Auberi. Ughel &c.

SALVIATI (Bernard) cardinal évêque de Clermont & de saint Papoul, & grand-aumônier de la reine Catherine de Medicis, étoit frere du cardinal Jean Salviati. Il fut chevalier de Malte, & devint prieur de Capoue, puis grand prieur de Rome, & amiral de son ordre. Ce fut dans cette charge qu'il se signala si glorieusement, & qu'il rendit son nom redoutable à tout l'empire Ottoman. Il ruina entierement le port de Tripoli; il entra dans le canal de Fagiera, & mit en poudre tous les forts qui s'opposerent à son passage & à ses armes. Dans une autre occasion, étant general de l'armée de son ordre, il prit l'isle & la ville de Coron, courut jusqu'au détroit de Gallipoli, brûla l'isle de Scio, & en emmena divers esclaves. Paul Jove dit que le grand prieur Salviati étoit *constanti compositoque ingenio vir, militiæ maritimæ assuetus*. Depuis il embrassa l'état ecclesiastique; & sur la démission du cardinal Jean Salviati son frere, faite le 7. Juin de l'an 1549. il fut élevé à l'Evêché de saint Papoul en France, où il eut encore celui de Clermont en 1561. La reine Catherine de Medicis, sa parente, le choisit pour être son grand aumônier, & lui procura aussi un chapeau de cardinal, que le pape Pie IV. lui donna en 1561. Ce prelat avoit assisté aux états du royaume en 1557. & mourut le 6. de Mai de l'an 1568. à Rome, où il est enterré dans l'église de sainte Marie de la Minerve. * Paul Jove & de Thou, *hist. sui temporis*. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*. Auberi, *hist. des cardinaux*. Bosio. *hist. Jerosf.* Petramellario, &c.

SALVIATI (Antoine-Marie) cardinal, dit *le grand Cardinal* Salviati, à cause de ses vertus, fils de LAURENT Salviati, & de *Constance* Conti, & neveu de deux autres cardinaux, nâquit en 1507. fut élevé dans les lettres, qu'il apprit heureusement, & fit sur-tout du progrès dans la science du droit. Depuis il fut nommé à l'evêché de saint Papoul, qui avoit été possedé par ses deux oncles; mais en revenant du concile de Trente, il s'en demit entre les mains du pape Pie IV. qu'il pria d'y mettre quelque bon ecclesiastique François, qui fût en état de s'opposer plus utilement qu'un étranger aux Calvinistes. Ce pontife l'envoya deux fois nonce en France; & Gregoire XIII. qui l'employa aussi avec succès, le fit cardinal le 23. Decembre de l'an 1583. Dans la suite ce cardinal fut legat à Bologne, sous le pontificat de Sixte V. & exerça sous les pontificats suivans la charge de préfet de l'une & de l'autre signature. Il fut protecteur de l'hôpital des Orphelins, qu'il rétablit avec beaucoup de magnificence, aussi bien que celui des Incurables, & l'église de sainte Marie *in Aquiro*, son titre. Ce prelat mourut à Rome le 28. Avril de l'an 1602. après que le pape Clement VIII. lui eut rendu visite pendant sa maladie. Sa pompe funebre fut très-magnifique, & fut faite par les soins de *Laurent* Salviati, marquis de Julien. * *Consultez* Ciaconius, Petramellarius, Ughel, Sainte-Marthe, &c.

SALVIATI (François) excellent peintre, né à Florence l'an 1510. étant allé à Rome, fut employé par le vieux cardinal Salviati, qui le logea dans son palais: de-là vint qu'on lui donna le nom de Salviati, qui lui est demeuré depuis. Après avoir fait plusieurs excellens ouvrages, il fut appellé à Florence par le duc Côme de Medicis, & en 1554. il passa en France pour travailler à Fontainebleau; mais il n'y demeura pas long-tems, parce qu'étant d'une humeur bizarre, il ne put s'accorder avec le Primatice & les autres peintres. Il retourna en Italie, où il mourut l'an 1563. âgé de 54. ans. Ce peintre étoit abondant, inventif, & travailloit également bien à fresque, en huile & en détrempe. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

SALVIDE ou DE SALIS (Jean-Baptiste) Italien, de l'ordre des Freres Mineurs, mort après l'an 1494. a écrit une somme de cas de conscience, que l'on appelle *Baptistinienne* de son nom, imprimée à Paris en 1499. * M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiastiques du XV. siecle*.

SALVIEN (Calpurnius) *Salvianus*, Romain, pendant les feries latines, se presenta à Drusus, gouverneur de Rome, pour accuser Marius. Il crut qu'il gagneroit les bonnes graces de Tibere, en se pressant de faire cette dénonciation dans un tems où cela n'étoit pas permis; mais l'empereur désapprouvant cette accusation, qui n'étoit pas faite dans les formes, reprimenda ce délateur en public, & l'envoya en exil. * Tacite, *annal.* 4.

SALVIEN, *Salvianus*, prêtre & non évêque de Marseille, comme quelques-uns l'ont cru, florissoit dans le V. siecle. On assure qu'il étoit originaire de Tréves; & que s'étant retiré en Provence, il fut fait prêtre à Marseille. Il étoit parfaitement instruit dans les lettres divines & humaines, & fut surnommé par Gennade *le Maître des évêques*, parce qu'il l'avoit été de Salone & de Verand, fils de saint Eucher. On voit par une des lettres de Salvien à *Hypatius*, son beau-pere, & à *Quiete*, sa belle-mere, l'éminence de sa sainteté, & celle de sa femme Placidie, avec laquelle il vivoit en continence, comme avec une sœur, même avant sa prêtrise. Gennade dit que Salvien vivoit encore dans une vieillesse vigoureuse vers l'an 496. Il avoit alors 70. années de prêtrise. Il a fait deux traités tres-élegans; l'un *de la Providence de Dieu*, qui contient huit livres; l'autre *contre l'Avarice*, qui en contient quatre. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, avec un petit nombre de lettres. L'une des meilleures éditions est celle de *Conrard Rittershusius*, à Nuremberg en deux volumes *in* 8°. M. Baluze a aussi publié les ouvrages de Salvien, avec ceux de Vincent de Lerins, & cette édition est sans contredit, la meilleure. Elle a paru *in* 8°. séparement, & *in* 4°. dans le recueil intitulé, *septem tubæ sacerdotales*. Ceux qui prétendent qu'il a été évêque, se fondent sur une édition de Gennade, faite par Erasme; mais il y a peu d'apparence, puisqu'aucun des anciens ne lui donne ce titre qu'on n'auroit pas oublié. * Gennade, *in catal. vir. illustr. c.* 67. Saint Hilaire d'*Arles*, *serm. de S. Honor.* S. Eucher, *epist. ad Salon.* Adon de *Vienne*, *in chron.* Honoré d'*Autun*, *l.* 1. Trithême. Sixte de *Sienne*. Baronius. Bellarmin. Possevin, &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du V. siecle*.

SALVIUS (Titianus) frere de l'empereur Othon, fut consul avec ce prince, qui en partant pour la guerre contre Vitellius, laissa le soin de la ville à Salvius, & lui donna le gouvernement des affaires de l'empire. Il l'appella ensuite auprès de lui, pour lui donner la conduite de l'armée; mais Salvius ayant trop précipité le combat, fut vaincu auprès de Bebriac, ville aujourd'hui nommée *Caneto*, dans le duché de Mantoue, l'an de Jesus-Christ 69. La perte de cette bataille fit perdre l'empire & la vie à Othon, qui se tua de desespoir. Salvius obtint son pardon de Vitellius. Tacite remarque qu'encore qu'il eût une grande avidité de s'enrichir, il ne fit neanmoins aucunes concussions dans les charges de

questeur & de proconsul, qu'il avoit exercées en Asie, où il lui auroit été facile d'amasser beaucoup de richesses. * Tacite, *annal.* 1.

SALVIUS COCCEIANUS, neveu de l'empereur Othon, épouvanté de la perte que son oncle avoit faite dans la bataille qu'il avoit perdue contre Vitellius, lui en témoigna sa douleur, & fut consolé par Othon, qui le jour avant qu'il se tuât, loua son affection, & le reprit en même tems de sa timidité. Il fut puni de mort l'an de J. C. 85. sous l'empire de Domitien, pour avoir celebré le jour de la naissance de l'empereur Othon son oncle. * Tacite, *hist.* 2.

SALVIUS JULIANUS (M.) jurisconsulte celebre, natif de Milan dans le II. siecle, du tems de l'empereur Adrien, & d'Antonin *le Pieux*, fut plusieurs fois consul, & fut estimé de tout ce qu'il y avoit d'honnêtes gens dans son siecle. Il exerça son second consulat l'an 148. avec C. Bellicius Torquatus. Nous avons de lui divers ouvrages, dont l'empereur Justinien a fait l'éloge dans la publication des instituts. Il fut ayeul ou pere de Didius Julianus, qui fut depuis empereur. * Spartien, *in Did. Jul. c.* 1. *& in Adr.* Forster, *in vit. jurisconf.* Rutilius, &c.

SALVIUS VALENS, autre jurisconsulte, vivoit du tems d'Antonin *le Pieux*, vers l'an de J. C. 185. * Rutilius. Jules Capitolin, *in vita Anton. c.* 12.

SALUSSES, marquisat d'Italie, proche des Alpes, a pour capitale la ville de Salusses, qui est l'*Augusta Vagiannorum* des anciens. Elle est située sur une agreable colline, avec un beau château, & une église cathedrale qui merite d'être vûe à cause de sa magnificence. Les autres villes de ce marquisat sont, Carmagnole, place importante, qui a tant fait de bruit sous Henri IV. Bargues, Revel, Droner, Cental, Roquesparviere, &c. Le Pô a sa source dans ce marquisat, au mont Viso, qui est estimé le plus haut des Alpes. Les marquis de Salusses ont fait creuser dans ce roc à force de fer & de feu, une voûte longue de demi-mille, sous laquelle on peut faire aisément passer les mulets qui portent des marchandises d'Italie en France.

Le marquisat de Salusses a eu long-tems des seigneurs particuliers. On prétend qu'ils ont pour tige Guillaume comte en Italie, qui vivoit en 910. il fut pere d'Aleren I. qui obtint l'investiture du marquisat de Montferrat, de l'empereur Othon l'an 967. On dit qu'il épousa *Gerberge*, fille de *Berenger* roi d'Italie, dont il eut Antesme marquis de Vast, qui suit; *Boniface* marquis de Busque, de Ponzzon & d'Incise, qui laissa des enfans; Guilaume, qu'on fait tige des marquis de Montferrat; Antesme marquis de Vast, &c. fut pere de Thetes marquis de Vast, de Ceve, de Savonne, & Cravesane, qui épousa *Helene* comtesse de Vintimille, d'où vint Boniface marquis de Salusses, de Busque, de Ceve, de Savonne & de Cravesane, qui prit alliance avec *Alix* de Savoye, fille de *Pierre* de Savoye, marquis de Suze. Guichenon prétend que les genealogistes de la maison de Salusses ont confondu *Alix* de Savoye avec *Adelaïde* de Suze son ayeule. Ils avouent qu'elle fut femme de grand prix, qu'elle fonda le chapitre de Revel, & qu'elle testa le 5. Octobre de l'an 1125. Le marquis *Boniface* vivoit encore en 1130. & eut de cette alliance une nombreuse posterité; Mainfroi qui suit; *Boniface* marquis de Cortemille, *Hugues* marquis de Cravesane; *Anselme* marquis de Ceve; Henri marquis de Carreto & de Savonne, qu'on fait tige de la maison de Carreto, marquis de Savonne, de Final & de Zuccarel. *Voyez* CARRETO; *Othon* comte de Lorette; & *Guillaume* marquis de Busque. Mainfroi marquis de Salusses, rétablit les monasteres de Staffarde & de Cazeneuve en Piémont, & mourut l'an 1173. Le nom de sa femme n'est pas connu : on dit seulement qu'elle étoit Aragonoise de nation. Il en eut Mainfroi II. du nom, mort avant l'an 1197. lequel épousa *Alix* de Montferrat sa cousine, d'où vint Boniface II. marquis de Salusses, qui prit alliance avec *Marie* de la Tour, d'Arborie, de Sardagne, & fut pere de Mainfroi III. marquis de Salusses, qui épousa en 1233. *Beatrix* de Savoye, fille d'*Amé* IV. comte de Savoye, & d'*Anne* Dauphine, sa premiere femme. Le marquis mourut en 1244. & *Beatrix* prit une seconde alliance avec *Mainfroi*, surnommé *la Lance*, fils *naturel* de l'empereur *Frideric* II. & de *Blanche* d'Agano. Thomas marquis de Salusses, né du mariage de Mainfroi III. fonda un monastere de religieuses de l'ordre de saint Dominique à Revel, l'an 1291. & mourut en 1299. Il avoit épousé *Alix* de Ceve, & en eut Mainfroi IV. qui suit; *Jean* seigneur de Dogliani, de la Mante & de Busque, qui laissa posterité; *Leonore*, mariée à *Henri* de Carreto, marquis de Savonne; *Ioland*, femme d'*Opicino* Spinola, patrice de Genes; & *Alix*, mariée à *Thomas* comte d'Arondel. Mainfroi IV. marquis de Salusses, fut en grande consideration, & mourut l'an 1446. après avoir épousé 1°. *Beatrix*, fille de *Mainfroi* roi de Sicile : 2°. *Isabelle* Doria. Il eut de la premiere, Frideric, qui suit; & de la seconde, Mainfroi seigneur de Cardé & de Mulassan, maréchal de Savoye, tige des seigneurs de Cardé. Frideric I. de ce nom comte de Salusses, mourut avant son pere. Il avoit épousé *Marguerite* de Viennois, fille de Humbert I. seigneur de la Tour du Pin, & d'*Anne* Dauphine, comtesse d'Albon & de Viennois, & laissa Thomas II. de ce nom marquis de Salusses, qui succeda à son ayeul. Ce dernier testa le 15. Août de l'an 1357. & mourut peu après, ayant eu plusieurs enfans de *Richarde* de Cravesane sa femme. Frideric II. l'aîné, fut marquis de Salusses, & prit alliance avec *Beatrix* de Geneve d'Anthon, fille d'*Hugues* de Geneve, baron d'Anthon, d'où nâquirent Thomas III. qui suit; *Hugues* baron de Mentjai; *Amedée*, cardinal de Salusses, évêque de Valence en Dauphiné, *dont il sera parlé ci-après*; *Pierre* de Salusses, archevêque de Vienne, mort en 1364; *Polie*, mariée à *François* de Carreto, marquis de Savonne; & *Ioland*, femme d'*Antoine* Porto, marquis de la Val de Trebia. Thomas III. de ce nom marquis de Salusses, mourut fort âgé en 1416. Depuis, le marquisat de Salusses fut uni à la couronne de France, sur laquelle le Duc de Savoye le prit en 1588. Henri IV. roi de France, échangea ce marquisat pour la Bresse, &c. en 1600. contre Emmanuel duc de Savoye.

SALUSSES (Amedée de) cardinal, nommé évêque de Valence en Dauphiné, fils de Frideric II. marquis de Salusses, & de *Beatrix* de Geneve, fille d'*Hugues* baron d'Anthon, fut chanoine & archidiacre de l'église de Lyon, puis nommé évêque de Valence après Guillaume de la Voûte d'Anduze, en 1383. & la même année créé cardinal par le pape Clement VII. dont il étoit cousin issu de germain. Depuis, il abandonna le parti de l'antipape Benoît XIII. se trouva en 1409. au concile de Pise; & en 1414. au concile de Constance, où il eut douze voix pour être pape. Othon Colonna, qui fut élû sous le nom de *Martin V.* l'envoya legat en France, pour tâcher d'établir la paix dans cet état, déchiré par les discordes civiles, & par les guerres étrangeres : mais les affaires étoient trop brouillées pour y réussir. Le cardinal de Valence à son retour, mourut à saint Donat, paroisse du diocese de Vienne, le 28. Juin de l'an 1419. Son corps fut porté à Lyon, & fut enterré dans la metropole de saint Jean, où il avoit fait diverses fondations. * Bosquet & Contelorio, *in vit. Clem. VII.* Frizon, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Colombi, *de episcop. Valent.* Sainte-Marthe. *Gall. Christ.* Swert, *in Arch. Lugd. &c.*

SALUT, déesse que les Romains adoroient, & à laquelle ils avoient bâti un temple sur le mont Quirinal. L'empereur Auguste rétablit ce temple, & l'embellit de nouvelles peintures. La divinité que les Romains appelloient *la déesse de Salut*, étoit adorée par les Grecs sous le nom de *Jupiter Sauveur.* * P. Victor, *in urbis Region.* Scholiast. Pindar. Dempster. *in Paralip, ad Rosin. l.* 1.

SALUTS DE MER, civilités, devoirs & soumissions que les vaisseaux se rendent les uns aux autres, ou aux forteresses devant lesquelles ils passent. Cela ne s'observe que sur la mer; car sur les rivieres les bateaux ne se saluent point; & sur le Rhin, dont les bords appartiennent à plus de trente princes differens, toute la ceremonie est que les bateaux qui remontent, se détournent, pour faciliter le passage à ceux qui descendent, & sont emportés par le courant de l'eau. On ne croit pas que l'usage des saluts de mer soit plus ancien que celui de

l'artillerie; & l'histoire ne nous en apprend rien avant ce tems-là. Lipse rapporte, *elect. l.* 1. qu'Antoine rencontrant en mer Domitius Ænobarbus, lui fit abbaisser le voile, & les marques de commandement qu'il portoit; & insinue par là que les saluts de mer ont été en usage parmi les Romains. Mais d'autres disent qu'Antoine deposseda alors ce magistrat, & qu'ainsi il lui ôta les marques de sa dignité, pour l'empêcher de l'exercer, & non pas pour l'obliger à le saluer. Les saluts de mer se font en prenant le dessous du vent, en tirant quelques volées de canon, en amenant ou en abaissant les voiles, & en baissant le pavillon. C'est une maxime de la mer, que celui qui rend le salut, tire toûjours moins de coups qu'on ne lui en a tiré: ce qui se fait même entre les vaisseaux des princes de dignité égale. Neanmoins les Suedois & les Danois rendent le salut, sans considerer le nombre des coups du premier vaisseau, & suivent leur maniere accoûtumée, qui est que les Suedois tirent toûjours deux coups de canon, & les Danois trois. Par tout le salut ne va jamais au-delà de sept coups: ce qui se tire de plus est un excès de civilité; & si l'on tire des boëtes avec le canon, c'est galanterie, & non pas salut. Lorsqu'on a baissé les voiles, c'est une marque de soumission, & ce salut n'est pas reciproque. Les vaisseaux marchands abbaissent les grandes voiles, & les vaisseaux de guerre amenent seulement le perroquet, c'est-dire la plus haute voile du grand mât. Tous vaisseaux marchands sont ordinairement obligés de rendre le devoir aux vaisseaux de guerre qu'ils rencontrent; neanmoins les Hollandois dans le traité de 1646. demanderent que devant nos vaisseaux de guerre, ils fussent seulement tenus d'arrêter leur course, pour donner moyen à une chaloupe de les aller visiter. A l'égard du salut par le canon, qui doit être reciproque, l'histoire nous apprend qu'en 1661. le comte Brahé, ambassadeur de Suede en Angleterre, étant sur la riviere de la Tamise, le roi s'y vint promener. Comme il alloit passer devant les vaisseaux Suedois, cet ambassadeur se disposa à le saluer de son canon; mais le roi lui manda de n'en rien faire, parce qu'il étoit monté sur une berge, sur laquelle il n'y avoit point de canon pour rendre le salut, & d'abbaisser la voile, au lieu de tirer. Le salut en baissant le pavillon, est la marque de la plus grande soûmission; parce qu'il semble être fait de la part du prince ou de l'état dont le pavillon porte les armes; c'est pourquoi il est défendu par les Ordonnances de France de le jamais amener ou baisser. Les moindres princes & les republiques baissent le pavillon devant celui d'un plus grand prince.

Les Anglois prétendent devoir être salués les premiers en toutes rencontres, & par toutes sortes de vaisseaux, à cause du vain titre qu'ils se donnent, *de maîtres de la mer.* Les Venitiens prétendent cet honneur dans leur golfe, où ils veulent être salués les premiers, même par les vaisseaux du roi d'Espagne. Les Genois ont eu les mêmes prétentions dans leur mer; & les rois de Danemark dans la mer Baltique; mais les rois d'Angleterre prétendent seul l'empire de l'Ocean. La reine Elisabeth n'eut point cette vanité, puisque cette princesse allegua que la mer étoit libre, lorsque l'ambassadeur d'Espagne tâchoit d'exclure les Anglois des Indes. Pour montrer leur droit, les Anglois rapportent une ancienne medaille, où l'on voit ces mots: *Quatuor maria vindico.* Charles I. roi d'Angleterre, fit mettre sur l'éperon du vaisseau royal, cette même inscription, avec la figure de son auteur, Edgard roi d'Angleterre. Cromwel ensuite, a voulu se prévaloir de cette même medaille; & le roi Charles II. la renouvella. Mais les historiens Anglois mêmes marquent à quelle occasion cette medaille fut faite; & rapportent que cet Edgard ayant vaincu vers l'an 950. le roi d'Ecosse, & quelques autres petits rois dans la province de Galles, & se trouvant par ce moyen maître de toute l'isle, fit graver cette medaille, pour montrer qu'il touchoit la mer des quatre côtés de son royaume: ce qui peut être dit aussi par les princes qui sont maîtres de la moindre isle, & ne tire à aucune conséquence pour l'empire de toutes les mers qui sont dans les quatre parties du monde. A l'occasion de ce vaisseau, où étoit l'inscription, *Quatuor maria vindico*, & qui fut nommé *le royal Charles*; Heyvordans remarque, qu'il fut bâti l'an 1637. & qu'il étoit de 1637. tonneaux: ce qui le rendit d'une grandeur énorme. * *Mem. hist.*

SALVUS CASSETA, religieux de l'ordre de saint Dominique, *cherchez* CASSETA.

SALZBOURG, *voyez* SALTZBOURG.

SAMA ville de la Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 26.

SAMABUGI, disciple de Cambadagi, établit une nouvelle secte dans le Japon, encore plus execrable que celle de son maître; car il ne conseilla pas seulement d'adorer les demons, mais il obligea ses sectateurs de s'adonner entierement au culte de ces malins esprits, & de leur bâtir des temples. *Samabugi*, signifie *le soldat des montagnes*; & il fut ainsi appellé, parce qu'il se plaisoit sur les montagnes, & dans les deserts: ce que ses sectateurs ont imité. * Kircher, *de la Chine.*

SAMACHOMITIS, ou SEMECHONITIS, lac qu'on appelle aussi *eaux de Merom*, au nord de la mer de Galilée dans la Palestine, a trente stades de largeur, & soixante de longueur, & est traversé par le fleuve Jourdain. Il est presque toujours à sec pendant l'été; mais il se grossit pendant l'hiver, lorsque les neiges se fondent & y coulent du mont Liban. Ce lac produit des herbes de differentes especes, & de toutes sortes d'arbrisseaux, & même de grands arbres, avec une si prodigieuse fecondité, qu'il a l'apparence d'une forêt assez belle, où les bêtes feroces trouvent des retraites, & fournissent abondamment au plaisir de la chasse, dont les grands seigneurs y vont prendre le divertissement. Ce fut en cet endroit, & dans le voisinage de la ville de Berothie, que Josué, chef des Israëlites, défit Jabin, roi d'Asor, & les vingt-quatre rois des Cananéens. * *Jos.* 2. Josephe, *l.* 5. *Ant. c.* 2. Liranus, *in Jos.* 1. Brocardus, *Itin.* 2. Credein. Bachius, *ibid.* Joannes Eusebius *Nieremberg. hist. nat. lib.* 1. *c.* 50.

SAMAN, est celui de qui la dynastie des Samanides tire son origine. On ne sçait point le nom de son pere. On convient pourtant, qu'il étoit conducteur de chameaux, & que son fils exerça aussi quelque tems le même métier. Mais il le quitta enfin, pour prendre le parti des armes. Il fit le premier apprentissage parmi les voleurs, & devint bientôt leur chef. Assad fils de Saman, quitta cet infâme métier, & éleva honnêtement ses enfans, & les rendit dignes des premiers emplois militaires de l'état de califes. Le calife Al-Mamon, VII. des Abassides, fut le premier qui les avança; & Motâmed le XV. donna à Nasser fils d'Ahmed & petit-fils d'Assad-Ben Saman, l'an 261. de l'hegire, le gouvernement de la grande province de Mavaralnahar, ou Transoxane. Enfin l'an 279. Ismaël frere de Nasser, muni de ce gouvernement, s'en fit le maître absolu, de même que plusieurs autres provinces, & fonda ainsi un puissant empire, qui a porté le nom de Samanides. * D'Herbelot, *biblioth. Orientale.*

SAMANA, isle de l'Amerique septentrionale. C'est une des Lucayes, & elle est située au nord de celles de Majagnana. Elle est encore au pouvoir de ses anciens habitans. * Mati, *dict.*

SAMANDRACHI, *cherchez* SAMOTHRACE.

SAMARATH, nom d'une secte de Benjans, dans les Indes, qui croyent que leur dieu, nommé *Permiseer*, gouverne le monde par trois lieutenans. Le premier, qu'ils appellent *Brama*, a le soin d'envoyer les ames dans les corps que Permiseer lui marque. Le second, nommé *Bussina*, enseigne le monde à vivre selon les commandemens de Dieu, qu'ils ont écrits en quatre livres. Il a aussi le soin des vivres, & fait croître le bled, les arbres & les plantes, après que Brama y a fait entrer l'ame. Le troisiéme s'appelle *Maïs*, & a pouvoir sur les morts, dont il examine les bonnes & les mavaises actions, pour envoyer l'ame dans un corps où elle fait plus ou moins de penitence, selon le bien ou le mal qu'elle a fait. Lorsque la penitence est achevée, Maïs presente les ames purifiées à Permiseer, qui les reçoit au nombre de ses serviteurs. Les femmes de cette secte se sacrifient gayement sur le bucher de leurs maris; car elles se persuadent que mourant ainsi, elles vivent avec eux en l'autre

tre monde sept fois autant, & avec sept fois autant de satisfaction qu'elles en ont eu en celui-ci. Dès que les femmes sont accouchées, on met devant l'enfant une écritoire, du papier & des plumes, pour marquer que Buffina veut écrire la loi de Permiseer en son entendement. Si c'est un garçon, on y ajoûte un arc & des fleches, comme un présage qu'il fera sa fortune à la guerre.* Mandeslo, *tom. II.* d'Olearius.

SAMARCAND, ville capitale de la Tartarie Zagathée, a été autrefois beaucoup plus considerable, qu'elle ne l'est presentement: elle étoit capitale de la Transoxane, & étoit le siege de l'empire du fameux Tamerland. On la place à cent mille pas de l'Oxus.* Sanson. Baudrand.

SAMARIE, *Samaria*, ville de la Palestine, a été capitale du royaume d'Israël. Amri pere & predecesseur d'Achab, roi de ce pays, acheta de Somer ou Semer, une montagne en la tribu d'Ephraim, & y fit bâtir cette ville, qu'il appella du nom du premier possesseur du lieu, *Samarie*; & où il mit le siege du royaume d'Israël, vers l'an 3111. du monde, & 924. avant Jesus-Christ. Benadad, roi de Syrie, vint en l'an du monde 3134. & 901 ans avant Jesus-Christ, avec un nombre prodigieux de soldats, assieger Samarie, qui fut réduite à une famine effroyable: de sorte qu'on y vendoit, comme dit l'écriture, la tête d'un âne quatre-vingts sicles, c'est-à-dire, plus de six-vingts livres de notre monnoye Ce fut alors qu'arriva cette histoire si tragique d'une femme, qui convint avec une de ses amies, de manger leurs enfans. On avoit commencé par le sien, & l'autre avoit caché celui qu'elle devoit donner à son tour. La premiere en fit ses plaintes au roi Joram, qui touché d'un accident si barbare, voulut faire mourir Elisée; mais le prophete l'assura que le lendemain, à la même heure, la farine & l'orge se donneroient presque pour rien. L'évenement verifia cette prédiction. En 3314. du monde, & 721. avant Jesus-Christ, Samarie fut prise par Salmanazar, roi d'Assyrie, après un siege de trois ans. Ce prince emmena en captivité les Israëlites, & en leur place y envoya des colonies composées de diverses nations. *Voyez* CHUTE'ENS. Chacun y porta son idole, & tout le pays fut souillé par des sacrifices abominables. Dieu se servit des lions, qui pour les punir, firent une guerre si furieuse aux habitans, qu'ils manderent à Salmanazar qu'ils n'y pouvoient plus habiter. Il leur envoya un des prêtres du vrai Dieu, qui avoient été emmenés captifs avec les autres, pour leur enseigner les ceremonies de son culte, & par ce moyen faire cesser le fleau qui désoloit le pays. Mais elles furent mêlées des superstitions de l'idolâtrie; de sorte que les Samaritains firent une religion, composée de la vraie & de la fausse. Jean Hyrcan, en l'an 3926. du monde, & 109. avant Jesus-Christ, prit & ruina entierement Samarie, que le roi Herode *le Grand* retablit depuis. Il la nomma *Sebaste*, en l'honneur d'Auguste. Il y avoit encore en ce pays une ville nommée *Sichem* ou *Sichar*, qui fut prise sous Vespasien, puis retablie sous le nom de *Flavia Neapolis*, & peuplée d'une colonie de Grecs: elle porte encore le nom de *Naplouse*.

SCHISME DES SAMARITAINS.

Le schisme des Samaritains commença, lorsque Jeroboam ayant distrait dix tribus, sept d'entr'elles se separerent de Juda, & composerent le royaume d'Israël. Ce prince craignant que ceux de ses sujets qui iroient à Jerusalem, capitale du royaume, pour les ceremonies de la religion, ainsi qu'il étoit ordonné par la loi, ne vinssent à se revolter, & à se retirer de son obéïssance, leur permit de sacrifier ailleurs, & leur fit ériger des temples & des autels à Bethel & à Dan, où il établit de nouveaux sacrifices & sacrificateurs. Depuis lorsque les Samaritains, comme nous l'avons remarqué, eurent été transportés en Medie & en Perse par Salmanasar, roi des Assyriens; ce prince envoya pour habiter en Samarie à leur place, des Chutéens, & autres Gentils, lesquels y établirent la religion de leurs faux dieux. Ces Samaritains furent toûjours ennemis des Juifs, & s'opposerent au rétablissement du temple, quand Nehemie entreprit de le rebâtir, quoiqu'ils fissent semblant de reconnoître les Juifs pour leurs freres. Mais le schisme se forma pleinement entr'eux & les Juifs du tems de Jaddus, leur souverain prêtre, pendant le regne d'Alexandre *le Grand*; car Manassés son frere, qui avoit épousé la fille de Sanaballath, gouverneur pour Darius, ayant pris le parti d'Alexandre, obtint de lui la permission d'édifier un temple sur la montagne de Garizim, entre Sichem & Samarie, semblable à celui de Jerusalem; & s'en étant fait nouveau pontife, il éleva autel contre autel, & introduisit cette pernicieuse division entre les Juifs. Ils conserverent toûjours les anciens caracteres hebraïques; car Esdras en donna d'autres aux Juifs après la captivité de Babylone qui avoient des figures differentes, comme le témoigne saint Jerôme, *en sa Preface sur le livre des Rois.*

Ce temple des Samaritains subsista sous les rois de Syrie & d'Egypte: & si l'on en croit Josephe, il y eut devant Ptolomée *Philometor*, une dispute entr'eux, & les Juifs sur l'antiquité de leur temple, & les Juifs l'emporterent. Hyrcan reduisit en cendres le temple de Garizim, & prit la ville de Samarie. Pompée rendit la liberté aux Samaritains. Quoiqu'ils fussent tombés sous la domination d'Herode *le Grand*, ils professoient librement leur religion, & adoroient sur le mont Garizim; mais les Juifs ne vouloient avoir aucun commerce avec eux, comme il paroît par l'Evangile. Sous le gouvernement de Pilate, un imposteur leur avoit promis de découvrir les vases sacrés que Moyse avoit cachés sur le mont Garizim. Ce gouverneur ayant appris que les Samaritains s'étoient assemblés, & craignant une revolte, envoya quelques escadrons contre cette populace qui la mirent en fuite, & fit punir de mort les chefs de la sedition: ce fut cette cruauté qui fit envoyer Pilate à Rome, pour y rendre compte de sa conduite.

Il arriva quelque tems après un autre malheur: un Juif passant par Samarie pour aller celebrer la fête à Jerusalem, fut tué par quelques zelés. Les Juifs en porterent leurs plaintes à Cumanus, intendant de la province; & voyant qu'il negligeoit de leur faire justice, ils se la firent à eux-mêmes. Ils prirent les armes, fondirent sur les terres de Samarie, brûlerent tous les lieux qui se trouverent sur leur route, & entrerent ensuite dans la ville, passant tout au fil de l'épée. Cumanus irrité de cette violence, détacha contre ces mutins quelques escadrons qui tuerent les uns, emmenerent les autres prisonniers; & ceux-ci furent ensuite crucifiés par ordre de Quadratus, qui envoya Ananias souverain sacrificateur, chargé de chaînes, avec Cumanus à Rome pour y rendre compte de leur conduite. Agrippa sollicita si fortement pour les Juifs, qu'il fit condamner à mort les députés des Samaritains, & Cumanus leur protecteur, à un banissement. Les Samaritains eurent part à la revolte generale de la Judée. Samarie fut brûlée dès le commencement; ses habitans se retirerent sur le Garizim; Cerealis fut envoyé à la tête des troupes pour les obliger à mettre les armes bas, & à rentrer dans l'obéïssance. Ce tribun n'osa les forcer; mais l'eau leur manquant, une partie perit de soif, & les autres furent taillés en pieces: il en demeura onze mille six cens sur la place. Ce fut ce carnage qui fit plier les Samaritains sous l'empire de Neron, & adorer ce prince comme un dieu. Ils reçurent sa statue dans le temple. On renvoya de nouveaux habitans à Samarie, lesquels prirent la religion & les interêts des lieux. Mêlés avec les Juifs qui étoient restés, ils entrerent dans leur faction, qui les exposa, comme le reste de la nation, à la haine de l'empereur Adrien. On enleva leurs livres; on leur défendit de circoncire leurs enfans; on les obligea de manger de la chair de pourceaux; enfin on plaça sur Garizim la figure d'un oiseau en cuivre, afin de les empêcher d'y aller; & on avoit posté des troupes au pied de la montagne pour arrêter & faire mourir ceux qui voudroient y aller malgré la défense. Cet ordre fut executé contre les plus zelés; l'empereur Antonin en rendant aux Juifs la liberté de circoncire leurs enfans, excepta les Samaritains. Ils suivirent le sort des Juifs sous les autres empereurs, tant payens que Chrétiens. Quelques-uns s'établirent en Egypte, & d'autres en Occident. Ils avoient un établissement considerable à Rome sous Theodoric; & l'église de Rome plaida contre eux pour une

maiſon. Ils ſe maintinrent en Orient ſous l'empire de Zenon. Abulpharage dit qu'ils ſe firent un roi, & que l'ayant mis à leur tête, ils attaquerent les Chrétiens, mais Procope rapporte ſeulement qu'ils ſe ſoûleverent à Naples de Samarie, le jour de la Pentecôte; & qu'ayant ſurpris les Chrétiens qui celebroient cette fête, ils en firent un grand carnage, & maltraiterent l'évêque. L'Empereur, pour punir ces rebelles, envoya des troupes, qui les chaſſerent de-là, & donna la montagne de Garizim aux Chrétiens. On y bâtit une égliſe, qui fut conſacrée à la ſainte Vierge; & on établit une garde de dix perſonnes, pour empêcher que les Samaritains n'en approchaſſent. Ils ſouffrirent cette punition, ne pouvant pas l'empêcher; mais ils conſerverent toûjours l'eſperance de ſe ſaiſir de ce poſte. Sous l'empire d'Anaſtaſe, quelques-uns des plus inſolens ſurprirent la montagne, & tuerent tous les Chrétiens qu'ils y trouverent. Cette violence fut châtiée par Procope, qui vint de la ville d'Edeſſe avec des troupes, & les punit. Mais du tems de Juſtinien, leur inſolence alla juſqu'à créer un roi nommé *Julien*. Ils coururent avec lui tout le pays voiſin de Samarie, & firent des deſordres épouvantables; car ils brûlerent les égliſes, pillerent les vaſes ſacrés, maſſacrerent les prêtres, & fricaſſerent leur chair avec les reliques des Martyrs, qu'ils trouverent dans les lieux ſaints. Juſtinien ayant appris ces deſordres, envoya des troupes contre ces rebelles, qui furent défaits, montrant auſſi peu de courage à ſe défendre contre les gens de guerre, qu'ils avoient montré de fureur contre des perſonnes qui ne ſe défendoient pas. Julien leur prince fut pris & brûlé. L'empereur fit publier contre eux des loix extrêmement ſeveres, qu'il renouvella de tems en tems, pour les contenir dans leur devoir. En 551. l'impuiſſance les porta à la reſolution de feindre de ſe vouloir faire Chrétiens. Sergius, évêque de Céſarée, à qui ils s'étoient adreſſés, les ſervit ſi bien auprès de ce prince, qu'il leur donna la liberté de teſter, de leguer, & de recevoir des donations, comme aux autres perſonnes de l'empire. Mais leur converſion étant plûtôt un effet de la neceſſité du tems que de leur bonne volonté, ils ne laiſſerent pas de perſecuter encore les fideles, & ſubſiſterent juſques ſous le pontificat de S. Gregoire.

Il reſte encore aujourd'hui des gens de la ſecte des anciens Samaritains, qui ſont très-zelés pour la loi de Moyſe, & que les Juifs neanmoins regardent comme des Heretiques, parce qu'ils n'admettent que le Pentateuque pour écriture-ſainte, & qu'ils ont des ceremonies differentes. Il y en a à Gaza, à Damas, au Caire, & en quelques autres lieux du Levant, principalement à Sichem, qu'on appelle aujourd'hui *Naplouſe*, où ils ſacrifioient encore il y a tres-peu d'années, ayant un lieu ſur le mont de Garizim, où ils offroient leurs ſacrifices. Joſeph Scaliger l'ayant appris, écrivit aux Samaritains d'Egypte, & au grand ſacrificateur, qui faiſoit ſa reſidence à Naplouſe. Il propoſa diverſes difficultés, auſquelles ils répondirent; mais leur réponſe ne vint point juſqu'à Scaliger. Elle tomba entre les mains de Genebrard, puis en celles de M. de Peyreſc, qui la donna au P. Morin, lequel en fit une traduction latine, qu'on peut voir dans les lettres du P. Morin, imprimées à Londres, en 1682. *in* 8°. ſous le titre de *Antiquitates Eccleſiæ Orientalis*. M. Simon avoit deja donné au public, dans le ſupplément de ſa premiere édition des ceremonies & coûtumes des Juifs, le contenu de deux lettres écrites à Scaliger par les deux ſynagogues des Samaritains de Naplouſe & d'Egypte. R. Benjamin, qui a parlé de ces Samaritains dans ſon voyage, a remarqué entr'autres choſes qu'ils ont des ſacrificateurs, qu'ils prétendent être de la race d'Aaron, qui ne ſe marient jamais qu'avec des femmes de leur famille, afin de ne pas confondre la race ſacerdotale, & qu'ils ſacrifient ſur le mont de Garizim, où ils ont un autel fait de pierres, que les Iſraëlites éleverent, après avoir paſſé le Jourdain. Il ajoûte que ces Samaritains ſe précautionnent fort, pour ne point ſe ſouiller par l'attouchement d'aucun corps mort, ou d'un ſepulcre; qu'ils changent d'habit lorſqu'ils vont à la ſynagogue, & qu'ils ſe lavent avant que de le prendre. Il dit de plus que ces Samaritains ſont de la tribu d'Ephraïm, & qu'ils ont le ſepulchre de Joſeph fils de Jacob, lequel ils aſſurent être leur pere. Outre ce ſepulcre, ils montrent ceux de leurs prophetes, & entr'autres, celui d'Eleazar, & celui d'Ithamar, fils d'Aaron, & même celui de ſon petit-fils Phinées. Ils conſervent auſſi une inſcription, qu'ils croyent être écrite de la main de ce Phinées, fils d'Eleazar, la cinquiéme année après l'entrée des Iſraëlites dans la terre de Promiſſion. Les Anglois ont écrit depuis peu d'années à ces Samaritains, qui leur ont fait des réponſes aſſez ſemblables à celles qu'ils ont faites à Scaliger, ſi ce n'eſt que dans leurs lettres adreſſées à leurs chers freres d'Angleterre (car ils ont cru que ceux qui leur écrivoient d'Angleterre étoient de leur ſecte) ils témoignent n'avoir plus de grand ſacrificateur. Leur créance au reſte n'eſt pas infectée des erreurs que les Juifs leur attribuent, comme s'ils étoient dans les ſentimens des Saducéens. L'interprete Arabe Samaritain, qui eſt dans la bibliotheque du roi, a ajoûté à ſa verſion des remarques qui prouvent manifeſtement le contraire; car il y reconnoît la ſpiritualité & l'immortalité de nos ames, auſſi-bien que la ſpiritualité des anges. Pietro de la Valle a eu quelque commerce avec eux pendant ſes voyages dans le Levant; & ce fut lui qui acheta d'eux l'exemplaire hebreu ſamaritain du pentateuque, que M. de Sanci, alors ambaſſadeur du roi à la Porte, a rapporté de Conſtantinople, & qui ſe conſerve dans la bibliotheque des peres de l'Oratoire de Paris. C'eſt ſur ce manuſcrit ſamaritain qu'on a imprimé le pentateuque ſamaritain, qui eſt dans la grande bible de M. le Jai, & que les Anglois ont depuis reimprimé dans leur polyglotte. Les lettres de ce manuſcrit ſont plus belles & plus majeſtueuſes que celles de l'imprimé. Les Samaritains ſe vantent d'avoir un exemplaire de la loi écrite par Phinées. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que ceux de Naplouſe ont un exemplaire manuſcrit des livres de Moyſe très-ancien; & il ſeroit à deſirer que nous euſſions une copie figurée de quelques lignes pour en voir les caracteres. Un grand-prêtre des Samaritains, nommé Eleazar, fit un livre en 1590. dans lequel il compte cent vingt-deux grands-pontifes depuis Aaron juſqu'à lui, ſoûtenant que les Juifs n'ont point de prêtres de la race d'Aaron. Il ajoûte que les caracteres ſamaritains ſont ceux dont Dieu ſe ſervit pour écrire la loi qu'il donna à Moyſe.

DOCTRINE DES SAMARITAINS.

Les anciens Samaritains du tems de Jeroboam & de ſes ſucceſſeurs rois d'Iſraël, n'enſeignerent point de nouveaux dogmes ſur la religion. Leur unique faute étoit le ſchiſme & le culte qu'ils rendoient en un autre endroit qu'au temple de Jeruſalem. Cependant il y avoit dans le royaume d'Iſraël des prophetes & des juſtes en grand nombre, qui ne trempoient point dans le ſchiſme, & qui venoient adorer Dieu à Jeruſalem. Les habitans qui furent tranſportés à Samarie, quand elle fut priſe par Salmanazar, étoient dans leur origine idolâtres; mais ils embraſſerent la religion des Juifs, quand ils furent dans le pays; & comme il a été dit dans l'article précedent, un prêtre des Juifs qui avoit été tranſporté en Orient, leur fut envoyé pour les en inſtruire. Mais comme il n'y avoit que les cinq livres de la loi qui fuſſent reconnus pour divins & ſacrés, dans le tems de la ſeparation des dix tribus, les Samaritains ne reconnoiſſoient que ces livres, qu'ils ont toûjours conſervés avec grand ſoin. Ils étoient perſuadés qu'il falloit adorer Dieu ſur le mont Garizim, près de Sichem, où les patriarches l'avoient adoré; & les Juifs au contraire ſoûtenoient qu'on ne pouvoit lui offrir des ſacrifices que dans le temple de Jeruſalem; & c'eſt en cela particulierement que conſiſtoit la difference des Juifs & des Samaritains; c'eſt ſur cela que rouloit leur diſpute; & c'eſt ſur cette ſeule queſtion que la femme Samaritaine conſulta Jeſus-Chriſt. On a accuſé les Samaritains d'avoir cru Dieu corporel, de nier la reſurrection des corps, d'adorer de fauſſes divinités; mais toutes ces accuſations n'ont point de fondement certain. Ils adoroient le même Dieu que les Juifs, & attendoient le Meſſie comme eux. Ils obſervoient la loi exactement. Enfin les Samaritains

d'à-present sont dans les mêmes sentimens, comme on le peut voir par leur confession de foi. * III. *des Rois*, & II. *des Paralipomenes*. Josephe, *antiq. Jud.* Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. test.* Baronius, *in annal. eccles.* Godeau, *hist. eccl.* Christoph. Cellarius, *in collect. Samariticis*. Morin, *exercit. Samaritanæ*. Hottinger, *Antimorius*. L. Capelle, *diss. de litt. Hebr.* Buxtorfii, *diss. de iisdem*. M. Simon. Jovet, *hist. des religions*. M. Du Pin, *continuation de l'hist. des Juifs*.

SAMASTRO ou FAMASTRO, en latin *Amastris*, *Amastrum*, autrefois ville de Paphlagonie, province de l'Asie Mineure, est maintenant dans la Natolie, à l'embouchure du Dolap, dans la mer Noire, entre Penderachi & Sinopi. * Baudrand.

SAMBALES, petites isles voisines de la presqu'isle de Jucatan, dans la nouvelle Espagne, vers les Honduras, produisent de l'ambre gris aussi bon que celui qu'on nous apporte d'Orient. Quelques Americains tributaires des Espagnols l'y viennent pêcher, & en font la pêche de cette maniere. Lorsque la mer est agitée de quelque tempête, l'ambre gris est jetté sur le rivage par les flots. Ces gens y viennent aussitôt que la tourmente commence, afin de prévenir les oiseaux qui mangent l'ambre gris dès que le vent est appaisé. Pour le découvrir, ils vont contre le vent, jusqu'à ce qu'ils sentent l'odeur de l'ambre, lequel étant frais en exhale beaucoup, & marchent doucement jusqu'à ce qu'ils l'ayent perdue: ensuite ils cherchent dans le sable; quelquefois même les oiseaux leur enseignent le lieu en piquant du bec où il est. Lorsqu'ils l'ont trouvé, ils l'amassent, & l'emportent dans leurs habitations sur la côte de la presqu'isle de Jucatan, pour le vendre aux Espagnols. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occidentales*.

SAMBALI ou SAMBALL, ville du Mogolistan en Asie. Elle est sur le Gange, au-dessus de l'embouchure du Perseli, & elle est capitale du royaume de Samball, qui est entre ceux de Bakar, d'Agra, de Narvar, de Bengale & de Patna, duquel le Gange le separe. * Mati, *dict.*

SAMBALLATH ou SANABALLATH, prince des Samaritains, & lieutenant du roi de Perse dans la Palestine, obtint d'Alexandre *le Grand* la permission de bâtir un temple sur la montagne de Garizim, semblable à celui de Jerusalem, dont son gendre Manassés fut le premier grand-prêtre: ce qui fit un schisme entre les Juifs fidéles & les Samaritains. *Voyez* SAMARITAINS. * Josephe, *l. 11. c. 8. des antiq. Judaïc.*

SAMBAS, ville des Indes Orientales. Elle est sur la côte occidentale de l'isle de Borneo, vis-à-vis de la pointe de la presqu'isle de Malacca. * Mati, *dict.*

SAMBIE, SAMLANDE, contrée de la Prusse Ducale. Elle est entre la Nadravie, le Pregel, le Frisch-Haff, le Curisch-Haff & la mer Baltique. Ses lieux principaux sont Konigsberg, capitale de la Prusse Ducale, Fischausen & Pilau. On pêche une grande quantité d'ambre jaune sur les côtes de la Sambie. Elle donne son nom à un des trois cercles de la Prusse Ducale, lequel, outre la Sambie, comprend encore la Nadravie & la Sclavonie. * Baudrand.

SAMBIQUE, *Sambicus*, insigne voleur, ayant pillé le temple de Diane dans l'Elide, province du Peloponnese, maintenant *Belvedere* dans la Morée; & ne voulant pas avouer son crime, fut mis à la gêne un an durant, & souffrit de cruels tourments: ce qui a donné lieu au proverbe, *endurer plus de mal que Sambique*. * Erasme.

SAMBLANÇAI, *voyez* BEAUNE.

SAMBRE, riviere des Pays-Bas, a sa source à une lieue de la Capelle en Picardie, baigne Landrecies, d'où elle est navigable par des éclufes jusqu'à Maubeuge, Thuin, Charleroi, & se décharge dans la Meuse à Namur.

SAMBUC (Jean) celebre medecin, historien fameux, habile poëte, & antiquaire, né à Tirnau ou Dirn, ville de la haute Hongrie, en 1531. quitta son pays dès sa jeunesse, pour passer dans les universités & académies d'Italie, de France & d'Allemagne. Il s'adonna non seulement à la medecine, mais à la poësie, & composa plusieurs poëmes sur la conduite de la vie, & sur les vertus & les vices. Outre ses commentaires sur l'art poëtique d'Horace, on a encore de lui un recueil des plus belles pensées de saint Gregoire *de Nazianze*, & quatre dialogues de l'imitation de Ciceron, avec un discours, où il prouve qu'il faut lire à la jeunesse les orateurs avec les poëtes. On met au rang de ses ouvrages les plus considerables, son histoire de Hongrie, qu'il a écrite avec autant d'élegance que de fidelité, depuis le regne de Mathias jusqu'à l'empire de Maximilien II. & les vies des empereurs Romains, qu'il a données au public, corrigées & augmentées de plusieurs particularités. Ce sçavant homme a traduit de grec en latin les livres d'Hesiode; celui de Theophylacte, sur les actes des apôtres; de Phedre; de Platon; & quelques oraisons de Xenophon & de Thucydide. Il revit avec exactitude les œuvres de Diogene *Laërce*, celles d'Hesychius, d'Ephestion, d'Apollonius & de Philon, & les mit au jour, avec quelques pieces anecdotes qu'il avoit dans sa bibliotheque. Il fut extrémément consideré à la cour de l'empereur Maximilien II. & de Rodolphe II. son fils, où il passa une partie de sa vie en qualité de leur historiographe & de leur conseiller, & il mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche, le 13. Juin 1584. âgé de 53. ans.

SAMBUCA, bon bourg de la vallée de Mazara en Sicile. Il est sur la riviere de Carabi, environ à trois lieues de Xacca, vers le nord. * Mati, *dict.*

SAMBULOS, montagne de la Mesopotamie, étoit celebre par un temple dedié à Hercule. Tacite rapporte que ce dieu des Payens avertissoit dans un certain tems les prêtres de son temple, qu'ils eussent à préparer des chevaux chargés de fléches pour aller à la chasse; & que ces chevaux couroient vers un bois, d'où ils revenoient le soir fort fatigués, & n'ayant plus de fléches; que la nuit ce même dieu montroit à ces prêtres pendant le sommeil les endroits de la forêt où les chevaux avoient couru, & où il y avoit beaucoup de gibier par terre, que l'on y trouvoit le lendemain. * Tacite, *l. 12. c. 13.*

SAMEAS, illustre senateur de Jerusalem, de beaucoup de merite, se trouva à l'assemblée qui fut tenue en presence d'Hircan contre Herode, alors gouverneur de Galilée, qu'on accusoit de plusieurs crimes, dont le moindre meritoit la mort. Comme il l'avoit vû venir, non comme suppliant, mais avec un air de fierté, & un équipage superbe & magnifique, semblant mépriser les loix & les coûtumes, il fut d'avis qu'on reprimât son insolence, & qu'on le fît mourir. Il revint pourtant de cette severité; & voyant que personne n'étoit de son avis, crainte de déplaire à Hircan, il les avertit que pour recompense de lui avoir sauvé la vie, il la leur ôteroit un jour à eux-mêmes. L'évenement justifia la verité de cette prédiction. * Josephe, *antiq. liv. XIV. chap. 17.*

SAMEAS, fils d'*Eleazar*, étoit de Saab en Galilée. Il se distingua dans la guerre des Juifs contre les Romains, & particulierement au siege de Jotapat. Il jetta avec tant de force une pierre d'une grosseur prodigieuse sur la tête du bellier qui battoit les murs, qu'il le brisat & l'abbatit. Ensuite, avec une intrepidité étonnante, il sauta en bas au milieu des ennemis, prit cette tête, & la porta jusqu'au pied de la muraille, où n'étant pas armé, il fut blessé de cinq coups de fléches: mais rien n'étant capable de l'étonner, il remonta sur la muraille, & y demeura exposé à la vûe de tout le monde jusqu'à ce que la douleur de ses playes le fit tomber avec la tête du belier, qu'il n'avoit jamais voulu quitter. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. III. chap. 16.*

SAMEGA, ville de Syrie. Elle fut prise par Hircan après la mort d'Anthiocus roi de Syrie. * Josephe, *antiq. liv. XIII. ch. 16.*

SAMFORD PEVERELL, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée orientale du comté de Devon, qu'on appelle *Halborton*. * *Dict. Angl.*

SAMGAR, fils d'*Anath*, troisiéme juge des Israëlites, succeda à Aod, & ne gouverna qu'un an. Nous ne sçavons rien de lui, sinon qu'avec le soc d'une charue il défit six cens Philistins, vers l'an du monde 2729. & 1306. avant J. C.* *Juges*, 3.

SAMIR, montagne & ville de la Palestine, dans la

tribu d'Ephraïm. C'eſt où habitoit Thola, juge des Iſraëlites. * *Juges*, X. 1. *Joſué*, XV. 48.

SAMIUS, illuſtre chevalier Romain, donna quatre cens mille ſeſterces à un fameux avocat, nommé *Suilius*, pour intenter une accuſation. Irrité de ce qu'il lui avoit manqué de parole, il l'alla trouver ; & après lui avoir reproché ſa perfidie, il ſe tua de ſon épée en la preſence de l'avocat * Tacite, *annal.* 2.

SAMMAEL. Les docteurs Juifs Cabbaliſtes appellent *Sammaël* le demon qui ſeduiſit Eve, & le nomment l'*ange de la mort* & *le prince des demons.* R. Moyſe rapporte ce ſentiment de ces docteurs, dans leurs commentaires allegoriques touchant Sammaël ; ſçavoir, qu'il étoit monté ſur le ſerpent comme ſur un chameau, lorſqu'il trompa Eve. Il ajoûte au même endroit, que par Sammaël ils entendent ordinairement *Satan*, qui voulut empêcher Abraham de ſacrifier ſon fils Iſaac, & qui tâcha auſſi de détourner Iſaac d'obéir à ſon pere. En un mot, le Sammaël des Juifs eſt celui-là-même que nous appellons *Satan.* C'eſt pourquoi ils le nomment dans leurs commentaires allegoriques ſur l'écriture, *le prince des diables* ; & il en eſt auſſi fait mention dans le targum de Jonathan ſur la geneſe, où il eſt appellé l'*Ange de la mort.* Les Juifs Caraïtes, qui ne reçoivent point la Cabale, ſe moquent dans leurs livres de tout ce que les Juifs Rabbanites ont écrit de ce Sammaël. * R. Moyſe, dans ſon livre intitulé, *More Nevochim*, *part.* 2. *chap.* 30.

SAMMONICUS, *cherchez* SERENUS SAMMONICUS.

SAMNITES, *Samnites*, anciens peuples d'Italie, habitoient le pays appellé *Samnium*, où eſt preſentement le duché de Benevent, l'Abruzze, la Capitanate, la Terre de Labour, & quelques autres. Ils eurent long-tems guerre avec les Romains, qui les ſoûmirent entierement. Leur pays forma depuis une des provinces d'Italie, regie par un preſident.

SAMNITES, eſpece de gladiateurs, ainſi nommés, à cauſe de leurs armes. C'étoient les gladiateurs que les particuliers employoient d'ordinaire pour le ſpectacle de leurs feſtins. Tite-Live, *quod ſpectaculum inter epulas erat* ; & ils ne combattoient pas alors avec de veritables armes, mais avec des fleurets. Lucilius, en parlant d'un certain Q. Velocius ;

Quamvis bonus ipſe
Samnis in ludo, ac rudibus cuivis ſatis aſper.

c'eſt-à-dire, quoiqu'il fût aſſez bon gladiatenr, Samnite, dans la ſalle, eſt aſſez redoutable au fleuret. Ces fauſſes armes faiſoient d'un côté que leur combat duroit long-tems ; ce qu'Horace appelle *lento duello* ; & de l'autre, qu'ils ſe donnoient de grands coups, ſans ſe faire de veritables bleſſures. * Tite-Live, *hiſt.* Horat. *epiſtol.* 2. *l.* 2. *epiſtolar.* Solin, *c.* 4.

SAMO, marchand de la nation des Francs, étant ſorti de ſon pays, ſe mit à la tête des Carinthiens, pour les délivrer de la tyrannie des Huns ; ce qui lui réüſſit fort heureuſement. Il fut élû roi, & regna ſur ces peuples pendant trente-ſix ans avec beaucoup de gloire. Ces avantures ont beaucoup d'air de la fable. * Andreas Bruner, *virtut. & fortun. Boïorum.*

SAMOGIA, village de Lombardie entre Bologne & Modene, à trois lieues de l'une & de l'autre. On voit autour de ce village, à l'entrée de la nuit la campagne remplie de mouches luiſantes, qu'on appelle *Luciole.* Elles ſont faites comme un haneton ; mais beaucoup plus petites. Elles ont le bas du corps rempli d'une matiere preſque liquide, & de couleur de citron, & à chaque coup d'aîle que donne cette mouche, cette matiere jette un trait de feu, qui ſemble l'étincellement d'une étoile. * Miſſon, *voyage d'Italie.* Il y a de ſemblables mouches dans la vallée de Pragella en Dauphiné. On dit qu'il y en a encore de plus grandes dans l'iſle Barbade. * Mati, *dict.*

SAMOGITIE, province de Pologne, entre la Lithuanie, la Curlande, la Pruſſe Ducale, & la mer Baltique, a 35. lieues germaniques de longueur du levant au couchant, & a beaucoup moins de largeur. Autrefois elle a été diviſée en douze gouvernemens ; mais aujourd'hui il n'y en a plus que deux. Ses villes principales ſont, Medniki, Roſſieme &c. * Sanſon. Baudrand.

SAMOLICO, bon bourg du pays des Griſons, dans le comté de Chiavenne, au midi de la ville de ce nom, près de l'embouchure de la Mera, dans le lac de Come.

SAMONAS, archevêque de Gaze, vivoit, à ce que l'on croit, ſur la fin du XII. ſiecle, ou plûtôt dans le XIII. Il a fait un écrit en forme de dialogue entre lui & un Saraſin, dans lequel il prouve que le pain & le vin ſont changés dans le ſacrement de l'autel au corps & au ſang de J. C. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XI. ſiecle.*

SAMOS, *Samus*, iſle & ville ſur les côtes de l'Aſie Mineure, a été nommée diverſement, *Parthenias*, *Anthemuſa*, *Metamphylus*, *Driuſa* &c. Les Samiens ſoutinrent des guerres très-fâcheuſes contre les Epheſiens, qui les chaſſerent de leur pays, où ils ne ſe rétablirent que long-tems après. Sous la LXXXIV. olympiade, & vers l'an 441. avant Jeſus-Chriſt, les Atheniens, ſous la conduite de Periclés, ſecoururent les Mileſiens contre les Samiens leurs ennemis, qui furent vaincus. Depuis, reprenant courage par la retraite de Periclés, ils ſe vengerent des Atheniens, marquant avec un fer chaud le front de ceux qu'ils faiſoient priſonniers. Quelque-tems après, Periclés aſſiegea Samos, & après neuf mois de ſiege, força la ville de ſe rendre à diſcretion. Ce fut-là où Artemon, natif de Clazomene, inventa le belier, la tortue & autres machines de guerre propres à prendre des villes. Les Samiens ſoutinrent d'autres guerres. Cette iſle a donné naiſſance à la ſibylle Samienne, nommée *Herophyle*, & à divers grands hommes. La ville, qui avoit été celebre par un temple de Junon, dans le tems du Paganiſme, fut depuis épiſcopale, ſous la metropole de Rhodes. Aulu-Gelle dit que les Samiens ont été les premiers inventeurs des vaiſſeaux de terre, parce que la leur étoit tout à fait propre pour ces ſortes d'ouvrages. * Aulu-Gelle, *l.* 7. Strabon. Pline. Thucydide &c.

SAMOS, riviere du royaume de Hongrie. Elle a deux ſources, toutes deux en Tranſſylvanie ; le grand Samos vers les monts Krapachs, & le petit Samos vers la ville d'Huniade. Celle-ci paſſe près de Clauſembourg, & rencontre l'autre près des bourgs de Samos & de Does, renfermés dans deux petites iſles, que ces rivieres forment. Cette riviere étant réunie, paſſe dans la Haute Hongrie, y baigne Zatmar, & ſe décharge dans la Teiſſe, à quelques lieues au-deſſus du petit Waradin. * Mati, *diction.*

SAMOSATE, *Samoſata*, ville de Comagene, dite aujourd'hui *Scemſat*, a été autrefois illuſtre & conſiderable, avec évêché ſuffragant d'Edeſſe. C'étoit le lieu de la naiſſance de Lucien & de Paul de *Samoſate*, Hereſiarque.

SAMOTHES ou DIS, que quelques-uns font fils de Japhet, eſt reconnu pour avoir été le premier roi des Gaulois. C'eſt de lui que les prêtres Gaulois, qui étoient auſſi les theologiens & les philoſophes du pays, furent nommés *Samothées*, ou *Samnothées.* * Cæſar, *l.* 6. *de bello Gall.* Du Pleix, *Memoires des Gaules*, *l.* 2. *c.* 2.

SAMOTHRACE, *Samothracia*, maintenant *Samandrachi*, iſles de l'Archipel, vers l'Europe, éloignée d'environ trois lieues de Terre-ferme de la Romanie, a au midi l'iſle de Lemnos, nommée aujourd'hui *Stalimene.* Il y avoit dans cette iſle une ville fort conſiderable, bâtie ſur une montagne vers l'orient ; mais ce n'eſt plus qu'un village. On y trouve encore un grand nombre de ports aſſez commodes, & l'iſle eſt abondante en mouches à miel & en daims. Elle étoit autrefois celebre par les dieux Cabires, c'eſt-à-dire, *les grands dieux*, que l'on y adoroit. * *Voyez* là-deſſus Samuël Bochart, dans ſon *Caïnan*, *l.* 1. *c.* 12.

SAMOYEDES, peuple de Moſcovie, habitent ſur les côtes, vers le detroit de Waigats, & vont paſſer l'été dans la terre de Waigats & dans la nouvelle Zamble. Ils ſont plus petits que les Zambliens, & plus trapus que les Lappons, & ont auſſi la tête plus groſſe, le viſage plat, le nés plus large & camus, preſque point de poil, & le teint bazané couleur de terre. Ils ſont vêtus de peaux de bêtes, dont le poil eſt tourné en dedans lorſ-

qu'il fait froid, & en dehors pendant l'été; ils ont une espece de capuchon fourré sur la tête, & les plus grands seigneurs ont des bonnets de castors ou de drap. Ils attachent sur la pointe une étoile faite de drap de diverses couleurs: & lorsqu'ils saluent quelqu'un, ils ôtent ce capuchon ou bonnet, en se courbant jusqu'à terre. Le vêtement ordinaire des hommes, est un bonnet rond frisé, comme si c'étoit de peau d'agneau, un haut de chausse & une robe de peau d'ours blanc, qui ne leur va que jusqu'aux genoux. Ils sont serrés au-dessous du ventre d'une ceinture large de quatre doigts; leurs bas & leurs souliers sont de même peau, le poil en dehors; & sous leurs souliers, ils ont une espece de patins d'écorce d'arbre long de deux pieds, fait en gondole, avec quoi ils marchent fort vîte sur la neige, qui est en grande quantité sur les montagnes. Les femmes Samoyedes sont fort agiles, & prennent grand soin d'enseigner leurs enfans à chasser. Elles sont vêtues comme les hommes; mais elles n'ont point de peaux sur leurs épaules, & elles vont à la chasse armées d'un carquois plein de fléches, & d'un arc en main. Ces peuples ont des traînaux attelés de rennes, qui sont des animaux approchans de nos cerfs; ils mangent la chair crue, après avoir été quelque-tems dessechée à l'air. * Blaëu, *geograph.*

SAMPAYO (Etienne de) natif de Lisbonne, & religieux de l'ordre de saint Dominique, fut un de ceux que le roi Philippe II. persecuta vivement à cause de leur attachement pour la maison royale. Après avoir été retenu quelque-tems en prison, il trouva moyen de s'évader, & vint à Toulouse, où il prit le degré de docteur en theologie, & l'enseigna publiquement; mais en 1598. ayant oüi dire que le roi Sebastien s'étoit fait voir à Venise, il alla y trouver cet imposteur, prit ses ordres, & se rendit secrettement en Portugal, où il disposa adroitement les esprits en sa faveur; après quoi étant retourné à Venise il se mit à la suite de ce pretendu Sebast en à qui le senat de Venise avoit rendu la liberté, à condition que dans un jour il sortiroit de la ville, & dans trois jours de dessus les terres de la republique; mais ce malheureux ayant été arrêté par le grand duc, & livré aux Espagnols, on ne sçait ce que devint Sampayo. Ce Dominicain avoit fait imprimer à Paris en 1586. un livre intitulé, *Thesaurus arcanus Lusitanis gemmis refulgens*, contenant les vies de plusieurs Portugais de son ordre, illustres par leur sainteté; & il y joignit une histoire des commencemens du même ordre; mais cette partie de son ouvrage est si remplie de fautes, même les plus grossieres, qu'on n'en peut faire aucun usage. * Echard. *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SAMPHO, ville de la Galilée, place assez forte. Elle fut prise, pillée & brûlée par les Arabes, du tems que Varus étoit gouverneur de Syrie pour les Romains. * Josephe, XVII. *ch.*12. *des antiquités.*

SAMPIETRO BASTELICA, seigneur d'Ornano, *cherchez* ORNANO.

SAMPIONE, monte Sampione, en latin *Sempronius mons.* C'est une montagne des Alpes, & un passage d'Allemagne & d'Italie. Elle est aux confins des Suisses, du Vallais & du Milanez, à la source de la riviere de Tosa. * Mati, *dict.*

SAMPSE'ENS, *cherchez* ELCESAITES.

SAMPSIGERAM, roi des Emesseniens, étoit grand ami du grand Agrippa, qu'il visita avec quelques autres princes, dont il fut parfaitement bien reçu. * Josephe, *antiq. liv.* XIX. *ch.* 7.

SAMPSON, isle. C'est une des isles Sorlingues, qui sont au couchant de l'Angleterre, & au midi de l'Irlande. * Baudrand.

SAMSECHE, c'est une principauté tributaire du Turc. Elle est dans la Georgie en Asie, entre la Turcomanie, le Guriel, l'Imerette & le Graduel. Il n'y a aucun lieu considerable. * Mati, *dict.*

SAMSOE, SAMSOI, isle du Danemarck. Elle est entre l'isle de Zelande & la côte de la Jutie, de laquelle elle n'est éloignée que de trois lieues. Samsoë est petite; mais fort agreable & fort fertile. Elle fut comprise dans les terres que l'on donna en appanage au roi Christian II. lorsqu'il fut déposé. * Mati, *dictionaire.*

SAMSON, juge & liberateur des Juifs, étoit de la tribu de Dan, & fils de *Manué.* Sa naissance fut annoncée par un ange à sa mere, qui étoit sterile, & qui reçut ordre de le nourrir comme un Nazaréen, c'est-à-dire, de ne lui point couper les cheveux, & de faire ensorte qu'il ne bût ni de vin ni de toute autre chose qui enyvre. Il nâquit l'an 2880. du monde. 1155. avant Jesus-Christ, & fut doué d'une force prodigieuse. Etant allé un jour à Thamnatha, il vit une femme qui lui plut, il pria son pere de lui permettre de l'épouser. Manué eut d'abord quelque peine à y consentir; mais enfin s'y étant resolu, il vint avec Samson à Thamnatha. Ce fut dans ce voyage où il rencontra un jeune lion; & quoiqu'il fût sans armes, il le prit par la gueule, & le déchira en pieces. Quelque-tems après, retournant par le même chemin, il voulut voir ce jeune lion qu'il avoit tué, & trouva dans sa gueule du miel, que les abeilles y avoient fait comme dans leur ruche. Il en tira le sujet d'une énigme qu'il proposa aux jeunes gens conviés à ses nôces: *La viande est sortie de celui qui devoroit, & la douceur est sortie du fort.* Ils ne purent pendant trois jours expliquer cette énigme. Le septiéme jour du festin, ces jeunes gens eurent recours à l'épouse de Samson, qui le pressa si fort, qu'il lui expliqua le sens de cette énigme. Cette femme la découvrit aussitôt aux Philistins, qui vinrent pour l'expliquer à Samson. Ce juge d'Israël vint aussitôt à Ascalon, & y tua trente hommes, dont il donna les habits à ceux qui avoient expliqué son énigme. Il conçut une si grande colere contre sa femme, qu'il la renvoya chez ses parens, qui la donnerent à un des jeunes gens qui avoient été du festin. Ensuite, pour se venger de cette injure, il prit trois cens renards, les lia par la queue l'un à l'autre, leur attacha un flambeau, & les lâcha au milieu des bleds des Philistins, qui furent reduits en cendres. Les Philistins assemblerent ensuite trois mille hommes pour le perdre, & se jetterent sur les terres de ceux de la tribu de Juda, qui leur livrerent Samson. On le menoit lié de deux grosses cordes, qu'il rompit sans peine; & avec la mâchoire d'un âne, qu'il trouva par terre, il tua mille Philistins, & mit les autres en fuite. Quelque tems après ils l'enfermerent dans la ville de Gaza; mais pendant la nuit il arracha les portes de la ville, avec les serrures & les poteaux, & les porta sur ses épaules jusqu'au sommet d'une montagne voisine. Samson seul leur faisoit plus de maux que tous les Israëlites ensemble. Ne sçachant plus comment s'en défendre, ils gagnerent Dalila, femme de mauvaise vie, qu'il voyoit. Cette femme infidelle employa si adroitement ses caresses & ses flatteries, qu'elle lui arracha son secret; & ayant appris que sa force residoit en ses cheveux, elle les lui coupa, & le livra aux Philistins. Ils lui creverent les yeux; & l'ayant chargé de chaînes, ils le mirent dans une étroite prison à Gaza, & le condamnerent à tourner la meule. Lorsqu'ils faisoient quelque festin solemnel, ils avoient accoûtumé de le faire venir pour se divertir, en lui faisant mille outrages. Un jour qu'ils étoient tous assemblés, Samson, à qui la force étoit revenue avec les cheveux, ayant embrassé deux colonnes qui soûtenoient la salle, les ébranla de telle sorte, que la voûte l'accabla en tombant, & avec lui toutes les personnes qui s'y trouverent. Ainsi mourut cet homme, dont la force étoit prodigieuse, vers l'an 2918. du monde, & 1117. avant J. C. En mourant, l'écriture remarque qu'il tua plus de Philistins, qu'il n'avoit fait pendant sa vie. * *Juges*, *c.* 13. 14. 15. 16. *Josephe*, *l.* 5. *antiq. Jud.* Usserius, *in annal.*

SAMSON (saint) évêque de Dol, né l'an 495. étoit fils d'un seigneur Breton, nommé *Ammon*, & fut élevé sous la conduite de saint Hidulfe, abbé d'un celebre monastere dans la Grande-Bretagne appellée depuis Angleterre. Lorsqu'il eut achevé ses études, il prit l'habit de religieux en cette abbaye, & passa en un autre monastere gouverné par saint Pyron, dans une isle assez avancée en mer. Après avoir été dix-huit mois abbé, il se démit du gouvernement de cette maison, & se retira dans un vieux château, d'où il sortoit les Dimanches & les fêtes, pour aller celebrer la messe dans l'église du monastere, & assister à l'office divin. Ensuite il fut élu archevêque d'Yorck; mais après avoir gouverné cette église pendant quelques années, voyant qu'une partie

du peuple de son diocese étoit mort de la peste, & que le reste avoit été massacré par les Saxons, il repassa la mer, pour se rendre dans la Bretagne ou Armorique, avec saint Magloire & saint Maclou, qui étoient ses parens, & quelques autres Chrétiens. Lorsqu'il fut arrivé en son pays, il y bâtit un monastere auprès d'un château nommé Dol, où est maintenant la ville du même nom. Commore, comte de Leon & de Cornouaille, assassina Jonas, roi de Bretagne; & saint Samson vint demander du secours à Childebert, roi de France, pour remettre sur le thrône Judwal, fils du défunt, & legitime heritier de la couronne. Il obtint ce qu'il demandoit; & Judwal, aidé des François, vainquit le tyran Commore, & se retablit dans ses états. Ce prince par motif de reconnoissance, fit des grandes donations au monastere de saint Samson, & sollicita le pape Pelage I. de l'ériger en évêché, à quoi consentirent tous les évêques de Bretagne. Ce Pape accorda la demande du roi Judwal, & envoya le *pallium* à saint Samson. Depuis ce tems-là, les prelats qui lui ont succedé en ce siege, ont long-tems prétendu le droit de metropolitain dans la Bretagne, & l'usage du *pallium*; mais le pape Innocent III. qui fut élevé au pontificat l'an 1198. declara que saint Samson avoit été simplement évêque de Dol, quoi qu'à cause de sa dignité d'archevêque d'Yorck, il lui eût été permis de se servir des ornemens de cette dignité. Ses successeurs neanmoins retiennent encore la croix, qu'ils font servir de timbre à leurs armes. En 559. saint Samson assista au concile tenu à Paris; & y refusa de prendre un appartement que le roi lui avoit fait preparer dans son Palais, aimant mieux se retirer dans le monastere de saint Vincent, nommé depuis saint Germain des Prés. Dès-lors saint Samson fit une si étroite alliance entre ce monastere & le sien, que les religieux de saint Vincent envoyerent tous les ans du vin à ceux de Dol, qui de leur côté leur fournirent de la cire pour le service de leur église; usage qui a subsisté long tems après. Sitôt que le concile eut été terminé, saint Samson, âgé de 64. ans, retourna en Bretagne, où sa sainteté éclata par quantité de miracles. Enfin il rendit son esprit à Dieu le 28. Juillet 607. âgé de 112. ans. Son corps fut transporté de l'église cathedrale de Dol, lorsque les Normands firent une cruelle irruption en France par la Bretagne, sous le regne du roi Charles *le Chauve*, dans le IX. siecle. Alors l'évêque de Dol & l'evêque de saint Malo se refugierent à Paris, & emporterent avec eux les reliques de saint Samson, de saint Magloire, & de saint Maclou, qu'ils mirent en dépôt dans la chapelle royale du palais, où est aujourd'hui l'église paroissiale de saint Barthelemi. Bientôt après, le prince Hugues *le Grand*, comte de Paris, fonda près de cette chapelle un monastere de religieux de l'ordre de saint Benoît, sous le nom de saint Magloire; mais depuis, ces religieux se retirerent avec les corps de saint Samson, de saint Magloire & de saint Maclou, dans la rue saint Denys, d'où ils allerent ensuite s'établir au fauxbourg saint Jacques, en la maison qui appartient maintenant aux peres de l'Oratoire. * Surius, *au 28. Juillet*. Histoire monastique d'Occident.

SAMSON, prêtre Heretique d'Ecosse, vers l'an 748. nioit la necessité du baptême, & s'imaginoit que l'imposition des mains de l'évêque suffisoit pour délivrer du peché originel. * Baronius, *A. C.* 748.

SAMSON, abbé de Cordoue dans le IX. siecle, confessa courageusement la foi Catholique devant les rois Infideles; & écrivit pour les Chrétiens une apologie, dont Ambroise Morales fait mention, *in schol. ad lib.* 1. *annal. SS. Eulog.* Cet abbé mourut en 890. * Baronius, *in annal.*

SAMSON (Richard) Anglois, fut en faveur auprès de Henri VIII. roi d'Angleterre, qui le fit doyen de sa chapelle, & peu de tems après lui donna l'évêché de Lichfield & de Conventri. Par complaisance pour le roi, il écrivit contre la primatie du pape un livre qui fut condamné; mais il se retracta après la mort de ce prince, & souffrit ensuite beaucoup jusqu'à la fin de sa vie, pour la défense de la foi Catholique. Il mourut l'an 1555. pendant le regne de la reine Marie avec Philippe roi d'Espagne. Ce prelat a écrit sur les pseaumes de David, sur saint Paul aux Romains &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SAMSONIUS ou SAMSON, (Herman) ministre de Riga, mourut en 1643. Il est auteur de divers livres: de deux Antijesuites imprimés ensemble *in* 4°. à Giessen au lantgraviat de Hesse, l'an 1605. ils sont contre le pere Nicolaï Jesuite. Samsonius est encore auteur d'un *Enchiridion* des articles de la foi: d'un *Syntagma* de l'histoire de la passion: *Postilla evangelica, liber de cœna.* * Henning. Witte, *in theolog. p.* 510.

SAMUEL, prophete, juge & gouverneur d'Israël, étoit fils d'*Elcana*, levite, & d'*Anne* qui étoit sterile, & nâquit l'an du monde 2880. & 1155. avant Jesus-Christ. Il fut consacré à Dieu, & élevé dans le temple auprès de Heli, qui étoit souverain prêtre. Pendant ce tems, Dieu le favorisa d'une revelation, par laquelle il apprit ce qui devoit arriver à la famille du grand-prêtre. Les menaces du Seigneur furent executées; l'arche fut prise par les Philistins, & Samuel succeda à Heli l'an 2919. du monde, 1116. avant Jesus-Christ, & le 40. de son âge. Les Philistins renvoyerent l'arche, qu'il fit mettre dans la maison d'Aminadab, ensuite dequoi il eut un soin extrême de retenir les Israëlites dans le culte du vrai Dieu. Samuel étant devenu vieux, établit ses deux fils juges d'Israël; mais ils gouvernerent avec tant de violence, que le peuple ne les pouvant plus souffrir, pressa Samuel de leur donner un roi. Après avoir gouverné 21. ans, il sacra Saül par ordre de Dieu: mais les Philistins unis avec les Tyriens vinrent attaquer le nouveau roi. Dieu fit combattre pour leur défense les foudres & les tempêtes: de sorte que les Idolâtres prenant la fuite, furent défaits par ceux dont ils croyoient la défaite infaillible. Les desobeïssances de Saül irriterent Dieu, & le firent rejetter du thrône. Ce malheur toucha si fort Samuel, que l'écriture dit qu'il le pleuroit tous les jours de sa vie. Dieu l'en reprit, & lui commanda d'aller oindre David pour roi. Samuel mourut peu après, c'est-à-dire, vers l'an 2978. du monde, & avant Jesus Christ 1057. âgé d'environ 98. ou 99. ans. Le Saint Esprit fait lui-même son éloge dans l'Ecclesiastique; & sa memoire est en si grande veneration, que l'église la celebre dans ses menologes & ses martyrologes le 20. Août. Saint Jerôme écrit que son corps fut transporté à Constantinople, sous l'empire d'Arcadius; & Procope ajoûte que Justinien lui éleva un tombeau magnifique. Quelques-uns croyent qu'il a écrit le livre des Juges, celui de Ruth, outre une partie du premier des Rois. * *Consultez* ce livre. S. Jerôme, *cont. Vigil*. Procope, *l.* 4. *des bâtim. de Justin.* S. Isidore, *l.* 6. *Orig. c.* 2. Usser. & Sponde, *in annal. vet. test.* Bellarmin. &c.

SAMUEL, prêtre de l'église d'Edesse, vivoit dans le V. siecle. Il avoit composé plusieurs ouvrages en syriaque contre les Nestoriens, Eutychiens, & autres Heretiques dont Gennade fait mention. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. siecle.*

SAMUEL, prince des Bulgares, après avoir gagné une bataille contre l'empereur Basile, fut ensuite défait l'an de Jesus-Christ 1013. par cet empereur, qui fit arracher les yeux à quinze mille soldats prisonniers de guerre. Il n'en épargna qu'un seul par centaine, auquel il laissa un œil, pour pouvoir conduire les autres en leur pays. Cet étrange spectacle toucha si vivement Samuel, que peu de jours après il en mourut de déplaisir. Son fils Gabriel ne lui survécut que d'une année. * Volaterr. *in antrop. l.* 23. Zonar. *tom.* I.

SAMUEL, Juif de Maroc en Afrique, dans le XI. siecle, se fit baptiser, & écrivit aux Juifs, dont il condamnoit l'endurcissement, une épitre *de la venue du Messie*, dont nous avons diverses éditions. Il déclare qu'il écrit mille ans depuis la prise de Jerusalem par Titus: ce qui nous fait connoître qu'il vivoit en 1070. Cet écrit a été imprimé plusieurs fois, & se trouve dans diverses collections d'auteurs. * Bellarmin, *descript. eccles.* Possevin. Simler, &c.

SAMUEL BEN TSARTSA, sçavant rabbin, a écrit un livre de *Hiurim*, ou éclaircissement sur les commentaires de R. Aben-Esra, sous le titre de *Mekor haiim*, *Source de vie*, imprimé à Mantoue en 1559. Comme Aben-Esra est un des Juifs qui a expliqué le plus à la lettre l'écriture-sainte, & que son style est concis, ce rabbin y apporte de grand éclaircissemens, & ne s'attache pas

même tellement à son auteur, qu'il ne rapporte le sentiment de plusieurs autres, & qu'il n'explique aussi de lui-même quelques endrois difficiles de l'écriture. * M. Simon.

SAMUEL BEULAN, *cherchez* BEULAN.

SAMUELLI (François-Marie) né à Chiusi en Toscane, d'une famille noble, & religieux de l'ordre de saint Dominique, se rendit habile dans le droit canonique. On a de lui deux traités complets, l'un *de canonica electione* imprimé en 1644. à Venise; l'autre de la sepulture ecclesiastique, dont il y a deux éditions, la premiere à Luques en 1653. la seconde à Turin en 1678. Cet auteur preparoit d'autres traités, que sa mort arrivée en 1660. l'obligea de laisser imparfaits. * Echard. *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SAN, riviere de Pologne. Elle a sa source dans les monts Krapachs, traverse la Russie Rouge, où elle baigne Sanock & Premislie, & se va décharger dans la Vistule un peu au-dessus de Sandomir. * Mati, *dict.*

SAN ANGELO, ville du royaume de Naples avec titre de comté, appartenant à la maison de Caraccioli. *Voyez* CARACCIOLI.

SAN-BUONO (princes de) *voyez* CARACCIOLI.

SAN-CANTIANO, anciennement *Aquæ Gradatæ*, bourg de l'état de Venise dans le Frioul, sur le golfe de Trieste, près de l'embouchure du Lisonzo. * Baudrand.

SAN-CATALDO, bourg avec un port, dans la terre d'Otrante, province du royaume de Naples, entre la ville de Brindes & celle d'Otrante. * Mati, *dict.*

SAN-CLEMENTE (volcan) est une des montagnes des Andes. Elle vomit des flammes & est située dans le Chili aux confins du Magellan. * Mati, *dict.*

SAN-CHRISTOVAL DE LA LAGUNA, ou simplement, *Laguna*, ville de l'isle de Teneriffe. Elle est au pied de la montagne de Pico, près d'un lac, d'où elle prend son nom. Elle est la capitale des Canaries, & la residence du gouverneur de toutes ces isles. * Mati, *dict.*

SAN DOMINGO DE LA CALZADA ou SAINT DOMINIQUE DE LA CHAUSSE'E, petite ville d'Espagne dans la Castille Vieille, proche de Najara, n'est remarquable que par l'histoire d'un coq & d'une poule dont on ne doute point en Espagne, quoique selon toutes les apparences elle soit fabuleuse. On dit qu'un pelerin de saint Jacques, natif de la Chapelle-Gauthier dans le diocése Lizieux, ayant été condamné à être pendu pour un vol dont il étoit innocent, fut laissé à la potence comme mort, y vécut long-tems, jusqu'à ce que son pere l'alla redemander au juge, qui se raillant de ce bon homme, dit qu'il croiroit que son fils étoit vivant, quand il verroit le coq & la poule qui étoient dans un plat sur sa table, ressusciter avec leurs plumes. Cela, dit-on, se fit aussi-tôt: de sorte que le juge alla lui-même détacher le garçon. Ce qui est surprenant, c'est que ce conte passe tellement pour une verité constante, que l'on a mis une potence arborée au haut de l'église, sur les tuiles du chœur. Au-dessus d'un autel qui est à main gauche, il y a une niche fermée d'une grille de fer, où l'on voit un coq, & une poule blanche en vie, que les bonnes gens croyent être le même coq & la même poule qui ressusciterent. Ils en demandent des plumes qu'on leur donne. *Voyez* CALZADA. * Bertaut, *journal du voyage d'Espagne.*

SAN-DOMINO, petite isle du golfe de Venise, est l'une des isles de Tremiti, qui sont situées près de la côte septentrionale de la Capitanate. Mati, *dict.*

SAN-DONATO, petit bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, est le lieu que les anciens appelloient *Forum Appium. Voyez* APPIUS HERDONIUS. * Leandre Alberti.

SAN-FANGON, *Fanum S. Facundi*, petite ville avec un château & un ancien monastere. Elle est dans le royaume de Leon sur la Cea, entre la ville de Leon & celle de Palentia. * Baudrand.

SAN-FELICE, bourg de la Campagne de Rome. Il est dans la Palu Pontine, sur le cap de monte Circello au couchant de Terracine. Il a été bâti des ruines d'une ancienne ville des Volceques, nommée *Circei*, *Circii*, *Circæum*, *Circeïum*. * Baudrand.

SAN-FILADELFO, bourg de Sicile, dans la vallée de Demona. Il est environ à deux lieues de Rosmarino, & il a été bâti des ruines d'une ville nommée anciennement *Alontium*, *Haluntium*. * Mati, *dict.*

SAN-FILIPPO D'ARGIRONE, petite ville de Sicile, dans la vallée de Demona. Elle est sur la Jarretta, à quatre lieues d'Enna, tirant vers le Mont-Gibel. Cette ville est fort ancienne. Elle a été la patrie de Diodore de *Sicile*, fameux historien. * Baudrand.

SAN-FILIPPO FUERTE, c'est une bonne forteresse des Portugais. Elle est près de la ville d'Angra, dans l'isle Tercere, qui fait quelquefois porter son nom aux isles Açores. * Mati, *dict.*

SAN-FLORENZO, en latin, *Fanum S. Florentii*, ville d'Italie dans l'isle de Corse aux Genois, est située sur la côte septentrionale, avec un assez bon port, & des fortifications considerables, & est prise par quelques auteurs pour la *Canelata* de Ptolomée. Elle est à 6. ou 7. milles de *la Bastia*, ou à neuf ou dix de *Capo Canela.* * Sanson. Baudrand.

SAN-FRANCISCO DE CAMPECHE, ou simplement, CAMPECHE, petite ville d'Amerique dans l'audience de Mexique. Elle est sur la côte occidentale de la presqu'isle de Jucatan, environ à cinquante lieues de la ville de Valladolid, vers le couchant. San-Francisco fut surprise & pillée par les Anglois l'an 1596. * Mati, *diction.*

SAN-FRANCISCO, *Rio de San-Francisco*, ou *Parapitinga*, c'est une grande riviere du Bresil. Elle a ses sources dans les terres inconnues, d'où elle coule sur les confins de la capitanie de Pernambuco & de celle de Seregippe, & se décharge dans la mer du Bresil. * Mati, *dictionaire.*

SAN-GERMAN, petite ville de l'Amerique. Elle est dans l'isle de San-Juan de Porto Rico, sur le cap de San-German, qui joint la côte occidentale de l'isle avec la septentrionale. * Mati.

SAN-GERMANO, bourg autrefois fortifié: il est dans le Verceillois en Piémont, à quatre lieues de Verceil, vers le couchant. * Mati.

SAN-GIAM, bourg bien fortifié. Il est dans le Portugal, sur l'embouchure du Tage, à trois lieues de Lisbonne vers le couchant. * Baudrand.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES, isle d'Afrique, & la principale de celle du Cap-Verd, a une ville de même nom, avec le titre d'évêché, & est soumise aux Portugais. Elle a environ 45. lieues de longueur, 10. de largeur & 95. ou 100. de circuit. Il y a une grande quantité de sel. François Drac, Anglois, prit & ruina la ville de San-Iago en 1585. On l'a depuis reparée; mais les François la pillerent & la brûlerent en 1712. * Daper, *description d'Afrique.* Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DE CHILI, ville de l'Amerique meridionale, & capitale du royaume de Chili, avec évêché suffragant de la Plata, est située près du fleuve de Maipe, aux pieds des monts Andes, & Valparaise est son port. La Conception étoit autrefois la capitale de Chili. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES DEL ESTERO, ville de l'Amerique meridionale dans le Tutuman, est capitale du pays, située vers le fleuve Estere, avec siege du gouverneur & d'un évêque. * Laët. Sanson.

SAN-IAGO ou SAINT-JACQUES, ville de l'Amerique septentrionale dans l'isle de Cuba, avec évêché suffragant de saint Domingue, est dans la partie orientale de l'isle, avec un excellent port, & en a été autrefois la capitale. On assure que depuis peu, elle n'a que le second rang, & la Havane a le premier, parce que c'est le sejour ordinaire du gouvernement de l'isle. * Laët. Sanson.

SAT-IAGO ou SAINT JACQUES DE GUATIMALA, *cherchez* GUATIMALA.

SAN JAGO DE LEON, ville de Venezuela dans l'Amerique meridionale, à sept lieues de la Baye de Mexique, à 70. de Caro vers l'orient, & à 4. de Caravaleda. Les Anglois la surprirent en 1595. Elle est dans un terroir fertile. Il y a une chaîne de hautes montagnes entre cette ville & la mer. * Laët. *p.* 682.

SAN JOAN DE PESQUARA, bourg de Portugal

dans la province de Tralos Montes. Il eſt à cinq lieues de Lemego, du côté du levant, ſur le Douro, qui commence en cet endroit à porter bateau. * Baudrand.

SAN-JOSEPH, bourg ou petite ville de l'Amerique meridionale. Ce lieu eſt dans l'iſle de la Trinidat, ſituée dans le golfe de Paria. * Mati, *dict.*

SAN JUAN DE PUERTO RICCO, *cherchez* PUERTO RICO.

SAN-JUAN DE LA FRONTERA, petite ville de l'Amerique meridionale. Elle eſt dans le Chicuito, province du Chili au pied des Andes. On voit près de cette ville deux de ces montagnes, qui vomiſſent de flammes. * Mati, *dict.*

SAN-JUAN DE ORO, bourg de l'Amerique meridionale. Il eſt dans le Perou, entre les montagnes, à 35. lieues du Lac de Titicaca, vers le levant. * Mati, *dict.*

SAN-JUAN DE LA PENNA, village avec monaſtere: il eſt dans l'Aragon en Eſpagne, à trois lieues de Jacca vers le couchant. San Juan étoit autrefois le lieu de la ſepulture des rois d'Aragon. * Baudrand.

SAN JUAN, iſle de l'Ocean Indien, eſt une des Philippines, ſituée au nord de celle de Mindanao, dont elle n'eſt ſeparée que par un petit canal. Sa longueur & ſa largeur ſont de 25. à 30. lieues. Elle a dépendu des Eſpagnols; mais elle n'eſt plus ſoumiſe à leur domination. * Mati, *dict.*

SAN-LAURENZO, ville de l'Iſtrie, ſituée près de la riviere de Lemo, entre la ville de Rovigo & celle de Montana. Elle appartient aux Venitiens, auſquels elle s'eſt donnée volontairement. * Baudrand.

SAN LORENZO; ville de l'état de l'Egliſe. Elle eſt ſur la côte de la Campagne de Rome, entre le cap Antio, & l'embouchure du Tibre. C'eſt le lieu où étoit l'ancienne *Laurentium*, petite ville du *Latium*.

SAN-LUCAR LA MAJOR, petite ville avec titre de duché & de grandeſſe, qui appartient à la maiſon de Guzman, *voyez* GUZMAN. Elle eſt dans l'Andalouſie en Eſpagne, à quatre lieues de Seville vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAN-LUCAR DE BARRAMEDA, *Fanum ſancti Luciferi*, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie, à 15. lieues de Seville, & à trois ou quatre de Lebrixa, eſt ſituée à l'embouchure du Guadalquivir, au bord oriental de ce fleuve, ſur le penchant d'une colline. Quelques auteurs la prennent pour la *Lux dubia* de Strabon. Elle eſt grande, quoique ſans murailles, & eſt bordée de quelques rochers qui rendent ſon port redoutables aux navires qui y abordent. Il y a la tour de l'or à l'embouchure de ce port, & un château ſur une éminence. San-Lucar a de jolies égliſes, & une grande place ornée d'une belle fontaine, dont le baſſin eſt de marbre blanc. * Merula. Sanſon. Baudrand.

SAN-LUCIDO, bourg de la Calabre Citerieure dans le royaume de Naples. Il eſt ſur la mer de Toſcane, à une lieue de Paula vers le midi. Quelques geographes prétendent que l'ancienne *Temeſa* ou *Tempſa*, ville des Bruttiens, ruinée par Annibal, étoit au lieu où eſt maintenant San Lucido; mais d'autres la mettent à *Meluito*, au couchant de ſaint Marco, & d'autres encore à *Torre-Loppa*, bourg ſitué ſur la mer de Toſcane, aux confins des deux Calabres. * Baudrand.

SAN-MAGNO, principauté du royaume de Naples, dans la province Citerieure. * *Conſultez* Leandre Alberti, *deſcript. Ital.*

SAN-MARINO, ville & petite republique d'Italie dans l'état Eccleſiaſtique, *voyez* SAINT MARIN.

SAN-MARTIN (la Sierra de) montagnes de l'audience de Mexique en Amerique. Elles ſont dans la province de Guaxaca, vers le Tabaſco, s'etendant du nord au ſud, depuis le golfe de Mexique juſqu'à la province du Chiapa. Baudrand les met au rang des volcans, c'eſt-à-dire, des montagnes qui vomiſſent des flammes.

SAN-MARTINO, fortereſſe du Florentin en Toſcane. Elle eſt ſur la riviere de Sievre, à quatre lieues de Florence du côté du nord. * Mati, *dict.*

SAN-MATHEO, colonie des Eſpagnols en Amerique. Elle eſt ſur la côte orientale de la preſqu'iſle de Tegeſta en Floride. Elle a un bon port avec une citadelle pour ſa défenſe. * Mati, *dict.*

SAN-MATHEO, petite iſle deſerte, dans l'Ocean Ethiopique, ſous le troiſiéme degré de latitude meridionale, au midi du cap de Palme en Guinée. * Mati, *dictionaire.*

SAN-MIGUEL, bourg de l'audience de Guatimala en Amerique. Il eſt ſur la côte de la province de Guatimala, entre les villes de San-Jago & de Leon. Quoique ſaint Miguel n'ait pas le titre de ville, il eſt pourtant aſſez conſiderable. Il a ſon gouverneur particulier, un couvent de religieux, & un autre de religieuſes. * Baudrand.

SAN-MIGUEL, bourg de l'Amerique meridionale. Il eſt dans le nouveau royaume de Grenade, environ à quinze lieues de Santa-Fé de Bogota vers le nord. * Mati, *diction.*

SAN-MIGUEL DEL ESTERO, ou de Tecuman, petite ville de l'Amerique meridonale. Elle eſt dans le Tecuman, ſur la riviere d'Eſtero, environ à trois lieues de San-Jago del Eſtero. San-Miguel eſt capitale du Tecuman, & elle a un évêché ſuffragant de la Plata. * Mati, *diction.*

SAN-MINIATO AL TEDESCO, en latin *Miniatum Teutonis*, petite ville du Florentin en Toſcane. Elle eſt ſur l'Arno, entre Florence & Piſe, à huit ou neuf lieues de l'un & de l'autre. Elle a un évêché ſuffragant de Florence. * *Diction. Anglois.*

SAN-PANTALEON, iſle fort petite, ſituée environ à deux mille pas de la côte occidentale de Sicile, entre la ville de Marſala & celle de Trapano. Il y avoit anciennement ſur cette iſle la ville de *Motya*, qui eſt maintenant ruinée. * Baudrand.

SAN-PIETRO DE I FRATRI: c'eſt une fort petite iſle, qui prend ſon nom d'une égliſe qui y eſt conſtruite. Cette iſle eſt à l'entrée du golfe de Salerne, près de la principauté citerieure, province du royaume de Naples. * Mati, *dict.*

SAN-PIETRO IN GALATINA, bourg du royaume de Naples. Il eſt dans la terre d'Otrante, entre Lecce & Nardo. * Mati, *dict.*

SAN-PIETRO, anciennement *Accipitrum* ou *Hieracum Inſula*: c'eſt une iſle de la mer Mediterranée. Elle eſt à deux ou trois lieues de la côte meridionale de Sardaigne, & peut avoir huit ou neuf lieues de circuit. * Baudrand.

SAN-QUIRICO, bourg du Siennois en Toſcane, ſur une colline, près de la riviere d'Orcio, à trois lieues de Mont-Pulciano, vers le midi occidental. * Mati, *dict.*

SAN-SALONI, bourg d'Eſpagne dans la Catalogne, ſur la Tordera, entre Barcelone & Girone, à dix lieues de chacune. * Mati, *dict.*

SAN-SALVADOR, ville capitale du Breſil dans l'Amerique meridionale, eſt ſituée ſur la côte ſeptentrionale du golfe appellé par les Portugais *Bahia de todos los Santos*. Le nom de ce golfe lui fut donné en 1500. par Manuel Pineiro, Portugais, qui étant battu d'une effroyable tourmente, y vint heureuſement échouer le jour de la Touſſaints. Pour rendre grace à Dieu, il donna le nom de *Baye de tous les Saints* à ce golfe, & impoſa celui de *San-Salvador* à la ville qu'il y bâtit. Elle eſt ſituée environ à deux cens toiſes de ſon port, ſur le ſommet d'une hauteur, qui eſt tellement eſcarpée du côté qui regarde la mer, qu'elle eſt inacceſſible par cet endroit-là. Pour y porter les marchandiſes, il les faut guinder en haut par des grues ou machines, que l'on y a faites exprès; ou bien il faut tourner derriere cette éminence, & gagner une avenue du côté de la plaine. Les égliſes y ſont belles, & entretenues avec beaucoup de propreté, principalement la cathedrale & celle du college des Jeſuites. Les couvens des Carmes & des Cordeliers y ſont auſſi remarquables. La ville fut érigée en évêché en 1550. puis en archevêché, qui a pour ſuffragans Olinda de Pernambuco, San-Sebaſtien de Rio de Janeiro, San-Luis de el Maranhan. Le vice-roi qu'on envoye de Portugal pour le gouvernement du Breſil, loge dans le château de ſaint Antoine: c'eſt-là où ſe tient l'audience royale, c'eſt-à-dire, la ſuprême juriſdiction du pays. Le bureau de la douane eſt établi dans un grand corps de logis, qui eſt bâti de pierres, à la difference des maiſons de la ville, qui ne ſont pas de bois, auſſi bien que celles qui ſont bâties ſur le rivage, au pied de la hauteur, & qui ſervent

la plûpart de magasins. Le 9. de Mai 1623. les Hollandois surprirent la ville, la pillerent, & mirent le feu à ses magasins. Le butin y fut grand & donna lieu à la desertion de la plûpart de leurs soldats qui s'y étoient enrichis. Le roi d'Espagne pour lors roi de Portugal, ayant appris cette surprise, y envoya 7500. hommes, sous la conduite de dom Frederic de Tolede, qui obligea les Hollandois de la rendre par composition, ne l'ayant pas gardée un an entier. Les Portugais, pour éviter de pareilles surprises, ont construit un fort entre la mer & les magasins, & un autre appellé *Tapajepo*, qui commande les avenues. Le port est encore défendu par quantité de tours & de redoutes, & la ville a été fermée de murailles. * Daviti, *de l'Amerique.* Laët. Sanson.

SAN-SALVADOR, ville capitale du royaume de Congo en Afrique, est située dans la province de Pemba, & se nommoit autrefois *Congo*, comme le royaume. On l'appelloit aussi *Ambas* ou *Banze*, qui en langage du pays signifie *capitale* & *residence des rois*. La pieté des Portugais les obligea à lui donner le nom de San-Salvador, en reconnoissance d'une memorable victoire que le Ciel accorda à 36. de leurs soldats, qui s'étant joints à quelques troupes du pays, en faveur du roi de Congo, gagnerent une grande bataille sur une armée nombreuse de rebelles, commandés par le frere de ce roi, & soulevés pour chasser du trône le possesseur legitime, à cause qu'il s'étoit fait Chrétien. La ville est située sur une montagne, à dix-huit lieues de la mer, & est d'une grande étendue & bien peuplée. Ses maisons sont isolées, c'est-à-dire, détachées l'une de l'autre : en sorte qu'on peut tourner à l'entour de chacune. Comme la pierre du pays est tellement remplie de veines, qu'elle se met en poudre lorsqu'on la taille, on y bâtit les maisons avec du bois & des branches d'arbres, liées l'une avec l'autre par un peu de terre mêlée avec de la chaux. Son église cathedrale, qui porte le titre d'évêché, est bâtie de pierre qu'on a fait venir d'ailleurs. Dans le pays il n'y a que cette église & celle d'Ambas, qui soient bâties de pierre, & cette derniere fut édifiée par les soins de Susa, ambassadeur auprès du roi de Congo pour le roi de Portugal, en 1459. Cette ville étoit autrefois un lieu ouvert; mais on lui a donné une enceinte des mêmes materiaux qui servent à bâtir les maisons. L'enceinte est en terrasse, qui forme un rempart flanqué de tours soûtenues par de grosses pieces de bois. De loin il semble que l'ouvrage soit de pierre. Un ingenieur Portugais avoit entrepris de la fermer de murailles, & d'y faire venir de la pierre par la riviere qui y passe au pied; & comme cette riviere n'est pas navigable, parceque son canal est coupé par quantité de rochers qui la traversent en trois endroits, il prétendoit faire sauter ces rochers par l'effet de la mine & des fourneaux; mais il ne put executer ce dessein ; & le projet de la nouvelle enceinte s'évanouit après beaucoup de dépense. * Marmol, *de l'Afrique T. III.* Daviti, *de l'Afrique.*

SAN-SALVADOR, ville de la province de Guatimala, dans la nouvelle Espagne en l'Amerique septentrionale, est à sept lieues du port nommé *Acaxutla*, où abordent tous les navires qui viennent de la nouvelle Espagne. Ils s'y déchargent, & se rechargent de Cacao & d'autres fruits. Le terroir de San-Salvador produit plusieurs arbres, qui rendent du baume, que les sauvages recueillent l'été, après avoir legerement brulé l'écorce du tronc; mais les Espagnols le laissent couler de lui-même. Cet arbre porte des fruits semblables aux amandes, dans lesquelles il y a un suc jaune comme de l'or. A quelques lieues de San-Salvador, on voit un grand volcan qui ne jette plus de flammes, parceque la matiere en est consommée. * Laët, *histoire du nouveau monde.*

SAN-SEVERINO, ville d'Italie en la marche d'Ancone, avec évêché. SAN-SEVERINO, ville & principauté du royaume de Naples, appartient à la maison de Spinola, marquis de los Balbases. * Leandre Alberti.

SAN-SEVERINO (Frideric de) cardinal au XV. siecle, étoit issu d'une des plus illustres maisons du royaume de Naples, qui a possedé en differens tems les principautés de Bisignano & de Salerne, le duché de Somma, les comtés de Marsico, de Cariglione, de Mileto, de Cajazzo, de Tricarico, de Potenza & della Saponera, avec la baronie de San-Donato & plusieurs autres terres considerables. Il étoit quatriéme fils de *Robert* de San-Severino, comte de Cajazzo, & petit-fils de *Galeas* de San-Severino, & de *Blanche* Sforce, sœur *naturelle* de *Maximilien* Sforce, & de *François* III. du nom, duc de Milan. Frederic naquit à Milan, & fut fait cardinal par le pape Innocent VIII. en 1489. en reconnoissance des grands services que son pere avoit rendus à sa Sainteté, en qualité de general de l'armée du saint siege, contre Ferdinand *le Vieil*, roi de Naples. Comme les seigneurs de San-Severino prétendoient être issus d'un seigneur François, qui passa en Italie, l'an 930. ils furent des premiers à exciter le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples, qui lui appartenoit comme heritier des ducs d'Anjou, & ils se déclarerent ouvertement contre Ferdinand d'Aragon, qui s'étoit emparé de la couronne. Ce cardinal ne contribua pas peu à engager le pays à se declarer pour la France; mais peu après les Sforces s'étant ligués avec les Venitiens contre le roi, les alliances que Frederic avoit avec eux, & sur-tout les obligations qu'il avoit au cardinal Ascagne Sforce, lequel après la mort d'Innocent VIII. avoit engagé le sacré college à le laisser jouir des honneurs & des prérogatives du cardinalat, quoique le pape fût mort avant que de prononcer sa promotion ; ces raisons, dis-je, l'obligerent à quitter le parti des François, pour prendre celui de ses parens, qui ne tinrent pas longtems : leurs affaires furent bientôt renversées, & les Sforces ayant été envoyés prisonniers en France, le cardinal San Severino reprit ses premiers engagemens, jusqu'à soûtenir les interêts du roi Louis XII. contre le pape Jules II. Il fut un des premiers à presser l'assemblée des cardinaux, partisans de France à Pise : ceux-ci le nommerent leur legat dans l'armée du roi. Cette conduite obligea le pape à l'excommunier, le priver du chapeau rouge, & le déclarer incapable de tenir des dignités ecclesiastiques : il étoit alors archevêque de Vienne en Dauphiné. Le pape Jules II. étant mort en 1513. les cardinaux Carvajal & San-Severino, qui n'en avoient jamais voulu qu'à la personne de ce pape, redemanderent à Leon X. son successeur, de se réunir à lui, & écrivirent pour ce sujet aux peres du concile de Latran ; ils y comparurent même dans un état d'humiliation, avouerent publiquement leurs fautes ; & là, après avoir reçu l'absolution du pape, ils furent rétablis dans leurs dignités & dans tous leurs droits. Quelques mois après les domestiques de notre cardinal tuerent un des geolliers de la tour de Savelli à Rome; leur maître les ayant fait évader, on crut qu'il avoit autorisé ce meurtre, & le pape le fit conduire prisonnier au château saint Ange; mais il fut élargi le même jour à la priere du sacré college, & il se justifia. Enfin il mourut à Rome le 7. Août 1516. Quoiqu'il eût plus de 27000. ducats de revenus en benefices, la plûpart en France, il se trouva endêté de plus de 37000. ducats; de maniere que le pape permit à ses créanciers de recevoir les fruits des benefices qu'il laissoit vacans, jusqu'à un entier payement; ses liberalités avoient causé ce dérangement dans ses affaires; aussi fut-il regretté à sa mort. Sa stature qui étoit une des plus hautes, marquoit en lui une magnanimité & grandeur de courage extraordinaire. * Auberi, *histoire des Cardinaux.*

SAN-STEFANO, bourg des états de Parme. Il est chef d'un marquisat feudataire de l'Empire, situé entre le Plaisantin & l'état de Genes, le long de la riviere de Taro, depuis sa source jusqu'au Val de Taro. * Mati, *diction.*

SAN-STEFANO (Porto) port de l'état delli Presidii en Toscane. Il est défendu par une bonne forteresse située sur la pointe d'une petite presqu'isle, à deux ou trois lieues de la ville d'Orbitello vers le couchant. *Baudrand.

SAN-THEODORO, est une fort petite isle située à demi-lieue de la côte de Candie, & à trois de la ville de Canée, vers le couchant. Il y a dans cette isle une assez bonne forteresse, qui fut prise par les Turcs l'an 1645. * Mati, *dict.*

SAN-VENETICO, isle de la mer de Grece, située à l'entrée de Coron, du côté du couchant. Cette isle avec celle de *Coagulo*, qui en est fort près, sont celles qu'on appelloit anciennement *Oenussæ Insulæ.* * Baudrand.

SAN-VINCENTE DE LA BARQUERA, petite ville d'Espagne. Elle est sur la côte de l'Asturie, à trois

lieues de Santillana, vers le couchant meridional. San-Vincente a un bon port, & elle est défendue par une citadelle. * Mati, *diction.*

SAN-VINCENTE, petite ville avec un grand port. Elle est dans le Bresil, & capitale de la capitanie, qui porte son nom, située entre celle de Rio Janeiro & la province de Guayra en Paraguai. * Baudrand.

SANAA, ville de l'Arabie heureuse en Asie. Elle est dans la principauté de Tehama, sur une petite riviere, à huit lieues au-dessus d'Almacharana. * Mati, *diction.*

SANAGAR, *cherchez* SAMGAR.

SANCE' d'AREVAL, (Roderic) Espagnol, docteur en droit de Salamanque, évêque de Palentia, puis de Calahorra, florissoit vers l'an 1470. Il a composé une histoire d'Espagne, divisée en quatre livres, jusqu'à l'an 1469. & un ouvrage de Morale, intitulé *le miroir de la vie humaine.* * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du XV. siécle.*

SANCERRE, ville & comté de France dans le Berri, en latin *sacrum Cæsaris* ou *Sacro-Cæsarinum*, fut prise par les Huguenots pendant la guerre de la religion du XVI. siecle. Claude de la Châtre, gouverneur de Berri, l'assiégea; & ayant reduit les habitans à une faim extrême, il emporta la place le 25. Août de l'an 1573. On démolit le château & les autres fortifications de cette ville, qui est située sur une petite colline, à une portée de canon de la riviere de Loire, dans un pays tout couvert de vignes. Nous avons l'histoire de ce siege, composée par Jean de Leri, *in octavo.*

SANCERRE, maison illustre, tire son origine de THIBAUT IV. du nom, surnommé *le Grand*, comte de Champagne, qui épousa en 1123. *Mahaud*, fille d'*Engilbert*, III. du nom, duc de Carinthie, dont il eut entr'autres enfans, HENRI I. qui a continué la lignée des comtes de Champagne; THIBAUT, qui a fait celle des comtes de Blois; & ETIENNE I. du nom, qui suit;

II. ETIENNE de Champagne, I. du nom, comte de Sancerre en Berri, dont la posterité prit le surnom, mourut au siege d'Acre, outre-mer, avec le comte de Blois son frere, en 1191. Il avoit épousé en 1153. *Marie* de Donzi, fille de *Geofroi* III. du nom seigneur de Donzi, de Gien, de saint Aignan & de Cosne, dont il eut GUILLAUME, I. du nom, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; & ETIENNE de Sancerre, seigneur de S. Briçon, &c. qui a fait *la branche des seigneurs de S.* BRIÇON, *rapportée ci-après.*

III. GUILLAUME I. du nom comte de Sancerre, &c. accompagna Pierre de Courtenai, son beau-frere, élu empereur de Constantinople, au voyage du Levant, où il mourut prisonnier de Theodore Comnene, empereur de Thessalonique. Il épousa 1°. *Marie* dame de Charenton, fille d'*Eble* VI. du nom seigneur de Charenton: 2°. *Eustache* de Courtenai, veuve d'*Erard* de Brienne, seigneur de Rameru, & fille de *Pierre* de France, seigneur de Courtenai, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent LOUIS, qui suit; & *Beatrix* de Sancerre, mariée à *Guillaume* I. comte de Joigni.

IV. LOUIS I. du nom comte de Sancerre, &c. épousa 1°. avant l'an 1220. *Blanche* de Courtenai, fille de *Robert*, seigneur de Champignelles, bouteiller de France, & de *Mahaud* dame de Mehun-sur-Yevre, morte sans enfans: 2°. *Isabelle*, fille de *Jubel* seigneur de Mayenne, & de *Gervaise* de Dinan, dont il eut JEAN, qui suit; *Robert*, seigneur de Menetou-Salon & de Soësmes, qui laissa des enfans; & *Isabeau* de Sancerre, mariée à *Gautier* seigneur de Vignori.

V. JEAN I. du nom comte de Sancerre, &c. succeda à son pere en 1268. & vivoit en 1280. Il avoit épousé du vivant de son pere, *Marie* de Vierzon, fille d'*Hervé* II. du nom seigneur de Vierzon, & de *Marie* de Dampierre, dont il eut *Etienne* II. du nom comte de Sancerre, mort avant 1308. sans enfans de *Marie* de la Marche, sa femme, seconde fille de *Hugues* de Lezignen, XII. du nom, comte de la Marche & d'Angoulême; JEAN II. qui suit; *Thibault*, évêque de Tournai en 1333; *Louis*, seigneur de Charpignon; *Blanche*, mariée en 1301. à *Pierre* de Brosse, seigneur du Boussac; *Agnés*, alliée 1°. à N. seigneur de la Ferté-Chauderon: 2°. à *Henri*, seigneur de Thoëni; & *Louis* de Sancerre, seigneur de Sagonne, vivant en 1334. qui d'*Isabelle* de Thouars, sa femme, fille de *Jean* vicomte de Thouars, & de *Blanche* de Brabant, eut pour enfans, *Jean* de Sancerre, seigneur de Sagonne, de Charpignon & d'Avandre, qui épousa *Marguerite* de Fontaines; *Louis* de Sancerre, mari d'*Agnés*, fille de *Jean* de Cusance; *Marie*, alliée à *Godemar*, seigneur de Linieres; & *Agnés* de Sancerre, mariée à *Jean* seigneur de Culant.

VI. JEAN II. du nom comte de Sancerre après son frere, seigneur de Charenton, de Meillant, &c. étoit mort en 1327. Il épousa 1°. *Louise* de Bomez, fille de *Robert*, seigneur de Boubers, châtelain de Bapaume: 2°. *Isabeau* de Rosni, veuve de *Pierre* seigneur de Chambli, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme furent, LOUIS II. qui suit; *Jeanne*, mariée 1°. à *Jean* de Trie, II. du nom, comte de Dammartin: 2°. à *Jean* de Châtillon, grand-maître de France; & *Marguerite* de Sancerre, abbesse de Charenton.

VII. LOUIS II. du nom comte de Sancerre, seigneur de Charenton, &c. laissa de *Beatrix* de Rouci sa femme, fille de *Jean* V. du nom comte de Rouci & de Braine, & de *Marguerite* de Bomiers, dame de Blazon & de Mirebeau, JEAN III. qui suit; LOUIS, seigneur de Bomez, maréchal & connétable de France, *dont l'éloge est rapporté ci-après dans un article separé*; *Robert*, chevalier, vivant en 1371; *Thibault*, seigneur de Sagonne, archidiacre de Bourges; *Etienne*, seigneur de Vailli, mort en 1390. au siege de Thunis en Barbarie, sans laisser de posterité de *Bellassez* dame de Vailli, ni d'*Alix* de Beaujeu-Perreux, ses deux femmes; *Isabeau* de Sancerre, mariée 1°. à *Pierre* de Graçai, seigneur de l'Isle & de la Ferté-Nabert: 2°. à *Guichard* Dauphin, I. du nom, seigneur de Jaligni & de la Ferté-Chauderon, grand-maître des arbalêtriers de France; & *Marguerite* de Sancerre, morte jeune.

VIII. JEAN III. du nom comte de Sancerre, &c. épousa 1°. *Marguerite* dame de Miremande en Anjou: 2°. *Constance* de Saluces, de laquelle il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme, *Marguerite* comtesse de Sancerre, mariée 1°. à *Gerard* Chabot, seigneur de Retz: 2°. à *Beraud* II. du nom, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Mercœur: 3°. à *Jacques* seigneur de Montberon & de Maulevrier: 4°. à *Jean*, dit *Lourdin*, seigneur de Saligni, connétable de Sicile; & *Jeanne* de Sancerre, alliée à *Lancelot* Turpin, seigneur de Crissé, dont elle n'eut point d'enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE S. BRIÇON.

III. ETIENNE de Sancerre, I. du nom, troisiéme fils d'ETIENNE de Champagne, I. du nom, comte de Sancerre, & de *Marie* de Donzi, fut seigneur de S. Briçon, de Châtillon-sur-Loire, de Marcheville, la Loupe, &c. & bouteiller de France en 1248. Il épousa 1°. *Eleonore* de Soissons, comtesse de Beaumont: 2°. *Agnès* dame de Montreuil-Bellai, veuve de *Guillaume* vicomte de Melun, & de *Valeran* baron d'Ivri. De sa premiere femme vinrent, *Etienne*; *Jean*, & *Thibault* de Sancerre, morts avant leur pere, dont les deux derniers se noyerent en la riviere de Seine, près l'abbaye de Barbeaux, où ils furent enterrés; *Alix*, mariée à *Guillaume* Crespin, IV. du nom, seigneur de Dangu; & *Comtesse* de Sancerre, qui épousa *Adam* III. du nom, vicomte de Melun. De sa seconde femme sortit ETIENNE II. qui suit;

IV. ETIENNE de Sancerre, II. du nom, seigneur de S. Briçon, Châtillon-sur-Loire, &c. vivoit en 1262. Il épousa *Pernelle* de Milli, fille de *Geofroi* seigneur de Milli, dont il eut *Jeanne*, dame de S. Briçon, mariée en 1290. à *Jean* de Courtenai, I. du nom, seigneur de Champignelles; & *Marguerite* de Sancerre, dame de Marcheville & de la Loupe, qui épousa *Gilles* de Melun, seigneur de la Salle. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers.* La Thaumassiere, *hist. de Berri.* Du Bouchet, *histoire de Courtenai*, *&c.*

SANCERRE (Louis de) chevalier, seigneur de Charenton, de Bomez, de Condé & de Lusi, second fils de LOUIS II. du nom comte de Sancerre, & de *Beatrix* de Rouci, rendit de grands services au roi Charles V. qui l'honora du bâton de maréchal de France en 1369. Il fut frere d'armes du connétable de Guesclin, avec le seigneur de Clisson, & le seconda dans ses conquêtes de la Guienne. Depuis, il eut le commandement des armées du roi en ce pays-là en 1381. contre les Anglois, sur les

quels il remporta plusieurs avantages. Il eut aussi le commandement de l'avant-garde de l'armée, conjointement avec le connétable de Clisson, à la bataille de Rosebec, donnée en 1382. contre les Flamands; & il retourna en Guienne s'opposer aux entreprises des Anglois en 1383. & en 1385. Après la mort du comte d'Eu, il fut pourvû de la charge de connétable de France le 26. Juillet 1397. En 1398. il marcha contre le captal de Buch au comté de Foix, & traita avec lui pour l'en faire sortir. Il mourut sans alliance le 6. jour de Fevrier 1402. à l'âge de 60. ans. Son corps fut porté à saint Denys en France, où ses obseques furent faites en presence des ducs d'Orleans & de Bourgogne, & des principaux seigneurs de la cour. Il fut enterré au côté gauche de la chapelle du roi Charles V. sous une tombe plate, *& laissa deux enfans* naturels; *sçavoir* Louis *de Sancerre, auquel il donna par son testament tout ce qu'il possedoit à Barleu, à la Ferriere & à Berousl*; *&* Jeannette *de Sancerre, mariée à* Jean *de la Teillaye, écuyer.* * *Hist. de France.* Godefroi. Le P. Anselme.

SANCHE, roi de Leon & des Asturies, succeda à son frere *Ordogno* en 956. & fut surnommé *le Gros*, parcequ'il étoit si chargé de graisse, qu'il étoit incapable de rien faire. Pour le défaire de cet embonpoint qui l'incommodoit, il continua la tréve qu'il avoit avec Abdemare roi de Cordoue; & étant allé en cette ville, il y trouva des medecins qui le dégraisserent parfaitement. Ses sujets se revolterent contre lui, & mirent sur le trône Ordogno, fils d'Alfonse IV. dit *le Moine.* Sanche le chassa; défit les Maures, qui l'étoient venus attaquer dans sa ville capitale; réduisit à la raison quelques-uns de ses sujets rebelles; & n'ayant pas voulu faire mourir le chef de ces revoltés, il fut empoisonné par cet ingrat dans une pomme, après 12. ans de regne, l'an 967. RAMIRE III. lui succeda. * Turquet & Mariana, *hist. d'Espagne.*

SANCHE, I. roi de Castille, est le même que le roi de Navarre III. de ce nom, dit *le Grand.* Ferdinand lui succeda au royaume de Castille, & fut pere de SANCHE II. qui regna six ans & demi. Il étoit frere de *Garcias*, roi de Galice; d'*Alfonse* roi de Leon; & d'une sœur, dame de Zamora. Sanche détrôna le premier, contraignit le second de s'enfermer dans un monastere; & fut tué en assiegeant Zamora en 1072. SANCHE III. fils ainé d'*Alfonse* VIII. dit *le Bon*, lui succeda en 1157. & ne regna qu'un an & onze jours. SANCHE IV. fils d'*Alfonse* X. roi de Leon & de Castille, avoit fait la guerre à son pere avec tant de fureur, que le pape Martin IV. l'excommunia. Il usurpa le royaume sur ses deux neveux, *Alfonse* & *Ferdinand*, qui étoient fils de son frere aîné *Ferdinand*, & de *Blanche* de France, fille aînée du roi saint Louis. SANCHE regna seul en 1284. fut surnommé *le Brave*, & mourut en 1295. après 11. ans de regne, laissant FERDINAND IV. pour successeur. * Mariana, *hist. d'Espagne.*

SANCHE, I. de ce nom, roi de Navarre, surnommé *Garcias*, étoit fils de GARCIAS Innigo. Il épousa deux femmes; & de la seconde, nommée *Tuta*, il eut GARCIAS, qui lui succeda, & fut pere de SANCHE II. qui suit;

SANCHE II. fut surnommé *Ab arca*, à cause d'une sorte de chaussure qu'il affectoit de porter. Ce prince, qui succeda à son pere *Garcias* II. en 925. remporta plusieurs victoires sur les Maures. Après un regne de 37. ans, il fut tué dans une bataille contre les Castillans, & laissa la couronne à son fils GARCIAS III. surnommé *le Trembleur.*

SANCHE III. dit *le Grand*, succeda à GARCIAS III. son pere, & regna sans obstacle sur tous ses états. Ce fut un prince vertueux, & dont la valeur soûtint avec éclat la couronne qu'il possedoit. Il avoit épousé *Nuna*, fille aînée de *Sanche-Garcias* comte de Castille, laquelle le rendit maître de cet état, & le fit pere de GARCIAS, qui lui succeda dans la Navarre; de FERDINAND, qui fut roi de Castille; & de GONÇALVE ou *Gonzalez*, qui eut le royaume de Sobrarbe & de Ribagorça. *Dom* Ramir, *qui étoit son fils* naturel, *devint roi d'Aragon.* SANCHE, à cause de sa fortune & de son courage, fut surnommé *le Grand*, & prit la qualité de prince des Espagnes. *Beremond* ou *Vermond*, roi de Leon, qui avoit épousé la cadette de *Nuna*, lui voulut disputer la Castille; mais il fut battu, & perdit une partie de ses terres, qui resterent à *Ferdinand*, fils de *Sanche*, qu'on maria à une sœur de Veremond. Ce traité rétablit le calme dans les états du roi de Navarre, qui fit diverses fondations pieuses. En allant voir des reliques qui étoient à Oviedo, il fut tué dans ce voyage qu'il faisoit à pied & en homme privé en 1034. GARCIAS IV. son fils, roi de Navarre, fut pere de SANCHE IV. qui commença de regner en 1054. Il fut détrôné par son cousin germain SANCHE V. fils de *Ramir* I. roi d'Aragon en 1074. D'autres assurent que ce fut par son propre frere, qui le tua en bataille, & que *Sanche-Ramir* ne fut que le tuteur de ses fils. Quoi qu'il en soit, ce SANCHE-RAMIR fut roi d'Aragon, & pere de *Pierre* I. roi d'Aragon & de Navarre, qui eut pour successeurs ses freres *Alfonse*, puis *Ramir*, dit *le Moine*, tiré de l'abbaye de saint Pons. SANCHE-RAMIR fut tué au siege d'Huesca le 4. Juin 1094. GARCIAS V. fils de *Ramir* de Monçon, & petit-fils de *Ramir* Calahorre, frere de *Sanche* IV. recouvra la Navarre en 1134. & étant mort à la chasse d'une chûte de cheval, eut pour successeur en 1150. SANCHE VI. dit le *Sage.* Il soûtint diverses guerres contre ses voisins; & après un regne de 43. ans, il mourut à Pampelune le 27. Juin 1194. SANCHE VII. dit *le Fort* ou *l'Enfermé*, étoit son fils, & lui succeda. Il fut déposé & mis en prison, où il mourut sans enfans en 1234. *Berengere*, l'une de ses sœurs, fut mariée à *Richard*, surnommé *Cœur-de-Lion*, roi d'Angleterre, duquel elle n'eut point d'enfans. La cadette, nommée *Blanche*, épousa *Thibaud* IV. comte de Champagne, & fut mere de THIBAUD V. roi de Navarre, après son oncle *Sanche* VII. *Voyez* NAVARRE. * Gabriel Chapuis, André Favin, & Mayerne Turquet, *histoire de Navarre.* De Marca, *hist. de Bearn.* Oihenart, *not. utriusq. Vascon.*

SANCHE, I. de ce nom roi de Portugal, succeda à son pere ALFONSE I. en 1185, & après s'être signalé contre les rois ses voisins & contre les Maures, il mourut en 1212. âgé de 58. ans. Il laissa de sa femme *Douce*, fille de *Raimond-Berenger* comte de Barcelone, ALFONSE II. qui suit; *Ferdinand*, qui fut comte de Flandres, du chef de sa femme *Jeanne*, fille de *Baudouin* empereur de Constantinople, &c. ALFONSE II. fut pere de SANCHE II. surnommé *Capel.* Les sujets de ce dernier, mécontens de sa lâcheté, de l'humeur hautaine de sa femme, appellerent en Portugal *Alfonse*, frere de *Sanche*, qui étoit en France, où il avoit épousé *Mahaud* comtesse de Boulogne. Il continua la posterité; & le malheureux Sanche, chassé de ses états, mourut à Tolede en 1248. âgé de 45. ans. Après quelques efforts pour se rétablir sur son thrône, d'où le pape Innocent IV. l'avoit fait tomber, le seul gouverneur de Conimbre, Martin Froilas, lui fut fidele, défendit cette place jusqu'à la derniere extrêmité : enfin, sommé pour la derniere fois de se rendre, puisque Sanche ne vivoit plus, ce brave homme n'en voulut rien croire que ses yeux, & obtint du tems pour aller à Tolede s'en éclaircir. Là mettant les clefs de sa ville sur le tombeau de son maître; *Seigneur*, dit-il, *tant que je vous ai cru vivant, je me serois plûtôt enterré moi-même, que de vous manquer de fidelité; mais puisque vous êtes mort, je vous remets le dépôt que vous m'avez confié : trouvez bon que j'en aille assurer mes camarades, & que nous nous rendions. Voyez* PORTUGAL. * Mariana, *hist. d'Espagne.* La Chaise, *vie de saint Louis, lib.* 12. *&c.*

SANCHEZ (François) de las Broças, en latin *Sanctius Brocensis*, étoit le plus celebre grammairien d'Espagne vers la fin du XVI. siecle. Lipse l'appelle *le Mercure* ou *l'Apollon d'Espagne.* Scioppius disoit que c'étoit un homme divin. Celui de ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, est le traité intitulé, *Minerva* ou *De causis linguæ latinæ.* C'est parlà qu'il s'est acquis le titre de pere de la langue, & de docteur de tous les gens de lettres. Il a fait encore beaucoup d'autres ouvrages concernant cette profession; & entr'autres, ceux de l'*art de parler, & de la maniere d'interpreter les auteurs.* Il mourut en 1600. âgé de 77. ans. * Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

SANCHEZ (Thomas) Jesuite Espagnol, né à Cordoue l'an 1551. entra à 16. ans parmi les Jesuites, & fut homme de bonnes mœurs, austere, sobre, chaste, & mourut à Grenade l'an 1610. L'archevêque & le conseil royal de cette ville-là rendirent témoignage à sa vertu; aussi-bien que tout le peuple par les honneurs qu'ils lui firent lors de ses obseques. Il est auteur de IV. volumes *in fol.* sur le décalogue, sur les vœux monastiques; & plusieurs questions de jurisprudence, qui parurent après sa

mort : mais bien des gens l'ont critiqué avec raison, sur son traité *de Matrimonio*, qu'il fit imprimer à Genes en 1592. & dans lequel l'auteur entre dans une infinité de questions qu'il devoit omettre. * *Bibl. script. soc. Jesu.* Bayle, *dict. crit.*

SANCHEZ (François) professeur en medecine à Toulouse dans le XVII. siecle, natif de Brague en Portugal, fut transporté à Bourdeaux pendant son enfance par son pere, qui étoit un sçavant medecin. Gui Patin dit dans ses lettres, que le pere étoit Juif, & que le fils se fit Chrétien. Celui-ci voyagea en Italie, & s'arrêta quelque-tems à Rome, d'où étant repassé en France, il étudia à Montpellier, & y fut reçu docteur en medecine à l'âge de 24. ans. Les guerres de religion l'ayant obligé de sortir de cette ville, il alla à Toulouse, où il enseigna la philosophie pendant 25. ans, & la medecine pendant 11. ans, & mourut à Toulouse en 1632. âgé de 70. ans. Il composa plusieurs ouvrages de medecine & de philosophie en latin, & en langue espagnole, de la *Methode universelle des sciences*. Celui qui fit plus de bruit est intitulé : *Quòd nihil scitur*. C'est un vrai pirrhonisme. Ulric Widdius le refuta dans des theses qu'il soutint à Lipsic en 1661. & qu'il intitula, *Quod aliquid scitur*. Sanchez eut aussi avec le Jesuite Clavius une querelle sur la Geometrie qui fit de l'éclat. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp.* Bayle, *dict. crit.*

SANCIAN, petite isle de la mer de la Chine. Elle est près de la côte de Quantung, entre l'isle de Macao & celle d'Hainan. Sancian est le lieu où mourut S. François Xavier. * Mati, *dict.*

SANCHONIATHON, historien de Phenicie, natif de Beryte, & non de Tyr, vivoit, suivant Porphyre, du tems de Semiramis; selon d'autres, du tems de David; & selon quelques-uns, du tems de Gedeon, juge d'Israël, vers l'an du monde 2790. & 1245. avant Jesus-Christ. Son nom ne signifie pas, comme l'a cru Theodoret, *ami de la verité*, mais *zele de la loi*. Il écrivit en phenicien une histoire qui contenoit en neuf livres l'ancienne theologie, & l'histoire des antiquités de Phenicie, & le dedia à Abibal roi de Beryte. Philon de Biblos, qui vivoit du tems d'Adrien, la traduisit en grec. Il nous reste quelques fragmens de cette version dans Porphyre, *De l'abstinence de la chair des animaux*, & dans la *Préparation Evangelique* d'Eusebe. Si l'on en croit Sanchoniathon, son histoire étoit tirée des registres & des inscriptions hieroglyphiques des temples de la Phenicie & de l'Egypte. Il avoit aussi consulté Jerombal, sacrificateur du dieu Jao, que Samuel Bochart a conjecturé être Jerumbaal, ou *Gedeon*. *Voyez* son *Cainan lib.* 2. *c.* 17. où il traite au long de Sanchoniathon. H. Dodwel, sçavant Anglois, a fait un petit livre en sa langue, où il apporte quantité de raisons, pour faire voir que cette histoire de Sanchoniathon n'a jamais existé; & que quelques philosophes qui ont écrit en grec, ont fabriqué une version prétendue de cet historien, & ont travaillé à la faire valoir. Son livre a été imprimé à Londres en 1681. & est intitulé : *A discourse concerning Sanchoniathon's phœnician history*. M. Du Pin dit que cet auteur a été inconnu à tous les anciens; que Porphyre est le premier qui ait cité cette histoire des Pheniciens, qui est pleine de fictions; qu'il a pris de la genese ce qu'il dit de l'origine du monde & des premiers hommes; que ce qu'il écrit de l'Æon & du premier-né, a rapport aux rêveries des Valentiniens. Il dit aussi qu'il tire plusieurs choses des fables des Grecs : c'est ce qui montre évidemment que l'auteur de cette histoire ne peut pas avoir vécu du tems de Semiramis. * M. Du Pin, *dissertation sur la bible*, & *bibl. des historiens profanes. Voyez aussi la dissert. de Vandale sur ce sujet.*

SANCTES PAGNINUS, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit de Lucques, & avoit une grande connoissance des langues orientales, de l'hebraïque, de l'arabique, & de celle des Chaldéens. Il fit une traduction fidelle de toute la bible : ce que personne n'avoit bien executé depuis S. Jerôme. Nous avons encore de lui, *Isagoge ad sacras litteras*; *Thesaurus linguæ sanctæ*, &c. Il mourut l'an 1536. & non 1541. comme beaucoup d'auteurs l'ont dit, à Lyon, où il faisoit imprimer ses ouvrages, & où il fut enterré dans l'église de son ordre. * Sixte de *Sienne*, *bibl. sac.* Leandre Alberti, *desc. Ital.* & *de vir. illust. Dominic.* Sponde, *A.C.* 1541. *n.* 13. Possevin. Gesner &c.

SANCTORIUS, medecin, *cherchez* SANTORIUS.

SANCTUS ou SANCUS, dieu des Sabins, *cherchez* SABUS.

SAND : c'est une des isles Orcades, situées au nord d'Ecosse. Elle est entre celles du North-Ranals & de Stromsa. Sa longueur est de quatre lieues, & sa largeur environ de trois. On croit que la qualité de son terroir sabloneux lui a fait donner le nom de *Sand*, qui signifie *du sable*. Il y a une autre isle de ce nom à l'occident d'Ecosse, à un mille de Kintyre, où les Danois menerent leur flotte, quand ils envahirent l'Angleterre, à cause de la commodité de ses ports. La premiere est, dit-on, agréable & fertile. * Buchanan.

SANDALIO, bourg de la Palestine, sur la côte, à quatre lieues de Ptolemaïs ou Acre, vers le nord. On assure que l'acienne *Ecdipa* ou *Achazib*, étoit près de ce bourg. * Mati, *dict.*

SANDANIS, seigneur Lydien, voulut persuader à Crœsus de ne pas entreprendre la guerre contre les Perses; mais ce prince negligea ses avis, & s'en repentit dans la suite; car l'évenement de cette guerre lui coûta la perte de son royaume & de sa liberté * Herodote, *l.* 1. *c.* 71.

SANDECK, ville du palatinat de Cracovie en Pologne. Elle est sur la riviere de Dunajec, à douze lieues de la ville de Cracovie, vers le midi. Sondeck, capitale d'une châtellenie, est bien fortifiée, & a des mines de cuivre & d'or dans son territoire. On la prend communement pour l'ancienne *Asanca*, ville de la Sarmatie Européenne. * Mati, *dict.*

SANDERSON (Robert) nâquit à Sheffield, dans le comté d'Yorck, le 18. Septembre 1587. Il fut élevé à Oxford, dans le college de Lincoln; & après avoir possedé plusieurs charges, Laud, évêque de Londres, le recommanda au roi Charles I. comme un excellent casuiste. Ce prince le fit son chapelain ordinaire, & eut beaucoup d'estime pour lui. Il fut fait docteur en theologie en 1636. Le Parlement le nomma pour assister à l'assemblée des theologiens qu'il avoit convoqués; mais il refusa de s'y rendre, apparemment parce qu'il ne croyoit pas cette assemblée legitime. Il fut fait ensuite professeur royal en theologie à Oxford, où il enseigna environ un an. En 1647. il eut beaucoup de part à la representation des raisons qu'avoit l'université contre le convenant & le serment negatif. Peu de tems après il fut envoyé au roi à l'isle de Wight, où il eut des conferences avec ce prince sur divers sujets importans, & le prince en parut fort satisfait. En 1648. il fut privé par les visiteurs du parlement de sa charge de professeur, & de son canonicat de l'église de Christ. Il se retira dans un lieu nommé *Boothby Pannel*, où il fut pillé, blessé & mis en prison. Dans ce triste état, il ne laissa pas d'être consulté par plusieurs personnes sur des cas de consciences difficiles, & plusieurs de ses decisions ont été imprimées. Dans sa jeunesse il étoit du sentiment de ceux qu'on nomme *Calvinistes Rigides*; mais ayant disputé sur les cinq articles avec le docteur Hammond, il changea de sentiment, desaprouvant également les Infralapsaires & les Supralapsaires, & embrassant ceux d'Arminius. Peu de tems après le rétablissement de Charles II. il fut fait évêque de Lincoln, & fut un des prélats qui assisterent à la conference qui se tint à la Savoye entre les Conformistes & les Nonconformistes. Il mourut le 29. Janvier 1662. Il voulut avant sa mort recevoir l'absolution de son chapelain. Pour cet effet il ôta son bonnet, & voulut que ce chapelain lui mît les mains sur la tête nue. C'étoit un homme d'une vie exemplaire, qui avoit beaucoup de condescendance pour les autres, incapable de colere ou de ressentiment. Il avoit une bonne memoire, un jugement solide, une science exacte & methodique. Il avoit bien lû les peres & les scholastiques. Il possedoit parfaitement l'histoire ancienne & moderne d'Angleterre, étoit bon antiquaire; mais il excelloit sur-tout dans la science des Casuistes, & on croit qu'en ce genre il est un des meilleurs & des plus clairs écrivains. Il a publié *Logicæ artis compendium*; un volume de sermons *in fol.* neuf cas conscience, qui ont été réimprimés en 1685. *De juramenti obligatione prælectiones septem* &c. *De obligatione conscientiæ prælectiones septem*; *Physicæ scientiæ compendium*; *Pax ecclesiæ* &c. &

quelques livres anglois. * *Voyez* sa vie écrite par Walton, & Athen. Oxon.

SANDERUS (Jean) de Gand, medecin de l'empereur Charles V. fut très-estimé, par sa science & sa pieté, & après la mort de sa femme, fut chanoine de saint Bavon. Il a écrit quelques ouvrages, & est mort dans le XVI. siecle.

SANDERUS (Antoine) petit-fils du precedent, nâquit à Anvers, où ses parens se trouverent par hazard en 1586. Depuis, ayant étudié à Oudenarde, à Douai, & à Louvain, il se distingua par la beauté de son genie & par son assiduité au travail. Après avoir gouverné dans le diocése de Gand, quelques églises en qualité de curé, il s'employa pour la conversion des heretiques, & surtout des Anabaptistes. Quelque tems après il fut chanoine d'Ipres, & non de Tournai, comme l'a écrit le P. Labbe dans sa *Bibliotheque des bibliotheques*; puis écolâtre ou theologal de Terouane. Le public lui est obligé d'un grand nombre d'ouvrages en vers & en prose, tels que sont. *Flandria illustrata*; *elogia cardinalium. De claris Antoniis. Hagiologium Flandriæ. De Scriptoribus Flandriæ. De Gandavensibus famâ claris &c.* Il mourut vers l'an 1650. * Valere André, *bibl. Belg. &c.*

SANDERUS (Nicolas) Anglois, natif du comté de Surrei, diocése de Winchester, dans un âge très-peu avancé, fut professeur royal en droit canon dans l'université d'Oxfort, où il parut avec éclat. Quelque tems aprés, lorsque la religion Catholique eut été bannie du royaume, Sanderus, qui la soutenoit avec zele, s'éxila lui-même, & se retira à Rome. Il y reçut la prêtrise, y prit le bonnet de docteur, & suivit le cardinal Polus au concile de Trente. Depuis il accompagna le meme cardinal en Pologne, & à son retour il fut professeur en theologie à Louvain; où il composa son ouvrage, *de visibili monarchia Ecclesiæ* en VIII. livres. Le pape Pie V. le fit venir à Rome; & Gregoire XIII. l'envoya nonce en Espagne, puis en Irlande, où il mourut dans un bois, vers l'an 1582. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, il en a composé divers autres. *De schismate Anglicano. De ecclesia Christi &c.* * *Consultez* Pitseus, qui étoit fils d'une sœur de Sanderus, *de illustr. Angl. script. &c.* Brunet, *critique de l'histoire des revolutions de Varillas.* M. de Maucroix a donné en françois le traité de Sanderus du schisme d'Angleterre.

SANDHAM, ville d'Angleterre dans la partie meridionale de l'isle de Wigt, sur une baye de même nom, défendue par un château. * *Dict. Anglois.*

SANDIUS (Christophle) gentilhomme Polonois, conseiller de l'électeur de Brandebourg, & l'un de ses Secretaires d'état sur la fin du XVII siecle, fut chassé, parce qu'il faisoit profession de l'Arianisme. Il fut pere de celui qui suit.

SANDIUS (Christophle) Arien, natif de Konigsberg, dans la Prusse, & mort à Amsterdam l'an 1680. âgé de 36. ans, est auteur de la bibliotheque des Anti-Trinitaires, qui parut en 1684. à Freistadt. C'est un catalogue des écrivans Sociniens, & des ouvrages qu'ils ont composés. L'ordre qu'il y a gardé est chronologique, & non alphabetique. Il y rapporte des ouvrages de chacun, les differentes éditions & traductions qui s'en sont faites, & souvent l'occasion qui les a fait écrire. Quelquefois il en rapporte les fragmens, & touche plusieurs particularités de la vie de l'auteur; mais il a mis au rang des Sociniens quelques personnes qui ne l'étoient pas, ou du moins qui n'en avoient donné aucune marque. Comme l'ouvrage est posthume, d'autres personnes que Sandius, qui y ont mis la main, y ont pû faire quelques additions. On a encore de lui *Nucleus historiæ ecclesiasticæ*, qui est un recueil de tout ce qu'il y a dans l'histoire ecclesiastique, concernant les Ariens. Cet ouvrage parut en 1668. & fut réimprimé augmenté en 1676. En 1678. l'auteur donna encore un supplement à cet ouvrage. *Interpretationes paradoxæ in Joannem, de origine animæ. Scriptura sancta Trinitatis revelatrix.* Il a été plus versé dans l'histoire ecclesiastique que les autres Sociniens: ses remarques critiques sur les historiens Latins de Vossius, sont une preuve de sa litterature.

SANDO, isle avec une ville du même nom. C'est une de celle du Japon. Elle est située sur la côte septentrionale de l'Ochio, contrée de l'isle de Niphon. * Baudrand.

SANDOMIR, ville capitale du palatinat de Sandomir en Pologne, est située sur une hauteur, dont le pied est baigné par la Vistule, environ à 40. lieues au-dessous de Cracovie. Sandomir est fortifiée & dominée par un château qui passe pour une place reguliere. Les Suedois la prirent l'an 1655. & les Polonois la recouvrerent l'an 1656. * Baudrand.

SANDOMIR, palatinat c'est une des trois provinces de la petite Pologne. Elle est entre deux autres, qui sont le palatinat de Cracovie & celui de Lembourg. Son étendue est assez grande, & son terroir fort fertile, étant baigné par la Vistule & par quelques autres rivieres. On y trouve aussi quelques mines. Ses lieux principaux sont Sandomir, capitale; Corezin, Vislic̈zca, Radom, Zarnaw, Malogocz, Polaniez, Zavichost, & Opoczno. * Baudrand.

SANDOVAL (Bernardin de) chanoine de l'église de Tolede, sortoit d'une illustre famille de Castille, & fut chancelier de l'université de Tolede, que ses ancêtres avoient fondée. Ses ennemis lui disputerent sa naissance. Il appella de cette injustice à Rome, où il mourut, laissant en Espagne deux traités; l'un du devoir d'un bon prêtre, & l'autre de la consolation de ceux qui sont détenus dans les prisons. * Nicolas Anton. *bibliotheq. Hisp.*

SANDOVAL (François de Roxas de) cardinal & duc de Lerme, marquis de Denia, comte d'Ampudie, de Sancta-Gadea & de Batendia, grand senéchal de Castille, trois fois grand d'Espagne, par son duché, par son marquisat, & par le comté de Sancta-Gadea, s'acquit les bonnes graces de Philippe III. roi d'Espagne, & fut le plus cheri de tous ses favoris. Il avoit épousé *Felicité* Henriquez de Cabrera, fille de l'amirante de Castille, dont il eut pour fille unique *Marie-Anne* de Sandoval & de Roxas, qui porta tous les biens de sa maison, les grandesses, & la charge de grand senéchal de Castille dans la maison de Cardonne, par son mariage avec *Louis Raymond* Folck, duc de Cardonne, &c. chevalier de la toison d'or. Le duc de Lerme étant resté veuf, le roi son maître lui procura le chapeau de cardinal, que lui donna le pape Paul V. le 16. Mars en 1618. Il lui confia le gouvernement de l'état; mais il fut disgracié le 4. Octobre suivant. Roderic Calderon, qui avoit été son page, & qu'il avoit fait faire chevalier de l'ordre de saint Jacques, commandeur d'Ocana, comte d'Oliva, marquis de Sept Eglises, & capitaine de la garde Allemande, accusé de plusieurs crimes & de malversations, fut arrêté en même-tems, & eut la tête tranchée le 21. Octobre 1621. & le cardinal mourut à Valladolid, le 17. Mai 1625. * *Hist. des favoris anciens & modernes.*

SANDRART (Joachim) nâquit à Francfort le 12. de Mai 1606. Il étoit fils de *Laurent* Sandrart. Après avoir fait ses études de grammaire, il s'adonna à la gravûre; & à l'âge de quinze il alla à pied jusqu'à Prague, s'offrir pour disciple à Gilles Sadeler, qui le détourna de la gravûre, & lui conseilla de se mettre à la peinture. Il suivit cet avis, & passa à Utrecht, où il se mit sous la discipline de Gerard Hontorst, qui le mena avec lui en Angleterre, d'où il sortit en 1627. que le duc de Buckingham fut tué. Parmi les belles choses qu'il vit en Angleterre, il est fait mention dans sa vie, des douze empereurs du Titien, plus grands que nature, qui ont été gravés par G. Sadeler. Il y est dit aussi qu'après la mort du duc de Buckingham, l'empereur Ferdinand. III. fit achever les tableaux du cabinet de ce duc, dont il orna son Palais de Prague, & qui y sont encore en partie.

Sandrart fut à Venise, où il copia les plus beaux tableaux du Titien & de Paul Veronese. De-là il passa à Rome avec le Blond graveur, son cousin germain, où après quelque tems de séjour, il se rendit des plus considerables dans la peinture; ensorte que le roi d'Espagne ayant souhaité douze tableaux des douze plus habiles peintres qui se trouvassent pour lors dans Rome, on lui en envoya du Guide, du Guerchin, de Josepin, d'André de *Massimi*, de Gentileschi, de Pietre de *Cortone*, de Valentin, de Sacchi, de Lanfranc, du Dominiquin, du Poussin, & de Sandrart. Le marquis Justiniani l'ayant connu, souhaita de l'avoir chez lui, & lui donna la direction de la gravûre des statues de sa galerie. Sandrart, après avoir fait un long sejour à Rome, alla à Naples,

en Sicile, & à Malte, & s'en retournant à Francfort, il passa par la Lombardie. Après s'être marié à Francfort, il quitta l'Allemagne, à cause de la famine, & s'en alla à Amsterdam, où il tint une assemblée de curieux. Ensuite il retourna en Allemagne, où il prit possession de la terre de Stokau, dans le duché de Neubourg, laquelle lui étoit venue en heritage: mais la trouvant un peu délabrée, il vendit tout ce qu'il avoit de beaux tableaux, de desseins, & autres curiosités, pour la rétablir. Cependant, à peine fut-elle en état de lui donner du plaisir, que dans les guerres d'Allemagne les François la brûlerent entierement. Il la rétablit plus belle qu'elle n'étoit, & craignant une seconde invasion, il la vendit, & s'alla établir à Ausbourg, où il se mit à travailler à divers ouvrages, & entre autres, à celui des douze mois de l'année en grand. Ils ont été gravés en Hollande avec de vers latins, qui en font la description. Sa femme étant morte, il quitta Augsbourg, & alla demeurer à Nuremberg, où il érigea une académie de peinture, & où il a mis au jour plusieurs volumes qui regardent sa profession, ausquels il a travaillé jusqu'à l'âge de 77. ans, ainsi qu'il le dit lui-même. De tous ses livres, le plus considerable est celui de la vie des peintres, dans lequel il a abregé Vasari & Ridolfi, pour ce qui regarde les peintres Italiens; Charles Ver-Mandre pour les Flamands du siecle passé & du reste il a écrit sur les memoires qu'il a pû recouvrer, & sur ce qui étoit de sa connoissance. La vie de Sandrart est écrite fort au long à la fin du livre dont on vient de parler. Celui qui en est l'auteur n'y a point mis le jour de la mort de ce peintre. Il y fait mention d'un grand nombre de tableaux fort grands & fort chargés d'ouvrage, & de quantité de portraits, le tout de la main de Sandrart. Il en parle enfin comme d'un très-habile peintre. Mais si l'on jugeoit de sa peinture par les estampes de ce livre, dans lesquelles il a fait mettre son nom, on n'en devroit faire qu'un cas très-mediocre. Ce qu'on peut seurement louer de ses livres, est l'amour qu'il avoit pour l'avantage de son art, & l'intention qu'il a eu de rendre service aux jeunes peintres de sa nation, en leur mettant devant les yeux les belles statues, les beaux édifices de Rome. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

SANDROCOTTUS, roi, *cherchez* ANDROCOTTUS.

SANDWICH, petite ville d'Angleterre sur la côte du comté de Kent, à deux lieues de Cantorberi vers le levant. C'est un des cinq ports de mer qui ont séance & voix au parlement d'Angleterre. Son port est si fort gâté par les sables, qu'il n'y a que les petits vaisseaux qui puissent y mouiller. Il a été autrefois celebre sous le nom de *Rutupæ portus.* * Baudrand

SANDYS, ancienne famille du comté de Hant en Angleterre. L'un de cette famille nommé Jean, fut chevalier sous le regne de Richard II. Mais ce fut Guillaume Sandys qui avança sur-tout sa famille aux richesses & aux honneurs sous les regnes de Henri VII. & de Henri VIII. par les services qu'il rendit. Il eut beaucoup de part à la victoire remportée sur les rebelles à Black-Heath, dans le comté de Kent. Ce Guillaume fut fait chevalier de la Jarretiere, & employé par Henri VIII. dans ses guerres contre la France. La quinziéme année du regne de ce prince, il fut fait lord Sandys, ensuite grand chambellan. Il fut un de ceux qui signerent les articles contre le cardinal Wolsei, & la déclaration contre le pape Clement VII. Son fils Thomas lui succeda. Son fils Guillaume fut un de ceux qui furent juges de Thomas duc de Norfolck, sous le regne de la reine Elisabeth. Il fut aussi employé dans le traité entre cette princesse & les Hollandois, & un des pairs qui jugerent Marie reine d'Ecosse. Il fut mis en prison pour s'être joint à un soulevement; qui se fit à Londres par Robert comte d'Essex. Son fils Guillaume lui succeda, qui étant mort sans posterité, eut pour successeur Guillaume son neveu, qui mourut aussi sans enfans en 1668. Son frere Henri fut son heritier * Dugdale, *Baronage.*

SANDYS (Edwin) second fils d'Edwin archevêque d'Yorck, nâquit à Worcester en 1577. Il étudia à Oxford, & eut une prebende dans l'église d'Yorck, qu'il resigna en 1602. L'année suivante il fut fait chevalier par le roi Jacques I. qui l'employa dans diverses affaires de grande importance. Etant membre du parlement en 1621. il parla avec tant de liberté, que le roi le fit mettre à la garde du sherif de Londres avec M. Selden. C'étoit une personne d'un grand jugement, bon politique, & qui avoit une bonne plume. Il écrivit *Europæ speculum*, ou *description de l'état de la religion dans l'Occident.* La meilleure édition de ce livre est celle de 1629. & celles qui ont été faites sur celle-là. Il mourut en 1629. laissant à l'université d'Oxford quinze cens livres sterling pour l'entretien d'un professeur en metaphysique. * *Athen. Oxoniens.*

SANDYS (George) le plus jeune fils d'Edwin, archevêque d'Yorck, étoit d'un merite distingué, & est fort connu par ses voyages, par sa description de la Terre-Sainte, & d'autres pays de l'Orient, & par son élegante traduction des pseaumes en vers. Il a aussi traduit en vers les metamorphoses d'Ovide, & y a joint des commentaires mythologiques. Il mourut en 1642. * *Dict. Anglois.*

SANFLIT ou SANDVLIET, bourg fortifié dans le Brabant Espagnol sur l'Escaut, entre Anvers & Berg-Op-Zoom, à trois lieues de chacune. * *Cartes Geographiques.*

SANG de Jesus-Christ, ordre militaire de Mantoue, fut institué par Vincent IV. duc de cet état, l'an 1608. en l'honneur du sang du Sauveur du monde. La premiere ceremonie s'en fit le jour de la Pentecôte de la même année dans la chapelle du château, où le cardinal Ferdinand de Mantoue crea chevalier le duc son pere, ensuite dequoi ce duc en crea quinze autres dans l'église de saint André. Le pape Paul V. approuva cet ordre, dont le collier est composé d'ova les; les unes en long, où sont écrits ces mots, *Domine, probasti me*; les autres en large, où est representé un creuset dans le feu. Au bout de ce collier pend un ovale, où sont representés deux anges tenans un calice couronné, avec trois goutes de sang, & ces mots: *Nihil hoc triste recepto.* * Sponde, *A. C.* 1608. *n.* 5. Aubert le Mire, *orig. ord. equest. l.* 2. *c.* 6.

SANGAAR ou ZUNGAAR, ville du Japon. Elle est sur la pointe la plus septentrionale de l'isle de Niphon, & elle donne son nom au détroit de Sangaar, qui est entre cette pointe & les côtes de l'Yupie en Tartarie. * Mati, *dict.*

SANGAR, ZAGARI ou SACARI ou ACADA, fleuve de l'Asie mineure ou Natolie, est celui que Ptolomée nomme *Sangaris*; Pline, *Coralius*; & d'autres, *Angarius.* Il a sa source en Phrygie, dans les monts Dindymiens, près du bourg de Sangia, reçoit diverses rivieres, entre autres le Garippe ou Gallus, passe à Angori ou Ancyre, & se décharge dans la mer Noire. * Ptolomée. Pline, *l.* 6. *c.* 1. Strabon. Sanson. Claudien, *l.* 2. *in Eutrop.*

SANGIAR, sixiéme sultan de la premiere branche des Selgiucides. Il étoit fils de *Malekschah*, & gouverna pendant vingt ans la province de Chorassan, sous les regnes de Barkiarok & de Mohammed ses freres, qui succederent l'un à l'autre. Après la mort du dernier, l'an 501. de l'hegire, Sangiar s'empara de ses états, combattit Mahmoud son neveu, qui vouloit succeder à son pere, & le contraignit de se retirer dans un château, d'où il fit sa paix, & obtint l'investiture de la province d'Iraque, sous la dépendance de son oncle, dont il fut content, & ne s'occupa plus que de la chasse. Il remit sous l'obéïssance quelques autres princes ou grands seigneurs, qui avoient voulu encore secouer le joug; & reprit après un long siege la ville de Samarcand, qui s'étoit soûlevée. Il ne fut pas si heureux contre Gurgiasb, prince du Cara-Cathaï, ou du Cathaï-Noir. Ce prince tailla en pieces trente mille hommes de Sangiar, enleva ses équipages, se rendit maître de tout son serrail, dans lequel étoit la reine Tartkhan Khatoun, la premiere de ses femmes. Il eut bien de la peine de se sauver, & revint dans le Chorassan tout confus d'une si grande perte. Ce malheur diminua beaucoup l'estime que ses sujets avoient conçue pour lui, mais sa reputation se rétablit bientôt par la victoire signalée qu'il remporta l'an de l'hegire 544. sur Houssain Gehansouz, sultan de la

dynaftie des Gaurides, qui étoit entré à main armée dans le Choraffan, à deffein de s'en rendre le maître. Il défit à plate coûture Houffain & fon general, les prit tous deux prifonniers, & fit mourir ce dernier, qui avoit été fon fujet, & comblé de fes bienfaits. Quatre ans après Sangiar voulut châtier les Turcomans, qui refufoient de payer le tribut ordinaire; mais il fut défait avec toute fon armée, & pris par cette canaille, qui ne fçachant qu'en faire, le plaçoit pendant le jour fur un thrône, & l'enfermoit la nuit dans une cage de fer. Ce prince paffa ainfi quatre années; mais il trouva enfin le moyen de fe fauver. Il fe retira à Merou, capitale du Choraffan, où il faifoit fon féjour. Mais il la trouva en fi mauvais état, de même que tout le pays où il paffa à caufe des courfes que les Turcomans y avoient faites pendant fon abfence, qu'il tomba dans un profonde melancolie, puis dans une maladie, dont il mourut l'an de l'hegire 552. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SANGLAYES, nom que l'on donne aux Chinois, dans les ifles Philippines. * Thevenot, *tome II.*

SANGRO ou SANGUINE, en latin *Sagrus*, *Sarus*, riviere du royaume de Naples, qui traverfe toute l'Abruze citerieure, paffe près de Lanciano, & fe décharge dans le golfe de Venife. * Baudrand.

SANGUENARES, en latin *Cunicularia Infulæ*, ce font deux petites ifles, dont l'une porte le nom de *Bizze*, & l'autre de *Speragia*; elles font près de la Sardaigne, & vis-à-vis de l'ifle de Corfe. * Baudrand.

SANGUESA, petite ville d'Efpagne avec Châtellenie. Elle eft dans la Navarre, fur l'Aragon, à fept lieues de Pampelune vers l'orient meridional, & eft capitale d'une Merindale. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Iturifla*, petite ville des Vafcons, que d'autres mettent à Suburi, village de la même contrée fur l'Agra, entre Pampelune & Roncevaux. * Baudrand.

SANGUIN (Antoine) dit *le cardinal de Meudon*, à caufe qu'il en étoit feigneur, fecond fils d'ANTOINE Sanguin, feigneur de Meudon, la Honville &c. maître des eaux & forêts de l'Ifle de France, de Champagne & de Brie, & de *Marie* Simon, fe fervit du credit de la ducheffe d'Eftampes fa niéce, maîtreffe du roi François I. pour s'avancer aux plus éminentes dignités de l'églife. Il fut abbé de Fleuri-fur-Loire, maître de la chapelle du roi, puis évêque d'Orleans en 1533. d'où il paffa à l'archevêché de Toulouſe, & fut nommé cardinal le 19. Decembre 1538. à la recommandation du roi, par le pape Paul III. fous le titre de Sainte-Marie *in Porticu*, & en reçut le chapeau à Paris le jour de la Pentecôte fuivant, dans l'églife de Notre-Dame, par les mains du cardinal Farnefe, legat en France. Il fut créé grand-aumônier de France le 7. Août 1543. & a été le premier qui en ait porté le titre, fes predeceffeurs n'ayant pris que la qualité de grands-aumôniers du roi, d'aumôniers du roi, & d'aumôniers de France. Quelque tems après il fut déclaré gouverneur de Paris, pour la défendre contre les menaces de l'empereur, & employé avec plufieurs autres pour negocier la paix avec ce prince, & fut du nombre des ôtages donnés jufqu'à l'execution du traité. Après la mort du roi, les parens de la ducheffe d'Eftampes n'étant pas bien venus en cour, il fe démit de la charge de grand-aumônier en 1547. paffa en Italie, fe trouva à l'élection du pape Jules III. qui lui changea fon titre en celui de faint Chryfogone; & étant de retour en France, il mourut à Paris le 22. Decembre 1559. & y fut enterré en l'églife de fainte Catherine du Val-des-Ecoliers. Ce cardinal avoit pour frere & fœurs, *Jean* Sanguin, feigneur de Meudon, d'Angervilliers, &c. maître d'hôtel du roi, & lieutenant de roi au gouvernement de Paris en 1534. mort fans enfans de *Marguerite* de Sains; *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Lanvin, feigneur de Blerencourt; & *Anne* Sanguin, mariée à *Guillaume* de Piffeleu, feigneur de Helli, pere & mere de la ducheffe d'Eftampes. * *Voyez* Ciaconius. Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Le pere Anfelme, *hift. des grands officiers de la Couronne, &c.*

SANGUIN (Nicolas) évêque de Senlis, vint au monde en 1580. Son pere, *Jacques* Sanguin, feigneur de Livri, étoit confeiller au parlement de Paris, fa mere *Marie* du Menil étoit fille du prefident de ce nom. Il fut quelque tems confeiller clerc au parlement de Paris, & chanoine de Notre-Dame dans cette ville. Sa vertu lui procura l'eftime du cardinal de la Rochefoucault, qui fe demit de l'évêché de Senlis en fa faveur en 1622. Sanguin facré le 12. Fevrier de l'année fuivante par le cardinal de Richelieu, montra bientôt qu'on n'avoit pû faire un meilleur choix: tous fes revenus furent diftribués aux pauvres, il s'oppofa aux nouveautés, il reprima le vice, & fa maifon fut reglée comme un monaftere, où il vivoit en communauté avec fes ecclefiaftiques, faifoit faire la lecture pendant le repas, & la faifoit lui-même à fon tour aux domeftiques de la feconde table. Il avoit voulu introduire les Jefuites dans la ville de Senlis, mais il n'avoit pû y réuffier: on le chargea avec le cardinal de la Rochefoucault de travailler à la reforme de l'abbaye de faint Denys; & en 1628. il fonda le monaftere de la Prefentation de la fainte Vierge, auquel il donna des conftitutions, qui ont été changées depuis, parce qu'il y avoit établi la devotion de l'efclavage de Notre-Dame, qui a été condamnée. Deux fœurs de Nicolas Sanguin, Marie & Magdelaine, qui étoient religieufes de fainte Claire, gouvernerent long-tems ce monaftere: celle-ci mourut le 22. Decembre 1670. âgée de 80. ans; celle là le 28. Janvier 1674. à l'âge de 77. ans. Pour Nicolas, après avoir refufé en differens tems les archevêchés d'Arles & d'Ambrun, il fe démit de l'évêché de Senlis en faveur de Denys Sanguin fon neveu, qui fut facré à Paris en 1652. & qui reforma les conftitutions de la Prefentation; & il mourut le 15. Juillet 1653. d'apoplexie au Louvre, où il étoit allé figner une lettre de remercîment que les évêques de France écrivoient à Innocent X. au fujet de la bulle que ce pape avoit donnée dans les difputes au fujet du livre de Janfenius évêque d'Ipres * Heliot, *hift. des ord. Relig. tom.* 4.

SANGUIN, *cherchez* PAVIN.

SANGUINAIRES, furnom de quelques Anabaptiftes, qui dans le XVI. fiécle bûvoient du fang humain, en faifant leurs fermens. * Lindan.

SANGUINARA, anciennement *Alefus*, riviere du Patrimoine de faint Pierre en Italie. Elle a fa fource près du lac Bracciano, & fe décharge dans la mer de Tofcane, à une lieue du bourg de Palo vers le couchant. * Baudrand.

SANGUINARE, en latin *Belerida*, *Belerides Infulæ*, font trois petites ifles fituées à une lieue de Sardaigne, & à huit lieues de la ville de Cagliari vers l'orient feptentrional. * Baudrand.

SANHEDRIN, mot hebreu, eft pris du grec Συνέδριον *Senedrion*, qui fignifie *confeffus*, c'eft à-dire, *affemblée de gens affis ou de juges.* Il y avoit plufieurs fanhedrins dans la Paleftine, qui dépendoient tous du grand fanhedrin, dont le fiége étoit à Jerufalem. Tous les rabbins, & la plûpart des docteurs Chrétiens croyent que l'établiffement du grand fanhedrin fut ordonné de Dieu à Moyfe, par ces paroles du livre des Nombres (*ch.* 11. *v.* 16.) *affemble foixante & dix hommes d'entre les vieillards d'Ifraël, &c.* & que celui des autres jurifdictions fut commandé par ces paroles du Deuteronome (*c.* 16. *v.* 18.) *Tu établiras des juges & des maîtres dans toutes les portes des villes que le Seigneur te donnera, afin qu'ils jugent ton peuple avec équité.* Il eft vrai que ce fut alors que le fanhedrin eut une autorité fouveraine; mais fi on le confidere dans cette autorité, il eft certain qu'avant l'inftitution faite par Moyfe, il y avoit des affemblées de vieillards pour connoître des affaires du peuple. Il en eft fait mention dans l'Exode, *chap.* 3. Les juges du Sanhedrin furent appellés *vieillards* ou *fenateurs*, parce qu'on ne choififfoit que ceux à qui l'âge avoit donné la prudence neceffaire pour cette fonction. Quant au nom de fanhedrin, il fut depuis emprunté des Grecs par les Talmudiftes. La Sainte-Ecriture nous fait voir en plufieurs endroits, que ces juges devoient être pour la plûpart, de la tribu de Levi, c'eft à-dire, *prêtres & levites*; mais que l'on devoit auffi y admettre ceux des autres tribus, qui étoient illuftres par leur pieté & par leur fcience. * *Paralipom. ch.* 19. *v.* 8. Le grand prêtre préfidoit ordinairement au fanhedrin, quoique cet honneur ne fût pas précifement annexé au pontificat; car les hiftoriens Juifs marquent des princes du fenat ou fanhedrin, qui n'étoient pas fouverains Ponti-

ses. Quelques-uns disent que les prêtres & les laïques, qui avoient place dans le sanhedrin, ne faisoient qu'un corps, & jugeoient tous sur quelque matiere que ce fût : de sorte qu'il n'y avoit que deux sortes de cause, les unes de la jurisdiction des prêtres, & les autres reservées aux laïques.* *Deuteron. ch.* 17. & *II. Paralipom. chap.* 19. Il est neanmoins ordonné dans la suite du même chapitre 19. des Paralipomenes, qu'Amarias, pontife, présideroit dans les choses qui regardent Dieu; & que Zabadias, prince de la maison de Juda, auroit l'intendance de celles qui regardent le roi; mais on dit que le sens de ce passage qui est qu'Amarias donneroit conseil pour les choses de la loi, & Zabadias pour ce qui concernoit les affaires civiles & politiques. Outre les prêtres, les levites, & les plus notables des autres tribus, qui composoient le sanhedrin; nous apprenons de Josephe qu'il y avoit encore des Scribes. Grotius & H. de Valois, croyent que ces Scribes tenoient lieu d'assesseurs, pour donner conseil aux juges dans les choses de la loi, dont ils avoient une intelligence particuliere. D'autres jugent que ces Scribes n'étoiens que les greffiers du sanhedrin; & qu'ils n'étoient reçus dans le senat des Juifs qu'en cette qualité, ou qu'en celle de senateurs, lorsque leur science & leur merite les faisoient choisir pour être du nombre des juges. Il faut remarquer que le prince du senat n'étoit pas compris dans le nombre des soixante & dix vieillards ou senateurs, & qu'ainsi le sanhedrin étoit composé de soixante & onze juges. Le président étoit appellé *nassi*, c'est-à-dire *prince*; & le plus ancien des senateurs, qui tenoit la seconde place, se nommoit *ab Bethdin*, c'est-à-dire, *le pere du consistoire*. Le lieu de ce senat fut premierement établi à Silo, bourg auprès de Jerusalem, où se tenoient les assemblées publiques; mais peu de tems après il fut fixé à Jerusalem, dans le temple, du côté du midi, en une salle lambrissée, qu'on appelloit *lischar-hangazith*, c'est-à-dire, *le conclave de pierres*, & que les Talmudistes nomment *basilique*.

L'autorité du sanhedrin a été très-differente, suivant la difference des tems. Sous les juges du peuple Hebreu, le sanhedrin connoissoit des grandes affaires; & les juges, à proprement parler, n'avoient que le commandement des armées, comme chefs de la republique. Du tems des rois Juifs, le sanhedrin n'étoit pas moins puissant, que le prince même. C'est pourquoi on y portoit certaines causes dont les rois ne connoissoient point. Ces princes n'eurent pas même entrée dans le senat, excepté David & ceux de sa race, lesquels étant plus doux & plus moderés que les rois d'Israël, laissoient aux senateurs une entiere liberté d'opiner. Pendant la captivité de Babylone, le senat retint son autorité parmi les Juifs, & jugea même à mort, s'il en faut croire les auteurs Hebreux, qui assurent que les senateurs avoient reçu ce pouvoir des rois de Babylone, ou de Perse. Après cette captivité, les rois de Perse confirmerent aux Juifs la puissance souveraine, & le libre exercice de la judicature. Ils en jouirent jusqu'au regne d'Antiochus, lequel ayant reduit la ville de Jerusalem sous son obéïssance, s'efforça de détruire la nation des Juifs, aussi-bien que l'autorité de son senat. Mais après que les Machabées eurent retabli l'exercice de la religion & de la judicature, le sanhedrin devint si puissant, que le sceptre étoit conferé dans la chambre lambrissée où les senateurs s'assembloient. Ce senat se maintint à peu près dans cet état florissant jusques à Pompée. Lorsque ce general eut subjugué la Judée, & l'eut reduite en forme de province Romaine, la splendeur du sanhedrin commença à diminuer. Gabinius, president de Syrie, établit quatre sieges de justice dans la Judée; & quoique ces sieges fussent inferieurs au sanhedrin, ils lui ôterent neanmoins la connoissance de beaucoup d'affaires. Les autres presidens affoiblirent ensuite le plus qu'ils purent l'autorité du senat Juif, qui perdit enfin la puissance du glaive vers le tems d'Auguste. C'est ce que les Juifs declarerent eux-mêmes dans la passion de Jesus-Christ, lorsqu'ils dirent, *qu'il ne leur étoit pas permis de faire mourir personne*. Après que les Romains eurent ôté au sanhedrin la puissance de juger à mort; Herode ruina l'ordre des élections, & renversa toute la police de ce senat. Il fit mourir tous les senateurs, excepté Sameas, & éleva à cette dignité qui bon lui sembla, sans garder aucune formalité.

A l'égard du sanhedrin, depuis Auguste jusques à Tite qui détruisit la ville de Jerusalem, les rabbins assurent, suivant une tradition reçûe parmi eux, que 40. ans avant la destruction du temple, le senat sortit de *Liscat haggazith*, & passa au *Chanoth*, ou boutique de la montagne du temple, puis en d'autres lieux de la ville; qu'il alla ensuite à Jabné ou Jasné, d'où il se retira à Oscha, & successivement à Sephatan, à Bethsaarim, à Tsiporis, & à Tiberiade. Mais ces transmigrations ne se trouvent que dans les talmuds; les anciens livres, comme ceux de l'écriture-sainte & de Josephe, ne les marquent point, & parlent au contraire d'une maniere qui fait juger que le senat Juif ne sortoit jamais de Jerusalem. En effet nous voyons dans l'évangile, que quand Jesus-Christ fut condamné, les juges de ce senat étoient à Jerusalem; & Josephe, dans *ses antiq. l.* 20. dit que saint Jacques fut condamné à mort par le Sanhedrin, en l'absence du president Romain.

Outre le grand sanhedrin, il y avoit encore à Jerusalem deux petits synedres, dont chacun étoit composé de vingt-trois personnes, selon les rabbins. L'un étoit au mont du temple, ou autrement à la porte du Susan; & l'autre à la cour d'Israël, ou autrement à la porte de Nicanor. Les Juifs appelloient *mont du temple*, la premiere cour qu'on rencontroit avant que d'entrer dans l'interieur du temple. Les Payens, les excommuniés & les impurs pouvoient venir dans cette cour; mais il ne leur étoit pas permis de passer outre. Ensuite étoit la cour des femmes, puis la *cour d'Israël*. Il devoit y avoir un semblable synedre de vingt-trois juges, dans chaque lieu où se trouvoient six-vingts habitans ou plus. Ce nombre de vingt-trois juges est marqué par les rabbins; mais Josephe ne parle que de sept magistrats, & de quatorze levites qui ne font que le nombre de vingt-un; & il semble que l'on doit préferer son autorité à celle des Talmudistes. Rabbi Jochanam dit que pour être reçu dans le sanhedrin, il falloit sçavoir soixante & dix langues; & Rabbi, fils de Mamon, dit qu'il en falloit du moins entendre plusieurs, pour n'avoir pas besoin d'enterprête. Mais les étrangers ne frequentoient pas beaucoup la Judée, & les juges n'étoient obligés tout au plus, que de sçavoir la langue grecque & latine. Ainsi ils ne devoient pas être sçavans en plusieurs langues, comme l'assure Seldenus, après Rambam.

Il y avoit encore parmi les Juifs une autre sorte de sanhedrin, composée de trois juges seulement; & cette sorte de jurisdiction étoit pour des lieux où il y avoit moins de six-vingts habitans. On n'y pouvoit point condamner à mort; car pour cela il falloit au moins vingt & un juges. Pour être reçu dans le sanhedrin, soit dans le grand, ou dans les autres, il falloit être Juif originaire. L'ordination du senateur ou juge se faisoit par l'imposition des mains, en disant ces paroles: *Je vous ordonne, soyez ordonné*; & quelquefois par une lettre qu'on envoyoit à celui qui avoit été élû, en y inserant ces mêmes mots: *Je vous ordonne, soyez ordonné*. Les rabbins disent que Moyse est de la premiere sorte d'ordination; & que le rabbin Juda, fils de Baba (qui vécut jusqu'au regne d'Adrien) inventa la seconde en faveur des absens.

Il faut ajoûter ici quelques particularités touchant l'autorité du grand sanhedrin. Outre qu'il avoit droit de connoître de toutes les grandes affaires, c'étoit de l'avis & du consentement de cette assemblée, qu'on élisoit un roi, avant que la royauté fût hereditaire; & le roi ne pouvoit entreprendre de guerre pour l'aggrandissement de ses états, sans l'agrément de ce senat. Il appartenoit à cette cour de juger un pontife, une tribu tombée dans l'apostasie, ou un faux prophête. Le cardinal Baronius dit même que le senat des Juifs étoit au-dessus du roi, & qu'il pouvoit le juger. Il en rapporte l'exemple du roi Herode, qui fut appellé en justice devant le sanhedrin, selon Josephe, *ant. l.* 14. *c.* 17. Mais Herode n'étoit encore que gouverneur de Galilée, & non pas roi des Juifs. S'il y a des rabbins qui ayent attribué ce pouvoir au sanhedrin; c'est parce qu'ils ont toûjours été ennemis des rois, & très-jaloux de leur liberté. Il s'en est trouvé neanmoins parmi eux qui ont été assez amis de la verité, pour reconnoître que le roi ne dépendoit que de

de Dieu seul, & n'étoit pas soûmis au jugement du senat. En effet, les passages du Deuteronome & des Paralipomenes, qui marquent fort en détail les prerogatives du senat, ne parlent jamais de celle de juger les rois ; & nous ne lisons dans aucun endroit de l'écriture-sainte, qu'il y en ait eu qui ayent été cités devant ces juges pour rendre compte de leurs actions. M. Simon remarque, qu'après que les Juifs furent retournés de Babylone à Jerusalem, ils tinrent une de ces grandes assemblées, qui selon eux fut composée de douze notables, ausquels Esdras, surnommé *le Scribe*, presida en qualité de chef, & où se trouverent les prophetes Aggée, Zacharie, Malachie, & quelques grands hommes inspirés de Dieu; comme Daniel, Nehemias, Mardochée, Zorobabel, Azarias, Misaël & Ananias. Il ajoûte qu'il n'y a rien eu de plus élevé dans la republique des Hebreux, que ce sanhedrin, qui avoit le pouvoir, comme parlent les Juifs, de faire *sajeth atthora*, *une haye à la loi*; parce qu'il étoit le maître de l'expliquer, selon qu'il jugeoit à propos. C'est en ce sens que R. Moyse appelle le sanhedrin, *fondement de la loi de bouche*, *& la colonne de la veritable doctrine*. Ceux qui refusoient de s'y soûmettre, étoient considerés comme des rebelles & des excommuniés. Quelques Protestans ont cru que Moyse n'avoit établi ce sanhedrin, que pour son tems. *Voyez* la reponse de M. Simon à quelques theologiens de Hollande, imprimée à Rotterdam, en 1686. où il examine assez au long les raisons de ces Protestans : ce qu'il a aussi continué de faire dans sa réponse à la défense de ces theologiens de Hollande, imprimée au même endroit en 1687. * Ferrand, *reflexions sur la religion Chrétienne*. Selden, *de Synedriis*. M. Simon, *supplement aux ceremonies des Juifs*. *Réponse aux sentimens des theologiens de Hollande*. *Replique au pere Simon*.

SANIR, montagne qui tient au Liban & qui s'étend jusqu'aux montagnes de Galaad. * *Deuter.* 3. 9.

SANLEQUE (Jacques de) natif de Cauleu, dans le Boulonnois en Picardie, s'appliqua dès son jeune âge à l'art de tailler les poinçons, & frapper les matrices qui servent à faire les caracteres de l'imprimerie : en quoi il surpassa tout ce que l'industrie de ses predecesseurs avoit produit de rare dans l'Europe. C'est ce qui fut cause, qu'après avoir fait une exacte recherche de tous les plus habiles de son tems, on le trouva seul capable d'imiter en ces sortes de caracteres, les écritures dans les langues syriaque, samaritaine, armenienne, chaldéenne & arabique, pour l'impression de la bible royale, dont l'édition fut faite à Anvers. Il y réüssit avec une satisfaction universelle; & après avoir employé 75. ans à rendre dans son art un service si utile au public, il mourut à Paris, en sa 90. année, le 20. Novembre 1648.

SANLEQUE (Jacques de) fils de celui *dont nous venons de parler*, né à Paris, s'appliqua fort à l'étude des langues. Il sçavoit l'hebraïque, la grecque, la latine, l'angloise, l'allemande, l'espagnole & l'italienne, & avoit un genie si extraordinaire pour la musique, qu'il sçavoit jouer de toutes sortes d'instrumens, sans avoir appris d'aucun maître. Quoiqu'il fût dans le dessein de ne s'appliquer qu'aux sciences; voyant neanmoins que son pere n'avoit point de successeur dans son art, qui le rendoit si recommandable, il embrassa cette profession, & y réüssit en peu de tems d'une maniere si surprenante, qu'il embellit même quelques ouvrages de son pere. Il entreprit aussi de tailler des poinçons, & de faire des matrices pour toutes sortes de notes, soit de chant, soit de musique, dont il a laissé des épreuves d'un travail inconcevable. S'attachant neanmoins plus fortement que jamais à l'étude des sciences, il ruina sa santé, & mourut à Paris dans la 46. année de son âge, le 23. Decembre 1660. Il avoit un fils, qui à l'âge de sept ans sçavoit le latin, le grec, l'hebreu & un peu de philosophie : la mort arrêta le cours de ses études, lorsqu'il n'avoit que neuf ou dix ans. Le pere Louis de Sanleque, chanoine Regulier, & prieur de Garnai, si connu par les poësies qu'il a faites dans sa jeunesse, & si distingué par sa profonde érudition, mort le 14. Juillet 1714. étoit frere de cet admirable enfant.

SANNABALLATH, *cherchez* SAMARIE.

SANNAZAR (Jacques) se fit nommer *Actius Sincerus Sannazarus*, par l'avis de Jovianus Pontanus, qui avoit aussi changé de nom, selon la coûtume des sçavans de son siecle. Il tiroit son origine de saint Nazaire, lieu situé dans le territoire de Lamosso, entre le Pô & le Tesin, & prit naissance l'an 1458. dans la ville de Naples, où son esprit lui acquit les bonnes graces du roi Frideric. Lorsque ce prince, ayant perdu l'esperance de remonter sur le thrône, eut choisi la France pour sa retraite, où le roi Louis XII. lui donna le duché d'Anjou en 1501. Sannazar l'accompagna, & lui temoigna sa fidelité jusqu'à sa mort, arrivée en 1504. Il retourna ensuite en Italie, s'appliqua aux belles lettres, & surtout à la poësie latine & à l'italienne. Comme il étoit naturellement d'une humeur gaïe & enjouée, il se faisoit souhaiter dans toutes les compagnies; & il étoit si galant, que même en sa vieillesse, il paroissoit avec les habits & l'air d'un jeune courtisan. Le déplaisir qu'il eut de ce que Philibert de Nassau, prince d'Orange, general de l'armée de l'empereur, avoit ruiné sa maison de campagne, lui causa une maladie, qui le mit au tombeau en peu de jours, l'an 1530. Avant que de mourir, il apprit que le prince d'Orange avoit été tué dans un combat : ce qui lui fit dire ces paroles : *Je mourrai content, puisque Mars a puni ce barbare ennemi des Muses*. Sannazar fut enterré dans l'église d'une métairie, qu'il avoit au pied de Posilipe. Il fit mettre son tombeau derriere l'autel, quoiqu'il y eût au-dessus les statues d'Apollon & de Minerve. Pour remedier à cette profanation, on a mis au dessus de la statue d'Apollon le nom de *David*, & au-dessus de celle de Minerve celui de *Judith*. On dit que Sannazar se trouva un jour en la presence de Frideric roi de Naples, où quelques physiciens s'entretenoient de ce qui pouvoit le plus contribuer à la bonne vûe. Voyant que l'un tenoit pour l'odeur du fenouil, l'autre pour le verd, il dit qu'il n'y avoit rien qui rendit la vûe meilleure que l'envie, parce qu'elle faisoit voir les choses plus grandes qu'elles n'étoient. On a imprimé ses poësies latines à Amsterdam en 1689. Les principales d'entre ses poësies latines, sont les trois livres du poëme sur les couches sacrées de la sainte Vierge ; trois livres d'élegies ; une lamentation sur la mort de Jesus-Christ; trois livres d'épigrammes; & six eglogues en y comprenant celle qui a pour titre *Salices* que Jule Scaliger ne laissoit pas de reconnoître pour être de Sannazar, quoiqu'il la trouvât fort mauvaise. Parmi les italiennes, on compte son *Arcadie*, divers sonnets & des chansons. Les unes & les autres lui ont fait beaucoup d'honneur, & elles ont acquis à son pays, au jugement de quelques critiques, la gloire d'avoir produit un homme qui a pensé faire revivre dans ces derniers siecles la plus belle antiquité, ou qui du moins semble être celui des modernes, qui ait approché le plus près des anciens. Il a presque touché au point de leur élegance & de leur delicatesse; mais ses poësies latines surpassent celles qu'il a faites en italien. C'est principalement le poëme des couches de la sainte Vierge, qui a acquis de la reputation à Sannazar. Mais les ornemens dont il a prétendu embellir ce sujet sont entierement profanes, & indignes de la sainteté de sa matiere. Le mêlange qu'il a fait des fables du Paganisme avec les mysteres de notre religion, a toûjours paru quelque chose de monstrueux aux personnes de bon sens. Tout y est rempli de Dryades & de Nereïdes ; il met entre les mains de la sainte Vierge, non les pseaumes, ni les livres des prophetes ; mais les vers des Sibylles. Cependant on a entrepris d'excuser ces licences très-blamables dans un glossaire imprimé à Dijon, l'an 1720. *p.* 342. Au lieu d'introduire Isaïe, David, ou quelqu'autre prophete de l'ancien testament, c'est le Protée de la fable, qui prédit le mystere de l'Incarnation. Le nom du Sauveur du monde ne s'y trouve pas une seule fois. Il appelle la sainte Vierge l'*Espoir des dieux*. Voilà le défaut capital de ce poëme : au reste, la pureté du style en est admirable. Mais après tout, ce poëme, auquel Sannazar a travaillé l'espace de 20. ans, ne paroît pas répondre par sa beauté à un terme si long. Il y en a qui préferent les églogues de cet auteur à son poëme des couches. La plus celebre de toutes ses pieces italiennes, est son *Arcadie*, qui parut dès l'an 1514. Elle est écrite avec une delicatesse & une naïveté merveilleu-

se, soit pour les vers, soit pour la prose. * Paul Jove, *in ejus vita.* Mabillon, *in tom.* 1. *Musc. Ital.* Isaac Bullart, *académie des sciences.* MM. de Port Royal, dans leur *préface sur la grammaire italienne.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes mod.*

SANOCK, petite ville de la Russie Rouge, en Pologne. Elle est défendue par une bonne citadelle, & située sur la riviere de Sana, à onze lieues au-dessus de Premisle.* Baudrand.

SANONE, isle de la mer de Toscane, près de celle de Ponza, du côté de la terre de Labour, dont elle dépend. Elle est fort petite & deserte. * Mati, *dict.*

SANSON (Nicolas) celebre geographe; né à Abbeville dans le comté de Ponthieu, en Picardie le 20. Decembre 1600. après avoir achevé ses études, s'appliqua sans relache à la geographie, & dès l'âge de 18. ans, il avoit fait une carte de l'ancienne Gaule en 4. feuilles, qu'il ne publia neanmoins qu'en 1627. à Paris. Melchior Tavernier fut celui qui lui donna le plus d'habitudes, & qui lui fit même graver plusieurs de ses cartes. Dans la suite, Sanson prit la qualité de *Geographe du roi*, & travailla à faire des cartes en son particulier, qui furent plus estimées que toutes celles qui avoient paru jusqu'alors. Son application fut si grande, qu'il en a fait près de trois cens en grandes feuilles. Il fit aussi graver une centaine de tables methodiques, où sont renfermées les divisions des états qui appartiennent aux princes Chrétiens. On a aussi de lui quelques traités; sçavoir, des remarques sur la carte de l'ancienne Gaule *in* 4°. quatre petits traités des quatre parties du monde, de la même grandeur, qui servent à expliquer les cartes qu'il y avoit jointes; deux tables des villes & des lieux qui sont dans les cartes du Rhin & de l'Italie; une description de l'empire Romain, en sept tables, ainsi que celles de France, d'Espagne, d'Italie & d'Allemagne, & des isles Britanniques, qui sont fort commodes, avec les itineraires anciens. Il fit aussi une recherche des antiquités d'Abbeville, qui lui attira des disputes avec plusieurs sçavans, sur-tout le pere Philippe Labbe, Jesuite, auquel il répondit avec beaucoup de chaleur, dans la critique qu'il fit sur son phare de l'ancienne Gaule. Sanson composa aussi une geographie sacrée, tirée de l'ancien testament, divisée en deux tables; & un index geographique de la Terre-sainte. Il esperoit mettre au jour quelques autres ouvrages; & il avoit grand nombre de memoires, pour faire un corps d'atlas, y joignant les cartes qu'il avoit deja mises au jour; mais ses grands travaux lui attirerent des maladies, dont il languit long-tems, & dont, après diverses rechûtes, il mourut à Paris le 7. de Juillet 1667. dans la 67. année de son âge. Il avoit eu trois fils, dont l'aîné, *Nicolas*, fut tué aux barricades en 1648. & les deux autres, *Guillaume* & *Adrien*, lui ont survécu, & ont mis au jour un grand nombre de cartes parfaitement belles, qui ont été imprimées à Paris. Tous les deux sont morts. *Guillaume*, mort en 1703. a laissé plusieurs ouvrages manuscrits de geographie; & *Adrien*, geographe du roi, mourut le 7. Septembre 1718. * *Mem. du tems. Voyez* le P. Niceron, *Mem. t.* 13.

SANTABARENUS (Theodore) abbé d'un monastere de Constantinople vers l'an 877. étoit fils d'un autre Santabarenus, lequel étant accusé de sortilege, s'étoit sauvé de Constantinople chez les Bulgares, où il avoit renié Jesus-Christ. Theodore, qui étoit alors jeune garçon, & fort estimé du prince Bardas, fut mis dans le fameux monastere de Studie, où il se fit religieux; & s'étant attaché à Photius, qui le fit prêtre, puis abbé, il employa tout son esprit pour rendre service à ce chef des Schismatiques. On dit que sous la discipline de son pere il avoit appris les plus grands secrets de l'art magique, lequel il pratiquoit avec tant d'adresse & tant d'hypocrisie, qu'il faisoit passer plusieurs enchantemens pour des graces & des faveurs du Ciel, faisant accroire à beaucoup de gens qu'il avoit le don de prophetie, aussi-bien que celui des miracles. Photius voulant se prévaloir de l'opinion qu'on avoit de la sainteté de ce Theodore, qu'il avoit créé archevêque de Patras, le fit venir à la cour, & le presenta à l'empereur Basile, avec de grands éloges de sa sainteté extraordinaire. Cet hypocrite joua si bien son personnage, qu'il eut bientôt presque autant de pouvoir que Photius sur l'esprit de ce prince. Alors Theodore & Photius travaillerent tous deux de concert pour ruiner Ignace, patriarche de Constantinople; mais l'empereur ne put se resoudre à chasser ce venerable prelat, qu'il avoit rétabli lui-même. Ce prince étant inconsolable de la mort de son fils Constance, qu'une fievre aigue lui avoit enlevé dans la fleur de son âge; & ayant une passion violente de le revoir encore une fois, conjura Santabarenus d'obtenir cette grace de Dieu par ses prieres. Cet hipocrite ayant feint de se disposer à ce miracle par des jeûnes & des oraisons, fit, dit-on, paroître ce jeune prince à son pere par la force de ses enchantemens; ce qui confirma tellement Basile dans l'opinion qu'il avoit de la sainteté de ce moine, qu'il le croyoit en toutes choses. Quelque-tems après, Santabarenus voyant que Leon, fils de Basile, ne l'aimoit pas, trouva le moyen de persuader à ce jeune prince qu'un inconnu avoit dessein d'attenter à la personne de l'empereur, & qu'il lui seroit aisé de prévenir l'assassin, s'il vouloit cacher un poignard sous son habit, & se tenir près de l'empereur dans une certaine occasion qu'il lui marqua. Ce prince, trop credule, donna dans ce piege; & l'imposteur alla dire à Basile qu'il sçavoit par une revelation du Ciel que son fils Leon avoit resolu de monter sur le thrône par un parricide; & que pour preuve de son crime, on lui trouveroit le jour suivant un poignard caché sur lui. L'empereur ayant ensuite trouvé ce poignard sur Leon, s'emporta; & sans vouloir oüir son fils qui demandoit qu'on lui fit la grace de l'écouter un moment, il commanda d'enfermer ce prince dans une chambre, où il demeura long-tems prisonnier. Neanmoins Leon fut retabli dans la dignité de collegue de l'empire quelques mois avant la mort de Basile son pere. Lorsqu'il se vit maître absolu de l'état, il resolut de punir l'horrible trahison de Santabarenus, qui étoit alors dans son archevêché. Il l'envoya prendre, & le fit conduire à Constantinople, où après qu'on l'eut déchiré publiquement à coups de fouet, & qu'on lui eut crevé les yeux, on le relegua dans le fond de l'Orient. * Curopalate. Cedren. Zonar. Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.*

SANT-ADRIANO (Montedi) c'est un cercle des hautes montagnes, qui separent la contrée de Guipuscoa, du reste de la Biscaye & de la France, & qui coupent ensuite tout le Guipuscoa, & une partie d'Alava, jusqu'à la Castille *Vieille.* On voit dans ces montagnes, à neuf lieues de saint Sebastien, un passage, qu'on a creusé à travers un rocher presque inaccessible. Il a cinquante pas de long, huit de large, & dix de haut. Quoiqu'à l'un des côtés de cette voute il y ait une hôtellerie, elle ne laisse pas d'être la retraite des voleurs.* Mati, *dict.*

SANT-AGATHA *delli Goti* ou *di Gotti*, en latin *Agathopolis* ou *S. Agatha Gothorum*, ville du royaume de Naples, en la principauté ulterieure, avec évêché suffragant de Benevent, n'est pas éloignée de Capoue. On conserve dans la cathedrale un doigt de sainte Agathe, patrone de la ville qui porte son nom. Nous avons des ordonnances synodales, qui furent faites en 1585. & 1587.

SANT-AGATHA, principauté du royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, près de Reggio. SANT-AGATHA, duché du même royaume en la Capitanate. SANT-AGATHA ou AGADE, *Agatapolis*, ville de Thrace, avec evêché suffragant d'Andrinople. *Sanson. Baudrand.

SANT-ANGELO IN VADO, *Fanum S. Angeli in Vado*, autrefois *Thiphernum Metaurum*, ville de l'état Ecclesiastique, dans le duché d'Urbin, étoit autrefois le siege d'un évêque, que le pape Urbain VIII. unit à l'archevêché d'Urbin, qui étoit sa metropole. * Leandre Alberti.

SANT-ANGELO DE LONGOBARDI, *Fanum S. Angeli Longobardorum*, *Angelopolis*, ville d'Italie, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Conza. * Leandre Alberti.

SANT-ANGELO, bourg de l'état de l'Eglise, situé dans la Marche d'Ancone, à trois lieues de Jesi, vers le midi. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO, bourg du duché de Milan. Il est dans le Lodesan, sur le Lambro, à trois lieues de Lodi, tirant vers Pavie. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO, bourg de la Traconie en Morée. Il est près du cap Malio, entre la ville de Malvoisie & l'isle de Cerigo. * Mati, *dict.*

SANT-ANGELO, *cherchez* GARGAN, montagne.

SANT-ANNA, petit bourg du royaume de Naples. Il est dans Calabre ulterieure, près de la mer de Toscane, à sept lieues de Reggio, vers le nord. Quelques-uns prenent ce bourg pour le lieu des anciens Brutiens, nommé *Decastidium* ou *Decastadium*, lequel d'autres mettent à *Castitio*, lieu de la même Calabre, près du cap Bursano. * Baudrand.

SANT-ANNA D'ANZERMA, *cherchez* ANZERMA.

SANT-ANTIOCHO, isle dépendante de celle de Sardaigne. Elle est fort près de sa côte meridionale, & au levant de l'isle de San-Pietro. Elle peut avoir douze lieues de circuit. On la nomma anciennement *Enosis*, puis *Sulcitania Insula*, parce que la ville de Sulci y étoit bâtie; & *Plumbia* ou *Melybodes*, parce qu'il y avoit des mines de plomb. Baudrand. *

SANT-APRINO, anciennement *Atella*. C'étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant ce n'est qu'un bourg de la terre de Labour en Italie, situé entre la ville de Naples & celle de Capoue, près d'Aversa, où son évêché a été transferé. * Baudrand.

SANT-ESTEVAN DE PUERTO, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, à quatre lieues d'Ubeda, vers l'orient septentrional. Sant-Estevan est le lieu qu'on nommoit anciennement *Ilugo* ou *Illugo*, *Municipium Ilugonense*. * Baudrand.

SANT-JAGO, petite ville de l'Amerique. Elle est dans l'isle de Saint-Domingue, à trente lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati, *dict.*

SANT-JAGO DE CACEM, bourg de Portugal. Il est dans l'Alentejo, près de la côte, à treize lieues de Beja, vers le couchant. On le prend pour *Merobriga*, petite ville de l'ancienne Lusitanie. * Baudrand.

SANT-JAGO DE LA VEGUA, ville de l'Amerique. Baudrand dit qu'elle est assez grande, & il la place sur la côte meridionale de l'isle de la Jamaïque; mais on ne la trouve pas sur les cartes; & Sanson n'en fait point mention dans la description de la Jamaïque. * Mati, *dictionaire.*

SANT-JACO DE LAS VALLES, petite ville de l'audience de Mexique. Elle est dans la province de Panuco, sur la riviere de ce nom, environ à trente lieues au-dessus de la ville de Panuco. * Mati, *dict.*

SANT-ORESTE, bourg de la province du Patrimoine en Italie. Il est près du Tibre, à trois lieues de Civita Castellana, vers le midi. * Mati, *dict.*

SANT-OSPITIO, fort, avec un petit village & un port. Il est dans le comté de Nice, à une lieue de la ville de ce nom, & à demie lieue de Villefranche, vers le levant. Quelques geographes prennent le port de Sant-Ospitio pour le *Portus Anonis* des anciens. Il y en a pourtant qui croyent que ce dernier port est celui de Villefranche, & que le premier est la baye de Malo, située un peu à l'orient de Sant-Ospitio. * Baudrand.

SANT-OYO, bourg d'Espagne dans le royaume de Leon. Il est dans la contrée de Campos, entre les rivieres de Carrion & de Pisuerga. On le prend pour l'ancienne *Gella* ou *Tela*, petite ville des Vaccéens. * Baudrand.

SANTA-CHRISTINA, bourg d'Espagne dans le royaume d'Aragon. Il est aux sources de l'Aragon à quatre lieues au-dessus de Jacca. Il y a en ce lieu un passage des Pyrenées, appellé *Somport*, & anciennement *Summum Pyrenæum* * Baudrand.

SANTA-CROCE, ville de la Turquie en Asie. Elle est archiepiscopale, & située dans l'Aidinelli en Natolie, entre la ville d'Aidinelli & celle de Macre. * Mati, *dict.*

SANTA-CRUX, ville sur la côte septentrionale de l'isle de Cuba, l'une des Antilles, dans l'Amerique, a reçû son nom, à l'occasion de ce qui suit. Un soldat de la province de Charcas, dans le Perou, craignant la justice qui le recherchoit pour ses crimes, entra dans ce pays, & fut bien reçû de ceux qui y demeuroient. Ce soldat voyant que les habitans de cette ville souffroient beaucoup, à cause d'une grande disette d'eau; & que pour en obtenir du Ciel, ils faisoient quantité de ceremonies superstitieuses, les assura que s'ils vouloient suivre son conseil, ils auroient aussi-tôt de l'eau: ils y consentirent. Le soldat fit une grande croix, qu'il planta en un lieu éminent, & avertit le peuple de l'adorer: ce qu'ils firent; ensuite dequoi il tomba une pluie abondante. Ce peuple conserva cette devotion à la sainte Croix, brisa les idoles, & demanda des prédicateurs pour l'instruire dans la religion Chrétienne. Depuis cette ville fut appellée *Santa-Crux*, à cause de ce miracle. Ce miserable soldat, qui vit la conversion de ses habitans, à laquelle il avoit lui-même contribué, ne laissa pas de continuer sa mauvaise vie, & fut pendu quelque-tems après au Potosi. * Oëxmelin, *hist. des Indes Occid.*

SANTA-CRUZ DE LA SIERRA ou BARANCA, petite ville du Perou dans l'Amerique Meridionale, Elle est capitale de la contrée de la Sierra, située sur la riviere Guapei, aux confins du Paraguai, & à cent lieues de la Plata, vers le levant. Santa-Cruz est une colonie Espagnole: elle est fort petite, & a un évêché suffragant de la Plata. Elle fut brûlée en 1572. par Fr. Drake, amiral Anglois * Mati.

SANTA-CRUZ DE LA ZARZA, bourg d'Espagne dans la nouvelle Castille. Il est environ à une lieue du Tage, vers le sud, & à douze de Tolede, vers le levant. * Mati.

SANTA-CRUZ, *voyez* CAP D'AGUER.

SANTA-FE' ou SAINTE-FOI, *Fanum S. Fidei*, ville de l'Amerique septentrionale de la nouvelle Espagne, & dans la province de Veragua, entre la mer du Sud & celle du Nord, vers la Conception, est differente d'un autre Santa-Fe', que les Espagnols ont bâtie dans le nouveau Mexique, & sur les bords de la riviere du Nord. * Laët. Sanson.

SANTA-FE' DE BOGOTA, ville de l'Amerique meridionale, dans le nouveau royaume de Grenade, avec archevêché, est située au pied du mont de Bogota, vers la riviere de Pati, & le lac de Gutavita, à l'orient de Rio-Grande, de la Magdalena, qui est le nom que donnent à ce fleuve les Espagnols, maîtres de ce pays. L'archevêché de Santa-Fé a pour suffragans, Santa-Marta, Carthagena la Inda, & Popayan. La ville est le siege de la justice, & le sejour du viceroi. Il y a diverses maisons religieuses, & un college de Jesuite. * Laët. Sanson.

SANTA-FE', petite ville du royaume de Grenade en Espagne, elle est sur le Xenil, environ à deux lieues au-dessous de la ville de Grenade. * Mati.

SANTA-FE', petite ville du Paraguai dans l'Amerique meridionale. Elle est dans la province, dite *Rio de la Plata*, au confluent du Salado & du Paraguai. * Baudrand.

SANTA LUCIA, petite ville avec titre de duché. Elle est dans la vallée de Demona en Sicile, entre la ville de Messine & celle de Cantanea. * Mati.

SANTA-MARIA, que les Latins ont appellée *Pandataria*, est une petite isle d'Italie dans la mer de Toscane, dépendante du royaume de Naples. C'est dans ce lieu fort desert & peu cultivé, qu'Auguste-Cesar relegua sa fille Julie, à cause de ses débauches, qui n'étoient que trop connues à Rome. Agrippine, mere de Neron eut la même destinée, aussi-bien que Flavia Domitilla, femme de Flavius Clemens, oncle de l'empereur Domitien. La cause de son exil fut, qu'elle avoit embrassé la religion Chrétienne avec son mari. * Tacit. *l.* 14. Euseb. *l.* 3. *c.* 17.

SANTA-MARIA DEL DRAGONA, principauté du royaume de Naples, dans la terre de Labour, est differente de SANTA-MARIA DI LEUCA, ville & évêché d'Italie, en la terre d'Otrante, province du royaume de Naples. * Leandre Alberti. Sanson.

SANTA-MARIA IN GEORGIO, bourg de l'état de l'Eglise. Il est dans la Marche d'Ancone, entre Fermo & Tolentino. On la prend pour l'ancienne *Tignium* ou *Iguium* petite ville du Picenum. * Baudrand.

SANTA-MARIA DE IGUAZU, bourg du Paraguai dans l'Amerique meridionale. Il est dans la province de Parana, au confluent de la riviete de ce nom avec celle de Parana. * Mati, *dict.*

SANTA-MARIA DE TRANSIARCH, bourg ou

petite ville de Croatie, environ à six lieues de Carlostad, vers le nord. * Mati, *dict.*

SANTA MARINELLA, bourg de l'état de l'Eglise, où il y a un petit port, est dans le Patrimoine de saint Pierre, à onze lieues de Rome, vers le couchant. On croit qu'il est bâti sur les ruines de l'ancienne *Caretanorum Navale* & *Pyrgi*, petite ville de l'Etrurie, & que son église, appellée *Santa Maria in Purgano*, en conserve le nom. * Baudrand.

SANTA OLALA, bourg d'Espagne dans la Castille Nouvelle, près de la riviere d'Alberche à neuf lieues de Toledo. Il y a un autre bourg de ce nom dans l'Andalousie, à neuf lieues de Seville, du côté du nord. Ce dernier bourg portoit anciennement le nom de *Pontianum.* * Baudrand.

SANTA SEVERINA, petite ville du royaume de Naples, dans la Calabre, avec archevêché.

SANTAREN, ville de Portugal, dans l'Estramadure; à huit lieues de Tomar, & à douze ou quatorze de Lisbonne, est située sur le bord du Tage, dans une jolie campagne, & est capitale d'une comarca ou jurisdiction.

SANTE', en latin *Salus*, déesse, adorée par les Romains, étoit representée sous la forme d'une femme assise sur un thrône, tenant d'une main une coupe, qu'elle mettoit sur un autel, autour duquel un serpent faisoit plusieurs tours. La coupe marquoit le remede ou le preservatif salutaire, sans lequel cette déesse n'est jamais; & le serpent, qui est le symbole de la prudence, ou peut-être celui d'épidaure, étoit pour avertir que la science de la medecine est inutile, si elle n'est accompagnée de la conduite. Il y avoit dans Rome des fêtes consacrées à cette divinité. C. Junius Bubulcus, senateur, fut le premier qui lui bâtit un temple, près du mont Quirinal, pour accomplir le vœu qu'il en avoit fait, pendant la guerre contre les Samnites. Tite-Live remarque qu'il le voua, étant consul; qu'il le bâtit étant censeur; & qu'il en fit la dédicace étant dictateur. Ce temple fut peint ensuite par Fabius: ce qui a fait donner le surnom de *Pictor* à toute la famille de ce Romain. La porte de Rome, qui étoit voisine du temple dont nous parlons, s'appella *la porte salutaire.* Ce terme *salus*, ne signifioit pas seulement ce que nous entendons par celui de *santé*, il exprimoit encore ce que nous appellons en certaines occasions *salut*, délivrance du trépas, ou de quelqu'autre danger; & sans doute le consul Bubulcus regarda la déesse *Salus* sous cette idée, lorsqu'il voua un temple: ce qu'il fit comme general d'armée, qui vouloit conserver son armée, & non comme un malade, qui eût voulu recouvrer la santé. * Cicer. Tacit. Macrobe. Vossius. Tite-Live, *l.* 9. *c.* 43. *& l.* 10. *c.* 1.

SANTEN, anciennement *Vetera*, *Vetera Castra*, ville du cercle de Westphalie, dans le duché de Cleves, près du Rhin, environ à trois lieues de Wessel, de Calcar & de Gueldre. Cette ville a été plus considerable qu'elle ne l'est, comme cela paroît par plusieurs vestiges d'antiquité qu'on y voit. * Mati, *dict.*

SANTENA (le comte de) est le nom qu'avoit dans le monde celui qu'on appelloit dans le cloître *le F. Palemon*, qui étoit fils du marquis de Tana, gouverneur de Turin. Le plaisir & l'ambition furent ses idoles. Il a souvent dit depuis sa retraite qu'il s'étoit porté à toutes sortes de crimes, & que s'il avoit été exemt de quelqu'un, c'est qu'il n'avoit pas eu interêt ou occasion de le commettre. Ayant lû un jour quelque chose de l'histoire de Joseph, il fit réflexion sur la grandeur de Dieu, & commença à considerer comme des verités ce qu'il avoit regardé jusqu'alors comme des fables. La Providence l'adressa à un Jesuite, qui le fortifia dans la resolution de renoncer aux biens & aux esperances du monde, & de se retirer à l'institution de l'Oratoire, pour ne s'y occuper qu'à la lecture, à la priere, & au travail des mains. Il commençoit à gouter le plaisir qu'il y a d'élever son cœur au-dessus de choses presentes, lorsqu'il eut occasion de faire un voyage à la Trape. Il fut édifié de l'austerité qui s'y pratique; y étant retourné peu de mois après, il assista aux obseques d'un religieux, natif de saint Omer, qui avoit quitté l'emploi de la guerre, pour s'enfermer dans ce monastere, où il fut touché d'un recit que l'abbé fit des circonstances de cette mort. Au même moment il se retira derriere le chœur, & pendant sa priere il crut entendre une voix qui lui disoit au-dedans de lui-même: *Prends ma place & mon nom, & finis tes jours dans le lieu où tu es.* Le 4. Juillet 1692. il prit l'habit & le nom de *Palemon*; & depuis ce jour, on dit qu'on n'a vû en lui ni sentiment ni action qui ne fût digne d'un homme consacré à la penitence. Il avoit eu auparavant des incommodités considerables, qui augmenterent pendant son noviciat. Quand le tems en fut expiré, tous les religieux crurent que c'étoit une benediction pour le monastere, que d'y recevoir une personne favorisée de tant de graces. Le jour de son sacrifice étant arrivé, il se trouva dans le chapitre; s'y prosterna fondant en larmes, & y fit un portrait de la vie malheureuse qu'il avoit menée dans le monde. Après son engagement, il ne songea plus qu'à s'acquitter de ses promesses. Il fut attaqué de douleurs aigues, qui obligerent à lui faire des incisions, qu'il souffrit avec aussi peu d'émotion que s'il eût été insensible. En peu de tems il se vit tout couvert d'ulceres, & eut de la joie de voir ainsi détruire son homme exterieur. Il reçut le Viatique & l'Extrême-Onction avec une entiere connoissance; & quoique la gangrene parût formée, il commença à sentir du soulagement, & à se trouver en état d'aller à l'église & au chapitre. Alors il supplia l'abbé de lui permettre de garder jusqu'à la mort, nonobstant ses maladies, toute l'austerité qui se pratique dans le monastere, pour les veilles, pour la nourriture & pour les jeûnes. Il continua donc sa vie ordinaire, ayant continuellement devant les yeux la destruction de son corps. Ses maux s'accrurent; mais sa resistance fut toûjours la même, & plusieurs personnes du monde en furent temoins. Il y eut des gens qui publierent qu'il se repentoit de sa conversion, & ils n'avoient point d'autre fondement que les larmes qu'il répandoit en parlant de Dieu. L'abbé, pour dissiper ces faux bruits, le fit parler, contre l'usage du monastere, à des personnes de toutes conditions, à des gens de sa profession, à des ecclesiastiques, & tous furent édifiés de la fermeté avec laquelle il soutenoit son état, & conservoit dans la ruine de son corps la paix de son ame. Mais enfin le peu qui lui restoit de force acheva de se détruire, & il fallut ceder à la violence de la douleur. Il témoigna un ardent désir de recevoir les Sacremens. Lorsqu'il fut dans la derniere défaillance, l'abbé fit la croix de cendres sur le pavé, la couvrit de paille à l'ordinaire, & frere Palemon, soutenu de deux de ses freres, se leva aussi-tôt, se mit sur cette paille, & peu de momens après expira. * *Voyez sa vie imprimée à Paris en* 1695.

SANTERINI, isle de l'Archipel, vers l'Europe, s'appelloit autrefois *Thera*, non pas *Therasia* (l'isle Therasia, qui est proche de l'autre, vers l'occident, en fut separée par un tremblement de terre, selon le témoignage de Pline & de Pausanias.) Quelques Italiens alterant le nom de *Santa-Irene*, ont appellé cette isle *Santerini* ou *Saint Erini.* Son terroir est sec, & n'a ni ruisseaux, ni fontaines: de sorte qu'on n'y boit que l'eau de pluye. Il n'y croît point de bled, mais seulement de l'orge & du millet; il y a des vignes en quelques endroits, qui donnent du vin, quoiqu'elles soient plantées dans des terres brûlées. Près de la dixiéme partie des habitans suit le rit Latin, sous la conduite d'un évêque, & le reste obéit à un évêque Grec. Cette isle a trente milles de tour, est à soixante milles de Candie, vers le septentrion, & contient plusieurs châteaux, dont les principaux sont appellés *saint Nicolas*, *Scaro*, *Pirgo* & *Crotiri.* La mer du port & de la côte y paroît toute noire & brûlée, parce qu'il y a des mines de souffre sous cette isle, où il s'allume des feux de tems en tems. Il y a près de cette isle un volcan au fond de la mer, qui a souvent produit des effets extraordinaires. Le premier dont nous avons des memoires arriva l'an 726. du tems de l'empereur Leon *Isaurien*, il sortit de la mer une isle, que l'on nomme *Cameni* ou *Isle brûlée*, parce qu'elle se forma par les matieres vomies & entassées par ce volcan. Au mois de Novembre 1427. cette isle brûlée fut augmentée par de grands rochers que ces feux souterrains y pousserent.

Au mois de Septembre 1630. le volcan prit encore feu, & produisit les mêmes effets, sans pourtant former aucune isle ; mais seulement un banc à dix brasses sous l'eau, dans une mer qui n'a point de fonds. Enfin, en 1707. parut une isle qui se forma de cette maniere : le 21. Mai de cette année-là on sentit entre midi & une heure dans toute l'isle de Santerini un grand tremblement de terre, qui fut suivi d'une apparition d'une nouvelle isle, qui depuis le 23. de ce mois-là, jusqu'au 13. ou 14. de Juin, s'éleva d'une maniere sensible entre les deux isles brûlées, & qui crût toûjours tant en largeur qu'en hauteur, sans faire aucun bruit. Il y eut dès les premiers jours des gens assez hardis pour aller débarquer sur ce nouvel écueil : c'est ainsi qu'on nomma cette nouvelle production. Il croissoit à vûe d'œil sous leurs pieds, & ils en rapporterent diverses curiosités, entr'autres des huitres d'une grosseur extraordinaire, & d'un goût excellent. Cette nouvelle terre avoit dans les premiers jours de Juin près de demi mille de circuit, & environ vingt-cinq pieds de hauteur : son augmentation pendant les jours suivans ne parut pas si sensible, mais dans la suite la mer devint plus trouble de jour en jour, par le mélange d'une quantité extraordinaire des differentes matieres qui sortoient jour & nuit du fonds de ses eaux : on y distinguoit même aisément les divers mineraux par la diversité des couleurs qui se faisoient remarquer sur la surface des ondes; & celui qui se remarquoit le plus, étoit le souffre. Depuis Santerini jusqu'à vingt milles d'éloignement, on en voyoit la terre toute teinte; l'agitation des flots augmentoit à vûe d'œil autour du nouvel écueil : ceux qui en approchoient de trop près, sentoient une chaleur immoderée, & l'on trouva quantité de poissons morts sur le rivage. Enfin, le 16. Juillet, vers le coucher du soleil on vit paroître entre la nouvelle isle & la petite Cameni, comme une grande chaîne de rochers noirs & obscurs, qui sortoient d'une immense profondeur d'eau : on en compta dix-sept à dix-huit un peu separés les uns des autres ; mais qui sembloient prêts à se joindre, & à s'unir à la nouvelle isle, comme il arriva en effet peu de jours après. Le 17. on les distingua encore fort clairement; & ceux dont on avoit eu peine à voir les pointes le soir precedent, parurent enfin d'une grosseur extraordinaire. Le 18. on commença à en voir sortir la fumée, & on entendit sortir des bruits souterrains, qui sembloient partir du centre de la nouvelle terre; mais qui étoit encore trop enfoncée dans la mer pour pouvoir laisser distinguer la nature de ce bruit; puis les rochers s'unirent, & parurent former une autre isle toute differente de la blanche qui avoit d'abord paru, & la fumée devint plus épaisse & plus abondante. Le 19. le feu se manifesta, petit dans les commencemens & peu vif; mais on le vit croître à mesure que l'isle augmentoit; & toutes les nuits, sur le haut de cette nouvelle montagne, on remarquoit comme une quantité prodigieuse de petits fourneaux ardens & tout embrasés; cependant cette isle brûloit, augmentoit toûjours, & s'étendoit principalement vers le midi & le nord, & la mer y paroissoit par consequent plus agitée & plus chargée de souffre & de vitriol : le bouillonnement des eaux y étoit plus violent, la fumée plus grande, & le feu plus terrible : l'infection qui en sortoit devint si insupportable, qu'elle ôta même à quelques-uns la respiration, & causa à d'autres de frequens évanouissemens. La fumée qui en sortoit comme une grosse montagne, se mêlant à quelques jours de-là à un brouillard épais & fort commun dans ces quartiers-là quand le vent du midi y souffle, ravagea en trois heures de tems presque tout le vignoble de Santerini, qui étoit prêt de vendanger. Il arriva peu de jours après de grands changemens dans les deux nouvelles isles ; la blanche, qu'on croyoit ne devoir plus croître, augmenta beaucoup en hauteur ; la noire brûlée accrut en longueur ; & toutes deux se joignirent, de maniere qu'elles n'en firent plus qu'une seule. La fumée & le feu se firent diverses ouvertures; les bruits soûterrains devinrent plus frequens & plus distincts, & l'on entendit plusieurs fois tirer du milieu de cette isle comme de grands coups de canon, & l'on vit pousser en l'air des pierres en feu. Les furieuses décharges qui se faisoient entendre les jours & les nuits, ébranloient les maisons les plus solides de Santerini. Ces pierres enflammées s'élançoient à perte de vûe dans l'air, & venoient tomber & s'éteindre dans la mer à plus de cinq milles de-là. On remarquoit dans le tems de ces décharges d'abord un grand éclat de feu, semblable à celui des plus grands éclairs, puis l'on voyoit sortir avec impetuosité une fumée noire & affreuse, & toute mêlée de cendres, & si épaisse, qu'elle avoit peine à se dissiper en l'air, où elle paroissoit former un gros nuage de diverses couleurs, qui venant peu à peu à se resoudre en poussiere fine & subtile, alloit tomber comme une pluye sur le pays voisin, particulierement sur Santerini, où elle tomboit avec tant d'abondance, que la terre en étoit souvent toute couverte : on entendoit aussi quelquefois un bruit plus fort, & d'un plus grand éclat que ne feroit celui de six ou sept gros canons qui tireroient tous ensemble. Ce feu enfin se faisoit de jour à autre plus d'ouverture, & paroissoit plus distinctement. Il changeoit aussi de figures ; quelquefois il sembloit que ce n'étoit qu'une cendre embrasée, qui s'élargissoit en l'air en forme d'aigrette, & qui venant ensuite à se répandre sur l'écueil, le faisoit paroître tout en feu; & d'autres fois il sembloit que c'étoit veritablement une décharge de trois-gros mortiers, qui jettoient comme autant de bombes & de carcasses, même des rochers entiers tous enflammés, capables de détruire les plus grandes forteresses. Souvent ce n'étoit que des pierres d'une mediocre grosseur; mais poussées si abondamment, que plus d'une fois la petite isle de Cameni en fut toute couverte, & si éclairée, qu'on ne pouvoit se lasser de la considerer. Sur la fin du mois d'Août, ces affreuses décharges étoient assez rares; mais en Septembre elles devinrent plus frequentes ; & en Octobre elles se faisoient entendre tous les jours. On croyoit que la nouvelle isle cesseroit de croître pendant l'hiver ; cependant pendant l'hiver de 1708. elle augmenta du côté du midi, tirant au ponent où il sembloit que la nature travailloit à faire un port capable de mettre à l'abri toutes sortes de bâtimens. On dit qu'Alexandre *le Grand* sonda la mer aux environs de cette isle, & qu'il n'y trouva point de fond. Les habitans font quelque trafic de leurs vins, & de leurs toiles, & payent tribut au grand seigneur. * Thevenot, *voyage du Levant. Mem. de Trevoux.*

SANTERRE (Jean-Baptiste) né en 1657. à Magni, ville du Vexin François, dans le gouvernement de l'Isle de France, & d'une bonne famille, a été dans le XVIII. siecle un des plus celebres peintres pour le portrait & pour l'histoire. Il fut reçû à l'académie royale de peinture en 1704. Il a fait plusieurs tableaux fort estimés; entr'autres les liseuses à la chandelle; la dessineuse à la chandelle; la voilée; la coupeuse de choux ; la tireuse de rideau ; l'Uranie, les trois parques separement ; son portrait ; le chasseur ; la geometrie ; le tireur d'épée ; le ramoneur ; la cachereuse ; la dormeuse; la peinture, la Susanne, qui est son morceau d'académie ; le portrait de madame Bolotte & de sa fille ensemble, en Artemise, le portrait de mademoiselle Bolotte, en Espagnolette; la chanteuse ; la pelerine; la sainte Vierge, avec l'enfant Jesus; la Magdeleine; la sainte Therese; les curieuses; la coquette ; la menaçeuse ; le fumeur; la donneuse de billet ; une descente de croix; le portrait de madame la Dauphine; & celui de M. le duc d'Orleans. Un curieux, qui avoit du goût pour la peinture, fit ce madrigal pour louer Santerre.

> *D'un pinceau merveilleux, à la belle nature*
> SANTERRE *ajoûte encore de nouvelles beautés;*
> *Et tous les yeux sont enchantés,*
> *Par les graces de sa peinture.*

Il mourut à Paris le 21. Novembre 1717. âgé de 66. ans. * *Memoires du tems.* Baraton. *Son éloge est rapporté dans le Mercure Gal. de Decembre* 1717. *& de Septembre* 1718.

SANTEUL (Claude de) d'une ancienne famille de Paris, frere du celebre poëte, *dont nous parlerons dans l'article suivant*, nâquit en cette ville le 3. Fevrier 1628. Ce fut un homme d'une vaste érudition, d'une sincerité & d'une candeur admirable. On remarque en lui une profonde humilité, une grande modestie, beaucoup de sagesse, & une pieté exemplaire : vertus qui ne se rencontrent pas toûjours avec la science. Mais le public ne se-

roit pas content de cette peinture, si l'on n'y ajoûtoit qu'il ne fut nullement inferieur en merite à son frere; par l'endroit même que celui-ci s'est le plus distingué dans le monde. C'étoit pourtant un genie tout different. La moderation, la tranquilité & la douceur faisoient son caractere. Il n'y avoit ni nuages ni tumultes dans son esprit. Tout y étoit tranquille & dans un parfait accord. Ce n'étoit pas un feu brûlant qui excite des tonneres & des tempêtes. Un mélange agreable de feu & de phlegme faisoient qu'on remarquoit en lui un esprit toûjours égal; éloigné de tous les emportemens que causent d'ordinaire les disputes; plus capable en cela de persuader & d'attirer les gens dans son sentiment; il avoit une idée si haute de la religion, que s'étant consacré à l'église dans l'état de la clericature, il eût regardé comme une présomption orgueilleuse & un attentat sacrilege de prétendre au sacerdoce, quoiqu'il eût toutes les qualités pour en remplir dignement les fonctions. Mais effrayé de toutes les obligations ausquelles cet état engage, il aima mieux vivre & demeurer dans le plus bas degré de la clericature, que de se voir honorer du sacerdoce, persuadé qu'il faut y être conduit par une main superieure, & forcé par une contrainte religieuse: sentimens que sa pieté lui fournissoit, & qu'il eut toûjours soin de cultiver, instruit d'ailleurs par la lecture des ouvrages des saints peres, dont il fit toûjours, après l'écriture sainte, sa principale étude. Messire François de Harlai de Chanvallon, archevêque de Paris, ayant entrepris, de concert avec le chapitre de son église, de reformer le breviaire de Paris, (dessein qui avoit déja été conçu par son prédecesseur) Claude de Santeul, fut chargé d'en composer les hymnes nouvelles. Il n'eut pas sitôt mis la main à l'ouvrage, que Jean-Baptiste son frere, connu sous le nom de *Santolius Victorinus*, qu'il s'est donné lui-même, lui envia pour ainsi dire cette gloire, qu'il ne voulut partager avec personne. Ce qui, entre deux freres moins unis, auroit excité une espece de jalousie qui eût alteré l'amitié fraternelle, ne servit qu'à la fortifier: car Claude, qui souhaitoit ardemment que son frere eût tout-à-fait abandonné ses poësies profanes, pour s'appliquer à quelque chose de plus utile & de plus conforme à son état, fut ravi de lui déferer, & de l'engager de telle maniere dans un travail si glorieux, que ne pouvant plus s'en dédire, il n'employât plus dorénavant ses talens que pour le service de l'église. Nous avons cependant plusieurs hymnes dans le breviaire de Paris de la façon de Claude de Santeul, sous le nom de *Santolius Maglorianus*, nom qui lui a été donné d'avoir demeuré longtems au seminaire de saint Magloire comme ecclesiastique pensionnaire. L'on peut compter plusieurs autres hymnes qu'il a faites pour des offices particuliers, consacrés à la pieté publique par une approbation universelle: illustres monumens de sa science & de sa pieté. Il fut consulté plusieurs fois sur les differentes leçons du texte de S. Augustin, quand les RR. PP. Benedictins de la congregation de S. Maur entreprirent de nous en donner une édition plus belle & plus correcte. Il y a même rétabli plusieurs passages extrêmement embrouillés. C'est ce que nous apprend dom Claude de Vert *dans son explication des ceremonies de l'église, tom. I. édition de* 1706. *pag.* 31. Ceux qui pourroient douter que Claude de Santeul fût un aussi excellent poëte que le Victorin, n'ont qu'à consulter une piece de poësie, que nous avons de lui imprimée parmi les ouvrages de son frere, que celui-ci n'a pas jugé indigne d'être comparée aux siennes, & qui peut faire juger s'il fut moins bon poëte que plusieurs de ceux qui en ont fait profession toute leur vie, Cette piece est écrite en faveur des Muses Chrétiennes, pour faire voir qu'on peut, & qu'on doit même rétrancher toutes les fables & toutes les marques de l'ancien Paganisme des poëtes, où notre religion a quelque part, & qu'il est même de la bienséance de les abandonner dans toutes sortes de poësie, faisant voir qu'elle peut fort bien subsister sans ce secours. Nous ne parlons pas de deux volumes manuscrits, contenans plus de trois cens hymnes, qui n'ont pas encore été publiées, & que l'on conserve dans la famille de ce nom, comme un reste précieux de ses dépouilles. Il est vrai que l'auteur n'y a pas mis la derniere main, comme n'ayant jamais eu dessein de les donner au public. Cet ouvrage ne laisse pas que d'avoir son merite auprès de ceux du moins qui sçavent combien il est difficile de réussir dans un genre d'écrire si concis, où un poëte se trouve dans des bornes si étroites, & où l'on peut dire qu'il est difficile d'allier le feu de la poësie avec la simplicité de notre religion. Nous avons perdu une infinité d'ouvrages de ce sçavant homme sur differentes matieres qui n'étoient qu'en manuscrit lors de son decès. Nous avons parmi les lettres de M. de Launoi, *I. part. édition deuxiéme de Paris*, 1675. une lettre qui lui est adressée sous ce titre : *Claudio Santeulio*, où l'on fait voir dans quel sens on doit entendre que l'évêque de l'église de Rome n'a jamais été soûmis au jugement de personne, après avoir examiné la question, M. de Launoi finit ainsi : *De canonis suppositore & interpolatore, judicabis tu, qui solertiam cum bona fine conjunctam habes : de cæteris quoque, quæ in epistola nostra disputantur, judicatis à te rebus stabo.* Comme nous n'avons point d'autres ouvrages de Claude de Santeul qui ayent été rendus publics que ses hymnes, & la piece, *dont nous avons parlé*, il semble qu'on ne lui peut donner d'autre place que parmi les poëtes, quoiqu'il n'affectât jamais de prendre cette qualité. Il mourut à Paris le 29. Septembre 1684. âgé de 56. ans & 8. mois, & fut enterré dans le cimetiere de l'église paroissiale de S. Jacques du Haut-Pas, suivant sa derniere volonté.

SANTEUL (Jean-Baptiste de) frere du précedent, chanoine regulier de saint Victor à Paris, poëte Latin, nâquit en cette ville le 12. Mai 1630. Après avoir fait une partie de ses humanités au college de sainte Barbe, & ensuite étudié sous le sçavant pere Cossart Jesuite, il entra parmi les chanoines reguliers de saint Victor, où il s'acquit bientôt la reputation d'un excellent poëte. Il eut toute sa vie une inclination très-forte pour la poësie, à laquelle il s'occupa jusqu'à la mort. Aussi remarquoit-on en lui ce feu qui produit la fureur poëtique & l'enthousiasme, & qui l'a si fort distingué du reste des poëtes de son tems, par un caractere tout particulier, qui ne paroissoit pas moins dans tous les mouvemens de son corps, que dans les operations de son esprit. Tout penetré de ce feu dont il ressentoit les ardeurs jusques dans les os & dans les veines, il se fit un chemin au Parnasse par des routes si extraordinaires, qu'aucun poëte n'eût été assez présomptueux, pour s'en faire un exemple. Il chanta hautement les louanges de plusieurs grands hommes de son tems. Il enrichit la ville de Paris de quantité d'inscriptions qu'on y lit sur les fontaines publiques: mais ce qui retourne le plus à sa louange, c'est que dans toutes ses poësies, l'on ne remarque rien (chose qui n'est pas commune aux poëtes) qui puisse blesser la modestie Chrétienne, quoique pourtant l'on n'ait pas laissé de trouver à redire qu'il y employât, comme il fait, les noms des divinités payennes; ce qui sembloit peu convenir à son état; & lui-même ressentoit bien la justice de ce reproche, mais comment s'écarter des regles ordinaires sans rien perdre de ce feu qui anime les poëtes? c'est ce que son frere Claude de Santeul, *dont nous avons parlé ci-dessus*, entreprit de lui faire voir dans une piece de vers qu'il composa à ce sujet, soûtenant que sans le secours de la fable & des fausses divinités, la nature & la religion offrent assez de quoi rallumer dans un poëte Chrétien, ce même feu que l'on remarque dans les poëtes de l'ancien Paganisme. Le celebre M. Bossuet évêque de Meaux l'avoit longtems sollicité à abjurer les muses prophanes; il étoit difficile de resister aux instances d'un si grand prélat. Notre poëte s'y sentoit même interieurement poussé. Il ne lui manquoit plus qu'une occasion d'éclat; ce fut celle qui se presenta de composer les nouvelles hymnes du breviaire de Paris. Monsieur Pelisson l'excita fort à entrer dans cette nouvelle carriere, qui auroit deconcerté tout autre d'un moindre courage que notre poëte. Il y entra si bien qu'on ne vit rien de plus achevé dans ce genre: ce qui lui ayant attiré un surcroit de reputation, l'encouragea dans la suite à composer les nouvelles hymnes du breviaire de Clugni. Toutes les églises de la ville en voulurent avoir de sa composition; celles des provinces mêmes l'inviterent de leur en donner de nouvelles à la place des anciennes inintelligibles par leur barbarie. L'ordre de Clugni lui accorda des lettres de filiation, & le gratifia d'une pension en reconnoissance de

ce service qu'il venoit de lui rendre. Quoique ce poëte eût consacré dorénavant sa veine au service de l'église, & fait une abjuration solemnelle, comme il l'appelle lui-même, des muses prophanes, il ne laissoit pourtant pas de tems en tems de s'échaper, comme ne se ressouvenant plus de ses promesses. Il fit un poëme intitulé, *Pomona in agro Versaliensi*, dedié à M. de la Quintinie. M. Bossuet évêque de Meaux lui en ayant fait des reproches, il en prit occasion d'en faire un autre pour s'excuser d'avoir employé inconsiderement ce terme, & l'adressa à ce prelat. Il eut soin de s'y faire representer dans une vignette en taille douce à genoux, la corde au cou & un flambeau à la main sur les marches des portes de l'église de Meaux, y faisant une espece d'amende honorable. Cette piece fait voir quels sentimens il avoit de la religion. Elle est très-tendre & très-affectueuse; ce digne prélat eut tout sujet d'en être content, d'autant plus qu'elle donna lieu au poëte en s'excusant de faire une piece si belle & si accomplie. C'étoit l'ordinaire de ce poëte de faire graver des vignettes au-dessus de ses poëmes, qui representoient toûjours quelque fiction plaisante & agreable. Ce n'étoit pas seulement l'évêque de Meaux qui de tems en tems lui donnoit quelques coups d'aiguillon, tous ses amis le traitoient de parjure, de voir qu'après tant de sermens faits d'abjurer les muses prophanes, il ne pouvoit s'empêcher d'y revenir toûjours. Mais ces reproches qu'on lui faisoit n'étoient pas si serieux que ce ne fût dans le dessein d'animer sa verve, qui ne faisoit jamais si bien que lorsqu'elle étoit plus échauffée : la piece adressée à M. Pelisson est incomparable, & l'on ne peut rien voir de plus achevé. Le nom de prophane ne doit pourtant pas renfermer une idée désavantageuse de tant de belles pieces, qu'il n'a ainsi appellées, que parcequ'elles n'ont point été faites pour la gloire de Dieu & de son église. Une des plus belles de cette nature, est sans doute le tombeau du pere Cossart Jesuite qui avoit été son maître. Un critique anonyme (François Charpentier, de l'académie Françoise) réconnoît que la versification en est excellente, que les idées de son imagination y sont justes & naturelles, que la cadence en est harmonieuse, & l'expression nette & latine, mais les manieres en sont payennes & fabuleuses; c'est assez pour la faire considerer comme un ouvrage tout-à-fait prophane: il épargna encore moins cette autre piece curieuse, qu'il fit sous le titre de la défense des fables, & il desavoua le celebre Corneille qui tâcha de l'appuyer de toute son autorité, & qui l'honora même d'une belle traduction en vers françois. Pour venir à ses inscriptions, l'on peut dire qu'elles subsisteront tant que dureront le bronze, le marbre, la ville de Paris, la maison de Chantilli & les autres monumens de ce royaume les plus durables. Il est inutile de dire qu'elles ont été reçûes avec les applaudissemens du public & l'approbation des connoisseurs, après qu'elles sont devenues des monumens publics consacrés à la posterité, par l'autorité des puissances: il paroît qu'il a attrappé le tour & trouvé le caractere de ce genre d'écrire, qu'il n'affecte point les pointes ni les jeux pueril, qu'il écrit rondement & en homme de bon sens: au reste, il est visible que ce n'est point l'Apollon de la fable, qui l'a inspiré dans la composition de ses hymnes, mais que c'est l'Esprit Saint qui a parlé immediatement à son cœur. Il lui fallut d'abord combattre contre son genie, qui n'étoit pas d'humeur de rien diminuer du faste poëtique auquel il étoit accoûtumé, ni de rabattre de cette elevation que produit l'enthousiasme; mais enfin il en devint victorieux, & il le reduisit à prendre un stile & des manieres conformes à la majesté & à la simplicité auguste de notre religion. C'est pourquoi il s'est appliqué sur toutes choses à parler purement, à se rendre clair & intelligible, & à éviter soigneusement tout ce qui pouvoit en alterer la verité : il paroît qu'il a rompu exprès la cadence des vers qui aiment à enjamber sur les autres, & qu'il a aussi ôté les élisions qui incommodent la mesure du chant & en déreglent l'harmonie: il fut cheri, honoré de tous les sçavans de son tems: il eut pour admirateurs les deux princes de Condé pere & fils, de la bienveillance desquels il ressentit souvent les effets. C'étoit une estime hereditaire dans cette illustre maison pour la personne de ce poëte, qui nonobstant l'impetuosité de son genie ne sortit jamais des bornes de la moderation & du respect: les plus grands du royaume l'honorerent de leur estime, & Louis XIV. lui donna des marques sensibles de la sienne, par une pension dont il le gratifia. M. Arnauld étant mort, il composa son épitaphe: ce qui le brouilla un peu avec les Jesuites, mais pour les contenter il adressa une lettre en vers au pere Jouvenci, dans laquelle il donne de grands éloges à la societé, sans toutefois retracter ouvertement ce qu'il avoit dit en faveur de M. Arnauld. Cela ne les satisfit point: ils lui firent demander de s'expliquer nettement; il fit encore une autre piece qu'il adressa au pere Jouvenci, où il sembloit en quelque façon retracter ce qu'il avoit dit à la louange de M. Arnauld, & y joignit de petites notes pour expliquer les termes dont il s'étoit servi : cependant il restoit encore quelque ambiguité dans la maniere dont il parloit de M. Arnauld qui dépendoit d'un seul mot. Car au lieu que dans la piece dont nous parlons, qu'en cas que M. Arnauld eût été frappé des foudres du Vatican, il n'auroit plus d'estime pour lui, ce qui fait un sens conditionel.

Ictus illo fulmine
Trabeate Doctor, jam mihi non amplius
Arnalde saperes.

Il fut obligé pour regagner les bonnes graces des Jesuites, qui crurent appercevoir quelques ruses dans son procedé de parler plus positivement en ôtant tout équivoque, & de mettre *sapias* au lieu de *saperes*. C'est-à-dire, qu'il n'avoit plus d'estime pour ce docteur, depuis qu'il avoit été frappé des foudres du Vatican : à cette condition il se reconcilia avec eux. Cela n'empêcha pas quelques rieurs de faire deux pieces latines en vers, l'une intitulée, *Santolius pœnitens*, où on lui faisoit pousser de grands regrets de ce qu'il avoit retracté les vers qu'il avoit faits pour M. Arnauld; & l'autre *Santolius pendens*, qui est un centon de Virgile, où il est fort maltraité & condamné à perdre la vie. Cela attira diverses pieces de poësie; comme le *Linguarium*, adressé à Santeul, fait par le pere Commire, qui lui reproche son inconstance & sa legereté. Il fit des vers élegiaques pour y répondre, & l'on en fit d'autres contre ces mêmes vers. La derniere piece qu'il fit avant sa mort, fut celle qu'il intitula, *Santolius Burgundus*, lorsqu'il étoit à Dijon en la compagnie de M. le duc de Bourbon, qui y tenoit les états de Bourgogne. Il y mourut le 5. Août 1697. dans la 66. année de son âge, sur le point de son retour. Ainsi la Bourgogne qu'il avoit adoptée comme une nouvelle patrie, par une fiction purement poëtique l'ensevelit dans son sein. Ce fut dans l'église de saint Benigne où se firent ses obseques: mais après quelques semaines de sejour, on transporta son corps à Paris, dans la celebre abbaye de saint Victor, pour laquelle il avoit toûjours eu un attachement inviolable. On voit son épitaphe dans un des côtés du cloître tenant à l'église. * *Memoires du tems.* Perrault, *hommes illustres qui ont paru en France dans le XVII. siecle. Histoire du different des Jesuites avec Santeul.* Baillet, *jugemens des sçavans.* La Bruyere. Menagiana *t. 2. edit. de* 1715. Voyez *le supplément.*

SANTILLANA, petite ville d'Espagne capitale de l'Asturie de Santilla, est située vers la Biscaye, à une lieuë de la côte, & à cinq de saint André vers le couchant. Elle a titre de marquisat, & les ducs de l'Infantado, de la maison de Mendoza, en sont seigneurs. * Mati, *dict.*

SANTI QUARANTI, bourg avec un bon port situé sur la côte de l'Epire, entre Butrinto & Chimera, vis-à-vis de la pointe septentrionale de l'isle de Corfou. On met en ce lieu le port, que les anciens appelloient *Onchesmus* & *Onchimus*. * Baudrand.

SANTIS CORNELIS MUNSTER, c'est-à-dire, *le monastere de saint Corneille*, autrefois *Inde*, bourg avec abbaye. Il est dans le duché de Juliers en Westphalie, à une lieue d'Aix-la-Chapelle vers le midi. L'abbé est seigneur du bourg, & de plusieurs autres lieux qui sont aux environs. * Mati, *dict.*

SANTONS, espece de religieux parmi les Turcs. On doit remarquer que les Mahometans, soit Turcs ou Persans, ont chez eux un grand nombre de religieux, & de differens ordres. Ceux qui ont écrit l'histoire des Turcs, & les voyageurs, ont fait mention de ces religieux dans

leurs livres, jusqu'à nous donner des relations de leur profession & de leur habillement. On distingue les religieux Turcs, que le P. Dandini Jesuite, appelle *gens de néant*, par la difference de leurs habits, par leurs façons de vivre, & par leurs differentes regles. Il s'en trouve qui font vœu de pauvreté, & d'autres d'un jeûne perpetuel; d'autres s'appliquent entierement à la vie contemplative, & chacun porte sur soi la marque de sa profession. Ceux qui ont des plumes sur la tête, prétendent par là faire voir qu'ils sont gens de meditation, & qu'ils ont des revelations. Ceux dont les habits sont remplis de diverses pieces de plusieurs couleurs, croyent étaler ainsi leur pauvreté. Il y en a aussi qui portent quelque chose à l'oreille pour marquer leur obéïssance & leur soûmission à l'esprit qui les transporte dans des ravissemens. Les chaînes que quelques-uns ont à leur col, ou à leurs bras, sont, selon eux, des temoignages de la vehemence de l'esprit qui les anime. Ils ont aussi chez eux une espece de religieux Cœnobites, qui vivent en communauté, & des hermites, qui sont retirés dans les deserts. De plus il y en a de mendians, qui ne vivent que d'aumônes, & enfin il s'en trouve qui s'appliquent entierement à servir leur prochain. On peut consulter là-dessus l'histoire de l'état present de l'empire Ottoman, traduit de l'anglois par M. Briot. Pietro della Valle a aussi parlé dans ses voyages, de certains religieux Persans, qui faisoient vœu de pauvreté. * M. Simon, *remarques sur le voyage du mont Liban.*

SANTORIUS ou SANCTORIUS, professeur en medecine dans l'université de Padoue, après avoir longtems étudié la nature, reconnut que le superflu des alimens, étant retenu dans le corps, devenoit la principale source des maladies, & que la transpiration qui se fait par les pores, étoit alors le plus grand secours que l'on pouvoit attendre de la medecine: c'est pourquoi il s'appliqua uniquement à la recherche des raisons, qui pouvoient convaincre les esprits de cette verité, & il en fit la matiere de plusieurs aphorismes, dont il composa un petit traité intitulé *Statica Medicina*, qui est fort estimé des plus éclairés. Il montre dans ce traité, que cette transpiration est si necessaire, qu'il est comme impossible, sans son secours, de procurer la guerison aux malades, d'autant que cette voie leur étant fermée, les humeurs qui devroient s'exhaler par les pores, se corrompent, & que presque toutes les maladies procedent de cette corruption, qui se communique non seulement aux esprits, mais même au sang, & à toutes les parties internes & externes du corps. Pour donner une juste idée des avantages qui reviennent de cette transpiration, il dit; que si l'on mange & boit pendant un jour la quantité de huit livres, il en transpire cinq ou environ; que toutes les fonctions de la nature tombent en désordre, dès que cette transpiration est arrêtée; que, si la chaleur naturelle ou l'étrangere ne poussent par l'ouverture des pores, les humeurs qui causent la fievre, cette fievre devient maligne; que les alimens qui ne peuvent être digerés, forment par le long séjour qu'ils font dans les parties, les obstructions des pores, qui deviennent la cause de la corruption de ces alimens, de la lassitude, de l'inquietude de l'esprit, & du poids extraordinaire du corps; que l'on meurt faute de transpirer, quand les extrêmités du corps sont froides, dans le tems d'une fievre continue, si la nature ou l'art ne les rechauffent; que les vieilles gens prolongent leur vie en crachant souvent; mais que dès qu'ils ne sont plus en état de le faire, ces excremens incapables de décoction, & par consequent de digestion, empêchent la transpiration, d'où s'ensuit la suffocation & la mort; que la seule transpiration est plus abondante que toutes les évacuations ensemble, que la mort subite des jeunes gens, quoiqu'ils soient sobres & temperés dans le boire & dans le manger, doit être attribuée au défaut de cette transpiration. Cet auteur a écrit depuis 1600. jusqu'en 1634. & avant lui un medecin nommé *Nicolas de Cusa*, soûtenant la même opinion dans un traité *de staticis experimentis*, imprimé à Basle en 1565. avoit employé un esprit de vin composé, pour faciliter la transpiration des humeurs. * *Memoires du tems.*

SANTRA, ancien auteur Latin, vivoit, selon ce qu'on en peut conjecturer, du tems de Jules César, & quelques années avant Jesus-Christ. Il composa un traité des hommes illustres, & quelques autres pieces qui sont alleguées par les anciens. * S. Jerôme, *de præf. de script. eccl.* Vossius, *de hist. lat.*

SANUQUI, petite ville capitale d'un royaume de même nom. Elle est sur la côte septentrionale de l'isle de Chickock, une de celles du Japon. * Mati, *dict.*

SAONE, *Arar*, riviere de France, a sa source au Mont de Vosge, entre la Lorraine & le comté de Bourgogne, & près des sources de la Moselle, & non pas de la Meuse. Elle passe dans le comté & dans le duché de Bourgogne, où s'étant accrûe des eaux du Dou, & de diverses autres rivieres, elle arrose Auxonne, S. Jean de Lône, Bellegarde, Verdun, Châlon, Tournus, Mâcon, Villefranche, Trevoux, & traverse Lyon. Enfin elle se jette dans le Rhône au-dessous de cette ville, où l'on voit le confluent des deux rivieres. Elle commence à porter bateaux à Traves, au-dessus d'Auxonne; mais son cours est extrêmement lent, d'où vient que Seneque a dit qu'elle paroissoit ne pas sçavoir de quel côté elle devoit couler:

Ararque dubitans quo suos cursus agat.

Quelques auteurs conjecturent, mais avec peu de vraisemblance, que le nom de *Saugona*, & par corruption Saône, lui est venu du sang des martyrs, qui fit changer de couleur ses eaux, pendant le grand massacre des Chrétiens, qui se fit à Lyon sous l'empire de Marc Aurele. * Papyre Masson, *descript. flum. Gal.* Paradin, *hist. de Lyon &c.*

SAOSDUCHINUS, roi d'Assyrie, succeda à Assaradon dans les royaumes de Ninive & de Babylone l'an 3368. du monde, 667. avant Jesus-Christ; il regna 20. ans, & eut pour successeur Chiniladanus l'an 3388. du monde. Son regne n'est celebre par aucun évenement. * Eusebe, *chron.* Marsham, *Canon. chronol.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. proph.*

SAPA ou SAPHA, c'étoit un geant de la race des enfans de Rapha, qui fut tué par Sobocaï de Husçathite. * II. *Rois*, XXI. 18.

SAPATE, espece de fête où l'on fait des presens sans donner à connoître celui qui les fait, pour surprendre agreablement la personne qui les reçoit, ou plûtôt qui les trouve dans sa maison. Cette fête a été inventée par les Espagnols, qui la celebrent toûjours le 5. Decembre, la veille de S. Nicolas. Elle a depuis passé en Savoye, & commence à se pratiquer en quelques endroits de la France. L'infante Catherine d'Espagne, femme de Charles Emmanuel, duc de Savoye, apporta en cette cour la coûtume du sapate, que l'on y a conservée. * *Memoires du tems.*

SAPHA, petit bourg de la Palestine dans la tribu de Zabulon, au pied du mont Thabor, où se voit encore un château presque entier, qu'on croit avoir été la maison de Judith. Il y a aussi un lieu de ce nom près de Jerusalem.

SAPHAN, fils d'Aslalia, & secretaire du temple de Jerusalem. Josias l'envoya à Helcias souverain sacrificateur, pour lui ordonner de ramasser l'argent qu'on avoit contribué pour la reparation du temple afin de le distribuer aux ouvriers. * IV. *Rois*, XXII. 3.

SAPHIRA, *voyez* ANANIAS.

SAPHO, *voyez* SAPPHO.

SAPHON, nom d'un lieu dans la Palestine dans la tribu de Gad. * *Josué*, 13. 27.

SAPIENZA, isle de la mer Mediterranée, anciennement nommée *Spagia* ou *Sphragia*, est située vis-à-vis de Modon, ville de la Morée, sur la côte meridionale, & a donné le nom à la mer qui baigne cette côte. Quelques-uns veulent que la mer de Sapienza comprenne aussi le golfe de Colochina; mais d'autres, avec plus de raison, soûtiennent que ce golfe fait partie de la mer de Candie. Il y auroit encore plus de lieu de la nommer mer de Cerigo, depuis le cap de Matapan, jusqu'à l'isle de Cerigo. L'isle de Sapienza est très-connue aux corsaires de Barbarie, qui se tiennent cachés derriere, pour attendre en embuscade les vaisseaux qui sortent du golfe de Venise, ou qui viennent du côté de Sicile. * P. Coronelli, *description de la Morée.* J. Spon, *voyage en* 1675.

SAPIN (Jean-Baptiste) conseiller clerc au parlement de

de Paris, & chanoine de S. Martin de Tours, ne fut point un des ambaſſadeurs que Charles IX. roi de France, envoyoit à Tours & de là en Eſpagne l'an 1562. avec Odet de Selve & Jean de Troyes, abbé de Gatines, comme l'a imaginé Maimbourg. Jean-Baptiſte Sapin, fut arrêté dans le pays Chartrain; comme il alloit en Touraine pour y voir ſes parens. Lui, & l'abbé de Gatines furent pendus en repreſailles du preſident d'Eſmamdreville, & du miniſtre Marlorat, que le parti catholique avoit fait pendre à Rouen. Lorſque le corps de cet illuſtre conſeiller fut apporté à Paris, la cour de Parlement declara ſolemnellemeut que c'étoit elle même qu'on avoit ſi cruellement offenſée, & lui rendit en corps les derniers honneurs par de magnifiques funerailles dans l'égliſe des Auguſtins, où elle fit dreſſer un épitaphe digne d'un martyr en marquant dans ſon éloge la glorieuſe cauſe de la mort par ces paroles : *Quod antiquæ & Catholicæ Religionis adſertor. fuiſſet, turpiſſimæ morti addictus* .... *honeſtam & glorioſam pro* CHRISTI *nomine & Chriſtiana Republica mortem perpeſſo.* Ainſi le nom de Jean-Baptiſte Sapin, malgré l'infamie de ſon ſupplice, dont toute la honte retombe ſur les Huguenots, ſera toûjours honneur à ceux qui deſcendent de ſa famille. * Maimbourg, *hiſtoire du Calviniſme.*

SAPONARA, bourg du royaume de Naples. Il eſt dans la principauté citerieure, près de la Baſilicate, & de la riviere d'Agri, à quatre lieues au-deſſous de Marſico.

SAPOR ou SCHABOUR, I. de ce nom, roi des Perſes, ſucceda à Artaxerxés, vers l'an 242. de Jeſus-Chriſt. Ce prince cruel faiſoit conſiſter ſon plaiſir à répandre du ſang, ou à déſoler les villes. Il ravagea la Meſopotamie, la Syrie, la Cilicie & diverſes autres provinces de l'empire Romain; & ſans la vigoureuſe reſiſtance d'Odenat, capitaine, puis roi des Palmireniens, il ſe feroit rendu maître de tout l'Orient. L'empereur Gordien le contraignit de ſe retiter dans ſes états, & Philippe, qui le mit ſur le thrône imperial, après avoir aſſaſſiné Gordien, fit la paix avec Sapor, qui prit la ville d'Antioche en 252. Sept ans après Sapor fit priſonnier l'empereur Valerien, par la trahiſon d'un de ſes chefs, nommé Macrien, & ſe ſervit depuis de ſon dos, comme d'un marchepied pour monter à cheval. Ce ne fut pas aſſez pour ce Barbare, il fit enfin écorcher Valerien tout vif, & jetter du ſel ſur cette chair ſanglante & ſans peau. Odenat & ſa femme Zenobie prirent Niſibe, Carrhes & d'autres places ſur Sapor, défirent ſouvent ſes troupes, & envoyerent à l'empereur Gallien ſes meilleurs chefs qu'ils avoient pris. Sapor mourut l'an 272. après un regne de 30. ans, & laiſſa pour ſucceſſeur ſon fils *Hormeuz*, que les hiſtoriens Latins ont nommé *Hormiſdas*. * Pollion, *vie des trente tyrans.* Agathias. Euſebe &c.

SAPOR II. ou SCHABOUR, fils poſthume d'*Hormiſdas*, fut reconnu roi étant encore dans le ſein de ſa mere, l'an 309. de Jeſus-Chriſt. Conſtantin *le Grand* ayant appris que ce Prince avoit mis ſur pied une puiſſante armée pour attaquer Niſibe, ſe mit en campagne, & mourut en chemin l'an 337. Son fils Conſtance y envoya l'année ſuivante des troupes, pour s'oppoſer aux courſes de Sapor; & la guerre continua en 345. & 349. Ce fut en cette derniere année qu'il ſe donna pendant la nuit un furieux combat près de la ville de Singar, comme nous l'apprenons de ſaint Jerôme & d'Ammien Marcellin. Ce dernier ſe trouva dans la ville d'Amide, lorſque les Perſes la prirent en 359. après un ſiege de ſoixante & treize jours l'armée Romaine conduite par Sabinien, ayant été défaite auparavant. Sapor ſuſcita une horrible perſecution contre les Chrétiens. Les Juifs & les Idolâtres firent croire à ce prince barbare, que les Chrétiens étoient ennemis de l'état; & ſous ce pretexte il leur abandonna ces innocentes victimes : de ſorte qu'ils n'épargnerent ni ſexe, ni âge, ni condition. Conſtance fut toûjours malheureux contre lui, & neanmoins le repouſſa de devant Niſibe; Julien fut défait en 373. & Jovien fut obligé, en faiſant la paix avec Sapor, de lui laiſſer Niſibe & diverſes autres villes Sapor renouvella la guerre en 370. ſe jetta dans l'Armenie, & défit l'empereur Valens : enfin il mourut ſous l'empire de Gratien en 380. * S. Jerôme, *in chron.* Sozomene, *l.* 2. Socrate. Ammien. Marcellin. Agathias &c.

SAPOR ou SCHABOUR III. fils du precedent, ſucceda en 384. à ſon oncle Artaxerxés ou Ardezebir, roi après Sapor II. Il ne fut ni ſi cruel, ni ſi heureux que ſes predeceſſeurs, & fut obligé d'envoyer des ambaſſadeurs à Theodoſe *le Grand*, pour lui demander la paix. Ce prince mourut en 389. après cinq années & quatre mois de regne, & eut *Varanes* pour ſucceſſeur.

SAPPHIRA, femme d'*Ananie*, Juif converti par les Apôtres. Ayant concerté enſemble le deſſein de tromper ſaint Pierre ſur le prix de la vente d'un champ, dont ils lui preſenterent une partie en retenant l'autre, ils furent punis de mort l'un & l'autre, l'an 33. de J. C. * *Actes des apôtres, c.* 5.

SAPPHO, qu'on ſurnomma la dixiéme muſe, étoit native de Mytilene dans l'iſle de Leſbos, & vivoit en même tems que Steſichore, & qu'Alcée ſous la XLII. olympiade, du tems de Nabuchodonoſor, & de Tarquin l'*Ancien*, c'eſt-à-dire, vers l'an 600. avant J. C. Elle compoſa diverſes pieces en vers, qui ont été admirées de toute l'antiquité, & dont nous n'avons plus qu'une hymne qu'elle avoit faite à Venus; une ode de ſeize vers adreſſée à une fille qu'elle aimoit; & quelques fragmens répandus & cités dans divers auteurs. Denys d'*Halicarnaſſe* & le rheteur Longin, nous ont conſervé l'hymne & l'ode, qui nous font juger de la delicateſſe des ouvarges de Sappho. Quelques auteurs eſtiment auſſi qu'une élegie qu'Ovide a faite ſous le nom de Sappho, eſt plus belle que beaucoup d'autres du même auteur, parce qu'il avoit profité des écrits de cette femme. Au reſte, Sappho n'a pas été moins décriée par ſon penchant à l'amour, qu'elle a été celebre par ſes vers. On dit que ſa paſſion s'étendoit juſques ſur celles de ſon ſexe. Elle étoit veuve d'un habitant de l'iſle d'Andros, dont elle avoit eu une fille nommée *Cleis*, lorſqu'elle devint amoureuſe de Phaon, dont les mépris la pouſſerent à ſe précipiter dans la mer. Quelques auteurs parlent d'une autre SAPPHO, native d'Ereſe, ville de Leſbos, laquelle fut amoureuſe de Phaon. Les partiſans de la premiere Sappho ſe ſervent de ce témoignage, pour juſtifier ſa memoire ſur ce qui regarde Phaon d'Erythée, qui faiſoit des vers. C'eſt le ſentiment d'Athenée, *l.* 13. * Plutarque. Euſebe. Suidas. Lilio Giraldi. Tan. Le Fevre, Madame d'Acier ſa fille, *traduction de Sappho.* M. de Longepiere. *Traduction d'Anacreon & de Sappho.*

SAPRICE, *Sapricius*, prêtre d'Antioche, étoit intime ami d'un ſimple Laïc, nommé Nicephore. Cette amitié fut rompue par un dégoût, qui rendit Saprice irreconciliable. Il porta ſon reſſentiment juſques ſur l'échafaut où il devoit être martyriſé pour la défenſe de la foi. Nicephore crut qu'il pourroit le fléchir en cet état, en lui demandant pardon; mais toutes ſes prieres furent inutiles. Enfin Saprice perſiſtant dans ſa dureté, renia la foi, pour ſauver ſa vie, perdant ainſi la couronne du martyre que Dieu accorda à Nicephore, lequel prit hardiment ſa place en ſe declarant Chrétien, & eut la tête coupée, c'étoit dans la perſecution de Valerien.* Metaphr. Surius. Le card. Baronius, *an.* 160.

SARA, ville de la grande Armenie, & une autre d'Illyrie.

SARA, auparavant SARAI, femme d'*Abraham*, nâquit l'an du monde 2049. & 1986. avant Jeſus-Chriſt. Elle ſuivit en Egypte ſon mari, où ne paſſant que pour ſa ſœur, elle fut enlevée par Pharaon roi du pays, qui en devint amoureux, quoiqu'elle eût 66. ans, & voulut même l'épouſer. Mais il fut frappé de playes ſi extraordinaires dans ſa maiſon, & dans ſon royaume qu'il fit venir Abraham. Ayant ſçu de lui que Sara étoit ſa femme, il lui fit de grands reproches de ſa feinte, la lui rendit; & lui ayant fait de riches preſens il le renvoya hors de ſon royaume. Depuis, Sara, qui étoit ſterile, conſeilla à Abraham d'épouſer Agar Egyptienne, qui étoit ſa ſervante, de laquelle il eut Iſmaël. Mais à l'âge de quatre-vingt-dix ans, Sara apprit de Dieu, par le miniſtere de ſes anges, qu'elle auroit un fils : ce qui lui parut ſi incroyable, qu'elle ne put s'empêcher d'en rire, comme d'une choſe où il n'y avoit aucune apparence. Elle avoit nom *Saraï*, qui veut dire, *Madame*; & elle fut nommée *Sara*, qui ſignifie *Dame* abſolument. La même avanture qu'Abraham avoit eue pour ſa femme à la cour

de Pharaon, lui arriva en celle d'Abimelech, roi de Gerara. Sara, dont la grossesse ne paroissoit point encore, plut à ce prince, qui la voulut épouser; mais ayant sçu qu'elle étoit mariée, il la rendit à son époux. Elle accoucha d'Isaac; & dès qu'il fut un peu grand, voyant qu'Ismaël commençoit à le chagriner, elle pressa son mari de chasser de sa maison la mere & le fils: ce qu'il fit. Elle mourut âgée de 127. ans, l'an 2176. du monde, 1859. avant Jesus-Christ, & fut enterrée dans une grotte proche de la ville d'Hebron. * *Genese*, 11. 16, *& seq.* Usser, Torniel, & Salian, *in annal. vet. test.*

☞ Il est dit dans la Genese, *ch.* 20. *v.* 12. que Sara *étoit veritablement sœur d'Abraham, fille de son pere, & non pas de sa mere.* Si l'on entend ces termes à la lettre, il faudra dire que Sara étoit fille de Tharé, & propre sœur d'Abraham, quoique d'une autre femme. Mais Josephe, S. Augustin, & la plûpart des commentateurs, prétendent qu'elle n'étoit que fille d'Aran, frere d'Abraham, & par consequent sa niece. Neanmoins l'écriture, en parlant des filles d'Aran, en nomme deux, *Melcha*, mariée à Nachor, & *Jescha*. Quelques-uns prétendent que cette derniere est la même que Sara; mais l'écriture n'en dit rien, & parle de Sara, comme d'une femme differente. Quand Abraham dit au roi de Gerara, que c'est vraiment sa sœur, ce nom de sœur peut se prendre pour sa proche parente; comme le nom de frere qu'il donne à Lot son neveu, se prend pour son proche parent: mais il n'est pas necessaire pour cela de supposer que Sara soit fille d'Aran, parce qu'il se peut faire que Tharé avoit eu d'autres enfans, de l'un desquels étoit issue Sara. * M. Du Pin, *nouvelle dissertation critique & chronologique sur la Genese.*

SARA, femme du jeune *Tobie*, étoit fille de *Raguel.* Le demon avoit étranglé sept maris qu'elle avoit eus; & elle avoit long-tems gemi devant Dieu de cette opprobre, qui la rendoit la fable du monde & de ses propres servantes; mais elle en fut délivrée. Raguel, en la donnant à Tobie, avoit déja préparé la fosse, croyant qu'il lui arriveroit la même chose qu'aux autres maris de cette fille infortunée. Mais celui-ci se souvenant de quelques avis que l'ange Raphaël lui avoit donnés, passa les trois premieres nuits de son mariage en prieres & en continence, avec sa nouvelle épouse; & par ce moyen il évita tous ces malheurs. Le lendemain, lorsqu'on assûra Raguel que l'un & l'autre étoient pleins de vie, il s'en rejouit; & referma la fosse. Sara suivit sont mari chez ses parens vers l'an du monde 3330. & 705. avant Jesus-Christ. * *Tobie*, *c.* 7. 8. *& seq.*

SARAA, ville & pays de la Palestine dans la tribu de Dan & de Juda: c'étoit le pays de Manué, pere de Samson Juge des Israëlites. * *Juges*, 13. 3. &c.

SARAA, est aussi le nom d'une autre ville de la tribu de Juda que Roboam fit rebâtir. * *II. Esdras*, 11. 29.

SARAIM, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 36.

SARABAITES, nom que l'on donnoit à certains moines qui ne suivoient aucune regle approuvée, & alloient de ville en ville, vivant à leur discretion. On dit que ce mot signifie en langue egyptienne, *des gens qui vivoient sans discipline.* Gazée en rapporte plusieurs étymologies. Saint Jerôme, qui appelle ces moines *Remoboth*, en fait la description dans son livre de la virginité. * Du Cange, *glossar. latinit.*

SARABAT, anciennement, *Hermus*, riviere de la Natolie. Elle reçoit le Pactole, baigne Magnesie, & se décharge dans le golfe de Smyrne, près de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

SARABOI, petite ville des Indes, sur la côte septentrionale de l'isle de Java, à vingt lieues de la ville de Materan vers le nord. * Mati, *dict.*

SARACINA, duché du royaume de Naples, dans la Calabre Citerieure, &c.

SARACORES, peuples qui combattoient sur des ânes, dont Elien fait mention, *l.* 12. *c.* 34. Quelques uns les confondent avec les Saraguses, peuples de Scythie, dont Suidas fait mention. Strabon parle de certains peuples de Caramanie, qui se servoient aussi d'ânes pour faire la guerre.

SARAGOSSE sur l'Ebre, *Cæsaraugusta*, ville d'Espagne, est capitale du royaume d'Aragon, avec archevêché, conseil souverain, université & inquisition. Elle est très-ancienne, a été autrefois considerable, est située dans une campagne très-agreable, & a diverses églises. Celle de Notre-Dame du Pillier, *nostra Senora del Pilar*, est frequentée par les pelerins. Cette ville a produit divers grands hommes, & a été arrosée par le sang d'un grand nombre de Martyrs. Le pape Jean XXII. rendit son église metropole, en y fondant un archevêché, en 1318. L'université fut fondée l'an 1474.

CONCILES DE SARAGOSSE.

Les erreurs des Priscillianistes jettoient plusieurs personnes dans le precipice, sur la fin du IV. siecle. Pour arrêter un embrasement qui menaçoit de devorer toute l'Espagne, en 381. les évêques s'assemblerent en concile, dans la sacristie de l'église de Saragosse, où S. Delphin de Bourdeaux se trouva. On y condamna Priscillien & ses sectateurs. Ensuite, pour arrêter le cours des brutalités que les nouveaux dogmatiques enseignoient aux femmes, sous pretexte d'instruction & de spiritualité, les peres firent un canon, par lequel, les separant des assemblées & des écoles des étrangers, ils défendoient à ceux-ci de les aller trouver dans leurs maisons. Ils interdirent encore les congregations secrettes qu'ils faisoient dans les lieux écartés, où ils commettoient des abominations étranges, & n'oublierent rien pour deraciner un si grand mal. Nous avons huit canons de ce concile. Dix évêques s'assemblerent en 515. dans cette province, & firent des reglemens, dont il nous reste une partie en treize chapitres. Nous avons trois canons d'un autre concile, tenu en 592. & cinq d'un autre en 691.

SARAGOUSE, *cherchez* SYRACUSE.

SARAI ou SÇARAI, Israëlite, qui après le retour de la captivité de Babylone fut obligé de renvoyer sa femme. parce qu'elle n'étoit pas Juive. * *Esdras*, x. 40.

SARAIO, BOSNA SARAIO, ville de la Turquie en Europe. Elle est capitale d'un des sangiacats de la Bosnie, & située sur la riviere de Bosna, environ à vingt-cinq lieues de Bagnaluck vers l'orient. * Baudrand.

SARAMALLA, le plus riche & le plus honnête homme des Syriens. Il decouvrit à Ofelius la resolution que Pachorus roi des Parthes & Barsapharnés son general, avoient prise de faire mourir Hircan souverain sacrificateur des Juifs, & Phazaël frere d'Herode *le Grand.* Ce dernier l'envoya depuis vers Phraate en Babylone, pour obtenir la liberté d'Hircan. * Josephe, *antiq. l.* XIV. *ch.* 24. *&* XV. *chap.* 2.

SARAMEL, ou comme l'appellent quelques uns, ASARAMEL, lieu du conseil des Juifs, où s'assembloient les chefs des vingt-quatre familles, pour resoudre les difficultés qui se presentoient, touchant la religion ou la police. * I. *Machab.* XIV. 27.

SARAQUINO, anciennement *Peparethus.* C'est une des isles de l'Archipel. Elle est parmi plusieurs autres située à l'entrée du golfe de Salonichi. Son circuit est de sept lieues. Elle a été peuplée, mais maintenant elle est deserte. * Baudrand.

SARASIN, (Jean-François) natif de Caën en Normandie, étoit, selon quelques-uns, fils d'un avocat du roi, & thresorier de France de la même ville, & selon d'autres, fils d'un homme d'assez basse extraction, sous le nom duquel un homme fort riche, du même pays, avoit mis ces deux charges. Il s'étoit peu embarrassé de se produire dans le public, & de s'y faire un nom par ses ouvrages: cependant il avoit publié en 1649. l'histoire du siege de Dunkerque par Louis de Bourbon, prince de Condé; & la pompe funebre de Voiture, qui est un chef-d'œuvre d'esprit, de delicatesse & d'invention. D'ailleurs en 1651. prenant part aux querelles des princes, il avoit fait imprimer un écrit sous le titre de lettre du marguillier à son curé, sur la conduite de M. le Coadjuteur, qui lui attira une reponse du celebre Olivier Patru, intitulée, reponse du curé à la lettre du marguillier, &c. Après sa mort M. Menage prit soin de ses ouvrages, & fit publier ceux de ses vers qu'il put retrouver avec sa prose, l'an 1656. avec un discours de Pelisson, sur les œuvres de cet auteur, comme il en a mis un de M. Godeau, dans son édition de Malherbe.

Ces vers de Sarasin consistent en un fort petit nombre d'odes, d'églogues, d'élegies, de stances, de sonnets, d'épigrammes, de chansons, de vaudevilles, de madrigaux, d'étrennes, de lettres, & de recits, avec la *défaite des bouts rimés*, ou *Dulot vaincu en quatre chants*. On y peut ajoûter quelques ouvrages mélés de prose & de vers; comme l'*ode de Calliope sur la bataille de Lens*; & la *lettre écrite de Chantilli à mademoiselle de Montpensier*. Il a encore fait d'autres petites pieces fort ingenieuses; telles sont la *souris*; la *glose*; *stances à M. le duc d'Enguien*; *prosopopée de la riviere de Seine*; & *l'épître au comte de Fiesque*: & en 1675. on en imprima encore d'autres, entre lesquelles est Rollon conquerant, poëme heroïque. Toutes ces poësies font assez connoître la délicatesse & la beauté de son genie. Il avoit sur-tout l'art de faire de petits vers aisés, dans lesquels il s'est contenté de renfermer de la délicatesse, & d'exprimer des sentimens doux & passionnés, en quoi consistoit son principal talent. Plusieurs personnes sages auroient souhaité que l'on eût retranché de ses œuvres, le *directeur*; l'*épigramme sur le curé*, & quelques autres faites dans le même esprit. Une de ses premieres productions est son traité de la Tragedie que M. Pellisson appelle sçavant & agreable. On peut dire que c'est cette piece qui commença à faire connoître M. Sarazin dans le monde quoiqu'elle ait paru sous le nom deguisé, de *Sillac d'Arbois*. Il fit cet ouvrage pour faire remarquer au public les beautés d'une Tragedie de M. Scuderi, intitulée, *l'amour Tyrannique*. On a encore de lui en prose, la *conspiration de Valstein*; un *dialogue*, *où l'on demande s'il faut qu'un jeune homme soit amoureux*; *un traité du nom & du jeu des échets*. Il avoit l'art de rejouir toutes les compagnies où il se trouvoit. Sarasin servit M. le prince de Conti en qualité de secretaire de ses commandemens, & mourut à Pezenas, au mois de Decembre 1654. de chagrin d'avoir été, dit on, maltraité par son maître, pour s'être mêlé d'une affaire qui lui avoit déplû. Son caractere est admirablement bien dépeint dans la *Clelie*, sous le nom d'*Amilcar*. * Pellisson, *histoire de l'Academie*. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes LesGazettes de Loret*.

SARASIN (Jacques) sculpteur, nâquit à Noyon d'une bonne & honnête famille. Il se rendit à Paris dès sa plus tendre enfance, où il apprit à dessiner & à modeler; mais comme la France sortoit encore d'une espece de barbarie pour les beaux arts, que la guerre y avoit amenée, & que les ouvrages de sculpture manquoient de gens qui en connussent les beautés, il alla à Rome, où il demeura pendant l'espace de dix-huit ans. Là il travailla à Frescati par les ordres du cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clement VIII. Il y fit un Atlas & un Polypheme, qui jettent une prodigieuse quantité d'eau en forme de girandole. La beauté de ces figures se soûtient parfaitement, quoiqu'exposées à la comparaison qu'on ne peut s'empêcher d'en faire avec les plus beaux ouvrages de l'antiquité qui les environnent. En revenant de Rome il passa à Lyon, où il fit un saint Jean-Baptiste, & un saint Bruno dans la Chartreuse de cette ville, qui en font un des plus singuliers ornemens. De retour à Paris, il fit des anges de stuc pour le principal autel de saint Nicolas des Champs; une figure de sainte Anne & une de saint Louis, pour l'église de Notre-Dame de Paris. Le marquis d'Effiat, surintendant de finances, l'employa à sa maison de Chilli, où il orna d'un tres-grand nombre de beaux ouvrages, & la chapelle & la galerie de ce château. M. des Noyers, alors surintendant des bâtimens, lui fit faire ces grandes figures qui ornent un des dômes du louvre du côté de la cour. Ce sont des caryatides, qui quoique colossales, sont neanmoins très-legeres. Le roi Louis XIII. en fut si satisfait qu'il lui fit une pension très-considerable, & lui donna un logement dans les galeries du louvre. La reine Anne d'Autriche, dans le tems qu'elle étoit enceinte de son premier enfant, qui étoit le roi Louis XIV. lui ordonna de jetter en fonte sur ses modeles un ange d'argent de trois pieds & demi de haut, tenant un enfant aussi fondu d'or, representant le Dauphin qu'elle attendoit, pour s'acquitter d'un vœu qu'elle fit pendant sa grossesse. Ce groupe de figures a été porté à Notre-Dame de Lorette, où elle l'avoit destiné. Il a fait deux morceaux d'ouvrages très-beaux & très-considerables dans l'église des Jesuites à Paris; le premier est deux grands anges d'argent volans en l'air, & tenans chacun d'une main un cœur d'argent, dans lequel est enfermé le cœur de Louis XIII. Je dis que ces anges sont en l'air, parce qu'ils ne sont attachés à l'arcade sous laquelle ils semblent voler effectivement, que par quelques barres de fer qu'on ne voit point. Le second est le tombeau d'Henri de Bourbon prince de Condé, ayeul du prince de Condé d'aujourd'hui. Ce mausolée est orné de quatre grandes figures de bronze, qui representent la diligence, la justice, la pieté, & ce qui est assez bizarre, une minerve, pour la guerre & pour les beaux arts. Ce mêlange du sacré & du profane, de la pieté avec Minerve, est un reste de la licence mal entendue que nos ancêtres se sont donnée dans leurs poësies, qui de là a passé dans les ouvrages de peinture & de sculpture. Dans les bas reliefs des piedestaux de la balustrade de l'autel, sont des batailles representées avec la même licence; car on y voit des dieux de fleuves appuyés sur leurs urnes. C'est un des plus beaux ouvrages de sculpture qu'il y ait à Paris. M. Perrault, president en la chambre des comptes, & intendant de la maison de ce Prince, lui a fait élever ce monument, pour une marque éternelle de sa reconnoissance. Sarasin fit pour la chapelle de saint Germain en Laye deux crucifix, l'un d'or & l'autre d'argent, & deux anges de stuc, qui portent les armes du roi de France. On voit de lui dans l'église des Carmelites du fauxbourg saint Jacques, le tombeau du cardinal de Berulle; dans l'église du Noviciat des Jesuites, & dans celle de saint Jacques de la Boucherie deux crucifix de sa main; l'un & l'autre d'une beauté singuliere. Parmi les beaux morceaux de sculpture qui sont à Versailles, on admire un groupe d'une chevre & de deux enfans, qui est encore de sa façon. On n'auroit jamais fait, si on vouloit rapporter tous ses ouvrages. Cependant le genie qu'il avoit ne s'est pas renfermé dans ce talent seul, il a aussi éclaté dans la peinture. Sarasin a laissé plusieurs tableaux, qui se font distinguer parmi ceux des plus excellens maîtres. Il a fait aux Minimes de la place royale un tableau de la sainte famille: dans une des chambres des enquêtes au palais un crucifix, accompagné de la Vierge, de saint Jean, & de la Magdelaine, & de plusieurs autres encore; ce qui lui fait avoir une grande conformité avec Michel Ange, qui par le ciseau & le pinceau s'est rendu celebre par toute la terre. Il mourut le 4. Decembre 1660. âgé de 68. ans. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France*, *Tome II*.

SARASINS, peuples originaires d'Arabie, furent aussi nommés *Agareniens* & *Ismaëlites*, parce qu'ils descendoient d'Agar & d'Ismaël, quoique d'autres assurent qu'ils étoient issus de Cham. Ptolomée parle d'une ville d'Arabie, dite *Saraca*, capitale du pays qu'ils habitoient; mais il y a plus d'apparence que leur nom a été tiré du mot arabe qui veut dire *brigander*, puisque l'exercice ordinaire des Sarasins étoit de courir & de piller les terres de leurs voisins; ou d'un autre qui signifie *Oriental*, parce qu'ils habitoient à l'orient de la Syrie. Ils commencerent de se faire craindre dans le V. siecle. Nous apprenons dans la vie de saint Euthyme, abbé, écrite par saint Cyrille, que Terebon, fils d'Aspectus, un des chefs des Sarasins, ayant été miraculeusement gueri d'une paralysie, fut cause que la plus grande partie de ce peuple embrassa la religion Chrétienne. Depuis, s'étant attachés à Mahomet, & ayant fait profession de sa secte, ils se rendirent puissans, & eurent des rois, sous lesquels ils coururent l'Afrique, l'Asie, & l'Europe même. L'Egypte, la Syrie & la Perse étoient de leur empire; & c'est contre eux que les princes Chrétiens soûtinrent long-tems la guerre en Orient, dans les XI. & XII. siecles. Depuis, les Turcs, les califes d'Egypte, & les sophis de Perse étant devenus maîtres des états des Sarasins, abolirent jusques à leur nom, quoiqu'on l'ait donné quelquefois à tous ceux qui font profession des réveries de Mahomet. Les Arabes donnent par honneur ce nom à ceux qui courent au butin; & par mépris ils appellent *Maures* aujourd'hui les gens de travail qui demeurent dans les villes. * Ptolomée, *l. 6.* Ammien Marcellin, *l. 14.* Bongars, *Gesta Dei per Francos. Hist. Sarac. &c.* Bochart, *in phal. lib. 4. c. 2.* Pocok, *in spec. hist. Arab.*

SARATH ASAR, ville de Palestine dans la tribu de Ruben, sur le mont de Bethphogor. * *Josué*, 13. 19.

SARBOURG ou SAREBOURG : il y a deux petites villes de ce nom sur la Sare, l'une est dans l'archevêché de Treves, à quatre lieues de la ville de ce nom. L'autre est dans la Lorraine, près des montagnes de Vosge, entre Salm & Sarverden. On prend celle-ci pour l'ancienne *Pons Saravi*, *pons Sarnix*, petite ville des Mediomatrices. Au reste, ces deux villes ont été toutes deux imperiales & libres ; mais elles ont toutes deux perdu ce droit. * Baudrand.

SARBRUCK ou SAREBRUCH ; & par adoucissement SAREBRUCHE, dans le Surgaw, au diocése de Metz, ville & comté. Nos anciens, par corruption de langage, l'appelloient Salebruce & Sarrebruche, comme ils disoient la Marche pour la Mark, & Behaigne pour Bohême. Elle est nommée par les Latins *Sarræ pons*, ou *Pons Saravi*, & prend son nom de son pont de pierres, où l'on passe la riviere de Sarre, sur laquelle elle est située. L'empereur Othon III. étant à Rome, en fit don en Mai 998. à Adalberon, évêque de Metz, avec plusieurs autres heritages, sur la remontrance qu'il lui fit, qu'il recevoit, lui & son église, plusieurs dommages de ce château ; & l'empereur Henri IV. à la recommandation de l'imperatrice Agnés, sa mere, fit don du comté à l'église de Metz & à l'évêque, par lettres données à Mayence, en 1065. ce que l'empereur Frideric I. confirma en 1171.

SARBRUCK ou SARBRUCH, maison très-illustre & très-ancienne, a tiré son nom de la ville dont nous venons de parler.

I. Le plus ancien seigneur qui se trouve avoir possedé ce comté, est SIGEBERT, auquel l'empereur Henri IV. à la priere de l'imperatrice son épouse, & de Theodoric, duc de Lorraine, donna en 1080. la ville de Wadegase, située au pays de Surgaw dans son comté, & qui fut pere de FREDERIC, qui suit ; & d'*Adelbert* ou *Albert*, archevêque de Mayence, qui fut fort aimé, & depuis fort maltraité de l'empereur Henri V. dont il devint l'ennemi mortel. Après la mort de ce prince, ayant fait tomber l'empire à Lothaire préferablement à ses concurrens, il s'acquit un si grand credit auprès du nouvel empereur, que toutes les affaires de l'empire qui dépendoient de ce prince, étoient reglées au gré de l'archevêque, qui mourut le 14. Juillet 1135.

II. FRIDERIC comte de Sarbruche, étoit mort l'an 1135. *Gisele* sa veuve, étant à Tréves, donna en presence de l'archevêque, du consentement de son fils aîné, & en execution de la volonté de feu son mari, à l'abbaye de saint Pierre, tout ce qu'elle avoit à Wadegase, pour y bâtir une abbaye en l'honneur de la Vierge. Ses enfans furent, SIMON I. du nom, qui suit ; *Albert*, grand prevôt d'Erford, puis archevêque de Mayence après son oncle, qui mourut le 17. Août 1140 ; *Agnés* de Sarbruche, deuxiéme femme de *Frederic* II. duc de Souabe, frere de l'empereur *Conrad*, troisiéme fils de *Frederic* I. duc de Souabe, & d'*Agnés*, fille de l'empereur *Henri* IV. & pere de l'empereur *Frederic* I. qu'il avoit eu de *Judith* de Baviere sa premiere femme. Cette alliance a uni la maison de Sarbruche à ce qu'il y a de plus grand dans l'empire d'Allemagne. Car 1. *Agnés*, fille de *Conrad* Palatin du Rhin, & ainsi petite fille d'*Agnés* de Sarbruche, fut mariée à *Henri*, frere de l'empereur *Othon* IV. & de *Guillaume*, tige des ducs de Brunswick & de Lunebourg d'aujourd'hui, & fut mere d'une autre *Agnés*, laquelle porta le Palatinat à son mari *Othon* duc de Baviere, tige des ducs de Baviere, & comte Palatin du Rhin. *Claricie*, seconde fille d'*Agnés* de Sarbruche, fut mariée à *Louis* IV. landgrave de Thuringe, dont la posterité est fondue dans la maison des marquis de Misnie. C'est de là que sont sortis les ducs de Saxe & les landgraves de Hesse d'aujourd'hui, & les anciens ducs de Brabant, & de la Basse Lorraine, & de Luxembourg, & les comtes de Hainault, de Hollande & de Zelande ; *Berthe*, troisiéme fille d'*Agnés* de Sarbruche, fut mariée à *Matthieu* duc de Lorraine, d'où est descendue la maison de Lorraine.

III. SIMON I. du nom comte de Sarbruche, épousa une dame, nommée *Leucarde*, dont il eut SIMON II. qui suit ; & *Helvis*, mariée à *Hugues*, II. du nom, comte de Vaudemont, qui se trouva avec les François à la celebre bataille où Saladin fut défait.

IV. SIMON II. comte de Sarbruche, étoit au siege de Damiette en 1218. & fut élu general de l'armée. Il épousa *Laurre* ou *Laurette* de Lorraine, fille de *Frederic* duc de Lorraine, & d'*Agnés* de Bar. Leurs enfans furent, *Simon* III. du nom comte de Sarbruche, mort avant l'an 1247. sans enfans de *Jeanne* d'Aspremont ; *Laurette* comtesse de Sarbruche après la mort de son frere, mariée 1°. en 1235. à *Geofroi* III. du nom, sire d'Aspremont, avec lequel elle fut investie du comté de Sarbruche par Jacques évêque de Metz, en 1247. & dont elle n'eut point d'enfans : 2°. à *Loup*, qui voulut s'emparer du comté après la mort de sa femme ; MAHAUD, qui suit ; & *Jeanne* de Sarbruche, morte sans alliance.

V. MAHAUD de Sarbruche, épousa *Amé* de Montbeliard, seigneur de Montfaucon, se mit en possession du comté de Sarbruche après la mort de sa sœur aînée. L'évêque de Metz soûtenant qu'elle ne le pouvoit faire, sans en avoir eu auparavant son investiture, & fait l'hommage, les femmes, suivant l'usage d'Allemagne, ne succedant aux baronies qu'avec permission, decerna commission en Octobre 1271. pour la sommer de s'en déporter, sous peine d'excommunication & d'interdit, offrant de lui rendre justice par les hommes de sa cour ; mais elle ne laissa pas de s'y maintenir jusqu'à sa mort, arrivée en 1274. laissant le comté de Sarbruche à SIMON son fils qui suit ;

VI. SIMON prit le nom & le titre de comte de Sarbruche, qu'il transmit à sa posterité, & fut le quatriéme de ce nom. Il s'accorda après la mort de sa mere avec l'évêque de Metz pour ce comté, en reçut l'investiture, & lui en fit hommage en 1277. & vivoit encore en 1304. Il avoit épousé dès l'année 1265. *Elisabeth* de Broyes, dame de Commerci, fille unique de *Simon* de Broyes, seigneur de Commerci, & d'*Alix*, dont il eut JEAN I. du nom, qui suit ; *Laure*, mariée à *Ancel* seigneur de Joinville, morte sans posterité ; *Agnés*, alliée à *Jacques* de Vaudemont ; & *Jeanne* de Sarbruche, dame de Beinville, femme de *N.* de Vienne, seigneur de S. Georges.

VII. JEAN I. du nom comte de Sarbruche, sire de Commerci, &c. mourut le 23. Janvier 1340. Il avoit épousé *Marguerite* de Grancei, fille d'*Eudes* IV. sire de Grancei, & d'*Isabelle* de Blamont, dont il eut SIMON V. qui suit ; JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* COMMERCI, *rapportée ci-après* ; & *Laure* de Sarbruche, mariée à *Gaucher* seigneur de Planci.

VIII. SIMON V. du nom, seigneur de Commerci & de Morlei, mourut avant son pere en 1336. Il avoit épousé en 1309. *Marguerite* de Savoye, veuve de *Jean* de Châlon, seigneur de Vignori, & sœur de *Louis* de Savoye, seigneur de Vaud, morte en 1344. dont il eut JEAN II. qui suit ; *Jeanne*, mariée à *Gerard* de Blanckenheim, seigneur de Castelberg ; & *Mahaud* de Sarbruche, dame de Fresweier, alliée à *Simon* comte de Salm.

IX. JEAN II. du nom comte de Sarbruche, sire de Commerci, conseiller & chambellan du roi, fut nommé bouteiller de France, & premier president des comptes par lettres du 6. Novembre 1365. rendit de grands services au roi dans ses guerres, & en plusieurs negociations & traités, & mourut en 1381. Il avoit épousé en 1334. *Gisle* de Bar, fille de *Pierre*, seigneur de Pierrefort, & de *Jeanne* de Vienne-Saint-Georges, sa premiere femme, dont il eut pour fille unique *Jeanne* comtesse de Sarbruche, dame de Commerci, mariée du vivant de son pere à *Jean* comte de Nassau & de Weilbourg, morte la même année que son pere. De ce mariage sont descendus les comtes de Nassau-Sarbruche. *Voyez* NASSAU.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE COMMERCI.

VIII. JEAN de Sarbruche I. du nom, second fils de JEAN I. du nom comte de Sarbruche, & de *Marguerite* de Grancei, fut seigneur de Commerci par indivis, de Venisi, & étoit mort en 1344. Il avoit épousé *Mahaud* d'Aspremont, fille de *Gobert* IV. du nom, seigneur d'Aspremont, & d'*Agnés* de Couci-Vervins, dont il eut *Simon*

feigneur de Commerci, de Brequenai & de Venifi, mort fans alliance en 1363; Jean II. qui fuit; *Guillaume*, feigneur de Brequenai, mort fans pofterité; *Henri*, qui étoit mort en 1364; & *Mahaud* de Sarbruche, qui étoit morte en 1366.

IX. Jean de Sarbruche, II. du nom, feigneur de Commerci, Venifi &c. étoit mort en 1388. Il avoit époufé *Marie* d'Arcelles; mais M. Du Chêne; & après lui, M. Du Cange, lui donnent pour femme *Ifabeau* de Joinville, dame d'Eftreelles, fille aînée d'*Amé* de Joinville, feigneur de Meri &c. laquelle prit une feconde alliance avec *Charles* feigneur de Châtillon & de Souvain. Ses enfans furent, *Simon* de Sarbruche, fire de Commerci, de Fere-Champenoife, & d'Eftreelles, mort avant l'an 1397. en l'ifle de Cypre, fans laiffer de pofterité d'*Ifabeau* de Châtillon, veuve d'*Oger* feigneur d'Anglure, & fille de *Jean* feigneur de Châtillon, grand-maître de France, & d'*Ifabeau* de Montmorenci fa feconde femme; Ame' I. qui fuit; & *Jean* de Sarbruche, feigneur d'Eftreelles, évêque de Verdun, puis de Châlons-fur-Marne, mort en 1438.

X. Ame' de Sarbruche, I. du nom, fire de Commerci, de Venifi &c. gouverneur du duché de Bar en l'abfence du duc, fuivit le roi au fiege de la ville d'Arras en 1414. où il fut tué d'un coup de canon qu'il reçut à la tête. Il époufa 1°. *Marie* de la Bove, dame de Ville-fur-Tourbe & d'Olifi, que l'on croit fille unique de *Jean*, dit *Barat* feigneur de la Bove, & de *Jacqueline* de Châtillon, fa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1397. *Marie* de Châteauvillain, dame de Louvois, fille de *Jean* IV. du nom feigneur de Châteauvillain, & de *Jeanne* de Grancei, dont il eut Robert, qui fuit; & *Marie* de Sarbruche, alliée 1°. à *Jean* de Hangeft, feigneur de Genlis: 2°. à *Gaucher* de Rouvroi, feigneur de Saint-Simon.

XI. Robert de Sarbruche, fire de Commerci &c. vivoit en 1460. Il avoit époufé en 1417. *Jeanne* comteffe de Rouci & de Brenne, morte le 4. Septembre 1459. fille unique & heritiere de *Jean* VI. du nom, comte de Rouci & de Brenne, & d'*Elifabeth* de Montagu. Ses enfans furent, *Jean*, qui fut comte de Rouci par la donation que lui en fit fa mere le 11. Mars 1439. à condition du nom & des armes. Il affifta au facre du roi Louis XI. en 1461. mais fur quelques foupçons, il fut arrêté prifonnier au château de Loches, où il étoit en 1477. Depuis, étant en liberté, il fe trouva aux états que le roi Charles VIII. affembla à Tours en 1483. & mourut le 19. Juin 1497. fans laiffer de pofterité de *Catherine* d'Orleans, feconde fille de *Jean* d'Orleans, comte de Dunois & de Longueville, & de *Marie* de Harcourt, qu'il avoit époufée le 16. Mars 1468; Ame' II. qui fuit; *Marie*, alliée à *Jean* de Melun, feigneur d'Antoing & d'Efpinoi, chevalier de l'ordre du roi; & *Jeanne* de Sarbruche, mariée à *Chriftophle* de Barbançon, feigneur de Cani.

XII. Ame' de Sarbruche, II. du nom, comte de Brenne, feigneur de Commerci &c. affifta avec fon frere aîné au facre du roi Louis XI. en 1461. & étoit mort en 1476. Il époufa en 1463. *Guillemette* de Luxembourg, fille aînée de *Thibault*, feigneur de Fiennes, & de *Philippe* de Melun-Antoing: elle prit une feconde alliance avec *Gilles* feigneur de Belleville & de Montagu, ayant eu de fon premier mariage pour fils unique, Robert, qui fuit;

XII. Robert de Sarbruche, comte de Brenne, feigneur de Commerci &c. herita du comté de Rouci après la mort de fon oncle, en 1497. & mourut le 4. Septembre 1504. Il époufa le 5. Fevrier 1487, *Marie* d'Amboife, fille de *Charles* feigneur de Chaumont, gouverneur de Champagne & de Bourgogne, & de *Catherine* de Chauvigni, laquelle fe remaria en 1509. à *Jean* feigneur de Crequi, & mourut le 9. Janvier 1519. ayant eu de fon premier mariage un fils & trois filles. Le fils, nommé *Amé* de Sarbruche, III. du nom, comte de Rouci & de Brenne, feigneur de Commerci &c. gouverneur de l'Ifle de France, né le 20. Octobre 1495. époufa en 1520. *Renée* de la Marck, fille de *Guillaume*, feigneur d'Ogimont, & de *Renée* du Fou, dame de Montbafon, de Saint-Maure & de Nouaftre, & mourut de la pierre le 19. Novembre 1525. ayant eu un fils unique nommé *Robert*, mort au berceau. Ses fœurs furent *Philippe* de Sarbruche, dame de Commerci, Montmirel, Louvois, Sandon, Venifi &c. mariée en 1504. à *Charles* de Silli, feigneur de la Rocheguyon &c; *Catherine* de Sarbruche, comteffe de Rouci, dame de Pierrepont, Nifi, Aunoi, Brequenai &c. alliée le 4. Novembre 1505. à *Antoine* de Roye, feigneur de Muret &c. morte le 8. Janvier 1542; & *Guillemette* de Sarbruche, comteffe de Brenne, dame de Pontarci, la Ferté-Gaucher &c. qui époufa *Robert* de la Marck, feigneur de Floranges, duc de Bouillon, maréchal de France, & mourut le 20. Septembre 1571. * Othon évêque de Frifingue. Conrad de Lirchenau, abbé d'Ufperg. Dodechim, & autres hiftoriens d'Allemagne. Alberic. *La genealogie de S. Arnoul. Les archives de Treves, de Metz & de Verdun.* Senaut. Serarius. Du Chêne. Sainte-Marthe. Blondel. Le pere Vignier, de l'Oratoire. Valois. Du Cange. La Fayole. Le P. Anfelme, &c.

SARCATERUS, roi Danois, ayant fait mourir injuftement un certain Lenus, offrit, pour reparer fa faute, de fe mettre entre les mains du fils de ce Lenus, & de fubir la mort. * Saxon *le Grammairien*, *l.* 8.

SARCK, petite ifle de la mer de Bretagne. Elle eft entre celles de Jarfei & de Ganefei. Elle a environ fix milles anglois de circuit. Elle fut inhabitée jufqu'au regne d'Elifabeth reine d'Angleterre, quoiqu'elle ait un port & un petit fort où ne peuvent entrer que deux perfonnes à la fois. Cette place fut furprife en 1558. par les François; mais elle fut reprife par un certain *Flemming*, de cette maniere. Il feignit d'avoir un de fes amis mort fur fon bord: il offrit au gouverneur un prefent confiderable, s'il vouloit lui permettre de l'enterrer dans fa chapelle. Le gouverneur le permit, à condition que les gens du vaiffeau feroient fouillés & défarmés; ce qui fut fait. Mais le cercueil du prétendu mort étant plein d'armes, ils s'en faifirent, chafferent les François, & retinrent prifonniers dans leur vaiffeau ceux qui y étoient allés pour recevoir le prefent. La reine Elifabeth donna cette ifle à Helier de Cortret, lord de faint Oën, qui commença à la peupler, & 40. ans après on y comptoit cinquantes familles. Auparavant elle fervoit de pâquis commun aux habitans de Jarfei. Cette ifle eft l'*Arica* des anciens. Il y a tout proche la *petite Sarck*, nommée anciennement *Arica parva*. * Baudrand, *diction. Anglois.*

SARCOPHAGE: c'étoit un tombeau de pierre, où l'on mettoit les morts que l'on ne vouloit pas brûler. C'eft delà que nous eft venu le mot de cercueil. Celui de *Sarcophage*, eft compofé de deux mots grecs, & fignifie *qui mange la chair*; parce qu'on fe fervoit au commencement de certaines pierres qui confumoient promptement les corps. Les carrieres dont on les tiroit étoient dans une ville de la Troade, appellée *Affum.* Dans quarante jours un corps y étoit entierement confumé, à l'exception des dents. Cette pierre étoit femblable à une pierre-ponce rougeâtre, & avoit un goût falé. On en faifoit des vafes pour guerir de la goute, en y mettant les pieds dedans, & ne les y laiffant pas trop longtems.

D. M.
CUSPIA AEGLA-
LIS HOC SARCO-
PHAG APERIRI
N. LIC.

Aux dieux Manes. Cufpia Aeglalis repofe ici. Il n'eft pas permis d'ouvrir ce cercueil. * *Antiquités Grecques & Romaines.*

SARCUM, SARCHAN, contrée de la Natolie en Afie. Sanfon & Baudrand la placent fur l'Archipel, entre le Sarabat & le Madre, & la font par confequent répondre à l'ancienne Ionie. Smyrne en eft la ville capitale. Mais Jean Bunon, dans fes notes fur Cluvier, met le Sarcum dans la petite Phrygie des anciens.

SARDA, petite ville ou bourg de Sardaigne. Il eft dans la province de Lugodori, à trois lieues de Terra Nova, vers l'Orient, près du cap de Sarda ou de Tavolara, qui eft le *Columbarium Promontorium* des anciens. * Baudrand.

SARDAIGNE, nommée anciennement *Sardus*, *Sardo*, *Sandaliotis*, *Ichnusa*, & enfin *Sardinia*, est une isle & royaume de l'Europe, dans la mer Mediterranée, qui appartient au duc de Savoye. On la divise ordinairement en deux parties, par les fleuves de Cedro & Tirso; l'une dite cap de Lugori; & l'autre, cap de Cagliari. La terre est assez fertile; mais l'air y est si mauvais, que la republique & les empereurs Romains y envoyoient autrefois en exil les personnes de qualité dont ils avoient envie de se défaire, dans la pensée que l'air grossier & corrompu de cette isle suffisoit pour les ôter du monde, sans qu'il fût besoin d'y employer le fer ni le poison. Elle a été autrefois plus considerable qu'elle n'est aujourd'hui, puisqu'on y comptoit 18. villes épiscopales. Cagliari est la capitale. Les autres villes sont, Sassari, Saint Pierre d'Ussel, Torre, Terra-Nova, Oristagni, Algher, Castel-Aragonese, Ampurias, &c. Les anciens ont cru que Sardus, fils d'Hercule, ayant conduit une colonie dans cet état, donna son nom à la Sardaigne. Depuis elle fut habitée par differens peuples, jusqu'à ce qu'elle fut prise par les Carthaginois, ausquels les Romains l'enleverent. Elle obéit long-tems à ces derniers, qui la regarderent toûjours comme une partie de l'Italie, d'où vient que dans le IV. siecle elle étoit soumise, non-seulement au prefet du prétoire & au vicaire d'Italie, mais au vicaire de Rome. Depuis elle fut soumise aux Sarasins, sur lesquels elle fut conquise par ceux de Pise & de Genes, qui disputerent à qui elle resteroit. Enfin, après que le pape Boniface VIII. eut permis aux rois d'Aragon de la conquerir, elle est passée sous la domination des rois d'Espagne. Elle a été cedée depuis à l'empereur, & reprise par Philippe V. roi d'Espagne, & cedée par ce prince au duc de Savoye.

ARCHEVESCHE'S ET EVESCHE'S DE SARDAIGNE.

ARCHEVESCHE' DE CAGLIARI.

Il n'a point d'évêchés suffragans; car celui de Villa-d'Iglesias est uni à l'archevêché.

ARCHEVESCHE' D'ORISTAGNI.

Evêché suffragant: Alés.

ARCHEVESCHE' DE SASSARI.

Evêchés suffragans: Algher, Bosa, Castel-Aragonese.

* Cluvier, *introd. geogr. l.* 3. Surita, *Ind. l.* 2. Mariana, *l.* 15. Sponde, *in annal. Descript. geograph. histor. & politique de ce royaume, imprimée à Cologne en* 1714.

SARDANAPALE, que l'on nommoit autrement THONOS CONCOLEROS, est un roi fabuleux des Assyriens, de la maniere dont on raconte ce qui le regarde. Son regne, qui dura vingt années, fut, dit-on, une suite de débauches continuelles. Il passoit les jours à filer au milieu d'une troupe de femmes, dont il portoit l'habit, de peur d'être distingué d'elles. Sa molesse fit soulever Arbaces gouverneur de la province des Medes, qui conjura contre lui, avec Belesus, gouverneur de Babylone. L'armée des rebelles, composée de Medes, de Perses, de Babyloniens & d'Arabes, fut vaincue dans trois combats consecutifs; mais dans le quatriéme, Arbaces, renforcé des troupes de la Bactriane, qui avoient passé de son côté, attaqua son ennemi la nuit, & le défit jusques dans son camp. Sardanapale, effrayé de cet échec, laissa le commandement de son armée à son frere Salæmenes, qui fut vaincu dans deux batailles, & fut taillé en pieces dans la derniere. Cette suite de malheurs fit resoudre Sardanapale à s'enfermer dans Ninive, où il soutint avec assez de vigueur le siege que les conjurés mirent devant cette ville; mais la troisiéme année du siege, le fleuve enflé tout à coup par des pluyes prodigieuses, inonda une partie de la ville; & abatit plus de trente stades du mur. Alors Sardanapale desesperant de pouvoir resister davantage, fit élever un bucher magnifique au milieu de son palais, & s'y consuma lui-même, avec ses concubines, ses eunuques & ses richesses. Arbaces fut élû roi par les conjurés.

Entre les chronologistes modernes il y a deux opinions principales sur ce Sardanapale: les uns, qui ont été long-tems le plus grand nombre, ont placé le commencement de son regne l'an 896. avant Jesus-Christ, qui selon notre calcul, est l'an 3139. du monde; & la fin à l'an 876. avant Jesus-Christ, parce qu'ils ont prétendu qu'Arbaces & ses successeurs ont regné 317. ans, jusqu'à Cyrus, qui commença à regner l'an 560. avant Jesus-Christ, 3475. du monde: de sorte que selon eux on peut admettre toute l'histoire qu'on vient de rapporter. Les autres, dont Usserius est le chef, prétendant conserver le gros de l'histoire, ont soutenu que Sardanapale a été un roi d'Assyrie, qui est appellé Phul dans l'écriture, & ils placent sa mort à l'an 748. avant Jesus-Christ, qui est l'an 3287. du monde; mais les uns & les autres ne produisent aucune preuve de ce qu'ils avancent, & leurs systêmes ne peuvent s'accorder ni avec l'ecriture sainte, ni avec ce qu'on lit dans les meilleurs auteurs profanes. Pour sçavoir plus exactement ce qu'on doit penser de Sardanapale, *voyez* ASSYRIE.

SARDES, ancienne ville de Lydie, nommée autrefois *Tarna* & *Hyde*, puis *Sardis*, étoit près du mont Tmolus, sur le fleuve Pactole, & capitale de ce royaume, où regnoient les Mermnades, descendus de Gyges. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, appellé *Sardo*. Cyrus prit cette ville sous la LIX. olympiade, & vers l'an 544. avant Jesus-Christ, & soumit à son empire toute la Lydie, avec le roi Crœsus. Sous la LXIX. olympiade, & vers l'an 504. avant Jesus-Christ, Aristagoras ayant obtenu vingt navires des Atheniens, sollicita les peuples à se revolter contre les Perses, puis prit & brûla Sardes. Depuis, cette ville fut reparée & passa sous l'empire des Grecs. Antigone y fit mourir Cleopatre, sœur d'Alexandre *le Grand*, 308. ans avant Jesus-Christ; & Antiochus la prit en 214. Elle fut convertie des premieres en Asie par les prédications de l'apôtre saint Jean; mais le peuple inconstant retourna bientôt à l'idolatrie, comme il est exprimé dans l'apocalypse. Sardes eut un évêque, & fut depuis ville metropole. On n'y voit aujourd'hui que des cabanes, habitées par des bergers Turcs, qui ont fait une mosquée d'une église des Chrétiens. Il y est aussi resté quelques Chrétiens, qui s'occupent la plûpart au jardinage, & qui n'ont ni prêtre ni église. On y trouve néanmoins un grand kan ou autel public pour les voyageurs, parce que c'est le passage ordinaire des caravanes qui vont de Smyrne à Alep & en Perse * *Apocalypse, c.* 1. Herodote, *l.* 5. Ferrari, *in Lex. &c.* Sponde, *voyages en* 1675.

SARDINA, bourg de l'isle de Sardaigne. Il est dans la province de Cagliari, sur le Sacro, à cinq lieues d'Oristagni, tirant vers Cagliari. * Mati, *dict.*

SARDIQUE, *Sardica*, ville de l'ancienne Illyrie, & maintenant de Bulgarie, avec évêché, est située sur le fleuve de morava ou Sucova, qui est le *Ciagrus* des anciens. Les Turcs & les Grecs la nomment *Sophie*, & ceux du pays *Triadizza*. Elle a été le séjour des anciens despotes de Servie.

CONCILE DE SARDIQUE.

La complaisance de l'empereur Constance pour les Ariens les rendoit insolens. Ils n'osoient combattre ouvertement la foi du concile de Nicée; mais ils s'efforçoient de la renverser par leurs artifices & par les persecutions qu'ils firent souffrir aux prélats Orthodoxes, principalement à saint Athanase. Le pape & les évêques eurent recours à l'empereur Constant, qui ayant fait venir à Milan saint Athanase, fut persuadé que le seul crime de ce prélat étoit, d'avoir trop de zele & trop de capacité pour défendre la foi de Nicée. Ils lui proposerent la celebration d'un concile general; & cet empereur ayant approuvé ce dessein, en écrivit à son frere Constance, qui en convint. Ainsi ces deux princes, pour faire cesser les troubles de l'église, convoquerent ce concile, tant de l'Orient que de l'Occident, & ordonnerent qu'il se tiendroit à Sardique. Il y avoit deja onze ans que le grand Constantin étoit mort, lorsque ce concile s'ouvrit, sous le consulat de Rufin & d'Eusebe en 347. Le nombre des prélats, selon Theodoret, monta à 250. & selon saint Athanase, à près de 300. compre-

nant ceux qui l'ont confirmé, avec ceux qui y ont assisté; & selon Socrate & Sozomene, à 316. Ils étoient venus de trente-cinq ou trente-sept provinces, tant de l'Orient que de l'Occident. Osius, Archidamus & Polixene y tinrent la place du pape Jules, premier du nom, à qui ses incommodités ne permirent pas de s'y trouver. Entre les prélats il y en avoit de très-saints & de très-celebres. Les Ariens y vinrent accompagnés de deux comtes, croyant par leur autorité pouvoir disposer de toutes choses, & furent surpris d'y trouver saint Athanase contre leur esperance. Ils firent instance pour exclure de l'assemblée ce prélat, & quelques autres; mais le concile rejettant cette proposition, les pressa de comparoitre : ce qu'ils refuserent avec opiniâtreté. Afin d'avoir quelque occasion pour se retirer, ils feignirent que Constance leur avoit mandé qu'il venoit de remporter une victoire sur les Perses, & qu'il avoit besoin d'eux pour en solemniser le triomphe; & ils firent porter au concile cette excuse par Eustathe, prêtre de l'église de Sardique. Cependant le concile déclara innocent S. Athanase, & les autres prélats Catholiques; & ayant examiné les accusations contre les évêques Heretiques, il en déposa plusieurs. Après que la cause des particuliers fut vuidée, le concile ne voulant rien ajoûter au symbole de Nicée, ni faire aucune nouvelle confession de foi, songea à la discipline generale, & dressa les XX. canons, que nous avons selon les Grecs. Il y en a XXI. selon les Latins, qui ont suivi une autre division & un ordre different. Le I. de ces canons est sur la translation des évêques. Il y en a d'autres qui regardent les voyages de cour, leur ordination, les appellations au pape. Mais dans le tems que les évêques Occidentaux établissoient ces reglemens à Sardique, les Orientaux, qui s'en étoient retirés tenoient un conciliabule à Philippe, ville de Thrace, où ils condamnerent la consubstantialité du Fils avec le Pere. Après avoir confirmé leurs premieres sentences de déposition contre S. Athanase, Paul, Marcel & Asclepas, ils déposerent le pape Jules, Osius, Maximin de *Treves*, Protogenes de *Sardique*, & Gaudence de *Bresse*. Dans un nouveau symbole qu'ils publierent, ils ôterent à Jesus-Christ la qualité de Fils de Dieu, qu'ils sembloient, lui accorder par leurs termes équivoques. Pour faire passer cette assemblée comme Orthodoxe, ils donnerent à leur conciliabule le nom de concile de Sardique : de sorte que plusieurs Catholiques y furent trompés. Ils écrivirent une lettre synodale, qu'ils adresserent à tous les évêques Catholiques, & entre les autres à Donat, qui étoit évêque des Donatistes à Carthage. Cresconius, Donatiste, voulut depuis alleguer cette lettre, pour prouver que ceux qui l'avoient faite, avoient eu communion avec l'église. Saint Augustin répondit qu'elle étoit venue des Ariens, assemblés au concile de Sardique, sans distinguer le faux du veritable, dont il n'avoit point eu de connoissance : ce qui est assez surprenant. Au reste, quoique ce concile de Sardique ait été assemblé de toutes les églises du monde, pour être un concile œcumenique, il n'est point reçû comme tel; puisqu'on n'y resolut rien touchant la foi, & qu'on ne fit que confirmer celle de Nicée. Theodoret.* Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 3. S. Athanase, *apol.* 2. *ad Solil.* S. Hilaire, *fragm. de synod.* Baronius, *A. C.* 547. De Marca, *l.* 7. *de concord. c.* 3. §. 5. Godeau, *hist. eccles.* Hermant, *Vie de saint Athanase.*

SARDONIENS, *Sardonii*, peuples d'Afrique, ainsi appellés de Sardon l'un de leurs rois, habitoient sur les frontieres des Carthaginois. Ils sacrifioient à Saturne leurs parens, lorsqu'ils avoient atteint l'âge de soixante & dix ans, & faisoient cette ceremonie en riant : ce qui a donné lieu au proverbe latin *Sardonius risus*, selon quelques auteurs; mais la plûpart croyent que ce proverbe vient de l'effet d'une herbe qui croît dans l'isle de Sardaigne, appellée en latin *Sardoa* ou *Sardonia herba*, laquelle empoisonne ceux qui en mangent, & leur tire la bouche d'une maniere qu'ils semblent rire en mourant. * Solin. Pausanias.

SARE, fleuve appellé par les Latins *Saravus*, & par les Allemans *Die Saare*, prend sa source au mont de Vosge, près de Salme en Lorraine; & après avoir arrosé quelques villes de cet état vers le nord, il se jette enfin dans la Moselle à Consarbrick, une lieue & demie au-dessus de Treves. Il commence à porter bâteaux à Saralbe. * Baudrand, *dict. geog.*

SAREA, ville & canton de Palestine dans la tribu de Dan & de Juda. * *Josué*, 15. 33.

SAREDA, ville de la tribu d'Ephraïm, d'où étoit Jeroboam. * III. *Rois*, 11. 26.

SAREPTA, ville de Phenicie, dite presentement *Saphet* ou *Sarafindi*, a été évêché suffragant de Tyr. C'est en cette ville que le prophete Elie augmenta les provisions de bouche d'une veuve, dont il ressuscita le fils. * III. *Reg.* 17.

SARGANS ou SARNGANS, ville & comté en Suisse, de la dépendance des sept anciens cantons, dans la contrée des peuples appellés *Sarunettes* par Pline : il en est fait mention dans le sixiéme livre de l'Itineraire.

SARGAPISES, *Sargapises*, fils unique de *Thomyris*, reine des Scythes, ou Massagetes, étoit encore fort jeune, lorsque Cyrus fondant en Scythie avec une puissante armée, passa le fleuve Araxe, & s'avança une journée dans le pays de Thomyris; après quoi feignant de s'être trop avancé par mégarde, il se retira brusquement. Pour mieux persuader qu'il s'enfuyoit en désordre, il laissa dans son camp quantité de vin & d'autres munitions de bouche. Thomyris envoya pour le suivre la troisiéme partie des ses troupes, sous le commandement de son fils Sargapises. Ce prince plein de confiance, & peu experimenté dans l'art militaire, permit à ses soldats de boire du vin, auquel ils n'étoient point accoûtumés. Ils s'enyvrerent, & furent taillés en pieces par Cyrus, qui étoit revenu les attaquer. Sargapises mourut dans le combat; mais sa mere Thomyris vengea sa mort peu de jours après, par celle de Cyrus, & par le carnage de deux cens mille Perses. Xenophon ne convient pas que Cyrus ait été défait & tué par les Scythes. D'anciens auteurs ont attribué cette disgrace à un autre CYRUS, different de Cyrus *le Grand*, qui mourut l'an du monde 3506. & 529. avant J. C. *Voyez* CYRUS * Herodote. Justin.

SARGASSE, partie de l'Ocean Atlantique, entre les isles du Cap-Verd, les Canaries & la Terre-Ferme d'Afrique. Les Portugais la nomment *Mar do Sargasso*, à cause d'une herbe qui y croît, & qui est extrêmement incommode à ceux qui y navigent.

SARID, ville de la Palestine, dans la tribu de Zabulon. * *Josué*, XIX. 10. 12.

SARIGAN, ou l'isle de saint Charles, l'une des isles Marianes ou des Larrons. Elle n'a que quatre lieues de tour. Elle est sous le 17. dégré 35. minutes de latitude septentrionale, à trois lieues de l'isle Anatajan, & à six de celles de Guguan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

SARISBERI, SALISBERI, SALESBERI, ou SALISBURI &c. (Jean de) en latin *Sarisberiensis*, évêque de Chartres, Anglois de nation, vers l'an 1110. Il alla en France à l'âge de 16. ou de 17. ans. Il eut ensuite commission du roi son maître de se tenir auprès du pape Eugene III. pour les affaires d'Angleterre. On voulut lui faire un mauvais parti auprès de ce pape : on le chargea de fausses accusations; mais enfin la verité fut reconnue, il fut retenu auprès d'Eugene avec toutes les faveurs qu'il meritoit. Il fut encore plus consideré par le successeur de ce pape; & ayant été rappellé en Angleterre, il reçut de grandes marques d'estime de Thomas Bequet, grand chancelier du royaume. Ce chancelier gouvernoit alors l'esprit de son maître Henri II. & comme il avoit besoin de secours dans une charge si pesante, il se voulut servir des conseils de Jean de Salisberi, principalement pour l'éducation du fils aîné du roi & de plusieurs autres jeunes seigneurs d'Angleterre, qu'il avoit entrepris d'élever dans les bonnes mœurs & & dans les belles sciences. Il le pria encore d'avoir soin de sa maison, pendant qu'il seroit au voyage de Guyenne avec le roi son maître. Etant revenu de ce voyage, il fut fait archevêque de Cantorberi, & quitta la Cour, afin de remplir les devoirs de la residence. Jean de Sarisberi l'accompagna, & lui tint ensuite une fidelle compagnie, lorsque ce prélat fut contraint de se retirer en france, & lorsqu'au bout de sept ans il fut rappellé en Angleterre. On sçait qu'il fut tué dans sa propre église.

Jean de Sarisberi voulant parer un coup qu'un des assassins portoit sur la tête de son maître, le reçut sur le bras. Le playe fut si grande, que les chirurgiens l'ayant pansé près d'un an, desesperoient de sa guerison. On prétend qu'il fut gueri par un miracle de Thomas Bequet. Il fut élû évêque de Chartres à l'instante priere de la province quelques années après; il vécut dans ce siege épiscopal avec la même retenue & la même vertu qu'il avoit toûjours prêchée & recommandée par ses écrits, mourut vers l'an 1180. Il composa entr'autres livres un traité latin des vanités de la cour qui est fort connu, & qui a pour titre *Policraticus, sive de nugis curialium, & vestigiis philosophorum*. C'étoit un des plus beaux esprits de son siecle, des plus polis, & des plus habiles dans la belle litterature * *Tiré de la vie de Jean de Salisberi*, à la tête de la traduction françoise de son livre des vanités de la cour, dont on a copié très-souvent les propres paroles. On verra le titre des autres ouvrages de cet évêque dans *le dictionaire critique de* M. Bayle.

SARISBURI ou SALISBURI, ville d'Angleterre dans la province de Wiltonie, sur le fleuve Avon, avec évêché suffragant de Cantorberi, a été nommée par les auteurs Latins *Sorviodunum*, *Sarviodunum*, & aujourd'hui *Sarisberia*. On trouva en 1719. près de cette ville en creusant la terre, un squelette humain d'une grandeur extraordinaire, ayant neuf pieds quatre pouces de longueur, qui fut porté à Londres. Cette découverte fut faite en un endroit, éloigné d'environ six milles de Salisburi, qu'on nomme *Stonehend*, ou *les Pierres suspendues*, & que les anciens appelloient *la Danse des Geants*. On y voit une enceinte de pierres brutes de vingt-quatre pieds de haut, & de sept de large, qui en soûtiennent d'autres mises en traverses; & on n'a pû jusqu'à present découvrir ce que pouvoit être ce monument antique, qui paroît d'autant plus rare, qu'on ne trouve aucunes pierres propres à bâtir dans toute la campagne voisine. * *Memoires du tems*. Speed & Camden, *descr. magnæ Britan.*

SARKAD, lac de la haute Hongrie. Il est vers les confins de la Transilvanie, le long de la riviere de Fekies Keres, près de la ville de Giula, qui est bâtie sur ses bords. * Mati, *dict.*

SARLAT, en latin *Sarlatum*, ville de France & capitale du Bas-Perigord, avec évêché suffragant de Bourdeaux. Il y avoit une ancienne abbaye de l'ordre de saint Benoît, dediée à Dieu sous l'invocation de saint Sacerdos, nommé vulgairement *Sadroc* ou *Sardoc*, évêque de Limoges: Jean XXII. l'érigea en cathedrale en 1317. & l'année suivante il en nomma Raimond de Roquecor, premier évêque. Sarlat est située entre la Dordogne & la Vezere, à trois quarts de lieue de la premiere vers le midi, & à trois lieues de l'autre vers le nord. Elle a presidial, & senechaussée du ressort du parlement de Bourdeaux, & élection de la generalité & du ressort de la cour des aydes de la même ville. Elle n'est pas forte par sa situation, étant commandée par plusieurs montagnes, d'où il est aisé de la battre; neanmoins elle a soûtenu plusieurs sieges depuis moins de deux siecles. En 1562. le marquis de Duras l'attaqua pour les Huguenots; mais les habitans se défendirent vigoureusement: & Duras ayant appris que les troupes du roi commandées par Montluc & Burie s'approchoient, se retira vers la Saintonge. En 1574. le capitaine Vivans gentilhomme du voisinage, & Huguenot, surprit cette ville le 22. Fevrier par le moyen de plusieurs gentilshommes qui s'y étoient retirés sous pretexte d'y passer l'hiver & le carnaval. Ces impies rançonnerent la bourgeoisie, massacrerent plusieurs personnes considerables dans leurs maisons, & entre autres, Pons & Pierre de Salagnac, le premier archidiacre, le second chantre de la cathedrale: ils pillerent aussi les églises, & suivant leur coûtume ils brûlerent les reliques, & surtout le corps de saint Sacerdos, patron de la cathedrale. En 1587. après la bataille de Coutras, le vicomte de Turenne, avec une partie de l'armée du roi de Navarre, (Henri, depuis roi de France IV. du nom) assiegea Sarlat inutilement durant trois semaines, & fut contraint de se retirer le 14. Decembre, quoique la ville n'eût pour toute défense que ses propres habitans, & deux gentilshommes qualifiés du voisinage, sçavoir le capitaine Jayac, de l'ancienne maison de Carbonnieres, & la Mothe-Fenelon, de la maison de Salagnac. En 1652. l'armée des princes, commandée par le comte de Marchin, assiegea Sarlat, & la prit par capitulation le 1. Janvier 1653. les habitans furent desarmés, & leurs armes confiées à la garde d'Antoine de Costes de Maurival, *dont on a parlé à l'art.* COSTES (Antoine de) Celui-ci, qui avoit exhorté la bourgeoisie à ne point capituler, la ranima peu après: il arrêta lui-même Chavagnac qui commandoit dans Sarlat pour les princes, & la ville fut remise sous l'obéissance du roi dès le 23. Mars 1653. Plusieurs de nos rois ont reconnu la fidelité de cette ville par les beaux privileges qu'ils lui ont accordés, & par la concession d'un chef cousu des armes de France à celle de la ville, qui sont une salamandre couronnée d'or en champ de gueules. Le plus singulier de ses privileges, est l'autorité accordée aux quatre consuls qui sont coseigneurs de la ville avec l'évêque, & seuls juges du criminel & de la police, d'imposer la taille & contribution sur la ville & banlieue pour subvenir aux besoins publics, sans nouvelle permission du roi. Ce privilege leur fut accordé par Philippe IV. dit *le Bel*; le president Boyer, *décision* 60. observe qu'ils n'en peuvent user que du consentement de vingt-quatre conseillers de ville. Il n'est pas inutile de remarquer qu'avant que les reliques de saint Sacerdos fussent transferées à Sarlat, ce qui arriva selon MM. de Sainte-Marthe sous le regne de Charlemagne, l'église étoit sous le titre de saint Sauveur; & qu'elle a été bâtie sur les ruines d'un temple de faux dieux, dont on a conservé le portail, au haut duquel on voit encore les trois parques. Le chapitre de cette cathedrale, auquel on a uni celui de saint Avit, au commencement du XVIII. siecle, est composé d'un doyen, d'un archidiacre, d'un sacristain & de quatorze chanoines. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Souliers, *hist. du Calvinisme l.* 1. *p.* 64. *&* 65. *l.* 6. *p.* 217. *Nouvelles publiques de l'an* 1653. *p.* 340. 341. *&c.*

SARLOUIS, SARELOUIS, bonne forteresse de la Lorraine. Elle a été commencée à bâtir l'an 1680. par Louis XIV. roi de France, dont elle porte le nom, & elle est située sur la Sare, un peu au-dessus de Vaudrevange, & à quatre lieues au-dessous de Sarbruck. * Mati, *diction.*

SARMATIE, *Sarmatia*, ou *Sauromatia*, grande & vaste region, a été divisée en Sarmatie d'Asie, Sarmatie d'Europe, & Sarmatie Germanique. La SARMATIE ASIATIQUE s'étendoit vers les bornes de l'Asie & de l'Europe, & le fleuve Rha ou le Volga, & avoit l'Ocean Septentrional au nord, le Pont-Euxin, ou mer Caspienne au midi, la Scythie au levant, & la Sarmatie d'Europe au couchant. C'est proprement le pays où sont la Moscovie septentrionale, & la Tartarie Moscovite, qui comprennent les provinces de Dwina, de Condora, de Perzora, Permki, les Samoyedes, Siberie, Viatka, Loppie, Lucomorie, & les royaumes de Casan, d'Astracan & de Bulgar. LA SARMATIE EUROPE'ENNE, étoit entre l'Asiatique, la Germanique, le Pont-Euxin, & la mer de Moscovie, & comprenoit la petite Scythie, le pays des Roxolans, des Hamaxobiens, des Alains &c. où est aujourd'hui la petite Moscovie, & la petite Tartarie. Enfin la SARMATIE GERMANIQUE contenoit presque toute la Pologne d'aujourd'hui. Le Boristhene ou Nieper la separoit au levant de la Sarmatie Européenne; la Vistule la bornoit au couchant, du côté de l'Allemagne; le Niester & les monts Carpathiens la divisoient au midi du pays des Daces; & au septentrion elle avoit la mer Baltique & le golfe de Finlande. Ses peuples étoient les Vedes, les Peucins, les Bastarnes &c. Nous parlons de tous ces pays sous leurs articles particuliers; mais il est bon d'observer que ces diverses Sarmaties ne sont que des imaginations des geographes anciens; puisque les Sarmates n'ont jamais occupé de si vastes pays; mais seulement ceux qui sont au nord de la mer Caspienne, & ensuite une partie de ce qu'on appelle presentement Pologne, sans qu'on sçache quand ils sont venus s'y établir. * Pline, *l.* 5. *&* 6. Strabon, *l.* 7. Pomponius Mela, *l.* 3. Sanson & Briet. *geogr.* Baudrand, *in geogr.*

SARMENTUS, Parasite, fut très-connu à Rome par ses boufonneries, sous l'empire d'Auguste & de Tibere. * Horat. *satir.* 51. *l.* 1. Juvenal. *satir.* 5. Plutarque, *dans la vie d'Antoine.* Voyez *les remarques de* M. Dacier, *sur les satires d'Horace.*

SARMIENTO ou SARMIENTUS (François) évêque de Jaën en Espagne, étoit grand jurisconsulte, & fut auditeur du palais apostolique. Il publia à Rome un traité *de reditibus ecclesiasticis*, contre lequel Martin d'Aspilcueta, dit *Navarre*, écrivit, & fit encore imprimer en Espagne un livre intitulé, *libri tres selectarum interpret.* * Antonio, *bibl. Hisp.*

SARNO, ville du royaume de Naples, dans la principauté citerieure, avec évêché suffragant de Salerne, & duché, appartient à la maison Barberine, & tire son nom de la riviere de Sarno, dite *Scafati*.

SAROHEU, ville de Palestine dans la tribu de Simeon.

SARON ou SARONE, ville de la Palestine, près de Lidde, dans la tribu d'Ephraïm, près du pays nommé *Saron*, nommée aujourd'hui *Castel San Lamberto*. Cette ville fut convertie par les prédications de S. Pierre. * *Actes*, IX. 35. Baudrand. Le Roi de Saron fut un de ceux que Josué défit.

SAROZ, petite ville de la Haute-Hongrie sur la Tariza, à deux lieues d'Eperies vers le couchant. Elle donne le nom au comté de Saroz, dont Eperies est la capitale. Ce comté est au pied du mont Krapach, entre le comté de Zepus & celui d'Abanwiwar. * Mati, *dict.*

SARPEDON, roi de Lycie, étoit fils de Jupiter, & d'Europe, selon quelques-uns, ou plûtôt de Laodamie, fille de Bellerophon. Il secourut Cilix, qui étoit en guerre contre les Lyciens, & conquit une partie de la Lycie, sur laquelle il regna. On dit qu'il excita une sedition contre lui par l'amour infame qu'il conçut pour Atymnius, fils de Jupiter, & de Cassiopée. Ce dieu lui avoit, dit-on, accordé de pouvoir vivre trois âges d'hommes; cependant ayant mené du secours à Priam contre les Grecs, il fut tué dans un combat par Patrocle, revêtu des armes d'Achille. Sa mort fut vengée par Hector sur Patrocle même. Il est different de SARPEDON, fils de Neptune, homme querelleur, qui fut tué à coups de fléches par Hercule. Pline rapporte dans le 13. livre de son histoire, *chap.* 13. que Mucianus, qui avoit été trois fois consul, étant gouverneur de Lycie, avoit trouvé dans un temple un papier, où il y avoit une lettre écrite de Troyes, sous le nom de Sarpedon, roi de Lycie; mais Pline a raison de ne pas ajoûter foi à ce monument; « car (dit-il) si du » tems d'Homere, l'usage eût été d'écrire sur du papier, » comment ce poëte auroit-il dit que dans la Lycie même » on donna des codicilles, & non pas des lettres à Belle» rophon? » * Apollod. *l.* 2. & 3. M. Du Pin, *bibliotheque universelle des histoires profanes.*

SARPI ou FRA-PAOLO, ou PAUL DE VENISE, religieux de l'ordre des Servites, theologien & conseiller de la republique de Venise, étoit né le 14. Août 1552. dans cette ville, de *François* Sarpi, & d'*Isabelle* Morelli. Il fut élevé dans les belles lettres par Ambroise Morelli, son oncle maternel, chanoine dans la collegiale de saint Hermagor, & fit en peu de tems de grands progrès dans les langues latine, grecque, hebraïque, & dans les mathematiques. Ensuite il étudia la philosophie & la theologie sous le pere Jean-Marie Capella, qui enseignoit alors chez les Servites, & entra dans cet ordre en 1564. Sa reputation se repandit bientôt dans toute l'Italie, & lui attira l'estime des papes, de plusieurs cardinaux, du duc de Mantoue, du celebre Vincent Pinelli, d'Aquapendente, & des autres sçavans de son tems. On étoit surpris qu'un jeune homme foible & délicat, pût sçavoir tant de choses. Car, outre qu'il possedoit les langues & les sciences dont nous avons parlé, il avoit lû les meilleurs auteurs, sçavoit très-bien l'histoire, & avoit fait de grandes découvertes dans le droit & dans la medecine; mais sur-tout dans l'anatomie, dans la connoissance des simples & des mineraux. Il fut élevé aux principales charges de son ordre, comme à celle de provincial, qu'on lui confia l'an 1579. en la 27. année de son âge, à celle de procureur general, & à quelques autres. Les affaires de la republique de Venise avec le pape Paul V. en suscitèrent d'extrêmement facheuses au P. Paul, qui étoit alors theologien, & conseiller des Venitiens. Le pape lui commanda en 1606. de venir à Rome, & l'excommunia sur le refus qu'il en fit. Ce coup n'étonna pas le pere Paul, qui soûtint vigoureusement les droits de la republique, de bouche & par écrit. Ce fut en ce tems que l'on publia le traité intitulé *Squittinio della liberta Veneta*, que l'on crut avoir été fait par ordre du pape. Les Venitiens voulurent obliger le P. Paul à y répondre; mais il ne le jugea pas à propos: & pour venger sa republique, il composa l'histoire du concile de Trente, sur des memoires que quelques auteurs taxent d'infideles, & y sema des reflexions souvent très-malignes, & quelquefois fort dangereuses. Marc-Antoine de Dominis s'étant retiré en Angleterre, la fit imprimer à Londres, sous le nom de *Pierre Soave Polano*, qui est l'anagramme du nom de *Paul Sarpi de Venise*, & y mit une préface de sa façon, où il fait parler l'auteur en vrai Protestant. Les autres ouvrages du P. Paul sont; considerations sur les censures du pape Paul V. contre la republique de Venise; traité de l'interdit; histoire particuliere des choses passées entre le pape Paul V. & la republique de Venise; *De Jure Asylorum*; traité de l'inquisition; continuation de l'histoire des Uscoques, &c. outre un grand nombre de manuscrits sur divers sujets. Le zele de Fra-Paolo pour sa patrie, lui fit des ennemis puissans, qui penserent le perdre: entr'autres dangers qu'il courut, il fut une fois attaqué par cinq assassins, qui lui donnerent trois coups dont il guerit. Quand on ne seroit pas convaincu par les propres lettres de Fra-Paolo, que sous son froc il cachoit un esprit Protestant, on s'en convaincroit par la lecture de son histoire du concile de Trente, où il ne garde aucunes mesures: quoiqu'on doive avouer qu'elle renferme d'excellentes choses. Il mourut le 14. Janvier 1625. âgé de 71. ans, après avoir servi la republique de Venise pendant 17. ans. Le peuple entêté alors contre la cour Romaine, fit des vœux sur son tombeau, comme sur celui d'un Saint: ce qui fut défendu par ordre du pape Urbain VIII. * *Voyez sa vie par* Fra-Fulgentio, son compagnon; *consultez* Sponde, Riccioli, &c.

SARRASIN (Jean) né à Arras le 20. Juillet 1539. entra dans l'ordre de saint Benoît à saint Vast d'Arras, étant âgé de 17. ans, & après avoir fait ses études à Paris & à Louvain, fut chapelain de l'abbé, & successivement grand prevôt, & grand prieur de l'abbaye. Il fut ensuite vicaire general de l'abbé, & quelque tems après les Heretiques s'étant rendus les plus forts dans la ville d'Arras, l'évêque qui prit la fuite lui laissa le soin de son troupeau: ce qui lui attira une vive persecution. Il fut quinze jours dans une obscure prison, & il n'en seroit sorti que pour être conduit au supplice, si des personnes qui s'interessoient pour sa conservation, ne l'avoient racheté en livrant aux Heretiques l'argenterie du monastere pour l'envoyer au prince d'Orange. Ce fut dans ce tems là même que les états generaux d'Artois le nommerent à l'abbaye de saint Vast, dont il obtint la confirmation du roi Philippe II. & toute la ville d'Arras eut bientôt lieu de se feliciter du choix qu'on avoit fait de lui: son zele pour maintenir la regularité dans son monastere & pour en maintenir les privileges, ses travaux pour rétablir la paix dans l'Artois, sa charité envers les pauvres ausquels il servit de pere dans la famine de l'an 1587. ayant fait ouvrir les greniers de son abbaye: son amour pour les lettres, qui le porta à fonder des colleges où on reçut les pauvres écoliers, & à donner des pensions aux coûvens des religieux mandians, afin qu'ils pussent plus commodement avancer leurs éleves dans les sciences; sa pieté qui l'engagea à faire construire un hôpital pour les pauvres, & à faire bâtir un couvent pour les Capucins nouvellement venus d'Italie: enfin son habileté dans les negociations ont immortalisé son nom. Philippe II. pour lui temoigner son estime, le declara conseiller d'état & en 1596. il le nomma à l'archevêché de Cambrai, dont il prit possession le 14. Septembre de la même année; mais ses grands travaux avoient déja épuisé ses forces & comme rien ne fut capable de ralentir son zele, étant allé à Bruxelles où sa presence étoit necessaire, contre l'avis des medecins, il y mourut le 3. Mars 1598. en reputation d'une grande pieté. * Heliot, *hist. des ord. Rel. t.* 6. *ch.* 33.

SARRAVALLE, bon bourg de l'état de Venise en Italie, dans le Trevisan, environ à deux lieues de Ceneda, vers le septentrion oriental. Sarravalle est la residence de l'évêque de Ceneda. * Baudrand.

SARRASINS, *cherchez* SARASINS.

SARREBRUCHE, *cherchez* SARBRUCK.

SARRIA, bourg d'Espagne dans la Galice, sur la riviere de Lugos, environ à quatre lieues de la ville de Lugos vers le midi. On prend Sarria pour le bourg des anciens Callaïques, nommé *Aqua Quintiana*.

SARRITOR, dieu du Paganisme, étoit reveré par les Gentils, comme celui qui presidoit au travail des Sarcleurs. Son nom étoit pris de son office *sarrire*, sarcler, arracher les mauvaises herbes. * Servius, *in* 1. *georg.*

SARROCHIA (Margareta) dame de Naples, dans le XVII. siecle, celebre par son érudition, avoit une grande connoissance de la philosophie, de la theologie, & des belles lettres, & avoit fait de sa maison une académie, où l'on ne parloit que de sciences. Elle composa un poëme heroïque de Scanderbeg en vers italiens, & diverses épigrammes latines. Mais la vanité de cette dame lui fit croire que les sçavans devoient se soûmettre à ses décisions, & louer aveuglement ses ouvrages. Cet entêtement lui fit diverses affaires avec le cavalier Marin, & avec l'académie des Humoristes, comme on le peut voir dans Nicius Erythræus, *Pinacot.* P. *I. c.* 145.

SARRON, troisiéme roi fabuleux des anciens Gaulois, régna après Magus ou Magog, & eut Drius pour successeur. Ce prince aimoit les lettres, & établit, dit-on, des écoles publiques, dont les professeurs furent nommés *Sarronides*, qui étoient une secte de Druides. * Diodore, *l.* 6. *c.* 9. Dupleix, *memoire des Gaul. l.* 1. *c.* 16. & *l.* 2. *c.* 4. Samuel Bochart, *in Cainan*, *l.* 1. *c.* 42.

SARSINE, *Sarsina*, ville d'Italie dans la Romagne, avec évêché suffragant de Ravenne, est celebre pour avoir été la patrie du poëte Plaute. Ange Peruci, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1592.

SARTACH, prince Tartare, regnoit le long du Volga & du Tanaïs, dans le XIII. siecle. Le roi saint Louis ayant appris en 1252. par un bruit répandu dans toute la Terre-Sainte, où il étoit alors, que ce prince avoit embrassé la religion Chrétienne, jugea à propos de lui écrire, & confia sa lettre à Guillaume Rubruquis, cordelier François, de la province de Palestine. Ce deputé prit le chemin de Constantinople, pour s'embarquer sur la mer Noire; puis ayant côtoyé le Palus Meotide, il passa le Tanaïs & se rendit deux mois après aux tentes de Sartach, vers le pays des Mardes. Ces peuples étoient vêtus de peaux de chiens & de chêvres, & n'avoient pour maisons que des chariots couverts de feutre : ce qui étonna fort Rubruquis, lequel s'étoit imaginé que ce Tartare étoit un puissant Roi. Lorsqu'il fut admis à l'audience de Sartach, il entra avec ses deux compagnons, en chantant un cantique, suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de l'introducteur. Ils étoient tous trois revêtus de chapes en broderie; Rubruquis portoit d'une main une bible; & en l'autre un pseautier, enrichi d'or & de mignatures. Son premier assistant portoit une croix, avec un missel; & le second un encensoir, Sartach temoigna qu'il étoit fort satisfait de la lettre du roi; mais bien loin de marquer qu'il fût Chrétien, il fit de grandes difficultés sur ce que le roi lui demandoit de permettre aux envoyés de demeurer sur ses terres pour y prêcher, & leur dit qu'il falloit prendre l'avis de Baatu son pere, qui faisoit son sejour vers le pays des Bulgares, à l'orient du Volga. Baatu les renvoya au grand kan Mangu, pour obtenir la permission. Ils y allerent avec beaucoup de fatigue, avancerent vers le nord, jusqu'au soixantiéme degré de latitude, & trouverent les tentes de Mangu, aux environs du village de Caracoran. Ce kan ne voulut point leur permettre de prêcher l'évangile dans le pays: de sorte que Rubruquis fut contraint de revenir dans la Palestine, rapportant seulement deux vestes, que Sartach lui donna pour le roi. * De la Chaise, *histoire de saint Louis, imprimée en* 1688.

SARTE ou LA SARTE, *Sarta*, riviere de France, qui a sa source en Normandie, sur les limites du Perche, arrose Alençon & le Maine, où elle reçoit la Huine au-dessous du Mans. Ensuite accrue des eaux de diverses autres rivieres, elle coule dans l'Anjou, & se jette dans la Mayenne, au-dessus d'Angers. * Papyre Masson. *descript. flumin. Gall.*

SARTHAN, ville de Palestine sur les frontieres de la tribu de Gad, à l'orient du Jourdain près du torrent de Jeboc. Les eaux du Jourdain reculerent jusqu'à ce lieu au passage des Israëlites. * *Josué*, III. 16.

SARTO (André del) peintre celebre, étoit de Florence, & fut éleve de Pierre de Cosimo. Après avoir peint quelques histoires à fraisque, pour le general de Vallombreuse, il fut employé par les ordres de Leon X. à peindre les triomphes de Jules-César, dans le palais de Poggio, en la ville de Cajano, avec François Bigio, & Jacques de Pontorne, qui ne pouvant l'égaler, abandonnerent l'entreprise, & lui en laisserent toute la gloire. Depuis, Sarto travailla pour François I. & fut retenu quelques tems en France par les liberalités & les honneurs dont ce prince le combla; mais il ménagea sa fortune avec si peu de conduite, qu'elle lui échappa des mains, lorsqu'il la croyoit la mieux établie. Pressé par les importunités de sa femme, qui l'invitoit de retourner en Italie, il repassa les Alpes, sous prétexte d'aller chercher sa famille pour l'amener en France, & emporta une somme considerable d'argent que le roi lui avoit donnée, pour acheter des tableaux en Italie. Abusant de la confiance de ce prince, il employa ces deniers à bâtir, & à regaler ses amis. Cette imprudence le perdit de reputation en France: de sorte que se voyant sans ressource de ce côté-là, à cause de la colere du roi, qu'il avoit offensé, il renferma ses esperances dans les limites de la Toscane, où il peignit divers ouvrages. Les Florentins en firent tant d'estime, que dans la fureur des factions populaires, ils preserverent du feu les ouvrages de sa main, qui étoient dans le monastere de saint Salvi à Florence, lors même que l'on n'épargnoit ni les églises, ni les choses les plus sacrées. Frideric, duc de Mantoue, croyoit avoir l'original du portrait de Leon X. fait par Raphaël, & n'en eut neanmoins qu'une copie de Sarto, qui fut placée dans le palais des Medecis à Florence.

Jules Romain la voyant dans le cabinet de ce prince, ne pût s'empêcher de dire, que c'étoit un des chef-d'œuvres de Raphaël son maître; & ne fut desabusé de cette opinion, que lorsque Vasari lui fit voir sur le revers, le nom de celui qui l'avoit copié. On reconnut dans ses tableaux quelques traits empruntés des estampes d'Albert Durer, mais ce n'est qu'une marque de son adresse à bien choisir les parties propres à ses sujets. L'un de ses derniers ouvrages, & des plus excellens, fut le sacrifice d'Abraham, qu'il fit pour le roi de France; mais qui passa pendant les confusions des guerres civiles, entre les mains de Philippe Strozzi, puis en celles d'Alfonse d'Avalos, marquis de Guasto, qui le fit porter en l'isle d'Ischia, avec plusieurs autres raretés. Cet habile homme mourut de peste à Florence en 1530. âgé de 42. ans.

SARUG, fils de Reu, fut pere de Nachor, duquel naquit Tharé, à qui Abraham devoit la vie. Saint Epiphane & Suidas assurent que l'idolâtrie commença du tems de Sarug. Il mourut l'an 2079. du monde, & 1956. avant Jesus-Christ, âgé de 230. ans. * *Genes. c.* 11. Epiphane, *l. ad hær.* Suidas, *in* Σεϱοὺχ. Torniel, *in annal.*

SARWAR ou ROTENTHUR, ville de la basse Hongrie, capitale du comté de Sarwar, est située sur le Raab, un peu au-dessus de l'isle de ce nom. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne Sabaria, ville de la haute Pannonie, que d'autres placent à Szombath Heli, autrement Staimam Angern, bourg du comté de Sarwar. * Baudrand.

SARWAR (comté de) contrée de la basse Hongrie, entre les comtés de Sopron, de Vesprim, de Zalawar, & le cercle d'Autriche. Sarwar, capitale, Kerment, & Guncz en sont les lieux principaux. * Baudrand, *diction. geopraph.*

SARWERDE, petite ville de Lorraine, vers les monts de Vosge, sur la Sare, à trois lieues au-dessus de Sarbruck. * Mati, *dict.*

SARWITZ, riviere de la basse Hongrie, sort du lac Balaton, baigne Albe Royale, & quelques lieux moins considerables, & se décharge dans le Danube, entre Tolna & Bodrog. Quelques geographes prennent cette riviere pour celle que les anciens nomment *Urpanus*, laquelle quelques autres prétendent être la riviere de Walpo, qui coule dans la Sclavonie. * Baudrand.

SARZAN ou SARESANE, *Sarezana* & *Sergianum*, ville d'Italie sur la côte de Genes, proche de la Toscane,

eſt le ſiege d'un évêché, qui y fut transféré de Luni, par le pape Nicolas V. & qui eſt ſuffragant de Milan. * Leandre Alberti.

SAS DE GAND, ville des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoiſe, à quatre ou cinq lieues de la ville de Gand vers le nord. Le Sas de Gand eſt une petite ville, mais qui eſt très-forte.

SASENO, petite iſle de l'Epire. Elle eſt ſituée dans le golfe de Veniſe, près de la ville de la Valona. * Mati, *diction.*

SASQUESAHANOXES, ſauvages de la Virginie, dans l'Amerique ſeptentrionale, ſont d'une grandeur prodigieuſe, & paroiſſent des geans, auprès des Européens, & des autres ſauvages. Ils ont l'eſprit aſſez docile, ſont fort diſpoſés à recevoir le Chriſtianiſme, & ont une voix extrêmement groſſe, qui ſemble ſortir du fond d'une caverne. Au reſte, ils ſont couverts de peaux d'ours & de loup, & ſont habillés d'une maniere étrange; car la peau d'ours les envelope depuis les épaules, & la tête leur pend ſur la poitrine, en forme de medaille; d'autres, pour ornement, y attachent les pattes. Leurs armes ſont l'arc & les fleches, avec une maſſue. Leurs villages, compoſés de cabanes, ſont environnés de pieux pour ſe défendre contre les incurſions des autres ſauvages, qui leur font la guerre. Jean Smith, auteur Anglois, fait la deſcription d'un de ces Saſqueſahanoxes, dont le gras de la jambe avoit de tours trois quarts d'aûne d'Angleterre, par où l'on peut juger du reſte du corps. »Il étoit (dit-il) » bien fait, & beau à voir; ſes cheveux pendoient ſur l'é- » paule droite, & ils étoient dreſſés en forme de crête, de- » puis le front juſqu'au derriere, paſſant par le ſommet, » le côté gauche de la tête étoit raſé. Ses fléches étoient lon- » gues d'une aûne & demie, armées au bout d'un caillou » aigu, au lieu de fer; une peau de loup pendante par der- » riere le dos, lui ſervoit de carquois. Il tenoit l'arc d'une » main, & la maſſue de l'autre, & avoit l'air d'un homme » vaillant. » * De Laët, *hiſtoire du nouveau monde.*

SASSARI, ville de l'iſle de Sardaigne, avec archevêché, qui y a été transferé de Torre, eſt aſſez grande, mais peu fortifiée. Les auteurs Latins lui donnent le nom de *Sarſaris*, & de *Turris-Libiſſonis nova.*

SASSENAGE, village du Dauphiné, aux pieds des Alpes, & proche le confluent de l'Iſere & du Drac, n'eſt pas moins celebre par la nobleſſe de ſes ſeigneurs, qui ſont des principaux de la province, que par ſes excellens fromages, & quelques curioſités qui s'y remarquent. On trouve proche de là de petites pierres, qui ſervent à guerir le mal des yeux. On y admire auſſi deux cavernes creuſées dans un rocher, que les habitans du pays appellent *tines* ou *cuves*, & dans leſquelles, quoiqu'il ne ſe voye point d'eau du tout pendant l'année, il s'en trouve neanmoins le jour des Rois une grande quantité, ſans pouvoir connoître d'où elle vient, ni où elle ſe retire après ce jour-là. En certaines années on en voit une plus grande abondance qu'en d'autres, & par cette augmentation ou diminution, les habitans conjecturent la fertilité ou la ſterilité de l'année, & jugent de l'abondance des vins par l'une de ces cavernes, comme de l'abondance des bleds par l'autre. Pluſieurs auteurs ont parlé de cette merveille. Il y a plus de cent ans qu'Aimar Faucon a fait une deſcription de ces tines, *dans la ſeconde partie de ſon hiſtoire.* * Pierre Daviti en parle au *cinquiéme tome de ſon monde*; & Foder, *dans ſa deſcript. des maiſons de l'obſervance de ſaint François.*

Quant aux ſeigneurs de Saſſenage, l'ont tient qu'ARTAUD III. du nom, comte de Forez & de Lyon, eut entre autres enfans, ARTAUD IV. du nom, qui continua la poſterité des comtes de Forez; HECTOR, qui ſuit; & ISMIDON, qui fut prince de Royans, & dont l'un des deſcendans ayant épouſé l'heritiere de Saſſenage, en prit le nom & les armes.

I. HECTOR, fut ſeigneur ſouverain de Saſſenage, & mourut vers l'an 1080. ayant eu entre autres enfans, de *Cana*, ſa femme, GUIGUES I. du nom, qui ſuit; ſaint *Iſmidon*, chanoine de Lyon, puis évêque de Die; *Didier*, vivant en 1141; *Alix*, mariée à *Pierre* d'Aqualens; & *Adalgardis*, alliée à *Hugues* de la Baume, tige des ſeigneurs de la BAUME-SUZE.

II. GUIGUES I. du nom ſeigneur de Saſſenage, fit ſon teſtament en l'an 1146. & eut de N. d'Iſeron ſa femme, fille d'*Ardenc* II. du nom ſeigneur d'Iſeron, GUIGUES II. du nom, qui ſuit; & *Silvion* de Saſſenage, qui de *Geraude* ſa femme eut *Guillaume*, mort ſans poſterité; *Jean*, chanoine de l'Egliſe de Vienne; & *Aimar* de Saſſenage, ſeigneur d'Iſeron, qui eut pour fille unique *Flote* de Saſſenage, mariée à *Pierre-Artaud* Iſoard, ſeigneur d'Aix.

III. GUIGUES II. du nom ſeigneur de Saſſenage, d'Iſeron & de Rouon, fit ſon teſtament en 1190. & mourut peu après dans un âge fort avancé. Il épouſa *Ainarde*, ſœur d'*Ainard* II. du nom, ſeigneur de Domene, dont il eut GUIGUES III. du nom, qui ſuit; *Jean*, Chartreux, puis évêque de Grenoble, qui ſe trouva au troiſiéme concile de Latran; *Guillaume*, vivant en 1251; *Aymar*, ſeigneur d'Iſeron & d'Avalon; *François*; & *Didier* de Saſſenage, qui d'*Aujarde* Alleman, eut pour fils *Odon* de Saſſenage.

IV. GUIGUES III. du nom ſeigneur de Saſſenage, vivant en 1257. épouſa *Beatrix* de Berenger de Royans, dont il eut AIMAR I. du nom, qui ſuit; *Guillaume*, & *Aviarde* de Saſſenage.

V. AIMAR I. du nom ſeigneur de Saſſenage &c. laiſſa de N. ſa femme, dont le nom eſt inconnu, *Henri*, mort peu de tems après ſon pere; ALBERT, qui ſuit; *Guillaume*, évêque de Grenoble, où il établit les Dominicains en 1288. mort en 1308; *Didier*, abbé de ſaint Felix de Valence, vivant en l'an 1311; HUGUES, qui fit la branche des ſeigneurs d'ISERON & de MONTRIGAUD, laquelle ſubſiſta près de deux cens ans, & finit vers l'an 1570; & *Flote* de Saſſenage, morte ſans alliance.

VI. ALBERT I. du nom ſeigneur de Saſſenage &c. épouſa l'an 1280. *Marguerite* Alleman, fille de *Guigues*, ſeigneur de Vaubenois, vivante en 1351. dont il eut FRANÇOIS I. du nom, qui ſuit; *Eudes*, prieur de Beaumont dans le Valentinois; & *Philippe* de Saſſenage, mariée à *Amedée*, ſeigneur de Chaſte.

VII. FRANÇOIS I. du nom ſeigneur de Saſſenage, de Vercors &c. mort en 1328. épouſa *Agnés* de Joinville, fille de *Simon* de Joinville, & de *Lionette* dame de Gex, dont il eut *Albert* II. du nom ſeigneur de Saſſenage &c. conſeiller du Dauphin, & ſon ambaſſadeur en France, mort ſans alliance l'an 1339. *laiſſant pour fille* naturelle, Catherine, *mariée en* 1336. *à* Aymar *de Fontaines*; BEATRIX, qui ſuit; *Eleonore*, mariée à *Jean* de Berenger, ſeigneur de Morges; *Annette*, alliée à *Gautier* de Briançon, ſeigneur de Varce; *Lionnette*, morte ſans alliance; & *Catherine* de Saſſenage, qui épouſa *Rollet* du Peloux, ſeigneur de Rochefort.

VIII. BEATRIX de Saſſenage épouſa 1°. *Aymar* de Berenger, ſeigneur de Pont, de Royans, qui deſcendoit d'*Iſmidon*, troiſiéme fils d'*Artaud* III. du nom, comte de Forez & de Lyon, *dont il a été parlé au commencement de cet article*: 2°. en 1330. *Bertrand* de Berenger, ſeigneur de Follians. Elle eut de ſon premier mari, HENRI, qui ſuit; *Chabert*, religieux de S. Antoine de Viennois, & commandeur de Liege; & *Raynaud*, chanoine de S. Ruf de Valence.

IX. HENRI baron de Saſſenage, du chef de ſa mere, & ſeigneur du Pont, du chef de ſon pere, quitta le nom & les armes de Berenger pour prendre ceux de Saſſenage, que ſa poſterité a conſervés juſqu'à preſent, ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de François I. ſeigneur de Saſſenage, ſon ayeul maternel, qui l'avoit ſubſtitué aux biens de ſa maiſon, en cas qu'Albert II. du nom ſon fils, mourût ſans enfans. Il fut fait chevalier le 20. Octobre 1338. ſervant alors dans l'armée de France, que commandoit Albert ſeigneur de Saſſenage ſon oncle, & mourut en 1351. dans un combat donné contre les Anglois, qui ravageoient les provinces contigues à la Guienne. Il avoit épouſé en 1336. *Marguerite* de la Tour-de-Vinai, dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui ſuit; AYMAR, ſeigneur de S. André, Chalmei, Vatalieu &c. *dont la poſterité ſera rapportée après celle de ſon frere aîné*; & *Marie* de Saſſenage, alliée à *Guillaume* Artaud, ſeigneur d'Aix.

X. FRANÇOIS II. du nom baron de Saſſenage, dit *le Bon*, ſeigneur de Saſſenage &c. lieutenant general des armées du roi en Italie en 1387. conclut la ſoûmiſſion de la ſeigneurie de Genes à la France en 1396. dont il reçut

le ferment de fidelité au nom du roi Charles VI. & mourut le 1. Juillet 1399. Il épousa 1°. *Constance* Alleman, veuve de *Guillaume* de la Baume, feigneur de l'Abergement, & fille de *Hugues* Alleman, feigneur de Vaubonnois, & de *Sibylle* de Châteauneuf, morte fans posterité: 2°. le 1. Novembre 1394. *Alix* de Châlon, fœur de *Louis* de Châlon, feigneur de Château-Belin, dont il eut *Marguerite*, morte jeune; *Huguette* dame de Bocqueron, mariée à *Hugues* de Blezi; *Jeanne*, alliée à *Humbert* de Luirieu, feigneur de la Cueille; *Antoinette*, qui épousa 1°. *Bormond* d'Andufe, feigneur de la Voute: 2°. *Guyot* feigneur de Montagu; & *Françoise* de Saffenage, religieufe aux Chartreufes de Salettes.

X. AYMAR de Saffenage, fils puîné de HENRI baron de Saffenage &c. & de *Marguerite* de la Tour, fut feigneur de S. André, de Chapeverfe, de Chalmei &c. & époufa en 1373. *Humilie* Aynard, fille de *Pierre* Aynard, feigneur de Gere, dont il eut *Albert*, feigneur de Vinai, d'Armieu & de Vatalieu, dont la posterité eft finie; HENRI II. qui fuit; & *Antoine* de Saffenage, furnommé *Brigand*, feigneur de S. André &c. qui étoit l'aîné, lequel époufa *Anne* de Trians, vicomteffe de Tallard, fille unique de *Raimond* de Trians, vicomte de Tallard, dont il eut *Jean* de Saffenage, vicomte de Tallard &c. qui de *Françoise* de Montmajour, eut pour filles, *Françoise* de Saffenage, vicomteffe de Tallard, mariée le 29. Mars 1439. à *Antoine* I. du nom, vicomte de Clermont; & *Marie* de Saffenage, alliée à *Jacques* de Miolans.

XI. HENRI II. du nom baron de Saffenage, fut institué heritier des principales terres de fa maifon par François baron de Saffenage fon oncle, fut nommé gouverneur de Dauphiné par le dauphin Jean, fils du roi Charles VI. dont il prêta ferment le 5. Juin 1417. & fut tué à la bataille de Verneuil contre les Anglois, le 6. Août 1424. à l'âge de 40. ans. Il époufa par contrat du 10. Août 1411. *Antoinette* de Saluces, fille de *Hugues*, feigneur de Montjai. Elle fe remaria en 1426. à *Louis* de la Baume Suze, & eut de fon premier mariage FRANÇOIS III. du nom, qui fuit; *Louis*, feigneur du Pont, mort fans alliance; *Jacques*, né posthume, mort auffi fans alliance; & *Marguerite* de Saffenage, mariée à *Amblard* de Beaumont, feigneur de Montfort, après la mort duquel elle devint maîtreffe du roi Louis XI. dont elle eut deux filles.

XII. FRANÇOIS III. du nom baron de Saffenage, feigneur du Pont, de Monteillez &c. mort en 1447. époufa *Philippe* Alleman, fille de *Jacques* feigneur de Champs, morte en 1478. dont il eut JACQUES, qui fuit; & *Guillemette* de Saffenage, mariée à *Georges* Berenger, feigneur du Gua.

XIII. JACQUES baron de Saffenage &c. chambellan & premier écuyer du roi Louis XI. qu'il fervit dans les guerres de Flandres, commanda l'arriereban de Dauphiné au combat de Montlheri le 16. Juillet 1465. dans la guerre du bien public, fut nommé gouverneur de la principauté d'Orange en 1478. & mourut en 1490. Il époufa *Jeanne* de Commiers, dame d'honneur de la reine Charlotte de Savoye, morte en 1502. dont il eut LOUIS, qui fuit; FRANÇOIS, qui a fait *la branche des feigneurs du* PONT, *rapportée ci-après*; *Philippe Helene*, dont Zizime, fils de Mahomet II. empereur des Turcs, qui s'étoit jetté entre les bras du grand-maître de Rhodes après la perte d'une bataille, devint fi paffionnément amoureux, qu'il propofa de l'époufer & de fe faire Chrétien, pour la meriter par cette preuve de fa paffion: ce qui n'eut point d'effet. Elle époufa 1°. en 1484. *Haymar* feigneur de Breffieu: 2°. *Hugues* de Luirieu, feigneur de la Veilliere: 3°. *Jacques* de Montbel, comte d'Entremonts, & mourut le 6. Août 1533; *Françoise*, mariée à *Jean* Robe, feigneur de Mirebel; *Huguette*, alliée à *Philippe* de Chammurat; & *Isabelle* de Saffenage, religieufe à Montfleuri.

XIV. LOUIS baron de Saffenage &c. s'attacha au fervice de Louis duc d'Orleans, avec lequel il fut fait prifonnier à la journée de S. Aubin, fuivit le roi Charles VIII. au voyage de Naples, lui rendit de grands fervices à Aft & à Novarre; mais il fut encore fait prifonnier à la bataille de Fornoue, & mourut en 1521. Il époufa *Anne* de Montlaur, fille de *Louis* feigneur de Montlaur, dont il eut *François* baron de Saffenage, mort en 1526. à l'âge de 22. ans, fans laiffer de posterité d'*Helene* de Saffenage, fille d'*André*, feigneur de Montrigaud; *Philippe* baron de Saffenage après fon frere aîné, diffipa tout fon bien, & mourut fi pauvre en 1555. qu'il fut enterré aux dépens des paroiffes de la baronie de Saffenage, fans enfans de *Jeanne* de Fougeres, fille de *Jean*, feigneur d'Oin, & de *Jeanne* d'Arces, ni de *Jeanne* d'Aumont, veuve de *Gaspard* de Vienne, comte de Liftenois, & fille de *Ferri* feigneur d'Aumont, de Chars &c. & de *Françoise* de Ferrieres, dame de Thuri & de Dangu, fes deux femmes; JACQUES, qui fuit; *Louis*, feigneur d'Outrans, qui fut affaffiné en la ville de Clermont en 1537. fans enfans de *Germaine* d'Efpagne, dame d'Onl ac; *Françoise*, mariée à N. de Chambaraut; *Louise*, alliée en 1528. à *Philippe* de la Tour-Saffenage; & *Elisabeth* de Saffenage, religieufe à Mont-fleuri.

XIV. JACQUES de Saffenage, feigneur de la Baftie, Champron &c. mourut, non fans foupçon de poifon, laiffant de *Marguerite* Alleman, fille de *Sofrei*, baron d'Uriage, lieutenant de roi en Dauphiné, & de *Jeanne* de S. Prieft, qu'il avoit époufée en 1518. morte en 1562. pour fille unique *Isabelle* de Saffenage, mariée à *Laurent* de Revel, feigneur de Chaffelai.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU PONT & de ROYANS.

XIV. FRANÇOIS de Saffenage, fecond fils de JACQUES baron de Saffenage, & de *Jeanne* de Comiers, fut feigneur du Pont, fervit avec le chevalier Bayard fon intime ami à la journée des Efperons, où ils furent faits prifonniers. Le feigneur du Pont fut conduit en Angleterre, d'où il ne fortoit qu'après avoir payé un groffe rançon, & fervit au fiege de Mezieres en 1521. Il époufa en 1500. *Guicharde* d'Albon, fille de *Henri* II. du nom, feigneur de faint Forgeux & de Curis, & d'*Anne* de Montmorin, morte en 1523. dont il eut LAURENT, qui fuit; ANTOINE feigneur du Mas, d'Iferon & de Monteillez, qui a fait *la branche des derniers marquis de* SASSENAGE, *rapportée ci-après*; *Jacques*, moine de l'abbaye de l'Ifle-Barbe; *Anne*, mariée à *Laurent* de Beaumont, feigneur de S. Quentin; & autres enfans, morts jeunes.

XV. LAURENT baron de Saffenage, après la mort de *Philibert* fon coufin, fit profeffion pendant dix ans de la vie monaftique, qu'il quitta avec difpenfe du pape, fervit en Dauphiné contre les Religionnaires en 1563. où il fut fait prifonnier, & mourut en 1574. Il époufa 1°. en 1536. *Françoise* Alleman des Champs: 2°. en 1557. *Marguerite* d'Oraifon. Du premier lit fortirent ANTOINE, qui fuit; & *Louise*, mariée à *César* d'Ancezune, feigneur de Venejan. Du fecond lit vinrent *Jeanne* de Saffenage, mariée 1°. à *François* Ruzé, prefident au parlement de Dauphiné: 2°. à *Jacques* de Coftaing, feigneur du Palais: 3°. à N. feigneur de la Liegue.

XVI. ANTOINE baron de Saffenage, chevalier de l'ordre du roi, contribua beaucoup à rétablir les affaires de fa maifon, & mourut en 1611. Il époufa *Louise* de la Baume, fille de *François* comte de Suze, & de *Françoise* de Levis-Ventadour, dont il eut *Annet*, mort avant fon pere fans alliance; *Gaspard* baron de Saffenage, mort de l'operation de la pierre fans posterité d'*Antoinette* d'Albon, veuve de *Geofroi* de la Guiche, feigneur de Chitain, & fille de *Pierre* d'Albon, feigneur de faint Forgeux, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Anne* de Gadagne fa premiere femme; *Antoinette* de Saffenage, abbeffe de Soyons; *Louise*, abbeffe de Soyons après fa fœur; *Françoise*, religieufe de fainte Claire de Grenoble; *Jeanne*, mariée à *Timoleon* de Maugiron, comte de Monleans; *Marthe*, feconde femme de *Pierre* d'Albon, feigneur de faint Forgeux, chevalier de l'ordre du roi, mariée le 3. Septembre 1620; & *Marguerite* de Saffenage, alliée à *Horace* du Rival, feigneur de Blanieu.

BRANCHE DES SEIGNEURS DU MAS, D'ISERON, *& de* MONTEILLEZ, *marquis de* SASSENAGE.

XV. ANTOINE de Saffenage, fecond fils de FRANÇOIS feigneur du Pont de Royans, & de *Guicharde* d'Albon,

fut seigneur du Mas-d'Iseron & de Monteillez. Il commandoit en 1550. une compagnie franche de deux cens hommes sous le maréchal de Brissac, qu'il suivit dans tous ses exploits, fut gouverneur de Vienne en 1567. puis de Valence en 1576. & mourut en 1579. dans un âge fort avancé. Il épousa l'an 1556. *Antoinette* du Fai, fille de *Meraud*, seigneur de S. Jean de Bournai, dans le Viennois, dont il eut *Laurent* de Sassenage, seigneur de Monteillez, qui servit les rois Charles IX. & Henri III. & qui épousa en Mai 1580. *Magdelaine* Bertrand, dont il n'eut qu'une fille unique, morte à l'âge de 14. ans; ANTOINE II. du nom, qui suit; & *Antoinette* de Sassenage.

XVI. ANTOINE de Sassenage, II. du nom, seigneur d'Iseron, de Monteillez &c. épousa *Esther* de Beaumont-des-Adrets, fille de *François*, baron des Adrets, dont il eut *Claude*, prieur de Monteillez & de Châteaudouble; ALFONSE, qui suit; & *Susanne* de Sassenage, mariée à *Michel* de Baronat, seigneur de Polemieux.

XVII. ALFONSE baron de Sassenage, marquis du Pont, seigneur d'Iseron, Monteillez &c. fut mis en possession des biens substitués de sa maison par arrêt du parlement de Dauphiné du 27. Mars 1651. & mourut le 24. Fevrier 1668. Il avoit épousé *Louise* de Latier, fille de *Claude* seigneur de Charpei, dont il eut CHARLES-LOUIS-ALFONSE, qui suit; *Louis François*, archidiacre de Valence, prieur de Monteillez & de Châteaudouble; *Gaspard*, seigneur d'Iseron, capitaine au regiment de Normandie, tué en duel; *Claude*, capitaine de chevaux-legers dans le regiment de Crequi, tué à la bataille de Retel en 1650; *Guillaume-Antoine*, chevalier de Malte, où il mourut le 11. Fevrier 1660; *Jacques*, mort au retour du siege de Pavie, où il avoit servi volontaire; *Henri*, qui servit en Hongrie au combat de Raab contre les Turcs; *Alfonse*, mort jeune en 1655; & *Marie-Marguerite* de Sassenage, abbesse de Soyons.

XVIII. CHARLES-LOUIS-ALFONSE baron de Sassenage, marquis du Pont, seigneur d'Iseron &c. se trouva en plusieurs sieges & combats, & mourut en..... Il épousa 1°. en Septembre 1651. *Christine* de Salvaing, fille de *Denys* seigneur de Salvaing & de Boissieu, premier president de la chambre des comptes de Dauphiné, & d'*Elisabeth* Deageant, morte le 24. Janvier 1668: 2°. en Mars 1669. *Claude* de la Motte, fille de *René*, comte de Brion, & de *Paule* de Clermont-Chatte. Du premier lit sont issus entr'autres enfans, JOSEPH-LOUIS-ALFONSE, qui suit; *Ismidon-René* comte de Sassenage, premier gentilhomme de la chambre de Philippe de France duc d'Orleans, qui a épousé en Août 1698. *Marie-Therese* d'Albert, veuve de *Michel-Adelbert* comte de Morstein & de Châteauvillain, colonel du regiment de Hainault, & fille de *Charles-Honoré* d'Albert, duc de Luynes, pair de France, chevalier des ordres du roi &c. & de *Jeanne-Marie* Colbert; *Achilles*, abbé de S. Jean-des-Vignes; & *N.* de Sassenage, chevalier de Malte, qui perit dans un combat contre les Turcs.

XIX. JOSEPH-LOUIS-ALFONSE marquis de Sassenage &c. épousa *Justine* Prunier de S. André, dont il eut GABRIEL-ALFONSE, qui suit;

XX. GABRIEL-ALFONSE marquis de Sassenage &c. fut fait prisonnier à la bataille de Hochstet le 13. Août 1704. & mourut en 1706. Il avoit épousé par contrat du 18. Mai 1704. *Catherine-Ferdinand* d'Hostung, fille de *Camille*, comte de Tallard, chevalier des ordres du roi, maréchal de France &c. & de *Marie-Catherine* de Grolée, comtesse de Vireville. * *Voyez* Chorier, *hist. de la maison de Sassenage*. Le Laboureur, *hist. de l'abbaye de l'Isle-Barbe*, *&c.*

SASSOFERRATO, bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est sur le Sentino, dans la marche d'Ancone, aux confins du duché d'Urbin, environ à quatre lieues de Fabriano, vers le nord occidental. * Mati *dict.*

SASSUOLO, SASSEUIL, petite ville des états de Modene en Lombardie. Elle est défendue par une bonne citadelle, capitale d'une seigneurie ou petite province qui porte son nom, & située à trois lieues de Modene, vers le midi. * Mati, *dict.*

SATALIE, *voyez* ATTALIE.

SATAN, terme hebreu qui signifie *adversaire*, *ennemi*, & que l'on donne communement au demon, que les Grecs appellent διάβολος, dans le même sens que les Hebreux l'appellent *satan*, parce qu'il est l'ennemi des hommes. Jesus-Christ, en parlant à saint Pierre, qui vouloit le détourner de souffrir la mort, lui dit: *Retire-toi satan, parce que tu m'es un sujet de scandale*; c'est-à-dire, *tu m'es contraire, tu t'opposes à ma volonté & à celle de mon Pere.* En plusieurs endroits de l'ancien & du nouveau testament, ce nom de *satan* est donné au demon. Saint Paul, dans *sa premiere épître aux Corinthiens*, livre l'inceestueux à satan: ce que les theologiens & les commentateurs ont communément interpreté de l'excommunication, quoique d'autres l'expliquent de la possession du demon. S. Epiphane, *Hæres.* 80. fait mention de certains Heretiques, appellés *Sataniens*, qui honoroient, à ce qu'il prétend, satan, & le consideroient comme leur protecteur.

SATANITES, SATANIENS ou POSSEDE'S, *cherchez* MASSALIENS & ENTHOUSIATES.

SATAPES, noble Persan, fils de Theaspes, & favori du roi Xerxés, viola la fille de Zopyre, fils de Megabyse. Xerxés le fit crucifier, pour punir ce crime, faisant neanmoins entendre que c'étoit pour n'avoir pas obéï aux ordres qu'il lui avoit donnés, d'aller reconnoître les frontieres de l'Afriqne. * Herodote, *hist. l.* 4. Ruscelli, *indice de gli huom. illust.*

SATHARQUES, *Satharchæ*, certains peuples de la Scythie Européenne, maintenant la petite Tartarie, lesquels (comme rapporte Solin) méprisoient l'usage de l'or & de l'argent, & étoient très-belliqueux. * Mela, *l.* 2. *en sa description de la Scythie Européenne.*

SATIRE, piece de poësie pour blâmer les vices, a été inventée par les Romains; car les poëmes satiriques des Grecs étoient très-differens. C'est ce que nous apprend Quintilien, lorsqu'il dit, *que la satire est toute entiere aux Latins*; & Horace, quand il l'appelle *une poësie inconnue aux Grecs*. Voici, selon l'opinion de plusieurs sçavans, la veritable étymologie de ce nom. *Satur*, signifioit autrefois, *plein* ou *rempli*; & dans ce sens on appelloit *satura lanx*, un bassin rempli de toutes sortes de fruits, que les Payens offroient à Cerés & à Bacchus, comme les premices de tout ce qu'ils venoient de cueillier. Delà le mot *satura* fut appliqué à plusieurs autres mêlanges; & on donna le nom de *leges saturæ*, à des loix, qui contenoient plusieurs matieres ou titres; & d'*historiæ saturæ* à des recueils d'histoire, dont les sujets étoient differens, & ramassés dans un même livre. Ensuite on appella *sature*, un poëme rempli de railleries plaisantes, ou *satire*, changent l'*u* en *i*, comme dans *optimus* d'*optumus*. Ces sortes de farces succederent aux vers Saturniens & Fescenniens, qui tenoient lieu auparavant de pieces de theâtre; & l'on y joignit une musique reglée, soûtenue du son des flûtes, & accompagnée de danses. Livius Andronicus trouva les choses en cet état, lorsqu'il s'avisa le premier de faire des comedies, & des tragedies, à l'imitation des Grecs. Ce divertissement ayant parû plus noble, on negligea les satires pour quelque tems; mais on les reprit ensuite; & bientôt après on trouva à propos de les joindre avec les comedies en les jouant à la fin, comme on joue aujourd'hui des farces: alors on changea leur nom de *satire* en celui d'*exodium*. Ennius, qui nâquit un an après que Livius Andronicus eut fait jouer ses premieres pieces, ayant reconnu que les satires étoient agréables aux Romains, composa des discours en vers, qui n'étant point faits pour le theâtre conservoient neanmoins les plaisanteries & les railleries des satires: c'est pourquoi il leur en donna le nom. Ce poëte prit aussi la liberté d'y mêler plusieurs sortes de vers; comme des hexametres avec des ïambes trimetres, dans la pensée que cette varieté pourroit divertir l'esprit. Après Ennius, Pacuvius fit aussi des satires, à l'exemple de son oncle. Lucilius vint ensuite, qui donna un nouveau tour aux satires, & les composa avec plus d'art, imitant de plus près le caractere de la vieille comedie grecque: c'est pourquoi on le considera comme le premier auteur de la satire. Il ne mit pas ensemble plusieurs sortes de vers dans la même piece, comme Ennius; mais il fit diverses pieces, dont les unes étoient toutes entieres de vers hexametres, & les autres de vers ïambes. Il y avoit une autre espece de satire, que l'on ap-

pelloit *varronienne* ou *menippée*; parce que Varron en fut le premier auteur, & qu'il imita dans cet ouvrage les manieres de Menippe, philosophe Cynique. Cette satire n'étoit pas seulement composée de plusieurs sortes de vers, mais aussi mêlée de prose & de grec. Le livre de Seneque, sur la mort de Claudius; celui de Boëce, dont le titre est de la consolation de la philosophie; & celui de Petrone, sont autant de satires, semblables à celles de Varron, dont il ne nous reste que quelques fragmens. Il est donc vrai que le nom de *satire* en latin, convient à des discours qui sont faits pour recommander la vertu, aussi bien qu'à ceux où l'on s'est proposé de décrier le vice. En françois *satire*, signifie un poëme de raillerie ou d'invective contre les désordres & les dereglemens de la vie. Scaliger, & beaucoup d'autres, ont cru que les Satyres, appellés *Faunes* par les Romains, avoient donné leur nom à ces sortes de pieces; & qu'elles avoient une grande affinité avec les poëmes satiriques des Grecs: ce qui n'est pas pas vrai-semblable; car les Grecs n'ont rien eu d'approchant de la satire Romaine, que leurs *silles*, qui étoient des poëmes remplis de fiel & de médisance, mais composés de parodies; c'est-à-dire, de vers serieux, pris de quelques poëtes, & tournés dans un sens ridicule. * Isaac Casaubon, *de satirica Græcorum poësi & satira Latinorum*. M. Dacier, *preface sur les satires d'Horace, & dans ses remarques*.

SATOR, étoit chez les Payens, le dieu qui presidoit aux semailles, & que l'on invoquoit dans le tems qu'on jettoit les semences dans la terre. Son nom *sator*, signifie *celui qui seme*. * Servius, *in* 1. *Georg*.

SATORE (Jean-Gregoire) natif de Valence, ville d'Espagne, religieux de l'ordre des hermites de saint Augustin, fut professeur en theologie à Valence, & laissa un traité, *De laudibus atque excellentia nominis JESU*, imprimé en 1583. * *Biblioth. Hisp.*

SATRAPE, est le nom qu'on donnoit aux gouverneurs des provinces chez les anciens Perses; entre lesquels les gouvernemens étoient aussi appellés *satrapies*. Ce mot est persan, comme le témoignent Hesychius & Plutarque, dans la vie d'Alexandre: Quinte-Curce nomme *Satrapene*, la province que Strabon appelle *Titacene*, *l.* 16. Elle étoit située dans l'Assyrie, entre Suze & Babylone.

SATRAEL, vingt-sixiéme roi d'Ecosse, succeda à son frere *Ethod* ou *Ethodius*, dont le fils n'étoit pas en âge de regner. Il travailla à établir la couronne pour ses propres descendans & à détruire ses neveux. Pour cet effet il forgea des accusations de trahison contre la noblesse, qui aimoit Ethod, & en fit mourir plusieurs; & parce que le peuple desapprouvoit cette conduite, il commença à l'opprimer. Il en survint des tumultes, & il n'osa paroître en public pour les reprimer: enfin, il fut si haï, qu'il fut tué par ses propres domestiques, lorsqu'il se cachoit dans sa maison, après avoir regné quatre ans, vers l'an 188. de Jesus-Christ. * Buchanan.

SATRIANO, bourg du royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, près du golfe de Squilace, environ à trois lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Mati, *diction. geograph.*

SATROPACES, general de la cavalerie de Darius, fut tué par Ariston, qui commandoit la cavalerie des Peoniens. * Quinte-Curce, *l.* 4. *c.* 9.

SATURNALES, *Saturnalia*, fêtes très-anciennes en l'honneur de Saturne. Elles furent établies à Rome sous le consulat d'A. Sempronius & de M. Minatius, l'an 257. de la fondation de Rome. On les celebroit le dix-septiéme jour de Decembre, qui étoit le XVI. devant les calendes de Janvier. Lorsque César eut ajoûté deux jours à ce mois, la fête fut transportée au XVI. devant les calendes. Ce changement fut cause que quelques-uns celebroient les saturnales le XIV. des calendes de Janvier, comme auparavant, & d'autres le XVI.e des calendes, selon la reformation de Jules-César: ce qui donna lieu à l'empereur Auguste d'ordonner que cette fête dureroit trois jours, depuis le 17. Decembre jusqu'au 19. Quelques auteurs neanmoins disent que dès auparavant on avoit celebré les saturnales pendant trois jours, & même pendant sept. Cette fête fut instituée par le roi Janus, peu de temps après la mort de Saturne, & fut ensuite celebrée par les Romains & par les Grecs. Les maîtres y traitoient leurs esclaves, & se mettoient avec eux à une même table, étant vêtus d'une maniere de juste-au-corps, qu'ils appelloient *synthese*, au lieu de leur robe, qu'ils quittoient pendant cette ceremonie: ce qu'ils faisoient en memoire du siecle de Saturne, sous le regne duquel tous les hommes vivoient en commun, sans distinction d'états, & sans difference de conditions. Les Romains s'envoyoient aussi plusieurs presens, & entr'autres des cierges, qui étoient une coûtume empruntée des Pelasgiens. Ces peuples de la Grece sacrifioient anciennement des victimes humaines à Saturne, peut-être parce qu'il avoit autrefois devoré plusieurs de ses enfans; mais Hercule leur representa l'abomination de ces sacrifices, & leur conseilla de brûler des cierges en son honneur, au lieu de lui immoler des hommes. On sacrifioit à ce dieu, ayant la tête nue; la ceremonie de se couvrir la tête d'un voile n'ayant été en usage que du tems d'Enée, long-tems après l'institution de cette fête. Cette ceremonie neanmoins de prendre un voile, qui s'observoit à l'égard des autres dieux, ne se gardoit point dans les sacrifices que l'on faisoit à l'*honneur*, dont les sacrificateurs avoient la tête découverte, comme ceux de Saturne. Pendant les saturnales, il n'étoit pas permis de prendre les armes pour faire la guerre, ni de punir un criminel. Le senat même ne tenoit aucune assemblée & ne rendoit aucun jugement pendant la solemnité de ces fêtes. Les écoles & les leçons publiques discontinuoient ce jour-là. On croit que la coûtume des Romains de s'envoyer des presens les uns autres durant les jours de cette fête, a été l'origine des étrennes que l'on donne à peu près dans ce même tems. * Macrob. *Saturn. l.* 1. *c.* 7. Funger, *in Saturn.* Mart. Lipen. *in hist. Stren.* J. Lipse, *Satur. l.* 1.

SATURNE, *Saturnus*, que les Payens ont consideré comme le pere des dieux, étoit fils de Cœlus ou du ciel & de Vesta, ou, selon Platon, de l'Ocean & de Tethys, & frere de Titan. La fable le fait pere de Jupiter, de Neptune, de Pluton, & frere d'Ops ou Rhea, qu'il épousa. Titan étoit son frere aîné, & lui ceda ce droit, à condition qu'il n'éleveroit jamais aucun enfant mâle, & que l'empire du monde retourneroit aux siens. Saturne le promit; & sçachant d'ailleurs qu'un de ses fils le devoit déthrôner, comme il avoit lui même déthrôné son pere, il prit le parti de les devorer, aussitôt que leur mere s'en feroit délivrée. Mais sa femme trouva moyen de les enlever & de les faire nourir en secret par des personnes qui lui étoient affidées. Titan, averti de cette supercherie, se mit à la tête de ses enfans, fit la guerre à Saturne; & l'ayant pris, il le retint en prison, jusqu'à ce que Jupiter étant devenu grand, le délivra. Saturne se souvenant alors qu'un de ses fils le devoit faire descendre du thrône, travailla à se défaire de Jupiter qui l'ayant chassé de son royaume, l'obligea de se retirer en Italie, où Janus le reçut, & où il porta, dit la fable, le siecle d'or. Les poëtes ont mêlé à l'histoire de Saturne, des fables mysterieuses, & qui faisoient le fondement de la theologie des Payens. On dit que Saturne apporta l'âge d'or en Italie, parce qu'il y apprit aux habitans l'art de cultiver la terre, qu'il les civilisa, leur donna des loix & des preceptes de morale. On dit même qu'il trouva l'invention de marquer le cuivre, & de donner une forme à la monnoye, où d'un côté il fit graver sa tête, & de l'autre le navire qui l'avoit amené en Italie. Plusieurs mythologistes croient que Saturne n'étoit autre chose que le tems; & disent qu'il fut ainsi appellé, parce qu'il se remplit & se rassasie d'années, *saturatur annis*: de même que les Grecs l'appelloient Κρόνος, de κορεῖν, *rassasier*, *soûler*. Et ce qui peut avoir donné lieu à cette mythologie, est le rapport de Κρόνος, qui est le nom grec de Saturne, avec χρόνος, qui signifie *tems*. De là est venu qu'on a feint que Saturne devoroit ses enfans, & qu'on lui a mis une faulx à la main, pour marquer qu'il détruit & abbat tout. D'autres croient que Saturne a été ainsi nommé du mot latin, *satus*, qui signifie l'*action de semer & de planter*; parce qu'il fut le premier qui enseigna l'agriculture en Italie; & que, pour cette même raison, on lui a donné une faulx, qui est un instrument de la moisson. Quelques-uns tirent son nom de

l'hebreu סתר, *satar*, c'eſt-à-dire, *latuit*, *être caché*, parce qu'il ſe vint cacher dans l'Italie, lorſqu'il s'enfuit d'Arcadie, pour ſe mettre à couvert de la colére de Jupiter. Ils ajoûtent qu'ayant apporté le ſiecle d'or en ce pays, il fut appellé *deus latius*; & que le lieu où il avoit régné en Italie, fut nommé *Latium*. C'eſt ce que diſent Minutius Felix, & ſaint Cyprien, après Virgile. Ceux qui ont voulu concilier le ſens des fables avec l'écriture, diſent que Saturne étoit le même qu'Adam; qu'il étoit nommé *Saturne* de *Satus*, parce que c'eſt lui qui a été le premier pere des hommes, le premier jardinier & le premier laboureur; qu'il étoit appellé fils du Ciel, parce qu'il avoit été formé de la main de Dieu; & que l'âge d'or fut veritablement de ſon tems ſur la terre avant le peché; qu'enfin, ſelon la ſibylle Erithrée, Saturne fut le premier qui regna dans le monde: ce qui convient proprement à Adam. Bochart croit que le Κρόνος des Grecs a été le même que Noë, & en rapporte pluſieurs raiſons dans le I. *chap. du premier livre de ſon Chanaan*. Il y a apparence neanmoins que les Grecs ont confondu avec Noë ou le Κρόνος de l'Orient, un autre homme, qui n'eſt pas ſi ancien, & qui a habité dans l'iſle de Crete, en Grece & en Italie. On a confondu plus d'une fois diverſes perſonnes, à cauſe de leur antiquité; & les Payens mêmes ont reconnu qu'on avoit donné le même nom à differentes divinités. Les Romains, l'an 257. de Rome, & 497. avant J. C. dédierent un temple à Saturne. Ils celebroient auſſi des fêtes en ſon honneur. *Voyez* SATURNALES, * Cicero, *de nat. deor. l.* 3. Aurelius Victor, *de origin. gent. Rom.* Apoll. Hygin. Natalis Comes, *l.* 2. *Mythol.* Cartari, *de imag. deor.* Bocace, *hiſt. deor. &c.* Juſte Lipſe, *l.* 1. *Saturn.* & Martin Lipenius, *in hiſt. Stren.*

☞ Suivant l'hiſtoire, il y a eu pluſieurs Saturnes; car les Aſſyriens & les Egyptiens ont honoré un Saturne avant les Grecs: & par Saturne ils ont entendu l'un des anciens rois de leur pays. On croit que le Saturne des Aſſyriens n'eſt autre que Noé. Celui d'Egypte, ſelon Diodore de *Sicile*, épouſa ſa ſœur Rhea, & en eut Oſiris & Iſis. Celui des Grecs étoit un ancien roi, fils d'Uranus, auquel Titan, ſon aîné, ceda l'empire, à condition qu'on feroit mourir tous ſes enfans mâles. Le premier ne fut pas mis à mort; mais Jupiter, Neptune & Pluton, ayant été ſouſtraits à la cruauté de Titan; & ce prince l'ayant appris, arma avec les tyrans ſes enfans; fit la guerre à Saturne; le prit avec ſa femme Ops, & les enferma. Jupiter cependant, qui avoit été élevé en Crete, vint avec des troupes, défit Titan, délivra ſon pere de priſon, le rétablit ſur le thrône, & s'en retourna en Crete. Saturne ayant appris que Jupiter avoit deſſein de le déthrôner, voulut le prévenir; mais Jupiter en étant averti, ſe rendit maître de l'empire, & en chaſſa ſon pere Saturne. Il s'enfuit, & alla regner en Italie. C'eſt ainſi qu'Euhemerus, cité par Lactance, rapporte l'hiſtoire de Saturne.

SATURNIN, homme d'un rare merite, qui avoit été conſul & gouverneur de Syrie pour les Romains. Il aſſiſta à l'aſſemblée que fit faire à Beryte Herode *le Grand*, roi des Juifs, contre ſes deux fils Alexandre & Ariſtobule, & fut d'avis qu'on leur ſauvât la vie, après leur avoir fait connoître le reſpect qu'ils devoient à leur pere. Volumnius ſon collegue opina au contraire à la mort: quantité d'autres furent de ce dernier avis, & ainſi l'on fit mourir ces deux princes. Varus fut ſucceſſeur de Saturnin. * Joſephe, *antiquit. liv. XVI. chap.* 17.

SATURNIN, *Saturninus*, tribun du peuple, entreprit pendant ſon tribunat d'introduire des nouveautés à Rome; mais il fut chaſſé de la ville par Metellus *le Numidique*; & y étant revenu, il fut aſſiegé dans le Capitole, & tué dans la cour même où ſe tenoit le ſenat, par ordre du conſul Marius, en la 654. année de la fondation de Rome, & la 109. avant J. C.

SATURNIN, *Ælius Saturninus*, poëte compoſa des vers contre l'empereur Tibere, qui le fit précipiter du haut du Capitole, comme nous l'apprenons de Dion, *livre* 58.

SATURNIN, *Junius Saturninus*, avoit écrit quelque traité hiſtorique ſur Auguſte: ce que nous pouvons juger, parce que Suetone dit en la vie de ce prince, *c.* 27.

SATURNIN (Publius) *Saturninus*, l'un des plus braves capitaines de ſon tems, avoit eu beaucoup de part en l'amitié de Valerien, ſous lequel il ſervit, auſſi bien que ſous Gallien. On aſſure qu'il étoit doüé d'une prudence ſinguliere, & aimé de tout le monde, pour ſon merite & pour les victoires qu'il avoit remportées ſur les ennemis de l'empire. Les ſoldats l'éleverent à l'empire; & le jour qu'il fut revêtu de la pourpre, il leur dit, dans une harangue qu'il leur fit, *Mes compagnons, vous avez perdu un bon capitaine, & vous avez fait un mauvais prince.* Après avoir donné ſouvent des marques de ſa valeur; parce qu'il étoit ſevere à faire obſerver la diſcipline militaire, il fut aſſaſſiné par ceux qui l'avoient fait empereur vers l'an 262. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans, c.* 22.

SATURNIN, (Sextus Julius) *Saturninus*, Gaulois, ſervit avec ſuccès en Afrique & en Eſpagne, ſous Aurelien, qui lui donna le gouvernement de l'Orient. Après avoir été fait empereur malgré lui par les Egyptiens, il fut aſſaſſiné à la priſe d'un château, où il s'étoit enfermé. Les autres diſent que ce fut dans la ville d'Apamée, l'an 280. * Vopiſcus, *in Saturn.* Jornandés, *in ſucceſ. regn.*

SATURNIN, *Saturninus* ou *Saturnillus*, Heretique, natif d'Antioche, étoit diſciple de Simon, *le Magicien*, de Menandre & de Baſilides, & enſeignoit preſque les mêmes rêveries qu'eux, au commencement du II. ſiecle. Il condamnoit le mariage comme une invention du diable, & nioit la reſurrection de la chair. Selon lui, le monde avoit été fait par ſept anges. Il ajoûtoit qu'en même tems il y avoit eu deux hommes formés par deux de ces eſprits, dont l'un étoit bon, & l'autre mauvais; que de-là procedoient deux genres d'hommes qui tenoient les uns de la bonté, & les autres de la malice de leurs chefs; que, pour delivrer les bons de l'oppreſſion des méchans, aſſiſtés par le demon, le Sauveur étoit venu ſur la terre, ſous la figure trompeuſe d'un homme. Cet impie ajoûtoit d'autres blaſphêmes; & pour les faire recevoir aux perſonnes ſimples, il affectoit auſſibien que ſes ſectateurs, de paroître fort auſtere, & s'abſtenoit de l'uſage de toutes choſes animées. * S. Irenée, *l.* 6. *c.* 12. S. Epiphane, *hær.* 13. Euſebe, *l.* 4. *hiſt. cap.* 7. Tertullien. Theodoret. Philaſt. S. Auguſtin &c. *cités par* Baronius, *A. C.* 120.

SATURNIN, *Saturninus*, évêque d'Arles dans le IV. ſiecle, ſuivit les erreurs des Ariens, & voulut les faire recevoir dans les Gaules. Il fut condamné dans un ſynode de Paris en 360.

SATURNIN (ſaint) *Saturninus*, premier évêque de Toulouſe, où il eſt communement nommé ſaint Sernin, fut envoyé, dit on, dans les Gaules par le pape ſaint Clement, ſur la fin du I. ſiecle de l'égliſe. Quelques-uns prétendent qu'ayant été diſciple de ſaint Jean-Baptiſte, puis de Jeſus Chriſt, il s'attacha à ſaint Pierre, après la deſcente du ſaint Eſprit, & parcourut par ſon ordre diverſes provinces de l'Orient; & qu'il vint enſuite à Rome, d'où ſaint Pierre l'envoya à Toulouſe pour y prêcher l'évangile. Ces opinions ſont combattues par des difficultés inſurmontables. D'ailleurs la premiere s'accorde peu avec les actes d'Eugene, premier évêque de Tolede; avec ceux de ſaint Firmin, premier évêque de Pampelune & d'Amiens, & de quelques autres Saints; & la ſeconde n'eſt fondée que ſur ce que Gregoire de *Tours* a dit dans ſon hiſtoire des François, *l.* 1. & a retracté dans ſon livre des miracles, ou de la gloire des martyrs. Il eſt donc plus vrai-ſemblable que ſaint Saturnin n'arriva à Toulouſe que ſous l'empire de Dece, vers le milieu du III. ſiecle, ſuivant l'auteur des anciens actes de ce Saint, cités par Gregoire de *Tours*, & par la tradition des égliſes de Toulouſe, de Pampelune & de Tolede. Il accompagna ſaint Denys, cette illuſtre troupe de miſſionnaires qui ont été les fondateurs des principales égliſes de France. Lorſqu'il fut arrivé à Arles, il fut deſtiné pour le Languedoc, la Gaſcogne, & les frontieres d'Eſpagne, avec Papoul & Honeſte, qu'on lui donna pour compagnons. La premiere ville où il s'arrêta fut Carcaſſonne; mais il y fut mal reçu: c'eſt pourquoi il ſe retira à Toulouſe, où il prêcha l'évangile avec ſuccès, & où il établit une égliſe à côté du Capitole, qui étoit le temple des

faux dieux. Puis laiſſant ſaint Papoul, pour avoir ſoin des nouveaux Chrétiens, & travailler à la converſion des Idolâtres, il alla à Pampelune, accompagné de ſaint Honeſte; & de là à Tolede, où il reçut les nouvelles du martyre de ſaint Papoul. Auſſitôt il recommanda l'égliſe de Tolede à ſaint Honeſte, & revint à Toulouſe, où les Idolâtres l'attacherent par les pieds à la queue d'un taureau, qu'ils pouſſerent à coups d'aiguillons du haut des degrés du Capitole. Ainſi ſaint Saturnin eut la tête caſſée, & le corps tout briſé par les ſecouſſes que lui donnoit cette bête furieuſe. On dit que le roi Dagobert voulant enrichir l'abbaye de ſaint Denys en France, de ce qu'il y avoit de plus conſiderable dans ſon royaume, y fit tranſporter les reliques de ſaint Saturnin; mais que ſix ans après, les Toulouſains, qui ſe virent affligés de pluſieurs maladies, firent de grandes inſtances pour recouvrer la poſſeſſion de ce treſor, qui leur fut rendu par les religieux de ſaint Denys, auſquels on donna en échange pluſieurs reliques conſiderables; mais c'eſt un fait fort incertain, & ſuſpect de fauſſeté. L'empereur Charlemagne fit bâtir à Toulouſe, proche la baſilique de ſaint Saturnin, un riche monaſtere, où il mit une communauté de religieux, qui eſt maintenant occupé par des Chanoines ſeculiers, qui y prirent la place des Chanoines Reguliers de l'ordre de ſaint Auguſtin en 1526. ſous le pape Clement VII. * *Acta Saturnini apud* Ruinart. Gregoire de *Tours*, *l.* 1. *hiſt. c.* 30. *de gloria confeſſor. c.* 30. Fortunat. *l.* 2. *c.* 9. De Tillemont, *memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccleſiaſtique*, *l.* 3. Baillet, *vies des Saints*, 29. de Novembre, jour auquel on celebre la fête de ce ſaint SATURNIN martyriſé à Rome avec ſon diacre Siſinne, dans le tems de la perſecution de Diocletien. Mais l'hiſtoire de ſon martyre n'eſt pas certaine: il y a encore un autre SATURNIN, l'un des dix martyrs de Crete, dont les Grecs font la fête au 23. Decembre.

SATURNIN (ſaint) martyr en Afrique, ſous la perſecution de Diocletien, étoit prêtre de la ville d'Abitine, dans la province proconſulaire. Il fut arrêté avec ſes enfans, & pluſieurs autres Chrétiens, & conduit à Carthage, devant le proconſul Anulin. Ils ſouffrirent divers tourmens, & moururent dans la priſon l'an 304. Leur fête commune eſt marquée dans le martyrologe Romain au 11. de Fevrier. * *Acta apud* Ruinart. Baillet, *vies des Saints*, 1. Fevrier.

Il y a un autre ſaint SATURNIN, martyr de Cagliari en Sardaigne dans le même tems, dont on a fait la fête au 30. d'Octobre; mais dont les actes ne ſont pas certains.

SATYRE MENIPPE'E, *voyez* CATHOLICON D'ESPAGNE.

SATYRE, piece de poëſie, ainſi que quelques-uns l'écrivent par corruption, *voyez* SATIRE.

SATYRES, appellés par les Latins *Satyri*, monſtres que les poëtes feignoient être des demi-dieux, habitoient les forêts & les montagnes. On les repreſentoit ayant la partie ſuperieure d'homme avec des cornes à la tête, & la partie inferieure de bête avec des pieds de chevres. Pline même dit qu'il y en avoit à quatre pieds dans les Indes. Nous liſons dans la vie de ſaint Paul Hermite, compoſée par ſaint Jerôme, & dans celle de ſaint Antoine, par ſaint Athanaſe, que ſaint Antoine rencontra dans le deſert un monſtre de cette nature, auquel ayant demandé qui il étoit, il lui répondit qu'il étoit un des habitans du deſert, que les Gentils, par une vaine erreur, appelloient Faunes, Satyres, & Incubes. Ces auteurs ajoûtent que ce ſatyre lui preſenta des fruits de palmier, & qu'il lui dit qu'il étoit député de ſon troupeau, pour le venir prier d'interceder pour eux auprès de Dieu, qu'ils reconnoiſſoient être venu au monde pour le ſalut du genre humain, & qu'enſuite de cet entretien il diſparut. Saint Jerôme, qui recite ce fait, comme une verité dont il ſemble être perſuadé, remarque, pour le confirmer, qu'environ cent ans auparavant, on vit avec admiration dans Alexandrie en Egypte un monſtre de cette eſpece en vie, & qu'après qu'il fut mort, on embauma ſon cadavre, pour le porter à Antioche, & le faire voir à l'empereur. Outre ces exemples, Plutarque dit que Sylla paſſant à *Dyrrachium*, aujourd'hui *Durazzo*, ville d'Albanie, vit un ſatyre vivant qu'on lui preſenta. Ce monſtre ayant été interrogé par pluſieurs interpretes, ne fit ſortir qu'à peine une voix rude qu'on ne pouvoit entendre, & qui avoit quelque reſſemblance au henniſſement d'un cheval, & au cri d'un bouc. Diodore de *Sicile* dit qu'on preſenta en Sicile à Denys *le Tyran* de ces ſortes de monſtres, qui avoient des cheveux pendans juſques ſur le ventre; mais il y a lieu de croire que toutes ces hiſtoires ſont fabuleuſes, ou ne ſont fondées que ſur des illuſions du demon. Les rabbins ſont encore plus extravagans que les poëtes ſur ce ſujet. Rabbi Abraham s'eſt imaginé que les Satyres ou Faunes étoient de veritables creatures, mais imparfaites, à cauſe que Dieu ayant été ſurpris par le ſoir du Sabbat, n'avoit pas pû leur donner la derniere perfection; & que pour cela ces monſtres fuyant la ſainteté de ce jour, ſe retirent dans les montagnes & dans les bois pour ſe cacher; d'où enſuite ils reviennent tourmenter les hommes * Pline, *l.* 7. *ch.* 2. & *in Sylla.* Diodore *l.* 5. *c.* 8.

SATYRE, *Satyrus*, philoſophe Peripateticien, avoit écrit des vies des hommes illuſtres, comme de Philippe de *Macedoine*, de Socrate, d'Empedocle &c. Cet ouvrage eſt cité par Athenée, par ſaint Jerôme & par d'autres; & le premier donne un fragment d'un traité de morale écrit par cet auteur, ſous le titre *des caracteres.* On peut croire que c'eſt le même qui avoit écrit des perles & des pierres, & que Pline cite: mais il eſt different d'un autre SATYRUS, qui étoit d'Olynthe, comedien de profeſſion, & qui laiſſa un ouvrage, intitulé *Pamphyla*, dont on ignore le ſujet. * *Conſultez* Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 4.

SATYRE, *Satyrus*, frere aîné de ſaint Ambroiſe, archevêque de Milan, fils d'*Ambroiſe*, prefet du pretoire des Gaules, vint au monde vers la fin du regne de Conſtantin *le Grand*: il ſe diſtingua beaucoup dans le barreau de Rome, où il plaida pluſieurs cauſes dans l'auditoire du prefet Symmaque, qui l'honora de ſon amitié. Il fut enſuite gouverneur de province, & s'acquitta de cet emploi à la ſatisfaction des peuples. Quand ſaint Ambroiſe fut élû archevêque de Milan, Satyre le vint trouver & ſe chargea de toutes les affaires, afin qu'il ne reſtât à ſon frere que la charge de la conduite ſpirituelle de ſon égliſe. Comme Satyre vaquoit aux affaires de leur famille, il s'embarqua pour aller en Afrique, afin de faire payer un nommé Proſper, qui étoit leur débiteur. Il fit naufrage en chemin, & peu après perit entre les écueils & dans les rochers, où ſon vaiſſeau échoua. Quoiqu'il ne fût pas encore baptiſé, il prit l'Euchariſtie à ſon col, ſe mit à la nage, & il arriva à terre. Il ne voulut point recevoir le baptême dans le lieu où ils aborderent, parce que celui qui en étoit évêque étoit Luciferien. Il ſe remit en mer; & étant arrivé en Afrique, dans un lieu où il y avoit un évêque Catholique, il ſe fit baptiſer. Ayant enſuite fait payer Proſper, il partit d'Afrique, paſſa par la Sicile, & ſe rendit à Rome, & delà revint à Milan, quoique Symmaque voulût le retenir à Rome. Il tomba bientôt après dans une maladie, qui lui ôta l'uſage de tous ſes membres, & le conduiſit à la mort l'an 379. Le martyrologe Romain fait mention de lui au 17. Septembre. * Ambroſ. *de exceſſu fratris Satyri. Vie de ſaint Ambroiſe.* Baillet, *Vie des Saints.*

SATYRIQUE, TRAGEDIE SATYRIQUE, étoit un poëme dramatique, où l'on faiſoit paroître des Satyres avec des heros & des perſonnes illuſtres, qui repreſentoient tous enſemble des incidens graves & ſerieux avec des boufonneries & d'autres actions ridicules. Cette eſpece de poëme ne fut point reçue des Latins parmi leſquels la ſatire ne fut qu'une piece de poëſie, employée pour blâmer les vices, pour médire, dont on ne ſe ſervoit point ſur le theâtre, ſinon avec les mimes, dans les intermedes. Mais chez les Grecs la tragedie ſatyrique fut en grande eſtime; & les poëtes diſputerent le prix de leur art par la compoſition de ce poëme, dans les fêtes de Bacchus, que les Atheniens nommoient *Chytres.* Le poëte Theſpis fut le premier qui introduiſit des acteurs dans la ſatyrique; car auparavant ce n'étoit qu'un cœur de muſiciens & de danſeurs, qui imitoient les Satyres dans leurs danſes, & leurs chanſons, comme nous le diſons en parlant de la tragedie en ſon lieu. Horace dit

dit que Thespis promenoit ses acteurs dans un chariot découvert où ils recitoient leurs poëmes, ayant leur visage barbouillé de lie de vin, pour representer le visage rouge & enluminé des satires, dont ils representoient les figures grotesques en dansant. Dans la suite du tems cette sorte de poëme fut conduite à sa perfection. Il nous reste une tragedie satirique dans Euripide, intitulée *Polypheme*: on peut même dire que l'*Alceste* du même poëte en est encore une, parce qu'Hercule y fait avec un esclave des discours de boufons, & des actions toutes comiques, si l'on n'aime mieux l'appeller tragi-comedie. Les Italiens dans quelques-unes de leurs tragedies, ont conservé ce goût, & l'on voit souvent chez eux dans un sujet trop tragique, les vieilles, & d'autres acteurs comiques égayer par leurs boufonneries les entretiens les plus serieux & les plus élevés. La Pastorale chez les anciens se nomme aussi quelque fois satirique. *Voyez* PASTORALE. * Scaliger, *l.* 1. *c.* 1. Suidas, *in tetralog.*

SATZ, ville de Bohême, capitale du cercle de Satz, est située sur l'Eger, à quatorze ou quinze lieues de Prague, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAVA, SAVE ou SAW, fleuve d'Allemagne, qui a sa source dans la province de Carniole, près de la Carinthie, se jette dans le Danube à Belgrade en Hongrie. * Ortelius. Sanson.

SAVANAROLE, *voyez* SAVONAROLE.

SAVARON (Jean) sorti d'une bonne famille de Clermont en Auvergne, après avoir exercé divers emplois dans sa province fut pourvû de l'office de president & de lieutenant general en la senechaussée & siege presidial de Clermont. Il se trouva aux états generaux tenus à Paris en 1614. en qualité de député du tiers état de la province d'Auvergne & y fit paroître beaucoup de talent, & une grande fermeté d'esprit. Lorsqu'il eut été choisi avec d'autres par la chambre du tiers-état de France, pour examiner les cahiers de la noblesse, & pour parler à leur chambre de la part de celle du tiers-état, il y harangua avec tant de liberté, qu'il suscita contre lui toute la noblesse: de sorte que l'on fut obligé de lui donner des gardes. Ce magistrat étoit si éloquent & si bon orateur, qu'il fut employé plusieurs fois par le tiers-état pour répondre sur le champ, & sans être preparé, aux propositions du clergé & de la noblesse pendant la tenue de ces mêmes états. On le vit ensuite plaider au parlement de Paris pour les droits honorifiques des magistrats de son presidial, que le chapitre de la cathedrale de Clermont ne vouloit accorder dans le chœur de cette église, qu'à lui seul president & lieutenant general, chef de la compagnie. Il parla avec tant d'érudition, que le premier president de Verdun ayant oui sonner dix heures au milieu de son plaidoyer, se leva, & demanda à la compagnie si elle n'étoit pas d'avis qu'il achevât; ce qui lui fut permis: honneur qui n'avoit jamais été accordé qu'aux gens du roi. Savaron mourut fort âgé en 1622. pour s'être échauffé en faisant publiquement l'éloge du baron de Canillac, senechal de Clermont mort d'une maladie contractée au siege de Montauban. Il a passé pour un des plus sçavans de son tems, & est nommé par M. Bignon, dans ses notes sur le chap. 2. du livre des formules de Marculfe *Avernorum & præses & decus*. On a de lui des traités du duel; des confrairies; de la sainteté de Clovis; de l'épée françoise; contre les masques; des notes sur Cornelius Nepos; & sur une homelie de saint Augustin; *de calendis Januarii*. Les plus considerables sont ceux qui suivent. 1. Ses commentaires sur les lettres & les poësies de Sidonius Apollinaris, évêque d'Auvergne, qui furent imprimés *in*-4°. à Paris en 1609. & auparavant *in*-8°. en 1598. & dans lesquels brille une belle érudition. Il fut accusé de les avoir derobé au P. Sirmond Jesuite qui seize ans après donna une nouvelle édition de cet ancien auteur; mais Saveron sçut bien se justifier de cette accusation; & quelques endroits de ses notes qu'on voulut attaquer, furent aisément défendus. 2. L'origine de Clermont, qui parut en 1607. & dont Pierre Durand donna en 1662. une nouvelle édition *in fol.* augmentée de recherches curieuses, & de preuves. 3. La chronologie des états generaux, où le tiers-état est compris, qu'il publia en 1615. après la tenue des états, où il avoit paru avec tant de distinction, pour prouver que depuis le commencement de la monarchie, le tiers-état avoit toûjours assisté aux états generaux. 4. Enfin le traité de la souveraineté du roi & de son royaume. Dans ce traité, qui parut en 1615. & auquel Savaron joignit un second traité adressé au roi, il se proposa de prouver que le roi ne tient sa couronne que de Dieu seul; que le temporel de son royaume n'est sujet à aucune puissance spirituelle & temporelle; & que ses sujets ne peuvent être dispensés du serment de fidelité & d'obéissance: un inconnu, qu'on croit être le cardinal du Perron, fit imprimer presque aussi-tôt un examen de ces deux traités, où sans entrer dans la question de droit, il entreprit de refuter les faits allegués; & Savaron répondit fort vivement à cet examen; mais en 1617. un nommé Jean le Cocq se mit de la partie, ainsi qu'avoit fait le cardinal Bellarmin, qui par une froide allusion au nom de celui dont il combattoit le sentiment, l'appelloit *Senza vero*; & en même tems on vit encore un écrivain Huguenot, qui donna *la puissance, dignité & autorité royale*, où il outroit les principes. Ces écrits engagerent donc Saveron à donner encore en 1620. un nouveau traité de la souveraineté du roi; & c'est là son dernier ouvrage. On avoit conçu une grande idée de ses notes sur Gregoire de *Tours*, & sur les capitulaires de Charlemagne, qu'il a laissés sans y mettre la derniere main. * Durand, *origines de Clermont*. Paul Colomiez, *dans ses mélanges historiques*, 1675.

SAVARI (Jacques) de Caën en Normandie, poëte Latin, florissoit au milieu du XVII. siecle. Il a fait quelques ouvrages en vers latins, entre autres un qui traite de la chasse du lievre, sous le titre de *album Dianæ leporicidæ*, en sept livres, imprimé en 1655. un poëme en trois livres, sur le manege ou l'hippodrome, intitulé *Album Hipponæ, seu Hippodromi leges*, en 1662. Il a encore fait l'*Odyssée*, en vers latins; *Les triomphes de Louis XIV.* depuis son avenement à la couronne; un volume de *poësies mêlées*. Savari promettoit de donner au public un corps entier de toutes *les chasses* qui se font avec les chiens courans. Il y a beaucoup d'invention dans les poëmes de la chasse du lievre, & dans celui du manege. Il a eu soin de mettre à la marge les termes de ces arts en notre langue, pour la commodité de ceux qui ne pourroient les deviner en son latin. Il est mort âgé de 63. ans, le 21. Mars 1670. * Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes*. Huet, *origine de Caën, seconde édit. p.* 382.

SAVARI (Jacques) né à Doué en Anjou le 22. Septembre 1622. ayant fait une fortune assez considerable dans le négoce à Paris, fut pourvû d'une charge de secretaire du roi en 1658. & se mit dans les traités, où il ne réussit pas comme il se l'étoit promis; mais la grande reputation qu'il s'étoit acquise dans le négoce, par les importans arbitrages où il étoit sans cesse appellé, fit qu'en 1670. il fut nommé pour travailler au code marchand qui parut en 1673. Il donna au public en 1675. *le parfait Negociant*, qui a été imprimé jusqu'à huit fois, avec des additions; & a été traduit en allemand, en hollandois, en anglois & en italien; & servit comme de regle pour les affaires du commerce, dont il devint comme l'oracle. La huitiéme édition fut donnée en 1721. *in*-4°. augmentée par Philemon-Louis Savari, chanoine de l'église royale de saint Maur. En 1688. il donna encore au public ses pareres, ou *avis & conseils sur les plus importantes matieres du commerce*, dont la seconde édition augmentée parut en 1715. & mourut le 12. Octobre 1690. âgé de 68. ans, ayant eu dix-sept enfans de *Catherine* Thomas, sa femme, morte en 1685. & entre autres JACQUES Savari des Brussons, qui étoit le sixiéme, lequel fut choisi en 1686. par M. de Louvois, pour inspecteur general de la douane de Paris. M. Savari qui n'avoit alors que 29. ans, voulant se mettre au fait de toutes les especes de marchandises, qui passent par la douane, mit dans un ordre alphabethique les mots qui avoient rapport au commerce & aux manufactures, à mesure qu'il apprénoit. Devenu plus habile, il ajoûta à tous ces mots quelques explications: il y joignit ensuite un extrait des livres de commerce imprimés en France, ou dans les pays étrangers, des ordonnances, des arrêts & des reglemens qui regardent cette matiere. Il s'adressa aux inspecteurs du commerce établis dans les provinces, il tira d'eux de grands secours pour perfectionner son recueil. L'ouvra-

ge étoit en cet état, lorsque les magistrats, que le roi avoit choisis pour présider au conseil du commerce, furent instruits de ce que Savari avoit recueilli sur cette matiere : on loua fort son plan; on l'exhorta à le continuer; & l'on l'engagea à pousser ses vûes au-delà de ce qu'il s'étoit proposé. Ce fut alors que ses occupations & sa santé ne lui permettant pas d'esperer de remplir seul un plan si vaste, il prit le parti d'engager *Philemon-Louis* Savari, chanoine de l'église de S. Maur des Fossez, son frere, à prendre plus de part à cet ouvrage, qu'il n'avoit fait jusqu'alors. Les deux freres travaillant à l'envie l'un de l'autre, l'ouvrage avança de maniere, qu'on l'annonça au public dans les premiers journaux de 1713. mais des Bruslons ne put s'acquitter de la parole qu'il avoit donnée, à cause des differentes maladies dont il fut attaqué depuis 1713. jusqu'en 1716. qu'il mourut le 22. Avril de cette année d'une fluxion de poitrine, âgé de 56. ans. Ainsi M. Savari le chanoine se trouva seul chargé de la conduite de cet ouvrage. Pour le mettre en état de paroître, il profita de tous les memoires qui avoient été envoyés à son frere, non seulement des differentes parties de la France, mais encore d'Angleterre, d'Hollande, d'Asie, d'Afrique & de l'Amerique. Il y joignit grand nombre de remarques importantes, qu'il tira des voyageurs les plus exacts; de sorte qu'il a donné en 1723. deux volume *in fol.* au lieu d'un volume que l'on avoit promis d'abord, intitulés *Dictionaire universel du Commerce*, imprimés à Paris aux dépens de Jacques Etienne. L'accueil favorable que l'on a fait à cet ouvrage, a engagé M. *Philemon-Louis* Savari à continuer d'y travailler jusqu'à sa mort arrivée en Septembre 1727. & son travail a produit un troisiéme volume *du diction. du commerce.* * *Mem. du tems.*

SAVATOPOLI, ville de Mingrelie en Asie, sur le Pont-Euxin, est la *Sebastopolis* de Colchide des anciens, que d'autres ont nommée *Dioscurias* & *Gigantæum.*

SAUDRE, petite riviere de France. Elle naît dans le Berri, baigne Romorantin dans le Blaisois, & se décharge dans le Cher. * Mati, *dict.*

SAVE, riviere de Hongrie, *voyez* SAVA.

SAVE ou SEVE SIREI, rabbins, *voyez* ANAM.

SAVE, ville, *cherchez* CARIATHAIM.

SAVELLI, maison puissante à Rome, qui a donné deux papes à l'église; sçavoir, HONORE' III. mort en 1227. & HONORE' IV. mort en 1287. a été long-tems en possession de la charge de maréchal perpetuel de l'église, & de gardien du conclave, & a produit de grands hommes en differens tems, & donné plusieurs cardinaux à l'église; entr'autres JACQUES Savelli, créé cardinal par le pape Paul III. en 1539. mort en 1587. SILVIO Savelli, créé cardinal par le pape Clement VIII. en 1596. mort en 1599. & JULES Savelli, créé cardinal par le pape Paul V. en 1616. mort en 1644.

SAVELLI (Jean-Baptiste) cardinal, après s'être acquitté de plusieurs emplois dans la cour de Rome dans le XV. siecle, fut nommé cardinal avec trois autres par le pape Paul II. mais la mort subite de ce pontife, arrivée en 1471. l'ayant empêché de publier les nouveaux promus dans un consistoire, on ne voulut point les admettre dans le conclave, en vertu de l'extravagante d'Eugene IV. qui déclare nulles de pareilles promotions. Savelli redevint donc protonotaire Apostolique; & quelques mouvemens que ses parens se donnassent auprès de Sixte IV. ils ne purent obtenir pour lui le chapeau, qu'en 1480. Il tomba quelque tems après dans la disgrace de ce pape; qui sous quelque mauvais soupçon, le fit arrêter au sortir du consistoire, & enfermer dans le château S. Ange. Il n'en sortit qu'au bout d'un an, son innocence ayant été reconnue; & pour le dedommager en quelque maniere, le souverain pontife le nomma gouverneur de la marche d'Ancone; puis de la Romagne, de l'Ombrie, & enfin l'envoya legat *à latere* à Gennes, où il obtint de cette republique une flotte considerable pour s'opposer aux Turcs, qui depuis la prise d'Otrante faisoient trembler toute l'Italie. Il continua d'avoir des emplois considerables sous le pontificat d'Innocent VIII. & sous celui d'Alexandre VI. & mourut à Rome le 18. Septembre 1498. âgé de 71. ans. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

SAVELLI (Bernardin) prince d'Albano &c. épousa *Marie-Felice* Peretti, petite niece du pape Sixte V. dont il eut JULES, qui suit; *Catherine*, mariée à N. prince de Cariati; *Marguerite*, alliée à N. duc de Cesarini; & *Paul* prince de Savelli, abbé de Chiaravalle, clerc de chambre, qui fut créé cardinal en 1664. par le pape Alexandre VII. & mourut le 11. Septembre 1685. en sa 63. année. JULES Savelli, prince d'Albano & de Venafere, duc de Marsi &c. grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, maréchal perpetuel de la sainte église, & gardien du conclave, épousa *Marie* fille d'*André* Justiniani, & de *Marie* Pamphile, niece du pape Innocent X. & mourut le 5. Mars 1712. âgé de 87. ans sans posterité. Ainsi finit en lui cette illustre maison, n'y en ayant plus que quelques gentilshommes de branches fort éloignées, ausquels il ne laissa rien; & institua pour son heritier universel George Sforce, fils puîné du duc de Cesarini. Il s'est pourtant trouvé en France un homme du nom de *Savelli*, qui y avoit rempli des emplois fort au-dessous de sa naissance qui s'est prétendu heritier de cette maison, & même s'est transporté à Rome, où il a pris le titre de prince Savelli. Il avoit épousé en Berri N. sœur de l'abbé Bordelon, auteur de divers ouvrages de litterature.

SAVELLO, bourg de la Campagne de Rome, situé près de la ville d'Albano. Il est à demi ruiné, & entierement dépeuplé. * Mati, *dict.*

SAVERDUN, petite ville de France dans le Languedoc, dans le comté de Foix, sur l'Ariege, à trois lieues au-dessous de Pamiers. Saverdun a été la patrie du pape Benoît XIII. * Baudrand.

SAVERNE ou ZABERN, en latin *Taberna*, petite ville de la basse Alsace, étoit ci-devant la residence de l'évêque de Strasbourg, qui en est seigneur. Elle est située au pied des montagnes, proche des frontieres de la Lorraine, sur la riviere de Sor, & sur le grand chemin par où l'on va à Strasbourg, à Spire, à Francfort & aux principales villes d'Allemagne : c'est pourquoi elle est habitée par de riches marchands. Sur les côteaux il y a des vignobles où croissent de fort bons vins; & sur trois rochers on voit trois vieux châteaux assez forts par leur situation. Antoine duc de Lorraine, défit l'armée des Lutheriens auprès de cette ville en 1525. * *Comment. des guerres en la Gaule Belgique.*

SAVERNE sur l'Erlbach, dans le Palatinat du Rhin, est nommée par ceux du pays *Berg Zabern.* SAVERNE, *Rhein Zabern*, dans la même province, au confluent de l'Erlbach dans le Rhin. * Sanson.

SAVERNE, riviere celebre d'Angleterre, que les Latins nomment *Sabrina*, & ceux du pays *Savern*, sort du mont Plyinllimon dans le comté de Montgomeri, & après avoir arrosé diverses provinces, & reçu les eaux de plusieurs autres fleuves, elle forme le golfe de Saverne, nommé *Sabrianus Sinus*, & par ceux du pays *Saverne floud.* Peu après, la Saverne forme encore ce qu'on appelle la Manche de S. George. * Speed & Camden, *desc. Magn. Britann.*

SAVERNE (la nouvelle riviere de l'Estotilande, dans l'Amerique septentrionale. Elle coule dans le nouveau pays de Galles meridional & se déchage dans la baye de Buton, du côté du levant. * Mati, *dict.*

SAVERY (Roland) fils d'un peintre mediocre, s'attacha à imiter d'après nature des animaux de toutes les especes; & il s'y rendit si celebre, que l'empereur Rodolphe, qui avoit bon goût le fit travailler quelquetems; puis l'envoya dans le Frioul, pour étudier le paysage d'après le vrai : ce qu'il fit avec soin. Ses desseins sont ordinairement faits à la plume, accompagnés de lavis de couleurs differentes, & approchantes de la nature qu'il dessinoit. Toutes ses études étoient ramassées dans un grand livre qu'il consultoit au besoin; ce livre demeura entre les mains de l'empereur. Gilles Sadeler, & Isaac son disciple, ont gravé plusieurs de ses paysages. Le plus beau de tous est celui où se trouve representé saint Jerôme, gravé par Isaac. Il mourut à Utrecht fort vieux. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

SAVEUSE (Hector de) vaillant chevalier, sorti de l'ancienne maison de Saveuse en Picardie, parut avec distinction au siege d'Arras, où le duc de Bourgogne son prince conçut beaucoup d'estime pour lui. Depuis,

il fut fait capitaine de la ville de Beauvais, & fit ces grands exploits de guerre que l'ont peut lire dans Monstrelet. Il mourut vers l'an 1420, & fut enterré dans l'église de Flechelles. * Godefroi, *observation sur l'hist. de Charles VI.*

SAVIGNANO, petite ville de l'état de l'Eglise dans la Romagne, sur le Savignano, entre Rimini & Cesena. On prend Savignano pour l'ancien bourg de l'Emelie, nommé *Compita.* * Baudrand.

SAVIGNANO (Barthelemi) *cherchez* BACCIO.

SAVILLE (Henri) né en 1549. à Bradlei dans le comté d'Yorck, étoit d'une ancienne & noble famille. Il fut élevé à Oxford, où il devint gardien du college de Merton, puis prevôt d'Eaton. Il ramassa avec soin les meilleurs exemplaires des ouvrages de saint Chrysostome, & publia les œuvres de ce saint docteur avec des remarques à ses propres dépens. Ils ont été imprimés à Etone en 1612. avec ses notes & celles de plusieurs sçavans. C'étoit la plus belle & la meilleure édition des œuvres de saint Chrysostome, avant celle des Benedictins. Fronton du Duc, qui les a données en grec & en latin, peut s'en être servi; mais il ne l'a pas suivie exactement. Les sçavantes leçons d'Henri Saville sur Euclide montrent qu'il étoit aussi sçavant mathematicien. Cet habile homme mourut en 1621. * *Dict. Anglois.*

SAVILLAN, que les Latins nomment *Savilianum*, & ceux du pays *Savigliano*, ville d'Italie en Piémont, à vingt-deux milles de Turin, est située entre deux rivieres: ce qui l'a fait juger par de grands capitaines très-propre à être fortifiée. On dit que le duc de Savoye, Philiberet-Emmanuel, eut dessein de la faire la capitale de ses états. * Sanson. Baudrand.

SAVINIEN (S.) & S. POTENTIEN, *Savinianus* & *Potentianus*, apôtres du Senonois, ont introduit, si l'on en croit la tradition du diocése, la religion Chrétienne dans ce pays. On dit qu'ils étoient du nombre des soixante-douze disciples que Notre-Seigneur avoit choisis après les apôtres pour prêcher l'évangile. On ajoute que ces Saints s'attacherent à saint Pierre, après l'Ascension de Jesus-Christ; qu'ils le suivirent à Antioche & à Rome, d'où ce saint apôtre les envoya dans les Gaules vers l'an de grace 45. Savinien, que saint Pierre avoit sacré évêque, partit de Rome avec Potentien; & étant arrivé proche de Sens, il s'arrêta dans un bourg que l'on appelloit *le Vif*, où il convertit plusieurs Idolâtres, dont il changea le temple en une église, pour y assembler les fideles qu'il avoit baptisés. Après un si heureux commencement, il entra dans la ville de Sens, & y prêcha l'évangile avec tant de succès, qu'il y bâtit bientôt trois chapelles; l'une en l'honneur de Notre-Dame; l'autre, sous le nom de saint Jean-Baptiste; & la troisiéme, sous l'invocation de saint Etienne, premier martyr. On dit que quelque-tems après, saint Savinien ayant sçû la mort de saint Pierre, dedia hors la ville une église à son honneur, que l'on appella *saint Pierre le Vif*; non comme quelques-uns se sont imaginés, parce que S. Pierre fut encore vivant lorsqu'elle fut dediée, mais parce que c'étoit dans le bourg dont nous avons parlé, que l'on appelloit *le Vif.* Peut-être étoit-ce ce même temple des faux dieux, dont Savinien avoit fait une église. A l'égard de saint Potentien, on dit qu'il alla ensuite à Troyes, dont il fut le premier évêque; mais que celui qui y commandoit pour l'empereur, le chassa hors de la ville: de sorte qu'il fut contraint de se retirer à Sens; que bientôt après, saint Savinien y fut pris par le commandement du prefet des Romains, & y souffrit le martyre en recevant deux coups de hache sur la tête. On croit que saint Potentien fit alors les fonctions d'évêque, dans le diocése de Sens: mais qu'au bout d'un an il fut pris; & qu'après plusieurs tourmens, il eut la tête tranchée. Mais toute cette histoire n'a aucun fondement. Les actes qui la contiennent, sont visiblement supposés. Saint Savinien & saint Potentien ne furent envoyés à Sens pour y prêcher l'évangile, que du tems de Dece, vers l'an 250. & on ne sçait rien de particulier de leur vie ni de leur martyre. Leur fête est marquée au martyrologe au 31. Decembre. Cependant elle se fait à Paris & à Sens le 29. d'Octobre. On honore aussi à Troyes un saint SAVINIEN ou SABINIEN martyr, que quelques-uns croyent être le même. Sa fête est néanmoins marquée dans les martyrologes à un jour different; sçavoir, au 24. Janvier * Du Saussai, *en son martyrologe.* Hugues Mathoud, *de vera Senonum origine Christiana.* Tillemont, *histoire Ecclesiast.* Baillet, *Vies des Saints.*

SAVIO, riviere d'Italie, prend sa source dans le Florentin, baigne Sarsina & Cesena dans la Romagne, & se décharge dans le golfe de Venise, à deux lieues de Cervia, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SAUL, roi d'Idumée, qui étoit de Rohoboth, & qui succeda à Selma. * *Genese*, 36.37.

SAUL, premier roi d'Israël, fils de *Cis*, de la tribu de Benjamin, fut envoyé par son pere pour chercher des ânesses qui avoient été perdues; & ne les ayant point trouvées, il s'adressa à Samuël pour en avoir des nouvelles. Ce prophête le sacra roi dans sa maison par l'exprès commandement de Dieu, l'an du monde 2940. & 1095. avant J. C. La même année, dans l'assemblée du peuple à Masphа, le sort tomba sur Saül, après quoi tous lui obéirent. Sa taille & sa bonne mine le rendoient digne de la souveraineté, dont il se chargea étant âgé d'environ 40. ans Il donna d'abord des marques de sa bravoure, par la défaite de Naas, roi des Ammonites. La guerre des Philistins, qui suivit celle-ci, ne fut pas si heureuse à Saül, qui après deux ans de regne, fut dépouillé de son sceptre. Samuël lui avoit ordonné de l'attendre avant le combat; mais parce que le septiéme jour étoit déja passé, sans que ce prophete parût, Saül offrit lui-même le sacrifice, pour se rendre Dieu favorable. Le prohete arriva lorsqu'il achevoit, & lui prédit qu'en punition de sa désobéissance, Dieu ôteroit le royaume d'Israël de sa maison. Dieu ne laissa pas de le retablir dans son royaume, & de le rendre victorieux de divers peuples, comme il est marqué dans le premier livre des Rois; mais la derniere faute qu'il fit, acheva sa ruine. Le Seigneur lui commanda par Samuël de détruire entierement les Amalecides, sans les épargner, & sans reserver la moindre chose de tout ce qui leur apparte-noit. Saül, pour executer cet ordre, marcha avec plus de deux cens mille hommes contre ce peuple idolâtre; mais il interpreta à sa fantaisie le commandement qu'il avoit reçû de Dieu, au lieu d'obéir simplement à sa voix. Il consentit qu'on épargnât ce qu'il y avoit de meilleur dans les troupeaux, sous pretexte d'en faire un sacrifice, & sauva Agag leur roi. Dieu fut irrité de la temerité avec laquelle ce prince osoit éluder ses ordonnances, & commanda à Samuël d'aller témoigner à Saül, qu'il se repentoit de l'avoir élû pour roi. Ce prophete s'acquitta de sa commission; & ayant reproché à ce roi les crimes qu'il avoit commis, il l'assura que Dieu le rejettoit. Le malin esprit saisit alors Saül, & commença de le tourmenter, sans qu'il y eût d'autre remede pour le délivrer, que le son de la harpe de David, qui étoit son gendre, & qui avoit épousé sa fille *Michol.* Celui-ci fut sacré roi par Samuël, & fut persecuté cruellement par Saül, qui en avoit reçu de grands services, dans la défaite de Goliath, & en diverses occasions. Mais quoique Saül cherchât tous les moyens possibles pour se défaire de David, celui-ci l'épargna en diverses occasions, où il étoit maître de sa personne. Cependant Saül, qui faisoit la guerre aux Philistins, ayant consulté le Ciel, pour sçavoir le succès d'un combat qui se devoit donner le lendemain, sans en pouvoir recevoir aucune réponse, voulut trouver dans l'art des demons ce qu'il ne pouvoit obtenir du Ciel. Il se déguisa; & étant entré chez une femme, que l'écriture appelle *Pythonisse*, il lui commanda de faire venir le prophete Samuël, qui étoit déja mort. Dieu permit que ce prophete lui apparût, & que lui reprochant ses infidelités, il l'avertît des maux qui lui arriveroient, à lui & à ses enfans. En effet, on donna le lendemain la bataille, où ses troupes furent taillées en piéces, & ses enfans tués. Pendant qu'il attendoit à tout moment la mort, qu'il sçavoit être inévitable pour lui, il fut frappé d'une fleche, dont la blessure, jointe au desespoir qui le transportoit, le porta à prier son écuyer de le tuer. Mais cet écuyer ayant refusé de le faire, Saül s'enfonça lui-même la pointe de son épée dans l'estomac, & se laissa tomber dessus, l'an 2980. du monde, & 1055. avant Jesus-Christ, après un regne de 40. ans.

Car Isboseth, qui nâquit dans le tems que Saül son pere monta sur le throne, succeda depuis à ce prince à l'âge de 40. ans. * I. *des Rois. Actes des Apôtres*, *chap.* 13. Josephe, *l.* 6. *Antiq. Jud.* Sulpice Severe, *l.* 1. *hist. sacræ.* Eusebe, *in chron.* Torniel, Salian & Usserius, *in annal. vet. test.* Petau, *l.* 2. *doctr. temp. c.* 32. Ribera. Pineda. Abulensis. Tirinus &c. cités par Riccioli, *l.* 6. *chron. Reform. c.* 28.

☞ Quelques auteurs disent que l'apparition de Samuël faite à Saül, étoit une illusion diabolique : on demeure neanmoins communement d'accord que ce fut effectivement l'ame de Samuël qui se rendit visible à Saül; & on le prouve par le chap. 46. de l'Ecclesiastique, qui dit dans le verset 23. *que Samuël mourut*; *qu'il fit sçavoir au roi Saül la fin de sa vie*; *qu'il éleva sa voix de la terre en prophete &c.* Mais on ne prétend pas pour cela que l'apparition de ce prophete fût un effet de son obeissance aux ordres de la Pythonisse. En effet, cette necromantienne, qui ne s'y attendoit pas, témoigna être fort surprise lorsqu'elle le vit, parce qu'il parut avant qu'elle eût achevé les ceremonies de son art diabolique. Il se fit donc voir par un ordre exprès de Dieu, & probablement revêtu, non de son corps, mais d'un air condensé. * I. *Reg.* 28.

SAUL, nom de S. Paul apôtre, *cherchez* PAUL.

SAULIE, *Saulia*, roi des Scythes, succeda à son pere *Gnurus.* Il regna du tems de Solon, vers l'an du monde 3485. & 550. avant Jesus-Christ, & fut frere d'*Anacharsis*, illustre par sa sagesse, qu'il tua d'un coup de dard, parcequ'il avoit voulu introduire dans la Scythie des loix & des ceremonies étrangeres. Saulie eut un autre frere, nommé *Calvida*, qui regna conjointement avec lui, & auquel il laissa le royaume par sa mort. *Idathyrse*, fils de Saulie, regna dans la suite. * Suidas.

SAULIEU, petite ville de France, dans le duché de Bourgogne, à six lieues d'Autun, vers le nord, avec bailliage & justice consulaire. Elle donne le titre de comte à l'évêque d'Autun. On y trouve des Capucins, des Ursulines, un college & un hôpital : elle a cinq fauxbourgs qui sont plus peuplés que la ville.

SAULT, bon bourg avec un grand comté. Il est dans la Provence, à quatre lieues d'Apt, vers le nord. Il appartenoit aux ducs de Lesdiguieres, dont les fils aînés en portoient le nom. * Mati, *dict.*

SAULX, illustre & ancienne maison de Bourgogne, qui a pris son nom du château de Saulx, situé à cinq lieues de Dijon, à côté du chemin de Langres, & dont elle a été longtems en possession. Le pere Pierre-François Chifflet, Jesuite, fait une mention honorable des seigneurs de Saulx, dans son traité de la noblesse de saint Bernard. Il y parle d'EBLE ou HEBAUD comte de Saulx, qui fit du bien en 1135. à l'abbaye d'Auberive. Son fils Gui de Saulx, & sa femme *Elisabeth*, y en firent aussi en 1203. Ils avoient fondé la collegiale de Saulx en 1197. & dès l'an 1170. celui-ci avoit donné en échange le comté de Langres à Hugues duc de Bourgogne, qui en fit present à son oncle Gautier, évêque de Langres. OTHON & HENRI, fils de *Gui*, approuverent cette transaction de leur pere, comme on le voit chez le P. Chifflet, qui en rapporte l'acte tiré du cartulaire de l'église de Langres. GUILLAUME de Saulx, petit-fils de GUI, épousa *Belote* de Fontaine, niece de saint Bernard, qui lui apporta la terre de Fontaine. Sa posterité masculine finit en 1366. JACQUES de Saulx, petit-fils de GUI II. frere de ce *Guillaume*, se croisa en 1248. & GUILLAUME, fils de *Jacques*, épousa *Marguerite* de Vienne. Ils firent du bien aux chanoines de Saulx, par leur testament de 1286. & nommerent pour executeur testamentaire, *Pont* de Saulx, seigneur de Vantoux, son oncle paternel. Elle mourut en 1290. & fut enterrée chez les Dominicains de Dijon. Sous ce comte *Guillaume*, la forteresse de Saulx fut remise comme en dépôt l'an 1254. entre les mains du roi saint Louis, pour ne plus donner d'ombrage au duc de Bourgogne. Mais le roi Philippe *le Bel*, voulant gagner l'amitié du duc de Bourgogne, Robert, lui abandonna cette terre par lettres patentes données à Long-champ au mois de Mai 1303. & dès-lors elle fut nommée *Saulx le Duc.* Les comtes de Saulx n'en ont donc depuis retenu que le nom. Cette maison fit deux branches; l'aînée, qui a pris depuis le nom de TAVANNES; & la cadette, qui eut en partage la seigneurie de VANTOUX, laquelle étoit dans la famille dès l'an 1090. comme il se prouve par actes de ce tems-là. Ceux-ci finirent vers la fin du XVI. siecle, par le mariage de deux filles; l'une dans la maison de Joyeuse-Grandpré; l'autre dans celle de la Palu Bouligneux. Ces seigneurs de Vantoux sont presque tous enterrés au prieuré de Bonvaux, qu'ils avoient fondé. Nous ne rapporterons ici de la branche aînée, que ce que *Guillaume* de Saulx en fournit dans ses preuves pour l'ordre du saint Esprit.

I. HUGUENIN de Saulx, dit *Louvet*, seigneur d'Arc-sur-Til, vivoit sur la fin du XIV. siecle. Il avoit épousé *Agnés* de Beaufremont, dont il eut GUILLAUME, qui suit; & *Marguerite* de Saulx, mariée le 25. Octobre 1409. à *Jean* de Trestondant.

II. GUILLAUME de Saulx, seigneur d'Arc-sur-Til, saint Thibault &c. chambellan du duc de Bourgogne, épousa par contrat du 26. Avril 1422. *Guillemette* de Baudoncourt, morte le 13. Decembre 1457. dont il eut entr'autres enfans, ERARD, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Bessei, seigneur de Lonjecourt; & *Guyard* de Saulx, seigneur d'Arc-sur-Til en partie, qui d'*Eve* de Ligneville eut pour enfans *Guillaume*; & *Jean* de Saulx.

III. ERARD de Saulx, seigneur d'Arc-sur-Til en partie, & d'Aurain, mourut le 13. Octobre 1477. Il avoit épousé par contrat du 13. Juillet 1466. *Antoinette* de Dinteville, fille de *Jean* seigneur de Dinteville, & de *Jeanne* de Pontallier, morte le 27. Mars 1516. dont il eut JEAN, qui suit; & *Edme.*

IV. JEAN de Saulx, seigneur d'Aurain, grand gruyer de Bourgogne, charge qui, au rapport de Gollut dans son histoire de Bourgogne, étoit hereditaire dans la maison de Saulx dès le XIII. siecle, épousa par contrat du 18. Avril 1504. *Marguerite* de Tavannes, sœur & heritiere de *Jean* de Tavannes, chevalier seigneur de Dalle, natif du comté de Ferrete en Allemagne, & qui fut naturalisé par lettres du roi, données à Amboise en 1518. Ce *Jean* de Tavannes fut colonel des Bandes noires qu'il amena d'Allemagne au service du roi François I. Il servit utilement à la tête de ces troupes, à repousser les Anglois descendus en Picardie; à la défaite des Espagnols à saint Jean Pié-de Port; à la conquête du Milanez, & à la bataille de Marignan contre les Suisses. Jean de Saulx fonda en 1527. six chanoines en l'église de saint Nicolas de Dijon. Ses enfans furent, GUILLAUME, qui suit; N. prieur de saint Leger près d'Auxonne; GASPARD, *mentionné après son frere*; & *Benigne* de Saulx, mariée le 13. Novembre 1538. à *Leon* de Neuchezes, seigneur des Francs & de Clereaux.

V. GUILLAUME de Saulx, baron de Sulli, & du Mont-saint-Vincent, seigneur de Villefrançon, fut chambellan du roi Henri II. quand il étoit dauphin, & se signala en diverses occasions. Il maintint la Bourgogne après la malheureuse journée de S. Quentin, en qualité de lieutenant au gouvernement de cette province sous le maréchal son frere, rompit les mesures du general Pauleville, qui, à la tête de 15000. hommes, vouloit entrer dans le pays; commanda à Châlon, & y fit bâtir la citadelle. Il mourut en 1565. sans enfans de *Claude* de Cusance.

V. GASPARD de Saulx, seigneur de Tavannes, maréchal de France, amiral des mers du Levant, gouverneur de Provence, fut l'un des plus celebres capitaines de son tems. Il avoit été élevé page du roi François I. & fut pris auprès de lui à la bataille de Pavie, où il gagna une épée, pour preuve qu'il avoit bien combattu. Peu après, il donna des marques de son adresse en se sauvant de sa prison, pour retourner chez son pere, à qui il ne donna que le loisir de lui dire des nouvelles de sa prise. Tavannes repartit aussi-tôt pour se rendre à l'armée, sous Jacques Galliot de Genouillac, grand écuyer de France, qui le fit archer dans sa compagnie, puis guidon de ses gensdarmes, entre lesquels s'étant signalé, il entra près de Charles de France, duc d'Orleans, qui le fit lieutenant de sa compagnie. Depuis, il fut compagnon des folies perilleuses de ce jeune prince; car on ne sçauroit appeller autrement leurs courses de nuit, & les combats où ils s'exposoient, contre des gens qui ne les épargnoient point. Les dames ne s'en sauvoient pas non plus; & ils firent present à la comtesse d'Uzés, du corps d'un pendu, qu'elle trouva couché auprès d'elle. C'étoit à qui entreprendroit les choses les plus temeraires, & c'est ce qui leur faisoit

chercher des avantures; telles que furent celles-ci de Tavannes, qui fit soixante lieues en poste, pour se rencontrer en une hôtellerie de Bourgogne, avec dix hommes inconnus. Voyant que ces gens vouloient prendre le haut bout à table, il mit l'épée à la main, les surprit, se rendit maître de leurs armes, & les fit dîner avec leurs gants. Son histoire remarque encore qu'étant à Fontainebleau, il sauta d'un rocher à un autre, qui en étoit éloigné de vingt-huit pieds. Il servit dans Fossan, lorsqu'il fut assiegé par les Imperiaux; dans la guerre de Provence l'an 1536. & à la defense de Terouane. Ensuite, il assista aux prises de Damvilliers, d'Yvoi & de Luxembourg, & signala son courage à la bataille de Cerizoles en 1544. & à celle de Renti, où le roi le voyant revenir tout sanglant de la mêlée, l'embrassa, & le fit chevalier, lui mettant au col le colier de l'ordre qu'il portoit. Il tailla en pieces huit cens hommes de la garnison de Calais, en fit quatre cens prisonniers, & se trouva aussi à la prise de cette place l'an 1558. ensuite dequoi le roi lui donna la lieutenance generale du gouvernement de Bourgogne. Après la mort du duc d'Orleans, Tavannes demeura auprès du roi, & servit en qualité de capitaine de cent hommes d'armes, jusqu'au voyage d'Allemagne, où il fut fait maréchal de camp, sans quitter l'armée ou la cour, tant en guerre qu'en paix. La vie des courtisans ne lui déplaisoit pas; parce qu'il avoit un esprit d'intrigue, prêt à entrer dans tout, jusqu'à s'offrir à la reine Catherine, comme témoigne son fils en ses memoires, de couper le nez à la duchesse de Valentinois, maîtresse du roi son mari; proposition hardie & desesperée, laquelle épouvanta la reine. Lorsqu'elle remontra à Tavannes que ce seroit sa perte; il lui répondit qu'elle lui seroit agreable, pourveu qu'il pût éteindre le vice, le malheur du roi & celui de la France. Cela le mit fort bien dans l'esprit de la reine; mais comme après la mort du roi, le duc de Guise, auquel il s'étoit attaché, gouvernoit tout avec le cardinal son frere, il demeura dans leur parti, & passa ainsi dans celui du Triumvirat, au commencement du regne de Charles IX. Pendant les guerres civiles contre les Huguenots, il ne se passa aucune occasion où il ne donnât des marques de sa valeur. Il sauva l'armée du roi près du village de Pamprou en Poitou, servit aux combats de Jarnac & de la la Roche-Abeille, & à la bataille de Montcontour, & reçut ensuite du roi le bâton de maréchal de France, par lettres données à Mezieres le 28. de Novembre 1570. Sa majesté avoit créé cette charge en sa faveur, parceque les quatre places étoient remplies, après quoi on le fit gouverneur de Provence, & amiral des mers du Levant au mois d'Octobre 1572. Au reste il étoit ennemi declaré de la maison de Coligni, sur quoi nous ferons deux remarques. Le maréchal étoit l'homme de main de la cour, & l'amiral ayant eu avis qu'il y avoit une entreprise contre lui, le traita assez brusquement en presence d'un gentilhomme. Ce dernier s'étant étonné de la violence que le maréchal avoit faite à son inclination brusque & mutine, même dans une occasion publique, il lui échappa de dire qu'il en vouloit avoir une vengeance encore plus publique, & dans peu de jours. L'autre est que d'Andelot, frere de l'amiral, lui ayant mandé par saint Bonnet, qu'il avoit été averti d'un dessein fait pour le tuer, il lui repondit assez fierement, *Je remercie votre maître : lorsque les Huguenots avertissent de telles choses, c'est signe qu'ils veulent faire le semblable; j'ai trop d'honneur pour devenir poltron, & quand la guerre sera ouverte, je ne l'épargnerai point.* Enfin il mourut en son château de Sulli, au mois de Juin 1573. âgé de 63. ans, & fut enterré dans l'église de la sainte chapelle de Dijon, où l'on voit son tombeau. Il étoit grand capitaine, bon courtisan, avoit une maniere de parler forte & vive, qu'il ne tenoit que d'un beau naturel. On dit qu'il fut un de ceux qui conseillerent le massacre des Huguenots, arrivé le jour de S. Barthelemi en 1572. Il avoit épousé le 16. Decembre 1546. *Françoise* de la Baume, seconde fille de *Jean* de la Baume, comte de Montrevel, & de *Françoise* de Vienne, qui fit son testament en 1608. dont il eut *Henri-Charles-Antoine*, filleul d'Henri II. de Charles, son frere, duc d'Orleans & d'Antoine roi de Navarre, qui porta les armes dès sa jeunesse, servit au siege de Rouen, qui portoit la cornette colonelle des Reistres sous le Rhingrave, & mourut au retour du Havre en 1563; GUILLAUME, qui suit; JEAN, vicomte de Lugni qui a fait *la branche des seigneurs de* LUGNI, *rapportée ci-après*; *Jeanne*, mariée le 1. Janvier 1570. à *René* de Rochechouart, seigneur de Mortemart; & *Claude*, mariée 1°. le 21. Janvier 1588 à *Jean-Louis* marquis de la Chambre: 2°. à *Louis* d'Ancienville-Bordillon, II. du nom, marquis d'Epoisses, morte en 1639.

VI. GUILLAUME de Saulx, II. du nom, comte de Tavannes, fut élevé enfant d'honneur du roi Charles IX. & devint gentilhomme de sa chambre, capitaine de cinquante hommes d'armes, seul lieutenant general en Bourgogne, & fut fait chevalier des ordres du roi, le dernier Decembre 1585. Il combattit sous son pere en 1567. contre les Reistres Huguenots, & se distingua à la bataille de Jarnac & autres occasions. Lors de la Ligue contre le roi Henri III. il refusa d'y entrer, & quoique le duc de Mayenne se fût saisi des principales places de son gouvernement, il conserva au roi les villes de Beaune & de Châlon, prit en 1588. Flavigni, saint Jean-de-Lône, Semur, Montcenis, Saulieu, & fortifia ces places de maniere qu'il tint le pays en respect. Il favorisa aussi le passage des Suisses & des Reistres, qui vinrent au secours du roi Henri III. Il resista même aux sollicitations de son frere, qui étoit dans le parti de la Ligue, & arrêta ses entreprises dans la Bourgogne; & quoique ses ennemis l'eussent desservi auprès du roi Henri IV. il persevera dans son devoir, & combattit pour ce prince à Fontaine Françoise. On a de lui des memoires, écrits d'un stile sec & languissant, où il rapporte quelques particularités de ce qui s'est passé dans le duché de Bourgogne, & dans quelques autres provinces, depuis l'an 1560. jusqu'en 1596. Ils furent imprimés en 1625. pour la premiere fois. Guillaume mourut après l'an 1633. ayant épousé le 18. Octobre 1576. *Catherine* Chabot, fille aînée de *Leonor*, comte de Busançois & de Charni, grand-écuyer de France, & de *Claude* Gouffier, morte en Juillet 1609. à l'âge de 48. ans, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Joachim*, baron d'Arc sur-Til, lieutenant general des armées du roi, mort sans alliance en 1635; *Eleonore*, mariée 1°. le 30. Decembre 1596. à *Joachim* seigneur de Dinteville, lieutenant de roi en Champagne : 2°. à *Aimé* de Rochechouart, seigneur de Tonnai Charante; *Françoise*, épouse de *Joachim* de Bussi, seigneur de Eria & de Brion, morte en Avril 1654; *Anne*, alliée en 1623. à *Jacques* vicomte de Tigeri; & *Jeanne*, religieuse. Le comte de Tavannes prit une seconde alliance à l'âge de près de 80. ans avec *Jeanne-Baptiste* de Pontallier; fille d'*Olivier* de Pontallier & d'*Anne* de Cantiers, dont il eut JEAN de Saulx, qui a eu *posterité*, *mentionnée ci-après*.

VII. CLAUDE de Saulx, comte de Tavannes & de Beaumont, lieutenant general des armées du roi, bailli de Dijon, capitaine-lieutenant des gendarmes de M. le Prince, mourut de maladie au siege de Fontarabie en 1638. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Nicolas* Brulart, seigneur des Bordes, premier president au parlement de Dijon, & de *Marie* Bourgeois, dame d'Origni, dont il eut *Gaspard*, abbé de sainte Marguerite de Troyes, mort en 1670; JACQUES, qui suit; NOEL, comte de Beaumont qui a fait une branche; *Nicolas*, chevalier de Malte, reçu en 1639. tué d'une mousquetade dans un combat près de Quiers en 1659. *Joachim*, tué en duel par un gentilhomme du duc d'Espernon; *Louis* comte de Saulx; *Charles-Roger*, mort sans alliance; *Marie*, alliée à *Louis* Gallois, comte d'Auvillars, seigneur du Perron & de Courcelles, gouverneur de Bellegarde, capitaine des gardes de M. le Prince; *Charlotte*, Ursuline à Dijon; *Magdelaine*, religieuse Benedictine à Châtillon; & *Rose* de Saulx, Ursuline à Semur en Auxois.

VIII. JACQUES de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant general des armées du roi, bailli de Dijon, un des braves hommes de son tems, & un des plus experimentés, mourut le 22. Decembre 1683. âgé de 63. ans. On imprima en 1691. à Cologne ses memoires, contenant les guerres de Paris, depuis la prison des Princes, en 1650. jusqu'en 1653. Il avoit épousé *Louise Henriette* Potier, fille puînée de *René*, duc de Tresmes, pair de France, & de *Marguerite* de Luxembourg veuve de *François* de Faudoas dit d'Averton, comte de Belin morte en

1680 dont il eut *René*, marquis de Tavannes, tué en Candie le 16. Decembre 1668; CHARLES-MARIE, qui suit; *Gaspard*, marquis d'Aarc-sur-Til, tué à la bataille de Cassel en 1677; HENRI, qui commence une branche; & N. religieuse Ursuline à Dijon.

IX. CHARLES MARIE de Saulx, comte de Busançois, marquis de Tavannes, lieutenant general en Bourgogne, grand bailli de Dijon, fut blessé au combat de Senef en 1674. & mourut le 29. Juin 1703. âgé de 54. ans. Il avoit épousé *Marie-Catherine* Daguesseau, dame de Château & de Lux, fille de *Henri* Daguesseau, conseiller d'état ordinaire & au conseil royal des finances, & sœur de *Henri-François*, procureur general au parlement de Paris, à present chancelier de France, dont il laissa *Leon-Charles*, comte de Tavannes, lieutenant general en Bourgogne, grand bailli de Dijon, guidon des gendarmes de Berri, mort le 14. Avril 1705. âgé de 20. ans, ayant déja donné des preuves de sa valeur; HENRI-CHARLES, qui suit; *Nicolas*, né le 19 Septembre 1690. docteur en theologie de la faculté de Paris, comte de Lyon, abbé de Mont-Benoît, diocese de Besançon, en 1717. & de S. Michel en Thierarche, diocese de Laon, & sacré évêque de Châlons sur Marne, le 9. Novembre 1721; *Henri-Charles*, chevalier; & *Marie-Therese*, abbesse de saint Andoche d'Autun.

X. HENRI-CHARLES de Saulx, comte de Tavannes, lieutenant general au gouvernement de Bourgogne, grand bailli de Dijon, & guidon des gendarmes de Berri, a épousé le 3. Mars 1712. *Anne* Amelot, fille de *Michel* Amelot, marquis de Gournai, conseiller d'état ordinaire, & de *Catherine* le Pelletier de la Houssaye.

I. BRANCHE DE SAULX-TAVANNES.

I. HENRI comte de Saulx-Tavannes, ci-devant mestre de camp du regiment d'Orleans, quatriéme fils de JACQUES, comte de Tavannes, & de *Louise-Henriette* Potier-Tresmes, épousa *Marie* de Grimonville, sœur de *Louis* de Grimonville, marquis de la Mailleraye, colonel de Piémont, mort sans avoir été marié. Ces Grimonvilles sont de la même maison que MM. de Larchant, chevaliers du S. Esprit sous Henri III. & Henri IV. Elle étoit veuve de *René* Potier, seigneur de Blancmesnil, president aux enquêtes de Paris, & mourut le 25. de Juillet 1715. Il en a CHARLES-HENRI-GASPARD, qui suit; *Leon*, chevalier de Tavannes, colonel du regiment de Soissonnois en Juin 1724; & autres enfans.

X. CHARLES HENRI-GASPARD vicomte de Saulx-Tavannes, colonel du regiment de son nom en 1702. nommé brigadier des armées du roi, le 1. Fevrier 1719. & chevalier de ses ordres en 1724. premier gentilhomme de la chambre du duc de Bourbon, lieutenant general pour sa majesté au duché de Bourgogne en Mâconnois, & du Charolois. Il a épousé le 23. Juin 1721. *Elisabeth* Mailli-du-Breuil, fille d'*André* Mailli-du-Breuil, receveur general des finances de Touraine, & de *Françoise* Deschiens.

II. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES & de MIREBEL.

VIII. NOEL de Saulx, comte de Beaumont, marquis de Tavannes & de Mirebel, épousa *Gabrielle* Jaubert de Barrault, laquelle resta veuve en 1679. Leurs enfans sont LOUIS-ARMAND-MARIE, qui suit; & *Marguerite-Henriette*, mariée 1°. à *Louis* de Montsaulnin, marquis de Montal, mort en 1686: 2°. à *Eustache-Louis* Marion, marquis de Druys, major de la gendarmerie dont elle resta veuve le 4. Octobre 1693.

IX. LOUIS-ARMAND-MARIE de Saulx de Tavannes, marquis de Mirebel, baron de la Marche, seigneur de Chambole, &c. a épousé *Catherine* de Choiseul de Chevigni, dont il a N. né en 1705; & *Maximilienne Emmanuelle Marie-Anne*, née le 24. Mars 1704.

III. BRANCHE, MARQUIS DE TAVANNES ET DU MAYET.

VII. JEAN de Saulx, seigneur du Mayet, fils de GUILLAUME II. du nom comte de Saulx, & de *Jeanne-Baptiste* de Pontallier, sa seconde femme, épousa *Jeanne*, *Françoise* de Pontallier, fille de *Philippe* de Pontallier, seigneur de Langeri, & d'*Adrienne* de Thomassin, dont il eut JEAN, qui suit; & *Eleonore*, mariée le 31. Octobre 1665. à *Michel* du Faur, comte de Pibrac.

VIII. JEAN de Saulx, II. du nom, marquis de Mayet & de Tavannes, vicomte de Lugni, né le 14. Janvier 1644. épousa en 1672. *Anne* de Bourbon Busset, fille de *Jean-Louis*, comte de Busset, & d'*Helene* de la Queilhe, dont il a eu N.... de Saulx, ci-devant lieutenant aux gardes, qui se retira en Bourbonnois, & y est mort en Avril 1706; & N.... de Saulx.

IV. BRANCHE DES VICOMTES DE TAVANNES. & de LUGNI, *qui est éteinte.*

VI. JEAN de Saulx, vicomte de Tavannes, troisiéme fils du maréchal de Tavannes, fut gentilhomme de la chambre du roi Charles IX. capitaine des gendarmes, gouverneur d'Auxonne, puis lieutenant de roi sous Henri III. dans l'Auxerrois. Il eut encore plusieurs autres emplois de guerre & de confiance; mais en 1585. s'étant laissé entraîner dans le parti de la Ligue, il suivit la fortune du duc de Mayenne; parce que sa seconde femme, *Gabrielle* de Montpezat, étoit fille de *Henriette* de Savoye, laquelle, après la mort du marquis de Montpezat s'étoit remariée à *Claude* de Lorraine, duc de Mayenne. Celui-ci le fit maréchal de la Ligue, gouverneur en chef de Normandie. En ces qualités il fit differens exploits de guerre, & fut fait prisonnier l'an 1591. en voulant secourir la ville de Noyon contre le roi Henri IV. Le duc de Mayenne relâcha la mere, la femme, & les deux sœurs du duc de Longueville, pour retirer le vicomte de Tavannes, qui fit son accommodement en 1595. Le roi lui donna un brevet de retenue pour être maréchal de France, & lui permit en attendant de continuer d'en porter le titre & les armes: ce que le roi Louis XIII. confirma de nouveau par un brevet du 4. Mars 1616. avec pouvoir d'entrer dans ses conseils après les officiers de la couronne, & la jouissance de la pension de maréchal de France. Il testa le 6. Octobre 1629. C'est lui qui redigea les memoires de son pere, mais d'une maniere fort singuliere; puisqu'au lieu d'une narration suivie, il donne des reflexions de toutes sortes, dans lesquelles il enchasse de tems en tems des faits historiques. A la lecture de ce livre on voit bien que l'auteur n'étoit pas sçavant. Pour faire honneur à sa famille, il lui donne des alliances avec les rois de Bohême, dans un tems où le nom même de Bohême n'étoit pas connu; & de son château de Saulx, il en fait un duché hereditaire dans des siecles où la dignité de duc étoit un emploi militaire dans une grande province. D'ailleurs il y a des traits satiriques contre François I. Henri II. & Catherine de Medicis, qui font rechercher ces memoires; & ce sont ces traits-là-mêmes qui ont empêché de l'imprimer avec privilege. Ils parurent en 1657. *in fol.* & Fourni, qui eut soin de cette édition, y joignit quatre avis de Gaspard de Saulx au roi sur les affaires du tems en 1571. 1572. & 1573. & cinq autres de Jean de Saulx, écrits sur la fin de l'année 1620. ou au commencement de 1621. Il avoit épousé 1°. le 14. Janvier 1579. *Catherine* Chabot, dame de Lugni, fille de *François*, marquis de Mirebeau, chevalier des ordres du roi, & de *Françoise*, dame de Lugni, sa premiere femme, morte en 1587: 2°. *Gabrielle* des Prez, fille de *Melchior*, marquis de Monpezat, & d'*Henriette* de Savoye, marquise de Mirebel. De la premiere il eut CHARLES, qui suit; & *Eleonore-Françoise*, femme de *Jacques* d'Apchon d'Albon, seigneur de saint André. Du second lit sortirent *Henri*, marquis de Mirebel, lieutenant general en Bourgogne, chevalier d'honneur au parlement de Dijon, qui fut élevé enfant d'honneur du roi Louis XIII. & qui commanda pour sa majesté à Casal & dans le Montferrat, ayant été demandé pour cela par le duc de Mantoue, dont il avoit l'honneur d'être cousin germain. Il se distingua à la bataille d'Avein en 1635. & y servit en qualité de maréchal de camp. Il mourut le 11. d'Octobre 1653. en sa 56. année, sans enfans de *Marguerite* Potier, seconde fille de *René*, duc de Tresmes, qu'il avoit épousée en Novembre 1635. morte en 1669; *Jacques*, vicomte de Lugni, seigneur de Villefrançon, colonel du regiment de Navarre, mort au siege de Montauban en 1621; *Melchior*, abbé d'Hauterive & de sainte Marguerite de Troyes, vicomte de Tavannes, qui fit son testament

le 26. Août 1636. *Lazare-Gaspard*, chevalier de Malte, mestre de camp, tué au siege de Quiers en 1637; *Guillaume-Leonor*, marquis de Montpezat, mort en 1641; *Claude*, mariée à *Antoine* Jaubert, comte de Barrault, ambassadeur en Espagne; *Anne*, épouse d'*André* de Grimaldi, comte de Bueil, mort en 1665; & *Jeanne*, religieuse en l'abbaye de la Trinité de Poitiers.

VII. CHARLES de Saulx, marquis de Lugni, comte de Briançon, vicomte de Tavannes, épousa *Philiberte* de la Tour-Occors, dame de Lieu-Franc, dont il eut *Claude-François*, mort en Septembre 1646; & *Claire-Françoise*, marquise de Lugni, mariée le 2. Janvier 1647. à *Charles-François* de la Baume, marquis de saint Martin, mort en Mai 1666. * Le P. Chifflet, *Genus illustre S. Bernardi assertum. Memoires de Tavannes. Geneal. des seigneurs de Saulx. Observations sur la vie & la mort de Jeanne de Saulx, dame de Mortemar.* Fiot, *histoire de l'eglise de saint Etienne de Dijon.* Maimbourg, *histoire des croisades.* Le Pere Anselme, *histoire des grands officiers de la Couronne.*

SAUMAISE (Claude de) fameux critique du XVII. siecle, né le 15. Avril 1588. étoit de Bourgogne, où il eut pour bisayeul *François Saumaise*, seigneur de Chasan, maître des comptes à Dijon, qui d'*Etiennette*, fille d'*Etienne* Jaqueron, president en la même chambre, laissa *Etienne* Saumaise, seigneur de Tailli, lieutenant particulier au bailliage de Semur-en-Auxerois, mari d'*Aiglantine* Sayve, fille de *Jean*, president au parlement de Dijon, dont *Benigne* Saumaise, qui après avoir eu la charge de son pere, mourut le 15. Janvier 1640. doyen des conseillers du parlement de Dijon, ayant eu d'*Elisabeth* Picot, fille de *Guillaume*, conseiller au même parlement, entre autres enfans, *Claude* dont nous parlons en cet article, & qui eut en Septembre 1645. un brevet de conseiller d'état. Sa mere lui fit succer avec le lait la religion des Calvinistes, quoique son pere qui étoit Catholique, eût ordonné le contraire. On dit qu'à l'âge de dix ans, il faisoit assez bien des vers grecs & latins. Depuis il étudia à Paris & à Heidelberg, après quoi il se retira chez son pere, où il s'adonna entierement à l'étude. Il fut appellé à Leyde, pour succeder à Scaliger en qualité de professeur honoraire, & fit depuis un voyage en France. Le cardinal de Richelieu lui offrit une pension pour l'y retenir, & pour l'obliger d'écrire en latin l'histoire de son éminence; mais Saumaise n'y voulut pas consentir. Depuis, à la priere de la reine de Suede, il passa à Stockolm, & y demeura un été entier. Il revint en Hollande. & ayant accompagné sa femme aux eaux de Spa, il y mourut en deux jours, le 3. Septembre 1653. âgé de 65. ans, 4. mois & 19. jours. Il étoit très-sçavant, sur-tout dans la critique, à laquelle il sembloit s'être uniquement dévoué; mais il l'exerçoit avec tant de hauteur & de presomption, qu'il se fit encore plus d'ennemis qu'il n'avoit d'approbateurs. Toute son occupation sembloit être de chercher querelle aux gens les plus distingués; on l'a vû attaquer tour à tour Juste-Lipse, Scaliger, Heinsius, le P. Sirmond, Spanheim, Grotius, Blondel, Amiraud, Bochard, & plusieurs autres personnes de ce merite. Au reste, quoique très-sçavant, il n'a pas laissé de tomber souvent dans des fautes grossieres. Il avoit l'esprit vif, & la memoire prodigieuse, mais il produisoit avec une trop grande rapidité, & sembloit ne pas estimer assez le public, pour se donner le tems & le soin de polir ses ouvrages. Ses principaux sont ses commentaires sur les écrivains de l'histoire d'Auguste, sur Solin, sur Tertullien, *de pallio* &c. *Voyez* la liste de ses ouvrages dans sa vie, qui est audevant de ses épitres. * Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. letter.*

SAUMUR, *Salmurium*, siege royal, sur la Loire, ville de France en Anjou, avec prevôté royale & élection, est située au pied d'une colline, & a des dehors très-agreables, avec un château sur la colline. L'église de Notre-Dame des Ardilliers y est déservie par les peres de l'Oratoire, qui y ont un college. Les Calvinistes y avoient aussi un college & une académie, qu'on leur ôta en 1684. Ils y attiroient beaucoup de monde; mais depuis leur ruine Saumur a été peu frequentée. On y fabrique divers ouvrages de clinquaillerie: les trois foires royales qu'on y tient, ne sont pas franches, & les marchés y sont peu fournis de grains, à cause des gros droits de minages que leve l'abbesse de Fontevrauld.

CONCILES DE SAUMUR.

On met un concile à Saumur vers l'an 1253. Il fut tenu dans l'abbaye de saint Florent, après les desordres qui y arriverent pour l'élection d'un abbé, qui devoit succeder à Pierre de Nozille. On y en celebra un autre vers 1276. pour l'affaire de Guillaume de Culturis, abbé du même monastere. Il avoit été déposé par Nicolas Gelant. évêque d'Angers, & en avoit appellé au metropolitain de Tours, qui avoit confirmé la sentence. Mais sans s'y tenir, il en avoit encore appellé au saint siege. On en met deux autres en 1294. & en 1315. Ces conciles ont fait deux canons sur la discipline de l'église. * *Consultez* la derniere édition des conciles.

SAVOCA, petite ville avec un château, dans la vallée de Demona en Sicile, sur une petite riviere qui porte son nom, & à huit lieues de Messine vers le midi.* Mati, *dict.*

SAVOLAX, province du royaume de Suede en Finlande, & du côté de la Moscovie, ne renferme point de ville ni de bourg considerables. * Sanson.

SAVONAROLA (Jean-Michel) de Padoue, medecin celebre au milieu du XV. siecle, a écrit divers traités de medecine. * Castellan, *in vit. illust.* Vander Linden, *de script. med.*

SAVONAROLE (Jerome) né de parens nobles à Ferrare, le 21. Septembre de l'an 1452. prit l'habit de l'ordre de saint Dominique à Bologne le 25. Avril de l'an 1475. & s'acquit une grande reputation par ses predications, & encore plus par ses prédictions à Florence, où il gouverna la republique pendant quelque tems. On ne peut douter que cet homme n'ait eu un genie extraordinaire, & que sa pieté ne merite des éloges; mais s'il eut le don de prophetie, & si ses prédictions ont eu leur effet, c'est ce qu'on ne décidera pas; & on se contentera d'observer qu'il auroit dû reprendre avec plus de moderation les vices des ecclesiastiques, & garder plus de menagement pour Alexandre VI. Ce pape irrité des traits qui avoient échappé à Savonarole, le cita devant lui l'an 1497. pour repondre sur les chefs d'accusation intentés contre lui; mais il ne jugea pas à propos de se livrer à ses ennemis, & se contenta de se justifier par des lettres adressées au pape, qui l'excommunia comme Heretique & desobeïssant, sans pouvoir le soûmettre, ce religieux ayant opposé à la censure, des écrits, où il entreprenoit de prouver qu'elle étoit nulle. On peut voir tout ce que Savonarole a écrit à cette occasion, dans l'histoire de sa vie donnée en 1674. à Paris par le P. Jacques Quetif. Une persecution plus vive fut suscitée presque aussitôt contre lui à Florence. Le peuple de cette ville, qui avoit cessé de l'entendre en chaire, où il le gouvernoit à son gré, fut plus susceptible des impressions, qu'on voulut lui donner contre lui: & cet homme que les Florentins avoient admiré, fut ensuite regardé par eux comme un brouillon, un seditieux, & un Heretique. On l'arracha par force de son couvent, pour le conduire en prison: on lui fit son procès, & on le condamna à être pendu & brûlé; mais par une bizarrerie qui n'a point d'exemple, on ne se contenta pas de lui accorder les sacremens de Penitence & d'Eucharistie, Alexandre VI. y ajoûta l'indulgence pleniere. Savonarole mourut le 23. Mai de l'an 1498. à l'âge de 46. ans, & aussitôt après sa mort on publia une piece sous le titre de *sa confession*, où on lui prêta bien des extravagances, mais rien qui meritât la mort. Jean Balesdens fit imprimer l'an 1633. à Leyde, quatre ouvrages de Savonarole, qui avoient été imprimés du vivant de l'auteur à Florence, & dont il y avoit eu depuis diverses éditions, mais peu correctes; sçavoir, *de simplicitate vitæ Christianæ: Triumphus crucis: Dialogus spiritûs & animæ: Expositio orationis dominicæ quadruplex.* La pieté & le bon sens de Savonarole brillent dans cet ouvrage. Le premier fut traduit en italien par Jerôme Benevieni, qui donna sa version dès l'an 1496. à Florence, & on en a aussi une traduction Françoise du P. Philippe Chahut, Jesuite, qui parut en 1672. avec celle du quatriéme: pour le second, Savonarole prit lui-même la peine de le traduire, mais librement, en italien, & il donna les versions en 1497. à Florence. On a encore de lui d'autres ouvrages de pieté; comme *Trattato dell' humiltà: Trattato del amore di Giesù*

Christo : *Trattato della vita vedovile* : II. *Trattati dell' oratione* : *Regole del ben viver Christiano* : *Regole del viver christiana mente*, qu'il écrivit en prison à la priere du geolier : *Operetta sopra i dieci commandamenti* : *Trattato de misteri della messa* : *Epistola della frequente communione* : *De vita spiritualis perfectione* &c. tous imprimés en 1495. & les trois années suivantes à Florence, & dont plusieurs ont été réimprimés depuis. On a aussi cinq volumes de ses sermons imprimés l'an 1520. à Venise & ailleurs, outre plusieurs autres recueils de sermons qui ont paru en divers tems, & dont quelques-uns n'ont pas été approuvés : son dialogue *de veritate prophetica*, qui a été mis à l'*index* ; son *Compendium revelationum* ; un traité italien contre l'astrologie judiciaire ; un abregé de la philosophie naturelle & morale, un traité *de disciplinis*, & les autres dont on peut voir le dénombrement dans sa vie écrite par le P. Quetif.

SAVONE, *Savo* ou *Savona*, ville d'Italie, dont l'état de Genes, avec évêché suffragant de Milan, est la seconde ville de la republique, à qui elle a inspiré autrefois de la jalousie, parce qu'elle étoit soûtenue par François I. Depuis ceux de Genes firent boucher le port de Savone, qui a été la patrie de trois papes, Gregoire VII. Jules II. & Sixte IV. On y voit d'assez belles églises, cinq portes, deux forteresses, & une citadelle. Le marquisat de Savone a été long-tems dans la maison de Saluffes, *voyez* SALUSSES.

SAVONE ou SAONE, isle de l'Amerique meridionale, près de celle de S. Dominique, appartient aux Espagnoles, & est peu habitée.

SAVONNIERES, étoit autrefois un bourg à une lieue de Toul en Lorraine. En 859. on y tint un concile provincial, où vinrent d'Allemagne trente évêques, huit metropolitains, & trois rois, sous le pontificat de Nicolas I. & sous le regne de Charles *le Chauve*, roi de France. Ce concile est appellé en latin, *concilium ad Saponarias*. Il n'y a plus à Savonnieres qu'une église, dédiée à saint Michel. *Voyez* TOUL. * Mabillon, *de re diplom.*

SAVOYE, duché souverain de l'Europe, entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné, & la Provence, a été autrefois habité par les Centrons, les Brannoviciens, les Antuares ou Nantuares, les Latobriges, les Allobroges & les Savoisiens. Aujourd'hui il est divisé en six parties, qui sont la Savoye propre, les Genevois, la Maurienne, la Tarantaise, le Foucigni, & le Chablais. Chamberri en est la ville capitale ; & les autres sont saint Jean de Maurienne, Anneci, Cluse, Moustiers, Montmeillan, Thonon, &c. Melanchton, Bucer & quelques autres, avoient cru que le nom latin de *Sabaudia*, étoit nouveau ; mais M. Du Chêne prouve dans *son histoire de Bourgogne*, qu'ils se sont abusés ; puisqu'il y a plus de mille ans que Prosper d'*Aquitaine* a écrit que la Savoye fut donnée aux Bourguignons par Aëtius, patrice des Gaules. Ammien Marcellin la nomme *Sapaudia*, aussi-bien qu'Ennodius, évêque de Pavie, qui vivoit au commencement du VI. siecle ; & nous voyons ce nom, quoiqu'un peu changé, dans d'autres chartres & cartulaires très-anciens. Ce pays est presque tout couvert de montagnes, difficiles à cultiver, & peu fertiles, sur-tout en bleds. Il y a aussi quelques mines & beaucoup de chasse. Les habitans sont simples, doux & bonnes gens. La Savoye faisoit autrefois partie de la Gaule Narbonnoise, & partie de la Celtique ou Lyonnoise. Elle obéit aux Romains, jusqu'à ce que sur le declin de l'empire & sous Honorius, elle devint la proye de plusieurs nations barbares. Enfin elle est passée sous la domination des princes, qui la possedent presentement. BERTOLD ou BEROLD, qui vivoit au commencement du XI. siecle, est tige de cette famille souveraine. Les sçavans ont peine à convenir des ayeux de ce prince. Louis Chieza tire son origine d'Anchaire, Marquis d'Ivrée, en 850. & du Chêne dit qu'il étoit sorti de Hugues roi d'Italie, & duc de Provence. Il y en a qui le font neveu de Hugues *Capet* ; & d'autres, des comtes de Mâcon. Cependant plus de quatre-vingts historiens François, Allemands, Italiens & Savoisiens, ont donné dans le sentiment de Guichenon, qui, après avoir bien examiné qui étoient les ancêtres de Berold, a dit qu'il descendoit de WITIKIND, *le Grand*, duc de Saxe & d'Angrie, pere de WITIBERT, duc d'Angrie, qui le fut de *Brunon* & de WALPERT. Ce dernier, qui étoit aussi duc d'Angrie, & comte de Ringelbert, laissa IMMED, duc d'Engern, qui de *Hinne* comtesse de Chiren, eut HUGUES marquis d'Italie, pere de ce BEROLD comte de Savoye & de Maurienne. HUMBERT, dit *aux blanches mains*, lui succeda. Ces comtes, & leurs successeurs ajoûterent divers domaines au leur ; & c'est ce qui rendit plus considerable leur petit état. AME' VIII. fit ériger par l'empereur Sigismond ce comté en duché. Des historiens modernes ont cru que ce Berold de Saxe n'a point été, & qu'Humbert étoit petit fils de l'empereur Louis, fils de Boson, qui le fut de Beuve, comte d'Ardenne ; du sang, selon quelques-uns, de Pharamond, ou de Charlemagne, selon d'autres. Voici comme en parle Chorier dans *l'histoire de Dauphiné*, abregée pour Monseigneur le Dauphin : *Le roi Lothaire* le Jeune, *épousa Tietberge, sœur de Humbert. Ermengarde, fille de l'empereur Louis II. & petite fille de Louis* le Debonnaire, *fut femme de Boson. Il eut Louis, qui lui succeda au royaume de Bourgogne, & qui fut empereur d'Italie, Charles-Constantin, fut fils de celui-ci, & d'Adelays-Egine d'Angleterre. Il épousa la comtesse Tietberbe, eut d'elle Humbert, & vivoit encore l'an* 963. *Nous devons cette decouverte à l'exact & curieux* Du Bouchet, *& la preuve est en divers titres du cartulaire de Clugni, qu'il m'a communiqué.* * Louis Chieza, *hist. de Pedem.* Philibert Pingon, *Sax. Sabaud. princ. Arbor. genti.* Guichenon, *histoire de Savoye.* Paradin, *chron. de Savoye.* Papyr. Masson, *elog. ducum Sabaud.* Thomas Blanc, *abregé de l'histoire de Savoye.* Du Chêne, *hist. de Bourgogne.* Chorier, *hist. de Dauphiné* Sanson, *geographie*, &c.

SAVOYE, pour les ducs, *cherchez* leurs articles, par leurs noms propres, dans ce dictionaire, & *consultez* la genealogie suivante.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE *des ducs de* SAVOYE.

I. BERTHOLD ou BEROLD, marquis d'Italie, premier comte de Savoye & de Maurienne, est le premier, dont l'histoire fasse mention. Les anciens chronologistes lui ont attribué differentes actions, que Guichenon a regardées justement comme fabuleuses. Ce qu'il y a de vrai, c'est qu'il étoit Allemand, qu'il s'établit à la cour de Rodolphe roi de Bourgone & de Provence, & qu'il y rendit de grands services, qui lui meriterent la qualité de lieutenant general de son royaume : services que ce prince recompensa par la donation qu'il fit à Berold de la Savoye & de la Maurienne l'an 1000. Il mourut vers l'an 1023. ou 1024. on n'est pas d'accord sur le nom de sa femme. Son fils lui succeda.

II. HUMBERT, surnommé *aux Blanches-Mains*, fut comte de Savoye & de Maurienne, seigneur de Chablais & de Valais, seigneuries qu'il reçut avec celles de saint Maurice, de l'empereur Conrad, & mourut en 1048. D'*Ancilie* son épouse, il eut AMEDE'E I. qui suit ; *Burchard*, pere d'un seigneur nommé *Aimon*, lequel fut present à une donation qu'Humbert, son ayeul, fit aux chanoines de saint Jean de Maurienne en 1041 ; *Aimon*, nommé dans une donation de son pere en 1030 ; ODON, qui a continué *la posterité, rapportée après son frere aîné* ; N. de Savoye, épouse de *Luidfride* comte de Zeringen. *Voyez* HUMBERT.

III. AMEDE'E ou AME' I. du nom comte de Savoye, fut surnommé *la Queue*, en memoire de ce qu'accompagnant l'empereur Henri II. dans un voyage de Rome, il avoit une si grande suite, que dans une audience que l'empereur lui accorda à Veronne, ce prince ne voulant point que la suite d'Amedée entrât, celui ci repartit genereusement, *Qu'il ne vouloit point entrer, si on ne laissoit entrer sa queue*, désignant par-là, les gentilshommes qui étoient avec lui : ce qui lui attira ce sobriquet. Il mourut avant son pere l'an 1047. sans enfans de la comtesse *Adele*, son épouse.

III. ODON, quatrieme fils d'HUMBERT, dit *aux Blanches-Mains*, & frere d'*Amé I.* succeda à son pere. Il fit plusieurs donations à differentes églises, & mourut vers l'an 1060. D'*Adelaide* marquise de Suse, son épouse, princesse très-religieuse, & fort liberale envers l'église,

laquelle mourut en 1091. il eut *Pierre*, marquis de Suse, & d'Italie, mort après 1064. ayant eu d'*Agnés* de Guienne ou de Poitiers, fille de *Guillaume VI.* duc de Guienne, *Agnés* de Savoye, mariée à *Frideric* de Montbelliard ou de Bar; & *Alix* de Savoye, femme de *Boniface*, marquis de Saluffes; AMEDE'E II. qui suit; *Othon*, évêque d'Ast, en 1079. mort en 1102; *Berthe* de Savoye, épouse de *Henri* de Souabe, III. du nom, empereur, surnommé *le Vieil*, morte en 1087; & *Adelaïde*, femme de *Rodolphe* comte de Rhinsfeld, duc de Souabe depuis empereur.

IV. AMEDE'E II. du nom comte de Savoye, mourut vers l'an 1095. Il avoit épousé *Jeanne*, fille de *Gerold* comte de Geneve, dont il eut HUMBERT II. qui suit; *Constance*, épouse de *Boniface II.* marquis de Montferrat; & *Lucrece*, alliée à *André* Visconti, comte d'Angleterre, seigneur de Milan. *Cherchez* AMEDE'E II.

V. HUMBERT II. comte de Savoye, de Maurienne, & de Piémont, seigneur de Chablais, d'Aouste, de Valais, de Tarentaise & de Bugei, marquis de Suse & d'Italie, surnommé *le Renforcé*, passa à la Terre-Sainte avec Godefroi de Bouillon en 1096. Il fit diverses fondations, & mourut en 1103. laissant de *Gisle* de Bourgogne, fille de *Guillaume II.* surnommé *Tête Hardie*, comte de Bourgogne, de Vienne & de Mâcon, AME' III. qui suit; *Guillaume*, évêque de Liege, mort en 1130; *Humbert*, mort sans posterité l'an 1131; *Gui*, abbé de Namur, & chanoine de Liege; *Renaud*, prevôt de l'eglise de saint Maurice de Chablais, mort en 1140; *Adelais* ou *Alix*, mariée 1°. en 1116. à *Louis* VI. dit *le Gros*, roi de France: 2. à *Mathieu* I. du nom, seigneur de Montmorenci, connétable de France laquelle mourut en 1154. & fut enterrée en l'abbaye de Montmartre près Paris, qu'elle avoit fondée; & *Agnés*, épouse d'*Archambaut VI.* seigneur de Bourbon.

VI. AMEDE'E III. comte de Savoye &c. fit diverses fondations, & mourut à Nicosie en Cypre, le 1. Avril 1149. Son épouse fut *Matilde* ou *Mahaud* d'Albon, fille de *Guigues VI.* comte d'Albon & de Grenoble, dont il eut HUMBERT III. qui suit; *Jean*, & *Pierre*, religieux au monastere de saint Antoine de Ranvers en Piémont, morts en 1188. en odeur de sainteté; *Alise*, épouse d'*Humbert III.* sire de Beaujeu; *Maltilde*, femme d'*Alfonse I.* roi de Portugal, après la mort duquel elle se fit chanoinesse de sainte Croix de Coimbre & y mourut; *Marguerite*, religieuse de l'ordre de Citeaux, au monastere de Bons en Bugei, dont elle étoit fondatrice; *Julienne*, abbesse de S. André de Vienne, morte en 1194; & *Agnés*, épouse d'*Humbert* comte de Geneve. *Cherchez* AMEDE'E

VII. HUMBERT III. surnommé *le Saint*, né le premier Août 1136. merita le surnom par sa pieté & ses vertus. S'il eût suivi son inclination, il seroit resté dans l'abbaye d'Aulps, où il avoit pris l'habit de Cîteaux; mais il en fut retiré par ses sujets, & mourut le 4. Mars 1188. L'ordre de Cîteaux le met au rang de ses Saints. Il fut marié quatre fois, 1°. à *Faydide* de Toulouse, fille d'*Alfonse I.* comte de Toulouse: 2. à *Germaine* de Zeringen, fille de *Bertold IV.* duc de ce nom, morte en 1162: 3°. à *Beatrix* de Vienne, fille de *Girard* comte de Vienne & de Mâcon, décedée en 1184: & 4°. à *Gertrude*, fille de *Thieri* d'Alsace, comte Flandres. Du second lit il eut *Agnés*, accordée à *Jean* prince d'Angleterre surnommé *Sans-Terre*, morte l'année suivante 1174. avant le mariage. Du troisiéme lit, il eut *Eleonore*, épouse de *Gui* comte de Vintimille, fils de *Boniface III.* marquis de Montferrat, morte en 1225; & THOMAS, qui suit.

VIII. THOMAS I. du nom comte de Savoye &c. né le 20. Mai 1177. fit diverses fondations, fut vicaire general de l'empire en Piémont & Lombardie, mourut à Aouste le 20. Janvier 1233. & fut enterré en l'eglise cathedrale. Il avoit épousé 1°. *Beatrix*, fille de *Guillaume I.* comte de Geneve, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Foucigni, fille & heritiere de *Guillaume*, seigneur de ce nom, dont il eut AMEDE'E IV. qui suit; *Humbert*, tué en Hongrie dans un combat, l'an 1223. THOMAS, comte de Maurienne, de Flandres, & de Hainault, d'où sont issus les comtes de PIE'MONT, *dont nous ferons mention ci-après*; *Aimon*, seigneur de Chablais, &c. mort en 1242. n'ayant point été marié; *Guillaume*, doyen de l'église de Vienne en Dauphiné, puis évêque de Valence & de Liege, mort le premier Novembre 1239; *Amedée*, qui se fit Chartreux, qui fut ensuite évêque de Maurienne, & qui mourut en 1268; PIERRE, comte de Savoye, après *Boniface*, son neveu; *Philippe*, archevêque de Lyon, puis comte de Savoye, après *Pierre*, son frere; *Boniface*, évêque du Bellei & de Valence, archevêque de Cantorberi, & primat d'Angleterre, avoit été Chartreux, comme un de ses freres: il mourut le 14. Juillet 1270. en reputation de sainteté, & fut enterré en l'abbye de Hautecombe; *Leonore*, épousa d'*Azon* d'Est, IV. du nom, comte de Veronne & d'Anconne; *Marguerite*, femme d'*Herman*, surnommé *le Vieil*, comte de Kibourg, de Nidow & de Bade, landgrave d'Alsace &c. morte en 1283; *Beatrix*, qui épousa en 1220. *Raimond-Berenger* comte de Provence, dont elle resta veuve, & mourut en 1266. mere de trois reines, & d'une imperatrice, & ayeule de deux reines & d'une imperatrice; *Alix*, abbesse de saint Pierre de Lyon; *Agathe*, qui succeda à sa sœur *Alix*, au gouvernement du même monastere; & *Avoye*, mariée à *Baudouin* de Rivieres, VII. comte de Devonshire, & de l'isle de Wight. Thomas *laissa aussi deux fils naturels*, Berold; & Benoît. *Voyez* THOMAS.

IX. AMEDE'E IV. vulgairement appellé III. comte de Savoye, né en 1197. fut premier duc de Chablais & d'Aouste, & prince de Piémont, & reçut de l'empereur Frederic II. cette qualité en 1238. Ce prince s'étoit soumis la ville de Turin en 1234. & fut créé par ce même empereur, son vicaire general en Lombardie & Piémont l'an 1242. Il mourut en 1253. âgé de 57. ans, & fut enterré à Hautecombe. Il avoit épousé 1°. *Anne*, fille d'*André* de Bourgogne, comte de Viennois: 2°. en 1244. *Cecile* de Baux, surnommée *Passe-Rose*, à cause de sa beauté, fille de *Berol* I. seigneur de Baux & de Venaisin, vicomte de Marseille. Du premier lit il eut *Beatrix*, mariée 1°. en 1233. à *Mainfroi* III. marquis de Saluffes: 2°. à *Mainfroi*, dit *la Lance*, marquis d'Alexandrie, puis roi de Naples & de Sicile, fils *naturel* de l'empereur *Frederic* II; & *Marguerite*, épouse de *Boniface* marquis de Montferrat, surnommé *le Geant*. Les enfans du second lit d'Amedée IV. furent BONIFACE, qui suit; *Beatrix* la Jeune, mariée 1°. en 1258. à *Pierre* de Châlon, surnommé *le Bouvier*, seigneur de Châteaubelin: 2°. en 1269. à *Manuel* prince de Castille, fils puîné de *Ferdinand* roi de Castille & de Leon; *Constance*, morte sans alliance, après avoir disputé les états de Savoye à *Pierre* comte de Savoye, son oncle, & en avoir été excluse par la loi Salique; & *Leonore*, seconde femme de *Guichard* de Beaujeu, seigneur de Montpensier, qu'elle épousa en 1269.

X. BONIFACE comte de Savoye, duc de Chablais &c. prince de Piémont, surnomme *le Roland*, à cause de sa force prodigieuse, né le premier Decembre 1344. conduisit du secours à Marguerite comtesse de Flandres, & se signala, quoiqu'il n'eût que dix ans, dans la guerre qui la retablit dans ses états, & visita le roi saint Louis à Compiegne. Ce prince eut ensuite à soutenir la guerre que lui fit Charles d'Anjou, roi de Naples, lequel s'empara de Turin. Boniface le combattit, & le défit à Rivole en 1262. & assiegea Turin: mais les assiegés, secourus par le marquis de Montferrat, le battirent, & l'emmenerent prisonnier dans leur ville, où il mourut de deplaisir en 1263. Son corps fut racheté, & porté dans l'église de S. Jean de Maurienne. Il n'avoit point été marié, & transmit sa succession à son oncle.

IX. PIERRE de Savoye, comte de Romont & de Richemont, baron de Foucigni & de Vaud, seigneur d'Essex en Angleterre, & de Berne, &c. fut ensuite comte de Savoye & surnommé *le petit Charlemagne*: Il recueillit la succession de son neveu par la loi Salique, malgré les prétentions de ses nieces, sœur de *Boniface*, & au préjudice des enfans de *Thomas* de Savoye, comte de Maurienne & de Flandres, son frere aîné, la loi de la primogeniture & de la representation n'étant pas encore établie dans la maison de Savoye. Il mourut le 7. Juin 1268. & fut enterré à Hautecombe. Ce prince avoit épousé en Fevrier 1233. *Agnés*, fille & heritiere d'*Aimont* seigneur de Foucigni, dont elle n'eut que *Beatrix* de Savoye, dame de Foucigni, mariée 1°. en 1241. à *Gui* Dauphin de Vien-

nois, comte d'Albon : 2°. en 1273. à *Gaston* de vicomte de Bearn, & morte en 1310.

IX. PHILIPPE de Savoye, archevêque de Lyon, devint comte de Savoye, après la mort de *Pierre* son frere. Il étoit le septiéme fils du comte THOMAS, & de *Marguerite* de Foucigni, & avoit 61. ans quand il succeda aux états de son frere. L'esperance de cette succession l'avoit obligé de quitter tous ses benefices, & de se marier en 1267. Il soutint diverses guerres, sur-tout contre Rodolphe comte d'Hasbach, élû roi des Romains, & mourut en 1285. sans enfans d'*Alix* comtesse de Bourgogne. Sa succession passa par son testament à *Amé* de Savoye, seigneur de Bresse, son neveu, au préjudice de *Philippe* de Savoye, comte de Piémont, son petit neveu, à qui, par droit de presentation, elle eût dû appartenir. *Voyez* PHILIPPE.

COMTES DE MAURIENNE, DE LA MAISON DE SAVOYE, aînés de tous, devenus comtes de PIEMONT, *princes d'*ACHAYE *& de la* MORÉE.

IX. THOMAS de Savoye, II. du nom, qui fut chef de cette branche, né en 1199. étoit le troisiéme fils de THOMAS I. comte Savoye, & de *Marguerite* de Foucigni, sa seconde femme. Il eut le comté de Maurienne pour son appanage, & fut destiné à l'église de Valence en Dauphiné, dont il se démit, après avoir été fait par son frere *Amedée* IV. comte de Savoye, lieutenant general de ses états en 1235. passa en France, attiré par Marguerite de Provence sa niece, femme du roi S. Louis, lequel lui fit épouser en 1236. *Jeanne* comtesse de Flandres & de Hainault, veuve de *Fernand* prince de Portugal, fille & heritiere de *Baudouin* comte de Flandres & de Hainault, puis empereur de Constantinople, & de *Marie* de Champagne. Il alla demeurer en Flandres, où il secourut en 1242. Guillaume de Savoye, son frere, évêque de Liege, contre Walleran comte de Limbourg qui étoit en guerre avec Henri duc de Brabant, & Godefroi de Brabant, son frere. Il les surprit tous deux dans Bruxelles, & les emmena prisonniers à Gand. La paix se fit l'année suivante, & Thomas passa en Savoye avec le titre de vicaire general de l'empire en Lombardie, & en Piémont, conjointement avec son frere le comte Amedée. L'année 1243. lui fut fatale; car étant retourné en Flandres; il y perdit sa femme, dont il n'avoit point d'enfans; & ceda à Guillaume de Dampierre, son neveu, fils de Guillaume seigneur de Dampierre & de S. Disier, & de Marguerite de Flandres, tous les droits qu'il avoit sur la succession de la defunte, moyennant 6000. livres de rente, & le droit de porter pendant sa vie les titres de comte de Flandres & de Hainault. En 1244. il passa en Angleterre, & conduisit au roi, qui avoit épousé sa niece, du secours contre le roi d'Ecosse. Il avoit pris la même année, pour seconde femme, *Beatrix* de Fiesque, niece du pape *Innocent* IV. lequel lui donna le gouvernement du patrimoine de l'Eglise, & la charge de grand-gonfalonier. Son frere Amedée lui donna aussi toutes les terres en Piémont, dont il ne se reserva que la souveraineté : ce qui fit prendre à Thomas le titre de *comte de Piémont*. En 1245. il fut arbitre entre Henri roi d'Angleterre & Thibaut de Champagne, roi de Navarre, comme en 1248. entre l'empereur Frederic & le pape. L'empereur lui accorda beaucoup de terres & de privileges considerables, qui lui furent confirmés par Guillaume comte de Hollande, son successeur à l'empire. Il eut ensuite des guerres à soutenir en Piémont contre Guillaume marquis de Montferrat, & les Astesans; & en 1256. il donna un combat contre eux à Montbruno, où il fut défait & emmené prisonnier Il n'en sortit que par un traité honteux, qui fut cassé par Richard d'Angleterre, nouvel empereur : mais le comte n'eut pas le tems de rétablir ses affaires; car il mourut à Chamberri en 1159. De sa seconde femme, qui fut *Beatrix* de Fiesque, niece du pape *Innocent* IV. *comme nous l'avons dit*, & sœur du pape *Adrien* VI. il eut THOMAS III. qui suit; AMÉ, seigneur de Bresse, souche des ducs d'aujourd'hui; LOIUS baron de Vaud, seigneur de Bugei & de Valromei, qui fit branche; & *Leonore*, épouse de *Louis* de Foretz, dit *de Beaujeu*, seigneur de Beaujolois & de Dombes, morte en 1296.

X. THOMAS de Savoye, III. du nom, comte de Maurienne, Piémont &c. né en Novembre 1248. donna de bonne heure des marques de son courage; car il accompagna dès l'âge de quinze ans Boniface comte de Savoye, son cousin, en la guerre qu'il eut en Piémont en 1263. & fut fait prisonnier avec lui en la bataille où Boniface fut défait. Il eut encore le même sort dans le combat que Pierre comte de Savoye, son oncle, perdit contre Astesans en 1266. Ses freres & lui y furent blessés, & resterent prisonniers de guerre. En 1273. il fut encore défait par le marquis de Montferrat, qui, secondé des Astesans, lui fit lever le siege de Turin en 1280. il se vengea, & surprit la ville de Turin, qui étoit son heritage, d'où il chassa Boniface marquis de Montferrat, qu'il poursuivit. Il l'arrêta, lui & sa femme, proche de Valence en Dauphiné, lorsqu'ils alloient en Espagne demander du secours à Alfonse roi de Castille, beau pere de ce marquis : ce qui moyenna un traité entr'eux, après lequel Thomas mourut le 15. Mai 1282. Il avoit épouse en Mai 1274. *Guye* de Bourgogne, fille d'*Hugues*, comte de Châlon & de Bourgogne Palatin, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Pierre*, doyen de Salisberi en Angleterre, chanoine comte, puis doyen en l'église de Lyon, & enfin archevêque de cette ville. Il eut du different en cette qualité avec les officiers du roi Philippe *le Bel*, pour la jurisdiction temporelle dans la ville de Lyon, de laquelle il fut debouté au concile de Vienne en 1312. Le roi Philippe *le Long* la lui rendit en 1320. Enfin il mourut en 1325. *laissant deux fils* naturels, Jean; *&* Hugonin *de Savoye*. Les autres enfans de THOMAS furent, *Amedée*, archidiacre de Reims; *Thomas*, chanoine d'Amiens, l'un des executeurs du testament de la reine Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe *le Long*, & qui accompagna Philippe *le Bel* à la bataille de Bouvines en 1340; & *Guillaume*, abbé de saint Michel de la Cluse en Piémont. *Il eut aussi deux bâtards*, Nicolas; *&* François, *seigneurs du Bordtde-Mer en Nivernois*. Nicolas *se trouva à la bataille de Bouvines, & n'eut qu'une fille*, Philippine *de Savoye*. François *eut un fils*, Perot *de Savoye, qui vers l'an* 1369. *commandoit des troupes pour le roi Charles V. contre les Anglois*.

XI. PHILIPPE de Savoye, fut prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, & seigneur d'Ivrée. Si la loi de la primogeniture & de la representation jusqu'à l'infini en ligne directe & collaterale, eût alors lieu en Savoye comme elle l'y a eu depuis, non seulement les comtes Pierre & Philippe n'eussent point été preferés en la succession des états de Savoye, à Thomas III. pere de Philippe : mais même Amedée de Savoye, seigneur de Baugé, son oncle, ne lui eût pas été preferé comme il le fut par le testament du comte Philippe. Celui dont nous parlons en cet article, naquit en 1278. & resta sous la tutelle d'Amedée seigneur de Baugé & de Bresse, qui étant devenu comte de Savoye, donna à son neveu, pour toutes ses pretentions, tout le Piémont, à l'exception du marquisat de Suze. Après avoir épousé en 1301. *Isabelle* de Ville Hardouin, fille unique & heritiere de *Guillaume*, prince d'Achaïe & de la Morée, veuve pour lors de *Florent* de Hainault, seigneur de Braîne & de Hall, & auparavant de *Philippe* d'Anjou, prince de Sicile, Philippe prit le titre de prince d'Achaïe & de la Morée, que sa posterité conserva. Cependant il vendit cette principauté d'Achaïe en 1307. à Charles roi de Sicile, en échange de laquelle on lui donna le comté d'Albe, érigé en principauté. Il eut differentes guerres à soutenir pour le Piémont, & mourut à Pignerol le 27. Septembre 1334. D'*Isabelle* de Ville-Hardouin, princesse d'Achaïe, il eut JACQUES, qui suit; *Amedée*, comte de Lyon, puis évêque de Maurienne & de Lausane, mort en 1376; *Thomas*, comte de Lyon, puis évêque de Turin, mort en 1360; *Edouard*, religieux de saint Benoît, abbé de saint Just, puis évêque de Bellei, de Sion, archevêque de Tarentaise, mort en Fevrier 1390; *Margueritte*, épouse de *Regnaud* de Forez, seigneur de la Malaval, de Virieux; & *Isabelle*, épouse de *Jean* seigneur de la Chambre, comte de Leville, chevalier du collier de Savoye. PHILIPPE prit une seconde alliance avec *Catherine* de Viennois, fille d'*Humbert* de la Tour-du-Pin, dauphin de Viennois, dont il eut *Aimon* sei-

gneur de Villefranche, mort en 1368. sans enfans de *Mencie* de Ceve; *Alix*, mariée 1°. à *Mainfroi* de Carreto, marquis de Savone : 2°. à *Antelme* seigneur d'Urrieres, morte en 1368; *Leonore*, femme de *Mainfroi* marquis de Saluffes, morte en 1350; *Jeanne*, alliée à *Amedée* de Poitiers, seigneur de saint Vallier, morte en 1352; *Beatrix*, qui eut pour mari *Humbert* VI. sire de Toiré & de Villars, morte en 1340; & *Agnés*, allié à *Jean* seigneur de la Chambre, vicomte de Maurienne. *Il laissa un bâtard*, Antelme *de Savoye seigneur de Collegno, dont la posterité finit à la fin du XVI. siecle.*

XII. Jacques de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont, seigneur d'Ivrée, succeda à son pere sous la tutelle de Catherine de Viennois, sa belle-mere, & fit son entrée à Turin en 1334. Il fit la guerre en 1340. au marquis de Saluffes, dont il prit la ville, en brûla une partie, & emmena le marquis prisonnier. Ensuite il eut guerre avec Jeanne reine de Naples, & assista le roi de Hongrie, dans la poursuite de ses pretentions sur ce royaume. Il se brouilla avec Amedée VI. comte de Savoye, surnommé *le Comte Verd*, lequel entra à main armée dans le Piémont, combattit le prince d'Achaïe, le defit en 1359. & l'envoya prisonnier à Rivole. Ce dernier, pour sortir de prison, ceda le Piémont au comte, qui l'y rétablit trois ans après. Enfin, pour satisfaire le comte *Verd*, il fit la guerre une seconde fois au marquis de Saluffes, & eut le deplaisir de voir son fils aîné partisan de ses ennemis. Il mourut enfin le 17. Mai 1366. après avoir été marié trois fois, 1°. en 1339. à *Beatrix* d'Est, fille de *Renaud*, marquis de Ferrare : 2°. à *Sibille* de Baux : 3°. en 1362. à *Marguerite* de Beaujeu, fille d'*Edouard* seigneur de Beaujeu & de Dombes. Du second lit il eut *Philippe* de Savoye, qui pour s'être joint aux ennemis de son pere, fut desherité par lui, puis fait prisonnier par *le Comte Verd*. Il mourut en prison en 1369. sans avoir eu d'enfans d'*Alix* de Villars, fille d'*Humbert* VI. sire de Thoiré & de Villars. Du troisiéme lit de Jacques de Savoye, sortit Amede'e, qui suit; & Louis, dont *la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.* Le comte de Piémont *laissa aussi un fils* naturel, Antoine *de la Morée, tige des seigneurs de Busque finis en* 1610.

XIII. Amede'e de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée comte de Piémont, succeda à son pere en vertu de son testament, & sous la tutelle d'Amedée VI. comte de Savoye, dès qu'il se vit en âge, il entreprit de recouvrer les principautés d'Achaïe & de la Morée, detenues sur ses predecesseurs par les rois de Naples, de la maison d'Anjou. Le traité de vente qui avoit été fait à ces rois, n'avoit point eu lieu; mais la mort du comte de Savoye l'empêcha de pousser sa pointe. Amedée eut ensuite diverses guerres avec ses voisins, & mourut le 7. Mai 1402. âgé de 39. ans, laissant de *Catherine*, fille d'*Amé* III. comte de Geneve, *Marguerite* de Savoye, surnommée *la Grande*, laquelle épousa *Theodore* Paleologue, marquis de Montferrat II. du nom, gouverneur de Genes, après la mort duquel, arrivée en 1418. touchée des prédications de Vincent Ferrier, elle fit vœu de chasteté, malgré les sollicitations de Philippe-Marie duc de Milan, qui la rechercha long-tems en mariage, muni même d'une dispense du pape Martin V. pour le vœu qu'elle avoit fait : elle prit l'habit des Terçaires de saint Dominique; puis ayant fondé un monastere de religieuses de saint Augustin en la ville d'Albe, elle y prit l'habit en 1446. en fut ensuite superieure, & y mourut le 23. Novembre 1464. en odeur de sainteté. Son corps repose dans l'église de son monastere de sainte Magdelaine d'Albe, & l'on voit sur son sepulcre une très-belle chasse d'argent massif, que fit faire le prince Maurice, pour le cardinal de Savoye, en 1637. par reconnoissance des faveurs qu'il avoit reçues du Ciel pendant une grande maladie, où il reclama l'intercession de cette sainte parente. Le prince Amedée eut encore une autre fille, *Mechtilde* de Savoye, qui fut la seconde femme de *Louis* comte Palatin du Rhin, électeur & duc de Baviere, morte en 1424. *Voyez* AMEDE'E de Savoye.

XIII. Louis de Savoye, frere du precedent, lui succeda, & fut prince d'Achaïe, de la Morée & du saint Empire, comte de Piémont &c. Il fonda l'université de Turin en 1405. & après divers exploits mourut à Pignerol le 11. Decembre 1418. & y fut enterré proche son frere. Comme il n'eut point d'enfans de *Bonne* de Savoye sa cousine, fille d'*Amedée* VII. comte de Savoye, & de *Bonne* de Berri, il institua son heritier universel Amede'e VIII. premier duc de Savoye, son beau-frere; & par-là le Piémont & la Savoye furent reunis. *Il avoit pourtant un fils* naturel, Louis, *bâtard d'Achaïe, seigneur de Raconis, de Cavours &c. maréchal de Savoye, dont la* posterité prit le nom & les armes de Savoye, & sera rapportée ci-après.

SUITE DES COMTES, PUIS DUCS DE SAVOYE, issus de THOMAS II. *comte de* MAURIENNE.

X. Amede'e V. comte de Savoye, de Maurienne & d'Ast, duc de Chablais & d'Aouste, seigneur de Bresse, &c. marquis d'Italie & de Suze, prince du saint Empire & de Piémont, surnommé *le Grand*, & second fils de Thomas II. comte de Maurienne, & de *Beatrix* de Fiesque sa seconde femme, succeda au comte Philippe, comme nous l'avons dit, par preference à ses neveux, fils de Thomas III. Il mourut le 16. Octobre 1323. ayant institué son fils aîné, & les mâles qu'il auroit, pour son heritier, substituant son cadet & ses enfans mâles; reglant par-là la succession de Savoye, suivant la loi Salique, comme elle l'est en France. Il fut marié trois fois, & épousa 1°. *Sibille* de Baugé, fille unique & heritiere de *Gui* sire de Baugé & de Bresse, morte en 1294: 2°. à *Marie* de Brabant, fille de *Jean* duc de Brabant : 3°. à *Alix* de Viennois, fille d'*Humbert* dauphin de Viennois, comte d'Albon. Du premier lit il eut Edouard, qui suit; Aymon, seigneur de Baugé & de Bresse, dont la *posterité sera rapportée après celle de son aîné*; *Jean*, mort en 1284; *Bonne*, mariée à *Jean* I. dauphin de Viennois. Le mariage n'ayant point été consommé par la mort du dauphin, elle épousa 1°. *Hugues* de Bourgogne-Comté, seigneur de Montbouson &c; *Alienore*, qui fut mariée 1°. à *Guillaume* de Châlon, surnommé *le Grand*, comte d'Auxerre : & 2°. à *Dreux* Mello, seigneur de Sainte-Hermine : & 3°. à *Jean* comte de Forez; *Marguerite*, femme de *Jean* marquis de Montferrat, surnommé *le Juste*, morte en 1359; & *Agnés*, alliée à *Guillaume* comte de Geneve, III. du nom, morte le 4. Octobre 1322. Du second lit, Amede'e V. eut *Marie* de Savoye, femme d'*Hugues* Dauphin, baron de Foucigni, morte en 1336; *Catherine*, épouse de *Leopold* duc d'Autriche, fils d'*Albert*, empereur, morte en 1326; *Anne*, mariée à *Andronic* Paleologue, III. du nom, empereur de Constantinople, morte en 1345; & *Beatrix*, alliée à *Henri* d'Autriche, roi de Bohême & de Pologne. *Il eut aussi un fils* naturel, Artus *de Savoye, brave chevalier, mort au voyage de la Terre-sainte.* *Voyez* AMEDE'E V.

XI. Edouard comte de Savoye &c. surnommé *le Liberal*, mourut à Gentilli près de Paris le 4. Novembre 1329. laissant de *Blanche* de Bourgogne, fille aînée de *Robert* II. duc de Bourgogne, une fille unique, *Jeanne* de Savoye, mariée le 21. Mars 1329. à *Jean* III. duc de Bourgogne, morte en 1347. *Voyez* EDOUARD.

XI. Aymon comte de Savoye &c. qui succeda à son frere Edouard, étoit né le 15. Decembre 1291. & étant destiné à l'église, fut chanoine & comte de Lyon, prieur de Ville-Moustier en Bresse, puis chanoine de Paris; mais ayant renoncé à cet état, il reçut un appanage de son frere Edouard. Il fit la guerre à Guigues dauphin de Viennois, qui fut tué en 1333. à l'attaque du château de la Perriere. La paix se fit avec Humbert son successeur. Aymon conduisit des troupes en Flandres pour le service du roi de France en 1340. & mourut au château de Montmeillan le 24. Juin 1343. Il avoit épousé le 1. Mai 1330. *Iolande* de Montferrat, fille de *Theodore* Paleologue, marquis de Monferrat, dont il eut Amede'e VI. dit *le comte Verd*, qui suit; *Jean*, mort jeune en 1345; *Blanche*, épouse de *Galeas* Visconti, seigneur de Milan, morte en 1386; *Catherine*, morte jeune. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Humbert *de Savoye, seigneur d'Arvillars, tige d'une branche finie vers le milieu du XV. siecle*; Oger, *qui de* Jeanne *Meyra, eut un fils*, Humbert *de Savoye; seigneur d'Arie, & de Bellecombe qui vivoit en* 1411. Amé *de Savoye*; Jean, *chanoine de Bellei, puis chantre ès églises de Geneve*

& de *Lausane*; N. *épouse d'*Hugonin *seigneur de Lucinge*; *&* N. *Religieuse.*

XII. AMEDE'E VI. comte de Savoye, &c. surnommé *le Verd*, mourut de peste âgé de 50. ans, le 2. Mars 1383. Il avoit épousé en 1355. *Bonne* de Bourbon, fille de *Pierre* duc de Bourbon, sœur de *Jeanne* reine de France. Elle mourut le 19. Janvier 1402. Leurs enfans furent AMEDE'E VII. qui suit; & *Louis*, mort jeune en 1365. Amedée *eut aussi deux filles naturelles*, Antoinette, & Jeannette *de Savoye. Voyez* AMEDE'E.

XIII. AMEDE'E VII. du nom comte de Savoye, surnommé *le Rouge*, mourut le 1. Novembre 1391. ayant eu de *Bonne* de Berri, fille de *Jean* duc de Berri, AMEDE'E VIII. qui suit; *Bonne*, épouse de *Louis* de Savoye, prince d'Achaye; & *Jeanne*, née posthume, mariée à *Jean-Jacques* Paleologue, comte d'Aquosana, fils de *Theodore*, marquis de Monferrat. *Il eut aussi un fils naturel*, Humbert *de Savoye, comte de Romond, &c. chevalier du Collier, qui en* 1397. *fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis. Ils le retinrent pendant sept ans, au bout desquels il fut envoyé par le comte Amedée VIII. ambassadeur au concile de Constance. Enfin il mourut sans avoir été marié, en* 1443. *Il portoit en ses armes la croix de Savoye, chargée de cinq croissans pour brisures. Voyez* AMEDE'E VII.

XIV. AMEDE'E VIII. du nom duc de Savoye &c. surnommé *le Pacifique*, né le 4. Septembre 1383. fit ériger par l'empereur Sigismond le comté de Savoye en duché, le 19. Fevrier 1416. Deux ans après il recueillit toute la succession de *Louis* de Savoye, comte de Piémont, prince d'Achaye & de la Morée, & mourut le 7. Janvier 1451. âgé de 67. ans, après avoir épousé *Marie* de Bourgogne, fille de *Philippe*, surnommé *le Hardi*, duc & comte de Bourgogne, & de *Marguerite* comtesse de Flandres, laquelle mourut le 6. Octobre 1428. Leurs enfans furent *Amedée*, prince de Piémont & d'Achaye, mort à la fin d'Août 1431. Son mariage venoit d'être arrêté avec *Anne* de Cypre, fille de *Janus* roi de Cypre, de Jerusalem & d'Armenie; LOUIS, comte de Geneve, puis prince de Piémont, & duc de Savoye, qui suit; *Philippe*, comte de Geneve, baron de Foucigni, mort sans posterité en 1452; deux *Antoines*, jumeaux, morts, l'un en 1408. l'autre 1409; *Marie*, mariée le 2. Decembre 1427. à *Philippe-Marie* Visconti, duc de Milan, après le décès duquel elle se fit religieuse à sainte Claire de Turin, & mourut en 1458; *Bonne*, fiancée en 1427. à *François* de Bretagne, comte de Montfort, fils de *Jean* duc de Bretagne, morte avant le mariage; *Marguerite*, morte sans alliance en 1418; & *Marguerite*, dite *la Jeune*, mariée 1°. à *Louis* d'Anjou, III. du nom, roi de Naples, de Sicile & de Jerusalem &c: 2°. en 1444. à *Louis*, électeur Palatin, mort, en 1551; 3°. à *Ulric* comte de Virtemberg, & mourut en 1468 *Voyez* AMEDE'E. VIII.

XV. LOUIS I. du nom duc de Savoye, &c. né le 24. Fevrier 1402. mourut le 29. Janvier 1465. laissant d'*Anne* de Cypre, fille aînée de *Janus* roi de Cypre, & de *Charlotte* de Bourbon, qu'il avoit épousée en Fevrier 1433. après la mort de son frere *Amedée*, auquel elle avoit été fiancée, & laquelle mourut le 11. Novembre 1462. AMEDE'E IX. qui suit; *Louis*, roi de Cypre, de Jerusalem, & d'Armenie, par sa femme *Charlotte*, fille unique de *Jean*, II. du nom, roi de Cypre, &c. veuve alors de *Jean* de Portugal, duc de Coimbre. Il mourut en Août 1482. sans enfans; *Janus*, comte de Geneve, mort le 22. Decembre 1491. Il avoit épousé 1°. *Helene* de Luxembourg, fille de *Louis*, comte de saint Paul, connêtable de France, morte en Juin 1488: 2°. *Magdelaine*, fille de *Jean* de Bretagne de Brosse, comte de Penthievre. Du premier lit, il eut une fille, *Louise*, fiancée à *Charles* duc de Savoye, son cousin, puis mariée à *Jacques-Louis* de Savoye, marquis de Gex, frere de ce duc, & morte le 1 Mai 1530. Les autres enfans du duc LOUIS, furent *Jacques*, comte de Romont, baron de Vaud, prince fort remuant, mais fort vaillant, qui fut toûjours attaché à Charles duc de Bourgogne, & mourut à Ham en Picardie, le 30. Janvier 1486. ayant eu de *Marie* de Luxembourg, comtesse de saint Paul, sa niece, fille de *Pierre*, comte de saint Paul, & de *Marguerite* de Savoye, *Louise-Françoise* de Savoye, mariée à *Henri* comte de Nassau-Vianden, morte en 1526. LOUIS eut encore d'autres enfans, PHILIPPE, comte de Baugé, seigneur de Bresse, puis duc de Savoye, *dont il sera parlé ci-après*; *Pierre*, évêque de Geneve, puis archevêque de Tarentaise, mort le 21. Octobre 1458; *Jean-Louis*, évêque de Maurienne, archevêque de Tarentaise, évêque de Geneve, mort le 11. Juin 1482; *François*, archevêque d'Auch, mort en 1491. *Celui-ci laissa un fils naturel*, Jean-François *de Savoye, qui fut évêque de Geneve, assista au concile de Latran en* 1515. *& mourut en* 1522; *Marguerite*, mariée 1°. le 2. Juillet 1454. à *Jean* marquis de Montferrat: 2°. à *Pierre* de Luxembourg, comte de saint Paul, morte en Mars 1483; *Anne*, morte en jeunesse; *Charlotte*, mariée en 1451. à *Louis XI.* roi de France, morte en 1483; *Bonne*, alliée le 9. Mai 1468. à *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan, morte en 1485; *Marie*, épouse de *Louis* de Luxembourg, comte de saint Paul, connêtable de France, morte en 1475; *Agnés*, femme de *François* d'Orleans, comte de Dunois-Longueville &c. grand chambellan de France, morte le 17. Mars 1508; & *Jeanne*, décedée sans alliance. *Voyez* LOUIS.

XVI. AMEDE'E IX. du nom duc de Savoye, &c. dit *le Bienheureux*, né le premier Fevrier 1435. mourut en 1472. âgé de 37. ans, ayant été sujet à l'épilepsie pendant sa vie: ce qui contribua à le sanctifier par sa patience. D'*Iolande* de France, fille du roi *Charles VII.* à laquelle il avoit été accordé dès l'an 1436. & qu'il n'épousa qu'en 1452. il eut *Charles*, prince de Piémont, né le 15. Septembre 1456. mort en 1471. âgé de 15. ans; PHILIBERT, qui suit; CHARLES, *dont il sera parlé après son frere*; *Jacques-Louis*, comte de Geneve, mort le 27. Juillet 1485. sans enfans de *Louise* de Savoye, fille unique de *Janus*, comte de Geneve, & d'*Helene* de Luxembourg; *Bernard*, & *Claude-Galeas*, morts au berceau; *Anne*, épouse de *Frederic* d'Aragon, prince de Tarente, puis roi de Naples, &c; *Marie*, alliée à *Philippe* marquis d'Hocberg, comte souverain de Neufchâtel &c. morte le 27. Novembre 1500. (C'est de ce mariage que nâquit une fille unique, *Jeanne* d'Hocberg, qui porta les terres de Rotelin, de Neufchâtel &c. dans la maison de Longueville, par son mariage avec *Louis* d'Orleans, I. duc de Longueville;) & *Louise*, qui épousa le 24. Août 1479. *Hugues* de Châlon, après la mort duquel elle prit l'habit de sainte Claire à Orbe au pays de Vaud, où elle mourut en 1503. *Voyez* AMEDE'E IX.

XVII. PHILIBERT I. du nom duc de Savoye &c. surnommé *le Chasseur*, né le 7. Août 1465. mourut le 22. Avril 1482. sans enfans de *Blanche-Marie* Sforce, fille de *Galeas*, duc de Milan, & de *Bonne* de Savoye, qu'il avoit épousée en 1474. *Voyez* PHILIBERT I.

XVII. CHARLES duc de Savoye &c. roi de Cypre, surnommé *le Guerrier*, succeda à son frere. Il nâquit le 29. Mars 1468. & mourut le 13. Mars 1489. âgé de 21. ans, ayant eu de *Blanche*, fille de *Guillaume* marquis de Montferrat, qu'il avoit épousée le 1. Avril 1485. & qui mourut le 31. Mars 1509. CHARLES-JEAN-AMEDE'E, qui suit: & *Iolande*, née le 11. Juillet 1487. mariée en 1496. à *Philibert* de Savoye *le Jeune*, comte de Bresse, & morte en 1500 *Voyez* CHARLES.

XVIII. CHARLES-JEAN-AMEDE'E duc de Savoye &c. roi de Cypre, né le 24. Juin 1488. mourut le 16. Avril 1496. âgé de 7. ans.

XVI. PHILIPPE duc de Savoye &c. surnommé *Sans-Terre*, cinquiéme fils de LOUIS I. succeda à son petit neveu *Charles-Jean-Amedée*, & mourut le 7. Novembre 1497. Il avoit épousé 1°. en 1472. *Marguerite* de Bourbon, fille de *Charles* duc de Bourbonnois & d'Auvergne, morte le 24. Avril 1483: 2°. en 1485. *Claudine*, fille de *Jean* de Brosse, dit de *Bretagne*, comte de Penthievre, morte le 13. Octobre 1513. Du premier lit il eut PHILIBERT II. qui suit; & *Louise*, épouse de *Charles* d'Orleans, comte d'Angoulême, mere de *François* I. roi de France, morte le 22. Septembre 1531. Du second lit il eut CHARLES III. duc de Savoye, *dont il sera parlé ci-après*; *Louis*, destiné à l'eglise, mort en 1502; PHILIPPE, comte de Genevois, puis duc de Nemours, tige des ducs de ce nom, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; *Absalon*; & *Jean-Amé*, morts jeunes; *Philiberte*, née posthume en 1498. duchesse de Nemours mariée en 1513. à *Julien* de Medicis, frere du Pape *Leon X.* morte

le 4. Avril 1524. *Le duc* Philippe *eut plusieurs enfans naturels de* Bonne *de Romagne, dame Piémontoise; sçavoir*, RENE', *comte de Villars, de Tende &c. qui laissa posterité rapportée ci-après*; Jeanne, *épouse de* Jean *Grimaldi, prince de Monaco*; Philippine, *premiere femme de* Laurent *de Medicis, pere de* Leon X; *&* Claudine. *Voyez* PHILIPPE.

XVII. PHILIBERT II. du nom duc de Savoye &c. surnommé *le Beau*, né le 10. Avril 1480. mourut sans enfans le 10. Septembre 1504. quoiqu'il eût été marié deux fois. Il épousa 1°. le 12. Mai 1496. *Iolande-Louise* de Savoye, sa cousine, fille du duc *Charles I.* & de *Blanche* de Montferrat: 2°. le 26. Septembre 1501 *Marguerite* d'Autriche, fille de *Maximilien* roi des Romains, puis empereur, & de *Marie*, heritiere de Bourgogne, veuve alors de *Jean* prince de Castille, morte le 30. Novembre 1530. *Voyez* PHILIBERT II.

XVII. CHARLES III. du nom duc de Savoye &c. surnommé *le Bon*, fils du second lit du duc PHILIPPE, succeda à son frere *Philibert II.* Il étoit né le 10. Octobre 1486. & changea le nom de l'ordre du collier, institué par le comte *Verd* Amé VI. en celui de l'Annonciade. Ce prince mourut le 19. Septembre 1553. âgé de 66. ans, & le 49. de son regne. Il avoit été accordé en 1516. avec *Jeanne* d'Aragon, fille de *Ferdinand* roi de Naples; mais ce mariage n'ayant pas été consommé, il épousa le 26. Mars 1521. *Beatrix*, fille d'*Emmanuel* roi de Portugal, & de *Marie* de Castille, morte le 8. Janvier 1538. *Voyez* BEATRIX, & dont il eut *Adrien-Jean-Amedée*, né en 1522. mort au bout de six semaines; *Louis*, prince de Piémont, né en Decembre 1523. accordé en 1526. à *Marguerite*, fille du roi *François I.* mariage qui n'eut point de suite, parce que le duc Charles donna son fils à Charles V. pour être élevé en Espagne auprès de l'Infant. Il y mourut à Madrid le 25. Decembre 1536. EMMANUEL PHILIBERT, qui suit; deux *Emmanuels*; & un *Jean-Marie*, morts au berceau; *Catherine*, morte à sept ans en 1529; *Marie*, & *Isabelle*, mortes au berceau. *Voyez* CHARLES III.

XVIII. EMMANUEL PHILIBERT duc de Savoye &c. surnommé *Tête de Fer*, né le 8. Juillet 1528. mourut le 30. Août 1580. Il avoit épousé le 9. Juillet 1559. *Marguerite* de France, fille du roi *François I.* morte le 14. Septembre 1574. dont il eut CHARLES-EMMANUEL, qui suit. Ce prince *laissa aussi plusieurs enfans naturels; sçavoir, de* Lucrece *Proba, demoiselle de Turin*, Amedé e *de Savoye, marquis de saint Rambert, lieutenant general de son altesse deçà les Monts, fut grand-prieur de l'ordre de saint Maurice & de saint Lazare, & chevalier de l'Annonciade. Il rendit de grands services à l'état, & mourut en* 1610. *laissant un fils naturel*, Maurice, *mort jeune; & une fille naturelle*, Marguerite *de Savoye, épouse de* Jerôme, *comte de Roussillon: de la fille de* Martin *Doria, general des galeres de Savoye*, le duc Emmanuel *eut* Philippin, *grand-croix de saint Jean de Jerusalem, capitaine des chevaux-legers, & colonel d'infanterie, tué en duel près de Quirieux en Dauphiné, par le seigneur de Crequi: de* Laura *Cravola, demoiselle de Verceil*, Marie, *legitimée de Savoye, mariée en* 1570. *à* Philippe *d'Est, marquis de saint Martin & de Lans, general de la cavalerie de Savoye, morte en* 1580: *de* Beatrix *de Lanquisque, marquise de Pianesse* Melthilde, *legitimée de Savoye, marquise de Pianesse, mariée en* 1607. *à* Charles *de Simiane, seigneur d'Albigni, marquis de Marêt &c. chevalier de l'ordre, lieutenant general des armées du duc, & depuis deçà les Monts: elle mourut en* 1639; *de la même marquise il eut* Beatrix, *accordée à* François-Philibert-Ferrero-Fiesque, *mort avant le mariage; &* Othon, *mort jeune. Voyez* EMMANUEL.

XIX. CHARLES-EMMANUEL duc de Savoye &c. surnommé *le Grand*, né le 12. Janvier 1562. mourut le 26. Juillet 1630. âgé de 69. ans. Il avoit épousé le 11. Mars 1585. *Catherine* d'Autriche, fille de *Philippe II.* roi d'Espagne, morte le 6. de Novembre 1597. âgée de 30. ans, & il en eut *Philippe-Emmanuel*, prince de Piémont, né le 3. Avril 1586. mort en Espagne le 9. Fevrier 1605. âgé de 19. ans; VICTOR-AME', qui suit; *Emmanuel-Philibert*, chevalier de Malte, grand prieur de Castille & de Leon, prince d'Oneille, generalissime de la mer pour le roi d'Espagne, viceroi de Sicile, mort en 1624. âgé de 36. ans; *Maurice*, né en 1593. & nommé cardinal par Paul V. à l'âge de 14. ans. Son pere le laissa en 1615. lieutenant general en Piémont. En 1618. il vint en France pour conclure le mariage de son frere avec Christine de France. La France le demanda en 1622. pour son protecteur à Rome, où il assista & contribua beaucoup à l'élection d'Urbain VIII. puis il quitta la protection de France pour prendre celle de l'Empire, & de la maison d'Autriche. Il brigua, soûtenu des Espagnols, la tutelle de son neveu Charles-Emmanuel: ce qui causa une guerre civile en Piémont, où il prit quelques places. La paix se fit avec Madame Royale en 1642. après laquelle il quitta le chapeau de cardinal & ses benefices pour épouser la princesse *Louise-Marie* de Savoye sa niece, dont il n'eut point d'enfans, & mourut d'apoplexie le 3. Octobre 1657. Ses autres enfans furent THOMAS-FRANÇOIS de Savoye, prince de Carignan, qui fit *la branche dont nous parlerons ci-après*; *Marguerite*, née en 1589. mariée en 1608. à *François* de Gonzague, duc de Mantoue: elle fut après la mort de son époux, vice-reine de Portugal, & mourut en 1655; *Isabelle*, née en 1595. mariée en 1608. à *Alfonse* d'Est, duc de Modene, morte en 1626; *Marie*, née le 8. Fevrier 1594. religieuse du Tiers-Ordre de saint François, morte à Rome en 1656; *Françoise-Catherine*, aussi religieuse du Tiers-Ordre de saint-François, née le 6. Octobre 1595. morte le 20. Novembre 1641; & *Jeanne*, née le 6. Novembre 1594. morte le même jour avec la duchesse sa mere. Charles-Emmanuel *laissa aussi plusieurs enfans naturels; sçavoir, de* Louise *de Duyn-Maréchal, de la maison des comtes de Laval-d'Isere, dom* Emmanuel *de Savoye, marquis d'Andorne, gouverneur de Bielle, grand croix des saints Maurice & Lazare, capitaine des cuirassiers des gardes de son altesse Royale, mort en* 16.... D'Argentine *Prouana, fille du grand chancelier de Savoye, il eut dom* Felix *de Savoye, lieutenant general du comté de Nice, gouverneur de Savoye, conseiller d'état, grand-croix de Malte, mort en* 1644. *De* Marguerite *de Roussillon de Castellard, marquise de Rive, il eut dom* Maurice *de Savoye, marquis de Rive, capitaine des gardes des archers de S. A. R. mestre de camp, maréchal de camp general du roi de France, & de son A. R. en Piémont, mort au combat de Pro dans l'état de Milan, étant general de la cavalerie du prince Thomas en* 1645. *dom* Gabriel, *marquis de Rive, mestre de camp, maréchal general des camps és armées du roi de France, de S. A. R. puis lieutenant general en Piémont, & general de la cavalerie & infanterie, mort le* 21. *Juin* 1695; *dom* Antoine *de Savoye, abbé de saint Michel de la Cluse, d'Aups, d'Hautecombe & de Sambalin doyen de Savoye, gouverneur & lieutenant general de S. A. R. dans le comté de Nice, mort en Fevrier* 1688; Marguerite, *épouse de* François-Philippe *d'Est, marquis de Lanzo, & de saint Martin, morte le* 6. *Septembre* 1659. *Il y en eut quatre autres qui ne furent pas avoués; sçavoir*, Charles Umbert, *marquis de Mulassan, gouverneur de Montmeil, qui épousa* Claude *de Ferrero de Fiesque, fille de* François Philippe, *prince de Masseran; dom* Silvio, *qui soûtint le siege d'Ivrée contre les armes de France & de Savoye, mort en* 1645; *dom* Louis; *& dom* Wittichind, *destinés à l'état Ecclesiastique. Voyez*, CHARLES-EMMANUEL.

XX. VICTOR-AMEDE'E duc de Savoye &c. né le 8. Mai 1587. mourut le 7. Octobre 1637. âgé de 50. ans, ayant eu de *Christine* de France, fille du roi *Henri IV.* surnommé *le Grand*, qu'il avoit épousée le 10. Fevrier 1619. morte le 27. Decembre 1663. FRANÇOIS-HYACINTHE, qui suit; CHARLES-EMMANUEL, *nommé après son frere*; *Louise-Marie-Christine*, née en 1629. qui épousa le prince *Maurice* de Savoye, son oncle, morte en 1692; *Marguerite-Iolande*, née le 15. Mai 1635. mariée le 29. Avril 1660. à *Rainuce* Farnese, II. du nom, duc de Parme & de Plaisance, morte en 1663; *Adelayde-Henriette*, née le 6. Novembre 1636. mariée en 1650. à *Ferdinand-Marie* électeur duc de Baviere, morte en 1676. *Voyez*, VICTOR-AMEDE'E.

XXI. FRANÇOIS-HYACINTHE duc de Savoye &c. né le 14. Septembre 1632. succeda à son pere sous la tutelle de *Christine* de France sa mere, & mourut le 4. Octobre 1638.

XXII. CHARLES-EMMANUEL duc de Savoye &c. né le 20. Juin 1634. succeda à son frere sous la tutelle de la duchesse leur mere, & mourut le 12. Juin 1675. Il avoit épousé 1°. le 4. Mars 1663. *Françoise* d'Orleans, fille puî-

née de *Gaston* de France duc d'Orleans, morte le 14. Janvier 1664; 2°. le 11. Avril 1665. *Marie-Jeanne Baptiste* de Savoye, fille aînée de *Charles-Amedée* duc de Nemours, morte le 15. Mars 1724. en sa 80. année, dont il a eu VICTOR-AMEDE'E-FRANÇOIS, qui suit. *Voyez* CHARLES EMMANUEL.

XXII. VICTOR-AMEDE'E-FRANÇOIS, né le 14. Mai 1666. est le trente-deuxiéme depuis BEROLD comte de Savoye, & le quatorziéme depuis AME'E VIII. premier duc de Savoye. Ses titres sont ceux de duc de Savoye, de Chablais, d'Aouste, de Genevois, & du Monferrat; de prince de Piémont, d'Achaïe, de la Morée & d'Oneille; de marquis de Salusses, de Suze & d'Italie; de comte d'Ast, de Geneve, de Nice, de Tende & de Romont; de baron de Vaud; de seigneur de Verceil, de Fribourg, de Marro; de Prella, de Novello, du marquisat de Ceve, & du comté de Conas; de prince & vicaire perpetuel du saint Empire, & de roi de Chipre. Le 24. Decembre 1713. il fut couronné roi de Sicile à Palerme, en vertu de la cession que lui en fit Philippe V. roi d'Espagne par le traité d'Utrecht; mais par le traité de la quadruple alliance, signé à Londres en Août 1718. ce prince convint d'échanger avec l'empereur Charles IV. le royaume de Sicile contre celui de Sardaigne. Il abdiqua le 2. Septembre 1730. *Voyez* VICTOR. Il épousa le 10. Avril 1684. *Anne-Marie* d'Orleans, fille puînée de *Philippe* Fils de France, frere unique de *Louis XIV.* surnommé *le Grand*, dont il a eu N. prince de Piémont, né le 8. Novembre 1697. mort une heure après; *Victor-Amedée-Joseph-Philippe*, prince de Piémont, né le 6. Mai 1699. mort le 22. Mars 1715; CHARLES-EMMANUEL-VICTOR, duc d'Aouste, puis prince de Piémont, qui suit; *Emmanuel-Philibert*, duc de Chablais, né le 1. Decembre 1705. mort le 19. suivant; *Marie-Adelayde*, née le 6. Decembre 1685. mariée le 7. Decembre 1697. à *Louis* de France, duc de Bourgogne, puis Dauphin de Viennois, morte le 12 Fevrier 1712; & *Marie-Louise-Gabrielle*, née le 17. Septembre 1688. mariée par procureur le 11. Septembre 1701. à *Philippe V.* roi d'Espagne, morte le 14. Fevrier 1714. *Le duc de Savoye a legitimé en* 1701. *deux enfans naturels* Victor François *marquis de Suze*, & Victoire, *demoiselle de Suze*, *mariée le* 7. *Novembre* 1714. *à* Victor-Amedée *de Savoye*, *prince de Carignan.*

XXIII. CHARLES-EMMANUEL-VICTOR de Savoye, prince de Piémont, puis duc de Savoye, roi de Sardaigne, &c. par l'abdication de son pere le 2. Septembre 1730. né le 27. Avril 1701. épousa 1°. le 13. Mars 1722. *Aimée-Christine-Louise* de Baviere Sultzbach, quatriéme fille de *Theodore* de Baviere, comte palatin de Sultzbach, & de *Marie-Eleonore-Amelie* de Hesse Rheinfels, morte le 12. Mars 1723. étant accouchée le 7. précedent de *Victor-Amedée-Theodore*, duc d'Aouste: 2°. le 2. Juillet 1724. *Polixene* de Hesse Rheinfels-Rotembourg, fille d'*Ernest-Leopold* landgrave de Hesse-Reinfels-Rotembourg, & d'*Eleonore-Marie-Anne* de Louvestein.

BRANCHE DE LA MAISON DE SAVOYE, Princes de CARIGNAN.

XX. THOMAS-FRANÇOIS de Savoye, prince de Carignan, chevalier de l'Annonciade, fut la tige de cette branche. Il étoit le cinquiéme fils du duc CHARLES-EMMANUEL, I. du nom, surnommé *le Grand*, nâquit le 21. Decembre 1596. & mourut le 22. Janvier 1656. De *Marie* de Bourbon, fille de *Charles*, comte de Soissons, qu'il épousa le 10. Octobre 1624. & laquelle mourut le 4. Juin 1692. en sa 87. année, il eut EMMANUEL-PHILIBERT-AMEDE'E, qui suit; *Joseph-Emmanuel-Jean*, né en 1631. mort en 1656. dix jours avant son pere; EUGENE-MAURICE, qui a fait *la branche de* SOISSONS, *rapportée ci-après*; *Amedée*, & *Ferdinand*, morts jeunes; *Charlotte-Chrêtienne*, morte en jeunesse; & *Louise-Chrêtienne*, mariée en 1653. *à Ferdinand-Maximilien* marquis de Bade, morte le 7. Juillet 1689. *Voyez* son article.

XXI. EMMANUEL-PHILIBERT-AMEDE'E de Savoye, prince de Carignan, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, gouverneur & lieutenant general du comté d'Ast, né le 20. Août 1630. mourut le 23. Avril 1709. en sa 79. année. Ce prince étoit plein d'esprit, vaillant & hardi; mais il n'entendoit que par les yeux, & parloit avec beaucoup de difficulté. Il avoit épousé en Novembre 1684. *Angelique-Catherine* d'Est de Modene, fille de *Borso* d'Est Modene, marquis de Scandian, morte en Juillet 1722. dont il a eu VICTOR-AMEDE'E, qui suit; *Thomas Joseph*, né le 10. Mai 1696. & mort le 8. Septembre 1715; *Marie-Victoire*, née le 12. Fevrier 1687; & *Isabelle-Louise-Gabrielle*, née le 30. Juin 1688.

XXII. VICTOR-AMEDE'E de Savoye, prince de Carignan, né en 1690. fut fait chevalier de l'Annonciade en Decembre 1696. & a épousé le 7. Novembre 1714. *Victoire*, fille *naturelle* de *Victor-Amedée-François* duc de Savoye, roi de Sicile, puis de Sardaigne, dont il a *Victor-Joseph*, né le 11. Mai 1716; *Louis-Victor-Amedée-Joseph*, né le 24. Septembre 1721; & *Anne-Therese*, née le 1. Novembre 1717.

BRANCHE DE SOISSONS.

XXI. EUGENE-MAURICE de Savoye, comte de Soissons, fils puîné de THOMAS de Savoye, prince de Carignan, & de *Marie* de Bourbon, comtesse de Soissons, né le 3. Mai 1635. s'établit en France, où il fut colonel general des Suisses & Grisons, gouverneur de Champagne & de Brie, lieutenant general des armées du roi. Après s'être distingué en plusieurs occasions, il mourut le 7. Juin 1673. laissant d'*Olympe* Mancini, niece du cardinal Mazarin, chef du conseil, & surintendant de la maison de la reine, qu'il avoit épousée le 21. Fevrier 1657. morte le 9. Octobre 1708. LOUIS-THOMAS, qui suit; *Philippe*, chevalier de Malte, abbé de saint Pierre de Corbie, de saint Medard de Soissons & de Notre-Dame du Gard, mort le 4. Octobre 1693. âgé de 34. ans; *Louis-Jules*, dit *le chevalier de Savoye*, gouverneur de Salusses, né le 2. Mai 1660. mort au siege de Vienne en 1683. âgé de 23. ans; *Emmanuel*, comte de Dreux, mort en 1676; *Eugene-François*, né le 18. Octobre 1663. qui a été connu premierement sous le nom de chevalier de Carignan, puis sous celui d'abbé de Savoye, ayant les abbayes de Casenova & S. Michel de la Cluse & enfin sous celui du prince Eugene: il est chevalier de la toison d'or, generalissime des armées de l'empereur, conseiller d'état, president du conseil de guerre de l'empereur, & gouverneur des Pays-Bas. Après s'être signalé en diverses occasions en Hongrie, sur-tout au passage du Tibisque près de Ceuta, où il défit trente mille Turcs le 11. Septembre 1697. il s'est rendu recommandable par sa conduite à la tête des armées de l'empereur, depuis l'année 1701; *Marie-Jeanne-Baptiste*, dite *mademoiselle de Soissons*, née le premier Janvier 1665. morte le 30. Mai 1705; *Louise-Philiberte*, dite *mademoiselle de Carignan*, née le 22. Novembre 1667. morte en Fevrier 1722; & *Françoise* dite *mademoiselle de Dreux*, morte en 1671.

XXII. LOUIS-THOMAS de Savoye, comte de Soissons, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, maréchal des camps & armées du roi de France, colonel du regiment de Soissons, né le 16. Octobre 1657. mourut le 25. Août 1702. en sa 44. année, des blessures qu'il avoit reçues devant Landau, étant alors au service de l'empereur. Il avoit épousé le 12. Octobre 1680. *Uranie* de la Cropte-de-Beauvais, morte le 14. Novembre 1717. âgée de 61. ans, dont il eut THOMAS-EMMANUEL-AMEDE'E, qui suit; *Eugene*, chevalier de Soissons, né le 29. Janvier 1690. qui fut en 1710. capitaine de cavalerie dans le regiment du prince Eugene son oncle, & mourut à Londres de la petite verole le 7. Mars 1712. *Maurice*, né le 4. Juillet 1692. mort à Barcelone le 15. Mars 1710; N. né en Mars 1697. morte; & *Anne-Victoire*, demoiselle de Soissons, née le 13. Septembre 1683.

XXIII. THOMAS-EMMANUEL-AMEDE'E de Savoye, comte de Soissons, colonel d'un regiment de Cuirassiers de l'empereur, né le 6. Decembre 1687. a épousé le 24. Octobre 1713. *Therese-Anne-Felicité*, princesse de Liechtenstein, duchesse de Nicolsbourg.

BRANCHE DES DUCS DE NEMOURS, de la maison de SAVOYE.

XVII. PHILIPPE de Savoye, duc de Nemours, troisiéme fils du duc PHILIPPE, & de *Claudine* de Brosse sa seconde femme, nâquit en 1490. & n'étant âgé que de cinq ans, il fut nommé à l'évêché de Geneve; ce qui ne l'empêcha pas d'accompagner Louis XII. roi de France en Italie, où il combattit à la journée d'Agnadel l'an 1509. Il quitta son évêché en 1510. Le duc *Charles* son frere lui donna le comté de Genevois pour son appanage, avec les baronies de Foucigni & de Beaufort. Depuis s'étant attaché au service de l'empereur Charles V.

il en fut retiré par François I. roi de France son neveu, qui lui donna en 1528. le duché de Nemours. Il mourut le 25. Novembre 1533. & avoit épousé le 15. Septembre 1528. *Charlotte* d'Orleans, fille de *Louis*, duc de Longueville, & de *Jeanne* de Hocberg, morte le 8. Septembre 1549. dont il eut JACQUES, qui suit; *Jeanne*, née en 1532. mariée en Janvier 1555. à *Nicolas* de Lorraine, duc de Mercœur, comte de Vaudemont, morte en 1568. & *un fils* naturel, Philippe *de Savoye*, *abbé de Pignerol & d'Entremonts*, *mort en* 1567.

XVIII. JACQUES de Savoye, duc de Nemours &c. né le 12. Octobre 1531. mourut le 15. Juin 1585. laissant d'*Anne* d'Est, comtesse de Gisors, veuve de *François* de Lorraine, duc de Guise, & fille d'*Hercules* d'Est II. du nom, duc de Ferrare, & de *Renée* de France, morte le 7. Mai 1607. CHARLES-EMMANUEL, qui suit; HENRI, marquis de S. Sorlin *dont il sera parlé après son frere*; *Marguerite*, née en 1569. morte en 1572. *& un fils* naturel, Henri *de Savoye*, *qu'il avoit eu de* Françoise *de Rohan*, *fille de* René, *prince de Leon*, *laquelle il avoit épousée par paroles de présent. Le pape cassa ce mariage comme clandestin, & le parlement de Paris declara l'enfant illegitime en* 1566. *Celui ci mourut en* 1596. *ne laissant qu'un bâtard*, Samuël *de Nemours*, *seigneur de Villeman. Voyez* JACQUES.

XIX. CHARLES-EMMANUEL de Savoye, duc de Nemours &c. chevalier de l'Annonciade, gouverneur de Lyonnois, Forez & Beaujolois, né en Fevrier 1567. porta du vivant de son pere le titre de prince de Genevois. S'étant trouvé aux états de Blois en 1588. dans le tems de la mort de Messieurs de Guise, il y fut arrêté comme un des principaux Ligueurs; mais il s'échappa de la prison, & combattit pour la Ligue aux batailles d'Yvri & d'Arques, & fut gouverneur de Paris, pendant le siege qu'y mit le roi Henri IV. en 1590. Il passa ensuite dans son gouvernement de Lyonnois, où il eut quelques favorables succès pour la Ligue; mais Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, se saisit de sa personne en 1593. & le fit mettre à Pierre-Encize. Il s'en sauva l'année suivante, & mourut en Juillet 1595. sans avoir été marié.

XIX. HENRI de Savoye, duc de Nemours, de Genevois, de Chartres & d'Aumale, marquis de saint Sorlin & de saint Rambert, comte de Gisors &c. chevalier de l'Annonciade, né le 2. Novembre 1572. mourut le 10. Juillet 1632, ayant eu d'*Anne* de Lorraine, fille unique de *Charles* duc d'Aumale, qu'il avoit épousée en 1618. morte en Mars 1638; *François-Paul*, prince de Genevois, mort à 8. ans; LOUIS, qui suit; CHARLES-AMEDÉE, *nommé ci-après*; & HENRI, *dont il sera parlé après ses freres. Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* N. *de Savoye*. *abbé de saint Rambert*, *premier aumônier du duc de Savoye*, *mort le* 26. *Août* 1679. *Voyez* HENRI.

XX. LOUIS de Savoye, duc de Nemours &c. après avoir servi en diverses occasions, sur-tout au siege d'Aire, où il tomba malade, mourut le 16. Septembte 1641. sans avoir été marié.

XX. CHARLES AMEDÉE de Savoye, duc de Nemours &c. pair de France, & colonel general de la cavalerie legere de France, né en Avril 1624. servit volontaire aux sieges de Gravelines, de Bethune, de Lens, de Bourbourg & de Montcassel. En 1646. il commanda la cavalerie legere au siege de Courtrai & à celui de Mardick, où il fut blessé à la jambe. Il reçut en 1652. à l'attaque du fauxbourg de saint Antoine, neuf mousquetades dans ses armes, dont deux lui blesserent la main. Depuis s'étant battu en duel contre François de Vendôme, duc de Beaufort, son beau frere, il fut tué d'un coup de pistolet le 30. Juillet 1652. ayant eu d'*Elisabeth* de Vendôme, fille de *César* duc de Vendôme, qu'il épousa le 9. Juillet 1643. & qui mourut le 19. Mai 1664. trois fils, morts la même année de leur naissance; & deux filles 1. *Marie-Jeanne-Baptiste*, née le 11. Avril 1644. mariée au duc de Savoye *Charles-Emmanuel II.* le 11. Mai 1665. laquelle fut regente en Savoye & mourut le 15. Mars 1724; 2. *Marie-Françoise-Elisabeth*, née le 21. Juin 1646. mariée le 25. Juin 1666. au roi de Portugal *Alfonse VI.* Après que ce mariage eut été declaré nul, par cause d'impuissance, elle fut mariée le 28. Mars 1668. à *Pierre*, frere du roi, regent de Portugal, & depuis roi. Elle mourut le 27. Decembre 1683.

XX HENRI de Savoye, dernier duc de Nemours, II. du nom &c. né en 1625. mourut le 14. Janvier 1659. En lui finit cette branche; car il n'eut point d'enfans de *Marie* d'Orleans, fille de *Henri* II. du nom, duc de Longueville, qu'il avoit épousée le 22. Mai 1657. morte le 16 Juin 1707. âgée de 82. ans.

BARONS DE VAUD SEIGNEURS DE BUGEI, & de VALROMEI, *issus des comtes de* MAURIENNE, *& de* PIEMONT.

X. LOUIS de Savoye, troisiéme fils de THOMAS II. comte de Maurienne, de Flandres, de Hainault & de Piémont, & de *Beatrix* de Fiesque, sa seconde femme, fut chef de cette branche, & eut pour son appanage la baronie de Vaud & les seigneuries de Bugei, de Valromei &c. Il nâquit en Octobre 1250. & fut fait prisonnier à la bataille que ses oncles & ses freres perdirent contre les Astesans & ceux de Turin en 1266. Depuis, il suivit le roi saint Louis en son expedition d'Afrique: il accompagna aussi Charles II. roi de Naples & de Sicile en toutes les guerres qu'il eut en ce royaume, & mourut à Naples en Janvier 1302. Il avoit épousé 1°. *Adeline* de Lorraine, fille de *Matthieu* II. du nom duc de Lorraine, & de *Catherine* de Limbourg: 2°. *Jeanne* de Montfort fille, de *Philippe*, comte de Castres, seigneur de la Ferté-Alets, & veuve *de Gui* VI. comte de Forez: 3°. en 1301. *Isabeau* d'Aulnai, fille de N. seigneur de Lauro & de Mariglian au royaume de Naples. Il eut du premier lit *Louise Laure* de Savoye, épouse de *Jean* comte de Forez. Il laissa du second lit LOUIS, qui suit; *Pierre*, qui fut tué en 1312. avec l'évêque de Liege & le comte de Bar en une sedition arrivée à Rome entre les troupes de l'empereur Henri VII. dont il suivoit le parti & les partisans de Robert roi de Naples; *Catherine*, morte sans alliance en 1305; *Blanche*, épouse de *Guillaume* seigneur de Grandson; *Isabelle*, allié à *Humbert* seigneur de Montluel; *Leonore*, mariée à *Raoul* comte de Neuchâtel, morte en 1335; *Margueritte*, fiancée, mais sans effet, avec *Hugues* Dauphin, baron de Foucigni, mariée depuis, 1°. à *Jean* de Châlon, seigneur de Vignori & de Saint-Laurent de la Roche: 2°. à *Simon* de Sarrebruck, seigneur de Commerci, morte en 1344; *Jeanne*, femme de *Guillaume* de Joinville, seigneur de Gex, morte en 1338; & *Beatrix*, alliée à *Geofroi* seigneur de Clermont en Dauphiné, morte en 1338.

XI. LOUIS de Savoye II. du nom, baron de Vaud &c. fut senateur & gouverneur de Rome pour l'empereur Henri VII. En 1330. il se trouva au secours de Leopold comte d'Hasbourg, duc d'Autriche, contre les Bernois, à la fameuse bataille de Loupen, où ce comte fut défait. Il servit le roi Philippe *de Valois* en Flandres contre les Anglois en 1339. & en 1340. aussi-bien qu'en 1347. à la bataille de Creci, où il commandoit l'arriere-garde; enfin il mourut en 1350. Il avoit épousé le 13. Juillet 1309. *Isabelle* de Châlon, dame de Joigni, de Broyes & de Chavanes, fille de *Jean*, seigneur d'Arlai, de *Margueritte* de Bourgogne-Comté; dont il eut JEAN, qui suit; & *Catherine*, mariée 1°. en 1333. à *Azzon* viscomte, seigneur de Milan: 2°. en 1340. à *Raoul* de Brienne, comte d'Eu & de Guynes, connétable de France: 3°. à *Guillaume* de Flandres, comte de Namur.

XII. JEAN de Savoye, baron de Vaud &c. Ce prince étant fort jeune, accompagna son pere en diverses occasions, & mourut avant lui sans enfans de *Jeanne* de Montbelliard, sa premiere femme, ni de sa seconde femme *Marguerite* de Châlon, dame de Touci, fille de *Jean* de Châlon II. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre. Ainsi sa sœur *Catherine* herita de la baronie de Vaud & des seigneuries de Bugei & de Valromei, qu'elle vendit au comte *Verd*.

SEIGNEURS DE TENDE ET DE VILLARS.

XVII. RENÉ *legitimé* de Savoye, comte de Villars, de Tende, &c. *dont nous parlerons dans un article separé*, étoit fils *naturel* du duc PHILIPPE, & de *Bonne* de Romagne, & nâquit en 1497. Son pere en le legitimant l'appella à la succession de ses états, au défaut de ses enfans mâles. Il mourut en 1524. ayant eu d'*Anne* de Lascaris, comtesse de Tende, CLAUDE, qui suit; *Honorat*,

marquis de Villars, marechal de France, *dont il sera parlé dans un article separé.* Il avoit épousé *Françoise* de Foix, fille d'*Alain*, vicomte de Castillon, & de *Françoise* de Montpezat en Agenois, dont il eut pour fille unique *Henriette*, mariée 1°. à *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat, gouverneur de Guienne : 2° à *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne, pair & grand chambellan de France, morte en Octobre 1615; *Magdelaine*, qui épousa le 10. Janvier 1526. *Anne*, duc de Montmorenci, connétable de France, premiere dame d'honneur de la reine Elisabeth d'Autriche, épouse de Charles IX; *Marguerite* épouse d'*Antoine* de Luxembourg II. du nom, comte de Brienne; & *Isabeau* de Savoye, femme de *René* de Batarnai, comte de Bouchage.

XVIII. Claude de Savoye, comte de Tende & de Sommerive, *dont nous ferons mention ci-après dans un article, separé* épousa 1°. *Marie* de Chabannes, fille de *Jacques*, seigneur de la Palice, grand-maître & maréchal de France : 2°. *Françoise* de Foix, fille de *Jean*, vicomte de Meille, seigneur de Gurson. Du premier lit il eut Honorat, qui suit; *René*, baron de Cipierre, mort sans posterité, *voyez* CIPIERRE; *Renée*, marquise de Baugé, femme de *Jacques* d'Urfé, bailli de Forez. Du second lit vint *Anne* de Savoye, mariée 1°. à *Jacques* de Saluffes, seigneur de Cardé : 2°. à *Antoine* de Clermont d'Amboise marquis de Renel : 3°. à *Georges* de Clermont, marquis de Gallerande. Il laissa aussi *un fils naturel*, Annibal *de Tende*, qui aura ci-après son article separé, *lequel fut pere, entre autres enfans, de* Gaspard *de Tende, mort le 8. Mai 1697. âgé de 79. ans, laissant un fils unique* Gaspard, *qui est auteur des regles de la belle traduction recommandée par le P. Mabillon à ceux qui vouloient apprendre à bien traduire de latin en françois. Il les donna sous le nom du sieur de l'Etang, comme aussi une relation historique du royaume de Pologne, sous le nom du sieur de Hauteville.*

XIX. Honorat de Savoye, comte de Tende, &c. *dont nous parlerons ci-après dans un article separé*, mourut le 8. Octobre 1572. sans enfans de *Clarice* Strozzi, fille de *Pierre*, maréchal de France, ni de *Magdelaine* de la Tour, fille de *François* de la Tour III. du nom, vicomte de Turenne, ses deux femmes.

SEIGNEURS DE RACONIS, DE PANCALIER, de Cavours *&c. bâtards de* Savoye.

XIV. Louis bâtard d'Achaye, fils *naturel* de Louis de Savoye, prince d'Achaye & de la Morée, eut de son pere pour partage, les seigneuries de Raconis, de Pancalier, de Moilebrune, &. de Château-Regnier en Piémont, à quoi le duc Amé VIII. pour reconnoissance de ses services, ajoûta la ville & châtellenie de Cavours. Il fut maréchal de Savoye, & chevalier du collier; le 3. Novembre 1412. il épousa *Alix* de Montbel-d'Entremonts, dont il eut François, qui suit; *Louis*, qui vivoit en 1461. & qui fut pere de *Jean-François* de Savoye, seigneur de Cavours, & de Pancalier, époux d'*Aimée* de Montbel, de laquelle il eut une fille unique *Beatrix* de Savoye, mariée à *Charles-Mainfroi* comte de Lucerne. Louis eut encore une fille nommée *Marie* de Savoye, alliée à *Aimé* comte de la Chambre, vicomte de Maurienne.

XV. François de Savoye, seigneur de Raconis & de Pancalier, laissa de *Catherine* de Seyssel, Claude, qui suit; & *Marie*, alliée 1°. à *Geofroi* de Rivarolles, des comtes de saint Martin : 2°. à *Geofroi* Fauria, gentilhomme de Final : 3°. à *Mainfroi* de Saluffes, seigneur de Cardé.

XVI. Claude de Savoye, seigneur de Raconis, chevalier de l'ordre du collier, maréchal de Savoye, épousa *Hippolite* Borromée, fille de *Jean* comte d'Arona, gentilhomme Milanois, dont il eut Bernardin, qui suit; & *Antoine-Louis*, chevalier de Malte en 1524.

XVII. Bernardin de Savoye, seigneur de Raconis & de Pancalier, épousa *Violente* Adorne, Genoise, dont il eut *Louis*, seigneur de Raconis, chevalier de l'Annonciade, mort sans alliance; Philippe, qui suit; *Claude*, comte de Pancalier, sommelier du corps de son altesse, & chevalier de l'Annonciade, qui n'eut point d'enfans de *Marie* de Gondi, comtesse de S. Trivier, premiere dame d'honneur de Marguerite de France, duchesse de Savoye, gouvernante de la personne de Charles Emmanuel de Savoye, prince de Piémont, & fille d'*Antoine* de Gondi, seigneur du Peron & de Toissei; *Charles*, & *François* de Savoye.

XVIII. Philippe de Savoye, comte de Raconis, chevalier de l'Annonciade, vivoit en 1560. Il épousa *Paule* Coste, de la maison des comtes de Bennes en Piémont, & en eut Bernardin de Savoye, qui suit; *Jean-Baptiste*, marquis de la Chieuse, chevalier de l'Annonciade, & grand chambellan de Savoye, mort en 1585; *François*, tué à la bataille de Lepante en 1571; *Louis-Philibert*, mort en 1585; *Violente*, femme d'*Octave* Henri, comte de Cremieu; *Bonne*, mariée à *Claude* de Chalant, seigneur de Villarse, chevalier de l'Annonciade, & grand-maître de la maison de son Altesse; *Claudine*, épouse de *Besso* Ferrero de Fiesque, marquis de Masseran, chevalier de l'Annonciade; *Louise*, alliée à *Louis* Isnar de Castello, comte de Sanfré; & *Octavie*, femme de *Jean-François* Provana, comte de Beynete.

XIX. Bernardin de Savoye II. du nom, seigneur de Cavours, de Villefranche & de Cazelle, comte de Raconis & de Pancalier, fut chevalier de l'Annonciade, & capitaine des archers de la garde de son Altesse. En lui finit la branche des comtes de Raconis & de Pancalier; car il n'eut point d'enfans d'*Isabelle* de Grillet, son épouse, marquise de la Chieuse, & dame de Cazelle.

AUTRES BASTARDS DE LA MAISON de Savoye.

Les seigneurs de Colegno étoient issus d'Antelme de Savoye, fils *naturel* de Philippe de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée, comte de Piémont. Antelme eut pour son appanage la seigneurie de Colegno, & celles d'Altezzan-le-Bas en Piémont. Il vivoit encore en 1369. qu'il servit en France sous Charles V. Son fils Philippe de Savoye, fut conseiller ordinaire d'Amé de Savoye, prince d'Achaïe, & fut pere d'Antoine, *qui continua la posterité*; & d'un autre *Antoine* le Jeune, qui eut un fils, *Philippe* de Savoye, lequel vivoit en 1450. & qui fut pere d'*Antelme*, mort sans posterité. Antoine de Savoye, seigneur de Colegno, se maria en 1391. & fut pere de Michel, dont vint Antoine II. vivant vers l'an 1483. qui fut pere de François, grand-pere d'Antoine-Marie, & bisayeul d'Emmanuel-Philibert de Savoye, en faveur de qui le duc Emmanuel-Philibert érigea la seigneurie de Colegno en comté. Il mourut sans enfans, & cette branche finit à la VIII. generation.

Les seigneurs d'Arvillars & des Molettes étoient issus d'Humbert, *bâtard* d'Aymon comte de Savoye. Celui-ci servit long-tems Philippe *de Valois* roi de France, aussi-bien que le roi Jean en 1355. Le comte *Verd* l'employa en differentes negociations & ambassades. Sa posterité manqua en la personne de *Jean* de Savoye, son petit-fils, seigneur d'Arvillars, des Molettes & de l'Orme, lequel ne laissa qu'une fille, nommée *Françoise* de Savoye, dame d'Arvillars &c. qui vivoit en 1479.

Enfin, il y a eu les seigneurs de Busque, du surnom de la Morée, issus d'Antoine, *bâtard* de Jacques de Savoye, prince d'Achaïe & de la Morée. Cet Antoine, vivoit en 1390. & sa posterité finit à la septiéme generation en la personne de *Guillaume* de la Morée, seigneur de Busque, mort sans enfans en 1610.

Les princes Pio, comtes de Carpi, seigneurs de Sassolo princes de San Gregorio, portent le nom & les armes de Savoye, non pas qu'ils soient issus de cette maison, mais par aggregation seulement : ce qui arriva en 1450. sous le duc Louis. Ce prince ayant reçu de grands services d'Albert Pio, seigneur de Carpi, en la guerre que ce prince eut contre François Sforce, & en consideration aussi de ce qu'il tiroit son origine de la maison de Saxe, lui permit, & à *Galeas* Pio son frere, à *Marc* & *Louis* Pio ses neveux, & à leurs descendans mâles, seigneurs de Carpi, de porter le nom & les armes de Savoye. Enée Pio de Savoye, seigneur de Sassolo, fut fait chevalier de l'Annonciade en 1576. & François prince Pio de Savoye-y-Corte-Real, marquis de Castel-Rodrigo, chevalier de la toison d'or en 1708. qui avoit été fait maréchal de camp en 1705. lieutenant general des armés d'Espagne en 1708. capitaine general & gouverneur

neur de la ville de Madrid en Fevrier 1714. gouverneur de Catalogne en Mai 1715. & grand-écuyer de la princesse des Asturies en Octobre 1721. fut malheureusement noyé à Madrid dans une inondation, précedée d'un violent orage le 15. Septembre 1723. *Voyez* PIO.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES COMTES, puis des ducs de SAVOYE.

Ans de J. C.		*Durée du regne.*
1000.	Berold.	23. ans.
1023.	Humbert I.	25.
	Amedée I. son fils, est mis au rang de ces comtes, quoiqu'il soit mort avec Humbert. Odon, second fils d'Humbert lui succeda.	
1048.	Odon,	12.
1060.	Amedée II.	35.
1095.	Humbert II. premier prince de Piémont,	8.
1103.	Amedée III.	46.
1149.	Humbert III.	39.
1188.	Thomas I.	45.
1233.	Amedée IV. premier duc de Chablais & d'Aouste.	20.
1253.	Boniface.	10.
1263.	Pierre, septiéme fils de Thomas I.	5.
1268.	Philippe I. huitiéme fils de Thomas I.	17.
	Thomas II. comte de Flandres.	
1285.	Amedée V. second fils de Thomas II. comte de Flandres, lequel étoit troisiéme fils de Thomas I.	38.
1323.	Edouard,	6.
1329.	Aymon, frere d'Edouard,	14.
1343.	Amedée VI.	40.
1383.	Amedée VII.	8.
1391.	Amedée VIII. premier duc de Savoye, puis pape,	43.
1434.	Louis,	31.
1465.	Amedée IX.	7.
1472.	Philibert I.	10.
1482.	Charles I. frere de Philibert, premier roi de Cypre,	7.
1489.	Charles III.	7.
1496.	Philippe II. cinquiéme fils de Louis I.	1. 6. *mois.*
1496.	Philibert II.	7.
1504.	Charles III. son frere,	49.
1553.	Emmanuel-Philibert,	27.
1580.	Charles-Emmanuel I.	50.
1630.	Victor-Amedée,	7.
1637.	François-Hyacinthe,	1.
1638.	Charles-Emmanuel II. fils de Victor-Amedée,	37.
1675.	Victor-Amedée II.	55.
1730.	Charles-Emmanuel III.	

SAVOYE (René de) comte de Villars, de Tende, de Sommerive & de Beaufort en Anjou, baron de Precigni, seigneur d'Apremont, de Gondrans, de S. Julien, de Virieu-le-Grand, de Virieu & de Ferrieres-Larçon, chevalier de l'ordre de saint Michel, grand-maître de France, gouverneur & grand-senechal de Provence, étoit fils *naturel* de PHILIPPE I. de ce nom, duc de Savoye. Philippe duc de Savoye, lui donna pour appanage en 1497. le comté de Villars, & les seigneuries d'Apremont & de Gondrans en Bresse, & le fit lieutenant general de ses états en 1500. Mais le comte de Tende ne posseda pas long-tems cette charge; car après que le duc eut épousé Marguerite d'Autriche, cette princesse conçut de l'aversion contre René, parce qu'il étoit porté pour les François. Elle ne pouvoit oublier l'injure qu'elle avoit reçue du roi Charles VIII. qui l'avoit fait demander en mariage sans l'épouser, & contraignit René de Savoye de se retirer à la cour de France, vers le mois de Juin de l'an 1502. & de s'attacher au service du roi Louis XII. Il accompagna ce monarque à l'entrée solemnelle qu'il fit à Genes l'an 1502. & il fut fait par ce même roi gouverneur & senéchal de Provence. Après la mort du roi, son credit augmenta à la cour, par l'appui de Louise de Savoye, mere du roi François I. En 1515. il assista avec tous les princes à la ceremonie qui se fit à Amboise pour le baptême de François, Dauphin de Viennois. Il signala son courage à la bataille de Marignan, & combattit toûjours auprès de la personne du roi; qui le choisit avec Trivulce, pour commander sept cens lances & sept mille Allemands, que sa majesté envoyoit au secours des Venitiens, qui avoient assiegé Bresse, où Barthelemi d'Alviane leur general avoit été tué. En 1519. sa majesté l'honora de la charge de grand-maître de France, & l'envoya en Suisse l'an 1521. pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à servir sa majesté qui alloit en Italie, pour se mettre en possession du duché de Milan. Dans ce voyage, René avoit cinq cens chevaux à sa suite. Il eut ordre du roi de lever seize mille Suisses, pour les mener à Lautrec, qui étoit à Milan, où il conduisit les troupes qu'il avoit levées, & où il se distingua au combat de la Bicoque en 1522. & 1523. Dans la suite il assista en qualité de grand-maître de France, à plusieurs conseils tenus à Paris par François I. la même année, contre Charles-*Quint*, élû empereur, pour la commise des comtés de Flandres & d'Artois, & contre Charles de Bourbon, connétable de France, qui s'étoit revolté contre le roi. Ensuite il fut envoyé dans le Bourbonnois avec quatre mille hommes de pied & six cens chevaux, pour se saisir des meilleurs places, & les remettre à l'obeïssance du roi. Enfin, à la bataille de Pavie donnée l'an 1525. René de Savoye fut blessé, fut fait prisonnier, & mourut de ses blessures la même année. Il avoit été legitimé par son pere, qui l'appelloit, lui & sa posterité mâle, à la succession de tous ses états, au défaut de Philibert, Charles & Philippe ses fils, ou de leur posterité masculine: ce qui fut confirmé en faveur de Claude son fils aîné, par lettres patentes du duc Emmanuel-Philibert, données à Rivoles le 22. Janvier 1562. & & verifiées en la chambre des comptes de Savoye, le 14. Mai de la même année, & au senat de Turin le 28. Avril 1563. * Guichenon, *hist. de Savoye*. Le Laboureur, *tome. II. c. 2.*

SAVOYE (Claude de) fils de RENÉ, & d'*Anne* de Lascaris, fut comte souverain de Tende, seigneur de Sommerive, du Bois de Beaufort en Vallée, de Maro & de Cipierre, conseiller & chambellan ordinaire du roi, & gouverneur pour sa majesté en ses pays & comté de Provence, Forcalquier & terres adjacentes, grand-senéchal, gouverneur, lieutenant general & amiral des mers du Levant. Il fut pourvû de ces charges à l'âge de quatorze ans par François I. l'an 1520. sur la démission de René son pere, & les posseda toutes pendant plus de quarante ans, sous les regnes de François I. Henri II. François II. & Charles IX. Il rendit de grands services à François I. en Provence, contre l'empereur Charles-*Quint*. Depuis, il fut general des Suisses, & se trouva à la bataille de Pavie en 1525. où il fut fait prisonnier; mais il fut relâché pour venir chercher la rançon de René son pere, qui mourut de ses blessures pendant ce voyage. Claude de Savoye mourut à Aix le 6. Avril 1566. & fut enterré dans l'église de saint Jean; où l'on voit son tombeau. * Bouche, *histoire de Provence*. Guichenon.

SAVOYE (Honorat de) comte de Tende & de Sommerive, chevalier de l'ordre du roi, grand senéchal & gouverneur de Provence, né à Marseille l'an 1538. fut aimé dans son gouvernement, où il maintint l'autorité du roi pendant les guerres de la religion. Il mit sur pied une armée, avec laquelle il prit Orange & Sisteron, malgré les efforts du marquis de Saint-André-Montbrun, chef des Huguenots. Depuis, ayant rétabli le bon ordre dans son gouvernement, lorsque la guerre civile recommença en 1566. il alla joindre l'armée du roi avec 3000. hommes, où il servit très-utilement, s'étant toûjours opposé à tous les desseins des Prétendus Reformés. Il mourut à Aix le 8. Octobre 1572. âgé de 30. ans & quelques mois. C'étoit un prince bien fait vail-

lant, hardi, genereux, liberal, & de très-facile accès. * Ruffi, *hist. de Marseille*. Dupleix, *hist. de France*. Nostradamus, *hist. de Provence*.

SAVOYE (Honorat de) II. de ce nom, chevalier de l'ordre du roi, marquis de Villars, comte de Tende & de Sommerive, maréchal & amiral de France, gouverneur de Guienne & de Provence, second fils de RENE' de Savoye, comte de Villars, & d'*Anne* de Lascaris, imita la vertu & la generosité de son pere. Il suivit sa majesté en 1553. à la guerre de Lorraine, fut envoyé par le roi avec le seigneur de Montmorenci & le comte Ringraff, pour faire le degât aux environs de Terouane, & alla ensuite à Augsbourg, pour faire une negociation importante avec Maurice duc de Saxe. Depuis, il se trouva à la défense de la ville de Hesdin, lorsqu'elle fut prise par Emmanuel-Philibert duc de Savoye, general de l'armée de l'empereur Charles-*Quint*. Il assista aussi à la bataille de saint Quentin, où il fut blessé; & après la défaite de l'armée du roi, il eût ordre de se jetter dans la ville de Laon, avec le prince de Condé & le seigneur de Montmorenci; ensuite de quoi il entra dans Corbie assiegée par les Imperiaux, avec trois cens hommes d'armes, & empêcha la prise de cette place. Il suivit le roi Charles IX. au voyage de Bayone l'an 1565. assista à l'assemblée des grands de France, tenue à Moulins l'an 1566. & servit à la bataille de Moncontour l'an 1569. Il fut honoré du bâton de maréchal de France, & & pourvû de la charge d'Amiral le 14. d'Août 1572. après la mort de l'amiral de Coligni. En 1573. sa majesté l'envoya en Guienne avec une armée de huit mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, pour y servir en qualité de lieutenant de roi de Navarre. Il prit plusieurs villes dans le Querci sur les Huguenots la même année, fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit le 1. Janvier 1579. & mourut à Paris l'an 1580. * *Hist. de Bresse & de Bugei*. Dupleix, *hist. de France*. Guichenon, *hist. de Savoye*.

SAVOYE (Annibal de) ne prit que le surnom de Tende, tant parce que le comté de Tende étoit une souveraineté, que parce que CLAUDE, comte de Tende, son pere, ne prenoit pas toûjours le nom de Savoye. Pendant les guerres civiles de Provence, il commanda une compagnie de cavalerie pour le service du roi, & fut appellé le capitaine *Pignans*. Ce fut lui qui prit la Sainte-Baume, & qui la remit sous l'obeïssance du roi par un stratagême. N'ayant que sept hommes avec lui, il s'étoit fait descendre dans une grande caisse, attachée par une corde, au saint Pilon. * Guichenon, *histoire de Savoye*. Le Laboureur, *tome 2. c. 2.* Bouche, *tome II.*

SAVOYE (Thomas-François de) prince de Carignan, grand-maître de France, general des armées du roi en Italie, fils de CHARLES-EMMANUEL duc de Savoye, & de *Catherine* d'Autriche, nâquit le 21. du mois de Decembre 1596. A l'âge de 16. ans, il suivit le duc Charles-Emmanuel son pere, au siege de Trin, combattit courageusement à celui d'Ast, & se signala à la prise de Masseran, de Felizzan, & au combat de Corniento. Lorsque la guerre eut été declarée aux Genois l'an 1625. par le duc de Savoye, il empêcha par sa prudence la deroute de l'armée du roi, commandée par le connétable de Lesdiguieres, au passage de la riviere d'Orbre. Il étoit auprès du prince de Piémont, son frere, à la retraite de Bastagne; il obligea les Espagnols de lever le siege d'Ast, & se distingua encore à celui de Verue, où il donna des preuves de sa valeur. Après que la guerre d'Italie eut été finie par le traité de Monçon, il fit paroître beaucoup d'empressement pour s'établir en France; à quoi n'ayant pû reüssir, par l'aversion que le cardinal de Richelieu avoit pour sa maison, il se lia d'interêt avec l'Espagne. Dès le 10. Octobre 1624. il avoit épousé à Saint-Germain-en-Laye, en presence de leurs majestés, *Marie* de Bourbon, fille de *Charles* de Bourbon, comte de Soissons, & d'*Anne* de Montafié. Ensuite il passa dans les Pays-Bas avec le cardinal Infant, fils du roi d'Espagne, l'an 1634. Il surprit la ville de Treves le 21. Mars sur l'archevêque, qu'il fit prisonnier, & qui fut conduit à Namur en 1635. & la même année il perdit la bataille d'Avein, donnée le 15. de Mai. Les François, après cette victoire, prirent Tillemont; mais le prince, assisté du marquis d'Ayetonne, pour effacer la memoire de la journée d'Avein, contraignit les Hollandois de lever le siege de Breda, qu'ils avoient investi en 1636. il entra en Picardie, prit la Capelle le 8. Juillet, força Bouchain, emporta le Catelet, Bray-sur-Somme, & assiegea Corbie, dont il se rendit maître le 15. d'Août. Deux ans après il fit lever le siege de Saint-Omer, empêcha la prise de Hesdin, sauva Gueldres, que le prince d'Orange avoit assiegée, mit à couvert Bethune, Arras, Arlus & Cambrai. Ensuite étant passé dans le Milanez, il declara la guerre à la duchesse de Savoye, sa belle-sœur, pretendant la regence de l'état pendant la minorité du prince son neveu, & emporta les villes de Chivas, Cengio, Yvrée, Crescentin, Verrue, Villeneuve d'Ast, Trin, Saintia. Turin arrêta les conquêtes de ce prince, qui fit son accommodement avec le roi Louis XIII. le 2. Decembre 1640. mais lorsque ce premier traité eut été rompu, il s'engagea de nouveau avec l'Espagne. Ce ne fut pas pour long-tems; car Madame Royale, duchesse de Savoye, fit un second traité le 14. de Juin 1642. avec ce prince, qui en conclut un autre avec sa majesté très-Chrétienne, par d'Aiguebonne son ambassadeur. Au commencement de l'an 1643. le prince Thomas se mit en campagne, avec les troupes du roi & de la duchesse de Savoye; reprit Crescentin, Nice de la Paille & Aqui, & assiegea & prit Tortone dans le Milanez le 25. de Novembre. L'année suivante, il se rendit maître de Ponzzon, de Sartirane & de Saintia, pendant que les Espagnols lui enleverent la citadelle d'Ast, qui fut reprise peu de jours après par ce prince; mais il fut malheureux à l'entreprise qu'il avoit faite sur Final, parce que l'armée navale de France arriva trop tard devant cette place: ce qui l'obligea à se retirer. En 1645. il rentra dans le Milanez avec ses troupes; prit Vigevano & Mortare, places importantes, par capitulation du 12. de Septembre; puis n'y pouvant plus subsister avec son armée, il retourna en Piémont, où le marquis de Valada, general des Espagnols, l'ayant suivi jusqu'au passage de la Gogne, défit son arriere-garde. Sur la fin du mois de Fevrier de l'an 1646. le prince passa en France, d'où il revint au printems pour l'entreprise d'Orbitelle, qui ne reussit point. L'année suivante, il entra dans le Milanez, où il prétendoit surprendre Cremone; avec le duc de Modene, qui s'étoit declaré pour la France; mais le duc ayant changé d'avis, & s'étant retiré brusquement du Cremonois, où il étoit entré avec son armée, le prince, qui n'avoit pas assez de forces pour former un siege de cette importance, fit subsister son armée pendant tout l'été dans le pays. En 1648. il se mit en mer par ordre du roi Louis XIV. avec une armée navale, composée de dix-neuf galeres, de cinquante-quatre vaisseaux, & de quarante tartanes. En passant, il essaya de surprendre le fort de saint Philippe sur Orbitelle, & se saisit de l'isle de Procida; tenta le siege de Salerne, qu'il voulut escalader, & qu'il abandonna pour retourner avec l'armée navale en Provence le 14. Août. Quoique ce prince eût toûjours la charge de generalissime des armées du roi en Italie, il ne servit point les années 1649. 1650. & 1651. Sa majesté l'honora de la charge de grand-maître de France l'an 1654. après que le prince de Condé se fut retiré en Flandres, dont il prêta le serment entre les mains du roi le 22. Fevrier. L'an 1655. il retourna en Piémont pour y commander les armées de sa majesté en Italie; ensuite il passa dans le Milanés, & assiegea Pavie au mois de Juillet, conjointement avec le duc de Modene, qui s'étoit nouvellement jetté dans les interêts de la France. Mais la jalousie qui se glissa entre ces princes, & la vigoureuse resistance des assiegés, les obligea à lever le siege au mois de Septembre. Enfin le prince Thomas mourut à Turin le 22. de Janvier 1656. âgé de 70. ans, & fut enterré dans l'eglise de S. Jean, dans le sepulchre des princes de Savoye. Sa vie a été écrite par Samuël Guichenon, en son *histoire genealogique de la maison de Savoye*; & ses campagnes, par dom Emmanuel Tesauro, en italien, sous le titre de *compeggiamenti del principe Tomaso di Savoya*.* Voyez *le nom de sa femme & celui de ses enfans, dans la genealogie de sa maison.*

SAVOISI, maison considerable en Bourgogne, tiroit son origine de

I. HEMONIN seigneur de Savoisi, de Bierri & de Chevigni, qui de sa femme nommée *Conegan*, laissa EUDES, qui suit; & PHILIPPE, qui a fait *la branche des seigneurs de* SEIGNELAI, *rapportée ci-après.*

II. EUDES seigneur de Savoisi, de Bierri, de Chevigni, de Miquel, de Cernai &c. bailli de Vitri, puis de Troyes, vivoit en 1354. & 1383. Il épousa 1°. *N.* dont le nom est inconnu: 2°. en 1378. *Marguerite* de Joinville, dite de *Dongeux*, dame de la Fauche, veuve d'*Henri* de Flandres, dit *de saint Dizier*, seigneur de la Roche, & fille d'*Oger* seigneur de Dongeux & de la Fauche, & de *Marguerite* de Joinville-Beaupré, qui vivoit en 1407. Ses enfans du premier lit furent, GAUCHER, qui suit; *Henri*, archevêque de Sens, mort le 13. Mars 1421; & *Jean* de Savoisi, qui servit sous le duc de Bourgogne, au voyage qu'il fit en Bretagne en 1394.

III. GAUCHER seigneur de Savoisi &c. l'un des chevaliers d'honneur du roi en 1393. épousa *Jeanne* de Flandres, dite *de saint Dizier*, veuve de *Jacques* de Vergi-Fonvens, & fille unique d'*Henri* de Flandres, dit *de saint Dizier*, seigneur de la Roche, & de *Marguerite* de Joinville, dite *de Dongeux*, dame de la Fauche, dont il eut pour fils unique, CHARLES, qui suit;

IV. CHARLES seigneur de Savoisi &c. vivoit en 1444. & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est inconnu, *Jacqueline* de Savoisi, mariée à *Claude* de Brinon; & *Marguerite* de Savoisi, femme de *Pierre* Bourretot.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SEIGNELAI.

II. PHILIPPE de Savoisi, second fils de HEMONIN seigneur de Savoisi, fut seigneur de Seignelai, Montmirail, Crosnes, Augeres &c. conseiller & chambellan du roi, souverain maître d'hôtel de la reine Isabeau de Baviere, concierge du palais royal de Paris en 1358. capitaine & châtelain du château de Melun en 1364. & mourut le 25. Juillet 1398. Il avoit épousé *Marie* de Duisi, fille de *Philippe* de Duisi, maître d'hôtel du Dauphin, duc de Normandie, regent du royaume, dont il eut *Charles* de Savoisi, damoiseau, qui épousa le 28. Decembre 1371. *Marguerite* de Châtillon, fille de *Jean*, comte de Porcean, & de *Jacqueline* de Trie-Dammartin, mort sans enfans du vivant de son pere, en 1372; *Pierre*, évêque du Mans, puis de Beauvais, mort le 13. Septembre 1412; *Louis*, trésorier de saint Martin de Tours; CHARLES, qui suit; *Catherine*, dame d'Ivri; & *Isabelle* de Savoisi, mariée en 1387. à *Jean* de Melun, dit *le Brun*, seigneur de la Borde.

III. CHARLES de Savoisi, seigneur de Seignelai &c. conseiller & premier chambellan du roi, & grand échanson de France, fut élevé auprès du roi Charles VI. duquel il étoit chevalier d'honneur en 1388. Il servit en Poitou en 1397. & en 1400. Le procureur du roi de l'hôtel étant venu jusques dans sa chambre prendre un de ses domestiques, accusé de vol & de meurtre, il le fit maltraiter en plein jour dans sa maison, ce qui lui causa un grand procès. Il obtint lettres de remission, qu'il presenta au parlement le 23. Janvier 1402. en presence du duc d'Orleans, en consideration duquel il ne fut pas retenu prisonnier; il lui fut seulement défendu de sortir de Paris pendant deux jours. Mais deux ans après, ses gens ayant outragé & blessé quelques écoliers de l'université; qui alloient en procession à sainte Catherine du Val le 14. Juillet 1404. il fut condamné à cent livres de rente pour la fondation d'une chapelle, & aux dommages & interêts envers les blessés & envers l'université, & ordonné par arrêts des 22. Août & 6. Septembre 1404. que son hôtel seroit démoli, & le procès fait à ses domestiques: cela n'empêcha pas qu'il ne fût toujours bien en cour. Il commandoit en 1405. les forces navales du royaume, & tint des vaisseaux armés sur les côtes de Normandie & de Picardie; il fut du conseil du roi en 1407. & fut retenu cette année grand échanson de France, charge qu'il exerça jusqu'en 1413. fut capitaine de Bar-sur-Seine depuis 1408. jusqu'en 1411. premier chambellan du roi en 1418. étoit mort en 1420. Il avoit épousé en 1410. *Iolande* de Rodemach, dame d'Autri, fille de *Jean* de Rodemach, & de *Mahaud* de Grancei, dont il eut PHILIPPE II. qui suit; *Marie*, dame d'Autri, de Coulanges-la-Vineuse, alliée le 19. Janvier 1435. à *Claude* de Beauvoir, vicomte d'Avalon, seigneur de Châtelus, &c. & *Isabeau* de Savoisi, mariée à *Blanchet* d'Estouteville, seigneur de Villebon, &c.

IV. PHILIPPE de Savoisi II. du nom, seigneur de Seignelai, &c. conseiller & chambellan du roi, étoit mort en 1487. Il avoit épousé le 24. Mars 1455. *Marguerite* de Lugni, fille de *Jacques* seigneur de Lugni, & de *Catherine* de Dyo, dont il eut *Claude*, seigneur de Seignelai, &c. conseiller & chambellan du roi, & gouverneur de Gien, mort en 1517. sans laisser de posterité de *Louise* de la Baume, fille de *Gui*, seigneur de Montrevel, & de *Jeanne* de Longui, qu'il avoit épousée le 2. Octobre 1472. & qui vivoit encore en 1537; *Perrette* de Savoisi, dame d'Auxon, mariée en 1482. à *Thibault* seigneur de Cusance; *Huguette*, alliée à *Jean* d'Entraigues, seigneur de Montare en Bourbonnois; *Iolande*, religieuse; *Louise*, dame de Seignelai en partie, femme de *Jacques* Malain, baron de Lux; & *Magdelaine* de Savoisi, dame de Seignelai en partie, de Chesni, de Beaumont, de Baysou, &c. mariée en 1499. à *François* de la Riviere, seigneur de Champlemi, vivant en 1553. * *Voyez* le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

SAURA, anciennement *Isaura*, *Isauropolis*, *Claudiopolis*, petite ville de la Natolie. Elle est dans la Caramanie, à quinze lieues de Cogni du côté du couchant. Elle a un évêché suffragant de Cogni. * Baudrand.

SAURIN (Elie) ministre de l'église Wallonne d'Utrecht, d'un merite distingué, & très-estimé dans son parti, nâquit à Usseaux dans la vallée de Pragelas, frontiere de Dauphiné, le 28. d'Août 1639. Saurin son pere y exerçoit alors son ministere. Il fut depuis ministre à Courteson, dans la principauté d'Orange puis à Niors, & à Grenoble, où il mourut. Il fut le precepteur de son fils, qui fit de si grands progrès, qu'à l'âge de 18. ans il fut en état de paroître dans les académies d'une maniere distinguée. Il frequenta celle de Die, de Nîmes & de Geneve. Il fut reçu ministre en 1661. & donné à l'église de Venterol, & en 1662. il fut appellé au service de l'église d'Embrun. On vouloit le faire professeur en theologie dans l'académie de Die, lorsqu'une affaire fâcheuse l'obligea à quitter le royaume. Il rencontra un prêtre, qui portoit la sainte hostie à un malade; il ne voulut pas lever le chapeau. Il y en avoit assez pour lui faire son procès. Le plus sûr pour lui fut de quitter au plûtôt sa patrie. Il se rendit en Hollande sur la fin du mois de Juin 1664. & au mois de Juillet de l'année suivante, il fut appellé au service de l'église Wallonne de Delft; & eut beaucoup de part à la déposition du sieur de Labadie pasteur à Middelbourg. Peu de tems après, cette même église de Middelbourg voulut l'avoir pour pasteur; mais bien des raisons l'obligerent à refuser cette vocation. En 1671. il accepta celle qui lui fut adressée par l'église d'Utrecht. Les François s'étant rendus maîtres de la ville en 1672. il se conduisit avec beaucoup de prudence. Au mois d'Août de 1673. il fut appellé au service de l'église de Dordrecht; mais les dangers où il étoit exposé, ne purent l'obliger à quitter un troupeau auquel il se croyoit necessaire. Un vieux ministre, qui avoit été donné à M. Saurin pour le soulager dans ses prédications, sans avoir aucune part dans le gouvernement de l'église, lui fit le plus de chagrin qu'il put, après que les François eurent quitté Utrecht, mais il eut toûjours le dessus sur son adversaire dans toutes les assemblées ecclesiastiques, qui jugerent de leurs differends. Il eut un adversaire plus redoutable dans M. Jurieu. Un synode chargea M. Saurin de faire des remarques sur quelques livres de M. Jurieu, dans lesquels on croyoit que ce theologien s'écartoit des sentimens reçus sur des matieres importantes. Les remarques furent faites. M. Jurieu en fut irrité. Il accusa à son tour M. Saurin des plus grossieres heresies. Le synode jugea de ces differends, & voulut terminer les choses, en jugeant orthodoxes les sentimens de l'un, & tolerables les sentimens de l'autre. M. Saurin ne fut pas content de ce jugement. Dans un autre synode on leur fit promettre de ne point écrire l'un contre l'autre. M. Saurin crut que

sa partie n'avoit pas tenu sa promesse, ce qui l'obligea de composer l'*Examen de la theologie de M. Jurieu*, en deux volumes *in* 8°. dans lesquels on peut dire qu'il a éclairci diverses questions importantes de la theologie ; d'ailleurs quoique son style soit un peu diffus, il est si vif & si animé, que cet ouvrage se fait lire avec plaisir. M. Jurieu répondit par des satires violentes contre son adversaire. M. Saurin ne croyant pas que les synodes qui suivirent, lui eussent rendu la justice qu'il meritoit, publia diverses autres pieces pour sa défense. Il publia aussi dans le même tems des reflexions sur les droits de la conscience, où il refuta également & M. Jurieu, & le commentaire philosophique de M. Bayle, & prit un milieu entre des opinions si opposées. On a encore de lui un traité de l'*amour de Dieu*, où il soûtient l'amour desinteressé ; & un autre de l'*amour du prochain*, auquel il n'avoit pas mis la derniere main lorsqu'il mourut ; mais qui a pourtant été publié. M. Saurin mourut le Dimanche de Pâques de l'année 1703. dans sa 64. année, sans avoir jamais été marié. Il étoit philosophe ; il avoit appris les mathematiques, & les avoit poussées assez loin sans maître. * *Memoires du tems.* Voyez *aussi sa vie mise au-devant de son traité de l'amour du prochain, & les lettres de M. Bayle, deuxiéme vol. avec les notes de M. des Maizeaux dans lesquels on trouve bien des choses qui regardent les ouvrages de M. Saurin.*

SAUROMAN, (Georges) ou GEORGIUS SAUROMANUS, Alleman, qui vivoit au commencement du XVI. siecle, s'adonna à l'étude du droit civil, qu'il quitta pour celle des belles lettres, & composa à la louange de l'empereur Charles V. deux harangues, qui meriterent l'approbation des sçavans. Ce fut à Rome où Charles lui commit le soin de quelques affaires auprès des papes Leon X. Adrien VI. & Clement VII. Les Espagnols lui pillerent tout ce qu'il avoit à la prise de Rome en 1527. & lui auroient ôté la vie, si ceux de sa nation ne la lui eussent conservée. Il mourut peu après de la peste. * Paul Jove, *in elog. doct. viror. c.* 128.

SAURLAND : c'est une des deux contrées, qui composent le duché de Westphalie. Elle appartient à l'électeur de Cologne. * Mati, *dict.*

SAUROMATES, peuples de la Sarmatie, dits aussi SARMATES, *voyez* SARMATIE.

SAUSSAI, (Andre du) né à Paris vers l'an 1595. docteur en droit, & ensuite en theologie, fut curé de saint Leu à Paris, official & grand vicaire du diocése, & enfin évêque de Toul. Il étoit pourvû de la cure de saint Leu dès l'an 1625. où il publia en françois un traité, qu'il donna aussi, separement en latin, pour montrer qu'on avoit eu raison d'ériger l'évêché de Paris en archevêché. Quatre ans après il publia divers petits ouvrages, sur des matieres de l'histoire ecclesiastique, qui lui acquirent l'estime du roi Louis XIII. dont il fut predicateur ordinaire. Ce fut par ordre de ce prince que du Saussai entreprit son *Martyrologium Gallicanum*, qu'il fit imprimer en 1638. après y avoir travaillé près de dix années ; & ce qu'on ne doit pas oublier, le roi qui l'avoit engagé à ce travail, s'en servit pour entretenir sa pieté par la lecture, qu'il en fit faire tous les jours en sa presence. Le P. Papebrocq ne parle point avantageusement de cet ouvrage, & M. Baillet en dit beaucoup de mal : il est vrai que les fautes y sont en grand nombre, & que le stile ne convient pas à un écrivain ecclesiastique. Avant qu'il parût, la proposition qu'on fit d'établir un second siege de l'évêché de Langres dans la sainte chapelle de Dijon, détourna quelque tems M. du Saussai de ses études ordinaires, pour prendre la défense des chanoines de la cathedrale qui s'opposoient à cet établissement ; & son écrit intitulé *de Episcopali monogamia & unitate ecclesiastica*, qui parut en 1632. joint aux sollicitations du chapitre de Langres, eut l'effet qu'il s'étoit proposé. En 1639. parut son traité de *mysticis Galliæ scriptoribus*, qui n'eut pas du goût des sçavans ; en 1644. la genealogie des heretiques Sacramentaires. Après la mort de M. Paul de Fiesque évêque de Toul, arrivée en 1643. il y eut de grandes difficultés sur le choix de son successeur, le pape prétendant pourvoir à cet évêché, & le roi voulant y nommer ; ce qui fit que M. du Saussai, nommé à cet évêché dès l'an 1649. ne put avoir ses bulles qu'en 1657. lorsque le pape Alexandre VII. eut accordé au roi un indult pour nommer aux benefices des trois évêchés. La même année il fit la visite de son diocése, & la suivante il publia ses statuts synodaux. On doit observer qu'il y avoit alors vingt ans qu'on n'avoit vû d'évêque dans ce diocése, & que plusieurs paroisses manquoient de curés, ce qui obligea Alexandre VII. à accorder un indult au nouveau prélat, pour tenir les ordres en tout tems, & donner les majeurs de suite : mais en les ordonnant, il ne pouvoit les rendre sçavans, & se vit contraint d'employer un grand nombre de prêtres, en qui les bonnes mœurs tenoient lieu de tout. Il donna aussi une partie de ses soins à recouvrer le temporel de l'évêché, composa quelques ouvrages, qu'il fit imprimer à Toul, & enfin mourut dans cette ville le 9. Septembre 1675. âgé de 80. ans. * Le P. Benoît de Toul, *hist. ecclesf. & pol. de Toul.*

SASSAUYE, (Mathurin de la) évêque d'Orleans, né à Blois l'an 1531. de JEAN de la Saussaye, seigneur de Brezolles, & de *Jeanne* de Morvilliers, fut chanoine & archidiacre de Sulli, puis prieur de saint Samson d'Orleans, & évêque d'Orleans, par la démission de Jean de Morvilliers, son oncle. Peu de tems après, il eut le malheur de voir le pillage de ville d'Orleans, que les Calvinistes surprirent en 1562. & fut obligé de s'enfuir à Tours avec ses chanoines. Aussi-tôt que cet orage fut passé, il retourna à Orleans, & repara autant qu'il le put les desordres que les Huguenots avoient faits dans les églises de son diocése. Il établit les Capucins à Orleans en 1583. & mourut la même année, âgé de 70. ans * Bernier, *histoire de Blois.*

SAUSSAYE (Jean de la) neveu du preccedent ; & natif d'Orleans, fut docteur de Sorbonne, & doyen de l'église d'Orleans. Il s'est acquis de la reputation par ses annales latines de l'église d'Orleans, en seize livres, qu'il fit imprimer l'an 1615. *in* 4°. & dans lesquelles néanmoins on a remarqué depuis beaucoup de fautes, que cet auteur auroit évitées aisement, si au lieu de s'en tenir au cartulaire de cette église, il eût consulté les actes originaux, comme il le pouvoit. Il y joignit un traité de la translation du corps de saint Benoît à Fleuri, qui au jugement de D. Mabillon, *annal. Bened. t.* 2. *p.* 337. est le meilleur qu'on ait écrit sur cette matiere. Il mourut en 1621. * Le Long, *bibliotheque historique de la France.*

SAUSSILANGES, bourg avec un prieuré conventuel de l'ordre de S. Benoît, dans l'auvergne en France, à sept lieues de Clermont du côté du sud. On y fait un assez grand commerce d'étamines. * Mati, *dict.*

SAUSTIA, ville d'Asie dans la Natolie. Elle est archiepiscopale, & située dans l'Amasie environ à vingt-trois lieues de Siwa ou Suwas du côté du levant, & au pied de la montagne de Saustia, appellée anciennement *Argæus mons.* * Baudrand.

SAUTEL, (Pierre Juste) Jesuite de Valence en Dauphiné, poëte Latin, né l'an 1613. mort à Tournon le 8. de Juillet de l'an 1661. Ce pere a fait en vers latins, l'*année sacrée poëtique*, c'est-à-dire, *des épigrammes sur tous les jours & les fêtes de l'année, selon l'ordre où elles sont dans le calendrier Romain.* Cet ouvrage fut imprimé après sa mort à Paris l'an 1665. *in* 16. & l'a été plusieurs autres fois depuis. La latinité en est pure, le style net & facile, & les vers sont forts naturels : ils ont cela de commun avec ceux des meilleurs poëtes, qu'ils sont d'autant plus travaillés, qu'ils semblent ne l'être pas. Il a fait encore un autre ouvrage, appellé *les jeux poëtiques allegoriques*, c'est-à-dire, *des élegies faites pour divertir les lecteurs, en les instruisant utilement, & en leur formant les mœurs.* Cet ouvrage fut imprimé à Paris en la même année & en la même forme que le precedent, & il l'avoit dejà été à Lyon dès l'an 1656. *in* 12. avec un autre ouvrage poëtique du même auteur, qui a pour titre : *les feux sacrés & les pieuses larmes de la Magdelaine*, qui est un tissu d'épigrammes & d'éloges, dans lesquels il y a bien du feu & de la difficulté. Quelques ctitiques ont trouvé les jeux allegoriques si beaux, & la diction si pure, qu'ils n'ont point fait delicatesse de les comparer à ceux d'Ovide. * Jean Gallois, *journal des sçavans du* 11. *jour de Janvier de l'an* 1666. *& du* 22. *Fevrier de la même année.*

SAUVAGE (Denys) seigneur de Fontenailles en Brie ; autrement dit *le sieur du Parc*, Champenois, &

historiographe du roi Henri II. dans le XVI. siecle, s'est fait connoître par la traduction des histoires de Paul Jove en françois, par des éditions d'anciens auteurs, & par la continuation des annales de France de Nicole Gilles. Ces annales, qu'on méprise presentement avec raison, étoient fort recherchées alors, & on les réimprimoit très-souvent avec des continuations. Sauvage se chargea de la continuation depuis 1544. jusqu'en 1552. & étant prié de les continuer encore jusqu'au regne de François II. il le fit; mais en même tems il jetta les yeux sur ce qui venoit du premier auteur, & il y fit quelques corrections & de courtes notes. Il donna aussi en 1552. les memoires de Philippe de Comines revûs, & son édition a servi de modele à quatorze ou quinze autres; s'étant appliqué ensuite à revoir la chronique de Froissart, il la redonna en 1559. & suivantes, *en 4. vol. in fol.* à Lyon, & il en fit de même de la chronique de Monstrelet, qui parut par ses soins en 1572. à Paris en deux *volumes in fol.* avec des continuations jusqu'en 1516. Il est bon d'avertir que les libraires n'ayant pas eu un prompt debit de cette édition de Monstrelet, firent de nouveaux titres, en 1595. & 1603. pour faire croire que ce qu'ils offroient au public étoit de nouvelle édition. Sauvage avoit encore donné en 1562. une ancienne chronique de Flandres, depuis Charlemagne jusqu'en 1384. & continuée par lui même depuis 1384. jusqu'en 1435. & la liberté qu'il s'y étoit donnée de changer de stile & les expressions, est apparemment ce qui a mis Jean le Laboureur en mauvaise humeure contre lui, & lui a fait dire qu'il avoit plûtôt disgracié qu'illustré notre histoire; car son édition de Monstrelet est estimée, & celle de Froissart qu'on a indiquée est la plus recherchée de toutes. Il a y une édition de ce dernier auteur faite en 1574. à Paris, sous les yeux du même Sauvage, mais elle est moins belle que l'autre. On ne sçait pas en quel tems il mourut.

SAUVAGE (Jean le) connu sous le nom de JOANNES FERUS, ainsi nommé, par ce qu'il s'appelloit *Wild*, mot allemand, qui signifie *ferus* en latin, & *Sauvage* en françois, natif de Mayence, étoit religieux de l'ordre de saint François dans le XVI. siecle, prêcha long-tems avec applaudissemens dans l'église de Mayence sa patrie, & écrivit sur la religion; mais avec tant de moderation, qu'encore que toute l'Allemagne fût divisée sur ce sujet, ses œuvres furent estimées par tous ceux de l'une & de l'autre religion. On a de lui divers ouvrages en latin & en sa langue naturelle; comme *Annotationes in Pentateuchum, in Job, in Ecclesiast. in Threnos, Jonam, Matthæum, Joannem, Acta Apostolorum, Epist. ad Romanos, Sermones, Exam. Ordinandor.* Ces ouvrages ont été imprimés à Mayence, à Louvain, à Anvers, à Lyon & ailleurs. Il mourut le 8. Septembre 1554. On dit que quelques-uns de ses traités ont été corrompus par les Protestans. Dominique de Soto écrivit contre sa doctrine: ce qui a donné sujet à Michel Medina de publier une apologie pour lui. * Sixte de *Sienne, biblioth. sacr. l. 6. ann. 72.* De Soto, *in l. 4. d. Sentent.* Michel Medina, *apolog. Joann. Feri.* Serarius, *hist. Mogunt. l. 1. c. 40.* Le Mire, *de script. sæcul. XV.* Wadinge. Willot. De Thou, *hist. &c.*

SAUVE ou SAULVE, en latin *Salvia*, ville & viguerie, dans le diocése de Nîmes, sur la riviere de Vidourle. Saint Louis y établit un viguier perpetuel l'an 1236. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, qui fut fondée par Garsin, pere de Bermont seigneur de cette ville, l'an 1020. On voit la suite des seigneurs de Saulve dans un petit livre intitulé, *Inventaire des seigneurs de la ville & viguerie de Saulve, depuis l'an* 1020. *jusqu'en l'an* 1613.

SAUVETAT (Bernard de la) archevêque de Tolede, natif de la Sauvetat, auprès d'Agen en Guienne, quitta l'épée, qu'il avoit portée dès sa jeunesse, pour se rendre religieux de l'ordre de saint Benoît à Auch. Hugues, abbé de Cugni, le choisit pour aller rétablir la discipline reguliere dans le fameux monastere de saint Facond & de S. Primitif en Espagne, où le roi Alfonse VI. surnommé *le Vaillant*, lui donna l'archevêché de Tolede en 1085. Il fit éclater son zele contre les Maures, pendant l'absence du roi, que les affaires de son état attirerent dans le royaume de Leon; & se voyant appuyé de l'autorité de la reine Constance, il ôta à ses infideles la possession d'un temple qui leur étoit demeuré par le traité fait avec Alfonse VI. Le roi fut très-irrité de cette entreprise, craignant les fâcheuses suites de cette infraction, & eut même dessein de faire punir Bernard aussi-bien que la reine: mais les Maures s'étant laissés gagner par les persuasions de Bernard, cederent la jouissance de ce temple aux Chrétiens. Ainsi cet illustre archevêque rentra dans les bonnes graces du roi, & mourut plein de gloire & de merites. * Roderic, *de rebus Hisp. l. 6.*

SAUVEUR (saint) congregation de chanoines reguliers, *voyez* SAINT SAUVEUR. *Voyez aussi* sous le même titre, SAINT-SAUVEUR, ordre militaire.

SAUVEUR (saint) couvent de religieux de S. François à Jerusalem, dans la partie occidentale de la ville, entre la porte du château & celle de Damas. C'est l'hospice de tous les Chrétiens d'Occident qui font le pelerinage de la Terre-Sainte. Tous ceux qui viennent de France, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, de Pologne, de Hongrie, d'Angleterre, de Hollande, ou de Suede, & generalement tous ceux qui y vont des pays Occidentaux, Catholiques, Lutheriens, Calvinistes & autres, y sont bien reçus pendant le sejour qu'ils font à Jerusalem: il ne leur est pas permis de se retirer ailleurs, sur peine d'une grosse amende. Les religieux y font l'office divin à la romaine, & sont ordinairement au nombre de trente-cinq. Le gardien y a jurisdiction épiscopale, avec autorité spirituelle sur tous les Chrétiens Latins ou Romains qui y vont: c'est pourquoi il porte l'anneau, & officie avec la mitre & la crosse. * Doubdan, *voyage de la Terre Sainte.*

SAUVEURS, que les Espagnols appellent *Saludadores*, fourbes ou magiciens, qui font profession de guerir les maladies avec leur salive & leur haleine, ou avec certaines oraisons. Le pere Delrio dit qu'ils observoient certains nombres & certaines ceremonies, pleines de superstition, & du Laurens, celebre medecin, a prétendu que leurs guerisons étoient magiques. La plûpart de ces Sauveurs ou enchanteurs, ont empreinte sur quelque partie de leurs corps la figure d'une roue entiere, ou d'une roue rompue, qu'ils appellent *de sainte Catherine*, & se disent parens de cette Sainte. Ils assurent qu'ils sont nés avec cette figure, quoiqu'ils se la soient faite eux-mêmes. Ils se vantent que le feu ne leur peut nuire, & qu'ils le peuvent manier sans se brûler. Il y a d'autres *Saludadores* en Irlande, qui se disent parens de saint George, & qui portent sur leur chair la figure d'un serpent, qu'ils y ont empreinte, & qu'ils veulent faire passer pour naturelle. Ceux-ci publient hautement qu'ils ne peuvent être blessés par les serpens, ni par les scorpions, & qu'ils les manient sans danger. Gaspard Pucer & Delrio disent que ce sont des imposteurs & des magiciens. * Thiers, *traité des superstitions.*

SAWICKI (Garpard) Jesuite, né à Vilna en Lithuanie l'an 1542. entra dans la societé des Jesuites à Rome en 1569. & après y avoir fait ses études en theologie, il retourna en Pologne, & enseigna la controverse à Vilna. Il suivit les ambassadeurs du roi de Pologne en Moscovie, & leur fut d'un grand secours pendant les trois ans de prison qu'il passa avec eux. Nonobstant son âge & ses maladies, il fut obligé d'accepter la charge de procureur general des Jesuites à Rome. Il mourut en retournant en Pologne, dans un chariot proche de Francfort sur l'Oder, le 19. Janvier 1620. Sawicki a fait entr'autres écrits, un livre intitulé, *Anatomia*, pour justifier les Jesuites qui parut en 1611. sous le nom de Gaspard Cicocki, chanoine & curé de Sandomir; & un écrit polonois, contenant une relation de la violence faite par les Heretiques aux religieuses de sainte Brigitte de Dantzick, sous le nom de Laïnouski; & une replique aux bruits qu'un ministre Heretique avoit fait courir dans la Prusse, touchant ce qui s'étoit passé en Posnanie, sous le nom de Jean Golubski. * Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.* Bayle, *diction. critique 2. édit.* 1702.

SAXE, grand pays d'Allemagne, que les Latins nomment *Saxonia*, & les habitans *Sachsen*, est consideré diversement, ou comme un électorat, ou comme une re-

gion plus étendue. Cette derniere est divisée en cercle de la basse, & en cercle de la haute Saxe. Le premier cercle comprend les duchés de Brunswick, de Lunebourg, de Magdebourg, de Bremen, de Meckelbourg, d'Holstein & de Lawembourg; les principautés de Ferden & d'Halberstat, & l'évêché d'Hildesheim. Le cercle de la haute Saxe contient la Marck, ou le marquisat de Brandebourg, la Pomeranie, la Thuringe, la Misnie, le duché de Saxe & la principauté d'Anhalt. La Saxe propre, qui est le duché & électorat de Saxe, est une petite province d'Allemagne, près de l'Elbe, entre la Lusace au levant, le marquisat de Brandebourg au septentrion, la principauté d'Anhalt au couchant, & la Misnie au midi. Ses villes sont, Dresde, Wirtemberg, Torgaw &c. Le duc, qui est le huitiéme électeur de l'empire, outre cette province, possede encore la Misnie, une partie de la Thuringe, de la Lusace, qui faisoit auparavant partie de la Bohême, & qui lui est soûmise depuis l'an 1620. une partie du comté de Mansfeld, de l'abbaye & du territoire de Quedelimbourg. L'électeur Jean-Georges III. avoit diverses autres terres, dont il ceda une partie à ses freres. L'ancienne Saxe, outre tous ces pays dont nous venons de parler, comprenoit encore la Westphalie & d'autres terres. Les anciens Saxons étoient barbares & superstitieux; & s'étant rendus très-puissans en Allemagne, ils passerent dans la grande-Bretagne, où ils établirent un royaume. Dès le VI. siecle ils firent des courses sur les terres des François, & les continuerent dans le suivant. Charlemagne leur fit la guerre pendant 30. ans, & eut toûjours la bonté de leur pardonner. Ils étoient encore Idolâtres; & pour se reconcilier avec lui, ils reçurent le baptême: mais comme leur conversion n'étoit que feinte, se voyant les maîtres, ils massacrerent leurs prêtres, & se défirent des François qui étoient dans leur pays. Witikind, qui étoit leur chef, se signala par son courage: ce qui ne les empêcha point d'être toûjours vaincus pendant la vie de Charlemagne. Sous ses enfans, ils commencerent à secouer le joug de la France. Depuis, le pays de Saxe passa dans le X. siecle, de la domination des successeurs de Rodolfe, neveu du même Witikind, qui est le III. de ce nom, sous celle d'Hermand de Billinguen, puis dans la maison de Supplinberg l'an 1106. en la personne de Lothaire, qui fut depuis empereur, & qui donna sa fille, avec la Saxe, à Henri *le Superbe*, duc de Baviere, qui disputa l'empire à Conrad III. Albert, dit *l'Ours*, prince d'Anhalt, prit sur lui la basse Saxe, en qualité de petit-fils de Magnus, dernier duc de la maison de Billinguen, & s'y établit entierement après la mort de Henri *le Superbe*. Le fils de celui-ci, dit Henri *le Lion*, fut mis au ban de l'empire, & perdit ses biens par confiscation, vers l'an 1175. à cause de ses violences. Othon de Witespach eut la Baviere; & le fils d'Albert *l'Ours* garda la Saxe, à laquelle il joignit tout ce qui en fait l'électorat; & c'est de lui que descendent les ducs de Saxe-Lawembourg. En 1423. l'empereur Sigismond voulant recompenser les grands services de Frideric *le Belliqueux*, marquis de Misnie, lui donna cet électorat, vaquant par la mort d'Albert IV. mort sans enfans. Eric V. duc de Saxe-Lawembourg, y pretendoit; mais il fut obligé de se contenter de la basse-Saxe. La haute demeura avec l'électorat à la maison de Misnie, qui y pretendoit, comme descendue de Witikind. Ce Frideric *le Belliqueux* a eu des successeurs, qui sont encore ducs de Saxe. Jean-Frideric fut depouillé de l'électorat par Charles V. vers l'an 1548. Maurice son cousin, arriere-petit-fils de Frideric II. en fut investi, & le transmit aux enfans d'Auguste-Maurice, son cousin, dont les descendans l'ont possedé depuis.

ETAT PRESENT DE L'ELECTORAT *de* SAXE.

L'électeur de Saxe, qui est grand-marechal de l'empire par son électorat, possede le duché de toute la haute Saxe, la Misnie, le marquisat de Lusace & les Mines, & rend la justice en dernier ressort dans tous ses états, sans appel au conseil Aulique de l'empereur, ni à la chambre Imperiale de Weslar. A l'égard des terres & biens qui ont été donnés en partage aux cadets de cette famille, l'électeur y a le droit d'armes, de protection & de superiorité. Ce partage fut fait vers l'an 1656. par l'électeur de Saxe, *Jean-Georges* I. en faveur de quatre de ses enfans; sçavoir, *Jean-Georges* II. qui lui succeda dans l'électorat; *Auguste*, *Christian* & *Maurice*. Il donna à *Auguste* pour son appanage l'administration de Magdebourg, & une partie des terres qui dependent de la maison de Saxe en Thuringe, avec trois autres bailliages. Le duc *Christian* eut l'administration de l'évêché de Mersbourg, la basse Lusace avec cinq bailliages. L'appanage du duc *Maurice* consistoit en tous les biens que son pere possedoit dans la Voitlande & dans le comté de Henneberg, avec l'évêche de Naumbourg ou de Zeitz, dont il fut administrateur. Comme tous ces freres furent mariés, & qu'ils eurent beaucoup d'enfans, ce partage subsiste toûjours. Dresde est la ville capitale du duché de Saxe: autrefois Wirtemberg, sur la riviere d'Elbe, avoit cet honneur. Les habitans de celle-ci ont une grande veneration pour le temple où sont enterrés Luther & Melanchthon, & se vantent d'avoir été les premiers qui reçurent leur doctrine dans l'université de cette ville, qui est la plus fameuse de toutes les universités Protestantes d'Allemagne.

Le revenu de l'électeur de Saxe en tems de paix monte à plus de trois millions de livres. Il peut facilement mettre en campagne 80000. chevaux & 2000. hommes de de pied, & en moins de quatre jours il fait monter à cheval 1200. gentilshommes qui tiennent des fiefs de lui. * Jordan, *voyages histor. tom. VI.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE *des anciens Electeurs.*

Le premier électeur de Saxe se nommoit;

BERNARD duc d'Angrie. Il mourut en 988. Son fils lui succeda.

BERNARD II. mourut l'an 1003. ayant son fils pour successeur.

ORTOLPHE, mourut l'an 1073.

MAGNUS, mourut l'an 1106.

LOTHAIRE comte de Querfourt, fut élû empereur en 1125. & donna son électorat à Henri *le Superbe*, son gendre: il mourut en 1137.

HENRI *le Superbe*, Guelphe, ayant épousé la fille unique de Lothaire, fut son successeur, & mourut l'an 1136. Son fils lui succeda. *Voyez* HENRI.

HENRI *le Lion* mourut l'an 1195. *voyez.* HENRI.

BERNARD, fils puîné d'Albert *l'Ours*, comte d'Ascanie, fut fait électeur de Saxe l'an 1180. par l'empereur Frideric *Barberousse*, lequel avoit dépouillé Henri *le Lion* de l'électorat. Ce Bernard mourut l'an 1212. laissant de son mariage avec *Juthe*, fille de *Canut* roi de Danemarck, ALBERT, qui suit; & HENRI *le Vieux*, tige des princes d'ANHALT.

ALBERT mourut l'an 1260. Il eut d'*Helene*, fille de l'empereur *Othon* IV. ALBERT, qui suit; & JEAN, *tige de* SAXE-LAWEMBOURG.

ALBERT II. cessa de vivre en 1311. ayant eu d'*Agnés*, fille de l'empereur *Rodolphe* de Halbourg.

RODOLPHE, mort en 1356. laissant de son mariage avec *Judith* de Brandebourg, fille du marquis *Othon*, surnommé *le Long*, RODOLPHE, qui suit; & de son second mariage avec *Cunegonde* de Pologne, VENCESLAS.

RODOLPHE II. mourut sans enfans mâles en 1379.

VENCESLAS mourut en 1383. ayant eu de *Cecile*, fille du marquis *François* de Carare, RODOLPHE & ALBERT.

RODOLPHE III. mourut sans enfans en 1418.

ALBERT III. mourut aussi sans posterité en 1422.

Tous ces ducs & électeurs étoient de l'ancienne famille de Saxe, de laquelle sont aussi descendus les ducs de Saxe Lawembourg, *comme nous le dirons ci-après*, & les princes d'Anhalt.

SUITE DES ELECTEURS DE SAXE, *que l'on nomme* SAXE *moderne.*

Après la mort d'Albert III. sa succession fut disputée par les ducs de Saxe-Lawembourg, par les comtes Palatins, & les marquis de Brandebourg; mais l'empereur Sigismond en priva les ducs de Saxe-Lawembourg, qui y avoient plus de droit que les autres, parce qu'ils ne lui en avoient pas demandé assez à tems l'investiture; il

en investit FRIDERIC *le Belliqueux*, landgrave de Thuringe, & marquis de Misnie.

I. FRIDERIC *le Belliqueux*, chef des électeurs modernes de Saxe, étoit landgrave de Thuringe & marquis de Misnie: quelques-uns le font descendre de WITIKIND *le Grand*. Mais sans s'arrêter à cette extraction, que plusieurs autres croyent fabuleuse, nous nous contenterons de dire, que CONRAD, comte de Wettin, obtint de l'empereur Lothaire II. la Misnie & la Lusace, qu'il laissa en mourant l'an 1156. à ses fils; sçavoir, la Misnie à OTHON, son aîné, & la Lusace à *Disteric*, son cadet. DISTERIC, fils d'OTHON, racheta la Lusace de l'empereur Othon IV. & épousa *Juthe*, fille d'*Hermon* landgrave de Hesse & de Thuringe, & sœur du landgrave *Henri*, qui fut tué au siege d'Ulm, & qui étant mort sans enfans, donna lieu aux enfans de sa sœur *Juthe*, & à ceux de sa niece *Sophie*, fille du landgrave *Louis* son frere, & épouse de *Henri* duc de Brabant, de disputer sa succession. L'affaire s'accommoda en 1263. Le landgraviat de Hesse fut le partage de HENRI, surnommé l'*Enfant*, fils de *Sophie*; & la Thuringe fut cedée à HENRI marquis de Misnie, surnommé l'*Illustre*, fils de *Disteric* & de *Juthe*, lequel reunit en sa personne le landgraviat de Thuringe, & les marquisats de Misnie & de Lusace. Son fils ALBERT épousa *Marguerite*, fille de l'empereur *Frideric* II. qui lui apporta le comté d'Altembourg & la seigneurie de Plaissi. De lui vint un FRIDERIC, surnommé *le Mordu*, qui vivoit en 1308. dont FRIDERIC *le Grave*, qui fut designé roi des Romains, après la mort de l'empereur *Louis* V. son beau-pere; mais il ceda ses droits à Charles IV. Il acquit le comté d'Orlemont ou de Weimar; & son fils FRIDERIC *le Vaillant* eut par sa femme, *Catherine* de Henneberg, la principauté de Cobourg. Ce dernier fut pere de FRIDERIC *le Belliqueux*, I. électeur de Saxe, de la famille des marquis de Misnie. Il mourut le 4. Janvier 1428. ayant eu de *Catherine*, fille du duc *Henri* de Brunswick, morte en 1442. FRIDERIC II. qui suit; *Sigismond*, évêque de Wirtzbourg, mort en 1457; *Henri*, marquis de Misnie, mort en 1435, *Guillaume*, landgrave de Thuringe, mort en 1482. ayant eu d'*Anne* fille d'*Albert* II. empereur, morte en 1482. *Marguerite*, mariée en 1474. à *Jean* électeur de Brandebourg, dit *le Ciceron d'Allemagne*, laquelle mourut en 1511; & *Anne*, épouse de *Henri* duc de Munsterberg, décédée en 1460. L'électeur FRIDERIC eut aussi deux filles, *Anne*, épouse de *Louis*, dit *le Pacifique*, landgrave de Hesse, morte en 1463; & *Catherine*, mariée en 1441. à *Frideric* II. électeur de Brandebourg.

II. FRIDERIC II. dit *le Pacifique*, électeur & duc de Saxe né en 1412. mourut en 1464. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Ernest* duc d'Autriche, & sœur de l'empereur *Frideric* III. morte en 1486. dont il eut *Henri*, mort en 1435. âgé de 5. ans; *Frideric*, mort en 1451. âgé de 12. ans; ERNEST, *tige de la branche surnommée* ERNESTINE; ALBERT *le Courageux*, *tige de la branche* ALBERTINE; *Emelie*, mariée à *Louis*, surnommé le *Riche*, duc de Baviere, morte en 1502; *Anne*, épouse d'*Albert* marquis de Brandebourg, morte en 1512; *Hedwige*, abbesse de Quedlinbourg, morte en 1519; & *Marguerite*, abbesse de Schleusingen.

BRANCHE ERNESTINE, AINÉE de toutes les autres.

III. ERNEST électeur de Saxe, né le 25. Mars 1441. mourut le 26. Août 1486. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille d'*Albert* III. duc de Baviere, morte en 1484. dont il eut FRIDERIC, qui suit; *Albert*, selon Ritterhusius, ou *Ernest*, selon Imhof, archevêque de Mayence, mort le premier Mai 1484; *Ernest* ou *Albert*, archevêque de Magdebourg, mort le 3. Août 1513; JEAN, surnommé *le Constant*, *mentionné ci-après*; *Christine*, mariée en 1478. à *Jean* roi de Danemarck, morte en 1521; & *Marguerite*, mariée le 27. Fevrier 1487. à *Henri* duc de Brunswick, morte le 7. Decembre 1528.

IV. FRIDERIC, surnommé *le Sage*, électeur de Saxe, né le 17. Janvier 1463. ne voulut jamais se marier. L'empereur Maximilien I. le choisit pour chef souverain de son conseil, & son vicaire general dans l'Empire. On lui offrit même l'empire après la mort de cet empereur; mais par une grandeur d'ame peu commune, il le refusa, donna son suffrage à Charles V. & le fit élire à de certaines conditions, pour menager la liberté de l'Allemagne. De-là est venue la capitulation que l'on fait jurer à tous les empereurs avant leur élection. Ce sage prince mourut le 5. Mai 1525. & fut un des premiers protecteurs de Luther, & eut son frere pour successeur.

IV. JEAN électeur de Saxe, surnommé *le Constant*, le quatriéme fils d'ERNEST, né le 29. Juin 1469. travailla beaucoup pour l'établissement du Lutheranisme, & mourut le 13. Août 1532. Ce prince avoit épousé 1°. le premier Mars 1500. *Sophie*, fille de *Magnus* duc de Mekelbourg, morte le 12. Juillet 1503: 2°. le 13. Novembre 1513. *Marguerite*, fille de *Voldemare* prince d'Anhalt, morte le 9. Octobre 1521. Du premier lit il eut JEAN-FRIDERIC, qui suit. Du second il eut, *Jean*, mort en 1519. âgé de 6. ans; *Jean-Ernest*, né le 10. Mai 1521. qui s'établit à Cobourg, & qui mourut à 32. ans, le 8. Fevrier 1553. sans enfans de *Catherine*, fille de *Philippe* duc de Brunswick & de Grubenhagen; *Marie*, née le 6. Decembre 1515. mariée le 27. Fevrier 1536. à *Philippe* duc de Pomeranie, morte le 7. Juin 1583; & *Marguerite*, morte à 19. ans en 1537.

V. JEAN FRIDERIC électeur de Saxe, surnommé *le Magnanime*, né le 30. Juin 1503. fut l'un des principaux soûtiens, comme son pere l'avoit été, de la Religion Protestante, & se fit chef de la ligue de Smalcade en 1536. ce qui lui attira la haine de l'empereur Charles V. aussi-bien que son opposition à l'élection de Ferdinand, frere de cet empereur, pour roi des Romains. Il soûtint des grandes guerres contre cet empereur; & ayant perdu la bataille de Mulberg, où il fut fait prisonnier le 24. Avril 1547. il fut depouillé par cet empereur de son électorat, & de la plûpart de ses biens, qui furent donnés à son cousin Maurice, fils d'Albert *le Courageux*. Cet electeur mourut le 3. Mars 1554. Nous rapporterons toute sa posterité avant que de venir aux electeurs d'aujourd'hui, qui sont les cadets de cette illustre maison. Il avoit avant sa mort consenti à son depouillement, & l'avoit signé, se contentant des comtés d'Altembourg, de Sachsenbourg, Hisenberg &c. & de conserver le titre d'electeur jusqu'à sa mort; ses fils y souscrivirent aussi & firent dans une assemblée à Naumbourg l'an 1555. avec leurs cousins, un traité de confraternité hereditaire. Jean Frideric avoit épousé le 9. Mars 1527. *Sibylle*, fille de *Jean* duc de Cleves, morte peu avant son mari le 21. Fevrier 1554. Il en eut JEAN FRIDERIC, qui suit; *Jean-Ernest*, mort à 19. ans en 1553; JEAN-GUILLAUME, duc de Weimar, *nommé ci-après*; & *Jean-Frideric* III. mort sans alliance le 31. Octobre 1565. âgé de 27. ans.

VI. JEAN-FRIDERIC II. du nom duc de Saxe Gotha, né le 8. Janvier 1529. s'attira encore plus fortement que son pere la haine de l'empereur, pour avoir donné sa protection aux assassins de l'évêque de Wirtzbourg. Il fut mis au ban de l'empire, & Auguste son cousin, électeur de Saxe, fut chargé de l'execution de ce ban. Ce duc fut battu & fait prisonnier dans un combat: on le conduisit en Stirie, où il mourut au bout de vingt-huit ans de prison le 9. Mai 1595. Ses biens, qui avoient été confisqués furent rendus à ses enfans. Il avoit épousé 1°. le 26. Mai 1555. *Agnés*, fille de *Philippe* landgraue de Hesse, morte le 24. Novembre de la même année: 2°. le 12. Juin 1558. *Elisabeth*, fille de *Frideric* III. electeur Palatin, morte le 8. Fevrier 1594. dont il eut *Jean-Frideric*, qui ne vécut qu'un an; *Frideric*, qui n'en vécut que dix; JEAN-CASIMIR, qui suit; & *Jean-Ernest*, duc de Saxe-Eisenach, né le 9. Juillet 1566. mort le 23. Octobre 1638. sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Jean* comte de Mansfeld, morte le 12 Avril 1596. ni de *Christine*, fille de *Guillaume* IV. landgrave de Hesse, morte le 19. Août 1658.

VII. JEAN-CASIMIR duc de Saxe-Cobourg, né le 12. Juin 1564. mourut le 16. Juillet 1633. Il avoit épousé 1°. en 1586. *Anne*, sa cousine, fille d'*Auguste* electeur de Saxe, morte le 7. Août 1613: 2°. *Marguerite*, fille de *Guillaume* duc de Brunswick-Lunebourg, morte le 7. Août 1643. N'ayant point eu d'enfans ni de l'une ni de l'autre, ses biens passerent à son frere *Jean-Ernest* duc de Saxe-Eisenach, qui étant mort aussi sans enfans, *ainsi*

que nous l'avons dit, leurs cousins duc de Saxe-Weimar & d'Altembourg, en heriterent *ainsi que nous allons le rapporter*.

VI. JEAN-GUILLAUME duc de Saxe-Weimar, troisiéme fils de JEAN-FRIDERIC, I. du nom, électeur, né le 3. Mars 1530. fit la guerre en France sous le roi Henri II. & mourut le 2. Mars 1573. ayant obtenu l'année précedente des biens dont jouissent ses successeurs. Il avoit épousé le 15. Janvier 1560. *Dorothée-Susanne*, fille de *Frideric* III. électeur Palatin, morte le 29. Mars 1592. & il en eut FREDERIC-GUILLAUME, *tige de la branche d'*ALTEMBOURG, qui fuit; JEAN, *tige de la branche de* WEIMAR, *rapportée ci-après*; *Sibylle-Marie*, née en 1563. morte le 20. Fevrier 1569; & *Marie*, abbesse de Quedlinbourg, née le 2. Mai 1571. morte le 8. Mars 1610.

SAXE-ALTEMBOURG.
Branche finie en 1672.

VII. FRIDERIC-GUILLAUME I. du nom duc de Saxe-Altembourg, né le 25. Avril 1562. mourut le 7. Juillet 1602. Il avoit épousé 1°. le 5. Mai 1583. *Sophie*, fille de *Christophle* duc de Wirtemberg, morte le 21. Juillet 1590: 2°. le 29. Août 1591. *Anne-Marie*, fille de *Philippe-Louis* comte Palatin, duc de Neubourg, morte le premier Fevrier 1643. Du premier lit il eut deux fils morts avant l'âge de deux ans; & deux filles, mortes jeunes; *Dorothée Sophie*, abbesse de Quedlinbourg, née le 19. Decembre 1587. morte le 10. Fevrier 1645; & *Anne Marie*, née le 31. Mars 1589. morte sans alliance le 15. Decembre 1626. Du second lit sortirent *Jean-Philippe*, né le 26. Janvier 1597. mort le premier Avril 1639. laissant d'*Elisabeth*, veuve d'*Auguste* duc de Saxe, & fille d'*Henri-Jules* duc de Brunswick, qu'il avoit épousée le 25. Octobre 1618. & qui mourut le vingt-cinq Mars 1650. une fille unique *Elisabeth-Sophie*, née le 10. Octobre 1619. mariée le 24. Octobre 1636 à son cousin *Ernest* de Saxe-Gotha, morte le 25. Decembre 1680; 2. *Frideric*, tué à vingt-six ans, au combat d'Hanover, le 24. Octobre 1625; 3. *Jean-Guillaume*, mort le 2. Decembre 1632. âgé de 32. ans, sans enfans de *Sophie*, fille de *Jean* duc de Holstein Sunderbourg; 4. FRIDERIC-GUILLAUME, qui suit; 5. *Anne-Sophie*, née le 26. Fevrier 1598. mariée le 20. Novembre 1618. à *Charles-Frideric* duc de Munsterberg, morte le 20. Mars 1641; & 6. *Dorothée*, née le 26. Juin 1601. mariée le 14. Juin 1633. à son cousin *Albert* de Saxe-Weimar, morte le 10. Avril 1675.

VIII. FRIDERIC-GUILLAUME II. du nom duc de Saxe-Altembourg, né le 12. Fevrier 1603. mourut le 2. Mai 1669. Il avoit épousé 1°. le 18. Septembre 1638. *Sophie-Elisabeth*, fille de *Christian-Guillaume* marquis de Brandebourg, morte le 6. Mars 1650: 2°. le 11. Octobre 1652. *Magdelaine-Sybille*, veuve de *Christian* V. prince de Danemarck, & fille de *Jean-Georges* I. du nom électeur de Saxe, morte le 6. Janvier 1668. dont il eut *Christian*, né le 27. Fevrier 1654. mort le 5. Juin 1663; FRIDERIC-GUILLAUME, qui suit; & *Jeanne-Magdelaine*, née le 14. Janvier 1656. mariée le 25. Octobre 1671. à *Jean-Adolphe* duc de Saxe-Hall, morte le 22. Janvier 1686.

IX. FRIDERIC-GUILLAUME III. du nom duc de Saxe-Altembourg, né le 12. Juillet 1657. mourut le 14. Avril 1672. & en lui finit cette branche, dont les terres & seigneuries passerent à la branche de Weimar.

SAXE-WEIMAR EISENAC ET GOTHA.

VII. JEAN duc de Saxe-Weimar, second fils de JEAN-GUILLAUME, né le 22. Mai 1570. mourut le 31. Octobre 1605. laissant de son mariage avec *Dorothée-Marie*, fille de *Joachim-Ernest*, prince d'Anhalt, qu'il avoit épousée le 2. Janvier 1593. & qui mourut le 18. Juillet 1617. *Jean-Ernest*, mort en Hongrie, où il servoit pour l'empereur, le 4. Decembre 1626. à l'âge de 32. ans; *Frideric*, né le 1. Mars 1596. tué sous le commandement du comte de Mansfeld, au combat de Fleurus en Flandres, le 19. Août 1622; *Jean*, mort le 6. Octobre 1604. âgé de sept-ans; GUILLAUME, qui suit; *Albert*, né le 17. Juillet 1599. mort le 20. Decembre 1644. sans enfans de *Dorothée*, fille de *Frederic-Guillaume* duc de Saxe-Altembourg, qu'il avoit épousée le 14. Juin 1633. morte le 10. Avril 1675; *Jean-Frideric*, mort dans sa 28. année le 17. Octobre 1628; ERNEST, *tige de la branche de* GOTHA *mentionnée ci-après*; *Frideric-Guillaume*, mort à 17. ans le 16. Août 1619; & *Bernard*, fameux capitaine, né le 6. Août 1604. mort le 8. Juillet 1639. *Voyez* WEIMAR.

VIII. GUILLAUME duc de Saxe-Weimar, né le 11. Avril 1598. mourut le 17. Mai 1662. ayant eu d'*Eleonore-Dorothée*, fille du prince *Jean-Georges* d'Anhalt, qu'il avoit épousée le 25. Mai 1625. morte le 26. Decembre 1664. 1. JEAN-ERNEST, qui suit; 2. *Jean-Guillaume*, mort en 1639. à 9. ans; 3. *Adolphe-Guillaume*, né le 15. Mai 1632. qui servit longtems chez les Suedois, s'établit ensuite à Eisenac, & mourut le 21. Novembre 1668. ayant eu de *Marie-Elisabeth*, fille d'*Auguste* duc de Brunswick, qu'il avoit épousée le 18. Janvier 1663. morte le 5. Fevrier 1687. cinq enfans mâles, dont quatre moururent avant lui & le dernier né posthume le 30. Novembre 1668. mourut le 23. Fevrier 1671; 4. JEAN-GEORGES, *tige de la branche d'*EISENAC, *rapportée ci-après*; 5. *Bernard* duc de Saxe Jena, né le 21. Fevrier 1638. mort le 3. Mai 1678. qui de *Marie* de la Tremoille, fille de *Henri* duc de Thouars, qu'il épousa le 18. Juillet 1662. & qui mourut le 24. Août 1682. eut deux enfans mâles, morts à l'âge de deux ans; *Jean-Guillaume*, duc de Jena, né le 28. Mars 1675. mort de la petite verole le 4. Novembre 1690; N. née le 7. Avril 1666; & *Charlotte-Marie*, née le 20. Decembre 1669. mariée le 3. Novembre 1683. à *Guillaume-Ernest* duc de Saxe-Weimar, dont elle fut separée par divorce en 1690. & mourut le 6. Janvier 1703. Le duc GUILLAUME eut encore un fils, *Frideric*, né le 18. Mars 1640. mort avant son pere en 1656; & une fille *Dorothée-Marie*, née le 14. Avril 1641. qui épousa le 3. Juillet 1656; *Maurice* duc de Saxe, administrateur de Naumbourg, & mourut le 11. Juillet 1675.

IX. JEAN-ERNEST duc de Saxe-Weimar, né le 11. Septembre 1627. mort le 25. Mai 1683. herita d'une partie des biens de la branche d'Altembourg. Il avoit épousé le 14. Juin 1656. *Christine-Elisabeth*, fille de *Jean-Christien* duc de Holstein-Schelswic de Sonderbourg, morte le 7. Juin 1679. dont il eut GUILLAUME-ERNEST, qui suit; JEAN-ERNEST, *nommé après son frere*; *Anne-Dorothée*, abbesse de Quedlinbourg, née le 12. Novembre 1657. morte le 23. Juin 1704; *Gillemine-Christine*, née le 26. Novembre 1658. seconde femme de *Christian-Guillaume* comte de Schwarsbourg, morte le 30. Juin 1712; & *Eleonore-Sophie*, née le 22. Mars 1660. mariée le 3. Juillet 1684. à *Philippe* duc de Saxe-Mersbourg, morte le 4. Fevrier 1687.

X. GUILLAUME-ERNEST duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19. Octobre 1662. est l'aîné de toute la maison de Saxe, & n'a point d'enfans. Il épousa le 3. Novembre 1683. sa cousine *Charlotte-Marie*, fille de *Bernard* duc de Saxe-Jena, avec laquelle il fit divorce en 1690. Elle mourut le 6. Janvier 1703.

X. JEAN-ERNEST, portoit comme son frere, nommé ci-dessus, les titres de duc de Saxe, de Juliers, de Cleves, de Mons, d'Angrie & de Westphalie; de landgrave de Thuringe; de marquis de Misnie; de prince, comte de Henneberg; de comte de la Marck & de Ravensberg; & de seigneur de Raveinstein. Il nâquit le 22. Juin 1664. & mourut le 10. Juin 1707. il avoit épousé 1°. le 11. Octobre 1684. *Sophie-Auguste*, fille de *Jean* prince d'Anhalt Zerbst, dont il eut ERNEST-AUGUSTE, qui suit; *Jeanne Charlotte*, née le 23. Novembre 1693; & trois autres morts à un an. Son épouse étant morte le 14. Septembre 1694. il prit une seconde alliance le 4. Novembre suivant avec *Charlotte-Dorothée-Sophie*, fille de *Frideric* landgrave de Hesse-Hombourg, dont il eut *Charles-Frideric*, né le 31. Octobre 1695. mort le 30. Mars 1696; *Jean-Ernest*, né le 25. Decembre 1696. mort le 1. Août 1715; & *Marie-Louise*, née le 18. Decembre 1697. & morte le 29. Decembre 1704.

XI. ERNEST-AUGUSTE, duc de Saxe-Weimar, &c. né le 19. Avril 1688. a épousé le 24. Janvier 1716. *Eleonore-Willelmine*, fille d'*Emmanuel* prince d'Anhalt-Coëthen, & veuve de *Frederic-Erdman* duc de Saxe-Mersbourg, dont il a *Guillaume-Ernest*; & *Willelmine-Auguste*, nés jumeaux le 4. Juillet 1717; & *Jean-Guillaume*, né le 10. Janvier 1719.

SAXE-EISENAC.

IX. Jean-Georges duc de Saxe-Eisenac &c. quatriéme fils de Guillaume duc de Saxe-Weimar, eut la seigneurie d'Eisenac, après la mort de son frere *Adolphe-Guillaume*. Il étoit né le 11. Juillet 1634. & en 1661. il épousa *Jeanne*, fille d'*Ernest*, comte de Sayn & de Virgenstein, veuve de *Jean* landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 28. Septembre 1701. Il mourut le 19. Septembre 1686. ayant eu *Frederic-Auguste*, né le 29. Octobre 1663. mort le 31. Septembre 1684. d'une blessure reçue au siege de Bude; Jean-Georges, qui suit; *Maximilien-Henri*; & Jean-Guillaume, nés jumeaux, le 17. Octobre 1666. le premier mort le 22. Juillet 1668. le second, *dont il sera parlé ci-après*; *Ernest-Gustave*, né & mort le 28. Août 1672; *Eleonore-Ertmude-Louise*, née le 13. Avril 1662. mariée, 1°. le 4. Novembre 1681. à *Jean-Frederic*, marquis de Brandebourg-Anspach : 2°. le 26. Avril 1692. à *Jean-Georges* IV. électeur de Saxe, morte le 29. Septembre 1696; *Louise*, née le 8. Avril 1668. morte le 26. Janvier 1669; & *Frederique-Elisabeth*, née le 5. Mai 1669. mariée le 16. Janvier 1698. à *Jean-Georges* duc de Saxe-Hall-Weissenfels.

X. Jean-Georges II. du nom duc de Saxe-Eisenac, &c. né le 24. Juillet 1665. mourut de la petite verole le 20. Novembre 1698. sans enfans de *Sophie-Charlotte*, fille d'*Eberard* III. duc de Vitemberg, qu'il avoit épousée le 20. Septembre 1688. morte le 11. Septembre 1717. Son frere herita de lui.

X. Jean Guillaume duc de Saxe-Eisenac, ajoûta aux qualités portées par son cousin *Jean-Ernest*, celle de comte de Sayn & de Witgenstein, & a herité de Jena, où il fait sa residence. Il nâquit le 17. Octobre 1666. & épousa 1°. le 3. Novembre 1690. *Amelie*, fille de *Guillaume-Frideric*, prince de Nassau-Dietz, morte le 26. Fevrier 1695 : 2°. le 28. Fevrier 1697. *Christine-Juliene*, fille unique de *Charles-Gustave* marquis de Bade-Dourlach, morte le 10. Juillet 1707. âgée de 29. ans : 3°. le 28. Juillet 1708; *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Jean-Adolphe* duc de Saxe-Weissenfels. Du premier lit, il a Guillaume-Henri, qui suit; & *Albertine-Jeanne*, née le 28. Fevrier 1693. morte le 1. Avril 1700. Du second lit il a eu, *Antoine Gustave*, né le 10. Août 1700. mort le 5. Octobre suivant; *Charles-Guillaume*, né le 9. Janvier 1706. mort le 24. Fevrier de la même année; *Charles-Auguste*, né le 10. Jun 1707. mort le 23. Fevrier 1711; *Charlotte-Christine*, née le 15. Août 1699; & *Jeanne-Willelmine-Julie*, née le 10. Decembre 1704. morte le 3. Janvier 1705. Du troisiéme lit vinrent *Jean-Guillaume*, né le 28. Janvier 1713. mort le 9. Mai suivant; *Jeanne-Magdelaine-Sophie*, née le 19. Août 1710. morte le 26. Fevrier 1711; & *Christine-Willelmine*, née le 2. Septembre 1711.

XI. Guillaume-Henri duc de Saxe-Eisenac, né le 10. Novembre 1691. épousa 1°. le 13. Septembre 1713. *Albertine Julienne*, fille de *Georges-Auguste-Samuel*, prince de Nassau Idstein, morte sans enfans le . . . Octobre 1722 : 2°. le 23. Juin 1723. *Anne-Sophie-Charlotte*, fille du margrave *Albert-Frederic* de Brandebourg.

SAXE-GOTHA, D'OU SONT SORTIS PLUSIEURS autres rameaux.

VIII. Ernest duc de Saxe-Gotha, septiéme fils de Jean duc de Weimar, étoit né le 25. Decembre 1601. & mourut le 16. Mars 1675. prince pieux, sage, grand politique, grand œconome, & qui recueillit par son grand âge, preferablement à ses neveux & petits neveux, les successions d'Altembourg & de Cobourg. D'*Elisabeth-Sophie*, fille unique de *Jean-Philippe* duc de Saxe-Altembourg, qu'il avoit épousée le 24. Octobre 1636. morte le 25. Decembre 1680. il eut dix-huit enfans, desquels sept fils & deux filles, parvinrent à un âge de maturité. L'aînée des filles, *Elisabeth-Dorothée*, née le 3. Janvier 1640. épousa le 5. Decembre 1666. *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, morte en 1709; la seconde, *Dorothée-Marie*, née le 12. Fevrier 1654. mourut sans avoir été mariée le 17. Juin 1682. Tous les sept fils furent mariés, & ont fait branche, ainsi que nous allons le rapporter; sçavoir Frideric duc de Saxe-Gotha, qui suit; Albert duc de Saxe-Cobourg; Bernard duc de Saxe Meiningen; Henri duc de Romhild; Christian duc de Saxe-Eisemberg; Ernest, duc de Hildebourg, dans le duché d'Eisembourg; & Jean-Ernest, duc de Saalfeld.

IX. Frideric duc de Saxe-Gotha, né le 15. Juillet 1646. mourut le 12. Août 1691. Il fit sa residence ordinaire à Fridenstein, dans le duché de Gotha, & eut pour son partage la principauté de Gotha, celle d'Altembourg, & la seigneurie de Tonne, qu'il acheta des comtes de Valdek. Ce prince épousa 1°. le 14. Novembre 1669. *Magdelaine-Sibylle*, fille d'*Auguste* duc de Saxe-Hall, administrateur de Magdebourg, morte le 7. Janvier 1681 : 2°. le 14. Août de la même année, *Christine*, fille de *Frideric* marquis de Bade, veuve d'*Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, morte sans enfans le 21. Decembre 1705. Du premier lit il eut Frideric, qui suit; *Jean-Guillaume*, né le 4. Octobre 1677. mestre de camp & ajudant general dans l'armée de Guillaume III. roi d'Angleterre, puis major general de l'armée Imperiale sous le prince de Bade, & sur le Rhin, tué au siege de Toulon le 15. Août 1707; *Anne-Sophie*, née le 22. Decembre 1670. mariée le 15. Octobre 1691. à *Louis-Frideric*, comte de Schwarsbourg-Ruddestad, morte le 24. Juin 1718; *Dorothée-Marie*, née le 22. Janvier 1674. premiere femme d'*Ernest-Louis* duc de Saxe-Meiningen, morte le 18. Avril 1713; *Friderique*, née le 24. Mars 1675. mariée le 20. Mai 1702. à *Jean-Auguste* prince d'Anhalt-Zerbst, morte le 28. Mai 1709; *Jeanne*, née le 1. Octobre 1680. mariée le 20. Juin 1702. à *Frideric* duc de Mekelbourg-Strelitz, morte le 9. Juin 1704; & deux filles mortes dans leur enfance.

X. Frideric II. duc de Saxe-Gotha, né le 23. Juillet 1676. fut fait chevalier de l'ordre de l'Elephant en 1694. & le 7. Juin 1696. il épousa *Magdelaine-Auguste*, fille de *Charles-Guillaume* prince d'Anhalt-Zerbst, dont il a eu Frideric, qui suit; N. né le 22. Avril 1700; *Guillaume*, né le 12. Mars 1701; *Charles-Frideric*, né le 20. Septembre 1702. mort le 21. Novembre 1703; N. né le 5. Mai 1703. *Jean-Auguste*, né le 17. Fevrier 1704; *Christian-Guillaume*, né le 28. Mai 1706; *Louis-Ernest*, né le 29. Decembre 1707; *Emmanuel*, né le 5. Avril 1709. mort le 10 Avril 1710; *Maurice*, né le 11. Mai 1711; *Charles*, né le 17. Avril 1714. mort le 10. Juillet 1715; N. né le 30. Novembre 1716; *Sophie*, née le 30. Mai 1697. morte le 29. Novembre 1703; *Christine*, née le 27. Fevrier 1705. morte le 5. Mars suivant; *Christine-Willelmine*, née le 28. Mai 1706; *Sophie*, née le 14. Août 1712. morte le 12. Novembre suivant; *Friderique*, née le 17. Juillet 1715. morte le 9. Novembre 1718; *Magdelaine-Sibylle*, née le 15. Août 1718. morte le 19. Novembre suivant; & *Auguste*, née le 29. Novembre 1719.

XI. Frideric duc de Saxe-Gotha, né le 14. Avril 1699.

SAXE-COBOURG.

IX. Albert duc de Saxe-Cobourg, maréchal de camp, general des armées de l'empereur, & colonel d'un regiment d'infanterie, second fils d'Ernest duc de Saxe-Gotha, né le 24. Mars 1648. mourut en Août 1699. Il eut Cobourg pour son partage, &c. & épousa 1°. le 18. Juillet 1676. *Marie-Elisabeth*, fille d'*Auguste* duc de Brunswick, & veuve d'*Adolphe-Guillaume* duc de Saxe Eisenac, morte le 15. Fevrier 1687. n'ayant eu qu'un fils, *Ernest-Auguste*, né le 1. Septembre 1677. mort le 18. Août 1678 : 2°. le 24. Mai 1688. *Susanne-Elisabeth*, comtesse de Kimpinski en Bohême dont il n'eut point d'enfans. Ses biens passerent à son frere duc de Meiningen.

SAXE-MEININGEN.

IX. Bernard duc de Saxe-Meiningen, puis de Cobourg, troisiéme fils d'Ernest duc de Saxe-Gotha, né le 10. Septembre 1649. mourut le 27. Avril 1706. Il avoit épousé 1°. le 20. Novembre 1671. *Marie-Hedwige*, fille de *Georges* II. landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 19. Avril 1680 : 2°. le 25. Janvier 1681. *Elisabeth Eleonore*, fille d'*Antoine-Ulric* duc de Brunswick-Wolfembutel, & veuve de *Jean-Georges* duc de Meckelbourg. Il eut du premier lit, Ernest-Louis, qui suit; *Bernard*, mestre de camp au service des Hollandois, né le 28. Octobre 1673. mort d'apoplexie à Bruxelles le 25. Octobre

1694 ; *Jean-Ernest*, né le 29. Decembre 1674. mort le 8. Fevrier 1675 ; *Frideric - Guillaume*, né le 19. Fevrier 1679 ; & *Georges-Ernest*, né le 26. Mars 1680. mort le 1. Janvier 1699 ; & *Marie-Elisabeth*, née le 11. Août 1676. morte le 22. Decembre suivant. Du second lit il eut *Antoine-Auguste*, né le 20. Juin 1684. mort le 10. Decembre suivant; *Antoine-Ulric*, né le 22. Octobre 1687 ; *Elisabeth-Ernestine-Antoinette*, née le 3. Decembre 1681. abbesse de Sandrech en 1713; *Eleonore-Friderique*, née le 2. Mars 1683 ; & *Willelmine-Louise*, née le 19. Janvier 1686. mariée le 20. Decembre 1703. à *Charles* duc de Wirtemberg-Juliusbourg.

X. ERNEST-LOUIS, duc de Saxe Meiningen, né le 7. Octobre 1672. a épousé 1°. le 19 Septembre 1704. *Dorothée-Marie*, fille de *Frederic* duc de Saxe-Gotha, morte le 13. Avril 1713 : 2°. le 3. Juin 1714. *Elisabeth-Sophie* de Brandebourg, veuve de *Frideric-Casimir* duc de Curlande, & de *Christian-Ernest* marquis de Brandebourg-Bareith, & fille de *Frideric-Guillaume* électeur de Brandebourg. Du premier lit sont issus, *Joseph-Bernardin*, né le 27. Mai 1706. colonel d'un regiment d'infanterie, mort en 1724 ; *Frideric-Auguste*, né le 4. Novembre 1707. mort le 25. Decembre suivant; ERNEST-LOUIS, qui suit; *Charles-Frideric*, né le 18. Juillet 1712. colonel d'un regiment d'infanterie ; & *Louise-Dorothée*, née le 10. Août 1710.

XI. ERNEST-LOUIS prince hereditaire de Saxe-Meiningen, né le 28 Août 1709.

SAXE-ROMHILD.

XI. HENRI duc de Saxe-Romhild, general des ingenieurs dans les armées de l'empereur quatriéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 16. Novembre 1650. mourut le 13. Mai 1710. Il avoit épousé le 1. Mars 1676. *Marie-Elisabeth*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, dont il n'eut point d'enfans, morte le 26. Août 1715.

SAXE-EISEMBERG.

IX. CHRISTIAN duc de Saxe-Eisemberg, cinquiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 6. Janvier 1653. mort le 28. Août 1707. Il avoit épousé 1°. le 13. Fevrier 1677. *Christine*, fille de *Christian* duc de Saxe, administrateur de Mersbourg, morte le 13. Mars 1679 : 2°. le 8. Fevrier 1681. *Sophie-Marie*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, morte le 22. Août 1712. dont il n'eut point d'enfans. Il a eu du premier lit une fille unique, *Christine*, née le 4. Mars 1679. & mariée le 15. Fevrier 1699. à *Philippe-Ernest* duc de Holstein-Cluksbourg.

SAXE HILDEBOURG.

IX. ERNEST duc de Saxe-Hildebourg, sixiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 12. Juin 1655. se signala à la bataille de fleurus, & au combat de Luze en Flandres à la tête d'un regiment de cavalerie, pour le service des Etats Generaux, & mourut le 17. Octobre 1715. Il avoit épousé le 10. Fevrier 1680. *Sophie-Henriette*, fille de *Georges-Frideric* prince de Valdeck, dont il a ERNEST-FRIDERIC, qui suit; *Charles-Guillaume*, né le 25. Juillet 1686. mort le 1. Avril 1687 ; *Joseph-Marie-Frederic-Guillaume-Hollandin*, né le 8. Octobre 1702 ; *Sophie-Charlotte*, né le 23. Decembre 1682. morte le 20. Avril 1684; & autre *Sophie-Charlotte*, née le 23. Mars 1685. morte le 4. Juin 1710.

X. ERNEST-FREDERIC duc de Saxe-Hildebourg, né le 21. Août 1681. fut nommé en Avril 1704. brigadier de cavalerie dans les troupes de Hollande, & mourut a Francfort le..... Mars 1724. Il avoit épousé le 4. Fevrier 1704. *Sophie Albertine*, fille de *Georges-Louis* comte d'Erpach, dont il eut *Ernest-Louis-Hollandin*, né le 23. Novembre 1704. mort le 26. du même mois; *Ernest-Louis-Albert*, né le 6. Fevrier 1707. mort le 17. Avril suivant; ERNEST-FREDERIC, qui suit ; *Frederic-Auguste*, né le 8 Mai 1704. mort le 4. Mars 1710 ; *Louis-Frederic*, né le 11. Septembre 1710 ; *Emmanuel-Frederic*, né le 26. Mars 1715 ; *Sophie-Elisabeth*, née le 5. Octobre 1705. morte le 28. Fevrier 1708 ; N. née le 21. Août 1711 ; & *Elisabeth-Sophie*, née le 3. Août 1713. morte le 4. Octobre 1717.

XI. ERNEST-FREDERIC duc de Saxe-Hildebourg, né le 17. Decembre 1707.

SAXE-SAALFELD.

IX. JEAN-ERNEST duc de Saxe-Saalfeld, septiéme fils d'ERNEST duc de Saxe-Gotha, né le 22. Août 1658. épousa, 1°. le 10. Fevrier 1680. *Sophie Hedwige*, fille de *Christian* duc de Saxe Mersbourg, morte le premier Août 1686 : 2°. le premier Decembre 1690. *Charlotte-Jeanne*, fille de *Josias* comte de Valdeck, morte le 1. Fevrier 1699. Ce prince a eu du premier lit *Christine-Sophie*, née le 14. Juin 1681. morte le 3. Juin 1697 ; N. née & morte le 5. Mai 1682 ; CHRISTIAN-ERNEST, qui suit; *Charlotte-Guillelmine*, née le 4. Juin 1685. mariée le 25. Decembre 1705. à *Rainhart* comte de Hanaw. Du second lit il a eu *Guillaume-Frederic*, né le 16. Août 1691 ; *Charles-Ernest*, né le 12. Septembre 1692 ; *François-Josias*, né le 25. Septembre 1697 ; *Sophie-Willelmine*, née le 9. Août 1693. mariée le 8. Fevrier 1720. à *Frederic-Antoine*, prince de Scwartsbourg ; *Henriette-Albertine*, née le 8. Juillet 1694. morte le 1. Avril 1695 ; *Louise-Amelie*, née le 24. Août 1695. morte le 21. Août 1713 ; *Charlotte*, née le 30. Octobre 1696. morte le 2. Novembre suivant ; & *Henriette-Albertine*, née le 20. Novembre 1698.

X. CHRISTIAN-ERNEST prince hereditaire de Saxe-Saalfeld, né le 18 Août 1683.

BRANCHE CADETTE DE SAXE, *qui est à present l'Electorale, surnommée* ALBERTINE.

III. ALBERT *le Courageux*, fils puîné de l'électeur FRIDERIC II. surnommé *le Pacifique*, né le 27. Juillet 1443. fut gouverneur de Frise, & mourut le 13. Septembre 1500. ayant eu de *Zedene*, fille de *Georges* Poggebrack, roi de Bohême, qu'il avoit épousée en 1459. GEORGES, surnommé *le Riche* ou *le Barbu*, qui suit; HENRI *le Pieux*, qui a continué la posterité, *dont nous parlerons ci-après*; *Frideric*, grand-maître de l'ordre Teutonique, né le 25. Octobre 1474. mort le 13. Decembre 1510 ; & *Catherine*, née le 24. Juillet 1468. mariée, 1°. en Fevrier 1484. à *Sigismond* d'Autriche, qui mourut en 1496 : 2°. en 1500. à *Eric* duc de Brunswick, morte en 1524.

IV. GEORGES duc de Saxe, surnommé *le Riche* ou *le Barbu*, né le 27. Août 1471. mourut Catholique le 17. Avril 1539. ayant eu de *Barbe*, fille de *Casimir IV.* roi de Pologne, qu'il épousa le 19. Novembre 1496. & qui mourut le 14. Janvier 1535. *Jean*, mort à 36. ans le 11. Janvier 1537. sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume II.* landgrave de Hesse ; *Frideric*, mort à 35. ans le 27. Fevrier 1539. sans enfans d'*Elisabeth*, fille d'*Ernest* comte de Mansfeld ; *Christine*, née le 25. Decembre 1505. mariée en 1523. à *Philippe* landgrave de Hesse, morte le premier Juillet 1549 ; & *Magdelaine*, alliée le premier Novembre 1524. à *Joachim II.* électeur de Brandebourg, morte en Mars 1534.

IV. HENRI *le Pieux* duc de Saxe, second fils d'ALBERT *le Courageux*, étant de retour de Compostelle en Galice & de la Terre-Sainte, introduisit le Lutheranisme en son pays. Ce prince né le 16. Mars 1473. & mort le 19. Août 1541. avoit épousé en 1512. *Catherine*, fille de *Magnus* duc de Meckelbourg, dont il eut MAURICE qui suit; *Severin*, né le 29. Octobre 1522. mort le 10. Octobre 1533 ; AUGUSTE, *dont nous parlerons après son frere* ; *Sidoine*, née le 8. Mars 1518. mariée en 1545. à *Eric* duc de Brunswick, morte le 5. Janvier 1575 ; *Emilie*, mariée le 31. Août 1532. à *Georges*, marquis de Brandebourg, morte le 9. Avril 1591 ; & *Sibylle*, mariée en 1540. à *François I.* duc de Saxe-Lawembourg.

V. MAURICE électeur de Saxe, nâquit le 21. Mars 1521. L'empereur Charles V. lui donna en 1547. l'électorat après la prise de *Jean-Frideric* qui le possedoit; & Maurice, après s'être signalé en diverses occasions, mourut le 11. Juillet 1553. ayant été blessé à mort deux jours auparavant dans un combat contre Albert marquis de Brandebourg ; n'ayant eu d'*Agnés*, fille de *Philippe* landgrave de Hesse, morte le 4. Novembre 1555. qu'un fils, né en 1545. qui ne vécut qu'un mois ; & une fille *Anne-Marie*, mariée le 10. Août 1561. à *Guillaume* prince d'Orange. Son frere AUGUSTE lui succeda dans l'Electorat.

V. AUGUSTE électeur de Saxe, dit *le Pieux*, frere cadet de MAURICE, né le 31. Juillet 1526. épousa 1°. en 1548. *Anne*, fille de *Christian III.* roi de Danemarck, morte le premier Octobre 1585 : 2°. le 3. Janvier suivant

Agnés-Hedwige, fille de *Joachim-Ernest* prince d'Anhalt, & mourut peu après le 11. Fevrier 1586. Il eut de la premiere, *Joachim-Henri*, né & mort en 1550; *Alexandre*, né le 21. Fevrier 1554. mort le 7. Octobre 1566; *Magnus*, mort en 1558. à l'âge de deux ans; *Joachim*, né en 1557. mort en 1558; *Hector*, mort en 1560. âgé de deux ans; CHRISTIAN, qui suit; *Auguste-Adolphe*, & *Frideric*, qui ne vécurent chacun qu'un an; *Elisabeth*, née le 28. Novembre 1552. mariée en 1568. à *Jean-Casimir* comte Palatin, morte le 2. Avril 1590; *Dorothée*, née le 4. Octobre 1563. mariée le 26. Septembre 1585. à *Henri-Jules* duc de Brunswick, morte en 1587; *Anne*, née le 6. Août 1567. mariée le 23. Janvier 1585. à *Jean-Casimir* duc de Saxe-Cobourg, morte en 1613; & trois filles mortes jeunes.

VI. CHRISTIAN I. du nom électeur de Saxe, nâquit le 3. Novembre 1560. Ce prince embrassa le Calvinisme, & l'introduisit dans la Saxe. Il mourut le 25. Septembre 1591. ayant eu de *Sophie*, fille de *Jean-Gorges* électeur de Brandebourg, qu'il épousa le 25. Avril 1582. & qui mourut en 1622. CHRISTIAN II. qui suit; JEAN-GEORGES, *qui continua la posterité*; *Auguste*, né le 7. Septembre 1589. mort le 26. Decembre 1615. sans enfans d'*Elisabeth*, fille de *Henri-Jules*, duc de Brunswick, morte en 1650; *Sophie*, née le 29. Avril 1587. mariée le 26. Août 1610. à *François*, duc de Pomeranie, morte en 1635; *Dorothée*, abbesse de Quedlinbourg, née le 11. Juin 1591. morte le 17. Novembre 1617; & deux filles mortes en bas âge.

VII. CHRISTIAN II. du nom électeur de Saxe, né le 23. Septembre 1558. fut sous la tutelle du duc de Weimar, petit-fils de *Jean-Frideric*, électeur dépouillé. Ce prince, son tuteur, rétablit le Lutheranisme dans la Saxe. CHRISTIAN épousa en 1602. *Hedwige*, fille de *Frideric II.* roi de Danemarck; mais il n'eut point d'enfans, & mourut le 23. Juin 1610. & elle le 5. Novembre 1641. JEAN-GEORGES son frere lui succeda.

VII. JEAN-GEORGES I. du nom électeur de Saxe, fils puîné de CHRISTIAN I. nâquit le 5. Mars 1585. & mourut le 18. Octobre 1656. Il avoit épousé 1°. en 1604. *Sibylle*, fille de *Frideric* duc de Wirtemberg, morte sans enfans le 20. Janvier 1606; 2°. le 19. Juillet 1607. *Magdelaine-Sibylle*, fille d'*Albert-Frederic* marquis de Brandebourg, duc de Prusse, morte le 12. Fevrier 1659. dont il eut JEAN-GEORGES, qui suit; AUGUSTE, administrateur de Magdebourg, qui a fait *la Branche de* SAXE-HALL *ou* WEISSENFELDS, *rapportée ci-après*; CHRISTIAN, administrateur de Mersbourg, qui a fait *celle de* MERSBOURG, *dont la posterité sera aussi rapportée ci-après*; MAURICE, administrateur de Naumbourg, dit de ZEIST, *dont nous ferons aussi mention après ses freres*; trois autres fils morts enfans; *Sophie-Eleonore*, née le 23. Novembre 1609. mariée le premier Avril 1627. à *Georges II.* landgrave de Hesse-Darmstad, morte le 2. Juin 1671; *Marie-Elisabeth*, née le 22. Novembre 1610. alliée le 21. Fevrier 1630. à *Frederic* duc de Holstein Gottorp, decedée le 24. Juin 1684; & *Magdelaine-Sibylle*, née le 23. Decembre 1617. mariée 1°. le 5. Octobre 1634. à *Christian V.* prince de Danemarck: 2°. le 11. Octobre 1652. à *Frederic Guillaume II.* duc de Saxe-Altembourg, morte le 6. Janvier 1668.

VIII. JEAN-GEORGES II. du nom électeur de Saxe, né le 31. Mai 1613. mourut le 1. Septembre 1680. Il avoit épousé le 13. Novembre 1638. *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Christian* marquis de Brandebourg Culembach, morte le 30. Mars 1687. dont il eut JEAN GEORGES III. qui suit; & *Ertmuth-Sophie*, née le 15. Fevrier 1644. mariée le 19. Octobre 1662. à *Christian-Ernest* marquis de Brandebourg-Anspach, morte en 1670.

IX. JEAN-GEORGES III. du nom électeur de Saxe, né le 20. Juin 1647. fut déclaré par l'empereur Leopold grand veneur de l'empire en 1662. Il se signala en plusieurs occasions durant les differentes guerres de l'empire contre les François & contre les Turcs, sur-tout à la levée du siege de Vienne, & mourut le 22. Septembre 1691. Il avoit épousé en 1663. *Anne-Sophie*, fille de *Frederic III.* roi de Danemarck; mais il n'accomplit son mariage que le 16. Octobre 1666. Elle mourut le premier Juillet 1717. ayant eu pour enfans JEAN-GEORGES qui suit; & FREDERIC-AUGUSTE, qui a continué *la posterité*, *rapportée ci-après*.

X. JEAN-GEORGES IV. du nom électeur de Saxe, né le 17. Octobre 1668. fit aussi la guerre sur le Rhin & en Hongrie pour l'empereur; mais il mourut de la petite verole à Dresde le 27. Mai 1694. sans enfans d'*Eleonore-Ertmuth-Louise*, veuve de *Jean-Frederic* marquis de Brandebourg-Anspach, & fille de *Jean-Georges* duc de Saxe Eisenac, qu'il épousa le 26. Avril 1692. morte le 29. Septembre 1696.

X. FREDERIC-AUGUSTE duc de Saxe, de Juliers, de Cleves & de Mons, d'Angrie & de Westphalie, archi-maréchal de l'empire, & électeur, landgrave de Thuringe, marquis de Misnie & des deux Lusaces, prince, comte de Henneberg, burgrave de Magdebourg, comte de la Marck, de Ravelberg & de Barbi, seigneur de Ravestein, élû roi de Pologne le 27. Juin 1697. & couronné à Cracovie le 15. Septembre, est né le 12. Mai 1670. Il s'est distingué dans les guerres d'Hongrie, & a commandé en chef l'armée imperiale sur le Rhin. Depuis son couronnement, étant entré dans la Livonie, il s'attira pour ennemi capital le roi de Suede, qui le battit en diverses occasions; & fit élire à sa place le comte Stanislas Lecsinski. Ce prince fit abjuration du Lutheranisme, pour se mettre en état d'être élu roi de Pologne, dont il abdiqua la couronne, & retourna en ses états de Saxe en Decembre 1706. Il a retourné dans ce royaume en 1709. & s'étant joint aux Moscovites, il declara la guerre au roi de Suede, qu'il battit en plusieurs rencontres, & l'a obligé de se sauver à Bender dans les états du grand Turc. La guerre continua entre ces princes jusqu'à la mort du roi de Suede. Il épousa le 22. Janvier 1693. *Christine-Everardine*, fille de *Christian-Ernest* marquis de Brandebourg-Bareith, dont il a FRIDERIC-AUGUSTE, qui suit;

XI. FREDERIC-AUGUSTE prince électoral de Saxe, né le 17. Octobre 1696. fit abjuration de Lutheranisme, & a épousé le 20. Août 1719. *Marie-Josephe* archiduchesse d'Autriche, fille aînée de l'empereur *Joseph*, dont il a eu *Charles-Frideric-Auguste-François*, né le 18. Novembre 1720. mort le 22. Janvier 1721; *Joseph-Charles-Auguste-Frederic-Guillaume-François-Xavier*, né le 22. Octobre 1721; & *Frederic-Gregoire-George-François-Leopold*, né le 5. Septembre 1722.

SAXE-HALL ou WEISSENFELDS.

VIII. AUGUSTE duc de Saxe-Hall, second fils de JEAN-GEORGES I. électeur de Saxe, né le 13. Août 1614. mourut le 14. Juin 1680. Il fut administrateur de l'archevêché de Magdebourg, & fit sa residence à Hall; mais comme cette administration n'étoit qu'à vie, il fit bâtir pour son fils & ses successeurs la ville de Weissenfelds sur la Sale, dont sa posterité a retenu le nom. Il avoit épousé 1°. le 3. Decembre 1647. *Anne-Marie*, fille d'*Adolphe-Frideric* duc de Meckelbourg, morte le 21. Decembre 1669: 2°. le 29. Janvier 1672. *Jeanne-Walpurge*, fille de *George-Guillaume* comte de Leiningen-Westerbourg, morte en 1687. Du premier lit il eut JEAN-ADOLPHE, qui suit; *Auguste*, dit *le Jeune*, né le 13. Decembre 1650. qui fut nommé prevôt de Magdebourg par le chapitre en 1650. puis passa en Suede, où il fut colonel; il servit aussi l'électeur de Cologne au siege de Groningue, & mourut le 21. Août 1674. sans enfans de *Charlotte*, fille de *Frederic* landgrave de Hesse; *Christian*, né le 5. Juillet 1652. qui fut tué au siege de Mayence, commandant dans les troupes de l'électeur son oncle, le 3. Septembre 1689; HENRI, qui a fait *la branche* de BARBI, *rapportée ci-après*; *Albert*, né le 14. Avril 1659. mort le 19. Mai 1692. ayant eu de *Christine-Therese* comtesse de Lowenstein & de Wertheim, fille du comte *Ferdinand-Louis*, qu'il avoit épousée en 1687. une fille, *Christine*, née le 27. Juillet 1690. Les filles du duc AUGUSTE furent *Magdelaine-Sybille*, née le 27. Septembre 1648. mariée le 14. Novembre 1669. à *Frederic* duc de Saxe-Gotha, morte le 7. Janvier 1681; *Anne-Marie*, née le 28. Fevrier 1653. morte le 28. Fevrier 1671; *Sophie*, née le 23. Juin 1654. laquelle épousa le 18. Juin 1676. *Charles-Guillaume* prince d'Anhalt-Zerbst; *Catherine*, née le 12. Septembre 1655. morte le 12. Avril 1663; *Christine*, née le 25. Août 1656. mariée le 21. Juin 1676. à *Auguste-Frederic* duc de Holstein, évêque de Lubec, morte le 27. Avril 1698; *Elisabeth*, & *Dorothée*, mortes dans leur enfance. Du second

lit le duc AUGUSTE eut *Frederic*, né le 20. Novembre 1673. commandant dans les troupes de l'électeur, mort en 1715; & *Maurice*, né le 5. Janvier 1676. mort à Segedin en Hongrie le 12. Septembre 1695.

IX. JEAN-ADOLPHE duc de Saxe-Hall, né le 12. Novembre 1649. mourut le 3. Juin 1697. Il avoit épousé 1°. le 4. Novembre 1671. *Jeanne-Magdelaine*, fille de *Frederic-Guillaume* duc de Saxe-Altembourg, morte le premier Fevrier 1686: 2°. le 13. Fevrier 1692. *Christine-Willelmine* de Bunau, morte le 24. Avril 1707. Du premier lit il eut JEAN-GEORGES, qui suit; CHRISTIAN, *dont il sera parlé après son frere aîné*; *Jean-Adolphe*, né le 4. Septembre 1685. general major dans les troupes du roi Auguste de Pologne & électeur de Saxe; *Magdelaine-Sibylle*, née le 2. Septembre 1673. mariée le 28. Juillet 1708. à *Jean-Guillaume* prince de Saxe-Eisenac; *Jeanne-Willelmine*, née le 20. Janvier 1680; *Anne-Marie*, née le 17. Juin 1683. alliée en Mai 1705. à *Erman* comte de Promnitz; *Sophie*, née le 11. Août 1684. mariée le 16. Octobre 1699. à *Georges-Guillaume* marquis de Brandebourg-Bareith; & autres enfans morts jeunes.

X. JEAN-GEORGES duc de Saxe-Hall, & de Weissenfelds &c. né le 23. Juillet 1677. & mort le 17. Mars 1712. avoit épousé le 16. Janvier 1698. *Frederique-Elisabeth*, fille de *Jean-Georges* I. duc de Saxe-Eisenac, dont il eut *Jean-Georges*, né le 20. Octobre 1702. mort le 3. Mars 1703; *Frederique*, née le 14. Août 1701. morte le 28. Fevrier 1706; *Jeanne-Willelmine*, née le 31. Mai 1704. morte le 9. Juillet suivant; *Jeanne-Magdelaine*, née le 17. Mars 1708; & *Frederique-Amelie*, née le 1. Mars 1712. morte le 31. Janvier 1714.

X. CHRISTIAN duc de Saxe-Hall & de Weissenfelds, né le 23. Fevrier 1682. a succedé en 1712. à *Jean-Georges*, son frere aîné, & a épousé le 11. Mai de la même année *Louise-Christine*, fille de *Christople* comte de Stolberg, & veuve de *Georges* III. comte de Mansfeld, dont il n'a point d'enfans.

SAXE-BARBI.

IX. HENRI duc de Saxe, resident à Barbi, quatriéme fils du duc AUGUSTE de Saxe-Hall, nâquit le 29. Septembre 1657. succeda à son frere *Auguste* en la prevôté de Magdebourg; & le 30. Mars 1686. il épousa *Elisabeth-Albertine* d'Anhalt-Dessaw, abbesse d'Hervord, fille de *Jean-Georges* prince de Dessaw, morte le 5. Octobre 1706. dont il a eu deux mâles morts jeunes; *Frideric-Henri*, né le 2. Juillet 1692. mort en Hollande le 12. Novembre 1711; GEORGES-ALBERT, né le 9. Avril 1694; & *Henriette-Marie*, née le premier Mars 1697.

SAXE-MERSBOURG.

VIII. CHRISTIAN duc de Saxe, troisiéme fils de l'électeur JEAN-GEORGES I. fut administrateur de Mersbourg. Il nâquit le 27. Octobre 1615. & mourut le 18. Octobre 1691. âgé de 76. ans, étant le plus âgé de tous les princes d'Allemagne, & même de toute la Chrétienté. Il avoit épousé le 19. Novembre 1650. *Christine*, fille de *Philippe* duc de Holstein-Glusbourg, morte le 20. Mai 1701. dont il eut 1. *Jean-Georges*, né le 4. Decembre 1652. mort le 3. Janvier 1654; 2. CHRISTIAN, qui suit; 3. *Auguste*, né le 15. Fevrier 1655. qui épousa le 1. Decembre 1686. *Hedwige* de Meckelbourg, fille de *Gustave-Adolphe* duc de Meckelbourg-Gustraw, dont plusieurs enfans morts jeunes; & *Charlotte-Auguste*, née le 10. Mars 1691; 4. *Philippe*, né le 26. Octobre 1657. qui fut tué à la bataille de Fleurus le 1. Juillet 1690. étant mestre de camp dans les troupes de Lunebourg. Il avoit épousé, 1°. le 9. Juillet 1684. *Eleonore-Sophie*, fille de *Jean-Ernest* duc de Saxe Weimar, morte le 4. Fevrier 1687: 2°. le 7. Août 1688. *Louise-Elisabeth*, fille de *Christian-Ulric* duc de Wirtemberg-Oels. Du premier lit il eut, *Jean-Guillaume*, né le 27. Janvier 1687. mort le 21. Juin suivant; & *Christine-Ernestine*, née le 25. Juillet 1685. morte le 6. Juin 1689. Du second lit vint *Christian-Louis*, né le 16. Septembre 1689. mort le 31. Juin 1690; 5. *Henri*, né le 2. Septembre 1661. colonel d'un regiment d'infanterie de l'empereur, qui s'est signalé en Allemagne & en Italie, & a épousé le 29. Mars 1692. *Elisabeth*, fille de *Gustave-Adolphe*, duc de Meckelbourg-Gustraw, dont il a eu *Christine-Frederique*, née le 7. Mai 1697; 6. *Maurice*, né le 29. Octobre 1662. mort le 21. Avril 1664; 7. *Magdelaine-Sophie*, née le 19. Octobre 1651. morte le 29. Mars 1675; 8. *Christine*, née le 2. Juin 1659. mariée le 13. Fevrier 1677. à *Christian* duc de Saxe-Eisemberg, morte le 13. Mars 1679; 9. *Sophie-Hedwige*, née le 4. Août 1660. mariée le 10. Fevrier 1680. à *Jean-Ernest* duc de Saxe-Salfeld, morte le 2. Août 1686; & 10. *Sibylle-Marie*, née le 28. Octobre 1667. mariée le 27. Octobre 1683. à *Christian-Ulric* duc de Wirtemberg-Oels, morte le 9. Octobre 1693.

IX. CHRISTIAN II. du nom duc de Saxe Mersbourg, né le 29. Novembre 1653. mourut le 20. Octobre 1694. ayant eu d'*Ermuth-Dorothée*, fille de *Maurice* duc de Saxe-Naumbourg, morte le 27. Avril 1720. *Christian-Maurice*, né le 7. Novembre 1680. mort peu de jours après son pere, le 14. Novembre 1694; trois fils, morts dans leur premiere enfance; MAURICE-GUILLAUME, qui suit; & *Frideric-Hermand*, né le 20. Septembre 1691. mort le 2. Juin 1714. sans posterité d'*Eleonore-Guillemine* princesse d'Anhalt-Koëthen, qu'il avoit épousée le 15. Fevrier 1714. laquelle a pris une seconde alliance le 24. Janvier 1716. avec *Erneste-Auguste* duc de Saxe-Weimar.

X. MAURICE-GUILLAUME, administrateur de Mersbourg, né le 15. Fevrier 1688. a épousé le 4. Novembre 1711. *Christienne-Henriette* de Nassau-Idstein.

SAXE NAUMBOURG ou ZEITZ.

VIII. MAURICE duc de Saxe, dernier des fils de l'électeur JEAN-GEORGES I. du nom, fut administrateur de l'évêché de Naumbourg & du bailliage de Thuringe, de l'ordre Teutonique. Il nâquit le 28. Mars 1619. & mourut le 14. Decembre 1681. Ce prince avoit épousé 1°. le 19. Novembre 1650. *Hedwige-Sophie*, fille de *Philippe* duc de Holstein Glucsbourg, morte le 27. Decembre 1652. mere de deux enfans qui ne vécurent pas: 2°. le 3. Juillet 1656. *Dorothée-Marie*, fille de *Guillaume* duc de Saxe-Weimar, morte le 11. Juin 1675: 3°. le 14. Juin 1676. *Sophie-Elisabeth*, fille de *Philippe-Louis* duc de Holsten-Sunderbourg, morte le 19. Août 1684. sans posterité. Il eut du second lit MAURICE-GUILLAUME, qui suit; *Christian-Auguste*, né le 9. Octobre 1666. qui, après la mort de son pere, eut le bailliage de Thuringe; puis s'étant fait Catholique, il fut chanoine, puis sous-doyen, ensuite prevôt de l'église de Cologne, chanoine de Liege, de Munster & de Breslaw, évêque de Javarin, créé cardinal le 17. Mai 1706. archevêque de Strigonie en 1707. & nommé en 1716. premier commissaire de l'empereur à la diete de Ratisbonne; FRIDERIC-HENRI, dont la posterité *sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Ermuth-Dorothée*, née le 13. Novembre 1661. mariée en 1678. à *Louis* landgrave de Hesse Damstat. Ce prince étant mort pendant qu'on faisoit les préparatifs de son mariage, elle épousa le 14. Octobre 1679. son cousin *Christian* duc de Saxe Mersbourg, & mourut le 27. Avril 1720; & autres enfans, morts jeunes.

IX. MAURICE-GUILLAUME duc de Saxe Naumbourg ou Zeist, né le 12. Mars 1664. demeuroit à Mauricebourg, près de Zeist, & fit profession de la religion Catholique le 18. Avril 1717. entre les mains du nonce du pape en Pologne. Mais il l'abjura en plein prêche; fit une nouvelle profession publique de la religion Protestante, & mourut le 14. Novembre 1718. Il avoit épousé le 25. Janvier 1689. *Marie-Amelie*, fille de *Frideric-Guillaume* électeur de Brandebourg, & veuve de *Charles*, duc de Meckelbourg, dont il a eu *Frideric-Guillaume*, né le 26. Mars 1690. mort le 15. Mai suivant; *Frideric-Auguste*, né le 12. Août 1700. mort le 17. Fevrier 1710; *Dorothée-Willelmine*, née le 20. Mars 1691. mariée le 24. Septembre 1717. à *Guillaume* prince de Hesse-Cassel, gouverneur de Breda; *Cardine-Amelie*, née le 24. Mai 1693. morte le 5. Septembre 1694; & *Sophie-Charlotte*, née le 25. Avril 1695. morte le 8. Juin 1696.

IX. FRIDERIC-HENRI duc de Saxe-Naumbourg ou Zeist, frere puîné du precedent, nâquit le 21. Juillet 1668. commanda les dragons de Saxe, demeuroit à Pagau, & mourut le 18. Decembre 1713. Il avoit épousé 1°. le 13. Avril 1699. *Sophie-Angelique*, fille de *Christian-Ulric*, duc de Wirtemberg-Bernstad, morte sans enfans le 11. Novembre 1700: 2°. le 27. Fevrier 1702. *Anne-*

Frederic-Philippine ducheſſe de Holſtein - Sunderbourg-Weiſſembourg, dont il eut MAURICE-ADOLPHE-CHARLES, qui ſuit; & *Dorothée-Charlotte*, née le 20. Mai 1710. morte le 8. Novembre ſuivant.

X. MAURICE-ADOLPHE-CHARLES duc de Saxe Naumbourg ou Zeiſt, prince hereditaire de toute la branche de Saxe-Zeiſt, né le premier Decembre 1702. * *Voyez* Rittershuſius. Imhoff. *notit. imp. &c.*

SAXE LAWEMBOURG, ville & duché de la baſſe Saxe, eſt ſituée ſur la riviere d'Elbe en Allemagne. Le dernier duc profeſſoit la religion Catholique, & faiſoit ſa reſidence au château de Lawembourg, qui eſt accompagné d'une petite ville, d'où les ducs prirent le nom de Saxe Lawembourg. Il a de l'autre côté de l'Elbe un château nommé Ertemberg, lequel, avec celui de Lawembourg, forment un paſſage de grande importance ſur l'Elbe. Ce prince avoit encore un autre château appellé Newhaus, d'où dépend un bailliage conſiderable. En 1423. l'empereur Sigiſmond priva de la dignité électorale les ducs de Saxe-Lawembourg, parce qu'ils ne lui en avoient pas demandé l'inveſtiture aſſez à tems, & fit duc & électeur de Saxe Frideric *le Belliqueux*, landgrave de Thuringe, & marquis de Miſnie, qui ſe diſoit iſſu de l'ancienne famille de Witikind *le Grand.* Frideric *le Belliqueux* fut pere de Frideric *le Pacifique*, lequel eut deux fils, Erneſt & Albert *le Courageux*, de qui deſcendent les électeurs & ducs de Saxe d'à preſens. *Voyez* la genealogie précedente. * Heiſſ. *hiſt. de l'empire, l. 6.*

DUCS DE LA BASSE SAXE OU DE SAXE-LAWEMBOURG.

I. JEAN I. iſſu des comtes d'Aſcanie, puis des électeurs de Saxe, ſecond fils d'ALBERT premier électeur de Saxe, petit-fils de BERNARD, auſſi électeur, & arriere-petit-fils d'ALBERT *l'Ours*, comte d'Aſcanie, fut *la tige de cette branche.* Il eut pour ſon partage la baſſe Saxe, où il fit bâtir la ville de Lawembourg, dont il prit le nom de duc de Saxe-Lawembourg, & mourut l'an 1285. laiſſant *d'Ingemburge*, ſon épouſe, fille du roi *Eric* de Suede, (d'autres diſent) d'*Helene* ducheſſe de Sleſwich, ALBERT, qui ſuit; & ERIC, qui continua *la poſterité rapportée après celle de ſon frere aîné.*

II. ALBERT duc de Saxe-Lawembourg, mourut en 1314. laiſſant,

III. ERIC II. du nom duc de Saxe-Lawembourg, mort l'an 1401. ſans enfans.

II. ERIC I. du nom duc de Saxe Lawembourg, ſecond fils de JEAN I. mourut l'an 1360. laiſſant d'*Eliſabeth* de Pomeranie, ERIC III. qui ſuit;

III. ERIC III. du nom duc de Saxe Lawembourg, mourut en 1376. ayant eu d'*Agnés* de Holſtein,

IV. ERIC IV. du nom duc de Saxe Lawembourg, qui mourut en 1411. ou, ſelon d'autres, en 1419. Il avoit épouſé 1°. *Eliſabeth*, fille de *Nicolas* II. duc de Holſtein, & veuve d'*Albert* III. duc de Meckelbourg: 2°. *Catherine*, fille de *Magnus* duc de Brunſwick, veuve de *Gerard* VII. duc de Holſtein. Ses enfans furent, ERIC V. qui ſuit; *Jean*, mort en 1414; *Magnus*, évêque de Camin & d'Hildesheim, mort en 1474; *Albert*, chanoine d'Hildesheim, mort en 1422; BERNARD, *qui continua la poſterité*; *Agnés*, épouſe de *Wratiſlas* VIII. duc de Pomeranie, morte en 1415; *Catherine*, mariée à *Jean* duc de Meckelbourg, élû roi de Suede en 1422; & *Scholaſtique*, alliée à *Jean* duc de Sagan, morte en 1463.

V. ERIC V. du nom duc de Saxe-Lawembourg, fut celui à qui l'empereur Sigiſmond refuſa l'inveſtiture de l'électorat de Saxe, qui lui appartenoit par la mort ſans enfans de Rodolphe & d'Albert III. Il proteſta en vain contre cette injuſtice, & en appella au concile de Bâle. Frideric *le Belliqueux*, marquis de Miſnie, conſerva l'électorat, dont l'empereur lui avoit fait preſent; & Eric, qui n'en eut que le titre, mourut l'an 1435. ſans enfans d'*Eliſabeth*, fille de *Conrad* libre baron de Weinſberg.

V. BERNARD duc de Saxe-Lawembourg, ſucceda à ſon frere *Eric* V. & mourut de peſte l'an 1463. ayant eu d'*Adelayde*, fille de *Wratiſlas* IX. duc de Pomeranie, JEAN, qui ſuit; *Marguerite*, femme d'*Henri* IV. duc de Brunſwick-Grubenhagen; & *Sophie*, épouſe de *Gerard* duc de Juliers & de Cleves, morte en 1493.

VI. JEAN II. du nom duc de Saxe-Lawembourg, reprit le procès pour l'électorat devant l'empereur Frideric III. mais ſans aucun ſuccès, & mourut le 15. Août 1507. ayant eu de *Dorothée*, fille de *Frideric* II. électeur de Brandebourg, *Eric*, évêque de Hildesheim & de Munſter, mort en 1522; *Bernard*, prevôt de Cologne, mort en 1524; *Jean*, évêque de Hildesheim, mort en 1547; MAGNUS, qui ſuit; *Adelayde*, morte ſans alliance; *Anne*, mariée 1°. à *Jean* comte de Kupen: 2°. à *Frideric* comte de Spielberg; *Catherine*, religieuſe à Rhinebek; & *Sophie*, alliée à *Antoine* comte de Holſtein Schavembourg.

VII. MAGNUS duc de Saxe-Lavembourg, après avoir été quelque-tems excommunié par le pape, & proſcrit par l'empereur, fut obligé de s'abſtenir du titre d'électeur de Saxe, proteſtant pourtant de la violence qu'on lui faiſoit, pour la conſervation de ſes droits. Il mourut en 1543. ayant eu de *Catherine*, fille de *Henri*, dit *le Vieux*, duc de Brunſwick & de Lunebourg, morte le 29. Juin 1563. FRANÇOIS, qui ſuit; *Catherine*, mariée le 14. Novembre 1531. à *Guſtave* roi de Suede, morte en 1535; *Dorothée*, mariée en 1532. à *Chriſtian* III. roi de Danemarck, morte le 7. Octobre 1571; *Claire*, alliée le 24. Septembre 1547. à *François* duc de Brunſwick-Lunebourg, morte le 21. Mars 1576; *Sophie*, femme d'*Antoine* comte d'Oldembourg; & *Urſule*, épouſe de *Henri* duc de Meckelbourg.

VIII. FRANÇOIS I. du nom duc de Saxe-Lawembourg, mourut le 19. Mars 1581. âgé de 83. ans, & eut de ſon mariage avec *Sibylle*, fille de *Henri*, ſurnommé *le Pieux*, duc de Saxe, FRANÇOIS II. qui ſuit; *Magnus*, prince d'un eſprit turbulent, qui paſſa en Suede, où il ſervit le roi Guſtave dans ſes guerres, & où il épouſa même en 1568. *Sophie*, fille de ce prince; mais en ayant mal uſé avec elle, il fut obligé de ſortir du royaume, & étant paſſé en Allemagne, il ne put ſouffrir que ſon frere FRANÇOIS eût le gouvernement des états de ſon pere. Ainſi ayant ramaſſé des troupes en 1574. il lui fit la guerre, prit Ratzebourg, qu'il donna au pillage à ſes ſoldats; mais peu après, abandonné par les ſiens, il fut obligé de fuir en Suede. Il fut pris enſuite par ſon frere, & enfermé à Ratzebourg, où il mourut en 1603. n'ayant eu qu'un fils, *Guſtave*, mort le 11. Novembre 1592. à 17. ans. Les autres enfans de FRANÇOIS I. furent, *Henri*, archevêque de Bremen, évêque d'Oſnabruck, adminiſtrateur de Paderborn, qui mourut le 23. Avril 1585. âgé de 36. ans; *Maurice*, qui conduiſit aux Pays-Bas les troupes de Jean-Caſimir, comte Palatin, qui fut pris par les Eſpagnols, & fut enfin renvoyé, à la priere de ſon frere François, par le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. Ce prince mourut en 1616. ſans alliance; *Frideric*, prevôt de Bremen, & coévêque de Cologne, mort le 8. Decembre 1686. âgé de 32. ans; *Dorothée*, épouſe de *Wolfange*, duc de Brunſwick-Grubenhagen, morte en 1586; *Urſule*, femme de *Henri* duc de Brunſwick & Lunebourg à Danneberg; *Sidonie-Catherine*, mariée 1°. à *Vinceſlas-Adam* duc de Treſchin: 2°. à *Emeric* Forgatz, comte de Trenſin, morte en 1594.

IX. FRANÇOIS II. du nom duc de Saxe-Lawembourg, fut choiſi par ſon pere vivant, pour regir ſes états. Il mourut en 1619. & avoit épouſé 1°. en 1574. *Marguerite*, fille de *Philippe* duc de Pomeranie, morte le 7. Septembre 1581: 2°. en 1582. *Marie*, fille de *Jules* duc de Brunſwick & de Lunebourg, morte en 1626. Du premier lit il eut AUGUSTE, qui ſuit; *Philippe*, mort à 27. ans, le 18. Avril 1605; *Marie*, chanoineſſe de Gandersheim, morte à 49. ans, le 12. Mars 1625; & *Catherine-Urſule*, morte à 32. ans, le 18. Avril 1611. Du ſecond lit ſortirent, *François-Jules*, qui eut ſept enfans d'*Agnés*, fille de *Frideric*, duc de Wirtemberg, & qui n'en put élever aucun pour lui ſurvivre. Sa femme mourut en 1629. & lui le 16. Octobre 1634. âgé de 50. ans; JULES-HENRI, qui a continué *la poſterité rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Erneſt-Louis*, né le 7. Juillet 1587. maſſacré par des payſans l'an 1620. en allant à Vienne; *Joachim-Sigiſmond*, mort à 34. ans en 1627; *François-Charles*, né le 2. Mai 1594. qui ſervit chez les Suedois. Il fut défait par Pap-

penheim proche Ratzebourg l'an 1630. fut fait prisonnier, & mourut Catholique le 2. Mai 1669. âgé de 63. ans, sans enfans, quoiqu'il eût eu trois femmes; sçavoir, *Agnès*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, veuve de *Philippe-Jules* duc de Pomeranie, morte en 1629: *Catherine*, fille de *Jean-Sigismond* électeur de Brandebourg, veuve de *Bethléem* Gabor, prince de Transylvanie, morte le 27. Août 1639: & *Elisabeth* comtesse de Meggaw, veuve de *Christophle-Adolphe*, libre baron de Teufel; *Rodolphe-Maximilien*, qui servit l'empereur dans les guerres de Bohême, se fit aussi Catholique, & mourut le premier Octobre 1647. âgé de 53. ans, sans enfans d'une noble Venitienne, qu'il avoit épousée à Paris; *François-Albert*, qui combattit pour le roi de Suede, & qui fut soupçonné de l'avoir tué à la bataille de Lutzen. Il suivit depuis l'électeur de Saxe, & fut confident des desseins d'Albert comte de Walstein, par qui il fut envoyé à Ratisbonne au duc Bernard de Weimar; mais au retour de cette course, il fut arrêté par les Imperiaux le même jour que Walstein fut tué à Egra. Ils le conduisirent à Vienne, où il recouvra la liberté, à condition de prendre le parti de l'empereur, qui lui donna le soin de défendre Schweidnic en Silesie. Il y battit le comte de Konismarck, qui étoit entré dans la Silesie; mais le poursuivant trop vivement, il fut arrêté par le comte de Tortenshon, il fut blessé mortellement, & mourut peu après en 1642. âgé de 44. ans, sans enfans de *Christine-Marguerite*, fille de *Jean-Albert* duc de Meckelbourg; *François-Henri*, né le 9. Avril 1604. qui s'attacha aux Suedois, & commanda un de leurs regimens. Ils lui donnerent le monastere de Marienflies en Pomeranie, où il s'établit, & il eut des biens de son pere la ville de Franzhagen. Ce prince mourut le 26. Novembre 1658. âgé de 54. ans. De six enfans qu'il eut de *Marie-Julienne*, fille de *Jean*, comte de Nassau, il ne laissa que deux filles, *Erdmuth-Sophie*, née le 5. Juin 1644. mariée en 1667. à *Gustave-Rodolphe* duc de Meckelbourg; & *Eleonore Charlotte*, née le 8. Août 1648. mariée en 1676. à *Christian-Adolphe* duc de Holstein Sunderbourg. Les filles du duc FRANÇOIS II. furent, *Hedwige-Sibylle*, née le 17. Octobre 1588. morte fille en 1635; *Julienne*, née en 1589. mariée le premier Août 1627. à *Frideric* duc de Holstein Norbourg, morte en 1630; *Hedwige-Marie*, née le 7. Août 1597. mariée en 1636. à *Annibal* de Gonzague, prince de Mantoue, morte en 1650; & *Sophie-Hedwige*, née le 23. Mai 1601. mariée en 1624. à *Philippe* duc de Holstein Glusbourg, morte le premier Fevrier 1660.

X. AUGUSTE duc de Saxe-Lawembourg, fils aîné de FRANÇOIS II. nâquit le 17. Fevrier 1577. & mourut le 18. Janvier 1656. Il avoit épousé 1°. en 1622. *Elisabeth-Sophie*, fille de *Jean-Adolphe* duc de Holstein, morte en 1627: 2°. *Catherine*, fille de *Jean* comte d'Oldembourg, decedée le 29. Fevrier 1644. Du premier lit vinrent, *Anne-Elisabeth*, laquelle épousa en 1665. *Guillaume-Christophle* landgrave de Hesse-Hombourg, & mourut en 1688; & *Sibylle-Hedwige*, née le 30. Juillet 1625. mariée en 1654. à *François-Ermand* duc de Saxe Lawembourg, son cousin germain. Du second lit sortit *Jean-Adolphe*, né en 1626. mort en 1646.

X. JULES-HENRI duc de Saxe-Lawembourg, second fils du second lit du duc FRANÇOIS II. né le 9. Avril 1586. fut plus heureux que ses freres, & laissa posterité. Il se fit Catholique, servit l'empereur dans ses armées, & mourut le 20. Novembre 1665. âgé de 79. ans. Ce prince épousa 1°. *Anne*, fille d'*Etzard*, comte d'Oostfrise, veuve de *Louis* III. électeur Palatin, & d'*Ernest-Frideric*, marquis de Bade, morte en 1621; sans avoir eu d'enfans: 2°. le 27. Fevrier 1628. *Elisabeth-Sophie*, fille de *Jean-Georges*, électeur de Brandebourg, & veuve de *Janus* de Radzevil, morte le 24. Decembre 1629: 3°. *Anne-Magdelaine* Poppel de Lobkowitz, fille de *Guillaume*, de Lobkowitz, & veuve de *Sbitokon*, de Kolowrat, morte le 7. Septembre 1668. Du second lit vint FRANÇOIS ERDMAND, qui suit. Du troisiéme sortirent, JULES-FRANÇOIS, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Marie-Benigne-Françoise*, née le 19. Juillet 1636. mariée en 1651. à *Octave*, Piccolomini, duc d'Amalfi, prince du saint Empire, dont elle resta veuve en 1656.

XI. FRANÇOIS-ERMAND duc de Saxe-Lawembourg, né le 25. Fevrier 1629. succeda à JULES-HENRI son pere; mais il ne lui survécut pas long-tems, car il mourut le 30. Juillet 1666. âgé de 37. ans, sans enfans de *Sibylle-Hedwige* sa cousine, fille du duc *Auguste*.

XI. JULES-FRANÇOIS dernier duc de Saxe-Lawembourg, né à Prague le 16. Septembre 1641. succeda à *François-Ermand*, son frere. Il renouvella les prétentions de sa famille sur l'électorat de Saxe, & en prit les marques dans ses armes: ce qui fut cause d'un traité de succession mutuelle, entre la maison électorale de Saxe & celle de Lawembourg, qui fut conclu avec Jean-Georges électeur en 1671. Il fit toûjours profession de la religion Catholique, possedа de grands biens en Bohême, fut general de la cavalerie de l'Empire, & marêchal de camp general, & mourut sans enfans mâles le 29. Septembre 1689. & en lui finit cette famille, qui depuis le duc *François* II. avoit eu de si grandes esperances de posterité, par les mariages des six fils de ce duc. Il avoit épousé le 9. Avril 1668. *Marie-Hedwige-Auguste*, fille de *Christian-Auguste* prince palatin de Sultzbach, laquelle avoit été fiancée à *Sigismond François* archiduc d'Autriche, morte le 29. Novembre 1681. De cinq enfans qu'il en eut, dont un étoit mâle, il ne laissa que deux filles, *Anne-Marie-Françoise*, née le 15. Juin 1672. mariée 1°. le 29. Octobre 1690. à *Philippe-Guillaume-Auguste*, comte Palatin, frere de l'électeur, mort en 1693: 2°. le 2. Juillet 1697. à *Jean-Gaston* de Medicis, second fils du grand duc de Toscane; & *Françoise-Sibylle-Auguste*, née le 21. Janvier 1675. mariée le 27. Mars 1690. à *Louis-Guillaume* marquis de Bade.

La succession de Saxe-Lawembourg échut à l'electeur de Saxe, non seulement en vertu du traité de 1671. mais en vertu d'un acte de Maximilien I. empereur en 1507. que l'empereur Leopold renouvella en 1687. ainsi l'electeur s'en mit en possession. Les princes d'Anhalt s'y opposerent, comme plus proches parens, & les ducs de Meckelbourg aussi, en vertu des traités de succession mutuelle faits en 1431. & 1518. Les ducs de Lunebourg y prétendirent, ces biens ayant été possedés par leurs ancêtres, sur-tout Henri *le Superbe* & Henri *le Lion*, à qui on les avoit ôtés, pour les donner à Bernard d'Ascanie, pere d'Albert, *tige des ducs de Saxe-Lawembourg*; & en vertu de ces droits, ils entrerent brusquement dans le duché, & s'emparerent de la ville de Ratzbourg. Les princes de Saxe de la branche Ernestine les revendiquerent par préference à l'electeur, en vertu de l'acte d'expectative de l'empereur Maximilien I. Le duc de Holstein Gottorp redemanda huit villages dependans du bailliage de Reimbeke, que le duc François I. avoit pris de force. La prudence de l'empereur appaisa la guerre qui pouvoit s'allumer entre tant de prétendans. Le suffrage des ducs de Saxe-Lavembourg dans les dietes a été suspendu du consentement de toutes les parties. Les filles du défunt y prétendent aussi. Elles ont partagé les biens de Bohême; mais pour la succession du duché, rien n'a encore été décidé. * Albert Crantz, *Saxon.* George Fabricius & David Chytræus, *Saxon.* Reinerus Reineccius, *de Saxon. origin. & annal. Witikindi.* Bertius, *de reb. Germ.* Cluvier, *descript. Germ.* Sanson. Du Val & Briet, *Georg.* Baudrand, *in auct. Lexic. Ferr.* Scriptores Germaniæ &c. Heiss. *hist. de l'empire*, *l.* 6. H. Meibomii, *ad historiam Saxoniæ interioris introductio.* Gregorio Leti, *della Casa Serenissima di Sassonia.* Imhoff. *Notitia Imperii.* Ritterhusius &c.

SAXLINGHAM, *voyez* ADAM.

SAXMUNDHAN, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie orientale du comté de Suffolck, qu'on appelle *Plumsgate.* * *Dict. Angl.*

SAXON, surnommé à cause de la pureté de son style, *le Grammairien*, Danois de l'Isle de Zelande, prevôt de l'eglise de Roschild en Danemarck dans le XII. siecle, fut envoyé à Paris l'an 1177. par Absalon évêque de Roschild, pour en emmener des chanoines reguliers de sainte Genevieve en Danemarck. Il a composé une histoire des anciens peuples du Nord en XVI. livres, jusqu'à l'an 1186; & la dedia à André, évêque dans le même Royaume. Cet ouvrage contient dans ses premiers livres plusieurs faits absolument fabuleux, mais il est écrit d'un style bien au-dessus du mauvais goût de son siecle, &

d'un latin très-élegant. Il est mort l'an 1204. * Erasme, *in Ciceron.* Possevin, *in Appar. sacr.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 3. *c.* 55.

SAXONIA (Hercule) celebre medecin, natif de Padoue, étoit fils de *Victor*, & neveu de *Jerôme* & de *François* Saxonia, qui ont acquis beaucoup de reputation dans les sciences. Après avoir obtenu le degré de docteur en medecine, il enseigna publiquement cette science à Padoue, avec un grand concours d'auditeurs. Lorsque la republique de Venise voulut retrancher treize chaires de professeurs dans cette université, les Allemands s'employerent auprès d'elle, pour conserver Saxonia dans sa charge. Apres qu'il eut exercé cette profession pendant un an dans sa patrie, il alla avec sa famille à Venise, où la republique l'avoit demandé, & où il acquit beaucoup de bien & de reputation. La mort de Jerôme Capivaccio, celebre professeur en medecine à Padoue, y fit rappeller Saxonia, pour occuper sa place. L'empereur Maximilien II. le fit venir en Allemagne, pour prendre ses avis sur une dangereuse maladie où il étoit tombé. Ce prince ayant recouvré sa santé par le secours, de ce sçavant medecin, le fit chevalier, & le renvoya en son pays comblé de plusieurs autres bienfaits. Il y mourut en 1607. âgé de 56. ans, & laissa plusieurs écrits sur differentes matieres, entre autres, *De phœnigmis, & de usu Theriacæ in febribus*; *De pestilentibus*; *De peste*; *De pulsibus*; & plusieurs autres, que Pierre Uffenbach, medecin & son disciple, a fait imprimer ensemble, sous le titre, de *Pantheum sive templum medicinæ practicæ.* * Thomasini, *illust. vir. elog.*

SAXONS, peuples de la Saxe, étoient autrefois grands écumeurs de mer, & immoloient à leurs dieux les prisonniers de guerre. Ils faisoient une si grande distinction entre les libres & les esclaves, les nobles & les roturiers, qu'ils punissoient de mort ceux qui se mesallioient. Quant à leur religion, ils étoient Idolâtres. Ils dedioient les bois de haute futaye, & les forêts les plus épaisses à leurs dieux, où ils les adoroient, sans leur vouloir bâtir de temples, ni faire aucunes figures pour les representer. Ils s'adonnoient aux sortileges & à la divination, qu'ils exerçoient non seulement par le vol des oiseaux, mais aussi par les chevaux, dont ils observoient superstitieusement le hennissement & le bruit, pour en conjecturer l'évenement de leurs affaires les plus importantes. Ils étoient & sont encore à present fort robustes, à cause de la grande quantité de viandes dont ils sont nourris dès leur enfance; car les meres mâchent aux petits enfans la viande, & ne leur donnent ni lait ni bouillie. Ils sont fort adonnés à l'excès du vin & de la biere. Ces peuples reçurent la foi du tems de l'empereur Charlemagne, & ont été Catholiques jusqu'au XVI. siecle, qu'ils embrasserent l'heresie de Luther. Il s'est fait autrefois de grands débordemens des Saxons dans diverses provinces de l'Europe.

Vers l'an de Jesus-Christ 428. ils se rendirent maîtres de la partie meridionale de la Grande-Bretagne, où ils avoient été appellés par les peuples nommés *Britanni*, qui étoient en guerre contre les Scots & les Pictes. Après s'y être établis par la force des armes, ils abolirent les noms des cinq provinces, dont les Romains avoient fait la division: & par succession de tems, ils formerent ce que quelques-uns appellent *Heptarchie des Saxons*; parce qu'ils diviserent leur pays de conquête en sept royaumes, qui furent nommés Kent, Essex, West-Sex, Sussex, Est-Angles, Mercie & Northumberland. Le royaume de KENT contenoit la province de Kent. Celui d'ESSEX ou des *Est-Saxons*, c'est-à-dire, *Saxons-Orientaux*, comprenoit les provinces d'Essex, de Midlesex, & une partie de celle d'Hereford. Le royaume de WEST-SEX ou des *West-Saxons*, c'est-à-dire, *Saxons Occidentaux*, renfermoit les provinces de Cornouaille, de Den, de Dorset, de Sommerset, de Wilt, de Southampton & de Barck. Celui de SUSSEX ou des *South Saxons*, c'est-à-dire, *Saxons-Meridionaux*, étoit composé des provinces de Sud-Sex & de Suthri. Le royaume d'EST-ANGLES ou *East Angles*, c'est-à-dire, *les Anglois Orientaux*, renfermoit les provinces de Nortfolck & de Cambridge, avec l'isle d'Eli. Celui de MERCIE ou de *Madlelangle*, c'est-à-dire, *des Anglois du milieu*, contenoit les provinces de Glocester, de Worchester, de Betford, de Bukingham, d'Oxford, de Stafford, de Shropp, de Notingham, de Chester, & une partie de celle d'Hereford. Le royaume de NORTHUMBERLAND ou *des Anglois Septentrionaux*, près de la riviere d'Humbre, étoit composé des provinces de Lancastre, d'Yorck, de Durham, de Cumberland, de Westmorland & de Northumberland, avec les frontieres d'Ecosse, jusqu'au bras de mer d'Edimbourg. Le pays de WALES, nommé aujourd'hui *Principauté de Galles*, servit de retraite aux peuples *Britanni*, que les Saxons avoient chassés du reste de leurs terres.

Chaque royaume de cette Heptarchie étoit divisé en plusieurs petites regions; mais toutes ces sept monarchies furent reünies en une seule par le roi Egbert, vers l'an 825.

Le premier roi Saxon de KENT fut HENGIST, qui s'établit dans ce royaume, vers l'an 456. dans le tems que Wortiger étoit roi des *Britanni*, ou anciens Bretons, à qui il fit la guerre, pour étendre ses conquêtes. Il mourut l'an 488. & laissa pour successeur Esc son fils, que d'autres appellent *Otrich* & *Oisch*, duquel les rois de Kent furent appellés *Oiscingiens.* Sa posterité conserva la couronne jusques en 805. que BALRED, dernier roi de Kent, fut vaincu par Egbert roi de West-Sex, qui unit ce royaume au sien.

Le premier roi Saxon de SUD-SEX, fut ÆLLA ou *Elli*, lequel arriva dans l'isle de Bretagne un peu devant la mort de Hengist, premier roi de Kent. Il se rendit fort puissant; mais sa posterité ne regna pas longtems; car on ne compte pour ses successeurs, que CISSE ou *Cisc*, son fils; ETHELVALCUIUS BERUTIUS; & ALDINUS, qui fut dethrôné par Inas roi de West Sex, vers l'an 520.

Le premier roi Saxon d'EST-ANGLES, fut UFFE ou *Offa*, qui établit son royaume vers l'an 575. Après avoir regné sept ans, il eut pour successeur TITILUS ou *Titullus*, auquel onze ans après succeda REDWALD, qui embrassa le Christianisme; mais par complaisance pour sa femme, il joignit dans un temple le culte du vrai Dieu avec celui des Idoles. Entre les autres rois ses successeurs, le plus celebre dans l'histoire est EDMOND, qui merita le titre de Saint, & qui fut martyrisé par les Danois, qui étoient dans l'isle, vers l'an 871. après neuf ans de guerre. GUDHORMUS ou *Guthrum*, prince Danois, s'empara du royaume, qu'il laissa à ERIC, aussi Danois, que ses sujets tuerent au bout de quatorze ans, à cause de ses cruautés. Enfin l'an 921. EDOUARD roi d'Angleterre, issu d'EGBERT roi de West-Sex, unit ce royaume au sien, cinquante ans après la mort de S. Edmond.

Le premier roi d'EST-SEX, fut ERCHENVIN, prince Saxon, qui fit Londres la capitale de son royaume, vers l'an 527. Ses successeurs posséderent la couronne jusqu'à l'an 804. qu'EGBERT roi de West Sex, vainquit SUTHRED, dernier roi d'Est-Sex.

Le royaume de MERCIE commença par CRIDA, seigneur Saxon, vers l'an 580. & dura jusqu'en 880. ou environ, qu'ALFRED roi d'Angleterre, issu d'EGBERT roi de West-Sex, conquit cette province, & l'unit à ses états.

NORTHUMBRE ou NORTUHMBERLAND, eut pour premier roi INAS prince Saxon, qui commença à regner vers l'an 547. Il étoit auparavant duc de Northumbre, sous la protection du roi de Kent; mais s'étant rendu puissant, il prit le titre de roi, & étendit ses conquêtes jusques auprès d'Edimbourg. Il eut pour successeurs ALLA ou *Ella*, & dix-neuf autres rois, dont le dernier fut ETHELBERT, qu'EGBERT roi de West-Sex, vainquit & dépouilla de son royaume, vers l'an 827.

Le premier roi de WEST-SEX, ou des Saxons Occidentaux, fut CERDICIUS ou *Certic*, prince Saxon, qui commença de regner vers l'an 519. Il fut suivi de seize rois, qui posséderent cette couronne après lui. Mais EGBERT, dix-septiéme roi de West-Sex, qui commença de regner en 801. étendit beaucoup les limites de son royaume, & dethrôna presque tous les autres rois de l'Heptarchie. Il avoit été envoyé en exil par BRITHIC, son prédecesseur; & s'étant retiré en France, il avoit appris le métier de la guerre à la suite de Charlemagne: ce qui le rendit redoutable en son pays, lorsqu'il y fut retourné après la mort du roi de Brithic. Vers l'an 804. il vainquit Suthred roi d'Essex, ou des Saxons

Orientaux, & se mit en possession de son royaume. Ensuite il conquit les royaumes de Kent & de Northumbre, & se rendit le roi de Mercie tributaire. Inas, qui regna avant lui vers l'an 530. avoit reuni à son royaume celui de Sussex.

Il ne restoit plus que le royaume d'Est-Angles, que son successeur Edouard conquit en 921. Egbert se voyant souverain presque dans tout le pays, voulut immortaliser le nom de sa nation; & après avoir supprimé le nom de Heptarchie, il ordonna qu'on l'appelleroit *Engeland*, c'est-à-dire, *Terre des Anglois*, prenant ce nom des peuples nommés *Ingli*, qui étoient les plus considerables d'entre les Saxons. Le mot *Engeland* a été traduit par les François, *Angleterre*.* A. Du Chêne, *hist. d'Angl.*

SAYD, ville de la Phenicie, *cherchez* SIDON.

SAYE, *voyez* LATI-CLAVE.

SAYPAN, ou *l'Isle de saint Joseph*, l'une des isles Marianes ou des Larrons. Elle a vingt cinq lieues de tour, & est sous le quinziéme degré 20. minutes de latitude septentrionale, à trois lieues de l'isle Tinian, & à trente-cinq de celle d'Anatan.* Charles le Gobien, *hist. des isles Marianes.*

S C

SCACCHI (Fortunat) religieux Augustin d'Italie, maître de la chapelle du pape Urbain VIII. étoit fils de JACQUES Scacchi, gentilhomme de la ville d'Ancone, & d'une servante. Après avoir été mis de bonne heure dans un couvent de l'ordre de saint Augustin, dans la ville de Fano, où on lui donna le nom de frere Fortunat, il fut envoyé à Tolede, & de-là en l'université d'Alcala, où il étudia en philosophie & en theologie. Lorsqu'il fut de retour en Italie, il y apprit la langue grecque & l'hebraïque; & en 1609. il fit faire à Venise l'édition de la bible en plusieurs langues, qu'il dédia au pape Paul V. Il composa ensuite plusieurs ouvrages fort sçavans, sur les saintes huiles, sur les ceremonies de la canonisation des Saints, & sur la theologie, & se rendit celebre par ses prédications. Il enseigna la theologie à Bologne & à Macerata, & la langue hebraïque à Padoue, où il eut la conduite d'un college, aussi-bien qu'à Perouse & à Recanati. Lorsqu'il alla à Rome au chapitre general qui s'y tint en 1618. il fut très-bien reçu de tous les sçavans, entr'autres, du cardinal Cobellutio, qui le fit demeurer à Rome pour y enseigner l'écriture-sainte. Le cardinal Maffée Barberin lui donna aussi des marques de son estime; & étant parvenu au pontificat, sous le nom d'Urbain VIII. il le fit maître de sa chapelle. Le pere Fortunat Scacchi jouit pendant quinze ans de cette dignité, sans toutefois demeurer au Vatican, à cause que l'air étoit contraire à sa santé. Le pape, mécontent de cette absence continuelle, lui ôta cette charge, sous pretexte qu'il avoit demandé de lui-même à s'en defaire, quoiqu'il n'en eût pas la pensée. Cette perte le chagrina si fort, qu'ayant vendu sa bibliotheque, qui étoit assez nombreuse, il se retira à Fano, où il mourut âgé d'environ 70. ans. Son gros traité des huiles saintes qui est en latin fut d'abord imprimé à Rome en 3. vol. *in* 4°. le 1. en 1625. le 2. en 1627. le 3. en 1629. & réimprimé *in fol.* à Amsterdam en 1701. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth.* 2.

SCÆA, porte de la ville de Troye, où étoit le sepulcre de Laomedon, ainsi nommée parce qu'elle étoit à la gauche ou à l'occident. Il est fait mention de cette porte dans Homere, *Iliad.* Σ. *&* Σ. & dans Virgile, *l.* 2. *&* 3. *Æneid.* Propert. *l.* 3. *Eleg. VIII.*

SCÆVA MEMOR, poëte Latin du tems de Tite & de Domitien, vers l'an 80. de Jesus-Christ, composoit des tragedies, & avoit un frere, nommé *Turnus*, qui faisoit des satires. Martial fait mention de l'un & de l'autre, *l.* 11. *Epig.* 11. & en particulier dans la X. épigramme du même livre. Scaliger croit que Scæva est auteur d'une tragedie, intitulée *Octavie*, qu'on attribue à Seneque.* J. Cæs. Scaliger, *in poët.* Lilio Giraldi, *dialog. des poët. &c.*

SCAGEN, ville & promontoire du royaume de Danemarck en Jutland, que ceux du pays nomment *Scaun & Scager Rif.*

SCALA, ville du royaume de Naples, en la principauté citerieure, avec évêché suffragant d'Amalfi, a été autrefois plus considerable qu'elle ne l'est aujourd'hui. Les Latins la nomment *Scalæ* & *Scalis.*

SCALA, *voyez* ESCALE (l')

SCALEA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre citerieure, à l'embouchure de la riviere de Laino, dans le golfe de Policastro, qu'on appelle aussi le golfe de Scalea. * Mati, *dict.*

SCALEMURE ou ANEMURO, ancienne ville de Cilicie. Elle est maintenant dans la Caramanie en Natolie, sur un petit cap qui porte son nom, environ à douze lieues d'Antiochetta, vers le levant, & est défendue par une citadelle, & a un évêché suffragant de Seleucie. * Mati, *dict.*

SCALIGER ou ESCALE (Jules-César de l') critique, poëte, medecin & philosophe, l'un des plus grands genies du XV. siecle, né en 1484. au château de Ripa, dans le territoire de Verone, se disoit descendu des princes de l'Escale, souverains de Verone & de diverses autres places d'Italie: plusieurs l'ont cru sur ce point; & d'autres l'ont accusé d'une vanité ridicule. Entre ses ennemis, on distingue sur-tout Jerôme Cardan, medecin de Milan, dont il avoit attaqué le livre *de la Subtilité*; & Gaspard Scioppius. Scaliger ne parle pas seulement avec avantage de sa noblesse, il éleve avec des termes pompeux ses faits d'armes, & publie de même son érudition. C'étoit en effet un très-sçavant homme, comme on le peut connoître par ses écrits. Il se retira dans la Guienne, où il exerça long-tems la medecine, & mourut en 1558. le 21. d'Octobre, dans sa 75. année. On l'accusa de n'avoir pas eu des sentimens tout-à-fait orthodoxes en matiere de religion; cependant quelques auteurs assurent que ce qu'il y a de reprehensible dans ses ouvrages y a été ajoûté par les Calvinistes, qui ont même supprimé des poëmes qu'il avoit composés en l'honneur des Saints. Il mourut Catholique, & fut enterré dans l'église des Augustins d'Agen, où l'on voit son épitaphe, composée par lui-même. Ce qui détruit sa chimere de principauté, c'est que dans les lettres de naturalité, qu'il obtint en France l'an 1528. Il ne s'y donna point d'autres qualités que celle-ci, *Jules-César de l'Escale de Bordoms, docteur en medecine, natif de la ville de Verone.** Menage, *addition à son livre*, *Le Origini della lingua italiana.* Ses enfans furent, *Constant*, que l'on appelloit *le Diable*, tant il étoit terrible, qui fut assassiné en Pologne; *Leonard*, qui eut le même sort à Laon en Picardie; *Silvio*, medecin, qui s'établit près de Bartas; il fut negligent; n'écrivit rien; & mourant sans enfans, ses biens passerent par sa negligence & sa folie, à un neveu de sa femme; JOSEPH-JULES, *dont il sera parlé dans l'article suivant*; *Odet*; & deux filles, dont l'une fut religieuse, & l'autre fut mariée deux fois, & herita de *Joseph-Jules.* C'est ainsi qu'il a parlé lui-même des ses freres & sœurs dans le *Scaligerana.** Scevole de Sainte-Marthe, *l.* 1. *elog.* Possevin, *in appar. sacr.* Sponde, *A. C.* 1558. *n.* 14. Juste Lipse, *in epist.* Vander Linden, *de script. medic.* Juste, *in chron. medic.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. Letter P. II.* Quensted, *de Patr. doct. &c. Voyez* Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques grammairiens, & les auteurs de l'art poëtique.*

☞ Il y a eu des auteurs si prevenus en faveur de Jules-César de l'Escale, qu'ils n'ont point fait difficulté de dire qu'il n'y a point eu de plus grand philosophe que lui depuis Aristote; point de plus grand poëte depuis Virgile; ni de plus grand medecin depuis Hippocrate. Juste Lipse va encore plus loin; & après avoir dit que les quatre plus grands hommes qui ayent paru dans le monde, sont, selon lui, *Homere*, *Hippocrate*, *Aristote*, & *Jules-Scaliger*, il ajoûte que ce dernier s'étoit élevé au-dessus de la condition humaine; & parlà il le prefere aux trois autres. M. Huet le loue avec moins d'emphase & plus de vraisemblance, quand il dit que Jules avoit renfermé dans la vaste étendue de son esprit, une encyclopedie de presque toutes les sciences, quoiqu'il eût fait ses études fort legerement, & qu'il eût passé la plus grande & la plus belle partie de sa jeunesse dans les troupes, ou à la campagne. Il ajoûte que cet homme paroissoit avoir été formé des mains de la nature exprès, afin que nos derniers tems eussent de quoi opposer à toute l'antiquité

En effet, Jules-Scaliger femble être de la force d'Ariftote en tout ce qu'il a écrit ; mais entre autres, la poëtique, le livre des caufes de la langue latine, & les exercitations contre Cardan, font trois pieces inimitables ; fa poëtique fur-tout eft un des plus beaux & des plus accomplis d'entre les ouvrages qui ayent été faits fur cet art. Il l'a divifé en fept livres. Dans le 1. il traite d'une maniere hiftorique l'origine, le progrès, la fin & l'ufage de la poëfie; dans le 2. il parle de la matiere de cet art; dans le 3. de l'idée ou de la forme; dans le 4. des chofes qui fervent de preparatifs à la poëfie; dans le 5. qu'il appelle *critique*, il s'applique particulierement à faire le parallele de divers poëtes, & à comparer même les chofes entre elles, auffi-bien que les perfonnes; le 6. qui a pour titre l'*hypercritique*, comprend les jugemens de divers poëtes, en commençant par les modernes, & remontant jufqu'à ceux du tems d'Augufte ; le dernier qu'il appelle *epinomis*, eft une explication particuliere de quelques difficultés, qui s'étoient trouvées dans ce qu'il avoit dit des regles de l'art dans les fix premiers. Jules fait paroître dans cet ouvrage beaucoup de penetration d'efprit & de de folidité de jugement ; & une varieté d'érudition. On pourroit peut-être le preferer même à Erafme, en cette partie de la critique, qui dépend du genie & du jugement ; mais on remarque, que comme il n'étoit pas affez intelligent dans la poëfie grecque, il n'y a point auffi grand fond à faire fur les jugemens qu'il donne des poëtes Grecs. Il y fait paroître, entre autres, une grande prévention contre Homere en faveur de Virgile, qu'il tâche de preferer au premier en toutes rencontres. Le catalogue de fes livres eft à la fin de fa vie ; & fes principaux ouvrages critiques font, fes commentaires & fes remarques fur l'hiftoire des *animaux* d'Ariftote; fur les livres des *plantes*, qu'on attribue à ce philofophe; fur les livres des *Plantes*, écrits par Theophrafte ; fur Hippocrate, des *fonges*; deux oraifons fur l'art de bien dire, qui font deux *invectives* contre le Ciceronien d'Erafme, qu'il maltraite trop; *le 15. l. des exercitations exotériques* contre Cardan, les XIII. livres des *caufes de la langue latine* ; les *problêmes* fur Aulu-Gelle; quelques *lettres*, fans parler de fa poëtique qui eft toute remplie de remarques grammaticales & philologiques. Il s'étoit fait le ftyle entierement fur celui de Pline, & il eft tout-à-fait philofophique; il s'étend beaucoup fur des étymologies, qui font fouvent fauffes. Dans l'article fuivant, en parlant de fon fils Jofeph, nous parlerons des poëfies de l'un & de l'autre, & de la difference qui fe trouve entre le genie du pere & celui du fils.

SCALIGER (Jofeph Jufte) fils de JULES-CESAR Scaliger, né à Agen le 4. Août de l'an 1540. embraffa le Calvinifme à 22. ans, & furpaffa fon pere, même en érudition, quoiqu'il lui fût peut-être inferieur en genie. Ayant reçu de lui les premiers élemens des belles lettres, il fit un voyage à Paris, où il continua fes études dans l'univerfité de cette ville. Il y apprit la langue grecque fous Adrien Turnebe; s'attacha avec fuccès à l'étude de la langue hebraïque ; fe rendit très-profond dans la critique des auteurs; & fit mille découvertes nouvelles dans la chronologie. Quoiqu'il fût très-habile, on peut dire qu'il avoit trop bonne opinion de lui-même, & trop de mépris pour les autres auteurs, qu'il n'a point du tout menagé dans fes écrits. Il foûtint auffi que fa famille étoit fortie de celle des princes de l'Efcale de Verone. Les curateurs de l'académie de Leyden en Hollande l'attirerent dans leur univerfité, où il vécut 16. ans, & où il mourut le 21. Janvier 1609. Gaffendi rapporte une chofe remarquable de lui, fur le fait de la religion, dans la vie de M. de Peirefc. Celui-ci ayant fait en 1609. un voyage en Angleterre, pour y voir les hommes de lettres, paffa en Hollande pour le même fujet, & alla à Leyde rendre vifite à Scaliger, qui étoit fon ami. Dans la converfation, Scaliger dit à M. de Peirefc, qu'il eût fouhaité de venir mourir en France, pour être enterré dans le tombeau de fon pere. Comme cette confidence donna occafion à M. de Peirefc de lui demander, s'il n'avoit pas auffi deffein de finir fes jours dans la même religion que lui, on dit qu'il ne répondit à cela que par des larmes, qui témoignoient affez les fentimens de fon cœur. Nous avons de lui des notes fur les tragedies de Seneque, fur Varron, fur Aufone, fur Pompeïus Feftus, fur les *catalectes* de Virgile &c. des poëfies; fes livres de *emendatione temporum*; & la chronique d'Eufebe, avec fes notes & fes *canons Ifagogici*, & divers autres ouvrages. Gui Patin dit dans *fes lettres*, qu'un des meilleurs ouvrages de Scaliger, eft celui qui a pour titre *Scaligerana*, dont il raconte ainfi l'hiftoire. Jean de Vaffan, Champenois, Huguenot, & neveu de MM. Pithou, après avoir étudié à Geneve, paffa en Hollande avec des lettres de recommandation pour Jofeph Scaliger, duquel il fut fort bien reçu; & tout ce qu'il entendit dire à celui-ci pendant les années 1603. & 1604. il l'écrivit à fon retour en France. Il fut fait miniftre; mais s'étant converti par les foins du cardinal du Perron, il fe fit Feuillant, & en partant pour entrer dans le cloître, il fit prefent de fon manufcrit *Scaligerana* à M. Dupui, d'où il paffa dans la bibliotheque du roi; Patin le fit tranfcrire fur l'original. Mais comme ce recit de Patin n'eft pas exactement vrai, & qu'il omet d'ailleurs bien des faits fur cet article, nous le donnerons plus exactement *dans le fupplement*. Dom Jean de Vaffan mourut vers l'an 1647. prefque dans un délire de vieilleffe. *Voyez* Patin, *lettres* 154. *de l'impreffion de* 1689. *&* 373. *de l'impreffion de Pologne en* 1692. Sponde, *A. C.* 1558. *n.* 14. 1609. *n.* 8. Lorenzo Craffo, *elog. P. II.* Gaffendi, *de vit. Peir.* Jufte-Lipfe. Cafaubon. Heinfius. Meurfius &c.

☞ Jufqu'à prefent les fçavans ont toujours joint les deux Scaligers dans les jugemens qu'ils ont faits des vers de l'un & de l'autre. Les poëfies de Jules furent raffemblées en deux parties, qui font un gros volume, & parurent à Heidelberg l'an 1621. *in* 8°. Les hymnes & les poëfies facrées du premier; les traductions en vers de l'Ajax de Sophocle, & de la Caffandre de Lycophron, par le fecond ; les épigrammes de l'un & de l'autre fe trouvent détachées du corps en diverfes formes. Mais ces deux grands hommes ne tiennent point parmi les poëtes le même rang qu'ils tiennent ailleurs: auffi n'ont-ils pas été fi forts entêtés de la principauté du Parnaffe que de celle de Verone. Ils n'ont réuffi ni l'un ni l'autre dans la poëfie, peut-être pour avoir commencé trop tard. Jules n'a rien de gracieux en fa poëfie ; fes vers font durs; ceux de Jofeph le font un peu moins. *Voyez* fur cela Baillet, *jugemens des fçavans fur les poëtes modernes.* Que fi l'on veut faire en general un parallele des deux Scaligers, on peut dire que Jules avoit plus d'efprit que d'étude], & Jofeph plus d'étude & de travail que d'efprit. Jules avoit commencé à étudier fort tard ; Jofeph au contraire avoit étudié fort jeune : Jules a le ftyle très-beau entre celui de Ciceron & celui de Seneque ; Jofeph a un ftyle qui n'a rien d'extraordinaire. Ce dernier excelloit dans les langues, & non pas en theologie; mais le fils a enrichi fur le pere dans la paffion, ou plûtôt dans la fureur de dire des injures fouvent atroces, non-feulement contre les plus fçavans hommes, mais même contre les plus grands peres de l'églife Grecque & Latine.

SCALIGER (Paul) qui fe califioit prince de la Scala & de Hurt, marquis de Verone, &c. feigneur de Creutzburg en Pruffe, étoit né en 1534. & fut grand adverfaire des nouvelles fectes. Il fut envoyé en Pruffe pour les interêts de la religion Catholique ; mais il en fut chaffé par les habitans déja prevenus en faveur des nouvelles opinions. On a imprimé quelques-uns de fes ouvrages à Cologne *in* 4°. l'an 1571. entre autres, une explication des propheties de l'abbé Joachim, & une harangue fort longue, qu'il avoit preparée, pour la reciter devant le pape & les cardinaux, pleine d'invectives contre les Sectaires.

SCALIGER (Scipion) qu'on appelloit *le chevalier de l'Efcale*, pretendoit être defcendu des princes de Verone, & foutenoit que Jules-Cefar Scaliger n'en étoit pas defcendu. Il nioit même très fort d'être fon parent, & avoit dreffé une genealogie, pour juftifier cette extraction, comme nous l'apprend Michel de Marolles dans *fes memoires*. Ce chevalier a publié quelques difcours politiques. Jofeph Scaliger, dans fon livre intitulé *confutatio fabulæ Burdonum*, dit qu'il étoit fils d'*Antoine* Scaglia, moine defroqué de Bar-le-Duc, qui s'é-

tant retiré à Bâle, y vêcut de son métier de passementier. Il ajoûte que s'étant voulu mêler de dogmatiser, les magistrats le chasserent : de sorte qu'après avoir erré long-tems, il se retira dans un village de l'évêché de Bâle. Son fils *Nicolas*, étant au service du cardinal de Givri, facilita à son frere *Adam*, par la recommandation de ce cardinal, les moyens d'entrer dans l'ordre de Malte. C'est-là le chevalier Scipion de l'Escale, dont il s'agit, & qui étoit intime ami de Scioppius.

SCALINE, isle qui appartient au comté de Pembrock dans le pays de Gales en Angleterre, est située sur la côte qui est au sud-ouest, ou nord de l'isle de Stockholm. * *Dict. Anglois.*

SCAMANDRE, *Scamander*, riviere de la Troade, ou petite Phrygie, porte encore aujourd'hui le nom de *Scamandro*, & doit être distinguée du *Xanthus* & du *Simois*, plus celebres, aussi-bien qu'elle, par la fable que par leurs cours. Elle sort du mont Ida, & se va jetter dans la mer Egée. Les vierges avoient accoûtumé de s'y aller laver par principe de religion, la veille de leurs nôces, & y alloient offrir leur virginité au dieu de cette riviere. * Pline. Mela. Strab. Ptolom. Ferrar. *in lexic. geogr. &c.*

SCAMMACHIE, c'étoit autrefois une grande ville & fort marchande. Elle est dans le Scirwan en Perse, environ à quinze lieues de la mer Caspienne vers le couchant. Elle a été fort delabrée par un tremblement de terre, qui a renversé six mille maisons, selon la relation du P. Avril. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Cyropolis*, ville considerable de la Medie Atropatene.

SCANDARON, ancien château ruiné, à quatre ou cinq milles de Sur ou Tyr, sur le même rivage, vers le midi, est appellé autrement *Scandalion*, & *le Cham du Lion.* Il fut aussi nommé de son fondateur, Alexandre *le Grand*, qui le fit bâtir pour lui servir de retraite pendant qu'il assiegeoit la ville de Tyr, & qui l'appella *Alexandrion*; d'où, par corruption dans la suite du tems on a fait *Scandalion* & *Scandaron.* Pompée avoit fait détruire ce château, lorsqu'il se rendit maître de la Phenicie; & en 1116. Baudouin I. du nom, roi de Jerusalem, le fit rebâtir pendant qu'il tenoit la même ville de Tyr assiegée. Elle fut depuis une place forte, & une retraite assûrée pour les Chrétiens tant qu'ils posséderent la Terre-Sainte. Le gouvernement en fut donné à un jeune seigneur nommé *Gui*, des plus vaillans de l'armée, lequel en prit le surnom de *Scandaron*, qui a demeuré longtems à sa famille. Ce fort est si proche de la mer qu'il flotte dedans, quand elle est haute. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

SCANDER, bourg avec un fort. Il est dans le royaume d'Imirette en Georgie, sur le Kur, environ à 40. lieues au-dessus de Teflis. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne Xalisca, ville de l'Iberie. * Baudrand.

SCANDERBEG (car c'est ainsi qu'il faut écrire, & non SCANDERBERG) est le nom sous lequel on connoît George Castriot, roi d'Albanie ou d'Epire, & signifie *Alexandre seigneur.* Ce heros Chrétien nâquit l'an 1404. *Jean* son pere serré de près par Amurat II. sultan des Turcs, fut contraint de lui donner en ôtage ses quatre fils, Reposé, Stanise, Constantin & Georges. Trois de ces princes perirent par un poison lent que le sultan leur fit donner, & on ne conserva que Georges à cause de son extrême jeunesse. Amurat après l'avoir fait circoncire lui donna le nom de Scanderbeg, l'éleva avec soin; & il n'étoit âgé que de dix-huit ans, lorsqu'on lui donna le commandement de quelques troupes avec le titre de sangiac. Jean, son pere, mourut en 1432. & Scanderbeg vit aussi-tôt l'Albanie au pouvoir des Turcs, sans pouvoir même en demander raison; mais l'habilité avec laquelle il dissimula son chagrin, lui facilita enfin les moyens de recouvrer son état. Il trompa en 1443. le gouverneur de Croye avec tant de succès, qu'il se rendit maître de cette place capitale de l'Albanie toutes les autres le reconnurent bientôt après pour leur souverain : & ayant repris aussi-tôt la foi de ses peres, il merita par son ferme attachement à la religion toutes les victoires qu'il remporta sur les Infideles. Ce n'est pas ici le lieu de les décrire toutes, & il suffit de marquer les principales. Après avoir battu plusieurs fois les Turcs, il ne put empêcher qu'en 1450. ils n'assiegeassent Croye, mais comme il tenoit en même tems la campagne tombant tantôt sur un quartier, tantôt sur un autre, il seconda si bien les frequentes sorties des assiegés, qu'il fallut lever le siege, après la mort d'Amurat qui y commandoit en personne. Mahomet II. fils & successeur d'Amurat, continua la guerre pendant onze ans, pendant lesquels ses generaux furent battus en diverses rencontres : sans que ses pertes fussent jamais compensées par aucun avantage, quoiqu'il eût accrû ses états de l'empire de Constantinople; enfin en 1461. il rechercha la paix, & l'obtint. Scanderbeg vint aussi-tôt en Italie à la priere du pape Pie II. pour secourir Ferdinand d'Aragon, assiegé dans Bari, fit lever le siege, & contribua beaucoup à la victoire que ce prince remporta contre le comte d'Anjou, & le general de Picinini : de si grands services furent recompensés par la donation que Ferdinand lui fit des villes de Trani, Siponte & saint Jean-le-Rond. Le Turc recommença aussi-tôt après la guerre, & ses generaux étant toûjours repoussés, il voulut tenter la fortune par lui-même : Croye fut assiegée deux fois en deux campagnes consecutives, & deux fois aussi le siege fut levé. Enfin Scanderbeg étant âgé de 63. ans, mourut dans la ville de Lisle le 17. Janvier de l'an 1467. & on vit bientôt après quelle perte la Chrétienté faisoit en lui : les Albanois qui avoient toûjours vaincu tant qu'ils l'avoient eu à leur tête n'ayant pû resister aussi-tôt après sa mort, & étant tombés sous la domination du Turc. Ce grand homme, tout occupé du soin de repousser les Turcs, ne s'étoit marié que tard, & à la priere de ses sujets. De sa femme *Donique*, fille d'un seigneur Albanois de la famille Arianite, il laissa un fils nommé *Jean*, qui suivant ses dernieres dispositions, devoit être avec l'Albanie sous la tutelle de la republique de Venise; mais il ne lui resta que les places du royaume de Naples que Ferdinand avoit données à son pere. On pretend qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire & de surnaturel dans la force de Scanderbeg; & l'on dit que Mahomet, étonné des coups prodigieux qu'il portoit, le fit prier de lui faire present de son cimeterre; mais que s'étant convaincu qu'il en avoit de bien meilleurs, avec lesquels néanmoins personne ne pouvoit faire les mêmes choses, il le lui renvoya; & qu'alors Scanderbeg lui fit dire qu'en lui envoyant le cimeterre, il ne lui avoit pas envoyé le bras. Ce qu'il y a de certain, c'est que peu de gens ont été aussi heureux que lui, puisque s'étant trouvé en vingt-deux batailles, toûjours fort avant dans la mêlée, il ne reçut qu'une assez legere blessure. Les qualités de *veritable athlete*, *de genereux défenseur du nom Chrétien*, *de rempart des états Chrétiens*, qui lui ont été données par les papes, & les les puissances de l'Europe, lui étoient très-justement acquises. Le P. du Poncet, Jesuite, donna en 1709. la vie de ce grand homme. On en trouvera un abregé bien plus détaillé dans les *memoires de Trevoux* de Mai 1709. Le dernier de la race de ce heros étoit le marquis de saint Ange, qui perit à la Bataille de Pavie le 24. Fevrier 1525. où il commandoit un corps separé; & Paul Jove dit qu'il y fut tué de la main du roi François I. * Martin Barlet, *hist. Scand.* Paul Jove, *della vit. di Scanderb.* Sponde. Bzovius & Rainaldi, *in annal. Eccles.* Leunclavius, *in pandecta Turcar.* Chalcondyle, *histoire des Turcs*, *&c.*

SCANDIE ou SCANDINAVIE, grande presqu'isle, qui, selon quelques-uns, faisoit partie de l'ancienne Germanie, est appellée aujourdhui *Scandinavie*, & comprend les royaumes de Norwerge & de Suede. Il y a des geographes qui nomment particulierement *Scandie* la partie meridionale de la Scandinavie, que nous appellons *Sudgotland.* * Baudrand.

SCANIE, SCHONEN ou SKONE, principale province de la Sudgotland ou Gothie meridionale, dans le royaume de Suede. Lunden en est la capitale, & est aussi le siege d'un archevêque. Le nom de *Scanie* se donnoit aussi à toute la Sudgotland; parce que la Scanie contenoit autrefois les provinces de Bleking & de Hallamp. Ce pays est situé en fort bon air, & comprend plusieurs mines d'argent, d'airain & de plomb. * Baudrand.

SCAPULAIRE, *cherchez* STOCK (Simon.)

SCARA ou SCAREN, petite ville du royaume de Suede en la province de Gotie, avec évêché, qui est suffragant d'Upsale.

SCARBOROUG, petite ville ou bourg d'Angleterre. Ce lieu a un bon port sur la côte du comté d'Yorck, à 10. lieues de la ville de ce nom, vers le levant. * Mati, *diction.*

SCARICHOUF, qu'on écrit *Scarisow*, est un gros village sur la rive droite de la Vistule, vis-à-vis de Varsovie, & contigu au village de Prague. * *Memoires de* Beaujeu.

SCARDEONI (Bernardin) chanoine de Padoue, né dans cette ville l'an 1478. se consacra fort jeune dans l'état ecclesiastique, & fut pendant 34. ans confesseur des religieuses du monastere de saint Etienne de Padoue. Ensuite il fut pourvû d'un canonicat dans la cathedrale, & acheva l'histoire de padoue, qu'il avoit commencée depuis long-tems. Il a tâché de la tirer des tenebres, avec plus de bonheur que n'avoient fait ceux qui l'avoient devancé dans cette carriere, & il y parle avec exactitude des grands hommes qu'elle a produits. Cet ouvrage est intitulé, *De antiquitate urbis Patavinæ, deque claris ejusdem civibus.* Scardeoni mourut le 19. Mai de l'an 1574. âgé de 96. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. vir.* Vossius. Sandellius, &c.

SCARDONA, ville de la Dalmatie, avec titre d'évêché suffragant de l'archevêché de Spalatro, fut honorée en 1120. du siege épiscopal, qui étoit auparavant à Zara-Vecchia. Elle est nommée par les Esclavons *Skaldin*, & forme une espece de presqu'isle sur le Kethka, à sept milles de la mer. La veuve du comte Mladin remit Scardona entre les mains de la republique de Venise l'an 1352. Les Turcs ayant pris cette ville depuis, la garderent avec beaucoup de soin, comme une place necessaire pour la conquête de Sebenico. Elle avoit alors deux forts, qui en défendoient l'approche du côté de la riviere; mais en 1537. le general Pesaro l'enleva aux Turcs, & jugea à propos de ruiner les fortifications de la ville, & de renverser les principaux bâtimens, parce que la conservation de cette place étoit de trop grande dépense. Les Turcs vinrent s'y retablir, & en furent chassés en 1647. par le general Foscolo, qui en remporta sept pieces de canon. L'an 1683. les Morlaques de Croatie en chasserent encore les Infideles; & le general Valieri y fit entrer une bonne garnison, après avoir mis cette place en état de servir de rempart contre les incursions des Turcs. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

SCARDONA, étoit autrefois une isle de Dalmatie, qui est aujourd'hui inconnue. Quelques-uns la prennent pour celle de *Pago*; mais elle étoit nommée *Gissa* ou *Cissa*; & par d'autres *Scherda* ou *Scherdiza*; qui sont pourtant trop petites, pour pouvoir être comparées à la *Scardona* des anciens. * *Consultez* Lucius, *de regno Dalmatico.*

SCARLINO, anciennement *Scapris*, *Scabris*, ancien bourg de Toscane. Il est dans la principauté de Piombin, sur une colline fort fertile, près du golfe de Piombin, du côté du couchant. * Baudrand.

SCARON, *cherchez* SCARRON.

SCARPANTO, isle de l'Archipel vers l'Asie, avec une ville de même nom, a été de tous tems très-considerable par sa situation; car elle est entre les isles de Candie & de Rhodes. Les chevaliers de Rhodes l'avoient autrefois fortifiée avec soin, & en tiroient un grand avantage, tant contre les soudans d'Egypte, que contre les Turcs. Au lieu de quatre villes considerables qu'elle renfermoit anciennement, elle n'en a plus qu'une, qui est à demi-ruinée. Cependant son terroir est fertile en fruits & en vins. Les perdrix y sont communes & delicates & l'on croit que dans les montagnes il y a des mines d'or & d'argent. Les habitans l'assûrent; mais on n'a pas encore entrepris d'y travailler. Il n'y a guerres de Turcs, & presque tous les habitans suivent le rit Grec. *Voyez* CARPATHIE. * Boschini, *Archipelago.*

SCARPE, riviere du Pays-Bas, a sa source dans l'Artois, près d'Aubigni, à quatre lieues au-dessus d'Arras, où elle passe, & où elle commence à porter bateau, & à Douai; puis ayant separé la Flandre du Hainault, accrue des eaux de diverses autres rivieres, elle se joint à l'Escaut près de Mortagne, à deux lieues au-dessus de Tournai.

SCARRON (Paul) poëte dans le XVII. siecle, fils de PAUL Scarron, reçu conseiller au parlement en 1598. fut chanoine du Mans; & étant tombé tout à coup après une débauche dans une espece de paralysie, à l'âge de 27. ans, il demeura perclus pendant plusieurs années de ses membres. Sa maison étoit frequentée par nombre de gens d'esprit & de qualité. Pour soulager ses maux, & donner carriere à son esprit, qu'il avoit naturellement agreable, il s'attacha au genre d'écrire, que nous appellons *Burlesque*, où il a excellé aussi-bien en prose qu'en vers. On ne sçauroit mieux representer le caractere de son genie, & en même tems les dispositions de son corps que par ce Distique, qui est à la tête d'un de ses ouvrages:

Ille ego sum vates rabido data præda dolori,
Qui supero sanos lucibus atque jocis.

Le genre burlesque dans lequel il a composé la plûpart de ses ouvrages, a eu quelque cours de son tems; mais il ne s'est pas soûtenu, quand on a commencé a en connoître le mauvais goût. Il a composé en ce genre la plûpart de ses poësies, dont les principales sont; l'*Eneïde de Virgile travesti*, en huit livres; *Typhon*, ou la *Gigantomachie*, en cinq chants, diverses comedies, comme le *Jodelet*, ou le *Maître Valet*; le *Jodelet Duelliste*; le *Jodelet souffleté*; *dom Japhet d'Armenie*; l'*Heritier ridicule*, ou *la dame interessée*; le *Gardien de soi-même*; le *Marquis ridicule*; l'*Ecolier de Salamanque*; la *fausse Apparence*; le *faux Alexandre*, comedie imparfaite; le *prince Corsaire*, tragi-comedie; & trois ou quatres autres Pieces en prose, comme le *Roman comique*, & des *nouvelles Espagnoles*, traduites en françois; & un volume de *Lettres*, sans parler de plusieurs autres pieces de petits vers, qu'on a ramassées en un volume à part, dont la plus remarquable est *la Requête* qu'il fit au cardinal de Richelieu, sur l'exil de son pere, qui étoit conseiller en la grand'-chambre. Scarron mourut le 14. Octobre 1660. * Charles Sorel, *dans sa biblioth. franç. trait. des poësies, page* 213. & 214. Gueret, *dans le Parnasse reformé.* Olaus Borrichius, *dissert. de poët. Lat.* Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Boileau Despreaux, *art. poët. chant* I. Voyez sur-tout *le petit Traité* du P. Vavasseur, *Jesuite*, intitulé, *de ludicra dictione*; & Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes François.*

La famille de SCARRON tiroit son origine de Montcallier en Piémont, où l'on voit dans l'église collegiale une chapelle fondée, sur la fin du XIII. siecle, par Louis Scarron, dont on y voit la sepulture en marbre blanc avec ses armes. JEAN Scarron fut reçu conseiller au parlement en 1568. PIERRE Scarron y fut reçu conseiller en 1603. il fut depuis évêque & prince de Grenoble, & mourut en 1667. Il y a eu aussi la branche des seigneurs de Vaujours, & de Mendiné, marquis de Vaures, dont étoit JEAN Scarron, seigneur de mendiné, conseiller de la grand'-chambre du parlement, élu prevôt des marchands de la ville de Paris en 1644. mort en 1646. à l'âge de 72. ans; & MICHEL Scarron, seigneur de Vaujours; conseiller d'état, qui eut pour fille *Catherine* Scarron, mariée à *Antoine* duc d'Aumont, pair & maréchal de France, gouverneur de Paris, &c. morte en Novembre 1691. âgée de 84. ans.

SCARZINO, beau-pere du vicomte Matthieu, étoit capitaine de bandits de Milan; & ayant entrepris de chasser de cette ville les Torregiani, il se mit à la tête de quelques bandits, & d'autres troupes de soldats étrangers; mais il ne fut pas plûtôt devant Milan, qu'il fut contraint de s'en retourner, après avoir perdu plusieurs de ses soldats. * Donatus Bossius, *biblioth. hist.*

SCATONO, petite ville dans la Toscane, a été fameuse, à cause de certaines pierres qu'on y trouvoit aux environs, lesquelles étoient à l'épreuve du feu, & qui ne se calcinent point. Elle est voisine d'un lac où il y a une isle flottante, qui étoit autrefois recommandable pour ses bons vins. * Pline, *l.* 2. *& l.* 36. *c.* 22.

SCAURUS (Aurelius) consul, fut envoyé par le senat contre les Cimbres, après la défaite de Silanus, l'an 646. de Rome, & 108. avant Jesus-Christ. Velleïus Pa-

terculus le qualifie consul, & Tite-Live proconsul. Il fut encore moins heureux dans cette expedition que Silanus; car il fut tué par les Cimbres. Tite-Live rendant raison du sujet de cette mort, dit qu'après qu'il eut été fait prisonnier, il fut appellé à un conseil des Cimbres, & que les voyant resolus d'aller en Italie, il tâcha de les dissuader de faire ce voyage, les assurant que les Romains ne pouvoient pas être vaincus : ce qui irrita tellement Bojorix, jeune roi des Cimbres, que sur le champ il lui fit perdre la vie. * Patercul. *l.* 2. Tite-Live, *l.* 67.

SCAURUS, general d'une armée Romaine étant en Syrie avec Pompée, se laissa gagner par les grandes promesses, que lui fit Aristobule, contre son frere Hircan, avec lequel il étoit en guerre, pour la principauté & la grande sacrificature des Juifs. Il fit lever le siege, qu'Aretas roi des Arabes avoit mis devant le temple de Jerusalem, & l'obligea de s'en retourner dans la ville de Philadelphie, appellée autrefois *Petra*. Mais comme il vit dans la suite qu'Aristobule ne pouvoit pas satisfaire aux promesses qu'il lui avoit faites, il le quitta & se joignit à Hircan. * Josephe, *Antiquit. l. XIV. chap.* 4.

SCAURUS (M. Æmilius) consul Romain, sortit d'une famille illustre, se trouva si pauvre, qu'il fut contraint de vendre du charbon, afin de trouver dans ce commerce, quoique peu honorable, de quoi subsister. Il se consola avec ses livres, de sa mauvaise fortune, commença par se faire connoître dans le barreau; & étant allé à la guerre d'Espagne, il s'y fit estimer, & obtint de l'emploi. On l'accusa de s'être laissé corrompre par l'argent de Jugurtha. Cela ne l'empêcha pas de parvenir aux premieres charges de la republique & au consulat, qu'il exerça plus d'une fois. Il dompta les Liguriens; & étant censeur, il fit bâtir le pont Milvien, & paver le chemin, qui, de son nom, fut appellé *la voie Emilienne*. Il composa aussi l'histoire de sa vie, qu'il adressa à L. Fufidius; & publia d'autres ouvrages, dont les anciens ont parlé avec estime. * Cicero, *in Brut.* Valere Maxime, *l.* 4. *c.* 4. Sallust. *de bello Jugurt.* Aurelius Victor, *de Vir. illustr. c.* 72. Plin. *l.* 34. Cassiod. *Fast. consul.* Ursin, *de famil Roman.*

SCAURUS (M. Æmilius) fils du precedent, étant édile, fit faire un theâtre le plus vaste & le plus magnifique qui ait jamais été vû; car il étoit capable de contenir quatre-vingt mille personnes. Il y avoit trois cens soixante colonnes de marbre. Le premier étage étoit tout de marbre; celui du milieu étoit de verre, & le plus haut n'étoit que de colonnes qui soûtenoient un plancher & lambris doré. Les colonnes d'en bas avoient toutes trente-huit pieds de haut, & dans les intervalles il y avoit trois mille statues de bronze. Tout l'appareil de ce theâtre, & tout ce qui servoit aux joueurs de comedies, étoit de toile d'or, avec un grand nombre de riches tableaux. * Pline *l.* 36. *c.* 15.

SCAURUS (Mamercus) de la famille des Scaurus, étoit recommandable par sa noblesse & par son éloquence, mais méprisable par ses mœurs : il fut accusé du crime de leze-Majesté, sous le consulat de Paulus Fabius, & de Lucius Vitellius, qui lui reprochoient encore d'avoir été l'adultere de Livie, & d'avoir assisté à des mysteres infâmes. Il prevint sa condamnation en se tuant lui-même; & la famille de Scaurus fut éteinte en sa personne. * Tacit. *annal. l.* 6. *c.* 29. Senec. *l.* 4. *de Benef. c.* 31.

SCAURUS (Terentius) grammairien, sous l'empereur Adrien, fut pere de Scaurinus, lequel fut maître de l'empereur Verus. Capitolin en fait mention dans la vie de cet empereur, & Aulu-Gelle, *l.* 11. *c.* 15. Scaurinus eut un fils de même profession, nommé aussi Scaurinus, qui fut maître d'Alexandre Severe. * Jul. Capitolin, *in Vero.* Lambrid. *in Alexand.*

☞ On ne sçait pas precisement auquel de Scaurus, ou des deux Scaurinus on doit donner un traité des particules de la langue latine, que l'on fait passer sous son nom, si même on doit donner un tel ouvrage à aucun des trois; car pour celui que l'on pretend avoir été adopté par Turcelin, c'est une meprise que l'on a eu tort de mettre dans les precedentes éditions de ce dictionaire & que nous releverons *dans le supplement.*

SCEDASUS, Bœotien très-riche, ayant sçu que ses deux filles, Hippone & Melesie, avoient été violées, puis tuées, & jettées dans un puits par deux Lacedemoniens, s'en plaignit aux éphores de Sparte. Desesperé de ce qu'ils ne tenoient compte de lui en rendre justice, il se tua sur le tombeau de ses filles, après avoir chargé les Lacedemoniens des plus horribles imprecations. Elles ne furent pas sans effet : car ces deux filles ayant, dit-on, apparu à Pelopidas, implorerent son secours pour la vengeance de leur mort. Ce vaillant capitaine joint à Epaminondas, livra bataille aux Lacedemoniens, & les tailla en pieces auprès du lieu, nommé *Leuctres*. * Plutarque *au traité des étranges accidens arrivés pour l'amour*; *& dans la vie de Pelodias.*

SCEDIUS, *voyez* SCHEDIUS.

SCEIH, MAHAMED, TAZIMTAHAHMOLAI MOHAMED SCERIFFO, heritier du royaume de Fez, &c. docteur & prêtre de la loi de Mahomet, embrassa la foi Chrétienne, & se rendit Jesuite, prenant le nom de *Balthasar de Loyola.*

SCELTON (Jean) Anglois, & curé de Disse, ville & comté de Norfolck, excelloit en prose & en vers. Il écrivit avec un extrême emportement contre les religieux de l'ordre de S. Dominique: ce qui obligea Richard Nixus, son évêque, à examiner sa vie, qui se trouva souillée de crimes. Scelton fut aussi convaincu d'avoir écrit quelques lettres contre le cardinal Wolsei, archevêque d'Yorck : ce qui l'obligea de se retirer dans l'abbaye de Westminster, où il mourut le 21. du mois de Juin 1529. Le nombre de ses ouvrages est considerable. Il a écrit, *de peccatis fugiendis.* * Pitseus, *de illustr. Angl. Scrip.*

SCEM-TOBH, celebre Rabbin parmi les Juifs, est celui à qui M. Simon attribue un ouvrage manuscrit qu'il a trouvé dans la bibliotheque des peres de l'Oratoire de Paris, où il est traité des *taghin* ou *couronnes*, c'est-à-dire, des petites cornes ou pointes, que les Juifs peignent sur de certaines lettres dans les exemplaires manuscrits du Pentateuque, qui sont destinés aux usages de leurs Synagogues. Ce Rabbin explique ces minuties avec beaucoup de subtilité. Il reprend même la plûpart de grammairiens, pour avoir negligé d'expliquer dans leurs livres, ces *taghin* ou *couronnes*, & il tire du Talmud ce qu'il en rapporte. Il donne, par exemple, sept couronnes ou sept pointes à la lettre Aleph; & il y a dans toute la loi sept Aleph de cette nature. Le Betha a deux couronnes ou pointes, & il n'y en a que quatre de cette sorte dans la loi. Le Ghimel a quatre couronnes, & il y en a trois dans la loi. Le Daleth a aussi quatres couronnes, & la loi contient six de ces Daleth couronnés. R. Scem-Tobh parcourut de la même maniere les autres lettres de l'alphabeth hebreu. Au reste nous ne voyons point ces sortes de lettres couronnées dans nos bibles imprimées, ni même dans nos bibles manuscrites; mais seulement dans les rouleaux dont les Juifs se servent dans leurs Synagogues. Les Rabbins sons si exacts, ou plûtôt si superstitieux là dessus, qu'ils assurent que Dieu a donné à Moyse sur le mont Sinaï, toutes ces couronnes ou petites cornes & qu'il lui apprit même la maniere de les peindre * M. Simon.

SCENE, est un mot tiré du mot grec, σκηνὴ, qui dans sa propre signification, veut dire, *un couvert de feuillages*, fait par artifice ou naturellement en forme de tente; parce que les premieres commedies, ou plûtôt les premieres farces de la campagne, furent representées sous une Ramée. Le nom de scene fut donné à tous les lieux où l'on jouoit la comedie. Depuis, lorsque la tragedie fut passée dans les villes, on garda ce même nom de Scene, avec celui de theâtre, qui veut dire, *lieu des spectateurs* ou *des spectacles*. Dans la suite, on appella aussi une scene, chaque partie d'un acte qui apporte quelque changement au theâtre, par le changement des acteurs Les Grecs n'ont point usé de ce nom dans ce sens, quoique les actes de leurs poëmes dramatiques ayent reçu la même varieté que les nôtres; car ce que nous en trouvons dans les comedies d'Aristophane & ailleurs, est une addition des interpretes. Les Latins l'ont mis en usage les premiers avec celui d'acte, dans la nouvelle comedie, lorsqu'ils en eurent ôté les chœurs. La tragedie & la comedie ont toûjours cinq actes; mais le nombre des scenes n'est pas limité, & dépend de l'œconomie de

la piece. Il semble que l'acte doit être au mois de trois scenes, & qu'il ne sçauroit être agreable, s'il y en a plus de sept ou huit. C'est ce que l'experience fait connoître. La préparation & liaison des scenes est d'une necessité indispensable pour ceux qui veulent reussir dans le genre dramatique. *Voyez* THEATRE. *Hedelin, *pratique du theâtre.*

SCENITES, anciens peuples, furent ainsi nommés des tentes couvertes de peaux de chevres, où ils habitoient, appellées σκηναὶ par les Grecs. Leur pays étoit tellement pestilentieux pour les porcs, qu'ils y mouroient aussitôt qu'ils y étoient amenés. Il habitoient près de l'Euphrate & de la Mesopotamie, entre l'Arabie Deserte & l'Heureuse. * Saumaise *sur Solin*, *c.* 33.

SCENOPEGIE, fête des tabernacles, que les Juifs celebroient en dressant des tentes semblables à celles qu'ils avoient en sortant de leur captivité en Egypte. *Voyez* TABERNACLES. * *Levit. c.* 23. *Deuteron. c.* 16.

SCEPEAUX DE VIEILLEVILLE (François) comte de Duretal, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, s'est distingué parmi les grands hommes du XVI. siecle. Il fut élevé enfant d'honneur de Louise de Savoye, duchesse d'Angoulême, mere du roi François I. dont il quitta le service, pour avoir donné un coup d'épée à un de ses maîtres d'hôtel, qui refusoit de lui faire raison d'un soufflet qu'il avoit reçu. Il passa en Italie sous le vicomte de Lautrec, & se trouva à la prise & au sac de Pavie en 1528. La même année s'étant mis sur les vaisseaux des Venitiens qui tenoient le parti des François, il fut fait prisonnier avec Cornillon son frere d'armes, par le prince de Monaco. Lautrec ayant fait traiter de la rançon de Scepeaux, à cause de l'estime qu'il en faisoit, ce dernier refusa d'en sortir sans son compagnon; & par cette generosité, il excita tellement celle du prince, qu'il lui donna la liberté. Delà il alla joindre l'armée au royaume de Naples, & eut tant de bonheur à la prise de Melphe, que le prince Jean Caraccioli qui la défendoit, s'étant rendu son prisonnier il l'attira au parti du roi, qui depuis le fit maréchal de France. Ensuite Scepeaux se signala en un combat naval donné près de Naples, où il prit trois galeres sur les ennemis, & se rendit maître de la ville d'Avignon, où il ne perdit que douze hommes. Peu après il fut fait lieutenant de la compagnie des gendarmes de Jean de Laval, seigneur de Châteaubriant. Il se trouva au siege de Perpignan où il fut fait chevalier en 1541. & à ceux de Landrecies, de saint Dizier, de Hesdin & de Terouanne. Il suivit le comte d'Enguien à la levée du siege de Nice l'an 1542. & quatre ans après il combattit avec le même prince à la bataille de Cerizoles en 1546. Henri II. à son avenement à la couronne, conservant pour lui la même estime que le roi François son pere, l'envoya l'an 1547. confirmer la paix avec Edouard roi d'Angleterre. Depuis, cette paix rompue, Scepeaux servit contre les Anglois, & se trouva au siege de Boulogne, où il dégagea le duc d'Aumale, abbatu d'un coup de lance dans le front, & le remit sur son cheval. Le maréchal de saint André, favori du roi, qui cherchoit à s'attacher d'interêt ou d'amitié tout ce qu'il pouvoit gagner de braves, lui offrit sa compagnie de gendarmes, qu'il accepta, & qu'il commanda l'an 1549. au siege de Boulogne. Deux ans après il fit le voyage d'Allemagne, & servit aux conquêtes de Luxembourg, où il fit la charge de maréchal de camp. Le roi l'ayant mandé pour le secours du siege de Mets, le maréchal de S. André le fit lieutenant general de son armée. Quoique Scepeaux ne fût pas assez fort pour faire des sieges, il montra, par la prise de Pont-à Mousson, combien vaut la personne d'un chef, qui sçait s'aider dans les occasions de la force ouverte. En 1553. le roi lui donna le gouvernement des évêchés de Mets, Toul & Verdun. Il tailla en piece 1500. hommes de la garnison de Thionville, découvrit trois mois après une entreprise qu'avoit formée le gouverneur de cette place sur la ville de Mets; & ayant sçu du gardien des Cordeliers de cette ville, qui étoit gagné par les ennemis, qu'il étoit à six lieues de la place, avec un corps de plus de quatre mille hommes, pour venir à neuf heures du soir escalader une des portes, il mit douze cens hommes en diverses embuscades, trompa les ennemis par deux feux qu'il fit allumer dans la ville, où ils vinrent en desordre, & furent chargés avec tant de vigueur qu'ils perdirent 1150. hommes tués sur la place, & 450. prisonniers. Ensuite, le roi lui donna le collier de son ordre; & par son conseil il fit bâtir la citadelle de Metz. Ce fut aussi Scepeaux qui forma le siege de Thionville, & à qui on en dut la prise en 1558. Au traité de paix de Cateau-Cambresis, le roi ayant voulut donner part en cette negociation à Scepeaux, qui l'étoit venu saluer à Villers-Cotterets, il lui fit cet honneur, de faire expedier un brevet d'assurance de la premiere charge vacante de maréchal de France, avec cette clause expresse, que si dans l'année il n'en vaquoit une, il en créeroit une en sa faveur, où il jouiroit de tous les honneurs & émoluments de cet état. Après la mort du roi, la reine Catherine de Medicis, devenue regente, le retint auprès d'elle en qualité de son chevalier d'honneur, & se servit de lui pour dissiper la conjuration d'Amboise. Elle l'envoya à Rouen pour appaiser le desordre arrivé pour le differend de la Religion: y retablit la paix, mit pareil ordre à Dieppe; revint à la cour à Orleans, où on lui permit de retourner en son gouvernement. Ce fut là où il reçut la nouvelle de la mort de François II. qui apporta de nouveaux changemens, & qui fut le principal sujet d'une ambassade extraordinaire auprès de l'empereur, pour laquelle il fut choisi avec l'évêque de Rennes, & de laquelle il s'acquitta avec tant de prudence, qu'il menagea le mariage du roi avec Elisabeth, petite fille de ce monarque. Il eut le même succès dans une autre ambassade, où il fut envoyé à son retour auprès de la reine d'Angleterre, qu'il empêcha de secourir les Calvinistes. Après tant de services, le roi lui donna le bâton de maréchal de France en 1562. pendant les troubles des Calvinistes. Il servit au siege du Havre-de Grace, & à celui de saint Jean d'Angeli; & après la mort du vicomte de Martigues, qui y fut tué, il fut pourvû par le roi du gouvernement de Bretagne. Ensuite, on fit la paix d'Angers l'an 1570. pour l'execution de laquelle les quatre maréchaux de France ayant eu ordre de faire leurs chevauchées, il eut pour sa part la Bourgogne, le Bourbonnois, le Berri, l'Auvergne, le Lyonnois, le Vivarais, le Dauphiné & la Provence. Dans toutes ces provinces, mais particulierement à Lyon, qu'il reçut sous l'obéissance du roi, il retablit la réligion Catholique, remit les chanoines en leurs églises, & congedia les troupes des Calvinistes. Enfin il s'acquitta de cette commission avec tant d'honneur, que le pape en ayant eu avis, le pria de vouloir lui rendre le même service dans le comtat d'Avignon. Il s'y signala particulierement, par l'heureuse conquête qu'il fit par force & par adresse tout ensemble, de la ville de Sisteron, qui étoit la place d'armes des Calvinistes & des rebelles du comtat. Ce maréchal mourut de poison en son château de Duretal en Anjou, le 30. Novembre 1571. ayant acquis beaucoup de reputation dans les cinq ambassades où il fut employé, tant en Allemagne qu'en Angleterre & en Suisse. * Meserai, *hist. de France.* Vie de ce maréchal, écrite par son secretaire. Le P. Anselme, *hist. des grands offic.*

I. Il descendoit de JEAN seigneur de Scepeaux, chevalier, qui servit le roi Charles VI. dans ses armées en 1394. & laissa de *Jeanne* de Landevi sa femme, fille de *Jean* seigneur de Landevi, & *Jeanne* de Quatreburges, Gui I. qui suit; & *Jeanne* de Scepeaux, mariée à *Guillaume* de Bree, seigneur de Fouilloux, S. Denys-au-Maine &c.

II. GUI, I. du nom seigneur de Scepeaux, Landevi &c. épousa *Guillemette* de Montenai, fille de *Guillaume* seigneur de Montenai, Garanciers &c. & de *Jeanne* de Mathefelon, dont il eut JEAN II. qui suit; & *Yves* de Scepeaux, seigneur de Landevi, lequel préferant la jurisprudence au parti des armes, fut reçu conseiller au parlement en 1438. troisiéme president en 1442. puis premier president en 1457. & mourut le 2. Novembre 1463. sans laisser de posterité de *Charlotte* de Beauvau fille de *Bertrand*, seigneur de Précigni, & de *Françoise* de Brezé.

III. JEAN II. du nom seigneur de Scepeaux &c. épousa *Louise* de la Haye, fille de *Jean*, seigneur de Passavant,

de Beaupreau & de Chemillé, & de *Thomine* de Dinan, dont il eut *Jean* III. du nom, seigneur de Scepeaux &c. mort sans enfans de *Jeanne* de Château-briant, fille de *Theaude*, baron du Lyon d'Angers, & de *Françoise* Odart, dame de Loigni; & FRANÇOIS, qui suit;

IV. FRANÇOIS de Scepeaux, seigneur de Landevi, puis de Scepeaux &c. vivoit en 1478. & épousa *Marguerite* d'Estouteville, dame de Mauflon, fille de *Michel*, & de *Marie* de la Rocheguyon, dont il eut GUI II. qui suit; & RENÉ, qui fit *la branche des seigneurs de* VIELLEVILLE, *rapportée ci-après.*

V. GUI II. du nom seigneur de Scepeaux, Landevi &c. épousa *Catherine* de Longvi, fille de *Philippe* seigneur de Givri, dont il eut GUI III. qui suit; *Louise*, mariée à *René* Angier, seigneur de Crapado; & *Françoise* de Scepeaux, alliée à *Meri* de Chepoi, seigneur de Chepoi, de Bretigni &c.

VI. GUI III. du nom seigneur de Scepeaux, de Chepoi, Landevi, laissa de *Jeanne* de la Riviere sa femme, un fils unique, nommé

VII. GUI IV. du nom seigneur de Scepeaux &c. mort fort âgé en 1605. laissant de *Catherine* de la Marzeliere, sa femme, fille de *Pierre* seigneur de la Marzeliere, & de *Françoise* du Porcon, GUI V. qui suit; & *Robert* de Scepeaux, seigneur de Landevi, de Mauflon &c. mort sans alliance en 1630.

VIII. GUI V. du nom seigneur de Scepeaux, comte de Chemillé, duc de Beaupreau, mourut dans une rencontre pendant la Ligue, en 1597. Il avoit épousé *Marie* de Rieux, fille de *Gui*, seigneur de Châteauneuf, & de *Jeanne* du Chastel, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* dame de Scepeaux, duchesse de Beaupreau &c. mariée à *Henri* de Gondi, duc de Retz &c. morte en Janvier 1621. laissant deux filles, qui ont été duchesses de Retz & de Brissac.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VIELLEVILLE.

V. RENÉ de Scepeaux, fils puîné de FRANÇOIS seigneur de Scepeaux & de Landevi &c. & de *Marguerite* d'Estouteville, dame de Mauflon, fut seigneur de Vielleville, & épousa *Marguerite* de la Jaille, dame de Duretal & de Mathefelon, fille de *François*, seigneur de Duretal &c & de *Jeanne* de la Chapelle, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Françoise* de Scepeaux, mariée à *Jean* seigneur de Thevale.

VI. FRANÇOIS de Scepeaux, seigneur de Vielleville, comte de Duretal, chevalier de l'ordre du roi, maréchal de France, *dont l'éloge a été rapporté ci-dessus*, mourut le 30. Novembre 1571. Il avoit épousé *Renée* le Roux, fille de N. seigneur de Chemans, & de la Roche des-Aubieres, dont il eut *Marguerite* de Scepeaux, comtesse de Duretal, dame de Mathefelon, mariée à *Jean* II. du nom, marquis d'Espinai en Bretagne; & *Jeanne* de Scepeaux, alliée 1°. à *Orri* du Châtelet, seigneur de Dueilli: 2°. à *Antoine* d'Espinai, seigneur de Broon & du Molai. * *Voyez les memoires de* Castelnau, *&* Le Laboureur. Blanchard, *hist. des premiers presidens.* Le P. Anselme.

SCEPTIQUES, philosophes, disciples de Pyrrhon, ainsi appellés, parce que toute leur philosophie ne consistoit qu'à considerer les choses sans rien déterminer sur leur verité ou fausseté, qu'ils ne croyoient pas que l'on pût découvrir: ainsi ils doutoient de tout, & n'osoient pas même assurer qu'il y eût rien de certain: en quoi ils differoient des nouveaux academiciens, qui assuroient au moins qu'il n'y avoit rien de certain. Pyrrhon, auteur de cette secte vivoit du tems d'Epicure & de Theophraste. * Vossius, *de philosoph. sectis.*

SCEPTRE, ornement royal. On donnoit autrefois ce nom à une hallebarde que les rois portoient. Depuis le sceptre des rois fut un bâton, orné de cuivre, d'ivoire, d'argent ou d'or. Tarquin le porta le premier à Rome & les autres rois, & même les consuls après lui. Les empereurs l'ont conservé jusques dans les derniers tems; & les rois le portent communément. * Homer. *Iliad. A.* Virgil. *Æneid. l.* 12. Justin, *l.* 43. *c.* 3. *l.* 23. *c.* 24. Florus, *hist. Rom. l.* 1. *c.* 3. Tite-Live. *Decad.* 3. *l.* 10. Denys d'*Halicarnasse l.* 3. & 5.

SCEVA, Juif, prince des prêtres, eut sept fils exorcistes, qui voulurent se mêler de chasser les esprits malins au nom de Jesus, que l'apôtre saint Paul prêchoit. Le demon leur fit réponse, qu'il connoissoit Jesus & Paul; & que pour eux, il ne sçavoit qui ils étoient. Ensuite l'homme possedé de l'esprit malin, usa de telle violence contr'eux, qu'ils furent contraints de s'enfuir nuds & & fort blessés. * *Act. c.* 19.

SCEVA, centurion ou capitaine dans l'armée de Jules-César, *cherchez* CASSIUS SCÆVA.

SCEVOLA, *voyez* MUTIUS.

SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE, *voyez* SAINTE-MARTHE.

SCHABOUR-BEN-SAHEL, est le nom d'un excellent medecin Arabe, qui mourut Chrétien l'an 250 de l'hegire. Il est auteur d'un livre intitulé, *Acrabadin*, c'est-à-dire, *Medicamens composés de confections*, qui est reçû & fort estimé dans l'usage commun des boutiques. * D'Herbelot, *bibl. Orient.*

SCHACA, déesse des Babyloniens, étoit la même qu'*Ops* parmi les Romains, c'est-à-dire, *la Terre.* La fête de cette divinité se celebroit pendant cinq jours, durant lesquels les valets commandoient dans la maison, & les maîtres leur obeïssoient. Le plus considerable de ces esclaves avoit tout le soin de la famille, & étoit vêtu d'une robe semblable à celle du roi. * Ctesias, *l.* 2. *Pers.* J. Selden, *de Diis Syris Synt. II. c.* 13.

SCHACH ou SCHAH, en langue persane signifie *roi* ou *seigneur. Paschach* signifie la même chose. Schach se met devant le nom propre, comme *Schach-Abas*; & *Padschach* après, comme *Hassan-Padschach* &c. Schich-Eider ou Aidar, prince d'Arbebil, gendre & successeur d'Ussum Cassan, changea le nom de *Schich*, qui signifie *prophete*, en celui de *Schach*, ou *Roi.* Son fils Ismaël, qui commença à regner vers l'an 1500. y ajoûta le titre de sophi, & se nomma *Schach-Ismaël-Sophi.* * Olearius, *Voyage de Perse.*

SCHACH ABAS, fut roi de Perse en 1587. après ses deux freres, Emir Hemse & Ismaël III. qui ne regnerent chacun que huit mois. D'abord qu'il fut sur le thrône, il s'appliqua à recouvrer les grandes provinces que les Turcs & les Tartares avoient usurpées sur la couronne de Perse. Il entra en Chorazan, & vainquit Abdalla, prince des Tartares Usbecques, auquel il fit couper la tête. Ensuite il alla à Hispaham, qu'il fit la capitale de son royaume, & qu'il embellit de plusieurs bâtimens fort magnifiques. Après ces victoires, il marcha contre les Turcs, & prit la ville de Tabris ou Tauris, dans la province d'Aderbeitzan; puis il entra dans la province de Kilam, & ramena sous son obéissance ces peuples, qui s'étoient revoltés du tems de Schach-Tamas. Il gagna encore plusieurs batailles contre le Turcs; & reprit la ville d'Ormus sur les Portugais. La mort lui fit trouver la fin de ses victoires en 1629. après un regne d'environ 44. ans. Il fit paroître la force de son esprit dans l'ordre qu'il donna sur la fin de sa vie, pour faire cacher sa mort, pendant que l'on assureroit la succession à Schach-Sefi, son petit-fils. Pour executer ce qu'il avoit ordonné, on exposa son corps tous les jours dans la même salle, où il avoit coûtume de rendre la justice, assis dans un chaise, les yeux ouverts, & le dos tourné vers une tapisserie, derriere laquelle se tenoit Jusuf Aga, qui lui faisoit lever le bras par le moyen d'un petit cordon de soye; & Timir-Beg faisoit semblant de lui proposer les affaires de ceux qui étoient à l'autre bout de la salle, & d'en recevoir les jugemens. Par cet artifice, la mort de Schach-Abas demeura cachée plus de six semaines. * Olearius, *Voyage de Perse.* Relations de *Pietro della Valle.*

SCHACH-SEFI, roi de Perse, succeda à son grand-pere Schach-Abas en 1629. On dit que quand il vint au monde, il avoit les deux mains pleines de sang: ce qui fut un présage de sa cruauté. Dès qu'il fut sur le thrône, il fit crever les yeux à son frere unique, & fit mourir ses oncles & leurs enfans, son premier ministre d'état, son chancelier, son grand maître d'hôtel, & sa mere. Il remporta plusieurs victoires sur ses ennemis; mais la gloire de ces bons succès étoit dûe à la valeur & à la conduite de ses generaux, & à la fortune, plûtôt qu'à sa prudence & à son courage. Ce prince mourut en 1642. après douze ans de regne, ou plûtôt de tyrannie. Son fils

Schach-Abas lui succeda à l'âge de 13. ans. * Olearius, *voyage de Perse.*

SCHAFEI, fameux iman ou docteur Musulman, né à Gaza, ville de Palestine, l'an 150. de l'hegire, vint à Bagdet l'an 178. Il en sortit pour passer en Egypte, où il entendit Malek-ben-Ans, celebre iman, & mourut dans le même pays l'an 204. âgé de cinquante-quatre ans. Schafei est le premier qui ait écrit de la jurisprudence parmi les Mahometans, & qui composa un livre sur les *Ossoul*, ou fondemens du Musulmanisme, dans lequel tout le droit, tant civil que canonique des Mahometans, est compris. On a de lui encore deux autres livres qui traitent de la même matiere; & sa doctrine est tellement autorisée parmi les Musulmans, que Saladin fonda un college dans la ville du Caire, dans lequel il étoit défendu d'en professer ou enseigner une autre. Il y a eu cependant quelques-uns de ses envieux, qui lui ont preferé le docteur Aban-Hamed. La mosquée magnifique, accompagnée d'un college, qui fut bâtie dans la ville de Herat en Chorasan, par Gaïat-Heddin, sultan des Gaurides, fut affectée à ceux qui étoient de la secte de Schafei, & tous les docteurs de la ville de Farab dans la Transoxane, étoient Schafeïens de secte. Il y a une histoire de ces docteurs, sectateurs de Schafei, intitulée, *Thabacat al Schafeiat.* Quant aux traditions musulmanes, l'on dit que Schafei les reçut de Maleck-ben-Ans, & qu'il les transmit à Zohari; car il est important parmi les Mahometans de sçavoir le canal par lequel les traditions qui tirent leur source de leur prophete, sont venues jusqu'à nous. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAFFOUSE, en latin *Schafusia*, & en allemand *Shafausen*, ville de Suisse sur le Rhin, & capitale d'un des treize Cantons, est située entre Constance, Bâle & Zurich.

SCHAGIA, SCHEGIA, SCHAH-SCHEGIA, *le Roi Courageux*: c'est le titre de Geladeddin, quatriéme sultan de la dynastie des Modhafferiens. Il étoit fils de Mobarezeddin Mohammed Mohaffer, & il s'accorda avec ses deux freres, Schah-Mahmoud & Scha-Solthan, pour emprisonner leur pere, dont ils craignoient la colere. Schah-Schegiâ fut cependant un très-grand prince, & n'eut point de part à l'outrage que Schah-Solthan fit à son pere, en le privant de la vûe. Il vécut 53. ans, & en regna 26. Il mourut l'an 876. de l'hegire. C'étoit un prince fort sçavant, & qui avoit une memoire fort heureuse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHMANSOR, ben Modhaffer. Ce prince, qui étoit neveu de Schah-Schegiâ roi de Perse, est le cinquiéme sultan de la dynastie des Modhafferiens. Il fit la guerre à Ali-Zeinalâbedin, qui avoit succedé à son pere Schah-Schegiâ, le fit prisonnier, donna un second combat à Schahmansor, & fut encore vaincu: il le fit priver de la vûe, & se rendit ensuite maître de la ville de Schiraz l'an 790. de l'hegire. Mais cinq ans après Tamerlan, qui s'étoit deja rendu maître d'Ispahan, l'y vint attaquer. Ce sultan fut assez brave pour lui livrer bataille: il le blessa même dans le combat. Mais enfin il fut accablé par le nombre, & contraint de se retirer à Schiraz: il fut atteint en chemin par un des officiers du fils de Tamerlan, qui le tua. Avec lui prit fin la dynastie des Modhafferiens. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHMOHAMMED, ben Modhaffer. C'est le premier sultan de la dynastie des Modhafferiens. Il fut fait gouverneur de la ville d'Iezid en Chorasan par Abousaïd, sultan des Mogols ou Tartares, l'an 718. de l'hegire. L'an 729. ce prince, après avoir défait en plusieurs combats les Nikoudariens, monta à un fort haut degré de puissance, & épousa la fille du sultan des Carakhathaïens, nommée *Cothbeddin.* Il se fit enfin souverain après la mort du sultan Abousaïd, l'an 742. regna ou gouverna 42. ans, 22. à Iezid, 13 dans le Kerman, & 7. en Perse. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHROKH, fils du grand *Tamerlan*, succeda à son pere l'an 807. de l'hegire, & fit la guerre presque pendant toute sa vie à Cara Jousouf, prince Turcoman, de la dynastie du Mouton-Noir, & à ses deux enfans. Il défit leur pere en trois combats differens, & mourut l'an 850. de la même hegire, après un regne de 43. ans, la 71. année de son âge, dans la ville de Re. Ce prince ne s'est pas rendu moins celebre par sa justice, par sa pieté & par sa liberté, que par son courage, & ses autres vertus militaires. L'histoire de Schahrokh, faite par Abdalrazzak, mort l'an 880. de l'hegire, est si pleine de belles actions & de grands évenemens, qu'on ne peut se lasser de la lire. C'est une histoire complete de la vie de ce prince & de ses enfans, jusqu'en l'an 875. On espere de voir quelque jour cette histoire de la traduction de M. Galand. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHAHSCHEGIA ou SCHUGIA, fils de *Mohammed*, fondateur de la dynastie des Modhafferiens, succeda à son pere, devint sultan & maître absolu, non seulement de la province de Perse, mais encore de l'Iraque Persienne, & acquit une grande réputation de justice & de valeur. Il protegeoit les gens de lettres, avec lesquels il avoit de frequentes conferences. Il regna 26. ans, mourut l'an 786. de l'hegire, laissant pour successeur *Alizein Alâbedin*, son fils. * D'Herbelot, *bibliotheque orientale.*

SCHALAVONIE. C'est une contrée de la Prusse Ducale. Elle a la Nadravie au midi, le golfe de Curisch-Haff au couchant, & la Samogitie au levant & au nord. Elle est baignée par le Niement, & par quelques autres rivieres; mais elle est mal peuplée & mal cultivée; les habitans en sont grossiers, & passent pour des restes des anciens Borusses. Ses lieux principaux sont Memel, capitale, Rangnits, Tilse & Russe. * Baudrand.

SCHALG, nom d'une ville du Turquestan, dont les habitans sont Musulmans. Elle est situé à 90. degrés 30. minutes de longitude, & à 44. de latitude septentrionale, dans le sixiéme climat. Cette ville n'est éloignée de celle de Tharaz que de quatre parasanges, & passe pour être une des plus fortes places du Turquestan. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHALL (Adam) Jesuite de Cologne: ce fut lui qui mit la derniere main à la reforme du calendrier de la Chine. L'empereur de ce vaste empire en fut si content, qu'il donnoit d'ordinaire à ce religieux le nom de *Mafa*, c'est-à-dire, *venerable pere*, *seigneur* ou *ancien.* * Chevreau, *hist. du monde*, *lib. IX. ch.* 5.

SCHAMALGANI, est le surnom d'un fameux imposteur, nommé *Mohammed*, natif d'une bourgade, nommée Schamalgan, située entre les villes de Coufah & Bassorah. Cet homme fut auteur d'une secte, qui rouloit entierement sur la metempsycose. Mais il n'enseignoit pas seulement la transmigration des ames, il admettoit aussi une communication, & pour ainsi dire, une transfusion des mêmes ames, des unes des autres. Il commença par abolir toute sorte de culte divin, soit legitime, soit superstitieux, & approuvoit toutes les conjonctions charnelles, & même les plus abominables. Ebn-Mocla, visir de Radhi, vingtiéme calife de la race des Abbassides, fit faire le procès à ce seducteur, qui fut condamné par les docteurs de la loi, à être pendu & brûlé: ce qui fut executé l'an de l'hegire 322. On dit que la secte des Illuminés a pris son origine de lui parmi les Musulmans. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SCHANSEDDIN, Mohammed-ben-Ali, *cherchez* AGIALOUI.

SCHAPLER (Christophle) Lutherien, fut un de ceux qui porterent l'an 1525. les paysans d'Allemagne, qu'on nomme *Rusteaux*, à prendre les armes contre les princes, lesquels tuerent plus de cent mille de ces rebelles en diverses occasions. Il écrivit douze articles, qu'il appelle, de la liberté chrétienne, dont le principal est, *Qu'il ne faut point payer de tribut au magistrat.* * Prateole, *au mot*, Christoph. Gautier. *chron. du XIV. siecle.*

SCHARDIUS (Simon) nâquit en 1535. & mourut en 1573. Il a publié une idée du conseiller; un dictionaire du droit civil & canonique; & quatre tomes de l'histoire d'Allemagne. Son épitaphe, que voici, apprendra plus particulierement qui il étoit.

Schardius hic Simon post funera mœsta quiescit:
Heu quantum amisit Saxona Terra Virum!
Imperii Assessor, Nemetum dicebat in urbe
Jus, justique tenax, eloquiique decus.
Parce tamen lacrymis. Nam quæ monumenta reliquit,
Perpetuo vitam sunt habitura suam.

* Konig, *biblioth.*

SCHARF (N.) sçavant d'Allemagne, nâquit en 1678. & mourut le 10. Novembre 1707. Il a publié divers ouvrages, & sur-tout une grammaire hebraïque; les chroniques de Soraw, petite ville de la basse Lusace, sur les frontieres de Silesie; & plusieurs ouvrages de poësie, qui ont paru en differens tems. * *Journal des sçavans*, *Avril 1710, pag. 469. édit. de Hollande.*

SCHAT-ZADELER-AGASI, en Turquie est l'eunuque noir, à qui les enfans du sultan sont donnés en garde. *Schat* signifie *maître* ou *gardien*. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SCHAT-EL-ARAB, c'est-à-dire, *la riviere des Arabes*. C'est le nom qu'on donne au Tigre & à l'Euphrate, depuis leur confluent à Gorno ou à Quorno, jusqu'à leur embouchure dans le golfe de Bassora. La ville de Balsore est sur cette riviere. * Baudrand.

SCHAUMBOURG, SCHAWEMBOURG: c'est un petit pays de la Westphalie, entre la principauté de Minden, les comtés de Spiegelberg & de Lemgow, & le duché de Brunswick. Ce comté peut avoir neuf lieues du nord au sud, & quatre ou cinq du couchant au levant. Il a eu ses comtes particuliers, qui possedoient aussi le comté de Pinnenberg dans le Holstein. Leur race s'étant éteinte l'an 1640. le roi de Danemarck & le duc de Holstein-Gottorp heriterent du comté de Pinnenberg, & le landgrave de Hesse-Cassel de celui ci. *Voyez* HOLSTEIN. * Mati, *dict.*

SCHEBIB-BEN-ZEID, un des plus vaillans hommes que les Arabes ayent eu sous le regne des Ommiades, servit à la tête des revoltés, sous le califat d'Abbal Maleck, fils de Marvan, & livra plusieurs combats à Hegiage, autre grand capitaine, gouverneur de la province d'Iraque. Schebib combattoit toûjours ses ennemis avec un nombre inégal de troupes, & ne craignoit point d'attaquer dix-mille chevaux lorsqu'il n'en avoit que mille: son histoire porte qu'il ne fut jamais battu qu'en une seule rencontre, qui fut celle dans laquelle il perdit la vie. Cette derniere rencontre fut auprès du fleuve Farfar dans la Syrie, où Schebib ayant voulu le passer dans un esquif, lorsque ce fleuve étoit enflé & débordé extraordinairement, tomba tout armé, & d'où il ne put jamais être retiré, quoiqu'il revînt par trois fois au-dessus de l'eau. L'on rapporte que chaque fois qu'il revenoit, on lui entendoit parler de Dieu, & qu'à la derniere il prononça ces paroles: *Tel est le decret du Tout-Puissant*. Le corps de Schebib ayant été pêché, il fut ouvert, & on lui trouva le cœur aussi solide & aussi-dur qu'une pierre; & la nouvelle de sa mort ayant été portée à sa mere, elle ne voulut jamais le croire, jusqu'à ce qu'on lui eût dit qu'il étoit peri dans l'eau. Alors elle commença à pleurer, & dit que lorsqu'elle avoit accouchée de lui, elle avoit vû en songe sortir une grande flamme de ses entrailles, & qu'elle connoissoit pour lors qu'il n'y avoit que l'eau qui pût éteindre un si grand feu. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHEDEL (Hartman) de Nuremberg, vivoit sur la fin du XV. siecle, & composa une chronologie, où il rapporte la suite des papes, des empereurs, des rois &c. jusqu'à l'an 1492. Cet ouvrage est connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg*, à cause qu'il fut imprimé en cette ville l'an 1493. * Vossius, *de hist. Lat. l. 3. c. 6.* Keckerman. Le Mire &c.

SCHEDIUS (Elie) est connu par un traité qu'il a fait des dieux des Allemands, lequel a été imprimé à Leyden. Il mourut en 1641.

SCHEDIUS (Paul Melisse) fils de *Balthasar* Schedius & d'*Otilia* Melissa, nâquit à Meristad ou Melrichstad en Franconie, le 20. Decembre 1539. Il merita à l'âge de 25. ans la couronne de laurier, que les empereurs avoient accoûtumé de donner à ceux qui excelloient en poësie. Pendant qu'il étoit en Italie, il fut fait comte palatin, & citoyen Romain. En Angleterre, la reine Elisabeth lui témoigna beaucoup d'estime & de bienveillance. Il passa pour un des premiers poëtes de son siecle: c'est pourquoi ceux qui ont parlé de lui le nomment le *Pindare Latin*. Outre plusieurs poësies latines qu'il a composées, il a traduit en vers allemands les pseaumes, suivant la mesure des François, de Clement Marot & de Theodore de Beze. Il mourut à Heidelberg le 3. de Fevrier de l'an 1602. âgé de 63. ans. Melissus passe pour un des meilleurs poëtes Latins que l'Allemagne ait produits. Entre ses ouvrages nous avons huit livres de *Pensées* ou *Consolations*; deux de *Parenetiques* ou d'*Exhortations*; deux de *Parodies* ou d'*Imitations*; un recueil de *Schediasmes* ou *Billets Poëtiques* en trois parties; un grand nombre d'*Epigrammes*, d'*Odes*, de *Chansons*, & de quelques autres pieces. La plûpart de ces ouvrages ont eu autant d'approbateurs qu'il y a eu de bons connoisseurs dans l'Allemagne, dans l'Italie, dans la France, & par tout où ils ont paru. En France il a été honoré de divers éloges des sçavans, & particulierement de Scaliger, de Beze & de Sainte-Marthe. C'est principalement à ses vers lyriques qu'il est redevable de tant d'honneurs. Il a travaillé à ce genre de poësie avec un soin tout particulier; & le succès en a été si grand, & si universellement reconnu, que de son tems il n'y a eu dans toute l'Europe personne qui ait approché plus près que lui d'Horace & de Pindare. On ne voit point dans ses vers ces beautés fardées, dont tant d'autres poëtes ont fait souvent leurs plus beaux ornemens; tout y est naturel, & les graces qu'il leur a données sont prises de lui-même, c'est-à-dire, du fonds de son genie & de celui de sa matiere. Il avoit une addresse particuliere pour bien placer ses archaismes (ou ces figures, par lesquelles on imite une maniere de parler qui est ancienne) mais il ne s'en servoit qu'avec beaucoup de reserve & de retenue, & lorsqu'il sentoit que cela feroit une ornement. Son style est élegant, & ses mots très-bien choisis; & l'on peut dire que sa principale qualité est une douceur presque inimitable. * *Additions aux éloges de* M. De Thou, par A. Teissier, *tome II.* Melchior Adam, *de vit. philosoph. Germanor.* Georg. Matth. Konigius, *in biblioth. vet. & nov. Varii poëtæ ætatis æqual. in epigram. passim.* Sainte-Marthe, Olaüs Borrichius, *dissertat. 4. de poët. Latinis.* Thuan, *hist.*

SCHEFFER (Pierre) surnommé *de Gernshein*, gendre de *Jean* Fauste, premier imprimeur de Mayence, exerça ce nouvel art avec son beau-pere, & imprima plusieurs livres après lui vers le milieu du XV. siecle.

SCHEFFER (Jean) professeur dans l'académie d'Upsal, né à Strasbourg en 1621. n'avoit que 30. ans lorsqu'il alla en Suede, où la reine Christine lui fit un favorable accueil, & le fit professeur en éloquence & en politique dans l'académie d'Upsal, & bibliothecaire en la place de Freinshemius. Il a composé quelques ouvrages de critique & d'éloquence, & est mort le 26. Mars 1676. * Bayle, *dict. crit. de la 2. édit.*

SCHEGKIUS (Jacques) medecin, né à Schondorff, dans le duché de Wirtemberg en Allemagne. Après avoir été 30. ans professeur en philosophie & en medecine à Tubingue, il devint aveugle: ce qui ne l'empêcha pas de faire ses fonctions. Il mourut en 1587. âgé de 76. ans. Parmi plusieurs écrits dont il dicta une partie après être devenu aveugle, ceux-ci sont les principaux: *Dialogus de animæ principatu*; *tractationes physicæ medicæ*; *commentaria in Aristotelis physica & ethica*; *Organum*; *Toxica*; *De una persona & duabus naturis in Christo*, *adversùs Antitrinitarios*. * Melchior Adam. Casaub. *Bibliographus.*

SCHEHABEDDIN-BEN-MAAD, *voyez* ACLISSI-ALNAGEBI ou NAGIBI.

SCHEHABEDDIN-BEN-SAM, quatriéme sultan de la dynastie des Gaurides, frere de Gaïatheddin son prédecesseur, qui l'associa à l'empire, & à qui il succeda, regnant seul après sa mort pendant l'espace de quatre ans. Du vivant de son frere, il conquit les royaumes de Multan & de Delli aux Indes. Il eut diverses guerres à soûtenir, dans lesquelles il ne fut pas toûjours heureux. En retournant à sa ville de Gaznah, après une grande victoire sur des peuples revoltés, il fut assassiné par un Indien Idolâtre, qui s'étoit dévoué pour faire ce coup l'an 602. de l'hegire, à l'âge de 62. ans * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHEHERESUL ou SCHIAHRAZUL, ville de la Turquie en Asie, dans le Diarbeck, pris en general, sur les confins de l'Erak-Atzen en Perse. Schehere sul est l'ancienne Arbelle, ou du moins, elle a été bâtie de ses ruines

ruines. Elle n'eſt pas grande; mais elle eſt aſſez bonne, & capitale du Beglerbeglic, qui porte ſon nom, & qui eſt ſitué au-delà du Tigre, dans l'Aſſyrie particuliere des Anciens. * Baudrand.

SCHEICH, eſt un mot arabe, qui ſignifie *ancien* ou *ſeigneur*, & eſt le nom que les Mahometans donnent à leurs prédicateurs, qu'ils appellent *ſcheichs*. M. Simon dit que ces *Scheichs* ou *prédicateurs Mahometans* tiennent devant eux l'alcoran ouvert, & qu'ils en liſent quelque verſet, pour ſervir de texte à leur prédication. Ils rapportent, dit-il, ſur ce texte differentes interpretations des docteurs Mahometans; & pour confirmer ce qu'ils avancent, ils ont quelquefois recours à certaines narrations, qui reſſemblent plus à des contes faits à plaiſir, qu'à de veritables hiſtoires. D'Herbelot, *dans ſa bibliotheque orientale*, dit que ce mot ne ſignifie pas ſeulement *vieillard*; mais encore un *prince*, un *docteur celebre* & *chef de quelque communauté religieuſe*. * M. Simon, *remarques ſur le voyage du Mont-Liban*.

SCHEINER (Chriſtophle) de Mundelheim en Souabe, celebre mathematicien, entra dans la compagnie de Jeſus à l'âge de 20. ans, & y fit les quatre vœux en 1600. On dit que ce fut le premier qui obſerva les taches du ſoleil à Ingolſtadt en 1611. Il publia un *in folio* en 1630. ſous le nom de *Roſa Urſina*, dans lequel il traite de ces taches, de l'incorruptibilité du Ciel, & d'autres queſtions curieuſes de la même nature. Il mourut en 1650. à Nice, étant fort âgé. * Alegambe, *pag.* 77. Placcius, *pag.* 56.

SCHELESTRATE (Emmanuel) ſous-bibliothecaire du Vatican, étoit d'Anvers. Il s'appliqua dés ſa jeuneſſe à l'étude de l'antiquité eccleſiaſtique; & n'avoit que 23. ans lorſqu'il publia à Anvers en 1678. un traité en latin, ſous le titre d'*Antiquités de l'Egliſe illuſtrées*. L'année ſuivante il donna un traité de l'état de l'ancienne égliſe d'Afrique, ſous le primat de Carthage; & en 1681. il fit imprimer une diſſertation ſur le concile d'Antioche, tenu ſous le pape Jules I. en 341. Etant venu à Paris pour y conferer avec les ſçavans, il fut appellé à Rome par le pape Innocent XI. & chargé de la garde de la bibliotheque du Vatican. Il fit imprimer à Rome une diſſertation ſur les decrets des IV. & V. ſeſſions du concile de Conſtance. Il a encore donné en 1685 un livre, *De diſciplina Arcani*, où il ſoûtient que les Chrétiens, juſqu'au V. ſiecle en Orient, & au VI. en Occident, ont caché les dogmes de la religion, & la doctrine des ſacremens. En l'année 1687. comme il ſe diſpoſoit à s'en retourner en ſon pays, pour reſider à Anvers, où il étoit chanoine & chantre, il fut pourvû par le pape d'un canonicat de ſaint Jean de Latran. La même année il fit imprimer à Rome un traité de l'autorité patriarchale & metropolitaine; il revit enſuite ſon grand ouvrage des antiquités de l'égliſe, dont il fit imprimer le premier tome à Rome en 1690. Il mourut en faiſant imprimer le ſecond, le 5. Avril 1692. âgé de 46. ans. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XVII. ſiecle.*

SCHELGRIGIUS (Samuel) docteur en theologie, profeſſeur & recteur du college de Dantzick, & miniſtre de la maiſon de la ſainte-Trinité, étoit Lutherien, & grand ennemi non-ſeulement des Catholiques, mais encore de ceux des Proteſtans que l'on appelle *Pietiſtes*, comme il paroît dans ſes écrits contre le docteur Speiner, contre Schuze, contre Langius, profeſſeur à Haal, & quelques autres. Entre les ouvrages qu'il a donnés au public, les plus remarquables ſont, commentaires ou diſſertations ſur le concile de Jeruſalem, & ſur le concile de Dantzick; Preuve du Papiſme; Explication des controverſes avec les Pietiſtes & Rechabites, &c. Il mourut à Dantzick vers le milieu de Janvier 1715. âgé de 72. ans. Il a laiſſé en manuſcrit l'hiſtoire du Pietiſme depuis ſon commencement juſqu'à preſent, avec tous les actes, memoires & autres pieces authentiques concernant cette ſecte. Cet ouvrage doit être curieux, & inſtruire à fonds des myſteres de cette ſecte, ſi ſon fils, qui eſt à preſent profeſſeur en philoſophie, & bibliothecaire dans la même ville, veut le mettre au jour. * *Mem. du tems.*

SCHELLING: c'eſt une iſle des Provinces-Unies. Elle eſt au-devant de Zuiderzée, environ à quatre lieues de la côte de Friſe, entre les iſles d'Ameland & de Vlieland. Il n'y a que quelques villages peu conſiderables. On pêche ſur ſes côtes quantité de chiens marins; ce qui ſe fait par des hommes déguiſés, qui ſe mêlent avec eux, & les conduiſent inſenſiblement dans les filets. * Mati, *dict.*

SCHENEBERG, bourg avec titre de principauté. Il eſt dans le Voighland en Miſnie, ſur la croupe d'une montagne, à trois lieues de Zwikaw, vers le midi. * Mati, *diction.*

SCHENING, ville de Suede dans la province de Gothie. Guillaume, legat du ſaint ſiege, y celebra en 1247. un concile pour la reforme des mœurs. Jean Magnus & Sponde en font mention.

SCHENK, ou le *Fort de Schenk*, place très-forte d'Allemagne, dans le duché de Cleves, à l'endroit où le Rhin ſe ſeparant en deux bras, forme le Vahal, a été ainſi appellé du nom de Martin Schenk, qui le fit bâtir. Les Eſpagnols l'enleverent par ſurpriſe en 1635. aux Hollandois qui le reprirent après un ſiege d'onze mois; & les François le prirent l'an 1672. ſur ces derniers en deux jours. Ils le rendirent en 1674. à l'électeur de Brandebourg, qui l'engagea de rechef en 1679. aux Etats de Hollande. * Baudrand.

SCHERIF, mot arabe, qui ſignifie en general, *noble* ou *élevé en naiſſance ou en dignité*, eſt un épithete ou titre particulier, que portent ceux qui deſcendent de Mahomet par Ali ſon gendre, & par Fathime ſa fille. Ces gens-là prennent auſſi le titre d'émir & de ſeid, qui ſignifie *prince & ſeigneur*, & ils portent par-tout le turban verd, pour ſe diſtinguer des autres Muſulmans, qui le portent blanc. Il y a eu pluſieurs de ſes ſcherifs qui ont regné, & établi des dynaſties particulieres en Afrique. Les Edriſſites étoient ſcherifs, & la race qui regne aujourd'hui à Fez & à Maroc, porte auſſi le nom de ſcherif. Il y a eu auſſi autrefois des ſcherifs à la Mecque & à Medine, qui ſe ſont même quelquefois fait la guerre les uns aux autres; & le ſultan des Turcs, qui eſt maître de toute l'Arabie, leur laiſſe quelque eſpece de ſouveraineté, ſe contentant ſeulement du titre de protecteur des deux villes ſacrées, c'eſt-à-dire, de Medine & de la Mecque. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHERZER (Jean-Adam) theologien de Leipſic, de la confeſſion d'Augſbourg, qui vivoit dans le XVII. ſiecle, eſt auteur de divers ouvrages, ſçavoir, d'un *ſyſtême de theologie*; d'un recueil des pieces faites par des Catholiques contre la cour de Rome, dont le premier volume parut en 1676. ſous le titre de *bibliotheca pontificia*; d'un livre contre le *cardinal Bellarmin*, imprimé en 1681. d'un traité *de Catholice*, publié en 1683 & d'un ouvrage contre *les Sociniens*, dont la ſeconde édition parut en 1684. Il travailla même à corriger & à augmenter cette édition pendant la maladie dont il mourut, & il compoſa dans ſon lit une preface apologetique contre les chicanneries de Sandius, qui fut miſe à la tête de cette ſeconde édition. Son livre refute fort ſolidement toutes les hereſies des Sociniens, & a pour titre: *collegium Antiſocinianum.* Cet auteur mourut en 1684. âgé de 56. ans. * Bayle, *dict. critiq. Republ. des Lettres*, Juin 1684.

SCHESTED ou SESTED (Annibal de) ſeigneur Danois, chevalier de l'ordre de Danemarck, conſeiller d'état, grand-treſorier, & preſident de la chambre des finances de Frideric III. & viceroi de Norwege, eſt fameux dans l'hiſtoire de Danemarck, par les differends qu'il eut avec le comte de Wlefeld, auquel il étoit oppoſé dans toutes les affaires qui ſe traitoient au conſeil d'état. Leur haine venoit de l'amour qu'ils avoient conçu tous deux pour la comteſſe Frederique-Eleonore, fille naturelle de Chriſtian IV. roi de Danemarck, qu'Wlefeld épouſa. Scheſted épouſa *Chriſtiane*, l'une des ſœurs de cette princeſſe, fille du même Chriſtian IV. il fut dans la ſuite fait priſonnier de guerre par un parti Suedois près Coppenhague, & reçut des careſſes de la cour de Suede, qui le rendirent ſuſpect à celle de Danemarck. Après ce traité de paix conclu entre ces deux couronnes en 1659. il fut envoyé ambaſſadeur en Suede. Depuis il alla en la même qualité en Eſpagne, en Angleterre, & en France, pour y conclure le traité de paix; & ce fut en s'acquittant de cet emploi qu'il mourut à Paris le 23. Octobre 1666.

âgé de 58. ans. * Bayle, *dictionaire critique. Mem. hist.*

SCHETLANT, isles de la mer d'Ecosse, autrefois dites *Amodæ*. Il y en a trois principales, Mainland, Zell, & Vust. Quelques auteurs en mettent d'autres, qui sont plûtôt des écueils. Elles sont au roi de Danemarck. * Sanson, *geogr.*

SCHEVELING, village du comté de Hollande sur le bord de la mer, à une grande demi-lieue de la Haye. On y va de cette ville par un grand chemin, proprement pavé de briques, & bordé d'arbres de chaque côté. Au reste, Scheveling a été plus grand qu'il n'est aujourd'hui; parce que l'an 1574. la mer en engloûtit 121. maisons.

SCHIAIS, nom de la secte des Mahometans de Perse, ennemie de celle des Sunnis; c'est-à-dire *des Mahometans Turcs*. Les Schiais ont en horreur les premiers successeurs de Mahomet; sçavoir, Abubeker, Omar, & Osman, & tiennent qu'ils ont usurpé la succession de leur prophete, qui étoit dûe à Ali, son neveu & son gendre. Ils disent que la veritable succession de Mahomet comprend douze pontifes, dont Ali est le premier, & les onze autres descendans d'Ali. Les voici de suite; I. Ali, fils d'Aboutaleb; II. Hacen, fils aîné d'Ali; III. Hussein, son second fils, qui fut tué à la bataille de Kerbela, proche de Babylone, en combattant contre les Sunnis; IV. Imanzin-el-Abedin, fils de Hussein; V. Mehemet-el-Baker; VI. Iafer-el-Scadek, lequel ordonna que les Chrétiens, les Juifs ou Idolâtres qui se feroient Mahometans, jouiroient de tout le bien de leur famille, à l'exclusion des freres & sœurs qui demeureroient dans leur religion; ce qui s'observe encore en Perse; VII. Moutza Katzem; VIII. Ali-el-Rezza; IX. Mahomet-el-Jouad; X. Ali-el-Hadi; XI. Hocunel-Askeri; XII. Mouhemmet-el-Mohadi-Sahebzaman. Les Perses croyent que ce derner imam ou pontife n'est pas mort, & qu'il reviendra au monde. C'est pourquoi plusieurs laissent par testament des maisons garnies, & des écuries pleines de bons chevaux pour son service, quand il paroîtra pour soûtenir sa religion. On tient ces maisons garnies, & on nourrit les chevaux des rentes qu'on a laissées pour cet effet. La secte des Schiais ou Persans est suivie dans le royaume de Golconde en l'Inde; & celle des Sunnis ou Turcs dans l'empire du grand Mogol, & au royaume de Visapour. Les Schiais suivent seulement les commandemens de la loi de Mahomet; & les Turcs pratiquent aussi les conseils, & plusieurs choses qui ne sont que de devotion dans la loi de ce faux prophete. * M. Thevenot, *voyage du Lev. tome II.* Tavernier, *voyage de Perse.* D'Herbelot, *bibl. orient.*

SCHIAMPUA, royaume de la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, *cherchez* CHIAMPAA.

SCHIATTI, isle de l'Archipel vers l'Europe, est separée du cap de Verlichi en Macedoine, par un canal qui n'a qu'une lieue de largeur: c'est le cap que les anciens appelloient *Magnesia*. Cette isle a plusieurs ports assurés. Le meilleur & le plus frequenté est celui qu'ils appellent *Agios Georgios*, c'est à-dire, *de saint Georges*, qui est à une petite distance d'une montagne, où il y a une ville de même nom. On y voit aussi beaucoup de ruines, qui marquent son ancienne splendeur. Aujourd'hui les corsaires Chrétiens y font des frequentes insultes, & ravagent tout; d'où vient que le plus souvent elle n'est habitée que par de caloyers: on y trouve de l'eau, du bois, & plusieurs chevres sauvages, avec quantité de lapins. * Bolchini, *Archipelago.*

SCHIAVONE (André) celebre peintre d'Italie, étoit né de parens pauvres, qui avoient quitté l'Esclavonie pour s'établir à Venise. Dès les commencemens il fit paroître dans ses tableaux une beauté de pinceau, & un goût de couleurs si exquis, qu'il se fit admirer de tout le monde. C'est pourquoi le Tintoret disoit souvent, qu'il n'y avoit point de peintre qui ne dût avoir un tableau de Schiavonne, à cause de sa belle maniere de peindre. Ses ouvrages neanmoins n'étoient pas corrects, parce qu'il n'étoit pas fort dans le dessein, qui est la partie principale de la peinture. Il fut employé par le Titien, avec d'autres peintres, à Peindre la bibliotheque de S. Marc; & fit plusieurs beaux ouvrages, sans en devenir plus riche. Sa reputation, & le prix de ses ouvrages augmenterent, lorsqu'il ne fut plus au monde: ce qui est arrivé à plusieurs grands peintres. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

SCHICKARD (Guillaume) professeur en langue hebraïque dans l'academie de Tubinge en Souabe, a donné plusieurs livres au public, où il fait connoître qu'il étoit sçavant dans cette langue, & dans les écrits des rabbins. Nous avons entre autres de lui un ouvrage intitulé, *jus regium Hebræorum è tenebris rabbinicis erutum*, imprimé à Strasbourg en 1625. où il traite du droit des rois des Hebreux, par leurs livres mêmes. Il a publié un autre ouvrage intitulé, *Bechinat happeruschim*, imprimé à Tubinge en 1624. où il traite du texte hebreu de la bible: des targums, de la massore, de la cabale, & de la maniere dont les Juifs interpretent l'écriture. Cet auteur est sçavant; mais sa methode est trop judaïque, & il ne peut pas être utile à toutes sortes de personnes: il affecte même trop de paroître sçavant dans les livres des rabbins. Il a composé un petit abregé de grammaire, sous le titre de *Horologium Schikardi*, qui est très-methodique; & que ceux qui veulent apprendre l'hebreu, doivent preferer à toutes les autres grammaires. * M. Simon.

SCHIDLOWIETZ, bourg considerable par ses mines de fer & d'acier dans le palatinat de Sandomir en Pologne, à la source de la riviere de Radon, & à huit lieues au-dessus de la ville de ce nom. * Mati, *dict.*

SCHIEDAM, petite ville, mais assez bien peuplée, dans la Hollande meridionale, sur la Schie, dont elle prend son nom, environ à une lieue de Rotterdam vers le couchant. Elle a séance dans les états de Hollande.

SCHIELAD: c'est une petite contrée dans la Hollande meridionale. Elle est entre la Meuse, l'issel, le Delfland, & le Rhinland, & prend son nom de la riviere de Schie. Rotterdam, Schiedam, & Delfshave en sont les lieux principaux.

SCHIERMOND, SCHIERMONICK-OOGE, SCHIERMONKOGH: c'est une petite isle des Provinces-Unies, qui dépend de la Frise, dont elle n'est separée que par un canal de deux lieues. Il n'y a que quelques villages peu considerables. * Mati, *dict.*

SCHILING (Bernard) natif de Torn, dans la Prusse, obtint permission du grand maître de l'ordre Teutonique, de battre de la monnoye d'argent, & fit les pieces que l'on appella *schilling* de son nom, maintenant *un escalin*. C'est ce qu'assurent Gasp. Schuz, & Henneberg; mais il y a d'autres historiens qui soutiennent que les schillings ou escalins, étoient en usage avant ce Bernard Schilling. * Hartknoch, *de re num. Pruss. Dissert.* 16.

SCHILLING (Christophle) Lutherien natif de Francostein dans la Silesie, fut reçu medecin dans l'université de Padoue. Il sortit de son pays pour quelques differends qui regardoient la matiere de l'Eucharistie, au sujet de laquelle il se brouilla avec Balthasar Tilasius ministre de Hinschberg, & se retira en 1566. dans le Palatinat, où il fut établi recteur des colleges d'Amberg & d'Heidelberg. On a de lui un volume de poësies grecques & latines, & quelques lettres sur des questions de medecine. Il mourut avant l'an 1584. * Bayle, *diction.*

SCHILTBERG ou VERTHES, en latin *mons Clypeorum*, *Verthusius mons*, *Batonii montes*, montagne de la basse Hongrie. Elle s'étend du sud au nord, depuis le lac Blaton jusqu'au Danube, dans les comtés de Vesprim, de Javarin & de Gran. * Baudrand.

SCHIO (Jean) religieux de l'ordre de S. Dominique, sçavant & éloquent predicateur du tems du pape Gregoire IX. prêcha par ordre de ce pape dans la Lombardie, & dans la Marche Trevisane, pendant les factions des Guelfes, défenseurs du pape, & des Gibelins, partisans de l'empereur Frideric. Il excitoit les grands & les peuples à la paix; & ce fut avec un succès si heureux, que l'on vit des changemens extraordinaires dans l'esprit de tous ceux qui l'avoient entendu. Plusieurs seigneurs qui avoient des inimitiés ensemble, s'embrasserent à la fin d'un des sermons de Schio: & il porta les habitans de Bologne & de Verone à se soumettre entierement à l'obéissance du pape. * Mazar., *hist. di Vincenzia.*

SCHIRAS, ville de Perse dans la province de Farsi, vers le fleuve Bendimir, est la plus grande du pays, &

s'est accrue par la ruine de l'ancienne Persepolis. Les Perses la nomment *Scheraz*, & quelques-uns croyent qu'elle pourroit être la *Marasium* des anciens. Divers auteurs disent qu'il y a cent mille maisons. Auprès de cette ville on voit les ruines de Tschelminar.

SCHIRO, isle de l'Archipel vers l'Europe, a conservé son ancien nom de *Scyros*, & est au nord-est de l'isle de Negrepont. On y voyoit autrefois quatre petites villes situées sur des montagnes : maintenant elles sont reduites en bourgades d'assez peu d'étendue. Le port de Schiro & la ville regardent le sud-ouest : il est assez sûr, & la ville mediocrement peuplée. Ce fut dans cette isle que Thetis, mere d'Achille fit élever ce jeune heros sous l'habit de fille, qui lui donna la facilité de faire l'amour à Deidamie, fille de Lycomede roi de Scyros. Ce fut aussi à Scyros que mourut Thesée, après que la faction de ses ennemis l'eut chassé d'Athenes. On recueille dans cette isle du coton & du lin ; & l'on nourrit dans ces montagnes une infinité de chevres, dont le lait sert à faire d'excellens fromages. * Pline, *l.* 36. *c.* 17.

SCHIRWIN (Raoul) prêtre Anglois, sçavant dans les langues & dans la theologie, fut fait prêtre le 23. de Mars de l'an 1577. & alla au mois d'Août de la même année à Rome avec Edouard Risthon. Après avoir étudié quelque tems en theologie, il retourna en Angleterre ; & y ayant prêché la foi Orthodoxe, il fut mis en prison dans la Tour de Londres, & traité cruellement. Il fut enfin pendu, son corps mis en quatre quartiers le 29. de Decembre de l'an 1581. pendant que la reine Elisabeth regnoit en Angleterre. On a de lui un livre des disputes des Calvinistes contre les Catholiques. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SCHISMATIQUES GRECS : On comprend sous ce nom les Grecs de l'Europe, de l'Asie mineure, & des isles ; les Syriens & les Georgiens, les Russes ou peuple de la Russie, & les Moscovites. Les SYRIENS sont tous les Chrétiens des patriarchats d'Antioche, de Jerusalem, & d'Alexandrie, qui suivent la religion des Grecs, contre les Nestoriens, les Armeniens, les Jacobites, qui appellent ceux-là *Melchites*, c'est-à-dire, en syrien, *Royaux* ou *Imperiaux*, parce qu'ils reçoivent le concile de Calcedoine, qui fut soutenu par les empereurs. Les GEORGIENS sont les peuples de l'ancienne Iberie, maintenant la Georgie particuliere ou le Gurgistan. Les RUSSES & les MOSCOVITES ayant été convertis à la religion Chrétienne par les Grecs dans le IX. siecle, furent attribués au patriarchat de Constantinople, duquel ils dépendent encore aujourd'hui en quelque façon, quoiqu'ils ayent un patriarche nommé par le grand duc de Moscovie.

SCHISME DES GRECS, division de l'église Grecque d'avec l'église Latine ou Romaine. Il n'y a proprement qu'une église universelle & Catholique, sous un seul chef visible ; mais comme l'empire Romain fut partagé en deux empires, l'un d'Orient, & l'autre d'Occident, qui furent toutefois assez souvent sous la puissance d'un seul empereur, aussi l'église universelle a été comme partagée en deux principales, qui sont celle de l'Occident, ou la Romaine ; & celle de l'Orient, ou la Grecque. Celle-ci est composée des provinces sujettes aux patriarches de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, lesquels ont reconnu dans les huit premiers siecles, la primauté & la superiorité du pape, comme chef de toute l'église Catholique ; mais vers le milieu du IX. siecle, ils se sont separés, & n'ont plus voulu le reconnoître l'autorité du saint siege. Voici l'origine de ce schisme. L'empereur Michel ayant atteint l'âge de majorité en 854 commença à prendre par lui-même le gouvernement de l'état, méprisa les bons conseils de sa mere Theodora, & suivit les pernicieux avis de Bardas son oncle, qui pour se rendre maître des affaires inspira à ce jeune prince, l'amour des plaisirs & de la débauche. Quelque tems après, Bardas devint éperdument amoureux de sa belle fille, demeurée veuve ; & après avoir chassé sa femme, il mit en sa place cette jeune princesse. Il employa toutes sortes de moyens pour obliger S. Ignace, patriarche de Constantinople, à dissimuler ce mariage incestueux ; mais ce prelat eut toûjours une constance inébranlable : & voyant que ses remontrances étoient inutiles, il resolut de se servir du pouvoir que sa dignité lui donnoit pour empêcher, ce scandale. C'est pourquoi le jour de l'Epiphanie en 855. Bardas s'étant presenté à la suite de l'empereur, pour recevoir selon la coûtume, le cierge beni, & participer ensuite aux sacrés mysteres, le saint patriarche le repoussa devant toute la cour, & protesta hautement qu'il ne souffriroit pas qu'un si méchant homme profanât l'église de Dieu. Bardas transporté de colere, anime l'empereur contre saint Ignace, fait enlever ce prelat, qu'on relegue dans une des isles de la Propontide, & oblige les évêques à reconnoître Photius pour patriarche. Saint Ignace fut depuis transporté dans l'isle de Lesbos ; & Photius se voyant à la tête d'un parti assez puissant pour l'emporter dans un concile, en fit convoquer un par l'empereur à Constantinople, où se trouverent avec les partisans de Photius, plusieurs évêques Orientaux, qui n'étoient pas de sa cabale. Il y presida comme patriarche ; quoique son élection eût été faite contre les formes canoniques ; & y fit condamner saint Ignace par ceux dont il put acheter les suffrages, faisant emprisonner tous ceux qui refuserent de souscrire à un jugement si injuste. Pour s'assurer la possession de sa dignité, il tâcha d'en obtenir la confirmation du pape par surprise, & fit ensorte que l'empereur Michel envoya un ambassadeur à Rome, pour demander qu'il plût à sa sainteté d'envoyer ses legats à Constantinople, afin d'y mettre la paix & la tranquillité, qui étoit troublée par ceux qui favorisoient le parti d'Ignace. Le pape Nicolas I penetrant le mauvais dessein de Photius, envoya des legats ; mais avec pouvoir seulement de s'informer du different qui étoit entre Ignace & Photius, sans porter aucun jugement. Ces legats neanmoins se laisserent gagner par Photius, & autoriserent la condamnation d'Ignace. Le pape Nicolas pleinement informé de tout ce qu'on avoit fait à Constantinople, & de la perfidie des deux legats, frappa d'anathême Photius, & rétablit S. Ignace. Photius voyant qu'il n'avoit plus rien à menager avec le pape, déclara la guerre au saint siege, & chercha les moyens de se rendre indépendant. Il fit convoquer l'an 863. à Constantinople une assemblée d'évêques en forme de concile, auquel il consentit que l'empereur Michel présidât, pour l'engager dans ses interêts par cette complaisance. Là parurent des gens apostés, qui se presenterent avec de fausses lettres, comme députés des patriarches d'Orient, pour assister à ce conciliabule, où par une audace inouie, le pape fut excommunié & déposé, comme convaincu d'une infinité de crimes énormes. Photius prit ensuite la qualité de patriarche œcumenique, indépendamment du pape, & convoqua un concile general, dans le dessein de faire condamner l'église Latine particulierement sur ces chefs : *Que l'on y gardoit le jeûne du Samedi, que l'on y mangeoit des œufs en Carême ; qu'on y croyoit que le Saint Esprit procede du Pere & du Fils ; que le pape ne vouloit pas souffrir que le patriarche de Constantinople écrivit des lettres decretales à tous les Fideles ; que les clers rasoient leur barbe ; qu'au tems de Pâques les prêtres offroient sur l'autel un agneau, avec le corps de* Jesus-Christ, *&c.* Le pape Nicolas, qui fut averti de l'audace de Photius, en écrivit une lettre à Hincmar, archevêque de Reims, & à tous les archevêques & évêques de France, pour lui faire entreprendre la défense de la doctrine de l'église Romaine. Hincmar s'acquitta de ce devoir ; mais ses écrits sont perdus. Ænée évêque de Paris composa sur ce sujet un excellent livre, où il montre la verité de la doctrine & la sainteté des usages de l'église Latine, par l'écriture sainte, par les peres, par les conciles ; & Ratramne fit encore mieux, en joignant ses reflexions & ses raisonnemens aux passages des peres & des conciles qu'il avoit rassemblés. Peu auparavant l'empereur Michel se défiant de Bardas, dont l'ambition n'avoit point de bornes, avoit resolu de s'en défaire, & après avoir executé son dessein, il avoit adopté Basile, qui étoit alors grand chambellan, l'avoit fait general de toutes ses troupes, & même l'avoit associé à l'empire.

Photius ne se laissa point abbattre par la perte de son protecteur, au contraire il ménagea si bien l'esprit de Michel, qu'il lui persuada de se mettre à couvert des menaces du pape en convoquant un concile, pour renoncer canoniquement à la communion Romaine. La plûpart des grands de l'Empire & des officiers, se trouverent à

cette assemblée, & Photius suborna des gens instruits qui y parurent comme deputés des autres patriarches, avec des lettres supposées. Ce fut en ce concile tenu en 867. que Photius prononça de nouveau contre le pape, la sentence d'anathême, & prétendit separer tout l'Orient d'avec l'église Romaine. Après quoi il mit entre les mains de Zacharie, metropolitain de Calcedoine, & Theodore, évêque de Laodicée, les actes de ce prétendu concile, ausquels il avoit ajoûté de son autorité, plus de cinquante autres decrets qu'on n'y avoit pas faits. Ces évêques se chargerent de porter ces actes en Italie, de les publier hautement contre le pape, & de les presenter à l'empereur Louis II. afin de chasser de Rome le pape & les prelats de l'église Latine. Mais la mort de l'empereur Michel fit avorter ce dessein extravagant; car Basile qui lui succeda, ordonna à Photius de se retirer dans un monastere qu'il lui assigna pour sa demeure, & rappella le patriarche Ignace. Un peu après ce retablissement, le pape Adrien II. qui succeda à Nicolas I. fit examiner les actes tant veritables que supposés du conciliabule de Photius; & après qu'on en eut connu les faussetés, les erreurs, les impietés, & les blasphêmes, Photius fut de nouveau condamné juridiquement, & excommunié dans le concile que le pape avoit assemblé pour ce sujet en 868. Son livre fut brûlé devant la porte de l'église de saint Pierre, & le concile ordonna que la même chose se fît aussi à Constantinople.

Le pape ensuite fit assembler un concile œcumenique, comme l'empereur Basile le souhaitoit, pour abolir ce dangereux schisme, qui s'étoit deja fort étendu dans les provinces de l'empire d'Orient. Ce concile fut tenu à Constantinople dans l'église de sainte Sophie, en Octobre 869. & les cardinaux Donat & Marin y presiderent comme legats du pape. On y approuva le formulaire de foi, que le pape avoit envoyé, qui contenoit en substance. *Que suivant la loi du saint siege Apostolique, on condamne toutes les Heresies, & nommement celles des Iconoclastes; on anathematise Photius; on reçoit les conciles tenus à Rome par les papes Nicolas & Adrien; on anathematise tous les Conciliabules du faux patriarche Photius, & on reconnoit Ignace pour vrai patriarche.* Photius fut cité à ce concile; mais après s'être servi de ces paroles de David: *J'ai mis des gardes à ma bouche pour la tenir fermée*; & avoir dit fierement au concile qu'il pouvoit lire le reste (il y a dans la suite, *lorsque le pecheur s'éleve contre moi*) il demeura dans un silence obstiné. C'est pourquoi on lui donna encore quelques jours pour se reconnoître, & on le ramena dans son monastere. Les évêques schismatiques plaiderent la cause de Photius en plein concile, & le 29. Octobre, qui étoit la septiéme session, ils temoignerent encore plus d'attachement que jamais pour sa personne. Photius même, après le terme qu'on lui avoit donné pour se reconnoître, & lorsqu'on lui demanda s'il étoit prêt d'avouer sa faute, répondit d'un ton superbe, qu'il n'avoit point de compte à rendre à des gens qu'il ne reconnoissoit point pour juges. Tous les autres évêques de son parti eurent alors l'insolence de prononcer anathême contre ceux qui avoient excommunié le patriarche Photius. Ainsi le concile ne pouvant reduire ces évêques obstinés dans leur schisme, renouvella tous les anathêmes fulminés contre Photius, & contre ses partisans. On dit que tous les peres souscrivirent à cette condamnation, avec une plume trempée dans un calice contenant le precieux sang de Jesus-Christ. Mais il ne s'en trouve rien dans les actes du concile, qui disent en détail, jusqu'aux moindres particularités de tout ce qui s'y fit; & Nicetas *le Paphlagonien*, qui marque cette circonstance, ne la rapporte que sur la foi des gens qui la lui avoient racontée, & qui l'avoient apprise d'un bruit commun, sans en examiner l'origine. On en peut dire autant à l'égard de la condamnation du patriarche Pyrrhus, Monothelite, que le pape Theodore signa, dit-on, l'an 648. avec de l'encre, dans laquelle on avoit fait couler quelque goute du sacré sang de Jesus-Christ; car on ne lit rien de cette circonstance dans les actes de l'église Romaine; & il n'y a que Theophane, auteur Grec, qui en parle dans son histoire. On sçait assez que les Grecs se plaisent à débiter ces sortes de faits qui surprennent par leur nouveauté, & ausquels on ne doit nullement ajoûter foi, quand ils ne sont appuyés d'aucunes preuves. A la huitiéme session, qui fut tenue le cinquiéme Novembre, on brûla dans un grand brasier, au milieu du concile, & en presence de l'empereur, toutes les signatures que ce faux patriarche avoit exigées pour rendre son parti plus fort, & tout ce qu'il avoit écrit contre le pape Nicolas, & contre saint Ignace. On remit les autres séances du concile à l'année suivante, & la neuviéme se tint le 12. Fevrier 870. Le deputé du patriarche d'Alexandrie étant arrivé, y autorisa de son suffrage tout ce qui s'étoit fait dans les huit sessions précedentes: de sorte que les quatre églises patriarchales, d'un consentement unanime, condamnerent Photius, dans un concile general. Enfin, on tint la derniere séance, le dernier jour de Fevrier, celebre par la presence des ambassadeurs de Louis II. empereur d'Occident, & de Michel roi des Bulgares. Louis, qui étoit allié de l'empereur Grec, envoyoit à Constantiple pour traiter du mariage de sa fille avec Constantin, fils aîné de Basile; & le roi des Bulgares, pour une affaire de grande importance, où l'église Romaine, & celle de Constantinople avoient chacune leur interêt particulier. L'empereur Basile, & Constantin son fils, associé à l'Empire, menerent avec eux ces ambassadeurs au concile general, & on prononça le nouvel anathême contre Photius, & contre tous ses sectateurs.

Il sembloit que le schisme fut éteint par l'autorité d'un concile si celebre, & par le grand zele que témoignoit Basile, pour rendre la paix à l'église, lorsque quelques fâcheuses conjectures changerent l'esprit de cet empereur, & lui firent concevoir de l'aversion pour l'église Latine. Il ne pouvoit souffrir, non plus que plusieurs autres empereurs de Constantinople, qui l'avoient précedé, que les successeurs de Charlemagne prissent le titre d'*Empereur*, & ne vouloit donner à Louis II. que celui de Ρήξ, formé sur le latin *rex*, qui signifie *roi*, C'est pourquoi dans une lettre du pape, qui louoit fort Louis II. les Grecs suppriment le titre d'*Auguste* & d'*Empereur*, en traduisant la lettre latine en grec. Anastase *le Bibliothecaire*, qui étoit le chef de l'ambassade de Louis, & à qui les legats du pape avoient donné les actes du concile à recevoir avant la dixiéme seance, en laquelle on les devoit signer, les avertit de cette infidelité. Ils s'en plaignirent, mais inutilement; & ils ne purent trouver d'autres expediens, que de signer sous le bon plaisir du pape, lequel ensuite dissimulant une chose, qui n'entroit point dans ses décisions, confirma le concile. Les Grecs voyant l'empereur tout disposé à recevoir les mauvaises impressions qu'on lui donneroit contre les Latins, lui remontrerent, *Que la liberté de l'église Grecque alloit être opprimée, & que les évêques d'Orient ayant signé le formulaire dressé par le pape, s'étoient rendus esclaves de l'église Romaine, qui les retiendroit dans une servitude fâcheuse, à laquelle ils s'étoient assujettis par toutes ces souscriptions.* Basile fut aisément persuadé, & comme il ne vouloit point agir avec violence, il donna ordre à ceux qu'il avoit établis pour le service des legats, de prendre le tems qu'ils seroient allés rendre visite au patriache, d'entrer alors dans leurs cabinets, & d'en enlever adroitement tous les formulaires signés par les évêques d'Orient. Cet ordre fut executé; mais on ne trouva qu'une partie de ces signatures, celles des principaux évêques ayant été déja mises en lieu de sureté par les legats qui firent leurs plaintes à Basile aussi bien que les ambassadeurs de l'empereur Louis. Basile dissimula le mauvais dessein qu'il avoit eu, & fit rendre les signatures aux legats; mais il se disposa à les reprendre bientôt, par une autre voie beaucoup plus méchante que la premiere. Cependant il arriva un autre sujet de rupture, à l'occasion de la Bulgarie; les Grecs prétendant que ce royaume devoit être soûmis au siege patriarchal de Constantinople; & le pape au contraire voulant qu'il fût du patriarchat d'Occident. Le roi des Bulgares avoit envoyé ses ambassadeurs à Constantinople, où ils étoient arrivés sur la fin du concile, & où ils avoient eu audience trois jours après, en presence des legats du pape, de saint Ignace, patriarche de Constantinople, & des vicaires des autres patriarches d'Orient, non sans grande contestation. Les legats s'irriterent contre les Grecs, & ceux-ci s'empor-

cerent avec excès. L'empereur dissimula son déplaisir sous un visage tranquille, & fit de beaux presens aux legats du pape avant leur départ; mais les ayant fait conduire jusqu'à Durazzo en Albanie, il ne donna aucun ordre pour la seureté de leur passage; de sorte qu'ayant pris la route d'Ancone, ils tomberent entre les mains des pirates Esclavons, qui les prirent sur les côtes de l'empire Grec, & leur ôterent tous leurs papiers, entre lesquels étoit un exemplaire authentique des actes du concile: ce qui fit croire qu'ils avoient agi par les ordres secrets de Basile. Mais cet empereur n'eut pas pour cela ce qu'il prétendoit; car les ambassadeurs de Louis II. qui avoient pris une autre route en s'en retournant sans avoir rien fait, parce qu'on refusoit le titre d'*empereur* à leur maître, arriverent heureusement à Rome, & remirent entre les mains du pape les formulaires bien signés, qui leur avoient été confiés, pour empêcher que Basile dont on se défioit, ne les fît prendre une seconde fois. Les actes mêmes du concile furent presentés au pape par Anastase *le Bibliothecaire*, qui les avoit mis en latin à Constantinople, qui protesta ensuite que tout ce que l'on trouvoit de contraire à sa version dans les exemplaires grecs de ce concile, étoit de l'invention des Grecs, qui l'avoient falsifié en y ajoûtant, ou en y supprimant plusieurs choses d'importance.

En 874. les Schismatiques partisans de Photius, voyant que l'empereur avoit beaucoup relâché de son zele à maintenir les decrets du concile, exciterent de nouveaux troubles dans Constantinople, qui obligerent l'empereur d'envoyer en 877. des ambassadeurs au pape Jean VIII. pour lui demander des legats, qui vinssent pacifier ces désordres. Peu de tems après, Photius trouva moyen de revenir en cour, où il entra si avant dans les bonnes graces de Basile, qu'après la mort de S. Ignace arrivée en 878. cet empereur le retablit sur le siege patriarchal, & envoya à Rome, pour prier le pape de confirmer son retablissement. Jean VIII. fit alors une faute irreparable, en approuvant ce que l'empereur avoit fait contre le decret du dernier concile, qui avoit condamné Photius, & l'avoit entierement exclus de cette dignité; car ce nouveau patriarche, prenant avantage de la presence des legats qu'il avoit gagnés, fit celebrer son concile en 879. pour le substituer en la place du huitiéme general, qu'on avoit tenu dix ans auparavant à Constantinople, dans la même église de sainte Sophie. Il se trouva dans ce concile plus de trois cens quatre-vingts évêques, qui lui étoient tous devoués, outre les députés des trois patriarches Orientaux, & les legats du pape, & même l'empereur avec ses fils, voulut honorer cette assemblée de sa presence. Photius, non seulement s'y porta pour patriarche indépendamment du pape, mais il y agit en president du concile, paroissant dans tous les actes avant les legats, qui eurent la lâcheté de trahir les interêts du saint siege. Il y fit condamner le VIII. concile œcumenique, & tous les synodes qu'on avoit tenus contre lui; & y insera une profession de foi conforme au symbole de Nicée & de Constantinople, avec l'anathême contre ceux qui en ôteroient ou y ajoûteroient quelque chose: ce qu'il fit pour avoir lieu d'accuser ensuite l'église Romaine, qui avoit permis en Occident qu'on ajoûtât à ce symbole le mot *Filioque*, pour marquer que le saint Esprit procede du Pere & du Fils. L'an 882. le pape Marin, qui succeda à Jean VIII. condamna de nouveau Photius, & declara nul tout ce qu'il avoit fait jusqu'alors, en qualité d'évêque & de patriarche. Ce qui mit tellement en furie l'empereur, qu'il écrivit à Rome des lettres pleines d'emportemens contre l'église Romaine & contre le pape. Photius prit cette occasion favorable, pour rompre encore une fois ouvertement avec le saint siege; mais enfin Leon étant maître de l'Empire après la mort de son pere Basile, arrivée l'an 886. resolut d'abolir le schisme en chassant Photius, qu'il relegua dans un monastere; où ce chef des Schismatiques mourut, sans que l'on sçache ni le tems ni le genre de sa mort. L'empereur Leon ayant ainsi pacifié les troubles de Constantinople, fit élire patriarche, le prince Etienne son frere, que Basile avoit déja engagé dans l'état ecclesiastique.

Pendant près de cent ans, le schisme particulier qui divisa les Grecs au sujet des quatriémes mariages, qui furent enfin défendus, fit qu'on n'entreprit rien contre la doctrine & l'autorité de l'église Romaine; mais l'an 981. le parti de Photius reprit de nouvelles forces, & autorisa ouvertement la conduite de ce Schismatique; ce qui fut suivi d'une entreprise encore plus hardie de Sisinnius patriarche de Constantinople, lequel en 996. publia la lettre circulaire que Photius avoit écrite à trois autres patriarches de son tems, contenant les points de doctrine & de discipline qu'il reprochoit aux papes, sans y changer autre chose que l'inscription, où il mit son nom, au lieu de celui de Photius; il l'envoya à ceux qui tenoient alors les sieges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, pour les obliger à s'unir avec lui contre Rome: mais il mourut avant l'execution de son dessein. En 996. Sergius lui succeda; & quelques années après, il fit assembler à Constantinople un synode, où après avoir accusé l'église Romaine de tous les points que Photius lui avoit reprochés, il renouvella ouvertement le schisme, en effaçant le nom du pape des diptyques, c'est à dire, de la liste de ceux pour lesquels on prioit durant les saints mysteres, sans que les empereurs Basile & Constantin s'y opposassent. Mais Michel Cerularius fit encore pis; car ce patriarche ayant été ordonné contre les canons, le 25. Mars de l'an 1043. & craignant qu'on ne lui fît à Rome son procès, resolut de poursuivre contre les papes la guerre que Photius avoit commencée, & que Sisinnius & Sergius n'avoient pas eu le tems d'achever. Il publia un écrit contre les usages de l'église Romaine, & principalement contre celui de consacrer avec du pain azyme ou sans levain, ce que Photius ne s'étoit pas avisé de reprocher aux Latins. Il fit fermer les églises que les Catholiques Romains avoient à Constantinople; s'empara des Monasteres dont les religieux refusoient de se soûmettre à ses injustes ordonnances; & en vint même jusqu'à ce point, de vouloir qu'on rebaptisât ceux qui avoient reçu le baptême des Latins. Ce schisme fit d'étranges desordres jusqu'en 1204. où l'empereur Baudouin regla les affaires de l'église de Constantinople, après avoir fait élire un patriarche Latin. Mais Theodore Lascaris, qui fut proclamé empereur à Nicée par les Grecs Schismatiques, maintint le schisme dans les lieux dont il étoit le maître. Il laissa son empire en 1222. à son gendre, Jean Ducas, surnommé *Vatace*, qui reconquit presque tout l'empire, à la reserve de Constantinople; mais craignant les forces de la croisade, que le pape avoit fait publier, il resolut de traiter avec le pape, de la reunion des deux églises, & envoya ses ambassadeurs à Rome en 1254. pour negocier la paix sous ces conditions. *Que les Grecs reconnoîtroient la primauté & la superiorité du Pape sur tous les autres patriarches; qu'il presideroit au concile; que les ecclesiastiques Grecs pourroient librement appeller au saint siege.* Vatace demandoit reciproquement: *Qu'on lui rendit Constantinople, comme la capitale de l'empire d'Orient; que l'on y remît un patriarche Grec; & qu'on ne donnât plus de secours à Baudouin.* Sur ces entrefaites Vatace mourut, & son successeur, qui fut le jeune Theodore, appellé *Lascaris*, rompit ce traité d'union, s'attachant opiniâtrement aux erreurs des Schismatiques.

L'empereur Paleologue ayant repris Constantinople en 1261. les Grecs y renouvellerent ouvertement leur schisme, qu'ils n'avoient abjuré que par force, sous la domination des François. Mais Michel Paleologue souhaitant l'union des deux églises, envoya ses ambassadeurs au concile de Lyon, qui fut tenu en 1274. où l'église Grecque se soûmit à l'obéïssance du saint siege, & reçut la doctrine de l'église Romaine, sur la Procession du saint Esprit. La mort de l'empereur Michel arrivée en 1283. donna lieu au retablissement du schisme des Grecs; & Andronic son successeur, fut la principale cause d'un si funeste changement; car il avoit toûjours été schismatique dans le fonds de l'ame & n'avoit reconnu l'église Romaine que pour plaire à son pere. Enfin la reünion des deux églises se fit encore en 1439. au concile de Florence, où les Latins & les Grecs declarerent unanimement: *Que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils, comme d'un seul principe; qu'on a pû ajoûter* Filioque *au symbole; qu'il y a un purgatoire; que la consecration se fait veritablement avec du pain levé, ou sans levain; & que les*

prêtres doivent consacrer selon la coûtume de leur Eglise Orientale ou Occidentale; que le pape a la primauté dans tout le monde, comme chef de toute l'église. Cette union fut bientôt rompue; car en 1443. les patriarches d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, qui avoient souscrit au concile de Florence par leurs vicaires ou députés, ne laisserent pas de convoquer un synode à Jerusalem, où ils excommunierent Metrophanes, patriarche de Constantinople, comme fauteur, disoient-ils, de l'heresie des Latins; traiterent d'execrable conciliabule le saint concile de Florence; & menacerent même l'empereur Jean par une épître synodale, qu'ils lui adresserent, de l'excommunier, s'il continuoit à en autoriser les décisions. L'empereur, qui étoit un prince assez craintif, relâcha beaucoup de sa premiere fermeté: de sorte que tout l'Orient demeura dans le schisme, à la reserve d'une partie du clergé de Constantinople, qui suivoit encore son patriarche. Constantin Paleologue, successeur de Jean, prévoyant les desseins de Mahomet II. empereur des Turcs, envoya l'an 1451. des ambassadeurs au pape, pour lui demander du secours dans l'extrême danger où il avoit trouvé les affaires à son avenement à la couronne. Il n'avoit pû encore obliger les Grecs à se soûmettre aux décisions du concile de Florence; mais il protestoit qu'il étoit fort resolu de travailler au plûtôt à la reduction des Schismatiques. Le pape Nicolas V. envoya à Constantinople le cardinal Isidore, pour faire accepter le decret d'union au nouvel empereur, qui le reçut avec plusieurs de sa cour, & quelques-uns du clergé: mais, comme en celebrant la liturgie dans l'église de sainte Sophie, on eut fait commemoration du pape & du patriarche de Constantinople, toute la ville s'émut; & suivant l'avis du solitaire Gennadius, qui étoit le chef du parti declaré contre Rome, tous les Grecs, à la reserve de ceux qui avoient reçu le legat du pape, se mirent à crier anathême contre tous ceux qui s'étoient unis avec les Latins. Mais pendant que les Schismatiques s'opiniâtroient ainsi dans leur revolte contre le saint siege, Mahomet II. se mettoit en état de venir fondre sur eux, & de prendre leur ville capitale; ce qu'il fit en 1453. Après la prise de Constantinople, Mahomet consentit que Gennadius fût élû patriarche: celui-ci n'étoit pas le solitaire ou moine dont nous venons de parler. Bien loin d'être Schismatique, il fit tous ses efforts pour réduire son peuple à l'obéïssance de l'église Romaine, en recevant le decret d'union: mais n'ayant pû rien gagner sur ces cœurs endurcis, il se retira dans un monastere. Depuis il n'y a eu dans l'église Grecque ou Orientale que des patriarches Schismatiques, à qui le grand seigneur vend ces dignités à prix d'argent. * Maimbourg, *histoire du schisme des Grecs.*

SCHISME D'OCCIDENT. Il commença après la mort du pape Gregoire XI. en 1378. par l'élection de Clement VII. en la place d'Urbain VI. Ceux qui soûtinrent le parti d'Urbain, furent appellés *Urbanistes*; & ceux qui prirent celui de Clement, furent nommés *Clementins*. D'abord la plus grande partie du monde Chrétien demeura ferme dans l'obéïssance d'Urbain: & c'est pour cela qu'on le met ordinairement, & ses successeurs, dans la liste des vrais papes; quoique l'église assemblée dans le concile de Constance, n'ait pas voulu décider lequel de ces deux avoit été le legitime pontife, ni ensuite qui d'entre ceux qui leur ont succedé, devoit être tenu pour tel. Elle les déposa pour le bien de la paix, & en élut un nouveau, qui fut alors constamment le vrai pape. Avant cela, le droit des deux partis ne fut jamais bien éclairci; & il y a eu des deux côtés de très-sçavans jurisconsultes, de celebres theologiens & de grands docteurs, qui écrivirent des traités, les uns pour Urbain, & les autres pour Clement. On peut consulter là dessus de très-beaux manuscrits dans la bibliotheque de M. Colbert, dans les bibliotheques de saint Victor à Paris, du college de Foix à Toulouse, & surtout dans le Vatican à Rome. Enfin on a vû de grands Saints dans l'une & l'autre obedience; ce qui montre assez qu'on y pouvoit être de bonne foi. Voici qu'elle fut l'origine de ce grand schisme Les papes ayant tenu pendant soixante & dix ans le siege à Avignon depuis Clement V. qui l'y avoit transporté, Gregoire XI. le rétablit à Rome en 1377. & y mourut le 26. Mars 1378. Rome étoit alors gouvernée par une espece d'Aristocratie, composée d'un suprême magistrat, appellé *Senateur*, de ses conseillers, & de douze capitaines de quartier, que l'on nommoit Bannerets, *Banderesii*, à cause des bannieres differentes qu'ils avoient pour se distinguer. Ceux-ci, qui craignoient qu'on ne transportât de nouveau le saint siege en France, s'assemblerent pour chercher les moyens de faire élire un pape qui demeurât toûjours à Rome. On fit entrer dans ces assemblées plusieurs prélats Romains & Italiens; & entr'autres, Barthelemi Prignano, archevêque de Bari, homme de grande autorité à la cour de Rome, où il exerçoit l'office de chancelier, en la place du cardinal de Pampelune, qui étoit demeuré à Avignon. L'on y conclut que l'unique moyen de retenir les papes à Rome, étoit d'en faire un qui fût ou Romain, ou du moins Italien. Il n'y avoit en ce tems-là dans le sacré college que 23. cardinaux, 18. François, quatre Italiens, & un Espagnol. Des François il y en avoit sept absens de Rome; sçavoir, six que le pape Gregoire avoit laissé à Avignon, & un qu'il avoit envoyé legat dans la Toscane: de sorte qu'il ne se trouvoit que 16. cardinaux à Rome pour l'élection du pape: les quatre Italiens étoient, Pierre Corsini, cardinal de Florence; François Thebaldeschi, Romain, cardinal de saint Pierre; Simon de Brossano, cardinal de Milan; & Jacques, cardinal des Ursins, Romain. L'Espagnol étoit Pierre de Lune, Aragonois. Des onze François, sept étoient Limosins; à sçavoir, Jean de Cros, cardinal de Limoges; Guillaume d'Aigrefeuille, cardinal du titre de saint Etienne; Bertrand Lagier, cardinal de Grandéve; Pierre de Sortenac ou de Bernie, cardinal de Viviers; Guillaume de Noëllet, cardinal de saint Ange; Pierre de Veruche, cardinal de sainte Marie; & Gui de Maillesec, évêque & cardinal de Poitiers. Les quatre autres François étoient, Robert, cardinal de Geneve; Hugues de Morlaix, cardinal de Bretagne; Gerard du Puis, abbé & cardinal de Marmoutier; & Pierre Flandrin, cardinal de saint Eustache. Pendant que ces cardinaux travailloient à élire un pape, les bannerets leur envoyerent des deputés, qui leur remontrerent de la part du senat & du peuple Romain, que depuis la translation du saint siege à Avignon, on n'avoit vû que troubles, que seditions & que revoltes, qui avoient désolé tout l'état Ecclesiastique. Que pour remedier à un si grand malheur, il étoit absolument necessaire d'exclure du pontificat les Ultramontains, c'est-à-dire, les François & les Espagnols, & de faire un pape qui fût Romain, ou du moins Italien. Les Romains peu satisfaits de la réponse des cardinaux, employerent les menaces, & porterent enfin la violence jusqu'à prendre les armes, & à crier de toute leur force: *Nous voulons un pape Romain ou Italien; nous l'aurons, autrement nous sçaurons nous faire justice.* Enfin le 9. Avril, les cardinaux voyant tout le peuple mutiné autour du conclave, furent contraints de le satisfaire; mais presque tous, & principalement les Ultramontains, protesterent que l'élection qu'ils alloient faire d'un pape Italien, n'étoit pas libre. On élut Barthelemi Prignano, Napolitain, archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût point cardinal; parce que les Ultramontains ne vouloient pas un des quatre cardinaux Italiens. Il fut solemnellement couronné le jour de Pâques 18. Avril, & prit le nom d'Urbain VI. Ensuite il fut conduit avec une pompe magnifique à saint Jean de Latran, pour y prendre possession de son église selon la coûtume, étant reconnu de tous pour vrai pape, sans que l'on parlât plus de violence. On remarque neanmoins que les cardinaux François étant hors de Rome à Anagni, protesterent par un acte authentique du 2. Août de cette même année 1378. où ils exposerent qu'ils n'avoient pas été en liberté pendant l'élection. Mais le celebre jurisconsulte Balde, qui florissoit sous le pontificat d'Urbain, assure que cette violence n'empêchoit pas que l'élection ne fût canonique. Il soûtient qu'elle avoit été veritablement ratifiée par les cardinaux, en inthronisant Urbain, en le couronnant, & en traitant avec lui près de trois mois, comme avec le vrai pape.

Peu de tems après cette élection d'Urbain VI. les car-

dinaux Ultramontains refolurent de la caffer, comme contraire aux faints canons. Dans ce deffein, ils s'affurerent du château faint Ange, dont le gouverneur, Pierre Gontelin, qui étoit François, entra dans leur parti ; puis ils traiterent fecretement avec Honorat Caïetan, comte de Fondi, gouverneur de la Campagne de Rome. En même tems ils gagnerent les troupes étrangeres qui étoient au fervice du faint fiege, & qui fe revolterent contre Urbain. C'étoient les gens de guerre que Gregoire XI. avoit fait lever en Bretagne, au nombre d'environ fix mille chevaux, & de quatre mille fantaffins, & qui étoient paffés trois ans auparavant en Italie, fous la conduite du cardinal de Geneve, contre les Florentins & les villes rebelles au faint fiege. Ils étoient commandés par les capitaines Jean de Malétroit & Silveftre de Budes, parent du connétable du Guefclin; & Bernard de la Sale, capitaine Gafcon, s'étoit joint à eux avec de bonnes troupes de fa nation. Ces cardinaux ayant ainfi pris leurs mefures, fans qu'Urbain en pût rien decouvrir, ils lui demanderent permiffion de fortir de Rome pendant les chaleurs, qui commençoient alors, & de paffer le refte de l'été à Anagni, comme ils avoient fait l'année précedente avec le feu pape. Après l'avoir obtenue, ils s'y rendirent tous au mois de Juin, auffi bien que le cardinal d'Amiens, qui vouloit voir la confommation de cette affaire, avant que de revenir en France. Pierre de Cros, archevêque d'Arles, frere du cardinal de Limoges, & camerlingue de la fainte Eglife, s'y rendit auffi des premiers, fans en avoir demandé la permiffion, & emporta avec lui la thiare, & tout le refte des ornemens pontificaux, avec la chapelle papale, qu'il avoit en garde. Le pape Urbain envoya les cardinaux Italiens à ceux d'Anagni, pour les exhorter à revenir; mais ceux-ci lui firent remontrer par ces mêmes cardinaux, qu'il fçavoit en confcience que fon élection n'avoit pas été canonique, & qu'ainfi ils le conjuroient de n'être pas caufe d'un fchifme dans l'églife. Ils avoient deja envoyé l'évêque de Famagoufte & le maître du facré palais au roi Charles V. & à l'univerfité de Paris, pour les informer de tout ce qu'ils avoient refolu de faire. Pendant que l'on travailloit à chercher quelque voie d'accord, Jeanne I. reine de Naples, fe declara pour celui que les cardinaux feroient pape : ce qui les fit enfin refoudre à executer leur deffein. D'abord ils firent devant l'archevêque d'Arles, camerlingue, cette proteftation juridique du 2. Août, dont nous avons parlé; & le 9. du même mois, l'archevêque d'Otrante, patriarche de Conftantinople, en prefence de treize cardinaux, de plufieurs prelats & de quantité de feigneurs, lut une declaration, par laquelle les Fideles étoient avertis de ne point reconnoître pour pape Barthelemi, archevêque de Bari; parce que fon élection n'avoit été faite que par force. Enfuite les cardinaux fe retirerent à Fondi, au royaume de Naples, fous la protection de la reine & du comte Caïetan. Ce fut là qu'ils trouverent moyen d'attirer les trois cardinaux Italiens qui reftoient; car le cardinal de faint Pierre étoit mort. Ainfi au mois de Septembre les feize cardinaux qui avoient élu Urbain VI. c'eft-à-dire, tous ceux qui étoient alors en Italie, tinrent conclave, où Robert, cardinal de Geneve, fut élû pape le 20. du même mois, & adoré felon la coûtume, après avoir pris le nom de Clement VII. On le couronna enfuite devant la grande églife de Fondi, en prefence du duc Othon de Brunfwick, prince de Tarente, des ambaffadeurs de la reine Jeanne, & de la plûpart des grands du royaume.

Auffitôt après cette élection, les cardinaux écrivirent à tous les princes de l'Europe & à tous les fideles, pour les avertir de tout ce qui s'étoit paffé à Rome, à Anagni & à Fondi, proteftant qu'ils n'avoient élû Urbain que par force; mais comme il y avoit déja quatre mois qu'on l'avoit reconnu pour vrai pape, felon les premieres lettres qu'eux-mêmes avoient écrites touchant fon élection, il n'y eut d'abord que la reine Jeanne & fon royaume de Naples, la Provence, la ville d'Avignon, & les fix cardinaux que Gregoire XI. y avoit laiffés, qui fuivirent le parti de Clement. L'Italie, & prefque toute l'Allemagne demeurerent dans l'obedience d'Urbain, comme auffi les royaumes du Nord, l'Angleterre & les Pays-Bas, à la referve du Hainault, qui demeura neutre. Louis roi de Hongrie, embraffa auffi le parti d'Urbain. Les rois d'Efpagne le reconnurent au commencement du fchifme; mais bientôt après, le roi d'Aragon fe déclara neutre, jufqu'à ce qu'on eût décidé de la queftion; ce que fit auffi le roi de Caftille. Charles V. roi de France, fe rangea du côté de Clement; & fon exemple fut fuivi des rois d'Ecoffe & de Cypre, des comtes de Savoye & de Geneve, & des ducs de Lorraine & de Bar. Le duc d'Autriche & quelques autres princes & villes d'Allemagne, furent gagnés par le cardinal d'Aigrefeuille, qui étoit legat de Clement; & que l'empereur, hautement declaré contre ce pape, ne voulut pas fouffrir dans fes états. Voilà de quelle maniere les peuples étoient alors partagés à l'égard des papes. Mais il eft important de remarquer ce qui porta le roi de France à prendre le parti de Clement. L'évêque de Famagoufte & le maître du facré palais, envoyés de la part des cardinaux François au roi Charles V. étant arrivés à Paris au mois d'Août, ce prince fit le 11. Septembre, dans la grande-falle du palais, une affemblée de fix archevêques, de trente évêques & de plufieurs docteurs en theologie & en droit canon. Il y fut arrêté que le roi feroit confeillé de ne fe declarer ni pour ni contre l'élection d'Urbain, jufqu'à ce qu'il eût plus clairement connu la verité du fait. Le roi, fuivant ces avis, envoya à Rome quelques habiles gens de fon confeil, pour y accompagner l'évêque de Famagoufte & le maître du facré palais, & s'informer de toutes chofes. Ils y arriverent après l'élection de Clement, & on leur donna les lettres authentiques, qui faifoient foi de la violence qu'on avoit exercée pour l'élection d'Urbain VI. Cependant, comme les deux papes faifoient tous leurs efforts auprès de Charles V. pour maintenir le droit qu'ils prétendoient avoir, il tint une feconde affemblée le 16. Novembre au château de Vincenne, où affifterent les prelats de France, & les plus celebres docteurs de plufieurs univerfités, en prefence des princes & du confeil du roi. Il y en eut qui opinerent pour la neutralité, jufqu'à ce que le fchifme fût éteint par un concile general, ou par quelqu'autre voie; mais l'affemblée jugea qu'il étoit neceffaire de prendre parti; & après avoir examiné l'atteftation authentique des cardinaux, laquelle ils avoient envoyée fcellée de leurs fceaux, & oui le cardinal de Limoges, legat de Clement en France, elle conclut que l'élection d'Urbain étoit nulle, & celle de Clement très-legitime & canonique. Le roi, pour s'affurer de toutes parts dans une affaire de cette importance, envoya fes lettres à l'univerfité de Paris, laquelle tint une affemblée generale le 8. Janvier 1379. aux Bernardins, où il fut arrêté que fa majefté feroit fuppliée de donner du tems pour déliberer à loifir fur un point fi difficile à décider. Enfin le 30. Mai, près avoir déliberé près de cinq mois, les quatre facultés; fçavoir, de theologie, de droit canon, de medecine & des arts, declarerent unanimement, *Que l'univerfité adheroit, & vouloit deformais adherer au pape Clement VII. comme au vrai pape, fouverain pontife de l'Eglife univerfelle.* Le roi fit enfuite publier fa declaration touchant la refolution qu'il avoit prife de fuivre le parti de Clement.

Cependant les deux papes fe faifoient la guerre, & le 29. Avril 1379. les Clementins furent défaits à la bataille de Marino. Le pape Clement fe retira à Naples auprès de la reine Jeanne; mais voyant qu'il n'y étoit pas en fûreté, il refolut de fe tirer en France, & de tranfporter fa cour à Avignon, où il arriva au mois de Juin. Henri roi de Caftille, étant mort le 30. Mai 1379. Jean I. fon fils & fon fucceffeur, envoya des ambaffadeurs à Avignon & à Rome, vers les deux papes, pour s'inftruire de leur droit, & s'éclaircir de la verité; puis il tint à Medina del Campo une grande affemblée des prelats, des feigneurs, des magiftrats, des docteurs, des députés des chapitres, & des principaux monafteres de fon royaume, avec les gens de fon confeil, en prefence des nonces des deux papes. L'ouverture s'en fit le 23. Novembre 1380. par le cardinal d'Aragon; & après une longue difcuffion de tout ce qui regardoit le droit des deux papes, on décida le 24. Avril 1381. que fa ma-

jesté devoit tenir pour intrus celui qui s'appelloit Urbain VI. & tenir pour vrai pape Clement VII. Ensuite dequoi le roi fit sa déclaration, & ordonna que tous ses sujets rendissent obéissance à Clement. Ainsi le plus grand royaume de l'Espagne embrassa son obedience ; les autres (excepté le portugal, qui fut toûjours pour Urbain) demeurerent encore dans la neutralité. Après la mort de Charles de Duras, roi de Naples, le pape Urbain tâcha de s'emparer de ce royaume; mais Louis II. duc d'Anjou s'en étant rendu maître en 1387. le pape Clement y fut reconnu ; & ces peuples, qui d'Urbanistes étoient devenus Clementins sous la reine Jeanne & de Clementins, Urbanistes sous Charles de Duras, redevinrent encore une fois Clementins sous Louis II. Ce fut envain que le pape Urbain, qui avoit quitté Gênes pour se retirer à Luques, & qui n'avoit plus d'armée, entreprit de recouvrer le royaume de Naples, en faisant publier des indulgences pour tous ceux qui prendroient les armes, afin d'en chasser les Angevins. Presque au même tems, Pierre roi d'Aragon, qui étoit demeuré neutre jusques alors, étant venu à mourir, Jean son fils & son successeur, fit au mois de Janvier 1387. une assemblé generale des prelats & des grands de son royaume en presence du cardinal Pierre de Lune; & l'on resolut qu'on embrasseroit l'obedience du pape Clement. Cela se fit aussi dans le même mois au royaume de Navarre, où Charles *le Mauvais*, qui avoit toujours suivi la neutralité, étant mort, son fils Charles *le Noble* reconnut Clement pour vrai pape. Ainsi toute l'Espagne, à la reserve du royaume de Portugal, se déclara pour lui.

Le pape Urbain VI. mourut en 1389. vers le milieu du mois d'Octobre; & dès le 2. Novembre, les quatorze cardinaux qui étoient à Rome, élurent Pierre Thomacelli, cardinal de saint Anastase, qui s'appella Boniface IX. Les deux papes, Boniface IX. & Clement VII. ayant témoigné en 1393. qu'ils étoient disposés à écouter les moyens qu'on leur proposeroit pour éteindre le schisme, & procurer l'union de l'église, le roi de France Charles VI. ordonna à l'université de Paris d'en rechercher les voies. Pour cet effet, elle convoqua une assemblée generale des quatre facultés, où après qu'on eut recueilli les suffrages secrets qui furent jettés par une petite ouverture, dans un coffre fermé il se trouva qu'ils s'accordoient tous à conclure qu'il falloit prendre l'une de ces trois voies; ou de la cession volontaire des deux papes pour en élire un autre; ou du compromis par lequel ils remettroient leur droit entre les mains des arbitres qui seroient nommés par eux ou par d'autres pour décider ce differend; ou enfin d'un concile general, qui auroit de Jesus-Christ même son autorité, étant assemblé en cette occasion du consentement des Fideles. Voilà les trois voies d'union qu'on resolut de presenter au roi, dans un petit traité en forme d'épître. Les celebres docteurs, Pierre d'Ailli, grand-maître du college de Navarre, & Gilles des Champs, avec quelques autres des plus sçavans, eurent ordre de le composer; & l'on choisit pour le mettre en beau latin, Nicolas de Clemangis, le plus renommé, professeur de rhetorique qui fût dans l'université. Mais pendant qu'on travailloit à cet ouvrage, le cardinal Pierre de Lune, qui après avoir fait déclarer trois royaumes de l'Espagne pour Clement, étoit venu en France comme legat, sous prétexte du traité de paix qu'on negocioit entre la France & l'Angleterre, renversa tous ces beaux desseins de l'université. Il entreprit de gagner les principaux docteurs, sur-tout le grand maître de Navarre & Gilles des Champs; mais il n'en put venir à bout : ce qui l'obligea de rechercher l'amitié des grands de la Cour, & principalement celle du duc de Berri, qui gouvernoit tout avec son frere le duc de Bourgogne. Alors l'université eut recours au duc de Bourgogne, qui lui fit avoir audience du roi; mais le parti du duc de Berri fut le plus fort dans le conseil; & le chancelier défendit à l'université de la part du royaume de ne se plus mêler de cette affaire. L'université se voyant frustrée de son esperance, fit cesser les leçons & les predications à Paris, comme dans une calamité publique; & envoya cependant son petit traité au pape Clement, qui s'en offensa fort, & mourut peu de tems après au mois de Septembre 1394. Alors l'université supplia le roi d'arrêter par son autorité la nouvelle élection qu'on pourroit faire; ce que ce prince lui accorda, à condition qu'elle retabliroit, comme elle fit, les leçons publiques & les sermons. Mais le courier du roi étant arrivé dans le tems que les vingt-deux cardinaux qui étoient alors à Avignon, entroient au conclave, ceux qui se doutoient de ce que la lettre portoit, voulurent qu'on ne l'ouvrît qu'après l'élection. Neanmoins ils signerent un acte, par lequel ils promettoient que celui qui seroit élu pape, procureroit l'union de tout son pouvoir, jusqu'à prendre la voie de cession, en se déposant du pontificat, si la plus grande partie des cardinaux jugeoit qu'il fût à propos de le faire pour le bien de la paix. Après cela, dès le second jour on élut le cardinal d'Aragon, Pierre de Lune, qui se fit appeller Benoît XIII.

Ce nouveau pape écrivit au roi de France & à tous les princes, qu'il desiroit extrêmement d'éteindre le schisme, & de pacifier l'église, étant prêt de se déposer, si cela étoit necessaire. Ainsi le roi convoqua au mois de Fevrier 1395. une nombreuse assemblée de prelats du royaume, & des plus signalés docteurs, à laquelle Simon de Cramaud, patriarche d'Alexandrie présida en presence du chancelier. Il fut resolu que suivant l'avis de l'université, on devoit preferer la voie de cession à toutes les autres, pour créer ensuite un nouveau pape, dont l'élection se feroit par des électeurs que les deux partis choisiroient, ou par les deux colleges des cardinaux. Sur cela le roi qui avoit la parole du pape Benoît, voulut rendre la conclusion de cette affaire très-celebre, par la plus magnifique ambassade qui fût jamais ; elle étoit composée de quatorze des principaux de son conseil avec les députés de l'université, à la tête desquels étoient les ducs de Berri & de Bourgone ses oncles, & son propre frere Louis duc d'Orleans. Ils arriverent au mois de Mai à Avignon; mais Benoît ne voulut point tenir sa parole, quoiqu'on lui eût representé l'acte qu'il avoit signé au conclave, & que tous les cardinaux, excepté celui de Pampelune, eussent déclaré qu'ils jugeoient que pour faire cesser le schisme, il devoit accepter la voie de cession. On ne put tirer de lui qu'une déclaration en forme de bulle, où ayant avancé que la voie de cession ne se devoit ni ne se pouvoit accepter, il proposoit trois autre moyens d'union ; le premier, que lui & son competiteur s'assemblassent avec leurs colleges dans un lieu sur, pour convenir d'un expedient; le second, si cela ne pouvoit réussir, qu'on choisît de part & d'autre des arbitres ; & en cas qu'ils ne pussent s'accorder, il s'offroit à proposer sur le lieu même un troisiéme moyen, ou à suivre celui qu'on lui proposeroit, pourveu qu'il fût conforme au droit & à la raison. Les ducs étant revenus à Paris, le roi envoya des ambassadeurs avec des députés de l'université, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie & en Espagne, pour prier les rois & les princes de vouloir procurer avec lui la paix de l'église par cette voie de cession, qu'on trouvoit être la plus efficace. Le roi d'Anglerre resolut de la prendre, contre le sentiment de l'université d'Oxford, qui vouloit qu'on terminât ce differend par un concile general. L'empereur Venceslas, les électeurs de l'empire, les ducs de Baviere & d'Autriche assemblés à Francfort, s'attacherent aussi à cette voie de cession. Le roi de Hongrie Sigismond, fit d'abord la même chose; & les rois de Navarre & de Castille se joignirent aussi au roi de France, Charles VI. malgré les sollicitations de Martin roi d'Aragon, qui tint toûjours pour Benoît. Le roi de Portugal & les autres princes, qui avoient embrassé le parti des papes élus à Rome, reconnurent toûjours Boniface. Il s'en trouva quelques-uns qui s'étant laissés gagner aux artifices de Benoît, retournerent à lui, & d'autres qui souhaittant la paix & l'union, ne vouloient pourtant pas qu'elle se fît par voie de cession. C'est pourquoi, sur l'avis de l'université de Paris, le roi resolut de convoquer une assemblée des prélats, & des députés des universités de France, pour déliberer s'il étoit à propos de contraindre Benoît à tenir sa parole par soustraction d'obedience, ou du moins du droit qu'il pretendoit avoir de conferer les benefices, & de lever les decimes sur le Clergé de France. L'ouverture de

de cette assemblée se fit le 22. Mai 1398. Le roi se trouvant mal, le duc d'Orleans son frere, & les ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, ses oncles, y assisterent de sa part, avec le chancelier de France & tous les seigneurs du conseil. Charles III. roi de Navarre, y voulut être; & le roi de Castille y envoya ses ambassadeurs. Il s'y trouva avec le patriarche d'Alexandrie, onze archevêques, 60. évêques, & 70. abbés, 68. procureurs de chapitres, le recteur de l'université de Paris, avec les procureurs des facultés, les députés des universités d'Orleans, d'Angers, de Montpellier & de Toulouse, outre un grand nombre de docteurs en theologie & en droit. Simon le Cramaud, patriarche d'Alexandrie, ayant proposé de faire une soustraction, pour contraindre Benoît de prendre la voie de cession, à quoi il s'étoit lui-même obligé; presque tous conclurent à soustraire entierement l'obedience à Benoît, jusqu'à ce qu'il acceptât la voie de cession. Cela s'executa par l'autorité du roi, lequel étant dans un de ses bons intervalles, fit publier ses lettres patentes du 27. Juillet, dans lesquelles il défendit à tous ses sujets d'obéir à Benoît, & de rien payer à ses officiers, voulant cependant que l'église Gallicane jouît de ses anciennes libertés, & qu'il fût pourvû aux benefices, selon le droit commun, par l'élection des chapitres, ou par la collation des ordinaires, gratuitement.

L'exemple de la France fut bientôt suivie des princes voisins, & du duc de Baviere, qui ordonnerent dans leurs états une pareille soustraction d'obedience au spirituel & au temporel. La reine marie de Blois, mere de Louis d'Anjou roi de Sicile, fit la même chose en Provence, où elle étoit alors, comme aussi les rois de Navarre & de Castille dans leurs royaumes. Benoît se vit ensuite abandonné de dix-huit de ses cardinaux, qui se retirerent à Villeneuve sur les lettres du roi, & il n'en resta que deux auprès de lui, le cardinal de Pampelune, & un autre nommé Boniface. Il fut bientôt après assiegé dans son palais d'Avignon, par le maréchal de Boucicaut; mais le roi donna ordre à ce maréchal de convertir le siege en blocus, y laissant entrer toutes les provisions necessaires : alors Benoît promit par un acte authentique du 20. Avril 1399. de renoncer au pontificat, en cas que Boniface fît la même chose, ou qu'il mourût, ou qu'il fût chassé de son siege. Cependant il fut gardé par les gens du roi dans le palais, en attendant l'execution de sa promesse; & il demeura dans cette captivité près de cinq ans, jusques à ce qu'en 1403. le duc d'Orleans, qui soutenoit son parti, n'ayant pu le délivrer par force à cause de l'autorité des ducs de Berri & de Bourgogne, resolut enfin de le retirer de prison par adresse. Il se servit du sieur de Braquemont, qui commandoit une compagnie de François dans une ville assez proche d'Avignon, & qui avoit l'entrée libre dans le palais du pape. Ce capitaine trouva le moyen de faire évader le pape travesti & enveloppé d'un manteau, comme s'il eût été de sa suite; & le conduisit à Château-Rainaud, accompagné de cinq cens hommes qui l'attendoient hors de la ville d'Avignon; Benoît se voyant libre, reprit ses habits pontificaux, fort resolu de retenir son autorité jusqu'à la mort.

Il est bon de remarqur ici, pour connoître son genie & le caractere de son esprit qu'ayant laissé croître sa barbe pendant tout le tems de sa prison, il fit venir un barbier, lorsqu'il fut à Château-Rainaud, & s'avisa de lui demander d'où il étoit. Celui-ci lui ayant répondu qu'il étoit de Picardie : *Bon*, repliqua le pape, *les Normands sont des menteurs; car ils m'avoient juré qu'ils me feroient bien la barbe, & c'est un Picard qui me l'a fait.* Cette raillerie fut toute la vengeance qu'il prit des Normands qui l'avoient gardé, & qui l'avoient traité avec beaucoup d'indignité pendant sa prison. Aussitôt qu'on le vit en liberté, les cardinaux qui lui avoient été contraires, demanderent leur grace, & retournerent à lui; les bourgeois d'Avignon le reçurent, & les magistrats firent reparer les brêches de son palais. Il écrivit en même tems au roi, aux princes, & à l'université de Paris, & envoya les cardinaux de Poitiers & de Saluces, pour demander à sa majesté la restitution de l'obedience, protestant qu'il étoit prêt d'accomplir ce qu'il avoit promis touchant la cession. Le duc d'Orleans, qui avoit entrepris le retablissement du pape Benoît, obtint la restitution d'obedience, qui fut publiée solemnellement dans l'église de Notre-Dame, où l'université de Paris se vit obligée de se trouver. Presque en même tems la Castille lui restitua aussi, dans les états de Valladolid, l'obedience qu'elle lui avoit ôtée; & il y reprit tant d'autorité, qu'il donna l'archevêché de Tolede à son neveu Pierre de Lune.

Le pape Boniface étant mort au mois de Septembre 1404. les cardinaux entrerent au conclave; & avant que de proceder à l'élection, ils jurerent tous que celui d'entre eux qui seroit élû, se soumettroit à la voie de cession, & se deposeroit du pontificat, si Benoît en faisoit autant; après quoi ils élurent le cardinal de Bologne Cosmo Meliorati, qui prit le nom d'Innocent VII. & qui mourut le 6. Novembre 1406. sans avoir pû rien faire pour la paix de l'église. On élut en sa place le cardinal de saint Marc, Angelo Corario, qui se nomma Gregoire XII. mais auparavant tous les cardinaux avoient fait un acte authentique, par lequel chacun promettoit que s'il étoit élû, il cederoit le pontificat, si Benoît y renonçoit. Cependant le roi de France convoqua une assemblée generale des prélats de France, pour la saint Martin, afin de déliberer sur la soustraction d'obedience, qui paroissoit si necessaire. On tint cette assemblée au palais en presence du roi, qui y assista toutes les fois que sa maladie le lui permit, de M. le Dauphin, des princes, & des officiers de la couronne, & de tout le Parlement. Il s'y trouva soixante quatre archevêques & évêques, environ cent quarante abbés, & un très-grand nombre de docteurs de toutes les universités de France. Après avoir examiné cette matiere en plusieurs seances, les prélats assemblés le 21. Decembre conclurent par leurs suffrages, *Qu'on devoit procurer la convocation d'un concile universel, pour la reformation de l'église dans le chef & dans les membres; que l'on feroit la soustraction generale d'obedience sans reconnoître ni Pierre de Lune pour pape, ni celui qui seroit à Rome; que cependant l'église Gallicane seroit gouvernée comme elle l'avoit été pendant sa premiere soustraction.* Sur ces entrefaites Benoît XIII. convint à Marseille avec les ambassadeurs de Gregoire XII. que les deux papes avec leurs colleges se trouveroient à Savone à la saint Michel, ou au plus tard à la Toussaint de l'an 1407. pour terminer le schisme. Le roi de France leur envoya ses ambassadeurs, pour les solliciter d'accomplir leur promesse; mais ce fut inutilement : car cette conference ne se tint point, quoique Benoît se fût avancé au-delà de Savone, jusqu'à *Porto-Venere*, & que Gregoire fût venu jusques à Lucques. Cela donna lieu à presque tous les cardinaux du college de Gregoire, de le quitter à Luques, où il étoit, & de se retirer à Pise en 1408. pour y travailler à l'union de l'église. Delà ils firent signifier un acte d'appel de tout ce que Gregoire pouvoit faire contre eux, dont ils appellerent au concile general, ou au pape futur, canoniquement élû. Ils écrivirent en même tems à tous les princes & à tous les prélats de la Chrétienté des lettres circulaires, dans lesquelles ils déclaroient qu'il s'étoient retirés à Pise pour y chercher les moyens d'éteindre le Schisme, conjointement avec les ambassadeurs de France, les députés de l'université de Paris, & tous ceux qui s'y étoient rendus, & qui s'y rendroient de la part des rois, des princes & des prélats. Benoît n'étoit pas plus favorablement traité en France, où le roi fit publier des lettres patentes du 21. Janvier 1408. par lesquelles il déclara que suivant la resolution prise à Paris dans l'assemblée generale de l'église Gallicane, il feroit entiere soustraction d'obedience, & ne reconnoîtroit ni Benoît ni Gregoire pour papes, si dans la fête de l'Ascension qui écheoit cette année au 24. Mai, ces papes ne travailloient à la réunion de l'église par une cession volontaire. Benoît se plaignit au roi de ce traitement, par ses lettres du 18. Avril, en des termes assez civiles; mais ces envoyés presenterent dans le même paquet une bulle, datée d'un an auparavant, où il excommunioit tous ceux qui s'opposeroient à ses desseins, soit en appellant de son tribunal, soit en faisant soustraction, fût-ce un empereur & un roi, dont en ce cas, il mettroit tous les états en interdit. Le roi fit lacerer

cette bulle, & le lendemain de l'Ascension on publia solemnellement à Paris, & par tout le royaume, la soustraction d'obedience & la neutralité. On convoqua ensuite au concile national à Paris, auquel l'archevêque de Sens presida en la place du patriarche d'Alexandrie, qui étoit ambassadeur à Pise. On y pourvût au gouvernement de l'église Gallicane, & ce fut aussi par l'avis de cette assemblée que le roi déclara déchus de toutes dignités & de tous benefices en France, trois cardinaux, un archevêque, trois évêques, & tous ceux qui, comme eux, soutiendroient le parti de Pierre de Lune.

Benoît, qui étoit alors à *Porto-Venere*, n'osant plus aller en Provence ni à Avignon, se retira à Perpignan, dans le Roussillon, & y crea douze cardinaux, afin de se faire une cour de pape. D'autre part, le pape Gregoire retourna à Sienne, & crea de nouveau neuf cardinaux, pour se faire un college; parce que le peu d'anciens qui lui restoient, l'avoient encore abandonné pour se joindre aux autres à Pise. De cette ville ils se rendirent tous ensemble à Ligourne, où la plûpart des cardinaux de Benoît, qui vouloient la paix de l'église, étoient arrivés. Ce fut là que l'on convint qu'il falloit tenir un concile general, de l'autorité des deux colleges, & du consentement de la plus grande partie des princes, des prélats, & des fideles. On y arrêta l'indiction du concile pour le 25. Mars 1409. à Pise, que les Florentins avoient accordée au cardinal de saint Eustache, Balthasar Cossa. On envoya deux cardinaux à Sienne, pour y citer Gregoire, & le prier d'honorer le concile de sa presence, ou du moins d'envoyer ses procureurs, avec pouvoir de faire la cession de sa part. Benoît fut prié de la même chose; & les deux colleges envoyerent des lettres de cette indiction à tous les princes & à tous les prelats de la Chrétienté, pour les y inviter. On en fit l'ouverture au jour assigné qui étoit le 25. Mars; & ce fut une des plus grandes assemblées que l'on eût vûe depuis long-tems dans l'église; comme il est remarqué dans l'article de PISE. Après treize sessions, le patriarche d'Alexandrie, par l'ordre du concile, lut le 5. Juin 1409. la sentence definitive, par laquelle le concile déclaroit Schismatiques, Pierre de Lune, & Ange Corario; c'est-à-dire, Benoît XIII. & Gregoire XII. & les privoit du pontificat. Le 15. du même mois les cardinaux entrerent au conclave, & le 29. suivant ils élûrent Pierre Philargi, dit *de Candie*, cardinal de Milan, qui prit le nom d'Alexandre V.

Le schisme ne cessa pas après cette élection; mais au lieu de deux papes, on en vit trois, un veritable, & deux faux; parce que Benoît XIII. & Gregoire XII. se maintinrent chacun dans ce qui leur restoit d'obedience; Benoît ayant encore les royaumes d'Aragon, de Castille & d'Ecosse; & Gregoire étant reconnu de Ladislas roi de Naples, & de quelques villes d'Italie. Tout le reste du monde Chrétien se soumit au pape Alexandre. Cependant Gregoire alla celebrer un concile à Austria, ville tout proche d'Udine, capitale du Frioul. Il commença le 6. Juin; mais comme il ne s'y trouva qu'un très-petit nombre de prelats, il envoya citer les évêques de l'état de Venise, qui n'y voulurent pas venir. Ainsi tout ce qu'il put faire dans cette petite assemblée, qu'il appella néanmoins le concile general, fut qu'en deux autres cessions, dont la derniere se tint le 5. Septembre, il excommunia Pierre de Lune, & Pierre de Candie, avec tous leurs adherans; & publia une constitution, par laquelle il offroit de se trouver dans un concile des trois obediences, & d'y ceder son droit, pourvû que les deux autres s'y dépouillassent aussi du pontificat. Delà il se retira à Gaïette, que Ladislas lui assigna pour sa demeure. Alexandre V. aussi-tôt après son élection, confirma les cardinaux, changeant leurs titres, comme pour faire une nouvelle création; & c'est la premiere fois qu'on trouve que l'on ait fait ce changement. Ce saint pape tint trop peu le siege pour le bien de l'église, & mourut le 3. Mai 1410. Les cardinaux François & les Napolitains qui faisoient la plus grande partie des dix-sept, dont le conclave étoit composé, & ausquels presque tous les autres se joignirent, élûrent le 17. Mai, le cardinal legat de Bologne, Balthasar Cossa, qui se nomma Jean XXIII.

Ce pape convoqua le concile de constance, dont il fit l'ouverture le cinquiéme de Novembre 1414. après quoi, on intima au 16. Decembre la cession, qui fut depuis remise au 1. Mars 1415. Dans la seconde seance qui se tint le 2. Mars, le pape Jean XXIII. promit solemnellement de ceder le souverain pontificat, lorsque Benoît XIII. & Gregoire XII. y renonceroient pareillement, pour réunir l'église par cette cession, & extirper le schisme. Depuis il y eut de nouvelles défiances, entre lui & le concile: de sorte qu'il s'enfuit à Schaffouse, d'où quelque tems après il se retira à Brisac, puis à Fribourg, où le duc Frideric d'Autriche, qui s'étoit déclaré son protecteur, le fit arrêter dans son château, qu'il lui avoit promis pour asyle. Le pape y reçut les archevêques de Besançon & de Riga, qu'on lui envoya pour lui déclarer que le concile l'avoit cité à comparoître dans le 13. Mai; & il leur répondit qu'il étoit prêt de retourner à Constance; mais au lieu de l'y mener, l'empereur Sigismond le fit conduire à Cell, place forte, à deux lieues de cette ville; & malgré ses remontrances, le concile le déposa du pontificat le 29. Mai 1415. déclarant qu'il ne seroit plus permis d'élire, ni Balthasar Cossa, ci-devant Jean, pape XXIII. (c'est ainsi que le concile lui donna simplement le nom de pape, qu'il ne donne pas aux deux autres) ni Angelo Corario, ni Pierre de Lune, nommés dans leurs obediences, Gregoire XII. & Benoît XIII. Après cette destitution, Jean XXIII. ceda librement par un acte authentique; & Gregoire XII. fit son abdication en plein concile le 4. Juillet, par son procureur Charles Malatesta seigneur de Rimini. Pour la ratifier, Gregoire qui étoit à Rimini, assembla en consistoire ses cardinaux, & le peu de prelats & d'officiers qu'il avoit à sa cour; puis s'étant revêtu de ses habits pontificaux pour la derniere fois, il mit bas sa thiare, & toutes les autres marques de la dignité pontificale, protestant qu'il se contenteroit d'être le premier des cardinaux, & legat perpetuel de la marche d'Ancone, comme il le fut par decret du concile jusqu'à sa mort. Il n'y eut que Benoît XIII. qui s'opposa à la paix de l'église: de sorte que l'empereur Sigismond se vit obligé de se trouver à Perpignan, pour y tenir avec cet antipape, & Ferdinand I. roi d'Aragon, la conference dont on étoit convenu. Il fut accompagné de l'archevêque de Tours, & de treize autres députés du concile, & y arriva le 18. Septembre 1415. mais il ne put rien gagner sur l'esprit de Benoît, qui fut déposé par le concile de Constance le 26. Juillet 1417. de la même maniere qu'il l'avoit été au concile de Pise. On proceda ensuite à l'élection d'un nouveau pape; & afin qu'elle se fît en cette occasion d'un consentement plus certain de toute l'église, le concile ordonna dans la session XL. que pour cette fois seulement, six députés ecclesiastiques, de chacune des cinq nations, seroient joints aux cardinaux, & que celui qui seroit élû par les deux tiers des cardinaux, & les deux tiers aussi des députés de chaque nation, seroit tenu pour le vrai successeur de saint Pierre, & le chef de l'église. Dans la session suivante on choisit les trente députés des cinq nations, qui furent le patriarche de Constantinople, cinq archevêques, douze évêques, & douze autres prélats ou docteurs. Les vingt-huit cardinaux des trois obédiences, avec ces trente députés, faisant tous ensemble cinquante-huit électeurs, entrerent le huit Novembre au conclave, & trois jours après ils élûrent tous d'une voix Othon Colonna, cardinal diacre, qui prit le nom de Martin V. Il presida depuis aux quatre autres seances, dont la la derniere celebrée le 25. Avril, termina le concile. En 1419. Jean XXIII. qui étoit détenu prisonnier depuis près de quatre ans, obtint sa liberté, & se rendit à Florence, ou il se jetta en pleine assemblée aux pieds du pape Martin le reconnoissant pour chef de l'église: Martin, qui étoit fort humain, le reconnut pour cardinal, & le fit doyen du sacré college, & voulut que dans toutes les ceremonies publiques, il fût toujours placé le plus près de sa personne, & sur un siege plus élevé que ceux de tous les autres. Mais Jean ne jouit pas long-tems des effets de la bonté du pape; car il mourut six mois après.

Ainsi il n'y avoit plus que la presqu'isle de Peniscole, dans un coin du royaume d'Aragon, proche de Tortose, qui pût désormais tenir contre tout le reste de la Chrétienté, par l'invincible opiniâtreté de Pierre de Lune, ou Benoît XIII. qui se crut toûjours vrai pape,

jusques à sa mort, laquelle arriva au mois de Septembre 1424. Avant même que de mourir, il obligea sur peine de malediction de Dieu, les deux cardinaux qui restoient auprès de lui, d'en élire un autre en sa place : ce qu'ils firent pour obeïr aussi à Alfonse roi d'Aragon, ennemi du pape Martin V. Comme il étoit impossible qu'un de ces deux cardinaux fût élû à la pluralité des voix, s'il ne se donnoit la sienne, ils élûrent de concert un chanoine de Barcelone, appellé Gilles Mugnion, ou Mougnos gentilhomme Aragonois, docteur en droit canon, lequel fut contraint par Alfonse de prendre les ornemens pontificaux, avec le nom de Clement VIII. Ensuite, afin d'avoir un juste consistoire, il créa plusieurs cardinaux. Ainsi, comme Alfonse étoit roi d'Aragon, de Valence, de Sardaigne & de Sicile, il y avoit du danger, que faisant reconnoître ce prétendu pape dans ces quatre royaumes, le schisme ne reprît de nouvelles forces ; mais enfin le roi d'Aragon se reconcilia avec le pape Martin l'an 1429. & Aussi-tôt Gilles Mugnion fit solemnellement son abdication le 26. Juillet de la même année : après quoi il rendit obéïssance à Martin V. en la personne du cardinal de Foix son legat. Les cinq cardinaux de sa création se déposerent d'eux-mêmes, à divers jours, jusqu'au 24. Août 1429. qui, à proprement parler, fut la fin de ce grand schisme d'Occident, lequel depuis le 21. Septembre 1378. (que Clement, apellé VII. fut élû à Fondi,) jusqu'alors, avoit duré près de cinquante & un ans. * Maimbourg, *histoire du grand Schisme.* Fleuri, *hist. eccles. & discours sur les libertés de l'Eglise Gallic. imprimé avec des nôtes.*

TABLE CHRONOLOGIQUE DES PAPES ET ANTIPAPES durant le grand Schisme.

GREGOIRE XI. mort en 1378.

PAPES.

URBAIN VI. Barthelemi Prignani, archevêque de Bari, Napolitain,
- élû en Avril 1378.
- mort en Octobre 1389.

BONIFACE IX. Perrin Thomacelli, cardinal de saint Anastase, Napolitain,
- élû en Novembre 1389.
- mort en Septembre 1404.

INNOCENT VII. Cosmo Meliorati, cardinal de Bologne, Italien,
- élû en Octobre 1404.
- mort en Novembre 1406.

GREGOIRE XII. Angelo Corario, cardinal de saint Marc, Venitien,
- élû en Novembre 1406.
- déposé en Juin 1409. au concile de Pise.
- déposé une seconde fois le 29. Mai 1415. au concile de Constance.
- quitte le 4. Juillet 1415.

ALEXANDRE V. Pierre de Candie, cardinal de Milan, Candiot,
- élû en Juin 1409. au concile de Pise.
- mort en Mai 1410.

JEAN XXIII. Balthasar Cossa, cardinal legat de Bologne, Napolitain,
- élû en Mai 1410.
- déposé, & quitte en Mai 1415. au concile de Constance.

MARTIN V. Othon Colonna, cardinal diacre, Italien,
- élû en Novembre 1417.
- mort en 1431.

ANTIPAPES, ou crû tels.

CLEMENT VII. Robert, cardinal de Geneve, frere d'Amedée IV. comte de Savoye,
- élû en Septembre 1378.
- mort en Septembre 1394.
- * tint onze ans contre Urbain VI. & cinq ans contre Boniface IX.

BENOIST XIII. Pierre de Lune, cardinal d'Aragon, Aragonois,
- élû en Septembre 1394.
- déposé en Juin 1409. au concile de Pise.
- déposé une seconde fois en Juillet 1417. au concile de Constance.
- mort en Septembre 1424.
- * tint quinze ans avant sa déposition au concile de Pise ; & trente ans en tout ; contre Boniface IX. contre Innocent VII. contre Gregoire XII. contre Alexandre V. contre Jean XXIII. & contre Martin V.

CLEMENT VIII. Gilles Mugnion, Aragonois, docteur en droit Canon,
- élû en 1424.
- quitte en Juillet 1429.

† Martin V. seul pape, & chef de l'église, depuis 1429.

SCHISME D'ANGLETERRE, division qui a separé les Anglois de l'église Romaine, & dont le roi Henri VIII. fut auteur, lorsqu'il se fit chef de la religion dans son royaume. En Novembre 1501. on celebra le mariage d'Artus, prince de Galles, fils aîné d'Henri VII. roi d'Angleterre, avec Catherine, fille de Ferdinand V roi d'Espagne. Ce prince, qui n'avoit encore que quinze ans, & qui étoit incommodé d'une fievre lente, mourut cinq mois après, à ce qu'on croit, avant la consommation du mariage. Le roi son pere fit proposer à Ferdinand le mariage de Catherine avec Henri son second fils, frere d'Artus. Ce mariage fut conclu, à la charge que l'on en obtiendroit une dispense du pape ; & les ambassadeurs des deux Rois la proposerent à Alexandre VI. en 1502. puis à Pie III. en 1503. mais ces deux papes étant morts, avant la conclusion de cette affaire, Jules II. donna la dispense. Ainsi on accorda à Henri & à Catherine la permission de se marier ensemble. Le bas âge du prince, qui n'avoit encore que quatorze ans, fit differer la celebration du mariage ; pour la princesse, elle en avoit dix-neuf. Cependant Henri VII. mourut en 1509. & Henri VIII. succeda à la couronne, étant alors âgé de dix-huit ans. Après avoir fait lire la dispense du pape, en presence des grands seigneurs du royaume, il épousa Catherine, le 3. Juin 1509. Le jour de la saint Jean suivant, il fut couronné à Londres avec la reine sa femme, dans l'abbaye de Westminster. Henri VIII. eut trois fils & deux filles de Catherine, dont il n'y eut que Marie, née le 18. Fevrier 1515. qui vécut, les autres étant morts en bas âge. Les mœurs ni l'âge de Henri & de Catherine n'avoient gueres de rapport : elle étoit plus âgée de cinq ans que le roi, & s'appliquoit aux exercices de pieté, pendant qu'il s'abandonnoit aux plaisirs. En 1525. le cardinal Wolsei, archevêque d'Yorck, & legat du pape en Angleterre, voyant que le roi, éperduement amoureux d'Anne de Boulen, qu'il vouloit épouser, avoit

conçu du mépris pour la reine, lui proposa de faire declarer son mariage nul, & lui fit entendre que les moyens en étoient indubitables. Il forma ce pernicieux dessein, pour se venger aussi de l'empereur Charles-*Quint*, neveu de la reine Catherine, lequel avoit promis de le faire élire pape, & neanmoins avoit favorisé l'élection d'Adrien VI. Le roi & Wolsei jugerent à propos d'envoyer à Rome Etienne Gardiner, celebre jurisconsulte, & conseiller d'état, avec François Briant, qu'ils lui donnerent pour collegue dans cette ambassade. Les cardinaux & les theologiens, après avoir examiné les raisons des ambassadeurs, trouverent; *que le mariage étoit valable, & n'étoit nullement contraire au droit divin.* Cette réponse ayant été signifiée à Gardiner, il demanda audience au pape, & lui dit: *qu'il y avoit beaucoup de docteurs à Rome, qui n'étoient pas de l'avis de ces theologiens;* & *que, quand la loi divine ne seroit pas contraire au mariage de Henri, il feroit voir que la dispense du pape Jules II. n'étoit ni juste ni canonique.* Clement VII. lui repartit, *que ce mariage avoit été autorisé par Jules II. qu'il avoit été ratifié par une bonne intelligence depuis vingt années; que l'honneur de l'empereur & de Catherine sa tante y étoit engagé; & que ce divorce pourroit causer une grande guerre; qu'enfin il ne pouvoit separer ce que Dieu avoit joint.* Le pape voulut ensuite que cette affaire fût discutée une seconde fois par d'autres cardinaux, & par d'autres theologiens; & le resultat de la déliberation fut, qu'il étoit à propos d'envoyer des Juges en Angleterre. Le pape nomma pour juges le cardinal de Wolsei, & le cardinal Campegge. La reine ayant eu avis de ce qui s'étoit passé à Rome, écrivit promptement au pape, & le supplia que cette affaire ne fût point decidée en Angleterre, où le roi se rendroit juge en sa propre cause. Elle informa aussi l'empereur du dessein d'Henri. L'Ambassadeur de Charles-*Quint* se plaignit à sa Sainteté, de ce qu'à l'insçu de la reine, & sans l'avoir entendue, l'on avoit nommé des commissaires dans une affaire, où elle avoit le principal interêt; & remontra qu'il n'y avoit pas lieu d'esperer justice en Angleterre, où les gens de bien étoient dépouillés de leurs charges, & les fauteurs de l'impudicité du roi comblés d'honneur & de richesses. Le pape voyant que les ambassadeurs lui avoient déguisé la verité, dépêcha quatre couriers au cardinal Campegge, par quatre chemins differens, & lui manda, *qu'il se gardât bien de rendre aucune sentence sur le divorce, sans un nouvel ordre de sa part.* Campegge arriva à Londres le 7. Octobre 1528. Wolsei le presenta au roi, qui eut une longue conference avec ces deux cardinaux. Quelques jours après on examina la dispense du pape Jules II. & Campegge demanda à voir l'original de la bulle, qui étoit entre les mains de l'empereur. Avant que cet original fut representé, le roi obligea Wolsei & Campegge de proceder à un jugement. Ces deux cardinaux citerent le roi & la reine à comparoître le 28. Mai 1529. dans le refectoire des Dominicains, où ils avoient fait dresser un tribunal. Deux procureurs comparurent pour le roi; & la reine se presenta en personne. Elle declara d'abord qu'elle ne reconnoissoit point les cardinaux pour juges, & en appella au pape. Le lendemain la reine exposa les raisons de son appel; & le roi, qui comparut lui-même, declara qu'il avoit demandé des commissaires par conscience, & non par aucune aversion qu'il eût pour la reine, & qu'il étoit resolu de s'arrêter à leur jugement, quel qu'il pût-être. La reine insista pour faire recevoir son appel: ce que ne pouvant obtenir, elle se jetta à genoux devant le roi, & le pria de lui permettre de poursuivre sa cause devant le pape; à quoi le roi consentit. Il ne laissa pas neanmoins de presser les commissaires, & de faire tous ses efforts pour faire déclarer la dispense nulle; mais Campegge differa toûjours le jugement; & le pape enfin évoqua à soi le differend des parties, & revoqua la commission des cardinaux; ordonna au roi & à la reine de comparoître à certain jour devant lui par leurs procureurs. Les commissaires obéïrent au mandement du pape, & Campegge s'en retourna à Rome.

Henri VIII. voyant le mauvais succès de son entreprise, s'irrita contre Wolsei, qui en étoit l'auteur: il le relegua dans son église d'York, & donna la charge de chancelier à Thomas Morus, pour tâcher d'attirer ce grand homme à son parti. En même tems le roi voulut que l'on prît par écrit les avis des theologiens & des jurisconsultes François. Quelques theologiens de la faculté de Paris s'étant laissé gagner, se déclarerent pour Henri. Il y eut encore plusieurs docteurs des universités d'Orleans, d'Angers, de Toulouse & de Bourges en France; comme aussi de Hambourg, de Lubeck en Allemagne; & même de Pavie & de Bologne en Italie, qui signerent des consultations en faveur de ce roi. Mais l'université de Cologne, & plusieurs autres, que l'on sollicita, ne voulurent point accepter ses presens. A l'égard de l'Angleterre, l'université de Cambridge se laissa corrompre, & quelques-uns d'Oxford rompirent la porte du greffe, que les plus doctes de ce corps tenoient fermée, & appliquerent le sceau aux approbations du divorce. D'un autre côté un grand nombre de sçavans hommes écrivirent en faveur du mariage de Henri & de Catherine. Sur ces entrefaites, le roi donna l'archevêché de Cantorberi à Crammer, qui étoit un homme disposé à tout faire, sans aucun égard pour le pape. Enfin, en 1532. Henri épousa Anne de Boulen secretement, & se fit mari d'une seconde femme, la premiere vivant encore, dont il n'avoit été separé ni par sentence, ni par autorité ecclesiastique. La reine Catherine quitta la cour, & se retira à Cimbalton, dans la province de Betford. Alors le roi, voyant que Thomas Cromwel étoit fort dans les interêts d'Anne de Boulen, il le fit son premier ministre d'état, & lui donna tout le pouvoir qu'avoit eu le cardinal de Wolsei. Cromwel, qui favorisoit les Heretiques, employa toute son autorité pour appuyer leur parti, & pour opprimer le clergé: il porta le roi à faire assembler les Ecclesiastiques, pour lui prêter serment de fidelité au temporel & au spirituel, consentant qu'ils y ajoûtassent cette restriction, *autant que la parole de Dieu le permettoit*: ce qui étoit une subtilité inventée pour surprendre le clergé, qui reconnut dès-lors, en quelque façon, le roi pour chef de la religion en Angleterre. Les choses s'étant ainsi passées, Crammer, archevêque de Cantorberi, ne fit point difficulté de prononcer la sentence du divorce de Henri & de Catherine, vers la fin de l'an 1532. & donna au prince la liberté d'épouser qui il lui plairoit. Mais comme Henri avoit deja épousé secretement Anne de Boulen, la solemnité du mariage fut remise à la veille de Pâques, de l'an 1533. & le couronnement au 2. Juin suivant.

Le pape Clement VII. prononça la même année sur le differend d'Henri & de Catherine, dont il declara le mariage bon & valable, & celui de ce prince avec Anne de Boulen nul & injuste. Il excommunia le roi, suspendant neanmoins la declaration des censures, jusqu'à la fin du mois de Septembre suivant. Henri ayant eu avis de cette sentence, devint plus opiniâtre, & ne songea qu'à se venger. Il défendit d'appeller à l'avenir Catherine reine d'Angleterre, ni femme d'Henri, mais la veuve du prince Artus. Il ôta à Marie sa fille, alors âgée de dix-sept ans, tous les honneurs de son rang, & la renvoya auprès de sa mere, comme une bâtarde & une personne privée, quoiqu'elle eût été reconnue par tous les ordres du royaume pour princesse de Galles, & présomptive heritiere de la couronne d'Angleterre. Le 7. Septembre 1533. Elisabeth nâquit, cinq mois après la celebration des nôces de sa mere Anne de Boulen. Le roi indiqua ensuite l'assemblée du parlement au 3. Novembre de la même année. Dans ce parlement il fut ordonné, *Que Marie seroit privée des droits qu'elle pouvoit pretendre à la couronne, & que ces mêmes droits seroient transferés à Elisabeth; que le pape n'auroit plus jamais aucun pouvoir ni aucune jurisdiction en Angleterre & en Irlande; & que le roi seroit declaré souverain chef de l'église Anglicane.* Il fit executer ces ordonnances avec tant de rigueur, que l'on punissoit de mort celui qui manquoit d'effacer le nom du pape par tout où il étoit écrit, ou imprimé dans les livres qu'il avoit; même dans les litanies, au lieu de la priere pour le pape, il fit substituer ces paroles impies, *De la tyrannie de l'évêque de Rome, & de ses détestables excès, delivrez-nous, Seigneur.* Alors il envoya des ambassadeurs chez quelques princes Allemands, deja infectés de l'heresie de Luther, pour appuyer son parti;

mais quoiqu'ils approuvassent sa revolte contre le pape, ils condamnerent la primauté ecclesiastique d'Henri, contre laquelle Calvin écrivit aussi quelque-tems après. Ce roi, ennemi de l'église, ne voulut plus souffrir d'ordres religieux. Il commença à les détruire par les trois qui étoient les plus considerables ; sçavoir, celui des Chartreux, celui de sainte Brigite, & celui de l'Observance de saint François, & fit mourir quantité de ces religieux par les supplices les plus cruels. Jean Fischer, évêque de Rochester, fut aussi executé le 22. Juin 1535. & l'illustre Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, eut la tête tranchée le 6. Juillet, pour avoir soûtenu la primauté du pape, & l'autorité de l'église Romaine. La nouvelle étant venue à Rome de la mort de ces deux grands personnages & de beaucoup d'autres Catholiques, le pape Paul III. prononça excommunication contre Henri le 30. Août de la même année ; mais ce prince méprisa cette censure ecclesiastique, & continua de persecuter les religieux, & de s'emparer du bien des monasteres, d'où il sortit plus de dix mille personnes religieuses de l'un & de l'autre sexe, qui retournerent au siecle. Le 6. Janvier 1536. la reine Catherine mourut à Cimbalton. Henri commanda à toute sa maison d'en prendre le deuil ; mais Anne de Boulen prit le jaune, pour marque de sa joie. Ce bonheur, qui la rendoit si orgueilleuse, ne dura pas long-tems ; car le roi devint amoureux d'une des demoiselles d'Anne de Boulen, nommée Jeanne Seymour, & fut averti de la mauvaise conduite de cette reine, laquelle ayant été convaincue d'adultere, & même d'inceste avec son frere, eut la tête tranchée le 19. Mai 1536. Le lendemain de la mort d'Anne de Boulen, le roi épousa Jeanne Seymour.

Peu de tems après, le roi assembla le parlement & le synode épiscopal, pour regler les articles de foi. On y condamna la primauté du pape & la vie religieuse ; on changea plusieurs choses dans les ceremonies des Sacremens ; on n'en reconnut que trois institués par Jesus-Christ ; sçavoir, le Baptême, l'Eucharistie & la Penitence, attribuant l'institution des quatre autres à l'église. On y reçut la confession, quoiqu'on ne la crût pas d'institution divine ; & l'on y admit les prieres pour les morts, sans admettre le nom de purgatoire. On y défendit le mariage aux prêtres, & on le permit aux moines, pourvû qu'ils n'eussent pas reçû l'ordre de prêtrise. On y approuva les vœux de chasteté & de celibat ; mais on commanda aux religieux & aux religieuses audessous de vingt-quatre ans, de quitter l'habit, & de retourner au siecle. Cependant, Jeanne Seymour accoucha d'un fils, que Henri fit appeller Edouard ; mais elle mourut dans les douleurs de l'enfantement en 1537. Quelque-tems après, le roi renouvella la persecution contre les Catholiques, & pilla les églises. Il fit même faire le procès à S. Thomas de Cantorberi, mort depuis plus de quatre cens ans, le fit condamner comme criminel de leze-majesté, & défendit de le reconnoître pour Saint. Le pape Paul III. voyant qu'il n'y avoit plus lieu de se rien promettre d'Henri, resolut en 1538. de publier la sentence d'excommunication qu'il avoit prononcée contre lui. Il fit afficher la bulle, non seulement aux portes de Bruges, de Tournai & de Dunkerque, villes de la domination d'Espagne ; mais encore à Boulogne & à Calais, villes Françoises ; à Caliste & à saint André, qui appartenoient au roi d'Ecosse : d'où l'on peut connoître que la sentence d'excommunication rendue contre Henri, étoit approuvée de l'empereur Charles-*Quint*, & des rois de France & d'Ecosse. Tout cela ne fit qu'irriter le roi d'Angleterre, qui assembla le parlement le 28. Avril 1539. où l'on ordonna la confiscation de tous les biens des monasteres au profit du roi, ce qui fut executé en 1540. En la même année, Henri VIII. épousa Anne de Cleves, sœur du duc de Cleves & de Juliers. Quelque-tems après, le parlement s'assembla, & Cromwel y tint le premier rang. On y abolit l'ordre des chevaliers de saint Jean de Jerusalem, le seul qui restât en Angleterre, & on unit leurs biens au domaine du roi. Henri répudia Anne de Cleves sept mois après l'avoir épousée, sous pretexte qu'elle avoit donné secretement une promesse de mariage à un gentilhomme avant que d'épouser le roi. Le parlement ayant autorisé sa repudiation, Henri se maria huit jours après à Catherine Houvart, niece du duc de Nortfolk, laquelle il fit mourir deux ans après, pour crime d'adultere, commis avec deux seigneurs Anglois. Il choisit ensuite pour sa sixiéme femme, Catherine Pare, veuve du baron de Latimer, & sœur du marquis de Northampton. L'an 1545. le parlement accorda au roi la jouissance de tous les biens des hôpitaux, des colleges, des seminaires, & autres fondations faites par les Fideles. Enfin, ce prince, dont la conduite fut si fatale à l'église Catholique, mourut au mois de Janvier 1547. Il ordonna par son testament, qu'Edouard, qu'il avoit eu de Jeanne Seymour, âgé de neuf ans, lui succederoit le premier ; & il lui substitua Marie, fille de Catherine ; puis Elisabeth, qu'il avoit eue d'Anne de Boulen. Il recommanda expressément qu'Edouard fût élevé dans la foi Catholique, mais avec la primauté ecclesiastique, sans reconnoître le pape. Ce jeune prince eut neanmoins des précepteurs Heretiques, qui introduisirent en Angleterre les erreurs de Zuingle.

Edouard, fils de Henri VIII. fut proclamé roi d'Angleterre, & chef de l'église Anglicane ; & Edouard Seymour, frere de la reine Jeanne, se créa lui-même tuteur & protecteur du roi & du royaume. Il étoit Zuinglien : c'est pourquoi il n'épargna rien pour abolir la religion Catholique. Tout ce qui restoit de biens ecclesiastiques fut confisqué au profit du roi : on prescrivit une nouvelle forme d'ordination pour les évêques & les prêtres ; on publia un rituel nouveau ; on ôta ce qu'il y avoit encore d'images de Saints dans les églises ; on ordonna la communion sous les deux especes ; on abolit la messe ; & on introduisit une nouvelle forme de liturgie & de cene. Quelques évêques resisterent à ces nouveautés ; mais enfin les faux prelats l'emporterent, & cette doctrine fut observée publiquement dans tout le royaume. La princesse Marie, fille aînée de Henri VIII. suivit la religion Catholique, & imita la constance de Catherine sa mere : ni les prieres, ni les menaces du protecteur ne la purent faire consentir à fermer la chapelle de son palais, ni à souffrir que l'on y changeât le saint sacrifice de la messe, en une cene Calviniste. On eut du respect pour sa qualité de sœur du roi, & d'heritiere presomptive de la couronne. Alors les Catholiques reprirent courage ; mais leur parti étoit trop foible. Les évêques qui firent paroître leur zele pour la religion Romaine, furent déposés & arrêtés prisonniers ; d'autres se condamnerent à un exil volontaire, & se refugierent en Flandres ou en Italie. L'an 1553. Edouard mourut au mois de Juillet, étant âgé de seize ans ; & Marie, fille de Henri & de Catherine, succeda à la couronne. Elle épousa Philippe, fils de l'empereur Charles-*Quint*, & elle rétablit la religion Catholique en Angleterre : mais ce bonheur ne dura pas long-tems ; car cette vertueuse princesse mourut en 1558.

La reine Elisabeth, qui lui succeda, fit renaître l'heresie dans le royaume, & renouvella le schisme. Elle prêta à son sacre le serment ordinaire des rois Chrétiens, *de maintenir la foi Catholique, & de conserver les privileges & les libertés de l'église* ; mais ce ne fut qu'une feinte, pour monter plus facilement sur le thrône. Ensuite elle se fit declarer *souveraine gouvernante de l'église dans son royaume, tant au spirituel qu'au temporel.* Elle n'osa prendre la qualité de *chef de l'église*, parce que Calvin avoit blâmé Henri VIII. de l'avoir prise. S'étant attribué la puissance spirituelle, elle se fit payer les dixmes des revenus ecclesiastiques, c'est-à-dire, les fruits de la I. année de la jouissance des benefices, à chaque changement de titulaire. Elle s'empara de tous les biens que la reine Marie avoit rendus aux monasteres. Elle défendit de condamner comme heresie quelque opinion que ce fût, si elle n'étoit condamnée dans les quatre premiers conciles generaux (de Nicée, de Constantinople, d'Ephese & de Calcedoine, dont le dernier fut celebré en 451.) ou dans un synode qui n'eût reconnu que l'écriture pour juge, ou bien dans le parlement. Tous les évêques (qui ont droit de suffrage dans le parlement d'Angleterre) reclamerent contre cette nouveauté. Le clergé de la province de Cantorberi assemblé à Londres, s'en plaignit, & pre-

sentа une requête à la reine & au parlement, où il les supplioit de ne pas souffrir qu'un concile seculier décidât des affaires de la religion; mais la reine n'eut point égard à toutes ces remontrances; elle abolit le sacrifice de la messe; elle ôta les images des Saints; & changea la forme de la religion, selon les avis des seculiers qui avoient du credit auprès d'elle. Les évêques qui s'opposerent à ces impietés, furent la plûpart renfermés dans des prisons, où ils perdirent la vie, après avoir souffert beaucoup de miseres. D'autres furent chassés du royaume; & un grand nombre de Catholiques se refugierent dans les pays étrangers. La reine distribua toutes les dignités ecclesiastiques aux Lutheriens & aux Calvinistes, qui se soûmirent à la primauté royale, à cause du profit qu'ils en retiroient. Elle ne voulut point s'assujettir ni à Zuingle ni à Luther; mais elle créa un clergé d'une secte nouvelle, par rapport à l'institution de l'ancienne église. Il fut composé d'archevêques, d'évêques, de prêtres & de diacres. Les églises cathedrales & collegiales eurent comme auparavant des prevôts, des doyens, des archidiacres & des chanoines. Cette reine voulut même avoir des religieux de sa secte, & elle tâcha de persuader à l'abbé de Westminster de retenir ses moines, & de celebrer l'office divin conformement à ses ordonnances; mais il n'y voulut pas consentir. Elle regla aussi les vêtemens des clercs & ecclesiastiques, & leur ordonna de porter un surplis pour faire les prieres, & une chape dans l'église le jour de la cêne; & de ne paroître jamais en public sans la soûtane clericale. Pour les évêques, elle leur commanda de porter le rochet. Il y eut une grande contestation entre les Heretiques sur ces reglemens, ausquels ils ne vouloient pas s'assujettir; mais Elisabeth, en vertu de sa primauté ecclesiastique, privoit des dignités & des benefices ceux qui refusoient de lui obéïr; parce qu'il n'y avoit point d'appel du souverain chef de l'église Anglicane aux consistoires étrangers, quelque reformés qu'ils pussent être.

En 1570. le pape Pie V. s'étant servi inutilement de toutes sortes de moyens pour adoucir l'esprit d'Elisabeth, & la reconcilier à l'église, fut contraint d'excommunier cette reine, & tous ceux qui lui rendroient obéïssance. Elisabeth, irritée contre le saint pere, assembla son parlement, & y fit ordonner des punitions très-grieves contre les Catholiques. En ce tems les Heretiques d'Angleterre se diviserent en plusieurs sectes; car outre les disciples d'un Jean Morus, qui assuroient que leur maître étoit le Messie: outre les Anabaptistes, les Athées & les Freres de l'Amour, il s'éleva une nouvelle secte de Calvinistes Reformés, qui prirent le nom de *Puritains*. Ceux-ci condamnoient les ceremonies ecclesiastiques, & la maniere dont la reine gouvernoit l'église. En 1580. Elisabeth fit un édit, par lequel elle ordonna à ses sujets, qui sous pretexte d'étude, faisoient sejour dans les pays étrangers, de retourner au plûtôt en Angleterre; & défendit à tous ceux de son royaume de retirer chez eux aucuns Jesuites, n'autres prêtres Catholiques. L'an 1585. le parlement rendit un arrêt encore plus précis, & ordonna que quarante jours après sa publication, tous les Jesuites, les prêtres des seminaires, les diacres & les clercs, qui avoient reçu les ordres sacrés par autorité du pape, depuis l'abolition de la religion Catholique par Elisabeth, eussent à sortir du royaume, ou à n'y pas rentrer, s'ils en étoient dehors, à peine d'être punis comme criminels de leze-majesté. Jacques I. qui succeda à Elisabeth en 1603. chassa par un édit tous les Catholiques de ses états; & Jacques II. prince Catholique, ayant essayé de rétablir l'église Romaine, fut obligé de sortir du royaume, & de se refugier en France, où il est mort. Depuis ce tems l'Angleterre a été gouvernée par des personnes très-attachées aux sentimens de l'église Anglicane; & en l'année 1714. les Anglois, conformément à plusieurs actes du parlement, passés depuis 1701. ont appellé à la couronne l'électeur de Hanover, non pas comme le plus proche heritier, mais comme le premier prince Protestant de ceux qui y pouvoient prétendre. * Sanderus, *hist. du schisme d'Angleterre*. Burnet. Varillas. Le Grand, *hist. du divorce de Henri VIII.*

SCHISSO, bourg de la vallée de Demona en Sicile, sur le cap de Schisso, environ à deux lieues de Taormina, vers le midi. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Naxos*, *Naxus*, ruinée par Denys, tyran de Syracuse; mais d'autres croyent que cette ancienne ville étoit à l'embouchure du Freddo, à quatre lieues de Schisso, vers le midi. * Baudrand.

SCHITTANUS, philosophe & magicien, fut maître de Terebinthus, dont nous avons parlé dans l'article MANE'S.

SCHLESTAT, *voyez* SELESTAT.

SCHLEUSINGEN, petite ville avec un château. Elle est dans le comté d'Henneberg en Franconie sur la Nahe, à cinq lieues de Cobourg, vers le nord. L'empereur Ferdinand II. assembla à Schleusingen l'an 1623. le college électoral, pour lui faire agréer la translation de la dignité électorale du comte Palatin, qu'il avoit proscrit, au duc de Baviere. * Mati, *dict.*

SCHLICHTINGIUS (Jonas de Bukowiec) Polonois, mourut en 1661. âgé de 65. ans. Il professa les dogmes de Socin. Il a publié des commentaires sur l'évangile de saint Jean; sur les épîtres aux Romains, aux Hebreux, aux Corinthiens &c. Il écrivit aussi contre Meisner. On trouve ses ouvrages dans la bibliotheque des Freres Polonois. * Hornbeck, *tom. I. Socinian. refut.*

SCHLUSSELBOURG (Conrad) celebre theologien, nâquit en 1543. mourut en 1615. Il composa un catalogue des Heretiques en sept volumes; la theologie des Calvinistes; les décisions des questions de theologie. * Micrælius, *pag.* 410. Henning Witte, *in theol. pag.* 141.

SCHMELTZER (Michel) natif de Beiten, petite ville de la Misnie dans la haute Saxe, étoit religieux de l'ordre de Cîteaux, & s'est rendu celebre vers l'an 1512. par le livre qu'il a composé des hommes illustres de son ordre. * Mader, *de clar. Germ. viris.*

SCHMIDEBERG, petite ville de Silesie, dans le comté de Jawer, au pied du mont Risemberg, & près de la Source du Bober. Le nom de cette ville signifie, *la montagne des maréchaux*. On le lui a donné, parce qu'elle est pleine d'ouvriers de ce métier, qui font une très-grande quantité d'outils, & d'autres ouvrages de fer, qu'on tire de la montagne de Risemberg. Les habitans de ce lieu & de quelques lieux voisins, étoient autrefois presque tous gouteux; mais on dit que cette maladie est extrêmement diminuée, depuis qu'on a fermé quelques fontaines, dont on croit que les eaux la produisoient. * Becman, *hist. du monde.*

SCHOENBERGER (Marc-Haldric) a été un de ces prodiges que la nature produit de tems en tems, né en 1601. de N. Schoënberger, tailleur à Weide, dans le Palatinat. Il perdit la vûe d'une petite verole à l'âge de quatre ans. Cet accident ne l'empêcha pas de se rendre habile dans les langues allemande, françoise, latine, grecque, hebraïque, chaldaïque, syriaque & arabe, dans la philosophie & les mathematiques; & il enseignoit toutes ces choses, avec grande facilité. Il faisoit aussi des instrumens de musique, & les touchoit fort bien. Cet homme extraordinaire, mourut à Coninsberg l'an 1649.* Vincent Parasicini, *centuries latines de choses singulieres touchant des hommes illustres par les sciences*, à Bâle 1715.

SCHOENE, aujourd'hui *Scheno*, port du Peloponnese. Il y avoit une ville de même nom près de Thebes en Beotie; & deux rivieres, l'une en Arcadie, & l'autre à Athenes. On donnoit encore ce nom à une mesure de terre.

SCHOENE'E, *Schœnius*, nommé autrement Jasius, fut fils d'Abas roi d'Arcadie, & pere d'Atalante, femme d'Hippomene, laquelle, du nom de son pere, est aussi appellée *Schœneide*. * Ovide.

SCHOENOBATES, nom que les Grecs donnoient aux danseurs de corde, qu'ils appelloient aussi *Nerobates*, *Acrobates*, *Oribates*. Ces mots sont composés de βάτης qui dans la composition signifie *celui qui marche*, & de σχοῖνος ou νεῦρον *corde*, ἄκρον ou ὄρος *lieu haut*. Les anciens avoient quatre sortes de danseurs de corde, suivant le rapport de Bulenger. Les premiers étoient ceux qui voltigeoient autour d'une corde, comme un roue autour de son essieu, & qui se suspendoient par les pieds ou par le cou. La seconde sorte étoit de ceux qui voloient de haut en bas sur une corde, appuyés sur l'é-

ſtomac, ayant les bras & les jambes étendues. La troiſiéme eſpece étoient ceux qui couroient ſur une corde tendue en droite ligne, ou du haut en bas. Les derniers étoient ceux qui marchoient non ſeulement ſur une corde, mais y faiſoient auſſi des ſauts & des tours. L'art des danſeurs de corde (que les Latins appelloient *Funambules*, de *funis*, *corde*, & *ambulo*, *je marche*) eſt fort ancien; & Terence en fait mention dans le prologue d'une de ſes comedies, intitulée *Hecyra*. Capitolin dit que les empereurs Marc-Aurele & Lucius Verus, vêtus d'habits magnifiques, furent ſpectateurs des jeux que l'on avoit ordonnés pour le triomphe; & qu'ils firent mettre des matelas ſous la corde des danſeurs, parce qu'un petit garçon de leur troupe étoit tombé: ce qui fut cauſe que juſqu'au regne de Diocletien, on tendit toûjours des filets ſous la corde. Suetone rapporte que l'on vit même des élephans marcher ſur une corde du tems de l'empereur Galba, & qu'un chevalier Romain parut auſſi ſur la corde, monté ſur un élephant, en preſence de Neron. Meſſala, qui vivoit 260. ans avant Jeſus-Chriſt, eſt le premier qui ait traduit le mot grec *Schœnobates*, par celui de *Funambulus*, latin. Ceux qui recherchent curieuſement l'origine des choſes, ſe perſuadent que l'art de danſer ſur la corde a été inventé peu de tems après les jeux comiques, où les Grecs danſoient ſur des outres de cuir, & qui furent inſtitués en l'honneur de Bacchus, vers l'an 1345. avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Les ſpectacles des danſeurs de corde n'ont pas toûjours été compris parmi les jeux publics; & cette profeſſion fut conſiderée comme un exercice de particuliers, plûtôt que comme une dépendance du theâtre; quelquefois neanmoins ils ſervoient d'intermedes dans les jeux publics. * Bulenger, *dans ſon theâtre*. Spon, *recherches curieuſes d'antiquités*.

SCHOINECH, petite ville avec château & bailliage, dans l'électorat de Tréves, ſur la riviere de Nymes, à 8. lieues de la ville de Tréves, vers le nord. Quelques geographes prennent cette ville pour le lieu de la baſſe Allemagne, nommé anciennement *Auſava*, & *Auſana regio VIII.* que d'autres placent à Palleſcheid, village ſitué à une lieue de Schoinech, vers le midi. * Baudrand.

SCHOLARIUS (George) un des plus ſçavans hommes du XV. ſiecle, fut un des juges du conſeil imperial de Conſtantinople, aſſiſta au concile de Florence, pour l'union des Grecs avec les Latins, & prononça diverſes harangues, fort eſtimées. Etant revenu à Conſtantinople en 1439. il embraſſa le parti des Schiſmatiques, & écrivit contre les Latins. Il ſe retira enſuite dans un monaſtere, & prit le nom de *Gennade*. Le pape Nicolas V. ayant envoyé en 1452. Iſidore, cardinal legat à Conſtantinople, Gennade s'oppoſa encore fortement à l'union. Après la priſe de Conſtantinople par les Turcs en 1453. Mahomet II. leur ſultan, voulant attirer les Chrétiens dans la ville, leur permit d'élire un nouveau patriarche, en la place de Gregoire, qui avoit quitté le ſiege. Scholarius ou Gennade, quoique ſimple moine, fut élû. Comme c'étoit une ancienne coûtume dans ces occaſions, que l'empereur donnât lui-même la croſſe au prélat, en proferant ces paroles: *Sancta Trinitas quæ mihi imperium donavit, in te patriarcham novæ Romæ delegit*, & qu'il lui fît preſent d'un cheval blanc richement caparaçonné, ſur lequel le patriarche étoit mis & conduit en pompe juſqu'à ſon palais; Mahomet voulut que ces ceremonies fuſſent exactement obſervées. Depuis il eut pluſieurs conferences avec Gennade, lequel ayant été élû l'an 1453. gouverna l'égliſe de Conſtantinople cinq ans & quelques mois, & ſe retira enſuite dans un monaſtere, où il mourut, ſelon le ſentiment de quelques auteurs, l'an 1460. quoique d'autres auteurs aſſurent que ce fut plûtôt. Nous avons de lui, outre les traités que nous avons allegués, la conference avec Mahomet; un livre des articles de foi; un traité de la prédeſtination; & quelques autres, ſans parler de ceux que les curieux conſervent dans leurs bibliotheques, & qui n'ont pas encore vû le jour.

Matthieu Cariophile, Poſſevin, Leo Allatius, &c. ſe ſont trompés, en diſtinguant deux Scholarius & deux Gennadius, l'un qui approuvoit l'union, & l'autre qui étoit Schiſmatique; car les manuſcrits de la bibliotheque du roi font voir que c'étoit le même homme qui s'appelloit *Georges Scholarius*, & *Gennade*, qui a favoriſé l'union au concile, & qui lui a été depuis fort oppoſé; qu'il s'appelloit tantôt *George Scholarius*, qui eſt ſon premier & veritable nom; tantôt *Gennadius*, qui eſt le nom qu'il prit lorſqu'il ſe fit moine, & qu'il garda étant devenu patriarche. On l'appelle auſſi quelquefois *Gennadius* & *Scholarius Moine*; parce qu'il a été en effet moine avant & après ſon patriarchat; & c'eſt la raiſon pour laquelle on trouve des ouvrages de lui qui ont tous ces noms dans leurs titres, *Gennadius*, *Scholarius*, *Moine & Patriarche*. Il n'y a point eu deux Scholarius, dont l'un ait été patriarche de Conſtantinople, ſous le nom de *Gennadius*, & l'autre moine & diſciple de Marc d'Epheſe. C'eſt un même auteur, qui a été appellé *George Scholarius*, & qui étoit juge general des Grecs, ſecretaire de l'empereur, ſon predicateur ordinaire, qui prit le nom de *Gennadius*, lorſqu'il quitta les affaires publiques pour entrer dans un monaſtere, & qui conſerva ce même nom étant devenu patriarche. Si Poſſevin avoit ſçu que ce patriarche a été un des plus grands ennemis de l'égliſe Romaine, il n'auroit pas trouvé mauvais dans ſon apparat, qu'il eût dit dans un de ſes écrits, que le Saint-Eſprit procede du Pere, ſans parler du Fils; parce qu'étant Grec Schiſmatique, il ne pouvoit parler autrement. On trouve deux volumes de cet auteur, écrits contre les Latins en manuſcrits dans la bibliotheque du roi, & pluſieurs autres pieces, dont la plûpart n'ont point encore été données au public. M. l'abbé Renaudot a donné au public une homelie de Gennade ſur l'Euchariſtie; & un extrait d'une autre homelie, cité par Meletius Syrigus; il reconnoît dans ces deux ouvrages la tranſſubſtantiation, & s'eſt même ſervi du mot μετουσίωσις, qui eſt le *tranſſubſtantiation* des Latins. M. Renaudot a encore donné un catalogue ou une notice de tous les ouvrages de Gennadius, dans laquelle il refute les fautes où les critiques ſont tombés au ſujet de cet auteur. * Phranza, *c.* 18. 29. *&c. de excid. Conſt.* Zimogalas, *l.* 1. *Turco-Græc.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Sponde, *A. C.* 1439. 1440. 1451. 1453. Leo Allatius, *Diat. de Georg.* M. Simon, *créance de l'égliſe Orientale ſur la tranſſubſtantiation. Gennadii homil.* par M. Renaudot, *à Paris en* 1709. *in* 4°.

SCHOLASTIQUES: on nommoit ainſi dès le ſiecle d'Auguſte, les rheteurs qui s'exerçoient à faire des déclamations avec leurs diſciples dans leurs écoles, pour donner des eſſais de leur éloquence ſur toutes ſortes de ſujets. Depuis le tems de Neron, il ſemble que ce nom ait été affecté à ceux qui s'exerçoient à la plaidoirie, & dans les écoles de droit. Enſuite on l'a attribué aux avocats qui plaidoient de veritables cauſes dans le barreau; comme nous le voyons à l'égard de Socrate, l'Hiſtorien Eccleſiaſtique, avocat de Conſtantinople; d'Euſebe, qui plaidoit dans le même tems & dans le même lieu; & de pluſieurs autres, dont l'hiſtoire nous fournit des exemples. Ce nom paroît avoir ſubſiſté aſſez long-tems en cette ſignification parmi les Grecs; puiſque Conſtantin *Harmenopule* le portoit encore au XII. ſiecle, comme une marque de ſa profeſſion. Il y a eu auſſi un tems auquel ce nom de *Scholaſtique* ſe donnoit à toutes ſortes de juriſconſultes. Depuis l'établiſſement des écoles eccleſiaſtiques, fait par les rois de France de la premiere race, & remis en vigueur par l'empereur Charlemagne, le nom de *Scholaſtique* fut donné au maître de ces écoles, c'eſt-à-dire, à ceux qui étoient commis pour les gouverner & pour enſeigner les clercs de chaque égliſe. Quelques-uns pretendent que le ſcholaſtique de ces égliſes n'étoit établi que pour enſeigner les langues, les humanités & tout ce que l'on comprend ſous le nom de belles lettres; & qu'il y avoit un theologien ou theologal, pour y enſeigner la theologie; mais ſi cela eſt vrai, ces fonctions ont depuis été ordinairement réunies en une même perſonne. Celui qu'on appelloit *Scholaſtique de l'égliſe*, ſe nommoit en certains lieux l'*Ecolâtre*, *le Primicier* ou *le Theologal*, quoique cependant le Theologal & le Primicier ſoient differens du Scholaſtique, comme ils ſont differens entre eux. Le P. Alger, qui écrivit contre Berenger, portoit le nom de *Scholaſtique*, parce qu'il avoit été theologal ou écolâtre de Liege. Olivier *le Scholaſtique*, qui vivoit au commencement du XII.

siecle, & qui a écrit une histoire des croisades, avoit acquis ce titre étant theologal de Cologne, avant que d'être cardinal. Il est probable que tous les écrivans Ecclesiastiques de l'Occident, qui ont porté le surnom de *Scholastique* depuis le IX. siecle, ne l'ont pris que comme la marque de l'emploi qu'ils avoient dans leur église, & que ce titre n'a presque plus été en usage, pour marquer l'érudition & l'éloquence des auteurs. Il s'en trouve néanmoins encore quelques exemples, tel qu'est celui d'Anselme, doyen & chanoine de Laon, mort en 1117. qui a été surnommé *le Scholastique* & *le Docteur des Docteurs*. Genebrard dit que le titre *Scholastique* étoit aussi chez les Grecs un nom d'office ou de dignité ecclesiastique, qui avoit du rapport à la theologale des Occidentaux, ou au notariat apostolique : & que Zacharie *le Scholastique*, qui vivoit du tems de Justinien, fut ainsi nommé, à cause d'un pareil emploi qu'il eut avant que d'être archevêque de Metelin : d'autres croyent que c'étoit un titre d'honneur qui lui fut donné à cause de son éloquence & de ses grandes connoissances. C'est dans ce sens que Valafrid Strabon appelle le poëte Prudence, *le Scholastique de l'Espagne*. Casaubon prétend que Theophraste, disciple d'Aristote, est le premier qui ait employé ce nom, pour marquer une personne sçavante & éloquente. Quelques-uns ont voulu encherir sur cette qualité; & voulant marquer un degré éminent d'érudition, ils se sont servis du nom de *Scholasticissimus*. Fortunat & Sedulius ont été honorés de ce titre. * Vossius, *etymolog. L. Latin.* Du Cange, *Glossar. Latinit.* Baillet, *jugemens des sçavans*, *t. I.* de l'édition *in*-4°. avec les notes de M. de la Monnoye.

SCHOLASTIQUE (theologie) On divise ordinairement la theologie, en positive & en scholastique; & on donne le nom de *Scholastique* à l'art de traiter les matieres de theologie selon la methode philosophique. Cette maniere d'enseigner la theologie commença dans le XII. siecle. Roscelin, Abailard, Gilbert de la Porrée, l'introduisirent dans les écoles. Elle y fit bientôt de grands progrés, & y multiplia le nombre des questions & des disputes. Pierre Lombard, évêque de Paris, pour les appaiser, entreprit de faire un recueil des passages des peres, & principalement de saint Hilaire, de saint Ambroise, de saint Jerome & de saint Augustin, pour décider les principales questions qui étoient agitées entre les theologiens. Cet ouvrage fut appellé *le livre des Sentences*. Les theologiens, en le commentant, firent renaître leur methode & leurs questions; & la scholastique continua dans les siecles suivans d'être l'étude la plus ordinaire des theologiens. On en distingue communément trois âges; le premier, depuis Abailard jusqu'à Albert *le Grand*, maître de saint Thomas; le second, depuis saint Thomas jusqu'à Durand de saint Pourçain, mort en 1333. & le troisiéme, depuis Durand jusqu'à Gabriel Biel. Ce fut dans le second âge que se formerent les écoles des Thomistes & des Scotistes. Quelque-tems après il y eut des theologiens qui firent un tiers parti, qui fut celui des *Nominaux* ou *Okamistes*, du nom d'Okam, l'un de leurs principaux chefs. Durand de saint Pourçain, évêque de Meaux, sans s'assujettir à suivre les principes d'aucune secte, prit des uns & des autres ce qu'il jugea à propos. Depuis lui les theologiens se donnerent plus de liberté, & se firent des systêmes particuliers. Dans le XV. & dans le XVI. siecle, les bons auteurs se défirent peu à peu de la methode scholastique, qui ne subsista que dans les écoles, pour s'appliquer à l'étude de l'écriture sainte & des peres. Enfin, on a chassé même des écoles la barbarie scholastique, au moins en partie, & l'on y a traité, comme on y traite encore, les questions de theologie d'une maniere qui a plus de rapport à la theologie positive. * M. Du Pin, *traité de la doctrine Chrétienne & Orthodoxe.*

SCHOLASTIQUE (sainte) Vierge, sœur de saint Benoît, né à Norsie, ville d'Italie, sur la fin du V. siecle, suivit, comme son frere, la vie ascetique, & établit une communauté de religieuses. Elle alloit visiter son frere tous les ans, & saint Benoît l'alloit recevoir dans un lieu qui n'étoit pas éloigné de sa maison; la derniere année qu'il lui rendit ce devoir, elle prédit sa mort prochaine. S'étant retirée, elle mourut trois jours après, & saint Benoit vit l'ame de sa sœur voler vers le Ciel, comme une colombe. On croit que son corps fut transporté au monastere du Mont Cassin, & delà en France. On fait sa fête au 10. Fevrier. * S. Gregoire *le Grand*, *l. 2. dialog. c.* 33. & 34. Mabillon, *acta ord. S. Benedicti sæcul. I.* Bollandus. Bulteau. Baillet, *Vie des Saints.*

SCHOLIER ou SCHULLER, dit *Scholirius*, conseiller d'Anvers, né l'an 1582. mourut d'apoplexie le 16. de Novembre 1635. Il est mis au nombre des poëtes Latins de son tems. On a de cet auteur trois livres de satires latines, ou *discours familiers*, qui, après quelques éditions d'Anvers, parurent pour la derniere fois l'an 1683. avec les commentaires du pere le Roi, hermite de saint Augustin. Il tâche (comme il le témoigne dans sa preface) d'éviter, comme deux extrémités également fâcheuses, le caractere & l'air du déclamateur, qu'a pris Juvenal, & l'obscurité dans laquelle Perse s'est enveloppé; il a gardé un milieu, en tâchant, dit-il, de suivre Horace pas à pas, même dans son style agreable & enjoué. Mais Schuller n'a pu parvenir à cette exactitude du style, à cette pureté des mots, & à cette naïveté des expressions qui regnent dans Horace; il y a même des endroits obscurs. Au reste, on y remarque du genie, du sel & de l'adresse, dans la maniere dont il reprend les vices de son tems. * *Acta Eruditor. mensis Junii ann.* 1684. lere André. Desselius, *in bibl.*

SCHOMBERG (Pierre) cardinal dans le XV. siecle, étoit natif Wirtzbourg en Franconie, dont il fut chanoine & de Bamberg, chapitre où l'on fait preuve de noblesse de XVI. quartiers paternels. Il fut ensuite évêque d'Ausbourg, & nommé cardinal l'an 1439. par le pape Eugene IV. L'empereur Frederic III. le consultoit souvent dans ses affaires secrettes. Il fit plusieurs voyages en France pour s'entremettre de la paix entre les rois de France & d'Angleterre, & pacifia les querelles de plusieurs princes Allemands; entr'autres le differend qui s'étoit mû entre les princes de la maison de Baviere. Il mourut l'an 1469. à Dillengen ville de son Diocése. * Auberi, *histoire des Cardinaux.* Ciacconius, &c.

SCHOMBERG (Nicolas de) cardinal & archevêque de Capoue, étoit issu de l'ancienne famille de Schomberg, dans la Misnie, dont une branche, qui s'est établie en France, y a possedé les premieres dignités. Nicolas nâquit le 23. Août de l'an 1472. fut envoyé à Pise pour faire son cours de droit, & y fut si touché d'un discours du celebre Savonarole, qu'il se mit sous sa conduite, & enfin entra dans l'ordre de saint Dominique en 1497. Après s'être élevé de degré en degré, jusqu'à la charge de procureur general de cet ordre, il fut fait archevêque de Capoue l'an 1520. par le pape Leon X. Il fut envoyé en France par Clement VII. & eut beaucoup de part au traité de Cambrai, entre François I. & Charles-*Quint*. Enfin il fut honoré de la pourpre par le pape Paul III. le 20. Mai de l'an 1535. Il s'en faillit peu qu'il ne fût élû pape dans les conclaves, où furent élûs Adrien VI. & Clement VII. On a de lui cinq sermons sur la tentation de Jesus-Christ, qu'il avoit prononcés devant Jules II. en 1505. & quelques lettres, dans le recueil de celles des princes. Ce grand cardinal quitta son église de Capoue dès le mois d'Avril 1536. & l'année suivante il renonça encore à une abbaye, dont il procura l'union à un hôpital. Il mourut à Rome le 9. Septembre de la même année 1537. âgé de 65. ans & 29. jours. * *Biblioth. Ordin. Prædicat.* Rupipozeus, *Nomenclat. Cardin. Dict. Crit.*

SCHOMBERG (Gaspard de) comte de Nanteuil, étoit de la même famille que le cardinal, & se signala en France dans les guerres civiles au sujet de la religion. Il porta d'abord les armes pour les Protestans, & se mit à leur tête à Angers, où il étudioit dès l'an 1562. Ensuite il fut envoyé en Allemagne par le prince de Condé, pour obtenir des secours d'hommes & d'argent. Mais après que Charles IX. l'eut attiré dans le parti Catholique, il traversa avec beaucoup de zele & de succès les desseins de ceux ausquels sa religion l'avoit attaché. C'étoit un homme d'une grande experience dans l'art militaire, d'une grande habileté pour les negociations, d'une éloquence mâle & persuasive, & d'une humeur officieuse,

officieuse, qui lui attiroit l'amour de tout le monde. Il avoit été naturalisé en 1570. & quelque tems après il avoit été pourvû du gouvernement de la haute & basse Marche. Il mourut d'apoplexie le 17. Mars 1599. dans son carosse, auprès de la porte de sainte Antoine, à Paris, comme il revenoit de Conflans où il avoit assisté à un conseil tenu par Henri IV. pour nommer des commissaires pour l'execution de l'édit de Nantes.

SCHOMBERG (Henri de) comte de Nanteuil & de Duretal, marquis d'Espinai en Bretagne, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, fils du precedent, succeda à son pere au gouvernement de la haute & basse Marche, & à sa charge de maréchal de camp general des troupes Allemandes pour le service du roi. Depuis il fut fait lieutenant de roi en Limosin l'an 1608. & fut envoyé en ambassade extraordinaire en Angleterre l'an 1615. A son retour il eut un commandement dans l'armée de Piémont sous le maréchal de Lesdiguieres, avec lequel il contribua à la prise de plusieurs petites places l'an 1617. Il fut fait surintendant des finances en 1619. & servit à la reduction des villes de Rouen, de Caën, de la Fléche, du Pont de Cé, & de Navarrins en 1620. ainsi qu'aux sieges de saint Jean d'Angeli & de Montauban. Il exerça par commission la charge de grand-maître de l'artillerie de France, depuis la prise de Clerac jusqu'à celle de Montpellier, & assista à la prise de Royan, de Negrepelisse, de Marsillargues, & d'autres places de Languedoc sur les Huguenots; après quoi il fut pourvû du gouvernement des pays de Limosin, de Xaintonge & d'Angoumois l'an 1622. L'année suivante il fut éloigné de la cour, où il retourna au mois d'Août 1624. & fut honoré du bâton de maréchal de France au mois de Juin de l'an 1625. Il défit les Anglois au combat de l'isle de Ré le 8. Novembre 1627. commanda l'armée du roi, avec les autres generaux au siege de la Rochelle l'an 1628. & força le Pas de Suze, où il fut blessé d'une mousquetade aux reins le 6. de Mars de 1629. Il se rendit maître de Pignerol le 22. du même mois en 1630. & secourut Cazal. La relation qu'il a écrite de cette guerre, à laquelle il eut tant de part, fut imprimée dès l'an 1630. & on l'a redonnée encore en 1669. & en 1682. Depuis, commandant les troupes du roi en Languedoc, il gagna la victoire de Castelnaudari le premier Septembre 1632. où il défit les troupes de Gaston duc d'Orleans, commandées par le duc de Montmorenci, qui y fut blessé & pris: ensuite de quoi le roi donna le gouvernement de Languedoc au maréchal, qui peu après mourut à Bourdeaux d'apoplexie le 17. Novembre 1632. en sa 49. année. Son corps fut apporté à Nanteuil-le-Haudouin, où il fut enterré dans l'église du prieuré de Notre-Dame, sous un tombeau de marbre.

SCHOMBERG (Charles de) fils du précedent, duc d'Halluin, pair & maréchal de France, comte de Nanteuil-le-Haudouin & de Duretal, marquis d'Espinai, chevalier des ordres du roi, colonel general des Suisses & Grisons, gouverneur de la ville & citadelle de Metz, & du pays Messin, fut élevé enfant d'honneur auprès du roi Louis XIII. qui eut une estime particuliere pour lui. Il commença à se faire connoître au siege de Sommieres en Languedoc, où il fut blessé l'an 1622. Ensuite il se trouva à l'attaque du Pas de Suze, à la prise de Privas l'an 1629. & suivit le roi au voyage de Savoye l'an 1630. Il fut depuis capitaine lieutenant des chevaux legers de sa garde, & fut dangereusement blessé au combat de Rouvroi le 19. de Juin 1632. Lannée suivante le roi l'honora du collier de l'ordre du saint Esprit, le pourvut du gouvernement de Languedoc, & de la citadelle de Montpellier, & lui donna le bâton de maréchal de France le 26. Octobre 1637. après qu'il eut remporté une victoire sur les Espagnols près de Leucate en Roussillon le 28. Septembre précedent, & qu'il les eut contraints de lever le siege de devant cette place. Ce maréchal eut aussi plusieurs avantages sur eux les années suivantes, se signala au combat de Canet & de Sijan l'an 1639. fit lever le siege de la ville d'Ilhes en Catalogne l'an 1640. & emporta les villes de Perpignan & de Salces l'an 1642. Depuis il se demit du gouvernement de Languedoc, qui fut donné à M. le duc d'Orleans, & eut en recompense, outre la charge de lieutenant general de cette province, le gouvernement de la ville de Metz, du pays Messin, & de l'évêché de Verdun, dont il prêta le serment le 14. de Juillet 1644. Il eut aussi la charge de colonel general des Suisses & des Grisons le premier de Mai 1647. ensuite de quoi il alla en Catalogne en qualité de viceroi, & y prit d'assaut la ville de Tortose au mois de Juillet 1648. Depuis étant de retour à Paris, il mourut d'une retention d'urine le 6. Juin 1656. âgé de 56. ans, & fut enterré dans l'église du prieuré de Nanteuil auprès de son pere.

GASPARD de Schomberg, *qui a son article ci-dessus*, acquit le comté de Nanteuil-le Haudouin, & mourut d'apoplexie, dans son carosse, le 17. Mars 1599. Il avoit épousé le 15. Juillet 1573. *Jeanne* Chasteigner, veuve de *Henri* Clutin, seigneur d'Oisel, ambassadeur à Rome, & fille de *Jean* Chasteigner III. du nom, seigneur de la Rochepofai, &c. & de *Claude* de Monleon, morte en Decembre 1622. âgée de 79. ans, dont il eut HENRI, qui suit; *Annibal*, mort en la guerre de Hongrie contre les Turcs; *Catherine*, mariée à *Louis* de Barbançon, seigneur de Cani, morte avant son pere sans posterité; *Marguerite*, morte sans alliance; & *Françoise* de Schomberg, mariée le 15. Janvier 1597. à *François* de Daillon, comte de Lune.

HENRI de Schomberg, comte de Nanteuil-le-Haudouin &c. maréchal de France, *dont l'éloge est rapporté ci-dessus dans un article separé*, mourut le 17. Novembre 1632. Il épousa 1°. le 23. Novembre 1598. *Françoise* d'Espinai, sœur & heritiere de *Charles* marquis d'Espinai en Bretagne, comte de Duretal &c. morte le 6. Janvier 1602: 2°. le 26. Fevrier 1631. *Anne* de la Guiche, fille de *Philibert* seigneur de la Guiche & de Chaumont, grand-maître de l'artillerie de France, & d'*Antoinette* de Daillon, morte le 20. Avril 1663. Ses enfans du premier lit, furent CHARLES, qui suit; & *Jeanne* de Schomberg, mariée à *Roger* du Plessis de Liencourt, duc de la Rocheguyon, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 14. Juin 1674. âgée de 73. ans. Du second lit vint une fille unique, née posthume, nommée *Jeanne-Armande* de Schomberg, mariée le 10. Janvier 1653. à *Charles* de Rohan, duc de Montbazon prince de Guemené, &c. morte le 10. Juillet 1706. âgée de 74. ans.

CHARLES de Schomberg, duc d'Halluin, pair & maréchal de France &c. *dont l'éloge est aussi rapporté ci-dessus*, mourut de la pierre, le 6. Juin 1656. âgé de 56. ans, sans posterité, ni de *Anne* duchesse d'Halluin, qui avoit été mariée à *Henri* de Nogaret de la Valette, dit *de Foix*, &c. fils aîné de *Jean-Louis*, duc d'Espernon, dont le mariage avoit été dissous d'un consentement mutuel, fille de *Florimond*, marquis de Piennes & de Maignelais, & de *Claude-Marguerite* de Gondi, & petite-fille de *Charles*, duc d'Halluin, morte en Novembre 1641. ni de *Marie* de Hautefort sa seconde femme, dame d'atour de la reine, fille de *Charles* marquis de Hautefort, qu'il avoit épousée le 24. Septembre 1646. morte le 1. Août 1691. âgée de 75. ans. * *Voyez* le president de Thou, *livre* 122. le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnau*; Mezerai, *histoire de France*; le pere Anselme, *histoire des grands Officiers de la couronne, &c.*

SCHOMBERG, maison autrefois établie dans le diocese de Tréves sur le Rhin, est differente de celle de Misnie, & descend, dit-on, de celle des ducs de Cleves, dont elle porte les armes. Elle a produit deux électeurs de Mayence, & un grand commandeur de l'ordre Teutonique.

THEODORIC de Schomberg servit dans l'armée des Reistres, qui fut amenée en France au secours des Protestans l'an 1598. par le prince Jean-Casimir, fils de l'électeur Palatin. Il y commandoit alors quinze cens chevaux; & après s'être signalé par beaucoup d'actions de valeur, il fut tué à la bataille d'Ivri l'an 1590. servant pour le roi. C'est de lui que ses descendans heriterent de la terre de Sarguemunde en Lorraine, dont le duc Charles IV. s'empara, sans rembourser les deniers, pour lesquels il la leur avoit laissée, en la place de la forteresse de Bitelhe, que Theodoric de Schomberg avoit assiégée & prise avec des troupes qu'il avoit levées à ses dépens.

De la même maison sortoit FRIDERIC de Schomberg, pere de MENARD de Schomberg, qui suit; & de FRIDERIC. Ce dernier laissa SIMON RODOLPHE de Schomberg, mort ambassadeur extraordinaire de l'empereur à Madrid, pere de JEAN-CHARLES de Schomberg; & d'*Othon-Frideric* de Schomberg, tué à la bataille de Leipsic, étant general de la cavalerie & de l'artillerie pour l'empereur l'an 1631. Son frere aîné fut des conseils de l'empereur Ferdinand II. & de l'électeur de Mayence; & laissa de *Marguerite-Catherine* Poppel de Lobkowitz, EMMANUEL-MAXIMILIEN-GUILLAUME, comte de Schomberg, gentilhomme de la chambre de l'empereur, mort en 1682. sans enfans de *Magdelaine-Isabelle*, comtesse de Cromberg.

MENARD de Schomberg servit en France, où il amena au roi Henri IV. des troupes levées à ses dépens, & fut maréchal de camp. Son fils JEAN-MENARD comte de Schomberg, fut grand maréchal du haut & bas Palatinat sous l'électeur Frideric V. & gouverneur de la province & de la ville de Juliers & de Cleves. Après avoir commandé au siege de cette place le secours d'Allemagne, l'électeur l'envoya ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour traiter son mariage avec la princesse d'Angleterre. Depuis, Schomberg fut destiné trois mois avant sa mort pour commander son armée, lorsqu'il marcha en Bohême, où il fut élû roi. Il avoit épousé en Angleterre *Anne* Dudlei, fille d'*Edouard* Dudlei, pair & second baron d'Angleterre, dont il eut, FRIDERIC-ARMAND de Schomberg, qui suit.* D'Aubigné, *tome I. état de la France.*

SCHOMBERG (Frideric-Armand de) maréchal de France, duc & grand en Portugal, a été depuis gouverneur de Prusse, ministre d'état de l'électeur de Brandebourg, lieutenant colonel de ses mousquetaires & grenadiers François à cheval, generalissime des armées de son altesse électorale, milord & duc en Angleterre, & chevalier de la Jarretiere. Toutes ces dignités, dont il a été pourvû en des états si differens & si éloignés, marquent assez l'estime generale où il étoit dans toute l'Europe. Il se fit connoître étant au service des Provinces-Unies sous Frederic-Henri prince d'Orange, & s'attacha ensuite à son fils le prince Guillaume, d'où il passa au service de la France, où il merita par ses services la charge de capitaine-lieutenant des gendarmes Ecossois, & les gouvernemens de saint Guillain, Bergues, Gravelines, Furnes & pays circonvoisins. En 1661. il alla en Portugal, où l'on s'étoit soustrait de l'obéïssance d'Espagne depuis l'an 1640. Il commanda si heureusement l'armée Portugaise, que l'Espagne fut contrainte de faire la paix en 1668. & de reconnoître la maison de Bragance, comme legitime heritiere de la couronne de Portugal. Il commanda ensuite les armées de France en Catalogne en 1672. prit les villes de Figueres & autres places, & fut honoré, quoique Protestant, du bâton de maréchal le 30. de Juillet 1675. Il commanda aussi les armées du roi dans le Pays-Bas, & fit lever le siege de Maftricht à l'armée des états, & l'année suivante celui de Charleroi. Enfin en 1685. lorsque la Religion Protestante eut été abolie en France, ce maréchal eut permission d'en sortir, & de se retirer en Portugal; & peu de tems après celle de se retirer en Allemagne, où l'électeur de Brandebourg lui donna de grands emplois. En 1688. il passa en Angleterre avec Henri-Guillaume prince d'Orange, qui s'étoit emparé du royaume d'Angleterre, & qui l'envoya commander en Irlande sur la fin de l'été de l'an 1689. Le roi Guillaume s'y étant rendu l'été de l'année 1690. il y eut un combat le 10. Juillet entre son armée, commandée sous ses ordres par le maréchal de Schomberg, & celle du roi Jacques, campée au-delà de la riviere de Boyne. Le maréchal de Schomberg y étant entré sans cuirasse, fut tué par un officier Irlandois d'un coup de pistolet & d'un coup d'épée à la queue d'un regiment d'Infanterie qu'il faisoit avancer vers l'ennemi. Il avoit épousé 1°. *Jeanne-Elisabeth* de Schomberg, sa cousine germaine, fille de *Henri-Dieteric* comte de Schomberg, à Wesel: 2°. *Susanne* d'Aumale, fille de *Daniel*, comte d'Aumale-Haucourt, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Frederic* comte de Schomberg, mort à Wesel, époux de *Catherine-Ernestine*, fille de *Jean-Christophle*, baron de Buchold; *Othon*, tué au siege de Valenciennes en 1656. MENARD, qui suit; *Henri*, mort à Bruxelles des blessures reçûes en un combat que le marquis de Nogent-Vaubrun donna en Flandres, où il fut pris, ayant percé trois escadrons; & *Charles*, mort prisonnier des François, des blessures reçûes à la bataille de la Marsaille en 1693. où il commandoit les Religionnaires François.

MENARD comte, puis duc de Schomberg, servit en France avec son pere, fut brigadier des armées du roi, duc de Leinster en Angleterre, par la nomination du roi Guillaume en 1691. & comte de Banger, baron de Mulingar en Irlande &c. Il épousa en 1683. *Charlotte* Rhingrave, fille *naturelle* de *Charles-Frideric*, électeur Palatin, morte le 6. Juin 1696. lui laissant CHARLES comte de Schomberg, né le 15. Decembre 1683. * *Memoires du Tems.* Le pere Anselme. Imhoff, *hist. parium Angliæ.*

SCHOMER (Juste-Christophle) nâquit à Lubec en 1648. Après ses premieres études, il voyagea en France & en Italie. Ces voyages ne contribuerent pas peu à le perfectionner dans la science de la theologie. En 1680. il obtint une chaire dans cette faculté à Rostock. En 1690. il donna au public, sa *Theologia Moralis sibi constans*, qui est si fort estimée dans les universités de la basse Saxe, que c'est presque l'unique, que l'on suive dans les écoles. Les sçavans de Leipsic en firent l'éloge l'année suivante, dans le Journal du mois de Juin. Il ne contenoit alors que cinq chapitres. En 1691. l'auteur ajoûta encore trois chapitres à son ouvrage. Sa mort, qui arriva le 9. Avril 1693. l'empêcha de conduire cet ouvrage à la perfection qu'il s'étoit proposée. Il a laissé divers manuscrits, qui ne sont pas encore imprimés. On en a tiré douze chapitres, dont on a grossi l'édition nouvelle qu'on en a faite en 1707. à Leipsic & à Rostock. * *Journal des sçavans de Decembre* 1708. *page* 480. *édition de Hollande.*

SCHONEMBERG: c'est le nom d'une forêt considerable, à moitié chemin de Hambourg à Lubec, au milieu de laquelle on a bâti un hameau & un cabaret pour la commodité des voyageurs. Cette forêt & le hameau qui portent le nom, appartiennent au roi de Danemarck, qui tient un grand corps de garde au milieu & à l'entrée de la forêt, qui ne sert, à ce qu'on dit, que pour rançonner les voyageurs. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu.

SCHONER (Jean) Allemand, né à Carlestat dans la Franconie, enseigna les mathematiques à Nuremberg, & s'acquit une grande reputation par les tables astronomiques, qu'il a publiées après celle de Regiomontan. Il a été aussi fort sçavant dans l'astrologie judiciaire, qu'il a beaucoup enrichie par ses observations. Les tables astronomiques qu'il a mises au jour, sont appellées *Resoluta*, à cause de leur clarté, comme l'a remarqué Vossius. Il mourut l'an 1547. âgé de 62. ans à Nuremberg, où il s'étoit établi. Ses principaux ouvrages sont, *Isagoge astrologiæ judiciariæ. De usu globuli cœlestis. Horarii cylindri canones. Æquatorium astronomicum planisphærium, seu meteoroscopium, &c. Organum Uranicum, globus astronomicus.* * De Thou, *hist.* Vossius, *Math. p.* 451.

SCHONGA ou SCHONGAW, anciennement *Esco*, petite ville d'Allemagne, dans la haute Baviere sur le Lech, à douze lieues de la ville d'Ausbourg vers le midi.* Baudrand.

SCHONIE ou SCHONEN, province & côté de la grande presqu'isle de Scandinavie sur la mer Baltique, & sur le détoit du Sund.

SCHONREIN, petite ville du cercle de Franconie, sur le Mein, aux confins du comté de Reineck. Elle est capitale d'un bailliage, qui étoit de ce comté; mais qui appartient maintenant à l'évêque de Wurtsbourg. * Mati, *dict.*

SCHOOCKIUS (Martin) étoit d'Utrecht. Il nâquit en 1614. & mourut en 1669. Il enseigna à Groningue la logique & la physique. On a de lui un traité sur les tourbes; un sur la biere; un sur l'aversion pour le fromage; un sur l'œuf & sur le poulet; un *de signaturis fœtûs: fabula Hamelensis: de figmento legis regiæ*, &c.* Rævius, *hist. Davent. lib. 6. Le journal des sçavans tom. I. & II.*

SCHOONHOVEN, petite ville de la Hollande me-

ridionale, située sur la riviere de Leck, a un port capable de recevoir un assez grand nombre de navires, & où l'on pêche, entre autres poissons, une grande quantité de saumons. Cette ville a été le lieu de la naissance de Jean Digne, illustre prelat, dont parle Trithême dans son traité des auteurs ecclesiastiques; & d'Agnan, qui de religieux de l'ordre de saint Dominique, devint évêque de saint Asaph, dans la principauté de Galles en Angleterre. La mere du sçavant Christophle Longueil étoit aussi de cette ville. C'est peut-être ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il en étoit lui-même, quoiqu'il fût natif de Malines.* Guichardin, *description des Pays-Bas.*

SCHOOREL (Jean) peintre, ainsi nommé du village de Schoorel, près de la ville d'Alcmaër en Hollande, né sur la fin du XV. siecle, perdit ses parens étant fort jeune, & fut envoyé par ses tuteurs à Harlem, pour apprendre les principes de la peinture, puis à Amsterdam, pour se perfectionner sous Jacob de Cornille, Ensuite il alla à Venise, où il resolut de faire le voyage de la Terre-Sainte, avec un religieux Hollandois. Dans son voyage il eut soin de dessiner exactement les promontoires & les détroits par lesquels il passa, entre autres, les côtes des isles de Candie & de Cypre. Lorsqu'il fut arrivé à Jerusalem, il vit toutes les raretés de ce pays, & se promenant sur les bords du Jourdain, il en fit sur le lieu même cette carte figurative, qui lui a servi en Flandres à peindre l'histoire de Josué, conduisant les enfans d'Israël à pied sec au travers de ce fleuve. Il fit encore avec le crayon le plan de la ville de Jerusalem, dessina le saint sepulcre, & tout ce qu'il trouva de remarquable dans ces lieux sacrés. En revenant de là il passa à Rome, où le pape Adrien VI. le retint, & lui donna l'intendance des ouvrages du Belveder. Il fit aussi le portrait de sa sainteté, que l'on a depuis transporté à Louvain dans le college fondé par ce pape. Après la mort d'Adrien, Schoorel retourna en Hollande, où il donna au public les raretés qu'il avoit rapportées d'Italie & de la Palestine. Mais la plûpart de ces ouvrages furent déchirés par les Heretiques, & ce qui restoit fut acheté par Philippe II. & transporté en Espagne. Il fit pour le roi de Suede un portrait de la Vierge, pour lequel ce prince lui envoya un anneau d'or, avec plusieurs autres presens. Ce peintre, recommandable par la connoissance qu'il avoit de la poësie, de la musique & des langues étrangeres, & par l'integrité de ses mœurs, mourut l'an 1572. en sa 76. année.* Felibien, *hist. des peintres.*

SCHORNDORF, petite ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle, dans le duché de Wirtemberg, en Souabe, sur le Rhin, à dix lieues de Studgard, vers l'orient septentrional. Il y a à Schorndorf des montagnes salées, dont on tire quantité de sel.* Mati, *diction.*

SCHORUS (Antoine) natif d'Hocstrat, dans le Brabant, a été un des meilleurs grammairiens du XVI. siecle, & travailla à introduire dans les écoles la latinité de Ciceron. Il composa un livre intitulé *Thesaurus Ciceronianus*; & un recueil de phrases latines, avec une methode pour enseigner & pour apprendre les langues grecque & latine; une comedie qu'il fit jouer par ses disciples à Heidelberg, dans laquelle il fit paroître la religion se presentant à la porte des grands, qui la lui fermerent, fut cause que l'empereur donna ordre au prince Frederic II. électeur Palatin de le chasser. Il mourut à Lausane l'an 1552. * Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.* 1702.

SCHOT (Pierre) chanoine de Strasbourg, poëte jurisconsulte, historien &c. publia divers traités, & en promettoit davantage, lorsqu'il fut surpris par la mort, âgé de 31. ans, en 1491. * Trithême, *in catal.* & Pantaleon, *p. II. de vir. illust. Germ.*

SCHOT (André) *Andreas Schottus*, d'Anvers, Jesuite, a été très-habile dans la connoissance de la langue grecque. Il nous a donné la version de la bibliotheque de Photius, & des éditions de plusieurs ouvrages des peres. Il étoit né le 12. Septembre 1552. & avoit fleuri à Tolede vers l'an 1580. avant que d'entrer dans la societé en 1586. Il mourut le 23. Janvier de l'an 1629. âgé de 76. ans, 4. mois & onze jours. Il a encore écrit la vie de saint François de Borgia en trois livres, & composé quelques autres ouvrages. * Alegambe, *biblioth. societ. Jesu.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

SCHOT ou SCOT (Reginald) gentilhomme Anglois, composa un livre, dans lequel il entreprit de prouver que tout ce que l'on disoit des magiciens & sorciers étoit fabuleux, ou se pouvoit expliquer par des raisons naturelles. La premiere partie de cet ouvrage fut traduite du latin en flamand, & imprimée en 1609. L'ouvrage fut supprimé, & l'on brûla tous les exemplaires que l'on en put trouver. * Voët, *disputat. theolog. tom. III.*

SCHOVARTS (Christophle) natif d'Ingolstad, fut peintre du duc de Baviere. Il a fait quantité d'ouvrages à Munich, tant à fraisque qu'à huile. Sandrat en parle très-avantageusement, & comme du plus habile de son tems, sur-tout à fraisque. Il mourut en 1594. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

SCHOUTEN, isle qui est dans la mer Pacifique, près de la nouvelle Guinée. Elle porte le nom de Guillaume Schouten, Hollandois, qui la découvrit l'an 1617. en faisant le tour du monde. * Mati, *dict.*

SCHOUWEN, en latin *Scaldia*, l'une des isles du comté de Zelande, dans les Provinces-Unies vers l'orient, a environ sept lieues de circuit, & étoit autrefois si proche de l'isle de Noort-Beveland, que les habitans parloient ensemble de l'une à l'autre. Aujourd'hui il y a un grand trajet qui les separe. La ville principale de cette isle est Ziriczée. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

SCHREVELIUS (Corneille) Hollandois, est un des plus laborieux compilateurs de notes diverses. Il a donné au public, avec ces sortes de notes, les éditions d'*Hesiode*, d'*Homere*, avec le prétendu *Didyme*, d'*Ovide*, de *Claudien*, de *Virgile*, de *Lucain*, de *Martial*, de *Juvenal*, & de *Perse*, & du lexicon d'*Hesychius*. Son édition d'Homere, avec le scholiaste grec, qui parut en 1656. en deux vulumes *in* 8°. est une des moins estimées. Schrevelius a encore donné un petit dictionaire ou lexicon grec & latin fort commode pour les étudians, qui a été imprimé plusieurs fois en Hollande & dans les autres pays. C'est son meilleur ouvrage. Ses notes sont souvent mediocres & mal choisies. Cet auteur, suivant le sentiment du sieur Borremans, Hollandois, étoit un homme de petit genie, & de peu de discernement: il prend souvent ce qu'il y a de mauvais dans les critiques, pour les preferer aux meilleurs remarques qu'il a negligées. Schrevelius est mort en 1667.* Ant. Borremans, *cap.* 7. *var. lection. Journal des sçav. du* 8. *Fevrier* 1667. *Nouvell. de la repub. des lettr. de Mai* 1684. Baillet, *jugem. des sçav. sur les crit. gramm.*

SCHTRAUK (N.....) ministre Lutherien de Dantzick; sçavant & habile declamateur, qui s'étoit acquis beaucoup de créance & de credit parmi le peuple de la ville. Il entroit dans les affaires du gouvernement, fomentoit la mesintelligence entre le magistrat & le peuple, & mêloit dans tous ses sermons des invectives contre le premier, dont il décrioit la conduite. Le peuple, naturellement seditieux, étoit encore excité par ce ministre. Il faisoit tous les jours de nouvelles demandes pour des exemtions & des privileges, & assiegeoit le conseil dans l'hôtel de ville, pour les obtenir. Le magistrat crut y remedier, en interdisant la chaire à ce docteur: mais le peuple l'obligea à reprendre ses fonctions, & le rétablit malgré le magistrat. Il se lassa neanmoins d'avoir toûjours à craindre pour sa personne & pensa à chercher un asyle. On le lui offrit à Hambourg, avec un bon emploi: de sorte que s'étant muni d'un passeport du prince de Croui, gouverneur de la Prusse Ducale, il crut pouvoir y passer sûrement: mais ses ennemis lui tendirent des pieges. L'electeur de Brandebourg, contre lequel ce docteur avoit fort declamé en plusieurs rencontres, fut averti de son voyage par les magistrats de la ville de Dantzick, où ce prince entretient toûjours un parti & des creatures: & il donna des ordres si justes, que le docteur fut arrêté en passant à Colberg, dans la Pomeranie Electorale, sous pretexte de quelque intelligence avec la Suede, pour laquelle on supposoit qu'il alloit à Hambourg: ce qui fut d'au-

tant plus aiſé à perſuader au public, qu'on le trouva muni d'une lettre de l'ambaſſadeur de Suede, reſident à Dantzick, qui adreſſoit le docteur à quelques ſeigneurs de ſa connoiſſance : ce qui n'étoit proprement qu'une recommandation. L'électeur de Brandebourg lui fit ſouffrir une longue & dure priſon ; il refuſa même ſa liberté au roi de Pologne, ne pouvant oublier la maniere fiere & même inſolente dont ce docteur en avoit uſé à ſon égard ; car ce prince lui ayant fait dire un jour, après un ſermon qu'il avoit fait contre lui, qu'il devoit ſe ſouvenir que la forteresse de Pillaw, où l'on enferme les priſonniers d'état, n'étoit pas loin de Dantzick ; le docteur lui fit dire que l'enfer n'étoit pas loin de Berlin. Mais enfin, le tems ayant diminué la colere de ce prince, il rendit le docteur aux inſtantes prieres du peuple de Dantzick, qui lui députa pour cet effet un conſeiller de ville, homme fort ſeditieux, qui s'étoit fait chef de parti, & qui fomentoit ſous main l'aigreur du peuple, depuis un chagrin qu'il avoit eu contre le magiſtrat, pour quelque charge qu'on lui refuſa. Le jour que le docteur Schtraux retourna à Dantzick fut un jour de fête & de rejoüiſſance : on lui prépara une entrée magnifique ; on lui dreſſa un arc de triomphe ; on alla au-devant de lui avec des démonſtrations de joie fort éclatantes ; mais ce miniſtre, que le malheur avoit intimidé, refuſa ſagement ces honneurs, & entra à la pointe du jour *incognitò*. Sa femme ſeulement parut en caroſſe, accompagnée des premiers de la ville, qui étoient allés bien loin au-devant d'elle. Ce retour du docteur eſt une époque fameuſe pour l'hiſtoire de Dantzick. On en a fait battre des medailles, où il eſt d'un côté dans ſa repreſentation naturelle, & de l'autre il paroît avec une barbe juſqu'à la ceinture, telle qu'il la rapporta de ſa priſon ; car il ne ſe fit jamais raſer tant qu'elle dura. Cependant l'entêtement du pleuple vint à ceſſer. Le docteur ſuivit dans ſa conduite après ſon retour, le même bon ſens & la même moderation qu'il avoit fait paroître dans ſon entrée. Son retour ramena la même perſonne ſans ramener le même factieux. Il s'éloigna au contraire de toutes affaires ; & ſa vie privée témoigna ſi bien qu'il vouloit quitter le monde, que le monde le quitta. * *Memoires de* Beaujeu.

SCHUD (Gilles) étoit de Glaris, l'un des treize Cantons Suiſſes, & écrivit en ſa langue l'hiſtoire des Griſons, que Sebaſtien Munſter, ſon ami, ſe preſſa de donner au public en latin. Depuis, Schud travailla à la revoir, & à écrire en ſa langue l'hiſtoire generale des Suiſſes, qu'il ne put achever, parce qu'il fut prévenu par la mort. Il mourut le dernier jour de Fevrier de l'an 1571. âgé de 67. ans. Après ſa mort on donna le ſoin d'achever cet ouvrage à Joſias Simler, qui traduiſit en latin ce que Schud avoit commencé, & la continua. Sa mort, qui ſurvint, fit que l'ouvrage demeura imparfait. * De Thou, *hiſt.*

SCHULEMBERG (Jean de) comte de Montdejeu, chevalier des ordres du roi, gouverneur & bailli de Berri, maréchal de France &c. fut en 1614. cornette du prince de Sedan, au ſecours de la ville de Verceil en Piémont, où il ſe jetta, n'ayant encore que ſeize ans ; & l'année ſuivante ayant été fait capitaine de chevaux legers, il alla avec ſa compagnie & les troupes envoyées au ſecours du comte Palatin en Bohême, & n'en revint qu'après s'être trouvé à la bataille de Prague en 1620. Pendant les guerres de la Religion, il ſervit au ſiege de ſaint Jean d'Angeli & de Montauban, où il commanda les regimens de Vaudemont & de Phalzbourg ; & ayant été fait meſtre de camp d'infanterie en 1632. & gouverneur de Coblens, il ſe ſignala par une reſiſtance de quatorze mois ; & ſupporta en 1637. toutes les fatigues du long ſiege d'Hermenſtein, qui fut rendu ſans ſa participation. A ſon retour il fut nommé gouverneur de Rue & du Crotoi ; fut fait maréchal de camp au ſiege de Heſdin, & aida à forcer le paſſage de l'Eſcaut en 1649. Il fut nommé lieutenant general des armées du roi en Flandres en 1650. gouverneur d'Arras en Mars 1652. qu'il defendit contre les troupes Eſpagnoles, qui la vinrent aſſieger en 1654. Ce ſervice, qui étoit de la derniere importance, fut un des motifs qui porterent le roi Louis XIV. à l'honorer du bâton de maréchal de France, qu'il reçut au mois de Juin 1658. Il fut enſuite lieutenant general du pays d'Artois en 1661. & chevalier des ordres du roi la même année ; ſe demit du gouvernement d'Arras, du pays d'Artois en 1665. qu'il fut pourvû de celui de Berri, & mourut en ſa terre de Montdejeu en Mars 1671.

Ses ancêtres établis dans la marche de Brandebourg dès le XII. ſiecle, où ils ont poſſedé des emplois conſidebles, tant dans l'egliſe que dans l'épée, ont porté le nom de SCHULEMBOURG & de CHALDEBERG. L'on n'en rapporte ici la poſterité que depuis

VII. JEAN de Schulembourg, I. du nom, qui étoit au ſeptiéme degré de ſa maiſon, ſuivant la genealogie dreſſée par l'abbé le Laboureur, fut élevé auprès de Sigiſmond de Luxembourg, marquis de Brandebourg, depuis empereur, dont ſon pere avoit été l'un des tuteurs, eut part à toutes les diſgraces qui traverſerent la vie de ce prince, lequel trouva des ennemis puiſſans dans les états qui lui échurent. La dignité de maréchal de Luxembourg lui fut plus funeſte qu'avantageuſe, parce qu'Antoine de Bourgogne, duc de Brabant, qui la prétendoit à cauſe d'Eliſabeth de Luxembourg, ſa ſeconde femme, ſe trouva le plus fort lors de la mort de l'empereur Venceſlas, frere aîné de Sigiſmond, l'an 1419. Les memoires de ſa maiſon, qui lui donnent cette qualité, ajoûtent qu'il épouſa N. de Schellemberg en Souabe ; & que cette alliance, qui lui donna des droits ſur cette terre, fit la confuſion du nom de Schulembourg & de Schulemberg, & qu'il eut pour fils JEAN II. qui ſuit ;

VIII. JEAN de Schulembourg, II. du nom, dit *de Schulemberg*, à cauſe de ſa mere, épouſa *Anne-Eliſabeth* de Pirmond, dont il eut, 1. *Jean*, naturaliſé par lettres du mois de Janvier 1488. qui fut nourri page du roi Louis XI. puis fut homme d'armes de ſes ordonnances, ſeigneur de Senonneux & de Montdejeu, & mourut ſans enfans de *Marie* de Dampierre, veuve de *Rolin* de Verrieres ; 2. *Guillaume*, qui ſe maria en Allemagne, & fut pere de *Guillaume*, lequel ayant été inſtitué heritier de *Jean*, ſon oncle, vint en France pour en recueillir la ſucceſſion, y prit parti dans la compagnie d'hommes d'armes de Robert de la Marck, prince de Sedan, & mourut en Italie ſans alliance ; & 3. ALOPH qui ſuit ;

IX. ALOPH de Schulemberg, ſeigneur de Montdejeu & de Ploiraut, épouſa 1°. *Roline* de Vaux, veuve de *Jean* ſeigneur de Noirefontaine, & fille de *Guillaume* de Vaux, ſeigneur de Vaulciennes, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Jeanne*, fille de *Ferri* d'Eſlaires, ſeigneur de Montgon, & de *Marguerite* de Bournonville. Elle prit une ſeconde alliance avec *Minguet* de la Hette, ſeigneur de Sommeraines, ayant eu de ſon premier mariage RAOULIN, qui ſuit ; & *Claude* de Schulemberg, mariée à *Didier* de Lire, ſeigneur d'Iermont.

X. RAOULIN de Schulemberg, ſeigneur de Montdejeu & de Ploiraut, homme d'armes des ordonnances ſous le ſire de Sedan en 1529. & capitaine de cinquante hommes de pied en Champagne pour le ſervice du roi en 1543. épouſa *Catherine* de Berle, fille de *Garlache*, ſeigneur de Guignicourt, & de *Suſanne* de S. Bauſſan, dont il eut *Nicolas*, ſeigneur de Montdejeu, mort après l'an 1564 ; *Jean*, ſeigneur de Montdejeu après ſon frere, meſtre de camp du regiment de Champagne, à la tête duquel il fut tué au ſiege d'Amiens, en 1597 ; JEAN III. qui ſuit ; *Philippe* ; *Jacques* ; *François* ; *Claude* ; & *Jeanne* de Schulemberg.

XI. JEAN de Schulemberg, III. du nom, ſeigneur de Montdejeu &c. commandoit une compagnie de chevaux legers au ſiege d'Amiens, lors de la retraite de l'archiduc en 1597. Il épouſa par contrat du 21. Octobre 1596. *Anne*, fille de *Jean* d'Averhouſt, ſeigneur de la Lobbe, chevalier de l'ordre du roi, & lieutenant de la compagnie d'ordonnance du duc de Bouillon, & de *Claude* Deſchamps de Marcilli, dont il eut JEAN IV. qui ſuit ; & *Philippe* de Schulemberg, mariée 1°. à *Anchelin* de Villiers, ſeigneur de Binarville : 2°. par contrat du 14. Avril 1629. à *Jean* de Roland, ſeigneur de Singli.

XII. JEAN de Schulemberg, IV. du nom, comte de Montdejeu, &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France qui a donné lieu à cet article, mourut en Mars 1671. en sa 73. année, sans laisser de posterité de *Magdelaine* de Roure-de-Forceville, fille de N. seigneur de Basancourt, gouverneur de Doullens, morte en 1674. * *Voyez* M. d'Hozier, *nobil. de Champagne*. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

SCHULLER (Pierre) *voyez* SCHOLIER.

SCHULTINGIUS (Corneille) professeur en theologie à Cologne, & chanoine de saint André, a composé plusieurs ouvrages, dont Possevin a donné le catalogue dans son apparat. Celui qui est le plus recherché, & qui est devenu très-rare, est intitulé, *Bibliotheca ecclesiastica seu commentariorum sacrorum de expositione & illustratione missalis & breviariorum, tomi quatuor.* Il est imprimé à Cologne en 1599. & dedié au pape Clement VIII. Son dessein dans cet ouvrage est de montrer l'antiquité des offices de l'église. Il produit pour cela un grand nombre d'Actes qu'il a recherchés avec soin; mais il ne paroît pas assez bon critique; car il donne plusieurs pieces supposées pour veritables, & attribue à d'anciens écrivains des ouvrages, dont ils ne sont point les auteurs. On ne laisse pas de trouver dans ce livre des choses curieuses, non seulement sur ce qui regarde les offices de l'église, mais même dans ce qui concerne les differentes liturgies des Protestans, qu'il combat par tout. Son dernier tome est employé tout entier à examiner les livres d'offices, qui servent aux usages publics des Lutheriens & des Calvinistes. Il s'étend assez au long sur la liturgie des épiscopaux d'Angleterre. * M. Simon.

SCHURMAN (Anne-Marie de) a été une des plus illustres filles du XVII. siecle, par le grand nombre de connoissances où elle a excellé, & par la modestie singuliere qu'elle a conservée au milieu des acclamations publiques qu'elle recevoit de toutes parts. Elle étoit d'une très-noble famille, tant du côté paternel que maternel. Son grand-pere, *Frideric* de Schurman, s'étoit marié dans la famille des comtes de Lumei, & se retira d'Anvers du tems du duc d'Albe. Son fils, nommé aussi *Frideric*, s'établit dans le pays de Neubourg, & épousa en 1602. la fille d'un gentilhomme du pays de Cologne, nommé de Harf, que sa femme avoit porté à embrasser la religion Prétendue Reformée, ayant été seduite elle-même par Bucer, qui prêchoit la reformation dans le pays de Cologne, sous l'autorité de l'archevêque Herman, en 1543. Du mariage de *Frideric* de Schurman, & d'*Eve* de Harf, sortit la celebre Anne-Marie de Schurman, née à Cologne le 5. Novembre 1607. Elle eut dès l'enfance une adresse de main extraordinaire; car à six ans elle faisoit avec des ciseaux sur du papier cent sortes de figures sans aucun patron; à huit ans elle apprit en peu de jours à crayonner des fleurs d'une maniere qui faisoit plaisir; & deux ans après il ne lui falut que trois heures pour bien apprendre à broder. Elle s'instruisit ensuite dans la musique vocale & instrumentale, dans la peinture, la sculpture, la gravure, & y réussit parfaitement. Son écriture en toutes sortes de langues étoit inimitable; & il y a des curieux qui en conservent dans leurs cabinets par rareté. On peut voir dans le voyage de Munster de M. Joli le témoignage qu'il rend comme témoin oculaire à la beauté de son écriture, à son habileté à peindre en mignature, & à faire des portraits sur verre, avec la pointe d'un diamant. Elle fit son portrait en cire au miroir, & se donna des perles si semblables aux naturelles, qu'il falut en percer une avec une épingle, pour persuader aux assistans qu'elles étoient artificielles. Les talens de son esprit n'étoient pas inferieurs à ceux de sa main; car à l'âge d'onze ans, lorsque ses freres étoient interrogés sur les leçons qu'ils avoient apprises, elle leur suggeroit souvent ce qu'il faloit répondre, quoiqu'elle n'eût fait qu'écouter, comme en passant, ce qu'on leur avoit donné à apprendre. Son pere connoissant combien elle étoit propre aux sciences, l'engagea à cultiver soigneusement ces bonnes dispositions, avec lesquelles elle a cultivé cette multitude de connoissances qui l'ont rendue si celebre. Le latin, le grec & l'hebreu étoient des langues qui lui étoient si familieres, que lorsqu'elle vouloit s'y appliquer avec quelque soin, elle s'en servoit non seulement par écrit, mais aussi de vive voix, avec un succès qui surprenoit les plus doctes. Elle apprit aussi fort heureusement les langues orientales, qui ont du rapport à l'hebraïque; comme la syriaque, la chaldaïque, l'arabe & l'éthiopique. Pour les langues vivantes, elle entendoit parfaitement & parloit sans peine, le françois, l'anglois & l'italien. La geographie, l'astronomie, la philosophie, & les autres sciences humaines lui étoient assez connues, pour pouvoir en parler & en juger avec beaucoup de discernement; mais comme le caractere de son cœur étoit de se tourner principalement du côté de l'Etre suprême & infini, elle apperçut aisement dans ces sortes de disciplines un certain vuide qui l'attacha de plus en plus à l'étude de la theologie & de la sainte écriture.

Ce qu'il y avoit de plus beau dans la personne d'Anne-Marie de Schurman, c'est que bien loin de chercher à se faire honneur de tant de rares lumieres dans une personne de son sexe, & qui ne l'empêchoient pas de sçavoir s'entretenir à fonds de toutes les petites choses qui servent ordinairement de conversation aux femmes, elle ne parloit de quoi que ce soit qu'avec une extrême modestie, & seulement lorsqu'on l'y contraignoit. Son pere, qui s'étoit venu établir à Utrecht lorsqu'elle étoit encore enfant, se transporta avec toute sa famille à Franeker, pour y faire étudier ses deux fils sous Amesius, & y mourut en 1623. Sa veuve revint ensuite à Utrecht, où Anne-Marie de Schurman continua de donner toute son application à l'étude: ce qui sans doute l'empêcha de se marier, comme elle auroit pû faire avantageusement avec M. Catec, pensionnaire de Hollande & poëte fameux, qui fit des vers à sa louange, lorsqu'elle n'avoit pas encore 14. ans. De l'humeur dont elle étoit, son merite & sa doctrine seroient demeurés inconnus, si Rivet, Vossius & Spanheim ne l'eussent poussée comme malgré elle sur le theatre du grand monde. Il faut aussi joindre à ces trois professeurs en theologie, Saumaise, de Beverwick, medecin à Dort, en latin *Beverovicus*, & Huygens, secretaire des princes d'Orange. Ces messieurs se firent honneur d'avoir commerce de lettres avec elle, de montrer ce qu'elle leur répondoit, & de la préconiser dans les pays étrangers: ce qui fit que les Balzac, les Gassendi, les Mersenne, les Bochart, les Conrard, & plusieurs autres personnes illustres lui écrivoient. Enfin son nom devint, si celebre, que les princesses du plus haut rang, & toutes sortes de personnes de qualité, qui pouvoient avoir occasion de la voir, s'en faisoient un plaisir singulier. La princesse Marie de Gonzague allant en Pologne, dont elle avoit épousé le roi (Uladislas) & la duchesse de Longueville allant à Munster durant les negociations de la paix, passerent à Utrecht, & lui firent l'honneur de lui rendre visite, comme M. le Laboureur & M. Joli l'ont remarqué; l'un dans sa relation du voyage de Pologne; & l'autre dans celle du voyage de Munster. Le cardinal de Richelieu voulut aussi donner des marques de son estime à mademoiselle de Schurman, qui étoit d'ailleurs tendrement aimée de la princesse Elisabeth, fille du roi de Boheme, tant vantée par M. Descartes. Il ne sera pas inutile de remarquer que la premiere chose que cette demoiselle publia, furent des vers sur l'érection de l'académie d'Utrecht en 1636. Beverwick insera en 1639. la lettre qu'elle lui avoit écrite, *De termino vitæ*, parmi les réponses qu'un grand nombre d'autres sçavans lui firent sur la même question. Quelque-tems après, il mêla dans ses *Epistolicæ quæstiones*, deux lettres de cette sçavante fille. Mais en 1641. on imprima à part à Leyde sa dissertation latine, qui a été traduite en françois par Colletet, sur la question, *Si les femmes doivent étudier*, avec quelques lettres que Rivet & elle s'étoient écrites sur cette matiere. On passa plus avant quelques années après. Frideric Spanheim, professeur en theologie à Leyde, la fit consentir, quoiqu'avec beaucoup de peine, qu'il publiât un recueil des pieces qu'elle avoit composées en divers tems, tant en prose qu'en vers, en hebreu, en grec, en latin & en françois. Vers l'an 1650. il se fit un assez grand changement dans la vie de mademoiselle de Schurman. Elle n'avoit eu jusques-là que des occupations de cabinet; car quoiqu'elle eût perdu sa mere depuis longtems, les soins du menage n'avoient point roulé sur elle; mais sur deux tantes, qui étant devenues infirmes & aveugles, la mirent dans la necessité de se charger de tous les embarras domestiques. On a cru qu'elle avoit voulu embras-

fer la religion Catholique, cela fondé sur la jalousie de quelques ministres, dont elle ne vouloit point oüir les prédications; & qui se servant de l'occasion d'un voyage qu'elle fit à Cologne, avec ses deux tantes, en 1653. affecterent de la décrier du côté de la religion, à cause qu'elle y demeura deux ans. Ils crurent qu'elle s'étoit faite Catholique, parceque durant ce voyage elle se desaccoûtuma d'aller au prêche; & qu'après être revenue à Utrecht, s'étant retirée à la campagne, elle continua à faire ses devotions hors des temples: si bien que peu à peu elle se jetta tout-à-fait dans des pratiques de pieté fort interieures, sans assister aux églises, de quelque religion que ce fût. Mademoiselle de Schurman mourut à Vliwert en Frise, avec beaucoup de marques de zele & d'amour pour Dieu le 5. Mai 1678. âgée de près de 71. ans. Elle avoit publié en latin un traité, intitulé εὐκληρία, c'est-à-dire, *la bonne part*, où elle fait des reflexions fort solides, & où elle nous apprend diverses particularités de sa vie. C'est de-là, & de quelques autres memoires qu'a été tiré ce qu'on vient de dire. On trouvera à la fin de ses opuscules en quatre langues, une assez grande liste des auteurs qui ont parlé d'elle.* Le P. Jacob, *dans sa bibliotheque des femmes sçavantes.* Vossius, Saumaise, Valere, André, le Laboureur, & plusieurs autres, ont tous parlé de cette illustre fille avec éloge.

SCHURZFLEISCH (Conrad Samuel) professeur en grec, puis en éloquence, nâquit à Corbac dans le comté de Valdec au mois de Decembre 1641. d'un pere qui étoit bon philosophe & bon theologien. Son fils fit de grands progrès dans la philosophie, la theologie, la jurisprudence; mais il s'attacha principalement à la litterature, à la langue grecque, & à l'histoire. En 1671. il fut fait professeur extraordinaire en histoire à Wirtemberg, en 1675. il succeda à Carpzovius dans la profession en poësie, qu'il abandonna trois ans après, pour reprendre la charge de professeur ordinaire en histoire, à laquelle dans la suite il joignit celle de professeur en langue grecque. Ces emplois ne l'empêcherent pas de voyager. Il vit la Hollande, l'Angleterre, la France, l'Italie & l'Allemagne; & il fut par tout bien reçu non seulement des sçavans, mais même des princes; & eut accès dans toutes les bibliotheques publiques, où il amassa bien des trésors. En 1700. il laissa la charge de professeur en grec, pour prendre celle de professeur en éloquence. On lui offrit divers emplois honorables ailleurs, qu'il ne voulut point accepter. Il a continué les commentaires de Sleidan *de IV. summis Imperiis*, & donné quelques autres ouvrages curieux, comme en 1679. *historia veteris Regni, Populique Burgundionum*: & un autre ouvrage intitulé, *Lemmata Antiquitatum Francicarum*: en 1693. une dissertation *de Regno Austrasiæ*. Il a aussi publié diverses dissertations académiques, des harangues, des discours, &c. & après sa mort on fit imprimer en 1714. ses *Acta Literaria*, qui contiennent encore plusieurs choses interessantes. Il donna lui-même un abregé de sa vie dans une lettre écrite en 1684. & mourut le 7. Juillet 1708. * *Actes de Leipsic*, 1708. *p.* 482.

SCHUSSENRIEDT, abbaye de Souabe, située vers la source de la riviere de Schuss, entre Biberac & Konigseck. Ce lieu étoit autrefois un château. Berenger de Schussenriedt en fit un monastere, dont il fut le premier prevôt l'an 1188. Le concile de Bâle lui donna ensuite le titre d'abbaye. * Mati, *dict.*

SCHUT (Corneille) peintre d'Anvers, apporta en naissant une vive imagination & un grand talent pour la peinture, comme on le voit par ses ouvrages, qu'il assaisonnoit d'idées poëtiques. Il étoit peu employé: & comme il en attribuoit la cause à la reputation de Rubens, il s'emporta contre ce peintre, & le traita d'avare: mais Rubens ne s'en vengea qu'en lui procurant de l'ouvrage. * De Piles, *abregé de la vie des Peintres.*

SCHUT ou CITUATU, *Cituorum insula*, isle de la haute Hongrie, entre les bras du Danube, est separée en deux; dont l'une s'appelle *le grand Schut*; & l'autre *le petit Schut.* Komorre est la capitale du grand Schut, qui s'étend depuis cette ville jusqu'à Presbourg. Ce pays est agreable, & rempli de beaux jardins, de garennes, d'étangs, & de bons paturages. * Fournier, *in Geogr.*

SCHWALBACH: il y a deux bourgs de ce nom dans le Westerwald en Allemagne; l'un dans les états de Nassaw sur l'Har, à trois lieues au-dessus de Dietz; l'autre sur la même riviere à trois lieues au-dessus du premier. Ce dernier, que l'on nomme *Langen Schwalbach*, pour le distinguer de l'autre, est dans le comté de Catzenellebogen. Il a des eaux minerales fort estimées. Elles ont un petit goût aigre, qui approche de celui du vin du Rhin.* Mati, *dict.*

SCHWANDE, bourg du canton de Glaris en Suisse, sur la riviere de Lint, à une lieue au-dessus de Glaris. Schwande est le lieu où se tient tous les ans l'assemblée generale du canton. Il étoit autrefois une baronie, & la residence de ses barons. * Mati, *dict.*

SCHWART (Bertholde) autrement dit CONSTANTIN ANCKLITZEN, originaire de Fribourg en Allemagne, & moine de profession, fut l'inventeur de la poudre à canon & des armes à feu: malheureuse experience qu'il découvrit par le moyen de la chimie. On dit qu'ayant pilé du salpêtre dans un mortier, il fut surpris de voir que le feu y prit tout d'un coup: ce qui l'obligea d'en chercher la raison. Il la conçut, & parvint par degrès jusqu'à inventer la poudre à canon, puis les armes à feu. Dans un traité que nous avons parmi les œuvres d'Albert *le Grand*, ce Bertholde Schwart, ou *le Noir*, dit qu'il étoit Cordelier, & que ce fut en prison qu'il inventa la poudre. L'usage commença d'en devenir commun vers l'an 1380. & les Venitiens s'en servirent contre les Genois, principalement au siege de Chiozza. Il faut pourtant avouer que la poudre à canon n'étoit pas inconnue avant ce tems-là; car Petrarque & quelques autres semblent en parler dans leurs ouvrages. Scaliger, Forcatulus, Argolus & d'autres auteurs nous ont laissé des épigrammes ingenieuses contre les inventeurs d'une chose si pernicieuse.* *Consultez* Petrarque, *Diad.* 99. *de remed. utriusque fort.* Naucler & Palmerius, *in chron. an.* 1213. Mariana, *l.* 16. *de reb. Hisp. c.* 16. Polidore Virgile, *l.* 2. *de Invent. c.* 11. Forcatulus, *l.* 4. *de Imper. & Phil. Gall.* Ramus, *l.* 2. *Schol. Mathem.* Salmth, *in comment. Pancir. rer. invent. P.* II. *tit.* 18. *&c.*

SCHWARTZBOURG, comté, est un des états de la Thuringe, en haute Saxe. Il est divisé en deux parties. La *superieure* ou *meridionale* est entre le duché de Weimar & celui de Coburg. Elle peut avoir dix lieues de long, & six de large, & elle comprend les bailliages de Schwartzbourg, d'Arnstet, de Konigsec, de Rudelstat, & de Plankenberg. L'*inferieure* ou *septentrionale* est entre les terres de Saxe-Hall & les comtés de Stolberg & d'Hohenstein. Elle peut avoir douze lieues de long, & environ quatre de large, & elle renferme les bailliages de Sundershausen, de Frankenhusen, de Strausberg & d'Heringen. Il y a encore dans les états de Schwartzbourg le bailliage de Leutenberg, situé le long de la Sala, sur les confins de la Misnie & du marquisat de Culemback. La maison de Schwartzbourg est fort ancienne. L'an 1349. *Gunter* de Schwartzbourg fut élu empereur dans les formes; mais se voyant empoisonné, il ceda l'empire à Charles de Luxembourg, qui avoit été élu contre toutes les regles, pendant la vie de Louis de Baviere, par quelques membres de l'empire ennemis de cet empereur, & mourut à Francfort six mois après son élection. Les comtes de Schwartzbourg sont divisés en deux branches principales, qui se distinguent par les noms d'*Arnstet*, & de *Rudelstet* ou *Rudolstat*.

SCHWARTZEMBOURG, comté d'Allemagne, dans la Thuringe. On nomme aussi SCHWARTZEMBOURG une ville & bailliage de Suisse, qui appartient aux cantons de Berne & de Fribourg.

SCHWARTZENBERG, comté, petit état du cercle de Franconie. Il est entre les évêchés de Wurtzburg & de Bamberg, & le marquisat d'Onspach. Il a environ sept lieues de long, & une de large. Le bourg de Schwartzenberg en est le lieu principal. Maximilien II. érigea ce pays en comté l'an 1566. & Ferdinand III. créa prince de l'empire Jean-Adolphe de Schwartzenberg l'an 1654. Cette maison possede aussi la baronie de Seinsheim, qui est contigue au comté de Schwartzenberg, du côté du midi. * Mati, *dict.*

SCHWATZ, petite ville du Tirol, située sur l'In, à six lieues au-dessous d'Insprug. Quelques geographes prennent Schwatz pour l'ancienne *Sabatum* ou *Sevatum*, ville du Norique, que d'autres placent à Suneberg, village du Tirol, sur la riviere d'Eisoco. * Baudrand.

SCHWEIDNITZ, ville de Silesie, sur la riviere de We-

ftritz, à dix lieues de la ville de Breflaw vers le couchant. Schweidnitz eft fortifiée, & capitale d'un duché ou d'une principauté, qui eft entre celles deJawer, de Breflaw, de Brieg, de Monfterberg & de la Bohême. * Mati, *dict.*

SCHWEINFURT, ville imperiale d'Allemagne en Franconie, eft fur le Mein, & dépend de l'évêque de Wirtzbourg. Les Suedois la prirent durant les guerres d'Allemagne du XVII. fiecle.

SCHWEINITZ, petite ville de la haute Saxe. Elle eft dans le duché de ce nom, fur l'Elfter, à cinq lieues de Wittemberg, vers le midi oriental. * Mati, *dict.*

SCHVERIN, ville d'Allemagne, capitale de Meckelbourg, & refidence de fes ducs.

SCHWINBORG, petite ville de Danemarck. Elle eft fur la côte de Fionie, vis-à-vis des ifles d'Arroé & de Langeland. * Mati, *dict.*

SCHYROS, *voyez* SCHIRO.

SCIAMSI ou SCIANTON, province de la Chine, *cherchez* XAMSI & XANTUNG.

SCIAPODES, autrement MONOSCELES, peuples fabuleux, habitoient, dit-on, dans je ne fçai quel pays des Indes, ou de la Libye. On dit qu'ils couroient fur une jambe avec une viteffe admirable : c'eft pourquoi on les nomma *Monofceles*. Ils furent appellés *Sciapodes*, parce qu'au cœur de l'été ils fe couchoienr fur le dos, & fe couvroient de leurs pieds, qui leur fervoient d'ombre. * Pline, *l.* 7. *c.* 2. S. Auguftin, *au feiziéme livre de la Cité de Dieu.*

SCIATI, ifle de l'Archipel, près de Magnefie en Theffalie, entre le golfe de Salonichie, & celui de l'Armiro. Son circuit eft environ de neuf lieues. Elle a eu autrefois une ville de même nom; mais il n'y a maintenant qu'un fort, pour défendre fes habitans contre les Pirates. * Mati, *dict.*

SCIGLIO, cap ou promontoire, avec une ville de même nom dans la Calabre ulterieure, au royaume de Naples en Italie, proche de la ville de Regge vers le feptentrion. L'écueil appellé *Scylla* ou *Scylle*, eft auprès de de ce cap, dans le détroit de Meffine.

SCILLITAINS. On donne ce nom à des martyrs de la ville de Scille, dans la province proconfulaire d'Afrique, qui fouffrirent fous le regne de l'empereur Severe, vers l'an 200. de Jefus-Chrift, Saturnin étant Proconful en ce pays. On nomme dans les actes de ces martyrs, trois hommes, Sperat, Narzale, & Cittin; & trois femmes, Donate, Seconde, & Veftine. Sperat porta la parole pour tous au proconful; & les autres étant demeurés fermes, auffi-bien que lui, ils furent condamnés à mort avec d'autres martyrs, & executés le 17. Juillet de l'an 200. La memoire de ces martyrs étoit celebre en Afrique, comme on le voit par le fermon que faint Auguftin fit en leur honneur dans une églife de Carthage, qui étoit dediée fous leur invocation. On croit que leurs corps furent tranfportés en France dans le VIII. fiecle, fous le regne de Charlemagne. * Auguftin, *Serm.* 155. Victor de Vite, *l.* 1. *c.* 4. *hift. Vandal.* Agobard, *tom.* 2. *pag.* 121. Adon, *in Chron. Acta apud* Ruinard. Tillemont, *tom. III.* Baillet, *Vies des Saints.*

SCILURUS, *cherchez*, SCYLURUS.

SCIN, place forte dans la Dalmatie, commande fur une étendue de pays qui eft de trois milles, à prendre au-deffus de Cliffa, jufqu'à la riviere de Cittena, où il y a des plaines très-fertiles. Le general Cornaro l'attaqua en 1686. accompagné du prince de Parme & du comte de faint Paul. Après avoir foudroyé la place, il donna l'affaut, qui fut vigoureufement foutenu par les Turcs; mais après un combat de trois heures, les Chrétiens forcerent les poftes des ennemis, & taillerent en pieces tous ces Barbares, à la referve des femmes & de ceux qui n'étoient pas en état de porter les armes. On trouva dans le fort de Scin, huit pieces de canon; & l'on en fit reparer les breches, pour le mettre en état de défenfe. * P. Coronelli, *defcription de la Morée.*

SCINIS, nommé par Plutarque, *Sinnis*, infigne voleur, faifoit fa demeure aux environs de la ville de Corinthe, dans le Peloponnefe. Il avoit une force prodigieufe; & lorfqu'il vouloit faire mourir quelqu'un, il courboit jufqu'à terre deux pins, où il attachoit les bras de ces malheureux; puis il lâchoit ces arbres, qui, remontant dans leur fituation naturelle, mettoient en pieces celui qui étoit lié. Mais Thefée paffant par-là, lui fit fouffrir le même fupplice. Ovide parle de lui dans fes *Metamorphofes*, * Plutarque, T. *I. p.* 4. & 5.

SCIO ou SIO, ifle de l'Archipel, *voyez* CHIO.

SCIONE', ville que Thucydide, *liv. IV.* dit être une ville de la contrée appellée *Pallene*, qui eft une efpece de prefqu'ifle de la Macedoine, au golfe Thermaïque : & parce que quelques auteurs mettent cette contrée dans la Thrace, Etienne de *Byzance* pour cette raifon attribue Scione à la Thrace. Elle étoit fur la côte du golfe Thermaïque. * Lubin, *tables geograph. fur les vies de Plutarque.*

SCIOPPIUS (Gafpard) l'un des plus redoutables critiques des XVI. & XVII. fiecles, étoit de Franconie, & né gentilhomme, fi l'on en veut croire l'acte d'atteftation qu'il prit à Rome de la chambre apoftolique; mais d'une naiffance très-baffe, & fils d'un foffoyeur, à ce qu'ont publié fes ennemis. Il étudia dans les univerfités du Palatinat, & fit un progrès fi rapide, qu'à l'âge de feize ans il mit au jour des livres qui le firent admirer. Depuis il fit un voyage en Italie, d'où il revint en Allemagne; & enfin il retourna encore en Italie, où il refolut de fe fixer. Il abjura la Religion Proteftante, & fe fit Catholique vers l'an 1599. & dans cette nouvelle fituation, il fe déchaîna à toute outrance contre les Jefuites, qu'il affecta de déchirer par des libelles fanglans, comme il avoit fait avant fon changement de Religion. Le zele qu'il témoigna contre les fectateurs de fes anciennes erreurs, eût été louable, s'il ne l'eût poufſé jufqu'à la violence. L'audace avec laquelle il attaqua les plus fçavans hommes de l'Europe, & fur-tout le celebre Jofeph Scaliger, attira fur lui une grêle d'invectives; & lui fit donner le furnom de *Cynique*. Les livres qu'il écrivit contre Jacques I. roi d'Angleterre, lui coûterent beaucoup plus cher. Car en 1614. il fut attaqué par des domeftiques de l'ambaffadeur d'Angleterre, & fut percé de plufieurs coups. Il n'avoit pas épargné la perfonne de Henri IV. & ce fut pour cette raifon que le libelle intitulé, *Ecclefiafticus*, fut brûlé à Paris par la main du bourreau. Haï de tout le monde, & craignant toujours juftement pour fa vie, il chercha un azyle à Padoue, où il mourut en 1649. âgé de 73. ans. C'étoit un homme d'un genie vafte, impetueux, d'une application infatigable, & d'une profonde litterature. Il fe piquoit fur-tout d'une belle latinité; & fa critique, non contente de s'étendre fur les auteurs modernes, ofa remonter jufqu'à Ciceron. Son emportement, pour ne pas dire la fureur qui paroît dans fes écrits, doit rendre fa memoire odieufe, & fervir d'exemple à ces fçavans feroces, qui s'acharnent fans diftinction fur ce qu'il y a de plus diftingué, même dans la republique des lettres. Au refte, quoiqu'il fe parât du titre pompeux de comte de Claravalle, comte Palatin, patrice de Rome, chevalier de faint Pierre, confeiller de l'empereur, du roi d'Efpagne, de l'Archiduc; il ne paroît pas qu'il ait vécu dans une grande opulence. Le nombre de fes écrits feroit d'un trop long détail, outre qu'il en a fait imprimer plufieurs fous des noms fuppofés, pour pouvoir fatisfaire avec plus de licence le dangereux penchant qu'il avoit à la fatire. Les plus confiderables de fes ouvrages critiques font; *Verifimilium lib. IV. Sufpectarum lectionum lib. V. Notationes criticæ in Phædrum. Commentarius de arte critica*, &c. Il avoit compofé ceux que nous venons de nommer, avant l'âge de 24. ans. * *Vita & parentes Gafpari Scioppii.* Freherus, *in Theat.* Octavio Ferrari. Le Continuateur du préfident de Thou. Baillet, *enfans celebres*, & *jugemens des fçavans*. Patin, *lettres*.

SCIPION. La famille de ce nom, autrefois très-illuftre à Rome, étoit une branche de celle des Corneliens. Lucius Cornelius SCIPION, étoit conful l'an 456. de Rome, & 298. avant Jefus-Chrift, avec Cn. Fulvius Maximus. Il combattit les Tofcans près de Volterre, & donna des marques de fon courage en diverfes autres occafions. * Tite-Live, *l.* 10. Cn. Cornelius SCIPION, dit *Afina*, fut conful avec C. Opilius Nepos en 494. & avec A. Attilius Calatinus l'an 501. de Rome, & 253. avant J. C. Il fut défait & pris avec dix-fept vaiffeaux, pendant fon premier confulat; mais l'année fuivante, il prit

Alerie dans l'isle de Corse, avec quelques autres places; & fit vœu de faire bâtir un temple à la tempête. De-là il passa dans l'isle de Sardaigne; & ayant pris Olbie, il défit & tua Hannon, general des Carthaginois. Dans son dernier consulat, il défit deux cens voiles des Carthaginois, & prit Palerme. * Tite-Live, *l.* 17. Valere Maxime, *l.* 5. *c.* 1. Zonaras, *in Annal. &c.* Ce grand homme laissa deux fils; Cn. Cornelius SCIPION, qui fut consul l'an 533. de Rome, & 221. avant Jesus-Christ, avec Minutius Rufus, & qui vainquit avec son collegue, les peuples d'Istrie qui écumoient la mer; l'autre est P. Cornelius SCIPION, qui fut consul avec Tib. Sempronius Longus l'an 536. de Rome, & 218. avant Jesus-Christ. Ce fut cette année que commença la seconde guerre Punique. Il alla en Espagne pour s'opposer à Annibal; mais ayant sçû qu'il étoit déja dans les Gaules, & qu'il avoit passé le Rhône, il resolut de l'arrêter. Pour y réussir, ayant donné une partie de ses troupes à son frere, afin de poursuivre Asdrubal en Espagne, il se rendit à l'armée qui étoit sur le Pô: ce fut sur le Tesin que la premiere bataille se donna. L'armée Romaine y fut mise en déroute; & Scipion y ayant été blessé, fût tombé lui-même entre les mains de ses ennemis, si Publius son fils, qui quelque tems après fut surnommé *l'Africain*, ne l'eût défendu avec beaucoup plus de vigueur, que sa jeunesse ne sembloit le permettre. Dans la suite ses deux freres donnerent souvent des marques de leur courage. L'an 542. de Rome, & 212. avant Jesus-Christ ils commanderent l'armée en Espagne, & enleverent cette province presque entiere aux Carthaginois. Ils retablirent Sagunte; mais ils furent opprimés par les ruses des ennemis. Publius abandonné par les siens, & défait par Asdrubal & par Magon, fut entouré par un gros de Numides qui le tuerent; & Cn. voyant son armée dissipée par toutes les forces des Carthaginois jointes ensemble, se sauva dans une tour. Sur le refus qu'il fit de se rendre, les ennemis y mirent le feu de toutes parts, & le firent perir miserablement. * Tite-Live, *l.* 21. Polybe, *l.* 4. Florus. Eutrope. Orose, &c.

SCIPION (Publius Cornelius) surnommé *l'Africain*, étoit fils de *Publius Cornelius*, & n'étoit pas encore âgé de dix-huit ans, lorsqu'il sauva la vie à son pere à la bataille du Tesin. Ensuite il arrêta la noblesse Romaine, qui vouloit abandonner Rome après la défaite de Cannes. Son pere & son oncle étant morts, il fut envoyé en Espagne à l'âge de vingt-quatre ans; & en moins de quatre années, il reconquit tout ce grand pays sur les Carthaginois. En un seul jour il emporta Cathage-la-Neuve. Sa douceur contribua beaucoup à affermir ces conquêtes. La femme de Mardonius & les enfans d'Indibilis, qui étoient les principaux du pays s'étant trouvés parmi les prisonniers, il les fit mener honorablement à leurs parens. Ce fut dans cette occasion, que par un motif de continence il ne voulut pas même donner à ses yeux la satisfaction de voir une jeune dame, dont la beauté attiroit l'admiration de tout le monde. Il accompagna même cette moderation genereuse, d'une liberalité qui ne l'étoit pas moins; car il voulut que la rançon qu'on lui offroit pour cette prisonniere, servît à l'augmentation de la dot qu'on avoit promise à un seigneur Celtiberien, auquel elle étoit fiancée. Il mit fin à la guerre d'Espagne, par une grande bataille qu'il donna dans la Betique, (c'est l'*Andalousie*) où il défit plus de cinquante mille hommes de pied & quatre mille chevaux. Depuis, il porta la guerre en Afrique, où tout lui succeda. Il défit deux fois les ennemis, commandés par Asdrubal & par Syphax roi de Numidie. Dans la premiere bataille, il y eut quarante mille des ennemis tués ou brûlés, & six mille prisonniers; dans la seconde leurs troupes furent dissipées; & Lælius, avec Masinissa roi d'une autre partie de la Numidie, poursuivirent Syphax, qui fut pris dans Cirtha avec Sophonisbe sa femme. Ces avantages furent remportés l'an 551. de la fondation de Rome, & 203. avant Jesus-Christ. L'année suivante, Scipion gagna la bataille de Zama, où Annibal fut défait: il lui tua vingt-mille de ses gens, & en prit pareil nombre, avec onze élephans, sans avoir perdu à peine quinze cens hommes. Vermina fils de Siphax, amenoit du secours aux Carthaginois: Scipion alla au-devant de lui, & défit quinze mille de ses soldats. Ainsi la ville de Carthage assiegée par mer & par terre, se soumit à des conditions très-avantageuses pour Rome, où Scipion revint l'an 554. & 201. avant Jesus-Christ, triomphant de Syphax; après quoi on lui donna le nom d'*Africain*. Il avoit déja été consul: il le fut une seconde fois, & fut élevé aux plus grands honneurs de la republique. L'an 564. de Rome, & 189. avant Jesus-Christ, il suivit son frere en Asie. A son retour, les deux freres Petiliens, tribuns du peuple, oserent l'accuser de peculat, & même de trahison, pour l'intelligence qu'ils prétendoient qu'il avoit eue avec Antiochus, en consideration de son fils Scipion, qui étant prisonnier de guerre entre les mains de ce roi, lui avoit été renvoyé sans rançon. Scipion, après avoir raconté ce qu'il avoit fait pour le public, fit souvenir le peuple qu'il avoit défait Annibal en Afrique à pareil jour, & qu'il étoit juste qu'il en allât rendre graces aux dieux. Le peuple le considerant alors comme son principal défenseur, oublia qu'il fût accusé, & l'accompagna dans tous les temples, comme si c'eût été le jour de son triomphe. Après cela, ce grand homme, picqué de l'ingratitude des Romains, se retira à Linterne dans la campagne de Rome, & y passa le reste de ses jours dans l'étude & l'entretien des gens de lettres. Il les aimoit, & il étoit lui-même éloquent, comme nous l'apprenons de Ciceron. Son fils P. Cornelius SCIPION l'avoit suivi à la guerre d'Asie, & y fut fait prisonnier. Ciceron en parle dans son dialogue des orateurs illustres, intitulé Brutus. *Publius Scipion, fils du grand Africain, eût eu rang entre les plus éloquens s'il eût eu plus de santé. Nous avons de lui quelques oraisons qui le témoignent, avec une histoire grecque qu'il a écrite d'un style fort agreable.* Ce fut lui qui adopta le fils de Paulus, qui fut nommé le jeune Scipion *l'Africain.* * Tite-Live, *l.* 23. *& seq.* Aurelius Victor, *de vir illust. cap.* 49. Plutarque, *in Scip.* Florus, *l.* 2. *c.* 6. Polybe. Eutrope. Orose, &c.

SCIPION (L. Cornelius) dit *l'Asiatique*, étoit fils de P. Scipion, & frere de *l'Africain*, qu'il suivit en Espagne & en Afrique. Il étoit extrêmement valetudinaire, ce qui le rendoit incapable de grandes entreprises. Pendant son consulat l'an 564. de Rome, & 189. avant Jesus-Christ, on lui donna la conduite de la guerre d'Asie, contre Antiochus, & son frere Publius lui servit de lieutenant. La bataille fut donnée dans les champs de Magnesie, près de Sardes, contre l'armée d'Antiochus, qui étoit de soixante dix mille hommes de pied, & de douze mille hommes de cheval, outre quantité de chariots armés de faulx, & d'un grand nombre d'élephans. Les Romains n'avoient en tout que trente mille hommes; cependant les Asiatiques y furent défaits. On fait monter les morts jusqu'à cinquante mille fantassins, & quatre mille cavaliers, outre quatorze cens prisonniers, avec quinze élephans. Scipion remporta de cette bataille, avec l'honneur du triomphe, le surnom d'*Asiatique*. Depuis, il fut accusé par Caton d'avoir détourné les deniers publics; & il eût été mené en prison après sa condamnation, si Gracchus, qui épousa Cornelie, fille de Scipion *l'Africain*, ne s'y fût opposé. Cela n'empêcha pas que ses biens ne fussent saisis par les receveurs. Il est vrai qu'il s'en trouva si peu, que sa pauvreté justifia son innocence, & tourna la haine publique contre son accusateur & contre son juge. * Tite-Live, *l.* 38. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 58. *l.* 4. *&c.*

SCIPION, surnommé *Nasica*, étoit fils de Cneïus, & cousin de Publius l'Africain. Il avoit beaucoup de connoissance du droit & beaucoup de courage; mais encore plus de vertu. Aussi fut-il estimé le plus homme de bien de la republique, lorsqu'il eut ordre de recevoir la statue de la mere des dieux. Il se montra homme de guerre dans les occasions; & par sa prudence & sa moderation, il merita d'être appellé *corculum populi Romani*, *les délices du peuple Romain.* * Aurelius Victor, *de vir. illust. cap.* 44. Florus. Tite-Live. Eutrope.

SCIPION (Pub.) surnommé *Nasica*, petit-fils de celui qui par jugement du senat, avoit été déclaré le plus homme de bien de la ville, étoit fils d'un autre qui fut consul, & lequel étant censeur, avoit bâti des portiques au Capitole. Il descendoit au troisiéme degré de

Cn. Scipion, oncle de Scipion l'*Africain*. Ce Nasica vécut toûjours en homme privé, & fut un de ceux qui s'éleverent contre Tiberius Gracchus, qui publioit les loix Agraires. * Velleïus Paterculus, *l.* 2.

SCIPION (Q. Metellus Pius) fils de *Nasica*, étoit beau-pere de Pompée, à qui il avoit donné sa fille, qui étoit veuve de Crassus. Il étoit surnommé *Metellus*, parce qu'il avoit été adopté par Metellus. Il se retira en Afrique après la bataille de Pharsale, où il commanda une armée avec Caton & Juba, & recommença la guerre contre le parti de César; son armée fut défaite. * *Comment. de bell. Afric. apud Cæsarem.* Plutarch. *in Cæsar.*

SCIPION (Publius) dit *Emilien* ou *le Jeune Africain*, étoit fils de *Paul Emile*, & fut adopté par Scipion, fils de *l'Africain*, celui-là-même, lequel, au sentiment de Velleïus Paterculus, n'avoit rien conservé de la grandeur de son pere, que l'image d'un beau nom, & quelque force d'éloquence. Le jeune Scipion joignit ensemble toutes les vertus de Scipion son ayeul adoptif, & de Paul son pere naturel. Il fut en effet le premier homme de son siecle, soit par toutes les qualités qui pouvoient le rendre recommandable dans la guerre & dans la paix, soit par les connoissances que l'étude lui avoit acquises. Il fit l'apprentissage de la guerre sous son pere Paul Emile. En 603. il alla en Espagne, lorsque tout le monde refusoit d'y servir. Il gagna une couronne murale, pour être monté le premier sur les remparts d'une ville ennemie, que les Romains attaquoient; & il defit dans un combat singulier, un des chefs des Espagnols, de taille demesurée. L'année suivante il passa en Afrique, où l'on avoit commencé la troisiéme guerre Punique & il y gagna une couronne obsidionale, pour avoir degagé les troupes qui étoient assiegées. On crut devoir deroger en sa faveur aux loix & à l'usage ordinaire; car on lui défera avant l'âge, la dignité de consul, quoiqu'il ne brigât que celle d'édile. Ce fut l'an 607. de Rome, & 147. avant Jesus-Christ. L'année suivante il prit & brûla la ville de Carthage, qui étoit odieuse aux Romains, plûtôt par jalousie de la domination qu'elle avoit eue, que pour aucune faute qu'on lui pût reprocher en ce tems-là. Ce grand homme se connoissoit si bien en ce qu'on nommoit *belles lettres*, que non seulement il étoit capable de bien juger d'un ouvrage, mais d'écrire lui-même fort poliment. Il avoit tant d'estime pour les personnes de sçavoir, quil tenoit toûjours auprès de lui, aussi-bien dans l'armée qu'à la ville, Polybe & Panætius, qui étoient deux hommes d'excellent esprit. Il s'appliquoit continuellement, ou aux choses qui concernoient le métier de la guerre, ou à celles qui pouvoient lui faire honneur en tems de paix; & se trouvant tantôt parmi les armes, & tantôt dans l'étude, il exerçoit sans cesse, ou son corps dans les fatigues, ou son esprit dans les sciences. Il fut créé consul pour la deuxiéme fois l'an 620. de Rome, & 134. avant Jesus-Christ, fut envoyé en Espagne, où il prit Numance, & la rasa quinze mois après son arrivée. Peu après son retour il fut trouvé mort dans son lit l'an 625. * Tite-Live, *l.* 48. & 52. Velleïus Paterculus, *l.* 1. & 2. Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 52. Cicero, *in Bruto.* Polybe. Appien. Eutrope. Orose, &c.

SCIPIONE AMMIRATO, *voyez* AMMIRATI.

SCIRIF, roi en Afrique, après la mort d'Abdalla, fut dépouillé du royaume de Fez par Saïd, de la famille des Oatereniens. Un autre SCIRIF, nommé *Hascenes*, homme de basse naissance, qui se disoit neanmoins descendu du premier, s'empara de ce royaume, dont il fut dépouillé par ses enfans vers l'an 1550. * Thuan. *l.* 5. *hist.*

SCIRON, insigne voleur qui habitoit proche de Megare, & qui jettoit les passans dans la mer: d'autres disent que c'étoit un prince, qui maria sa fille Endeide à Eaque, fils de Jupiter, & qui eut d'elle Pelée & Telamon. Les poëtes feignent que Sciron ayant été precipité dans la mer par Thesée, ses os furent changés en rochers qui ont depuis porté son nom: ils sont entre Corinthe & Megare. Il y avoit un vent qui portoit à Athenes le nom de *Sciron*, parce qu'il venoit du côté de cette montagne. * Ovid. *metamorph. l.* 7. Propert. *l.* 3. *elog.* 15. Strab. *l.* 9. Solin. *c.* 13. Euripid. & Seneque, *in Hyppolyt.* Claudian. *de bell. Geth.*

SCIROS, *voyez*, SCHIRO.

SCLINGIA (Nicolas) publia contre les Latins dans le XV. siecle, un receuil d'autorités des peres sur la procession du Saint-Esprit, qu'un moine de Cypre, nommé *Isaïe*, refuta. Sclingia lui fit une replique fort aigre. * Leo Allatius, *de perpetuo consensu.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XV. siecle.*

SCOLASTIQUE, *cherchez* BECTOZ.

SCOMBRERA, isle d'Espagne à l'entrée du port de Carthagene, dans le royaume de Murcie. Elle n'a qu'une lieue de circuit, & n'est connue que par la quantité de maquereaux qu'on pêche sur ces côtes, desquels elle a pris son nom. * Baudrand.

SCONE, bourg à un mille de Perth ou de saint Johnston en Ecosse. Il étoit celebre à cause d'un monastere qui y étoit, & encore plus, parce qu'on y couronnoit les rois d'Ecosse, depuis que le roi Kenet défit les Pictes près de cette place, & y fit dresser une chaise de marbre enchassée dans un autre de bois, où tous ses successeurs ont été couronnés. On dit qu'elle avoit été apportée d'Irlande par Fergus premier roi d'Ecosse. Mais Edouard I. roi d'Angleterre la fit transporter à Westmunster; ce qui, selon l'imagination de quelques-uns, a été un presage que les rois d'Ecosse regneroient en Angleterre, conformement à cette ancienne prophetie si connue.

Ni fallat fatum, Scoti quocunque locatum.
Inveniunt lapidem, regnare tenentur ibidem.

Ce lieu donne le titre de lord à un de la famille de Murrai, qui étoit en 1701. le vicomte Stormont. * Cambden.

SCOPAS, general des armées de Ptolemée *Epiphanes* roi d'Egypte, conquit presque toute la Syrie à son maître, & remit les Juifs sous l'obéissance de ce prince. Mais quelques tems après il fut vaincu par Antiochus *le Grand*, qui reprit tout ce dont Scopas s'étoit emparé; & les Juifs secouerent en même tems le joug du roi d'Egypte, pour se mettre sous la domination d'Antiochus. * Josephe, *antiquit. liv.* XII. *c.* 3.

SCOPAS, excellent statuaire & sculpteur, fit le sepulcre qu'Artemise reine de Carie fit dresser à son mari Mausole. Il travailla aussi au temple de Diane à Ephese, & en divers autres lieux, principalement dans l'Ionie & dans la Carie. Il y a eu un autre SCOPAS, de Syracuse, habile dans la gnomonique, & dans la mechanique, qui trouva le moyen de faire un cadran du plafond d'une chambre. * Vitr. *l.* 9. *c.* 9. Et un SCOPAS, preteur des Etoliens, qui fit la guerre aux Acarnaniens. * Plin. *l.* 36. *c.* 5. & 14. Horace, *l.* 4. *od.* 8. *carm.*

SCOPELINUS, joueur de flûte, étoit pere de *Pindare*, prince des poëtes lyriques. * Giraldus, *de hist. poët.*

SCOPELOS. Il y eut plusieurs isles de ce nom dans la mer Egée, au promontoire de Magnesie, qui est encore presentement appellée *Scopeli*; une autre dans la mer Ionienne, proche de Cephalonie; une autre en Asie, devant la ville de Troas, dont Pline parle, *l.* 5. *c.* 31. Il y avoit aussi des villes de ce nom en Sarmatie & en Thrace.

SCOPIA, USCUP, ville ancienne, a été capitale de la Dardanie, province de la Haute Mesie. Elle est maintenant capitale d'un sangiacat, ou petit gouvernement, qui porte son nom, & située sur le Vardar, aux confins de la Bosnie, & de l'Albanie, & à vingt-sept lieues de la ville de Sophie, vers le couchant. Scopia est une grande ville, où il y a un beau pont de douze arches sur le Vadar, & un archevêché. * Mati, *dict.*

SCOPULI, petite isle de l'Archipel, à trois lieues de celle de Sciati, en tirant vers celle de Sciro. Elle a douze lieues de circuit, mais point d'habitans. Il y a une petite isle de même nom dans la mer Ionienne, au couchant de l'isle de Corfou, à deux lieues du cap qui joint la côte occidentale de l'isle avec la septentrionale. * Baudrand.

SCORILO, prince des Daces, voyant les Romains divisés par les guerres civiles, ne crut pas néanmoins qu'il fût à propos de les attaquer, de peur qu'ils ne se réunissent pour s'opposer d'un commun accord à son entreprise. Pour faire connoître à ses sujets la raison qui

le retenoit, par une experience fort ſenſible, il fit mener en leur preſence deux chiens, qu'on irrita pour les faire battre l'un contre l'autre, & devant leſquels, dans la chaleur du combat, on fit paroître un loup. Alors ces deux chiens, voyant leur ennemi commun, ſe joignirent auſſi-tôt pour le pourſuivre. Par cet exemple, Scorilo detourna ſes peuples d'une guerre qui auroit été avantageuſe aux Romains. * Frontin, *in Stratag.*

SCORPION, l'un des douze ſignes du zodiaque, eſt compoſé de vingt-une étoiles, qui repreſentent, dit-on, la figure d'un ſcorpion. Le ſoleil entre au mois d'Octobre dans ce ſigne; il ſe leve au même tems que le ſigne d'Orion ſe couche. Les poëtes ont feint que Diane, irritée contre Orion, qui avoit oſé défier toutes ſortes de bêtes, fit naître de la terre un ſcorpion, qui le tua d'un coup de ſa queue, & fut enſuite placé au ciel par Jupiter, qui le changea en cette conſtellation. * Cæſius, *aſtronom. poët.*

SCORRAILLE, famille. Elle tire ſon nom d'un ancien château, ſitué dans la haute Auvergne, à cinq lieues d'Aurillac, lequel fut pris en 767. par le roi Pepin, pere de Charlemagne, ainſi qu'il eſt marqué dans les annales de S. Bertin, & dans celle de Mets, où il eſt nommé *Caſtrum Scoralium.* Le ſecond livre de la *vie manuſcrite de ſaint Marius*, diſciple de ſaint Auſtremoine, premier évêque d'Auvergne, attribuée par quelques-uns à ſaint Odilon, abbé de Cluni, mort en 942. fait mention d'un ſeigneur de *Scorraille* qui fut gueri d'une fievre très-violente par l'interceſſion de ſaint Marius.

La genealogie de cette maiſon fut dreſſée en 1681. par le ſieur du Bouchet: en voici le precis avec quelques additions.

I. BEGON ſeigneur de Scorraille, eſt le premier qui ſoit connu par titres. Il fit ſon teſtament le 3. Decembre 1030. où il nomme ſes deux fils; RAYMOND, qui ſuit; & *Etienne* de Scorraille, qui fut pere de *Geraud*, chanoine de Limoges, qui comme fils d'Etienne tranſigea le dix-ſeptiéme Novembre 1083. conjointement avec Begon ſon neveu, avec Arnault recteur de l'égliſe de Mercœur, archiprêtre de Brivaſat, touchant les differends qui étoient entre eux pour raiſon des devoirs que l'égliſe de Mercœur étoit obligée de rendre aux ſeigneurs de Scorraille ſes fondateurs. Ils obtinrent par cet accord l'hommage des choſes données à cette égliſe, & deux ſeptiers de ſeigle de rente annuelle, & en outre deux portions des dîmes de la même égliſe, pour en jouir eux & leurs ſucceſſeurs.

II. RAYMOND I. du nom ſeigneur de Scorraille, eſt qualifié chevalier dans le titre de 1083. Ses enfans furent GUI, qui ſuit; *Begon* damoiſeau, nommé dans l'acte de 1083; & *Raoul*, ſeigneur en partie de Scorraille, ſecond fils de Raymond, qui fit le voyage d'Outremer avec ſon frere aîné, & prit les armes avec lui pour la delivrance de l'abbé de ſaint Pierre-le-Vif. de Sens, detenu priſonnier dans le château de Ventadour. On croit que c'eſt lui qui rapporta d'Outre-mer les chefs des ſaints Côme & Damien, & qui en fit preſent au monaſtere des Benedictines de Brageac, dans le dioceſe de Clermont, attendu que ſur le reliquaire, on y voit gravé le nom en latin de Raoul. Il fut pere de *Begon* ſeigneur de Scorraille en partie, qui après avoir ſuivi la profeſſion des armes durant quelque tems, ſe fit religieux en l'abbaye d'Obaſine, ordre de Cîteaux, nouvellement fondée au dioceſe de Limoges par le bienheureux Etienne, qui en fut le premier abbé. Celui-ci envoya Begon pour regir un nouveau monaſtere, nommé Le Preſtre, en latin *Domiſcum*, au dioceſe de Clermont; mais en 1145. il alla s'établir à la Valette dans le dioceſe de Tulles, & en fut le premier abbé. *La vie manuſcrite du bienheureux Pierre de Mercœur*, compagnon du B. Etienne, parlant de Begon de Scorraille, au *chapitre XI.* dit qu'il étoit très-noble dans le monde, & conſiderable par les chevaliers dont il étoit iſſu. Il acquit de grands biens pour ſon monaſtere, & lui en procura d'autres par ſes parens, entre leſquels on nomme *Raimond* de Scorraille (nous ne ſçavons qui il étoit) & *Etienne* de Scorraille, qui pouvoit être ſon frere, & qui dans la donation qu'il fit à ce monaſtere l'an 1151. dit que c'étoit du conſeil de Mantfred, doyen de Mauriac, & de Geraud, abbé de Tulles, ſes couſins. *Age* de Scorraille, ſœur de cet Etienne, & femme de N...... de Montaut, ſe faiſant religieuſe, auſſi-bien que ſon mari, fit du bien à l'abbaye de la Valette, du tems de l'abbé Begon, qui vivoit encore en 1156.

III. GUI I. du nom ſeigneur de Scorraille, ſucceda à ſon pere l'an 1085. Il ſe croiſa au concile de Clermont l'an 1096. mais avant ſon depart pour la Terre-Sainte, lui & ſon frere Raoul, par acte d'un mardi du mois de Decembre dans la même année, ſoûmirent la ſeigneurie de Scorraille, à Guillaume de Baffie, évêque de Clermont, pour la tenir à foi & hommage de lui & de ſes ſucceſſeurs. L'acte en eſt rapporté par dom de ſainte Marthe, *tome II.* du *Gallia Chriſtiana*, *page* 265. On apprend par la chronique de l'abbaye de S. Pierre le-Vif de Sens, *au tome II. du ſpicilege*, *p.* 751. que l'an 1105. Gui & Raoul ſeigneurs de Scorraille, freres, joignirent leurs armes à celles de Pierre Roux évêque de Clermont, pour delivrer l'abbé de ce monaſtere, detenu priſonnier dans le château de Ventadour en Limoſin, où il avoit été mis par la trahiſon du doyen de Mauriac, qui s'étoit ſouſtrait de ſon obéiſſance. Il fut pere de BEGON, qui ſuit;

IV. BEGON III. du nom ſeigneur de Scorraille, avoit ſuccedé à ſon pere avant l'an 1120. Il fit ſon teſtament l'an 1168. inſtituant ſon fils aîné pour ſon heritier, ordonna ſa ſepulture en l'abbaye de la Valette, & nomma pour ſes executeurs teſtamentaires Guibert II. du nom, ſeigneur de Caſtelnau, frere de ſa femme, & les trois fils de ce ſeigneur. Elle ſe nommoit *Almodie*, & étoit fille de *Guibert*, I. du nom, ſeigneur de Caſtelnau-le-Brettenoux. Leurs enfans furent 1. RAOUL II. du nom, qui ſuit; 2. *Matfred* de Scorraille, doyen de Mauriac, dont Geoffroi, moine de Vigeois, qui le nomme frere de Geraud, abbé de Tulles, fait honorable mention ſous l'an 1174. Il mourut à Roc-Amadour, prieuré dépendant de Tulles, à minuit du Dimanche 27. Octobre 1185. ainſi que l'écrivit ſon frere Geraud à Odon, abbé de ſaint Pierre le-Vif. Sa lettre eſt rapportée par Baluze, *hiſt. de Tulles*, *p.* 503; 3. *Geraud* de Scorraille, religieux en l'abbaye de Tulles, en fut élu abbé, après Ebles de Turenne, mort le 6. Novembre 1152. Baluze a rapporté quelques actes qui concernent cet abbé; l'un d'Alfonſe IX. roi de Caſtille, l'an 1181. l'autre du pape Clement III. qui le 11. Juin 1188. lui adreſſe une bulle pour ſon monaſtere, d'où cet auteur conclut qu'il y a erreur dans la chronique de Geoffroi de Vigeois, où il ne donne à cet abbé que 8. ans de gouvernement, au lieu qu'il faut lire 38. ans. Il ajoûte qu'il croit qu'il mourut en 1188. & que le necrologue de Tulles marque que ce fut le 12. Decembre. Dom de ſainte-Marthe a écrit le 12. Novembre; 4. *Etienne* ſeigneur en partie de Scorraille, fut preſent avec pluſieurs autres ſeigneurs à l'hommage du château de Gimel, rendu par Renaud vicomte dudit lieu à Raimond, II. du nom, vicomte de Turenne, le 26. Janvier 1163. L'acte eſt rapporté par Juſtel aux *preuves de l'hiſtoire de la maiſon de Turenne*, *page* 34. & cet Etienne de Scorraille y eſt nommé le premier de ces témoins, qui tous étoient des meilleures maiſons du pays. Sa poſterité ſe partagea en deux branches. L'aînée, qui poſſeda toûjours la portion du domaine de Scorraille, dont Etienne avoit été pourvû, finit au dixiéme degré de generation depuis Begon I. La ſeconde branche, qui avoit eu les ſeigneuries d'Aynac, de la Capelle en Rouergue & de Bourran, finit au douxiéme degré de generation. La plus commune opinion eſt qu'une fille de Begon III. ſeigneur de Scorraille, fut mariée à N... Hector; Baluze croit qu'il ſe nommoit *Guillaume*, & qu'elle fut mere de *Geraud* Hector, évêque de Cahors depuis l'an 1150. juſqu'en 1199. Ce prélat étoit certainement petit-neveu d'Euſtorge, & neveu de Geraud, ſucceſſivement évêques de Limoges. Baluze dans ſon *hiſtoire de Tulles*, *p.* 144. croit que ces deux-ci étoient du ſurnom de Scorraille, & que Geraud de Scorraille, chanoine de Limoges, fils de Begon I. étoit oncle ou frere de l'évêque Euſtorge, mort en 1137. Il croit auſſi que Geraud évêque de Limoges, mort en 1177. étoit frere de Geraud abbé de Tulles.

V. RAOUL II. du nom ſeigneur de Scorraille, fut marié du vivant de ſon pere à *Dauphine* de Comborn, troiſiéme fille d'ARCHAMBAUD IV. du nom vicomte de Comborn, & de *Jourdaine* de Perigord. Archambaud I. du nom vicomte de Turenne, quatriéme ayeul paternel de Dauphine de Comborn, étoit gendre de Richard

I. du nom, duc de Normandie, ce qui donna de grandes alliances à la maison de Scorraille, avec les rois d'Angleterre, les comtes de Bretagne & ceux de Champagne. Leurs enfans furent Gui II. du nom, seigneur de Scorraille, mort avant l'an 1212. laissant de *Beatrix*, sa femme, une fille unique, *Algaye* dame de Scorraille, mariée avant l'an 1212. à *Henri* I. du nom, comte de Rodés, vicomte de Carlat, dont étant veuve, elle & Hugues IV. son fils aîné; firent une donation au mois d'Août 1246. à l'abbaye de la Valette, pour feu son mari, défunts Gui de Scorraille & Beatrix ses pere & mere, ainsi qu'on le voit *aux preuves du II. tome de Gallia Christiana, pag.* 219. Elle transigea en 1254. pour sondit fils avec les conseigneurs de Scorraille; & 2. Raoul III. du nom, qui suit;

VI. Raoul III. du nom, seigneur en partie de Scorraille, se trouve nommé avec Etienne, conseigneur de Scorraille son cousin germain, fils d'autre Etienne frere de son pere, dans un accord passé entr'eux, & Ranulphe abbé d'Aurillac l'an 1199. touchant l'hommage de leur portion de la seigneurie de Scorraille, que cet abbé pretendoit lui être due, & ils furent condamnés de la lui rendre & à ses successeurs, nonobstant l'opposition de l'évêque de Clermont. Il fit son testament l'an 1214. le nom de sa femme est inconnu. Il en eut quatre enfans: 1. *Gui* III. du nom, dont la posterité finit en la personne de son arriere petit-fils: *Raoul* IV. du nom, seigneur de Scorraille, de Salins, Rillac & Sergiac, qui mourant le dernier mâle de la branche ainée de sa maison, institua son heritier Jean de Bré, fils de sa tante paternelle Marguerite de Scorraille, à condition de porter son nom & ses armes; 2. *Begon*, abbé de Beaulieu, ordre de Cîteaux, au diocese de Rodés en 1254. puis d'une autre abbaye du même nom, ordre de saint Benoît, au diocese de Limoges, depuis l'an 1259. jusqu'en 1288. qu'il fit de beaux statuts pour ce monastere. Il mourut le 7. Octobre..... 3. *Maffre*, doyen de Mauriac, qui en 1254. fut tuteur avec Huguette sa belle-sœur des enfans de Gui son frere aîné; & 4. Raimond de Scorraille II. du nom, qui continua la posterité.

VII. Raimond II. du nom, chevalier, conseigneur de Scorraille, partagea avec ses freres, l'an 1250. en presence d'Algaye comtesse de Rodés, leur cousine germaine. Lui, Huguette veuve de son frere aîné, & ses deux autres freres, la comtesse de Rodés & Hugues son fils, tous conseigneurs de Scorraille, convinrent ensemble le 20. Mai 1254. que les droits & devoirs de cette seigneurie seroient communs entr'eux, sans que l'on pût remettre son droit que du consentement des autres; qu'ils jouiroient aussi en commun des fiefs & hommages que devoient les seigneurs de Rillac, de Salins, Chambres & Mazerolles, comme aussi de la garde des églises d'Auriac, & de Rillac, des hommages de Mauriac & de Brageac, & qu'aucun d'eux ne pourroit bâtir dans la place commune du château de Scorraille. Dans la même année, il souscrivit en qualité de chevalier, ainsi qu'il avoit fait dans cette transaction, à une donation faite à l'abbaye de la Valette, comme il se voit aux *preuves de Gallia Christiana, tom. II. pag.* 200. Il fit son testament l'an 1274. & vivoit encore l'année suivante. De son épouse *Galienne*, fille de *Bernard*, chevalier, seigneur d'Alboi, proche de Scorraille, il eut Begon, qui suit; & *Hugues*, religieux de l'ordre de S. Benoît, prieur d'Orcet dépendant du monastere de Mauriac, d'où il fut élu doyen le 7. Mars 1280. & mourut en 1308.

VIII. Begon IV. du nom, conseigneur de Scorraille, est compris en cette qualité dans une transaction passée le 26. Janvier 1287. entre Henri II. du nom, comte de Rodés, Gui IV. & Gui, dit le *Jeune*, conseigneurs de Scorraille, de la branche aînée, l'un étant son cousin germain, & l'autre son neveu à la mode de Bretagne, & l'abbesse de Brageac. De N. sa femme dont le nom est ignoré, il eut *Begon* V. du nom conseigneur de Scorraille auquel Beatrix de Monclar, abbesse de Brageac, rendit hommage de son abbaye, & conjointement aux autres conseigneurs de Scorraille l'an 1313. Il testa l'an 1337. & mourut sans posterité; Raimond III. du nom qui suit; *Pierre*, archidiacre de Rodés, temoin à l'acte de la fondation de l'abbaye de S. Marie d'Arpajon, le 8. Mars 1297; & *Guillaume*, doyen de Cayrac, monastere dépendant jadis de l'abbaye d'Aurillac. Il y a un acte de lui du 7. Juin 1301. *Voyez*, pour ces deux freres, *Gallia Christiana*, de dom de Sainte-Marthe, *tom. II. p.* 271. & *tom. I. p.* 138.

IX. Raimond III. du nom conseigneur de Scorraille après la mort de son frere aîné, étoit aussi seigneur de Roussille, & ce fut en cette qualité, qu'il rendit hommage au seigneur de Mercœur, en 1302. de ce qu'il tenoit de lui à Malliargues & à Aubijoux du chef de sa femme nommée *Marguerite*. Il testa en 1344. & fut pere de Begon VI. qui suit;

X. Begon VI. conseigneur de Scorraille, fit hommage de quelques terres à Robert de la Faye, abbé de la Valette, l'an 1348. comme on le voit dans *Gallia Christiana, tom. II. p.* 683. & le 19. Avril 1361. il pourvut à la subsistance de sa sœur *Marguerite* de Scorraille, veuve d'*Etienne* de Rujac, chevalier. Sa femme fut *Marguerite* dame de Grossaldet & de Montbrun, dont nâquirent Raimond IV. qui suit; *Mondon* de Scorraille, qui servoit le roi sous le comte Dauphin d'Auvergne, avec un chevalier & dix écuyers de sa compagnie, l'an 1383. Il fit la *branche de Scorraille-Sangruere* en Agenois, qui subsistoit en 1605; & *Marguerite*, dame de Grossaldet & de Montbrun, mariée en 1362. à *Bernard* III. de Montelar.

XI. Raimond IV. du nom conseigneur de Scorraille, seigneur de Roussille & de Montpensier, vivoit en 1399. avec *Marie* de Montelar son épouse, dame de Montpensier, fille de Nicolas de Montelar, chevalier, & de *Dauphine* Grifer. Il laissa Louis I. du nom, qui suit; *Samuel*, seigneur de la Gibaudiere en Berri, qui étoit au service de Jean, duc de Berri & d'Auvergne, le 29. Fevrier 1412. Il mourut sans posterité; & Pierre de Scorraille, second des fils de Raimond, seigneur de la Gibaudiere après la mort de son frere puîné. Il laissa posterité qui se partagea en plusieurs rameaux, qui ont fourni un très-grand nombre d'Officiers d'armée, parmi lesquels il y en a eu plus de douze tués pour le service du roi. La branche aînée de ces *seigneurs de la Gibaudiere*, finit en la personne d'*Adrien* de Scorraille, seigneur de la Marche & de Charmois, commandant d'un bataillon du regiment de Bourgogne, tué à la bataille de Sintzeim en Alsace le 16. Juin 1674. ne laissant que des filles. La seconde branche des *seigneurs du Pont-Cressonnet*, subsistoit en 1680. en la personne de *Jacques* de Scorraille, sieur du Pont-Cressonnet, de Torci & de la Cheze, capitaine au regiment de Bourgogne, pere de trois fils. De la troisiéme, des *seigneurs de la Barre-Villenume*, barons de Bohan en Bresse, étoit François-Philippe marquis de Scorraille, par l'érection que le roi Louis XIV. fit de sa baronie de Bohan, en marquisat, sous le nom de Scorraille, l'an 1710. seigneur de la Barre, de Livri, de Saubertier, &c. chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, maréchal des camps & armées du roi. Il avoit été destiné à l'ordre de Malte, & après avoir été capitaine de dragons en 1688. colonel de dragons en 1696. mestre de camp du regiment d'Anjou en 1707. brigadier de cavalerie en 1704. il fut fait maréchal de camp le 14. Fevrier 1711. & est mort à la fin de Mars 1724. laissant de son épouse *Françoise-Aimée* de Pontier; *Etienne-Marie* marquis de Scorraille, reçu capitaine de cavalerie dans le regiment de saint Germain Beaupré, en Novembre 1721; *Claude-Marie*, lieutenant au même regiment; & *Marie-Charlotte* de Scorraille.

XII. Louis I. du nom seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, conseiller & chambellan du dauphin, depuis roi Charles VII. capitaine de la grosse tour de Bourges, sénéchal de Berri, puis de Limosin, fut appellé comme parent à l'émancipation faite le 21. Juillet 1409. de Jeanne de la Tour, & à son contrat de mariage, signé dix jours après avec Beraud Dauphin, comte de Clermont. Elle étoit fille de Bertrand de la Tour, V. du nom, & de Marie de Boulogne, comtesse d'Auvergne. La bisayeule de ce seigneur étoit Beatrix de Rodés, qui en épousant Bernard de la Tour, VI. du nom, avoit eu en dot les honneurs de Scorraille, du chef de sa bisayeule Algaye de Scorraille, petite-fille de Raoul II. du nom, seigneur de Scorraille, sixiéme ayeul de Louis I. du nom. Plusieurs seigneurs se trouverent comme lui à la signature de ce contrat, où il fut qualifié comme eux, *noble & puissant seigneur & chevalier*, comme on le peut voir aux *Preuves de l'histoire d'Auvergne*,

par Baluze, *page* 414. L'année suivante, il se trouva employé, avec neuf écuyers de sa compagnie, pour la garde de la frontiere de Picardie, & la sûreté de la ville de Boulogne, qui appartenoit à Jean duc de Berri. Il défendit par ordre du même duc, & avec une valeur extraordinaire, la ville de Dun-le-Roi, que le roi Charles VI. assiegea en 1412. & par-là il donna le moyen à ce duc, qui étoit enfermé dans Bourges, de faire sa paix avec le roi. Louis de Scorraille, étant rentré dans les bonnes graces du roi, fut employé en 1418. en des affaires secrettes par ordre du dauphin, dont il étoit alors conseiller & chambellan. Etant senéchal de Berri, & capitaine de la grosse tour de Bourges, le dauphin, regent du royaume, lui donna en 1419. le commandement de vingt hommes d'armes, pour servir le roi son pere & lui en leurs guerres, tant à la garde de cette grosse tour, que par tout ailleurs: ce qui fut accompagné d'un present que le roi lui fit d'un hanap d'argent doré, du prix de 119. liv. 3. sols. Le 3. Janvier de l'année suivante, il fut pourvû de l'office de senéchal de Limosin, dont il fit serment au parlement de Paris le 29. du même mois. Dans la même année 1420. il acquit la portion de la seigneurie de Scorraille, qui avoit été le partage d'Etienne fils de Begon III. du nom. Elle lui fut vendue par Jean de Favars, & Jeanne de Molceu-de-Marcillac, sa femme, heritiere de Beatrix de Scorraille, sa mere, qui avoit cet Etienne, seigneur en partie de Scorraille, pour son cinquiéme ayeul. En l'an 1422. le regent l'envoya avec un corps considerable de troupes, pour empêcher le passage de la riviere de Loire aux Anglois & Bourguignons, qui avoient dessein de faire lever le siege de Cosne. Il s'en acquitta avec succès; & pour recompense ce prince étant monté sur le thrône, lui fit donner la somme de mille livres par ses lettres du 9. Septembre 1423. Il secourut d'hommes & de vivres la ville & château de Montargis, assiegés par les Anglois en 1427. & le comte de Richemont, connêtable de France, lui fit délivrer la somme de 1140. livres sur les cent marcs d'argent prêtés au roi par les habitans de Bourges. Le tems de sa mort est ignoré. Il avoit épousé en 1349. *Genevre* de la Roche-Aymon, fille de *Louis* I. du nom, seigneur dudit lieu. Il en eut, 1. Louis II. du nom, qui suit; 2. *Marquis* de Scorraille, qui rendit hommage au roi le 31. Decembre 1444. & le 2. Juillet 1446. pour les terres de Lonloi, Molcon & d'Auton, qui lui étoient venues du chef de sa femme *Claudine* de Beauvoir, laquelle étoit tutrice de ses enfans, l'an 1461. L'un d'eux prit le surnom & armes de Claviers, en vertu de la donation du mari de sa tante *dont nous allons parler*. Cette posterité finit en 1625; 3. *Marguerite* de Scorraille, mariée le 29. Avril 1424. à *Philibert* seigneur de Chaslus; 4. *Isabeau*, qui épousa en 1425. *Antoine* de Claviers, seigneur de Murat-l'Arabe & de Château-neuf-Terres, qu'il donna à *Bertrand* de Scorraille, neveu de sa femme, à condition de prendre son nom & ses armes: elle vivoit en 1461. tutrice de son fils; & 5. *Françoise* de Scorraille, abbesse de Brageac, vivante en 1434.

XIII. Louis II. du nom seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, transigea le 30. Mai 1444. avec Gui seigneur de S. Amand au diocese de Tulles, & coseigneur de Scorraille, touchant les differends qu'ils avoient ensemble, & testa le 7. Janvier 1460. ayant fait du bien aux abbayes de la Valette & de Brageac. Il s'étoit marié en 1438. à *Louise* de Dienne, fille de *Louis* seigneur de Dienne, & de *Barrane* d'Estaing, dont il laissa *Louis* III. du nom, seigneur de Scorraille &c. vivant en 1476. mort sans enfans de *Catherine* de S. Christophe, qu'il avoit épousée en 1466; Marquis seigneur de Scorraille, qui suit; *Guillaume*; seigneur de Roussille, qui testa en faveur de ses deux neveux; & *Marguerite*, épouse de *Jacques* seigneur de Giou.

XIV. Marquis seigneur de Scorraille, de Roussille & de Montpensier, après la mort de son frere aîné, fut avec Louis de Ventadour, & Catherine de Beaufort, épouse de celui-ci, fondateur du couvent des Cordeliers de S. Project, en la paroisse de Neuvi au diocese de Limoges, l'an 1489. comme il est marqué dans *Gallia Christiana* de la nouvelle édition, *tom. II. pag.* 537. Il testa le 6. Decembre 1498. ayant eu d'*Helene* de Salagnac, fille d'*Antoine* seigneur dudit lieu, senéchal de Querci & de Perigord, & de *Jeanne* de Caumont-Lausun, François, qui suit; Louis, *tige des seigneurs de* Roussille, *mentionnée ci-après*; *Lionne*, abbesse de Brageac en 1484. 1509. & 1523; *Louise*, vivante femme de *Hugues* seigneur de Lavaur, le 4. Août 1535; & *Gabrielle*, abbesse de Brageac depuis 1535. jusqu'en 1559. Elle vivoit encore avec le titre d'ancienne abbesse le 22. Janvier 1564.

XV. François I. du nom seigneur de Scorraille &c. chevalier de l'ordre du roi, testa l'an 1566. & mourut l'an 1571. Il avoit épousé *Anne* de Montal, fille d'*Amauri* seigneur dudit lieu, & de *Jeanne* de Balsac, dont nâquirent François II. du nom, qui suit; *Françoise*, mariée le 28. Octobre 1544. à N. Robert, seigneur de Lignerac; *Jeanne*, abbesse de Brageac en 1559. sur la démission de *Gabrielle*, sa tante, se démit le 2. Novembre 1582; & *Marie*, alliée le 28. Avril 1555. à *Gabriel* de Combaret, seigneur de Gibanel. Guillaume, bâtard *de Scorraille, né de* François I. *&* *d'*Agnés, *demoiselle de Mazerolles, fut legitimé par lettres du roi Charles IX. l'an* 1561. *Son pere lui fit don par son testament de la terre de Chaussenac: ce qu'il fit confirmer par son fils le* 11. *Novembre* 1569. Il testa le 21. Fevrier 1608. & sa posterité subsista avec honneur.

XVI. François II. du nom seigneur de Scorraille, d'Ailli, de Rillac, Chaussenac & Cologne, chevalier de l'ordre du roi, épousa l'an 1560. *Jacqueline* de Dienne, sa parente, fille de *François* seigneur de Dienne, & de *Jeanne* d'Aubusson. Il en eut François III. qui suit; *Anne*, femme de *Louis* Aultier-de-Villemontée, seigneur de la Grange; & *Catherine*, qui fit profession à Bonnesaigne le 15. Fevrier 1589. fut abbesse de Brageac par bulles du 27. Juin 1594. se démit en 1622. en faveur de *Marguerite* Aultier-de-Villemontée, sa niece, & mourut âgée de 100. ans.

XVII. François III. du nom seigneur de Scorraille &c. mourut le 20. Novembre 1621. ayant épousé en 1602. *Jeanne* de S. Chamand, fille de *Jean* de S. Chamand. Elle mourut en 1628. ayant eu Jean, qui suit;

XVIII. Jean seigneur de Scorraille, d'Ailli, Chaussenac & Rillac, mourut en 1680. Il avoit épousé 1°. le 19. Juin 1623. *Magdelaine* de Prades Vigier: 2°. le 5. Octobre 1644. *Anne* de Tautal, dame de Chanterelle, fille de *Jean* seigneur du même lieu, & de *Catherine* du Chastelet. De la premiere nâquirent Charles, qui suit; & quatre fils, morts au service du roi. De la seconde nâquirent encore quatre fils, dont deux moururent aussi au service.

XIX. Charles seigneur de Scorraille, vivoit en 1681. ayant de son épouse *Gabrielle* de Pesteil, *François-Antoine*; *Pierre*; & *Rose* de Scorraille.

SEIGNEURS DE ROUSSILLE.

XV. Louis de Scorraille, second fils de Marquis seigneur de Scorraille, & d'*Helene* de Salagnac, eut en partage les seigneuries de Roussille en Limosin, & de Montpensier en Auvergne. Il fut capitaine-lieutenant de la compagnie des gendarmes de Charlus, & testa le 14. Mai 1560. Il avoit épousé avant le 15. Septembre 1534. *Marie* de Royere, fille de *Jean* seigneur de Royere, & de *Jeanne* Helie-de-Villac. L'aîné de ses enfans, & le seul qui laissa posterité, fut Antoine, qui suit;

XVI. Antoine de Scorraille, seigneur de Roussille & de Montpensier, testa en 1587. & institua son heritiere universelle *Anne* de Sedieres sa femme, qui étoit fille de *Dominique* vicomte de Sedieres, & d'*Anne* de Pierre Bussiere, à condition de rendre sa succession à celui de ses quatre fils qu'elle voudroit choisir; & elle ceda le 14. Decembre 1597. cette succession à Rigaud, qui suit; son frere aîné, nommé *Dominique*, étant mort depuis le testament de leur pere; *Martial* de Scorraille, autre fils, fut seigneur de Tonnans & de Philippie. Il épousa le 8. Novembre 1596. *Jeanne* de Laval, & mourut en 1628. Sa posterité finit en la personne de *Marie* de Scorraille, sa petite-fille, qui épousa le 23. Juin 1661. *Antoine* de Fontanges, marquis de Maumont.

XVII. Rigaud de Scorraille, seigneur de Roussille, épousa le 12. Novembre 1580. *Anne* d'Aubusson, veuve

de *François* Faucon, seigneur de S. Pardoux, fille de *François*, seigneur de la Feüillade, & de *Jacqueline* Pot-de-Rhodes. Elle testa le 18. d'Octobre 1631. & eut pour fils unique Louis, qui suit;

XVIII. Louis de Scorraille, II. du nom, seigneur de Roussille, la Maziere, Montjou, S. Joueri, Cropiere & de Fontanges, capitaine lieutenant de la compagnie du comte de Charlus, son parent, la commandoit au siege de la Rochelle. Il testa le 27. Août 1639. ayant épousé par contrat du 3. Août 1616. *Guillelmine* de Fontanges, fille unique de *Petre-Jean* seigneur de Fontanges, & de *Jeanne* de la Roue-de-Pierrefort, dont il laissa Jean-Rigaud, qui suit; & *Gaspard* de Scorraille, seigneur de la Maziere, marié en 1662. à *Claude* de Fontanges, fille de *Geraud*, seigneur de Velzic, & de *Marguerite* d'Auzolle, dont il laissa *Louis-Geraud* de Scorraille, docteur de Sorbonne, comte de l'eglise de Brioude, doyen en 1708. de l'eglise cathedrale de Verdun; *Joseph-Gaspard*, chevalier de Malte, où il mourut en 1700; & *Jean-Marc-François* de Scorraille, seigneur de la Maziere, aîné de ses deux freres, qui fut élevé page du roi; & qui après avoir été enseigne de vaisseau, s'est retiré faute de santé. De son épouse *Jeanne* de Giou, fille de N. seigneur de Salles-de-Bezac &c. & de *Catherine* de Carlat, il a *Louis* de Scorraille; *Angelique*, & *Marguerite*.

XIX. Jean-Rigaud de Scorraille, comte de Roussille, seigneur de Montjou, de Cropiere & de S. Joueri, servit en plusieurs occasions durant la minorité du roi Louis XIV. & commandoit en qualité de lieutenant-mestre de camp du regiment d'Espinehal, au siege de Montrond. Il épousa le 27. Janvier 1640. *Aimée-Leonore* de Plas, fille d'*Annet* seigneur de Plas, & de *Jeanne-Françoise* Robert-de-Lignerac dont la mere étoit fille de *Claude* de la Châtre maréchal de France, & de *Jeanne* Chabot. De cette alliance nâquirent Annet-Joseph, qui suit; *Henri*, mort au siege de Condé en 1676; *Louis-Leger*, abbé de Valloire, mort en 1692; *Jeanne*, religieuse de saint Benoît en l'abbaye de Faremoûtier, benite abbesse de Chelles le 25. Août 1680. morte en 1688; *Catherine-Gasparde*, mariée 1°. à *Sebastien* de Rosmadec, IV. du nom, marquis de Molac, lieutenant-general en Bretagne, gouverneur de Nantes, brigadier & mestre de camp de cavalerie : 2°. en 1709. à *Henri* de Chabanes, marquis de Curtou, dont elle a été la seconde femme, & dont elle est restée veuve le 16. Mai 1714; *Marie-Angelique*, damoiselle de Fontanges, fille d'honneur de Madame, depuis duchesse de Fontanges en 1679. morte à l'abbaye de Port-Royal de Paris, le 28. Juin 1681 âgée de 20. ans. Elle y fut enterrée, & son cœur porté à Chelles; & *Anne*, religieuse à Chelles, presentement abbesse de Notre Dame-des Prez à Paris.

XX. Annet-Joseph de Scorraille, marquis de Roussille &c. mort en 1701. avoit épousé le 7. Janvier 1677. *Charlotte* de Pestels, fille de *Jean* de Pestels-de-Levis-de-Tubieres, comte de Caylus, & de *Marie-Isabelle* de Pelignac sa seconde femme. Elle mourut en Novembre 1719. laissant Louis-Theodose qui suit; *Louis-Leger*, chanoine & comte de la noble eglise de Brioude; *Jeanne-Marie-Elisabeth*, née le 13. Juillet 1678. mariée à N. de Valadi, comte de Fraixinet en Languedoc; & *Marie-Charlotte*.

XXI. Louis-Theodose, de Scorraille, marquis de Roussille &c. mestre de camp d'un regiment d'infanterie, aujourd'hui reformé à la suite de celui de Normandie, chevalier de l'ordre de saint Louis, lieutenant de roi dans la haute Auvergne, brigadier d'infanterie, créé le 1. Fevrier 1719. est né le 12. Août 1680. il a épousé en 1719. N. de Ribeyre, fille de *Charles* de Ribeyre, premier president de la cour des aydes de Clermont-Ferrand, & de *Magdelaine* de Berulle.

Les armes de Scorraille sont d'*azur à trois bandes d'or*.

SCOT (Michel) mathematicien du XIII. siecle, fut fort consideré de l'empereur Frederic II. on l'a cru magicien. On dit qu'il prédit à Frederic qu'il mourroit à Florence : prédiction qui eut son évenement, non à Florence en Toscane, mais à un château de la Pouille, nommé *Fiorenzola*; on dit qu'il prévit de même qu'il mourroit de la chûte d'une pierre : ce qui arriva; car étant dans une eglise, une pierre tombée de la voûte, le blessa à mort. Cela n'a pas empêché que Jean Bacon & Pitseus ne l'ayent loué comme un grand theologien & un sçavant homme. Il a composé un traité de la physionomie; des questions sur le traité de la sphere de Sacro-Bosco; & une histoire des animaux. * Dante, *chant.* 20. Pitseus, *de scrip. Angl.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Bayle, *dictionaire critique.*

SCOT (Jacques) duc de Montmouth, *voyez* MONMOUTH.

SCOT, de l'ordre de saint François, *cherchez* DUNS.

SCOTINIENS, Heretiques, *cherchez* PHOTIN.

SCOTOPITES, Heretiques, *cherchez* CIRCONCELLIONS.

SCOTUS, *cherchez* MARIANUS.

SCRAPELAW (Burchard, comte de) archevêque de Magdebourg, après avoir soûtenu cette dignité pendant dix-neuf ans, fut contraint de se retirer avec son clergé. Lorsqu'on le pria de retourner dans son eglise, il fit faire serment aux principaux du peuple, sur le saint Sacrement de l'Autel, qu'ils entretiendroient la paix qu'ils faisoient ensemble : ce qu'il jura aussi de sa part. Mais bientôt après ces perfides se jetterent sur lui, & l'enfermerent chargé de chaînes dans une prison obscure, où lui ayant fait souffrir mille maux, ils envoyerent quatorze hommes masqués, & armés de massues, lesquels dansant en rond, frappoient de tems en tems ce saint archevêque, & le massacrerent ainsi l'an 1338. L'évêque de Mersbourg prit les armes contre ces impies; la ville fut mise en interdit, & les complices de cet horrible attentat furent tous excommuniés. * Crantz, *l.* 8. *Vandal. c.* 13.

SCRIBANIUS (Charles) Jesuite, natif de Bruxelles, fut recteur du college de Bruxelles, & de celui d'Anvers, & provincial de Flandres. Il se rendit celebre par ses ouvrages, & mourut à Anvers le 24. Juin 1629. âgé de 69. ans. C'est lui qui est auteur d'un livre intitulé *Amphitheatrum honoris*, sous le nom de *Clarus Bonarscius.* Il se propose d'y justifier les Jesuites des choses que leurs ennemis leur imputoient; & pour y reussir, il met tous ses ennemis au nombre des Heretiques; entre autres MM. Marion, Antoine Arnauld, & Pasquier. Ses origines d'Anvers, qui furent imprimées dans cette ville en 1610. ne meritent plus d'être lûes.

SCRIBES : ce nom se donnoit chez les Romains à ceux qui écrivoient & gardoient les actes publics : les pontifes & les magistrats avoient leurs scribes. Cette charge, qui n'étoit pas fort considerable pendant le tems de la republique, non plus que chez les Grecs, le devint sous les empereurs, & ils prirent le nom de *notaires.* On donne dans l'évangile le nom de *scribes* aux docteurs de la loi, dont l'office étoit de l'écrire, de la lire & de l'expliquer au peuple. Ce nom de *scribe* ne leur a été donné que du tems d'Esdras. * *Antiq. Grecq. Rom. & Hebr.*

SCRIBONIA, troisiéme femme de César-Auguste, étoit fille de Scribonius Libo, & sœur d'un autre de ce nom, beau-pere de Pompée. Scribonia avoit deja été mariée à deux hommes consulaires; & elle eut de l'empereur Auguste la celebre Julie, *dont nous parlons ailleurs.* * Suetone, *in Octav. c.* 62. Dion. *hist. l.* 38. Levinus Hulsius, *de uxor. XII. prim. Cæsar.*

SCRIBONIUS LARGUS, ancien medecin, du tems d'Auguste ou de Tibere, vers l'an 14. de J. C. écrivit divers ouvrages, qu'on a publiés dans le XVII. siecle. La meilleure édition est celle de *Joannes Rhodius.* * Castellan, *de vir illust. medic. p.* 112.

SCRIBONIUS LIBO, avoit écrit des annales de Rome. Les anciens font mention de divers grands hommes de ce nom; comme de Scribonius Libo, consul avec Antoine; d'un autre, du même nom, surnommé *Caus*, qui commanda la flotte de Pompée; d'un autre, surnommé *Drusus*, accusé de vouloir remuer sous l'empire de Tibere, & condamné à mort. * Tacite, *annal. l.* 2. *c.* 27. Cicero, *in Brut. l.* 2. *de Orat. l.* 12. *ad Artic. epist.* 5. *& l.* 13. *epist.* 30. *&* 31. Valere Maxime, *l.* 8.

SCRIMGER (Henri) né à Dondée en Ecosse, sortoit d'une maison, dont le chef a droit de porter l'étendart dans le royaume. Il quitta son pays, & vint à Paris pour y étudier, suivant la coûtume des Ecossois; puis il alla à Bourges pour apprendre le droit, qu'il étudia sous Eginard Baron, & François Duaren, profes-

ſeurs celebres en cette univerſité. Depuis, ayant ſuivi en Italie Bernard Bochetel, évêque de Rennes, il alla à Padoue, dans le tems que François Spiera y mourut; & il écrivit ſon hiſtoire, qui a été publiée ſous le nom de Henri d'Ecoſſe. Scrimger étant paſſé en Allemagne, s'attacha à Ulric Fugger, protecteur des lettres & des ſçavans, aux dépens duquel il fit une bibliotheque de quantité de livres rares, tant grecs que latins, & de divers manuſcrits. Il retourna à Geneve pour les faire imprimer: il s'y ſervit de Henri Etienne, qui étoit penſionnaire de Fugger, & donna encore au public les nouvelles de Juſtinien. Enſuite il enſeigna la philoſophie à Geneve l'an 1563. & deux ans après il fut le premier qui commença à enſeigner le droit en cette ville, où il mourut l'an 1571. âgé de 65. ans. Outre les ouvrages de Scrimger, deſquels De Thou fait mention, il a fait des notes ſur Athenée, qui n'ont pas été imprimées, comme l'a écrit Caſaubon. * Thuan. *hiſt.*

SCRISSIA, petite ville ou bourg de Dalmatie. Il eſt ſur la côte de la Morlaquie, vis-à-vis de l'iſle de Pago. * Mati, *dict.*

SCROFFA (Remi) religieux de l'ordre de ſaint Dominique, natif de Vicenze, fut en 1627. profeſſeur public de metaphyſique à Padoue; en 1629. fait docteur en theologie, & prieur de Vicenze, depuis provincial de Veniſe; & enfin il mourut l'an 1645. âgé de 62. ans. On a de lui trois ouvrages imprimés à Veniſe; *De invaliditate profeſſionis ante legitimam ætatem*, 1625. *Conſtitutiones fratrum ſacri ordinis Prædicatorum*, 1634. *Quæſtiones morales*, 1640. * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. t. 2.*

SCROPUS (Richard) archevêque d'Yorck, ſorti d'une noble famille d'Angleterre, & docteur en droit canonique & civil, fut nommé à l'évêché de Lichfield, à ſon retour de France & d'Italie. Quelque-tems après il fut élû à l'archevêché d'Yorck, & compoſa enſuite un livre ſur les épîtres de la meſſe. Il a fait auſſi un livre de quelques articles, dont les manuſcrits ont reſté à Cambridge, dans le college de ſaint Benoît; une oraiſon, & une invective contre le roi. Ce prelat eut la tête coupée à Yorck le 8. Juin de l'an 1405. pour avoir, avec d'autres, formé quelque deſſein contre le roi Henri IV. qui regnoit alors. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcrip.*

SCROPUS (Thomas) évêque de Dromore en Irlande, ſorti d'une illuſtre famille d'Angleterre, ſe fit religieux de l'ordre de ſaint Benoît; mais ayant trouvé que cette regle n'étoit pas aſſez auſtere, il prit l'habit de Carme à Norwich vers l'an 1430. & vécut dans cet ordre pendant ſeize ans avec une auſterité preſque incroyable. Le pape Eugene IV. lui donna en 1446. l'évêché de Dromore; & quelque-tems après il l'envoya ambaſſadeur à Rhodes. Lorſqu'il fut de retour de cette ambaſſade, il quitta ſon évêché, & revint à Norwich, où il fut vicaire general de l'évêque. Il mourut enfin à Leiſtot, dans le comté de Suffolck, en odeur de Sainteté, le 15. du mois de Janvier de l'an 1491. ſous le regne du roi Henri VII. Il a fait pluſieurs livres, dont le plus conſiderable eſt, *De privilegiis pontificum, &c.* * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

SCRYVER (Corneille) que les auteurs Latint appellent *Scribonius* & *Grapheus*, né à Aloſt en Flandres, en 1482. Il étudia à Anvers, devint excellent poëte, grand orateur, & compoſa des églogues, & quelques dialogues, à l'imitation de Terence, qui eurent l'approbation des ſçavans. Les citoyens d'Anvers le choiſirent pour garde de leurs archives, & pour ſecretaire de leur magiſtrat: occupation qui ne l'empêcha pas de s'appliquer à l'étude, & de donner quelques traités en proſe & en vers latins, qui font connoître ſa pieté, auſſi-bien que ſa doctrine. Ce fut lui qui compoſa la harangue qu'on fit à l'empereur Charles-*Quint*, lorſqu'il fit ſon entrée dans la ville d'Anvers. Au ſecond voyage que cet empereur fit dans les Pays-Bas, il ſervit encore d'interprete aux citoyens de cette ville, pour lui témoigner la joie qu'ils avoient de le recevoir. Son livre, intitulé *Le manuel du prince & du magiſtrat Chrétien*, eſt un ouvrage fort ſingulier, & contient pluſieurs inſtructions politiques. Il a encore reduit en abregé l'hiſtoire d'Olaüs, des nations Septentrionales: entr'autres talens il poſſedoit la muſique, & étoit très-intelligent dans les antiquités & dans les langues étrangeres. Il mourut à Anvers l'an 1558. âgé de 76. ans, & fut enterré dans l'egliſe de Notre-Dame. * Valere André.

SCUDERI (George de) natif du Havre-de-Grace, gouverneur de Notre-Dame de la Garde en Provence, de l'académie Françoiſe, & frere de mademoiſelle de Scuderi, a paſſé dans ſon tems pour un des plus feconds écrivains de l'académie Françoiſe, & pour un poëte François très fertile. Il a donné ſeize pieces de theâtre; ſçavoir, l'*Amour tyrannique*; *Arminius*; *Orante*; *Lygdamon qui eſt ſa premiere piece de théatre*; le *Vaſſal genereux*; le *Trompeur puni*; la *Mort de Céſar*; l'*Amant liberal*; *Didon*; *Eudoxe*; *Andromire*; *Axiane*; le *Fils ſuppoſé*; le *Prince déguiſé*; la *Tragicomedie de l'illuſtre Baſſa*; & l'*amour caché par l'amour*, piece en 3. actes, precedée de la *Comedie des comediens*, en vers & en proſe; quantité de *Poëſies mêlées*, imprimées à la ſuite de ces pieces de theâtre, juſqu'au nombre de dix ou douze mille vers; le *Cabinet*, qui eſt un recueil de poëſies ſur des tableaux; un volume de *diverſes poëſies*, *in* 4°. & le poëme heroique, intitulé *Alaric ou Rome vaincue*, qu'il compoſa pour faire plaiſir à Chriſtine, reine de Suede, qui comptoit Alaric parmi ſes ancêtres. *Le Calloandre fidele*, traduit de l'italien, en 3. vol. &c. Quelques-uns trouvent que l'*Arminius* eſt ſa meilleure piece; d'autres ont prétendu que l'*Amour tyrannique* eſt un poëme parfait. Mais M. Deſpreaux, dans la cenſure de nos poëtes François, lui a reproché pluſieurs défauts: c'eſt à lui qu'il en veut, quand il parle d'un auteur, qui ſe trouvant quelquefois

.... trop plein de ſon objet,
Jamais ſans l'épuiſer n'abandonne un ſujet.

Qui employe de longs diſcours à décrire les moindres choſes, qui s'arrête par-tout; il n'a pû s'empêcher de lui parler ailleurs le maſque levé, & de lui dire ſa penſée avec une naïveté ſatirique en ces termes:

Bienheureux Scuderi! dont la fertile plume,
Peut tous les mois ſans peine enfanter un volume;
Tes écrits, il eſt vrai, ſans art & languiſſans,
Semblent être formés en dépit du bon ſens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puiſſe dire,
Un marchand pour les vendre, & des ſots pour les lire:
Et quand la rime enfin ſe trouve au bout des vers,
Qu'importe que le reſte y ſoit mis de travers?

Ainſi toute la facilité que Scuderi avoit de faire des vers ſe reduit à une abondance ſterile. Il mourut le 14. Mai 1667. âgé de 66. ans. * Balzac, *lettre I. du 5. liv. à Chapelain.* Sillac d'Arbois, *diſcours ſur l'amour tyrannique.* Peliſſon, *diſcours ſur les œuvres de Sarazin.* Chapelain, *préface ſur les poëmes de la Pucelle.* Furetiere, *nouvelles allegories des troubles ſur l'éloquence.* Boileau Deſpreaux, *art. poët. chant.* I. *ſatir.* 2. Baillet, *jugemens des ſçavans ſur les poëtes François.*

SCUDERI (Magdelaine de) a été ſurnommée la *Sapho* de ſon ſiecle, & avec quelque juſtice, puiſqu'elle égala celle de l'antiquité par la beauté de l'eſprit, & qu'elle la ſurpaſſa par la pureté des mœurs. Elle étoit ſortie d'une maiſon très-noble & très-ancienne, originaire du royaume de Naples, établie depuis long-tems en Provence. Ses ouvrages parurent être des *romans*; mais cependant, quand on voudra les examiner, on trouvera qu'ils ſont des eſpeces de poëmes épiques en proſe, & des hiſtoires veritables ſous des noms cachés. Tels ſont ſon *Artamene* ou *le grand Cyrus*, où l'on trouve une partie conſiderable de la vie de Louis de Bourbon, prince de Condé; & ſa *Clelie*, qui renferme quantité de traits, qui ont rapport à tout ce qu'il y avoit alors d'illuſtre & de diſtingué en France. On en a donné une clef. Rien ne parut alors plus propre pour bien apprendre le monde, que les converſations dont cet ouvrage eſt rempli. Elle donna encore pluſieurs autres ouvrages, tels que ſont *les entretiens ſur differentes matieres*; *la promenade de Verſailles*; *des converſations de morale &c.* L'académie des *Ricovrati* de Padoue l'aſſocia après la mort de la fameuſe Helene Cornaro. Elle eut auſſi la gloire d'être de toutes les académies où les perſonnes de ſon ſexe ſont reçues. Elle avoit remporté à l'académie Françoi-

se le prix d'éloquence en 1671. Le cardinal mazarin lui avoit laissé une pension par son testament. Le chancelier Boucherat lui en établit une sur le sceau ; & le roi la gratifia d'une autre de deux mille livres en 1683. Plusieurs sçavans entretenoient commerce de litterature avec mademoiselle de Scuderi, & elle leur répondit en prose & en vers jusqu'à sa mort, arrivée à Paris le 2. Juin 1701. dans sa quatre-vingt-quinziéme annnée. M. Despreaux, dans ses écrits, ne l'a pas plus menagée que son frere; & dans son dialogue des romans, qu'il n'a fait imprimer qu'après la mort de cette sçavante fille, quoiqu'il l'eût composé long-tems auparavant, il reprend avec beaucoup de raison les vicieuses façons de parler de mademoiselle de Scuderi, & les autres défauts de ses romans. * *Mem. histor.*

SCULPTURE, art de faire des figures en pierre, en bois ou en métail. Il est très-difficile de sçavoir quels ont été les premiers inventeurs de la sculpture. Son antiquité nous paroît dans l'écriture sainte, par les idoles de Laban, que Rachel enleva, & par le veau d'or que les Israëlites dresserent dans le desert. A l'égard des auteurs profanes qui ont écrit, les uns disent que ce fut un potier de Sicyone, ville du Peloponnese, nommé *Dibutades*, qui fut le premier sculpteur ; & que sa fille donna commencement à la portraiture, en traçant l'image de son amant, sur l'ombre que la lumiere d'une lampe marquoit sur la muraille. D'autres soutiennent que cet art pris son origine dans l'isle de Samos, où Ideocus & Theodore, qui en furent les inventeurs, avoient fait de ces ouvrages long-tems avant qu'on parlât de Dibutades ; & que Demaratus, pere de Tarquin l'*Ancien*, apporta cet art en Italie, lorsqu'il s'y retira, ayant amené avec lui Euciraque & Eurygramme, excellens sculpteurs. Il ajoute que Tarquin roi de Rome, fit venir un sculpteur, nommé *Taurianus*, très-habile en cet art, & lui fit faire la statue de Jupiter de terre cuite, & quatre chevaux de même matiere, pour mettre au frontispice du temple de ce faux dieu. On croit aussi que ce fut le même sculpteur qui fit une figure d'Hercule, que l'on nommoit, à cause de sa matiere, l'Hercule de terre cuite. Il y eut alors en Grece & en Italie plusieurs sculpteurs qui faisoient des ouvrages de terre. Les histoires font mention de Calcosthenes, Athenien, de Demophile & de Gorsanus, qui excelloient à travailler en argile. Aussi les premieres images de toutes les divinités payennes n'étoient au commencement que de terre ou de bois. Depuis on y employa la pierre, le marbre & les metaux : ce qui donna occasion à Praxitelle de dire que l'art de faire des figures de terre étoit comme la mere qui avoit enfanté l'art de faire des figures de marbre & de bronze, qui ne commença à paroître dans sa perfection, qu'environ trois cens ans après la fondation de Rome. Phidias d'Athenes, qui parut alors, surpassa tous ceux qui l'avoient precedé, soit qu'il travaillât en marbre ou en yvoire, soit qu'il employât les métaux. Bientôt après il s'éleva quantité d'excellens hommes, qui porterent la sculpture au plus haut point où elle ait été. Car à Sicyone on vit Polyclete, dont les figures étoient l'admiration de tout le monde. Ensuite parurent Myron, qui étoit inimitable en tout ce qu'il faisoit ; Lysippe, qui seul eut la permission de jetter en bronze l'image d'Alexandre ; Praxitele & Scopas, qui ont fait les admirables figures, & les chevaux que l'on voit encore à Rome devant le palais du pape, *à Monte Cavallo*. Ce Scopas eut pour concurrens, Briaxis, Timothée & Leochares, qui travaillerent au fameux tombeau de Mausole, roi de Carie, & il fut suivi de plusieurs autres. Les noms de quelques-uns ont peri avec leurs ouvrages; car quoiqu'il y eût un grand nombre de statues en Asie, en Grece & en Italie, que dans Rome seulement, on en comptoit presque autant que d'hommes vivans : il en reste néanmoins aujourd'hui assez peu. Dans le tems que Marcus Scaurus étoit édile, il orna de trois mille statues de bronze le superbe theâtre qu'il fit construire. Quoique L. Mummius & Lucullus en eussent apporté une grande quantité d'Asie & de Grece, il en étoit encore demeuré dans Rhodes plus de trois mille, autant dans Athenes, & davantage à Delphes. Ce qu'il y a de plus surprenant, c'est la grandeur des figures que ces anciens ouvriers avoient la hardiesse d'entreprendre. Parmi celles que Luculle fit apporter à Rome, il y avoit un Apollon de trente coudées de haut, & le Colosse de Rhodes avoit soixante & dix coudées. La statue de Neron, que Zenodore fit, étoit haute de cent dix pieds. Mais il est à remarquer que depuis Phidias, la sculpture ne demeura dans sa perfection que pendant environ cent cinquante ans. Ce n'est pas que depuis ce tems-là il ne se fît encore en Grece & en Italie quelques beaux ouvrages ; mais ils n'égaloient pas ceux des siecles precedens. Il faut remarquer que les statues grecques sont les plus estimées, pour l'excellence du travail ; & qu'il y a cette difference entr'elles, & les statues romaines, que la plûpart des grecques sont presques toutes nues, à la maniere de ceux qui s'exerçoient à la lutte, ou aux autres exercices du corps ; & que les autres sont couvertes de draperie ou d'armes. * Felibien, *principes des arts*.

SCULTET (Abraham) professeur en theologie à Heidelberg, né à Grumberg dans la Silesie, le 24. d'Août 1566. fit ses études à Bresslaw ; ensuite il s'avança dans l'église Protestante par ses predications ; & fut enfin fait professeur à Heidelberg. Il assista au synode de Dordrecht, où il travailla à mettre la paix entre les Protestans, étant fort ennemi de leurs divisions. Il a composé plusieurs ouvrages de theologie assez estimés ; entr'autres, le livre intitulé, *Medullæ Theologiæ Patrum syntagma*, imprimé *in*-4°. en 1634. Il mourut le 24. d'Octobre 1625. * Freher, *theatr. vir. illust.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.* 1702.

SCUTARI, que les Latins nomment *Scodra*, les Esclavons *Scadar*, & les Turcs *Iscodar*, est une ville de l'Europe, qui a été autrefois de la Dalmatie, & qui est presentement de l'Albanie. Elle est située sur le fleuve, dit la *Boyano*, en latin *Barbana*, qui vient du lac Labeatis, qu'on nomme ordinairement le lac de Scutari, & sur les lieux, lac de *Penta*. Cette ville a été autrefois le siege des rois d'Illyrie ; mais depuis plus de 250. ans, les Turcs en sont les maîtres. Mahomet II. l'avoit assiegée deux fois, & y avoit perdu beaucoup de monde, sans la pouvoir prendre. Elle lui fut soumise par un traité de paix avec les Venitiens en 1478. La plûpart des habitans aimerent mieux sortir de la ville, que d'y vivre sous la tyrannie d'un prince ennemi de J. C. Scutari a eu un évêché suffragant d'Antibari ou Antivari, qui est une ville de Dalmatie. Il y a aussi SCUTARI, place en Asie, vis-à-vis de Constantinople. Quelques-uns la confondent avec Calcedoine. C'est *Chrysopolis*, & le *Dianæ Fanum* des anciens.

SCYLAX, celebre mathematicien, de l'isle de Caryande, dans la Carie, florissoit sous le regne de Darius, fils d'Hystapes vers l'an 522. avant Jesus-Christ. Quelques-uns croyent qu'il inventa les tables geographiques. * Isaac Vossius, *ad Scylacis Periplum*. Il y a eu trois SCYLAX de Cariande, selon Gerad Vossius, *de hist. Græcis*. Il croit que Suidas s'est trompé en confondant celui qui a écrit contre Polybe, avec la geographe, que nous venons de nommer.

☞ Aristote *livre* 7. *politiques chap.* 14. cite SCYLAX, *le Geographe* : il n'en est pas de même, dit il, que dans les Indes, où Scylax dit que les rois sont toûjours beaucoup au-dessus de ceux qui les commandent. Ce philosophe cite en cet endroit SCYLAX de Cariande. Herodote fait aussi mention d'un SCYLAX de Cariande, envoyé par Darius, fils d'Hystaspes, pour reconnoître la mer, dans laquelle le fleuve de l'Inde se décharge. Ce Scylax ne peut point être celui qui, suivant le témoignage de Suidas, a écrit contre l'histoire de Polybe, auteur plus recent. Le Periple qui porte le nom de Scylax, donné par Hœschelius, est encore d'un auteur beaucoup plus recent que l'ancien Scylax. C'est peut-être un abregé de la geographie de ce Scylax, dont l'ouvrage est cité par Harpocration ; par Marcien d'Heraclée ; par Philostrate dans la vie d'Apollonius de Tyanne ; par Tzetzes, & par Rufus Avienus. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 19. M. Du Pin, *bibliotheque universelle des hist. profanes*.

SCYLITZES (Jean) *Scylitza*, dit *Curopolate*, à cause d'une charge qu'il avoit dans le palais des empereurs de Constantinople, à laquelle semble répondre celle de grand-maître de la maison du roi en France, a vécu dans le XI. siecle. Il a composé un abregé historique,

depuis l'an 811. que Nicephore *Logothete* mourut, & où Theophane avoit fini son histoire, jusques à la destitution de l'empereur Nicephore *Botaniate* en 1081. Une partie de cet abregé depuis le commencement jusques au couronnement d'Isaac Comnene en 1067. se trouve presque toute entiere dans Cedrenus, ce qui a fait rechercher par les sçavans, lequel des deux auteurs a emprunté de l'autre. Quelques-uns veulent que Scylitzes soit le plagiaire; mais le plus grand nombre attribue le vol à Cedrenus. Vossius éclaircit cette difficulté dans le 2. *liv.* des historiens Grecs, *c.* 26. Il se fonde sur ce que Cedrenus appelle *Joannem Protovestiarium*, celui qu'il copie; & que le titre de l'histoire composée par celui dont il s'agit presentement, l'attribue à *Jean Curopalate Scylitza* Il remarque que toutes ces épithetes peuvent fort bien convenir à un même homme, dont il pretend que le nom de famille est Scylitza, & qu'il est nommé Thracesius, à cause qu'il étoit né parmi les Thracesiens, peuples de l'Asie Mineure, le long de la mer Egée; qu'il est qualifié *protovestiarius*, à cause qu'il avoit été grand-maître de la garderobe de l'empereur, d'où il monta à la charge de curopalate, l'une des plus importantes de l'empire, & qui consistoit à avoir soin du palais imperial. Il y a des exemples que les neveux, les freres & les gendres des empereurs ont été curopalates. Au reste, Jean Scylitzes, avoit été prefet des gardes, ou *Magnus Drungarius Biglæ*, comme il est porté par le titre de son abregé historique: *Drungus* étoit un mot latin, qui du tems de Vopiscus, signifioit une *compagnie de soldats*, d'où est venu que celui qui s'appelloit anciennement *tribun*, a dans la suite été nommé *Drungarius*; & le mot *Bigla* a été fait par les Grecs du mot *vigiliæ*. L'ouvrage de Scylitzes fut publié tout entier en latin à Venise en 1570. de la traduction de Gabius; & la partie que Cedrenus n'a point copiée, sçavoir depuis 1067. jusques en 1081. a été publiée en grec, avec la version du même Gabius, corrigée par Annibal Fabrot, & avec les notes du pere Goar à Paris en 1647. conjointement avec Cedrenus. * Vossius, *ubi supra.* Hankius, *de script. hist. Byzant. part. I. c.* 27. Du Cange, *glossar. Græc.*

SCYLLA, fille de *Nisus*, roi des Megariens, dans l'Achaye, étant devenue amoureuse de Minos roi de Crete, ou Candie, trahit la ville de Megare qu'il assiegeoit: ce qu'elle fit en coupant à son pere un cheveu fatal, duquel dépendoit l'heureux destin de son pays. Minos eut une telle horreur de cette perfidie, qu'il la méprisa. De dépit elle se precipita dans la mer, ou, selon Ovide, elle se jetta en l'air pour le suivre malgré lui; mais elle fut changée en alouette, & son pere Nisus, qui étoit mort auparavant de deplaisir, fut transformé en épervier. * Ovide, *liv.* 8. *de ses metamorphoses.*

SCYLLA, fille de *Phorcus*, fut aimée de Glaucus, qui ne pouvant la rendre sensible à sa passion, s'adressa à Circé enchanteresse, qu'il pria d'amolir par ses charmes le cœur de Scylla; mais Circé, éprise de l'amour de Glaucus, n'en voulut rien faire. Au contraire, elle empoisonna la fontaine où Scylla avoit accoûtumé de se baigner: de sorte que s'y étant lavée, elle fut transformée depuis le nombril jusques en bas, de diverses formes de chiens & d'autres animaux. Elle eut une telle horreur de soi-même, qu'elle se precipita dans la mer de Sicile, ou détroit de Messine, entre les villes de Messine & de Rhege. * Ovide, *l.* 13. & 14. *de ses metamorphoses.*

SCYLLE, rocher dans le détroit de Messine, ou mer de Sicile proche le cap de *Sciglio* en Italie, est un écueil fort dangereux pour les vaisseaux, qui y sont souvent brisés. Les eaux qui se dégorgent des cavernes de ce rocher, font un bruit si épouvantable, qu'il semble que ce soit des chiens qui aboyent: ce qui a donné lieu à la fable de Scylla, changée moitie en rocher, moitié en chien. Quelques-uns disent qu'il y avoit des monstres marins, qui faisoient leur retraite dans cet écueil, & qui y jettoient des cris effroyables. *Voyez* SCIGLIO.

SCYLLIAS, fameux plongeur Macedonien, rendit son nom celebre sous le regne d'Artaxerxés *Mnemon*, roi de Perse vers l'an 404. avant J. C. il retira du fond de la mer quantité d'or & d'argent, dans le naufrage que les Perses firent proche de Pyle. Dans une rencontre, il passa sous la mer un trajet de plus de quatre-vingts stades, ou dix milles, depuis la côte de Magnesie, jusqu'à l'isle Eubée, pour aller porter aux Grecs la nouvelle du naufrage que leurs vaisseaux avoient fait. * Herodote.

SCYLURUS, roi des Scythes, qui avoit quatre-vingts enfans mâles, étant prêt à mourir les exhorta à vivre en bonne intelligence. Pour donner une marque de ce que peut l'union, il fit apporter un faisceau de fleches & le donna à chacun d'eux pour la rompre, ce qui leur fut impossible. Il tira ensuite les flêches l'une après l'autre, & les rompit lui-même fort facilement; leur faisant connoître par cet exemple, que tant qu'ils demeureroient unis, rien ne seroit capable de les vaincre, mais qu'au contraire, s'ils se divisoient par les haines & les dissensions, les moins puissans viendroient aisement à bout d'eux. * Plutarch. *de garrulit.* Stob. *serm.* 82.

SCYMNUS de Chio, geographe, dont le siecle n'est pas connu, avoit fait une description de toute la terre en vers, dont nous n'avons que quelques fragmens, qui ont été publiés à la fin des notes de Lucas Holstenius sur Etienne *de Bysance.* * Vossius, *de hist. Græc.*

SCYRE & SCYROS, dont Plutarque fait mention dans les vies de Thesée & de Cimon. C'est une isle de la mer Egée que Gerbelius *liv. II.* où il en parle amplement, fait remarquer être située entre les isles Alonesus, Lesbos, Eubœe & Chio. Elle est pourtant plus près de l'Eubœe, que d'aucune autre region. Les Italiens l'appellent aujourd'hui, l'*Isola di Sciro*, ou *San Georgio di Sciro.* * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque.*

SCYRON, insigne voleur dans le pays d'Attique, *voyez* SCIRON. * Plutarque, *in Thes.*

SCYROS (Σκύρος) isle de l'Archipel. *Voyez* SCHIRO.

SCYTHES, peuples de la Scythie, étoient des gens robustes & d'une taille avantageuse, endurcis au travail & à la guerre, mais nullement propres aux sciences, & sans aucune humanité ni societé. Ils ne cultivoient point leurs terres, & n'avoient aucune demeure assurée; mais ils erroient dans les deserts, menant avec eux leurs femmes, leurs enfans, leurs proches parens, & chassant devant eux leur betail. D'ailleurs ils n'avoient aucun usage de l'or ni de l'argent; ils se servoient de lait & de miel pour nourriture; & s'habilloient de peaux de bêtes sauvages pour se garder de la rigueur du froid, sans user d'aucuns autres vêtemens. Ils ne s'assujettissoient à aucunes loix; mais ils rendoient la justice volontairement les uns aux autres, punissant entre autres choses, le larcin fort rigoureusement. Lorsqu'ils avoient pris un homme à la guerre, ils en bûvoient le sang, l'écorchoient, s'habilloient de sa peau, & en mettoient la tête au faîte de leurs cabanes, ou bien ils en prenoient les têtes ou cranes, dont ils faisoient des tasses à boire. Quand leur roi condamnoit quelqu'un à la mort, tous ses enfans mâles subissoient la même peine. Lorsque ce prince venoit à mourir, on mettoit dans l'espace vuide du cercueil la concubine qu'il avoit le plus aimée, laquelle étoit conduite par les officiers ordinaires de la maison du roi, qui étoient tous étranglés auprès du tombeau, avec chacun un cheval, pour l'aller servir en l'autre monde. Ils avoient pour divinités principales Vesta, Jupiter, Venus, Hercule & Mars, & sacrifioient à ce dernier le centiéme de tous ceux qu'ils prenoient en guerre; & aux autres dieux il sacrifioient des bêtes, & specialement des chevaux. * Herodote, *l.* 6. Munster, *l.* 5. *de sa cosmographie.*

SCYTHIE, grande & vaste region, s'étendoit dans l'Europe & dans l'Asie. La Scythie Asiatique étoit divisée en celle qui étoit deça le mont Imaüs, & en celle qui étoit delà ce même mont. La derniere, qui étoit vers le mont Imaüs, s'étendoit au couchant entre les Hyperboréens, les Perses & les Sarmates. Ses principaux peuples étoient les Alains, les Saxes, & les Jaxartes, qui habitoient le pays où nous plaçons la Tartarie Deserte. Les autres étoient la Chalzalgites & le pays dit Olgar, Buchar & Calmux, dans la grande Tartarie. La Scythie, qui

qui étoit delà le mont Imaüs, s'étendoit au levant, & avoit l'Inde au midi. Elle comprenoit divers peuples & plusieurs regions differentes avec la ville d'Issedon. Aujourd'hui il comprend le royaume de Thibet, Sisian & la principale partie de la grande Tartarie. On comptoit encore une troisiéme partie de la Scythie Asiatique du côté du septentrion, vers la mer que nous appellons la mer de Tartarie, & le pays des Hyperboréens, où sont presentement les provinces de Bargu, de Jeka-Moal, de Su-Moal & de Tartar.

La Scythie d'Europe contenoit une partie de la Sarmatie, vers le Pont-Euxin, & le Palus Meotide, où l'on trouvoit les Nomades, les Georgiens, les Basilides &c. & d'autres peuples le long du Borysthene : ce qui est proprement la petite Tartarie d'aujourd'hui. Une autre partie de la Scythie d'Europe étoit appellée *Pontique*, entre la Dace, la Mesie, la Thrace & le Danube. C'est où est presentement la partie orientale de la Bulgarie, & où sont les provinces habitées par les Tartares de Dobruce, & les Tartares de Budziarck. Pline. Strabon, Ptolomée & Pomponius Mela ont fait des descriptions de la Scythie peu conformes à ce qu'Ortelius, Cluvier & les autres nous en ont dit depuis. * Sanson. Baudrand, *geogr.*

SCYTHIEN, philosophe, après avoir voyagé en Egypte, fut le maître de Therebinthe, & de Manes. *Voyez* MANES ou MANICHE'ENS.

SCYTHOPOLIS, ville de Palestine, est située sur le bord du lac de Genezareth. Pline & Ptolomée en ont parlé comme si elle eût été dans la Cœlesyrie. On dit qu'elle fut bâtie par des peuples venus de Scythie, & qu'elle eut le nom de Nyssa & de Methora. Depuis elle devint metropole, & son siege archiepiscopal fut transferé dans la suite à Nazareth. On assure que son nom moderne est *Bethsan*. * Pline, *l.* 4. Zonaras *t.* 1. *annal.*

SCYTHOTHAURES, peuples de la Scythie, ainsi appellés, parce qu'ils habitoient la region Taurique, avoient coutume de sacrifier les étrangers à leurs dieux. * Pline, *l.* 4. *c.* 12.

SCYTOBRACHION, *cherchez* DENYS SCYTOBRACHION.

SCZEBRECZIN, ville de Pologne, *voyez* CHEBRECHIN.

SD

SDILLE, *cherchez* DELOS.

SE

SE, *cherchez* SCE, les mots que vous ne trouverez pas par SE.

SEBA, fils de Bochri, de la tribu de Benjamin, traversa le regne de David par ses projets seditieux, vers l'an 1023. avant Jesus-Christ. Après la mort d'Absalon, les principaux de son armée se rangerent du côté de David : & tout auroit été calme dans l'état, si Seba ne l'eût jetté dans de nouveaux troubles. Il sonna insolemment de la trompette au milieu du peuple, en criant qu'il n'auroit jamais de communication avec David, & separa de lui les dix tribus d'Israël qui le suivirent, pendant que celle de Juda demeura toûjours fidelle à son veritable prince. David prevoyant les dangereuses suites que pourroit avoir ce desordre, resolut de l'étouffer dès sa naissance, & fit poursuivre Seba qui s'enfuit, & s'enferma dans la ville d'Abela. Joab assiegea la ville qui étoit en danger de perir, si la sagesse d'une femme ne l'eût delivrée de ce malheur. Car ayant demandé à Joab, du haut des murailles, pourquoi il venoit les assieger de cette sorte, & Joab ayant témoigné qu'il ne demandoit que Seba, qui s'étoit revolté contre David, elle assembla tout le peuple de la ville, & leur persuada de jetter de dessus les murailles la tête de ce seditieux : ce qui fut executé. Ainsi la mort d'un seul homme donna la paix à toute la ville & à tout un royaume. * II. *des Rois*, *c.* 20. Josephe, *antiq. Jud. l.* 7. *c.* 10.

SEBASTE, ville de Palestine, *cherchez* SAMARIE. Il y a eu assi Sebaste, ville d'Armenie, ou sur les confins de la Cilicie, avec un évêché suffragant de Tarse; & une autre metropole dans la Cappadoce.

SEBASTIEN (Saint) natif de Narbonne, fut élevé à Milan, qui étoit le pays de sa mere. Les empereurs Diocletien & Maximien, sur la fin du III. siecle, l'avancerent dans les emplois militaires. Il s'acquitta parfaitement bien de son devoir à l'égard de ces empereurs; mais en même tems il encourageoit & soulageoit les Chrétiens, sans déclarer qu'il l'étoit aussi. Ayant sçu que Marcellin & Marc, freres jumeaux, qui étoient des personnes de grande qualité, avoient été mis en prison par ordre de Chromace, prefet de Rome, pour avoir embrassé le Christianisme, il alla trouver Nicostrate, qui gardoit ces illustres prisonniers, & le convertit à la foi. Il introduisit le saint prêtre Polycarpe dans la prison, pour y baptiser un grand nombre d'Infideles, & y donna accès à Tranquillin, pere de Marcellin & de Marc, qui y venoit voir ses enfans. Ensuite il convertit encore Chromace prefet de Rome, Tiburce son fils. Chromace se retira à la campagne, & emmena avec lui plusieurs Chrétiens; les autres qui demeurerent à Rome, se cacherent pour éviter la persecution. Le pape fit Tranquillin prêtre, Marc & Marcellin diacres, & ordonna à saint Sebastien de demeurer caché sous l'habit d'homme de guerre, pour être plus en état d'aider les Chrétiens. Quelque tems après saint Sebastien fut reconnu pour Chrétien, & fut arrêté prisonnier; mais parce qu'il étoit vêtu en soldat, le prefet se crut obligé d'en donner avis à Diocletien. Cet empereur ennemi des Chrétiens, l'envoya querir, & ne pouvant l'attirer au culte des faux dieux, ni par promesses ni par menaces, commanda qu'on le fît mourir à coups de flêches. On l'attacha à un poteau, & on lui perça le corps en mille endroits, puis on le laissa pour mort; mais les actes de son martyre portent qu'Irene, femme Chrétienne, étant venue la nuit pour prendre le corps & l'ensevelir, le trouva vivant, & qu'elle le mena en sa maison, où il fut gueri en peu de jours. Il se presenta ensuite devant les empereurs Diocletien & Maximien, pour leur faire connoître l'injustice de la persecution qu'ils ordonnoient contre les Chrétiens. Alors Diocletien commanda qu'on le menât dans le Cirque, & qu'on l'assommât à coups de bâton : ce qui fut executé l'an 287. Son corps fut jetté dans un cloaque, d'où les Chrétiens le retirerent. Les actes du martyre de ce Saint, que quelques-uns ont attribués à saint Ambroise, & sur la foi desquels on a rapporté son histoire, ne sont point authentiques, & ne meritent point de foi. * Bollandus, 20. *Janvier*. Baillet, *Vies des Saints*.

SEBASTIEN, roi de Portugal, fils posthume de Jean nâquit en 1554. de *Jeanne*, fille de l'empereur *Charles* V. En 1557. il succeda à son ayeul Jean III. & il eut beaucoup de zele pour la religion, & beaucoup de courage : ce qui lui fit entreprendre un voyage en Afrique contre les Maures en 1574. Mahomet dans la suite, lui demanda du secours contre son oncle Abdemelech, roi de Fez & de Maroc. Il lui en promit, lui mena l'élite de la noblesse de Portugal, & aborda à Tanger en Afrique le 9. Juillet 1578. & donna une bataille à Alcacer le 4. Août. Son armée y fut défaite; & Abdemelech, qui étoit malade, mourut dans sa litiere; Mahomet perit dans un marais; & on dit que Sebastien y fut tué en la 25. année de son âge. Cependant l'an 1585. le Portugal vit deux faux Sebastiens, l'un natif du bourg d'Alcasoua, fils d'un faiseur de tuiles, l'autre nommé *Matthieu Alvarez*, natif de l'isle de Tercere, & fils d'un tailleur de pierre, tous deux hermites. Comme il s'étoit répandu un bruit que dom Sebastien s'étoit sauvé de la bataille d'Alcacer; & que pour faire penitence d'avoir été cause de la mort de tant d'hommes que cette sanglante journée avoit emportés, il s'étoit retiré dans un desert; les paysans voyant la vie austere de ces deux hermites, soupçonnerent que ce pouvoit être leur roi, & les tirerent l'un & l'autre en differens endroits du royaume pour les mettre sur le thrône. Le premier avoit avec lui un pretendu évêque de Garde, qui écrivoit les noms de ceux qui leur faisoient des aumônes, afin, disoit-il, que le roi Sebastien les recompensât, quand il seroit de retour à Lisbonne. Ils furent arrêtés, le soit-disant évêque fut pendu, & le roi son disciple envoyé aux galeres, où l'on reconnut aisément qu'il n'avoit nulle ressemblance au defunt roi. Matthieu Alvarez eut au com-

mencement quelque sincerité, disant naturellement à tous ceux qui le prenoient pour Sebastien, à cause qu'il avoit quelque air de son visage, & les cheveux blonds comme lui, qu'il n'étoit que le fils d'un pauvre tailleur de pierre; mais quand il vit qu'on attribuoit ses discours à son humilité, & que plus il nioit d'être dom Sebastien, plus on s'opiniâtroit à le croire tel, il s'appliqua adroitement à confirmer dans cette erreur ceux qui n'en vouloient pas être gueris. Il se levoit à minuit pour prendre la discipline, & demandoit à Dieu la permission de se découvrir à ses sujets, & de rentrer en possession de la couronne de ses ancêtres. Cet artifice lui réussit, & ceux qui avoient étudié sa conduite, & entendu ses prieres, persuadés qu'il étoit le vrai Sebastien, n'hesiterent plus à le publier par tout. Enfin tout le peuple des environs accourut pour lui baiser la main. Il les reçut en roi, & mangea en public dans la petite ville de Rezeira ou Elizera. Quelques jours après il eut la temerité d'écrire à l'archiduc Albert, cardinal & viceroi de Portugal, un ordre en termes grossiers, de sortir aussitôt de ses palais, parcequ'il vouloit aller prendre séance dans son trône. L'archiduc envoya sur les lieux Diego de Fonseca avec quelques milices. Alvarez avoit près de mille hommes, qui après quelque resistance, furent défaits; & comme il s'enfuyoit lui troisiéme par les rochers, il fut pris & amené avec ses deux compagnons à Lisbonne, où après avoir eu la main coupée, il fut pendu & écartelé. Cela n'empêcha pas qu'il ne parût encore en 1598. à Venise un homme qui se disoit être ce roi. Il lui ressembloit si parfaitement de visage, de taille & de ton de voix, que les Portugais qui étoient dans cette ville, le reconnurent pour être leur prince. Quelques jours après il fut arrêté, & ayant été obligé de répondre devant les juges qu'on avoit nommés pour decider une affaire si delicate; il soûtint toûjours qu'il étoit Sebastien. Il avoua qu'il fut méconnu par les Maures, qui l'avoient fait prisonnier; que le repentir qui lui restoit d'avoir entrepris si legerement cette guerre, lui avoit presque causé la mort; & qu'après avoir longtems souffert, il revenoit reprendre une couronne que le ciel & sa naissance lui avoient donnée. Ensuite il fit voir sur son corps des marques qu'on avoit vûes sur celui du roi de Portugal, & dit aux Venitiens des secrets qu'ils lui avoient fait proposer par leurs ambassadeurs, n'oubliant aucune des circonstances qui pouvoient faire connoître qu'il étoit Sebastien. Les Espagnols qui étoient maîtres de Portugal, le traiterent de maniaque & d'imposteur, & le firent chasser de Venise. On l'arrêta dans la Toscane, d'où il fut mené à Naples. En cette ville on le mit sur un âne, & on le conduisit en cet état par toutes les rues, exposé aux railleries d'une populace insolente. Mais la tragedie ne finit pas-là; quelques tems après on le rasa, & on le mit aux galeres. Depuis ayant été mené en Espagne, il finit sa vie dans une prison, dans le tems que les Portugais, improuvans la tyrannie, & detestans les violences des Espagnols, demandoient celui qu'ils assuroient être leur roi. * Vasconcellos, *histoire de Portugal.* Sponde. *in annal. hist. de dom Sebastien.* Herrera, *hist.* 15. *liv.* 2. *part. chap.* 18. & 19. Amelot de la Houssaye, *annales de Tacite, tom. I. pag.* 158.

SEBASTIEN DE VENISE, ou FRA BASTIANO, ou FRA SEBASTIEN DEL PIOMBO, surnommé autrement *Frater del Piombo*, excellent peintre Italien, porta ce surnom, parcequ'il exerça un office de frater del Piombo, que le pape lui donna. Il se mit d'abord en credit à Venise, d'où il étoit natif, puis alla à Rome, où il s'engagea avec Michel-Ange, qui lui fournit plusieurs desseins. Raphaël étant venu à mourir, il fut consideré de quelques-uns, comme le premier peintre d'alors, par la faveur de Michel-Ange, qui fut cause que beaucoup le prefererent à Jules Romain, & aux autres éleves de Raphaël. Il a laissé plusieurs ouvrages imparfaits: ce que l'on attribue à une lenteur & à une non-chalance qui lui étoit naturelle. Lorsqu'il se vit en état de vivre commodement dans l'exercice de sa charge de frater del Piombo, il ne fit plus gueres de tableaux, & passa doucement sa vie jusqu'à l'âge de 62. ans, qu'il mourut à Rome l'an 1547. Ce peintre fut le premier qui s'avisa de peindre sur des pierres de diverses couleurs, dont il faisoit servir le fond dans la composition & dans les ornemens de ses tableaux. Il trouva aussi un moyen pour empêcher que les couleurs à l'huile ne se gâtassent, étant employées sur des pierres & contre des murailles, faisant auparavant enduire les murs d'une composition de poix & de mastic, avec la chaux vive: ce qui conservoit la beauté des couleurs, sans qu'il y arrivât aucun changement. * Felibien, *entretiens sur les vies des Peintres.*

SEBASTIEN, recteur du college de Londres en Angleterre, ayant fait representer une tragedie, où la reine Elisabeth assista, satisfit tellement cette princesse, qu'elle lui demanda ce qu'il souhaitoit d'elle pour recompense. Il la pria de lui donner liberté de conscience pour vivre en Catholique dans ses états. * Rasdellus.

SEBASTIEN BRANT ou TITIO, *cherchez* BRANT.

SEBASTIEN FOX, *cherchez* FOX MORZILLO.

SEBASTIEN, frere de Jovin, *voyez* JOVIN.

SEBASTOPOLIS, dite aujourd'hui *Savatopoli*, ville de la Colchide, aux princes de Mingrelie, &c.

SEBATH, onziéme mois des Hebreux, qui n'avoit que 29. jours, répondoit à la fin de notre mois de Janvier, & au commencement de Fevrier; & il n'avoit point de fête particuliere, ni de sacrifice, que les ordinaires. * Sigonius, *in Kalend. Hebr.* Torniel, *A. M.* 2545. *n.* 37. *&c.*

SEBBA, ou, SEBBII, roi des Est-Saxons ou Saxons Orientaux en Angleterre, succeda à *Siger*, dans le septiéme siecle, & regna 30. ans, mais las de la couronne, il s'en démit peu de tems avant sa mort, se fit moine, & persuada à la reine son épouse de se faire religieuse.

SEBEKTEGHIN, étoit Turc de nation, & esclave d'Alpteghin, general des armées du sultan Nouh le Samanide, & gouverneur pour lui dans la province de Gaznah. Les belles qualités de Sebekteghin firent que son maître l'affranchit, l'avança dans les premieres charges de la milice; & découvrant tous les jours de nouveaux talens en lui, il le fit enfin son heritier. Après la mort de son maître, possesseur de tous ces grands biens, il s'empara encore de sa charge; que le sultan Nouh lui confirma. Il s'acquitta si bien de cette charge, que les peuples furent très-contens de son gouvernement, & il gagna tellement le cœur des officiers par sa liberalité, qu'il se rendit en peu de tems absolu dans tous les états du sultan. Ayant pacifié les provinces, il passa dans l'Indostan, & contraignit plusieurs princes à embrasser le Musulmanisme. Il s'acquit tant de reputation par ses victoires, que le sultan Nouh, fils de Mansor, le laissoit agir par tout en souverain; & l'appella enfin à son secours, plûtôt comme allié que comme sujet, contre le roi du Turquestan. Sebekteghin remporta plusieurs avantages contre les Turcs, & les contraignit de s'en retourner dans leur pays. Après cette expedition il mourut dans la ville de Balkh, où il étoit venu pour se délasser de ses grands travaux. Il eut pour fils *Mahmoud*, qui fut ce grand prince qui fonda la dynastie des Gaznevides, à qui *Massoud* son fils succeda. * D'Herbelot, *biblioth. orient.*

SEBENICO, ville de Dalmatie, avec évêché suffragant de Spalatro, est sur la mer Adriatique, & appartient aux Venitiens. Les Turcs se sont souvent efforcés de l'emporter, mais inutilement. Au reste, ceux qui prennent Sebenico pour la ville que Ptolomée appelle *Sicum*, se trompent assurement, puisque l'on voit les ruines de cette ancienne ville assez loin de Sebenico, qui n'étoit autrefois qu'un bourg de la Croatie. Il y a tout près une forteresse très-considerable, dite *le fort de saint Nicolas.* * Jean Lucius, *de regno Dalmat.*

SEBERIE ou SEVERIE, petite ville de Pologne. Elle est dans le palatinat de Cracovie, à quinze lieues de la ville de ce nom vers le couchant septentrional. Seberie porte le titre de principauté. Elle a dépendu de la Silesie. Elle appartient maintenant à l'évêque de Cracovie, & elle a des mines de plomb & d'argent.

SEBERT, premier roi des East-Saxons ou Saxons Orientaux en Angleterre. Il étoit fils de *Sleda* leur premier roi, & neveu d'*Ethelbert*, premier roi Chrétien de Kent, par sa sœur Ricula. Il avoit été converti avec tous ses sujets par Mellitus, un des compagnons du moine Augustin, qui le fit évêque. Il regnoit au commencement du VII. siecle.

SEBOIN, l'une des quatre villes qui furent submergées par le feu du ciel, dans l'endroit où est maintenant le lac Asphaltide ou mer Morte. *Voyez* SODOME.

SEBONDE ou DE SEBEYDE (Raimond de) Espagnol, natif de Barcelone, philosophe, medecin & theologien, vivoit dans le XV. siecle, vers l'an 1430. On dit qu'étant sorti de son pays, pour venir enseigner dans l'université de Paris, il fut arrêté malgré lui par les écoliers de Toulouse, où il mourut en 1432. Il écrivit une theologie, intitulée, *Theologia naturalis, sive liber creaturarum*, en 330. chapitres. Michel de Montagne avoit traduit cet ouvrage en notre langue. * Bayle, *diction. critiq.* Trithême, *de script. eccles.* Gesner, *in biblioth. &c.*

SEBOURG, terre & château dans le comté de Hainault, proche de Bavai, à trois lieues de Valenciennes, a été possedé par les comtes de Flandres & de Hainault, par les comtes de Hennin Lietart, par les seigneurs de Lannoi, & a passé dans la maison de Wirthem. Cette terre a titre de vicomté.

SEBUSE'ENS, secte particuliere entre les Samaritains. Ils avoient changé le tems ordonné de Dieu pour la celebration des fêtes principales de Pâques, de la Pentecôte, & des Tabernacles. Ils celebroient la premiere au commencement de l'automne; la seconde sur la fin de la même saison; & la derniere au mois de Mars, *cherchez* SAMARITAINS. Saint Epiphane est le seul qui ait parlé de cette secte.

SECCHES, *cherchez* SYRTES.

SECCHIA, en latin *Secia, Socia, Gabellus*, riviere des états de Modene. Elle prend sa source dans les montagnes de Carfagnana, coule sur les confins des duchés de Modene & de Regio, baignant Sassuolo & Carpi, & va se décharger dans le Pô, vis-à-vis de l'embouchure du Menzo. * Baudrand.

SECHING, ville d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du comté de Nortfolck, qu'on appelle *Clavering*. * *Diction. Anglois.*

SECKAW, petite ville, avec évêché suffragant de Saltzbourg, dans la haute Stirie, sur la riviere de Gayl, à trois lieues de Judenbourg vers le nord. L'évêque de Seckaw est établi par l'archevêque de Saltzbourg, auquel il prête serment de fidelité; & pour cette raison il n'est pas prince de l'Empire, & il n'a point d'entrée dans les dietes. * Baudrand.

SECKINGEN: c'est une des quatre villes Forestieres. Elle est dans la Souabe sur une petite isle formée par le Rhin, entre Lauffembourg & Rheinfeld, à deux lieues de chacune. Cette ville fut prise par Bernard de Weimar l'an 1638. & consumée en partie avec son pont l'an 1678. mais on l'a reparée. * Mati, *dict.*

SECOND ou SECUNDUS, étoit de Thessalonique, & fut disciple de l'apôtre saint Paul. Il en est parlé dans les Actes, *chap. XX. v.* 4.

SECOND (Jean) *Secundus*, né à la Haye en Hollande, l'an 1511. étoit fils de Nicolas Everard, fameux jurisconsulte de l'université de Louvain, lequel après avoir exercé plusieurs années la charge de president de Hollande, fut élevé par l'empereur Charles-*Quint* à la dignité de president au grand conseil de Malines. Ce ministre laissa quatre fils; l'aîné, de même nom que lui, lui succeda, & mourut en cette charge l'an 1561. Les trois autres, Nicolas Grudius, Adrien Marius, & Jean Second, joignirent à l'envi la connoissance des langues & les douceurs de la poësie latine, à une parfaite intelligence des loix, & travaillerent de concert à la version des dialogues de Lucien, qu'ils mirent en vers. Le dernier étant venu en France encore jeune, y profita des leçons du docte Alciat, qui enseignoit le droit dans les écoles de Bourges. Mais la jurisprudence eut moins de charmes pour lui que la poësie latine, qui lui fit faire amitié avec Salomon Macrin, fameux poëte François, & avec Corneille Mussius, Hollandois. Ensuite il passa en Italie, puis en Espagne, où il fut secretaire de l'archevêque de Tolede, par le conseil duquel il suivit l'empereur Charles-*Quint* au siege de Tunis. La delicatesse de son temperament l'obligea de quitter la cour, & de retourner aux Pays-Bas, où il fut protegé par Georges d'Egmont, évêque d'Utrecht, & abbé de S. Amand dans le Tournaisis, qui le fit son secretaire. Il n'y fut pas plutôt arrivé, qu'une fievre maligne le saisit, & l'emporta quatre jours après l'an 1536. à l'âge de 25. ans. On a de ce jeune poëte Latin, trois livres d'elegies; un d'épigrammes; deux d'épîtres; un d'odes; un de silves; un de pieces funebres; un de pieces galantes, qu'il a intitulé *Basia*; & quelques autres ouvrages poëtiques, qui ne se peuvent point rapporter à aucune de ces especes. Ces ouvrages font voir que Secundus avoit l'esprit délicat, agreable & enjoué: ce qui est d'autant plus remarquable, qu'il étoit né dans un climat qui ne paroît point favorable à la gentillesse d'esprit, qui est necessaire à ceux qui veulent réussir dans la belle poësie. Il ne sortoit rien de sa veine que d'excellent, quoiqu'elle fût fort abondante, qu'elle coulât avec la plus grande facilité du monde, & qu'il composât sur le champ tout ce qu'il vouloit. Il est doux, tranquille, & fort net dans ses élegies; subtil & délicat dans ses épigrammes; agreable & noble dans ses vers lyriques; grave dans ses pieces funebres, sans être enflé ni guindé. On peut dire en general qu'il a le style plein, élegant & tendre dans tous ses ouvrages; & que s'il avoit eu le loisir de travailler & de se perfectionner dans l'épopée ou le poëme épique, il y auroit excellé; mais sa muse est un peu trop lascive. * Theod. Beza, *apud G. M.* Konigium, *in biblioth. vet. & nov.* Melch. Adam, *vit. philosoph. Germanor.* Aubert. Miræus, *in elogiis Belgicis.* Valer. Andr. Dessel, *in biblioth. Belgic.* Isaac Bullar, *de l'acad. des sciences & des arts.* Olaüs Borrich. *dissert.* 5. *de poët. Lat.* Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes mod.*

SECRETAIRES D'ETAT. Ce sont ceux qui signent les lettres & les ordonnances du roi, & expedient les dépêches pour les affaires d'état. Sous le regne de Louis XIV. il y en avoit quatre qui faisoient chacun leurs fonctions dans leur département; & qui outre cela devoient se trouver tous les matins au lever du roi dans certains mois de l'année, pour expedier en particulier les lettres & les bienfaits de sa majesté.

Les depêches que le roi envoye aux parlemens, doivent être expediées par le secretaire d'état, qui les a en son département; & les deputés de ces parlemens ou des états des provinces, sont conduits par ce secretaire d'état à l'audience du roi.

A l'avenement du roi Louis XV. à la couronne en 1715. M. le duc d'Orleans, regent du royaume, établit huit conseils, composés de personnes des plus considerables de l'état, tant dans l'épée que dans la robe, pour en regler toutes les affaires; sçavoir, le conseil de regence; le conseil de conscience; le conseil des affaires étrangeres; le conseil de guerre; le conseil de finances; le conseil du dedans du royaume; le conseil de marine; & le conseil de commerce. Ces conseils ont été supprimés depuis, & les secretaires d'état sont rentrés dans l'entier exercice de leurs charges.

Le nombre des secretaires d'état fut reglé à quatre par le roi Henri II. par ses lettres patentes du 14. Septembre 1547. pour faire les expeditions & les depêches d'état, selon le departement de leurs charges, que sa majesté avoit distinguées & limitées, afin qu'ils fissent leurs fonctions avec plus d'ordre & d'exactitude. Il y avoit auparavant des secretaires des finances, des notaires & secretaires, & des chanceliers. Les charges de secretaires d'état sont aussi anciennes que les états mêmes; parceque les souverains ont toûjours eu besoin de personnes capables pour mettre leurs volontés par écrit, & les faire sçavoir aux peuples. Les Romains appelloient ces officiers *Notarii*, parcequ'ils étoient dépositaires des caracteres de la signature des empereurs, qu'on appelloit *Notæ*; & parcequ'ils publioient leurs mandemens & leurs ordonnances, qui commençoient ordinairement par *Notum facimus.* (Nous faisons à sçavoir.) Leurs chanceliers en avoient toûjours vingt-six à leur suite; & outre le chancelier, il y avoit encore un chef, qu'on nommoit *Primicerius Notariorum*, ou *Protonotarius.* Ce dernier nom est encore en usage dans la cour de Rome, & au parlement de Paris. C'étoit à ce protonotaire à publier dans le sénat les édits & ordonnances de l'empire. On distinguoit trois colleges de notaires. Le premier & le plus honorable étoit de ceux qu'on appelloit *Tribuni Notarii*, qui expedioient les édits du Prince, & les depêches des finances. Ceux du second college étoient nommés *Domestici & Familiares Principis*; parcequ'ils étoient logés dans le palais, & qu'ils avoient plus de part dans les secrets du prince: c'est pourquoi ils furent ensuite appellés *Secretarii.* Le

troisiéme college étoit de ceux que nous appellons aujourd'hui *Greffiers*, qui faisoient les expeditions de la justice. Il faloit qu'ils fussent tous nobles, & qu'avant que de parvenir à ces charges, ils eussent merité le titre d'*Egregius*, c'est-à-dire, d'*Excellent*, par leur capacité & leur vertu.

Comme notre monarchie s'établit sur les ruines de l'empire Romain, les rois de France y créerent des offices qui avoient du rapport avec ceux des empereurs; mais cela ne se fit que sous la seconde race, les premiers rois s'attachant seulement à la discipline militaire: & ceux qui les suivirent, laissant toute la conduite du royaume au maire du palais. Ces souverains, qui n'en retenoient que le nom, ne prenoient aucune connoissance des affaires, ne signoient & ne faisoient expedier aucunes lettres. Le maire du palais en commandoit l'expedition au chancelier, qui étoit un notaire & secretaire, à qui l'on confioit le sceau royal. Les rois de la seconde race voulurent eux-mêmes signer les plus importantes expeditions, qu'ils faisoient encore signer par les grands officiers de la couronne, & autres seigneurs qualifiés. C'étoit le chancelier qui dressoit ces lettres, & qui les signoit, ajoûtant le mot *scripsi*: & en son absence il y avoit des notaires qui les écrivoient & les signoient. Ces notaires commencerent pour lors à être appellés *Secretaires*, parce que les rois en prirent quelques-uns auprès de leurs personnes pour travailler aux choses secretes & de confidence. Eginhard fut secretaire de Charlemagne, & eut même l'honneur d'être son gendre. Outre cela les rois avoient des gens pour écrire dans leur palais, qu'on appelloit *Clerici Palatini*; & il y a apparence que ces officiers-là étoient ce que sont aujourd'hui les *Secretaires du cabinet*, qui dans les commencemens étoient nommés *Clercs de la chambre*.

Sous les premiers rois de la troisiéme race, les notaires & secretaires faisoient toûjours la même fonction avec le chancelier. Mais Philippe I. retrancha le grand nombre des témoins qui signoient dans les lettres de ses predecesseurs, & les reduisit à quatre; sçavoir, le connêtable, le grand-maître, le grand-chambellan & le grand-bouteiller ou échanson (de-là vint la coûtume de mettre sur le repli des lettres, *par le roi* N** *&* N** *presens*, qui s'est pratiquée depuis Louis XI. jusqu'à Henri II. lequel donna le pouvoir aux quatre secretaires d'état de signer seul après le roi, toutes les expeditons de leur departement.) Les rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune*, successeurs de Philippe I. ne changerent rien dans la signature des lettres; mais sous Philippe *Auguste* & Louis VIII. Guerin, évêque de Senlis, chancelier de France, & premier ministre de ces deux rois, supprima le mot de *scripsi*, que ses devanciers mettoient après leur nom, & commença de signer simplement avec les grands officiers de la couronne. Après sa mort, les chanceliers, devenus chefs de la justice & des conseils du roi, abandonnerent le secretariat aux notaires & secretaires du roi, & s'en reserverent seulement la superiorité avec le sceau. Depuis ce tems-là, comme les secretaires furent plus employées, ils se rendirent plus considerables, & les rois en choisirent quelques-uns, ausquels ils confioient les plus importantes affaires de l'état, sans en limiter le nombre: mais Philippe *le Bel* fit un reglement en 1309. pour en avoir trois auprès de sa personne. Dans l'ordonnance de Philippe *le Long* de l'an 1316. il y a un article des notaites suivans le roi, qui en marque trois, & qui nous apprend que la qualité de secretaire n'étoit qu'une adjonction à celle de notaire, pour marquer la difference de leurs fonctions; & que le notaire-secretaire étoit celui qui travailloit aux depêches secretes & particulieres du roi; le notaire du conseil, celui qui en tenoit les registres; & le notaire du sang, celui qui étoit employé aux affaires criminelles, pour les graces & les remissions. On appelloit simplement *Notaires*, ceux dont l'emploi étoit de faire les expeditions ordinaires du sceau. Le roi Philippe *de Valois* en 1343. avoit sept secretaires, & soixante-quatorze notaires, ainsi que l'on voit par les registres de la chambre des comptes. Le roi Jean, par son ordonnance de l'an 1361. reduisit le nombre de ses secretaires & notaires à cinquante neuf, sans specifier combien il y avoit de secretaires. Mais le roi Charles V. son fils: les reduisit l'an 1365. à huit ordinaires, qui avoient entrée dans ses conseils, & trois extraordinaires. Le nombre de ces officiers étant beaucoup augmenté, le roi Charles VI. les reduisit à douze par ses lettres patentes de l'an 1381. Par un édit de l'an 1418. il créa le college des cinquante-neuf clers-notaires de la chancellerie, & reduisit les secretaires des finances à cinq. Charles VII. établit de nouveaux secretaires. On ne trouve que trois secretaires qui ayent servi le roi Louis XI. pendant tout son regne; car comme il étoit défiant, il employoit souvent le premier notaire qu'il rencontroit. Charles VIII. confirma les secretaires des finances; & ce fut sous son regne que Florimond Robertet acquit tant de credit dans sa charge de secretaire, que quelques-uns l'appellent le pere des secretaires d'état, parce qu'il commença à donner à cet emploi le degré d'élevation, où il est maintenant. Robertet continua ses services auprès de Louis XII. & François I. & fut toûjours maître des plus grandes affaires. Enfin le roi Henri II. fixa le nombre des secretaires d'état, & les reduisit à quatre, par ses lettres patentes du 14. Septembre 1547. sous le titre de conseillers & secretaires des commandemens & finances. Ces quatre secretaires furent, Guillaume Bochetel, Côme Clausse, Claude de l'Aubespine, & Jean du Thier, qui se qualifiérent secretaires d'état, comme avoit fait Robertet. Ceux qui ont possedé ces charges après eux, ont laissé le titre de secretaire des finances au college des secretaires du roi, qui porte ce nom.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES SECRETAIRES D'ETAT, depuis leur établissement en 1547.

*I. Guillaume Bochetel exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1558. & eut pour successeur

Jacques Bourdin, seigneur de Villeines son gendre, auquel succeda en 1567.

Claude de l'Aubespine, fils, seigneur de Hauterive, qui après avoir été reçu en survivance de son pere l'an 1560. & exercé en cette qualité jusqu'en 1567. fut pourvû de l'office de M. de Villeines, dont il fit les fonctions jusqu'en 1570. & eut pour successeur

Claude Pinard, seigneur de Comblisi, qui avoit épousé sa cousine germaine. Il exerça jusqu'en 1588. que le roi Henri III. allant aux états de Blois, lui envoya ordre de se retirer.

*II. Côme Clausse, seigneur de Marchaumont, possеda cette charge jusqu'en 1558. & la laissa à

Florimond Robertet, seigneur de Fresne, son gendre, lequel mourut en 1567. & eut pour successeur

Simon Fizes, baron de Sauves, qui exerça jusqu'à sa mort arrivée en 1579. Il n'eut point de successeur; car le roi Henri III. accorda la suppression de sa charge à MM. de Villeroi, Brulard & Pinard, ses confreres, & leur en partagea le departement.

*III. Claude de l'Aubespine, pere, mourut en 1567. & laissa son office à

Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, son gendre, qui exerça jusqu'en 1588. que le roi Henri III. allant aux états de Blois, lui envoya ordre de se retirer, & de cesser la fonction de sa charge; mais il rentra depuis dans une autre, par la mort de M. de Revol.

*IV. Jean du Thier, seigneur de Beauregard, mourut en 1559. & eut pour successeur.

Florimond Robertet, baron d'Alluye, qui exerça jusqu'à sa mort, arrivée en 1569.

Pierre Brulart, seigneur de Genlis, lui succeda, & exerça jusqu'en 1588. que le roi Henri III. allant aux états de Blois, lui envoya ordre de se retirer.

Après que le roi Henri III. eut congedié MM. de Villeroi, Pinard & Brulart, & eut supprimé leurs charges, quand il fut à Blois, il en crea deux nouvelles; puis, quelque-tems après, deux autres, suivant leur ancienne creation. Ces quatre furent, Louis Revol, Martin Ruzé, Louis Potier, & Pierre Forget.

*I. Louis Revol fut fait secretaire d'état en Septembre 1588. & exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1594. Il eut pour successeur

Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroi, qui étant rentré par ce moyen dans la charge de secretaire d'état, l'exerça jusqu'en 1607.

Pierre Brulart, seigneur de Puisieux, fut reçu en survivance en 1606. & exerça en cette qualité jusqu'en 1616. que le maréchal d'Ancre le fit éloigner de la cour & fit pourvoir en sa place par commission,

Claude Mangot, seigneur de Villarceaux, qui exerça quatre mois, & fut ensuite garde des sceaux de France. Cette commission fut donnée à

Armand-Jean du Plessis de Richelieu, évêque de Luçon, qui exerça jusqu'au mois de Mai 1617. que M. de Puisieux fut rappellé à la cour, & remis en sa charge. Il fut destitué en 1624.

Charles Beauclerc lui succeda, & exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1630. Il eut pour successeur

Abel Servien, qui s'en démit l'an 1636. en faveur de

François Sublet, seigneur des Noyers, qui exerça jusqu'en 1643. puis se retira en sa maison de Dangu, où il mourut au mois d'Octobre 1645.

Michel le Tellier, seigneur de Chaville, fut ensuite pourvû de cette charge, & fit recevoir l'an 1655. en sa survivance,

François-Michel le Tellier, marquis de Louvois, son fils, qui a exerçé cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1691. & a eu pour successeur

Louis-François le Tellier, marquis de Barbezieux, qu'il avoit fait recevoir en survivance en 1685. mort le 5. Janvier 1701.

Michel Chamillard lui a succedé, & a exercé cette charge jusqu'en Juin 1709. Le marquis de Cani son fils, fut reçu en survivance en 1707. mais il donna sa démission le 9. Juin 1709.

Daniel-François Voysin lui succeda, fut fait en même tems ministre d'état, puis chancelier de France.

* I. Il ne laissa pas d'exercer la charge de secretaire d'état jusqu'en Janvier 1716. qu'il donna sa demission.

Joseph-Jean-Baptiste Fleuriau, seigneur d'Armenonville, fut pourvû de cette charge, dont il prêta serment le 5. Fevrier 1716. eut en Octobre 1718. le departement de la marine, des galeres, du commerce maritime, & des colonies étrangeres; & prêta serment de la charge de garde des sceaux de France le 29. Fevrier 1722. Le comte de Morville, son fils, avoit été reçu en survivance en la charge de secretaire d'état, du departement de la marine, dont il prêta serment le 9. Avril 1722. Mais après la mort du cardinal du Bois, le roi lui donna le departement des affaires étrangeres, *comme il sera remarqué ci-après*; & celui de la marine fut donné au comte de Maurepas.

Claude le Blanc fut pourvû le 25. Septembre 1718. de la charge de secretaire d'état du departement de la guerre, que le roi crea en sa faveur, dont il se demit en Août 1723.

François-Victor le Tonnelier, marquis de Breteuil, prêta serment de cette charge le 4. Août 1723. Il en donna sa demission au mois de Juin 1726.

Claude le Blanc, ayant été rappellé à la cour, fut retabli dans la charge de Secretaire d'état, avec le même departement de la guerre, le 15. Juin 1726. & il en prêta un nouveau serment le 22. du même mois. Il mourut le 19. Mai 1728.

Nicolas Prosper Bauyn, seigneur d'Angervilliers, fut pourvû de cette charge par la mort du precedent, & en prêta le serment le 23. Mai 1728.

* II. Martin Ruzé, seigneur de Beaulieu, fut creé secretaire d'état en Septembre 1588. & mourut en 1613. laissant sa charge à

Antoine de Lomenie, qui avoit été reçu en survivance dès l'année 1606. Celui-ci étant mort en 1638. eut pour successeur,

Henri-Auguste de Lomenie, son fils, reçu en survivance l'an 1615. lequel se demit de sa charge l'an 1643. en faveur de

Henri de Guenegaud, seigneur du Plessis, auquel succeda

Jean-Baptiste Colbert, ministre & secretaire d'état qui mourut en 1683. & laissa sa charge à

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelai, lequel en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1690. Il eut pour successeur

Louis Phelypeaux de Pontchartrain, qui a été fait chancelier de France en 1699. & laissa cette charge à

Jerôme Phelypeaux son fils, comte de Ponchartrain, qui étoit reçu en survivance, & qui s'en est demis en 1715. en faveur de

Jean-Frederic Phelypeaux, comte de Maurepas, son fils, qui en a prêté serment le 13. Novembre 1715. & a commencé à en faire les fonctions au mois de Mars 1718.

* III. Louis Potier, seigneur de Gesvres, fut créé secretaire d'état en Fevrier 1589. & exerça cette charge jusqu'en 1622. qu'il s'en demit en faveur de Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, son neveu. Il avoit fait recevoir en survivance l'an 1606. Antoine Potier, seigneur de Sceaux, son fils, lequel mourut en 1621.

Nicolas Potier, seigneur d'Ocquerre, reçu secretaire d'état en 1622. exerça jusqu'en 1628. & eut pour successeur

Claude Bouthillier, lequel fut fait surintendant des finances en 1632. & laissa la fonction de sa charge de secretaire d'état à son fils

Leon Bouthillier, seigneur de Chavigni, qui s'en demit l'an 1643. en faveur d'Henri-Auguste de Lomenie, comte de Brienne. Ce dernier étant rentré par ce moyen en la charge de secretaire d'état, l'exerça jusqu'en 1663. & en fit sa demission en faveur de M. de Lionne. Il avoit fait recevoir en survivance Louis-Henri de Lomenie, comte de Brienne, l'an 1651. qui s'en demit avec son pere.

Hugues de Lionne, seigneur de Berni, reçut en 1663. mourut en 1671. après avoir fait recevoir en survivance.

Louis-Hugues de Lionne, marquis de Berni, son fils, l'an 1667. mais le roi donna cette charge à

Simon Arnaud, seigneur de Pompone, qui en prêta le serment en Janvier 1672. & l'exerça jusqu'en l'année 1680. qui s'en demit en faveur de

Charles Colbert, marquis de Croissi, qui exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1696. Il avoit fait recevoir en survivance en 1689. son fils.

Jean-Baptiste Colbert, marquis de Torci, qui s'en demit en faveur de

Guillaume du Bois, conseiller d'état, puis archevêque de Cambrai, cardinal, & principal ministre d'état, mort le 10. Août 1723.

Charles-Jean-Baptiste Fleuriau, comte de Morville, lui a succedé en Août 1723. il en donna sa démission le 19. Août 1727.

Germain-Louis Chauvelin, president à mortier au Parlement de Paris, fut pourvû de cette charge avec le departement des affaires étrangeres, le 19. Août 1727. & en prêta serment le 23. suivant, il avoit été nommé le 17. du même mois garde des Sceaux de France.

* IV. Pierre Forget, seigneur de Fresne, fut fait secretaire d'état en Fevrier 1589. & s'en demit en 1610. en faveur de

Paul Phelypeaux, seigneur de Ponchartrain, qui exerça cette charge jusqu'à sa mort, arrivée en 1621. & eut pour successeur

Louis Phelypeaux, son fils, qui s'en demit en faveur de son oncle

Raimond Phelypeaux, seigneur d'Herbaut, qui mourut en 1629. & laissa sa charge à

Louis Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, son fils, qui fit recevoir en survivance en 1654. Louis Phelypeaux, baron d'Hervi, son fils; mais un autre de ses fils, sçavoir,

Balthazar Phelypeaux, seigneur de la Vrilliere, marquis de Château-neuf, comte de S. Florentin &c. lui succeda dans la charge de secretaire d'état, auquel a succedé son fils

Louis Phelypeaux, marquis de la Vrilliere, qui a été reçu le 10. Mai 1700.

Louis Phelypeaux, comte de S. Florentin, son fils, fut reçu en survivance en Fevrier 1723. & entra en exercice par la mort de son pere, le 7. Septembre 1725. * Fauvelet-du-Toc, *hist. des secretaires d'état.*

SECULAIRES, jeux institués à Rome, *voyez* JEUX SECULAIRES.

SECUNDIN, disciple de Manés, contre qui S. Augustin a écrit, &c.

SECUNDINUS (Nicolas) servit d'interprete au concile de Florence, & a écrit un abregé de l'histoire des Turcs jusqu'à la prise de Constantinople, imprimé à Louvain en 1553.

SECUNDUS (Publius Gabinus) commanda les armées Romaines sous l'empire de Claude. Il défit les Marses, peuples d'Allemagne, l'an 41. de Jesus-Christ, & retira de leurs mains la derniere des aigles qu'ils avoient prises à la celebre défaite de Varus : depouille plus glorieuse pour lui dans l'esprit des Romains, que n'étoit la victoire même. Le texte de Dion, qui rapporte ce fait, a sans doute été corrompu dans cet endroit. Il porte que Gabinius ayant vaincu les Maures, Μαυρουσίους, recouvra une des aigles prises sur Varus. Il faut assurement lire Μάρσους, comme l'a jugé M. de Tillemont dans son histoire des empereurs ; car qu'auroient eu de commun les Maures avec Varus ? Les conjectures des autres critiques sont moins vrai-semblables. Au reste, la défaite des Marses fit prendre à Claude les ornemens du triomphe & le titre d'*Imperator* pour la seconde fois. Gabinius Secundus vainquit encore les Cauques, autre peuple d'Allemagne : on ne sçait pas précisement en quel tems se fut ; mais cette victoire lui acquit le surnom de *Caucius*. * Dion, *l.* 60. Suetone, *l.* 5. *c.* 25. Golztius, *thesaurus rer. antiquar.* Tillemont, *hist. des empereurs.*

SECUNDUS, Lombard, dans le VII. siecle, écrivit l'histoire de sa nation, & mourut à Trente vers l'an 615. * Paul Diacre le cite souvent, *lib.* 3. *de gest. Longob. c.* 20. *l.* 4. *c.* 42.

SECUNDUS, sophiste d'Athenes, precepteur d'Herodote *le Sophiste*. * Suidas, *in Lex.*

SECUNDUS, disciple de Valentin heretique, chef des Secundiens, que saint Augustin nomme mal *Sevandiens*, avoit inventé une combinaison d'Eons, differente de celle de Valentin, & permettoit la communauté des femmes. * S. Augustin, *de hæres. c.* 12. S. Epiphane, *hæres. c.* 32.

SEDADA, nom d'un lieu de Palestine, sur les confins de la terre de Chanaan, du côté du septentrion. * *Nombres*, 34. 8.

SEDAN, ville de France en Champagne, sur les frontieres du Luxembourg, est très-forte, & située sur la Meuse. Cette ville, qui a eu autrefois des princes particuliers, est unie à la couronne depuis le traité fait l'an 1642. avec Frideric-Maurice de la Tour duc de Bouillon, & seigneur de Sedan. Le roi y établit en 1661. un presidial, qui a très-peu d'étendue : sa manufacture des draps est très-considerable.

SEDATUS, que l'on croît être l'évêque de Beziers, qui assista au concile de Tolede & de Narbonne en 589. nous a laissé une homelie sur l'Epiphanie. * Honoré d'Autun, *de script. ecclef.* M. du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du VI. siecle.*

SEDECIAS, dernier roi de Juda, nommé auparavant *Matathias*, étoit fils de *Josias* & d'*Amital* fille de *Jeremie*. Etant âgé de 21. ans, il fut mis sur le thrône par Nabuchodonosor, en la place de son neveu Joachim ou Jechonias, l'an du monde 3436. & 599. avant J. C. Il méprisa les conseils de Jeremie, & vécut dans l'impieté & l'idolâtrie aussi bien que son peuple. Cette conduite alluma contre eux la colere du Seigneur, qui suscita Nabuchodonosor, contre lequel Sedecias s'étoit revolté, à la persuasion des Ammonites, des Moabites, des Iduméens & de ceux de Tyr & de Sidon. L'armée du roi de Babylone entra en Judée, & la soûmit toute entiere. Après un siege de plus de deux ans, Jerusalem fut emportée, & ses habitans éprouverent toutes les violences dont les Barbares victorieux sont capables. Sedecias se voulant sauver, fut pris & fut mené à Nabuchodonosor, qui étoit dans la ville de Reblata de Syrie, entre Tyr qu'il assiegeoit & Jerusalem, Après lui avoir reproché son infidelité & son ingratitude, il fit égorger ses enfans en sa presence, & commanda qu'on lui crevât les yeux, qu'on le chargeât de chaînes, & qu'on le menât à Babylone, où il mourut en prison. Ainsi finit en 3447. du monde, & 588. avant Jesus-Christ, le royaume de Juda, qui depuis sa separation d'avec celui d'Israël avoit duré 387. ans. * IV. *des Rois*, *cap. ult. Jeremie*, *cap.* 34. *& ult.* Josephe, *antiq. Jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. testament. &c.*

SEDECIAS, faux prophete, *voyez* MICHE'E.

SEDER-OLAM, c'est-à-dire, *l'ordre du monde.* Les Juifs ont donné ce nom à deux livres de chronologie, dont le premier est *Seder olam Rabba*, qui signifie *la grande chronique* ; & le second est *Seder-olam-Zuta*, ou *la petite chronique.* Ils n'ont rien chez eux de plus ancien que cette premiere chronique, qui contient l'histoire, du monde depuis Adam jusqu'à l'empereur Adrien, qui défit un faux messie, nommé *Barcochebas* : ce qui arriva environ 50. ans après la destruction de Jerusalem. Ils attribuent cette chronologie à un certain Rabbi José, fils de Chilpheta, qui vivoit vers l'an 130. de Jesus-Christ. il y a neanmoins plusieurs raisons qui montrent que ce livre n'est pas si ancien que les Juifs le croyent. Genebrard a traduit en latin ces deux livres. * M. Simon.

SEDULIUS (Caïus Cælius, ou Cæcilius) prêtre qui florissoit dans le V. siecle vers l'an 430. composa deux ouvrages ; l'un en vers, intitulé *Paschale carmen*, ainsi intitulé, parce qu'il contient les miracles de J. C. qui est notre pâque. Il est divisé en V. livres ; le premier commence à la creation du monde, & parcourt les histoires les plus remarquables de l'ancien Testament : les IV. autres contiennent les miracles de J. C. & les principales actions de sa vie, jusqu'à son Ascension, & les principaux points de sa doctrine. l'autre est un ouvrage en prose, *Paschale opus.* Ces deux ouvrages se sont conservés jusques à nous. Sedulius a fait paroître beaucoup d'esprit dans son ouvrage poëtique, aussi-bien que de sçavoir ; son style est facile & coulant ; il a de la clarté, & assez de pureté, même pour son siecle ; mais il n'est pas exemt de fautes contre la prosodie. Il a fait aussi la conference de l'ancien & du nouveau testament en vers, que quelques-uns attribuent au consul ASTERIUS, *dont on peut consulter l'article.* Les critiques croyent que les commentaires sur les épîtres de saint Paul, qu'on lui attribue, sont d'un autre SEDULIUS, Ecossois, qui vécut dans le VIII. ou même le IX. siecle. * Labbe, *dissert. de script. ecclef. tom.* 2. Bayle, *dict. critiq.* M. du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du V. siecle.*

SEELLAND, *cherchez* SELANDE.

SEDESTEDE (Annibal de) *voyez* SCHESTED.

SEEZ, ville de France en Normandie, avec évêché suffragant de Rouen, est nommée par les anciens *Sajorum civitas*, *Sagium*, & *Urbs Seluniorum.* Elle est sur la riviere d'Orne, assez près de ses sources, & vers les confins de la province du Maine, à quatre grandes lieues d'Alençon, à onze de Lizieux, & à trente-six de Paris. On y voit diverses paroisses & monasteres &c. L'eglise cathedrale est distinguée par sa beauté, & reconnoît pour patrons saint Gervais & saint Protais. Ce chapitre est composé d'un prevôt, d'un chantre, de cinq archidiacres, d'un penitencier, de seize chanoines prebendés, & de quatre demi prebendés. Il fut secularisé l'an 1547. & tous les benefices en sont à la collation de l'évêque. Cet évêché, qu'on croit avoir été transferé de l'ancienne ville d'Oximion, qui est le bourg d'Hiesme d'aujourd'hui, comprend, outre la ville de Seez, celle de Falaise, Argentan, Alençon, Belesme & Mortagne avec 500. paroisses & huit abbayes, entre lesquelles on distingue celle de la Trappe. La ville est presque deserte, & n'a aucun commerce : il y a élection & grenier à sel ; mais il n'y a point de jurisdiction ordinaire. * Gilles Bri, *hist. des comtes d'Alençon.* Sainte-Marthe, *Gall. Christian.*

SEFFAI, riviere du royaume d'Alger en Barbarie. Elle se décharge dans la mer Mediterranée, près de la ville d'Alger, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SEGEBERT, autrefois *Aeelberga*, petite ville du duché de Holstein en basse Saxe. Elle est dans la Wagrie sur la Trawe, à cinq ou six lieues de Lubeck vers le couchant. Segeberg, capitale d'un bailliage fort étendu, est défendu par un château, situé sur un rocher escarpé. Quelques geographes prennent cette ville pour celle qu'on nommoit anciennement *Lirimiris.* * Baudrand.

SEGED ou SEGEDIN, ville forte de la haute Hongrie, dans le comté de Bodrog, sur la Theisse, vis-à-vis de l'embouchure du Maros. Elle fut prise par les Allemands l'an 1686. On croit que c'est

l'ancienne *Singidava*, ville de la Dace. * Baudrand.

SEGELMESSE, ville du Biledulgerid en Afrique, située sur la riviere de Ziz, dans le Segelmesse, dont elle est la principale. * Baudrand.

SEGELMESSE : c'est une grande region du Biledulgerid en Afrique. Elle est entre la Barbarie & le Zaara, ayant au levant le Tegorarin, & au couchant le Tafilet. Ce pays est baigné par les rivieres de Farcala, de Ghir, de Ziz & de Togda, qui engraissent la terre par leur debordement, comme le Nil. Il est abondant en dattes. Il y a aussi des grains & d'autres fruits, & des mines de fer, de plomb, & d'antimoine. Cette region renferme le Segelmesse propre, le Farcala, le Todga, le Queneg, le Benibessera, le Guachda, le Benigomia, & divers autres pays, qui se gouvernent eux-mêmes en forme de communautés, ou qui sont sujets aux Arabes. * Baudrand.

SEGERIC ou SIGERIC, roi des Goths en Espagne. *voyez* SIGERIC.

SEGERS (Daniel) peintre natif d'Anvers, où il vivoit l'an 1646. âgé d'environ 45. ans, ayant appris son art de Jean Breugel, fut reçu frere-lai dans la maison des Jesuites d'Anvers. Ses superieurs l'envoyerent à Bruxelles, où il peignit les paysages que l'on voit dans leur eglise, au-dessus des confessionnaux, qui representent quelques histoires de la societé. Quelque tems après il alla à Rome, où il travailla à dessiner ce qu'il y avoit de plus beau dans les palais & les jardins ; & lorsqu'il fut de retour aux Pays-Bas, il fit paroître ces raretés aux yeux des curieux. On voit d'excellens ouvrages de sa main dans l'eglise d'Anvers; de même que dans les cabinets de l'empereur & du roi d'Espagne. Segers fit pour Frideric-Henri prince d'Orange, un vase en ovale rempli de fleurs ; & ce prince en fut si satisfait, qu'il envoya aux Jesuites un dixain de fin or, dont les grains étoient fort gros, en forme d'oranges émaillées, & donna à Segers une palette, & quelques bâtons de pinceaux de fin or. La princesse d'Orange eut aussi du même Segers un vase plein de fleurs, & donna pour recompense aux peres une croix d'or émaillée, pesant plus d'une livre. * Wermander.

SEGERS (Gerard) frere du precedent, peintre Flamand, après avoir été éleve d'Abraham Janseus, entreprit le voyage de Rome, pour y copier quelques ouvrages des plus fameux peintres Italiens. Il y fit plusieurs copies, qui furent presque autant estimées que les originaux, & suivit à Madrit le cardinal Zapata, ambassadeur d'Espagne auprès de sa sainteté. Ce prelat le presenta au roi, qui lui fit peindre plusieurs tableaux d'importance pour ses palais, & pour quelques lieux de devotion. Ce monarque l'ayant annobli, lui donna une pension considerable sur le château d'Anvers, lorsqu'il lui permit de retourner en son pays. Segers se fit admirer parmi les Flamands, comme il l'avoit été parmi les Italiens & les Espagnols. On loue fort son tableau de saint Pierre crucifié la tête en bas, & la table du grand autel des Jesuites, qui represente une élevation de la croix. Il fit pour le duc de Neubourg un portrait de la Vierge, dont ce prince fut si satisfait, qu'il lui donna une chaîne d'or avec sa medaille, outre le prix de son travail. L'on voit aussi de son invention des pieces nocturnes très-ingenieuses, dont on a donné des estampes au public. Il amassa quantité de rares peintures dans la belle maison qu'il fit bâtir à Anvers, où il mourut en 1651. âgé de 60. ans. * Wermander.

SEGESWAR, ville de Transylvanie, située sur le Kockel, à quinze lieues d'Hermanstadt vers le nord. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Sandava*, ville de la Dace, que d'autres mettent à Soczowa en Moldavie. * Baudrand.

SEGETIE, *Segetia*, déesse, passoit chez les Romains pour l'intendante de tous les fruits de la terre prêts à cueillir. Elle avoit une statue dans le Cirque, & étoit du nombre de ces divinités appellées *Salutaires*, dont le nom étoit à tout moment dans la bouche des Gentils, qui les invoquoient contre les travaux, dont cette vie est remplie. On la trouve sur une medaille de Salonine, dans un temple, tenant en ses deux mains élevées, des épics. * Varron. Macrobe. Pline, *livre* 18. *chapitre* 2.

SEGEWOLDT, petite ville de la Lettonie en Livonie. Elle est sur la Teidera, à onze lieues de Riga vers l'orient septentrional. * Mati, *dict.*

SEGLA (Guillaume de) sieur de Cairas, étoit conseiller au parlement de Toulouse vers le commencement du XVII. siecle. Il fut rapporteur d'un procès criminel, qui a été mis parmi les histoires tragiques du tems, & qu'on peut voir à l'article ARIAS BURDEUS. M. de Verdun, premier president au parlement de Toulouse, prit toutes les peines imaginables pour l'éclaircissement de ce procès. Les accusateurs furent enfin convaincus & châtiés selon leur merite ; & comme Guillaume de Segla avoit une connoissance très-exacte de cette affaire, il fut exhorté par ce premier president à la donner au public. La lettre latine qu'il en reçut, a été mise au-devant du livre qu'il publia, dans lequel on voit, outre les narrés des procedures, cent trente-une observations remplies d'érudition. Cet ouvrage fut publié à Paris en 1613. *in* 8°. La famille de Segla subsiste encore à Toulouse, & possede des charges au parlement. * Bayle, *dict. critiq.*

SEGNA ou SENG, ville de Croatie, dans la Morlaquie, où elle a un bon port vis à-vis de l'isle d'Arbe. Segna est du royaume de Hongrie. Elle a un évêché suffragant de Spalatro, & elle est fortifiée & défendue par une bonne citadelle, située sur un rocher escarpé. Ses habitans, qui portent le nom d'*Uscoques*, sont les plus grands pirates du golfe de Venise. * Baudrand. Fra Paolo, *continuation de l'histoire des Uscoques.*

SEGNERI (Paul) nâquit à Nettuno le 21. Mars 1624. d'une famille distinguée, originaire de Rome. Etant entré dans la Societé des Jesuites, il y brilla beaucoup par la sainteté de ses mœurs, & par une application à l'étude. Il lut l'écriture, les peres, les theologiens pendant plusieurs années. Et comme il se sentoit porté à l'instruction des peuples & à la predication, il ne negligea rien pour se perfectionner dans la langue italienne, & pour se former à l'éloquence. Les suites de ces preparatifs furent très-heureuses. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec un succès extraordinaire jusqu'à l'âge de 41. ans. Il crut alors devoir joindre à l'emploi de predicateur celui de missionnaire, & il continua dans ces fonctions pendant 27. ans, qu'il parcourut plus de vingt dioceses avec des peines incroyables. Il marchoit toûjours à pied, vêtu d'un habit tout déchiré, les jambes & les pieds nuds, un breviaire sous le bras, & un crucifix sur la poitrine. Chaque année il commençoit ses fonctions par prêcher le Carême dans quelque grande ville. Il employoit ensuite six mois entiers à faire ses missions. L'hiver venu, il se retiroit dans une des maisons de la compagnie, pour recommencer au bout de quelques mois sa course ordinaire. Son tems de retraite étoit employé à composer les livres qu'il a donnés au public, & qui sont tous excellens. Le pape Innocent XII. qui avoit pour lui une estime singuliere, l'appella à Rome, pour y remplir la place de son predicateur ordinaire. Il s'acquitta de son nouveau ministere avec une approbation universelle : & le pape y joignit bientôt l'emploi important de theologien de la penitencerie. Mais il ne l'exerça pas long-tems. Usé par ses longs travaux & par ses austerités continuelles, il tomba dans une langueur qui insensiblement devint mortelle, & mourut le 9. Decembre 1694. âgé de 70. ans. Tous ses ouvrages furent réunis après sa mort dans un recueil de plusieurs volumes *in folio.* Outre ses sermons & ses autres discours, il nous a laissé, *le Chrétien instruit dans sa loi* ; *L'incredule sans excuse* ; *La manne ou la nourriture de l'ame* ; *Le pasteur instruit* ; *Le confesseur instruit* ; *Le penitent instruit* ; *L'accord de l'action & du repos dans l'oraison* ; *Les illusions des Quietistes* ; *Le serviteur de Marie* ; *L'exposition du Miserere* ; divers autres opuscules de pieté. On en a traduit quelques-uns en françois. * *Voyez* la preface qui est au-devant de ses *meditations sur des passages choisis de l'écriture sainte pour tous les jours de la semaine, à Paris*, 1713. *in* 12.

SEGNERI (Paul) Jesuite, neveu du fameux pere

Paul Segneri, *dont il est parlé en l'article precedent*, étoit un zelé missionnaire, dont on assure que les travaux ont fait beaucoup de fruit. On prétend qu'il predit sa mort arrivée le 25. Juin 1713. à l'âge de 40. ans, à Sinigaglia en Italie. Le peuple de cette ville, qui le regardoit comme un Saint, obtint du pape que son corps leur demeureroit, & ils l'ont enterré dans la cathedrale. * *Memoires de Trevoux*, *Janvier* 1714. *page* 177.

SEGNI, en latin *Signia*, ville de la Campagne de Rome, à trente-deux milles de Rome vers l'orient, est bâtie sur la montagne appellée *la montagne de Segni*, avec évêché & titre de duché, autrefois comté, qui appartient à la maison de Sforce, *voyez* SFORCE. Les papes Innocent III. Gregoire IX. & Alexandre IV. étoient de la maison des comtes de Segni. C'est dans cette ville que le pape Vitalien prit la naissance, & que les orgues furent inventées, selon quelques-uns, car les autres disent qu'elles furent apportées de Grece par un prêtre appellé *Gregoire*. Le terroir de Segni est abondant en vins, mais qui sont fort rudes. * Italic. *l*. 8. Petrarque. Holsten.

SEGOR, ville de la Palestine dans la Judée, près du mont Engaddi, à quinze milles de Jericho vers le midi, près du lac Asphalite ou la mer Morte. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, qu'on nomme *Seor*. * Baudrand. Elle appartenoit à la tribu de Simeon. Longtems auparavant, même avant qu'on la nommât *Segor*, lorsqu'elle avoit l'ancien nom de *Bala*, elle fut prise par Codorlahomor, roi d'Helam. * *Genes*. xxv. 2. Quand Dieu détruisit les villes de la Plaine, Sodome, Gomorre &c. Loth demanda de pouvoir s'y retirer, ce que Dieu lui accorda, & depuis ce tems cette ville fut nommée *Segor*, c'est-à-dire, *petit* ou *petite*, parceque Loth avoit dit: *Voilà ici près une ville où je puis fuir : elle est petite, je puis m'y sauver*. * *Genese* xix. 22. *Voyez* pour la situation de cette ville, J. Le Clerc, *dans sa dissertation sur la statue de sel*. Il la place tout autrement que Baudrand, à l'orient du lac Asphalite, & fort près de sa partie la plus meridionale; & par consequent il y a entre Jericho & cette place tout le lac Asphalite selon sa longueur.

SEGORBE ou SEGORVE, ville du royaume de Valence en Espagne, avec évêché suffragant de Valence, qui fut rétabli, lorsque Jacques I. roi d'Aragon reprit cette ville sur les Mores, l'an 1245. C'est un duché & grandesse d'Espagne, qui a été possedé longtems par la maison d'Aragon, d'où il a passé dans celle de Folch-Cardonne. Les ducs de Medina-Cœli, qui ont herité de la maison de Cardonne, sont en possession du duché de Segorve. On la nomme en latin *Segorbia*, & on ne doute point qu'elle ne soit la *Segobriga* des anciens, qui étoit aussi une ville épiscopale sous la metropole de Tolede. Il y en a neanmoins qui confondent *Segobriga* avec *Siguenza*; d'autres, avec Jerôme Surita, croyent, que c'est *Injesta*. Mariana & Morales la prennent pour un bourg dit *Cabeça el Griego*, & Vasée, Clusius, Tarapha, ne doutent point qu'elle ne soit Segorbe. Elle est située au bord de Morviedro, sur le panchant d'une colline, dans une vallée entre des montagnes. Elle porte le titre de duché, & dans son terroir, qui est très-fertile, on trouve des carrieres de très-beau marbre.

SEGOVESE, ancien capitaine des Gaulois, & neveu d'Ambigat, étant sorti de son pays vers l'an 590. avant Jesus-Christ, passa le Rhin & la forêt Hercinie, & établit une partie de ses troupes dans la Bohême, une partie sur le bord du Danube, & l'autre près de la mer Oceane dans la Frise & la Westphalie. * Tite Live, *l*. 5.

SEGOVIE, ville d'Espagne dans la vieille Castille, à neuf lieues françoises de l'Escurial, onze de Madrid, dix-huit de Valladolid, vingt de Tolede, & environ à vingt-cinq de Salamanque, est bâtie sur une montagne entre deux collines: la petite riviere d'*Atayada* coule au bas de cette ville; & après avoir mêlé ses eaux à quelques autres, va se precipiter dans le *Douro*, qui traverse les royaumes de Leon & de Portugal. Le territoire des environs est fort fertile, principalement en paturages, où l'on nourrit un grand nombre de troupeaux de moutons & de brebis, qui produisent cette laine si fine & si estimée dans l'Europe, dont on fabrique dans la même ville ces beaux draps, qui portent le nom de *Segovie*, & qui font subsister un très-grand nombre d'ouvriers, dont la ville est peuplée; ce qui contribue beaucoup à l'enrichir, de même que le papier fort fin qu'on y fabrique en grande quantité: aussi n'y voit-on aucun mendiant. La ville est divisée en haute & basse, separée par un simple mur; & elle est si peuplée, qu'on y compte 7500. maisons, dont la plûpart passeroient ailleurs pour d'assez beaux hôtels. Elle est ornée d'un évêché de vingt-cinq mille ducats de revenu, suffragant de Tolede. Sa cathedrale est dédiée à la sainte Vierge, au-devant de laquelle est la grande place; elle passe pour une des plus belles & des plus riches du royaume de Castille. Parmi ses richesses, on voit sur le maître-autel une grande statue de la sainte Vierge d'argent massif. Les autres principales églises sont celles des monasteres de saint Vincent, de saint Jerôme & de saint Dominique, qui sont toutes bâties sur la montagne. Le château royal bâti par les Maures, & nommé *Alcaçar*, est bâti sur un rocher, dans l'endroit le plus élevé de la ville; & l'on y monte par des dégrés taillés dans le roc, avec autant de propreté que de dépense. Ce palais est environné de grosses tours rondes, qui en défendent l'approche. Il y a aussi deux grandes plate-formes garnies d'artillerie toûjours pointée, tant sur la ville & sur le fauxbourg, que sur la campagne: on y entretient en tout tems une forte garnison pour la garde du château & pour la défense de la ville. Ce palais royal est tout couvert de plomb; les appartemens en sont beaux & magnifiquement meublés, même dans le tems que la cour n'y reside pas; ce qui est assez rare dans les autres maisons royales d'Espagne. Presque tous les appartemens sont dorés de fin or de ducat: on y voit un foyer de pierre de porphire, & plusieurs autres de marbre: une des chambres est toute incrustée de verre, depuis le haut jusqu'à la hauteur du dossier des sieges: un salon assez grand est de même garni de verre, depuis le plafond, qui est doré, jusqu'à trois pieds du parquet. La grande salle, qu'on nomme la salle des rois, en espagnol *salla de los Reyes*, est aussi dorée depuis le haut jusqu'au plancher. Cette salle des rois est ainsi nommée, parcequ'on y a exposé à la vûe du public la statue de tous les rois qui ont regné en Espagne depuis Pelage jusqu'à Jeanne, mere des empereurs Charles-*Quint* & Ferdinand. Ces statues sont toutes relevées en bosse, dorées & assises sur des trônes, & ont au-dessus de la tête un lambris, ou petite voute, qui faisant une saillie, leur sert de dais, d'un ouvrage si bien travaillé, qu'il semble être de pierre d'agathe. Les Romains sous l'empire de Trajan, firent conduire à Segovie un aqueduc, qui étant encore à present en son entier, passe pour un des plus beaux morceaux qui nous restent de l'antiquité. Cet édifice long de 3000. pas, tient d'une montagne à l'autre, & est soûtenu par cent soixante dix-sept arcades, sur deux rangs élevés l'un sur l'autre, faisant ainsi un double pont: c'est sur les plus hautes arcades qu'on fait conduire l'eau qui vient d'assez loin, pour servir à l'utilité & à la commodité des habitans de la ville: les basses fournissent l'eau au fauxbourg. Cet aqueduc est bordé de plusieurs bassins, qui se remplissent d'eau, & qui sont fermés par de petites portes de fer: on communique cette eau par des tuyaux dans les principales maisons, où on n'a qu'à ouvrir un robinet pour en prendre la quantité dont on a besoin, & le surplus par le moyen des autres canaux, est conduit en differens quartiers de la ville, où l'on a fait des fontaines publiques, principalement dans le fauxbourg habité par les teinturiers. Cet aqueduc est bâti de grosses pierres de taille si bien unies ensemble, & si solidement appuyées les unes contre les autres, qu'on n'a employé ni mortier ni ciment pour les joindre; ce qui est une dexterité inconnue aux architectes & aux ouvriers des derniers siecles; & cet édifice s'est conservé en son entier jusqu'à present, au lieu que les petites operations qu'on a jugé à propos d'y faire pour la commodité publique, ne durent que quinze à vingt ans, lorsqu'on les neglige. On se sert de l'eau de la riviere qui coule au bas de la ville, pour laver les draperies, & pour les autres gros ouvrages; mais elle est très-mal saine pour ceux qui en boivent, puisqu'elle leur cause souvent l'hydropisie & la paralysie: on s'en sert neanmoins en été, pour rafraichir l'eau bonne à boire qui vient par l'aqueduc. Son hôtel des monnoyes, en espagnol *casa de la moneda*, est un bâtiment

assez spacieux, flanqué de grosses tours couvertes de plomb : la maniere ingenieuse avec laquelle on y frappe la monnoye, a fait donner le nom *del ingenio* à la machine dont on se sert. Cette maison est construite dans un valon environné de la riviere d'*Atayada*, dont l'eau fait tourner les moulins si bien disposés, qu'on s'en sert pour fondre, rogner, peser, battre & marquer les especes d'or & d'argent qu'on y fabrique ; & l'on prétend qu'on y fait chaque jour, lorsqu'on a assez de matieres, autant d'especes qu'on en frapperoit dans un mois par les bras de l'homme dans la plus fameuse monnoye de l'Europe. Cette invention fut portée à Segovie par des monnoyeurs d'Infpruck, capitale du Tirol, d'où l'on fit venir plusieurs ouvriers capables d'y travailler. Ce n'est qu'à Segovie & à Seville qu'on bat toute la monnoye d'Espagne ; mais on préfere toûjours celle de Segovie à cause de la beauté de l'espece. * *Voyage d'Espagne en* 1679.

Il y a une autre SEGOVIE ou CAGAJON, que les Espagnols nomment *Segovia Nueva*, ville de l'isle de Luçon, une des Philippines en Asie, avec évêché suffragant de Manille. * Diego del Colmenares, *hist. de Segov.*

SEGRAIS (Jean-Regnault sieur de) l'un des quarante de l'academie Françoise, où il fut reçu en 1662. étoit natif de la ville de Caen, dont il fut premier échevin ; & fils de *François* Regnault, sieur de Segrais, & de *Colombe* de la Menardiere. Dès sa premiere jeunesse, il se donna aux vers lyriques, fit plusieurs chansons, & quelques petites nouvelles. Il commença même un poëme pastoral, sous le nom d'*Athis*, qui est un passage de la riviere d'Orne, à une lieue de Caen. Les personnages portoient le nom des villages, des hameaux, & des rivieres voisines. Il n'avoit encore que 19. à 20. ans lorsque le comte de Fiesque retiré à Caen, prit du goût pour lui, & l'amena à la cour. Là il acheva de se former, en prenant cette politesse & ce bon goût qui ont paru depuis dans ses ouvrages. Il entra ensuite dans la maison de la princesse Anne-Marie-Louise d'Orleans, dite *Mademoiselle*, en qualité de son gentilhomme ordinaire ; & ce fut dans le loisir qu'elle eut à saint Fargeau, où elle passa quelques années, qu'il travailla tout de bon à traduire l'*Eneide* en vers françois, dont il n'avoit fait que quelques essais. Cela ne l'empêcha pas de s'amuser a des églogues, des stances, des chansons, & autres petits ouvrages de cette nature, à quoi il joignit les nouvelles Françoises, ou les divertissemens de la princesse Aurelie, qui parurent en 1656. En 1672. il sortit de chez Mademoiselle, & se retira chez Marie-Magdelaine de la Vergne, comtesse de la Fayette, qui lui donna un appartement. Ce nouveau repos lui fit prendre part à la composition de *Zaïde*, *histoire Espagnole*, espece de roman ; qui est pourtant moins de lui, que de madame de la Fayette, ainsi que *la princesse de Cleves*, à laquelle François VI. duc de la Rochefoucault contribua aussi. Enfin lassé du grand monde, il se retira à Caen sa patrie, où il épousa une riche heritiere, sa parente, nommée *Claude* Acher, & fille de *Jean* Acher, seigneur du Mesnilvité, & d'*Helene* de la Menardiere, dame de Cuverville. L'Academie de Caen étant dispersée par la mort de M. de Matignon son protecteur, M. de Segrais en recueillit les membres, & leur donna chez lui un appartement fort propre, pour y tenir leurs assemblées. Quoiqu'il fût devenu incommodé d'une surdité considerable, cela n'empêcha pas les personnes les plus distinguées de le venir visiter, & l'on se fit un plaisir d'entendre celui qui ne pouvoit plus entendre les autres. Sa conversation avoit mille agremens, & la vivacité de son esprit lui fournissoit toûjours quelque chose de nouveau. Il mourut le 25. Mars 1701. âgé de 76. ans. L'ouvrage le plus considerable qu'il ait fait, & celui qui l'a le plus fait considerer dans le monde, est sa traduction en vers françois de l'*Eneide de Virgile*. Ce traducteur considerant que la poësie se distingue principalement de la prose, en ce que son langage est plus pressé & plus figuré, a taché de renfermer le plus de sens qu'il a pû, en aussi peu de paroles que la netteté & la contrainte de notre langue, qui ne peut oublier les articles, ont pû le lui permettre, & il a conservé la figure autant qu'il lui a été possible : c'est ce qui fait que sa version est la meilleure de toutes celles qu'on a faites de ce poëte, en égalant les idées de notre poësie françoise aux idées de la latine. On ne trouve dans son ouvrage, ni une paraphrase, ni une traduction entierement litterale ; il a crû qu'il valoit mieux tenir le milieu entre les deux, en s'approchant neanmoins plûtôt du sens litteral, que de l'autre extremité. Il lui est arrivé quelquefois de s'écarter tant soit-peu ; mais on trouve plus souvent des vers qu'il a rendus mot pour mot. Enfin il nous a donné l'Eneïde en françois, comme il a conçu que Virgile nous l'eût donnée lui-même, s'il fût né François & de notre tems. Son sujet s'y trouve tout entier. On y reconnoît ce poëte non seulement par le gros de son ouvrage, mais par ses moindres parties ; & il le suit de periode en periode, aussi-bien que de livre en livre ; & quant aux efforts qu'il a faits pour imiter la clarté, la pureté, la facilité, la magnificence, & le vol majestueux de Virgile, on est persuadé qu'il en est le moins éloigné de tous ceux qui ont couru la même carriere. Il laissa plusieurs ouvrages posthumes, entr'autres une traduction des Georgiques, que l'auteur estimoit, dit-on, plus que son Eneïde. Cette traduction a été imprimé in 8°. en 1712. à Paris. Il a paru depuis un *Segresiana*. * Segrais, *Preface sur l'Eneïde de Virgile. Memoires de Trevoux*, *Mai* 1701. Baillet, *Jugemens des sçavans sur la traduction Françoise.*

SEGRE, grande riviere de Catalogne, qui a sa source dans les Pirenées, dans le comté de Cerdagne, baigne Puicerda, Urgel, Balaguer, Lerida, & Mequinença, où elle se décharge dans l'Ebre, après avoir reçû plusieurs rivieres, dont les principales sont la Cinca, la Noguera, Ribagorçana, & la Noguera Pallaresa. * Baudrand.

SEGUARD (Jean) Anglois, fils d'un chevalier d'Angleterre, s'appliqua particulierement à la rhetorique & à la poësie. Il enseigna l'une & l'autre dans le comté de Norfolk, & dans la ville de Norwich, Il a laissé plusieurs ouvrages en prose & en vers, dont les plus considerables sont, *Metristenchiridon. Cathemeron. De miseria hominis. Decretum Apollinis*, &c. Il vivoit vers l'an 1420. sous le regne du roi Henri V. * Pitseus, *de illust. Angl. scriptoribus.*

SEGUB, fut fils de *Hesron* de la tribu de Juda, & de la fille de *Machir*, pere de *Galaad* ; il eut un fils nommé *Jaïr*, qui posseda vingt-trois villes au pays de Galaad. Il y a eu un autre SEGUB fils de *Hiel* de Bethel qui bâtit Jericho, contre l'ordre exprès qu'en avoit donné Josué, & il en fut puni par la mort de *Segub* son second fils, & par celle d'*Abiram* son aîné, selon l'imprecation que Josué avoit faite. * I. *Rois*, XVII. 34. *I. Paralip. II.* 21. *Josué*, VI. 26.

SEGUENOT (Claude) prêtre de l'Oratoire, natif d'Avalon, dans le duché de Bourgogne, mourut à Paris âgé de 80. ans le 7. Mars 1676. Il publia en 1638. une traduction du livre de saint Augustin sur la virginité, avec des notes, dans lesquelles il avança que l'on pouvoit dire que l'absolution n'étoit qu'une declaration judiciaire des pechés remis, & que la contrition parfaite étoit absolument necessaire pour obtenir la remission des pechés dans le sacrement de Penitence. La faculté de theologie de Paris censura ces deux propositions avec quelques autres, & le P. Seguenot se soûmit à cette censure. Mais comme on crut que cet ouvrage étoit proprement de l'abbé de saint Cyran, Seguenot fut enlevé de Saumur, & conduit à la bastille, où il demeura jusqu'à la mort du cardinal de Richelieu. Il avoit publié dès l'an 1634. une conduite d'oraison, dont on a une seconde édition de l'an 1674. augmentée par le P. Quesnel ; & il a traduit en latin une partie des ouvrages du cardinal de Berulle. * *Memoires du Tems.*

SEGUIER, ancienne famille, originaire du pays de Querci, a été divisée en plusieurs branches établies à Cahors, & à Toulouse. Celle de Cahors a eu des sénéchaux du pays de Querci, & des chanceliers d'Armagnac. Celle de Toulouse a produit des juges-mages de cette ville, & des presidens à mortier au parlement de Languedoc. SEGUIER, autre famille, originaire de Bourbonnois, a été feconde en grands magistrats & en personnes illustres, & a donné un chancelier à la France, cinq presidens à mortier, treize conseillers, deux avocats generaux au parlement de Paris, & sept maîtres des requêtes.

I. BLAISE Seguier, dont le pere aussi nommé *Blaise* Seguier, vint s'établir à Paris, mourut le 25. Avril 1510. laif-

ſant de *Catherine* Chenart, fille de *Jean*, maître de la monnoye de Paris, & de *Thomaſſe* Pigache, Jacques Seguier, contrôleur ordinaire des guerres, mort le 5. Mars 1535. duquel ſont deſcendus les ſeigneurs de la Charmoye & de Gloiſe en Brie; Nicolas, qui ſuit; *Catherine*, mariée 1°. à *Aimeri* Barillau: 2°. à *Pierre* Havart, ſeigneur de Thuillai; *Marie*, femme de *Jean* Vialart, avocat; *Thomaſſe*, alliée à *Thomas* de Bragelogne; & *Guillaume* Seguier, ſeigneur en partie de Leſtang-la-Ville & de Gloiſe, mort en 1525. laiſſant de *Marie* le Prêtre, ſa femme, *Barthelemi*, argentier du roi de Navarre; *Catherine*, mariée à *Claude* du Freſne; *Marie*, alliée à *Claude* Coulon; *Magdelaine*, femme de *Claude* le Roux, ſeigneur de la Fortiniere; *Genevieve*, & *Iſabelle*, religieuſes.

II. Nicolas Seguier, ſeigneur de Leſtang-la-Ville, de Dranci, mort le 22. Decembre 1533. avoit épouſé le 29. Juillet 1497. *Catherine* le Blanc, fille de *Louis* le Blanc, greffier des comptes, & de *Catherine* Malingre, morte le 23. Fevrier 1534. dont il eut, Pierre qui ſuit; Nicolas, qui a fait *la branche de* Saint-Cyr, *rapportée ci-après*; *Martin*, prieur de ſaint Pere près Eſtampes, conſervateur des privileges de l'univerſité de Paris, nommé deux fois conſeiller au parlement; *Anne*, mariée à *Guillaume* Trouſſart, avocat; *Catherine*, religieuſe à Hieres; & *Magdelaine* Seguier, alliée à *Adam* Lormier, ſecretaire du roi.

III. Pierre Seguier I. du nom, ſeigneur de Sorel, Leſtang-la-Ville, ſaint Briſſon, Autri &c. fut preſident à mortier au parlement de Paris, & *l'une des plus brillantes lumieres du temple des Loix*, comme l'appelle Scevole de Sainte-Marthe dans l'éloge qu'il a conſacré parmi ceux des doctes François. Les pieces d'éloquence dont il enrichit le barreau pendant quelques années, furent les premiers degrés qui l'éleverent en 1550. à la charge d'avocat general de la cour des aydes. On admira les harangues qu'il prononça dans les fonctions de cette charge, & entr'autres celles qu'il fit au ſujet des differends qu'eurent le pape Jules III. & Henri II. qui avoit pris le duc de Parme ſous ſa protection. Il fut honoré d'une charge de preſident à mortier en 1554. & l'exerça pendant vingt-deux ans. Ce fut dans ces emplois qu'il fit voir quelle fut ſon éloquence, ſon érudition, ſon integrité & ſon experience pour les choſes du monde. Lorſque ſous le regne de Charles IX. il fallut remettre à Philibert Emmanuel duc de Savoye, les places qu'on avoit priſes à ſon pere, & fixer les frontieres du Dauphiné & du Piémont, le preſident Seguier fut le premier des députés qui s'aſſemblerent à Lyon pour cette affaire. Il y éclaircit ſi bien les droits du roi, & confondit tellement les Savoyards, que ſi ſes conſeils euſſent été alors ſuivis, la France n'auroit pas depuis eu tant de peine à s'ouvrir un paſſage en Italie. Ce grand homme mourut le 25. Octobre de l'an 1580. âgé de 76. ans, comblé d'honneurs & de biens. Outre les harangues dont nous avons parlé, il compoſa un excellent traité, *De cognitione Dei & ſui*, que Guillaume Colletet traduiſit en françois l'an 1637. Il avoit épouſé *Louiſe* Boudet, fille de *Simon*, ſeigneur de la Bouillie, & de *Marie* de la Sauſſaye, morte le 5. Août 1594. dont il eut, *François*, ſeigneur de Sorel, preſident aux enquêtes, mort en 1572. ayant eu de *Catherine* Meſnager, dame de Marcault, un fils mort jeune; Pierre, qui ſuit; *Louis*, conſeiller au parlement, & doyen de l'egliſe de Paris, mort le 9. Septembre 1610. ayant refuſé l'évêché de Laon, auquel le roi l'avoit nommé; *Antoine*, ſeigneur de Villiers & de Fourqueux, conſeiller au parlement, puis maître des requêtes en 1577. lieutenant civil, conſeiller d'état en 1586. avocat general au parlement en 1587. preſident à mortier en 1597. & ambaſſadeur à Veniſe en 1598. mort ſans alliance en Novembre 1624. ayant laiſſé par ſon teſtament plus de trente mille livres de rente pour être employées en aumônes & fondations, entre leſquelles celle qu'il fit de l'hôpital de la Miſericorde au fauxbourg de ſaint Marcel à Paris; pour l'éducation de cent pauvres filles orphelines, eſt une des plus conſiderables; Jean, qui a fait *la branche* d'Autri, *rapportée ci-après*; *Magdelaine* Seguier, mariée à *Claude* Hennequin, ſeigneur de Bermainville, maître des requêtes; *Catherine*, alliée à *Claude* Malon, ſeigneur de Berci, greffier criminel du parlement; *Eliſabeth*, mariée 1°. à *Jean* Boudet, ſeigneur de Rodon, maître des requêtes, & intendant des Finances: 2°. à *Louis* Guibert, ſeigneur de Buſſi, auſſi intendant des finances; *Louiſe*, femme de *Claude* de Berulle, conſeiller au parlement, après la mort duquel elle ſe rendit Carmelite; *Marguerite*, & *Marie*, religieuſes à Longchamp; & *Jerôme* Seguier, qui étoit le troiſiéme fils, ſeigneur de Dranci, de Leſtang-la-Ville &c. grand-maître des eaux de France, qui de *Marie* Meniſſon, fille de *Chriſtophle*, ſeigneur de ſaint Aventin, & de *Claude* Bizet, eut pour fils unique, *Tannegui*, ſeigneur de Dranci &c. conſeiller au parlement en 1615. puis maître des requêtes en 1628. & preſident à mortier en 1633. mort le 1. Novembre 1642. âgé de 54. ans, laiſſant de *Marguerite* Meniſſon ſa couſine, veuve de *Matthieu* Lallemant, ſeigneur de Paci, & fils de *Jacques* & de *Perrette* Collet, pour fils unique, *Pierre* Seguier, ſeigneur de Dranci, Leſtang-la-Ville, &c. conſeiller au parlement, puis prevôt de Paris, mort ſans alliance en Août 1669.

IV. Pierre Seguier II. du nom, ſeigneur de Sorel, preſident à mortier au parlement de Paris, ſuivit quelques années le barreau, où il fit connoître ſa capacité. Son pere, qui vouloit le rendre capable de lui ſucceder un jour dans ſa charge de preſident, le fit pourvoir de l'office de lieutenant de bailli du palais. Après en avoir fait la fonction pendant quatre ans, il fut reçu conſeiller au parlement l'an 1568. & maître des requêtes en 1572. Il parut avec tant d'éclat dans ces divers emplois, que le roi Charles IX. le nomma lieutenant civil en la prevôté de Paris; mais ſon pere voulant abdiquer en faveur de ſon fils, en obtint la permiſſion de ſa majeſté l'an 1576. Son fils n'en prêta le ſerment que deux ans après, & en fit pendant vingt-quatre ans les fonctions avec reputation. Après avoir ſervi très-fidelement quatre rois, il mourut le 6. Avril 1602. laiſſant de *Marie* du Tillet, fille de *Jean*, ſeigneur de la Buſſiere, greffier en chef du parlement, & de *Jeanne* Brinon, Pierre III. qui ſuit; *Louis*, baron de ſaint Briſſon, des Ruaux, & de ſaint Firmin, prevôt de Paris, mort en 1663. ſans poſterité d'*Anne* de Balzac, veuve de *François* de l'Iſle, ſeigneur de Trigni, & fille de *Pierre*, ſeigneur de Montagu, & de *Magdelaine* Olivier; *Antoine*, abbé de ſaint Jean d'Amiens, chanoine de Paris, & conſeiller au parlement, mort le 19. Août 1635; & *Marie* Seguier, alliée à *Michel-Antoine* du Prat, ſeigneur de Nantouillet.

V. Pierre Seguier III. du nom, ſeigneur de Sorel, marquis d'O &c. fut conſeiller au parlement, puis maître des requêtes. Mais il quitta la profeſſion de la robe pour embraſſer le parti de l'épée, & mourut l'an 1628. laiſſant de *Marguerite* de la Gueſle, dame de Chars, fille de *Jacques*, procureur general du parlement, & de *Marie* de Rouville, dame de Chars, qu'il avoit épouſée en Août 1612. pour fille unique, *Louiſe-Marie* Seguier, marquiſe d'O, dame de Sorel, de Chars &c. premiere femme de *Louis-Charles* d'Albert, duc de Luynes & de Chevreuſe, pair & grand-fauconnier de France, morte le 13. Septembre 1651.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUTRI.

IV. Jean Seguier ſixiéme fils de Pierre Seguier I. du nom & de *Louiſe* Boudet, fut ſeigneur d'Autri &c. conſeiller au parlement, puis maître des requêtes, & lieutenant civil &c. s'étant attaché au roi Henri III. il lui rendit de bons ſervices. Après la mort de ce monarque, il ſuivit Henri IV. qui lui ordonna d'exercer la juſtice à Mante & à ſaint Denys, comme il auroit fait à Paris, qu'il tâcha de ramener ſous l'obéïſſance de ſon ſouverain. Il y contribua beaucoup; & travaillant à y rétablir la juſtice, il ſacrifia ſa vie pour le ſoulagement des citoyens, qu'il ne vouloit point abandonner pendant une cruelle peſte, dont il mourut lui-même. Il avoit épouſé *Marie* Tudert, fille de *Claude* ſeigneur de Bournaliere, conſeiller au parlement, & de *Nicolle* Hennequin, dont il eut Pierre, qui ſuit; *Dominique*, conſeiller au parlement, doyen de l'égliſe de Paris, évêque d'Auxerre, puis de Meaux, premier aumônier du roi, mort le 16. Mai 1659. âgé de 66. ans; *Charlotte*, mariée à *Jean* de Ligni, maître des requêtes, morte le 18. Janvier 1636; *Marie* alliée à *Marc-Antoine* de Gourgues, premier pre-

sident du parlement de Bourdeaux; & *Jeanne* Seguier, prieure des Carmelites de S. Denys en France, puis de Pontoise.

V. Pierre Seguier, chancelier de France, duc de Villemor, comte de Gien &c. pair de France, & garde des sceaux des ordres du roi, né à Paris le 29. Mai 1588. fut successivement conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, & president à mortier pendant neuf ans. Il fut honoré par Louis XIII. de la charge de garde des sceaux en 1633. & devint chancelier par la mort d'Etienne d'Aligre en 1635. En 1650. & 1651. il quitta les sceaux, qui lui furent rendus, & les posseda jusqu'à sa mort, arrivée à saint Germain en Laye le 28. Janvier 1672. à l'âge de 84. ans. Ce grand homme, qui étoit ami des gens de lettres, a toûjours soûtenu l'éclat de sa charge avee beaucoup de réputation. Après la mort du cardinal de Richelieu, il fut protecteur de l'académie Françoise, qui s'assembloit chez lui. Il avoit épousé *Magdelaine* Fabri, fille de *Jean*, seigneur de Champauzé, trésorier de l'extraordinaire des guerres, & de *Marie* Buatier, morte le 6. Fevrier 1683. âgée de 85. ans, laissant deux filles, qui furent, *Marie*, née le 10. Août 1618. mariée 1°. le 5. Fevrier 1634. à *Pierre-César* du Cambout, marquis de Coislin, colonel general des Suisses: 2°. à *Gui* marquis de Laval, lieutenant general des armées du roi, morte le 31. Août 1710. âgée de 92. ans; & *Charlotte* Seguier, mariée 1°. le 3. Fevrier 1639. à *Maximilien* de Bethune, duc de Sulli, pair de France: 2°. le 29. Octobre 1668. à *Henri* de Bourbon, duc de Verneuil, pair de France, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Languedoc &c. morte le 3. Juin 1704. âgée de 81. ans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SAINT CYR.

III. Nicolas Seguier, second fils de Nicolas Seguier, seigneur de Lestang-la Ville & de Dranci, & de *Catherine* le Blanc, fut seigneur de saint Cyr, maître des comptes, & vivoit en 1568. Il avoit épousé 1°. *Claude* de la Forge, fille de *Jean*, receveur general des finances en Picardie, & de *Claude* Molé: 2°. *Michelle* de Fontaines, fille de *Jean* de Fontaines, auditeur des comptes, & de *Marie* Boucher d'Orsai. Du premier lit vinrent, Pierre, qui suit; *Jean*, maître des comptes en 1586. qui de *Marie* Hulin, sa femme, eut pour fille unique *Isabelle* Seguier, mariée à *Christophe* Sanguin, seigneur de Livri, president aux enquêtes, & prevôt des marchands; *Marie*, alliée à *Guillaume* Baillon, maître des comptes; *Françoise*, femme de *Jean* Veau, seigneur da la Bauchere, maître des comptes; & *Magdelaine* Seguier, épouse de *Pierre* Lescalopier, president aux enquêtes. Ses enfans du second lit furent, *Jerôme*, conseiller au grand conseil, puis maître des requêtes, & president au grand conseil, qui laissa posterité d'*Anne* Viole, fille de *Claude*, seigneur de Ciresnes, conseiller au parlement, & de *Jeanne* Piedefer; & *Nicolas* Seguier, correcteur des comptes, qui de *Françoise* le Prêtre, sa femme, fille de *Jean* le Prestre, ne laissa que trois filles; sçavoir, *Magdelaine* Seguier, mariée 1°. à *Pierre* Gaucher: 2°. à *Guillaume* Philippes, secretaire du roi; *Françoise*, alliée à *Antoine* Regnault, seigneur de Montmor; & *Anne* Seguier, femme de *Jean* de la Croix-Journée, seigneur de Chailli.

IV. Pierre Seguier, seigneur de saint Cyr, conseiller au parlement, épousa *Charlotte* Janvier, fille de *Nicolas* Janvier, secretaire du roi, & de *Marie* Maillard, dont il eut Pierre, qui suit; *Nicolas*, conseiller au parlement, chanoine de Paris, abbé de S. Jacques de Provins, prieur d'Estampes & de Montreuil-Bellai, mort le 16. Septembre 1624; *Louise*, mariée le 6. Mai 1595. à *Charles* de Longueil, seigneur de Sevre & de la Vaudoire; *Francoise*, religieuse aux Cordelieres de S. Marcel; *Jeanne*, religieuse à Longchamp; & *Jean* Seguier, seigneur du Plessis & de Feux, qui de *Philippe* de Maulevault sa femme, fille de *Guillaume* de Maulevault, écuyer de la maison, & gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, & de *Genevieve* d'Asnieres, eut pour enfans, *Nicolas*, qui suit; *Louis*, seigneur du Plessis-Raymond, capitaine de chevaux legers, tué au siege de la Motte en 1645; *Marguerite*, religieuse de Longchamp; & *Anne*, religieuse de la la Congregation de Soissons; *Nicolas* Seguier, seigneur du Plessis en partie, fut prieur de Venteler, & épousa depuis *Anne* le Juge, dont il a eu *Pierre-Louis*; *Charles-Philippe*; *Anne-Marguerite*; & *Anne-Dorothée* Seguier.

V. Pierre Seguier II. du nom, seigneur de saint Cyr, conseiller au parlement, & doyen des requêtes du palais, mourut le 5. Janvier 1625. Il avoit épousé *Marguerite* Froment, fille de *Louis* Froment, lieutenant criminel de Provins, puis contrôleur des Ligues Suisses, & de *Marguerite* de Bragelogne, dont il eut *Nicolas*, seigneur de saint Cyr, mort sans alliance; *Pierre*, seigneur de saint Cyr, enseigne aux gardes, mort sans avoir été marié; Jerôme, qui suit; & *Charlotte* Seguier, mariée à *Antoine* Chomel, maître des requêtes, morte en Mai 1675.

VI. Jerôme Seguier, seigneur de saint Cyr & de saint Brisson après la mort du prevôt de Paris, son cousin, avoit épousé *Charlotte* Pepin, fille de *Jean* Pepin, conseiller au Châtelet, & de *Marguerite* le Liévre, dont il eut 1. Jean-Baptiste, qui suit; 2. *Claude-Alexandre*, qui a épousé en premieres nôces, *Marie-Jeanne* Lenoir, dont il a eu entr'autres enfans, *Louis-Anne* Seguier, conseiller au parlement de Paris; & *Nicolas* Seguier, chanoine regulier de la Congregation de France: & en secondes nôces, *Renée-Françoise* de Canonne, veuve de *Jacques* Boulet, seigneur de Taramesnil, & fille d'*Adrien* de Canonne, secretaire du roi, morte le 27. Janvier 1712; & 3. *Charlotte* Seguier, mariée à *Vivien* Labbé, seigneur de Bullonde, lieutenant general des armées du roi.

VII. Jean-Baptiste Seguier, seigneur de S. Brisson, a vendu sa terre de S. Cyr au roi, & a épousé en Janvier 1684. *Renée* Quelain, fille de *Nicolas* Quelain, conseiller au parlement, & de *Jacqueline* Marin. * *Voyez* Blanchard, *hist. des presidens*. Le P. Anselme, *hist. des grands officiers &c.*

SEGURA, bourg d'Espagne dans le Guipuscoa, au pied du mont saint Adrien, sur l'Orio, à quatre lieues au-dessus de Tolosa. * Mati, *dict.*

SEGURA, en latin *Secura*, *Tider*, petite ville d'Espagne dans l'Andalousie. Elle est dans les montagnes de Segura, sur la riviere de même nom, environ à huit lieues de Guescar, vers le nord. * Baudrand.

SEGURA, en latin *Secura*, *Tader*, *Staderus*, riviere d'Espagne, prend sa source dans les montagnes de Segura en Andalousie, traverse la Murcie, & une petite partie du royaume de Valence, d'orient en occident, & se décharge dans la mer près de Guardamar, après avoir baigné Segura, Murcie & Origuela. * Baudrand.

SEGURA, SIERRA SECURA ou CAÇORLA, anciennement *Argentarius* ou *Argenteus Mons*, *Tugiensis Saltus*, montagnes d'Espagne, sur les confins de l'Andalousie, de la Castille Nouvelle, de la Murcie & de la Grenade. Elles sont une partie de celles qu'on appelloit anciennement *Orospeda*, & prennent aujourd'hui leur nom, ou de la ville de Caçorla, ou de celle de Segura. Le Guadalquivir & la Segura y ont leur source.

SEGURA DE LA FRONTERA, petite villle du Mexique dans la province de Los-Angeles, au midi de la ville de ce nom. Fernand Cortez, conquerant du Mexique, la fit bâtir pour la seureté de ceux qui feroient le voyage de la Vera-Cruz à Mexique, & pour tenir en bride les Americains, qu'il n'avoit pas encore subjugués. * Mati, *dict.*

SEHESIMA, ville de Palestine, dans la tribu d'Issachar. * *Josué*, 19. 22.

SEHIRATH, ville ou village de Palestine, sur la montagne d'Ephraïm. * *Juges*, 3. 26.

SEHON, roi des Amorrheens, voulut empêcher les Hebreux de passer le torrent ou le fleuve Arnon, qui divisoit son pays de celui des Moabites. Il fut repoussé par les Israëlites, qui défirent son armée, lui ôterent la vie, & se rendirent maîtres de son pays, l'an du monde 2584. & 1451. avant J. C. * *Nombres*, 21. Torniel & Salian, *in annal. vet. testam.*

SEJAN (Ælius) favori & ministre d'état de l'empereur Tibere, nâquit à Vulsines, ville de Toscane, de *Sejus Strabo*, chevalier Romain; & étant encore jeune, il suivit la fortune de Caïus César, petit-fils d'Auguste. Depuis, par divers artifices, il s'empara si absolument de l'esprit de Tibere, que ce prince lui confia les secrets qu'il cachoit à tout le monde. Il étoit rusé, calomniateur, lâche & orgueilleux tout ensemble; plein

de pudeur & de modestie en apparence; mais au-dedans devoré d'une ambition insatiable. Il devint chef des Cohortes Prétoriennes, & s'éleva jusqu'à être aussi puissant que Tibere même. Ce prince très-satisfait de sa conduite, le nommoit partout le compagnon de ses soins & de ses travaux & souffroit que son image fût reverée dans les places publiques, sur les theâtres, & dans les enseignes des legions. Drusus, fils de l'empereur ne pouvoit souffrir Sejan; & dans quelque contestation qu'ils eurent ensemble, il lui donna un soufflet. Sejan outré de dépit, ne trouva point de moyen plus sûr pour se venger, que de corrompre Livie, femme de Drusus. Il en vint à bout, en lui promettant l'empire; & ayant mis Eudemus, medecin dans sa confidence, il obtint les dernieres faveurs de cette femme. Ce crime fut suivi de divers autres; car Drusus fut empoisonné, & Agrippine, Germanicus, & ses fils moururent aussi par les artifices de Sejan. Il voulut épouser Livie; mais Tibere ne le trouva pas à propos. La grandeur aveugloit tellement ce favori insolent, qu'il étoit insuportable à tout le monde. Tibere qui restoit dans l'isle de Caprée, étoit averti de tout ce que Sejan faisoit à Rome, élevé jusqu'au plus haut comble de grandeur où un sujet pouvoit arriver. Un jour il se vanta qu'il étoit empereur de Rome, & que Tibere n'étoit que prince de l'isle. Une autre fois il fit representer une comedie, où l'on se moquoit de la tête pelée de Tibere. Ce prince ne pouvant plus souffrir cette audace, donna ordre au senat de faire le procès à Sejan, ce qui fut executé: de sorte que dans un même jour il fut arrêté & étranglé en prison. Ses enfans furent aussi executés, & Tibere enveloppa dans la perte de ce favori tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il se vouloit venger. Cette execution se fit le 18. Octobre de l'an 31. de J. C.* Tacite, *annal. l.* 3. 4. *&* 5. Sueton. *in Tiber.* Xiphilin, &c.

SEJAN, *Sejanus*, nom d'un cheval de Sejus, capitaine Romain, étoit, dit-on, de la race de ses chevaux qu'Hercule mena à Argos, après avoir tué Diomede, roi de Thrace. Par une certaine fatalité, que l'on attribuoit à ce cheval, ceux qui le possederent, perirent tous miserablement; car ce Sejus fut condamné à mort; & Dolabella, consul, qui l'acheta 2330. écus, étant assiegé à Laodicée en Syrie, par Cassius, se tua lui-même. Ensuite Cassius, & après lui Antoine, qui en devinrent les maîtres, se firent aussi mourir eux-mêmes. De-là est venu le proverbe, en parlant d'un homme malheureux: *Il a le cheval de Sejus.** Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 9.

SEID, SCIVED ou SUETHA, ancienne petite ville épiscopale, suffragante de Jerusalem. Elle est dans la Judée, sur le bord oriental du Jourdain, à quatre lieues au-dessus de la mer de Galilée. On fait voir près de ce lieu le tombeau de Job. Mais comment Job, qui vivoit dans l'Arabie Deserte, près de la Chaldée, aura-t-il été enterré près de Jerusalem? * Baudrand. Spanheim, *hist. Jobi.*

SEID BATTAL, dont le nom signifie en arabe *Seigneur vaillant* ou *Prince courageux*, est un heros Mahometan, dont le sepulcre est en grande veneration parmi les Turcs. Les dervis l'honorent particulierement, parce qu'il fut cause, à ce qu'ils disent, que ceux dont il étoit le chef, conquirent la plus grande partie de l'Asie. Son corps est dans un monastere de la Natolie, qui est bâti au milieu d'une campagne, & c'est où les dervis tiennent leur chapitre general, qui est quelquefois composé de plus de huit mille religieux Mahometans, & où ils font une fête & une réjouissance solemnelle. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SEIDELIUS (Bruno) natif de Querfurt au comté de Mansfeld en Allemagne, medecin & poëte Latin. mourut vers l'an 1577. On a sept livres de poësies de cet auteur; sçavoir, deux d'élegies, trois d'odes, un d'épigrammes, & un d'idylles épiques; mais on n'estime gueres que ses élegies, qui ont de la douceur & de la naïveté. * Melchior Adam, *vit. medic. German.* Joan. Andr. Quenstedt *dial. de patr. viror. illust.* Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Lat.* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes modernes.*

SEIE, *Seja*, déesse que les Romains reconnoissoient pour celle qui presidoit aux semences, & qui avoit soin de les conserver, tant qu'elles étoient dans le sein de la terre. Pline dit que la statue de cette déesse étoit dans le Cirque. C'étoit une des divinités que les Latins appelloient *Salutaires*, & qu'ils invoquoient dans leur peines & dans leurs afflictions. * Pline, *l.* 18. *c.* 2.

SEIGNELAI, bon bourg de France, avec titre de marquisat. Il est dans le comté d'Auxerre en Bourgogne, sur le Senin, entre Auxerre & Joigni, à trois lieues de l'un & de l'autre. Ce bourg appartient à la famille de Colbert. *Voyez* COLBERT. Cette terre a été à la maison de Savoisi: Charles de Savoisi grand échanson de France, en avoit fait bâtir le château, sur la fin du XIV. siecle. * Baudrand. *dict.*

SEILLANS: c'étoit anciennement une ville de la Gaule Narbonoise; maintenant c'est un bourg de France, situé en Provence, à cinq lieues de Frejus du côté du nord. * Baudrand.

SEILLE ou HAUTE SEILLE, en latin *Alta-Sylva*, étoit autrefois un village & une paroisse nommée *Tanconville*: c'est aujourd'hui une abbaye de l'ordre de Cîteaux, située au pays de Vosge, dans le comté de Blamont en Lorraine. Il a été ainsi nommé, parce qu'il étoit anciennement au milieu d'une grande & haute forêt, que le vulgaire de ce pays a appellée *Sielle*, par corruption du mot latin *Sylva*. Ce fut l'an 1140. que quelques religieux de l'abbaye de Theullei, du diocese de Langres, vinrent s'établir en ce lieu, où ils furent reçus comme des anges de Dieu par Agnés de Bar, comtesse de Salms, & par ces deux fils Henri & Haman. * Ruite, *Recherches de antiquités de Vosge.*

SEILLE, riviere de Lorraine, a sa source dans le lac de Lindre, baigne Dieuze, Marsal, Moyenwic, Wic, Nomeni & se décharge dans la Moselle à Metz, où elle se partage en deux pour laver ses murailles.

SEIMOUR, *cherchez* SEYMOUR.

SEINE ou LA SEINE, *Sequana* grande riviere de France, a sa source en Bourgogne; ou plûtôt elle en a deux; l'une à Chanceaux, & l'autre entre le même bourg & celui de Saint-Seine, dans le bailliage de la Montagne, Elle coule à Châtillon & à Bar-sur-Seine, puis arrosant la province de Champagne, elle passe à Troies, & reçoit l'Aube à Meri, l'Yonne à Montreau, & diverses autres rivieres, jusqu'à ce qu'étant entrée dans l'Isle de France, elle arrose Melun & Corbeil, reçoit la Marne à Charenton, & traverse Paris, où elle forme une isle. En quittant cette ville, elle fait plusieurs tours & retours, puis elle reçoit l'Oise, entre en Normandie, passe au Pont-de-l'Arche, où est le confluent de l'Eure, à Rouen, à Caudebec, à Honfleur & Harfleur, & se décharge près du Havre-de-Grace dans l'Ocean, où elle a son reflux, appellée *la Barre* par ceux du pays. Son embouchure est extrêmement large, & ce reflux la fait remonter l'espace de trente lieues, deux fois le jour. * Papyre Masson, *descr. flum. Gall.*

SEINSHEIM, bourg d'Allemagne dans la Franconie. Il est chef de la baronie de Seinsheim, situé entre le comté de Schwartzemberg & le marquisat d'Onspach. Le baillage d'Erlach, enclavé dans l'évêché de Wurtzburg dépend de cette baronie, qui appartient à la maison de Schwartzemberg. * Mati, *dict.*

SEIR, pays rempli de montagnes dans l'Idumée, qui a pris son nom de Seïr, prince des Horriens. C'est aussi le nom d'une montagne de Palestine, dans la tribu de Juda. * *Genese*, 36. 8. *Josué*, 15. 10.

SEIR, montagnes de l'Arabie, bornoient la Judée du côté du midi & la separoient de l'Idumée. Elles portent aujourd'hui le nom de *Sardenai.* * Baudrand.

SEIRA, ville d'Idumée, ou sur les confins de ce pays. * IV. *Rois*, 8. 21.

SEISSEL, petite ville de France dans le Bugei, sur le Rhône, à six lieues d'Anneci, vers le couchant septentrional. C'est-là où l'on commence à se servir du Rhône pour naviger; ce qu'on ne peut faire plus haut, à cause qu'il se cache dans la terre pendant quelque-tems. On y trouve des Augustins, des Capucins, un prieuré de Bernardines, des religieuses de la Visitation, & un hôpital.

SEISSEL (Claude de) *voyez* SEYSSEL.

SEJUS (Cneus) Romain, commandoit des troupes en Italie pendant la guerre civile, & fut massacré par ordre de Marc-Antoine. Il eut un cheval, dont on parle

fort dans l'histoire & que l'on nomma *le cheval Sejan.* *Voyez* SEJAN, cheval. * Aulu-Gelle, 3. *c.* 9.

SEIZE (les) nom d'une faction qui se forma à Paris en 1589. pendant la Ligue, & dont les principaux étoient au nombre de quarante; parce qu'ils avoient distribué à seize d'entr'eux les seize quartiers de Paris, pour y faire exercer ce qui avoit été resolu dans leur conseil: on les nomma *les Seize*, du nombre des quartiers, & non pas de celui des personnes qui conduisoient ce parti. Ce fut un bourgeois de Paris, nommé *la Rocheblond*, qui commença cette Ligue particuliere, pour s'opposer aux desseins du roi Henri III. lequel favorisoit, disoit-on les Huguenots, & pour empêcher que le roi de Navarre ne succedât à la couronne de France. La Rocheblond eut d'abord une conference secrette avec deux docteurs & curés, l'un de saint Severin, & l'autre de saint Benoît à Paris, & avec un chanoine de Soissons, qui prêchoit à Paris. Peu de jours après, ces quatre en attirerent huit autres à leur parti; & ce furent-là comme les douze faux apôtres, & les fondateurs de la Ligue de Paris, qui fut bientôt composée de nouveaux associés, gens d'église, de palais & de boutique. Pour garder quelque ordre dans cette conspiration, ils en choisirent seize d'entr'eux, ausquels on distribua les seize quartiers de la ville de Paris, afin d'y observer ce qui s'y feroit, & d'y executer les ordres de leur conseil. Cette faction se joignit à la grande Ligue, commencée à Peronne: mais elle eut aussi ses interêts particuliers, & ne seconda pas toujours les intentions du duc de Guise, ni celles du duc de Mayenne, à qui elle prefera le roi d'Espagne. *Voyez* LIGUE. * Maimbourg, *hist. de la Ligue.*

SELA, ville de Palestine, dans la tribu de Benjamin. * *Josué*, 18. 28.

SELA, fils de *Juda*, l'un des douze patriarches, & de *Sua*, Cananéenne. Il avoit promis de le donner pour mari à Thamar, qui avoit deja épousé successivement deux de ses fils, dont elle étoit veuve. Mais ayant negligé de tenir sa parole, il commit par mégard un inceste avec elle. * *Genes.* XXXVIII. 5. *&c.*

SELANDE ou ZELAND, que ceux du pays nomment *Seeland*, grande isle de Danemarck, dans la mer Baltique, a eu autrefois le nom de *Codadonia*. Le Sund ou Oresund, la separe du côté du levant de la province de Schonen; & le Belsund la divise au couchant de celle de Funen. Coppenhague en est la ville capitale; les autres sont, Roschild, & Elseneur, avec les forteresses de Cronembourg & de Friderikſbourg, & près de trois cens quarante villages. Elle contient environ dix-huit lieues danoises de long, & quatorze de large & comme c'est toute terre plate, & bois de haute futaye, il y a beaucoup de pâturages. Il n'y croît point de froment, & on n'y peut recueillir que quelque peu de ségle, d'avoine & d'orge; mais à cela près, elle est extrêmement fertille. * Meursius, *hist. Dan. &c.*

SELCHA: c'étoit anciennement une ville du royaume Basan, puis de la demi-tribu de Manassé, au levant du Jourdain. Elle étoit au pied du mont Hermond, à quatorze lieues de la ville de Dan, ou Cesarée de Philippe, vers l'orient. * Baudrand.

SELDEN (Jean) jurisconsulte Anglois, celebre dans le XVII. siecle, a non-seulement excellé dans la science du droit, mais aussi dans la connoissance de l'antiquité, & a été un critique très judicieux. Outre ses ouvrages sur le droit, il a laissé de sçavans traités des dieux des Pheniciens, & de leurs voisins, des Sanhedrins des Juifs, *de jure naturæ & gentium, juxta Hebræos: Uxor Hebraïca: De successione in bona defuncti: De anno civili veterum Judæorum: De nummis: Mare clausum:* & des dîmes en anglois. Il a aussi corrigé & déchiffré les *Marbres d'Arondel*, avec un très-grand succès, & y a ajoûté des notes si excellentes, qu'elles ont fait dire, que quand les hommes lui refuseroient les éloges qui lui sont dûs, les pierres parleroient pour lui. Les ouvrages de Selden, qui sont en grand nombre, ont été recueillis en trois vol. *in-fol.* par David Wilkins à Londres, 1726. Les deux premiers vol. contiennent les ouvrages latins, & le troisiéme les anglois. L'éditeur a mis à la tête la vie de l'auteur. Il mourut en 1654. le dernier de Novembre, âgé de 70. ans. *Mem. du tems.*

SELEBIN, ville de Palestine dans la tribu de Dan. * *Josué*, 19. 22.

SELEMNE, *Selemnus*, fleuve de l'Achaye, province du Peloponnese, coule proche de la ville de Patras. On dit que les hommes & les femmes qui s'y baignoient, oublioient leurs amours, & n'avoient plus que de l'indifference. Pausanias, qui parle de cette tradition, ajoute que si l'eau de Selemne avoit cette vertu, elle seroit préferable à de grosses sommes d'argent. La fable suppose que Venus donna cette qualité à ces eaux, en faveur de l'amant de la nymphe Argyra, qui s'appelloit *Selemnus*, & avoit été aimé de cette nymphe, qui le méprisa lorsque l'âge eut effacé ce qu'il avoit d'agrément. Selemnus mourut de regret, & fut changé en fleuve par Venus. Ne pouvant se guerir de sa passion, même après ce changement, il couloit vers l'endroit où il pouvoit joindre Argyra; mais Venus lui en fit perdre le souvenir, & il prit un autre cours. * Pausan. *in Achaïc.*

SELENAS, secretaire d'Ulphila, évêque des Goths, inventa les lettres gothiques, & succeda à son maître dans cet évêché. Il vivoit vers l'an 370. sous l'empire de Valens. * Socrat. *l.* 5. *c.* 33.

SELESTAD, ville de la basse Alsace, sur la riviere d'Ili, étoit autrefois libre & Imperial, & du gouvernement de Haguenaw. Aujourd'hui elle appartient à la France depuis la paix de Westphalie, par laquelle ce gouvernement lui a été cedé. Selestad est à quatre milles de Brisac, & à quelque peu moins de Colmar, vers Strasbourg. Ses fortifications furent ruinées en 1673. & reparées entierement deux ans après: de sorte qu'elle est maintenant une place très-forte. * Baudrand.

SELEUCIDES, nom des descendans de Seleucus, roi de Syrie. L'ere ou l'époque des Seleucides, est de si grande importance dans l'histoire, qu'elle merite qu'on en fasse ici mention. Quelques auteurs la nomment simplement l'*Ere des Grecs*; les autres, l'*Année des contracts*; les Arabes, *Terik Dhylkarnain Alexandrie*, c'est-à-dire, l'*Epoque d'Alexandre*, *qui porte ses cornes*, ou parce que ce prince se vantoit d'être fils de Jupiter *Ammon*, qu'on representoit avec deux cornes; ou plûtôt parce qu'après sa mort on forma deux celebres royaumes des Seleucides en Syrie, & des Ptolemées en Egypte. L'ere, *dont nous parlons*, commença douze ans après la mort d'Alexandre *le Grand*, l'an 312. avant Jesus-Christ, 3692. du monde, 442. de Rome, 4402. de la periode Julienne, la premiere année de la CXVII. olympiade, & 312. ans avant Jesus-Christ. Dans le même tems Seleucus reprit sur Antigonus Babylone, la Medie, avec diverses autres provinces. C'est de cette époque que se sont servis les auteurs des deux livres des Machabées, quoiqu'avec quelque peu de difference, à laquelle il faut faire attention, pour accorder toutes les contrarietés de chronologie qui se rencontrent dans ces livres; car les Juifs commençoient l'année au printens, c'est-à-dire, au mois de Nisan, qui répond à notre mois de Mars; & les Chaldéens commençoient l'année en automne, c'est-à-dire, au mois de Tisri, qui revient à notre mois de Septembre. Or l'auteur du premier livre des Machabées a suivi la supputation Judaïque; & l'auteur du second, la Chaldéenne. Nous ne disons rien de ceux qui nomment cette époque du nom de *Periode Alexandrine*, & qui la font commencer à la mort d'Alexandre *le Grand*, parce que ceux qui ont quelque connoissance des principes de la chronologie sainte & profane, ne tombent plus dans de semblables fautes. * Scalig. *l.* 2. *&* 5. *de emend temp.* Petau, *l.* 2. *de doct. temp.* Lange, *l.* 2. *de anni Christ. c.* 17. Riccioli, *chron. reform.* Calvisius. Torniel. Salian. Le P. Pagi, dans sa dissert. *de periodo Græco-Romana*, où il refute quelques erreurs vulgaires, que l'on a sur l'ere d'Alexandre.

SELEUCIE, ville de l'ancienne Cilicie ou d'Isaurie, & aujourd'hui de Caramanie, a été autrefois très-considerable, & étoit nommée Seleucie la rude, *Seleucia aspera*, peut-être à cause des montagnes dont ce pays est tout rempli; & par d'autres auteurs, *Olbia* & *Hiria*. Saint Gregoire de *Nazianze* l'appelle *la Seleucie de sainte Thecle*, parce qu'elle étoit celebre par le tombeau de cette martyre. Les modernes la nomment *Seleschia*, *Seleuca* & *Salesica*. Elle a été metropole d'Isaurie, & a eu un archevêché,

sous le patriarchat d'Antioche. * Ammien Marcellin, *l.* 14. Strabon. Ortelius, le Noir, &c.

CONCILE DE SELEUCIE.

Les partisans de l'heresie d'Arius, très-puissant à la cour de Constance, porterent cet empereur à indiquer un concile œcumenique à Nicomedie; mais après que cette ville eut été ruinée par un tremblement de terre, on resolut de le tenir à Nicée. Cette seconde proposition fut encore sans effet; car les Heretiques firent en sorte que Constance ordonna qu'il se tiendroit deux conciles à la fois; l'un à Seleucie, pour l'Orient; & l'autre à Rimini, pour les prelats d'Occident. La chose fut executée de cette sorte: tous les évêques convoqués en Orient, se rendirent à Seleucie le 13. Septembre de l'an 359. & le concile s'ouvrit le 27. du même mois. Il s'y trouva cent soixante prelats, presque tous Ariens. Saint Hilaire de *Poitiers*, qui étoit en exil dans la Phrygie, vint à ce synode, & défendit puissamment la verité orthodoxe, en quoi il ne fut secondé que par quelques évêques d'Egypte. Les Heretiques avoient fait courir le bruit que ce Saint, & ses confreres des Gaules, étoient Sabelliens; mais il se purgea bientôt de ce soupçon. Le concile se trouva divisé en deux opinions; parce que les uns vouloient qu'on commençât par les controverses de la foi; & les autres, que l'on traitât des accusations & des dépositions des évêques. Les Semi-Ariens, qui admettoient dans Jesus-Christ la ressemblance de la substance, ne vouloient point que l'on dressât de nouvelle confession de foi. Au contraire Acacius de Cesarée, condamnant le concile de Nicée, & diffamant son symbole, en presenta un, où il disoit que la ressemblance du Fils avec le Pere, étoit de volonté seulement, & non de substance. Il avoit appris cette doctrine d'Aëtius, qui servit de prétexte à ce concile. Les Semi-Ariens, détesterent cette confession de foi, disant qu'il se falloit tenir à celle qu'on avoit faite à Antioche l'an 341. & en effet, ils le confirmerent. Mais comme la division augmentoit toûjours, Leonas, que Constance avoit envoyé avec Laurice, pour faire observer l'ordre dans le concile, le rompit le quatriéme jour, & renvoya les évêques. Ensuite les Semi-Ariens s'étant assemblés dans l'église, & ayant cité inutilement Acacius, le déposerent, lui & plusieurs autres prelats. Aniens, qui étoit prêtre d'Antioche, fut mis en la place d'Eudoxe, déposé. Mais ceux du parti d'Acacius s'étant saisis de lui, le mirent entre les mains de Laurice & de Leonas, lesquels après l'avoir fait garder quelque-tems par les soldats, l'envoyerent en exil. Ceux qui venoient de l'ordonner, se plaignirent de cette violence, & députerent dix d'entr'eux à Constance, pour l'avertir de ce qui s'étoit passé; de quoi ils avoient aussi donné avis aux autres évêques par une lettre synodale. *S. Anastase, *de Synod.* Saint Gregoire de *Nazianze*, *orat.* 21. Sulpice *Severe*, *l.* 2. *hist. sacr.* Socrate, *l.* 2. Theodoret, *l.* 2. Sozomene, *l.* 4. Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de S. Athan. l.* 8. Godeau, *hist. ecclesf.*

SELEUCIE, sur le Tigre, ville d'Asie, dite *Seleucia ad Tigrim*, fut bâtie par le roi Seleucus *Nicator*. Trajan la prit avec Ctesiphonte; & Cassius brûla l'une & l'autre du tems de Julien l'*Apostat*, elle s'appelloit *Colché*, comme nous l'apprend Ammien Marcellin. Les modernes sont en peine de trouver cette ville, que quelques-uns prennent pour *Mosul*, & d'autres pour *Hellé* à deux journées de Bagdet. Sanson croit que c'est la même que *Bagdet* ou *Bagdat*, qui ayant été prise souvent & reprise par les Perses & les Turcs, est soumise aux derniers depuis l'an 1638. * Strab. *l.* 16. Plin. *l.* 6. *c.* 26. Ammien Marcellin, *l.* 2. Ortelius. Le Noir. Sanson, &c.

SELEUCIE, ville de Syrie, surnommé *Pieria*, & bâtie par le même Seleucus *Nicator*, étoit près de l'Oronte, avec archevêché. Le Noir la nomme *Soldin*; & d'autres la prennent pour *Seleuche Lelber*.

SELEUCIE, ville de Pisidie, sur les confins de la Pamphylie, avec évêché suffragant d'Antioche. S. Paul y établit la foi. Les Turcs la nomment *Carasazar*, & d'autres *Celestria*.

SELEUCIE, autre ville de Syrie, sur le fleuve Belus, avec évêché suffragant d'Apamée. On croit que son nom moderne est *Divertigi*. Seleucus *Nicator* bâtit neuf villes de ce nom. *Voyez* son article * Ferrari, *in lex. geogr.*

SELEUCIENS, Heretiques, venus de Seleucus & Hermias, dans le IV. siecle, faisoient Dieu corporel, & soutenoient que la matiere élementaire étoit éternelle. Ils baptisoient en imprimant un fer chaud sur le front, & soutenoient d'autres erreurs contre la gloire du Verbe fait chair. * Saint Augustin, *Her.* 59. Nicephore, *l.* 11. *c.* 14. Philastre. Sandere. Prateole ou du Preaux, &c.

☞ Ces deux Heretiques (Seleucus & Hermias) étoient de Galatie, selon Philastrius. Ils croyoient comme Hermogene, que la matiere étoit éternelle; mais ils avoient ajouté à ce dogme les erreurs suivanres: 1. que Dieu est corporel: 2. que les ames sont tirées de la terre: 3. que le mal vient de Dieu ou de la matiere: 4. que le Sauveur n'est point assis à la droite de son Pere en corps; mais qu'il a quitté son corps, & l'a laissé dans le soleil: 5. que le paradis est visible: 6. que les ames étant de feu & d'esprit, ne doivent pas être baptisées par l'eau: & 7. qu'il n'y a point de resurrection, ou qu'elle n'est autre chose que la generation continuelle des hommes. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesf. des III. premiers siecles.*

SELEUCUS NICATOR, qui signifie *Victorieux* & *Conquerant*, roi de Syrie I. du nom, étoit fils d'*Antiochus* & de *Laodicé*. On dit qu'il portoit sur sa cuisse la figure d'une ancre, & qu'il avoit apporté cette marque en naissant. *Voyez* LAODICE'. Après la mort d'Alexandre, dont il étoit un des generaux d'armée, il s'établit à Babylone; mais il en fut chassé par Antigone, & se retira en Egypte, près de Ptolomée. Depuis il traversa toute la Perse, & fit alliance avec Sandrocotus, roi des Gangarides, peuples de l'Inde dont il reçut un renfort de cinq cens élephans, & de six mille hommes de pied. A son retour il se ligua avec Ptolomée, Cassandre & Lysimachus, contre Antigonus roi de l'Asie Mineure, qui fut tué dans la bataille d'Ipsus, la 1. année de la CXIX. olympiade, l'an 304. avant Jesus-Christ, & partagea avec eux les provinces de cette conquête. Ce fut ce prince qui commença le Royaume de Syrie, qui de son nom fut appellé des Seleucides. Depuis il fit la guerre à Demetrius, puis il reçut sous sa protection l'eunuque Philetere, qui se retira auprès de lui avec neuf mille talents, qu'il avoit amassés dans le gouvernement de Pergame. Il alla au devant de Lysimachus, qui poursuivoit Philetere, lui livra la bataille, & le tua, l'an 281. avant Jesus-Christ. Après cette victoire, il forma le dessein de conquerir la Thrace & la Macedoine; mais il fut assassiné par Ptolomée *Ceraune* dans la ville d'Argos, la 1. année de la CXXV. olympiade, l'an 280. avant Jesus Christ, le 78. de son âge, & le 32. de son regne. C'étoit un prince vaillant, & neanmoins fort doux. On rapporte un exemple de sa moderation qui est assez extraordinaire. Son fils Antiochus *Soter* étant tombé dans une langueur amoureuse pour Stratonice sa belle-mere; & le medecin Erasistrate ayant reconnu la cause du mal de ce prince par un soudain tresaillement de son poulx à la vûe de cette reine, Seleucus eut la bonté de la lui ceder, & de permettre qu'il l'épousât. Il envoya aux Atheniens la bibliotheque que Xerxés leur avoit enlevée, & qu'il trouva en Perse. Il fit bâtir seize villes, appellés *Antioche*, en memoire de son pere; six *Laodicées* en l'honneur de sa mere; neuf *Seleucies*, pour immortaliser son nom; trois *Apamées*, & une *Stratonice*, en faveur de ses femmes, outre *Berrhée*, *Edesse*, *Bella*, &c. où il envoya des Juifs, ausquels il donna de beaux privileges. Il tenta de joindre le Palus Meotide à la mer Caspienne; mais ce dessein ne put réussir. Joseph fait mention d'un prodige qui lui arriva dans un de ses sacrifices. Le bois, dit-il, destiné pour le bucher, s'alluma en sa presence, sans qu'on y eût mis le feu. Antiochus *Soter* lui succeda. * Plutarque, *in Seleuc.* Josephe. Justin. Arrien

SELEUCUS II. fils d'Antiochus *le Dieu*, fut surnommé *Pogon* ou *Barbu*, parce qu'il portoit une longue barbe, & *Callinicus* ou *Victorieux*, ou par ironie, comme on le croit ordinairement; ou selon M. Vaillant, à cause de la victoire qu'il remporta sur son frere Antiochus, en memoire de laquelle il fit bâtir une ville appellée

Callinicopolis. Il succeda à son pere l'an 246. avant Jesus-Christ, & la troisiéme année de la CXXXIII. olympiade. Prolemée *Evergetes*, roi d'Egypte, lui enleva ses états. Ce prince mourut d'une chûte de cheval, après un regne de vingt ans, la troisiéme année de la CXXXVIII. olympiade, & la 226. avant Jesus Christ. Seleucus III. son fils lui succeda. * Strabon, *l.* 19. Justin. *l.* 27. Appien, *de bello Syriac. &c.* Vaillant, *hist. des Seleucides.*

SELEUCUS III. surnommé *Ceraune* ou *le Foudre*, succeda à son pere Seleucus *Callinique*, la troisiéme année de la CXXXVIII. olympiade, & la 226. avant J. C. Il fit la guerre à Attale roi d'Asie, & fut empoisonné en Phrygie par Galatas & Nicator, officiers de ses troupes, la troisiéme année de son regne, la deuxiéme de la CXXXIX. olympiade, & la 223. avant J. C. Il eut pour successeur son frere Antiochus *le Grand.* * Polybe. Justin. Appien, *in Syriac. &c.*

SELEUCUS IV. dit *Philopator*, regna après son pere Antiochus *le Grand*, la deuxiéme année de la CXLVII. olympiade, & la 191. avant Jesus-Christ; mais avec une très-grande diminution de puissance & de gloire, à cause des pertes que les Syriens avoient faites contre les Romains. Ce prince fut favorable aux Juifs, & fournit un revenu annuel pour l'entretien des sacrifices. Ce fut de son tems qu'arriverent les choses qui sont décrites dans le second livre des Machabées. Simeon, prefet du temple, donna avis à Seleucus des tresors qui étoient dans le lieu saint. Heliodore, qui fut envoyé pour les enlever, fut foüetté rigoureusement par deux Anges; & ne fut gueri que par les prieres d'Onias. Seleucus, qui avoit donné son fils Demetrius en ôtage à Rome, fut empoisonné par Heliodore, la deuxiéme année de la CLI. olympiade, & la 175. avant Jesus Christ, qui étoit la douziéme de son regne. Son frere Antiochus s'empara du royaume. * II. *des Machabées*, *l.* 3. Strabon, *l.* 16. Justin, *l.* 32. Appien. Sulpice Severe &c.

SELEUCUS V. fils de Demetrius *Nicator*, se mit sur le thrône la premiere année de la CLXIV. olympiade, & la 124. avant Jesus-Christ; mais Cleopatre sa mere, qui venoit de ravir la vie à Demetrius son époux, le tua d'un coup de fléche l'année d'après son couronnement. Son frere Antiochus *Grypus* lui succeda. * Appien, *in Syriac.* Justin, *l.* 9. Euseb. *in chron.*

SELEUCUS VI. succeda à son pere Antiochus *Grypus* la quatriéme année de la CLXX. olympiade, & la 97. avant Jesus-Christ. Il s'opposa aux entreprises de son oncle Antiochus *de Cyzique* qui vouloit regner; & le reduisit à se tuer. Mais Antiochus *Eusebe* ou *le Pieux*, fils de ce dernier, fit la guerre à son cousin Seleucus, qui fut chassé de son état, & qui s'étant retiré dans la ville de Mopsueste en Cilicie, y fut brûlé par les habitans la quatriéme année de la CLXXI. olympiade, & la 93. avant Jesus-Christ. * Appien, *de bello Syriac.* Justin. Josephe. Eusebe &c.

SELEUCUS, surnommé l'*Homere*, grammairien d'Alexandrie, avoit écrit des commentaires sur presque tous les poëtes, comme nous l'apprenons de Suidas. * Voss. *de hist. Græc.*

SELEUCUS de Tarse, a composé un ouvrage en vers sur la pêche, cité par Athenée, des mélanges, & d'autres ouvrages. Quelques-uns le confondent avec SELEUCUS *le Grammairien* de ce nom, natif d'Emese, qui avoit écrit l'histoire des Parthes en deux livres selon Suidas. Strabon cite un SELEUCUS *de Babylone*, *l.* 1. & Porphyre un autre, qu'il appelle le *Theologien*, *l.* 2. * *Consultez* Vossius, *de hist. Græc.*

SELEUCUS, soldat de Cappadoce; & l'un des plus braves de toute l'armée Romaine, porta à Pamphile martyr la nouvelle du genre de mort que l'empereur avoit prononcé contre lui, & prit de là occasion de se faire Chrétien: ce qui fut cause qu'on lui ôta la charge qu'il avoit dans l'armée. Il n'en témoigna aucun ressentiment, & s'adonna tellement à la pieté, qu'il devint le pere des orphelins, le protecteur des veuves, & le bienfaicteur des pauvres. Depuis il fut brûlé à petit feu, sous l'empereur Diocletien. * Eusebe, *de martyribus Palæst.*

SELEUCUS, fameux mathematicien, vers l'an 75. de Jesus-Christ, étoit souvent consulté par l'empereur Vespasien sur le succès de ses entreprises. C'est le même dont Othon avoit pris les avis, pour disposer son élevation à l'empire. * Tacite, *hist.* 2.

SELGIUCIDES: c'est le nom d'une dynastie puissante divisée en trois, qui a regné en Orient & dont le chef a été *Selgiuk*, que quelques-uns disent tirer son origine d'Afrasiab roi du Turquestan. Il y a eu, selon les Orientaux, trois dynasties contemporaines des Selgiucides; la premiere de la Perse, dans laquelle on compte quinze sultans. La seconde est la dynastie des Selgiucides du Kerman ou de la Caramanie Persienne, qui a eu onze princes, qui ont regné pendant l'espace de 150. ans. La troisiéme est des Selgiucides de Roum, c'est-à-dire, des Romains, ou plûtôt des Grecs, dont les empereurs prenoient le nom d'empereurs des Romains, & c'est cette partie de l'Asie que nous appellons l'*Asie Mineure* ou *la Natolie.* Elle a duré 220. ans, sous quinze sultans. * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SELIM ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 32.

SELIM, I. de ce nom, empereur des Turcs, étoit second fils de *Bajazet* II. L'ambition lui fit prendre les armes contre son pere; mais il perdit une bataille, & néanmoins par les intrigues des Janissaires, il fut preferé à son aîné Achmet. Bajazet lui remit sa couronne, & ce fils inhumain craignant quelque changement, lui fit donner du poison, & ôta ainsi la vie à celui qui la lui avoit donnée. Il monta sur le thrône en 1512. & commença son regne par des largesses extraordinaires qu'il fit aux Janissaires & aux grands de la porte. Son frere Achmet, qui avoit recherché l'amitié & la protection du sultan d'Egypte, perdit une bataille, fut pris & mis à mort par ordre de Selim. Ce prince barbare se défit aussi de son autre frere Corchut, homme paisible & ami des lettres, qui même lui avoit rendu de bons services, dans le tems de sa disgrace. Il trempa encore ses mains dans le sang de huit de ses neveux, & fit mourir autant de ses bassas qui l'avoient fidelement servi en diverses occasions. D'ailleurs ce sultan étoit courageux, infatigable dans les travaux, sobre, liberal, ami de la justice. Il se plaisoit à la lecture de l'histoire: on dit même qu'il s'occupoit souvent à faire des vers en sa langue, & qu'il n'y réüssissoit pas mal. Achmet frere de Selim avoit laissé un de ses fils nommé Amurat, qui se retira chez les Perses, & cette protection fut le sujet d'une guerre avec le sophi Ismaël. Selim y eut du desavantage, mais dans la suite il gagna la bataille de Zalderane le 26. Août 1514. Il est vrai que cette victoire lui coûta plus de cinquante mille hommes; & qu'à son retour, il perdit encore beaucoup de monde avec son artillerie, au passage de l'Euphrate. Dans la suite il prit diverses villes en Perse, & défit quelques petits princes, qui ne lui avoient pas été favorables. Bientôt après il porta ses armes contre Campson Gauri, sultan d'Egypte, qu'il défit & tua près d'Alep en Syrie, le 26. Août de l'an 1516. Alep se rendit avec Damas & le reste de la province; & la Palestine lui fut soûmise par Sinan bassa. Cependant les Mammelus, retournés en Egypte, creérent Tonumbei sultan, & se preparerent à resister aux Ottomans. Mais Selim entrant dans leur pays, emporta le Caire sur la fin du mois de Janvier de l'an 1517. & défit le nouveau sultan un Mardi 27. jour du même mois. Ce prince infortuné ayant été trouvé dans un marais, où les Arabes l'avoient caché, fut pendu par ordre de Selim. Celui-ci retournant à Constantinople, fut attaqué d'un charbon pestilentiel à l'épine du dos. Il voulut se faire porter à Andrinople, croyant que l'air de cette ville lui seroit meilleur; & il mourut à Cluri en Thrace, au lieu même où il avoit combattu & fait empoisonner son pere, le 22. Septembre de l'an 1520. le 46. de son âge, & le 8. de son regne. D'autres disent qu'il regna 8. ans, & 8. mois. *Soliman* II. lui succeda. * Leunclavius, *l.* 7. *in Pand. Turc.* §. 215. Paul Jove, *in Selim.* Mezerai. Continuation de Chalcondyle, *en l'hist. des Turcs.*

SELIM II. fils de SOLYMAN II. & petit fils de SELIM I. succeda à son pere en 1566. âgé de quarante-deux ans. La mort de ses freres Mustapha & Bajazet, dont on s'étoit défait du vivant de Solyman, lui offrit le chemin du thrône, dont il se montra indigne par ses vices. Il étoit craintif & sans courage, & n'aimoit que les femmes & le

vin. Le courage neanmoins de ses generaux d'armée lui fut favorable ; car Piali & Mustapha lui conquirent l'isle de Cypre en 1571. & Louchali remporta une victoire en Barbarie contre les galeres de Malte. Mais après la perte de Cypre, les Chrétiens gagnerent le 7. Octobre la fameuse bataille de Lepante, où Hali Bassa fut tué. On ne doute point que ce n'ait été la plus grande playe, qu'eût reçu de long-tems l'empire Ottoman. Si les Chrétiens eussent sçû jouir des avantages de leur victoire, ils auroient sans doute emporté Constantinople, où on étoit dans une consternation generale. Selim en sortit pour lors & se retira à Andrinople. Depuis il donna la paix aux Venitiens, & mourut d'apoplexie le 13. Decembre de l'an 1574. *Amurath* III. fut son successeur. * Mezerai, *hist. des Turcs*.

SELINCOURT, village avec abbaye dans l'Amienois en Picardie, à neuf lieues d'Amiens vers le couchant. * Baudrand.

SELINGA, SELENGISKOI, ville des Moscovites, située dans la grande Tartarie, à l'embouchure de la riviere de Selenga, dans le lac de Baykal, qui est une des sources du Jenifeia. Le P. Avril dit, qu'elle est sur le chemin de Tobolsk à Peking : & M. Wisfen, dans sa grande carte, la met environ au milieu du chemin de ces deux villes.

SELINGSTAT, SELIGENSTAT, petite ville, autrefois imperiale, maintenant dépendante de l'archevêché de Treves. Elle est située sur le Mein, un peu au-dessus d'Aschafembourg. * Mati, *dict*.

SELKIRK, capitale du comté de Forrest, dans l'Ecosse meridionale, située sur la riviere d'Ettrick. C'est là où l'on administre la justice pour tout le comté. La charge de sherif hereditaire de ce pays appartient à la famille de Murrai de Philiphaugh, qui est très-ancienne. Le chef de cette famille fut fait un des lords de la Session par le roi Guillaume & la reine Marie. Cette ville est remarquable par la défaite totale du marquis de Montross sous le regne de Charles I. par les troupes du parlement, commandées par David Lesli, dans la vallée nommée *Philiphaugh*, de l'autre côté de la riviere. C'est de cette vallée dont la famille, de laquelle on vient de parler, prend son titre. * Chambden, *Brit. &c.*

SELLE, petite riviere, qui prend sa source dans la Picardie, baigne Cateau-Cambresis, & se décharge dans l'Escaut, entre Bouchain & Valenciennes. * Mati, *diction.*

SELLE, ou SELYE, petit bourg de la Basse Hongrie, situé sur le Drave, au midi de la ville de Sighet. On le prend pour l'ancienne *Aquæ Balissæ*, petite ville de la Basse Pannonie. * Baudrand.

SELLUM, fils de Jabes, se mit sur le thrône d'Israël, qu'il ravit avec la vie à Zacharie : & environ un mois après son élection, il fut tué par Manahem, general des troupes de Zacharie l'an 3263. du monde, & 773. avant Jesus-Christ. Manahem lui succeda. * IV. *des Rois c.* 15. Josephe, *l.* 9. *antiq. c.* 11. Torniel, *A. M.* 3264.

SELMON, montagne fort élevée de la tribu d'Ephraïm, qui étoit presque toûjours couverte de neiges. *Juges*, IX. 48.

SELO, *voyez* SILARO.

SELOMBRIA ou SELIVRE'E, ville de la Romanie, dans la Turquie en Europe, étoit autrefois le siege d'un évêché suffragant d'Heraclée.

SELSEIISLE : c'est une presqu'isle près de Chichester dans le comté de Sussex en Angleterre. Elidwach roi des South Saxons, ou Saxons meridionaux, l'assigna vers l'an 711. à Wilfride, archevêque d'Yorck, pour sa demeure, quand il fut banni de son pays par le roi de Northumberland, & qu'il vint prêcher aux Saxons meridionaux. Godwal roi des West Saxons, ou Saxons occidentaux, ayant conquis le royaume des Saxons y bâtit un monastere & en fit un siege épiscopal, qui fut maintenu dans le même lieu pendant 300. ans, jusqu'à ce qu'en 1070. l'évêque Stigand transporta ce siege à Chichester. Ce lieu est encore renommé pour ses bons petoncles & ses bonnes écrevisses. * *Dict. Angl.*

SELTZ, bourg avec une abbaye. Il est du Palatinat du Rhin, enclavé dans l'Alsace, & situé à l'embouchure du Seltzbach dans le Rhin, entre Strasbourg & Philisbourg, à neuf ou dix lieues de chacune. * Mati, *diction.*

SELVA : c'est une petite isle du golfe de Venise. Elle est au midi de la Morlaquie, entre l'isle d'Osero, & celle de Pago. * Baudrand.

SELVE (Jean de) premier president au parlement de Paris, étoit né dans le Limosin, d'où sa famille étoit originaire, & non du Milanez. Son pere FABIEN de Selve, lieutenant de la compagnie des gensdarmes du comte de la Marck, gouverneur d'Auvergne, étoit fils de FABIEN de Selve, & d'*Elisabeth*, de Baudeni. Jean de Selve ayant de l'inclination pour les lettres, quitta la profession des armes que son pere avoit suivie, pour s'adonner à l'étude de la jurisprudence, & fut élevé par le roi François I. à la charge de premier president au parlement de Bourdeaux en 1514. Le roi ayant conquis le duché de Milan l'année suivante, l'y appella, afin de s'assurer de ces nouveaux sujets, en les soûmettant à la conduite de ce sage & fidele ministre, auquel il donna la premiere administration de la justice dans le Milanez. Lorsque cet état se fut soustrait à la domination de ce prince, il retourna en France, où il fut honoré de la charge de premier president au parlement de Rouen. En 1521. le roi le fit premier president du parlement de Paris ; & lorsque ce prince eut été fait prisonnier de l'empereur à la bataille de Pavie, Louise de Savoye sa mere le choisit avec François de Tournon, alors archevêque d'Ambrun, depuis cardinal & archevêque de Lyon, pour aller à Madrid traiter de sa délivrance avec Charles-*Quint*. Il y fut envoyé avec François de Tournon, archevêque d'Ambrun, & Philippe Chabot, baron de Brion ; mais il étoit chargé des plus secretes instructions. Après avoir heureusement executé cette commission il revint à Paris, où il continua ses fonctions ordinaires. Il fut nommé l'an 1529. par les cours souveraines, pour porter de leur part la parole aux états du royaume assemblés à Paris, où il mourut au mois d'Août de la même année. Ce magistrat fut enterré à saint Nicolas du Chardonnet, où l'on voit son épitaphe. On lui attribue communement le livre *de beneficio*, qui n'est point de lui, & on l'a accusé faussement d'avoir corrompu l'histoire de Philippe de Commines. Il laissa de *Cecile* de Buxis, sa femme, fille de *Jean* de Buxis & de *Beatrix* de Monestier, dame de Modstrade en Languedoc, six enfans, dont l'aîné LAZARE de Selve, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, & ambassadeur en Suisse, épousa en 1534. *Marie* Pignard, fille de *Gui* Pignard, seigneur de Dampierre en Bassigni, Chalifer, Sabelines, & Varaunes, notaire & secretaire du roi, & bailli de Langres, & de *Gillette Allegrain*. Le second, *Jean-Paul* de Selve, fut évêque de saint Flour en Auvergne. Le troisiéme, *Georges* de Selve, évêque de Lavaur, fut ambassadeur à Venise, en Angleterre, & en Espagne. Le quatriéme, *Odet* de Selve, president du grand conseil, mourut ambassadeur à Rome. Le cinquiéme, *Jean* de Selve, fut abbé de saint Vigor. Le dernier, *Jean-François* de Selve, fut ambassadeur à Constantinople. LAZARE, le premier de tous ces enfans, fut pere de GEORGES de Selve, qui eut de son mariage avec *Diane* Groslot, entre autres enfans, JEAN-BAPTISTE de Selve, seigneur de Cromieres, qui fut chevalier de l'ordre du roi. Il avoit épousé *Jacqueline* Bouchaut, de laquelle il eut *Jean-Baptiste* de Selve, seigneur de Cromieres maître d'hôtel du roi, qui épousa en 1645. *Charlotte* Marreau, dont il eut, *Jean-Baptiste* de Selve, procureur general en la cour des Monnoïes à Paris, mort en 1691. laissant des enfans, & *Pierre* de Selve, lequel après avoir servi longtems dans le regiment de Picardie, en devint lieutenant-colonel ; fut fait chevalier de saint Louis à 1000. livres de pension, & brigadier des armées du roi en 1704. Il défendit la ville de saint Venant en 1710. & n'en sortit que le 2. Octobre après un long siege pour une telle place, avec tous les honneurs de la guerre, & fut fait maréchal de camp le 29. Novembre de la même année. Il défendit Bouchain en 1711. & y fut fait prisonnier de guerre. Il mourut sur la fin de Mars 1721. âgé de plus de 82. ans, laissant un fils & deux filles jeunes. * Bayle, *dict. critique*. *Memoires genealogiques*.

SELVE (Georges de) fils de JEAN, premier president

dent au parlement de Paris, fut évêque de Lavaur, & succeda l'an 1529. à Pierre du Buis. Le roi François I. l'employa dans les ambassades auprès du pape, de l'empereur Charles V. & de la republique de Venise. Il composa quelques livres de pieté en françois, & traduisit en cette même langue huit vies des hommes illustres de Plutarque. Ce prelat mourut l'an 1541. * Antoine du Verdier, *bibliotheque françoise pag.* 1449. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana Tom. II. page* 1142. Pierre Bunelli, *epistola ad Petrum Danes. & Petrum Fabrum.*

SEM, patriarche, fils de *Noé*, nâquit l'an 1559. du monde, & 2476. avant Jesus-Christ. Il est toûjours nommé le premier entre les enfans de Noë, Cham le second, & Japhet le troisiéme. Ce qui fait croire que c'est aussi l'ordre de leur naissance; & que Sem étoit l'aîné, comme il est dit dans la vulgate, *Genes.* 11. *v.* 21. Cependant *Genes.* 9. *v.* 24. Cham est appellé le plus jeune des enfans de Noë, & il est dit *Genes.* 11. *v.* 10. que Sem engendra Arphaxad la 100. année de sa vie, deux ans après le deluge, c'est-à-dire l'an 602. de Noë, d'où il s'enfuit que Noë n'avoit engendré Sem que l'an 502. de sa vie. Cependant il est marqué *Genes.* 5. *v.* 32. que Noë commença à engendrer à l'âge de cinq cens ans: d'où l'on conclut que Sem n'étoit pas son fils aîné, & que Japhet étoit venu au monde deux ans avant lui. C'est peut-être ce qui a déterminé les Hebreux à dire que Sem n'étoit pas le fils aîné de Noë. Mais comme le texte de la Genese *chap.* 5. ne distingue point la naissance des trois fils de Noë, & qu'il porte qu'il les eut à l'âge de cinq cens ans, on peut dire que ce terme veut dire qu'il les eut tous trois vers l'âge de cinq cens ans. D'ailleurs il se peut faire que Sem ait engendré Arphaxad au commencement de sa centiéme année & de la 2. après le deluge, & que Noë n'ait engendré Sem qu'à la fin de l'an 500. de sa vie, auquel cas il sera vrai de dire que Sem étoit né l'an 500. de la vie de Noë. Quoi qu'il en soit, Sem est toûjours nommé dans l'écriture comme le premier des enfans de Noë. Ses descendans s'établirent tous en Asie. Quelques-uns veulent qu'il ait joui non seulement du droit d'aînesse, mais encore du sacerdoce, qu'ils prétendent y avoir été attaché: c'est sans aucun fondement. Ceux qui ont soûtenu que ce patriarche est celui qui paroît sous le nom de Melchisedech, ont encore avancé une plus grande chimere. Sem mourut l'an 2158. du monde, & 1877. avant Jesus-Christ, âgé de 600. ans, ayant pû voir quinze generations de ses descendans. * *Genese*, 11. Saint Augustin, *l.* 6. *de civitat. cap.* 3. Isidore. Torniel. Salian. & Sponde, *in annal vet. testament.* M. Du Pin, *dissert. prel. sur la bible.*

SEMAINE, espace de sept jours, qui recommencent successivement. Cette maniere de compter le tems est venue des Juifs, qui le septiéme jour celebroient le Sabbat, c'est-à-dire, *jour du repos*, pour obéïr au commandement de Dieu, & pour suivre la tradition reçue depuis Adam jusques à Moyse. Cette coûtume passa chez les Grecs, & chez les autres peuples. Quelques-uns neanmoins croyent que les autres nations ont separé le tems par le nombre de sept jours. à cause des sept planetes, ou à cause des quatre quartiers du mois lunaire, qui ont chacun sept jours, ou par une certaine veneration qu'ils avoient pour le nombre de sept, si celebre parmi les anciens philosophes de la secte de Pythagore. Les Juifs ne donnoient point de nom particulier aux six premiers jours de la semaine; mais le septiéme s'appelloit *Sabbat*, qui veux dire *repos*; parce qu'ils s'abstenoient de toute sorte d'ouvrages serviles, en memoire de ce que Dieu avoit cessé ce jour-là son admirable ouvrage de la création du monde, qu'il avoit continué pendant les six premiers jours. Les Payens donnerent le nom d'une des sept planetes à chaque jour de la semaine; celui du Soleil, au premier jour; de la lune, au second; de Mars, au troisiéme; de Mercure, au quatriéme; de Jupiter, au cinquiéme; de Venus, au sixiéme; & de Saturne, au septiéme. On rapporte une autre raison de cet ordre. On donne chaque heure du jour à quelqu'une des planetes: & l'on commence par le Soleil, en cette maniere. La premiere heure du premier jour étant donnée au Soleil, on donne en descendant la seconde à Venus, la troisiéme à Mercure, la quatriéme à la Lune; puis, en prenant les plus hautes planetes, la cinquiéme à Saturne, la sixiéme à Jupiter, & la septiéme à Mars. Continuant dans cet ordre, la 8. est pour le Soleil, puis la 15. & ensuite la 22. Venus a la 23. & Mercure la 24. Ainsi la premiere heure du second jour, est pour la Lune; celle du troisiéme jour, pour Mars; du quatriéme, pour Mercure; du cinquiéme, pour Jupiter; du sixiéme, pour Saturne. Ce que l'on peut compter sur cet ordre des planetes, marqué par des chifres.

5. Saturne, *septiéme.*
6. Jupiter, *cinquiéme.*
7. Mars, *troisiéme.*
1. Le Soleil, *premier jour*;
2. Venus, *sixiéme.*
3. Mercure, *quatriéme.*
4. La Lune, *second.*

Les Chrétiens appellent encore les jours du nom des planetes (à la reserve du Dimanche, ou jour du Seigneur, que les Anciens appelloient *Dies Solis*, jour du soleil; & du Samedi, dont le nom vient de *Sabbatum*, & non pas de *Saturnus*,) car Lundi veut dire, jour de la Lune; Mardi, jour de Mars; Mercredi, jour de Mercure; Jeudi, jour de Jupiter, nommé autrefois *Jovis*, Vendredi, jour de Venus. Le principal jour de la semaine, est le Dimanche parmi les Chrétiens; & le jour du Sabbat, ou le Samedi chez les Juifs. Les Idolâtres avoient de la veneration pour le Jeudi, à cause de Jupiter, qu'ils estimoient être le plus grand des dieux. Les Mahometans observent le Vendredi, parce que ce fut en un pareil jour que Mahomet s'enfuit de la Mecque, où on ne vouloit pas le reconnoître pour Prophete. Ils appelloient cette fuite, *hegire*; c'est-à-dire, *persecution.* * Le P. Petau, *de Doctr. tempor.* J. Selden, *de jure Gent.*

SEMECHON, lac à l'Orient de la tribu de Nephtali, dont la longueur est de soixante stades, la largeur de trente: ses marais vont jusques à Daphné. La ville de Seleucie est située sur ce Lac. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 4. *chap.* 1.

SEMEDO (Alvar) natif de Niza, dans le province d'*Alentejo* en Portugal, entra dans la compagnie de Jesus en 1602. à l'âge de dix-sept ans, & après sa philosophie fut envoyé à Goa, où il finit ses études. Etant allé ensuite dans la Chine, il fixa son sejour à Nanquin, où il travailla avec beaucoup de zele à la conversion des Chinois; mais en 1617. on l'arrêta avec les autres missionnaires, & après l'avoir tenu quelque tems en prison, on le transporta dans une cage de fer très-étroite à Canton, où il reçut ordre de sortir du royaume. Son zele ne lui ayant point permis de suivre cet ordre, il rentra peu après dans la Chine, où il continua à instruire les Fideles, & à gagner des ames à Jesus-Christ, jusqu'à ce qu'on l'envoyât à Rome pour les affaires de la mission. Il retourna encore à la Chine avec d'autres Jesuites, fut fait provincial & visiteur des missions, & enfin après avoir employé quarante six ans dans ces penibles emplois, âgé de 73. il mourut à Canton l'an 1658. Son voyage en Europe lui donna occasion d'y publier un traité de l'empire de la Chine, & de la predication de l'évangile dans cet empire, par les peres de son ordre; il le publia d'abord en 1642. en espagnol à Madrid, & l'année suivante étant arrivé à Rome, il le donna en italien dans cette ville. On en a donné une traduction françoise en 1655. à Paris. Ses lettres sur la mission de Nanquin, ont paru avec d'autres à Rome en 1627. * *Memoires de Portugal.*

SEMEI, créature de Saül, s'emporta contre David & le maudit, lorsque ce roi s'enfuyoit devant Absalom, l'an 1023. avant Jesus-Christ. Ceux qui accompagnoient ce prince voulurent punir Semei de sa temerité; mais David s'y opposa, & lui pardonna genereusement. Cependant, lorsque Salomon lui eut succedé à la couronne d'Israël, il fit mourir ce temeraire qui étoit sorti de Jerusalem, contre l'expresse défense que lui en avoit fait ce roi. * II. *des Rois*, 16. 5. 13. *& cap.* 19. 23. III. *des Rois*, 2. 9. 42. 46.

SEMEIA, prophete, *cherchez* ROBOAM.

SEMEIA, faux prophete, à qui Jeremie fit une prédiction desavantageuse, en punition de ce qu'il avoit voulu se mêler d'en faire de favorables aux Juifs captifs à Babylone. * *Jeremie*, *ch.* 29.

SEMEÏM, roi de Fez, *cherchez* MOULEI ISMAEL.

SEMELÉ, fille de *Cadmus* roi de Thebes, fut aimée de Jupiter, qui la débaucha, & la rendit mere de *Bacchus*. On dit que Junon déguisée en vieille, lui ayant conseillé de prier son amant de la venir voir dans toute sa majesté, la maison où elle étoit fut brulée, & l'enveloppa dans son incendie. * Ovide, *liv.* 3. *Metam.*

SEMENDRIA, SENDEROW, SMIDEROW, SPLENDEROBI, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie, sur le Danube, à dix lieues au-dessous de Belgrade. On prend Semendria pour l'ancienne *Singidunum*, ville de la Mœsie superieure. Elle a été épiscopale, capitale de la Servie, & le siege de ses despotes. Elle est aujourd'hui capitale d'un sangiacat, & défendue par une bonne citadelle. Les Allemands la prirent l'an 1668. & ils la perdirent de nouveau l'an 1690. * Baudrand. *Memoires du tems.*

SEMER: ce fut celui qui donna le nom à la ville de Samarie; parce qu'Amri roi d'Israël, acheta de lui la montagne de Samarie, & y bâtit la ville de ce nom. *Voyez* SAMARIE. * III. *Rois*, XVI. 24.

SEMERON, ville de Palestine dans la tribu de Zabulon. * *Josué*, 11. 1. C'est aussi le nom d'une montagne dans la tribu d'Ephraim. * *II. Paral.* 13. 4.

SEMERONE, *Semeronius*, Babylonien, est un auteur ancien, dont l'ouvrage n'est pas connu, & qui merite d'avoir place ici, à cause de son opinion sur l'empire des Assyriens, & sur celui des Perses. Ce fut, dit-il, Persée, fils de Danée, qui établit cet empire par la défaite de Sardanapale. Cette opinion, qui n'a pas fait fortune, est rapportée par l'auteur de la chronique d'Alexandrie.

SEMIAMIRE, *Semiamira* ou *Semis*, étoit mere de l'empereur *Eliogabale*, qui créa en sa faveur un Senat de femmes, dont elle fut la presidente. Les femmes jugeoient dans ce senat des affaires de leur sexe, & de ce qui regardoit leur état. Elle fut tuée avec son fils l'an de Jesus-Christ 222. & après sa mort on abolit cette jurisdiction qui n'avoit pu être établie que par un Eliogabale, c'est-à-dire, par le plus lâche & le plus infame des empereurs. * Lamprid, *in Heliogabalo.*

SEMI-ARIENS ou DEMI-ARIENS. Ceux qui suivoient les sentimens d'Arius, se diviserent dans la suite en deux partis principaux. Les uns, suivant l'hypothese de leur maître, soûtinrent que le Fils est dissemblable au pere ἀνόμοιος; c'est pourquoi on les nomma *Anoméens*; & tel étoit Eunomius, dont la reputation dans le parti fit qu'on les nomma ensuite *Eunomiens*; d'autres, qui refusoient de recevoir le mot de consubstantiel, comme marquant une parfaite égalité, sembloient s'approcher beaucoup plus du sentiment des peres de Nicée, parcequ'ils disoient que le fils étoit ὁμοιούσιος *semblable en essence* ou *semblable en toutes choses* au Pere. On leur donna le nom de *Semi-Ariens*, comme n'étant qu'à demi dans les sentimens d'Arius. Ce furent eux qui eurent le plus de part aux conciles de Rimini & de Seleucie. Cependant ils étoient encore subdivisés; car les uns faisoient consister la ressemblance du Fils au Pere dans la seule volonté, & les autres dans la substance. Parmi ceux-ci il y en avoit plusieurs qui étoient Orthodoxes, & qui se réunirent dans la suite à l'église Catholique. C'est ce qu'on peut voir dans les livres cités au bas de cet article. * Socrate, *l.* 2. Rufin, *l.* 1. Theodoret, *l.* 4. *hær. fac. c.* 3. Sozomene, *l.* 4. Sulpice *Severe*, *l.* 2. *hist. Sacr.* Baronius, *in annal.* Hermant, *vie de saint Athan. l.* 7. *& suiv.* Tillemont, *hist. des Ariens. Voyez* l'excellente dissertation de D. Prudent Marand, Bened. de saint Germain-des-Prez, sur les Semi-Ariens, en 1722.

SEMIGALLEN, province de Pologne & du duché de Curlande. Miraw en est la principale ville.

SEMINAIRES. On donne ce nom aux communautés ecclesiastiques, où l'on éleve les clercs pour les instruire de tous les devoirs de leur ministere. L'institution de cette sainte retraite n'est pas nouvelle dans l'église. Saint Ambroise observoit jusqu'à la façon de marcher de ceux qu'il vouloit faire clercs; & ayant remarqué que quelqu'un qui demandoit de l'être, marchoit d'une maniere étourdie, refusa de l'admettre. S. Leon défend d'ordonner ceux qui n'ont pas donné des marques de leur capacité. Les conciles & les papes ordonnent la même chose, avec des termes extrêmement forts. C'est pour cette raison qu'autrefois les clercs vivoient en communauté, & que dans toutes les églises il y avoit un écolâtre, que nous appellons presentement *theologal*, qui étoit obligé d'instruire les autres. Eugene II. Alexandre III. Innocent III. & divers autres pontifes, ont fait des ordonnances salutaires pour procurer des maîtres & des instructeurs aux clercs qui se disposoient au sacerdoce. En 1436. Eugene IV. établit un seminaire à Florence, comme nous l'apprenons de saint Antonin, qui fut peu de tems après archevêque de cette ville. Dans le même tems le B. Pierre Berland, archevêque de Bourdeaux, fonda une maison, où l'on avoit soin d'instruire douze clercs pendant dix ans; & divers autres prélats en ont agi de même. Enfin le concile de Trente a ordonné l'établissement des seminaires, qui se sont heureusement multipliés dans le monde Chrétien; sur-tout depuis que S. Charles, S. François de Sales, & divers autres grands prélats, en ont donné l'exemple. En France les seminaires s'augmentent tous les jours par les soins des évêques: & c'est principalement par ce saint établissement qu'on donne de bons prêtres à l'église, & qu'on met de sages ouvriers dans la vigne du Seigneur. Entre ceux qui y ont travaillé avec le plus de benediction, il faut convenir que Jean-Jacques Olier, qui a été superieur du seminaire de S. Sulpice de Paris est des plus connus. Le 15. Decembre 1698. Louis XIV. donna une declaration pour l'établissement des seminaires dans les dioceses où il n'y en a point. Mr. Thiers a fait des considerations sur cette declaration qui ont été imprimées. * IV. concile de Tolede. Concile de Trente, *sess.* 23. *c.* 18. Eugene II. *in conc. Rom. distinct.* 37. *c.* 12. Alexandre III. *in conc. Rom. c.* 18. Innocent. III. *in conc. Rom. c.* 11. Saint Leon, *ep.* 87. Saint Antonin, *tit.* 22. *c.* 10. §. 6. Lurbæus, *de Aquit. illust.* Sponde, *in annal. &c.*

SEMINARA, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ulterieure, à une lieue du golfe de Gioïa, & à trois lieues de la ville de ce nom vers le midi. Les François y defirent les Espagnols l'an 1503. * Baudrand.

SEMIRAMI: c'est un passage des montagnes de l'Ardirbeitzan ou Aderbejan. Il conduit de cette province à celle d'Arzerum, & ainsi des états de Perse à ceux du Turc, & anciennement de la Medie à l'Assyrie. Il y a dans ce passage un chemin de cinq lieues taillé dans le roc par les ordres de la reine Semiramis comme on croit. * Baudrand.

SEMIRAMIS, reine des Assyriens, fille de la déesse Syrienne Derceto, ou *Atergatis*, fut d'abord mariée à *Menon*, general des armées du roi Ninus. Son penchant, qui la portoit à suivre son mari dans les armées, & à combattre à ses côtés, la fit connoître à *Ninus*, qui en devint amoureux. Elle abandonna Menon, qui se pendit de regret, & se donna à ce prince, qu'elle accompagna dans ses conquêtes. Depuis, comme tutrice du jeune *Nynias*, son fils, elle succeda à Ninus. Elle étendit les conquêtes du roi son époux, d'un côté jusqu'à l'Ethiopie, & de l'autre jusques dans les Indes. Après avoir soûmis la Medie, la Libye & l'Egypte, où elle fit la guerre au roi Stabrobates, elle éleva un magnifique tombeau à Ninus, changea la montagne de Bagistone en statue, en fit renverser d'autres pour applanir les grands chemins; & ayant achevé Babylone, elle y fit bâtir ces murailles, selon l'opinion commune, & élever ces jardins, qui passerent pour des merveilles du monde. Quelques auteurs attribuent à Nitocris, qui vécut long-tems depuis, la construction de ces murs merveilleux de Babylone; mais ils conviennent que Semiramis fit renfermer entre des chaussées très-élevées l'Euphrate, qui inondoit auparavant tout le pays; mais cette heroïne souilla sa gloire, en s'abandonnant à des impuretés extraordinaires. On dit qu'elle faisoit égorger ceux qui lui avoient servi à contenter ses lubricités; & qu'ensuite elle leur élevoit de magnifiques tombeaux. Son fils Nynias lui plut tant, qu'elle le sollicita à commettre un inceste; mais ce prince la fit mourir, après qu'elle eut regné 42. ans, & qu'elle en eut vêcu 62. Ceux qui admettent ce recit, que Diodore de *Sicile* a pris

de Ctesias, ne s'accordent pas entr'eux sur le tems auquel on doit rapporter ces grands évenemens; & il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque tous les systêmes qu'on a imaginés là-dessus, n'ont plû qu'à ceux qui en ont été les inventeurs. Ninus ne trouve point de place dans la vraie chronologie; mais Semiramis, dont on ignore l'époux, y en tient une honorable; car on trouve qu'elle étoit reine d'Assyrie, dans le tems même où l'Assyrie devint un puissant état, ou si l'on veut un empire. C'est à l'année 2806. du monde, 1229. avant Jesus-Christ, qu'on la trouve, jettant les fondemens de ce grand empire, qui subsista cinq cens vingt ans, selon Herodote. Il y avoit alors 1004. ans que Babylone étoit fondée: ce qui s'accorde, à ce qu'a écrit Erranius, ancien auteur, cité par Etienne de *Byzance*: & Troye fut prise par les Grecs 46. ans après; ce qui revient encore parfaitement à ce que Porphyre assure, que divers auteurs avoient écrit que Semiramis vivoit très-peu de tems avant ce memorable évenement de l'histoire grecque. * Justin, *lib.* 2. Diodore de *Sicile*, *lib.* 2. Torniel, *in annal.* Salian. Petau, &c.

SEMLYM, bourg de l'Esclavonie en Hongrie. Il est sur le Danube, un peu au-dessus du confluent de la Save & de la ville de Belgrade. * Mati, *dict.*

SEMONES: c'est un nom que les Latins donnoient à certains petits dieux, qu'ils n'estimoient pas dignes du ciel, mais qu'ils croyoient aussi trop au-dessus des hommes ordinaires, pour être destinés à demeurer sur la terre parmi eux. On les appelloit *Semones*, comme qui diroit *semi-homines*, demi-hommes, c'est-à-dire, *moitié-hommes & moitié-dieux.* Tels étoient Janus, Pan, les Satyres, les Faunes, Priape, Vertumne, Mercure. C'est ainsi qu'il faut entendre Tite-Live, dans le *liv.* 8. *c.* 20. où il dit, *bona Semoni Sanco censuerunt consecranda*, & autres endroits semblables. * Varron, *in Mistagog.*

SEMOY, riviere des Pays-Bas, a sa source dans le Luxembourg, près de la ville de ce nom, baigne Chini, Bouillon, Orchimont, & se décharge dans la Meuse, à deux lieues au-dessus de Charleville. * Baudrand.

SEMPACH, petite ville de Suisse. Elle est capitale d'un bailliage du canton de Lucerne, & située au nord-ouest de la ville de ce nom, sur le lac de Sempach. * Mati, *dict.*

SEMPERIUS (André) medecin Espagnol, & professeur à Valence, avoit toutes les qualités d'un grand orateur, & fut appellé dans l'isle de Sardaigne, pour y professer. Il retourna bientôt après dans son pays, & a laissé plusieurs ouvrages; *Grammaticæ præceptiones*; *Rhetorica ac de concionandi ratione*; *In tabulas rhetoricæ Cassandri*; *in Ciceronis Brutum seu Oratorem.* * D. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp.*

SEMPRINGHAM, *cherchez* GILBERT DE SEMPRINGHAM.

SEMPRONIUS, *cherchez* ASELLIO.

SEMPRONIUS TUDITANUS (C.) consul Romain, écrivit des commentaires histoires, qui ne sont pas venus jusqu'à nous; mais qui sont cites par les anciens. * Pline, *l.* 13. *c.* 13. Aulu-Gelle, *l.* 13. *c.* 14. Macrobe, *l.* 1. *c.* 13. Cicero, *in Bruto*, *&c.*

SEMUR EN AUXOIS, ville du duché de Bourgogne sur l'Armanson, avec presidial, bailliage, chancellerie aux contrats &c. Elle est située sur un rocher escarpé, & est entourée de montagnes de tous côtés, hors de celui d'orient: elle est petite, mais ses cinq fauxbourgs la font paroître assez grande. On y trouve un prieuré de l'ordre de saint Benoît, un autre de chanoines reguliers, des Carmes, des Capucins, des Minimes, des filles de l'ordre de saint Dominique, & de la Visitation, des Ursulines &c.

SEMUR EN BRIONOIS, autre ville de Bourgogne, dans le diocese d'Autun, comme la premiere, avec bailliage. Elle est située sur une petite montagne, dont les vûes donnent sur la riviere de Loire, qui passe à une demi-lieue de là.

SENACLE, lieu où se tenoit le senat Romain. Il y en avoit trois à Rome; un dans le temple de la Concorde, entre le Capitole & la place Romaine; un autre proche de la porte Capene; & un troisiéme au temple de Bellone. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 1. *c.* 14.

SENAT: nom que l'on a donné à l'assemblée des juges souverains, composée anciennement des vieillards. Les Lacedemoniens & les Carthaginois ne recevoient dans leur senat que des gens âgés de 60. ans. Mais ce nom a été particulierement consacré au senat de Rome, qui avoit la principale autorité dans l'état pour les affaires publiques. On fait remonter son autorité & son établissement au tems de Romulus, qui le composa de cent senateurs, qui furent choisis par les tribuns du peuple, entre les plus sages & les plus qualifiés qui se trouvoient alors à Rome. Le senat avoit droit de déliberer & d'ordonner sur les affaires publiques, à l'exception de la création des magistrats & des loix qui concernoient le peuple. Il pouvoit bien être d'avis de la guerre ou de la paix; mais il ne pouvoit ni déclarer la guerre ni faire la paix sans le consentement du peuple, & sans son autorité. C'étoit au senat à juger les criminels, à envoyer & à recevoir les ambassadeurs: il avoit aussi la direction des deniers publics. Le Dictateur, les consuls, les préteurs, les tribuns du peuple, le gouverneur pendant l'interregne, & le gouverneur de Rome, avoient droit d'assembler le senat & de le consulter. Le lieu de l'assemblée étoit ordinairement, ou le temple de la Concorde, entre le Capitole & la place publique, ou un lieu proche la porte Capene, ou le temple de Bellone, dans lequel le senat donnoit audience aux ambassadeurs étrangers. Les assemblées ordinaires du senat se tenoient trois fois par mois; sçavoir, le jour des Calendes, des Nones, & des Ides. Auguste les reduisit à deux assemblées par mois, les jours des Calendes & des Ides; & dans les mois de Septembre & d'Octobre, il déchargea les senateurs de s'y trouver, à l'exception de ceux que l'on avoit tirés par sort. Les assemblées extraordinaires étoient convoquées par les magistrats: on y opinoit de deux manieres; sçavoir, en demandant à chacun son avis, en commençant par le prince du senat, ensuite par les consuls désignés, après par les consulaires, & enfin de suite, suivant qu'il plaisoit au consul de les nommer, observant toutefois de garder toûjours le même ordre qu'il avoit une fois commencé. L'autre maniere d'opiner dans les choses plus faciles, étoit quand le magistrat avoit fait son rapport & donné son avis, il disoit, *Que ceux qui sont de cet avis passent de mon côté*; ce qui se faisoit sur le champ. Il y avoit un certain nombre de senateurs necessaires pour faire un arrêt solemnel: il en falloit d'abord cent, ensuite deux cens, & enfin quatre cens. Les senateurs qui ne se trouvoient pas au senat étoient condamnés à une amende. La decision du senat étoit souveraine, à moins que les tribuns du peuple ni formassent opposition, & en ce cas il faloit porter l'affaire au peuple; cependant les tribuns n'entroient point dans le senat; mais examinoient à la porte les premieres resolutions prises par les senateurs, pour les approuver ou les rejetter. Son autorité diminua sous les premiers empereurs; mais elle subsista encore long-tems, & fut peu à peu anéantie. *Voyez* l'article suivant. * *Antiq. Græc. & Rom.* M. Du Pin, *hist. profane.* Pitiscus, *lexicon antiq. Ital.*

SENATEURS, magistrats Romains, que Romulus créa pour être ses conseillers d'état, & pour juger les differends du peuple. Ils étoient au nombre de cent, choisis des plus nobles familles de Rome, & entre les vieillards les plus distingués par leur prudence. Romulus les nomma senateurs, en latin *Senatores*, ou par rapport à leur âge, ou par rapport à leur sagesse. Il les appella aussi peres *Patres*, soit pour marquer le respect qu'on leur devoit, soit pour leur faire connoître qu'ils devoient être les protecteurs, & comme les peres du peuple. Quelque-tems après, lorsque les Sabins eurent été reçu dans la ville, Romulus & le roi Tatius créerent cent nouveaux senateurs tirés des plus illustres maisons de Rome. Tarquin l'*Ancien* augmenta encore ce nombre, choisissant dans les familles plebeïenes ou bourgeoises, cent personnes remarquables par la vertu: il leur donna le titre de *Patriciens*, & les fit ensuite recevoir dans le senat, qui fut alors composé de trois cens senateurs. Ceux qui avoient été ajoutés aux deux cens premiers furent appellés *Conscripts*, & delà est venu l'usage, quand on parloit au senat, de donner aux senateurs le titre de *Patres Conscripti.* Long-tems après C. Gracchus fit faire une

loi pour ajoûter trois cens senateurs de l'ordre des chevaliers, mais cette loi ne subsista pas long-tems; cependant le nombre des sénateurs ne fut point fixé. Des chevaliers entrerent dans le sénat du tems de Sylla; & du tems des triumvirs on comptoit près de neuf cens senateurs. Jules César ayant fait entrer plusieurs personnes indignes dans le sénat, Auguste le reforma sur l'ancien pied. Dans les premiers tems il n'y avoit que ceux qui étoient de la race patricienne, c'est-à-dire, descendus des trois cens anciens sénateurs, qui étoient admis dans le sénat. Ensuite, on y fit entrer les plebeïens, quand ils avoient passé par les magistratures. Il falloit qu'un sénateur fût au moins âgé de vingt ans, & qu'il eût au moins huit cens mille sesterces de bien: ce qui monte à vingt mille écus. Après y avoir été admis, s'il lui survenoit quelque perte qui diminuât considerablement son bien, il perdoit sa charge & son rang. C'étoit aux censeurs à choisir ceux qui devoient avoir entrée dans le senat, & à les en chasser quand ils s'en rendoient indignes. Les sénateurs avoient aussi le droit de choisir entre les sénateurs celui qui devoit tenir le premier rang, à qui l'on donnoit le nom de *Prince du senat*. Cette dignité étoit à vie, & l'on n'en nommoit un nouveau qu'après sa mort. L'habit des senateurs étoit une tunique ornée de grands galons, qu'ils appelloient *latus clavus*, qui les distinguoient des chevaliers. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 7. *c.* 5. M. Du Pin, *hist. profane*. Pitiscus, *lexic. antiquit.*

On appella depuis SENATEUR le souverain magistrat de Rome. Alberic remarque en sa chronique, que la dignité de senateur, qui avoit été supprimée depuis le regne de l'empereur Constantin, fut rétablie par les Romains sous le pontificat d'Innocent II. contre lequel ils faisoient la guerre. Ils créerent senateur Jordan, fils de Pierre Leon, à qui ils firent serment de fidelité & d'obéïssance. Vers l'an 1100. par un traité fait avec le pape Eugene, la dignité de senateur fut soûmise à l'autorité du pape; & cela dura jusqu'en 1194. car alors les Romains élûrent cinquante-six senateurs, au lieu du souverain sénateur qu'ils avoient auparavant. Mais le nombre de ces magistrats causant des troubles, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder, le peuple Romain rétablit le gouvernement d'un seul, dont l'autorité duroit deux ans. En 1237. l'empereur Frideric II. fit ensorte qu'il y eut deux senateurs; mais on ne sçait si ces deux dignitez subsisterent long-tems; car les historiens ne parlent que d'un senateur en 1244. 1252. &c. L'an 1263. Charles comte d'Anjou, fut élû senateur de la ville de Rome pour toute sa vie: ce qui déplut fort au pape Urbain IV. lequel en écrivit à saint Louis, frere de Charles. Celui-ci étant devenu roi de Sicile, donna en 1266. la dignité de senateur à Henri, fils du roi de Castille. Le pape Nicolas III. se fit élire sénateur par le peuple en 1278. Après sa mort cette dignité fut déferée au pape Martin IV. qui établit en sa place Charles roi de Sicile, l'an 1281. Ses descendans en joüirent; & le roi Robert la fit exercer par le baron Guillaume, qui fut chassé par les Romains, lesquels élûrent Etienne Colonna & Poncel Ursin. Aujourd'hui on appelle senateur à Rome le juge & magistrat ordinaire de la ville. Cette dignité est à vie, à la nomination du pape, qui ne la peut conferer à un citoyen Romain; car, contre la coûtume des autres villes, qui n'élisent pour magistrat que de leurs propres citoyens, celui-ci doit être étranger. Il a pour collateraux trois conservateurs du peuple, qui sont ordinairement gentilshommes Romains, & dont l'office répond à celui d'échevins à Paris. Ils sont élus, & on les change tous les mois.* Du Cange, *glossar. latinit.*

SENAULT (Pierre) fut clerc au greffe du parlement de Paris, & greffier du conseil de la Ligue. Il fut chassé de Paris le 30. Mars 1594. par ordre de Henri IV. roi de France. Il fut pere de JEAN-FRANÇOIS, qui suit. * *Remarques sur la satire Menipée, tom. II.*

SENAULT (Jean-François) né à Paris en 1601. entra dès sa plus tendre jeunesse dans la congregation des prêtres de l'Oratoire, qui étoit depuis peu établie en France par le Cardinal de Berulle. Il parut avec éclat dans cette compagnie naissante, où il remplit les emplois les plus considerables, & se distingua par ses talens pour l'éloquence de la chaire & du cabinet. Il fut un des premiers prédicateurs de son tems, & prêcha pendant quarante années sans interruption à Paris, & dans les villes principales de la France. Il a laissé plusieurs livres excellens de pieté & de morale; une paraphrase sur le livre de Job; l'usage des passions; l'homme Chrétien; l'homme criminel; des panégyriques des Saints; & divers autres ouvrages, entre lesquels sont des vies de personnes illustres par leur pieté; comme de Magdelaine de S. Joseph, Carmelite Déchaussée, 1645. 1670. du B. Regnauld de S. Gilles, doyen d'Orleans, & depuis religieux de saint Dominique, 1645. de Jean-Baptiste Gault, prêtre de l'Oratoire, 1647. &c. Ses rares qualitez le firent juger digne de l'épiscopat; mais sa modestie l'empêcha d'accepter cette dignité, qu'il refusa à deux diverses fois. Son desinteressement lui avoit fait refuser des pensions considerables qui lui furent offertes. Son grand merite, & les services importans qu'il avoit rendus à sa compagnie, l'en firent élire le chef en 1662. Il exerça cette charge pendant dix années, avec l'amour & l'estime de tous les siens, & mourut à Paris le 3. jour d'Août 1672. * *Mem. histor.*

SENAUX (Marguerite de) religieuse de l'ordre de saint Dominique, celebre sous le nom de la mere *Marguerite* de Jesus, & fondatrice des monasteres de saint Thomas & de la Croix à Paris, née à Toulouse l'an 1590. étoit fille de *François* Senaux, seigneur de Montbrun, secretaire du roi, dont le frere étoit conseiller au parlement de Toulouse, fut mariée à M. *Raymond* de Garibal, conseiller au parlement de Toulouse, juge d'une grande integrité & capacité, avec lequel elle vecut jusqu'en 1618. se voyant sans enfans, ils se separerent d'un commun consentement. Le mari prit l'habit de Chartreux, & après avoir vécu dans ce saint ordre pendant douze années, il mourut prieur de la Chartreuse de Villefranche en Rouergue. La femme âgée de 29. ans, se fit religieuse de l'ordre de S. Dominique, au couvent de sainte Catherine de *Sienne* à Toulouse, & reçut pour nom de religion celui de *Marguerite de* JESUS. Elle fut appellée à Paris par la comtesse de S. Paul, pour y fonder, comme elle fit le monastere de S. Thomas, qui fut établie dans le fauxbourg saint Marcel, le 6. Mars 1627. puis au Marais du temple, & qui a été transferé au bout de la rue Vivienne, dans le quartier de Richelieu. Elle sortit de son monastere du Marais l'an 1636. pour fonder celui de la Croix, qui fut établi proche de l'église de S. Eustache, puis auprès du Louvre, & enfin dans le fauxbourg S. Antoine. Ce fut là qu'elle passa le reste de ses jours, estimée & considerée de tout le monde; mais sur-tout fort aimée de la reine Anne d'Autriche. Elle y mourut le 7. de Juin 1657. âgée de 68. ans. Le frere de cette dame fut president aux enquêtes au parlement de Toulouse, & ayeul de *Bertrand* de Senaux, qui fut nommé évêque d'Autun en 1702. sur la démission volontaire de son oncle maternel *Gabriel* de Roquette. Il vécut très-saintement dans l'épiscopat, & mourut de même en 1709. * *Mem. du tems.*

SEND, province de Perse en Asie. Elle est le long de l'Ocean, entre le Makeran, le Sigistan & les états du Mogol. Ce païs répond presque entierement à l'ancienne Gedrosie. * Baudrand.

SENE', c'est le nom d'un des rochers par où devoit passer Jonathas, fils de Saül, roi d'Israël, pour se rendre au corps de garde des Philistins. * I. *Rois*, 14. 4.

SENE'CHAL DE FRANCE, ancien officier de la couronne, avoit la surintendance de la maison du roi & en regloit la dépense pendant la paix & en tems de guerre. Il avoit la conduite des troupes, & portoit le principal étendart. La dignité de senéchal fut reconnue pour la premiere de la couronne, sous le roi Philippe I. Le grand senéchal étoit quelquefois grand-maître de la maison du roi, gouverneur de ses domaines & de ses finances. Il rendoit la justice aux sujets du roi, étoit au-dessus des autres juges, & signoit aussi le premier dans les lettres patentes que les rois faisoient expedier. Voici ce que l'on peut recueillir des titres anciens.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES SENE'CHAUX de France depuis l'an 980. jusques en 1190. ou environ.

I. GEOFROI, I. comte d'Anjou, surnommé *Grisegonnelle*, fut honoré de la charge de senéchal de France,

tant pour lui que pour sa posterité, en reconnoissance des grands services qu'il avoit rendus à l'état, sous le regne de Lothaire, il mourut devant le château de Marson, le 21. Juillet 987.

II. GUILLAUME, senéchal de France, autorisa de son seing le titre de la fondation du prieuré de saint Martin des Champs de Paris, l'an 1060.

III. RAOUL, senéchal de France, assista à la celebre assemblée des grands de France, que le roi Robert fit convoquer à Paris l'an 1067. pour être presens à la dédicace de l'église du prieuré de saint Martin des Champs.

IV. FRIDERIC, senéchal de France souscrivit l'acte de l'immunité que le roi Philippe I. accorda à l'église de S. Spire de Corbeil l'an 1071.

V. ROBERT, senéchal de France, signa un titre en faveur du prieuré de saint Martin des Champs l'an 1079.

VI. HUGUES, senéchal de France, est nommé dans des lettres du mois de Mars de l'an 1083. Quelques historiens ont cru qu'il étoit comte de Vermandois, & fils du roi Henri I. mais cela n'est pas certain.

VII. GERVAIS, senéchal de France, autorisa de sa signature une concession faite à l'abbaye de S. Jean d'Angeli, l'an 1085.

VIII. GUI de Montlheri, dit *le Rouge*, comte de Rochefort en Iveline, seigneur de Gournai sur Marne, fut en grand credit auprès du roi Philippe I. qui l'éleva à la dignité de senéchal de France avant l'an 1095.

IX. HUGUES de Montlheri, seigneur de Creci, senéchal de France, souscrivit des lettres patentes du roi Philippe I. données en faveur du prieuré de saint Eloi de Paris, l'an 1107.

X. ANSEAU de Garlande, seigneur de Gournai sur Marne, fut créé senéchal de France l'an 1108. & gagna les bonnes graces du roi Louis *le Gros*, qui lui donna l'administration des affaires du royaume.

XI. GUILLAUME de Garlande II. du nom, seigneur de Livri, succeda à son frere Anseau dans la charge de sénéchal de France l'an 1118. Il étoit general de l'armée du roi au combat de Brenneville en Normandie, l'an 1119.

XII. ETIENNE de Garlande, fut premierement élû évêque de Beauvais vers l'an 1100. & fait chancelier de France en 1108. Après la mort de son frere Guillaume, il obtint l'office de senechal de France, & eut l'administration des principales affaires du royaume.

XIII. RAOUL I. dit *le Vaillant*, comte de Vermandois, de Valois, d'Amiens & de Crespi, seigneur de Peronne, rendit des services considerables aux rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune* pendant leurs guerres. Il fut fait senéchal de France l'an 1131. & établi regent du royaume pendant le voyage d'Outremer du roi, l'an 1147.

XIV. THIBAUT I. dit *le Bon*, comte de Blois & de Chartres, fut élevé à la dignité de senéchal l'an 1152. & rendit de grands services aux rois Louis *le Jeune* & Philippe-*Auguste*. * Le P. Anselme *hist. des grands officiers de la couronne*.

SENECIO, *cherchez* HERENNIUS SENECIO.

SENECTAIRE ou SAINT NECTAIRE (Magdelaine de) *voyez* SAINT NECTAIRE.

SENEF, bourg du Braband, dans le pays Bas Catholique, sur les frontieres du Hainault & du comté de Namur, est celebre par la victoire que les François, commandés par Louis de Bourbon II. du nom, prince de Condé, y remporterent en 1674. sur les Espagnols & les Hollandois, qui y furent défaits. * Baudrand.

SENEGA, pays aux environs de la riviere de même nom, dans la Nigritie en Afrique La riviere de Senega est une branche du Niger, & se partage encore en plusieurs bras, qui après avoir formé plusieurs isles, grandes & petites, se rassemblent & se jettent dans l'Ocean. Entre ces isles du Senega, celle que l'on nomme *l'isle de saint Louis*, est une des plus belles, & une habitation des François. Elle est accompagnée de deux autres, dont l'une est appellée *l'isle aux Rois*, & l'autre *isle aux Anglois*, parce qu'ils y ont une petite colonie, qui est maintenant deserte. Quelques voyageurs rapportent que le Senega est un royaume, & que la ville capitale a le même nom de Senega, ou celui de Tulucatan. D'autres disent qu'il n'y a point de royaume de Senega, & que dans ce pays on ne voit que des cases de Negres, qui composent des villages. Les royaumes que ceux-ci nomment dans le pays de Senega, qu'ils prennent pour toute la Nigritie, sont ceux de Foulles, Tombut, Brak, Guroloph, Galain, Thim & Cahior. Ils disent que le pays où habitent les François, appartenoit au roi Brak, dont le royaume s'appelloit *Oualle*, & non pas Senega, quoiqu'il fût aux environs de la riviere de Senega. * *Relation de la Nigritie & du Senega*.

SENEQUE (Lucius Annæus) *Seneca*, orateur, né à Cordoue en Espagne, composa les declamations que nous avons encore aujourd'hui, & que l'on a faussement attribuées à son fils le philosophe. Il épousa une dame Espagnole, nommée *Elbia*, dont il eut trois fils; SENEQUE *le Philosophe*; Annæus Novatus, depuis surnommé *Jule Gallion*, par adoption; & Annæus Mela, pere du poëte Lucain. Seneque s'adonna entierement à l'étude de la philosophie. Novatus, celebre par son érudition, fut élevé à des charges publiques à Rome; & Mela se contenta de la fortune de son pere.

SENEQUE (Lucius-Annæus) *Seneca*, philosophe Stoïcien, né à Cardoue peu avant la mort d'Auguste, vers l'an 13. de Jesus-Christ, fut instruit dans l'éloquence par son pere, & eut pour maîtres de rhetorique Hygin, Cestius, & Asinius Gallus; ensuite dequoi il étudia la philosophie sous Socion *Alexandrin*, & Photin, de la secte des Stoïques. Dès le commencement de l'empire de Caligula, il donna des preuves de son sçavoir & de son éloquence en divers plaidoyers. Mais voyant que Caligula se picquoit d'être l'homme du monde le plus éloquent, il ne parla plus en public, de peur de donner de la jalousie à ce prince ambitieux & colere. Quelque-tems après, étant soupçonné d'être un peu trop familier avec la veuve de son bienfaicteur Domitius, il fut relegué en l'isle de Corse, où il demeura près de deux ans, & où il écrivit ses livres de consolations, qu'il adressa à sa mere & à Polybe; & quelques autres ouvrages. Agrippine ayant épousé l'empereur Claude, rappella Seneque, pour lui donner la conduite de son fils Neron, qu'elle vouloit élever à l'empire. Ce prince profitant des instructions de son precepteur, fut très-estimé, & passa les cinq premieres années de sa domination d'une maniere à servir de modele aux meilleurs princes. Mais après que Poppée & Tigellin se furent rendus maîtres de son esprit, il s'abandonna à ces crimes abominables qui l'ont rendu la honte du genre humain. La vertu de Seneque étoit une censure continuelle de ses vices. Il s'en voulut défaire, & se servit d'un de ses affranchis, nommé *Cleonice*, qui avoit ordre de lui donner du poison; mais la chose n'eut point d'effet, ou par le repentir de ce domestique, ou par la défiance de Seneque, qui ne vivoit que de fruit, & qui ne bûvoit que de l'eau. Quelque-tems après, Neron sçachant que son precepteur avoit sçû la conjuration de Pison contre sa personne, profita de cette occasion pour se defaire de lui. Il lui laissa le choix du genre de mort, & Seneque se fit ouvrir les veines. Pendant ses derniers momens, il s'entretint avec ses amis qui pleuroient à l'entour de lui; & par de graves discours il tâcha d'arrêter leurs larmes, se servant tantôt de la douceur, tantôt de la severité. Sa femme *Pauline* se fit ouvrir en même tems les veines, pour mourir avec lui. Seneque ennuyé des longueurs de la mort, pria Statius Annæus, son medecin, & son ancien ami de lui donner un poison, qu'il lui gardoit depuis long-tems à tout évenement. Mais les veines étant deja épuisées, & les membres froids, le venin n'eut pas le même moyen d'agir, & on fut obligé de l'étouffer avec la vapeur d'un bain chaud. Il mourut l'an 65. de Jesus-Christ, & le 12. du regne de Neron. Ce philosophe avoit été honoré des charges de preteur & de questeur, & même, selon quelques-uns, avoit été élevé au consulat. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, qui sont assez connus, sans qu'il soit necessaire d'en faire le dénombrement. Il faut éviter de les confondre avec ceux de son pere. Il y a eu des auteurs qui ont cru que Seneque avoit été Chrétien, & avoit eu commerce de lettres avec saint

Paul. Mais pour être convaincu du contraire, il ne faut que remarquer ce que Tacite en rapporte, parlant de sa mort : *Comme il entroit dans le bain*, dit-il, *il prit de l'eau, dont il arrosa le plus proche de ses domestiques, & dit qu'il faisoit ses effusions à Jupiter le Liberateur.*

☞ On ne doit point douter de la supposition des treize epîtres, tant de Seneque à saint Paul, que de saint Paul à Seneque, quoique saint Jerôme & saint Augustin semblent les avoir reconnues pour veritables. Car 1°. ces lettres ne sont ni du style de saint Paul, ni de celui de Seneque. Le style de celles qui sont attribuées à Seneque, est barbare, & plein de termes peu latins. Les lettres que l'on rapporte sous le nom de saint Paul, ne ressentent en aucune maniere la gravité de cet apôtre. 2°. Il y est dit que dans l'incendie de la ville de Rome, sous Neron, il n'y eut que cent trente-deux maisons de brûlées, quoiqu'il soit certain qu'une grande partie de la ville fut consumée par le feu, comme le rapporte Tacite, qui assure que de quatorze quartiers de la ville il n'en resta que quatre entiers ; qu'il y en eut trois, dont les maisons furent entierement consumées ; & que dans les sept autres il en restoit très-peu. 3°. La date de ses lettres est fausse ; l'une est datée sous le consulat d'Aprianus & de Capiton, pour Vipsanius & Capiton, qui étoient consuls cinq ans avant l'incendie. L'autre est du mois de Mars, & l'incendie ne commença, suivant Tacite, qu'au mois de Mai. 4°. Elles ne contiennent rien qui soit digne de saint Paul & de Seneque. Il n'y a presque aucune pensée morale dans celles de Seneque, ni aucune pensée chrétienne dans celles de l'apôtre. Seneque a composé plusieurs ouvrages de philosophie morale, suivant les principes des Stoïciens : *De ira*, *de consolatione*, *de providentia*, *de tranquillitate animi*, *de constantia sapientis*, *de clementia*, *de brevitate vitæ*, *de vita beata*, *de otio sapientis*, *de beneficiis*, & quantité de lettres morales. On lui attribue encore des questions naturelles, & des déclamations ou controverses. Ces dernieres pourroient bien être l'ouvrage de son pere. Il avoit encore composé d'autres ouvrages d'histoire. Pour les tragedies qui portent le nom de Seneque, & que quelques-uns attribuent au moins en partie au philosophe : c'est un recueil de tragedies de differents auteurs. La *Medée*, l'*Hippolyte* & les *Troades*, sont les plus belles ; l'*Octavie*, la *Thebaide*, & les autres pieces sont beaucoup plus foibles ; mais il n'y a point d'anciens qui attribuent aucune de ces pieces à Seneque *le Philosophe*. La meilleure édition des tragedies de Seneque est celle de Gronovius ; elle est préferable à celle de Thysius, *de Variorum*. * Tacit. *l.* 12. 14. & 15. *in annal.* Sueton. *in Neron.* Aulu-Gelle, Quintilien &c. ne parle point avantageusement de Seneque. Jul. Scalig. *hypercrit. seu l.* 6. *poët.* Jos. Scalig. *in primis Scaliger.* Ger. Joan. Voss. *lib. singul. de poët. Lat.* Antoine Godeau, *hist. de l'église*, *fin du premier siecle.* René Rapin, *reflex. sur la poëtiq.* Hedelin d'Aubignac, *de la pratique du theâtre.* Rosteau, *sentimens sur quelques livres qu'il a lus.* Louis Thomassin, prêtre de l'Oratoire, *de la methode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poëtes*, *l.* 1. Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes Latins.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. des trois premiers siecles.*

SENEQUE, évêque de Jerusalem dans le II. siecle, succeda à Philippe. Il étoit du nombre de ces évêques de la nation Juive qui succederent à saint Jacques, depuis l'an 111. jusqu'à l'an 135.

SENEQUE, certain vieillard ignorant, renouvella les erreurs des Pelagiens dans la marche d'Ancone, vers l'an 493. Cet Heretique faisoit demeurer en même maison les clercs, les moines & les vierges sacrées, & osoit déchirer publiquement la memoire de saint Augustin & de S. Jerôme. Le pape Gelase en étant averti, écrivit aux évêques de cette province des lettres, pour les exhorter à étouffer ces erreurs dans leur naissance. * *Epist.* 3. 4. 5. & 6.

SENEZ, ville de France dans les montagnes de Provence, a un évêché suffragant d'Ambrun. Quelques auteurs ont cru que Ptolomée fait mention de cette ville en parlant de celle qu'il nomme *Sanitium*, dans les Alpes maritimes ; mais ils se trompent, puisque Senez n'est point dans le pays des Vediantins. Les Latins la nomment *Civitas Sanitiensium*, *Sancsio*, *Sanitio* & *Sanitium*. Le plus ancien évêque dont nous ayons connoissance, est Ursius, qui a souscrit à l'épître synodale des prelats des Gaules au pape saint Leon, & le dernier, vivant encore en 1731. est Jean Soanen, prêtre de l'Oratoire. L'église cathedrale est dediée sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. Le chapitre, qui étoit autrefois de l'ordre de saint Augustin, fut secularisé par le pape Innocent X. en 1647. Il est composé d'un prevôt, d'un archidiacre d'un sacristain & de cinq chanoines, dont l'un est camerier ; outre un curé & trois autres ecclesiastiques. La ville est petite & peu considerable : sa jurisdiction temporelle est en pariage entre l'évêque, le chapitre, & le comte de Carces * Ptolomée, *l.* 3. *c.* 1. Bouche, *hist. de Provence.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

SENFRED, roi des East Saxons, ou Saxons Orientaux, en Angleterre, étoit le plus jeune fils de *Sebbi.* Il succeda à son frere *Sigeard* ; mais il ne regna que sept ans.

SENGAMI, ville capitale d'un royaume, ou plûtôt d'une province de même nom. Elle est dans le Quanto Region de l'isle de Niphon dans le Japon. * Baudrand.

SENGEBERE (Polycarpe) jurisconsulte au XVII. siecle, étoit de Brunswick. Il a écrit contre le livre *de mutuo* de Saumaise. Il disputa une chaire en droit de l'université d'Angers, contre un nommé Macquin. M. Ménage, qui avoit été son disciple, ne s'oublia point, pour lui rendre service dans cette occasion ; mais Macquin lui fut preferé, parce qu'il en sçavoit plus que lui. Neanmois à cause de son merite & de sa capacité, messieurs d'Angers lui firent une pension de cent écus par an, pour l'obliger à rester dans leur ville : & M. de Boilesve, conjointement avec quelques autres personnes, lui en donna autant ; de sorte qu'il avoit six cens livres chaque année. On voulut l'accuser d'avoir corrompu ses juges, quoiqu'il eût eu du dessous ; mais M. Ménage fut son défenseur. On dit aussi que le même plaida pour M. Sengebere, qui vouloit répudier sa femme pour cause d'adultere. * *Menagiana.* Bayle, *dict. critiq.*

SENGHAM (Guillaume) Anglois, de basse naissance, fut professeur en theologie, & se fit religieux de l'ordre de saint Augustin. Il a fait des livres, qui ont pour titre ; *De legibus & fide* ; *De remediis tentationum* ; *De claustro animæ*, &c. & florissoit vers l'an 1260. sous Henri III. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SENGLE (Claude de la) quarante-septiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui pour lors residoit à Malte, succeda en 1553. à Jean d'Homedes, & fut élû absent, pendant qu'il étoit ambassadeur pour l'ordre à Rome. Il étoit aussi grand hospitalier & chef de la langue de France. Lorsqu'il fut arrivé à Malte, le premier jour de l'an 1554. il fit travailler aux fortifications de la ville, & fit clorre de bonnes murailles & de bastions l'isle de saint Michel, qui fut appellée l'*isle* ou *la cité de la Sengle.* Vers ce tems, l'empereur voyant que la religion n'avoit pû accepter la donation de la ville d'Africa, entre Tunis & Tripoli, la fit démolir à force de mines, & témoigna qu'il auroit voulu en avoir fait autant de Tripoli comme le grand-maître d'Homedes le lui avoit conseillé. L'an 1555. le grand-maître de la Sengle fit reformer les statuts de l'ordre, & en fit un volume nouveau, qui fut approuvé par le pape. L'année suivante, François de Lorraine, grand-prieur de France, frere du duc de Guise, arriva à Malte avec deux galeres & un navire, chargé de toutes sortes de provisions. Il donna à l'église de Malte l'image de saint Jean-Baptiste, l'aigle de saint Jean l'Evangeliste, & la statue de Moyse, le tout de bronze, avec de riches paremens pour l'autel, & d'autres presens pour l'infirmerie. Le grand-maître le fit seoir au conseil près de sa chaise, au-dessus de l'évêque de Malte ; mais il ne lui permit neanmoins d'opiner qu'à son rang. Dans l'église, le grand-prieur eut sa place avant tous les grands-croix : distinction qui ne fut accompagnée d'aucune ceremonie particuliere. Après quatre années de gouvernement, pendant lesquelles le grand-maître de la Sengle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la sûreté de l'isle, & au bien de la religion, il

mourut en 1559. regretté de tout le monde, & eut pour successeur *Jean* de la Valette. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*, Naberat, *privileges de l'ordre*.

SENGUERD (Arnold) docteur & professeur en philosophie à Amsterdam, étoit de cette même ville Il étudia en philosophie à Leide sous Burgersdice, & fut reçu docteur dans cette faculté à l'âge de 19. ans. Il passa de là à l'étude de la theologie Calviniste; & après y avoir fait des progrès, il alla s'y perfectionner à Franeker sous Amesius & Maccovius. Sa réputation lui obtint une chaire de professeur en metaphysique & en physique dans l'université d'Utrecht. Après y avoir professé long-tems, il fut appellé pour exercer la même profession dans l'école d'Amsterdam sa patrie, & y fut reçu au mois de Mai 1648. par une harangue qu'il fit sur le veritable philosophe, qu'il donna depuis au public. Le magistrat le fit ensuite son bibliothecaire, & un de scholarques de son college. Il a publié divers ouvrages; une logique; une idée de la metaphysique; un college sur la même science; un college de physique; une introduction à cette science; un college de morale; une osteologie du corps humain; un petit ouvrage *de ostento Dolano*. Il suivoit presque en tout le sentiment d'Aristote. Il mourut en 1667. âgé de 56. ans. Il laissa un fils unique, nommé *Wolfred* Senguerd, docteur en philosophie & en droit, professeur en philosophie à Leide, bibliothecaire dans l'université. Il a donné divers ouvrages au public sur la philosophie. * Janus Klenckius, *oraison funebre d'*Arnold Senguerd. *Mem. du tems*.

SENIGAGLIA, ville d'Italie dans le duché d'Urbin, sur la côte du golfe de Venise, avec évêché suffragant de l'archevêché d'Urbin, est un ouvrage des anciens Gaulois Senonois, qui s'établirent en ce pays, & fut pour cela nommée *Sena Gallica* ou *Senogallia*. Cette ville est petite, mais assez jolie & assez forte, avec un beau port dans le même endroit où elle reçoit la riviere dite *Nigola*. Les Malatestes & les ducs d'Urbin ont été successivement maîtres de Senigaglia, qui est presentement de l'état Ecclesiastique. Le cardinal Antoine Barberin, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1627. Cette ville est celebre dans l'histoire par la défaite d'Asdrubal; la montagne voisine en a pris le nom de *Mont d'Asdrubal*; & la plaine qui est aux environs, s'appelle *Malarota*. * Schtad.

SENKAN, petite ville de Perse, à une journée de Sultania, vers l'occident, sur la route de Derbent à Ispahan. C'est la meilleure place de rafraîchissement qu'on trouve sur toute cette route. Il y a grande abondance d'oranges, de citrons, de grenades & de raisins, du veau & du mouton à bon marché. Elle est située dans une plaine, qui est d'ailleurs séche & sterile. Elle étoit fort marchande avant que Tamerlan l'eût si fort ruinée, qu'il n'y pas d'esperance qu'elle se retablisse. * Struis, *page* 301.

SENLIS, sur Nonnette, ville de France en Valois, avec évêché suffragant de Reims. Les Latins la nomment *Sylvanectum*; & quelques-uns la prennent pour l'*Augustomagus* de Ptolomée, & la *Sylviacum* de Loup de Ferrieres. Cette ville est située dans un endroit fort agréable, près de la forêt de Rets, qui lui a donné son nom. Saint Procul fonda l'église de Senlis, dont il fut premier évêque. Outre la cathedrale, qui est consacrée sous le titre de Notre-Dame, il y a sept paroisses, deux collegiales & une abbaye de chanoines reguliers de la congregation de France. Il y a aussi bailliage & siege presidial, une prevôté royale pour la ville & banlieue, les justices de l'église de Notre-Dame, & des chapitres de saint Rieul & de saint Framboud, une élection, un grenier à sel, une maréchaussée, une maîtrise particuliere des eaux & forêts, & une capitainerie royale des chasses. Senlis souffrit un siege contre la Ligue, & vit le combat qui s'y donna entre les ducs de Longueville & d'Aumale; celui-ci Ligueur, & l'autre du parti du roi. * Sammarth, *Gall. Christ.*

CONCILES DE SENLIS.

Le premier concile qui porte le nom de cette ville, fut celebré en 863. dans une maison de campagne voisine, dite *Convicinus*. Rothade de Soissons y fut privé de l'épiscopat, pour avoir déposé injustement un prêtre. Hincmar de Reims, ancien ennemi de ce prélat, y présidoit. Charles *le Chauve* assembla les évêques des provinces de Sens & de Reims à Senlis l'an 873. pour y faire le procès à son fils Carloman, qui étoit diacre, & s'étoit revolté contre lui. Ce malheureux prince y fut convaincu de ce crime, puis aveuglé & mis dans l'abbaye de Corbie, d'où il sortit secrettement, & se retira auprès de son oncle, Louis *le Germanique*, qui lui donna l'abbaye d'Epternac, où il mourut peu de tems après. L'an 990. Arnoul de Reims présida à un concile de Senlis, où Charles duc de Lorraine, fut excommunié, pour avoir mis en prison Adalberon évêque de Senlis, & ruiné tout le pays voisin. On en celebra un autre en 1310. pour les affaires des Templiers. L'an 1316. on y tint un concile national contre Pierre de Latilli. évêque de Châlon, accusé de quelques violences En 1317. Robert de Courtenai, archevêque de Reims, presida à un concile assemblé contre les usurpateurs des biens ecclesiastiques. Guillaume de Trie, successeur de Robert, en tint un en 1326. & en 1402. les prelats s'y assemblerent, pour chercher les moyens de finir le schisme entre Boniface IX & Benoit XIII. Le cardinal François de la Rochefoucault y publia des ordonnances en 1620. comme Artur Fillon en avoit publié dans le XVI. siecle. M. du Ruel, curé de Sarcelles, doit donner incessamment une histoire de Senlis & de Crepi, en deux vol. *in fol.*

SENLIS, l'une des plus anciennes maisons de l'isle de France, tiroit son origine des anciens comtes de Senlis, dont une branche prit depuis le nom de *Bouteiller*, conjointement avec celui de Senlis, à cause que plusieurs seigneurs de cette maison avoient possedé la charge de bouteiller de France. L'on en rapporte ici la posterité depuis

I. ROTHOLD de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville, chevalier, qui vivoit sous le regne du roi Hugues *Capet*, & fut pere de FOULQUES, qui suit; & de *Gui* de Senlis, dont on ne trouve que le nom.

II. FOULQUES de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville, vivoit en 1027. & laissa de N. sa femme, LANDRI, qui suit; & *Garnier* de Senlis, nommé en une charte du roi Philippe I. de l'année 1076. lequel fut pere de *Gautier* de Senlis, vivant du tems du roi Louis *le Gros*.

III. LANDRI de Senlis, seigneur de Chantilli & d'Ermenonville, épousa *Ermengarde*, dont il eut GUI I. du nom, qui suit; *Hubert*, chanoine de l'église de Paris en 1119; & *Simon* de Senlis, qui passa en Angleterre, où il s'établit, & donna origine aux comtes de Huntington & de Northampton.

IV. GUI de Senlis I. du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, de Villepinte, de Brai-sur-Onette, surnommé *de la Tour*, fit de grands biens au chapitre de l'église de Senlis, & au prieuré de saint Martin des Champs, & vivoit en 1099. & 1106. Il avoit épousé *Berthe*, dont il eut *Gui* de Senlis II du nom, qui fut élevé auprès du roi Louis VI. dit *le Gros*, signa plusieurs chartes accordées à l'ababye de saint Denys en France, & au prieuré de saint Martin des Champs, comme bouteiller de France, & mourut sans posterité en 1112; *Louis*, qui défendit pendant quelque tems le Ponteau-de Mer, qui étoit assiegé par Henri I. du nom, roi d'Angleterre en 1124. Il fut depuis pourvû de la charge de bouteiller de France, qu'il exerçoit en 1128. & vivoit encore en 1132; GUILLAUME I. du nom, qui suit; & *Etienne* de Senlis, qui fut fait chancelier de France en 1106. par le roi Philippe I. dont il se démit. Il fut depuis doyen de l'église d'Orleans en 1113. évêque de Paris en 1123. & mourut le 30. Juillet 1140.

V. GUILLAUME de Senlis I. du nom, surnommé *le Loup*, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, de Villepinte, de Braye-sur-Onette, &c. succeda à son frere en la charge de bouteiller de France, qu'il exerça depuis l'an 1129. jusqu'en 1147. & eut de *Berthe* sa femme, GUI III. du nom, qui suit; *Barthelemi*, doyen de l'église de Paris, puis évêque & comte de Châlons en 1147. qui mourut au voyage de la Terre-sainte en 1151; *Pierre*, archidiacre de l'église de Soissons; *Etienne*, doyen de

l'église de Senlis, vivant en 1182. & HUGUES, qui fit la *branche des seigneurs de* VILLEPINTE, *rapportée ci-après.*

VI. GUI de Senlis, III. du nom seigneur de Chantilli, d'Ermenonville, Montespillouer, Brasseuse, Brai &c. fut bouteiller de France, après son pere, & mourut en 1188. Il avoit épousé en 1152. *Marguerite* de Clermont, dame en partie de Lusarches, fille de *Renaud* II. du nom, comte de Clermont en Beauvaisis, & de *Clemence* de Bar, morte le 29. Octobre 1187. dont il eut GUI IV. du nom, qui suit; *Guillaume*, surnommé *le Bouteiller* & *le Loup*, seigneur de Brasseuse, mort sans posterité après l'an 1190. *Renaud*, surnommé *le Bouteiller*, évêque de Toul en 1210. & que Matthieu de Lorraine, son prédecesseur, qui avoit été déposé, fit assassiner le 10. Avril 1217. NEVELON, qui fit la *branche des seigneurs de* BRASSEUSE, *rapportée ci-après*; *Mahaud*, morte le 18. Octobre .... & *Adeline* de Senlis, vivante en 1180.

VII. GUI de Senlis, IV. du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville de Lusarches, de Montespillouer, de Coye, de Brai & de Montmeliand, fut fait chevalier en 1181. puis fut pourvû en survivance de la charge de bouteiller de France par le roi Philippe-*Auguste*. Il prit la croix en 1190. pour accompagner le roi au voyage de la Terre-sainte. Il y fit un second, où il fut fait prisonnier à Damiete par les Infideles; d'où étant de retour, il mourut le 16. Octobre 1221. Il avoit épousé avant l'an 1187. *Elisabeth* fille d'*Enguerant* II. du nom seigneur de Trie, dont il eut GUI V. du nom qui suit; GUILLAUME II. qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; RAOUL, qui fit *la branche des seigneurs d'*ERMENONVILLE, *rapportée ci-après*; & *Marie* le Bouteiller de Senlis, vivante en 1210.

VIII. GUI le Bouteiller de Senlis, V. du nom, seigneur de Chantilli, Ermenonville &c. épousa *Elisabeth* de Garlande, fille de *Guillaume* V. du nom, seigneur de Livri, & d'*Alix* de Châtillon. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Beaumont, chambrier de France, ayant eu de de son premier mariage, GUI VI. qui suit;

IX. GUI le Bouteiller de Senlis, VI. du nom, seigneur de Chantilli, d'Ermenonville &c. mourut au siege de Damiette, outre-mer, le 8. Août 1248. sans laisser de posterité de *Marguerite* de Milli, sa femme.

VIII. GUILLAUME le Bouteiller de Senlis, II. du nom, fils puîné de GUI IV. du nom, & d'*Elisabeth* de Trie, fut seigneur de Chantilli, Courteuil, Montmeliand &c. vivoit en 1239. Il avoit épousé *Alix* de Mauvoisin, fille de *Gui* seigneur de Rosni, & d'*Alix* de Porrhoët, dont il eut JEAN I. du nom, qui suit; *Gui* mort sans posterité; & *Agnés* le Bouteiller de Senlis, vivante en 1254.

IX. JEAN le Bouteiller de Senlis, I. du nom, seigneur de Chantilli &c. mort en 1286. avoit épousé *Jeanne* d'Aunoi, dame de Mouci-le-Neuf, fille & heritiere de *Pierre* d'Aunoi, seigneur de Mouci-le-Neuf. & senéchal de Dammartin, dont il eut GUILLAUME III. qui suit; & *Raoul* le Bouteiller de Senlis, seigneur de Courteuil, mort le 10. Fevrier 1332. sans alliance.

X. GUILLAUME le Bouteiller de Senlis, III. du nom, seigneur de Chantilli, Montmeliand, Mouci-le-Neuf &c. servit en la guerre de Flandres en 1303. & vivoit encore en 1333. Il avoit épousé 1°. en 1288. *Leonore* de Beausault, fille de *Guillaume* seigneur de Beausault: 2°. *Blanche* de Montmorenci, fille d'*Erard* seigneur de Conflans, & de *Jeanne* de Longueval sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de son premier mariage, furent, *Guillaume* le Bouteiller de Senlis, IV. du nom, seigneur de Chantilli, Montmeliand, Mouci-le-Neuf &c. qui dissipa & vendit tous ses biens, & mourut sans posterité de *Jeanne* de Clermont, sœur de *Jean* de Clermont, seigneur de Chantilli, maréchal de France, & fille de *Raoul* de Clermont, seigneur de Thorigni, & de *Jeanne* de Chambli, dame de Montgobert; JEAN II. qui suit; *Jeanne*, mariée 1°. à *Matthieu* V. du nom, seigneur de Montmorenci, d'Escouen & de Damville: 2°. à *Jean* de Guynes, vicomte de Meaux, seigneur de la Ferté-Gaucher &c. & *Isabeau* le Bouteiller de Senlis, alliée 1°. à *Jean* de la Tournelle, seigneur de Villiers: 2°. à *Simon* du Hamel, seigneur de Lignieres en Picardie.

XI. JEAN le Bouteillier de Senlis, II. du nom, seigneur de Courteuil & de Belloi, épousa 1°. *Jeanne* de Villebeon: 2°. *Jeanne* de Lusarches, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa de la premiere, GUILLAUME V. qui suit;

XII. GUILLAUME le Bouteiller de Senlis, V. du nom, seigneur de Courteuil, de Belloi &c. mourut sans posterité de *Marguerite* de Cugnieres, dame de Saintines, fille de *Pierre* seigneur de Cugnieres, & de *Jeanne* de Nouri, dame de Saintines & de Brasseuse. Elle se remaria à *Pierre* seigneur de Sermoises &c. dont elle eut pour fille unique *Marie* de Sermoises, dame de Saintines, Brasseuse, Mouci-le-Neuf, Curlu &c. qui épousa avant l'an 1387. *Guillaume* le Bouteiller, II. du nom, seigneur de S. Chartier &c. *ainsi qu'il sera remarqué ci-après.*

SEIGNEURS D'ERMENONVILLE.

VIII. RAOUL le Bouteiller de Senlis, troisiéme fils de GUI IV. du nom, seigneur de Chantilli &c. & d'*Elisabeth* de Trie, fut seigneur d'Ermenonville, Montespillouer, de Lusarches en partie &c. & mourut en Juin 1250. Il avoit épousé 1°. en 1230. *Jeanne* de Rougemont, fille de *Gui* seigneur de Rougemont, & d'*Isabeau* d'Acheres: 2°. *Marguerite* de Corbeil, fille de *Jean* de Corbeil, & de *Jeanne* dame de Lorri. Du premier mariage vint. *Jeanne* le Bouteiller, alliée à *Thibaut* comte de Beaumont, seigneur en partie de Lusarches. Du second sortirent, RAOUL II. qui suit; *Guillaume* seigneur de Montespillouer, mort sans enfans de *Jeanne* sa femme; *Geofroi*, chanoine & archidiacre de Beauvais, puis de Sens, qui vivoit encore en 1294. & *Anseau* le Bouteiller, seigneur en partie de Lusarches & de Coye, qui vivoit en 1287. & eut de *Jeanne* sa femme, une fille unique, nommée *Marguerite* le Bouteiller, morte jeune.

IX. RAOUL le Bouteiller, II. du nom, seigneur d'Ermenonville, Montespillouer, Dravel & de Lorri en la prevôté d'Orleans, fut l'un des seigneurs qui assisterent à la cavalerie de Philippe de France, fils du roi saint Louis, le jour de la Pentecôte, 1267. & qui y eurent robes d'hermine, & mourut en 1276. Il avoit épousé *Marguerite* de l'Isle-Adam, dont il eut *Gui* seigneur d'Ermenonville & de Dravel, vivant en 1311. & mort sans enfans de *Jacqueline* de Soisi; GUILLAUME qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Raoul*, chanoine d'Orleans; & ADAM le Bouteiller de Senlis, qui a fait la *branche des seigneurs de* MONTESPILLOUER *&* *de* NOISI, *rapportée ci-après.*

X. GUILLAUME le Bouteiller, I. du nom, seigneur d'Ermenonville, de Montespillouer, de Lorri & des Ruées, épousa avant l'an 1290. *Jeanne*, fille de *Geofroi* seigneur de la Chapelle, dont il eut GUI II. qui suit; *Geofroi*, chancelier & chanoine de Chartres & de la sainte Chapelle de Paris, premier chapelain du roi, mort le 3. Juillet 1377. *Isabeau* & *Marguerite* le Bouteiller mortes sans alliance.

XI. GUI le Bouteiller, II. du nom, seigneur d'Ermenonville, de Lorri &c. mort avant l'an 1350. avoit épousé *Blanche* de Chauvigni, fille de *Philippe* seigneur de Leuroux, de S. Chartier & de Neufui-Pailloux en Berri, & de *Blanche* de Beaujeu, dont il eut GUI III. qui suit; GUILLAUME, qui a fait la *branche des seigneurs de* S. CHARTIER, *rapportée ci-après*; *Marie* alliée 1°. à *Renaud* de S. Maard, seigneur de Vineul & de Bertecourt: 2°. à *Oger* II. du nom, seigneur d'Anglure & de Chemisi; *Jeanne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Courci: 2°. à *Nicolas* Bracque, seigneur de Châtillon-sur-Loing, & de S. Maurice-sur-Laveron; & *Raoul* le Bouteiller, seigneur de Montespillouer, mort à la bataille de Poitiers en 1356. qui avoit épousé *Marguerite* de Courtenai, fille de *Philippe* seigneur de la Ferté-Loupierre, & de *Marguerite* d'Arrablai, dont il eut pour fille unique *Jeanne* le Bouteiller, dame de la Ferté-Loupiere, de Croquetaine & d'Arrablai en partie, mariée avant le 3. Decembre 1364. à *Erard* de Thianges, seigneur de Marolles.

XII. GUI le Bouteiller, III. du nom, seigneur d'Ermenonville, de Leuroux &c. vivoit en Mars 1384. que son fils le fit interdire par arrêt. Il avoit épousé *Marie* de Cherchemont, fille de *Guillaume* seigneur de Cherchemont, & de *Catherine* Lapsault, dont il eut *Jean*, mort sans

fans alliance après l'an 1394. & *Blanche* le Bouteiller, mariée 1°. le 11. Fevrier 1362. à *Philippe* de Lefpinaffe : 2°. vers l'an 1365. à *Imbaut* feigneur du Pefchin : 3°. vers l'an 1376. à *Godefroi* d'Auvergne, dit *de Bologne*, feigneur de Montgafcon & de Rochefavine.

SEIGNEURS DE S. CHARTIER.

XII. GUILLAUME le Bouteiller, fils puîné de GUI II. du nom, feigneur d'Ermenonville &c. & de *Blanche* de Chauvigni, dame de S. Chartier &c. fut feigneur de S. Chartier, de Neufui-Pailloux & Villedieu, vivoit en 1374. & époufa *Jeanne* de Meudon, dont il eut GUILLAUME II. du nom, qui fuit;

XIII. GUILLAUME le Bouteiller, II. du nom, feigneur de S. Chartier, Villedieu, Neufui-Pailloux, Saintines, Montefpillouer, Mouci-le-Neuf &c. confeiller & chambellan du roi, fenéchal d'Angoumois & de Limofin, mourut l'an 1420. Il avoit époufé avant l'an 1387. *Marie* de Sermoifes, dame de Saintines, Braffeufe, Mouci-le-Neuf, Curlu &c. fille unique de *Pierre* de Sermoifes, feigneur de Curlu, & de *Marguerite* de Cugnieres, dame de Saintines, dont il eut *Charles* feigneur de S. Chartier, qui mourut à la bataille de Baugé en 1421. fans pofterité legitime; & *Guillaume* le Bouteiller, III. du nom, feigneur de S. Chartier, Villedieu &c. chambellan du duc d'Orleans, qui fe trouva au fiege de Montargis en 1427. & mourut fort âgé, fans avoir été marié, le 20. Août 1461.

SEIGNEURS DE MONTESPILLOUER, NOISI, & ORVILLE.

X. ADAM le Bouteiller, fils puîné de RAOUL le Bouteiller, II. du nom, feigneur d'Ermenonville, & de *Marguerite* de l'Ifle-Adam, fut feigneur de Montefpillouer, de Coye & de Noifi près Beaumont, & chambellan du roi Philippe *le Bel*. Il avoit époufé N. dont il eut *Gui* feigneur de Montefpillouer, mort fans enfans de *Guillemette* de Ruilli, fa femme; *Amauri* feigneur de Coye & de Noifi, mort en 1346. fans lignée; ADAM qui fuit; ANSEAU, qui continua la *pofterité rapportée après celle de fon aîné*; *Jean*, qui laiffa des enfans de *Marguerite* de Machaut, laquelle étoit veuve en 1361. *Jacqueline*, mariée 1°. à *Jean* du Chaftel, feigneur de Vienne-en-Brie : 2°. à *Pierre* de Beaumont, feigneur de Charni; & *Jeanne* le Bouteiller, alliée 1°. à *Pierre* de Machaut : 2°. à *Louis* de Beaumont, feigneur de fainte Geneviéve.

XI. ADAM le Bouteiller, II. du nom, feigneur de Noifi, époufa *Jeanne* du Chaftel, dame de Coudrai, dont il eut *Jean*, muet de naiffance, vivant en 1395. & *Ifabeau* le Bouteiller, mariée 1°. à *Gaucher* du Chaftel, feigneur de Malicorne : 2°. à *Pierre* de Villaines.

XI. ANSEAU le Bouteiller, fils puîné d'ADAM feigneur de Montefpillouer &c. fut feigneur d'Orville, valet tranchant du roi Philippe *de Valois*, & vivoit en 1342. Il avoit époufé N. dont il eu ANSEAU II. qui fuit;

XII. ANSEAU le Bouteiller, II. du nom, feigneur d'Orville, écuyer d'écurie de Charles duc d'Orleans, époufa *Nicolle* de l'Hôpital, fille de *Jean* de l'Hôpital, & de *Jeanne* Bracque, dame de Choifi-aux Loges, dont il eut *Jean* feigneur d'Orville, vivant en 1445. & N. le Bouteiller, mariée à *Philippe* Ridel, écuyer.

SEIGNEURS DE BRASSEUSE.

VII. NEVELON de Senlis, dit *le Bouteiller*, fils puîné de GUI de Senlis, III. du nom, feigneur de Chantilli &c. fut feigneur de Braffeufe, & époufa *Alix*, dont il eut GUILLAUME qui fuit, & *Agnès* le Bouteiller, mariée à *Raoul* feigneur de Franconville.

VIII. GUILLAUME de Senlis, feigneur de Braffeufe, vivant en 1241. avoit époufé 1°. *Beatrix* : 2°. *Ifabelle*, dite *de Brabant*, veuve de *Jean* d'Orleans, & fille de *Miles* de Provins, dit *de Braibant*, feigneur du Pleffis, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier mariage furent, 1. *Guillaume*, qui ne laiffa qu'une fille, dame de Braffeufe, mariée à *Gui* de Neri, feigneur de Saintines; & 2. JEAN, qui fuit;

IX. JEAN de Senlis, dit *le Bouteiller*, fuivit Charles de France, comte d'Anjou, au royaume de Sicile, & y fut grand maréchal. Il époufa *Jeanne* de Chaumont, fille de *Gilles* feigneur de Latainville, dont il eut *Gilles* de Braffeufe, feigneur de Latainville, vivant en 1296.

SEIGNEURS DE VILLEPINTE, & de CHARENTON.

VI. HUGUES de Senlis, fils puîné de GUILLAUME de Senlis, I. du nom, feigneur de Chantilli, d'Ermenonville &c. bouteiller de France, fut feigneur de Villepinte & de Charenton, & laiffa d'*Adeline* fa femme, HUGUES II. qui fuit; & *Renée* de Senlis, mentionnée dans un titre de l'abbaye de S. Denys.

VII. HUGUES de Senlis, II. du nom, dit *le Loup*, feigneur de Villepinte & de Charenton, mort avant l'an 1248. avoit époufé 1°. *Jeanne* de la Pie:2°. *Marie*. Du premier mariage vint *Euftache* de Senlis. mariée à *Philippe* de Noëmi. Du fecond fortirent GUI qui fuit; *Guillaume*, qui époufa *Agnès*; & *Adelaïs* de Senlis, mariée à N. feigneur de Thieux.

VIII. GUI de Senlis, feigneur de Villepinte & de Charenton, vivoit en 1253. & époufa *Ifabeau* de Pomponne, dont il eut HUGUES III. qui fuit; *Marguerite* alliée à *Renaud* de Pomponne; & *Adelvie* de Senlis, religieufe en l'abbaye d'Hyeres.

IX. HUGUES de Senlis, III. du nom, feigneur de Villepinte & de Charenton, vendit en 1281. avec *Peronelle*. dite *Comteffe*, fa femme, tout ce qu'il avoit à Villepinte à l'abbé & religieux de faint Denys en France. * Juftel. *hift. de la maifon d'Auvergne*. Blanchard, *hift. des prefid.* Le P. Anfelme, *hift. des grands offic. &c.*

SENNA, lieu qui borne la Terre-fainte, du côté du midi. * *Nombres*, 34. 4.

SENNAAR, campagne de Babylone, où fut bâtie, par Nembrod, la tour prodigieufe de Babel. *Voyez* ASSUR. * *Gen.* 10. Samuël Bochard, *Phaleg. l.* 1. *c.* 5.

SENNACHERIB, roi des Affyriens, fucceda à fon pere *Salmanazar*, vers l'an du monde 3318. & 717. avant Jefus-Chrift. Il fit de grandes conquêtes dans la Paleftine & dans les provinces voifines, entra en Egypte, & en fit la conquête fur Sethen, prêtre de Vulcain. Etant irrité contre Ezechias roi de Judée, il envoya Rabfacés lui faire des menaces, fe moquant de la confiance que ce prince avoit en Dieu, contre les forces d'un monarque, à qui jufqu'alors nulle puiffance n'avoit refifté. Ezechias entendant ces infultes, fe couvrit d'un fac, & alla dans un temple, où il fit lire les lettres blafphématoires de Sennacherib, & où il implora le fecours de Dieu. Le prophete Ifaïe lui fit dire de ne point craindre ces menaces, & lui promit que Dieu combattroit pour lui. En effet, Sennacherib ayant mis le fiege devant Jerufalem, Dieu envoya un ange pendant la nuit, qui tua cent quatre-vingt-cinq mille hommes de l'armée de ce prince; qui voyant le matin cette grande défaite, fe retira dans fes états, laiffant tout fon bagage au pouvoir de ceux dont il croyoit la ruine affurée. Bientôt après il fut tué dans un temple à Ninive, par deux de fes fils, *Adramelech* & *Serazar*, l'an du monde 3326. & 709. avant Jefus-Chrift. La tradition des Hebreux, que faint Jerôme rapporte, eft qu'ils avoient été avertis, que pour rendre Nerofch un de fes dieux favorable, il avoit refolu de les lui facrifier, & qu'ils voulurent prévenir cette cruauté par fa mort. Ils furent contraints de s'enfuir en Armenie : & Afarhadon ou Efarchaddon, qui étoit le cadet, fucceda au royaume. * IV. *des Rois*, *c.* 18. & 19. II. *des Paralipomenes*, *c.* 32. *Ifaïe*, *c.* 37. *Tobie*, *c.* 1. Jofèphe, *l.* 10. *antiq. Jud. c.* 10. & 11. S. Jerôme, *in c.* 37. *Ifa.* Uffer. *annal.*

SENNE, riviere des Pays-Bas, a fa fource près de Soignies, dans le Hainault, où elle baigne Hall, & entrant dans le Brabant, elle paffe à Bruxelles, & fe va décharger dans le Demer, un peu au-deffous de Malines. * Mati, *dict.*

SENNEBRIS, campagne de la Paleftine, dans la tribu de Zabulon, à trois ftades de Tiberiade, où Vefpafien campa lorfqu'il mit le fiege devant cette ville, qui s'étoit revoltée contre le roi Agrippa. * Jofephe.

SENNERT (Daniel) fameux medecin dans le XVI. & le XVII. fiecle, étoit fils d'un cordonnier de Breflaw en Silefie, où il nâquit l'an 1572. Après avoir étudié dans

les plus celebres universités d'Allemagne, il fut reçu docteur en medecine l'an 1601. & professeur un an après à Wirtemberg, où il fut très-estimé par la maniere nouvelle dont il exerça sa profession. Il y mourut de peste l'an 1637. L'attachement qu'il eut pour la chymie, & la liberté avec laquelle il s'écarta de la methode des anciens, lui suscita grand nombre d'ennemis. Son sentiment étoit que la semence de tous les êtres vivans est animée, & que l'ame de cette semence produit l'organisation. Il croyoit aussi que l'ame des bêtes n'étoit pas materielle; & cette derniere opinion le fit accuser d'impieté par ses adversaires, qui tiroient de son principe cette consequence, que, si l'ame des bêtes est incorporelle comme il le prétendoit, n'étant point, selon lui, produite de la matiere, il falloit qu'elle fût créée de Dieu, & immortelle comme celle des hommes. Sennert se recrioit contre cette consequence, qu'il disoit lui être imputée par la malignité de Jean Freitage son principal adversaire. Elle paroissoit pourtant naturelle, d'autant plus qu'il avoit avancé que ce n'étoit que par une grace speciale du créateur, que l'ame des hommes ne perissoit pas avec le corps, comme faisoit celle des bêtes; celle-ci étant de sa nature aussi immortelle que l'autre. * *Consultez* la vie de Sennert, à la tête de ses œuvres, qui après avoir été reimprimées plusieurs fois en France & en Italie en III. tomes, le furent encore à Lyon l'an 1676. en VI. volumes *in folio*. Vander-Linden, *de script. medic.* Bayle, *dictionaire critique*.

SENNERT (André) professeur en langue orientale dans l'académie de Wirtemberg, que l'on croit fils du precedent, a publié un fort grand nombre de livres. On en peut avoir le catalogue dans le II. volume du *Diarium Biographicum* de M. Witte. Il exerça 51. ans sa profession, & mourut à l'âge de quatre-vingt-quatre ans le 22. Decembre de 1689. Il avoit appris la langue arabe à Leide sous Golius, & trouva une très-bonne methode de l'enseigner, selon le témoignage de Pocock. Il parvint à une très-grande vieillesse & conserva toûjours la vigueur du corps & de l'esprit, qui sont necessaires pour le travail de l'étude & pour tous les soins d'un professeur. * *Oraison funebre* de Sennert. Bayle, *dict. crit.*

SENNESERTÆUS, roi d'Egypte, est le même que PSAMMUS. (*Voyez cet article*) & le même que Ctezias appelle *Amyrteus*. Il y a quelque apparence, que joignant les deux noms, de *Psammus* & *Amyrtes*, on en a fait *Psammythæus*, & ensuite par corruption, *Sennesertæus*. On lui attribue un superbe obelisque, haut de cent vingt-cinq pieds, & orné de figures hieroglyphiques, qu'il fit placer dans la ville d'Heliopolis, d'où l'empereur Auguste le fit transporter à Rome, où il fut dressé dans le grand cirque. Le pape Sixte V. le fit retirer de terre, où il avoit été long-temps caché, depuis le saccagement de la ville de Rome par les Goths & le fit élever dans la place Flaminienne, proche la principale porte de la ville le 25. Mars 1589. Ce pape fit ajoûter au haut de cet obelisque, une grande croix de cuivre doré. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tom.* 3.

SENOCH (Saint) né en Poitou, abbé en Touraine, dans le VI. siecle, entra jeune dans la clericature, & se bâtit lui même un monastere dans le diocese de Tours, où il assembla quelques solitaires. Gregoire évêque de Tours eut une consideration particuliere pour lui, & rapporte plusieurs miracles que ce pieux solitaire avoit faits. Il mourut âgé de 40. ans en 579. * Gregor. *Turon. vit. patr. c.* 15. Baillet, *vies des Saints*, 24. *Octob.*

SENS, ville de France, située à l'orient d'hiver, & à 26. lieues de Paris, est du grand gouvernement de Champagne, & de la generalité de Paris. C'est la capitale d'un petit pays, dit le *Senonois*, entre la Champagne propre, l'Auxerrois, l'Hurepoix, & le Gâtinois. Elle est sur la pente douce d'une colline à l'orient de la riviere d'Yonne, qui arrose ses murs, & au septentrion de l'endroit, où la petite riviere de Vanne se perd dans l'Yonne: elle a au couchant à quelque distance une chaîne de montagnes couvertes de vignes. C'est le siege d'un archevêché très-ancien & très-celebre avec bailliage & présidial, prevôté, élection, maîtrise des eaux & forêts, grenier à sel, jurisdiction consulaire & maréchaussée. Son bailliage est un des quatre anciens du royaume. L'enceinte de cette ville est de 1340. toises, & sa forme est ovale. On compte 17. paroisses, tant dans la ville que dans les fauxbourgs, qui sont au nombre de cinq, & qui contiennent plus de peuple que la ville même; l'un d'entre eux est compris en partie dans une Isle que la riviere d'Yonne forme vis-à-vis la ville: c'est où l'on passe cette riviere sur deux ponts de pierre. La ville est arrosée dans ses principales rues de ruisseaux qu'y entretient un bras de la Vanne, conduit par un aqueduc de pierres. Le terrein des environs est abondant en tout ce qui est necessaire à la vie, sur-tout en bons vins; & les de hors de la ville sont tout-à-fair charmans. Cette ville est une des plus anciennes des Gaules: elle est connue dans César sous le nom d'*Agendicum Senonum*: elle devint dans la suite la capitale de la quatriéme Lyonnoise; elle a perdu presentement son ancien nom d'*Agendicum*, & n'a retenu que celui des peuples qui l'habitoient autrefois, & de qui Tite-live a parlé sous le nom de *Galli Senones*. Ce sont eux qui long-tems avant la venue de Jesus-Christ, firent des établissemens considerables en Italie; fonderent Sienne, *Sinigaglia* &c. prirent Rome sous la conduite de Brennus, & s'étendirent même jusques dans la Grece. César soûmit ces peuples à l'empire Romain comme le reste des Gaules; ils y demeurerent sujets jusques à la conquête que Clovis en fit. Sous la fin de la seconde race de nos rois, la ville fut soumise à des comtes particuliers d'abord amovibles, & qui se rendirent de petits souverains dans la suite. Ils en furent expulsés par le roi Robert l'an 1005. & la ville fut réunie à la couronne de France: quand elle rentra sous l'obéissance d'Henri IV. en 1594. il l'exempta de tailles à perpetuité. La foi Chrétienne y a été prêchée dans le II. ou III. siecle par saint Savinien, que la ville revere comme son apôtre: il y a eu depuis lui dans cette ville un grand nombre de prelats également recommandables par leur sainteté, par leur naissance, & par les grands emplois qu'ils ont exercés. L'archevêché avoit autrefois sept évêchés suffragans, sçavoir Chartres, Auxerre, Meaux, Paris, Orleans, Nevers & Troyes; & il n'y en a plus à présent que trois, sçavoir, *Auxerre*, *Nevers* & *Troyes*. Ce changement est une suite de l'érection de Paris en archevêché, faite en 1622. L'archevêque de Sens prend la qualité de primat des Gaules & de Germanie, depuis la concession que le pape Jean VIII. a faite de ce titre à Ansegise, archevêque de Sens; mais il ne jouit point de la jurisdiction de primat depuis le XV. siecle. L'église metropolitaine, devant laquelle on voit une grande place, est dediée à saint Etienne premier martyr. Cette eglise, qui est spacieuse & belle, a trois grandes portes d'une architecture gohique: sa façade est ornée de deux grosses tours dont l'une est surmontée d'une lanterne de pierre, où est l'horloge de la ville; l'autre n'est pas entierement finie, mais on a couvert toute sa charpente de plomb, ce qui fait un ornement assez singulier. La nef a 30. toises, 2. pieds de long; le cœur 20. toises, 2. pieds, & la croisée 22. toises, 2. pieds. Le chapitre de cette eglise est composé de cinq dignités, de quatre personnats, qui sont les archidiacres de Gâtinois, de Melun, de Provins & d'Etampes, de trente-un chanoines effectifs, de quatre chanoines à l'autel de la Vierge, qui portent tous des soutanes rouges aux fêtes annuelles, de douze semiprebendés & d'un grand nombre de chapelains. Les cinq dignités sont, l'archidiacre de Sens, qui a des privileges fort singuliers, comme d'inthrôniser l'archevêque & les évêques suffragans, &c. le tresorier, le doyen, le prechantre & le cellerier: ces trois derniers sont électifs par le chapitre, duquel le doyen est president-né; il jouit de beaucoup de prerogatives, & prend des bulles. Il y a peu d'églises qui possedent un plus grand nombre de reliques, & qui ayent des ornemens aussi somptueux. Le grand autel est orné d'un retable d'or à grosses figures entourées de compartimens, & enrichi de pierreries, qui a dix pieds de long, quatre pieds de haut: on y voit au milieu une figure assise tenant un livre: elle est entourée d'anges, & plus loin on voit de côté & d'autre celles de la sainte Vierge, S. Jean-Baptiste, des quatre Evangelistes: & dans les extrémités l'histoire de S. Etienne en bas relief. La sonnerie est sans contestation la plus harmonieuse qu'il y ait dans le royaume. Il y a dans ses fauxbourgs & aux environs les ab-

bayes de saint Jean, de saint Pierre-le-Vif, de saint Antoine, de saint Paul, & de sainte Colombe, où est enterré le roi Raoul. Il y a encore plusieurs autres maisons ecclesiastiques & religieuses; un college, un hôtel-Dieu, & un hôpital general. A une lieue & demie de Sens, on voit la fontaine de Veron, qui est celebre par ses particularités: elle est située au pied d'une montagne, & forme d'abord un bassin de près de sept toises & demie de diametre, qui est toûjours également plein: à deux toises de ce bassin elle fait tourner un moulin, & son eau en rejaillissant sur ses murs, durcit & petrifie en assez peu de tems la mousse qui s'y rencontre; il en resulte des pierres spongieuses, caverneuses, legeres, & dans quelques-unes desquelles on distingue encore la mousse; ce fait si est réel, qu'il faut de tems en tems arracher ces petrifications, qui, sans cela, empêcheroient la roue de tourner. Au bout de 500. pas ce ruisseau se perd dans la prairie voisine. Vis-à-vis du bourg de Veron, proche duquel est située cette fontaine, on voit de l'autre côté de la riviere d'Yonne le village d'Etigni, fameux par la paix qui s'y fit en 1576. entre Henri III. & le duc d'Alençon par les sollicitations de Catherine de Medicis leur mere. * Cæsar, *de bell. Gall. l.* 6. & 7. Ptolomée, *l.* 2. *cap.* 18. Florus, *l.* 1. *cap.* 13. Aulu-Gelle, 17. *cap.* 21. Tite-Live, *l.* 4. Polybe, *l.* 2. Jacques Taveau, *Senon. arch. vitæ.* Morin, *l.* 1. *exerc. eccl. cap.* 31. Du Chêne, *rech. des ant. des villes.* Papyre Masson, *descr. flum. Gall.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. t.* 1. &c. H. Mathoud, *de vera Senonum origine Christiana.* Pasquier, *l.* 4. *c.* 29.

CONCILES DE SENS.

Sevin, archevêque de Sens, celebra en 986. ou 987. un concile provincial, dont fait mention l'auteur de la chronique de saint Pierre-le-Vif de cette ville. Gelduin en assembla deux en 1048. le premier à Etampes, & l'autre dans sa ville, où il confirma la fondation d'un monastere de Provins, faite par Thibault III. comte de Champagne. Dans le même siecle, l'archevêque Richer tint en 1080. un synode à Sens. Henri Sanglier en 1127. en celebra un autre. Celui de 1140. est plus celebre: aussi étoit-il assemblé des provinces de Sens & de Reims. Le roi Louis *le Jeune* s'y trouva: saint Bernard y convainquit Pierre Abailard, qui y fut condamné, & en appella au pape. Robert moine de saint Marian d'Auxerre, parle d'un concile tenu en 1198. Pierre de Capoue, cardinal & legat du saint siege, envoyé par le pape Innocent III. y presida. On y traita des moyens pour obliger le roi Philippe *Auguste*, à reprendre sa femme Ingerburge, & à quitter Agnés de Meranie. Mais il fut principalement assemblé contre les Heretiques de ce tems, dits *Popelicains*, On y déposa l'abbé de saint Martin de Nevers. Gilles ou Gillon Cornu, archevêque de Sens, assembla un concile en 1252. Les évêques y écrivirent une lettre en forme d'avis à Thibault VI. comte de Champagne, & roi de Navarre, surnommé *le Posthume*, *le Grand*, & *le Faiseur de chansons.* En 1310. on tint un concile de la province de Sens à Paris, pour l'affaire des Templiers, & cette assemblée fut suivie de deux autres en 1320. & 1324. Il y en eut encore un sous l'archevêque Louis de *Melun* en 1461. où il fut fait de fort beaux reglemens, & un autre où ces reglemens furent renouvellés avec quelques changemens, sous le pontificat de Tristan de *Salazar*, l'an 1485. On peut voir ces reglemens dans le spicilege *tome I. p.* 751. Dans le XVI. siecle, le cardinal du Prat convoqua les prelats de sa province à Paris en 1528. & dans le XVII. le cardinal du Perron les y assembla en 1612. Etienne Poncher, le cardinal Louis de Bourbon, & Octavien de Bellegarde, ont publié des ordonnances synodales; celui-ci en 1644. & les autres en 1525. & en 1554.

SENSENNA, ville de Palestine dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 31.

SENTIN, en latin *Sentinus*, est le nom d'un faux dieu, de qui les Payens croyoient que l'enfant recevoit les puissances ou facultés des sens, dans le ventre de la mere. * Saint Augustin, *l.* 7. *de la cité de Dieu.*

SENTINO, petite riviere de l'état de l'eglise. Elle naît dans le duché d'Urbin, près de Gubio, passe à Sentina, & se va décharger dans le Fiumesino, au-dessous de Fabriano. * Mati, *dict.*

SENUFIUS, moine du IV. siecle, vivoit en reputation de sainteté dans une solitude d'Egypte, qu'on appelloit *Siere.* L'empereur Theodose, qui avoit à combattre le Tyran Maxime, ne voulut point s'engager dans cette guerre, sans consulter ce saint solitaire. Il en écrivit à Theophile, patriarche d'Alexandrie, pour tâcher par son moyen, de l'attirer à la cour. Theophile alla trouver Senufius, auquel il fit sçavoir les ordres & l'intention de l'empereur. Ce bon solitaire se tournant du côté de l'orient, & levant vers le ciel son scapulaire & son bâton, pria Dieu de leur accorder la même vertu qu'il auroit la bonté d'accorder à sa presence: ensuite il le mit entre les mains de Theophile, & lui recommanda de dire à l'empereur, qu'il portât le scapulaire sur soi, & qu'il tînt le bâton à sa main au commencement de la bataille, & qu'infailliblement il remporteroit la victoire. Le succès du combat fut tel que ce saint homme l'avoit fait esperer. L'empereur ayant vaincu Maxime, le poussa jusqu'à Aquilée, où il l'assiegea, le prit, & ne put empêcher que les soldats ne lui coupassent la tête l'an de Jesus Christ 388. * Saint Augustin, *l.* 5. *de civitate Dei.* Baronius, *tom.* 4. *annal. ad ann.* 388.

SEON, ville de Palestine dans la tribu d'Issachar. * *Josué*, 19. 19.

SEON, ville des Moabites qui a tiré son nom du roi Sehon. * *Jerem.* 48. 45.

SEPAN, SAYPAN, ZAPPANA. C'est une isle de l'Ocean Oriental. Elle est du nombre de celles des Larrons. Les Espagnols lui ont donné le nom d'*isle de saint Joseph.* Ils n'y ont pourtant ni colonie, ni autorité. Il y a un bon port, & elle est assez bien peuplée. * Mati, *diction.*

SEPEROU ou CEPEROU, *voyez* CAIENNE.

SEPHAR, montagnes d'Arabie à l'orient de la ville nommée *Muza.* Ces montagnes produisent l'encens & la myrrhe. Moyse leur donne le nom de la ville capitale. *Genes.* x. 30. C'est-là où habiterent les descendans de Jechtan. Ce fut le vingtiéme campement des Israëlites. Ils y vinrent de Ceelatha, & en partirent pour aller en Arada. * *Nomb.* xxxiii. 23. 24. *Voyez* J. le Clerc, sur la Genes. x. 30.

SEPHARITES, nom d'une secte de Mahometans, vient de *Sephar*, qui signifie *quantité*, *attribut*, *forme.* Ils admettent en Dieu des attributs d'éternité, de sagesse, de puissance, de bonté, &c. Ils croyent même que Dieu a une figure visible, & des sens comme l'homme; mais ils disent que cette figure est composée de parties corporelles & spirituelles, & que les organes de son corps ne sont point sujets à la corruption, ni à aucune alteration: ils ont quelque rapport avec les Heretiques, nommés *Anthropomorphytes.* Ceux d'entre les Mahometans, qui leur sont le plus opposés s'appellent *Moatazalites.* * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SEPHARVAJIM, ville d'Assyrie, où il y avoit un temple consacré à *Adrammelec* & *Anammelec*, qui avoient été apparemment quelques rois de ce pays-là. On leur sacrifioit des enfans. Ce fut en partie de cette ville que le roi d'Assyrie envoya des gens, pour habiter la ville de Samarie. * II. *Rois*, vii. 24. & 31.

SEPHAS. On prétend que c'est le nom du quarante-huitiéme disciple de Jesus-Christ, & qu'il fut évêque de Cana en Galilée. * Simon.

SEPHET, ville de la Palestine, appartenant autrefois à la tribu de Nephtali & ensuite dans la Galilée, près de la ville de Nephtalie, à quatorze milles de Bethsaïde, en tirant vers l'occident d'été, & à trente milles de Ptolemaïde vers l'orient. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village appellé *Sefet*, à ce que disent quelques uns. * Baudrand.

SEPHIROTH, mot hebreu, qui se trouve souvent dans les livres des Juifs, sur-tout des caballistiques, signifie *dénombrement.* Ils marquent par-là les dix noms ou attributs de Dieu, sur lesquels ils ont écrit plusieurs ouvrages, qui ne paroissent pas avoir beaucoup de solidité. Reuclin en a traité assez au long dans ses livres de la cabale, où il rapporte ces dix noms divins de cette

maniere, *couronne, sagesse, intelligence, bonté, puissance, ornement, victoire, louange, fondement, royaume.* Ils ajoutent au-dessus de tout cela l'*infini.* * Simon.

SEPHORA, *voyez* MOYSE & PHUA.

SEPHORIS, ancienne ville de Galilée, dans la Palestine, à quatre milles de Nazareth, vers le Mont-Carmel, est située sur une colline au milieu d'une plaine. Elle est celebre par la naissance de saint Joachim & de sainte Anne, pere & mere de la sainte Vierge, & a été nommée depuis *Diocesarée.* C'étoit autrefois une ville très-forte & très-considerable. Herode voyant que cette place étoit importante pour la sûreté de la Tetrarchie, en fit la principale forteresse de toute la Galilée. Proche de cette ville est une grande fontaine, appellée communement *la fontaine de Sephoris* où à cause de la commodité de la plaine & des eaux, les Chrétiens ont plusieurs fois assemblé leurs armées contre les Infideles, du tems des rois de Jerusalem. A present la ville est comblée de ruines, & sur le haut de la colline on voit le reste d'une église qui avoit été bâtie à la place de la maison de saint Joachim. Plusieurs croyent que saint Joachim ayant quitté Sephoris, alla demeurer à Nazareth avec sainte Anne sa femme, d'où il se retira à Jerusalem, dans le tems que sainte Anne étoit enceinte de la Vierge. *Voyez* NAZARETH. * Doubdan, *voyage de la terre sainte.*

SEPION, ancien peintre, excelloit à peindre des décorations de theâtre, mais il ne pouvoit faire le portrait. Dionysius avoit un genie tout contraire; car il ne réussissoit qu'à peindre des hommes. * Pline, *hist. l.* 35. *c.* 10.

SEPT-EGLISES (les) de l'Asie Mineure, dont parle S. Jean dans son Apocalypse, étoient Ephese, Smyrne, Pergame, Thiatire, Sardes, Philadelphie, & Laodicée. * S. Jean, *en son Apocalypse.* On peut voir la description de ce qui en reste dans les voyages des Sept-Eglises de *Georges Spon*, & *Jacob Wlebeler*, qui ont été publiés en françois & en anglois.

SEPT-FONS, monastere de l'ordre de Cîteaux, fille de Clairvaux dans le Bourbonnois, à six lieues de Moulins, a été ainsi nommé à cause de sept fontaines qu'on y trouva, lorsqu'il fut établi; presentement il n'y en a qu'une, qui fournit de l'eau à tous les offices, & qui va se perdre dans un ruisseau lequel forme un assez grand canal dans le Jardin. Cette abbaye ne suffisoit que pour un abbé, & pour quatre religieux, qui vivoient scandaleusement, lorsque dom Eustache de Beaufort en fut fait abbé; il entreprit en 1663. d'y mettre la reforme, mais il ne put les gagner: & afin d'executer son dessein, il fut obligé de payer une pension à ces quatres religieux, qui se retirerent dans d'autres maisons de la commune Observance. Il reçut peu après trois religieux, à qui il fit pratiquer exactement la regle de Cîteaux, retablit les lieux reguliers, & eut la consolation avant sa mort, qui arriva en 1709. de voir sa communauté composée de cent religieux de chœur, & de près de cinquante freres convers. Toutes les austerités de la Trappe ont été admises dans cette abbaye: le silence perpetuel, le travail des mains, le long office, l'abstinence de la viande & du poisson. On y a neanmoins beaucoup de soin des malades: on y fait l'aumône à tous ceux qui se presentent, & on ne refuse l'hospitalité à personne. * Drouet de Maupertuis, *hist. de la reforme de Sept-Fons.* De Villefore, *vies des peres d'Occident.*

SEPT-ISLES (les) anciennement *Siadæ* & *Byadetæ.* Ce sont sept petites isles de France. Elles sont à deux lieues de la côte septentrionale de Bretagne, & à cinq de la ville de Treguier. * Baudrand

SEPT-TOURS, château de Constantinople, *cherchez* CHATEAU DES SEPT-TOURS.

SEPTALA ou SETTALA (Louis) medecin de la ville de Milan, où il avoit pris naissance le 27. Fevrier 1550. apprit & professa la medecine dans l'université de Pavie, avec beaucoup de gloire. Il y fut reçu docteur à vingt & un ans, & professeur à vingt-trois, & fut choisi pour historiographe par Philippe III. roi d'Espagne; mais il s'excusa d'accepter ce dernier emploi, pour n'être point detourné de sa profession. Depuis il se mit à enseigner dans les écoles de Milan, & à écrire plusieurs traités de philosophie & de medecine. Le duc de Baviere fit tous ses efforts pour l'attirer dans ses états; le duc de Toscane tâcha de l'engager à venir à Florence; la ville de Bologne lui promit des honneurs & des recompenses considerables; & le senat de Venise lui fit des offres très-avantageuses; mais l'amour de la patrie eut plus de puissance sur l'esprit de Septala, que leurs sollicitations, ausquelles il prefera aussi l'éducation de sa famille, composée de sept fils & de six filles. Philippe IV. roi d'Espagne, lui donna la qualité de protophysicien dans l'état de Milan, par une patente très-ample de l'an 1628. L'année suivante la peste affligea la ville de Milan, & Septala en fut attaqué en deux endroits de son corps. Il n'en étoit pas encore bien gueri, lorsqu'il tomba dans une apoplexie, qui lui fit perdre l'usage de la voix & de la moitié de ses membres: cependant il s'en guerit par ses remedes, & vécut encore dans une santé languissante jusqu'à l'an 1633. auquel il mourut d'une fievre ardente, & d'un flux de ventre âgé d'environ quatre-vingts ans. Il fut enterré dans l'église de saint Nazaire à Milan. Ses lumieres extraordinaires lui faisoient juger de l'avenir par les traits du visage, & par la complexion des corps. Il a traité de la philosophie dans ses commentaires sur les problêmes, sur les politiques, & sur la morale d'Aristote, dans ses livres de politiques qu'il a écrits en italien; & il a expliqué la medecine dans ses commentaires sur Hippocrate, dans ses reflexions medecinales, divisées en neuf livres, dans son opuscule de la preservation de la peste, & dans quelques autres ouvrages sçavans. * P. Castellan, *in vit. medic.*

SEPTANTE (Les) disciples de Jesus-Christ. Il est certain que Notre-Seigneur, après avoir choisi douze apôtres, fit encore choix de septante-deux disciples, pour les envoyer dans les villes de Judée: mais les noms & la vie de ces disciples sont entierement inconnus. Eusebe met de leur nombre S. Mathias, Joseph, Barsabas, surnommé *le Juste*, qui étoient sans contredit de ce nombre; Thadée frere de S. Thomas, envoyé à Abgare roi d'Edesse, & Sosthene, compagnon de S. Paul. S. Epiphane y ajoute S. Marc & S. Luc, & les sept premiers diacres. D'autres y joignent Nathanaël, Barnabé, Silas & quelques autres, dont il est parlé dans les actes des Apôtres; l'histoire des septante disciples qui porte le nom d'*Hippolyte* & de *Dorothée*, est entierement fabuleuse. On fait la fête des septante disciples au 15. Juillet. * *Luc.* 10. *v.* 4. Euseb. *l.* 1. *hist. cap.* 12. Epiphan. *heres.* 51. Tillemont, *memoires pour l'histoire Ecclesiastique.* Baillet, *vies des Saints au* 15. *Juillet.*

SEPTANTE, nom que l'on donne ordinairement aux soixante-douze interpretes ou traducteurs de l'Ecriture Sainte, que Ptolemé *Philadelphe*, roi d'Egypte, employa à traduire l'ancien testament d'hebreu en grec l'an du monde 3758. & 277. ans avant Jesus-Christ. Ces interpretes lui furent envoyés par le souverain pontife Eleazar, qui choisit dans chaque tribu du peuple Juif, six des plus sçavans en hebreu & en grec. Saint Justin martyr, ou l'auteur du discours contre les Grecs, saint Irenée & saint Clement, assurent que le roi Ptolemée fit enfermer ces soixante-douze interpretes dans des chambres particulieres, pour reconnoître le rapport qu'il y auroit entre les traductions faites separement, & qu'elles se trouverent toutes conformes. Saint Justin ajoute qu'il avoit vû à Alexandrie l'endroit & les ruines de l'édifice qui contenoit toutes ses chambres. Mais saint Augustin doute de cette histoire, & saint Jerôme n'y ajoute aucune foi, parce que ni Aristée, officier de ce même roi, ni Josephe, ni Philon, qui ont fait les premiers l'histoire de la version des Septante, & qui n'ont rien oublié pour la faire valoir, n'ont rien dit de ces cellules; & qu'au contraire, Aristée ou l'auteur du livre qui porte ce nom, dit que les Septante firent cette version, en conferant ensemble. C'est sur le temoignage des mêmes auteurs que saint Jerôme assure que les Septante n'ont traduit que les cinq livres de Moyse; car Aristée, Aristobule & Philon disent qu'ils n'ont traduit que la loi, qui signifie ordinairement le Pentateuque seul. Quand même on voudroit l'entendre de tous les livres

de l'ancien testament : Josephe exclut cette explication, en témoignant que cette loi étoit celle du legislateur des Juifs, ce qui ne convient qu'à Moyse & à ses livres. Les Talmudistes sont de ce même avis. Néanmoins S. Justin, & la plûpart des anciens peres, ont cru que les Septante avoient traduit toute la Bible. Quoi qu'il en soit, si la version grecque des autres livres de la bible n'est point des Septante, il faut toûjours avouer qu'elle est très-ancienne, & que les Juifs n'en ont point eu d'autres avant Jesus-Christ. Cette traduction fut un ouvrage important pour la conversion des Gentils, qui eurent par ce moyen l'intelligence des Saintes-Ecritures; & qui sans cela, comme dit Eusebe de *Cesarée*, étoient en danger de ne les avoir pas après la venue du Messie. Car les Juifs auroient caché leurs livres par la haine & l'envie qu'ils portoient aux Chrétiens, ou ils leurs auroient donné quelques méchantes versions. Que si les Gentils en avoient eu d'ailleurs quelque bonne, les Juifs n'auroient pas manqué de la rendre suspecte, en blâmant les traducteurs; mais ils n'avoient rien à dire contre une traduction faite par les Hebreux, que leur souverain pontife avoit choisis. La version des Septante a toûjours été fort autorisée dans l'eglise; Jesus-Christ même s'en est servi, lorsqu'il a cité l'Ecriture; il l'a donnée à ses Apôtres, quand ils sont allés porter son évangile par toute la terre; & ceux-ci l'ont laissée aux églises comme la regle de leur foi. Tous les peres des six premiers siécles de l'eglise, l'ont eue en veneration, & l'ont employée contre les Juifs & contre les Gentils. Depuis ce tems une infinité de grands hommes, & de celebres auteurs en ont fait une estime toute particuliere, la préferant au texte hebreu, que quelques-uns prétendent, que les Juifs ont corrompu depuis la venue du Messie. Elle a été suivie par le VI. concile general tenu à Constantinople, qui a compté 5508. ans depuis la création du monde jusqu'à Jesus-Christ, conformement au calcul des Septante. L'eglise Romaine même s'est reglée dans son martyrologe sur la supputation de ces interpretes, rejettant celle des Hebreux. Julien archevêque de Tolede, qui florissoit vers l'an 670. de Jesus-Christ, & qui est cité par le cardinal Baronius, préferoit cette version à toutes les autres. Saint Augustin parlant de toutes les versions qui étoient de son tems dans le V. siecle, où vivoit aussi saint Jerôme, dit que les Juifs donnoient plus d'éloges à celle de saint Jerôme, qu'à celle des Septante; mais que les églises de Jesus-Christ préferoient à toutes les autres celle de ces interpretes. Cependant la chronique du texte hebreu, ou de la vulgate a prevalu, & avec raison, sur celle des Septante, qui ne paroît pas pouvoir être suivie, sans détruire tout ce qu'il y a de plus assuré dans l'histoire tant sacrée que profane. * Paul Pezron, *antiquités des Tems.* Hodi, *dissert contra. Arist.* imprimée à Oxford en 1685. *histoire critique du vieux Testament*, par M. Simon. M. du Pin, *dissertation prelim. sur la Bible.*

☞ L'histoire de la version des Septante, qui porte le nom d'*Aristée*, est l'ouvrage d'un Juif Hellenisté, qui a écrit long-tems après le tems où l'on suppose qu'a été faite la version des Septante. L'Aristobule, qui parle de cette version, est encore un auteur plus recent. Ce qu'en disent Philon & Josephe est tiré de ces auteurs La fable des cellules dans lesquelles on suppose que les Septante furent renfermés, est une invention encore plus nouvelle : & ce que les auteurs Chrétiens disent de la version des Septante n'a aucun fondement dans l'histoire ancienne. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que cette histoire, toute fabuleuse qu'elle est dans ses circonstances, a quelque chose de vrai pour le fonds, & qu'il y eut une version grecque de l'ancien Testament, faite du tems de Ptolemée *Philadelphe*, qui a été appellée la version des Septante, depuis que quelques historiens ont écrit qu'elle avoit été composée par 72. personnes. Les premiers qui ont parlé de la version des Septante, ne parlent que de la version de la loi, c'est-à-dire, des cinq livres de Moyse : cependant on donne le nom de version des Septante à la traduction grecque de tous les livres de l'ancien Testament, quoiqu'il paroisse assez qu'elle vient de differens auteurs. * M. Du Pin, *dissert. prélim. sur la Bible.*

SEPTANTE SEMAINES DE DANIEL, nombre de soixante-dix semaines d'années, c'est-à-dire, de soixante dix fois sept, ou sept fois soixante & dix, qui font quatre cens quatre-vingt-dix années. Ce nombre mysterieux fut revelé au prophete Daniel par l'Ange-Gabriel, pour marquer le tems de la naissance de Jesus-Christ, & de sa mort. Cette revelation porte que le Messie devoit mourir au milieu de la soixante-dixiéme semaine; c'est-à-dire, entre la troisiéme & la quatriéme année de cette semaine. En voici les paroles : *Et in dimidio hebdomadis deficiet hostia & sacrificium : & au milieu de la derniere semaine l'hostie & le sacrifice cesseront*; c'est-à-dire, les victimes ne seront plus immolées suivant la loi, & les anciens sacrifices finiront par l'oblation de celui dont ils étoient les figures. Les sçavans remarquent qu'on ne peut compter ces soixante-dix semaines, qui contiennent quatre cens quatre-vingt-dix ans, ni du tems que Dieu promit le rétablissement de la ville de Jerusalem, pendant la captivité de Babylone; ni du tems que Cyrus, roi de Perse, en donna la permission par un édit solemnel, après avoir remis le peuple d'Israël en liberté : mais du tems que la ville fut rebâtie sous Nehemias, échanson d'Artaxerxés *Longuemain*, roi de Perse. Ils distinguent aussi deux commencemens du regne d'Artaxerxés *Longuemain.* Le premier doit être pris du vivant de son pere Xerxés, lorsqu'Ataxerxés fut associé à l'empire, l'an du monde 3557. & avant Jesus-Christ 478. & l'autre après la mort de son pere, l'an du monde 3562. & 473. avant Jesus-Christ : ce second regne dura quarante ans. Ils observent encore qu'il ne faut pas entendre cette prophetie des années purement lunaires & arabiques, parce qu'il n'est pas croyable que l'Ange-Gabriel ait parlé d'une autre sorte d'années, que de celle qui étoit en usage parmi les Juifs, & presque parmi toutes les nations de la terre, qui se servoient d'années vrayement solaires de 365. jours, ou de lunaires ajustées aux solaires, par le moyen des embolismes. Après avoir établi ces verités, on prouve que la ville de Jerusalem fut rebâtie l'an 21. du regne d'Artaxerxés *Longuemain*, l'an 3581. du monde, & 454. ans avant Jesus-Christ. Depuis cette année, jusqu'à l'an 30. de l'ére Chrétienne, que Jesus-Christ baptisé par saint Jean, commença de prêcher, & de se manifester au peuple, il y a 483. ans, qui font 69. semaines d'années solaires. Au milieu de la soixante & dixiéme, le Messie fut crucifié, l'an 33. de son âge, trois ans & trois mois après son baptême. La fin de la derniere semaine tombe sur l'an 37. de l'ére Chrétienne, après trois ans quelques mois écoulés depuis la mort de Jesus-Christ. Jean Marsham, dans son *Canon Ægyptiacus* (*ad sæc. XVII.*) calcule les LXX. semaines, d'une maniere toute differente des autres interpretes. Il les fait finir à la nouvelle dedicace du Temple, par Judas *Machabée.* * Petau, *de Doct. temp.* Usserius, *chronol.* P. Labbe, *hist. chronol. Bible de* Vitré.

SEPTEMBRE, septiéme mois de l'année, à compter depuis l'équinoxe du printems. On a voulu donner plusieurs noms d'empereurs Romains à ce mois. Le senat voulut le faire appeller *Tiberius*, en l'honneur de l'empereur Tibere. Domitien le fit appeller *Germanicus.* On lui donna le nom d'*Antoninus*, pour honorer la memoire d'Antonin *le Pieux.* L'empereur Commode le fit appeller *Herculeus* : & l'empereur Tacite voulut lui donner son nom. Mais nonobstant tout cela il conserva le nom de Septembre, que Romulus lui avoit donné. Il n'étoit d'abord composé que de 30. jours, Numa Pompilius ordonna d'en ajoûter un; en sorte qu'il fut de 31. Mais César le mit sur l'ancien pied où Romulus l'avoit établi, & ordonna qu'il n'auroit dans la suite que 30. jours. * *Antiq. Gr. & Rom.*

SEPTIMANIE, nom ancien de la province Narbonnoise, qui lui fut donné à cause du nom des sept villes qui lui furent attribuées; sçavoir, Toulouse, Beziers, Nismes, Agde, Maguelone, Lodeve & Usez. * Greg. *Turon*, *c.* 28. & 30. Sidon. Apollin. *l.* 3. *ep.* 1.

SEPTIMIUS, auteur qui avoit écrit l'histoire d'Alexandre *Severe*, comme nous l'apprenons de Lampride, *in Alex. Severe.* est different d'un autre auteur, qui avoit traduit l'histoire de la guerre de Troye de Dictys de Crete. * Vossius, *de hist. Lat.*

SEPTIMIUS SEVERE, empereur, *cherchez* SEVERE.

SEPULCRAUX, Heretiques, qui nioient la descente de Jesus-Christ aux enfers, quant à l'ame; & disoient qu'il n'y est descendu que quant au corps, interpretant le mot d'enfer par celui de sepulchre.* Prateole.

SEPULCRE (chanoines Reguliers, chanoinesses Regulieres, & chevaliers du saint.) On a debité sur les uns & les autres beaucoup de fables, que nous ne rapporterons pas, nous contentant d'établir la verité de ce qui les regarde. L'an 1114. Arnoul, patriarche Latin de Jerusalem, engagea les chanoines seculiers du saint Sepulcre à vivre regulierement, en leur donnant plusieurs églises, & de grands biens: & la pieté de ces chanoines, qui se repandirent bientôt dans presque toute la Palestine, charma plusieurs princes d'Europe, qui en revenant dans leurs états en amenerent avec eux, & leur donnerent des établissemens. Ce fut Louis *le Jeune*, qui en mit dans l'eglise de saint Samson d'Orleans, qu'Etienne de Tournai appella pour cette raison *fille de Sion*, les comtes de Flandres suivirent son exemple. L'an 1162. un gentilhomme de Pologne leur fonda un couvent à Miekou, à huit lieues de Cracovie, qui en a produit plusieurs autres, & est presentement chef d'une congregation, dont le superieur a le titre de general, & qui comprend une vingtaine de maisons, tant dans le royaume de Pologne, que dans la Silesie, la Moravie & la Bohême. Il y eut aussi en peu de tems des chanoines Reguliers du saint Sepulcre en Italie, en Allemagne, & en Angleterre, & il y eut aussi des religieuses; mais elles ne commencerent à avoir des maisons en France qu'en 1622. Dame Claude de Moui, veuve de George de Joyeuse, & ensuite de Henri de Lorraine, comte de Chaligni, ayant fondé cette année-là le couvent de Charleville, dont quelques Religieuses furent détachées en 1635. pour prendre possession de celui de belle-Chasse dans le fauxbourg saint Germain à Paris. L'an 1459. le pape Pie II. ayant institué un ordre Militaire, sous le nom de Notre Dame de Bethléem, y unit les biens des chanoines du saint Sepulcre, qu'il supprima; mais le nouvel ordre n'ayant pas subsisté, cette suppression n'eut lieu que l'an 1484. où le pape Innocent VIII. incorpora de nouveau ces chanoines à l'ordre de saint Jean de *Jerusalem* ou de *Rhodes*; ce qui ne fut pourtant pas executé en Pologne, non plus qu'en Sicile, où il y a encore deux ou trois maisons qui ne sont plus que des prieurés en commande, à la nomination du souverain. Il est certain qu'il n'y avoit point encore alors de chevaliers du saint Sepulcre, puisqu'il n'en est pas fait mention dans la bulle d'Innocent VIII. mais on peut croire ce que Favin a avancé, qu'en 1496. le pape Alexandre VI. permit au gardien du couvent de saint François à Jerusalem de créer de ces chevaliers, puisqu'en 1516. Leon X. & en 1525. Clement VII. permirent de vive voix à ce gardien de faire des chevaliers, comme avoient fait ses predecesseurs. Ces chevaliers devoient être nobles, & ils font serment qu'ils le sont, & qu'ils ont assez de biens pour vivre sans faire trafic; cependant il n'y en a gueres que de roturiers, marchands de profession. L'an 1558. ceux d'entre eux qui étoient établis en Flandres, pour donner du lustre à leur ordre élurent pour grand maître Philippe II. roi d'Espagne, & defererent aussi cette dignité à dom Carlos son fils, & à ses successeurs: mais le grand maître de l'ordre de Malte fit tant d'instances auprès de Philippe II. qu'il renonça à cette grande-maîtrise. En 1615. Charles de Gonzague, duc de Nevers, voulut se déclarer grand-maître de cet ordre, & ni réussit pas, Henri IV. s'y étant opposé, à la priere de l'ordre de Malte; ainsi ce sont toûjours les Cordeliers qui disposent de cet ordre: ceux qui en sont, ne se sont point encore accordés sur la croix qu'ils devoient porter: il y en a qui portent la croix de Jerusalem, en or au bout d'un ruban, & en broderie rouge sur leurs manteaux; les autres la portent d'or émaillée de rouge, cantonnée de quatre croisettes de même. Pour les religieuses elles portent une croix double de taffetas cramoisi, & un anneau d'or, où est gravé le nom de Jesus, avec la croix double.* Heliot, *histoire des ordres Religieux tom.* 3. *ch.* 17. & 18.

SEPULCRE DE JERUSALEM (Saint) *Voyez* CALVAIRE.

SEPULCRE, lieu destiné à enterrer les corps des défunts, ou les os & les cendres des corps qu'on brûloit. C'étoit des lieux sacrés; & ceux qui violoient les sepulcres, ou qui y fouilloient, furent toûjours odieux à toutes les nations, & on les punissoit très-severement. Les pyramides étoient bâties pour servir de sepulcre aux rois d'Egypte. Les Egyptiens appelloient leurs tombeaux des maisons éternelles, au lieu qu'ils n'honoroient leurs palais & leurs maisons que du titre d'hôtelleries, pour le peu de tems que nous demeurons en cette vie, en comparaison du sejour que nous faisons dans le sepulcre.

Perpetuas sine fine domos mors incolit atra,
Æternosque levis possidet umbra Lares.

Ce n'étoit pas assez que les plus fameux des Payens eussent témoigné par leur conduite que la vanité étoit le grand mobile de leurs actions, s'ils ne l'eussent encore fait revivre après leur mort. Les mausolées, les obelisques, & les monumens superbes qu'ils se faisoient dresser, en sont des preuves incontestables, « C'est une » belle chose, disoit une reine dans l'histoire d'Hero- » dote, d'être honorée après sa mort d'un magnifique » monument, qui soit un témoignage de notre gloire » à la posterité. » Varron parle d'un barbier nommé *Licinus*, qui eut l'ambition d'avoir un tombeau de marbre.

Marmareo Licinus tumulo jacet, & Cato parvo;
Pompeius nullo: Credimus esse deos?

La Pyramide de Cestius, qui subsiste encore à Rome, & qui avoit au-dedans une chambre peinte de la main d'un très-bon maître, n'est que le tombeau d'un particulier. Les gens de qualité avoient des voûtes sepulcrales, où ils plaçoient les cendres de leurs ancêtres. On en a trouvé autrefois à Nîmes une semblable, avec un riche pavé de marqueterie, qui avoit tout à l'entour des niches dans le mur, où étoient rangées dans chacune des urnes de verre doré, remplies de cendres.

Après l'expulsion des rois, les Romains n'enterrerent plus les morts dans la ville; ce qui fut expressement défendu par la loi des douze tables, *In Urbe ne sepelito neve urito. N'enterrez & ne brûlez point dans la ville.* On vouloit éviter par là, & avec raison, l'infection que les corps enterrés pouvoient causer dans des climats aussi chauds que l'est l'Italie; & aussi pour éviter les incendies, comme il en arriva aux funerailles de Clodius, qui fut brûlé à la place des Rostres; car alors le feu prit au palais, & brûla toute la face de devant qui regardoit sur la place, avec plusieurs maisons voisines. Quoique les loix des douze tables défendissent d'ensevelir dans l'enceinte de la ville, il y a eu pourtant des Romains qui ont eu ce privilege, & avant la loi & depuis la loi, comme la famille des Claudiens, qui avoit sa sepulture sous le capitole; comme Valerius Publicola, & Posthumius Tubertus, à qui le peuple Romain, par une ordonnance expresse, accorda & à leurs descendans la liberté d'être enterrés dans la ville. Il est vrai que Plutarque écrit que de son tems on n'y enterroit aucun de la race de Publicola, se contentant seulement lorsque quelqu'un de cette famille venoit à mourir, de mettre une torche ardente dessus le sepulcre, qu'on retiroit aussitôt, pour montrer qu'ils avoient le privilege de s'y faire enterrer; mais qu'ils se déportoient volontairement de cet honneur, faisant au reste porter leur corps dans le sepulcre qu'ils avoient en la contrée de Velie. Ceux-là pareillement jouissoient du même privilege qui avoient rendu quelque service à la republique, ou qui avoient triomphé des ennemis de l'empire. Les vierges vestales & les empereurs avoient aussi le droit de s'y faire enterrer; mais à l'exception de ces trois sortes de personnes, on ne lit point dans les histoires qu'aucun ait été enseveli dans la ville. L'empereur Adrien imposa une amende de quatre pieces d'or à ceux qui se feroient enterrer dans la ville, étendant même cette peine aux magistrats qui l'auroient permis. Il voulut de plus, comme parle le jurisconsulte Ulpien, que le lieu du sepulcre fût confisqué & prophané, & qu'on levât le corps ou les cendres de celui qu'on y auroit enterré. Cette ordonnance fut renouvellée par les empereurs Diocletien & Maxi-

mien, l'an de la fondation de Rome 1042. & de Jesus-Christ 290. le 28. de Septembre.

On bâtissoit les sepulcres sur les grands chemins les plus frequentés; comme sur le chemin qui conduisoit à Brindes, dit *Via Appia*, ou le chemin d'Appius; sur le chemin de Flaminius, ou sur le chemin Latin, où étoit le sepulchre des Calatins, des Scipions, des Serviliens & des Marcels; & cela pour faire souvenir les passans qu'ils étoient mortels, & les porter à l'imitation des vertus des grands hommes, qui étoient representez sur ces superbes tombeaux, ou dans les inscriptions qu'on y lisoit. Agene Urbique fait mention de quelques autres places dans les fauxbourgs qui servoient à bâtir des sepulchres. Il y en avoit une nommée *Culinæ*, où étoient enterrez les pauvres & les esclaves; une autre, dite *Sestertium*, où étoient mis les corps de ceux que les Césars faisoient mourir.

Il y avoit des sepulchres de famille & d'autres hereditaires. Les sepulchres de familles étoient ceux qu'une personne faisoit faire pour soi & pour tous ceux de sa famille, c'est-à-dire, pour ses enfans & proches parens, & pour ses affranchis. Les hereditaires étoient ceux que le testateur ordonnoit pour soi & pour ses heritiers, ou qu'il avoit acquis par droit d'heritage. Les personnes se pouvoient reserver un sepulchre particulier, où personne n'eût été mis. Ils pouvoient aussi défendre par testament d'enterrer dans leur sepulchre de famille aucun de leurs heritiers. Quand on vouloit montrer qu'il n'étoit pas permis à un heritier d'être enterré en un sepulchre, on y gravoit ces lettres, qui se trouvent encore aujourd'hui en une infinité de lieux, H. M. H. N.S. c'est-à-dire; *Hoc monumentum hæredes non sequitur. Ce tombeau n'est point pour les heritiers*; ou ces autres, H. M. *ad* H. N. TRANS, c'est-à-dire, *Hoc monumentum ad hæredes non transit. Le droit de ce tombeau ne suit point l'heritier.*

Les anciens avoient encore une autre sorte de sepulcre, qu'ils nommoient en grec κενοτάφιον *Cenotaphe*, qui signifie un sepulchre vuide, fait en l'honneur de quelqu'un, & où son corps ne repose point. L'usage de ces sepulchres vuides fut trouvé par la superstitieuse opinion des anciens, qui croyoient que les ames de ceux, dont les corps n'étoient pas enterrez, erroient cens ans le long des fleuves de l'enfer sans les pouvoir passer. On élevoit un tombeau de gazon: ce qui s'appelloit *injectio glebæ*; après quoi on pratiquoit les mêmes céremonies, que si le corps eût été present. Ainsi Virgile, *dans le VI. de l'Eneïde*, fait passer à Caron l'ame de Deiphobe, quoiqu'Enée ne lui eût dressé qu'un cenotaphe ou tombeau vuide, & simplement honoraire. Suetone, dans la vie de l'empereur Claude, leur donne cette derniere épithete. On mettoit dessus ces mots, OB HONOREM, ou MEMORIÆ, *à l'honneur* ou *à la memoire*; au lieu qu'aux autres où reposoient les cendres, on y gravoit ces lettres, D. M. C. pour montrer qu'ils étoient dediez aux dieux Manes. Quand on ajoûtoit *tacito nomine*, c'étoit pour dire que les personnes dont les cendres y étoient enfermées avoient été déclarées infames pour quelque crime, excluës du sepulchre de la famille, & enterrées à l'écart par la permission du prince ou du magistrat. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

SEPULTURE. Il y a eu parmi les anciens trois sortes de sepultures des corps morts; les uns les brûloient; les autres les mettoient en terre; & quelques-uns les renfermoient dans des coffres de pierre. La plus ancienne maniere est de les enterrer, comme il paroît par le témoignage des plus anciens livres de l'histoire sainte, & des premiers monumens d'Egypte. Celle de brûler les corps s'est introduite dans la suite: l'on en voit des vestiges dans Homere & dans les livres des Rois. Les Romains se sont servis de l'une & de l'autre sepulture; mais les corps des personnes de consideration étoient plus communement brûlez. Pour les Chrétiens, l'usage a été de tout tems d'enterrer leurs corps. Les Egyptiens les embaumoient, & les reservoient dans des coffres de pierre & de bois. La sepultute étoit une chose sacrée, que les ennemis ne refusoient pas à leurs ennemis. On la refusoit à ceux qui étoient exécutez à mort pour leurs crimes; mais les empereurs & les juges l'accordoient par grace. Il n'étoit point permis à Rome d'ensevelir les corps, ni de les brûler dans la ville, à moins que ce ne fussent ceux des empereurs, ou des personnes du premier rang. Les sepulchres étoient ordinairement hors de la ville; on y bâtissoit des édifices qui servoient de tombeaux. Les anciens avoient le soin de se faire construire des sepulchres pendant qu'ils étoient encore en vie: de là cette inscription si frequente sur les tombeaux des anciens, V. F. *vivus fecit*, un tel a bâti ce sepulcre de son vivant. Ceux qui ne se donnoient pas cette peine, avoient soin de laisser à leurs heritiers un fonds qu'ils destinoient à cet usage: ce que l'on avoit soin de marquer par cette inscription, *de suo* ou *de sua pecunia fecit*. D'abord on achetoit quelque portion de terre, sur laquelle on faisoit construire un sepulcre qui servoit à tous les descendans de celui qui l'avoit fait. Nous trouvons des exemples de cet usage dans l'histoire sacrée & profane, qu'il seroit trop long de rapporter. Mais dans la suite chaque particulier eut le sien. On environnoit les sepulchres de murailles, plus ou moins solides, à proportion des richesses de celui qui les avoit fait bâtir. * *Antiq. Grec. & Rom.* Pitiscus. *Lexicon antiq. Romanarum.*

SEPULVEDA: c'étoit anciennement une ville des Arevaques dans l'Espagne Tarraconoise; maintenant c'est un petit bourg de la Castille Vieille, situé au confluent des petites rivieres de Duraton & de Castille, à neuf ou dix lieues de Segovie, vers le couchant. * Baudrand.

SEPULVEDA (Jean-Genés de) né à Cordoue en Espagne, merita par sa science que l'empereur Charles-*Quint* l'honorât du titre de son theologien & de son historiographe. Il est un des plus fameux interprêtes d'Aristote: & au jugement de Gabriel Naudé, plus on aura d'esprit, plus on estimera la version que Sepulveda a faite des œuvres de ce philosophe, aussi-bien que ses notes. Il eut un grand differend avec Barthelemi de las Casas, qui s'étoit plaint diverses fois à cet empereur de l'avarice, de la cruauté & des débauches des Espagnols dans les Indes. Ce dernier pressa fortement l'empereur, dans un conseil tenu à Valladolid, de reprimer les excès de cette licence cruelle; mais il s'y trouva des personnes qui en excuserent le dereglement, parce qu'ils en tiroient un grand profit; & Sepulveda entreprit de défendre leur cause. Il assuroit que ce que faisoient les Espagnols, leur étoit permis par des constitutions divines & humaines; & par les droits de la guerre. Il fit même un livre sur ce sujet; & comme il étoit prêt de le faire imprimer, de las Casas, & l'évêque de Segovie s'y opposerent. On tint sur ce differend plusieurs assemblées en Espagne; & enfin il fut resolu que cette affaire, qui regardoit la conscience, seroit examinée par des théologiens, que l'on consulta l'an 1547. Ceux d'Alcala, de Henares & de Salamanque, furent d'avis qu'il étoit de l'interêt de l'église de supprimer le livre de Sepulveda, parce qu'il ne contenoit qu'une mauvaise doctrine; mais Sepulveda n'en demeura pas là; il envoya son livre à ses amis à Rome pour l'y faire imprimer, quoique l'empereur en eût encore défendu la publication dans tous ses états, & qu'il eût donné ordre d'en faire supprimer tous les exemplaires. Sepulveda, irrité de cette défense, persevera toujours dans son opiniâtreté, & demanda qu'il lui fût permis de disputer sur ce sujet avec Barthelemi de las Casas, & l'évêque de Segovie. Il obtint ce qu'il demandoit; & trois ans après on ouvrit une dispute publique, où se trouva Dominique de Soto, fameux theologien, confesseur de l'empereur; mais ce prince qui étoit accablé d'affaires importantes, & qui avoit plusieurs guerres à soûtenir, ne fit point determiner cette affaire: ainsi les cruautez des Espagnols dans les Indes furent plûtôt tolerées, qu'approuvées. S'il en faut croire l'auteur de la bibliotheque espagnole, le president de Thou s'est trompé sur les années de la vie de Sepulveda; car il étoit né en 1491. & mourut à Salamanque, où il étoit chanoine, en 1572. dans sa 82. année. Il a fait l'histoire de l'empereur Charles-*Quint*, & une paraphrase latine de la morale d'Aristote à Nicomachus, qui n'ont pas vû le jour. * Thuan. *hist.* Nicol. Antonio. *bibl. d'Esp.* Naudé.

SEQUANOIS, peuple de la Gaule Belgique, separé par la Saône des Eduens, ou de ceux d'Autun. Il est difficile d'assigner les bornes de ce païs, qui n'étoit pas ren-

fermé, comme on le croit communément, dans la seule Franche-Comté; mais qui comprenoit aussi une partie de la Suisse. Les Romains donnerent à cette province le nom de *Maxima Sequanorum*, parce qu'elle étoit une des dix-sept provinces des Gaules. * César, *comment.* Ptolom. Plin. *notit. Gall.*

SEQUESTER, *cherchez* VIBIUS.

SERAM, riviere de Valromei, l'une des trois parties du Bugei, passe sous le pont de Soi, où elle forme un effroyable précipice, se jette à Serverin, & de-là se va mêler au Rhône auprès de Rochefort. Elle ne tarit jamais, & a des très-bonnes truites & d'excellens brochets.* Guichenon, *pag.* 20. *de son hist. de Bresse.*

SERAPES, dieux penates des anciens Egyptiens, ou images de leurs dieux tutelaires. On mettoit de ces Serapes dans les pyramides d'Egypte; & leur office, selon la pensée de ces Idolâtres, étoit de veiller à la conservation des corps qui y étoient enterrez dans des caves soûterraines, & de transporter les ames dans les cieux. Ces idoles étoient gravées de haut en bas, de plusieurs caracteres hieroglyphiques tenus pour sacrez par les Egyptiens.* Dapper, *de script. de l'Afrique.*

SERAPHINS, anges du premier ordre de la premiere hierarchie: ce nom signifie en hebreu *ardens* ou *flamboyans*, & désigne le zéle enflammé de ces bienheureux esprits. Il y en a deux dépeints dans une vision qu'eut Isaïe, qui chantoient sans cesse, *Saint, Saint, Saint, Seigneur, Dieu des armées, la terre est toute pleine de sa gloire.* * *Isaïe, c.* 6.

SERAPHINS, ordre militaire de Suede, *cherchez* CHERUBIN.

SERAPIE (sainte) vierge & martyre en Italie, dans le II. siécle, convertit, à ce que portent les actes de sa vie, une dame de la province d'Ombrie, nommée *Sabine*; chez laquelle elle demeuroit. Elle fut arrêtée par ordre du juge, declara qu'elle étoit Chrétienne, & fut condamnée à être mise dans un lieu infame, pour être abandonné à deux Egyptiens. Dieu permit que ces deux hommes en entrant dans ce lieu fussent saisis d'un étourdissement, qui les empêcha d'attenter à la pudicité de Serapie. Le juge l'ayant fait venir de nouveau à son tribunal, la sollicita à sacrifier aux dieux, & comme elle persista à le refuser, il lui fit donner des coups de bâton, & la condamna à avoir la tête tranchée. On tient que Sabine fut aussi condamnée à mort un an après. On fait leur mémoire au 3. de Septembre, & dès le V. siécle il y avoit à Rome une église qui portoit le nom de sainte Sabine; mais les actes de ces deux Saintes ne sont pas authentiques. * *Acta apud* Mombricium *&* Balusium, *tom.* II. *Miscellan.* Le Nain de Tillemont, *memoires pour l'histoire ecclesiastique.* Baillet, *Vies des Saints.*

SERAPION, *Serapio*, d'Antioche, avoit écrit une description de la terre, & est cité par Ciceron, *l.* 2. *ad Attic. epist.* 6. & par Pline, qui le met entre les auteurs qu'il suit dans son IV. livre. Il est plus recent qu'Eratosthene, qu'il reprend en divers endroits.

SERAPION d'Ascalon, auteur d'un traité de l'explication des songes, cité par Fulgence, *l.* 1. *Mythol. fab. de Daphné.*

SERAPION d'Athenes, poëte & medecin, vivoit du tems de Nerva & de Trajan, vers l'an de J. C. 98. & eut beaucoup de part à l'amitié de Plutarque, comme il l'assure lui-même, *l.* 1. *de orac. Delph.* * Castellan. *in vit medic.*

SERAPION, évêque d'Antioche, succeda à Maximin la dixiéme année de l'empire de Commode, l'an 189. de J. C. sur la fin du II. siecle. Eusebe parle de lui comme d'un écrivain excellent, & dit avoir lû une lettre de sa façon contre Domnin; qui avoit abandonné le Christianisme pour embrasser la religion des Juifs. Il avoit aussi composé un ouvrage contre un évangile faussement attribué à saint Pierre, dont Eusebe rapporte le titre, par lequel il paroît que cet ouvrage étoit adressé à l'Eglise de Rosse en Cilicie, où certains hérétiques avoient produit ce faux évangile, pour établir l'hérésie des Docetes, qui enseignoient que J. C. n'avoit pas souffert réellement, mais seulement en apparence: erreur commune à presque tous les premiers Heretiques. Serapion avoit encore écrit une lettre contre la secte des Montanistes, & quelques autres épîtres, dont S. Jerôme fait mention. Il mourut l'an 211. & eut pour successeur *Asclepiade.* * Eusebe, *in chronic. & lib.* 6. *histor.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiastiques du II. siecle.*

SERAPION, évêque d'Heraclée, avoit été diacre de S. Chrysostome dans l'église de Constantinople, sous l'empire d'Arcadius, vers l'an 400. de J. C. Il fut cause que tout le clergé se déclara contre S. Chrysostome, qui vouloit reformer la discipline ecclesiastique. Serapion osa dire à ce prélat en présence du clergé, qu'il n'en viendroit jamais à bout, s'il ne les châtioit tous également: ce qui fut cause que plusieurs du clergé tâcherent d'aigrir le peuple contre S. Chrysostome & contre Serapion; mais ce saint patriarche chassa de son église ces libertins, & ordonna Serapion évêque d'Heraclée dans la Thrace. * Eusèb. *in hist. eccles.*

SERAPION ou SARAPION, évêque de Thmuis en Egypte, vivoit dans le IV. siecle, & fut un des amis particuliers de S. Antoine, qui avoit été son maître dans la vie solitaire. Quelques auteurs croyent que c'est le même Serapion dont parle Rufin, qui étoit supérieur de plusieurs monasteres, & qui avoit sous sa conduite environ dix mille solitaires. S. Athanase le jugeant utile à l'église, le retira de sa solitude, pour le faire évêque. Il faisoit tant d'état de son jugement, qu'il lui soumettoit ses ouvrages; & il l'engagea même à entreprendre en sa faveur un voyage vers l'empereur Constance, pour tâcher d'adoucir l'esprit de ce prince, n'osant y aller lui-même, de peur de tomber dans les embuches des Ariens. Serapion en fut persécuté, & fut même envoyé en exil, pour avoir été un des plus zelez défenseurs de la consubstantialité du Fils de Dieu. S. Jerôme dit qu'il mérita le nom de *Scholastique*, à cause de son éloquence; qu'il publia un livre contre les Manichéens; & un autre des titres des pseaumes; & diverses épîtres. Il avoit été ordonné évêque de Thmuis vers l'an 340. Il fut un des cinq évêques députez l'an 355. en Occident, vers l'empereur pour défendre. Saint Athanase, & mourut vers l'an 358. Canisius a donné au public son traité contre les Manichéens. Il y a bien de l'apparence que ce Serapion, évêque de Thmuis, n'est pas le même que Serapion dans le territoire d'Arsinoé; quoiqu'il eût été aussi moine & abbé. * Saint Jerôme, *de script. eccles. c.* 99. *& ep.* 84. Rufin, *in vit. PP.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Baronius, *in annal. & mart. ad diem* 12. *Mart.* Godeau, *hist. eccles.* Canisius, *T. V. antiq. lect.* Turien, *in prol. edit. Serap.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle.*

SERAPION, celebre abbé, & chef de dix mille religieux, vivoit dans une grande sainteté sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an 365. de J. C. dans l'Egypte, proche de la ville d'Arsinoë, aujourd'hui *Suez* ou *Arizut*, vers la mer Rouge. Ces solitaires vivoient de leur travail; & pendant la moisson ils coupoient les bleds, dont ils faisoient une provision suffisante pour eux & & pour les autres. Il est confondu par quelques auteurs avec le précedent. * Eusebe, *in hist. eccles.*

SERAPION, surnommé *le Sindonite*, faisoit profession d'une si grande pauvreté, qu'il ne vouloit posseder qu'une chemise ou robe de toile pour se couvrir, d'où il acquit le surnom de *Sindonite.* Il étoit d'Egypte, où il se fit solitaire. Depuis, il ne s'arrêta, ni dans aucun cloître, ni dans aucun hermitage; mais il se mit à voyager en divers païs. Ayant un jour rencontré une veuve reduite à une extrême pauvreté; afin de la pouvoir assister, il se vendit à des comediens, & lui fit donner le prix du marché. Ce ne fut pas le seul bien qui en provint; car il convertit à la foi ces comediens, qui reçurent le baptême, & quitterent leur profession. Il fit la même chose envers un Manichéen, à qui il s'étoit vendu, & lui persuada de renoncer à son hérésie. Enfin, après plusieurs voyages, il retourna dans le desert, où il mourut âgé de 60. ans, vers le commencement du V. siécle. * Bolland. Pallad. *Laus. hist.*

SERAPION (saint) martyr dans le III. siecle, sous l'empire de Maximien. Il en est fait mention dans les martyrologes; mais on ne sçait rien de particulier des circonstances de son martyre. * Baillet, *Vies des saints*, 21. *Mars.* Il ne faut pas le confondre avec un autre martyr d'Alexandrie du même nom, qui souffrit sous

l'empire de Philippe, qui fut massacré après la mort de sainte Apolline, l'an 249. de Jesus-Christ, dont on fait la fête au 14 de Novembre. * Eusebe, *hist. l. 6. c.* 42. Epiphan. *Haeres.* 69. Baillet, *Vies des Saints* 14 *Novembre.*

SERAPIS, fausse divinité que les Egyptiens adoroient, *cherchez* APIS & OSIRIS. Cette divinité étoit adorée dans plusieurs endroits de la Grece, & principalement à Athenes. Les Romains bâtirent un temple à cette divinité dans le circle de Flaminius, qui étoit dans le IX. quartier de Rome. Dans la suite les Romains défendirent en differens tems de celebrer dans leur ville les ceremonies des sacrifices de Serapis. L'idole dont l'empereur Adrien, & après lui Julien l'*Apostat*, voulurent avoir une copie, étoit composée de toute sorte de métaux, de bois & de pierres precieuses. Le temple & la statue furent demolis du tems de Theodose *le Grand*, en 389. après une sedition excitée à Alexandrie par les Payens. Ils étoient irrités de ce que Theophile d'*Alexandrie* ayant demandé un vieux temple à l'empereur, on y avoit trouvé des grottes souterraines, qui reveloient le secret honteux de leurs mysteres. Quelques auteurs prétendent que le nom de *Serapis* est tiré d'un mot qui veut dire *sauveur du monde*; & que les Egyptiens, par Serapis, ont voulu representer Joseph, qui par sa sage prévoyance sauva l'Egypte pendant une longue famine. Julius Firmicus Materculus le fait venir du nom de *Sara*. Nymphodore, dans Clement *Alexandrin*, le tire d'un mot grec, qui veut dire *mort*; & d'autres croyent en découvrir l'origine dans le nom d'*apis*, & le mot hebreu *sor*, qui signifie *bœuf*; ainsi on a dit *sor-apis*, puis *serapis*; comme si on eût voulu dire *le bœuf d'apis*. D'autres enfin en cherchent l'étymologie dans les mots hebreux *sar-abir*, qui signifient *prince puissant*. Quoi qu'il en soit, Serapis étoit regardé comme l'inventeur & le dieu de la medecine. * Clement *Alexandrin*, *l.* 1. *Strom.* Julius Firmicus, *de error. profan. relig. c.* 14. Rufin, *l.* 2. *c.* 22. Baronius, *A. C.* 389. Arnaud de Pontac & Valois, *in not. ad Euseb.* Cornelius à Lapide, *in c.* 41. *Gen.* Jean Spencerus, *de leg. ritual Heb. l.* 3. *dis.* 5. *c.* 3. Ger. Jean-Vossius, *de theol. Gentil. l.* 1. *c.* 29. Pitiscus.

SERARIUS (Nicolas) Jesuite Lorrain, qui a fait long-tems sa residence à Mayence, étoit né au mois de Decembre de l'an 1555. à Rambervilliers dans le diocese de Mets, & étoit entré chez les Jesuites en 1572. Il a composé plusieurs ouvrages utiles à l'église, & entre autres des commentaires sur une bonne partie du vieux testament, qu'il a accompagnés de prolegomenes, où il traite de plusieurs questions qui regardent la bible en general. Ces prolegomenes ou preliminaires font paroître son érudition & son jugement. Il a eu toutes les qualités necessaires à un interprete de l'écriture; car outre qu'il sçavoit la langue grecque & l'hebraïque assez à fond, & beaucoup mieux que ne les sçavent souvent ceux qui font des commentaires sur l'écriture; il avoit bien étudié cette matiere, & étoit exercé dans le style des livres sacrés. Il pouvoit même mettre à profit la lecture des ouvrages des Rabbins, comme il l'a fait voir dans les disputes qu'il a eues avec Drusius & avec Scaliger. Mais sa methode n'est pas assez critique; car il mêla trop d'érudition inutile dans ses questions & dans ses commentaires. Son jugement & sa capacité paroissent davantage dans ses prolegomenes sur la bible, où il rapporte plusieurs questions, qu'il traite solidement & en peu de mots. Son livre des trois heresies, qui étoient autrefois chez les Juifs; sçavoir des Phariséens, des Saducéens, & des Esseniens ou Esséens, lui acquit de la reputation. Joseph Scaliger, qui a écrit contre lui, & qui étoit très-mordant, n'a pas laissé d'en dire quelquefois du bien, & de l'appeller *Jesuitam doctissimum*. Il mourut à Mayence le 20. Mai 1609. * M. Simon.

SERASKIER, c'est-à-dire, *general d'armée* en langue turque. Ce nom n'est en usage que depuis quelques années, & signifie proprement *chef des troupes*; car *Ker* ou *Kier* veut dire *chef*; ainsi Cadilesker est le *chef des cadis*. Besspier dit que *Ser* en langue persane, signifie *chef* ou *commandant*; & *Asker*, en arabe; signifie une *armée*. Plusieurs ont cru que c'étoit une ancienne charge dont la fonction avoit été changée, comme celle de connêtable en France, qui avoit été créé pour avoir la direction de l'écurie, & fut ensuite employée au commandement absolu sur les armées; mais ils se sont trompés; car le mot de *Seraskier* n'a jamais rien signifié que ce qu'il signifie, si ce n'est que cette charge, qui d'abord paroissoit avoir du rapport à celle de generalissime des armées s'est tellement avilie, qu'on en donne la qualité au moindre commandant, ainsi qu'on l'a vû dans la Morée, où le seraskier n'avoit pas sous lui plus de quatre mille hommes. * *Hist. des troubles de Hongrie, tome* 5. Besspier, *notes sur* Ricaut, *de l'emp. Ottoman.*

SERBELLON, famille Italienne qui a donné plusieurs personnes de marque, comme on le verra ci-dessous. Les fables genealogiques la font descendre de CERDUBELLIUS, chef des Espagnols au tems de Scipion l'*Africain*. Il y a, dit-on, quelques siecles qu'elle se divisa en trois branches, parce qu'il y eut trois freres qui sortirent de Bourgogne où leur famille florissoit, & qui s'en allerent, l'un au royaume de Valence, l'autre à Naples, & l'aîné de tous à Milan. La branche d'Espagne se transporta long-tems après en Sardaigne, où elle subsiste encore. Celle de Naples est éteinte, ou a été réunie avec celle de Milan, qui a eu plus d'éclat que toutes les autres, & qui fait figure encore à present. C'est d'elle que sont sorties les personnes dont on va parler. * Gio Pietro de Crescenzi, *nel suo amphiteatro Romano apud Prioratum. Scen. d'huom. illust.*

SERBELLON (Jean-Pierre) fut pere & oncle de plusieurs personnes illustres. Il se maria en l'année 1506. avec *Elisabeth* Rainoldi, qui étoit d'une famille noble & ancienne dans Milan, & qui fut tante de *Jean-Baptiste* Rainoldi, president du senat de la même ville. Il eut de ce mariage cinq fils & deux filles. L'une des deux fut religieuse, l'autre épousa le comte de Macagno. L'aîné de ses fils, nommé *Gabriel*, fut un très-grand capitaine. *Il aura son article ci-après.* Le second nommé *Jean-Baptiste*, se fit d'église, s'attacha à la cour de Rome, fut fait évêque de Cassano dans la Calabre, n'y resida point, à cause qu'on lui fit faire dans Rome plusieurs manéges importans, & fut déclaré par le pape Pie IV. châtelain du château S. Ange, pour tout le tems que dureroit son pontificat. Le troisiéme fils de Pierre Serbellon s'appelloit *Fabrice*: *il aura son article à part.* Le quatriéme fils eut nom *Jean-Antoine*, & fut évêque de Foligno, puis de Novare, & le premier cardinal que le pape Pie IV. créa l'an 1560. Il fut gouverneur de plusieurs villes de l'état Ecclesiastique, legat de Perouse & de la Romagne, évêque d'Ostie & de Velletri, & mourut doyen du sacré college l'an 1591. C'étoit un fin politique, qui eut part aux plus secretes negociations de la cour de Rome sous les papes Pie IV. Pie V. Gregoire XIII. & Sixte V. Comme il étoit cousin de Pie IV. il n'eut pas de peine à obtenir de grandes prerogatives pour le college des docteurs de Milan. Il trouva plus de difficulté à les faire confirmer par Sixte V. qui avoit resolu de les abolir; mais enfin il en vint à bout, & les fit même amplifier. Le dernier des fils ne se mêla que de ses affaires domestiques. Notre Serbellon eut une sœur nommée *Cecile*, qui fut mariée l'an 1485. à *Bernard* de Medicis ou de Mediquin, admodiateur à Milan des fermes ducales, & qui fut mere du pape Pie IV. & grand'-mere de saint Charles Borromée. De ce mariage sortirent six fils & sept filles. * Gio Petro de Crescenzi, *nel suo amphiteatro Romano*, *apud Priorat. Scen. d'huom. illustr.* Bayle, *dict. crit.*

SERBELLON (Gabriel) chevalier de Malte, & grand prieur de Hongrie, fut un des plus celebres capitaines du XVI. siecle. Après avoir donné des preuves de sa valeur, en soutenant le siege de Strigonie en Hongrie, il se distingua encore en qualité de lieutenant general dans l'armée de Charles-*Quint*, lorsque ce prince (au passage de l'Elbe en 1547.) triompha du duc de Saxe, qui étoit à la tête des Protestans d'Allemagne. Serbellon servit depuis en Italie, où il prit Saluces en Piémont en 1552. pour l'empereur son maître. On l'y vit lieutenant-general du marquis de Marignan, son cousin, & general de la sainte Eglise, tant par mer que par terre, sous le pontificat de Pie IV. Ce fut dans ce poste qu'il fit paroître les grands talens qu'il avoit pour

l'architecture militaire : car après avoir recouvré Ascoli, il fortifia le château saint Ange, rebâtit Civita-vecchia, & ordonna plusieurs travaux de cette nature. Philippe II. l'envoya dans le royaume de Naples & en Sicile, pour y mettre en état de défense les places qu'il jugeroit en avoir besoin. Lorsqu'il passa à Malte, il y traça la place de la nouvelle ville. Il dirigea encore plusieurs ouvrages de fortifications dans le Pays-Bas, où il rendit de grands services dans l'emploi de general de l'artillerie ; & où la citadelle d'Anvers, quoique tracée sur les desseins de l'ingenieur Paccioti, fut bâtie sous sa conduite. Depuis, après son retour en Italie, il eut très-grande part à la victoire de Lepante en 1571. Il commanda l'année suivante en Sicile, & fut fait viceroi de Tunis ; mais les Turcs le vinrent assieger dans cette ville, qu'ils emporterent de force après quatorze assauts, & y fut fait prisonnier en 1574. On l'échangea contre trente-six officiers Turcs. Il gouverna depuis le Milanez comme lieutenant general, en 1576. & 1577. Il fut demandé par dom Juan d'Autriche, pour commander sous ce prince dans les Pays-Bas, où il passa avec deux mille hommes, qu'il avoit levés dans le Milanez ; mais la maladie qui les saisit tous deux & de laquelle dom Juan mourut, empêcha Serbellon d'y rendre de grands services. Cependant après avoir recouvré sa santé, quoiqu'âgé de plus de 70. ans, il contribua beaucoup à la prise de Mastricht, & repassa en Italie l'an 1579. Philippe II. l'avoit choisi pour commander l'armée Espagnole, qui devoit entrer dans le Portugal après la mort du cardinal Henri, couronné roi de cet état ; mais la mort arrêta Serbellon, lorsqu'il étoit sur le point de passer en Espagne l'an 1580. un de ses fils fut tué au siege de Tunis. * Priorato. Bayle *dict. crit.*

SERBELLON (Fabrice) frere de GABRIEL, *dont nous venons de parler.* Après avoir été capitaine d'une compagnie d'ordonnance, & gouverneur de Pavie pour l'empereur Charles V. il exerça la charge de commissaire general de l'armée de Piémont, & il fut déclaré en 1560. gouverneur de l'état d'Avignon par le Pape Pie IV. & general de ses armées. Il soutint avec chaleur le parti des Catholiques contre celui des Protestans ; & ce fut lui qui en 1562. s'étant joint aux comtes de Sommerive, de Suze, de Carces, &c. chefs des Catholiques de Provence, prit & sauva la ville d'Orange, où il se commit de grandes cruautés. Le pape Pie V. le continua dans les mêmes charges que son predecesseur lui avoit données en ce pays-là : il les quitta peu après en 1566. & étant retourné à Rome sur la fin de la même année, pour y prendre possession du generalat de l'Eglise, il y mourut. Il avoit épousé *Françoise* Malespine, sœur du Marquis de Malgrado. * Priorato. Bayle, *dict. crit.*

SERBELLON (Jean) comte de Castillon, & seigneur de Romagnano, sixiéme fils de JEAN-BAPTISTE, servit avec succès dans les armées du roi d'Espagne. Il apprit le métier dans le Milanez auprès du comte Jean-Pierre Serbellon, son frere, general de l'artillerie & gouverneur de Gattinara, dont il eut le regiment après que ce dernier eut été tué à Verceil. Le zele avec lequel il se distingua en diverses occasions dans les troubles de la Valteline, le firent nommer conseiller au conseil suprême d'Espagne en 1627. general de l'artillerie, & gouverneur du Montferrat en 1628. Il servit depuis au siege de Casal, sous le marquis de Spinola, & dans l'armée d'Allemagne, sous le duc de Feria, en qualité de capitaine general de l'artillerie. Dans la suite, il parut avec éclat à la Bataille de Nortlingue, que les Imperiaux gagnerent contre les Suedois en 1634. Depuis il commanda contre le duc de Rohan dans la Valteline ; & fut envoyé en Catalogne avec la qualité de mestre de camp general, où il fut obligé de lever le siege de Leucate, qu'il avoit formé. Il y fut blessé dangereusement ; & après avoir été gueri de ses blessures, il mourut de maladie à Perpignan le 21. Fevrier 1638. Il avoit épousé *Louise*, fille du marquis *Jean-Jerôme* Marin, issu de *Thomas* Marin, duc de Terra-Nuova, & en eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut fait marquis de Romagnano, par le roi d'Espagne. * Gualdo Priorato, *scen. huom. illustr.* Bayle, *dict. critiq.*

SERCHIO, anciennement *Aëris*, *Anser*, *Auser*, riviere d'Italie : elle prend sa source aux montagnes de l'Apennin, dans l'état de Modene, traverse la vallée de Carfagnana & l'état de Lucques ; & se décharge dans la mer de Toscane, à deux lieues de l'embouchure de l'Arno, après avoir reçu l'Olaro, & baigné Castel-Nuovo de Carfagnana, Barga & Lucques. * Baudrand.

SERDAR, nom que les Turcs & les Perses donnent à un general d'armée, qu'ils appellent aussi *Ser-Asker.* * Bespier, *notes sur* Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SEREGIPPE DEL RE, petite ville maritime du Bresil. Elle est capitale de la capitanie de Seregippe, qui est entre celle de Pernambuco, & de Bahia. * Mati, *dict. geogr.*

SERENA, premiere ville du Chili dans l'Amerique meridionale. Elle est située sur la mer du Sud, au 30. degré de latitude meridionale. Valdiva qui conquit ce pays, la bâtit en 1544. dans la vallée de Coquimbo, ce qui fait qu'elle prend souvent ce nom. Elle est à 60. lieues de San Jago vers le nord, & il y a un grand & bon port à deux lieues de la ville vers l'occident. La campagne est arrosée d'une petite riviere, qui la rend très-fertile. A sept lieues vers l'occident, il y a des mines d'or, & près de là une mine de cuivre excellent. François Drake entra dans ce port, quand il fit le tour du monde ; mais les troupes de la garnison forcerent ses gens à se rembarquer. C'est le meilleur port de tout le Chili, tant pour sa grandeur que pour sa sûreté. La cruauté des Espagnols en a détruit presque tous les habitans naturels. * Laët, *pag.* 485. *l.* 29. 30. *p.* 496.

SERENE, *Serena*, femme de l'empereur Diocletien, étoit Chrétienne, & mourut saintement. Les martyrologes & les anciens auteurs ecclesiastiques parlent avantageusement sa pieté ; mais les écrivains profanes n'en font pas mention.

SERENE, *Serena*, fille d'un frere de l'empereur Theodose *le Grand*, & femme de *Stilicon*, fut étranglée après son mari, comme complice de ses desseins contre l'empereur Honorius, l'an de J. C. 409. *Cherchez* STILICON.

SERENEGAR, ville du Mogolistan en Asie sur le Gange, dans le royaume de Siba, vis-à-vis de celui de Pitan. On prend communement Serenegar pour la Canagora de Ptolomée, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Canago* ou *Canagigu*, lieu de la même contrée. * Baudrand.

SERENITE'. Ce titre a été autrefois pris par les rois & par les évêques. Les rois de France de la premiere & de la seconde race, parlant d'eux-mêmes, disoient quelquefois *notre serenité.* Nous voyons qu'Adalard, évêque de Clermont, & Gauzlin, se donnoient aussi le même titre. A present le pape & le sacré college, écrivant à l'empereur, aux rois, & au doge de Venise, leur donne à tous le titre de *Serenissime Cæsar*, ou *Rex*, ou *Princeps.* Les comtes d'Avaux & de Servien, écrivant en 1645. une lettre circulaire à tous les princes de l'empire, leur donnerent aussi la qualité de *serenissimes.* L'empereur ne donne au roi d'Angleterre que le titre de *serenité*, quoique ce roi traite l'empereur de *majesté imperiale* ; & tous les autres rois se contentent de ce traitement, à l'exception du roi de France. Le doge de Venise prend aussi le titre de *serenité*, qui lui est particulier. Le roi de Pologne le donne aux électeurs, quand il leur écrit. L'empereur écrivant à ces mêmes princes & aux autres princes de l'empire, ne leur donne que le titre de *dilection* ; mais lorsqu'il traite avec eux, il qualifie les électeurs de *serenité électorale* ; & les autres princes de l'empire, de *serenité ducale.* Les plenipotentaires du roi à Munster se défendirent de donner le titre de *serenité* à l'électeur de Brandebourg, sur ce que le mot de *serenité* n'étoit point françois, & que le roi ne donnoit ce titre à personne.

Les princes Allemands estiment plus le titre de *serenité* que celui d'*altesse.* Cependant lorsqu'en 1603. l'ambassadeur d'Espagne à Venise qualifia de *serenité* le duc de Mantoue, ce duc sçachant qu'il en usoit ainsi, dans la pensée que ce titre étoit inferieur à celui d'*altesse*, que les rois d'Espagne avoient porté pendant une longue suite d'années, s'en tint offensé, & ne donna à cet ambassadeur que le titre de *seigneurie.* * *Memoires curieux.*

SERENIUS GRANIUS, proconsul d'Asie, écrivit en faveur des Chrétiens à l'empereur Adrien, dans le même tems qu'Aristide presenta à cet empereur une apologie. * Eusebe, *l.* 4. *c.* 8. & 9.

SERENUS SAMMONICUS, medecin celebre du tems de l'empereur Severe & de Caracalla son fils, vers l'an de J. C. 210. écrivit divers traités d'histoire & des choses naturelles, dont il n'est venu jusqu'à nous qu'un poëme de la medecine & des remedes, d'un style bas & rampant. Il dressa une bibliotheque, où il y avoit soixante-deux mille volumes. Il perit par ordre de Caracalla dans un festin. Son fils, qui fut heritier de sa bibliotheque, est Q. SERENUS SAMMONICUS, que Lilio Giraldi & d'autres ont confondu avec son pere. Il fut precepteur du jeune Gordien, auquel il laissa ses livres, & eut beaucoup de part dans l'amitié d'Alexandre, fils de Mammée & des doctes de son temps. *Voyez* ABRACADABRA. * Spartien, *in Get. & Caracal.* Jule Capitolin, *in Gord.* Macrobe, *l.* 2. *Saturn. c.* 12. Riccobon, *in frag. vet. test.* Lilio Giraldi, *Dial.* 4. *Poët.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 2. *de poët. c.* 4. *de phil. c.* 12. §. 21. Louis Jacob, *traité des biblioth. c.* 21. *&c.* & ce que M. Baillet dit du poëme de Serenus, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins.*

SERENUS, évêque de Marseille vers l'an 590. fit ôter les images qui étoient dans les eglises de son diocese; mais ce ne fut que par un excès de zele pour empêcher que quelques nouveaux Chrétiens, convertis de l'idolâtrie à la foi, ne les adorassent comme des idoles & des fausses divinités. C'est pourquoi saint Gregoire *le Grand*, qui lui écrivit sur cela, loua d'un côté son zele, & d'un autre, en blâma le déreglement, lui ordonnant de rétablir les images, en instruisant le peuple du saint usage qu'il en devoit faire. * Saint Gregoire, *l.* 7. *ep.* 111. Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

SERES, SERIQUE, ou pays de *Seres*, grande region de l'Asie, étoit situé entre le mont Imaüs & la Chine. Quelques-uns la comprennent dans l'ancienne Scythie; & les autres l'en ont separée. Ses villes étoient *Issedon Serica*, *Asmira*, *Damna*, *Ottorocora*, *Piada* & *Thagura*. Tout ce pays est aujourd'hui contenu dans l'extremité de la grande Tartarie, où sont les royaumes de Tangut & de Niuche, qu'on nomme aussi *Tenduc* & *Charchir*. D'autres y ajoutent encore le Catai, & estiment qu'*Issedon Serica* est *Suchur* d'aujourd'hui, comme *Thagura Campion* ou *Tangut*. Les peuples qui portent le nom du pays, sont celebres pour les manufactures & ouvrages de soye. * Strabon, *l.* 15. Cluvier, *l.* 5. *introd. geogr.* Guillaume Sanson, *geogr. &c.*

SERETH, anciennement *Tiaranthus*, riviere de la Turquie en Europe. Elle naît dans la Transsylvanie, & passant en Moldavie, elle baigne Soczowa & Targorod, d'où elle entre en Valaquie; & ayant reçu le Missovo & le Bardalach, elle se décharge dans le Danube, un peu au-dessus d'Anxiopoli. * Baudrand.

SERFINO ou SERPHINO, en latin *Seriphus*, isle de l'Archipel, vers l'Europe, est remplie de rocher, & a environ trente milles de circuit, entre l'isle de Thermia ou Fermenia, & l'isle de Sifano. Les Poëtes disent que Persée y fut élevé; & qu'ayant un jour montré aux habitans la tête de Meduse, il les changea en pierres. On tient que les grenouilles ne crient point dans ce pays-là; qu'étant transportées ailleurs, elles prenent l'usage de leurs cris ordinaires. C'est d'où vient le proverbe, *Rana Seriphia*, pour marquer un homme qui ne sçait ni parler ni chanter. On y releguoit autrefois les criminels. * Pline, *l.* 8. *c.* 58. Didym. Juven. *Sat.* 10.

SERGE, historien, vivoit dans le IX. siecle. Il avoit fait une histoire de ce qui s'étoit passé dans l'Empire & dans l'Eglise depuis le tems de l'empereur Copronyme jusques à la huitiéme année de Michel *le Begue*, qui est la 828. de Jesus-Christ. Cet ouvrage est perdu. * Photius, *biblioth.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du IX. siecle.*

SERGIUS I. de ce nom, pape, étoit originaire d'Antioche en Syrie, & natif de Palerme en Sicile, ou, selon d'autres, avoit été nourri à Palerme. Après la mort du pape Conon, Theodore archiprêtre, & Paschal archidiacre, partagerent les suffrages du peuple, & formerent un schisme, qui ne dura pas long-tems; parce que le clergé & les gens de bien élûrent canoniquement Sergius le 26. Decembre de l'an 687. L'épitaphe de ce pontife, qu'on a trouvée dans le Vatican, dit qu'il ne gouverna qu'après la mort de Theodore. Cependant aucun des anciens écrivains n'a parlé de cela, ni de ce qui est encore exprimé dans la même épitaphe, que Sergius fut chassé de son siege par un clerc, nommé Jean, & qu'après un exil de sept années, il y fut rétabli selon les vœux de tout le monde. Quoi qu'il en soit, il improuva les canons de ce concile, que les Grecs ont nommé *Quini-Sexta-Synodus*: ce qui le broullia avec l'empereur Justin *le Jeune*, qui voulut s'en venger par les armes de Jean, dit *Longin*, son exarque à Ravenne. Peut-être est-ce lui qui fit souffrir à Sergius tous ces maux dont parle son épitaphe. Ils ne servirent qu'à faire éclater davantage la vertu de ce pape, qui s'empressa de faire cesser le schisme de l'église d'Aquilée, encore separée pour l'affaire des trois chapitres. Ce pontife ordonna qu'on chanteroit l'*Agnus Dei*, *&c.* à la Messe; il voulut faire venir le venerable Bede à Rome; mais il ne put lui persuader de quitter son isle; & il se rendit très-recommandable par sa vertu & par sa science. On dit encore qu'ayant été accusé d'un crime d'impureté, un enfant né seulement depuis neuf jours, parla pour justifier son innocence. Il mourut le 9. Septembre de l'an 701. ayant tenu le siege treize ans, huit mois & quatorze jours. Nous avons de lui une épître à Ceolfride, abbé Anglois, & quelques decrets. Son successeur fut Jean VI. * Anastase, *in vit. Pontif.* Baronius, *in annal.* Ciacconius, *in Serg. I.* Coccius. Possevin, &c.

SERGIUS II. Romain, fut élu après Gregoire IV. le 10. Fevrier de l'an 844. Jean diacre de l'eglise Romaine, s'étoit voulu élever par force sur le siege de saint Pierre; mais il en fut exclus comme un temeraire & un ambitieux. Sergius n'osant porter le nom de Pierre, par respect pour celui du prince des Apôtres, prit celui de Sergius, qui détruit l'opinion du vulgaire, qui s'imagine que ce pape avoit nom *Groin de Pourceau*; & que ce fut ce qui le porta à changer de nom. On prend le change en ceci; car cette histoire ne peut regarder que Sergius IV. qui étoit d'une famille de ce nom. Sergius II. mourut le 12. Avril 847. après trois ans deux mois & deux jours de siege. LEON IV. lui succeda.

SERGIUS III. Romain, a deshonoré son caractere par ses vices, & n'étoit encore que diacre de l'eglise Romaine, lorsqu'il voulut se mettre par force sur la chaire pontificale. Il avoit extrêmement cabalé, & étoit soûtenu d'un parti puissant; mais le clergé élut canoniquement Formose en 890. ou 891. Sergius, outré de ressentiment, attira dans ses interêts Adalbert marquis de Toscane, son parent, chassa le pere Christophle, se mit en sa place, & se fit consacrer, non pas en 908. comme on l'a cru, mais en 906. conformement à une inscription rapportée par Gruter. Etienne VI. avoit fait déterrer le corps de Formose, & avoit traité très-indignement ce cadavre. Cette action fut improuvée par le concile de Rome tenu l'an 901. sous Jean IX. successeur d'Etienne; mais Sergius l'approuva avec éloges; & abrogeant les actes de Formose, entreprit même de faire perdre la memoire de son nom. La vie scandaleuse de Sergius fut la honte de l'eglise, & le sujet des larmes des gens de bien. Il avoit un commerce honteux avec une femme de qualité, nommée *Marozie*, de laquelle il eut un fils, qui fut depuis le pape Jean XI. Mais enfin le ciel délivra l'eglise, de ce monstre, qui fut chassé, ou qui, selon d'autres, mourut en 910. ANASTASE III. gouverna après lui. * Sigebert, *in Chron.* Baronius, *in annal.* Ciaconius. Onuphre. Du Chêne, *in Serg. III.* Gruter, *pag.* 1162. *n.* 2.

SERGIUS IV. dit auparavant *Pierre Buccaporci*, ou *Groin de Pourceau*, évêque d'Albe, fut élu après Jean XIX. au mois d'Août 1009. & gouverna l'eglise jusqu'au 13. Mai de l'an 1012. Il composa l'épitaphe de Silvestre II. & eut pour successeur BENOIST VIII. * Ditmart, *livre 6. historia in fine* Baronius, *in annalia.* Coccius, *in Thesauro Catholico*, Possevin, *in appendice sacro*, *&c.*

SERGIUS I. de ce nom, patriarche de Constantinople, Syrien de nation, fut élevé sur le siege de cette église

après Thomas en 610. On dit qu'il étoit déja noirci des erreurs des Acephales & des Jacobites; mais il déguisa si adroitement ses sentimens, qu'ils ne parurent que vers l'an 629. Alors il commença à se declarer chef du parti des Monothelites, persuada à l'empereur Heraclius, qu'en Jesus-Christ il n'y avoit qu'une volonté & une operation, & le porta même à le déclarer par un édit, qu'on nomma *Ecthesis*, c'est-à-dire, *Exposition de la Foi*. Quelque tems après, ce méchant prelat assembla à Constantinople un synode d'évêques de son parti, qui approuverent cet édit, & le firent afficher en presence du peuple aux portes de la grande église : ce qui répandit le poison de l'herefie dans divers diocefes. Sophrone combattit cette impieté par ses lettres à Sergius. Celui-ci en parut piqué, & en écrivit au pape Honorius, mais avec tant de soûmission & des sentimens si orthodoxes en apparence, que ce pontife lui fit une reponse très-favorable. Les Monothelites abusant du nom du pape, prirent la civilité du pape pour une approbation de leur doctrine. *Voyez* HONORIUS. Sergius mourut l'an 639. & après sa mort, sa memoire fut condamnée dans divers synodes, sur-tout dans le VI. concile general, celebré l'an 681. * Saint Jean de Damas, *V. Monoth. hær.* Nicephore, *l.* 18. *c.* 54. Sandere, 122. *hær.* Baronius, *in annal. &c.*

SERGIUS, II. du nom, patriarche de Constantinople, étoit de la même maison que Photius, & fut extrêmement passionné pour le parti de ce patriarche. Il succeda à Sisinnius, qui mourut en 999. & après avoir gagné un grand nombre d'évêques, il fit assembler à Constantinople un synode, où il accusa l'eglise Romaine de tous les points que Photius lui avoit reprochés, & renouvella ouvertement le schisme, en effaçant le nom du pape des diptyques, c'est-à-dire, du livre où l'on écrivoit les noms de ceux pour qui on prioit durant les saints mysteres. Sergius tint le siege vingt ans : ce qui lui donna lieu de fortifier le schisme par son autorité & par ses intrigues. Nous avons sous son nom une épître contre les Occidentaux, qui est de Photius. Il mourut en 1019. *Voyez* SCHISME.

☞ Le cardinal Baronius, & après lui Henri de Sponde, se sont trompés, lorsque, contre le témoignage de l'historien Curopalates, ils ont mis entre Sisinnius & Sergius, un patriarche nommé *Jean*, sur ce que Pierre, patriarche d'Antioche, dans sa lettre à Michel Cerularius (élû patriarche de Constantinople en 1043.) dit qu'il est témoin que sous le très-saint patriarche Jean, l'on faisoit dans les prieres de la messe, commemoration du pape, aussi appellé *Jean* (qui étoit Jean XIX. créé en 1003. & mort en 1009.) car dans l'original grec cité par Allatius, qui l'avoit vû à Rome, ce Jean est qualifié *patriarche d'Antioche*, & non pas de Constantinople. Ainsi on nommoit en ce tems-là le pape dans les diptyques d'Antioche, sous le patriarche Sergius. L'erreur du cardinal Baronius vient de ce qu'il s'est fié à la copie latine de cette lettre, qui n'est pas conforme à l'original grec, où il y a Πατριάρχου Ἀντιοχείας, * Maimbourg *hist. du schisme des Grecs.*

SERGIUS, moine Armenien, vivoit dans le VII. siecle, & étant sorti de son monastere, pour s'attacher aux impietés des Ariens & des Nestoriens, voyagea en Arabie, & y fit amitié avec le faux prophete Mahomet. Cet imposteur s'associa avec lui, & se servit de lui pour composer son alcoran.

SERGIUS, évêque de Joppé, envahit le siege de l'eglise de Jerusalem, en 636. après la mort de S. Sophrone. C'étoit un prelat Heretique, qui, par malice, ou par ignorance, causa la perte d'une partie des traités du même Sophrone, lorsque Jerusalem fut prise par les Sarasins. * Baronius, *A. C.* 636.

SERGIUS, confesseur, très-celebre à Constantinople, dans le IX. siecle, composa une histoire, qu'il commence par Michel *le Begue*, empereur d'Orient. * Photius, *Cod.* 67.

SERGIUS, confesseur, different de celui dont nous venons de parler, mourut pour la defense des images sous Leon l'*Isaurique*. Le menologe de l'empereur Basile en fait mention, *ad diem* 13. *Maii.* * Baronius, *A. C.* 735.

SERGIUS GALBA, *cherchez* GALBA.

SERIN (Nicolas comte de) mourut en défendant vaillamment la citadelle de Siget, ville de la basse Hongrie, assiegée par l'armée de Soliman, empereur des Turcs, qui fut prise le même jour 7. Septembre 1566. Il étoit âgé de 49. ans.

SERIN (Pierre Esdrin comte de) étoit fils du fameux NICOLAS II. comte de Serin, qui après s'être signalé en diverses occasions contre les Turcs, fut tué à la chasse par un sanglier le 8. Octobre 1664. Pierre son fils, viceroi de Croatie pour l'empereur, fut fait un des principaux chefs de la revolte des Hongrois, qui commença en 1665. Ces peuples se plaignoient que l'empereur Leopold violoit leurs privileges, & ruinoit leur pays par les garnisons Allemandes. Le comte de Serin, à qui l'empereur avoit ordonné de travailler à fortifier les places frontieres, bien loin d'executer les ordres de sa majesté Imperiale, ne s'étudia qu'à les traverser. Il leva des troupes en 1666. conjointement avec Nadasti, president du conseil souverain de Hongrie, sous pretexte de s'opposer aux Turcs, qui vouloient se saisir d'un passage pour aller en Dalmatie. Ils cacherent par cet artifice le dessein qu'ils avoient de s'assurer de la personne de l'empereur, qui devoit aller à Surmene recevoir l'imperatrice sa femme, qu'on lui amenoit d'Espagne. Pour cet effet, ils avoient fait venir cinq cens hommes bien armés, autour de Puttendorf, place appartenante au comte Nadasti. Le commandant de ces troupes avoit promis de poignarder l'empereur, lorsqu'il passeroit en poste avec le prince de Lobkowits, grand maître de sa maison, & douze gentilhommes seulement, par le lieu où ce commandant devoit être en embuscade, mais les conjurés ne furent pas assez diligens, & l'empereur se rendit auprès de l'imperatrice, avant qu'ils fussent arrivés au rendez-vous. Le comte de Serin, dont l'ambition étoit excessive, eut un nouveau sujet de mécontentement en 1668. lorsque l'empereur lui refusa le gouvernement de Carlestad ; parce que cette nouvelle dignité l'auroit rendu maître de toute la Croatie. Il forma le dessein de trahir son souverain, & de faire une ligue pour soustraire la Hongrie de sa domination. Après avoir engagé dans cette entreprise son beau-frere le comte de Frangipani, son gendre le prince Ragotzki, & le comte Nadasti, il trouva le moyen de gagner en 1669. le comte de Tattembach, qui lui proposa neanmoins plusieurs difficultés sur l'execution d'un dessein si hardi. Le comte de Serin, après avoir reflechi sur les objections de Tattembach, jugea qu'il étoit necessaire de mettre les Turcs de la partie, & que pour traiter avec eux, il falloit se servir des Transsylvains, qui étant sous la protection du grand Seigneur, pourroient envoyer des deputés, sans donner aucun ombrage aux Imperiaux.

Cependant les chefs de la Ligue, voulant que tout le royaume de Hongrie fût instruit de l'union qu'ils avoient jurée, firent faire un étendart, où étoit representé un bras tenant deux cimeterres teints de sang, & surmonté d'un croissant, pour montrer que c'étoit sous la protection des Turcs qu'ils prétendoient maintenir leur ligue. Leurs propositions ayant été examinées par les ministres de la Porte, le grand Seigneur déclara qu'il ne donneroit aucun secours, qu'on ne lui eût livré quelques places dans le royaume, pour la sureté de ses troupes : c'est pourquoi le comte de Serin, & les autres chefs, resolurent d'attaquer quelques bonnes places de l'empereur, pour les mettre entre les mains des Infideles. Cependant, soit que le sultan, qui n'étoit pas trop porté à rompre avec l'empereur, eût donné ordre de découvrir cette conspiration au resident de l'empereur ; ou que Panagioti, Grec de nation, qui avoit servi d'interprete à ce resident, & qui avoit sçû les propositions des Transsylvains, eût revelé le secret ; l'empereur apprit ce qui s'étoit passé à la cour du grand seigneur. En 1670. l'empereur envoya dans la Croatie, le general major Spankau avec six mille hommes, & plusieurs pieces de canon, pour s'opposer aux entreprises du comte de Serin ; lequel ne se voyant pas en état de resister à son prince, resolut d'implorer sa clemence, & envoya son fils à la cour, pour ôtage de sa fidelité. Mais pendant ce tems-là Span-

kan assiegea la ville de Schacketorn, où étoit le comte de Serin, & Frangipani son beau-frere, & le pressa si vivement, qu'ils furent contraints de l'abandonner. Les Imperiaux y étant entrés, se saisirent de la comtesse de Serin, & de tous les effets des deux comtes, qui sortirent de la ville par une porte secrette, avec trente maîtres seulement; & se retirerent dans le château du comte de Keri, croyant qu'il étoit leur ami. Mais Keri, les fit conduire à Vienne, où l'empereur les fit mettre separément en lieu de sûreté. C'est une chose surprenante que Frangipani même tâcha de perdre son beau-frere, pour profiter de ses charges, oubliant qu'il étoit lui-même coupable du même crime. Il n'y eut pas jusqu'au prince Ragotzki son gendre, qui ne contribuât à le faire tomber dans le précipice, en remettant entre les mains de l'empereur toutes les lettres que son beau-pere lui avoit écrites. On avoit déja intercepté une lettre que le comte de Serin avoit écrite à Frangipani; & le capitaine Tscholnits, qui sçavoit le secret de l'affaire, & qui s'étoit repenti d'avoir pris un engagement criminel contre son prince, avoit porté à l'empereur, la lettre que Frangipani lui avoit envoyée. Depuis l'emprisonnement des deux comtes, on se saisit de la personne de Nagiferents, secretaire de la ligue, qui avoit les pieces de la conjuration, & les traités que l'on avoit faits avec les princes voisins. On trouva dans sa chambre cinq cassettes pleines de lettres, d'actes & d'instructions, qu'on envoya à Vienne; & entr'autres, les lettres du comte de Serin & de Frangipani, qui servirent à leur conviction, & à découvrir leurs complices. Le comte de Nadasti ayant été arrêté à Vienne après l'ouverture de ces cassettes, on transfera les comtes de Serin & Frangipani à Neustad, où ils fûrent mis dans des prisons differentes. L'empereur nomma des commissaires pour instruire le procès de ces comtes dans toutes les formes de la justice; & lorsque le procès fut instruit, il leur donna des juges, qui étoient tous de la plus haute qualité, & qui avoient les principales charges de l'empire. Ces seigneurs assemblés en 1671. condamnerent le comte de Serin, Frangipani & Nadasti, à avoir la main droite coupée, & la tête tranchée: declarant tous leurs biens confisqués, & leurs familles dégradées de noblesse. Mais l'empereur leur fit grace à l'égard de la peine d'avoir la main coupée. Les principaux chefs d'accusation contre le comte de Serin, étoient; d'avoir entretenu des intelligences avec les ennemis de l'état; d'avoir animé les Hongrois à prendre les armes contre leur souverain; d'avoir resolu avec Frangipani, de se rendre maître du royaume de Hongrie; & d'avoir envoyé à Constantinople, pour obtenir un secours d'hommes & d'argent. Le 30. Avril 1671. l'execution se fit publiquement dans la ville de Neustad. Le comte de Serin défit lui même sa veste, qu'il donna à son page, par qui il se fit lier les cheveux, & bander les yeux, avec un mouchoir brodé d'or. S'étant remis à genoux, il prononça avec beaucoup de fermeté ces dernieres paroles: *mon Dieu, je remets mon esprit entre vos mains*, & en même-tems l'executeur lui donna le coup; mais n'ayant pas trouvé la jointure, il fut contraint d'en donner un autre pour lui separer la tête du corps. On mit l'un & l'autre à un coin de l'échafaut; & après les avoir couverts d'un drap noir, le pere gardien des Capucins exhorta les assistans à prier Dieu pour son ame. L'execution de Frangipani ayant été faite ensuite, on mit leurs corps & leurs têtes dans deux cercueils, qui furent portés au cemetiere du Dôme, où le clergé les inhuma avec beaucoup de ceremonie. *Anne-Catherine* Frangipani, veuve du comte de Serin, eut le même sort le 18. Novembre 1673. leur fils *Pierre* Esdrin, comte de Serin, étant trop jeune pour être enveloppé dans la condamnation de son pere, fut pourtant condamné à quitter le nom & les armes de sa famille: on lui donna le nom de *Gadé*, & on l'enferma pour sa vie dans le château de Rattemberg. Mais lorsque l'électeur de Baviere fit irruption dans le Tirol en 1703. il fut transferé à Gratz en Stirie, où il mourut de maladie, au mois de Novembre de la même année. *Helene* Esdrin sœur de ce jeune comte épousa *François-Leopold* prince de Ragotzki, dont elle eut un fils, qui s'est trouvé à la tête des mécontens de Hongrie. En secondes nôces elle se maria au fameux *Emeric* comte de Tekeli, & se signala pour le service de cet époux. Après differentes revolutions, elle mourut à Ga lata le 10. Fevrier 1703. *Voyez* RAGOTZKI. * *Hist. des troubles de Hongrie.*

SERIO, riviere de l'état de Venise. Elle naît aux confins de la Valteline, & coulant vers le midi, elle passe près de Bergame, baigne Creme, & se décharge dans l'Adda. * Mati, *dict.*

SERMENT, jurement que l'on fait pour autoriser une chose. Le serment solemnel des dieux chez les Payens étoit par les eaux du Styx. La fable dit que la Victoire, fille du Styx, ayant secouru Jupiter contre les géans, il ordonna par reconnoissance, que les dieux jureroient par ses eaux, & que s'ils se parjuroient, ils seroient privés de vie & de sentiment pendant neuf mille ans, selon Servius, qui rend raison de cette fable, en disant que les dieux étant bienheureux & immortels, jurent par le Styx, qui est un fleuve de tristesse & de douleur, comme par une chose qui leur est entierement contraire: ce qui est jurer par forme d'execration. *Voyez* Servius *sur le VI. liv. de l'Eneïde*. Hesiode dit dans sa *Theogonie*, que lorsque quelqu'un des dieux a menti, Jupiter envoye Iris pour apporter de l'eau du Styx dans un vase d'or, sur lequel le menteur doit jurer; & s'il se parjure, il est une année sans vie & sans mouvement; mais pendant une grande année, qui en contient plusieurs millions de communes. Diodore de *Sicile* dit dans son *livre XI*. que le temple des dieux Paliques, celebres dans la Sicile, y étoit très-respecté & très-ancien; qu'il y avoit dans ce temple deux bassins d'eau bouillante & ensoufrée très-profonds, toûjours pleins, sans jamais déborder. On faisoit dans ce temple des sermens solemnels, & les parjures y étoient punis sur le champ de quelque grande peine. Quelques-uns y perdoient la vûe. Silius Italicus a exprimé en vers la même chose que Diodore.

Et qui præsenti domitant perjura Palici
Pectora supplicio.

Virgile en a aussi parlé dans le *liv. IX. de l'Eneïde*, *vers* 584.

Symethia circum
Flumina, pinguis ubi & placabilis ara Palici.

On appelloit *delli* les deux bassins où se faisoient les sermens, & où la vengeance divine éclatoit sur les parjures. Voici ce qu'en dit Macrobe après Callias: *Nec longè inde lacus breves sunt, quos Incolæ Crateres vocant, & nomine dellos appellant, fratresque eos Palicorum æstimant.* Aristote assure que celui qui juroit écrivoit son serment sur un billet qu'il jettoit dans l'eau. Le billet surnageoit si le jurement étoit veritable, & disparoissoit s'il étoit faux. Apollonius de Tyane, *liv. I. chap.* 4. parle d'une fontaine assez semblable, qui étoit à Tyane en Cappadoce, dans sa vie écrite par Philostrate. Quelques-uns ont crû que ce mystere des juremens & de la punition des parjures est une imitation de ce qui est écrit dans le livre des Nombres, touchant les épreuves de l'eau de jalousie, qu'on faisoit boire aux femmes accusées d'adultere. Les Romains juroient par leurs dieux & par les heros mis au nombre des dieux; comme par Quirinus, par Hercule, par Castor & Pollux &c. Ils commencerent à jurer par le salut des empereurs & par leurs genies sous Jules César, au rapport de Suetone. Tibere ne le voulut pas souffrir; mais Caligula faisoit mourir ceux qui refuseroient de le faire: & il en vint jusqu'à cet excès de folie, qu'il voulut qu'on jurât par le salut & par la fortune de ce beau cheval qu'il avoit resolu de faire son collegue dans le consulat, comme le témoigne Dion, *l.* 56. Les Romains juroient aussi par le genie les uns des autres, comme on le voit par un endroit de Seneque, *jurat per genium meum.* * *Antiq. Grec. & Rom.*

SERMENT (Louise-Anastasie) fille sçavante de Grenoble en Dauphiné, qui avoit l'esprit grand & décif, & que Quinaut consultoit comme sa muse choisie. Elle étoit sujette à de grandes infirmités, qui lui faisoient desirer ardemment la mort. Elle la pressa même par de fort beaux vers de la delivrer des maux cruels

qui la tourmentoient. Favorablement écoutée elle mourut en finissant une belle épigramme.

Nectare clausa suo
Dignum tantorum pretium tulit illa laborum.

* De Vigneul Marville, *mélanges d'histoire*, *&c. page* 145.

SERMIDO, ancien bourg de Lombardie. Il est dans le Mantouan sur le Pô, entre Mantoue & Ferrare, à sept lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Mati, *dict.*

SERMIONE petite ville ou bourg de l'état de Venise en Italie. Ce lieu est dans le Novarois, sur une petite presqu'isle qui s'avance dans le lac de Garde, vers le milieu de la côte meridionale. * Mati *dict.*

SERMONETA, petite ville avec titre de duché. Elle est dans la Campagne de Rome, à quatre lieues de Segni vers le midi. Sermoneta est fortifiée, & elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Sulme*, petite ville des Volsques. * Baudrand.

SERON, general des armées d'Antiochus *Epiphanes*, roi de Syrie, succeda en cette dignité & dans le gouvernement de Syrie à Apollonius. Il ne fut pas plus heureux que lui; car il perdit huit cens hommes, que Judas *Machabée* lui tua, & le reste fut mis en fuite. Il y a apparence que Seron fut aussi tué dans cette rencontre, puisqu'il n'est plus parlé de lui dans l'histoire des Machabées. * *Voyez le premier livre*, *chap. III. vers.* 13. *&* 23.

SERONGE, ville de l'empire du grand Mogol, en l'Inde au-delà du Gange, entre Brampour & Agar. Il s'y fait un grand negoce de toutes sortes de toiles peintes, qu'on appelle *chites*, dont tout le menu peuple de Perse & de Turquie est habillé, & dont on se sert en plusieurs pays, pour faire des couvertures de lit & des nappes de table. On fait de ces toiles ailleurs qu'à Seronge; mais les couleurs ne sont pas si vives, & elles s'en vont en les lavant plusieurs fois; au lieu que celles de Seronge se conservent toûjours, & deviennent plus belles après avoir été lavées. Il y passe une riviere dont l'eau a la vertu de donner cette vivacité à ces couleurs Pendant la saison des pluyes, qui durent quatre mois, les ouvriers impriment leurs toiles, selon que les marchands étrangers leurs en donnent les desseins; & lorsque la pluye a rendu la riviere trouble, ils y lavent les toiles aussi-tôt qu'il ne pleut plus; parce que cette eau trouble fait tenir les couleurs, & les rend plus vives. Il se fait aussi à Seronge une sorte de toile qui est si fine, que quand elle est sur le corps, on voit toute la chair comme si elle étoit à nud. Il n'est pas permis aux marchands d'en transporter de celles là, & le gouverneur les envoye toutes pour le serrail du grand Mogol, & pour les principaux de la cour. C'est dequoi les sultanes & les femmes de qualité se font des chemises & des robes pour l'été. * Tavernier, *voyage des Indes.*

SERPA, petite ville de Portugal, est située sur une hauteur, avec un château, proche de la Guadiane, vers les frontieres de l'Andalousie, dans la province d'Alentejo. Les environs de cette ville sont fort agreables, & plantés de petites forêts de figuiers & d'oliviers.

SERPENT, animal qui étoit adoré des Payens. On en gardoit dans des corbeilles de jonc ou d'osier, qui étoient consacrés à Bacchus, à Cerés & à Proserpine. S. Epiphane, dans le premier livre contre les heresies, parle de certains Heretiques, nommés *Ophites*, qui gardoient dans leurs temples un serpent dans un coffre, & l'adoroient, le baisoient & lui donnoient du pain à manger. Les Egyptiens en gardoient un dans leurs temples, & particulierement dans ceux de Serapis & d'Isis. Esculape, dieu de la medecine, étoit adoré sous la forme d'un grand serpent; & Justin, martyr, qui avoit été Payen, leur reprochant leurs superstitions, leur parle en ces termes: « Vous representez auprès de ceux que » vous estimez dieux, un serpent, comme quelque chose » de fort mysterieux. « Clement *Alexandrin* dit que dans la celebration des bacchanales, ceux qui y assistent se mettent des serpens autours du corps, & s'ensanglantent le visage du sang des boucs sacrifiés à cette impure divinité. * *Antiq. Grec. & Rom.*

SERPENTARA, anciennement *Ficaria*, petite isle dependante de celle de Sardaigne. Elle est à une lieue du cap Ferrato, & à six de la ville de Cagliari, vers le levant. * Baudrand.

SERPENTICOLES, nom que l'on donne aux Juifs qui adoroient le serpent d'airain, que Moyse avoit élevé dans le desert. Cette secte d'Idolâtres dura jusqu'au tems du roi Ezechias, comme il est marqué dans l'ancien testament au *IV. liv. des Rois*, *c.* 18.

SERPENTS (l'isle des) petite isle de la mer Noire. Elle est à l'embouchure du Danube; & quelques-uns lui donnent les noms de *Pizina* ou de *Barillana*. On l'appelloit anciennement *Peuce.* * Baudrand.

SERRAIL, *voyez* TURCS.

SERRANE, isle de la mer du Nord, vers l'Amerique septentrionale, entre la Jamaïque & la côte de Nicaragua, a été appellé ainsi d'un gentilhomme nommé *Serrano*, qui partit avec la flotte d'Espagne du tems de Charles-*Quint*, & qui y fut jetté par la tempête, laquelle brisa son vaisseau contre les rochers de cette isle. Serrano s'y sauva à la nage, & n'y découvrit ni herbes, ni arbres, ni eaux, & courut toute l'isle, qui a environ deux lieues de tour, sans y trouver aucun rafraîchissement. Pressé par la faim, il prit quelques écrevices sur le bord du rivage, & s'en nourrit pendant quelques jours. Puis ayant vû de grosses tortues sortir de la mer, il trouva le moyen d'en arrêter & d'en tuer. Après avoir vécu ainsi trois ans, mangeant de la chair de tortues & d'écrevices, & buvant de l'eau du ciel, qu'il ramassoit dans les écailles de tortues, il apperçut un autre malheureux qui s'étoit sauvé d'un naufrage, & qui avoit abordé dans cette isle. Cette compagnie lui donna quelque consolation: de sorte qu'ils vécurent ensemble quatre ans, pendant lesquels un vaisseau qui passa heureusement de ce côté-là, les reçut & les emmena en Espagne. Le dernier mourut en chemin; mais Serrano fut conduit jusqu'en Allemagne, & presenté à Charles-*Quint*, comme un homme fort extraordinaire; car il avoit tout le corps velu comme un ours, & une barbe qui lui descendoit plus bas que la ceinture, aussi-bien que les cheveux. L'empereur lui fit don de quatre mille huit cens ducats, à prendre au Perou; mais il n'en fut pas plus riche, car il mourut en allant à Panama pour les recevoir. * *Hist. des Incas du Perou.*

SERRANHILAS, est un amas de petites isles, ou plûtôt d'écueils, qui sont au nord de l'isle Serrane, entre la Jamaïque & la côte de Honduras. * Mati, *dict.*

SERRANO PIMENTEL (Louis) né à Lisbonne en 1613. s'acquit une grande réputation en Portugal par la connoissance des mathematiques, & par son habileté dans toutes les parties des fortifications. Jean IV. roi de Portugal, se servit utilement de lui dans la province d'Alentejo, où il eut part à presque toutes les expeditions militaires & par ses services il merita le titre de premier cosmographe, ingenieur en chef du royaume, & lieutenant general de l'artillerie. Il joignit l'amour de la poësie aux mathematiques, & fut membre de l'academie *Dos singulares* à Lisbonne, où il mourut le 14. Decembre 1679. âgé de 68. ans. Aussi-tôt après sa mort, on publia deux ouvrages qu'il avoit composés; sçavoir, en 1680. *Methodo Lusitano de desenharas fortificaçoës &c.* & en 1681. *Arte practica de Navegar*, *&c.* * *Mem. de Portugal.*

SERRAVALLE, bourg de l'état de Genes, en Italie, aux confins du Milanez, à trois lieues de Tortone vers les midi. Il y a aussi un bourg de ce nom dans le Trevisan, environ à une lieue de Ceneda, vers le levant. * Mati, *dict.*

SERRE-LIONNE, *voyez* SIERRA-LIONA.

SERRES, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Macedoine, entre Salonichi, Amphipoli & Philippi. Cette ville est mediocrement grande, & elle est siege d'un archevêché. On la prend pour l'ancienne *Apollonia Mygdoniæ.* * Baudrand.

SERRES, gros bourg ou petite ville de Dauphiné, située sur la riviere de Buech, à six lieues au-dessus de Sisteron, vers le nord. On voit au sommet de la montagne, au pied de laquelle ce bourg est bâti, les ruines d'un château, qui étoit une des places de sureté, qui avoient été données aux Protestans de France.

SERRES (Jean de) celebre par divers ouvrages, a été engagé toute sa vie dans le Calvinisme. On n'est pas d'accord sur le lieu de sa naissance. Frisius, dans la bibliotheque de Gesner, dit qu'il nâquit dans le Vivarais : Menage le fait naître à Montpellier : Gui Allard prétend qu'il étoit du bas Dauphiné. Celui-ci ajoute qu'il fut ministre à Montelimart ; & Cayet assure qu'il l'a été à Orange. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il étudia à Lausanne, & que ce fut en 1570. qu'il commença à paroître, en donnant la premiere partie de son livre intitulé, *De statu religionis & reipublicæ in Francia*; car encore qu'entre ceux qui ont parlé de cet ouvrage il y ait diversité d'opinions sur son auteur, que les uns prétendent être Eobanus-Hessus; les autres, François Hotman, ou Theodore de Beze, ou Pierre de la Place. Il est certain que l'ouvrage qui a paru sous ce titre en cinq parties, dont chacune est composée de trois livres & qui comprend l'histoire de la religion & de la republique en France, depuis le 4. Septembre 1557. jusqu'au quatorze Mai 1576 est de Jean de Serres; puisqu'outre qu'il l'avoue lui-même, on trouve dans l'édition de 1577. des quatre premieres parties, son symbole, qui étoit : *Etiam veni, Domine Jesu.* La même année 1570. il fit paroître les memoires de la troisiéme guerre civile, depuis le 23. Mars 1568. jusqu'au 4. Mai 1569. qui sont imprimés à la fin des memoires de l'état de France, sous Charles IX. & ayant évité le massacre de la saint Barthelemi, il se retira à Lausanne, où il commença divers ouvrages qui parurent en 1575. comme la paraphrase grecque de quelques pseaumes ; la vie latine de l'amiral de Coligni; & peut être aussi le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Medicis*; car le témoignage de Jean Ducker, qui lui attribue ce dernier ouvrage, n'est pas preferable à celui de Gui Patin, qui le donne à Theodore de Beze; ni à celui de Maimbourg, qui en fait auteur Henri Etienne. On lui a faussement attribué une remontrance au roi Henri III. contre la republique de Bodin, laquelle remontrance fut imprimée chez Federic Morel à Paris *in*-8°. 1579. Cet ouvrage est d'un nommé Michel de la Serre. Jean de Serres étoit ministre à Nismes en 1582. lorsqu'il entra en dispute avec les Jesuites de Tournon, contre lesquels il composa deux livres au nom de l'université de Nismes; & deux autres en son propre nom, qu'il fit réimprimer depuis à la Rochelle, dans un receuil en six vol. intitulé, *Doctrinæ Jesuiticæ præcipua capita.* Cet auteur avoit joint à l'étude de la theologie, celle de la philosophie & de l'histoire de France. Ses ouvrages philosophiques sont, une nouvelle édition des œuvres de Platon, qui parut en 1578. à Paris en trois vol. *in-fol.* de l'impression de Henri Etienne, avec ses notes, & sa nouvelle traduction latine, à laquelle on prefere celle de Marsile Ficin ; un traité de l'immortalité de l'ame ; & un autre de l'usage de l'immortalité de l'ame. Ses ouvrages historiques sont, outre ceux qu'on a déja cités; son inventaire de l'histoire de France, imprimé pour la premiere fois en 1597. à Paris, chez Saugrain en 2. vol. *in*-16. Jean de Montliard, & autres, l'ont continué en differens tems jusqu'en 1643. & le recueil des choses memorables arrivées en France depuis 1547. jusqu'à la mort d'Henri III. dont il donna ensuite une seconde édition, où il ne finit qu'en 1596. d'où vient qu'on appelle cet ouvrage l'histoire des cinq rois. Dans ce dernier ouvrage, de Serres se montre pour le plus passionné & le moins fidele des écrivains Huguenots : & dans son inventaire on trouve bien des choses, pour me servir des expressions du celebre Pasquier, qu'il ne faut croire que sous benefice d'inventaire. Il fait presque partout le predicant, plûtôt que l'historien : il ne garde aucune mesure à l'égard des papes & de nos rois ; il suit les plus mauvais guides, comme le faux Turpin ; debite même des faits importans, dont on ne trouve pas la moindre trace dans les auteurs contemporains, & y joint des détails, qu'il n'a trouvé que dans son imagination : enfin, il se sert par tout de metaphores, d'expressions basses & fades, de sots proverbes ; & neanmoins ce livre a été réimprimé plusieurs fois ; & même on s'est donné la peine d'en faire des traductions en latin & en anglois. D'Aubigné assure que de Serres avoit composé cet ouvrage pour se faire payer de dix mille écus qu'il disoit lui être dûs par Henri IV. & il y a lieu de le croire ; puisque de Serres lui-même marque dans sa preface, qu'il avoit été employé dans de grandes affaires dedans & dehors le royaume. Henri IV. l'avoit consulté pour sçavoir si on pouvoit se sauver dans l'église Romaine, il avoit répondu qu'on le pouvoit ; & quoiqu'aprés cette réponse il eût écrit avec emportement son histoire, il ne laissa pas que d'entreprendre de concilier les deux religions ; & ce fut pour commencer ce grand ouvrage, qu'il publia en 1597. à Paris son traité *De fide Catholica, sive de principiis religionis Christianæ communi omnium Christianorum consensu semper & ubique ratis.* Cet ouvrage ne pouvoit contenter les Catholiques, parce que l'auteur y reconnoissoit trop peu d'articles de foi ; mais ils se contenterent de mépriser son ouvrage ; au lieu que les Huguenots de Geneve indignés contre l'auteur, resolurent de s'en venger. Suivant Malingre, il étoit près de se déclarer Catholique, lorsque lui & sa femme moururent. Un autre auteur observe que les ministres de Languedoc & Beze, n'ayant pû le détourner de faire imprimer son dernier ouvrage, on l'empoisonna, & qu'il mourut en 1598. sur la fin du mois de Mai, âgé de 50. ans. Cayet dit aussi qu'il sentit les pointes des autres ministres, pour avoir fait imprimer ce livre, & que sa mort subite ne fut pas sans soupçon de méchanceté. Enfin, Jacob Spond, dans son histoire de Geneve, observe que de Serres fut enterré le même jour que sa femme, & mis dans le même tombeau. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on trouve qu'il fut auteur d'un commentaire latin sur l'Ecclesiaste, imprimé à Geneve en 1580. & d'un abregé des annales de France, aussi latin, qui parut en 1612. à Francfort. Konig a fait trois differens auteurs de ce ministre. * Le Long, *bibl. hist. de la France.* M. de la Monnoye, *notes sur les jug. des sçav. de M. Baillet, t.* 3. *p.* 70.

SERRONI (Hyacinthe) premier archevêque d'Albi, nâquit à Rome le 30. Août 1617. & fut pourvû par le pape Urbain VIII. de l'abbaye de saint Nicolas à Rome, lorsqu'il n'avoit encore que huit ans. Depuis il prit l'habit de religieux dans l'ordre de saint Dominique, & s'y distingua en peu de tems, par sa vertu, & par le progrès qu'il fit dans les sciences. Il fut reçu docteur après son cours de theologie, l'an 1644. Dès l'année précedente il avoit été choisi par le pere Michel Mazarin, maître du sacré palais, frere du cardinal Jules, premier ministre de France, pour être soulagé dans les fonctions de sa charge. Le pere Mazarin ayant ensuite été créé cardinal, du titre de sainte Cecile, & nommé par le roi à l'archevêché d'Aix dès l'an 1645. emmena le pere Serroni en France, pour se servir de ses conseils. Serroni se fit bientôt connoître à la cour & fut nommé par le roi à l'évêché d'Orange en 1647. Peu de tems après, sa majesté le fit intendant de la marine; & l'an 1648. il l'envoya en Catalogne en qualité d'intendant de l'armée. Le roi l'ayant appellé depuis à la conference de saint Jean de Luz, pour y soutenir les interêts de la France sur le fait des limites, en presence du cardinal Mazarin & de dom Louis de Haro, il les menagea avec beaucoup d'habileté & de prudence ; & fut ensuite nommé à l'évêché de Mende en 1661. puis à l'abbaye de la Chaise-Dieu en 1672. Enfin le roi le transfera en 1676. à Albi, dont il fut fait le premier archevêque, cette église ayant été érigée alors en metropole. Il avoit été premier aumônier de la reine mere, dont il fit l'oraison funebre en presence de l'assemblée du clergé de France. Il mourut à Paris le 7. Janvier 1687. âgé de 70. ans, & souhaita d'être enterré sans pompe dans l'église des Dominicains du Noviciat, au fauxbourg saint Germain, où il avoit mis la premiere pierre de ce nouveau bâtiment. Son cœur fut porté dans l'église metropolitaine d'Albi. Il a fondé un college & un seminaire à Mende, & un autre seminaire dans la ville d'Albi, & a fait des liberalités considerables aux religieux de la Chaise Dieu. On a de lui des *Entretiens affectifs de l'ame avec Dieu, sur les pseaumes de David*, imprimés à Paris en 1689. en trois tomes; des *Exercices spirituels*; & des *Meditations sur les sept pseaumes de la penitence*, 1686. On garde aussi dans un cabinet de Paris d'autres ouvrages de sa composition. * *Memoire du tems.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

SERRI (Jacques-Hyacinthe) né à Toulon, & fils d'un medecin de la Flotte, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique; fit sa licence en 1688. & 1689. à Paris; alla l'année suivante à Rome, où il fut theologien du cardinal Altieri, & consulteur de la congregation de l'Index; fut reçu docteur à Paris en 1697. & & la même année fut fait professeur de theologie dans l'université de Padoue. En 1700. il parut à Louvain un ouvrage, sous le nom d'Augustin le Blanc; mais qu'on sçait être du pere Serri, intitulé *Historia congregationum de auxiliis divinæ gratiæ, &c.* Avant que cette histoire fût imprimée entierement, un theologien, qui avoit eu communication des feuilles, adressa à l'auteur une lettre françoise, imprimée en 1698. à Liege, à laquelle le P. Serri, caché sous le nom qu'il avoit choisi, répondit l'année suivante; mais l'affaire n'en demeura pas là. *Questions importantes, &c. Errata de l'histoire des congregations de Auxiliis*, ce sont les titres des deux ouvrages du premier critique, qui parurent en 1701. & 1702. & ausquels le P. Serri répondit en 1702. & en 1704. par deux ouvrages, dont il intitula le premier l'*Histoire des congregations* de Auxiliis *justifiée en* 1702. & le second, *le Correcteur corrigé* à Namur, 1704. Un inconnu, qui prit le nom de Charles Gaspard Metzene, & qui se dit syndic de l'université de Treves, adressa aussi une plainte à cette université, qu'il prétendit maltraitée par le P. Serri, lequel fut encore obligé de prendre la plume pour repousser cette accusation: & ce qui fut encore plus capable de l'embarasser, on publia en 1705. à Anvers une nouvelle histoire des congregations *de Auxiliis*, dont l'auteur n'a rien de commun avec le P. Serri, que de n'avoir pas voulu que son ouvrage parût sous son nom, ayant pris celui de Theodore Eleuthere. Ce fut pour combattre tous ses adversaires à la fois, que le sçavant Dominicain donna en 1709. à Anvers une nouvelle édition de son histoire latine, augmentée considerablement; & il semble qu'ensuite on se soit lassé de disputer, soit qu'on ait trouvé que la verité étoit suffisamment éclaircie, ou pour d'autres raisons. Le P. Serri a eu encore une autre dispute, à l'occasion de feu M. de Launoi, intitulé, *Veritable tradition de l'Eglise sur la prédestination & la grace*, qui ne parut qu'en 1702. Le Dominicain, qui trouva dans ce livre des choses qui ne lui parurent pas supportables, entreprit de le refuter, & publia à Cologne, *D. Augustinus summus prædestinationis & gratiæ doctor à calumnia vindicatus*: & l'année suivante il parut une lettre latine, qu'on supposoit écrite par M. de Launoi des Champs-Elisées, & adressée au R. P. general de la compagnie de Jesus, pour lui montrer que dans tout son livre il n'avoit presque fait que copier des écrivains de la compagnie. On ne peut éclaircir le doute, si cette lettre est du P. Serri. Le P. Gabriel Daniel, Jesuite celebre, le crut, & dès la même année 1705. il fit imprimer une lettre au R. P. Antonin Cloche, general de l'ordre de saint Dominique, touchant le *D. Augustinus, &c.* & la lettre. Le P. Serri dans une lettre françoise à ce pere, imprimée aussi la même année à Cologne, s'attacha sur tout à repousser le reproche qu'on lui faisoit d'avoir soutenu une proposition heretique. En 1706. un traité theologique du même P. Daniel, touchant l'efficacité de la grace, attira de la part du P. Serri un écrit intitulé, *Schola Thomistica vindicata*. Il répondit en même tems à une lettre de ce pere, & on ne voit pas que la dispute ait été plus loin. Quelques personnes ont attribué à ce Dominicain des lettres écrites des Champs-Elisés, au nom des enfans morts sans baptême; mais il ne les a pas reconnues: & il est douteux s'il est auteur des *vrais sentimens des Jesuites touchant le peché philosophique*, comme quelques gens le prétendent. On a encore de lui un écrit italien sur les cultes Chinois; quelques autres écrits sur des contestations entre les missionnaires dans l'isle de Chio; & un ouvrage important, imprimé à Venise en 1719. sous ce titre, *Exercitationes historicæ, criticæ, polemicæ de Christo, ejusque Virgine Matre.* On a encore de lui, *Divus Augustinus, Divo Thomæ conciliatus*, dont on a une seconde édition à Padoue 1724. Il vivoit encore en 1724. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SERSELLI, anciennement *Rusubricari* & *Rusicibar*, petite ville avec un port & une bonne citadelle. Elle est dans le Tenez, province du royaume d'Alger, à 9. lieues de la ville de ce nom, du côté du couchant. * Baudrand.

SERTORIUS (Quintus) capitaine Romain, nâquit dans la ville de Nursia, au pays des Sabins; & fut élevé à Rome, où il se distingua dans le barreau par son éloquence. Depuis il suivit Marius dans les Gaules, où il exerça l'emploi de questeur, où & il perdit un œil à la premiere bataille. Il se joignit à Cinna & à Marius, & étoit avec eux lorsqu'ils prirent Rome, l'an 667. de sa fondation, & l'an 87. avant Jesus-Christ. Mais lorsque les affaires eurent changé de face, il se retira dans la Lusitanie ou Portugal, resolut de s'y défendre. Il s'y acquit beaucoup de reputation & de credit parmi ces peuples: de sorte que Sylla qui étoit alors dictateur, envoya des troupes contre lui. Sertorius qui avoit été proscrit, les reçut en homme de cœur, & défit divers de ses capitaines qui le poursuivoient. Metellus fut défait en plusieurs rencontres; & Pompée même, qui commençoit alors de se faire connoître, ne fut pas toûjours heureux contre lui. Mais Marcus Perpenna, prétorien, & du nombre des proscrits, assassina Sertorius au milieu d'un festin, à Huesca en Aragon, l'an 681. de Rome, & 73. avant Jesus Christ. On dit que Sertorius, pour se concilier la veneration des Barbares ausquels il commandoit, feignoit de consulter dans toutes ses affaires une biche blanche, qu'il avoit apprivoisé. * Plutarch. *in Sertor. vita.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Tite-Live. Florus, &c.

SERTORIUS FONTANERI, *cherchez* FONTANERI.

SERVAIS (saint) dixiéme évêque de Tongres, ville de l'évêché de Liege, connut saint Athanase en Occident, & fut du nombre des peres qui assisterent au concile de Sardique, contre les Ariens, l'an 347. Il resista courageusement aux Ariens dans le concile de Rimini, l'an 359. & il fut un des vingt qui tinrent bon pour la foi de Nicée; mais à la fin, lui & S. Phetade d'Agen, se laisserent surprendre par Valens, l'un des Ariens, qui leur insinua d'ajouter un mot à leur confession de foi; & ce mot captieux alloit contre la consubstantialité du Fils de Dieu. *Voyez* RIMINI. Comme l'empereur Constance favorisoit le parti des Ariens, il fut deputé avec S. Maximin, évêque de Treves pour lui aller demander la paix de l'église. Il previt les invasions des Barbares dans les Gaules; & après avoir quitté Tongres, il se retira à Mastricht, où ses successeurs ont demeuré jusqu'à saint Hubert, qui transfera le siege épiscopal à Liege, vers l'an 713. Saint Servais mourut en 403. extrêmement âgé. * Barthel. Fisen, *hist. Leod.* Socrat. Sozom.

SERVAIS, *cherchez* LOUP SERVAIS ou SERVAT.

SERVALE, archevêque, *cherchez* SEVALE.

SERVAN, province du royaume de Perse, sur les limites de la Georgie & de la Turquie, est une partie de l'ancienne Medie, qui s'étend le long de la mer Caspienne, que les modernes appellent *mer de Sala* ou *mer de Bachu*. Il y a des villes considerables, qui ont souvent été le sujet de la guerre entre les Perses & les Turcs. Les plus importantes sont, Tauris, Bachu, Servan, Ardebil, Scamachie, &c.

SERVANS D'ARMES frere du troisiéme rang, dans l'ordre de Malte, portent l'épée & servent à la guerre; mais ils ne sont pas nobles de quatre races, comme les chevaliers. Quoiqu'ils soient gentilshommes, ils ne peuvent être reçus que dans ce rang, si leur noblesse ne va jusqu'au bisayeul, & au-dela de cent ans, tant du côté de la mere que du côté du pere. Le premier rang est des chevaliers; le second des chapelains ou prêtres & le troisiéme des servans d'armes. * *Memoires de l'ordre.*

SERVET (Michel) Heresiarque, natif de Villa-Nueva en Aragon, l'an 1509. après avoir commencé par le renversement de l'autorité de l'église, & par nier la presence réelle de Jesus-Christ dans le sacrement de l'Eucharistie, donna dans les erreurs d'Arius, & des autres qui ont dogmatisé sur la Trinité. Prenant de chacun ce qui lui plaisoit, il ne vouloit reconnoître en Dieu qu'une personne, & blasphêmoit contre la Trinité. Il étudia la medecine à Paris, s'y fit recevoir docteur en cette faculté, & professa les mathematiques dans la même ville. Vers l'an 1540. il alla s'établir à Charlieu, petite

petite ville à 12. lieues de Lyon, & après y avoir professé la medecine deux ou 3. ans, il parcourut divers autres lieux de la France & de l'Allemagne, publiant par tout ses erreurs, & empruntant quelques-unes des autres sectes, sur-tout de celle des Anabaptistes. En 1553. étant à Vienne en Dauphiné, Calvin trouva le moyen de l'y faire arrêter au commencement de Juin, à cause des erreurs qu'il repandoit, principalement sur la Trinité. Servet ayant été condamné à être brulé, se sauva; mais quelques semaines après, il fut trouvé à Geneve, & arrêté, & son premier jugement fut confirmé & executé le 27. Octobre de la même année 1553. c'est-à-dire qu'il fut brulé vif, à l'âge de 44. ans. Calvin justifia son procedé, par un livre qu'il publia dans le même tems, pour montrer que les princes & les magistrats avoient droit de punir les Heretiques par le glaive. Servet a composé plusieurs ouvrages contre le mystere de la Trinité. Mais ces livres, comme l'a remarqué Grotius dans son livre intitulé *votum pro pace ecclesiastica*, furent brulés, non seulement à Geneve, mais aussi ailleurs, par la recherche exacte que Calvin en fit faire. C'est ce qui les a rendus fort rares, de sorte qu'ils ne se trouvent pas même dans plusieurs des meilleures bibliotheques. Il fit imprimer en 1531. ses livres, avec ce titre, *De Trinitatis erroribus libri septem, per Michaëlem Servet, aliàs Reves, ab Arragonia Hispanum.* Le lieu de l'édition n'est point marqué. Il y a de plus dans ce même volume, qui est imprimé en caracteres italiques, d'autres traités sous ce titre : *Dialogorum de Trinitate libri duo, de justitia regni Christi capitula quatuor, per Michaëlem Servetum, aliàs Reves, ab Arragonia, Hispanum, anno* 1532. Dans l'avertissement qu'il a mis au-devant de ses dialogues, il retracte ce qu'il a écrit dans ses sept livres de la Trinité. *Quæ nuper*, dit-il, *contra receptam de Trinitate sententiam septem libris scripsi, omnia nunc, candide lector, retracto.* Ce n'est pas qu'il eût changé pour cela de sentiment; car il le confirme de nouveau dans ses dialogues; mais parce qu'ils étoient mal écrits, & qu'il s'y étoit expliqué d'une maniere barbare. M. Simon reprend le chevalier Lubieniski, qui a écrit l'histoire des Antitrinitaires de Pologne, d'avoir dit que Servet étoit très-sçavant dans les lettres humaines, & qu'il avoit une très-grande connoissance de l'écriture. M. Simon assûre, au contraire, qu'il a eu bien de la peine à s'expliquer en latin, & que ce qu'il cite d'hebreu & de grec dans ses remarques, est si peu de chose, qu'on ne peut pas en conclure qu'il ait sçû ces deux langues. Dans ces deux dialogues sur la Trinité, qui sont fort cours, il introduit deux personnages, dont l'un prend le nom de Michel, & l'autre celui de Petruvius. Son autre livre, qui est intitulé : *De justitia regni Christi ad justitiam legis collata, & de charitate*, contient quatre chapitres, dont le premier est, *de justificatione*; le second, *de regno Christi*; le troisiéme, *collatio legis & evangelii*; le quatriéme, *de charitate.* L'exemplaire qui étoit dans la bibliotheque de M. Colbert, & celui de M. Simon, contiennent ces trois ouvrages. Sandius dans sa bibliotheque des écrivains Antitrinitaires, fait aussi mention de cette édition, qu'il appelle la premiere, comme s'il y en avoit eu une seconde. En effet il parle d'une autre édition, qui est differente de la premiere, Servet ayant retranché & changé ses ouvrages, en les corrigeant, & même en les augmentant. Cette édition, qui est de Vienne en Dauphiné, a été faite en 1553. qui est l'année même qu'il fut brulé vif à Geneve, à la sollicitation de Calvin. Quoique les livres de cet Heresiarque soient fort rares, on peut s'instruire de ses sentimens en consultant les traités theologiques de Calvin, imprimés à Geneve en 1597. où l'on trouve les actes de son procès entre lesquels sont les réponses qu'il fit pour justifier sa doctrine, avec la refutation du même Calvin. Grotius n'a pû s'empêcher de remarquer que cette condamnation de Servet, par les magistrats de Geneve, étoit d'un très-mechant exemple pour les Calvinistes de France, qu'on pourroit traiter sur le même pied, pour les raisons mêmes dont ils se sont servis contre Servet, qui reprocha à Calvin dans son apologie, qu'étant Heretique, accusateur & homicide, il avoit l'impudence de vouloir passer pour ministre Orthodoxe de l'eglise. *Quis Orthodoxum dicat ministrum ecclesiæ, accusatorem criminalem & homicidam* ? Le chevalier Lubieniski a rapporté, dans son histoire des Antitrinitaires de Pologne, un sermon prononcé par Michel Servet, lorsqu'il étoit sur le point de mourir. Mais M. Simon, dans sa réponse à quelques theologiens de Hollande, a pretendu que ce discours étoit une piece supposée. Une partie des ouvrages de Servet a été traduite en flamand, & on trouve facilement en Hollande de ses livres de la Trinité en cette langue. * Sandere, *hær.* 227. Prateole, *V. Servet.* Florimond de Raimond, *l.* 1. *c.* 15. *n.* 5. Sponde, *A.C.* 1531. *n.* 10. 1553. *n.* 14. Calvin, *ep.* 152. *& seq.* M. Simon, *réponse à quelques theologiens de Hollande, imprimée à Roterdam, en* 1686. Sandius, *bibl. des Antitrinit.* Niceron, *mem. tom.* XI.

SERVIE, est le nom d'un pays situé entre le Lim, le Drim & la Morava, qui s'étendoit du midi au nord depuis la plaine de Cernizza jusqu'à la Save & au Danube. Les Serviens, peuples Esclavons, qui habitoient auprès des Monts Crapack, lui ont donné ce nom, l'empereur Heraclius leur ayant permis, vers l'an 630. de s'y établir, parce que les Avares l'avoient dépeuplé presque entierement On ne connoît pas leurs premiers rois : Constantin Porphyrogenete ne nomme que ceux qui avoient vécu peu avant lui : *Boisesthlas*, *Rodoslas*, *Prosogoës*, *Blastemir*; celui-ci vécut du tems de Basile de *Macedoine*, vers l'an 870. puisqu'il eut guerre avec Presiam, roi de Bulgarie. Profitant des desordres de la Dalmatie, après la mort du roi Paulimir, il l'envahit toute, hors quelques places les plus meridionales; mais il se contenta de l'hommage des Bans, & en déchargea même Crainan son gendre, Ban de Trebigne. Ses trois fils, *Muntimir, Stroimir* & *Goinic*, qui lui succederent, après avoir battu les Bulgares, se brouillerent entre eux : Muntimir chassa ses deux freres, & *Prieslas* son fils lui succeda, mais il fut chassé après une année de regne par *Petrislas* fils de Goinic, qui regna vingt ans. Michel Ban des Zachlumes ayant fait avertir Symeon, roi de Bulgarie, que ce prince étoit près de faire un traité contraire à ses interêts avec l'empereur, Symeon donna des troupes à *Paul* fils de Borene, & petit-fils de Muntimir, qui chassa Petrislas, & regna trois ans. L'état de la Servie étoit sans doute déplorable alors ; Paul ayant mécontenté les Grecs & les Bulgares, ils aiderent *Zacharie*, fils de Prieslas, qui rentra dans ses états; mais ce Zacharie s'étant joint aux Romains contre les Bulgares ; Symeon en fut si irrité, qu'il resolut de détruire le royaume de Servie. La fuite du roi ne lui laissant aucun moyen de se venger, il presenta aux peuples *Tzeesthlas*, fils de Clonimir, & petit-fils de Stroimir; mais après l'avoir fait reconnoître, il se saisit de sa personne, & de tous les seigneurs, qu'il fit conduire en Bulgarie. La Servie fut dépeuplée alors, ceux des habitans qui ne furent pas transferés avec leur roi, fuirent en divers lieux : sept ans après Tzeesthlas échappé de prison eut peine à y trouver cinquante hommes. L'empereur Romain Lacapene ayant declaré qu'il le prenoit sous sa protection, on revint de tous côtés dans la Servie, qui dépendit depuis des Grecs. On ne sçait pas ce qui y arriva après la mort de Tzeesthlas; mais il semble que les Bulgares ne la laisserent pas long-tems en repos, & l'on a même lieu de croire qu'ils s'en rendirent maîtres une seconde fois; puisqu'en 979. Jean Zimisces s'étant emparé de la Bulgarie, envahit aussi la Rascie comme une de ses provinces. On a dit ailleurs, que le ban de Rascie d'alors paroît avoir eu droit à la couronne de Servie, & l'avoir transmis aux rois de la Dalmatie meridionale. Ce qui est certain, c'est que la Servie dont on parle ici, perdit son nom, & ne fut plus appellée que Bulgarie; parce qu'elle fit partie du royaume de Bulgarie ; & qu'au contraire le nom de Servie fut donné à un royaume, dont les princes ne posséderent rien dans la Servie que dans le treiziéme siecle. *Neeman* II l'un de ces rois, qui regna vers l'an 1230. est celui qui reprit l'ancien royaume de Servie sur les Bulgares, lesquels perdirent en même tems plusieurs places au-de-là de la Morava. *Etienne Milutin*, petit-fils de Néeman, à qui appartenoit la couronne après la mort du roi Etienne Urose, la laissa à Urose Milutin, son frere, & ne se reserva que cet ancien royaume de Servie, qui de-là fut appellé la terre du roi Etienne. Il fut

réuni à la couronne après la mort de Dragutin, en 1307. mais sous le regne d'Etienne Dusciem, le comte *Lazare Bukovitz* en obtint le gouvernement avec le titre de despote de Servie, & fit sa residence à Semendrie, appellée autrement Sphenderovie, ou Zendrew. Ce comte devint independant après la mort d'Urose, dernier roi de Servie, l'an 1368. & il ajoûta à ce qu'il possedoit par la concession des rois, tout ce qui fait encore presentement le païs appellé Servie, c'est-à-dire, une partie de la Bulgarie au-delà de Morava, & la Rascie; mais cette derniere province tomba après sa mort, qui arriva le 9. Juin de l'an 1389. au pouvoir des Turcs. *Etienne Bukovitz*, fils de Lazare, lui succeda, & mourut l'an 1421. On nomme ses successeurs, *Georges Brankovitz*, fils de sa sœur, qui mourut l'an 1356. *Georges II.* son fils, à qui le sultan Amurath fit crever les yeux, & *Lazare* II. qui ayant chassé son frere, vit aussi-tôt la Servie envahie par Etienne, roi de Bosnie, & par les Turcs, & mourut de déplaisir au mois de Decembre de l'an 1458. Ces princes eurent beaucoup de part aux guerres entre les Hongrois & les Turcs, & ils furent souvent maltraitez par les uns & par les autres. Etienne, roi de Bosnie ne conserva pas long-tems les places dont il s'étoit emparé dans la Servie: elles furent toutes reprises par le sultan Mahomet, qui détruisit aussi le royaume de Bosnie, l'an 1463. La Servie est demeurée depuis aux Turcs, & elle fait partie du Beglierbeglick.* *Voyez* Constantin Porphyrog. *du gouvernement de l'emp.* Ducange, *familles Byzant.*

SERVIEN, famille illustre par son ancienneté & par ses alliances, est originaire de Dauphiné, où l'une de ses branches est encore établie. Entre les deux autres qui ont fixé leur séjour à Paris, la seconde a donné à l'état, le celebre ABEL Servien, l'un des grands hommes que la France ait employés dans le ministere.

I. PIERRE Servien porta le titre de *damoiseau* dans un hommage qu'il rendit en 1340. à Humbert, dauphin de Viennois; & dans une autre de la même année pour la mistralie de Moras, & pour la châtellenie ou gouvernement du château de Pisançon. Trois ans après, lorsque la souveraineté du Dauphiné eut été transportée au fils aîné de France, il prêta serment de fidelité au nouveau Dauphin, avec les autres gentilshommes de la province; & lui rendit depuis foi & hommage en 1349. pour les terres qu'il possedoit. Son fils fut ANTOINE I. qui suit.

II. ANTOINE Servien, I. du nom, est qualifié *noble* dans une transaction qu'il passa au mois de Juillet 1349. avec les habitans de la Mote-Fanjas, dans le Royannois. Sur quoi il est bon de remarquer que l'ancien usage du Dauphiné étoit de distinguer les gentilshommes par le titre de *noble*, & non par celui d'*écuyer*, qui ne s'est introduit en cette province, que dans le XVII. siecle. On voit dans un aveu & dénombrement rendu par Antoine Servien au roi Dauphin Charles VI. le 1. Juillet 1404. qu'il residoit à la Saune, dans le bailliage de saint Marcellin. Il rendit encore deux hommages au roi, en 1407. & 1417. & il laissa pour fils, ANTOINE II. qui suit.

III. ANTOINE Servien, II. du nom, est compris au nombre des gentilshommes de Dauphiné, dans trois revisions de feux, faites en cette province, dans les années 1423. 1429. & 1436. De son épouse, dont nous ignorons le nom, il laissa quatre fils, *Ennemond* Servien, qui servit dans un arriere-ban de l'année 1436; CLAUDE, qui suit; *Antoine*, & *Jean* Servien, nommé avec *Claude* son frere, dans une revision de l'an 1446.

IV. CLAUDE Servien, I. du nom, qui est nommé entre les nobles de la province dans deux actes publics des années 1446. & 1450. épousa le 18. Juin 1447. *Marguerite* de Bologne, fille de noble *François* de Bologne. De cette alliance, il eut CLAUDE II. qui suit; *Marie* Servien, mariée le 13. Septembre 1485. à noble *Jean* Carrie; *Antoinette* Servien, épouse de noble *François* de Vinai, seigneur de Châtillon & de saint Jean d'Autavean, laquelle fit son testament le 25. Mai 1506.

V. CLAUDE Servien, II. du nom, passa plusieurs actes de reconnoissance en qualité de noble, dans les années 1507. 1518. & 1519. Il avoit épousé le 12. Mars 1495. *Jeanne* de Lemps, fille de noble *Hugues* de Lemps, seigneur du Mouchet. Leurs enfans furent, JEAN, qui suit; *Antoinette*, mariée à *Hubert* d'Arzac, seigneur de la Cardonniere; *Jeanne*, & *Helene* Servien.

VI. JEAN Servien, seigneur de Biviers, conseiller au parlement de Grenoble, prit alliance le 4. Janvier 1500. avec *Catherine* Morard, fille de *Jean* Morard, conseiller au même parlement, & de *Marguerite* Laurel. Elle se remaria avec *Jacques* de Portier, seigneur de Brie, & & laissa de son premier mari, GIRARD, qui suit; *Jacques* Servien, frere jumeau du precedent; *Jean-Jacques*; *Claudine*, mariée 1°. à noble *Amien* de Galbert: 2°. à noble *Jean* de Materon, conseiller & avocat general du parlement de Grenoble; & *Louise* Servien, religieuse en 1516. à la Chartreuse de Premol.

VII. GIRARD Servien, seigneur de Biviers, & de Château-Perrin, fut reçu conseiller au parlement de Grenoble le 24. Janvier 1554. & fit son testament le 2. Mai 1564. Il avoit épousé *Guigonne* Fleard, fille de noble *Cyprien* Fleard, & de *Meraude* Olivier. De cette dame, qui testa le 5. Decembre 1574. il laissa, ENNEMOND qui suit; *Severin*, mort sans avoir été marié; *Jacques*, mort sans alliance; *Henri*; ANTOINE Servien, *tige de la seconde branche, rapportée ci après*; *Alexandre*, conseiller & receveur general des finances de la generalité de Tours; *Catherine*, mariée 1°. à *Claude* de Fillon, écuyer, receveur general des finances dans le marquisat de Saluces: 2. à *César* de Rocca; *Claudine*, religieuse de la Chartreuse de Premol; *Exoarde*, & *Charlotte*, religieuses à Montfleuri; & *Meraude* Servien, religieuse à saint Juste.

VIII. ENNEMOND Servien, conseiller du roi, receveur general des finances, puis tresorier de France en la generalité de Rouen, ceda ses droits hereditaires en Dauphiné à *Antoine* Servien, son frere, & fixa son sejour à Paris, où il épousa *Elisabeth* Bastonneau, de laquelle il eut NICOLAS, qui suit; *Magdelaine*, morte jeune; & *Genevieve* Servien, épouse de Pierre Baron, seigneur de Pussai, & de Cottainville.

IX. NICOLAS Servien, conseiller du roi, tresorier de France en la generalité de Rouen, & receveur general des parties casuelles à Paris, épousa *Marie* Groulart de la Cour, fille de *Claude* Groulart, premier president au parlement de Normandie, de laquelle il laissa *Ennemond* Servien, seigneur de Montigni, né à Paris, le 30. Septembre 1620. qui fut d'abord conseiller au grand conseil, & ensuite secretaire du cabinet & des commandemens de la reine mere Anne d'Autriche, charge pour laquelle il prêta serment le 23. Mai 1653. Il garda peu cette charge, s'étant retiré de la cour à l'âge de 35. ans; il mena depuis ce tems-là une vie retirée, ne s'occupant qu'à soulager les pauvres, & employant son bien & son tems à soutenir & à entretenir les écoles de charité, instituées par le P. Barré, Minime. Il mourut le 16. de Juillet 1699. âgé de près de 80. ans; *Elisabeth* Servien, femme de *Nicolas* de Bauquemare, seigneur de Bourdeni, président aux requêtes du palais à Paris; *Barbe*, mariée 1°. à *Dreux* le Feron, conseiller au parlement: 2°. à *Pierre* de Gruel, marquis de la Frette, maréchal de camp, & capitaine des gardes de Gaston de France, duc d'Orleans; & *Antoinette* Servien, alliée en 1634. à *François* de Beauvillier, duc de Saint-Aignan, pair de France, chevalier des ordres du roi, &c. morte le 22. Janvier 1680.

SECONDE BRANCHE DE SERVIEN.

VIII. ANTOINE Servien, seigneur de Biviers, étoit le quatriéme fils de GIRARD Servien, & de *Guigonne* Fleard. Les services qu'il rendit au roi Henri IV. dans son emploi de procureur des trois ordres du Dauphiné; le firent pourvoir par ce prince d'une charge de conseiller honoraire au parlement de Grenoble. Il avoit épousé, par contrat du 2. Juin 1582. *Diane* Bailli, fille de noble *Georges* Bailli, conseiller au parlement de Grenoble, & d'*Isabeau* de Murinais, dont il eut entre autres enfans, ABEL, qui suit; ENNEMOND, *tige de la troisiéme branche, rapportée ci-après*; *François* évêque de Bayeux sacré le... Janvier 1655. mort le 2. Fevrier 1659. *Alexandre*, chevalier de Malte, tué l'an 1625. dans un combat de cinq galeres de son ordre, contre six galeres de Biserte; *Isabeau*, épouse de noble *Artus* de Lionne, conseiller au parlement de Grenoble, puis évêque de Gap, & mere

de *Hugues* de Lionne, ministre & secretaire d'état; *Eleonore*, mariée à *Balthasar* de Murinais, procureur des trois ordres de Dauphiné; *Barbe*, & *Anne* Servien, religieuses à Montfleuri.

IX. ABEL Servien, chevalier, marquis de Sablé & de Châteauneuf, comte de la Roche-des-Aubiers, baron de Meudon, senechal d'Anjou, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, ministre & secretaire d'état, surintendant des finances, & chancelier des ordres du roi, fut reçu procureur general au parlement de Dauphiné, au mois d'Août 1616. & deux ans après il fut pourvû par le roi d'une charge de conseiller d'état; mais il ne vint servir au conseil que l'an 1624. où il fit bientôt connoître sa capacité & sa prudence dans plusieurs affaires qui lui furent confiées. Après s'être signalé dans des emplois très-considerables, il fut honoré en 1630. de la charge de premier president au parlement de Bourdeaux, qu'il alloit exercer, lorsque sa majesté le retint pour remplir la charge de secretaire d'état vacante par la mort de M. de Beauclerc. Il s'acquitta si dignement de toutes les fonctions de sa charge, que le roi l'envoya ambassadeur extraordinaire avec le maréchal de Toiras, pour négocier la paix dans l'Italie, la Valteline, & le pays des Grisons, où il traita avec les commissaires Imperiaux & les ambassadeurs d'Espagne, de Savoye & de Mantoue. Peu après, le roi lui envoya commission de traiter encore de la paix entre sa majesté & le duc de Savoye : ce qui fut executé par le traité de Querasque en 1631. Il revint à la cour, & y exerça sa charge jusques en 1636. mais connoissant que le cardinal de Richelieu lui rendoit des mauvais offices, il la remit volontairement entre les mains du roi, qui le recompensa de cent mille écus, & en pourvût M. des Noyers. Il se retira en Anjou, d'où la reine regente le rappella en 1643. & l'envoya plenipotentiaire avec le duc de Longueville & le comte d'Avaux, pour traiter à Munster en Westphalie, la paix generale avec les députez de l'empereur & du roi d'Espagne. Dans cette intervalle, il reçut plein pouvoir du roi en Janvier 1647. pour aller en Hollande traiter au nom de sa majesté avec les états generaux des Provinces-Unies pour la garantie des traitez qui se faisoient à Munster. Après avoir achevé cette negociation particuliere, il retourna en Westphalie, où il trouva les députez des Provinces Unies tellement changés, qu'ils parloient de traiter separement avec l'Espagne en quittant les intérêts de la France. Ce desordre fit que le duc de Longueville & le comte d'Avaux, avec lesquels il étoit broüillé, supplierent le roi de les rappeller. Mais M. Servien, qui demeura après leur départ, ne perdit point l'esperance de renouer les traités; & aussitôt qu'il eut reçu pouvoir du roi de les conclure seul, il tenta tous les moyens imaginables pour achever celui d'Espagne. Voyant qu'il ne pouvoit y reussir, il conclut la paix avec l'empire, aux conditions glorieuses à la France, que tout le monde peut voir dans le traité. Après avoir terminé heureusement cette affaire, il revint à la cour, où le roi, pour reconnoître ses services, l'établit ministre d'état en Avril 1648. Sa majesté, pendant les troubles du royaume, fut encore obligée de l'éloigner; mais le rappellant avec plus d'honneur, elle lui donna la charge de garde des sceaux de ses ordres; & en 1653. le fit surintendant des finances de France, après la mort du duc de la Vieuville. L'année suivante, il fut créé chancelier des ordres, par la démission de l'abbé de la Riviere, & peu après il fut pourvû de la charge de senechal d'Anjou, par la demission du prince de Guemené. Enfin ce ministre, après avoir utilement servi l'état, mourut en son château de Meudon le 17. Fevrier 1659. âgé de 65. ans 3. mois & 17. jours. Il étoit de l'académie Françoise, & avoit épousé le 7. Janvier 1641. *Augustine* le Roux, veuve de *Jacques* Hurault, marquis de Vibraye, & fille de *Louis* le Roux, chevalier, seigneur de la Roche-des-Aubiers, & d'*Avoye* Jaillard. Il laissa de cette alliance LOUIS-FRANÇOIS, qui suit; *Augustin*, abbé de saint Jouin-les-Marnes, & prieur de sainte Catherine du Val-des-Ecoliers à Paris, mort le 6. Octobre 1716; & *Marie-Antoinette* Servien, épouse de *Maximilien-Pierre-François* de Bethune, duc de Sulli, morte le 16. Janvier 1702.

X. LOUIS-FRANÇOIS Servien, marquis de Sablé & de Bois-Dauphin, baron de Châteauneuf, grand-senechal d'Anjou, mort sans alliance, le 29. Juin 1710. âgé de 66. ans, *laissant de* Jeanne *de la Chauveliere une fille naturelle nommée*, Marthe-Antoinette *Servien*, *mariée en* 1703. *à* François *Bellinzani*, *seigneur de Sompuis.*

TROISIE'ME BRANCHE DE SERVIEN.

IX. ENNEMOND Servien, chevalier, seigneur de Cossai, & de la Balme, conseiller d'état, president en la chambre des comptes de Dauphiné, & ambassadeur en Savoye, étoit fils puîné d'ANTOINE Servien, & de *Diane* Bailli. Il fut pourvû en 1623. de la charge de tresorier en Dauphiné, puis de celle de president de la chambre des comptes en 1628. & fut nommé commissaire en 1632. avec son frere *Abel* Servien & le president d'Expilli, pour regler les limites du Dauphiné & de la Savoye. L'année suivante il servit très-utilement à Pignerol en qualité de commissaire general des guerres, & de contrôleur des fortifications. Il fut fait conseiller d'état en 1635. garde des sceaux, president au conseil souverain de Pignerol, intendant de justice au-delà des monts en 1645. & fut gratifié en 1654. d'une pension de six mille livres. Enfin il fut nommé en 1648. ambassadeur en Savoye, & s'est acquitté très-dignement des fonctions de cet emploi jusqu'en 1676. De son épouse *Justine* de Bressac, fille de *Henri* de Bressac, bailli de Valence en Dauphiné, & de *Justine* de Cossaing de Pusignan, il a laissé *Abel*, president au conseil souverain de Pignerol, mort avant son pere; MAURICE-AMEDE'E, qui suit; *Hugues Humbert*, abbé de Cruas & de Lioncel, prieur de Croisi, camerier d'honneur du pape Clement IX. & camerier secret & participant du pape Innocent XI. Il a rendu de grands services à la couronne auprès des papes, & fut choisi par le roi en 1670. pour regler quelques differends survenus au sujet des limites entre la republique de Genes & le duc de Savoye; *Ennemonde*, épouse de *François* Charron, Marquis de saint Ange, premier maître d'hôtel de la reine Anne d'Autriche; *Justine*, & *Françoise*, religieuses de la Visitation à Valence; & *Charlotte-Christine* Servien, mariée à *Joseph* de la Porte, seigneur de la Porte, d'Eydoche, & d'Aiguebel, second president en la chambre des comptes de Dauphiné, puis premier president au parlement de Metz.

X. MAURICE-AMEDE'E Servien, seigneur de Cossai, & de la Balme, a servi dans les armées du roi en qualité de capitaine de chevaux legers.

La maison de Servien porte d'*azur à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur, chargé d'un lion issant d'or.*

SERVILIANUS, *cherchez* Q. FABIUS MAXIMUS.

SERVILIE, sœur uterine de Caton d'*Utique*, fut mariée deux fois, 1°. à M. Junius Brutus, dont elle eut Brutus qui tua César : 2°. avec Decimus Junius, dit *Silanus*, qui fut consul l'an de Rome 691. Elle fut amoureuse de César, lorsqu'il étoit encore jeune; & ses amours furent decouverts à Caton par une avanture qui arriva dans le Senat, lorsqu'on deliberoit sur l'affaire de Catilina. On rendit à César une lettre de Servilie : Caton ayant cru qu'elle venoit de la part de Catilina, la voulut voir, & reconnut que c'étoit une lettre galante de sa sœur Servilie. Elle abandonna même une de ses filles à César. Elle eut une sœur de même nom, femme de Lucullus, encore plus débauchée qu'elle, & qui ne cedoit en rien à Claudia premiere femme de Lucullus, qui fit divorce avec elle, comme avec la premiere. * Plutarch. *in Catone*, *in Bruto & Lucullo.* Sueton. *in Cæsar.*

SERVILIUS, consul Romain, mourut de la peste avec son collegue Æbutius l'an 290. de Rome, & 464. avant Jesus-Christ. * Tite-Live.

SERVILIUS AHALA, general de la cavalerie, tua Spurius Melius l'an 315. de Rome, & 438. avant Jesus-Christ.* Tite-Live.

SERVILIUS PRISCUS, dictateur, ruina la ville des Fidenates l'an 319. de Rome, & 435. avant Jesus-Christ, avec diverses autres places sur les Eques : ce que Tite-Live remarque plus au long, *l.* 4.

SERVILIUS (Cepion Q.) consul Romain, fut envoyé dans les Gaules avec une puissance armée pendant la guerre des Cimbres & des Teutons. Son avarice insatiable le porta jusqu'à piller les temples de Toulouse, & à emporter une somme de cent mille livres d'or, & cent

dix mille livres d'argent, l'an de Rome 648. & 106. avant Jesus-Christ, qui avoit été consacrée aux dieux du pays. Toutes ses troupes perirent : & lui-même ayant eu la hardiesse de venir à Rome, il fut condamné par le peuple Romain, & mourut en prison ou en exil. C'est de-là qu'est venu le proverbe, *aurum habet Tolosanum*, pour signifier l'argent qui ne profite point. * Strabon, *l.* 4. Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 9. Justin, *l.* 32. Erasme, *adag. tit. infortunii vel exitii.*

☞ On gardoit dans la famille des Serviliens une piece de monnoye d'airain, à laquelle ils sacrifioient, & presentoient des pieces d'or & d'argent, qu'elle consumoit, à ce que l'on disoit. On ajoûte qu'elle paroissoit croître & décroître, & que ces changemens étoient les présages de quelque bonheur ou de quelque malheur qui devoit arriver dans la famille, dont l'honneur s'augmentoit ou diminuoit, à mesure que cette piece fatale devenoit plus grosse ou plus petite. * Pline, *l.* 6. *c.* 8. Tacite, *annal.* 61.

SERVITES ou SERVITEURS DE LA VIERGE, ordre religieux, fondé à Florence vers l'an 1232. *Voyez* saint PHILIPPE BENIZI. Il y a eu aussi une congregation de Serviteurs de la sainte Vierge mere de Jesus-Christ, à Marseille en 1257. laquelle suivoit la regle de saint Augustin. Benoît évêque de cette ville approuva cet institut qui fut depuis confirmé par une bulle de Clement IV. en 1266. Ce qui fait connnoître que cette congregation de l'ordre de saint Augustin est differente d'une autre, dite *de la penitence de la Magdelaine*, & qui suivoit aussi la regle de saint Augustin : elle fut aussi fondée à Marseille l'an 1272. La congregation des Serviteurs de la Vierge, établie à Venise, est la même que celle des premiers, dits *de l'Annonciade*. Cet ordre fut aboli en France sous le pape Gregoire X. au II. concile de Lyon, tenu en 1274. L'eglise & la maison qu'ils avoient à Paris, & que l'on avoit nommée des *Blancs-Manteaux*, à cause qu'ils portoient des habits & des manteaux blancs, fut donné par pape le Boniface VIII. aux Guillemites, qu'on appella toûjours *Blancs-Manteaux*, quoiqu'ils portassent des manteaux noirs. *Voyez* BLANCS-MANTEAUX. Depuis on a donné ce couvent aux religieux Benedictins, qui le possedent encore aujourd'hui. * Le Mire, *de orig. Monach. l.* 2. *c.* 19. Sponde, *A. C.* 1257. *num.* 4. Guesnai & Ruffi, *hist. de Marseille.*

SERVIUS TULLIUS, sixiéme roi des Romains, étoit fils d'Ocrisia, qui avoit été fait esclave, mais qui sortoit d'une bonne famille de *Corniculum*, au pays Latin. Il fut gendre du roi Tarquin *l'Ancien* ; & après la mort de ce prince, l'an de Rome 177. & 577. avant Jesus-Christ, il fut élu roi de cet état. Dès le commencement de son regne il defit l'armée des Veyens & des Toscans ; & étant de retour à Rome, il ne songea plus qu'à gouverner paisiblement les Romains. Il institua le dénombrement du peuple, établit la distinction des rangs & des centuries entre les citoyens, regla la milice, augmenta l'enceinte de la ville de Rome, & y enferma les monts Quirinal, Viminal & Esquilin. Il fit bâtir un temple de Diane sur le Mont Aventin. Tarquin, qui fut surnommé *le Superbe*, avoit épousé Tullia, fille de Servius, & devoit recueillir la couronne après lui. Cet impie aima mieux la lui ravir par violence, que de l'attendre paisiblement. Il fit assassiner son beau-pere, & se mit sur le thrône. Tullia en témoigna une joie si aveugle, qu'elle fit passer son chariot sur le corps de son pere sanglant & étendu au milieu de la rue. Servius Tullius mourut l'an 223. de Rome, & 533. avant Jesus-Christ, après un regne de 44. ans. * Tite-Live, *l.* 2. Florus, *l.* 1. *c.* 6. Denys d'*Halicarnasse*, &c. M. Du Pin, *histoire Profane*, *tom* I. Pitiscus, *Lexicon antiquitatum Roman.*

SERVIUS PICTOR, fils de Fabius Pictor, *consultez* Gesner, Vossius, &c.

SERVIUS SULPITIUS RUFUS, orateur & jurisconsulte, étoit disciple de Lucilius Balbus, & de Cajus Aquilius Gallus, & imitateur de Q. Mucius Scevola, qui le porta à l'étude de la jurisprudence, par ces belles paroles, qu'il lui dit un jour, comme par ce reproche ; *Turpe est Patricio & causas oranti, jus, in quo versatur, ignorare.* Il fut consul à Rome, l'an 703. de cette ville, & 51. avant Jesus-Christ, avec Marcus Marcellus. Il laissa divers traités de droit, & eut des disciples qui lui firent honneur. Les plus illustres étoient Pub. Alphenus Varus, C. Aulus Aufidius, &c. Pendant la guerre qu'Antoine avoit entreprise, Sulpicius fut prié de lui aller parler dans le tems qu'il assiegeoit Modene, & de le porter à un accommodement : il accepta cet emploi, & mourut en chemin l'an 710. de Rome, & 44. avant Jesus-Christ. * *Voyez* Ciceron, Aulu-Gelle, Pomponius, & les autres cités par Forster, *l.* 2. *hist. Juris Civilis*, *c.* 42.

SERVIUS HONORATUS, dit *Maurus*, grammairien celebre, vivoit sous l'empire de Constantin & sous celui de Constance. On prétend même que saint Jerôme avoit appris les humanités sous lui. Il a écrit des commentaires sur Virgile, & divers autres ouvrages. Macrobe parle souvent de lui, *l.* 1. & 6. *Saturn.* * Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* Pitiscus, *Lexicon antiq.*

SERVUS DEI, saint prelat qui florissoit sur la fin du V. siecle, écrivit un traité contre ceux qui disoient que Jesus-Christ étant sur la terre, ne voyoit point son pere. * Gennade, *de script. eccl.* Trithême, &c.

SESAC, roi d'Egypte, *voyez* SESONCHOSIS.

SESANNE, petite ville de France dans la Brie Champenoise, à treize lieues de Troyes vers le nord, a titre de comté. Elle est située dans une plaine ouverte à l'orient, & bornée à l'occident par des collines qui produisent d'assez bon vin. Il y a élection & grenier à sel.

SESARGA, est une petite isle de la mer Pacifique. Elle est de celles qu'on appelle *les isles* de Salomon, & il n'y a rien de remarquable que le volcan de Sesarga, qui est une de ces montagnes, qui vomissent des flammes. * Mati, *dict.*

SESCAN, SESCHAN ou SUKA MORZI, anciennement *Buges*, *Byces*, *Bice*. C'est un grand lac de la petite Tartarie en Europe. Il separe la Tartarie de Nogais de la Crimée, se déchargeant dans la mer de Zabache par un canal, qui est fort court, & n'étant separé du golfe de Nigropoli, que par un isthme de demi-lieue, sur lequel est bâtie la ville de Perecop. * Mati, *dict.*

SESIA, riviere de Lombardie. Elle a sa source dans les Alpes aux confins du Valais & du duché d'Aouste, traverse la vallée de Sesia, puis coule sur les confins du Piémont & du Milanez, & se décharge dans le Pô, entre Casal & Valence, après avoir baigné Verceil, Romagnano, & Borgo de Sessia. * Mati, *dict.*

SESONCHOSIS ou SESOSTRIS, roi d'Egypte, le premier de la douziéme dynastie d'Africanus, regna dans la petite Diospole vers l'an 1510. avant Jesus-Christ. On croit qu'il inventa l'art de manier & de monter les chevaux. C'est apparemment le même que Sesonchis. On dit que voulant sçavoir quelle étoit la premiere langue du monde, il fit couper la langue à une nourrice, & l'enferma dans un lieu écarté, avec un enfant nouveau né, lequel commençant à parler, prononça le mot de *bec*, qui dans le langage des Paphlagoniens, peuples de l'Asie mineure, signifie *pain*, d'où ce roi tira une conjecture, que les Paphlagoniens étoient les plus anciens peuples de la terre, & que leur langue étoit la premiere du monde. Herodote raconte ce fait autrement, & dit que ce fut Psammitichus qui fit cette experience, & que *bec* est un mot phrygien. Ce roi est, suivant Herodote, *l.* 2. Aristote, *politiq. l.* 7. Dicearque, Diodore de *Sicile*, Eusebe, &c. le fameux *Sesostris* qui a devancé de quelques siecles la guerre de Troye, & qui fut un des plus grands conquerans qui ayent jamais été. Il regna 46. ou 51. ans. Il entreprit l'expedition d'Asie, la dix-huitiéme année de son regne ; & laissa cependant son frere Armaïs, ou autrement Danaüs, regent du royaume d'Egypte. Les Grecs disent que Sesostris fit la guerre avec succès aux Assyriens, aux Medes & aux Scythes ; qu'il subjugua la Phenicie, la Syrie, & toutes les provinces de l'Asie mineure, avec la Thrace & la Colchide ; mais parce que son frere Armaïs vouloit usurper la souveraineté, il interrompit le cours de ses conquêtes pour retourner promptement en Egypte, après neuf ans d'absence ; & après avoir chassé Armaïs il y regna 33. ans depuis son retour.

Quant à ce qui regarde les conquêtes de Sesostris, He-

rodote, qui en fait un ample recit, dit qu'il laissoit par tout sur des colonnes de pierre des inscriptions, pour être des monumens éternels de ses victoires. Cet auteur assure qu'il en a vû dans la Palestine, & dans l'Ionie; & Strabon témoigne qu'il en restoit encore de son tems. Ce conquerant fit aussi bâtir dans toutes ses villes d'Egypte des temples magnifiques, qu'il enrichit des dépouilles de ses ennemis. Il fit élever deux obelisques de marbre, dont chacun avoit six-vingts coudées de hauteur; & tous les historiens demeurent d'accord qu'après Osiris l'Egypte n'a point eu de plus grand roi que Sesostris. Il étoit grand en toutes manieres; car on remarque qu'il étoit haut de quatre coudées, trois palmes & deux doigts. Strabon dit que ce puissant roi avoit entrepris de joindre par un canal la mer Rouge avec le Nil, avant la guerre de Troye.* M. Du Pin, *bibl. des aut. profan.*

SESOSTRIS, troisiéme roi de la même dynastie, vers l'an 1425. avant Jesus-Christ. Quelques-uns le confondent avec le grand Sesostris *le Conquerant*; mais il l'a precedé. Marsham croit que celui-ci est le *Sesac* de l'écriture; mais il se trompe.

SESOSTRIS, SOSOSIS ou SETHOSIS, roi d'Egypte, le premier de la XIX. dynastie, VI. des Diospolites, commença à regner à Diospole l'an 1005. avant Jesus-Christ. Ce Sesostris est le *Sesac* ou *Sesonchis*, dont il est parlé dans le III. livre des Rois, qui prit Jerusalem, du regne de Roboam, fils de Salomon.

SESSA, en latin *Suessa*, & anciennement *Aurunca*, ville d'Italie, dans la terre de Labour, au royaume de Naples, avec titre de duché. Elle est aussi épiscopale, sous la metropole de Capoue. L'abondance de ses vins & de ses bleds l'ont rendue celebre. * Plin *l. 3. c. 5.*

SESTERCE: c'étoit une petite monnoye d'argent valant la quatriéme partie d'un denier romain, lequel denier pesoit environ autant qu'une reale, & ainsi pouvoit valoir environ cinq sols. Car les Romains s'étant longtems servis de monnoye d'airain, qu'ils appelloient *as*, au lieu d'*aes*, ou *libra* & *pondo*, parce qu'elle pesoit une livre, commencerent enfin par le denier, à battre des monnoyes d'argent: ce qui arriva l'an de la fondation de Rome 585. Ce denier étoit marqué d'un X. parce qu'il valoit dix as, & se divisoient en deux quinaires, marqués d'un V. parce qu'ils valoient chacun 5. as; & le quinaire se divisoit encore en deux sesterces, marqués L. S. S. parce qu'ils valoient chacun deux as, ou deux livres & demie. Mais enfin les copistes, pour leur commodité, nous ont donné une H. pour les deux LL. qui faisoient livres, & ont toujours retenu l'S. qui fait *semi*: de sorte qu'ils ont marqué le sesterce H. S. c'est-à-dire, *sestertius*, qui est pour *semistertius*, deux & demi, comme qui diroit, un demi ôté de trois. Les Flamands & autres peuples parlent encore ainsi aujourd'hui, & disent, par exemple, un demi ôté de six, pour dire, une piece de cinq sols & demi. Les Grecs ont dit de même τρίτον ἡμιτάλαντον, *tertium semi-talentum*, pour dire, deux talents & demi.

On demande s'il faut distinguer deux sortes de sesterces, le grand & le petit. Il y a deux opinions là-dessus; l'une de Budée, qui est la plus commune. Il distingue deux sortes de sesterces, le petit appellé *sestertius*, & qui, comme nous avons dit, étoit une petite espece de monnoye d'argent valant deux as & demi; & le grand appellé *sestertium*, du genre neutre, qui n'étoit qu'un mot de compte, valant mille petits sesterces.

L'autre opinion est d'Agricola, qui dit que le mot de *sestertium* est le même que *sestertius*; en sorte que *sestertii deni*, & *sestertia dena*, soient la même chose. Mais la difference, selon lui, est dans la maniere de compter; parce que quand on met par le genitif *dena sestertiûm* pour *sestertiorum*, il faut sous-entendre *millia*; & les copistes, ajoûte-t-il, n'ayant pas compris ce sens, nous ont mis *sestertia* au lieu de *sestertiûm*, lorsqu'ils ont vû la marque du sesterce; comme en cet exemple de Ciceron contre Verres, *H. S. ducenta & quinquaginta.*

Mais soit que dans ces rencontres on lise *sestertia ducenta*, en prenant le mot de *sestertium* neutre, pour mille petits sesterces ou *sestertiûm ducenta*, en sous-entendant *millia*, il n'y a personne qui ne voye que cela revient au fonds au même nombre.

Il y a seulement de la difficulté à l'objection qu'on peut faire sur la force de ces mots *sestertius* & *sestertium*, qui étant adjectifs, de même que *semistertius* & *semistertium*, demandent leur substantif; car ce substantif ne peut être qu'*assis nummus* pour *sestertius*, deux as & demi, & *assis pondo* pour *sestertium*, *as* masculin, & *pondo* neutre, n'étant que la même chose parmi les Romains, parce que l'*as* étoit du poids d'une livre.

Sciоppius répond qu'avec *sestertium* l'on sous-entend *minæ pondo*; en sorte que le grand sesterce soit à l'égard de la mine des Grecs, ce qu'est le petit à l'égard de l'*as* Romain. Mais quelle apparence que les Romains ayent inventé une monnoye qui n'ait pris son fondement que sur celle des Grecs, & non sur celle qui leur étoit particuliere; joint que si cela étoit, il faudroit necessairement que la mine revînt précisément à la livre romaine, ou la dragme au denier: afin que comme la mine vaut cent dragmes, elle valût aussi cent deniers, c'est-à-dire, mille as, de même que le grand sesterce en vaut mille petits: or c'est ce que l'on ne peut nullement assûrer; au moins Agricola, Manuce, André Scot & Capella, n'en demeurent pas d'accord.

Que si parmi les historiens on trouve que les Grecs usent du mot de dragme où les Latins usent de celui de denier, cela vient, dit Manuce, de ce qu'ils n'avoient pas de terme plus approchant ni plus propre pour se faire entendre, ou même de ce que dans les derniers tems les empereurs remirent en effet le denier au même poids que la dragme, c'est-à-dire, à raison de huit à l'once; au lieu qu'auparavant il est certain, par le témoignage de Pline & de Tite-Live, qu'il étoit plus pesant, ayant été fait premierement à raison de 6. puis de 7. à l'once.

Par là il est clair que ce qui a donné cours à l'opinion de Budé, soit pour le grand sesterce, soit pour le rapport du denier à la dragme, n'a été que parce qu'on la trouvée la plus aisée, & qu'elle est venue la premiere.

En effet, si l'on considere ce que rapporte Sanctius, qu'autrefois presque tous les noms en *us* se trouvoient aussi en *um* dans la même signification; & que d'ailleurs les expressions des Romains étoient toujours concises; de sorte qu'il n'y avoit rien de si ordinaire parmi eux que la figure appellée *ellipse*, par laquelle à peine disoient-ils deux mots de suite sans y sous-entendre quelque chose, & par laquelle même ils regloient les autres expressions des comptes; on verra que l'opinion d'Agricola a bien plus de fondement que l'autre, qui est venue sans doute, ou du peu d'intelligence des copistes, qui en mille rencontres ont corrompu ce qui n'etoit écrit que par des lettres seules ou par abregé; ou de l'erreur de ceux qui n'ayant pas vû que *sestertiûm* est un genitif pour *sestertiorum*, ont pris ce mot pour le nominatif ou pour l'accusatif d'un nom neutre.

Si avec la marque du sesterce H. S. on voit un nom de nombre qui se décline, & qu'il soit au masculin, il marque simplement la somme qu'il exprime; par exemple, *H. S. deni*, signifie dix petits sesterces. S'il est au neutre, comme *H. S. dena*, il marque mille petits sesterces: ainsi soit qu'on lise *sestertia dena*, selon Budée, ou *sestertiûm dena*; *supple millia*, selon Agricola, *H. S. dena*, signifiera toujours dix mille sesterces.

Mais si avec la marque du sesterce H. S. on trouve un nom de nombre indeclinable, ou un qui se declinant puisse être pris pour le masculin & pour le neutre; on ne peut juger de sa signification que par la suite, par la matiere & par le sens.

Ainsi, quand Ciceron a dit contre Verrés, *Ad singula medimna multi H. S. duorum, multi H. S. quinque accessionum cogebantur dare*, on ne peut juger que par la suite de la somme qu'il veut marquer, parce que son expression peut convenir aux nombres simples & aux milles. Mais la suite fait voir qu'il parle de simples sesterces seulement; puisque si on les prenoit par mille, la somme seroit ridicule pour le sujet.

Il faut prendre garde que les mots de *sestertius* ou de *nummus* ne sont souvent que la même chose; en sorte que *mille nummum*, *mille sestertium*, ou *mille nummum sestertium*, se peuvent dire indifferemment l'un pour l'autre.

Mais il y a diverses opinions dans la raison que l'on rend de cette construction & de ces expressions; car sans parler de celle de Nonius & de quelques anciens, qui ont crû sans raison que ces genitifs *nummûm* & *sestertiûm*, formés par syncope pour *nummorum* & *sestertiorum*, étoient des accusatifs, on prend d'ordinaire *mille*, comme un substantif, qui gouverne le genitif *nummûm* & *sestertiûm*. Neanmoins si nous en croyons Scioppius, *mille* est toûjours adjectif, de même que les autres noms de nombre; & par consequent il faut supposer un nom d'où dépende le regime de ce genitif. Cet auteur de sa lettre XIV. s'efforce de montrer qu'il faut alors sousentendre *res* ou *negotium*; de même que quand Juvenal a dit,

Quantum quisque suâ nummorum possidet arcâ.

où *quantum* étant adjectif, doit necessairement supposer *negotium*: de sorte que si l'on disoit *res* ou *negotium mille nummorum est in arca*, la syntaxe seroit toute simple & toute reguliere; mais si l'on dit *mille nummorum est in arca*, elle sera figurée, & l'on sousentendra toûjours *res*, qui gouvernera *mille nummorum*, qui sont l'adjectif & le substantif au genitif. Or *res mille nummorum*, est la même chose que *mille nummi*, de même que Phedre a dit *res cibi* pour *cibus*.

Quand on trouve *sestertium decies numeratum esse*, dans Ciceron, c'est une syllepse de nombre, où *numeratum*, qui se rapporte à *negotium*, est pour *numerata*, qui se devroit dire, comme il est même en quelques éditions, parce que l'on suppose *centena millia*. De même, *an accepto centies sestertium fecerit*, dans Velleïus Paterculus, pour *acceptis centies centenis millibus sestertium*. De même encore, *Trapezitæ mille drachmarum sunt redditæ*. Plaute pour *res mille drachmarum est reddita*.

Or comme les anciens ont dit, *decies sestertium*, pour *decies centena millia sestertium*; ils ont dit aussi, *decem æris*, pour *decies centena millia æris*.

Souvent le mot de *sestertium* est ômis par les auteurs, par une figure nommée *ellipse*, comme fait Suetone dans la vie de Césa, *promissumque jus annulorum cum millibus* CCCC. *distulit*; & le même dans la vie de Vespasien, *primus è fisco Latinis Græcisque rhetoribus annua centena constituit*, c'est-à-dire, *centena millia sestertium*.

Selon l'opinion de Gassendi, l'*as* romain valoit neuf deniers monnoye de France; l'once d'argent étant estimée sur le pied de soixante & dix sols. Le denier romain valoit dix *as*, c'est-à-dire, huit sols de la même monnoye; & le petit sesterce, nommé *sestertius*, valoit, suivant ce calcul, deux sols; mais le grand sesterce, qui en comprenoit mille, valoit environ cent une livre dix, sept sols; & on l'exprimoit en latin par *unum sestertium, duo sestertium*, &c. * *Antiq. Grec. & Rom.*

SESTIUS ou SEXTIUS, nommé *Publius*, Romain fort genereux, assista Ciceron avec main forte, contre les embuches de Clodius. Ayant été appellé en jugement pour ce sujet, Ciceron le défendit dans une de ses oraisons.

SESTO, en latin *Sestos*, *voyez* DARDANELLES.

SESTOLA, ville d'Italie. C'est la principale du Frignano, contrée de l'état du duc de Modene. Elle est grande, bien peuplée, sur les confins de Bologne & des états du grand-duc, & a garnison & gouverneur.

SESTRE, le grand SESTRE bourg de la Guinée en Afrique: il est sur la côte de Malaguette, vers le cap de Palmas. On nomme quelquefois ce lieu *Paris*, parce que l'an 1366. les François y avoient bâti un fort, & fondé une colonie, qu'ils ont depuis abandonnée. Au reste, il y a sur la même côte le petit Sestre, au couchant du grand. * Mati, *dict.*

SESTRI DI LEVANTE, ville d'Italie, sur la côte orientale de Genes. On l'appelloit *Di Levante*, pour la distinguer d'une autre SESTRI, qui est dans la partie occidentale de la mer de Genes. Au sortir de cette ville, pour aller à Sarsane, on entre dans des montagnes très-hautes & très-difficiles, au milieu desquelles il y a un village nommé *Mataran*, éloigné de la mer & de tout commerce. Plusieurs geographes croyent que Sestri di Levante, est l'ancienne *Tigulia* ou *Segesta Tiguliorum*.

SETE (le cap de) est sur la côte du Languedoc, au midi de Maguellone & de la petite ville de Frontignan. On a fait un beau port près de ce cap. On l'appelle *le Port-Louis*; & c'est le commencement du fameux canal de Sete ou du Languedoc, qui va se rendre dans la Garonne à Toulouse. * Mati *dict.*

SETH, troisiéme fils d'*Adam*, nâquit l'an 130. du monde, & 3904. avant Jesus-Christ. Il imita son pere en sa pieté envers Dieu, & ses enfans suivirent un si saint exemple. Aussi l'écriture les appelle *enfans de Dieu*, pour les distinguer de ceux de Caïn, nommés *enfans des hommes*. Il fut pere d'*Enos*, & mourut l'an 1042. du monde, & 2993. avant Jesus-Christ âgé de 909. ans. Voici comment Josephe parle de ce patriarche & de ses descendans. *Seth fut élevé auprès de son pere, & se porta à la vertu. Il laissa des enfans semblables à lui, qui demeurerent en leur pays, où ils vécurent très-heureusement & dans une parfaite union. On doit à leur esprit & à leur travail, la science de l'astrologie; & parce qu'ils avoient appris d'Adam que le monde periroit par l'eau & par le feu, la crainte qu'ils eurent que cette science ne se perdît avant que les hommes en fussent instruits, les porta à bâtir deux colones; l'une de brique, & l'autre de pierre, sur lesquelles ils graverent les connoissances qu'ils avoient acquises. afin que, s'il arrivoit qu'un deluge ruinât la colonne de brique, celle de pierre demeurât pour conserver à la posterité la memoire de ce qu'ils avoient écrit. Leur prévoyance reussit; & on assure que cette colonne de pierre se voit encore dans la Syriade.* * *Genese*, c. 4. 5. & 6. Josephe, *l.* 1. *antiq. Jud. c.* 2. Suidas, *Seth*. Torniel & Salian, *in ann. vet. testam.* Marsham, *in chron. Can. Ægypt. ad sæc.* I. Usser, *in annal.*

☞ Ce témoignage de Josephe paroît fort suspect, n'étant aucunement appuyé sur l'écriture sainte, ni d'aucun auteur plus ancien, & contenant bien des choses qui ont tout l'air de fable. Ce qu'il dit des colonnes érigées par les descendans de Seth, n'est pas moins fabuleux; mais il a donné lieu aux auteurs profanes de parler de certaines colonnes érigées dans la terre Syriadique, que l'auteur du livre sur l'hexaëmeron attribue à Eustathe d'*Antioche*; & confond avec celles de Seth. * M. du Pin, *bibl. univers. des aut. prof.*

SETHIENS ou SETHINIENS, heretiques, sortis de Valentin, furent appellés ainsi du nom de Seth. Ils enseignoient que deux anges ayant créé, l'un Caïn, & l'autre Abel; & celui-ci ayant été tué, la grande Vertu, qui étoit au-dessus des autres Vertus, avoit voulu que Seth fût conçu comme une pure semence; mais qu'enfin les deux premiers anges s'étant mêlés les uns avec les autres, la grande Vertu avoit envoyé le deluge pour ruiner la mauvaise engeance qui en étoit venue; que toutefois il s'en étoit glissé quelque partie dans l'arche, d'où la malice s'étoit répandue dans le monde. Ces Heretiques composerent plusieurs livres, sous le nom de Seth & des autres patriarches. Quant à Jesus-Christ, ils se persuadoient, ou qu'il étoit Seth, ou qu'il tenoit sa place. * Tertullien, *de præsc. c.* 47. S. Irenée, *l.* 1. *c.* 7. & *seq.* S. Epiphane, *hær.* 31. Baronius, *A. C.* 145. Sixte de *Sienne*, *l.* 2. *biblioth.* Godeau, *hist. ecclesiastique*, &c.

SETHON, roi d'Egypte, & prêtre de Vulcain, regna à Memphis vers l'an du monde 3359. & 681. avant Jesus-Christ. Il ne gouverna l'Egypte que quatre ans. Après lui il y eut une anarchie. Il amassa une si prodigieuse quantité d'or & d'argent, qu'il laissa après sa mort quatre cens mille talens, ou deux cens quarante millions de notre monnoye, si l'on reduit les talens d'Egypte en talens attiques. Herodote assure que de son tems on voyoit la statue de Sethon, avec un rat dans la main; parce que Sennacherib étant allé lui faire la guerre, les rats mangerent les harnois des chevaux, & les courroyes des boucliers des soldats de son armée à Peluse, & qu'ensuite il fut contraint de se retirer. Josephe raconte la même chose d'une autre maniere, & dit que Sennacherib ayant employé beaucoup de tems devant Peluse, se disposoit à donner l'assaut, quand il apprit que Tharacus ou Thiraca, roi d'Ethiopie, marchoit au secours de cette ville, & qu'à cette nouvelle il leva le siege. D'autres disent que Sethon se servit d'un certain artifice pour assembler une grande quantité de rats champêtres, qui étant chassés vers les ennemis, leur

donnerent l'épouvante, & les mirent en fuite. * Herodote. Josephe.

SETIA autrefois *Cithœum*, ville de l'isle de Candie. Elle est capitale du territoire qui porte son nom, & qui est la province la plus orientale de cette isle. Setia est sur le golfe de même nom, le long de la côte septentrionale, à vingt sept lieues de Candie, vers le levant. C'est une petite ville; mais elle est forte, & a un bon port, & un évêché suffragant de Candie. * Baudrand.

SETIA (Monte di) anciennement *Dicte* ou *Dictæus Mons*, montagne de l'isle de Candie. Elle s'étend depuis Castel Pediada jusqu'à la côte orientale, où elle forme les caps de Salomon & de Sidero. Cette montagne, où les anciens ont cru que Jupiter avoit été nourri, porte aussi le nom de *Lassiti*. * Baudrand.

SETIA, ville des anciens Volsques, dans le *Latium*, aujourd'hui *Sezza*, petite ville de la Campagne de Rome dans l'état Ecclesiastique, est située sur une montagne proche le marais appellé *le Paludi Pontine*. Il y croit d'excellent vin, & l'on voit près de la montagne quelques ruines d'un ancien cirque. Elle a eu autrefois le siege d'un évêque; mais elle ne l'a plus à present. * Schrad, *monum. Ital.*

SETINES, nom que l'on donne par abus à la ville d'Athenes. Il est certain que les Grecs & les Turcs l'appellent *Atthina*; & c'est une erreur qui n'est pardonnable qu'à des matelots, de la nommer Sathine ou Setine; parce que, lorsqu'on veut dire *à Athenes*, on prononce *s'Atinan* pour εἰς Ἀθήνας. Il en est arrivé de même au nom de Thebes, que ceux du pays prononcent *Thiva*, Θήβα; & lorsqu'ils veulent dire *à Thebes*, ils prononcent *s'Tivan*, pour εἰς Θήβας, d'où les étrangers ont fait *Stines*, faute de sçavoir que l's est pour la préposition εἰς abregée qui signfie *à*. Ainsi les Francs appellent *Stinco*, l'isle de Cô ou Lango, par ce qu'ils ont oui dire aux Grecs *Stin Co*, pour εἰς τὴν Κῶ, c'est-à dire, *à Cô*. C'est la même erreur qui a fait appeller Constantinople par les Turcs, *Stinbol* ou *Stanbol*, parce que les Grecs l'appellent πόλις, *polis*, c'est à-dire, la ville, par excellence, comme les Romains appelloient autrefois Rome: de sorte que, quand ils parlent d'aller à Constantinople, ils se servent de cette expression, *s'tinpolin*, c'est-à-dire, *à la ville*. On peut faire la même remarque sur *s'ti Lemnos*, c'est à-dire, *à Lemnos*, d'où nos mariniers ont forgé *Stalimene*; *s'Dilous*, pour εἰς Δήλους, c'est-à-dire *à Delos*; d'où vient le nom de *Sdiles*, *s'ton Egripon*, c'est-à-dire, *à Egripos*, d'où l'on a fait *Negripont* & *Negrepont*, joignant *n* avec le veritable nom. * J. Spon, *voyage en* 1675.

SETON ou SETONUS (Jean) philosophe Ecossois, & l'un des plus subtils de son tems, étoit de l'université d'Oxford. Il fut auditeur & bibliothecaire de Scipion Cobellutio, cardinal du titre de sainte Susanne; mais comme il étoit vif & colere, il ne put rester avec son maître. Le maréchal d'Effiat le voulut avoir pour être précepteur de ses enfans; mais ils ne purent s'accorder, parce que Seton ne voulut se jamais contraindre à porter la longue robe. Il épousa à Rome une Angloise, avec laquelle il alla à Londres, où bientôt après il mourut avant le milieu du XVII. siecle. Il étoit habile dans la langue grecque, dans la jurisprudence, & autres sciences, ainsi que Naudé qu'il avoit connu à Rome, en parle dans son *Naudeana*. Seton passa presque toute sa vie à interprêter les livres d'Aristote. Il a fait des commentaires fort estimés sur la metaphysique, compris en XII. livres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Leand. &c.

SETTALA, *voyez* SEPTALA.

SETTENIL, forteresse d'Espagne, bâtie sur un roc, dans lequel on pratique des maisons. Elle est dans le royaume de grenade, aux confins de l'Andalousie, & au nord de la ville de Ronda. * Baudrand.

SETTLE, ville avec marché, dans le comté d'Yorck en Angleterre, dans la contrée nommée *Staincliff*, sur la riviere de Ribble, à cent soixante-cinq milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

SEVA-GI, premier ministre du roi de Visapour, dans les Indes Orientales, qui sous pretexte que son maître ne vouloit pas faire vigoureusement la guerre contre le grand-Mogol, comme il le lui conseilloit, se revolta contre lui. Ceux qui étoient jaloux par avance de la gloire qu'ils s'imaginoient bien que ce ministre, à qui naturellement le commandement des troupes devoit être confié, acquerroit dans cette occasion, combatirent son avis avec tant de chaleur, en mêlant même dans leurs discours des traits piquans, qui le regardoient personnellement qu'ils sçurent si bien faire comprendre au roi, que sous ombre de repousser le Mogol, il aspiroit à de plus grandes choses, que le roi aima mieux exposer son pays à la honte de l'esclavage, que de l'affranchir pour jamais par les mains de Seva-gi. Celui-ci sortit du conseil choqué du mépris qu'on faisoit de ses raisons & de sa personne, & ne pensa dès ce moment qu'à se venger & à se mettre au-dessus de ceux qui se croyoient au-dessus de lui. Il s'occupa d'abord à découvrir parmi les personnes que sa fortune lui attachoit, ceux qui seroient capables de s'engager avec lui, & qui préfereroient à leur devoir l'esperance ou l'amitié. Ayant fait son choix, & mis dans son intrigue un grand nombre de seigneurs, il s'éloigna de la cour, sous le pretexte de sa santé, & se retira sur ses terres, pour y rêver aux moyens d'éclater avec succès.

Le roi & ses ministres, jaloux du merite de Seva-gi, ne se mirent pas d'abord beaucoup en peine de cette retraite. Cependant celui-ci ayant assemblé ceux de son parti, s'empara d'une forteresse de consequence sur les confins du royaume près de Decan, & donna des ordres pour faire passer des troupes de ce côté-là. Toutes les provinces étoient alors dans de grands mouvemens; & comme on faisoit par tout des levées, les chemins étoient pleins de gens de guerre, qui alloient se rendre à leurs regimens. Cela contribua extrêmement à cacher les desseins des revoltés, parce qu'on ne distinguoit point les troupes de Seva-gi de celles du roi. Ce seigneur qui étoit fort riche, entr'autres bonnes qualités, avoit celle d'être liberal jusqu'à la profusion. Il fit distribuer aux soldats par leurs capitaines de grandes sommes d'argent, pour les mieux unir ensemble, & se les attacher. Il profita de l'effet de ses presens, & de la bonne disposition où il trouva son armée. Il s'en servit pour l'execution d'une entreprise, qui eût passé pour temeraire, si le succès ne l'eût justifiée. Ce fut d'aller attaquer dans son camp le general des troupes du Mogol, qui étoit retranché assez près d'Auremg-Abad, capitale du Decan. Le souverain de ce royaume étoit allié de celui de Visapour; ensorte que l'apparence de secourir un prince allié, colora en quelque sorte cette entreprise: mais en même tems il se satisfaisoit lui-même, en executant un conseil qu'il avoit donné; & il attiroit sur les terres de Visapour toutes les forces du Mogol, dont on devoit attendre naturellement la vengeance; parce qu'il ne pouvoit d'abord sçavoir que Seva-gi combattoit contre les ordres de son souverain. Ce general, avant que de partir, laissa dans sa forteresse une garnison de vieux soldats sous un commandant dont il connoissoit le courage & la fidelité, se conservant par-là une clef du royaume de Visapour, & une retraite dans la necessité. Il marcha ensuite vers Auremg-Abad, avec six mille hommes armés à la legere, & des meilleures troupes qu'il eût. Le general du Mogol étoit assez éloigné de son armée, dans un camp mal fortifié, & près d'un serrail où il passoit le tems dans les plaisirs. La ville étoit bloquée; & à la vûe d'une armée nombreuse, il se croyoit hors d'insulte. Les trésors de ce general, qui étoient immenses, n'étoient pas mieux gardés. Seva-gi assembla ses principaux officiers; il leur découvrit l'importance de son entreprise; il leur en apprit la facilité; & qu'il étoit aisé à des gens comme eux d'enlever Cakestkam avec toutes ses richesses. Il leur exaggera l'obligation que leur auroit le roi de Visapour, leur maître commun, & les recompenses qu'ils en devoient attendre. Seva-gi cacha ses soldats pendant le jour dans un petit bois fort épais, près du camp ennemi, pour attendre la fraîcheur & l'obscurité de la nuit. Cakestkam n'étoit point sur ses gardes; ses sentinelles imitant leur general, faisoient mal leur devoir. La nuit étant venue, qui étoit fort noire, parce que la lune n'éclairoit point, Seva-gi conduisit ses troupes sans bruit jusqu'au milieu du camp ennemi; & elles commencerent alors à se jetter sur les gens du Mogol l'épée à la main, en firent un carnage horrible, & remplirent tout de confusion. Le fils du general du Mogol ayant

été tué, cet officier fut dans le dernier desespoir, & sa douleur le rendit immobile. Les plus braves de son armée coururent où il étoit; & s'étant rangez près de sa personne, resolurent de perir jusqu'au dernier, pour s'empêcher d'être pris; & par une resistance opiniâtre vinrent à bout de leur dessein.

On ne sçavoit point encore la cause de tout ce tumulte. On alluma des feux par tout le camp pour la découvrir. Mais l'effroi redoubla, lorsqu'à la lueur des feux on reconnut Seva-gi, & les sujets du roi de Visapour. On ne douta point que toute l'armée de ce prince ne fût proche. Cakestkam fut blessé dans la mêlée de deux coups d'épées, & la necessité où il étoit de vaincre ou de perir, lui fit faire des actions de bravoure extraordinaires. Le jour approchant, Seva-gi donna les ordres pour la retraite, craignant que la lumiere ne fît appercevoir les ennemis du petit nombre qu'il avoit avec lui, & qu'il n'en fût accablé. Ses troupes, quoiqu'acharnées à tuer & à charger le butin, obéïrent exactement: l'épaisseur du bois favorisa leur retraite; & l'effroi qu'elles laisserent après elles, leur donna le tems de regagner leurs postes, avant le plus grand jour.

La seconde entreprise de Seva-gi fut contre Surate, qu'il fit piller par son armée; dans le dessein de s'enrichir, & d'accoûtumer ceux sur qui la gloire n'auroit pas assez de force, à le suivre au moins par l'esperance de butin. Le pillage dura trois jours & trois nuits, après quoi Seva-gi sortit de la ville aussi facilement qu'il y étoit entré, ayant trouvé dans ce seul lieu presque toutes les richesses de l'Orient, & fait pour la guerre des fonds qui ne devoient de long-tems être épuisés.

Jusques là il avoit commandé son armée lui-même sans le secours de personne; mais voulant l'augmenter de beaucoup, il créa sous lui quatre lieutenans generaux, & leur donna de grosses sommes, tant pour leur fournir de quoi soûtenir leur emploi, que pour distribuer aux compagnies. Il envoya de toutes parts pour faire des soldats, pendant que d'autres gens observoient par son ordre la contenance du Mogol, & celle du roi de Visapour. Quand il eut sur pied une armée considerable, il ne se hâta point d'executer ses desseins, mais il s'occupa d'abord à discipliner ses troupes, & à les exercer au mêtier de la guerre. Le Mogol, qui ne démêloit point si Seva-gi avoit combattu par les ordres du roi de Visapour, ou par son propre mouvement, resolu de se venger, entra dans ce royaume, y enleva quelques places, & eut l'avantage dans quelques combats. Seva-gi profita de ce tems pour occuper aussi de son côté plusieurs places du Visapour, & fit enfin connoître au Mogol par sa conduite qu'il avoit agi sans ordre dans l'entreprise sur la personne de Cakestkam. Il entra dans les villes maritimes, qu'il trouva presque toutes degarnies, le roi de Visapour en ayant retiré ses troupes pour faire la guerre au Mogol. Il choisit les places maritimes, parce qu'elles sont plus aisées à défendre & plus difficiles à attaquer. Outre la commodité des ports, & la liberté de se mettre en mer, il pensa encore qu'en occupant ainsi les côtes, & traitant bien les Européens qui arriveroient aux Indes, il pourroit s'en faire aimer & s'en servir dans les occasions. Il envoyoit des rafraîchissemens à tous les vaisseaux qui abordoient dans des lieux de sa dependance, & leur faisoit rendre tous les bons offices qu'on auroit pu attendre d'un prince allié. Il vint à bout de plusieurs autres villes fortifiées par la nature & par l'art, & se fit des chemins dans des lieux qu'on croyoit inaccessibles. Les forces du roi de Visapour étant divisées, n'étoient pas capables de s'opposer à un tel conquerant, qui avoit toutes les qualitez d'un grand general, & sur-tout assez de penetration pour prendre toujours le bon parti, & une activité inconcevable. A peine avoit-il gagné une bataille ou pris une ville à un bout du royaume, qu'il étoit à l'autre extrêmité, faisant le dégât par tout, & surprenant des places importantes. Il joignit à cela une clemence & une bonté qui lui gagnoient les cœurs de ceux que ses armes venoient de soumettre. Il fit des courses sur les terres des Portugais, dont il avoit reçu quelque déplaisir; il prit sur eux l'isle de Bardes; & après avoir désolé le pays, il leur fit apprehender pour Goa. Il revint ensuite sur ses pas, rentra sur les terres du Mogol, & lui fit voir qu'il étoit seul capable de lui tenir tête, & même de l'aller insulter jusques dans le cœur de ses états. Il n'étoit pas moins habile dans le cabinet qu'à la tête des armées. Il pratiquoit des gens de commerce & des marchands affidez, qui dans les differens voyages qu'ils étoient obligés de faire, avoient soin de parler avantageusement de lui, louoient sa façon de gouverner, & préparoient les esprits à s'y soûmettre. Ensuite, sur les avis qu'on lui donnoit, il suivoit de près sa réputation, & ne laissoit point refroidir l'ardeur que tant de discours faits exprès, avoient excitée en sa faveur dans les esprits. Par tous ces moyens Seva-gi parvint à un tel degré de puissance, que le grand Mogol craignant pour ses états, se prepara tout de bon à lui faire la guerre. Il nomma Jessingue, puissant seigneur de la cour, pour commander ses armées: il lui ordonna de reprendre les places que Seva-gi avoit conquises dans ses états, & lui donna des ordres secrets de ne rien épargner pour le gagner, & lui faire prendre la conduite des armées du Mogol. Ce general reüssit, & Seva-gi entra dans un accommodement qui le mettoit à la tête des armées d'un puissant empire, & ouvroit une si grande carriere à sa valeur. Cela parut dans la guerre qu'il fit au roi de Visapour; & s'il n'eût point souillé ses grandes actions par la honte qui est attachée à ruiner sa patrie, il eût merité des éloges infinies. Le Mogol voulut se servir de Seva-gi dans la guerre qu'il se préparoit de faire au roi de Perse. Il l'invita pour cet effet de se rendre à sa cour; & afin qu'il en trouvât le séjour plus agréable, il le fit Raja, qui est la plus haute qualité où le roi puisse élever ceux qu'il veut honorer. Les caresses du souverain lui attirerent l'envie de bien des personnes; & entr'autres, celle de Cakestkam & de sa femme; qui ne pouvoient voir sans de secrets desirs de vengeance, celui qui étoit la cause de la mort de leur fils, & de l'affront que ce general avoit reçu devant Auremg-Abad. Il se forma donc un parti contre Seva-gi, & il fut resolu de l'arrêter. Le Roi voulut donner cette satisfaction à Cakestkam, qui étoit son oncle, & à ses amis; mais comme il avoit besoin de Seva-gi, & qu'il lui avoit promis de ne le point laisser en proie à ses ennemis, il lui ouvrit les moyens de s'échapper peu de tems après de sa prison. Ces menagemens reüssirent mal au roi: il ne contenta personne, en voulant satisfaire tout le monde. Seva-gi ne sentit que l'injure qu'on lui avoit faite; & le parti de Cakestkam trouva fort mauvais l'évasion du prisonnier, qu'il ne manqua pas d'attribuer à la facilité du roi. Seva-gi, rendu à son armée, vit bien qu'il ne falloit dépendre de personne, & prit le dessein de se faire à force de brigandages un royaume qui lui fut propre. Il caressa fort ses officiers, qu'il appelloit ses freres & ses amis; il vécut fort familierement avec eux, & se conduisit avec tant d'habileté, n'affectant rien, & faisant proposer par d'autres les choses dont il paroissoit éloigné, & qu'il desiroit fort dans le fonds, qu'il se rendit entierement absolu.

Lorsqu'il se crut en état de pouvoir tout esperer de la bonne volonté des siens, il donna un repas magnifique à ses generaux; & après avoir fait bonne chere, ayant dans la chaleur du vin été nommé roi par quelques-uns des assistans, l'armée repondit par des acclamations & par des cris de joie. Il fut proclamé roi de tout le pays qu'il avoit conquis; les principaux officiers prêterent le serment de fidélité. Il s'étoit fait un royaume aux dépens des rois de Visapour, de Decan & du Mogol. Las de vaincre, il voulut s'assurer ses conquêtes en les limitant. L'armée du Mogol se préparoit à le combattre; il avoit épuisé ses trésors. C'est ce qui le fit resoudre à piller Surate une seconde fois: ce qu'il exécuta par une intelligence menagée avec le gouverneur.

Il eut besoin des richesses qu'il trouva dans Surate, pour se soûtenir dans le rang où il venoit de s'élever. L'interêt des rois voisins lui suscita de puissans adversaires, & lui fournit de nouveaux sujets de victoires ou d'intrigues; car il étoit toujours prêt à combattre ou à negocier. Le roi de Visapour ayant resolu de lui faire la guerre, donna le commandement de ses troupes à un des anciens favoris, nommé *Romton Jamain*, homme de tête & grand guerrier; mais interressé & avare: aussi ne fut-il pas à l'épreuve des pratiques de Seva-gi; & l'amour des richesses rendit inutiles en lui toutes ses grandes qualitez. Ils eurent une conference

ference enſemble, & Seva-gi lui fit voir l'impoſſibilité des deſſeins que le roi de Viſapour avoit formez contre lui. Il lui promit une ſomme de trente mille pagodes, qui ſont des pieces d'or, qui peuvent valoir ſept à huit livres de notre monnoye. Cette offre fut une puiſſante raiſon à Romton Jamain, il ſuccomba; & ſur differens pretextes, qui ne manquent jamais aux traîtres, il retira ſon armée, faiſant valoir à ſon prince, comme un ſervice important, d'avoir pû la ramener entiere des détroits où le malheur l'avoit engagée, & d'avoir fait une belle retraite. Cette intrigue ne laiſſa pas d'être découverte, & il en coûta la tête à Romton Jamain.

Abdelkam fut élû general à ſa place. Il étoit fils d'un des plus grands ſeigneurs du royaume, qui vivoit avec beaucoup d'éclat; mais qui avoit une paſſion demeſurée pour les femmes. Seva-gi & lui avoient long tems partagé la faveur du roi de Viſapour. Seva-gi étoit tout-puiſſant dans le conſeil; le prince ſe repoſoit ſur Abdelkam du ſoin des affaires étrangeres & de la guerre. La revolte de Seva-gi les ayant ſeparez, Abdelkam obtint la permiſſion de ſe retirer. Il s'enferma dans ſon ſerrail, & n'eut plus d'autre penſée, que celle de chercher les plus belles femmes du monde pour le remplir, & il y en avoit aſſemblé juſqu'à deux cens. Lorſqu'il eut ordre de ſe mettre à la tête de l'armée du roi de Viſapour, la jalouſie s'allumant dans ſon ame, & craignant que quelqu'un ne profitât de ſon abſence, il fit poignarder en ſa preſence ces deux cens malheureuſes femmes, qui ne s'attendoient à rien moins qu'à recevoir un ſemblable traitement. Cette barbarie fut cauſe que Seva-gi prêta l'oreille au conſeil qu'on lui donna d'aſſaſſiner Abdelkam.

Quand les deux armées furent près l'une de l'autre, Seva-gi envoya un heraut pour propoſer à Abdelkam d'avancer ſeul pour conferer à la tête de ſon armée; qu'il en feroit autant de ſon côté; que même, pour plus de ſureté, il offroit de quitter ſes armes, pourvû qu'Abdelkam voulût ſe depouiller des ſiennes. Abdelkam, qui avoit toujours reconnu de la probité en Seva-gi, accepta l'offre, & s'avança ſeul ſans avoir d'autre aſſurance que la parole de ſon ennemi. Seva-gi avoit cependant ſous ſa veſte un poignard caché, bien reſolu de s'en ſervir, & de finir par là une guerre qui auroit peut-être duré long-tems, & dont le ſuccès étoit douteux. Quand ils furent l'un près de l'autre, après quelques honnêtetez, Seva-gi tira ſon poignard, & le lui enfonçant dans le ſein: *Tien*, lui dit-il, *voilà ce que meritent ceux qui ſouillent leur vie par des crimes honteux. Ceux qui comme toi violent toutes les loix naturelles, ne doivent point avoir part au privilege du droit des gens.* Seva-gi après cette action, ſe retira vers les ſiens, qui auſſi-tôt tomberent de furie ſur l'armée d'Abdelkam, toute conſternée de la mort de ſon general. Il en tailla en pieces une partie, & l'autre ſe rendit à diſcretion. Il fit prêter le ferment aux meilleures troupes, & en groſſit les ſiennes. Ce fut ainſi que finit la ſeconde entrepriſe du roi de Viſapour contre Seva-gi, qui avec le nouveau ſecours de troupes dont il avoit augmenté ſon armée, avança dans le royaume de ce prince, & s'empara de pluſieurs places conſiderables, qui étoient au cœur de l'état & ſans défenſe. Il y établit des gouverneurs, & diſpoſa de toutes choſes à ſon gré, uſant dans ces pays nouvellement conquis d'une clemence & d'une bonté qui lui ſoumettoient par inclination les mêmes hommes qu'il venoit de s'aſſujettir par la force des armes. Il choiſit enſuite le plus beau pays, & le plus abondant en fourages, pour y faire camper ſon armée, & lui donner tout à la fois le loiſir & la commodite de ſe rafraîchir. Il employa ce tems à mediter de nouveaux projets. Il en confera avec ſes generaux, & leur fit voir que ſa gloire l'appelloit du côté de Cambaye & de Guzarate: que les villes du Viſapour, qu'il avoit ſoümiſes, fourniroient aux frais de la guerre, tandis qu'il étendroit ſes conquêtes d'un autre côté. L'indolence de pluſieurs grands ſeigneurs du Decan, qui vivoient dans leurs terres comme autant de petits ſouverains, lui fit auſſi penſer à porter ſes armes de ce côté-là. Pour mieux comprendre ce qu'on va dire, il faut rappeller les choſes d'un peu plus haut. Jamais le royaume du Decan n'eut plus de ſplendeur que vers l'année 1500. Il étoit dans ce haut periode, où les états ne pouvant plus s'élever, doivent neceſſairement diminuer. Les grands ſeigneurs, & ceux qui rempliſſoient les gouvernemens importans de l'état, conſpirerent enſemble, & convinrent que chacun ſe rendroit indépendant de ſon côté, après s'être defait de la perſonne de leur ſouverain. Ainſi les forces du royaume étant deſunies, étoient moins en état de s'oppoſer aux entrepriſes de Seva-gi, à qui rien juſqu'alors n'avoit pû reſiſter. Il partagea ſes troupes, pour attaquer en même-tems ces differens princes, ſans qu'ils puſſent ſe ſecourir l'un l'autre, chacun ayant aſſez à faire à défendre ſes états. Il fit un corps de dix mille hommes des plus braves de ſon armée, & en donna le commandement à ſon fils, jeune prince qui s'étoit formé à la guerre dans l'école de ſon pere, & qui étoit aimé & eſtimé de toutes les troupes. Il eut ordre d'attaquer le royaume de Cambaye & de Guzarate. Sa reputation l'ayant prévenu chez ceux qu'il alloit combattre, il ſe rendit tributaire en moins de rien un fort grand pays. Seva-gi fit un ſecond corps d'armée ſous la conduite d'un de ſes plus anciens generaux, & l'envoya dans les pays voiſins des côtes de Malabar, depuis Chaoul juſqu'à une journée de Surate, avec ordre d'attaquer pluſieurs petits ſouverains, qui s'eſtimant en ſûreté par la ſituation des lieux, ſe croyoient hors d'inſulte, & ne reconnoiſſoient perſonne au deſſus d'eux. Auſſi, ni le Mogol, ni aucune autre puiſſance n'avoient entrepris juſqu'alors de les aſſujettir, à cauſe de la difficulté des chemins, & faute de connoître ce pays tout couvert de forêts. Tous les états de ces petits princes ſont ſeparez par des bois ou par des petites rivieres, & ils n'ont pour ſoldats que des étrangers & des hommes ramaſſez dans les montagnes. Le general de Seva-gi trouva plus de reſiſtance que le jeune prince n'en avoit rencontré de ſon côté. Il eut à combattre un pays où il étoit ſi difficile de conduire des troupes, qu'il falloit vaincre la nature avant que de combattre des hommes. Ce n'étoit par tout que châteaux fortifiés au milieu des forêts, où les rochers, d'une grandeur deméſurée, ſervoient de defenſe. A chaque pas on trouvoit des rivieres ou des torrens, qui arrêtoient & hommes & chevaux, ſans que le commandant eût aucune connoiſſance des lieux. Il ne perdit point courage pour toutes ces difficultez, & en trois campagnes il ſoûmit à Seva-gi tous ces petits ſouverains, qui, dans plus de cent lieues de pays, ne reconnoiſſoient perſonne au-deſſus d'eux. On mit des gouverneurs dans les places conquiſes; on les confia à de bonnes garniſons: & l'armée victorieuſe retourna joindre Seva-gi, pour ſe preparer à de nouvelles conquêtes. Ce prince, qui avoit compris qu'un des principaux ſecours qu'avoient ces rois qu'il venoit de vaincre, pour ſoûtenir leurs états, conſiſtoit dans les contributions que leur fourniſſoient les Portugais, pour les obliger à arrêter les courſes de leurs ſujets, voulut conſerver ces mêmes contributions à ſes gouverneurs, ſous pretexte qu'ils s'employeroient à empêcher les brigandages que ceux du pays avoient accoûtumé de faire. Il envoya donc une ambaſſade à Daman, & pour faire honneur à celui qu'il choiſit pour cette commiſſion, il le fit accompagner par un gros corps de cavalerie, qui marchoit plûtôt en ordre de bataille, que comme des gens qui n'étoient en chemin que pour faire honneur à celui qu'ils accompagnoient. Le bruit courut auſſi-tôt à Daman que l'armée de Seva-gi marchoit contre la ville; & comme elle n'étoit pas trop en état de défenſe, ſelon la coûtume des Portugais dans les Indes, tout fut dans un moment dans le plus grand deſordre du monde, & chacun ſe prépara à la retraite avec ce qu'il avoit de plus precieux. Cependant l'ambaſſadeur approcha avec ſa troupe; on lui refuſa l'entrée de la ville, juſqu'à ce qu'ayant fait connoître qu'il ne venoit pas en ennemi, l'épouvante où l'on étoit, & & la joie qu'on avoit de ſe voir délivré d'un péril qu'on regardoit comme inévitable, firent qu'on lui accorda generalement tout ce qu'il demanda.

Pendant que le fils de Seva-gi & ſes generaux travailloient à étendre les bornes de ſon royaume, ce prince de ſon côté n'oublioit rien pour faire réüſſir les deſſeins qu'il avoit ſur le Decan. Il commença par s'emparer des places peu importantes, & ſe jetta enſuite ſur de grandes terres & des châteaux, qui par la mort de Jeſſeingue,

& avec l'agrément d'Auremgzeb, avoient passé au fils de ce malheureux. Ce fut par-là qu'il attaqua le Decan, & cette expedition ne lui coûta pas beaucoup. Ce ne fut pas assez à Seva-gi d'avoir fait ces progrès de ce côté-là, il sçut encore gagner deux puissans gouverneurs de province; il les combla de presens, & fit avec eux une ligue offensive & défensive, pour se soutenir reciproquement, ou attaquer ceux dont la trop grande puissance les incommoderoit. Seva-gi n'alla pas plus avant dans le Decan; & voyant d'un autre côté que ses lieutenans lui avoient soûmis tout le pays qui est depuis Daman jusqu'au port de Chaoul, il prit avec lui un corps d'armée, & alla conquerir lui-même tout ce qui s'étend depuis Goa jusqu'à Chaoul. Ce fut-là que d'un seul coup, pour ainsi dire, il prit des richesses immenses: aussi se rendit-il maître de quantité de fort belles villes, & qui par le negoce étoient devenues très-opulentes. Il laissa de bonnes garnisons dans ces nouvelles conquêtes, avec des gouverneurs d'une bravoure reconnue, & qui pour la plûpart avoient fait la guerre sous lui dans tous les lieux où il l'avoit portée. Les Portugais, qui voyoient le feu des villes voisines, commencerent à craindre pour leurs meilleures places, d'autant plus qu'on leur rapportoit tous les jours, que Seva-gi disoit ouvertement, qu'il avoit dessein de s'en emparer.

Le roi de Visapour étoit mort après que son armée eut été défaite par celle de Seva-gi. Il avoit laissé un fils âgé de six ans, sous la tutelle d'un prince du sang royal, homme puissamment riche, & qui avoit tout le merite qu'il faut pour commander en souverain & pour former un roi. Seva-gi cependant ayant pris dans le Visapour les places qui se trouverent à sa bienséance, avoit tourné d'un autre côté ses pensées & ses armes; de sorte que le Visapour, sous la conduite du jeune prince, jouissoit de tous les avantages d'une profonde paix. Ce fut en ce tems-là que les nouvelles conquêtes de Seva-gi donnerent de nouvelles inquietudes au Mogol, & qu'il fit dessein d'armer contre lui tous les rois voisins. Il envoya une superbe ambassade au roi de Visapour, & l'engagea à faire conjointement la guerre contre l'ennemi commun. Seva-gi avoit eu des avis seurs de cette négociation du Mogol dès le commencement, & rien ne pouvoit arriver de plus conforme à ses desirs, qu'une guerre déclarée si ouvertement & avec un si grand éclat. Ce prince, comme un éclair, voloit d'un pays à l'autre, & se trouvoit toujours où il étoit le moins attendu. Depuis quelques mois il avoit paru aux portes de Surate, où l'épouvante avoit été si grande, que tout le monde avoit pris la fuite. Dans le même tems il envoya sommer les Portugais de Daman, de lui payer de grosses contributions & un tribut annuel, qu'il leur avoit imposé pour des places qu'il leur avoit rendues. Après les préparatifs de guerre du Mogol & du Visapour, on ne doutoit point que Seva-gi n'allât fondre à Amadabath, une des plus riches & des plus puissantes villes du Mogol: & lorsqu'on ne songeoit qu'à s'y fortifier, & que sur le bruit de sa venue tout y étoit en allarme & dans le trouble, on apprit avec une extrême surprise que ce prince étoit à plus de cent lieues de là aux portes de la capitale du royaume de Golconde, d'où il avoit envoyé demander au roi deux millions de pagodes, qui font douze millions de notre monnoye; ajoûtant qu'autrement il pourroit venir au devant de lui, & l'empêcher d'entrer dans sa capitale, qu'il alloit faire piller par son armée. Le roi de Golconde avoit envoyé la plus grande partie de ses troupes au siege de S. Thomé defendue par les François; & dans la ville royale, où ils se croyoient en seureté, il n'avoit que sa maison, & des negocians très-peu capables de le défendre, en sorte qu'il se vit obligé d'obéir aux ordres de Seva-gi, qui reçut ce grand secours d'argent, pour soutenir les nouvelles guerres que l'on preparoit contre lui. Le roi de Golconde avoit devant saint Thomé plus de soixante mille hommes, & ses generaux avoient des ordres exprès de prendre la place: mais quand il eut épuisé son trésor, pour arrêter l'entreprise de Seva-gi, les troupes n'étant plus payées, comme elles avoient accoutumé, se dissiperent, & le roi de Golconde fut obligé d'envoyer des ordres de lever le siege. Après cet exploit, Seva-gi se retira dans ses places, pour faire reposer son armée. Il passoit le tems à se promener & à se divertir avec ses generaux, affectant cette tranquillité, pour insulter aux grands mouvemens que se donnoient ses ennemis, & sur-tout le roi de Visapour, il eut même la hardiesse, lorsque tout le royaume armoit contre lui, d'aller avec un camp volant enlever Bicholin place frontiere, & d'autres villes importantes & très-fortes du Visapour, qui sont si voisines de Goa, qu'il n'y a que la riviere qui sépare les terres des Portugais de celles de Seva-gi. * Carré, *voyage des Indes Orientales.*

SEVALE ou SERVALE, archevêque d'Yorck en Angleterre, dans le XIII. siecle, fut élevé dans l'université d'Oxfort, où, sous la discipline de saint Edmond, il fit beaucoup de progrès dans les sciences & dans la vertu. Après avoir reçu le bonnet de docteur, il fut choisi pour être doyen de l'eglise d'Yorck; & quelque tems après, il fut élevé sur le siege de cette metropole, pour la gouverner en qualité d'archevêque. Le pape Alexandre IV. exigeoit du clergé d'Angleterre des subsides, dont les prelats murmuroient, quoiqu'ils n'osassent s'en plaindre. Sevale mit la main à la plume, & écrivit une lettre au pape, dans laquelle il parle avec beaucoup de zele & de liberté. Cette vigueur lui suscita des affaires avec la cour de Rome, qui furent suivies de plusieurs censures. Il mourut en 1258. laissant divers traités de sa façon; des ordonnances synodales; un ouvrage à son clergé; un volume d'épîtres & de sermons, &c. * Matthieu Paris, *hist. Angl. sub Henr. III.* Pitseus, *de scriptor. Angl.* Lelandus, &c.

SEVARAMBES, sont des peuples imaginaires, comme ceux de l'Utopie de Thomas Morus, & de la nouvelle Atlantis du chancelier Bacon. L'histoire qui en a été publiée, a été, dit-on, traduite de l'anglois en françois, par Denys Vairas, mais cette pretendue traduction est un veritable original.

SEVECUS, roi d'Egypte, fils de Sabacon, Ethiopien, commença à regner l'an 724. avant Jesus-Christ. C'est ce roi qui est nommé *Seus*, dans le II. livre des rois. *c.* 17. *v.* 4. avec lequel le roi Osée fit une ligue, quand il refusa d'envoyer le tribut à Salmanazar. Nous lisons dans Isaïe, *c.* 20. que Dieu ordonna à ce prophete d'être trois ans sans tunique & sans souliers, pour servir de signe contre l'Egypte & contre les Ethiopiens: ce qui fut accompli; car trois ans après, Sennacherib roi d'Assyrie étant venu l'an 714. avant Jesus-Christ en Egypte, fit la guerre aux Egyptiens, & ravagea leur pays. L'an 710. Rapsaces, general d'armée de Sennacherib, marcha contre Tharacus, frere de Sevecus, roi d'Egypte, qui venoit au secours d'Ezechias, comme il est marqué dans Isaïe, *chap.* 20. *vers.* 9. *& liv.* 2. *Reg. chap.* 19. *vers.* 9. Ce Tharacus, est aussi appellé Thiraca.

SEVENES, *cherchez* CEVENES.

SEVENOKE, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Kent, qu'on appelle *Godsheath.* Elle tire son nom de Guillaume Sevenoke, enfant exposé dans cette ville, qui devint maire de Londres en 1418. & qui fonda le college & l'hôpital de cette ville. Elle est à 60. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

SEVENWALD ou SEVENWOLDEN, c'est-à-dire, *les sept forêts*, contrée des Provinces Unies. C'est une des trois parties de la Frise. Elle est située entre le Westergow, l'Ostergow, l'Overyssel, & le Zuyderzée. A la reserve de la petite ville de Sloten, on n'y trouve que des villages. Celui de Backevéen fait conjecturer que c'est dans cette contrée qu'étoit la forêt nommée anciennement *Baduhennæ Lucus.* * Mati, *dict.*

SEVERAC, terre considerable en Rouergue, a donné le nom à une maison, qui a produit un maréchal de France, dont l'on rapporte ici la posterité depuis

I. Gui, I. du nom, seigneur de Severac, qui vivoit en 1246. & qui fut pere de Gui, II. du nom, qui suit;

II. Gui, II. du nom, seigneur de Severac, vivoit en 1272. & laissa de *Richarde* sa femme Gui III. qui suit;

III. Gui, III. du nom, seigneur de Severac, épousa *Gaillarde*, dame de Bruniquel, fille de *Guillaume* de Tolose, vicomte de Bruniquel, dont il eut Gui IV. qui suit; Dorde ou Deodat, qui continua la posterité *rapportée après celle de son frere aîné*; *Alzias*; *Raimond-*

Bertrand ; *Richarde*, mariée à *Raimond*, I. du nom, baron d'Estaing ; & *Helene* de Severac, alliée à *Guillaume* de Barriere.

IV. Gui, IV. du nom, baron de Severac, servit en 1303. sous les comtes d'Artois, & mourut vers l'an 1318. ayant institué son frere son heritier. Il avoit épousé en 1293. *Beatrix* de Beziers, dont il eut N. qui fut empoisonné ; *Richarde*, mariée à *Pierre* des Cases, morte vers l'an 1326. & *Saurine* de Severac, lesquelles plaiderent long-tems pour la succession de leur pere, pretendant avoir la baronie de Severac, qu'elles cederent neanmoins par transaction du 5. Mai 1352. moyennant certains biens qu'on leur abandonna.

IV. Dorde ou Deodat de Severac, fils puîné de Gui, III. du nom, baron de Severac, eut cette baronie en vertu des testamens de son pere & de son frere aîné, eut de grands procès pour soutenir ses droits sur cette terre contre ses nieces ; dissipa beaucoup de biens, & mourut fort endetté. Il avoit épousé *Jeanne* de Narbonne, fille d'*Amauri*, III. du nom, vicomte de Narbonne, & de *Jeanne* de l'Isle-Jourdain, laquelle le fut vécut long-tems ; & termina avec ses nieces le procès pour la terre de Severac. Leurs enfans furent Gui V. qui suit ; *Amauri*, archidiacre d'Albi & de Rhodez, qui fit son testament en 1399 ; *Gaillarde*, mariée à *Bertrand* de Montal, seigneur de Rocquebrou ; & *Alzias* de Severac, seigneur de Beaucaire, qui contribua beaucoup à chasser les Anglois de Guienne, & reconnut le roi Jean pour son souverain, en reconnoissance dequoi le roi Charles V. lui fit don en 1369. de tous les biens qu'avoit à Combret un officier du prince de Galles. Il épousa 1°. *Marguerite* du Breuil, veuve de *Bertrand* de Castelpers, & fille de *Guillaume* du Breuil, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Campendu, dame de Salelles, veuve de N. seigneur d'Anan, dont il eut *Amauri*, maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, mort sans posterité de *Souveraine* de Solages.

V. Gui, V. du nom, baron de Severac, mourut avant l'an 1350. laissant *Dauphine* de Canillac, seconde fille de *Marquis* seigneur de Canillac, & d'*Alix* de Poitiers, enceinte de Gui VI. qui suit ;

VI. Gui, VI. du nom, surnommé le *Posthume*, baron de Severac, transigea en 1359. après la mort de sa mere, & de Marquis seigneur de Canillac son ayeul avec Roger comte de Beaufort, de la part de la succession de sa mere, & en eut les terres de Caudesaigues, de Ferrieres & de Mories & fit son testament en 1390. Il avoit épousé par contrat du 2. Novembre 1364. *Jeanne* Dauphine d'Auvergne, fille de *Beraud*, I. du nom, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne, & de *Marie* de Villemur, dont il eut Gui VII. qui suit ; *Jeanne* de Severac, mariée par son pere à *Hugues*, seigneur d'Arpajon, laquelle eut 12000. livres en mariage, & ses enfans furent substitués à leur oncle en la baronie de Severac, qu'ils ont possedée dans la suite; & *Blanche* de Severac, mariée à *Louis* de Peyre, seigneur de Pierrefort & de Ganges.

VII. Gui, VII. du nom, baron de Severac, seigneur de Caudesaigues &c. fit son testament le 21. Octobre 1416. par lequel il institua Amauri de Severac, maréchal de France son cousin, son heritier au cas qu'il n'eut point d'enfans, ce qui arriva. Il avoit épousé le 5. Mars 1389. *Elipse* de Landore, fille & heritiere d'*Arnaud* seigneur de Landore vicomte de Cadars &c. & de *Jeanne* Rollande.

SEVERAC, (Amauri baron de) maréchal de France, fils d'Alzias de Severac, seigneur de Beaucaire, & de *Marguerite* de Campendu, dame de Salelles, sa seconde femme, demeura jeune sous la tutelle d'*Amauri* de Severac, archidiacre d'Albi son oncle. Dès qu'il fut en état de porter les armes, il alla servir en Flandres sous le comte d'Armagnac, & à son retour, il fit sortir les Anglois du château de la Garde, qu'ils occupoient : de là il passa en Aragon, où il demeura prisonnier dans une rencontre; & ayant payé sa rançon, il entreprit par devotion le voyage d'Outremer, & visita les saints lieux. A son retour, il alla en Lombardie avec le comte d'Armagnac, & fut l'un de ceux qui aiderent à remettre en l'obéïssance du roi le comté de Pardiac ; après y avoir soumis 160. forteresses, il alla devant Bourdeaux avec les troupes qu'il commandoit attendre les Anglois. Le comte d'Armagnac, qui l'avoit fait son maréchal, l'envoya en Lombardie conduire un certain nombre de gendarmes, avec lesquels il défit le comte de Valentinois, qui s'opposoit à son passage & le fit prisonnier. A son retour le duc de Berri le fit senéchal de Rouergue & de Querci en 1410. & il y fut maintenu en 1415. Les divisions étant depuis survenues dans le royaume, le comte d'Armagnac venant au secours de la maison d'Orleans, lui confia en son absence la garde de ses terres, de sa femme & de ses enfans; ce qui lui causa depuis un grand procès avec le sire d'Arpajon, qu'il poursuivit criminellement pour quelques paroles outrageuses qu'il avoit dites de lui. Après la perte de la bataille d'Azincourt en 1415. le connétable d'Armagnac le manda, & lui donna l'avantgarde des troupes qu'il mena en Normandie, avec lesquelles il défit celles des Anglois. Pendant que le duc de Bourgogne mit le siege devant Paris, il alla se poster en un endroit où il défit plusieurs de ses gens; mais après que cette ville eut donné entrée aux Bourguignons, & que le connétable eut été pris, il se retira en Guienne, auprès de la comtesse d'Armagnac, y assembla des gens de guerre, à l'aide desquels il ramena le jeune comte d'Armagnac en son pays, l'ayant tiré de la ville de Nismes, où il étoit alors environné de grand nombre de gendarmes, qui tenoient le parti du duc de Bourgogne. Il maintint autant qu'il put l'autorité royale dans le pays; mais le roi voulant se servir de sa personne, le rappella auprès de lui ; & connoissant son merite & son experience, le pourvut de la charge de maréchal de France, tout absent qu'il étoit, laquelle il fut obligé d'accepter après l'avoir d'abord refusée. Il vint à Cosne avec 800. hommes d'armes & 400. archers, où il s'opposa en 1423. au passage que les Bourguignons y vouloient faire de la riviere, & perdit peu après la bataille de Crevant, ce qui n'empêcha pas le roi de le faire son lieutenant general en Macônois, Lyonois & Charolois en 1426. Il avoit été institué dès l'an 1416. heritier de tous les biens de la maison de Severac, par *Gui* VII. du nom, son cousin; mais se voyant hors d'esperance d'avoir des enfans de sa femme, il donna par son testament fait en 1421. la baronie de Severac & ses autres terres au comte d'Armagnac & au vicomte de Loumagne son fils, s'en reservant seulement l'usufruit; & depuis par autre acte du 7. Mai 1426. il leur remit entierement ses terres, en haine de quoi le comte de Pardiac, qui les prétendoit, le fit arrêter au château de Ganges, où il le fit étrangler par ses gens en 1427. Le comte d'Armagnac fut soupçonné d'y avoir consenti; mais il s'en purgea, & mit même en procès le comte de Pardiac à ce sujet. Ce maréchal avoit fondé en 1416. six chapellenies en la chapelle de son château de Severac, & douze autres en l'eglise de saint Christophle près Valendin. * Le P. Anselme, *hist. des grands Officiers.*

SEVERE (Cornelius) poëte Latin, qui vivoit du tems d'Auguste, vers l'an 730. de Rome, & le 24. avant Jesus-Christ, composa un poëme du Mont-Etna, qu'on attribuoit à Virgile, & qui se trouve dans ses catalectes. Quintilien dit qu'il écrivit en vers la guerre de Sicile ; sur quoi Joseph Scaliger, dans ses animadversions sur Eusebe, conjecture, que cet ouvrage étoit de la guerre civile, & non pas de Sicile & qu'il faut lire dans le texte de Quintilien, *bellum civile*, pour *bellum Siculum.* Cependant de sçavans critiques croient qu'il s'agissoit dans ce poëme de la guerre de Sicile. Marc Seneque fait mention de ce poëte dans ses *Suasoires*, où il rapporte quelques vers sur la mort de Ciceron ; & son fils en parle dans son Epître 79. Nous avons en effet un fragment de Severe sur la mort de Ciceron. On croit aussi qu'il est le même dont Ovide fait mention dans une de ses élegies. Nous avons une belle édition de Cornelius Severe, à Amsterdam 1703. *in* 12. avec les notes de Joseph Scaliger, de Frederic Lindenbrog & de Theodore Goralle, c'est à-dire, Jean le Clerc. * Ovide *l.* 4. *de Pont.* Seneque *Suasor. VII.* Quintilien, *l.* 10. Eusebe & Scaliger, *in animadv. n.* 2048. *&c.* Bayle, *dict. crit.*

SEVERE (Severus) heresiarque, chef des Severiens, tira dans le II. siecle ses erreurs des écrits de Tatien. Il nioit la resurrection, rejettoit l'usage du vin, qu'il disoit proceder de la conjonction du serpent avec la terre, & se moquoit du vieux testament, des actes des Apô-

tres, & des épîtres de S. Paul. Selon la doctrine de cet impie, la femme étoit l'ouvrage du diable, & ceux qui se marioient faisoient l'œuvre de cet esprit de tenebres. Il coupoit l'homme en deux pieces, attribuant à Dieu les parties depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste au mauvais principe. Clement *Alexandrin* & Origene, qui écrivirent contre Tatien, combattirent aussi les rêveries de son disciple. * S. Augustin, *her.* 34. Eusebe, *l.* 4. *hist.* Baronius, *A. C.* 174.

SEVERE (Lucius Septimius Severus) empereur, nâquit l'an de Jesus-Christ 146. à Leptis, colonie Romaine en Afrique, d'un pere nommé GETA, & de Fulvia Pia. Après s'être élevé par sa valeur aux plus importantes charges de l'empire, il s'empara du thrône, sous prétexte de venger la mort de l'empereur Pertinax, en l'an 193. Il étoit alors dans la Pannonie; & étant venu à Rome, il se fit revêtir de la pourpre par les soldats, qui tuerent Didius Julianus. Pescennius Niger avoit été déclaré empereur par les legions de Syrie, & Albin dans la Grand'Bretagne. Il défit le dernier, & marcha contre l'autre, qui fut tué après avoir perdu la bataille d'Issus. Ensuite, après un siege de trois ans, Severe prit Byzance, qui avoit favorisé son parti, & en fit un village. Peu après il mena son armée contre les Parthes, les Medes, les Arabes, & plusieurs autres Barbares, & en revint victorieux. Il punit aussi la rebellion des Juifs d'une façon fort rigoureuse; & Spartien dit que pour les avoir subjuguées, le senat lui decerna les honneurs du triomphe, à lui & à son fils. Lorsque les guerres d'Orient furent achevées, Severe ne songea plus qu'à se débarasser d'Albin; & après divers combats, il le défit entierement près de Lyon, & usa très-mal de sa victoire. Il y fit égorger sa femme, ses enfans, ses amis, grand nombre de personnes de qualité; & un de ses historiens remarque jusqu'à quarante consulaires qui éprouverent sa vengeance. Ce fut cette extrême severité qui lui fit donner le nom de *Sylla Punique*. Les Chrétiens des Gaules, & entr'autres ceux de Lyon, se trouverent engagés dans le massacre qu'il fit faire des partisans du rebelle. Il ruina presque toute cette ville, & il suscita contre l'eglise la cinquiéme persecution, quoique pendant les premieres années de son empire, il eût assez bien traité les Fideles, en réconnoissance de ce que la santé lui avoit été rendue par un Chrétien nommé Procule. Les Bretons s'étant revoltés dans la Grand'Bretagne, avoient été repoussés dans leurs anciennes bornes, & on avoit tiré par ordre de l'empereur une grande muraille qui les empêchoit de faire des courses sur les terres des Romains. Les malheurs domestiques troublerent le bonheur de l'état, dans la personne des deux fils de Severe, Antonin Caracalla, & Geta, qu'il avoit declarés cesars & associés à l'empire. Le premier ne pouvant attendre que la mort lui laissât la puissance souveraine par une succession legitime la voulut usurper par un parricide. Un jour marchant à cheval derriere son pere, il mit la main à l'épée pour le tuer; & il l'auroit fait, si ceux qui étoient à l'entour de lui faisant un grand cri, ne l'en eussent empêché. Severe vit cette action, la dissimula, & fut tellement accablé par l'horreur d'un crime si noir, qu'il en mourut un an après à Yorck en Angleterre le 4. Fevrier 211. après avoir regné 17. ans, 8. mois & 3. jours, & avoir vécu 70. ans. Cet empereur avoit de l'esprit, du bon sens, de la valeur & de la conduite, aimoit les gens de lettres, sçavoit les mathematiques & l'histoire, & avoit écrit celle de sa vie. * Spartien, *in Sept. Severo.* Dion. Aurelius Victor. Eutrop. Orose. Eusebe. Baronius, &c.

SEVERE, *voyez* ALEXANDRE, empereur.

SEVERE (Fl. Valerius Severus) fils d'une sœur de l'empereur Maximien *Armentaire*, fut créé césar par ce prince l'an 305. avec Maximin, & fut chargé du soin des affaires d'Italie & d'Afrique. Il ne jouit pas longtems de cet avantage; car Maxence se fit déclarer empereur à Rome: ce qui obligea Severe d'y venir en diligence, pour étouffer cette rebellion en sa naissance. Mais il y eut du desavantage, & fut obligé de se retirer à Ravenne, d'où Maximien *Hercule* le fit sortir, sous prétexte de paix. On l'étrangla sur le chemin de Rome l'an 307. Lactance dit qu'on lui ouvrit les veines. * Zozime, *l.* 2. Eutrope, *l.* 9. *&c.*

SEVERE (Libius Severus) fut salué empereur d'Occident dans Ravenne après la mort de Majorien, le 19. Novembre de l'an 461. Le senat approuva cette élection avant que d'avoir eu le consentement de Leon empereur d'Orient; mais le nouvel empereur n'eut pas le loisir de rien entreprendre; car Ricimer le fit empoisonner le 15. Août 465. * Marcellin & Cassiodore, *in Chron.*

SEVERE, prelat de l'isle de Minorque, dans le V. siecle, écrivit une lettre circulaire de la conversion des Juifs de cette isle, & une relation des miracles operés par les reliques de saint Etienne qu'Orose y avoit laissées. * Gennadius, *de script. eccl.* Baronius, *A. C.* 418. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du V. siecle.*

SEVERE, évêque de Mileve, écrivain ecclesiastique, florissoit vers l'an 420.

SEVERE, usurpateur de la chaire d'Antioche, & heretique, étoit né dans une ville de Pisidie nommée *Sozopole*, de pere & mere idolâtres. Pendant sa jeunesse il se diffama par beaucoup de débauches, & s'adonna particulierement aux superstitions de la magie. Pour se justifier, il vint à Tripoli, ville de Syrie, où il reçut le baptême. Depuis il fit quelque tems profession de la vie monastique dans un monastere qui étoit bâti entre Gaze & Majuma; mais ayant donné dans l'opinion de ceux qui rejettoient le concile de Calcedoine, & qu'on nommoit *Acephales*, il en fut chassé. De là il vint à Constantinople, pour se plaindre à l'empereur Anastase de ce mauvais traitement. Ce fut-là qu'il se mit dans ses bonnes graces, & qu'il acquit un pouvoir absolu sur son esprit. Quelque tems après, Severe accompagné d'une troupe de scelerats, chassa de son siege Flavien d'Antioche, qui étoit un prelat très-Catholique, & se mit en sa place l'an 512. Il commença par prêcher les erreurs des Eutychiens, & prononça anathême contre le concile de Calcedoine. Ensuite il fit tous ses efforts pour attirer les évêques de son patriarchat à sa communion. Il employa la douceur, puis la violence, fit fléchir les uns par crainte, pendant que les autres resistoient courageusement. Pour s'en venger, il ravagea l'eglise, & fit tuer & manger aux chiens trois cens moines, dont il n'avoit pû ébranler la constance. D'ailleurs il menoit une vie abominable, & avoit rempli son palais de femmes débauchées. Ces violences & ces desordres durerent jusqu'en 519. que Justin, qui l'année précedente avoit succedé à Anastase, voulant donner la paix à l'église, condamna Severe à avoir la langue coupée. Ce méchant homme se sauva dans Alexandrie, où il évita cette punition: il trouva dans cette ville des prelats de son parti, & continua à vivre dans ses abominations & dans ses impietés. Ses disciples furent nommés SEVERIENS. Il avoit écrit quelques traités en forme de lettres, pour soutenir son opinion. * Nicephore, *l.* 16. Baronius, *A. C.* 511. *n.* 15. 16. 17. *&* 18. 512. 517. 519. 535. *&c.* Godeau, *hist. ecclesiast. du VI. siecle.*

SEVERE, évêque de Malaga en Espagne, vers l'an 590. écrivit contre Vincent de Saragosse, Arien, un livre intitulé, *Correctorium*. Nous avons aussi de lui un traité de la virginité, qu'il adressa à sa sœur, & quelques épîtres. * Isidore, *de script. eccl.*

SEVERE D'ALEXANDRIE, évêque des Asmuméens, vivoit dans le IX. siecle, en même-tems qu'Eutychius patriarche d'Alexandrie, qui a écrit des annales en arabe, & qui étoit de la secte des Melchites. Ce Severe au contraire, étoit de la secte des Cophtes ou Jacobites, & a composé des annales qui contiennent trois tomes des vies des Patriarches d'Alexandrie, où il décrit aussi l'origine des évêques de ce pays-là. Abraham Ecchellensis s'est servi des témoignages de cet historien Cophte contre Selden, dans son *Eutychius vindicatus*. Severe assûre dans sa preface qu'il a composé son histoire sur plusieurs actes qu'il a trouvés dans la bibliotheque d'Egypte, qui étoient écrits en grec ou en cophte, d'où ils ont été traduits en arabe. Cette histoire de Severe étoit dans la bibliotheque de M. Gaulmin, & est presentement dans celle du roi.

SEVERE, *cherchez* ALEXANDRE Severe, AQUILIUS Severus, CASSIUS Severus, ODON Severe, & SULPICE Severe.

SEVERIEN, *Severianus*, évêque de Gabale, ville de Syrie, dans le IV. siecle, & au commencement du V. fut invité, en consideration de son éloquence, par saint Jean Chrysostome de prêcher dans l'église de Constantinople; & lorsque ce saint fut obligé de faire un voyage en Asie, il fut laissé à sa place pour avoir soin de son troupeau. Mais sa conduite lui attira des reproches de saint Chrysostome, ce qui lui fit prendre parti entre les persecuteurs de ce prelat. Comme il avoit beaucoup de pouvoir sur l'esprit de l'imperatrice Eudoxe, il lui fit croire que saint Jean Chrysostome, dans un de ses sermons, l'avoit appellée Jezabel; & en très-peu de tems il forma un orage épouvantable contre ce saint évêque qui fut déposé. Severien voulant ajoûter l'outrage à l'injure, dans un discours qu'il fit après cette déposition, déclama très-aigrement contre lui, & avança qu'il meriteroit d'être déposé pour son orgueil, quand même il n'eût pas été coupable d'autres crimes. Le peuple qui le consideroit comme le principal auteur de l'injustice faite à son évêque, & qui sçavoit que la jalousie l'avoit rendu son ennemi, ne put entendre ce discours sans s'émouvoir. Saint Chrysostome fut rappellé, & quelque tems après fit chasser de la ville Severien, sur quelque rapport que lui fit le diacre Serapion; mais l'imperatrice Eudoxe fit sa paix. Severien témoigna beaucoup de ressentiment de cette humiliation, & devint une seconde fois l'un des plus cruels persecuteurs de ce saint évêque. Gennade dit qu'il avoit lû de lui une exposition sur l'épître de saint Paul aux Galates. On a imprimé sous son nom en Angleterre l'an 1612. six homelies grecques sur l'œuvre des six jours avec les ouvrages de saint Chrysostome. On est aussi persuadé qu'entre les six publiées sous le nom du dernier par le cardinal Sirlet, il y en a quelques-unes qui sont de Severien, & que Theodoret & saint Jean de Damas lui attribuent en effet. * Gennade *de vir. illust. c.* 21. Socrate, *l.* 16. Sozomene, *l.* 8. Nicephore, *l.* 13. Pallade, *in dial. vit. S. Chrys.* Baronius, *A. C.* 400. 401. *& seq.* Bellarmin, *de script. Eccl. &c.*

SEVERIENS, *voyez* SEVERE, Heresiarque.

SEVERIN (saint) abbé, apôtre de Baviere & d'Autriche, dont on ne sçait point la patrie, parce qu'il a voulu demeurer caché, prêcha dans le V. siecle l'évangile dans la Pannonie. Il y fut en grande reputation de sainteté, & mourut le 8. de Janvier 482. * Eugippius, *vita sancti Severini.* Baillet, *vies des Saints.* Saint Gregoire de *Tours* fait mention de deux autres SEVERINS; l'un évêque de Cologne, qui vivoit du tems de saint Martin de *Tours*; & d'un autre SEVERIN, venu des pays d'Orient à Bourdeaux, & reçu par saint Amand vers l'an 404. que l'on dit avoir fait quantité de miracles en ce pays. * Gregoire de *Tours*, *de miraculis martyr. l.* 1. *c.* 4. *de gloria confessor. c.* 45.

SEVERIN (saint) de Château-Landon, dans le Gâtinois, abbé d'Agaune dans le Valais, qu'on a depuis appellé S. Maurice, vivoit dans le V. & VI. siecle. La reputation de sa sainteté étoit si grande, que le roi Clovis étant tombé malade en 504. le fit venir à Paris, afin qu'il lui procurât sa guerison. On dit que ce Saint en entrant à Paris, guerit un lepreux; & qu'ayant mis sa robe sur la tête du roi, ce prince fut gueri sur le champ. Clovis, en reconnoissance, lui donna de l'argent pour distribuer aux pauvres, & lui accorda la grace de plusieurs criminels. Severin quitta ensuite Paris pour retourner en son pays; & étant arrivé sur la montagne de Château-Landon, où il y avoit une petite chapelle, il y trouva deux prêtres, Paschase & Ursicin, qui exercerent envers lui l'hospitalité. Il tomba malade en ce lieu, où il mourut le 11. Fevrier 507. & fut enterré dans cette chapelle, en la place de laquelle Childebert fils de Clovis, fit depuis bâtir une grande eglise, qui fut long-tems administrée par des ecclesiastiques seculiers, vivans en communauté, & qui dans le XII. siecle embrasserent la regle de saint Augustin. Le corps de saint Severin demeura dans son cercueil jusqu'au VII. siecle, dans lequel saint Eloi lui fit une chasse d'argent, qui fut brisée & emporté dans une irruption des Normands. On en fit depuis une autre, qui fut sauvée à ce qu'on croit, de l'embrasement du monastere brûlé par les Anglois. Les Huguenots ayant pillé l'abbaye, voulurent avoir la chasse de saint Severin: on fut obligé de leur donner le métail; mais on prétend que l'on a reservé une partie des ossemens du Saint. C'est ce saint Severin, qui est le patron titulaire de la paroisse de ce nom à Paris, & non pas un autre saint SEVERIN, solitaire près de cette ville, dont on fait la fête au mois de Novembre. * *Vie de saint Severin écrite par* Fauste *dans Bollandus*, *& les siecles Benedictins de* Mabillon. Baillet.

SEVERIN, *Severinus*, pape Romain de nation, fut élû après Honorius I. le 29. Mai 640. après que le siege eut vaqué 1. an, 7. mois & 18. jours. Il resista courageusement aux sollicitations pressantes de l'empereur Heraclius, qui le vouloit obliger de souscrire à un édit ou exposition de foi, qu'il avoit publiée sous le nom *d'Ecthesis.* Au contraire il la condamna comme heretique, & mourut après avoir gouverné deux mois & quatre jours. JEAN IV. lui succeda. * Baronius, *in annal.*

SEVERINE, *Ulpia Severina*, femme de l'empereur Aurelien, n'est connue que par les medailles. Elle eut de son mariage une fille qui fut mere d'un autre Aurelien, homme d'un merite distingué, & proconsul de Cilicie sous le regne de Constantin. Severine survécut à Aurelien, qui fut tué l'an 275. & même elle conserva le rang d'imperatrice jusqu'à sa mort, qui arriva deux ans ou environ après, ainsi qu'on le voit par ses medailles. * Vopiscus, *in Aureliano.*

SEVERLEUS, ou SENERLEUS (Jean) Anglois du diocese de Salisburi, docteur en droit civil & canonique, enseigna long-tems à Oxford. Il fit plusieurs livres des écrits qu'il avoit dictez à ses écoliers, qu'il mit au jour sous le titre de *lectura ordinaria*, & *lectura extraordinaria*, dont les manuscrits ont été long-tems gardez dans la bibliotheque de Norwich. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SEVERUS (Cornelius) *cherchez* SEVERE.

SEVESTIA: c'étoit anciennement une ville épiscopale de Cilicie, suffragante de Tarse. Elle est maintenant sur la côte de Caramanie en Natolie, entre Scalemure & Tarse. * Mati, *dict.*

SEVI (Sabathaï) insigne fourbe, qui osa se dire le messie des Juifs en 1666. nâquit à Smyrne dans la Natolie sous le regne d'Amurat IV. l'an 1626. & étoit fils de Mardochée, Juif de religion. Après avoir fait un grand progrès dans les sciences, il alla à Constantinople, d'où il fut chassé par les Rabbins; ce qui l'obligea de retourner à Smyrne. En 1662. il fit un voyage à Jerusalem, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur, à cause de sa capacité: & il y vécut trois ans dans l'estime de tous ceux de sa nation. C'est là coutume des Juifs de Jerusalem, de députer tous les trois ans à Constantinople, en Egypte, & dans les autres pays, un nombre de Rabbins, pour recueillir les aumônes. Sevi fut choisi pour aller en Egypte, & en passant par la ville de Gaza, à deux journées de Jerusalem, il y rencontra Nathan, Juif originaire d'Allemagne, lequel ayant fait ses études à Jerusalem, s'étoit retiré à Gaza, où il avoit épousé la fille d'un marchand fort riche. Ce Nathan, charmé de la science de Sevi, lia une étroite amitié avec lui, & forma le dessein de le faire passer pour le messie: à quoi Sevi consentit, se voyant appuyé d'un homme, qui pouvoit faire de grandes dépenses pour l'execution de cette entreprise. Lorsque Sabathaï Sevi fut de retour de son voyage d'Egypte, Nathan écrivit aux Juifs de Jerusalem qu'ils ne regardassent point Sevi comme un homme ordinaire, mais comme le Messie, qu'ils le reçussent comme leur roi, & qu'il leur montreroit bientôt des effets de sa puissance & de sa sainteté. Le peuple, qui est amateur de la nouveauté, vint au-devant de lui avec des cris de joie, qui éclaterent de toutes parts: de sorte que les Turcs accoururent pour empêcher ce désordre; mais les Rabbins les ayant appaisés par une somme de cinq mille écus, chasserent cet imposteur hors de Jerusalem. Il se refugia à Smyrne, d'où il sortit au mois de Janvier 1666. pour retourner à Constantinople, afin d'y faire son entrée en qualité de Messie. En approchant des Dardanelles, il fut arrêté par des chiaoux, ou sergens du grand-seigneur, qui lui

ayant mis les fers aux pieds, le monterent sur un cheval, & le menerent par terre à Constantinople, où les Juifs qui avoient été avertis de son arrivée, ne laisserent pas de le recevoir comme leur liberateur, quoiqu'ils le vissent dans les chaînes. De-là il fut ramené dans un des châteaux des Dardanelles, d'où le grand seigneur ordonna qu'on le transferât à Andrinople. Sebathaï Sevi y arriva le 14. Septembre 1666. & eut une conference avec le premier medecin du sultan, qui étoit un Juif renegat envoyé de la part de sa hautesse, dans la pensée que ce prétendu prophete se découvriroit plus confidemment à lui qu'à un Turc naturel. Leur resultat fut que, pour éviter une mort ignominieuse, dont il étoit menacé, il n'y avoit point d'autre moyen que de se faire Turc, à quoi cet imposteur consentit. Le grand-seigneur ayant été averti de la resolution de Sevi, ordonna qu'on l'amenât en sa presence. A l'entrée de la salle, ce faux messie jetta à terre le bonnet de Juif, qu'il foula aux pieds, & en même tems un page du grand-seigneur lui mit un turban sur la tête; & le dépouillant de la robe Juive de drap noir, le revêtit d'une autre, dont sa hautesse lui faisoit present. En cet état il parut devant le sultan, qui le nomma *Agi Mehemed Efendi*, c'est-à-dire, *l'estimé docteur Mehemet*; il le fit capigi-bachi, & lui donna cinquante écus de pension par mois. Ce renegat voulut faire passer cette action pour une feinte necessaire, afin de se maintenir dans l'esprit des Juifs; mais bientôt après il commença à prêcher en public le Mahometisme; & pendant cinq années il excita plusieurs Juifs à prendre le turban comme lui. Enfin le tems étant venu, non de la redemption des Juifs, mais de la perte de Sevi, le grand-seigneur, qui eut avis qu'il ne laissoit pas de faire secretement des fêtes avec les Juifs, commanda qu'on le conduisît au château de Dulcigno dans la Morée, où il mourut avec sa femme le 10. Septembre 1676. âgé de 50. ans.* La Croix, *en ses memoires, 2. part.*

SEVILLE, sur le Guadalquivir, ville d'Espagne, capitale de l'Andalousie, avec archevêché, est nommée par les anciens auteurs, *Hispalis ad Batim*, *Hispal* & *Ispalis*. Cette ville, qui est très-ancienne, est la plus considerable d'Espagne après Madrid, & l'une des plus riches & des plus marchandes de l'Europe. Les Maures la prirent avec le reste du pays en 713. & la garderent durant 534. ans, jusqu'au 22. Decembre 1248. que Ferdinand III. roi de Leon & de Castille, la leur enleva après un siege de seize mois. L'enceinte de Seville est presque ronde, & enferme divers magnifiques palais, de belles églises, & de grandes places qui ont toutes des fontaines, dont les eaux sont apportées par des aqueducs de cinq ou six lieues loin de la ville. L'archevêque a 80000. écus Romains de revenu, mais quand il n'est pas cardinal, le roi en prend la moitié. Son chapitre a plus de 150000. écus de rente; & quatre chanoines ont le privilege d'être vêtus en cardinaux. L'église metropolitaine qui est la plus grande de toute l'Espagne, a cent soixante & quinze pas de long, & quatre-vingts de large, avec des chapelles tout à l'entour, un beau chœur, une riche sacristie, & un clocher très-haut, où l'on compte vingt-quatre grosses cloches. Il y a encore à Seville université, inquisition, & un lieu où l'on bat la monnoye, appellé *la tour de l'or.* Seville & Segovie sont les seules villes Espagne, où l'on fabrique des pieces d'or & d'argent. Les voyageurs y admirent la propreté du lieu, où les marchands s'assemblent pour parler des affaires de leur négoce. Il y a un très grand nombre de colleges & de maisons religieuses, avec sept portes. On passe par celle de Triana un grand pont de bateaux, qui conduit dans un très-beau fauxbourg de même non, où les curieux trouvent dequoi se satisfaire. On admire plusieurs raretés à Seville; & c'est en ce sens que les Espagnols disent: *Qui no ha visto Sevilla, no ha visto maravilla.** Rodrigue Caro, *antiquid. de Sevilla.* Alonso Morgado, *hist. de Sevil.* Merula, *de script. Hispan.* Mariana, *bibl. script. Hispan.*

CONCILES DE SEVILLE.

L'église de Seville a eu des prelats illustres, entre lesquels les saints freres Leandre & Isidore ont été des plus renommés. Ils ont tous deux celebré un concile en cette ville, le premier en 590. & le second en 619. De celui-là nous avons trois canons, adressés à l'évêque de Pesage; & de l'autre, nous en avons treize.

SEVILLE, que les Espagnols nomment ordinairement *Sevilla del Oro*, ville de l'Amerique septentrionale, dans la Jamaïque, avec un port sur le golfe du Mexique. Elle est peu considerable, & depuis quelques années a été prise par les Anglois sur les Espagnols, qui en étoient les fondateurs. Il y a aussi en Espagne SEVILLA *la Vieja*, qui est une ville ruinée d'Andalousie, près de Seville. Elle a été la patrie de Silius *Italicus*, selon quelques-uns qui l'ont dit sans fondement, & celle des trois empereurs, Trajan, Adrien & Theodose l'*Ancien*, selon Morales, Mariana, &c. Les anciens l'ont nommée *Italica.*

SEULPHE, archevêque de Reims, & legat du saint siege, fut ministre d'état du tems du roi Charles *le Simple*, & des rois Robert & Raoul. Ce fut à lui & à Herbert comte de Vermandois, que Raoul donna le commandement de l'armée qu'il envoya contre les Normands, que Seulphe obligea en 923. de faire la paix avec le roi, & de renouveller l'alliance. Peu auparavant il avoit sacré Emme, femme du roi Raoul, dans l'église de Reims, où il couronna cette reine, en qualité d'archevêque & de premier ministre. La même année le pape Jean X. lui envoya le *pallium*, qui étoit alors la plus grande marque de distinction dans l'église (car la pourpre du cardinalat n'étoit pas encore en usage.) Surquoi il faut remarquer que le pape ne donnoit point le *pallium* aux archevêques de Reims, qu'il ne leur donna en même tems le titre de legat apostolique: ce qui a fait que ces archevêques se sont qualifiés depuis legats-nés du saint siege. Seulphe mourut l'an 925.* Le comte d'Auteuil, *des ministres d'état.*

SEVRE ou la SEURE, en latin *Separa*, riviere de France dans le Poitou. LA SEVRE Nantoise arrose le Poitou, & se jette dans la Loire près de Nantes en Bretagne. LA SEVRE Niortoise, qui a sa source près de saint Maixant, passe à Niort, & se décharge dans l'Ocean près de Marans.

SEURE, ville, *cherchez* BELLEGARDE sur la Saône.

SEWER, en latin *Suirius*, fleuve d'Irlande, dans la province de Moun.

SEXAGESIME, huitiéme Dimanche avant Paques, *voyez* CARESME.

SEXTUS, medecin de la secte des Empiriques, dans le II. siecle, sous l'empire d'Antonin *le Debonnaire*, écrivit des livres contre les mathematiciens, & trois des opinions des Pyrrhoniens. On a cru qu'il étoit le même que SEXTUS *de Cheronée*, petit-fils de Plutarque; & qu'il a été l'un des precepteurs d'Antonin *le Philosophe*, comme Jules Capitolin le remarque expressement dans la vie de ce prince. Mais si ce sentiment est veritable, il ne faut pas croire qu'il ait composé un traité *de medecina animalium*, qu'on lui attribue, & qui est un ouvrage d'un Platonicien.* Vossius, *de philosoph. c. 12.*

SEXTUS, auteur qui a vécu dans le second siecle, & a écrit un traité de la resurrection, dont Eusebe fait Mention, *l. 5. hist. c. 27.*

SEXTUS, philosophe de la secte de Pythagore, laissa, dit-on, un traité intitulé, *Enchiridion Sententiarum*, traduit du grec en latin par Rufin. C'est ce même Sextus, que quelques-uns ont confondu avec saint Sixte, pape & martyr.* Gesner, *in biblioth.* Ce recueil de sentences a été imprimé plusieurs fois. L'avant derniere édition est celle d'Amsterdam de 1688. où il est joint à divers traités mythologiques, physiques & moraux, & la derniere est de 1725. par les soins de M. Sieber, Allemand, à Lipsic.

SEXTUS, Africain, est auteur d'une chronologie, & d'un ouvrage en IX. livres, intitulé Κεστοί, qu'il dédia à Alexandre, fils de Mammée.* Vossius, *de philos. & Phil. sect.*

SEXTUS AURELIUS VICTOR, *cherchez* AURELIUS VICTOR.

SEXTUS AB HEMMINGA, *cherchez* SIXTE.

SEXTUS JULIUS FRONTIN, *voyez* FRONTIN.

SEXTUS POMPEIUS FESTUS, *voyez* FESTUS.

SEXTUS POMPONIUS, *cherchez* POMPONIUS.

SEXTUS RUFUS, personnage consulaire dans le IV. siecle, & vers l'an 364. composa un abregé de l'hist-

toire du peuple Romain, qu'il dédia à l'empereur Valens. Cet ouvrage intitulé, *Breviarium Historiæ Romanæ*, s'étant trouvé fort corrompu, fut corrigé sur divers manuscrits, par Jean Cuspinien. Raphaël Volaterran dit que le veritable nom de cet écrivain étoit *Festus Rufus*. Blondus, Marlien & quelques autres ont cru qu'un Sextus Rufus, vivant du tems de Diocletien, avoit laissé une description à Rome; s'ils ne se trompent pas, c'est un écrivain different de l'auteur de l'abregé. * *Consultez* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c.* 8.

SEYDE, ville de la Phenicie en Syrie, *voyez* SIDON.

SEYMOUR, maison considerable en Angleterre, dont sont issus les ducs de Sommerset, les marquis & comtes de Hertford & les barons de Beauchamp, descend de

I. JEAN Seymour de Wolfhall, dans le comté de Wilton, chevalier, mort le 21. Decembre 1536. qui eut entre autres enfans d'*Elisabeth*, fille de *Henri* Wenthworth de Nettelsted sa femme, EDOUARD, qui suit; *Jeanne*, troisiéme femme de *Henri* VIII. roi d'Angleterre, mariée le 20. Mai 1536. morte le 14. Octobre 1537; *Henri*, mort sans enfans de *Barbe*, fille de *Thomas* Morgan; *Thomas*, baron de Sudlei, amiral d'Angleterre, chevalier de la jarretiere, qui épousa *Catherine* Parre, veuve de *Henri* VIII. roi d'Angleterre, dont elle avoit été la sixiéme femme, morte en 1548. & *dont il sera parlé ci-après* en l'article d'EDOUARD son frere aîné; *Elisabeth*, mariée, 1°. à *Antoine* Oughtred, chevalier: 2°. à *Gregoire*, baron de Cromwel: 3°. à *Jean* Paulet; & *Dorothée* Seymour, qui épousa *Clement* Smith, chevalier.

II. EDOUARD Seymour, vicomte de beauchamp en 1536. comte de Hertford en 1537. protecteur du royaume d'Angleterre sous le roi Edouard VI. baron d'Angleterre, duc de Sommerset en 1547. chevalier de la jarretiere, &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, eut la tête tranchée le 24. Janvier 1552. Il avoit épousé 1°. *Catherine*, fille de *Guillaume* Fillol de Woodland: 2°. *Anne*, fille d'*Edouard* Stanhope de Shelford, morte en 1587. dont il eut entre autres enfans, EDOUARD Seymour II. du nom, qui suit; *Henri*, mort sans posterité de *Jeanne* Perci, fille de *Thomas*, comte de Northumberland; *Anne*, mariée 1°. à *Jean* Dudlei, comte de Warwic: 2°. à *Edouard* Umpton, chevalier; *Marguerite* & *Jeanne*, mortes sans alliance; *Marie*, alliée 1°. à *André* Rogers: 2°. à *Henri* Peyton; & *Elisabeth* Seymour, seconde femme de *Richard* Knightlei de Faussai.

III. EDOUARD Seymour II. du nom, comte de Hertford, baron de Beauchamp, mort en Avril 1621. avoit épousé 1°. *Catherine* Grei, fille de *Henri*, duc de Suffolc: 2°. *Françoise* Howard, fille de *Guillaume*, baron d'Effingham, morte le 14. Mai 1598: 3°. *Françoise* Howard, fille de *Thomas*, vicomte de Bindon. Du premier lit sortirent entre autres enfans, EDOUARD Seymour III. du nom, qui suit; & *Thomas* Seymour, mort sans posterité d'*Isabelle*, fille d'*Edouard* Onlcze de Catesbi.

IV. EDOUARD Seymour III. du nom, baron de Beauchamp, mort en 1618. avant son pere, avoit épousé *Honorée*, fille de *Richard* Rogers de Brianston, dont il eut EDOUARD IV. du nom, qui suit; GUILLAUME, qui continua la posterité, *rapportée après celle de son frere aîné*; FRANÇOIS, qui a fait *la branche de* TROWBRIDGE, *rapportée ci-après*; & *Honorée* Seymour, mariée à *Ferdinand* Dudlei, chevalier des Bains.

V. EDOUARD Seymour IV. du nom, mort avant son pere, épousa *Anne* Sackville, fille de *Robert*, comte de Dorset, dont il eut *Edouard*, & *Anne* de Seymour, morts en enfance.

V. GUILLAUME Seymour, fils puîné d'EDOUARD III. du nom, baron de Beauchamp, fut comte, puis marquis de Hertford en 1640. chevalier de la Jarretiere, & duc de Sommerset en 1660. & mourut le 24. Octobre de la même année. Il avoit épousé 1°. *Arabelle* Stuart, fille de *Charles* comte de Lenox, morte en 1615: 2°. *Françoise* Devereux, fille de *Robert*, comte d'Essex, dont il eut entre autres enfans HENRI, qui suit; *Jean*, duc de Sommerset après la mort de son neveu, mort en Avril 1675. sans laisser de posterité de *Sara*, fille de *Richard* Alston, chevalier; *Françoise*, mariée 1°. à *Robert* comte de Molineux: 2°. à *Thomas* comte de Southampton: 3°. à *Conyer* baron d'Arcie; *Marie*, alliée à *Heneage* comte de Winchelsei; & *Jeanne* de Seymour, qui épousa *Charles* baron Clifford de Landsboroug; morte le 3. Novembre 1679.

VI. HENRI Seymour, baron de Beauchamp, mourut avant son pere, à l'âge de 28. ans, ayant eu entr'autres enfans de *Marie* fille d'*Artus*, baron Capel, GUILLAUME, qui suit; & *Elisabeth* Seymour, mariée en 1676. à *Thomas* Bruce, comte d'Ailesburi.

VII. GUILLAUME Seymour, duc de Sommerset, marquis de Hertford, baron de Beauchamp, &c. mourut sans alliance le 12. Decembre 1671. Son oncle *Jean* lui succeda, *ainsi qu'il a été remarqué*.

BRANCHE DES BARONS DE TROWBRIDGE, depuis ducs de SOMMERSET.

V. FRANÇOIS Seymour, troisiéme fils d'EDOUARD Seymour III. du nom, baron de Beauchamp, fut créé baron de Trowbridge en 1640. & mourut le 12. Juillet 1664. Il avoit épousé 1°. *Françoise*, fille & heritiere de *Gilbert* baron d'Arlington: 2°. *Catherine*, fille de *Robert* Lée de Bilslei, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Françoise* Seymour, mariée à *Guillaume* Ducie de Toxtwort.

VI. CHARLES Seymour, baron de Trowbridge, mort en Août 1665. avoit épousé 1°. *Marie*, fille & heritiere de *Thomas* Smith de Solei: 2°. *Elizabeth*, fille de *Guillaume* baron d'Allington. Du premier lit vint entr'autres enfans, *Françoise*, mariée à *Georges* Hungerford de Cadenham. Du second lit sortirent entr'autres, *François* baron Seymour de Trowbridge, duc de Sommerset, né le 17. Janvier 1657; tué en 1678. & CHARLES, qui suit;

VII. CHARLES Seymour, duc de Sommerset, chevalier de la Jarretiere, &c. a épousé le 30. Mai 1682. *Elisabeth* Perci, veuve d'*Henri* Cavendish, comte d'Ogle, & fille de *Joscelin* comte de Northumberland, dont un fils né en 1687. * Imhorff, *histoire genealogique des pairs d'Angleterre*.

SEYMOUR (Edouard) étoit frere de *Jeanne* Seymour, épouse de *Henri* VIII. roi d'Angleterre, après la mort d'Anne de Boulen; & par cette alliance, oncle d'Edouard VI. fils de sa sœur, & de Henri VIII. Edouard VI. ayant été proclamé roi, & déclaré chef de l'église Anglicane, quoiqu'il fût en bas âge, Seymour se fit créer duc de Sommerset, tuteur du roi, & protecteur du royaume. Cette dignité le rendit maître de l'état, & lui donna un pouvoir absolu sur le spirituel & sur le temporel du royaume. Le roi Henri VIII. avoit ruiné plusieurs monasteres; mais il n'avoit pas touché à un grand nombre d'églises bâties par ses prédecesseurs. Le nouveau protecteur fit dessein de les détruire entierement, & imposa silence aux évêques & aux pasteurs Catholiques, pour donner pouvoir aux sectateurs de Luther & de Zuingle de prêcher leurs heresies au peuple. Il chercha aussi tous les moyens de gagner l'esprit du roi Edouard, dont il avoit la conduite & l'autorité entre les mains, afin qu'étant devenu majeur, il approuvât les changemens que son oncle auroit faits dans la religion. Il avoit un frere, nommé THOMAS Seymour, pourvû de la charge d'amiral, lequel après la mort de Henri VIII. épousa *Catherine* Parre, sixiéme femme de ce roi. Ayant eu quelque differend avec lui, il resolut de le perdre, & suborna des calomniateurs, qui le firent condamner en 1549. à avoir la tête tranchée, pour avoir, dit-on, attenté sur la personne du roi. Mais enfin, Jean Dudlei, comte de Warvik, attira à son parti les plus puissans du royaume, & accusa le protecteur d'abuser de son autorité au préjudice de l'état. Après l'avoir mis en prison, il l'obligea de quitter la qualité de protecteur, & l'an 1552. il lui fit couper la tête. * Sanderus, *hist. du schisme d'Angl.*

SEYMOUR (Anne, Marguerite & Jeanne) trois sœurs illustres par leurs sciences en Angleterre, dans le XVI. siecle, étoient filles d'EDOUARD, ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus. Elles composerent cent-quatre distiques latins sur la mort de la reine de Navarre, Marguerite de Valois, sœur de François I. qui furent traduits en françois, en grec, en italien, & imprimés à Paris en 1551. sous le titre de *Tombeau de Marguerite de Va-*

lois, reine de Navarre. Ces filles ont été louées par Ronsard & par Nicolas de Herberay, sieur des Essars, auteur de la version françoise *des Amadis des Gaules.* * Bayle, *dict. crit. édition de* 1702.

SEYNE, petite ville de France en Provence, aux confins du Dauphiné & du comté de Nice, entre Embrun & Digne, à cinq ou six lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *dict.*

SEYSSEL (Claude de) archevêque de Turin, né à Aix en Savoye, ou, selon d'autres, à Seyssel, petite ville du Bugei, fut maître des requêtes, & conseiller du roi Louis XII. dont il écrivit l'histoire depuis l'an 1498. jusqu'en 1515. Il assista au nom de ce prince au concile de Latran, sous Leon X. & fut nommé en 1510. à l'évêché de Marseille, où il reçut le roi François I. & la reine Claude, son épouse. En 1517. il fut fait archevêque de Turin, où il avoit autrefois professé le droit avec un applaudissement universel. Il mourut le 31. Mai 1520. & laissa un livre contre les Vaudois, un traité de la providence; de la dignité de roi; de trois états de voyageurs au pape Leon X. des commentaires sur l'évangile de saint Luc; & sur le droit civil. Il traduisit aussi en françois l'histoire ecclesiastique d'Eusebe de *Cesarée*, Thucydide, Appien *Alexandrin*, Diodore de *Sicile*, Xenophon, Justin, les œuvres de Seneque &c. Il a aussi composé plusieurs ouvrages qui servent à illustrer l'histoire moderne. L'an 1566. parut à Bâle son *Speculum Feudorum*: en 1540. & en 1557. on imprima à Paris son traité intitulé, *la loi Salique des François*, qui selon Chantereau le Fevre, est le premier où la loi Salique ait été alleguée au sujet du droit de la couronne de France, ceux qui l'ont précedé n'ayant allegué que l'ancienne coûtume du royaume. On publia aussi à Paris en 1519. 1540. & 1548. sa *grande monarchie de France*, qui a paru plusieurs fois en latin de la traduction de Sleidan, & où l'auteur soûtient une opinion fort extraordinaire dans un conseiller de nos rois, qui est que l'état de ce royaume est mixte, & que le roi est dépendant du parlement. Enfin, il donna lui-même l'an 1508. à Paris, l'histoire de Louis XII. qui a été réimprimée plusieurs fois, & où l'on trouve des faits très-curieux, & comme pour suppléer à ce qui y manquoit, il publia en 1510. la relation de la celebre bataille d'Agnadel. Philibert Pingon a fait son éloge, *in Aug.* * Chassaneus, *P. X. catalog. de la gloire du monde.* Ughel, *des archevêques de Turin, tom.* 4. Sainte-Marthe, *en la France chrét. tom. II. p.* 665. *&* 669. Antoine du Verdier, *en sa biblioth. pag.* 149. *&c.*

☞ De la famille de ce prelat, il y a eu plusieurs chevaliers de l'ordre de l'Annonciade; sçavoir, en 1438. Jean de Seyssel, seigneur de Barjat, de la Rochette &c. maréchal de Savoye, & lieutenant general de Bresse. En 1465. Claude de Seyssel, seigneur d'Aix, aussi maréchal de Savoye. En 1618. Bertrand de Seyssel, baron de Serra & du Chastelard, colonel d'infanterie, cornette blanche de la noblesse de Savoye, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Une branche de Seyssel prit le nom de la Chambre, *voyez* LA CHAMBRE.

SEZANE, petit bourg de Dauphiné dans les Alpes, entre le Mont-Genevre & le Mont-Sestieres, à trois lieues de Briançon, & à quatre de Suze. Quelques geographes prennent Sezane pour le bourg des anciens Brigantiens, nommé *Scingomagus*, *Cingomagus*, que d'autres placent à Suse, petite ville de Piémont * Baudrand.

SEZZA, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, *voyez* SETIA.

SF

SFACCHIA (montagnes de) anciennement *Leuci Montes.* Ces montagnes sont dans le territoire de la Canée, qui est la partie occidentale de Candie. Elles sont vers la petite ville de Castel Sfacchia, & la demeure des Sfacchiotes. * Baudrand.

SFETIGRADO, petite ville fortifiée, & dans l'Albanie, aux confins de la Macedoine, & à vingt lieues de Croya, vers l'orient meridional. Les Turcs la nomment. *Siurgice.* * Mati, *dict.*

SFONDRATI (Jean-Baptiste) grand jurisconsulte, que Louis Sforce, duc de Milan, fit senateur, & employa en diverses negociations auprès des rois de France, d'Espagne, de Naples, à Rome, près des ducs de Ferrare, & enfin à Venise, où il mourut en 1497. avoit épousé *Marguerite* Homodei, fille de *Signorole* Homodei, & de *Laure* Trivulce, dont il eut François, qui suit; & *Julie* Sfondrati, mariée à *Clet* Picenardo, docteur ès loix.

II. François Sfondrati, né à Cremone en 1494. fut aussi senateur de Milan, & conseiller d'état de l'empereur Charles-*Quint*, qui l'envoya à Sienne, pour pacifier les troubles de cette ville, & il merita le titre de *Pere de la Patrie.* Etant entré dans l'état Ecclesiastique, après la mort de sa femme, le Pape Paul III. le fit évêque de Sarno, puis archevêque d'Amalphi; l'envoya nonce en Allemagne, & le créa cardinal en 1544. Il fut depuis legat du pape près le même empereur Charles-*Quint*, & s'y opposa autant qu'il put à la promulgation de l'*Interim.* Enfin, après avoir eu la legation de Perouse, & l'évêché de Cremone, il mourut le 31. Juillet 1550. âgé de 56. ans, ayant eu des voix pour être élû pape. On imprima à Venise en 1559. un poëme de ce cardinal intitulé, *l'enlevement d'Helene.* Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Antoine* Visconti, coseigneur de Soma, morte en 1535. dont il eut Paul, qui suit; *Nicolas*, né le 11. Fevrier 1535. Ciaconius dit que ce fut après la mort de sa mere, dont on ouvrit le côté pour le tirer. Il fut aussi senateur de Milan; mais ayant embrassé l'état ecclesiastique, il se mit sous la conduite de saint Charles Borromée, & fut évêque de Cremone en 1560. en laquelle qualité il assista au concile de Trente jusqu'à la conclusion. Le pape Gregoire XIII. le nomma cardinal le 12. Decembre 1583. mais il se retira à Cremone, d'où le pape Sixte V. l'envoya à Turin en 1587. pour tenir sur les fonts le prince Philippe-Emmanuel, fils aîné de Charles-Emmanuel duc de Savoye. Enfin il fut élû pape après la mort d'Urbain VII. le 5. Decembre 1590. prit le titre de Gregoire XIV. & mourut le 5. Octobre 1591. *Voyez* GREGOIRE XIV. François Sfondrati eut aussi quatre filles religieuses. * *Voyez* Ciacconius.

III. Paul Sfondrati, comte de la Riviere, baron de la Vallée d'Assise, chevalier de l'ordre de saint Jacques, épousa *Sigismonde*, fille de *Sigismond* marquis d'Est, dont il eut Hercules, qui suit; *Paul Emille*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé*; *Anne*, mariée à *Hercules* Visconti, comte de Saliceto; & François, qui a fait *la branche des marquis de* Montafie, *rapportée ci-après.*

IV. Hercules Sfondrati, comte de la Riviere & du saint empire Romain, duc de Montemarciano, general de la sainte Eglise, fut envoyé en France par le pape Gregoire XIV. à la tête de plusieurs troupes pour soûtenir le parti de la Ligue, & mourut en 1637. âgé de 68. ans. Il avoit épousé en 1591. *Lucrece* Cibo, fille d'*Alberic* prince de Masse & de Carrare, dont il eut Valerian, qui suit; & *François.*

V. Valerian Sfondrati, comte de la Riviere &c. chevalier de l'ordre de S. Jacques, mort le 19. Septembre 1645. âgé de 39. ans, épousa *Paule* Marliana, fille de *Louis* comte de Marliana, dont il eut Hercules Sfondrati, II. du nom, qui suit; *François*, decurion de Milan, qui épousa *Helene* Legnana; & *Celestin* Sfondrati, cardinal, *qui aura son article ci-après.*

VI. Hercules Sfondrati, II. du nom, comte de la Riviere & du saint empire Romain, chevalier & commandeur de l'ordre de saint Jacques, mort en Fevrier 1684. avoit épousé *Barbe* Schinchinella, dont il eut Joseph, qui suit; *Paul*, & *Hercules* Sfondrati.

VII. Joseph Sfondrati, comte de la Riviere, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTAFIE.

IV. François Sfondrati, fils puîné de Paul Sfondrati, comte de la Riviere &c. & de *Sigismonde* d'Est, fut comte de Montafie, chevalier de l'ordre d'Alcantara, general de l'armée navale du pape, & châtelain du château saint Ange. Il avoit épousé *Blanche*, fille de *Jean-Pierre* Visconti, dont il eut Sigismond, qui suit; *Jean*, senateur de Milan; *Gregoire*, qui fut d'église; *Charles*, gouverneur de Verceil; *Philippe*, chevalier de Malte; *Pierre*, religieux Theatin; & *Jean-Baptiste* Sfondrati, nommé évêque de Pavie en 1639. mort le 18. Novembre 1647.

V. Sigismond Sfondrati, marquis de Montafie, chevalier de la toison d'or, lieutenant general de la cavalerie legere, capitaine general de l'artillerie, & surintendant des gens de guerre en Flandres, fut blessé d'un coup de canon au siege de Graveline le 10. Mai 1652: dont il mourut sans laisser de posterité de *Geneviéve-Anne* de la Tour-Tassis, morte en 1664. fille de *Leonard* comte de Tassis.* *Voyez* Imhoff. *en ses vingt familles d'Ital.*

SFONDRATI (Paul-Emille) cardinal, fis de Paul Sfondrati, baron de la Vallée d'Assise, & neveu du pape Gregoire XIV. nâquit en 1561. & fut élevé par les disciples de saint Philippe de Neri. Son oncle le fit cardinal le 19. Decembre 1590. & legat de Bologne, & se reposa sur lui de beaucoup de soins. Il s'en acquitta avec une grande vigilance, & sçut toujours conserver beaucoup de modestie; en sorte que les murailles de son palais n'avoient que des images pour toute tapisserie. Il ne se servit jamais de vaisselle d'argent,, & les pauvres se ressentirent de ses liberalités. Dès que son oncle fut decedé, il prit le parti de la retraite. Il rétablit l'eglise de sainte Cecile, dont il étoit titulaire; & ayant trouvé le corps de cette Sainte, il orna richement son tombeau, & fit de grands embellissemens à ce temple, où il fonda quatre chapelains & deux clercs. Il fut fait évêque de Cremone en 1607. & il fit des œuvres de pieté extraordinaires. Il fit encore évêque d'Albano, & mourut aussi-saintement qu'il avoit vécu, le 14. Fevrier 1618. ayant laissé tout son bien à son église de sainte Cecile.* Ciacconius, *hist. pontif. t.* 4.

SFONDRATI (Celestin) Milanois, cardinal & petit-neveu du précedent, & fils de Valerian Sfondrati, comte de la Riviere, ayant pris l'habit de saint Benoît, fut professeur des saints canons dans l'université de Salsbourg, puis abbé & prince de saint Gal en Suisse. Le pape Innocent XII. lui donna la pourpre le 12. Decembre 1695. mais il n'en jouit pas long-tems, étant mort à Rome le 4. Septembre 1696. âgé de 53. ans. Il est auteur de divers ouvrages: le premier fut fait en 1681. avec ce titre, *Disputatio juridica de lege in præsumptione fundata adversùs probabilissimum.* Le second parut en 1684. sous le nom d'Eugene Lombard, & avec ce titre, *Regale Sacerdotium Romano pontifici assertum.* Il fut suivi d'un autre en 1687. intitulé, *Gallia vindicata &c.* l'un & l'autre pour combattre les decisions du clergé de France, dans son assemblée de 1682. au sujet de la regale, & touchant l'autorité du pape. Il y attaquoit fortement ceux qui avoient écrit pour appuyer les sentimens du clergé; entr'autres, le pere Maimbourg. Cet ouvrage fut encore suivi d'un troisiéme imprimé en 1688. contre les franchises des quartiers des ambassadeurs à Rome. Aussi a-t-il pour titre, *Legatio Marchionis Lavardini Romam, ejusque cum Innocentio XI. dissidium &c.* Ces ouvrages qui marquoient son zele pour la cour de Rome, contribuerent beaucoup à lui faire donner le chapeau. En 1695. il fit encore imprimer un traité, sous ce titre, *Innocentia vindicata &c.* où il prétendoit prouver que S. Thomas avoit écrit en faveur de l'Immaculée Conception: c'est-là qu'il dit, sous la foi du faux Flavius Dexter, que la Conception Immaculée de la sainte Vierge avoit été definie dans un concile des apôtres, & que cette fête étoit d'institution apostolique. Mais celui de tous ses ouvrages qui a fait le plus de bruit, c'est le *Nodus prædestinationis dissolutus*, qui ne parut qu'après sa mort, & contre le sentiment de quelques cardinaux, & autres amis du défunt, qui jugeoient qu'il ne l'avoit pas mis dans sa perfection. A peine ce livre parut-il en France, qu'il y fit du bruit, pour les pensées erronées de l'auteur sur la grace, sur le peché originel & sur l'état des enfans morts avant le Baptême. Deux grands archevêques, & trois illustres évêques, s'unirent ensemble pour écrire au pape contre ce livre: leur lettre étoit datée du 23. Fevrier 1697. Le pape leur fit reponse le 6. Mai suivant, qu'il feroit examiner le livre par des theologiens, & en effet il le fit examiner; mais il n'y a eu aucun jugement prononcé sur cet ouvrage, contre lequel il y a eu plusieurs autres écrits; quelques autres ont été fait pour le soutenir. * *Mem. hist.*

SFORCE ou SFORZE, maison illustre en Italie, & qui a été en possession du duché de Milan, n'a pas eu des commencemens bien brillans: elle doit toute sa gloire à la valeur de Jacques, *dont nous allons parler.*

I. Jacques Sforce, connu sous le nom de *Jacomuzio*, surnommé *le Grand*, connétable du royaume de Naples, né le 28. Mai 1369. à Cotignole, petite ville de la Romagne, entre Imola & Faënza. Sansovin dit qu'il étoit petit-fils d'un gentilhomme, nommé *Jean* Attendulo, lequel fut pere de *Michelin* Attendulo, capitaine de la republique de Venise, qui de *Polixene* de San-Severino eut notre Jacques, qui changea son nom d'*Attendulo* en celui de *Sforce*; & deux filles, l'une mariée à *Ugolin* comte de Centona, & l'autre à *Martin* Caracciole, comte de San-Angelo, frere du grand-maréchal de Naples. Paul Jove dit que ce guerrier étoit sorti *ex honesta familia*, d'une honnête famille. Leandre Alberti le dit fils d'un paysan, sur le témoignage de Pietro M. Carento, écrivain natif de Cotignole. Le même Alberti raconte que Jacomusio voyant un jour passer une compagnie de soldats par son village, il jetta sur un arbre le coutre de sa charue, après s'être dit que si cet instrument restoit sur l'arbre, ce seroit une marque de sa vocation à la guerre; & que s'il tomboit en bas, c'en seroit une qu'il devoit perseverer dans la culture de la terre. Le coutre s'arrêta sur l'arbre, & Attendulo s'enrôla sur le champ. Il passa par tous les degrés de la discipline militaire, & devint enfin le plus fameux guerrier d'Italie. D'abord il ne commanda que cent hommes; mais sa reputation dans la suite en attira jusqu'à sept mille sous ses enseignes. Le surnom de *Sforce* lui fut donné parce qu'il ne parloit que de ravage & de saccagement, & qu'il vouloit par force faire tout ce que bon lui sembloit. Il combattit long-tems pour Jeanne II. reine de Naples, qu'Alfonse d'Aragon vouloit dépouiller; & fut fait connêtable du royaume. Il fut gonfalonier de la sainte Eglise, & créé comte de Cotignole par le pape Jean XXIII. en dedommagement de 14000. ducats que l'Eglise lui devoit. Dans la suite il contraignit le roi de lever le siege de devant Naples; reprit plusieurs places qui s'étoient revoltées dans les provinces de l'Abruzze & de Labour; & en poursuivant les ennemis il se noya au passage de la riviere d'Aterno, dite aujourd'hui *Pescara*, le 3. Janvier 1424. âgé de 54. ans, voulant secourir un de ses pages. Il avoit épousé 1°. *Antoinette* Salembini, Siennoise, veuve de *François* de Casal seigneur de Cortona, laquelle lui apporta en dot Montegione, Montenegro, Ripa Bagno & Cluse: 2°. *Catherine* Alopa, sœur de *Rodolphe*, grand-camerlingue du royaume de Naples: 3°. *Marie* Marzana, fille de *Jacques*, duc de Sesse & veuve de *Nicolas*, comte de Celano. Du premier lit il eut Bosio Sforce, comte de Santa-Fior, *dont nous rapporterons la posterité.* Du second lit, deux fils morts jeunes, & une fille. Du troisiéme lit il eut *Charles* Sforce, qui fut religieux chez les Hermites de S. Augustin, sous le nom de *Frere Gabriel*, & general de son ordre. Le pape Nicolas V. lui donna l'archevêché de Milan en 1454. il mourut en 1457. Il eut encore un autre fils legitime, nommé *Pierre* Sforce dont on ne sçait pas la mere, qui fut religieux chez les Freres Mineurs, & mourut évêque d'Ascoli en 1442. Jacques Sforce, *avant ses mariages, avoit eu une maitresse*, Lucie *Trezana*, *demoiselle, qu'il maria après en avoir eu plusieurs enfans; sçavoir*, François *Sforce*, *qui suit*; Leon, *né en* 1407. *mort en* 1440. *sans posterité*; Jean, *né en* 1409. & *mort depuis l'an* 1450. Alexandre *seigneur de Pesaro*, dont il sera fait mention ci-après; Louise, *mariée à* Leonard *de S. Severin, comte de Cajazze*, & Antoinette, *alliée à* Ardition *comte de Carrara.*

II. François Sforce, I. de ce nom, duc de Milan, fils *naturel* de Jacques, soûtint la reputation que son pere s'étoit acquise dans les armes. Il étoit né le 23. Juillet 1401. & Ladislas roi de Naples & de Calabre, lui avoit donné le comté de Tricarico en 1412. En 1421. il fut viceroi pour Louis duc d'Anjou, adopté par la reine Jeanne, & défit en 1424. les troupes de Braccio, qui disputoient le passage d'Aterno; mais cet avantage ne servit de rien, car son pere ayant été noyé, il fallut abandonner l'entreprise de faire lever le siege d'Aquila, à quoi l'on se preparoit. La reine Jeanne, II. du nom, lui donna comme à l'aîné des enfans de Jacques Sforce, quoiqu'illegitime, toutes les terres du défunt. Il combattit

avantageusement pour elle contre les Aragonois, & contribua beaucoup à les chasser de la ville de Naples au mois de Janvier 1425. de même qu'à la victoire remportée le 6. Juin suivant près d'Aquila, sur les troupes de Braccio, où ce general fut tué. Le pape Martin V. l'envoya peu après contre Nicolas Trincio, seigneur de Foligno, qu'il contraignit d'accepter la paix aux conditions qu'il lui imposa. Il servit ensuite le duc de Milan, soit contre les Florentins, soit contre les Venitiens, desquels il défit en 1431. la flotte, qui étoit entrée dans le Pô. Après la mort de la reine Jeanne, arrivée en 1435. il s'attacha aux interêts de René duc d'Anjou, qu'elle avoit fait son heritier. Ce prince fut malheureux, & obligé de ceder à la fortune: mais Sforce qui n'avoit pas moins d'esprit que de courage, sçut se soûtenir: il se rendit maître de plusieurs places dans la Marche d'Ancone, & usurpa même quelques états qui appartenoient à l'eglise; ce qui obligea le pape Eugene IV. de l'excommunier, & de faire prendre les armes contre lui. Le même pape lui avoit pourtant, quelques années auparavant, confié la garde de la Marche d'Ancone, & la dignité de gonfalonier de l'eglise; & en cette qualité il avoit battu Braccio, usurpateur de quelques terres de l'état Ecclesiastique. La Ligue que le souverain pontife fit contre lui, lui fit perdre la marche d'Ancone en 1444. Il retablit pourtant bientôt après ses affaires, par une bataille qu'il gagna, où le fils de Picinin & le cardinal Fermo, legat du pape, furent faits prisonniers. Le pape, les Venitiens & les Florentins l'élurent peu après pour general de leurs troupes, dans la guerre qu'ils declarerent au duc de Milan. Il avoit déja commandé l'armée des Venitiens contre ce prince, & l'avoit forcé à lui tenir sa parole, pour la conclusion du mariage de sa fille; mais ce duc étant mort en 1447. les Milanois appellerent Sforce son gendre pour leur capitaine; & après plusieurs belles actions en leur faveur, contre les Venitiens, puis contre eux-mêmes, jusqu'à assieger Milan, il les força en 1450. à le recevoir pour duc, malgré les droits legitimes de Charles duc d'Orleans, fils de Valentine de Milan, laquelle étoit fille du duc Jean Galeas. Le roi de France Louis XI. qui n'aimoit pas le duc d'Orleans, transporta en 1464. à François Sforce tous les droits que la France avoit sur Genes, & lui donna Savonne, qu'il tenoit encore. Ainsi Sforce, avec cet appui se rendit maître de Genes, & mourut en 1466. *Voyez* son histoire écrite par Jean Simoneta, *en* XXXI. *livres*. Il avoit épousé 1°. *Polixene* Ruffo, veuve de *Jacques* Marilli, grand senéchal du royaume de Naples, & fille de *Charles* Ruffo, comte de Montalde & de Corigliano, grand justicier du même royaume, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Blanche-Marie*, fille *naturelle* de *Philippe-Marie*, duc de Milan, qu'il avoit fiancée en 1430. qu'il épousa en 1441. & qui mourut en 1468. dont il eut GALEAS-MARIE qui suit; *Philippe-Marie*, comte de Pavie, né en 1447. qui fut fiancé en 1459. avec *Marie*, fille de *Louis* duc de Savoye; mais le mariage ne se fit point, & il mourut après l'an 1479. *Sforce-Marie*, né en 1449. fut créé duc de Bari par Alfonse d'Aragon, roi de Naples, qui lui donna en mariage sa petite fille *Leonore* d'Aragon, & mourut en 1479. LOUIS MARIE, dit *le More* ou l'*Ethiopien*, duc de Milan, *mentionné ci-après*; *Ascagne-Marie*, évêque de Pavie & de Cremone, né en 1455. fait cardinal en 1484. mort le 28. Mai 1505. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Octavien*, né en 1458. noyé en 1476. *Hippolyte*, née en 1445. mariée à *Alfonse* d'Aragon, duc de Calabre, puis roi de Naples, morte le 20. Août 1488. & *Elisabeth*, mariée à *Guillaume* marquis de Montferrat. *Le duc* François *Sforce laissa aussi plusieurs enfans naturels; sçavoir*, Sforce, *tige des comtes de Burgo-Novo, vicomte de Sforce, qui vivoit encore en* 1483. Tristan, *senateur de Milan, mort vers l'an* 1477. Polidorf *ou* Jean-Marie, *archevêque de Genes, mort en* 1513. Jule, *mort avant* 1498. Leonard, *mort en* 1483. *& trois filles*.

III. GALEAS-MARIE Sforce, duc de Milan, né le 14. Janvier 1444. fut envoyé par son pere avec le titre de comte de Pavie en France au secours du roi Louis XI. Etant devenu duc de Milan, ses débauches & son extrême ferocité le firent assassiner en pleine eglise le jour de saint Etienne 26. Decembre 1476. Il avoit épousé 1°. en 1466. *Dorothée* Gonzague, fille de *Louis* marquis de Mantoue, laquelle il fit empoisonner en 1468. 2°. la même année *Bonne*, fille de *Louis* duc de Savoye, morte en 1485. dont il eut JEAN-GALEAS MARIE qui suit; *Hermes* qui se retira en Allemagne après la mort de son frere, & fut ambassadeur à Rome pour l'empereur Maximilien en 1502. *Blanche-Marie*, née le 5. Avril 1472. promise à *Philippe* duc de Savoye, puis à *Jean-Mathias* Corvin, prince de Hongrie; mais elle épousa en 1493. l'empereur *Maximilien* & mourut le 31. Decembre 1510. & *Anne*, née en 1473. mariée en 1491. à *Alfonse* d'Est, duc de Ferrare. *Les enfans naturels du duc* GALEAS-MARIE, *furent* Galeas, *comte de Malzo*; Charles *mort avant* 1471. *laissant deux filles*; Alexandre, *qui laissa aussi deux filles*; Octavien, *qui fut évêque de Lodi, & essuya en cette qualité bien des traverses, & mourut en* 1540. Catherine, *mariée* 1°. *à* Jerôme *Riario, seigneur d'Imola, prince de Forli*: 2°. *à* Jean *de Medicis*: nous en parlerons ci-après; *&* Claire, *épouse de* Pierre *de Vermes, puis de* N. *Fregose, fils du duc de Genes*.

IV. JEAN-GALEAS-MARIE Sforce, duc de Milan, fut sous la tutelle de sa mere & du secretaire d'état Cecus Simoneta. Mais Louis-Marie Sforce, son oncle, dit *le More*, obligea la duchesse de s'enfuir de Milan, & fit couper la tête dans Pavie au fidele Simoneta, quoiqu'âgé de 70. ans, & s'empara ainsi du gouvernement. Il profita si bien de l'imbecilité du jeune prince, qu'il ne lui laissa plus que le titre de duc, & lui fit donner un poison lent, dont il mourut à Pavie, peu de jours après l'entrée du roi de France Charles VIII. en cette ville le 21. Octobre 1494. Il avoit épousé le 2. Fevrier 1489. *Isabelle* d'Aragon, fille d'*Alfonse* roi de Naples. Ce mariage, qui se fit d'abord par procureur, par Louis-Marie, dit *le More*, qui étant devenu amoureux de cette princesse, vouloit faire casser cet engagement pour l'épouser lui-même: n'y ayant pas réüssi, on prétend, & les auteurs Italiens l'assurent, Guichardin le premier, qu'il en empêcha quelque tems la consommation par une ligature magique: enfin lui & la femme qu'il prit, maltraiterent tellement la duchesse, qu'elle fut sur le point d'attenter à sa vie. Après la mort du duc son mari, elle se retira au duché de Bari au royaume de Naples, qui lui avoit été cedé, & elle y mourut le 11. Fevrier 1524. *Voyez* Bayle, *dict. critiq.* au mot ARAGON. Leurs enfans furent FRANÇOIS II. qui suit; *Bonne*, née en 1491. mariée en 1518. à *Sigismond* roi de Pologne, lequel étant mort en 1558. elle se retira à Bari, & y mourut le 17. Novembre 1558. M. de Thou dans son histoire, ne parle pas avantageusement d'elle; & *Hippolyte* Sforce, née en 1493. morte en 1501.

V. FRANÇOIS Sforce, II. du nom, né en 1490. fut livré par sa mere à Louis XII. roi de France, pour le garantir de la fureur de son oncle. Le roi l'envoya en France en 1499. & le fit élever à Marmoutier, dont il fut abbé en 1504. mais en 1511. étant à la chasse, il fut tué par la chute de son cheval.

III. LOUIS-MARIE Sforce, dit *le More* ou l'*Ethiopien*, fils puîné du duc FRANÇOIS I. nâquit le 3. Août 1451. usurpa le duché sur son petit-neveu, & mourut en prison en France l'an 1510, *Voyez* LOUIS. Il avoit épousé en 1491. *Beatrix* d'Est, fille d'*Hercule*, marquis de Ferrare, morte le 2. Janvier 1497. dont il eut MAXIMILIEN qui suit; & FRANÇOIS, *mentionné après son frere. Il eut aussi des enfans naturels*, Leon *&* César, *morts en* 1496. JEAN-PAUL, *tige des marquis de* CARAVAGGIO, *rapportée ci-après &* Blanche, *mariée à* Galeas *de San-Severino morte en* 1496.

IV. MAXIMILIEN Sforce, fut d'abord nommé *Hercule*. Il nâquit en 1491. Son pere après sa déroute, l'envoya à l'empereur Maximilien, qui fit de grands efforts par la suite pour l'établir duc de Milan: il y fut reçu en 1512. mais il n'y resta pas long-tems paisible: il se trouva au combat de Novarre en 1513. mais en 1515. il fut obligé de ceder la ville de Milan au roi François I. & de se retirer en France, avec une pension de trente mille écus d'or. Il mourut à Paris en Juin 1530. sans avoir été marié, & fut enterré aux Carmes.

IV. FRANÇOIS Sforce, III. du nom, succeda à son frere *Maximilien*, lorsqu'il eut cedé son état au roi François I.

l'an 1515. & fut rétabli à Milan en 1522. Il en fut encore chassé, puis rétabli en 1529. par l'empereur Charles-*Quint*. Ce dernier lui fit des plaintes, de ce qu'il traitoit avec le roi François I. qui lui avoit envoyé Merveille, en qualité d'ambassadeur secret. Sforce pour l'en desabuser, viola les droits des gens; & par une insigne perfidie, il fit couper la tête à Merveille. Il mourut le 24. Octobre 1535. n'ayant laissé aucun enfant de *Christine*, sa femme, qui étoit fille de *Christierne II.* roi de Danemarck, & d'*Elisabeth*, sœur de l'empereur Charles-*Quint*.

MARQUIS DE CARAVAGGIO, BASTARDS DES DUCS de MILAN, *éteints en* 1697.

IV. JEAN-PAUL Sforce, fils naturel de LOUIS-MARIE Sforce, duc de Milan, dit *le More*, se signala pour le duc *François*, son frere, au combat de Novarre, & à la défense de Milan, aussi bien qu'à celle de Lodi. L'empereur Charles-*Quint* étant à Bologne, lui fit l'honneur de le faire couvrir devant lui, & le duc François lui donna le marquisat de Caravaggio, & le comté de Galliati. Il mourut le 5. Decembre 1535. en courant la poste pour aller trouver l'empereur, qui le flattoit de l'esperance de lui donner le duché de Milan. De *Violente* de Bentivoglio, son épouse, il n'eut qu'un fils, qui suit;

V. MUTIO Sforce fut élevé sous la tutelle de sa mere, & se retira près de l'empereur Charles V. qui lui donna une grosse pension. Il mourut au siege de Metz en 1552. laissant de *Faustine* Sforce, fille de *Bosio II.* comte de Santa-Fior, un fils unique, qui suit;

VI. FRANÇOIS Sforce, marquis de Caravaggio, épousa *Constance* Colonne, fille de *Marc-Antoine*, connétable de Naples, dont il eut MUTIO II. qui suit; *Fabrice*, grand prieur de Venise, general des galeres de Malte, qui servit à la tête d'un regiment qu'il avoit levé à ses dépens pour le roi Philippe III. dans les guerres de Piémont & du Milanez; *Louis*, abbé; *Faustine*, mariée à *André* Caretto, marquis de Final; *Violente*; & *Jeanne*.

VII. MUTIO Sforce, II. du nom, marquis de Caravaggio, fut élevé enfant d'honneur du roi Philippe II. qui lui donna place dans le conseil secret de l'état de Milan. Il étoit homme de belles lettres, institua en 1594. l'académie *des Inquiets*, & mourut âgé de 45. ans, ayant eu d'*Ursule* Peretti, niece du pape *Sixte V.* & veuve de *Marc-Antoine* Colonne, connétable de Naples, JEAN-PAUL, qui suit; FRANÇOIS-MARIE, *mentionné après son frere*; & trois filles mortes sans alliance.

VIII. JEAN-PAUL Sforce, II. du nom, marquis de Caravaggio, servit dans les guerres du Piémont & du Montferrat, à la tête de 500. chevaux levés à ses dépens, & fut general de la cavalerie. Il épousa *Marie* Aldobrandin, niece du pape *Clement* VII. & sœur de *Marguerite* duchesse de Parme, & mourut jeune, peu après avoir reçu les patentes de viceroi d'Aragon. Il avoit eu *François-Marie*, mort dans la fleur de son âge. *Mutio*, decedé dans son enfance; *Ursine*, mariée à *Hercule-Theodore* Trivulce, prince du saint empire; & *Olympe*, femme de *Ferdinand* de Gonzague, prince de Castiglione.

VIII. FRANÇOIS-MARIE Sforce, fut chevalier de Malte & commanda deux regimens pour le roi d'Espagne au siege de Verceil, puis servit sur les galeres de la religion. Mais son frere étant mort sans enfans mâles, il quitta la croix, prit possession du marquisat de Caravaggio, & fut du conseil secret de l'état de Milan. Il épousa *Blanche-Marie* Imperiale, fille de *François-Marie*, duc de Saint-Ange, & mourut en 1680. âgé de 68. ans, laissant FRANÇOIS-MARIE II. qui suit; & *Anne-Marie*, morte jeune.

IX. FRANÇOIS-MARIE Sforce, II. du nom, marquis de Caravaggio, mourut jeune le 13. Juillet 1697. laissant d'*Eleonore* Salviati, fille de *François*, duc de Guiliano, qu'il avoit épousée le 13. Juin 1696. *Blanche* Sforce-Visconti, marquise de Caravaggio, comtesse de Galliati, & Lactarella, mariée le 10. Octobre 1716. à *Jean-Guillaume*, comte de Sinzendorff, chambellan de l'empereur, morte en couches en Novembre 1717.

SEIGNEURS DE PESARO, ISSUS DE MUTIO- ATTENDULO, *par bâtardise.*

II. ALEXANDRE Sforce, troisiéme fils de MUTIO-ATTENDULO, & de *Lucie* Terzana, sa maîtresse, né le 29e Octobre 1410. ne se rendit pas moins recommandable dans les armes, que son frere *François*, duc de Milan. Après que celui ci eut obtenu du pape la Marche d'Ancone, il y établit Alexandre, gouverneur, qui défendit Camerino en 1435. contre Forte-Braccio, un des plus grands generaux de son tems: il le battit, & l'emmena prisonnier & dangereusement blessé, dans sa place, où il mourut. Il ne se signala pas moins en 1441. contre les troupes d'Alfonse d'Aragon, qu'il défit, & prit leur general Raimond de Cardonne. On lui surprit peu après la ville d'Assise; mais il s'en vengea l'an 1444. par la défaite de ses ennemis. Son frere, le duc de Milan, acheta la ville de Pesaro, dont il recompensa ses services. Il conduisit en 1453. deux mille hommes au secours des Florentins; mais en 1471. il combattit contre eux pour les Venitiens, & mourut en 1473. ayant eu de *Constance* Varane, son épouse, CONSTANT, qui suit; *Jeanne-Baptiste*, mariée en 1459. à *Frederic* de Monfeltre, duc d'Urbin, morte en 1471. âgée de vingt-six ans; & *Genevre*, mariée 1°. à *Sanctius* Bentivoglio, seigneur de Bologne: 2°. à *Jean* Bentivoglio, successeur de *Sanctius*.

III. CONSTANT Sforce succeda à son pere, & s'appliqua à embellir sa ville de Pesaro, & à la fortifier. Il rendit de grands services aux Florentins; mais par legereté, il passa du côté des Venitiens, leurs ennemis, & mourut peu après, le 19. Juillet 1483. sans enfans legitimes de *Camille* de Marzana, fille de *Marin*, duc de Sesse, & de *Leonore* d'Aragon; *mais il laissa deux bâtards*, JEAN, *qui suit*; & Galeas, *qui s'attacha au service du pape Jules II. & conduisit les troupes auxiliaires de ce pontife à l'empereur Maximilien devant Pavie. Après la mort de son neveu, il voulut s'emparer de Pesaro; mais le pape ne le souffrit pas. Il se retira auprès de son parent Maximilien, duc de Milan, & fut tué par accident en* 1513.

VI. JEAN Sforce, quoique *bâtard*, succeda à son pere dans la seigneurie de Pesaro, par l'autorité du pape Sixte IV. à condition d'une redevance annuelle de 750. écus. La veuve de son pere fut assez genereuse pour lui tenir lieu de mere. Elle engagea ses sujets à le reconnoître pour leur seigneur; mais il fut assez ingrat, lorsqu'il fut en âge pour dépouiller cette Dame de toute autorité, & la chasser de Pesaro. Après avoir servi quelque tems Ferdinand roi de Naples, l'entrée du roi de France Charles VIII. dans l'Italie, lui fit penser à ses affaires. Il crut se donner de la protection, en épousant *Lucrece* Borgia, fille du pape *Alexandre VI.* mais peu de tems après, soit qu'il l'eût repudiée, soit que le pape la lui eût reprise, il se brouilla avec ce pontife, & fut chassé de Pesaro, par César Borgia, frere de son épouse. Il se retira à Venise, où il épousa *Genevre* Tiépolo, fille de *Matthieu*, senateur de Venise, & après la mort du pape, il rentra dans Pesaro. On l'accusa d'avoir commerce avec Bajazet, empereur des Turcs, de lui mander tous les desseins des princes Chrétiens, & de l'avoir excité à faire la guerre aux Venitiens, pour faire par là une diversion en faveur de Louis Sforce, duc de Milan. On lui reproche aussi d'avoir fait étrangler en prison Pandolfe Collenuccio, habitant de Pesaro, homme fameux dans la republique des lettres. Il mourut en 1510. laissant de sa seconde femme un fils, *Constant II.* mort en 1512. âgé de trois ans. Sa veuve se fit religieuse.

COMTES DE SANTA-FIOR, ISSUS DU legitime mariage de MUTIO ATTENDULO.

II. BOSIO Sforce, fils unique de JACQUES-MUTIO-ATTENDULO, & d'*Antoinette* Salimbeni, sa premiere femme, né en 1411. servit utilement le duc de Milan son frere, dans ses guerres, & fut blessé au siege de sa capitale. Il fut gouverneur d'Orviette pour le pape Martin V. en 1430. & mourut le 4. Mars 1477. Il avoit épousé 1°. en 1430. *Eleonore*, fille & heritiere de *Gui*, comte de Santa-Fior: 2°. *Griséide* de Capoue. Du premier lit il eut *Jules*, mort sans enfans, de *Françoise* Farnese; GUI, qui suit; & *François*, comte de Castel-Arquato, qui *laissa un bâtard*, Sforcin *Sforce*, *qui se distingua dans les lettres & dans les armes, & mourut en* 1527. *âgé de* 50. *ans.*

III. GUI Sforce, comte de Santa-Fior, épousa *Fran-*

çoise Piccolomini, dont il eut FRIDERIC qui suit; & *François*, mort sans enfans, de N. Cesarini.

IV. FRIDERIC Sforce, comte de Santa-Fior, épousa *Diane* des Ursins, fille de *Nicolas*, comte de Petiliano, dont il laissa Bosio II. du nom, qui suit; *Ascagne*, grand prieur de Hongrie pour l'ordre de Malte; *Alfonse*, archevêque de Benevent, mort jeune; & *Hippolyte*, mariée 1°. à *Frideric* Farnese: 2°. à *Jerôme* de Bourbon, des comtes du Mont-Sainte-Marie.

V. BOSIO Sforce, II du nom, comte de Santa-Fior, & de Castel Arquaro, épousa *Constance* Farnese, fille du pape *Paul III.* dont il eut 1. *Gui-Ascagne*, né le 25. Novembre 1518. créé cardinal le 18. Decembre 1534. Il fut aussi legat de Bologne, camerlingue de la sainte eglise, protecteur d'Espagne, & mourut le 7. Octobre 1564. 2. ASCAGNE qui suit; 3. MARIO, qui *a continué la posterité rapportée ci-après*; 4. *Alexandre*, qui fut clerc de la chambre, & encourut la disgrace du pape Paul IV. Il fut retabli ensuite, & fait évêque de Parme, par la démission de son frere aîné. Le pape Pie IV. le fit préfet & general de l'Annone, l'envoya au concile de Trente, & lui donna le chapeau de cardinal le 12. Mars 1565. Il fut encore protecteur d'Espagne, & legat dans tout l'état Ecclesiastique, sous le pape Gregoire XIII. & mourut subitement le 16. Mai 1581. 5. *Charles*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, prieur de Lombardie, qui fut du parti du roi de France contre l'empereur; 6. *Paul*, marquis de Proceno, qui prit le parti de l'empereur, & des Medicis, fut un des plus grands capitaines qui fût en Italie de son tems, & mourut en 1597. sans enfans de *Lucrece* Pio; 7. *Françoise*, mariée à *Jerôme* des Ursins, comte d'Anguillara; 8. *Julie*, alliée avec *François* Sforce Pallavicini, marquis de Corte-Maggiore; 9. *Camille*, épouse de N. marquis de Mazzarini; & 10. *Faustine*, femme de *Mutio* Sforce, marquis de Caravaggio.

VI. ASCAGNE Sforce, comte de Santa-Fior, & de Castel-Arquaro, chevalier de la toison d'or, fut general de la cavalerie de Côme de Medicis, & rendit de grands services à l'empereur dans l'Italie. Le pape Pie V. l'envoya en France, general de ses troupes, au secours du roi Charles IX. & il se distingua à la bataille de de Montcontour. Il se trouva ensuite à la bataille de Lepante pour les Venitiens, & mourut en 1577. âgé de cinquante-cinq ans. Il avoit épousé 1°. *Louise* Pallavicini; 2°. *Catherine* de Nobilis, niece du pape *Jules III.* dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Bosio III.* mort sans avoir été marié; & *Constance*, mariée à *Jacques* Buoncompagno, duc de Sora.

VII. FRANÇOIS Sforce, comte de Santa-Fior, marquis de Varci & de Castel-Aquaro, duc de Fiano, né le 6. Novembre 1562. servit en Flandres sous le prince Alexandre Farnese, & y fut general des troupes Italiennes; mais il n'y resta pas long-tems, le pape Gregoire XIII. l'ayant créé cardinal en 1583. Il fut ensuite évêque d'Albano & de Frescati; & après avoir eu des emplois très-considerables dans la cour de Rome, il mourut le 2. Septembre 1624. *laissant deux enfans bâtards, quoique Ciacconius ait dit qu'il avoit épousé une sœur du grand duc de Toscane;* Sforce *Sforce, duc de Fiano, seigneur de Castel-Arquaro, mort sans posterité, de* N. *Pio de Carpi; &* Catherine, *mariée* 1°. à Fabrice *Savelli, marquis de Ricci*: 2°. à Frideric *de Rubeis, comte de Saint-Second.*

VI. MARIO Sforce, troisiéme fils de BOSIO II. fut comte de Valmontone & de Segni. Il s'attacha au parti de la France, & s'y distingua durant les guerres d'Italie. Il fut aussi capitaine general de l'infanterie du duc de Toscane, & chevalier de l'ordre du roi de France, & de Calatrava en Espagne. Il avoit épousé *Fulvia* Conti, comtesse de Segni, dont il eut un fils qui suit;

VII. FRIDERIC Sforce, duc de Segni, comte de Valmontone, épousa *Beatrix* des Ursins, fille de *Virginio*, duc de Gravina, dont il eut ALEXANDRE qui suit; *Jean-Baptiste*; *Françoise*, mariée 1. à *Ascagne* de la Cornia, marquis de Castillon: 2°. à *Alexandre* marquis de Pallavicini; & *Ersilie*, femme de *François* Colonne, prince de Palestrine.

VIII. ALEXANDRE Sforce, prince de Valmontone, duc de Segni, marquis de Proceno, comte de Santa-Fior, fait chevalier des ordres du roi de France en 1608. mourut le 25. Août 1631. Il avoit épousé *Eleonore* des Ursins, fille de *Paul-Jourdain*, duc de Bracciano, & d'*Isabelle* de Medicis, sœur de *François*, grand duc de Toscane, & tante de *Marie* de Medicis, reine de France, dont il eut MARIO II. qui suit; PAUL, marquis de Proceno, *mentionné ci-après*; *Frideric*, fait cardinal en 1645. puis évêque de Rimini; & qui ayant pris les interêts d'Espagne, fut protecteur du royaume de Naples, & archimandrite de Sicile; il fut aussi vice-camerlingue de l'Eglise, & mourut le 28. Mai 1676. âgé de 72. ans; *Henri*, filleul du roi Henri IV. chevalier de Malte, *qui laissa un bâtard*, Ascagne *de la Cornia, marquis de Sforce, mort à la fin du XVII. siecle, laissant des enfans d'une femme de Paris*; *Anne*; *Marie & Constance* Sforce, épouse de *Corneille* marquis de Bentivoglio, morte en 1695.

IX. MARIO Sforce, II. du nom, duc d'Ognano & de Segni, épousa *Renée* de Lorraine, fille de *Charles* duc de Mayenne, dont il eut LOUIS-FRANÇOIS-MARIE, qui suit;

X. LOUIS-FRANÇOIS-MARIE Sforce, duc de Sforce, d'Ognano & de Segni, comte de Savella & de Santa-Fior, souverain de Castel-Arquaro, fut fait chevalier des ordres du roi très-Chrétien en 1675. & mourut le 7. Mars 1685. âgé de 67. ans, sans avoir eu d'enfans d'*Artemise* Colonne, sa premiere femme, fille de *Jules-César*, duc de Carbognano, morte en 1677. ni de la seconde *Louise-Adelaïde* de Damas, fille de *Claude-Leonor*, marquis de Thianges, qu'il épousa en 1678.

IX. PAUL Sforce, marquis de Proceno, second fils d'ALEXANDRE, prince de Valmontone, duc de Segni, &c. & d'*Eleonore* des Ursins, fut nourri en sa jeunesse près du roi Louis XIII. Il épousa 1°. *Isabelle* Bentivoglio: 2°. *Olympia* Cesi, de la famille des princes de Saint-Ange. Ses enfans furent; FRANÇOIS qui suit; *Maximilien*, mort jeune, s'étant destiné à l'eglise; *Antoine*, abbé, qu'on a loué pour la beauté de ses vers latins; mais dont la vie dereglée lui attira de mauvaises affaires, & qui mourut à Viterbe en 1696. FREDERIC, *mentionné ci-après*; *Alexandre*, évêque de Viterbe, mort nonce du pape à Turin, le 8. Avril 1701. & *Catherine*, femme de *François-Marie* duc de Salviati.

X. FRANÇOIS Sforce, prit le titre de comte de Santa-Fior, après la mort du duc Sforce, son cousin germain. Il devint le *chef* de cette maison, & residoit à Naples où il avoit épousé *Dorothée* Tocco, niece de *Leonard*, prince d'Achaye, mais il n'en a point eu d'enfans.

X. FRIDERIC Sforce, frere du precedent, fut duc de Cesarini, par son mariage fait en 1673. avec *Lucie* Cesarini, fille de *Julien*, prince de Gensano, & mourut le 11. Octobre 1712. âgé de 64. ans. Il eut de ce mariage; CAJETAN qui suit; *Georges*, institué en 1712. legataire universel de Jules, dernier prince de Savelli; *Olimpia*, mariée en 1699. à *Scipion* de Capoue, prince de Venafre; & *Cornelie*.

XI. CAJETAN Sforce, duc de Cesarini, obtint en Septembre 1716. un bref du pape Clement XI. par lequel le saint Pere derogeant à tous les testamens, substitutions, & generalement à tous les autres actes qui ont rapport aux affaires de sa maison, lui donne pouvoir de prendre la qualité de duc de Sforce-Cesarini Savelli & Peretti, l'habilitant à soûtenir ses pretentions pour la succession des deux dernieres maisons, particulierement au comté de Chinchon en Castille. * Paul Jove, *vie de Sforce le Grand.* Scipion Ammirato, *histoire de Florence.* Simoneta. Ripamente. Ughel, *Italia sacra.* Zazzara, *della nobl. famil. Sfort.* Imhof, *hist. geneal. Ital. & Hisp. &c.*

SFORCE (Ascagne Marie) cardinal, cinquiéme fils de *François* I. duc de Milan, nâquit en 1455. & eut part aux revolutions de sa famille, après l'assassinat commis en 1476. en la personne de *Galeas-Marie* son frere. Simoneta, premier ministre, qui s'étoit emparé de toute l'autorité, pendant la minorité de Jean Galeas Marie, fit releguer Louis-Marie & Ascagne, oncles de ce jeune prince; mais Louis-Marie étant revenu, il supplanta Simoneta, & s'empara si bien du gouvernement, qu'il ne laissa à son neveu que le titre de duc. Cette conduite ne plaisant point à Ascagne, il conjura contre son frere,

qui l'ayant reconnu, le relegua à Ferrare. Ils se racommoderent dans la suite; de sorte que Louis-Marie demanda pour Ascagne le chapeau de cardinal, & l'obtint du pape Sixte IV. en 1484. en consideration du mariage de *Jerome* Riario, neveu de sa sainteté, avec *Catherine* Sforce, *dont il sera parlé dans l'article suivant.* Ce nouveau cardinal devint dans la suite administrateur des évêchés de Novarre & de Cremone, & legat du patrimoine de saint Pierre. Comme il eut grande part à l'élection du pape Alexandre VI. sa recompense fut l'office de vice-chancelier, outre plusieurs benefices, quantité de terres ou châteaux & le palais Borgia à Rome. Redoutant pourtant dans la suite le caractere de ce souverain pontife, il sortit de Rome & se retira sur les terres des Colonnes. Le roi de France l'engagea ensuite à aller traiter avec le pape des affaires qui concernoient les interêts de S. M. Mais Sforce toûjours sur ses gardes, ne voulut point se rendre à Rome, que Jean Borgia archevêque de Valence, fils naturel de sa sainteté, ne se fût remis comme en ôtage entre les mains des Colonnes. Cette premiere entrevûe n'ayant pas réussi, il s'en revint; mais étant retourné peu après vers le saint pere pour le même dessein, & n'ayant pas pris les mêmes précautions, il fut arrêté prisonnier au château saint Ange, où pourtant Alexandre VI. n'osa le garder longtems, de crainte d'irriter le roi de France. Louis XII. étant entré dans le Milanez à main armée contre le duc Louis, dit *le Maure*, & l'ayant forcé dans Novarre, & envoyé prisonnier en France, le cardinal qui étoit à Milan, voulut se sauver; mais les troupes Venitiennes l'arrêterent en chemin, & le livrerent au roi, qui l'envoya en prison à Pierre-en-Scize de Lyon, d'où l'on le transfera quelque tems après à la tour de Bourges, d'où il sortit bientôt par les bons offices du cardinal d'Amboise, premier ministre d'état, sous la parole qu'il donna de ne point sortir de France sans un ordre exprès du roi. Il lui fut accordé pour se rendre au conclave, à condition qu'il donneroit sa voix au cardinal d'Amboise, mais il n'en fit rien; & ce dernier irrité voulut le ramener en France, mais le pape Jules II. l'empêcha. Enfin il mourut de peste à Rome le 27. Mai 1505. & fut enterré dans l'église de sainte Marie, où le même pape oubliant genereusement les anciennes contestations qu'ils avoient eues ensemble pendant qu'ils étoient cardinaux, lui fit ériger un superbe mausolée, *virtutum memor honestissimarum, contentionum oblitus*, porte l'épitaphe qu'il y fit poser. * Auberi, *hist. des Cardinaux. Hist. de France, en la vie de Louis XII.*

SFORCE (Catherine) fille *naturelle* de *Galeas-Marie* Sforce, duc de Milan, & femme de *Jerôme* Riario, prince de Forli, auquel elle porta la seigneurie d'Imola, fut une heroïne de son tems : car ayant été mise en prison avec ses enfans, après la mort de son mari, qui avoit été assassiné par François Ursus, chef des rebelles de ce pays, elle ne s'étonna pas de sa disgrace; mais par son adresse & sa constance, elle trouva moyen de venger le défunt, & de conserver la souveraineté qu'il s'étoit acquise. La forteresse de Rimini, où il y avoit une bonne garnison, tenant encore pour elle, & ne se voulant point rendre par son ordre, elle temoigna en termes ambigus, que pour en venir à bout, il étoit necessaire qu'on lui permît d'y entrer, afin qu'elle pût parler en toute liberté, & au commandant & aux soldats, laissant cependant ses enfans pour ôtage à Ursus, & aux autres conjurés. Aussi tôt que cela lui eut été accordé, se voyant en lieu de sureté, & en état de pouvoir agir en maîtresse, elle commanda aux rebelles de mettre les armes bas, & les menaça des derniers supplices s'ils n'obéissoient. Les conjurés frustrés de leurs esperances, la menacerent de leur côté de tuer ses enfans en sa presence; mais elle leur répondit hardiment en levant les juppes, qu'il lui restoit encore dequoi en avoir d'autres. Sur ces entrefaites, elle reçut un secours considerable, que lui envoya Louis Sforce son oncle duc de Milan; & après que les conjurés se furent écartés, elle recouvra par sa prudence & par son courage la puissance souveraine qu'ils avoient voulu lui faire perdre par la mort de son mari. Elle resta tutrice de ses enfans, dont l'aîné se nommoit *Octavien* Riario, & sçut bien faire valoir son gouvernement pendant les guerres des François en Italie en 1494. & les années suivantes. Elle se remaria secretement à *Jean* de Medicis : ce mariage fut declaré dans la suite, & elle en eut *Jean* de Medicis, pere de *Cosme*, dit *le Grand*. Le duc de Valentinois bâtard du pape Alexandre VI. l'ayant assiegée dans Forli, elle s'y défendit vigoureusement l'an 1500. mais elle fut obligée de ceder à la force : on l'emmena prisonniere à Rome, où on l'enferma dans le château saint Ange; mais par l'intercession d'Yves d'Alegre, on la mit bientôt après en liberté, mais sans lui restituer ses états, dont le duc de Valentinois fut investi, & qui après la mort d'Alexandre VI. furent réunis au saint siege. * Brut. *l.* 8. *de l'histoire de Florence.*

SFORCE (Rodolphe) de Padoue, évêque de Pola en Istrie, & docte jurisconsulte, avoit exercé divers emplois à Rome, & fut élevé par le pape Urbain VIII. à l'épiscopat. Il mourut en 1626. * Jacques-Philippe Thomasini, *in elog.*

SFORCE (Isabelle) qui vivoit dans le XVI. siecle, peut tenir rang parmi les femmes sçavantes. On trouve quelques-unes de ses lettres dans le recueil qu Hortensio Lando fit imprimer à Venise l'an 1549. On y trouve la lettre de consolation qu'elle écrivit à Bonne Sforce, veuve depuis peu du roi de Pologne, & celle qu'elle écrivit à Marguerite Bobbia, pour faire l'apologie de la poësie. * Bayle, *Dict. critiq.*

S H

SHAFTSBURI (le comte de) *voyez* COOPER.

SHAFTSBURI ou SHAFTON, en latin *Septonia*, ville avec marché, dans la contrée septentrionale du comté de Dorset, qu'on appelle *Upper Wimborn.* Elle est située sur une haute montagne dans les confins du comté de Wilt. La vûe en est belle, & l'air très-pur; mais elle manque un peu d'eau. Dans le tems de la conquête des Normands, elle avoit dix paroisses, reduites presentement à huit, avec environ cinq cens maisons bâties de pierre de taille. Quelques-uns ont écrit que le roi Kanut, Danois, y mourut; & que la ville avoit été bâtie par le roi Alfred en 800. Le roi Edouard, surnommé *le Martyr*, y a été enterré. En 1672. le roi Charles II. créa Antoine Ashlei Cooper, alors chancelier d'Angleterre, comte de Shaftsburi. Ce comte mourut en Hollande, & son fils lui succeda dans ses titres & dignités.

SHAP, grande paroisse dans la partie occidentale du comté de Westmorland en Angleterre. C'est là où est la seule abbaye de ce comté, fondée par Thomas fils de Gospatrick, sous le regne d'Henri I. Il y a une fontaine qui a son flux & son reflux plusieurs fois dans un jour. Ce qu'il y a encore de remarquable dans ce lieu, ce sont de grandes pyramides de pierre rangées dans un mille d'étendue à une égale distance. Il y en a qui ont neuf pieds de haut, & quatorze de circonference. C'est sans doute, le monument de quelque grand exploit arrivé en ce lieu. C'est presentement une ville avec marché. * *Dict. Anglois.*

SHAPOR, ville du Mogolistan en Asie. Elle est dans le Berar, aux confins du royaume d'Orixa, & elle est estimée par conjecture la Sora de Ptolomée. * Baudrand.

SHARPUS (Jean) Anglois, philosophe & theologien, a fait divers écrits, intitulés; *determinationes de sacramento altaris contra Wiclefitas; de orationibus Sanctorum; de suffragiis Viatorum*, dont les manuscrits sont demeurés à Oxford, dans le college de Merton; *quæstiones de adoratione imaginum; de suffragiis Sanctorum; de incarnatione Verbi; quæstiones de anima; de peregrinatione; de potestate sacerdotii, &c.* & mourut l'an 1390. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

SHEALE, ville dans le comté de Durham en Angleterre, dans le quartier de Chester, à l'embouchure de la riviere de Tine, où la flotte de charbon de Neucastle vient prendre sa charge. * *Dict. Anglois.*

SHEFFIELD, ville avec marche en Angleterre, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle Strafford, sur la riviere Dun, près les limites du comté de Derbi, & celebre depuis longtems pour son negoce en instrumens de fer, & sur-tout en couteaux & en lames. On y voit encore les ruines de l'un de ses cinq châteaux situés

sur la riviere, à cinq milles de distance l'un de l'autre. * *Dict. Angl.*

SHEFFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Bedford, qu'on appelle Clifton. * *Dict. Anglois.*

SHENNONS, SHANNON : c'est la plus grande riviere d'Irlande. Elle a sa source aux confins du comté de Roscomen, & de celui de Letrina en Conacie, coule sur les confins de cette province, de la Lagenie & de la Momonie, & se décharge dans la mer par une fort large embouchure. Elle baigne Letrim, Jameston, Athlone & Limerick, & forme dans son cours un grand nombre de lacs, dont les plus considerables sont ceux d'Allyne, d'Esc, de Rée, de Derg & d'Agamisch. * Mati, *dictionaire.*

SHEPEI, SHEPPEI ou SHEPYE, anciennement *Toliapis*, isle du comté de Kent en Angleterre, n'est separée de la Terre-ferme que par une branche de la Tamise, & n'a que deux lieues de long & une de large. Son terroir a ceci de particulier, qu'il n'y vient point de taupes. La capitale de l'isle est Queenbourg. Les autres lieux remarquables sont Minster, East-Chur-ch, Warden, Leysden, Elmslei. * Baudrand. *Dictionaire Anglois.*

SHEPPIUS ou DE SHEPPEI (Jean) évêque de Rochester, & trésorier d'Angleterre, prit l'habit de religieux dans le couvent de Rochester, & fut reçu docteur dans l'université d'Oxford. Il s'adonna à la predication ; & après avoir fait un voyage à Paris, il fut élevé à la dignité d'évêque en 1352. Ce prelat laissa trois livres de sermons, dont on garde les manuscrits dans les colleges de Wicham & de Merton à Oxford, & mourut en 1360. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SHERBORN, en latin *Clarus fons*, *Schurburnum*, autrefois ville épiscopale d'Angleterre, n'est maintenant qu'un bourg, considerable par ses manufactures de drap, & situé dans le comté de Dorchester sur l'Il, aux confins du comté de Sommerset. Il y a un autre bourg de ce nom dans le comté d'Yorck, à quatre lieues de la ville de ce nom vers le sud. * Baudrand.

SHINNER, famille très-ancienne & illustre du pays de Vallais, anciennement appellée *Zmitweg*, *Pierre* Zmitweg, qui vivoit l'an 1375. fut le dernier qui porta ce nom. Ses fils prirent celui de SHINNER, & formerent deux branches très-considerables, dont l'aînée fut continuée par *Matthieu* & par *Nicolas* son frere dans le pays de Vallais. La seconde branche s'établit dans le canton de Berne, & y fleurit encore sous le nom de SHINNER. L'une & l'autre a eu des personnes, qui dans leur pays ont occupé les premieres charges de l'état. *Matthieu* Shinner qui resta dans le Vallais, étoit grand bailli de Syon, & chef de la republique. *Nicolas* son petit-fils, chanoine de Syon, fut élu évêque de cette même ville, comte & prefet du pays de Vallais après Josué de Syllina, qui fut chassé du siege l'an 1494. Il ne siegea que quatre ans, & remit l'évêché à son neveu MATTHIEU Shinner, auquel il avoit déja donné l'an 1500. l'administration de toutes les affaires, à cause de son grand âge. Ce Matthieu étoit un des plus grands hommes de son siecle, grand politique, laborieux & infatigable, très-attaché aux interêts du saint siege & de l'empire, ami particulier de l'empereur Maximilien. François I. roi de France disoit ordinairement qu'il craignoit plus la plume du cardinal de Syon, que les épées de ses ennemis. Il mit tout en usage pour avancer la gloire des Suisses, qu'il avoit engagés dans le parti du pape & de l'empereur. Ce fut lui qui negocia leur alliance avec le pape Jules II. en vertu de laquelle il mena plusieurs fois des troupes Suisses en Italie. Il chassa les François du Milanez, & retablit le jeune duc Maximilien Sforce l'an 1512. Pour ces grands services rendus à toute l'Italie, les Suisses obtinrent le titre de liberateurs & de défenseurs du saint siege ; & l'évêque reçut en 1511. du pape Jules II. le chapeau de cardinal. L'empereur lui fit present de la ville & du château de Viguesa, & d'autres endroits. Jules II. & Leon X. le firent leur legat en Allemagne & en Lombardie. Sa reputation étoit montée à un si haut degré, qu'on tient que s'il n'avoit pas donné sa voix à Laurent de Medicis, il auroit lui-même obtenu la thiaire ; & cet honneur lui seroit peut-être encore arrivé, s'il avoit survécu le pape Adrien VI. Il mourut à Rome en Septembre 1522. Il y a eu depuis plusieurs autres personnes de distinction de cette famille, qui ont excercé les premieres charges de la republique de Vallais. * *Memoires manuscrits.*

SHIPTON-MALLET, grand bourg d'Angleterre, dans la contrée du comté de Sommerset, qu'on appelle *Whiston.* * *Dict. Anglois.*

SHIRBURNE, évêque de Chichester en Angleterre, fut honoré de cette dignité, en recompense des grands services qu'il avoit rendus dans plusieurs ambassades, dont il s'étoit acquitté avec honneur. Il étoit philosophe & orateur. * Pitseus.

SHIRTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le canton du comté de Worcester, appellée *Oswalderson.* Elle est sur la Stoure, fort près du comté de Warwick. * *Dict. Angl.*

SHIRWODUS (Jean) évêque de Durham, & Anglois de nation, vivoit vers l'an 1470. Il sçavoit les langues grecque & latine, & étoit poëte, rhetoricien, philosophe & theologien. Après avoir demeuré long-tems en Angleterre, il vint en France, étudia à Paris, où il fit amitié avec Roch, Chartreux. Delà il passa en Italie, où il se perfectionna dans la langue grecque, & où il rechercha beaucoup de livres grecs, qu'il acheta & porta en Angleterre. Enfin il parvint à l'évêché de Durham, Les livres grecs qu'il avoit apportés d'Italie, furent long-tems cachés, & furent trouvés depuis par Robert Tonstal, évêque de Durham. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus.

SHOREHAM, ville & port de mer d'Angleterre dans la contrée du comté de Suffex, qu'on appelle *Bramber.* * *Dict. Anglois.*

SHREWSBURI, en latin *Salopia*, ville capitale du comté de Shrop en Angleterre. Elle est située sur la Saverne, à dix lieues de Chester, vers le midi. Cette ville est fort peuplée, riche par le grand débit de draps qu'on y fabrique, & forte par sa situation, étant environnée par la Saverne de tous les côtés, à la reserve du nord. Le titre de comte de Shrewsburi avoit été long-tems sans possesseur, jusqu'à ce qu'Henri VI créa comte de Shrewsburi en 1442. *Jean-Talbot*, maréchal de France ; & ce titre a continué dans sa famille jusques à *Charles* comte de Shrewsburi, qui étoit le douziéme de ce titre, & qui fut honoré de celui de duc par le roi Guillaume III. *Voyez*, TALBOT. Cette ville envoye deux deputés au parlement. * Baudrand. *Dict. Anglois.*

SHROP-SHIRE, c'est à-dire, le comté de Shrop, en latin *Salopia*, province d'Angleterre. Elle a au nord le comté de Chester ; au levant celui de Stafford ; au midi ceux de Worcester & d'Hereford ; & au couchant la principauté de Galles. Sa longueur est de treize lieues, & sa largeur de huit. Elle abonde en grains & en bétail, & on y trouve des mines de fer & de charbon. Shrewsburi en est la ville capitale. On y distingue encore les bourgs de Bridgenorth, de Ludlow, de Wenlock, & de Bishops-Castle, qui envoyent leurs deputés au parlement d'Angleterre. * Baudrand.

S I

SIAGRIUS, auteur du V. siecle, avoit composé un traité de la foi, sur le mystere de la Trinité, dans lequel il combattoit ceux qui refusoient de donner le nom de pere à la premiere personne de la Trinité ; & il montroit qu'on devoit dire qu'il a engendré, non pas créé son Fils, & que le Saint-Esprit n'est point engendré, mais produit. Gennade avoit vû un autre livre sur les regles de la foi, qui portoit le nom de Siagrius ; mais qu'il juge d'un autre auteur, à cause de la difference du style. * Gennad. *de script. Eccles.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

SIAM, grand royaume, dans la presqu'isle de l'Inde, au-delà du golfe de Bengala, a du côté du nord les royaumes de Pegu & d'Ava ; vers l'orient, les royaumes de Camboje, de Laos, de Jangoma & de Tango ; du côté du midi, le golfe de Siam ; vers l'occident, le golfe de Bengala, faisant ainsi un demi cercle, qui

a environ quatre cens cinquante lieues de circuit. Quelques-uns disent que le royaume de Siam s'étend depuis la pointe de Malaca jusqu'au royaume de Pegu & de Laos, qui le bornent du côté du septentrion ; qu'il a la mer de la Chine à l'orient, & celle des Indes à l'occident : de sorte qu'il semble ne faire qu'une grande presqu'isle. On ajoûte que les cartes geographiques ne marquent pas bien les provinces & les limites de ce royaume, & l'on a travaillé sur les lieux à en faire une carte exacte. On divise ordinairement le royaume de Siam en onze provinces, qui avoient autrefois le titre de royaume ; sçavoir, Siam, Mattavan, Siara, Tanasserin, Keda, Pera, Ihor, Juncalaon, Paarn, Patana & Ligor. Quelques-unes peuvent retenir le nom de principauté ; mais ceux qui les possedent payent tribut au roi de Siam, dont ils sont les sujets. Il y a encore d'autres pays, qui conservent le nom de royaumes, & sont tributaires du roi de Siam ; comme les royaumes de Camboje, de Gehor, de Patane, de Queda, de Singora &c. dont la plûpart presentent tous les ans un bouquet de fleurs d'or pour tribut. L'air y est bon, & les étrangers s'y accoûtument aisément. Les côtes de la mer sont fort peuplées, à cause du commerce ; car on y aborde du Japon, de la Chine, des isles Philippines, du Tonquin, de la Cochinchine, de Sciampaa, de Camboje, des isles de la Sonde, de toutes les parties de l'Inde, au-deça du Gange & du golfe de Bengala, de la Perse & de l'Arabie, & même des royaumes de l'Europe. Le pays y est très-fertile, & très-abondant en grains, principalement en riz & en fruits de toutes sortes. Il y a des mines de plomb, d'étain, d'argent, & même d'or ; mais il est de bas aloi. Les élephans y fournissent quantité d'yvoire. Le commerce y fait debiter tout ce qui est de plus précieux dans l'Asie ; comme des étofes de soye, des lins, du bois de la Chine, des porcelaines, du musc, de l'or & de l'argent en barre, toutes sortes d'ouvrages d'orfévrerie, des perles & des pierres précieuses. Les François y ont une factorerie. Les Portugais y sont en grand nombre, & l'on y compte neuf ou dix familles de veritables Portugais, & plus de mille des Metys, c'est-à-dire, de ceux qui sont nés d'un Portugais & d'une Siamoise. Il y a environ cent familles de Cochinchinois, la plûpart Chrétiens. Parmi les Tonquinois établis dans les états de Siam, il y a sept ou huit familles Chrétiennes. Les Armeniens y font un corps à part, composé de quinze ou seize familles, toutes Chrétiennes & Catholiques. Les Hollandois y ont aussi une factorerie ; & les Anglois une autre. On y voit beaucoup de Turcs & de Mahometans ; & les Peguans y égalent presque le nombre des Siamois originaires du pays. Les maisons sont communément de bois, & élevées sur des pilotis, à cause des inondations qui arrivent tous les ans : mais les Chinois & les Maures en ont fait bâtir à Siam plusieurs de pierre, qui sont assez belles. Les richesses du pays paroissent dans les pagodes ou temples, par la quantité d'ouvrages d'or, qui en sont les ornemens ; par la structure, qui en est magnifique ; & par leur grand nombre. Il y a de grandes & belles rivieres, dont la plûpart se débordent pendant que le soleil parcourt les signes septentrionaux, depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Septembre : ce qui contribue beaucoup à la fertilité des campagnes où elles se répandent ; & où, par une providence admirable, l'épi du riz monte à mesure que les eaux croissent. Il se trouve dans ce pays des serpens longs de plus de vingt pieds, & qui ont deux têtes ; mais celle qui est au bout où seroit la queue, n'ouvre point la gueule, & n'a point de mouvement. On y voit aussi un animal fort venimeux, qui a environ un pied de long ; sa queue est fourchue, faisant deux pointes ; & sa force est à peu près comme on nous dépeint la salamandre.

VILLE CAPITALE DU ROYAUME.

Cette ville a été nommée Siam par le Portugais, & est appellée par ceux du pays *Crung si ayu thaya*, d'où quelques-uns ont fait *Juthia*, *Judia* ou *Odia*. Crung signifie *ville excellente*. Leurs historiens l'appellent encore *Crung tappa ppra ma hà nà Kon*, c'est-à-dire, *ville angelique, admirable & extraordinaire*. On dit qu'ils l'appellent *angelique*, parce qu'ils la croyent imprenable aux hommes. Elle est bâtie dans une isle que forme la riviere de Menam, c'est-à-dire, *Mere des eaux*, laquelle en cet endroit est fort large & fort profonde. Quelques auteurs prétendent que c'est un bras du Gange ; mais ils se trompent, car elle a sa source vers la frontiere de Laos ; où elle sort d'une montagne. Cette riviere deborde tous les ans, & inonde tous les environs de la ville. Son eau est très-saine ; mais on y trouve beaucoup de crocodiles d'une grandeur monstrueuse, & qui devorent les hommes, quand ils les trouvent seuls & sans armes. Siam est d'une figure presque ronde, & a environ deux lieues de circuit. Les fauxbourgs qui sont des deux côtés de la riviere, sont aussi-grands & aussi-bien bâtis que la ville. Elle a plusieurs belles rues, & des canaux tirés fort regulierement, sur lesquels on peut aller en bateau presque dans toutes les maisons de la ville ; les bâtimens y sont d'une riche structure ; & la richesse des temples surpasse tout ce que l'on peut voir de plus superbe dans les Indes. Ils ont tous des clochers ou pyramides dorées, qui font un très-bel effet de loin. Le palais du roi est sur le bord de la riviere, & a une si vaste étendue, qu'on le prendroit pour une ville. Toutes ses tours & ses pyramides sont aussi dorées ; & les appartemens du roi & de la reine renferment des richesses inconcevables. L'or & les pierreries y brillent de tous côtés ; & on ne voit rien de si magnifique dans tout l'Orient, si ce n'est dans la Chine. En l'année 1634. les Hollandois y bâtirent une maison, qui est une des plus belles que la compagnie des Indes ait dans l'Orient. Le commerce a attiré dans cette ville plusieurs sortes de nations qui y sont établies ; mais il n'y a que les François, les Portugais, les Anglois, les Hollandois, les Chinois & les Maures, c'est-à-dire, les Turcs & les Mahometans, qui demeurent dans la ville : les autres nations sont logées aux environs par camps ; c'est-à-dire, chaque nation ensemble.

Entre les *pagodes* ou *temples* de Siam, la plus superbe & la plus celebre est celle qui est dans le palais du roi. On voit à la porte une vache d'un côté, & de l'autre un monstre extremêment hideux : le dedans est tout brillant d'or. Les murailles, les lambris, les pilliers & toutes les figures, sont si bien dorées, qu'il semble que tout soit revêtu de lames de ce métal. Après avoir avancé quelques pas, on voit une maniere d'autel, sur lequel il y a quatre figures d'or massif, à peu près de la hauteur d'un homme, dont les jambes sont croisées à la siamoise. Au-delà est une espece de chœur, où est la plus riche pagode ou *idole* du royaume (car on donne ce nom de pagode indifferemment au temple & à l'idole qui est dedans.) Cette statue est debout, & touche de sa tête à la voûte du chœur. Elle a environ quarante-cinq pieds de hauteur, & sept ou huit de largeur : ce qui est de plus merveilleux, c'est qu'elle est toute d'or. De la taille qu'elle est, il faut qu'il entre dans sa masse plus de cent pics, c'est-à-dire, plus de douze mille cinq cens livres de ce métal (car un pic pese cent vingt-cinq livres) & qu'elle vaille au moins douze millions cinq cens mille livres. On dit que ce prodigieux colosse a été fondu dans le lieu même où il est placé, & qu'ensuite on y a construit le temple. A ses côtés il y en a plusieurs autres de moindre grandeur, qui sont aussi d'or, & enrichis de pierreries. A cent pas du palais du roi, vers le midi, on voit un autre temple, qui n'est pas si riche, mais dont la structure est plus belle & plus reguliere. Cet édifice est bâti en forme de croix, à la maniere de nos eglises, & surmonté de cinq dômes, dont celui du milieu est plus grand que les autres : le toit est couvert de calain ou étain doré. Ce temple est accompagné de quarante-quatre grandes pyramides fort bien travaillées, & tout autour avec symmetrie, par trois plans de differente hauteur. De ces pyramides, les unes sont terminées en pointes ; & les autres arondies sur le haut en forme de dôme. Tout l'édifice, avec les pyramides, est renfermé dans une espece de cloître quarré, où l'on voit le long des galeries d'un côté, plus de quatre cens statues de briques dorées, disposées dans un bel ordre ; l'autre côté, est ouvert, & regarde le temple.

DU ROI DE SIAM.

Le roi de Siam a une autorité très-absolue ; & le respect que ses peuples ont pour lui, va presque jusqu'à l'adoration : la posture où il faut être en sa presence, en est une marque. Dans le conseil même, qui dure quelquefois plus de quatre heures, les ministres d'état se tiennent toûjours prosternés devant sa majesté. Quand il sort tout le monde doit se retirer, & personne n'ose se trouver dans son chemin, que ceux qui en ont un ordre exprès. Toutes les portes & les fenêtres des maisons doivent alors être fermées, si ce n'est lorsqu'il se fait voir à son peuple dans les jours de ceremonie. Dans l'ambassade Françoise en 1685. on avertissoit même les François de se tenir dans leurs quartiers, lorsque le roi devoit sortir. On ne permet à personne d'approcher du palais, quand il y est. Lorsqu'il va dans la ville, il est assis dans une chaise d'or, que douze valets portent sur les épaules. Si c'est un jour de ceremonie extraordinaire, il est monté sur un élephant où il est assis sur un thrône d'or. Lorsqu'il veut se divertir sur la riviere, il entre dans un *balon*, c'est à dire une barque très-magnifique, & se met sous un d'ais de brocard d'or accompagné de quelques mandarins. Tous les autres mandarins & seigneurs de la cour le suivent, chacun dans son balon, quelquefois jusqu'au nombre de mille. Dans les jours de fête, les mandarins ont coûtume d'être tous habillés d'une étofe de même couleur, & c'est le roi qui nomme celle qu'il lui plaît. Le roi se montre en public deux fois l'année avec beaucoup de magnificence. Il marche alors suivi de toute sa cour, & fait paroître tout ce qu'il a de plus riche. La premiere fois on mene devant lui deux cens élephans, entre lesquels il y en a un blanc, que le roi estime tellement, qu'il fait gloire de se nommer le roi de l'élephant blanc. On lui donne à manger dans des vaisseaux d'or ; & quand il vient à mourir on celebre les obseques de cet animal avec la même magnificence que celles des grands du royaume. La seconde fois le roi paroît sur la riviere avec deux cens galeres, dont chacune a quatre cens rameurs, & est enrichie de dorures & de peintures. Comme cette seconde sortie se fait au mois de Novembre, & qu'alors la riviere commence à s'abaisser, les prêtres font accroire au peuple qu'il n'y a que le roi qui puisse arrêter le cours des eaux ; & ces bonnes gens se persuadent qu'il va couper ces eaux avec son sabre, afin de les obliger à se retirer dans la mer. Le roi fait ces deux sorties pour aller à deux pagodes ou temples d'idoles, dont l'une est à Siam, & l'autre à six lieues de la ville, en remontant la riviere. Il sort encore une autre fois de son palais, mais sans éclat, pour aller à une pagode qui est dans l'isle où les Hollandois ont leur loge. Ces trois pagodes sont richement ornées, & la structure en est très-belle. Les autels sont chargés d'idoles d'or & d'argent. Le temple de la ville contient près de quatre mille idoles toutes dorées, outre les trois principales, qui sont d'or massif. Celui qui est à six lieues de la ville, n'est ouvert qu'au roi & aux prêtres de sa loi : & le peuple demeure à la porte, la face contre terre. La pagode qui est dans l'isle des Hollandois, est accompagnée d'une maniere de cloître fort agreable. La grande idole est environnée de plus de trois cens autres de diverses grandeurs, qui representent toutes sortes de postures. Le roi envoye tous les ans à la Chine cinq ou six grands vaisseaux, que l'on appelle *sommes*, chargés des choses dont les Chinois ont besoin ; & deux ou trois sommes au Japon. Il fait un pareil trafic à Camboje & à la Cochinchine, au Tonquin, dans toutes les côtes de l'Inde, & dans la Perse, principalement à Surate. De tous ces lieux il tire toutes sortes de riches marchandises, qu'il fait vendre au prix qu'il veut.

Le roi qui regnoit en 1687. n'avoit qu'une seule femme, à qui l'on donnoit la qualité de reine ; mais il entrenoit un grand nombre de concubines. Il se faisoit fort bien traiter, & ne buvoit neanmoins que de l'eau, parce que leur religion défend le vin aux personnes de qualité, aussi-bien qu'aux talapoins. Le royaume est hereditaire : de sorte neanmoins que les freres du roi succedent à la couronne preferablement à ses enfans, qui n'y parviennent qu'après la mort de leurs oncles.

Le roi avoit deux freres, qui vivoient avec lui dans le palais. Il avoit aussi, selon la coûtume des Orientaux, un fils adoptif, qui l'accompagnoit par tout, auquel il faisoit rendre des honneurs particuliers. La princesse, fille unique du roi, avoit sa cour & son conseil, composés des femmes des principaux mandarins. Elle faisoit paroître beaucoup de prudence dans le gouvernement des provinces que le roi lui avoit données. Elle n'étoit servie que par des femmes ; & nul homme ne l'avoit vûe ni en public, ni en son palais. Lorsqu'elle sortoit sur un elephant, elle étoit enfermée dans une espece de chaise, où on ne la pouvoit voir. Le roi s'étoit rendu affable & accessible à tous les étrangers, principalement aux François, depuis qu'on lui avoit fait connoître la coûtume du roi de France & des autres rois de l'Europe, qui se montrent tous les jours à leurs sujets & à toutes sortes de nations. Ce prince fut tué en 1688. à l'âge de 55. ans ou environ. Deux princes devoient succeder, selon les coûtumes du pays, parce qu'il n'avoit point d'enfans mâles. L'aîné étoit perclus de tous ses membres. Le cadet contrefaisoit le muet, pour ne pas s'exposer à perdre la vie, par le soupçon que le roi eût pu prendre contre lui. Ils étoient tous deux unis, & l'aîné, à cause de ses infirmités, cedoit volontiers le royaume à son cadet. Mais tous deux n'étoient pas trop bien avec le roi, & ne se mêloient d'aucunes affaires. La princesse, fille du roi, étoit, disoit-on, mariée secrettement avec le jeune prince. Elle étoit âgée de 28. ans, & étoit d'un naturel fier, hautain, fort attachée à la religion & aux coûtumes de ses ancêtres, ennemie des François & des autres étrangers. Elle se retira de la cour pour quelque mécontentement qu'elle avoit reçû de son pere, & prévenue de haine pour M. Constance Grec de nation, ministre de Siam, qu'elle en croyoit être auteur. Prapie, fils adoptif du roi, qu'on avoit voulu faire passer pour son fils naturel, étant le mieux dans l'esprit de ce prince, auroit pu lui succeder, si la chose eût dépendu seulement du roi ; mais sa naissance étoit trop basse & trop connue. Entre les grands, Opra Pitracha se distinguoit le plus. Sa famille étoit ancienne & considerée ; il étoit frere de lait du roi, & à peu près de son âge. Il descendoit d'une race, sur laquelle le pere de celui qui regnoit, avoit usurpé la couronne. Ce mandarin s'étoit acquis, par l'attache qu'il affectoit de faire paroître pour la religion, l'estime universelle de tous les talapoins. Sa prudence lui avoit fait refuser tous les grands emplois dont on avoit voulu l'honorer lui & son fils ; mais il n'en avoit pas moins d'accès dans le palais, & le roi ne prenoit aucune resolution sans la lui communiquer. Il étoit d'un esprit vif & étendu, capable de manier les affaires, & porté aux grandes entreprises. Son abord étoit fort engageant quand il le falloit, & sa conversation très-agreable. Il sçavoit bien se faire valoir auprès du roi, aimant son pays, ennemi des étrangers, bon Siamois ; mais au reste se laissant difficilement surprendre ; né sans droiture, avec peu de sincerité, beaucoup d'ambition, trop de délicatesse à railler, & une grande ardeur à poursuivre ceux dont il se croyoit méprisé : ce qui lui avoit attiré la haine de tout le peuple & des étrangers. Au mois de Mars, le roi s'étant trouvé plus mal qu'à l'ordinaire, Prapie commença à former son parti. Opra Pitracha, qui depuis long-tems avoit pris ses mesures, mit le plus de monde qu'il put dans les pagodes, autour de Louvo. Il vouloit, disoit-il, s'y enfermer avec les talapoins ; mais auparavant il lui faloit mettre sur le thrône les princes ausquels il appartenoit. Ces bruits répandus parmi le peuple, grossirent son parti en peu de tems. Il pressa pour lors les princes de se rendre à Louvo, où, après bien des délais, ils arriverent. Le bon accueil qu'on leur fit, dissipa leurs soupçons. Prapie, qui ne sortoit presque pas de la chambre du roi, en fut tiré par adresse, & massacré à la porte, presque sous les yeux du prince, qui le cherissoit plus que tout le reste de son royaume. Peu après, M. Constance ayant été appellé auprès du roi, fut arrêté en chemin, chargé de chaînes, & conduit en un lieu où il fut, dit-on, tourmenté de mille manieres, aussi bien que sa femme & ses amis, Maison a ignoré le genre de mort qu'on lui fit souffrir. On insinua aux princes, que les François, d'intelligence avec M. Constance,

avoient resolu d'élever sur le thrône Prapie ; & il n'en fallut pas davantage pour leur donner de la haine pour les François. Ensuite Pitracha mit toutes ses ruses en usage pour attirer les François de Bancok à Louvo. Il les employa sans succès ; car une juste défiance leur ayant fait penetrer ce qu'on leur préparoit, il n'y eut pas moyen de les faire sortir de leur fort : de sorte qu'on en vint à une guerre déclarée. Pendant ce tems les mandarins, que Pitracha avoit mis dans son parti, en leur promettant de les élever aux premieres dignités de l'état, seconderent ses desseins. On se saisit aussi-tôt des deux princes, qu'on fit passer pour des ingrats, & on les envoya à une certaine pagode proche Thelipoussonne, pour les faire mourir à coup de bois de sandal, enveloppés dans des sacs d'écarlate, suivant la coûtume de se défaire des princes du sang. L'ancien roi étoit encore en vie, lorsqu'ils perirent. Il fut tué le jour suivant : après quoi Pitracha épousa la princesse, & monta sur le thrône, sans qu'il arrivât la moindre sedition. Il renvoya les François, qui sortirent, armes, bagages, tambour battant, & méche allumée, l'an 1688. Il mourut en 1703. Le prince, son fils aîné, lui succeda, & fit tuer le jeune prince, âgé de 14. à 15. ans, qui étoit fils de Pitracha & de la fille du feu roi. Le gouverneur de Ligor se revolta contre ce nouveau souverain & se fit déclarer roi. * *Mem. histor.*

DES PRINCES ET DES GRANDS OFFICIERS *du royaume de Siam.*

Il y a trois sortes de princes à la cour de Siam. Les premiers sont les princes du sang royal ; les rois de Camboje, de Gehors & des autres royaumes tributaires du roi de Siam. Les seconds sont les princes de Laos, de Chiamai & de Banca, qui ont été pris à la guerre ; & quelques autres, qui se sont volontairement mis sous la protection du roi. Les troisiémes sont ceux que le roi a élevés au rang de princes. Aux jours de ceremonie, ils ont de grandes coupes d'or & d'argent, qui sont les marques de leur dignité. Il y a sept grands officiers dans le royaume de Siam. Le *Maha ommarat* est le premier après le roi, & a droit d'être assis en sa presence. Le *Chacri* regle les affaires de la guerre & de la justice. Ces deux charges ne sont point remplies aujourd'hui ; & l'on croit que le roi les veut supprimer parce qu'elles donnoient trop d'autorité à ceux qui les exerçoient. Le *Aahoum* est le generalissime des armées de terre & de mer. Le *Ok-ïa Vang* a la conduite de toutes les affaires du palais du roi. Le *Ok-ïa Pra klang*, que nous appellons le *Barkalon*, a toutes les affaires étrangeres & les magasins du roi. Le *Ok-ïa Pollatep* a soin des revenus du roi. Le *Ok-ïa Jambarat* est juge souverain de toutes les affaires criminelles. Outre ces grands officiers, le roi a un trésorier qu'on appelle *Ok-ïa Pacdi.* Ceux qui possedent ces premieres dignités, donnent, avec l'agrément du roi toutes les autres charges du royaume, & sont responsables de toutes les fautes qui s'y commettent. Après les sept grandes charges, les plus illustres dignités sont celles d'*Ok-ïa*, d'*Ok-pra*, d'*Ok-louang*, d'*Oz-quun & d'Ok-mun.* Le premier des ambassadeurs envoyés au roi de France, l'an 1686. étoit Ok-pra ; le second, Ok-louang ; & le troisiéme, Ok-quun. Des mandarins qui l'accompagnoient, il y en avoit deux Ok-quun, & les deux autres Ok-mun. Le conseil d'état est composé de plusieurs mandarins, qui donnent leurs avis au roi par forme de remontrance, & qui ne peuvent rien resoudre, le roi se reservant le pouvoir d'approuver ou de rejetter tout ce qu'ils ont déliberé. Le roi donne la qualité de mandarin & toutes les autres dignités du royaume à qui il lui plaît, sans avoir égard à la naissance ; parce que tous ses sujets sont ses esclaves, & qu'il les abaisse & les éleve selon sa volonté. C'est le roi même qui rend la justice dans les choses de grande consequence. Il est vrai que les mandarins examinent les affaires & les procès auparavant ; mais ils en font ensuite leur rapport au roi, qui est assis alors sur un thrône fort élevé ; & en ayant pris connoissance, il prononce l'arrêt, que l'on fait écrire en sa presence. Pour les affaires ordinaires, il y a des jurisdictions établies dans les villes, d'où les appellations ressortissent au conseil de Siam, capitale du royaume. Ce conseil est composé d'un presi-

dent & de douze conseillers, qui jugent en dernier ressort. On procede dans les matieres criminelles à peu près comme en France ; mais la justice est beaucoup plus severe.

MOEURS ET COUSTUMES DES SIAMOIS.

Les Siamois ne sont pas ordinairement fort magnifiques dans leurs habits. Les hommes & les femmes du menu peuple sont presque habillés de la même maniere. Ils ont un longuis, qui est un morceau d'étoffe, long d'environ deux aunes & demie, & large de trois quarts d'aune. Ils se mettent ce longuis autour du corps ; en sorte qu'il fait comme une espece de jupon, qui leur pend depuis la ceinture jusqu'au dessous du genouil ; celui des femmes descend jusqu'à la cheville du pied. Lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, ou que le soleil est fort chaud, les hommes prennent une autre sorte de longuis, dont ils se couvrent le reste du corps ; & les femmes ont une maniere d'écharpe blanche. Les femmes aussi-bien que les hommes, coupent leurs cheveux. Les habits des mandarins, lorsqu'ils sont dans leur domestique, ne sont differens de ceux du peuple que par la finesse de l'étofe ; mais quand ils sortent, ils ont un longuis de soye, ou de toile peinte de six à sept aunes, si bien ajusté, qu'il ne leur descend que jusqu'au genoux. Les mandarins considerables ont sous ce longuis un caleçon étroit, dont les extrêmités sont bordées d'or ou d'argent. Ils portent même des vestes dont les corps & les manches sont assez larges. Ils ont des souliers à l'indienne, sans cordons ou boucles, pour se déchausser plus aisément en entrant dans l'appartement du roi. Les jours de ceremonies qu'ils doivent paroître devant le roi, ils ont un bonnet qui s'éleve en pointe comme le haut d'une pyramide, & qu'ils attachent par-dessous le menton avec un cordon. Le roi donne à quelques mandarins, selon leur qualité, des couronnes d'or ou d'argent, faites à peu près comme celles de nos ducs & de nos marquis, pour mettre autour de leur bonnet : ce qui est une marque de leur grande distinction. Les Siamois ont beaucoup d'honnêteté, & ne manquent pas d'affection pour les étrangers ; mais la plûpart sont dissimulés & mefians. La justice ne regne pas moins entre eux que l'amitié & la paix. Quand quelque vaisseau fait naufrage sur les côtes, il y a une loi qui les oblige de rapporter à la ville capitale tout ce qu'on peut ramasser du débris, pour être remis entre les mains de ceux à qui ces choses appartiennent : ce qui s'observe aussi à l'égard des étrangers. Ils n'aiment gueres le travail, qu'ils laissent aux esclaves & aux femmes, les obligeant à labourer la terre & à avoir soin du ménage, pendant qu'ils s'occupent à d'autres emplois. Ils ne sont pas plus habiles dans la navigation que les autres peuples d'Orient ; & ce sont les Européens qui ont la conduite des vaisseaux du roi. Pour les jonkos, qui sont des bâtimens de la Chine, ce sont des Chinois qui les montent ; mais quoique ces peuples se vantent d'avoir depuis plus de deux mille ans l'usage de la boussole, ils ne sont pas neanmoins forts experts dans l'art de naviger. Les Siamois ont trente trois lettres dans leur alphabeth. Ils écrivent, comme nous, de la main droite à la gauche, au contraire des peuples du Japon, de la Chine, de la Cochinchine & du Tonquin, qui conduisent leur écriture de la main droite à la gauche, & depuis le haut de la page jusqu'au bas. La monnoye du pays est d'argent, & de la forme à peu près d'une balle de mousquet un peu applatie. La plus basse est de petites coquilles, qu'on apporte des isles Maldives.

Ces peuples se persuadent qu'il est messéant à un homme d'avoir les dents blanches comme les bêtes : c'est pourquoi ils ont coûtume de les noircir avec un vernis fait exprès, & pour donner à la couleur le tems de s'attacher, ils ne mangent point pendant un jour ou deux. Ils sont fort adonnés à prendre du betel, de l'areque & du thé. Le betel est la feuille d'un arbre de même nom ; & l'areque est un fruit à peu près de la grosseur & de la figure de nos glans. Ils coupent ce fruit en quatre morceaux ; & l'ayant mêlé avec de la chaux de coquillage, ils l'enveloppent de la feuille de betel. Ce mélange leur paroît d'un si bon goût, qu'ils en mâchent tous, de quelque condition qu'ils soient, & en quelque lieu qu'ils se trouvent. Il est même de l'honnêteté parmi eux, de presenter le betel

& le thé à tous ceux qui leur rendent visite. Leur pays leur fournit le betel & l'areque ; mais ils font venir les feuilles de thé de la Chine & du Japon. Tout le peuple de ce royaume est esclave ou du roi, ou des grands seigneurs. La noblesse parmi les Siamois n'est point hereditaire. Les charges dont le prince dispose à sa volonté, font les nobles, qui ne sont distingués du peuple que par ces offices. Quoique la religion des Siamois permette la polygamie, on en voit peu qui ayent plus d'une ou deux femmes. A l'égard des dames, le plus grand respect qu'on leur puisse témoigner, c'est de tourner le dos quand elles passent, pour ne point jetter la vûe sur elles. Les Siamois sont fort attachés à leurs superstitions & au culte de leurs idoles : ce que l'on connoît par la multitude & la magnificence de leurs pagodes, & par les largesses qu'ils font aux talapoins. On dit qu'il y a dans le royaume quatorze mille temples, & cinquante mille talapoins, qui sont les prêtres ou docteurs du pays. Neanmoins, quand un missionnaire veut leur parler de notre religion, un present leur donne libre accès chez eux, & les dispose à écouter. Ces peuples aiment aussi les funerailles magnifiques ; & les talapoins leur enseignent que plus on fait de dépense aux obseques d'un mort, plus son ame est logée avantageusement, c'est-à-dire, dans le corps de quelque prince, ou de quelque animal considerable ; car ils croyent la metempsycose.

Les funerailles des grands se font en cette maniere. On dresse un mausolée avec des bambours, ou grosses cannes, revêtu de papier peint de toutes sortes de couleurs, & l'on y met autant de bois de senteur que peut peser le cadavre. Après que les prêtres ont fait quelques prieres on allume le bucher, & on reduit le tout en cendres, que l'on conserve dans des urnes d'or ou d'argent. On ne brûle pas le corps des criminels qui ont fini leur vie par une mort honteuse, mais on les enterre.

RELIGION DES SIAMOIS.

La religion des Siamois est fort bizarre, & on ne la peut parfaitement connoître que par les livres écrits en langue *balie*, qui est la langue sçavante, & que personne n'entend, hors quelques-uns des leurs ; encore ces livres ne s'accordent-ils pas toûjours entre eux. Voici ce qu'on en peut démêler. Les Siamois croient un Dieu ; mais ils n'en ont pas la même idée que nous. Par ce mot ils entendent un être souverain, composé d'esprit & de corps, dont le propre est de secourir les hommes, c'est-à-dire, de leur donner une loi, & de leur enseigner la veritable religion avec les sciences qui leur sont necessaires. Les perfections qu'ils lui attribuent, sont l'assemblage de toutes les vertus morales, possedées dans un degré éminent. Ils croyent qu'il a une agilité si merveilleuse, qu'en un moment il peut se trouver en quelque lieu du monde qu'il lui plaira ; qu'il peut paroître aux yeux des hommes, & se rendre invisible quand il veut ; qu'il sçait tout, & qu'il est le maître & le docteur de tous les hommes ; que son corps est infiniment plus brillant que le soleil ; que ce dieu est né dans un tems, & qu'il ne dure pas éternellement ; qu'il est devenu dieu, après avoir acquis une vertu consommée dans les corps où son ame a passé de tems en tems, & après s'être dégagé de toutes les passions humaines pendant un grand nombre de transmigrations ; que son bonheur est accompli lorsqu'il meurt pour ne plus renaître, & qu'il ne paroît plus au monde. Cette mort ou cet aneantissement se doit entendre d'un repos éternel dont ce dieu jouit dans le ciel après un certain nombre d'années, pendant lesquelles il a rempli le nombre des élus qu'il devoit rendre saints. Alors, disent-ils, un autre dieu lui succede, & gouverne l'univers ; c'est-à-dire, apprend aux hommes la veritable religion. Cet autre dieu est un homme parfait, qui a merité la divinité par ses bonnes actions, & est parvenu au souverain degré de sainteté. Ceux qui ont bien vêcu deviennent saints, après avoir acquis beaucoup de vertus, & avoir passé dans plusieurs corps, où ils se sont purifiés de toutes sortes de vices ; mais pour devenir Dieu, il faut avoir une sainteté incomparable, & exemte du moindre défaut.

Voilà quels sont à peu près les sentimens des Siamois touchant la divinité. Ils croyent un paradis & un enfer, mais ils s'imaginent que les plaisirs du ciel, ni les supplices de l'enfer ne sont point éternels, & qu'on ne demeure dans l'un ou dans l'autre qu'un certain tems, qui est plus long ou plus court, selon qu'on a fait plus de bonnes actions, ou qu'on a commis plus de pechés. L'enfer, à ce qu'ils disent, est separé en huit demeures, qui sont comme huit degrés de peine ; & ils croient même qu'il y a un feu qui brûle les damnés. Ils se figurent aussi dans le ciel huit differens degrés de beatitude ; mais ce qu'il y a de plus extravagant, c'est qu'ils mettent des rois, des princes & des peuples dans les trois premieres demeures, où il y a encore des mariages entre les saints. Les ames des hommes qui renaissent dans le monde sortent, selon l'opinion des Siamois, de trois endrois differens ; sçavoir, du ciel, de l'enfer, ou du corps des animaux. Ceux dont les ames viennent du ciel, ont quelques marques avantageuses qui les distinguent. Ils ont en partage la vertu, la beauté, la santé, les richesses ; & ils naissent princes, grands & bien faits. Voilà le principe du respect que ces peuples ont pour les personnes élevées en dignité, ou d'une naissance illustre, parce qu'ils les regardent comme des hommes qui doivent être bientôt divinisés ou sanctifiés, puisqu'ils ont merité ce haut rang de gloire par leurs bonnes actions. Ceux dont les ames sortent des corps des animaux, sont moins parfaits que les premiers ; mais ceux qui sortent de l'enfer n'ont aucune bonne qualité, & sont exposés à toutes sortes de malheurs. Les talapoins expliquent encore autrement cette metempsycose ; & disent qu'il n'y a aucune bonne action qui ne soit recompensée dans le ciel, ni aucun crime qui ne soit puni dans l'enfer : d'où ils concluent que lorsqu'un homme vertueux meurt sur la terre, il acquiert une nouvelle vie dans le ciel, afin d'y jouir du bonheur qui est dû à ses bonnes œuvres ; s'il est chargé de quelque peché considerable, après que le tems de sa recompense est fini, il meurt dans le ciel, pour renaître dans l'enfer, y souffrir la peine dûe à son crime ; que s'il n'est coupable que de quelque faute legere, il rentre dans le monde sous la figure de quelque animal ; & ayant satisfait dans cet état à la justice, il redevient homme comme auparavant. Ainsi la vie de l'homme se passe dans de continuelles transmigrations, jusqu'à ce qu'il se soit sanctifié, ou qu'il ait merité d'être dieu. Les Siamois croyent qu'il y a des anges ; mais ils les font corporels, & de deux sexes. Ils les distribuent en sept ordres, & ils les placent en autant de cieux differens, n'ayant point d'autre emploi que de veiller à la conservation des hommes, & au gouvernement de l'univers. Chaque partie du monde a une de ces intelligences, qui preside à ce qui s'y fait. Ils donnent aussi des anges aux astres, à la terre, aux villes, aux montagnes, aux forêts, aux vents même, & à la pluye. Ils ne reconnoissent point d'autres demons que les ames des méchans, qui sortant de l'enfer, où elles étoient detenues, errent pendant un certain tems dans le monde, & font aux hommes tout le mal qu'elles peuvent. Le dieu que les Siamois adorent à present, est appellé *Sommonokhodom*. Les talapoins disent que Thevathat, son frere, conçut de la jalousie contre ce dieu, & lui fit la guerre ; mais que n'ayant pû lui ravir sa divinité, il établit une nouvelle religion, d'où sont sorties plusieurs autres sectes. Ils ajoûtent que les Chrétiens ont tiré leur religion de la doctrine de ce Thevathat, qui est, disent-ils, puni dans les enfers, pour avoir persecuté son frere Sommonokhodom : ils font accroire au peuple que J. C. est ce Thevathat, dont il est parlé dans leurs écritures. Ces docteurs tiennent que Sommonokhodom, ayant enseigné la veritable religion aux hommes, mourut pour ne plus renaître, & monta au huitiéme Ciel, où il jouit d'une beatitude parfaite. Son corps fut brûlé ; & ses os à ce qu'ils racontent, ont été conservés jusqu'à present. Ils atribuent à ces os une merveilleuse vertu, & ils assurent qu'ils jettent un éclat qui éblouit les yeux, & qui fait connoître la divinité de Sommonokhodom. Si ce dieu est maintenant dans le ciel, pour s'y reposer éternellement, suivant les suppositions des docteurs Siamois, il faut qu'il y ait un autre dieu dans le monde pour le gouverner.

Les talapoins qui sont les prêtres, les religieux, & les docteurs des Siamois, sont regardés comme les vrais imitateurs de leur dieu. Ils ont peu de commerce avec le monde, & ils ne saluent jamais aucun laïque, ni même

me le roi. Leurs monasteres sont autant de colleges ; où la jeunesse est élevée ; & l'on y met tous les enfans de qualité, dès qu'ils sont capables d'instruction. Ils vivent fort austerement, & seroient en effet des grands saints, s'ils observoient toutes les regles de la veritable religion. Ils obeissent tous à un chef, qui est le prêtre de la grande pagode de Siam. Ils sont habillés de toile jaune, & ont la tête rasée. Ils font vœu de chasteté ; mais ils peuvent quitter la prêtrise & se marier. On trouve aussi à Siam de certaines religieuses, qui se trouvent à toutes les prieres & ceremonies des mosquées ; mais elles ne font point de vœu, & n'ont point de regle particuliere. Ils n'ont point de jours reglés dans la semaine pour leurs devotions ; mais ils en font de particulieres à tous les quartiers de la lune. Ils ont une espece de carême, qui dure trois mois, pendant lesquels ils s'abstiennent de plusieurs sortes de viandes. Ils font des prieres pour les morts, & les enterrent avec beaucoup de ceremonies ; car outre la musique, qui accompagne toûjours les funerailles des personnes considerables, on y fait aussi des representations de theatre, & des feux d'artifices. Ils s'accordent aisément avec ceux qui font profession d'une religion contraire, parce qu'ils croyent que l'on peut faire son salut dans toutes sortes de religions, exerçant la vertu & la charité. Le peuple y adore les demons, de peur qu'ils ne leur fassent du mal ; mais les talapoins font tous leurs efforts pour abolir cette coutume. Les Portugais, qui ont tâché d'y introduire le Christianisme, n'ont pû réussir dans ce bon dessein ; non plus que les Mahometans, qui vouloient y faire recevoir les superstitions de leur alcoran : mais le roi qui regnoit l'an 1686. & qui envoya un ambassadeur en France, permit aux François d'y établir un seminaire de missionnaires Catholiques.

Il faut ajoûter ici le systême que les Siamois se font formé du monde. Ils croyent que le ciel & la terre sont increés & éternels, & ne comprennent pas que le monde ait jamais commencé, ni qu'il puisse finir. La terre n'est point ronde, selon eux : ce n'est qu'une superficie plate, qu'ils divisent en quatre parties quarrées, separées par des eaux. Toute la terre est, disent-ils, environnée d'une muraille extrêmement forte, & prodigieusement haute. Sur ce mur sont gravées en gros caracteres les secrets de la nature. Au milieu des quatre parties du monde, il y a une montagne fort élevée, autour de laquelle le soleil & la lune tournent continuellement ; & c'est par la revolution journaliere de ces deux astres, que se fait le jour & la nuit. La masse de la terre a au-dessous d'elle une étendue immense d'eaux qui la soutiennent, comme la mer soutient un navire. Un vent impetueux tient les eaux de dessous la terre suspendues, & les empêche de tomber, soufflant de toute éternité avec une violence infinie. * Le chevalier de Chaumont, *ambassade de Siam.* M. de la Loubere. L'abbé de Choisi, & le P. Tachard Jesuite, *voyage de Siam. Memoires du* comte de Forbin, *t.* I. *dans lequel il est souvent opposé à l'abbé de Choisi.*

SIANGYANG, ville de la Chine, dans la province de Hunquang, est considerable, & comme la capitale d'un pays où il y a six autres villes. * Martini, *Atlas Sinic.*

SIAPIN : c'est une des isles Orcades dépendante de l'Ecosse. Elle est à demi-lieue de celle de Mainland, vers le nord, & a deux lieues de long, & environ autant de large, & on y trouve le mouillage d'Elwick, qui est assez bon. * Baudrand.

SIARA, ville & province de l'Amerique meridionale au Bresil. Les Portugais en sont les maîtres, & y ont établi un gouvernement, qu'ils nomment la Capitanie de Siara. La ville est sur la mer du nord, avec port & citadelle.

SIBA, royaume de l'Inde propre ou de l'Indostan, vers la source du Gange & le mont Caucase, entre Naugracut & Pitan.

SIBARIS, *cherchez* SYBARIS.

SIBELIUS (Gaspard) Hollandois, theologien de Deventer, florissoit vers l'an 1630. Tous ses ouvrages ont été imprimés en cinq volumes en 1644. Il y a des commentaires, sur-tout sur le cantique des cantiques, & sur quelques chapitres de l'apocalypse ; dont divers ministres, qui aiment à trouver les materiaux tout prêts, se sont bien servis. * Konig, *bibl.*

SIBEN, c'étoit autrefois une ville épiscopale de la Rhetie. Ce n'est maintenant qu'un bourg du Tirol, situé sur la riviere d'Eisock, à trois lieues au-dessous de Brixen, qui lui a succedé en dignité épiscopale. * Baudrand.

SIBERIE, dite aussi *Sibirie*, grande province de la Moscovie & de la Tartarie deserte, entre les provinces de Candore, Lucomorie & Permski. La ville capitale est Siber sur l'Obi ; & la seconde ville est Tobol ou Toboscа. Ces deux villes sont siege d'un même archevêque ; car en Moscovie la coutume est, que les archevêques & les évêques ayent deux sieges. Cette province est d'une si grande étendue, qu'elle a des pays temperés, où l'hiver n'est pas fort rude ; & d'autres si froids, que la terre n'y produit ni herbes ni fruits. C'est dans ces endroits steriles, où le grand duc relegue ceux dont il veut se défaire. On porte tous les ans à Tobol le tribut des peaux & des fourrures, que l'on a levé dans toutes les villes qui sont deçà & delà l'Obi, & on l'envoye de là au Czar, avec une bonne escorte. Le grand duc tient dans cette ville un vice-duc, à qui tous les gouverneurs de Siberie & du pays des Samoyedes sont soûmis. Les Moscovites Chrétiens ont des eglises par tout ce pays. A l'orient de la Siberie sont les Tartares Tingoles, & ceux de Lucomorie, qui dépendent la plûpart d'un prince Tartare. * Olearius, *relation de Moscovie. Relation d'un voyage de Moscovie en* 1679. *par un Anglois.* Baudrand.

SIBERT DE BEKA, religieux Carme, *cherchez* BECA.

SIBERUS (Adam) né l'an 1515. à Kemnitz en Misnie, est un poëte Latin, qui s'est fait connoître particulierement en Allemagne. Ses poësies sont en deux volumes, & au VI. tome des delices des poëtes Latins d'Allemagne. Il a fait des hymnes, des épigrammes, des fastes ecclesiastiques. Cet auteur est fort estimé en Allemagne. Sa veine coule avec douceur & agrément : elle est reguliere & modeste ; mais son style n'a ni élevation ni grandeur. * Joan Andr. Quensted. *in dialogo de patriis virorum illustrium.* Olaüs Borrich. *Dissert.* 4. *de poët. Latin.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

SIBILOT, étoit un fou de la cour de Henri III. roi de France ; d'où vient qu'on s'est servi quelquefois de ce mot, pour marquer en general un fou & un ridicule. En voici un exemple tiré de l'épigramme composée par le celebre d'Aubigné sur monsieur de Candale, qui avoit embrassé la religion P. R. pour plaire à la duchesse de Rohan, qui étoit de cette religion, & dont il étoit extrêmement amoureux.

Hé quoi donc, petit Sibilot,
Pour l'amour de dame Lizette,
Vous vous êtes fait Huguenot,
A ce que dit la gazette.
Sans oüir anciens ni pasteurs,
Vous vous êtes donc fait des nôtres ;
Vraîment nous en verrons bien d'autres ;
Puisque les yeux sont nos docteurs.

On appelle encore *Sibilot* celui qui siffle & parle du ventre, celui qui contrefait les esprits & les ames des défunts, pour se moquer de leurs apparitions, ou pour faire peur aux gens simples. * Menage.

SIBIR, SIBER, ville de la Siberie, dans la Tartarie Moscovite. Elle est environ à quinze lieues de la ville de Tobolsk, vers le levant, sur la riviere de Sibir, qui vient se décharger dans l'Irtisch, au-dessous de la ville de Tobolsk. * Mati, *dict.*

SIBRAND, abbé de l'ordre de Prémontré, qui vivoit en odeur de sainteté dans le XIII. siecle, étoit Frison, & avoit pris l'habit de religieux dans un monastere dit Marie Gardin, ou *Hortus B. Mariæ.* Il fut élevé à la dignité d'abbé l'an 1230. mourut huit ans après, & laissa la vie de saint Siard, & celle de saint Frideric. * Le Mire, *in chron. Præm.* Valere André, *biblioth. Belg.* Vossius, *de hist. Lat.*

SIBRAND LEOND, de Leuvarden en Frise, pu-

blia dans le XVI. siecle les vies des abbés de Marie Gardin.

SIBRANDLUBERT, professeur en theologie, *voyez* LUBBERT.

SIBURIUS, medecin celebre par sa science, & par le rang considerable qu'il tenoit dans la ville de Bourdeaux, vivoit sous l'empire de Valentinien, vers l'an 370. *Marcellin, *in epist. lib. de medicament.*

SIBYLLES: on a donné ce nom à des filles Payennes, que l'on dit avoir prophetisé la venue ou quelques actions de Jesus-Christ. Ce nom est tiré de deux mots grecs, qui signifioient *conseil de Dieu*, Σιὸς βουλή, en eolien, ou de Σιὸς βουλὴ, *remplie de Dieu*; d'autres le font descendre du vieux adjectif *sibus*, qui signifie *callidus*: l'opinion la plus probable, est que ce nom, qui étoit particulier à la prophetesse de Delphes, est devenu ensuite commun aux autres prophetesses. Les anciens ne conviennent point sur le nombre des Sibylles, ni sur le tems, ni sur le lieu où elles ont paru. Les uns n'en connoissoient qu'une, deux, trois ou quatre: les autres en comptent jusqu'à dix. Les poëtes cependant en comptent jusqu'à douze. La premiere & la plus ancienne est la *Delphique*, que quelques-uns appellent *Artemis*. Elle vivoit longtems avant la guerre de Troye, & il y en a qui croyent qu'Homere a inseré plusieurs de ses vers dans son Iliade. C'est la même que Theodore de *Sicile* nomme *Daphné*, fille de Tiresias. La II. est la Sibylle *Erythrée*. La III. étoit de Cimmerie, petit canton d'Italie près de Cumes. La IV. étoit Cumane. La V. de l'isle de Samos, avoit nom *Euryphile*, selon Eusebe, & *Erythrée*, selon le sentiment de Solin: elle vivoit du tems de Numa Pompilius, roi des Romains. La VI. *l'Hellespontique*, native du bourg de Marpesse, dans l'Hellespont. La VII. étoit de Libye; & la VIII. de Perse. Saint Justin Martyr croit qu'elle étoit fille de l'historien Berose; & d'autres ajoûtent qu'elle étoit Juive, nommée *Sambethia*, & qu'elle laissa vingt-quatre livres, où elle parloit de la venue du Messie. La IX. de Phrygie, publia ses prédictions à Ancyre. La X. de Tivoli, dite *Albunée*, fut honorée comme une déesse. L'histoire Romaine parle de neuf livres que la Sibylle Cumane presenta à Tarquin *le Superbe*, dont elle lui demanda trois cens écus. Ce prince s'en moqua: alors elle jetta dans le feu trois de ses livres, & lui presenta les six autres, lui en demandant la même somme. Le mepris de Tarquin causa encore la perte de trois autres livres, que la Sibylle brûla: ce qui surprit extrêmement ce prince, qui lui donna les trois cens écus qu'elle souhaitoit, pour avoir les trois derniers livres, qu'il fit enfermer dans un coffre de pierre, & mettre comme une chose sacrée dans le Capitole, sous la garde de deux patrices, nommés *Duumvirs*. Les Romains les consultoient dans leurs malheurs, & lorsqu'il arrivoit quelque prodige extraordinaire. Leurs livres, qui étoient gardés dans le Capitole à Rome, ayant été brulés dans l'embrasement de ce superbe édifice, du tems de Sylla, 83. ans avant la naissance de J.C. les consuls proposerent au sénat d'envoyer des ambassadeurs en Grece & en Asie, pour ramasser les oracles de ces fameuses devineresses. Octacilius Crassus, & L. Valerius Flaccus, furent deputés vers Attalus, roi de Pergame, & rapporterent environ mille vers attribués aux Sibylles, que plusieurs particuliers leur fournirent. On deputa quinze personnes pour les revoir, parce-qu'il y avoit des choses qui paroissoient fausses ou superflues, & ensuite on les mit dans le Capitole, que l'on avoit rebâti, à la place des livres qui y avoient été consumés dans l'incendie du temple. Du tems d'Auguste on brûla jusqu'à deux mille vers, attribués aux Sibylles; & l'on enferma dans deux cassettes d'or, dans le temple d'Apollon, ceux qu'on crut être veritables. Quelques-uns disent que ces livres furent brulés dans l'embrasement de la ville de Rome, sous Neron; mais ils n'en rapportent point de preuves convaincantes. Quoi qu'il en soit, il est certain que tant qu'il y eut des empereurs Payens à Rome, on garda toûjours avec soin ces oracles de Sibylles, que l'on consultoit dans les necessités pressantes. Julien l'*Apostat*, voulant rétablir toutes les anciennes superstitions payennes, fit chercher & consulter ces livres. Nous avons presentement plusieurs vers grecs attribués aux Sibylles, & divisés en huit livres; mais beaucoup de sçavans croyent qu'ils ont été supposés dans le II. siecle. Isaac Vossius en fait une distinction assez remarquable. Il dit que les anciens livres sibyllins, conservés jusqu'à l'embrasement du Capitole, étoient entierement profanes; mais que ceux qui furent apportés de Grece par Octacilius Crassus, contenoient quelques propheties que certains Juifs avoient données, comme étant des Sibylles: c'est pourquoi on y voit des predictions de la venue du Messie. Il ajoûte, que c'est de ces derniers livres, dont les peres de l'eglise se sont servis contre les Infideles; car Clement *Alexandrin*, S. Justin Martyr, Lactance, Firmien, S. Augustin, & divers autres saints peres, ont rapporté sous le nom des Sibylles, des vers prophetiques de la vie & de la mort de Jesus-Christ, comme ceux de S. Augustin, dans le 18. livre de la Cité de Dieu, *ch.* 23.

In manus iniquas Infidelium veniet,
Dabunt Deo alapas manibus incestis,
Et oribus immundis expuent salivas venenosas, &c.

Pierre Petit, medecin de la faculté de Paris, a fait une dissertation fort curieuse touchant les Sibylles, où il prétend prouver qu'il n'y a jamais eu qu'une seule femme qui se melât de prophetiser, à qui les anciens docteurs Grecs ayent donné ce nom. Pour établir son opinion, il fait voir que ceux qui ont parlé des Sibylles, se contredisent tous: les uns en mettent dix, les autres quatre, les autres trois, & d'autres deux, & ne s'accordent pas dans les noms qu'ils leur donnent. Il remarque l'origine de ces varietés, qui viennent, dit-il, de ce que ces auteurs n'ont fait que recueillir certains passages de Varron, de Pausanias, de Lactance, & d'autres, sans y faire de justes reflexions, & de ce qu'ils ont confondu la veritable Sibylle avec d'autres devineresses. Il prouve ensuite que la Sibylle étoit Grecque, parceque tous les oracles qu'on a attribués aux Sibylles, étoient écrits en grec; & qu'il n'y a point d'apparence que des femmes nées dans la Chaldée, dans la Phrygie & dans l'Italie, ayent voulu écrire en grec, ni même qu'elles l'ayent pû: si ce n'est que l'on suppose qu'elles ayent eu le don des langues, aussi-bien que celui de prophetie. Il conclut de là que, s'il y a eu plusieurs Sibylles, elles étoient toutes Grecques; & que pour le sçavoir, il faut consulter les auteurs de cette nation. Or Platon, Plutarque & Dion Chrysostome, distinguent la Sibylle des autres devins, & en parlent comme d'une femme unique. Il remarque que Ciceron n'a jamais parlé de Sibylle qu'au nombre singulier, & que Pline ne dit pas qu'il y eût des statues des trois Sibylles à Rome, mais trois statues de la Sibylle. Ensuite il refute l'opinion de ceux qui croyent que le nom de Sibylle convenoit à toutes les femmes qui prédisoient l'avenir, par le temoignage de plusieurs auteurs anciens, comme Pausanias, Hygin, Plutarque, Platon, Arrien, Herodote & Xenophon, qui parlent de plusieurs prophetesses ou devineresses, & ne leur donnent point le nom de Sibylles. Après avoir établi qu'il n'y a eu qu'une Sibylle, cet auteur prouve que son nom étoit *Herophyle*, & que son pays natal étoit la ville d'Erythrée dans l'Asie mineure; que la diversité des noms qu'on lui a donnés, vient des voyages qu'elle a faits, ou de ses enlevemens faits par le genie qui l'inspiroit, & qui la transportoit en plusieurs lieux; enfin qu'elle mourut à Cumes en Italie. * Diodore de *Sicile*, *l.* 4. *c.* 4. Pausanias, *in Achaic.* Chrysippe, *l.* 1. *de divin.* Solin, *c.* 7. S. Justin Martyr, *in Paren. ad Gent.* Clemens *Alexandrin. l.* 1. & 4. *Strom.* Eusebe, *in chron. & hist.* Sozomene, *l.* 2. *hist. c.* 1. Nicephore, *l.* 8. *c.* 9. Lactance, *l.* 1. *divinar. institut. c.* 6. Jean Bocace, *de femin. illust.* Onuphre, *tract. de Sibyll.* Sebastien Berradius, *in concord. hist. evang. T. I. l.* 3. *c.* 25. Riccioli, *chron. reform.* P. Petit, *de Sibyll.* David Blondel. Isaac Vossius. Servat Gallé. M. Du Pin, *dissertat. prelim. sur la bible.*

OBSERVATION SUR LES LIVRES SIBYLLINS.

Nous avons presentement plusieurs vers grecs attribués aux Sibylles divisés en huit livres; mais presque tous les sçavans conviennent que c'est un ouvrage supposé. Il paroît avoir été écrit à la fin de l'empire d'Antonin, ou au commencement de celui de Marc Aurele; puisqu'il y est fait mention de Trajan, d'Adrien & de Marc-Aurele, de Lucius, & de ces trois derniers comme vivans. Quelques-uns ont cru que les livres des Sibylles, cités par les

peres, font differens de ceux-ci, & que ce font les veritables oracles des Sibylles. Mais ce que l'on fçait des oracles anciens attribués aux Sibylles, c'eft qu'ils ne contenoient rien que des fuperftitions payennes; au lieu que les oracles cités par les peres, font des propheties très-claires de Jefus-Chrift, ou des verités évangeliques. En examinant même les prédictions des Sibylles citées par les peres, & le recueil des vers que nous avons fous le nom des Sibylles, on verra qu'il y a très-peu de difference entre les uns & les autres. Le fyftême de Voffius ne paroît pas fans difficulté; car les vers fibyllins, rapportés de Grece par Octacilius Craffus, où il prétend qu'il s'étoit gliffé des propheties des Juifs, fur l'avenement du Meffie, n'étoient pas moins profanes que les premiers livres de la Sibylle de Cumes. D'ailleurs, les propheties qui regardent Jefus-Chrift, font plus claires que celles des prophetes des Juifs; & la doctrine des livres fibyllins eft plûtôt celle d'un Chrétien, que celle d'un Juif. Jefus-Chrift y eft prédit clairement; la refurrection, le jugement & le feu de l'enfer y font marqués en termes formels: ainfi il y a plus d'apparence que c'eft l'ouvrage d'un Chrétien, que celui d'un Juif. Au refte, quoique la plûpart des anciens peres ayent cité les livres des Sibylles comme veritables, il y en a eu qui en ont douté. Origene répondant au philofophe Celfe, qui appelloit les Chrétiens Sibylliftes, temoigne qu'il y avoit des gens parmi les Chrétiens qui n'approuvoient pas qu'on fe fervît de ce temoignage. Saint Auguftin a reconnu la fauffeté de ces oracles, & affure qu'on peut dire qu'ils ont été fuppofés par des Chrétiens. * *Confultez* M. Du Pin, *diff. prélim. fur la bible.*

Quant à ces vers qui nous reftent fous le nom de Sibylle, ils font écrits en un fort mauvais ftyle; leur auteur ne fçavoit pas bien la langue grecque; il y a des barbarifmes, des étymologies pueriles & frivoles, qui n'ont aucun air de l'ancienne Grece, & qui ne fentent nullement la gravité de la matiere que l'on y traite: comme l'ont bien remarqué Henri de Valois, dans fes remarques fur l'hiftoire ecclefiaftique d'Eufebe; Gerard Voffius, au livre des poëtes Grecs; & Tanegui le Fevre, vies des poëtes Grecs. Ceux qui voudront s'inftruire à fond de la matiere des Sibylles, touchant leurs perfonnes & leurs livres, peuvent confulter les traités particuliers qui en ont été faits exprès: 1. par Onufre Panvini, Hermite Auguftin de Verone, en latin; 2. par le fieur David Blondel, Proteftant de Châlons en Champagne, en françois; 3. par Erafme Schmid, Allemand de Mifnie, en latin; 4. par Tobie Wagner, Allemand, demeurant à Tubingue, en latin; 5. par Daniel Clafen, jurifconfulte, en latin; 6. par le fieur Jean-Chriftophle Salbach, en allemand; 7. par le P. Jean Craffet, Jefuite, en françois; 8. par Ifaac Voffius, Hollandois, chanoine de Vindfor en Angleterre, en latin; 9. par Jean Marckius, profeffeur de Groningue en Frife, en latin; & 10. par M. Petit, medecin, dont on a deja parlé, & par plufieurs autres, comme Obfopæus & Servatus Gallæus, &c. * M. Du Pin, *differt. prélim. fur la bible.*

SIBYLLE, fœur de *Baudouin* IV. roi de Jerufalem, & femme de *Gui* de Lufignan, fut mariée à *Guillaume*, dit *Longue-épée*, marquis de Montferrat, dont elle eut un fils, appellé *Baudouin*, que fon oncle fit couronner roi, fous le nom de Baudouin V. Ce jeune prince étant mort un an après être parvenu à la couronne, Sibylle fut placée fur le trône en 1186. mais Heraclius, patriarche de Jerufalem, excité à cela par les chevaliers du Temple & les Hofpitaliers, l'obligea auparavant de repudier *Gui* de Lufignan. Elle le fit en apparence; mais après que tous fe furent engagés par ferment de reconnoître pour roi celui qu'elle choifiroit, elle mit la couronne fur la tête de *Gui*, & declara qu'étant veritablement fon mari, elle ne pouvoit choifir d'autre roi. Tous les affiftans, liés par leur ferment, defererent au choix de Sibylle, excepté le comte de Tripoli, qui avoit efperé de poffeder cette princeffe & la couronne. * M. de la Chaife, *hift. de faint Louis, en* 1688.

SIBYLLISTES: c'eft le nom que Celfe donna à ceux qui approuvoient les oracles prétendus des Sibylles, & qui en faifoient ufage. Celfe, dit Origene dans fon livre contre ce Payen, *nous objecte qu'il y a parmi nous des Sibyllistes; peut être, parce qu'il a oui dire qu'il y en a parmi nous qui reprennent ceux qui difent, que la Sibylle eft une propheteffe, & les appellent Sibylliftes.*

SICAMBRES ou SICAMBRIENS, *Sicambri*, peuples de l'ancienne Germanie, font appellés par Strabon *Sugambri*, & par Ptolomée *Syncambri*. Quelques auteurs veulent qu'ils ayent habité entre le Rhin & la Meufe, où eft le pays de Gueldres; & d'autres affurent qu'ils habitoient le long du Mein jufques à la mer, & que depuis on leur donna le nom de *Francs*. Les Ufipetes, les Tencteres & les Bructeres dépendoient d'eux.

SICAMBRIE, ville de la Pannonie. Une infcription trouvée dans l'ancienne Bude en Hongrie, nous apprend que c'eft cette ville que ceux du pays nomment *Alt Offen.* * Briet, *Geogr.* Lazarius, *R. P. R. c.* 2. *fect.* 2. Cluvier. Rhenanus Ferrari. Ortelius, &c.

SICAMIN ou SICAMINUM, ville de Phenicie fur les frontieres de la Paleftine, près de la mer de Syrie, éloignée de vingt milles de Ptolemaïde, en tirant vers le midi, & autant de Cefarée. Elle eft prefentement ruinée. * Baudrand.

SICANDRO, petite ifle de l'Archipel, près de celle de Policandro. On la prend pour l'ancienne *Oenos*. Elle a cinq lieues de circuit, & point d'habitans. * Baudrand.

SICARD ou SICHARD, évêque de Cremone dans le XII. fiecle, vers l'an 1160. écrivit l'hiftoire des Papes, comme nous l'apprenons de Raphaël Volaterran, *l.* 32. *Comment.* Ce qui nous fait connoître que Poffevin & Leland fe font trompés, quand ils ont cru que ce Sicard eft le même à qui Laurent Laureti, religieux Carme du XVI. fiecle, a dedié un de fes ouvrages. C'eft la remarque de Voffius, & il y a lieu de douter fi les uns & les autres n'ont point pris le change. Car ce Laurent Laureti, que fon merite éleva à l'épifcopat, avoit fait des remarques fur Sicard; *Scholia in Sicardum epifcopum Cremonenfem*, & cet ouvrage fut dedié au cardinal Sfondrati. Quant à Sicard, il a vêcu un peu plus tard que ne dit Volaterran, il n'a pas neanmoins continué fa chronique jufqu'à l'an MCCXXI. comme l'affurent *Lambecius*, tom. II pag. 871. de la *biblioth. Imper.* & *Sandius*, dans fes notes fur *Voffius*; mais feulement jufqu'à l'an MCCXV. Le peu de chofes qui fuivent, font d'un autre, comme il paroît par ces paroles qui font à la fin d'un mf. qu'en avoit M. Cuyper, depute dans l'affemblée de meffieurs les états generaux des Provinces-Unies; *anno millefimo ducentefimo quintodecimo; obiit præful Sicardus, menfe Junii, hujus præfentis operis compilator.*

SICCIUS DENTATUS, tribun du peuple, fit paroître fon courage un peu après que les rois eurent été chaffés de Rome, vers l'an de cette ville 247. & avant Jefus-Chrift 107. car il fe trouva en 120. batailles ou rencontres, & huit fois en champ clos, où il vainquit toûjours fon ennemi. Il reçut pour recompenfe de fa valeur extraordinaire, des chaînes, des braffelets & des couronnes d'or, & plufieurs marques d'honneur, & accompagna neuf generaux d'armées dans leurs triomphes, aufquels il avoit contribué. Siccius reçut quarante-cinq playes par-devant, fans en avoir reçu aucune par derriere: c'eft pourquoi il fut furnommé *l'Achille Romain.* * Pline, *l.* 7. *c.* 27. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 11.

SICELEG, ville de la Paleftine, au milieu de la tribu de Simeon, & une des principales de cette Tribu. Achis roi de Geth la donna à David, pour s'y retirer avec fes femmes & fes domeftiques, quand il fuyoit la perfecution de Saül. David y demeura jufques à la mort de ce prince, employant le tems à faire diverfes courfes fur les ennemis des Ifraëlites, pendant que le roi de Geth croyoit que c'étoit fur les terres d'Ifraël. * *I. Rois*, XXVII.

SICHARD (Jean) nâquit en 1499. & mourut en 1552. Il profeffa pendant 17. ans la jurifprudence à Tubingue. Comme il vifitoit foigneufement les bibliotheques, il trouva par hazard le code Theodofien; & le publia le premier, avec une épître dedicatoire à Ferdinand. * Gui Pancirolus, *in Jurifconfult.* 2. 172.

SICHE'E, *voyez* DIDON & PIGMALION.

SICHEM, fils de Hemor roi des Sichimites, *cherchez* DINA.

SICHEM, dite auffi SICHIMA, ville de la tribu d'Ephraïm, dans la province de Samarie, eft la même

que saint Jean nomme *Sichar.* Quelques auteurs croyent que son nom de Sichem est tiré de celui du fils de Hemor roi de ce pays. Elle fut ruinée par les enfans de Jacob, & fut depuis rétablie. Abimelech la ruina une seconde fois, & y fit semer du sel dessus; mais depuis, Jeroboam premier roi d'Israël la rebâtit, & en fit la capitale de son état. Elle subsiste encore aujourd'hui sous le nom de NAPLOUSE ou de *nouvelle Samarie.* Cette ville est très-illustre dans l'écriture, à cause des choses qui y sont arrivées; car sans parler de l'enlevement de Dina, ce fut l'heritage de la sepulture de Joseph. On y voyoit aussi ce puits que Jacob lui avoit donné, où le Sauveur du monde convertit la Samaritaine. Outre cela Dieu y renouvella l'alliance avec son peuple, un peu avant la mort de Josué; & dans la suite les Israëlites s'y assemblerent après la mort de Salomon, pour l'élection de Roboam son fils, dont la réponse imprudente causa en ce même lieu la division de cet état. *Voyez* NAPLES ou NAPLOUSE, ville de la Palestine. * *Genese*, *c.* 34. *Josué*, *c.* 8. *& ult.* III. *des Rois*, *c.* 12. II. *Paralipomenes*, *c.* 10. *S. Jean*, *c.* 4. Josephe, *l.* 1. *&* 5. *antiq. Jud.* S. Jerôme, *de locis Hebraic.* Bochart, *pag.* 1. *c.* 7. §. 16. *&* 17. Masius, *in c. ult. Josué.* Torniel, *A. M.* 2114. *num.* 3. 4802. *num.* 2. &c.

SICHEM, petite ville du Brabant Espagnol, située sur la riviere de Demer, entre Arschot & Dieft. On voit un peu au midi de cette ville un monastere celebre, nommé *Scherpen-Heuvel*, en latin *Aspera Collis.* * Baudrand.

SICILE, la plus grande isle de la mer Mediterranée, avec titre de royaume, étoit autrefois jointe à l'Italie, selon les anciens historiens, & en fut separée par un coup de mer. Elle a au couchant la mer de Toscane, l'Italie au septentrion, la mer de Sicile au levant, & celle d'Afrique au midi. On tient qu'elle fut premierement habitée par les Geans, les Lestrigons & les Cyclopes; qu'elle eut le nom de *Sicanie* de Sicanus roi des Iberiens, qui s'y vint établir; & que depuis elle prit le nom de *Sicile* des *Siculiens.* Long-tems auparavant elle a porté celui de *Trinacrie*, à cause que par ses trois promontoires qui avancent dans la mer, elle fait comme un triangle, ou plûtot la figure de la lettre grecque Δ. Ces promontoires sont le cap Passaro, *Pachinum Promontorium*; le cap Boëo, *Lilybæum*; & le Phare *Pelorum.* Pour avoir une connoissance parfaite des anciens Siciliens, il faut remarquer qu'ils habitoient le pays Latin, qu'ils furent obligés de quitter aux Aborigenes; & qu'ayant conservé quelques terres le long du Tibre, sur les confins de la Toscane, ils en furent chassés par les Pelasges & les mêmes Aborigenes. Morges, fils d'Italus, les reçut dans l'ancienne Oenotrie; mais leur chef, que quelques-uns nomment *Siculus*, ayant donné sujet à Morges de le soupçonner de quelque mauvais dessein, fut encore contraint de chercher une nouvelle habitation avec son peuple. Ce fut alors que, chassés de tout le continent, ils traverserent enfin la mer, & passerent dans l'isle de Trinacrie: qui de leur nom est encore appellée *Sicile.* Ils la partagerent avec les Sicaniens, qui s'y étoient déja établis. *Consultez* sur les premieres colonies de la Sicile, Bochart, *Phaleg. l.* 1. *cap.* 27. 28. *&* 29. Avant les Romains, aucun prince ne fut souverain de toute l'isle. Denys se rendit maître de Syracuse; Agathocles & Hieron le furent ensuite; & la Sicile fut long-tems le theatre de la guerre entre les Carthaginois & les Romains, qui en demeurerent enfin paisibles possesseurs, & dont elle fut la premiere conquête hors de l'Italie. Les Grecs, qui envoyerent souvent des colonies en Sicile, avoient nommé ce pays avec une partie de l'Italie, *la grande Grece.* Dans la décadence de l'empire Romain, la Sicile fut pilliée & usurpée par Genseric roi de Vandales, en 439. & 440. Belisaire la prit en 535. & depuis les Sarasins s'y établirent. Leurs gouverneurs, qu'on nommoit *Emirs*, se maintinrent à Palerme, depuis environ l'an 827. jusqu'en 1070. qu'ils en furent chassés par les Normands, conduits par ROBERT Guischard & ROGER. Ce dernier y établit un royaume, & fut pere de Guillaume I. dit *le Mauvais. Constance*, sa fille, le porta à l'empereur HENRI VI. son époux, pere de FRIDERIC II. qui le fut de *Conrad.* Mainfroi, *bâtard* de Frideric, usurpa cet Etat, & fut vaincu par Charles de France, duc d'Anjou, comte de Provence, &c. Celui-ci I. de ce nom, fils de Louis VIII. roi de France, & frere de saint Louis, fut investi du royaume de Naples & de Sicile. *Voyez* ANJOU. Ses successeurs y ont regné, presque toujours en guerre avec les Aragonois, qui y prétendoient droit, du chef de Constance, fille du bâtard Mainfroi. Elle épousa Pierre III. roi d'Aragon. *Voyez* ARAGON. De son tems les Siciliens massacrerent tous les François qui étoient dans leur isle, à l'heure des Vêpres, le jour de Pâques l'an 1282. & c'est ce que l'on appelle *les Vêpres Siciliennes.* Depuis, le royaume de Sicile passa sous la domination des Espagnols, qui y établirent un viceroi; par le traité de paix conclu à Utrecht en 1713. entre l'Espagne & la Savoye, Philippe V. roi d'Espagne, ceda & transporta la Sicile & les isles qui en dépendent, à Victor Amé II. du nom duc de Savoye, lequel ayant pris le titre de roi de Sicile le 21. Septembre, & étant arrivé à Palerme le 11. Octobre suivant avec la duchesse son épouse, y firent leur entrée le 21. Decembre, de la même année 1713. & furent couronnés roi & reine de Sicile le 24. par l'archevêque de Palerme, assisté des évêques de Mazara, de Syracuse & de Cefalu. Cette ceremonie fut d'autant plus remarquable, qu'il ne s'en étoit point vû de semblable depuis quelques siecles. Le duc de Savoye ne jouit pas long-tems de ce nouveau royaume: Philippe V. roi d'Espagne, qui le lui avoit cedé, y envoya en 1719. une armée, qui envahit bientôt presque toute l'isle; la flotte d'Angleterre qui n'avoit pû être à tems pour s'opposer à la descente, battit le 11. Août de la même année la flotte Espagnole; & les troupes de l'empereur, qui y vinrent ensuite en grand nombre, contraignirent enfin les Espagnols d'abandonner l'isle; ainsi c'est presentement l'empereur qui en est le maître, & on est convenu qu'elle lui restera par le traité de paix, qui devoit être fait à Cambrai. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter de quelle façon les Espagnols s'y établirent; de parler des droits que les rois de France prétendent sur cette isle, comme heritiers des comtes de Provence; de ceux que le saint siege y prétend; ni des guerres qu'on y a faites durant plus de deux siecles. Nous nous contenterons de remarquer que la Sicile est divisée en trois provinces ou vallées, Val di Demona, Val di Noto, Val di Mazara, dont Palerme est la capitale. Cette ville est aussi le siege d'un archevêque, qui a pour suffragans dans la même isle, Girgenti, Mazara & Maltha. Les autres villes archiepiscopales sont Messine, qui a pour évêchés suffragans sont, Patti, Lippari, & Mont-Real; dont les suffragans sont, Catania & Saragousse. On trouve encore en Sicile les villes de Trepane, Termini, Caronia, Garo, Lo-Tindato, Xacca ou Sacca Milazzo, l'Alclata, Castro Joanni, &c. Il y a deux universités dans cette isle, l'une à Messine, & l'autre à Catania. La Sicile est extrêmement fertile & abondante en toutes sortes de grains & de fruits; & fut autrefois nommée le grenier de Rome. Le mont Ætna ou *mont-Gibel* y est celebre, à cause des flammes qu'il jette. La Sicile souffrit une épouvantable desolation en 1693. par un tremblement de terre arrivé les 9. & 11. Janvier. Les villes de Catane, Agouste, Syracuse, Jaci, Lentini, Carlentini, Noto, Modica, Cieli, Nagusa, furent presque entierement abîmées; trente-six autres tant villes que villages, furent en partie détruites, & 23. autres fort endommagées. La perte des personnes fut estimée de près de 15000. * *Memoires du tems.* Cluvier, *descr. Sicil. ant.* Diodore de *Sicile.* Tite-Live, &c. cités par Leandre Alberti, *descr. Sicil.* Thomas Fazel, *hist. Sicil. & de reb. Sicul rerum Sicul. script.* Guillaume, *hist. Norm. in Sicil.* Hugues-Falcandi, *de reb. gest. in Sicil.* Geofroi Malaterra, *de Rob. Viscard.* Antoine de la Sale, *geneal. & chronique des Norm. rois de Sicil. Hist. des princes de Norm. en Sicile.* Du Pui, *droits du roi.* Sainte-Marthe, *hist. geneal.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France.* Bouche, *hist. de Provence.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal. Eccl.* Hubert Goltzius, *Sicil. & mag. Græc.* De Larrei, *hist. du roi Louis XIV. tom. I. p.* 313. *&c.*

SICILIENS, peuples de Sicile & Vêpres Siciliennes, *voyez* PROCIDA.

SICINO, SICHINO, isle de l'Archipel. Elle est à quelques lieues de celle de Milo vers le levant. Elle n'est d'aucune consideration, n'ayant que quatre lieues de circuit, & étant déserte. * Baudrand.

SICLE, monnoye qui étoit en usage parmi les Hebreux dès le tems d'Abraham. Quelques-uns en font de deux sortes; l'un qui est appellé *sacré*, ou Sicle du Sanctuaire; & l'autre qui est nommé Sicle Royal ou *Laic*. Ils disent que le premier valoit quatre drachmes, & que le second n'en pesoit que deux; que celui-là étoit employé dans les choses qui regardoient les sacrifices, & le culte divin, & que celui ci étoit pour le commerce ordinaire. Mais cette erreur a été introduite par ceux qui ignoroient le rapport des poids hebraïques avec ceux d'Athenes; car il n'y avoit en effet qu'une sorte de sicle à l'égard du poids; & le sicle d'argent ou d'or étoit toujours de deux drachmes hebraïques, qui en valoient quatre de celles d'Athenes: ce qui a fait dire qu'il y avoit des sicles qui pesoient quatre drachmes. Les Septante se sont servis, pour exprimer ce sicle, du mot *didrachmon*, qui signifie *de deux drachmes*; mais cela vient de ce qu'ils ont fait leur version en la ville d'Alexandrie, où les poids étoient égaux à ceux des Hebreux: ainsi il est toujours vrai que le sicle ne valoit pas moins que le *tetradrachmon* des Atheniens, & du reste de la Grece, c'est-à-dire, quatre drachmes Attiques. Celui qu'on appelloit *saint* ou *sacré*, avoit ce nom, parce qu'il étoit gardé dans le sanctuaire, pour servir de modele certain & assuré, comme il est porté par le texte hebreu, en ces termes (selon le sicle du sanctuaire) & comme on l'observe encore en tous les lieux bien policés, où l'on garde dans l'hôtel de ville les poids & les mesures sur lesquelles on conforme les autres.* Godwin, *de ritib. Hebr.* Wafer, *de num. Heb.* Bernard, *de mens. & pond. antiq.*

SICLER (Sebastien) nâquit à Rotweil en Suabe en 1618. Ses parens étoient riches; mais le mépris qu'il avoit pour tous les biens de la terre, lui fit garder le silence toute sa vie sur les avantages de sa naissance. Ses parens, bien loin d'user à son égard d'une molle indulgence, l'éloignerent dès son enfance de tout ce qui pouvoit le porter le moins du monde aux plaisirs. Quoiqu'il eût de l'esprit, il ne fit aucun progrès dans la grammaire. Dès l'âge de 18. ans il voyagea dans la Suisse & dans le Tirol, où il fut engagé par un colonel au service de l'empereur en qualité de volontaire. Il fit une campagne en Flandres, & fut blessé à un siege. Le colonel ayant été rapellé & nommé gouverneur de Constance, Sicler embrassa cette occasion de quitter une profession qu'il n'avoit prise qu'à regret. Il continua ses voyages, & fit amitié avec un jeune baron, avec lequel il alla en Hollande & aux Pays-Bas, en France & en Espagne.

Etant à Tolede, où les Cordeliers tenoient alors un chapitre general, il rencontra le gardien de Munich, à qui il communiqua le dessein qu'il avoit de se faire religieux. Le gardien examina sa vocation, & promit de le recevoir, au cas qu'à leur retour en Allemagne il se trouvât ferme dans cette resolution. Sicler s'embarqua cependant pour l'Italie, y visita plusieurs villes, & se rendit de là à Munich, où les troubles survenus en Baviere obligerent le gardien des Cordeliers de lui conseiller à remettre à un tems plus tranquille son entrée en religion. Ce gardien étoit connu d'un ministre du duc de Baviere, qui lui demanda un intendant sur la fidelité duquel il se pût décharger du soin de ses affaires domestiques. Le gardien lui donna Sicler, à dessein de l'arrêter à Munich par cet emploi, jusqu'à ce que les troubles fussent appaisés. Le ministre fut si content de Sicler, qu'il lui procura une lieutenance dans les troupes du duc. Il étoit dans ce poste honorable, lorsque le marquis d'Hocquincourt fut envoyé en Baviere pour mener des troupes à l'Electeur de ce nom, & pour traiter avec lui. Dans une des audiences que M. de d'Hocquincourt eut de l'électeur, il lui demanda un homme éclairé qui connût le pays, qui entendît les affaires, & des conseils de qui il se pût servir dans la commission que le roi de France lui avoit donnée. Ce prince chargea son ministre de satisfaire à cette demande, & ce ministre choisit Sicler, que l'électeur presenta au marquis d'Hocquincourt. Il ne fut pas long-tems sans connoître le merite de l'homme qu'on lui avoit donné, & il fut si satisfait de ses services, qu'à son retour en France il voulut l'emmener avec lui. M. d'Hocquincourt l'ayant donc mené à Perone, lui donna sa table, & lui offrit une compagnie dans son regiment. Mais Sicler la refusa, dans le dessein qu'il avoit de ne pas demeurer long-tems en France, & de retourner en son pays pour y embrasser la profession religieuse.

Pendant qu'il s'entretenoit de cette esperance, l'intendant du marquis d'Hocquincourt fut assassiné à Paris. Ce seigneur souhaita de pouvoir remplir cette place d'une personne aussi sage & aussi fidelle que Sicler, & la marquise d'Hocquincourt l'engagea à l'accepter; ce qu'il ne fit que pour peu de tems, sans vouloir recevoir ni gages ni recompenses, ayant toûjours la pensée de retourner en Allemagne à la premiere occasion. Quand il fut dans cette charge, il prit connoissance des dépenses qui se faisoient avant lui, & retrancha beaucoup d'abus qui s'étoient glissés. Il ne manqua pas de se brouiller avec quelques domestiques, qui ne s'accommodoient pas de sa vigilance. Il y avoit un écuyer, qui vouloit s'ériger en maître, & qui donnoit souvent des repas à ses amis. Un jour qu'il en avoit invité plusieurs à manger avec lui, il fut extrêmement surpris de ne voir rien de prêt à l'heure du repas. Il entra dans une colere si furieuse contre Sicler, qu'il sçavoit être l'auteur de cet affront, qu'il l'outragea de paroles. Sicler n'y répondit que par le silence, & laissa passer les emportemens de cet homme, qui dans la suite lui demanda son amitié.

En 1650. Sicler fit la campagne avec le marquis d'Hocquincourt, qui commandoit un camp volant près de Fismes. Les ennemis fondirent sur lui; & comme il vit qu'il alloit avoir toute leur armée sur les bras, il se retira. Sa retraite fut si précipitée, que son bagage, sa vaisselle & son argent furent pillés, & ses domestiques faits prisonniers. Ce qu'il perdit de plus important, fut la cassette où étoient ses papiers. Les envieux de Sicler ne laisserent pas échapper une si belle occasion de le ruiner dans l'esprit de la marquise d'Hocquincour, qu'ils sçavoient être d'ailleurs en colere contre lui. Ils lui insinuerent, que dans l'action de Fismes il avoit fait paroître autant de chaleur à sauver le chariot où étoit l'argent du marquis d'Hocquincour, que de negligence à sauver le sien propre: qu'il étoit aisé d'en deviner la raison: qu'il avoit voulu sauver l'argent du marquis d'Hocquincourt, pour en profiter dans le tumulte du pillage, & perdre le chariot où étoit le regiftre de ses comptes, pour ôter toute connoissance de ses malversations. Ils l'accuserent encore d'avoir fait de grands profits sur ses dépenses La marquise écouta sans peine cette calomnie, & demanda compte à Sicler de toute son administration. Il lui répondit avec respect, que la perte de ses papiers lui ôtoit les moyens de rendre un compte exact par écrit, & qu'il ne pouvoit plus le rendre que verbalement. Il n'y avoit que le marquis d'Hocquincourt qui pût terminer cette affaire par son autorité; mais il fut lui même prévenu par les calomniateurs. Un capitaine, qui commandoit dans le château de Perone, contribua plus que tout autre à faire reussir la calomnie. Il dit qu'il ne doutoit point que Sicler n'eût sauvé l'argent du pillage; qu'à la verité il n'y avoit pas de quoi l'en convaincre; mais que si l'on vouloit l'envoyer prisonnier au château, il trouveroit bien le moyen de lui faire avouer. Le marquis, trompé par ces faux rapports, & flatté par ces vaines esperances, consentit que Sicler fût arrêté. Le capitaine n'eut pas plutot obtenu cette permission, qu'il fit prier Sicler de venir dîner avec lui. Dès qu'il y fut arrivé, le commandant lui declara l'ordre qu'il avoit de le faire mettre en prison; & au moment même le fit enfermer au fond d'une tour, plus bas que la surface de l'eau des fossés. Dans cet effroyable sejour, il n'avoit point d'autre nourriture que du pain-bis.

Le capitaine, après l'avoir laissé assez long-tems en cet état, s'imagina que, lassé de tant de miseres, il confesseroit le vol dont on l'accusoit, & alla lui demander si la prison ne l'avoit pas fait revenir de son opiniâtreté, & s'il n'étoit pas prêt à découvrir où il avoit mis l'argent du maréchal d'Hocquincourt. Sicler ne voulant pas confesser un crime dont il ne se sentoit pas coupable, le capitaine crut que la prison étoit une torture

trop lente, & fit ferrer les pouces à Sicler avec le chien d'un pistolet, & exposa ses pieds à un feu ardent. Ne pouvant rien tirer par ses cruautés, il feignit de le vouloir faire passer par les armes, ne doutant point qu'il ne déclarât tout à la vûe de la mort. On le mena sur la terrasse; on lui banda les yeux; on l'attacha sur une chaise; & toute la garnison étant assemblée, on lui cria aux oreilles qu'il avouât son vol, puisqu'il ne lui serviroit de rien de le nier, & qu'il alloit être executé. Au même tems, on tira autour de lui une infinité de coups de mousquet. Ce capitaine l'épouvanta souvent pendant sa prison par l'image de divers genres de mort, pour arracher la confession de sa bouche; mais enfin, touché de sa patience, il prit de plus doux sentimens, lui fit entendre la messe aux jours de Dimanche, & l'invita à sa table. Sicler le remercia de la grace qu'il lui faisoit de permettre qu'il assistât au service divin; mais il s'excusa de manger à sa table, pour ne pas rompre le jeûne au pain & à l'eau, dont il s'étoit fait une loi.

Le maréchal étant retourné à Perone, & ayant appris les indignes traitemens que cet innocent prisonnier avoit soufferts avec une patience invincible, ordonna de le mettre en liberté. Il se retira dans une hôtellerie du fauxbourg, où il se proposoit de demeurer jusqu'à ce qu'il eût trouvé un lieu pour entrer en religion. Mais une des personnes qui avoient le plus contribué à sa persécution, ne put souffrir une presence qui lui reprochoit son injustice, il lui fit donner ordre de s'éloigner. Ceux chez qui il logeoit lui procurerent des connoissances à Noyon. Une dame de cete ville devint sa protectrice. Elle rencontra Sicler dans une chapelle; & ayant trouvé l'occasion de l'entretenir, elle fut tellement édifiée de ses discours, qu'elle lia amitié avec lui, & l'assista dans tous ses besoins.

Sicler étant à Noyon redoubla ses prieres pour apprendre du Ciel le genre de vie auquel il se devoit fixer. Il consulta là-dessus les Chartreux, qui jugerent qu'il étoit appellé à une vie encore plus solitaire que la leur. Par leur avis, il se presenta à l'évêque de Noyon, qui après l'avoir long-tems éprouvé, lui permit de prendre l'habit d'hermite dans son diocese. Quand il eut ses lettres, il changea son nom de *Sicler* en celui de *Frere Sebastien*, & se retira à son hermitage, qui étoit un petit logement bâti sur la montagne d'Arbroye, à un quart de lieu de Noyon, & un peu moins de la maison des Chartreux, à qui il appartenoit. Ce logement n'étoit pas éloigné de la paroisse, & Frere Sebastien n'avoit pas loin à aller pour assister à la messe.

Dans cette retraite, il dormoit peu, prioit beaucoup, travailloit des mains, remuoit la terre; creusoit des fossés, portoit de pesans fardeaux, ne buvoit pour l'ordinaire que de l'eau, & ne mangeoit que du pain. Que s'il apprêtoit quelquefois du potage ou des legumes à l'huile, il en apprêtoit pour huit jours: de sorte qu'à la fin de la semaine ce mets étoit tellement moisi, qu'un autre en auroit eu horreur. Il inventa une nouvelle espece de lit, pour avoir toujours la mort presente. C'étoit un cercueil, dans lequel il coucha plusieurs années avec ses habits. Les trois premieres années de sa retraite il vêcut d'aumônes. Un jour de chaque semaine il alloit à Noyon, où chacun s'empressoit de lui donner du pain, du vin, de la viande & de l'argent. Il disoit souvent à ceux qui lui offroient ainsi leurs biens: *Un peu de pain & un peu d'eau me suffit, donnez ce que vous avez aux pauvres.* Il leur donnoit lui même le superflu de sa quête, & n'en gardoit que ce qui lui étoit absolument necessaire.

Après ce tems-là, les Chartreux lui apprirent à jetter des images en plâtre, & à tourner; & dès qu'il sçut un métier, il s'abstint de mandier, le prix de ses petits ouvrages étant plus que suffisant pour fournir à tous ses besoins. Depuis cela il ne sortit presque plus de sa cellule, si ce n'étoit pour aller quelquefois porter ses ouvrages à la Chartreuse, & pour recevoir les avis du pere prieur touchant sa conduite. Ainsi appliqué uniquement à la mortification de la chair & aux œuvres de pieté, il passa plusieurs années dans son desert, jusqu'à sa mort, qui arriva le dernier Janvier 1695. en la soixante & seiziéme année de son âge, & en la quarante-quatriéme année de sa retraite. Dès que le bruit de sa mort fut répandu, les habitans de l'Arbroye se rendirent en foule à l'hermitage, & enleverent le corps. Les Chartreux, chez lesquels il avoit déclaré par acte public qu'il souhaitoit d'être enterré, implorerent le secours de la justice contre la violence des paysans, qui resolus d'obéir, après neanmoins avoir resisté long-tems, demanderent en grace de porter eux-mêmes le corps de Frere Sebastien à la Chartreuse: ce qui leur fut accordé. Les Chartreux ont cru que le plus grand honneur qu'ils pouvoient rendre à sa memoire, étoit de publier ce qu'ils sçavoient de ses vertus. Ils en ont fait imprimer la vie à Lyon *in*-12. * *Journal des sçavans de* 1699.

SICLI, petite ville de la vallée de Noto, en Sicile, est à trois lieues de la ville de Noto, vers le couchant à la source de la riviere de Silo, qui se décharge dans la mer d'Afrique, après un cours de trois lieues, & qui portoit anciennement le nom de *Motycanus Fluvius.* * Baudrand.

SICULES, SZEKHELI, ZECKELI. C'est un des trois principaux peuples de Transsylvanie. Ils sont vers les confins de la Moldavie & de la Pologne. Leurs principales contrées portent le nom de *Scepsi*, de *Kesdi*, d'*Orbai*, de *Csik*, de *Kaszon*, de *Maros* & d'*Vdualdeles*, qu'on appelle les sept contrées *Siculicales.* Ils possedent encore celles de *Gyirgio*, de *Marcus Zeck* & d'*Aranias Zeck.* * Mati, *dict.*

SICULIANO, petite ville à demi ruinée, de la vallée de Mazara en Sicile, est à l'embouchure de la riviere delle Canne, à quatre lieues d'Agrigente, vers le couchant. Quelques geographes prennent Siculiano pour la ville nommée anciennement *Camicus* & *Inycus*, bâtie par Dédale. * Baudrand.

SICYONE, ville du Peloponnese, autrefois considerable, est presentement ruinée. Celle qu'on a bâtie sur ses ruines, appartient aux Turcs, & on la nomme *Vasilica.* Le royaume des Sicyoniens en Europe, est très-ancien. Selon Pausanias, Ægialée en fut le premier roi, qui fut suivi de vingt-six autres rois. Africanus & Eusebe en ont rapporté, non-seulement les noms, mais aussi les années de leur regne, qui se montent environ à 960. ans; après eux on compte que le gouvernement fut pendant trente à quarante ans entre les mains des prêtres d'Apollon, quoiqu'il eût été conquis par Agamemnon, roi de Mycenes, & ensuite par le fils de Temene, qui le soumit au royaume d'Argos & de Mycenes. Suivant cette chronologie, le royaume de Sicyone doit avoir commencé l'an 2194. avant Jesus-Christ, c'est-à-dire, environ 181. ans après le deluge; mais il y a lieu de douter que cette succession des rois Sicyoniens soit juste: car du tems de Platon, on ne connoissoit point de rois plus anciens en Grece que Phoronée; & Ægialée, premier roi des Sicyoniens, que l'on fait si ancien, est, selon Apollodore, frere de Phoronée. La plûpart de ceux qui sont dans la liste de ces rois, sont des princes d'autres villes, ou dont les noms paroissent imaginés. Du tems d'Homere, il n'y avoit point de rois à Sicione. Cette ville étoit sous la domination d'Agamemnon, roi de Mycenes, quoiqu'Adraste y eût regné auparavant, du tems de la guerre de Thebes. Homere semble l'en faire le premier roi. * Diodore de *Sicile, in hist.* Thucydide. Pline. Strabon, &c. Eusebe, *in chron.* Ubbo Emmius, *l.* I. *Græc. Ant.* Salian, *in annal.* Petau. Scaliger. Usser, &c. M. Du Pin, *bibl. universelle des hist. prof.* Marsham, *can. chron. Græc.* & Rollin, *hist. ancienne t.* 2.

SIDARISO, bourg de la Zaconie en Morée, entre Misitra & Malvasia. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Gerenia*, petite ville de la Laconie; & d'autres pour l'ancienne *Oenoë*, qui étoit près de la precedente. * Baudrand

SIDDE, ville de l'Arabie Heureuse, *cherchez* ZIDEN.

SIDE, SIDA ou SEDI, ville maritime de Pamphylie, dans l'Asie mineure, nommée aujourd'hui, selon Thevet & Moletius, *Scandalor* ou *Candelora*; & selon le Noir *Chirisonda*, est sur la mer Mediterranée, aux extrémités de l'Isaurie, & a été autrefois le siege d'un archevêché; mais aujourd'hui elle est presque toute ruinée. Strabon, Pline, Tite-Live, & les autres auteurs, en font souvent mention.

CONCILE DE SIDE.

Amphilochius, évêque d'Icone, celebra en 385. un synode à Side contre les Massaliens. Flavien d'*Antioche* avoit appris les dogmes de ces Heretiques, d'un certain Adelphius, qui se presenta à ce concile, pour être reçu à la penitence; mais comme on ne put s'assurer que son repentir fût veritable, on le rejetta. * Photius, *bibl. cod.* 52. Quelques auteurs croyent que le concile d'Orient, tenu en 427. contre les mêmes Massaliens, fut celebré à Side.

SIDEROCAPSA, ville de Macedoine, où Philippe, pere d'Alexandre *le Grand*, fit battre des Philippes d'or, lorsque Cremidas eut trouvé les mines, & les eut mises en valeur. Ces mines-là rendoient chaque année plus de trois mille talents d'or, & produisent aujourd'hui neuf ou dix mille ducats par mois au grand-seigneur. Il y a cinq ou six cens fourneaux dans les montagnes de Siderocapsa, appartenans à differens maîtres, qui y fondent l'or. * Belon, *des singularités d'Asie, &c.* Diodore.

SIDITES (Marcel) vivoit du tems de Marc-Antonin, vers l'an 150. de J. C. On lui attribue des livres de medecine en vers, & un traité des poissons. Cassiodore en fait mention.

SIDNACESTER, ville qui a été le siege d'un évêché, dans le comté de Lincoln en Angleterre, & qui continua depuis Eadhed, qui y fut sacré évêque en 678. jusqu'à la mort d'Eadulphe II. arrivée vers la fin du siecle suivant. * *Dict. Angl.*

SIDNEI, famille illustre d'Angleterre, tire son origine de GUILLAUME Sidnei, qui vint d'Anjou en Angleterre avec le roi Henri II. de qui il étoit chambellan. De lui descendit long-tems après un autre GUILLAUME qui accompagna le lord d'Arci en Espagne, contre les Maures, l'an 3. d'Henri VIII. Ce prince s'en servit sur la mer contre les François, & contre les Ecossois à la bataille de Floddon. Il se signala dans plusieurs tournois en France; & fut chambellan & grand-maître d'Henri VIII. l'an 15. de son regne; accompagna le duc de Suffolck dans son expedition contre la France, où il assista à la prise de plusieurs places, & mourut âgé de soixante & dix ans. Il eut pour successeur HENRI son fils, qui fut fait chevalier par Edouard VI. & son grand échanson pour sa vie. A l'âge de 22. ans, il fut envoyé ambassadeur en France. Il fut fait ensuite vice-trésorier, gouverneur des revenus, & justicier d'Irlande sous le regne de Philippe & de Marie. La reine Elisabeth l'envoya ambassadeur en France & en Ecosse, le fit chevalier de la Jarretierre, & deputé d'Irlande, où il éteignit la rebellion de Shan O Neale, & mit sa tête sur le château de Dublin. Il étouffa aussi le soulevement de Butlers & Clanrickerds. Il partagea le pays en comtés; bâtit le pont d'Athlone; fortifia cette ville, de même que Caricfergus, Athenri, &c. Il fit faire des chambres dans le château de Dublin, pour y conserver les archives du royaume, & voulut que les loix en fussent imprimées. Enfin il mourut au palais de l'évêque de Worcester en 1586. âgé de 57. ans. Il avoit épousé *Marie*, fille aînée de *Jean* duc de Northumberland, de laquelle il eut trois fils, *Philippe*, ROBERT & *Thomas*. *Philippe* étant mort des blessures qu'il reçut devant Zutphen, son frere ROBERT lui succeda. Il fut fait gouverneur de Flessingue & de Ramekens, deux villes des Pays-Bas, que la reine Elizabeth avoit en engagement. En 1597. étant joint à François Vere pour le commandement des troupes Angloises auxiliaires, il eut beaucoup de part à la victoire remportée sur les Espagnols à Turnhout. L'an 1. du regne de Jacques I. il fut fait lord Sidnei de Penshurst, dans le comté de Kent & grand chambellan de la reine. Le 14. de Mai de l'an 3. du regne du même prince, il fut créé vicomte de l'Isle; l'an 14. du même regne, il fut fait chevalier de l'ordre de la Jarretiere; deux ans après comte de Leicester. Sa premiere femme fut la fille de *Jean* Gamage, chevalier, de laquelle il eut trois fils & huit filles. Sa seconde femme fut fille de *Thomas* Smith. Il mourut en 1626. & eut pour successeur ROBERT, qui épousa *Dorothée*, fille d'*Henri* comte de Northumberland, de laquelle il eut quatre fils, PHILIPPE, comte, qui vivoit en 1701; *Robert*; *Algernon* & *Henri*; & huit filles; *Dorothée*, mariée à *Henri* comte de Sunderland; *Lucie*, mariée à *Jean* Pelham de Laughton, dans le comté de Suffex, baronnet; *Anne*; *Elisabeth*, mariée en Irlande; *Marie*, & *Diane*, qui moururent toutes deux jeunes; *Françoise*, & *Isabelle*, dont nous ne sçavons rien. PHILIPPE.... vicomte de Strangford, épousa *Catherine*, fille de *Guillaume* comte de Salisburi, de laquelle il eut un fils nommé ROBERT comte de Leicester, vivant en 1701. qui a épousé *Elisabeth*, fille de *Jean* comte de Bridgewater; & deux filles, *Dorothée*, mariée à *Thomas*, fils de *Thomas* Cheak du comté d'Essex, chevalier; & *Elisabeth*, qui mourut jeune.

SIDNEI (Philippe) l'un des grands hommes qu'ait produit l'Angleterre, étoit fils d'HENRI Sidnei, lord député d'Irlande, comme il a été dit dans l'article précedent, & de *Marie*, fille de *Jean* Dudlei, duc de Northumberland. Dès sa plus tendre jeunesse, il parut que la nature l'avoit orné de dons excellens. Ayant fait de grands progrès dans les basses écoles, il fut envoyé à Oxford, où il acquit des connoissances extraordinaires. Son oncle le comte de Leicester le fit venir à la cour, & il devint un des grands favoris de la reine Elisabeth. Il avoit très-bonne mine, & son penchant étoit pour la guerre. Cette princesse l'envoya en ambassade à l'empereur; & il se conduisit si bien dans ce poste, qu'il acquit beaucoup d'honneur & à la reine & à lui-même. Sa renommée étoit si grande, que les Polonois penserent à le choisir pour leur roi: mais la reine ne voulut pas y consentir, de peur de perdre un sujet de cette importance. Dans le tems qu'il étoit à la cour, il composa son *Arcadia*, que quelques-uns disent qu'il commanda de bruler en mourant. Il traduisit une partie du traité de Philippe de Mornai, de *la verité de la religion*, & diverses autres pieces. Il alla en Flandres avec les troupes que la reine Elisabeth envoyoit au secours des Hollandois; fut fait gouverneur de Flessingue & de Ramekens; & prit pour sa devise, *vix ea nostra voco*. Il donna de grandes preuves de sa valeur à la prise d'Axel; mais au milieu du cour de ses victoires, il rencontra les Espagnols près de Zutphen, & reçut dans le combat une blessure à la cuisse, dont il mourut. * *Dict. Anglois.*

SIDNEI (Algernon) fils de *Robert* comte de Leicester, & ambassadeur de la republique d'Angletterre près de Gustave roi de Suede, fut un excellent esprit, sçavant, sur-tout dans l'histoire & dans la politique. Il s'attacha fortement au parti de Cromwell; parce qu'il crut que c'étoit celui de la liberté. Quand les affaires changerent de face, il crut qu'il n'étoit point en sureté dans sa patrie, & il alla chercher une retraite ailleurs. Il employa son loisir à composer un traité du gouvernement, imprimé à Londres en 1698. traduit ensuite en françois, & imprimé à la Haye en 1702. Il est composé contre un livre de Robert Filmer, intitulé *Patriarcha*. Quand Charles II. roi d'Angleterre pensa y publier une amnistie en faveur de ceux qui avoient été opposés à son pere & à lui, les amis de Sidnei le solliciterent à retourner dans sa patrie, lui promettant toute sûreté, & lui faisant même esperer des avancemens considerables. Mais il ne crut pas devoir se fier à toutes ses belles promesses. Il sçavoit que le crime qu'on lui imputoit n'étoit pas d'une nature à pouvoir si-tôt s'oublier. On l'accusoit entr'autres d'avoir écrit ces mots dans l'*Album* que l'université de Coppenhague lui presenta, & d'avoir mis son nom au bas.

Manus hæc inimica Tyrannis,
Ense petit placida cum libertate quietem.

Cependant il faut que l'amour de la patrie & les grandes promesses qu'on lui faisoit le persuadassent dans la suite. Ce qu'il avoit craint lui arriva. Il fut pris; on lui fit son procès, dans lequel on rapporta entre autres, un traité qu'il avoit fait contre les principes de Robert Filmer, comme une preuve qui faisoit contre lui. Ce n'est pas neanmoins le même ouvrage dont nous avons parlé; mais un beaucoup plus court, qui n'étoit pas achevé. L'écrit qu'il donna aux sherifs peu de momens avant sa mort porte, qu'il avoit composé deux ouvrages contre Filmer, l'un fort ample, & l'autre moins étendu. Quoi qu'il en soit, il fut condamné à perdre la tête, & il fut

executé. *Voyez la preface de son traité du gouvernement*, *&* *les nouvelles de la republique des lettres de Mars* 1700. *page* 243.

SIDON, ville maritime de Phenicie en Syrie, fut bâtie selon d'anciens auteurs, par Sidon, fils aîné de Chanaam. Il en est parlé dans le livre de Josué, comme d'une des plus grandes villes de son tems. D'ailleurs elle n'étoit pas moins celebre par la magnificence & les richesses de ses habitans, que par l'adresse de ses ouvriers. On y fit du verre pour la premiere fois, après que les marchands en eurent trouvé l'invention dans la province. Sidon, du tems des Chrétiens, fut ville épiscopale, & suffragante de Tyr. Quant à ses rois, *voyez* TYR. Après la prise de Jerusalem par les Chrétiens, Eustache Garnier, seigneur de Cesarée, reçut en don la ville de Sidon, dite *Seyde*, & eut divers successeurs qui en furent maîtres. Elle fut prise par Guilboha, chef des Tartares, en 1260. & dans la suite du tems elle a été conquise par les Turcs, qui en sont maîtres. Cette ville, nommée à present *Seyde*, est située sur le bord de la mer, au septentrion de la ville de Tyr ou Sur, & est fort ruinée. On y voit encore ses deux châteaux, ou plûtôt deux petites forteresses, qui ne sont plus capables de défense. Les maisons du sangiac ou gouverneur, & du cadi ou juge, sont assez belles. Il y a aussi trois cams pour les marchands François, qui sont bien bâtis & fort commodes, & particulierement le grand, où demeure le consul de France, les religieux de saint François, les Capucins, les Jesuites & les marchands, qui y font grand trafic de coton & de soye. Le revenu de ce cam est destiné pour les Santons, qui font le service de la grande mosquée de la Mecque. Celui du second cam appartient au bacha de Damas; & celui du troisiéme, à l'aga des janissaires de la Porte. La ville dont les maisons sont mal bâties, ne laisse pas d'être occupée par quantité de marchands & d'artisans de toutes sortes de nations. Le port étoit autrefois bon, & capable de plusieurs vaisseaux; mais à present il est tellement ruiné & rempli, qu'il n'y a que des esquifs qui y entrent; les navires demeurent à la rade, à quelque mille pas de la ville, derriere de gros rochers, où ils sont souvent battus de la mer, sitôt qu'il fait vent. Les Mahometans ont sept ou huit mosquées dans Seyde. Les Juifs y ont une synagogue. A l'égard des Chrétiens, les religieux de saint François, les Capucins & les Jesuites y ont chacun leur petite chapelle dans le grand cam des marchands. Il y a aussi des Maronites du Mont-Liban, qui sont Catholiques, & des Grecs Armeniens. Hors la ville, on voit plusieurs beaux jardins plantés d'orangers, de citroniers, de palmiers, de tamarins, qui sont toûjours verds, & de ces figuiers d'Adam, qui portent un fruit semblable à un petite concombre jaune-doré, dont le goût est admirable. On appelle ainsi cet arbre, parce qu'on dit qu'Adam prit de ses feuilles qui ont six pieds de longueur, & deux de largeur, pour couvrir sa nudité, après avoir mangé du fruit défendu. On voit aussi près de Sidon quantité de mûriers blancs, dont les feuilles servent à nourrir une infinité de vers à soye, que les habitans font éclore dans des cabanes, qu'ils dressent le long de ces bocages. A une lieue ou environ de Seyde, est le village de Sidon, c'est-à-dire, les ruines de l'ancienne Sidon, au pied d'une haute montagne, qui fait partie de l'Anti-Liban, sur laquelle est le cemetiere des Chrétiens de la ville, & une petite place ronde couverte d'un tamarin, qui sert de chapelle aux Maronites. * *Josué*, *c.* 11. *&* 19. Pline, *l.* 5. *c.* 19. & *l.* 36. *c.* 26. Strabon, *l.* 16. Guillaume de *Tyr*, *l.* 14. 17. 19. 21. *&* 22. Sanut, *l.* 3. Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte*, *&c.* Sur son nom & sur son antiquité, *il faut consulter* Sam. Bochard, *dans son Phaleg. l.* 4. *c.* 35.

CONCILE DE SIDON.

C'est un synode que les Heretiques Eutychiens & Acephales celebrerent en 512. L'empereur Anastase les soutenoit, & quatre-vingts évêques de cette faction s'y trouverent. Flavien d'*Anthioche* & Jean de Paltes y resisterent aux Heretiques; & cela causa leur déposition. Severe, qui usurpa depuis le siege de Flavien, s'y signala par ses crimes & son impieté. * Marcellin, *in chron.* Evagre, *l.* 3. *c.* 32. Baronius, *in annal. &c.*

SIDONIUS (Caïus Sollius Apollinaris) évêque de Clermont en Auverge, & l'un des plus illustres prelats du V. siecle, étoit né d'un pere qui avoit possedé la dignité de prefet du pretoire des Gaules, sous l'empereur Honorius. Il nâquit à Lyon vers l'an 430. & fut élevé dans les belles lettres sous la discipline d'Eusebe pour la philosophie, & d'Hoënus pour l'éloquence & la poësie. Ayant été appellé à Rome par l'empereur Anthemius, il reçut en entrant dans la basilique des saints apôtres, la guerison d'une fievre qui le travailloit & s'y trouva aux nôces de Ricimer, qui épousoit la fille du même Anthemius. Il prononça un panegyrique en vers à la louange de ce prince, sur son second consulat; & pour recompense il fut revêtu de la dignité de prefet de la ville: ensuite dequoi il fut créé patrice. Avitus lui fit ériger une statue dans la bibliotheque du marché de Trajan; & Majorien donnant les jeux Circenses à Arles, il le fit asseoir à sa table entre les personnes de la premiere qualité. Sidonius prononça encore des panegyriques pour l'un & pour l'autre, & ayant épousé *Papianille*, fille d'*Avitus*, il en eut un fils nommé *Apollinaire*, comme lui; & deux filles, *Roscia* & *Severiane*. Il fut employé en des ambassades d'importance, où il témoigna une singuliere prudence. Lorsqu'Avitus eut été contraint de quitter l'empire, & que Majorien poursuivoit ceux qui l'avoient favorisé dans les Gaules, Sidonius fut pris à Lyon; & fut retenu quelque tems prisonnier; mais l'empereur lui rendit la liberté, avec toutes ses charges, & se servit même de lui pour faire alliance avec Theodoric. Dans la suite, après la mort d'Eparchius, évêque de Clermont, en 472. Sidonius fut mis en sa place, quelque resistance qu'il pût faire. Aussi-tôt il renonça à toutes les dignités seculieres, qu'il laissa à son fils, & s'appliqua à l'étude des lettres saintes, où en peu de tems il fit un si grand progrès, qu'Euphrone évêque d'Autun, le consulta sur quelques questions assez difficiles de la theologie. L'église de Bourges ayant perdu Eulalius son évêque, vit naître quelques disputes pour l'élection de son successeur; & s'en rapporta à Sidonius, qui fit élire Simplicius. Sa charité pour les pauvres fut extraordinaire; car on remarque que les Bourguignons étant pressés de la famine, il en nourrit jusques à quatre mille. Il souffrit beaucoup pendant le siege que les Gots mirent devant Clermont, & par la persecution des Heretiques & de deux méchans prêtres. Enfin comblé de gloire & de vertu, & aussi celebre par sa sainteté que par son érudition, il mourut un Samedi 23. Août, selon les martyrologes, mais le 21. selon la verité de l'an 482. âgé d'environ 52. ans. Nous avons neuf livres de ses épîtres, avec 24. pieces en vers. Pierre Colvius, Jean Savaron & le P. Sirmond, ont publié ses ouvrages, avec de doctes remarques. On y voit la vie de ce prelat, que l'on pourra consulter. Sidonius fait paroître de l'esprit dans ses vers, & même de l'éloquence poëtique, mais c'est de celle de son siecle, qui degeneroit déja beaucoup de l'ancienne, par l'affectation dont il usoit dans ses allusions sur les mots & dans les rencontres des noms qui avoient de la ressemblance. Il n'avoit pas le genie de la poësie, & il écrit d'une maniere seche & dure; il invente plusieurs mots nouveaux, qui paroissent un peu choquans & fait des fautes de quantité. On ne laisse pas de remarquer en lui une érudition plus que mediocre, & plus grande que son siecle ne sembloit le souffrir; les vieux mots, les phrases dures & obscures, ne paroissent point tant dans ses vers que dans sa prose.

Les notes du pere Sirmond sur les œuvres de Sidonius, n'ont pas rendu entierement inutiles celles de Savaron; & plusieurs même parmi les étrangers prétendent que l'édition de Savaron ne cede gueres à celle du P. Sirmond, quoique celle-ci ait été posterieure à l'autre. Sidonius renonça à la poësie en renonçant au siecle, & il ne fit plus des vers depuis qu'on l'eut fait évêque. La maison de Polignac prétend être issue de ce prelat, & que du mot *Apollinaire* s'est formée insensiblement celui de *Polignac*. *Voyez* POLIGNAC. * Gennad. *de vir. illust. c.* 92. Ruricius, *in epist.* Avit de *Vienne*, *epist.* 38. Gregoire de *Tours*, *l. hist. c.* 22. *& seq.* Flodoard. Aimoin. Sigebert. Honoré d'*Autun*. Trithême. Baronius. Bellarmin. Robert & Sainte-Marthe, *in Gall. Christ.* Du Saussai, *in mart. Gal. &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du V. siecle.*

SIDONIUS (Heldinge) *cherchez* HELDINGE SIDONIUS.

SIDOTTI (Jean-Baptiste) Sicilien, zelé pour la conversion des Infideles, étant passé au Japon, nonobstant les loix rigoureuses du pays, qui en défendent l'entrée à tous les Européens, principalement aux missionnaires, y fut d'abord arrêté & condamné à mort, puis envoyé au gouverneur de la province, qui lui laissa quelque liberté. Mais comme on sçut qu'il avoit converti quelques Japonois à la foi Chrétienne, il fut condamné à un supplice extraordinaire. Les Infideles l'enfermerent les mains liées, entre quatre murailles, si étroites qu'il ne pouvoit se remuer, & on lui donnoit un peu de ris & d'eau sur le soir, pour toute nourriture. Il ne resista pas long-tems à ce tourment continuel, & mourut au bout de quelques jours de faim & de misere au commencement de 1714. dans les souffrances pour la foi Chrétienne. * *Memoires du tems.*

SIDRA : c'est une des isles de l'Archipel, située sur la côte de Zacanie entre le golfe de Napoli & celui d'Egine. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Calauria & Irene*, où Demosthene fut exilé, & se fit mourir par le poison, laquelle d'autres mettent à *Poros*, qui est située dans le golfe d'Egine, au couchant du cap de Schilli, & près du bourg de *Saronia.* * Baudrand.

SIDRA (le golfe de) c'est un grand golfe de la mer de Barbarie. Il est entre les côtes de Tripoli & de Barca, & il prend son nom de la petite isle de Sidra, qui est au fond du golfe. On y voit les seches ou basses de Barbarie, qui font des écueils fort dangereux. * Mati.

SIDRACH, autrement ANANIAS, un des trois compagnons de Daniel, *cherchez* ANANIAS.

SIDRONIUS HOSSCHIUS, poëte Latin, *voyez* HOSSCH.

SIECLE. On entend ordinairement par ce mot un espace de cent années; sur quoi il est bon de remarquer que le tems depuis la naissance de Jesus-Christ se compte souvent par siecle : en sorte que le premier siecle soit l'espace des premiers cent ans; le second siecle, l'espace des tems depuis la fin du premier siecle jusques à deux cens ans : & ainsi de suite. Quoique cette explication puisse suffire à ceux qui ont un peu d'intelligence, il ne sera pas neanmoins inutile de mettre ici une table, qui fasse voir à l'œil cette difference des siecles.

I. Siecle Depuis 1. jusques à 100. après la naissance de Jesus-Christ.

II.	Siecle.	Depuis	101. jusques à 200.
III.	Siecle.	Depuis	201. jusques à 300.
IV.	Siecle.	Depuis	301. jusques à 400.
V.	Siecle.	Depuis	401. jusques à 500.
VI.	Siecle.	Depuis	501. jusques à 600.
VII.	Siecle.	Depuis	601. jusques à 700.
VIII.	Siecle.	Depuis	701. jusques à 800.
IX.	Siecle.	Depuis	801. jusques à 900.
X.	Siecle.	Depuis	901. jusques à 1000.
XI.	Siecle.	Depuis	1001. jusques à 1100.
XII.	Siecle.	Depuis	1101. jusques à 1200.
XIII.	Siecle.	Depuis	1201. jusques à 1300.
XIV.	Siecle.	Depuis	1301. jusques à 1400.
XV.	Siecle.	Depuis	1401. jusques à 1500.
XVI.	Siecle.	Depuis	1501. jusques à 1600.
XVII.	Siecle.	Depuis	1601. jusques à 1700.
XVIII.	Siecle.	Depuis	1701. jusques à 1800.

Ainsi, quand on dit qu'un homme illustre florissoit dans le V. siecle, c'est-à-dire dans l'espace du tems depuis l'an 401. jusques à 500. le siecle prenant son nom du nombre centenaire, auquel il finit.

SIENNE (Antoine de) Portugais, Dominicain, dit *de la Conception*, mort en 1586. a fait une bibliotheque des auteurs de son ordre qui ont écrit sur la morale ou la spiritualité; mais elle est pleine de fautes, dont une partie est de l'auteur, & l'autre de l'imprimeur. Elle a été imprimée *in* 4°. en latin, à Paris 1647. Il y a aussi un grand défaut d'exactitude, de même que dans ce qu'a fait Alfonse Fernandez, Dominicain Espagnol, sur les mêmes écrivains. * Possevin. *in appar. sacr. pag.* 93. Nicolas Antonio, *bibl. Hisp. pag.* 43. *praef.*

SIENNE, ville d'Italie en Toscane, avec archevêché & université, nommée par les Latins *Sena* & *Sena*, est située au milieu des montagnes, qui la rendent naturellement très-forte, & est considerée comme une des plus grandes villes d'Italie. On y admire sa citadelle, ses palais & ses eglises, sur-tout la metropole, qui est presque toute bâtie de marbre blanc & noir. Son pavé à la mosaïque est orné de riches figures, qui representent diverses histoires de l'ancien testament; sa voûte est d'azur, avec des étoiles d'or, & est environnée de deux rangs de colonnes. Il y a un coridor, sous lequel on voit en marbre blanc les bustes de quelques papes & de quelques empereurs. Le grand hôpital, les maisons des Dominicains & des Cordeliers, les palais & les rues sont magnifiques. On y voit diverses belles fontaines, dont la principale est celle de *Branda*, à la grande place. Cette place est remarquable par deux endroits ; car ses maisons sont toutes de même architecture, soûtenues d'arcades, qui la rendent de forme ronde; d'ailleurs elle est bâtie en façon de coquille, & est profonde dans le milieu. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on la pourroit remplir d'eau, & même y donner la representation d'un combat naval, tel que ceux des anciens Romains. Sienne fut bâtie par les Gaulois Senonois, après la prise de Côme par Brennus, & fut depuis une colonie Romaine. Après la décadence de l'empire sous Honorius, elle fut sujette à de grandes vicissitudes; ayant été soûmise à divers maîtres, elle devint enfin republique. Elle a passée sous la domination des grands ducs de Toscane, qu'elle reconnoît aujourd'hui pour princes legitimes, & qui en qualité de duc de Sienne relevent de l'empereur, qui leur en donne l'investiture : les rois d'Espagne de la maison d'Autriche la leur donnoient auparavant. Les Siennois sont ingenieux & honnêtes, & parlent la langue italienne avec plus de politesse qu'en aucun autre lieu d'Italie. L'université y est celebre. Cette ville a produit de grands hommes, & entre autres S. Bernard, de l'ordre de saint François; le B. Ambroise & Ste. Catherine, de l'ordre de S. Dominique; le B. Jean Colombin, fondateur des Jesuates, les papes Alexandre III. Pie II. Pie III. Alexandre VII. & divers autres, ou cardinaux, ou docteurs. Pie II. érigea en metropole l'eglise de Sienne, qui n'étoit auparavant que le siege d'un évêque. * Blondus, *Ital illust.* Leandre Alberti, *descript. Ital.* Giugurta Thomasi, *hist. di Siena.* Orlando Malavolti, *hist. di Siena.* Guichardin. Paul Jove. Merula, *desc. Ital.*

CONCILES DE SIENNE.

Dans la XLIV. session du concile de Constance, tenu en 1418. l'on en assigna un, qui se devoit celebrer à Pavie l'an 1421. En effet, le pape Martin V. y envoya ses legats, & quelques prelats François & Allemands s'y trouverent en même tems. Mais la peste qui faisoit de furieux ravages en cette ville, fut cause qu'on transfera le concile à Sienne. Il commença le 8. Novembre, & finit au mois de Fevrier de l'année suivante. On y resolut de poursuivre le procès commencé contre les Hussites, & on y ratifia la condamnation de l'antipape Benoît XIII. On y parla de l'union de l'eglise Grecque avec la Latine; & enfin on choisit la ville de Bâle pour la celebration d'un concile general, assigné en 1431. Alfonse roi d'Aragon, qui soutenoit le faux pontife, envoya des députés à Sienne, où les prélats n'étoient pas trop d'accord : ce qui fut cause que le pape se servant du prétexte des bruits de peste, leur fit dire de se separer. On celebra un autre concile à Sienne en 1589. * Malavolti, *hist. di Siena.* Platina, *in Mart V.* Sponde, *A. C.* 1413. *n.* 2. *& seq.*

SIERRA est une petite contrée de la Castille Nouvelle en Espagne. Elle est vers les confins des royaumes d'Aragon & de Valence. Cuença en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

SIERRA est une petite province du Perou. Elle est entre celles de los Charcas, de Thecuman & de Chaco. On n'y voit rien de considerable que S. Crux de la Sierra, qui est une colonie d'Espagnols. * Mati, *dictionaire.*

SIERRA-LIONA, c'est-à-dire, *Montagnes de la Lionne*, royaume sur les frontieres de la Nigritie & de la Guinée en Afrique, est placé par quelques geographes,

dans la Guinée ; & par les autres, dans le pays des Negres. Il prend ce nom d'une chaîne de montagne, qui s'étend jusques sur la côte, & qui est ainsi appellée, parce que les flots donnant sur un des écueils, qui est sur le rivage, font un bruit qui ressemble au rugissement d'une lionne. Il se forme sur les sommets de ces montagnes des foudres, des éclairs & des tonneres, que l'on entend en pleine mer, à vingt ou trente lieues de la côte. Ce royaume commence au cap de Verga, & finit au cap Tagrin. Le terroir est si fertile, que les oranges, les citrons, les figues & les raisins, y viennent presque sans culture. On y fait d'excellent vin, & de l'huile de dattes ; & du marc de ce vin, mêlé avec cette huile, on fait du savon, qui est beaucoup meilleur que celui de l'Europe. C'est pourquoi les Portugais en défendent le transport dans leur royaume, de peur que la bonté de celui-ci n'empêche le débit de celui du pays. Les cannes de sucre y croissent en abondance, principalement dans les isles de *las Sombreras*. Il y a aussi beaucoup de coton & du bois rouge, qui est meilleur que celui qu'on apporte du Bresil, parce qu'il sert à la teinture jusques à sept fois. On y trouve encore de la cire, de l'yvoire, de l'ambre gris, du poivre rond & du poivre long, qui est plus estimé que celui des Indes : c'est pourquoi le roi d'Espagne en défend l'entrée dans ses états. Mais les François, les Anglois & les Hollandois qui abordent cette côte, en apportent en Europe ; & les Portugais le vont vendre & troquer sur les côtes de la Guinée, où il est fort recherché. On y a aussi découvert plusieurs mines d'or & de fer. Dans la montagne de *Machamala*, qui est près des isles Bannanes, il y a une grande roche de crystal, où l'on voit diverses pyramides de la même matiere, renversées, & comme suspendues en l'air : ce qui augmente l'admiration, c'est qu'en les frappant du doigt par-dessous, elles resonnent comme une cloche. On y trouve de trois sortes de singes, dont il y en a d'une certaine espece, qu'on nomme *baris*, & que l'on prend étant petits, pour les élever & les apprivoiser. Ils sont si dociles aux instructions qu'on leur donne, qu'après quelque tems, ils rendent presque autant de service qu'un esclave ; car ils marchent ordinairement tout droits comme les hommes, pilent du millet dans un mortier, vont puiser de l'eau dans une cruche, sçavent tourner la broche, & faire mille petits tours d'adresse, qui divertissent leurs maîtres. Les Hollandois trafiquent beaucoup sur la riviere de Sierra-Liona : les principales marchandises qu'ils y portent, sont des barres de fer, des couteaux, des haches, des medailles de cuivre, des brasselets, des pendans d'oreilles, du cristal, du corail, du vin d'Espagne, de l'eau de vie & de l'huile d'olive. Les Anglois avoient bâti un fort pour la sureté du commerce, dans une petite isle de la riviere de Sierra-Liona ; mais les Hollandois s'en rendirent maîtres sous la conduite de l'amiral Ruiter, l'an 1664. Le butin qu'ils y firent consistoit en quatre ou cinq cens dents d'élephans, en barres de fer, en soixante charges de sel, & quelques autres marchandises.

DES MOEURS, DU GOUVERNEMENT & de la religion des peuples de Sierra-Liona.

Les habitans de Sierra Liona sont plûtot basanés que noirs. Ils s'impriment des marques sur le visage & en divers endroits du corps avec un fer chaud ; ils se percent les oreilles & le nez, pour y pendre des bagues & joyaux, & vont presque nuds, ne portant qu'une ceinture autour des reins. On distingue deux sortes de Negres dans ce royaume. Les anciens habitans sont nommés *Capez*, & sont les plus ingenieux de toute la Guinée ; mais comme leur pays fournit suffisamment à leur entretien, ils aiment le repos, & sont ennemis du travail, aussi-bien que de la guerre. Les autres Negres s'appellent *Cumbas* ou *Manes*, c'est-à-dire *Anthropophages*, parce qu'ils ont été assez cruels pour manger des hommes, & sont encore fort brutaux. L'an 1515. les Cumbas firent irruption dans le pays des Capez ; & voyant la fertilité du terroir, ils resolurent de s'établir aux lieux qu'ils trouverent les plus commodes, après avoir chassé les uns, vendu les autres aux Portugais, & mangé le reste. Ces malheureux vaincus venoient se jetter eux-mêmes entre les bras des Portugais, les priant de les prendre pour esclaves, afin de se sauver des mains de ces barbares, qui sont devenus depuis un peu moins farouches. Dans chaque ville il y a une grande maison, où l'on instruit les jeunes filles pendant un an. A la fin de l'année toute cette troupe de filles sort en pompe au son des instrumens, pour aller dans une place, où elles dansent en presence de leurs peres & de plusieurs jeunes gens. Lorsque le bal est fini, les garçons choisissent pour femmes celles qui leur plaisent le plus, & font quelque present au pere.

Ces peuples sont gouvernés par un roi, qui rend la justice lui-même, accompagné d'un nombre de conseillers. On voit quelque chose d'extraordinaire dans cette audience, où ceux qui plaident, ont un masque sur le visage, pour n'être pas reconnus, & pour parler avec plus de liberté. Les conseillers sont reçus en cette charge d'une maniere surprenante. Le roi ayant fait entrer dans la chambre du conseil celui qu'il veut honorer de cette qualité, le fait asseoir sur un siege de bois, destiné à cette ceremonie. Puis il lui donne un coup sur les joues avec les boyaux sanglans d'une chevre, & lui barbouille ainsi tout le visage, sur lequel on jette en même-tems de la farine de ris, après quoi on lui met un chapeau rouge sur la tête : ce qui le rend *solatequi*, ou *conseiller du roi*. Quelques historiens ajoûtent qu'on le porte en triomphe dans toute la ville, assis dans cette même chaise. La ceremonie qu'on observe pour élever sur le thrône le successeur de la couronne, n'est pas moins extravagante. Avant qu'on le proclame roi, on le va trouver dans sa maison, on le charge de chaines, & on l'amene ainsi dans le palais, où il est obligé de souffrir un certain nombre de coups qu'on lui donne. Ensuite on rompt ses liens, on le revêt des habits royaux, & on l'amene dans le *tuncos* ou *salle d'audience*, où les principaux du royaume sont assemblés, & où le doyen des solatequis lui remet entre les mains la marque de la dignité royale, qui est une espece de hache, avec laquelle on tranche la tête aux criminels. Ce recit est du XVI. siecle ; & c'est ce qui se pratiquoit avant que le Christianisme eût été introduit dans ce pays par les soins du P. Barreira, Jesuite, qui y alla prêcher l'évangile en 1607. Ce missionnaire y fit de si grands progrès, qu'il baptisa le roi, sa famille, & quantité d'autres personnes. Les Portugais donnerent à ce prince le nom de *dom Philippe de Lion*, faisant allusion à son royaume, appellé *Sierra-Liona*. Mais quoique le roi d'aujourd'hui ait aussi reçu le baptême, il ne laisse pas de souffrir l'idolâtrie, pour ne pas donner occasion de revolte à ses sujets dont la plûpart ne veulent point embrasser le Christianisme. * Dapper, *descript. de l'Afriq.*

SIERRAS-NEVADAS, c'est-à-dire, *mont de Neige*, montagne de la Castille d'or, dans l'Amerique meridionale, a environ quarante lieues d'étendue, & est une des plus hautes qui soit au monde. On lui donne deux lieues de hauteur ; & cette élevation fait que son sommet est toujours couvert de neiges dans les plus grandes chaleurs de l'année, qui sont excessives en ce pays-là, parce qu'il est proche de la ligne équinoctiale. Une partie des côtes, & les plaines qui sont au pied de cette montagne, sont habitées par une espece de Pygmées. Ces petits hommes demeurent dans les bornes de leur territoire sans en sortir, & n'ont aucun commerce avec les autres hommes. Ils les fuyent même, & se cachent dans les cavernes à la vûe des personnes de notre taille. Ils vivent de pain de millet, & se font une boisson avec une sorte de grains, ou avec la racine d'un arbrisseau, nommée *magure*, * *Memoires du tems*.

SIFANTO ou SIPHANOS, isle de l'Archipel, vers l'Eurole, a été connue par les anciens, sous les noms de *Siphanos* ou de *Siphnos*. Elle a une petite bourdage, nommé *Schinusa*, & est fort sterile. La religion y est partagée ; car les uns suivent l'eglise Romaine, & les autres l'eglise Grecque. Les Latins y ont un évêque, & les Grecs y ont un monastere pour les hommes, & d'autres pour les filles. On y trouve une mine de plomb ; & ceux du pays se vantent aussi d'avoir découvert une mine d'or, qu'ils tiennent cachée, de peur d'y attirer les Turcs. Herodote dit qu'il y avoit des mines d'or &

d'argent, dont on portoit la dîme au temple d'Apollon à Delphes. On dit que quand la flotte des Xerxés fit voile pour ravager la Grece, il n'y eut des isles de l'Archipel, que celles de Siphanos, de Seriphe & de Milos, qui refuserent l'entrée de leurs ports à ces Barbares. Dans ce tems-là, les habitans de Siphanos adoroient le dieu Pan, & l'on y voit encore les débris de son temple. * Herodote, *l.* 3.

SIFRIDE ou SIFROI, de Misnie en Saxe, & moine, dans le XIV. siecle, on ne sçait dans quel ordre. Il s'est rendu celebre par une chronique ou abregé historique depuis le commencement du monde jusqu'en 1307. George Fabricius, qui a publié cet ouvrage, ne le commence qu'à l'an 458. & passe le reste comme inutile, ayant même retranché depuis cette année tout ce qu'il a trouvé exposé suffisamment dans d'autres auteurs. Nous avons aussi cet ouvrage dans le recueil des auteurs de l'histoire d'Allemagne, donné par Pistorius à Franc fort l'an 1613. & l'on ne trouve rien de plus dans cette édition que dans celle de Fabricius, qui a cru que Sifride vivoit vers l'an 1307. parce que le mſ. qu'il a eu finissoit à cette année; mais il y en a un à Lipsic, celui même où Sifride est appellé moine, où l'histoire ne finit qu'avec le XIV. siecle.

Il faut éviter de confondre cet auteur avec un autre *Sifride* ou *Sifroi*, qui vivoit vers le milieu du XV. siecle, vers l'an 1450. Il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique, évêque titulaire de Quars en Mesopotamie, suffragant de Thierri, archevêque de Mayence, qui tint ce siege depuis l'an 1436. jusqu'en 1459. Comme il vivoit dans le tems où l'art de l'impression fut trouvé, les décisions qu'il donna de quelques questions de morale, furent imprimées aussitôt qu'il les eut écrites. Il en donna d'abord deux sur ces questions, *si un prince Chrétien peut permettre l'usure aux Juifs, & s'il lui est permis de restreindre la liberté des mariages pour la liberté de l'état.* Quatre autres suivirent de près sur ces questions, *si on peut absoudre un Chrétien qui loue sa maison à un Juif usurier : si les ventes de revenus avec pacte de revendre sont permis; si le voleur peut employer à de pieux usages les choses qu'il a volées, &c.* Ces deux petits livres sont devenus fort rares. * Echard. *script. Ord. FF. Præd. t.* 1.

SIGA, ville d'Afrique, dans la province de Tremecen, au royaume d'Alger, avec un port sur la Mediterranée, fut autrefois le séjour de Syphax, roi de Numidie; & depuis fut le siege d'un évêché dans la Mauritanie Cesarienne. Aujourd'hui elle a nom Haresgol. Le fleuve Siga, qui se jettoit dans la mer, est nommé *Tesnet.* * Marmol, *descr de l'Afrique.*

SIGALEON, étoit chez les Egyptiens une idole qu'on voyoit dans les temples d'Isis & de Serapis, en forme d'un jeune homme, qui se tenoit la bouche fermée avec un doigt, pour recommander le silence : aussi étoit-il pris pour le dieu du silence, & son nom vient du mot grec σιγή, qui signifie *silence.* Tous les auteurs demeurent d'accord que Sigaleon étoit le même qu'Harpocrate, *dont nous avons parlé dans son article*; & que les Egyptiens appelloient indifferemment de ces deux noms, le dieu du silence. Quant aux Latins, quelques-uns l'appelloient *Sigaleon*, comme Ausone. D'autres l'appellent *Harpocrate*, Comme Catulle, *épigramme* 59. contre Gellius. *Rendre quelqu'un Harpocrate*, ou *le faire taire*, étoit une maniere de parler proverbiale chez les Latins, qui étoit prise de cette idole d'Egypte, & qu'Erasme a remarquée dans ses proverbes.

SIGAN, ville de la Chine, capitale de trente-cinq autres, dans la province de Xensi. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

SIGBRITTE, pauvre femme des Pays-Bas, dans le XVI. siecle, se retira à Berghem dans la Norwege, avec sa fille, nommé *Duyveke*, c'est-à-dire, *colombe.* Le chancelier du royaume ayant loué la beauté de cette fille à Christierne, fils de Jean I. roi de Danemarck, ce prince devint si passionné pour elle, qu'il la prit dans son palais avec sa mere; & étant parvenu à la couronne l'an 1513. il l'a rendit maîtresse de toutes ses actions On voyoit à Coppenhague les grands du royaume attendre ses ordres à la porte de son palais; & il falloit que la reine souffrît qu'elle fût presente à ses accouchemens. Sigbritte prit même auprès d'elle un des fils de la reine, nommé Jean, âgé de sept ans, pour avoir soin de son éducation. L'orgueil de cette femme & la mollesse de Christierne II. exciterent l'indignation des grands & du peuple, qui priverent ce roi indigne de la couronne, & mirent sur le thrône Frideric I. son oncle, duc de Holstein, l'an 1523. Christierne s'enfuit en Hollande avec son trésor & sa Sigbritte, qu'il fit enlever cachée dans un coffre; & il y acheva sa vie dans la bassesse & dans l'ignominie. * Spener.

SIGE, riviere d'Allemagne. Elle a sa source dans les états de Nassau, où elle baigne Sigen. Elle traverse ensuite une petite partie des pays de Cologne & de Berg, baigne Sigenberg, reçoit l'Agger, & se décharge dans le Rhin, à une lieue au-dessus de Bonne. * Mati, *diction.*

SIGEBERT, I. de ce nom, roi d'Austrasie, & fils de Clotaire I. & d'*Ingonde*, établit son siege à Metz, (non pas à Reims) & épousa *Brunehaud*, fille d'*Athanagilde*, roi des Wisigots. L'an 567. ou 568. les Lombards unis avec les Huns, les Avares & les Erules, entrerent dans le pays de Sigebert, qui les défit. Dans une seconde bataille, les François prirent la fuite, épouvantés des spectres que les Barbares leur firent apparoître par illusion magique; & le roi fut obligé d'offrir de l'argent, pour se délivrer, lui & le reste de ses troupes, d'un peril inevitable. Tandis qu'il étoit occupé de cette guerre, son frere Chilperic prit Reims, & quelques autres villes de Champagne; mais Sigebert eut raison de cet affront; car il prit Soissons, défit Chilperic, & retint près d'un an Theodebert son fils prisonnier à Pontyon. Ensuite ayant fait la paix avec Chilperic, il usurpa la ville d'Arles sur son autre frere Gontran, & la reperdit bientôt. Les Lombards, qui ravageoient les états de Sigebert, furent repoussés heureusement par ce prince, qui fut encore attaqué & défait par Chilperic l'an 573. Pour s'en venger, il mit sur pied une armée presque toute composée de nations barbares. Chilperic le voyant venir fondre sur lui avec de si grandes troupes, demanda la paix, qui lui fut accordée genereusement. Mais comme il n'avoit cedé que par force, il reprit les armes contre Sigebert, qui lui tua son fils Theodebert, par le ministere d'un de ses generaux nommé Boson, lui ôta ses états, & le contraignit de s'aller enfermer dans Tournai. Chilperic étoit investi dans cette ville, & alloit être assiegé, lorsque Fredegonde, femme de Chilperic, fit assassiner Sigebert le 6. ou 7. Decembre de l'an 575. à Vitri près de Cambrai, par deux hommes, qu'elle arma de couteaux empoisonnés, afin de faire le coup plus sûrement. Ce prince étoit âgé de 40. ans, & en avoit regné 14. C'étoit un prince liberal & genereux, & qui avoit de l'esprit, de la douceur & de l'affabilité. Fortunat de Poitiers dit qu'il étoit plûtot le pere que le roi de son peuple. Il avoit bâti & enrichi des églises; & entr'autres celle de saint Medard de Soissons, où il fut enterré près de son pere. Le roi Chilperic ayant appris sa mort, sortit de Tournai, & fit mettre son corps en dépôt à Langres près de Douai, d'où il fut depuis porté à Soissons. Sigebert laissa de Brenehaud son épouse, Childebert II. qui lui succeda, & deux filles, *Ingonde* & *Grodesinge.* * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. & 5. Faulte, *in vita sancti Mauri.* Marius, *in chron.* Adrien de Valois, *de gest. vet. Franc. T. II. p.* 58. & *seq.* Le P. Anselme. Mezerai, &c.

SIGEBERT, que quelques-uns disent être le II. de ce nom, nâquit l'an 601. ou 602. de Thierri II. roi de Bourgogne & d'Austrasie, & d'une de ses concubines. La reine Brunehaud le fit succeder au royaume de son pere, dans le dessein de regner sous son nom; mais le roi Clotaire II. à qui les siens le livrerent, le fit tuer sur la fin de l'an 613. * Sainte-Marthe, *histoire de France.* Mezerai. Adrien de Valois, &c.

SIGEBERT II. surnommé *le Jeune*, à qui ses vertus ont fait meriter le nom de *Saint*; étoit fils de Dagobert II. roi de France, & de *Ragnetrude.* Il fut baptisé à Orleans par saint Amand; fut tenu sur les fonts par son oncle Charibert roi d'Aquitaine; & le roi son pere étant à Metz, l'y établit roi d'Austrasie l'an 631. & lui donna pour conseillers, Cunibert évêque de Cologne, & Adalgise. Ce prince mourut en reputation de sain-

tèté le 1. Fevrier de l'an 656. Son corps fut enterré dans l'église de l'abbaye de saint Martin des Champs, près de Metz, qu'il avoit fondée; & l'an 1552. il fut transporté dans l'église collegiale de S. Georges de Nanci, où il est en grande veneration. Sigebert, moine de l'abbaye de Gemblours, écrivit sa vie rapportée par Surius. *Voyez aussi* Henschenius; Adrien de Valois; & les auteurs rapportés par André Du Chêne, T. I. *hist. Franc.* Baillet, *vies des Saints* 1. *Fevrier.*

SIGEBERT, moine de l'abbaye de Gemblours, Gemblours ou Gebleu, dans le diocese de Namur en Brabant, étoit en reputation sur la fin du XI. siecle, & au commencement du XII. Il enseigna quelque tems dans le monastere de S. Vincent de Metz; & s'étant retiré dans son ancienne maison, il y publia divers ouvrages. Le plus considerable est une chronique, qu'il commence à l'an 379. ou, selon les autres en 381. où finit celle de saint Jerôme; & qu'il continua jusqu'en 1112. On en a fait diverses éditions : celle qu'Aubert le Mire a publiée l'an 1608. à Anvers est la meilleure. Sigebert mourut l'année suivante. Il avoit laissé un traité des hommes illustres, qu'Aubert le Mire a fait imprimer, avec les auteurs qui ont écrit sur ce sujet: la vie de Sigebert III. roi d'Austrasie; & celles de saint Maclou, de Guibert fondateur du monastere de Gemblours, &c. Sixte de *Sienne* dit qu'il étoit François, & qu'il avoit composé des poësies, & quelques commentaires sur l'Ecriture. Sigebert s'étoit attaché au parti de l'empereur Henri IV. qui fut brouillé avec les papes Gregoire VII. Urbain II. & Paschal II. Cet attachement lui a fait publier des choses désavantageuses aux souverains Pontifes. Il avoit composé un ouvrage pour prouver que les messes dites par les Prêtres mariés, étoient valables, quoiqu'illicites. On n'en a que le titre; *apologia ad Henricum Imp. contra eos, qui calumniabantur missas conjugatorum Presbyterorum.* * Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. Eccl.* Sixte de *Sienne*, Possevin. Le Mire, Valere André. Vossius, &c.

SIGE'E, promontoire & ville de la Troade, a été autrefois épiscopale, & est aujourd'hui ruinée. Le promontoire est connu sous le nom de *capo Jannizari. Voyez* JANNIZARI.

SIGEE (Louise) connue sous le nom d'*Aloisia Sigea*, étoit de Tolede en Espagne, & fille de *Diego* Sigée, François de nation, & homme très-sçavant. Il forma lui-même l'esprit de sa fille, & lui apprit la philosophie & les langues, le grec, le latin, l'hebreu, l'arabe & le syriaque. Elle écrivit même une lettre, en ces cinq langues, au pape Paul III. Diego Sigée, son pere, fut appellé à la cour de Jean III. roi de Portugal, & y fut précepteur de Theodose de Portugal, duc de Bragance, & de quelques autres seigneurs. On dit que ce fut lui qui introduisit l'amour pour les lettres dans cette cour, où il mena avec lui Louise sa fille, qu'on mit auprès de l'infante Marie de Portugal. Cette princesse, qui vécut dans le celibat, aimoit les sciences, & avoit encore auprès d'elle Anne de Vaëz, qui se distingua aussi par son sçavoir. Depuis, Louise Sigée fut mariée à *Alfonse* Cuevas de Burgos. Elle composa un poëme latin, qu'elle intitula *Sintra*, du nom d'une ville de Portugal, & qu'elle dedia à l'infante Marie; un dialogue, *de differentia vitæ rusticæ & urbanæ.* On lui attribue encore diverses pieces en vers, des épîtres, &c. mais l'ouvrage qu'on a publié, sous le titre *de arcanis amoris & Veneris*, est plus moderne, & n'est point de Louise Sigée, qui avoit trop de vertu, pour écrire des choses aussi abominables que le sont les impuretés dont ce livre est rempli. Elle mourut encore jeune, le 13. Octobre de l'an 1560. Une de ses sœurs nommée *Angele* Sigée, sçavoit aussi le latin, le grec, & la musique. * Vasée, *chron. Hisp. c.* 9. Alfonse de Madrid, *hist. Palent. eccl.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp.*

SIGEN, petite ville du Westerward en Allemagne, est capitale de la principauté de Nassaw-Sigen, & située sur la Sige, à six lieues de Dillenberg, vers le couchant. Sigen a une académie. Il y avoit un beau château, qui fut consumé par un incendie, avec une partie de la ville, l'an 1694. * Mati, *dict.*

SIGENBERG, SEEGBERG, bourg avec une abbaye celebre, est dans le duché de Berg en Westphalie, sur la Sige, environ à trois lieues de Bonne, vers le levant. Ce bourg est au pied d'une montagne, & l'abbaye au-dessus. * Mati, *dict.*

SIGERIC, roi des Goths en Espagne, fut mis sur le trône par son armée, après la mort d'Ataulfe, l'an 415. Mais parcequ'il temoigna avoir inclination de faire la paix avec les Romains, ceux qui lui avoient mis la couronne sur la tête, la lui ravirent avec la vie, six ou sept mois après son élection, & lui substituerent Vallia. * Prosper & Isidore, *in chron.*

SIGERIC, fils de Sigismond, *voyez* SIGISMOND, roi de Bourgogne.

SIGESTAN ou SIGITAN, *cherchez* DRANGIANE.

SIGETH ou ZIGETH, place très forte de la basse-Hongrie, dans les marais du fleuve Alme, a un château entouré de trois fossés & de trois murailles bien fortifiées. Soliman II. empereur des Turcs, mourut en l'assiegeant, le 4. Septembre, qui étoit le second mois du siege. Elle fut prise trois jours après, le 7. Septembre 1566. Elle rentra sous l'obéissance de l'empereur l'an 1689. après un long blocus. * De Thou, *hist. l.* 39.

SIGILLAIRES, fête qui se celebroit après les saturnales, où l'on offroit de petites statues d'or, d'argent, ou d'autres métaux, au dieu Saturne, au lieu d'hommes qu'on lui sacrifioit auparavant. Hercule changea cette cruelle coûtume, en expliquant l'oracle favorablement. * *Antiq. Rom.*

SIGISMOND, roi de Bourgogne, fils de GOMBAULT, lui succeda vers l'an 516. Par le ministere d'Alcime Avite, évêque de Vienne, il fut retiré de l'heresie des Ariens, dans laquelle il avoit été nourri. Depuis il eut un soin extrême de reparer dans son état les ruines que l'erreur y avoit faites; & dans cette vûe il fit tenir un concile à Epaune dès l'an 517. un autre à Lyon, & fit bâtir le monastere de S. Maurice en Chablais. Il avoit épousé 1°. *Ostrogothe*, fille de *Theodoric* roi des Goths en Italie, de laquelle il eut un fils, nommé *Sigeric.* Après la mort de sa premiere femme, il en épousa une autre, qui haïssant le jeune prince; & s'en tenant offensée, pour quelques paroles de mépris qu'il lui avoit dites, le rendit suspect à son pere, & le porta à le faire étouffer. Sigismond en eut un grand regret, & vint au monastere de saint Maurice, où il passa plusieurs jours en jeûnes & en larmes, demandant pardon à Dieu de ce crime, par l'intercession des martyrs. Quelque-tems après, Clodomir, fils de Clovis *le Grand*, à qui il avoit succedé au royaume d'Orleans, prétendit à celui de Bourgogne, du chef de sa mere Clotilde. Ses freres se joignirent avec lui, défirent Sigismond, le prirent prisonnier, & l'envoyerent à Orleans, où il fut jetté dans un puits, avec sa femme & ses enfans, le premier jour de Mai de l'an 523. On dit que ce fut près de cette ville, dans un lieu qu'on appelle encore aujourd'hui saint-Sigismond, & par contraction, ou, abbreviation saint Simon. L'église l'honore comme un Saint. * Gregoire de *Tours.* Usuard, *vie de saint Sigismond.* Du Chêne, &c.

SIGISMOND, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, de la maison de Luxembourg, fils de CHARLES IV. & frere de VENCESLAS, empereurs, épousa 1°. *Marie*, fille de *Louis I.* roi de Hongrie, & appaisa les troubles dont cet état étoit agité. Pour s'établir plus solidement, il se fit couronner l'an 1378. à l'âge de vingt ans, & perdit sa femme l'an 1382. Bajazet, empereur des Turcs, fondit en Hongrie, où Sigismond fut soûtenu d'un secours considerable de François, conduits par Jean de Bourgogne. Ils s'avancerent vers Nicopolis, & défirent l'armée Chrétienne l'an 1396. Le roi, qui n'osa revenir dans son état, erra très-longtems malheureux & inconnu à Constantinople & à Rhodes; ensuite il fut pris par ses sujets, & ne fut rétabli que par le secours de ses amis, l'an 1401. L'empereur Venceslas, frere du roi, s'étant rendu meprisable par ses vices, eut le chagrin de voir mettre en sa place Robert, prince Palatin du Rhin, & duc de Baviere; mais après la mort de ce dernier, l'an 1410. Sigismond se nomma lui-même, étant un des électeurs, & il eut aussi les suffrages des autres, ensorte qu'il fut reconnu universellement. L'église étant affligée par un très-fâcheux schisme, il contribua beaucoup à la celebration des conciles de Constance & de Bâle. Dans ce dessein il parcourut pendant trois ans toute l'Europe,

vint en France, paſſa en Angleterre & en Italie, & ne negligea rien pour conclurre cette grande affaire. Son frere Venceſlas lui avoit laiſſé la Bohême. Il la diſputa très-longtems contre les Heretiques Huſſites, qui lui défirent ſes troupes, & eut peine à s'y établir. Il en vint neanmoins à bout, fut couronné roi de cet état, & reçut auſſi la couronne de fer à Milan, & celle d'or à Rome, des mains du pape Eugene IV. le jour de la Pentecôte. Enfin Sigiſmond mourut à Zuain en Moravie le 8. Decembre de l'an 1437. âgé de 78. ans, & fut enterré à Waradin, laiſſant de *Barbe*, fille d'*Hermant*, comte de Cilie, ſa ſeconde femme, (*voyez* BARBE) pour fille unique, *Eliſabeth* reine de Hongrie & de Bohême, mariée en 1422. à *Albert* II. du nom, empereur & archiduc d'Autriche, morte en 1441. Ce prince étoit bien fait, liberal, genereux, & ami des gens de lettres. Il parloit facilement pluſieurs langues, & regnoit avec éclat en tems de paix; mais il fut malheureux dans la guerre. * Crantz. Cocleus. Dubrau. Bonfin. Thuroſius &c. Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in annal. eccl.* Baptiſte Egnace, *in epit.*

SIGISMOND I. de ce nom, roi de Pologne, à qui ſes belles actions firent meriter le nom de *Grand*, étoit fils de CASIMIR IV. & frere de *Jean-Albert* & d'*Alexandre*, tous deux rois; celui-là mort l'an 1501. & celui-ci l'an 1506. Il avoit donné en diverſes occaſions des marques éclatantes de ſon courage & de ſa prudence, & fut mis ſur le trône après la mort d'Alexandre ſon frere, auquel il ſucceda à l'âge de quarante ans. La republique avoit beſoin d'un prince tel que lui, pour la remettre dans ſon ancien luſtre, dont elle étoit beaucoup déchue. En effet il battit les Moſcovites, les chaſſa de la Lithuanie l'an 1541. étendit les bornes de ſon état, le poliça très-avantageuſement, & fut extrêmement conſideré des princes de ſon tems. Il mourut le jour de Pâques, de l'an 1548. âgé de plus de 80. ans, après en avoir regné 41. Il avoit épouſé 1°. en 1512. *Barbe*, fille d'*Etienne*, comte de Scepuſe, & Vaivode de Tranſilvanie, morte en 1515. à l'âge de 20. ans: 2°. *Bonne* Sforce, fille de *Jean* Galeas, duc de Milan, morte en 1558. Du premier lit vinrent, *Hedwige*, mariée en 1535. à *Joachim* II. du nom, électeur de Brandebourg, morte en 1573; & *Anne* de Pologne, morte jeune en 1520. Du ſecond ſortirent SIGISMOND II. qui ſuit; *Eliſabeth*, mariée en 1539. à *Jean* Zapol I. du nom, roi de Hongrie, & vaivode de Tranſilvanie, morte en 1560; *Sophie*, alliée en 1556. à *Henri* duc de Brunſwick, morte ſans poſterité l'an 1575; *Anne*, qui épouſa en 1556. *Etienne* Battori, roi de Pologne, & premier prince de Tranſilvanie, & mourut en 1596. âgée de 70. ans, étant la derniere de la maiſon de Jagellon; & *Catherine* de Pologne, mariée en 1562. à *Jean* III. du nom roi de Suede, morte en 1583. * Chromer, *hiſtoire de Pologne.* Salomon Neugebaver, *hiſt. de Polog. Hiſtoire du concile de Conſtance par l'*Enfant, *& ſon hiſtoire de la guerre des Huſſites.*

SIGISMOND II. roi de Pologne, ſurnommé *Auguſte*, fils de SIGISMOND I. roi de Pologne, avoit été couronné du vivant même de ſon pere, auquel il ſucceda en 1548. & fut le dernier roi de la maiſon des Jagellons. Etant veuf d'*Iſabelle* d'Autriche, une des deux filles de *Ferdinand*, I. empereur, il jetta les yeux ſur *Barbe* Radzevil, fille de *Georges* Caſtellan de Vilna, & veuve de *Gaſtold* palatin de Lithuanie, & fut tellement charmé de ſa beauté, qu'il l'épouſa malgré les remontrances de ſa mere, des princeſſes ſes ſœurs, de la nobleſſe & du ſenat de Pologne. Il obligea les gentilshommes & le ſenat du royaume de la reconnoître pour ſon épouſe legitime, & pour la reine de Pologne. La nobleſſe Polonoiſe, ayant eu cette complaiſance pour ſon roi, ſe perſuada qu'elle ſe pouvoit donner plus de licence qu'auparavant. Il ne lui avoit pas encore été permis d'envoyer ſes enfans dans les univerſités heretiques d'Allemagne; elle le demanda, & il fut obligé d'y conſentir, ſur ce qu'on lui repreſenta que les profeſſeurs de ces univerſités étoient plus ſçavants que les autres. Ce fut par-là que l'hereſie entra dans la Pologne; car les gentilshommes Polonois retournerent dans leur pays, mieux inſtruits des nouvelles ſectes, que des lettres humaines, & profanerent les égliſes dans les palatinats où ils étoient les plus forts. Le roi, reſolu de ne ſe pas commettre avec la nobleſſe pour les interêts de la religion pendant qu'il auroit ſur les bras les Tartares & les Moſcovites, ne répondoit aux requêtes des Catholiques que par des remiſes: ce qui lui fit donner le nom de *Roi Gioiron*, c'eſt-à-dire, en langue du pays, *roi de demain.* Dans la ſuite ſon zele ſe reveilla, quoiqu'un peu tard; & lui fit chaſſer les prédicans de ſes états; ſans en pouvoir bannir entierement les erreurs qu'ils y avoient ſemées. Ce prince acquit la Livonie à la couronne de Pologne, favoriſa les ſçavans de ſon tems; & mourut le 7. Juillet 1572. après un regne de 24. ans. Il avoit épouſé en troiſiémes nôces *Catherine* d'Autriche, fille de *Ferdinand* I. roi des Romains, puis empereur, veuve de *François* de Gonzague, duc de Mantoue; mais il n'en eut point d'enfans, non plus que des deux premieres. Son ſucceſſeur fut Henri de France, duc d'Anjou, depuis roi de France, ſous le nom d'HENRI III. * Varillas, *hiſtoire des revolutions en matiere de religion.*

SIGISMOND III. fils de JEAN III. roi de Suede, & de *Catherine*, fille de *Sigiſmond* I. roi de Pologne, né en 1566. reçut le ſceptre des Polonois le 9. Août 1587. & fut couronné à l'excluſion de Maximilien d'Autriche, qui avoit été élû par quelques ſeigneurs. Il s'établit parfaitement dans ce royaume; & après la mort de ſon pere, il alla prendre poſſeſſion de celui de Suede, où il fut inſtalé le 19. Fevrier 1594. Ce roi étoit zelé Catholique, ce qui ne plaiſoit pas aux Suedois, deja preſque tous engagés dans les erreurs des Proteſtans. Charles, prince de Sudermanie, oncle du roi, ſe ſervit de cette conjoncture; & entretenant adroitement les murmures des ſeditieux, il ſe fit mettre la couronne ſur la tête. Cette uſurpation fut la ſemence d'une guerre très-longue, dans laquelle Sigiſmond ne fut pas heureux. Il eut de grands demêlés avec les Tartares & les Moſcovites, qu'il chaſſa de Smolensko en 1611. après un ſiege de deux ans. Ce prince avoit épouſé *Anne* & *Conſtance* d'Autriche qui étoient ſœurs, & filles de *Ferdinand* II. du nom empereur. De la premiere il eut LADISLAS-SIGISMOND; & de la ſeconde, JEAN-CASIMIR, tous deux rois, tous deux maris d'une même femme, *Marie* de Gonzague de Nevers.

SIGISMOND BATHORI, prince de Tranſſylvanie, *cherchez* BATHORI.

SIGISMOND D'HERBERSTEIN, né en 1486. fit de grands progrès dans la juriſprudence & dans la politique. S'étant rendu très-habile dans les negociations, il fut employé par les empereurs Maximilien I. & Charles-*Quint* dans les affaires importantes, auprès des princes d'Allemagne, en Eſpagne, en Italie, en Pologne, & même en Moſcovie, dont il publia une relation très-juſte. Il vivoit encore l'an 1559. âgé de 73. ans. * Chytræus, *l.* 6. *Saxon.* Melchior Adam, *in vit Juriſc. Germ.*

SIGISTAN, province de Perſe, *cherchez* DRANGIANE & SITZISTAN.

SIGMARINGEN, gros bourg de la Souabe, ſitué ſur le Danube, dans le comté de Hohen-Zollern, donne le nom à une des branches des comtes de Hohen-Zollern. *Voyez* HOHEN-ZOLLERN. * Mati, *dict.*

SIGMOUTH, ville maritime d'Angleterre, dans la partie du comté de Devon, qu'on appelle *Budleigh Orientale.* Il y avoit ci-devant un bon port; mais qui a été comblé par les ſables. * *Dict. Anglois.*

SIGNES DU ZODIAQUE: on appelle ainſi les douze conſtellations, que l'on a remarquées dans le cercle du zodiaque; à ſçavoir, le bellier, *aries*, ainſi figuré ♈, le taureau ♉, les gemeaux ♊, le cancer ou l'écreviſſe ♋, le lion ♌, la vierge ♍, la balance, *libra* ♎, le ſcorpion ♏, le ſagittaire ♐, le capricorne ♑, le verſeau, *aquarius* ♒, les poiſſons ♓. Les ſix premiers de ces ſignes ſont appellez ſeptentrionaux, à cauſe que par rapport à la ligne équinoxiale, ils ſe rencontrent dans la partie ſeptentrionale du zodiaque; & pour la même raiſon, les ſix autres ſont nommés meridionaux. Ces douze ſignes ſont appellés par les poëtes & par les aſtrologues, *les douze maiſons du ſoleil*, qui fait les differentes ſaiſons de l'année en les parcourant. A l'égard des peuples Septentrionaux, le belier, le taureau, les gemeaux, ſont les ſignes du printems; le cancer, le lion & la vierge, ceux de l'été; la balance, le ſcorpion & le ſagittaire,

les trois signes de l'automne; le capricorne, le verseau & les poissons, ceux d'hiver. *Voyez* ZODIAQUE.

SIGNET (Guillaume) gentilhomme François, est celebre dans l'histoire, par l'honneur qu'il reçut de l'empereur Sigismond. Ce prince passant par la France en 1416. pour aller en Angleterre, sejourna quelque-tems à Paris, & ayant eu la curiosité de voir la cour du parlement, il y alla un jour d'audience, & s'assit au-dessus du premier president, dans la place où est le siege du roi, dont plusieurs murmurerent. Il entendit plaider une cause qui étoit commencée, touchant la senéchaussée de Beaucaire ou de Carcassone, pour la possession de laquelle Guillaume Signet & un chevalier, étoient en contestation, prétendans tous deux y avoir droit. Une des principales raisons qu'on alleguoit contre Signet, étoit qu'il n'avoit pas la qualité requise, & que cet office avoit toujours été exercé par un chevalier. L'empereur ayant oüi cette contestation, demanda une épée à un de ses officiers, & appella Signet, auquel il la donna, pendant qu'il étoit à genoux, le faisant chevalier. Il lui fit aussi chausser des éperons dorez, puis dit à sa partie: *La raison que vous alleguez, cesse maintenant; car il est chevalier. Plusieurs s'étonnerent de cette action*, dit Juvenal des Ursins, *parce que le roi est le seul empereur en son royaume.* * Juvenal des Ursins, *hist du roi Charles VI.*

SIGNIFICATIFS, nom donné par quelques auteurs aux Sacramentaires, qui disent qu'en l'Eucharistie il n'y a plus que le signe du Corps de Jesus-Christ. * Staphylus. Sandere.

SIGNORELLI (Luca) peintre de Cortone, disciple de *Pietro della Francisca*, peignit tellement en sa maniere, que leurs ouvrages ont presque toujours été confondus. Ce Luca étoit un habile dessinateur, & Michel Ange l'estimoit tant, qu'il n'a pas fait de difficulté de se servir dans son jugement dernier, de quelque chose de celui que Luca avoit peint à Orviette avec beaucoup d'imagination & de capacité. Il a aussi peint à Lorette, à Cortone & à Rome. Son fils qui étoit un jeune homme bien fait, & dont il esperoit beaucoup; fut malheureusement tué à Cortone. La nouvelle qu'on lui en apporta l'affligea sensiblement: mais s'armant de constance, il le fit porter dans son attelier, & sans verser de larmes, il le peignit pour en conserver la memoire, ne trouvant point de consolation, que dans son art, qui lui rendoit ce que la mort lui avoit ravi. Il alla ensuite à Rome, où le pape Sixte IV. l'avoit appellé; & après y avoir peint plusieurs sujets de la Genese, il revint en sa patrie. Comme il avoit beaucoup de bien, il ne travailla plus que pour se recréer. Il mourut en 1521. âgé de quatre-vingt-deux ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

SIGNY, bourg & abbaye du Rhetelois en Champagne, est à quatre lieues du Château-Porcien, vers le nord. * Baudrand.

SIGONIUS (Charles) de Modene en Italie, fut professeur des lettres grecques en cette ville, dès l'âge de vingt-deux ans; puis il enseigna les humanitez à Padoue, où la republique de Venise lui donna une pension. Il a composé d'excellentes notes sur Tite-Live; de sçavans traitez sur le droit Romain; & a mieux expliqué les antiquitez de Rome, que tous les écrivains qui l'avoient précedé. On remarque, qu'étant si sçavant, & écrivant si bien en latin, il avoit neanmoins de la peine à parler cette langue. Il donna au public un livre intitulé, *De la consolation*, dont il vouloit faire croire que Ciceron étoit l'auteur; mais Antoine Ricobon, Lipse & Jean Guilelminus, firent voir que c'étoit l'ouvrage d'un écrivain moderne. Le chagrin qu'il en eut, lui causa, dit-on, une maladie qui mit fin à sa vie, & à ses travaux. Il mourut à Modene l'an 1584. vers la fin, âgé de 60. ans; & laissa encore des livres intitulez, *Fasti consulares ac triumphi*; *De nominibus Romanorum liber*; *De consulibus, dictatoribus & censoribus Romanis*; *de republica Hebræorum*; *Historia de regno Italiæ*; & plusieurs autres. On dit qu'il est auteur de ce jugement que nous avons de l'histoire Romaine, depuis la fondation de la ville, jusqu'à Charlemagne. Ce que l'on y trouve à redire; ne vient peut être que de ce que c'est une piece posthume, que ce sçavant homme avoit laissée imparfaite dans son cabinet, & il ne l'avoit fait apparemment que pour son usage particulier. * Thuan. *hist.* Lorenzo Crasso. Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiq. hist.*

SIGTUN, petite ville de Suede. Elle est dans l'Uplande, sur un petit lac entre Stokolm & Upsal, à sept lieues de la premiere, & à cinq de la derniere. * Mati, *diction.*

SIGUENZA, en latin *Seguentia* & *Seguntia*, sur la riviere de Henares, au pied du mont Atiença, ville d'Espagne en Castille-la-Neuve, avec évêché suffragant de Tolede, a une petite université, une forteresse & un Arsenal.

SIGWOLFUS, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît dans le VIII. siecle, avoit une grande intelligence de l'écriture sainte, comme on le peut voir dans le livre des questions qu'il a faites sur la Genese, pour en expliquer les difficultez. Il vivoit vers l'an 790. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SIHOR, ville de Palestine dans la partie occidentale de la tribu d'Aser. * *Josué*, 19. 26.

SIL, riviere d'Asie, naît aux confins du Carduel en Georgie, traverse la Circassie, & se decharge dans la mer de Zabache. * Mati, *dict.*

SILA, en latin *Saltus Rheginorum*, grande forêt du royaume de Naples. Elle s'étend depuis Cosenza dans la Calabre Citerieure, jusqu'à Rhege dans l'Ulterieure, tout le long du mont Apennin. * Mati, *dict.*

SILANION, sculpteur celebre, vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, vers la XIV. olympiade. Il étoit d'Athenes. On parle des statues qu'il fit de Sapho, de Satirus, qui avoit remporté le prix aux jeux de la Grece; de l'athelete Demarate, & du sculpteur Apollodore; d'Achille & d'Epistates. Il écrivit un traité des proportions, suivant le témoignage de Vitruve. * Vitruv. *l.* 7. Plin. *l.* 6. *& l.* 34. Bayle, *dict. critique*, 1702.

SILANUS, surnom d'une famille Romaine, qui étoit une branche de celle des Juniens, & qui fut très-celebre par les charges que possederent sous les Césars ceux qui en sortirent; mais plus fameuse encore par leur malheurs, & par la mort violente dont ils perirent presque tous. CRETICUS SILANUS, gouverneur de Syrie, sous le regne de Tibere, se saisit de la personne de Vonones, roi d'Armenie, qui l'étoit venu voir dans son gouvernement, & lui fit donner des gardes.

SILANUS (M. Julius) fut consul sous l'empire de Tibere, l'an de Jesus-Christ 19. Ce prince fit épouser sa fille Junia Claudia ou Claudilla, au prince Caïus, qui fut depuis empereur sous le nom de *Caligula*. Claudia mourut peu de tems après; & Caligula son époux, sans avoir égard à cette alliance, sacrifia depuis Silanus, comme beaucoup d'autres, à sa cruauté. Ce prince l'avoit traité avec beaucoup d'indignité, parce que sa grande naissance, sa prudence consommée, & sa rare vertu, le lui rendoient insupportable. Lorsque Silanus fut proconsul au commencement de son regne, Caligula, dans le dessein de le chagriner, lui ôta le commandement de la legion, qui défendoit cette province, & le donna à un lieutenant. Depuis contre la coûtume selon laquelle les consuls prenoient les avis des consulaires dans l'ordre qu'ils jugeoient à propos, commençant par ceux ausquels ils vouloient faire plus d'honneur, l'empereur ordonna que les avis se prendroient dans la suite selon la date des consulats; & cela de peur que l'âge & le merite de Silanus ne le fissent trop souvent distinguer des autres. Enfin Silanus n'ayant pû suivre un jour ce prince sur mer, parce qu'il y étoit lui-même ordinairement très-incommodé, Caligula l'accusa de n'être demeuré à Rome que pour s'en emparer en cas d'accident. Sur ce crime prétendu, il l'obligea de se couper lui-même la gorge. * Tacite, *l.* 4. *&* 6. Dion, *l.* 59. Suetone, *l.* 4.

SILANUS (Appius Junius) fut consul l'an 28. de Jesus-Christ, & s'insinua très-avant dans les bonnes graces de l'empereur Claude, qui lui fit épouser Domitia Lepida, mere de Messaline son épouse. L'imperatrice, dont l'impudicité étoit excessive, osa proposer un inceste à son beau-pere, qui en eut horreur. Sa resistance lui coûta la vie; car Messaline, après lui avoir tendu inutilement plusieurs pieges, de concert avec Narcisse, engagea cet affranchi de venir un jour trouver l'empereur de grand matin, & de lui declarer, en tremblant qu'il l'avoit

vû

vû tuer en songe par Silanus. Messaline, qui étoit presente fit l'effrayée, & témoigna qu'elle avoit été plusieurs nuits de suite tourmentée du même songe. Dans le même instant on avertit l'empereur que Silanus étoit à la porte de son appartement; & en effet Messaline avoit donné ordre la veille de le mander pour la même heure. C'en fut assez pour le faire croire coupable, & pour le faire tuer sur le champ, l'an de Jesus-Christ 42. Claude fut même assez stupide pour rapporter fidelement au senat de quelle maniere la chose s'étoit passée. Silanus, à ce que l'on croit, avoit épousé en premiers nôces Æmilia Lepida, petite-fille de Julie, & arriere-petite-fille de l'empereur Auguste. C'est de cette premiere femme qu'il eut Lucius Julius Silanus, fiancé à la princesse Octavie, fille de Claude: alliance qui ne pût détourner la perte ni du pere, ni du fils. * Tacite, *annal. l.* 13. Dion, *lib.* 60. Suetone, *l.* 5.

SILANUS (Lucius Junius) fils du precedent, avoit été fiancé, comme nous venons de le dire, à Octavie, fille de l'empereur Claude. Mais après la mort de Messaline, Agrippine, qui fut la seconde femme de ce prince, commença à signaler son autorité par la disgrace de Silanus. Cet engagement avec Octavie étoit un obstacle au dessein qu'Agrippine avoit fait de marier cette princesse à Neron son fils. Pour lever cet obstacle, elle resolut de perdre Silanus; & quoique sa vie fût irreprochable, & qu'il fût très-cher à l'empereur, elle le fit accuser d'inceste avec Junia Calvina, sa sœur, dont la conduite n'étoit pas des plus regulieres. L. Vitellius. qui étoit alors censeur, osa par une lâche flatterie pour Agrippine, ôter Silanus du nombre des senateurs, sur cette vaine accusation; & l'empereur rompit aussi tôt son mariage avec Octavie. L'année suivante 49. de Jesus-Christ, le jour même du mariage de Claude avec Agrippine, Silanus se tua lui-même, ou de desespoir, ou par contrainte. Junia, sa sœur, qui fut bannie de l'Italie, se donna aussi la mort, selon quelques-uns. Tacite remarque que l'empereur fix expier avec de grandes ceremonies l'inceste prétendu de Silanus & de sa sœur, pendant qu'il en commettoit un veritable avec sa niece Agrippine. * Dion. *l.* 60. Tacite, *c.* 4. *& suiv.*

SILANUS (M. Julius) étoit frere du precedent: cela lui tint lieu de crime; car ce fut sous ce prétexte seulement qu'il fut mis à mort, après avoir été consul l'an 46. puis proconsul d'Asie: il fut tué par ordre d'Agrippine l'an de Jesus-Christ 54.

D. Junius Silanus Torquatus, qui avoit été consul sous l'empire de Claude, l'an de Jesus-Christ 53. fut tué deux ans après à Benevent, par ordre de Neron. Le prétexte étoit, que Silanus ne pouvoit se contenter de la condition d'homme privé, faisant autant de dépense qu'il en faisoit.

L. Junius Silanus Torquatus perdit aussi la vie par ordre de ce prince au mois de Juin de l'année 65. parce que sa naissance & ses qualitez le faisoient juger digne de l'empire. * Dion, *l.* 61. *&* 62. Tacite, *annal.* 15.

Il y eut encore deux Silanus, tous deux Consuls sous l'empire de Commode, & tous deux tuez par ordre de ce prince; l'un, appellé Dullius Silanus, fut consul l'an 188. l'autre, appellé Servilius Silanus, le fut l'année suivante. * *Vita Commodi.*

SILARO ou SELO, fleuve de la principauté citerieure dans le royaume de Naples, a cela de propre, que nonseulement le bois, mais aussi les feuilles qui y tombent, se convertissent en pierres, neanmoins l'eau de ce fleuve est bonne à boire. Il sort du mont Apennin, & va se rendre dans le golfe de Salerne. * Pline, *l.* 2. *c.* 103.

SILAS, compagnon de saint Paul, nommé par quelques-uns *Silvain*, fut, à ce qu'on croit, un des soixante & douze disciples, & certainement un des premiers fideles. Il s'attacha d'abord à saint Pierre, puis à saint Paul; assista au concile de Jerusalem l'an 51. & fut envoyé par cette assemblée à Antioche, avec Jude, surnommé *Barsabas*, S. Paul & saint Barnabé, pour y porter le decret fait dans le concile. Il demeura à Antioche en la compagnie de saint Paul & de saint Barnabé, & accompagna depuis saint Paul dans ses voyages. Il fut arrêté avec lui à Philippes, où il fut fouetté par l'ordre des Magistrats, & jetté en prison. Sur le minuit, s'étant mis en prieres avec saint Paul, il y eut un tremblement de terre, qui ébranla les fondemens de la prison. Le geolier surpris de ce miracle, se convertit. Le lendemain, les magistrats envoyerent pour faire sortir de prison S. Paul & Silas, qui declarerent qu'ils étoient citoyens Romains: en sorte que les magistrats furent obligez de venir eux-mêmes leur faire reparation. De Philippes Paul & Silas allerent à Thessalonique, où ils furent cherchez par les Juifs chez Jason, leur hôte; & s'en étant retirez la nuit, ils se sauverent à Berée. Silas fut retenu dans cette ville par une maladie; & revint joindre l'année suivante saint Paul à Corinthe. Les deux lettres de saint Paul aux Thessaloniciens sont écrites de Corinthe; tant en son nom, qu'au nom de Silas & de Timothée. Les Grecs honorent la memoire de Silas le 30. Juillet, & les Latins le 13. du même mois. * *Actes des Apôtres*, *c.* 15. 16. 20. *I. & II. ad Thessal. c.* 1. Baillet, *vies des Saints.*

SILAS, favori d'Agrippa roi des Juifs, & general de ses armées, devint si fier de l'honneur où il se voyoit élevé, qu'il se rendit odieux à ce prince, lui vantant en importun les services qu'il lui avoit rendus. Le roi lui ôta ses charges, & le fit mettre en prison. Un an après, Agrippa dans une fête qu'il faisoit le jour de sa naissance, touché de compassion pour Silas, donna ordre qu'on le délivrât, & qu'on le fît venir; mais celui ci lui répondit fierement qu'il ne vouloit pas sortir de sa prison. Herode, roi de Chalcide, qui le haïssoit, l'y fit tuer dès qu'Agrippa eut rendu l'esprit, l'an 43. de J. C. * Josephe, *l.* 19. *c.* 6. *ant. Jud.*

SILAS, Juif natif de Babylone, qui après avoir quitté le parti d'Agrippa au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, fut fait capitaine dans l'armée de ces premiers, ausquels il rendit de très-grands services, fit des merveilles au combat de Gabaon contre Cestius, & fut tué devant Ascalon, qu'il étoit allé assieger. Il y perdit dix mille soldats; & Jean Essenien, qui étoit très-vaillant, mourut aussi dans cette rencontre. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. III. ch.* 2.

SILCESTER, anciennement *Vindonus*, *Vindomus*. C'a été une petite ville des Belges, peuples de la Grande-Bretagne. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans le Comté de Hant, aux confins de celui de Barck. * Baudrand.

SILENCE: les Payens en ont fait une divinité, qu'on representoit ayant le doigt sur la bouche. Ammien Marcellin dit qu'on adoroit aussi la divinité du silence: *Silentii quoque colitur Numen.* Les Egyptiens l'appelloient *Harpocrate*, & le faisoient fils d'Osiris & d'Isis. * Ausone l'appelle *Sigaleon.*

An tua Sigaleon Ægyptius oscula signet.

Ce mot vient de σιγᾶν se taire. L'*Angerona* des Romains étoit aussi la déesse du silence, & avoit un cachet sur la bouche. * *Antiq. Rom.*

SILENE, nourricier & compagnon de Bacchus, est representé par les poëtes monté sur un âne, & presque toujours yvre. Virgile en fait une plaisante description, *in eglog.* 6. * *Voyez* Samuel Bochart, *l.* 1. *c.* 28.

SILENE, historien natif de Cagliari, avoit écrit une histoire de Sicile, dont Denys d'*Halicarnasse*, *hist. l.* 1. & Athenée, *l.* 12. font mention.

SILENTIAIRES: c'étoit autrefois des esclaves preposez pour faire taire les autres esclaves. Ce fut depuis une charge fort considerable à la cour des empereurs Grecs, de personnes destinées pour les negociations secretes. Il y avoit, outre le grand silentiaire, trente autres silentiaires ordinaires. * Seneque, *ep.* 47. Du Cange. *glossaire.*

SILESIE, grande province d'Allemagne, entre la Pologne, la Bohême, la Mark, la Hongrie & la Moravie, est nommé par ceux du pays *Sclesien*, & par ceux qui écrivent en latin, *Silesia.* On la divise en haute & basse Silesie. La haute comprend neuf duchez, qui sont de Sweidnitz, de Brieg, de Munsterberg, Grotkaw, Lagerddorf, Tropaw, Oppelen, Ratibor, & Teschen. La basse Silesie contient huit de ces duchez, Crossez, Glogaw, Sagan, Lignits, Javer, Volaw, Ols & Breslaw. Ce pays est arrosé de plusieurs rivieres, fertile & bien peuplé, & renferme aussi diverses mines. Il a fait autrefois partie du royaume de Pologne; mais depuis plus de 300. ans il a été uni à celui de Bohême, & il est passé dans

la maison d'Autriche. La ville capitale est Breslaw, les autres sont Glogaw &c. qui donnent leurs noms aux duchez dont nous avons parlé. Le gouverneur de ce duché doit être un prince de Silesie, suivant les lettres d'Uladislas roi de Hongrie & de Bohême en 1498. Lorsque les états generaux se tiennent les princes & les barons font un conseil à part. Les nobles relevant immediatement du roi, en font un autre à part; & les villes font le troisiéme conseil. L'évêque de Breslaw, capitale du duché, étoit anciennement élu par le chapitre; mais l'élection devoit être confirmée par le roi; & encore à present l'évêque est obligé de demander au roi l'investiture des droits regaliens ou royaux, & lui rendre la foi & hommage. Les biens des abbez & des abbesses, qui meurent, n'appartiennent ni aux eglises, ni aux parens; mais au roi de Bohême. Les abbez & les prélats sont tenus de fournir au roi des secours dans les besoins de l'état, & ces contributions sont nommées *Aides charitatifs*. Les Silesiens n'ont aucune séance aux états generaux d'Allemagne, & ne sont point aussi sujets aux contributions qui sont imposées en Allemagne. Ils ne dépendent point non plus de la jurisdiction de la chambre Imperiale; mais de la cour de Prague, appellée le *Senat Royal*. L'exercice de la religion Protestante avoit été banni de cette province, sous le regne des empereurs, predecesseurs de l'empereur Joseph; mais celui-ci en vertu d'un traité fait avec Charles XII. roi de Suede, le 1. Septembre 1707. fut obligé d'y retablir la confession d'Ausbourg & de faire restituer à ceux du pays qui la professent 115. eglises, & leur permit d'y en bâtir encore six nouvelles; le tout conformément aux traités d'Osnabruck, dont le roi de Suede demandoit l'execution, & força en quelque maniere l'empereur à le lui accorder. Il est vrai que sa Majesté Imperiale tira d'eux pour les six nouvelles églises accordées un present de 56000. florins une fois payez, & outre cela par forme de prêt en differens termes la somme de 380000. florins. * Joachim Curæus, *in annal Silef.* Melchior Goldast, *de reg. Bohem.* Nicolas Henelius, *Silesograph*,

SILHON (Jean de) conseiller d'état ordinaire, l'un des quarante de l'academie Françoise, étoit né à Sos en Gascogne, & mourut en 1667. Son principal ouvrage est celui *de l'immortalité de l'ame*, imprimé en 1626. *in* 8°. On a aussi de lui deux parties du *Ministre d'Etat*; des *conditions de l'Histoire*; quelques *éclaircissemens* de quelques difficultez touchant l'administration du cardinal Mazarin; & la *preface* du parfait capitaine de M. de Rohan. Cet auteur écrivoit bien; il étoit néanmoins un peu trop diffus, & employoit quelquefois de vieux termes. *Voyez le Supplement de ce present Dictionaire.*

SILIAN, lac de Suede. Il est assez grand, & situé dans la Dalercalie, aux confins de la Gestricie. * Mati, *diction.*

SILISTRIE ou DORESTERO, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie, près du Danube, vis-à-vis de l'embouchure du Missovo, & est une ville archiépiscopale, assez grande, forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale d'un sangiacat ou gouvernement particulier, qui s'étend depuis celui de Nicopoli jusqu'à la Bessarabie & à la mer Noire, & qui renferme le pays des Tartares Dobruces, & les villes de Chicestenge, de Temiswar, de Varne, de Mesembria, &c. * Mati, *dict.*

SILIUS ITALICUS (Caïus) poëte Latin, fut consul de Rome l'année de la mort de Neron, & la 68. de Jesus-Christ. Pline, qui a écrit sa vie dans la lettre où il parle de sa mort, marque qu'il s'étoit acquis une mauvaise reputation, pour avoir fait volontairement le métier de délateur; mais qu'il effaça cette tache par la suite de sa vie. Quelques-uns croyent qu'il étoit natif de Seville l'*Ancienne*, dite *Italica*, d'où il a eu le surnom d'*Italicus*; mais d'autres assurent qu'il avoit pris naissance dans une ville d'Italie de même nom. Quoi qu'il en soit, il étoit déja âgé, lorsqu'il s'adonna à la poësie, ou du moins lorsqu'il composa son poëme de la seconde guerre Punique, contenant les expéditions d'Annibal, en XVII. livres. Aussi on ne voit point briller dans ses ouvrages ce feu, qui est le partage de la jeunesse; ou, pour parler le langage de Pline, on découvre plus de travail dans ce poëme que d'esprit: *scribebat carmina majore curâ, quàm ingenio.* Petrarque a écrit un poëme sur le même sujet, intitulé *Africa*; mais il y a apparence qu'il ne l'auroit pas fait, s'il eût vû celui de Silius, qui ne fut trouvé que long-tems après sa mort, pendant la celebration du concile de Constance, qui a fini en 1417. & qui avoit commencé à la fin de 1413. Au reste ce poëte étoit riche, & possedoit une maison de campagne qui avoit été à Ciceron, & une autre où étoit le tombeau de Virgile. C'est à quoi Martial fait allusion, *l.* 11. *epigr.* 49. Il mourut à l'âge de 75. ans, d'une faim volontaire. Avant que de commencer son poëme, il voulut lire l'Eneïde de Virgile, & tâcha même de l'imiter; mais il demeura beaucoup au-dessous même pour la versification; & comme il ne sçavoit point les regles de l'art poëtique, il crut devoir aussi se proposer pour des modeles à suivre Polybe & Tite-Live, pour le fonds & la suite de ses matieres: ainsi on a cru dire tout, en l'appellant *le singe de Virgile*, & *le copiste de ces deux historiens.* Sa guerre Punique, loin d'être un bon poëme, n'en est pas même un méchant, à le prendre à la rigueur des regles de l'art. On n'y trouve, ni la fable, ni l'action, ni la narration; c'est-à-dire, ni la nature, ni la matiere, ni la forme d'un poëme. Il ne fait autre chose qu'y raconter des faits veritables, quoiqu'il y mêle des divinitez & des machines, qui ont un air poëtique & fabuleux; & quand même ces additions seroient veritables, elles ne feroient pas rentrer ses recits dans la nature de l'épopée; parce que ces fables ne sont que dans les additions & dans les ornemens de l'action, au lieu que la fable épique est l'ame du poëme & son essence, & que c'est le plan sur lequel tout le reste doit être bati. Il y a un autre défaut dans ce poëme; son sujet est trop recent, c'est-à-dire, trop près du tems auquel il vivoit, & peut-être trop éloigné de celui de la fable, & ce n'étoit plus le tems des heros. Au reste, cet ouvrage de Silius ne laisse pas d'être fort utile en beaucoup d'endroits de l'histoire Romaine, qu'on ne trouve point aujourd'hui ailleurs que dans son poëme: tel est ce qu'il rapporte de Xanthippe, de Regulus, & de Duillius, & de quelques autres particularitez, qui concernent la premiere guerre Punique, & qui se sont perdues dans Tite-Live: outre cela Silius merite d'être lû pour la pureté de ses expressions & la beauté de son latin. * Pline. *l.* 3. *epist.* 6. Aulu-Gelle, *l.* 16. *c.* 13. Tacite. Crinitus. Lilio Giraldi. Vossius. *Voyez* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes Latins.*

SILLA (Lucius Cornelius) *voyez* SYLLA.

SILLERI, *cherchez* BRULARD.

SILLEUS, prince Arabe, s'étant rendu à Jerusalem de la part du roi Obodas, pour traiter avec Herode d'affaires de grande importance, devint amoureux de Salomé, veuve de Costobare, & la demanda au roi son frere en mariage. Herode y donna les mains, pourvû que ce prince voulût se faire Juif, mais comme une telle resolution demandoit du tems, & que la passion que ces deux amans avoient l'un pour l'autre étoit extrême. Silleus obtint de Salomé tout ce qu'il en put souhaiter, sans que ni la pudeur, ni la crainte d'une réputation flétrie, ni la difference des religions, pût retenir cette princesse. Ces intrigues ne purent être si secrettes, qu'Herode ne les apprît; & quand il les sçut, il se vit obligé de dissimuler, pour ne pas deshonorer sa sœur. Silleus étoit très méchant & très-artificieux, & son ambition le porta à faire mourir Obodas, son roi & son maître, & quantité de seigneurs d'Arabie, pour parvenir à la couronne. Il fut accusé devant l'empereur Auguste d'avoir emprunté beaucoup d'argent, afin de pouvoir troubler l'état; d'avoir commis divers adulteres, non-seulement dans son pays, mais aussi dans Rome; & d'avoir ajoûté à tant de crimes; celui d'avoir voulu surprendre l'empereur. Toutes ces accusations étant verifiées, Auguste le condamna à être traîné par les rues de Jerusalem, & à perdre la vie. * Josephe, *antiq. liv. XVI. chap.* 16.

SILLEY LE GUILLAUME, bourg de France, situé dans le Maine, à dix lieues du Mans, vers le couchant septentrional. * Mati, *dict.*

SILLI (les isles de) *cherchez* SORLINGUES,

SILLI, maison considerable en Normandie, a produit GAUTIER seigneur de Silli, Wateville, Oslainville &c. vivant en 1289; PIERRE seigneur de Silli, vivant en 1335; & GUILLAUME seigneur de Silli, la Hou-

lette &c. qui vivoit en 1397. L'antiquité des tems & la perte des titres obligent de n'en commencer la posterité qu'à

I. ROBERT seigneur de Silli, qui vivoit en 1380. épousa *Guillemette* de Neuilli, dame de Longrai, fille de *Guillaume* seigneur de Longrai, dont il eut JEAN, qui suit; *Philippe*, seigneur de Mormanton & de Plouver, à cause de *Jeanne* de Marei sa femme, vivant en 1456; & *Marguerite* de Silli, dame de Saussemenil, mariée à *Pierre* Hervieu, seigneur de Lanquetot.

II. JEAN de Silli, seigneur de Longrai, mourut vers l'an 1466. laissant de *Marguerite* d'Achei, morte en Octobre 1473. fille d'*Olivier* d'Achei, & de *Jeanne* d'Averton, JACQUES, qui suit; *Guillaume*, abbé de Troarn; NICOLAS, qui a fait *la branche de* DAMPIERRE, *rapportée ci-après*; OLIVIER, qui a fait *celle de* VAUTOURNEUX, *aussi rapportée ci-après*; *Marie* de Silli, alliée le 25. Septembre 1473. à *Mathurin* Robin, seigneur de la Mestairie; *Guillemette*, mariée à N. seigneur de Sainte-Marie-la-Robert; *Jeanne*, femme de N. seigneur de Fontenai-le-Louvel; & *Roberte* de Silli, que l'on croit avoir été abbesse de Préaux.

III. JACQUES de Silli, seigneur de Longrai &c. après avoir été écuyer d'écurie, maître-d'hôtel & chambellan du roi, fut nommé le 10. Mars 1482. capitaine de deux cens archers François de la petite garde du corps, bailli & capitaine de la ville & château de Caën en 1491. Il accompagna le roi en son voyage d'Italie, où il se signala, exerça la charge de maître de l'artillerie au siege de Capoue en 1501. & mourut en 1503. Il épousa *Anne* de Prez-en-Pail, morte le 29. Octobre 1529. fille de *Guillaume* de Launai, dit *de Prez-en-Pail*, & d'*Iolante* Fournier, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jacques*, abbé de saint Pierre sur-Dive, évêque de Sées, mort le 24. Avril 1539; *Charles*, chevalier de Rhodes; *Claude*, marié à *Jean* du Feschal, seigneur de Marboue & du Gripon, capitaine du château de Caen; *Françoise*, alliée à *Jean* Tranchelion, seigneur de Palluau; & *René* de Silli, seigneur de Vaux, Fontaine-Riant & de Gaspréé, chambellan du roi, bailli d'Alençon, qui épousa *Renée* le Beauvoisien, dame de Fontaine Riant, morte le 4. Octobre 1541. dont il eut *Jeanne* de Silli, mariée en Decembre 1535. à *Louis* sire de Rabodanges; & *Jacqueline* de Silli, dame de Gaspréé, sainte Colombe &c. alliée à *Denys* d'Angennes, seigneur de la Loupe, valet tranchant du roi, morte le 2. Septembre 1552.

IV. FRANÇOIS de Silli, seigneur de Longrai, du Fai, &c. conseiller & chambellan du roi, fut premier écuyer tranchant en 1502. bailli & capitaine de la ville & château de Caen après son pere, en 1503. lieutenant de la compagnie des gendarmes du duc d'Alençon, gouverneur & maître des eaux & forêts du pays d'Alençon & du Perche, en 1512. capitaine de l'arriere-ban en 1513. & de Chantilli en 1523. Il mourut au camp du roi devant Pavie, le 21. Novembre 1524. laissant trois filles, d'*Aimée* de la Fayette, dame de Parei & de Cerisai, fille de *Gilbert* seigneur de la Fayette, & d'*Isabelle* de Polignac, à laquelle le roi donna la baronie de l'Aigle, en consideration des services qu'elle lui avoit rendus en la compagnie de la duchesse d'Alençon, pendant sa prison & sa maladie à Madrid: elle fut depuis gouvernante de Jeanne princesse, puis reine de Navarre, & vivoit en 1556. Ces filles furent, *Anne* de Silli, dame de Longrai, de Parei &c. mariée en 1527. à *Jacques* Goyon, seigneur de Matignon, écuyer tranchant du roi, morte en 1551; *Françoise* dame du Fai, Cerisai, &c. mariée 1°. à *Frederic* de Foix, grand écuyer de Navarre: 2°. à *Jean* de Bourbon, vicomte de Lavedan; & *Louise* de Silli, abbesse d'Almenesches.

BRANCHE DES SEIGNEURS de DAMPIERRE.

III. NICOLAS de Silli, second fils de JEAN, seigneur de Longrai, & de *Marguerite* d'Achei, fut seigneur de Dampierre, &c. & l'un des cent gentilshommes de la maison du roi en 1485. Il épousa *Marie* Thezard, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; *Pierre*, abbé de saint André; *Catherine*, mariée 1°. à *Robert* Carbonel, seigneur de Canisi: 2°. à *Gallois* de Bailleul, seigneur de Limbœuf; & *Jeanne* de Silli, alliée à N. seigneur de Corbieres.

IV. FRANÇOIS de Silli, seigneur de Dampierre, de Malesherbes, &c. épousa en 1517. *Claude* de Mauni, dame de saint Aignan au Maine, fille de *François*, seigneur de S. Aignan, & de *Renée* de Ville-Blanche, dont il eut *Jacqueline* de Silli, dame de Dampierre & de saint Aignan, mariée à *Georges* de Guerchi, seigneur de Vaux près Melun, &c; *Marguerite*; & N. de Silli, mortes sans alliance.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VAUTOURNEUX.

III. OLIVIER de Silli, troisiéme fils de JEAN, seigneur de Longrai, & de *Marguerite* d'Achei, fut seigneur de Vautourneux, de Bures, de la Chapelle près Sées, & vivoit en 1483. Il épousa *Jeanne* Foucher, fille de *François*, seigneur des Herbieres, & de *Catherine* de Château-briant, dont il eut LOUIS, qui suit; & *René* de Silli, seigneur de la Chapelle, qui épousa en 1522. *Catherine* de Berziau, dont il eut *Louis* de Silli, seigneur de la Chapelle & de Vautourneux, après la mort de son cousin, mort sans enfans; & *Jeanne* de Silli, mariée 1°. à *Jacques* Hersant, seigneur de Bours: 2°. à *Julien* de Bellenger, seigneur de Vautourneux, à cause de sa femme.

IV. LOUIS de Silli, seigneur de Vautourneux, &c. épousa en 1512. *Jacquette* de Bueil, fille de *Georges*, seigneur de Château-du-Bois, & de *Françoise* des Touches sa premiere femme, dont il eut pour fils unique, *Jacques* de Silli, seigneur de Vautourneux, mort sans posterité en 1555.

BRANCHE DES SEIGNEURS de la ROCHEGUYON.

I. GAUTIER de Silli, l'un des descendans de GAUTIER seigneur de Silli, dont il a été parlé au commencement de cet article, fut seigneur de la Houlette, & épousa *Colette* de Buret, fille de *Jean*, seigneur d'Agon & de Querquebus, & de *Jeanne* de Murdrac, dont il eut BERTIN, qui suit; *Jacques*, prieur de Sausseuse; & *Jeanne* de Silli, mariée à *Jean* de Sainte-Marie, seigneur d'Agneaux.

II. BERTIN de Silli, seigneur de la Houlette, Lespinai-sur-Odon, &c. conseiller & chambellan du roi Louis XI. vivoit encore en 1506. Il avoit épousé *Marie* dame de la Rocheguyon, &c. veuve de *Michel*, seigneur d'Estouteville, & fille de *Gui* VII. du nom seigneur de la Rocheguyon, Auneau, Rochefort, Roncheville &c. de *Catherine* Turpin, *ainsi qu'il est remarqué au mot* Rocheguyon. *Voyez* ROCHEGUYON. De cette alliance sortirent, *Jacques* de Silli, seigneur de la Rocheguyon, &c. mort sans alliance avant son pere; *Louis*, mort jeune; & CHARLES, qui suit;

III. CHARLES de Silli, seigneur de la Rocheguyon, Rochefort &c. mourut le 4. Août 1518. Il épousa en 1504. *Philippe* de Sarrebruch, dame de Louvois, de Commerci, Venisi, Montmirail, &c. fille aînée de *Robert*, comte de Rouci & de Braine, damoiseau de Commerci, & de *Marie* d'Amboise, dont il eut *Nicolas* de Silli, seigneur de la Rocheguyon, mort en Piémont le 4. Octobre 1527; LOUIS, qui suit; *Catherine*, mariée en 1536. à *François* de Rohan, seigneur de Gié; & *Jacques* de Silli, comte de Rochefort, damoiseau de Commerci, seigneur d'Auneau, Montmirail, Tresnai, &c. gentilhomme de la chambre du roi, qui en 1560. assista aux états d'Orleans, où il porta la parole pour la noblesse, & mourut en 1570. sans laisser de posterité de *Magdelaine* d'Annebaud, sa femme, morte en Juin 1568. fille de *Claude* d'Annebaud, amiral de France, & de *Françoise* de Tournemine.

IV. LOUIS de Silli, seigneur de la Rocheguyon, baron de Louvois &c. épousa le 16. Fevrier 1539. *Anne* de Laval, dame d'Aquigni & de la Rochepot, fille de *Gui* XVI. comte de Laval, de Montfort & de Quintin, & d'*Anne* de Montmorenci, dont il eut HENRI, qui suit; *Catherine*, mariée à *François* Chabot, seigneur de Brion, marquis de Mirebeau &c; & *Antoine* de Silli, comte de la Rochepot, baron de Montmirail, &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur d'Anjou, qui épousa 1°. *Marie* de Lannoi, fille de *Louis*, seigneur de Morvilliers, & d'*Anne* de la Vieuville: 2°. *Jeanne* de Cossé Gonnor, veuve de *Louis* Gouffier, duc de Roanez, & fille d'*Artus* de Cossé, seigneur de Gonnor, maréchal de France;

& de *Françoise* du Bouchet, dont il n'eut point d'enfans. Il laissa seulement deux filles de la premiere ; sçavoir, *Françoise-Marguerite* de Silli, dame de Commerci, mariée en Juin 1604. à *Philippe-Emmanuel* de Gondi, comte de Joigni, &c. general des Galeres de France ; & *Magdelaine* de Silli, comtesse de la Rochepot, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, alliée à *Charles* d'Angennes, seigneur du Fargis, ambassadeur en Espagne, morte en Septembre 1639.

V. Henri de Silli, comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commerci, &c. chevalier des ordres du roi, né le 5. Septembre 1551. épousa *Antoinette* de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine, fille d'*Antoine* de Pons, comte de Marennes, &c. & de *Marie* de Montchenu. Après la mort du comte de la Rocheguyon, elle prit une seconde alliance avec *Charles* du Plessis, seigneur de Liancourt, comte de Beaumont, chevalier des ordres du roi, &c. dont elle eut des enfans. De son premier mariage elle eut pour fils unique, François, qui suit ;

VI. François de Silli, comte de la Rocheguyon, damoiseau de Commerci, marquis de Guercheville, &c. chevalier des ordres du roi, fut nommé grand-louvetier de France en Avril 1626. & exerça cet office jusqu'à sa mort, arrivée au siege de la Rochelle, le 19. Janvier 1628. sans laisser de posterité de *Catherine-Gillonne* de Matignon, morte en Mars 1622. fille de *Jacques* Matignon, comte de Torigni, & d'*Eleonore* d'Orleans. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers.*

SILO, ville de Palestine dans la tribu d'Ephraïm, où les Israëlites mirent le tabernacle. * *Josué*, 18. 1.

SILO (Abronus) poëte Latin, qui vivoit du tems de l'empereur Auguste, fut disciple de Porcius Latro, qui mourut l'an 4. avant Jesus-Christ. Il avoit un fils qui étoit poëte aussi-bien que lui. Seneque *le Rheteur* parle de l'un & de l'autre dans la deuxiéme de ses Suasoires : *Memini auditorem Latronis*, Abronum Silonem, *patrem hujus Silonis, qui Pantomimis fabulas scripsit, & ingenium grande non tantùm deseruit, sed posuit, recitare carmen, in quo agnovimus sensum Latronis, in his versibus :*

Ite, agite, ô Danai, magnum Pæana canentes,
Ite triumphantes, belli mora concidit Hector.

SILO, prince Sarasin, regna sur le royaume de Leon & des Asturies, dans le VIII. siecle. Aurelio, qui avoit assassiné Froila son frere, donna sa sœur à Silo. Après la mort d'Aurelio, arrivée en 775. Silo gouverna huit ou dix ans, pendant la minorité d'Alfonse, fils de Froila. * Mariana, *hist. Hispan.*

SILOE', fontaine de Jerusalem, a sa source au pied du mont de Sion, & se va joindre du côté occidental de la vallée de Josaphat, dans le torrent de Cedron. Il y a près de-là une piscine ou un bain celebre par le miracle de l'Aveugle-né, qui recouvra la vûe après s'y être lavé les yeux, que Jesus-Christ lui avoit couverts de boue détrempée avec sa salive. Le roi Ezechias fit retablir cette fontaine, qui étoit fort considerable, à cause de la clarté & de l'abondance de ses eaux. Mais Josephe remarque qu'avant l'arrivée de l'empereur Titus, elle tarit, aussi-bien que toutes les autres fontaines qui étoient aux environs de Jerusalem, & qu'elle ne recommença à couler que pendant le siege de cette ville. Les Sarasins se lavoient ordinairement dans cette fontaine, pour chasser la mauvaise odeur de leur corps ; & les Turcs se servent encore de son eau pour éclaircir la vûe, & pour guerir le mal des yeux. Nicephore rapporte aussi que l'imperatrice Helene fit faire plusieurs ouvrages d'architecture, pour l'ornement de cette fontaine. * Eusebe Nieremb. *l.* 1. *de terra prom. c.* 48.

SILVA, *cherchez* SYLVA.

SILVAIN, *cherchez* SYLVAIN.

SILVAIN, dieu champêtre, *cherchez* SYLVAIN.

SILVAIN (saint) évêque de Gaze, martyr en Palestine dans le IV. siecle, étoit prêtre de cette ville, quand la persecution commença. Il confessa genereusement le nom de J. C. & étant mené à Cesarée, il fut condamné aux mines l'an 307. Il retourna quelque-tems après à Gaze, & en fut élû évêque ; & il eut enfin la tête tranchée pour la foi, sous l'empire de Maximin. * Eusèb. *de Mart. Palestin. c.* 13.

SILVANO, boug du duché de Milan, est sur la petite riviere de Corone, à demi lieue de son embouchure dans le Pô, & à trois lieues de Tortone, vers le nord. * Mati, *dict.*

SILVANUS RADIUS, de l'ordre de Camaldoli, écrivain du XVI. siecle, étoit de Florence & vivoit encore en 1580.

SILVEIRA (Gonsalve) *voyez* SYLVEIRA.

SILVERIUS, pape, qui succeda à *Agapet* I. étoit de la Campagne de Rome, fils d'*Hormisdas*, & fut élevé au pontificat en 536. On assure que son élection se fit plûtôt par l'autorité de Theodoric roi des Goths, que par les libres suffrages du clergé Romain. Cependant le diacre Liberat ne parle d'aucune violence, & marque seulement que quelques prêtres qui lui avoient été contraires, approuverent son élection, lorsqu'ils le virent ordonné, le 20. Juin de l'an 536. L'imperatrice Theodora, femme de Justinien, avoit promis au diacre Vigile de le faire pape & vit rompre ses mesures par l'élection de Silverius. Pour avoir pretexte de le persecuter, elle lui demanda le retablissement d'Anthime, patriarche de Constantinople, déposé par le pape Agapet. Sur le refus de Silverius, elle ordonna à Belisaire de le chasser de Rome, & de mettre en sa place Vigile, avec qui elle avoit concerté cette affaire. Belisaire le fit accuser d'avoir voulu rendre la ville de Rome aux Goths; l'envoya en exil à Patare, ville de Licie ; & incontinent après il fit élire Vigile par le clergé, qui n'osa, ou ne put contredire à ses volontés. Lorsque Silverius fut arrivé à Patare, l'évêque de cette ville, indigné de voir ce saint pape chassé de son siege, vint trouver l'empereur, & lui representa si fortement l'injustice de ce traitement, que Justinien commanda qu'on remenât le pape en Italie. On lui obéit ; mais Belisaire le remit entre les mains des partisans de Vigile, qui le releguerent dans une isle deserte de la mer de Ligurie, dite l'*Isle des Palmes.* Les évêques lui écrivirent des lettres pour le consoler ; & nous avons encore celle d'Amatus. Silverius qui souffroit des incommodités étranges dans son exil, fut visité vers l'an 539. par les prelats de Fondi, de Fermo, de Terracine & de Minturne. Ce fut avec eux qu'il tint un petit synode, où il prononça sentence d'excommunication contre Vigile, l'accusant d'avoir usurpé le siege Apostolique. Il lui envoya ce jugement ; & Vigile en fut si offensé, qu'il le fit resserrer plus étroitement pendant une année, au bout de laquelle ce bon pape mourut de faim & d'ennui, le 20. Juin de l'an 540. Dieu témoigna par divers miracles qui se firent à son tombeau, combien sa mort étoit précieuse à ses yeux. Vigile par sa mort, demeura possesseur du saint siege. * Liberat, *in breviar.* Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal. & mart. &c.*

SILVES, ville de Portugal dans le royaume d'Algarve, à quatre lieues de Lagos, vers l'orient septentrional, étoit épiscopale ; mais son évêché fut transferé à Faro l'an 1590. & la ville est reduite en village, à cause du mauvais air qu'on y respire. * Mati, *dict.*

SILVESTRE, I. de ce nom, Romain, fut élû pape après Melchiade, le 1. Fevrier de l'an 314. Aussi-tôt après son ordination, il envoya des deputés au concile qu'on celebroit à Arles pour l'affaire des Donatistes, & en tint lui-même plusieurs à Rome. On tient que dans le premier concile, assemblé en 315. il disputa contre les Juifs. Nous avons encore des actes de cette dispute, que le pape Adrien envoya depuis à Charlemagne ; mais ils sont ou corrompus, ou tout-à-fait faux, au sentiment des plus habiles critiques. Il envoya Vitus & Vincent, prêtres de l'église de Rome, avec Osius, évêque de Cordoue, au concile de Nicée, pour y assister en son nom. Le cardinal Baronius a écrit qu'il approuva les decisions de ce concile dans un synode de 275. évêques, qu'il assembla à Rome; mais c'est un fait supposé. Il mourut le 31 Decembre de l'an 335. après avoir tenu le siege. Apostolique 21. ans, 11. mois, 1. jour. L'histoire pontificale lui attribue plusieurs decrets. Nous ne parlerons point ici des faux actes de ce pape; de la lépre de Constantin; du bain de sang des petits enfans, qu'on lui avoit conseillé ; de la prétendue donation de ce prince au saint siege ; de l'apparition de saint Pierre & de saint Paul, qui lui commanderent de faire chercher Silvestre, caché

dans une caverne du mont Soracte, lequel le guerit & le baptisa. On sçait assez que tout cela est fabuleux. MARC succeda à Silvestre I. * Baronius, *in annal.* Le P. Morin, *hist. de la délivrance de l'église, par Constantin*; & les auteurs allegués par Louis Jacob, *in bibl. pontif.*

SILVESTRE II. nommé auparavant *Gerbert*, François, & moine dans l'abbaye d'Aurillac en Auvergne, & non pas dans celle de Fleuri, avoit une grande connoissance des mathematiques & des sciences les plus abstraites, & fut choisi par le roi Hugues-*Capet*, pour être précepteur de son fils Robert, qui lui succeda. Gerbert s'acquitta tout-à-fait bien de cet emploi; & fut élevé par Hugues à l'archevêché de Reims, l'an 992. & exerça pendant quelque-tems la charge de chancelier de France. Cette dignité avoit déja été donnée à Arnoul, fils naturel du roi Lothaire. Gerbert en fut inquieté; & se voyant contraint de quitter le siege, il se retira en Allemagne auprès de l'empereur Othon III. qui lui donna l'archevêché de Ravenne l'an 997. Quelques-tems après, le pape Gregoire V. étant mort, l'empereur fit mettre Gerbert en sa place, l'an 999. Il mourut le 12. Mai de l'an 1003. comme il est facile de le prouver par son épitaphe, qu'on voit dans l'église de saint Jean de Latran, & qui fut composé par le pape Sergius IV. un de ses successeurs.

☞ Nous avons divers ouvrages de ce pontife; & entr'autres, 149. épîtres; la vie de saint Adelbert, archevêque de Prague; des traités de geometrie, de rhetorique, de mathematique, de l'astrolabe, &c. Ces connoissances passoient pour des prodiges dans le X. siecle, qui étoit un siecle d'ignorance. Le cardinal Bennon ennemi des papes, & quelques autres auteurs de cette nature, ont pris de-là occasion de dire que Silvestre II. étoit magicien; qu'il avoit fait un voyage en Espagne, pour y apprendre ces noires sciences des Sarasins, qui y étoient très-sçavans; & que c'étoit par cet art diabolique qu'il étoit parvenu à la papauté. On ajoute que le demon lui promit qu'il ne mourroit point, qu'il n'eût celebré la messe à Jerusalem; & qu'il mourut d'abord après avoir officié pontificalement dans l'église de sainte Croix de Jerusalem, & qui est une des sept stations de Rome. Il y a sujet de s'étonner que Martin Polonus & Platine ayent donné dans cette fable; puisque Marianus, Scotus, Glaber, Ditmar, Helgaud, Lambert, Herman Contractus, & divers autres, qui n'étoient pas éloignés du tems de Silvestre, n'en parlent point; & qu'au contraire ils donnent à ce pape des éloges très-pompeux. Aussi les meritoit-il & il faut avouer que c'étoit un très-beau genie. Il avoit composé, par le moyen des méchaniques, divers instrumens curieux, comme des orgues hydrauliques, ouvrage ingenieux, dont parle Guillaume de Malmesburi, JEAN XVII. fut son successeur. * Baronius, *in annal.* Ciacconius. Onuphre. Papyre Masson & du Chêne, *in vit. pontif.* Glaber, *l.* 1. *c.* 4. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. de archiepisc. Rhemens.* Helgaud. Ditmar. Alberic, &c.

SILVESTRE III. antipape nommé auparavant *Jean*, évêque de Sabine, fut élû du vivant de Benoît IX. à cause des débauches de celui-ci, l'an 1043. ou 1044. Après trois mois de siege, il fut chassé par la faction des comtes de Frescati, & Benoît fut retabli. * Baronius, *A. C.* 1044.

SILVESTRE, dit *de Pierio*, general des Dominicains, *cherchez* MOZZOLIN.

SILVESTRE (Israël) celebre graveur, nâquit à Nanci le 15. Août 1621. de *Gilles* Silvestre, issu d'une bonne famille d'Ecosse, qui étant établie au commencement du XVI. siecle dans la Lorraine, s'est divisée en plusieurs branches, qui ont passé en Bourgogne & en Allemagne. Sa mere *Elisabeth* Henriet, étoit fille de *Claude* Henriet, premier peintre du duc de Lorraine, qui s'est distingué particulierement de la maniere de peindre sur les vitres. Cette alliance donna occasion à Gilles Silvestre de s'appliquer à la peinture; & quoiqu'il fût deja âgé, il devint si amoureux de cet art, qu'il y réussit passablement. Israël son fils, à l'âge de dix ans, avoit deja reçû les élemens du dessein, & commençoit à peindre; mais son pere étant mort d'une peste, dont la ville de Nanci fut infectée, il fut obligé, comme la plûpart des habitans, de déserter & vint se refugier à Paris, où *Israël* Henriet, son oncle maternel, dont il portoit le nom, & qui n'étoit point marié, le reçut avec joie, & l'éleva comme son propre enfant. Il le fit d'abord dessiner à la plume, d'après les desseins de Callot. Cette maniere de dessiner en petit à la plume, n'étoit connue à Paris que depuis qu'elle y avoit été mise en vogue par Israël Henriet, qui s'étoit formé sur le goût de Callot: ce qui le fit fort estimer du roi, auquel il donna plusieurs leçons, & de tous les grands seigneurs de la cour, qui se faisoient un plaisir de dessiner sous lui. Mais à quelque degré de perfection que l'oncle ait porté le talent de la plume, on peut dire que le neveu l'a surpassé de beaucoup; car s'écartant tout-à-fait de Callot, il se rendit original dans un autre genre, qui a été fort estimé; il s'attacha uniquement à copier la nature, & à dessiner toutes les vûes de Paris & de ses environs, & qu'il grava ensuite à l'eau forte, avec un grand succès. Il fit depuis deux voyages à Rome, & en rapporta ce grand nombre de belles vûes d'Italie que l'on a de lui, dont tous les curieux de l'Europe ont orné leurs cabinets. Enfin le roi reconnoissant la rare capacité d'Israël Silvestre l'employa pour dessiner & graver toutes les maisons royales, les places conquises par sa majesté, & autres ouvrages qui sont aujourd'hui dans sa bibliotheque; & le fit maître à dessiner de monseigneur le Dauphin. Il fut aussi gratifié par sa majesté de pensions considerables, & d'un logement au Louvre. Cet habile dessinateur avoit épousé *Henriette* Selincart, femme celebre par son esprit & par sa rare beauté, morte le 1. Septembre 1680. & enterrée à saint Germain de l'Auxerois, où Israël Silvestre son mari lui fit élever un monument de marbre blanc, sur lequel elle est representée mourante, & peinte par M. le brun: ce morceau passe pour le chef-d'œuvre de ce grand homme. Israël Silvestre ne fit que languir depuis qu'il eut fait cette perte; & après avoir mené long-tems une vie particuliere, sainte & retirée, il mourut enfin âgé de 70. ans le 11. Octobre 1691. laissant plusieurs enfans. * Felibien, *septiéme entretien sur les vies & les ouvrages des peintres.*

SILVESTRE, fils de *Boleslas*, l'un des quatre fils de *Predimir* roi de Servie, fut élevé à Raguse, où *Siva* sa mere, qui étoit de cette ville, le fit conduire, lorsque le tyran Leget fit mourir tous les princes de la famille royale. Il fut retabli dans tous les états de son ayeul aussi-tôt après la mort du tyran; & son regne devint illustre par le soin qu'il prit d'appeller à sa cour les plus habiles gens de Raguse, avec le secours desquels il donna des loix à ses peuples, qui jusqu'alors n'en avoient point eues de certaines. Les Ragusiens assurent que ce prince, qui les aimoit, leur donna trois isles, qui leur appartiennent encore aujourd'hui. * Orbino, *royaume des Esclavons.*

SILVESTRINS, ordre religieux, fut fondé dans le XIII. siecle par *Silvestre*, auquel on donne le nom de Saint. Il étoit natif d'Osimo dans la marche d'Ancone; & son pere étoit sorti de l'ancienne famille des Gazolins. Après avoir étudié la jurisprudence, il s'appliqua à la theologie, & son évêque le fit chanoine & theologal de son église. Il en soûtint les fonctions en prêchant plusieurs années avec succès; mais touché de Dieu, il se retira à l'âge de 50. ans dans une solitude à 30. milles d'Osimo, & y vêcut dans une austerité pareille à celle des anciens solitaires. Son exemple y attira tant de personnes, qu'il fallut dans la suite en former un corps, qu'il mit sous la regle de S. Benoît, à laquelle il ajoûta quelques constitutions particulieres. Il établit sa premiere maison sur une montagne deserte & inhabitée, nommée *Montefano*, dans la marche d'Ancone. Le pape Innocent IV. confirma son institut, & lui donna dans Rome une maison qui subsiste encore sous le nom de saint Jacques au-delà du du Tibre, l'an 1248. Ce pieux instituteur mourut le 26. Novembre 1267. âgé de 90. ans dans son monastere de Fabriano en la marche d'Ancone. * Hermant, *hist. des ordres religieux, tome II.*

SILVIA, *cherchez* SYLVIA.

SILVIUS (Alba Silvius) roi des Latins, *voyez* SYLVIUS.

SILVIUS (Jacques) d'Amiens, celebre medecin, *voyez* SYLVIUS.

SILVIUS ou DU BOIS, *cherchez* DU BOIS SILVIUS.

SIMANCAS (Jacques) évêque de Badajox, Espa-

gnol, professa pendant quelques années le droit canon & civil dans l'université de Salamanque. Depuis il fut conseiller du roi à Valladolid, & parvint à l'évêché de Badajox. Il étoit fort sçavant dans la théologie, aussi-bien que dans le droit, & a beaucoup écrit sur l'une & sur l'autre science. Ses ouvrages les plus considerables sont, *De republica administranda; De dignitate episcopali; De catholicis institutionibus.* * *Bibl. Hispan.*

SIMANCAS, petite ville d'Espagne. Elle est dans le royaume de Leon, sur le Douro, à deux lieues de Valladolid, vers le couchant. Il y a dans Simancas un ancien château nommé *Archivo Real*; parce qu'il renferme les archives du royaume de Leon. * Mati, *diction.*

SIMARI, bourg du Royaume de Naples. Il est dans la Calabre Ulterieure sur l'Alli, près du golfe de Squilace, entre la ville de Cantazaro, & celle de Belcastro. * Mati, *diction.*

SIMAU, SINAU, petite ville épiscopale de la Natolie propre en Asie, elle est près de la riviere de Sangari, à treize ou quatorze lieues de Nicée, vers le levant. * Mati, *dict.*

SIMEON, second fils de *Jacob* & de *Lia*, étoit né l'an 2278. du monde, 1757. avant J. C. & eut beaucoup de part à la défaite des Sichimites, dont le roi avoit enlevé sa sœur Dina. Il fut un de ceux que Jacob envoya en Egypte chercher du bled. Joseph le retint pour otage jusqu'à ce que ses autres freres eussent amené Benjamin. On ne convient point des motifs qui porterent Joseph à en user de la sorte avec Simeon. Quelques auteurs prétendent que c'est à cause qu'il avoit eu plus de part que ses autres freres à l'insulte qu'ils firent à Joseph; mais outre que ce seroit supposer dans ce patriarche une vengeance & un ressentiment qui paroît blesser la charité convenable à un juste; d'ailleurs on ne rapporte aucune preuve certaine de cet évenement. Plusieurs assurent, avec aussi peu de preuve, que Simeon s'offrit lui-même à subir cette peine. Il laissa une posterité très-nombreuse, à laquelle on n'assigna qu'un canton dans la tribu de Juda, & quelques terres qu'elle fut obligé d'aller chercher sur les montagnes de Sehir & dans le desert de Gader. Le crime de Zamri attira la malediction sur la tribu de Simeon, qui est la seule que Moyse ne benit point en mourant. Quoiqu'elle fût composée de 59000. combattans, lors de la sortie d'Egypte, il n'en entra neanmoins que 22000. dans la Terre de Canaan. Simeon mourut âgé de 120. ans, l'an 2398. du monde, 1637. avant Jesus-Christ. * *Genese* 29 *& sequent. & 49. Num.* 25. *v.* 11. *Deuteron.* 33. Torniel, *in annal, vet. test.*

SIMEON, ou SIMON, qui étoit appellé *Niger*, ou *le Noir*, étoit un Chrétien de l'eglise d'Antioche, qui avoit le don de prophetie, & dont il est fait mention dans les actes des Apôtres, *chap.* 13. *v.* 1.

SIMEON, de la race des sacrificateurs d'entre les Juifs, étoit pere de Jean, & ayeul de Mathathias, pere des Machabées. Il en est parlé, *I. Machab. II.* 1.

SIMEON, fils de *Juda*, & pere de *Levi*, fut un des ancêtres de Joseph, l'époux de la sainte Vierge mere de J. C. * *Luc*, III. 30.

SIMEON, étoit un homme juste & craignant Dieu, qui fut assuré par le saint Esprit, qu'il ne mourroit point sans voir le redempteur d'Israël. Il vivoit dans l'attente d'un si grand bien, & demeuroit presque toujours dans le temple. L'esprit de Dieu l'y conduisit, lorsque la sainte Vierge y entra le jour de sa Purification, portant le Sauveur du monde. Ce fut alors qu'il chanta un cantique de louange, où il témoigna à Dieu sa reconnoissance, & prophetisa à la sainte Vierge ce qui arriveroit. * *S. Luc.* 6. 2. Saint Jerôme, *de script. eccl.* Eusebe. *Esc.*

SIMEON, dit *le frere du Seigneur*, étoit fils de Cleophas, surnommé *Alphée*, frere de Salomé, femme de Zebedée, & de Marie, sœur de la sainte Vierge, & fut élû évêque de Jerusalem après saint Jacques, l'an 62. de Jesus-Christ. Saint Epiphane dit qu'il reprocha aux Juifs la mort de saint Jacques; mais Hegesippe attribue ces reproches à un Recabite. Il y a de l'apparence que Simeon sortit de Jerusalem avec tous les autres Chrétiens, quand cette ville fut assiegé par les Romains; qu'il se retira à Pella, au-delà du Jourdain, & que, quand la guerre fut passée, il revint à Jerusalem, & gouverna cette église jusqu'à l'empire de Trajan, sous lequel, au rapport d'Hegesippe, cité par Eusebe, Simeon ayant été déferé à Atticus, gouverneur de la Palestine, après avoir souffert divers tourmens, il fut condamné à la mort, & crucifié à l'âge de six-vingts-ans, après avoir gouverné l'église de Jerusalem pendant plus de 40. ans, la 10. année de Trajan, & la 107. de J.C. selon la chronique d'Eusebe, qui est le monument le plus digne de foi que nous ayons sur ce sujet. Il eut Juste pour successeur. * Eusebe, *in chron. & l.* 3. *hist.* Dodwel, *dissert. de jure laicor. sacerd. c.* 3. M. Du Plin. *bibl. des aut eccl. du I. siecle.*

SIMEON, patriarche de Jerusalem, gouvernoit cette église sur la fin du XI. siecle, lorsque cette ville fut prise par les François sous Godefroi de Bouillon.

SIMEON, surnommé *le Foulon*, autrement *Gnaphée*, fut archevêque de Seleucie & de Ctesiphonte, deux villes royales de la Perse, éloignées seulement de dix lieues l'une de l'autre. Il vivoit sous l'empire de Diocletien, & fut accusé faussement auprès de Sapor roi de Perse, d'avoir trahi la religion & l'état. Sapor, s'étant trop facilement laissé persuader, mit de grands impôts sur les Chrétiens, pour les contraindre de quitter leur religion, s'ils vouloient se délivrer de cette servitude. Il fit mourir tous les prêtres, abattit les eglises, & prit tous les biens qui leurs appartenoient. Ensuite il se fit amener Simeon comme traître, & lui commanda de l'adorer, & en même-tems d'adorer le soleil; mais ce saint évêque lui témoigna l'horreur qu'il avoit de cette impieté & de cette idolâtrie: ce qui fut cause qu'il fut mis en prison, où sa constance n'ayant pû être ébranlée, il fut mené au supplice: avec quatre-vingt-dix-neuf autres martyrs, qu'il vit mourir avant lui, & qu'il exhorta à souffrir genereusement la mort pour la foi. Il la souffrit lui-même, en rendant graces à Dieu, en l'année 343. * Eusebe, *hist. eccl.*

SIMEON, surnommé *Stylite*, du nom de la colonne sur laquelle il a vécu, celebre anachorete d'Antioche, nâquit dans le petit bourg de Sisan, sur les confins de la Cilicie & de la Syrie, dans le IV. siecle. Son pere, qui étoit berger, l'obligea de passer sa jeunesse dans le même emploi: mais ayant atteint l'âge de 13. ans, il entra dans un monastere, où l'austerité de sa vie lui attira de si puissans ennemis, qu'il fut obligé d'en sortir au bout de deux ans; il alla ensuite se cacher dans une cabanne près du bourg de Telanisse, & y resta trois ans, d'où il sortit pour s'établir sur le haut d'une montagne de Syrie, & demeura sur une colonne élevée de trente-six coudées, dans des exercices d'une continuelle penitence. Il passoit les nuits en oraison, & partageoit sa journée entre les saints discours qu'il faisoit à ceux qui le venoient consulter, & entre les guerisons admirables de toutes sortes de maladies, & grand nombre de genuflexions qu'il faisoit. On dit que quelqu'un ayant entrepris de les compter, & étant venu jusqu'à deux mille, se lassa, & ne passa pas outre. Simeon faisoit des actions si surprenantes, que sa renommée vola bientôt par tout le monde. L'empereur Leon voulut sçavoir ses sentimens touchant les décisions du concile de Calcedoine. Simeon lui recrivit qu'il recevoit la définition faite par les six cens peres assemblez en ce concile. Cette lettre s'est perdue, & nous n'avons que celle qu'il envoya à Basile, archevêque d'Antioche, où il se nomme un *ver vil & abjet, & l'avorton des moines*, lui qui en étoit l'exemple. Il passa plusieurs Carêmes sans manger presque aucune chose; & au milieu de ces austeritez, il vécut plus de 69. ans, & mourut l'an 461. ou 462. On apporta son corps à Constantinople, où l'empereur Leon fit bâtir une magnifique eglise en son honneur. Outre la lettre dont nous avons parlé, on lui en attribue une autre de la mort, que nous avons dans la bibliotheque des peres, *Sermo brevissimus de morte complectente suum decessum*; mais on la croit d'un autre Simeon *Stylite*, qui a vécu sous l'empire de Justinien. * Evagre, *l.* 1. *hist.* Theodoret, *c.* 26. Eulogius, rapporté par Photius, *cod.* 230. Cedrene. Glycas. Nicephore. Metaphraste &c. & entre les modernes, Baronius, *in annal. & martyr.* Bollandus, 5. *Janv.* Bellarmin, *de script eccles. &c.* Baillet, *Vies des*

Saints, 15. *Janv. Nouvelle vie des Saints, imprimée chez Lottin, à Paris*, 1730.

SIMEON *Stylite*, dit *le jeune*, vivoit dans le VI. siecle, & est nommé dans le martyrologe Romain au 12. Septembre. Nous voyons une de ses lettres, citée dans le II. concile de Nicée, *act.* 5. * Evagre, *l.* 5. *c.* 22. Jean Mosch parle aussi d'un autre, *c.* 57. *Prat. spirit.*

SIMEON, surnommé *Salo*, c'est-à-dire, *insensé*, demeuroit à Emese en Syrie, où il cachoit, sous les apparences d'une folie affectée, les grandes vertus dont il étoit doué. * Evagrius, *hist. Eccl. l.* 4. Surius 1. *Julii.*

SIMEON METAPHRASTE, ainsi nommé, parce qu'il avoit écrit les vies des Saints, dans un stile diffus & ornée, vivoit dans le X. siecle sous Leon *le philosophe*, & sous Constantin *Porphyrogenete* son fils. Il étoit de Constantinople, & s'éleva par sa naissance & par son merite, aux emplois les plus considerables: il fut même secretaire des empereurs, & eut le département des affaires étrangeres: ce qui a été ignoré par Hospinien, Simler & quelques autres, qui le traitent de maître d'école, de commun & de miserable pedant; *trivialis ludi magister.* Metaphraste écrivit la vie des Saints, dont nous avons diverses traductions en latin, dans Lipoman, Surius, &c. On dit qu'ayant été envoyé par l'empereur en l'isle de Crete, que les Sarasins venoient de surprendre, le vent contraire jetta son vaisseau dans celle de Pharos. Il y rendit visite à un celebre anachorete, qui lui apprit la vie de sainte Theoctiste, vierge de Lesbos, & le pria de la mettre par écrit. Simeon le fit; & ayant trouvé du plaisir dans ce travail, il se vit insensiblement engagé à le continuer, tel que nous l'avons, traduit en latin; car il n'a jamais été imprimé en grec. Il rapporte souvent des choses qui témoignent qu'il étoit extrêmement credule; ou pour parler le langage du cardinal Bellarmin, il les rapporte, non pas telles qu'elles étoient, mais telles qu'il s'imaginoit qu'elles devoient être. Au reste, Simeon *Metaphraste* étoit celebre dans l'eglise Grecque, selon le témoignage qu'en porta, au concile de Florence, André évêque de Rhodes. *Consultez* l'éloge que nous avons de lui en prose & en vers, composé par Michel Psellus. * Surius, *ad diem* 27. *Novemb.* Baronius. Possevin & Bellarmin. Bollandus, *præf. in Vit. SS. c.* 1. §. 3. Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *c.* 25. Leo Allatius, *dissert. de Psell.*

SIMEON, surnommé *le Jeune*, abbé du monastere de Xerocerce, a été un des grands mystiques du XI. siecle. Il ne faut pas tomber dans la faute de P. Gretser, & de quelques autres auteurs, qui ont confondu ce Simeon *le Jeune*, avec SIMEON Metaphraste. Il est dit *le jeune Theologien*, pour le distinguer de saint Gregoire de *Nazianze*, qu'on a surnommé par excellence, *le Theologien.* C'est lui qui a écrit trente trois homelies de la foi, & des vertus chrétiennes & religieuses, que le P. Pontanus a traduites en latin & a publiées avec plusieurs autres œuvres ascetiques: où l'on trouve les principes des Hesycastes ou Quietistes de ce tems-là. Il étoit prêtre & superieur du monastere de S. Mamas de Constantinople, bâti dans un endroit des murailles, dit *Xerocerce*, & a vécu jusqu'après l'an 1150. Il fut mis en prison sur la fin de sa vie. On le croit auteur de l'opinion des moines Grecs, qui ont cru que la lumiere qui parut sur la montagne du Tabor, étoit la lumiere increéé & éternelle de la majesté divine. * Aubert le Mire. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XI. siecle.*

SIMEON MAGISTER ou LOGOTHETA, est auteur d'une chronique, & de vingt-quatre oraisons tirées des œuvres de saint Basile de Cesarée, que Simeon de Maillé, archevêque de Tours, traduisit en latin dans le XVI. siecle. Il vivoit sur la fin du X. siecle.

SIMEON, archevêque de Thessalonique, vivoit au commencement du XV. siecle, & se rendit également recommandable par sa vertu & par sa doctrine. Son principal ouvrage est un traité de la liturgie, donné par le P. Goar. Il avoit encore composé un ouvrage contre les heresies, & plusieurs autres ouvrages qui se trouvent manuscrits dans la bibliotheque des Peres. Il mourut l'an 1429. *M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du XV. siecle.*

SIMEON DE DURHAM, ou *Dunelmensis*, *voyez* DURHAM (Simeon.)

SIMEON, nommé *Etienne* par les Grecs, fils de *Néeman* roi de Servie, succeda à *Thiemile* son frere l'an 1190. & prit le titre de roi de Rascie. Son regne fut paisible, mais de peu de durée: il avoit eu trois fils avant que de regner, *Etienne*; *Vulc*; & *Rasc*. Les deux premiers lui succederent; le troisiéme ayant embrassé la profession monastique, fut appellé Saba. Les peuples de Dalmatie honorerent sa memoire; mais Sinan Bassa fit brûler ses reliques l'an 1515. Simeon devenu roi, épousa Eudocie, niece de l'empereur *Isaac* l'Ange: il n'en eut point d'enfans, & après sa mort il se retira dans un monastere, vers l'an 1198. * Ducange, *familles Byzantines.*

SIMEON BARTSEMAH, Rabin, a composé un Commentaire sur le livre de Job, sous le titre de *Sepher bethmispat*, c'est-à-dire, *livre de la maison de Jugement*, qui a été imprimé à Venise. M. Simon a remarqué qu'il y a au commencement de ce commentaire une longue preface, où l'auteur rapporte la plûpart des opinions des Juifs touchant le livre de Job.

SIMEON GIARMÆCHITA, Rabbin, à qui Ebed-Jesu, *dans son catalogue*, attribue une traduction en lanque syriaque, de la chronique d'Eusebe.

SIMEON HADDARSAN, c'est-à-dire, *Simeon le prédicateur*, celebre Rabbin, a composé un commentaire sur toute la bible, sous le titre de *Jalcuthatthora.* M. Simon dit que c'est un recueil des explications morales & allegoriques des docteurs Juifs, sur toute l'écriture; que ce recueil a cela d'utile, qu'on peut voir en peu de tems les differentes manieres dont les anciens Juifs ont expliqué la bible dans le talmud, dans les livres Siphrineites, Tanhuma, Megilla, & en un mot, dans les vieux medrascim, ou commentaires allegoriques; mais il ajoûte en même-tems, que ces sortes d'ouvrages ne peuvent presque servir qu'à des prédicateurs Juifs: parce qu'ils sont entierement inutiles pour le sens literal de l'écriture. Buxtorf a aussi parlé du livre de ce Rabbin, dans sa bibliotheque rabbinique.

SIMEONI (Gabriel) de Florence, passa une partie de sa vie en France, & particulierement à Lyon, où il passa pour bel esprit, vers le milieu du XVI. siecle. C'étoit sans contredit un homme curieux, & qui avoit du goût pour les belles choses. comme on s'en peut assûrer par toutes les estampes qu'on voit dans ses livres, quiquoiqu'en bois seulement, sont tout-à-fait agréables à la vûe, & d'une propreté qui enchante. Ayant fait un voyage l'an 1557. en Italie, il y recueillit des inscriptions, des medailles, d'autres monuments de l'antiquité; & les ayant fait graver, il publia l'année suivante à Lyon des remarques pour en donner l'intelligence. Comme ces curiositez étoient alors peu communes en France, le public reçut fort bien, & le livre de Simeoni, & la traduction françoise qui en parut la même année sous le titre d'*illustres observations antiques, &c.* Il donna aussi dans sa langue naturelle une description de la Limagne d'Auvergne, qu'Antoine Chappuys publia en françois l'an 1561. un traité de l'origine & de la succession de la maison de Ferrare, & quelques autres ouvrages; mais on ne sçait pas bien quand il mourut.

SIMEONI ou DE SIMEONIBUS, poëte, *cherchez* GASPAR.

SIMJES ou LES SINGES, deux isles de l'Archipel, vers l'Asie, sont separées de la Terre-ferme de la Natolie par un petit canal. Elles produisent des vins delicieux, dont les habitans font quelque trafic; & nourrissent quantité de chevres sauvages. Les anciens appelloient la plus grande *Sime.* * Plin. Boschini, *Archipelago.*

SIMISO, ville archiepiscopale de la Turquie en Asie. Elle est dans la Natolie propre, sur la mer Noire, à trente-trois lieues de la ville de Sinope, vers le levant. * Mati, *diction.*

SIMLER (Josias) ministre de Zurich, après Pierre Martyr, né en Suisse le 6. Novembre 1530. écrivit divers ouvrages de theologie, de mathematiques & d'histoire, dont il a fait lui-même le catalogue dans l'abregé de la bibliotheque de Conrad Gesner, dont il écrivit la vie. La sienne a été composée par Guillaume Stuk, que les curieux pourront consulter. Simler mourut à Zurich le 2. Juillet de l'an 1576. âgé de 45. ans. Conrad Lyco-

sthene entreprit le premier de faire un abregé de la bibliotheque de Gesner : mais Josias Simler a beaucoup mieux reussi dans l'abregé qu'il en a fait : car outre qu'il a exactement observé les choses qui manquent à Lycosthene, qui n'a point marqué, ni la forme des livres, ni le lieu, ni l'année des éditions, ni le nom des imprimeurs ; c'est que non-seulement Simler a bien gardé l'uniformité & la proportion dans cet ouvrage ; mais il l'a encore enrichi de beaucoup de livres nouveaux, qu'il a marqué d'un asterique, pour le distinguer de ceux de Gesner. * De Thou, *l.* 62. *hist.* Baillet. *jug. des sçav. sur les crit. hist.*

SIMMAQUE, *cherchez* SYMMAQUE.

SIMMEREN, province de l'empire dans le bas Palatinat, avec titre de comté, a une petite ville de ce nom pour capitale, avec une forteresse assez considerable. C'est le titre d'une des branches de la maison de Baviere Palatin, *voyez* BAVIERE.

SIMMERSHAVEN, bourg avec un port. Il est sur la côte orientale de Schonen en Suede, à huit lieues de Christianstad vers le midi. * Mati, *dict.*

SIMMIAS de Rhodes, poëte Grec, originaire de Samos, vivoit au commencement des olympiades, 406. ans après la guerre de Troye. Il avoit écrit des antiquitez des Samiens, selon Suidas. Tzetzes rapporte treize vers tirez d'un poëme de Simmias, intitulé *Apollon.* Ces vers sont sur des hommes qui avoient une tête de chien. * Suidas, *in Lex.* Tzetzes le cite, *chil.* 7. *hist.* 144. Parthenius, *hist.* 33. Il y a encore eu un grammairien de Rhodes de ce nom plus recent, dont parle Strabon, *l.* 14.

SIMMIAS de Thebes, philosophe, avoit écrit 23. dialogues. * Diogene *Laërce, l.* 2. *de vit. philos.*

SIMNEL (Lambert) fameux imposteur, parut en Angleterre vers l'an 1485. sous le regne d'Henri VII. auparavant comte de Richemont, de la maison de Lancastre ; & osa se faire passer pour Edouard *Plantegenet*, neveu du roi Edouard IV. de la maison d'Yorck, pendant que ce prince étoit prisonnier à Londres. Il étoit fils d'un boulanger ; mais il avoit l'air d'un grand seigneur, & il avoit reçu de Richard Simon, prêtre d'Oxford, toutes les instructions necessaires pour jouer cette fourbe. Ce prêtre le mena en Irlande, où l'on avoit une grande veneration pour la maison d'Yorck, de laquelle étoit Plantegenet. Il se menagea avec tant d'adresse, que le comte de Kildare, qui étoit alors viceroi, fut le premier à le recevoir. La plus grande partie de la noblesse suivit son exemple, & le peuple en fut transporté de joie : tellement que Simnel fut mené au château de Dublin, & fut proclamé roi avec beaucoup de solemnité. Le roi Henri VII. en ayant eu avis, ordonna que pour desabuser le peuple, on fît sortir de prison le veritable Plantegenet, & qu'on le menât par la ville de Londres, jusques dans l'église cathedrale. Mais cela n'ébranla point les Irlandois, qui crurent que le roi avoit eu lui-même recours à l'imposture, en faisant paroître un jeune homme semblable à Plantegenet. Marguerite, duchesse de Bourgogne, sœur d'Edouard IV. ayant appris de quelques seigneurs Anglois ce qui se passoit en Irlande, quoiqu'elle sçût fort bien que Simnel étoit un fourbe, lui envoya neanmoins deux mille hommes aguerris, pour soûtenir sa qualité. Les Irlandois n'eurent pas plûtôt reçu ce secours, qu'ils firent couronner ce faux Plantegenet, & le menerent en Angleterre avec une puissante armée ; mais comme ils s'avançoient vers Yorck, Henri leur donna bataille, dans laquelle tous les chefs furent tuez, & Simnel pris. Le roi fit grace à cet imposteur ; peut-être parce qu'il n'avoit fait que suivre les mauvaises instructions du prêtre d'Oxford ; & après l'avoir occupé à tourner la broche dans sa cuisine, il le mit ensuite dans sa fauconnerie. *Voyez* PERKIN. * Salmonet, *hist. des troubles de la grande Bretagne.*

SIMOCATTA, historien, *cherchez* THEOPHILACTE.

SIMOIS, maintenant *Chisme*, fleuve de la Troade, ou petite Phrygie, dans la Natolie, prend sa source au mont Sda, & traversant la campagne de l'ancienne Troye, se joint au Scamandre, d'où il se va rendre dans l'Hellespont, au détroit de Gallipoli, auprès du cap de Jannizari. Aujourd'hui l'un & l'autre ne sont plus que de petits ruisseaux qui se tarissent en été, & qui en hiver n'ont de l'eau que de la hauteur d'un pied. * Strabon, *l.* 15.

SIMON, philosophe d'Athenes, & corroyeur de profession, avoit appris la philosophie, en entendant Socrate qui venoit quelquefois dans sa boutique. Il écrivit trente-trois dialogues. * Diogene *Laërce, l.* 2. *vitæ Philos.*

SIMON I. de ce nom, ou SIZNON, grand prêtre des Juifs, succeda à son pere *Onias* I. vers l'an 3735. du monde, & 300. avant Jesus-Christ, & fut surnommé *le Juste*, à cause de sa grande pieté envers Dieu, & de sa charité envers les hommes. Il repara le temple de Jerusalem qui tomboit en ruine, le fit environner d'une double muraille, & y mena de l'eau par de grands canaux, pour laver les victimes. Après avoir exercé sa charge douze ans, il mourut l'an du monde 3748. & 287. avant Jesus-Christ. Son frere Eleazar fut mis à sa place, à cause du bas âge de son fils Onias. II. * *Ecclesiastique, c.* 50. Josephe, *l.* 12. *antiq. Jud. c.* 2. Genebrard, *l.* 2. *chron.* Jansenius, *in c.* 50. *Eccl.* Torniel, *A. M.* 3744. *n.* 2.

SIMON II. exerça le pontificat l'an 3802. du monde, & 233. avant Jesus Christ. De son tems Ptolemée *Philopator*, roi d'Egypte, vint à Jerusalem, & voulut entrer dans le sanctuaire du temple ; mais Simon s'y opposa, & Dieu seconda cette opposition par une défaillance & un tremblement qui surprit Ptolemée. Ce grand prêtre mourut vers l'an 3858. du monde, 177. avant Jesus-Christ, & eut pour successeur Onias III. * Josephe, *l.* 2. *c.* 5. Eusebe, *in chron.* Salian, *A. M.* 3822.

SIMON MACHABE'E, chef des Juifs, étoit fils de *Mathathias*, & frere de *Judas* Machabée, & de *Jonathas* ; & succeda à ce dernier, au gouvernement des Juifs, l'an du monde 3892. & 143. avant Jesus-Christ. Par son courage & sa prudence, il rendit libres les Juifs qui avoient presque toujours été tributaires ou des Perses ou des Grecs, depuis leur retour de la captivité de Babylone. Il prit aussi par famine la citadelle de Sion, qui incommodoit extrêmement Jerusalem, puis fortifia le mont où le temple étoit bâti, & y fit son sejour. Sous son gouvernement la Judée fut tranquille, & si celebre, que les Spartiates renouvellerent avec les Juifs leurs anciennes alliances. Antiochus VII. dit *Soter*, roi de Syrie, demanda du secours à Simon, pour chasser Tryphon de son état, quil avoit usurpé, & l'y engagea par la confirmation de plusieurs privileges, que son pere Demetrius avoit déja accordez aux Juifs. Mais se voyant au milieu d'une armée florissante, il se moqua de Simon & de son secours, & demanda les villes de Joppé, de Gazara, & la citadelle de Sion, ou mille talens d'or. Simon refusa de consentir à des demandes si injustes, & Antiochus envoya une armée en Judée, commandée par Cendebée, pour avoir par force ce qu'il n'avoit pû obtenir par ses menaces. Les enfans de Simon defirent les troupes de ce prince ; mais Simon ne vécut pas long-tems après ; car son gendre Ptolomée le tua en trahison dans un festin, avec deux de ses filles, l'an 3900. du monde, & 135. avant Jesus-Christ, après huit ou neuf ans de gouvernement. Jean Hyrcan lui succeda. * I. des *Machabées, c.* 14. *& seq.* Josephe, *l.* 14. *antiq. & l.* 1. *de bello Jud.* Torniel & Salian, *in annal. vet. Test.*

SIMON, fils de *Boëthus*, surnommé *Cantherus*, fut fait pontife par le roi Herode *Agrippa*, la premiere année de son regne, & la 24. avant Jesus-Christ. * Josephe, *l.* 1. *de bel. c.* 19.

SIMON (Saint) apôtre de Jesus-Christ, surnommé *le Cananeen* ou *le Zelateur*, prêcha l'évangile dans la Mesopotamie, & selon quelques-uns, dans l'Egypte, & dans la Perse, où il reçut la couronne du martyre. Nicephore & Dorothée ajoûtent que saint Simon prêcha aussi dans la Bretagne & dans l'Afrique ; mais c'est sans autorité des anciens. * *S. Matth. c.* 4. *S. Luc, c.* 6. Eusebe, *l.* 1. *hist.* Baronius, *in Annal. & Martyrol.*

SIMON LE MAGICIEN, chef des Simoniaques & des Gnostiques, étoit du bourg de Gitton, dans le pays de la Samarie, & se trouva dans cette ville, quand Philippe, l'un des sept premiers diacres, y

alla

alla prêcher l'évangile la 34. année de Jesus-Christ. Simon y reçut le baptême des mains de Philippe. Quelques tems après, voyant que par l'imposition des mains des apôtres, le saint Esprit descendoit sur les Fideles, qui parloient alors plusieurs langues sans les avoir jamais apprises, & faisoient des miracles, il offrit de l'argent aux apôtres pour avoir la même puissance. Saint Pierre condamna ce commerce impie, par lequel Simon vouloit rendre venales les choses les plus saintes; & c'est de son action sacrilege que la *Simonie* a pris son nom, & que ceux qui trafiquent les choses sacrées, ont eu celui de *Simoniaques*. Après le départ de saint Pierre & de saint Jean, qui étoient venus à Samarie pour imposer les mains sur les nouveaux convertis, Simon débita de nouvelles erreurs parmi ses sectateurs, leur persuadant qu'il étoit *la grande vertu de Dieu*. Il tâcha aussi d'abuser les Juifs qu'il voyoit animez contre les fideles, se disant le fils de Dieu pour eux, & le saint Esprit pour les Gentils. Ensuite il vint à Rome avant saint Pierre, pour prévenir les esprits, & rabattre la gloire des vrais miracles par des illusions magiques. Elles furent si extraordinaires, que les Romains lui consacrerent une statue, comme à un dieu, avec le titre de *Saint*: ce que saint Justin *Martyr* & Tertullien leur reprochent dans leurs apologetiques. Il est vrai que d'habiles critiques les accusent de s'être trompez, comme on fait encore saint Irenée & Eusebe, & d'avoir pris le nom de *Semo Sangus* ou *Sancus*, qui étoit une divinité adorée parmi les Romains, & dont Denys d'*Halicarnasse* & Tite-Live font mention, pour le nom de *Simon Sanctus*. Au reste, les actions magiques de cet imposteur firent souvent confondre la verité avec l'imposture. A ses folies il ajoûta des erreurs abominables, outre celles qu'il avoit déja debitées à Samarie. Il enseignoit que toutes sortes d'impuretez étoient permises, même celles que la nature condamne; que les femmes pouvoient être communes; que les corps ne ressusciteroient point, & que Dieu n'avoit pas fait le monde, mais que les puissances & les principautez celestes l'avoient créé avec beaucoup de défauts; qu'une mauvaise intelligence, & non pas Dieu, avoit donné la loi ancienne, & qu'on ne pouvoit recevoir l'ancien testament, sans encourir la mort; enfin son impudence alla si avant, qu'il voulut faire passer sa concubine, nomme *Helene* ou *Selene*, pour le saint Esprit. Il inventa aussi des titres barbares pour les anges, qu'il plaçoit dans de nouveaux globes celestes. Selon lui, l'unique moyen de parvenir au salut, étoit de pratiquer ses mysteres secrets, ausquels il avoit mêlé beaucoup d'abominations & de faletés. La magie & ses prestiges le rendirent cher à Neron, dans l'esprit duquel il passa pour un dieu, ou du moins pour être plus qu'un homme; mais sa mort fit bientôt connoître qu'il n'étoit qu'un méchant & qu'un fourbe. Il promit à l'empereur qu'à certain jour il monteroit au ciel. Tout le monde accourut à ce spectacle; & déja il prenoit l'essor dans les nuës par l'assistance des demons qui le portoient, lorsqu'à la priere de saint Pierre, il tomba à terre & se rompit les jambes. La douleur de sa chute & la rage d'avoir reçu un affront si public, causerent bientôt sa mort, qui arriva l'an 66. ou 67. de Jesus-Christ. * *Actes des apôtres*, *c.* 8. Saint Irenée, *l.* 1. *c.* 20. Saint Epiphane, *her.* 21. Saint Augustin, *des her.* Euseb. *in chron.* & *hist.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.*

SIMON, roi des Bulgares, très-estimé dans le X. siecle, prit la ville d'Andrinople l'an 924. & la quitta quelque tems après.

SIMON, Israëlite de la tribu de Benjamin, étoit garde ou intendant des tresors du temple de Jerusalem, & n'oublia rien pour exciter le trouble & la sédition dans cette ville. Voyant le souverain sacrificateur Onias III. du nom, fort opposé à ses desseins, il alla trouver Apollonius, un des generaux de Seleucus, & lui découvrit qu'il y avoit dans le temple des tresors immenses, qui n'étoient point destinez pour les sacrifices. Apollonius le dit au roi, & celui-ci envoya Heliodore, qui y fut terriblement battu de verges par deux anges, & laissé à demi-mort sur le pavé. * II. *Machab.* III. 4.

SIMON DE CYRENE ou CYRENIEN, peut-être de cette partie de la Lybie appellée *Cyrene*. Revenant des champs, dans le tems qu'on alloit crucifier Jesus-Christ, on l'obligea de porter sa croix jusqu'au Calvaire. Le faux Dorothée raconte qu'il fut pere d'Alexandre & de Rufus, qui furent mis avec lui au nombre des 72. disciples; & que Simon fut fait évêque de Bostres. Cela doit être mis au nombre des fables débitées par cet impertinent auteur. * *S. Matth.* XXVI. 32.

SIMON, surnommé *le lepreux*, soit que ce fût le nom de sa famille, ou qu'il eût été effectivement lepreux, étoit du bourg de Bethanie, & parent ou voisin de Lazare. Il eut l'honneur de loger Jesus-Christ chez lui, & de lui donner à manger; & ce fut dans sa maison qu'une femme répandit un vase de parfum très-precieux sur la tête du Sauveur; arrosa ses pieds de ses larmes, & les essuya de ses cheveux. Simon s'étant scandalisé d'abord de ce que Jesus souffroit cette femme, eut ensuite une belle occasion de reconnoître sa divinité, voyant ses pensées découvertes, & confondues de la maniere du monde la plus precise; mais on ne sçait s'il fut du nombre des disciples: & il est sûr seulement qu'il étoit de la secte des Pharisiens. * *Luc.* VII. 36.

SIMON, est le nom du pere de Judas *Iscariote*, qui trahit Jesus-Christ, quoiqu'il fût du nombre de ses apôtres. * *Jean*, XIII. 2.

SIMON, surnommé *le Noir*, *voyez* SIMEON.

SIMON, Juif de bonne mine, d'une taille avantageuse, & d'une force extraordinaire, avoit été employé par Herode *le Grand* roi des Juifs à des affaires de grande importance. Après la mort de ce prince, il se mit la couronne sur la tête, & fut salué, reconnu & suivi comme roi par la plûpart du peuple & de la noblesse. Il signala le commencement de son regne par une infinité de voleries, de meurtres, & d'incendies. Il entra dans Jericho, fit saccager le palais royal, en donna le pillage à ses gens, puis le réduisit en cendres. Il en fit de même de toutes les maisons royales. Ses cruautez seroient allées plus loin, si Gratus ne s'y fût opposé. Ce capitaine Romain lui donna bataille, & toute l'armée de Simon fut taillée en pieces. Il fut lui-même pris dans un défilé, & condamné à la mort, après avoir fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de cœur & de resolution. * Josephe, *antiq. liv. XVII. ch.* 12.

SIMON Essenien, d'une grande vertu. Josephe dit qu'il expliqua à l'exarque Archelaüs le songe qu'il avoit fait, & lui prédit tout ce qui lui arriveroit. * Josephe, *antiq. liv. XVII. c.* 15.

SIMON, docteur de la loi des Juifs, eut la hardiesse d'accuser publiquement dans Jerusalem le roi Agrippa, surnommé *le Grand*, d'être un homme vicieux & débordé, à qui on devoit refuser l'entrée du temple; parce qu'un lieu si saint ne devoit être ouvert qu'à des personnes chastes. Cette liberté toucha ce prince, & le fit rentrer en lui-même; il fit conduire Simon en Cesarée, & le combla de richesses & d'honneur. Simon confus de la bonté d'Agrippa, se jetta à ses pieds, & lui demanda pardon de son indiscretion. Le roi le lui accorda fort agreablement, lui fit de beaux presens, & le renvoya à Jerusalem. * Josephe, *antiq. liv. XIX. c.* 7.

SIMON & JACQUES, fils de Judas, *voyez* JACQUES.

SIMON, natif de l'isle de Chypre, se mêloit de magie & étoit ami de Felix gouverneur de Judée. Il porta Drusille, femme d'Azize roi des Emezeniens à quitter son mari, pour épouser Felix. * Josephe, *antiq. liv. XX. ch.* 5.

SIMON, Juif, fils d'Ananias, homme de bien, & ami de sa patrie, n'oublia rien pour empêcher les Juifs de se revolter contre les Romains, & alla à Cesarée prier Florus de se rendre à Jerusalem pour appaiser les troubles; mais il ne put rien obtenir de ce tyran, qui le renvoya avec ses autres collegues sans réponse. * Josephe, *guerre des Juifs, liv. II. c.* 31.

SIMON, Juif, fils de *Saül* de la ville de Scythopolis, & d'une famille illustre, avec beaucoup de courage & une force extraordinaire. Il tint le parti des Romains, & avec les Juifs de Scythopolis il se joignit aux Grecs, qui étant en plus grand nombre que les autres, étoient les maîtres de cette ville, pour combattre ceux de sa nation. Jamais homme ne leur fut plus redoutable. S'étant

voulu approcher de Scythopolis, il ne se passoit point de jour que Simon ne fît des sorties sur eux, & n'en tuât plusieurs; en sorte qu'il mit les Scythopolitains en état de n'apprehender aucune insulte. Il en fut pourtant très-mal recompensé. L'ardeur avec laquelle il s'y portoit devint suspecte à ces étrangers. Ils craignirent que tout cela ne fût un artifice pour les surprendre, & qu'enfin Simon ne vînt se joindre avec les assiegeans & ne leur fît un mauvais tour. Dans cette méfiance ils declarerent à Simon & à tous les Juifs de leur ville qu'ils avoient des raisons de ne les pas retenir davantage au-dedans de leurs murailles; mais que s'ils vouloient demeurer fermes dans leur union avec eux & leur être toûjours fideles, ils eussent à se retirer dans un bois tout proche. Simon avec les autres Juifs ses compatriotes accepterent cette proposition; & pour delivrer les Scythopolitains de tout ombrage, sortirent de leur ville, entrerent dans ce bois, & y demeurerent deux jours en repos. Mais la nuit du troisiéme les Grecs sortirent sur eux, en un tems où ils ne se défioient de rien, & où ils étoient presque tous endormis, les massacrerent tous, & pillerent tout leur bien. Simon surpris d'une si horrible perfidie, se contenta d'invectiver contre ces Barbares, ne se voyant pas en état de repousser leurs attaques. Il se reprocha encore à soi-même d'avoir répandu tant de sang, & le sang de ses propres freres, qui lui devoit être si cher. Enfin comme il vit qu'il faloit être assommé, & perir par les mains de ces traîtres, il jetta des yeux de compassion & de fureur tout ensemble sur sa famille, qui étoit autour de lui, prit son pere par les cheveux, & le tua d'un coup d'épée, en fit de même à sa mere qui se presenta à la mort avec joie, & n'épargna pas plus sa femme & ses enfans, qui tous lui presenterent la gorge. Après avoir trempé ses mains dans le sang des personnes qui lui étoient si cheres, il monta sur ce monceau de corps morts, & levant le bras, afin que chacun le pût voir, il se donna un si grand coup d'épée, qu'il en mourut à l'heure même. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. II. ch.* 34.

SIMON, Juif, fils de *Gioras*, de la ville de Gerasa, fut le plus mechant homme du monde. Il fut la cause de la ruine entiere de Jerusalem, du temple, & de la nation des Juifs. Au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains, il assembla dans la toparchie de l'Atrabatane des gens qui ne valoient pas mieux que lui, & qui ne demandoient que le desordre & le trouble. Ses brigandages obligerent les grands de Jerusalem d'envoyer contre lui des gens de guerre, qui le contraignirent de se retirer à Massada avec d'autres voleurs qui y étoient déja. Il y demeura jusqu'après la mort du sacrificateur Ananus. Alors il entra dans la Judée avec une armée de vingt mille hommes, suivie d'une autre de quarante mille, la ravagea, & y mit tout à feu & à sang. Il fut si temeraire que de menacer les habitans de Jerusalem & les Zelateurs de les aller assieger, si on ne lui rendoit sa femme & ses enfans, qu'on lui avoit pris dans une embuscade. Ceux de Jerusalem furent si aveuglés, que de l'appeller dans leur ville pour l'opposer aux violences de Jean de Giscala. Il y entra en qualité de liberateur, & y fut reçu avec de grandes acclamations. Mais il ne tarda gueres à faire changer ces cris de joie en gemissemens épouvantables; car d'abord il ne songea qu'à affermir son autorité; il traita avec la même fureur ses amis & ses ennemis, ne distingua point le sacré d'avec le profane, & acheva de piller ce qui restoit dans la ville. On passe sous silence les combats qui se donnerent entre lui & Jean, pour decider lequel des deux seroit le maître, & tant de cruautés qu'il exerça sur le peuple. Il suffit de dire qu'il y a apparence que jamais les Romains n'auroient pris Jerusalem, si Simon n'y fût point entré. Le siege étant formé, les tyrans penserent enfin à resister à l'ennemi commun. Simon avec quinze mille hommes, commandés par soixante chefs, occupa la ville haute & le plus grand mur jusqu'à la vallée de Cedron & la montagne d'Acra. Comme il étoit jeune, robuste & hardi, il fit de très-belles actions pendant ce siege, qui ne réussirent pourtant qu'à sa confusion & à la perte de sa patrie. Car Jerusalem fut prise, & le temple brûlé; & lui se jugeant indigne de recevoir aucune grace de Tite, après en avoir refusé si souvent des capitulations honorable, pensa se derober à la vengeance de cet empereur, en se sauvant par un chemin soûterain. Pour cet effet il assembla ses plus fideles amis, avec des massons fournis de materiaux, d'outils & de vivres pour plusieurs jours, & entra en cet état dans un égout, dont peu de gens avoient connoissance. Il se promettoit de trouver enfin une ouverture par laquelle il pourroit échapper; mais il fut trompé dans son esperance, & outre qu'il eut de grandes difficultés à se faire quelque chemin sous terre, les vivres lui manquerent, & il fut contraint de retourner sur ses pas. Croyant alors qu'il pourroit mieux tromper les Romains, s'il se déguisoit, il se revêtit d'un habit blanc, mit par-dessus un manteau de pourpre, & vint en cet état au lieu où étoit le temple. Les soldats Romains qui y faisoient garde surpris de le voir, lui demanderent son nom; mais au lieu de le leur dire, il les pria seulement de lui faire parler à Terentius Rufus qui commandoit. Cet officier étant venu à lui, & ayant appris de sa bouche qui il étoit, le fit enchaîner, & l'envoya ainsi à Tite, qui le reserva pour le jour de son triomphe à Rome. Ce miserable, après avoir paru dans cette occasion avec les autres captifs, comme le chef des ennemis, fut traîné la corde au cou, battu de verges, & executé dans le grand marché, lieu destiné au supplice des criminels. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l. VII. chap.* 18.

SIMON, Juif, fils de *Gamaliel*, & homme d'une très-grande pieté. Comme il vit que le temple de Jerusalem étoit profané par les Zelateurs, il exhorta le peuple à punir ces usurpateurs de leurs impietés, & à les chasser. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI. ch.* 12.

SIMON Iduméen, fils de *Cathlas*, commandoit cinq mille hommes de la nation dans Jerusalem, lorsqu'elle fut assiegée par Tite; & temoigna beaucoup de valeur dans ce siege à combattre & à repousser les Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. VI. ch.* 12.

SIMON, Juif, fils d'*Esron*, *voyez* JUDAS, fils de *Chelchias*.

SIMON, fils de *Josias*, Juif de nation, acquit beaucoup de reputation en défendant la ville de Jerusalem, assiegée par Tite. Il étoit du parti de Simon de Gioras contre Jean. * Josephe, *guerre des Juifs*, *lib. VI. ch.* 12.

SIMON, fils de *Jaïr* Iduméen, du nombre des zelateurs, commandoit dans Jerusalem six mille hommes de sa nation contre Tite, & fut un de ceux qui donnerent le plus de peine aux Romains. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. 6. ch.* 12.

SIMON, premier duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

SIMON LANGTON, Anglois, sçavant, mais ambitieux, prêchoit avec vehemence, & par ses sermons seditieux, causa de grands desordres dans l'état. Il étoit frere d'Etienne archevêque de Cantorberi, après la mort duquel les chanoines d'Yorck le nommerent pour lui succeder. Mais le pape Innocent III. & le roi Jean improuverent cette élection, ce qui le jetta dans les derniers emportemens. Il mourut l'an 1248. & laissa un volume de lettres, & un livre intitulé, *de pœnitentia Magdalenæ.* * Pitseus.

SIMON DE GENES, medecin celebre vers l'an 1288. s'arrêta longtems à Rome, où il fut chapelain du pape Nicolas IV. & composa divers traités: *Clavis sanationis*; *Expositio glossæ marginalis ad Alexandri Iatri libros medicinales*, *&c.* Il est different d'un autre SIMON DE GENES, aussi medecin, qui vivoit longtems après, & qui a écrit: *Opus pandectarum doctoris medicinæ.* * Vander Linden, *de script. medic.* Raphaël Soprani, *script. della Liguria.*

SIMON de GAND, né d'un bourgeois de cette ville en Flandres, & d'une femme de Londres, où il fut élevé, parvint à la dignité d'évêque de Salisburi, vers l'an 1298. Il a écrit, *De vita solitaria*, *lib. VII. Ad suos sacerdotes*, *lib. I. &c.* * Matthieu de Westmunster, *hist. Anglois.*

Un autre SIMON, abbé de saint Bertin, fut auteur d'une chronique de ce monastere depuis l'an 1021. jusqu'en 1148. qui fut celui de sa mort. * Valere André, *bibl. Belg.*

SIMON DE NEKAM, archevêque de Cantorberi en Angleterre, docte theologien & bon ecclesiastique dans

le XIV. siecle, a laissé divers traités, *de Justitiis*, *de feriis*; *de appellationibus*; *de testamentis*; *de decimis*; *de ecclesiis ædificandis*; *de clandestina desponsatione*. Il celebra un concile provincial à Londres, & mourut l'an 1333. * Pitseus.

SIMON TUNSTED, Anglois, Cordelier, dans le XIV. siecle, laissa divers traités de theologie, & fut provincial de son ordre. * Leland & Pitseus, *de hist. Angl.*

SIMON ISLEP, archevêque de Cantorberi, protecteur des sçavans de son tems, étoit très-sçavant lui-même, & a écrit divers volumes de sermons, *pro ordine sacerdotali constitutiones &c.* Il mourut l'an 1366. Leland, Pitseus, Balée, & les autres auteurs Anglois font mention de lui.

SIMON MAJOLUS, d'Ast, est auteur d'un livre intitulé, *Dies caniculares*, qui est un ouvrage considerable. Il vivoit l'an 1565. * Possevin, *in Appar. sacr.*

SIMON SUDBER, évêque de Londres, puis archevêque de Cantorberi, eut le chagrin de voir l'état dechiré par les guerres civiles, & se joignit aux gens de bien pour calmer les troubles publics; mais il fut assassiné aux fauxbourgs de Londres l'an 1381. Il avoit publié des ordonnances synodales; des traités, *de celebratione missarum*; *de pœnitentiis & remissionibus &c.* * Polydore Virgile, *l.* 20. *hist.* Pitseus & Balée, *de script. Angl.*

SIMON TORNAQUITI, religieux Augustin de Florence, a composé des sermons & d'autres ouvrages. * Michaël Pocciantius, *de script. Florent.*

SIMON, moine d'Afflinghem dans le Brabant, écrivit sur le cantique des cantiques; un abregé de la morale de saint Gregoire, sur la fin du XIII. siecle &c. * Miræus.

SIMON DE HENTON, religieux Anglois, de l'ordre de saint Dominique, florissoit vers l'an 1360. Il fut longtems professeur en theologie, & avoit la memoire si heureuse, qu'il se souvenoit de tout ce qu'il avoit lû, & sçavoit par cœur toute l'écriture sainte. Il a fait & mis au jour plusieurs commentaires sur Isaïe, sur Ezechiel, sur Jeremie & sur Daniel; outre un livre sur les proverbes de Salomon; un autre sur les livres des Machabées; & un autre, *Super præfationes biblicas Hieronymi.* Pitseus croit avec raison que c'est le même qu'Antoine de *Sienne*, nommé de Winton, *in biblioth. Prædicat.* * Pitseus, *de illust. Angl. script. pag.* 416.

SIMON DE MONTFORT, *cherchez* MONFORT.

SIMON, prêtre de Tournai, enseigna au commencement du XIII. siecle la theologie à Paris avec beaucoup de reputation; mais s'étant trop attaché à la doctrine d'Aristote, il tomba dans quelques erreurs. L'on trouve dans les bibliotheques plusieurs de ses ouvrages manuscrits. * Trithême, *de script. ecclef.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XIII. siecle.*

SIMON FIDATUS, *cherchez* FIDATI.

SIMON DE SPIRE, de l'ordre des Carmes, qui vivoit dans le XIV. siecle, enseigna la theologie à Cologne, & fit un commentaire sur les sentences; des postilles sur la bible; & un traité contre les Juifs. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XIV. siecle.*

SIMON, natif de Crete, de l'ordre des freres Prêcheurs, vivoit sur la fin du XIII. siecle. Il composa trois traités en forme de lettres pour les Latins, sur la procession du saint Esprit. Allatius les avoit vûs manuscrits, & a donné au public une partie du dernier dans son traité contre Hottinger. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIII. siecle.*

SIMON DE CREMONE, de l'ordre des freres Hermites de saint Augustin, vivoit dans le XIV. siecle. Il a fleuri & prêché longtems à Venise, & mourut vers l'an 1400. Il avoit fait des commentaires sur le Maître des Sentences & des sermons.

SIMON ou SIMONIS (Theodore) natif de Bercstede, dans le pays de Holstein. Etant Catholique, flottant & cherchant maître, il demanda à Jansenius, depuis évêque d'Ypres, l'éclaircissement de quelques doutes sur l'infaillibilité du pape, & sur quelques autres points. Jansenius lui dit qu'il ne vouloit disputer avec lui que par écrit, lui declarant qu'il le regardoit comme un homme qui s'en iroit bientôt en Hollande se vanter de l'avoir vaincu. Simonis, qui avoit beaucoup de peine de se determiner à disputer par écrit, s'y resolut neanmoins, voyant qu'il ne pouvoit faire autrement. Après qu'on eut reïteré les écritures deux fois de part & d'autre, il se vit assiegé dans son logis par des soldats, & menacé de la peine des Heretiques. Mais celui qui l'interrogea au nom de l'archevêque de Malines, l'ayant declaré bon Catholique, il fut remis en liberté, & Jansenius obligé de payer la dépense des soldats. Cependant Simonis au bout de deux ans embrassa la religion Prétendue-Reformée, & publia un livre qui a pour titre, *De statu & religione propria Papatus adversus Jansenium.* Il retourna dans le Lutheranisme, qu'il avoit professé avant la religion Catholique, & embrassa enfin le parti des Sociniens. Il fut principal de leur college de Kisselin en Lithuanie. Il entendoit bien le grec, & c'est lui qui a traduit en cette langue le *Janua Linguarum* de Comenius. * *Biblioth. Antitrinitar.* Bayle, *dict. crit.*

SIMON (Denys) conseiller au présidial, & assesseur en la maréchaussée de Beauvais, qui vivoit encore en l'année 1724. a donné en 1692. un recueil de quelques auteurs de droit civil & canonique, auquel il a donné le titre de *Bibliotheque historique & chronologique des principaux auteurs & interprêtes du droit civil, canonique & particulier de plusieurs états & provinces &c.* Cet ouvrage a été imprimé à Paris en 1692. en 2. vol. *in* 12. & a été suivi de quelques autres sur diverses matieres de droit. On a aussi de lui un supplement à l'histoire de Beauvais, où l'on trouve des choses bien curieuses, quoique mal rangées, parceque l'auteur a fait imprimer ce supplement à diverses reprises.

SIMON, SIMEON ou SIMONIN, enfant tué par les Juifs à Trente le 21. Mars 1475. Les Juifs de cette ville ayant pris la resolution d'immoler un enfant des Chrétiens, un medecin Juif, nommé *Tobie*, rencontra le soir celui-ci, âgé de deux ans & demi, l'enleva dans une maison qui tenoit à la synagogue, où les Juifs lui firent, à ce qu'on croit, des incisions, & en tirerent le sang, dont ils se servirent pour paitrir la pâte du pain azyme qui devoit servir à faire leur Pâque. Le crime ayant été decouvert, ils furent punis. On a depuis honoré cet enfant comme un martyr, & sa fête a été établie par autorité du saint siege en 1508. au 24. Mars. On fait encore l'histoire de deux autres enfans martyrisés par les Juifs, & honorés le 25. & le 30. Mars; sçavoir, de *Richard* à Pontoise, & de *Guillaume* à Norwick en Angleterre. * *Acta apud Bolland.*

SIMON (Richard) né à Dieppe le 13. Mai 1638. entra dans la Congregation de l'Oratoire, où il étudia la theologie & les langues orientales. Il fit imprimer en 1671. les œuvres de Gabriel de Philadelphie avec des notes. En 1674. il donna une traduction en françois du livre des ceremonies des Juifs, de Leon de Modene, avec quelques autres traités. Il publia en 1675. sa traduction de l'italien en françois, du voyage que le Jesuite Dandini fit au Mont-Liban l'an 1596. & y joignit des remarques curieuses: & c'est principalement sur ce voyage & l'étude qu'il avoit faite pour composer ses remarques qu'il a donné depuis l'histoire de la créance & des coûtumes des nations du Levant. Son principal ouvrage est son histoire critique de l'ancien & du nouveau testament, qui est remplie de principes dangereux, & pour laquelle il a fait divers écrits, pour répondre aux critiques & aux censures que l'on en a faites. On a encore de lui de nouvelles observations sur le nouveau testament, une traduction même en françois du nouveau testament, qui a été censurée par monseigneur le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, & contre laquelle feu M. Bossuet, évêque de Meaux, a écrit diverses instructions pastorales. Il a encore composé plusieurs écrits anonymes ou pseudonymes; des lettres critiques; une bibliotheque critique en 4. vol. *in* 12. sous le nom de *Sainjorre*, qui a été supprimée par arrêt du conseil; une bibliotheque choisie en 2. vol. ausquels M. Barat, son éleve, eut beaucoup de part &c. M. Simon mourut à Dieppe le 11. Avril 1712. dans sa 74. année. Il a laissé en mourant ses livres & ses papiers à la bibliotheque de la cathedrale de Rouen. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. des XVII. & XVIII. siecles. Eloge historique de M. Simon, par M.* Bruzen de la Martiniere, *à la tête de la nouv. édit. des lett. de M. Simon à Amst.* 1730.

SIMON (saint) maison, *cherchez* SAINT-SIMON.

SIMONETA (Boniface) de Milan, abbé de Cornu, monastere de l'ordre de Cîteaux, dans le diocese de Cremone, a vécu sur la fin du XV. siecle, vers l'an 1490. & étoit neveu de *Jean* Simoneta, qui a écrit l'histoire de François Sforce duc de Milan. Entre ses ouvrages, celui qui lui a acquis le plus de reputation, est son histoire *Christianarum persecutionum & pontificum.* Le dessein en est assez singulier; car il ne rapporte point les choses selon le fil d'une narration continuée, mais dans des lettres, dont la premiere est adressée au roi Charles VIII. Cet ouvrage, qui est divisé en VI. livres contient en CCLXXIX. lettres tout ce qui s'est passé dans l'église depuis saint Pierre jusques à Innocent VIII. qui succeda à Sixte IV. en 1484. On peut voir par là quelle est l'erreur de ceux qui ont attribué cet ouvrage au pape Boniface VIII. Le livre de l'abbé Boniface Simoneta fut imprimé à Milan l'an 1499. à Bâle en 1509. & ailleurs; & fut traduit en françois dans le même tems par Octavien de Saint Gelais, évêque d'Angoulême. * Charles de Visch, *biblioth. Cist.* Aubert le Mire, *in auct. script. eccles.* Caramuel, *l.* 1. *theol. regul. dist.* 34. *num.* 340. Sponde, *A. C.* 1503. *n.* 14. Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat. &c.*

SIMONETA, nom qu'emprunta un fameux voleur, qui vivoit dans le XVI. siecle, & qui se fit ainsi nommer après la mort du cardinal Louis Simoneta, auquel il ressembloit beaucoup. Il prit la pourpre & la qualité de legat, avec un train magnifique, composé de domestiques qui étoient d'autres voleurs, & affectoient en public de le traiter d'éminence. Trompant ainsi les peuples, il osa donner des dispenses, admettre des resignations de benefices, & lever des excommunications, faisant plus que n'eût pû faire un veritable legat. Par ce moyen il amassa beaucoup d'argent, & se meubla en prince. Mais la tromperie fut enfin découverte; & Pierre-Donat de Cesia, alors vice-legat de Boulogne, & depuis cardinal, n'eut pas plûtôt sçu qu'il étoit entré dans le Boulonnois, qu'il envoya des gens armés pour le prendre. On lui fit son procès; & après lui avoir fait confesser des crimes horribles, on le condamna à être pendu. L'execution en fut faite dune maniere toute particuliere; car il fut étranglé avec une corde d'or filé; & on lui fit porter en mourant une bourse vuide pendue au col, avec un écriteau, qui marquoit comme il n'étoit point le cardinal ou legat *Simoneta*; mais un voleur *Sine moneta.* * Auberi, *histoire des cardinaux, &c.*

SIMONIADE, village de Galilée éloigné de soixante stades du grand Champ, où est le petit pays nommé la *Simonitide*, qui termine la Galilée de ce côté-là. * Josephe. Baudrand.

SIMONIDE, poëte iambique, cité par Athenée, Julius Pollux, Elien, &c. étoit natif de Minoa, ville de l'isle d'Amorgos, l'une des Sporades. Suidas veut qu'il ait fleuri 406. ans après la guerre de Troye, c'est-à-dire, vers l'an 778. avant J. C. mais, selon toutes les apparences, il étoit moins ancien. * Etienne de *Byzance.* Vossius. Bayle, *dict. crit.*

SIMONIDE, *Simonides*, poëte lyrique, natif de Ceos, isle de la mer Egée, dite aujourd'hui *Zea*, bien differente de Cos, qui fut la patrie d'Hippocrate, florissoit dans la LXV. olympiade, sous Darius, fils d'Hystaspe, du tems de Tarquin *le Superbe*, & 560. ans devant notre époque, ou 480. selon une autre maniere de compter. Ce poëte fut reconnu & aimé des plus grands hommes de la Grece & de la Sicile; sur-tout de Pausanias & de Hieron. Il s'exerça en plusieurs genres de poësie, & il réussit sur-tout dans l'élegie. Quelques-uns ont dit qu'il ajouta quatre lettres à l'alphabet grec, qui avant lui n'en avoit que vingt; mais il y a apparence que ce fut Simonide l'*Iambique*, beaucoup plus ancien que lui. Celui dont nous parlons avoit composé des odes, des tragedies, des épigrammes, des élegies, & d'autres œuvres diverses; avoit décrit la bataille de Marathon & celle de Salamine, outre des épigrammes, & un livre intitulé, *Threni*, ou des lamentations. Nous n'avons que quelques fragmens de ses poësies avec des notes de Fulvius Ursinus, & d'autres restes de quelques anciens poëtes comme lui, sur lesquels Ursinus a travaillé de la même maniere. Ce poëte, suivant Denys d'*Halicarnaße*, s'appliquoit particulierement à bien choisir ses mots; il étoit circonspect dans sa composition; il avoit un talent particulier pour exciter la compassion de ses lecteurs; & on prétend qu'en ce point il étoit préferable à Pindare. Il mourut âgé de 89. ans, ayant encore une excellente memoire. On dit même qu'il inventa l'art de rendre la memoire locale, & il avoit remporté le prix de poësie à l'âge de 80. ans, apparemment à Syracuse; la premiere année de la LXXVIII. olympiade. Phenix, general des Agrigentins, ayant pris la ville de Syracuse, fit demolir le tombeau de Simonide; & à cette occasion Callimaque fit une piece contre Phenix dans laquelle il introduisoit Simonide se plaignant de ce que ce general n'avoit pas eu les mêmes égards pour lui que Castor & Pollux, qui l'avoient sauvé d'une maison prêtre à tomber, comme Phedre le rapporte dans une de ses fables. Il étoit favori d'Hieron, tyran de Syracuse, & ne fut pas seulement recommandable par ses poësies, mais aussi par les sages réponses qu'il donnoit aux questions qu'on lui faisoit. * Suidas. Baillet, *jug. des sçav. sur les poëtes.*

SIMONIDE de Ceos, dit *le Jeune* ou *Melicerte*, étoit fils d'une fille de Simonide, dont nous venons de parler, & écrivit vers la LXXXII. olympiade, & 452. ans avant J. C. trois livres des inventions, & trois livres des genealogies. * Suidas, *in lexic.* M. Du Pin, *biblioth. hist. & prof.*

SIMONIDE, Magnesien, écrivit l'histoire d'Antiochus *le Grand*, roi de Syrie. * *Voyez* Suidas, *in lexic.* Lilio Giraldi, *dial.* 9. *de poët.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *&* 4. *de poët. Græc. c.* 3. *& seq.* Leo Allatius, *dissert. de Simonid.* Le Fevre, *hist. des poët. Grecs.*

SIMONIENS: c'est le nom qui est donné aux disciples de Simon *le Magicien* dans les livres d'Origene *contre Celse*, *pag.* 272. de l'édition de Cambridge. On peut voir leurs opinions au mot SIMON, & ailleurs. On les nommoit aussi HELENIENS. *Voyez* - en la raison à ce mot.

SIMONIN, jeune enfant de deux ans, *cherchez* SIMON-SIMEON.

SIMPILIUS (Hugues) Jesuite écossois, est auteur de douze livres, *de mathematicis disciplinis*, qui furent imprimés en 1635. à Anvers. Il mourut l'an 1654. * Baillet, *jug. des sçav. t.* 2. *art.* 162.

SIMPLEGADES, *cherchez* SYMPLEGADES.

SIMPLICIEN, *Simplicianus*, prêtre de Milan, docte & pieux, instruisit S. Ambroise dans les saintes lettres, & dans les fonctions épiscopales. Il travailla à la conversion de S. Augustin, & lui écrivit diverses lettres. Depuis il succeda à S. Ambroise sur le siege de Milan en 397. & mourut au commencement de l'an 401. * Gennade, *in catal. illust. viror.* Baronius, &c.

SIMPLICIUS, pape, natif de Tivoli, fut élu dix jours après la mort de S. Hilaire, le 20. Septembre de l'an 467. Il trouva la ville de Rome dans un état où il eut besoin d'une extreme vigilance pour empêcher que les Heretiques n'y fissent des progrès; sous l'autorité de l'empereur Anthemius qui les favorisoit. On a de ce pape dix-huit lettres, dont les plus importantes sont celles qui s'adressent en Orient, à l'empereur Zenon & au patriarche de Constantinople, contre Pierre Mongus, qu'on avoit mis sur le siege d'Alexandrie. Il y en a plusieurs adressées à des évêques, pour le reglement de la discipline ecclesiastique. Telle fut celle qu'il adressa à Florentius, Equitius & Severe, touchant Gaudence d'Aufinium, qui avoit fait des ordinations illicites, & mal distribué les revenus de son église. Il les priva de la puissance de l'ordination, & ordonna que les rentes de l'église seroient partagées en quatre portions, dont il y en auroit deux pour l'entretien du prelat, & de ses clercs, & deux pour la nourriture des pauvres & l'entretien des bâtimens. Ce Pontife en fit lui-même élever de très-magnifiques, fit des presens considerables à l'église de S. Pierre, & établit dans la même église & dans celle de S. Paul & de S. Laurent, des penitenciers hebdomadaires, pour satisfaire à la devotion du peuple. Il mourut le 2. Mars 483. après avoir gouverné 15. ans, 5. mois & 10. jours. S. FELIX II. ou III. lui succeda. * Liberat. *in breviar.* Anastase Genebrard. Ciacconius & Du Chêne, *in Simpl.* Baronius *in annal.*

SIMPLICIUS, évêque d'Autun, assista l'an 347. au concile de Sardique. Il vivoit en continence avec sa femme avant son élection, à l'épiscopat; & pour prouver

qu'il en agissoit de même depuis qu'il fut évêque, *il mania des charbons ardents sans se brûler.* * Gregoire de *Tours*, *de glor. conf. c.* 67. & 77.

SIMPLICIUS, évêque de Vienne, vivoit dans le même tems que Simplicius, évêque d'Autun. S. Paulin loue beaucoup sa pieté dans une épître qui s'est perdue, & dont Gregoire de *Tours* rapporte un fragment, l. 5. *hist. Franc. c.* 13.

SIMPLICIUS, philosophe Peripateticien, qui vivoit dans le V. siecle, étoit Phrygien, & ami de Damascius le *Stoïcien*. Il laissa sur les traités d'Aristote des commentaires que nous avons encore aujourd'hui. * Suidas, *in Damascio*. Gesner, *in bibl.*

SIMSON (Edouard) theologien Anglois, publia en 1652. une chronique universelle, depuis la création du monde jusqu'à J. C. Il y marque avec soin les années du monde, les olympiades, & les années de la fondation de Rome. On y trouve dans un bon ordre tout ce qui concerne l'histoire sacrée & profane. * Zeiller, *part.* 3. *pag.* 223.

SIN, ville de la Chine en la province de Xamsi, est au pied des montagnes, près du fleuve Chocquang, & capitale des deux autres.

SIN, desert d'Arabie entre Elim & Sinaï, fut la VIII. station des Enfans d'Israël après leur sortie d'Egypte. C'est là qu'ayant consumé la farine qu'ils avoient, la faim qu'ils souffrirent les jetta dans le murmure. Dieu fit tomber dans leur camp une grande quantité de cailles, & le lendemain matin il fit pleuvoir la manne sur la terre. Cette solitude est differente d'une autre, dite aussi SIN ou TSIN, selon saint Jerôme, où étoit un lieu dit *Cadés*, qui fut la XXXIII. station des Enfans d'Israël dans le desert. Ce fut en ce lieu que Marie, sœur de Moyse, mourut, & que le peuple ayant murmuré, Moyse fit sortir de l'eau d'une roche, ce qu'il avoit deja fait en Raphidim. * *Exode*, 16. *Nomb.* 20. & 23. Josephe, *antiq. Jud. l.* 2. S. Jerôme, *ad Fabiol.* Torniel, *A. M.* 2544. 2583.

SINAI, montagne de l'Arabie sur le bord de la mer Rouge, dont le mont Horeb fait une partie, fut la XII. station des Israëlites. En sortant de la servitude d'Egypte, ils s'arrêterent aux environs de cette montagne presque un an entier; & c'est dans ce tems qu'arriverent toutes les choses qui sont rapportées dans l'Exode, depuis le 19. chap. jusqu'à la fin, dans le Levitique entier, & dans les nombres jusqu'au 10. chapitre. La principale de toutes, est la publication de la loi que Dieu y donna à Moyse. Les Turcs nomment cette montagne *Gibel Mousa*, c'est-à-dire, *Montagne de Moyse*. Elle est formée par l'assemblage de trois montagnes l'une sur l'autre, & elle contenoit anciennement plusieurs chapelles qui étoient desservies par plus de mille quatre cens hermites. Les Grecs y ont tenu aussi plusieurs religieux, qui y celebroient l'office divin. Parmi les chapelles qui y restent, les plus remarquables sont celles de la sainte Vierge, d'Helie, de sainte Anne, de saint Jean, de saint Pantaleon, de David, du baptême de Jesus-Christ, de saint Antoine *Hermite*, & trois autres, où deux fils d'un roi d'Ethiopie ont fait leur retraite pendant l'espace de quarante années. Ces chapelles sont dispersées en differens endroits de la montagne, & chacune est accompagnée de son jardin. Le couvent est au bas du mont, où l'on montoit autrefois depuis le pied jusqu'au sommet par 1400. degrés, qu'on tient avoir été faits par l'ordre de sainte Helene, & dont on voit encore les vestiges. A quelque distance du pied de la montagne on trouve une source dont l'eau est excellente. A un tiers de la hauteur, il y a deux portes qui ferment le chemin, & qui ne sont ouvertes aux pelerins, qu'après qu'ils se sont confessés. En continuant de monter, on trouve une pierre, qu'on dit qu'un ange y mit pour empêcher le passage à Helie. Sur le sommet de la montagne, & sous une grosse roche creusée & ouverte vers l'occident, est le lieu où Moyse demeura pendant les quarante jours qu'il fut sur la montagne. Un peu au-delà de cette roche, & en montant du côté droit, il y a une église des Grecs, de laquelle on passe à celle des François, qui est dediée à l'Ascension de Jesus-Christ. Cinq ou six pas plus loin, & vis-à-vis de cette église, il y a une autre grotte ouverte vers l'orient, où l'on descend par onze degrés. Ce fut dans cette grotte que Moyse reçut les tables de la loi, & qu'il demanda à Dieu de le voir en face. Les Arabes ont bâti au-dessus une mosquée. Il y a quantité d'arbres fruitiers, des oliviers & des peupliers, avec deux ou trois belles sources. Les voyageurs remarquent qu'ils ont plus de peine à descendre de la montagne, qu'à y monter. Son pied est separé de celui de la montagne de sainte Catherine par un grand vallon, ou l'on trouve la grotte de S. Onuphre, taillée naturellement dans le roc. Dans le même vallon est le monastere des Quarante Martyrs, où il y a une très-belle église, & un grand jardin, avec plusieurs arbres fruitiers, comme pommiers, poiriers, noïers & orangers. * Torniel. Salian, *in annal. vet. test.* Monconis, *voyages*, *pag.* 1. Thevenot, *voyages du Levant*, *tom.* I.

SINAU, ville, *cherchez* SIMAU.

SINEPARAMA, volcan ou montagne qui vomit des flammes. Elle est dans l'isle de Niphon, près de la ville de Meaco. * Mati, *dict.*

SINESIUS, évêque de Ptolemaïde ou Cyrene, *voyez* SYNESIUS.

SINEI, bourg de l'évêché de Liege : il est dans le Condros, à huit lieues de la ville de Liege, vers le midi. * Mati, *dict.*

SINGARE, ville de la Mesopotamie, bâtie auprès d'une montagne de même nom, s'appelle aujourd'hui *Atalib*, dans le Diarbeck, province de la Turquie en Asie, entre le Tigre & l'Euphrate. Ce fut dans la campagne qui est proche de cette ville, que se donna en 349. un furieux combat, entre l'armée de l'empereur Constance, & celle de Sapor II. roi de Perse. * Ammien Marcellin.

SINGEN, village dans le duché de Wirtemberg proche du fort château de Honenwiel, est situé sur le haut d'un rocher dans une plaine. Il y a un autre village à un quart de lieue loin, dans une même situation, & également inaccessible. * Monconis, *voyages*.

SINGES (les isles des) *cherchez* SIMIES.

SINGES, le mont des Singes, anciennement *Abyla*, *Abyle*, montagne du royaume de Fez en Afrique : elle est dans la province d'Habata, près de la ville de Ceuta. Cette montagne, qui a pris son nom moderne de la grande quantité de singes qu'on y voit, est une de celles qu'on appelloit *les colonnes d'Hercule*; le mont Gibraltar en Espagne est l'autre, & les deux ensemble font le détroit de Gibraltar.

SINGO, petite ville ou bourg de Macedoine, est sur le golfe de Monte Santo, auquel il faisoit autrefois porter le nom de *Golfe Singitique*. * Mati, *dict.*

SINGORA, petite ville capitale d'un royaume dépendant du roi de Siam : elle est sur la côte orientale de la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange, entre la ville de Patane, & celle de Bordelong. * Mati, *dict.*

SINITHON, roi d'Angleterre, comme un autre Neptune se fit élever un trône au milieu de la mer, où il défendoit aux vagues de l'aborder, mais une tempête vint fondre sur lui, & le submergea en un clin d'œil. * Polydor. Virgil. *hist. d'Anglet.* Pierre de S. Romuald, *en son trésor chron. hist.*

SINNADE, ville maritime de Phrygie, *voyez* SYNNADE.

SINNER, famille patricienne de Berne, sortie de la seconde branche des anciens *Zmitweg* de Vallais, (*voyez* SHINNER) fut établie dans ce canton par NICOLAS frere de *Matthieu* Shinner. Son fils JEAN étoit du grand conseil de Berne l'an 1455. & ses descendans ont toûjours été dans les charges les plus importantes. *Henri* Sinner étoit gardien des Franciscains à Berne & à Strasbourg. Sa probité & son sçavoir firent que l'état l'appella pour remedier aux désordres que la doctrine de Luther, qui alors commença à se répandre, causa au convent des religieuses de sainte Claire à Kougsfelden. La nouveauté de cette doctrine commença à l'ébranler lui-même beaucoup: il se laissa pervertir, & contribua à la prétendue reformation qui suivit. Peu de tems après il épousa *Agnés* de Mulinez tréforiere de l'abbaye, & mourut sans enfans. HENRI Sinner étoit du grand conseil, bailli de Vevai, & capitaine de Chillon. De son fils aîné, qui passa avec son frere par les mêmes dignités descendit RODOLPHE, qui passant presque par toutes les charges les

plus considerables de l'état, & s'étant distingué dans plusieurs ambassades & grands exploits avec éclat, monta à la premiere dignité de la republique, ayant été élû advoyer l'an 1696. RODOLPHE son fils aîné étant du grand conseil fut bailli du comté de Lenzburg. * *Memoire manuscrit.*

SINON, fils de *Sisyphe*, & petit fils du voleur *Autolycus*, fut jugé le plus artificieux d'entre les Grecs, & le plus capable de tromper les Troyens. S'étant adroitement laissé prendre par eux, il donna faussement à entendre à Priam que les Grecs étoient embarqués, & l'exhorta à recevoir dans la ville le cheval de bois, où les capitaines s'étoient enfermés. Pline dit qu'il a été l'inventeur des sentinelles & des feux qui servent de signal. * Virgil. *l.* 3. *Æneid.* Plin. *l.* 7. *c.* 56.

SINOPE, *Sinope*, ville de Paphlagonie, dans l'Asie mineure, avec un port sur le Pont-Euxin, fut bâtie, à ce qu'on croit, par les Milesiens, vers la 4. année de la XXXVII. olympiade, & l'an 629. avant Jesus-Christ. Depuis elle fut soûmise à divers princes, jusqu'à ce que les Romains s'en rendirent maîtres. Elle a un évêché suffragant d'Amasie, a été soûmise à des princes particuliers, & est enfin tombée sous la tyrannie des Turcs, qui la nomment *Sinabe*, selon Leunclavius, ou *Pordapas*, au sentiment de Chalcondyle. Sinope a été la patrie de Diogene *le Cynique*, de Diphile *le Comique*, & de quelques autres sçavans. On y tire le Cinnabre, dont Pline fait mention, *l.* 35. Strabon, *l.* 12. Ptolomée, & les autres geographes, parlent avantageusement de cette ville, aussi-bien que Valerius Flaccus, *l.* 5. *Argon.*

SINORIX, tetrarque de Galatie vers l'an 236. avant Jesus-Christ, fut charmé de la beauté de Camma, femme de Sinatus son parent, & se défit de son mari pour l'épouser. Il n'eut pas plûtôt commis cet homicide, qu'il alla trouver Camma pour l'instruire de la mort de son époux, & lui parler de mariage. Cette princesse se voyant extrêmement pressée, feignit d'y consentir, & donna jour pour le celebrer. Elle prepara un breuvage d'un poison très-subtil; & étant au pied des autels, elle en but la premiere, & presenta le reste à Sinorix, qui eut de la joie de boire après elle. Le poison fit son effet; & alors se sentant près de la mort, elle s'écria: *J'ai vengé heureusement la mort de mon mari, & lui ai montré ma fidelité. O dieux! ce monstre que je vous immole, est le plus beau sacrifice que je vous aye jamais fait.* * Andreas Bruner, *annales virtutis & fortunæ Boiorum.*

SINTACORA, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange, est sur la côte & aux confins de Canara, entre Goa & Onor. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Simylla* ou *Simela*, laquelle d'autres mettent à Chaul. * Baudrand.

SINTIEN, ville de la Chine, est une place forte, située au pied des montagnes dans les provinces de Quicheu. * Mati, *diction.*

SINTZHEIM, étoit une ville du Palatinat du Rhin, capitale du Craichgow, & située à quatre ou cinq lieues d'Heidelberg du côté du midi, & d'Heilbron du côté du couchant. Le vicomte de Turenne y battit le duc de Lorraine & le comte de Caprara l'an 1674. & les François la brûlerent l'an 1680.

SINUESSE, ville d'Italie dans la campagne ou terre de Labour, autrefois colonie Romaine, est nommée par Ptolomée *Sœssa*, par Pline *Suessana*, & par Tite-Live *Sinope*, & étoit renommée par ses bains, qui avoient la proprieté de remettre dans le bon sens ceux qui avoient l'esprit aliené, & de faire avoir des enfans aux femmes steriles. Il y a eu depuis évêché; mais aujourd'hui cette ville est ruinée; & c'est sur ses ruines qu'est bâtie *Rocca di Mondragone*, qui a titre de duché. Les anciens auteurs parlent souvent de cette ville. Baronius, & quelques autres, assurent qu'en 303. on y celebra un concile au sujet du pape Marcellin; mais les actes qui nous en restent sont supposés. * Marcellin. Pline, *hist. nat. l.* 3. §. 9. *avec les notes du* P. *Hardouin.*

SINUVA, ou SINOE, ville de la Cochinchine en Asie, est capitale de la province de Sinuva, & située sur le golfe de Cochinchine, aux confins du royaume de Tunquin. * Mati, *dict.*

SINZENDORFF, maison originaire de la Haute Allemagne, selon plusieurs auteurs. Un vieux manuscrit produit à Trente le 19. Mai 1554. dans la maison de Spaw par Wolfgand-Theodoric de Raitenau archevêque & prince de Saltzbourg, quand il fit les preuves de sa genealogie, comme chanoine, la fait descendre avec la sienne des anciens comtes d'Altorf, & fait mention de HENRI de Sinzendorff, vivant en 1044. qui étoit petit-fils d'ETHICON comte d'Altorf. L'on se contentera de la rapporter ici depuis

I. CONRAD de Sinzendorff, vivant en 1364. qui épousa *Catherine* Emenkel, dont il eut entr'autres enfans, JEAN qui suit;

II. JEAN de Sinzendorff, mort en 1390. fut marié deux fois, & eut entr'autres enfans, EBRARD, qui suit;

III. EBRARD de Sinzendorff vivoit en 1418. & eut de *Barbe*, fille de *Helmhard* Anhangers de Fewregk, *Jean*, dont la posterité ne subsista pas longtems; LEONARD, qui suit; *Sigismond*, qui ne laissa que des filles; & *Georges*, mort en 1490. dont la posterité finit en la seconde generation.

IV. LEONARD de Sinzendorff-Aichleiten, épousa *Barbe* Mulwanger à Neithard, veuve de *Jean* Jorger, dont il eut LAURENT, qui suit; *Christophle*, chanoine de Saltzbourg, mort en 1528; *Jean*, mort en 1495; *Tiburce*, dont la posterité finit en la troisiéme generation; REIMPRECHT, qui a fait *la branche de* FRIDAW, *rapportée ci-après*; *Magdelaine*, alliée en 1478. à *Wolfgand* Freytag-de-Waldbach; & *Marguerite* de Sinzendorff, mariée en 1481. à *Leonard* Urfenbeck.

V. LAURENT de Sinzendorff, chevalier, mort en 1521. épousa *Dorothée*, fille de *Christophle* Von-Mos-Zum-Weihen, dont il eut LEONARD, qui suit; *Wolfgand*, dont la posterité est éteinte; *Leopol*, qui eut des enfans morts jeunes; & *Anne* de Sinzendorff, mariée à *Jerôme* Hayden-Dorfthausen.

VI. LEONARD de Sinzendorff-Fewregk & Aichleiten, épousa *Anne*, fille de *Jean* de Harrach-Goggitsch, dont il eut JOACHIM, qui suit; *Tiburce*, né en 1540. mort sans posterité de *Judith* Volckrahin sa femme; trois filles mortes sans alliance; *Rebecca*, mariée à *Leonard* Hager de Altenstein; *Frederic*, né en 1537. mort sans posterité de *Salomé* Stampff; & *Jean* de Sinzendorff Feselaw, né en 1534. mort en 1595. qui épousa 1°. en 1563. *Helene*, fille de *Georges* Teschin: 2°. *Marie*, fille de *Wolfgand* Hohenfelder-Aisterheim, dont il eut, outre huit enfans morts jeunes; *Anne*, mariée en 1586. à *Jean* Schifer-Jernharding; *Marguerite*, alliée en 1582. à N. Ehrenreich-Neideck, morte en 1595; & *Marie* de Sinzendorff, qui épousa 1°. en 1585. *Annibal* de Sonderndorff: 2°. en 1594. *Georges* Paradiser.

VII. JOACHIM de Sinzendorff-Goggitsch, né en 1544. mourut en 1594. Il épousa 1°. *Helene*, fille de *Louis* de Welleburg: 2°. *Marie* Ruberin, baronne, & eut de cette derniere, AUGUSTE, qui suit; *Leon*, libre baron de Ernstbrunn, né en 1591. mort sans posterité d'*Anne-Marguerite* de Tieffenbach; *Maximilien*, né en 1592. mort en 1616; & trois autres enfans morts jeunes.

VIII. AUGUSTE de Sinzendorff, libre baron de Ernstbrunn, seigneur de Peckstall, né en 1590. mourut en..... Il épousa *Elisabeth*, fille de *Jean-Frederic* de Trautmansdorff, dont il eut JEAN-JOACHIM, qui suit; *Frederic-Sigismond*, qui amassa de grands biens, & mourut sans alliance en 1679; RODOLPHE, qui continua *la posterité rapportée ci-après*; *Eve-Marie*, alliée à *Philippe* comte de Hardeck; & *Elisabeth* de Sinzendorff, morte en 1681. sans alliance.

IX. JEAN-JOACHIM, trésorier hereditaire du saint Empire, comte de Sinzendorff, libre baron de Ernstbrunn, &c. né en 1616. fit profession de la religion Catholique, fut ministre d'état & grand chancelier de l'empereur Ferdinand III. & mourut le 11. Novembre 1665. Il épousa 1°. en 1640. *Marie-Salomé*, fille de *Weicard* baron de Polheim: 2°. *Marie-Maximilienne-Therese* comtesse d'Altheim. Du premier lit sortit, outre quelques filles mortes jeunes, *Auguste*, trésorier hereditaire du saint Empire, comte de Sinzendorff, &c. né en 1644. chambellan de l'empereur, & conseiller de la regence de l'Autriche inferieure, mort le 10. Octobre 1676. sans laisser de posterité de *Therese* Palfi, fille de *Paul*, palatin de Hongrie, laquelle prit une seconde alliance avec *Fer-*

dinand marquis d'Obizzi. Du second lit vinrent JEAN-WEICARD-MICHEL-VENCESLAS, qui suit; 2. *Adolphe-Michel-Thomas* comte de Sinzendorff, &c. né le 7. Mars 1659. mort à Constantinople le 25. Mai 1700. laissant de *Marie-Maximilienne*, fille de *Charles-Maximilien*, comte de Laschanzki, qu'il avoit épousée en 1682. *Maximilien-Gabriel-Michel-Joseph-Antoine*, né le 24. Mars 1685; *Charles-Michel-Tobie-Eustache-Antoine-Joseph*, né le 16. Septembre 1686; & *Jean-Joachim-Clement-François-Michel-Antoine-Joseph*, né le 27. Novembre 1688; 3. *Michel-Jean-Joachim*, né le 31. de Mai 1665. qui fut gouverneur des principautez de Javarin & de Ratibot en Silesie, & mourut à la fleur de son âge le 28. Fevrier 1697. laissant d'*Anne-Françoise*, fille de *Venceslas-Norbert* comte de Kinski, qu'il avoit épousée en 1693. *Jean-Joachim*, né en 1695. & deux filles; 4. *Marie-Maximilienne*, née en 1660. morte le 13. Mars 1673.

X. JEAN-WEICARD-MICHEL-VENCESLAS, trésorier hereditaire du saint Empire, comte de Sinzendorff, & échanson hereditaire d'Autriche, chambellan, conseiller d'état & grand fauconnier de l'empereur, né le 9. Janvier 1656. a épousé *Isabelle-Magdelaine*, fille de *François-Maximilien* landgrave de Furstemberg-Stulingen, dont *Joachim-Antoine-Michel-Joseph-Venceslas* comte de Sinzendorff, né le 27. Septembre 1689; & *Marie-Maximilienne-Magdelaine* comtesse de Sinzendorff.

IX. RODOLPHE, troisiéme fils d'AUGUSTE de Sinzendorff, libre baron de Ernstbrunn, &c. & d'*Elisabeth* de Trautmansdorff, acquit avec l'agrément de l'empereur Ferdinand III. le burgraviat de Reineck, situé sur le Rhin près Andernach, prit le titre de burgrave, & eut place sur le banc des comtes de Westphalie, ayant signé en cette qualité le recès de la diete de l'empire en 1654. Il fut aussi conseiller Imperial Aulique, & envoyé de la part de sa majesté imperiale près le roi de Danemarck, les états generaux de Hollande, & autres états de l'empire; & mourut le 2. Septembre 1677. ayant eu d'*Eve-Susanne* de Sinzendorff, *Theodore*, trésorier hereditaire du saint Empire, burgrave de Reineck, comte de Sinzendorff, échanson hereditaire d'Autriche, né le 15. Novembre 1657. mort sans alliance en 1706; *Oton-Henri*, né en 1663. mort en Decembre 1713. ne laissant que des filles de *Louise-Sophie*, fille de *Frederic-Adolphe* baron de Haugwis, qu'il avoit épousée en 1693; SIGISMOND-RODOLPHE, qui suit; *Auguste-Jean*, chambellan de l'empereur, colonel de dragons, tué à Vienne dans une rencontre le 11. Mars 1707. par le comte Colalto; *Anne-Marie*, née en 1673. mariée en 1697. à *Leon* comte d'Uhlefeld; & plusieurs autres filles.

X. SIGISMOND-RODOLPHE, trésorier hereditaire du saint Empire, burgrave de Reineck, comte de Sinzendorff, &c. né en 1670. grand chambellan de l'empereur, &c.

BRANCHE DE SINZENDORFF-FRIDAW.

V. REIMPRECHT, fils puîné de LEONARD de Sinzendorff-Aichleitem, eut Fridaw en partage, & mourut en 1521. Il épousa 1°. en 1492. *Marguerite*, fille de *Georges* Grabner: 2°. en 1500. *Catherine*, fille de *Pilgram* de Walch: 3°. en 1516. *Marguerite*, fille de *Henri* Schelinde-Mulgast. Du premier lit vinrent; *Christophle*, chanoine de Saltzbourg; & *Catherine*, mariée à *Jean* de Idungpeigen. Du second sortirent, *Albert*, chanoine de Saltzbourg, mort en 1528; *Barbe*, mariée en 1524. à *Alexandre* Kuchler; *Arnoul*, prévôt de Saltzbourg, mort en 1567; *Elisabeth*, mariée à *Jacques* Stamp; & autres enfans morts jeunes. Du troisiéme lit vint PILGRAM, I. du nom, qui suit;

VI. PILGRAM baron de Sinzendorff, I. du nom, né 151 . & mort en 1579. épousa 1°. *Helene* Zwicklin: 2°. *Susanne* de Lapiz: 3°. *Mathilde* Gaymannin, desquelles il eut plusieurs enfans, & entre autres de la derniere, PILGRAM II. du nom, qui suit;

VII. PILGRAM baron de Sinzendorff, II. du nom, libre baron d'Ernstbrunn &c. né en 1576. mourut en 1632. Il épousa *Susanne*, fille de *Jean-Frederic*, comte de Trautmansdorff, morte en 1620. dont il eut *Jean-Frederic*, né & mort en 1611; JEAN-CHARLES, qui suit; *Maximilien*, né en 1613. mort sans posterité; GEORGES-LOUIS, qui a fait *la branche rapportée ci-après*; *Susanne-Magdelaine*, née en 1609. mariée à *Georges-Sigefroi* libre baron de Preuner; & autres enfans morts jeunes.

VIII. JEAN-CHARLES baron de Sinzendorff, &c. né le 2. Juillet 1612. épousa *Rosine-Sabine* de Polheim, dont il eut pour fils unique, CHARLES-LOUIS, qui suit;

IX. CHARLES LOUIS, tresorier hereditaire du saint empire, comte de Sinzendorff &c. échanson hereditaire d'Autriche, né en 1652. conseiller privé de l'empereur, & vice-president du conseil aulique, mourut le vingt Fevrier 1702. Il avoit épousé *Willelmine Emilie*, *fille* d'*Adolphe* comte de Limbourg Styrum, dont il eut, outre quelques enfans morts jeunes, LOUIS-OTON, qui suit;

X. LOUIS-OTON, tresorier du saint empire, comte de Sinzendorff &c. chambellan de l'empereur, & capitaine de dragons.

VIII. GEORGES-LOUIS, comte de Sinzendorff, &c. troisiéme fils de PILGRAM baron de Sinzendorff, II. du nom & de *Susanne* de Trautmansdorff, né le 17. Janvier 1616. augmenta considerablement l'éclat de sa famille, ayant été ministre d'état de l'empereur Leopold, president de la chambre aulique de ses finances, & chevalier de la toison d'or. Il acquit la terre de Thanhausen, qui lui donna place parmi les états du cercle de Suabe; & lorsque par la paix de Westphalie il eut été créé un huitiéme éléctorat avec la qualité d'architresorier de l'empire; en faveur de Charles-Louis électeur Palatin, il obtint pour lui & sa famille la charge de tresorier hereditaire de l'empire sous l'architresorier, & mourut le 14. Decembre 1681. après avoir été depouillé quelque tems auparavant de toutes ses charges, & obligé de se retirer de la Cour. Il épousa 1°. *Anne-Reine* Jorger, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1661. *Dorothée-Elisabeth*, fille de *Philippe-Louis* duc de Holstein-Sunderbourg, dont il eut *Christian-Louis-Ignace*, né le 4. Janvier 1669. qui eut la jambe emportée d'un coup de canon à la bataille de Siclos le 12. Août 1687. dont il mourut quelques jours après; PHILIPPE-LOUIS-VENCESLAS-FRANÇOIS-ANTOINE-BONAVENTURE-ETIENNE, qui suit; & *Marie-Leopoldine-Louise* comtesse de Sinzendorff, née le 11. Avril 1666. mariée en 1687. à *Frederic-Guillaume* prince de Hohenzollern-Hechingen.

IX. PHILIPPE-LOUIS-VENCESLAS-FRANÇOIS-ANTOINE-BONAVENTURE-ETIENNE, tresorier hereditaire du saint empire, comte de Sinzendorff, Thanhausen &c. échanson hereditaire d'Autriche, né le 26. Decembre 1671. fut destiné à l'état ecclesiastique, ayant été nommé chanoine de Cologne, & prit l'épée après la mort de son frere aîné. Il fit plusieurs campagnes pendant sa jeunesse; se trouva aux batailles de Steinkerke & d'Orbasan; a été envoyé vers les électeurs de Baviere & Palatin & en France; accompagna l'empereur Joseph, alors roi des Romains, au siege de Landau; fut nommé conseiller d'état par l'empereur Leopold en 1705. A l'évenement de l'empereur Joseph au thrône imperial, il a été non-seulement continué en sa dignité de conseiller d'état, mais il a aussi été declaré chancelier de la cour; assista à son couronnement à Francfort, où il exerça sa charge de tresorier hereditaire de l'empire; & a été premier ambassadeur & plenipotentiaire au traité de paix d'Utrecht en 1713. Il a épousé *Catherine-Rosine-Isabelle-Rosalie* comtesse de Waldstein, veuve de *Guillaume* comte de Lowenstein, & fille d'*Octavien-Ladislas* comte de Waldstein, dont il a JEAN-GUILLAUME, qui suit; *Philippe-Louis*, chanoine de Cologne & d'Olmutz, & abbé de Petschwar, né le 14. Juillet 1699; *Octavien-Charles*, chevalier de Malte, né le 10. Septembre 1702; *Joseph-Bernard*, né le 8. Octobre 1708; *Marie-Josephe*, née le 25. Decembre 1700; & *Willelmine-Amelie*, née le 23. Octobre 1707. morte le 30. Octobre 1708.

X. JEAN-GUILLAUME-JOSEPH-LOUIS-NICOLAS comte de Sinzendorff &c. tresorier hereditaire du saint empire, & chambellan de l'empereur, né le 10. Septembre 1697. a épousé le 10. Octobre 1716. *Bianca* Sforce-Visconti, marquise de Caravaggio, mort en couches en Novembre 1717. * *Voyez* Ritterhusius. Imhoff &c.

SIO, isle de l'Archipel, *cherchez* CHIO.

SION, montagne & citadelle de la ville de Jerusalem;

que David prit sur les Jebuséens, fut depuis emportée par Antiochus, & reprise par Simon. *Voyez* CENACLE DE JERUSALEM. * I. *des Machabées*, c. 13. Josephe, *antiq. Jud. l.* 13. *c.* 12.

SION, montagne de Jerusalem, a donné le nom à l'ordre Teutonique ou des Teutons, qui fut d'abord appellé *l'ordre de Notre-Dame du Mont de Sion. Voyez* TEUTONIQUE.

SIONITE (Gabriel) sçavant Maronite, *cherchez* GABRIEL.

SIOR, ville d'Asie, est la capitale de la province de Sengad, & la principale du royaume de Corée, où le roi du pays fait sa demeure sous la protection de l'empereur de la Chine. Elle est éloignée de soixante lieues des bornes du royaume du côté du midi, près du grand fleuve. * Henri Hamel. Baudrand.

SIPHANOS, *voyez* SIFANTO.

SIPHAX, roi d'une partie de la Numidie, *voyez* SYPHAX.

SIPONTE, ville ruinée d'Italie, dans le royaume de Naples, a été autrefois considerable, & est nommée par les auteurs anciens, *Sipontum*, *Sypus*, *Sepius*, *Sepus*, & *Sipuntum*. Strabon assûre qu'elle fut bâtie par Diomede. Les courses des Sarasins dans le VIII. siecle, les tremblemens de terre, & la mauvaise intelligence des habitans, ont contribué à sa ruine. Il y avoit un archevêché, qui a été transferé à Manfredonia. * Strabon, *l.* 7. Tite-Live, *l.* 8. *&* 35. Leandre Alberti, *descript. Ital.*

SIPONTE, golfe dans la mer Adriatique, près des ruines de la ville de Siponte.

SIRA, puits ou cîterne près de Jerusalem, où Abner s'étoit caché. * II. *Rois*, III. 26.

SIRA, sœur de S. Fiacre, *cherchez* FIACRE,

SIRA, SIRO, une des isles de l'Archipel, est à sept lieues des Sdilles, du côté du midi. Elle a une ville épiscopale suffragante de Nacsia. La plûpart des habitans sont des Chrétiens Latins: de là vient qu'on l'appelle quelquefois l'*Isle du pape*. * Mati, *dict.*

SIRACES, *voyez* SYRACUSES.

SIRACH, pere de Jesus, qui a composé le livre de l'Ecclesiastique. Voyez *le commencement du chapitre* 51.

SIRACUSE, *voyez* SYRACUSE.

SIRAD, ville de la Basse Pologne, est située sur la Warte, à neuf lieues de la ville de Kalisch, vers le midi oriental. Sirad avoit autrefois titre de duché, & étoit l'appanage du second fils des rois de Pologne: elle est maintenant capitale d'un palatinat, qui porte son nom, & qui est entre ceux de Kalich & de Lencici, la Haute Pologne & la Silesie. * Baudrand.

SIRAF, ville maritime du Fasistan dans le golfe de Perse, éloignée de 60. ou de 63. lieues de Schiraz, capitale de toute la province Cette ville fut long-tems fameuse pour son commerce; car tous les vaisseaux Arabes y abordoient, particulierement de Bassora; & les Chinois, ainsi que les marchands des Indes, y apportoient toute sorte de marchandises tirées des Indes de la Terre ferme, & de toutes les isles qui étoient connues alors. Les terres des environs n'étoient pas cultivées, à cause de leur sterilité: on n'y voyoit ni arbres; ni jardins; cependant la ville étoit bien bâtie: les bourgeois, étant la plûpart très-riches, se faisoient apporter du bois de l'Europe: quelques-uns d'entre eux avoient dépensé jusqu'à trente mille dinars, qui font quinze mille pistoles de notre monnoye, au bâtiment & à l'embellissement de leurs maisons. Le commerce florissoit encore à Siraf au commencement du XIV. siecle; mais étant passé peu après à l'isle de Kis-ben-Omira, & de-là à Ormuz, Siraf fut abandonnée & l'on auroit peine à trouver des vestiges d'une ville autrefois si celebre. * Renaudot, *relations des Indes.*

SIRENES, monstres de mer, qui étoient moitié femmes & moitié poissons, étoient appellez *Parthenope*, *Ligée* & *Leucosie*. Elles habitoient sur les côtes de la Sicile, où par la melodie de leur chant, elles arrêtoient les passans; mais Ulysse les évita par adresse. Par cette fable, les poëtes ont voulu faire une peinture des charmes de la volupté, dont les sages seuls sont capables de se défendre. Le nom de Sirenes signifie *des chanteuses* en phenicien. Il peut se faire qu'il y ait eu en Sicile des chanteuses excellentes, qui débauchoient les passans. * Homere, *in Odyss.* Strabon, *l.* 1. *&* 5. Ovide, *l.* 5. *metam. &* 3. *de art. amand. Voyez* Bochart, *Chanaan. l.* 1. *c.* 27.

SIRI (Vittorio) historiographe du roi & ancien abbé du Vallemagne, mort à Paris le 5. Octobre 1685. âgé de 77. ans, étoit Italien. Il s'est rendu celebre par son *Mercurio, overo historia di correnti tempi*, qui contient l'histoire du tems, depuis 1641. ou plûtôt 1635. jusqu'en 1649. en treize volumes *in* 4°. Il a donné encore *Memorie recondite dall'anno* 1601. *Sino al.* 1640. en quatre volumes aussi *in* 4°. Ces ouvrages sont assez estimez; cependant Vigneul Marville en parle fort mal & d'une maniere à les décrier tout-à-fait, dans ses *mélanges d'histoire & de litterature. C'étoit*, dit-il, *un moine Italien, qui vendoit sa plume au plus offrant: ce qui a fait dire de lui aux gens même de sa nation, que son histoire est* non da istorico, mà da salario. *Le Cardinal Mazarin ne l'aimoit pas; & s'il lui faisoit du bien, ce n'étoit que pour se racheter de ses mains, qui pinçoient en écrivant. On ne sçait quelle mouche le piqua, ou par quel instinct, il s'avisa dans le troisiéme tome de son mercure, où il recherche l'origine des differends entre Urbain VIII. & le duc de Parme, de prendre le parti du duc contre le pape: peut-être que quelques florins passerent par là, & firent plier l'historien, dont les entrailles crioient famine. Quoiqu'il en soit; c'est là presque le seul endroit remarquable de son histoire; & il est surprenant*, che avendo parlato tanto liberamente del papa, & de Barberini, se le passi senza castigo. *Un bel esprit a dit de lui, qu'il étoit* tutto senza arte, senza stile, senza politica, senza concetti, ô vivacità; senza erudítione, senza termine di creanza & senza alcuna verità. *Ce sont là*, ajoûte le même auteur, *de belles qualités pour un historien: après cela fiez-vous au Vittorio Siri.* Ce portrait est outré. Le Vittorio Siri n'est pas si méprisable qu'on le fait; quoiqu'il ne faille pas toûjours ajoûter foi à tout ce qu'il dit, ni à toutes ses visions politiques.

SIRICE, *Siricius*, sophiste de Sichem ou Naplouze, ville de Palestine, enseigna à Athenes, & écrivit quelques traitez, dont Suidas fait mention, *in Lexic.*

SIRICE, *Siricius*, Romain, pape, succeda à Damase le 12. Janvier de l'an 383. Ursicin, qui s'étoit élevé contre son predecesseur, causa du tumulte dans le tems de son élection; mais l'autorité de l'empereur Valentinien rendit le nouveau pape paisible possesseur de la chaire, où la liberté des suffrages l'avoit élevé. Au commencement de son pontificat, il écrivit une excellente épître à Himere évêque de Tarragone, pour répondre à un autre que cet évêque avoit adressée à Damase, où il demandoit la resolution de beaucoup de doutes sur la maniere dont il se devoit gouverner envers les penitens qui retomboient. Nous avons encore quelques-unes de ses Epitres. Celle qui est adressée aux évêques d'Afrique, & que les plus habiles critiques, appuyez sur des conjectures assez vraisemblables, soupçonnent de fausseté, contient neuf canons d'un synode de quatre-vingts prélats, tenu à Rome au mois de Janvier de l'an 386. Il assembla son clergé; & condamna Jovinien & ses sectateurs, & en donna avis par une lettre à l'église de Milan. Il adressa une autre lettre à tous les évêques Orthodoxes, pour les exhorter à observer les canons du concile de Nicée dans l'élection des évêques. Enfin il y en a une adressée à Anisius, évêque de Thessalonique, & aux autres évêques de l'Illyrie, par laquelle il renvoye le jugement de Bonose, suivant le decret du concile de Capoue, pardevant les évêques voisins de sa province. Ces lettres de Sirice sont les premieres decretales qui sont veritablement du pape, dont elles portent le nom, ce pape eut moins d'égard pour S. Jerôme que son prédecesseur: ce qui exposa ce saint docteur aux injures de ceux dont il avoit censuré les dissolutions. Sirice mourut le 22. Fevrier de l'an 398. après avoir gouverné pendant 15. ans, 1. mois & 14. jours. S. ANASTASE I. lui succeda. * S. Isidore, *de vir. illust. c.* 3. Anastase & Ciacconius, *de vit. pontif.* Trithême. Quesnel, *dissertat. sur S. Leon &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siecle.*

SIRICHI ou DE SIRICHO, *cherchez* LOBARD.

SIRIE ou SOURIE, *voyez* SYRIE.

SIRIEN, *voyez* SYRIEN.

SIRIGUE ou SIRIGUS (Melece) auteur Grec, *cherchez* MELECE SYRIGUE.

SIRINX, *voyez* SYRINX.

SIRIS, riviere d'Italie, à l'embouchure de laquelle il y avoit une ville nommée *Siris*, qui fut aussi appellée *Leuternia*, *Polieum*, *Heraclium*. On disoit que cette ville avoit été bâtie par les Troyens, & on y montroit un simulacre de la Minerve de Troye. * Strab. *l.* 6.

SIRLET (Guillaume) cardinal, natif de Stilli, que les autres nomment *Squilace*, dans la Calabre, apprit les langues hebraïque, grecque & latine à Naples, & passa depuis à Rome. Le cardinal Marcel Cervin, depuis pape sous le nom de *Marcel II*. le voulut avoir dans sa maison; & Pie IV. à la sollicitation de saint Charles Borromée son neveu, le fit cardinal en 1565. & bibliothecaire du Vatican. Saint Charles n'oublia rien pour le faire élire pape à la creation de Pie V. qui l'employa pour la reforme du missel & du breviaire Romain & pour travailler à un catechisme des curez selon le concile de Trente. Sixte V. le nomma aussi pour veiller sur l'édition des bibles qui se fit de son tems; mais ce cardinal ne peut voir finir cet ouvrage; car il mourut l'an 1585. âgé de 71. ans. Petramellarius, Sandere, Muret & quelques autres parlent avantageusement de lui, aussi bien que Sponde, *A.* C. 1585. *n.* 33.

SIRMICH ou ZIRMACH, *Sirmium*, *Sirmis* & *Sirmium*, que les Hongrois nomment *Szreim*, ville proche de la riviere de Save, vers son embouchure dans le Danube, a été autrefois comprise dans la Pannonie, avec évêché, & a été fort considerable du tems des empereurs Romains. Aujourd'hui elle est soûmise à la domination du Turc, & est bien differente de ce qu'elle a été. * Jornandés. Evagre. Lazius, &c.

CONCILES DE SIRMICH.

En 349. il y eut un concile à Sirmich, composé d'évêques d'Occident, où Photin évêque de la ville, qui avoit déja été excommunié, parce qu'il renouvelloit les erreurs de Sabellius, fut condamné. Le II. se tint en 351. par les évêques d'Orient: Photin y fut convainu d'heresie, deposé, & envoyé en exil. Ils publierent une confession de foi, à laquelle ils ajoûterent divers anathêmes. Rien ne la pouvoit rendre suspecte, que l'omission du mot *consubstantiel*; & en effet plusieurs grands hommes la reçurent comme orthodoxe. Le III. concile se celebra en 357. & ce fut en celui-ci que l'on dressa la seconde formule de foi, contraire à la premiere, & tout-à-fait heretique; car on n'y employa point le mot de *substance*, dont on s'étoit servi contre Photin. On y assuroit que le fils étoit moindre que le pere; & l'on y défendoit de disputer & de se servir du terme de *consubstantiel*, & de celui qui signifioit *semblable en substance*. Quelque-tems après, les Semi Ariens ayant en horreur cette confession de foi, en dresserent une autre, qui contenoit le mot de *substance*, & omettoit seulement celui de *consubstantiel*. Pour mieux expliquer leur opinion, ils formerent douze definitions, qui confondoient les erreurs & les équivoques des parfaits Ariens, & des Photiens. Nous disons ailleurs de quelle maniere le pape Libere & Osius furent trompez dans un de ces conciles. En 358. il y eut un IV. concile, où l'on fit un recueil de differentes professions de foi; & l'an 359. se tint un V. concile à Sirmich, d'évêque d'Orient, assemblez avant que d'aller au concile de Seleucie. * Sozomene. Theodoret. Socrate &c. citez par Baronius, *in annal.* & par Hermant, *vie de saint Athanase*. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiast. du IV. siecle.*

SIRMOND (Jacques) Jesuite, celebre par son érudition, & confesseur de Louis XIII. roi de France, nâquit à Riom en Auvergne, l'an 1557. & étoit fils du prévôt, juge & magistrat de cette ville. Il fit un voyage à Rome, où il s'acquit l'estime & la bienveillance de tout le sacré college, particulierement celle des cardinaux Baronius, d'Ossat & Barberin. Le cardinal Baronius fait son éloge en plusieurs endroits de ses annales; & cela non-seulement par justice, mais encore par reconnoissance des services importans que le pere Sirmond lui avoit rendus dans la composition de ce grand ouvrage. Le cardinal d'Ossat, dans sa 211 lettre, écrite de Rome à Henri *le Grand*, datée du 19. Avril 1600. marque que le P. Sirmond, qui étoit alors à Rome, secretaire du general de son ordre, s'employoit fort utilement pour les interêts de son prince. Lorsque ce pere fut de retour en France, le pape Urbain VIII. à la sollicitation du cardinal Barberin, voulut encore l'attirer à Rome; mais Henri de Valois, dans l'éloge funebre qu'il a fait du P. Sirmond, remarque que Louis XIII. à la persuasion de plusieurs grands personnages, le retint en France, *ne tantus vir*, dit-il, *ad illustrandam ecclesiæ Gallicanæ antiquitatem natus, Galliæ eriperetur.* En effet, Louis XIII. pour mieux l'attacher à sa personne, l'honora de la dignité de son confesseur. Il remplit long-tems ce poste avec estime & la confiance de son roi, & celle des princes & des seigneurs de la cour, & n'a cessé de l'occuper que peu de tems avant sa mort. Il étoit lié d'une étroite amitié avec Jerôme Bignon, avocat general au parlement, & avec Pierre Pithou. Il donna à la ville de Riom des marques singulieres de son affection, dans une occasion importante; car la ville de Clermont ayant obtenu un édit, qui transferoit à Clermont le bureau des finances, qui de tout tems a été à Riom, l'édit fut revoqué à la sollicitation du P. Sirmond, & les choses rétablies en leur premier état. Louis XIII. par sa declaration de revocation, rend témoignage public; qu'il a consideré, entr'autres choses, les grands hommes qui sont sortis de Riom, & particulierement le P. Sirmond, qui servoit alors actuellement auprès de la personne de sa majesté. Ce pere mourut de la jaunisse le 6. Octobre 1651. âgé de 94. ans, & laissa deux autres Jesuites de son nom, qui étoient ses neveux. Il a composé un très-grand nombre d'ouvrages, où l'on voit beaucoup d'érudition en matiere d'histoire ecclesiastique. Entre ces ouvrages, il y en a plusieurs qui sont entierement de lui; & d'autres qui consistent en des notes & des corrections, dont il a enrichi plusieurs autres. On compte plus de quarante auteurs ecclesiastiques, qu'il a donnez au public avec des notes, dont la plûpart, sans lui, n'auroient point vû le jour, & qu'il a publiez avec beaucoup de fidelité. Il a aussi fait des notes excellentes sur les anciens conciles de France, dont cependant il a omis deux tenus à Lyon & assemblez par saint Irenée; sur les capitulaires de Charles *le Chauve*, & sur le Code Theodosien, qui marquent qu'il avoit une connoissance consommée de l'antiquité ecclesiastique, & qu'il n'ignoroit pas l'un & l'autre droit. Ses principaux ouvrages sont:

Censura de Suburbicariis region. imprimé en	1618.
Anastasii Bibliothecarii collectanea,	1620.
Caroli Calvi capitula,	1623.
Conciliorum Galliæ tomi tres,	1629.
Appendix Codicis Theodosiani,	1631.
S. Augustini sermones quadraginta,	1631.
De duobus Dionysiis dissertatio,	1641.
Theodoreti opera græco-latina, tomis quatuor,	1642.
Prædestinatus,	1643.
Hincmari Rhemensis archiepiscopi opera, 2. tom.	1645.
Rabani archiepiscopi Moguntini adversùs Godescalcum,	1646.
Historia prædestinatiana,	1649.
S. Augustini sententiæ,	1649.
Servati Lupi de tribus quæstionibus liber,	1650.
Rufini Palestini de fide,	1650.
Historia publicæ pœnitentiæ & de Azymo &c.	1651.

On a imprimé tous ses petits ouvrages à Paris en cinq volumes *in fol.* en 1696. avec sa vie à la tête, par les soins du P. de la Baune Jesuite. * M. du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVII. siecle.*

SIRMOND (Antoine) neveu du précedent, entra chez les Jesuites l'an 1608. âgé de 17. ans. Il enseigna chez eux la philosophie pendant cinq ans, s'appliqua ensuite à la prédication, & mourut le 12. Janvier 1643. Il est auteur de divers ouvrages; d'un traité *de immortalitate animæ*; d'un autre intitulé, *l'auditeur de la parole de Dieu*; d'un troisiéme intitulé, *le Prédicateur*; & d'un dernier en 1641. sous le titre de *Défense de la vertu*. Son dessein étoit d'examiner, *s'il est permis d'agir par crainte, ou par esperance, ou par un autre motif que celui du pur amour de Dieu*; mais s'étant expliqué fort obscurement, il soûtint qu'il n'y a point de précepte d'amour affectif, qui nous oblige par lui-même à faire des actes interieurs, formels & propres, de la vertu de la charité. Ce sentiment fut generalement condamné, & les Jesuites eux-mêmes ont desavoué cet auteur, & l'ont accusé d'obscurité. *

Alegambe, *bibl. script. Apologie pour la doctrine des Jesuites*, en 1703.

SIRMOND (Jean) natif de Riom, de l'académie Françoise, & historiographe de France, étoit frere du précedent. Le cardinal de Richelieu le regardoit comme un des meilleurs écrivains de son tems, & l'avoit choisi comme tel pour écrire contre l'abbé de saint Germain. Outre quelques pieces qu'on a de lui dans le recueil de Du Chastelet, on trouve celles-ci imprimées separément; en 1629. *Rupella capta*; en 1631. *Défense du roi & de ses ministres*, sous le nom du *S. des Montagnes*; & la même année, sous celui du *S. de Cleonville*, *Avertissement aux provinces sur les nouveaux mouvemens du royaume*. On lui attribue aussi l'*homme du pape & du roi*, ou *reparties veritables* en 1634. avec une *lettre de Pimandre à Theopompe*, en 1631. & il est sûr qu'il est l'auteur de la vie du cardinal d'Amboise, qui parut en 1631. sous le nom du *S. des Montagnes*, & qui ne lui fait pas honneur; parce qu'au lieu de donner à ce grand ministre les éloges dûs à sa vertu & à ses services, il ne s'est proposé que de montrer qu'il étoit fort inferieur au cardinal de Richelieu. Il publia encore en 1640. & 1641. tant en françois qu'en latin, une refutation du fameux *Optatus Gallus* de M. Herfent; & l'on ne sçait pourquoi il affecta encore de se cacher, en prenant le nom de Sulpice Mandrini S. de Grazonval. Il mourut en 1649. On a encore d'autres ouvrages de lui, que ceux qui sont cités, & en 1654. Jean Sirmond son fils, fit imprimer un recueil des poësies latines de son pere, dont la plûpart avoient déja paru en feuilles volantes. * Pelisson, *hist. de l'Academie Françoise*, *avec les notes de M. d'Olivet*.

SIRMPANUS, capitaine, natif de Transsylvanie, se distingua par un courage extraordinaire pendant qu'un Paleologue commandoit les troupes d'Andronic *le Jeune*, vers l'an 1325. Ce general trahissoit son maître pour les interêts du viel empereur, qui maltraita & dégrada Sirmpanus, parcequ'il refusa constamment d'approuver sa lâcheté. Ce vaillant Transsylvain ayant trouvé moyen d'échapper de la prison où il avoit été renfermé, se mit à la tête d'une troupe de paysans, qu'il disciplina, & alla joindre Andronic *le Jeune*, avec lequel il mit en deroute l'armée de Paleologue, & le fit prisonnier. Pour recompense de cette belle action, il demanda à Andronic *le Jeune* le pardon pour Paleologue, qu'Andronic lui accorda; parceque, dit alors cet empereur, il n'auroit pas été bien séant de conserver un esprit de vengeance dans une ame royale, pendant que Sirmpanus, qui n'étoit qu'un simple capitaine, l'avoit assez élevé, pour mepriser le ressentiment de l'injuste traitement que Paleologue lui avoit fait souffrir. Ce genereux Transsylvain n'en demeura pas-là, il supplia encore Andronic de couronner sa clemence par le retablissement de Paleologue dans ses biens & dans ses charges: ce que l'empereur lui accorda par un acte public. * Jean Cantacuzene, *hist. l. 1. c. 3*.

SIRNA, petite isle de l'Archipel, qui est entre celle de Nacsia & les Sdilles. * Mati, *dict.*

SIROE'S, roi de Perse, étoit fils aîné de *Chosroës* II. qui mit sur le trône un autre de ses fils. Siroés en fut tellement irrité, qu'il mit son pere en prison, & quinze jours après le fit mourir, avec tous ses enfans, en 628. Ensuite il fit la paix avec l'empereur Heraclius, lui envoya la sainte Croix, le patriarche de Jerusalem, & les Chrétiens que son pere avoit fait esclaves. Il mourut en 629. n'ayant regné qu'un an. Adaser ou Adesir son fils lui succeda, *cherchez* CHOSROE'S & HERACLIUS.

SIRQUES, ville de Lorraine située sur la Moselle, à quatre lieues de Luxembourg, vers le levant, est défendue par un bon château, bâti sur une colline voisine. Elle appartient à la France depuis l'an 1643. & est prise par quelques geographes pour *Ricciacum*, petite ville des anciens Treviriens.* Baudrand.

SIRSBERG, bourg de Lorraine, est sur une colline, au confluent de la Sare & du Nid, & à deux lieues audessous de Vaudrevange. * Mati, *dict.*

SIRT, riviere de Perse, coule, selon les petites cartes de Sanson, dans le Chusistan, & se décharge dans le golfe de Bassora. Quelques-uns la prennent pour l'ancien *Rhomgomanis* ou *Rhogonis*. * Baudrand.

SIRUS ou SYRUS, medecin de profession, puis moine dans le V. siecle, avoit composé un traité contre Nestorius; mais il penchoit vers une extrêmité opposée, ne croyant pas que l'on fût obligé de suivre en tout la definition du concile de Calcedoine. Il a fleuri sous l'empire de Leon. * Gennade, *de script. eccl.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. siecle*.

SISAMNES, juge établi par Cambyses roi de Perse, s'étant laissé corrompre par presens; & ayant rendu une sentence injuste, fut écorché tout vif par ordre de ce prince vers l'an 524. avant Jesus-Christ. Ce prince ordonna qu'on étendît sa peau sur le tribunal où se rendoit la justice, voulant que le fils de Siroés, auquel il donna la charge de ce pere infortuné, y fût lui-même assis, pour avoir toûjours devant les yeux les marques de cette juste severité. * Horodote, *l. 5. c. 25*. Val. Max. *l. 6. c. 3*.

SISARA, lieutenant de l'armée de Jabin, roi de Chanaan, fut vaincu par Barach, juge d'Israël, en fuyant après la deroute de son armée, fut reçu par Jahel, femme de Heber Cinéen, laquelle l'ayant endormi, lui enfonça un cloud dans les temples, l'an du monde 2750. & 1285. avant J. C. * *Juges*, *c. 4*.

SISARGA ou ZIZARGA, est une petite ville d'Espagne, sur la côte de la Galice, à l'entrée du golfe de la Corune, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

SISEBUT ou SISEBODE, roi des Wisigoths en Espagne, succeda à Gandemar l'an 612. & est loué par les historiens, pour sa valeur, sa bonté & son courage. Il reprit sur les Romains la Biscaye & quelques autres provinces, chassa les Maures de l'Espagne, & temoigna sa pieté par la conversion des Juifs, qu'il obligea de se faire Chrétiens, ou de quitter son royaume, comme on le voit par le 55. canon du IV. concile de Tolede, par le II. de Seville, & par quelques autres. Ce prince mourut l'an 621. * Fredegaire, *in cont. Greg.* Turon. S. Isidore, *in chron. &c.*

SISENAND, se rendit maître du royaume des Wisigoths en Espagne l'an 631. avec le secours de Dagobert, Suintile, qui étoit roi, fut deposé; & le nouveau prince ayant fait celebrer le IV. concile de Tolede, mourut après un regne de cinq ans, en 636. * Fredegaire, *in cont. Greg.* Turon. *&c.*

SISENNA, historien Latin, dont nous avons perdu les ouvrages; mais dont les anciens parlent avec estime, étoit orateur, & s'expliquoit avec beaucoup d'éloquence & de politesse. Ovide parle d'une version des *Milesiaques d'Aristide* par Sisenna, *l. 2. Trist.* * Possevin, *in appar.* Gesner, *in bibl.* & Vossius, *l. 3. de hist. Græc. & l. 1. de hist. Lat. c. 10.* Velleïus Paterculus, *l. 2.* Valere Maxime, *l. 6. c. 5.* Cicero, *in Brut. de leg. &c.*

SISINNE (saint) martyr, dans le IV. siecle, étoit venu avec Martyrius & Alexandre, de la Cappadoce en Italie, où ils avoient été reçus à Milan par saint Ambroise: ils furent employés par Vigile, évêque de Trente, à annoncer l'évangile dans les vallées des Alpes. Sisinne y établit une églife à Medoc, & y fut massacré avec ses deux compagnons par les Payens le 30. Mai de l'an 397. * Paulin, *in vita Ambrosii*. August. *epist.* 158. Gaudentius Brixiensis, *homil.* 40. *Acta apud* Bolland.

SISINNIUS, pape, natif de Syrie, fut élû après Jean VII. le 18. Janvier de l'an 708. Nous apprenons d'Anastase *le Bibliothecaire*, qu'il étoit si fort incommodé de la goute, qu'il ne pouvoit pas même porter la main à la bouche, & qu'il mourut subitement vingt jours après son élection, le 7. Fevrier. CONSTANTIN lui succeda. * Anastase, *in vit. pontif.*

SISINNIUS I. évêque de Constantinople, fut élû après Atticus, & fut sacré le dernier Fevrier de l'an 326. Il exerçoit les fonctions de la prêtrise dans un fauxbourg de cette ville, avec beaucoup de pieté; & c'est ce qui donna la pensée à la plus grande partie du peuple de le préferer à Philippe & à Proclus, qui avoient chacun des partisans. On dit qu'un autre prêtre, natif de Seyde, ne pouvant souffrir qu'il eût été preferé, parla fort mal de lui dans un livre qu'il publia, intitulé *l'hist. Chrétienne*. C'étoit un ouvrage monstrueux, si nous en croyons Socrate, & dans lequel, par un desir ridicule de paroître sçavant, il faisoit entrer toutes les questions de la philosophie, des mathematiques, des arts libe-

raux & de la geographie. Sisinnius ne tint pas le siege de Constantinople deux ans entiers, étant mort le 24. Decembre de l'an 427. avec la reputation d'un prélat charitable, temperant & extrêmement doux & moderé. * Socrate, *l. 7. c. 25. & seq.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccl.* Banduri, *imperium Orientale.*

SISINNIUS II. patriarche de Constantinople, fut élû en 996. après la mort de Nicolas *Chrysoberge*. Ce nouveau patriarche, qui étoit grand ennemi de l'église Romaine, entreprit de faire valoir tout ce que Photius avoit fait contre les Latins. Dans ce dessein, il se servit de la lettre circulaire que cet auteur du schisme avoit écrite aux trois patriarches de son tems, & dans laquelle il avoit renfermé les points de doctrine & de discipline ecclesiastique que l'église Grecque condamnoit. Sans y changer autre chose que l'inscription, où il mit son nom au lieu de celui de Photius, il l'envoya à ceux qui tenoient alors les sieges d'Alexandrie, d'Antioche & de Jerusalem, pour les obliger à s'unir avec lui contre Rome; mais les autres patriarches refuserent de rompre si facilement avec l'église Romaine; & Sisinnius ne s'étant pas pris d'assez loin pour une entreprise de si grande consequence, n'eut pas le tems de negocier pour en venir à bout, & mourut l'an 999. Son successeur Sergius renouvella ouvertement le schisme. * Maimbourg, *hist. du schisme des Grecs.*

SISSOPOLI, anciennement *Apollonia*, ville de la Turquie en Europe, est dans la Romanie, sur une petite presqu'isle, qui est environnée de la mer Noire, à dix lieues de Mesembria, vers le midi. Sissopoli est archiepiscopale; mais fort mal peuplée. *Voyez* APOLLONIA. * Baudrand.

SISTERON, sur la Durance, ville de France en Provence, avec évêché suffragant d'Aix, est nommée par les Latins, *Sistero*, *Sistaricum*, *Sequestero*, *Segustero & Segestero.* Dans l'itineraire d'Antonin, & dans la table de Peutinger, il est fait mention de cette ville, qui est très-ancienne; mais il n'est pas facile de prouver qu'elle tire son origine d'un certain *Sextus*, comme quelques-uns l'ont dit; ou de Venus *Cytherée*, comme d'autres se le sont imaginés. Sisteron a été autrefois comté, & est aujourd'hui une des plus importantes villes de la Provence, avec forteresse, & siege de sénéchal de la province, établi depuis l'an 1635. L'église cathedrale de Notre-Dame a un prevôt & onze chanoines, dont les trois premiers sont, l'archidiacre, le capiscole & le sacristain. Il y a aussi un theologal, dix prêtres beneficiers, & un maître de musique. * Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Bouche, *hist. de Provence.* Colombi, *in epist. Sist.*

SISTRE, instrument de la déesse Isis, adorée particulierement en Egypte. Sa forme étoit en ovale en maniere de raquette avec trois bâtons, qui traversoient sa largeur, & qui avoient le mouvement libre, afin de pouvoir par leur agitation faire un son, auquel les anciens trouvoient de la melodie. On voit un de ces sistres tout de cuivre dans la bibliotheque de sainte Genevieve de Paris: le cuivre étoit la matiere ordinaire, dont on les faisoit, comme on l'apprend d'Apulée, qui en donne la description. Plusieurs auteurs ont parlé du sistre; & entr'autres, Jerôme Bosius, qui en a fait un traité exprès intitulé, *Isiacus de Sistro.*

SISYGAMBIS, *cherchez* SYSIGAMBIS.

SISYGAMBIS, femme de Darius. Elle se nommoit STATIRA, *cherchez* ce nom.

SISYPHE, premier roi de Corinthe, & fils d'Eole, fonda cet état l'an du monde 2674. & 1361. avant Jesus-Christ. Ses descendans y regnerent environ 259. ans, jusqu'à ce qu'ils en furent chassés par les Heraclides l'an 2933. du monde, & 1102. avant Jesus-Christ. Les poëtes parlent assez diversement de ce prince, qui étoit extrêmement adroit. Ils disent qu'il débaucha Tyro, fille de son frere Salmonée, & en eut deux fils, que leur mere massacra. Il abusa encore de la fille d'Autolycus; & soit pour ces crimes, soit pour le brigandage qu'il exerçoit sur les passans, soit pour avoir revelé les secrets des dieux, il fut condamné aux enfers, à rouler une pierre très-pesante au haut d'une montagne, d'où elle descendoit avec rapidité: il étoit obligé de la remonter avec un travail qui ne finissoit jamais. * Eusebe, *in chron.*

SISYPHE, general des Lacedemoniens, *cherchez* DERCYLLIDAS.

SISYPHE, né dans l'isle de Cos, fut, à ce qu'on dit, l'écrivain de Teucer, l'un des generaux Grecs qui firent le siege de Troye. On assure qu'il composa l'histoire de ce siege, & qu'Homere s'est servi utilement de cet ouvrage. Jean Tzetzes, de qui l'on prend ce qu'on dit ici, cite pour son garant Jean Malesa, auteur trop recent pour s'assurer de la verité de ce qu'il écrit de tems si éloignés. * Vossius, *hist. Grecs.*

SITONS, anciens peuples de la Scandie. Ils comprenoient les Marchiofiniens & les Scritofiniens; & on croit qu'ils occupoient la Nortwegue & la Laponie Nortwegeoise. * Mati, *dict.*

SITTART, bourg du duché de Juliers en Westphalie, près de la Meuse, à sept lieues de Ruremonde, vers le midi, a été presque ruiné l'an 1677. * Mati, *diction.*

SITTI, vallée dans l'isle de Candie, remarquable par son assiette & pour sa fertilité. Elle est entre des montagnes fort hautes, & rudes, & n'a que deux entrées très-étroites, & très-difficiles, qu'un petit nombre de gens peut garder & défendre contre une grande armée. Le dedans a plusieurs fontaines, arbres, vignes, & champs labourables, de sorte qu'elle peut nourrir plusieurs milliers d'hommes, *voyez* CANDIE. * Daviti.

SITTI MAANI GIOERIDA, femme de *Pietro* della Valle, fameux voyageur, nâquit en 1600. dans la ville de Mardin, capitale de la Mesopotamie, & fut nommée *Maani*, c'est-à-dire, en langue du pays, *Pensée spirituelle*; comme si dès sa naissance ses parens eussent eu quelque préjugé de l'excellence de son esprit. *Giœrida* est le nom de sa famille, fort connue en ces quartiers-là par la gloire de ses ancêtres; & *Sitti* est un titre d'honneur que l'on donne aux dames de qualité. Dès l'âge de quatre ans elle fut transportée, avec tous ceux de la même famille, dans la ville de Bagdet, sur le fleuve du Tigre. La revolte des Curdes contre le grand-seigneur, obligea ses parens à cette retraite. Maani s'appliqua à apprendre toutes les connoissances qui peuvent servir d'ornement à une personne de sa condition, & s'acquit une si grande reputation à cause de son esprit & de sa beauté, que Pietro della Valle, gentilhomme Romain, voulut la voir. Il admira les qualités de cette demoiselle; & lui ayant promis de l'épouser (ce qu'il fit après) il l'emmena en Perse, & dans ses autres voyages, où en deux ou trois rencontres, elle s'arma pour défendre son mari, & montra que son courage ne cedoit point à sa beauté. Maani fit ensorte d'attirer auprès d'elle ceux de sa maison, croyant qu'ils pourroient plus librement exercer la religion Catholique dans les états d'un roi dont son mari avoit déja gagné la faveur. Elle instruisoit les Chrétiens d'Ispaham; & ayant vû les ceremonies de l'église Romaine, elle quitta celles des Chaldéens, quoiqu'elles ne soient pas condamnées par l'église, à quoi elle excita aussi ceux de sa famille. Enfin son mari fut tenté de revoir Rome, & d'y mener sa femme; mais, comme ils étoient à Mina, forteresse de la province de Mogostan proche d'Ormus, & qu'ils y attendoient l'arrivée des vaisseaux pour passer en l'Inde, & de là en Europe, Maani tomba malade d'une fievre, dont elle mourut en la 23. année de son âge. Elle fut fort regretée de tout le monde, & laissa son mari inconsolable. Il fit embaumer le corps de sa femme; & l'ayant enfermé dans une caisse, il le fit porter par toutes les Indes & dans tous ses voyages, l'espace de quatre ans, jusqu'à Rome, où il le mit dans la sepulture des seigneurs della Valle, qui est la chapelle de saint Paul, dans l'église de sainte Marie d'*Ara Cœli*. Quelques jours après, au mois de Mars 1627. il lui fit des funerailles avec une magnificence extraordinaire. Le catafalque, qui étoit élevé vis-à-vis de la chapelle, étoit environné de douze figures qui representoient la foi, la pieté, la religion, l'esperance, la charité, l'humilité, la force, la justice, la prudence, la temperance, la chasteté & la liberalité: ces douze figures soûtenoient une couronne au-dessus du catafalque. Sur chacun des piedestaux, étoient des épitaphes en diverses langues que cette dame avoit sçûes, en chaldéen, en italien, en françois, en

espagnol, en portugais, en persan, en turc, en armenien, en latin, en grec ancien, en grec vulgaire & en arabe. A l'un des côtés des piedestaux, étoient les armes della Valle, écartelées avec celles de Maani Gioerida. Les Orientaux n'ont pour armes que des chifres : celui de Maani étoit composé de lettres, qui signifioient en langue chaldéenne, *Maani servante de Dieu.* Au milieu du catafalque étoit une urne soutenue par quatre autres figures, qui de l'autre main tenoient un cyprès, auquel étoient attachés les vers que tous les académiciens de Rome avoient faits sur la mort de cette dame, & dont on a imprimé un volume assez gros. Ces quatre figures representoient l'amour conjugal, la concorde, la magnanimité & la patience. La messe fut chantée en musique, & Pietro della Valle y fit une oraison funebre qui toucha tous les auditeurs; mais que ses larmes empêcherent de reciter toute entiere. * Pietro della Valle, *relation de la Georgie, dans le recueil de* M. Thevenot, *vol.* 1.

SITZISTAN, SIGISTAN, SISTAN, est une des provinces les plus orientales de la Perse. Elle est bornée au nord par le Sablestan & le Chorasan; au couchant par le Kerman, au midi par le Makeran & le Sene, & au levant par l'empire du Mogol. Sizistan en est la capitale. Au reste cette province répond au pays que les anciens appelloient *Drangiane.* Voyez DRANGIANE. * Baudrand.

SIVAGI, *voyez* SEVA-GI.

SIUCHEU. On met deux villes de ce nom dans la Chine. L'une est dans le Nankin, sur la riviere de Kiang : elle a jurisdiction sur trois autres villes. L'autre est dans le Suchuen, & a jurisdiction sur neuf villes. Celle-ci est fort marchande, & est au confluent du Kiang & du Mahu. * Mati, *dict.*

SIVERTOUN, bourg de l'Ecosse meridionale. Il est dans le comté de Cuningham, environ à deux lieues d'Irwin, vers l'orient septentrional. * Mati, *dict.*

SIVITA, petite isle de la mer Ionienne. Elle est près de l'Epire, & de la côte meridionale de l'isle de Corfou. * Mati, *dict.*

SIWAS, SUVAS, ville épiscopale & capitale du Beglierbeglic de Siwas en Natolie. Elle est considerable & située au couchant de Saustia, dont elle est suffragante, & éloignée environ de vingt-trois lieues. * Baudrand. *dict. geog.*

SIWAS (le Beglerbeglic de Siwas) est un des gouvernemens generaux de la Natolie en Asie. Il est entre ceux de la Natolie propre, de Caramanie, de Marasch, d'Erzerun, de Trebisonde & de la mer Noire. Il renferme six sangiacats ou gouvernemens particuliers; & ses villes principales sont Siwas capitale, Saustia, Toçat, Amasie & Simise. Ce gouvernement est une grande partie de l'Amasie d'aujourd'hui, & de l'ancienne Cappadoce. * Baudrand.

SIXENNE, village sur les frontieres d'Aragon en Espagne, est celebre par un monastere de filles de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dit *de Malte*, lequel fut fondé par la reine Sanche de Castille, femme d'Alfonse II. roi d'Aragon, surnommé *le Chaste*, vers l'an 1188. La reine acheta ce lieu-là, qui dépendoit de la châtellenie d'Emposte, ou grand prieuré d'Aragon & le dota de grands revenus, avec une jurisdiction très-considerable. La prieure y a un beau palais, & le couvent est ceint de murailles comme une forteresse. La reine Sanche après la mort du roi; entra dans ce monastere, & y prit l'habit avec plusieurs princesses. Vers l'an 1470. ces religieuses s'étant soustraites de l'obéissance du grand-maître, reconnurent immediatement le saint siege; mais cent ans après, au mois de Juin 1569. craignant de tomber sous la jurisdiction spirituelle de l'évêque de Lerida, elles envoyerent un deputé à Malte pour prêter en leur nom le serment solemnel de fidelité & d'obéissance au grand-maître de l'ordre. La prieure est élûe par les religieuses, & est mise en possession par le châtelain d'Emposte. Les filles qui se presentent pour être reçûes, sont obligées de faire leurs preuves de noblesse comme les chevaliers; mais celles d'Aragon & de Catalogne doivent être de maisons si nobles & si illustres, qu'il ne soit necessaire que de prouver leur filiation. Pendant l'office elles portent un manteau à pointe, avec la grande croix de toile blanche sur l'estomac, & le cordon, qui étant attaché sur le col, pend sur le bras gauche; & elles tiennent un sceptre d'argent en la main. La prieure pourvoit aux benefices & aux cures dans les terres de sa jurisdiction, donne l'habit d'obedience aux prêtres qui desservent les églises de l'ordre, & a seance & voix dans le chapitre provincial d'Aragon, après le châtelain d'Emposte. * Bosio, *hist. de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, l.* 20. *c.* 6.

PAPES.

SIXTE I. de ce nom, pape, Romain, fut mis en la place d'Alexandre I. le 23. Mai de l'an 119. ou 120. Ce qu'on dit qu'il regla par un décret, le jeûne du Carême, établi par les apôtres, à l'imitation de celui de Jesus-Christ dans le desert; & ce qu'on assure que ce fut lui qui ordonna de chanter le *Sanctus* à la messe, n'est établi sur aucun ancien fondement : il n'est pas non plus certain qu'il ait fini sa vie par le martyre. Il mourut l'an 129. Saint TELESPHORE lui succeda. * Anastase, *in vit. pontif.*

☞ On attribue à Sixte I. deux épîtres decretales qui sont supposées. Nous avons encore sous son nom un ouvrage supposé, qui est dans la bibliotheque des peres, sous le nom de commentaire. Rufin publia comme un ouvrage ou de ce pape, ou de Sixte II. des sentences de Q. Sextius ou Sextus, philosophe Pythagoricien, dont Ciceron, Seneque & Plutarque, parlent avec éloge. C'est une imposture, dont S. Jerôme le reprend avec vehemence, & qui embarrassa saint Augustin, pour l'explication du passage que les Pelagiens en tiroient, avant qu'il en eût reconnu la supposition. * Saint Isidore, *de vir. illust.* Platine. Ciacconius. Du Chêne, & Papyre Masson, *in vit pontif.* Louis Jacob, *in biblioth. pontif.* T. Gale dans sa preface sur *Opuscula mythol. physica.*

SIXTE II. d'Athenes, fut élû après Etienne I. dans un tems de persecution, le 24. Août de l'an 257. ou 260. selon les autres. Il ne tint le siege qu'un an moins 18. jours, & eut la tête coupée, pour la défense de la foi, trois jours avant son fidele disciple saint Laurent, qui, le suivant au martyre, lui demandoit la grace d'en être le compagnon. On attribue à ce saint pontife deux épîtres decretales, & diverses ordonnances. Il eut saint DENYS pour successeur. * S. Denys d'*Alexandrie*, *in epist. ad Sixt. II.* S. Ambroise, *offic. c.* 41. Eusebe, *l.* 7. *hist. c.* 7. *&* 8. Papyre Masson. Du Chêne, &c.

SIXTE III. prêtre de l'église de Rome, fut élû après Celestin I. le 26. Avril de l'an 432. Les Pelagiens avoient tâché de le faire passer pour partisan de leur impieté; mais il détrompa les Fideles par l'anathéme qu'il prononça contre eux. Non content de cette déclaration publique, il écrivit à Aurele de *Carthage* une lettre qui montroit clairement son zele pour la verité orthodoxe, contre cette heresie S. Augustin lui en écrivit deux, l'une par Albin, acolythe, & une autre où il traite à fond les matieres de la grace. Sixte dès le commencement de son pontificat, tâcha de ramener l'heresiarque Nestorius, qui avoit été déja condamné dans le concile d'Ephese, & qui publia d'horribles calomnies contre lui. Ce pape travailla à lui ôter la protection de Jean d'*Antioche*, & envoya à ce prélat une lettre, dont Vincent de Lerins rapporte un fragment. Il eut la consolation de voir les prelats d'Orient réunis, & sur-tout Jean d'*Antioche*, & S. Cyrille d'*Alexandrie*. C'est ce même pontife à qui on attribue une vision de S. Pierre & de S. Apollinaire, pour l'élection de saint Pierre *Chrysologue* au siege de l'église de Ravenne. Anicius Bassus, qui avoit été consul, l'accusa d'avoir corrompu une vierge de l'église. Pour éclaircir cette accusation, on assembla à Rome un concile de 56. évêques, qui trouverent Sixte très-innocent du sacrilege dont on l'accusoit. Quelques auteurs traitent de fable l'histoire de cette accusation & de ce synode. Il mourut le 24. ou 25. de Juillet de l'an 440. après avoir gouverné 8. ans moins 13. ou 14. jours, & eut saint LEON *le Grand* pour successeur. L'histoire pontificale parle de divers ouvrages construits par ordre de ce pape; entre lesquels celui de la reparation de la basilique de sainte Marie Majeure, ou de la Créche, est le plus considerable. Il y offrit de très-riches presens, un autel d'argent, de calices, des coupes, des couronnes, des chandeliers, un en-

censoir & des vases baptismaux de même métail, outre des maisons & des heritages qu'il laissa pour son entretien pour la subsistance de prêtres qui y feroient l'office. Aussi ce fut comme un trophée qu'il érigea après le concile d'Ephese, sur l'heresie de Nestorius, en l'honneur de la Mere de Dieu, comme nous l'apprenons d'une inscription en vers, qu'il y fit graver sur une pierre, & qui s'est conservée jusqu'à nous. Le pape Adrien, dans son épître à Charlemagne, observe que Sixte mit dans cette basilique plusieurs images & peintures sacrées; qu'à sa priere l'empereur Valentinien fit des presens considerables à l'église de saint Pierre, & repara le lambris de la Constantinienne que les Gots avoient emporté, & qui pesoit 6610. livres. Nous avons de ce pape trois épîtres, & quelques pieces de poësie sur le peché originel, contre Pelage. Les sectateurs de cet heresiarque firent depuis courir, sous le nom de Sixte, trois ou quatre traités; le premier, intitulé, *des richesses*; le second, *de la chasteté*; le troisiéme, *des mauvais docteurs*, avec un des œuvres de la foi & du jugement dernier; mais l'imposture fut aisée à reconnnoître. * Saint Augustin, *ep.* 104. *&* 105. Saint Cyrille, *ep.* 29. *&* 38. Gennade, *in catal. c.* 54. Baronius. Bellarmin. Le Mire. Possevin. M. Du Pin, *bibilioth. des aut. eccles. du V. siecle.*

SIXTE IV. nommé *François* de la Rovere, né le 22. Juillet 1414. à Cella, bourg proche de Genes, à cinq milles de Savone, succeda à Paul II. le 9. Août 1471. Il étoit Cordelier; & ayant été reçu docteur à Padoue, il fit des leçons publiques dans l'université de Bologne, à Pavie, à Sienne, à Florence & à Perouse. Il fut fait ensuite provincial de la province de Ligurie, puis procureur general de son ordre à la cour de Rome, vicaire general de l'Italie, & enfin general. Il fut fait cardinal à la recommandation du cardinal Bessarion, qui étoit charmé de son érudition & de son éloquence. Quelques auteurs assurent qu'il étoit fils d'un pêcheur; & d'autres veulent qu'il ait reçû la vie de parens nobles. Il commença son pontificat par unir les princes Chrétiens contre le Turc, qui prit Otrante & quelques autres places. Sixte étoit si liberal, qu'il ne refusoit jamais rien de ce qu'on lui demandoit. Il aimoit la magnificence, & en donna des marques dans un très-grand nombre d'édifices qu'il fit élever à Rome. Etant pape, il fit dresser la bibliotheque du Vatican, dont il confia l'intendance au docte Platine, assignant des appointemens à plusieurs autres personnes qui devoient le seconder dans le soin des livres, & copier les manuscrits grecs, latins & hebreux, & donna ordre au même Platine de composer l'histoire des papes. Il fut le premier qui institua la fête de la Conception & de la Presentation de la Vierge. Il établit aussi celles de sainte Anne, de saint Joseph & de saint François: il retablit la devotion du Rosaire & du psautier de la sainte Vierge. Quant au jubilé de 25. ans en 25. ans, l'ordonnance en avoit été faite en 1470. par Paul II. son predecesseur; il ne fit que la confirmer, & en fut le premier executeur en 1475. & fit d'autres reglemens pour s'opposer aux usures. Il canonisa saint Bonaventure; & voulant favoriser les religieux de son ordre, & les autres reguliers, il leur accorda un très grand nombre de privileges & de bienfaits spirituels. On l'a accusé d'avoir eu pour l'agrandissement de ses parens une passion indigne d'un souverain pontife. Celle qu'il temoigna contre la maison de Medicis & contre les Venitiens, ne fut pas plus excusable. Elle le fit entrer dans la conjuration des Pazzi à Florence, & le porta à des guerres injustes, dont la mauvaise issue lui causa la mort, le 13. Août 1484. après 13. ans & 5. jours de pontificat & 70. de vie. INNOCENT VIII. fut élu après lui. Sixte avant son élevation sur le siege de saint Pierre, avoit écrit divers traités; *de sanguine Christi*; *de futuris contingentibus*; *de potentia Dei*; *de Conceptione beatæ Virginis*; & un ouvrage contre un Carme de Bologne, qui disoit que Dieu avec sa toute-puissance, ne pouvoit pas sauver un damné. * Willot *in Athen. Franc.* Trithême, *de script. eccles.* Possevin, *in Appar.* Wadingue, *in annal. Minor.* Du Chêne, *hist. des papes.* Sponde *in annal. eccles.* Bayle, *dict. critiq.*

SIXTE V. élû après Gregoire XIII. le 24. Avril de l'an 1585. étoit né de pauvres parens, dans un village de la Marche d'Ancone, appellé *les Grottes*, près du château de Montalte. Son pere, qui avoit nom *Peretti*, & sa femme appellée *Marie-Anne*, gagnoient leur vie à labourer la terre: leur fils né le 13. Decembre 1521. gardoit les cochons, lorsqu'un Cordelier le trouvant à la campagne dans ce vil exercice, le prit pour être son guide. Ce pere lui ayant connu de l'esprit dans quelques-unes de ses réponses, le mena avec lui, & lui fit donner dans la suite l'habit de son ordre, où il eut le nom de F. Felix Peretti. Il passa avec applaudissement par les emplois de predicateur, de vicaire general de son ordre, puis d'évêque & de cardinal du titre de saint Jerôme. Il prit le nom de cardinal de Montalte, & après son élection, celui de Sixte, en memoire de Sixte IV. qui, comme lui, avoit été religieux de l'ordre de saint François. On remarque qu'il reçut la thiare un Mercredi; jour remarquable pour ce pape; car il nâquit, prit l'habit de Cordelier; fut fait vicaire general de son ordre, puis évêque, cardinal, & enfin souverain pontife en même jour. Pour bien connoître le genie de ce pape, il le faut considerer dans les differentes affaires qu'il eut à démêler avec les princes; dans le gouvernement des peuples de l'état Ecclesiastique; dans le reglement de sa maison; & dans ce qu'il executa pour l'ornement de la ville de Rome, & pour la gloire de l'église. On ne vit jamais un homme ni plus exact ni plus severe que lui: aussi la rigueur de sa justice apporta la seureté dans la campagne & l'abondance dans la ville. Tirer l'épée ou faire la moindre resistance aux officiers de la justice, étoit un crime qu'on ne pardonnoit point à Rome. S'il permettoit des divertissemens du carnaval, c'étoit en faisant dresser des potences pour punir les insolens & licentieux. Au reste il étoit ennemi des vices, protecteur de la vertu, judicieux, très-magnifique, ami des lettres, & passoit une partie de la nuit à étudier après avoir employé la journée aux audiences. Il prenoit plaisir à considerer les changemens de la fortune, ou plûtôt les secrets de la providence qui l'avoit élevé de la misere de sa naissance aux honneurs & à la grandeur du pontificat. Il fit des dépenses incroyables pour l'ornement non-seulement de la ville de Rome, mais encore de toutes celles de l'état Ecclesiastique. Il tira de terre ce prodigieux obelisque de soixante douze pieds de haut, qu'il fit élever dans la place du Vatican, ou il dressa la bibliotheque, qui est un de ses chefs-d'œuvres. Cependant en mourant il laissa sept millions d'or, qu'il destinoit pour les pressantes necessités de l'église. Il mourut le 27. Août 1590. âgé de 69. ans, après avoir regné 5. ans. 4. mois & 3. jours, empoisonné, à ce que quelques-uns ont publié, par la faction des Espagnols. Il avoit travaillé à une nouvelle édition des œuvres de saint Ambroise, & à un volume du bullaire. Il publia aussi avant son pontificat des sermons en langue italienne, outre quelques autres ouvrages, & eut pour successeur URBAIN VII. * Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *bibl. pont. f. &c* Sa vie a été écrite par Gregorio Leti en italien, & traduite en françois.

SIXTE DE SIENNE, Juif né à Sienne, ayant été tiré, comme il le dit lui-même, des tenebres de l'erreur par Pie V. lorsqu'il étoit general de l'ordre de saint Dominique, se fit religieux de cet ordre, & lui en témoigna sa reconnoissance, par un ouvrage qu'il intitula, *Bibliotheque sainte*, dans laquelle il s'applique à faire connoître les auteurs des livres sacrés, les anciennes versions & les commmentaires. Il étoit sincere predicateur de la parole de Dieu, & étoit cheri de Pie V. à cause de son extrême pieté, jointe à son érudition; il sçavoit bien l'hebreu, mediocrement le latin, & il sçavoit très-peu de grec. Ce fut en 1566. qu'il mit au jour sa bibliotheque sainte, étant âgé de 46. ans; & trois ans après il mourut à Genes l'an 1569. à l'âge de 49. ans. Sa bibliotheque, quoiqu'ouvrage fort imparfait, est estimée non-seulement par les Catholiques, mais aussi par les Protestans, sur-tout par Hottinger, cependant il faut avouer que l'auteur y juge assés mal de la plûpart de ceux dont il a parlé. On trouvera l'élogé & la censure de cet ouvrage dans *l'histoire critique du vieux testament de M. Simon liv. III. chap. XVII.* Les plus considerables de ses autres écrits sont intitulés: *In varios Scriptura locos*; *Quæstiones astronomicæ, geographicæ, problematicæ, &c Homiliæ in Evangelia.* * De Thou. Possevin, *in appar.* Hottinger, *biblioth.*

SIXTE DE SIENNE (Jean Wrosham, dit) *cherchez* WROSHAM.

SIXTE DE HEMMINGA, que quelques-uns nomment de *Hemmema*, auteur du XVI. siecle nâquit dans la Frise occidentale l'an 1533. Son pere HECTOR de Hemminga, d'une famille très-noble & très-ancienne, faisoit figure parmi les premiers du pays. Il envoya Sixte avec trois autres de ses enfans, dont il étoit le cadet, étudier à Louvain. L'aîné DOCON de Hemminga, fit un grand progrès dans les sciences, sur-tout dans l'histoire, dans la geometrie, & la geographie, & mourut l'an 1570. Sixte s'adonna aux mathematiques, quil étudia à fonds sous un professeur de Louvain, Frison de nation, nommé *Gemma*. Il reconnut bientôt la vanité de l'astrologie judiciaire, & le peu de fonds qu'il falloit faire sur ceux qui la professent: ce qui lui fit composer un livre pour la refuter par la raison & par l'experience. Là il attaque les plus fameux astrologues de son tems, Leowics, Cardan & Gauric, & y fait voir par les horoscopes de plusieurs princes, entr'autres, par celles du pape Paul III. de l'empereur Charles V. des rois de France Henri II. François II. Charles IX. des rois d'Angleterre, Henri VIII. Edouard VI. des reines Marie & Elisabeth, & de plusieurs autres personnes de consideration, le peu de fonds qu'il y a à faire sur ces sortes de predictions. Ce livre fut imprimé à Anvers par Plantin l'an 1583. & l'auteur mourut vers l'an 1586.* Suffridus Petri, *dans ses Decades des écrivains Frisons*. Konig, *biblioth. vetus & nova*.

SIZNON, grand prêtre des Juifs, *cherchez* SIMON.

SIZUN, isle de la basse Bretagne, dans le diocese de Cornouaille, est éloignée de trois lieues de la terre ferme. Elle étoit autrefois fameuse par l'oracle d'une divinité des Gaules, dont neuf prêtres y étoient consultés par les peuples. Le grand nombre de medailles anciennes qu'on y trouve encore tous les jours, est une marque qu'elle a été fort considerable. L'accès en est très difficile; & pour y arriver, il faut passer un bras de mer extrêmement dangereux, que l'on nomme *le Raz de l'isle*. * Vie de M. le Noblets en 1666.

S K

SKE'EN, SCHEN, petite ville du gouvernement d'Aggerhus en Nortwege. Elle est vers la manche de Danemarck, environ à quatre lieues de Tonsberg, vers le couchant. Skéen est considerable par ses mines de fer & de cuivre. On y en découvrit une d'argent sous le regne de Christian IV. mais il faut qu'elle soit pauvre, puis qu'on n'y travaille point * Mati, *dict*.

SKEKIUS (Jacques) medecin, natif de Schorndorff dans le duché de Wirtemberg en Allemagne, après y avoir appris les langues & la philosophie, se rendit capable dès l'âge de vingt ans, de faire des leçons publiques de philosophie dans l'université de Tubinge, ville principale du duché de même nom. Ensuite il étudia en theologie; & parce que les desordres d'Allemagne l'empêcherent de parvenir aux dignités ecclesiastiques, il s'adonna à la medecine, & y fit de si grands progrès, qu'en peu de tems il fut jugé digne d'enseigner publiquement cette science. Après avoir professé la philosophie & la medecine à Tubinge pendant trente ans, il devint aveugle; mais la perte de la vûe ne l'empêcha pas de continuer l'exercice de son emploi, & mourut âgé de 76. ans. Entre quantité d'écrits, qu'il a laissés, & dont il a dicté une partie après avoir perdu la vûe, les principaux sont; *Dialogus de animæ principatu. Tractationes Physicæ & Medicæ. Commentaria in Aristotelis physica & ethica, organum, topica. De una persona & duabus naturis in Christo adversus Anti-Trinitarios.** Melch. Adam. Casaubon, *bibliot. curiosa*.

SKENINGRAVE, petit port de mer d'Angleterre, dans le comté d'YORCK, près du château de Mulgrave, vers l'occident, est remarquable par le grand nombre de veaux marins, qu'on y voit près des rochers. * *Dict. Angl.*

SKIALFANDA, riviere de l'Islande, coule dans la vllée de Bardardal, qui est dans la partie septentrionle de l'isle, & se décharge dans l'Ocean. Mati, *diction*.

SKIPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans le comté d'YORCK, dans la contrée nommée Stamcliffe. * *Dict. Anglois.*

SKIRASSIN, province d'Ecosse, *cherchez* ASSIMSHIRE.

SKOFDE, petite ville de la Westrogothie, en Suede. Elle est sur la riviere de Tyda, à sept lieues du lac Wener, & de la ville de Mariestad, vers le midi. * Mati, *diction.*

SKONE, *cherchez* SCANIE.

SKYE, l'une des isles Westernes ou Ebudes. Elle n'est separée du comté de Ross, en Ecosse, que par un canal d'un mille de large. On donne à cette isle quarante-six lieues de circuit. Le terroir en est bon, mais mal cultivé. Dunwegen & Duyringill en sont les bourgs principaux. * Mati, *diction.*

S L

SLABODA, petite ville de Moscovie. Elle est dans le royaume de Casan, au levant de la ville de ce nom, sur le Kam, à l'endroit où cette riviere, quittant son cours vers le sud, le prend vers le couchant. * Mati, *diction.*

SLAGE, petite ville de la Pomeranie Ducale. Elle est dans la Wandalie, sur le Wipper, à trois lieues au-dessus de Regenwalde. * Mati, *dict.*

SLAINE, SLANE. C'est un bourg de la Lagenie en Irlande: il est dans le comté d'East-Meath, sur la Boyne, à trois lieues au-dessus de Drogheda. * Mati, *dict.*

SLANKOW, petite ville ou bourg de la Haute Pologne. Ce lieu a des mines de plomb & d'argent, & est situé dans le palatinat de Cracovie, à douze lieues de la ville de ce nom, vers les confins de la Silesie. * Baudrand.

SLANI, SCHLANI, petite ville capitale d'un cercle, qui porte son nom. Elle est dans la Bohême propre, à six lieues de Prague, vers le couchant. * Baudrand.

SLAYNE, SLANE, anciennement *Modonus Fluvius*, riviere de la Lagenie en Irlande. Elle naît dans le comté de Wicklo, traverse ceux de Caterlagh & de Wexford, après avoir baigné Fernes, & quelques autres lieux moins considerables. Sanson nomme cette riviere *Urrin* dans sa carte particuliere de l'Irlande * Baudrand.

SLEAFORD, grand bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Flaxwel*. Elle est bien peuplée, & on y voit encore les ruines d'un ancien château. Elle est à 90. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SLEGO ou SLEGABILLE, ville & comté d'Irlande, dans la province de Connauht, avec un port sur la mer d'Irlande, est nommée *Slegum* par les auteurs Latins.

SLEIDAN (Jean) né l'an 1506. dans le village de Sleide proche de Cologne, étoit de si bas lieu, que l'on ignore le nom de son pere, aussi-bien que la raison pourquoi il prit le nom de son village. Il passa en France l'an 1517. n'ayant alors que douze ans, & y servit les trois illustres freres de la maison du Bellai, Langei, le cardinal, & le capitaine Martin, avec lesquels il étudia, portant leurs livres au college. Son peu de santé qui le mettoit hors d'état de les accompagner dans leurs ambassades, l'obligea de les quitter, & de se retirer à Strasbourg, où son ami Sturmius lui procura un établissement avantageux. Cette ville avoit reçu la doctrine de Zuingle que Sleidan embrassa. Il fut chargé en 1545. par les Protestans d'une députation vers le roi d'Angleterre, & fut encore envoyé au concile de Trente. Il acquit beaucoup de reputation dans son parti; mais comme il n'étoit devenu Zuinglien que par la complaisance qu'il avoit pour ceux de Strasbourg, il se rendit Lutherien avec eux, & mourut dans cette secte l'an 1556. Dans l'histoire qu'il a composée, il favorise presque par tout les Protestans, & est fort reservé sur ce qu'il trouve d'avantageux pour Charles-*Quint*: c'est pourquoi son histoire n'est approuvée que pour le style par les Espagnols, & par les autres peuples sujets de la maison d'Autriche. Il est étonnant qu'il en ait usé de même à l'égard de François I. puisque ce roi lui donnoit une pension de cent écus. Après sa mort, ceux qui firent une seconde édition de son histoire, en retrancherent tous les faits

qui étoient avantageux aux Catholiques, que Sleidan n'avoit osé deguiser ni passer sous silence. Il est aisé d'en faire le discernement, si l'on compare la premiere édition, qui est de l'an 1553. avec celle de 1556. Ceux qui blâment sa partialité, alleguent principalement contre lui l'autorité de Charles-*Quint*, qui disoit que cet historien avoit publié beaucoup de faussetez, en faisant mention de lui. Les autres assurent que cet empereur traitoit Sleidan d'historien fidele & exact. Il a traduit en latin Claude de Seissel, *de la republique des François, & des devoirs des rois*; & l'histoire de Philippe de Commines. Il a aussi abregé & mis en latin l'histoire de Froissard; & le livre de Platon, *de la republique & des loix.* * Thuan. *hist.* Pontanus. Naudé. Bodin. Varillas, *histoire des revolutions en matiere de religion, dans l'avertissement.*

SLESWICK, province du royaume de Danemarck, avec titre de duché, est nommée par ceux du pays *Herizogthumb Sleswich*: c'est proprement le Jutland meridional, entre la partie qui est au septentrion, la mer Baltique, l'Ocean Germanique, & l'Holsace. Sleiswick est la ville capitale, & donne son nom au duché; les autres sont Ripen, Haderfleben, & Plensbourg. Le pays appartient en partie au roi de Danemarck, & partie au duc de Sleswick. *Voyez* HOLSTEIN.

SLEY, riviere du duché de Sleswick, elle baigne la ville de Sleswick, à laquelle elle a donné son nom, & se décharge dans la mer Baltique. Elle est profonde & large, quoique son cours ne soit pas long. * Mati, *dict.*

SLICHTENHORST (Arent) étoit docteur en droit. Nous avons de lui un livre flamand *in folio*, imprimé à Arnhem, chez Jacob Biesen en 1654. En voici le titre traduit en françois: *Quatorze livres de l'histoire de Gueldre, depuis le commencement, jusqu'à ce que ce pays secoua le joug du roi d'Espagne, dont la premiere partie contient une description du pays. Tiré pour la plûpart des ouvrages la tins d'Isaac Pontanus; mais changé & corrigé par tout, & augmenté de plus de trois cens pieces nouvelles, & d'autres additions considerables.*

SLONIM, *Slonima*, ville de Pologne en Lithuanie, & dans le palatinat de Novogrodech; sur la riviere de Sezuta.

SLOOTEN, SLOTEN, petite ville des Provinces-Unies, est sur un lac, qui porte son nom, dans le Westergoë, en Frise, à une lieue du Zuyderzée, & à trois lieues de Sneeck, du côté du midi. * Mati, *dict.*

SLUCKZ, en latin *Slucum*, ville de Lithuanie, dans le palatinat de Novogrodeck, sur une riviere du même nom, est la capitale d'un duché, dont le pays est presque tout couvert de bois. Elle est grande, forte, & est renommée par la defaite des trois armées de Tartares sous Sigismond I. roi de Pologne.

SLUSZOVA, petite ville de Pologne dans la Mazovie, à moitié chemin de Thorne à Bretch, & éloignée de trois lieues de l'une & de l'autre. * *Memoires du* chelier de Beaujeu.

SLUZE (Jean Gualtier) cardinal, *cherchez* GUALTIER SLUSE.

SLUZE (René-François) fut chanoine de Liege, abbé d'Amma, & conseiller de l'électeur de Cologne. Sa profonde érudition en toutes sortes de matieres, la connoissance qu'il avoit des langues grecque & latine, & de toutes celles de l'Europe, même de l'hebraïque & de l'arabesque, & sa grande capacité dans l'histoire, le droit civil, le droit canonique & la geometrie, lui acquirent l'estime de tous les sçavans de l'Europe. Il mourut à Liege le 19. Mars 1685. Le pape Clement IX. lui offrit des emplois qui l'auroient élevé aux plus hautes dignitez de l'eglise, mais content de les meriter, il les refusa constamment. * De Choisi, *hist. eccl. l.* 35. *c.* 1.

S M

SMAHORS (Procope) celebre general des Bohemiens après Zisca. On a une lettre de lui, & de Conrad Santmolich, autre capitaine des Hussites, datée de l'an 1430. où il crie contre les corruptions qu'il prétendoit se trouver dans l'eglise de Rome; & offre son secours à tous les états de l'Europe, pour chasser les prêtres incorrigibles. * *Vide supplement. fasciculi rerum expet.* Londini 1690.

SMALAND, province du royaume de Suede, fait partie de celle d'Ostrogothland, & a pour villes, Calmar, Jonakoping & Wexsio.

SMALCALDE, petite ville de Franconie en Allemagne, vers les frontieres de la Turinge, est dans le comté de Henneberg, & appartient au landgrave de Hesse. Elle est devenue considerable par les assemblées que les princes Protestans y ont souvent tenues, pour y traiter des interêts communs de leur secte. Ce fut là que ces princes s'assemblerent le 22. Decembre 1530. craignant qu'ensuite de l'édit d'Augsbourg, l'empereur ne voulût les opprimer, à l'occasion de l'assemblée que l'archevêque de Mayence avoit convoquée à Cologne, pour y élire un roi des Romains. L'électeur de Saxe, au lieu d'aller à Cologne, y envoya le duc Jean Frideric son fils, avec ordre de s'opposer de sa part à l'élection, & se trouva à l'assemblée de Smalcalde, pour conclure une ligue contre l'empereur & les Catholiques. Les princes Lutheriens, dont l'électeur de Saxe & le landgrave de Hesse étoient les principaux chefs, s'y unirent étroitement ensemble, pour se defendre mutuellement contre tous ceux qui les voudroient troubler dans l'exercice de leur religion. Ils envoyerent en même-tems solliciter les villes Lutheriennes d'entrer dans cette ligue, comme elles firent la plûpart, les unes après les autres. Cependant ces princes, ausquels les comtes de Mansfeld s'étoient joints, reglerent dans une seconde assemblée, qu'ils tinrent encore à Smalcalde, sur la fin de Mars 1531. ce que chacun devoit contribuer & fournir d'hommes & d'argent, en cas qu'il en fallut venir ouvertement à la guerre contre l'empereur. Ils envoyerent aux rois de France & d'Angleterre un long-manifeste, pour justifier leur doctrine & leur conduite, & pour demander secours, s'assurant que ces deux rois, qui n'aimoient pas Charles-*Quint*, les assisteroient puissamment en cette guerre. Le roi d'Angleterre se contenta de leur écrire, qu'il feroit tout ce qu'ils pouvoient attendre de lui, poûr faire en sorte que l'on convoquât au plûtôt le concile libre qu'ils demandoient.

Le roi François I. fit davantage; car étant peu satisfait de l'empereur, il envoya vers ces princes Guillaume du Bellai, qui fit trois choses très-considerables, qu'on n'a pas assez marquées dans l'histoire qu'on a faite de ce tems-là. 1°. Il les exhorta à rentrer dans l'ancienne religion, leur promettant de leur procurer un concile libre. 2°. Il traita des conditions ausquelles le roi s'engageoit à les secourir, pour la conservation des droits de l'empire, qu'ils disoient être violez par l'élection d'un roi des Romains. 3°. Il demanda que leur ligue ne fût simplement que defensive, pour maintenir leur liberté, si on les attaquoit sur ce sujet. Mais le 23. Juillet 1532. on conclut la paix de Nuremberg, par laquelle les édits de Wormes & d'Augsbourg furent suspendus à l'égard des Protestans. Les princes confederez s'assemblerent encore à Smalcalde au mois de Decembre 1535. & comme depuis la paix de Nuremberg plusieurs autres princes & plusieurs villes étoient entrez dans leur alliance, il se trouva à cette assemblée quinze princes, outre les deputez de trente villes, qui avoient embrassé la confession d'Augsbourg, comme avoient fait depuis peu deux ducs de Brunswick, ceux de Pomeranie, & les jeunes marquis de Brandebourg, après la mort de l'électeur Joachim I. leur pere, qui étoit grand Catholique. On y renouvella pour dix ans la ligue que les Protestans avoient faite pour leur defense, & on y reçut les ambassadeurs des rois de France & d'Angleterre, qui proposoient d'y entrer sous certaines conditions.

En 1537. les princes Protestans, & les deputez des villes Lutheriennes, s'étant assemblez à Smalcalde, où ils avoient appellez Luther, Melanchton, & plusieurs autres docteurs de sa secte, examinerent la bulle de l'indiction du concile, convoqué à Mantoue. Comme leur Ligue étoit devenue très-puissante, par la jonction des rois de Suede, de Danemarck, du duc de Wirtemberg, & de plusieurs autres princes de l'empire, ils repondirent fierement qu'ils ne consentiroient jamais qu'on tînt le

concile hors de l'Allemagne ; ce qui obligea Charles-*Quint* d'employer la force des armes contre les rebelles. Cet empereur dissipa toutes les troupes de la Ligue en une seule campagne, l'an 1547. & fit prisonniers l'électeur de Saxe, & le landgrave de Hesse, qui en étoient les chefs. Mais en 1552. les restes de la ligue de Smalcalde se rassemblerent en un corps d'armée, & contraignirent Charles-*Quint* à conclure la paix de Passau, qui établit le Lutheranisme dans l'Allemagne. * Maimbourg, *histoire du Lutheranisme*. Varillas, *histoire des revolutions en matiere de Religion*.

SMARAGDE, abbé du monastere de saint Michel en Lorraine, du diocese de Verdun, vivoit dans le IX. siecle, sous l'empire de Louis *le debonnaire*, & avoit enseigné les lettres humaines dans sa communauté, comme il paroît par son commentaire sur Donat. Il composa un ouvrage du devoir de prince, sous le titre de *voie royale* & l'adressa à Louis *le Debonnaire*, qui étant fort jeune, avoit été fait roi d'Aquitaine par son pere Charlemagne. On a encore de lui des sermons pour toute l'année; outre le traité qui a pour titre, *la couronne des moines*; & le commentaire sur la regle de saint Benoît, qu'il éclaircit & confirme en divers lieux par les autres regles, en quoi il a suivi les constitutions de saint Benoît, abbé d'Aniane. Charlemagne se servit de sa plume puur écrire au pape Leon III. touchant la procession du S. Esprit. Ce fut Smaragde qui écrivit les actes de la conference qu'on tint à Rome l'an 816. sur ce même sujet. La situation de son monastere étoit fort incommode, parce qu'il étoit bâti sur une montagne, & qu'on avoit de la peine à y avoir de l'eau : il en bâtit un autre au pied de la montagne, dans la vallée prochaine, sans pourtant detruire le premier, qu'il destina pour être le cimetiere des religieux, & où il voulut lui-même être enterré. Il obtint de Louis *le Debonnaire*, & de Lothaire son fils, diverses lettres en faveur de sa communauté, & mourut du tems de Louis, qui donna au monastere de saint Michel le prieuré de Salone, fondé par Charlemagne.

Possevin, le Mire, & quelques autres, le confondent avec un autre SMARAGDE ou ARDON, qui vivoit dans le même siecle, & qui fut moine de l'abbaye de saint Sauveur d'Aniane, dans le diocese de Montpellier. Ce dernier mourut le 7. Mars de l'an 843. & composa la vie de saint Benoît, premier Abbé d'Aniane, que dom Hugues Menard a publiée. * Sigebert, *de vir. illustr. c.* 118. Honoré d'Autun, *de lumin. eccles. lib.* 4. *c.* 6. Trithême & le Mire, *de scriptor. eccl.* Sixte de *Sienne*. Possevin, *in appar.* Dom Hugue Menard, *l.* 2. *observat. ad martyr. Bened.* Sammarth. *Gallia Christiana*, *tom. IV. de abb. Anan. & S. Mich.* Le Pere Mabillon, *acta sanctor.*

SMELAI, fille très-belle ; étant devenue amoureuse d'un jeune homme nommé *Crocus*, fut changée en un arbrisseau de ce nom, semblable au liere. * Ovide, *metamorph.*

SMERDIS ou TANYOXARES, étoit frere de Cambyses, qui étant tombé en phrenesie, le fit tuer par Prexaspes, & mourut lui-même peu de tems après, l'an du monde 3451. & 524. avant Jesus Christ. Un mage de Perse, qui prit aussi le nom de *Smerdis*, fit accroire qu'il étoit le frere de Cambyses, parce qu'il lui ressembloit fort, & se mit sur le thrône; mais sa tromperie fut decouverte, & sept des principaux seigneurs du royaume le firent mourir, environ sept mois après son usurpation. *Voyez* DARIUS HYSTAPES. * Herodote, *l.* 2. Eusebius, *in chron.* Justin, &c.

SMIDENSTET (Hartuicus) orateur, poëte & philosophe, né à Lunebourg au mois d'Avril 1539. alla à l'âge de douze ans à Rostock, ville de Germanie, pour s'y perfectionner dans les humanitez, & pour y apprendre la philosophie, d'où il passa à Wittemberg, ville de Saxe, & obtint le degré de docteur en 1563. Il enseigna en particulier la rhetorique, & s'acquit tant de reputation, que l'électeur de Brandebourg lui donna une place de professeur dans la ville de Koninsberg. Les électeurs de Brunswick & de Lunebourg ayant fondé un college à Helmstat, en donnerent une chaire à Smidenstet en 1576. d'où il alla enseigner dans d'autres endroits, & revint à Wittemberg, où il mourut de mort subite le 31. Juillet 1595. Il a fait d'excellens commentaires sur Ciceron, & sur plusieurs auteurs de la meilleure latinité. * Broissard, *Icones viror. illustr.*

SMIGLECIUS (Martin) Jesuite, natif de Leopol en Pologne, entra à Rome parmi les Jesuites, l'an 1581. y fit ses études; & ayant retourné en Pologne, il y enseigna la philosophie à Wilna, & fit plusieurs traitez de controverse contre les Calvinistes & contre les Unitaires. Il mourut le 16. Juillet 1618. âgé de 56. ans. * Alegambe, *bibl. patr. societ Jesu.* Sotwel.

SMINDYRIDES ou SMINDARIDA, jeune seigneur Sybarite, qui étant allé voir la belle Agariste ou Agoraste à Sicyone, pour lui faire l'amour, mena avec lui mille pêcheurs, mille oiseleurs, & autant de cuisiniers; afin que s'il venoit à l'épouser, il ne manquât ni de viandes, ni de gens pour les aprêter.* Herodote, *l.* 6. Il se vantoit de n'avoir jamais vû lever ni coucher le soleil, parce qu'il se couchoit toujours avant cet astre, & ne se levoit jamais qu'après lui. * Athen. *Dipnosoph. l.* 6. Il étoit si efféminé, qu'ayant couché sur un lit de roses, il se plaignoit de leur dureté, disant qu'elles lui avoient causé des pustules aux épaules. Il mourut l'an du monde 3452. selon Romuald, qu'on peut consulter sur cette année.

SMIT (Bonaventure de) *cherchez* VULCANTUS.

SMITH (Thomas) Anglois, né d'une honnête famille, dans la province d'Essex, fut consideré du roi d'Angleterre Henri VIII. qui lui donna pension dès sa jeunesse. Il fut choisi avec Cecile, pour exercer la charge de secretaire d'état, pendant le ministere du duc de Sommerset, sous le regne d'Edouard VI. & eut la direction du negoce de l'étain, & celle des colleges de Carlille & d'Etone. Ayant été depouillé de ses charges par la reine Marie, il les recouvra sous le regne d'Elisabeth, qui l'employa en diverses ambassades. Il aima les sciences & les gens de lettres, & fit d'utiles reglemens pour tout ce qui regarde les écoles publiques. Il a laissé quelques écrits, parmi lesquels il y a un ouvrage imparfait de la republique Angloise; & un traité de monnoyes. Il mourut l'an 1577.* Thuan. *hist.*

SMOLENSKO, sur le Borysthene ou Nieper, ville de Lithuanie, capitale d'une grande province de ce nom, avec le titre de duché, est bâtie sur une petite éminence, avec forteresse, entourée d'une forte muraille, & flanquée de cinquante deux tours. Autrefois elle a été plus grande qu'elle n'est presentement, quoiqu'elle ait encore près de huit mille maisons. La ville & le duché de Smolensko a appartenu aux ducs de Russie, & fut usurpée sur eux par celui de Lithuanie, vers l'an 1403. Depuis Casimir II. roi de Pologne, la soûmit en 1452. & les Moscovites la lui prirent en 1514. Ceux-ci la conserverent contre les efforts des Polonois jusqu'en 1611. que Sigismond III. l'emporta, après un siege d'environ deux ans, où plus de deux mille habitans perirent. Dans la suite les Moscovites entreprirent de la forcer en 1616. & 1633. mais ce fut inutilement; car la derniere fois, après un siege d'un an, ils y furent défaits par Ladislas. Ce roi fit fonder par le pape un evêché à Smolensko, où il établit des chanoines, conformément au dessein que son pere Sigismond III. en avoit fait. Cette ville a été prise le 12. Octobre 1654. par les Moscovites, qui en sont presentement les maîtres.

SMYRNE, ville de la Natolie, nommée par les Turcs *Ismir*, est située au fond d'un golfe de l'Archipel, auquel il donne son nom, & au côté droit de l'Isthme, où commence la presqu'isle de Clazomenes, qui est vis-à-vis de l'isle de Chio. Quelques auteurs assurent qu'elle fut bâtie par les Amazones; & d'autres veulent qu'elle ait été fondée par Thesée : mais Herodote remarque qu'elle fut d'abord une de celles que les Etoliens bâtirent; & qu'ensuite les habitans de Colophon, qui étoient Ioniens, s'en emparerent. L'air est si temperé, & la campagne si fertile, qu'il ne faut pas s'étonner qu'elle ait été souvent un sujet de guerre entre les Perses & les Grecs. Cette ville est une des sept qui se vantoient d'avoir vû naître Homere, & a depuis été le siege d'un archevêque. Elle est bâtie en forme d'amphitheâtre sur la pente d'une colline qui regarde l'occident d'été, & est encore fort grande, quoiqu'elle ait été ruinée en partie : ce que l'on reconnoît par les restes des édifices

anciens qui s'y voyent. Les marchands Anglois ont fait fouiller dans les ruines de Smyrne, & y ont souvent trouvé de belles statues, qu'ils ont transportées en leur pays. On y en trouve encore tous les jours, dont quelques-unes sont d'une prodigieuse grandeur. La ville est fort peuplée, & contient environ soixante mille Turcs, quinze mille Grecs, huit mille Armeniens, & six ou sept mille Juifs. Pour ce qui est des Chrétiens d'Europe, qui y font tout le commerce, le nombre n'en est pas grand. Chacune de ces nations y a l'exercice de sa religion entierement libre. Les Turcs ont à Smyrne quinze mosquées, & les Juifs sept synagogues; les Latins y ont trois églises; les Grecs deux; & les Armeniens n'en ont qu'une. Les Capucins François y ont un fort beau couvent, & leur église sert de paroisse, où ils font les fonctions curiales. Il y a aussi des Jesuites François, & des Observantins ou Cordeliers Italiens. Les Turcs, les Grecs, les Armeniens & les Juifs, demeurent sur la colline; & tout le bas, qui est le long de la mer, est habité par les Francs ou Chrétiens d'Europe, qui sont, François, Italiens, Anglois & Hollandois. Chaque nation a son consul; & le consul François a deux vice-consuls sous lui, l'un à Scalanove, & l'autre à Chio. Scalanove, c'est-à-dire, *Port-neuf*, est un bon havre à trois petites journées de Smyrne. Chio est une isle vis-à-vis de la presqu'isle de Clazomenes, dont nous avons parlé au commencement de cet article. Smyrne est une ville de bonne chere, & il n'y en a gueres en Europe où l'on se divertisse mieux: ce qu'il faut entendre du quartier des Francs, où il y a deux ou trois traiteurs qui y tiennent auberge. Pour deux sols on a à Smyrne une perdrix rouge, & le reste du gibier à proportion. Mais les chaleurs y sont grandes en été, & seroient insupportables, sans un vent de mer qui rafraîchit l'air, & qui se levant d'ordinaire à dix heures du matin, dure jusqu'au soir. Il n'y a point de bacha à Smyrne; & la ville est gouvernée par un cadi, qui n'a pas coûtume d'être rude pour les Chrétiens.

Smyrne est la meilleure échelle ou ville de negoce de tout le Levant, particulierement pour les soyes de Perse, que les Armeniens y apportent ordinairement par terre. Les autres marchandises que l'on y charge, sont des fils & des toiles de côton de Magnesie, des camelots d'Angoura tabisés, & plus beaux que la moire (dont il y en a de rouge teints en cochenille ou écarlate, pour faire des vestes à la turque) des tapis, des maroquins &c. On y prend aussi du tabac & de la scammonée, laquelle est le suc d'une plante qui croît aux environs de Smyrne. Le droit de la douane que les Turcs y levent, est de trois, de quatre, de cinq ou de huit pour cent, selon les nations, qui n'y sont pas traitées également. Les Anglois y sont les plus favorisés, & les Armeniens les plus chargés. A Smyrne, de même que dans les autres lieux de la Turquie, si l'on surprend quelqu'un qui veuille frauder la douane, on ne lui confisque pas sa marchandise; mais on se contente de lui faire payer le double du droit ordinaire. On n'y voit plus ces superbes édifices, ni ces beaux portiques, dont parlent les anciens auteurs; mais seulement quelques restes, qui sont neanmoins fort curieux.

Le 10. Juillet 1688. il y eut un tremblement de terre à Smyrne, qui en détruisit la plus grande partie: ce qui causa un grand préjudice aux negocians; car outre qu'il y eut un grand nombre de maisons renversées, le feu prit aux magasins à poudre des marchands François, Anglois & Hollandois, & fit un plus grand ravage que le tremblement n'en avoit fait. Le château, qui est situé sur le bord de la mer, fut presque tout renversé. La perte des marchandises monta à plus de six millions d'écus; & les Anglois seuls y perdirent plus de 80000. liv. sterling. * Tavernier, *Voyage de Perse.* Spond. *Voyage en 1675.*

EGLISE DE SMYRNE.

L'eglise de Smyrne a été illustre dès le I. siecle de l'eglise. Elle écrivit une excellente lettre aux eglises de Pont, sur le martyre de saint Polycarpe, rapportée en partie par Eusebe, & donnée depuis toute entiere par Usserius, archevêque d'Armach, & par M. de Valois. * Eusebe, *hist. l. 4. c. 15.*

S N

SNATH, bourg d'Angleterre dans la partie du comté d'Yorck, qu'on appelle *Osgodcroß*, tout près de Mars-Land, à 136. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

SNEECK, petite ville des Provinces Unies, est ancienne, & située dans le Westergoë en Frise, sur le lac de Sneeck, environ à trois lieues de Franeker, vers le midi. * Mati, *dict.*

SNETHAM ou SNETSHAM, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Nortfolck, qu'on appelle *Smethden*, peu éloigné de la mer, à 82. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SNETISHAM (Richard) docteur & professeur en theologie de l'université d'Oxford, dont il fut chancelier, étoit orateur, philosophe & theologien, & fut un des douze qu'on choisit pour examiner les livres de Wiclef. Il a écrit contre quelques articles de cet heresiarque; a composé les livres intitulés, *Lectura theologiæ*; *Abbreviationes Cantoni &c.* & florissoit vers l'an 1420. sous le regne de Henri V. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SNOI (Reinier) étoit de Goude en Hollande. Dès son enfance il fut mis entre les mains d'un serrurier, pour lui apprendre son métier; mais effrayé des étincelles qui sortoient du fer rouge battu sur l'enclume, il s'enfuit de la boutique. Dans sa jeunesse il fut envoyé à l'université de Bologne, où il reçut le bonnet de docteur en medecine. A son retour en son pays, il s'attacha à Adolphe de Bourgogne, seigneur de Beures & de la Vere, chevalier de la toison d'or, qui connoissant sa capacité & son merite, l'honora de sa protection, & lui procura des emplois. Il l'envoya à Jacques IV. roi d'Ecosse, & à Christiern II. roi de Danemarck, avec lesquels il traita avec succès. Depuis il fit un voyage en Angleterre, où il exerça quelques années la medecine. Au sortir de ce royaume il fut pourvû d'une charge de judicature dans la ville de sa naissance, s'en acquitta au contentement de ses compatriotes, & n'y renonça que pour suivre la forte inclination qu'il avoit pour l'étude. Outre son histoire de Hollande, qui comprend en treize livres toutes les affaires de la nation, depuis le commencement jusqu'au tems de l'élection de Charles-*Quint*, & sa paraphrase sur les pseaumes, il composa divers ouvrages de belles lettres, de poësie, d'histoire, de philosophie, de medecine, de devotion, de theologie & de controverse. Il mourut en 1537. à l'âge de 60. ans. * *Voyez sa vie écrite par* Brassica *de Rotterdam son parent, & imprimée à la tête de son histoire de Hollande, inserée dans le premier tome des annales des Pays-Bas de* François Swertius.

SNYATIN, petite ville de la Russie Rouge en Pologne, est capitale de la Pokutie, & située sur le Pruth, aux confins de la Moldavie, & à dix-huit lieues de la ville d'Halitz, vers l'orient meridional. * Baudrand.

S O

SOANA, *Suanum*, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Sienne, est le lieu de la naissance du pape Gregoire VII. Scipion Tancrede, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1626.

SOAREZ (Jean) Portugais, évêque de Coimbre, & comte d'Arganil, étoit religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, avant que de parvenir à l'épiscopat. Il assista au concile de Trente, & composa de grands commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, de S. Marc & de S. Luc. * *Bibl. Hispan.*

SOAREZ A RIBERA (Emmanuel) jurisconsulte Espagnol, disciple d'Hector Roderic, a fait de sçavantes remarques sur Pinellus, & a laissé ce grand ouvrage intitulé, *Thesaurus receptarum sentent. Juris.* * *Bibl. Hisp.*

SOBA, pays de Syrie; au nord de la Terre-sainte, qui s'étendoit depuis la Batanée jusqu'à l'Euphrate. * II. *Rois*, 8. &c.

SOBAC, general des troupes d'Adarezer roi de Syrie, fut tué par David roi d'Israël, dans la bataille d'Helam,

où il y eut quarante mille Syriens de morts, & sept cens de leurs chariots pris. * II. *Rois*, X. 26. 18.

SOBERNHEIM, petite ville du Palatinat du Rhin, est sur la Nahe, à trois lieues au-dessus de Creutzach. * Mati.

SOBESLAS I. fut le sixiéme roi qui gouverna la Bohême pendant les interregnes, & n'eut pas plûtôt sçu la mort de son frere Uladislas I. qui l'avoit envoyé en exil, qu'il vint prendre le gouvernement du royaume. Il remporta une victoire remarquable sur Lothaire II. empereur, & sur Othon marquis de Moravie, lequel fut tué dans le combat. En reconnoissance de cette victoire, Sobeslas fit present à saint Venceslas d'une couronne d'or de douze livres, & d'une autre d'argent de quatre-vingts. Lothaire lui offrit son amitié, & l'engagea à combattre pour lui contre Conrad & Frideric, qui furent vaincus. Miroslas & Stresemire, qui étoient originaires de Varsovie du côté de leur mere, lui dresserent des embuches; mais l'entreprise fut découverte, & ces traîtres furent punis. Sobeslas alla ensuite dans toutes les eglises de Prague, marchant dans les rues pieds nuds & la tête découverte, pour rendre graces à Dieu de l'avoir delivré d'un si grand danger. Il gouverna avec beaucoup de gloire; se joignit à Lothaire II. lorsqu'il retablit le pape Innocent II. vers l'an 1135. & partagea avec cet empereur la gloire de cette pieuse entreprise. Ce fut lui qui rétablit Glatz, que les Polonois avoient ruiné; Gorlitz, qui avoit été brûlé; & qui rebâtit de nouveau Mies & Burisina, qui tomboient en ruine. Il fit aussi renaître par son exemple dans l'esprit des peuples la pieté, qui sembloit y être éteinte, & mourut d'un mal de tête la quatorziéme année de son regne.* Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum, & interregum Bohem.*

SOBESLAS II. fut à peine monté sur le thrône, qu'il ôta la vie au gouverneur de Prinda d'un coup de poignard qu'il lui enfonça dans le sein, se plaignant d'en avoir été autrefois maltraité lorsqu'il étoit prisonnier. Mais ayant reconnu son crime, il s'en repentit publiquement, & en versa même des larmes: ce qui ne l'empêcha pas de s'abandonner à des excès de cruauté. André disputoit le royaume de Hongrie au roi Emeric son frere, qui se retira près de Sobeslas, croyant que par son moyen il pourroit sûrement se rendre vers l'empereur, pour terminer le differend d'entre lui & son frere. Sobeslas le reçut & l'envoya à André, duquel il recherchoit l'amitié. L'empereur, fâché de cette trahison, lui envoya ordre de lui venir rendre compte de cette action. Il s'excusa, feignant qu'il étoit malade; mais cette vaine excuse n'empêcha pas que l'empereur ne le privât du royaume, & ne substituât en sa place Frideric, fils du roi Uladislas II. Sobeslas s'étant mis en état de se défendre, & de conserver le royaume, donna une rude bataille contre Frideric auprès de Prague. Elisabeth, femme de Frideric, voyant que l'évenement de ce combat étoit douteux, fit vœu de bâtir dans le lieu où se donnoit la bataille une église & une maison pour les pauvres, si son mari revenoit vainqueur. Dieu exauça la priere d'Elisabeth; & Frideric frappa de sa main Sobeslas, qui ayant été blessé & emporté hors du combat, mourut peu de tems après. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum regum, & interregum Bohemiæ.*

SOBI, fils de Nahas de Raba; ce fut celui qui avec Makir & Berzellaï fournirent à David roi d'Israël les provisions qui étoient necessaires à lui & à son armée, lorsqu'il fuyoit son fils Absalom. * II. *Rois*, XVII. 27.

SOBIESKI, maison des plus illustres de Pologne, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis

JACQUES Sobieski, qui fut castelan de Cracovie, & ambassadeur extraordinaire de la couronne de Pologne auprès du sultan Osman, empereur des Turcs, avec lequel il conclut la paix en 1621. & mourut en 1646. avoit épousé N. fille de *Stanislas* Zolkiewski, grand chancelier & grand general de la couronne, lequel combattit avec beaucoup de valeur à la bataille de Cicora, le 19. Septembre 1620. qui fut attaqué par les Turcs le 15. Octobre suivant, par quinze fois differentes, & fut tué le six du même mois abandonné des siens, âgé de 73. ans. De ce mariage vinrent *Marc* Sobieski; JEAN, qui suit; & N. Sobieski, mariée à N. duc de Radzewil.

JEAN Sobieski, grand duc de Lithuanie &c. élû roi de Pologne le 19. & proclamé le 20. Mai 1674. chevalier de l'ordre du saint Esprit en 1675. mourut à Varsovie le 17. Juin 1696. âgé de 72. ans. *Voyez* JEAN III. Il avoit épousé le 6. Juillet 1665. *Marie-Casimir* de la Grange, veuve de *Jacques* de Radzewil, prince de Zamoski, palatin de Sandomir, & fille d'*Henri* de la Grange, marquis d'Arquien, depuis chevalier des ordres du roi, & cardinal, & de *Françoise* de la Châtre-Brillebaut. Cette princesse après la mort du roi son mari, se retira à Rome pour y demeurer, & y arriva le 24. Mars 1699. Elle y resta jusqu'au mois de Juin 1714. qu'elle en partit pour venir en France & resider à Blois, où elle arriva au mois de Septembre de la même année, & y mourut le 30. Janvier 1716. âgée de 75. ans, d'où son corps fut porté à Varsovie. Leurs enfans furent JACQUES-LOUIS-HENRI, qui suit; *Alexandre-Benoît-Stanislas*, né le 6. Decembre 1677. qui fut nommé le 24. Août 1698. capitaine des gardes du corps du roi de Pologne; reçut le collier de l'ordre du S. Esprit en l'eglise de S. Louis à Rome, le 19. Decembre 1700. & y mourut le 19. Novembre 1714. en sa 37. année, ayant un peu avant sa mort fait profession de la regle des Capucins entre les mains du gardien. Quoique ce prince n'eût point vû le pape depuis son pontificat, à cause qu'on avoit fait difficulté de lui donner le même traitement qu'aux ambassadeurs des têtes couronnées qu'il prétendoit; cependant le pape touché des pieux sentimens de ce prince, voulut qu'on lui rendît après sa mort, les honneurs qui lui avoient été refusés pendant sa vie, en ordonnant que son corps seroit embaumé & exposé sur un lit de parade, revêtu du manteau & du collier de l'ordre du saint Esprit. Le 20. l'ordre fut donné à tous les officiers de la maison du pape, & aux musiciens de la chapelle, d'assister au convoi, qui se fit à l'entrée de la nuit, avec les mêmes ceremonies qui avoient été pratiquées à celui de la reine Christine de Suede, & en dernier lieu à celui du prince de Monaco, ambassadeur extraordinaire de France. Le corps étoit posé sur un lit porté sur une grande machine, environné des gardes Suisses, leur capitaine étant à cheval; les curseurs avec leurs masses, les prélats & les autres officiers venoient ensuite. Ils étoient precedés par un grand nombre de Capucins, puis venoient les Minimes de saint André *delle Fratte*, dans le territoire desquels étoit la paroisse du prince défunt, & la confrairie des Stigmates, avec plusieurs autres en leurs habits de penitens, un cierge à la main. Le convoi passa sous les fenêtres de Monte-Cavallo, d'où le pape le vit passer, & dit le *De profundis* pendant que la marche s'arrêta; puis elle continua jusqu'à l'église des Capucins, où le corps fut mis en dépôt. Le vingt-deux il fut exposé sur un catafalque, & la messe fut celebrée par le sieur Spinola, auditeur de la chambre, qui avoit été nonce en Pologne, ayant quatre évêques assistans, qui firent les encensemens, & elle fut chantée par la musique de la chapelle: le corps fut revêtu de l'habit de Capucin, & enterré dans leur église. Toute la dépense de la pompe funebre fut faite aux dépens de la chambre apostolique. Le roi de Pologne eut encore pour enfans, *Constantin-Philippe-Uladislas*, né le premier Mai 1680. qui reçut à Rome le collier de l'ordre du saint Esprit en même tems que son frere; *Therese-Charlotte-Casimire*, née le 3. Mars 1676. mariée le 15. Août 1694. à *Maximilien-Emanuel* électeur duc de Baviere, dont elle fut la seconde femme; & quatre autres morts jeunes.

JACQUES-LOUIS-HENRI Sobieski, prince royal de Pologne, chevalier de la toison d'or, gouverneur de Styrie &c. né à Paris le 2. Novembre 1667. fut arrêté avec le prince *Constantin*, son frere, le 28. Fevrier 1704. par ordre du roi Auguste de Pologne, électeur de Saxe, croyant qu'ils pouvoient être du nombre des prétendans à la couronne de Pologne; & sur le bruit qui se répandit que le roi de Suede s'approchoit de la Saxe, ces princes furent transferés en Septembre 1706. du château de Pleissenbourg près de Leipsic, en celui de Konigstein sur l'Elbe, d'où ils ne sortirent qu'après la paix entre le roi de Suede & le roi Auguste, au mois de Decembre de la même année. Il épousa le vingt-cinq Mars 1691. *Hedwige-Elisabeth* de Baviere, fille de *Philippe-Guillaume*, électeur Palatin, duc de Neubourg, & d'*Elisabeth-Amelie* de Hesse-Darmstad, morte le 10. Août 1722. en sa 50. année, ayant eu pour en-

fans ; *Jean*, né le 21. Octobre 1699. mort en Juillet 1700 ; *Marie-Leopoldine*, née le 3. Janvier 1693. morte le 12. Juillet suivant ; *Marie-Casimire*, née le 20. Janvier 1695. morte le 28. Mai 1723. étant promise à *Emmanuel-Theodose* de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, pair & grand chambellan de France ; *Marie-Charlotte*, née le 15. Novembre 1697. mariée 1°. le 20. Septembre 1723. à *Frederic-Maurice-Casimir* de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, grand chambellan de France en survivance, lequel étant mort le 1. Octobre suivant après dix jours de mariage, & huit jours de maladie, elle a épousé avec dispense le 1. Avril 1724. *Charles-Godefroi* de la Tour d'Auvergne, prince & depuis duc de Bouillon, frere de son premier mari ; *Marie-Clementine*, née en 1701. mariée à Rome le 3. Septembre 1719. à *Jacques* d'Angleterre, connu sous le nom de chevalier de saint Georges ; & *Marie-Magdelaine* Sobieski, née le 4. Août 1704. morte aussi-tôt après avoir reçu le baptême. * *Memoires du tems.*

SOBRARBE, pays d'Espagne en Aragon, aux environs d'Ainsa, est du côté de la Catalogne & des Pyrenées.

SOCACHOUF, qu'on écrit SOCHACZOW, est une ville de la basse Pologne, dans le palatinat de Rava. Elle est de bois, & a été retablie sur la fin du XVII. siecle. Elle est située entre la ville de Gonbin, d'où elle est éloignée de cinq lieues, & celle de Bloignée à la distance de quatre lieues. Elle est près d'une petite riviere sur le bord d'une plaine élevée en terrasse, au pied de laquelle cette riviere fait une petite isle entre deux agreables canaux, qui ont chacun un petit pont de bois. Audelà de cettte ville, & sur la terrasse dont elle occupe le rideau, commencent ces grandes & belles plaines, qui s'étendent jusqu'à la Vistule par une espace de huit grandes lieues. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu.

SOCCON, philosophe Peripateticien Espagnol, est auteur d'un livre intitulé, *la corne d'abondance*, plein de beaucoup d'érudition. * Diogene *Laërce*, *l.* 12. Aulu Gelle, *l.* 1. *c.* 8.

SOCHIS, ou plûtôt SOTHIS, selon les manuscrits, roi d'Egypte, fit ériger en l'honneur du soleil quatorze obelisques de marbre, ayant tous quarante-huit coudées de haut, à Heliopolis, capitale de son royaume. Ce *Sochis* ou *Sothis*, est apparemment le même que SETHOSIS. * Pline, *l.* 36. *c.* 8.

SOCHO, ville au septentrion de la tribu de Juda, qui fut rebâtie par Heber fils de Caleb ; & c'est de-là, selon quelques-uns, qu'Heber est appellé *pere de Socho*. * I. *Paral.* IV. 18. Il y avoit un autre lieu de ce nom dans la tribu d'Ephraïm. * I. *Rois*, 19.

SOCHOT, ville de Palestine dans la tribu de Gad, sur le bord du Jourdain. * III. *Rois*, 7. C'est encore le nom d'un lieu où vinrent les Israëlites à la sortie d'Egypte. * *Exod.* 12. C'est aussi le nom d'une ville de Palestine dans les montagnes de la tribu de Juda. * *Josué*, 15.

SOCIN (Marianus) celebre par la connoissance du droit qu'il enseigna, & sur lequel il écrivit avec succès, nâquit à Sienne le 4. Septembre 1401. Le pape Pie II. vers lequel ses citoyens le députerent, lui donna des marques d'estime, le déclara avocat consistorial. On peut voir dans les lettres de ce pape quelle estime il faisoit de Socin, qui mourut à Sienne le 30. Septembre 1467. & laissa, entre autres enfans, BARTHELEMI, qui suit. * Bayle, *dict. critiq.*

SOCIN (Barthelemi) ne fut pas moins habile jurisconsulte que son pere, & enseigna le droit en plusieurs académies d'Italie, changeant assez souvent de chaire. Il étoit né à Sienne le 25. Mars 1437. Sur la fin de ses jours une paralysie qui lui étoit tombée sur la langue, le contraignit de se donner à la profession d'avocat consultant. Il mourut à Sienne l'an 1507. âgé de 70. ans, tellement appauvri par ses débauches, qu'il le fallut enterrer aux dépens du public. On a ses consultations recueillies en quatre volumes, avec celles de son pere, & imprimées à Venise l'an 1579. * Bayle *dict. critique.*

SOCIN (Marianus) petit fils du precedent, avoit pour pere *Alexandre* Socin, fils de *Marianus*. Il nâquit à Sienne le 25. Mars 1482. & y prit le bonnet de docteur en droit l'an 1521. Après avoir professé le droit avec beaucoup de gloire dans sa patrie, à Padoue, & à Bologne, il mourut le 19. Août 1556. âgé de 73. ans, accablé par la violence des remedes dont il s'étoit servi pour se guerir d'une maladie causée par son incontinence. Il eut treize enfans, dont plusieurs lui survécurent ; sçavoir, *Celse*, *Philippe*, *Camille*, *Alexandre* pere de *Fauste*, & LELIE, qui suit. * Bayle, *dict. critiq.*

SOCIN (Lelie) premier auteur de la secte Socinienne, né à Sienne l'an 1525. fut destiné à l'étude du droit. Il apprit aussi le grec, l'hebreu & même l'arabe ; mais s'étant laissé infecter du poison de la nouvelle doctrine, il quitta sa patrie l'an 1547. & employa quatre années à voyager en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, en Allemagne & en Pologne. Après y avoir communiqué avec les plus fameux Heretiques, il se fixa à Zuric, où, malgré l'estime qu'il s'acquit de tous côtés par son érudition, il se rendit bientôt suspect, même aux Protestans, de l'heresie Arienne, ou Photinienne, qu'il avoit embrassée dès ce tems-là. Mais rien n'étoit plus commun alors que de voir paroître de nouveaux monstres en matiere de la religion. La liberté que Luther & tous les autres reformateurs, après lui, se donnerent au XVI. siecle, d'interpreter l'écriture sainte selon leurs lumieres, donna lieu à la naissance de plusieurs sectes qui partagerent les Novateurs, & les armerent les uns contre les autres. Sur ce principe, Carlostad, Zuingle & Oecolampade se revolterent contre Luther. Calvin s'éleva ensuite ; & Michel Servet, Aragonois, entra dans le sentiment de quelques anciens Heresiarques, ennemis de la Trinité. Calvin, qui le fit brûler vif à Geneve le 17. Octobre 1553. vit naître de ses cendres un certain ministre de Cracovie nommé *Gregoire Pauli*, qui publia le premier cette heresie dans la Pologne, & qui poussa son impudence jusqu'à faire peindre un temple, dont Luther abbatoit le toit, Calvin renversoit les murailles, & lui en sappoit les fondemens par son attentat sur le mystere de la Trinité. On vit peu de tems après paroître *Georges Blandrata*, Piémontois, qui s'étant sauvé de l'inquisition de Pavie, sema l'Arianisme dans la Pologne, quoiqu'il tâchât quelquefois de le déguiser sous des termes qui paroissoient orthodoxes. De-là il passa dans la Transsylvanie, où il fit goûter la nouveauté de sa doctrine au prince Jean Sigismond. *Valentin Gentile*, Calabrois, refugié à Geneve, & reconnu Tritheïte alloit éprouver la même rigueur que Servet, par ordre de Calvin qui le fit arrêter, si son abjuration simulée ne lui eût fait ouvrir la prison. Il n'en fut pas plûtôt sorti, que malgre la parole qu'il avoit donnée qu'il ne se retireroit point de Geneve sans l'exprès congé du senat, il s'en alla en Pologne. Là, de même que *Georges Blandrata*, *François David*, *Paul Alciat Milanois*, *Lelio Socini de Sienne*, & *Campanus de Juliers*, il debita son sentiment, par lequel il reconnoissoit trois essences & trois personnes distinctes ; ajoutant qu'il n'y avoit que le Pere qui fût vrai Dieu ; & que le Fils & le saint Esprit, (quoiqu'éternels & toutpuissans) étoient moindres que le Pere, duquel ils recevoient, non pas son propre être, mais un autre qui lui étoit inferieur. Ces nouveautés troublerent bientôt la Pologne : en sorte que le roi Sigismond-Auguste se vit obligé de bannir ces novateurs par un édit. La mort naturelle qui enleva Lelie Socin à Zurich le 16. mars 1562. à l'âge de 37. ans, lorsqu'il s'en retournoit en Italie, le sauva des supplices qu'il se fût infailliblement attirés, comme Gentilis, qui mourut à Berne par la main d'un bourreau le 9 Septembre 1566. publiant sur l'echafaut, qu'au lieu que tous les autres martyrs avoient donné leur vie pour la querelle du Fils, il avoit l'honneur d'être le premier qui la perdoit pour les interêts du Pere. * Bayle, *dict. crit.*

SOCIN (Alexandre) dit *le Jeune*, fils de *Marianus*, II. du nom, & pere de *Fauste* Socin, dont nous parlerons dans l'article suivant, reçut à Sienne le bonnet de docteur en droit l'an 1530. Il professa le droit à Padoue pendant quelque tems ; mais il fut obligé de quitter cet emploi à cause des brouilleries qu'il eut avec quelques-uns de ses confreres, & de revenir à Sienne, où il enseigna publiquement. Il alla à Macerata en 1540. pour y professer le droit dans la nouvelle académie que l'on

venoit d'y fonder. Il ne l'exerça pas long-tems; car il y mourut le 26. Avril 1541. Il avoit épousé *Agnès* Petrucci, fille de *Burgesio* Petrucci & de *Victoria* Piccolomini. Il eut de ce mariage FAUSTE, qui fuit. * *Vita Fausti Socini.* Panzirol. Bayle, *dict. crit.*

SOCIN (Faufte) neveu de *Lelie*, & fils d'*Alexandre*, a été chef des Sociniens ou Unitaires, & étoit né à Sienne le 5. Decembre 1539. Il fut corrompu, auffi-bien que plufieurs de fes parens, par les lettres de fon oncle Lelie; & pour éviter les pourfuites de l'inquifition, il fe retira en France. Dans le tems qu'il étoit à Lyon, âgé pour lors de 20. ans, il apprit la mort de Lelie, dont il alla recueillir les papiers à Zurich; & de-là il s'en alla en Italie, où il paffa douze ans à la cour du duc de Florence, d'où il fe retira en Allemagne l'an 1574. & s'arrêta à Bâle pendant trois ans, où il étudia la theologie. Il difputa à Zuric l'an 1578. contre François Pucci, & appellé en Tranffylvanie par Blandrata, il s'y rendit : on le foupçonna d'y avoir eu part par fes confeils au fupplice de François David. Il fe retira l'an 1579. & fouhaita d'entrer dans la communion des Unitaires, qui le rejetterent affez durement; il ne laiffa pas d'écrire en faveur de leurs églifes. Il fit paroître auffi en ce tems-là fon livre *de Magiftratu* contre Jacques Paleologue, & il y condamna vivement la prife d'armes des fujets contre leurs princes, fous pretexte d'obtenir la liberté de confcience : cependant ce livre fournit à fes ennemis un pretexte pour irriter le roi de Pologne contre lui; ainfi après quatre ans de fejour dans la Cracovie, il fe refugia chez Chriftophle de Morftein, feigneur de Paulikow, Polonois. Il y vécut plus de trois ans fous la protection de plufieurs feigneurs du royaume, & époufa même une fille de bonne maifon, laquelle mourut en 1587. & dont il eut *Agnés* Socin, qui fut mariée dans la fuite à *Staniflas* Wifzowati feigneur Polonois. La même année il fe vit privé de fon patrimoine par la mort de François de Medicis, grand duc de Florence, qui jufques-là lui en avoit permis la jouiffance. Etant retourné à Cracovie, il y refta jufqu'en 1598. qu'il y courut rifque de la vie, par une émotion populaire : fa maifon fut pillée; on lui enleva quelques-uns de fes manufcrits, & il fut fort maltraité. Craignant une pareille infulte, il fe retira dans le village de Luclavie éloigné d'environ dix milles de Cracovie, chez Abraham Blanski, gentilhomme Polonois, où il paffa le refte de fes jours, & y mourut le 3. Mars 1604. âgé de 65. ans ayant emprunté des Calviniftes leur grand principe, de s'arrêter ni à l'autorité de l'églife, ni à celle de la tradition, & de ne fe pas mettre en peine fi ces opinions avoient eu, ou non, des fectateurs dans l'antiquité, il refolut d'ufurper ce principe dans toute fon étendue. Il ne fe contenta donc pas de rejetter les dogmes de l'églife Catholique, que les Calviniftes & les Lutheriens avoient deja rejettés; il entreprit l'examen de tous les autres que les Calviniftes avoient retenus, & même de ceux de fon oncle. Il prétendoit que les Ariens avoient trop donné à Jefus-Chrift; & fe déclara nettement Samofatenien & Photinien, foutenant que Jefus-Chrift n'étoit qu'un pur homme, qui n'avoit point eu d'exiftence avant la naiffance de Marie; c'eft-à-dire, qu'il nia ouvertement ce qu'on appelle la préexiftence du Verbe. Il foutenoit que le faint Efprit n'étoit point une perfonne diftincte; & qu'ainfi il n'y avoit que le Pere qui fût veritablement & proprement Dieu, à l'exclufion du Fils & du faint Efprit. Il avouoit neanmoins que le nom de Dieu a été donné à Jefus-Chrift par l'écriture; mais il avançoit que ce n'étoit pas au même fens qu'au Pere, & que ce terme appliqué à Jefus-Chrift ne fignifie autre chofe, finon que Dieu le Pere, feul Dieu par effence, lui a donné une puiffance fouveraine fur toutes les creatures, & l'a rendu par là adorable à tous les hommes & à tous les anges. Ceux qui ont lû fes écrits fçavent quelles interpretations violentes il a été contraint de donner à l'écriture, pour l'ajufter avec fes opinions, & fur-tout au commencement de l'évangile de faint Jean. Il n'a pas craint même d'avoir recours à un voyage de Jefus-Crift au ciel après fon baptême : voyage qu'il a inventé exprès, afin d'expliquer ce paffage de l'évangile, où Jefus-Chrift dit lui-même qu'il eft defcendu du Ciel; *Nemo afcendit in cœlum, nifi qui defcendit de cœlo.* Il anéantit la redemption de Jefus-Chrift, & réduit ce qu'il a fait pour fauver les hommes, à leur avoir enfeigné la verité, à leur avoir donné des exemples de vertus heroïques, & à avoir fcellé fa doctrine par fa mort. Le peché originel, la grace, la predeftination abfolue, paffent chez lui pour des chimeres; les facremens font de fimples ceremonies, fans efficace. Comme il trouvoit encore quelque chofe d'incommode à l'efprit humain, dans la prefence de Dieu & l'immenfité de l'être divin, il a trouvé bon de renfermer Dieu dans un coin du ciel, & de ne lui attribuer que la prefcience des effets neceffaires. On met encore au nombre des opinions Sociniennes, celle de la mort & de la refurrection des ames; c'eft-à-dire que quelques-uns de fes fectateurs ont voulu que les ames mouruffent avec le corps, & qu'elles reffufcitaffent avec le corps, pour recevoir leur jugement; avec cette difference que les juftes reffufcités feront établis dans la poffeffion d'une felicité éternelle; & les méchans feront condamnés à un feu, qui fera à la verité éternel; mais qui ne tourmentera pas éternellement les ames & les corps des méchans, & qui confumera & les corps & les ames après un certain tems proportionné à leurs crimes. Il eft bien clair que felon cette idée, il faudroit dire que le Chriftianifme auroit été éteint dès fon commencement, & que la doctrine de Jefus Chrift n'auroit été entendue de perfonne jufques à Faufte Socin; puifqu'il eft conftant qu'aucun Chrétien n'a jamais formé cet affemblage d'opinions. Mais les Sociniens ne s'embaraffent pas beaucoup de ces confequences, parce qu'en propofant ces dogmes, ils ne les propofent pas pour la plûpart comme neceffaires au falut, & qu'ils reduifent les points qu'ils fuppofent fondamentaux, à un fi petit nombre, que prefque tous les Heretiques, & anciens & nouveaux, y peuvent prétendre. Au refte, quoique Faufte Socin ait furpaffé tous les Heretiques de ce tems-ci par le nombre de fes erreurs, il a donné peu de prife fur lui du côté de fes mœurs. Sa maniere d'écrire eft élegante & honnête, & très-éloignée de l'emportement de Calvin; mais il ne s'étoit jamais appliqué à l'étude de la philofophie & de la theologie fcholaftique. Il avoit feulement appris quelque chofe de la dialectique, mais fort tard; & quoiqu'il n'en eût point d'autre connoiffance que celle qu'il avoit puifée dans l'écriture entendue en fa maniere, & dans les écrits de fon oncle, il s'érigea en reformateur. Auffi quelques-uns de fes freres les Unitaires ne pouvant le fouffrir, le traiterent de brouillon, d'emporté & de médifant. Ils lui reprocherent qu'il écrivoit avec trop de precipitation, & qu'il avoit trop de confiance en lui-même : c'eft ce qui paroît par la lettre que Scarcialupus lui écrivit l'an 1581. & qui eft imprimée parmi les ouvrages de Socin. Il avoue lui-même, dans fa réponfe à Scarcialupus, qu'il n'a étudié fous aucun maître, & qu'il n'a point eu d'autres fecours que les écrits de fon oncle. Quelques-uns de ces confreres s'oppoferent à ces nouveaux paradoxes, qu'ils regardoient comme des opinions horribles & contraires à la parole de Dieu. Voici ce que Niemojevius lui reproche dans une lettre, qu'il lui écrivit l'an 1587. *Non fine mœrore, ne quid gravius addam, incidi inter legendum in quoddam paradoxon fcripturæ facræ contrarium, at planè horrendum, dum Chriftum in morte, five in cruce facrificium obtuliffe pernegas.* Avant qu'on eut fait le recueil des livres qui font dans la biblioteque des Freres Polonois, il étoit difficile de recouvrer les ouvrages de Faufte Socin, qui ont été imprimés à la tête de cette bibliotheque en deux tomes *in-fol.* Le premier tome contient fes explications fur quelques endroits de l'écriture, & fes ouvrages didactiques, dont voici les titres. *Explicatio concionis Chrifti, quæ habetur capite 5. 6. & 7. apud Matthæum. Explicatio primæ partis primi capitis evangeliftæ Joannis. Explicatio de loco Pauli in epiftola ad Romanos capite feptimo, in qua id præcipuè quaritur, utrùm Apoftolus illic fub fua ipfius perfona de feipfo jam per Chrifti perfonam regenerato, necne, loquatur. Explicatio variorum fcripturæ locorum. Commentarius in epiftolam Joannis.* Après cela fuivent dans ce premier tome, fes ouvrages didactiques; fçavoir, un livre intitulé, *De auctoribus fcripturæ facræ*; & ces autres, *Prælectiones facræ. De ecclefia varii tractatus. Epiftolæ ad amicos Elenchi fophiftici. Inftitutio religionis Chriftianæ.* De plus, un ouvrage intitulé,

Quòd Regni Poloniæ & magni ducatûs Poloniæ homines, vulgò evangelici dicti, qui solidæ pietatis sunt studiosi, omnino deberent se illorum cœtui adjungere, qui in iisdem locis falsò atque immeritò Ariani vocantur. De baptismo disputatio. De cœna Domini brevis tractatus. Et fragmenta duorum scriptorum. Il paroît dans tous ses ouvrages beaucoup plus de subtilité & de raffinement que de jugement & de solidité. Cet homme s'étoit fait un plan de la religion à la maniere sur lequel il s'est reglé, & auquel il rapporte toutes ses explications de l'écriture. Le second tome de ses ouvrages contient ses écrits polemiques, dont voici les titres, selon qu'ils sont marqués à la premiere page de ce tome. *Contra Palæologum de Magistratu. De Christo Servatore contra Covetum. De statu primi hominis ante lapsum. De natura Christi. Contra assertiones theologicas collegii Posnaniensis. Miscellanea sacra, contra Erasmum Joannis. Contra Wickum. Breves tractatus. Contra Eutropium. Contra Christianum Franken. Contra Franciscum Davidis.* Il est bon de remarquer que la plûpart de ses disputes sont contre des Anti-Trinitaires, qui ne conviennent point avec Socin dans des points de religion de très grande importance.* Henr. Spond. Florimond de Raimond. Hernebeck, *Summa controverſ. de Socinianiſmo.* Consultez encore sur les articles des Socins, Æneas Sylv. *in epist.* Panciroł. *de claris legum Interp. l.* 3. *Biblioth. Antitrinitar. Vita Faust. Socin.* Bayle, *dict. crit.* M. Simon. Le P. Athanase, Pic-Puce, *hist. du socinian.*

SOCINIENS, *voyez* UNITAIRES, & FRERES POLONOIS. Depuis que ceux de cette secte ont été chassés de Pologne dans une diete generale, par un arrêt public l'an 1660. ils se sont retirés en Prusse & dans la Marche de Brandebourg, où ils sont à present; mais en petit nombre. C'est depuis ce tems-là principalement, qu'ils se sont faits connoître par leurs ouvrages, qui étoient très-rares, & qui ont été la plûpart réimprimés en Hollande: plusieurs même qui étoient écrits à la main, y ont été imprimés. On dit qu'il y a plusieurs de ceux que l'on nomme *Collegiantes* en Hollande, qui sont tombés dans leurs sentimens. Ils se plaignent de ce qu'ils sont odieux à la plûpart des Chrétiens, pour soûtenir la verité & la gloire d'un seul Dieu, Pere de Jesus Christ. Ils protestent qu'ils sont confirmés dans leur créance par la lecture continuelle qu'ils font des livres sacrés. Ils conjurent & supplient ce grand Dieu, dit M. Stoupp, s'ils sont dans l'erreur, de la leur découvrir, & afin qu'ils y renoncent, qu'ils donnent gloire à la verité. Leur conversation, ajoute-t'il, est sainte & sans reproche, autant que les hommes en peuvent juger par ce qu'ils en voyent. Ils s'occupent entierement à la lecture de la bible. Dans les assemblées qu'ils font, tous ceux qui s'y trouvent ont la liberté de parler. Un d'entr'eux commence un chapitre de l'Ecriture; & quand il a lû quelques versets, où il y a un sens complet, celui qui lit & ceux qui écoutent, disent leur sentiment, s'ils le trouvent à propos, touchant ce qui a été lû.

Cette secte a fleuri long-tems en Pologne. Sigismond Auguste y avoit accordé la liberté de conscience aux sectes qui s'étoient separées de l'église Catholique; & à l'abri de cette indulgence les Sociniens ou Unitaires, se mêlerent avec les autres Heretiques, jusqu'à ce que ceux-ci ayant connu les erreurs de ceux-là, ils ne voulurent plus de communication avec eux. Ces nouveaux sectaires ainsi chassés, ne laisserent pas de s'établir des églises à Cracovie, à Lublin, à Novogorod & autres grandes villes, & d'autres à la campagne chez des gentilshommes: ils firent de la ville de Cracovie leur metropole; ils y érigerent un college, y dresserent une imprimerie, & y tinrent tous les ans leur synode. Cet état de prosperité dura jusqu'en 1638. que les écoliers Sociniens ayant brisé une croix qui étoit sur le grand chemin, la diete de Varsovie ordonna que ce college fût démoli, l'église fermée, l'imprimerie détruite, & bannit les ministres & les regens, ce qui fut executé. Quelques tems après les juges de Lublin ruinerent le temple de Kislire & celui de Berese dans la Volhinie, parce que les ministres de Racovie & les suppôts du college s'y étoient refugiés. La diete de 1647. bannit Jonas Slichtingius, pour avoir publié un livre intitulé, *Confessio christiana*, & l'ouvrage fut brulé par la main du bourreau. Il leur resta pourtant plusieurs lieux d'exercice jusqu'en 1658. Alors on découvrit que ces sectaires étoient d'intelligence avec Ragotski, prince de Transsilvanie, qui attaquoit la Pologne d'un côté pendant que les Suedois y entroient de l'autre à main armée. Cette découverte fit prendre la resolution à la diete de Varsovie, d'extirper entierement du royaume cette abominable heresie: ils firent donc une loi, par lequel l'Arianisme fut proscrit; & les Ariens & Sociniens compris sous le même nom, furent obligés d'abjurer leur erreur, ou de sortir de tout le royaume dans deux ans, qu'on leur donna pour vendre leurs biens. Cette loi fut confirmée depuis dans les autres dietes generales, & fut executée à la rigueur.

Ces Heretiques ont aussi fait plusieurs tentatives pour s'établir en Hollande. La I. est attribuée à Erasme Jean, recteur de college à Anvers, qui publia l'an 1585. un ouvrage où il ne mit pas son nom, & qui avoit pour titre *Antithesis doctrinæ Christi & Antichristi, de vero Deo*: Zanchius le refuta l'année suivante. La II. fut celle de Corneille Daëms, jurisconsulte de Malines, qui se transporta de Tergaw, lieu de sa residence, à Utrecht, pour y semer quelques traités de Socin en manuscrit: les magistrats voulurent le faire arrêter, mais il prit la fuite. La III. fut celle d'Ostorode & de Vaidove, qui vinrent de Pologne à Amsterdam, l'an 1598. avec quantité de livres Sociniens, qu'ils commencerent à faire traduire en flamand: les magistrats leur commanderent de se retirer; & leurs livres condamnés par leurs theologiens de Leyde, furent brûlés par ordre des Etats Generaux; & l'on ne donna que dix jours à ces deux Polonois pour sortir hors des Provinces-Unies. En 1617. Adolphe Venator fut relegué dans une isle, pour avoir fait un ouvrage qui sentoit le Socinien. Cependant le schisme des Armeniens a favorisé depuis l'entrée du Socinianisme dans la Hollande; car ils n'ont pas refusé la communion ecclesiastique à ceux qui en font profession. Il faut pourtant convenir que les magistrats & les synodes se sont élevés en differens tems contre les Sociniens; & en 1653. il fut fait par les Etats un édit violent pour les expulser des terres de leur obéissance. Ragotski ne les épargna non pas plus dans la Transsilvanie; cependant ils n'ont pas laissé de se multiplier dans differens pays, & l'on dit qu'il y en a beaucoup dans les Provinces-Unies. Ce qui est heureux pourtant, c'est qu'il n'y a aucun prince, ni aucun état qui en ait fait profession publique.* M. Stoupp, *relig. des Hollandois.* Bayle, *dict. crit. Hist. du Socinian. en françois, par le P.* Athanase, Pic-Puce, *in-4°. en* 1723. *à Paris.*

SOCINISME ou SOCINIANISME, *voyez* SOCIN.

SOCOLOVIUS, (Stanislas) Polonois, qui florissoit en 1581. a écrit sur les trois premiers évangelistes; & ses ouvrages furent imprimés à Cracovie en 1591. Starovolski dit que c'étoit un homme d'un grand esprit, & qui sçavoit bien le latin & le grec. Il traduisit en latin les actes entre Jeremie patriarche de Constantinople, & les theologiens de Wirtemberg, qu'il intitula *censura Orientalis Ecclesiæ*, il y ajouta des notes, & les dedia au pape Gregoire XIII. Trois ans après, ces theologiens ayant publié ces mêmes actes en grec & en latin, Socolovius y fit une réponse, & y ajouta la sentence definitive du patriarche Jeremie. * De Thou, *liv.* 73.

SOCONUSCO, petite province de l'Amerique meridionale, dans la nouvelle Espagne, & le long de la mer Pacifique.

SOCOTH ou SUCCOTH, premier campement des enfans d'Israël, quand ils eurent quitté Ramesses. * *Nombres* 33. *v.* 5. Ce mot hebreu signifie *des tentes*; & c'est aussi le nom du lieu où Jacob, revenant de Mesopotamie, rencontra son frere Esaü. Il y resta une ville de ce nom, qui étoit de la tribu de Gad. Elle subsistoit encore du tems de saint Jerôme, qui en fait mention sous le nom de *Sacoth.* * Saint Jerôme, *de locis Hebraïcis.*

SOCOHT-BENOTH, idole des Babyloniens, dont il est fait mention au II. livre des Rois, *c.* 17. fut apportée en Palestine par les peuples que Salmanazar transporta dans le pays de Samarie. Ce nom signifie *les tentes des filles.* Les Rabbins prétendent que cette idole étoit la figure d'une poule avec ses petits; & Seldenus assure que c'est le nom d'un temple dedié *à la Venus de Babylone*, où les filles s'assembloient. * Rabbi David Kimchi. R. Salomon Jarchi. Seldenus, *de diis Syriis.*

SOCQUIA, anciennement *Badeos*, autrefois ville considerable de l'Arabie Heureuse, n'est maintenant qu'un bourg, situé sur la mer Rouge, à trente lieues de Medine vers le midi. * Baudrand.

SOCRATE, philosophe, fils de *Sophronisque*, sculpteur, & de *Panagerete*, sage-femme, étoit Athenien, de la tribu Alopecide, & nâquit la 4. année de la LXXVII. olympiade, & l'an 469. avant Jesus-Christ. Il étudia sous Anaxagoras & Archelaüs; & en diverses occasions il donna des marques de son courage, en combattant pour la défense de sa patrie. Mais dans la suite il s'attacha entierement à la morale, & cultiva cette partie de la philosophie, que les autres avoient ou ignorée ou negligée. Il étoit si eloquent, qu'il persuadoit tout ce qu'il vouloit: de sorte que les Trente Tyrans qui gouvernoient la ville d'Athenes, lui défendirent d'enseigner la jeunesse. D'ailleurs, il étoit moderé, sobre, chaste, concerté dans ses actions, patient, & possedoit enfin toutes les vertus, qu'il s'étoit rendues naturelles. Il estimoit le repos comme la plus belle de toutes les possessions, & vouloit que la science seule fût un bien, & l'ignorance un mal. Selon lui, les richesses & les grandeurs n'avoient rien d'honnête; au contraire, elles étoient une source de toutes sortes de maux. Il assuroit aussi qu'il ne sçavoit qu'une chose seule; c'est qu'il étoit tout-à-fait ignorant. L'oracle le declara l'homme de toute la Grece le plus sage; mais quelques auteurs croyent que cet oracle n'est autre chose que la reputation generale qu'il s'étoit acquise par sa moderation & ses bonnes qualités. Il disoit d'un prince qui avoit beaucoup depensé à faire un palais, & n'avoit rien employé à se faire honnête homme, *qu'on couroit de tous côtés pour voir sa maison; mais que personne ne s'empreßoit pour le voir.* Il recommandoit trois choses à ses disciples; la sagesse, la pudeur & le silence. Voyant le massacre que faisoient les trente Tyrans, il dit à un philosophe: *Consolons-nous de n'être pas, comme les grands, le sujet des tragedies.* Il disoit *qu'il n'y avoit point de meilleur heritage qu'un bon ami.* Un homme qui se connoissoit en physionomie, ayant dit de lui, qu'il étoit brutal, impudique & yvrogne; il avoua qu'il avoit eu du penchant pour ces vices, mais qu'il s'en étoit corrigé par la raison. Il disoit ordinairement, *qu'on avoit grand soin de faire un portrait qui ressemblât, & qu'on n'en avoit point de ressembler à la divinité, dont on est le portrait; qu'on se paroit au miroir, & qu'on ne se paroit point de la vertu.* Il ajoûtoit, *qu'il en est d'une mauvaise femme comme d'un cheval vicieux, auquel lorsqu'on est accoûtumé, tous les autres semblent bons.* Ses sentimens à l'égard de Dieu, étoient très-respectueux & très raisonnables. Il se moquoit de la pluralité des dieux du Paganisme: ce qui le fit accuser d'impieté par Anyte & Melite, & condamner à boire du jus de cigue. Lorsqu'on lui rapporta qu'il avoit été condamné à mort par les Atheniens: *Et eux*, dit il, *par la nature. Mais c'est injustement*, dit sa femme: *voudrois-tu que ce fût justement*, reprit-il? Le jour qu'il devoit boire le poison, un de ses amis lui ayant envoyé une belle robe: *comment*, dit-il, *celle qui m'a servi pendant ma vie, ne me suffira pas à la mort?* Il mourut ainsi à l'âge de 78. ans, la 1. année de la XCV. olympiade, l'an 400. avant Jesus-Christ, Lachés étant preteur d'Athenes. La conduite pleine de raison, & la fin de ce philosophe lui ont attiré les éloges de plusieurs peres, qui semblent n'avoir pas desesperé de son salut. Erasme, encore plus hardi a eu la temerité de s'écrier dans un de ses dialogues, qu'autant de fois qu'il lisoit la belle fin de Socrate, il ne pouvoit presque pas s'empêcher de dire: ô saint Socrate, priez pour nous: *vix mihi tempero quin dicam: sancte Socrates, ora pro nobis.* * Platon. Xenophon. Diogene *Laërce*, *l.* 2. *vita Philos.* Diodore, *l.* 14 Aristide. Plutarque. Eusebe, &c. cités par la Mothe le Vayer, *de la vertu des Payens*, P. 2. Erasme, *in conv. Relig.* Naudé, *apol. des grands hommes soupçonnés de magie.* Charpentier, *vie de Socrate.*

SOCRATE, de Rhodes, vivoit apparemment sous l'empire d'Auguste, vers la 1. année de l'ere Chrétienne, & écrivit trois livres des guerres civiles, dont le dernier est cité par Athenée, *l.* 4. Vossius croit qu'il pourroit être celui que le même Athenée allegue, comme auteur des deux autres traités, *l.* 3. *&* 9. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 2.

SOCRATE, auteur d'une histoire d'Argos. Diogene *Laërce* & Plutarque en font mention. * Gesner, *in bibliot.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 2. *&* 3.

SOCRATE, dit *le Scholastique*, qui vivoit dans le V. siecle, apprit à Constantinople la grammaire sous Ammonius & Helladius, qui étoient d'Alexandrie. Depuis il écrivit une histoire ecclesiastique en sept livres, qui commence où finissoit celle d'Eusebe, c'est-à-dire, à Constantin, & qui s'étend assez avant jusques dans le regne de l'empereur Theodose *le Jeune.* Photius le blâme d'être peu exact dans son style, & moins encore dans l'exposition des dogmes ecclesiastiques. On l'accuse d'avoir été attaché aux erreurs des Novatiens; & en effet il est facile de decouvrir son inclination pour cette secte, toutes les fois qu'il a occasion d'en parler; car il loue excessivement les évêques de ce parti, & reprend aigrement les Orthodoxes qui s'étoient opposés à leurs dogmes. * Liberat, *c.* 1. *Brev.* Cassiodore, *c.* 17. *de divin. lect.* Evagre, *l.* 5. *c.* 24. Photius, *cod.* 28. *&* 30. Sigebert, *c.* 10. *cat. vir. ill.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Græc. &c.*

SOCZOU ou SUCHZOW, sur le fleuve Strech, ville de l'Europe, capitale de la Moldavie, est nommée par les Latins *Sucidava* & *Suczova.*

SODERE, ville dans l'isle Sura ou Cholmkil, l'une des Hebudes, au couchant de l'Ecosse, est très-petite & peu considerable, quoiqu'elle ait été le siege d'un évêque.

SODI, nom d'un fleuve dont il est parlé dans Baruch, que l'on croit être l'Euphrate. * *Baruch*, 4.

SODOMA (le) peintre, *voyez* GIOVIAN ANTONIO D'AVERCELLI.

SODOME, (suivant l'hebreu *chaux* & *ciment*) ville de la Judée, étoit capitale de treize cités, qui furent submergées, selon Strabon, par un lac formé d'un tremblement de terre, qui avoit aussi allumé quelques soufres & bitumes soûterrains. Ce lac fut depuis appellé *Asphaltite* ou *mer Morte*, parceque les poissons n'y peuvent vivre. Ce même auteur ajoûte que l'on montroit le circuit de cette ville, qui étoit, dit-il, de soixante stades, & que les cendres qui étoient sur les ruines produisoient des arbres qui portoient des fruits, dont l'exterieur étoit très-agreable, mais qui se reduisoient en poussiere très-menue & très-puante aussitôt qu'on les touchoit. L'histoire sainte rapporte autrement cette destruction; car elle ne met que cinq villes, lesquelles en punition des voluptés detestables des habitans, furent abîmées & foudroyées du feu du ciel l'an du monde 2138. & 1897. avant Jesus-Christ. *Voyez* GOMORRHE & ASPHALTITE; & la dissertation de Jean le Clerc, *de Sodoma subversione.* * *Genes.* 19. *Ezech.* 16. Strab. 16.

SOEFVE (Lucien) natif de Paris, & auteur d'un recueil en deux volumes *in folio* de huit cens arrêts du parlement de Paris, rendus depuis 1640. jusqu'en 1681. Dans cet ouvrage intitulé, *Questions notables tant de droit que de coûtume, &c.* on trouve les raisons alleguées par les avocats des parties. Il mourut en 1695. âgé de 78. ans, étant doyen des avocats du parlement de Paris, où il avoit été reçu en 1636.

SOELLO, isle de Suede, située au milieu des eaux du Meler, lac de la province de Sudermanie, est environnée de plusieurs autres isles plus petites. On la nommoit autrefois *Sila*, & ses habitans sont connus dans l'histoire sous le nom de *Silinges* & de *Tursilinges.* Les Silinges mêlés avec les Vandales occuperent une partie de l'Espagne. Odoacre étoit roi des Tursilinges. Soëllo & les isles voisines, si l'on en croit l'auteur que nous allons citer, sont les isles fortunées des anciens. Rudbeck l'assure dans son Atlantique. C'est le plus fertile, le plus sain, le plus charmant morceau de terre qui soit au monde, si on veut croire M. Thun, dans son *Imago policiti Christiani*, *in vita Erici Palmskjoldii*, *&c.*

SOEME, fils d'un autre *Soëme*, & frere de *Ptolomée* roi d'Iturée, fut élevé à la cour d'Herode roi des Juifs, dont il fut un des favoris. Herode ayant entrepris un voyage à Rome, pour faire sa paix avec Auguste, lui donna sa femme Mariamne à garder dans le château d'Alexandrion, dont il l'avoit fait gouverneur, & lui commanda de la tuer, s'il arrivoit qu'on le fit mourir à

Rome, afin qu'elle ne tombât pas en d'autres mains. Soëme, vaincu par les civilités de la reine, lui declara les ordres que le roi lui avoit donnés. Peu de tems après le retour d'Herode, Mariamne lui reprocha la cruauté qu'il avoit eu dessein d'exercer contre elle. Enfin une esclave ayant revelé à la question, qu'elle avoit appris les ordres cruels d'Herode par la bouche de Soëme, ce prince irrité le fit mourir, & Mariamne ensuite, quoiqu'il fût extrêmement passionné pour elle, l'an du monde 4007. & 28. avant Jesus-Christ. * Josephe, *antiq. l.* 15.

SOEME, homme de qualité & fort vertueux, de la ville de Petra en Arabie, fut tué en trahison par Silleus. * Josephe, *liv. XVII. chap.* 4. *des antiq.*

SOEST, *voyez* ZOEST, ville d'Allemagne.

SOFA, fils de *Jacques*, Iduméen, du parti de Simon, le chef des factieux de Jerusalem, commandoit cinq mille hommes de sa nation dans la ville. Il se signala au siege que Tite mit devant cette place, en la défendant contre les Romains.* Josephe, *Guerre des Juifs, liv. V. chap.* 16.

SOFALA, petit royaume, dont la capitale porte le même nom, dans le pays des Cafres en Afrique. Les Portugais appellent le roi de ce pays, l'empereur de l'or, à cause de ses mines. Les habitans sont negres ou noirs; & il y a plusieurs sauvages qui mangent de la chair humaine, & qui saignent le betail pour en boire le sang. Ils ne croyent qu'un Dieu, qu'ils appellent *mozimo* ou *guiguimo*, & n'ont point d'idoles; au lieu que les autres negres de l'Afrique sont grands idolâtres. Ces peuples haïssent aussi le sortilege, le punissent rigoureusement, & traitent avec la même rigueur ceux qui sont coupables de larcin ou d'adultere. Il ne paroît parmi eux aucun culte de religion, si ce n'est qu'ils observent certains jours, & font quelques fêtes en memoire des défunts. Quand le corps d'une personne morte est consumé, ils prennent les os de leur pere, de leur fils, ou de leur femme, pour les garder; & tous les sept jours ils étendent une nappe au lieu où ils mettent ces ossemens, & y servent à manger, comme si les défunts étoient encore vivans; puis ils font quelques prieres, & mangent ensuite ce qu'ils ont mis sur la table. On sert le roi à genoux; & au lieu de faire l'essai des viandes, il y a des officiers qui mangent de ses restes en sa presence. Lorsqu'il boit, tous ceux qui sont presens jettent des cris de joie, avec quelques paroles en son honneur; & par-tout où l'on entend ces cris, on en fait de semblables: de sorte qu'on sçait dans la ville toutes les fois qu'il boit. On fait la même chose lorsqu'il éternue ou qu'il tousse. Tout le monde est assis devant lui, hormis les Arabes & les Portugais qui lui parlent debout, & quelques-uns de ses favoris. Cette coûtume vient peut-être de ce qu'étant assis, on n'est pas en état de rien entreprendre contre la personne du roi. C'est pour cette raison que les Perses mettent leurs mains dans leurs manches, en passant devant le sophi. Il n'est permis qu'aux grands d'avoir des portes à leurs maisons; ce que le roi leur accorde par honneur; car le roi veut persuader à ses sujets qu'ils sont assez en assurance sous sa protection. Il n'y a point de chevaux en ce pays; & l'on n'y fait la guerre qu'à pied, avec des fleches, des javelots, des poignards & de petites haches. Outre ses gardes, le roi a deux cens dogues qui l'accompagnent à la chasse & à la guerre. Quand il faut semer ou moissonner, la reine & toutes les dames vont à la campagne, & tiennent à honneur d'y donner ordre à leurs biens.

Quelques-uns croyent que ce pays est l'Ophir où Salomon envoyoit tous les trois ans des vaisseaux d'Asion-gaber, (qui est Suez, port de la mer Rouge,) pour en rapporter de l'or. Plusieurs édifices, qui paroissent bâtis par des étrangers, & quelques inscriptions ou caracteres inconnus, appuyent cette conjecture. Outre que les habitans de Sofala se vantent d'avoir des livres qui prouvent que du tems de Salomon les Israëlites navigeoient de trois ans en trois ans vers leur côte, pour y acheter de l'or, on peut confirmer cette opinion par l'autorité des Septante, qui traduisent Ophir par Σωφιρα car comme le changement d'*r* en *l* est assez ordinaire, de *Sophira* on a pû aisement faire *Sofala. Voyez* ZOFALA. * Dapper, *description de l'Afrique.* Moquet, *l.* 4. Thomas Lopes, *voyage des Indes.* Marmol, *de l'Afrique, l.* 9.

SOFFA, dans la Turquie, est une estrade, ou un plancher de bois, élevé de terre d'environ la hauteur d'un pied, & placé au bout d'une salle ou d'une chambre. Ces soffas servent pour s'y asseoir, ou se coucher dessus, & pour voir en cette posture ce qui se passe dans la rue, parceque l'on y fait des fenêtres tout au tour. Ils sont couverts de beaux tapis, avec de grands coussins de brocard, ou de quelque étofe riche. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SOFFROI, *cherchez* CALIGNON.

SOFTAS: ce sont parmi les Turcs, certains dervis beneficiers ou chanoines, qui ont de bonnes rentes, pour venir à la fin de chaque namas ou priere du jour, dire une maniere d'office des morts auprès des sepulcres des sultans. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

SOGDIANE, grande region de l'Asie, entre les deux Scythies, la Margiane, la Bactriane & la mer Caspienne, est, selon quelques modernes, le Zagathai d'aujourd'hui; les autres veulent que ce soit Usbeck; & d'autres assurent que la Sogdiane est proprement une partie du royaume de Mawrelnahar. On sçait du moins que c'est une partie de la Tartarie d'Asie, & que sa capitale est Samarcand, renommée par la naissance de Tamerlan. * Baudrand, *in Auct. Lex. Ferr.*

SOGDIEN ou SECUNDIEN, *Sogdianus* ou *Secundianus*, roi de Perse, étoit second fils d'Artaxerxés *Longue-main*, & frere de Xerxés II. auquel il succeda; mais son regne ne fut que de sept mois ou environ, l'an du monde 3611. & 424. avant Jesus-Christ. * Eusebe, *in chron.*

SOGH, AL SOGH, est une grande & belle vallée du Mawrelnahar, dans la grande Tartarie. On lui donne huit journées d'étendue du couchant au levant, le long de la riviere de Sogh. Elle est toute pleine de jardins & de prairies, & la ville de Samarcand en est la capitale. * Mati, *dict.*

SOHNIUS, (George) né à Fridberg en 1551. & mort en 1589. fut professeur en theologie à Marpourg & à Heidelberg. On a ramassé & imprimé toutes ses œuvres en trois volumes. * Konig, *bibl.*

SOIGNIES, petite ville des Pays-Bas, est dans le Hainault, sur la riviere de Sonneque, à trois lieues de Mons, vers le nord. On voit près de cette ville le petit bois de Soignies, qu'il ne faut pas confondre avec celui de *Sogne*, qui est incomparablement plus grand, & situé dans le Brabant, près de Bruxelles & de Hall, du côté du levant. * Mati, *dict.*

SOISSONS sur Aîne, ville de France en Picardie, capitale d'un petit pays dit le Soissonnois, avec titre de comté & évêché suffragant de Reims, nommée par les auteurs Latins *Suessio* & *Civitas Augusta Suessionum*, est très-ancienne, grande & riche. Sous la premiere race de nos rois, Soissons a été capitale d'un royaume, & depuis a toûjours porté le titre de comté. La riviere d'Aîne la traverse d'un côté, & la rend très-marchande par la commodité des gros bateaux qui y abordent facilement. Il y a dans cette ville présidial, generalité & une académie de beaux esprits, *dont nous allons parler sous un titre separé.* L'église cathedrale, dediée sous le titre des saints martyrs Gervais & Protais, a un chapitre, où il y a un prevôt, un doyen, un chantre, quatre archidiacres, un tréforier, un écolâtre, & soixante chanoines. Cette ville renferme plusieurs autres maisons ecclesiastiques & religieuses, avec les abbayes de S. Medard, de S. Crespin *le Grand*, de Notre-Dame, toutes trois de l'ordre de S. Benoît, & les deux premieres d'hommes; de saint Jean des Vignes, de saint Leger des Vignes, & de saint Crespin en Chaye-lez-Soissons, de chanoines reguliers. Outre ces six abbayes, il y en a dix-sept autres dans le diocese. Le plus ancien évêque est saint Sixte, qui le fut ensuite de Reims, & qui eut pour successeur à Soissons un saint prêtre, nommé Sinicius. L'évêque est le premier suffragant de Reims, & a droit de sacrer nos rois très-Chrétiens en l'absence de son metropolitain, sous l'autorité neanmoins, & par la permission du chapitre

de Reims. * Pline, *l.* 4. *c.* 17. Strabon, *l.* 4. Cesar, *l.* 2. Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 2. Antonin, *in itiner.* Gregoire de *Tours.* Flodoard &c. Robert & Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Du Chêne, *rech. des antiq. des villes.*

CONCILES DE SOISSONS.

L'an 743. ou 744. vingt-trois prelats s'assemblerent à Soissons pour diverses affaires importantes, qui sont exprimées dans dix canons, qui nous restent de ce concile. Le II. concile de Soissons fut tenu en 853. en la presence de Charles *le Chauve*, au sujet des clercs ordonnez par Ebbon de *Reims*. Hincmar, qui étoit à sa place, les fit deposer. Cette affaire eut des suites fâcheuses, & fut debrouillée dans un autre concile de Soissons l'an 866. Les evêques s'assemblerent dans l'abbaye de saint Crespin de Soissons l'an 941. pour l'affaire de Hugues & Artauld, tous deux pretendans à l'evêché de Reims. Le premier y fut maintenu, & fut consacré dans ce concile. Manassez de *Reims* en tint un l'an 1078. & Rainaud, aussi métropolitain, en celebra un autre l'an 1092. où l'erreur de Roscelin fut condamnée. Saint Anselme en fait mention, *l.* 2. *ep.* 41. *ad Fulcon.* & Conon, evêque de Palestrine, & legat du saint siege, presida à un concile tenu contre Pierre Abailard l'an 1120. & selon d'autres, l'an 1137. Les evêques des metropoles de Reims & de Sens s'assemblerent l'an 1155. en cette ville; pour y regler diverses affaires du royaume, & pour y chercher les moyens de s'opposer à certains seigneurs qui pilloient les biens des ecclesiastiques & des seculiers. Rigord nous assure que vers l'an 1201. ou, selon d'autres 1202. on assembla un concile à Soissons, pour l'affaire de Philippe *Auguste*, qui avoit repudié son épouse Ingeburge, & qu'il alla reprendre, lorsque les prelats étoient sur le point de decider s'il le devoit faire. Le cardinal des Ursins, archevêque de Reims, y en celebra un autre de sa province l'an 1456. & on y travailla à reformer divers abus. Nous avons les actes de ce concile dans les ordonnances synodales d'Arras.

ACADÉMIE DE SOISSONS.

L'académie de Soissons fut établie sous la protection de M. le cardinal d'Estrées par lettres patentes du roi, données au camp devant Dole, au mois de Juin 1674. & registrées au parlement le 27. Juin 1675.

Avant ces lettres, & dès l'année 1640. les premiers qui ont composé cette compagnie, s'assembloient regulierement une fois la semaine, conferoient de leurs études, rapportoient leurs difficultez, & corrigeoient ensemble leurs compositions. Il étoient animez à ces exercices par plusieurs de l'académie Françoise, avec qui ils avoient commerce de lettres, & qui leur donnerent la pensée de former un corps d'académie.

La reputation qu'eurent ces assemblées, porta M. le maréchal duc d'Estrées, gouverneur de la province, à y assister, & il en eut une si haute opinion, qu'en 1657. il demanda au roi qu'il lui plût de les autoriser par des lettres Sa majesté agréa dès-lors la proposition, mais l'exécution a été long-tems retardée. Il semble qu'elle étoit reservée au crédit de M. le cardinal d'Estrées, son fils, & à la bienveillance des amis que l'academie de Soissons avoit dans l'académie Françoise; & en particulier de MM. Patru, Pelisson, l'abbé Tallemant, prieur de saint Albin, & Charles Perrault, qui agirent puissamment dans le tems. Feu M. Colbert prit la peine de faire dresser & expedier les lettres lui-même, & les envoya à Soissons avec une lettre des plus obligeantes.

L'académie Françoise fait l'honneur aux académiciens de Soissons de les admettre dans ses assemblées publiques & particulieres, de leur donner seance, & de demander leurs avis sur les matieres dont on y delibere, comme à ceux qui la composent. Les académiciens de Soissons, de leur part, ne manquent pas de donner à MM. de l'académie Françoise toutes sortes de marques d'estime & de reconnoissance, ils prient ceux qui se trouvent à Soissons de venir présider à leurs assemblées. M. l'abbé Tallemant, prieur de saint Albin, M. le Marquis de Dangeau, & M. Bossuet, évêque de Meaux, l'ont fait plusieurs fois. M. de Silleri, évêque de Soissons, qui étoit de l'académie Françoise, presida très-souvent à celle de Soissons; & quand quelque nouvel académicien faisoit sa premiere entrée, il vouloit que l'assemblée publique qu'on tient pour ce sujet, se fît dans la salle de son palais.

L'académie de Soissons a pris de cette liaison avec l'académie Françoise, le sujet de sa divise: le corps est un aiglon qui s'éleve vers le soleil à la suite d'un aigle avec ces paroles pour ame, *Maternis ausibus audax.* Elle compte pour beaucoup l'engagement où elle est de prendre toujours un protecteur du corps de l'académie Françoise, & de lui envoyer tous les ans une piece de sa composition: elle a presque les mêmes statuts & les mêmes usages que l'académie Françoise. Le nombre de ses académiciens est fixé à vingt. En voici la liste:

Jean-Baptiste Guerin, conseiller & avocat du roi au bailliage & siege presidial de Soissons, secretaire perpetuel de l'académie, mort le 4. Avril 1710.

Julien de Hericourt, écuyer, seigneur de Hedouville, conseiller du roi audit présidial, procureur pour sa majesté en la reformation generale de eaux & forêts de Languedoc & Guienne, mort le 17. Octobre 1705.

Charles Bertrand, conseiller du roi, bailli du comté de Soissons, mort le 30. Juin 1700.

Etienne Morant, conseiller du roi, lieutenant criminel en l'élection de Soissons, mort le 1. Fevrier 1703.

Ces quatre messieurs ont commencé les premieres assemblées.

Jean Arnould, prêtre curé de Juvigni, reçu dans l'année 1651. mort le 18. Août 1709.

Christophe Hasterel, écuyer seigneur de Preaux, conseiller du roi audit présidial de Soissons, reçu dans la même année 1651. mort en 1658.

Nicolas le Sueur, avocat au parlement, reçu dans l'année 1654. mort au mois de Septembre 1669.

Nicolas Hebert, tresorier de France en la generalité de Soissons, reçu dans l'année 1654. mort le 22. Mai 1703.

Pierre Parat, écuyer seigneur de Chaillevai, capitaine de cavalerie, reçu en 1654. mort le 1. Mars 1699.

François Gillui, chanoine de l'eglise de Soissons, reçu le 17. Decembre 1656. mort au mois de Janvier 1698.

Jean Hebert, chanoine de ladite eglise de Soissons, reçu en l'année 1662. mort le 28. Novembre 1684.

Pierre de Hastrel, ou Hasterel, écuyer seigneur de Preaux, chevalier d'honneur au présidial de Soissons, reçu en 1662. mort le 14. Mai 1710. Il étoit fils de Christophe de Hastrel.

Vincent Durand, avocat au presidial, reçu en 1663. mort le 26. Fevrier 1672.

François Quinquet, chanoine de l'eglise de Soissons, & conseiller clerc au présidial, reçu en 1663. mort le 27. Août 1694.

Antoine Berthemet, avocat au présidial, reçu en l'année 1663. mort.

N. Cousin, prêtre docteur en theologie, vicaire general de M. l'évêque de Luçon, reçu en l'année 1664. mort au mois de Novembre 1674.

Louis de Froidour, écuyer seigneur de Serisi, grand-maître des eaux & forêts de la grande maîtrise de Toulouse, reçu en l'année 1665. mort au mois d'Octobre 1685.

Henri Delfaut, écuyer seigneur des Courbes, conseiller du roi, premier president au présidial de Soissons, reçu en 1669. mort au mois de Juillet 1709.

Nicolas Morant, chanoine de l'eglise de Soissons, abbé de Corres, reçu en l'année 1679. mort.

François le Vasseur, chanoine regulier de l'abbaye de saint Jean des Vignes, prieur curé d'Auchi-le-Château, reçu en l'année 1681. mort le 21. Mai 1700.

Louis de Hericourt, doyen & chanoine de l'eglise de Soissons, reçu au mois de Mars 1682. secretaire perpetuel de l'académie. Il est fils de Julien de Hericourt de la même academie.

Rolland René le Vayer, chevalier seigneur de Boutigni, conseiller au parlement de Paris, reçu le 7. Novembre 1683. mort au mois de Novembre 1710.

Charles le Vayer de Bressac, prêtre superieur du seminaire de Cambrai, reçu le même jour 7. Novembre 1683. mort.

Nicolas

Nicolas le Tourneux, prêtre, prieur de Villiers sur-Fere, reçu en 1684. mort le 28. Novembre 1686.

Noël Bocquillon, reçu le 1. Decembre 1688.

Jean-Baptiste Robineau de Boëne, chanoine de l'église de Soissons, & depuis prieur-curé d'Ingré, dans le diocese d'Orleans, où il est né, reçu le 4. Juillet 1698.

François-Simon Morant, conseiller & avocat du roi au presidial de Soissons, reçu le 27. Juillet 1701.

Pierre Charré, conseiller & procureur du roi audit présidial, reçu le 23. Janvier 1704.

Pierre-Louis le Picart, conseiller du roi, maître des eaux & forêts de Soissons, reçu le même jour 33. Janvier 1704.

René-Nicolas de Fleuri, licentié en theologie de la faculté de Paris, chanoine & trésorier de l'église de Soissons, reçu le même jour 23. Janvier 1704.

Charles Gilles Guerin, chanoine de ladite église, reçu le même jour 23. Janvier 1704. mort le 26. Novembre 1705. Il étoit fils de Jean-Baptiste Guerin, de la même académie.

Henri Delfaut, chanoine de l'église de Soissons, reçu le même jour 23. Janvier 1704 mort. Il étoit fils de Henri Delfaut.

Jean Gaschiés, chanoine & theologal de l'église de Soissons, reçu le 23. Decembre 1705.

Jean-Baptiste-Zacharie Goffet, prêtre, docteur en theologie de la faculté de Paris, grand archidiacre & chanoine de l'église de Soissons, grand-vicaire de M. l'évêque de Soissons, reçu le 18. Août 1706.

Jean-Baptiste Bonnet, licentié en theologie de la faculté de Paris, chanoine & prevôt de l'église de Soissons, reçu le 24. Novembre 1709.

Achilles de Sassenage, abbé de saint Jean des Vignes de Soissons, reçu le 6. Septembre 1712.

Henri-Chrétien de Beine, president au presidial de Soissons, reçu le 16. Mai 1713.

Nicolas Coudrai, écuyer, conseiller du roi, correcteur des comptes à Paris, reçû le même jour 16. Mai 1713.

Charles-Henri Arnauld de Pompone, conseiller détat ordinaire, commandeur & chancelier des ordres du roi, ci-devant son ambassadeur à Venise, abbé de saint Medard de Soissons, reçu le 6. Septembre 1714.

Jean-Joseph Languet de Gergi, évêque de Soissons, & depuis 1731. archevêque de Sens, reçu le 25. Septembre 1715. Il est de l'académie Françoise.

Samson Danré, conseiller du roi, & son procureur au bureau des finances de la generalité de Soissons, reçu le 8. Janvier 1716.

Achilles de Gaya, chanoine de l'église cathedrale de Soissons, & grand-vicaire de M. l'évêque de Soissons, reçu le 14. Septembre 1717. mort.

Antoine-Charles Bertherand, écuyer, conseiller du roi, president, trésorier de France, au bureau des finances de Soissons, reçu le même jour 14. Septembre 1717.

François Bertherand de Long-Prez, écuyer, gentilhomme servant ordinaire du roi, reçu le 4. Septembre 1719.

Jean-Baptiste Carrier, avocat au parlement, procureur du roi en la maîtrise des eaux & forêts de Soissons, reçu le 13. Janvier 1721.

Adrien Robert, écuyer, seigneur de Chalard, reçu le 26. Fevrier 1722.

* M. de Hericourt, *historia academiæ Suessionensis*.

SOISSONS (comtes de) *voyez* BOURBON & SAVOYE.

SOL (saint) hermite en Allemagne dans le VIII. siecle, étoit Anglois, du nombre de ceux que la reputation de saint Boniface, évêque de Mayence, attira en Allemagne. Après avoir demeuré quelque-tems auprès de lui, il embrassa la vie monastique, & se retira dans un desert, sur les confins de la Baviere & de la Thuringe, où il demeura caché pendant plusieurs années. Son hermitage a depuis été de la dépendance de l'abbaye de Fuldes. Il est mort vers l'an 790. & l'on fait memoire de lui dans les martyrologes au 3. Decembre. * Herman. Ric, *apud Mabillon. sæcul. III. Benedict.* Baillet, *vies des Saints*.

SOLAIRES ou CHAMSI, peuples de la Mesopotamie & des environs, sont ainsi nommés, parce que, selon l'opinion commune, ils adorent le soleil. On ne compte que neuf ou dix mille hommes de cette secte. Ils n'ont ni églises, ni temples, & ne s'assemblent que dans des lieux souterrains & écartés des villes, où ils traitent des matieres de leur religion si secretement, qu'on n'a jamais pû rien découvrir de ce qu'ils y faisoient, par ceux mêmes qui se sont convertis à la foi, dans la crainte qu'ils avoient que cela venant à se sçavoir, ils ne fussent assassinés par les autres, suivant la resolution que l'on en prend dans leurs assemblées. Les bachas du grand-seigneur, voyant que les Solaires ne faisoient aucun acte public de religion, leur ordonnerent il y a quelque années de se déclarer, pour sçavoir si leur secte pouvoit être tolerée dans l'empire du Turc : ce qui les obligea de se rejoindre aux Syriens ou Jacobites, sans vouloir neanmoins observer les pratiques du Christianisme. Dans la suite ils continuerent toujours de s'assembler en cachette à leur ordinaire. * Michel le Fevre, *theâtre de la Turquie*.

SOLANTO, en latin, *Solus*, *Olulis*, étoit anciennement une ville de la Sicile; ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé dans la vallée de Mazara, près du cap de Bongerbino ou Mongerbino, à quatre lieues de Palerme, vers le levant. * Mati, *dict.*

SOLBAZAR, en latin *Salbazaria*, *Halonæ*, anciennement bourg de l'Ionie dans l'Asie Mineure, est maintenant dans la Natolie Propre, près du Madre. * Baudrand.

SOLEIL (l'isle du) en Amerique. On lui donne dix lieues de circuit; mais on ne dit pas si elle est peuplée ou deserte. * Mati, *dict.*

SOLEISEL (Jacques de) gentilhomme de la province de Forez, fils de *Matthieu* de Soleisel, officier des gendarmes Ecossois, nâquit en l'année 1617. en une de ses terres nommée *le Clapier*, proche de la ville de saint Etienne. Après avoir achevé ses études à Lyon, chez les Jesuites, il suivit l'inclination qu'il avoit pour le manege. Il apprit à monter à cheval sous plusieurs écuyers celebres, particulierement sous M. de Memon, qui le perfectionna beaucoup. Ensuite il prit des leçons de M. de Buades, écuyer de M. de Longueville, pendant la negociation de Munster, où il avoit suivi le comte d'Avaux pour voir l'Allemagne, & sur-tout pour y conferer avec les medecins pour les maladies de chevaux, qui sont là aussi frequens que le sont en France les medecins des hommes. De-là s'étant retiré dans sa province, & ayant reçu plusieurs jeunes gentilshommes, il s'employa à leur enseigner les exercices du manege, & en fit d'excellens écuyers. M. Bernardi, qui s'est si fort distingué dans sa profession, & qui connoissoit le merite de M. Soleisel, lui manda qu'il venoit d'établir une académie à Paris, & le pria de le venir aider. Il y vint & mit en grande reputation cette école. Il ne se contenta pas de connoître pour son utilité particuliere toutes les maladies des chevaux, & tous les remedes qu'on y peut apporter; il voulut que la connoissance qu'il en avoit devînt utile au public. Il en composa un livre sous le titre de *parfait Maréchal*, dont il s'est fait beaucoup d'éditions, & qui a été parfaitement bien traduit en allemand pendant sa vie. Depuis sa mort il a été imprimé presque en toutes les langues. C'est un livre original, & qui comprenant tout ce qui regarde les chevaux, a fait oublier les autres livres qui ont traité de cette matiere. Il a aussi composé un petit ouvrage, qui a pour titre *le maréchal methodique*, sous le nom supposé de *la Bessée*, écuyer de l'électeur de Baviere, & en même tems un *dictionaire de tous les termes de la cavalerie*. L'assemblage de ces deux livres compose une des trois parties des *Arts de l'homme d'épée*. Il a aussi augmenté & perfectionné le livre du *manege* de M. le duc de Neufcastel: il a laissé des memoires sur *l'embouchure des chevaux*, dont ce qu'il a dit dans son *parfait Maréchal* n'est qu'une legere ébauche : & c'est un malheur pour le public, que la mort ne lui ait pas permis de mettre la derniere main à cet ouvrage. Environ vingt ou vingt cinq ans avant sa mort, il quitta l'ancienne methode de dresser les chevaux, qu'il avoit pratiquée jusqu'alors, pour prendre celle du duc de Neufcastel, l'ayant reconnue plus courte & plus generale; parce que, suivant cette methode il n'y a point de cheval qui ne soit capable d'être

dressé au manege, & que par l'ancienne methode beaucoup d'excellens chevaux n'y peuvent être dressés. Il mourut de mort subite dans son académie le dernier jour de Janvier 1680. âgé de 63. ans. Il étoit d'un caractere serieux, mêlé d'une gayeté qui rendoit son abord & sa conversation très-agreable. Il avoit l'esprit engageant, le don de se faire craindre & aimer des gens de qualité qui étoient dans son académie. Ils le regardoient tous comme leur pere : & parce qu'il y avoit toûjours quelque chose à apprendre avec lui, il n'alloit presque nulle part, qu'il ne fût entouré d'une troupe de jeunes gentils-hommes, comme les rois le sont de leurs courtisans. Il étoit capable d'élever un prince; & l'on a dit de lui, *qu'il auroit encore mieux fait le livre du parfait honnête homme, que le livre du parfait maréchal.* Il avoit beaucoup de goût pour les sciences & pour les arts : il sçavoit la musique & peignoit agreablement. C'étoit un homme d'un grand sens & d'un bon conseil, ferme, intrepide, & d'une probité à toute épreuve. Ces vertus morales étoient accompagnées des vertus chrétiennes, qu'il pratiqua pendant toute sa vie. * Perrault, *les hommes illustres qui ont paru en France, tome II.*

SOLEURE, ville & canton Catholique de Suisse, entre celui de Berne & celui de Bade, est le sejour ordinaire de l'ambassadeur de France. Les Latins la nomment *Salidorum*, & ceux du pays *Solothurn.*

SOLFARINO, bourg de Lombardie ; situé dans le Mantouan, près du Bressan & du Veronois, est une petite principauté, dont le prince est de la maison de Gonzague. * Mati, *dict.*

SOLFATERRA LES SOUFRIERS, LE MONT D'ALUN, en latin *Sulphureus Mons*, anciennement *Forum Vulcani*, *Campi Phregræi*, montagne du royaume de Naples dans la terre de Labour, environ à demi-lieue du Pouzzol, en tirant vers Naples, est environnée d'autres montagnes en forme d'amphiteâtre. Il y a une fosse longue de quinze cens pieds, & large de mille, d'où il sort continuellement des exhalaisons, qui semblent être une fumée, pendant le jour, & une flamme pendant la nuit. Les anciens ont nommé cette montagne *la demeure de Vulcain* & *les Campagnes ardentes.* Elle apporte beaucoup de revenu au souverain du pays, à cause de la grande quantité de souffre & d'alun qu'on en tire. Toutes les campagnes voisines sont si pleines de souffre, que quand la terre est tant soit peu entr'ouverte par la chaleur du soleil, on en voit sortir de la fumée. On voit près de ces souffrieres un petit lac, dont l'eau est noire, épaisse & bouillante. On l'appelle le lac *Usurier*, parce qu'il retient toûjours quelque chose de ce qu'on y plonge ; en sorte, dit-on, que si on y plonge un panier avec trois œufs, il en restera un pour la dixme, quelque précaution qu'on y apporte; mais ce conte est fort sujet à caution. * Mati, *dict.*

SOLI ou SOLOE, maintenant PALESOL, ville maritime dans la Cilicie ou Caramanie, avec évêché, sous la metropole de Seleucie, fut bâtie par les Achéens & les Rhodiens : c'est le lieu de la naissance d'Arates, de Chrysippe & de Philemon *le Comique.* Cette ville fut appellée *Pompeiopolis* par Pompée, depuis qu'il y transporta les pirates qu'il jugea à propos de conserver. On croit que c'est delà qu'est venu le nom de *Solecisme*, parce que ceux de ce pays là parloient mal. Il y a une fontaine dont l'eau brûle comme de l'huile dans une lampe. Il y avoit encore une ville en Cypre de ce nom. * Pline, *l.* 31. *c.* 2. Etienne *de Byzance.* Quintilien, *l.* 1. 9. Diogene *Laërce, dans la vie de Solon*, que l'on dit avoir donné le nom à la premiere de ces villes.

SOLIAC DE BLOIS (Henri) Anglois, qui vivoit sous le regne de Richard I. roi d'Angleterre, vers l'an 1190. avoit l'honneur d'appartenir à ce prince, & étoit neveu d'Alix, femme en secondes nôces d'Henri I. roi d'Angleterre, ayeul de Richard. Il fut abbé de divers monasteres, puis évêque de Wincester. Le roi Henri, son oncle, ayant sçu où étoit enterré le corps du roi Artus, lui donna ordre de le chercher : ce qu'il executa. Soliac composa un livre de cette invention, outre quelques autres ouvrages. * Godwin, *de episc. Angl.* Vossius, *de hist. Lat.*

SOLIERS (Jules-Raimond de) natif de Pertuis en Provence, étoit jurisconsulte, historien & geographe. Il a recherché soigneusement les antiquités de la Provence ; & Bouche s'est servi de ses remarques en plusieurs endroits, comme il le temoigne lui même, *l.* 4. *c.* 1. On garde encore en ms. son grand ouvrage, qu'il avoit écrit en latin, & dedié au roi Charles IX. & l'on ne sçait pourquoi il ne le publia pas après l'avoir mis sous une si puissante protection ; car ce ne fut pas le tems qui lui manqua, puisqu'il vivoit encore en 1596. où finissent des memoires latins de ce qui s'étoit passé de plus remarquable en Provence depuis l'an 1588. Hector de Soliers, son fils, détacha les antiquités de Marseille de l'ouvrage de son pere, & en donna en 1615. une traduction françoise.

SOLIERS (marquis de) *voyez* FORBIN.

SOLIMAN, SULEIMAN ou SULCIMIN, calife ou successeur de Mahomet, regna après son frere *Gualid*, qui mourut l'an de l'hegire 96. & 714. de Jesus-Christ. Après avoir équipé une grande armée navale, pour executer le dessein que son frere avoit formé, d'assieger la ville de Constantinople, il ordonna à Marvan, fils de Mahomet, d'entrer en Thrace avec une puissante armée, pour investir Constantinople par terre, pendant qu'il l'attaqueroit par mer. Mervan s'étant campé devant la ville, Soliman arriva avec quinze cens vaisseaux ; mais il s'éleva une si grande tempête, que l'armée navale fut contrainte de se retirer sur les côtes de Thrace ; & comme les grands vaisseaux ne purent pas si-tôt se garantir, l'empereur envoya les siens après, chargés de feux d'artifice, qui en brûlerent ou coulerent à fond la plûpart. Les autres se briserent près des murs de Constantinople. Soliman mourut de regret de cette perte, après trois ans de regne, l'an de l'hegire 99. & 717. de Jesus-Christ. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

SOLIMAN I. de ce nom, empereur des Turcs, étoit fils d'*Orchan.* Quelques auteurs assurent que son pere lui survécut de deux mois : mais il y a plus d'apparence qu'il mourut avant lui. Soliman fit alliance avec l'empereur des Grecs, & défit les troupes d'Unglefes & de Crates, princes des Bulgares. Il emporta avec le même bonheur Andrinople, Philippopoli, Gallipoli & diverses autres places ; & se preparoit à porter plus loin ses conquêtes lorsqu'il mourut d'une chûte de cheval à la chasse. C'est le sentiment de quelques auteurs ; car tous ne sont pas d'accord de ces faits. Quelques-uns placent sa mort en l'an 1352. & d'autres l'an 1358. après un regne de deux ans. AMURAT lui succeda. * Chalcondile, *hist. des Turcs.* Jean Cuspinien, *de Turc. origin.* Theodore Spandagin, *de hist. Turc.* Christophe. Richer & Paul Jove, *de reb. Turc.* Petau, *in ration. temp.* Ubbo Emmius, *l.* 5. *rer. chronol. &c.*

SOLIMAN II. succeda à son pere SELIM I. l'an 1520. & a été l'un des plus illustres sultans de la monarchie des Turcs. Ce prince étoit douée d'admirables qualités, & ne se trouvoit pas moins propre aux affaires de la paix, qu'à celles de la guerre. D'ailleurs il étoit religieux à tenir sa parole, bon justicier, peu vicieux, & infatigable dans l'exercice des armes. Gazelles, gouverneur de Syrie, se revolta après la mort de Selim, & entraîna une partie de l'Egypte dans sa rebellion. Soliman le defit par ses lieutenans, & resolut de porter ses armes contre les Chrétiens. L'an 1521. il soumit Belgrade, & Rhodes l'année suivante. Cette victoire fut suivie de la revolte des Egyptiens, & de quelques autres peuples, qu'Ibrahim bassa défit. Cependant Soliman étant passé en Hongrie, gagna la bataille de Mohacs, l'an 1526. où Louis II. roi de Hongrie, se perdit dans un marais. Il fit d'autres voyages dans ce royaume, où il emporta Bude, Pest, Gran, & quelques autres places ; & en 1529. il assiegea inutilement Vienne en Autriche. L'an 1535. il prit & pilla Tauris, & soumit depuis par ses lieutenans diverses villes & provinces dans l'Europe, l'Asie & l'Afrique. Il mourut au siege de Siger en Hongrie, le 4. Septembre 1566. âgé de 62. ans, après 46. ans de regne, & eut pour successeur SELIM II. son fils. * Paul Jove, *in Solim.* Thomas Artus, *Contin. de Chalcond.*

SOLIMAN III. fils d'IBRAHIM I. succeda à son frere MAHOMET IV. Lorsque ce dernier eut été déposé, Soliman fut tiré de prison, proclamé à sa place, & couronné le 27. Novembre 1687. Les affaires des Turcs ne furent pas d'abord heureusement conduites sous ce prince ; car ils perdirent Agria la même année, Albe-Royale

la suivante, aussi-bien que Lippa, Illoc, Petri-Varadin & Belgrade, qu'on leur emporta d'assaut. Près de neuf mille hommes de leurs troupes y furent passés au fil de l'épée le 6. Septembre. La perte de cette place entraîna celle d'une grande partie de la Bossine. L'année 1689. commença par la reddition de Zigeth aux Imperiaux. Les Turcs furent battus à Jogodina sur la Morave, le 30. Août, par le prince Louis de Bade, avec perte de six milles hommes. Il en perdirent autant dans un second combat près de Nissa, le 24. Septembre : ce qui fut cause de la reddition de cette place à discretion. Vidin fut prise ensuite d'une troisiéme défaite des Turcs. Dans cet intervalle, Yeghen bacha, qui depuis deux ans étoit à la tête de quelques troupes revoltées, fut surpris, & eut la tête tranchée par l'ordre du sultan, aussi-bien que seize des principaux du parti : ce qui dissipa le reste. Le grand-visir fut déposé, & Kuproli fils & frere de deux visirs de ce nom, qui fut mis à sa place, rétablit un peu les affaires des Turcs. Douze mille imperiaux furent défaits le premier de l'année 1690. à Kasaneck : ce qui fit rentrer l'Albanie sous l'obeïssance de Soliman; mais la ville de Caniska se rendit aux Imperiaux, après un long blocus. Tekeli défit encore les troupes Imperiales en Transsylvanie, & prit leur general Heusler : ce qui fut suivi des prises de Nissa, Vidin, Semendria, & même de celle de Belgrade, qui fut reprise le 8. Octobre, dans un assaut où six mille imperiaux perirent. Les villes du Grand-Varadin, Temeswar & Giula furent secourues par les Turcs, qui prirent encore Petri Varadin, Illoc, Valcowar & Orsowa. Et en 1691. ils assiegerent & prirent la Valone en Dalmatie, & la firent sauter, ne pouvant la garder. Soliman avoit fait faire de grands preparatifs pour la campagne suivante; mais il mourut à Andrinople d'hydropisie, le 22. Juin, n'ayant point eu d'enfans; & il déclara ACHMET, son frere, pour son successeur.

SOLIMAN BEN ABDALMALECK, nom du septieme calife de la race des Ommiades, fut le second des quatre fils d'*Abdalmaleck*, qui regnerent après leur pere. Il succeda à son frere aîné *Valid* l'an 96. de l'hegire, & ne regna que deux ans & huit mois; car il mourut l'an 99. de la même hegire. * D'Herbelot, *bibl. orient.* Il y a eu plusieurs autres califes de ce nom, qu'on pourra voir dans l'auteur que nous venons de citer.

SOLIMAN BEN MAHERAN, qui avoit le surnom ou le sobriquet d'*Amasch*, à cause qu'il avoit les yeux fort gros, étoit l'un des plus celebres docteurs parmi les Musulmans en fait de traditions. Etant né dans la ville de Rei l'an 60. de l'hegire, il fut mené fort jeune en esclavage à Coufah, & acheté par un Arabe de la tribu d'Assad, & de la famille de Cahel, qui lui donna la liberté : c'est pourquoi on lui donna aussi les surnoms de *Caheli* & d'*Assadi*. Ayant été disciple d'Ans, fils de Malek, il devint maître de Thouri, & mourut l'an 148. de l'hegire, de J. C. 765. Un jour il demanda à un alfaki ou jurisconsulte, d'où il prenoit ses décisions sur les points du droit ? ce docteur lui répondit : *je les prends dans les traditions que vous & vos semblables nous fournissent.* Amasch lui répondit, *vous autres jurisconsultes êtes donc des medecins, & nous sommes vos apothicaires.* * D'Herbelot, *bibl. orient.*

SOLIN (C. Julius) *Solinus*, grammairien Latin, a composé un ouvrage intitulé, *Polyhistor*, qui est un recueil des choses les plus memorables qu'on voit en divers pays. Nous avons plusieurs éditions de ce traité, qui est divisé en soixante & dix chapitres. Les sçavans sont en peine de sçavoir en quel tems vivoit cet auteur. Philippe de Bergame s'est imaginé que Solin avoit dedié son ouvrage à l'empereur Auguste; mais il a pris *Auctius* pour *Augustus*, & n'a pas remarqué que cet auteur parle de Vespasien, & de la prise de Jerusalem. Il y a plus d'apparence qu'il vivoit après Pline, qu'il ne fait presque que copier : ce qui l'a fait surnommer *le Singe de Pline.* Solin parle souvent de Rome comme de sa patrie. Scaliger juge de lui comme d'un écrivain de peu de merite, *in Euseb. animadvers. pag.* 228. Saumaise semble avoir relevé la memoire & le merite de cet auteur par deux volumes *in fol.* de sçavans commentaires qu'il a faits sur son ouvrage, imprimés en 1629. * Saumaise, *in prolegom.* Gesner, *in bibl.* Vossius, *de hist. Lat.* Scaliger, *animadvers. ad Euseb. chronic.*

SOLINGEN, petite ville ou bon bourg du cercle de Westphalie, est dans le duché de Berg, près du Wlaber, à cinq lieues du Dusseldorp, vers l'orient. * Mati, *diction.*

SOLIS (Antoine de) & RIBADENEIRA, l'un des plus excellens écrivains que l'Espagne ait produits dans le XVII. siecle, nâquit le 18. Juillet 1610. à Alcala de Henares, dans la Castille nouvelle, en latin *Complutum*, & étoit fils de *Jerôme* de Solis, & de *Marie-Anne* de Ribadeneira. A peine avoit-il fini ses humanités, qu'il donna à l'âge de 17. ans, une comedie espagnole intitulée, *l'amour de ses devoirs*, qui eut un grand succès : elle fut suivie de quelques autres, qui furent fort goutées, & dont quelques auteurs François ont sçû profiter. Il fit aussi quelques autres pieces de poësies dans la langue naturelle; & s'étant attaché à la personne du comte d'Oropesa, viceroi de Navarre, il fit paroître à Pampelune sa belle comedie d'*Euridice* & d'*Orphée*, qu'il avoit composée sur la naissance de Manuel-Joachim Alvares de Tolede & Portugal, depuis comte d'Oropesa, son fils. Le roi Philippe IV. l'honora d'une place de commis à la secretairerie d'état, & d'une de secretaire de S. M. & la reine, mere de Charles II. le nomma grand historiographe des Indes en 1661. Ce fut en cette qualité qu'il composa *l'histoire de la conquête du Mexique*, depuis l'an 1518. jusqu'en 1621. ouvrage generalement estimé, qui est des mieux écrits qu'il y ait en espagnol; & qui a été depuis traduit en françois par M. Citri de la Guette & imprimé à Paris en 1691. & à la Haye en 1692. & plusieurs autres fois depuis. Solis reçut l'ordre de prêtrise à l'âge de 56. ans; & après avoir vécu avec toute la regularité que demande cet état, il mourut le 19. Avril 1686. Jean de Goyeneche a écrit sa vie en forme d'éloge, qu'on trouve à la tête de l'histoire du Mexique. * Nicolas Antonio, *bibl. script. Hisp. tom.* I.

SOLIS (Roderic de) Castillan, religieux de l'ordre des hermites de S. Augustin, qui fut choisi par le pape Pie V. pour être visiteur dans les royaumes de Valence, d'Aragon & de Catalogne, a laissé un commentaire spirituel en espagnol, sur les premiers versets du pseaume 102. *Benedic anima mea Domino, &c.* & un livre intitulé, *Ars benè moriendi.* * *Bibl. Hisp.*

SOLITAURILES, *Solitaurilia*, fête instituée par Servius Tullius, roi de Rome, en l'honneur du dieu Mars. Il immola un taureau, un belier & un bouc, dans le champ de Mars, après avoir fait faire trois tours à ces victimes autour de son armée, qui étoit rangée en ordre, pour être purifiée par cette ceremonie & par ce sacrifice. D'autres appellent cette fête *Suovetaurilia*, & disent qu'on y sacrifioit un pourceau, un belier & un taureau. Caton parle des Suovetauriles, comme d'un sacrifice que les peres de famille faisoient dans l'étendue de leurs terres, pour en détourner les orages, les grêles, les dégâts, & toutes sortes de malheurs, & pour obtenir une moisson abondante. * Denys d'*Halicarnaße*, *l.* 4. Tite-Live, *l.* 1. Cato, *de re rust. c.* 141.

SOLMINIHAC (Alain) évêque de Cahors, *cherchez* ALAIN.

SOLMS (le comté de) c'est un petit état d'Allemagne dans la Weteravie. Il est entre la Hesse & les états de Nassau. Sa longueur du couchant au levant est environ de huit lieues, sa plus grande largeur de six, & sa moindre de deux. Ses principaux lieux sont Solms, Braunfels, Greifenstein, Licha & Laubach. La maison de Solms, sortie de Nassau, est divisée en deux branches, qui se distinguent par les noms de BRAUNFELS & de LICHA, * Mati *dict.*

SOLMS ou HOHEN SOLMS, bourg d'Allemagne, qui donne le nom au comté de Solms, que l'on prétend avoir été fondé par Heberhard comte de Nassau dans le IX. siecle. Il est situé sur une colline, vers les confins de la Hesse, à deux lieues de la ville de Vetzlar, vers le nord. L'on ne rapportera ici la posterité de cettte maison que depuis

I. BERNARD comte de Solms, qui servit en 1346. dans l'armée de l'empereur Louis IV. contre le marquis de Moravie, & mourut en 1380. ayant eu entre

autres enfans de *Justine* comtesse de Lippe, OTON, qui suit;

II. OTON comte de Solms, mourut le 27. Octobre 1409. Il avoit épousé *Agnés*, fille & heritiere de *Philippe* comte de Falckenstein & Minzenberg, morte le 1. Septembre 1409. dont il eut BERNARD II. du nom, qui suit; JEAN, qui a fait la *branche de* LICH *& de* LAUBACH, *rapportée ci-après*; *Elisabeth*, mariée en 1409. à *Thierri* comte d'Isembourg; *Anne*, alliée 1°. à *Gerard* comte de Sayn: 2°. à N. comte de Lohen & de Hengsberg; & *Agnés* comtesse de Solms & de Falckenstein, mariée à *Robert* comte de Virnenbourg.

III. BERNARD II. du nom comte de Solms, de Braunfels, de Greffeinstein, de Hungen & de Welfersheim, mourut le 6. Août 1459. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Jean* comte d'Isembourg & Bulingen, morte le 1. Août 1451. dont il eut *Robert*, chanoine de Mayence, mort aveugle; OTON II. du nom, qui suit; *Philippe*, grand-maître de l'ordre Teutonique; *Bernard*, chanoine de Cologne & de Treves, & archidiacre de Liege; *Agnès*, abbesse d'Altembourg; *Marguerite*, alliée à *Salentin* comte d'Isembourg-Grensaw; & *Elisabeth* comtesse de Solms, religieuse à Aldembourg.

IV. OTON II. du nom, comte de Solms, de Braunfels, &c. né le 22. Novembre 1426. mourut le 29. Juin 1504. âgé de 78. ans, ayant eu d'*Anne*, fille de *Jean* comte de Nassau Wisbaden, qu'il avoit épousée en 1464. morte le premier Mars 1480. *Philippe*, mort jeune; BERNARD III. du nom, qui suit; *Oton*, né en 1474. chanoine de Mayence & de Treves, mort en 1482; *Wolfgand*, né en 1481. chanoine de Mayence, de Cologne & de Treves; *Marguerite*, & *Anne*, religieuses à Walsdorf; *Elisabeth*, née en 1469. mariée à *Wolfgand* comte de Furstemberg; *Marie*, née en 1471. alliée à *Jean* comte de Nassau-Beilstein; *Anne*, née en 1476. abbesse d'Aldembourg; & *Catherine* comtesse de Solms, née en 1478. mariée à *Jean* comte de Sayn & Withenstein.

V. BERNARD III. du nom comte de Solms-Minzenberg, &c. né en 1468. fut conseiller d'état des empereurs Maximilien I. & Charles V. depuis l'an 1505. jusqu'à sa mort, arrivée le 3. Mars 1547. à l'âge de 79. ans, ayant eu de *Marguerite*, fille de *Guillaume* III. du nom, prince de Henneberg, PHILIPPE, qui suit; autre *Philippe*, né le 24. Avril de l'an 1500; *Guillaume*, né l'an 1501. mort en la guerre contre les Turcs l'an 1542; *Othon* & *Wolfgand*, chanoines de Mayence, de Cologne & de Strasbourg; *Christophle* mort à Louvain l'an 1515; *Anne*, née l'an 1496. religieuse à Aldembourg; *Marie*, née l'an 1498. religieuse à Walsdorf; *Catherine*, née en 1503. religieuse à Aldembourg; *Elisabeth*, née en 1507. religieuse à Walsdorf; & *Agathe* comtesse de Solms, religieuse à Aldembourg.

VI. PHILIPPE comte de Solms, &c. né le 23. Fevrier 1494. mourut le 11. Fevrier 1581. âgé de 87. ans. Il avoit épousé *Anne*, fille d'*Othon* VIII. du nom, comte de Teklembourg, sœur de *Conrard* & d'*Othon* IX. du nom, derniers comtes de Teklembourg, dont il eut CONRARD, qui suit; *Ursule*, mariée à *Wolfgand* comte d'Isenbourg Budingen; *Ermengarde*, alliée à *Philippe* comte de Sayn-Witgenstein; & *Marguerite* comtesse de Somls-Braunfels, mariée en 1556. à *Ernest* comte de Solms-Lich, morte en Mars 1594.

VIII. CONRARD comte de Solms, Teklembourg, &c. mourut le 27. Decembre 1592. Il avoit épousé le 16. Juin 1559. *Elisabeth*, fille de *Guillaume* comte de Nassau-Dillemberg, morte le 18. Novembre 1603. dont il eut *Henri*, né en 1560. mort jeune; *Ernest*, né l'an 1562. qui servit en Hollande, & fut blessé le 2. Septembre 1595. dont il mourut à Rhinberg sans avoir été marié; JEAN-ALBERT, qui suit; *Evrard*, né en 1565. qui servit aussi en Hollande, & fut blessé au siege de la Fere le 2. Fevrier 1596. dont il mourut peu de jours après à Noyon en Picardie; GUILLAUME comte de Solms, qui a fait *la branche de* GREIFFENSTEIN, *rapportée ci-après*; *Oton* comte de Solms, né en 1572. tué au combat de Molzheim le 23. Juillet 1610. sans laisser de posterité d'*Ursule*, veuve de *Wolfgand* comte d'Isenbourg, & fille de *Jean* comte de Gleichen, qu'il avoit épousée le 13. Fevrier 1604; RAINHART comte de Solms, qui a fait *la branche de* HUNGEN, *mentionnée ci-après*; *Philippe*, né en 1576. mort sans alliance en 1628; *Julienne*, mariée à *Louis* comte de Sayn & Witgenstein; & autres filles mortes jeunes ou sans alliance.

VIII. JEAN-ALBERT comte de Solms, Teklembourg &c. grand-maître de la maison de Frederic V. electeur Palatin, dont il suivit la fortune, né le 5. Mars 1563. mourut à la Haye en Hollande le 4. Mai 1623. il avoit épousé 1°. le 2. Mai 1590. *Elisabeth*, fille de *Louis* comte de Sayn & de Witgenstein, morte le 29. Avril 1617: 2°. *Julienne*, comtesse de Nassau, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de la premiere femme furent, outre quatre fils mort jeunes, *Conrard-Louis* comte de Solms, né le 15. Decembre 1595. mort en 1635. sans posterité d'*Anne-Sibylle* barone de Winnenberg; JEAN-ALBERT, qui suit; *Elisabeth*, née le 8. Octobre 1593. mariée à *Wolfgand-Frederic* Wild-&-Rhingrave; *Ursule*, née le 24. Novembre 1594. alliée à *Christophle* Burgrave de Dona; *Amelie*, née le 31. Août 1602. mariée en 1625. à *Henri-Frideric* de Nassau, prince d'Orange; & *Louise-Christine* comtesse de Solms, née le 13. Octobre 1606. alliée à *Jean Wolfhard* baron de Brederode.

IX. JEAN-ALBERT comte de Solms, Teklembourg &c. né le 2. Juin 1599. servit en Hollande, fut gouverneur d'Utrecht, puis de Mastrick, & mourut en Octobre 1648. ayant eu d'*Anne-Elisabeth*, fille de *Jean Adolphe*, comte de Falckenstein, HENRI-MASTRICK comte de Solms, qui suit; & *Amilie* comtesse de Solms, mariée à N. baron de Lottum.

X. HENRI-MASTRICK comte de Solms, Teklembourg, &c. né en 1636. passa la plus grande partie de ses jours au service des états de Hollande. Il fut depuis lieutenant general de leurs armées, & de Guillaume III. roi d'Angleterre; fut gouverneur de Nimegue, commandeur du bailliage d'Utrecht, appartenant à l'ordre Teutonique, & fut tué à la bataille de Nerwinde le 29. Juillet 1693. Il avoit épousé le 25. Septembre 1683. *Charlotte-Henriette*, fille de *Charles-Oton* comte de Solms-Laubach, dont il n'eut point d'enfans.

BRANCHE DE GREIFFENSTEIN.

VIII GUILLAUME comte de Solms, Teklembourg &c. cinquiéme fils de CONRARD comte de Solms, & d'*Elisabeth* comtesse de Naussau-Dillemberg, né en 1570. fut commissaire general en Hongrie pour l'empereur Ferdinand II. & mourut en..... Il avoit épousé en 1602. *Amelie* de Nassau, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillemberg, dont il eut *Jean-Conrard* comte de Solms, né le 27. Decembre 1603. qui épousa *Anne-Marguerite*, fille d'*Herman-Adolphe* comte de Solms-Lich, dont il eut des enfans morts jeunes; GUILLAUME, qui suit; *Louis*, né le 17. Avril 1614. mort sans posterité d'*Anne-Marie* comtesse de Criechingen, veuve de *Jean-Georges* Rhingrave, morte en 1684; *Ernest-Casimir*, né le 11. Juin 1620. mort jeune; *Jeanne-Elisabeth*, né le 27. Decembre 1602; *Julienne*, née le 30. Juin 1605. morte le 16. Août 1629; *Sabine*, née le 9. Juillet 1606. mariée à *Georges-Hartman* baron de Zinzendorff; *Amelie*, née le premier Septembre 1607. morte le 4. Novembre 1608; *Cunegonde*, née le 18. Juin 1615; & *Anne-Amelie* comtesse de Solms Greiffenstein, née le premier Juin 1617. mariée à *Philippe-Rainhard* comte de Solms-Hohen-Solms.

IX. GUILLAUME comte de Solms, Teklembourg, Greiffenstein, &c. né le 9. Août 1609. mourut le... Il avoit épousé 1°. *Jeanne-Sibylle*, fille de *Philippe-Rhinhard* comte de Solms-Lich: 2°. *Ernestine-Sophie*, fille de *Georges-Frederic* comte de Hohenloë Schullingsfurst. Du premier lit sortirent GUILLAUME MAURICE, qui suit; *Elisabeth-Marguerite*, alliée à *Louis-Christian* comte de Sayn Witgenstein; *Louise-Walpurge*, née en 1639. mariée le 18. Mai 1687. à *Maurice* baron de In & Kniphausen; *Christine-Sibylle*, alliée à *Ferdinand-Maximilien* comte d'Oetingen-Baldern; & *Charlotte-Ernestine* comtesse de Solms, née en 1646. mariée à *Albert* comte de Loëwenstein-Wertheim. Du second lit vinrent *Frederic-Magne* comte de Solms, qui servit dans les troupes des états generaux de Hollande, & fut blessé au siege de Mastrick. dont il mourut le 5. Août 1676; *Sophie-Amelie*, née en Janvier 1653; *Eleonore-Sophie*; *Sabine*; & *Anne-Jeanne*.

X. Guillaume-Maurice comte de Solms, Teklembourg &c. s'est établi à Braunfels, après la mort d'*Henri-Mastrick* comte de Solms, & a épousé en Janvier 1679; *Magdelaine-Sophie*, fille de *Guillaume-Christophle* landgrave de Hesse-Bingenheim, dont il a eu plusieurs enfans, & dont il ne lui reste que Guillaume Henri, qui suit; *Sophie-Sibylle-Willelmine*, née le 29. Juin 1684; *Christine-Charlotte*, née le 11. Novembre 1690; & *Frederic-Guillaume*, né le 11. Janvier 1696.

XI. Guillaume-Henri comte de Solms, &c. né le 8. Novembre 1682.

BRANCHE DE HUNGEN.

VIII. Rainhard comte de Solms, &c. septiéme fils de Conrard comte de Solms, & d'*Elisabeth* comtesse de Nassau-Dillemberg, né en 1573. établit sa demeure à Hungen, fut conseiller de l'électeur Palatin, colonel & prefet provincial dans le haut Palatinat, & mourut en 1630. Il avoit épousé 1°. *Walpurge-Anne* comtesse de Falckenstein: 2°. *Elisabeth*, veuve de *Philippe-Louis* comte d'Isenbourg, & fille d'*Adolphe-Henri* Wildt & Rhingrave. Du premier lit sortirent *Frederic*, né le 6. Janvier 1617. mort de la petite verole le 25. Août 1628; & *Oton*, né le 19. Janvier 1618. mort de la peste le 26. Juillet 1635. Du second lit vinrent Maurice, qui suit; *Philippe*, né le 30. Novembre 1625. qui après avoir servi dans les armées du roi de Suede, servit dans celles du cercle du Haut-Rhin, & mourut à Nuremberg le 7. Janvier 1665. au retour de la guerre contre les Turcs; *Conrard*, né le 10. Octobre 1627. mort le 17. Septembre 1628; *Julienne*, née le 26. Novembre 1624. morte le 25. Août 1625; & *Amelie*, née le 19. Decembre 1628. morte le 3. Juin 1636.

IX. Maurice comte de Solms, Hungen, &c. né le 21. Novembre 1622. lieutenant general des armées de l'empereur & de l'empire & directeur du college des comtes de Veteravie, mourut en Decembre 1678. Il avoit épousé *Florentine*, fille de *Jean-Wolfard*, seigneur de Brederode, morte à Francfort le 3. Fevrier 1698. étant la derniere de sa maison, dont il eut *Rainhard-Wolfard* comte de Solms, mort à la Haye l'an 1675. âgé de 19. ans.

BRANCHE DE LICH.

III. Jean comte de Solms-à-Lich & Laubach, second fils d'Oton comte de Solms, & d'*Agnés* comtesse de Falckenstein, mourut en 1457. ayant eu d'*Elisabeth-Catherine*, fille de *François* baron de Cronberg, morte en 1430; *Jean* mort sans alliance; Cunon, qui suit; & *Catherine*, religieuse à Aldembourg.

IV. Cunon comte de Solms-Lich, mourut le 3. Mai 1477. ayant eu de *Walburge*, fille de *Jean* Wild & Rhingrave; *Bernard*, mort jeune; *Jean*, mort à Alexandrie en Egypte l'an 1483; Philippe, qui suit; *Catherine*, mariée à *Philippe* comte de Waldeck; *Anne*, & *Marie*, religieuses à Mariebrunn; & *Agathe*, femme de *Philippe* comte de Virnenbourg.

V. Philippe comte de Solms-Lich, acquit les terres de Sonnewald & de Pouch en 1537. & mourut le 3. Octobre 1544. Il avoit épousé en 1489. *Adrianne*, fille de *Philippe* comte de Hanaw, morte le 12. Avril 1524. dont il eut Rainhard, qui suit; Oton, qui a fait la *branche de* Laubach, *rapportée ci-après*; *Dorothée*, née le 25. Janvier 1493. mariée à *Ernest* comte de Mansfels, morte en 1578; & plusieurs autres enfans morts jeunes sans alliance.

VI. Rainhard comte de Solms-Lich, né le 12. Octobre 1491. mourut le 23. Septembre 1562. Il avoit épousé le 13. Janvier 1524. *Marie*, fille de *Gebhard* comte de Sayn & Witgenstein, morte le 13. Mai 1586. dont il eut *Guillaume*, & *Adam*, morts jeunes; Ernest, qui suit; *Evrad*, né en 1530. mort en 1600; *Rainhard*, né le 6. Juin 1531. chanoine de Mayence; *Bernard*, né le 20. Janvier 1533. tué à Suinfurt en 1554; *Philippe*, né le 11. Janvier 1534; *Wolfgand*, né le premier Juillet 1539; Herman Adolphe, qui a fait la *branche de* Hohen-Solms, *rapportée ci-après*; *Ursule*, née le 10. Octobre 1528. mariée l'an 1563. à *Hugues* comte de Montfort; *Dorothée*, née le 22. Avril 1535; *Amelie*, née le 10. Decembre 1537. mariée à *Henri* comte de Furstemberg; *Marie*, née l'an 1540; & *Susanne*, née le 29. Juillet 1543. morte le 25. Mai 1593.

VII. Ernest comte de Solms-Lich &c. né le 17. Août 1527. chambellan de l'empereur Charles V. servit au siege de Metz en qualité de colonel, & mourut le 26. Août 1590. Il avoit épousé en 1556. *Marguerite*, fille de *Philippe* comte de Solms-Braunfels, morte le 28. Mars 1594. dont il eut *Rainhard*, né le 14. Fevrier 1562. mort le 23. Septembre 1596; *Georges-Evrard*, né le 30. Juillet 1563. qui servit dans les armées des états generaux de Hollande, & mourut le 2. Fevrier 1602. sans laisser de posterité de *Sabine*, fille de *Lamoral* comte d'Egmond, qu'il avoit épousée le 4. Mars 1594; Ernest, qui suit; Philippe, qui a fait la *branche de* Neuhaus, *rapportée ci-après*; *Oton*, né le 15. Fevrier 1574. mort le 17. Juillet 1592; *Marie-Julienne*, née le 28. Mai 1559. mariée 1°. à *Jean* Hoyer, baron de Schonbourg: 2°. à *Sebastien* de Dhaun, comte de Falckenstein; *Hedwige*, née le 17. Juin 1571. morte le 4. Octobre 1584; & *Anne*, née le 2. Novembre 1575. mariée le premier Janvier 1615. à *Rainhard* comte de Westerbourg.

VIII. Ernest comte de Solms, &c. né le 6. Juillet 1565. mourut le 24. Août 1619. Il avoit épousé le 9. Janvier 1598. *Anne*, fille de *Bruno* comte de Mansfeld, morte le 7. Août 1620. dont il eut Louis-Christophle, qui suit; *Marie-Sabine*, née le 10. Octobre 1600. abbesse de Gandersheim; & dix autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

IX. Louis-Christophe comte de Solms, &c. né le 6. Octobre 1618. épousa *Amene-Amelie*, fille d'*Herman* comte de Wied, dont il eut *Ernest-Auguste*, né le 14. Août 1645. mort sans alliance; Herman-Adolphe-Maurice, qui suit; *Charles-Louis*, né le 23. Avril 1648. mort le 31. Mars 1686; & *Jeanne-Elisabeth*, née le 21. Juin 1644. mariée en 1683. à N. baron de Waldenheim, morte.

X. Herman-Adolphe-Maurice comte de Solms &c. né le 12. Septembre 1646. a épousé *Anne-Marie*, fille de *Jean-Auguste* comte de Solms-Rœdelheim.

BRANCHE DE NEUHAUS.

VIII. Philippe comte de Solms, &c. quatriéme fils d'Ernest comte de Solms-Lich, & de *Marguerite* comtesse de Solms Braunfels, né le 4. Juillet 1569. fut conseiller de l'empereur, & colonel d'un regiment, & mourut le 13. Fevrier 1631. Il avoit épousé *Sabine* Poppel, baronne de Lobkoviz, qui lui apporta les terres de Herolez & de Humpolez, dont il eut Philippe-Adam, qui suit; & trois autres enfans morts jeunes.

IX. Philippe-Adam comte de Solms, seigneur hereditaire de Neuhaus, Oëlniz & Warglick-sur-Humpolez, fit son testament en 1670. & mourut l'an ..... ayant eu d'*Elisabeth-Raschinie*, de Riesenbourg, une fille unique nommée *Josephe*, mariée le 30. Fevrier 1689. à *Sigismond-Guillaume* comte de Koënisgseck-Rotenfels.

BRANCHE DE HOHEN-SOLMS.

VII. Herman-Adolphe comte de Solms, &c. huitiéme fils de Rainhard comte de Solms-Lich, & de *Marie* comtesse de Sayn & Witgenstein, né le 28. Septembre 1545. mourut le 7. Avril 1601. Il avoit épousé le 19. Mars 1589. *Anne-Sophie*, fille de *Jean* comte de Mansfeld, dont il eut entre autres enfans, *Jean Ernest*, né le 20. Decembre 1591. mort en Savoye l'an 1617; Philippe-Rainhard, qui suit; *Julienne-Elisabeth*, née le 24. Mars 1592. mariée à *Herman* comte de Wied; & *Dorothée-Sophie*, née le 17. Octobre 1595. mariée l'an 1616. à *Georges-Frederic* comte de Hohenloë, morte le 8. Janvier 1660.

VIII. Philippe-Rainhard comte de Solms, &c. né le 24. Juillet 1593. mourut en 1635. Il avoit épousé *Elisabeth* comtesse de Wied-Ruackel, dont il eut Philippe-Rainhard, qui suit; *Marie-Eleonore*, née en 1632. mariée en 1647. à *Ernest* langrave de Hesse-Rheinfels, morte en 1689; & autres enfans morts jeunes ou sans alliance.

IX. Philippe-Rainhard comte de Solms, &c. né le 18. Juin 1615. mort en 1665. avoit épousé 1°. *Anne-Amelie*, fille de *Guillaume* comte de Solms-Greiffenstein: 2°. *Catherine-Eleonore*, fille de *Jean Georges* baron de Tschehernembl. Du premier lit vinrent, *Henri Guillaume*, qui après avoir tué par accident à la chasse Guillaume VI. du nom, landgrave de Hesse, se retira en Espagne, & mourut vers l'an 1665. en un combat donné contre les

Portugais; & *Jean-Louis*, mort jeune. Du second sor tirent, *Jean-Henri-Christian*, né le 20. Juillet 1644. qui fut tué le 7. Novembre 1668. par Guillaume comte de Solms-Greiffenstein, en haine de ce qu'il s'étoit fait Catholique; Louis, qui suit; & *Marie-Sabine*, mariée en 1683. à *Frederic* comte de Wiedt, morte le 19. Janvier 1685.

X. Louis comte de Solms, &c. avoit épousé 1°. *Louise*, fille de *Christian-Albert* comte de Dohna, & de *Sophie-Dorothée* de Brederode, morte le 8. Novembre 1687: 2°. en Mai 1691. *Willelmine-Elisabeth*, fille de *Georges-Guillaume* comte de Leiningen-Dagsbourg; dont des enfans. Du premier lit sortirent, *Christian-Louis*, capitaine des gardes de Guillaume III. roi d'Angleterre, mort au siege de Limmerich en Irlande l'an 1690; *Florentine-Marie*, née le 24. Août 1674; *Maurice-Frederic*, né le 31. Août 1675; *Theodore-Sophie*, née le 25. Septembre 1676; *Louis-Charles*, né le 7. Novembre 1677; *Amelie*, née le 13. Octobre 1678; *Frederic-Guillaume*, né le 13. Fevrier 1682; & neuf autres enfans morts jeunes.

BRANCHE DE LAUBACH.

VI. Oton comte de Solms, &c. second fils de Philippe comte de Solms Lich, & d'*Adrienne* comtesse de Hanaw, né le 11. Mai 1496. mourut le 14. Mai 1522. laissant d'*Anne*, veuve de *Guillaume* landgrave de Hesse, & fille de *Magnus* duc de Mekelbourg, morte le 16. Mai 1525; Frederic-Magnus, qui suit; & *Anne*, mariée en 1541. à *Louis-Casimir* comte de Hohenloë, morte en 1594. âgée de 71. ans.

VII. Frederic-Magnus comte de Solms, &c. né en 1521. mourut le 13. Janvier 1561. Il avoit épousé en 1545. *Jeanne* comtesse de Wiedt, veuve de *Gaspard* comte de Mansfeld, dont il eut *Philippe*, né le 29. Juin 1546. mort le 13. Decembre 1556; Jean-Georges, qui suit; Othon, qui a fait la *premiere branche de* Sonnenwald, *rapportée ci-après*; *Dorothée*, sœur jumelle de *Jean-Georges*, née le 26. Novembre 1547. mariée le 7. Janvier 1566. à *Henri* comte de Ruthen, morte le 18. Septembre 1595; *Elisabeth*, née le 6. Mars 1549. mariée le 13. Janvier 1567. à *Louis* comte de Sayn & Witgenstein, morte le 15. Août 1599; & *Anne*, née en 1557. alliée le 15. Juillet 1572. à *Jules-Georges* comte d'Erpach.

VIII. Jean-Georges comte de Solms, &c. né le 26. Novembre 1547. mourut le 19. Août 1600. Il avoit épousé le 7. Decembre 1572; *Marguerite*, veuve de *Guillaume* comte de Hohenstein, & fille de *Georges* comte de Schombourg, morte le 20. Juin 1606. dont il eut *Philippe-Georges*, né le 29. Novembre 1573. mort le 6. Septembre 1595; *Frederic*, né le 30. Novembre 1574. mort sans posterité d'*Anne-Marie*, fille de *Jacques* dernier baron de Hohengerolzegk, laquelle se maria à *Frederic* marquis de Bade, & mourut en 1649; *Christophle*, né le 17. Decembre 1575. mort le 24. Janvier 1596, Albert-Oton, qui suit; *Wolfgand*, né le 20. Novembre 1581. mort le 8. Janvier 1611; Henri-Guillaume, qui a fait *la derniere-branche* de Sonnenwald, *rapportée ci-après*; Jean-Georges, qui a fait *la branche de* Barrut, *dont il sera parlé ci-après*; *Agnés*, née le 7. Janvier 1578. mariée le 26. Septembre 1593. à *Maurice* landgrave de Hesse, morte le 23. Novembre 1602; *Dorothée*, née le 31. Janvier 1579. mariée 1°. le 5. Octobre 1595. à *Martin* comte de Rheinstein-Blakenbourg: 2°. en 1607. à *Jean-Casimir* Rhingrave; *Marguerite*, née le 29. Novembre 1580. alliée en 1609. à *Jean-Jacques* comte de Eberstein; *Agathe*, née le 16. Septembre 1585. mariée en 1609. à *Evrard* seigneur de Rappolstein, morte le 13. Novembre 1648; *Sibylle* née le 19. Octobre 1590. alliée en 1618. à *Auguste*, prince d'Anhalt; *Sophie*, née le 8. Mai 1594. mariée le 4. Octobre 1612. à *Joachim Ernest* marquis de Brandebourg; & trois enfans morts jeunes.

IX. Albert Oton comte de Solms, &c. né le 9. Decembre 1576. fut tué d'un coup de canon devant Breda le 2. Mars 1610. Il avoit épousé le 8. Octobre 1601. *Anne* landgrave de Hesse, dont il eut Albert-Oton, qui suit; *Marguerite*, née en Octobre 1604. mariée en 1623. à *Henri-Volrad* comte de Stolberg; *Eleonore*, née en 1605. mariée le 8. Decembre 1627. à *Frederic-Magnus* marquis de Bade, morte en 1637; *Christine*, née en 1607. alliée à *Emicon* comte de Leiningen; & quatres autres filles mortes jeunes.

X. Albert-Oton comte de Solms, &c. né posthume le 20. Juin 1610. fut tué à la chasse d'un coup de fusil l'an 1656. Il avoit épousé le 11. Septembre 1631. *Catherine-Julienne*, fille de *Philippe-Louis* comte de Hanaw, dont il eut Charles-Oton, qui suit; & *Elisabeth-Albertine*, mariée en 1671. à *Guillaume* prince d'Anhalt, morte le 2. Janvier 1693.

XI. Charles-Oton comte de Solms, &c. né le 22. Août 1633. mourut le 6. Août 1676. Il avoit épousé en Fevrier 1654. *Amene-Elisabeth* comtesse de Bentheim, dont il eut *Catherine-Amelie*, née le 26. Septembre 1654. mariée en 1680. à *Philippe* landgrave de Hesse Cassel; *Anne-Belgique-Florentine*, née le 9. Septembre 1663. alliée le 5. Mai 1690. à *Charles-Auguste* comte d'Isembourg-Budingen; & *Charlotte-Henriette*, née le 4. Janvier 1667. mariée le 25. Septembre 1683. à *Henri-Mastrick* comte de Solms-Braunfels.

DERNIERE BRANCHE DE SONNENWALD.

IX. Henri-Guillaume comte de Solms, &c. sixiéme fils de Jean-Georges comte de Solms Laubach, & de *Marguerite* comtesse de Schombourg, né le 21. Mars 1583. fut fort consideré du roi de Suede, qui lui procura le comté de Sauwarzenberg, avec la seigneurie de Landsberg, & mourut à Swinfurt le 21. Mars 1632. des blessures qu'il reçut lorsque le general Tilli s'empara de Bamberg, Il avoit épousé 1°. le 5. Octobre 1612. *Sophie-Dorothée*, fille de *Guillaume* comte de Mansfeld, morte le 22. Janvier 1617: 2°. en 1620. *Marie-Magdelaine*, fille de *Louis-Evrard* comte dOettingen. Du premier lit sortirent *Jean-Georges*, né le 16. Janvier 1617. mort en 1618; *Anne-Sibylle*, mariée en 1633. à *Joachim-Ernest* comte d'Oettingen, morte le 20. Septembre de la même année; & *Ernestine-Sophie*, morte jeune. Du second lit vinrent Georges-Frederic, qui suit; *Jean-Christian*, né le 25. Octobre 1628. mort le 13. Mars 1629; *Elisabeth-Charlotte*, mariée 1°. à *Georges-Frederic* comte de Rappolstein: 2°. à *Jean-Philippe* comte de Leiningen-Bokenheim, morte en 1666; *Sophie-Dorothée*, née en 1622. mariée le 10. Octobre 1647. à *Ulric* duc de Wittemberg, morte le douze Septembre 1648; & quatres autres filles mortes jeunes.

X. Georges-Frederic comte de Solms, &c. né en 1625. mourut le 26. Juillet 1688. Il avoit épousé 1. en 1648. *Praxede*, fille de *Louis-Evrard* comte de Hohenloë Pfoedelbac: 2. en 1664. *Anne Sophie*, fille de *Christian* prince d'Anhalt-Bernbourg. Du premier lit sortirent huit enfans morts jeunes ou sans alliance; & Oton Henri, qui suit. Du second lit vinrent Henri-Guillaume, dont la posterité *sera rapportée après celle de son frere aîné*; *Sophie-Albertine*, née en Octobre 1672. mariée le 25 Juin 1692. à *Charles-Frederic* prince d'Anhalt-Bernbourg; & cinq autres enfans morts jeunes.

XI. Oton Henri comte de Solms, &c. né en 1655. épousa en 1689. *Charlotte* de Groleck, dont il eut entr'autres enfans, François Evrard, qui suit; *Charles-Christian*, né le 17. Septembre 1692; & *Ernestine-Elisabeth*, née le 12. Decembre 1695.

XII. Frederic Evrard comte de Solms &c. né le 17. Mai 1691.

XI. Henri Guilaume comte de Solms, &c. fils puîné de Georges-Frederic comte de Solms, &c. & d'*Anne-Sophie* princesse d'Anhalt, sa seconde femme, né en 1665. épousa le 13 Decembre 1691. *Jeanne-Christine*, fille de *Henri* baron de Friesen, morte le 6. Octobre 1694. laissant pour enfans *Willelmine-Christine*, née en 1692; & *Louise*, née en 1693.

BRANCHE DE BARRUT, RODELHEIM, & ASSEINHEIM.

XI. Jean-Georges comte de Solms, &c. septiéme fils de Jean-Georges comte de Solms Laubach, & de *Marguerite* comtesse de Schombourg, née le 19. Novembre 1591. mourut de la peste à Prague le 4. Fevrier 1632. Il avoit épousé le 28. Mai 1620. *Anne-Marie*, fille de *Frederic-Magnus* comte d'Erpach, dont il eut *Jean-Louis*, né en 1621. mort le 14. Juin 1631; Jean-Auguste, qui suit; Jean Frederic, qui a fait la *branche de* Wildenfels, *rapportée ci-après*; Frederic-Sigismond, dont la posterité *sera rapportée après celle de ses aînés*; Jean-Georges, qui eut aussi des enfans *mentionnés ci-après*; *Sophie-Elisabeth*,

mariée à *Jean-Wolfgand* baron de Schellendorff; *Sophie-Marie*, alliée 1°. à *Georges-Ernest* baron de Schœnbourg : 2°. à *Georges-Albert* marquis de Brandebourg-Culmbach, morte le 6. Avril 1688; *Anne-Marie*, morte sans alliance en 1688; & *Eleonore*, mariée à *Henri-Joachim* de Schulenbourg.

X. JEAN-AUGUSTE comte de Solms, né en 1623. mourut en 1680. Il avoit épousé en 1653. *Eleonor-Barbe-Marie*, fille de *Jean-Philippe* comte de Craz-Scharfenbourg, dont il eut *Jean-Charles-Evrard* comte de Solms, &c. né le 4. Juillet 1657. qui a servi en Italie dans les armées du roi d'Espagne en qualité de brigadier, & a cedé ses droits à ses freres puînés en 1696. se reservant seulement une pension & le château de Rœdelheim; LOUIS, qui suit; LOUIS HENRI, qui a fait la *branche de* GEILNDORF, *rapportée ci-après*; *Guillaume-Frederic*, né le 15. Novembre 1669. tué au siege de Bude le 22. Septembre 1694; *Sophie-Elisabeth*, sœur jumelle de *Jean-Charles-Evrard*, née le 4. Juillet 1657; *Anne-Marie*, alliée à *Hermand-Adolphe-Maurice* comte de Solms-Lich; *Eleonore-Magdelaine*; & trois fils morts jeunes.

XI. LOUIS comte de Solms-Asseinheim, &c. né le 28. Septembre 1664. a servi dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, & a épousé le 11. Janvier 1696. *Charlotte-Sibylle*, fille de *Frederic* comte d'Ahlefeld, & de *Marie-Elisabeth* comtesse de Leiningen, dont il a entr'autres enfans, FREDERIC AUGUSTE-CHARLES, qui suit;

XII. FREDERIC-AUGUSTE-CHARLES comte de Solms, &c. né le 9. Octobre 1696.

BRANCHE DE GEILNDORF.

XI. LOUIS-HENRI comte de Solms, &c. fils puîné de JEAN-AUGUSTE comte de Solms, & de *Barbe-Marie* comtesse de Craz-Scharfenbourg, né le 25. Août 1667. a servi dans les troupes du roi d'Angleterre, & a épousé en 1695. *Willelmine-Christine* comtesse de Limpurg-Geildorf, dont il a des enfans.

BRANCHE DE WILDENFELS.

X. JEAN-FREDERIC comte de Solms, troisiéme fils de JEAN-GEORGES comte de Solms-Barrut & d'*Anne-Marie* comtesse d'Erpach, né le 19. Fevrier 1625. établit sa demeure à Wildenfels, où il demeura jusqu'en 1676. que *Charles-Oton* son cousin étant mort sans enfans mâles, il s'établit à Laubach, où il mourut le 30. Decembre 1696. âgé de 71. ans, étant le plus âgé de sa maison, ayant eu sept enfans de *Benigne*, fille de *Sigismond-Sigefroi* comte de Promniz; sçavoir, FREDERIC-ERNEST, qui suit; *Charles-Oton*, né le 13. Septembre 1673. qui s'est trouvé en 1697. au traité de paix de Riswick, au nom du cercle de Weteravie; *Henri-Guillaume*, né le 16. Mai 1675. qui a servi dans les troupes de l'électeur de Brandebourg; *Magdelaine-Willelmine*, née le premier Janvier 1668; *Ertmude-Benigne*, née le 13. Avril 1670. mariée en 1694. à *Henri* comte de Ruthen; & deux autres enfans morts jeunes.

XI. FREDERIC-ERNEST comte de Solms, &c. né le 26. Mars 1671. conseiller aulique de l'empereur, puis conseiller d'état, & president Protestant de la chambre Imperiale de Wetzlar, mourut le 27. Janvier 1723. en sa 52. année.

SECONDE BRANCHE DE BARRUT.

X. FREDERIC-SIGISMOND comte de Solms, &c. quatriéme fils de JEAN-GEORGES comte de Solms-Barrut, & d'*Anne Marie* comtesse d'Erpach, né en 1627. eut Barrut par traité fait avec son frere aîné, & mourut en 1696. âgé de 69. ans, ayant eu d'*Erneste*, fille d'*Othon* baron de Schœnbourg, FREDERIC-SIGISMOND, qui suit; *Jean-Christian*, né le 8. Octobre 1670. qui a épousé en 1697. *Constantine-Helene*, fille de *Elie-André* comte de Henckel; *Ertmude-Amelie*, née le 6. Juin 1677; *Hedwige-Charlotte*, née le 24. Octobre 1678; & huit autres enfans morts jeunes.

XI. FREDERIC-SIGISMOND comte de Solms, &c. né le 6. Août 1669. a épousé le 19. Avril 1692. *Amelie-Chrétienne* barone de Luzelbourg, dont il a eu entre autres enfans, GOTTLOB-ALEXANDRE, qui suit;

XII. GOTTLOB-ALEXANDRE comte de Solms, né en 1697.

X. JEAN-GEORGES comte de Solms, &c. dernier fils de JEAN-GEORGES comte de Solms-Barrut, & d'*Anne-Marie* comtesse d'Erpach, née en 1629. demeura à Barrut avec son frere *Frederic-Sigismond*, & mourut le 12. Octobre 1690. Il avoit épousé 1°. *Sophie-Eleonore*, fille de *Georges-Albert* prince d'Anhalt, morte en couches en 1677 : 2°. en 1688. *Eleonore*, fille d'*Henri* comte de Ruthen-Lobenstain, dont deux enfans morts jeunes.

PREMIERE BRANCHE DE SONNENWALD.

VIII. OTON comte de Solms, troisiéme fils de FREDERIC-MAGNUS comte de Solms-Laubach, & de *Jeanne* comtesse de Wiedt, né le 25. Juin 1550. s'établit à Sonnenwald, & acquit la seigneurie de Wildenfels en Voitlande. Il épousa en 1581. *Anne-Emilie*, fille d'*Albert* comte de Nassau-Sarbruche, morte le 29. Juin 1612. dont il eut FREDERIC-ALBERT, qui suit; *Anne-Marie*, alliée le 15. Janvier 1609. à *Philippe Ernest* comte de Hohenloë; *Dorothée*, mariée en 1616. à *Georges* comte Palatin du Rhin, morte en 1625. & quatre enfans morts jeunes.

IX. FREDERIC-ALBERT comte de Solms, &c. mourut en 1615. ayant été brûlé de poudre à canon, sans laisser de posterité de *Sophie* barone de Tautenberg, veuve de *Gaspard* comte de Mansfeld. * *Voyez* Rittershusius, Imhoff, &c.

SOLOCHO (les isles de) sont trois petites isles, environnées de fameux écueils, qu'on nommoit anciennement la grande Syrte, & aujourd'hui les Seiches, ou les Basses de Barbarie. Elles sont dans le golfe de Sidra, appellé quelquefois le *golfe de Soloche*. Leurs noms anciens sont *Gea*, *Pontia*, *Mizymos*. * Baudrand.

SOLOE', ville, *voyez* SOLLI.

SOLOGNE, en latin *Solonia* ou *Secalonia*, petit pays de France, entre celui d'Orleans, de Blois & de Bourges. Romorantin en est la capitale. Les autres villes sont Gergeau, Sulli, Aubigni &c. Le pays est arrosé par diverses rivieres, & fertile en ségle : d'où vient que quelques auteurs la nomment *Siligonia* ou *Sabulonia*, parce qu'il est sablonneux.

SOLOMNIAC, abbaye de France, est dans le Limosin, sur la Briance, à une lieue de Limoges. * Baudrand.

SOLON, l'un des sept sages de la Grece, fils d'*Execestide*, nâquit à Athenes la 2. année de la XXXV. olympiade, & l'an 639. avant Jesus-Christ. Il fut appellé au gouvernement de sa patrie, & abolit les loix de Dracon, qui étoient extrêmement severes, pour en publier d'autres plus douces, l'an 594. avant Jesus-Christ. Ce nouveau legislateur modera le luxe, abolit plusieurs ceremonies superstitieuses, permit aux Atheniens d'instituer tel heritier qu'ils voudroient. pourvû qu'ils n'eussent point d'enfans Il ne fit point de loix contre les parricides, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y en pût avoir. Salamine, d'où il étoit originaire, étoit à la bienseance des Atheniens; cependant ils avoient défendu, sous peine de la vie, de parler de la recouvrer sur les Megariens, qui en étoient les maîtres, à cause des pertes qu'ils avoient faites, en essayant de la prendre. Solon contrefit l'insensé; & ayant recité quelques vers de sa façon, il persuada aux Atheniens de prendre les armes; ensuite de quoi ils soumirent cette isle avec plus de bonheur qu'ils n'avoient esperé. Quelques tems après, Pisistrate se rendit souverain d'Athenes; & Solon après s'être opposé, autant qu'il le put, à sa tyrannie, se retira pour voyager en Egypte & dans la Lydie; où il trouva Crœsus, lequel s'étant fait voir à Solon dans toute sa magnificence, & lui demandant s'il avoit vû quelque chose de plus beau : *Oui*, dit-il, *les paons, les faisans & les cocqs; d'autant plus que leur beauté est naturelle, & que la vôtre est empruntée.* Il ne le voulut pas aussi nommer heureux, qu'il n'eût fourni heureusement toute sa carriere; parce que tout est incertain jusqu'à la mort. Solon disoit *que les loix ressemblent aux toiles d'araignées, qui n'arrêtent que les mouches; parce qu'il n'y a que les petits qu'on punit, & que les grands se sauvent par leur credit.* Il mourut âgé de 80. ans, la 2. année de la LV. olympiade, & l'an 559. avant Jesus-Christ. On assure qu'il écrivit un traité des loix, des harangues, des élegies, des vers iambes, & qu'il avoit ou institué ou augmenté le fameux Areopage d'Athenes. * Herodote, *l.* 1. Diogene *Laërce*, *l.* 1. *vit. Philosoph.* Plutarch. *in Solone.* Eusеb. *in chron. &c.*

SOLON, évêque de Rhinocorura, aujourd'hui *Faramida*, succeda à son frere Melanes dans cet évêché, dont il étoit natif. Aprés avoir été marchand, il embrassa la vie reguliere à l'exemple de son frere, & de plusieurs autres, qui vivoient dans l'ordre monastique, sous l'empire de Valentinien & de Valens, vers l'an 370. de Jesus-Christ. * Eusebe, *hist. Eccl.*

SOLOR, isle & royaume d'Asie, au midi des isles Molucques.

SOLPE, ville du royaume de Naples, en la Capitanate, avec évêché.

SOLRE (comtes de) *voyez* CROI.

SOLSONE, ville d'Espagne en catalogne, avec évêché suffragant de Tarragone, n'étoit autrefois qu'un château situé dans le diocese d'Urgel, autour duquel on bâtit quelques maisons. Insensiblement le lieu s'aggrandit; & s'étant peuplé considerablement, il devint ville, que le pape Clement VIII. à la consideration de Philippe II. roi d'Espagne, érigea en évêché l'an 1593. On y unit les monasteres & abbayes de sainte Marie de Solsone & de saint Laurent de Moralles de l'ordre de saint Benoît. Son diocese est de 200. paroisses; & le chapitre est composé de quatre dignités, & de douze chanoines & de cinquante beneficiers. * Corbera, *Catalana illustrata*, *lib.* 1. *cap.* 20.

SOLOWKI, isle dans la mer Blanche, entre la province de Corella & la riviere de Dwine, est à huit milles de la terre ferme, dépend du grand duc de Moscovie, & a un celebre monastere, dont l'entrée est défendue aux femmes sous de très-grieves peines. Elle est à trois cent lieues polonoises de Moscou, & on y fait grande quantité de sel. Elle est au 65. degré de latitude meridionale, & par consequent dans le solstice d'été: il ny a point de nuit. * Guaninus.

SOLTA, anciennement *Olintha*, *Soloentia*, *Bolentia*, c'est une petite isle du golfe de Venise, elle est près de la côte de Dalmatie, entre la ville de Trau & l'isle de Lezine. Les Venitiens en sont les maîtres. * Baudrand.

SOLTANIE, ville de Perse en Asie: elle est dans l'Erak-Atzem, aux confins de l'Adirbeitzan & du Kilan, & environ à 80. lieues d'Ispahan vers le nord. Quelques-uns prennent cette ville pour celle de la grande Armenie, nommée *Tigranocerta* & *Tigranopetra*, laquelle d'autres placent à Bitlis, dans le Curdistan. * Baudrand.

SOLTCAMP, c'est un fort des Provinces-Unies, il est dans la province de Groningue à l'embouchure de l'Hunse, ou du Groninger-Diep, du côté du nord. * Mati, *dict.*

SOLTWEDEL, en latin *Heliopolis*, *Urbs Solis*, *Vallis Solis*, petite ville du marquisat de Brandebourg: elle est dans la vieille Marche, à laquelle elle faisoit autrefois porter le nom de *Marche de Soltwedel*, & est située sur la riviere de Jetze, à cinq lieues de la ville de Daneberg, vers le midi. On dit qu'elle tire son nom d'une statue du soleil, qu'on y adoroit, & qui fut détruite par Charlemagne, quand il fonda cette ville.

SOLWEI, bourg de l'Ecosse meridionale: il est dans le Nithesdale, sur le golfe de Solwei, auquel il a donné le nom. * Mati, *dict.*

SOLWEI-FYRTH, c'est-à-dire, *le golfe de Solwei.* Ce golfe qui est une partie de la mer d'Irlande, est entre l'isle de Man & les côtes d'Angleterre. Il prenoit autrefois son nom de la riviere d'Eden, qui s'y décharge; maintenant il porte celui du bourg de Solwei. * Mati, *diction.*

SOLYME, ville capitale de la Judée, fut depuis appellée *Hierosolyme* ou *Jerusalem*, à cause de la sainteté de son temple. Il y a aussi une ville de ce nom dans la Lycie, proche d'une montagne de même nom, où habitoient les peuples Solymiens. On croit que ce sont ceux-ci dont Homere fait mention. Ils honoroient trois dieux, *Arsalus*, *Drut* & *Trosobius*, où, comme d'autres les appellent, *Argalus*, *Arutus* & *Tosibis* On croit qu'ils venoient de Phenicie, & leur langage en étoit une preuve: ce qui fait croire que ces Solymiens venoient de Solyme ou de Jerusalem. * Homere, *Od.* E. *Iliad.* Σ. Pline *l.* 5. *c.* 27. Plutarch. *de defectu Oraculorum.* Etienne de *Byzance.* Josephe, *antiq. Jud. l.* 7. *c.* 3. & *l.* 1. *contr. Appian.* Vossius, *de Idololatria*, *l.* Salmasius, *ad Solinum.*

SOMASQUES, congregation de clercs Reguliers, *voyez* CLERCS REGULIERS.

SOMBERNON (seigneurs de) branche de la maison de Bourgogne, *cherchez* BOURGOGNE.

SOMER, celui à qui appartenoit la montagne où a été bâtie la ville de Samarie. * III. *Rois*, 16.

SOMERCOT (Robert) cardinal Anglois, fort sçavant, qui fut en très-grande reputation, eût pû être élû pape, s'il ne fût point mort pendant que le conclave étoit assemblé pour l'élection du nouveau pape, après la mort de Gregoire IX. Plusieurs ont cru qu'il avoit été empoisonné. Il mourut l'an 1241. & laissa beaucoup d'ouvrages, qui n'ont point vû le jour. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SOMERCOT (Laurent) Anglois, qui vivoit vers l'année 1240. sous le regne de Henri III. roi d'Angleterre, frequenta les meilleures universités de France, d'Angleterre & d'Italie, où il devint orateur, philosophe & jurisconsulte. Il fut chanoine de Chicester, & alla ensuite à Rome; parce que Robert Somercot, que quelques-uns assurent avoir été son frere, & d'autre son proche parent, étoit cardinal, & du nombre de ceux qui par leur merite paroissoient pouvoir prétendre au souverain pontificat. Depuis il entra dans la maison du pape, où il borna son ambition à la charge de sous-diacre, qu'il exerçoit dans les messes solemnelles. Il a laissé quelques ouvrages, entr'autres, *de formis electionum.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SOMMA (monte di) L'an 1685. cette montagne en forma une nouvelle, & poussa une flamme si haute & si claire pendant la nuit, qu'elle éclaira comme la lune à vingt milles à la ronde. Le 5. Juin 1688. elle produisit un tremblement de terre, qui abbatit un grand nombre de bâtimens à Naples, en endommagea beaucoup plus, & y tua 40. personnes. Il ruina la ville de Benevent, & y écrasa 1567. personnes, outre 800. autres qui furent tuées dans dix ou douze villages voisins. La ville de Carretto en fut entierement renversée, & il y perit 4000. personnes; à Mirabella 500. à S. Lupo 1000. à S. Laurent Majeur 300. à Pietra Roya 400. & tout sans reserve dans les bourgs de Civitella, de S. Laurent Mineur & de Guardia saint Fremondi. L'an 1685. cette montagne vomit des flammes depuis le 9. Decembre jusqu au premier Janvier. L'an 1694. elle vomit des mineraux fondus & enflammés, qui s'étendirent jusqu'à trois milles du lieu d'où ils sortoient, & poussa des matieres pesantes & enflammées jusqu'à Benevent, éloigné de trente milles. On assure que quelques curieux, sans craindre l'exemple du vieux Pline, qui fut suffoqué par des flammes de cette montagne, ont trouvé le secret de monter jusqu'au haut, & qu'ils y ont vû un abîme qui peut avoir 2000. pas de circonference, & autant de profondeur, & au fond de cet abîme un autre moins large, d'où il sort continuellement une fumée souffrée & fort épaisse, qui empêche d'en voir le fond. On trouve une autre montagne de somme qui est fort haute dans le duché de Spolette, entre la ville de Spolette & celle de Terni. * Misson, *voyage d'Italie.* Mati, *dict. Mem. du tems.*

SOMME ou LA SOMME, en latin *Somona* ou *Samara*, riviere de France en Picardie, a sa source en un lieu dit *Fon Somme*, au-dessus de S. Quentin, passe à Amiens & à Abbeville, & se jette dans la mer près de S. Valeri. * Baudrand.

SOMMEIL, *Somnus*, dont les poëtes ont fait un dieu, fils de l'Erebe & de la Nuit, & frere de la Mort. Orphée l'appelle *bienheureux roi des hommes & des dieux*, & *grand enchanteur des mortels*; parce que pendant le repos qu'il donne aux hommes, il leur éclaire quelque fois l'entendement, & leur découvre les choses à venir & les desseins des dieux. Ovide, en suivant la fable, place son palais dans un antre profond, aux pays des Cimmeriens, où le soleil ne luit jamais, en un lieu écarté, où l'on n'entend aucun bruit, sinon le doux murmure d'un ruisseau d'oubli, qui invite à dormir. Au-devant de son logis il y a des pavots & une infinité d'herbes qui assoupissent les hommes. Là ce dieu dormant repose en une

une salle où il y a un lit d'ébene, garni de plumes, & entouré de rideaux noirs, ayant autour de soi une infinité de songes couchés çà & là les uns sur les autres. Entre ses enfans il y en a trois principaux, Morphée, Phobetor & Phantase. Le premier pour representer les images des hommes ; le deuxiéme, pour imiter celle des bêtes ; & le troisiéme, pour peindre toutes les choses inanimées. Les anciens mettoient une corne dans une main du Sommeil, & dans l'autre une dent d'élephant : c'est pourquoi Virgile dit qu'il y avoit deux portes par où venoient les songes, l'une de corne, & l'autre d'ivoire. On lui dedia un autel auprès de celui des Muses, selon Pausanias. * Orphée, *in Hymn.* Ovide, *l.* 11. *metamorph.* Servius, *in Æneid. VI.*

SOMMER ou SUMMER (Jean) religieux Anglois, de l'ordre de saint François, vers l'année 1390. & sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre, fit toutes ses études à Oxford ; où il devint philosophe & mathematicien. Il a fait plusieurs livres, entr'autres, *Astrorum canones* ; *De quantitate anni* ; *Calendarii castigationes* ; *De facultate metrica, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Leland.

SOMMERDIC (François Arsens, seigneur de) *cherchez* ARSENS.

SOMMERIVE (comtes de) *voyez* SAVOYE, *bâtards de cette maison.*

SOMMERSET, province de la partie meridionale d'Angleterre, avec titre de comté, est nommée par ceux du pays *Sommersetshire*, en latin *Sommersetia.* Les principales villes sont Barthe, Bristol, &c.

SOMMERSET (Guillaume) dit *de Malmesburi*, Anglois, & religieux de l'ordre de saint Benoît vers l'an 1140. dans le monastere de *Malmesburi*, est surnommé encore *le Bibliothecaire.* Henri Savil, qui fit imprimer ses ouvrages à Londres l'an 1596. assure que son merite lui doit faire tenir la premiere place entre les historiens de sa nation. Il dedia cinq livres *de rebus gestis regum Anglorum*, à Robert comte de Glocestre, fils *naturel* d'Henri I. deux *de historia novella* ; & en composa encore quatre *des prelats Anglois* ; & d'autres qu'on lui attribue. On pourra consulter Balæus, Pitseus, Gesner Vossius, Bellarmin, &c.

SOMMERSET (Robert Car, comte de) fils d'un gentilhomme d'Ecosse, fut page, puis valet de chambre de Jacques I. de ce nom, roi d'Angleterre, qui le fit ensuite chevalier & gentilhomme de sa chambre du lit. Il prit même la peine de l'instruire dans les affaires d'état. Quelque-tems après il lui donna la charge de grand-tresorier d'Ecosse, & le fit milord d'Angleterre, baron de Brandespech, vicomte de Rochester, & chevalier de la Jarretiere. Etant parvenu à ces grands honneurs, il forma le dessein d'épouser la femme du comte d'Essex, fille du comte de Suffolck, alors grand-chambellan, qu'il entretenoit depuis six ou sept ans ; & pour y parvenir, il lui persuada d'accuser son mari d'impuissance : ce qui servit à faire rompre leur mariage. Après quoi il obtint du roi la permission d'épouser cette comtesse. Sa majesté l'avoit fait auparavant comte de Sommerset. Dans cette haute élevation, il se rendit si odieux à tout le monde par son orgueil & par ces injustices, que ses envieux conspirerent ensemble pour le ruiner. Afin de l'éloigner de la personne du roi, ils introduisirent à la cour un gentilhomme Anglois, nommé *Georges Villers*, qui fut depuis duc de Buckingham. Celui-ci gagna les bonnes graces du roi, & devint son favori dans le tems que les desordres du comte de Sommerset vinrent à la connoissance du roi, qui en fut informé par la reine & par les seigneurs de la cour. On l'accusa d'avoir détourné quelques joyaux de la couronne, ce qu'il ne put nier : de sorte que se sentant coupable d'autres crimes il demanda au roi un pardon general pour tout ce qu'il pouvoit avoir fait. Le roi le lui accorda ; mais la reine & tous les seigneurs d'Angleterre s'opposerent à l'expedition de cette grace. On fit connoître au roi les crimes du comte & de sa femme, qui furent arrêtés prisonniers avec leurs complices en 1616. & furent condamnés à être pendus. Mais l'execution n'eut point lieu, on se contenta de les remettre l'un & l'autre à la tour de Londres ; ensuite on les envoya en Ecosse, avec défense de revenir jamais en Angleterre. * Du Pui, *hist. des favoris.*

SOMMERSET (Elisabeth de) duchesse de Powis gouvernante du prince de Galles, fils de Jacques II. roi d'Angleterre, étoit sœur d'*Henri* duc de Beaufort, & fille d'EDOUARD de Sommerset, marquis de Wigorne, descendant de Jean de Gand, duc de Lancastre, fils d'Edouard III. roi d'Angleterre. Elle fut élevée par son grand pere *Henri* marquis de Wigorne, qui ayant soutenu le dernier en Angleterre les interêts du roi Charles I. dans son château de Ragland, mourut en 1646. prisonnier d'état du parlement rebelle. Après sa mort, elle fut menée à Nivelle, pour y être élevée dans la religion Catholique ; & enfin elle épousa *Guillaume* Herbert duc de Powis, pair & grand-chambellan d'Angleterre, de l'illustre famille des Herbert de Pembrock, issue d'un fils *naturel* de Henri I. roi d'Angleterre, fils de Guillaume *le Conquerant.* Dans le tems de son mariage, elle vendit jusqu'à son collier de perles pour secourir son pere, alors prisonnier, & dépouillé de tous ses biens par les revoltés. Elle avoit une très-grande charité, une égalité & une fermeté d'esprit extraordinaires, une très-grande penetration, & une surprenante habileté pour les affaires les plus épineuses. Un scelerat, nommé *d'Angerfield*, produisit contr'elle plusieurs chefs d'accusation. On la cita devant le conseil privé le jour de la Toussaints 1678. sans lui avoir donné la moindre connoissance du sujet qui l'y faisoit appeller ; & elle déconcerta tellement ses accusateurs, qu'elle fut mise en liberté. Elle supporta avec constance sa prison d'un an dans la tour de Londres, où son mari fut cinq ans. Ensuite elle passa en France, pour laisser écouler ces tems orageux, & se retira à Bourges *incognitò*, avec une partie de sa famille. Le roi Jacques II. s'y étant retiré en 1689. la fit gouvernante du prince de Galles son fils. Elle mourut à saint Germain en Laye, le 21. de Mars 1691. De son mariage sont sortis, le marquis de Montgommeri ; & cinq filles ; *Marie*, alliée à milord Montaigu ; *Françoise*, à milord marquis de Suffolck ; *Anne*, à milord vicomte de Caringthon ; *Lucie* ; & *Wenefride.* * *Mem. du tems.*

SOMMERSET (Maurice, dit de) *cherchez* MAURICE.

SOMMERTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté de Sommerset, & capitale de son canton, étoit autrefois considerable, & donnoit son nom au comté. Elle est encore grande & bien bâtie, à cent milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

SOMMIERES, petite ville de France dans le Languedoc, sur la Vidourle, entre Nîmes & Montpellier, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre, est considerable par ses manufactures de serges, qui se répandent dans tout le Languedoc & dans les provinces voisines. * Mati, *dict.*

SOMMONOKHODOM. Les Siamois appellent ainsi le dieu qu'ils adorent à present, & en font une histoire assez extraordinaire. Les Talapoins, c'est-à-dire, les docteurs & les prêtres de ce royaume, supposent que Sommonokhodom nâquit dieu, après plusieurs transmigrations de son ame dans differens corps : (ce que nous avons expliqué dans l'article de SIAM.) Dès sa naissance divine, il eut, disent ces docteurs, une connoissance parfaite de tout ce qui regarde le ciel, la terre, le paradis, l'enfer, & des secrets impenetrables de la nature : il se souvint aussi de tout ce qu'il avoit jamais fait dans les differentes vies qu'il avoit menées ; & après avoir enseigné aux peuples de grandes choses, il les laissa écrites dans des livres, afin que la posterité en profitât. C'est dans ces livres qu'il raconte de lui-même, qu'étant devenu dieu, il souhaita un jour de manifester aux hommes sa divinité par quelque prodige extraordinaire ; qu'alors il se sentit porté en l'air dans un thrône, tout éclatant d'or & de pierreries, & que les anges étant descendus du ciel, lui rendirent les honneurs & les adorations qui lui étoient dûs. Son frere Thevathat, & ses sectateurs, ne purent voir la majesté de ce dieu sans jalousie, & conjurerent sa perte ; mais l'ange gardien de la terre (car les Siamois font les anges de deux sexes) declara hautement que Sommonokhodom étoit verita-

blement devenu dieu, & exhorta ces rebelles à reconnoître sa divinité : ce qu'ayant fait inutilement, elle pressa ses cheveux mouillés, & en fit sortir une mer immense, dans laquelle ils furent tous submergés. On trouve encore dans les livres de Sommonokhodom, que depuis le tems qu'il aspira à devenir dieu par la sainteté de ses actions, il étoit revenu au monde cinq cens cinquante fois dans differens corps, même d'animaux; & qu'étant singe, il avoit délivré une ville d'un monstre qui la désoloit. Etant devenu dieu, il parcourut le monde avec une agilité qui le portoit en un moment par tout où il vouloit, & enseigna aux hommes la religion qu'ils devoient suivre pour être saints. Après avoir vêcu quatre-vingt deux ans, il connut que son départ du monde approchoit; & l'ayant prédit à ses disciples, il fut attaqué d'une violente colique, dont il mourut. Son ame monta, disent-ils, au huitiéme ciel, où elle jouit d'un repos & d'un bonheur éternel : de sorte qu'elle ne renaîtra jamais. Voilà ce que les Talapoins appellent l'aneantissement du dieu qui gouvernoit le monde; parce que vivant dans le ciel, il ne paroît plus sur la terre. Pour son corps, il fut brûlé; & ses os, à ce qu'ils rapportent, ont été conservés jusqu'à present. Il y en a une partie dans le royaume de Pegu, & l'autre dans celui de Siam. Ils attribuent à ces os une vertu miraculeuse, & assûrent qu'on les voit briller d'une splendeur toute divine. Avant que de mourir, il ordonna qu'on fît son portrait après sa mort, pour conserver le souvenir de sa personne, & lui rendre les respects qui lui étoient dûs.

On dit aussi qu'il laissa les marques d'un de ses pieds gravés en trois lieux differens, dans le royaume de Siam, dans celui de Pegu, & dans l'isle de Ceylan. Les peuples y vont en pelerinage de tous côtés, & honorent ces vestiges avec une devotion extraordinaire. Voilà le dieu aneanti des Siamois, que le peuple adore; mais le roi de Siam, qui regnoit en 1688. avoit reconnu la fausseté de cette religion. Il croyoit que Dieu est éternel, & que sa providence veille incessamment au gouvernement du monde; & il ne s'attachoit point aux superstitions des Talapoins. *Voyez* THEVATHAT, frere de Sommonokhodom. * Le P. Tachard, Jesuite, *voyage de Siam.*

SOMOSA (Salgado de) abbé d'Alcala, *cherchez* SALGADO.

SONCINI, *cherchez* BARBO.

SONCINO, petite ville du duché de Milan, en Lombardie, est dans le Cremonois, sur l'Oglio, à trois lieues de Creme, vers le levant. * Mati, *dict.*

SOND (le) ou SUND, celebre détroit dans les états de Danemarck, entre la province de Schonen & l'isle de Seelande, est la clef de la mer Baltique, que ceux du pays nomment *Die Sund* ou *Gre Sund*, en latin *Sundicum Fretum.*

Ce détroit a environ une lieue de France en largeur. La ville d'Elseneur & le château de Cronembourg en défendent l'entrée. Ce dernier est très-bien fortifié, & a un bastion qui s'avance dans la mer, & où il y a toûjours 50. à 60. pieces de canon en batterie à fleur d'eau qui couleroient à fonds tous les bâtimens qui voudroient y passer sans payer les droits que le roi de Danemarck y prend, & qui montent par an à plus de trois millions de livres. Ces droits y sont d'autant plus considerables, qu'ils se prennent sur les étrangers seulement, & ne se payent qu'en argent. Lorsqu'un navire arrive à la rade, le capitaine ou maître est obligé de venir declarer aux douaniers d'où il vient, où il va, de quelles marchandises il est chargé, & quelle en est la quantité : après cette déclaration, les commis le vont visiter; & ce qu'ils trouvent d'omis ou de recelé, est confisqué absolument. On ne fait payer les droits de douane que sur la valeur que les marchands ont declaré leurs marchandises; mais comme le roi de Danemarck n'ignore pas que la plûpart des marchands, pour payer les droits plus modiquement, mettent souvent un prix à leurs marchandises au-dessous de leur juste valeur, il a donné des ordres pour prendre la marchandise pour son compte sur la declaration des marchands, lorsque l'on reconnoît ou que l'on soupçonne le dessein qu'ils ont de frauder. On prend d'abord un noble à la rose, qui vaut trois écus, pour le corps du vaisseau, lorsqu'il est petit, & une risdale pour les commis; ce qui leur tient lieu de gages : on paye le double lorsque le vaisseau est de mediocre grandeur; ou le triple pour les plus grands vaisseaux. Après on fait payer pour les marchandises; sçavoir, trente pour cent pour les vins & eaux de vie, & un pour cent de toutes les autres marchandises, de quelque qualité qu'elles soient. Les Hollandois, qui font le principal commerce du Nord, ne payent en general qu'un pour cent de toutes sortes de marchandises, en consideration des obligations que leur a le Danemarck; & les Suedois n'en payent point du tout depuis le traité de paix qui fut fait entre les deux couronnes par l'entremise du roi de France, le 8. Mai 1680. par lequel sa majesté Danoise rendit à la Suede, entre plusieurs autres conquêtes qu'elle avoit faites, la ville d'Elsimbourg, qui est vis-à-vis de Gronembourg, & qui contribue à boucher aux étrangers le passage de ce détroit. Au reste il est bon de remarquer que les navires qui vont dans la mer Baltique, au nombre d'environ 3000. tous les ans, sont obligés de repasser dans ce détroit en retournant chez eux, & de payer de nouveau les droits qu'ils ont payé en allant, quand même ils n'auroient pas vendu leurs marchandises. On n'en excepte que ceux qui ayant déchargé à Coppenhague, ou dans les autres villes dépendantes de la couronne de Danemarck, s'en retournent sans charge : ce qui arrive très-rarement. * Jordan, *voyages histor. tome VIII.*

SONDE (la) ou ISLE DU SUD. Les Portugais donnent ce nom à toutes les isles de la mer des Indes, qui sont au-delà de la presqu'isle de Malaca. On les divise ordinairement, à cause de leur grand nombre, en isles de la Sonde, qui sont vers l'orient, & en celles qui sont vers l'occident. Entre celles qui sont vers l'orient, les principales sont *Gilolo* & les isles de *Banda* (fameuses pour la grande quantité de noix muscades qu'elles produisent,) *Flores*, ainsi nommée de ses fleurs, qui ont l'odeur approchante de celle du musc; *Celebes* ou *Macassar*, qui produit quantité de ris, & où il y a une ville de même nom, dont les habitans sont si attachés à l'alcoran, qu'ils refusent même de boire du vin de palmier, qui est excellent, & qui ne cedent en rien à nos vins de raisins; & les *Molucques*, qui portent le girofle & les muscades en abondance. Entre les isles de la Sonde qui sont vers l'occident, les principales sont *Borneo*, *Sumatra*, *Java*, où est la ville de Batavia, que les Hollandois ont bâtie, & ainsi nommée en memoire de leurs ancêtres, appellés *Bataves.* Toutes ces isles de la Sonde ont un air mal sain pour les étrangers. La longueur des jours y est égale à celle de la nuit, à cause qu'elles sont ou dessous ou proche la ligne équinoctiale. Les habitans ont le teint noir, & la plûpart vont tout nuds, ne cachant que ce que la pudeur ne permet pas de découvrir. Ils sont fort belliqueux, & particulierement ceux de Sumatra, qui sont tellement acharnés sur leurs ennemis qu'ils mangent ceux qu'ils prennent. On y compte plusieurs rois; mais celui de Borneo n'en a que le titre. Toutes les affaires sont reglées par l'autorité de la reine; & le peuple ne reçoit les enfans pour successeurs à la couronne, que comme fils de la reine, & non en qualité de fils du roi, parce qu'ils ne croyent pas pouvoir être certains que le roi soit leur pere; mais on ne peut douter que la reine n'en soit la mere. * Daviti. Tavernier, *hist. des Indes.*

SONDE (la) détroit de la mer des Indes, en Asie, entre les isles de Sumatra & de Java. Ceux du Pays-Bas le nomment *Straët Van Sunda*; & les Latins, *Sondæ Fretum.*

SONDERBURG, place forte du Holstein, où Christierne II. roi de Danemarck fut emprisonné par son oncle. Elle a son prince particulier. * Spener.

SONDEREITER, Allemand, *cherchez* GREGOIRE SONDEREITER.

SONDERIO, petite ville des Grisons, est capitale de la Valteline, située sur l'Addua, entre Bergame & Coire, environ à douze lieues de chacune. Son gouverneur a inspection sur la conservation de tout le pays, & fait les fonctions de general en tems de guerre. Il a un

lieutenant sous lui, qui juge de toutes les affaires civiles; mais des sentences duquel on peut appeller aux Grisons. * Mati, *dict.* Hoffman.

SONGES, *voyez* SOMMEIL.

SONGO, contrée de la basse Ethiopie, est le long de la mer de Congo, entre le royaume de Loango, le pays de Sondo & celui de Bamba, duquel le Zaire la separe. Le Songo étoit autrefois une province du royaume de Congo; mais quelques relations modernes assurent que le gouverneur s'est rendu indépendant. * Mati, *diction.*

SONGO, ville d'Afrique en Nigritie, dans le royaume de Madingue.

SONNEBERG, SONNENBERG, c'est un château du Tirol, situé sur la riviere d'Ill, à cinq lieues au-dessus de son embouchure dans le Rhin. Ce château est chef d'un comté de même nom, uni à celui du Tirol, & située près du Rhin, vis-à-vis du canton d'Appenzel en Suisse. Il appartenoit aux comtes de Werdemberg; mais Sigismond, archiduc d'Autriche, l'acquit pour trente mille florins vers l'an 1463. * Mati, *diction.*

SONNEBERG (Jean de) comte Allemand, de l'illustre famille des seigneurs de Walburg, porte-enseigne de l'empire, est celebre dans l'histoire par le duel qu'il soûtint l'an 1470. contre Antoine-Marie, Italien. Lorsque Sigismond, duc d'Autriche, assiegeoit la ville de Rouver dans le Tirol, les Venitiens envoyerent au secours de cette ville une armée commandée par Rupert Marie, dont le fils Antoine fit faire un défi à quiconque de l'armée des Allemands voudroit se battre contre lui pour la gloire de sa nation. Le comte de Sonneberg accepta le défi, & le prix de la victoire fut fixé à cent florins, avec les armes & le cheval du vaincu. Les combattans se trouverent au jour nommé sur les bords de l'Adige, entre les camps des deux armées, où le combat fut donné, & où le comte Allemand demeura victorieux. * Bembo, *hist. Venet.*

SONNEBURG, ville de Suede en l'isle d'Oësel, dans la mer Baltique.

SONNENBERG, *voyez* SONNEBERG.

SONNINO, SUNINO, bourg avec titre de principauté: il est dans la Campagne de Rome, à deux lieues de Terracine vers le nord. * Mati, *diction.*

SONNIUS (François) évêque de Bois-le-Duc, puis d'Anvers, étoit natif d'un petit village de Brabant, nommé *Son*, d'où il prit le nom de *Sonnius*; car celui de sa famille étoit *Vanden Velde*, ou du *Champ*. Il s'avança par sa science dans l'université de Louvain; & après avoir été reçu docteur, il fut fait curé de la paroisse de saint Jacques dans la même ville de Louvain, où il fut aussi chanoine. Depuis, Philippe II. roi d'Espagne l'envoya à Rome pour l'établissement des nouveaux évêchés dans le Pays-Bas; & il s'acquitta si bien de cet emploi, qu'il fut nommé lui-même pour être un de ces nouveaux prelats à Bois-le-Duc, puis à Anvers après la mort de Philippe le Noir, chancelier de l'ordre de la Toison d'or. Ce prelat, l'un des plus doctes theologiens de l'université de Louvain, avoit autrefois, par le commandement de l'empereur Ferdinand, conferé touchant la religion avec Melanchthon, avec Mathias Flaccius, dit *Illyricus* ou *l'Esclavon*, & avec quelques autres. Il assista au concile de Trente, & a laissé des marques de sa doctrine dans ses écrits, qui sont quatre livres de la demonstration de la religion Chrétienne par la parole de Dieu; un traité des Sacremens; une refutation de la confession de la foi des Calvinistes; des ordonnances synodales; & le catechisme ou institution de la vie chrétienne. Il mourut le 30. Juin de l'an 1576. & fut enterré dans l'église d'Anvers, où l'on voit son tombeau en marbre. * Le Mire, *in hist. Belg. & de script. sæculi XVI.* Valere André, *biblioth. Belg.* Strada, *de bell. Belg. l.* 1. Sainte-Marthe, *Gallia Christ.* Gazet, &c.

SOORA, SORA, petite ville avec une citadelle, elle est vers le milieu de l'isle de Zelande en Danemarck, sur un petit lac, environ à quatre lieues de Roskild vers le midi. Soora avoit autrefois une université, qui est reduite à une petite école. * Mati, *diction.*

SOOSKA, petite ville de Moscovie: elle est dans la province de Wologda, à trente cinq lieues de la ville de ce nom vers le levant. * Mati, *diction.*

SOPATER, disciple de saint Paul, qui devoit l'accompagner en Asie. * *Actes*, xx. 4. On croit que c'est le même que celui qui est appellé *Sosipater*, que saint Paul salue, & qu'il nomme son cousin. * *Romains, XVI.* 21. On celebre sa fête le 25. de Juin.

SOPATER, d'Apamée, philosophe, qui vivoit à Alexandrie dans le IV. siecle, fut mis à mort par ordre de l'empereur Constantin *le Grand*. Il étoit disciple de Jamblicus, passoit pour le prince des Platoniciens de son tems, & laissa un traité de la Providence; outre divers abregés d'histoire, & quelques autres ouvrages, comme nous l'apprenons de Suidas & de Photius, *Mem.* 141. Eunapius en fait aussi mention *in vita Ædes.* & Sozomene, *l.* 1. *hist. Eccl. c.* 5. Suidas parle encore de deux autres SOPATER, dont l'un fut surnommé *Parode*; & l'autre laissa quelques pieces de theâtre.

SOPHAN, ville de Palestine dans la tribu de Gad. * *Nombres*, 32.

SOPHENE, *Sophene*, province de l'Armenie Majeure, vers le couchant, s'étendoit sur les frontieres de la Mesopotamie. Selon Etienne de *Byzance*, elle touchoit à la Comagene; & selon Strabon, elle étoit renfermée dans une vallée de vaste étendue, entre les monts *Taurus* & *Antitaurus*. * Etienne de *Byzance*. Strabon, *livre* 11.

SOPHI ou SOFI, nom commun aujourd'hui à tous les rois de Perse, n'est pas un nom d'imposition, tel que les noms de *Pharaon* ou *Ptolemée*, donnés aux rois d'Egypte, ou celui de *César* aux empereurs de Rome; mais un nom de race, ou plûtôt de religion; car ceux qui descendirent d'Ali & de Fatima, fille de Mahomet, prirent ce nom de *Sophis*. Ils fonderent une secte, nommée *Imenie*, pour l'explication de l'Alcoran, laquelle a été embrassée par les Persans Mahometans, & par d'autres peuples de l'Inde Orientale, qui sont opposés à la secte d'Omar, que professent les Turcs. Afin de pouvoir par quelque marque discerner ceux qui faisoient profession de la secte d'Ali, ils ne portoient en leurs turbans, par humilité, aucune touffe de soye, ni aucun ornement d'or ou d'argent; mais seulement de laine de couleur, qui est appellée en langue arabesque *Sophi*. D'autres tirent l'origine de *Sophi* d'un mot arabe, qui signifie *pur* & *sincere*. Ces Sophis s'emparerent de la Perse, après avoir chassé les Usumcassans, race Turquesque de differente secte, appellés *Cherifs*. Il y eut un fils de Kech Aidar ou Secaidar, de la race d'Ali, lequel gagna tellement l'amour du peuple, par le zele qu'il portoit à sa secte, que de berger fugitif & banni qu'il étoit, il fit des conquêtes tant en Perse, que sur les terres des Turcs, & devint l'un des plus puissans seigneurs d'Asie, où il fonda un royaume dans la Perse vers l'an 1370. Il s'attribua le premier le titre de *Sophi*, comme chef principal de leur secte: nom que les rois de Perse, ses successeurs, ont toûjours retenu depuis. * Belleforêt, *l.* 2. *de son hist. univers.* Thevet, *l.* 9. *c.* 12. 13. 14. 15. *&* 16. *de sa Cosmogr. univers.* Leunclavius, *en son Onomastique Turquesq.* Paul Jove, *l.* 37. *de ses hist.* Scalig. *de emendat. tempor.* Ansel. Soler. *de Pileo.*

Voici la maniere dont a parlé de ce titre Petis de la Croix, doyen des secretaires interpretes du roi de France, lecteur & professeur royal à Paris, dans sa *preface* d'un livre intitulé, *les mille & un jour, contes Persans*, traduite par lui en françois, & imprimée à Paris en 1710. Le terme de *Sofi* vient de *souf*, qui signifie de la *laine*, parce que les religieux *Sofis* en sont habillés: il vient encore de *safa*, qui signifie *pureté*, & de *tesaouf*, qui est la theologie mystique, ou le quietisme dont ils font profession. On n'appelle point, dit-il, les rois de Perse *Sophis*, n'en déplaise à Golius, à d'Herbelot & aux autres qui sont tombés dans cette erreur, & sur la foi desquels le public croit bonnement que c'est un titre qu'on donne aux rois de Perse, comme s'ils portoient un froc: ce terme ne leur convient point, & c'est comme si l'on disoit *empereur capucin*. Il ajoûte, que s'étant un jour servi de ce terme en presence de gens sçavans à Ispaham, & traité le roi de *Sofi*, il excita leur risée: ils lui dirent que ce terme ne signifioit autre chose que *moine sofi*; mais que les Européens le confondoient avec celui

de *sefevi*, qui signifie un descendant de *Che-sefi*, d'où sont sortis les rois de Perse, comme si l'on disoit *sefgens*. Cependant quoi qu'en dise M. de la Croix, les rois de Perse ont porté long-tems ce titre : Scheik-Sofi qui jetta les fondemens de la grandeur de la maison royale de Perse, fut le fondateur, ou plûtôt le restaurateur de cet ordre. Ismaël qui conquit la Perse, en étoit & faisoit gloire d'en être : c'est lui qui choisit les religieux de cet ordre pour garder sa personne : il voulut que tous les grands seigneurs de sa cour se fissent Sofis : il en fut le grand maître, & ses successeurs le sont encore. Les grands seigneurs continuent d'y entrer ; mais cependant comme le commun des Sofis n'est plus employé qu'aux fonctions d'huissiers du palais, & même d'executeurs de la justice, le mépris qu'on en fait, est cause qu'on n'en donne plus le nom au roi de Perse. * Engelbert Kemper, *Relations de la Perse & de la haute Asie*, sous le titre *Amœnitatum exoticarum &c.* 1712.

SOPHIE, ville de la Turquie en Europe, autrefois dans la basse Mœsie, & presentement capitale de la Bulgarie, avec archevêché, fut bâtie par l'empereur Justinien. Depuis elle s'est augmentée par la ruine de Sardique, & est tombée sous la domination des Turcs. C'est le siege d'un bassa. *Voyez* SARDIQUE.

SOPHIE, femme de l'empereur *Justin* II. & niece de Theodora, femme de Justinien, eut beaucoup de part aux affaires ; & pour les gouverner, profita de la foiblesse d'esprit de son mari. Après sa mort, elle contribua à faire mettre Tibere Constantin sur le thrône, dans l'esperance de l'épouser ; mais comme elle sçut que cet empereur avoit fait appeller sa femme *Auguste*, elle fut tellement indignée de se voir éloignée de son esperance, qu'elle conspira contre ce prince, en faveur de Justinien, neveu de Justin. Cette entreprise ne réussit pourtant pas ; & il fallut que malgré son ambition elle se renfermât dans le palais de son nom. Elle vivoit encore sous le regne de Maurice ; & l'on ne sçait pas bien en quel tems elle mourut. * Evagre, *l.* 5. Procope. Nicephore &c.

SOPHIE (Sainte) celebre église de Constantinople, *voyez* SAINTE SOPHIE.

SOPHILE, *Sophilus*, de Sicyone, ou, selon d'autres, de Thebes, poëte comique, vivoit du tems de Ptolemée *Lagus*, vers l'an 325. avant Jesus-Christ. Il laissa diverses pieces, dont Diogene *Laerce* cite un vers, *in vit. Stilp.* * Lilio Giraldi & Vossius, *de poët. Græc.*

SOPHISTES, titre que l'on donna aux philosophes, puis aux rheteurs & aux declamateurs qui faisoient profession d'éloquence, avec quelque exterieur de philosophie. Dans la suite ce nom fut donné à tous ceux qui excelloient dans quelque art & dans quelque science que ce fût. Ainsi l'on trouve dans l'antiquité des jurisconsultes, des medecins, des poëtes, des orateurs, & même des theologiens, à qui on a cru faire honneur de les appeller *Sophistes*. On qualifioit aussi quelquefois de ce titre ceux qui se distinguoient dans le monde par leur sagesse & par leur gravité. C'est en ce sens que Solon fut appellé *Sophiste*. On voit par-là que le nom de *Sophiste* étoit fort honorable chez les Grecs & les Latins ; jusques-là que les Chrétiens n'ont point fait difficulté de l'attribuer aux écrivains ecclésiastiques, pour marquer l'estime qu'on faisoit d'eux. C'est en ce sens que Claudien Mamert semble appeller saint Augustin un Sophiste, & que Tertullien appelle Miltiade, qui étoit un celebre écrivain sous l'empereur Commode, *le sophiste des églises*, parce qu'il avoit écrit sçavament pour la défense de notre religion. C'est aussi pour faire honneur à Rabanus Maurus, qu'on lui a donné le nom de Sophiste par excellence. Ce titre fut honorable dans l'Occident & parmi les Latins, jusqu'au XII. siecle, où l'on s'en servoit encore pour faire l'éloge des sçavans, comme il paroît dans l'histoire d'Olderic Vitalis, moine contemporain de saint Bernard ; mais il avoit commencé de s'avilir dans l'ancienne Grece, avant le tems même de Platon & de Philippe de Macedoine. Car depuis que Protagoras, Hippias, Prodicus & Gorgias eurent fait un trafic sordide avec leurs écoliers, mettant à prix d'argent la sagesse & l'éloquence, ce nom de Sophiste devint odieux, & fut méprisé des honnêtes gens : c'est ce qui a fait dire à Ciceron, qu'on appelloit *Sophistes* ceux qui professoient la philosophie avec une vaine ostentation de paroles, & pour un gain sordide. Seneque nomme Sophistes des Charlatans, qui couroient de ville en ville pour distribuer leur science & leur éloquence. C'est contre ces sortes de Sophistes qu'Isocrate a fait une oraison toute entiere, dans laquelle il entend sous ce nom ceux qui s'appelloient dialecticiens & rheteurs, quoique leur profession ne consistât que dans des disputes frivoles & de pures chicanes de mots. En ce sens un Sophiste n'est proprement qu'un declamateur qui n'a que du babil, un auteur de discours inutiles & captieux, un dialecticien ou un orateur qui ne s'occupe qu'à de vaines subtilités, & qui met toute son étude à nous surprendre par des sophismes. * Suidas, *in voce Sophist.* Macri, *in Hierolex.* Baillet, *jugemens des sçavans t.* I. *p.* 96. *de l'édit. de* 1722. *in quarto.*

SOPHOCLE, *Sophocles*, d'Athenes, poëte tragique, que quelques-uns, à cause de la douceur de ses vers, ont nommé *l'Abeille*, & d'autres *la Sirene Attique*, naquit la deuxiéme année de la LXXI. olympiade, & la 495. avant Jesus-Christ, plus jeune qu'Eschyle, & plus âgé qu'Euripide, quoique mort dix ans après lui. Il signala son courage en diverses occasions, & fut general de l'armée Athenienne avec Pericles, mais sa plus grande reputation vient de la poësie dramatique, dans laquelle il a excellé. Il composa 120. tragedies, avec quelques élegies, & des hymnes à Apollon ; cependant d'un si grand nombre de pieces de théatre, il ne nous en reste que sept, qui font encore aujourd'hui beaucoup d'honneur à leur auteur. Sophocle encherit sur les établissemens qu'avoit faits Eschyle. Il ajoûta beaucoup à la perfection de la tragedie, & fut imcomparablement plus exact & plus judicieux que tous ceux qui l'avoient devancé ; & il est allé si fort au-delà de tout ce qu'Eschyle avoit mis en usage, qu'au sentiment de plusieurs, il a élevé le theâtre des Grecs au plus haut point de perfection, auquel on l'ait jamais vû, même en presence d'Euripide. Il ajoûta aux deux entre-parleurs un troisiéme acteur ; il composa le chœur de quinze personnes, au lieu qu'il n'étoit que de douze, de l'institution d'Eschyle, qui l'avoit trouvé de cinquante. Il fit encore quelques autres reglemens, qui donnerent une nouvelle face au theâtre. C'est ce qui a fait dire à M. Despreaux, qu'Eschyle avoit à la verité jetté les fondemens necessaires pour élever le theâtre, & qu'il avoit même commencé à le polir ; mais que

Sophocle enfin donnant l'essort à son genie,
Accrut encor la pompe, augmenta l'harmonie.
Interessa le chœur dans toute l'action ;
Des vers trop raboteux polit l'expression ;
Lui donna chez les Grecs cette hauteur divine,
Où jamais n'atteignit la foiblesse latine.

Ciceron avoit une si haute idée du merite de Sophocle, qu'il ne faisoit point difficulté de l'appeller un *Poëte divin*, & Virgile le regarde comme le premier d'entre les poëtes tragiques : c'est sans doute parce qu'il a excellé dans l'art d'exciter les passions, & de les representer dans leurs plus grands mouvemens, sans faire perdre à aucun d'entre ses personnages le rang qu'il leur avoit une fois donné, ni la dignité du caractere qu'il leur avoit imprimé. En effet il garde fort bien les mœurs & les bienséances ; il n'a point de superfluité, ni de cette abondance incommode qui rend un discours ennuyeux ; & il ne dit que le necessaire. Il avoit sur-tout un talent particulier pour exciter la compassion ; & il excelle dans la peinture des choses. Son style n'est pas seulement élevé & magnifique, mais il est encore pur & châtié ; il passe Euripide pour la grandeur de l'expression & la sublimité du style ; mais il a moins de netteté que lui ; Sophocle dépeint les hommes comme ils doivent être, au lieu qu'Euripide represente comme ils sont. Aristote pour ce sujet avoit jugé Sophocle preferable à Euripide ; parce que c'est le propre, dit-il, d'un veritable poëte de mettre les hommes sur le pied de vertu & de perfection où ils peuvent & doivent être, comme a fait Sophocle ; au lieu que ceux qui les font voir tels qu'ils sont ou qu'ils ont été, font plûtôt l'office d'un historien, comme on pourroit, ce semble, le penser d'Euripide. Ses chœurs

sont mieux disposés que ceux d'Euripide; son style represente l'humeur & le courage d'un homme de guerre, tel qu'étoit Sophocle (qui avoit été lieutenant general de l'armée de la republique d'Athenes.) Ce style a tout-à-fait l'air du beau monde, au lieu que celui d'Euripide n'a que l'air de l'école. Il est incomparablement plus exact dans ses compositions qu'Eschyle, à cause que les fictions de ce dernier sont fort souvent monstrueuses, & souvent incroyables; au lieu que Sophocle se tient toûjours dans une regularité très-judicieuse: aussi est-il beaucoup plus regulier & plus net dans son ordre que ni Eschyle ni Euripide même, quoique ce dernier fût venu après lui; & on remarque qu'il a pratiqué distinctement la division du poëme dramatique en cinq actes. Sophocle enfin a beaucoup de naturel & de bon sens; il est judicieux dans ses fables, passionné dans les expressions; & c'est par cet endroit qu'il touche les cœurs beaucoup mieux qu'Euripide, quoique les tragedies de celui-ci ayent peut-être plus d'action, plus de morale & des incidens plus merveilleux, que celles de Sophocle.

Les sept tragedies qui nous restent de Sophocle sont, *Ajax Mastigophore ou qui porte le fouet*, *Electre*, *Oedipe le Tyran*; *Antigone*; *Oedipe à Colone*; *les Trachinies*; & *Philoctete*. Son *Philoctete*, ses deux *Oedipes*, & son *Ajax* sont des plus estimées. Scaliger le fils ne fait point difficulté d'appeller le *Philoctete* une tragedie divine, & il témoigne de l'étonnement de voir qu'un sujet si sterile par lui-même, ait été si bien amplifié par le poëte. Ciceron nous a conservé un trait d'histoire, qui doit donner bonne opinion de son *Oedipe à Colone*. Il dit que Sophocle étant devenu fort âgé, ses enfans qui s'ennuyoient de le voir vivre si long-tems, & qui ne pouvoient souffrir qu'il abandonnât le soin de ses affaires domestiques pour ne vaquer qu'à sa poësie, le voulurent faire passer pour un fou, ou pour un homme que l'âge avoit fait tomber dans cette espece de demence, que nous appellons l'enfance des vieillards. Sur ce pied ils le defererent au magistrat pour le faire déclarer incapable de gouverner son bien. Sophocle, qui avoit contre lui son grand âge pour temoin, & ses propres enfans pour accusateurs, crut ne pouvoir mieux faire pour se défendre que de montrer aux juges la tragedie de l'*Oedipe à Colone* qu'il venoit d'achever, afin de leur prouver par cette piece qu'il n'avoit pas encore perdu l'esprit. Les juges en furent très-convaincus après la lecture de la tragedie, & le renvoyerent absous avec de grands éloges pour un si bel ouvrage, au rapport d'Apulée, qui dit que la peine pensa retomber sur la tête de ses enfans. *L'Oedipe Tyran* est aussi une très-belle piece: Aristote parle toûjours de l'Oedipe de Sophocle comme d'un modele le plus achevé de la tragedie. Quelques-uns prétendent, entre autres M. d'Aubignac, que l'*Ajax* est une des plus belles pieces, non-seulement de toutes celles que le poëte a faites, mais encore de tout le theâtre des anciens. L'artifice dont le poëte se sert pour y faire toutes choses, est, selon lui, si delicat, que l'on ne peut pas dire qu'il y affecte une seule parole; & ce qui si passe est si bien ajusté que tout y paroît necessaire: c'est en quoi consiste le grand art. Tout y est proportionné & mesuré, il a pouvû à tout, & il ne laisse rien à desirer. L'artifice des narrations y est admirable. C'est à peu près tout ce que l'on peut dire en general & en particulier des tragedies de Sophocle, qui mourut la 3. année de la XCIII. olympiade, & l'an 406. avant Jesus-Christ. On assure que ce fut de joie d'avoir remporté le prix par une de ses tragedies dans son extrême vieillesse, honneur dont il avoit joui pendant vingt-trois ans. Une des meilleures éditions des tragedies de Sophocle est celle que Paul Etienne publia avec les scholies grecques, les notes de Joachim Camerarius, & d'Henri Etienne son pere. Plusieurs estiment aussi celle qui parut à Cambridge l'an 1673. *in*-8°. avec la version latine, & toutes les scholies grecques à la fin. Mais le public souhaite encore quelque chose de meilleur & de plus achevé. M. Dacier a donné en françois l'Oedipe & l'Electre, avec des remarques, *in*-12. 1693. On a aussi l'Oedipe de la traduction françoise de M. Boivin le cadet, à Paris 1729. *in*-12. * Aristot. *poetic. c.* 15. Cicero, *l.* 2. *de divination. & lib. de senectute.* Virgil. *eclog.* 8. *v.* 10. Longin, *du sublime*, *cap.* 13. Dionys. *Halycarnass. in opuscul. critic.* Quintilian. *l.* 10. *c.* 1. *Instit. orator.* Plutarch. *apud Laur. Crass. de poet. Græc. in Sophocle.* Athenæi Dipnosoph. *l.* 13. Philostrat. *vit. Apoll.* Apuleïus, *in apologia sua.* Lil. Greg. Girald. *dial.* 7. *de hist. poet.* Scaligerana *secunda.* Voss. *instit. poetic. l.* 2. Hedelin d'Aubignac, *pratique du theâtre*, *l.* 3. *& l.* 4. Oeuvres du S. Boileau-Despreaux, *art poetique*, *chant.* 3. Tan. le Fevre, *abregé de la vie des poet. Grecs.* René Rapin, *reflex. sur les poet. & ailleurs.* L. Thomassin, prêtre de l'Oratoire, *methode d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poetes*, *tom. I.* Adrien Baillet, *jugemens des sçavans sur les poetes Grecs.*

SOPHOCLE, dit *le Jeune*, poëte Grec, petit-fils du premier, composa plusieurs pieces de theâtre.

SOPHONIAS, le neuviéme d'entre les petits prophétes, étoit fils de *Chusi*, qui étoit fils de *Godolias*, fils d'*Amarias*, fils d'*Ezechias*. Quelques-uns prenant cet Ezechias pour le roi de ce nom, ont supposé que Sophonias étoit de la race royale; mais il n'est pas certain que cet Ezechias soit le roi de Juda. Il commença de prophetiser sous le regne de Josias, vers l'an 3411. du monde, & 624. avant Jesus-Christ. Nous avons sa prophetie en trois chapitres, où, exhortant les Juifs à la penitence, il predit leur ruine, celle de l'idolatrie, & parle ensuite de la resurrection de Jesus-Christ, & du bonheur de l'église. Le style de ce prophete est semblable à celui de Jeremie, dont il semble n'être que l'abreviateur, selon la remarque de S. Isidore. * Sixte de *Sienne*, *bibliot. sac.* Bellarmin, *de script. eccl.* Torniel & Salian, *in annal. vet. test.*

SOPHONIE, prêtre, fils de *Maasias*, qui vivoit sous Sedecias, dont il executoit les ordres contre Jeremie. Il fut fait prisonnier par Nabuchodonosor, lorsque la ville de Jerusalem fut prise, & ce prince le fit mourir. * IV. *Rois*, xxv. 18.

SOPHONISBE, fille d'*Amilcar* Carthaginois, étoit femme de *Syphax*, roi de Numidie, qui fut défait par le premier Scipion l'*Africain*. Elle fut prise dans une bataille par le roi Massinissa allié des Romains, qui l'épousa; mais Scipion improuvant ce mariage, contraignit Massinissa de se separer d'elle. Ce prince n'obeissant qu'avec douleur envoya du poison à Sophonisbe pour lui épargner la honte d'être menée en triomphe à Rome. Elle mourut ainsi l'an de Rome 551. & 203. avant J. C. * Tite-Live, *l.* 20.

SOPHONISBE DE CREMONE, surnommée ainsi du lieu de sa naissance dans le duché de Milan, étoit fille d'*Amilcar* d'Auguscivole, au commencement du XVI. siecle, & se rendit celebre par les excellens tableaux qu'elle peignit. Philippe II. roi d'Espagne, en ayant vû quelques-uns, la fit venir à Madrid, & lui donna un rang honorable parmi les dames de la reine; mais la negligence des Espagnols à faire part aux étrangers de ce qu'ils ont de rare chez eux, nous ôte la connoissance de ce qu'elle a peint pour ce prince. On ne voit de sa main qu'un dessein, que Thomas Cavalieri, gentilhomme Romain, envoya d'Espagne au duc de Toscane, qui represente une femme qui rit en regardant un petit garçon qui pleure d'avoir été pincé par une écrevisse. * Vasari.

SOPHRON, poëte Grec, natif de Syracuse ville de Sicile, vivoit du tems de Xerxés, vers la LXXV. olympiade, & l'an 480. avant Jesus-Christ. Il écrivit en ce genre de poësie libre, que les anciens appelloient des *mimes*, où les proverbes, les allusions, les parodies, les équivoques, & toutes les figures du style burlesque & comique n'étoient pas épargnées. Suidas marque qu'il avoit écrit en langage dorien. On met un autre SOPHRON, poëte comique, sous la CXXVII. olympiade, vers l'an 272. avant J. C. Platon estimoit si fort cet auteur, qu'on dit qu'en mourant il avoit ses poësies sous son chevet. * Suidas. Julius Pollux. Lilio Giraldi, *dialog. des poet.* Vossius, *de poetis Græc.* Le Fevre, *vies des poetes Grecs.*

SOPHRONE, *Sophronius*, évêque de Jerusalem; natif de Damas en Syrie, étoit un solitaire d'une grande doctrine, & d'une éminente pieté, & fut élevé sur le siege de l'église de Jerusalem l'an 633. du tems de l'empereur Heraclius. Il fut un des plus illustres défenseurs de la foi Catholique, contre l'heresie des Monothelites, & écrivit au pape Honorius & à Sergius de Constantinople, chef des Heretiques qui ne reconnoissoient qu'une seule volonté en Jesus-Christ. Sophrone composa la vie

de sainte Marie Egyptienne, qui fut produite pour le culte des images, dans le VII. concile general, & le II. de Nicée, tenu en 787. Il est cité par saint Jean de *Damas*, aussi-bien que d'autres auteurs, & on lui attribue quelques autres ouvrages que nous avons dans la bibliotheque des peres. Etant devenu évêque de Jerusalem, il assembla les prelats qui étoient ses suffragans, & condamna les opinions des Monothelites, & mourut le 11. Mars de l'an 636. laissant une affliction extraordinaire de sa mort à toute l'église Catholique. * II. concile de Nicée, *Act.* 4. S. Jean de *Damas*, *de imag.* Photius, *cod.* 231. Nicephore Calixte, *l.* 7. *c.* 3. Baronius. Bellarmin, &c.

SOPHRONE, patriarche de Constantinople dans le XV. siecle.

SOPHRONE celebre auteur, qui vivoit du tems de saint Jerôme, vers l'an 392. de Jesus-Christ, écrivit étant encore fort jeune un panegyrique de la ville de Bethléem, puis un traité de la destruction de la statue de Serapis. Il traduisit aussi de latin en grec la vie de saint Hilarion; un livre de la virginité à Eustochie; & divers opuscules de saint Jerôme qui en fait mention, *cap. penult. script. eccl.* Plusieurs ont cru que ce Sophrone est auteur de la traduction grecque des écrivains ecclesiastiques de saint Jerôme, qu'Erasme fit imprimer à Bâle en 1526. chez André Cratander. Vossius avoit donné dans cette opinion, comme il s'en explique deux fois dans le II. livre des historiens Grecs; mais son fils Isaac Vossius a détrompé le public en faisant voir que l'ouvrage publié par Erasme, sous le nom de Sophrone, est un ouvrage supposé; que la traduction est peu fidelle; & qu'outre cela elle n'est point ancienne. * Vossius, *in not. ad epist. S. Ign. p.* 357.

SOPHRONIE, *Sophronia*, illustre dame Romaine à qui l'on peut donner le nom de *Lucrece Chrétienne*, étoit mariée au gouverneur de Rome, qui eut la lâcheté de permettre à l'empereur Maxence d'avoir avec elle un commerce criminel. Aussi-tôt qu'elle eut appris que les gardes de Maxence étoient venus chez elle dans le dessein de la conduire à l'empereur, elle demanda & obtint quelque tems pour se parer, entra dans sa chambre, s'enfonça une épée dans le sein, mourut de cette blessure l'an 310. de Jesus-Christ. * Eusebe, *hist. eccl. l.* 8. *c.* 14. *& liv.* 1. *de la vie de Constantin*, *c.* 34. qui parle d'une dame Romaine qui fit cette action sans la nommer. Bayle, *dict. crit.*

SOPHRONISTES, certains magistrats entre les Atheniens, étoient presque semblables aux censeurs de Rome, (quoi qu'ils fussent en plus grand nombre, & n'eussent pas tant d'autorité.) Il avoient l'œil sur les actions des jeunes gens. * Sigonius.

SOPOTO, petite ville à demi-ruinée. Elle est dans l'Epire, près de la bouche du golfe de Venise, environ à douze lieues de Butrinto vers le nord. Quelques geographes prennent Sopoto pour *Hecatompedum*, d'autres pour *Sestria*, & d'autres pour *Olpa*, petite ville de l'ancienne Epire. * Baudrand.

SOPPAN, *Soppia*, bourg de Hongrie, situé dans l'Esclavonie, sur la Drave, à onze lieues de Possega, vers le nord. * Mati, *dict.*

SOPRANI (Raphaël) donna en 1667. les éloges des illustres Liguriens, & de ceux de la ville de Genes. Dans la même année Michel Justiniani donna un premier volume sur le même sujet. Ces deux auteurs ont beaucoup mieux reussi dans ce travail, que Humbert Foglieta dans le XVI. siecle, ni Jacques Bracelli dans le XV. qui fit en particulier un petit recueil de ceux de Genes. * Baillet, *jugem. des sçav. sur les crit. hist.*

SOPRON, qu'on appelle aussi OEDENBURG ou ODENBURG, petite ville forte, située dans la Basse Hongrie, près du lac de Neudziler, du côté du couchant, & vers les confins de l'Autriche. Elle est capitale du comté de Sopron, qui est entre ceux de Musson, de Jawarin, de Sarwar & l'Autriche. On peut remarquer dans ce comté, outre la ville de Sopron, celle de Chepreg. On met Sopron au 36. 37. de longitude; & au 47. 55. de latitude.

SOR, petite riviere du Haut Languedoc en France. Elle baigne Sorreze, & se décharge dans l'Agoust, à deux lieues au-dessous de Castre. * Mati, *diction.*

SORA, ancienne ville du *Latium*, enlevée aux Samnites sous le consulat de Marcus Fabius & de Servius Sulpicius, presentement ville & duché du royaume de Naples en la terre de Labour, avec évêché. * Tite-Live, *decade* 1. *l.* 7. Juvenal, *sat.* 3. Silius *Italicus*, *l.* 8. Baudrand.

SORA, petite ville de Danemarck, *voyez* SOORA.

SORA, ville de Perse, où étoit établie une fameuse académie des Juifs: elle est à present dans le royaume du Mogol. * *Continuation de l'histoire de Josephe.*

SORABAS, SARRABUS: c'est un bourg de la Sardaigne. Il est sur la côte orientale de l'isle, à l'embouchure de la riviere de Serro, ou Sepus, à onze lieues de Cagliari, vers le nord. On prend ce bourg pour la ville nommée anciennement *Chanados.* * Baudrand.

SORACTE, *Soracte*, montagne de la Toscane, nommée à present *Mont S. Sylvestro*, étoit consacrée à Apollon, dont les prêtres étoient de la famille des Hirpiens. Faisant les ceremonies de leurs sacrifices, on pretend qu'ils marchoient pieds nuds sur de la braise sans se brûler. * Pline, *l.* 7. *c.* 2.

SORANUS, d'Ephese, fils de *Menandre* & de *Phoëbe*, medecin du tems de Trajan & d'Adrien, vers l'an 118. de Jesus-Christ, professa la medecine à Alexandrie, puis à Rome, & laissa divers traités.

Un autre SORANUS, medecin d'Ephese, & posterieur à celui dont nous avons parlé, composa un traité des maladies des femmes, & de leurs parties secrettes, dont Adrien Turnebe a publié un fragment. Il écrivit aussi la vie des medecins.

SORANUS de Cilicie, fut surnommé *Mailotes.* On a cru que l'ouvrage que nous avons, imprimé à Bade chez Cratander l'an 1528. & intitulé *Isagoge medica*, est de ce dernier; mais il est sûr que cet ouvrage est d'un auteur Latin. Au reste cette chronologie apprendra aux curieux quel cas on doit faire des lettres qu'on a publiées sous le nom de Marc-Antoine à Soranus; avec les réponses que ce medecin lui écrit au sujet de Cleopatre. * Just. *in chron. med.* Castellan. *in vit. med.* Vander-Linden, *de script. med.* Vossius, *l. de orig. de hist. Græc. de phil. &c.*

SORANUS, poëte Latin; *cherchez* VALERIUS SORANUS.

SORANZO ou SUPERANTIUS (Lazare) noble Venitien, a écrit avec beaucoup de jugement, un livre de l'état des affaires des Turcs, & vivoit vers l'an 1601. * Quenst. *de patr. illust. vir.* 1602.

SORAW, ville des états de l'électeur de Saxe, capitale de la Basse Lusace aux confins de la Silesie près du Bober, & à six ou sept lieues de Crossen, vers le midi. Soraw est une place forte, prise & reprise plusieurs fois, pendant les guerres des Suedois en Allemagne. * Baudrand. Hoffman.

SORBIERE (Samuel) nâquit au commencement du XVII. siecle de parens Protestans & d'une famille honnête dans la ville de saint Ambroix, qui dépend du diocese d'Usés. Un fils unique qu'il a laissé disoit que son pere étoit né le 7. Septembre 1615. Mais, selon la legende de son estampe, qui fut gravée après sa mort sur celle que le celebre Audran avoit gravée à Rome en 1667. il faut qu'il fût né cinq ans auparavant. Sa mere *Louise* Petit étoit sœur de *Samuel* Petit, ministre de Nismes, connu par divers ouvrages. Sorbiere ayant perdu son pere & sa mere fort jeune, fut élevé par Samuel Petit son oncle. Après avoir pris près de lui les premieres teintures des belles lettres, il alla à Paris en 1639. où ayant conçu du dégoût pour l'étude de la theologie, il s'appliqua à celle de la medecine, & y reussit si bien, qu'il en fit peu de tems après un systême abregé pour son usage, qui fut imprimé dans une grande feuille de papier sous ce titre: *Systeme de la medecine Galenique pour le soulagement de la memoire.* Il passa en Hollande en 1642. où sous le nom déguisé de *Gutbertus Higlandus*, il fit imprimer une lettre, qu'il adressa à André Rivet, contre le *Crurifragium Prodromi Rivetiani*, que de la Milletiere avoit publié. On voit cette lettre à la fin de l'apologetique de Rivet contre Grotius. Pendant son sejour en Hollande il aida à faire la version de la description de la Grand'Bretagne par Camden, qui devoit entrer dans un

des tomes du grand Athlas, & traduisit en françois peu de tems après l'*Utopie* de Thomas Morus. Sorbiere retourna en France en 1645. & l'année suivante il vint encore en Hollande. Il se maria à la Haye à *Judith* Renaud, fille de *Daniel* Renaud, natif aussi comme lui de S. Ambroix. Il alla ensuite à Leide, où il eut dessein de se fixer, pour y exercer la medecine, & y fit imprimer son discours sceptique sur le passage du chile, & sur le mouvement du cœur. Il publia ensuite sa traduction de la politique de Thomas Hobbes, qu'il accompagna d'un discours apologetique de sa version. Il avoit fait imprimer trois ans auparavant cette même politique en latin, à la priere de Gassendi & du pere Mersenne. Avant que de quitter la Hollande, pour faire plaisir à son beaupere, qui avoit quelque interêt dans la compagnie des Indes Orientales, il publia sans nom, *la lettre d'un marchand du Bresil à un de ses amis d'Amsterdam*, où il tâchoit de faire voir la necessité qu'il y avoit d'entretenir cette compagnie. A son retour en France, il fut fait principal du college de la ville dOrange en 1650. & ce fut là, où pour faire plaisir au comte de Dhona, qui en étoit gouverneur, il fit imprimer un discours contre les vraies causes des troubles d'Angleterre, & la *lettre d'un gentilhomme François à un de ses amis d'Amsterdam, sur les desseins de Cromwel.* Sur la fin de 1653. il alla à Vaison, où il se fit Catholique; après quoi étant allé à Paris, au commencement de 1654. il y publia un discours touchant sa conversion, qu'il dedia au cardinal Mazarin. Le clergé lui ayant accordé une pension de 400. livres, il prit l'habit ecclesiastique, en vûe d'un bon benefice, que lui faisoit esperer le cardinal; qui en attendant, s'étoit obligé de son chef à une pension de trois cens livres. De Paris il alla à Rome, où il se fit connoître au pape Alexandre VII. par une lettre latine qu'il lui addressa, & qui étoit écrite contre les Protestans. Etant retourné à Paris, il fit imprimer une autre lettre latine contre M. Riolan, sur l'opinion des veines lactées. On la trouve inserée dans le livre des observations de Pecquet. Du moins croit-on, que Sorbiere est ce *Sebastianus Alethophilus*, sous le nom duquel cette lettre fut publiée, de même que celle qui en 1657. fut adressée *ad Lignerium de vitanda in scribendo acerbitate.* La preface sur la vie de Gassendi, que l'on voit à la tête de ses œuvres, est aussi de la façon de Sorbiere. Il fit aussi celle qui a été jointe au *syntagma philosophiæ Epicuri*, en la seconde édition, faite en 1659. en laquelle année il publia aussi ses *lettres & discours sur diverses matieres curieuses.* Il étoit de l'académie des physiciens, qui s'assembloient chez Henri-Louis Habert de Montmort, doyen des maîtres des requêtes. En 1664. il fit imprimer une lettre sur la difficulté que faisoient plusieurs ecclesiastiques de signer le formulaire touchant les cinq propositions attribuées à Jansenius; & l'année suivante il publia son discours sur la comete. Etant ensuite passé en Angleterre il fit imprimer la relation de son voyage, pour laquelle il fut exilé à Nantes par lettre de cachet, d'où il fut rappellé peu de tems après par une seconde lettre de cachet. On croit qu'on s'étoit plaint au roi du côté du Nord, de ce qu'il avoit parlé avec trop de liberté du comte d'Ulefeld, qui avoit épousé la fille naturelle du roi de Dannemarck. Après la mort du pape Alexandre VII. il publia un gros recueil de poësies en diverses langues, à la louange du cardinal Rospigliosi, avec qui il étoit en commerce de lettres, & qui fut fait pape sous le nom de Clement IX. Il alla à Rome en 1667. pour se trouver à l'éxaltation de ce nouveau pape, dont la nomination lui donna lieu d'adresser une lettre latine à Montmort, sous le titre de *Clementis IX. Icon.* Pendant son sejour à Rome, il donna son discours sur la transfusion du sang d'un animal dans le corps d'un homme. Son voyage de Rome ne lui ayant pas reussi comme il esperoit, il retourna à Paris, où il fit imprimer un fragment de lettres *Illustrium & eruditorum virorum*, dans lequel il affecta de fourer toutes celles qu'il avoit reçues de Clement IX. lorsqu'il n'étoit que cardinal. Il n'eut à Rome qu'une bourse de 100. pistoles pour les frais de son voyage. On lui donna aussi quelques benefices ligitieux en Bretagne. Louis XIV. lui donna la charge de son historiographe en 1660. avec une pension de 1000. liv. & deux ans après, il lui en donna une autre de même valeur en qualité de sçavant. Alexandre VII. lui en avoit donné deux; une de 150. livres, & l'autre de 136. & en 1664. il lui donna le prieuré de saint Nicolas de la Guierche, qui valoit 500. livres de revenu. Le cardinal Mazarin lui avoit fait donner en 1658. la chapelle de Notre-Dame la Gisante, à peu près de même revenu; & en 1660. il lui fit donner une pension de 800. livres sur le clergé. Il mourut le 9. d'Avril de l'an 1670. d'une hydropisie redoublée. On dit qu'il mourut un peu trop en philosophe, qu'il prit du laudanum pour s'étourdir, & pour ne souffrir pas l'agonie. Il laissa divers manuscrits; entr'autres, *Avis à un medecin*, *&c.* quatre petits discours sur l'excès des complimens & la civilité; de la critique, sur ce que l'on dit communement, que les hommes ne changent point; & sur la solitude; ces quatres discours ont été imprimés en 1675. à Lyon *in*-12. Le *Sorberiana*, c'est-à-dire, les sentences ou bons mots qu'on suppose qu'il avoit dits, ont été imprimés en 1694. Un grand recueil de lettres, tant latines que françoises, qu'il avoit écrites à plusieurs personnes sçavantes, avec leurs réponses, en un volume *in fol.* de 828. feuillets sont entre les mains de de son fils Henri Sorbiere, qui les a arrangées & y a joint un index; divers traités sur la medecine, la chronologie, &c. Il avoit aussi fait plusieurs traductions, & entr'autres, celle du livre de Crellius, *de causis mortis Christi*, qu'il estimoit infiniment. *Voyez* la lettre de M. Graverol, mise au-devant du *Sorberiana.* On peut aussi trouver diverses particularités de la vie de Sorbiere, dans celle de Descartes, écrite par Baillet, & imprimée à Paris *in*-4°. en 1691. dans Vigneul-Marville, *mélanges hist. &c. p.* 225.

SORBIN, dit DE SAINTE FOI (Arnaud) évêque de Nevers, né à Montech en Querci, près de Montauban, étudia à Toulouse, où il reçut le bonnet de docteur en theologie. Le cardinal d'Armagnac lui donna la cure de Sainte-Foi: & quelque tems après, l'ayant attiré près de soi, il lui donna la theologale de son église de Toulouse, après qu'il eut exercé le même emploi à Auch. Depuis, ayant été envoyé à Paris, il fut prédicateur du roi Charles IX. & le fut aussi de Henri III. qui le nomma à l'évêché de Nevers. Il fut sacré à Paris dans l'église de sainte Geneviéve du Mont, le 22. Juillet de l'an 1578. & après avoir rempli pendant 28. ans d'épiscopat tous les devoirs d'un bon prelat, il mourut le premier jour de Mars de l'an 1606. âgé de 74. ans. Il a laissé, entr'autres ouvrages, la vie de Charles IX. imprimée à Paris en 1574. l'oraison funebre de ce roi, celles de Claude de France, duchesse de Lorraine; de Marguerite, duchesse de Savoye; du connétable de Montmorenci; de Côme de Medicis, duc de Toscane, &c. des homelies sur les dix commandemens; un traité des marques de l'église; une histoire des Albigeois, &c.* La Croix-du-Maine, & Du Verdier-Vauprivas, *biblioth. Franç.* De Thou. Sponde. Genebrard. Sainte-Marthe, &c.

SORBON, *cherchez* ROBERT SORBON.

SORBONIQUE, acte de theologie qui se soutient en Sorbonne par les bacheliers de la faculté de theologie de Paris, qui sont en licence, & qui dure depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir, dont François Maironis, Cordelier, donna le premier l'exemple l'an 1315. & qui fut depuis ordonné dans la reforme de l'université, faite par le cardinal d'Estouteville en 1452. Voyez *l'article de* MAIRONIS. * Du Boulai, *hist. univerfit. Paris.*

SORBONNE, college de theologie de l'université de Paris, fondé du tems de saint Louis l'an 1256. par Robert de Sorbon, confesseur & aumônier du roi, chanoine de Paris, en faveur de seize pauvres écoliers en theologie, quatre de chaque nation de l'université. Saint Louis donna à ce college les maisons qui étoient de son domaine dans la rue Coupe-Gueule, vis-à-vis du palais des Thermes, & fit un échange avec Robert de Sorbon, d'une rente qu'il avoit sur une maison située dans le même endroit, contre une autre rente que Robert de Sorbon avoit sur une autre maison. Robert de Sorbon se servit de cet emplacement que le roi lui avoit cedé pour bâtir le college de Sorbonne, qui n'étoit alors que pour seize pauvres écoliers étudians en theologie, & un proviseur. Depuis ce tems-là les choses ont changé & ce college a servi de demeure aux docteurs & aux bache-

liers, aggregés à cette maison. Ils sont tous docteurs ou bacheliers de la faculté de theologie de Paris ; mais ils sont reçus de la maison de Sorbonne par les suffrages de ceux qui la composent, après avoir soutenu un acte, que l'on apelle *Robertine*, que les bacheliers font ordinairement avant que d'entrer en licence. De ceux qui sont de la maison, il y en a de deux sortes ; les uns sont de la societé, & ont droit de demeurer en Sorbonne, & de donner leurs suffrages dans les assemblées de la maison ; les autres sont de l'hospitalité, c'est-à-dire, aggregés à la maison, sans neanmoins être de la societé. Ce college a produit un grand nombre de celebres docteurs, & s'est maintenu dans sa simplicité jusqu'au tems que le cardinal de Richelieu, pour immortaliser son nom, choisit cette maison pour y faire une église & un édifice magnifique, où il y a pour trente-six docteurs de la maison & societé de Sorbonne, des logemens qui s'accordent à l'ancienneté. Il y a des écoles exterieures, où six professeurs dont les chaires sont fondées par le roi, par la maison, ou par des particuliers, enseignent la theologie. * Claude Hemeré, *de acad. Paris.* Du breuil, *antiq. de Paris*, *en* 1611. Pierre de la Marteliere, *plaidoyer pour l'université.* Dupleix, Mezerai, *hist. de France.* Du Pui, *hist. du schisme.* Sponde. Daviti, *descript. de France*, *&c.* Du Boulai, *hist. universit. Paris. Mem. du tems.*

SOREAU, *voyez* SOREL (Agnés.)

SOREK, vallée de Sorek dans la Palestine ; à sept ou huit milles de Bethléem, entre le midi & l'occident, est fort celebre à cause de ses vignes & des herbes odoriferantes dont elle est remplie. Il y croît des grappes de raisin qui pesent jusqu'à deux livres, & le vin est le plus agreable de toute la Terre-sainte. C'est apparemment de ce vignoble que les espions de Moyse rapporterent cette grappe dont la grosseur étoit si extraordinaire, qu'il fallut que deux hommes la portassent, attachée à un levier, sur leurs épaules. Les Armeniens en possedent maintenant une bonne partie, qu'ils cultivent pour eux-mêmes. * Doubdan, *voyage de la Terre-sainte.*

SOREL (Charles) sieur de Souvigni, né à Paris l'an 1599. étoit fils d'un procureur dans cette ville, & neveu de Charles Bernard, premier historiographe de France, à qui il succeda dans cet emploi l'an 1635. Pour reconnoître l'obligation qu'il avoit à son oncle de son éducation, il composa un discours sur sa vie & ses écrits, auquel il en joignit un autre de la charge d'historiographe de France, qu'il publia en 1646. avec la vie de Louis XIII. par le même Bernard ; & il continua aussi la genealogie de la maison royale de Bourbon, que cet auteur avoit fort avancée, s'étant même donné la liberté d'y faire quelques changemens. Cet ouvrage est en 2. vol. *in-fol.* imprimés en 1634 & 1646. Sorel s'étoit fait connoître dès l'an 1628. par un avertissement sur l'histoire de France, qui reparut en 1630. à la tête de son histoire de la monarchie Françoise, dont le second volume ne fut imprimé qu'en 1636. mais quelques considerations l'obligerent à retrancher beaucoup de choses de ce petit ouvrage. Pour son histoire de la monarchie, comme elle n'étoit pas entiere, & qu'il n'y touchoit que les faits les plus importants, le public en fit peu de cas. En 1642. il publia un écrit pour defendre la revolte des Catalans contre le roi d'Espagne ; & en 1662. sa bibliotheque françoise, ouvrage où l'auteur n'execute point du tout ce qu'il s'étoit proposé ; sçavoir, de mettre les François à portée de se rendre habiles dans toutes les sciences, en les étudiant dans les livres écrits en cette langue, sans consulter les auteurs Grecs & Latins ; mais qui est inestimable, parce que dans la seconde partie, où est la guide de l'histoire de France, il y a des jugemens exacts sur plusieurs de nos historiens. Il donna encore en 1662. l'histoire de la monarchie Françoise, sous le regne de Louis XIV. jusqu'à cette année ; & en 1666. il donna divers traités sur les droits & prérogatives des rois de France ; sçavoir, deux où il prouva contre Jacques Howel, Anglois, que le roi de France a toûjours eu la préseance sur les autres rois ; & que quoi que l'empereur soit en possession de preceder tous les rois, neanmoins cette possession n'a aucun fondement raisonnable par rapport au roi de France ; & deux autres pour éclaircir les prétentions du roi sur la Lorraine, & ses droits sur la Flandre. Sorel composa encore d'autres traités sur divers sujets, dont le détail n'a rien d'interessant. Il fut un de ceux que M. de Sallo maltraita dans ses journaux des sçavans dès l'an 1665. & on n'en avoit dit dans ce dictionaire, que ce que ce trop severe censeur avoit écrit. * Le Long, *biblioth. histor. de la France. Voyez* le supplement de ce dictionaire.

SOREL, dite SOREAU (Agnés) surnommée *la Belle*, parce qu'elle étoit une des plus charmantes personnes de son tems, étoit native & dame de Fromenteau, qui est un village de la Touraine, dans le diocese de Bourges. Le roi Charles VII. ayant eu la curiosité de la voir, l'aima, lui fit de grands biens, & lui donna le château de Beauté sur Marne, qui étoit au bout du parc de Vincennes & qui ne subsiste plus. Elle fut aussi dame Rochesserie, d'Issoudun & de Vernon-sur-Seine. Le roi quittoit pour l'amour d'elle le soin des affaires publiques ; mais Agnés lui reprochant cette indolence, sçut si bien l'animer contre les Anglois, qu'il se mit en état de les chasser du royaume. Elle l'assura qu'un astrologue lui avoit prédit qu'elle seroit aimée du plus grand roi du monde ; mais que cette prédiction ne le regardoit point, puisqu'il negligoit de s'établir dans un état que ses ennemis avoient usurpé ; & que pour l'accomplir, elle se verroit obligée de passer à la cour du roi d'Angleterre. Ces reproches toucherent tellement le roi, qu'il prit les armes, pour satisfaire en même tems, & à son amour, & à son ambition. On dit que le roi François I. se trouvant un jour dans la maison d'Artus Gouffier de Boissi, comte d'Estampes, autrefois son gouverneur, & pour lors grand-maître de France, s'amusa à feuilleter un porte-feuille, qui étoit dans la chambre de madame de Boissi. Cette dame, de la maison d'Hangest, aimoit la peinture, & y avoit dessiné le portrait de diverses personnes illustres, entr'autres, celui d'Agnes Sorel. Le roi fit des devises & des vers pour chacun de ces portraits, & écrivit ceux-ci de sa propre main pour la belle Agnés.

Plus de louange & d'honneur tu merite,
La cause étant de France recouvrer,
Que ce que peut dedans un cloître ouvrer,
Close Nonnain, ou bien devot Hermite.

Nous avons ce quatrain parmi les poësies de Melin de S. Gelais. La belle Agnés mourut le 9. de Fevrier de l'an 1450. au château du Menil, à un quart de lieue de Jumieges, & non pas à Jumieges même, comme divers auteurs l'ont écrit. Elle étoit encore jeune, & en parfaite santé : ce qui fait croire qu'on l'avoit empoisonnée par ordre du Dauphin Louis XI. qui ne l'aimoit point, parce que son pere l'aimoit trop. On mit son cœur & ses entrailles à Jumieges, & son corps fut porté au château de Loches, où elle fut enterrée au milieu du chœur de l'église collegiale, sous une tombe de marbre noir. Sa figure y est de marbre blanc, avec des anges qui tiennent un carreau, sur lequel elle repose sa tête, & deux agneaux à ses pieds. Agnés avoit fait de grands biens à cette église ; cependant, après sa mort, les chanoines demanderent à Louis XI. la permission de retirer ce tombeau du milieu du chœur de leur église, comme leur étant incommode dans les ceremonies. Ils crurent que l'aversion de ce prince pour Agnés, passeroit jusques à ses cendres ; mais ce prince blâma le dessein des chanoines, & leur conseilla d'avoir un peu plus de reconnoissance pour la memoire d'une personne qui leur avoit fait tant de biens. Le roi Charles VII. eut deux filles de la belle Agnés, *Charlotte*, femme de *Jacques* de Brezé, comte de Maulévrier ; & *Marguerite*, mariée à *Olivier* de Coëtivi, seigneur de Taillebourg. La belle Agnés eut pour frere JEAN Soreau, seigneur de saint Geran, de Vaux, &c. qui fut nommé grand-veneur de France en 1451 & qui l'étoit encore en 1482. & eut entr'autres enfans de *Charlotte* Bourgoin, sa femme, fille d'honneur de la reine, ANTOINE Soreau, seigneur de saint Geran, qui épousa en 1525. *Peronne* de Salagnac, dame de Magnac, fille de *Foucault* seigneur de Magnac, & d'*Anne* de Gourdon-Genouillac, dont il eut pour fille unique *Anne* Soreau, dame de saint Geran, qui épousa en 1540. *Gabriel* seigneur de la Guiche, de Chaumont &c. * Monstrelet. Du Haillan. La chronique de saint Denys, *en Charles VII.* Belleforêt, *Cosmog.* Du Chêne. Mezerai. Sainte-Marthe. Le P. Anselme, &c.

SORET, province de l'empire du Mogol en Asie. Elle est autour de l'embouchure du Padder, dans le golfe de l'Inde, entre les royaumes de Guzarate, de Jesselmere & de Tarta. Janagar en est la ville capitale. * Mati, *dict.*

SORETO, bourg du royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, sur la riviere de Metramno, à trois lieues au-dessous de Soriano. On prend Soreto pour l'ancienne *Altanum*, petite ville des Brutiens. * Baudrand, *dict. geogr.*

SORGUE, riviere du comtat Venaissin, en Provence, prend sa source de la fontaine de Vaucluse, qui est au pied d'un affreux rocher. Cette riviere commence à porter bateau à cinq cens pas de sa source, passe à Lisle, se separe en deux branches, dont l'une se jette dans le Rhône à Avignon; l'autre ayant reçu la Nasque & l'Ouveze, & baigné Sorgues, se décharge dans le même fleuve. * Mati, *dict.*

SORGUES ou LE PONT DE SORGUES, petite ville ou bourg du comtat Venaissin, en Provence. Ce lieu est situé au confluent de la Sorgue, de la Nasque, & de l'Ouveze, à demi-lieue du Rhône, & à une lieue & demie d'Avignon, du côté du nord. * Mati *dict.*

SORI, *Monti Sori*, ou *Aërei*, montagnes de Sicile, qui sont vers le milieu de l'isle, s'étendant du nord au sud, depuis la riviere de Furiano, dans la vallée de Demona, jusqu'au-delà du lac de Pergusa, dans celle de Noto. Ces montagnes sont fort hautes; & celle qu'on nomme *Artisino* ou *Articina*, & qui est près du bourg de Cala tassibeta, dans la vallée de Noto, en est le sommet le plus élevé. * Baudrand.

SORIA, ville d'Espagne dans la Castille vieille. Elle est capitale d'un majorat ou bailliage, & située sur le Douro, à quinze lieues de Siguenza, vers le nord. Soria a été bâtie des ruines de l'ancienne Numance, qui en sont éloignées d'une lieue du côté du nord. *Baudrand.

SORIAU (Daniel) en latin *Soriavius*, peintre & architecte Flamand, se retira pendant les guerres dans la ville de Hanau en Allemagne, où il contribua beaucoup à l'embellissement de cette ville, que l'on bâtissoit de nouveau. Les églises, les hôtels & les portes, sont de son ordonnance; & ses tableaux y sont fort estimés * Vermander.

SORIO (Balthasar) Dominicain de Valence en Espagne; reçut l'habit des freres Prêcheurs au couvent de saint Onuphre vers l'an 1475. Dès qu'il eut achevé ses études, il vint à Paris pour y prendre le bonnet de docteur. Il retourna ensuite dans l'Aragon, où il enseigna la theologie à Lerida avec succès. Il y combattit les erreurs de certains novateurs qui avoient avancé publiquement que saint Joseph étoit veritablement le pere de Jesus-Christ; qu'il avoit été conçû sans peché originel; & qu'il étoit réellement present dans l'Eucharistie. Ils avoient aussi debité quatre autres propositions, également impies: ce qui fit qu'on les nommoit *les sept blasphêmes*. Le pere Sorio fit un ouvrage contre ces erreurs, qu'il fit imprimer en 1511. & donna au public quelques autres ouvrages, *Serm. de Sanct. Hom. X. super psalm.* 44. *de laud. B. Virgin.* Il établit dans Tortose un college pour l'école de saint Thomas, & un pour les nouveaux convertis de la Catalogne, dont la plûpart étoient des Turcs: établissement qui contribua fort à la conversion de plusieurs Infideles. Ce vertueux & zelé religieux mourut âgé de plus de 100. ans le 27. Septembre 1557. * Diag. *hist. provinc. Aragon. l.* 1. *c.* 47. Anton. *Sen. biblioth. ordin. FF. Prædic. Pio* 2. *p. l.* 4. *colon.* 211. Echard, *script. ordin. FF. Præd. t.* 2.

SORITES, peuples Icthyophages, voisins des Indiens, n'usoient point d'autres viandes que de poisson, qu'ils découpoient avec les ongles, & qu'ils mettoient rôtir au soleil, pour en faire du pain. * Pline *l.* 7. *c.* 2.

SORLINGUES ou SILLI, isles d'Angleterre, situées vers le cap de Cornouaille, dans la partie meridionale & occidentale d'Angleterre, sont au nombre de cent quarante-cinq, entre lesquelles il y en a dix ou douze très-considerables, pour leurs mines d'étain. * Daviti. Briet. Blaëu.

SORO, riviere de Portugal. Elle prend sa source vers l'Estremadure d'Espagne, coule sur les confins de celle de Portugal & de l'Alente, baigne Punte de Soro, reçoit le Zatas, & se décharge dans le Tage, au bourg de Benavente. * Mati, *dict.*

SOROCK, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Moldavie, sur le Niester ou Turla, au septentrion de Jassi, & est divisée en vieille & nouvelle ville, toutes deux fortifiées. Les Polonois en sont les maîtres, & y ont fait bâtir un bon château. Les Turcs l'assiegerent inutilement l'an 1692. * Mati, *dict.*

SORRENTO ou SURRENTO, en latin *Surrentum* & *Surentum*, ville maritime du royaume de Naples, en la Terre de Labour, avec archevêché. Les anciens en font souvent mention. * Leandre Alberti. Baudrand.

SORREZE, bourg avec abbaye. Il est en France, dans le Languedoc, sur la riviere de Sor, à deux lieues de S. Papoul, vers le levant. * Mati, *dict.*

SORT ou FORTUNE, déesse honorée par les Payens, sous le nom de *Fors*, *Fortuna*. Les anciens se servoient de sorts en plusieurs occasions, pour prévoir l'avenir, ou pour décider sur ce qu'ils avoient à faire. Il y avoit des sorts dans les temples, dont les prêtres étoient les ministres, comme à Dodone & à Delphes en Grece, à Preneste & à Antium en Italie. Ces sorts se tiroient avec une espece de dez gravés de caracteres dont on se servoit pour répondre aux questions de ceux qui venoient faire des demandes. En consultant des tables, il y avoit diverses manieres de tirer des sorts; dans quelques endroits on les jettoit soi-même; dans d'autres on les faisoit sortir d'une urne. Dans l'Orient on se servoit de fléches pour décider du sort. Le prophete Ezechiel dit que Nabuchodonosor mêla ses fléches contre Ammon & Jerusalem, & que la fléche sortit contre Jerusalem, c'est-à-dire, que celle qui étoit marqué pour servir contre Jerusalem fut tirée. On employoit aussi les vers des poëtes pour les sorts, en ouvrant leurs livres; & l'on croyoit que ce que le hazard faisoit trouver, étoit une prédiction. Cet usage se pratiquoit en Grece & en Italie. Le poëme de Virgile servit dans les derniers tems à cet usage chez les Latins; comme ceux d'Homere, & les poësies d'Euripide avoient servi chez les Grecs; mais la maniere la plus ordinaire de tirer les sorts, étoit de mettre dans un seau d'eau, dans des urnes & dans le sein, des boules, sur lesquelles il y avoit des marques. Ceux qui jettoient au sort, retiroient ces boules: celui qui tiroit la boule marquée pour le prix, gagnoit. On a depuis substitué des billets roulés de même grandeur & de même forme, où l'on écrit dans quelques-uns ce qui doit échoir à celui qui tire le billet, ou pour lequel il est tiré. L'empereur Heliogabale institua pour les festins une espece de sorts, en faisant distribuer des cuillieres aux conviés, sur lesquelles étoit écrit ce qu'on devoit donner à chacun des conviés après le repas, comme le remarque Lampridius, dans la vie de cet empereur. Les sorts ont aussi été en usage parmi les Juifs, & même dans le temple, pour distribuer les fonctions aux prêtres & aux levites, qui se trouvoient de service. Des Juifs, elles passerent chez les Chrétiens. Saint Mathias fut élû apôtre par la voie du sort, qui fut jetté entre lui & Barsabas, surnommé *le Juste*, comme il est rapporté dans les actes des apôtres. Saint Augustin & d'autres peres n'ont point desaprouvé cet usage, quand il s'agit de l'élection des évêques ou des ministres, & que c'est entre personnes dignes que le sort est jetté; mais comme on se servoit dans le Paganisme des livres des poëtes pour les sorts on employoit dans le Christianisme les livres de l'écriture sainte; & l'on prenoit pour loi ou pour décision les sentences que l'on trouvoit à l'ouverture des livres sacrés, quand elles convenoient au sujet. Saint Augustin ne desaprouve pas cet usage, si ce n'est quand on l'emploie pour des affaires mondaines; & Gregoire de *Tours* le pratiquoit. Quelques-uns prenoient pour sort divin, les premiers mots de ce qu'ils entendoient chanter en entrant dans l'église. Neanmoins l'usage des sorts a été condamné dans plusieurs conciles comme superstitieux; & c'est en effet tenter Dieu que de se servir de cette voie pour avoir connoissance des choses inconnues. * *Antiquités Grecques & Romaines.*

SORTINO, petite ville de Sicile, dans la vallée de

Noto. Elle eſt ſur la riviere d'Anapo, à trois lieues de Siracuſe, vers le couchant. * Mati, *dict.*

SORTS DES SAINTS. On appelloit ainſi anciennement une eſpece de devination que l'on faiſoit en ouvrant le livre des ſaints évangiles, ou des épîtres des apôtres, ou des prophetes, ou du pſeautier, en prenant pour oracles ce qui ſe preſentoit d'abord à la vûe, au haut de la page, ou au premier verſet. Il en eſt parlé dans S. Auguſtin, *Ep.* 109. *ad Januar.* dans les conciles d'Orleans, d'Auxerre, &c. dans le penitenciel Romain, dans les capitulaires de Charlemagne. De-là eſt peut-être venue la coutume que l'on celebroit autrefois d'ouvrir le livre des évangiles après l'élection d'un évêque, pour voir par le paſſage que l'on y rencontroit, quel preſage on devoit tirer de la conduite du nouvel évêque. Les auteurs appellent ce ſigne de l'avenir *Prognoſticon*; & l'on en voit pluſieurs exemples dans Guillaume de *Malmesburi*, Guibert, Pachymere, &c. * Du Cange, *Gloſſar. Latin.*

SOSIANUS, *cherchez* ANTISTIUS.

SOSIAS, philoſophe, nioit la providence de Dieu, & ſoutenoit que toutes choſes arrivoient par hazard. Diagoras, Hippon & Epicure étoient dans la même erreur.

SOSIBE, *Soſibius*, de Lacedemone, grammairien, qui vivoit du tems de Ptolemée *Philadelphe*, vers l'an 273. avant Jeſus-Chriſt, avoit écrit quelques ouvrages hiſtoriques, cités par Athenée, par Arnobe & Clement *Alexandrin.* Diogene *Laërce* fait mention de Sosibe, adverſaire d'Anaxagoras; & Tacite d'un autre Sosibe, qui vivoit du tems de l'empereur Claude, vers l'an 50. de J. C. & qui fut precepteur de Britannicus. * Geſner, *in bibl.* Juſte Lipſe, *in l.* 11. *Tacit.* & Voſſius. *de hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 15.

SOSICLE, *Soſicles*, de Syracuſe, poëte tragique, du tems de Philippe *de Macedoine* & d'Alexandre *le Grand*, vers l'an 336. avant Jeſus-Chriſt, compoſa 73. pieces, & fut ſept fois victorieux. * Suidas, *in Soſicl.*

SOSICRATE, *Soſicrates*, de Rhodes, hiſtorien, Grec, compoſa un ouvrage ſur l'iſle de Crete; un traité hiſtorique des ſucceſſions des philoſophes; & d'autres, allegués par les anciens : ce qu'on pourra voir dans Voſſius, qui parle de quelques autres auteurs de ce nom, *l.* 3. *de hiſt. Græc.*

SOSIGENE, mathematicien d'Egypte, vivoit du tems de Jules Ceſar, qui ſe ſervit de lui pour reformer le calendrier. C'eſt celui qui forma l'année Julienne, laquelle commence 45. ans avant la naiſſance de J. C. * Pline, *l.* 18. *c.* 25. Suetone. Dion, &c.

SOSIPATER, étoit capitaine dans l'armée de Machabée; lui & Doſithée, autre capitaine dans les mêmes troupes, défirent dans un combat dix mille hommes de l'armée de Timothée, chef des Ammonites. * II. *Machab.* XII. 9.

SOSIPOLIS, nom d'un dieu que les Eléens adoroient, depuis une victoire ſignalée qu'ils remporterent ſur les Arcadiens, par un prodige ſurprenant. Les deux partis, à ce que diſent les hiſtoriens, étoient ſur le point de combattre, lorſqu'une femme parut au milieu du camp des Eléens, & leur promit un ſecours aſſuré. Cette femme portoit un petit enfant entre ſes bras, qu'elle mit à terre auſſi-tôt que les Arcadiens approcherent. Ceux-ci donnant tête baiſſée dans le gros des Eléens, virent un ſerpent énorme qui combattoit pour leurs ennemis, en la même place où cette femme avoit mis ſon enfant. La frayeur ſaiſit les Arcadiens, qui tournerent le dos, & furent taillés en pieces. Depuis ce tems là les Eléens reçurent au nombre de leurs dieux cet enfant, & le nommerent *Soſipolis*, qui ſignifie *Conſervateur de la ville.* Ils éleverent un temple, où il y avoit un autel pour Lucine, & un autre pour Soſipolis. Les ſtatues de ce dieu le repreſentoient comme un petit enfant, vêtu d'une robe ſemée d'étoiles, & portant entre ſes mains une corne d'abondance. Une ſeule prêtreſſe, habillée de blanc, avoit le pouvoir d'entrer dans le lieu le plus ſecret du temple, où étoit l'idole de Soſipolis, qu'elle alloit conſulter, pour en recevoir des oracles. * Pauſanias, *in Eliac.*

☞ Sosipolis eſt encore ſouvent un ſurnom donné à Jupiter, dans les villes dont on croyoit qu'il étoit ſingulierement le conſervateur.

SOSISTRATE, chef d'eſclaves à Syracuſe, lequel ayant aſſemblé pluſieurs rebelles, fut ſurpris par l'artifice d'Hermocrate, qui ſe ſervit de ſon ami Deimachus. Il y a eu encore un autre Sosistrate à Syracuſe, qui s'empara de la ſouveraineté & des biens d'Agathocle, & de ſes partiſans. * Polien, *l.* 1. *c.* 43. & *l.* 5. *c.* 37.

SOSITHE'E, *Soſitheus*, natif de Syracuſe, ou ſelon d'autres, d'Athenes ou d'Alexandrie, poëte Grec, vivoit ſous la CLXVI. olympiade, vers l'an 116. avant Jeſus-Chriſt, & compoſa des tragedies, comme nous l'apprenons de Suidas & de Lilio Giraldi, *dialogus de poëtis.*

SOSIUS, general d'une armée Romaine en Judée, fut envoyé par Antoine pour aider Herode à ſe rendre maître de Jeruſalem : ce qu'il fit auſſi l'an du monde 3998. 27. ans, jour pour jour, après que Pompée l'eut priſe. * Joſephe, *antiq. liv. XIV. ch.* 28.

SOSNA, SCOSNA, anciennement *Hyrgis*, riviere de Moſcovie. Elle coule dans l'Ocraina, entre le Doniec & le Don, dans lequel elle ſe décharge. * Baudrand.

SOSPELLO, petite ville des états de Savoye. Elle eſt capitale d'un des quatre vicariats du comté de Nice, & ſituée ſur la riviere de Bevera, à deux ou trois lieues de Monaco, vers le nord. * Baudrand.

SOSSAVIE, contrée de la Pruſſe Ducale. Elle eſt dans la Pomeranie, vers les confins de la Gallindie & du palatinat de Ploskhow en Pologne. Seldaw, Gilgenburg & Heidenburg en ſont les bourgs principaux. * Mati, *diction.*

SOSTEROPOLIS ou SOTEROPOLIS, petit bourg de Bithynie, auprès de Nicomedie, eſt le lieu où Conſtantin *le Grand* fut empoiſonné par ſes freres, ſelon Zonaras, *l.* 3. *annal.* Euſebe, dont le témoignage doit prévaloir, ne dit point que Conſtantin ait été empoiſonné. Il marque même poſitivement qu'il mourut d'une maladie d'accident, & que ce fut à Aquiron, château imperial, où il s'étoit fait porter.

SOSTHENE, roi de Macedoine, regna après Meleagre, fils de Ptolomée *Ceraune*, la premiere année de la CXXV. olympiade, & la 280. avant Jeſus-Chriſt. La couronne fut une recompenſe du courage dont il avoit donné des preuves, en combattant contre les Gaulois. Il fut tué deux ans après, dans l'irruption que Brennus general des Gaulois, fit dans la Macedoine. * Pauſanias. Juſtin &c.

SOSTHENE de Gnide, avoit écrit quelques ouvrages hiſtoriques, cités par Plutarque, comme Geſner, Voſſius &c. l'ont remarqué.

SOSTHENE. Il y a eu un homme de ce nom diſciple de Jeſus-Chriſt, que l'on compte entre les ſeptante-deux diſciples. Il y en a eu un autre, chef de la ſynagogue des Juifs dans la ville de Corinthe, dont il eſt parlé dans les actes des apôtres, lequel étant converti à la religion Chrétienne, fut accuſé par les Juifs, & traîné au tribunal de Gallion, proconſul d'Achaye, où il fut battu. Le nom de Soſthene ſe trouve encore à la tête de la premiere épître de ſaint Paul aux Corinthiens. Quelques uns ont cru que c'étoit un diſciple de Jeſus-Chriſt; d'autres, avec plus de vrai-ſemblance, eſtiment que c'eſt celui qui étoit chef de la ſynagogue des Juifs. * *Acta. Apoſt. c.* 18. *Epiſt. ad Corinth. c.* 1. Euſeb. *l.* 1. *hiſt. c.* 12. Le Nain de Tillemont, *mem. pour l'hiſt. de l'egl. tom. I.*

SOSTRATE, intendant des finances & des impôts, que Seleucus IV. du nom, fils d'Antiochus *le Grand*, avoit mis ſur Jeruſalem. Il fut encore gouverneur de la fortereſſe de cette ville; puis dépouillé de ce gouvernement par ſon maître, qui l'envoya en exil dans l'iſle de Chypre. * II. *Machab.* IV. 27. 29.

SOSTRATE, *Soſtratus*, de Gnide, ville de la Carie dans l'Aſie Mineure, celebre architecte & ingenieur, fut fort eſtimé de Ptolemée *Philadelphe*, roi d'Egypte, vers l'an 273. avant Jeſus-Chriſt : c'eſt pourquoi Strabon le nomme l'*Ami* ou le *Favori des rois*, φίλος τῶν βασιλέων. Entre les édifices que cet architecte bâtit, les promenades ou terraſſes, ſoûtenues ſur des arcades qu'il fit à Gnide, paſſoient pour des ouvrages très-conſiderables; mais le plus magnifique fut le fanal de l'iſle de Pharos, proche

d'Alexandrie. Ptolémée lui donna la conduite generale de ce ſuperbe édifice, qu'on regardoit comme une des merveilles du monde. Strabon rapporte cette inſcription qui s'y voyoit gravée de ſon tems.

Σώστρατος Κνίδιος Δεξιφάνους, Θεοῖς Σωτῆρσιν ὑπὲρ τῶν πλωϊζομένων.

C'eſt-à-dire, *Soſtrate de Gnide, fils de Dexiphanes, aux dieux conſervateurs, pour ceux qui navigent ſur mer.*

Quelques auteurs ont cru que Soſtrate avoit mis cette inſcription ſans le conſentement de Ptolemée; mais que pour empêcher que ce prince s'en apperçût, il la couvrit de maçonnerie, ſur laquelle il en grava une autre, qui tomba en pouſſiere quelques années après, & laiſſa voir celle qui étoit cachée deſſous. Ce qui peut avoir donné lieu à cette opinion de Lucien dans ſes dialogues, c'eſt que le nom de Ptolemée ne ſe trouve point dans cette inſcription, & que Soſtrate n'y eſt pas deſigné comme architecte; mais comme celui qui auroit conſacré l'ouvrage. A quoi l'on répond, ſuivant le rapport de Pline, que Ptolemée ayant permis à Soſtrate de graver ſon nom ſur le phare, ſans lui preſcrire ni de quelle maniere, ni en quels termes il vouloit qu'il le fît; Soſtrate crut peut-être ne pouvoir mieux reconnoître cette faveur ſignalée, qu'en traitant de divinité le prince de qui il l'avoit reçûe, & en dédiant cet ouvrage non ſeulement à ce roi, mais auſſi à la reine ſa femme, & aux princes qui devoient regner après lui, qu'il comprenoit ſous ces mots, *de dieux conſervateurs*, qui étoit une épithete ſi cherie des rois Grecs, que pluſieurs en ont pris le ſurnom de *Soter*; Σωτήρ. Quoi qu'il en ſoit, Strabon ne paroît faire aucun doute que ce ne fût du conſentement de Ptolemée, que Soſtrate mit cette inſcription. Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 36. Felibien, *vies des architectes*.

SOSTRATE, grammairien, floriſſoit du tems d'Auguſte, vers le commencement de l'ere Chrétienne, & étoit fils d'*Ariſtodeme*, précepteur de Strabon, qui en fait mention au livre quatorziéme. Il avoit écrit divers traités, & eſt different de quelques-autres de ce nom, dont Voſſius donnera connoiſſance aux curieux, *l.* 1. *de hiſt. Græc. c.* 5.

SOTADE, *Sotades*, ancien poëte Grec, natif de la ville de Maronée dans la Thrace, étoit un auteur laſcif & médiſant. Il avoit compoſé un poëme en une ſorte de vers iambiques irreguliers, dont il y en avoit de *retrogrades*, & qu'on appella de ſon nom, *vers Sotadiques*, *Sotadeum carmen*. Suidas les appelle, à cauſe de leur ſujet, *verſus cynædos*, comme s'il diſoit, *vers ſans honte & ſans pudeur*, & propres pour ceux que les Latins appelloient *cynœdi*. Sotade eut l'inſolence d'en compoſer quelques-uns contre le roi d'Egypte Ptolemée *Philadelphe*, qui coûterent la vie à leur auteur, car ce roi l'ayant fait enfermer dans un coffre de plomb, le fit jetter dans la mer. * Athenée, *l.* 14. Suidas. Strabon.

SOTER, pape, né dans la ville de Fondi en la Campagne de Rome, fut mis ſur le ſiege de ſaint Pierre, après Anicet, l'an 168. Le livre des pontifes Romains, dit qu'il fit défenſe aux diaconeſſes de toucher le linge où repoſe le corps de Jeſus-Chriſt, & d'offrir de l'encens dans l'egliſe. Si cette ordonnance eſt de lui, il y a apparence qu'elle fut faite, à cauſe que dans la ſecte des Montaniſtes les femmes ſe mêloient de quelques fonctions eccleſiaſtiques. On lui en attribue beaucoup d'autres. Ce ſaint pape fut martyriſé pendant la perſecution de Marc-Antonin *le Philoſophe*, l'an 176. Il eut pour ſucceſſeur ELEUTHERE. Il n'eſt point mis dans l'ancien calendrier Romain, au rang des martyrs. * Anaſtaſe, *in vit. Pontif.* Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *bibliot. des auteurs eccleſiaſt. des III. premiers ſiécles.*

SOTERICUS, poëte Grec d'Oaſis, ville de Libye, vivoit vers l'an 285. & publia un éloge de Diocletien, une vie d'Apollonius *de Tyane*, & diverſes autres pieces. * Lilio Giraldi, *hiſt. de Poët. dial.* 4. Il eſt different d'un autre SOTERICUS d'Alexandrie, qui fut un excellent muſicien. * Plutarque, *tract. de Muſic.* Voſſius, *de hiſt. & poët. Græc.*

SOTERIES, en latin *Soteria*, ſacrifice de ſalut jeux & ſolemnités qui ſe faiſoient par le peuple, pour le ſalut & la conſervation du prince, principalement lorſqu'il relevoit de maladie. * *Antiquitates Græcæ & Romanæ.*

SOTION philoſophe, vivoit du tems de Tibere, vers l'an 30. de Jeſus Chriſt & fut precepteur de Seneque, comme le temoigne ce dernier, *Ep.* 49. & 58. Il y a eu un autre SOTION, qui étoit en reputation du tems des Ptolomées, vers l'an 270. avant Jeſus-Chriſt, & qui eſt auteur d'un livre des ſucceſſions des philoſophes, cité par Diogene *Laërce*, & de divers autres traités. * Voſſius, *l.* 2. *de hiſt. Græc.* Photius parle d'un SOTION, qui avoit écrit des fleuves, des fontaines, & des lacs. * *Cod.* 189.

SOTO (Dominique) Eſpagnol, religieux de l'ordre de ſaint Dominique, né à Segovie l'an 1494. ſe fit religieux l'an 1524. à Burgos, étant déja âgé de 30. ans. Il étoit fils d'un jardinier, & étudia les principes de la grammaire à Segovie. Pour avoir dequoi vivre, il fut obligé de ſe retirer dans un petit bourg proche de Segovie, nommé *Ochando*, où il ſervoit de ſacriſtain. Delà il vint à Alcala, où continuant ſes études, il fit amitié avec Pierre Fernandez de Saavedra, & acheva ſon cours de philoſophie ſous ſaint Thomas de Villeneuve, qui fut depuis archevêque de Valence. C'eſt-là que Soto ſe fit connoître, auſſi-bien que dans l'univerſité de Paris, où il vint étudier avec le même Saavedra, où il fut reçu maître-ès-arts. Lorſqu'il fut de retour en Eſpagne, il enſeigna la philoſophie à Alcala, en ayant obtenu la chaire au concours, & quelque tems après, il prit l'habit de l'ordre de ſaint Dominique. Ce fut alors qu'il prit le nom de Dominique: car au baptême on l'avoit appellé *François*. Il continua d'enſeigner à Burgos & ailleurs, & publia ſes traités philoſophiques, qui ſont des commentaires ſur la philoſophie d'Ariſtote. Il fut envoyé en 1545. au concile de Trente avec Barthelemi de Carranza, qui étoit auſſi religieux de l'ordre de ſaint Dominique, & qui fut depuis archevêque de Tolede. Soto parut avantageuſement dans ce concile, y parla en public, principalement le premier Dimanche de l'Avent, & y publia en 1547. ſes deux livres *de Natura, & Gratia*, qu'il dedia aux évêques, qui formoient cette aſſemblée. Ce fut dans cette occaſion qu'on lui permit de prendre pour deviſe une foi, ou deux mains fermées, d'où ſortoit une flamme, avec ces paroles de Saint Paul aux Galates, *Fides quæ per charitatem operatur.* En partant de Trente, il alla en Allemagne joindre l'empereur, qui lui voulut donner en 1549. l'évêché de Segovie. Il refuſa cet honneur; mais il ne put s'oppoſer à celui que Charles-*Quint* lui fit, de l'employer pour juge du celebre differend d'entre Barthelemi de las Caſas, & Sepulveda au ſujet de la conquête des Indes, & de la liberté des Indiens. Il étoit alors en Eſpagne, & ayant executé ce qu'on attendoit de lui, il ſortit de la cour en 1550. & ſe retira à Salamanque, où il mourut le 15. Novembre de l'an 1560. âgé de 66. ans. Divers auteurs, même Proteſtans, ont fait l'éloge de Soto. Outre les ouvrages que nous avons cités de lui, on a encore des commentaires ſur l'épître aux Romains, & ſur le Maître des Sentences. *De juſtitia & jure. De tegendis ſecretis. De pauperum cauſa. De cavendo juramentorum abuſu. Apologia contra Ambroſium Catharinum. In Porphyrium & organum Ariſtotelis, &c.* * Sixte de *Sienne*, *l.* 4. *biblioth. ſac.* Poſſevin, *in appar. ſacr.* Bellarmin, *de ſcript. Eccl.* Andreas Schottus, & Nicolas Antonio, *bibl. Hiſp.* Simler. Covarruvias. Alfonſe Fernandes. Antoine de *Sienne*, &c.

SOTO (Fernand de) general de la Floride en Amerique, fils d'un ſimple gentilhomme de Xerés de Badajox, dans l'Eſtremadure Portugaiſe, paſſa dans l'Amerique, & accompagna François Pizare dans la conquête du Perou. Après la priſe du Roi Atabalipa l'an 1532. il eut ſi bonne part à la diſtribution de ſes treſors, qu'il ſe vit riche en peu de temps, de plus de cent quatre-vingt mille écus d'or. Etant de retour en Eſpagne, il ſe fit un magnifique équipage, & parut avec le train d'un grand ſeigneur. L'empereur Charles *Quint* lui donna le gouvernement de l'Iſle de Cuba, avec la qualité de general de la Floride, & le titre de marquis des terres qu'il pourroit conquerir. Pour aller à cette nouvelle conquê-

te, il équipa sept navires, & les fournit de toutes sortes de munitions; puis ayant nommé des capitaines, il y fit embarquer neuf cens hommes qu'il avoit choisis. Il partit au mois d'Avril 1538. de la rade de saint Lucar, d'où il passa aux Canaries, & delà aux Antilles. Lorsqu'il fut arrivé à l'Isle de Cuba, il envoya sa femme avec ses navires au port de la Havana, qui est à l'autre bout de l'Isle, à 180. lieues de la ville de Saint Jacques, & traversa cette Isle avec le reste de ses gens. Le 18. du mois de Mai 1539. il partit de la Havana avec la flotte, & decouvrit la côte de la Floride le 25. Mai, jour de la Pentecôte. Après que toute l'armée eut pris terre, il avança dans le pays, & demanda aux Americains, s'ils n'avoient point connoissance de quelques provinces, où il y eût de l'or ou de l'argent. On l'assura qu'il y avoit des peuples fort riches au-delà de la province de Cale, vers l'occident: c'est pourquoi il marcha de ce côté-là, & arriva à Cale, d'où il avança dans la province de Palaché, où on lui dit qu'il y avoit beaucoup d'or plus avant dans le pays. Il courut de province en province, trouvant quelquefois des Cassiques, ou princes Indiens, qui le recevoient bien, & d'autres, contre lesquels ils fut souvent obligé de combattre. Enfin, la mort arrêta ses courses le 21. Mai 1542. Il mourut dans un tems, & dans un pays, où ses gens, accablés de fatigues, ne pouvoient gueres lui donner de consolation, ne sçachant eux-mêmes comment ils pourroient éviter leur perte. Moscolo d'Alvarado, qui fut élû general en sa place, voulut qu'on cachât sa mort aux Indiens, parce que de Soto leur avoit toûjours voulu faire croire que les Chretiens étoient immortels. On l'enterra la nuit, près d'une des portes du bourg de Guachoya; mais parce que quelques Indiens regardoient curieusement la terre, qui paroissoit remuée depuis peu, Moscolo le fit déterrer une autre nuit fort secretement; & ayant rempli de sable les mantes dont il étoit enveloppé, il le fit porter dans un canot, au milieu de la riviere, pour y être la proye des poissons. * *Histoire de la Floride, traduite l'an* 1685. imprimée chez D. Thierri, à Paris.

SOTO (Pierre de) né à Cordoue en Espagne de parens nobles, entra fort jeune dans l'ordre de saint Dominique l'an 1519. & s'acquit tant de reputation, que l'empereur Charles V. le choisit pour son confesseur; mais ayant suivi ce prince en Allemagne, & ayant reconnu par lui-même les progrès que l'heresie y avoit faits, il demanda & obtint la permission de quitter la cour, pour mieux combattre les Heretiques. Ce fut à sa sollicitation que le cardinal Othon Truchses évêque d'Augsbourg retablit les études, dans l'université de Dillingen en Souabe: il s'offrit lui-même pour y remplir une chaire, & la remplit en effet jusqu'en 1553. que Philippe prince d'Espagne, depuis II. roi de ce nom, ayant épousé Marie reine d'Angleterre, jetta les yeux sur Soto & sur deux autres theologiens de son ordre, pour retablir la Catholicité dans les universités d'Oxford & de Cambrige. La mort de la reine Marie arrivée en 1558. ne permit pas à ces theologiens de finir ce qu'ils avoient commencé. Soto revint à Dillingen, & y demeura jusqu'en 1561. Alors par ordre de Pie, il se rendit au concile de Trente, où il parut avec distinction, & où il mourut le 20. Avril de l'an 1563. Entre ses ouvrages, il y en a quelques-uns de controverse contre Jean Brent Heretique, au sujet de la confession de foi que le duc de Wirtemberg avoit fait presenter aux peres du concile de Trente, le 24. Janvier 1552. Les autres sont, *Institutiones Christianæ*. Augsbourg 1548. Anvers 1551. *Methodus confessionis*. Dillingen 1553. *Tractatus de institutione sacerdotum, qui sub Episcopis animarum curam gerunt*. Dillingen 1558. *Doctrinæ Christianæ compendium*. Dillingen 1560. Son traité *de institutione sacerdotum*, fut imprimé par ordre du cardinal d'Augsbourg; & son utilité a été si generalement reconnue, qu'on en a fait diverses éditions en Italie, en Allemagne & en France. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SOTOMAYOR (Louis de) né à Lisbonne vers l'an 1526. entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, fut envoyé à Louvain pour y faire ses études, & fut choisi en 1554. pour enseigner les humanités dans l'université d'Oxford. Après la mort de Marie reine d'Angleterre arrivée en 1558. il revint dans le Pays-Bas, d'où il passa en Allemagne, & en 1561. il reçut ordre de D. Sebastien roi de Portugal, de se rendre au concile de Trente. En 1564. le concile étant fini, Sotomayor retourna enfin dans sa patrie, & fut nommé pour expliquer l'écriture dans son couvent de Lisbonne, mais presque aussi-tôt le roi lui ordonna d'occuper la premiere chair de l'écriture dans l'université de Coimbre, & il la tint vingt années entieres, après quoi il s'appliqua uniquement à perfectionner ses commentaires. Ceux qu'il a composés sur le cantique des cantiques, furent imprimés en 1599. & 1601. à Lisbonne, & il s'en fit en 1605. une nouvelle édition à Paris, où des notes posterieures & plus courtes de Sotomayor parurent aussi en 1611. Ses commentaires sur les deux épîtres de saint Paul à Timothée, & sur l'épître à Tite parurent encore en 1610. à Paris. Ce qu'il avoit fait sur le reste de l'écriture n'a pas vû le jour: l'auteur ne mourut pourtant qu'à l'âge de 84. ans, le 29. Mai 1610. mais il avoit toûjours apprehendé de donner ses ouvrages au public; & ce qu'il en a donné, il ne l'a fait qu'après en avoir été pressé par le pape Clement VIII. * Echard, *Script. ord. FF. Præd.*

SOTO MAYOR, *voyez* CASTILLO & ZUNIGA.

SOTOVENTO ou SOTTAVENTO, *les isles Sotovento*, c'est-à-dire, *les isles qui sont sous le vent*. Ces isles sont celles des Antilles, qui sont le long des côtes de la Terre-Ferme, dans l'Amerique meridionale. On en trouve les principales dans cet ordre en avançant du levant au couchant; la Marguerite, la Tortuga, l'Urchilla, la Rocca, l'isle d'Aves, Bonayre, Curaçao & Oruba. Les Espagnols les appellent les isles de Sotavento, parce qu'ils les laissent à main gauche sous le vent quand ils navigent vers le Mexique. * Mati, *diction.* Robbe, *geograph.*

SOTWEL (Nathanaël) qui vivoit en l'année 1685. est un des trois auteurs de l'ouvrage que nous avons, sous le nom de *bibliotheque des écrivains de la Societé de Jesus*. Pierre de Ribadeneira, Jesuite Espagnol, mort en 1611. est le premier qui a commencé cet ouvrage. Philippe Alegambe, Jesuite d'Anvers, mort l'an 1652. ayant bâti sur les fondemens qu'avoit jettés Ribadeneira, a continué l'ouvrage jusqu'à son temps, & Sotwel en a fait la seconde continuation. Comme ces auteurs n'ont pas été éloignés des tems ausquels ont vécu les écrivains dont ils rapportent les écrits & les actions, ils ont été aussi beaucoup moins exposés à l'erreur: ainsi Ribadeneira, qui vivoit dans le commencement de la Societé; Alegambe, qui vivoit dans le milieu, c'est-à-dire, durant le progrès; & Sotwel ensuite, n'ont parlé que des auteurs contemporains, & dont ils pouvoient avoir une pleine connoissance, par la grande correspondance qu'il y a de toutes les maisons d'une même Societé reguliere entr'elles. Ils ont été fort exacts à ne mettre dans cette bibliotheque de la Societé, que des gens qui ayent été effectivement Jesuites. Ils sont même si scrupuleux sur ce point, que, quand un de leurs écrivains est sorti de leur compagnie, ils ont pris le parti, ou de n'en point parler du tout; comme on le voit à l'égard de *Papyre Masson*, de *Marc-Antoine de Dominis*, *de Chrétien Francken*, &c. mais non à l'égard de Gaspard Scioppius, comme l'a dit M. Baillet, (*jugem. des Sav. t.* 2. *p.* 75. *in* 4°) ou du moins de n'en parler que jusqu'au tems de leur sortie, & de ne rapporter que les ouvrages qu'ils ont faits dans la Societé; comme on le voit en la personne de *François Macedo*, Portugais, qui de Jesuite se fit Cordelier; de *Claude Dausquei*, Flamand, qui laissa la Societé pour se faire chanoine à Tournai; & de quantité d'autres en France & dans les autres pays, qu'il est inutile de citer. L'ordre chronologique est fort bien observé dans cet ouvrage; ils marquent par tout le tems & le lieu de la naissance de leurs auteurs; l'âge où ils se sont faits Jesuites; leurs emplois; leurs principales actions, selon la suite des tems. Cette bibliotheque est assez bien écrite, sans affectation de style particulier, & sans ornemens trop recherchés. Alegambe & Sotwel se sont laissé quelquefois seduire par de faux memoires, sur la foi desquels ils traitent d'heretiques plusieurs personnes d'un rang distingué, & d'une foi très-orthodoxe; entr'autres deux avocats generaux du premier merite; sçavoir Simon Marion, & Louis Servin,

& quelques autres magiſtrats, qui ont été non ſeulement la gloire & l'ornement du parlement & de la France; mais encore des défenſeurs très-zelés de la religion Catholique. Au reſte l'edition de Sotwel eſt moins exacte & moins belle que celle d'Alegambe, qui fut faite à Anvers l'an 1643. * Nicol. Anton. *bibliot. Hiſp.* Alegambe, *bibliot. Societ. Jeſu.* Nath. Sotwel, *Præf. ad edit. Rom. bibliot. Societ. Jeſu.* Baillet, *Jugemens des Sçavans ſur les crit. hiſt.*

SOVA, boürg & province de même nom. On les place dans le royaume de Bagamedri, en Abyſſinie, le long du bord oriental du Nil des Anciens. * Mati, *diction.*

SOUABE ou SUAUBE, que ceux du pays nomment *Schwaben*, & les Latins *Suevia*, province d'Allemagne, qui a la Baviere au levant; la Suiſſe au midi; la Franconie au Septentrion; au couchant le Rhin, qui la ſepare de l'Alſace, comprend le duché de Wirtemberg, la Forêt Noire, & les marquiſats de Bade & de Burgaw. Ses villes ſont Auſbourg, Ulm, Conſtance, Tubinge, Bade, Halle, Lindaw, Rhinfeld, Nortlingue, Iſne, Burgaw, Eſlin &c. Les anciens Sueves s'étendoient, ſelon quelques-uns, juſques dans la Pologne & la Pomeranie; & ſelon d'autres, ils étoient diviſés en ſept peuples. *Voyez* SUEVES. * Cluvier, *deſcript. Germ.* Briet, *geogr. &c.*

SOUBIAC, autrefois *Sublaco*, petite ville de l'état Eccleſiaſtique, dans la Campagne de Rome, ſur la riviere de Teveronne. Il y a une abbaye celebre de l'ordre de S. Benoît, & on y voit la ſolitude qui eſt devenue fameuſe par la retraite de ce Saint. * Raph. Fabretti, *in diſſert.*

SOUBISE, petite ville de France avec titre de duché, dans la Saintonge, ſur la Charante, à cinq lieues de la Rochelle vers le midi. Cette ville paſſa en 1575. dans la maiſon de Rohan, par le mariage de *Catherine* de Parthenai, fille & heritiere de *Jean* de Parthenai-l'Archevêque, avec *René* de Rohan II. du nom. Ce Jean de Parthenai, connu ſous le nom de Soubiſe, va faire le ſujet de l'article ſuivant.

SOUBISE (Jean de Parthenai, ſeigneur de) eſt l'un des heros du XVI. ſiecle, parmi les Proteſtans de France. Il commença à ſe laiſſer pervertir à la cour du duc de Ferrare, lorſque Renée de France fille de Louis XII. & femme de ce duc, y recueillit quelques docteurs de la religion Prétendue Reformée, & embraſſa leurs erreurs. Etant de retour en France, il s'employa à ſoutenir le parti qu'il avoit pris, & fut l'un des plus conſiderables aſſocies du Prince de Condé, qui le choiſit pour commander dans Lyon, lorſque cette grande ville, où l'erreur avoit prevalu, ne parut pas être en de bonnes mains ſous le baron Des Adrets. Soubiſe conſerva cette place avec toute la valeur poſſible. Le duc de Nemours l'y aſſiégea inutilement, & la reine Mere tâcha en vain de le ſurprendre par des negociations. Il fut mêlé fort avant dans les ſoupçons touchant le meurtre du duc de Guiſe; & l'on trouve même que les dépoſitions de Poltrot le chargerent conſiderablement: neanmoins les plus équitables écrivains conviennent, qu'il n'eut point de part à cette action abominable. Il avoit été gentilhomme de la chambre du roi, & fut fait chevalier de l'ordre le 7. de Decembre 1561. Il avoit commandé l'armée de Henri II. en Toſcane, & pour ſe ſervir des termes de M. Le Laboureur, il étoit homme *de grande menée & de grand ſervice.* Il mourut en 1566. âgé d'environ 54. ans. Il avoit épouſé la fille aînée de la maiſon d'Aubeterre, *Antoinette* Bouchard, dont il n'eut qu'une fille, *Catherine* de Parthenai, *dont il a été parlé aux mots* PARTHENAI & ROHAN. Le premier mari qu'elle eut, ſçavoir *Charles* de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, prit le nom de SOUBISE; c'eſt ce Soubiſe, qui paroît avec honneur dans toutes les actions les plus remarquables de la ſeconde & de la troiſiéme guerre civile. Il fut fait priſonnier à la bataille de Jarnac en 1569. mais il s'évada par adreſſe. La Noue ayant été bleſſé au ſiege de Fontenai-le-Comte, l'année ſuivante, Soubiſe commanda en chef, & ſe rendit maître de la place. En la même année il reçut deux bleſſures au ſiege de Saintes. Il fut tué à la ſaint Barthelemi, après s'être défendu vaillamment juſqu'à la mort. Il étoit accuſé d'impuiſſance. * Varillas, *hiſt. de l'Hereſ. l.* 10. & *hiſtoire de Charles IX. l.* 1. Beze, *hiſt. Eccleſiaſt. l.* 11. Le Laboureur, *addit.* à Caſtelnau. D'Aubigné, *t.* I. *Vraye hiſt. des troubles, l.* 13.

SOUBISE (Benjamin de Rohan duc de) *Voyez* ROHAN.

SOUCHES (Louis Ratuit, comte de) general des armées de l'empereur, étoit François, & ſelon le bruit commun, fils d'un épicier de la Rochelle. Ses enfans ont produit des declarations, l'une du 6. Août 1686. l'autre du 12. Mars 1687. ſignées par les magiſtrats de la Rochelle, l'évêque de la ville, le commandant pour le roi, l'intendant, & autres perſonnes de conſideration, par leſquelles il paroit que JEAN Ratuit, écuyer, ſieur des Bares, & *Marguerite* de Bourdigalle, pere & mere du comte de Souches, étoient iſſus de gentilshommes, d'une famille des plus anciennes nobleſſes du pays, ayant tenu toûjours rang parmi les autres gentilshommes de la province. On trouve ces declarations dans le *dictionnaire critique* de Bayle de la II. édition. Il ſervit en Suede, où il eut un regiment de dragons, & un d'infanterie; mais ayant eu querelle avec Stalhans, ſon general, il rendit ſes commiſſions, & ſe battit avec lui. Voulant retourner en France, il s'arrêta quelques jours à Vienne, où l'archiduc Guillaume, frere de l'empereur Ferdinand III. l'engagea à prendre un regiment de dragons au ſervice de S. M. Imperiale. En 1645. Torſtenſon, general Suedois, ayant battu les Imperiaux, ſe rendit maître de pluſieurs places dans la Moravie. Le bruit de ſa marche obligea les troupes de l'empereur de lever le ſiege d'Olmuts. Il ne reſtoit plus à ce prince de place forte dans cette province que Brin; mais le comte de Souches, qui s'étoit jetté dedans, fit une ſi belle défenſe, qu'il donna le tems à ſa Majeſté Imperiale de faire ſecourir cette place, devant laquelle les Suedois perdirent plus de ſoldats qu'ils n'auroient fait dans une bataille rangée. Souches fut recompenſé par le gouvernement de Brin; & cette ville obtint par ſa fidelité le premier rang entre les villes de Moravie, qu'Olmults perdit pour n'avoir pas bien reſiſté aux Suedois. Il ſe diſtingua dans toutes les occaſions par ſa valeur, fut élevé dans les charges, & paſſa par toutes celles de l'armée. L'an 1664. ayant le commandement general des troupes de la haute Hongrie, il prit Nitria & le château de Levents, après avoir défait les Turcs, qui l'avoient aſſiegé: il en tua ſix mille, gagna onze canons, cent drapeaux, & tout leur bagage. L'an 1674. étant venu joindre dans le Brabant les troupes d'Eſpagne & de Hollande, il ſe trouva à la bataille de Senef, & il mourut en Moravie l'an 1682. âgé de 74. ans, étant alors conſeiller d'état & de guerre de ſa Majeſté Imperiale, maréchal de camp general, & commandant general des frontieres de Sclavonie. Il épouſa 1°. *Anne-Eliſabeth* comteſſe de Hoſſkirk: 2°. *Anne-Salomé* comteſſe d'Aſpremont & de Reckheim. Du premier mariage il eut 1. *Jean-Louis* comte de Souches, qui a épouſé *Eve-Eleonore* de Nottgaf & Wetenberg, comteſſe de l'empire, dont *Louiſe*, dame d'honneur de l'imperatrice, femme de l'empereur Leopold, puis mariée à N. comte de Horn; 2. *Claude*, dame d'honneur de l'imperatrice après ſa ſœur; & 3. *Thereſe* de Souches, Carmelite. Du ſecond vinrent, CHARLES qui ſuit; & *Anne-Dorothée* de Souches, mariée à *Charles-Maximilien*, comte de la Tour. CHARLES comte de Souches, general de l'infanterie de l'empereur, mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la bataille de Salenkemen en Hongrie, en 1691. ayant eu de *Marie-Anne* de Bucheman, LOUIS II. du nom, comte de Souches, qui ſert dans les troupes de l'empereur; & *Charles-Joſeph* chevalier de Malte. Il faut ſe précautionner à ſon égard, contre les memoires du comte de Chavagnac, qui paroît ſon ennemi declaré. * *Relation des guerres de Flandres & d'Allem.* Prade, *hiſt. d'Allemagne.*

SOUDAN, nom que l'on donnoit autrefois aux lieutenans generaux des califes, & dans leurs provinces & dans leurs armées. Ces ſoudans ſe rendirent enſuite ſouverains. Saladin, general des troupes de Noradin, roi de Damas, prit ce titre, & fut le premier ſoudan d'Egypte. * Marmol, *de l'Afrique, l.* 2.

SOUDIACONAT, ordre eccleſiaſtique inférieur à celui du diaconat, & neanmoins tres-ancien dans l'egliſe; puiſque ſaint Ignace martyr, ſaint Cyprien, &

le pape Corneille, en font mention. Les sous-diacres n'étoient pas ordonnez comme les ministres sacrez, par l'imposition des mains; & les Scholastiques ont douté que le sous-diaconat fût un sacrement. Dans l'ordination des sous-diacres, l'évêque leur fait toucher le calice & la patene. Ce rit est établi dans le IV. concile de Carthage & dans les anciens pontificaux. On leur donne encore la tunique, le manipule & le livre des épîtres; mais cette ceremonie est plus nouvelle. Les Grecs leur imposent les mains. Leur ancienne fonction étoit de recevoir les oblations des Fideles, pour les porter au diacre, qui les présentoit au prêtre, ou les mettoit sur l'autel. Ils avoient droit d'entrer dans le sanctuaire, de toucher les vases sacrez, & de servir les diacres à l'autel. Le celibat a été annexé à l'ordre des sous-diacres en Occident, dès le IV. siecle. En Orient ils n'y ont pas plus été obligés, que ceux qui étoient dans les ordres sacrés; & même dans les premiers tems ils pouvoient se marier, après avoir été ordonnés sous-diacres; mais cela leur fut défendu par le concile *in Trullo*, & par la loi de Justinien. * Morin, *de sacris ordination.* Thomassin, *discipline de l'eglise.*

SOUEGES (Etienne-Thomas) né le 29. Mars 1633. à Strafort près d'Agen, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, enseigna la philosophie à Bourdeaux, & la theologie à Avignon, où il fut aussi maître des novices; & s'appliqua à recueillir les divers monumens propres à donner une histoire exacte de son ordre. Il avoit fait des découvertes considerables en ce genre dès l'an 1674. lorsque le general de l'ordre le jugea digne de gouverner le noviciat general de Paris; & ce fut dans cette ville, que par des conversations avec d'habiles gens, tels que M. l'abbé de Vienne, & le P. Jacques Quetif, il se vit enfin en état de commencer l'impression d'une année Dominicaine, c'est-à-dire, d'un recueil des vies des religieux de son ordre, qui se sont rendus illustres par leur pieté, rangées dans l'ordre des jours où ils sont morts. Il publia en 1678. & les deux années suivantes, les trois premiers mois; mais avec peu de satisfaction, parce qu'il avoit confié sa copie au pere Feuillet, qui au lieu de ne reformer que le stile, s'y étoit donné de grandes libertés, & avoit fait des fautes assez grossieres. En 1684. & les années suivantes, jusqu'en 1696. parurent les cinq mois suivans, à chacun desquels il ajoûta des supplémens pour les mois précedens, avec d'autres recueils; & il continuoit ce travail lorsqu'il mourut, le 19. Janvier 1698. Soueges avoit de la critique, & neanmoins n'a pû se défendre de certains préjugés. D'autres religieux de son ordre, entre les mains de qui on a mis ses papiers, ont continué l'année Dominicaine qui n'est pas exempte de fautes, & peut pourtant passer pour un bon ouvrage. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SOUILLAC, ville & châtellenie, située sur la Dordogne en Querci, avec une abbaye de l'ordre de saint Benoît, & de la congrégation de saint Maur, autrefois doyenné dépendant d'Aurillac. Cette ville a donné le nom à la maison de SOUILLAC, qui en a possedé autrefois une partie à titre de seigneurie; comme on le voit par la disposition de la ville separée en deux parties, qui ont eu chacune leurs murailles, & comme on le voyoit encore à la fin du XVII. siecle par les restes du château, où les armes de la maison de Souillac étoient sculptées en plusieurs endroits. On parlera des ancêtres des sires de Souillac, aux articles de TURENNE & de WIFRED; & on ne commencera ici leur genealogie qu'à AYMAR I. fils de *Bernard* comte de Turenne, & de *Dedane*, lequel eut en partage Souillac & plusieurs autres terres, dont partie avoit été donnée au comte Bernard par Geraud, cinquiéme abbé d'Aurillac, ainsi qu'il paroît, & par la chronique d'Aurillac, & par l'acte de donation que Frotard vicomte de Querci, avoit faite auparavant de Souillac & d'autres lieux, à cette abbaye. Cet Aymar eut pour fils

I. AYMAR seigneur de Souillac, qui le premier de cette maison est surnommé *de Souillac* dans plusieurs chartes de l'abbaye d'Uzerche, à laquelle il fit des donations; & fut attaché quelque-tems au parti de Charles duc de la basse Lorraine, & de ses enfans, contre le roi Robert, comme tous les seigneurs de cette partie du bas Limosin, ainsi qu'il paroît entr'autres par une charte rapportée par D. Mabillon, *Annal. Bened. t.* 4. *l.* 49. *p.* 41. pour une donation faite par un Aymar, de quelques vignes à Issandon, *regnante Roberto, & Ludovico, & Karloino.* Ce qui est d'autant plus remarquable, que le roi Robert étoit reconnu par le duc d'Aquitaine & par le vicomte du bas Limosin. Il permit à quelques-uns de ses vassaux de donner à l'abbaye d'Uzerche des biens qu'ils tenoient de lui, & laissa EBRARD, qui suit;

II. EBRARD I. du nom seigneur de Souillac, fut présent à la donation faite à l'abbaye d'Uzerche par Boson I. vicomte de Turenne, & à celle que Raymond vicomte de Turenne, successeur de Boson, fit à la même abbaye, à laquelle Ebrard de Souillac fit aussi des donations. Archambaud vicomte de Comborn, petit-fils d'Archambaud vicomte de Comborn, & de Sulpice heritiere de Turenne, & Bernard son fils, ayant donné à l'abbaye d'Uzerche des biens qui venoient de la maison de Turenne, Ebrard de Souillac les réclama, prétendant qu'ils lui appartenoient. Quoique les vicomtes de Comborn fussent puissans, l'abbé & les religieux d'Uzerche ne crurent pas pouvoir se maintenir dans la possession de ces biens, si Ebrard de Souillac ne leur cedoit les droits qu'ils prétendoient y avoir. C'est pourquoi ils firent agir auprès de lui, sa femme & ses amis avec tant de succès, qu'ils le gagnerent, comme il est dit dans leur cartulaire, & le firent renoncer à ses droits qu'il ceda entierement à cette abbaye, à laquelle il fit encore quelques autres donations. Il fut pere d'AYMAR II. qui suit;

III. AYMAR de Souillac, II. du nom. Sa femme & Gausbert leur fils, firent une donation à l'abbaye du Vigeois. Il est encore fait mention de lui dans d'autres chartes du même cartulaire, & dans une charte de l'abbaye d'Uzerche, au sujet de quelques dixmes tenues par le doyen d'Agumont du tems de Raymond vicomte de Turenne, & d'Eustorge, évêque de Limoges vers l'an 1121. Il laissa *Ebles*; & GAUSBERT, qui suit. *Ebles* de Souillac & ses fils, *Ebles* & *Guillaume*, *Gausbert*, son frere & ses fils, donnerent à l'abbaye d'Uzerche, le 29. Decembre 1144. la moitié des dixmes d'Agumont. Ebles est nommé le premier entre les garans d'une donation que Gui d'Ayen, Etienne de Terrassou, & Guillaume, freres, firent vers 1160. d'un mas à Issandon, à l'abbaye du Vigeois.

IV. GAUSBERT de Souillac, III. du nom, fit avec *Ebles* son frere, la donation dont il vient d'être parlé, passée à Montmege, qui étoit dans la maison de Souillac, avec ce qu'elle a possedé dans la châtellenie & comtorie de Terrassou. Gausbert souscrivit le premier la donation que fit à l'abbaye d'Uzerche, Eustorge, veuve de Boson II. vicomte de Turenne, du conseil de ses barons. Il fut pere d'AYMAR III. qui suit; & de *Bertrand.*

V. AYMAR de Souillac, III. du nom, est nommé avec son pere dans la charte de la donation qu'ils firent à l'abbaye d'Uzerche en 1144. souscrivit la donation faite en 1179. par Elie de Noailles, fils de Guillaume de Noailles, à l'abbaye de Dalon. Il laissa EBLES, qui suit; & *Gausbert*, abbé de Solognac.

VI. EBLES de Souillac, III. du nom, fut present en 1197. à la confirmation de la donation que Raymond II. vicomte de Turenne, avoit faite à l'abbaye de Beaulieu en 1190. lorsqu'il partit pour la Terre-sainte. Il jura les conventions du traité du mariage de Raymond IV. vicomte de Turenne, avec Helis d'Auvergne, fille de Gui II. comte d'Auvergne, vers l'année 1206. & fut pere d'EBLES IV. qui suit;

VII. EBLES de Souillac IV. du nom, fut present à l'hommage fait à Raymond IV. Vicomte de Turenne, en 1221. par Malfre seigneur de Castelnau; & fut pere d'HUGUES, qui suit.

VIII. HUGUES de Souillac I. du nom, seigneur de Montmege & d'Aserac, coseigneur de Terrassou, chevalier, transigea en 1269. avec Renaud de Pons, vicomte en partie de Turenne. Il fut enterré dans l'abbaye de Terrassou, & fut pere, 1. de BELHOMME, qui suit; 2. de *Gaillard*, qui ordonna pour son testament d'être enterré dans le monastere de Terrassou, auprès de son

pere; 3. de *Gerand*, qui vivoit en 1292. & fut pere de *Bertrande* de Souillac; & d'*Ebles* VI. qui vivoit en 1300. & duquel étoit descendu *Geraud* de Souillac.

IX. Belhomme de Souillac, I. du nom, seigneur de Montmege, & chevalier, étoit mort en Juin 1273; & laissa de son mariage avec *Alasie*, 1. Ebles qui suit; 2. *Gausbert*, chevalier, qui vivoit en 1308. & 1324; 3. *Bertrand*, clerc nommé entre ceux que Pierre seigneur de Malemort & de la ville de Brive, chevalier, pria d'être témoins & de mettre leur sceau au testament qu'il fit en 1285. voulant partir pour aller en Aragon; 4. *Jaubert* chevalier, qui vivoit en 1314; & 5. *Hugone*, qui fit donation à *Ebles* son frere, au mois d'Avril 1275. Entre les témoins qui ont souscrit à cet acte, on trouve Boson de Salagnac, archidiacre de Medoc, Matfroi de Salagnac, prieur de Santa-Terra, Aimeri de Salagnac, chevalier, & Helie de Salagnac, damoiseau.

X. Ebles de Souillac, V. du nom, seigneur de Montmege &c. chevalier, vivoit l'an 1284. & fut pere 1. de Hugues II. qui suit; 2. d'*Ebles*, chevalier, vivant l'an 1302. qui fit la même année échange avec Matfre seigneur de Salagnac, & ce qu'il en eut avoit été porté dans la maison de Salagnac par le mariage de Marie avec Helie seigneur de Salagnac. Il maria aussi en 1303. Munde de Cazals, sa niece, fille de Ranulfe de Cazals, damoiseau, avec Raimond de Maleville, damoiseau, fils de Jean seigneur en partie de Maleville, dans le diocese de Rhodés, chevalier; 3. de *Gui*, clerc, vivant en 1314; & 4. de *Belhomme* de Souillac, chevalier, qui fut en 1312. une des cautions du traité de Geraud seigneur de la Roche avec Arnauld abbé de Tulles, & qui d'*Alaïs* de S. Rabier eut pour enfans, *Marie*, alliée à *Raymond* du Fraisse, damoiseau; *Raymonde*, mariée à *Pierre* de Mirabel, damoiseau; & *Jacques* de Souillac, qui épousa en 1322. *Bertrande*, dite *Hugone* de S. Rabier, fille & heritiere de *Guillaume* de S. Rabier dont il eut *Raymond*, chevalier, qui se distingua dans les guerres de son tems, & étoit employé en 1364. pour le service du roi, avec Guillaume comte de Beaufort, vicomte de Turenne, & épousa *Raymonde* de Rageau, d'une ancienne maison du bas Limosin.

XI. Hugues de Souillac, II. du nom, seigneur de Montmege &c. chevalier, succeda à son pere avant le mois de Decembre 1292. comme il paroît par des titres de cette année, & de l'année 1300. & mourut avant l'année 1309. Il laissa Hugues III. qui suit; & *Ebles* de Souillac, prieur d'Espagnac, & chambrier de Tulles en 1322. La maison de Souillac écarteloit alors les trois leopards d'Angleterre, à cause qu'elle possedoit des terres relevantes du duché de Guienne.

XII. Hugues de Souillac, III. du nom, seigneur de Montmege &c. Le roi Charles *le Bel*, par ses lettres de 1323. le prit sous sa protection & sauvegarde, comme ses prédecesseurs rois y avoient pris ses prédecesseurs. Il fut fait chevalier par ce prince, & rendit des services importans dans les guerres contre les Anglois sous ce regne & celui de Philippe *de Valois*. Un compte de Jean le Mire, trésorier des guerres, apprend qu'en 1337. il servoit avec 24. écuyers & 60. sergens dans l'armée du roi, que commandoit en Gascogne, contre les Anglois, le comte d'Eu, connétable de France. Sous le même regne il vendit de ses biens, pour en employer le prix au service du roi, comme il paroît par les lettres qui lui furent accordées en 1341. pour y rentrer. Il laissa Ebles, qui suit; & *Hugues*, dit *Hugonot* de Souillac, sous le sceau de qui Guillaume Flamens, seigneur de Vilhac, donna une quittance à Toulouse le 6. Mars 1369. Les armes y sont écartelées de trois leopards & de trois épées.

XIII. Ebles de Souillac, VI. du nom, seigneur de Montmege &c. chevalier, servit dans les guerres contre les Anglois. Il vivoit l'an 1361. & laissa *Jean* seigneur de Montmege, qui vivoit l'an 1376. & 1390; *Pierre*, qui vivoit l'an 1375; Marquis, qui suit; *Robert*, dont il est fait mention dans un registre des chartes de France des années 1395. & 1396. pour des lettres de remission qui lui furent accordées.

XIV. Marquis de Souillac, seigneur de Montmege, &c. vivoit l'an 1405. & laissa Louis, qui suit; *Jean*, prêtre, qui vivoit l'an 1416.

XV. Louis de Souillac, seigneur de Montmege & d'Aserac, coseigneur de Terrassou & de saint Rabier, fut maintenu dans l'independance de sa terre d'Aserac par le senéchal de Perigord, qui déclara l'an 1405. que les habitans d'Aserac n'étoient tenus à aucuns devoirs qu'envers leur seigneur, & qu'il possedoit cette terre en toute justice. Elle étoit dans la mouvance immediate du roi; & quoiqu'enclavée dans le Perigord, elle ne relevoit ni du comte de Perigord, ni du vicomte de Limoges. Il laissa de *Jeanne* de Sulli sa femme, Bertrand, qui suit;

XVI. Bertrand de Souillac, seigneur de Montmege & d'Aserac, coseigneur de Terrassou &c. chevalier, servit en la guerre contre les Anglois, & traita l'an 1447. avec Jean de Bretagne, comte de Penthievre & de Perigord, vicomte de Limoges, sur leur differend pour la justice de quelques dépendances de Montmege. Il ceda l'an 1457. à Jean de Rouffignac, seigneur de Couzages de Chavagnac, tout le droit qu'il avoit dans la châtellenie de Couzages, Jean s'étant obligé de donner pour cela ce qui en seroit reglé par l'évêque de Sarlat. Il laissa Jean II. qui suit; *Poncet*, seigneur d'Aserac; & *Jean*, morts sans avoir été mariés; & *Jeanne* de Souillac, mariée à *Philippe* de Boussigniac, seigneur de la marche de saint Rabier, laquelle testa en 1504.

XVII. Jean de Souillac, II. du nom, seigneur de Montmege &c. épousa *Marguerite* de Rouffignac, sœur de *Gui* seigneur de Rouffignac &c. dont il eut Jean III. qui suit; *Gui*, protonotaire Apostolique; & *Anne* de Souillac.

XVIII. Jean de Souillac, III. du nom, seigneur de Montmege & d'Aserac, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit dans les armées des rois Louis XII. & François I. & fit hommage de sa terre d'Aserac au premier, entre les mains du chancelier, l'an 1515. Il commanda dans la province de Perigord en l'absence du lieutenant de roi. Il avoit épousé l'an 1506. *Catherine* de Livron, fille de *Bertrand*, seigneur de Bourbonne, &c. & de *Françoise* de Baufremont, dame de Bourbonne, & mourut en 1528. laissant de son mariage, *François*, seigneur de Montmege, qui reünit à cette terre la portion, dite de saint Chamant, par échange fait le 14. Octobre 1542. avec Hugues seigneur de saint Chamant-lez Montmege, auquel il donna ce qu'il avoit à Pazayat, & mourut sans posterité; Nicolas, qui suit; Bertrand, qui a fait *la branche d'*Aserac, *rapportée ci-après*; & *Gabrielle* de Souillac, religieuse.

XIX. Nicolas de Souillac, seigneur de Montmege, &c. épousa l'an 1550. *Gabrielle* de Meillars, fille de *Jean* seigneur de Meillars, & de *Marguerite* du Saillant, dont il eut, 1. Jean IV. qui suit; 2. *Helie*, reçu chevalier de Malte l'an 1586; 3. *Pierre*, archidiacre de Marcaiis en l'église de Sarlat; 4. *François*, seigneur de la Barde, qui de *Marie* Alardin sa femme, eut *Gabriel*, seigneur de la Barde, marié à *Noëlle* de Ville, dont il laissa des enfans, morts sans alliance; 5. *Souveraine*, mariée à *Jean* de Calvimont, seigneur du Chelar; 6. N. mariée à N. Helie de Pompadour, seigneur de Coulonges; & 7. *Catherine*, morte fort âgée sans alliance.

XX. Jean de Souillac IV. du nom, seigneur de Montmege, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, quoique Catholique, fut très-attaché à la personne du roi Henri IV. dans le tems que ce prince étoit encore engagé dans la religion Prétendue Reformée, & se distingua dans les guerres de la Ligue, & contre les Espagnols. Il épousa *Jeanne* de Pompadour, fille de *Louis* seigneur de Pompadour, & de *Peyronne* de la Guiche, dont il laissa Jean V. qui suit; *Louise*, mariée à *Jean* de Reillac, seigneur de Palvezi, que son frere institua après son mariage heritiere par son testament du 8. Mai 1655. à la charge du nom & armes de Souillac pour ses enfans, qui furent, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. autre *Jean*, abbé de Terrassou; 3. *François* de Reillac de Souillac, comte de Montmege, seigneur de Salagnac &c. qui épousa en 1681. *Therese-Gabrielle* d'Aubusson, fille du seigneur de Chassingrimont, dont il laissa deux fils; l'aîné, colonel d'infanterie, tué en une embuscade en Piémont l'an 1704; & l'autre mort l'an 1705.

tous deux sans alliance ; 4. *Marguerite* de Reillac, mariée l'an 1680. à *Jean* du Bernat, seigneur de Palvezi & de la Chapelle Albarels. Les autres filles de JEAN de Souillac & de *Jeanne* de Pompadour furent, *Jeanne*, religieuse de l'ordre de saint Dominique ; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Royere, seigneur de Peyreaux, de Badefol & de Loms ; & autre *Marguerite*, mariée à *Jean* de Beaulieu, seigneur de la Filolie.

XXI. JEAN de Souillac, V. du nom, seigneur de Montmege, de Salagnac & de Gausbert &c. capitaine colonel des cent suisses de la garde ordinaire du corps du roi, lieutenant general de ses armées, conseiller en ses conseils d'état & privé, mestre de camp d'un regiment d'infanterie, nommé à l'ordre du saint Esprit le 15. Janvier 1652. mourut sans alliance l'an 1655. & fut inhumé dans l'abbaye de Terrassou. Les Suisses l'avoient surnommé *le Bon Capitaine*.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ASERAC.

XIX. BERTRAND de Souillac, seigneur d'Aserac, fils puîné de JEAN de Souillac, III. du nom, & de *Catherine* de Livron-Bourbonne, servit dans les armées du roi Henri II. puis s'étant engagé dans les nouvelles opinions, il rendit à son parti des services considerables, se trouva dans les premieres guerres de la religion, & fut blessé à la bataille de Moncontour. Il avoit épousé l'an 1565. *Marguerite* de Heu, fille de *Robert*, seigneur de Malroi, & de *Claude* du Châtelet, dont il laissa JACOB, qui suit ;

XX. JACOB de Souillac, seigneur d'Aserac, souverain de Bertoncour & de Rurange, Seigneur de Roussignac, de Malroi, de Châtillon, & de Xieulle &c. heritier des sires de Heu, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, servit fort jeune dans les armées du roi Henri IV. auquel il fut toûjours très-attaché. Il commanda en l'absence de Claude-Antoine de Vienne, seigneur de Clervaut, frere uterin & beau-frere de Marguerite de Heu sa mere, les troupes qu'il avoit levées pour les Religionnaires, dont il étoit l'un des principaux chefs, & ausquels il rendit des services considerables. Il se fit Catholique quelques années avant sa mort, ainsi que la plûpart de ses enfans. Il avoit épousé le 20. Fevrier 1593. *Marguerite* de Bourzoles, fille de *François* seigneur de Bourzoles, vicomte de Carlus &c. & de *Françoise* de Caumont, dame de Berbieres, dont il eut *Isaac*, mort enfant ; DAVID, qui suit ; *Jean*, qui servit volontaire en Hollande, & mourut l'an 1635. capitaine dans le regiment de Montmege ; BARDI, qui a fait *la branche des comtes du* BOURG, *rapportée ci-après* ; *Benjamin*, & *Jean Frederic*, tués au siege de Cazal ; *René*, mort des blessures qu'il reçut au combat du fauxbourg S. Antoine l'an 1652. où il commandoit un regiment de cavalerie ; JACQUES, qui *a laissé posterité rapportée après celle de ses freres* ; *Marguerite*, alliée le 8. Avril 1615. à *Jacques* du Saillant, seigneur de Sarasac & de la Marche ; *Bonne*, mariée le 21. Juin 1621. à *Gilles* de Sedieres, seigneur de Montamat ; *Gabrielle*, mariée le 8. Octobre 1625. à *Jacques* de Giou, seigneur de Cailus & de Salles, gouverneur pour le roi de Calvinet en Auvergne ; *Françoise*, fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, mariée en Fevrier 1627. à *Jean-Baptiste* d'Aurai-de-Brie, seigneur de Seronville, de Courvoi, de Lierville, de Cherenville, de Verdes, & de Geveaudun. Elle fut la premiere de sa maison qui se fit Catholique, son pere n'ayant changé qu'en 1633.

XXI. DAVID de Souillac, marquis d'Aserac, comte de Castelnau-d'Eauzan, seigneur de Roussignac, né le 28. Mars 1603. servit dans les armées de Louis XIII. & le suivit dans plusieurs des entreprises que ce prince fit en personne. Il donna pendant les troubles de la minorité de Louis XIV. des preuves de son attachement au service de sa majesté. Il devint l'an 1655. l'aîné de sa maison, par le decès de son cousin, *Jean* de Souillac, seigneur de Montmege. Il avoit épousé le 24. Septembre 1633. *Louise* de Baudean, fille d'*Henri*, comte de Parabere, marquis de la Mothe-Saint-Heraye, baron de Pardeilhan, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Poitou, & de *Catherine* de Pardeilhan-d'Armagnac, dont il eut 1. JACQUES-LOUIS, qui suit ; 2. *Henri*, mort le 4. Mai 1665 ; 3. *Jean*, mort jeune ; 4. *Alexandre*, qui servit dans les gardes du corps du roi, & mourut le 17. Juin 1666 ; 5. *François*, mort le 29. Juin 1666 ; 6. *Cesar*, capitaine de cavalerie dans le regiment Royal-Etranger, mort à Dijon l'an 1679. après s'être distingué en plusieurs occasions ; 7. *Charles*, qui servit volontaire en Portugal l'an 1665. & 1666. mort sans posterité le 11. Fevrier 1670 ; 8. *Achylle*, mort le 25. Septembre 1685. sans alliance ; 9. *Marguerite*, née le 23. Decembre 1638 ; 10. *Marguerite-Sophie* ; 11. *Catherine* & *Berenice*, mortes jeunes ; 13. *Magdelaine*, née le dernier Mai 1652. alliée le 21. Août 1681. à *Louis* de Narbonne, comte de Clermont, seigneur de Montfort &c. morte le 7. Mars 1687 ; & 14. *Marie-Anne* de Souillac, morte jeune.

XXII. JACQUES-LOUIS de Souillac, marquis d'Aserac & de Castelnau-d'Eauzan, baron de Caixon &c. né le 28. de Mars 1635. servit dans l'armée du roi en Catalogne & en Italie, & mourut avant son pere le 28. Septembre 1668. Il avoit epousé en Novembre 1666. *Rose* de Pujos, fille unique de *Jacques* de Pujos, baron de Caixon, seigneur de Montblanc, Vergé, Marseilhan, Pereuil, & de Bugard, & de *Jacquette* de la Mothe, née le 15. Fevrier 1648. morte le 19. Octobre 1701. âgée de 53. ans, enterrée dans l'église des Capucins de Tarbe, fondés par Jacques de Pujos son Pere. Il laissa de son mariage, JACQUES-JOSEPH-AUGUTE, qui suit ; & *Louise* de Souillac, née le 9. Avril 1669. morte le 16. Mai 1686. sans alliance.

XXIII. JACQUES JOSEPH-AUGUSTE de Souillac, sire de Heu, marquis d'Aserac & de Castelnau-d'Eauzan, baron de Caixon, seigneur de Montblanc & de Vergé &c. né le 13. Avril 1668.

BRANCHE DES COMTES DU BOURG.

XXI. BARDI de Souillac, comte du Bourg, fils puîné de JACOB de Souillac, & de *Marguerite* de Bourzoles, servit volontaire en Hollande, sous le prince d'Orange, puis dans les armées du roi, & s'y distingua par sa valeur en Italie & en Catalogne, où il fut blessé au siege de Salces; depuis il servit dans l'armée d'Allemagne, où il se trouva à toutes les occasions qui s'y passerent jusqu'en 1640. Il épousa 1°. le 3. Mai 1640. *Susanne* du Maine, dame du Bourg en Querci, fille & heritiere d'*Isaac* du Maine, seigneur du Bourg, de la Cour, de Malherbe, du Pallant, & de la Veau, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, gouverneur de la ville de Moissac, & lieutenant de roi d'Antibe, & de *Jeanne* de Dejan de saint Projet : 2°. *Elisabeth* de Ferrieres, fille de *Jean* de Ferrieres, seigneur de Sauvebœuf, maréchal de camp des armées du roi, & de *Claude* d'Escars. Il a laissé du premier lit ISAAC qui suit. Du second il a eu, 1. FRANÇOIS, dont la posterité *sera rapportée après celle de son frere aîné* ; 2. *Charles*, capitaine de cavalerie, tué au combat de Consarbrick près de Treves en 1675 ; 3. *Françoise*, religieuse à l'abbaye de la Regle à Limoges, née le 19. Mars 1648. morte au mois d'Août 1701 ; & 4. *Marie* de Souillac.

XXII. ISAAC de Souillac, comte du Bourg, a servi plusieurs campagnes, s'est trouvé à toutes les conquêtes que le roi Louis XIV. fit en personne en Flandres & en Franche-Comté jusques en 1675. & au combat de Senef en 1674. & à celui de Turkeim en Allemagne en 1675. Il épousa la même année *Marguerite-Ursule* de Narbonne, fille de *Jean* de Narbonne, comte de Clermont, & d'*Anne* Bouchard d'Aubeterre, & est mort le 7. Fevrier 1719. De son mariage il a eu 1. *Louis* ; 2. autre *Louis*, mort en Italie capitaine d'infanterie ; 3. *Jean-Louis*, mort jeune ; 4. *Leon*, prêtre ; 5. *Louis-Benoît*, mort en Italie après le combat de Cassano, où il fut fait prisonnier, & reçut plusieurs coups, dont il mourut ; 6. *François* ; 7. *Louis-Joseph* ; 8. *Françoise* ; 9. *Anne*, née le 12. Janvier 1689. religieuse de l'Annonciade à Agen, morte en 1722 ; & 10. *Françoise-Genevieve* de Souillac, aussi religieuse de l'Annonciade à Agen.

XXII. FRANÇOIS de Souillac, seigneur de Verneuil &c. fils de BARDI de Souillac & d'*Elisabeth* de Ferrieres, sa seconde femme, épousa *Charlotte* d'Aubusson, fille de *Jean* seigneur de Mortemar & de Beauregard, & de *Jeanne* de Loupdat, dont il a laissé, 1. JACQUES-JOSEPH, qui suit ; 2. *Jean-Georges*, bachelier de Sorbonne, & prieur de S. Germain-de-Pont-Remieu ; 3. *Isaac*, mort jeune ; & 4. *Marguerite*, morte sans alliance.

XXIII.

XXIII. Jacques-Joseph de Souillac, feigneur de Rouffignac, a fervi dans les moufquetaires du roi.

XXI. Jacques de Souillac, marquis de Châtillon, feigneur de Rouffignac, de faint Felieu & de Formiguere, lieutenant-general des armées de roi, & au gouvernement du Rouffillon, lieutenant du roi de la ville de Perpignan, fils puîné de Jacob de Souillac & de *Marguerite* de Bourzoles, rendit au roi des fervices importans dans fes armées & dans la province de Rouffillon. Il s'affura de Silces pendant les premieres guerres civiles, maintint cette ville dans l'obeiffance du roi. Il fit ceffer la revolte de la garnifon de Collioure, par fa feule prefence, conferva cette place au roi, & raffura de même le refte de la province, où les Efpagnols avoient tant d'intelligence, & le roi fi peu de troupes, qu'ils ne fe promettoient rien moins que d'en faire facilement la conquête. Il contribua de même par fes foins aux avantages que les armées du roi remporterent en ce pays fous plufieurs generaux. Après la paix des Pyrenées, il fut nommé par le roi pour regler les differends furvenus pour les limites: ce qu'il en a établi, a été executé, fans qu'on y ait rien changé dans les affemblées qui fe font faites pour le même fujet enfuite des traités de Nimegue & de Rifwick. Les Miquelets s'étant revoltés quelque tems après, & ayant affiegé Ceret, il affembla la nobleffe du pays, & quelques milices, & marcha à leur tête pour faire lever le fiege. La guerre ayant été déclarée entre la France & l'Efpagne, les ennemis entrerent dans le Rouffillon, & prirent Bellegarde. Ils avoient auffi des intelligences dans toutes les autres places: fon zele pour le fervice du roi, le fit au plûtôt rentrer dans cette province, d'où il étoit abfent. Il raffura les peuples par fa prefence, & contribua beaucoup aux avantagees que *M.* de Schomberg remporta, l'ayant informé au vrai de l'état de la province, & de celui des ennemis. Il mourut à Perpignan le 26. Fevrier 1681. fut inhumé dans la cathedrale; & le confeil fouverain de la province affifta en corps à fes funerailles. Il avoit époufé *Elifabeth* le Cocq, fille de *Louis* le Cocq-Magdelaine, feigneur de la Cantinoliere, & d'*Elifabeth* de Bourzoles, laquelle a été dame d'honneur de la princeffe de Conti, veuve de François Louis de Bourbon, prince de Conti, & fut avec mademoifelle de la Roche-fur-Yon, dans le caroffe où étoit le cœur de madame la ducheffe de Berri en 1719. lorfqu'on le porta au Val-de-Grace. De ce mariage font nés Louis-Joseph-Jean-Baptiste, né à Perpignan en 1680. colonel d'un regiment d'infanterie, lequel s'eft trouvé à la bataille de Ramilli, & à celle de Malplacqué, où dans le tems que le maréchal de Villars fut bleffé, il fe trouva tout proche de lui, & a fervi depuis dans l'armée d'Efpagne, & a été reçu chevalier de faint Lazare en 1716; & *Marie-Françoife* de Souillac, mariée à Paris le 3. Novembre 1694. à *Jean-Georges* de Nupces, feigneur de Florentin, baron de Thaix, prefident à mortier au parlement de Touloufe, morte en 1710.* *Les cartulaires d'Uzerche, de Tulles, de Baulieu, de Dalon, du Vigeois.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Dom Jean Mabillon, *actes des Saints de l'ordre de faint Benoît.* Du Chêne, *bibl. de Clugni & Ecrivains François.* Chronique de Geofroi, *moine du Vigeois.* Juftel, *Hiftoire de la maifon d'Auvergne & de Turenne. Memoires manufcrits du feu pere* Dom Jean-Baptifte Pradillon, *abbé & general des Feuillans. Hift. de faint Martial, part. III.* La Thaumafiere, *Hift. du Berri. Memoires du tems.* Du Bouchet, *geneal. de la maifon d'Aubuffon.* Le pere Anfelme, *maifons de France.* D'Hozier, *genealogie de la maifon de Livron. Memoires de Chavagnac.*

Les armes de cette maifon font d'or à trois épées de gueules, mifes en pal la pointe en bas.

SOULAC, bourg de France dans le Medoc en Guienne à l'embouchure de la Garonne. Quelques geographes prennent ce lieu pour la petite ville, nommée anciennement *Noviomagus*, *Biturigum Vibifcorum*, que d'autres mettent à Bourg, petite ville fituée au confluent de la Garone & de la Dordogne. * Baudrand.

SOULE, petit pays de France, avec titre de vicomté dans les Bafques, le long du Gave de Suzon, entre la Baffe Navarre & le Bearn. Il eft de l'intendance & du gouvernement de Bourdeaux, quoique du parlement de Pau. Il eft compofé de 69. paroiffes, & ne paye rien au roi. Mauleon de Soules en eft la capitale. *Cherchez* SUEVES.

SOULECHAT (Denys) Cordelier dans le XIV. fiecle, avança quelques erreurs touchant la renonciation aux biens temporels, & touchant la charité & la perfection de l'amour, qui furent condamnés par la faculté de theologie de Paris. Il en appella au pape Urbain V. pours lors à Avignon, qui confirma ce jugement, & le renvoya à Paris pour les retracter en prefence de Jean de Dormans, cardinal évêque de Beauvais: ce qui fut executé dans de celebres thefes, foutenues dans l'églife des Dominicains un Jeudi après le Dimanche de *Quafimodo*, en 1369. * Sponde, *en cette année n. 9.*

SOULIER, *voyez* CHAUSSURE.

SOUMEL, ville du royaume de Bengala, dans l'empire du grand Mogol, vers le Gange. Il y a une mine de diamans, que l'on eftime beaucoup. * Daviti, *de l'Afie.*

SOUMELPOUR, gros bourg fur la riviere de Gouel, au royaume de Bengala, dans l'empire du grand mogol, ou Terre-Ferme de l'Inde, deçà le Gange, appartient à un raja ou prince fouverain, tributaire du grand mogol. On trouve dans le fable de cette riviere quantité de diamans, que l'on y cherche au commencement de Fevrier, lorfque les eaux font baffes. On commence à chercher depuis le bourg de Soumelpour jufqu'aux montagnes d'où fort la riviere de Gouel, qui font éloignées du bourg d'environ cinquante lieues; & il y a ordinairement huit ou dix mille perfonnes qui travaillent à cette recherche. C'eft de cette riviere d'où viennent les belles pointes de diamans, qu'on appelle *pointes naives*; mais l'on n'y trouve pas beaucoup de grandes pierres. * Tavernier, *voyage des Indes.*

SOUMENAT, ville des Indes, fituée au-delà du fleuve Indus, fous le 106. degré de longitude, & 17. de latitude feptentrionale. Cette pofition répond jufte à celle de la ville de Vifapour, capitale du royaume de Decan; car le 106. degré de Naffireddin eft le 116. des geographes modernes. La ville de Soumenat a donné le nom à une grande province, qui fut conquife l'an 410. de l'hegire par Mahmoud, fils de Sebekteghin, premier fultan des Gaznevides; & parce que ce pays étoit rempli de chofes rares & curieufes, ce conquerant y voulut fejourner pendant une année entiere; & l'on dit même qu'il eut deffein d'y tranfporter le fiege de fon empire, qui étoit établi dans la ville de Gaznah. Pendant le tems que Mahmoud demeura dans cette ville, on voulut lui faire voir ce qu'il y avoit de plus confiderable; & pour cet effet on le conduifit dans un temple des Indiens, au milieu duquel on voyoit une idole fufpendue en l'air; & comme il la regardoit avec admiration, les plus habiles de ceux qui étoient auprès de lui, lui firent entendre que cette idole étoit de fer; & que les murailles de ce temple étant couverte d'aiman, il étoit fort naturel que la ftatue, attirée également de tous côtés par la vertu magnetique de ces murailles, demeurât ainfi fufpendue en l'air. Alors le fultan Mahmoud ayant ordonné la démolition de ce temple, un de fes côtés ne fut pas plûtôt abbatu, que l'idole fut brifée par le commandement du même fultan. La ville de Soumenat donne fon nom à la province du lieu; & l'on fit voir dans ce même pays au fultan Mahmoud une mine d'or fi abondante, que ce métail pouffoit hors de terre, comme s'il eût été vegetal. Dans ce même lieu, ce fultan apprit que la mine des rubis hauts en couleur, appellés vulgairement *efcarboucles*, qu'il cherchoit, ne fe trouvoit point dans le continent des Indes; mais qu'elle étoit de Serandib, que nous appellons *Ceilan.* Ce qui eft rapporté dans cet article de l'idole fufpendue en l'air, de la vertu de l'aiman & de la mine d'or, eft abfolument faux, & apprend à ne fe pas trop fier aux voyages de Tavernier. * *Voyages de* Tavernier. D'Herbelot, *bibl. orient.*

SOUNE: c'eft une des ifles Orcades. Elle eft à un mille de la côte feptentrionale de l'Ecoffe; & elle n'eft confiderable que par une grande quantité d'ardoife qu'on en tire, & qu'on tranfporte jufqu'en Angleterre. * Mati, *diction.*

SOUPER, en latin *Cœna*, du mot grec κοινὴ, c'eft à-dire, *commun*; parce que les anciens foupoient ordinairement enfemble ou en compagnie, au lieu qu'ils di-

noient seuls le plus souvent. Le souper étoit le meilleur de leur repas. Ils dejeûnoient le matin fort legerement de quelque morceau de pain trempé dans du vin pur : Ils appelloient ce repas en latin *jentaculum*, & en grec ἀκράτισμα & ἀκρατισμὸς d'ἄκρατος, qui signifie du *vin pur.* Le second repas étoit le dîner, *prandium.* Ils avoient encore un autre repas, qu'ils faisoient quelquefois, & qu'ils appelloient *commissatio* ou *commessatio*, une collation ou un réveillon. Suetone fait mention de ces quatre repas dans la vie de Vitellius. *Epulas trifariam semper, interdum quadrifariam dispertiebat : in jentacula, & prandia, & cœnas, commessationesque, &c.*

Ces soupers se faisoient de differentes manieres. Il y en avoit un nommé *cœna recta*, un souper splendide, que les grands de Rome donnoient à leurs courtisans & à leurs amis, qui les avoient accompagnés dans leurs visites ou dans la poursuite des charges. Ceux qui vouloient éviter la dépense & l'embaras, leur faisoient distribuer du pain & de la viande, au lieu de leur donner à souper; & cette distribution s'appelloit *sportula.* Domitien retrancha ces distributions, & retablit les festins appellés *cœna recta*, comme nous l'apprend Suetone, *sportulas publicas sustulit, revocatâ cœnarum rectarum consuetudine.*

Il y avoit un souper nommé *cœna dapsilis*, un festin abondant en viandes; soit que ce mot vienne de *dapes*, qui signifie des viandes exquises, ou du grec Δαψίλεια abondance de toutes choses. Il y avoit *cœna acroamatica*, du mot grec ἀκροάματα, qui signifie, des conversations plaisantes & agreables. C'est un souper où l'on dit quantité de bons mots pour se divertir. Il y avoit encore *cœna adventitia, intervallata, novemdialis, & duodenaria*, appellé en grec Δωδεκάθεος, parce que les conviés étoient au nombre de douze, habillés en dieux & en déesses. Il y avoit encore un autre souper pontifical, que le souverain prêtre donnoit le jour de son inauguration.

Ils soupoient pour l'ordinaire l'été à la neuviéme heure du jour, c'est-à-dire, vers les quatre heures du soir, au printems & en automne à trois heures, & en hiver à deux. Mais les Romains & les Grecs ont fort changé là-dessus, soupant tantôt à une heure & tantôt à une autre, comme on peut le remarquer dans les auteurs. Ils prenoient se mettant à table une robe, qu'ils appelloient *vestis cœnatoria*, ou *pallium cœnatorium.* Martial en fait mention.

Il y avoit une table dressée au milieu de trois lits, sur laquelle on mangeoit; une autre pour servir de buffet, nommée *abacus*, sur laquelle on mettoit les verres, le dessert, &c. Varron parle de quatre sortes de tables : celle où l'on mangeoit; une autre quarrée nommée *urnarium*, où l'on mettoit les pots, les vases, les flacons & les bassins; une troisieme appellée *cilybantium*, du grec κύλιξ qui signifie une hanape ou une tasse; & la quatriéme se nommoit *cartibulum*, ou l'on découpoit les viandes qu'on servoit ensuite par portions à chaque convié. Autour des lits & de la table il y avoit une espece de marchepied un peu élevé, sur lequel étoient assis les enfans, qui mangeoient avec les chefs de la maison, selon le témoignage de Suetone, dans la vie de l'empereur Claude, *chap.* 32. *Adhibebat omni cœnæ & liberos suos cum pueris puellisque nobilibus, qui, more veteri, ad fulcra lectorum sedentes vescerentur.* Ils ne se servoient point de napes, & ils avoient des valets, dont les uns étoient employés à nettoyer les tables, lorsqu'on avoit desservi, & qu'on vouloit apporter un autre service; les autres avoient soin de balayer ce qui tomboit de la table, & ce que l'on crachoit; quelques-uns tenoient de grands évantails, pour faire du frais & pour chasser les mouches; & d'autres enfin étoient pour servir à boire & à manger. C'est ce que nous dit Horace, *Satir.* 8. *du liv. II.*

> *His ubi sublatis, puer altè cinctus, acernam,*
> *Gausape purpureo mensam pertersit : & alter*
> *Sublegit quodcumque jaceret inutile, quodque*
> *Posset cœnantes offendere.*

C'est-à-dire, *ce premier service étant ôté, un esclave bien propre vient nettoyer la table, qui étoit d'un bon gros bois. Un autre après lui ramassoit les restes, & tout ce qui auroit pû choquer les yeux des conviés.*

Ils servoient d'ordinaire à trois services. Le premier service ou l'entrée de table, est appellé *antecœna* ou *gustatio*, où l'on servoit des mûres, des œufs, & choses semblables : le second s'appelloit proprement *cœna* & *caput cœnæ*, où l'on servoit les viandes les plus exquises; & le troisiéme étoit le dessert, appellé *bellaria, mensa pomorum* : c'est ce que dit Suetone d'Auguste : *cœnam ternis ferculis præbebat.* On bûvoit à l'entrée du repas un coup de vin grec; mais Cesar, dans les festins qu'il fit au peuple, fit servir de quatre sortes de vins; sçavoir, de Chio, de Lesbos, de Falerne & de Mamertin. Ils faisoient des effusions du vin à l'honneur des dieux au commencement & à la fin du souper, & buvoient chacun dans une même tasse fort grande, qu'on emplissoit de vin, après en avoir fait les effusions.

> *Nec prius aut epulas aut munera grata Lyæi*
> *Fas cuiquam tetigisse fuit, quàm multa precatus*
> *In mensam. . . . Sacrum libavit honorem.*
> Silius *Italicus.*

Virgile parle de ces effusions faites à la fin du repas que Didon donna à Enée, *Liv. I. de l'Eneïde, vers.* 727.

> *Postquam prima quies epulis, mensæque remotæ,*
> *Crateras magnos statuunt & vina coronant. . . .*
> *Hic Regina gravem gemmis auroque poposcit,*
> *Implevitque mero pateram. . . . .*
> *Tum facta silentia tectis,*
> *Jupiter (hospitibus nam te dare jura loquuntur). . . .*
> *Dixit, & in mensa laticum libavit honorem :*
> *Primaque libato summo tenus attigit ore :*
> *Tum Bitiæ dedit increpitans. . . . . . .*
> *Post alii proceres, &c.*

Lucien nous a laissé la description du festin d'une nôce, dans un dialogue intitulé *des Lapithes*, que nous rapporterons ici, pour faire encore mieux comprendre la maniere dont les anciens se traitoient. « Comme on fut assemblé, (dit-il,) & qu'il fallut se mettre à table, les femmes, qui étoient en assez grand nombre, & l'épousée au milieu couverte d'un voile, prirent le côté de la main droite, & les hommes se mirent vis à-vis; le Banquier Eucrite au haut bout, puis Aristenet, ensuite Zenothemis & Hermon : après eux s'assit le Peripateticien Cleodeme, puis le Platonicien, & ensuite le marié, moi après, le precepteur de Zenon après moi, puis son disciple. On mangea assez paisiblement d'abord; car il y avoit quantité de viandes, & fort bien apprêtées. Après avoir été quelques tems à table, Alcidamus *le Cynique* entra : le maître de la maison lui dit qu'il étoit le bien venu, & qu'il prit un siege près de Dionysidore. Vous m'estimeriez bien lâche, dit-il, de m'asseoir à table, ou de me coucher comme je vous vois à demi renversés sur ces lits avec des carreaux de pourpre, comme s'il étoit question de dormir & non pas de manger : je me veux tenir debout, & paître deça & delà à la façon des Scythes, &c. Cependant les santés couroient à la ronde, & l'on s'entretenoit de divers discours. Comme on tardoit à apporter un nouveau service, Aristenet, qui ne vouloit pas qu'il se passât un moment sans quelque divertissement, fit entrer un bouffon pour rejouir la compagnie. Il commença à faire mille postures extravagantes, avec la tête rase & son corps tout disloqué, & à chanter des vers en égyptien, après quoi il se mit à railler chacun, dont on ne faisoit que rire. On apporta le dernier service, où il y avoit pour chacun une piece de gibier & un morceau de venaison, de poisson & de dessert; en un mot, tout ce qu'on peut honnêtement ou manger ou emporter. » * *Antiq. Grec. Rom.*

SOURDIS D'ESCOUBLEAU, *cherchez* ESCOUBLEAU.

SOURE, bourg de l'Estremadure d'Espagne. Il est à cinq lieues de Coimbre vers le midi, sur la riviere de Soure, qui se décharge dans l'embouchure du Mondego, & qui étoit anciennement appellé *Ancus.* * Baudrand.

SOURIE, *cherchez* SYRIE.

SOURIQUOIS, peuples sauvages du continent de l'Amerique septentrionale proche l'Acadie; on les appelle aujourd'hui *Micmak.* Les premiers François qui abor-

derent dans leurs pays, les trouverent assez traitables, & depuis on les a presque tous convertis à la religion Chrétienne. Les Jesuites ont une mission chez eux à la riviere saint Jean. Ils ont un autre village dans l'isle Royale où un ecclesiastique est leur missionnaire : ils occupent plusieurs autres endroits du golfe saint Laurent.

SOUS, royaume d'Afrique, en la partie occidentale du Biledulgerid, au roi de Maroc.

SOUS, roi d'Egypte, dont il est fait mention dans le IV. livre des rois, *ch.* 17. *v.* 4. où il est dit qu'Osée, dernier roi d'Israël, envoya une ambassade à Sua roi d'Assyrie. Ce roi est apparemment Sevechus Ethiopien, fils de Sabacon, qui commença à regner l'an 724. avant Jesus-Christ, qui est le tems du regne d'Osée. Marsham croit que c'est Sabacon; mais il y a plus d'apparence que c'est Sevechus. * IV. *des Rois*, *c.* 17. *v.* 4. Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

SOUS, fils adoptif de Proclés, & petit-fils d'Aristodeme; fut le second roi de Lacedemone, de la famille des Proclides, pendant qu'Agis, fils d'Eurysthene, & aussi petit-fils d'Aristodeme, regnoit pour la famille des Eurysthenides. * Pausanias, *in Laconicis.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

SOUS, nom commun à plusieurs villes; la plus ancienne de toute est celle qui a été appellé par les anciens *Suse*, & étoit la capitale des rois de Perse, qui y faisoient leur residence, au tems du prophete Daniel. *Voyez* SUSE.

SOUS ALACSA, ville en Mauritanie, a un terroir fertile & abondant en toute sorte de bons fruits, & porte les plus grosses cannes de sucre que l'on voye ailleurs. L'on dit même que le sucre qu'elles portent est si fin, qu'une livre suffit pour convertir dix livres d'eau en sirop. C'est aussi dans cette ville & dans ses dépendances que l'on fabrique ces riches tapis, que nous nommons *tapis de Turquie.* * D'Herbelot, *biblioth. Orient.*

SOUSOS, peuples d'Afrique en Nigritie.

SOUSSE, anciennement *Rhuspina*, *Ruspina*, ville avec un bon port, dans le royaume de Tunis en Barbarie, entre la ville de Mahometa & celle d'Elmadia. * Baudrand.

SOUTHAM, ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Warwick, dans la contrée nommée *Knightlow*, à 64. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

SOUTHAMPTON, ville & comté d'Angleterre, avec port, *voyez* HANTSHIRE.

SOUTHERLAND, province de l'Ecosse septentrionale. Elle est bornée au nord par les comtés de Caithness & Strathnawern; & c'est par rapport à ces comtés, qu'elle porte le nom de *Southerland*, qui signifie un *pays meridional*; le comté d'Assint le confine vers le couchant; celui de Ross, vers le midi; & la mer d'Ecosse au levant. Ce pays peut avoir neuf lieues de côtes. Sa largeur n'est qu'environ de cinq. Le terroir y est fertile en bled, en orge & en pâturages. On y trouve des mines de fer, & des carrieres d'ardoise & de tuf. Dornok capitale, & Brora, en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

SOUTHRAYE (Simon) religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, dans l'abbaye de saint Alban, que d'autres font hermite de saint Augustin, étoit docteur en theologie de l'université d'Oxfort, vivoit l'an 1382. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. Il a écrit contre Wiclef & ses sectateurs, *de auctoritate Ecclesiæ*; *de sacramento altaris.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.* Josephus Pamphilius.

SOUTHULSTER: c'est un pays de la terre de Feu, dans l'Amerique meridionale, vers l'entrée orientale du détroit de Magellan. Jean Narbroug Anglois le découvrit & lui donna ce nom l'an 1670. * Mati, *dict.*

SOUTH-WALLES, ancien royaume d'Angleterre, en la principauté de Galles.

SOUTHWARK, ville ou bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée nord-est du comté de Surrei, qu'on appelle *Brixton*, situé au côté meridional de la Tamise, vis-à-vis de Londres, à laquelle il est joint par le fameux pont de Londres. Il est si grand & si peuplé, qu'il ne cede point aux meilleures villes d'Angleterre. La principale rue depuis l'église de saint Georges jusqu'au pont, est ornée de beaux édifices, & les habitans font un grand commerce dans tout le pays. Il y a deux églises paroissiales; l'une de sainte Marie, l'autre de saint George. On y voit l'hôpital de saint Thomas pour les malades; & deux prisons, pour ceux qui sont retenus pour dettes. La monnoye est un lieu de sureté pour les detteurs insolvables, où plusieurs se rendent pour éviter la prison, & où ils vivent dans une espece de communauté. Il y a pour le divertissement des habitans un lieu appellé *Bear-Garden.* En un mot, quoique l'on compte Southwark pour une partie de Londres, qui est sous la jurisdiction du maire de cette ville, les habitans ont pourtant divers anciens privileges, qui leur sont particuliers; comme d'avoir leur propre cour, & de nommer leurs députés au parlement. * *Dict. Anglois.*

SOUTHWEL ou SOUTHWELLIUS (Richard) historien Anglois, a écrit quelques endroits de l'histoire d'Angleterre. Les auteurs, qui en font mention, n'en disent pas autre chose. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

SOUTWELL, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Nottingham, qu'on appelle Thurgarthon, sur un petit ruisseau, qui se décharge dans la Trente, & qui a une église collegiale. Il est à 94. milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

SOUTWOULD, SOVOLD ou SWOLD, petite communauté & port de mer, dans le comté de Suffolk, celebre pour être le rendez-vous de la flotte Angloise, lorsque l'Angleterre est en guerre contre la Hollande, & pour les deux victoires navales remportées sur elle, le 3. Juin 1665. & le 28. Mai 1672. sous le commandement du duc d'Yorck depuis Jacques II. La ville est forte & agreable, située sur le panchant d'une colline, ayant la mer à l'est, à l'occident la riviere Blithe, sur laquelle il y a un pont volant, & au midi une baye de son nom. Il y a plusieurs pieces de canon en batterie sur la colline. * *Dict. Anglois.*

SOUVIGNI, petite ville de France sur le Quesne. Elle étoit autrefois capitale du Bourbonnois, où elle est située, à deux lieues de Moulins, du côté du couchant. * Mati, *dict.*

SOUVRÉ, maison considerable descend de,

I. MACÉ seigneur de Souvré au Perche, lequel étoit mort en 1351. laissant de *Jeanne* de la Rosiere, *Jean* seigneur de Souvré, qui épousa *Colette* de Beaumont, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* dame de Souvré, mariée à *Guillaume* seigneur de Mebezon; *Guillaume*, mort sans posterité; & MACÉ II. qui suit;

II. MACÉ de Souvré II. du nom, épousa *Isabeau* dame de Gevraise, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Jean*, qui fut d'église; & autre *Jean* de Souvré, que *Colette* Gui, sa femme, rendit peré de *Pierre*, & de *Jean* de Souvré.

III. GUILLAUME de Souvré, seigneur de Gevraise, fit partage avec ses freres en 1391. & épousa *Marguerite* de la Nouvelle, dont il eut PIERRE, qui suit; *Macé*, vivant en 1414; & *Jeanne* de Souvré, mariée à *Jean* Savari.

IV. PIERRE de Souvré, seigneur de Gevraise, laissa de *Maurette* de Beaurepaire sa femme, laquelle prit une seconde alliance avec *Charles* de Magni, écuyer, MACÉ III. qui suit; *Isabeau* & *Marie* de Souvré.

V. MACÉ de Souvré III. du nom, seigneur de Gevraise, prévôt des maréchaux en Bretagne, en 1471. mourut en 1502. Il épousa le 28. Juin 1474. *Yolande* de Laval, fille de *Thibault*, seigneur de saint Aubin, & d'*Anne* Mainbier, dame de Bois-Dauphin, dont il eut ANTOINE, qui suit; *Marquise*, alliée à *René* de Saint-Aubin, seigneur de Taumassin; *Renée*, mariée à *Jacques* le Cirier, seigneur de Semur au Perche; & *Antoinette* de Souvré, abbesse d'Estival.

VI. ANTOINE de Souvré, seigneur de Gevraise & de Souvré, servit en Italie sous le roi Louis XII. & fut blessé à la bataille de Ravenne; & sous François I. dans les guerres contre l'empereur Charles V. Il épousa en 1510. *Françoise* Berzeau, dame de Courtenvaux, fille de *Jacques*, seigneur de Courtenvaux & de la Salle, secretaire des finances, & contrôleur general des guerres, & de *Jeanne* de Villiers, dont il eut JEAN, qui suit; & *Marie* de Souvré, mariée 1° en 1533. à *Gilles* Auvé, seigneur de de la Ventrouse & du Feuillet: 2°. à *Nicolas* de Harcourt, baron d'Escouché, seigneur de Ferrieres, &c.

VII. JEAN I. du nom seigneur de Souvré, Courtenvaux &c. laissa de *Françoise* Martel sa femme, fille unique de *Charles*, seigneur de la Roche-du-Maine, dit *la Roche-Martel* en Loudunois, & de *Lucrece* de Sarcelles, GILLES, qui suit; *Renée*, mariée à *Adam* des Escotais, seigneur de la chevalerie au Maine; *Jeanne*, alliée à *Jean* du Bellai, baron de la Flotte; *Marthe*, femme d'*Antoine* de Lavardin, Seigneur de Rannai; N. mariée à N. seigneur de la Barre; & *Marguerite* de Souvré, abbesse de Preaux.

VIII. GILLES seigneur de Souvré, marquis de Courtenvaux &c. chevalier des ordres du roi, maréchal de France &c. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut en 1626. âgé de 84. ans. Il avoit épousé en Mai 1582. *Françoise* de Bailleul, dame de Renouard, fille de *Jean*, seigneur de Renouard &c. & de *Jeanne* d'Aché, dont il eut JEAN II. qui suit; RENE', qui a fait *la branche de* RENOUARD, *rapportée ci-après*; *Gilles*, évêque de Comenges, puis d'Auxerre, tréforier de la sainte Chapelle de Paris, abbé de saint Florent de Saumur &c. mort le 19. Septembre 1631; *Jacques*, chevalier de Malte, grand prieur de France &c. *dont il sera parlé dans un article separé*, mort le 22. Mai 1670. âgé de 70. ans; *Françoise*, gouvernante du roi Louis XIII. mariée à *Artus* de Saint Gelais, dit *de Lesignan*, seigneur de Lansac, morte le 28. Juin 1657. âgée de 75. ans; *Magdelaine*, alliée à *Philippe-Emmanuel* de Laval, marquis de Sablé, seigneur de Bois Dauphin &c. morte le 19. Janvier 1678. âgée de 79. ans; & *Anne* de Souvré, abbesse de Saint-Amand de Rouen, morte le 14. Mars 1651.

IX. JEAN II. du nom seigneur de Souvré, marquis de Courtenvaux &c. chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Touraine, mourut le 9. Novembre 1656. en sa 72. année. Il avoit épousé le 22. Avril 1620. *Catherine* de Neufville, dame de Paci, dame d'atour de la reine Anne d'Autriche, fille de *Charles*, marquis d'Alincourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Lyon, & de *Marguerite* de Mandelot, dame de Paci, sa premiere femme, dont il eut *Nicolas*, mort jeune; *Louis*, tué à l'attaque des lignes d'Arras, le 2. Juin 1640; CHARLES, qui suit; *Eleonore*, abbesse de Saint-Amand de Rouen, morte le 28. Août 1672; & *Magdelaine* de Souvré, abbesse de Saint-Amand après sa sœur, morte le 9 Septembre 1691.

X. CHARLES de Souvré, marquis de Courtenvaux &c. mourut avant son pere le 3. Mai 1646. ayant épousé le 17. Mai 1645. *Marguerite* Barentin, fille de *Charles*, seigneur de Villeneuve, president en la chambre des comptes, & de *Magdelaine* de Querquifinien, dame d'Ardivilliers, morte le 8. Fevrier 1704. âgée de 77. ans, dont il eut pour fille unique, *Anne* de Souvré, marquise de Courtenvaux &c. née posthume le 30. Novembre 1646. mariée le 19. Mars 1662. à *François-Michel* le Tellier, marquis de Louvois, ministre & secretaire d'état, chancelier des ordres du roi, morte le 2. Decembre 1715. âgée de 69. ans, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS de RENOUARD.

IX. RENE' de Souvré, second fils de GILLES de Souvré, maréchal de France, & de *Françoise* de Bailleul, dame de Renouard, fut seigneur de Renouard, baron de Messei &c. & mourut l'an 1635. Il avoit épousé le 27. Septembre 1617. *Marie* Courtin, fille de *François*, seigneur de Rosai, maître des Requêtes, & de *Jeanne* Lescalopier, dont il eut *Joseph*, seigneur de Renouard; *François*, chanoine regulier de sainte Geneviéve; *François* marquis de Souvré, qui se noya en Portugal en se baignant en 1657; *Marie*, religieuse à Saint-Amand; *Anne*, religieuse à Vignats; *Magdelaine*, religieuse à Saint-Amand; & *Jeanne* de Souvré. * *Voyez* le P. Anselme. *hist. des grands officiers de la couronne.*

SOUVRE' (Gilles de) marquis de Courtenvaux, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Touraine, & maréchal de France, fils de JEAN de Souvré, seigneur de Courtenvaux, & de *Françoise* Martel, s'attacha au service de Henri de France, duc d'Anjou, qu'il suivit en Pologne l'an 1573. A son retour, ce prince le fit grand-maître de sa garderobe, & capitaine du château de Vincennes. Il se trouva à la bataille de Coutras l'an 1587. & conserva la ville de Tours sous l'obeïssance du roi pendant les troubles de la Ligue. Depuis il y reçut Henri III. avec toute sa cour au mois de Janvier 1589. & après la mort de ce monarque, il rendit des services considerables au roi Henri IV. qui le choisit pour être gouverneur du roi Louis XIII. dont il fut premier gentilhomme de la chambre. Il fut ensuite honoré du bâton de maréchal de France l'an 1615. après avoir eu le collier des ordres dès l'année 1584. Ce maréchal mourut l'an 1626. âgé de 84. ans.

SOUVRE' (Jacques de) grand-prieur de France, fils de GILLES de Souvré, maréchal de France, n'avoit que cinq ans lorsqu'il fut reçu dans l'ordre de S. Jean de Jerusalem. Il demeura depuis auprès du roi Louis XIII. jusqu'en 1628. qu'il fut à Malte; & sur l'avis qu'il eut du siege de Cazal, il y alla signaler son courage. Ensuite il mit sur pied un regiment de cavalerie pour le service du roi, qu'il commanda quatorze ans; & ayant été rappellé par sa majesté, il le ramena en France; & en 1646. il alla commander les galeres de France, en qualité de lieutenant general, pour le siege de Porto-longone, où il acquit beaucoup de gloire. Depuis il servit toûjours son ordre en ses ambassades ordinaires & extraordinaires auprès de sa majesté. Il parvint enfin au grand-prieuré de France l'an 1667. & après avoir soûtenu ce caractere avec tout l'éclat & toute la magnificence possible, il mourut le 22. Mai 1670. en sa 70. année. C'est lui qui a fait bâtir le superbe hôtel du temple, pour être la demeure ordinaire des grands-prieurs de France. Il fit commencer ce bel édifice dès le vivant de son predecesseur, le grand prieur de Boissi, après en avoir obtenu la permission du grand-maître.

SOUZA (Louis de) Portugais, natif de Santaren, dans le diocese de Lisbonne, étoit fils de Lope de Souza Coutinho, gouverneur du château de Saint George de la Mine, & de Marie de Noronha, l'un & l'autre de famille illustre. Son pere, mort au mois de Janvier de l'an 1577. à l'âge de 63. ans, avoit servi étant jeune dans les Indes orientales, & s'étoit trouvé au siege de Diù dès l'an 1538. où il avoit donné des preuves d'une valeur extraordinaire. Il publia lui-même l'an 1556. à Coimbre une relation de ce siege en portugais. Louis, ou plûtôt Manuel; car c'étoit son nom de baptême, qu'il ne quitta qu'avec le monde, fut reçu de bonne heure dans l'ordre de Malte; & dans le cours de sa caravane, il fut pris par les Turcs, qui le delivrerent après avoir reçu sa rançon. Etant de retour dans sa patrie, il renonça à l'ordre de Malte, & alla servir dans les troupes en Amerique & dans les Indes Orientales; après quoi il épousa Magdelaine de Vilhena, veuve de D. Jean de Portugal, lequel étoit fils de D. Manuel de Portugal, & petit fils de D. François de Portugal, premier comte de Vimioso. Il nâquit de ce mariage une fille, qui vécut peu; & sa perte commença à faire sentir à ses parens, que ce n'étoit pas dans leur état qu'il falloit s'attendre à un parfait contentement; mais ce qui acheva de les déterminer à quitter le monde, fut l'exemple de D. Louis de Portugal, comte de Vimioso, qui entra dans l'ordre de saint Dominique, & de Jeanne de Mendoça sa femme, qui se fit religieuse dans le même ordre. Souza & son épouse crurent ne pouvoir mieux faire que de les imiter, prirent l'habit de religion en 1614. & devinrent un parfait modele de toutes les vertus propres à l'état qu'ils avoient embrassé. Souza vivant dans le monde, avoit cultivé les belles lettres; il parloit & écrivoit avec beaucoup de politesse, & il avoit toute l'érudition qu'on pouvoit souhaiter dans un homme de condition; jusques-là qu'il avoit écrit une belle & sçavante préface, qui a été imprimée à Valence à la tête des poësies latines de Jacques Falcone. Ces qualités le firent choisir pour écrire l'histoire de son ordre en Portugal dans sa langue naturelle. Il recueillit divers memoires, les digera avec beaucoup de soin, & fit imprimer la premiere partie de cette histoire en 1623. dans son couvent de Bemfica, près de Lisbonne. Il avoit aussi écrit en portugais la vie de D. Barthelemi des Martyrs, qui parut en 1619. à Viana; & une histoire de D. Jean

III. roi de Portugal; mais comme il avoit mis ce dernier ouvrage entre les mains du viceroi, pour le faire examiner, sans en garder de copie, on ne sçait ce qu'il est devenu. Cet excellent homme mourut en réputation d'une grande pieté, au mois de Mai de l'an 1632. & on conserva soigneusement ses papiers, dont on s'est servi pour composer la seconde & la troisiéme partie de l'histoire de l'ordre de saint Dominique en Portugal, qui ont été imprimées en 1662. & 1678. à Lisbonne. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2. Memoires de Portugal.*

SOUZA (Louis de) Portugais, né à Porto le 16. Octobre 1630. étoit fils de Diego Lopes de Souza, comte de Miranda, & de Leonore de Mendoça. Il fut élevé à la cour d'Espagne en qualité d'infant de la reine, revint dans son pays en 1646. & en 1651. il en sortit pour aller à Rome, où il fut reçu docteur en droit canon. Il parcourut ensuite l'Italie, l'Allemagne, les Pays Bas, la France; & étant retourné l'an 1656. en Portugal, il prit possession du doyenné de Porto, dont il étoit pourvu depuis quatre ans; fut nommé gouverneur de ce diocese par le chapitre; & reçut aussi ordre du roi d'en prendre le gouvernement civil & militaire en l'absence du comte de Miranda son frere, ambassadeur en Hollande. En 1669. il fut fait grand-aumônier du prince D. Pierre, en 1673. conseiller d'état, en 1675. archevêque de Lisbonne, & enfin cardinal le 22. Juillet 1697. C'est lui qui a fait rebâtir le palais des Archevêques de Lisbonne, avec beaucoup de magnificence. Il mourut le 4. Janvier 1702. âgé de 71. ans, 2. mois & 18. jours. * *Memoires de Portugal.*

SOUZA DE MACEDO (Antoine de) né à Porto le 7. Decembre 1608. parvint par divers degrés à la charge de secretaire d'état du roi D. Alfonse VI. qui le combla de biens, & mourut le 1. Novembre 1682. On a de lui divers ouvrages, tant en portugais qu'en latin; comme, *Flores de Espanha*; *Excellencias de Portugal*, 1631. *Genealogia regum Lusitaniæ*, 1643. *Harmonia politica*, 1651. *Decisiones supremi senatûs Lusitaniæ*, 1660. *&c.* * *Mem. de Portugal.*

SOYECOURT (Gilles seigneur de) &c. servit en France en qualité de chevalier banneret en 1323. & étoit échanson de France en 1328. Il assista en 1331. au jugement solemnel rendu au louvre en faveur du duc de Bourgogne, touchant le comté d'Artois, & fut retenu du conseil du roi en 1338. Il servit en 1340. en l'ost de Bouvines. Le roi l'envoya en Septembre 1343. à Boulogne sur mer, pour terminer le differend qui étoit entre Hugues Quieret, amiral de France, & plusieurs patrons de Gallées, & mourut à la journée de Creci, le 26. Août 1346.

I. Il descendoit de ROBERT seigneur de Soyecourt, qui fit du bien à l'abbaye de Gomerfontaine en 1268; & qui de N. sa femme, eut pour fils HUET, qui suit;

II. HUET seigneur de Soyecourt, Franviller, Moui, Houdainville, Cuvilli & Torsi, fut l'un des seigneurs, qui, avec le connétable, conduisirent en cour le comte de Juliers en 1289. Il épousa *Beatrix*, fille de *Raoul* de Heilli, dont il eut entr'autres enfans, GILLES, qui suit; &, selon quelques-uns, autre *Gilles* de Soyecourt, chanoine de Noyon, & sous-doyen de Bayeux.

III. GILLES I. du nom seigneur de Soyecourt, de Moui, Franviller, Houdainville, Cuvilli, Torsi en-Ternois, & de Montigni-Lancoup, échanson de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut à la journée de Creci, le 26. Août 1346. Il épousa *Marguerite* de la Tournelle, dont il eut entr'autres enfans, CHARLES, qui suit; & GILLES de Soyecourt, qui fit *la branche des seigneurs de* MOUI *& de* MONTIGNI, *rapportée ci-après.*

IV. CHARLES seigneur de Soyecourt, Franviller &c. servit dans les guerres de Picardie en 1350. sous le roi de Navarre, & en 1364. en qualité de chevalier banneret, sous le comte de Tancarville, lieutenant de roi ès parties de Champagne & de Brie, & ne vivoit plus en 1372. Il épousa *Philippe* de Crequi, dont il eut *Charles* seigneur de Soyecourt &c. lequel, à cause de la foiblesse de son esprit, fut mis sous la curatelle de son frere; HUGUES, qui suit; & *Blanche* de Soyecourt, dame de Verton & de la Neufville, mariée à *Jean* de Warignies, dit *le Galois.*

V. HUGUES seigneur de Soyecourt &c. servoit en 1380. sous le seigneur de Couci, & épousa *Agnés* de Cayeu, dame de Bouvaincourt, de Meneslies-en-Vimeu, dont il eut GILLES II. qui suit; & *Jean* de Soyecourt, seigneur de Franconville, qui vivoit en 1419.

VI. GILLES II. du nom seigneur de Soyecourt &c. fut fait chevalier en 1430. devant la ville de Compiegne, lorsque Philippe *le bon* duc de Bourgogne, y mit le siege, fut l'un des seigneurs que le roi Charles VII. envoya à Arras en 1435. pour y negocier le traité de paix qui y fut conclu la même année, & mourut peu après dans un âge fort avancé. Il épousa *Marguerite* de Mailli, dame de Grand-Manoir près Lihons, veuve de *Henri* de Boissi, seigneur de Chaulnes, & de *Gilles* seigneur de Rouvroi, & fille de *Gilles* de Mailli, seigneur de Lorsignol, & de *Jeanne* de Billi, vicomtesse d'Ouchies, dont il eut pour fils unique, JEAN I. qui suit;

VII. JEAN I. du nom seigneur de Soyecourt, Franviller &c. épousa *Isabeau* du Bos, dame de Goui & de Bavincourt en Artois, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; & *Agnés* de Soyecourt, mariée à *Michel* d'Aust, seigneur de Rumieres.

VIII. FRANÇOIS I. du nom seigneur de Soyecourt, Franviller, Grand-Manoir, Goui, Bavincourt &c. prit alliance avec *Barbe* de Moui, fille d'*Antoine* de Moui, senéchal de Vermandois, & d'*Isabeau* de Saint-Blaise, dont il eut FRANÇOIS II. qui suit;

IX. FRANÇOIS II. du nom seigneur de Soyecourt, &c. épousa *Perronne* de Pisseleu, fille de *Jean* seigneur de Fontaine-Lavagan, & de *Marie* d'Argicourt, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Hutin* de Mailli, seigneur d'Auchi, & de la Neuville-le-Roi, &c. ayant eu de son premier mari, JEAN II. qui suit; & *Jeanne* de Soyecourt, mariée à *Gerard* d'Athies, seigneur de Moyencourt, morte sans enfans.

X. JEAN II. du nom seigneur de Soyecourt, Franviller &c. épousa *Perronne* de Soissons, dame de Renecluse, Offin &c. fille de *Thibaut* de Soissons, seigneur de Moreuil, & de *Marguerite* dame de Poix, dont il eut plusieurs enfans, & dont il ne resta que GILLES III. qui suit;

XI. GILLES III. du nom seigneur de Soyecourt &c. épousa 1°. *Isabeau* de Goui, dame de Goui & de Tortfontaine, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Michelle* de Rochebaron, dame de Lignon, fille aînée de *Jean*, seigneur de Lignon, & d'*Anne* de Monchi-Montcaurel, dont il eut JEAN III. qui suit;

XII. JEAN III. du nom seigneur de Soyecourt &c. épousa *Antoinette* de Raisse, fille unique de *François*, seigneur de la Hargerie, Courcelles, Tilloloi, &c. maître d'hôtel des rois Louis XII. François I. & Henri II. & d'*Anne* de Fouquesolles, dame de la Motte, de Mazinghen &c. Elle prit une seconde alliance avec *Louis* d'Ongnies, comte de Chaulnes, dont elle eut des enfans: & de son premier mariage elle eut pour fils unique FRANÇOIS III. qui suit;

XIII. FRANÇOIS III. du nom seigneur de Soyecourt, Tilloloi, Renecluse &c. chevalier de l'ordre du roi, fut élevé page du roi François I. & accompagna le cardinal de Lorraine au voyage qu'il fit à Rome en 1550. après la mort du pape Paul III. Il étoit en la ville de Metz en 1552. lors du siege qui y fut mis par l'empereur Charles V. & au combat de Renti en 1554. étant alors guidon de la compagnie des gendarmes du seigneur d'Humieres. Il servit en Piémont & au duché de Milan en 1555. & 1556. sous le maréchal de Brissac, & se trouva les mêmes années aux siéges de Quiers, Yvrée, Wlpian & autres places; fut capitaine de deux compagnies de gens de pied, & servit en plusieurs occasions jusqu'en 1571. qu'il conduisit avec le comte Ludovic de Nassau, frere du prince d'Orange, l'entreprise sur la ville de Mons en Hainault, dont ils s'emparerent le 24. Mai de la même année; s'y enferma avec le capitaine de la Noue, dit *Bras de fer*; en soûtinrent le siege contre le duc d'Albe, qui battit cette place pendant vingt-quatre jours, & furent obligés de la rendre par capitulation. Se voyant sans enfans mâles, il fit son testament le 10. Avril 1591. & son codicille le 31. Juillet 1595. par lesquels il institua son heritiere universelle, sa fille aînée. Il épousa le 30. Mars 1555. *Charlotte* de Mailli,

veuve de *Jean* de Taix, capitaine de Loches, colonel general de l'infanterie françoise, & grand-maître de l'artillerie de France, & fille & heritiere d'*Antoine* de Mailli, seigneur d'Auchi, la Neuville-le-Roi, Tupigni, Hallencourt &c. & de *Jeanne* dame d'Yaucourt, dont il eut *Maximilian*; *Charles*; *Abdias*, morts jeunes; *Françoise*, instituée heritiere universelle par son pere, mariée par contrat du 22. Fevrier 1580. à *Ponthus*, seigneur de Belleforiere, d'Istre, Cagni &c. gouverneur de la ville de Corbie, dont la posterité prit le titre de marquis de Soyecourt. *Voyez* BELLEFORIERE; *Charlotte* de Soyecourt, dame de Verton, alliée à *François* de la Fontaine, seigneur d'Ognon; & *Susanne* de Soyecourt, qui épousa *Gui* de Monceaux, dit *d'Auxi*, seigneur de S. Samson.

SEIGNEURS DE MOUI ET DE MONTIGNI.

IV. GILLES de Soyecourt, second fils de GILLES I. du nom seigneur de Soyecourt &c. échanson de France, & de *Marguerite* de la Tournelle, fut seigneur de Moui, de Montigni-Lancoup &c. & maître des requêtes de l'hôtel du roi, & ne vivoit plus en 1370. Il épousa *Agnés* de Thianges, dame de Valeri, veuve de *Robert* de Dreux, seigneur de Beu, dont il eut GILLES, qui suit; & *Jeanne* de Soyecourt, dame de Merecourt-sur-Somme, mariée à *Matthieu* de Hangest, seigneur de Genlis.

V. GILLES de Soyecourt, dit *le Borgne*, seigneur de Moui, Montigni, Valeri &c. maître des requêtes de l'hôtel du roi, vivoit en 1383. Il épousa *Jeanne* de Pequigni, fille de *Jean* seigneur de Pequigni, & de *Jeanne* de S. Pol, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Marguerite* de Soyecourt, dame de Jouci; & *Susanne*, alliée à *Aubert* de Hangest.

VI. CHARLES de Soyecourt, seigneur de Moui &c. mourut à la bataille d'Azincourt en 1415. Il épousa 1°. *Isabeau* dame de Chastillon & de Sains, fille aînée de *Charles* seigneur de Chastillon, & de *Jeanne* de Couci sa premiere femme, morte en 1403: 2°. *Emmelaye* de Nostemberck, dame d'honneur du corps de la reine. Du premier mariage vinrent, *Charles*, mort avec son pere à la bataille d'Azincourt; *Jacques*, seigneur de Sains, qui épousa en Juillet 1405. *Catherine* d'Aumont, fille de *Pierre* II. du nom, dit *Hutin*, sire d'Aumont, porte oriflamme de France, & de *Jeanne* de Mello, sa troisiéme femme, dont il n'eut point d'enfans; *Marie*, morte sans alliance; *Jeanne*, mariée à *Jean* Malet, vicomte de Corbeil; *Isabeau*; *Louise*, mortes sans alliance; *Catherine*, alliée à *Philibert* de Vaudrai, seigneur de Montbouzon, bailli d'Amont au comté de Bourgogne; & *Adeline* de Soyecourt, qui étoit mariée en 1425. à *Pierre* Glé, sur lequel la portion qu'il avoit en la terre de Moui, à cause de sa femme, fut confisquée comme rebelle. Du second mariage sortirent LOUIS, qui suit; & *Isabelle* de Soyecourt.

VII. LOUIS de Soyecourt, surnommé *le Grand*, seigneur de Moui, après la mort de ses freres, fut aussi seigneur de Romeaux, bailli de Vermandois, gouverneur du comté de Clermont en Beauvaisis, capitaine de la ville de Compiegne, & chambellan du roi, & mourut sans posterité de *Blanche* de Nesle, morte en 1427. fille de *Gui* de Nesle, III. du nom, seigneur d'Offemont & de Mello, grand maître de la maison de la reine Isabeau de Baviere, & de *Marguerite* de Couci, dame de Romeni-sur-Marne: ni de *Marie* de Villiers, fille de *Jacques*, seigneur de l'Isle-Adam &c. garde de la prevôté de Paris, & de *Jeanne* de Nesle. Elle prit une seconde alliance avec *Gui* Pot, comte de S. Pol, seigneur de la Rochepot, bailli de Vermandois, dont elle eut posterité. LOUIS eut pour successeur en la terre de Moui, *Artus* de Vaudrai son neveu; & *pour enfans* naturels, Jean *de Soyecourt, vivant en Mai* 1460; *&* Louis *de Soyecourt, vivant en* 1489. * *Voyez* la Morliere, *hist. de Picardie.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le P. Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

SOZOMENE (Hermias) *Sozemenes*, dit *le Scholastique*, dans le V. siecle, étoit natif de Salamine en l'isle de Cypre, & frequenta long-tems le barreau à Constantinople. Il a écrit en IX. livres l'histoire ecclesiastique, depuis le troisiéme consulat de Crispe & du jeune Constantin, tous deux enfans de l'empereur Constantin, & tous deux cesars, c'est-à-dire, depuis l'an 324. jusqu'au 17. consulat de Theodose le *Jeune*, l'an 439. Il dédia à l'empereur cet ouvrage. Nous avons perdu la narration qui contenoit ce qui s'étoit passé depuis l'an 420. jusqu'à la fin. S. Gregoire *le Grand* juge que cette histoire n'est pas aussi authentique dans l'église que celle d'Eusebe, parce que Sozomene y donne trop de louanges à Theodore de Mopsueste; mais ces éloges se trouvent aussi dans l'histoire de Socrate. Les écrivains ecclesiastiques font cas de cet ouvrage, où nous apprenons la pratique constante de la penitence publique dans l'église Romaine, dont il décrit toutes les particularités. Quelques uns l'accusent d'avoir favorisé les erreurs des Novatiens. Il mourut vers l'an 450. * Saint Gregoire, *l. 6. Ep.* 95. Cassiodore, *de divin. lect. c.* 17. Photius, *cod.* 32. Nicephore Calixte, *in proœm. hist. eccl.* Trithême. Baronius. Bellarmin. Possevin. Vossius. Le Mire &c.

SOZOMENE, prêtre de Pistoye, vivoit à Florence dans le XIII. siecle, & composa une histoire qu'il commença par la création du monde. Il s'étendoit beaucoup sur la vie des papes, & avoit recueilli avec soin ce qu'avoient déja dit des papes, Anastase *le Bibliothecaire*, Paul Diacre, & divers autres. Ptolomée de Luques parle de cet ouvrage comme d'une histoire considerable, que l'auteur avoit divisée en trois parties, & dont nous n'avons plus qu'une partie manuscrite à Padoue. * Raphaël Volaterran, *l.* 22. *&* 23. *Comment. Urban.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 64. *&c.*

S P

SPA, bourg du Liegeois dans le Pays-Bas, est très-renommé à cause de ses eaux minerales, qui y attirent du monde de toutes parts.

SPACO, pauvre femme, née dans l'esclavage, & dont le mari gardoit les troupeaux d'Astyages, est aussi connue sous le nom de CYNO, qui lui a été donné par les Grecs, & qui signifie chienne, de même que Spaco. Cette femme fut en quelque sorte la seconde mere de Cyrus. Harpagus, seigneur Mede, ayant eu ordre d'Astyages de faire mourir ce petit prince, chargea le mari de Spaco de l'exposer sur quelque montagne deserte, & de le faire avertir de sa mort: celui-ci en parla à sa femme, qui venoit d'accoucher d'un enfant mort, & qui l'engagea à exposer cet enfant au lieu de Cyrus. Cet artifice réüssit, & Cyrus ne fut reconnu que dix ans après. On dit qu'il conserva toûjours une singuliere affection pour Spaco, dont le nom donna occasion de dire que ce conquerant avoit été nourri par une chienne. * Herodote, *liv.* I.

SPADA (Bernardin) cardinal, né d'une honnête famille de Brisighella, petite ville d'Italie dans la Romagne, se fit ecclesiastique, & fut employé par Urbain VIII. qui l'envoya en France, & à son retour le fit cardinal en 1626. Il fut choisi par le même, pour terminer les differends qui étoient entre sa sainteté & le duc de Parme, lequel s'étoit emparé de quelques châteaux qui appartenoient au saint siege. Le cardinal Spada étoit sçavant, & aimoit fort les belles Lettres. Il mourut à Rome le 10. Novembre 1661. âgé de 68. ans. Il eut pour frere HORACE qui suit; *Virgile*, commandeur de l'hôpital du S. Esprit à Rome; & *Sigismond* Spada, chanoine de saint Pierre, votant de la signature, prelat de la consulte, gouverneur de Fano & de Spolette. HORACE marquis de Spada, fut pere de FABRICE Spada, cardinal, *dont il sera parlé ci-après.* * *Hist. des card.*

SPADA (Jean-Baptiste) cardinal, né à Luques le 27. Août 1597. Après avoir été avocat consistorial de la chambre Apostolique, referendaire de l'une & l'autre signature, gouverneur de Rome l'an 1635, secretaire de la consulte, president de la Romagne l'an 1644. patriarche de Constantinople, fut nommé cardinal par le pape Innocent X. le 9. Mars 1652. evêque de Rimini, puis de Palestrine l'an 1655. & mourut à Rome le 23. Janvier 1675. âgé de 77. ans. Il est enterré à saint Bonaventure.

SPADA (Fabrice) neveu du precedent, né le 18. Mars 1643. fut nommé archevêque de Patras en 1672. puis nonce en Savoye & en France, fut évêque de Palestrine, prefet de la signature de justice, secretaire de la congregation du saint office & nommé cardinal par le pape Clement X. le 27. Mai 1675. mourut à Rome le 15. Juin 1707. en sa 75. année & dans la 42. de son cardinalat.

SPADA (Horace-Philippe) Luquois, évêque d'Osimo, qui avoit été nonce en Pologne, & avoit été nommé cardinal du titre de S. Onuphre, par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. mourut le 28. Juin 1724. âgé de 64. ans, six mois six jours, & de son cardinalat 18. ans, un mois dix jours.

SPAGMAGMARISI, riviere de l'Epire, *cherchez* PAGMAGMARISI.

SPAGNOLI (Baptiste) dit MANTUAN, parce qu'il étoit de Mantoue, nâquit l'an 1448. & selon Paul Jove & plusieurs autres, étoit *bâtard* de la famille de Spagnoli à Mantoue. Spagnoli prit l'habit parmi les religieux Carmes de la congregation de Mantoue, & y fut six fois vicaire general. L'an 1513. il fut obligé d'accepter celle de general même, & mourut le 20. Mars 1516. âgé de 78. ans. Nous avons ses ouvrages en IV. volumes, recueillis par le P. Laurent Guyler de Bruxelles, & imprimés à Anvers. Il avoit un genie très-facile pour la poësie; mais il le gâta, au sentiment de Lilio Giraldi, pour avoir trop composé. Au reste, sa fecondité étoit surprenante; car il a composé plus de 55000. vers. Trithême lui donne des louanges excessives. Jovianus Pontanus, Pic de la Mirande, Philippe Beroalde, Baronius, & d'autres écrivains, parlent aussi très-avantageusement de lui. * Petrus Lucius, *bibl. Carmel.* Possevin. Bellarm. Trithême, *de script. eccl.* Paul Jove, *in elog. doct. c.* 61. Vossius, *l.* 3. *de hist. Lat.* Lilio Giraldi, *dial.* 1. *de poët sui temp.* Alegre, *de parad Carmel. &c.*

SPAHIS, sorte de cavaliers dans l'armée des Turcs, reçoivent leurs gages ordinaires au trésor du grand seigneur, & ne possedent pas de terres comme les Zaims & les Timariots. Spahi signifie un soldat qui sert à cheval, *un cavalier.* Ils sont au nombre de douze ou quinze mille en Europe; & il y en a de deux sortes. Les premiers sont appellés *Silathtari* ou *Silahdars*, c'est-à dire, *hommes armés*, & ont une cornette jaune; les autres se nomment *Spahi Oglanis*, c'est-à-dire, *valets de Spahis*, & ont une cornette rouge. Ces derniers marchent aujourd'hui devant leurs maîtres, & sont plus considerés qu'eux; parce que dans une bataille où leurs maîtres prenoient la fuite, ils soutinrent l'effort des ennemis. Leurs armes sont la lance & le cimeterre, avec l'arc & les fléches. Quelques-uns portent des cottes de mailles, & des casques de la couleur de leurs cornettes. Ils ne sont separés ni par compagnies, ni par regimens, & ils ne gardent aucun ordre, se contentant de suivre leur étendart. Ils sont obligés de faire la garde à cheval comme les Janissaires la font à pied aux environs du pavillon du grand seigneur, & de celui du premier visir. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

SPALATINUS (George) prédicateur de l'électeur de Saxe, mourut en 1545. Il y a beaucoup de lettres de Luther & d'Erasme, qui lui sont adressées. On a une chronique de sa façon. Il a aussi écrit l'histoire d'Arminius, general des Cherusques, qu'on trouve dans le premier volume *Script. Germ.* de Simon Schardius, *page* 259.

SPALATRO, ville & port de mer de Dalmatie, sous la domination des Venitiens, avec titre d'archevêché, a pour évêchés suffragans, Nona, Lesina, Trau, Scardona, Sebenico, Macarska, Tine, Almissa, Dulma dans la Bosnie, Zegna dans la Croatie. Dans les monumens des derniers siecles, elle est appellée *Spalatum*; & ce nom-là lui peut être venu du mot latin *palatium*; parce que c'étoit autrefois un palais de l'empereur Dioclétien, natif de Salone, à une lieue de Spalatro. On l'appelle aussi *Salonæ novæ* & *Spilten* en langage du pays. Ceux qui ont dit que le palais de Diocletien étoit à *Epetium*, se sont écartés de six ou sept milles; car on voit les ruines de cette ancienne ville, plus au-delà, vers l'embouchure de la petite riviere de Zarnovissa. Spalatro est fortifiée de bastions de pierre de taille; & à la portée du mousquet hors de la porte du levant, est défendu par une forteresse sur une éminence qui commande la ville. Les Venitiens y tiennent peu de soldats, parce qu'ils sont surs de la forteresse de Clissa, sous laquelle il faut passer de Turquie à Spalatro. L'église cathedrale de cette ville étoit autrefois un petit temple au milieu du palais de Diocletien. Depuis que ce temple a été changé en église, on l'a percé pour y faire un chœur, & on y a pratiqué quelques fenêtres; car auparavant il ne recevoit du jour que par la porte, suivant la coutume des Payens, qui faisoient presque tous leurs temples obscurs, pour rendre leurs mysteres plus venerables, & qui allumoient des flambeaux & des lampes pour les éclairer. Les murailles du palais de Diocletien qui embrasse les deux tiers de la ville, sont presque entieres & font un quarré juste, avec une porte au milieu de chaque face. Sous l'arc des portes, les pierres sont entées en mortaise les unes sur les autres: ceux qui bâtissoient alors, prétendans de cette maniere rendre leur voute plus assurée. Le pays est très-fertile: c'est pourquoi on fait très-bonne chere à Spalatro, & à bon marché. Les perdrix ni valent que 5. sols, & un lievre ni coute guere davantage On y a la viande de boucherie pour un sol la livre; & des tortues grosses comme les deux poings, pour quatre ou cinq sols. * J. Spon, *voyage d'Italie en* 1675.

SPALDING (Raoul) religieux Anglois de l'ordre du Mont-Carmel, docteur & premier professeur dans l'niversité de Cambridge, étoit philosophe & theologien. Entêté de nouvelles opinions, il les voulut publier, & s'opiniâtra à les soutenir: ce qui le fit soupçonner d'heresie. Ses principaux ouvrages sont; *Sermonum L. I. In Elenchos Aristotelis quæstiones quadraginta-quinque*, en deux lettres: *Determinationes sacræ scripturæ.* Il mourut à Stamfort vers l'an 1390. sous le regne de Richard II. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus. Thomas Waldensis, &c.

SPALDING, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie du comté de Lincoln, qu'on nomme *Holland.* Elle est bien bâtie, & a un bon négoce, quoiqu'elle ne soit pas loin des marais. Elle a plusieurs vaisseaux & barques marchandes, qui lui appartiennent. Elle est à 98. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

SPADOW, ville fortifiée & défendue par une bonne citadelle. Elle est dans la moyenne marche de Brandebourg sur le Hawel, vis-à-vis de l'embouchure de la Sprée, & à trois lieues au-dessous de Berlin. Spandow est la galere de Brandebourg. On y envoye les criminels travailler aux fortifications, que l'on continue depuis quelque-tems. On y garde aussi quelquefois les prisonniers d'état. * Mati, *dict.*

SPANGEBERG, *cherchez* JEAN SPANGEBERG, parmi les Heretiques.

SPANHEIM, famille, est originaire du bas Palatinat du Rhin, où il y a encore une branche de ce nom. Celle qui est connue par les emplois qu'elle a eus, & par le rang qu'elle tient dans la republique des lettres, fut transplantée au haut Palatinat dans le XVI. siecle, & y a exercé des charges & pris des alliances considerables. WIGAUD Spanheim, au commencement du XVII. siecle, étoit docteur en theologie, & conseiller ecclesiastique de l'électeur Palatin, & residoit à Amberg. Il étoit fort estimé du prince & des sçavans de son tems, & beau-frere du chancelier Petsch. Il mourut l'an 1620. en lisant une lettre de son fils qui l'avoit fait pleurer de joie, ayant eu de *René* Tossan, filleule de *René* de France, duchesse de Ferrare, & fille de *Daniel* Tossan, ministre à Orleans, puis professeur en theologie, & de *Marie* Couet, fille de *Philibert* Couet, avocat au parlement de Paris, FRIDERIC, *dont il sera parlé dans l'article suivant*; & deux filles.

FRIDERIC Spanheim, né à Amberg le premier Janvier 1600. après avoir fait ses premieres études dans l'université d'Heidelberg, en sortit pour voir les pays étrangers à l'âge de 19. ans Il se rendit à Geneve pour y étudier la theologie, & après y avoir professé onze ans de suite la philosophie, il fut appellé en Hollande pour exercer le même emploi à Leyde; & après s'y être fait considerer, il vint à Paris où il avoit des parens du côté maternel. La guerre de Bohême qui survint en ce tems là, & la désolation du Palatinat qui suivit bientôt

après, lui fit continuer son sejour en France. Il se retira en Dauphiné l'an 1621. & demeura trois ans chez le gouverneur en qualité de precepteur. Il fit un voyage de quatre mois en Angleterre en 1625. revint à Paris, d'où il alla à Geneve, où il disputa en 1626. une chaire de philosophie, & l'emporta. L'année suivante il épousa une demoiselle Françoise, qui lui étoit alliée du côté maternel; c'étoit *Charlotte* du Port, fille d'un gentilhomme de Poitou de ce nom, chevalier, seigneur de Mouillepied & de Boismasson, dont la veuve s'étoit retirée à Geneve après sa mort. Elle descendoit en droite ligne du côté maternel de *Guillaume* Budé, illustre par ses emplois & par son sçavoir sous le roi François I. Il fut reçu ministre quelque tems après. En 1631. il obtint une chaire de theologie, vacante par la mort de Benoît Turretin. Il exerça cet emploi pendant onze ans, au bout desquels il fut pourvû d'une semblable place dans l'académie de Leyde; il se fit passer docteur en theologie à Bâle, pour se conformer à l'usage du pays où il alloit. Il fut ministre de l'église Wallone de Leyden. Enfin après s'être fait considerer tant par son sçavoir que par ses conseils, qui l'attiroient à la Haye une fois la semaine, il mourut au mois de Mai 1649. à l'âge de 49. ans. Plusieurs de ses ouvrages lui acquirent une haute reputation, & on a publié en divers tems, entre autres, quelques-uns sans nom; comme *le soldat Suedois. Le Mercure Suisse. Memoires sur les affaires du tems. Commentaires historiques de la vie & de la mort de Christophle comte de Dhona. Memoires sur la vie de Julienne princesse d'Orange, electrice Palatine. Des ouvrages latins. Des harangues, &c.* Dès que le premier de ses ouvrages parut en 1632. sans nom d'auteur, on l'attribua à Balzac; & il y a une lettre imprimée de cet auteur à M. de Spanheim sur ce sujet. Frideric laissa quatre fils, dont le dernier nommé *Daniel*, mourut jeune à Heidelberg en 1672. EZECHIEL Spanheim l'aîné, a demeuré long-tems au service de l'électeur Palatin, Charles Louis, des états duquel lui & sa famille étoient originaires. Il fut honoré à l'âge de 25. ans du gouvernement du prince électoral Charles son fils unique, puis électeur; & ensuite fut envoyé à l'archiduc d'Inspruch, & aux cours des princes d'Italie, à Florence, à Mantoue, à Parme, & à Modene, avec ordre de rester quelque tems à Rome. A son retour il fut employé dans les affaires d'état, & fut envoyé vers le roi de France en 1666. & en 1668. comme l'un des deputés du college Electoral, & des autres princes de l'empire, au sujet de la guerre entre la France & l'Espagne. Il fut encore deputé vers le duc Charles de Lorraine à Nanci, l'électeur de Mayence, pour les traités particuliers d'Oppenheim, de Spire & de Heilbron, pour les affaires du Palatinat, & de la guerre au sujet de Wildsand en 1665. 1666. ensuite pour les traités publics de paix de Breda en 1667. de Cologne en 1673. & de Nimegue en 1677. vers les états generaux & le prince d'Orange en 1675 & 1677. & vers le roi d'Angleterre Charles II. en 1675. & 1678. En 1679. pendant son sejour à Londres, il fut aussi chargé des affaires de l'électeur de Brandebourg, du sçu & consentement de l'électeur Palatin & fut substitué au baron de Swerin, après son rappel Il passa la même année au service de l'électeur de Brandebourg, après avoir obtenu le consentement, quoiqu'avec peine, de l'electeur Palatin. Il alla en France au commencement de l'an 1680. en qualité d'envoyé extraordinaire du même électeur de Brandebourg, & resta dans cet emploi jusqu'au commencement de l'an 1689. En 1685. il reçut l'ordre de passer en Angleterre, pour y faire des complimens au roi Jacques sur son avenement à la couronnne, & delà il revint exercer son emploi en France. Depuis son retour à Berlin, au commencement de l'année 1689. il y tint la place d'un des ministres d'état de l'électeur de Brandebourg regnant, qui lui avoit deja été donnée par le feu electeur, & dont il avoit pris possession à un voyage qu'il fit à Berlin en 1684. La paix generale ayant été conclue à Riswick vers la fin de l'année 1697. il fut renvoyé en France de la part de l'électeur son maître, pour y complimenter le roi sur la conclusion de cette paix, & il y resta jusqu'à la déclaration de la guerre qui fut faite en 1701. Il se rendit en Hollande à la Haye, où il fit quelque sejour, après quoi il fut ambassadeur en Angleterre auprès de la reine Anne. Il mourut à Londres le 7. Novembre 1710. dans sa 81. année. L'année precedente il avoit perdu sa femme, qui parloit plusieurs langues, avec autant de facilité que sa langue naturelle; elle sçavoit aussi la philosophie; & le grand nombre d'opinions qui ont donné la naissance à tant de sectes de philosophes, n'avoient rien de caché pour elle. Leur fille unique épousa le 2. Mai 1710. *François* de la Rochefoucaud, marquis de Montendre, lieutenant general des armées d'Angleterre. Tout le monde connoît les divers ouvrages qu'il a publiés au milieu des emplois dont on vient de parler; comme, entr'autres, *de praestantia & usu numismatum antiquorum*, qui eut un grand applaudissement du public, & dont il donna deux éditions *in-4°.* qui furent suivies d'une troisiéme édition *in folio*, dont le premier volume a paru de son vivant en 1706. à Londres, & le second en 1717. seulement par les soins d'Isaac Verburg; *le livre des Cesars de l'empereur Julien*, traduit de grec en françois, avec des remarques & leurs preuves, & imprimé à Paris en 1683. pendant qu'il fut envoyé en cette cour; & depuis sa sortie de France en 1689. des *lettres* ou dissertations en éclaircissement de diverses medailles rares & curieuses, à Laurent Beger, conseiller & antiquaire de l'électeur de Brandebourg; & à André Morell, de Berne, habile antiquaire & dessinateur, qui l'avoient consulté; une autre Dissertation, *de Vesta, &c.* dans le V. tome, *antiquitatum Romanarum*, qu'on a publié à Utrecht, par les soins de M. Graevius; un volume d'observations, *in hymnos Callimachi*, en illustration de la theologie & mythologie payenne; il est encore auteur de la preface qui est à la tête de l'édition des œuvres de l'empereur Julien, à Lipsic 1696. *in fol.* & des notes fort amples sur la premiere harangue de cet empereur, qui sont dans la même édition. On a aussi publié dans l'onziéme tome des *antiquitatum Romanarum* de Graevius, *&c.* imprimé à Utrecht, deux exercitations latines, servant d'explication à la celebre loi d'Ulpien XIX. *D. de statu Hominum, quâ ex constitutione imperatoris Antonini, qui sunt in orbe Romano, cives Romani sunt effecti.* Cet ouvrage a été réimprimé separement & augmenté à Londres 1704. *in-4°.* Son second frere FRIDERIC Spanheim établi en Hollande, n'est gueres moins connu dans la republique des lettres par divers ouvrages qu'il a donnés au public. Il étoit professeur à Leyde, où il mourut le 18. Mai 1701. âgé de 69. ans. Ses œuvres sont imprimés en 3. volumes, dont le I. contient son histoire ecclesiastique. * Bayle, *dict. critiq.*

SPANHEIM, SPONHEIM, comté. C'est une contrée du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle a au levant l'électorat du Palatinat; celui de Mayence au nord; au couchant celui de Treves; & au midi les duchés de Lorraine & de Deux-Ponts. Ce pays est partagé entre plusieurs souverains. On le divise en comté *Anterieur* & en *Ulterieur*; l'anterieur est au levant. Les électeurs Palatins en possede de cinq parties trois, avec la ville de Creutznach capitale du comté, les marquis de Bade ont les deux autres. Il possedent en commun le château de Caussenberg, qui est la citadelle de Creutznach. Le comté ulterieur est divisé en cinq bailliages. Le palatin de Birkenfeld possede celui de Birkenfeld; le marquis de Bade celui de Castellaun, & les deux ensemble possedent en commun ceux de Traërbach, d'Allenbach & de Vinterberg. Ce comté, qui a pris son nom du bourg de Spanheim, a eu ses comtes particuliers, & renfermoit les duchés de Simmeren, de Weldents & de Deux-Ponts. * Mati, *dict.*

SPANIUS, roi de la basse Egypte, suivant George Syncelle, regnoit dans le tems qu'Athothes II. étoit roi de Thebaïde, vers l'an 2084. avant Jesus-Christ. Son regne a été de trente-six ans. * Georg. Syncel. Marsham, *canon chron.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des histoires prof.*

SPANNUCHIO, gentilhomme Siennois, avoit l'adresse d'écrire en caracteres très-déliés, sur la fin du XVII. siecle. L'on a vû de lui le commencement de l'évangile de saint Jean que l'on nomme l'*In principio*, écrit sans aucune abbreviation, sur du velin, dans un espace qui n'étoit pas plus grand que le petit ongle, d'une lettre

tre neanmoins si bien formée, qu'elle égaloit le caractere des meilleurs écrivains. Telle étoit l'écriture & les traits d'un peintre Anglois, nommé *Oeillarde*, lequel faisoit de pareils ouvrages avec un pinceau ; ce qui est encore plus surprenant ; car le pinceau ne se soûtint pas comme une plume à écrire. On a vû de semblables merveilles dans ce siecle ; comme des coches de verre à quatre roues, attelés de trois chevaux, avec le cocher tenant son fouet deployé en l'air, le tout couvert de l'aîle d'une mouche ; un jeu de quille avec sa boule, dans une boëte garnie de son couvercle, le tout d'yvoire bien travaillé, qui ne pesoient pas ensemble trois grains. Paul Colomiez dit qu'il a vû un orfevre à Moulins, natif d'Amsterdam en Hollande, qui avoit enchaîné une puce en vie à une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui ne pesoient que trois grains. Ces prodiges de l'industrie humaine ont paru aussi parmi les anciens, qui ont parlé de l'iliade d'Homere, renfermée dans la coquille d'une noix, d'un chariot d'yvoire qu'une mouche couvroit de ses aîles, d'un navire aussi d'yvoire de pareille grandeur, fait par le fameux Myrmecides. Dans le XVI. siecle, un religieux Italien, nommé *Frere Alumno*, renferma tout le symbole des apôtres, avec le commencement de l'évangile de saint Jean, dans un espace grand comme un petit denier, ce qui fut admiré par l'empereur Charles V. & par le pape Clement VII. Jerôme Faba, prêtre Italien, natif de la Calabre, fit un ouvrage en buis, qui representoit tous les mysteres de la passion de Jesus-Christ, & se pouvoit enfermer dans la coquille d'une noix ; un carosse de bois de la grandeur d'un grain de froment, où l'on voyoit une homme & une femme dedans, un cocher qui le conduisoit, & des bœufs qui le tiroient, & plusieurs autres ouvrages que l'on presenta à l'empereur Charles-*Quint*, à François I. roi de France, & à Philippe II. roi d'Espagne. * Blaise Vigenere, *traité des chiffres*. Sirlet, *de antiq. Calabriæ*. Pierre Aretin, *dans ses lettres italiennes*, *pag.* 164. Paul Colomiez, *in Kimeliis*.

SPAQUE ou SPAGO, *voyez* SPACO.

SPARETHRA, femme d'*Amorges*, roi des Saces. Ce prince ayant été pris par Cyrus, elle arma trois cens mille hommes, & deux cens mille femmes, & avec ces troupes, elle alla attaquer les vainqueurs. Cyrus battu, eut encore le déplaisir de voir arrêter Parmises, son beau-frere, & les trois fils de Parmises. Le malheur de ces princes procura un traité de paix entre les Perses & les Saces. Cyrus pour obtenir leur liberté consentit de rendre Amorges, & vécut depuis dans une parfaite intelligence avec lui. L'histoire de Sparethra n'a point d'autre garand que Ctesias.

SPARGAPISES, fils de *Tomyris*, reine des Massagetes, commanda sous l'autorité de sa mere la troisiéme partie de l'armée des Massagetes, & à la tête de ces troupes il défit une partie de celle des Perses, que Cyrus avoit exposée au carnage à dessein ; mais n'étant pas en garde contre le piege qu'on lui avoit tendu, la vûe des munitions de bouche éparses dans le camp qu'il venoit de forcer, lui fit oublier que l'ennemi étoit proche ; & il s'enyvra tellement que Cyrus survenant tout-à-coup n'eut pas de peine à défaire l'armée qu'il commandoit. Spargapises ayant pû à peine songer à ce qui se passoit, fut du nombre des prisonniers, & ne connut l'état où son yvresse l'avoit reduit que lorsqu'elle fut entierement dissipée. La honte qu'il en conçut le jetta dans le desespoir : il demanda qu'on le déchargeât de ses chaînes, & aussitôt qu'il eut obtenu cette grace, il se donna la mort avec les premieres armes qu'il trouva sous sa main. * Herod. *l.* 1.

SPARTACUS, fils de *Leucon*, & petit-fils de *Satyrus*, qui étoit fils d'un autre *Spartacus*, qui étoit roi de Pont après la mort de son pere, l'an 3. de la CVI. olympiade, 354. avant Jesus-Christ. Il ne regna que cinq ans, & eut pour successeur son frere Parisade. * Diodore de *Sicile*, *l.* 16.

SPARTACUS, natif de Thrace, chef des esclaves revoltés qui firent la guerre aux Romains, étoit un artisan, qui s'étant fait soldat, deserta & devint voleur de grand chemin. Depuis ayant été pris & fait esclave, il fut mis au rang des gladiateurs pour servir dans les spectacles publics ; mais il persuada à soixante & dix de ses compagnons de se mettre en liberté : ce qu'ils firent, ayant rompu les portes du lieu où ils étoient retenus à Capoue, vers l'an 681. de Rome, & 73. avant Jesus-Christ. Ils se rendirent maîtres de la campagne, & défirent le preteur Vatinius, & Clodius Glaber ; mais ils furent défaits par Ateius & Crassus, preteurs, & par le grand Pompée. * Plutarch. *in Pomp. & Crassum*. Tite-Live. Florus &c.

SPARTE, *cherchez* LACEDEMONE.

SPARTES. Ce nom fut donné aux hommes que l'on croit nés des dents du serpent que Cadmus sema, après avoir tué ce monstre. Les premiers rois de Thebes, Menalippe, Megare, Creon, sont appellés *Spartes*. Il ne faut pas confondre ces Spartes avec les Lacedemoniens, appellés *Spartes*, ou plûtôt *Spartiates*, du nom de la ville. * Æschyl. *Trag. septem contra Thebas*. Papinius Stat. Theb. *l.* 3. Lactant. *l.* 3. *c.* 4.

SPARTIEN (Ælius) historien Latin, vivoit vers l'an 290. de Jesus-Christ, du tems de Diocletien, auquel il dedia la vie d'Adrien, & celles d'Ælius Verus, de Didius Julianus, de Severe, & de Pescennius Niger. Nous avons aussi de lui la vie de Caracalla. Il parle de quelques autres vies qu'il avoit eu dessein d'écrire, mais qui ne sont point venues jusqu'à nous. * Vossius, *de hist. Latin.*

SPAZZARINI (Dominique-Jean) natif de Padoue, a rendu son nom celebre par l'histoire de Venise, qu'il a écrite d'un style semblable à celui de Salluste. Il mourut en 1519. âgé de 90. ans. * Scardeoni.

SPECCIA, ville & golfe d'Italie, *voyez* SPEZZE ou SPETIA.

SPECTACLES, lieux d'où l'on regardoit les jeux publics, d'où le nom a été donné aux jeux mêmes. Dans les commencemens le peuple s'assembloit tumultuairement dans les places pour la representation des jeux. Dans la suite on dressa des échaffauts pour placer les spectateurs. Tarquin *le Superbe* est le premier qui en ait fait dresser à Rome. Ce nom de *spectacles* a passé du lieu où les spectateurs étoient aux representations mêmes ; & l'on a ainsi appellé les jeux du cirque, les tragedies, les comedies, & les autres representations des acteurs ou bateleurs, des *spectacles*. Il y en a eu de plusieurs sortes, tant en Grece qu'à Rome, & en d'autres villes. *Voyez* JEUX.

SPEED (Jean) né à Farington dans le comté de Chester en Angleterre, fut destiné à apprendre un métier, & , comme disent quelques-uns, celui de tailleur. Mais M. Pulk Grevil, le patron des gens de lettres, lui voyant un esprit au-dessus de ce à quoi il étoit destiné, lui donna le moyen de faire ses études. Ce fut lui qui dessina les cartes, & qui composa l'histoire de la grande Bretagne, aidé de Robert Cotton, de M. Cambden, Barha & autres. Cette histoire qui a été faite avec beaucoup de soin & d'exactitude, parut en 1614. en anglois, & dès l'an 1616. on en donna une traduction latine à Amsterdam. Speed fit aussi les genealogies de l'écriture pour les relier avec la bible, comme servant beaucoup pour entendre l'histoire sainte. Il avoit reçu pour cela une patente du roi Jacques I. qui lui fit toujours du bien. Il mourut à Londres en 1629. * *Dict. Anglois*.

SPELLO : c'étoit autrefois une ville épiscopale, ce n'est maintenant qu'un petit bourg de l'Ombrie, province de l'état de l'Eglise. Il est à une lieue de Foligno vers le nord occidental, sur une colline, où l'on voit les ruines d'un theâtre, & quelques autres vestiges de son antiquité. * Mati, *dict.*

SPELMAN (Henri) chevalier Anglois, mort en 1641. étoit très-sçavant dans les antiquités de son pays, dont il a publié les conciles. Il étoit encore assez habile dans la basse latinité, & dans l'histoire des derniers siecles, comme il paroît par son *Glossarium Archæologicum*, qui a été imprimé pour la troisiéme fois à Londres en 1687. On peut voir sa vie à la tête de cet ouvrage. Il publia en 1626. la premiere partie de ce glossaire, dans lequel il entreprenoit d'expliquer dans un ordre alphabetique les termes barbares & étrangers, les vieux mots remis en usage, & les nouveaux qu'on inventa depuis dans l'Europe, après la decadence de l'empire Romain, & l'établissement des Francs, des Goths, & des Vanda-

les dans ces provinces. Cela étoit de grande utilité, surtout pour les mots saxons ; mais la seconde partie de cet ouvrage n'est pas de la même force ; aussi est-elle posthume, & dressée sur des memoires qu'il avoit laissés en assez mauvais ordre. On a lieu de s'étonner que Spelman ayant vécu près de quinze ans après l'édition de sa premiere partie, il n'ait pas mis la derniere main à la seconde ; il n'a pas même executé avec assez d'exactitude & de suffisance ce qu'il avoit entrepris dans sa premiere partie, & il n'explique pas les termes & les choses qui regardent les coûtumes, les usages differens, tant des eglises, que des états divers, qui ont subsisté en même tems, ou qui se sont succedé les uns aux autres. Cet auteur étoit habile dans ce qui concerne les Saxons & les Anglois ; mais il avoit peu de connoissance des affaires de France, qui est cependant la principale, & la plus importante, pour bien entendre tous les auteurs de la moyenne & basse latinité, à cause de la part que les François ont eue dans tout ce qui s'est passé de considerable dans le monde. * Grotius, *ad Gall. epist. ad Peiresch. Journal des Sçavans du* 5. *Janvier* 1665. Du Cange, *glossar. ad auct. med. & inf. lat. in præf. n.* 63.

SPELTA (Antoine-Marie) né à Pavie le 19. de Mai de l'an 1553. mort dans son pays au mois de Mars 1632. est un poëte qui étoit assez estimé de son tems, pour les vers latins. On trouvoit dans ses vers de la douceur & de la gravité, tout à la fois. Il a fait des vers italiens qui n'ont pas eu le même succès. * Ghilini, *theatro d'huom. letter. part.* 1.

SPENCER. Il y a deux branches de cette maison en Angleterre.

PREMIERE BRANCHE, qui ne subsiste plus depuis l'an 1414.

I. L'on ne rapportera ici la premiere que depuis Hugues Spencer, qui fut tué le 6. Août 1265. au combat d'Evesham, donné contre le comte de Leicester, ayant eu d'*Alive*, fille de *Philippe* Basset de Wicombe, & veuve de *Roger* Bigod, comte de Nortfolck ; Hugues, qui suit ; *Eleonore*, mariée à *Hugues* de Courtenai ; & *Jeanne* Spencer, alliée à *Guillaume* de Ferrers de Grobi.

II. Hugues Spencer, surnommé *le Vieux*, fut créé comte de Winchester en 1321. & eut la tête tranchée le 9. Octobre 1326. âgé de 90. ans, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après dans un article separé en parlant de son fils.* Il épousa *Isabelle*, fille de *Guillaume* Beauchamp, comte de Warwic, & veuve de *Patrice* Chawort, dont il eut Hugues Spencer, ou le Despensier, surnommé *le Jeune*, qui suit ; & deux filles, religieuses.

III. Hugues Spencer, ou le Despensier, dit *le Jeune*, dont *il sera parlé ci-après dans un article separé*, eut le même sort que son pere. Il épousa *Eleonore* de Clare, fille de *Gilbert* comte de Glocester, & de *Jeanne* Plantegenest, dont il eut *Hugues* Spencer, baron de Clamorgan, mort le 8. Fevrier 1349. sans posterité d'*Elisabeth* Montagu, veuve de *Gilles* de Baddlesmere, & fille de *Guillaume* comte de Sarisburi ; Edouard qui suit ; *Isabelle*, mariée à *Richard* Fitz-Alan, comte d'Arondel qui la repudia, & *Elisabeth* Spencer, alliée à *Maurice* baron de Berklei.

IV. Edouard Spencer, mort en 1342. avoit épousé *Anne*, fille de *Henri* baron de Ferrers & de Grobi, dont il eut entre autres enfans, Edouard qui suit ; & *Henri* Spencer, évêque de Norwich, qui *aura son article ci-après.*

V. Edouard Spencer, chevalier de l'ordre de la jarretiere, mort le 11. Novembre 1375. épousa *Elisabeth*, fille de *Barthelemi* Burghers, dont il eut Thomas qui suit ; *Elisabeth*, mariée 1°. à *Jean* d'Arondel : 2°. à N. baron de Zouche ; *Anne* qui épousa 1°. *Hugues* Hastings : 2°. *Thomas* Morlei ; & *Marguerite* Spencer, alliée à *Robert* Ferrers, baron de Charlei, morte en 1415.

VI. Thomas Spencer, baron de Clamorgan & de Morganok, fut créé comte de Glocester en 1397. & eut la tête tranchée en 1400. Il avoit épousé *Constance*, fille d'*Edmond* Plantegenest, duc d'Yorck, dont il eut *Richard* Spencer, qui mourut le 7. Octobre 1414. sans enfans d'*Elisabeth* Nevill, fille de *Raoul*, comte de Westmorland ; & *Isabelle* Spencer, mariée 1°. à *Richard* de Beauchamp, baron de Bergavenni : 2°. à *Richard* de Beauchamp, comte de Warwick.

II. BRANCHE DE LA MAISON DE SPENCER qui subsiste.

L'on ne rapportera ici cette seconde branche que depuis Jean Spencer, chevalier, qui étoit fils de Jean Spencer, de Hodenhall dans le comté de Warwick ; Il épousa *Susanne*, fille de *Richard* Knigthlei-de-Fauslei, dont il eut Jean qui suit ;

II. Jean Spencer, chevalier, avoit épousé *Catherine*, fille de *Thomas* Kitson de Hengrave, & fut pere de Jean qui suit ;

III. Jean Spencer chevalier, fut marié à *Marguerite* fille de *Robert* Catline, lord chef de justice de la cour du banc-du roi, dont il eut Robert qui suit ;

IV. Robert Spencer, fut créé le 21. Juillet 1603. baron de Wormleighton, & fut envoyé peu après vers Frederic, duc de Wirtemberg, pour lui porter l'ordre de la Jarretiere. Il mourut le 25. Octobre 1627. Il avoit épousé *Marguerite*, fille de *François* Willougbi de Wollaton, dont il eut entre autres enfans, *Jean* Spencer, créé chevalier des Bains en 1616. mort avant son pere ; Guillaume qui suit ; *Marie*, alliée à *Richard* Anderson ; & *Elisabeth* Spencer, mariée à *Georges* Franc-de-Buston, morte en 1618.

V. Guillaume baron Spencer, mort en Decembre 1636. avoit épousé *Penelope*, fille de *Henri* Wriotheslei, comte de Southampton, dont il eut 3. fils & sept filles, entre autres Henri qui suit ; *Guillaume* Spencer de Ashton-Hall, mort sans enfans d'*Elisabeth* fille de *Dutton*, baron Gerard de Bromlei ; *Marguerite*, alliée à *Antoine* Cooper, comte de Schaftsburi ; *Alicie*, mariée à N. Moore comte de Drogheda en Irlande ; *Anne*, qui épousa *Robert* Townsend ; & *Elisabeth* Spencer, mariée 1°. à *Jean* baron Craven-de-Ryton ; 2°. à *Henri* Howard ; 3°. à *Guillaume* baron de Crofts.

VI. Henri baron Spencer, fut créé comte de Sunderland le 8. Juin 1643. en consideration de sa fidelité, & de ses bons services, & fut tué au combat de Newburi le 20. Septembre suivant. Il avoit épousé *Dorothée* Sidnei, fille de *Robert* comte de Leicester, dont il eut Robert qui suit ; & *Dorothée* Spencer, premiere femme de *Georges* Savill, marquis d'Halifax.

VII. Robert Spencer, comte de Sunderland, chevalier de la Jarretiere en 1687. épousa *Anne* Digbi, fille de *Georges*, comte de Bristol, dont il a eu un fils : & *Anne* Spencer, mariée en 1688. à *Jacques* Douglas, comte d'Arran. * *Voyez* Imhoff, *en son histoire des Pairs d'Angleterre.* Dugdale.

SPENCER ou le Despensier (Hugues) devint le favori d'Edouard II. roi d'Angleterre, l'an 1320. par le credit de son pere, nommé aussi Hugues Spencer, comte de Winchester ; mais le pouvoir qu'il s'acquit en peu de tems sur l'esprit de ce prince, fit concevoir aux barons une haine extraordinaire contre lui. Ils s'absenterent de la cour, & chercherent les moyens de le perdre. La terre de Gomers mise en vente par Guillaume de Brevi, qu'il emporta par la faveur du roi, sur plusieurs grands, qui souhaitoient de l'avoir, leur fournit une occasion favorable. D'abord ils s'unirent tous ensemble, & se déclarerent contre Spencer. Ensuite, indignés de n'avoir eu nulle raison du roi, sur les plaintes qu'ils lui avoient fait faire contre ce favori, par le comte de Lancastre son proche parent, ils s'assemblerent plusieurs fois, & enfin sous la conduite du même comte de Lancastre, ils dresserent des articles pour le bannissement de Spencer pere & fils. Comme ils ne pouvoient rien faire sans le consentement du roi, ils envoyerent à sa majesté quelques évêques, qui ne furent point écoutés : ce qui mit les barons en une telle fureur, qu'ils vinrent à Londres les armes à la main, où le roi leur permit d'entrer. Ce prince fit ensuite publier un édit, par lequel les deux Spencers furent bannis du royaume, & les barons eurent des lettres d'abolition de tout ce qu'ils avoient fait. Spencer *le Jeune*, revint bientôt après dans le royaume, car étant averti de quelques remuemens qui s'y faisoient, il se rendit hardiment auprès du roi, & lui conseilla de lever des gens de guerre, pour s'opposer aux entreprises des barons, dont les uns, dans une rencontre, furent taillés en pieces, & les autres faits prisonniers, condamnés à mort, & execu-

tés en 1321. lorsque Spencer le pere fut fait comte de Winchelter. Froissard parle autrement de cette execution, & dit que Spencer ayant eu avis de ce qu'on tramoit contre lui, remontra au roi, que les grands avoient dessein de le chasser du royaume : ce qui détermina le roi, quoique le parlement fût assemblé, à en faire arrêter plusieurs, & faire couper la tête à vingt-deux des plus puissans, dont le comte de Lancastre fut le premier. Cette execution attira sur Spencer une haine universelle, & particulierement l'indignation de la reine Elisabeth, sœur de Charles *le Bel* roi de France, & celle du comte de Kent, frere du roi Edouard II. Spencer se défiant de la mauvaise volonté de cette reine, qui avoit sujet d'être irritée contre lui, la brouilla avec le roi, qui ne la voulut plus voir. La reine ne pouvant souffrir l'insolence de Spencer, prit son fils Edouard, & vint en France, accompagnée du comte de Kent, & de quelques gentilshommes, pour implorer le secours du roi Charles *le Bel* son frere, qui la reçut fort bien, & qui lui promit de la servir en tout ce qu'il pourroit. Spencer eut l'adresse de rompre ce coup, & fit que Charles *le Bel* obligea la reine d'Angleterre de sortir de son royaume, où elle étoit depuis trois ans, sans lui vouloir donner aucun secours. Elle se retira en Hainaut, où le comte de Hainaut lui fit beaucoup d'honnêtetés. Jean de Hainaut, frere du comte, s'étant mis avec la reine à la tête des seigneurs du Hainaut, & d'un bon nombre de gens de guerre, passa en Angleterre, & mit le siege devant Bristol où étoit le roi avec les deux Spencer. La ville s'étant rendue à composition, Spencer le pere, âgé de 90. ans, fut mené à la reine. On lui fit son procès, & il fut condamné à être traîné, puis décapité, & enfin attaché au gibet : ce qui fut executé le 9. Octobre 1326. La reine continua le siege devant le château de Bristol, où étoit le roi & le jeune Spencer, & les contraignit de se sauver à la faveur de la nuit; mais la tempête les ayant rejettés à Bristol ; ils furent pris par Henri de Beaumont, & menés à la reine & à son fils. Le roi fut enfermé par le commandement de la reine, dans le château de Berche, & son fils Edouard III. fut couronné à sa place. Spencer fut mis sous la garde de Thomas Wage, maréchal de l'armée, qui le fit suivre l'armée, lié & garotté sur un méchant cheval, ayant deux trompettes devant lui, lorsqu'il entroit dans les villes, pour le montrer au peuple en cet équipage. C'est ainsi qu'il fut mené à Hereford, où après avoir été jugé & condamné par les barons & chevaliers, il fut traîné sur un bahu par toute la ville, les trompettes sonnantes & conduit dans la place publique, où étant lié à une échelle, on lui coupa les parties honteuses, qui furent jettées dans le feu, à cause qu'il étoit accusé de sodomie. On lui arracha le cœur, qui fut jetté au feu, puis on lui trancha la tête, & on mit son corps en quatre quartiers. La tête fut portée à Londres, & les quatre parties du corps aux quatre coins d'Angleterre, ce qui fut executé le 29. Novembre 1326. quelques mois avant que le roi Edouard II. mourut en prison.* *Hist. des Favoris de* M. Du Pui.

SPENCER (Henri) évêque de Norwich en Angleterre, petit-fils de HUGUES Spencer, dit *le Jeune*, étoit hardi, entreprenant, & ne cherchoit que les occasions de se signaler à la guerre, sans avoir d'égards pour son caractere. Le pape Urbain VI. lui envoya l'an 1382. ses bulles avec des lettres, par lesquelles il lui donnoit pouvoir de faire publier par tout le royaume d'Angleterre une croisade contre les Clementins, c'est-à-dire, ceux qui tenoient le parti du Pape Clement VII. & principalement contre les François. Urbain lui accorda la dixiéme partie des revenus de tous les benefices d'Angleterre, outre l'indulgence pleniere pour tous ceux qui contribueroient aux frais de cette guerre : de sorte que Spencer ayant amassé par ce moyen plus de deux millions, leva une armée de quinze mille hommes de pied, & de deux mille chevaux, tous vieux soldats, outre un grand nombre d'ecclesiastiques qui prirent les armes à son exemple. Avec ces forces il vint descendre à Calais sur la fin d'Avril 1383. mais il se laissa gagner par les Gantois, ennemis declarés de Louis comte de Flandres, & tourna ses armes contre les Flamands, quoiqu'ils fussent tous Urbanistes, aussi bien que leur comte. Ainsi il prit Gravelines, & toutes les autres villes de la côte qui n'étoient nullement fortifiées en ce tems-là, tailla en pieces douze mille paysans ramassés, qui l'oserent attendre en bataille auprès de Dunkerque, & s'empara de Bruges, de Bourbourg, & de Mont-Cassel. Spencer ayant formé ensuite le siege d'Ypres, Charles VI. roi de France, alla en personne avec une puissante armée, au secours du comte de Flandres son vassal, le contraignit de lever le siege, & reprit toutes les autres villes sur les Anglois. Ainsi cet évêque repassa en Angleterre, après n'avoir fait autre chose en cette guerre mal entreprise, que ruiner les Urbanistes, quoique son armée eût été levée au nom du pape Urbain. * Maimbourg, *hist. du grand Schisme d'Occident.*

SPENCER (Edmond) né à Londres, fut élevé à Cambridge, où il devint fort sçavant. Il se distingua principalement par ses poësies angloises, & par ses imitations du poëte Chaucer. On dit qu'ayant presenté à la reine Elisabeth une de ses pieces, elle en fut si charmée qu'elle ordonna au lord Cecil son trésorier, de lui donner cent livres sterling en present. Le tresorier lui remontra que la somme lui paroissoit un peu trop forte, sur quoi la reine lui repliqua, qu'il lui donnât donc ce qu'il croiroit être de raison. Mais le chancelier occupé d'autres affaires, oublia Spencer, qui quelque tems après presenta à la reine une requête en quatre petits vers, dont voici le sens, *on m'avoit promis il y a quelque tems qu'on me feroit raison pour ma rime, mais depuis ce tems jusques à present je n'ai reçu ni rime ni raison.* La reine censura le trésorier, & ordonna que l'on comptât incessamment les cent livres sterling au poëte. Spencer fut ensuite secretaire du lord Grei, lord deputé en Irlande; mais quoique cette place soit fort lucrative, il ne s'y enrichit pas. La piece de Spencer la plus estimée est sa *fairi Queen*, c'est-à-dire, *la Nymphe reine*, qui est dit-on, une si bonne piece, qu'elle est encore aujourd'hui en reputation. A son retour d'Irlande, en 1598. on lui déroba le peu qu'il avoit, ensorte qu'étant tombé dans la disette, il eut le cœur si serré qu'il en mourut. Il fut honorablement enterré près de Chaucer, aux dépens de Robert comte d'Essex. Son épitaphe ne consiste qu'en ces deux vers :

Anglica te vivo, vixit plausitque Poësis :
Nunc moritura timet, te moriente, mori.

Fuller.

SPERA (Pierre Ange) prêtre, natif de Pomarico dans la Basilicate au royaume de Naples, a composé cinq livres sur la noblesse & l'excellence des professeurs de grammaire, & des humanités en langue grecque & latine, où il rapporte leurs éloges & la suite de leurs ouvrages. Cet ouvrage qui est assez considerable, fut imprimé *in quarto* à Naples l'an 1641. Il vivoit encore en 1661. * *Voyez* la bibliotheque Napolit. du Toppi ; M. de la Monnoye sur Baillet, *tom. 2. art.* 162.

SPERELLI (Sperelio) natif de Jesi, étant assesseur du saint Office, fut nommé cardinal par le pape Innocent XII. le 14. Novembre 1699. & mourut d'apoplexie à Rome le 22. Mars 1710. en la 72. année de son âge, & la onziéme de son cardinalat, & fut inhumé en l'eglise de saint Jean Porte Latine, dont il étoit titulaire.

SPERLONGA, bourg du royaume de Naples, est sur la côte de la terre de Labour, entre Gaëte & Terracine, à trois lieues de l'une & de l'autre. Ce bourg a été bâti sur les ruines de l'ancienne *Amycla*, ville des Aronciens. * Baudrand.

SPERMAN, (Thomas) que quelques-uns nomment OPERMANUS, religieux Anglois de l'ordre de saint Dominique, & docteur en théologie, florissoit vers l'an 1300. sous le regne d'Edouard I. roi d'Angleterre. Il a laissé plusieurs ouvrages intitulés, *commentaria in totam Genesim. In epistolam D. Pauli ad Hebræos. In epistolam canonicam D. Jacobi. Quæstiones disputatæ, &c.** Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SPERON SPERONI, Italien, né à Padoue l'an 1504. commença d'y enseigner la philosophie à l'âge de 24. ans. Il ne s'attira pas moins l'estime du public par sa vertu, que par la beauté de son genie, par son éloquence & par son érudition. Les magistrats de Padoue l'envoyea

rent à Venise, où il acquit tant de reputation, que lorsqu'il parloit dans le senat, les avocats & les juges des autres tribunaux quittoient le barreau pour l'entendre. On dit qu'étant à Rome, il fut interrogé par quelques cardinaux, quel étoit le sens de ces lettres que l'on voyoit gravées sur la porte du palais du pape, M. CCC. LX. Il répondit, *multi cæci cardinales crearunt Leonem decimum*, parce que le pape étoit encore trop jeune, lorsqu'il fut élevé à cette dignité. Speroni mourut en 1588. âgé de 84. ans. Ses principaux ouvrages sont; ses dialogues; sa tragedie, intitulée *Canace*; ses discours de la prudence des princes, &c. *en italien.* * Thuan, *hist.* Thomasini, *elog.*

SPERTIS, illustre Lacedemonien, *voyez* BURIS.

SPEUSIPPE, *Speusippus*, d'Athenes, philosophe, successeur de Platon, & fils de la sœur de ce dernier, nommée *Potone*, florissoit vers l'an 347. avant Jesus-Christ. On l'accuse d'avoir été colere, adonné à ses plaisirs, & fort avare. Un jour qu'il étoit incommodé, se faisant porter à l'académie, il rencontra Diogene, qui lui dit qu'il ne le saluoit point, puisqu'il avoit encore la lâcheté de vivre en cet état. Depuis il se fit mourir, l'âge & la douleur l'y contraignant. Il écrivit divers commentaires, & des dialogues. * Diogene *Laërce*, l. 4. *Vit. philos.*

SPEI, c'est une des grandes rivieres d'Ecosse. Elle sort du lac de Spei, traverse la contrée de Badenoch, & le comté de Murrai, baigne la petite ville de Bog de Jicht, & peu après se décharge dans la mer. Cette riviere est fort rapide & fort abondante en saumons. * *Dictionaire Anglois.*

SPEZZE, SPETIA, petite ville de l'état de Genes, est près des confins du duché de Massa, à deux lieux de Sarzana, vers le couchant. Spezze est au pied d'une colline, & au fond du golfe de Spezze, dans un terroir fort fertile & fort agreable, où les Genois ont bâti plusieurs maisons de plaisance. * Mati, *dict.*

SPEZZE (le golfe de) c'est un petit golfe de la mer Mediterranée. Il s'avance environ deux lieues du sud au nord dans la côte de Genes. Il portoit autrefois le nom de la ville de Luna. On lui donne maintenant celui de la ville de Spezze; & pour défendre cette ville contre les pirates, on a bâti plusieurs petits forts sur les bords. Au reste, on trouve au milieu de ce golfe une source d'eau douce qui s'eleve en bouillonnant jusqu'au dessus de l'eau salée; en sorte que les vaisseaux peuvent s'y rafraichir d'eau. * Mati, *dict.*

SPHENDADATES, mage, l'un des officiers de Tanyoxarces second fils de Cyrus, ayant été frappé de verges par ordre de ce prince, se vengea de cet affront, en l'accusant d'attenter à la vie de Cambyses son frere. Cette accusation, qui n'étoit soûtenue d'aucunes preuves, fut écoutée; Tanyoxarces appellé à la cour, fut obligé de boire du sang de taureau, dont il mourut, & le mage qui lui ressembloit parfaitement, ayant pris son nom & ses vêtemens, gouverna aussi les provinces de son appanage. Quelques annés après un eunuque qu'il avoit maltraité, & qui le reconnoissoit en donna avis à la reine-mere, qui ne put en avoir raison. Enfin Cambyses étant mort, Sphendadates lui succeda, sans que personne s'apperçût de la fraude, jusqu'à ce que l'eunuque Ixabates, qui avoit conduit le corps de Cambyses au tombeau des rois, revint à la cour. Cet homme à qui Cambyses avoit confié le secret de la mort de son frere, ne put voir sur le thrône, l'auteur de cette mort, & penetré de douleur, il courut au camp publier tout ce qu'il sçavoit. Une si étrange nouvelle ne causa pas d'abord tout l'effet qu'on auroit pensé, & le mage parut avoir fait cesser le danger, en faisant mourir Ixabates; mais au défaut des autres, sept seigneurs Perses conjurerent contre lui, & deux officiers leur donnerent entrée dans le palais. Le faux Tanyoxarces surpris entre les bras d'une de ses maîtresses, se défendit quelque tems avec le pied d'un fauteuil, mais enfin il fut percé de coups, & mourut ainsi après avoir regné sept mois. Cet article est tiré de Ctesias, qui a nommé les conjurés, Onophas, Idernes, Noronpabates, Mardonius, Barisses, Artaphernes, & Darius. Herodote nomme ce mage Smerdis, & il en donne une histoire fort differente.

SPHERUS du Bosphore, philosophe, fut disciple de Zenon *le Citteen*, puis de Cleanthe. Il vivoit sous le regne de Ptolemée *Evergetes*, vers l'an 222. avant Jesus-Christ, & laissa un traité des philosophes d'Erythrée, dont Menedeme étoit le chef; & quelques autres pieces. * Diogene *Laerce*, l. 7. *vit. philosoph. in Zen. Cit. & Cleant.*

SPHILSBI, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie du comté de Lincoln, qu'on appelle *Bullingbrook*, est à cent & un milles anglois de Londres. * Mati.

SPHINX, monstre que les poëtes ont feint avoir fait son sejour près de Thebes. Ils disent que Junon irritée contre cette ville, suscita contre elle ce monstre, qui avoit le visage & la parole d'une fille, des ailes d'oiseau, & le reste d'un chien ou d'un lion. Il proposoit des questions énigmatiques, & devoroit ceux qui ne pouvoient les resoudre. On consulta l'oracle, qui répondit qu'on ne seroit point délivré du sphinx, si l'on ne devinoit le sens de son énigme, qui consistoit à sçavoir quel étoit l'animal qui avoit quatre pieds le matin, deux sur le midi & trois sur le soir. Oedipe en vint à bout & fit connoître que l'homme étoit cet animal qui se traînoit à quatre pieds avant qu'il sçût marcher; qui dans l'âge viril, se soûtenoit sur deux; & lequel enfin dans la vieillesse, avoit besoin d'un bâton qui lui servoit de troisiéme pied. Le monstre de rage, s'écrasa la tête contre un rocher. * Apollodore, *in biblioth.* Statius, *l.* 1. *Thebaïd. &c.*

SPHINX. Herodote parle ainsi d'un Androsphinx, auquel il donne une tête d'homme. « On voit de ces « sphinx auprès des grandes pyramides d'Egypte, en- « viron à quatre milles du Caire vers l'occident, pro- « che le rivage du Nil. Il est d'une grosseur extraordi- « naire, & l'on doute si cette figure monstrueuse, a été « taillée d'une roche que la nature ait formée en cet en- « droit, ou si elle y a été transportée d'ailleurs: ce qui « est assez vrai-semblable, parce que les terres des envi- « rons sont des sables deliés & unis. Pour s'en éclaircir, « on a voulu creuser sous le sphinx; mais on n'a pû en « venir à bout, parce qu'il est enseveli dans le sable jus- « qu'aux épaules. Cette figure est toute d'une piece, & « la matiere en est fort dure. Les proportions de la tête « y sont bien gardées. » Pline en parle en ces termes: « Au « devant des pyramides, ily a un sphinx qui est encore « admirable. C'est une espece de divinité champêtre « pour les habitans. On croit que le roi Amasis y est en- « terré, & que cette machine a été apportée d'ailleurs. « Il est taillé d'une seule pierre polie. La tête de ce mon- « stre a douze pieds de circuit, quarante trois pieds de « longueur; & en profondeur depuis le sommet de la « tête jusqu'au ventre, cent soixante-deux pieds. » Les historiens racontent plusieurs fables de cette figure. Ils disent entr'autres, qu'elle rendoit des oracles; mais c'étoit une fourberie des prêtres, qui avoient creusé un canal sous terre, lequel aboutissoit au ventre & à la tête de ce monstre, & passoient par-là pour rendre leurs réponses équivoques à ceux qui venoient consulter l'oracle. Comme le son de la voix s'augmentoit extrêmement dans le creux de cette figure, & qu'il n'en sortoit que par la bouche, cela faisoit un grand bruit; & les payens trop credules, s'imaginoient entendre la voix terrible de cette pretendue divinité. Pline rapporte qu'il y avoit un grand nombre de ces sphinx dans les lieux inondés par le Nil, & qu'ils servoient de marque pour reconnoître le terme de l'accroissement de ses eaux. Aben Vaschia, auteur Arabe, est aussi de ce sentiment. Le sphinx, à cause du sens allegorique, que les Egyptiens lui donnoient, étoit dépeint en deux manieres; ou sous la forme d'un monstre, qui avoit le corps d'un lion, & le visage d'une fille; ou sous la figure d'un lion étendu sur un lit de justice. La premiere figure étoit pour marquer l'accroissement du Nil; & la seconde representoit *Momphta*, divinité Egyptienne, qui commandoit sur les eaux, & qui étoit comme la directrice des débordemens du Nil. Ces figures ne sont pas une preuve que ces peuples ayent cru qu'on trouvoit de semblables animaux en quelque endroit du monde. Ce n'étoit que des emblêmes & des caracteres sensibles, qui exprimoient leurs pensées; & les Sphinx ne signifioient autre chose que l'état où le Nil est lorsqu'il inon-

de l'Egypte. Comme ces inondations arrivent au mois de Juillet & d'Août, lorsque le soleil parcourt les signes du lion & de la vierge, & que les Egyptiens sont naturellement portés à faire de ces sortes d'unions monstrueuses; ils imaginent cette figure rampante contre terre, composée de la tête d'une fille & du corps d'un lion, pour marquer que le Nil se débordoit, lorsque le soleil parcouroit ces deux signes. Quelques-uns croyent que de-là est venue la coûtûme chez les Egyptiens, & chez tous les peuples de l'Europe, de faire les tuyaux, les canelles & les robinets de fontaine, en forme de tête de lion. Les anciens mettoient aussi le sphinx au-devant des portes de leurs temples, pour faire connoître que la science des choses divines est enveloppée de mysteres & d'énigmes. * Dapper, *descrip. de l'Afrique.*

SPIEGELBERG, c'est un petit pays du cercle de Westphalie. Il est entre le comté de Schaumbourg & la Basse Saxe. Sa longueur est de six lieues, & sa largeur de quatre. Le bourg de Spiegelberg en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

SPIFAME (Jacques-Paul) Parisien, sorti d'une famille originaire de la ville de Luques en Italie, & établie à Paris dès l'an 1350. que vivoit BARTHELEMI Spifame, duquel sont issus tous ceux de ce nom, seigneurs de Bisseaux, des Granges & de Passi. Il avoit pour pere & mere, *Jean* Spifame, seigneur de Passi, secretaire du roi, & trésorier de l'extraordinaire des guerres, & *Jacquette* Ruzé, & se trouva le dernier de cinq freres. Il fut conseiller au parlement, puis president aux enquêtes, d'où il monta à la charge de maître des requêtes, & fut nommé conseiller d'état. S'étant consacré à la profession ecclesiastique, il fut chanoine de l'eglise de Paris, chancelier de l'université, abbé de S. Paul de Sens, grand-vicaire de Charles cardinal de Lorraine, archevêque de Reims: enfin il fut nommé évêque de Nevers en 1547. par le roi Henri II. Il assista à l'assemblée des états tenus à Paris l'an 1557. puis, se laissant entraîner, moins par le torrent des nouvelles opinions, que par l'amour d'une femme qu'il entretenoit, il se retira à Geneve l'an 1559. Comme la guerre civile commença en France peu de tems après, Calvin l'ayant fait ministre, l'envoya à Orleans auprès du prince de Condé, qui connoissant son habileté, l'envoya de sa part à la diete de Francfort l'an 1561. pour y justifier la conduite des Protestans, qui avoient pris les armes, & pour y demander du secours à l'empereur Ferdinand, & aux princes de l'empire: il en obtint de grands secours. La harangue qu'il fit à l'empereur dans la diete de Francfort, l'an 1562. fit tant d'effet, que sa majesté imperiale fit rappeller les Reistres & les Lansquenets qui étoient en France au service du roi, & mit au ban de l'empire le comte de Roquendolf & autres chefs qui les commandoient. Cette harangue est imprimée au tome 2. des memoires de Castelnau, sous le nom du seigneur de Passi; car c'est le nom qu'on lui donna, & qu'il prit lui-même depuis son changement. On a encore de lui dans le troisiéme tome des memoires de M. le prince, une lettre qu'il publia en 1563. sous le titre de *Lettre adressée de Rome à la reine*, où pour se mieux déguiser, il s'appelloit *Marco Bruccio*; & un discours imprimé l'an 1565. à Paris, *sur le congé obtenu par le cardinal de Lorraine de faire porter armes défensives à ses gens &c.* Lorsqu'il fut retourné à Geneve, il fut soupçonné d'avoir voulu trahir le parti, & d'avoir negocié sous main, pour rentrer dans l'église Catholique, en obtenant un autre evêché: c'est pourquoi, comme on eut resolu de s'en défaire, on lui suscita d'ailleurs une accusation d'avoir fait un faux contrat & de faux sceaux: sur quoi on lui fit son procès. Il fut condamné à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé le 23. Mars 1566. ainsi que le marque M. Spon dans son hist. de Geneve. Ceux qui ont daté cette execution de l'an 1565. ont suivi apparemment l'ancienne maniere de compter. On lit dans les *Scaligerana*, qu'il fut décapité, parce qu'il avoit avec lui une femme qu'il n'avoit point épousée solemnellement; mais qu'il avoit enlevée à son époux. Quoi qu'il en soit, un écrivain Protestant, qui paroît assez sincere, dit qu'il mourut avec un grand repentir de ses fautes: ce qu'il témoigna en faisant sur l'échafaut une remontrance édifiante au peuple. * Bullinger, *l.* 1. *hist. sui temp.* Sponde, *A. C.* 1559. *num.* 18. Sammarth. *Gallia Christiana.* Du Verdier, *bibliot. Franç. p.* 260. Spon, *hist. de Gen. l.* 3. La Popeliniere, *l.* 8. Bayle, *dict. crit.* 2. *edit.*

SPIGA, anciennement *Æsapus* & *Æsepus*, petite riviere de la Natolie. Elle a sa source au mont Ida, & coulant vers le nord, elle va se décharger dans la mer de Marmara ou Propontide, à onze lieues de la ville de Chizico, qui est Cysique, vers le levant. * Baudrand.

SPIGHETTO, *cherchez* GRANELLO.

SPIGNO, SPIN, bourg autrefois fortifié, avec un château & un marquisat. Il est dans le Monferrat, entre Aqui & Savone. Ce bourg est un fief de l'empire, & il a son marquis particulier de la maison de Carreto. * Mati, *dict.*

SPINA (Alexandre) fut religieux du couvent de sainte Catherine de Pise, de l'ordre de saint Dominique. De son tems un particulier ayant inventé les lunettes vers l'an 1295. & ne voulant pas en découvrir le secret au public, Spina trouva le moyen d'en faire de son invention, à peu près comme Galileo Galilei. Il avoit oüi dire qu'un Flamand avoit inventé des lunettes à longue vue, que l'on nomma d'un mot grec *telescopes*, & il vint à bout d'en faire de semblables l'an 1298. sans avoir jamais vû celles du Flamand. Dans la bibliotheque de ce couvent de Pise, on garde un manuscrit d'une ancienne chronique latine, en parchemin, où l'on marque la mort de frere Alexandre Spina, l'an 1313. & l'on y ajoûte cet éloge: *Quæcumque vidit aut audivit facta, scivit & facere. Ocularia ab aliquo primo facta, & communicare nolente, ipse fecit & communicavit.* Dans un sermon de F. Jordan de Rivalto, religieux du même ordre, cité dans le dictionaire de la Crusca, au mot *Occhiale*, il est dit expressément qu'il n'y avoit pas vingt ans qu'on avoit trouvé l'art de faire des lunettes pour mieux voir. Ce F. Jordan mourut l'an 1311. Le sermon où Jordan remarque cette nouveauté, est parmi ceux qu'il prononca à Florence vers l'an 1305. Depuis ce tems-là, on a parlé de lunettes; au lieu qu'auparavant il n'en étoit fait mention en aucune maniere. Gordon, medecin & professeur à Montpellier, dans le livre intitulé *Lilium medicinæ*, voulut encherir sur cette invention, & composa un collyre, dont la vertu, disoit-il, étoit si grande, qu'il pouvoit faire lire un vieillard sans lunettes. Si les Grecs & les Latins avoient eu connoissance des lunettes, il en seroit parlé dans quelques endroits, où il est question de vieillard; & Pline au chapitre des inventeurs des choses, n'auroit pas manqué d'en faire mention. Il y a quelques auteurs modernes qui citent certains fragmens de Plaute; & l'on trouve *Faber Ocularius* & *Ocularîarius*, dans les marbres sepulchraux: mais cela ne prouve rien pour les lunettes. Que si l'usage des lunettes leur étoit connu, cette connoissance s'étoit perdue dans la suite des tems, & a été renouvellée dans le XIII. siecle. * Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

SPINA ou L'ESPINE, est le nom de deux familles tres-illustres; l'une dans la Calabre au royaume de Naples, connue sous le nom de barons de MAMOLA; & l'autre, qui tire son origine d'une ancienne & illustre famille des Pays-bas Espagnols, est rapportée ci-devant sous le mot de *l'Espine. Voyez* ESPINE (l')

SPINA (Barthelemi) natif de Pise, prit l'habit dans l'ordre de saint Dominique, vers l'an 1494. Après avoir exercé avec honneur plusieurs emplois dans son ordre, le pape Paul III. le nomma maître du sacré palais l'an 1542. Il s'acquitta de cette charge avec beaucoup de zele & de sagesse, & fut un de ceux que le pape choisit pour assister à la congregation destinée à examiner les matieres que l'on devoit proposer, pour être decidées dans le concile, qui devoit se tenir à Trente. Spina, mourut l'an 1546. âgé d'environ 72. ans, & laissa divers ouvrages recueillis la plûpart en trois volumes *in folio*, imprimés à Venise; le premier en 1519. & les deux autres en 1535. * Pallavicini, *hist. concil. Trid. l.* 8. *c.* 1. *num.* 1. Fontan. *Syllab. magistr. fac. Palat. tit.* 41. Pio, 2. p.

livre 4. Echard, *script. ord. FF. Præd. tome* 2.

☞ Il y a eu un autre SPINA, auteur du *Fortalitium Fidei*, que les uns appellent Alfonse, d'autres Jean, quelques-uns Barthelemi : mais independamment de son nom de baptême, on sçait qu'il étoit religieux de l'ordre de saint François à Valladolid ; & qu'ayant commencé à travailler à cet ouvrage au plus tard en 1459. il n'y avoit pas mis la derniere main en 1485. Le P. Theophile Raynaud, qui n'aimoit que les Dominicains, accuse Barthelemi Spina, dont on vient de parler, d'avoir voulu se faire honneur de cet ouvrage ; mais il n'en donne aucune preuve, & il n'en avoit point. On ne sçait où il a trouvé que l'auteur du *Fortalitium Fidei* avoit été Juif : loin de le dire dans son ouvrage, il insinue par tout, que ce qu'il dit des Juifs, il l'a appris dans les entretiens qu'il a eus avec quelques-uns d'eux, étant déja religieux. Il y a 3. éditions anciennes de ce livre, toutes 3. gothiques. La premiere est sans date ; La deuxiéme est de Nuremberg 1485. la troisiéme de cette même ville 1494. *in* 4°. Il y en a eu d'autres depuis : deux entr'autres à Lyon en 1611. & en 1625. par les soins de Guillaume Totani, religieux de l'ordre de S. Dominique. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2. *p.* 61.

SPINA (Jean de l'Espine, nommé aussi) ministre de l'eglise Prétendue Reformée dans le XVI. siecle, avoit été Carme ou Augustin, ou Jacobin, selon quelques auteurs, avant que de se faire Huguenot. En allant prêcher à Angers en 1555. il s'arrêta à Châteaugontier, où Jean Rabec, Huguenot, fut pris. L'Espine entra en conference avec lui, pour le convertir ; mais le contraire arriva. Bien loin de persuader à Rubec de quitter ses erreurs, le religieux se laissa surprendre, & se mit à prêcher suivant les principes des Prétendus Reformés. Etant devenu suspect, il se retira à Montargis auprès de madame Renée de France, duchesse de Ferrare, qui étoit de la religion Prétendue Reformée, où il se declara ouvertement en faveur du Calvinisme. Il assista au colloque de Poissi, & eut l'an 1566. avec du Rosier, une celebre conference contre deux docteurs Catholiques. Il fut demandé pour ministre à la Rochelle en 1561. Il a composé plusieurs livres de morale & de controverse : il échappa au massacre de la saint Barthelemi, & mourut à Saumur l'an 1594. * Vincent, *recherches sur les curiosités de la Rochelle.* Varillas. Maimbourg. Bayle, *dict. crit.*

SPINALONGA : c'étoit autrefois une ville épiscopale, maintenant c'est une forteresse de l'isle de Candie. Elle est située sur une petite isle, où elle a un fort bon port, environ à vingt lieues de la ville de Candie, vers le levant. * Mati, *dict.*

SPINALONGA (le golfe de) ce golfe est une partie de la mer de Candie. Il s'étend depuis la ville de Spinalonga, dont il prend le nom, jusqu'à la ville de Candie, & au cap della Fraschia. * Mati, *dict.*

SPINELLO, peintre Italien, natif d'Arezzo dans la Toscane, s'acquit de la réputation sur la fin du XIV. siecle. Etant âgé de plus de 77. ans, il fit dans la ville d'Arezzo un tableau, où il representa de quelle maniere les mauvais anges s'étant voulu élever au-dessus de Dieu, furent précipités dans les abîmes de l'enfer. Parmi ces demons il peignit un Lucifer, sous la forme d'une bête monstrueuse ; & prit tant de soin à rendre cette figure horrible, que son imagination en demeura remplie : de sorte qu'une nuit en dormant, il lui sembla voir le diable tel qu'il l'avoit peint, qui l'interrogeoit en quel lieu il l'avoit vû si difforme, & pourquoi il le representoit d'une maniere si épouvantable. Spinello s'éveilla aussi-tôt, tremblant de tout le corps ; & sa frayeur fut si grande, qu'il en pensa mourir. Depuis ce songe il eut toûjours la vûe égarée, l'esprit troublé, & ne vécut pas long-temps après. * Felibien, *entretiens sur les vies & les ouvrages des peintres.*

SPINENSIS, étoit un dieu, qui dans l'opinion des anciens, présidoit au déracinement des ronces & des épines. * S. Augustin. *de civit. Dei*, *l.* 4.

SPINOLA, bourg d'Italie, avec titre de marquisat, dans le voisinage du Montferrat, du Milanez & du pays de Genes. * Du Val, *geogr.*

SPINOLA : la maison de Spinola a tiré son nom de ce bourg, & est divisée aujourd'hui en plusieurs branches, dont les unes sont établies en Italie, & les autres en Espagne. Le duc de Saint Pierre au royaume de Naples, & le duc de Saint Severin, marquis de Los-Balbasés, sont de cette famille, qui a produit plusieurs grands hommes. Le sacré college a vû trois hommes de cette maison revêtus de la pourpre en moins de trente années ; sçavoir, JULES Spinola, créé cardinal par Alexandre VII. l'an 1666. mort le 11. Mars 1691. âgé de 79. ans ; JEAN-BAPTISTE, dit *le cardinal de Sainte Cecile*, créé par Innocent XI. en 1681. après avoir été long-temps gouverneur de Rome, mort le 4. Janvier 1704. âgé de 89. ans ; & un autre JEAN-BAPTISTE Spinola, gouverneur de Rome, créé cardinal par Innocent XII. l'an 1695. sous le nom de *San Cesareo*, pour le distinguer de son oncle, cardinal de Sainte-Cecile, mort le 19. Mars 1719. âgé de 73. ans. Il y a eu de cette famille PHILIPPE-CHARLES-FREDERIC Spinola, comte de Brouai, qui après avoir été gouverneur du comté de Namur, embrassa le parti de Charles archiduc d'Autriche, depuis empereur, qui le nomma son plenipotentiaire pour le traité de paix ; mais il mourut à Bruxelles le 18. Octobre 1709.

AMBROISE Spinola fut l'un des plus celebres generaux qui ait commandé dans le XVII. siecle. FRIDERIC Spinola, son frere, après avoir servi quelques années en Flandres, dans les armées du roi d'Espagne, fut élu general des galeres aux Pays-Bas. Il n'en commanda d'abord que quatre, avec lesquelles il remporta plusieurs avantages sur les Hollandois ; & dans la suite il s'en fit encore donner d'autres. En les amenant en Flandres, il en perdit cinq dans un combat contre les Hollandois. Ce fut lui qui engagea *Ambroise* Spinola son frere, à venir servir en Flandres à la tête de neuf mille Italiens, la plûpart vieux soldats, & parmi lesquels on comptoit beaucoup de gens de naissance. Il n'y fut pas long-tems sans se signaler ; & il eut ordre bientôt après de lever deux regimens d'Allemands, deux d'Italiens, & un de Walons, pour en former une armée, avec laquelle il devoit executer quelque grand projet, de concert avec son frere ; mais la mort de Frideric, qui fut tué entre Ostende & l'Ecluse, dans un combat naval contre les Hollandois, fit prendre d'autres mesures au marquis de Spinola. Le siege d'Ostende traînoit en longueur, & l'on desesperoit presque de son succès, lorsque l'archiduc d'Autriche obligea Spinola de se charger du commandement. Il le fit, & s'y conduisit avec tant de valeur & de prudence, que cette place celebre fut emportée l'an 1604. par composition, après un siege de trois ans, & après avoir coûté la vie à plus de cent quarante mille personnes, tant d'un parti que d'un autre. Les services qu'avoit rendus Spinola, le firent nommer general des armées d'Espagne dans les Pays-Bas. Il avoit en tête le comte Maurice de Nassau, le plus habile capitaine de son tems, contre lequel il se soûtint avec une conduite à toute épreuve. Depuis il eut ordre d'entamer la tréve, qui fut conclue entre les Etats Generaux & l'Espagne, le 27. Janvier 1608. & qui donna quelque repos aux armées ; mais la contestation qui s'éleva sur la succession de Cleves & de Juliers, mit encore toute l'Europe en combustion. Spinola eut ordre de lever de nouvelles troupes ; & après avoir pris Aix-la-Chapelle, il s'empara de Vezel & de quelques autres places. L'an 1620. il fut choisi par l'empereur, pour executer en qualité de general de ses armées, le ban auquel avoit été mis l'électeur Palatin. Il fit de grands apprêts, s'avança dans le palatinat ; & après avoir donné l'allarme aux princes Protestans, il s'empara d'Oppenheim, de Creusnach, & de plus de trente autres places. L'année suivante il couvrit le comte de Berghe, qui faisoit le siege de Juliers, & qui emporta cette place. Il échoua lui-même à celui de Berg-op-Zoom ; & fut plus heureux à celui de Breda, qu'il emporta après un long siege, l'an 1625. Mais l'an 1629. les ministres d'Espagne, mal conseillés, prirent le parti de le rappeller des Pays-Bas, où leurs affaires, abandonnées d'un chef tel que lui, allerent depuis en décadence. Il fut envoyé en Italie, où il forma le siege de Casal l'an 1630. & se rendit maître de la ville & du château ; mais la citadelle demeura entre les mains

de Toiras, qui devoit la rendre, s'il n'étoit ſecouru dans un tems marqué. Spinola mourut dans cet intervalle, d'une maladie cauſée par le chagrin qu'il avoit d'avoir été mal payé de ſes ſervices. * Bentivoglio. Strada. Grotius, *hiſt. de Flandres.*

SPINOLA (Charles) Jeſuite, étoit fils unique d'*Octave* Spinola, comte de Taſſacole, grand-écuyer & favori de l'empereur Rodolphe II. & petit-fils d'*Auguſtin* Spinola, qui ſe rendit celebre ſous Charles V. Le P. Spinola nâquit à Genes en 1564. fut élevé à Nole, ſous les yeux du cardinal Philippe Spinola, ſon oncle, qui étoit évêque de cette ville-là; s'y fit Jeſuite à la fin de 1584. malgré les oppoſitions de ſa famille; étudia les mathematiques ſous le fameux Clavius, & les profeſſa avant même que d'avoir achevé ſes études de theologie. Il demanda enſuite avec les dernieres inſtances d'être envoyé au Japon, & l'obtint après bien des pourſuites. Il s'embarqua à Liſbonne au mois d'Avril 1596. fut pris par des Anglois, qui le menerent en Angleterre. Ayant été échangé, il ſe rendit à Liſbonne, & ſe rembarqua au mois de Mars 1598. & prit terre à Nangazaqui en 1602. Il y travailla avec zele & avec ſuccès juſqu'en 1618. qu'il fut pris & mis en priſon à Omura: il y demeura quatre ans avec des incommodités inconcevables, & en ſortit en 1622. pour être mené à Nangazaqui, où il fut brûlé vif le 10. Septembre, avec le P. Sebaſtien Kimura, le premier prêtre Japonnois, & quelques-autres religieux de ſa compagnie; pluſieurs autres des deux ordres de ſaint Dominique & de ſaint François; & un grand nombre de laïques. *Voyez* ſa vie écrite en italien par le P. Fabio Ambroſio Spinola, & dediée à un ſeigneur de ſa maiſon, traduite en latin par le P. German Hugon, & dediée au fameux Ambroiſe Spinola, gouverneur des Pays-Bas. Le pere d'Orleans l'a auſſi écrite en françois. * Alegambe, *mort. illuſt.* Nieremberg, *claros varones. Hiſtoire du Japon des* PP. Trigault, Solier, Craſſet & de Charlevoix.

SPINOSA (Jean) Eſpagnol, vivoit au XVI. ſiecle. Il nâquit à Belovado, dans la province de Rioja, au royaume de Caſtille, & entra dès l'âge de 14. ans chez le marquis d'Alarçon. Ce ſeigneur étant mort, dom Pedro de Gonzales de Mendoza, ſon gendre, ſucceda à ſes emplois, & fut nommé par l'empereur Charles-Quint pour capitaine general dans la Sicile. Il donna à Jean Spinoſa la charge de ſecretaire des chifres & des affaires d'état, & eut ſujet de s'en louer; car dans le tems que la flotte de Barberouſſe occupoit le détroit de Meſſine, Spinoſa eut le bonheur & l'adreſſe de traverſer ce détroit, & d'apporter en Sicile les ordres de l'empereur, & l'argent qui étoit dû aux ſoldats. Quelque-tems après, il appaiſa dans le royaume de Naples la mutinerie des troupes. Il ſuivit Mendoza dans les guerres de Piémont, & lui ſervit de ſecretaire. Après la mort de ce ſeigneur, il fut envoyé à Veniſe pour les affaires du Milanez. Il ſéjourna à Veniſe pendant douze ans, & commanda enſuite dans quelques provinces de la Lombardie, ſous le marquis de la Cueva, gouverneur du Milanez. Il avoit auſſi commandé dans l'Abruzze, où il avoit fait executer deux fameux voleurs. Il a compoſé un ouvrage à la louange des femmes, intitulé, *Gynæcepænos*, imprimé à Milan en 1580. & un autre ſous le titre de *Micracanthos*, dans lequel il avoit inſeré les actions & les paroles les plus remarquables des grands hommes. * *Préf. de* Serranus *ſur le Gynæcepænos.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hiſpan.* Bayle, *dict. crit.*

SPINOSA (Benoît) né à Amſterdam l'an 1632. & Juif de religion, a fait profeſſion ouverte de l'Atheiſme, qu'il a même reduit en ſyſtême dans le XVII. ſiecle. Après avoir étudié la langue latine ſous un medecin, il employa quelques années à l'étude de la theologie; puis il ſe conſacra tout entier à celle de la philoſophie. Plus il acqueroit de connoiſſances, & plus il ſe formoit de doutes ſur le Judaïſme, que ſes rabbins ne pouvoient reſoudre. Sa conduite trop libre à leur égard le brouilla bientôt avec eux, malgré l'eſtime qu'ils faiſoient de ſon érudition. Enfin un coup de couteau qu'il reçut d'un Juif, en ſortant de la comedie, l'engagea de ſe ſeparer tout-à-fait de la communion Judaïque. Ce ne fut pas pour embraſſer une autre religion; il ſe contenta d'emprunter le ſecours de la philoſophie pour la recherche de la verité; & cette diſcuſſion trop curieuſe le precipita dans la plus déplorable de toutes les erreurs. Son eſprit étoit tout geometrique; & la methode de Deſcartes étoit celle qui l'accommodoit le plus. Pour philoſopher avec plus de loiſir, il abandonna Amſterdam, & ſe retira à la campagne, où de tems en tems il s'occupoit à faire des microſcopes & des teleſcopes. Cette vie cachée lui plut tellement, qu'il ne put s'en détacher, lors même qu'il ſe fut établi à la Haye; juſques-là qu'il étoit quelquefois trois mois de ſuite ſans ſortir de ſon logis. Mais cette ſolitude étoit égayée par les viſites qu'il y recevoit des eſprits forts, de tout ſexe & de toute condition. Il y fut attaqué d'une maladie lente, dont il mourut le 21. Fevrier 1677. âgé d'un peu plus de 44. ans. Ce n'étoit que par degrés, & non pas tout d'un coup qu'il étoit tombé dans l'Atheïſme; dont il paroît très-éloigné dans ſon livre latin intitulé: *Les principes de René Deſcartes demontrés ſelon la maniere des Geometres*, imprimé en 1664. On ne peut nier qu'il ne fût homme de beaucoup d'eſprit, ce qui rend ſa chûte moins concevable, & ce qui doit ſervir de leçon à ceux qui oſent creuſer les matieres de foi avec plus de curioſité que de ſoûmiſſion. Celui de ſes livres qui fit le plus de bruit pendant ſa vie, fut ſon *Tractatus theologico-politicus*, imprimé à Amſterdam en 1670. où il prit ſoin de renfermer les ſemences de cet Atheïſme, qu'il enſeigna hautement dans ſes *Opera poſthuma.* Le *tractatus theologico-politicus* de Spinoſa a été traduit & imprimé en françois, ſous les 3. titres ſuivans; 1. *Reflexions curieuſes d'un eſprit deſintereſſé ſur les matieres les plus importantes au ſalut, tant public que particulier in* 12. à Cologne 1678. 2. *Traité des ceremonies ſuperſtitieuſes des Juifs, tant anciens que modernes in* 12. Amſterdam 1678. 3. *La clef du Sanctuaire in* 12. Leyde 1678. le traducteur eſt le ſieur de Sainglain, Angevin, capitaine au ſervice de MM. les Etats, qui de Calviniſte ſe fit Spinoſiſte. Spinoſa ſemble avoir pour but principal de détruire toutes les religions, & particulierement la Judaïque & la Chrétienne; & d'introduire l'Atheïſme, le libertinage, & la liberté de toutes les religions. Il ſoûtient qu'elles ont toutes été inventées pour l'utilité que le public en reçoit, afin que tous les citoyens vivent honnêtement, & obéïſſent à leurs magiſtrats, & qu'ils s'adonnent à la vertu, non pour l'eſperance d'aucune recompenſe après la mort, mais pour l'excellence de la vertu en elle-même, & pour les avantages que ceux qui la ſuivent en reçoivent dès cette vie. Bayle pretend pourtant que Spinoſa n'a point enſeigné cela, étant certain, dit-il, que jamais Athée n'a penſé de cette maniere, & qu'il n'eût pû raiſonner ainſi, ſans ſe rendre ridicule. Spinoſa n'explique pas nettement dans ce livre l'opinion qu'il a de la divinité; mais il ne laiſſe pas de l'inſinuer & de la decouvrir; au lieu que dans ſes diſcours il dit hautement que Dieu n'eſt pas un Etre doué d'intelligence, infiniment parfait & heureux, comme nous nous l'imaginons; mais que ce n'eſt autre choſe que cette vertu de la nature, qui eſt répandue dans toutes les creatures. Les œuvres de Spinoſa ont été condamnées par un decret public des états de Hollande; mais on ne laiſſe pas de les vendre publiquement. On a fait pluſieurs réponſes au livre de Spinoſa. François Cuper, Socinien, mort à Roterdam en 1695. qui faiſoit profeſſion de la religion des Mennonites, a écrit un livre exprès, mais qui contient des choſes aſſez foibles. M. Huet, évêque d'Avranches, *dans ſon livre de la demonſtration évangelique*, a refuté ce que Spinoſa a dit des livres de l'écriture & de leurs auteurs. M. Simon, dans un livre imprimé en Hollande, ſous le titre de l'*Inſpiration des livres ſacrés*, a refuté le ſiſtême de Spinoſa, touchant les livres de la loi; où il prétend que cet homme n'étoit point veritablement ſçavant dans la critique de l'écriture, ni dans la litterature des Juifs. Le P. Lami Benedictin; le P. Mauduit de l'Oratoire, & pluſieurs autres ſçavans de toutes les nations & de toutes les communions, ont écrit contre cet Athée; mais l'on trouve que perſonne n'y a mieux réuſſi qu'un bourgeois de Roterdam, dans un livre qu'il publia en 1675. ſous ce titre,

Enarratio tractatûs theologico-politici , unà cum demonstratione geometrico ordine dispoſita , naturam non eſſe deum. Spinoſa avance d'étranges paradoxes dans ſon livre; par exemple, il fait conſiſter la prophetie des anciens prophetes du vieux teſtament, en ce qu'ils ont eu une imagination plus forte que celle du commun ; & celle de Moyſe, dans un entendement plus excellent : ce qu'il étend même juſqu'à Jeſus-Chriſt. Sur ce principe, il dit que des payſans, des ignorans, & même des femmes, qui ont eu une forte imagination , ont été prophetes : d'où il conclut que la diverſité des prophetes, vient de la diverſité des imaginations & du temperament. Il avance pluſieurs autres paradoxes , qui n'ont aucun fondement, & paroît fort ignorant dans ce même livre, quand il parle de Jeſus-Chriſt & de ſes apôtres. Il dit entre autres choſes, que Jeſus-Chriſt n'ayant pas été envoyé pour les Juifs ſeuls , a accommodé ſon eſprit aux nations de tous les peuples du monde. En un mot Spinoſa raiſonne ſelon ſes prejugés de philoſophie ſur des faits de religion qu'il n'a pas étudiés. *Voyez* ſes œuvres poſthumes, imprimées en 1677. * Stoupp , *religion des Hollandois.* M. Simon. Bayle, *diction. crit. 2. édit.* Houteville, *relig. prouvée par les faits.*

SPINTHARUS, poëte tragique , fut auteur de deux pieces, autrefois très-connues, l'une ſous le nom de *Semele fulminata* ; & l'autre ſous celui de *Hercules ardens.* * Diogene *Laërce.*

SPINTHARUS , fameux architecte de la ville de Corinthe, bâtit le temple d'Apollon à Delphes. * Pauſanias.

SPIR (le val de) c'eſt une des contrées du comté du Rouſſillon en France. Elle eſt vers les Pyrenées , le long de la riviere de Tech, où ſont les villes de Bolo, d'Elna, de Collioure & de Bellegarde. * Mati, *dict.*

SPIRE, ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, avec titre d'évêché, ſe nommoit anciennement *Nemetes* ou *Noviomagus* , *Nemetum.* Les chanoines de cette égliſe vécurent autrefois en commun ; mais du tems de Balderic, qui fut élu évêque de Spire vers l'an 969. ils commencerent à embraſſer la vie ſeculiere ; & à cet effet ils ſeparerent leurs logis, & partagerent leurs revenus. L'empereur Conrad II. donna à cet évêché la ville de Brunchſel, & tout le pays de Bruringow vers l'an 1030. Son fils Henri III. acheva le bâtiment de la grande egliſe , que ſon pere avoit commencé ; & ces deux empereurs y furent enterrés. On y voit auſſi les ſepulcres des empereurs Henri IV. Henri V. Philippe, Rodolphe I. Adolphe de Naſſau & Albert I. L'an 1084. Rugier, trente-deuxiéme évêque , augmenta la ville de Nemetes , & y enferma le village de Spire , qui en étoit proche : d'où il arriva que la ville perdit ſon ancien nom, & prit celui de *Spire*, qu'elle a depuis conſervé. Cette ville fut priſe & raſée par les François l'an 1689. * *Hiſtoire de l'empire, l. 6.*

SPIRE, pour les dietes, *cherchez* DIETE.

SPIRIDION, évêque de Trimithunte, dans l'iſle de Cypre, a été illuſtre par ſes miracles. Il aſſiſta au concile general de Nicée l'an de Jeſus-Chriſt 325. & y ayant fait taire un philoſophe , qui embarraſſoit les plus ſçavans par ſes argumens contre la religion, il le convertit, en lui expoſant un abregé de la foi Chrétienne. * Socrate, *l.* 1. *c.* 8. Sozomene, *l.* 1. *c.* 16. *&c.*

SPIRITU SANTO, ville & capitanie de l'Amerique meridionale , dans le Breſil. Les Eſpagnols en ſont les maîtres.

SPIRITU-SANTO , ville de la nouvelle Eſpagne , dans l'Amerique ſeptentrionale.

SPIRITU-SANTO, que les Portugais nomment *Rio de lo Spiritu-Santo* , riviere d'Afrique , dans le royaume de Monomotapa, ſe décharge dans l'Ocean Ethiopique, près du cap de ſaint Nicolas, de *Cabo de S. Nicolo.* * Laët. Baudrand.

SPIRLINGA, petite ville de Sicile, la ſeule qui n'eut point de part au maſſacre des François, qu'on appelle les Vêpres Siciliennes. * *Dict. Angl.*

SPITAL, bourg de la Haute Carinthie en Allemagne. Il eſt ſur le Lyſer, près de la Drave , à douze lieues au-deſſus de Clagenfurt. * Mati, *dict.*

SPITAMAS, ſeigneur Mede, épouſa Amytis, fille d'Aſtyages , dernier roi des Medes, & il en eut deux fils , Spitaces & Megabernes. Aſtyages ayant été vaincu par Cyrus, & s'étant caché à Ecbatane dans un endroit très-ſecret du palais, Cyrus perſuadé que le lieu de ſa retraite étoit connu de ſa fille & de ſon gendre, ordonna qu'on les mît eux & leurs enfans à la queſtion , Aſtyages en ayant été averti, para ce coup en ſe livrant lui-même au vainqueur , & il fut mieux reçu qu'il n'avoit oſé eſperer ; mais la beauté d'Amytis rendit Spitamas coupable. Le conquerant amoureux de ſa captivité lui fit un crime d'avoir dit qu'il ne ſçavoit ce qu'on lui demandoit d'Aſtyages, & il fut condamné à la mort. Il n'eſt parlé de lui que dans Cteſias.

SPITIGNEUS I. treiziéme duc de Bohême, eut pour pere BORIVORIUS , qui lui ceda le gouvernement de ſes états l'an 905. de Jeſus-Chriſt. Les commencemens du regne de ce jeune prince furent louables & heureux ; mais le libertinage auquel il s'adonna dans la ſuite , fit naître dans l'eſprit de Borivorius un repentir d'avoir mis ſon fils ſur le thrône, après avoir même abuſé de la religion , ſous pretexte d'aggrandir ſes états. Spitigneus mépriſa les menaces que ſon pere & ſa mere *Ludmilla* lui firent de la colere de Dieu; mais par un châtiment de la juſtice divine, il mourut huit jours après dans la ville de Prague , témoignant neanmoins beaucoup de regret de ſes fautes, l'an 907. de Jeſus-Chriſt. Il fut le premier des princes de Bohême enterré à la maniere des Chrétiens, dans l'egliſe de Teynetz ou Taynetz , que ſa mere avoit dediée à Notre-Dame. * Julius Solimanus, *de elog. duc. reg. & interreg. Bohemiæ.*

SPITIGNEUS II. vingt-deuxiéme & dernier duc de Boheme, ſucceda à ſon pere BRETISLAS I. l'an de Jeſus-Chriſt 1052. & fut fort cruel & vicieux au commencement de ſon regne. D'abord il chaſſa de ſes états tous les Allemands, ſans excepter ni ſa mere , ni les religieuſes. Il caſſa les ordonnances de ſon pere ; ôta à ſes freres la Moravie ; & fit mettre en priſon trois cens des principaux gentilshommes de Moravie. Cette maniere de gouverner, qui ſembloit devoir perdre ce prince, fut cauſe d'un changement ſurprenant. Severe, évêque de Prague, s'étant oppoſé à ſes deſſeins, & ſaint Vitus l'ayant averti de changer de conduite, il caſſa lui-même ſes ordonnances, reſtitua la Moravie à ſes freres, & rendit la liberté à ces trois cens gentilshommes qu'il avoit fait priſonniers. Enſuite il établit des juges , auſquels il ordonna d'expedier en trois jours les affaires des veuves & des pupilles. Ayant rencontré à la porte de la ville de Prague une pauvre femme, qui le prioit de l'écouter , il deſcendit auſſitôt de cheval , & lui donna audience deux heures entieres. Pendant le reſte de ſa vie , il fit toujours lire, lorſqu'il étoit à table, les ordonnances de tous ſes predeceſſeurs , qui avoient gouverné la Bohême , afin d'avoir les mêmes ſentimens dans le gouvernement de cet état. Il mourut, après avoir regné ſix ans, l'an 1058. * Julius Solimanus , *de elog. duc. reg. & interreg. Bohemiæ.*

SPITZBERG , terre que les Hollandois ont découverte en 1596. vers le ſeptentrion , entre la Groënlande & la nouvelle Zemble. Ils lui donnerent ce nom, à cauſe de quantité de petites montagnes qui paroiſſent ſur ſes côtes ; d'autres l'appellent *Spigerberg* ; & les Anglois *Nieulande.* On ne ſçait pas ſi c'eſt une iſle ou une preſqu'iſle ; mais il eſt certain que nous n'avons point dans notre hemiſphere de pays plus ſeptentrional. Auſſi l'air y eſt extrêmement froid, & l'hiver très-rigoureux. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce climat , c'eſt que les corps n'y ſont point ſujets à la corruption. En hiver le ſoleil demeure ſous l'horiſon quatre mois entiers, deux mois avant le ſolſtice, & deux mois après. Le printems & l'automne y ſont ſi incommodes par l'épaiſſeur des brouillards, qu'à peine y voit-on la lune, quand elle eſt ſur l'horiſon. Le ſoleil y luit quatre mois de l'été, ſans ſe coucher ; & pendant ce tems-là, ſi le ſoleil paroît clair & étincelant, il preſage du froid, ainſi que l'ont obſervé les matelots, principalement quand le vent eſt nord ; & il ſignifie de l'orage, quand le vent eſt ſud. Dans cette ſaiſon on y voit quantité d'oiſeaux de mer, qui reſſemblent à des canards, & un grand nombre d'ours

& de renards, tirant sur le blanc, & quelques-uns de noirs, dont la chair est bonne à manger. Il y a aussi des rangiferes ou *rennes*, qui ne vivent que de mousse : ces derniers ressemblent assez à nos cerfs. L'on y voit des ours blancs, presqu'aussi grands que nos bœufs, qui ne se nourrissent que du poisson, qu'ils prennent dans la mer. On voit près des côtes de cette terre quantité de baleines, dont quelques-uns ont jusqu'à deux cens pieds de long; & c'est-là où les Hollandois vont à la pêche des baleines. Ils partent ordinairement de Hollande au mois de Mai & reviennent en Août ou Septembre. * *Geograph.* de Blaëu. La Peyrere, *relat. de Groënl.*

SPIZELIUS, auteur Lutherien, vivant en 1685. a publié deux livres assez gros; l'un sous le titre de *Felix Litteratus*; & l'autre sous celui d'*Infelix Litteratus*. Dans le premier il prétend faire voir les vices des gens de lettres, & les malheurs qui leur arrivent; 1. par leur impieté & leur atheïsme; 2. par leur orgueil; 3. par leur amour propre & leur vanité; 4. par leur envie & leurs basses jalousies; 5. par leurs querelles & leurs differends; 6. par leur medisance; 7. par leur ambition & le desir de la gloire; 8. par leur avarice; 9. par leurs curiosités pernicieuses. Dans le second il tâche de faire voir un labyrinthe de malheurs, d'où les gens de lettres ne sçauroient se tirer, quand ils étudient par des méchans motifs, & plûtôt pour eux-mêmes que pour Dieu & le prochain. * *Voyez* Baillet, *jug. des sçav. sur les critiq. hist.*

SPOLE (André) professeur en mathematique à Upsal, où il mourut en 1699. avoit été avec M. Picart dans l'isle de Funen & à Uranibourg, pour verifier les observations de Ticho Brahé. Il avoit commencé à imprimer son cours de mathematique, & on en a dû continuer l'impression après sa mort, de même que les observations qu'il a faites dans le nord de la Suede par ordre du roi, avec le sieur Bilberg. * *Memoires pour l'histoire des sciences & des beaux arts, Janv. & Fevr.* 1702.

SPOLETE, *Spoletium* & *Spoletum*, sur Morogia, ville d'Ombrie, avec château & évêché, donne son nom à ce pays, qui a titre de duché dans l'état Ecclesiastique. Elle est située sur le panchant d'une montagne : ce qui rend ses rues inegales, quoiqu'elles soient grandes & belles. Il y a de belles églises, & la cathedrale de Notre-Dame est presque toute de marbre. Cette ville, qui est très-ancienne, resista à Annibal. Long-tems après, Longin, exarque de Ravenne, y établit des ducs assez renommés dans les histoires. On y a vû autrefois des restes magnifiques d'un theâtre, d'un temple & dun palais des rois Goths, qui y firent souvent leur sejour, mais le tout a été entierement ruiné, & les pierres ont été employées il y a long-tems au bâtiment du château. Le pape Gregoire IX. celebra en 1234. un concile à Spolete, où pour le recouvrement de la Terre-Sainte, l'évêché avoit été transferé de Spello. Pierre Ursin, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1583. * Ughel, *Ital. sacr.* Rainaldi, *ann.* 1234. Leandre Alberti, *descript. Ital.* Sigonius, *de reg. Ital.* Misson, *voyage d'Italie*, *&c.*

SPON (Charles) étoit né le 25. Decembre 1609. à Lyon, où son pere étoit un marchand considerable, & où son ayeul, natif d'Ulm en Allemagne, s'étoit venu établir pour le negoce. Il fut envoyé dès l'âge d'onze ans à Ulm, pour y apprendre le latin, & il y fit de très-grands progrès. Son talent pour la poësie latine étoit si naturel, que dès l'année 1624. il reussissoit admirablement à faire toutes sortes de vers latins. A son retour d'Allemagne, il fut envoyé à Paris, où il fit de très-bonnes études. Il logea avec M. de Rodon l'an 1625. & l'an 1626. & fut son disciple en philosophie. Après avoir étudié deux ans en philosophie sous un si bon maître, il étudia encore la physique l'an 1627. au college de Lizieux, sous Guillaume Mazure. Dans la suite il s'attacha pendant trois ou quatre ans aux études de la medecine dans la même ville de Paris, sous messieurs Pijart, Merlet, Cousinot, Charpentier, Guibert, Perreau & Duval. Il étudia aussi les mathematiques & l'astronomie, sous Jean-Baptiste Morin. M. Spon quitta Paris l'an 1632. & s'en alla à Montpellier, où ayant oui pendant quelque-tems les leçons de messieurs de Belleval & Delort, il se fit recevoir docteur en medecine la même année avec beaucoup de succès. Il fut aggregé au college de medecine de Lyon le 7. Août 1635. après avoir pratiqué deux ans de suite au Pont-de-Vesle dans la Bresse, pour satisfaire à la coutume du college de Lyon, qui veut que les aspirans fassent quelques années de pratique hors de la ville. Depuis ce tems-là il pratiqua la medecine à Lyon avec beaucoup d'applaudissement jusqu'à sa mort. M. Cousinot, medecin du roi, lui procura l'an 1645. des lettres de medecin du roi par quartier; mais ce ne fut qu'un titre honoraire auquel il étoit incomparablement moins sensible qu'au commerce qu'il entretenoit reglement avec plusieurs sçavans de l'Europe, sur-tout avec Gui Patin, professeur en medecine à Paris, avec Moreau medecin de la faculté; avec Hoffman, medecin & professeur celebre de Nuremberg; avec Reinesius, medecin de Leipsic; avec Remi Fesch, jurisconsulte & antiquaire de Bâle; avec Sachs, medecin & académicien de Breslau; avec Bernier, sçavant philosophe & medecin, & celebre voyageur; & avec Beslai, medecin de mademoiselle de Dombes. Il sçavoit le grec en perfection, & entendoit l'allemand aussi-bien que sa langue maternelle, & il cultiva toûjours avec soin la poësie latine. En 1636. il mit en vers les aphorismes d'Hippocrate; mais parce que d'autres auteurs en firent autant, il ne voulut pas publier les siens. Il fit imprimer en 1661. les prognostiques d'Hippocrate, en vers heroïques, qu'il intitula *Sibylla Medica*, & qu'il dedia à son ancien ami, Gui Patin. Depuis la publication de cet ouvrage, il avoit composé en vers latins la *Mythologie*, qu'il vouloit dedier à M. Beslai; mais ce livre est demeuré manuscrit. Il a publié un *Appendix* chymique à la pratique de Pereda, & la pharmacopée de Lyon, à laquelle le college lui avoit donné commission de travailler. Le public lui est encore fort redevable du soin qu'il prenoit de plusieurs livres qui s'imprimoient à Lyon. On y en imprimoit peu en medecine qu'il ne vît, & qu'il ne rangeât; & on lui doit entr'autres le volume des lettres de Sennert, dont il procura l'impression. Il mourut le 21. Fevrier 1684.

SPON (Jacob) fils du precedent, nâquit à Lyon en 1647. Après avoir été reçu docteur en medecine à Montpellier, il se rendit à Strasbourg, où il passa deux années chez le sçavant Boëcler : il y prit d'autant plus le goût des antiquités, qu'il y contracta une amitié très-étroite avec le fameux Charles Patin. En 1669. il fut aggregé au college des medecins de Lyon. Quelques tems après, M. Vaillant, antiquaire du roi, passant à Lyon, pour se rendre en Italie à la recherche des medailles & autres antiquités, le jeune Spon se joignit à lui. Il fit ensuite le voyage de Dalmatie, de Grece & du Levant en 1675. & 1676. dont il fit imprimer la relation à son retour; & donna aussi en 1683. la relation d'un voyage quil fit en quelques provinces de France. Comme il avoit eu le malheur d'être né dans la religion Pretendue Reformée, il sortit du royaume en Septembre 1685. peu avant la revocation de l'édit de Nantes, dans le dessein de se retirer à Zurich en Suisse, où son pere avoit un droit de bourgeoisie; mais il mourut en chemin à Vevai, ville du canton de Berne, sur le lac Leman, le 25. Decembre 1685. Il étoit aussi de l'académie de Padoue, & de l'académie établie à Nismes par lettres patentes du roi en 1682. Ses ouvrages sont,

Recherches des antiquités de Lyon, in-8°. Lyon 1673.

Ignotorum atque obscurorum deorum aræ, in-8°. Lyon 1677.

Voyage de Grece & du Levant, 3. vol. in-12. Lyon 1677.

Réponse à la critique publiée par M. Guillet, contre ces voyages, avec 4. lettres sur le même sujet, le journal d'Angleterre du sieur Vernon, & la liste des erreurs commises par M. Guillet dans son Athenes ancienne & nouvelle, in-12. Lyon 1679.

Histoire de Geneve, 2. vol. in-12. quatre éditions, Lyon 1680. & 1682. Utrecht 1685. quatriéme édit. à Geneve 1730. 2. vol. in-4°. & 4. in-12. *considerablement augmentée.*

Lettre au pere de la Chaise sur l'antiquité de la religion, in-12. imprimée en plusieurs endroits. M. Arnauld y a fait une réponse, qui a été imprimée en 1681.

Recherches curieuses d'antiquité, in-4°. Lyon 1683.

Miscellanea erudita antiquitatis, in-fol. Lyon 1676. &

1683. Le journal de Leipsic en a fait l'éloge au mois de Septembre 1683.

Aphorismi novi ex Hippocratis operibus passim collecti, Gr. Lat. cum notis, in-12. Lyon 1683.

Observations sur les fiévres & sur les febrifuges, in-12. 2. édit. Lyon 1681. & 1684.

Il traduisit encore en latin *le traité de l'usage du thé*, *du caffé & du chocolat*: on lui a aussi l'obligation de l'édition du traité *des melons*, par M. Pons; celle du *voyage de Congo*; & celle du *voyage d'Italie*; trouvées dans les mémoires du sieur Huguetan, avocat. Il avoit soin de l'édition du *glossaire de du Cange*, quand il sortit du royaume; & laissa plusieurs manuscrits. * Lettre de M. Minutoli, inserée dans la *republ. des lettres*, au mois de Juin 1686.

SPONDE (Henri de) évêque de Pamiers, natif de Mauleon-de-Soule, bourg de Gascogne, entre la Navarre & le Bearn, vint au monde le 6. Janvier de l'an 1568. & eut pour parrein Henri de Bourbon, depuis roi de France, & IV. de ce nom. Il eut pour pere Sponde, secretaire de Jeanne reine de Navarre, qui faisant profession du Calvinisme, le fit élever dans les mêmes sentimens. Son inclination pour les lettres parut dans le progrès qu'il fit dans l'étude de la langue grecque & de la latine; & par la facilité qu'il eut à apprendre celle d'Ecosse, dans un voyage qu'il fit en ce royaume, à la suite de Guillaume Saluste du Bartas, ambassadeur pour le roi de France. A son retour, il étudia en droit canon & civil; fut maître des requêtes de Navarre; & fut si touché par la lecture des livres de controverses de M. du Perron & du P. Bellarmin, depuis tous deux cardinaux; qu'étant animé d'ailleurs par l'exemple de son frere Jean de Sponde, qui avoit déja quitté l'heresie, il l'abjura aussi l'an 1595. L'année suivante, il publia contre les sectaires, son livre *de cœmeteriis sacris*, qu'il augmenta depuis. En 1600. il accompagna le cardinal de Sourdis à Rome, où il fut fait prêtre cinq ou six ans après. Depuis il travailla à l'abregé des annales du cardinal Baronius, & les continua jusqu'à l'an 1600. puis jusqu'à 1640. Afin que cet ouvrage fût plus parfait il travailla à ses annales ecclesiastiques de l'ancien testament jusqu'à Jesus-Christ, qui ne sont proprement qu'un abregé de celles de Torniel. Ayant été nommé par le roi Louis XIII. à l'évêché de Pamiers en 1626. il refusa cette dignité, & ne l'accepta qu'après un commandement que lui en fit le pape Urbain VIII. Comme il avoit connu par experience quel est le malheur des Heretiques, il n'oublia rien pour tirer de l'erreur ceux de son diocese, & fit imprimer en 1630. à Toulouse ses ordonnances synodales, publiées aux synodes de 1620. & 1630. Il y établit aussi une congregation ecclesiastique, des seminaires, des maisons religieuses, & mourut à Toulouse le 18. Mai 1643. en la 75. année de son âge. Ceux qui voudront en sçavoir davantage, verront la vie de ce prelat, écrite par le sieur Pierre Frizon, docteur de Sorbonne. Elle est au commencement du I. volume de sa continuation des annales, & dans le II. de la France Chrétienne. On a fait une critique de ses annales, sous le nom d'*Observationes anonymi ad annales*, &c.

SPONDE (Jean de) frere du précedent, fut d'abord Calviniste comme lui, & lui donna l'exemple de se faire Catholique. N'étant âgé que de 25. ans, il publia l'an 1583. des commentaires sur Homere, qui ne sont pas fort estimés. Il mourut en 1598. * M. de la Monnoye sur Baillet, *tom.* 2. *art.* 430.

SPORADES, isles de l'Archipel vers l'Asie, sont ainsi appellées, parce qu'elles sont dispersées çà & là vers la Candie, & non pas ramassées en forme de cercle comme les Cyclades. Il y en a dix dans la mer de Crete; sçavoir, *Thera*, *Anaphé*, *Therasie*, *Jos*, *Sicyone*, *Laguze*, *Phologandre*, *Cimolus*, *Siphnus* & *Melus*; & d'autres dans la mer de Carpathe, comme *Astipalea*, *Telus*, *Chalcia*, *Carpathus*, *Casus*, *Leros*, & plusieurs autres. On croit que ce sont ces isles qu'Homere appelle *Casydnes*. Toutes ces isles, autrefois florissantes, ont été ruinées par les Romains, les Sarasins, les Corsaires, & enfin par les Turcs ausquels elles obeissent à present presque toutes. Il y a toutefois des Grecs qui y font profession de leur religion. * Pline, *liv.* 4. *ch.* 12. Pompon. Mela, *liv.* 2. *ch.* 7. Strab. Dionys. Perieget. Magin. *en sa geogr.*

SPRANGER (Barthelemi) peintre, natif d'Anvers étoit fils d'un marchand de cette ville, & vivoit dans le XVI. siecle. On reconnut l'inclination qu'il avoit pour le dessein à quelques figures qu'il crayonna encore tout jeune dans des livres de compte: ce qui obligea son pere de le mettre sous la discipline d'un peintre de sa connoissance. Spranger étudia avec application les principes de l'art, & s'adonna à considerer les ouvrages de Floris, & à lire les poëtes. Ensuite il vint en France, & fut reçu chez le peintre de la reine-mere, auquel il fit connoître son genie, en traçant sur les murailles les fictions qu'il avoit lûes dans les poëtes. Delà il passa les Alpes, & s'arrêta quelque-tems à Milan, où il fit de son invention une danse de sorciers dans les ruines d'un colisée. Ce morceau le mit en reputation; car le cardinal Farnese l'ayant vû, attira Spranger à Caprarole, pour travailler dans son palais; puis il le presenta au pape Pie V. qui le retint pour son peintre domestique, & lui donna un logement dans le Belveder. Il y fit sur une planche de cuivre de six pieds, le jugement dernier, où l'on compte cinq cens figures parfaitement diversifiées. On trouva ce tableau si parfait, qu'on le mit auprès de la sepulture du pape son maître, pour y servir d'un perpetuel ornement. Il fit encore plusieurs autres grands ouvrages dans les églises de Rome, il fut ensuite appellé à Vienne en Allemagne par l'empereur Maximilien II. où il peignit quelques histoires de la passion dans le palais de Fasangarten. Après la mort de cet empereur, Rodolphe, son successeur, retint Spranger à son service, qui fit pour ce prince plusieurs beaux ouvrages, & eut la direction des arcs triomphaux qu'on dressa à ce nouvel empereur, dans le tems de son entrée à Vienne. L'empereur fut si jaloux des ouvrages de ce peintre, qu'il lui défendit de peindre pour des particuliers; & pour lui en ôter les moyens, il lui commanda de le suivre dans tous ses voyages, & le retint à Ausbourg aussi long-tems que dura la diette imperiale que l'on y tint l'an 1582. Depuis, ce prince ayant établi sa cour à Prague, logea Spranger dans son palais, lui donna un festin, une triple chaîne d'or avec sa medaille, & l'annoblit quelque-tems après. Goltzius a gravé quelques-uns de ses ouvrages, entr'autres, le banquet des dieux aux nôces de Cupidon & de Psyché. Spranger se voyant fort âgé, demanda permission de se retirer de la Cour. Ce fut alors qu'il peignit pour un de ses amis, nommé Pilgrino; un très-beau tableau de Venus avec Mercure, qui enseigne les élemens à Cupidon. Après quoi il alla faire un voyage dans sa patrie, d'où étant revenu à Prague, il mourut fort âgé. * Wermander.

SPREHE, fleuve d'Allemagne, sur lequel Berlin est située, a sa source sur les frontieres de la Bohême, & après avoir arrosé une grande étendue de pays, se décharge dans l'Havel, qui se joint ensuite à l'Elbe. * Ortelius, Bertius. Sanson.

SPRETUS (Didier ou Didacus) de Ravenne, écrivain du XVI. siecle, composa un ouvrage de la grandeur, de la destruction & de la reputation de cette ville, où il avoit pris naissance. Il étoit contemporain de Leandre Alberti, qui parle de lui, *en la description d'Italie*, *pag.* 310. *edit. Venet. an.* 1581.

SPRODAW, ville du duché de Glogaw en Silesie, située sur la riviere Sprot, avoit autrefois son duc particulier, dont la famille fut éteinte en 1395. Elle est à quatre milles de Glogaw, à l'occident. * Spener.

SPROTTUS ou SPOTTUS (Thomas) Anglois, de la ville de Cantorberi, & religieux de l'ordre saint Benoît, étoit historien, & florissoit vers l'an 1274. au commencement du regne d'Edouard I. Il a fait des livres intitulés, *Cantuariensis historia Abbatum sui cœnobii vitæ & res gestæ*, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SPURINA, jeune homme extrémement beau, voyant que plusieurs femmes étoient passionnées pour lui, ce qui le rendoit odieux & suspect à leurs maris, se défigura le visage, aimant mieux par cette difformité prouver sa continence, que de tenter par sa beauté l'impudicité de quelques femmes. * Val. Maxime, *l.* 4. *ch.* 5.

SPURINA, devin & mathematicien, avertit Cesar qu'il eût à se donner de garde des ides de Mars. Cesar l'ayant rencontré le matin des ides, lui dit en se moquant

de ses prédictions : *He bien, Spurina, les ides sont venues: Oui*, répondit-il, *mais elles ne sont pas passées.* L'issue justifia les menaces de ce devin ; car le même jour Cesar fut massacré. * Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 11.

☞ Il y a un autre SPURINA, chef des Parthes, qui tua Crassus & un autre SPURINA, l'un des generaux d'Othon, dont Tacite fait mention, *hist. lib.* 2. *c.* 11. & Pline, *l.* 3. *ep.* 1.

SPURIUS MÆLIUS, de l'ordre des chevaliers Romains, affecta la royauté dans Rome. Il se servit pour cet effet de la grande famine, qui affligea le peuple Romain, sous le consulat de Proculus Geganius Macerinus, & de Lucius Menenius Lanatus, & qui fut si grande, que plusieurs s'alloient précipiter de desespoir dans le Tibre. Spurius, dans le dessein de se rendre souverain, distribua quantité de blé au peuple. Le senat fut contraint, pour reprimer son insolence, de créer dictateur L. Quintius Cincinnatus, qui sur le champ l'envoya assigner de comparoître devant lui, par Servilius Hala, general de la cavalerie. Celui-ci, voyant qu'au lieu d'obeir, il s'efforçoit de soulever le peuple, lui passa son épée à travers le corps ; & il n'en fut point blâmé du senat. Il y en eut même plusieurs qui proposerent d'exterminer les enfans de Spurius Mælius, selon la coutume de ces tems-là, où quand le chef de famille étoit criminel, on enveloppoit sa posterité dans la punition qu'on en faisoit. * Valere Maxime, *liv. VI.*

S Q.

SQUILLACE ou SQUILLACI, *Scilatium*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure, avec évêché suffragant de Reggio, a été autrefois une des plus importantes du pays des Brutiens dans la Grece, & colonie des Atheniens. Strabon & Ptolomée la nomment *Scilacium* ; Pline, *Scylaceum* ; & les autres *Scylletium*. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Cluvier, &c.

SQUISUS ou SQUISIUS (Jean) natif de Cornouaille, s'acquit une grande reputation auprès des grands du royaume d'Angleterre. Il eut beaucoup de part dans les secrets du cardinal Wolsei, vers l'an 1530. sous le regne du roi Henri VIII. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

S T.

STABERIUS (Lucius) gouverneur d'Apollonie pour Pompée, en fut chassé par les habitans qui favorisoient le parti de Cesar. * Cæsar, *l.* 3. *de bell. civil.* Appian, *l.* 2.

STACE, *Statius*, natif de Sellæ, ville d'Epire, s'appliqua à la poësie & à l'éloquence, & en vint faire profession à Rome vers l'an 65. où il eut plusieurs disciples de l'ordre des chevaliers & des senateurs ; entr'autres, Domitien, qui ayant été depuis élevé à l'empire, recompensa son merite du laurier des muses, & d'une couronne d'or. Il avoit épousé une femme appellée *Ageline*, de laquelle il eut STACE le poëte, qui nous apprend ces particularités dans la 3. *sylve du* 5. *livre*.

STACE (Publius Papinius) *Statius*, poëte Latin, né à Naples étoit fils du précedent, & eut beaucoup de part dans les bonnes graces de Domitien, auquel il dedia ses poëmes de la Thebaïde & de l'Achilleïde. Il se retira enfin avec sa femme *Claudia* à Naples, où il mourut peu après Domitien, vers l'an 100. de J.C. Quelques auteurs ont cru que Stace, après la mort de sa femme, épousa Polla Argentaria, qui étoit veuve de Lucain ; mais il y a peu d'apparence. Il avoit composé des pieces de theâtre, que nous avons perdues, aussi-bien que l'Agave dont parle Juvenal.

☞ Quelques auteurs qui se sont imaginés que Stace étoit Gaulois, & natif de Toulouse, n'ont pas examiné ses sylves, où il marque le contraire. Ils l'ont confondu avec STATIUS *Sursulus*, *Sursulis* ou *Ursulus*, rheteur, qui vivoit du tems de Neron, vers l'an 60. de J. C. & qui étoit de la même ville de Toulouse, comme Eusebe l'a remarqué dans sa chronique. Les anciens ne paroissent pas avoir fait grand cas des ouvrages poëtiques de Stace, & ne l'ont regardé que comme un poëte très-mediocre, beaucoup au-dessous de Virgile ; plûtôt historien que poëte : dans les siecles du moyen âge, où le même goût ne regnoit pas, ils ont eu un sort tout different. Plusieurs en ont été charmés ; ceux qui s'appliquoient dans ces tems à sa lecture, en faisoient leurs délices. On peut voir dans Barthius les témoignages des auteurs de ce tems-là, qui ont parlé favorablement de ce poëte : mais les modernes ont été assez partagés dans les jugemens qu'ils en ont portés. Les uns ont prétendu que Stace avoit plus de solidité & de discernement que Virgile même ; les autres ont soutenu avec plus de raison, qu'il n'avoit ni l'art, ni le genie, ni la diction de Virgile. Jules Scaliger & M. de Maroles lui donnent sans façon le premier rang après Virgile. Ce que l'on peut dire en general des poësies de Stace, c'est que sa diction est assez fleurie & magnifique ; mais elle ne se soutient pas ; elle n'est pas choisie par-tout : on le voit tantôt se guinder comme sur des échasses, & s'élever fort haut ; tantôt marcher à pas tremblans, & ramper à terre. C'est peut-être ce qui a porté un auteur moderne à se le representer sur la pointe la plus exhaussée du Parnasse, mais dans la posture d'un homme qui n'y peut tenir & qui est sur le point de se precipiter. Il étoit plus heureux que Martial pour la versification, il faisoit des vers avec plus de facilité & d'abondance, & c'est ce qui le rendoit plus agreable à l'empereur Domitien : mais outre cette enflure que tous les connoisseurs y ont trouvée, il est beaucoup plus obscur & plus inégal. Il a fait consister l'essentiel de la poësie dans la grandeur & dans la magnificence des paroles, plûtôt que dans les choses. Ses vers remplissent l'oreille sans aller au cœur : il est aussi bizare dans ses idées que dans ses expressions. Les deux poëmes qu'il dedia à Domitien, n'ont rien de regulier : tout y est trop vaste & trop disproportionné. Ses deux principaux poëmes sont, la *Thebaïde*, en XII. livres ; & l'*Achilleïde*, dont on n'a que deux livres, parce que sa mort l'empêcha de la continuer ; avec les *Sylves*, en 5. livres. Dans ses *Sylves*, il est plus pur, plus agreable & plus naturel qu'ailleurs : dans sa *Thebaïde*, il est plus peigné, plus ajusté & plus fardé : dans son *Achilleïde*, il est plus inégal que dans tout le reste. Le volume des *Sylves* est un assemblage de plusieurs pieces sur differens sujets qui meritent une lecture attentive, à cause des choses excellentes qui s'y rencontrent parmi plusieurs qui sont assez communes. Les plus sçavans ont jugé ces *Sylves* meilleures que la *Thebaïde* & l'*Achilleïde*, parce qu'étant, ce semble, plus negligées, elles paroissent écrites plus naturellement. Sa *Thebaïde* ni l'*Achilleïde* ne sont point de vrais poëmes épiques : on y trouve à la verité des fictions ; mais des fictions racontées dans un ordre historique. Il faut donc conclure que Stace n'est qu'un historien, ou tout au plus un poëte irregulier & monstrueux en comparaison de Virgile ou d'Homere ; & on peut appliquer à Stace un de ses propres vers, par lequel il fait connoître qu'il avoit assez de modestie pour témoigner qu'il ne pouvoit suivre Virgile que de loin, & qu'il ne le vouloit faire même qu'en baisant les vestiges qu'il lui avoit tracés.

Sed longè sequere & vestigia semper adora.

* Priscian *& alii Grammat. ejusd. ætatis.* Papinius Stat. *l.* 1. *Sylv. l.* 2. *& l.* 3. Sever. Sulpit. Jul. Cesar Scaliger, *en plusieurs endroits de sa poetique.* Olaüs Borrichius *s dissert.* 1. *des poet. Lat.* Gasp. Barth. Gerard Jean Vossius, *institut. poetic.* Mich. de Marolles, abbé de Villeloin, *préf. de sa traduct. franç.* Philippe Briet, *de poet. Lat.* René Rapin, *reflexion sur la poetique.* Le Bossu, *traité du poeme épique.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poet. Lat.*

STACE CYRILLE, historien, *cherchez* CYRILLE STATIUS.

STACHYS, disciple de S. Paul, dont il est fait mention dans l'épître aux Romains, XVI. 9. où l'Apôtre le nomme *son cher Stachys.* On prétend qu'il fut évêque de Bysance. Le martyrologe Romain, qui met sa fête le 31. Oct. dit qu'il fut sacré par S. Paul évêque de cette ville.

STADE, ancienne mesure geographique qui des Grecs passa chez les Romains, valoit, suivant l'opinion commune, cent vingt-cinq pas geometriques ou 625. pieds. Le pas geometrique contient cinq pieds de roi, & le pas commun n'en a que trois.

REDUCTION DES STADES AUX MILLES ROMAINS, CHACUN DE MILLE PAS GEOMETRIQUES.

Stades.	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*	*Stades.*	*Milles.*
8	1	208	26	408	51	608	76	808	101
16	2	216	27	416	52	616	77	816	102
24	3	224	28	424	53	624	78	824	103
32	4	232	29	432	54	632	79	832	104
40	5	240	30	440	55	640	80	840	105
48	6	248	31	448	56	648	81	848	106
56	7	256	32	456	57	656	82	856	107
64	8	264	33	464	58	664	83	864	108
72	9	272	34	472	59	672	84	872	109
80	10	280	35	480	60	680	85	880	110
88	11	288	36	488	61	688	86	888	111
96	12	296	37	496	62	696	87	896	112
104	13	304	38	504	63	704	88	904	113
112	14	312	39	512	64	712	89	912	114
120	15	320	40	520	65	720	90	920	115
128	16	328	41	528	66	728	91	928	116
136	17	336	42	536	67	736	92	936	117
144	18	344	43	544	68	744	93	944	118
152	19	352	44	552	69	752	94	952	119
160	20	360	45	560	70	760	95	960	120
168	21	368	46	568	71	768	96	968	121
176	22	376	47	576	72	776	97	976	122
184	23	384	48	584	73	784	98	984	123
192	24	392	49	592	74	792	99	992	124
200	25	400	50	600	75	800	100	1000	125

Pour les nombres au-delà de 1000. ſtades, il faut joindre la reduction du ſurplus avec celle de 1000. Par exemple 1200. ſtades ſe reduiſent à 150. milles, prenant 125. milles pour les 1000. ſtades, & 25. milles pour les 200. ſtades.

STADE, lieu où l'on faiſoit les courſes publiques, fut ainſi nommé, parce que l'eſpace de la courſe étoit diviſé par ſtades. Il y en avoit un celebre à Piſes dans l'Elide: un autre à Delphes, près du temple d'Apollon, & dans pluſieurs autres endroits de la Grece. Il y avoit des gens qui couroient armés pour mieux faire paroître leur agilité. * J. Spon, *voyages*, *part.* 2. 2. Pitiſcus, *Lexic. antiquit.*

STADE ou STADEN, ville autrefois imperiale & anſeatique, dans la baſſe Saxe en Allemagne, eſt une place aſſez forte dans le duché de Breme, à ſept milles de Hambourg, ſur la riviere de Schwinge, qui entre dans l'Elbe un peu au-deſſous. Elle appartenoit aux Suedois depuis la paix de Munſter. Le duc de Brunſwick la prit par famine l'an 1676. & la leur rendit l'an 1680. ſuivant le traité de paix conclu à Zell, par la mediation du roi de France, mais le roi de Danemarck la prit le 6. Septembre 1712. & fit la garniſon priſonniere de guerre. * Baudrand.

STADIA, anciennement *Dium*, petite ville de Grece dans la Macedoine, eſt ſur le golfe de Salonichi, à cinq lieues de Chitro vers le midi. * Baudrand.

STADINGS, ſecte de ſeditieux en Allemagne, qui commença vers l'an 1230. & exerça pluſieurs violences, principalement contre les eccleſiaſtiques. On dit qu'ils honoroient Lucifer; qu'ils ne faiſoient aucun cas des commandemens de Dieu, & qu'ils s'abandonnoient à toutes ſortes de crimes. Ils ſe répandirent dans l'évêché de Breme, & dans les extrêmités de la Friſe & de la Saxe, & s'attroupant, maſſacroient les eccleſiaſtiques & les religieux, pilloient les egliſes, & commettoient une infinité de maux. Le pape Gregoire IX. fit faire une croiſade contr'eux. L'archevêque de Breme, le duc de Brabant, le comte de Hollande, les attaquerent, & les

defirent l'an 1234. Il en demeura six mille sur la place, & les autres perirent diversement : de sorte qu'il n'en resta que très peu, qui se convertirent, & rentrerent dans leur devoir l'année suivante. * Gothofredus Monachus, *in Glossar.* Du Cange. Albertus Stadensis, *ad annum* 1234.

STADIUS (Jean) celebre mathematicien, né à Loenhout, petit village du Brabant, le premier jour de l'an 1527. Après avoir appris les lettres humaines, il s'adonna aux mathematiques, & se rendit en peu de tems capable de les enseigner dans l'université de Louvain, où il les avoit apprises. Il fit pour l'évêque & prince de Liege des ephemerides, qu'il supputa depuis 1554. jusqu'en 1606. à l'imitation de celles d'Alphonse roi d'Aragon. De Liege il passa en Savoye, où il fit admirer sa capacité, & revint en Flandres, où s'étant arrêté à Bruges, il travailla aux fastes des Romains, qui ont été mis en lumiere par Hubert Goltzius. Delà ayant été appellé en France par Henri III. il enseigna à Paris les mathematiques, & y acquit une grande reputation, qu'il ternit neanmoins, en se mêlant de predire l'avenir aux gens de cour. Il a fait plusieurs traités d'astrologie, où il montre les figures, & explique les mouvemens des corps celestes, & a laissé des commentaires sur Florus. Ce sçavant homme mourut à Paris l'an 1579. âgé de 52. ans.

STADTBERG, autrefois MARSPERG, petite ville du duché de Westphalie en Allemagne, est sur le Dymel, près du comté de Waldeck, & de l'évêché de Paderborn. Stadtberg a été fortifiée. Les Suedois la prirent & en démolirent les fortifications l'an 1645.* Mati, *diction.*

STADTER, *cherchez* RODOLPHE STADLER.

STADTHAGA, anciennement *Indago*, bourg du cercle de Westphalie, est dans le comté de Schaumbourg, à cinq lieues de Minden vers le levant. * Mati, *diction.*

STAFANGER, *Stafangria* ou *Stavangria*, ville & port de mer de Norwege, appartient au roi de Danemarck, avec évêché suffragant de Drontheim ou *Nidrosie.*

STAFFARDE, abbaye de Piémont, est celebre par la bataille qui s'y donna le 18. Août 1690. entre l'armée des Alliés, commandée par le duc de Savoye; & celle du roi, à la tête de laquelle étoit M. de Catinat, depuis maréchal de France. Ce sage general, resolu d'attaquer les ennemis, fit sonder un marais qui étoit entre eux & lui, les fit prendre en flanc de ce côté-là, & mit en fuite leur aîle gauche. La droite, après quelque resistance, fut aussi renversée, & la plus grande partie de leur infanterie ayant été taillée en pieces, fut abandonnée par la cavalerie, qui se sauva au-delà du Pô. Ils laisserent aux François le champ de bataille, leur artillerie, quantité de drapeaux, de munitions, & près de quatre mille hommes sur la place. Les vainqueurs, auxquels cette victoire soûmit toute la Savoye, & une partie du Piémont, ne perdirent en cette occasion que 150. hommes, & n'en eurent que 150. de blessés. * *Memoires du tems.*

STAFFORD, ville & comté d'Angleterre, vers le milieu du royaume, a donné son nom à une maison illustre.

STAFFORD, nom d'une ancienne famille Normande appellée originairement TOENEI, alliée à Guillaume *le Conquerant.* Le premier qui prit le nom de STAFFORD fut ROBERT, qui étoit gouverneur du château de Stafford sous le regne de ce prince. Les mâles de la famille étant éteints après trois generations, l'heritiere se maria à un *Hervé* BAGOT, d'une ancienne famille, dont le fils prit le nom de sa mere, comme plus illustre, selon la coûtume de ce tems-là. Son nom étoit *Hervé* de Stafford, que Dugdale nomme *lord*, quoiqu'il ne nous dise pas comment il avoit acquis ce titre. Les successeurs de cette famille furent de grands hommes, qui rendirent de bons services à leurs princes, contre les Anglois & contre les François. RALPH lord Stafford, senechal de Guienne, repoussa Jean, fils du roi de France, devant Aiguillon. Il eut aussi part à l'honneur que les Anglois remporterent à la bataille de Creci : il fut employé en diverses ambassades, fut fait chevalier de la jarretiere par Edouard III. & se signala dans la reduction des rebelles d'Irlande. Le 14. Septembre de l'an 23. du regne de Henri VI. HUMPHROI comte de Stafford, à cause de son alliance avec le roi, & des bons services qu'il lui avoit rendus fut créé duc de Buckingham : ce qui causa bien de l'animosité entre lui & le duc de Warwich, à qui le roi avoit donné le pas. Cela fut accommodé par acte du parlement, qui ordonna qu'ils auroient le pas tour à tour. Mais après la mort du duc de Warwich, il eut le pas sur tous les ducs, à la reserve des princes du sang. Il eut aussi de grands presens, parce qu'il s'étoit fortement attaché au parti du roi, contre le duc d'Yorck. HENRI, petit-fils de ce duc, lui succeda, & fut le principal de ceux qui engagerent Richard duc de Glocester, à usurper la couronne, & à se défaire de ses neveux, qui étoient les legitimes heritiers. En recompense de ses services, il eut les plus grands emplois du royaume, & obtint de Richard tout ce qu'il voulut. Cependant il se rebella contre lui. On ne sçait si ce fut par un remors de conscience, ou pour quelqu'autre raison ; mais une partie de ses gens l'abandonnant, & le débordement des eaux empêchant les autres de le joindre, il fut contraint de s'enfuir dans la maison d'un de ses domestiques, nommé *Humphrei Banister*, qu'il avoit beaucoup élevé, & auquel il se fioit entierement. Celui-ci le livra pour gagner cent livres sterlings, promises à ceux qui s'en saisiroient ; & que Richard refusa de payer, sous pretexte qu'il haïssoit la trahison. Le duc fut décapité dans la place publique de Salisburi en 1483. EDOUARD son fils aîné, lui succeda dans ses biens & honneurs. Il eut aussi le malheur de perdre la tête le 17. Mai 1521. accusé du crime de haute trahison. Son fils HENRI fut rétabli dans ses dignités & dans une partie de ses biens. Les mâles de cette famille finirent, laissant l'an 1637. *Marie*, heritiere de cette maison. Elle épousa *Guillaume* Howard, fils cadet de *Thomas* comte d'Arondel & de Surrei, comte maréchal d'Angleterre, que Charles I. créa vicomte de Stafford. *Voyez* son fort malheureux à HOWARD.* Dugdale, *Baronage.*

STAFFORD de Hooke, branche de la famille de l'article precedent, descendoit de JEAN Stafford de Bromshall, dans le comté de Stafford. Le premier qui parvint au degré de lord, fut HUMPHROI, créé lord Stafford de Suthwich la quatriéme année du regne d'Edouard IV. & fait comte de Devon la neuviéme année du même regne. Mais il ne jouit que peu de mois de cet honneur; car ayant quitté le comte de Pembrock, comme il marchoit contre les rebelles du Nord, commandés par Jean Conyers, sous pretexte que le comte lui avoit ôté ses quartiers ; & le comte ainsi affoibli ayant été défait & pris le lendemain par les rebelles, le roi fut si irrité contre lui, qu'il ordonna qu'on se saisit de sa personne & qu'on lui coupât la tête: ce qui fut executé au mois d'Août de l'an 9. du regne d'Edouard. Il ne laissa point d'enfans. Il y a eu deux autres seigneurs de la famille de Stafford ; sçavoir le lord BOUCHIER & le comte de WILT ; mais ces familles furent bientôt éteintes. * Dugdale.

STAGIE, *Stagira*, ville de Macedoine, dite presentement *Liba Nova*, est renommée pour avoir été le lieu de la naissance d'Aristote.

STAGNARA, ville de la Turquie en Europe, est dans la Romanie, sur la mer Noire, entre Malathia & Sisopoli.* Mati, *dict.*

STAGNARA, anciennement *Develton Stagnum*, lac de la Romanie. On le trouve près de la ville de Develto. * Baudrand.

STAGNO, petite ville de Dalmatie, avec évêché suffragant de Raguse, est située sur la mer Adriatique, ou golfe de Venise, avec un bon port, & appartient à la republique de Raguse.

STAIN, petite ville du cercle d'Autriche, est sur la riviere de Stretz, qui la partage en deux, & à cinq lieues de la ville de Laubach vers le nord.* Mati.

STAINMORE (la montagne ou le rocher de) est un rocher d'Angleterre fort élevé dans le comté de Westmorland, remarquable par une croix qui a été plantée pour servir de limites entre les royaumes d'Angleterre

& d'Ecosse, après la paix conclue entre Guillaume *le Conquerant* & Malcolm roi d'Ecosse. On y voit du côté du midi les armes d'Angleterre, & du côté du nord celles d'Ecosse. On l'appelle aujourd'hui *Recroß*. * Mati.

STALIMENE, isle de l'Archipel vers l'Europe, avec une ville de même nom, a été connue anciennement sous le nom de *Lemnos*, que les Grecs modernes ont corrompu, & changé en celui de *Stalimene*. Elle appartenoit aux Venitiens, & fut prise dans le XV. siecle par Mahomet II. On trouve dans les carrieres de cette isle la terre sigillée, salutaire pour beaucoup de maladies, sur-tout pour les pertes de sang. Les anciens la nommoient *terre Lemnienne* ou *Sphragienne*, & le grand seigneur en tire un revenu considerable. Chaque année le jour de la Transfiguration de Notre-Seigneur, qui écheoit au mois d'Août, les caloyers de l'isle viennent recueillir cette terre auprès d'une chapelle appellée *Sotira*, ou *chapelle du Sauveur*, & la mettent dans des sacs, où l'on applique le sceau du grand seigneur, comme autrefois on y appliquoit le sceau des puissances qui regnoient dans ce pays, d'où est venu le nom de la *terre sigillée*, ou cachetée d'un sceau, qui est signifié par celui de Σφραγὶς. Toute cette isle est bien cultivée, & produit des vins excellens. C'est le lieu de la naissance de Marulle, illustre & courageuse fille, qui voyant son pere tué au siege de la ville de Cochino dans le XV. siecle, prit son épée & son bouclier, & animant les citoyens contre les Mahometans qui étoient à la porte de la ville, contraignit Solyman bacha de lever le siege. Pour recompense de ce grand service, Loredano, general des Venitiens, lui donna double paye, lui offrit de choisir pour mari celui qu'elle voudroit des plus vaillans capitaines de l'armée Venitienne, & lui promit de lui faire donner son douaire par la republique. Les Venitiens reconquirent cette isle en 1656. mais ce fut pour peu de tems; car les Turcs la reprirent l'année suivante après un long siege. *Cherchez* LEMNOS. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres*. Bochart.

STAMBOUL ou STAMBOL, les Turcs appellent ainsi cette fameuse ville de l'Europe, nommée autrefois *Byzance*, maintenant *Constantinople*. *Voyez* CONSTANTINOPLE.

STAMPALIA, isle de l'Archipel vers l'Asie, s'appelloit autrefois *Astripalæa*, & est mise par Strabon au nombre des isles Sporades. Elle est vers cette partie de l'Archipel, que l'on nomme *Mer de Scarpanto*, & que l'on nommoit autrefois *Mer Carpathienne*. Anciennement cette isle avoit une ville appellée aussi *Astypalæa*, où il y avoit un temple consacré à Apollon, & reveré de toute la Grece. Aujourd'hui cette ville subsiste sous le nom de *Stampalia*, qui lui est commun avec l'isle. On y voit un château élevé sur la pointe d'une montagne; & sur le frontispice duquel, sont arborées les armes de Venise, celles de France & de Toscane. L'eglise principale du lieu est consacrée à saint Georges; on y suit le rite Grec, c'est-à-dire, les ceremonies de l'eglise Grecque; & l'on y est soûmis pour le spirituel à l'évêque de Seriphanto, qui y reside une partie de l'année. Les papas ou prêtres Grecs y vivent dans une ignorance extraordinaire. Les missionnaires que l'eglise Latine y envoye, n'ont point de plus grand vice à combattre parmi ces Insulaires, que le blasphême, qui est très-commun. Le pays est très-sterile, & manque d'eau-douce: de sorte qu'il n'y a que cette seule habitation dans l'isle, qui pendant les guerres de Candie, ait été souvent insultée, tant par les debarquemens des Turcs, que des Venitiens. * Boschini, *Archipelago*.

STANBERIUS (Jean) évêque de Herford, & Anglois de nation, étoit religieux de l'ordre du Mont-Carmel, docteur & professeur en theologie à Oxford. Henri VI. roi d'Angleterre, l'appella près de lui, se servit de ses conseils dans les affaires de la religion, & le prit pour son confesseur. Quelque tems après, il fut élevé par ce prince à l'évêché de Nortwich, qu'il fut contraint de quitter, à cause de Guillaume Polus, duc de Suffolc. L'an 1448. il fut nommé à l'évêché de Bangor, où il ne demeura que cinq ans, & fut pourvû de l'évêché d'Herford. Il mourut à Ludlow, dans le couvent des Carmes, le 11. jour de Mai de l'an 1474. sous le regne d'Edouard IV. roi d'Angleterre. Il a laissé quantité d'ouvrages; entr'autres, *de vigore sacræ scripturæ. De vigore decretorum*. * Pitseus, *illust. Angl. script*.

STANCARUS (François) de Mantoue, a vécu dans le XVI. siecle. Ayant été chassé d'Italie comme heretique, & n'ayant pû s'établir en Allemagne, il s'en alla en Pologne, où il enseigna la langue hebraïque dans le college de Cracovie; mais quand on eut remarqué qu'en expliquant le texte de l'écriture, il y glissoit les dogmes des Protestans, il fut deferé à l'évêque de Cracovie, & mis en prison. Il fut tiré par le credit de quelques seigneurs, & trouva un asyle dans la maison de Olesniski, où il établit le culte de la religion Protestante, & abolit celui de l'eglise Romaine. Olesniski fonda ensuite une eglise Prétendue Reformée à Pinczovie, l'an 1550. & Stancarus y ouvrit une école, à laquelle il donna pour regle les maximes des Prétendus-Reformés. Quelque tems après il fut envoyé en Prusse, & il exerça dans Konigsberg, pendant une année, la charge de professeur en langue hebraïque. Il eut alors de grands differends avec Osiander, touchant la qualité, sous laquelle Jesus-Christ est notre mediateur. Osiander soûtenoit que c'étoit en qualité de Dieu; & Stancarus, que c'étoit en qualité d'homme. Les Prétendus Reformés de Pologne furent partagés sur cette question. Les synodes se declarerent contre l'opinion de Stancarus; mais il eut plusieurs partisans pendant qu'il vécut; lesquels après sa mort, se declarerent pour l'Arianisme. Il publia divers écrits, tant de critique que de controverse, dans lesquels il se répandoit en injures contre les Lutheriens & les Calvinistes qui n'étoient pas de son avis. * Florimond de Raimond, *l.* 2. *de origin. hær. c.* 14. *num.* 6. Bellarmin. *l.* 2. *de just. c.* 1. Onuphre, *A. C.* 1551. Gautier, *chron. au XVI. siecle*, *c.* 30. Bayle, *diction. crit. édit.* 1702.

STANDIA, anciennement *Dia*, est une petite isle de l'Archipel. Elle est à trois lieues de la ville de Candie, vers le nord. On y trouve deux ports; mais point d'habitans. * Mati, *dict*.

STANDICUS (Jean) Anglois, docteur en theologie, & religieux de l'ordre de saint François considerant les abus que produiroit la traduction de la bible en langue vulgaire, chercha les moyens dans l'assemblée du parlement, d'obtenir une défense à l'avenir pour empêcher que les femmes & les gens de mêtier ne donnassent des explications indignes de l'écriture sainte. Il mourut l'an 1556. pendant que Marie & Philippe II. regnoient en Angleterre, & laissa un traité, *de non edendis in vulgari sacris bibliis*. * Pitseus, *de illust. Angl. script*.

STANDONHT (Jean) principal du college de Montaigu, dans l'université de Paris, nâquit à Malines, où il commença ses études. Ne pouvant les achever, par rapport à la pauvreté de ses parens, il alla à Goude en Hollande, où il avoit oui dire qu'il y avoit une communauté appellée les *Donataires*, dans laquelle on enseignoit les pauvres *gratis*. Il y fut reçu & instruit dans la grammaire, puis il vint à Paris, où il fut obligé de se donner dans l'abbaye de sainte Geneviéve, aux emplois les plus bas. Cependant il ménagea si bien son tems, qu'il en trouva assez pour étudier: de sorte qu'il se rendit capable d'enseigner, & obtint une chaire de regent dans le college de Sainte-Barbe. Après la mort du principal du college de Montaigu, son intime ami, le chapitre de Notre-Dame, auquel appartenoit la nomination d'un successeur, le choisit pour remplir cette place, nonobstant les statuts du college, qui ordonnoient qu'elle fût remplie par une personne de la nation de France. Dans la suite il fut élû recteur de l'université, & se rendit celebre par ses predications. Il avoit une grande affection pour les pauvres qui se portoient à l'étude, & établit plusieurs communautés à Cambrai, à Louvain, à Valenciennes, à Malines & à Paris. L'an 1491. il destina une partie de son college pour loger une communauté de pauvres écoliers, ausquels il fournissoit toutes les choses necessaires à la vie, excepté le pain que leur donnoient les peres Chartreux à la sollicitation: ce qu'ils observent encore aujourd'hui. Dans le tems que le roi Charles VIII. partit pour la conquête du royaume de Naples, Standonht fut connu de l'amiral de Graville,

qui le prit pour son confesseur, & qui à sa consideration, fit construire le bâtiment du college de Montaigu avec la chapelle. Standonht y augmenta le nombre des pauvres étudians qu'il y entretenoit jusqu'à soixante & douze, en memoire des soixante & douze disciples de Jesus-Christ; & leur donna douze maîtres pour les instruire, qui tous menoient une vie fort frugale. C'est ainsi que s'occupant à des œuvres de charité, il reprenoit d'ailleurs les vices de son tems avec un zele qui lui suscita des affaires. Louis XII. ayant succedé à Charles VIII. en 1498. avoit repudié sa femme, pour épouser Anne de Bretagne, veuve de son predecesseur; un des disciples de Standonht parla publiquement contre cette conduite du roi, lequel ayant sçu que cet écolier s'étoit sauvé de nuit, par l'avis de son maître, tourna toute sa colere contre Standonht, & le fit condamner à la mort; mais à la priere de ses amis, & sur-tout de l'amiral, il ne fut puni que d'un bannissement de deux ans. Il se retira à Cambrai, où il fut bien reçu de l'évêque, lequel s'en allant en Espagne, le fit son vicaire special dans tout son diocese. Standonht y établit plusieurs colleges en faveur des pauvres écoliers, passa même en Hollande, où il reforma plusieurs maisons religieuses, appuyé de l'autorité du comte de Nassau. Les deux années de son exil étant expirées, il revint à Paris, à la priere de l'amiral, qui obtint sa grace du roi. Quelque tems après son retour, il arriva malheureusement que dans une procession du recteur, un écolier prit l'hostie consacrée à la messe, qui se celebroit à cette solemnité, & la foula aux pieds. Ce malheureux ayant été arrêté sur le champ, fut mis en prison, où les principaux docteurs de Sorbonne ne purent venir à bout de lui faire connoître l'énormité de son sacrilege. Standonht qui étoit du nombre, en conçut tant de déplaisir, qu'il en mourut, après une longue maladie, le 2. Fevrier 1501. Il ordonna que son corps fût inhumé à l'entrée de la chapelle de son college avec cette seule épitaphe sur son tombeau: *Pauperis memento te Standonis.* * *Memoires historiques.*

STANEFELD, ou STREFELD (Guillaume) Carme Anglois, & docteur de l'université d'Oxford, a composé les chroniques de son couvent, sous le titre *Historia Neuvenbiensis cœnobii*, un livre de sermons &c. Il mourut l'an 1390. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STANES, grand bourg d'Angleterre avec marché, & bien peuplé, dans la contrée du comté de Midlesex, qu'on appelle *Branghink*. Il a un pont sur la riviere de Surrei, & est à quinze milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

STANFORD, en latin *Durobrive*, ville ancienne, & remarquable d'Angleterre, dans la contrée du comté de Lincoln, qu'on appelle *Kasleven*, est sur la riviere de Welland, & sur les frontieres des comtés de Northampton, & de Rutland, une partie étant située dans le premier de ces deux comtés; mais la plus considerable est dans celui de Lincoln. Elle est grande & bien peuplée, ayant sept paroisses, & divers ponts sur la riviere, pour joindre les parties de la ville qui sont sur ses deux bords. Les maisons en sont de pierre, bien bâties, les rues belles & larges; & elle est environnée d'un bon rempart. C'est une corporation, comme on parle en Angleterre, qui depute deux membres au parlement. Sous le regne d'Edouard III. étant survenu des disputes entre les habitans du nord & ceux du sud, les étudians d'Oxford allerent passer quelque tems à Stanford, & bâtirent un college, dont on voit encore les ruines. Ils refuserent de retourner à Oxford; jusqu'à ce qu'ils y furent forcés par une proclamation. Cela donna occasion à un statut de l'université, qui oblige par serment ceux qui reçoivent les degrés de bachelier, de n'aller jamais professer la philosophie à Stanford. En 1628. Henri lord Grei de Groobi fut fait comte de Stanford, & eut pour successeur dans cette dignité en 1673. Thomas son petit fils. * *Dict. Anglois.*

STANHOP, STANHORP ou STAINDROP, bourg d'Angleterre avec marché, dans l'évêché de Durham, & dans le quartier appellé *Darlington*, à 196. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

STANHOPE (Philippe) fils & heritier de JEAN Stanhope, descendu d'une ancienne famille du comté de Nottingham, fut fait baron du royaume en 1616. sous le titre de *lord Stanhope de Shelford*, par le roi Jacques I. l'an 14. de son regne, & le 4. du mois d'Août 1628. qui étoit l'an 4. du regne de Charles I. fut fait comte de Chesterfield. Il eut onze fils, dont sept moururent jeunes; *Philippe* & *Ferdinand* perdirent leur vie au service du roi; HENRI, l'heritier presomptif, épousa *Catherine*, fille aînée de *Thomas* lord Wotton, & étant mort en 1634. son pere, qui vécut jusqu'en 1656. laissa pour heritier son petit-fils PHILIPPE, qui épousa, 1°. *Anne* Perci, fille aînée d'*Algernon*, duc de Northumberland: 2°. *Elisabeth* Butler, fils de *Jacques*, duc d'Ormond, de laquelle il eut un fils qui mourut jeune; & une fille, nommée *Elisabeth*, vivante en 1701: 3° *Elisabeth* Dormer, fille aînée de *Charles*, comte de Carnavan; de laquelle il eut deux fils PHILIPPE, qui continua la posterité; & *Charles*. Il y a eu un autre de cette famille, portant le titre de *lord Stanhope de Harington*, dans le comté de Northampton: mais cette branche est éteinte. * *Diction. Anglois.*

STANHOPE (N.) fils aîné d'ALEXANDRE Stanhope, & petit fils de PHILIPPE, comte de Cherstelfield, & d'*Anne* de Pakington de Westwood, sa seconde femme, fut elevé en partie en Espagne, où son pere avoit été envoyé extraordinaire, au commencement du regne du roi Guillaume, après quoi il voyagea en France & en Italie, où il acquit une parfaite connoissance de ces deux langues, comme il avoit fait de l'espagnole. Ayant embrassé le parti des armes, il servit comme volontaire en Flandres, où il se signala au siege de Namur, où commandoit le roi d'Angleterre, qui le gratifia d'une compagnie d'infanterie. En 1704 il fut fait brigadier d'armée: en 1708. general-major, & en 1709. lieutenant-general, membre du conseil privé, commandant en chef les troupes Angloises en Espagne, & en même tems envoyé extraordinaire & plenipotentiaire auprès de l'empereur Charles VI. qui prétendoit à la couronne d'Espagne, avec lequel il conclut un traité de commerce fort avantageux à l'Angleterre. Le 27. Juillet 1710. il remporta la victoire près d'Almanara, qui fut attribuée à sa conduite & à sa valeur, dont il fut remercié publiquement par l'empereur. Le 20. Août suivant il acquit beaucoup de gloire à la bataille de Saragosse, ainsi que le 20. Decembre de la même année à la défense de Brihuega, où il fit une vigoureuse resistance; mais il fut obligé de ceder à la valeur du duc de Vendôme, generalissime des troupes Espagnoles, & de se rendre prisonnier de guerre. Après avoir été échangé en 1712. contre le duc d'Escalona, viceroi de Naples, il retourna en Angleterre, où il fut favorablement reçû de toute la cour, & engagea le parlement en 1713. de prier la reine Anne par une adresse, de faire en sorte que le duc de Lorraine fit sortir de ses états le chevalier de saint Georges, prétendant à la couronne. Lors de l'avenement du roi Georges au thrône d'Angleterre, il fut fait secretaire d'état, & membre du conseil privé, où il fit voir qu'il étoit aussi bon politique que vaillant capitaine; & le 31. Octobre 1714. jour du couronnement de sa majesté il partit pour Vienne, où il reçut des marques sensibles de l'estime de l'empereur, qui lui fit present de son portrait enrichi de diamans, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus en Espagne. En Janvier mil sept cent quinze, il fut nommé president du comité secret, & en cette qualité il accusa le duc d'Ormond devant la chambre haute, du crime de haute trahison, & fut l'un des commissaires établis pour dresser le bill contre ce duc. En Juillet 1717. il fut créé baron d'Elveston & vicomte de Mouhone; & au mois d'Avril 1718. comte de Stanhope. Il étoit nommé premier plenipotentiaire au congrès de Cambrai, lorsqu'il mourut à Londres le 16. Fevrier 1721. en sa 50. année, n'ayant été malade que vingt-quatre heures, laissant deux fils & deux filles de *Lucie*, fille de *Thomas* Pitt, gouverneur du fort de saint Georges. Le 28. du même mois son corps fut porté avec une pompe extraordinaire à sa terre de Chevening, dans le comté de Kent. Trois cens gardes du corps ou grenadiers à Cheval & deux bataillons des gardes à pied, le carosse du roi, celui du prince de Galles, & cent autres carosses

à six chevaux tant de l'archevêque de Cantorberi, du lord chancelier, que des principaux seigneurs de la cour, l'accompagnerent jusqu'à la sortie du fauxbourg de Sowthwark. Les herauts d'armes portant la couronne de comte & les autres trophées, marchant en tête, étoient suivis des tambours, trompettes & timbales de la garde du roi, qui voulut qu'on rendît tous ces honneurs à la memoire de son ministre qu'il cherissoit. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre. Memoires du tems, &c.*

STANIHURSTE (Nicolas) Irlandois, *cherchez* NICOLAS.

STANISLAS I. roi de pologne, fut élu à Varsovie le 12. Juillet 1704. par les principaux Polonois qui s'y étoient assemblés, sous la protection de Charles XII. roi de Suede, au lieu & place du roi Auguste, électeur de Saxe, qu'ils destituerent de la couronne, pour ses infractions aux *Pacta conventa*. Il se nommoit *Nicolas* Stanislas Leszczynski, & étoit palatin de Posnanie, & general de la grande Pologne, âgé pour lors de 27. ans. Il avoit été ambassadeur extraordinaire auprès du grand seigneur l'an 1699. Feu son pere avoit été grand trésorier de Pologne; & sa mere étoit fille du grand general Jablonowski. Sa femme du nom de *Catherine*, l'une des plus riches heritieres du royaume, & de la maison Opalinski. Ils furent couronnés ensemble à Varsovie le 4. Octobre 1705. en presence du roi de Suede qu'il accompagna en Saxe. Là on conclut à Raënstad le 24. Septembre 1706. un traité de paix entre les deux rois d'une part, & le roi Auguste, qui renonça à la couronne de Pologne, & reconnut pour legitime souverain de ses états Stanislas I. Ce nouveau roi resta avec le roi de Suede en Saxe jusqu'en Septembre 1707. qu'ils revinrent en Pologne, & y firent la guerre pour en chasser entierement les Moscovites. Le Czar fut obligé d'en sortir en 1708. mais le roi de Suede ayant trop poussé son ennemi après avoir remporté plusieurs avantages sur lui, fut défait entierement lui-même au mois de Juillet 1709. & le roi Stanislas ne se trouvant pas en sureté dans la Pologne, où les Moscovites revinrent, & où le roi Auguste renoua un nouveau traité en sa faveur, ce monarque fut obligé de se retirer en Suede, puis en Turquie, où il a fait quelque sejour, & passa en 1714. dans le duché de Deux Ponts. * *Memoires du tems.*

STANISLAS GILEPSIUS, Polonois, a ecrit *de multiplici Siclo, & talento hebraïco*; *de mensuris hebraïcis.*

STANISLAS HOSIUS, *voyez* HOSIUS.

STANISLAS SOCOLOVI, *voyez* SOCOLOVIUS.

STANISLAS (Saint) évêque de Cracovie, né l'an 1030. de parens illustres, par leur noblesse & par leur pieté, fit ses études à Gnesne & à Paris. Etant retourné en Pologne l'an 1059. il entra dans le clergé, & fut élu évêque de Cracovie l'an 1071. Boleslas II. étoit alors roi de Pologne, & le quatriéme des rois, depuis que ce pays avoit été érigé en royaume par l'empereur Othon III. Stanislas l'ayant repris de ses débauches publiques, & l'ayant même menacé de l'excommunier, parce qu'il avoit enlevé la femme d'un seigneur de Pologne; cette liberté lui suscita des affaires. Stanislas, voyant que le roi ne changeoit point de mœurs, l'excommunia, & fit même cesser l'office divin. Boleslas, prince cruel resolu de se venger de l'évêque, en le faisant massacrer; mais ceux qu'il avoit envoyés pour l'assassiner, n'ayant pas voulu executer cette détestable action, Boleslas alla lui-même tuer Stanislas dans la chapelle de saint Michel, où il s'étoit retiré, le 8. de Mai 1077. La nouvelle de cet assassinat ayant été portée à Rome, le pape Gregoire VII. excommunia Boleslas & ses complices, & interdit le royaume. Quelque tems après Boleslas, haï de ses sujets, fut obligé de s'enfuir en Hongrie, & le royaume de Pologne fut 215. ans sans avoir des rois, gouverné seulement par des princes. * Longin, *vita Stanislai.* Bollandus. Baillet, *vies des Saints* 7. *Mai.*

STANLEI (Jean) descendu d'une ancienne famille de Howton, dans le comté de Chester, devint fort riche par l'heritage d'*Isabelle*, fille & heritiere de *Thomas* de Lathom, chevalier. On raconte qu'un THOMAS de cette famille ayant eu un fils *naturel*, nommé *Oskytel*, d'une femme qui mourut peu après; & n'ayant point d'enfans de sa femme, il resolut d'adopter cet Oskytel; mais en sorte qu'il ne parût pas qu'il en fût le pere. Ayant observé qu'un aigle avoit fait son nid dans le grand trou d'un chêne, dans son parc de Lathom, il y fit porter secretement son fils, vêtu de haillons, & appella ensuite sa femme, pour lui faire voir ce prétendu miracle. Il ajouta que puisqu'il n'avoit point d'enfant, le Dieu tout-puissant lui en avoit envoyé un, qu'il avoit resolu d'adopter; & il lui déguisa si bien la verité, que sa femme fit porter l'enfant dans sa maison avec beaucoup de tendresse, & l'éleva avec autant de soin que si ç'avoit été son propre fils. Par ce moyen ce fils devint heritier de grands biens; & depuis les enfans mâles & heritiers de cette Isabelle, pour conserver la memoire de cet évenement, ont toûjours porté dans leur cimier un enfant dans un nid d'aigle, avec l'aigle pardessus. THOMAS, petit fils de *Jean*, fut membre du parlement parmi les barons l'an 21. du regne d'Edouard IV. L'année suivante il accompagna Richard duc de Glocester en Ecosse; puis se declara contre lui en faveur du jeune roi Edouard V. ce qui faillit lui couter la vie. Le duc étant parvenu à la couronne, il fut mis en prison; mais élargi peu après, & fait même grand-maître de la maison du roi, connétable d'Angleterre pour sa vie, & chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Depuis ayant épousé en secondes nôces *Marguerite* de Beaufort, veuve d'*Edmond* Tudor, comte de Richemond, qui en avoit eu *Henri* de Richemont, qui fut roi sous le nom d'Henri VII. il devint suspect, comme étant trop bon ami de cette faction. Pour cet effet on lui refusa la permission de se retirer de la cour, jusqu'à ce qu'il eût donné son fils & heritier GEORGE pour ôtage, de peur qu'il n'eût dessein de se retirer pour joindre le comte de Richemont, quand il débarqueroit en Angleterre. C'étoit-là en effet son dessein, comme cela parut lorsqu'il se rangea du côté de ce comte le jour de la bataille, malgré ce que lui envoya dire le roi, que s'il ne se rangeoit à son devoir, il feroit mourir le lord Strange son fils. Le roi Richard ayant été tué, le lord Stanlei mit la couronne qu'il trouva parmi les dépouilles, sur la tête du comte de Richemont, qu'il proclama roi, sous le nom d'Henri VII. Après cela il obtint le titre de comte de Derbi en 1485. & devint ensuite lord grand-maître d'Angleterre. THOMAS, fils de *George*, son fils aîné, lequel mourut en 1487. du vivant de son pere, lui succeda; & EDOUARD, fils de THOMAS, succeda à son pere, mort en 1521. Il fut dans les premieres charges & dignités du royaume, sous les regnes d'Henri VIII. d'Edouard VI. de Marie & d'Elisabeth. HENRI, son fils & successeur, fut un des juges de Marie Stuart, reine d'Ecosse; & l'an 32. du regne d'Elisabeth, il fut créé grand-juge extraordinaire du royaume pour le jugement de Philippe, comte d'Arondel. Son fils FERDINAND lui succeda; mais il mourut jeune en Avril 1595. ne laissant que trois filles. Sur quoi GUILLAUME, son frere & heritier mâle lui succeda dans ses dignités. Il y eut un procès entre lui & ses nieces, sur le titre de l'isle de Man, & il fut obligé d'acheter d'elles diverses de leurs prétentions, avec le consentement du roi, qui fut confirmé par acte du Parlement. GUILLAUME, mort en 1642. eut pour successeur JACQUES, son fils & heritier, distingué par son sçavoir, sa prudence, sa fidelité & sa valeur. Il en donna de bonnes marques dans les guerres civiles, principalement lorsqu'avec 600. chevaux, il combattit deux heures contre trois mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, commandés par le colonel Liburne. Il reçut dans ce combat sept coups sur sa cuirasse, treize sur son casque, & cinq ou six blessures aux bras ou aux épaules, ayant eu de plus deux chevaux tués sous lui. Cependant il s'ouvrit le chemin jusqu'au roi Charles II. à Worchester, d'où, après la défaite du 3. Septembre 1651. il s'enfuit avec ce prince dans le comté de Stafford, où l'ayant mis en sureté, & cherchant à s'y mettre soi-même, il eut le malheur d'être pris dans le comté de Chester par le colonel Edge, qui le presenta au conseil de guerre, lequel jugea qu'il avoit violé l'acte passé le 12. Août 1651. qui défendoit toute correspondance avec Charles Stuart & avec son parti, & le condamna à mort. *Charlotte* de

la Tremoille, sa veuve, qui avoit auparavant soûtenu le siege dans sa maison de Lathom pendant quatre mois avec beaucoup de courage & de conduite, demeura dans l'isle de Man, jusqu'à ce que les habitans de cette isle, gagnés par un homme qui avoit été auparavant son domestique, se saisirent d'elle & de ses enfans, qui demeurerent prisonniers jusqu'au rétablissement de Charles II. L'on connoîtra mieux cette maison par la table genealogique, que l'on ne rapportera que depuis

I. JEAN Stanlei, qui fut nommé chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1408. épousa *Isabelle*, fille de *Thomas* Lathom de Lathom, dont il eut JEAN II. du nom, qui suit; & *Thomas* Stanlei, mort sans posterité de *Mathilde*, fille & heritiere de *Jean* Arderne de Elford.

II. JEAN Stanlei, II. du nom, laissa d'*Isabelle* Harington, pour fils unique, THOMAS, qui suit;

III. THOMAS Stanlei, mort en 1459. avoit épousé *Jeanne*, fille de *Robert* Goushill, dont il eut entr'autres enfans, THOMAS II. du nom, qui suit; *Marguerite*, alliée à *Guillaume* Troutbek; *Elisabeth*, mariée à *Richard* Moulineux; & *Guillaume* Stanlei, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, qui eut la tête tranchée le 16. Fevrier 1495. Il avoit épousé *Elisabeth*, fille de *Thomas* Hopton, dont il eut pour fils unique *Guillaume* Stanlei, qui de *Jeanne*, fille de *Geofroi* Maffy-de-Tatton, laissa pour fille unique *Jeanne* Stanlei, mariée à *Richard* Brereton.

IV. THOMAS baron Stanlei, II. du nom, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, fut créé comte de Darbi le 27. Octobre 1485. & mourut le 9. Novembre 1504 Il épousa 1°. *Eleonore* Nevil, fille de *Richard*, comte de Warwick: 2°. *Marguerite* de Beaufort, veuve d'*Edmond* Tudor, comte de Richemont, dont il n'eut point d'enfans. Il eut entr'autres du premier lit, GEORGES, qui suit; EDOUARD, qui a fait *la branche des barons de* MONTEGLE, *mentionnée ci-après*; *Jacques*, évêque d'Eli en 1506. mort le 22. Mars 1525; & *Marguerite* Stanlei, mariée à *Jean* Osbaldeston.

V. GEORGES Stanlei, baron de Strange, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mort avant son pere le 5. Decembre 1487. avoit épousé *Jeanne*, fille & heritiere de *Jean* baron de Strange de Knockin, dont il eut entr'autres enfans, THOMAS II. du nom, qui suit; & *Jeanne* Stanlei, mariée à *Robert* Sheffeild.

VI. THOMAS Stanlei, II. du nom, comte de Darbi, mort le 24. Mai 1521. épousa *Anne*, fille d'*Edouard* baron de Hastings, dont il eut entr'autres enfans, EDOUARD, qui suit; & *Marguerite* Stanlei, mariée à *Robert* Ratcliff, comte de Suffex.

VII. EDOUARD Stanlei, comte de Darbi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mourut le 24. Octobre 1572. Il avoit épousé 1°. *Dorothée* Howard, fille de *Thomas*, duc de Norfolck: 2°. *Marguerite*, fille d'*Elie* Barlow: 3°. *Marie*, fille de *Georges* Cotten de Cumbermere. Du premier lit vinrent, HENRI, qui suit; *Thomas*, chevalier, mort sans posterité de *Marguerite*, fille de *Georges* Vernon de Haddon; *Anne*, mariée 1°. à *Charles* baron Stourton: 2°. à *Jean* Arondel de Lanherne; *Elisabeth*, alliée à *Henri* baron Morlei; *Marie*, qui épousa *Edouard* baron Stafford; & *Jeanne* Stanlei, mariée à *Edouard* baron Dudlei. Du second sortirent entr'autres, *Marguerite*, alliée 1°. à *Jean* Jermyn: 2°. à *Nicolas* Pointz; & *Catherine* Stanlei, mariée à *Thomas* Knyvet.

VIII. HENRI Stanlei, comte de Darbi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mort le 25. Septembre 1594. avoit épousé *Marguerite* Clifford, fille de *Henri*, comte de Cumberland, morte en 1596. dont il eut entr'autres enfans, FERDINAND, qui suit; & GUILLAUME, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*.

IX. FERDINAND Stanlei, comte de Darbi, mourut en Avril 1595. Il épousa *Alix*, fille de *Jean* Spencer de Althorpe, dont il eut *Anne*, mariée à *Grei* Bruges, baron de Chandos; *Françoise*, alliée à *Jean* Egerton, comte de Bridwater; & *Elisabeth* Stanlei, qui épousa *Henri* baron Hasting, comte de Huntingdon.

IX. GUILLAUME Stanlei, fils puîné de HENRI comte de Darbi, fut baron Strange de Knockin, seigneur de Manne, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, puis comte de Darbi après la mort de son frere aîné, & mourut le 29. Septembre 1642. Il épousa *Elisabeth* de Vere, fille d'*Edouard*, comte d'Oxford, dont il eut entr'autres enfans JACQUES, qui suit; & *Anne* Stanlei, mariée 1°. à *Henri* Portman de Orchard: 2°. à *Robert* Carr, comte d'Ancrum en Ecosse.

X. JACQUES Stanlei, comte de Darbi, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, qui eut la tête tranchée le 15. Octobre 1651. avoit épousé *Charlotte* de la Tremoille, fille de *Claude*, duc de Thouars, morte le 31. Mars 1664. dont il eut entr'autres enfans CHARLES, qui suit; *Marie*, alliée à *Guillaume* Wentworth, comte de Stafford; *Catherine*, mariée à *Henri* Pierrepont, marquis de Dorchester; & *Emelie* Stanlei, qui épousa *Jean* Murrai, comte d'Athol.

XI. CHARLES Stanlei, comte de Darbi, mourut le 21. Decembre 1672. Il épousa *Dorothée-Helene* Rup, dont il eut GUILLAUME-RICHARD-GEORGES, qui suit; *Charlotte*, mariée à *Thomas* Sauvage, vicomte de Colchester, & autres enfans.

XII. GUILLAUME-RICHARD-GEORGES Stanlei, comte de Darbi, baron Strange, seigneur de Manne, épousa *Elisabeth*, fille de *Thomas* Butler, comte d'Osseri.

BRANCHE DES BARONS DE MONTEGLE.

V. EDOUARD Stanlei, fils puîné de THOMAS Stanlei, II. du nom comte de Darbi, fut baron de Montegle, & chevalier de l'ordre de la Jarretiere. Il épousa *Anne*, fille & heritiere de *Jean* Harington, dont il eut pour fils unique, THOMAS, qui suit.

VI. THOMAS Stanlei, baron de Montegle, mort le 18. Août 1560. avoit épousé 1°. *Marie* Brandon, fille de *Charles*, duc de Suffolck: 2°. *Helene*, fille de *Thomas* Preston de Lebens, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent entr'autres, GUILLAUME, qui suit; *Elisabeth*, mariée à N. Zouch; & *Marguerite* Stanlei, alliée à N. Sutton.

VII. GUILLAUME Stanlei, baron de Montegle, épousa 1°. *Anne*, fille de *Jacques* Leyburne: 2°. *Anne*, fille de *Jean* Spencer d'Althorpe, dont il eut pour fille unique *Elisabeth* Stanlei, mariée à *Edouard* baron Morlei. * *Voyez* Imhoff, *en son hist. des pairs d'Angleterre.*

STANLEI (Thomas) Anglois a donné des commentaires fort utiles & necessaires, sur Eschyle, dont il a procuré une nouvelle édition à Londres l'an 1664. *in fol.* avec sa version, & des scholies grecques, dans lesquelles on remarque beaucoup de soin & d'exactitude. Il a aussi fait une histoire de la philosophie, contenant les vies, les opinions, les actions & les discours des philosophes de chaque secte, qui a été traduite en latin, & imprimée à Leipsic en 1711. M. le Clerc avoit déja traduit en 1690. la partie de cette histoire qui regarde la philosophie des Orientaux. Il l'a jointe depuis à ses œuvres philosophiques. * *Journal du 2. Mars 1665. Biblioth. univ. tom. VII. p. I. tom. XVII. p. 581. Bibl. choisi. tom. XXII. p. 221.*

STANSARON, roi fabuleux du Curium, appellé maintenant *Piscopia*, dans l'isle de Cypre, étoit, dit-on, un grand capitaine, très-estimé d'Alexandre, qui le voulut avoir avec lui dans toutes ses guerres. On debite qu'il fut un des trois rois de Cypre, qui emporterent le prix dans un tournoi prétendu, qu'Alexandre fit en Syrie, où les princes de toutes les nations se trouverent. * *Hist. gener. du royaume de Cypre.*

STANTON, philosophe Anglois, & grand mathematicien, auteur du livre intitulé, *Canones in tabulas Arsachelis.* * Leland. Pitseus.

STANTON, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie du comté de Lincoln, qu'on appelle *Gartri.* Il est à 108. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

STANTZ, bourg de Suisse, situé sur le lac de Lucerne, dans le canton d'Underwald, dont il est le lieu

principal, quoiqu'il ne ſoit pas fermé de murailles.* Mati, *dict.*

STAPHYLUS, fils de Silene, ou, ſelon d'autres, de Bacchus, eſt le premier, à ce qu'on écrit, qui a appris à mêler l'eau avec le vin.* Pline, *l.* 7. Apollodore, *l.* 1. Appollonii Scholiaſtes, *in* 3°. *Argonaut.* Il y a un autre STAPHYLUS de Naucrate, ville d'Egypte, qui a écrit l'hiſtoire de Theſſalie, d'Attique, d'Eolie & d'Arcadie.* Harpocration. Sextus Empyricus. Pline. Appollonii Scholiaſtes, *l.* 4.

STAPLETON, (Thomas) celebre controverſiſte, ſorti d'une noble famille d'Angleterre, fut chanoine de Chicheſter; & étant ſorti d'Angleterre, pour éviter la perſecution que l'on faiſoit aux Catholiques, paſſa en Flandres, où il expliqua publiquement l'écriture ſainte à Douai. Le roi d'Eſpagne le fit aller à Louvain, où il fut profeſſeur royal en theologie, & chanoine de l'egliſe de S. Pierre. Ce fut dans ces emplois qu'il paſſa les quarante deux années de ſon exil avec beaucoup de reputation. Il mourut à Louvain le 12. Octobre de l'an 1598. pendant que la reine Eliſabeth regnoit en Angleterre. On a de lui quantité d'ouvrages, imprimés ſéparément, & recueillis en 4. tomes, publiés à Paris en 1620. qui ſont la plûpart de controverſe.* Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVI. ſiecle.*

STARABATH, ville, *cherchez* ASTERABATH.

STARCAIUS (Olivier) Anglois, qui vivoit en 1550. laiſſa divers traités curieux.* Pitſeus, *de ſcriptoribus Angl.*

STAREMBERG, (Conrard Balthazar) comte de Staremberg, chevalier de l'ordre de la toiſon d'or, conſeiller au conſeil d'état de l'empereur Leopold I. ſon Chambellan, & gouverneur, preſident du conſeil de la regence de l'Autriche inferieure, s'acquitta de ces grands emplois avec honneur, & ſe fit fort eſtimer au ſiege de Vienne en 1683. pendant lequel il défendit cette ville contre l'armée des Turcs. Sa reſiſtance donna le tems au roi de Pologne & aux princes d'Allemagne de s'avancer pour faire lever le ſiege au grand-viſir Cara-Muſtapha. Il mourut fort vieux à Vienne au mois de Mai 1687.* *Abregé de l'hiſtoire de l'Europe.*

STARGARD, ville du duché de Meckelbourg, eſt capitale de la ſeigneurie de Stargard, & ſituée à 17. lieues de la ville de Stettin, vers le couchant.* Mati, *diction.*

STARGARD, contrée du duché de Meckelbourg, ou Mecklembourg, en baſſe Saxe, eſt au levant de la Vandalie, & aux confins du duché de Stettin & du marquiſat de Brandebourg. Le pays a environ treize lieuës de long, & ſix de large. Ses lieux principaux ſont, Stargard, capitale, Brandebourg, Mirow, Nemerow.* Mati, *dict.*

STARGARD, la nouvelle Stargard, ville des états de Brandebourg, eſt capitale de toute la Pomeranie, Ducale, & ſituée dans le duché propre de Pomeranie, à ſept lieues de Stettin, du côté du levant. Comme cette ville eſt ſur la riviere d'Ihne, qui ſe décharge dans l'Oder, elle a tenu autrefois un rang conſiderable entre les villes anſeatiques.* Baudrand.

STARGARD, petite ville ou bourg de la Pomeranie Royale, eſt dans la Pomerellie, ſur la riviere de Fers, à ſept ou huit lieues de Dantzic, vers le midi.* Baudrand.

STARO RUSSA, petite ville bien bâtie, eſt dans le duché de Novogrod Weliki, ſur le lac Ilment, au midi de la ville de Novogrod Weliki.* Mati, *dict.*

STAROSTIE. On appelle ainſi en Pologne des terres que les rois de Pologne diſtribuent comme bon leur ſemble, pourvû que ce ſoit à des Polonnois. Autrefois elles faiſoient les domaines de ces princes; & c'eſt de là qu'on appelle *biens royaux*. L'un d'entr'eux, que le chevalier de Beaujeu croit être Sigiſmond Auguſte, ceda volontairement ce domaine aux gentilshommes, pour les aider à ſoûtenir les dépenſes qu'ils étoient obligés de faire, lorſqu'on les commandoit pour quelque expedition militaire. Ce roi ſe reſerva ſeulement pour lui & pour ſes ſucceſſeurs le droit de nommer à ces ſeigneuries, & de les diſtribuer à qui il lui plairoit; & que le tréſor de la republique pourroit jouir du revenu pendant la vacance, juſqu'à la nomination d'un ſtaroſte, comme les rois de France ont droit de jouir des évêchés & autres benefices de leur nomination par œconomat. Outre cela on chargea les ſtaroſties d'un impôt appellé *quarta*, qu'on écrit en polonnois *Kwarta*, parce qu'il eſt la quatriéme partie du revenu; ce qui fait le fonds pour l'entretien des arſenaux, de toute l'artillerie du royaume & de la cavalerie ou gendarmerie Polonoiſe, avec ce qu'on leve auſſi ſur les biens d'egliſe. Cette taxe ſe rapporte aux decimes qu'on leve en France ſur les benefices, & aux reſponſions que l'on tire à Malte ſur les commanderies de l'ordre. Il y a deux ſortes de ſtaroſties, les unes ſimples, les autres à juriſdiction, ayant un tribunal appellé *Grode*, avec un juge & un tabellionage, où s'enregiſtrent tous les actes paſſés dans ſon reſſort, les proteſtations, les contrats, les conſtitutions paſſées en diete, & tout ce qui doit ſervir de piece authentique. Les ſtaroſtats à juriſdiction jugent à mort, même les gentilshommes: ce qui fait que les femmes ni les jeunes hommes ne peuvent poſſeder de ces ſtaroſties.* *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

STAROVOLSKI (Simon) a donné au public une centurie des écrivains illuſtres Polonois, & des illuſtres orateurs de Sarmatie, c'eſt-à-dire, du même pays, & du voiſinage. Le premier ouvrage parut en 1625. & 1627. à Francfort, à Veniſe & ailleurs; & l'autre fut imprimé à Florence en 1628. tous *in* 4°.* Baillet, *Jugem. des Sçav. ſur les crit. hiſtor.*

STATANUS, l'un de ces petits dieux que les Payens honoroient. Celui-ci préſidoit, ſelon eux, aux enfans nouveaux nés, lorſqu'ils étoient reçus ſur la terre, au ſortir des entrailles de leurs meres, ou, ſelon d'autres, lorſqu'ils commençoient à pouvoir ſe tenir debout. Quelques-uns en ont fait une déeſſe, qu'ils appelloient *Statine.** Plin. *natural. hiſtor. l.* 7. Tertull. *de anima.* Roſin, *antiq. Romaines*, *l.* 2. *c.* 9.

STATEN-EYLAND, petite iſle, eſt ſituée à l'orient du détroit de Weigats, & près de cette côte de la Moſcovie, que les Hollandois nomment *nouvelle Hollande.* Ils la découvrirent le 3. Août 1594. & lui donnerent le nom de *Staten Eyland*, c'eſt-à-dire, *l'iſle* ou *terre des états.* Elle n'a qu'une lieue de long, & environ deux de tour. Du côté qui regarde la terre-ferme, on y trouve quelques ports, où les vaiſſeaux ſont à l'abri; mais toute cette côte eſt heriſſée de rochers affreux, dont la couleur reſſemble à celle de la cendre. Le dedans de l'iſle n'eſt gueres plus fertile; car la terre y eſt mêlée de pierre & d'argyle: ce qui fait qu'il y a peu de verdure. On y a trouvé dans les fentes des rochers quelques morceaux de criſtal de roche, qui ont à la verité un éclat approchant de celui du diamant, mais qui ſont fort aiſés à caſſer: ce qu'on attribue au grand froid.* Blaëu, *deſcript. de Waigats.*

STATIO (Achille) ſçavant Portugais, dans le XVI. ſiecle, & d'une famille illuſtre, nâquit à Vidigueira, bourg de la province d'Alentejo, en 1524. & eut pour pere *Simon* Nonius, chevalier de l'ordre de Chriſt, gouverneur de Setubal, qui ſervoit dans les armées des Indes, où il attira ſon fils. Il lui voulut perſuader de ſuivre ſa profeſſion; mais Statio lui préfera l'étude des ſciences, où il fit un ſi grand progrès, qu'on le conſidera comme un prodige de doctrine. Il revint en Portugal, étudia à Evora; enſuite il voyagea dans le Pays-Bas, à Paris, à Padoue, & enfin à Rome, où il s'arrêta, & où il fut bibliothecaire du cardinal Sforce. Ce fut alors qu'il commença de publier ce grand nombre d'ouvrages qu'il nous a laiſſés ſur Ciceron, Horace, Catulle & Suetone. Il donna enſuite des oraiſons, des épîtres, les œuvres de ſaint Ferdinand diacre de Carthage, de Gregoire d'Elvire, les regles de ſaint Pacôme, divers traités de ſaint Chryſoſtome, de ſaint Gregoire de *Nyſſe*, de ſaint Athanaſe, &c. qu'il traduiſit de grec en latin, & d'autres ouvrages excellens. Pie IV. Pie V. & Gregoire XIII. l'honoroient de leur eſtime, & le voyoient avec plaiſir. Statio mourut à Rome le 16. Octobre 1581. âgé de 57. ans, & fut enterré dans l'égliſe des peres de l'Oratoire, qu'il avoit faits heritiers

de sa bibliothèque.* Andreas Schottus, *biblioth. Hisp.* Juste Lipse, *l.* 1. *Var. Lect. c.* 11. Jerôme Ghilini, *in Theatr. d'Huom. letter.* Nicolas Antonio, *biblioth. Hisp. tom. I.*

STATIONS. On appelle ainsi les lieux où le peuple d'Israël s'arrêta pendant son voyage de quarante années, depuis sa sortie d'Egypte jusqu'à ce qu'il entrât en la terre promise. On les nomme en latin *Mansiones* ou *Stationes*; & l'écriture-sainte en compte quarante-deux.

La I. station fut en Socoth l'an 2544. du monde, & 1491. avant Jesus Christ. Au commencement du mois lunaire de Nisan (qui répond à Mars & Avril) Dieu commanda aux Juifs de préparer le sacrifice de l'agneau, qu'ils devoient manger sur le soir du 14. jour de la lune; & le lendemain matin, qui étoit le 15. ils partirent de la ville de Ramessen, & allerent en Socoth.* *Exode, c.* 12. *v.* 37.

La II. station fut à Ethan, sur les extrémités du Desert, où les Israëlites avec Moyse, furent conduits par une colomne de feu. Ils y arriverent le 17. jour de Nisan.* *Exod. c.* 13 *v.* 20.

Ils firent leur III. station le 20. à Phiahiroth, près de la mer Rouge, où ils camperent. Pharaon les poursuivit avec toute son armée.* *Exode, c.* 14. *v.* 2.

La IV. station fut le 21. du mois, sur le bord de la mer Rouge, après que le peuple d'Israël l'eut passée à sec. Moyse alors chanta un cantique, & sa sœur Marie, avec tout le peuple, rendirent graces à Dieu.* *Exode, c.* 15. *v.* 1.

Le 24. jour, les Israëlites vinrent en un lieu nommé *Mara*, où Moyse adoucit les eaux, qui étoient ameres; & ce fut leur V. station.* *Exode, c.* 15. *v.* 23.

Ils camperent à Elim, VI. station, le 1. jour du mois Ijar. Ils y trouverent douze fontaines d'eau claire, & soixante-dix palmiers.* *Exode, c.* 15. *v.* 27. *Nombres, c.* 35. *v.* 9.

La VII. station fut le 12. du mois, en un lieu que saint Jerôme, en l'épître à Fabiola, nomme *Jam suph*, proche de la mer Rouge.* *Nombres, c.* 33. *v.* 10.

Delà ils passerent dans le desert de Sin, où ils firent la VIII. station le 15. d'Ijar. Dieu leur y envoya du ciel des cailles, & la manne, qui fut leur nourriture ordinaire pendant tout le voyage.* *Exode, c.* 16. *v.* 1. *Nombres, c.* 33. *v.* 11.

Le dernier jour d'Ijar les Israëlites firent leur IX station en un lieu nommé *Daphca.* * *Nombres, c.* 33. *v.* 12.

Le premier jour du mois Sivan ils arriverent à Alus, où fut leur X. station; & le lendemain à Raphidim, où ils firent la XI. Moyse y frappant le rocher d'Horeb, avec sa baguette, en fit sortir quantité d'eau. Ce fut là aussi où se donna le combat contre les Amalecites, depuis le matin jusqu'au soir.* *Exode, c.* 17. *v.* 1. *Nombres, c.* 33. *v.* 14.

La XII. station fut le 24. du mois au pied du mont Sinaï. Le peuple y demeura presque un an entier.* *Exode, c.* 19. *v.* 2. *Nombres, c.* 33. *v.* 15.

Dans le tems de cette station, Moyse reçut la loi de Dieu, châtia le peuple qui avoit adoré le veau d'or, & fit dresser le tabernacle. Aaron fut consacré grand Pontife; & les Juifs celebrerent la seconde Pâque le soir du 14. jour de Nisan, l'an du monde 2545. & 1490. avant Jesus Christ. Ils partirent delà le 20. du mois Ijar.

La XIII. station fut le 23. d'Ijar, en un lieu nommé *les sepulcres de la concupiscence*, près du desert de Pharan. Moyse établit alors un sanhedrin ou senat, de soixante & dix personnes fort sages, pour juger avec lui.* *Nomb. c.* 33. *v.* 16.

Sur la fin du mois Sivan, le peuple alla camper en Haseroth, où fut la XIV. station.* *Nombres, c.* 33. *v.* 17.

La XV. station fut à Rethma, près de Cadés Barné, d'où Moyse envoya des espions en la terre de Chanaan. * *Nombres, c.* 33. *v.* 18.

Le peuple d'Israël fit sa XVI. station à Remmonpharés, étant retourné par le desert de Pharan vers la mer Rouge, après avoir perdu la bataille contre les Amalecites.* *Nombres, c.* 33. *v.* 19.

Durant l'année 2546. du monde, & 1489. avant Jesus-Christ, l'écriture ne fait mention que de deux stations des Israëlites; la XVII. à Lebna, & la XVIII. à Ressa.* *Nombres, c.* 33. *v.* 21

La XIX. station fut en Ceelatha, où Coré, Datan & Abiron furent punis de Dieu, & où la verge d'Aaron fleurit. * *Nombres, c.* 33. *v.* 22.

Les trente-cinq années qui suivent du voyage des Israëlites dans le desert nous sont presques inconnues, à la reserve des lieux des stations où ils camperent, selon que la colomne de feu les conduisoit. La XX. station fut en Sepher. La XXI. en Arada. La XXII. en Maceloth. La XXIII. en Thahath. La XXIV. en Tharé. La XXV. à Methca. La XXVI. à Hesmona. La XXVII. à Moseroth. La XXVIII. à Benejaacan. La XXIX. au mont Gadgad. La XXX. en Jetebatha. La XXXI. en Hebrona. La XXXII. en Asiongaber. * *Nombres, c.* 33. *v.* 23. *&c.*

Cadés où mourut Marie sœur d'Aaron & de Moyse, l'an du monde 2583. & 1452. avant Jesus-Christ, fut la XXXIII. station. * *Nombres, c.* 33. *v.* 36.

La XXXIV. station fut en la montagne de Hor, où Aaron mourut le 1. jour du mois Ab. * *Nombres, c.* 33. *v.* 27.

Les Israëlites ayant remporté une signalée victoire sur Arad, un des rois Cananéens, passerent en Salmona, où ils firent leur XXXV. station.* *Nombres, c.* 33. *v.* 41.

Delà ils allerent camper à Phunon, qui fut la XXXVI. station, où Moyse fit élever le serpent d'Airain, pour guerir ceux qui étoient blessés par les serpens de ce desert. * *Nombres, c.* 33. *v.* 42.

La XXXVII. station fut en Obotht.* *Nombres, c.* 33. *v.* 43.

La XXXVIII. en Ieabarim, au pays des Moabites. * *Nombres, c.* 33. *v.* 44.

Et la XXXIX. à Dibongad, près du fleuve Arnon, au-delà du Jourdain. * *Nombres, c.* 33. *v.* 45.

Les Israëlites firent la XL. station, à Helmon-Deblataïm, d'où ils envoyerent des ambassadeurs à Sehon, roi des Amorrhéens; & à son refus de leur donner passage, ils se saisirent de son pays.* *Nombres, c.* 33. *v.* 46.

La XLI. station se fit proche des montagnes d'Abarim & de Nebo, dont le sommet se nommoit *Phasga.** *Nombres, c.* 33. *v.* 47.

Delà le peuple d'Israël étant descendu dans les plaines de Moab, il y fit le dernier campement, ou la XLII. station. * *Nombres, c.* 33. *v.* 48.

† L'an 2584. du monde, & 1451. avant Jesus-Christ, Moyse mourut, & en sa place Josué fut capitaine general des Juifs. Il prit la ville de Jericho, défit les Gabaonites, & fit aux Israëlites le partage de la terre de Chanaan.* *Josué. c.* 3. *& suiv.*

STATIONS, terme usité anciennement dans l'église, pour signifier un jour que les Chrétiens passoient en prieres, & dans lequel ils jeunoient jusqu'à l'heure de None. * Tertull. *de Corona militis; de Anima, de Jejuniis, ad uxorem, l.* 2. Cyprian, *epist.* 41. Ambrof. *serm.* 25. Ce terme a aussi été en usage parmi les Hebreux, pour signifier le rang de ceux qui assistoient aux sacrifices; & parmi les Latins, pour marquer le lieu où les avocats & les autres personnes publiques se tenoient pour juger ou pour répondre aux consultations. Stations, suivant l'usage le plus recent de l'église sont les chapelles où le clergé & le peuple vont en procession, & s'arrêtent pour y celebrer une partie de l'office divin.. A Rome les stations étoient marquées dans les principales fêtes à certaines églises. L'auteur de la chronique Orientale rapporte cet usage à saint Cyrille, mais c'est sans fondement; & l'usage de ces stations n'a gueres été connu qu'en occident. Dans les derniers tems, les papes & les évêques ayant indiqué des églises où l'on étoit obligé d'aller prier pour gagner le Jubilé, on leur a aussi donné le nom de *stations.* Il y avoit quelque chose de pareil chez les Romains, où dans les fêtes extraordinaires de réjouissances ou de deuil, on ordonoit des stations du peuple dans tous les temples. * *Voyez ceux qui ont écrit des rites de l'Eglise.*

STATIRA, sœur & femme de Darius *Codomanus*, fut prise avec sa belle-mere & ses enfans, par Alexandre, à la bataille d'Issus, l'an du monde 3703. & 332. avant Jesus-Christ. Elle étoit grosse pour lors, & s'étant blessée, elle mourut peu après, & fut enterrée magnifiquement par les soins d'Alexandre, qui l'avoit traitée avec beaucoup de respect.* Plutarque. Quinte Curce.

STATIRA, fille de Darius *Codomanus*, fut prise par Alexandre *le Grand*, avec sa mere, après la bataille d'Issus, ville de Cilicie. Ce prince, qui l'avoit refusée, lorsque Darius la lui offrit pour gage de la paix, l'épousa lorsqu'elle fut son esclave. Les nôces furent celebrées après qu'Alexandre fut de retour des Indes; & ce fut comme une espece de triomphe. Il y eut neuf mille personnes de cette fête, à chacun desquels ce conquerant donna une bouteille d'or, pour sacrifier aux dieux. Statira n'eut point d'enfans, & fut tuée par ordre de Roxane, après la mort d'Alexandre, l'an du monde 3712. & 323. avant Jesus-Christ.* Plutarque, *Vie d'Alexandre.*

STATUES, figures des faux dieux, des heros, & des hommes illustres, que l'on a dressées pour leur rendre quelque veneration, ou pour honorer leur memoire. Cedrene en attibue l'origine à Saruch ayeul d'Abraham. Quelques auteurs neanmoins la rapportent aux Assyriens; & disent que Ninus, fils de Belus, bâtit un temple en l'honneur de son pere, & lui érigea des statues, qui furent adorées, & donnerent naissance à l'idolâtrie. On ajoute que Semiramis, son épouse, fit tailler la montagne de Bagistone par des sculpteurs, & y fit representer sa statue, avec cent autres figures, qui lui offroient des presens. Mais ce sont là de belles reveries des anciens Grecs, qui vouloient par le recit de ces merveilles, s'attirer l'admiration de leurs compatriotes. Darius, fils d'Hystaspes, ayant été élevé sur le thrône par la ruse de son écuyer, fit ériger sa statue à cheval avec cette inscription, *Darius, fils d'Hystaspes, a acquis le royaume de Perse, par la valeur de son cheval, & par l'artifice d'Ebarus, son écuyer.* Les divinités des Egyptiens étoient representées dans leurs temples sous des figures humaines & d'animaux, ou sous des symboles mysterieux, & souvent chimeriques. Le séjour que firent les Hebreux en Egypte, eût inspiré à ce peuple l'amour du culte des idoles, si Dieu, par la bouche de Moyse, ne leur eût défendu expressement de se faire aucune statue pour l'adorer: défense qu'il renouvella depuis dans le Decalogue. Ils ne laisserent pas de fondre un veau d'or (en l'absence de leur legislateur) & de lui rendre un culte public. Lorsqu'ils entrerent dans la terre de Promission, ils eurent ordre d'exterminer tous les peuples qui adoroient les idoles. L'écriture fait mention long-tems auparavant des idoles de Laban, que lui déroba sa fille Rachel, femme de Jacob; mais dans la suite rien n'est plus commun que d'y voir des statues adorées par des peuples & des nations infidelles; celle de Bel ou Baal, celle d'Astarte, de Moloc, de Camos, de Nabuchodonosor, &c. Il n'y avoit aucune statue dans le tabernacle du Seigneur: Moyse suivant l'ordre qu'il en avoit reçu de Dieu fit faire sur l'arche des images de cherubins en or, par Beseléel & Ooliab; & depuis, Salomon fit soutenir la cuve, appellée *la grande mer*, par douze bœufs d'airain. Les Troyens conservoient religieusement la statue de Pallas, appellée *Palladium*, qui fut enlevée par Ulysse & Diomede. Enée transporta de cette ville en Italie, les statues de ses dieux Penates, & des idoles des Samothraciens. Les Pheniciens reçurent des Egyptiens, l'art de tailler & de fondre les statues. Cet art passa de Tyr en Afrique avec Didon. Quant aux Grecs, on ne voit point qu'ils ayent eu de statues avant le tems de Cecrops, roi d'Athenes, vers lequel tems nâquit Dedale. Depuis, la sculpture fut en très-grand honneur dans la Grece. Cela paroît par les fameuses statues de Jupiter *Olympien*, de Diane d'*Ephese*, de Venus de *Gnide*, & de tant d'autres, dont le détail seroit infini. L'usage des statues sembloit d'abord n'avoir été consacré qu'à la religion; elles devinrent dans la suite une recompense du merite des hommes illustres. On en élevoit aux Athletes, qui avoient vaincu dans les jeux publics, aux generaux, aux hommes d'état, & aux particuliers mêmes, qui s'étoient signalés par quelque action de pieté ou de generosité. Quelquefois ces monumens se multiplioient tellement, que Demetrius *Phalereus*, qui vivoit du tems d'Alexandre *le Grand*, fut honoré par les Atheniens, pour recompense de ses services, de trois cens soixante statues d'airain, dont plusieurs étoient placées sur des chariots à deux chevaux, Il a y apparence que les Grecs transmirent aux Romains la coutume d'éterniser la memoire des grands hommes, par des statues qu'on leur dressoit. Les statues de Romulus & de ses successeurs, que l'on a gardées plusieurs siecles dans le Capitole, furent presque les seules qu'il y eut à Rome, pendant que la souveraine puissance fut entre les mains des rois. Celles de Brutus, d'Horatius Cocles, de Clelie, & une infinité d'autres, parurent bientôt après; & ces marques d'honneur devinrent si communes, par la liberté que chacun se donnoit de se faire ériger des statues, qu'il fut ordonné qu'on ôteroit des places publiques toutes celles qui avoient été mises sans l'ordre du senat ou du peuple. Ainsi le droit de decerner des statues, demeura au senat & au peuple, jusqu'aux tems des empereurs. Les femmes mêmes aspiroient à cet honneur, & l'obtinrent non seulement dans les provinces, mais aussi dans Rome. Sous les premiers empereurs on vit un nombre prodigieux de statues; & il est marqué dans l'histoire, que l'on ne pouvoit compter celles de Séjan, favori de Tibere. Les temples, les palais, les portiques, les amphitheâtres, les thermes ou bains, & les places publiques, étoient remplies de statues, que le merite ou la flatterie avoit élevées: ce qui fit dire assez ingenieusement à un ancien, *qu'il y avoit dans Rome un peuple de marbre & de bronze, qui égaloit presque le nombre des citoyens.* Caligula & Claude s'opposerent aux entreprises des particuliers qui usurpoient cet honneur, & ordonnerent qu'il ne seroit accordé qu'à ceux qui auroient rendu des services considerables à la republique dans la guerre, ou dans les magistratures. A l'égard de la matiere, la plus ancienne étoit de bronze ou de marbre. On y employa ensuite l'argent, l'or & l'ivoire. Les statues d'argent commencerent à être en usage sous le regne d'Auguste; mais cet empereur trouvant cette dépense excessive, fit fondre les siennes, & en fit faire de bronze ou de marbre. Il n'en fut pas de même de ses successeurs, & principalement de Domitien, qui voulut que celles qu'on lui consacreroit dans le Capitole, fussent d'or & d'argent, & d'un certain poids. Caligula, Claude & Commode eurent des statues d'or; & il parut encore quelque chose de cette magnificence sur la fin du IV. siecle, au tems de l'empereur Theodose, pour qui Arcadius en fit faire une d'argent, qui pesoit jusques à sept milles quatre cens livres. Les bustes de cire, que les personnes de qualité avoient droit d'exposer dans les vestibules de leurs maisons, n'étoient pas, à proprement parler, des statues; mais des images de leurs ancêtres, à demi-corps, dont le nombre marquoit la noblesse des Romains.

On trouve de quatre sortes de statues dans l'antiquité, les *colossales*, les *curules*, les *équestres* & les *statues en pied*. Les *colossales* étoient celles qui passoient la grandeur ordinaire; & l'on n'en faisoit que pour les dieux. Neron fut le premier des empereurs Romains qui voulut avoir de ces statues. Zenodore lui en fit une de 110. pieds de hauteur; mais ce prince étant mort presque dans le même tems, elle fut consacrée au soleil. Commode en fit ôter la tête, & mettre la sienne à la place de celle de Neron. Adrien & Alexandre *Severe* érigerent aussi des statues colossales. Les statues appellées *curules*, étoient posées sur des chars à deux ou à quatre chevaux, & se décernoient à ceux qui avoient étendu les bornes de l'empire Romain. Auguste honora de ces statues la plûpart de ses generaux. On en voit aussi de lui & de ses successeurs sur des medailles, où les chars sont quelquefois tirés par des élephans; & cela étoit emprunté des Grecs, qui rendoient ces sortes d'honneurs à leurs athletes victorieux. Quant aux statues *équestres*, celle de Clelie montre que l'usage en étoit fort ancien à Rome; & l'on sçait que Seneque a pris delà occasion de reprocher aux hommes de son siecle qu'ils devoient rougir de paroître en litiere dans une ville où les femmes avoient merité des statues à cheval. Ces statues neanmoins n'ont pas été si communes en Italie que dans la Grece; & l'on ne voit pas qu'aucun Romain ait fait dresser tout à la fois six-vingts statues équestres, comme fit Alexandre, pour autant de cavaliers tués dans un combat. Les poëtes Latins ont celebré celle de l'empereur Domitien, qu'ils ont comparée pour sa grosseur au cheval de Troye; & l'on

voit encore aujourd'hui à Rome celle de Marc-Aurele. Pour ce qui est des statues *en pied*, il y en avoit plus que de toutes les autres ensemble : aussi est-ce l'état le plus naturel, celui qui exprime mieux l'air & la taille, & qui convient le plus aux personnes majestueuses. On érigeoit les statues des empereurs avec de grandes magnificences. Les Panegyriques, les jeux du cirque & l'amphithéatre, les comedies, les festins & les largesses publiques faisoient partie de la ceremonie, & cela recommençoit tous les ans. On rendoit à ces statues des honneurs presque divins ; on leur offroit même de l'encens & des victimes comme à celles des dieux ; & elles servoient d'asyle à ceux qui y avoient recours.

Bergier remarque que les grandes statues étoient distinguées en *augustes*, *heroïques* & *colossiques*. Les *augustes* representoient les empereurs, les rois & les princes. Les *heroïques* étoient les images des heros ou demi-dieux, & avoient deux fois la grandeur d'un homme. Les *colossiques* se faisoient pour les dieux, & contenoient trois hauteurs; comme Jupiter *Olympien* d'Elide en Grece, qui étoit un ouvrage du celebre Phidias ; la Minerve d'Athenes, haute de trente-six coudées, faite d'yvoire & d'or, le Jupiter du Capitole à Rome, que Carvilius fit faire des corcelets & des casques des Samnites qu'ils avoit vaincus ; le colosse d'Apollon de quarante coudées de hauteur, dans la ville de Tarente, travaillé par le fameux Lysippe ; & le colosse du soleil, que Charles Lyndius éleva sur le port de Rhodes. Pline rapporte qu'en une ville d'Auvergne, dans les Gaules, on voyoit une statue colossique de Mercure, qui avoit quatre cens pieds de haut, à laquelle Zenodore avoit employé dix ans de travail.

Les Grecs faisoient leurs statues presque nues, pour faire paroître l'excellence de leur art, en representant les corps au naturel ; mais les Romains les revêtoient d'habits de guerre où de paix. Telles sont les statues de Jules Cesar, & d'Auguste, que l'on voit encore aujourd'hui au Capitole de Rome. * *Genese. Exod. Rois.* Diodor. *Sicul.* Pline, *l.* 36. Ovide. Virgil. Maxim. Frigelius, *de statuis Romanor.*

STATUES PERSIQUES, statues qui representent des Perses captifs avec leurs vêtemens ordinaires, servent de colonnes ou de pilastres. Les Lacedemoniens furent les inventeurs de ces morceaux d'architecture, lorsqu'après avoir vaincu les Perses à la bataille de Platée, & mené leurs captifs en triomphe, ils bâtirent une galerie, qu'ils appellerent *Persique*, dont ces sortes de statues soutenoient la voute, pour laisser à la posterité des marques de leur victoire, & punir l'orgueil des Perses par cet opprobre. * Vitruve, *liv.* 1. *chap.* 1.

STAVELO, bourg avec une abbaye celebre de l'ordre de S. Benoit. Le territoire de cette abbaye est enclavé dans le pays de Liege, & le bourg est situé sur la Rechte, à trois lieues de la ville de Limbourg, vers le midi. L'abbé de Stavelo est souverain, & porte le titre de prince de l'empire.

STAVEREN, STAVOREN, ville des Provinces-Unies, est dans la Frise, sur le Zuiderzée, vis-à-vis d'Enckhuysen, & à sept lieues de Harlingen, vers le midi. Staveren a été une ville puissante : mais elle est beaucoup déchue, parce que les sables ont presque entierement bouché le port. On trouve entre Staveren & Hindelope le village de *Molquerum*, dont les habitans parlent un langage inintelligible à tous les autres Frisons. * Mati, *dict.*

STAUPITIUS (Jean) mort en 1527. enseigna la theologie à Wittemberg, & fut le premier doyen de la faculté de theologie dans cette université. Il passa ensuite en Angleterre, & fut fait grand-vicaire de l'évêque de Salisburi. Ce fut lui qui appella Luther à Wittemberg, pour expliquer l'écriture. Il a écrit 1. de l'amour de Dieu; 2. de la foi Chrétienne; 3. de l'imitation de la mort de Jesus-Christ. * Albinus, *in chronico Misnensi*, *p.* 339.

STAURACE, *Stauracius*, fils de Nicephore I. empereur d'Orient, fut associé à l'empire au mois de Decembre de l'an 803. & s'étant trouvé à la bataille que son pere perdit contre les Bulgares, le 26. Juillet de l'an 811. il y fut blessé dangereusement. On le porta à Constantinople, où ayant appris que son beau-frere Michel *Rangabé* s'étoit fait saluer empereur le 2. Octobre, il se retira dans un monastere, & y mourut le 5. Janvier de l'année suivante. Sa femme *Theophanie* se retira aussi dans un monastere. * Cedrene & Zonare, *in annal.* Theophane, *in chronic. &c.*

STEENBERG, petite ville qui appartenoit au prince d'Orange, Guillaume III. roi d'Angleterre, est dans le Brabant Hollandois, environ à deux lieues de Berg-op-Zoom, vers le nord. Steenberg est fortifiée, & le fort qu'on y a bâti n'en est éloigné que d'un quart de lieue. * Mati, *dict.*

STEENWICK, en latin *Stenovicum*, petite ville de la seigneurie d'Over-Issel, dans les Provinces-Unies, est sur le fleuve Aa, & sur la frontiere de la Frise occidentale. Elle fut attaquée & prise sous Alexandre Farnese, duc de Parme, par le stratagême d'un chef Espagnol, nommé Verdugo, qui instruisit une jeune fille, pour sçavoir par son moyen de quelle hauteur étoit l'eau qui étoit dans le fossé. Elle s'en approcha, faisant semblant d'aller au marché, & y laissa tomber son chapeau à la faveur d'un petit vent, qui l'emporta dans le fossé, où elle descendit aussitôt pour le prendre, sans que la sentinelle s'en allarmât. Elle fut si adroite, qu'elle sonda dans le même tems le fossé, où il n'y avoit pas beaucoup d'eau. Elle en instruisit Verdugo, qui en donna avis au comte Taxis; & pendant que ceux de Steenwick se divertissoient sans autre précaution pour la garde de leur ville, que celle de mettre sur les murailles quelques statues de Saints qu'ils avoient prises dans Hasselt, pour faire plus d'insulte à la religion, ils passerent par l'endroit que la fille leur avoit marqué, donnerent l'escalade, emporterent la place, & firent main basse sur ces profanateurs. * Famianus. Strada, *l.* 5. *II. part. Hist. Belgique.*

STEENWIK (Henri) peintre Flamand, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une petite ville dans la province d'Over-Yssel, fut disciple de Jean Vries. Son inclination le porta à faire en petit des perspectives des dedans d'eglises ; & il a fait en ce genre tout ce que l'on peut faire. Les guerres de Flandres le contraignirent de sortir de son pays pour aller à Francfort, où après avoir exercé long-tems sa profession, il mourut en 1603. Il laissa un fils, qui suivit le même genre de peinture, & qui a beaucoup travaillé en Angleterre, pour le roi de la Grande-Bretagne, où il vivoit honorablement. Après sa mort sa veuve s'alla établir à Amsterdam, où elle gagnoit sa vie à peindre aussi des perspectives. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

STEFANO (N.) peintre de Florence, disciple du fameux Giotto, a été un des premiers qui ont pris garde à faire paroître le nud sous des draperies, & à observer plus regulierement la perspective. Il travailla à Florence, à Pise & à Assise, & mourut en 1350. âgé de 49. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

STEGANOGRAPHIE, art d'écrire secretement, & d'une maniere inconnue à tout autre qu'à celui à qui on écrit, est un mot grec, composé de στεγανὸς *caché*, & γραφὴ, *écriture*. Cet artifice avoit été en usage chez les anciens : mais il semble que personne n'en avoit donné des regles avant Trithême, abbé de Spanheim, dans le diocese de Mayence, lequel entreprit de le faire, non seulement dans les six livres de la *Polygraphie*, mais encore dans le fameux ouvrage de la *steganographie*, qui a fait tant de bruit dans le monde. Quoiqu'il n'ait travaillé à cet ouvrage que pour relever ce merveilleux secret, son dessein n'étoit pourtant pas de le rendre intelligible indifferemment à toute sorte de personnes. Il pretendoit n'écrire que pour les sçavans & les ministres d'état ; & afin de détourner de sa lecture le vulgaire & les personnes simples, il feignit d'avoir habitude avec les esprits malins. Ainsi on a pris bonnement pour des diables, certains noms extraordinaires, formés à la façon des Hebreux, comme ceux de *Pamersiel*, *Camuel* &c. qui ne servent qu'à marquer sa methode. C'est pourquoi ce bon abbé fut pris pour un magicien, sur

tout depuis que Charles de Bouelles, mathematicien, ayant vû cet ouvrage chez l'auteur même, & l'ayant parcouru sans y faire reflexion, vint publier par toute la France que ce n'étoit que des mysteres diaboliques: c'est ce qui a fait dire à Possevin, que la steganographie étoit pleine de superstitions & de magie. Les calomniateurs de l'abbé Trithême pousserent la chose si loin, que l'électeur Palatin, Frideric II. fit brûler l'original de cette steganographie, qu'il avoit dans sa bibliotheque. Cela n'a pas empêché neanmoins que plusieurs sçavans n'ayent entrepris de polir ce que Trithême avoit inventé. Le plus illustre de ces apologistes, est le duc de Lunebourg, qui fit imprimer en 1624. un livre sur cette matiere, qu'il intitula; *cryptographie*, c'est-à-dire, *écriture cachée*. Le celebre Caramuel publia aussi une *steganographie* à Bruxelles, puis à Cologne en 1635. laquelle n'est autre chose qu'une explication de la steganographie de Trithême, & de la *Clavicule* du Salomon d'Allemagne. Le P. Gaspard Schot, Jesuite Allemand, donna au public l'an 1665. l'*école steganographique*, où il justifie fortement cet abbé. Enfin, un sçavant Allemand, nommé *Wolfgang-Ernest-Heidel*, a fait un commentaire sur la steganographie de Trithême, où il donne de nouvelles manieres de déguiser tout ce qu'on veut dans une lettre, par le moyen de divers caracteres, avec des principes fort ingenieux pour le déchiffrement. * J. Caramuël, *in cursu liberali.* Baillet, *jugemens des sçavans.*

STEGEBORG, petite ville d'Ostrogotie en Suede, est sur la côte, & a un bon port assez frequenté, à dix lieues de Nykoping, vers le midi. * Mati, *dict.*

STEIGER, famille illustre de Suisse, qui est établie dans le canton de Berne, depuis le tems de la Pretendue Reformation, a fourni à l'état divers senateurs, & deux trésoriers du pays de Vaud, charge très-importante dans ce canton. * *Mem. manuscrit.*

STEIN, petite ville ou bourg de Suisse, dans le canton de Zurich, sur le Rhin, entre Schaffouse & Constance. * Mati, *dict.*

STEINKERQUE petit village près d'Enguien, dans le comté de Namur, est devenu celebre par la victoire que les troupes de France, commandées par François-Henri de Montmorenci, maréchal, duc de Luxembourg, y remporterent sur celle des Alliés, le 30. Août 1692. Ces derniers s'imaginerent qu'attaquant avec du canon les François, qui n'avoient pas encore le leur, il leur seroit aisé de venger l'affront qu'ils avoient reçû à Leuze l'année précedente; mais l'infanterie Françoise, qui d'abord avoit laissé prendre une partie du canon qu'on lui amenoit, retourna sur les ennemis avec tant de vigueur, qu'elle recouvra sa perte, poussa les Alliés, les défit, en laissa plus de douze mille sur la place, en fit quinze cens prisonniers, & prit douze pieces de canon, avec quelques drapeaux. * *Memoires historiques.*

STEKE, STEGE, petite ville du Danemarck, située sur la côte septentrionale de l'isle de Mona, est defendue par un vieux château, où l'on tient ordinairement garnison. * Mati, *dict.*

STELLA, montagne de Galatie, dans l'Asie Mineure, près de la ville d'Ancyre, que les Turcs nomment *Almadag*, est remarquable par la défaite de deux grands princes. Le premier est Mithridate, qui y fut vaincu par Pompée *le Grand*, 63. avant la naissance de Jesus-Christ. Le second est Bajazeth I. empereur des Turcs, & son fils Mula, qui furent vaincus & pris par le grand Tamerlan l'an 1397. victoire qui eût apparemment mis fin à l'empire Ottoman, si les princes Chrétiens l'eussent attaqué immediatement après.

STELLA (Aruntius) poëte Latin, sous l'empire de Tite & de Domitien, fut préteur & duumvir, & vivoit vers l'an 88. de Jesus-Christ. Il écrivit en vers les pretendues victoires que l'empereur Domitien remporta cette année-là sur les Sarmates, & celebra *la Colombe de Janthide* ou *Violente*, comme Catulle, *le Passereau de sa Lesbie* ou *Clodia*. Il nomme cet ouvrage *Asterie*, parce que ce mot grec veut dire *étoile* en latin. Selon les apparences, il épousa cette Violente ou Violentille, parce que Stace celebre leurs nôces, *en la 1. de ses Sylves.*

STELLA (Jacques) Portugais, & religieux de l'ordre de saint François, dans la province de S. Jacques en Espagne, florissoit dans le XVI. siecle. Le cardinal Antoine de Granvelle le choisit pour son confesseur; & le roi Philippe II. prit souvent ses conseils. Ses ouvrages sont: *De la vida, loores, y excellencias del evangelista S. Juan.* Lisbonne 1554. *Vanidad del mundo.* Salamanque 1574. Il en a paru des traductions françoises à Paris en 1578. latine à Cologne en 1585. italienne, par Jean-Baptiste Perusio, Jesuite, la même année 1585. à Florence. *De ratione concionandi*, Salamanque 1576. & 1596. Venise 1584. Cologne 1586. *Meditationes del amor de Dios*, Salamanque 1578. *Commentaria in evangelium D. Lucæ*, Alcala 1578. & Anvers 1607. * *Memoires de Portugal.*

STELLA (Erasme) auteur d'un traité des pierres précieuses, qu'il publia en 1530. & d'un livre des antiquités de Prusse &c. * Simler, *biblioth.* Vossius, *de historicis Latinis.*

STELLA (Jacques) né l'an 1596. étoit fils de *François* Stella, Flamand de nation, lequel, à son retour d'Italie, s'arrêta à Lyon, s'y établit, & y eut ce fils, qui n'avoit que neuf ans lorsque son pere mourut. Après s'être soigneusement exercé dans le dessein, & s'être rendu capable de profiter des choses rares que l'on voit en Italie, il entreprit le voyage à l'âge de 20. ans. Son passage par Florence lui donna occasion de se faire connoître du grand duc Côme de Medicis, qui, voulant faire un superbe appareil pour les nôces de son fils, l'arrêta, & lui donna le moyen d'exercer son genie. Ce prince, ayant reconnu l'habileté de Stella, le logea, & lui donna une pension pareille à celle de Callot, qui étoit pour lors à Florence. Stella ayant demeuré sept ans en cette ville; & y ayant fait plusieurs ouvrages de peinture, de dessein & de gravûre, passa à Rome, où il demeura onze ans, à faire de serieuses études sur les sculptures antiques, & sur les peintures de Raphaël & des autres. Enfin, après s'être acquis beaucoup d'habileté & de bon goût, après avoir fait quantité de tableaux qui ont été gravés, & s'être acquis une grande reputation dans Rome, il prit la resolution de retourner en France, dans le dessein neanmoins de passer au service du roi d'Espagne, qui l'avoit fait demander avec instance. Il passa par Milan, où il refusa la direction de l'académie de peinture, que le cardinal Albornos lui offrit. Lorsqu'il fut arrivé à Paris, il ne songea plus qu'à se préparer au voyage d'Espagne: mais le cardinal de Richelieu, qui en eut avis, l'arrêta par l'esperance qu'il lui donna d'un parti plus glorieux & plus utile. Il le presenta au roi, qui lui donna une pension de mille livres, & un logement dans les galeries du louvre. Il n'eut pas plûtôt donné des preuves de sa capacité, que le roi le fit chevalier de saint Michel. Il peignit ensuite pour le roi quantité de grands tableaux, dont la plûpart furent envoyés à Madrid, & travailla pour plusieurs eglises, & pour divers particuliers. Comme il étoit fort laborieux, il employoit en hiver les soirées à faire des desseins de l'histoire sainte, de jeux champêtres, de jeux d'enfans, qui tous font une suite de plusieurs pieces qui ont été gravées; aussi-bien que plusieurs frontispices de livres, & divers ouvrages antiques, avec une frise de Jules Romain, dont il avoit apporté les desseins d'Italie. L'amour qu'il avoit pour son art; & sa trop grande attache au travail l'affoiblirent si fort, que quelques années avant sa mort, il traîna une vie languissante, & mourut l'an 1647. âgé de 61. ans. * M. de Piles, *abregé de la vie des peintres.*

STELLA (Jules-Cesar) Romain, vivoit dans le XVI. & le XVII. siecle, du tems de Sixte V. & des papes suivans jusqu'à Urbain VIII. Il étoit né avec un bel esprit, & il avoit les dispositions les plus belles du monde pour l'étude. Son genie étoit tourné à la poësie, & il y reussit dès l'enfance. Il fit un poëme de la *Colombeïde*, en deux livres, ou des expeditions de Christophle Colomb, dans le nouveau monde, qui fut admiré par Muret, par Victorius, par Bargée & par Pietro Magno, c'est à-dire, par les premiers connoisseurs du tems, & il fut pris pour l'ouvrage d'un homme fait, quoique l'auteur n'eût pas vingt ans. Le P. Bencius lui-même, quoique son maître,

publioit par tout qu'il se reconnoissoit inferieur à son écolier par cet ouvrage. Stella enyvré de cet heureux succès de sa muse naissante, voulu se reposer, & crut avoir assez travaillé pour sa reputation, & en avoir assez fait pour le reste de ses jours. Appuyé de cette vaine confiance, il se relâcha de ses études, il tomba dans l'oisiveté & dans l'amour des plaisirs, qu'il termina par un mariage mal assorti, où il s'engagea, & par un grand verre de vin qui, dit-on, fut cause de sa mort. * Janus Nicius Erythr. *Pinacoth. part.* 1. Baillet, *traité histor. des enfans devenus celebres par leurs études*; & *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes.*

STENAI, ville forte du Barrois, sur la Meuse, a été unie au gouvernement de Champagne, depuis l'an 1633.

STENDEL (Benoît) Allemand, natif de Hall, dans la Saxe, enseigna avec applaudissement la theologie vers l'an 1470. Il composa des commentaires sur la Genese, sur le Levitique, sur le Deuteronome; & laissa divers autres ouvrages de philosophie & de theologie.* Trithem. *de script. eccl.* Possevin, *in appar.* Gesner. *bibl.*

STENDEL, petite ville forte, située dans la vieille marche de Brandebourg, sur la riviere de Vecht, près de l'Elbe, & à dix lieues de la ville de Magdebourg, vers le nord. * Mati, *dict.*

STENFORD, BORCHSTENFORDE, petite ville du cercle de Westphalie, sur le Vecht, à six lieues de la ville de Munster, vers le couchant meridional. * Mati, *dict.*

STENKO-RAZIN, celebre Cosaque, souleva le peuple de Moscovie contre le grand duc, & commença sa rebellion l'an 1667. Après avoir ravagé les frontieres de Moscovie & de Perse, il obtint le pardon, & promit d'être fidele au Czar: mais il recommença bientôt ses pilleries & ses sacrileges, n'épargnant pas même les eglises, & maltraitant les prêtres. Il prit la ville de Saretza, & défit l'armée du grand duc; puis il se saisit de la ville d'Astracan, & y exerça mille cruautés. Ses émissaires & lui promettoient par tout la liberté & l'exemption du joug (car ils appelloient ainsi la domination des bojars ou nobles du pays, qu'ils disoient être les oppresseurs du peuple.) Il avoit preparé deux vaisseaux de mer, dont l'un étoit garni de velours rouge, & l'autre de velours noir. Il faisoit courir le bruit que le seigneur Czarauvits Alexis, fils aîné du grand Czar étoit dans le premier, quoique ce prince fût mort depuis quelque tems, & que celui qui en faisoit le personnage fût un prince de Circassie. Dans l'autre étoit un ecclesiastique, qu'il faisoit passer pour le patriarche Michou, lequel avoit été condamné l'an 1666. par les patriarches d'Alexandrie & d'Antioche, & relegué dans un monastere. Par ces artifices, joints aux violences, il avoit engagé dans sa rebellion près de deux cens mille hommes; mais enfin le Czar leva une puissante armée sous la conduite du general Dolgerok, qui defit une partie de ces rebelles près de la ville d'Arsamas, & en fit executer à mort onze mille dans l'espace de trois mois. Il y eut parmi ces revoltés une religieuse vêtue d'un habit d'homme, qu'elle avoit mis sur celui de son ordre, laquelle commandoit sept mille hommes, & témoigna une constance merveilleuse avant que d'être brûlée vive. On en appliqua plusieurs à la question, & ils avouerent que leur dessein étoit de prendre la ville de Moscou, & de se defaire des plus grands seigneurs. Leur mot étoit *Not schai*, c'est-à-dire *le non attendu*; voulant par-là signifier que le prince Czarauvits Alexis venoit contre leur attente. Le Knés Czar Batof eut ordre de poursuivre les rebelles, qui étoient vers Tanebœf, & en massacra jusqu'au nombre de cent mille. Stenko Razin ayant été defait auprès de Simbiersko, se refugia dans un desert avec ceux, qui lui restoient de son parti, mais il fut pris avec son frere Frolko, par le capitaine Jacolovitz qui les mena à Moscou. On leur y fit une entrée digne de leur perfidie. Stenko étoit conduit dans un chariot, où il étoit attaché à une potence avec des chaînes de fer; & Frolko suivoit ce chariot auquel il étoit lié, ayant une chaîne au col, & les fers aux pieds. Celui-ci fut ensuite étranglé; & Stenko Razin eut le bras coupé à l'endroit du coude, & la jambe gauche; puis eut la tête tranchée le 6. Juin 1671. * *Relation de la rebellion de Stenko-Razin, traduite de l'anglois par* C. Desmares l'an 1672.

STENOBE'E, dite aussi ANTE'E, femme de Prœtus, roi des Argiens, devint amoureuse de Bellerophon, qu'elle voulut perdre, en l'accusant d'avoir tenté de la suborner, *Voyez* BELLEROPHON.

STENON II. ou STENON-STUR II. du nom, roi de Suede, fils de SUANTON-STUR, succeda à son pere l'an 1512. & après avoir regné environ deux ans, suivant les loix du pays, oublia qu'il commandoit à une nation jalouse de sa liberté. Mais le dessein qu'il avoit de se rendre absolu, n'eut pas plûtôt éclaté, que la Suede se divisa en deux partis. L'un étoit de ceux qui prétendoient maintenir la liberté de la nation, en déposant le roi; l'autre étoit des amis de son pere Suanton, qui soûtenoient qu'en consideration de cet incomparable prince, il ne falloit pas porter les choses à l'extrémité; mais attendre que le roi se reconnût de lui même. Ce parti fut le plus fort; & les autres ne voulant point ceder, eurent recours à l'ordinaire ressource des rebelles, qui est d'appeller les étrangers dans leur patrie, & inviterent les Danois à rentrer dans la Suede. Christian II. roi de Danemarck, leva une puissante armée, & attaqua d'abord Stokolm, ville capitale du royaume de Suede. Le siege y fut conduit d'une maniere extraordinaire. Les lignes y furent creusées dans la glace; il y avoit au moins quatre pieds de neige sur les huttes des soldats, & les vivres leur étoient distribués avec beaucoup d'épargne. Stenon mit sur pied une armée considerable, & la mena droit à Stokolm, dont il fit lever le siege. Christian se mit à la discretion de Stenon, & lui demanda la paix, renonçant à toutes ses pretentions sur la Suede. L'alliance étant signée entre les deux rois, Christian s'en retourna en Danemarck; mais n'ayant pû reüssir par la force, il employa la ruse pour vaincre Stenon. Après avoir fourni sa flotte d'un nombre suffisant de soldats d'elite, il repassa en Suede, feignant de demander en mariage la princesse de Suede, fille de Stenon, pour le prince de Danemarck, son fils. Le mariage fut conclu; mais Stenon demanda d'être le gardien de sa fille, jusqu'à ce qu'elle fût en âge. Christian frustré de l'esperance qu'il avoit conçue d'emmener la princesse de Suede, forma le plus détestable projet dont on eût oüi parler dans les royaumes du Nord depuis qu'ils étoient Chrétiens. Il resolut d'enlever Stenon; & pour en venir à bout avec plus de facilité il invita ce prince, avec les quatre principaux seigneurs de Suede, à dîner dans le plus superbe de ses vaisseaux. Stenon promit d'y aller, & envoya par avance les quatre seigneurs; mais ils ne furent pas plûtôt arrivés qu'on les mit aux fers. Le roi à son arrivée remarqua quelque chose de sombre sur le visage du roi de Danemarck, & demanda à parler aux quatre seigneurs Suedois; à quoi Christian ne sçachant que répondre, qui pût satisfaire le roi de Suede, se mit en posture d'achever par la violence ce qu'il avoit commencé par l'artifice. Stenon étoit accompagné de peu de gens, & dix fois autant de Danois avoient mis pied à terre, sous pretexte de lui faire honneur. Neanmoins il se défendit avec tant de valeur, qu'il donna loisir aux Suedois de venir à son secours. Les Danois furent repoussés, & Christian fit voile avec les quatre seigneurs. Ayant pris de nouvelles forces dans son royaume, il retourna en Suede, & se jetta dans la Gothie occidentale. Stenon conduisit ses troupes au combat, & avoit fait pancher la victoire de son côté lorsqu'il reçut un coup d'épée qui le fit tomber. Ses gens l'emporterent hors de la presse, & ce spectacle fit perdre courage aux Suedois, qui cederent le champ de bataille au roi de Danemarck. Stenon mourut trois jours après en 1520. & Christian se rendit maître du royaume de Suede.* Varillas, *histoire des Revolutions en matiere de religion.*

STENTOR, homme Grec, lequel par son cri faisoit autant de bruit que cinquante autres, selon Homere, *l. 5. de l'Iliade*; d'où est venu le proverbe: *Faisant plus de bruit que Stentor.*

STEPHANARD ou ETIENNE, dit de *Vicomercato*, à cause du lieu de sa naissance dans le Milanez, fut religieux de l'ordre de saint Dominique, & le premier qui enseigna la theologie à Milan, avec des appointemens

du public. Ce fut vers l'an 1292. qu'il commença à enseigner, & il mourut à Milan l'an 1298. Il avoit composé divers ouvrages, dont aucun n'a été imprimé. L'un est une chronique en vers latins, où il décrit ce qui s'est passé dans le Milanez; mais toûjours d'une maniere avantageuse à Othon Visconti, archevêque de Milan. Cette chronique finit à l'an 1277. & apparemment seroit perdue si Galvaneus Flamma, autre religieux de l'ordre de saint Dominique, ne l'avoit fait entrer dans son *Manipulus florum*, qu'on garde dans quelques bibliotheques, & entre autres dans celle du roi. Paul Jove & Vossius ne sont pas excusables d'avoir confondu Flamma avec Stephanard; & tout ce que M. du Pin a dit de ces deux auteurs montre qu'il ne les connoissoit nullement. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

STEPHANAS, nom d'un des premiers Chrêtiens de la ville de Corinthe, dont saint Paul baptisa toute la famille. Il fut envoyé par les Corinthiens avec Achaïcus & Fortunatus pour visiter saint Paul à Ephese. * I. *Corinth.* I. 16. XVI. 15.

STEPHANIDE (Guillaume) que d'autres appellent *Etienne*, sortoit d'une illustre famille, originaire de Normandie, & fut religieux de saint Benoît à Cantorberi, où il fit sa philosophie. Ensuite il étudia en theologie en France, & fut le compagnon inseparable de S. Thomas de Cantorberi. Il vivoit l'an 1190. sous Richard I. roi d'Angleterre, & laissa plusieurs ouvrages, entre autres, un *de vita & passione Thomæ &c.* * Pitseus *de illust. Angl. script.*

STEPHANION, fut le premier qui fit jouer des comedies, dont les sujets étoient Romains, par des acteurs revêtus d'habits longs ou à la Romaine. On les appella *Togatæ*, pour les distinguer des comedies grecques, qui étoient nommées *Palliatæ*. Il dansa dans les jeux seculaires qui se celebrerent de son tems: la premiere fois sous Auguste, & la seconde sous le quatriéme consulat de Claude Cesar, l'an 47. de Jesus Christ, entre lesquels il n'y eut que 63. ans d'intervalle; mais il vêcut encore long-tems après. * Pline, *hist. l.* 7. *c.* 48.

STEPHANSWERT, petite ville ou forteresse des Pays-Bas. Elle est dans la Gueldre Espagnole, sur une petite isle de la Meuse, entre Ruremonde & Masceyck, à une lieue de celle-ci, & à deux de l'autre. * Mati, *diction.*

STEPHONIUS (Bernardin) Jesuite Italien, de la terre Sabine, né l'an 1560 mort le 8. Decembre 1620. a passé pour un des bons poëtes Latins de son siecle. Il a fait trois tragedies, *Crispe*, *Symphorose* & *Flavie*, qui furent réçues du public avec beaucoup d'estime, & representées avec applaudissement. Naudé p. 275. de son Mascurat dit que la piece intitulée *Flavie* n'a pas été imprimée. Le Vittorio Rossi, qui avoit été grand ami de ce religieux, prétend que son Crispe avoit effacé par l'éclat & la beauté des pensées & du style tout ce qui avoit paru en latin dans le genre tragique depuis Seneque. Stephonius a fait encore d'autres poësies, qui parurent après sa mort. Le Rossi dit qu'il avoit encore fait une piece Macaronique, qui a couru sous le titre de *Macharonis Forza*. Il ajoûte qu'il ne se pouvoit trouver rien de plus beau ni de plus agreable dans cette espece de burlesque. Il n'étoit pas aussi bon orateur que poëte, ses harangues étant un peu trop couvertes de fard, de fleurettes & de beautés étrangeres. * Janus Nicius Erythræus, *il Pinacoth.* I. Philippe Alegambe, & Nathanël Sotwel, *in bibl. Societ. Jesu.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les poëtes modernes.*

STERCK, *cherchez* FORTIUS &c.

STERLING, ville & province d'Ecosse, en la partie meridionale, avec titre de comté.

STERNBEGER (Luc) disciple de Luther & de Melanchthon, prêchoit des opinions détestables en Moravie l'an 1561. contre Jesus-Christ & sa sainte Mere. Il rejettoit le nom de la Trinité avec les Ariens, & ne vouloit admettre ni le baptême ni l'eucharistie, parlant de ces sacremens avec des termes qu'on ne pourroit mettre sans horreur sur le papier. * Surius, *in chron.* Genebrard, *in Pio IV.* Prateole. Gautier, *chron. sæculi XVI. cap.* 38.

STERNBERG, petite ville des états de Brandebourg, située dans un duché qui porte son nom, à six lieues de Francfort, sur l'Oder vers le levant. * Mati, *diction.*

STERNBERG (le pays ou le duché de) contrée de la nouvelle marche de Brandebourg, dans la haute Saxe. Elle est vers la Silesie, entre la Warte & l'Oder. Elle peut avoir dix lieues de long & quatre de large. Le pays est fort montagneux, & ses lieux principaux sont Sternberg & Drossen. * Mati, *diction.*

STERQUILINUS, étoit un dieu que les Payens invoquoient lorsqu'ils fumoient la terre, du mot latin *Sterquilinum*, *fumier.* * Servius, *in* I. *Georg.*

STERTZINGEN, anciennement *Vipitenum*, *vepitenum*, *Fortia Castra*, bourg ou petite ville d'Allemagne. Ce lieu est dans le Tirol, sur l'Eisock, à six lieues d'Inspruck vers le midi. On y fabrique de bonnes lames d'épée, & on dit qu'il y a des mines d'argent dans son territoire. * Mati, *dict.*

STESICHORE, *Stesichorus*, poëte lyrique, étoit d'Himera, ville de Sicile, & vivoit vers la XLII. olympiade, & l'an 612. avant Jesus-Christ. De plusieurs ouvrages qu'il avoit composés, nous n'avons aujourd'hui que quelques fragmens qui se reduisent à trente ou quarante vers d'un fort grand nombre pour lesquels toute l'antiquité témoignoit avoir beaucoup d'estime. Horace nous apprend que son style étoit grand, plein & majestueux; mais il semble que son principal talent consistoit dans la poësie lyrique. Denys d'*Halicarnasse* dit que Stesichore avoit toutes les bonnes qualités & les graces de Pindare & de Simonides; mais qu'il les a surpassés tous dans la grandeur de son sujet, où il a fort bien gardé les caracteres des mœurs & des personnes. Quintilien témoigne que c'étoit un genie sublime; qu'il avoit pris des sujets grands & élevés, comme des guerres importantes, & les belles actions des plus vaillans capitaines, pour exercer dignement ses talens; qu'il avoit fort bien soûtenu la majesté du poëme épique par sa lire: mais qu'il étoit quelquefois accablé de son abondance, & que pour n'avoir pas sçu se moderer il avoit perdu l'avantage qu'il auroit eu d'être le second après Homere, & de l'approcher de fort près. Alexandre *le Grand* mettoit Stesichore au rang de ces poëtes, que l'on doit lire & étudier. Ce poëte écrivoit en langue dorique. Stesichore n'étoit pas son veritable nom; mais il fut ainsi appellé dans la suite pour avoir arrêté & fixé la maniere de la danse aux instrumens, ou du chœur sur le théatre, *Stesichorus*, c'est-à-dire, *Stator chori.* On dit de lui qu'il fit quelques vers contre Helene, & que Castor & Pollux ses freres, prirent les choses si à cœur, qu'ils punirent l'emportement du poëte par un aveuglement dont il fut frappé. Il devint plus sage; & ayant chanté la palinodie dans un ouvrage avantageux à Helene, il recouvra l'usage de la vûe, & perdit la vie la premiere année de la LVI. olympiade, & l'an 556. avant Jesus-Christ. * Horace, *l.* 4. *ode* 9. *ad Lollium.* Denys d'*Halycarnasse*, *lib. de auctoribus Græc. jud.* Quintilien, *Institut. oratoriar. lib.* 10. *c.* 1. Euseb. *in chron.* Suidas, *in lexic.* Lilio Giraldi, *hist. poët.* Tanaquil le Fevre, *vies des poëtes Grecs.* C'est Pausanias qui a publié particulierement la fable des vers contre Helene. Hesychius l'a copiée, & plusieurs l'ont suivi.

STESICLÉE *Stesiclea*, dame Athenienne, d'une rare beauté, laquelle étant aimée de Themistocle & d'Aristide, fut la premiere cause de la discorde qui survint entre ces deux excellens capitaines au sujet du gouvernement, vers l'an 483. avant Jesus Christ. * Plutarque, *vie de Themistocle.*

STESICRATE, *Stesicrates*, sculpteur celebre, entreprit un ouvrage prodigieux, dont la matiere devoit être le mont Athos même. Le mont Athos, aujourd'hui *Monte-Santo*, est une presqu'isle jointe à la Macedoine, & qui avance dans l'Archipel, entre le golfe de *Monte-Santo*, autrefois le *Golfe Strimonique*, & *le Golfe Singitique.* Il offrit de tailler ce mont, qui est d'une hauteur prodigieuse, d'en former une statue d'Alexandre *le Grand*, de laisser dans chaque main un espace pour y bâtir une ville, & de faire passer la mer entre ses jambes, par la communication des deux golfes que cette presqu'isle separe. Il mourut lorsque son ouvrage n'étoit encore qu'ébauché. D'autres disent qu'Alexandre refusa de l'y laisser travailler. * *Voyez* Lucien, *de la maniere d'écrire l'histoire &c.* P. Belon, *observ. l.* I.

STESIMBROTE, fils d'*Epaminondas*, general des Thebains, fut tué par ordre de son pere, pour avoir donné bataille aux Lacedemoniens, malgré la defense

défenſe de ſon pere, quoiqu'il eût remporté la victoire. * Plutarch. M. Du Pin, *bibliot. univerſ. des hiſt. prof.*

STESIMBROTE, *Steſimbrotus*, de Thaſe, eſt un hiſtorien Grec, qui doit avoir vêcu peu avant Philippe de Macedoine. On ne ſçait pas quel étoit le titre de ſon hiſtoire; mais ſeulement que les illuſtres actions de Themiſtocle, de Cimon & de Pericles, generaux des Atheniens y étoient décrites avec beaucoup d'exactitude, & que Plutarque a bien profité de ſon travail. * Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 4. *c.* 7.

STETIN, ville anſeatique d'Allemagne, capitale de la Pomeranie, eſt diviſée par la riviere d'Oder, en deux parties inegales, après qu'elle y a fait une iſle. On aſſure que non ſeulement elle eſt forte; mais encore une des plus belles & des plus grandes de l'Allemagne. Sa communication avec la mer par le moyen de la riviere, la rend extrêmement marchande. On y voit le palais des anciens ducs de Pomeranie, qui faiſoient leur ſejour ordinaire en cette ville. Elle a été cedée à la couronne de Suede par la paix de Munſter en 1648.

STETTIN, NIEW STETTIN, c'eſt-à-dire, *la Nouvelle Stettin*, petite ville mal peuplée. Elle eſt dans la Caſſubie, province de la Pomeranie ducale, ſur le petit lac de Willem, & à dix lieues de Coſlin vers le midi. * Mati.

STEUCUS (Auguſtin) dit EUGUBINUS, natif de Gubio, dans le duché d'Urbin en Italie, vers l'an 1540. étoit chanoine Regulier de la congregation du S. Sauveur, & fut choiſi pour être garde de la bibliotheque apoſtolique. Il avoit une connoiſſance particuliere des langues orientales, & s'en ſervoit dans cet emploi pour mettre en meilleur ordre des manuſcrits qui étoient en ces langues. Quelque tems après on lui donna l'evêché de Chiſaimo en Candie. Nous avons divers ouvrages de ſa façon; comme des notes ſur le Pentateuque, des commentaires ſur 47. pſeaumes, ſur Job &c. *De perenni philoſophia lib. X. adverſùs Lutheranos lib. III. Coſmopœia ſeu de mundi opificio &c.* Sonnius imprima l'an 1577. à Paris tous les ouvrages d'Auguſtin Steucus, qu'il mit en trois volumes * Sixte de *Sienne*, *biblioth. ſacr.* Poſſevin, *in appar.* Le Mire, *de ſcript. ſæc. XVI. &c. Voyez* le jugement qu'en fait M. Simon, *hiſt. critiq. du V. T. l.* 3. *c.* 12.

STEVE, ou plûtôt SAN ESTEVAN (Pierre Jacques) medecin, natif de Valence en Eſpagne, ſçavoit parfaitement trois langues, étoit mathematicien, anatomiſte, & s'acquit de la reputation par les leçons publiques qu'il fit dans les écoles de medecine. Il a fait de belles remarques ſur *Nicandri Colophonii Theriaca, heroïco carmine reddita*, & a compoſé un ſçavant commentaire, *in Hippocratis librum ſecundum* Ἐπιδημιῶν *ſeu popularium morborum*, imprimé à Valence, l'an 1582.

Il laiſſa un fils, MARTIN SAN ESTEVAN, qui ſe fit Jeſuite, au commencement que cette Societé fut reçue en Eſpagne. Ce dernier avoit profeſſé la Theologie pendant pluſieurs années; il fut envoyé aux Indes par ſes ſuperieurs, pour y prêcher la foi, & mourut en 1619. * *Bibliotheca Hiſpanica.*

STEWECHIUS (Godeſcalc) de Heuſden, a publié des notes ſur *Vegece*, *Frontin*, *Apulée*, *Arnobe*, & un aſſez beau traité des particules de la langue latine. C'étoit un habile & honnête homme, au ſentiment de Scioppius, & il merite ſa place parmi les bons critiques. Ce qu'il a fait ſur Vegece & ſur Frontin eſt bon & rare. * G. Sciopp. *de art. crit.* Poſter. Scaligeran.

STEYAERT (Martin) docteur de Louvain, s'eſt rendu fameux dans le XVII. ſiecle. Il fut promû au doctorat à l'âge de 28. ans, contre l'uſage établi dans cette fameuſe univerſité de n'en recevoir qu'à 30. mais il merita cette prérogative par la maniere éclatante dont il s'étoit diſtingué dans ſes études de theologie. Deux ans après (en 1675.) la faculté le députa à Rome avec le P. Lupus & M. Van Vianem, & il y contribua beaucoup à faire cenſurer par le pape Innocent XI. 65. propoſitions de morale relachée. Son attachement à l'étude fut extraordinaire; étant chanoine d'Ipres, il ne ſortoit de ſon cabinet que pour aller à l'égliſe; & pendant ſon ſejour à Rome, il ne prit chaque nuit que deux heures de ſommeil. Ce prodigieux travail lui acquit de la reputation. Outre ſa langue naturelle & les langues ſçavantes, la latine, la grecque & l'hebraïque qu'il ſçavoit paſſablement, il parloit encore aiſément françois, eſpagnol, italien, allemand & anglois. L'hiſtoire ſacrée & profane, la geographie ancienne & nouvelle lui étoient familieres; mais il fit toûjours ſon étude principale des peres & des theologiens. En 1685. il fut fait recteur de l'univerſité. Le pape Innocent XI. & le roi d'Eſpagne Charles II. qui lui avoient donné l'excluſion, la leverent, dès qu'il eut ſigné ſans reſtriction, ni explication, ni diſtinction, le formulaire d'Alexandre VII. Il fut fait enſuite preſident du college de Baius, puis du grand college, cenſeur des livres, chanoine & doyen de ſaint Pierre de Louvain, profeſſeur royal en theologie, vicaire apoſtolique de Boſleduc, commiſſaire apoſtolique & official de tout le dioceſe de Louvain, & conſervateur de l'univerſité. Tous ces emplois qu'il eut tout à la fois, ne l'empêcherent pas de donner au public pluſieurs écrits de morale & de controverſe ſur toutes les queſtions qui furent agitées de ſon tems. M. Arnauld a fait contre lui un excellent ouvrage en neuf parties, intitulé: *Difficultés propoſées à Mr. Steyaërt.* Il mourut âgé de 54. ans en Avril 1701.

STEYR, petite ville de l'Autriche. Elle eſt ſur une montagne au confluent de la riviere de Steyr, avec l'Ens, & à trois lieues au-deſſus de la ville d'Ens. Quelques geographes prennent Steyr pour l'ancien bourg du Norique, nommé *Aſtir*, *Aſturis*, *Caſturis*; les autres pour la ville du même Noriquée, nommée *Claudivium*, *Claudionum*, *Claudia*; mais il n'y a pas une grande certitude en tout cela. * Baudrand.

STHENELUS, roi d'Argos & de Mycenes, fils de *Crotopus*, dernier de la race de Phoronée, ſucceda à ſon pere dans le royaume l'an 1487. avant Jeſus-Chriſt. Il regna onze ans, & eut pour ſucceſſeur Danaüs, étranger venu d'Egypte. * Caſtor. Pauſanias. *Apollodor.* Euſebe, *in chron.* Tatien. Hygin. M. Du Pin, *bibl. univ. des hiſt. prof.*

STHENELUS, roi d'Argos & de Mycenes, étoit fils de *Perſée* & d'*Andromede*, ſucceda à ſon pere, & regna huit ans. Euryſthée ſon fils poſſeda la couronne après lui. * Euſebe, *in chron.*

STHENELUS, fils d'*Actor*, l'un de ceux qui accompagnerent Hercule dans ſon expedition contre les Amazones. Revenant de cette guerre, il fut tué par une des Amazones d'un coup de fléche, & enterré ſur les côtes de Paphlagonie. On dit que les Argonautes paſſant par ce lieu, il obtint de Proſerpine la permiſſion de ſortir des enfers pour venir voir ces heros; qu'il leur apparut, & s'évanouit auſſi-tôt; & que Mopſus avertit les Argonautes d'aborder au rivage, & de rendre les derniers devoirs à Sthenelus. Cette expedition des Argonautes eſt de l'an 1262. avant J. C.

STHENELUS, fils de *Capanée* & *d'Evane*, fut l'un des capitaines Grecs qui vinrent au ſiege de Troye, l'an 1194. avant J. C. Virgile le met au nombre de ceux qui s'enfermerent dans le cheval de bois, pour ſe rendre maîtres de la ville. *lib.* 2. *Æneïd.* Horat. *l.* 1. *carm. Ode.* 15. & *l.* 4. *Od.* 9.

STHENION, SOSTHENIUM, ISTENIA, STEGNA, bourg de la Romanie, ſitué ſur le canal de Conſtantinople, au milieu du chemin de la ville de ce nom à la mer Noire. Ce lieu eſt ſur le petit golfe de Sthenion, en latin *Soſthenius Sinus*, & anciennement *Leoſthenium*, *Laoſthenes* & *Portus Senum.* * Baudrand.

STHENIPPUS, Lacedemonien, ayant été condamné à une amende par les éphores, feignit d'être transfuge chez les Egeates, qui le reçurent comme un ennemi des Lacedemoniens; mais ayant gagné pendant qu'il demeuroit chez eux ceux qui n'étoient pas favorables à leur prince Ariſtocle, il le tua, avec leur ſecours, dans le tems qu'il alloit offrir un ſacrifice. * Polyen, *l.* 2. *c.* 26.

STHUR, homme de la tribu d'Aſer, l'un de ceux qui furent envoyés par Moyſe pour conſiderer la terre promiſe. * *Nomb.* 13. 14.

STIBARUS DE RABENECK (Daniel) né à Virtzbourg, ville de la Franconie, l'an 1503. étudia à Erfort. Il lia amitié avec Joachim Camerarius, qui étoit

deja en reputation, & qui se rendit très-illustre par son sçavoir. Ce fut là que Stibarus, malgré sa mauvaise fortune, & l'humeur trop severe de son tuteur, fit un grand progrés dans les lettres. Après avoir été admis dans un college ecclesiastique, où, suivant la coûtume du pays on éleve ceux que l'on destine aux charges publiques, il parvint à un haut degré de science. Lorsqu'il fut revenu dans son pays, il exerça des emplois fort considerables pendant vingt années. Il fit paroître son courage dans les guerres de sa patrie contre Albert marquis de Brandebourg, & fut nommé ambassadeur auprès de lui pour conclurre la paix. Au retour de son ambassade, il devint paralytique, & mourut peu de tems après, le 7. d'Août de l'an 1555. âgé de 52. ans.* Melchior Adam, *vit. Germ. jurisc. & polit.*

STIFELS Michel ministre Protestant, natif d'Eslingen, ville de la Suaube en Allemagne, a donné au public un livre d'arithmetique, où l'algebre est expliquée avec une méthode tres-facile. Il fit le prophete ; & se mit en tête de faire croire que le jour du jugement devoit arriver l'an 1553. Il mourut à Jene en Turinge, âgé de 80. ans.* Quen. *de patr. illust. vir.* Possevin, *bibl.* Spond.

STIGELIUS (Jean) Allemand, natif de Gothe en Turinge, mort le 21. Fevrier 1562. en la 47. année de son âge, a publié des vers latins, qui se trouvent au sixiéme tome des delices des poëtes d'Allemagne. On les a mis aussi en un volume à part, qui comprend des épithalames, des épitaphes & des épigrammes. Il avoit aussi tourné plusieurs pseaumes en vers; il avoit même commencé des fastes Chrétiens à l'imitation d'Ovide. Son style, suivant Borrichius, est serré, grave & agreable; il fait paroître du feu, quand la matiere semble le demander; & ses élegies ont quelque chose de plus beau que le reste de ses poësies.* Olaüs Borrich. *dissert. de poët Lat.*

STIGLIANI (Thomas) chevalier de Malte, de Macera dans la Basilicate au royaume de Naples, mort sous le pontificat d'Urbain VIII. a donné un assez grand nombre de poësies italiennes, qui l'ont fait considerer comme un des ornemens de son pays. Il a fait le *Chansonnier*, divisé en huit livres, dont les quatre premiers ne contiennent que des amours de differentes especes, & les quatre derniers des sujets; 1. heroïques, 2. moraux; 3. funebres; 4. familiers. La premiere édition de ces poësies faite à Venise en 1601. fut condamnée à Rome le 16. Decembre. Le chansonnier reformé parut à Venise en 1605. On a encore du Stigliani un autre poëme fort grand touchant le *nouveau monde*, dont les vingt premiers chants parurent à Plaisance l'an 1617. L'ouvrage fut réimprimé à Rome en 1628. augmenté de trente-quatre livres. Son polypheme est une espece de pastorale en stances.* Girolamo Ghilini, *Theatro d'huom. Letter. part.* 1. Nicolas Toppi. *nella biblioth. Napolit.* Leon. Nicodem. *addizion. alla biblioth. Napolit.* Francisco Balducci, *nella lettera al lettore ò verò præfat. ed Stiglian. op.*

STIGLIANO, STILLIANO, bourg du royaume de Naples. Il a titre de principauté, & est dans la Basilicate, à cinq lieues de Tursi, vers le couchant, & appartient à la maison de Caraffe. *Voyez* CARAFFE, Mati, *diction.*

STIGMATES, signes ou caracteres dont on marquoit les esclaves qui avoient été fugitifs: c'étoit ordinairement au front, & la marque la plus commune étoit une F. On se contentoit quelquefois de leur mettre un collier ou un brasselet, sur lequel on écrivoit le nom du maître. Quelques-uns ont cru qu'on imprimoit aussi des caracteres sur les mains, sur les bras ou sur les épaules des soldats Romains; mais cet usage n'a pas été general, & ne se pratiquoit ordinairement qu'à l'égard des nouveaux soldats. A present le nom de stigmates ne se dit gueres que des marques ou impressions des playes de Jesus-Christ, que l'on suppose avoir été faites par un ange sur le corps de saint François. *Voyez* sur ce sujet l'article S. FRANCOIS. A l'égard des anciens stigmates, *voyez* Herodote, *l.* 7. Athenée, *dipnosophistes*, *l.* 1. Ausone, *epigram.* 15. Petrone. Martial, *l.* 2. *epigram.* 29. Nonius Marcellus.

STILARI, CAPO STILARI, bourg de la Natolie Propre. Il est sur le cap Blanc ou de Stilari, qui est au couchant de Smyrne, vis-à-vis de l'isle de Scio.* Mati, *diction.*

STILICON, Vandale d'extraction, servit dans les armées de l'empire, sous Theodose *le Grand*; & s'étant acquis beaucoup de part dans ses bonnes graces, il épousa *Serene*, niece de ce prince, & fille de son frere. Quelque-tems après, Theodose ayant declaré ses fils empereurs, Arcadius d'Orient, & Honorius d'Occident, donna Rufin pour tuteur au premier, & Stilicon au second. Comme Stilicon avoit beaucoup de courage & d'experience, tout prospera entre ses mains, jusqu'à ce que l'ambition le perdit. Vers l'an 402. il défit les Goths dans la Ligurie; de sorte qu'Alaric, qui depuis 30. ans avoit ravagé la Thrace, la Grece, & les provinces de l'Illyrie, sans trouver aucune resistance, fut contraint de fuir; mais Stilicon, pour ses interêts particuliers, priva l'empire du fruit de cette victoire, & ternit sa gloire propre. Car pouvant empêcher Alaric de se sauver, & le tenant assiegé de toutes parts, il fit une secrete alliance avec lui, & le laissa échapper, jugeant lui-même que sa grandeur, qu'il vouloit soûtenir, à quelque prix que ce fût, ne se pouvoit conserver que par la guerre, qui le rendoit necessaire à son maître. Quelque tems après il défit Radagaise, autre chef des Barbares. Stilicon étoit deux fois beau-pere de l'empereur, qui avoit épousé Marie; & après la mort de celle-ci, Thermantie, ses deux filles. Son pouvoir excessif lui inspira la pensée d'élever son fils Eucherius à l'empire. Il entretint long-tems des alliances secretes avec les Barbares, & se servit d'Alaric, tantôt le battant, & tantôt le laissant vaincre; mais cette trahison fut enfin découverte, & Stilicon fut tué par ordre d'Honorius l'an 408. Son fils Eucherius fut étranglé avec Serene, que Placidie, sœur de l'empereur, accusa d'avoir fait venir les Barbares devant Rome pour l'assieger, & avoir eu part à tous les desseins de son mari. Le senat ordonna que le nom de Stilicon fût rayé de tous les lieux publics où il se trouveroit gravé, & que l'on abbattît toutes ses statues.* Prosper & Marcellin, *in chron.* Orose, *l.* 7. Claudien, *de Stil.*

STILLINGFLEET (Edouard) l'un des plus celebres théologiens Anglois du XVII. siécle, nâquit en 1635. à Cranburn, dans le comté de Dorset. Après avoir fait ses premieres études, il fut reçû dans le college de saint Jean à Cambridge en 1648. & fut fait *Socius* du même college en 1653. Quelque temps après, il se retira à la campagne, pour mieux étudier, & vaquer aussi à l'instruction des autres. Après avoir été fait maître-ès-arts dans la même université, il se retira à Nottingham. En 1657. dans des tems fort difficiles, ayant eu un benefice à Sutton, il ne voulut pas en exercer les fonctions, sans avoir reçû l'imposition des mains de l'évêque, quoique ce prélat eût été alors chassé de son siége par ceux qui gouvernoient. Ses ouvrages le firent bientôt connoître. Humfred, évêque de Londres, fut un de ceux qui furent persuadés de son merite. Ce prelat le fit curé de la paroisse de saint André en 1665. Peu après le roi Charles II. le choisit pour un de ses aumôniers; & en 1670. à la recommandation de ce prince, il fut élû chanoine de la cathedrale de saint Paul. Deux ans auparavant il avoit été creé docteur en theologie à Cambridge avec beaucoup d'aplaudissement. Il fut fait dans la suite doyen de l'eglise cathedrale de Cantorberi, & peu après archidiacre, puis doyen de la cathedrale de Londres. Il s'acquitta de tous ces emplois avec beaucoup de prudence & de zele dans des tems fort difficiles. Il fut enfin creé évêque de Worcester en 1689. Il avoit été plusieurs années orateur de la chambre basse ecclesiastique; & le roi Guillaume III. l'employa pour revoir la liturgie Anglicane. Il mourut le 27. Mars 1699. Sa bibliotheque, très-nombreuse, puisqu'on y comptoit entr'autres cinq mille volumes *in fol.* a été achetée, par Narcis, primat d'Irlande, & mise à Dublin pour les usages publics. Tous les ouvrages de M. Stillingfleet ont été imprimés en six volumes *in fol.* Le principal est ses *Origines sacræ*. Il y en a plusieurs de controverse contre l'eglise Romaine. Il a aussi écrit contre M. Locke, qui avoit avancé qu'on ne pouvoit sçavoir si l'ame n'étoit point materielle, & qu'on ne pou-

voit prouver son immortalité que par l'écriture.* Voyez *sa vie au-devant de ses ouvrages.*

STILO, anciennement *Cœcinum*, *Carcinum*, *Concinthum*; est un ancien bourg des Brutiens. Il est dans la Calabre ulterieure, province du royaume de Naples, à six lieues de Girau, du côté du nord, & à une lieue & demie du cap de Stilo, appellé anciennement *Carcinum*, & *Cocinthum Promontorium*.* Baudrand.

STILPON, de Megare, philosophe & disciple d'Euclide, vivoit dans la XVIII. olympiade, 306. ans avant Jesus-Christ, lorsque Demetrius I. du nom, surnommé *Poliocertes*, roi de Macedoine, prit la ville de Megare. Ce prince donna ordre que l'on épargnât la maison de ce philosophe; mais ses ordres ne furent pas observés, & la maison de Stilpon fut pillée. Demetrius l'ayant sçû, lui envoya demander un état de tout ce qu'il avoit perdu, afin de le lui faire rendre: à quoi il fit réponse qu'on ne lui avoit rien pris, puisqu'on ne lui avoit enlevé ni son sçavoir, ni son éloquence. Il donna en même tems des instructions par écrit, à ce monarque, pour lui inspirer l'humanité, & la noble envie de faire du bien aux hommes, dont il fut si touché, qu'il suivit depuis ses conseils. Stilpon étoit si éloquent, & s'insinuoit avec tant de facilité dans l'esprit de ses auditeurs, que tous les autres philosophes quittoient leur maître pour le venir entendre. Il avoit des sentimens fort équivoques sur la divinité: ce qui ne l'empêcha pas d'être consideré comme un des chefs des Stoïques. Il laissa quelques dialogues de sa façon, dont on ne fit pas grand cas. Ciceron remarque qu'il étoit de son naturel porté à la débauche; mais qu'il se corrigea par raison & par sa doctrine.* Diogene *Laërce*, *l. 2. vit. philos.* Seneque *ep. 9. &c. 5. de Const.* Suidas. Cicero, *l. de fato. c. 5.* Plutarque &c.

STIMULA, déesse, ainsi appellée *à stimulando*, parce qu'elle donnoit de l'émulation, éguillonnoit, & portoit sans cesse les hommes aux actions glorieuses: c'est pour cette raison que son temple n'étoit jamais fermé. Elle est la même qu'on nommoit aussi *Horta. Voyez* HORTA.

STIMMER (Tobie) de Schaffouse en Suisse, a été un fort bon peintre, & en a donné des preuves dans les ouvrages à fraisque qu'il a faits sur les façades de quelques maisons qu'il a peintes à Francfort & dans sa patrie, aussi bien que par plusieurs tableaux qu'il a faits à Strasbourg, & pour le marquis de Bade. Entre un grand nombre d'estampes en bois que l'on voit de lui, celles de la bible, qui parurent en 1586. ont un merite particulier; & c'est d'elles que Rubens disoit un jour à Sandrart, qu'il avoit beaucoup profité. Sandrart appelle lui-même ce livre un trésor de science pour la peinture. Bernard Jobius, imprimeur à Strasbourg, a mis au jour beaucoup de ses estampes. Stimmer mourut jeune. Il avoit deux freres, dont l'aîné peignoit sur le verre, & le plus jeune gravoit en bois merveilleusement bien.* De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

STIRIE, province d'Allemagne, que ceux du pays nomment *Steyer*, étoit autrefois une partie de l'ancienne Pannonie, vers les rivieres de Drave & la Mure. Elle a la Hongrie au levant, l'Autriche au septentrion, la Carniole au midi, la Carinthie au couchant, & est divisée ordinairement en haute & basse Stirie. Gratz en est la ville capitale; les autres sont, Judenburg, Cillei, Marcpurg, Rakelsbourg &c. Cette province a obéi autrefois à des seigneurs particuliers, & appartient presentement à la maison d'Autriche. Le pays est fertile, & a même quelques mines.* Cluvier, *descript. Germ. Script. rer. Germ.*

STIRUM, STYRON, bourg avec titre de comté. Il est dans le duché de Berg en Westphalie, sur le Roër, à deux lieues au-dessus de Duisbourg.* Mati, *diction.*

STIVA, montagne, anciennement *Cyrphis*. Elle est dans la Livadie en Grece. Elle prend son nom du monastere de Stiva; & elle s'étend au midi du Parnasse en forme de promontoire, jusqu'au golfe de Lepante, entre les petits golfes de Salone & d'Aspropiti.* Baudrand.

STOA (Jean-François-Quintianus) de Quinzano bourg du territoire de Bresse, ce qui lui fit quitter le nom de *Conti*, son vrai nom, pour prendre celui de *Quintianus*, a fait en latin divers poësies chrétiennes sur les principaux mysteres de notre redemption; & particulierement sur la naissance de Jesus-Christ, sur sa mort, sa resurrection, son ascension, & sur le jugement qu'il doit faire des vivans & des morts. Une partie de ses ouvrages parurent à Paris *in fol.* en 1514. & l'autre partie *in 4°.* avec d'autres ouvrages en prose. Stoa est un peu plus exact dans ses vers que dans sa prose. Les sommaires qu'il a faits des metamorphoses d'Ovide, font connoître que rien ne lui manquoit que le jugement. Il en paroît neanmoins un peu dans une tragedie qu'il a publiée avec ses autres œuvres. Il mourut le 7. d'Octobre 1557. âgé de 73. ans.* Julius Cæsar Scalig. *Hypercrit. seu l. 6. poët.*

STOBE'E (Jean) *Stobæus*, auteur Grec du IV. ou V. siecle, avoit écrit divers ouvrages, dont Photius fait mention dans sa bibliotheque. Les plus importans sont, *Eclogarum, apophthegmatum & vitæ præceptionum, lib. IV. Collectanea sententiarum &c.* Il ne nous est resté que ses recueils. Nous n'avons pas le recueil de Stobée tout entier; & parmi ces fragmens mêmes, qui sont indubitablement de lui, il se trouve bien des choses ajoûtées par ceux qui sont venus après. Cet auteur n'est pas tant considerable par son esprit ou par son érudition, que parce qu'il nous a conservé un vrai trésor des rares monumens des anciens poëtes & des philosophes, sur-tout par rapport à la morale.* Photius, *cod.* 167. Gesner, *in biblioth. & in proleg. collect. sent. Stobæi.*

STOCCUS ou STOKES (Jean) docteur Anglois, natif du comté de Suffolck, & religieux de l'ordre de S. Dominique, étudia à Cambridge, où il fut reçu docteur. Il florissoit l'an 1374. sous Edouard III. roi d'Angleterre, & laissa quelques ouvrages, entr'autres, *Ad rationes Hornebii, lib. I. Determinationum, lib. I. &c.* *Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STOCHEM, bourg avec un château, dans l'évêché de Liege, sur la Meuse, entre Mastricht & Maseyck.* Mati, *dict.*

STOCK (Simon) general de l'ordre des Carmes, & Anglois de nation, se retira dès l'âge de douze ans dans une solitude, & habita dans le creux du pied d'un gros arbre, qui étant nommé *Stock* en anglois, donna ce nom dans la suite à cet illustre penitent. Quelque-tems après il rencontra quelques religieux Carmes, qui étoient passés la premiere fois de la Palestine en Europe. Il prit leur habit, & se rendit considerable par sa pieté. On a de lui quelques ouvrages, tels que sont, *Canones cultûs divini*; *Homiliæ ad populum*; *De christiana pœnitentia*; *Epistolæ ad Fratres.* Il composa aussi des cantiques à l'honneur de la sainte Vierge, & mourut à Bourdeaux vers l'an 1250. ou, selon d'autres, en 1265.* Lucius, *in bibl. Carm.* Alegre, *parad. Carm.* Leland, Balée & Pitseus, *de illust. Angl. script.* Bzovius & Sponde, *in annal. eccl. &c.*

☞ On ne peut gueres passer l'article de Simon Stock sans parler de cette vision, en laquelle on dit que la Vierge lui donna le scapulaire, comme une marque de sa protection speciale envers tous ceux qui porteroient ce petit habit, qui garderoient la virginité, la continence ou la chasteté conjugale, selon leur état, & qui reciteroient le petit office de Notre-Dame. Quelques sçavans hommes de notre tems, entr'autres, M. de Launoi, ont écrit contre cette historiette, qui est neanmoins rapportée dans plusieurs bulles des papes, & qui est contenue dans les leçons de l'office de la fête du scapulaire, approuvé par le saint siege. Entre les bulles des papes, il y en a une de Jean XXII. où ce pontife assure que la Vierge lui avoit declaré dans une apparition, qu'elle délivreroit les religieux du Mont-Carmel & les confreres du scapulaire des flammes du purgatoire, s'ils y étoient détenus, le Samedi d'après leur mort, pourvû qu'ils se fussent acquittés des devoirs de cette confrairie. Cependant, le pape Paul V. fit un decret l'an 1613. par lequel il défendit de representer des images de la Vierge comme descendant dans le purgatoire, pour en tirer les ames des Fideles; parce qu'en effet elle n'y

descend pas. Mais il permet de croire pieusement que la Vierge assiste les confreres du scapulaire d'une intercession speciale le jour du Samedi, que l'eglise a consacré à sa veneration. M. de Launoi a fait un volume pour montrer que la vision de Simon Stock est une fable, & que la bulle qui approuve le scapulaire, appellée *Sabbatine*, est supposée. * *Voyez* le rituel de la confrairie du scapulaire.

STOCKACH, petite ville capitale du langraviat de Nellenburg en Souabe, sur une riviere qui porte son nom, à deux lieues du lac, & à six lieues de la ville de Constance, du côté du nord. * Mati, *dict.*

STOCKPORT ou STOPFORD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Chester, qu'on appelle *Macklesfield*, sur la riviere de Mersei. * *Dict. Angl.*

STOCKBRIDGE, bourg avec marché, dans la contrée du comté de Southampton, qu'on appelle *Kimgom bom*, sur la riviere de Test. Il députe deux membres au parlement. * *Dict. Angl.*

STOCZOW, petite ville de Silesie, sur la Vistule, dans la principauté de Teschen, à quatre lieues de la ville de Teschen, vers le levant. * Baudrand.

STOECADES, isles de la mer Mediterranée, sur la côte de Provence, sont appellées *isles d'Hieres*, parce qu'elles sont près de cette ville. Il y en a trois principales, *Hispa*, *Prote* & *Mese* ou *Pomponiana*, dites *isles du Levant* ou *de Titan*, *Portecros* & *Porquerolles*. Près de là sont celles que les anciens ont nommées *Phœnice*, *Sturium &c.* qui sont *Teste de Can*, *Ribaudas*, *Ribaudon* & *Langoustier*. Au reste, ces isles furent peuplées par de saints moines du tems de Cassien; & il y en avoit encore de l'ordre de Cîteaux du tems d'Innocent III. Elles sont si fertiles, qu'après la perte de Rhodes, les chevaliers de Malte avoient resolu de s'y venir établir, avec la permission du roi de France. * Strabon, 4. Ptolomée, *l.* 10. *c.* 2. Cassien, *in collat.* Bouche, *histoire de Provence.*

STOER, STOR, riviere du duché de Holstein en basse Saxe. Elle coule sur les confins du Holstein propre & de la Stormarie, baigne Itzehoa, & se décharge dans l'Elbe, environ à une lieue au-dessous de la ville de Gluckstad. * Mati, *dict.*

STOFLER (Jean) celebre mathematicien, né l'an 1452. à Justing dans la Suaube, s'appliqua sur-tout aux mathematiques, qu'il enseigna avec reputation à Tubinge. Il la soûtint parfaitement par les livres qu'il publia; tels que furent son grand calendrier Romain; son traité de la composition des astrolabes; ses descriptions geographiques; son commentaire sur la sphere de Proclus &c. Mais il se gâta par la demangeaison de prédire l'avenir, & échoua dans le prognostique qu'il fit d'un grand déluge pour l'année 1524. & de la fin du monde pour l'année 1586. Il mourut de peste, selon quelques-uns, ou, selon d'autres, d'une blessure que lui avoit faite la chute d'une planche l'an 1531. Sans les copies que Stofler avoit laissé tirer de ses écrits à son disciple Munster, ils eussent été perdus entierement, les originaux ayant été consumés dans un incendie à Tubinge. * Melchior Adam, *de vitis philos.* Bayle, *dict. critiq.*

STOICIENS ou STOÏQUES, philosophes d'une secte dont Zenon fut auteur, furent ainsi nommés à cause d'un portique, dit par les Grecs *Stoa*, qui étoit un lieu à Athenes, où ils s'assembloient pour conferer. Le fondement de leurs opinions étoit, que tout se faisoit par une necessité fatale, laquelle ils définissoient un ordre établi & ordonné de tout tems à toutes choses enchaînées les unes aux autres, sans pouvoir être changées par Dieu même; & c'est ce qu'ils appelloient *fatum* ou *le destin*, qu'ils disoient lier les mains à Jupiter même. Ils faisoient aussi les vices égaux: de sorte qu'ils disoient que c'étoit un aussi grand peché de tuer un bœuf qu'un homme; & qu'il y avoit autant de mal de faire mourir un homme de basse qualité, que si c'étoit un roi, ainsi que le témoigne Plutarque. Chrysippe, Apollodore, Possidonius, Cleanthe & autres, ont été en reputation parmi les anciens: mais leurs opinions ont été combattues par les Platoniciens & les Peripateticiens. *Voyez* ZENON LE CITTIEN. Laërce, *l.* 7. *de la vie des philosophes.* Cicero, *in paradoxis.*

STOKE ou STOCCUS (Pierre) Carme Anglois, docteur & premier recteur de l'université d'Oxford, fut envoyé par Guillaume Curtneus, archevêque de Cantorberi, l'an 1382. à Oxford, pour refuter publiquement l'heresie de Wiclef; ce qu'il fit fort heureusement. Il a laissé plusieurs ouvrages, dont les plus considerables sont, des commentaires sur la bible & sur le Maître des Sentences; un livre d'articles contre Wiclef; un des questions ordinaires; un traité *De superioritate clerici*, *contra Philippum Repingtanum*; *contra Nicolaum Herfordium &c.* Stoke mourut le 28. de Juillet de l'an 1399. en son couvent de Hucheu, dans le comté d'Oxford, sous le regne de Richard II. qui regnoit pour lors en Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STOKEGOMER, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Sommerset, qu'on appelle *Williton.* * *Dict. Angl.*

STOKESLEI, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Langbargh.* * *Dict. Angl.*

STOKOLM ou STOCKHOLM, en latin *Holmia*, ville capitale du royaume de Suede, avec un port au dégorgement du lac Meler, est le sejour ordinaire des rois de Suede, & est enfermée entre des rochers, des montagnes & des lacs, qui rendent sa situation tout-à-fait bizarre. On dit de cette ville, que le hazard & la fortune seule lui ont donné ce plan; & on rapporte que les premiers Suedois, après avoir perdu par le feu leur ville principale, resolurent d'en bâtir une autre, & de commettre à la fortune le choix de sa situation. Pour cela ils jetterent en mer un bâton, dans le dessein de s'arrêter où le sort & la mer le porteroient; & voyant ce bâton s'arrêter entre ces écueils, ils y bâtirent leur ville. Son port est très-sûr, & les plus grands navires approchent si près de la ville, qu'ils semblent toucher les maisons des particuliers, & demeurent tranquilles au milieu du port, sans ancres & sans cables. Stockholm, consiste en six petites isles ou quartiers, & en deux fauxbourgs. Les isles ou quartiers sont, Stockholm, Ridderholm, Konungsholm, Helglandesholm, Schipsholm, Laduggarsland. Les deux fauxbourgs sont, celui du Nord & celui du Sud. *L'isle de Stockholm* est ce qu'on nomme la ville, & est le quartier le mieux peuplé. Depuis l'an 1641. on a travaillé à donner de la largeur & de l'embellissement à ses anciennes rues, qui etoient étroites & conduites par détours. Sa principale rue, qui est appellée *Regerings-gatan*, est bordée par de très-belles maisons, qui ont jusqu'à cinq étages de haut. On y voit le palais des nobles, qui s'appelle *Riddarchuset.* C'est là où se tiennent les dietes generales, quand elles sont convoquées à Stockholm; & l'on voit dans la salle de l'assemblée, les armoiries & les titres des comtes, des barons & des gentilshommes de tout le royaume. Dans cette même isle est le grand marché, qu'ils appellent *Stora-Torger*; & le château du roi, que nous décrirons ci-après. On y voit aussi le temple nommé *Storas-kirken*, dedié à saint Nicolas: il est couvert de cuivre, ce qui est commun aux autres temples & à plusieurs maisons. *L'isle de Ridderholm* ou *isle des Nobles*, est jointe à Stockholm par un pont de bois: c'est-là qu'est le temple de Clostrkirk, qui a été autrefois une eglise de Cordeliers, & où deux rois de Suede sont inhumés. *Konungsholm* ou *l'isle du Roi*, se nommoit *l'isle des Moines*, lorsque l'on y professoit la religion Catholique, parce qu'en ce tems-là on y avoit fait bâtir plusieurs monasteres. Son terrain est inégal; mais on l'applanit tous les jours pour y bâtir des maisons à la moderne. On y voit de fort beaux jardins & d'agreables promenades: cette isle est jointe au fauxbourg du Nord, par un long pont de bois. *Helglandesholm*, ou *l'isle du Saint-Esprit*, est un quartier où logent beaucoup d'artisans, & qui renferme neanmoins quelques maisons assez belles. Il répond par deux ponts de bois à la ville & au fauxbourg du Nord. *Schipsholm* est l'isle ou les vaisseaux viennent mouiller à Stockholm. On voit en ce quartier le palais de l'amirauté, & quantité de magasins pour l'équipement des flottes: il est joint au fauxbourg du Nord par

un pont de bois. *Laduggarsland*, ou *l'isle de la Metairie*, est ainsi nommée à cause qu'on y trouve la menagerie du palais du roi. Il y a beaucoup de jardinages & des maisons où le menu peuple va se promener. Le fauxbourg du Nord, qui y répond par un pont de bois, est d'une étendue assez considerable : c'est la retraite de beaucoup d'artisans, & le quartier où l'on a fait les jardins du roi. *Le fauxbourg du Sud* est le lieu où l'on vend la plûpart des marchandises qui viennent de Moscovie. L'on y a fait bâtir une magnifique bourse, qui est très-commode pour l'assemblée des marchands. Le lac de Meler forme le port de cette ville ; & l'ancrage ordinaire est entre la ville & Schipsholm. Ce port est admirable pour sa capacité, pour la tenue de son fond, & par son abri : de sorte que les plus grands vaisseaux y sont en sûreté contre les coups de mer, & même contre les insultes de l'ennemi, à cause des forts qui en défendent le canal. Le château, qui est le palais où le roi fait ordinairement sa residence, est sur un terrain qui commande au port, & découvre la ville. Sa porte fait face à une grande place publique, laquelle en est separée par le fossé qui environne le château. Tout le bâtiment est divisé en trois parties, par autant de grandes cours. Dans la premiere on trouve des corps de garde, & de grands pavillons, où se tient l'assemblée qui s'appelle le college de l'execution : c'est le gouverneur de la ville qui y préside, & qui regle les affaires. La seconde cour contient les appartemens où loge le roi, qui sont composés de plusieurs pavillons & de quelques galeries, pour la communication de l'un à l'autre : l'antiquité du château n'empêche pas qu'il n'y ait de la symmetrie dans ses appartemens, & des meubles très-riches. On voit à côté la chapelle du roi, qui est grande & fort propre, & dont la voûte est enrichie de dorure & de figures de relief très-bien travaillées. Quelques-uns des anciens rois y ont été inhumés. Dans cette même cour sont les chambres où l'on s'assemble pour les affaires de l'état ; à sçavoir, le college des guerres, la chancellerie & la chambre des comptes. Au dessus de la chancellerie est la chambre du senat, où s'assemblent les senateurs de la monarchie, & près de la grande salle du royaume, c'est ainsi qu'ils appellent celle qui est destinée à l'assemblée des états generaux du royaume, lorsqu'ils sont convoqués à Stockholm. On y voit les armoiries de toutes les provinces qui dépendent de la couronne. Un peu plus avant on trouve une celebre bibliotheque, où il y a quantité de rares manuscrits, avec un grand nombre de bustes & d'autres figures qui representent des dieux, des empereurs & des rois, dont la plûpart ne sont pas tant remarquables par la richesse de la matiere, qui est de differens métaux, & même de pierre fine, que par la beauté & la regularité du travail. La troisiéme cour est occupée par les appartemens de la reine, qui sont aussi très-commodes & fort bien meublés. Ce qu'il y a de plus remarquable dans le château, c'est une tour ronde, que l'on nomme *Trekronor*, c'est-à-dire, *la cour des trois couronnes*, parce qu'on voit sur son sommet trois couronnes de cuivre doré, qui representent les armoiries de Suede, & désignent les trois royaumes, de Suede, de Danemarck & de Nortwege, autrefois soûmis à un même roi. Il y a quantité de pieces de canon en batterie dans les premiers étages de cette tour. Cet édifice fut presque tout consumé par un incendie arrivé le 17. Mai 1697. Les rois de Suede n'ont point affecté de lieu particulier pour leur sepulture, tant à cause que la couronne a passé en differentes maisons, qui ont choisi les tombeaux de leurs familles particulieres, qu'à cause que la diversité des religions & des differens changemens du siege royal, qui a été transferé en plusieurs villes, comme dans les premiers tems à Upsal, puis à Biork, à Sighuna, qui a été ruinée par les Moscovites, à Scara, puis derechef à Upsal, & en dernier lieu à Stockholm. Les rois Idolâtres étoient enterrés sous les trois montagnes d'Upsal, qui sont à une demi-lieue de cette ville, autrefois la capitale du royaume. Ils appellent ces trois hauteurs, *Gambla*, *Upsala*, *Hegar*. La plûpart des rois Catholiques sont inhumés dans les villes de Strengnes & de Waldstena. Les rois Lutheriens ont leurs sepulcres dans l'eglise cathedrale d'Upsal, à la reserve de Gustave Adolphe, surnommé *le Grand*, & de Charles Gustave, surnommé *Auguste*, qui ont leurs tombeaux à Stockholm, dans l'église de Ridderholm, qui appartenoit autrefois aux Cordeliers, & se nomme encore *Closterkirk*. Les corps de ces deux princes sont dans une cave au-dessous d'une chapelle destinée à mettre le tombeau du roi Gustave ; & l'on a bâti une autre chapelle de pierre de taille, les autres n'étant que de briques, pour y faire le mausolée de Charles X. surnommé *Auguste*. Quelques seigneurs de Suede y ont aussi les leurs ; à sçavoir, les comtes de Walaburg, de Leijonhnfrud ; les barons de Wachmeister, & quelques autres. * Eschauguete, ou *description de Suede*. Jovain, *voyage de Danemark*. Daviti. Saxon *le Grammairien*, *hist.* Payen, *voyage de Suede*.

STOLBERG, petite ville avec un château. Elle est capitale du comté de Stolberg, en Turinge, est située à quatre lieues de la ville de Northausen vers le levant. * Mati, *dict.*

STOLBERG, comté, petit état de la Turinge, en haute Saxe. Il est entre les comtés de Mansfeld, de Schwartzburg, de Hohenstein, & la principauté d'Anhalt. Il n'a que quatre lieues de long, & trois de large, & la ville de Stolberg en est le seul lieu considerable. Les comtes de Stolberg possedent encore le comté de Wernigerode en basse Saxe, & ils sont divisés en deux branches, qui portent les noms de Stolberg-*Isenbourg*, & Stolberg-*Guderen*. * Mati, *dict.*

STOLHOFEN, STOLHOVEN, petite ville du marquisat de Bade en Souabe. Elle est sur le Rhin, à une lieue au-dessus du Fort-Louis, & à quatre au-dessous de Strasbourg. Stolhofen est une place forte par sa situation dans des marais ; mais les ouvrages ne sont que de gazon. * Mati, *dict.*

STOLPE, petite ville avec un vieux château. Elle est capitale de la Vandalie, province de la Pomeranie ducale, & située sur la riviere de Stolpe, à sept lieues de Rugenwalde vers l'orient. * Baudrand.

STONAR, ville maritime de l'isle de Thanet, dans la partie nord-est du comté de Kent. Elle est remarquable pour avoir été le lieu de la sepulture de Vortimer roi des Bretons, qui après avoir vaincu les Saxons dans plusieurs batailles, & les avoir chassés de cette isle, ordonna que son corps y fût enterré, croyant épouvanter par là les Saxons, & les détourner du dessein d'y faire jamais descente. Il sembloit avoir voulu imiter Scipion l'*Africain*, qui ayant remporté plusieurs avantages contre les Carthaginois, ordonna que son tombeau fût tourné du côté d'Afrique, pour épouvanter encore ces mêmes ennemis, & les éloigner des côtes d'Italie. Mais les Bretons éprouverent par de tristes experiences la difference qu'il y a entre un roi en campagne à la tête de ses armées, & un roi couché dans le tombeau. * *Dictionaire Anglois*.

STONE, ville d'Angleterre, avec marché, dans la contrée du comté de Stafford, qu'on appelle *Pire-hill*, sur la Trente. Elle est sur le grand chemin de Chester. * *Dict. Anglois*.

STONEHINGE, édifice surprenant, & le monument ancien le plus curieux qu'on puisse voir en Angleterre. Il est dans la plaine de Salisburi, à deux milles à l'occident d'Amesburi, dans le comté de Wilte. Il est composé de plusieurs grandes pierres grisâtres, qui n'ont point été taillées, dont quelques-unes ont 28. pieds de long & 10. d'épaisseur. Elles sont placées deux à deux perpendiculairement sur la terre, avec une troisiéme mise de travers, & unies ensemble avec des tenons & des mortaises. Speed croit que ce monument est l'ouvrage d'Aurelius, surnommé *Ambrosius*, roi de Bretagne, en memoire de ces gentilshommes traîtres, qui furent massacrés en cet endroit-là par les Saxons dans un jour de conference. Mais l'auteur d'un livre anglois écrit sur ce sujet, & qui a pour titre *Stone-hinge-restored*, entreprend de prouver que c'est un temple construit par les Romains en l'honneur de *Cœlus* ou de *Cœlum* fils de l'*Æther* ou du jour, le plus ancien des dieux des Payens. Et voici ses raisons. Que ce soit un ouvrage des Romains, cela paroît par l'ordre & par le modele de ce monu-

ment. Ce sont quatre triangles équilateraux inscrits dans un cercle, avec un double portique, modele fort usité chez les Romains dans leurs édifices magnifiques. Ajoûtez que les architraves sont toutes sans mortier, selon l'architecture Romaine, où il étoit ordinaire d'avoir *saxa nullo fulta glutino*, des pierres qui n'étoient unies ni soutenues par aucun ciment. La situation, l'aspect & la forme de cet édifice marquent que c'étoit un temple dedié au dieu *Cœlum* ou le *Ciel*. Il est situé dans une plaine ouverte de toutes parts, sans bois, sans villages à l'entour. Il est tout découvert sans aucun toit. Sa figure est circulaire, & par consequent toute propre à servir de temple pour le ciel qui est rond. Mais comment a-t-on pû transporter de si grandes pierres dans cet endroit-là ? Voilà ce que dit l'auteur du livre anglois. Cambden croit que ce sont des pierres artificielles, faites sur les lieux, & que les anciens avoient ce secret. Ainsi les citernes de Rome étoient faites de sable, dont les grains étoient unis ensemble par une espece de ciment, & qui devenoit par là aussi dure que les pierres. Il ajoute qu'on trouve en creusant dans cet endroit-là divers os de corps humain. On a une representation de cet édifice, gravée par le celebre Sebastien le Clerc, dans le livre intitulé: *Histoire des singularités naturelles d'Angleterre*, imprimé à Paris en 1667. & Childrei, auteur de cette histoire, traduite de l'anglois par Pierre Briot, soutient que ce n'est qu'une chaîne de differentes pierres arrangées naturellement, ce qui paroît plus vrai-semblable.

STONEI STRETFORD, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée septentrionale du comté de Buckingham, qu'on appelle *Newport*. Elle est située sur le bourg oriental de la riviere d'Ouse. C'est une bonne & grande ville, où il y a deux paroisses, & que quelques geographes prennent pour le *Lactodurum* des anciens Romains. Ce fut là ou Edouard *l'Ancien* boucha le passage aux Danois, en fortifiant Towcester. Ce fut aussi là où le roi Edouard éleva une croix en memoire de la reine Eleonore son épouse, de qui le corps reposa en cet endroit-là, quand on le transportoit du comté de Lincoln, dans l'abbaye de Westmunster. Cette ville est sur le grand chemin du nord d'Angleterre au sud, & les voyageurs y peuvent loger commodement. Il y a une autre ville de ce nom dans le comté de Warwick, qui est bien peuplée, & a deux paroisses. Elle est sur la riviere d'Avon, sur laquelle il y a un bon pont de pierre. * *Dict. Anglois*.

STOORJUNKARE, second dieu des Lapons, Idolâtres, est comme le lieutenant du dieu Thor. Ce nom est emprunté des Norwegiens, qui nomment *Junkares* les gouverneurs des provinces. Les Lapons appellent encore ce dieu *Stourapasse*, c'est-à-dire, *saint & grand*. Ils croyent que tous les animaux & les bêtes sauvages, comme les ours, les loups, les renards, les rennes ou cerfs, les poissons & les oiseaux sont sous son empire. Chaque famille a son Stoorjunkare, & l'adore sur quelque rocher, ou près de quelques cavernes, ou sur le bord d'un marais. La figure de ce dieu est une pierre brute, qui semble avoir une tête, & que l'on trouve entre les rochers, ou sur le bord des lacs. Les Lapons admirent cette pierre, comme faite par un ordre exprès de Stoorjunkare; afin qu'il soit adoré sous cette figure. Ils posent cette idole à terre sur une petite butte, & l'accompagnent souvent de plusieurs petites feites, ou petits dieux. à mesure qu'ils rencontrent de ces sortes de pierres. La plus grande a le nom de Stoorjunkare; la seconde represente sa femme; la troisiéme son fils ou sa fille; & toutes les autres ses serviteurs ou ses servantes: ce qui forme la famille & les officiers de cette divinité. On lui sacrifie ordinairement une renne mâle (c'est un animal qui ressemble à un cerf) & après avoir immolé la victime, on arrange en demi-cercle derriere sa figure les cornes & les os de cet animal. * Scheffer, *hist. de la Laponie*.

STOPFORD, bourg d'Angleterre dans la partie sud-est du comté de Chester, qu'on appelle *Nort-wick*. Il est sur la rive meridionale de la riviere de Mersei. * *Dict. Anglois*.

STORCK (Ambroise) en latin *Pelargus*, né en Weteravie dans le landgraviat de Hesse-Darmstad, entra dans l'ordre de saint Dominique, se rendit habile dans les langues grecque & latine, les belles lettres & la theologie, prêcha long-tems à Treves, & combattit les Heretiques dans des conferences, & dans ses écrits, où l'on trouve autant de politesse que de fermeté & de jugement. En 1546. il assista au concile de Trente en qualité de theologien & de procureur de l'archevêque de Treves, & l'année suivante suivit les peres du concile à Bologne, où il eut aussi procuration de l'archevêque de Cologne. Il accompagna aussi l'an 1552. l'archevêque de Treves à ce concile qu'on venoit de recommencer, & revint avec lui à Treves, où il mourut l'an 1557. Il avoit fait imprimer dès l'an 1528. une défense du saint sacrifice de l'autel contre Oecolampade. En 1539. il publia à Cologne ses lettres à Erasme avec celles que ce sçavant lui avoit écrites: il donna aussi l'an 1541. à Wormes des traductions latines de la liturgie de saint Jean Chrysostome & du symbole de Nicée, avec le texte grec, & la version de l'ancienne doxologie; & ses autres ouvrages ont été imprimés ensemble en 1534. à Fribourg en Brisgau, & à Cologne. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

STORCK (Nicolas) l'un des deux chefs des Enthousiastes & Anabaptistes, se joignit à Thomas Muncer, pour faire une nouvelle secte, après avoir abandonné Luther, sous pretexte que sa doctrine étoit trop relâchée. Ces deux impies trompant le monde par un exterieur mortifié, disoient que l'on ne se devoit conduire que par des revelations qu'on recevoit du Pere celeste dans l'oraison, & qu'il n'y avoit ni loix ni ordonnances ecclesiastiques ou politiques, qui pussent obliger les hommes, lesquels étant tous également enfans de Dieu, & mis par Jesus-Christ dans une pleine liberté, devoient être égaux en tout le reste, sans que personne pût prétendre legitimement de commander aux autres. Luther chassa de Wittemberg ces Fanatiques, qui avoient déja plusieurs sectateurs en 1525. Ceux-ci s'étant répandus par toute l'Allemagne, y prêcherent en vrais Anabaptistes, & firent soulever une infinité de paysans, qui crioient par tout, *Liberté de l'évangile*. * Maimbourg, *hist. du Lutheranisme*.

STORMARIE: c'est la partie meridionale du duché de Holstein, en basse Saxe. Elle est renfermée entre l'Elbe, le Stoër, qui lui donne le nom, la Trave & la Bille. Sa longueur du couchant au levant est de vingt lieues, & sa plus grande largeur de dix. On la divise en trois contrées. La *Stormarie occidentale*, où sont Glukstad & Krempe, est au roi de Danemarck. La *Stormarie occidentale*, qui comprend les bailliages de Trittow, de Trembuttel, de Steinhorst, de Reinbeck & de Bramstede, appartient au duc de Holstein Gottorp. Le comté de Pinnenberg est au milieu des deux Stormaries. La partie meridionale de ce comté, où sont Pinnenberg & Altena, dépend du roi de Danemarck, la septentrionale du duc, que nous venons de nommer, & la ville de Hambourg, située dans ce comté, est indépendante. * Mati, *dict.* Hoffman, *dict.*

STOUFACHER (Wernier) Suisse, a rendu son nom celebre parmi ceux de sa nation, parce qu'il fut un des trois conjurés qui donnerent la liberté à leur patrie, opprimée par les vexations de Grisler, gouverneur de ce pays pour l'empereur Albert I. Ce gouverneur avoit usurpé sur lui une fort belle maison l'an 1307. & osa le menacer, après lui avoir fait une injustice. Stoufacher prit une resolution de secouer ce joug insupportable, & communiqua son dessein à Waltier Furst, d'Uri, & à Arnold de Melchal, d'Underwald, ausquels se joignit Guillaume Tell, qui tua dans la même année le gouverneur Grisler. Le premier jour de l'année suivante 1308. les trois cantons de Schwitz, d'Uri & d'Underwald raserent toutes les forteresses du pays, & jetterent les fondemens de leur republique. * Simler, *de republ. Helvet.*

STOURE, riviere d'Angleterre, qui coule sur les confins du comté d'Essex, & de celui de Suffolck, & se décharge dans la mer d'Allemagne, à Harwick. * Mati,

STOW ou The WOULD, bourg d'Angleterre avec marché, situé dans la partie orientale la plus reculée de la contrée qu'on appelle *Slaughier*, dans le comté de Glocester. * *Dict. Anglois*.

STOW, grand & beau bourg avec marché en Angleterre, dans la contrée appellée aussi *Stow*, est située sur l'Orwel, a une belle église, & fait un bon commerce d'étamines & autres étoffes. * *Dict. Anglois*.

STOW (Jean) né à Londres, eſt auteur d'une chronique d'Angleterre & d'une ample deſcription de la ville de Londres, de laquelle il a comme immortaliſé les monumens & la gloire. Il eſt fort exact à marquer les tems dans ſa chronique: & le chancelier Bacon & le celebre Cambden ſe ſont ſervi utilement de ſon travail. Il mourut le 5. Avril de l'année 1605. & fut enterré à Londres. Sa chronique a été continuée depuis par une autre main. * Fuller, *Engl. Woort.*

STRABANE, bourg de l'Ultonie en Irlande. Il eſt dans le comté de Tyrone, ſur la riviere nommée *le lac Foyle*, à cinq lieues au-deſſus de la ville de Londonderri. * Mati, *diction.*

STRABON, pere du grand Pompée, vivoit vers l'an 654. de Rome, & 100. avant Jeſus-Chriſt. Il fut extrêmement haï des Romains, même après ſa mort: ſon fils au contraire fut plus aimé d'eux qu'aucun autre capitaine qui l'ait devancé. * Plutarque, *vie de Pompée.*

STRABON, philoſophe & hiſtorien, originaire de Gnoſſe, ville de Crete, & natif d'Amaſie, ville de Cappadoce ou de Pont, floriſſoit ſous Auguſte & Tibere, vers l'an 14. de Jeſus-Chriſt. Il étudia ſous Xenarchus, philoſophe Peripateticien, puis s'attacha à la ſecte des Stoïciens; ce qu'il marque en divers endroits de ſa geographie. Cet ouvrage, que nous avons en dix-ſept livres, témoigne quelle étoit l'érudition & la force du genie de ſon auteur, qui avoit voyagé en divers pays, pour y obſerver la ſituation des lieux, & les coûtumes des peuples dont il devoit traiter. Il parle lui-même de commentaires hiſtoriques & de quelques autres traités de ſa façon, qui ne ſont pas venus juſqu'à nous. On croit qu'il mourut vers la 12. année de l'empire de Tibere, & la 25. de Jeſus-Chriſt. Il eſt facile de juger qu'il étoit extrêmement âgé, ſi l'on fait reflexion ſur ce qu'il dit au livre II. que Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte avoit été ſon ami particulier. * Suidas, *in lex.* Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 2. *c.* 6.

STRABON, Sicilien, avoit ſi bonne vûe, qu'étant au cap de Marzala ou de Lilybée dans la Sicile, il découvroit les vaiſſeaux qui partoient du port de Carthage en Afrique, & en comptoit toutes les voiles, quoiqu'il en fût éloigné d'environ 130. milles d'Italie. Valere Maxime l'appelle *Lyncée*, *l.* 1. c. 8. * Pline, *l.* 7. *c.* 22.

STRADA (Famien) Romain, Jeſuite celebre, a paſſé pour un des plus habiles écrivains du XVII. ſiecle, & eſt auteur de l'hiſtoire des guerres des Pays-Bas, écrite en très-beau ſtyle, mais trop partial en faveur des Eſpagnols. Il a laiſſé quelques ouvrages, & entr'autres, *Prælusiones academicæ* qui ſont imprimées. Il preparoit un traité de deviſes, & un autre d'épitaphes, lorſqu'il mourut l'an 1649. * Lorenzo Craſſo, *aux éloges.*

STRADA (Jacques de) natif de Mantoue, ſe fit de la reputation dans le XVI. ſiecle par ſon habileté à deſſiner les medailles anciennes. On garde dans la bibliotheque imperiale à Vienne dix volumes de deſſeins de medailles, tant grecques que latines, d'une grande beauté, ainſi qu'il paroît par quelques-unes que Lambeck a fait graver dans la deſcription de cette bibliotheque. C'eſt ſans doute ſur ces deſſeins qu'ont été gravées les medailles qu'*Octave* de Strada, fils de *Jacques*, a données avec les vies des empereurs en 1615. & en 1629. & encore celles dont Panvini a donné les revers dans ſes livres des jeux du cirque & des triomphes, cet habile homme ſe faiſant un plaiſir de communiquer ſes deſſeins. Pour ſon épitome du tréſor des antiquités, qu'il fit imprimer l'an 1553. à Lyon, & dont il procura une traduction françoiſe, par Jean Louveau, d'Orleans, dès la même année, quoiqu'il ait été eſtimé d'abord, on le mépriſe preſentement, & avec raiſon. * Lambeck, *comment. de bibl. Cæſar. tom.* 1.

STRADAN (Jean) peintre, né à Bruges en 1527. de la celebre famille des Stradans, laquelle après la mort de Charles *le Bon*, treiziéme comte de Flandres, qu'elle fit aſſaſſiner dans l'égliſe de ſaint Donat de Bruges, fut preſque tout-à-fait éteinte, ou du moins diſperſée de côté & d'autre. Le peintre dont nous parlons, alla en Italie, & s'arrêta à Florence, où il fit quantité d'ouvrages à fraiſque & à huile pour le grand duc. Vaſari le fit travailler aux peintures qui ont été faites dans la chambre de ce prince. Il deſſinoit fort bien des chevaux, & ſon genie le portoit à peindre des chaſſes. Il mourut en 1604. âgé de 74. ans. Tempête a été ſon diſciple. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

STRADELLA, bourg du duché de Milan. Il eſt dans le Paveſan, près du bord meridional du Pô, à trois lieues de Pavie vers le levant. Quelques-uns prennent Stradella pour l'ancienne *Jella* ou *Jelleia*, petite ville de la Gaule Ciſpadane. * Baudrand.

STRAGIONI, en latin *Oſtracine*, bourg de la baſſe Egypte, ſituée ſur la mer Mediterranée, à 18. lieues des embouchures du Nil vers le levant. C'étoit autrefois une ville épiſcopale du patriarchat d'Alexandrie. * Baudrand.

STRALEN, fortereſſe des Pays-Bas. Elle eſt dans la Gueldre Eſpagnole, entre la ville de Gueldre & celle de Venloo. Les François en ruinerent les fortifications vers l'an 1672. * Mati, *diction.*

STRALZUND, ville d'Allemagne dans la Pomeranie citerieure, eſt bâtie en triangle, & a trois portes, appellées de *Frank*, de *Knip*, & de *Tripſée*. On n'y peut aller que par des digues fort longues & bien fortifiées. Le côté entre la porte de Frank, & celle de Knip, regarde l'iſle de Rugen, dont il eſt ſeparé par la mer; celui qui eſt entre la porte de Frank & celle de Tripſée, regarde Cripſwald & la Pomeranie; & celui qui eſt entre la porte de Tripſée & de Knip, regarde Damgartem & le pays de Mekelbourg. Les deux derniers côtés ſont environnés de grands marais, & de Stralzund ne peut être attaquée que par ces trois digues: le reſte eſt entouré de la mer & de marais impraticables. Le marquis de Brandebourg, électeur de l'empire, l'aſſiegea vers le 28. Octobre 1678. & la prit par capitulation le 25. Novembre, mais elle fut rendue au roi de Suede par la paix qui fut concluë à Saint-Germain en Laye, proche Paris l'an 1679. De plus de deux mille maiſons, à peine y en eut-il cinq cens qui ne fuſſent brûlées par les bombes, & autres feux d'artifices. Les troupes des rois de Danemarck & de Pruſſe prirent cette ville le 22. Decembre 1715. après un ſiege de près de trois mois, & la garniſon fut faite priſonniere de guerre à l'exception des Suedois naturels. * *Memoires du tems.*

STRAMULIPA, *cherchez* BOETIE.

STRANE'E, (Jean-André) né d'une famille honorable de la ville de Valence, étoit grand philoſophe, mathematicien & theologien, & fit des leçons publiques ſur l'écriture ſainte, dans l'univerſité de Valence. Il fut precepteur de Jean Borgia duc de Candie, & fut fort curieux des anciennes medailles. Comme il en avoit ramaſſé un très-grand nombre, il avoit commencé d'en compoſer un traité, & de faire quelques notes ſur l'hiſtoire de Pline, lorſqu'il mourut. Son frere Martin Stranée, qui étoit apothicaire, étant ſon heritier, fit fondre toutes ces medailles, & en fit faire un mortier pour ſon uſage. * *Biblioth. Hiſp.*

STRAND-FRISEN. C'étoit autrefois une aſſez grande contrée de la Cherſoneſe Cimbrique. Elle eſt maintenant dans le duché de Sleſwich en Jutlande, & elle comprend le gouvernement d'Eyderſtade, d'Huſum, & une partie de ceux de Fleſbourg & de Tonderen, le long de la mer d'Allemagne. * Mati *dict.*

STRANGFORT, bourg de l'Ultonie en Irlande. Il eſt dans le comté de Downe, ſur la baye de Strangfort, où il y a un grand & bon port. Il donne ſon nom au lac de Strangfort, qui eſt aſſez grand, & qui ſe decharge dans cette baye par un canal qui n'a qu'une demi-lieue de long. * Mati, *dict.*

STRASBOURG, ville imperiale d'Allemagne, avec évêché ſuffragant de Mayence, eſt capitale de l'Alſace, & l'une des plus belles & des plus grandes d'Allemagne. Son nom veut dire en françois, *Bourg de la Rue*, à cauſe, dit-on, qu'après qu'Attila l'eut ruinée, il en fit un grand chemin pour aller de France en Allemagne. On la nommoit autrefois *Silberthal* ou *Argentine*, par ce que c'étoit le bureau general de la recette des deniers que les Romains tiroient d'Allemagne. Son pont de bois bâti ſur le Rhin avec des pilotis, rapporte un grand revenu à cette ville, par le peage qu'on y fait payer. Elle eſt ſituée à un quart de lieue du Rhin, au milieu d'une

grande campagne, où elle reçoit les rivieres d'Ill & de Brunsche. Celle-ci, après avoir rempli les fossés de la ville, sert à y apporter plusieurs denrées, & principalement du bois flotté, qu'on y amene de la Haute Alsace. Elle fait la separation de la vieille ville, par les anciens fossez, qui lui servent de canal, jusqu'au lieu où elle se joint à l'Ill. L'arsenal & la maison de ville meritent d'être considerés par les voyageurs; & l'église cathedrale de Notre-Dame est digne de leur admiration, non-seulement par la magnificence & la grandeur de son bâtiment, & par ses portes d'airain; mais par sa tour, qui est pyramidale, d'un ouvrage tout à jour, très-estimé pour son travail & pour sa hauteur, & qui a cinq cens soixante-quatorze pieds de hauteur. On y admire encore une horloge merveilleuse, qui marque les mois & les jours de l'année; le soleil & la lune faisant le tour du zodiaque en vingt quatre heures & les heures & les minutes; les sept jours de la semaine figurés par les sept planetes qui passent en un chariot; un visage de lune qui fait paroître ses phases, & en marque l'âge, &c. les ressorts qui servoient à marquer les éclipses de la lune & du soleil, sont arrêtés, ainsi que plusieurs autres, dont l'effet étoit très-agreable, L'évêché de Strasbourg est ancien, & c'est le roi Dagobert qui lui a donné les principales terres dont il jouit en Alsace. Le Lutheranisme s'étant introduit à Strasbourg, l'Evêque & son chapitre fut chassé l'an 1559. & Charles Cardinal de Lorraine qui en fut fait évêque à Saverne, après la mort de Manderscheid arrivée en 1592. n'obtint la jouissance de ses revenus qu'en 1604. Louis XIV. qui se rendit maître en 1681. de cette ville, qui lui fut cedée par la Treve de 1684. & par la paix de Riswick l'an 1697. y retablit la religion Catholique, sans neanmoins contraindre les Lutheriens à abjurer leurs erreurs. Outre les revenus dont l'évêque jouit en deça le Rhin, il a au-delà deux bailliages, où il a la même superiorité territoriale, que les plus puissants princes de l'empire dans leurs états. Ce sont les douze chanoines capitulaires qui l'élisent. Ces douze chanoines sont ceux qui ont entrée & voix deliberative au chapitre: il faut qu'ils soient au moins soudiacres; cinq d'entre eux sont pourvus d'une des dignités du chapitre: ces dignités sont de grand prevôt, grand doyen, custode, écolâtre & camerier. Il y a douze autres chanoines, qu'on appelle domicellaires: ils n'entrent point au chapitre, mais ils parviennent par ancienneté aux places des capitulaires: les uns & les autres sont obligés de resider trois mois dans les terres de l'évêché, & d'assister soixante fois à l'église; & ils ne peuvent être reçus qu'après avoir fait preuve de huit quartiers de haute noblesse des deux côtés. Il y a aussi vingt vicaires, quelques chapelains, & chantres, qui forment le grand cœur. Il y a encore trois autres églises collegiales à Strasbourg sçavoir, celles de saint Pierre *le Jeune*, de saint Pierre *le Vieux*, & de tous les Saints, & un college de Jesuites, auquel est uni le seminaire, dans lequel il y a toûjours huit François originaires du royaume, avec un hôpital de bourgeois, & un hôpital François pour les soldats. Quant aux jurisdictions, on remarque à Strasbourg le directoire de la noblesse de la Basse Alsace, & le magistrat. Le directoire connoît en premiere instance des affaires concernant les gentilshommes, & par appel de celles qui ont été jugées dans des justices, des seigneurs: & on n'en peut appeller ni au civil ni au criminel, lorsque les affaires n'excedent pas la somme de 500. liv. Pour le magistrat, il est distribué en cinq chambres, dont les trois premieres sont appellées la regence perpetuelle, & forment un corps dont les membres se succedent les uns aux autres. Ces chambres sont la chambre des treize, qui reçoit les appellations du grand & du petit senat, & les juge en dernier ressort, si la somme n'excede pas mille livres: la chambre des quinze, qui à la direction & l'économie des revenus de la ville, & la chambre des vingt & un, qui est reduite à six & qui n'a presque d'autre fonction que de fournir des sujets pour les deux premieres. Les deux autres chambres sont le grand senat, qui connoît les affaires civiles à la charge de l'appel, & des criminels en dernier ressort; & le petit senat, qui connoît des moindres affaires. Il y a aussi à la tête de chacune des vingt tribus un chef tiré de la regence perpetuelle, avec les échevins & une justice particuliere qui connoît des affaires sommaires. Il y a aussi un hôtel des monnoyes, ou le magistrat faisoit fabriquer des especes avant que cette ville fût sous l'obeissance du roi, qui en 1694. y établit les officiers necessaires, tant pour la fabrication que pour la reformation des especes. Et une université pour les quatre facultés des arts, de theologie, de droit & de medecine, qui fut fondée en 1538. par l'avis du syndic Jacques Sturnius, & à laquelle on a uni les revenus de l'église collegiale de saint Thomas, d'où vient que les professeurs de cette université, quoique Lutheriens, prennent les titres de prevôt, doyen & chanoine de saint Thomas. * Tacite, *de mor. Germ.* Cesar, *l.* 1. Bertius, *rer. Germ. liv.* 3. *c.* 2. Cluvier, *descript. Germ.* François Guilliman, *de Argent. episc.* Brucshius, *de episc. Germ.* Wimphelinge. Henschenius, &c. Jordan, *voyage historiq. t. VI. &c.*

STRASBOURG, petite ville de Brandebourg. Elle est dans la marche Uckerane, aux confins de la Pomeranie, & à trois lieues du lac Ucker, vers le nord. * Mati, *dict.*

STRASBOURG, fort joli bourg de la Basse Carinthie, en Allemagne. Il est sur la petite riviere de Gurck, à deux lieues au-dessus de la ville de Gurck. L'évêque de cette ville y a son palais, & y fait sa residence ordinaire. * Mati, *dict.*

STRASBURG, petite ville de Pologne dans la Prusse royale, est nommée par ceux du pays *Brodvitz*, & a été souvent prise dans les guerres du XVII. siecle.

STRATFORD, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée sud-ouest du comté de Warwich, qu'on appelle *Barlickwai.* Elle est située sur la rive septentrionale de la riviere d'Avon, sur laquelle il y a un beau pont de Pierre. On l'appelle *Stratford sur l'Avon*, pour la distinguer de plusieurs autres lieux de même nom, dans d'autres comtés. * *Diction. Anglois.*

STRATHERNE, province de la partie meridionale d'Ecosse.

STRATHNAVERN, province d'Ecosse, dans la partie septentrionale, est divisée en cinq contrées, qui sont, Hallowdail, Strathnavern, Runthail, Westmoan, & Duvenisch. Ses principaux bourgs sont, Inner-Navern, Balna, &c.

STRATO roi de Sidon, que Darius mit sur ce thrône, au préjudice de ceux ausquels le royaume appartenoit par le privilege de leur naissance. Alexandre *le Grand* s'étant rendu maître de cette ville l'an 332. avant Jesus-Christ, le priva de la couronne, parce qu'il ne se soumit pas assez-tôt. Ephestion ayant eu le choix de remplir sa place, procura cet honneur à Abdolonyme: ce qu'Alexandre approuva. *Voyez* ABDOLONYME. * Q. Curce, *l.* 3. *hist. Alex.*

STRATOCLE, chef des Atheniens fut opposé à Philippe roi de Macedoine. Ce prince plus fin que lui, fit semblant de se retirer, & engagea Stratocle dans des défilés où il le defit à Cheronée. * Polyæn, *l.* 4. *c.* 2.

STRATON, roi de Tyr en Phenicie, s'éleva sur le thrône par son adresse. Les principaux du peuple, pour se défendre contre leurs ennemis, offrirent le royaume à celui qui verroit le plûtôt le soleil levant. Straton s'étant mis sur le sommet d'une montagne, la tête tournée vers l'occident, vit le premier les rayons du soleil, dès qu'il parut sur l'horison, & fut ainsi couronné roi. * Justin, *l.* 18.

STRATON DE LAMPSAQUE, philosophe, dit le *Physicien*, étoit fils d'Arcesilaüs, & disciple de Theophraste *le Peripateticien.* Le surnom de *Physicien*, qu'il a merité, témoigne l'attachement qu'il avoit à rechercher les secrets de la nature: aussi le choisit-on pour être precepteur de Ptolomée *Philadelphe*, qui le combla de ses bienfaits. Apollodore, cité par Diogene *Laërce*, témoigne qu'il gouverna l'école de Theophraste, sous la CXXXIII. olympiade, vers l'an 248. avant Jesus-Christ, & qu'il y enseigna pendant dix-huit ans. Il laissa un très-grand nombre d'ouvrages; *de la Royauté*; *de la Justice*; *du Bien*, &c. * Diogene *Laërce*, *l.* 5. *vit. Philosoph.*

STRATON. Il y a eu sept autres grands hommes de ce nom, Le I. fut disciple d'Isocrate. Le II. fut medecin, & eût Erasistrate pour maître. Le III. écrivit l'histoire de Philippe, de son fils Persée, & leurs guerres

contre les Romains. Le IV. eſt apparemment *le Geographe*, dont parle Suidas; quoi que d'autres croyent que ce Straton d'*Amaſie*, eſt le même que Straton *de Lampſaque*, dont nous avons parlé. Le V. avoit fait des épigrammes, & étoit different d'un autre poëte comique de même nom. Le VI. exerça la medecine, comme le rapporte Ariſtote. Et le VII. qui demeuroit à Alexandrie, fut un philoſophe de la ſecte des Peripateciens.* Diogene *Laërce*, *in Strat. l.* 5. *vit. Phil.* Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 5. *c.* 20.

STRATON LE RHETORICIEN, fut ami de Brutus, & lui donna le coup de la mort, à ſa priere, après la bataille de Philippes, l'an 712. de Rome, & 42. avant Jeſus-Chriſt. Il ſe reconcilia depuis avec Auguſte, par le moyen de Meſſala.* Plutarque, *en la vie de Brutus.*

STRATON, nom d'une tour du palais royal de Jeruſalem, dont le paſſage étoit obſcur, & où Ariſtobule fils de Jean Hyrcan, & petit fils de Simon *Machabée* fit aſſaſſiner ſon frere Antigone.* Joſephe, *ant. liv.* XIII. *c.*19.

STRATONICE, fille de Demetrius roi de Macedoine, fut mariée à Seleucus *Nicator*, roi de Syrie. Antiochus *Soter*, fils de Seleucus, d'un autre lit, étoit devenu éperdûement amoureux de cette princeſſe. Son pere la lui ceda, pour lui rendre la ſanté, que cette paſſion lui avoit fait perdre, vers la CXX. olympiade, & l'an 300. avant Jeſus-Chriſt.* Juſtin, *l.* 14.

STRATONICE, fille d'un muſicien, & l'une des femmes ou concubines de Mithridate, roi de Pont, outrée de ſe voir abandonnée par ce prince, livra au grand Pompée la fortereſſe, appellée *Symphorium*, à condition que ce general lui conſerveroit ſon fils Xypharés, s'il tomboit entre ſes mains. Elle offrit auſſi de lui remettre les tréſors qui étoient enfermés dans cette fortereſſe; mais Pompée les lui laiſſa, & n'en prit que ce qui pouvoit ſervir à l'ornement de ſon triomphe & à celui des temples. Mithridate, pour ſe venger de cette trahiſon, maſſacra ſur le rivage aux yeux même de Stratonice, le prince Xipharés, qu'il avoit eu d'elle, & priva ſon cadavre des honneurs de la ſepulture, l'an du monde 3971. & 64. avant Jeſus-Chriſt.* Plutarch. Appian. *in Mithridat.* Dio. *l.* 37.

STRATOPEDON, fortereſſe vers la ville haute de Jeruſalem, joignant le palais d'Agrippa & de Berenice, *Joſephe, *guerres des Juifs*, *liv. II. chap.* 32.

STRATTIS D'OLYNTHE, hiſtorien Grec, vivoit quelque tems après Alexandre *le Grand*, vers l'an 300. avant Jeſus Chriſt; & peut-être le ſuivit-il dans ſes expeditions militaires; car il écrivit une eſpece de Journal de la vie de ce prince en V. livres, outre une hiſtoire de ſa mort, & un traité des fleuves, des lacs, des fontaines, qui eſt un ſujet que divers auteurs avoient traité.* Suidas, *in Strat.*

STRATTON, ville avec marché en Angleterre, dans le comté de Cornouaille, où il croît une grande quantité d'ail. Elle eſt à 174. milles anglois de Londres, & eſt celebre par la victoire que Charles I. y remporta ſur les parlementaires, le 16. Mai 1643. L'armée de ceux-ci étoit fort nombreuſe, & retranchée au ſommet d'une colline, où les troupes du roi monterent par divers endroits. Le combat dura depuis cinq heures du matin juſqu'à cinq heures du ſoir, & le ſuccès fut douteux juſqu'à ce qu'enfin les parlementaires plierent, & laiſſerent 300. des leurs morts ſur la place, & 170. priſonniers, avec 13. pieces de canon, & tous leurs bagages leurs munitions. Ralph Hopton fut fait baron de Stratton pour cette victoire.* *Diction. Anglois.*

STRAUBINGEN ou STRAUBING, ville du duché de Baviere en Allemagne. Elle eſt fortifiée, capitale d'une regence, ou, petite province, qui porte ſon nom, & ſituée ſur le Danube, qu'on y paſſe ſur un Pont, à huit lieues au-deſſous de Ratiſbonne. *Mati, *dict.*

STRAVICHO STRAVICO, petite ville de la Turquie en Europe. Elle eſt dans le Romanie, ſur le petit golfe de Stravicho, aux confins de la Bulgarie, entre Meſembria & Siſopoli.* Mati, *dict.*

STRAVICHO, STRAVICO, autre petite ville de la Turquie en Europe dans la Bulgarie, entre les embouchures du Danube, ſur la mer Noire, à douze lieues de Kilia Nova, vers le midi oriental.* Mati, *diction.*

STREBE'E (Jacques-Louis) en latin *Strebæus*, natif de Reims, mort vers l'an 1550. s'eſt diſtingué particulierement parmi le grand nombre des traducteurs de ſon ſiecle, par la grande connoiſſance qu'il avoit des deux langues, grecque & latine, & par les bonnes qualités qui ſont neceſſaires à ceux qui ſe mêlent de traduire. La verſion qu'il a faite des morales, des œconomiques, & des politiques d'Ariſtote, eſt tres-fidelle, & d'un ſtyle tres-pur.* Scævola Sammarth. *Elog. l.* 1. P. Daniel Huet, *de claris interpretibus*, *l.* 1. G. M. Konig. *biblioth. vet. & nov.*

STREDAM, Chartreux, *cherchez* GERARD STREDAM.

STREIN ou STRINIUS (Richard) baron de Schwarzenaw, & conſeiller de l'empereur, de la religion Proteſtante, né l'an 1538. étoit très-ſçavant dans les antiquités Romaines, & les a beaucoup éclaircies, ſurtout dans le livre qu'il a fait, *de gentibus & familiis Romanorum.* Il y travailla l'an 1557. n'étant pas encore âgé de 20. ans, & l'acheva vers le mois de Mai de l'an 1558. mais il ne parut que l'année ſuivante chez Henri Etienne. Il publia quelques diſcours, pour défendre la liberté des Provinces-Unies; mais il ne voulut pas en paroître l'auteur, de peur de choquer les princes de la maiſon d'Autriche, dont il étoit ſujet. On a auſſi de lui quelques traités de theologie; & un livre intitulé, *Commonitorium de Roberti Bellarmini ſcriptis atque libris.* Strein mourut l'an 1600.* Voſſius, *de philoſ.* Baillet, *traité hiſtorique des enfans devenus celebres par leurs études.*

STRELL, STRIG, ISTRIGI, riviere de Tranſſylvanie. Elle coule tout le long des montagnes d'Eiſenthor, & ſe décharge dans le Maros, vers les confins de la haute Hongrie. On prend cette riviere pour l'ancienne *Sargentia*, *Sargetia*, dans laquelle Decebale, roi des Daces, attaqué par l'empereur Trajan, cacha ſes tréſors. *Mati, *dict.*

STRELLA: c'eſt le nom d'une montagne de Portugal, où il y a un lac, dans lequel on trouve ſouvent des débris de navires, comme mats, voiles, ancres &c. quoique la mer en ſoit à plus de treize lieues.* *Voyag. hiſtoriq. liv. II. chap.* 22.

STRENGES ou STRENGENES, *Strengneſia*, ville de Suede, dans les provinces dé Sudermanie, avec évêché ſuffragant d'Upſal.

STRENIE, *Strenia*, déeſſe des Romains, qui préſidoit aux preſens qu'ils ſe faiſoient les uns aux autres le premier jour de l'an, leſquels on nommoit *Strenæ*, & que nous appellons *Etrennes*. On celebroit ſa fête le même jour, & on lui ſacrifioit dans un petit temple proche de la voie ſacrée.* Dempſter, *in paralipom. ad Roſin. l.* 1. *Reg.*

STRENUA, *cherchez* AGENORIA.

STREOMS, STROMSA: c'eſt une des iſles Orcades, ſituée à ſix lieues de celle de Mainland, du côté du nord. Elle eſt fort petite: mais elle a un bon port, frequenté par les Anglois & par les Hollandois, qui vont à la pêche autour des iſles de Schetland.* Mati, *dict.*

STRIDON, dit preſentement *Strigna* ou *Sdrin*, ville de la Pannonie, eſt celebre pour avoir été la patrie de ſaint Jerôme. Quelques auteurs la placent vers la Dalmatie: mais il y a plus d'apparence qu'elle eſt dans la Stirie ſur la Mure.

STRIGELIUS (Victorinus) né à Kaufbeir, ville imperiale de la Souabe en Allemagne, le 26. Decembre 1524. étudia à Wittemberg, ſous Luther & Melanchthon, & y reçut le degré de maître-ès-arts l'an 1544. Il ouvrit des écoles, particulierement à Wittemberg, d'où il alla à Magdebourg & à Erford, & fut en 1548. profeſſeur en theologie à Jene, où il ſe maria: puis il alla à Leipſic, & à Heidelberg, où il s'acquit l'eſtime des plus ſçavans hommes de ſon tems, entr'autres, de Paul Meliſſe, & de Matthieu Veſembach, qui firent des vers pour lui. Il s'étoit trouvé à la conference d'Eiſenach, convoquée l'an 1556. par Auguſte électeur de Saxe, pour terminer quelques differends de religion, ſuſcités par Menius, ſur la neceſſité des bonnes œuvres. Depuis, il fut expoſé aux perſecutions de pluſieurs

theologiens, & fut mené en prison le 27. Mars 1559. d'où il ne sortit que plus de trois ans après. Depuis ce tems l'envie de ses ennemis le força de changer fort souvent de séjour. Ses principaux ouvrages sont *Epitome doctrinæ de primo motu. Argumenta & scholia in vetus, ac novum testamentum. Tres partes locorum communium. Enchiridion locorum theologicorum. Scholæ historicæ, à condito mundo ad natum Christum, &c.* Il mourut à Heidelberg le 26. Juin 1569. âgé de 44. ans & six mois.* Thuan. *histor.* Melchior Adam.

STRIGES, *cherchez* STRYGES.

STRIGONIE ou GRAN, ville de la basse Hongrie, sur le Danube, au-dessus de Bude, est située dans une plaine, & commandée par une montagne voisine, au haut de laquelle est bâti le château. L'archevêque de Strigonie est primat, chancelier, chef du conseil du royaume, & a été honoré du titre de prince de l'empire, par l'empereur Charles VI. au mois de Decembre 1714. Cet archevêque jouissoit autrefois de cent mille écus de revenu, avant que les Turcs se fussent emparés de la ville. L'église cathedrale est dans le château; & le roi saint Etienne qui la fit bâtir, y est enterré. Solyman II. prit cette ville en 1543. & l'archiduc Mathias l'assiegea en 1574. avec cinquante mille hommes; mais il fut obligé de lever le siege. Le comte de Mansfeld, general des troupes Imperiales, tenta de nouveau cette entreprise en 1595. & défit quatorze mille Turcs; mais il mourut peu de tems après devant cette place. L'archiduc Mathias continua le siege, & obligea la ville de se rendre par capitulation, après qu'elle eut été 52. ans sous la domination des Infideles. Depuis, Mahomet III. en forma le siege l'an 1606. & la reprit. Les Imperiaux y entrerent en l'an 1683. après la levée du siege de Vienne, & après un rude combat, donné contre les Turcs par les Imperiaux & les Polonois, au bourg de Barkan, proche de cette ville, où le roi de Pologne, & le prince Jacques, son fils, coururent grand risque de la vie. Les Turcs l'assiegerent encore en 1684. mais le prince Charles de Lorraine, general de l'armée Imperiale, accompagné de l'électeur de Baviere, des princes de Conti, de la Roche-sur-Yon, de Commerci, & de plusieurs autres volontaires François, les contraignit de lever le siege, & défit entierement leur armée.* *Hist. des troubles de Hongrie, dans la preface.*

STRISSOVITSE, qu'on écrit *Strifzowicé*. C'est un village de Pologne, dans le palatinat de Lublin, situé dans un fonds, avec un étang d'un côté, & un château de brique de l'autre sur les côteaux voisins.* *Memoires* du chevalier de Beaujeu.

STRIVALI ou STROFADI, anciennement STROPHADES, petites isles de la mer Ionienne, au midi de l'isle de Zante, vers la côte occidentale de la Morée. Servius dit que le nom de Strophades leur fut donné, à cause de la metamorphose des filles de Triphon en Harpies. Il n'y en a que deux qui sont fort basses, & dont la plus grande n'a que trois ou quatre milles de circuit, & produit neanmoins dans un si petit espace, une grande quantité de raisins & de fruits excellens. Les sources y sont si abondantes, qu'on ne sçauroit presque planter un bâton en terre, qu'il n'en sorte de l'eau. On dit que dans les fontaines de cette isle, il se trouve souvent des feuilles de plane, quoiqu'il n'en croisse point là, mais seulement dans la Morée, dont elle est éloignée à peu près de trente milles. C'est ce qui fait croire assez vrai-semblablement, que ces sources viennent de ce pays là, par des canaux soûterrains, que la nature a formés sous la mer. Les habitans des isles de Strivali ne se marient jamais; car il n'y en a point d'autres que des caloyers ou moines Grecs, jusqu'au nombre de soixante ou quatre-vingts. Leur couvent est bâti en maniere de forteresse, avec une terrasse au-dessus, garnie de bons canons, & une herse sarrasine à leur port, pour en empêcher l'entrée aux corsaires. On dit neanmoins qu'ils n'ont rien à craindre, & que même les Turcs, & ceux de Barbarie, respectent ces bons religieux, & n'abordent en l'isle que pour y prendre de l'eau. Les poëtes ont feint que les Harpyes se retirerent dans ces isles, lorsque Zetés & Calaïs les poursuivirent jusques-là.* Virgile, *Æneid. l.* 3. J. Spon, *voyage d'Italie, &c. en* 1675. Le P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

STROD (Radulphe ou Raoul) poëte Ecossois & religieux de l'ordre de saint Dominique, vers l'an 1370. laissa un Itineraire de la Terre-Sainte, & plusieurs autres traités.

STROMBOLI ou STRONGYLE, une des isles de Lipari, dans la mer de Toscane, au septentrion de la Sicile, est ainsi appellée, à cause de sa rondeur, qui est de dix milles de circuit. Elle jette jour & nuit des flammes souffrées, qui rendent une grande puanteur, & font qu'elle est toûjours sterile. Il y a toutefois certains cantons qui rapportent quantité de fruits, & du cotton en abondance. Ses habitans connoissent par la fumée, quel vent doit souffler trois jours devant. Parce qu'Eole y regna, cela donna lieu à la fable, qu'il étoit le roi des vents.* Magin.

STROMONA, *Strymon*, fleuve qui sépare la Thrace ou la Romanie de la Macedoine, prend sa source au mont Orbel, qui fait partie du mont Hæmus, & se va jetter dans l'Archipel, au golfe de Contessa.* Pline. Strabon.

STRONBERG, petite ville de l'évêché de Munster en Westphalie. Elle est à trois lieues de Lipstad, vers le couchant septentrional, & elle est capitale d'un petit païs, qui a titre de burgraviat. L'évêque de Munster a obtenu l'an 1653. d'avoir séance au college des princes de l'empire, en qualité de burgrave de Stronberg. * Baudrand.

STRONGOLI, ville & principauté de la Calabre Citerieure, dans le royaume de Naples, avec évêché suffragant de Sainte Severine.* Leandre Alberti.

STRONGYLE, une des isles Eoliennes, *cherchez* STROMBOLI.

STRONGYLE, ancien nom de l'isle *Naxus*, maintenant *de Nixia*, dans l'Archipel, vers l'Europe. * Pline, *l.* 4. *c.* 11.

STROPHADES, isles de la mer Ionienne, *voyez* STRIVALI.

STROUD, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Glocester, qu'on appelle *Bisleigh*; située sur la riviere Stroud, où il y a un pont, & grande quantité de moulins à foulon. La ville est belle, bien bâtie & marchande, & celle de toute l'Angleterre où l'on teint le mieux en écarlate, l'eau de la riviere de Stroud ayant une qualité particuliere pour cela. Elle est à 78. milles anglois de Londres.* *Dict. Anglois.*

STROVISI, VERDOGNA, TRIPANIA, petite ville de la Morée. Elle est dans la Zaconie, près du duché de Clarence, à quinze lieues de Leondari, vers l'orient.* Mati, *diction.*

STROZZI, les deux STROZZI de Ferrare; sçavoir, TITE Vespasien, le pere, mort peu après 1502. âgé de plus de 80. ans, & HERCULE, son fils, tué par un rival, l'an 1508. âgé d'environ 36. ans, ont l'un & l'autre fait des poësies latines, qui se trouvent en partie parmi les *delices des poëtes d'Italie*, publiées par Ranutius Gherus ou Janus Gruterus. Les élegies du pere sont d'un style net & agreable; mais elles sont un peu trop tendres; son fils *Hercule*, dans les vers qu'il a publiés, a porté encore plus loin que son pere ce défaut. L'édition d'Alde Manuce, & celle de Simon Colines, sont plus complettes. * Jul. Scaliger, *Hypercritic. l.* 6. *poët. c.* 4. Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Lat.* Paul Jovius, *elogior. n.* 52.

STROZZI (Jean Baptiste, *dit*, Philippe) fut l'un de ceux qui conspirerent après la mort de Clement VII. pour soustraire leur patrie à la domination des Medicis. Il en coûta la vie à Alexandre de Medicis, qui fut assassiné; mais son successeur Côme poussa les conjurés avec tant de succès, que Strozzi, après la perte de la bataille de Maronne, où il fut fait prisonnier, se poignarda lui-même dans sa prison l'an 1538. après avoir fait son testament, & écrit avec la pointe de son poignard, sur le manteau de la cheminée de la chambre où il étoit enfermée, ce vers de Virgile:

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

De son épouse *Clarice* de Medicis, niece du pape *Leon X.* il eut *Laurent* Strozzi, cardinal, & archevêque d'Aix, mort à Avignon le 14. Decembre 1571; ROBERT, mari de *Magdelaine* de Medicis, & pere d'*Alphonsine*, épouse de *Scipion* de Fiesque, comte de Lavagne, &c. chevalier des ordres du roi, & chevalier d'honneur de la reine

Catherine de Medicis ; *Leon*, chevalier de Malte, prieur de Capoue, & general des Galeres de France, renommé pour ses exploits de mer, qui fut tué pour le service de la France, au siege du château de Piombino, en 1554 ; PIERRE, maréchal de France, qui suit ; *Constance*, femme de *Laurent* Ridolphi ; & *Magdelaine*, épouse de *Flaminio* Astabala. * *Epîtres de Rabelais.* Brantôme. Balzac, *entret.* 34. *c.* 6. Bayle, *Dict. critiq.*

STROZZI (Pierre) fils du précedent, fut maréchal de France, & chevalier de l'ordre de saint Etienne. Après avoir été destiné en sa jeunesse à l'état ecclesiastique, il quitta cette profession pour embrasser celle des armes. Il servit en qualité de colonel, sous le comte Gui Rangon, en Italie, contribua beaucoup à faire lever le siege de Turin aux Imperiaux l'an 1536. L'année suivante il fut défait près de Montemarlo, par Côme duc de Florence, le 2. Août. Etant ensuite passé en France, il se trouva au siege de Luxembourg l'an 1543. & fut encore battu par le prince de Sulmone, au mois de Juin de l'an 1544. Il servit en 1545. dans l'armée navale, sous l'amiral d'Annebaut, puis fut créé general des galeres de France. Le roi lui donna le commandement de l'armée qu'il envoya en Italie au secours des Siennois, avec laquelle il défit Rodolphe Baglioni, & Ascagne de la Corgne ; mais il perdit la bataille de Marciano, & y fut même blessé dangereusement le 2. d'Août l'an 1554. Il fut honoré du bâton de maréchal de France la même année, & fut fait lieutenant general de l'armée du pape Paul IV. avec laquelle il reprit le port d'Ostie, & quelques autres places aux environs de Rome l'an 1557. Lorsqu'il fut de retour en France, il se trouva au siege de Calais, au mois de Janvier 1558. & mourut le 20. de Juin suivant, d'une mousquetade qu'il reçut au siege de Thionville, allant reconnoître un lieu commode pour dresser une batterie. Son corps fut porté à Epernai, où il fut enterré. De *Laudamine* de Medicis, son épouse, il eut PHILIPPE, qui suit ; & *Claire*, premiere femme d'*Honorat* de Savoye, I. du nom, comte de Tende. * Theodore Godefroi, *histoire de François I.* Le baron de Fourquevaux, *vies des plus grands Capitaines.* Le pere Anselme. Imhoff, *en ses vingt familles d'Italie.*

STROZZI (Philippe) second du nom, fils de PIERRE, maréchal de France, nâquit à Venise en 1541. & fut mené dès l'âge de sept ans en France, où il fut élevé dans l'exercice des lettres & des armes. Il alla à la guerre à quinze ans, & fit son apprentissage sous Charles de Cossé de Brissac, maréchal de France. Depuis il se trouva à la prise de Calais & de Guînes en 1558. servit sous le vicomte de Martigues au siege du petit Lit en Ecosse l'an 1560. fut fait capitaine d'infanterie aux premieres guerres civiles ; & à la prise de Blois, il reçut une arquebusade au travers du corps. Il fut ensuite mestre de camp du regiment des gardes, servit au siege de Rouen, & fut fait colonel à la seconde guerre des Huguenots. Il se distingua aux batailles de saint Denys & de Jarnac, & fut pourvû de la charge de colonel general de l'infanterie françoise, après la mort de M. d'Andelot. Il fut pris au combat de la Roche-Abeille, par les Huguenots, & se signala encore à la bataille de Moncontour, & au siege de la Rochelle l'an 1573. Depuis il fut honoré par le roi Henri III. du collier de l'ordre du saint Esprit, le premier Janvier 1579. Quelque tems après ayant été fait lieutenant general de l'armée navale, équipée en faveur d'Antoine roi de Portugal, pour les isles des Açores, il aborda en l'isle de saint Michel, où il défit la garnison espagnole ; mais dans le combat naval, qui fut donné près de cette isle le jour de sainte Anne, 26. de Juillet 1582. étant tombé entre les mains du marquis de Sainte Croix, qui commandoit l'armée d'Espagne, il fut tué de sang froid, contre les loix de la guerre & de l'honneur, & fut jetté dans la mer : il n'avoit point été marié. * Brantôme, *Mem. tom. IV.* Davila, *guerres civiles de France.* Mezerai, *histoire de France.* Godefroi, *histoire de François I.* Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.* Imhoff, *&c.*

STROZZI (Quiric ou Kiriac) noble Florentin, parcourut dans sa jeunesse la plus grande partie de l'univers, sans que ses voyages interrompissent ses études. Il étoit grand architecte, & excelloit sur-tout dans la philosophie peripateticienne. On a de lui un neuviéme & un dixiéme livre, en grec & en latin, ajoûtés aux huit livres qu'Aristote a composés de la republique. Strozzi y a si bien pris son esprit, que cette augmentation sembleroit être un ouvrage de ce prince des philosophes, s'il n'y avoit point mêlé tant d'autorité des poëtes. Il a fait aussi une traduction latine des huit livres des Stromates de Clement *Alexandrin.* Après avoir enseigné la langue grecque & la philosophie à Florence, il professa avec beaucoup d'applaudissement à Bologne & à Pise, où il mourut l'an 1565. âgé de 63. ans. Il étoit frere de *Laurence* Strozzi, qui suit. * Thuan. *hist.* Papyre Masson.

STROZZI (Laurence) sœur du precedent, religieuse de l'ordre de saint Dominique, dans le XVI. siecle, nâquit de *Zacharie* Strozzi, au château de Capalla à deux milles de Florence, le 6. Mars de l'an 1514. & fut élevée dans le monastere de saint Nicolas du Pré, où elle prit l'habit de Dominicaine. Elle employa le tems qui lui restoit après l'office divin, à la lecture, & y profita si bien, qu'elle apprit diverses langues, sur-tout la latine & la grecque. Elle apprit aussi la musique, & diverses sciences ; & composa un livre d'hymnes & d'odes latines, sur toutes les fêtes que l'église celebre. Cet ouvrage qui est dedié à Lactance des Lactances, évêque de Pistoïe, fut imprimé l'an 1587. Il a été traduit en vers françois par Simon George Pavillon, avocat au parlement de Paris, & mis en musique par Jacques Mauduit. Elle mourut le 10. Septembre 1591. âgée de 77. ans. * De Thou, *l.* 100. *hist.* La Roche Maillet, *aux portr. des hommes illust.* Michel Poccianti, *Florent. illust.* Louis Jacob, *bibl. femin.* Possevin, *in appar. sac.* Zacharie Monti, *en sa vie mss.* Hilarion de Coste, *elog. des Dames illustres.* Echard, *script. Ord. FF. Præd. t.* 2.

STROZZI (Jules) poëte Italien, vivoit dans le XVII. siecle, & mourut au plus tard sous le pontificat d'Urbain VIII. avant 1637. Il a composé la *Venetia ædificata*, ou de l'origine de la ville de Venise, qui passe pour une des belles poësies italiennes : la diction en est pure, les pensées agréables, & le sujet grand & digne d'un poëme heroïque. * M. de la Monnoye sur Baillet, *t.* 5. *art.* 1471.

STROZZI (Nicolas) aussi poëte Italien, Florentin, nâquit le 3. Novembre 1590. & mourut le 17. Janvier 1654. Il a publié des poësies italiennes, qui sont estimées ; *les sylves du Parnasse*, qui consistent en lauriers, palmiers, myrthes & cyprès ; deux tragedies ; 1. *David de Trebizonde* ; 2. le *Conradin d'Allemagne.* On a aussi de lui diverses Idylles, dont les principales sont, le *Leandre*, l'*Erminie*, l'*Alcine*, *Armento*, &c. outre cent *sonnets moraux*, *avec le corps de l'histoire*, & un grand nombre d'autres vers en pieces volantes & fugitives. * *Voyez* Leo Allatius, *de Apib. Urbanis.* Rosteau, *sentimens sur quelques auteurs qu'il a lûs.* M. de la Monnoye sur Baillet, *art.* 1471.

STRUMETA, STRUMITA, anciennement *Myra*, *Myrra*, ville d'Asie dans la Natolie. Elle est à une lieue de la mer Mediterranée, & à quinze de Patera, du côté du levant. Elle est siége d'un grand archevêché, qui a trente six suffragans. * Baudrand.

STRUTHIUS (Joseph) qui vivoit vers l'an 1573. & Joseph TECTANDER vers l'an 1584. tous deux Polonois, ont traduit l'un & l'autre quelques ouvrages de Galien, tant veritables que supposés. Struthius n'est nullement exact, & il parle très-mal. Tectander a quelque chose de moins dur, & de moins barbare dans son style. Il a cherché des fleurs pour orner son discours ; mais il ne s'est point fort soucié de prendre l'esprit de son auteur. * P. Daniel Huet, *de clar. interpret. l.*

STRYGES, *Stryges*, sont des corps morts qu'on trouve en Pologne, & principalement en Russie, & que l'on appelle en langue du pays *Upiers.* Ils ont une certaine humeur, qu'on croît être du sang, lequel on prétend que le demon tire ou succe des corps de quelques personnes vivantes, ou de quelques bestiaux. Il le porte dans ce corps mort, d'où l'on dit qu'il sort en certains tems, depuis midi jusqu'à minuit, après y avoir fait beaucoup de vexations. Ensuite il retourne dans un ca-

davre, & y verse le sang qu'il a amassé. Il s'y trouve quelquefois de ce sang en si grande quantité que, si l'on n'y met ordre, il sort par la bouche, par le nez, & principalement par les oreilles, en telle abondance, que ce cadavre nage dans son cercueil; & le cadavre a une telle faim, qu'il mange les linges qui sont autour de lui, & que l'on trouve en effet dans sa bouche. Ce demon qui sort du cadavre, va la nuit representer l'image du mort à ses amis ou à ses parens. Il les embrasse, les serre, & les affoiblit de telle maniere, qu'ils s'éveillent, & crient au secours, auquel tems on dit que ce demon leur succe le sang pour le porter dans le cadavre. Ceux qui sont ainsi tourmentés, deviennent maigres, attenués, & meurent à la fin. Cette persecution dure jusqu'à la derniere personne de la famille, à moins qu'on n'en interrompe le cours, en coupant la tête & en ouvrant le cœur aux cadavres, dont on a vu les images durant la vexation. Quand on fait la visite de ces cadavres, on les trouve dans leurs cercueils, mols, flexibles, enflés & rubiconds. quoiqu'il y ait long-tems qu'ils soient morts. Après leur avoir coupé la tête & ouvert le cœur, il en sort une grande abondance de sang qu'on ramasse pour en faire du pain avec de la farine dont on mange pour se garantir de la vexation. Si-tôt que cela est fait, l'esprit ne revient plus. * *Lisez* le détail de ces fables dans *les Merc. Gal.* de Mai 1693. & de Fevrier. 1694.

STRYKIUS (Samuel) Jurisconsulte Allemand très-celebre, florissoit sur la fin du XVII. siecle & au commencement du XVIII. Il nâquit à Lenzen, petit lieu du marquisat de Brandebourg dans la prefecture de Pregnitz. Ce fut le 25. de Novembre de l'an 1640. Son pere s'appelloit *Elie* Strykius, qui eut des emplois considerables dans sa patrie, & sa mere *Eve* Calovie. Après ses premieres études, il alla l'an 1658. à Wittemberg, où il fit sa philosophie sous de fort bons maîtres, après quoi il commença à étudier en theologie, mais ses amis lui firent quitter ces études pour celle de la jurisprudence. Après y avoir fait des progrès considerables, il voyagea en Angleterre, vit toutes les universités des Provinces-Unies, & n'oublia pas même celle de Louvain, où le celebre Antoine Perez enseignoit alors. Etant retourné à Francfort sur l'Oder, il s'y fit recevoir docteur en droit en 1665. Il commença alors à faire des leçons, eut de frequentes disputes qui ont été imprimées, & composa un traité sur le droit des gens. Sa reputation s'étant accrue, l'électeur de Brandebourg Frederic Guillaume, le fit en 1666. professeur extraordinaire pour expliquer les novelles de Justinien. En 1668. il fut fait professeur ordinaire des institutes, & en 1672. il le fut pour les pandectes, ensuite pour le code, & enfin il fut appellé à la cour, pour y être president de la cour de justice & conseiller de l'électeur. En 1690. l'électeur de Saxe Jean George III. le fit assesseur du tribunal souverain des appellations à Dresde. Il eut permission du roi de Prusse d'accepter cet emploi, à condition qu'il se rendroit auprès de lui, des qu'il y seroit rappellé. En partant il fut honoré du titre de conseiller aulique. Il ne demeura que deux ans à Wittemberg. Le roi de Prusse ayant fondé une université à Hall, voulut en 1693. que Strykius la dirigeât, l'honorant en même-tems du titre de son conseiller intime, & de president ordinaire dans le senat juridique. Il exerça ces emplois pendant 17. ans. A son départ de la cour de Dresde, le roi de Danemarck lui fit offrir des gages considerables, pour être son conseiller d'état, & recteur de l'université de Coppenhague, mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres. Il fut marié deux fois, & a eu un fils, *Jean-Frederic* Strykius, conseiller aulique de l'électeur de Saxe, & professeur en droit, qui a été son collegue. Il mourut le 1. Août 1710. Il a publié divers ouvrages. Divers volumes de dissertations. *Commentationes de jure censuum, successionibus ab intestato, cautelis circa contractus, ultimas voluntates & juramenta adhibendis, de consensu sponsalitio, &c. de usu pandectarum moderno. Nota ad B. Brunemanni jus ecclesiasticum, & compendium Schuzianum, &c.* * *Actes de Leipsic* de 1711. pag. 129.

STRYMONA, petite ville de Macedoine. Elle est sur la riviere de Stromona, à dix lieues de Philippe vers le couchant. * Mati, *diction.*

STRYMON, fleuve, *cherchez* STROMONA.

STUART, nom de la famille royale d'Angleterre, qui signifie SENE'CHAL, titre qui a passé en surnom à cette maison, qui a possedé hereditairement cette charge, & dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis

I. GAUTIER ou WALTER Stuart, seigneur de Dondonald, senechal d'Ecosse, mort en 1258. épousa *Alde* de Domber, dont il eut ALEXANDRE, qui suit; & ROBERT Stuart, qui a fait *la branche de* DERNLEI *& de* LENOX, *rapportée ci-après.*

II. ALEXANDRE Stuart, seigneur de Dondonald, &c. senéchal d'Ecosse, conduisit l'armée d'Alexandre III. roi d'Ecosse, & mourut en 1286. ayant eu de sa femme, dont le nom est inconnu, JEAN, qui suit; & *Jacques* Stuart, dont on ne trouve que le nom.

III. JEAN Stuart, seigneur de Dondonald, &c. senéchal d'Ecosse, fut tué en 1302. ayant eu pour enfans, de la fille & heritiere du seigneur de Buth, WALTER qui suit; *Jacques*; *Jean*, & *Alain* Stuart, qui furent tués au combat de Halidon en 1333.

IV. WALTER Stuart, seigneur de Strathild, Dondonald, Buth &c. grand-senéchal d'Ecosse, mort en 1326. avoit épousé *Marie* Brus, fille de *Robert* Brus, I. du nom, roi d'Ecosse, dont il eut ROBERT II. du nom, roi d'Ecosse, qui suit;

V. ROBERT Stuart, fut reconnu roi d'Ecosse II. du nom en 1370. après la mort du roi David II. son oncle maternel. Il fit de grandes irruptions dans les comtés de Northumberland & de Westmorland, pour se venger des courses des Anglois; remporta sur eux la victoire à Otterbourg en 1388. & mourut le 19. Avril 1390. âgé de 74. ans. Il avoit épousé 1°. *Euphemie*, fille de *Hugues* comte de Ross, morte vers l'an 1373: 2°. *Elisabeth*, fille d'*Adam* More, chevalier, qu'il avoit entretenue pendant quelque-tems. Du premier lit vinrent 1. *David* Stuart, comte de Strathern, pere de N. Stuart, mariée à *Patrice* Graham, dont sont issus les comtes de STRATHERN & de MENTHETH, du nom de GRAHAM; 2. *Gautier*, comte d'Athol, mis à mort en 1437. à cause du meurtre commis en la personne de Jacques I. du nom roi d'Ecosse, & dont *Robert* Stuart le petit-fils fut executé avec *Gautier* comte d'Athol son grand-pere. *Voyez* GAUTIER; 3. *Euphemie* Stuart, mariée à *Jacques* comte de Douglas. Du second lit sortirent 1. JEAN, dit ROBERT III. du nom, roi d'Ecosse, qui suit; 2. *Euphemie* Stuart, mariée à *Jean* Leon; 3. *Elisabeth*, alliée à *Jean* Dumbar, comte de Murrai; 4. ROBERT Stuart, dit *le Jeune*, qui a fait *la branche des premiers ducs d'*ALBANIE, *rapportée ci-après*; 5. *Gillette*, mariée à *Guillaume* Douglas; & 6. *Alexandre* Stuart, comte de Boucan, qui resta prisonnier jusqu'à la mort de son pere, & mourut en 1396. ayant eu d'*Isabelle*, fille de *Duncam* comte de Lenox, *Duncam* Stuart, mort en 1447. qui fut pere d'*Isabelle* Stuart, mariée à *Mordac* Stuart, duc d'Albanie; & de N. Stuart, alliée à *Alain* Stuart, seigneur de Darnlei.

VI. ROBERT Stuart, III. du nom, roi d'Ecosse, fut nommé JEAN au baptême, qu'il changea depuis en celui de ROBERT, pour complaire aux Ecossois, qui n'aimoient point le nom de Jean, à cause de Jean de Bailleul, dont le regne fut malheureux pendant la guerre qu'il eut entre l'Ecosse & l'Angleterre, & mourut le 1. Avril 1406. de chagrin de ce que son fils avoit été fait prisonnier des Anglois. Il épousa *Anne-Belle*, fille de N. baron de Dromond, morte en 1400. dont il eut *David* Stuart, duc de Rothes, né en 1378. qui fut enfermé à cause de ses débauches, par le duc d'Albanie, son oncle, & mourut en prison en 1402. sans laisser de posterité de *Marie*, fille d'*Archambaud* comte de Douglas; & JACQUES I. du nom, qui suit;

VII. JACQUES Stuart, I. du nom, roi d'Ecosse, après avoir été prisonnier en Angleterre pendant 18. ans, fut couronné roi d'Ecosse en 1424. & fut massacré dans une conspiration de ses sujets, le 20. Fevrier 1437. à l'âge de 44. ans. Il avoit épousé en Fevrier 1423. *Jeanne* de Beaufort, fille de *Jean* d'Angleterre, dit *de Beaufort*, comte de Sommerset, dont il eut *Alexandre*, jumeau, né le 14. Octobre 1430. mort jeune; JACQUES II. qui suit; *Marguerite*, alliée en 1436. à *Louis* XI. roi de France, morte en 1445; *Eleonore*, mariée en 1438. à *Si-*

gismond archiduc d'Autriche, morte le 20. Novembre 1480. *Isabelle*, qui épousa en 1441. *François* I. du nom duc de Bretagne; *Elisabeth*, mariée à *Jean* comte de Vere en Zelande; N. Stuart, mariée à *Alexandre* Gourdon, comte de Huntlei; & une autre fille mariée au comte de Morton.

VIII. JACQUES Stuart, II. du nom, roi d'Ecosse, né jumeau le 14. Octobre 1430. fut couronné à l'âge de sept ans en 1437. & fut tué d'un éclat de canon au siege de la forteresse de Roxbourg, le 3. Août 1460. âgé de 29. ans. Il épousa en 1448. *Marie* d'Egmond, fille d'*Arnoul* duc de Gueldres, morte le 16. Novembre 1463. dont il eut JACQUES III. du nom, qui suit; ALEXANDRE, qui a fait *la branche des derniers duc d'*ALBANIE, *rapportée ci-après*; *Jean* comte de Marre, qui fut condamné à mort en 1480. pour avoir conspiré contre le roi son frere; *Marie*, alliée 1°. à *Thomas* Bodins, comte d'Arran: 2°. à *Jacques* Hamilton; & N. Stuart, mariée à *Guillaume* Crichton.

IX. JACQUES Stuart, III. du nom, roi d'Ecosse, né en 1452. fut tué le 11. Juin 1488. à l'âge de 35. ans à la bataille de Baunockburn, près de Sterling, par ses sujets rebelles, outrés des mauvais traitemens de ses favoris. Il avoit épousé en 1470. *Marguerite*, fille de *Christian* I. du nom roi de Danemarck, mort en 1484. dont il eut JACQUES IV. du nom, qui suit; *Alexandre* duc de Rothes; & *Jean* Stuart, comte de Marre, morts jeunes.

X. JACQUES Stuart, IV. du nom, roi d'Ecosse, se soûleva contre son pere, à la sollicitation des grands du royaume. Ayant porté la guerre en Angleterre, son armée fut défaite près de la montagne de Flodon, le 10. Septembre 1513. & son corps fut trouvé parmi les morts à l'âge de 39. ans. Il avoit épousé en Janvier 1503. *Marguerite*, fille de *Henri* VII. du nom, roi d'Angleterre, laquelle se remaria à *Henri* Stuart, seigneur de Meffen, & mourut en 1539. ayant eu de son premier mariage outre deux fils & deux filles, morts jeunes; JACQUES V. du nom qui suit; & *Alexandre* Stuart, duc de Rothes, né posthume le 29. Avril 1514. mort le 16. Decembre suivant. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Alexandre *Stuart*, *bâtard d'Ecosse, archevêque de saint André, qui fut tué avec son pere le* 10. *Septembre* 1513. *&* Jacques *comte de Murrai, mort vers l'an* 1544.

XI. JACQUES Stuart, V. du nom, roi d'Ecosse, né le 15. Avril 1512. eut de longues guerres avec l'Angleterre, & mourut le 13. Decembre 1542. âgé de 30. ans. Il épousa 1°. le 1. Janvier 1537. *Magdelaine* de France, fille du roi *François* I. du nom, morte le 2. Juillet suivant: 2°. en 1538. *Marie* de Lorraine, veuve de *Louis* d'Orleans II. du nom, duc de Longueville, & fille de *Claude* duc de Guise, morte le 2. Juin 1560. dont il eut *Jacques* & *Artus*, morts jeunes; & MARIE qui suit. *Il eut aussi pour enfans* naturels, Jacques *Stuart*, *bâtard d'Ecosse, comte de Murrai, qui fut regent du royaume, & fut assassiné en* 1571. *&* Robert *comte des Orcades, qui ont laissé posterité.*

XII. MARIE Stuart, reine d'Ecosse, née le 8. Decembre 1542. eut la tête tranchée le 18. Fevrier 1587. Elle avoit épousé 1°. le 18. Avril 1559. *François* dauphin de Viennois, puis roi de France, II. du nom: 2°. le 29. Juillet 1564. *Henri* Stuart, baron de Darnlei, comte de Lenox, duc de Rothes, dont elle eut JACQUES roi d'Angleterre, VI. du nom, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après*, en parlant de la branche de LENOX: 3°. en 1567. *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel, qui fut chassé du royaume d'Ecosse, & se retira en Danemarck, où il fut confiné dans une prison, dans laquelle il perdit l'esprit & la vie.

DERNIERE BRANCHE DES DUCS D'ALBANIE.

IX. ALEXANDRE Stuart, second fils de JACQUES II. du nom roi d'Ecosse, & de *Marie* d'Egmont, fut duc d'Albanie, & chevalier de l'ordre de saint Michel. Ayant eu de grands differends avec le roi Jacques III. son frere, il se retira en France, où il mourut en 1485. Il avoit épousé 1°. N. fille de *Guillaume* Sinclar, comte des Orcades: 2°. en 1480. *Anne* de la Tour, fille de *Bertrand* VI. du nom, sire de la Tour, comte d'Auvergne & de Bologne. Du premier lit vinrent *Alexandre* évêque de Murrai, abbé de Scone; & N. Stuart, mariée à N. Hamilton. Du second lit sortit JEAN qui suit;

X. JEAN Stuart, duc d'Albanie, chevalier de l'ordre de saint Michel, gouverneur de Bourbonnois, Auvergne, Forez & Beaujolois, accompagna Louis XII. roi de France aux entrées qu'il fit à Genes. Depuis ayant été rappellé en Ecosse, il fut établi en 1516. gouverneur du royaume par les états, & mourut en France en 1536. sans laisser de posterité d'*Anne* de la Tour, comtesse d'Auvergne &c. fille de *Jean* I. du nom sire de la Tour, comte d'Auvergne &c. qu'il avoit épousée en 1505. morte en 1524. & *laissa pour fille* naturelle Eleonore *Stuart*, *mariée en Octobre* 1547. *à* Jean *de l'Hôpital, comte de Choisi, d'où descendent les marquis de* CHOISI.

PREMIERE BRANCHE DES DUCS D'ALBANIE.

VI. ROBERT Stuart, dit le *Jeune*, duc d'Albanie, second fils de ROBERT II. du nom roi d'Ecosse, & d'*Elisabeth* More sa seconde femme, fut regent du royaume après la mort de Robert III. du nom roi d'Ecosse son frere, & mourut le 3. Septembre 1420. ayant eu de N. fille de N. comte de Lenox, MORDAC qui suit; *Jean* comte de Boucan, connétable de France, qui fut tué à la bataille de Verneuil au Perche, donnée contre les Anglois le 17. Août 1424. laissant de *Marie* de Douglas sa femme, fille d'*Archambaud* comte de Victon, pour fille unique, N. Stuart, mariée à *Guillaume* Sautrun; *Robert*, tué avec le connétable son frere à la bataille de Verneuil; & N. Stuart, mariée à *Alexandre* Leslei, comte de Ross.

VII. MORDAC Stuart, duc d'Albanie, fut regent du royaume d'Ecosse après la mort de son pere, & fut condamné à perdre la tête, avec deux de ses fils, par le parlement d'Ecosse en 1427. Il avoit épouse *Isabelle* Stuart, fille de *Duncam* comte de Lenox, dont il eut GAUTIER qui suit; *Alexandre*, qui eut la tête tranchée avec son pere; & *Jacques* Stuart, mort en exil en Irlande.

VIII. GAUTIER Stuart eut la tête tranchée avec son pere & son frere en 1427. & fut pere d'ANDRE' qui suit; d'*Alexandre* & d'*Artus* Stuart.

IX. ANDRE' Stuart, seigneur d'Avendal, chancelier d'Ecosse, eut pour fils unique HENRI qui suit;

V. HENRI Stuart, seigneur de Meffen &c. mourut sans posterité de *Marguerite*, fille de *Henri* VII. du nom roi d'Angleterre, veuve de *Jacques* IV. roi d'Ecosse, & qui avoit été separée d'*Archambaud* de Douglas, comte d'Angus, morte en 1539.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DARNLEI, *Comtes de* LENOX.

II. ROBERT Stuart, second fils de GAUTIER ou WALTER Stuart, seigneur de Dondonald, senéchal d'Ecosse, épousa N. fille de *Robert* Crux de Crouxtoun, dont il eut JEAN qui suit;

III. JEAN Stuart, seigneur de Darnlei, fut tué en 1313. Il avoit épousé *Isabelle-Randolphe*, fille de *Thomas* comte de Murrai, dont il eut ROBERT II. du nom qui suit;

IV. ROBERT Stuart, II. du nom, seigneur de Darnlei, mourut en 1369. ayant eu de *Marguerite* Douglas sa femme, ALEXANDRE Stuart qui suit;

V. ALEXANDRE Stuart épousa *Marguerite* Stuart, dame de Darnlei, dont il eut JEAN II. qui suit;

VI. JEAN Stuart, II. du nom, comte de Darnlei, obtint de Charles VII. roi de France, le comté d'Evreux, avec les seigneuries d'Aubigni & de Concressaut en Berri, en reconnoissance des services qu'il lui avoit rendus, & fut tué au combat de Patai en 1429. Il avoit épousé *Elisabeth* de Lindsei, dont il eut ALAIN qui suit; & JEAN Stuart, qui a fait *la branche des seigneurs d'*AUBIGNI, *mentionnée ci-après.*

VII. ALAIN Stuart, seigneur de Darnlei, fut tué le 29. Octobre 1438. ayant eu de N. Stuart, fille de

Duncam comte de Lenox, pour fils unique, JEAN III. qui suit;

VIII. JEAN Stuart, III. du nom, comte de Lenox, seigneur de Darnlei, mourut en 1487. Il avoit épousé *Isabelle* de Montgommeri, dont il eut MATTHIEU I. du nom qui suit; & *Robert* Stuart, comte de Beaumont-le-Roger, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé.*

IX. MATTHIEU Stuart, I. du nom, comte de Lenox &c. fut tué à la bataille de Flondon le 9. Septembre 1513. ayant eu de *Marguerite* Hamilton, fille de *Jacques* comte d'Arran, pour fils unique, JEAN IV. qui suit;

X. JEAN Stuart, IV. du nom, comte de Lenox &c. fut tué en Septembre 1527. au combat donné entre les Douglas & les Hamiltons. Il avoit épousé *Elisabeth* Stuart, fille de N. comte d'Athol, dont il eut MATTHIEU II. qui suit; *Robert*, évêque de Catnes, puis comte de Mércke, mort sans posterité d'*Elisabeth* Stuart, fille de N. comte d'Athol; & JEAN Stuart, seigneur d'Aubigni, qui a fait *la branche derniere des ducs de* RICHEMONT, *rapportée ci-après.*

XI. MATTHIEU Stuart, II. du nom, comte de Lenox &c. regent du royaume d'Ecosse, fut tué en 1572. Il avoit épousé *Marguerite* Douglas, fille & heritiere d'*Archambaud* comte d'Angus, mort le 10. Mars 1578. dont il eut *Henri*, mort jeune en 1545. autre HENRI qui suit; & *Charles* Stuart, comte de Lenox, mort en 1576. à l'âge de 21. ans, laissant d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Cavendisch, qu'il avoit épousée en 1574. *Arbelle* Stuart, mariée à *Guillaume* Seymour, comte de Hertford, morte le 27. Septembre 1615.

XII. HENRI Stuart, baron de Darnlei, duc de Rothes, puis roi d'Ecosse, à cause de sa femme, fut étranglé dans son lit le 20. Fevrier 1567. à l'âge de 21. ans. Il avoit épousé le 29. Juillet 1564. *Marie* reine d'Ecosse, veuve de *François* II. roi de France, & fille de *Jacques* Stuart V. du nom roi d'Ecosse, & de *Marie* de Lorraine Guise. Elle prit une troisiéme alliance en 1567. avec *Jacques* Hesburn, comte de Bothwel, & eut la tête tranchée le 18. Fevrier 1587. ainsi qu'il a été remarqué ci-devant, en rapportant la posterité de son pere. Elle eut de son second mariage JACQUES qui suit;

XIII. JACQUES Stuart, né le 19. Juin 1566. fut couronné roi d'Ecosse le 28. Juillet 1567. & d'Angleterre le 25. Juillet 1603. après la mort de la reine Elisabeth, & mourut le 27. Mars 1625. Il avoit épousé le 20. Août 1590. *Anne*, fille de *Frederic* II. roi de Danemarck, morte le 2. Mars 1619. dont il eut entr'autres enfans, JACQUES roi d'Angleterre, qui a continué la posterité. *Voyez* ANGLETERRE.

DERNIERE BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIGNI, Ducs de LENOX *& de* RICHEMOND.

XI. JEAN Stuart, troisiéme fils de JEAN IV. du nom, comte de Lenox, fut seigneur d'Aubigni en Berri, & capitaine des gardes & des gendarmes Ecossois en France, & mourut en 1567. Il avoit épousé *Anne* de la Queille, dame de Châteaubrun, dont il eut EDME I. du nom qui suit;

XII. EDME Stuart, I. du nom duc de Lenox, comte de Darnlei, seigneur d'Aubigni &c. grand-chambellan d'Ecosse, mort en 1583. avoit épousé *Catherine* de Balsac, fille de *Guillaume* seigneur d'Entragues, dont il eut *Louis* duc de Lenox & de Richemont, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, & grand-maître de la maison du roi d'Angleterre, mort le 16. Fevrier 1624. à l'âge de 49. ans, qui épousa 1°. N. fille de *Guillaume* Ruthwen, comte de Gavre: 2°. N. Campbell, veuve de *Roger* de Montgommeri-d'Eglinton: 3°. *Françoise* Howard, veuve d'*Edouard* Seymour, comte de Hertford, & fille d'*Edouard* Howard, vicomte de Bindon, morte le 8. Octobre 1639. dont il n'eut point d'enfans; EDME II. du nom qui suit; *Henriette*, mariée à *Georges* Gourdon, comte de Huntlei; & *Marie* Stuart, alliée à *Jean* Areskin comte de Marre.

XIII. EDME Stuart, II. du nom, seigneur d'Aubigni, &c. amiral & grand-chambellan d'Ecosse, mourut en 1624. Il avoit épousé *Catherine*, fille & heritiere de *Gervais* baron de Clifton de Leighton-Bronswould, dont il eut JACQUES qui suit *Henri*, mort à Venise en 1657. à l'âge de 17. ans; *François*, mort jeune; GEORGES, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Louis* seigneur d'Aubigni, chanoine de l'eglise de Paris, abbé de Hautefontaine, & grand-aumônier de la reine d'Angleterre, mort à Paris en Novembre 1665. âgé de 46. ans; *Jean*, mort des blessures qu'il reçut au combat de Bramden le 29. Mars 1644. *Bernard* comte de Leichfeild, tué au combat de Cester le 22. Septembre 1645. *Elisabeth*, mariée à *Henri* Howard, baron de Maltravers; *Anne*, alliée à *Archambaud* de Douglas, comte d'Angus; *Catherine*, morte jeune; & *Françoise* Stuart, mariée à *Jerôme* Weston, comte de Portland.

XIV. JACQUES Stuart, baron Leighton, duc de Richemont & de Lenox, chevalier de l'ordre de la Jarretiere &c. né le 6. Avril 1612. mourut le 30. Mars 1655. Il avoit épousé en 1637. *Marie* Villers, fille de *Georges*, duc de Buckingham, dont il eut *Edme* Stuart, III. du nom, duc de Richemont & de Lenox, mort à Paris le 14. Août 1661. à l'âge de 11. ans; & *Marie* Stuart alliée à *Richard* Butler, comte d'Arran.

XIV. GEORGES Stuart, baron d'Aubigni, fils puîné d'EDME II. du nom, baron d'Aubigni, fut tué au combat de Kineton le 23. Octobre 1642. Il avoit épousé *Catherine*, fille de *Theophile* comte de Suffolck, dont il eut CHARLES, qui suit; & *Catherine* Stuart, barone de Clifton, mariée 1°. à *Henri* baron O-Brien en Irlande: 2°. à *Joseph* Williamson, chevalier doré, & gardien des archives de Witheal.

XV. CHARLES Stuart, comte de Leichfeild duc de Richemont & de Lenox, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, né en 1639. mourut en Danemarck le 12. Decembre 1672. Il avoit épousé 1°. *Elisabeth*, fille de *Richard* Rogers de Brianston: 2°. *Marguerite*, veuve de *Guillaume* Lewes de Wan, & fille de *Laurent* Banaster de Passenham: 3°. *Françoise-Therese* Stuart, fille de *Gaultier*, desquelles il n'eut point d'enfans.

PREMIERE BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBIGNI, Ducs de LENOX *& de* RICHEMONT.

VII. JEAN Stuart, second fils de JEAN Stuart, II. du nom comte de Darnlei &c. fut seigneur d'Aubigni & de Concressaut en Berri, chevalier de l'ordre de saint Michel, capitaine des cent gendarmes Ecossois en France, & mourut en 1482. Il avoit épousé *Beatrix* d'Apcher, dont il eut BERAUD, qui suit;

VIII. BERAUD Stuard, seigneur d'Aubigni &c. chevalier de l'ordre de saint Michel, accompagna Charles VIII. roi de France, en son voyage d'Italie, fut connétable du royaume de Naples, & mourut en Juin 1508. Il avoit épousé *Willelmine* de Boucard, & selon d'autres, *Anne* de Maumont, dont il eut *Anne* Stuart, comtesse de Beaumont-le-Roger, & dame d'Aubigni, mariée à *Robert* Stuart, comte de Beaumont-le-Roger, maréchal de France; & *Guyonne* Stuart, mariée à *Philippe* Braque, seigneur de Luat. * *Voyez* Buchanan. Imhoff, *en son histoire des rois d'Angleterre &c.*

STUART (Robert) comte de Beaumont-le-Roger, seigneur d'Aubigni, chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gardes Ecossois, dit *le maréchal d'Aubigni*, étoit second fils de JEAN Stuart III. du nom, comte de Lenox & d'*Isabelle* de Montgommeri. Il rendit de grands services en Italie, où il défendit Novarre en l'an 1500. se trouva aux prises de Bologne, de Genes, & à l'entrée du roi dans Milan. Depuis il fut fait gouverneur de Bresse, fut nommé maréchal de France en 1515. defit les troupes de Prosper Colonne, auprès de Villefranche en Piémont, servit pendant la guerre de Provence en 1536. & mourut en 1543. sans posterité, d'*Anne* Stuart, comtesse de Beaumont-le-Roger, & dame d'Aubigni, fille de *Beraud* Stuart, seigneur d'Aubigni, &c. connétable de Naples. * *Voyez* le pere Anselme, *en son histoire des grands officiers de la couronne.* Imhoff. &c.

STUBS (Thomas) docteur en theologie, natif de la ville d'Yorck, fut religieux de l'ordre de saint Dominique, & florissoit l'an 1373. sous Edouard III. roi d'Angleterre. Il étoit fort sçavant dans l'histoire ecclesiasti-

que & dans l'écriture sainte, & laissa entr'autres ouvrages, *sermonum de Sanctis, lib. I. Meditationum, l. I. De perfectione vitæ solitariæ. De statutis ecclesiæ, seu scutum ecclesiæ. De archiepiscopis Eboracensibus & eorum successoribus & gestis chronicorum, lib. I. De arte moriendi &c.* Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STUCKIUS (Jean-Guillaume) né dans le canton de Zurich en Suisse, & mort en 1607. s'est rendu celebre par quantité d'écrits, entre lesquels est un traité fort curieux des festins des anciens, où il rapporte la maniere avec laquelle les Hebreux, les Chaldéens, les Grecs, les Romains, & plusieurs autres nations, faisoient leurs repas, & les ceremonies qu'ils y observoient. Cet ouvrage a acquis beaucoup d'estime à son auteur, qui a encore écrit des sacrifices, tant des Payens que des Chrétiens; un traité des anges; & des commentaires sur Arien &c. Scaliger estime particulierement ce qu'il a fait sur le Periple du Pont-Euxin & de la mer Rouge, composé par Arrien. * Melchior Adam, *vitæ German. theol. poster.* Scaligeran. *p.* 231.

STUCKLEI (Thomas) étoit un cadet de la noble & illustre famille d'Illfracombe dans le comté de Devon. Après avoir dépensé tout son patrimoine, il forma divers projets dont aucun ne reussit. D'abord il pensa à peupler la Floride nouvellement découverte. Son ambition comptoit tellement sur les bons succès, qu'il osa dire à la reine Elisabeth, qu'il aimoit mieux être souverain d'une taupiniere, que le premier sujet du plus grand prince de la Chrétienté. Il ajoûta qu'il étoit assuré qu'il seroit prince avant sa mort. *J'espere*, lui dit la reine, *que j'apprendrai de vos nouvelles, quand vous serez établi dans votre principauté. Je vous écrirai*, lui repliqua Stucklei : *en quelle langue*, lui dit-elle? *En style d'un prince à sa chere sœur*, répondit cet ambitieux. Ses projets touchant la Floride ayant échoué, il alla en Irlande, où ne reussissant pas mieux, il se rendit en Italie. Le pape Pie V. le fit baron de Ross, vicomte de Murrough, comte de Wexford, & marquis de Leinster, Il lui donna en même tems huit cens soldats, entretenus par le roi d'Espagne, pour l'expedition d'Irlande. Dans son passage Stucklei, débarqua en Portugal, dans le tems que le roi Sebastien & deux rois Maures entreprenoient de passer en Afrique; & s'embarqua avec eux. Après le debarquement il fut d'avis que les soldats se reposassent deux ou trois jours, avant que de combattre : mais il ne fut pas écouté. Il fut tué dans la bataille en 1578. après que lui & ses gens eurent vaillamment combattu. * *Dict. Anglois.*

STUDITE, *cherchez* DOSITHE'E & THEODORE.

STUGARD, ville d'Allemagne, capitale du duché de Wirtemberg, & le sejour de ses ducs, est située dans un fond très-agreable, avec de belles maisons, des fontaines, & une grande place. Le palais merite d'être vû.

STUNICA (Jacques Lopez) Espagnol très-sçavant dans les langues grecque & latine, dans l'histoire ecclesiastique, & docteur en theologie de l'université d'Alcala, a écrit contre Erasme, & a critiqué les notes de Jacques le Fevre d'Estaples sur les épitres de saint Paul. Il a mis au jour un livre curieux, dont le titre est assez extraordinaire: *Itinerarium dum Compluto Romam proficisceretur.* Stunica mourut à Naples l'an 1530.* *Bibliotheca Hispanica.*

STUNICA (Diego) religieux Espagnol de l'ordre des Hermites de saint Augustin, & docteur en theologie de l'université de Tolede, a fait un commentaire sur Job, & un autre sur le prophete Zacharie, qui ont été imprimés à Salamanque. Il a aussi écrit contre les heresies. Il vivoit après le milieu du XVI. siecle.* *Bibl. Hispanica.*

STUPITZ (Jean) vicaire general des Augustins en Allemagne, étoit fort consideré de Frideric duc de Saxe, qui se servoit particulierement de lui, pour faire fleurir l'université de Wittemberg, que ce prince avoit fondée en 1502. lorsqu'on publia les indulgences accordées par le pape Leon X. en 1517. Stupitz se plaignit au duc de Saxe de plusieurs désordres qui se commettoient par les quêteurs & par les predicateurs choisis au gré de ceux qui s'étoient interressées dans le profit de ces indulgences, soit qu'il fût touché effectivement de cet abus d'une chose si sainte, ou qu'il eût du chagrin de ce qu'on avoit preferé pour la publication des indulgences, les Dominicains aux religieux de son ordre, qui avoient eu auparavant un même emploi dans la Saxe. Dans la suite, resolu de s'opposer de toute sa force aux Dominicains, il se servit contre eux du sçavoir du fameux Martin Luther, qui fût le principal auteur de ce malheureux schisme, & qui étoit celui de tous ses religieux, & même de tous les docteurs, qui avoient alors le plus de reputation dans l'université de Wittemberg. Luther ayant prêché contre les quêteurs, & les predicateurs des indulgences, écrivit à l'archevêque de Mayence, nommé par le pape pour faire publier ces indulgences en Allemagne, & lui envoya quatre-vingt-quinze propositions, qu'il afficha le même jour, veille de la Toussaints aux portes de l'eglise de Wittemberg. Il y en avoit plusieurs contre la puissance du pape, contre le tresor de l'église, & contre la valeur des indulgences. Jean Tetzel, Dominicain, inquisiteur de la foi, auquel on avoit donné le soin de la publication des indulgences, opposa à ces theses de Stupitz & de Luther, cent six autres propositions qu'il publia à Francfort sur l'Oder. Il fit même brûler, comme inquisiteur, celle de Luther, dont les sectateurs brûlerent publiquement les propositions de Tetzel. Ce fut là comme le signal de la guerre, non seulement entre les Augustins & les Dominicains, mais aussi entre les Catholiques & le parti Lutherien. * Maimbourg, *hist. du Lutheranisme.*

STUR, prince de Suede, *cherchez* NICOLAS STUR.

STURA (la) nom d'une riviere dans le marquisat de Saluces, & d'une autre près de Turin. La premiere se jette dans le Tanaro, & l'autre dans le Pô. * Baudrand.

STUREIA (Thomas de) religieux Anglois de l'ordre de saint Augustin, & sçavant theologien, vivoit l'an 1370. sous Edouard III. roi d'Angleterre, & a laissé quelques ouvrages intitulés, *Moralitates in Apocalypsim. De sacramentis, l. I. De utroque sæculo Prognosticon. Exceptiones philosophorum, &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

STURIE (Renaud) de Soissons, medecin celebre du XVI. siecle, a laissé des paraphrases poëtiques sur les aphorismes d'Hippocrates; & un traité contre les Athées. * Vander Linden, *de script. medic.* Simler, *in epith. bibl. Gesner.*

STURME (Saint) sorti d'une noble famille de Baviere, reçut de saint Boniface les premieres teintures de la vertu, dans laquelle il fut confirmé par saint Wigbert, compagnon de ce Saint. Il visita toutes les solitudes de la forêt de Buchaw, & y jetta l'an 744. les fondemens de l'abbaye de Fulde. Ensuite il parcourut tous les monasteres de l'Italie, & rapporta dans celui qu'il avoit bâti, les plus saintes regles de la vie monastique, pour les y faire pratiquer. La sainteté de sa vie, le fit choisir par Charlemagne l'an 768. pour l'envoyer ambassadeur vers Tassillon II. & pour prêcher le premier l'évangile aux Saxons. Après qu'il eut beaucoup travaillé pour la foi; Winterus fameux medecin que Charlemagne lui avoit donné, lui fit prendre une medecine, qui n'étant pas bien preparée, avança la mort de ce saint homme, qui mourut le 16. Decembre 779. * Andreas Bruner, *annal. virt. & fort. Bojor.*

STURMIUS (Jacques) né à Strasbourg l'an 1490. fut honoré des premieres dignités de cette ville. Ce fut par ses conseils que les magistrats y établirent en 1538. une académie, dont il eut la conduite. Il avoit eu déja beaucoup de part au changement de religion fait en cette ville, & s'acquitta avec honneur de divers députations. Enfin il mourut le 20. Octobre 1555. dans sa 64. année, selon Melchior Adam. Sturmius aida Jean Sleidan dans la composition de son histoire, soit par des memoires, soit par ses conseils. * Melchior Adam. Thuan, *hist.* Bayle, *dict. critiq.*

STURMIUS (Jean) né le premier Octobre 1507. à Sleida, près de Cologne; après avoir étudié à Louvain, où il exerça aussi l'imprimerie avec Rudger Rescius, vint à Paris l'an 1529. & fut honoré de la charge de professeur royal dans les langues latine & grecque. Depuis

ayant été obligé de quitter la France, à cause de la religion, il s'établit l'an 1537. à Strasbourg, & y ouvrit une école, qui dans la suite, à sa sollicitation, obtint le titre d'académie de l'empereur Maximilien II. l'an 1566. Il en fut recteur, exerça depuis divers deputations, & assista à plusieurs conferences, qui se tinrent pour terminer les differends que la religion avoit causés en Allemagne. Enfin il fut déposé de sa charge de professeur l'an 1583. par la haine de quelques theologiens; & ayant perdu la vûe, il mourut l'an 1589. âgé de 82. ans. Il a laissé un grand nombre d'excellens ouvrages en prose & en vers, entre lesquels on fait principalement état du livre intitulé, *Partitiones dialecticæ*, & de ses notes sur la rhetorique d'Aristote. Ses autres livres imprimés sont, *De educatione principum. De nobilitate Anglicana. Linguæ latinæ resolvendæ ratio. Universa doctrina Hermogenis*, sur lequel il a fait d'excellentes notes. *Physica &c.* * Thuan. *hist.* Melchior Adam. Bayle, *dict. critiq.*

STURMIUS (Jean) natif de Malines, ville de Brabant, fut medecin & professeur de mathematiques à Louvain, & donna au public divers ouvrages, entre autres, *De rosa Hierichuntina*, qui parut en 1608. *Theoremata physices. De circuli quadratura &c.* * Valere André.

STURMIUS (Jean-Christophe) après avoir été ministre d'une église en Allemagne pendant cinq ans, fut professeur en philosophie & en mathematiques à Altorf, pendant l'espace de 34. ans, & y mourut le 26. Decembre de l'année 1703. âgé de 68. ans. Nous avons divers ouvrages de mathematique de lui, qui ont été estimés, entr'autres sa *Mathesis enclesata*. 1. vol. *in* 8°. & la *Mathesis juvenilis*, en deux gros volumes *in* 8°. Son dessein dans ce dernier ouvrage est d'introduire les mathematiques dans les colleges, & d'apprendre l'ordre que l'on doit suivre pour les enseigner dans les classes. C'est dommage que ces ouvrages soient si mal imprimés, & que les figures en soient si mauvaises & si mal rangées. * *Actes de Leipsic.* 1704. *pag.* 236. *Memoires du tems.*

STYMPHALE, *Stymphalus*, montagne d'Arcadie, dite presentement *Monte Poglisi*, selon le Noir, & selon Pinet, *Vulsi*. Il y a aussi un lac de STYMPHALE, d'où Pausanias dit que le fleuve Erasim sortoit. * Strabon. Pline. Stace, *l.* 4. *Sylv. Carm.* 6. *&c.*

STYMPHALIDES, certains oiseaux fabuleux d'une grosseur si extraordinaire, qu'on dit que lorsqu'ils voloient, leurs aîles ôtoient la clarté du soleil. Ils ne vivoient que de chair humaine; mais Hercule, par l'entremise de Minerve les chassa de l'Arcadie au bruit des cymbales.

STYPIOTA, *cherchez* LEON, dit STYPIOTA.

STYX, *Styx*, fontaine d'Arcadie, province du Peloponnese dans la Grece, prenoit sa source au lac Phenée, au pied du mont Nonacris. Ses eaux étoient si froides, qu'elles étoient un poison qui donnoit la mort sur le champ à celui qui en buvoit. Elles avoient une si grande force, qu'elles rongeoient même le fer & le cuivre, & brisoient tous les vaisseaux où on les mettoit; en sorte qu'elles ne pouvoient être gardées que dans un vase de corne de pied de cheval. Plusieurs croyent que ce fût avec ces eaux qu'Alexandre *le Grand* fût empoisonné par Antipater. On dit encore que cette fontaine nourrissoit des poissons qui donnoient la mort à ceux qui en mangeoient. Toutes les mauvaises qualités de ces eaux ont donné sujet aux poëtes de feindre que le Styx étoit un fleuve des enfers, qui commençoit à paroître sur terre à l'endroit où cette fontaine prenoit sa source. Selon eux, ce fleuve étoit en si grande veneration parmi les dieux, que quand quelques-uns d'entre eux avoit juré par le Styx, il ne lui étoit pas permis de violer son serment. Si cela arrivoit, il étoit privé pendant cent ans de la divinité, & de l'ambrosie, qui étoit leur nourriture. * Appollodore. Hygin. Virgile.

S U

SUA, roi d'Egypte, à qui Osée, roi d'Israël envoya des députés. On croit que c'est le huitiéme Pharaon, à qui Necao succeda. * IV. *Rois*, 17. 4.

SUABE, un des dix cercles de l'empire d'Allemagne, *cherchez* SOUABE.

SUAGLIES (Pierre) cardinal & archevêque de Messine, dont il étoit natif, après avoir été chanoine & chantre de l'église de Messine, & vicaire general de l'archevêque, il eut plusieurs autres benefices, & étant allé à Rome, il devint protonotaire apostolique, gouverneur de Rome, archevêque de Reggio en Calabre, & fût nommé cardinal en 1500. Il eut aussi le gouvernement de Tivoli, pendant lequel il fit ôter au peuple Romain la souveraineté de cette ville-là, que le pape Jules II. leur rendit en 1512. après la mort de ce cardinal arrivée en 1511. étant alors archevêque de Messine, & ayant eu la legation de Bologne. * Michel Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

SUAL, pays ou plaine dans la tribu de Benjamin, ou, selon d'autres, dans celle d'Ephraïm. * I. *Rois*, 13. 17.

SUANE ou SOUANI, peuples du mont Caucase, à l'orient de la Mingrelie, sont d'une belle taille, & ont le visage affreux. Quoiqu'ils se vantent d'être Chrétiens, ils n'ont presque ni religion ni pieté, & sont néanmoins les plus civilisés de tous les peuples qui habitent le Caucase. Ils viennent par troupes en Georgie au commencement de l'été, pour s'y louer jusqu'à la recolte; puis ils remportent pour salaire, non pas de l'argent qui leur seroit inutile; mais des toiles, des draps, des tapis, du sel, du fer, des plaques de cuivre, & autres ustenciles. Ils sont braves soldats, bons arquebusiers, & ont l'art de faire des arquebuses & de la poudre. Strabon dit qu'il y avoit beaucoup d'or en ce pays, & qu'ils le ramassoient dans des peaux de moutons; mais cela ne se voit point maintenant, & leur commerce se fait par échange. * Le P. Lamberti, *relation de la Mingrelie, dans le recueil de* Thevenot, *l.* 1.

SUANEFELD (Herman) peintre Flamand, qu'on appelloit à Rome communément l'*Hermite*, non seulement parce qu'on le trouvoit toûjours seul dans les ruines des environs de Rome, à Tivoli, à Frescati, & autres lieux; mais encore parce qu'il quittoit souvent la compagnie de ses camarades, pour étudier le paysage d'après la nature. Il s'est rendu habile en ce genre là, sans negliger l'étude des figures qu'il dessinoit de fort bon goût. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

SUAQUEN, *cherchez* PTOLEMAIDE, ville d'Ethiopie.

SUATHES, roi de la Pannonie, où est maintenant une partie de la Hongrie, fit un accueil favorable à l'ambassadeur des Huns, qui étoient dans la Transsylvanie, vers l'an 744. Cet ambassadeur, qui étoit venu demander des terres pour les cultiver & pour y habiter, remporta une motte de la meilleure terre du pays, une poignée d'herbes, & une bouteille pleine de l'eau du Danube. Aradus, general des Huns, jugeant de la fertilité de la Pannonie par la qualité de la terre, des herbes & de l'eau, renvoya le même ambassadeur à Suathes, pour lui faire present d'un cheval blanc, avec une selle d'or, & une bride dont le mors étoit de même métail. Suathes accorda aux Huns, autant de terre qu'ils en auroient besoin pour s'y établir, & se rejouit de voir dans son pays qui étoit desolé en plusieurs endroits, une nation qui le peupleroit & qui le cultiveroit. Mais il fut fort surpris, lorsque ce même ambassadeur lui vint demander la jouissance des terres qui avoient été vendues aux Huns; lui faisant entendre que les Huns avoient acheté la Pannonie, & qu'ils avoient donné le cheval pour la terre, la bride pour les herbes de la campagne, & la selle pour l'eau. Suathes dit en souriant qu'il falloit assommer le cheval avec une massue, jetter la bride dans les prez, & la selle dans le Danube. Cette réponse irrita tellement les Huns, qu'ils prirent la resolution d'entrer avec toutes leurs forces dans la Pannonie. Suathes leva promptement une armée pour les repousser; mais il perdit la bataille, & fût noyé dans le Danube. * Bonfin, *Decad.* 1. *l.* 9. Ritius, *de Reg. Hung.*

SUATOBOJUS, roi de Moravie, fils de SUATOCOPIUS, commença son regne l'an 888. & ne fut pas heritier de la vertu & de la pieté de son pere, comme il l'étoit de la couronne. Il outragea Methodius, archevêque de Volgrade, dans l'église même où ce prelat celebroit;

lebroit; parce qu'il avoit commencé la messe avant son retour de la chasse, contre les ordres qu'il lui en avoit donnés, sans considerer que l'archevêque n'avoit pû differer davantage, l'heure de celebrer étant passée. Ce roi fit entrer sa meute de chiens jusqu'au pied de l'autel, & fit sonner du cor par ses chasseurs dans l'eglise, pour troubler le prelat. Cette action lui attira l'excommunication du pape, & un châtiment exemplaire de la justice divine. Le siege archiepiscopal fut transferé hors de la ville, & ce prince sacrilege fut dépouillé de son royaume par le duc de Bohême. * De Rocoles, *des imposteurs insignes*, article *du devot Imposteur*.

SUATOCOPIUS, roi de Moravie, commença de regner l'an 860. sur les Hongrois, sur les Bohêmes, sur les Polonois, sur ceux de la Russie-Noire; & étoit neanmoins feudataire de l'empire d'Allemagne. Il voulut bien être instruit dans la religion Chrétienne par Cyrille & Methodius, freres, qui lui firent quitter l'idolâtrie & les superstitions des Payens. Son regne fut heureux pendant plusieurs années; mais il fit difficulté de payer à l'empereur Arnoul le tribut que ses prédecesseurs avoient payé aux autres empereurs depuis Charlemagne; & par ce refus, il s'attira une grande guerre en 888. Dans une bataille où son armée fut défaite, il fut contraint de prendre la fuite. S'étant trouvé seul, il poussa son cheval jusqu'à une montagne appellée *Sambri*, où il changea son habit, & prit celui d'un paysan. Ainsi déguisé, il avança dans une vaste solitude, où il rencontra trois hermites, qu'il pria de le recevoir en leur compagnie, sans declarer qui il étoit. Se voyant près de la mort, il se fit connoître à ces hermites, & leur fit promettre d'en avertir son fils Suatobojus, qui regnoit en sa place (appuyé par l'empereur Arnoul, qui le consideroit pour l'avoir tenu sur les fonts de baptême.) Ce roi ajoûta foi à l'avis que ces solitaires lui vinrent donner, & envoya des gens pour transporter le corps de son pere à Volgrade, qui étoit la capitale de la Moravie. * De Rocoles, *les imposteurs insignes*.

SUATOPLUCUS fut le quatriéme prince qui gouverna la Bohême pendant les interregnes. Il étoit fils d'OTHON, marquis d'Olmutz, chassa Borivorius II. son oncle paternel, & pour couvrir cette injustice, il obtint à force d'argent de Henri V. empereur, la concession du royaume. Cet usurpateur pilla jusqu'aux autels pour acquitter cette grande somme qu'il s'étoit obligé de payer. Il combattit pour l'empereur Henri V. contre la Hongrie, qu'il ravagea entierement après avoir pris Nitria; & retourna aussitôt en Bohême, à cause de quelques remuemens. Pour couper la racine de ce mal, il fit mourir presque tous ceux qui étoient originaires de Warsovie, sans pardonner, ni aux femmes, ni aux enfans, à cause de l'ancienne haine que ceux de cette ville avoient conçue contre les princes de Bohême. Ceux qui échapperent à la violence de ce roi, se retirerent en Pologne, dans l'esperance de se venger un jour. Suatoplucus ayant declaré la guerre aux Polonois, sous pretexte qu'ils avoient favorisé Borivorius, se mit à la tête de son armée, & alla assieger Glogaw, sur les frontieres de la Pologne, où il mourut d'un coup de dard qu'il reçut par derriere, d'un homme qui y avoit été posté par ceux mêmes de Warsovie qu'il avoit voulu faire mourir. Ce prince fut extrêmement regretté de toute l'armée, & fut apporté en Bohême, où il fut enterré dans un monastere qu'il y avoit fait bâtir. LADISLAS II. lui succeda en 1109. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ*.

SUBA, pays du partage de la tribu de Nephtali, au pied du Liban, où les Cananéens s'étoient maintenus jusqu'à ce que David les rendit tributaires. * *II. Paral.* 8. 3. Ces peuples ayant voulu secouer ce joug après la mort de David, obligerent Salomon de les attaquer, & de se rendre maître de leurs villes. * Josephe, *antiq. l.* 8. *c.* 6.

SUBBIANI (Hyacinthe) natif d'Arezzo en Toscane, & religieux de l'ordre de saint Dominique, fut envoyé l'an 1640. par la congregation *de Propaganda Fide* dans le Levant, pour y consoler & fortifier les Chrétiens. Quatre ans après, le pape Urbain VIII. le nomma à l'évêché titulaire d'Edesse, pour être coadjuteur de Smyrne; mais il mourut avant que de l'avoir proposé au consistoire: & ce fut Innocent X. son successeur, qui lui donna cette coadjutorerie en le declarant archevêque d'Edesse. Subbiani fut sacré la même année 1644. dans l'isle de Chio; & voulant aller aussitôt à Smyrne, il fut retenu dans l'isle pour y prêcher le Carême suivant: mais il ne le put faire tranquillement. Les Turcs crurent que c'étoit lui qui avoit employé le P. Alexandre Baldrati de Lugo, qui avoit parlé hautement contre le Mahometisme: ils firent mourir celui ci le 10. Fevrier 1645. & furent près de traiter de même Subbiani; mais enfin ils le laisserent aller: & profitant aussitôt de sa liberté, le prelat se rendit à Smyrne, où, après avoir fait ce qui demandoit necessairement son assistance, il laissa le soin du reste à un grand-vicaire, pour aller à Constantinople, où il prétendoit obtenir un domicile pour le patriarche du rit Latin. Subbiani n'avoit aucune protection; & l'ambassadeur de France, sur la mediation de qui il avoit compté sans l'avoir consulté, loin de se vouloir charger de cette affaire, le pressa de sortir d'une ville où il ne pouvoit être en sûreté; mais il y demeura, & fit publiquement les fonctions épiscopales pendant près de dix ans. Enfin, soit que le patriarche Grec vînt à s'allarmer, ou que Subbiani se sentît moins capable de soûtenir de pareils travaux, il sortit de Constantinople en 1655. & se rendit à Rome, où il mourut le 15. Octobre de l'année suivante âgé de 63. ans. Fontana, dans son theatre, a imprimé la relation écrite par Subbiani même, de ce qu'il a fait dans le Levant: & on a imprimé tant en italien qu'en françois, celle qu'il avoit écrite du martyre du P. Alexandre de Lugo. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

SUBLAC, *cherchez* SOUBIAC.

SUBLET (François) seigneur des Noyers, baron de Dangu, intendant des finances, & secretaire d'état, fils de JEAN Sublet, seigneur des Noyers, maître des comptes à Paris, & intendant de la maison du cardinal de Joyeuse, & de *Magdeleine* Bochart, fut pourvû d'une charge de trésorier de France à Rouen; puis appellé dans les affaires par M. de Champigni son oncle, surintendant des finances avec M. de Marillac. D'abord il y exerça par commission la charge de contrôleur general des finances; & de cet emploi, qui fit connoître son merite, il passa bientôt à de plus considerables. Après que M. de Champigni eut été fait premier president au parlement de Paris, & M. de Marillac, garde des sceaux de France, le roi donna la surintendance au maréchal d'Effiat; & peu de tems après il choisit M. des Noyers pour remplir la charge d'intendant des finances. Ensuite sa majesté l'envoya intendant de l'armée qui fut commandée par le maréchal d'Estrées devant Treves, puis par le maréchal d'Effiat en Allemagne, & encore après par le maréchal de la Force en Lorraine. Le roi lui confia encore le soin de faire fortifier les plus importantes places des frontieres de Picardie, de Champagne & de Lorraine: ce qu'il executa avec une vigilance & un desinteressement extraordinaire. Ses belles qualités lui acquirent les bonnes graces du cardinal de Richelieu, qui le proposa à sa majesté pour remplir la place de secretaire d'état, que l'éloignement de M. Servien laissa vacante au mois de Fevrier 1636. Le roi lui en donna très-volontiers les provisions, & l'honora encore de la charge de capitaine de son château de Fontainebleau, vacante en 1637. par la mort de M. Zamet; & de celle de surintendant des bâtimens de France, qui vaqua l'année suivante par la mort du president de Fourci. M. des Noyers aimoit les sciences & les beaux arts. Il établit l'imprimerie royale dans les galeries du louvre; & pour laisser des marques éternelles de sa pieté, il fit bâtir à ses dépens l'eglise du Noviciat des Jesuites dans la rue Pot de fer au fauxbourg S. Germain. Après avoir servi son roi & l'état avec la reputation du plus fidele & du plus laborieux ministre de son siecle jusqu'en 1643. il fut congedié par le roi, & se retira en sa maison de Dangu, que sa majesté lui avoit donnée, où il passa le reste de sa vie dans de saintes occupations jusqu'au vingt Octobre 1645 qu'il mourut âgé de 57. ans. Il voulut être enterré dans l'eglise du Noviciat des Jesuites, qu'il avoit fait bâtir, & ordonna

qu'on ne lui dreſſât aucune épitaphe. Il avoit épouſé *Iſabeau* le Sueur, ſœur du baron d'Aulni, de laquelle il eut *Guillaume* Sublet, ſeigneur des Noyers, baron de Dangu; & *Magdelaine* Sublet, religieuſe Carmelite à Pontoiſe.

MICHEL Sublet, ſeigneur d'Heudicourt, intendant, puis contrôleur general des finances, & intendant des ordres du roi, mort en 1602. étoit frere puîné de *Mathurin* Sublet, ſeigneur des Noyers treſorier des 100. Suiſſes de la garde du corps du roi, ayeul du ſecretaire d'état. Son fils CLAUDE Sublet, ſeigneur d'Heudicourt, reçu conſeiller au parlement de Paris, le 18. Janvier 1595. fut auſſi, comme ſon pere, intendant des ordres du roi, & mourut en 1626. laiſſant de *Magdelaine* Favereau, ſa femme; MICHEL qui ſuit; & *Marie* Sublet, mariée à *Nicolas* le Sueur, ſeigneur d'Aulni.

MICHEL Sublet ſeigneur d'Heudicourt, ſervit en 1641. à la bataille de Sedan en qualité de maréchal de camp, fut depuis lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de Landrecies en 1647. & ſe tua d'un coup de piſtolet en 1665. Il avoit épouſé *Denyſe* Bourlon, morte le 6. Mai 1657. fille de *Philippe* Bourlon, tréſorier de la Venerie, & de *Denyſe* Denetz, dont il eut MICHEL qui ſuit, *Claude*, capitaine de cavalerie dans le regiment de ſon frere aîné, mort de ſes bleſſures en 1672. *François*, capitaine d'infanterie au regiment de Picardie; puis capitaine de cavalerie dans le regiment de ſon frere aîné, qui quitta le ſervice en 1684. & fut gentilhomme de la Louveterie; *Louis*, abbé de ſaint Fuſcien; *Marie*, alliée à N. ſeigneur de Roſai, maître des eaux & forêts de Normandie; *Magdelaine* mariée à N. ſeigneur d'Agencourt; & *Denys* Sublet, comte d'Heudicourt, qui ſe trouva à la bataille de Senef, & a épouſé *Marie-Françoiſe* de Lenoncourt, gouvernante des princeſſes filles du duc de Lorraine, & fille unique & heritiere d'*Antoine* marquis de Lenoncourt, morte en 1709. dont il a des enfans.

MICHEL Sublet, marquis d'Heudicourt &c. grand-louvetier de France, a été capitaine d'une compagnie de chevaux-legers, entretenus pour le ſervice du roi, meſtre de camp d'un regiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi. Après avoir long-tems ſervi dans les armées du roi, il fut nommé en 1684. grand-louvetier de France. Il épouſa en 1666. *Bonne* de Pons, morte le 24. Janvier 1709. âgée de 65. ans, fille de *Pons* de Pons, ſeigneur de Bourg-Charente, & d'*Eliſabeth* de Puyrigault, dont il a eu *Michel*, tué à la bataille de Nerwinde; PONS-AUGUSTE, qui ſuit; *Gaſton-Armand*, abbé de la Roue, nommé à l'évêché d'Evreux le 1. Novembre 1709. mort avant que d'avoir été ſacré, le 10. Fevrier 1710. & *Louiſe* Sublet, dame du palais de madame la dauphine, mariée le 10. Avril 1688. à *Jean-François* de Beauverger, marquis de Mongon, lieutenant general des armées du roi, morte en 1707.

PONS-AUGUSTE Sublet marquis d'Heudicourt &c. grand-louvetier de France en 1718. par la démiſſion de ſon pere, fut nommé brigadier des armées du roi en Janvier 1709. & maréchal de camp en Fevrier 1719. Il épouſa le 6. Mai 1715. *Louiſe Julie* d'Hautefort, fille de *Louis-Charles*, marquis de Surville, lieutenant general des armées du roi, & d'*Anne-Louiſe* de Crevant-Humieres. * Fauvelet du Toc, *hiſtoire des ſecretaires d'état. Voyez* le pere Anſelme, *hiſtoire des grands officiers de la couronne.*

SUBSTANTION : c'étoit autrefois une ville capitale d'un comté, & qui fut quelque-tems le ſiege de l'évêché de Maguelone & de Montpellier. Ce n'eſt maintenant qu'un village du Languedoc, ſitué près de la ville de Montpellier, qui s'eſt aggrandie de ſes ruines. * Baudrand.

SUBU, SEBOU, riviere de Fez en Barbarie. Elle a ſa ſource dans la province de Chaus, traverſe celles de Fez & d'Afgar, paſſe fort près de la ville de Fez, & ſe décharge dans l'Ocean Atlantique à la Mamorre. Cette riviere, qui eſt la plus belle de tout l'empire de Maroc, a deux choſes ſingulieres. Près de ſa ſource il y a un ancien pont de pierre & de brique, long de cent cinquante toiſes, & près de ſon embouchure une forêt autour de ſes bords, qui pourroit fournir du bois pour la conſtruction de quantité de navires. * Mati, *dictionaire.*

SUBURBICAIRES (provinces) c'eſt le nom que l'on donnoit à des provinces voiſines de Rome; mais il eſt difficile de dire leur nombre, & de marquer leur étendue. Les plus habiles auteurs du dernier ſiecle ont beaucoup diſputé ſur ce ſujet. Les uns, comme Godefroi & Saumaiſe, ont voulu renfermer les provinces Suburbicaires à cent milles aux environs de Rome, & les ont reduites à trois ou quatre provinces; ſçavoir, *Tuſcia Suburbicaria*, *Picenum Suburbicarium*, *Latium Vetus & novum*, *Valeria*. Les autres, comme le P. Sirmond, Blondel &c. ont donné plus d'étendue aux provinces Suburbicaires, & ont crû que toutes celles qui étoient ſous la dépendance du vicaire de Rome, étoient appellées *Suburbicaires* : ainſi ils comptent de ce nombre, non ſeulement la Toſcane & le *Picenum* Surburbicaire, mais auſſi l'Ombrie, la Campanie, le Samnium, la Pouille, la Calabre, la Bruſſe, la Lucanie; outre les iſles de Sicile, de Sardaigne & de Corſe. Quelques-uns ont voulu étendre le nom des provinces Suburbicaires à tout l'Occident; mais les loix des empereurs qui ont diſtingué les provinces Suburbicaires de l'Afrique, du vicariat d'Italie & des Gaules, font aſſez voir que ce ſentiment eſt inſoûtenable. Les egliſes Suburbicaires, dont Rufin fait mention dans la traduction du VI. canon du concile de Nicée, répondoient ſans doute aux provinces Suburbicaires, c'eſt-à-dire, aux provinces de la prefecture de Rome, ſuivant le premier ſentiment, qui paroît le plus vrai-ſemblable. Saumaiſe, Sirmond, Godefroi, Alexandre, Blondel, Dartis, Leſchaſſier, Gruter & M. Du Pin, ont traité amplement cette matiere dans des diſſertations particulieres, ou dans leurs ouvrages.

SUBURRA, étoit un canton de l'ancienne ville de Rome, qui retient encore aujourd'hui le nom de *Suburra*, dans l'endroit de la ville, dit *Rione di Monti*. C'étoit autrefois le quartier des femmes débauchées, qu'on appelloit *Nonariæ*, à cauſe qu'elles ne commençoient d'y paroître que ſur les neuf heures; & *Suburranæ*, à cauſe de la place. On voit dans Juvenal qu'Annibal ne ſembloit deſirer rien avec tant de paſſion, que d'aller arborer ſes enſeignes au milieu de la place de Suburra. * *Antiquités Grecques & Romaines.*

SUCCA : c'étoit anciennement une ville des Conteſtans. Ells fut enſuite épiſcopale, ſuffragante de Tolede : maintenant ce n'eſt qu'un village du royaume de Valence en Eſpagne, ſitué à l'embouchure du Xucar, & à une lieue au-deſſus du bourg de Cullera. * Mati, *dict.*

SUCCA (Marie de) de Liege, fille de *Benoît* juriſconſulte, nâquit en 1600. & eut tant d'inclination pour les lettres, qu'ayant appris l'arithmetique & la muſique en peu de tems, elle apprit auſſi parfaitement la langue latine en moins de ſix mois: de ſorte qu'elle l'écrivoit & parloit avec facilité. Elle compoſa ſon teſtament en cette langue un peu avant ſa mort, qu'on met en 1626. * Valere André, *bibl. Belg. p.* 642.

SUCCADA, SUCCAIOCADA, SUCHAIDA, anciennement *Tacatua*, *Tacatue*, *Tacatta*, ancienne petite ville de l'Afrique Propre. Elle eſt ſur la côte du royaume de Bugie, province de celui d'Alger, entre la ville de Collo & celle de Gigeri. * Baudrand.

SUCCADANO, ville des Indes, ſur la côte occidentale de l'iſle de Borneo, vers la meridionale. Elle a un port. * Mati, *dict.*

SUCCADANO, grande riviere de l'iſle de Borneo, prend ſa ſource dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, & coulant vers le ſud, vient ſe décharger dans l'Ocean Indien à Bendarmaſſin. On aſſure qu'il ſe trouve des diamans dans le ſable de cette riviere * Mati, *diction.*

SUCCE'S divinité à laquelle les Romains avoient élevé un temple, dont on voit encore quelques veſtiges dans Rome, entre la Minerve & l'egliſe de ſaint Euſtache. Ils avoient recours à cette divinité, pour demander un heureux évenement dans les affaires qu'ils entreprenoient. Le fameux Praxitele fit une très-belle ſtatue de ce dieu, qui fut placée dans le Capitole. On repreſentoit ordinairement le Succès ſous la figure d'un homme, qui tenoit d'une main une coupe, & de l'autre un épi & une tige de pavot. La coupe ſignifioit la joie à laquelle ce dieu invitoit; l'épi marquoit le profit &

le bien qu'il apportoit ; & le pavot désignoit le repos tranquille dont on ne peut jouir pendant les inquietudes d'une attente incertaine. * Pline, *liv.* 35. Varron.

SUCCUIR, SUCUIR, SUCHUR, SYNCHUN, ville de la grande Tartarie. Elle est dans le royaume de Tangut, à 90. lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Issedon Serica* ou *Issedon*; mais sur des conjectures peu sûres. * Baudrand.

SUCHEU, ville de la Chine. Elle est la troisieme de la province de Nankin, & a six autres villes sous sa jurisdiction. Sa situation sur la riviere de Thai la rend fort marchande & fort riche. Il y a une autre ville de ce nom dans la province de Queicheu. * Mati, *dict.*

SUCHING, ville de la province de Quangsi dans la Chine. Elle appartient au roi de Tunquin. * Baudrand. *dict. geogr.*

SUCHUEN, grande province de la Chine, vers les Indes & le royaume de Thibet, est divisée en deux parties, par le fleuve de Kiang, & a été presque ruinée par les Tartares dans les dernieres guerres. Chingtu est sa ville capitale ; & les autres sont Paoding, Xunking, Siucheu, Chungking, Queicheu, Lunggan, & Mahu. * Martin Martini, *Atlas Sin.*

SUCHZOW, ville capitale de Moldavie, sur la riviere de Stréel, *voyez* SOCZOU.

SUCRE, pour la maniere de le faire, *voyez* TRINITE' (isle de la)

SUD, la mer du Sud : c'est une partie de la grande mer d'Amerique. Elle baigne la côte meridionale du Mexique, ou de la nouvelle Espagne ; & elle est opposée à la mer du Nord, qui baigne ce même pays du côté du septentrion. Cette mer communique son nom à une grande partie de l'Ocean, qui est au couchant de l'Amerique, laquelle on appelle autrement la mer Pacifique. * Mati, * *dict.*

SUD (la riviere de) *voyez* PACIFIQUE (mer)

SUDA, bonne forteresse de l'isle de Candie, bâtie dans le golfe de la Suda, sur une petite isle éloignée de la terre-ferme de mille pas seulement, & de quatre lieues de la Canée, du côté du levant. Quelques geographes prennent la Suda pour l'ancienne *Amphimalia*; mais d'autres assurent qu'on voit les ruines de cette ancienne ville au lieu nommé *le Saline*, qui est sur le golfe de la Suda, à l'endroit qui s'avance le plus dans les terres. * Baudrand.

SUDA (le golfe de la) c'est un petit golfe de la mer de Candie. Il prend son nom de la forteresse de Suda ; & c'est le port le plus assuré de toute la Mediterranée. * Baudrand.

SUDAVIE, contrée de la Prusse Ducale vers les confins de la Lithuanie, de la Polaquie & de la Mazovie. Elle est toute couverte de forêts, mal peuplée & mal cultivée. Ses bourgs ou villages principaux sont, Lick, Olesko, Strandan & Goldap. * Mati, *dict.*

SUDBER, *cherchez* SIMON SUDBER.

SUDBURI, ville d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Suffolck, qu'on appelle *Baberi*, sur les frontieres du comté d'Essex. Elle est sur la Stoure, sur laquelle elle a un beau pont. Elle est composée de trois paroisses, & fait un bon negoce d'étofe de soie. Elle donne le titre de baron au duc de Grafton. Elle est à 15. milles anglois de d'Ispswich à l'occident, à 40. de Londres, vers le nord. Elle envoye deux deputés au parlement. *Dict. Anglois*

SUDERKOPING, SODERKOPING, petite ville de Suede dans l'Ostrogie, à quatre lieues de Norkoping, du côté du sud ; & c'est de cette situation qu'elle a pris son nom. * Mati, *dict.*

SUDERMANIE ou SUDERMANLAND, province du royaume de Suede, dans la partie meridionale, avec titre de duché, a pour villes, Nicoping, qui est la capitale, Stregnes, qui est le siege d'un évêque, & Trose.

SUD GOTHLANDE ou GOTHIE MERIDIONALE, partie de la Gothlande, vers le midi, contient les trois provinces de Skone ou Schonen, de Blekind & de Halland, & fut vendue au roi de Suede en 1330. pour soixante mille marcs d'argent, par Jean duc de Holstein, auquel Christophle II. roi de Danemarck l'avoit engagée. Depuis, Valdemar, roi de Danemarck, en recouvra la possession en 1341. mais Frideric III. la ceda au roi de Suede, par le traité de paix fait en 1658. * Baudrand.

SUDRE (Guillaume) natif de la Guêne, à trois quarts de lieues de Tulles en Limosin, prit l'habit des Dominicains au couvent de Brive, & fut provincial de la province de Toulouse. Le pape Clement VI. informé de son merite, le fit maître du sacré palais. Urbain V. l'éleva au cardinalat en 1366. & l'envoya en même tems à Naples legat *à latere*, pour terminer les differends qu'il y avoit entre le prince de Tarente & le duc d'Adria. Cette negociation ayant été heureusement terminée, le même pape le nomma avant l'an 1366. à l'évêché de Marseille, où il remplit dignement les devoirs de l'épiscopat. Il fut ensuite évêque d'Ostie en 1367. & mourut à Avignon le 28. Septembre 1373. Il fut enterré dans l'église de son ordre. * *Gall. Christ. tom.* 3. Fontan. *theat. Dominic. pag.* 24. 229. Ciacconius, *vit. card. Prædic. p.* 446.

SUEDE, que ceux du pays nomment Sweden, en latin, *Suecia*, royaume d'Europe vers le Septentrion, a pour limites au couchant le Danemarck & la Nortwege ; au nord la Lappie ou Lapponie ; la Finlande & la Moscovie au levant ; & au midi la mer Baltique. On divise ordinairement cet état en cinq parties, qui sont, la Suede Propre, la Gothie, la Lapponie Suedoise, la Finlande & l'Ingrie. Il est encore partagé en vingt-huit provinces, qui sont, Angermanie, Bleking, Bothnie occidentale, Caïanie, Carelie, Dalecarlie, Dalie, Finlande septentrionale & meridionale, Gestricie, Halland, Helsingue, Irempterland, Ingrie, Kekholme, Lapponie, Medelpede, Nilande, Ostrogothland, Savolax, Schonen, Switland, Sudermanland, Travasthus, Vermland, Upland, Westrogothland & Westmanie. Stockholm est la ville capitale du royaume. Les autres sont Calmar, Carlostad, Christianopel, Lincoping, Gothemburg, Upsal Norkoping, Toorn, &c. Le roi de Suede est aussi souverain de la Pomeranie, du duché de Bremen, & de Bahus en Nortwege, &c. La Suede a beaucoup de rivieres, de lacs, de rochers & de montagnes; & jouit d'un air si pur, qu'on y a souvent vû des hommes âgés de 130. & 140. ans. Ses richesses consistent dans l'abondance des vivres, dans quelques mines de cuivre, d'argent, de plomb, de fer, & quantité de bois. Il y a une forêt de trente lieues de longueur, dont les arbres conservent leur verdure malgré la rigueur des hivers. Cette forêt se trouve entre Jenokoping & Elsimbourg, en passant par Almestad. Les Suedois sont bien faits, robustes, adroits, bons soldats, parlent les langues étrangeres, entendent la politique, & n'ignorent rien de ce qui peut faire un galant homme. Ils imitent dans leurs habits la magnificence des François, & sont accusés de fierté quand ils ont l'avantage. Le royaume de Suede a été autrefois électif, quoiqu'il semble que les égards qu'ont eus les senateurs pour préferer les enfans de leurs rois, l'ait rendu hereditaire. Gustave, fils d'Eric de Vasa, en chassa les Danois, se fit couronner roi, & mourut en 1560. Nous rapporterons ci-aprés le sort de sa posterité, & les rois qui lui ont succedé. Jean Loccenius a fait une histoire de Suede, dans laquelle il donne une succession chronologique des rois qui ont possedé ce royaume, même avant la naissance de Jesus-Christ jusqu'à present : il y marque aussi les années du commencement de leur regne. Nous l'ajouterons à la fin de cet article, sans neanmoins approuver toutes les fables dont il l'a rempli. Ce royaume doit être regardé comme monarchique. Dans les grandes affaires le roi assembloit autrefois les états, qui sont composés de la noblesse, du clergé, des marchands & des paysans. La noblesse y envoyoit les aînés des familles. Le clergé deputoit deux prêtres de chaque communauté. Les villes donnoient deux marchands ; & chaque territoire nommoit deux de ses habitans : mais en 1680. le roi Charles XII. reçut une autorité absolue, sans être obligé de convoquer desormais les états. Cependant aprés la mort funeste de ce prince, qui fut tué au siege de Fredericshall la nuit du 11. au 12. Decembre 1718. les états rentrerent en possession de tous leurs anciens droits, & élurent pour reine de Suede le 3. Fevrier 1719. la prin-

cesse Ulrique Eleonore, sœur du feu roi. Les même états, qui étoient encore assemblés, associerent à la couronne, le 4. Avril 1720. Frederic prince hereditaire de Hesse-Cassel, son mari. *Voyez* ULRIQUE. Les autres affaires se rapportent à un des sept conseils, qui sont, le conseil de justice, où preside le grand justicier, accompagné de quatre senateurs, de six gentilshommes & de six docteurs; le conseil de guerre ; le conseil de l'amirauté ; celui de la chancellerie, des finances; le conseil du commerce; & celui des montagnes. Il y a deux archevêchés en Suede ; sçavoir, celui de Lunden, *dans le Schonen*, dont les évêchés suffragans sont situés dans le Danemarck ; & celui d'Upsal, *dans Lupland*, qui a pour évêchés suffragans, Linkoping, Scara, Arosen, Vexsio; *dans la Finlande*, Abo; *dans la Garelie*, Viborg. Les cinq premiers officiers sont appellés *les cinq grands seigneurs*, qui sont tuteurs du roi, & gouvernent le royaume pendant sa minorité. La Suede a cinq gouverneurs generaux, quatre grands presidens de justice, & vingt-huit lieutenans generaux, gouverneurs des provinces pour le roi. Les Suedois ont été autrefois Catholiques. Dans le XVI. siecle il s'attacherent aux sentimens de Luther, & les ont suivis depuis que Charles dethrôna son neveu Sigismond. Ils ont des évêques, des prêtres & des diacres mariés. Leurs églises ne sont point differentes des nôtres; & aux grandes fêtes ils vont à confesse, & se mettent quelquefois dix ou douze aux pieds de leurs ministres. Les logis des prêtres de la campagne doivent être des auberges publiques pour les passans. Les Suedois ont une maniere particuliere pour défricher la terre. Le hoyau n'ayant point assez de force pour entamer les pierres & les roches, ils brûlent des forêts entieres; & après leur consommation, ils sement sur les cendres qui en restent, du bled mêlé avec de la terre ; & sans aucun autre travail, ils recueillent deux ans après de fort bon grain.* Cluvier. Ortelius. Mercator. Sanson & du Val, *geogr.* Saxon *le Grammairien, hist. Dan.* Olaüs Magnus, *hist. gent. Septent.* Joannes Magnus, *hist. reg. Suec.* Albert Crantz, *chron. Dan. Sued. & Northw.* Erpold Lindembourg, *script. rer. Germ. Discours de l'état & couronne de Suede.* Payen, *voyage de Suede.* Baudrand, *in add. Lex. Ferr.* Jovin, *voyage d'Europe, &c.*

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES ROIS DE SUEDE.

ROIS FABULEUX DE SUEDE, avant la naissance de J. C.

Ans du monde.

Eric I. qu'on prétend avoir vêcu deux ou trois cens ans après le déluge. 2045.
Uddo. Alo. Othon.
Charles I. Biorn, Cethar, dont on ignore le tems & le regne.
Gyluve ou Gytfo.
Judices.
Odin.
Humble commença de regner en 2704.
Sittuge, 2743.
Suitdager, 2862.
Asmond, 2922.
Uffo, 2970.
Hunding, 3014.
Regner, 3062.
Hothebrod, 3091.
Attile, 3151.
Hother, 3205.
Hotaric Slingebanch, 3283.
Attile II. 3367.

Il y a ici un intervalle de cinq ou six cens ans, où l'on ne met aucuns rois.

Alric, 3947.
Eric II. ou III. surnommé *le Sage* ou *l'Eloquent*, 3960.

Ans de J. C.

Haldan, 43.
Sivard, 100.
Eric IV. 169.
Haldan II. surnommé *Bergsane*, 181.
Unguin, 194.
Raguald, 203.
Amund, 220.
Haquin, 226.
Osten, 240.
Alver, 262.
Ingo, 278.
Fielme.
Ingel.
Jerunder ou Germond, 282.
Haquin Ringo. 387.
Egile Wendelkraka, 389.
Gothar, 405.
Adel, 433.
Osten II. 437.
Ingemar ou Canut, 453.
Halstan, 455.

Joannes Magnus met ici quatorze rois; sçavoir, Ragual, Swartan, Tordon, Rodolphe, Gostage, Arthun, Haquin, Charles V. Briger, Eric V. Torille, Biorn. Alaric, que les anciens ne comptent point entre les princes de Suede.

Biorn ou Bern II. 780. ou 800.

On dit que du tems de ce prince, Charlemagne envoya Herbert prêcher la foi en Suede, & qu'il fonda l'église de Lincop. Il est certain que sous l'empire de Louis *le Debonnaire*, S. Anschaire, François de naissance, religieux de Corbie, puis évêque, alla prêcher l'évangile en Suede, & y fonda l'église de Birke. Ce Saint passa en Suede vers l'an 820.

Ans de J. C.

Herot, 834.
Charles VI. 856.
Biorn, 868.
Ingel, 885.
Olaüs I. 891.
Ingo II. 900.
Eric VI. Beberhat, 907.
Eric VII. *le Victorieux*, 917.
Eric VIII. 940. ou 980.
Olaüs II. 1012.
Amand *le Charbonnier*, 1019.
Emond I. 1035.
Haquin III. dit *le Rouge*, 1041.
Stenchil, 1059.
Ingo, 1059.
Halstan, frere d'Ingo, 1064.
Philippe, fils d'Halstan, 1080.
Ingo IV. fils de Philippe, 1110.
Ragnald, 1129.
Suetcher II. 1140.
Eric IX. surnommé *le Saint*. 1160.
Charles VII. 1162.

Olaüs II. prit le premier le nom de roi de Suede; car ses prédecesseurs se qualifioient rois d'Upsal, leur ville capitale.

Canut, fils de saint Eric, 1168.
Suetcher III. 1192.
Eric X. 1211.
Jean I. 1219.
Eric XI. dit *le Begue*, 1223.
Valdemar, 1251.
Magne l'Adulte, 1277.
Birger, fils de Magne, 1291.
Magne II. dit *Smet*, 1319.
Eric XII. 1360.
Albert Megalopolitain, 1363.
Marguerite la Danoise.
Eric XIII. roi de Suede, de Danemarck, & de Nortwege, 1396.
Christophle *le Bavarois*, 1441.
Charles VIII. dit *Canut*, 1445.
Christien I. 1457.
Stenonsture *le Vieux*, administrateur du royaume, 1471.
Jean II. 1497.
Stenonsture, regent ou administrateur, 1504.

	Ans de J. C.
Stenonsture, administrateur,	1512.
Christien II dit *le Tyran*,	1520.
Gustave I.	1523.
Eric XIV.	1560.
Jean III.	1568.
Sigismond I.	1594.
Charles IX. de Sudermanie,	1604.
Gustave-Adolphe, II. du nom, surnommé *le Grand*,	1617.
Christine,	1632.
Charles-Gustave, X. du nom,	1654.
Charles XI.	1660.
Charles XII.	1697.
Ulrique-Eleonore,	1719.
Frederic de Hesse-Cassel,	1720.

GENEALOGIE DES DERNIERS ROIS DE SUEDE de la maison de VASA.

I. GUSTAVE I. premier roi de Suede, de la famille de Vasa, descendoit des anciens rois de Suede, & étoit petit-neveu du roi Canut. Il nâquit en 1490. d'ERIC Vasa, duc de Gripsholm, senateur du royaume de Suede, & gouverneur de l'Halandie. Il fut élû roi en 1523. ne se fit couronner que le 13. Janvier 1528. & mourut le 29. Septembre 1560. *Voyez* GUSTAVE. Il avoit épousé 1°. en 1531. *Catherine*, fille de *Magne* II. duc de Saxe-Lawembourg, morte le 23. Septembre 1535: 2°. l'année suivante *Marguerite*, fille d'*Eric-Abraham* de Loholm, morte en 1551: 3°. *Catherine*, fille de *Gustave-Olaüs* de Torpa, gouverneur de Westgathie. Du premier lit il eut ERIC XIV. du nom, roi de Suede, qui suit. Du second lit nâquirent JEAN III. qui a continué *la posterité rapportée ci-après*; *Magnus*, prince d'Ostrogothie, qui fut imbecille, & mourut en 1595. âgé de 53. ans; CHARLES, qui fut aussi roi, *dont il sera parlé ci-après*; *Catherine*, née en 1539. mariée à *Ezard* comte d'Oostfrise; *Cecile*, née en 1540. mariée à *Christophle* marquis de Bade; *Anne-Marie*, née en 1545. épouse de *George-Jean* comte palatin de Lutzelstein; *Sophie*, née en 1547. alliée à *Magnus* III. duc de Saxe Lawembourg, mort en 1591; & *Elisabeth*, née en 1549. femme de *Christophle* duc de Meckelbourg, morte en 1597.

II. ERIC XIV. du nom roi de Suede, né le 13. Decembre 1533. fut couronné roi en 1561. dethrôné en 1568. & mourut en prison l'an 1578. *Voyez* ERIC. Il avoit épousé en 1568. une concubine, nommée *Catherine*, dont il avoit deja eu deux enfans; & ce mariage fut la cause de sa perte. Ces deux enfans furent, *Gustave*, qui épousa *Boritz*, fille de *Federowitz* czar de Moscovie, & mourut à la cour de l'empereur Rodolphe II. l'an 1607; & *Sirie*, mariée à *Henri* Tol, baron de Finlande.

II. JEAN III. roi de Suede, frere du précedent, né en 1537. fut mis sur le thrône de son frere en 1568. & mourut le 25. Novembre 1592. *Voyez* JEAN. Il avoit épousé 1°. en 1562. *Catherine*, fille de *Sigismond* I. roi de Pologne, morte le 16. Septembre 1583: 2°. en 1587. *Granille*, fille de *Jean* Bielke, morte en 1598. Du premier lit il eut SIGISMOND, qui suit. Du second est issu, *Jean*, prince d'Ostrogothie, né en 1589. mort en 1618. sans enfans d'*Elisabeth-Marie* sa cousine, fille de *Charles* IX. roi de Suede.

III. SIGISMOND roi de Suede, né le 20. Juin 1566. fut élû roi de Pologne en 1587. revint prendre le thrône de Suede après la mort de son pere, & y fut instalé en 1594. mais son oncle le chassa, & s'empara de sa couronne: il mourut le 30. Avril 1632. *Voyez* SIGISMOND. Il avoit épousé *Anne*, & *Constance* d'Autriche, toutes deux sœurs de l'empereur *Ferdinand* II. De la premiere il eut LADISLAS-SIGISMOND. De la seconde, JEAN-CASIMIR, tous deux rois de Pologne, & tous deux maris d'une même femme, *Marie* de Gonzague de Nevers.

II. CHARLES, IX. duc de Sudermanie, s'empara du thrône de son neveu, & se fit couronner roi de Suede l'an 1607. les états l'ayant reconnu dès 1604. Il mourut le 30. Octobre 1611. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé 1°. l'an 1579. *Anne-Marie* de Baviere, fille de *Louis* électeur Palatin, morte en Juillet 1589: 2°. l'an 1592. *Christine*, fille d'*Adolphe* duc de Holstein, morte le 8. Decembre 1625. De la premiere il eut deux fils & trois filles, morts la même année de leur naissance; *Catherine*, née l'an 1584. mariée l'an 1615. à *Jean-Casimir* de Baviere, comte Palatin, duc des Deux-Ponts. De la seconde nâquirent, GUSTAVE-ADOLPHE, qui suit; *Charles-Philippe*, né l'an 1600. mort en Janvier 1625; *Christine*, qui ne vécut qu'un an; & *Marie-Elisabeth*, née l'an 1596. mariée le 7. Août 1618. à son cousin *Jean*, prince d'Ostrogothie, morte l'an 1619.

III. GUSTAVE-ADOLPHE, II. du nom, surnommé *le Grand*, roi de Suede, né le 9. Decembre 1594. fut couronné l'an 1617. & fut tué à la bataille de Lutzen, le 16. Novembre 1632. *Voyez* GUSTAVE. Il avoit épousé le 25. Novembre 1620. *Marie-Eleonore*, fille de *Sigismond* électeur de Brandebourg, dont il laissa CHRISTINE qui suit;

IV. CHRISTINE, reine de Suede, née le 8. Decembre 1626. fut couronnée le 30. Octobre 1650. & abdiqua le 16. Juin 1654. laissant son royaume à *Charles-Gustave* son cousin, de la maison Palatine des Deux-Ponts. *Voyez* CHRISTINE.

ROIS DE SUEDE DE LA MAISON PALATINE des DEUX-PONTS.

I. CHARLES-GUSTAVE, X. du nom, roi de Suede, fils de JEAN-CASIMIR de Baviere, comte Palatin du Rhin, & de *Catherine* de Suede, fille du roi *Charles* IX. nâquit le 8. Novembre 1622. fut couronné roi l'an 1654. & mourut le 23. Fevrier 1660. *Voyez* CHARLES. Il avoit épousé l'an 1654. *Hedwige-Eleonore*, morte le 5. Decembre 1715. fille de *Frederic*, duc de Holstein, dont il laissa CHARLES XI. qui suit;

II. CHARLES XI. roi de Suede, né le 24. Novembre 1655. obtint l'an 1680. une suprême & absolue autorité, pour lui & les rois ses successeurs, sans être obligé d'appeller desormais le conseil du senat, ou des cinq premiers officiers; avec pouvoir de designer au lit de la mort, qui il lui plairoit pour successeur. Il mourut le 15. Avril 1697. ayant eu d'*Ulrique-Eleonore*, fille de *Frideric* III. roi de Danemarck, morte le 5. Août 1693. CHARLES XII. qui suit; trois autres fils morts jeunes; & deux filles, *Hedwige-Sophie*, née en 1681. mariée le 12. Juin 1698. à *Frideric* duc de Holstein-Gottorp, morte le 22. Decembre 1708; & ULRIQUE-ELEONORE, *dont il sera parlé après son frere*. *Voyez* CHARLES.

III. CHARLES XII. roi de Suede, né l'an 1682. succeda à son pere l'an 1697. & fut tué au siege de Fredericshall la nuit du 11. au 12. Decembre 1718. *Voyez* CHARLES.

III. ULRIQUE-ELEONORE, sœur de CHARLES XII. née le 3. Fevrier 1688. épousa le 4. Avril 1715. FREDERIC prince de Hesse-Cassel, fut élue reine de Suede le 3. Fevrier 1719. jour de sa naissance, & ne fut proclamée reine qu'en 1720. La même année elle fit couronner le prince FREDERIC de Hesse-Cassel son mari, avec qui elle a reconnu l'autorité du senat. Ils renouvellerent en même-tems les anciens traités avec l'Angleterre, firent la paix au mois de Juin avec le Danemarck, & le 11. Septembre 1721. avec le Czar *Voyez* ULRIQUE. * *Histoire de Suede*, par Jean Loccenius, à Francfort, l'an 1676. Ceux qui voudront s'instruire de ce que les Suedois disent de leurs antiquités les plus éloignées, n'ont qu'à consulter un livre *in folio*, imprimé à Upsal, l'an 1685. & intitulé *Olai Rudbekii Atlantica*, &c. Pour ce qui regarde les guerres de Gustave-Adolphe, & des generaux Suedois, jusqu'à la paix de Munster, & à l'abdication de Christine, on peut consulter l'histoire de Suede de *Sam. Pufendorf.*

SUEDE, la nouvelle Suede, province de l'Amerique septentrionale, entre la Virginie, le nouveau Pays-Bas ou Nederlandt, fut habitée par les Suedois, puis prise par les Hollandois. Les premiers s'y sont encore retablis, & y ont Christine & Gothemburg. * Laët, *hist. du nouveau Monde.*

SUEIRO (Emmanuel) né à Anvers, de parens Espagnols & Portugais, mort l'an 1629. a traduit, de latin en espagnol élegant, les œuvres de Sallufte & de Paterculus; & n'étant pas content de la traduction mediocre qu'Antoine de Herrera avoit faite, de Corneille Tacite non plus que de celle que donnerent après lui Balthasar,

Alamos, & Charles, Colonia, il en fit une nouvelle. Il a aussi traduit les œuvres de Paul Jove; mais il ne paroît pas que cette version ait vû le jour. * Nicolas Antonio, *biblioth. Hispan. tom. I.*

SUENON, roi de Danemarck, fils de HERAUD I. se rendit fameux par ses victoires & par ses conquêtes, & fit la guerre à son pere, parce qu'il avoit embrassé la foi Chrétienne. Il se joignit aux princes mécontens, qui vouloient demeurer dans le Paganisme, & gagna deux batailles contre Heraud son pere, qui fut tué d'un coup de fléche, lorsqu'il se retiroit du lieu où l'on devoit donner un troisiéme combat, que les grands avoient empêché par leur entremise. Suenon se vit ainsi maître du royaume, l'an 980. & ayant mené une vie malheureuse pendant 32. ans de regne, il mourut l'an 101. * Crantzius, *Metrop. l.* 3.

SUESSA, *cherchez* SESSA.

SUETONE (Caius Suetonius Paulinus) gouverneur de Numidie, l'an 40. avant Jesus-Christ, vainquit les Maures, les poussa jusqu'au-delà du Mont-Atlas, ce qu'aucun autre general Romain n'avoit fait avant lui, & écrivit une relation de cette guerre. L'an 60. il commanda dans la Grand'Bretagne, & s'y signala par ses grands exploits. Il fut consul, à ce qu'on croit, l'an 63. avant Jesus-Christ (Tillemont croit que ce fut son fils,) & commanda dans le parti de l'empereur Othon; mais avec moins de succès qu'on n'en eût attendu d'un homme de sa reputation. Il prit honteusement la fuite le jour du combat décisif, & s'en fit même un merite auprès de Vitellius. On s'est trompé, lorsqu'on a cru qu'il étoit pere de Suetone l'historien; & qu'il étoit auteur de la vie d'Othon. * Tacite, *l.* 1. *&* 2. *annal. l.* 14. Tillem. *histoire des Empereurs.*

SUETONE (C. Suetonius Tranquillus) historien, fils de *Suetonius Lenis*, tribun de la troisiéme legion, sous Othon, vivoit encore vers l'an de Jesus-Christ 130. & fut secretaire de Trajan & d'Adrien. Cette charge lui fut ôtée, parce qu'il en avoit usé avec trop peu d'égard & de respect auprès de l'imperatrice Sabine. Pendant sa disgrace, il composa les vies des douze Cesars, qui sont également utiles & agréables. Pline *le Jeune*, qui étoit de ses amis particuliers, le prie, dans une de ses lettres, de ne tarder plus à publier un de ses ouvrages, qu'il ne désigne point, de peur qu'il ne le gâtât à force de le polir; *Perfectum opus absolutumque est, nec jam splendescit limâ, sed atteritur.* Nous avons encore de Suetone, un livre des grammairiens illustres, & un des rheteurs, dont la meilleure partie nous manque, aussi-bien que celui qui contenoit la vie des poëtes; car celle de Terence est presque toute de sa composition, comme Donat le dit, en y ajoûtant quelque chose. Celles d'Horace, de Juvenal, & de Lucain, & de Perse, sont encore vrai-semblablement de lui. Quoi qu'il en soit, on ne doute point que saint Jerôme ne l'ait pris pour modele de ce genre d'écrire, lorsqu'il a composé son traité des écrivains ecclesiastiques. Mais il ne faut pas se persuader que la vie de Pline *l'Ancien*, que nous avons sous le nom de Suetone, soit de sa façon; car le style, & plusieurs autres raisons nous persuadent qu'elle ne vient point de lui. Nous avons perdu plusieurs autres de ses ouvrages, dont les titres se trouvent dans Aulu-Gelle, Servius, Tzetzes & Suidas. Ce dernier lui attribue des traités sur les jeux que pratiquoient le Grecs; sur les spectacles que representoient les Romains; sur la republique de Ciceron; des habits; des paroles injurieuses; de la ville de Rome; & quelques autres. Ausone parle aussi d'un traité des rois, en trois livres, que Ponce Paulin avoit pris pour sujet d'un poëme de sa façon. L'ouvrage de Suetone, *des grammairiens illustres*, nous seroit d'un plus grand usage, si nous avions les écrits de ces grammairiens illustres, dont il parle. Néanmoins, comme c'est une piece de l'antiquité, on la doit respecter, & la reputation de son auteur doit la faire estimer; mais l'on peut dire qu'un homme, qui se mêleroit d'écrire aujourd'hui sur une matiere semblable, & qui ne feroit pas mieux, auroit bien de la peine à se sauver de la censure des critiques de ce siecle. Depuis Suetone, il semble qu'on ait negligé de recueillir à part les écrits & les actions même des grammairiens, peut-être à cause que leur nom & leur profession est tombée dans une espece de mépris, depuis qu'on a vû la plûpart des grammairiens dégenerer en pedans. Les sçavans, qui ont été depuis dans cette profession, ont mieux aimé le nom de Philologues ou de critiques. * Pline, *l.* 1. *Ep.* 18. *l.* 5. *Ep.* 11. Ausone, *Ep.* 19. Suidas, *in Suet.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c* 31. La Mothe-le-Vayer, *jugem. des historiens Latins.* Juste Lipse, *in not. ad Tacit. l.* 2. Bayle, *dict. critiq.*

SUETONE, dit *Optatianus* ou *Actacianus*, vivoit du tems de l'empereur Tacite, vers l'an 276. de Jesus-Christ, & écrivit la vie de ce prince, comme nous l'apprenons de Vopiscus.

SUEVE, *cherchez* SOUABE.

SUEVES, peuples d'Espagne, étoient sortis de la Souabe dans la Germanie. Au commencement du V. siecle, ils se joignirent aux Alains & aux Vandales; & vers l'an 406. ils entrerent dans les Gaules, où ayant pillé diverses provinces, ils passerent en Espagne l'an 490. & s'y cantonnerent dans les provinces de Galice & de Portugal. Hermenric, qui fut leur premier roi, mourut vers l'an 440. Ses successeurs sont, Richila, Rechiaire, Maldras, Frumarius, Remismond, Theodemire, Miron, & Eburice ou Eboric. Ce dernier succeda à son pere l'an 583. & fut détrôné par le tyran Andeça, qui épousa la veuve de Miron & confina Eboric dans un monastere; mais Leuvigilde, roi des Wisigoths, prit le tyran, & joignit à son état celui des Sueves, vers l'an 585. selon la supputation de Jean de Gironne, *in chron.* * Saint Isidore, *in chron.* Mariana, *hist. Hispan.*

SUEUR (Eustache le) excellent peintre François, fut de l'académie royale de peinture & de sculpture dès les premiers jours de son établissement. Il étudia sous Vouet, comme tous les jeunes peintres de son tems: & au lieu que les disciples se font tous estimer à proportion de ce qu'ils imitent bien leur maître, celui-ci, de même que le Brun son contemporain & son condisciple, & quelques autres encore, qui avoient un genie superieur pour la peinture, s'est fait considerer pour avoir quitté de bonne heure la maniere de son maître; parce que quoique Vouet fût très-habile homme, le Sueur avoit un goût beaucoup plus exquis & plus délicat. Le premier ouvrage de consequence qu'il entreprit, fut la vie de saint Bruno, qu'il peignit dans le cloître des Chartreux de Paris dans vingt-deux tableaux d'une beauté admirable, & dont quelques-uns, par une malice incroyable, & de laquelle on n'a jamais pu découvrir les auteurs, ont été gâtés considerablement, dans les endroits où il y avoit de plus nobles & de plus vives expressions. Il fit tout cet ouvrage en trois années. Cependant quelque beaux qu'ils soient, ceux qu'il fit depuis en plusieurs endroits le sont la plûpart encore davantage du côté de la force de la couleur. Un des plus beaux est celui qu'il fit, pour être mis à Notre-Dame à Paris en l'année 1650. suivant la coutume que les Orfévres observoient depuis long-tems d'y en présenter un tous les ans au premier jour du mois de Mai, & qu'on appelloit pour cet effet *le tableau de Mai.* Saint Paul y est représenté prêchant dans la ville d'Ephese, & convertissant les Gentils, qui apportent leurs livres de sciences profanes pour être brûlés. Il a fait un tableau d'un Christ mourant, pour les Capucins de la rue saint Honoré; un tableau de la Magdelaine; & un autre du martyre de saint Laurent pour l'eglise de saint Germain l'Auxerrois, & quelques tableaux de l'histoire de saint Martin pour les religieux de Marmoutier. Il fit sur la fin de sa vie deux tableaux de l'histoire de saint Gervais & de saint Protais, pour être copiés, comme ils l'ont été dans les tapisseries qu'on voit à saint Gervais à Paris. Ces tableaux sont d'une beauté extraordinaire. Ce que le Sueur avoit de plus remarquable, c'est qu'il n'y avoit rien d'affecté dans sa maniere. C'étoit la belle nature prise d'après l'idée du beau, qu'il representoit en autant de façons differentes, que les differens sujets le demandoient, n'ayant aucunes manieres de groupper, de draper, ou de colorier, qui lui fussent plus ordinaires que les autres, marque certaine de la force & de la facilité d'un genie, qui ne s'assujettissant à rien de ce qu'il a vû, ni même de ce qu'il a fait, se figure les objets, selon que le demande la vrai-

femblance de fon hiftoire, peignant ce qu'il voit dans fon idée, quand il travaille d'invention, comme il peint ce qu'il voit au-dehors de lui, quand il travaille d'après nature. Son bon goût lui avoit fait prendre dans l'étude des figures & des bas reliefs antiques, ce qu'ils ont de grand, de noble, & de majeftueux, fans en imiter ce qu'ils peuvent avoir de fec, de dur, & d'immobile; & lui faifoit tirer des ouvrages modernes ce qu'ils ont de gracieux, de naturel, & d'aifé, fans tomber dans le foible & le mefquin, qu'on leur reproche. Quelques gens ont trouvé, qu'il lui manquoit d'avoir été à Rome; mais on ne remarque point dans fes ouvrages, au jugement des connoiffeurs, ce qui a pû les faire parler de la forte, fes tableaux ayant tout le bon goût & toute la nobleffe, que l'on peut prendre en Italie. Il a été vrai longtems, qu'il falloit aller à Rome & y étudier un tems confiderable pour reuffir dans la peinture & dans la fculpture; mais cette maxime commence à n'être plus vraie, depuis qu'on a tranfporté en France & ailleurs une partie des plus beaux tableaux & des plus belles ftatuës, qui faifoient aller en Italie; parce que fi l'on n'a pas les figures en original, on les a du moins fort bien moulées, ce qui fuffit, pour en prendre le goût & la maniere. Il n'y a plus gueres que ceux qui fe connoiffent peu en ces fortes de chofes, & qui veulent pourtant paffer pour connoiffeurs, qui prétendent que cela doit être ainfi, parce qu'il eft bien plus aifé de fçavoir, fi un ouvrier a été à Rome, ou s'il n'y a pas été, que de fçavoir fi fon ouvrage eft excellent ou mediocre. On ne difconvient pas qu'il ne foit très-utile à un peintre de voyager en Italie, pour fe former le goût fur les beaux ouvrages qu'on y trouve; mais l'exemple de le Sueur fait bien voir que cela n'eft pas abfolument neceffaire, pour rendre un homme habile dans ce bel art. Il mourut le 30. Avril de l'année 1655. âgé de trente-huit ans feulement, & eft enterré à Paris, dans l'églife de faint Etienne du Mont. * Perrault, *les hommes illuftres, qui ont paru en France.*

SUEYRO (Emmanuel) né à Anvers le 20. Fevrier 1537. de parens Efpagnols & Portugais, fervit avec diftinction dans les troupes d'Efpagne aux Pays-Bas, fût fidalgue ou gentilhomme de la maifon du roi, & chevalier de l'ordre de Chrift, & mourut en 1629. à Anvers. On a de lui une courte defcription des Pays-Bas en efpagnol, imprimée l'an 1622. à Anvers, les annales de Flandres dans la même langue, qui parurent en 1624. à Bruxelles en deux volumes *in fol.* On a encore du même des traductions en efpagnol, de Sallufte, de Tacite & de Velleius Paterculus. * *Memoires de Portugal.*

SUEZ, ville & port de mer d'Egypte, au fond de la mer Rouge, donne le nom à l'ifthme de Suez, qui eft entre la mer Rouge & la Mediterranée, & fepare l'Egypte de l'Arabie. C'eft le rendez-vous des Ethiopiens, qui y apportent des Indes toutes fortes d'épiceries, des pierres precieufes, des perles, de l'ambre, du mufc, & d'autres raretés. On les tranfporte enfuite par terre, fur des chameaux, jufqu'au Caire, & delà à Alexandrie, où les Venitiens, & les autres marchands Chrétiens les viennent acheter. La ville eft environnée d'une campagne pleine de fables & deferte: deforte que les habitans font obligés de tirer toutes leurs provifions d'ailleurs; & même on y apporte de l'eau de deux lieues loin. On y voit fur une hauteur un château bâti à l'antique. * Dapper, *defcript. de l'Afrique.*

SUFFEGMAR ou SUF-GEMAR, riviere du royaume d'Alger. Elle naît de la province de Conftantine, baigne la ville de ce nom, & entrant dans la province de Bugie, elle fe décharge dans la mer Mediterranée, à fix lieues de Gigeri vers le levant. * Mati. *dict.*

SUFFENUS, mauvais Poëte, qui vivoit vers l'an 30. avant l'ére Chrétienne, compofa grand nombre de méchans vers. Catulle parle de lui, en écrivant à Licinius Calvus, & dit ailleurs à Varus, que Suffenus, grand parleur, avoit écrit plus de dix mille vers, qui ne valoient rien. * *Carm.* 22.

SUFFETIUS, *cherchez* METIUS.

SUFFOLCK, province & ville, en la partie orientale d'Angleterre. Pour les ducs de Suffolck, *voyez* BRANDON & POLE (la)

SUFFRAGE, voix, ou avis qu'on donne en une affemblée, où l'on délibere de quelque chofe, où l'on élit quelqu'un pour une charge, pour un benefice, &c. Le peuple Romain donna long-temps fon fuffrage de vive voix dans les affaires de la republique. Il étoit recueilli par les doyens des tribus, qui fe nommoient *Rogatores*, lefquels rapportoient enfuite au prefident de l'affemblée le fentiment de leurs tribus. Cette pratique dura jufques en l'an 615. de la fondation de Rome, fous le confulat de P. Calpurnius Pifo, & de M. Popilius Lenas, que Gabinius tribun du peuple fit paffer la premiere loi des *Buletins*, pour l'élection des magiftrats. Elle ordonnoit qu'à l'avenir le peuple ne donneroit plus fon fuffrage de vive voix, mais qu'il jetteroit dans la capfe ou l'urne, un buletin, où feroit écrit le nom de celui qu'il voudroit élire. On appella cette loi *Tabellaria*, à caufe qu'on nommoit les buletins *Tabellæ.* Papirius Carpo auffi tribun du peuple fit paffer l'an 625. une autre loi nommée *Papiria*, par laquelle il fut ordonné que le peuple donneroit fon fuffrage par buletins, dans l'homologation des loix: & Caffius tribun du peuple, obligea pareillement les juges par une loi, de donner leur voix par buletins dans les jugemens. Toutes ces loix furent extrémement agréables au peuple, qui n'ofoit auparavant donner librement fa voix, de peur d'offenfer les grands. C'eft ce que nous dit Ciceron, dans l'oraifon pour *Plancius*: *Grata eft tabella, quæ frontes aperit hominum, mentes tegit, datque eam libertatem ut quod velint faciant.* Il l'appelle encore dans la harangue pour la *loi Agraire*, *Vindicem libertatis*; & dans celle pour *Cornelius*, *Principium juftiffimæ libertatis.* Ces *buletins*, *balotes*, ou *tabletes*, étoient de petits morceaux de bois ou d'autre matiere, fort étroits, marqués de diverfes lettres, felon les affaires dont on déliberoit. Par exemple, s'il s'agiffoit d'élire un magiftrat, l'on écrivoit les premieres lettres du nom des Candidats, & on en donnoit autant à chacun, qu'il y avoit des competiteurs pour la charge. Dans les affemblées pour la reception de quelque loi, on en donnoit deux à chacun, dont l'une étoit marquée de ces deux lettres U. R. qui vouloient dire *uti rogas*, *comme vous demandez*, c'eft-à-dire, *je confens à la loi que vous propofez*; & l'autre feulement d'un A, qui fignifioit *Antiquo*, *je rejette la loi.* Dans les jugemens on en donnoit trois, l'une marquée d'un A, qui fignifioit *Abfolvo*, *j'abfous l'accufé*; l'autre d'un C, *Condemno*, *je condamne l'accufé*; & la troifiéme de ces deux lettres, N L, *Non Liquet*, *on ne peut juger*, *l'affaire n'eft pas fuffifamment éclaircie.* Ces balotes étoient données à l'entrée du pont du parc par des diftributeurs de balotes, nommés *Diribitores*; & l'endroit ou le bureau où ils les donnoient, s'appelloit *Diribitorium.* Ils paffoient de-là devant le tribunal du conful, ou de celui qui préfidoit à l'affemblée, *qui ciftellam deferebat*, & jettoient dans la capfe ou dans l'urne celles des balotes qu'ils vouloient. Alors la centurie ou la tribu prérogative, qui avoit été tirée au fort, la premiere pour donner fon fuffrage, étant paffée, on comptoit les fuffrages; & le crieur difoit tout haut, *prærogativa renuntiat talem confulem.* S'il s'agiffoit d'une loi, *prærogativa legem jubet*, ou *non accipit.* Le magiftrat faifoit enfuite appeller les centuries de la premiere claffe, celles de la cavalerie les premieres, & après celles de l'infanterie. Lorfqu'on n'avoit pas un nombre fuffifant de fuffrages pour avoir une charge, le peuple pouvoit choifir qui bon lui fembloit; & cela s'appelloit en latin, *non conficere legitima fuffragia*, & *non explere tribus.* * *Antiq. Græq. & Rom.*

SUFFRIDUS PETRI, *voyez* PETRI.

SUGEN, ville du royaume de la Chine, fous la domination du roi de Tonquin. * Martini, *Athl. Sin.*

SUGER, abbé de faint Denys en France, principal miniftre d'état, & regent du royaume fous le roi Louis VII. dit *le Jeune*, nâquit l'an 1082. fous le regne de Philippe I. & à l'âge de dix ans il fut mis dans l'abbaye de faint Denys, où Louis fils de France, depuis Louis *le Gros*, étoit élevé. Lorfque Louis fut revenu à la Cour, il y appella Suger, qui s'acquit l'eftime de tous les honnêtes gens. Il fe trouva avec l'abbé Adam, à un concile de Poitiers, l'an 1106. & fut employé en d'autres affaires importantes; enfuite de quoi il fut pourvû du prieuré de

Touri en Beausse, & de l'abbaye de saint Denys. Depuis il assista à divers conciles, & fut envoyé à Rome, en Allemagne, & en Guienne. Le roi Louis *le Jeune*, qui avoit succedé à Louis *le Gros*, son pere, ayant dessein d'entreprendre le voyage de la Terre-Sainte, declara Suger regent du royaume. Ce ministre vouloit mener lui-même à ses dépens, du secours aux Chrétiens d'Outre-mer; mais dans le tems qu'il travailloit pour l'execution de son dessein, il fut emporté par une fievre, l'an 1152. âgé de 70. ans. Suger a été loué par saint Bernard, & par toutes les personnes illustres de son tems, & repara l'église de l'abbaye de Saint Denys. Il laissa la vie de Louis *le Gros*; des memoires de son administration dans l'abbaye de saint Denys, & de la translation des corps des compagnons de ce Saint; des épîtres &c. que Du Chêne a mises dans le corps des historiens de France. * Guillaume, moine de saint Denys, *en sa vie*. S. Bernard, *in epist.* Sainte Marthe, *in Gall. Christ. de abbate Suggerio.* Jacques Doublet & dom Felibien, *hist. de l'abbaye de saint Denys.* Auteuil, *hist. des ministres d'état.* Dupleix & Mezerai, *hist. de France. Histoire de Suger, par* D. Gervais *ancien abbé de la Trappe, en* 3. *vol.*

SUIBERT, apôtre de Frise, dans le VII. & VIII. siecle, étoit Anglois de nation, & avoit été disciple d'Egbert, évêque d'Yorck. Il fut envoyé en mission dans la Frise, l'an 690. & y convertit à la foi plusieurs Infideles. Etant retourné en Angleterre l'an 693. il fut ordonné évêque de la Frise par S. Vilfride, évêque d'Yorck. Il revint en Frise, & n'ayant pû, à cause des guerres des Saxons, continuer sa mission, il se retira avec la permission de Pepin, dans une isle du Rhin, au-dessous de Cologne, & y bâtit un monastere, qui fut depuis changé en chapitre de chanoines. C'est le lieu où est presentement Keiserwerd. Il mourut le 1. de Mars de l'an 713. * *Acta apud Bollandum.*

SUICER (Jean-Gaspar) de Zurich, theologien & philologue, né l'an 1620. après avoir fait ses études dans son pays, fit un voyage en France en 1640. Etant retourné en son pays, il donna au public plusieurs livres pleins d'érudition; comme *Lexicon græco-latinum*; *Symbolum Nicæno-Constantinopolitanum*; *Miscellanea græco-latina*; *Sacræ observationes &c.* Nous en parlerons plus au long dans notre supplement.

SUIDAS, auteur Grec qui vivoit, comme on le croit, avant le X. siecle, est auteur d'un dictionaire, que nous avons par les soins de Jerôme Wolfius, d'Emilius Portus, & de M. Kuster, qui nous en a donné une excellente édition en 3. vol. *in folio* à Cambridge 1704. Son ouvrage renferme plusieurs histoires souvent peu fidelles. Comme Strabon, Etienne de *Byzance* &c. citent un Suidas, il faut dire qu'il y a eu deux auteurs de ce nom: mais c'est sans preuves que l'on a fait moine le Suidas dont nous parlons. Son *lexicon* n'est autre chose qu'une compilation de plusieurs autres dictionaires, dont il a nommé les auteurs à la tête de son ouvrage, dans lequel il a fait entrer une grande partie des scholies, qu'on avoit faites autrefois sur les poëtes tragiques & sur les comiques. Outre l'interpretation des mots, il contient encore les vies des sçavans & des princes, & diverses histoires qu'il est difficile de trouver ailleurs. Quoique Suidas ne soit pas du nombre des anciens auteurs, on pourroit neanmoins lui en accorder les privileges, parce qu'il n'y a rien dans son *lexicon*, qui ne soit pris des anciens, & que par cet endroit, on peut le regarder comme un tresor de grammaire; mais c'est dommage qu'il ait supprimé les noms des auteurs anciens, dont il a rapporté les extraits, & qu'il n'ait point eu plus de genie pour faire cette compilation. C'est dans cette vûe que Charles de Philippes appelloit Suidas, une bête couverte d'une toison d'or, voulant marquer que, quoiqu'il eût chargé son livre d'excellens extraits des anciens, il n'avoit pourtant pas eu assez de discernement pour les employer, comme il auroit été à propos. Mais la principale cause de l'inegalité qui se trouve dans tout ce *lexicon*, vient apparemment de ce que plusieurs y ont fait des additions après la mort de Suidas, comme l'a remarqué Vossius. Et comme les capacités & les mœurs de ceux qui ont fait des augmentations, ont été fort differentes, aussi bien que les tems ausquels ils les ont faites, on ne doit pas être surpris d'y trouver tant de choses peu exactes. Ainsi les fautes qu'on y remarque, soit contre la pureté de la religion, soit contre la verité de l'histoire, soit contre la connoissance des belles lettres, ne lui doivent pas être toutes attribuées. Possevin a fait un recueil d'une bonne partie de ces fautes, qu'on peut voir dans son apparat sacré. * Possev. *tom.* 2. *apparat. sacr.* G. J. Voss. *philolog. c.* 5. Phil. Jac. Maussac, *dissert. critic. ad Harpocration.* Andr. Quensted, *de patr. vir. illust.* Joan. Rosin, ou plutôt Dempster, *in antiq. Rom.* de Rosin. Carol. Phil. *in gustu philologic.* & G. M. Konig. *in biblioth. vet. & nov. Memoires de Trevoux*, Fevrier 1720.

SUINIBROD ou NYMBOURG, petite ville du cercle de Boleslaw en Bohême. Elle est située sur l'Elbe, à neuf lieues de Prague, vers le levant. * Mati.

SUINIMIR (Demetrius) ban de Croatie, succeda à Ravison roi de Croatie & de Dalmatie l'an 1075. Il n'étoit pas de la famille royale, & reconnoît lui-même dans un acte que *son adresse soûtenue de la grace celeste* lui avoit procuré la couronne: on apprend d'ailleurs que le clergé eut beaucoup de part à son élection, à laquelle il interessa aussi le pape Gregoire VII. en promettant de lui rendre hommage pour ce royaume, & de lui payer chaque année deux cens écus d'or en forme de tribut. Ce pape ne craint point de dire dans un bref, qu'il avoit fait Suinimir roi de Dalmatie. Les negociations durerent plusieurs mois, & Suiminir ne put être couronné que le 4. d'Octobre de l'an 1076. La ceremonie se fit à Salone dans l'église de saint Pierre par Gebizon, abbé de saint Boniface, legat du saint siege: on a encore les actes. Suinimir épousa *Helene*, fille de *Bela*, roi de Hongrie; mais, ou il n'en eut point d'enfans, ou il n'en eut qu'une fille, mariée à un seigneur nommé Winich. Il vivoit encore l'an 1087. mais il faut qu'il soit mort peu après. * Ducange, *familles Byzant.*

SUINTILE II. autrement CHINTILE, CINTHILE, ou CHINTDILANE (Flavius) XXVIII. roi des Wisigoths en Espagne, succeda à son frere Sisennand, mort en 636. & se distingua entre les princes de son siecle, par son amour pour la paix & pour les sciences. La premiere année de son regne il fit tenir à Tolede un concile, qui est le V. de ceux qui ont été tenus dans cette ville, & il mourut en 640. n'ayant regné que quatre ans. Tulca lui succeda. * Mariana, *l.* 6. Surita. Isidore de *Seville*, *in chron.* Grotius, *præf. ad hist. Vandalo-Gothic.*

SUJONS, c'étoient anciennement des peuples de l'Europe Septentrionale. Ils étoient dans la Scandie, au levant des Sitons. Ils étoient distingués en Hillevions, Scandiens, Guthes, Fireliens, Nordmans, Sujons propres, Hippodes, & Favons, & ils occupoient la Gothie, la Suede propre, & la Bothnie. * Baudrand.

SUIPPE, petite riviere du Remois en Champagne, baigne Suippe la Longue, Pont-Favergue, & se décharge dans l'Aisne, un peu au-dessous de Neuchastel. * Mati, *dict.*

SUISET, SUINSET ou SWISHED (Roger de) autrement appellé *Tête de Porc*, & surnommé *le Calculateur*, fut un sçavant mathematicien, & regenta dans l'université d'Oxford. Ensuite il quitta le monde, & se fit religieux de l'ordre de Cîteaux vers l'an 1350. sous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre. Il a écrit sur le Maître des Sentences & sur la morale d'Aristote, & d'autres livres d'astronomie, intitulés *Calculationes astronomicæ. Introductorium ad calculationem. Calculationes cum quæstionibus de reactione. Mathematicæ commentationes &c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

SUISSE, *Helvetia*, ou pays des Suisses, contrée qui a été autrefois dépendante des Gaules, & a été depuis enclavée dans la Germanie. Les Suisses étoient divisés en quatre parties ou cantons, *Tigurini*, *Tugeni*, *Ambrones & Urbigeni*, que quelques modernes expriment ainsi, *Zurichow*, *Argow*, *Turgow* & *Vinslispurgergow*. Tout ce pays est enfermé entre le Rhin, le lac de Constance, la Franche-Comté, le lac Leman ou de Geneve, & le Valais. On le divise ordinairement en treize cantons, en pays sujets & alliés. Les treize cantons sont Zurich, Berne, Lucerne, Uri, Schwitz, Undervalden, Zug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleurre, Schaffouse & Appenzel. Les pays sujets des cantons sont le comté de Baden, les bailliages de Bremgartem & Mellingan, les gouvernemens libres

libres ou comtés de Sergans, Rapercfwil, Zurrach; les quatre gouvernemens d'Italie, fçavoir de Lugnano, de Locarno, de Mendrifio & de Madio, dont les Suiffes font maîtres depuis l'an 1512. Les bailliages de Gafteren, d'Uzenach, de Granfon, d'Orbe, de Schwartzemburg & la baronie d'Altfaz. Tous ces pays ont été conquis par les armes, ou fe font donnés eux-mêmes aux Suiffes. Leurs alliés font les Grifons, le Valais, l'évêque de Syon, celui de Bâle, l'abbé de faint Gal, Mulhaufen, Rotweil, Bienne, Neufchaftel, Geneve &c. Ces alliances ne font point toutes contractées avec les treize cantons en general; quelques états ne l'ont qu'avec quelques cantons en particulier, comme ceux de Valais avec les fept cantons Catholiques; Geneve avec Berne; Neufchaftel avec Berne, Lucerne & Fribourg. Le pays eft plein de montagnes, dont quelques-unes ont des pâturage fur le fommet; le refte de la Suiffe eft affez fterile. Il y a plufieurs lacs & rivieres, & on y trouve grande quantité de cerfs, d'ours, de chamois &c. Les Helvetiens ou Suiffes ont été en reputation d'être les plus courageux d'entre les Gaulois, & combattirent long-tems contre les peuples de Germanie leurs voifins. Depuis ils furent foûmis par les Romains du tems de Jules Cefar, & unis à la Germanie fous l'empire d'Honorius. Long-tems après, le nom de Suiffes leur fut donné de celui d'un bourg nommé *Schwitz*. De la domination des Romains, des Bourguignons & des empereurs d'Allemagne, ils pafferent fous celle des ducs de Zeringhen. Dans la fuite le pays fut partagé en plufieurs feigneuries, dont ceux de la maifon de Hafbourg (parvenue à l'empire) fe rendirent fouverains. Mais la vexation des gouverneurs qu'on donna aux Suiffes, leur fit fecouer le joug fous Albert d'Autriche vers l'an 1307. ou 1308. Trois habitans, l'un d'Uri, l'autre de Schwitz, & le troifiéme d'Underwald, firent foûlever ces trois cantons. Ils y furent portés par Guillaume Tell, qu'un des gouverneurs obligea d'abattre d'un coup de flêche, une pomme fur la tête de fon fils. Albert les traitant de rebelles, les voulut foûmettre par les armes, & fut tué dans la bataille qu'il leur donna. Les autres cantons animés par leur exemple, s'allierent depuis enfemble en divers tems; ceux de Lucerne l'an 1332. de Zurich l'an 1351. Zug & Glaritz l'année fuivante, Berne l'an 1353. Fribourg & Soleurre l'an 1481. Bâle & Schaffouffe l'an 1501. & Appenzel l'an 1513. Tous ces cantons fe gouvernent en forme de republique, quoiqu'ils ayent differentes loix. Ils ne dépendent en rien les uns des autres, & le peuple y eft abfolu. La guerre qu'ils foûtinrent contre le duc de Bourgogne, les fit craindre fur la fin du XV. fiecle, & commença de les mettre en reputation. Ils ont parmi eux deux fortes de religion; la Catholique Romaine & la Calvinifte. Il y a fept cantons Catholiques, quatre Proteftans, & deux où il y a liberté de confcience, qui font Glaritz & Appenzel. Les cantons Catholiques, font, Uri, Schwitz, Underwalde, Lucerne, Zug, Fribourg & Soleurre. Les Proteftans font Zurich, Berne, Bafle & Schaffoufe. Les premiers s'affemblent d'ordinaire à Lucerne, & les Proteftans à Arau. Les affemblées generales fe font à Baden. L'an 1464. Jean, duc de Calabre, fils de René roi de Sicile, venant joindre les princes mécontens, fous le regne de Louis XI. amena parmi fes troupes cinq cens Suiffes à pied, qui furent les premiers qu'on vit en France fervir dans les armées.* Cluvier, *defcript. Germ.* Henri Suizer, *chron. Helvet.* François Guilliman, *de reb. Helvet.* Jofias Simler, *refpubl. Helvet.* Lazius, *de migr. gent.* Ranutio Scotto, *Helvet. Profana facra.* Jean-Baptifte Plantin, *hift. de Suiffe &c.*

SUITHUN (faint) évêque de Winchefter, ville d'Angleterre dans le comté de Southampton, fut religieux de l'ordre de faint Benoît, dont il prit l'habit dans la même ville. Il fut choifi par Egbert *le Grand*, premier roi d'Angleterre, pour être precepteur d'Etelwolfe fon fils, & mourut l'an 802. * Pitfeus, *de illuft. Angl. fcript.* Capgravius. Lelandus &c.

SUITZ, ou SCHWITZ, c'eft un des trois cantons de la Suiffe, qui fecouerent le joug de la maifon d'Autriche, l'an 1307. Il eft entre ceux d'Uri, de Glaris, de Zurich, & le lac de Lucerne. Il peut avoir neuf lieues du couchant au levant, & fept du nord au fud. Le pays en eft extrêmement montagneux. Les habitans font Catholiques Romains, & le gouvernement eft democratique. Il n'y a point de ville; & Suitz, qui leur a donné le nom, & même à toute la Suiffe, ne confifte qu'en une églife, & quelques maifons peintes, rangées autour d'une grande place, à une lieue du lac de Lucerne, & entre des montagnes fi hautes, qu'on y voit de la neige au plus fort de l'été. * Mati, *dict.*

SULACA (Simon) religieux Neftorien de l'ordre de faint Pacôme, dans le XVI. fiecle, s'étant uni à l'eglife Romaine, fut élû patriarche par ceux de fon parti, & vint à Rome fous le pontificat de Jules III. qui lui confirma l'an 1552. fa dignité de patriarche, après qu'il eut donné une confeffion de foi conforme à celle de l'eglife Romaine. Etant retourné en Orient, il établit fon fiege patriarchal à Caramit, ville de Mefopotamie, prit le titre de patriarche des Affyriens, & ordonna plufieurs évêques & archevêques. Les Turcs le firent mourir à la follicitation des Schifmatiques. On lui élut pour fucceffeur un moine de faint Pacôme qui fe nommoit Hebed Jefu. * Bayle, *dict. crit. édit. de* 1702.

SULCARD, de Weftmunfter, religieux Anglois de la congregation de Clugni, dans le XI. fiecle, & fous le regne de Guillaume *le Conquerant*, laiffa une chronique, des fermons, divers opufcules & un volume d'épîtres. On met fa mort vers l'an 1070.* Pitfeus, *de illuft. fcript. Angl.*

SULLI (Maurice de) évêque de Paris, ainfi nommé, parce qu'il étoit natif d'une petite ville de ce nom fur la Loire, vivoit dans le XII. fiecle. Il fut élevé à l'évêché de Paris après Pierre Lombard, en confideration de fa fcience & de fa vertu; car il étoit d'une affez baffe naiffance, mais d'ailleurs liberale & magnifique. Ce fut lui qui fonda les abbayes de Herivaux & de Hermieres, outre deux monafteres de filles, Gif & Hierres, & qui jetta les fondemens de l'eglife Notre-Dame, l'un des plus grands bâtimens qui fe voyent en France, Il arriva de fon tems que quelques perfonnes douterent de la refurrection des corps. Pour témoigner quelle étoit fa foi fur cet article, il ordonna qu'on graveroit fur fon tombeau le premier répons qui fe dit à l'office des morts: *Credo quod Redemptor meus vivit, & in noviffimo die de terra refurrecturus fum &c.* Ce prelat mourut l'an 1196. & fut enterré dans l'églife de l'abbaye de faint Victor, où l'on voit cette épitaphe: *Hic jacet reverendus pater Mauricius, Parifienfis epifcopus, qui primus bafilicam beatæ Mariæ inchoavit. Obiit anno Domini M. C. XCVI. tertio idus Septembris.* * Rigord, *in Philippo Augufto.* Guillaume de Nangis, *in chron.* Vincent de *Beauvais*, *pag.* 3. *fpeculi hift.* Jacques de *Vitri*, *c.* 38. Cefaire de *Citeaux*, *l.* 6. *c.* 19. *l.* 7. *c.* 43. Du Breuil, *antiq. de Paris.* Sainte Marthe, *Gall. Chrift. tom. I. p.* 436. *&* 437. Trithême &c.

SULLI, petite ville de France, dans la Sologne, fur la Loire à huit lieues au-deffus d'Orleans. Sulli a un fort beau château & titre de duché-pairie depuis l'an 1606. qu'elle fut érigée en faveur de Maximilien de Bethune, marquis de Rofni, qui en 1602. avoit acquis la baronie de Sulli, alors appartenant à la maifon de la Tremoille. *Voyez* BETHUNE.* Baudrand.

SULLI, maifon illuftre & ancienne en Berri, tire fon origine de

I. GUILLAUME, fils aîné de HENRI furnommé *Etienne* comte Palatin, de Champagne, de Brie, de Blois, & de Chartres & d'*Alix* d'Angleterre, qui fut privé de la fucceffion de fon pere & de fon droit d'aîneffe à caufe de l'imbellicité de fon efprit; & époufa *Agnés* dame de Sulli, reftée fille unique de *Gilon* fire de Sulli, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, & d'*Eldeburge*, fœur d'*Etienne* vicomte de Bourges, dont il eut EUDES-ARCHAMBAUD, qui fuit; *Raoul*, furnommé *Rahier de Sulli*, qui fit le voïage d'outremer, & qui fut prieur de la Charité, & Abbé de Clugni. Il fe demit de cette abbaïe trois ans après fon élection, & il mourut le 21. Septembre 1176; *Henri*, abbé de Fecamp l'an 1139; *Marie*, alliée à *Henri* comte d'Eu; & *Elifabeth* de Sulli, abbeffe de la Trinité de Caën.

II. EUDES-ARCHAMBAUD fire de Sulli, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, vivoit l'an 1162. Il avoit époufé *Mahaud* de Boifgenci, fille de *Raoul* feigneur de Boifgenci, & de *Mahaud* de Vermandois, dont il eut GILON,

qui suit; *Henri*, élû archevêque de Bourges l'an 1184. mort l'an 1199; *Eudes*, chanoine regulier de l'abbaïe de saint Victor lès Paris, & chantre de l'eglise de Bourges, puis évêque de Paris l'an 1196. après Maurice de Sulli qui étoit d'une autre famille, mort l'an 1208; *Adeline*, mariée à *Raoul* dernier prince de Deols & seigneur de Châteaux-Roux; *Agnés*, alliée à *Renaud* seigneur de Montfaucon; & *Mahaud* de Sulli.

III. GILLON sire de Sulli, de la Chapelle & des Aix-Dam-Gilon, étoit mort l'an 1195. Il avoit épousé *Luce* de Charenton, fille d'*Ebbes* seigneur de Charenton, dont il eut ARCHAMBAUD II. qui suit; *Simon*, archevêque de Bourges, mort l'an 1232; *Philippe*, chantre de Bourges; EUDES, qui a fait *la branche des seigneurs de* BEAUJEU, *rapportée ci-après*; & *Bernard* de Sulli, évêque d'Auxerre, mort le 6. Janvier 1247.

IV. ARCHAMBAUD II. du nom sire de Sulli &c. est mis au nombre des barons qui florissoient sous le roi Philippe *Auguste*, & vivoit l'an 1234. Il avoit épousé 1°. *Alix*: 2°. *Marguerite*: 3°. *Persson*. Il eut pour enfans HENRI I. qui suit; *Guillaume*, seigneur d'Argent & de Clemont; *Jean*, archevêque de Bourges, mort l'an 1273; & *Gui* de Sulli, prieur des Dominicains de Paris, puis archevêque de Bourges, après son frere, mort l'an 1280.

V. HENRI I. du nom sire de Sulli &c. mourut après l'an 1248. Il avoit épousé 1°. *Marie* de Dampierre, dite *de Bourbon*, veuve d'Hervé, seigneur de Vierzon, & fille de *Gui* II. du nom sire de Dampierre, & de *Mahaud* dame de Bourbon: 2°. *Ænor* dame de saint Valleri, veuve de *Robert*, III. du nom, comte de Dreux, dont il n'eut point d'enfans. Du premier lit vint HENRI II. qui suit;

VI. HENRI II. du nom sire de Sulli &c. mourut en Italie au service de Charles de France, I. du nom, roi de Sicile, l'an 1269. Il avoit épousé *Perronelle* de Joigni, dame de Château-Regnard, veuve de *Pierre* de Courtenai, I. du nom, seigneur de Conches, & fille de *Gaucher* de Joigni, senéchal de Nivernois, & d'*Amicie* de Montfort, dont il eut *Jean* I. du nom sire de Sulli, mort sans enfans de *Jeanne* sa femme; HENRI III. qui suit; & *Jeanne* de Sulli, mariée à *Adam* IV. du nom, vicomte de Melun, morte le 4. Mai 1306.

VII. HENRI III. du nom sire de Sulli &c. mourut l'an 1285. laissant de *Marguerite* de Beaumez, Dame de Château-Meillant, veuve de *Louis* de Beaujeu, seigneur de Montferrand, & fille de *Thibault* seigneur de Beaumez, HENRI IV. qui suit; & *Perronelle* de Sulli, mariée 1°. à *Geofroi* de Lezignem, II. du nom, seigneur de Jarnac, vicomte de Châtelleraut &c: 2°. à *Jean* II. comte de Dreux & de Braine.

VIII. HENRI IV. du nom sire de Sulli &c. bouteiller de France, assista en Juin 1316. à l'assemblée des grands du royaume, tenue à saint Germain en Laye; & au mois d'Avril 1317. fut nommé bouteiller de France. Il fut envoyé en ambassade l'an 1318. vers le pape Jean XXII. & le roi le nomma l'un des executeurs de son testament l'an 1321. Il fut depuis établi gouverneur du royaume de Navarre l'an 1329. dont il eut l'administration jusqu'en 1334. Le tems de sa mort est incertain. Il avoit épousé *Jeanne* de Vendôme, fille de *Jean* V. du nom, comte de Vendôme, & d'*Eleonore* de Monfort, dont il eut JEAN II. qui suit; *Philippe*, seigneur de la Chappelle & des Aix-Dam-Gilon, qui fut accordé en 1320. avec *Jeanne* de Harcourt, dame d'Aurilli & qui mourut sans avoir accompli ce mariage; *Marie*, alliée à *Robert* Bertrand, seigneur de Briquebec, maréchal de France; *Mahaud*, mariée l'an 1318. à *Jean* de Levis, II. du nom, sire de Mirepoix; *Marguerite*, alliée l'an 1319. à *Geofroi* IV. du nom, seigneur d'Aspremont; *Eleonore*, mariée à *Guillaume* de Linieres, vicomte de Merveille après la mort duquel elle se remaria avec Vivien, seigneur de Barbezieux; & *Jeanne* de Sulli, dame de Corbigni, alliée l'an 1336. à *Jean* I. du nom, vicomte de Rochechouart.

IX. JEAN II. du nom sire de Sulli &c. étoit mort l'an 1343. Il avoit épousé étant fort jeune, l'an 1320. *Marguerite* de Bourbon, fille de *Louis* I. du nom duc de Bourbon, & de *Marie* de Haynault, dont il eut LOUIS, qui suit; *Henriette*, mariée à *Jean* de Melun, I. du nom seigneur de la Salle, de la Loupe &c; & *Beatrix* de Sulli, alliée à *Amauri* VIII. du nom, vicomte de Narbonne.

X. LOUIS sire de Sulli &c. fit son testament l'an 1381. & mourut peu après, laissant d'*Isabeau* dame de Craon, veuve de *Gui* XI. sire de Laval, & fille de *Maurice* IV. du nom sire de Craon, & de *Marguerite* de Mello, pour fille unique, *Marie* dame de Sulli, de Craon &c. accordée le 27. Juillet de l'an 1387. à *Charles* comte de Montpensier, fils de *Jean* de France, duc de Berri, lequel étant mort avant l'accomplissement du mariage, elle épousa *Gui* VI. du nom, surnommé *le Vaillant*, sire de la Tremoille, garde de l'oriflamme de France, après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Charles* sire d'Albret, comte de Dreux, connétable de France.

BRANCHE DES SEIGNEURS de BEAUJEU.

IV. EUDES de Sulli, quatriéme fils de GILON sire de Sulli, &c. & de *Luce* de Charenton, fut seigneur de Beaujeu, de la Chapellote, de Blet &c. & mourut vers l'an 1218. Il avoit épousé *Ænor* de Montfaucon, dame d'Erry, fille d'*Eudes* de Montfaucon, morte en 1250. dont il eut EUDES II. qui suit; & *Aremburg* de Sulli, dame d'Erri, l'an 1265.

V. EUDES de Sulli, II. du nom, seigneur de Beaujeu &c. épousa *Sedille*, fille de *Renoul* III. du nom, seigneur de Culant & de Châteauneuf, dont il eut EUDES III. qui suit; *Gilles*, qui épousa *Jeanne* du Châtel; & *Françoise* de Sulli, mariée à *Guillaume* seigneur de Milli, morte l'an 1329.

VI. EUDES de Sulli, III. du nom, seigneur de Beaujeu &c. vivoit l'an 1278. & laissa de *Marguerite* de Milli sa femme, fille de *Godefroi* seigneur de Milli en Gâtinois, GILLES, qui suit; *Adenet*, seigneur de Blet, vivant l'an 1286; PIERRE, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ERRI *& de* SANCERGUES, *rapportée ci-après*; *Jean*, doyen de Meun; *Agnés*, qui étoit mariée l'an 1286; *Ænor*; *Marguerite*; & *Eudes* de Sulli, seigneur de la Motte-Sulli, de la Cordille & de la Grange, vivant l'an 1327. pere de *Marguerite* de Sulli, alliée à *Guillaume* de Castel-de-Perron, seigneur de Saligni, & d'*Ænor* de Sulli, dame de la Motte, mariée 1°. à *Hugues* de Castel de Perron, frere de *Guillaume*: 2°. à *Dyon* de Voudenai.

VII. GILLES de Sulli, seigneur de Beaujeu &c. vivoit l'an 1336. Il avoit épousé *Jeanne* de Parroi, fille de *Jean* de Parroi, chevalier, dont il eut GUION, qui suit; & *Gilles* de Sulli, seigneur de la Motte & de Beaumont.

VIII. GUION de Sulli, seigneur de Beaujeu &c. vivoit l'an 1354. & avoit épousé *Marie* de Chauvigni, dame de Bussieres-Daillac, Vouillon &c. fille de *Guillaume* seigneur de Chauvigni & de Château-Raoul, & de *Jeanne* de Vendôme, dame de Bomés, sa seconde femme, dont il eut GUI, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche de* VOUILLON, *rapportée ci-après*; & *Geofroi* de Sulli, seigneur de Vouillon, mort sans posterité avant l'an 1387.

IX. GUI de Sulli, seigneur de Beaujeu &c. mourut l'an 1391. Il avoit épousé *Belasses* de Magnac, dame de Cluys Dessus & de Bussieres-d'Aillac, veuve d'*Aimeri* de Castres, dont il eut GEOFROI, qui suit; *Belasses* de Sulli, mariée à *Guillaume* de Thianges.

X. GEOFROI de Sulli, seigneur de Beaujeu &c. vivoit l'an 1419. & épousa *Catherine* de Vausse, fille de *Pierre* de Vausse, dit *le Borgne*, dont il eut *Adenet*, seigneur de Beaujeu, mort jeune peu après le mois de Juin 1397; N. de Sulli, mariée à N. fils du seigneur de Perusse, senéchal du Limosin; *Belasses*, dame de Cluys, alliée *à Charles* baron de Culant & de Châteauneuf, grand-maître de France; *Philippe*, dame de Beaujeu & de Maupas, mariée à *Simon* de Rochechouart, seigneur d'Aucourt, & de Morogues; & *Jeanne* de Sulli, femme de *Renier* Pot, seigneur de Rhodes, chevalier de la toison d'or.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VOUILLON, de CORS, *&c.*

IX. GUILLAUME de Sulli, fils puîné de GUION de Sulli, seigneur de Beaujeu, & de *Marie* de Chauvigni, dame de Vouillon &c. eut en partage les terres de Vouillon, de la Chappellette, de Saint Août &c. & vivoit l'an 1384. Il avoit épousé 1°. l'an 1368. *Iseul* de Ceris, dame de Varennes, fille de *Jean* seigneur d'Arsons: 2°. *Isabeau* de Marigni. Ses enfans du premier lit furent, *Guillaume*

seigneur de Vouillon, mort sans alliance; *Iseul* de Sulli, dame de Varennes, mariée l'an 1373. à *Louis* du Peschin; & *Marie* de Sulli. Ceux du second lit furent, *Georges*, mort sans alliance; GUILLAUME qui suit; *Marguerite*, que l'on croit avoir été mariée à *Jean* de Culant, seigneur de la Creste; *Jeanne* & *Phanette* de Sulli, que l'on dit avoir épousé *Josse* de Rouci, seigneur du Bois.

X. GUILLAUME de Sulli, II. du nom seigneur de la Chappellette, de Vouillon &c. vivoit l'an 1410. & eut pour fils unique, GUION qui suit;

XI. GUION de Sulli, seigneur de la Chappellette, Vouillon &c. étoit mort l'an 1426. Il avoit épousé le 6. Mai de l'an 1422. *Jeanne* de Prie, dame de Cors, fille de *Jean* seigneur de Prie & de Buzançois, & d'*Isabeau* de Chenac, dont il eut GEORGES qui suit; *Louise*, alliée à *Philbert* de Choiseul, seigneur de Lanques; *Marie*, qui épousa 1°. *Jean* d'Escovel, seigneur de Gallemont: 2°. *Bernard* Barton, vicomte de Montbas; & *Guillaume* de Sulli, seigneur de Vouillon, de Saint-Août & de Saciergges, vivant en 1488. qui prit alliance avec *Marguerite* de Beaujeu, fille d'*Edouard* seigneur d'Amplepuis, & de *Jacqueline* dame de Linieres, dont il eut *Edouard*, qui fut executé à mort, & ses biens confisqués par arrêt de l'an 1513. *Jean* seigneur de Vouillon, mort sans alliance; & *Pierre* de Sulli, seigneur de Vouillon en 1527. qui eut pour enfans *Antoine* & *Catherine* de Sulli.

XII. GEORGES de Sulli, seigneur de Cors, de Romefort &c. bailli de Mantes & de Meulenc, puis gouverneur de Tarente en Sicile pour le roi Charles VIII. vivoit l'an 1498. Il avoit épousé vers l'an 1460. *Antoinette* de Châteauneuf, dont il eut GUION qui suit; *Georges* de Sulli, vivant en 1498. *François*, religieux en l'abbaye de Fontgombault; & *Girard* de Sulli, abbé de saint Medard de Soissons, prieur de saint Denys de la Chartre, & de saint Reverien, mort le 10. Août 1484.

XIII. GUION de Sulli, seigneur de Cors, de Gargilesse, de Romefort &c. vivoit l'an 1511. & eut de *Jeanne* Carbonelle sa femme, *Antoine* seigneur de Romefort; *Françoise* dame de Cors, mariée 1°. le 30. Juin 1522. à *Philibert* de Saint-Romain, seigneur de Lurci: 2°. le 20. Decembre 1527. à *Pierre* d'Aumont, III. du nom, seigneur de Châteauroux; *Marguerite*, alliée à *Pierre* de Vouhet; *Louise*, femme d'*Olivier* Guerin, seigneur de la Beausse, Maugivrai, Clavieres &c. *Jean* de Sulli, seigneur de Romefort, mort en 1537. qui de *Marie* du Molin eut pour enfans, *Antoine* mort jeune, & *Magdelaine* de Sulli, mariée à *Jean* de Coigne, seigneur de Marteau.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'ERRI & de SANCERGUES.

VII. PIERRE de Sulli, fils puîné d'EUDES de Sulli, III. du nom, seigneur de Beaujeu, & de *Marguerite* de Milli, eut en partage les terres d'Erri & de Sancergues, & laissa de *Jeanne* de Courtenai sa femme, PIERRE II. qui suit; & *Jean* de Sulli, doyen de Meun.

VIII. PIERRE de Sulli, II. du nom, seigneur d'Erri, Sancergues &c. vivoit l'an 1388. & eut pour fille unique *Jeanne* de Sulli, dame d'Erri, de Sancergues &c. mariée au seigneur de Planci.* *Voyez* la Thaumassiere, *hist. de Berri*. Le P. Anselme &c.

SULMONE, ville du royaume de Naples dans l'Abruzze, avec évêché, & une principauté appartenante à la maison de Borghese. Elle est celebre, pour avoir été la patrie d'Ovide, qui en parle souvent, *lib.* 4. *eleg.* 10.

SULPICE SEVERE, *Sulpicius Severus*, prêtre, disciple de saint Martin, historien ecclesiastique, étoit né à Agen dans l'Aquitaine, ou dans ce diocese; puisque par son propre témoignage, Phebade d'Agen étoit son évêque. Il fut marié; & après la mort de sa femme, il vécut dans la retraite sous la discipline de S. Phebade, & passa sous celle de saint Martin, évêque de Tours, après la mort duquel il vécut encore 23. ans. Il resta quelque-tems à Toulouse: ensuite dequoi il se retira à Eause, dans la Gaule Narbonnoise. Sulpice avoit contracté amitié dès ses premieres années avec Paulin, qui fut depuis évêque de Nole. Le changement de vie que celui-ci embrassa en quittant les biens & les grandeurs du monde, fut un exemple qui porta Sulpice Severe à prendre le même chemin: aussi saint Martin le lui proposa comme un modele accompli, sur lequel il devoit se former à la pieté & à la perfection. Le lieu de sa retraite n'étoit pas beaucoup éloigné de Barcelone, où demeuroit alors saint Paulin, qui l'invita par letttres de l'aller voir; lui mandant entr'autres choses, que s'il l'aimoit le chemin étoit court & facile & qu'il étoit bien long s'il ne l'aimoit pas. Sulpice écrivit un abregé de l'histoire sacrée, depuis la création du monde jusqu'à l'an 400. de Jesus-Christ. Outre cet ouvrage, digne des meilleurs siecles de la langue latine, il composa la vie de saint Martin; & donna dans trois lettres & dans deux dialogues ce qui lui restoit à dire de ses actions illustres & de ses miracles. Il publia un autre dialogue, où il parle des solitaires d'Egypte, en rapportant le voyage qu'un nommé Posthumien, son ami, y avoit fait trois ans auparavant. Outre ces ouvrages on a encore de lui sept lettres sur differens sujets de morale. Genna de dit de Sulpice Severe, qu'en sa vieillesse il fut seduit par les Pelagiens; & qu'ayant reconnu sa faute, il fit penitence, se condamnant à un silence perpetuel, pour expier le peché qu'il avoit commis en défendant l'erreur. On croit qu'il mourut vers l'an 419. ou 420. ce qui n'est pas certain.

☞ Sulpice Severe est demeuré dans l'ordre de la prêtrise, & n'a point été élevé à l'épiscopat, comme l'ont prétendu Charles Sigonius, Pierre Galesini & Victor Giselin, qui l'avoient confondu par une erreur chronologique de plus de cent ans, avec saint Sulpice qui suit. La meilleure édition des œuvres de Sulpice Sev. & la seule complette est celle de Jean le Clerc à Lipsic, 1709. *in* 8°.

SULPICE I. évêque de Bourges, à qui on a donné le surnom de *Severe*, ce qui l'a fait confondre avec Sulpice Severe, dont nous venons de parler, succeda à Remi ou Remedius, & souscrivit au II. concile de Mâcon l'an 585. & à quelques autres. Il mourut l'an 591. après sept ans d'épiscopat. Gregoire de *Tours* nous apprend qu'il avoit de l'esprit & de l'érudition, & qu'il étoit bon poëte. Quelques auteurs ont crû que l'endroit où saint Gregoire parle de Sulpice, a été ajoûté par ceux qui ont travaillé à continuer l'histoire de ce pere.* Baillet, *Vies des Ss.* 29. *Janvier*.

SULPICE II. dit *le Pieux* ou *le Debonnaire*, évêque de Bourges, étoit natif de la petite ville de Vatan en Berri: il eut beaucoup d'accès auprès de Thierri II. roi de Bourgogne. Saint Austregisile ayant eu connoissance de la vertu & de la pieté de Sulpice, lui confera tous les ordres sacrés, & l'attacha à l'eglise de Bourges par quelques benefices considerables. Clotaire II. roi de France le fit son aumônier, ou superieur d'une communauté de clercs ou de moines qui étoient à sa cour. Enfin, après la mort de S. Austregisile, il fut nommé évêque de Bourges vers l'an 624. & mourut le 18. Janvier 644. Nous avons quelques-unes de ses épitres, entre celles de S. Didier ou Geri de Cahors, publiées par Canisius, *tom. V. Antiq. Lect.*

Voici les auteurs qui parlent de ces trois Sulpices: S. Paulin, *epist.* S. Jerôme, *c.* 3. *Ezech.* S. Augustin, *epist.* 25. Gennade, *de vir. illust. c.* 19. Idace, *chron.* Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *de Mir. S. Mart.* & *l.* 6. *hist. c.* 39. Aimoin, *l.* 4. *hist. c.* 16. Honoré d'*Autun*, *l.* 2. *de lumin. ecclef. c.* 19. Trithême & Bellarmin, *de script. ecclef.* Baronius, *in annal.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 12. Altesserra, *rer. Aquit. l.* 5. *c.* 6. & 8. Georges Hornius, *in edit. Sulp. Sev.* Giri, *préface sur la traduction de Sulpice Severe*. Sammarth. *Gall. Christ. de archiepisc. Bituric.* Barthius. Le Mire. Possevin. Scaliger. Gesner. Baillet, *Vies des Saints*, 17. *Janv.*

SULPICE ALEXANDRE, *Sulpicius Alexander*, avoit écrit une histoire de France en divers livres, comme nous l'apprenons de Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *hist.*

SULPICIE, *Sulpicia*, fille de *Sulpicius Paterculus*, & femme de *Fulvius Flaccus*, eut la reputation d'être la plus chaste & la plus vertueuse de toutes les dames Romaines. Elle fut choisie l'an 639. & de Rome, & 115. ans, avant Jesus-Christ, parmi cent des plus renommées de Rome, pour presenter à Venus *Verticordia* la statue que l'oracle des Sibylles ordonna de consacrer à cette déesse, afin qu'elle inspirât aux femmes & aux filles Romaines plus de pudeur qu'elles n'en avoient.* Pline, *l.* 7. *c.* 36. Val. Maxime, *l.* 8. 16. Jul. Cæs. Scaliger. *Hypercritic. Sen. l.* 6. *poët.* Bayle, *dict. criq.*

SULPICIE, dame Romaine, vivoit du tems de l'empereur Domitien, vers l'an 90. de J. C. & étoit femme

de *Calanus*. Les vers qu'elle écrivit à son mari sur l'amour conjugal, sur la fidelité, sur la chasteté que l'on doit garder dans l'état du mariage, se sont perdus; mais il nous est resté une satire de sa façon, que l'on met ordinairement à la fin de celles de Juvenal. Elle dit qu'elle a été la premiere à apprendre aux dames Romaines à disputer de la gloire avec celles de Grece, qui avoient laissé de beaux ouvrages. Martial, qui vivoit dans le même tems, parle d'elle, *l.* 10. *epigramme* 35. *&* 38.

SULPICIUS famille Romaine, sortie de Camerie, colonie Romaine, établie dès le tems de Romulus. Cette famille porta quantité d'hommes illustres de ce nom, surnommés Camerinus, Cornutus, Pæticus, Longus, Paterculus, Maximus, Prætextatus, Rufus, Cossus, Crassus, Florus, Galba, Canus, qui en differens tems ont rendu de grands services à la republique Romaine. * *Hist. Rom.*

SULPICIUS PÆTICUS (C.) Romain, fut consul avec C. Licinius Stolon, l'an 391. de la fondation de Rome, & 363. avant J. C. Le tems de son consulat est considerable, par l'institution des jeux sceniques, & par la ceremonie extraordinaire du clou annal, qui se firent en cette année pour appaiser les dieux, & faire cesser la peste. Les *jeux sceniques* étoient mêlés de danses, au son de la flûte; de poësies grossieres, que l'on recitoit; & enfin de comedies, que l'on commença de jouer par une superstition, qui fit croire aux Romains que ces divertissemens publics, joints aux louanges des dieux & à quelques sacrifices, pourroient délivrer la ville de la peste qui la désoloit. Mais le mal s'augmentant plûtôt que de diminuer, ils s'aviserent d'une autre superstition; & sur l'avis que quelques-uns donnerent, que la ceremonie du clou annal avoit fait cesser plusieurs fois les malheurs de la republique, ils créerent un dictateur pour faire cette ceremonie, & arrêter ainsi la colere des dieux. Elle se faisoit ordinairement tous les ans le jour des ides de Septembre par les consuls, qui fichoient un clou dans le mur du temple de Jupiter du côté du temple de Minerve, pour marquer le nombre des années par le nombre de ces clous: c'est pourquoi on l'appelloit *le clou annal.* Dans la suite le peuple Romain s'étant persuadé que cette ceremonie plaisoit aux dieux, & qu'elle arrêtoit leur vengeance, continua de créer des dictateurs pour la faire avec une solemnité extraordinaire, lorsqu'il étoit affligé de peste, ou en quelqu'autre danger. * Tite-Liv. *l.* 7. *c.* 3. Val. Max. *l.* 2. *c.* 4.

SULPICIUS SAVERRIO (P.) fut consul Romain avec Decius Mus. Ils furent tous deux envoyés contre le roi Pyrrhus, qui les vainquit l'an 475. de Rome, & 279. avant J. C. Decius fut tué dans ce combat. * Cicer. 2. *de Fin.* & Zonaras.

SULPICIUS (Asper) centenier Romain, entra dans la conjuration de Pison contre Neron, l'an de Jesus-Christ 65. & étant interrogé par ce prince pourquoi il avoit conspiré contre lui: *C'est*, dit-il, *pour l'amour de vous-même, ne voyant point d'autre moyen de faire finir vos crimes.* * Tacite, *an.* 15. *c.* 68. Dion, *l.* 62. Sueton. *l.* 6. *c.* 36.

SULPICIUS GALBA, ayeul de l'empereur de ce nom, avoit écrit divers ouvrages. Suetone & plusieurs autres en font aussi mention.

SULPICIUS (Publius Sulpicius Quirinus) mari d'*Emilia Lepida*, parent de Libon, vivoit du tems d'Auguste & de Tibere. Il n'étoit pas de l'ancienne famille des Sulpicius, étant né dans la ville de *Lavinium*; mais il avoit bien servi la republique, & avoit été consul avec Valerius Messala, l'an 742. de Rome. Il triompha peu de tems après des victoires qu'il avoit remportées en Cilicie, & fut choisi pour gouverneur de Caïus Cesar, gouverneur d'Armenie. Il mourut sous le quatriéme consulat de Tibere, deuxiéme de Drusus. Tibere lui fit faire des funerailles aux dépens de la republique.

SULPICIUS (Gallus) fut consul Romain avec Marcellus. Pline nous assure qu'il fut le premier d'entre les Latins, qui donna des raisons naturelles des éclipses du soleil & de la lune. Voici comment Tite-Live raconte la chose dans le XLIV. livre de son histoire, étant Tribun de la seconde legion, il fit assembler les soldats par la permission du consul; & de peur qu'ils ne prissent à mauvais augure l'éclipse de lune qu'il sçavoit devoir arriver, il les avertit que la nuit suivante cet astre seroit éclipsé depuis deux heures jusqu'à quatre, & qu'on n'en devoit tirer aucun mauvais presage. La nuit du troisiéme au quatriéme de Septembre l'éclipse arriva, & les soldats admirerent la sagesse de Sulpicius, qu'ils regarderent comme divine. * Pline, *hist. natur. liv. II. ch.* 12. Valere Maxime, *liv. VIII. chap.* 11. *n.* 1. Frontin, *liv. I. des stratag. chap.* 2. Quintil. *liv. I. chap.* 20.

SULPICIUS (Jean) surnommé *Verulanus*, parce qu'il étoit natif de *Verulum*, ville de la Campagne de Rome, s'attacha aux belles lettres, & fleurissoit dans le XV. siecle. Il fit un commentaire sur la pharsale de Lucain; & deux traités *de re militari.* Il publia quelques vers latins *de Moribus*, & *Præludia grammatica.* On croit que c'est lui qui enseignoit dans le college de Rome, sous le pontificat d'Innocent VIII. & qui commença à rétablir l'usage de la musique sur le theâtre. On le fait aussi auteur d'une édition de Vitruve. * Bayle, *Dict. Crit. II. édit.* 1702.

SULTAN, selon quelques-uns, est un mot arabe qui signifie *prince*, *seigneur*, *roi*, ou *empereur.* D'autres disent que c'est un mot persan, & que dans une ancienne medaille de Chosroës roi de Perse, qui regnoit vers l'an 540. on voit cette inscription, *As Soltan*, c'est-à-dire, *Roi des Rois.* Leunclavius croit que ce nom est turc, & que Tangrolipix, prince des Turcs, s'en servit le premier, après avoir défait les Sarasins l'an 1055. mais il est sûr qu'il a été en usage auparavant, & qu'il est encore fait mention des Sultans, du tems de l'empereur Basile *Porphyrogenete*, dans le X. siecle. On a dit aussi *Saldan*, qui se lit dans les anciens auteurs, d'où est venu le nom de *Soudan*, qu'ont porté les souverains d'Egypte.

Il y a un magistrat à Rome qu'on appelle SULTAN ou SOLDAN, autrement, juge de la tour de Nove, ou maréchal de Rome à la cour de Savelles. Il a la garde des prisons, juge de plusieurs affaires criminelles, & de celles des courtisanes. On lui confie quelquefois la garde du conclave avec des soldats. * Du Cange, *Glossar. Latinit.*

SULTAN SCHERIF, nom que les Mahometans donnent au prince de la Mecque, qui est extremement riche, à cause du profit qu'il tire des caravanes. Il va à cheval, & a les pieds nuds, pour marquer qu'il fut autrefois vaincu par le sultan d'Egypte. Le grand seigneur, qui possede l'Egypte, l'oblige à observer cette coûtume. * M. Thevenot, *voyage du Levant.*

SULTZ, bourg du duché de Wurtemberg en Souabe. Il est sur le Neckre, à trois lieues au-dessous de Rotweil. Il y a un autre SULTZ, qui est enclavé dans le territoire des quatre villes forestieres, & qui est chef du comté, qui porte son nom. Il est à deux lieues de Lauffenbourg vers le sud. * Mati, *dict.*

SULTZBAC, principauté de l'Empire, dans le haut Palatinat, *voyez* BAVIERE.

SULZBERG, comté en Brisgaw, contrée de l'Alsace.

SUMATRA, l'une des plus grandes isles de la Sonde, au midi, & à l'occident de la presqu'isle de Malaca, est plus grande que l'Angleterre & l'Ecosse jointes ensemble. Dans les terres il y a des montagnes très-hautes; mais sur les côtes & vers la mer il y a de belles campagnes & de bons pâturages. Un grand nombre de rivieres arrosent ce pays, où l'on voit en plusieurs endroits de beaux arbres, qui ne perdent jamais leur verdure. L'équinoxial la coupe presque par le milieu: c'est pourquoi les chaleurs y sont fort grandes; d'ailleurs l'air y est mal sain pour les étrangers, à cause des lacs. Les pluyes commencent au mois de Juin, & ne finissent qu'en Octobre; & pendant ce tems les vents d'ouest y excitent des tourbillons & des orages. Ensuite il survient des calmes tout à coup, pendant lesquels le soleil attire des vapeurs puantes qui causent de grandes maladies. La terre de cette isle est fertile, & pourroit rapporter toutes sortes de grains; mais on n'y seme que du riz & du millet. On y voit quantité de buffles, beaucoup de chevaux, mais de petite taille; peu de moutons, & assez de poules & de canards. Il y a un nombre infini de sangliers, qui ne sont pas si grands ni si furieux qu'en France; mais les cerfs y surpassent les

nôtres. Les liévres & les chevreuils y sont rares. On rencontre dans les bois & au pied des montagnes, quantité d'élephans sauvages, de tigres, de rinoceros, de porcs-épics, de civettes & de singes. Ce pays est riche en épicerie, en miel, en cire, en cotton, & en pierres précieuses, & a des mines d'or & d'argent, d'étain, de fer & de cuivre, dont les Insulaires ont l'industrie de faire d'aussi belle artillerie, que celle qui se fait en Europe. On voit au milieu de l'isle une montagne qui jette des flammes par intervalles, comme le Vesuve, ou *Monte di Somma*, au royaume de Naples, & le mont Gibel en Sicile. On dit aussi qu'il y a une fontaine, d'où il coule incessamment du beaume; quelques-uns ont cru que Sumatra étoit la *Taprobane* des anciens, & que c'étoit là où les vaisseaux de Salomon alloient querir l'or, & les autres choses précieuses dont parle l'Ecriture-Sainte. On a conjecturé que cette isle avoit été détachée de la terre-ferme par les courans de la mer; mais l'on en pourroit dire autant de l'isle de Ceylan, de la Sicile, & de plusieurs autres. L'isle de Sumatra est divisée en plusieurs royaumes; mais parce que l'on n'y fait voyage que pour le commerce, on s'est contenté de découvrir ceux qui sont sur la côte.

Le roi d'Achem possede la moitié de l'isle, où sont du côté de l'orient les villes de Pedir, de Pacem, & de Deli; & du côté de l'occident, Daya, Labo, Cinquel, Barros, Bataham, Passamam, Ticou, Priamam & Padang. La capitale nommée *Achem*, est vers le nord, sous un air plus temperé. L'autre moitié de l'isle est possedée par cinq ou six rois. Vers l'orient de l'équinoxial est un petit roi dont la capitale se nomme *Andigri*; plus avant est le roi de Jambi, qui est le plus riche de tous; puis celui de Palimbam. Vers l'occident après Padang, suit le royaume de Manimcabo; puis celui d'Andripoura. Le reste de la côte, jusqu'au détroit de la Sonde, est inhabité, parce que tout ce pays est couvert de bois, & rempli de montagnes. La côte, qui est sur le détroit, est sous l'obeïssance du roi de Bantam, dont la capitale est dans l'isle de Java. Tous ces peuples sont Malais, & parlent le même langage que ceux de la presqu'isle de Malaca; mais le dedans de l'isle est habité par les naturels du pays, qui parlent une langue bien differente. Ils sont gouvernés par plusieurs rois, qui d'ordinaire se font la guerre les uns aux autres. Celui qui habite entre Ticon & Manimcabo, est le plus puissant & le plus riche; car il a sous sa puissance la plus grande partie des lieux où se trouve l'or de cette isle; mais il n'a pas l'invention d'y faire creuser des mines. On n'y recueille l'or que par les ravines des pluyes qui l'entraînent dans quelques petites fosses, qu'ils creusent à la descente des torrens. Ils en font commerce avec ceux de Manimcabo, pour du riz, des armes & des toiles de coton: & avec ceux de Priamam, pour du poivre, du sel, de l'acier, & des toiles de Surate. Mais ils ne traitent point avec les étrangers; & lorsqu'ils en peuvent attraper quelques-uns, ils les massacrent & les mangent aussi-bien que leurs ennemis. Ils n'ont aucune religion, & observent seulement quelque police entr'eux touchant le mariage, la justice & le devoir envers leurs rois. Les Hollandois ont quatre ou cinq forteresses dans l'isle de Sumatra, & y ont plus de pouvoir que les rois, dont ils sont presque les maîtres. Les Portugais n'y ont point d'établissement; mais ils y trafiquent quand ils n'en sont point empêchés par les Hollandois. Il croît dans cette isle un arbre merveilleux, que les Malais appellent *singali*, & les Portugais, *arbol triste de dia*, c'est-à-dire, *l'arbre triste pendant le jour*. Il pousse plusieurs boutons d'où il sort des bouquets composés de cinq fleurs blanches comme la neige, & un peu plus grosses que la fleur d'orange. Ces boutons s'ouvrent dès que le soleil est couché, & les fleurs se montrent pendant toute la nuit, jusqu'à ce que le retour du soleil les fasse tomber, & dépouille l'arbre de toutes ses feuilles. Sur le soir cet arbre recommence à ouvrir ses boutons, qui répande une odeur si douce, que l'air de tous les environs en est parfumé. On estime fort le poivre de Sumatra, qui est sans doute le meilleur de toutes les Indes, après celui de Cochin, sur la côte de Malabar. Le royaume d'Achem est le plus considerable de l'isle. *Voyez* ACHEM. Il y a beaucoup de poivre au royaume d'Andrigri, mais il est fort menu. L'or y est à meilleur marché qu'en aucun endroit de l'isle. Le peuple de Jambi fait trafic de poivre & d'or, & ceux de Manimcabo font commerce d'or; mais il n'est qu'à trente ou trente-cinq pour cent de meilleur marché qu'en France. Vers la côte occidentale de l'isle de Sumatra, il y a plusieurs isles, les unes plus grandes que les autres, qui n'appartient ni au roi d'Achem, ni aux autres rois dont nous venons de parler Celles qui sont habitées, sont occupées par des anciens originaires, que les Malais n'ont point chassés; parceque peut-être ces petites isles ne leur étoient pas propres. Quelques-uns de ces peuples sont sauvages, & quelques autres un peu civilisés. * Le general Beaulieu, *voyages aux Indes Orientales, dans le Recueil de* Thevenot, *vol.* 2. Mandeslo, *tom. d'*Olearius.

SUMING, ville du Quangsi dans la Chine. Elle appartient au roi de Tunquin, avec son territoire, qui enferme cinq autres villes. * Mati, *dict.*

SUMISCAHAC, SUMISCASAC, bourg de l'Arabie deserte, aux confins de la Syrie, environ à cinquante lieues de la ville d'Anna vers le couchant, & à quatre-vingt-dix de Jerusalem vers le levant. On prend ce bourg pour l'ancienne Saba de l'Arabie deserte, & quelques-uns se sont imaginés que les Mages qui vinrent adorer Jesus-Christ à Bethléem, étoient de ce lieu. * Mati, *diction.*

SUMITANDA (Barthelemi) roi ou plûtôt prince d'Omura: car Omura, qui est à la partie la plus occidendale du Japon, est un trop petit état, pour porter le nom de royaume, n'ayant gueres qu'une ville assez petite, quelques forteresses, & un territoire d'assez peu d'étendue. Sumitanda étoit fils puîné de Xengandon, roi d'Arima; & le prince d'Omura étant mort sans enfans legitimes, il fut appellé comme parent à la succession: il y fit les délices de ses sujets, & ayant le premier de tous les souverains du Japon embrassé le Christianisme. Plusieurs guerres qu'il eut à soutenir à cette occasion, lui donnerent moyen de faire mille belles actions, qui le firent passer pour un des grands capitaines de l'Empire, il étendit assez loin les bornes de son état, qu'il soumit tout entier à Jesus-Christ. Il fut des princes qui envoyerent en 1582. une solemnelle ambassade au pape Gregoire XIII. & plein de gloire & de merite, il mourut le 24. de Mai 1587. n'ayant pas voulu se servir d'un medecin idolâtre qui promettoit de le guerir, parce qu'on soupçonnoit ce medecin d'être magicien. Il laissa une famille toute sainte, mais Sanchez son fils & son successeur, après avoir honoré l'église & la memoire de son pere par des vertus heroïques, mourut Apostat. * Le P. Charlevoix, *histoire du Japon*. Bartoli, *Asia*.

SUNA: c'est ainsi qu'on appelle le recueil des histoires & des traditions, touchant la religion Mahometane. Les exemplaires qu'on en a sont fort differens les uns des autres, & les anciens n'ont presque aucun rapport avec les modernes. C'est que la tradition a toûjours été fort differente selon les differens pays. Non seulement celle des Perses est fort differente de celle des Arabes, mais celle des Africains l'est de celle des habitans de la Mecque, & de celle des Arabes du desert. Cette difference a produit un grand nombre de sectes, qui ont divisé la religion Mahometane, & elle a introduit quantité de variations dans l'intelligence de l'Alcoran, & dans la jurisprudence. La tradition des anciens Arabes est incontestablement la plus authentique; celle des pays conquis a été alterée par une infinité de nouveautés; les fakis, ou docteurs des Arabes, font consister toute leur science à debiter des histoires qui ayent rapport à Mahomet, & à ses premiers compagnons. On dit de l'un de ces fakis, Abu-Yacoub-Isaac disciple de Chafeï, qui fut chef d'une secte, qu'il sçavoit par cœur soixante dix mille hadith, ou histoires considerables, & cent mille moins importantes sur ces sujets. En les citant dans leurs livres, les Mahometans nomment les auteurs d'où ils les ont tirées, ceux de qui ces auteurs les ont apprises, & remontent ainsi jusqu'aux premiers, à peu près comme font les Juifs dans leur Talmud. * Renaudot, *Relation des Indes.*

SUNAM, ville de Palestine dans la tribu d'Issachar. Josephe la nomme *Sonna*. On la mit ensuite dans la Galilée

près du Mont-Carmel. On dit que ce n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Torondolos Gabraleris.* * Baudrand. Il est parlé assez souvent de cette ville dans l'écriture. *Voyez* entr'autres endrois *I. Rois*, *XXVIII*. 4. *IV. Rois*, *IV*. 8. *Josué*, *XIX*. 8.

SUNAN, ville de la Chine. Elle est la troisiéme de la province de Quicheu, & elle n'a qu'une autre ville sous sa jurisdiction. * Mati, *dict.*

SUND, *cherchez* SOND.

SUNDERBOURG, ville & duché de Danemarck, dans l'isle d'Alsen, à l'orient du Jutland meridional. C'est le titre d'une des branches de la maison de Holstein. *Voyez* HOLSTEIN.

SUNDERLAND, ville avec marché de l'évêché de Durham en Angleterre. Elle est près de la mer, à l'embouchure de la riviere de Ware, au nord-est du comté appellé *Underland*, parce qu'il est toûjours battu des flots de la mer, & entourré d'eau lorsque la marée est haute. Elle est connue par son negoce de charbon, & parce qu'elle donne le titre de comté à Robert Spencer, qui l'a herité de Henri son pere, que le roi Charles I. honora de cette dignité en 1643. & qui fut tué la même année à la bataille de Newburi. Cette ville est à deux cens milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

SUNGKIANG, ville de la Chine, dans la province de Nanking, est tout-à-fait marchande: deux autres villes en dépendent.

SUNIELH, femme qu'Ermanaric, ou Hermenric, roi des Sueves en Espagne dans le V. siecle, fit mourir avec beaucoup d'injustice. Ce roi transporté de fureur, parce qu'il ne pouvoit se venger sur la personne d'un capitaine, qui s'étoit enfui, après avoir quitté son parti, fit prendre Sunielh sa femme, & la fit attacher à deux chevaux indomtés qui la mirent en pieces. Sarus & Ammius, freres de cette innocente femme, vengerent sa mort, & blesserent Ermanaric, qui mourut quelque tems après. * Procopius, *de reb. Gothorum*, *&c.*

SUNNEBERG, petite ville de la nouvelle Marche de Brandebourg, est située dans le duché de Sternberg, entre des montagnes fort hautes, près du confluent de la Warte & de l'Oder, environ à trois lieues de Castrin. Sunneberg est un bailliage des chevaliers de Malte; duquel dépendent plusieurs commanderies situées dans la Marche de Brandebourg, la Pomeranie, la Lusace, & les duchés de Saxe & de Meckelbourg. L'électeur de Brandebourg, maintenant roi de Prusse, élit le bailli de Sunneberg; mais l'ordre de Malte, pour conserver le souvenir de son droit, comme aussi un de ses chevaliers bailli titulaire de Sunneberg. * Mati, *dict.*

SUNNING, petit bourg d'Angleterre, qui donne son nom à une contrée du comté de Berk, à trois milles anglois de Reading au nord-est. Elle est sur la Tamise, remarquable pour avoir été le siege de huit évêques, avant qu'il eût été transporté à Sherbourg, & delà à Salisburi. * *Dict. Anglois.*

SUNNIS, nom de la secte des Mahometans Turcs, ennemie de celle des Schiais, c'est-à-dire, des Mahometans de Perse. Sunnis soutiennent que Mahomet eut pour legitime successeur Abubeker, auquel succeda Omar, puis Osman, & Mortuz-Ali, neveu & gendre de Mahomet. Ils disent qu'Osman étoit secretaire de Mahomet, & homme de grand esprit; que les trois autres étoient non seulement des gens fort éclairés, mais aussi de grands capitaines; & qu'ils ont plus étendu leur loi par la force des armes, que par les raisons. C'est pourquoi, dans cette secte des Sunnis, il n'est pas permis de disputer de la religion; mais seulement de la maintenir par les armes. Dans l'empire du grand Mogol, & dans le royaume de Visapour, on suit la secte des Sunnis ou Turcs; & celle de Schiais ou Persans, à Golconde. * Tavernier, *voyage de Perse.*

SUNTGAW ou SUNDGOW, appellé aussi *le comté de Ferrette*, pays d'Allemagne en Alsace, est sous la domination du roi de France, qui en est devenu maître par les articles de la paix de Munster. Ses villes sont, Ferrette, Beford, Masmunster & Mulhausen. * Baudrand.

SUOLA, petite ville de la Livadie en Grece, sur le golfe de Lepante, au pied du Mont Parnasse, & à six lieues des ruines de Delphes vers le midi. Cette ville est l'ancienne *Anticyra* ou *Anticyrrha*, ville de la Phocide, differente d'une autre *Anticyre*, qui étoit dans le pays des Locres Epicnemidiens, à l'embouchure de l'Agriomela, dans le golfe de Zeiton, près de la petite isle d'Anticyre, celebre par le bon elebore qu'elle produisoit. * Baudrand.

SUPARA, petite ville, capitale d'un royaume de même nom. Elle est sur la côte occidentale de l'isle Celebes en Asie. * Mati, *dict.*

SUPERIEUR, le lac SUPERIEUR ou *le lac de Traci*, c'est un des plus grands lacs de la nouvelle France, dans l'Amerique meridionale. Le pere Hennepin Recolet, assure qu'il a cent cinquante lieues du couchant au levant, & soixante du nord au sud; & qu'en plusieurs endroits on ne peut pas en trouver le fonds. Ce lac se décharge dans celui des Hurons, ou de Caregnondi, par un canal peu long, mais fort large.

SUPH, nom du pays où étoit Ramath. On croit que c'est le même pays que *Sophim*: ce qui a fait donner le nom de *Ramath Sophim* à la ville dont étoit Samuel. **Rois*, 9. 5.

SUPHIS I. roi des Memphites, succeda à Mesocris, l'an 2094. avant Jesus-Christ. C'est lui que Manethon fait auteur d'un livre très-ancien sur la religion. Il a regné 16. ans. * Manethon.

SUPHIS II. roi des Memphites, commença à regner l'an 1932. avant Jesus Christ. C'est lui qui bâtit la grande pyramide. Il regna 63. ans. * Herodote, *l.* 2. Diodore, *l.* 1. Manethon & Africanus, *apud Euseb. in chron.* Marsham. *Canon. chronic.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

SUPINO, ancien bourg des Samnites. Il est maintenant dans le comté de Molise, province du royaume de Naples, à sept lieues de Benevent vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

SUR: c'étoit anciennement un grand desert de l'Arabie Petrée. Les Israëlites y entrerent lorsqu'ils eurent passé la mer Rouge. Il étoit au nord de la ville, qu'on nomme maintenant *El Tor.* * Baudrand.

SURA, ville des Indes. Elle est dans l'isle de Java, sur le détroit de la Sonde, dans une presqu'isle qui joint la côte occidentale avec la meridionale. * Mati, *dict.*

SURA, ville de la Syrie, près de l'Euphrate, autrefois épiscopale, sous la metropole de Hierapolis. * Sanson. Baudrand.

SURA, bourg dans la Lycie, province de l'Asie Mineure, entre Strumida & Bhellos, étoit fameux autrefois par les oracles que les prêtres ou les gens du pays y rendoient en considerant les poissons. * *Voyez* Plutarque.

SURA, maintenant le SOUR, fleuve qui prend sa source au milieu du duché de Luxembourg, près Bastoigne se va jetter dans la Moselle environ à deux lieues de Treves. * Fortunatus.

SURA (Æmilius) a écrit un traité des années du peuple Romain, où il marquoit l'ordre des magistratures, comme nous l'apprenons de Velleïus Paterculus, *l.* 1. *c.* 8. Plusieurs doutent que ce ne soit ce Manilius Sura que Pline suit au *l.* 8. 10. 17. 18. & 19. *Cherchez* PALPHURIUS SURA.

SURATE, ville du royaume de Guzarate, dans l'empire du grand Mogol, sur le golfe de Cambaye. Toutes les maisons y sont fort belles, particulierement celles des François, des Anglois, des Hollandois & des Armeniens. Le negoce y est fort considerable; car on y trouve quantité de diamans, que l'on reçoit du roi de Golconde, tributaire du grand Mogol; des perles qui se pêchent au cap de Comorin, & en plusieurs endroits du golfe Persique; de l'ambre gris que les côtes qui sont vers le cap de Bonne-Esperance, produisent abondamment; du musc qui vient de la Chine; & de la civette, que l'on recueille de l'animal qui porte ce nom. Il y a aussi de toute sortes d'étoffes de soye & d'or, des toiles de coton extrêmement belles, de l'indigo, & quantité de drogues pour la medecine, qui croissent dans le pays, ou y sont apportées d'Arabie. Les épices se tirent des Indes; la muscade vient de Malaca; le girofle de Macaçar; la canelle de l'isle de Ceylan; & le poivre de toute la côte de Malabar. Ainsi il n'y a rien de rare que les magasins de Surate ne puissent fournir. Le gouverneur de la ville commande à toute la province, & a un équipage

magnifique. Plusieurs compagnies de cavalerie & d'infanterie composent sa garde ; & soit qu'il sorte sur un élephant, ou dans un palanquin, qui est une maniere de brancar, c'est toujours avec un train de prince. Le gouvernement de Surate n'est pas neanmoins une dignité perpetuelle, & ceux qui le possedent, n'en jouissent que pour quatre ou cinq ans. La doüanne de cette ville est affermée 68000000. au profit du grand Mogol, & consiste uniquement en ce que tout ce qui entre, & tout ce qui sort, paye la dixiéme partie au prince, en argent ou en effets, au choix du marchand. * Dellon, *voyage aux Indes Orientales.*

SURATES ; on appelle ainsi les chapitres & sections de l'Alcoran ; & c'est ce qui est marqué dans l'ancienne version latine de ce livre par le nom *Azoara.*

SURENA ou SURENAS, general des armées d'Orodes roi des Parthes, étoit non seulement considerable par sa noblesse & par ses richesses, mais encore par sa valeur & son experience au fait des armes, & étoit regardé comme le premier personnage de son tems, qui fût parmi les Parthes : au reste il ne cedoit à personne pour sa figure exterieure, soit par sa taille, soit par sa beauté. Quand il marchoit par la campagne, il avoit toujours mille chameaux pour porter ses bagages, deux cens chariots de concubines, mille hommes armés de toutes pieces, & un plus grand nombre armés à la legere ; de sorte qu'il faisoit en tout de ses sujets & de ses vassaux, plus de dix mille chevaux. Il avoit par succession hereditaire de ses ancêtres, le privilege de mettre le premier le bandeau ou diadême sur la tête du roi, quand il étoit declaré tel. C'étoit lui qui avoit retabli en son royaume Orodes, & qui lui avoit conquis la ville de Seleucie, ayant été le premier qui dans l'assaut monta sur les murailles, & qui renversa de sa propre main ceux qui les défendoient, quoiqu'il n'eût pas encore trente ans. Il défit l'an 53. avant J. C. & l'an 701. de Rome, l'armée Romaine, commandée par Crassus : outre la valeur que les Parthes firent paroître dans le combat, ce general se servit de beaucoup de stratagêmes ; de maniere que Surena demeura vainqueur ; mais il ternit sa gloire par la perfidie dont il se servit, en demandant à s'aboucher avec Crassus pour la conclusion d'un traité de paix. Il fit de grandes honnêtetés à ce general Romain, auquel il engagea sa parole, & l'assura que l'accord étoit conclu entre les deux armées, & qu'il ne s'agissoit que de s'avancer jusqu'à la riviere, pour le mettre par écrit. Crassus le crut, & s'avança ; mais peu après Surena lui fit couper la tête : il ajoûta la moquerie à cette infidelité, & entra en triomphe dans Seleucie, disant qu'il amenoit Crassus. Il avoit forcé un des prisonniers à faire le personnage de ce general Romain, qu'il avoit fait revêtir d'une robe de femme à la barbaresque, & fit chanter par des courtisanes Seleuciennes des chansons de raillerie sur la lâcheté de Crassus. Surena ne jouit pas longtems du plaisir de sa victoire ; car s'étant rendu suspect à Orodes, il le fit mourir. Il passoit non seulement pour un homme brave, mais encore pour un homme de tête, sage & capable de donner de bons conseils ; mais ces vertus étoient gâtées par le soin effeminé qu'il avoit de sa personne, & son amour pour les voluptés. * Plutarque, *en la vie de Crassus.* Florus, *l.* 3. *c.*11. Bayle, *dict. crit.*

SURGERES, baronie du pays d'Aunis, étoit anciennement possedée par la maison de Maingot, qui a subsisté jusqu'en l'an 1300. dont un puîné prit le nom, qu'il transmit à sa posterité, que l'on ne rapporte ici que depuis.

I. GUILLAUME Maingot, I. du nom, seigneur de Surgeres, qui vivoit l'an 1027. & qui fut pere de HUGUES qui suit ; & de *Morinel* de Surgeres, nommé dans une charte de saint Cyprien de Poitiers.

II. HUGUES Maingot, I. du nom, seigneur de Surgeres, vivant en 1076. se trouve nommé le premier entre les grands du palais de Geofroi duc d'Aquitaine. Il avoit épousé *Petronille*, fille d'*Adalbert* seigneur de Dampierre-sur-Boutonne ; dont il eut GUILLAUME, II. du nom, qui suit ; *Constantin* ; *Hugues* ; *Ranulfe*, nommés dans une charte de l'an 1096. *Aloïse*, mariée à *Aimeri* Raimond, seigneur de Maluau ; & *Petronille* de Surgeres, qui épousa *Raoul* du Pui du Fou.

III. GUILLAUME Maingot, II. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre-sur-Boutonne, fut choisi par Guillaume comte de Poitou, pour être le protecteur d'un hôpital que ce comte donna l'an 1083. au prieuré de saint Gilles de Surgeres, fondé par les prédecesseurs de ce seigneur de Surgeres, & qui est à present occupé par des Minimes. Il vivoit encore en 1129. & laissa de sa femme, dont le nom est inconnu, GUILLAUME, III. du nom, qui suit ; & *Gilbert* de Surgeres, dit *de Naleas*, & plus vrai-semblablement *de Naliers* ou *de Nuaillé*, vivant en 1171.

IV. GUILLAUME Maingot, III. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, est qualifié seneschal de Poitou dans des lettres de Richard, fils du roi d'Angleterre, de l'an 1177. Il fonda avec sa femme & son frere en 1171. un hôpital à Surgeres, qu'il donna aux prieur & religieux de saint Gilles de Surgeres ; & épousa *Berthe*, fille de *Geofroi* de Rancon, seigneur de Taillebourg ; dont il eut, 1. *Simon* Maingot, nommé dans un rolle des chevaliers bannerets du comté de Poitou, qui épousa *Thomasse*, & dont la posterité est inconnue ; 2. GUILLAUME IV. du nom, qui suit ; 3. *Hugues* de Surgeres, qui fut vicomte de Chastelleraut, par son mariage avec *Ænor*, fille de *Guillaume* vicomte de Chastelleraut, & de *Clemence*, dont il eut pour fille unique *Clemence*, mariée à *Geofroi* de Lesignem, comte de la Marche ; & 4. *Geofroi* du Surgeres, qui prit le nom de GRANGES, & a fait *la branche des seigneurs de* GRANGES, *rapportée ci-après.*

V. GUILLAUME Maingot, IV. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, fit de grands biens aux abbayes de la Trinité de Vendôme & de saint Maixant, & fit son testament en 1221. Il avoit épousé *Berthomée* d'Allemoigne, sœur de *Gautier* & de *Guillaume* d'Allemoigne, chevaliers, seigneur de Sazai ; dont il eut GUILLAUME V. du nom, qui suit ; *Geofroi*, mort avant son pere ; *Berthe* & *Letice*, nommées dans le testament de leur pere : & *Hugues* de Surgeres, seigneur d'Azai-sur-Cher, chevalier, nommé dans le testament de son pere. Il vivoit en 1239. & eut pour fils, *Guillaume* de Surgeres, seigneur d'Azai sur Cher pere de *Geofroi* & c. *Geofroi* de Surgeres, seigneur d'Azai, qui épousa *Alix* de Culan, fille de *Jean* sire de Culan, de Châteauneuf &c. & de *Jeanne* de Bouville, dame de Romefort & de Savigni en Berri. Elle se remaria à *François* de Linieres, seigneur de Rougemont, ayant eu pour enfans de son premier mari, *Jean* de Surgeres, seigneur d'Azai, sur lequel le roi Charles V. confisqua la terre d'Azai, à cause qu'il avoit suivi le parti des Anglois ; mais étant rentré dans son devoir, elle lui fut rendue par lettres de ce prince du mois de Mars 1372. & mourut sans enfans, ainsi que *Hugues* de Surgeres, aussi seigneur d'Azai, son frere.

VI. GUILLAUME Maingot, V. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, surnommé *le Jeune*, étoit mort en 1239. Il avoit épousé *Sybille*, laquelle en 1243. en qualité de sa veuve, & ayant le bail de ses enfans, reconnut avoir fait hommage à Alfonse comte de Poitiers, d'un fief mouvant de Tonnai Boutonne. Leurs enfans furent, GUILLAUME VI. du nom, qui suit ; *Hugues* de Surgeres, chevalier, vivant en 1259. & qui avoit épousé *Æline*, fille de *Gauvain* de Tonnai ; & *Geofroi* de Surgeres, chevalier, vivant en 1268.

VII. GUILLAUME Maingot, VI. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, chevalier, promit au comte de Poitiers par lettres du mois de Septembre 1240. de lui délivrer son château de Surgeres toutefois & quantes qu'il en seroit requis, & de n'y faire aucune forteresse de nouveau ; & étoit mort en 1263. Il avoit épousé 1°. *Alix*, dont il n'eut point d'enfans : 2°. *Sedille* de Chevreuse, fille de *Gui II.* du nom, seigneur de Chevreuse, & d'*Helissente* de la Rocheguyon, dont il eut GUILLAUME VII. du nom, qui suit ; HUGUES, qui a fait *la branche de la* FLOCELIERE, *rapportée ci-après* ; & *Letice* de Surgeres, mariée 1°. à *Aimeri* Bechet, chevalier : 2°. à *Pierre* de Marcillac, seigneur d'Amville.

VIII. GUILLAUME Maingot, VII. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, étoit mort en 1287. ayant eu pour fils unique de sa femme, dont le nom est ignoré, HUGUES, II. du nom, qui suit ;

IX. HUGUES de Surgeres, II. du nom, sire de Surgeres

& de Dampierre, chevalier, vivant en 1366. épousa *Alix* de Parthenai, fille de *Hugues* Larchevêque, seigneur de Parthenai; dont il eut GUILLAUME, VIII. du nom, qui suit; & *Guiart* de Surgeres, vivant en 1301. mort sans posterité.

X. GUILLAUME Maingot, VIII. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, servit en 1301. dans la guerre de Flandres avec un chevalier & sept écuyers, sous le commandement du seigneur de Bailleus, senechal de Saintonge, & du seigneur de Bonneval. Il épousa 1°. *Jeanne* de Preuilli, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Thomasse* d'Albret, fille d'*Amanjeu* VI. du nom sire d'Albret, vicomte de Tartas &c. & de *Rose* Du Bourg, dame de Verteuil; dont il eut *Guillaume* Maingot, IX. du nom, sire de Surgeres & de Dampierre, qui servit en 1337. sous le seigneur de Maignac senechal de Saintonge, & mourut avant l'an 1342. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Chabannois, fils d'*Eschivart* seigneur de Chabannois & de Confolant; laquelle prit une seconde alliance avec *Miles* de Thouars, seigneur de Pousauges; & *Jeanne* dame de Surgeres & de Dampierre après la mort de son frere, mariée 1°. à *Jean* Larchevêque, seigneur de Parthenai, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. à *Aymar* de Clermont, seigneur d'Hauterive & du Passage en Dauphiné.

La terre de Surgeres, après avoir été dans la maison de Clermont, passa dans celle de Fonseque, d'où elle est tombée dans une branche de celle de la Rochefoucauld, qui en porte aujourd'hui le nom.

Celle de Dampierre, après avoir aussi passé dans la maison de Clermont, tomba dans celle de Gondi, ducs de Retz.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BOUGUERAINE & de la FLOCELIERE.

VIII. HUGUES de Surgeres, second fils de GUILLAUME Maingot, VI. du nom, sire de Surgeres, & de *Sedille* de Chevreuse, fut chevalier, seigneur de la Bougueraine, du Breuil, de Valans, d'Aleri, de Migré, de Cherue, de Meindroux & de Sigogne, & vivoit en 1296. Il avoit épousé *Jeanne* de Sanzée ou de Sauzée, dont il eut *Hugues*, mort jeune; GUI qui suit;

IX. GUI de Surgeres, I. du nom, sire de la Bougueraine, Meindroux &c. vivoit en 1318. Il avoit épousé 1°. *Olive* de la Floceliere, fille unique de *Geofroi* seigneur de la Floceliere, & de *Jeanne* de Châteaumur, dite *de Belleville*: 2°. *Nicolle* Raymond, dame d'Ozillac. Du premier lit vint GUI, II. du nom, qui suit. Du second sortirent, *Hugues* de Surgeres, chevalier, seigneur de Valans & du Breuil, qui fut fait prisonnier en la compagnie du maréchal de Néelle, & mis à grande rançon; en consideration de quoi le roi Jean lui fit don par lettres du 13. Octobre 1354. de la somme de mille livres, à prendre sur la recette d'Anjou & du Maine. Il fut tué peu après servant contre les Anglois, à la bataille qui suivit le siege de saint Jean d'Angeli; *Guillaume*, chevalier, qui servit sous Ithier de Magnac, capitaine & senéchal de Saintonge, & mourut sans posterité; *Philippe* & *Thomasse*, morts sans alliance; & *Jeanne* de Surgeres, mariée à *Geofroi* seigneur d'Argenton en Poitou.

X. GUI de Surgeres, II. du nom, chevalier, sire de la Floceliere &c. servit avec un chevalier & cinq écuyers de sa compagnie, sous Savari de Vivonne, seigneur de Tors, capitaine souverain ès parties de Poitou & de Saintonge, étoit un des seigneurs de la livrée de Philippe III. roi de Navarre, ès années 1340. & 1341. & mourut avant l'an 1345. Il avoit épousé 1°. *Gilles* Gilbert, dont il eut *Marguerite* de Surgeres, mariée suivant quelques memoires, à *Guillaume* de Boisi: 2°. en 1321. *Marguerite* de Bourneuf, veuve de *Guillaume* Chabot, seigneur de la Mothe Achart & de la Tourmeliere, & fille de *Jean* de Bourneuf, seigneur de Retz; dont sortirent, JACQUES qui suit; & *Magdelaine* de Surgeres, mariée suivant quelques memoires, à *Eusebe* du Pui-du-Fou.

XI. JACQUES de Surgeres, I. du nom, chevalier seigneur de la Floceliere &c. servit sous Jean de Clermont, seigneur de Chantilli, maréchal de France, fit son testament le 29. Septembre 1380. & vivoit encore en 1382. Il avoit épousé *Marie* de Laval, dame de Bonnefoi & de Codroi, fille d'*André* seigneur de Chastillon-en-Vandelais, Loué &c. & d'*Eustache* de Bauçai, dame de Benais; dont il eut JACQUES, II. du nom, qui suit; & *Isabeau* de Surgeres, dame de Bernezai, de Bougueraine, Meindroux &c. mariée par contrat du 13. Decembre 1349. à *Joachim* de Clermont, seigneur de Surgeres, son cousin.

XII. JACQUES de Surgeres, II. du nom, chevalier, sire de la Floceliere, de Cerisai, & de saint Pol, conseiller, & chambellan du roi servit le roi, & *Jean* de France, duc de Berri, aux voyages de Flandres, de Bourbourg & de l'Ecluse, avec dix hommes de sa compagnie, montés, armés, & entretenus à ses dépens; fit son testament le 2. Decembre 1435. & étoit mort en 1439. Il avoit épousé 1°. par contrat du 2. Decembre 1392. *Marguerite* de Vivonne, fille de *Regnault* de Vivonne, sire de Thors, senechal de Poitou, & de *Catherine* d'Ancenis: 2°. par contrat du 23. Janvier 1411. *Marie* de l'Isle Bouchard, fille de *Bouchard* de l'Isle, seigneur de Thouarscé & de Gonnor, dont il n'eut point d'enfans: 3°. *Marie* de Sillé, veuve de *Jean* de Champagne, laquelle fit son testament le 8. Novembre 1469. Du premier lit vinrent, *Jacquette*, morte jeune; & *Marie* de Surgeres, alliée par traité du 15. Juillet 1426. à *Bertrand* de Dinan, seigneur de Châteaubriant. Du troisiéme lit sortirent, JACQUES, III. du nom, qui suit; *Marie*, morte jeune; & *Isabeau* de Surgeres, mariée 1°. par contrat du 29. Juillet 1439. à *Foucault* de Rochechouart, seigneur de Tonnai-Charante & de Mauzé, puis vicomte de Rochechouart, gouverneur de la Rochelle: 2°. à *Guillaume* de Pontville, seigneur de saint Germain & de la Pelousiere.

XIII. JACQUES de Surgeres, III. du nom, chevalier, seigneur de la Floceliere, de saint Pol, de Cerisai, de Balon &c. conseiller & chambellan du roi, fit son testament le vingt Octobre 1491. Il avoit épousé en 1452. *Renée* de Maillé, fille de *Hardouin* seigneur de Maillé, & de *Pernelle* d'Amboise; dont il eut *Jean* seigneur de Balon, mort avant l'an 1483. sans enfans de *Jeanne* de Bretagne, fille de *Guillaume* comte de Penthievre, vicomte de Limoges, seigneur d'Avesnes &c. & d'*Isabeau* de la Tour, *Jacques* de Surgeres, qui fut tué à Nantes en Août 1488. RENÉ qui suit; *Marie*, alliée à *Aymar* seigneur de Brisai; *Hardouine*, mariée en 1486. à *Jean* de Coëtquen, seigneur de Vaurusier; *Françoise*, dame d'Ambrieres, qui épousa en 1497. *Olivier* Baraton, seigneur de la Roche-Baraton & de Champiré; *Jeanne*, mariée suivant quelques memoires, à *Gaston* de Montferrand, chevalier, seigneur de Montferrand & de Langoiran; & *Catherine* de Surgeres, dont l'alliance est inconnue.

XIV. RENÉ de Surgeres, seigneur de la Floceliere, de Cerisai, de Belleville en Thouarçois &c. vivoit en 1505. & eut pour enfans de *Philippe* de Belleville, fille de *Gilles*, seigneur de Belleville, & de *Guillemette* de Luxembourg-Fiennes; *Jacques*, mort jeune; *Renée*, dame de la Floceliere, de saint Pol, de Cerisai & mariée 1°. à *François* Hamon, chevalier, seigneur de Bonnet, capitaine de Fougeres, vice-amiral de Bretagne: 2°. à *Pean* de Brie, chevalier, seigneur de Serrant; *Louise*, dame de Belleville, alliée en 1516. à *Louis* du Bois, seigneur des Arpentis; & *Marie* de Surgeres qui fit profession en l'abbaye de Fontevrault le 22. Fevrier 1518.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRANGES & du PUYCHENIN.

V. GEOFROI de Surgeres, quatriéme fils de GUILLAUME Maingot, III. du nom, sire de Surgeres, & de *Berthe* de Rancon, eut en partage les terres de Granges, de la Gord & de Puychenin. Il fut condamné par jugement du roi Philippe *Auguste*, à quitter le nom ou les armes de Surgeres, pour avoir tué un de ses freres; il prit le nom de sa terre de Granges, & retint toujours les armes de la maison de Surgeres. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut pour fils LOUIS qui suit;

VI. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Granges, de Puychenin, &c. vivoit en 1238. Il avoit épousé *Marthe* de Mauzé, fille d'*Arius* de Mauzé & de *Marthe* d'Ars, dont il eut THEBAUT, I. du nom, qui suit;

VII.

VII. THEBAUT de Granges, I. du nom, chevalier, seigneur de Granges, &c. fit son testament en 1287. & eut de *Marie* de Rexe sa femme, fille unique de *Pierre* de Rexe, seigneur par moitié de saint Georges de Rexe, THEBAUT, II. du nom, qui suit; *Agnés*, *Isabelle* & *Catherine* de Granges, nommées dans le testament de leur pere.

VIII. THEBAUT de Granges, II. du nom, seigneur de Granges, de Puychenin, de saint Georges de Rexe, &c. épousa *Marguerite* Ratault, fille de *Pierre* Ratault, laquelle se remaria à *Pierre* de Jausserant, ayant eu de son premier mari, 1. THEBAUT, III. du nom, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de saint Georges de Rexe en partie, & lieutenant commandant en Aunis, vivant en 1331. qui épousa *Jeanne* de Mons, dont il eut pour fille unique, *Marguerite* de Granges, alliée à *Robin* de Châteauneuf; & 3. *Marguerite* de Granges, qui épousa *Helie* du Bois, chevalier.

IX. THEBAUT de Granges, III. du nom, chevalier, seigneur de Granges, de Mauzé &c. fut lieutenant de Guillaume Larchevêque, sire de Parthenai, commandant l'armée du roi Philippe *de Valois*, au siege de saint Jean d'Angeli, & eut de grands differends avec Gui & Hugues de Surgeres, seigneurs de la Floceliere, qui lui disputoient d'être de la maison de Surgeres, & qu'il eût droit d'en porter les armes. Il avoit épousé 1°. *Yolande* de Jausserant, fille de *Pierre* de Jausserant, qui avoit épousé en secondes nôces *Marguerite* Rataut, sa mere: 2°. *Jeanne* Brun, desquelles il n'eut point d'enfans: 3°. *Philippe* du Pui-du-Fou, fille de *Jean* seigneur du Pui-du-Fou, chevalier, & de *Catherine* sa femme, dont il eut LOUIS, qui suit; & JEAN de Granges, qui a fait *la branche des seigneurs de la* GORD *&* *de* MONTFERNIER, *rapportée ci-après*.

X. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Granges & de Puychenin, après avoir justifié pardevant les commissaires nommés par le duc de Berri pour faire l'examen de ses titres, qu'il étoit issu de la maison de Surgeres par GEOFROI de Surgeres, auquel, pour avoir tué son frere, il avoit été ordonné par le roi Philippe *Auguste* de quitter le nom ou les armes de sa maison, fut maintenu dans le droit de porter les armes de Surgeres avec une brisure, comme étant sorti d'un puîné de cette maison, par jugement du duc de Berri, du 21. Août 1379. & mourut en 1387. Il avoit épousé *Nicolle* Omard, dont il eut JEAN, qui suit; *Thibaut*, mort sans alliance; & *Jeanne* de Granges, mariée à *Jean* de Faye.

XI. JEAN de Granges, seigneur de Granges & de Puychenin, vivant en 1407. avoit épousé *Guyonne* des Francs, dont il eut GUILLAUME, qui suit; *Louise*, mariée à *Jean* de Viron; & *Guillemette* de Granges, qui épousa *Pierre* de Viron.

XII. GUILLAUME de Granges, seigneur de Granges & de Puychenin, épousa *Jeanne* de Châteaubriant, fille de *Guyon* de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut; & de *Jeanne* de Fontessan, dont il eut JEAN, qui suit; *Imbert*, mort sans avoir été marié, *Jeanne*, morte sans alliance; & *Marie* de Granges, qui épousa *Jean* Girard, seigneur de Bloué.

XIII. JEAN de Granges, II. du nom, seigneur de Granges & de Puychenin, épousa *Mauricette* Aumosnier, fille de *Pierre* Aumosnier, & d'*Isabeau* des Noues, dont il eut MATHURIN, qui suit; *Amauri*, mort sans posterité; *Jean*, prieur de Sauzai; *Marie*, alliée à *Louis* Buhor, seigneur de la Mothe Frelon; & *Louis* de Granges, qui de *Jacquette*, fille de N. Chauvereau, seigneur de Pampelis, & de *Catherine* de Montferrant, eut une fille, morte jeune.

XIV. MATHURIN de Granges, seigneur de Granges & de Puychenin, laissa de *Jeanne* Goulard, sa femme, fille de *Jacques*, seigneur de la Gefardiere, & de *Jeanne* de Montalambert, pour fille unique, *Catherine* de Granges, dame de Granges & de Puychenin, mariée à *Simon* Herbert, dont des enfans.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GORD, de CERVAUX, *de* MONTFERNIER *& de* PUIGUYON.

X. JEAN de Granges, second fils de THEBAUT III. du nom seigneur de Granges &c. & de *Philippe* du Pui-du-Fou, sa troisiéme femme, eut en partage la terre de la Gord près Niort, & vivoit en 1410. Il avoit épousé *Perrette* Aynone, dite *Clusselle*, dame de Cervaux, fille de *Pierre* Aynon, dit *Clusseau*, seigneur de Cervaux, & de *Jeanne* de Villeneuve, dont il eut LOUIS, qui suit; *Jean*, mort sans alliance; & MATHURIN de Granges, qui a fait *la branche des seigneurs de la* GORD *&* *de* GREGORIERE, *rapportée ci-après*.

XI. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Cervaux, servit le roi Louis XI. dans ses guerres, & épousa *Marguerite* de Cordeault, fille d'*Eustache*, seigneur de Creuilli, dont il eut *Eustache* de Granges, comte de Beaune, seigneur de Cervaux, mestre de camp d'un regiment de cavalerie, vivant en 1489. pere de *François* de Granges, seigneur de Cervaux, dit *le Comte de Beaune*, dont on ignore la posterité; GILLES, qui suit; *Etienne*, prieur de Vibrac; *Marguerite*, alliée à *Colas* de Beri, chevalier; *Jeanne* & *Françoise* de Granges.

XII. GILLES de Granges, chevalier, seigneur de Montfernier, mourut avant l'an 1517. Il avoit épousé *Antoinette* Cartier, fille de *Hugues*, seigneur de Monforlou, & de *Gillette* de Chantesin, dont il eut LOUIS, qui suit; *Bertrand*, qui fut d'église; autre *Louis*, reçu chevalier de Malte en 1528. qui étoit commandeur des Espaux, & tresorier de son ordre en 1562; & *Gabrielle* de Granges, mariée à *François* de la Brosse, seigneur de la Bosse.

XIII. LOUIS de Granges, chevalier, seigneur de Montfernier, de Poncerai &c. vivant en 1546. avoit épousé 1°. en 1524. *Andrée* d'Appelvoisin, fille de *Hardi* seigneur de Thiors, & d'*Helene* d'Appelvoisin: 2°. en 1537. *Marguerite* de saint Georges, fille de *Guichard*, seigneur de Verac & de Couhé, & d'*Anne* de Mortemer. Du premier lit vint *Marguerite* de Granges, mariée en 1547. à *Louis* Chauviniere, seigneur de Beaupui. Du second sortirent, 1. *Jean* de Granges, seigneur de Montfernier & de Lorilloniere, qui de *Renée* Girard, dame du Plessis & de Montigni, eut pour enfans *Alexandre* seigneur de Montfernier, mort sans enfans avant l'an 1608; & *Louis* de Granges, seigneur de Montfernier, mort aussi sans posterité de *Jeanne* de Chezelles, fille de *Christophle*, seigneur de Nueil, gouverneur de Sedan, & de *Marie* de Montleon, ni de *Charlotte* du Bellai, ses deux femmes; 2. *Gabriel* de Granges, seigneur de Beauvais, qui de *Marguerite* des Frans eut pour fille *Esther*, mariée à *Louis* de Beauchamp, seigneur de Bussac; & *Charlotte* de Granges, qui épousa 1°. *Jean* de la Tour-d'Aisenai, seigneur de Gorce & de Montferrand: 2°. *Louis* de Lostange de saint Alvaire, baron de Pailehez en Saintonge; 3. AMBROISE, qui suit; 4. *François*, reçu chevalier de Malte en 1558. mort jeune; 5. *Georges*, reçu chevalier de Malte en 1563. mort jeune; & 6. *Louise* de Granges, religieuse à sainte Croix de Poitiers.

XIV. AMBROISE de Granges, seigneur du Plessis, Montfernier & de la Gasteviniere, mort avant l'an 1606. avoit épousé *Renée* de Puiguyon, dame de Puiguyon, Germont, la Vergne, Bois Regnier, Fraigneau &c. fille unique de *Jean* sire de Puiguyon, & de *Marie* de Montalambert, dame de Fraigneau, dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Marie*, alliée à *Helie* de l'Estang, seigneur de Puigironde; *Susanne*, mariée en 1612. à *René* Gaudin, seigneur de Clufeau, & *Jeanne* de Granges, qui épousa *Daniel* Raymond, seigneur de la Micheliere.

XV. PHILIPPE de Granges, chevalier, seigneur de Puiguyon, de Germont &c. épousa en Avril 1606. *Marie* Boynet, fille de *Louis*, seigneur du Pui, de la Fremaudiere &c. & d'*Elisabeth* de Contour, dont il eut RENÉ, qui suit; *Louis*, seigneur de Bois Regnier, mort sans laisser posterité de *Marguerite* Grelier, sa femme; *Renée*; *Jeanne*, & *Marie* de Granges, mortes sans alliance.

XVI. RENÉ de Granges, chevalier, seigneur de Puiguyon, mort le 27. Decembre 1680. avoit épousé par contrat du 4. Janvier 1647. *Françoise* Barillon, dame de Somploire, fille de *François*, seigneur de Somploire, & de *Jeanne* Thevenin, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Charles*, qui, reçu chevalier de Malte en 1666. fut mené esclave à Tripoli, & auroit été envoyé à Constanti-

nople, si le chevalier de Narbaroug, general de la flotte Angloise, n'avoit obligé ces barbares de lui rendre le chevalier de Puiguyon, qu'il ramena à Malte, où il mourut au retour d'une campagne qu'il avoit faite dans la Morée en 1686; *Marie*, & *Marguerite*, religieuses Cordelieres à Bressuire; *Anne-Renée*, qui ne fut pas mariée; & *Anne* de Granges, alliée à *Pierre* de la Cour-de-Fonteniou, chevalier, seigneur de la Guibretiere.

XVII. François de Granges de Surgeres, marquis de Puiguyon, de la Floceliere &c. lieutenant general des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis, ayant échangé la terre de Somploire pour le marquisat de la Floceliere, il trouva tous les titres de la branche de Surgeres, par lesquels il a reconnu la raison qui avoit obligé ses ancêtres à quitter le nom de Surgeres pour prendre celui de Granges, & que toutes les branches aînées étoient éteintes. Il joignit le nom de Surgeres à celui de Granges, en prit les armes pleines, & fut maintenu en sa noblesse en 1715. après l'avoir justifiée par titres depuis l'an 1238. C'est lui qui a procuré l'histoire de sa maison; & même il l'a écrite, selon quelques-uns, qui conviennent que la préface est d'une autre main. Il mourut le 22. Fevrier 1723. âgé de 75. ans. Il avoit épousé le 27. Mai 1682. *Françoise* de la Cassaigne fille de *Jean*, seigneur de saint Laurens, grand-maître des eaux & forêts, & commandant pour le prince de Condé en ses comtés de Dun, Clermont & Jametz, & de *Louise* de Bresmond, dont il a eu *Louis* de Granges de Surgeres, marquis de Puiguyon, capitaine dans le regiment de cavalerie du duc de Bourgogne, tué à la bataille de Spire le 15. Novembre 1703. à l'âge de 16. ans; *Jeanne-Françoise*, dame de la Floceliere, mariée par contrat du 31. Mai 1706. à *Gilles-Charles* de Granges de Surgeres, capitaine de vaisseau, son cousin; & *Henriette-Elisabeth* de Granges de Surgeres, mariée en Fevrier 1714. à *Alsonse* de l'Escure, marquis de l'Escure &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA GORD & de la GREGORIERE, *marquis de la* FLOCELIERE.

XI. Mathurin de Granges, troisiéme fils de Jean de Granges, seigneur de la Gord, & de *Perrette* Aynone, dame de Cervaux, fut seigneur en partie de la Gord, vivoit en 1449. & avoit épousé *Marie* Pascaud, dame de la Gasconniere, dont il eut Jacques, qui suit; *Pregent*, abbé de sainte Croix de Talmont; *Marie*; *Magdelaine*, alliée en 1481. à *Louis* Pizon, seigneur de la Rouilliere; & *Christophle* de Granges, seigneur de la Gasconniere, troisiéme fils, qui vivoit en 1516. & épousa *Anne* Cathus, fille de *Louis* Cathus, & de *Catherine* de Cousdun, dont il eut *Louis*, & *Artus*, morts sans alliance; & *Marie* de Granges, alliée 1°. à *René* Maucler, seigneur de la Goronniere: 2°. à *Clement* Mesnard, seigneur de la Gregoriere & du Plessis-Gastineau.

XII. Jacques de Granges, seigneur de la Gord & des Cousteaux-Gourdon, avoit épousé *Jeanne* le Mastin, fille de *Jean*, seigneur de la Roche-Jacquelin, dont il eut Jean, qui suit;

XIII. Jean de Granges, seigneur de la Gord, de Merai, des Brosses-Jurand &c. vivoit en 1561. & eut de *Renée* Janvre, Charles, qui suit; *Jeanne*, mariée à *Louis* des Oullieres, seigneur de la Cossonniere; & *Marie* de Granges, alliée en 1561. à *Louis* de l'Hospital, seigneur de Brillac.

XIV. Charles de Granges, seigneur de la Gord, vivant en 1592. avoit épousé *Marguerite* de la Bruere, fille de *Nicolas*, seigneur de Launai, & de *Gillette* Bejari, dont il eut Maurice, qui suit; Louis, qui a fait *la branche des seigneurs des* Bigotieres *& de la* Fouchardiere, *dont il sera parlé ci-après*; *Jean*, seigneur de Boissonnet, mort sans enfans de *Susanne* de Beaumont; *Susanne*, mariée à *Jacques* Voussard, seigneur de Noyers & de Bois-Rousseau; *Marie*, & *Gillette* de Granges, mortes sans alliance.

XV. Maurice de Granges, seigneur de la Gord, mourut avant l'an 1600. Il avoit épousé le 9. de Janvier 1586. *Marie* Mesnard, dame de la Gregoriere, fille de *Clement*, seigneur de la Gregoriere & du Plessis-Gastineau, & de *Marie* de Granges, dont il eut Charles II. du nom, qui suit;

XVI. Charles de Granges, II. du nom, seigneur de la Gord & de la Gregoriere, mort avant l'an 1658. avoit épousé par contrat du 25. Mars 1627. *Gabrielle* de Courtaruel, fille d'*André*, seigneur de saint Remi, & de *Gabrielle* de Fromentieres, dont il eut Charles III. du nom, qui suit; autre Charles, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; & trois filles, mortes sans alliance.

XVII. Charles de Granges, III. du nom, seigneur de la Gord, avoit épousé en 1662. *Louise* Goulard, fille de *Christophle*, seigneur de la Grange-Verniere & de Montfernier, dont il eut *Charles* de Granges, IV. du nom, seigneur de la Gord, lieutenant de vaisseau, mort sans alliance l'an 170...; *Louis-Nicolas*, chevalier de la Gord reçu garde-marine en 1684. mort jeune; *Charlotte-Gabrielle*, religieuse de la Fougereuse; *Marie-Anne*, alliée à N. Goguet, seigneur de la Brosse-Ligaut; *Louise-Helene*, morte sans alliance; & *Susanne-Angelique* de Granges, mariée à N. de Marvillaud, seigneur de la Forest-Montpensier.

XVII. Charles de Granges de Surgeres, V. du nom, second fils de Charles, II. du nom, seigneur de la Gord, &c. & de *Gabrielle* de Courtaruel, fut seigneur de la Gregoriere, & reprit l'ancien nom de Surgeres, à l'exemple du marquis de Puiguyon, son cousin. Il avoit épousé par contrat du 26. Mars 1658. *Marie* Lange, fille de *Pierre*, seigneur du Chastelier, & de *Louise* Beguignon, dont il eut Gilles-Charles, qui suit;

XVIII. Gilles-Charles de Granges de Surgeres, marquis de la Floceliere & de Mauleon, capitaine des vaisseaux du roi, commandant de la marine aux sables d'Olonne, sur les côtes de Poitou & isles adjacentes, & chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, a épousé par contrat du 31. Mai 1706. *Jeanne-Françoise* de Granges de Surgeres, dame de la Floceliere, fille de *François*, marquis de Puiguyon & de la Floceliere, lieutenant general des armées du roi, & de *Françoise* de la Cassaigne, dont il a *Charles-François*, marquis de Puiguyon; *François-Louis*, comte de Puiguyon; *René-Charles*, dit *l'Abbé de Puiguyon*; *Anne-Françoise*; *Hardouine-Henriette-Sidrac* de Granges de Surgeres.

BRANCHE DES SEIGNEURS DES BIGOTIERES & de la Fouchardiere.

XV. Louis de Granges, second fils de Charles, seigneur de la Gord, & de *Marguerite* de la Bruere, fut seigneur de la Gord & des Bigotieres en Poitou, & vivoit en 1653. Il avoit épousé 1°. *Anne* de Villates, dont il n'eut point d'enfans: 2°. le 6. Septembre 1616. *Elisabeth* de Rohean, fille de *Jean* de Rohean, seigneur de Genet, & de *Renée* d'Appelvoisin, dont il eut *René*, seigneur de la Gibonniere &c. qui épousa en 1653. *Renée* le Proust, fille de *Pierre*, seigneur du Rondai, & d'*Elisabeth* Aubert, dont il n'eut que des filles; *François*, seigneur de Laré, qui vivoit en 1667; Philippe, qui suit; *Louis*, seigneur de la Crouilliere; *Elisabeth*, mariée à *Louis* de Harques, seigneur de la Brouerie; *Renée*, alliée à *Honoré* Roulet, seigneur de Saint Germain; & quatre autres filles.

XVI. Philippe de Granges, chevalier, seigneur des Bigotieres, avoit épousé en 1667. *Jeanne* de la Previere, fille de *Charles*, seigneur de la Fouchardiere, & d'*Esther* Gourde, dont il eut N. enseigne de vaisseau, mort en 1701; Samuel, qui suit; N. mort garde-marine; *Louis*, enseigne de vaisseau en 1712. mort en 1716; & deux filles.

XVII. Samuel de Granges de Surgeres, seigneur de la Fouchardiere, a joint, comme ses cousins, le nom de Surgeres à celui de Granges. * *Voyez hist. de la maison de Surgeres par Louis* Vialart, *imprimée en* 1717. *à Paris.*

SURINA, contrée de l'Amerique meridionale. On la place dans le pays de l'Amazonne, entre les rivieres de Cayane & de Cusiguares. * Mati, *dict.*

SURINTENDANT DES FINANCES; charge dont l'inspection s'étendoit sur toutes les finances du royaume, a été supprimée en France, après l'emprisonnement de M. Fouquet, l'an 1661. Les fonctions & l'autorité du surintendant ont passé au contrôleur general des finances.

SURINTENDANT DES BASTIMENS DE FRANCE. Autrefois il y avoit seulement des surintendans particuliers pour les maisons royales. M. Damville de Montmorenci étoit surintendant des bâtimens de Fontainebleau; M. le duc de Gevres étoit surintendant de Monceaux; M. de Fourci, de Paris & de S. Germain en Laye, sous le roi Henri IV. MM. de Noyers, le Camus & Ratabon l'ont été succeffivement de Paris, saint Germain & Versailles. Les surintendans des bâtimens de Paris étant les plus considerables, à cause de la magnificence de ses édifices, & du titre de capitale du royaume, ont eu ensuite la qualité de surintendans generaux des bâtimens de France. Au soin des bâtimens a toûjours été joint celui des arts & manufactures qui servent à la construction & embelissement des maisons royales; comme l'architecture, la peinture, la sculpture, les tapisseries, & autres riches étofes pour l'ornement de ces maisons. M. Colbert y joignit le soin & l'inspection sur tous les arts & manufactures du royaume, & eut le titre de surintendant general des bâtimens du roi, arts & manufactures de France. M. de Louvois succeda à M. Colbert, & eut pour successeur M. Colbert de Villacerf, qui mourut en 1699. M. Mansard eut alors cette charge: mais après sa mort, arrivée en Mai 1708. le roi supprima ce titre, & érigea en la place un directeur & ordonnateur general des bâtimens, arts & manufactures royales, dont fut pourvû M. le duc d'Antin, en faveur duquel la charge de surintendant des bâtimens a été de nouveau creée par le roi Louis XV. en 1716. * *Mem. hist.*

SURITA (Jerôme) natif de Saragosse, dans le royaume d'Aragon, homme d'un jugement & d'une érudition extraordinaires, fut en reputation sur la fin du regne de l'empereur Charles-*Quint*, & sous le commencement de celui de Philippe II. Il a fait des notes sur l'itineraire d'Antonin, sur Cesar & sur Claudien. Il a écrit aussi en espagnol l'histoire d'Aragon jusqu'à la mort de Ferdinand *le Catholique*. Après avoir été secretaire de l'inquisition, il mourut à Saragosse l'an 1580. âgé de 67. ans. * Vossius, *de scient. mathem.* Dom. Antonio, *biblioth. Hispan.* Possevin, *biblioth.* Thuan. *hist.*

SURIUS (Laurent) Chartreux né à Lubeck, étudia à Cologne, où il fut compagnon d'étude de Canisius. Il fit amitié en cette ville avec le pere dom Jean Lansfpergius, Chartreux, dont il estimoit la vertu; & à son exemple il entra dans la Chartreuse de Cologne. Il s'appliqua d'abord à traduire les ouvrages de Thauler & de quelques autres; & il recueillit en un volume les homelies de divers docteurs de l'eglise. Depuis il fit un recueil des conciles en quatre volumes; & travailla à la vie des Saints, que nous avons en six tomes. Le pape Pie V. lui témoigna l'estime qu'il faisoit de cet ouvrage par un bref exprès. Surius composa aussi une histoire de son tems, sous le nom de memoires, & mourut à Cologne le 25. Mai de l'an 1578. qui étoit le 56. de son âge, & le 36. de sa profession. * Dorlandus, *chron. Carth.* Petreïus, *bibl. Carth.* Sponde, *in annal. &c.*

SURNOM, en latin *cognomen*. C'étoit proprement chez les Romains le nom qui distinguoit les familles ou les branches dans une même maison, *in eadem gente*, comme quand Tite-Live a dit que la maison des *Potitiens* étoit divisée en douze familles; car *Gens* & *Familia* étoient comme le tout & ses parties. Ceux d'une même maison ou d'une même race s'appelloient *Gentiles*; & ceux d'une même branche ou même famille, *Agnati*: comme on voit en France, que la maison royale a souvent été divisée en diverses branches; en celle de Valois, de Bourbon, d'Orleans & de Montpensier &c. Ainsi quand on dit que la famille des Cesars étoit de la maison des Jules, Jules est le nom commun de la maison, *nomen gentis*; & Cesar celui de la famille, *cognomen familiæ*. Le nom *cognomen* comprend aussi les surnoms donnés pour quelque rencontre particuliere, temoin Salluste, quand il dit de Scipion même, *Masinissa in amicitiam receptus à P. Scipione, cui postea Africano cognomen fuit ex virtute*: & Ciceron parlant à Pomponius, qui fut surnommé *Atticus*, pour avoir parfaitement bien étudié à Athenes, lui dit, *teque non cognomen Athenis solum deportasse, sed humanitatem & prudentiam intelligo.* Si l'on veut examiner la chose, on verra qu'il n'y a point de surnoms de ceux que l'on appelle *cognomina*, & qui distinguent les familles, qui ne soient venus ainsi de quelque rencontre particuliere: il est même vrai que les *prænomina*, qui sont les noms propres, tirent leur origine d'ordinaire de la même source. Ces surnoms étoient hereditaires à tous les descendans d'une même famille; mais ensorte neanmoins qu'on pouvoit les changer, ou y en ajoûter quelqu'autre de nouveau. Quelque fois même outre le nom de la famille particuliere, on ajoûtoit celui de la maison ou de la tribu à l'ablatif, comme *C. Verres Romulcâ*; *Servius Sulpicius Lemoniâ*, c'est-à-dire, *ex Romuleâ*, *ex Lemoniâ tribu.* Les Romains mettoient quelquefois le surnom de la famille particuliere avant le nom general: *cognomen ante nomen gentis*, dit Manus; comme quand Ciceron a dit, *Gallo Balbi Cornelii Papum Æmilium*; & Tite-Live, *Paulus Æmilius*, & semblables; quoique *Gallus*, *Balbus*, *Papus* & *Paulus*, fussent des surnoms de famille, & non pas des prénoms. Quelquefois les surnoms sont devenus des noms, dit Valere Maxime.

SURREI, en latin *Surra* & *Surria*, province d'Angleterre, avec titre de comté dans la partie meridionale du royaume.

SURSÉE, petite ville de Suisse, dans le canton de Lucerne, sur la riviere de Sur, à l'endroit où elle sort du lac de Sempach, entre la ville de Lucerne & celle d'Araw, environ à cinq lieues de chacune. Sursée est une ville, qui se gouverne par elle-même, sous la protection des Lucernois, ausquels son avoyer, qui est le premier magistrat, prête serment de fidelité. * Mati, *diction.*

SURUNGA, SURANGA, ville capitale d'un royaume de même nom, vers la côte meridionale du Quanto, dans l'isle de Niphon, une des isles du Japon. * Mati, *diction.*

SURY est une famille très-ancienne & fort illustre en Suisse, qui de tout tems a occupé les premieres charges du canton de Soleurre; sur-tout dans les trois derniers siecles. Elle compte six avoyers tirés de son sein. C'est la premiere charge de ce canton. * *Memoire manuscrit.*

SURYNAM, Suryname; forteresse des Hollandois située dans la Gayane, dans l'Amerique meridionale, à l'embouchure de la riviere de Surynam dans la mer du Nord. Il y a dans ce lieu une bonne colonie de Hollandois & de François. On en tire une grande quantité de sucre. * Mati, *diction.*

SUS, grande riviere de Barbarie en Afrique. Elle prend sa source dans de grandes montagnes, aux confins du Darha, traverse le Guzula, province du royaume de Maroc, ensuite entrant dans celui de Sus, elle y baigne Tejeuta, Messa, & Agoanarba, où elle se décharge dans la mer. * Mati, *dict.*

SUS, principauté dans le Biledulgerid en Afrique, à laquelle quelques-uns donnent le nom de royaume, & même d'empire, étoit une province du royaume de Maroc, du tems que Sainte-Croix étoit aux Portugais. Depuis que les Espagnols se furent rendus maîtres du Portugal, vers l'an 1580. & que les Portugais eurent abandonné cette place, aussi bien que celles de Safie & d'Arzile sur les mêmes côtes, les Barbares des environs s'y établirent; & s'y étant fortifiés, refuserent l'obéïssance qu'ils devoient au roi de Maroc, pour se soûmettre à un prince choisi entr'eux, qui resida à Illec, capitale de ce pays. Cette principauté subsista jusqu'à l'arrivée de Mouley-Archi, qui subjugua ces peuples. Ils lui obéïrent pendant tout son regne, & sous les deux premieres années de celui de Mouley-Semeïn; mais ensuite ils se revolterent, & se donnerent à Mouley-Hamet Meherez. Il y a deux provinces, dont l'une est Sus, où sont les villes de Tarudant, & de Sainte-Croix, nommée par les Barbares *Agader-Aguer*; & l'autre est Schel, où est la ville d'Illec, qui est grande riche, & bien peuplée. Ces provinces sont separées du royaume de Maroc, par des montagnes très-hautes, & presque inaccessibles; & du royaume de Tafilet, par d'autres montagnes aussi élevées. Sainte-Croix & Aguilou, sont les lieux où les vaisseaux viennent negocier. Le terroir de-

Sus est fertile en mines, en grains, en fruits & en paturages pour les troupeaux. On en tire aussi le bon indigo, qui sert aux teintures, l'alun, & le meilleur laiton, que l'on nomme *susi*, outre l'or de Tibar, que les Negres appellent *nacnaqui*. On y voit beaucoup de châteaux & de villages, où les Barbares se sont fortifiés. Les Susis sont plus adroits aux armes, & plus guerriers que tous les autres peuples de l'Afrique. Ils ont tout ce qui leur est necessaire pour vivre, excepté la laine, qui leur est apportée de beaucoup d'endroits par les marchands Chrétiens. * Mouette, *histoire du royaume de Maroc*.

SUSA, ville du royaume de Tunis en Barbarie, entre Hamametha & El-Media, sur la côte, où elle a un bon port. Elle a aussi une bonne citadelle. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Siagul*, & d'autres pour l'ancienne *Ruspina*. * Baudrand.

SUSANNE, fille d'Helcias, que l'on croit avoir vêcu dans la Judée du tems de Josias roi de Juda, & femme de *Joakim*, est celebre dans l'écriture par sa chasteté. Elle avoit tant de charmes, qu'elle fit naître une violente & criminelle passion dans le cœur de deux vieillards qui étoient juges & conducteurs des Israëlites. La pudeur étouffa assez long-tems la passion criminelle de ces deux infâmes vieillards. Mais enfin ils se découvrirent l'un à l'autre leurs pensées secretes, & formerent un détestable complot entr'eux, pour surprendre Susanne lorsqu'elle se baigneroit seule dans son jardin: car s'y étant enfermés en secret, ils prirent l'occasion que ses servantes étoient allées querir les choses dont elle se devoit servir dans le bain. Ils coururent à elle, lui découvrirent leur infâme passion, & la menacerent (si elle resistoit) de déposer publiquement qu'ils avoient trouvé avec elle un jeune homme pour la corrompre. Susanne répondit qu'elle aimoit mieux tomber entre leurs mains, étant innocente, que de commettre un peché devant Dieu. La rage succeda à l'amour de ces vieillards, qui l'accuserent d'avoir commis un adultere, & la condamnerent à perdre la vie. Lorsqu'on la menoit au supplice, pour être lapidée, Dieu suscita Daniel qui fit examiner de nouveau cette affaire. Celle qui avoit été condamnée fut trouvée innocente, & ses juges ayant été convaincus d'impudicité & de calomnie, souffrirent la même peine qu'ils lui vouloient faire souffrir, vers l'an du monde 3428 & 607. avant Jesus-Christ. * *Daniel*, c. 13.

SUSANNE une des femmes qui suivoient Jesus-Christ & l'assistoient de leurs biens. * *Luc*, 8. 3.

SUSANNE vierge & martyre à Rome dans le III. siécle, est celebre dans l'eglise Romaine; mais les actes de sa vie & de son martyre sont fabuleux. On la fait niéce du pape Caïus, & parente de Diocletien. On dit que ce prince la voulut marier à Maximin, & que sur le refus qu'elle fit d'épouser un homme mortel, parce qu'elle avoit fait vœu d'être épouse de Jesus-Christ, elle fut condamnée à mort par le même Empereur, mais toute cette histoire est feinte, & ne s'accorde point avec l'histoire du tems. Cependant on honore une sainte Susanne vierge & martyre l'onziéme d'Août. * *Acta apud Bolland.*

SUSCHITZ, petite ville de Bohême. Elle est dans le cercle de Prach, sur la riviere d'Ottawa, environ à douze lieues de Pilsel vers le midi. * Baudrand.

SUSDAL, ville archiépiscopale de Moscovie. Elle est capitale du duché de Susdal, & située sur la riviere de Clesma, à vingt-sept lieues de la ville de Moscou vers l'orient. Cette ville n'est bâtie que de bois; ce qui lui est commun avec la plûpart de celles de Moscovie. * Mati, *dict.*

SUSDAL (le duché de) province de Moscovie. Elle est entre celles de Wologda, de Nisinovogrod, de Wolodimer, de Rezan, de Moscow, de Rosthow, & de Jeroslaw. La Susdal est un pays plat, & fort fertile, mais presque tout couvert de forêts. Il a eu long-tems ses princes particuliers; mais le czar Jean Basile s'en rendit le maître. La ville de Susdal en est le seul lieu considerable. * Mati, *dict.*

SUSE, ville de Perse, capitale de la Susiane, étoit bâtie à l'entrée d'une grande plaine, qui s'étendoit à perte de vûe du côté du midi, & étoit arrosée par le fleuve Eulæus ou Choaspes. Strabon dit qu'elle fut bâtie par Titon, pere de Memnon; & Pline ajoûte que Darius la repara. Elle fut le sejour des rois de Perse, qui y passoient le printems. Depuis, Alexandre *le Grand* l'ayant prise, y épousa Statira, mais aujourd'hui cette ville est entierement ruinée. A peine sçait-on le lieu où elle a été bâtie; cependant quelques geographes modernes assurent que son nom moderne est *Sousler*. * Strabon, *l.* 15. Ptolomée. Pline. Quinte Curce, &c.

SUSE ou SUZE, ville du Piémont, sur la Doire, est la capitale du marquisat de même nom, au pied des Alpes, nommée anciennement *Alpes Cottiennes*, aujourd'hui le *mont Cenis*, & *le mont Genevre*, qui separe le Piémont d'avec le Dauphiné. Plusieurs croyent que ce fut à Suze qu'on éleva un trophée à l'empereur Auguste l'an 740. de la fondation de Rome, & 14. ans avant Jesus-Christ. L'inscription y subsiste encore sur un arc triomphal de Suze. D'autres ont placé ce trophée au pied des Alpes maritimes, que nous appellons aujourd'hui le *col de Tende*, près de Nice & de Monaco, dans un lieu dit *la Tourbie*, par une corruption du nom de *trophée*; & ce qui confirme cette opinion, est un fragment de pierre qu'on voit en ce lieu, où il reste une partie des lettres qui composent ces mots, *Gentes Alpinæ devictæ*, & quelques autres noms de peuples. Quelques-uns croyent qu'Auguste fit ériger le même trophée en deux endroits, & concilient ainsi ces deux opinions. * Pline *l.* 3. *c.* 20. De Boissieu. De la Chieza. Dalechamp, *sur Pline.* R. de Soliers.

SUSE, maison, *voyez* SUZE.

SUSES (cavernes de) en latin *caverna Susis*, place près de Carthage en Afrique, où 53. évêques Donatistes s'assemblerent vers l'an 394. contre Primien, qu'ils prétendoient avoir excommunié sans sujet le diacre Maximien. Ils le citerent dans leur assemblée, où ils s'offrirent de l'aller trouver pour juger cette affaire. Primien se moqua de cette citation, & maltraita ceux qu'on lui envoya. Malgré cette violence, ils lui donnerent un délai pour se reconnoître, & écrivirent une lettre synodale à leurs confreres. Le tems de la suspension étant arrivé, ils s'assemblerent au nombre de cent à Cebarsussi, où Primien fut déposé. * S. Augustin, *l.* 3. & 4. *contre Cresc.* Baronius, *A C.* 394.

☞ Les conciles de Binius, & ceux de l'impression du Louvre, *tom. III. pag.* 459. semblent marquer, que le synode de Cebarsussi fut tenu avant celui-ci. Baronius & quelques autres croyent qu'il fut assemblé aux grotes ou cavernes de Suses: en quoi il y a plus d'apparence, si l'on considere le nombre des prélats. Il se peut faire aussi que ces deux synodes ne soient que le même, & que le mot latin *Cebarsussense* ait été confondu avec celui de *cavernæ Susenses*; où bien ils ont été transferés d'un lieu à un autre en peu de tems.

SUSIANE, grand pays d'Asie, a eu autrefois titre de royaume, entre la Syrie, la Babylone & la Perse. Ses provinces les plus considerables, sont Charocene, Caltapitis, Calandene, & Melitene. Suse en a été la ville capitale. Cet état fut soûmis à Cyrus, après la mort d'Abrandate, s'il en faut croire Xenophon, *in Cyrop.* * Strabon, *l.* 15. Pline. Herodote. Quinte-Curce, &c.

SUSOR, bourg ou petite ville de la Natolie, sur la côte meridionale de la presqu'isle, qui s'étend depuis Smirne jusqu'à l'isle de Scio. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Teos* ou *Teios*, ville épiscopale, suffragante d'Ephese, & la patrie du poëte Anacreon, laquelle d'autres placent à Segesi, village de la même presqu'isle. * Baudrand.

SUSSANNEAU (Hubert) nâquit à Soissons l'an 1514. Il se distingua par ses vers latins, & publia quelques traités de grammaire, qui furent assez bien reçus. Il enseigna les humanités à Turin avant qu'il eût de-la barbe comme il le dit dans quelques-uns de ses vers. Il les enseigna aussi à Paris. Il se qualifioit docteur en droit & en medecine. * *Bibliotheque* de Gesner. Bayle, *diction. critiq.*

SUSSEX, province d'Angleterre, avec titre de comté, est en la partie meridionale du royaume. Chichester est sa ville capitale.

SUSTEREN, petite ville du cercle de Westphalie, dans le duché de Juliers, près de la Meuse, vis-à-vis de Maseik. * Mati, *dict.*

SUTHERLAND ou SOUTERLAND, province de la partie septentrionale d'Ecosse. Dornock en est la ville capitale.

SUTLIVIUS ou SUTCLIVIUS, en anglois SUTCLIFFE (Matthieu) theologien Protestant, Anglois de nation, florissoit vers la fin du XVI. siecle. Il publia plusieurs livres de controverse, les uns en latin, les autres en anglois, & s'attacha principalement à refuter le cardinal Bellarmin. Il écrivit aussi quelque chose contre les Presbyteriens. Il fit un ouvrage, où il ne mit point son nom, & qui traite de la conformité du Calvinisme & du Mahometisme, il le publia à Londres l'an 1604. C'est la refutation d'un livre imprimé à Anvers l'an 1596. & à Cologne l'an 1603. sous le titre de *Calvino-Turcismus*, id est, *Calvinisticæ perfidiæ cum Mahumetana collatio, & dilucida utriusque sectæ refutatio.* Il avoit été composé par deux Anglois Catholiques fugitifs de leur pays, sçavoir Guillaume Rainold, Guillaume Giffort, depuis archevêque de Reims. Le premier avoit été ministre, & avoit témoigné un grand zele pour la religion Protestante. Il mourut en composant l'ouvrage, dont nous parlons, & le second y mit la derniere main. * *Voyez* les prefaces du livre & de la réponse. Bayle, *diction. critique.*

SUTOR ou le Sueur, en françois (Pierre) Chartreux, François de nation, s'éleva par son merite aux principales charges de l'ordre, comme de prieur, & de visiteur. Il publia divers ouvrages. *De vita Carthusianæ instituto. De triplici D. Annæ connubio, &c.* mourut le 18. Juin 1537. Il fut un des plus zelés adversaires d'Erasme, contre lequel il écrivit une apologie pour la vulgate; une antapologie; & un traité de la traduction de la bible, & de la condamnation des nouvelles versions. Il a aussi soûtenu, contre Jacques le Fevre, les trois prétendus mariages de sainte Anne. * Petreïus, *bib. Carth.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVI. siecle.*

SUTRI, *Sutrium* ou *Colonia Julia Sutrina*, ville d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, & sur la riviere dite *Pozole*, est tres-ancienne. Aujourd'hui, elle est peu habitée, & est le siege d'un évêché, qui dépend immediatement de Rome. Tite-Live dit, dans le *l.* 6. que *Sutrium* s'étant revoltée contre les Romains, fut assiegée par Camille, qui avoit chassé les Toscans & les Ombres, par lesquels elle étoit opprimée.

CONCILES DE SUTRI.

L'empereur Henri III. assembla les prélats à Sutri, l'an 1046. pour y examiner l'affaire de Gregoire VI. nommé auparavant *Gratien*, qui voyant trois papes à Rome, leur persuada de se déposer, & fut mis en leur place l'an 1044. Il fut déposé dans ce concile, & eut pour successeur Clement II. L'an 1059. Nicolas II. fut élû pape, dans le tems que plusieurs seditieux avoient consacré par violence l'archiprêtre de l'eglise d'Ostie, surnommé *Mincius*, évêque de Velitri, qui prit le nom de Benoît X. Pour s'oppofer à ce schisme, on assembla un synode à Sutri, où le faux pontife fut déposé. Nicolas II. lui pardonna, & lui permit de vivre à sainte Marie-Majeure, sans pouvoir exercer aucune fonction sacerdotale.

SUTTON, selon d'autres, SUETON (Thomas) religieux Anglois de l'ordre de saint Dominique, & docteur en la faculté de theologie de Paris, ou plûtôt d'Oxfort, celebre par sa pieté & par sa science, florissoit l'an 1290. sous le regne d'Edouard I. roi d'Angleterre. Il avoit beaucoup de penetration & de subtilité, & une grande netteté dans ses discours. Ses principaux ouvrages sont intitulés, *Commentaria in Psalterium. Breviarium theologiæ. Summa theologiæ cum quæstionibus difficillimis. Concordia theologorum. Quodlibetorum. de relatione, lib. II. Quæstionum difficilium, lib. I. &c.* * Pitseus.

SUTTON ou SUTTON COLEFIELD, ville d'Angleterre avec marché dans la partie du nord ouest du comté de Warwick, qu'on appelle *Hemlingford*, à 88. milles anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

SUVO, ville capitale du royaume de Suvo. Elle est dans l'isle de Niphon, sur la côte meridionale du Jamaysoit, vis à-vis de l'isle de Ximo.* Mati, *dict.*

SWALE, riviere du comté de Richemond, dans le Nord-riding du comté d'Yorck; car c'est ainsi qu'on appelle une partie de ce comté. Elle donne le nom de *Swaledale* à cette partie de la contrée à travers de laquelle elle coule. Elle est principalement remarquable; parce qu'on dit que Paulin archevêque d'Yorck, au commencement de la conversion des Saxons, y baptiza en un jour plus de dix mille hommes, sans compter les femmes & les enfans. * Cambden, *Britann.*

SWAMMERDAM (Jean) medecin d'Amsterdam, florissoit en 1667. & avoit beaucoup de reputation. Il a composé un traité sur la respiration & l'usage des poumons; un autre *de fabrica uteri muliebris*; une histoire generale des insectes, &c. * Konig, *biblioth.*

SWANINGTON (Pierre) religieux Anglois, de l'ordre des Carmes, vivoit en 1370. sous Henri III. roi d'Angleterre, & fut le premier de cet ordre qui fût docteur & professeur en theologie à Oxford. Ensuite il enseigna publiquement l'écriture sainte à Bourdeaux. Gerard de *Boulogne*, qui étoit general de l'ordre, chagrina en beaucoup d'occasions ce sçavant homme, parce qu'il avoit été du parti de ceux qui lui resisterent opiniâtrement, lorsqu'il voulut diviser en Angleterre l'ordre du Mont-Carmel en plusieurs provinces. Il a fait les livres intitulés: *Lectura scripturarum; In Magistrum Sententiarum &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

SWANSEI, ville maritime avec marché, qui donne son nom à une contrée du sud-ouest du comté de Clamorgan; elle est située à l'embouchure de la riviere de Tovi, à 202. milles anglois de Londres.* *Dict Angl.*

SWARTE-SLUYS, c'est-à-dire, L'ECLUSE-NOIRE, petite ville des Provinces-Unies, autrefois fortifiée. Elle est dans l'Overissel, sur la riviere de Vecht, un peu au-dessous de son embouchure dans le Zuyderzée. * Mati, *diction.*

SWASSAM ou SWASHAM (Jean) évêque de Bangor, en Angleterre, fut religieux Carme & docteur dans l'université de Cambridge. Depuis, il fut élevé à l'épiscopat par le pape Gregoire XI. & après sa promotion, il assista au concile qui se tint à Stamford, sous le pontificat de Boniface IX. où le roi Richard II. étoit present, pour voir condamner Wiclef & ses sectateurs. Ses ouvrages les plus considerables sont: *contra Wiclefitas, lib. I. Concionum variarum, lib. I.* Il vivoit vers l'an 1394.* Pitseus, *de illust. Angl. script.* Joan. Lelandus.

SWATHAM, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée sud-ouest du comté de Norfolck, qu'on appelle *Sout-Greneboë*, à 64. milles anglois de Londres.* *Dict Angl.*

SWENKFELD (Gaspard) gentilhomme de Silesie, dans le XVI. siecle, s'étoit acquis une grande connoissance des belles lettres & parloit tres-bien la langue allemande. Vers l'an 1527. à la naissance de l'heresie de Luther, il se moqua de cet Heresiarque, disant par tout qu'il avoit trop peu d'esprit & de conduite, pour fonder une nouvelle eglise. Cependant il faisoit lui-même le sceptique, entre les Catholiques & les Lutheriens; & dans la suite du tems, il publia des heresies très-ridicules, ne croyant point à la parole écrite, & disant qu'on devoit accommoder l'écriture à la foi, & non la foi à l'écriture. Il soûtenoit aussi, avec Valentin, que Jesus-Christ avoit apporté son corps du ciel, & que la nature humaine du Fils de Dieu, n'est point creature de Dieu; mais qu'après l'Ascension, elle a été faite toute de Dieu. Selon lui, tout homme a la même justice, la même sagesse, vertu & charité que Dieu même, & l'énergie de la parole sacrée, est le Verbe même. Il croyoit que le corps du Fils de Dieu étoit fait d'air dans l'Eucharistie, renversant ainsi ces paroles; *Ceci est mon corps*; Mon corps est ceci, c'est-à-dire *Pain.* Luther lui suscita plusieurs adversaires, comme Melanchthon, Bucer, Mathias Flaccus Illyricus, Bulinger &c. contre lesquels il se défendit toûjours avec une opiniâtreté invincible. * Sander, *hær.* 191. 216. Florimond de Raimond, *l.* 2. *c.* 15. *n.* 8. Sponde, *A. C.* 1527. *n.* 19. Gautier, *au XVI. siecle, c.* 66. Schlusselbourg Lutherien, *in cat. Hæret. l.* 10.

SWERIN, ville du duché de Mecklembourg en Basse Saxe, sur un petit lac qui porte son nom, à six lieues de Wismar, du côté du midi. Swerin est une jolie ville, qui a une bonne citadelle. Elle étoit autrefois le siege de l'évêque de Swerin, quoiqu'elle appartînt en partie aux comtes de Swerin. Quelques geographes prennent cette ville pour l'ancienne *Astuia*, petite ville des Caviens.* Baudrand.

SWERIN (l'évêché ou la principauté de) c'est une contrée du duché de Mecklembourg en Basse Saxe. Elle est entre le comté de Swerin & la seigneurie de Rostock, ayant le Mecklembourg particulier au nord, & la Wandalie au sud. Ce pays peut avoir onze lieues de long & trois de large, & ses lieux principaux sont Bruel, Butzow & Nieu-Closter. Il étoit autrefois évêché, fondé l'an 1062. & suffragant de Brême. Il fut secularisé par la paix de Westphalie en faveur de la maison de Mecklembourg, & a donné le nom à une branche de cette maison. *Voyez* MECKLEMBOURG.* Mati, *dict.*

SWERIN (le comté de) contrée du duché de Mecklembourg en basse Saxe. Ce comté est entre le Mecklembourg propre, l'évêché de Swerin, la Wandalie, & le duché de Lawembourg. Il peut avoir quinze lieues de long, & cinq ou six de large. Swerin, capitale; Boigzebourg & Wittembourg en sont les principaux lieux.* Mati, *dict.*

SWERT (François) né à Anvers en 1567. a publié les têtes des dieux & des déesses, tirées des anciennes medailles, les delices du monde Chrétien; & des notes sur le livre de Magius, *de tintinnabulis.* En 1608. il fit imprimer à Cologne: *Deliciæ Gallicæ, selectæ ex urbibus, templis, bibliothecis & aliunde*, & en 1612. il donna à Anvers *monumenta sepulchralia Brabantiæ*; un recueil qu'il publia l'an 1620. à Francfort des anciens auteurs qui ont traité de l'histoire des Pays-Bas, sous le titre: *rerum Belgicarum annales*, lui fit encore plus d'honneur, que tout ce qu'il avoit donné. Enfin il laissa paroître en 1628. à Anvers son histoire des hommes de lettres des universités &c. du Pays-Bas, intitulé: *Athenæ Belgicæ, in fol.* & il mourut dès l'année suivante dans sa patrie.* Swert, *præf. Athen. Belg.* Baillet, *jugem. des sçav. sur les crit. hist.*

SWILLI (le lac) c'est un golfe de l'Ultonie, en Irlande. Il est assez long, mais peu large, & formé par la riviere de Swilli entre le comté de Londonderi & celui de Donnehall.* Mati, *dict.*

SWINAR, petite ville de la Bosnie. Elle est à l'embouchure du Bewacz dans la Save, au midi de Possega, On voit près de Swinar les ruines de l'ancienne *Serbinum*, petite ville de la Pannonie inferieure.* Baudrand.

SWINDEN, ville d'Angleterre avec marché dans la partie nord-est du comté de Wilt, qu'on appelle *Kinsbrige*, à soixante & deux milles anglois de Londres.* *Dict. Angl.*

SWINE, riviere de Pomeranie. C'est la branche mitoyenne de l'Oder. Elle coule entre l'isle d'Usedon & celle de Wollin, & se décharge dans la mer Baltique.* Mati, *dict.*

SWINTON, baronie dans le comté de Barwick, dans l'Ecosse meridionnale. Elle donne son nom à une ancienne famille, qui a une charte datée du regne de Malcolme Kenmoir, roi d'Ecosse, laquelle donne à Alan Swinton droit à cette baronie, laquelle appartenoit auparavant à ses predecesseurs. La ligne masculine venant à cesser, l'heritiere épousa le fils du comte de Marches, de qui descendent les Swintons d'à-present.* *Diction. Anglois.*

SUZE (la Baume) illustre & ancienne maison de Dauphiné, n'est pas moins distinguée par ses hautes alliances, que par les actions éclatantes, & les grands emplois de ceux qu'elle a produits.

I. HUGUES de la Baume, I. du nom, chevalier, épousa *Aagardis* de Sassenage, fille d'*Hector* souverain de Sassenage, & est nommé avec sa femme & ses enfans, dans une charte du cartulaire de l'évêché de Grenoble, par laquelle il paroît qu'ils vendirent au mois d'Avril de l'an 1111. à Hugues évêque de Grenoble, le droit de dixmes qu'ils avoient dans la paroisse de Noyarai. Les fils de Hugues, furent PIERRE de la Baume, qui suit; *Hugues*; & *Arnaud* de la Baume.

II. PIERRE de la Baume, I. du nom, chevalier, approuva une donation faite par Ismidon Lombard, à l'évêque Hugues & à son eglise, au mois d'Avril 1108. comme il paroît par le cartulaire que nous avons deja cité. On ne sçait point le nom de sa femme; mais il est constant qu'il eut pour fils PIERRE II. qui suit;

III. PIERRE de la Baume, II. du nom, damoiseau, intervint avec Amedée comte de Geneve, Guigues de Rossillon, Aimard de Bocsozel, & autres chevaliers, dans un acte d'accord, passé entre Guigues dauphin, comte d'Albon, & Guillaume, abbé de l'église de Romans l'an 1134. De son épouse, *Marguerite* de Repellin, il laissa *Guillaume*; HUGUES, qui suit; *Aimar*; & *Ajudarde* de la Baume, femme de noble *Lantelme* de Varces.

IV. HUGUES de la Baume, II. du nom, fut mariée avec *Jeanne* d'Avaron, & approuva un anniversaire fondé par cette dame dans le monastere de Domen, vers l'an 1200. pour son pere *Jean* seigneur d'Avaron, & sa mere *Elise* des Granges. On trouve dans cet acte le nom de leurs enfans, qui furent *Lantelme*; GUILLAUME I. qui suit; & *Berlion* de la Baume.

V. GUILLAUME de la Baume, I. du nom, qui est nommé dans l'acte dont nous venons de parler, vivoit vers l'an 1200. & fut pere de GUILLAUME II. qui suit;

VI. GUILLAUME de la Baume, II. du nom, fut fort consideré à la cour du Dauphin André; & dans un traité que fit ce prince l'an 1227. avec sa belle-sœur Alix de Vergi, duchesse de Bourgogne, il fut compris, comme garant, avec Artaud de Rossillon, Aimard de Sassenage, Obert, marechal du Dauphin, Gui Alleman, & Gui de Bocsozel. De son mariage avec *Veronique* de Berenger, fille de *Pierre* de Berenger, seigneur de Prebois, sortirent, LOUIS, qui suit; *Aimard* de la Baume, heritier d'*Ajudarde* de Sassenage, fille de *Guigues* III. seigneur de Sassenage, & de *Beatrix* de Berenger, par testament de l'an 1261.

VII. LOUIS de la Baume, I. du nom, vivoit vers l'an 1250. & suivit le roi saint Louis dans les guerres qu'il fit contre les infideles. Il est nommé, avec son fils GUILLAUME III. qui suit, dans plusieurs actes des années 1260. 1262. & 1266.

VIII. GUILLAUME de la Baume, III. du nom, rendit de grands services à Beatrix Dauphine, sur-tout dans les differends qu'elle eut avec l'archevêque de Vienne, & le comte de Valentinois. Il fut un des chevaliers qui accompagnerent Guillaume de Rossillon en Orient, l'an 1265. & laissa GUILLAUME IV. qui suit;

IX. GUILLAUME de la Baume, IV. du nom, chevalier, suivit le Dauphin Humbert I. à Paris, l'an 1292. & fut envoyé de sa part vers Philippe *le Bel*, roi de France, & Edouard roi d'Angleterre, pour les remercier de ce qu'ils avoient recherché son amitié. Ses enfans furent, 1. *Pierre* de la Baume, qui rendit hommage à Humbert Dauphin le 7. Janvier 1334. d'une maison forte qu'il possedoit dans la baronie de Sassenage; il fut un des mediateurs employés par le Dauphin, entre ce prince, & Hugues de Châlons, seigneur d'Arlai; 2. GUELIX, qui suit; 3. *Humbert*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, commandeur de saint Paul dans le Viennois, & chanoine de saint Paul de Lyon. Il fut un des sept officiers du conseil, créé par le Dauphin Guigues à saint Marcellin, en 1332. & étoit déja conseiller de ce prince dès l'an 1330. car Isabelle de France, épouse de Guigues, lui donne ce titre dans une procuration du 23. Mars de la même année. Au reste, Guichenon s'est trompé dans son histoire de Bresse, lorsqu'il a cru qu'Humbert étoit fils de Jean de la Baume sur Cerdon. Le contraire paroît par un acte d'hommage, dans les registres de la chambre des comptes de Dauphiné, où il est marqué, en termes exprès, que le pere d'Humbert s'appelloit Guillaume; & 4. *Françoise* de la Baume, mariée à noble *Thomas* de Murinais.

X. GUELIX de la Baume, chevalier, est nommé dans un registre de la chambre des comptes de Dauphiné, de l'an 1339. & fut present à l'accord passé, entre Jean, évêque de Grenoble, & Guigues de Ruins, sacristain de la cathedrale de cette ville. Il avoit épousé *Catherine* de Cossonai, de laquelle il eut 1. AIMON, qui suit; 2. *Arnoul*,

doyen de l'eglise cathedrale de Grenoble, en 1343. 3. *Dauphine*, épouse de noble *Lantelme* de Leutzon, à laquelle le Dauphin Humbert II. constitua une partie de sa dot, le 1. Mars 1340. 4. *Françoise* de la Baume, religieuse à la Chartreuse de Premol.

XI. AIMON de la Baume, I. du nom, fut present à un acte d'hommage rendu au Dauphin, le 16. Mars 1364. par Jacques de Bocsozel. La qualité de chevalier qu'Aimon porte dans cet acte, étoit alors une recompense de la valeur. Il avoit signalé la sienne dans les guerres contre les Anglois, sur-tout au siege de Limoges, de Cahors, de Sarlat, de Bergerac & de la Rochelle. Il eut pour enfans AIMON II. qui suit; *Louis*, pere d'*Aimon* de la Baume, & de *Falcone* de la Baume, mariée à noble *Leutzon* de Lemps.

XII. AIMON de la Baume, II. du nom, chevalier, passa sa quittance le 19. Août 1367. à Odobert seigneur de Murinais pour la restitution de la dot de *Françoise* de la Baume, sœur de *Guelix* de la Baume, mariée à *Thomas* de Murinais. Ses enfans furent 1. *Jean*, mort sans alliance; 2. LOUIS II. qui suit; 3. *Aimon*, l'un des trois cens gentilshommes de Dauphiné qui furent tués à la bataille de Verneuil l'an 1424. 4. *Pierre* de la Baume, gouverneur pour le Dauphin de la contrée de Triéves, & conseiller au conseil delphinal.

XIII. LOUIS de la Baume, II. du nom, seigneur de Suze-la Rousse, &c. accompagna Henri II. baron de Sassenage, qui fut tué l'an 1424. à la bataille de Verneuil, où il commandoit l'arriere-ban de Dauphiné. Il fut dépositaire des dernieres volontés de ce seigneur, & les porta à sa femme *Antoinette* de Saluces, fille de *Hugues* de Saluces, seigneur de Piasco, baron de Montjai, & de *Marguerite* de Baux. Cette dame ayant épousé *Louis* de la Baume en secondes nôces l'an 1426. lui donna par cette alliance celle de plusieurs têtes couronnées de l'Europe, & eut de lui, entre autres enfans, 1. BERTRAND qui suit; 2. *Louise*, épouse d'*Etienne* seigneur de Mondragon & de Saint-Romain; 3. *Jeanne* de la Baume, femme d'*Antoine* Geofroi, seigneur de Malzai.

XIV. BERTRAND de la Baume, chevalier seigneur de Rochegude, de Suze-la Rousse, d'Eyrieu, de Plaisian & de Villefranche, herita de la terre d'Eyrieu par testament de Bertrand de Saluces, son oncle maternel, & réunit par ses soins à sa maison la plûpart des terres qui avoient appartenu à celle de sa mere. Il rendit hommage au Dauphin de la terre d'Eyrieu le 17. Fevrier 1451. fit son testament le 8. Juin 1484. & laissa de son épouse *Françoise* du Fai, fille d'*Antoine* du Fai, seigneur de saint Jean d'Ambournai, & d'*Anne* de Grossée, 1. PIERRE qui suit; 2. *Charles*, que l'on dit avoir été évêque d'Orange mais son nom ne se trouve point dans le catalogue des évêques de cette eglise; 3. *Jean* seigneur de Plaisian, de Villefranche, & prieur de Rochegude en 1511. 4. *Louis*, abbé de Mazan, prevôt de l'eglise cathedrale de Vaison, & protonotaire du saint siege, fut souvent employé par le pape en des negociations importantes; 5. *Isabeau*; 6. *Jeanne*, mariée 1°. à *Gabriel* de Grivel, seigneur de Villebois & de Laborel: 2°. à *Jean* de Plana; & 7. *Philippine* de la Baume, épouse de *Jacques* de Montagu, seigneur de Vie, de Fontaines & de Cannes en Languedoc &c. lequel testa le 14. Fevrier 1539. en faveur de sa femme.

XV. PIERRE de la Baume, III. du nom, chevalier, seigneur de Suze-la-Rousse, d'Eyrieu &c. épousa *Françoise* Alois, fille de *Louis* Alois, seigneur de Vassieu, de laquelle il eut 1. GUILLAUME qui suit; 2. *Rostaing*, abbé de Mazan, qui fut élevé à l'évêché d'Orange l'an 1543. & mourut le 24. Juillet 1555. 3. *Jean*, seigneur de Plaisian & de Villefranche, marié à *Jeanne* de Joannas, dame de Monfaucon & de Vesenobres, dont il eut *Françoise* de la Baume, épouse d'*Antoine* de Fai, baron de Peyraut; 4. *Claire* de la Baume, femme de *Charles* de Gramont, seigneur de Vacheres; 5. *Philippine*, qui s'allia avec *Henri* de Grasse, seigneur de Cabris en Provence; & 6. *Catherine* de la Baume, religieuse à Monfleuri près de Grenoble, puis abbesse de Notre-Dame des Plans en Provence.

XVI. GUILLAUME de la Baume, V. du nom, chevalier, seigneur de Suze-la-Rousse, d'Eyrieu &c. épousa le 9. Septembre 1524. *Catherine* d'Albaron, fille de *Jacques* d'Albaron, chevalier, seigneur de Lers, de Monfrin, de Rochefort, & de *Marguerite* de Clermont Lodeve, sœur de *François* de Clermont Lodeve, archevêque de Narbonne, cardinal & legat d'Avignon. Il ne se maria qu'après avoir fait plusieurs campagnes, se distingua dans les guerres d'Italie, & fit son testament le 23. Juillet 1550. Ses enfans furent 1. FRANÇOIS qui suit; 2. *Marguerite*, alliée 1°. à *Aimard* d'Ancezune, seigneur de Vinai: 2°. à *Annet* de Maugiron, seigneur de Leissins; 3. *Antoinette* de la Baume, femme de *Louis* d'Eurre, seigneur du Pui-saint-Martin.

XVII. FRANÇOIS de la Baume, comte de Suze, baron de Lers &c. chevalier des ordres du roi, conseiller en son conseil privé, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, amiral des mers du Levant, gouverneur pour le roi de la Provence, & general pour le pape de l'état d'Avignon & du comtat Venaissin, a été l'un des plus grands hommes du XVI. siecle. Sa valeur se signala sur-tout dans les guerres contre les Calvinistes, dont ses victoires le rendirent la terreur. Il abattit leur orgueil dans les batailles de Cederon en Dauphiné, de saint Gilles en Languedoc, & triompha en plusieurs autres occasions de toute la fortune du celebre baron des Adrets & de l'intrepidité du brave Monbrun. Une longue suite de services éclatans rendus à l'état, lui acquit la faveur & l'estime de nos rois, & l'éleva aux premiers honneurs. Après que sa terre de Suze eut été érigée en comté par lettres du mois de Decembre 1572. il fut honoré du collier des ordres l'an 1581. & reçut le brevet des charges de gouverneur de Provence, & d'amiral des mers du Levant le premier Juin 1578. mais il n'exerça pas ces charges, les Provençeaux ne l'ayant point voulu reconnoître. Il avoit épousé *Françoise* de Levis, fille de *Gilbert* de Levis, comte de Vendatour, & de *Susanne* de Lare-Cornillon; & après avoir fait son testament le 20. Mai 1580. il mourut l'an 1587. des blessures qu'il avoit reçues en voulant recouvrer la ville de Montelimar. Les enfans qu'il eut de son mariage, furent 1. *Ferdinand-Rostaing*, tué au siege d'Issoire l'an 1577. 2. ROSTAING qui suit; 3. *Antoine* de la Baume, seigneur de Baulmes. Il s'allia avec *Marie* de Laire de Guiffrei, de Glandage, de laquelle il laissa *Charles* baron de Baulmes, de Franci &c. abbé de Mazan, en qui cette branche a manqué; *Georges*, mort jeune; *Marguerite*, morte jeune; *Catherine*, mariée 1°. à *Jacques* de Montani de la Tour, baron de Vinai & de Montaui; & 2°. le 22. Juillet 1639. à *François* de Châteauneuf, comte de Doing, & baron de Rochebonne; & *Françoise*, mariée à *Louis* Escalin des Aymars, marquis de la Garde; 4. *Georges* de la Baume, baron d'Apts, & capitaine de cinquante hommes d'armes. Il avoit épousé l'an 1595. *Jeanne* de Maugiron, fille de *Laurent* de Maugiron, chevalier des ordres du roi, lieutenant general au gouvernement de Dauphiné, de laquelle il eut *Timoleon* de la Baume, baron d'Apts, époux de *Catherine* de Polignac, & pere d'un fils unique, mort à l'académie; *Anne*, seigneur de Merieu &c. mort sans posterité; & *Marguerite* mariée à *Charles* de Bourbon baron de Vezigneul; 5. *Louise* de la Baume, épouse d'*Antoine* de Sassenage baron du Pont de Royau; 6. *Catherine*, alliée à *Claude* Alleman, baron d'Uriage; 7. *Marguerite*, femme de *Pompée* de Pontevez, seigneur de Buous; 8. *Charlotte*, mariée à N. du Roure, seigneur de Saint-Remese, en Vivarais; 9. *Françoise*, de la Baume, dont le mari fut *Christophle* de Castillon, seineur de Vauclause & de Villeneuve en Provence.

XVIII. ROSTAING de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, seigneur de Monfrin &c. maréchal de camp des armées du roi, & bailli des montagnes de Dauphiné, apprit le mêtier de la guerre sous le comte de Suze son pere, & combattit souvent à ses côtés. Il fut fait prisonnier en 1587. à Montelimar, où son pere fut blessé à mort, & paya dix mille écus pour sa rançon. Depuis, il continua de servir pour le roi Henri III. & lorsque ce prince eut été assassiné, il s'attacha aux interêts du roi Henri IV. Il se trouva au siege de Gap, de Tallard, de plusieurs autres places dans le Viennois, & le Gresivaudan, & donna des preuves d'une valeur distinguée en differentes occasions, soit en Dauphiné, soit en Provence. Après avoir combattu long-tems à la tête de quel-

ques regimens, & avoir souvent commandé des troupes en chef, il fut fait maréchal de camp, Ce seigneur avoit épousé 1°. le 23. Octobre 1583. *Magdelaine* des Prez de Montpezat, fille de *Melchior* des Prez, seigneur de Montpezat, & de *Henriette* de Savoye marquise de Villars, comtesse de Tende, femme en secondes nôces de *Charles* de Lorraine, duc de Mayenne : 2°. *Catherine* de Grolée-Meuillon, fille de *François* Grolée-Meuillon marquis de Bressieu, & de *Margueritte* de Guaste de Lupé. Il eut de son premier mariage, 1. *Jacques-Honorat* de la Baume, comte de Suze, marquis de Villars, & heritier de *Philibert-Emmanuel* des Prez, marquis de Villars, son oncle, qui épousa *Françoise-Apronne* des Porcelets de Maillane, de laquelle il eut *Bernard* de la Baume, comte de Suze, marquis de Villars, mort sans alliance; 2. *Marguerite*, épouse de *Henri* de Beaumanoir, marquis de Lavardin, fils du maréchal de France. Du second lit de ROSTAING de la Baume nâquirent, 1. ANNE de la Baume qui suit; 2. *Louis-François*, évêque & comte de Viviers, prince de Donzere & de Châteauneuf-du-Rhône, abbé de Mazan & d'Orbestier &c. qui fut nommé coadjuteur de Viviers en 1615. & sacré sous le titre d'évêque *de Pompeiopolis*, le 14. Mai 1618. & qui ayant succedé en 1621. à Jean de L'hôtel, dont il étoit coadjuteur, presida souvent aux états de Languedoc & à l'assemblée du clergé, mourut le 5. Septembre 1690. étant le plus ancien évêque de la Chrétienté, après avoir rempli le siege de Viviers pendant 69. ans; 3. *François*, chevalier de Malte, tué d'un coup de mousquet au siege de Leucate, à la tête du regiment de Languedoc; 4. *Charles*, aussi chevalier de Malte mort jeune; 5. *Françoise*, épouse de *Just-François* de Fai, baron de Gerlande; 6. *Marie*, alliée à *Joachim* de Montagu, marquis de Bouzols, & vicomte de Beaune; *Magdeleine* religieuse de sainte Colombe à Vienne; 8. *Charlotte*, mariée par contrat du 19. Août 1629. à *Antoine* de la Garde, seigneur de Chambonas; 9. *Anne* 10. *Henriette* & 11. *Jeanne* de la Baume, femme de *Jean-Pierre* de Fougasses, marquis de la Barthalasse, seigneur de Taillades & de Beaulieu.

XIX. ANNE de la Baume, comte de Suze & de Rochefort, épousa le 8. Mars 1631. *Catherine* de la Croix de Chevrieres, fille de *Felix* de la Croix, comte de saint Valier, marquis d'Ornacieu &c. & de *Claudine* de Chissé. Il fit son testament le 2. Août 1632. mourut quelques années après; & laissa 1. *Louis-François* de la Baume, comte de Suze & de Rochefort &c. bailli des montagnes de Dauphiné, lequel servit plusieurs campagnes, & épousa *Paule-Hippolyte* de Monstiers de Merinville, fille de *François* de Monstiers, comte de Merinville, chevalier des ordres du roi, lieutenant pour sa majesté au gouvernement de Provence, gouverneur d'Avignon & du comtat Venaissin, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de Rose, & de *Jeanne* de la Jugie, heritiere de la maison de Rieux en Languedoc, dont il ne laissa point d'enfans; 2. JOACHIM qui suit; 3. *Anne-Tristan*, évêque de Tarbes, puis de saint Omer, & archevêque d'Auch, prelat d'un merite distingué, mort en 1705. & 4. *Marguerite*, abbesse à Tarascon en 1710. morte en 1713.

XX. JOACHIM-GASPARD de la Baume, marquis de Bressieu; après s'être signalé dans les armées du roi, sous le nom de *Chevalier de Suze*, en Afrique, en Candie & ailleurs, épousa *Marthe* d'Albon de saint Forgeux, & mourut en 1682. laissant de ce mariage, 1. *Anne*, religieuse Benedictine à Tarascon; 2. LOUIS-FRANÇOIS qui suit; 3. *Anne-Louis-François* de la Baume, chanoine & comte de Lyon, puis doyen de la même eglise en 1722. & abbé de S. Leon de Toul dès le 30. Mars 1709.

XXI. LOUIS-FRANÇOIS de la Baume, marquis de Bressieu, né l'an 1681. a servi avec honneur dans le regiment du roi d'Infanterie, & s'y est distingué au siege de Landau, & à la bataille de Spire en 1703. Il a été fait depuis colonel d'un regiment d'infanterie de milices, de la province de Dauphiné, qui porte le nom de *Suze* lequel ayant été cassé, il fut fait colonel reformé à la suite du regiment de Rouergue, & a épousé en 1709. N. de Resleins.

La maison de la *BAUME-SUZE* porte d'or à trois chevrons de sable, au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'argent, armé & lampassé de gueules, couronné d'or. * Registre *de la chambre des comptes de Dauphiné*. Bouche, *histoire de Provence*. Chorier, *histoire de Dauphiné*, & *Hommes illustres de la même province*. Davila. De Thou. Mezerai &c. Allard, *genealogie de la maison de la Baume-Suze*.

SY

SYAGRIUS. Les anciens appelloient ainsi le cap de Razalgate, qui est dans l'Yemen, & donnoient le nom de *Syagrio extrema* à celui de Facalhad, qu'on trouve en Arabie.

SYAGRIUS, roi de Soissons, étoit Romain; & de gouverneur qu'il étoit, s'érigea en souverain des villes de son gouvernement, & prit le titre de roi, après la revolution de l'empire d'Occident. Clovis ne pouvant souffrir la puissance de ce nouveau prince, assembla les forces de son royaume contre lui. Syagrius vint lui-même au-devant de l'armée de Clovis; mais voyant que le combat lui étoit desavantageux, il se retira; & pour n'être point connu, il ensanglanta son visage. C'est ainsi qu'il se refugia avec quelques-uns de ses plus fideles sujets, auprès d'Alaric, roi Visigoths, qui le reçut fort civilement: mais qui le livra ensuite à Clovis, dont il craignoit les menaces. Le roi, après l'avoir long-tems tenu dans les fers, lui fit enfin couper la tête, l'an 486. Ce fut alors que la puissance des Romains finit dans les Gaules. * Dorm. *de la ville de Soissons*.

SYBA, province des états du Mogol. Sa ville principale est Hardouaire, où il semble que le Gange prenne son origine. Les Indiens se sont imaginés que la roche d'où il sort a la figure de la tête d'une vache, qui est l'animal qu'ils estiment davantage. Aussi y vont-ils souvent s'y baigner par grandes troupes. * Thevenot, *recueil de voyages*.

SYBARIS, riviere de la basse Italie, dite autrefois *grande Grece*, & presentement *Calabre*, est celle qui est nommée aujourd'hui *Cochile*, & qui descend du mont Apennin. Cette riviere donne son nom à une ville appellée SYBARIS, qui selon Eusebe, fut bâtie la quatriéme année de la XVII. olympiade, c'est-à-dire, vers l'an 709. avant Jesus-Christ. Elle devint extrêmement puissante: de sorte que les Sybarites avoient sous eux vingt-cinq belles villes, & quatre provinces voisines. Les auteurs nous disent des choses extraordinaires de leur mollesse, & du soin qu'ils avoient de vivre delicatement. Ils invitoient ceux qu'ils vouloient regaler un an avant le jour du festin, afin d'avoir le tems de se préparer. Comme ils aimoient beaucoup les anguilles, ils accorderent exemption de toute sorte de tribut à ceux qui les pêchoient. Ils ne donnoient entrée dans leur ville à aucun des métiers qui pouvoient troubler de leur bruit le repos de ceux qui dorment. Athenée dit qu'ils en avoient même banni les coqs pour la même raison. Seneque nous represente à ce propos Myndiride, un de leurs citoyens ou Smyndiride, comme le nomme Aristote, qui se plaignoit de n'avoir pû commodement reposer la nuit, à cause de quelques feuilles de roses qui s'étoient mises en double sous ses côtés, au lieu de se tenir bien étendues. Les Sybarites soûtinrent une rude guerre contre ceux de Crotone; & ces derniers, conduits par Milon, les défirent, & ruinerent leur ville, vers l'an 510. avant J. C. Depuis, vers l'an 446. les Sybarites la rebâtirent, & lui donnerent le nom de *Thurie*, *Thurii*. Les Atheniens, y envoyerent deux ans après une colonie. Les ruines de l'ancienne Sybaris se voyent encore le long du golfe de Tarente, dans un lieu que ceux du pays nomment *Sibari Rovinata*. * *In bibliotheca historica*. Athenée, *liv.* 7. 12. *&* 13. Seneque, *lib.* 2. *de ira*. Pline. Strab. Eusebe &c.

SYBOTAS VI. roi des Messeniens, successeur de Doridas, regnoit dans le tems que Lycurgue & Archelaüs regnoient à Lacedemone, vers l'an 860. avant J. C. Il eut pour successeur Phintas, qui regna du tems de Telectus roi de Lacedemone. * Pausan. *in Messaniac*. M. Du Pin, *bibl. des Hist. Prof.*

SYCAMINON, ancienne ville de Beotie, appellée aujourd'hui *Scamino* ou *Sicamino*. Les Grecs y ont diverses eglises; & entr'autres, *Agioi Saranda*, où les Quarante-Saints,

Saints; *Panagia & Agios Helias.* Il y a dans la premiere plusieurs inscriptions, parmi lesquelles est l'épitaphe d'un certain Aphrodisius, fils de Zopyrus, natif d'Oropos, qui en est proche. Il n'y a que cinq lieues de Sicamino à Negrepont. * Spon, *voyage de Grece.*

SYDENHAM (Thomas) fils de *Guillaume* de Wintfordeagle, dans le comté de Dorset en Angleterre, chevalier, fut reçu membre du college de la Magdelaine à Oxford en 1642. Il prit les degrés de bachelier en medecine dans cette université en 1648. fut fait docteur en cette faculté à Cambridge, & se fit fort estimer dans sa profession. Il se distingua sur-tout par l'usage des remedes rafraîchissans dans la petite verole, l'usage du quinquina après l'accès dans les fievres aigues, & par son *Laudanum.* Il mourut en 1689. Ses ouvrages sont, *Methodus curandi febres propriis observationibus superstructa &c. cui etiam accessit sectio quinta de peste, sive morbo pestilentiali. Observationes medicæ circa morborum acutorum historiam & curationem. Epistolæ responsoriæ duæ; prima, de morbis epidemicis ab anno* 1675. *ad ann.* 1680. *secunda, de luis venereæ historia & curatione. Dissertatio epistolaris ad Gulielm. Cole M. D. de observationibus nuperis circa curationem variolarum confluentium, nec non de affectione hysterica. Tractatus de podagra & hydrope. Schedula monitoria, de novæ febris ingressu.* On a une traduction françoise de la methode generale de Thomas Sydenham, par feu M. Devaux, celebre chirurgien, dans le troisiéme vol. de sa traduction de l'abregé de la Medecine par Allen. * *Athen. Oxoniens. &c.*

SYDONAIIA, monastere Grec en Asie, situé au bout d'une grande vallée, environ à quatre lieues de Damas, au nord-est. En y allant de cette ville, on voit une montagne, où l'on dit que Caïn & Abel offrirent leurs sacrifices, & que le premier y tua son frere. Le couvent de Sydonaiia est sur un rocher fort élevé, dans lequel on a taillé des degrés, sans quoi il seroit inaccessible. Ce rocher est environné par le haut d'une forte muraille qui enferme le couvent. Le bâtiment est fort peu de chose, & ce lieu n'a rien qui soit digne de remarque que le bon vin qu'on y recueille. Il fut fondé & renté par l'empereur Justinien; & il est presentement en la possession de vingt religieux Grecs & de quarante religieuses. Il y a sur ce rocher & dans un petit espace aux environs seize églises ou oratoires sous divers titres de Saints. * *Voyage d'Alep à Jerusalem en* 1697.

SYDRA, ville ancienne de la Cilicie près de Pamphylie. Strabon en parle, *liv.* 14. Elle étoit maritime, & située entre Coracesium & Hamaxia.

SYENE, *Syene*, ville de la Thebaïde ou haute Egypte, sur le Nil, est, selon quelques geographes, celle qu'on nomme à present *Asna*; & selon d'autres, celle d'*Asuan.* Marmol dit que les Ethiopiens l'appellent *Guguere*, & qu'on la nommoit *Asna* lorsque les Arabes conquirent l'Egypte; mais qu'ils changerent son nom en celui de *Zema* ou *la Belle*; parce qu'elle est en effet très-agreable. Cette ville avoit autrefois un grand circuit; & l'on y voit encore de somptueux édifices, & des sepulchres magnifiques, avec des épitaphes en langue égyptienne & en langue latine. Il y a aussi un temple de Payens qui est tout entier. C'est auprès de cette ville qu'est une des principales cataractes du Nil, qui s'y précipite parmi les rochers avec un bruit épouvantable: ce qui empêche qu'il ne soit navigable en ces endroits. Les anciens qui établirent sept climats dans les pays qui leur étoient connus, faisoient passer le premier par Meroë, & le second par Syenne. On tiroit des montagnes qui sont aux environs de cette ville, le marbre nommé *syenites*, que quelques-uns appellent aussi *signites*, à cause des petits points noirs dont il est taché. Les Italiens l'appellent *granito*, & les François *granit.* Cette pierre est très-dure, rude & mal polie, tachetée de noir & de blanc, & quelquefois de rouge. On en a fait les obelisques, les aiguilles, quantité de colonnes & d'autres ouvrages, qu'on voit encore à Rome, dont la dureté a resisté au feu & aux injures du tems. C'est pourquoi les Egyptiens s'en servoient pour éterniser la memoire des grands hommes, marquant leurs actions par des caracteres qu'ils gravoient sur les aiguilles ou pyramides faites de ce marbre, dont ils ornoient leurs tombeaux. Cette ville a été autrefois le siege d'un archevêque. * Pline. Strabon. Diodore &c. Jean de *Leon* & Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. Felibien, *Principes des arts.*

SYGAROS, isle sur le golfe Arabique ou mer Rouge a cela de particulier, qu'elle ne peut nourrir de chiens. Si l'on y en porte quelques uns d'ailleurs, après avoir couru çà & là, ils tombent morts. * Pline, *l.* 6. *c.* 20.

SYLBURGIUS (Frideric) Allemand, né dans le landgraviat de Hesse, près de Marpurg, passa les premieres années de sa vie à enseigner la jeunesse; puis il s'attacha entierement à revoir & à corriger les anciens auteurs Grecs & Latins, que Wechel & Commelin imprimoient. Il mourut à Heidelberg l'an 1569. assez peu avancé en âge; mais extrêmement affoibli par ses travaux & par ses longues veilles. On a quelques livres de sa composition, entr'autres, *grammatica græca*; *grammatica hebræa*; *notæ in Clenardum &c.* & plusieurs poësies grecques. Il étoit un des plus sçavans hommes de son siecle pour le grec & pour le reste des humanités. Sa grammaire grecque est très-estimée; & la methode qu'il y a gardée, est celle de Ramus, dont il s'étoit rendu le sectateur. Vossius le préferoit à tous ceux qui ont écrit de la grammaire grecque avant lui; & il n'en a excepté que Caninius. Toutes les éditions ausquelles il a travaillé, sont fort estimées. Il avoit eu bonne part au trésor de la langue grecque d'Henri-Etienne; & l'on peut dire avec Casaubon, que les lettres grecques perdirent infiniment à sa mort. On ne peut assez louer l'industrie & la diligence infatigable avec laquelle il a rendu la vie à beaucoup d'auteurs Grecs, Latins, Ecclesiastiques & Profanes; comme sont, Denys d'*Halicarnasse*, Clement *Alexandrin*, saint Justin martyr, & Theodoret. * De Thou. Melchior Adam. Joan. Gerard. Vossius, *præf. in Clenardi grammat. græc.* Prim. Scaligeran. *pag.* 233. Casaubon, *epist.* 317. *ad Jac. Bongars.* Sciop. *de art. critiq. pag.* 18. Lancel. *nouvelle meth. de la langue gr.*

SYLLA (Lucius Cornelius) consul & dictateur de Rome, nâquit d'une maison des plus illustres de cette ville, & fut le sixiéme descendant de Cornelius Rufus, l'un des principaux chefs dans la guerre que les Romains eurent contre Pyrrhus. Cette branche de la famille des Corneliens étoit déchue de sa gloire, & étoit tombée dans une grande pauvreté, lorsqu'une courtisanne, nommée *Nicopolis*, fit Sylla heritier de ses biens, qui étoient considerables, outre que sa belle-mere lui en laissa beaucoup. Sylla servit sous Marius en Afrique, s'y brouilla avec lui, obtint la préture & d'autres charges, & parvint ensuite au consulat. La province d'Asie lui échut, lorsqu'il étoit autour de Nole, pour achever la guerre contre les Marses. Marius, qui étoit devenu son ennemi, fit en sorte que Sulpitius publia une loi dans l'assemblée du peuple, par laquelle on ôta à Sylla le commandement qui lui avoit été déferé; & l'on ordonnoit en même tems que ce seroit Marius qui iroit commander l'armée en Asie, pour faire la guerre à Mithridate. Sylla, irrité par cette injure & par la cruauté de ses ennemis, vint à Rome, s'en rendit maître, fit mourir Sulpitius, & contraignit Marius à prendre la fuite. Ensuite il entreprit la guerre contre Mithridate, battit ses lieutenans dans la Beotie, dans la Macedoine & dans la Grece, prit Athenes; & après plusieurs victoires, reduisit ce roi à lui demander la paix, qu'il lui accorda. Ces guerres le retinrent deux ou trois ans en Asie. Comme ses ennemis pendant cet intervalle, triomphoient à Rome à son préjudice, il resolut d'y retourner. Les consuls voulurent s'opposer à son retour, & s'avancerent pour lui disputer le passage; mais ce fut inutilement, car il défit Norbanus près de Canuse l'an 671. de Rome, & 83. avant Jesus-Christ. L'année suivante il défit le jeune Marius au siege de Palestrine, entra dans Rome en combattant à la porte Colline; & s'étant fait donner le nom d'*Heureux*, & declarer dictateur, il proscrivit grand nombre de senateurs, & exerça des cruautés incroyables. Enfin, après avoir abdiqué la dictature, il se retira près de Cumes, dans la Campagne d'Italie, & mourut d'une maladie pediculaire vers l'an 676. de Rome, & 78. avant J. C. âgé de 60. ans. Sylla étoit doué de tres belles qualités; mais il les flétrit par une cruauté tout-à fait barbare. Il aimoit les sçavans, & se

plaisoit lui-même à composer. On dit qu'il avoit commencé l'histoire de sa vie, que Cornelius Epicadius, son affranchi, continua depuis. Nous rapportons ailleurs comment à la prise d'Athenes il recouvra les livres d'Aristote. * Velleïus Paterculus, *l.* 2. Plutarch. *in Sylla.* Tite-Live. Florus. Eutrope, &c.

SYLT ou SYLDT, isle de la mer Baltique, de la dépendance du duché de Slefwick en Danemarck. Elle est faite en triangle, & n'est separée du territoire de Woldingharde, dans le bailliage de Ripen, que par un canal d'un mille. Elle en a quatre de long & deux de large. Le terrein en est sterile & sec; & la plûpart de ses habitans vont à la pêche des baleines sur les côtes du Groënland & de la Nortwege. Cette isle est divisée en quatre paroisses. On voit dans les bourgs de Campen & de Wendingstede des squeletes que ceux du pays disent être ceux de plusieurs geans. * Audiffret, *geogr. anc. & mod. tome* 1.

SYLVA (Beatrix de) fondatrice des religieuses, dites *de la conception*, née en Portugal, sœur du B. *Amedée* de Sylva, & de *Jacques* de Sylva, premier comte de Portalegre, fut élevée auprès de l'infante Elisabeth, fille de Jean, connétable, & petite fille de Jean I. de ce nom, roi de Portugal, dit *Pere de la Patrie*, & de Philippe d'Angleterre Lancastre. Lorsque cette princesse fut mariée l'an 1447. à Jean II. roi de Castille, elle mena avec elle Beatrix de Sylva. La beauté de cette dame lui fit bientôt un grand nombre d'amans, qui s'empresserent inutilement de meriter quelque part dans ses bonnes graces; car elle n'avoit de veritable attachement que pour les choses saintes. En effet on assure que dès ce tems elle avoit fait vœu de chasteté. Quelques dames, qui regardoient la beauté de Beatrix de Sylva avec envie, firent cent contes à son desavantage: de sorte que la reine y ajoûtant foi, la fit arrêter. Elle souffrit beaucoup dans la prison; mais ce fut avec tant de constance, que cela seul contribua à justifier son innocence. On la mit en liberté, lorsqu'il y avoit le moins d'apparence qu'on dût se souvenir d'elle. Ce fut alors que méprisant les offres avantageuses qu'on lui faisoit à la cour, elle se retira chez les religieuses de saint Dominique de Tolede, où elle passa plus de 35. ans. Elle fonda vers l'an 1484. l'ordre de la conception, approuvé par le pape Innocent VIII. La reine Isabelle de Castille lui donna à Tolede une maison, où elle entra avec douze filles, qui embrasserent son institut, & y mourut presque dans le même tems. * François Gonzague, *en sa vie.* Vasconcellos. &c.

SYLVA (Michel de) fils de Diego de Sylva de Menezes, premier comte de Portalegre, & grand-maître de la maison de D. Emmanuel roi de Portugal, fut envoyé en 1515. par ce prince en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Rome, où il assista au concile de Latran, & obtint l'établissement du tribunal du saint office, & la bulle de la croisade pour le Portugal. D. Jean III. à son retour, le fit son conseiller, lui confia divers emplois importans, & le nomma en 1527. à l'évêché de Viseu. Le pape Paul III. le nomma cardinal *in petto* le 12. Decembre 1539. On ne sçait si ce fût à la recommandation du roi, mais seulement que Sylva encourut peu après sa disgrace, jusqu'à être obligé en 1541. de se retirer à Rome, où sa promotion devint publique aussi-tôt. L'année suivante le roi le déclara déchu du droit de naturalité; mais le pape lui donna la legation de Ravenne, & lui conserva les revenus de l'évêché de Viseu, en le lui faisant resigner à son neveu Alexandre Farnese, qui se contenta du titre, & laissa l'utile à Sylva. Ce cardinal mourut à Rome le 5. Juin 1556. * *Memoires de Portugal.*

SYLVA (Edouard) Jesuite Portugais, reçut l'habit de la société en 1552. & alla au Japon par l'ordre de saint François Xavier. Il y fit paroître son zele, & apprit si bien la langue japonoise, qu'il en a laissé le premier une grammaire, & un dictionaire tres-ample. Ce pere mourut au royaume de Bango l'an 1564. * Alegambe, *bibliot. societ. Jesu.*

SYLVAIN, *Sylvanus*, dieu champêtre, presidoit, selon les poëtes Latins, aux forêts, aux troupeaux & aux bornes des terres. Quelques-uns le font fils de Faune; mais Plutarque dit qu'il étoit né de l'inceste de Valeria, avec Valerius son pere. On dit que ce dieu aima fort Cyparisse, & qu'après qu'Apollon eut transformé ce jeune garçon en cyprès, il porta toûjours depuis en sa main une branche de cyprès. Fenestella dit que Pan, Faune & Sylvain est la même divinité. Leurs prêtres s'appelloient *Lupercales.* * Horace, *Ode.* 2. *des Epodes.* Plutarque, *en ses Paralleles.* Fenestella, *du sacerdoce des Romains.*

SYLVAIN, fils de *Bonitus*, François, rendit de grands services à l'empereur Constant, demeura ensuite quelque tems auprès du tyran Magnence, & contribua beaucoup à sa ruine en se retirant avec une partie de la cavalerie. L'empereur Constance reconnut ce service par les emplois qu'il donna à Sylvain, qui eut enfin le commandement general des troupes des Gaules. Peu après se voyant calomnié auprès de ce prince, il souffrit que ses soldats le saluassent empereur à Cologne l'an 355. & quelques jours après il fut assassiné par ordre d'Ursicin, envoyé de l'empereur, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin. Il y eut un évêque de Tarse de ce nom, dont parle Theodoret, *histoire Eccles. l.* 2.

SYLVANECTES, peuples anciens de la Gaule Belgique. Les terres qu'ils habitoient, étoient comprises dans la Belgique seconde, & dans la Lyonnoise quatriéme. C'étoit une partie du pays qu'on nomme aujourd'hui *l'isle de France. Sylvanectum*, à present Senlis, étoit une de leurs villes. * Audiffret, *Geograph. anc. & mod. tom.* 2.

SYLVE, *Sylva*, jeu public des Romains, pour la representation duquel on faisoit une forêt artificielle dans le cirque, où les soldats apportoient de grands arbres, qu'ils replantoient, pour representer un bois. On y lâchoit quantité de bêtes, que le peuple poursuivoit, comme dans une chasse, & qu'il tâchoit d'attraper à la course; car il n'avoit point d'armes, & il falloit prendre les bêtes vives. C'est pourquoi on y enfermoit peu d'animaux farouches, & qui pussent blesser dangereusement les chasseurs. L'empereur Heliogabale, au lieu des pieces d'argent qu'on jettoit au peuple, & des petits animaux qu'on lui exposoit, fit mettre dans le cirque des bœufs, des chameaux & des cerfs. L'empereur Gordien donna une sylve, qui est fameuse dans l'histoire, où il y avoit deux cens cerfs, trente chevaux farouches, cent chévres, dix élans, cent taureaux, trois cens autruches, trente ânes sauvages, cent cinquante sangliers, deux cens chevres sauvages, & deux cens daims. Depuis Constantin, l'histoire ne parle plus de ces sylves; mais il est encore fait mention du pancarpe, qui étoit un autre spectacle. *Voyez* PANCARPE. * Saumaise. Jules Capitolin. F. Pithou. Casaubon. Cassian.

SYLVEIRA (Gonçale de) fils de *Louis* de Sylveira, premier comte de Sortelha, nâquit à Almeyrin dans le diocese de Lisbonne, & entra dans la compagnie de Jesus âgé de 18. ans, le 9. Juin 1543. Son merite le fit employer de bonne heure à la predication, tant à Rome qu'à Valence; & sa vertu lui procura des emplois considerables dans son pays. En 1556. il obtint la permission d'aller aux Indes, fut fait provincial à son arrivée à Goa, & sollicita si vivement le consentement des superieurs de l'Europe, pour aller prêcher dans l'Ethiopie, qu'on le lui accorda. Ce fut dans le Monomotapa que ce pieux religieux termina sa course, qui ne fut pas longue; il avoit converti un grand nombre d'Infideles dans ce pays, & même il avoit baptisé le roi; mais ce prince se laissa seduire, persecuta les nouveaux Chrétiens, & fit mourir d'une maniere très-cruelle le pere Sylveira, le 15. Mars 1561. Il n'avoit alors que trente-six ans, & dix-huit de religion; & l'on remarque qu'aux travaux apostoliques, il joignoit des austerités surprenantes. On a imprimé à Venise en 1555. & en 1562. diverses Lettres qu'il avoit écrites de Goa & du Monomotapa. * *Memoires de Portugal.*

SYLVEIRA (Jean de) Portugais, natif de Lisbonne, d'une famille noble, entra dans l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel le 21. Octobre 1605. fut reçu docteur en theologie dans l'université de Coimbre, presida trois fois dans les chapitres de sa province, dont il fut deffiniteur perpetuel, & fut procureur de l'immunité ecclesiastique à la cour de Madrid. Il jouissoit d'une pension de mille ducats, que sa sœur lui avoit laissés, & retiroit encore un produit considerable de ses ouvrages;

ce qui le mit en état de faire beaucoup de bien aux maisons de son ordre. Il avoit publié dès l'an 1640. à Lisbonne son premier volume des commentaires sur le texte des évangiles, mais depuis il donna cet ouvrage entier en six volumes de l'impression de Lyon en 1645. 1649. 1668. & 1672. Deux tomes de commentaires sur l'apocalypse, parurent dans la même ville en 1663. & 1669. & ses opuscules en 1675. Ce religieux estimé generalement dans le Portugal, mourut à Lisbonne le 17. Juillet 1687. * *Memoires de Portugal.*

SYLVERIUS, *cherchez* SILVERIUS.

SYLVES, ville de Portugal dans l'Algarve, avec titre d'évêché. On croit que c'est l'ancienne *Ossobona*. Jerôme Osorius qui a écrit l'histoire du roi Emmanuel, en a été évêque. L'an 1190. le Miramolin, roi des Sarasins de l'Afrique occidentale, entra en Portugal avec une puissante armée, & s'étoit deja emparé de la plûpart des villes, quand neuf vaisseaux Danois & Flamans qui alloient à la Terre-Sainte, furent obligés par la tempête à relâcher dans la riviere de Lisbonne. Sanche I. roi de Portugal qui se voyoit dans une très-grande extrémité, envoya demander du secours à ces Croisés, qui détacherent cinq cens hommes qu'on jetta dans Santaren, & qui envoyerent à Sylves quatre-vingts hommes qu'ils tirerent de dessus le vaisseau de Londres, qui avoit mouillé l'ancre près du cap de Saint-Vincent, vis-à-vis de Sylves. La mort inopinée du Miramolin qui arriva, écarta les Barbares & interrompit le siege que les Sarasins avoient mis devant Sylves; mais elle ne les detourna pas du dessein de venir une seconde fois attaquer la place, ce qu'ils firent si vivement qu'ils s'en rendirent les maîtres. Les Croisés qui rangoient les côtes d'Espagne l'ayant appris, conquirent cette ville sur les Sarasins, & pour empêcher qu'elle ne tombât en leur pouvoir, ils en ruinerent jusqu'aux moindres fortifications. * Lequien de la Neufville, *histoire generale de Portugal.*

SYLVESTRE, *cherchez* SILVESTRE.

SYLVIA, autrement appellée RHEA & ILIA, étoit fille de *Numitor*, roi d'Albe. Amulius, après avoir chassé Numitor & tué son fils, renferma sa niéce Rhea parmi les vierges vestales, afin que sous ce voile de virginité, elle ne pût avoir de lignée. Neanmoins étant allée puiser de l'eau dans le Tibre, elle s'endormit sur les bords; & en dormant, elle songea que le dieu Mars étoit couché avec elle. Ensuite elle accoucha l'an 770. avant Jesus-Christ, de Romulus & de Remus, qui par le commandement d'Amulius, furent exposés. Rhea fut enterrée toute vive près du Tibre. Plutarque dit qu'on lui conserva la vie, & raconte cette histoire diversement comme beaucoup d'autres historiens. * Eutrope. Tite-Live, *Decad.* 1. Plutarque, *vie de Romulus.*

SYLVIUS POSTHUMUS, roi des Albains fils d'Ascanius, & petit-fils d'Ænée, fut nommé *Sylvius*, parce qu'il nâquit dans une forêt, dite *Sylva* par les Latins. C'est de lui que les successeurs au royaume d'Albe furent appellés *Sylves*, comme les empereurs Romains *Cesars*, & les rois des Parthes, *Arsacides*. Il fut aussi nommé *Posthumus*, parce qu'il nâquit après que son pere eut été inhumé, c'est-à-dire, après sa mort. Il monta sur le thrône l'an du monde 2907. & 1938. avant Jesus-Christ. * Genebrard, *en sa Chronique.*

SYLVIUS (Alba) roi des Latins de la famille d'Ænée, succeda à son pere Latinus Sylvius, vers l'an 1919. du monde, & 2116. avant Jesus-Christ. Tite-Live ne le compte point parmi les princes descendus d'Ænée; mais Denys *d'Halicarnasse*, & les autres qui ont écrit des antiquités Romaines en font mention Il regna 39. ans avec beaucoup de douceur, & laissa la couronne à son fils Atys, ou Capet Sylvius. * Denys *d'Halicarnasse*, *l.* 1. *c.* 8. Euseb. *in chron. &c.*

SYLVIUS (François) professeur en éloquence, & principal du college de Tournai à Paris, vers le commencement du XVI. siecle, étoit d'Amiens, où son pere *Nicolas* du Bois travailloit en camelot. Ce Nicolas eut quinze enfans, onze fils & quatre filles. François étoit le troisiéme; ayant été destiné aux études, il devint sçavant & s'établit à Paris. Il latinisa son nom de famille, selon la coûtume du tems. Il fit venir auprès de lui deux de ses freres, & les instruisit fort bien dans les humanités; l'un nommé *Jean*, devint chanoine d'Amiens; l'autre nommé *Jacques*, *dont il est parlé dans l'article suivant*, devint un très-docte medecin. *François* Sylvius trouva une extrême barbarie dans les colleges; mais il travailla à retablir l'usage du beau latin; & il fut l'un des meilleurs maîtres que les belles lettres eurent en France. Il fit connoître aux écoliers les bonnes sources du langage; leur recommanda de telle sorte la lecture de Ciceron, qu'il ne tînt pas à lui que cet orateur Romain ne devînt le seul modele du style. Il est vrai qu'avant que d'en venir là il avoit été lui-même dans la crasse du mauvais latin, comme on le peut connoître par quelques-unes de ses compositions. Il ne faut pas oublier une chose, qui lui est bien glorieuse, c'est qu'afin que les écoliers profitassent des bons endroits de Martial, sans corrompre leurs mœurs par la lecture des saletés, qui ne sont que trop ordinaires à ce poëte, il en procura une édition purgée de beaucoup de ces saletés. Il publia divers ouvrages. *Progymnasmatum in artem oratoriam centuriæ tres.* Des commentaires sur 21. oraisons de Ciceron, & sur les lettres de Politien & de quelques autres hommes illustres. * René Moreau, *in vita Jacob. Sylvii.* Bayle, *dict. critiq.*

SYLVIUS (Jacques) d'Amiens, celebre medecin, frere du precedent, & son disciple, se distingua dans le XVI. siecle, par la facilité qu'il avoit à parler de tout ce qui regarde sa profession, & par les ouvrages sur les trois parties de la medecine, qu'il donnoit continuellement au public. Il fut très-sçavant en latin & en grec, & apprit aussi sous Vatable un peu d'hebreu: il s'appliqua de même aux mathematiques, après avoir étudié à fonds Hippocrate & Galien, il s'attacha particulierement à l'anatomie, où il devint fort consommé. Il étudia aussi la pharmacie, & fit divers voyages afin de voir sur les lieux les remedes que differens pays produisoient. Enfin il s'acquit une si grande reputation par ses leçons, qu'on venoit à lui de tous les endroits de l'Europe. Les docteurs en medecine de Paris trouverent mauvais qu'un homme qui n'avoit aucun degré dans leurs corps, se mêlât d'enseigner publiquement sur ces matieres: il fut donc à Montpellier en 1530. pour y prendre des degrès; mais les propositions qu'il fit pour cela à cette faculté n'ayant pu être agréées, il revint à Paris, & y fut reçu bachelier en 1531. Il enseigna en 1535. au college de Trincquet, pendant que Fernel enseignoit au college de Cornouailles; mais celui-ci n'avoit que peu d'auditeurs, pendant que Sylvius en avoit au moins 400. qui étoient attirés par les dissections qu'il faisoit, par les plantes qu'il montroit, & par la preparation des remedes dont il donnoit des leçons. En 1550. il fut instalé professeur en medecine dans le college royal, & mourut dans cet emploi le 13. Janvier 1555. âgé de 77. ans, selon quelques écrivains, ce qui est contredit par d'autres. Il fit imprimer plusieurs ouvrages, qui ont paru depuis *in-folio*, par les soins de René Moreau, qui mit à la tête la vie de ce fameux professeur. Sylvius se brouilla avec Vesalius, qui avoit été son disciple; ce qui vint de ce que le maître preparoit un ouvrage sur l'anatomie, qu'il regardoit comme son chef-d'œuvre, & qu'il fut prevenu par son écolier, qui donna en 1541. son *opus Anatomicum*, où celui-ci attaquoit Galien, auquel il reprochoit plusieurs erreurs. Sylvius entreprit de justifier Galien; & cette querelle produisit plusieurs ouvrages de part & d'autre. On accuse Sylvius avec raison d'une avarice sordide; car quoi qu'il fût très-riche, après avoir parlé en public en qualité de professeur royal de medecine, il s'abaissoit encore à faire des repetitions pour de l'argent. Il mourut l'an 1555. âgé de 77. ans. * Sainte-Marthe, *in Elog.* Bayle, *dict. critiq.*

SYLVIUS (Michel) cardinal, & Portugais de nation, étoit sçavant & bon poëte. Il fut ambassadeur d'Emmanuel roi de Portugal, vers les papes Leon X. Adrien VI. Clement VII. & fut pourvû par Jean III. roi de Portugal, fils d'Emmanuel, de l'évêché de Bisonto. Au mois de Decembre de l'an 1539. il fut fait cardinal prêtre de l'église des apôtres, peu après legat de la Marche, & ensuite cardinal, du titre de sainte Praxede, & enfin de sainte Marie au-delà du Tibre. Il mourut au mois de Juin de l'an 1556. * *Biblioth. Hispan.*

SYLVIUS (François) *cherchez* BOIS (du)

SYMBOLE DES APOSTRES. Il est ainsi nommé, parce que, selon la créance commune des Chrétiens, il a été fait par tous les apôtres assemblés, pour servir de regle de la foi. Saint Irenée, Tertullien, Lucifer de Cagliari, & saint Jerôme, disent que le symbole est la regle de la foi que l'église a reçue des apôtres. Saint Ambroise dit que l'église Romaine a gardé le symbole des apôtres dans sa pureté, sans y toucher. Les mêmes auteurs & saint Augustin, Rufin, saint Leon, Maxime de *Turin*, Fortunatus, saint Pierre Chrysologue, avec une infinité d'autres auteurs, ont assuré, comme une chose constante, que ce symbole avoit été composé dans une assemblée des apôtres; & cette opinion est autorisée de l'église : de sorte qu'il semble que ce soit une temerité d'en douter. Rufin & quelques autres croyent que les apôtres dresserent ce symbole l'année même de la mort de Jesus-Christ, peu de tems après la descente du saint Esprit; mais Baronius & d'autres conjecturent qu'ils ne l'ont composé qu'en la 2. année de l'empire de Claude un peu avant que de se séparer. Au reste, il n'y a gueres, d'apparence que chaque apôtre ait prononcé son article, comme le disent l'auteur du sermon 115. attribué à saint Augustin, saint Leon & Fortunatus; & il est bien plus vrai-semblable qu'ils le firent en conferant tous ensemble.

Nous avons encore à present quatre symboles dans l'église; le premier est celui des apôtres, dont nous venons de parler; le second de Nicée; le troisiéme de saint Athanase; & le quatriéme de Constantinople. Le symbole des apôtres fut dressé & enseigné de vive voix par les apôtres, dès le commencement de la prédication de l'évangile. Il est divisé en douze articles, que tous les Chrétiens doivent sçavoir. Le symbole de Nicée fut publié l'an 325. par ordre du premier concile general de Nicée, tenu en presence de l'empereur Constantin *le Grand*, contre l'heresie des Ariens. Le symbole de saint Athanase est une confession de foi, que quelques-uns ont cru avoir été presentée par ce saint au pape, & au concile de Rome, tenu l'an 340. pour justifier sa créance. On mit, selon quelques-uns, cette piece dans les archives, avec les actes du concile; & long-tems après, comme on l'eut trouvée avec beaucoup d'autres, que l'on croyoit avoir été perdues pendant les revolutions qui étoient arrivées si souvent à Rome, on jugea à propos de l'inserer dans l'office divin, à la fin des matines, comme la plus parfaite expression de la foi Catholique contre l'impieté des Ariens. Tous les sçavans conviennent neanmoins à present, que ce symbole n'est point de saint Athanase. Le symbole de Constantinople est conforme à celui de Nicée; mais on y ajouta, par forme d'explication, ce que l'on venoit de définir touchant le saint Esprit, dont Macedonius nioit la divinité. Dans le III. concile de Tolede, tenu l'an 589. on ordonna que, dans toutes les églises d'Espagne, le peuple chanteroit, pendant le sacrifice de la messe, le symbole de Constantinople. L'église Romaine retint encore pendant plusieurs siecles, l'usage du symbole des apôtres dans la ceremonie de la messe. Mais enfin le pape Benoît VIII. ordonna l'an 1014. qu'on chanteroit dans toute l'église Latine le symbole de Constantinople, avec l'addition, *Qui ex Patre Filioque procedit.* * Pierre Lombard, dit *le Maître des Sentences*, *l.* II. *dist.* II. Maimbourg, *histoire de l'Arianisme*, *Voyez* Ger. Vossius, *de tribus Symbolis*; & Tenzelius, *de Symbolo Athanas.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs Ecclesiastiques.*

SYMEON, archevêque de Seleucie, *cherchez* SIMEON.

SYMETHUS, riviere de la Sicile, qui a été connuë des anciens sous ce nom. Quelques geographes croyent que c'est celle de cette isle qu'on nomme presentement *Jaretta.* Il y en a d'autres qui prétendent que c'est la riviere de *San Paolo*, qui se décharge dans le golfe de Catania à deux lieues de la Jaretta du côté du sud.

SYMMAQUE, *Symmachus*, pape, natif de l'isle de Sardaigne, fut élû canoniquement après Anastase II. l'an 498. Le patrice Festus, qui s'étoit engagé à l'empereur Anastase de faire souscrire au pape son édit, contre le concile de Calcedoine, prévoyant que celui qu'on venoit d'élire, ne se porteroit jamais à cette lâcheté, resolut d'en faire nommer un autre. En effet il fit tant par ses cabales & par l'argent qu'il distribua, que le même jour quelques-uns du Clergé Romain élurent un autre pape, nommé *Laurent.* Ce schisme causa des desordres & des meurtres; mais enfin les deux partis convinrent de recourir au jugement de Theodoric roi des Goths. Theodoric prononça en faveur de Symmaque, qui fut encore reconnu pour pape legitime dans un synode. Quoique Laurent meritât d'être châtié, la misericorde prévalut sur la justice, & le pape le fit évêque de Nocera. C'est ainsi que le raconte Anastase le *Bibliothecaire*, qui est plus croyable que Theodore le *Lecteur*, Paul diacre & Nicephore, qui disent que Theodoric fit tenir lui-même ce synode à Rome, puisque ce roi n'y vint qu'un an après, au sentiment même de Cassiodore qui étoit à sa suite. Ce fut vers l'an 500. ou 501. que les Schismatiques, ayant renouvellé leurs calomnies contre ce pape, l'obligerent de se soumettre au jugement des évêques, qui le déclarerent innocent. Dans ce concile, & dans trois ou quatre autres, il fut toûjours reconnu pour legitime pontife. Il s'opposa à l'empereur Anastase qui s'étoit déclaré contre le concile de Calcedoine. Ayant proposé aux évêques la conduite de ce prince; & sa rebellion à l'église en faveur des Euthychéens, il le retrancha de sa communion. Lorsqu'Anastase en sçut la nouvelle, il entra dans une furieuse colere, ne pouvant se venger autrement que par des médisances contre le pontife: il en publia de si noires, que Symmaque fut contraint de s'en purger par une épître apologetique. Il s'empressa aussi de travailler pour la restitution des biens ecclesiastiques; & écrivant aux évêques Orthodoxes d'Orient, il les exhorta à perseverer dans leur resistance aux volontés de l'empereur, qui les traitoit avec toute sorte de rigueur & de violence. Cependant il employa les revenus ecclesiastiques à bâtir les églises de saint André, de sainte Agathe, de saint Pancrace, des saints Côme & Damien Martyrs, & de saint Martin à la ville, où il fit beaucoup de presens magnifiques, de calices, de ciboires, de châsses, de vases, & d'arcs d'argent massif. Il en repara beaucoup d'autres avec une magnificence royale, & ordonna que les Dimanches & toutes les fêtes des martyrs, on chantât à la messe l'hymne angelique *Gloria in excelsis.* Ce pape mourut à Rome, le 19. Juillet de l'an 514. après avoir tenu la chaire de saint Pierre 15. ans, 8. mois moins 4. jours. Nous avons onze épîtres de lui, & divers decrets. Hormisdas lui succeda. * Ennodius, *lib. de fide Cath.* Theodore le *Lecteur*, *in collect.* Anastase, *in vit. Pont.* Ciacconius. Du Chêne & Papyre Masson, *in Symmacho.* Baronius, *in annal.* Gesner, *in biblioth.* Possevin. *in appar.* Godeau, *hist. eccles. sæc. V. & VI.* Jean Ekius, *de prim. Petri.* Louis Jacob, *biblioth. Pont.*

SYMMAQUE, Heretique, étoit Samaritain, & se retirant chez les Juifs, il se soumit à une seconde circoncision, comme cela se pratiquoit entre ces peuples. Depuis il se fit Chrétien, tomba dans les erreurs des Ebionites, & se mêla aussi de faire une traduction de la bible en grec. Il y a eu divers sectateurs de Symmaque, dits SYMMACHIENS mais il n'y a pas d'apparence que celui-ci ait été leur chef. Ces Heretiques nioient le jugement dernier, & permettoient de s'abandonner à toutes sortes de vices. * S. Epiphane, *l. de pond. & mens.* S. Jerôme, *l.* 2. *adv. Ruf.* S. Ambroise, *præf. in epist. ad Galat.* Philastre, *de Hær.* Baronius, *A. C.* 203. *n.* 15. *&* 16. Prateole, *V. Symmach.*

SYMMAQUE, préfet de Rome sur la fin du IV. siecle, étoit fils d'un autre Symmaque, qui avoit composé des épigrammes, & fut aussi illustre par sa naissance que par son éloquence & par sa probité. Il fut désigné grand-prêtre des Payens; & fut choisi par le senat pour aller demander à Valentinien le retablissement du revenu des prêtres & des vestales, & de l'autel de la victoire. Symmaque presenta une requête très-bien dressée, & jamais mauvaise cause ne fut mieux défendue; mais saint Ambroise, qui fut averti de cette legation, empêcha que l'empereur ne se laissât aller pour quelque mauvaise raison d'état, en lui écrivant une excellente lettre, & ôta à Symmaque la victoire dont ils disputoient. Ce préfet

s'adressa une autre fois à Valentinien, & se tira de cette tentative avec moins d'honneur. Il avoit autrefois loué le tyran Maxime, par un panegyrique rempli de flatteries, indignes d'un homme de sa reputation & de sa qualité. Pour reparer cette faute, il donna à Theodose *le Grand* des louanges plus justes. Comme il y mêla la demande du rétablissement de l'autel de la Victoire, il offensa l'esprit du prince, deja prévenu contre lui: ce qui le fit bannir de Rome. Toutefois il appaisa l'empereur quelque-tems après par la lecture de l'apologie qu'il lui envoya. Il fut même reçû au nombre de ses amis; & quelque-tems après il fut fait consul, l'an 391. Nous avons encore ses épîtres en X. livres. Le poëte Prudence en écrivit deux contre lui, au sujet de la statue de la Victoire, dont Symmaque demandoit le rétablissement. Macrobe, qui vivoit du tems de Symmaque, assure qu'il fut imitateur de Pline, *l.* 5. *Saturn. c.* 5. Ses lettres ne sont pas dignes de sa reputation: on n'y trouve, ni stile, ni choses qui ayent merité d'être conservées. * S. Ambroise, *ep.* 30. Prosper & Cassiodore, *in chron.* Baronius. Godeau, *hist. eccl.* Symmaque, *l.* 1. *ep.* 2. & 3.

SYMMAQUE, préfet de Rome, & consul l'an 522. fut le premier homme du senat par sa science, sa probité, son experience & sa sagesse. Il étoit beau-pere de Boëce, & fut mis à mort par ordre de Theodoric, sur de simples soupçons, l'an 526. *cherchez* THEODORIC.

SYMMAQUE, auteur d'une histoire, dont Jornandés cite le V. livre, *in Getic. c.* 15.

SYMMAQUE, qui avoit écrit l'histoire des Medes & des Assyriens, dont parle Agathias, *l.* 2.

SYMPHOROSE, martyre à Tivoli près de Rome, dans le II. siecle, étoit, à ce qu'on prétend, femme de saint Gerule martyr, sous l'empire d'Adrien. Elle se trouva après sa mort chargée de sept enfans, & se retira à la campagne. Adrien ayant fait bâtir un temple près de Tivoli; & voulant en celebrer la dedicace, fut averti par les prêtres des idoles, à ce qu'on rapporte, que Symphorose en empêchoit la dedicace par ses prieres. Il la fit arrêter & amener devant lui, pour l'obliger de sacrifier aux dieux: elle le refusa genereusement; & après avoir été souffletée & pendue par les cheveux, elle fut jettée dans la riviere avec une pierre au cou. Ses sept enfans, suivant l'exemple de leur mere, refuserent aussi de sacrifier aux idoles, & furent attachés à des poteaux, où ils furent tués. Leur martyre arriva vers l'an 120. de J. C. & l'eglise Romaine fait memoire de ces martyrs au 18. de Juillet. * *Acta apud* Bolland. Baillet, *Vies des Saints.*

SYMPLEGADES, appellées aussi *Cyanées*, maintenant *le Pavonare*, sont deux isles, ou plûtôt deux écueils, situées près du canal de la mer Noire, ou détroit de Constantinople, lesquelles sont éloignées l'une de l'autre d'un si petit intervalle, qu'elles semblent se toucher: ce qui a donné sujet aux poëtes de dire qu'elles se heurtoient ensemble, dont elles ont pris leur nom du verbe grec *συμπλήσσειν*, c'est-à-dire, *heurter.* * Ovide, *l.* 15. *de ses metamorphoses.* Strabon. Pline, & autres.

SYNAGOGUE (*συναγωγή*) signifie en general *congregation* ou *aßemblée*, & se prend en particulier pour le lieu où les Juifs s'assemblent pour faire leurs prieres. Leon de *Modene*, rabbin de Venise, en a fait la description: voici en abregé ce qu'il en dit. Les Juifs tiennent leurs synagogues, qu'ils appellent aussi *écoles*, dans une maison, ou dans un lieu separé, selon qu'ils le peuvent, lorsqu'ils n'ont pas le moyen de faire des édifices élevés & somptueux. Les murailles sont blanchies au dedans, boisées ou revetues de tapisseries, avec des sentences, qui font souvenir d'être attentifs à la priere. Il y a tout autour des bancs pour s'asseoir; & en quelques-unes, de petites armoires, où l'on enferme les livres, les vêtemens, & autres choses. On suspend au milieu des chandeliers & des lampes, ou bien on en applique contre les murailles où l'on met de l'huile, & de la cire pour éclairer le lieu. L'on voit des troncs aux portes, où l'on peut exercer la charité, & cet argent est distribué aux pauvres. Ils ont dans chaque synagogue, du côté d'orient, une armoire, qu'ils nomment *aoran*, c'est-à-dire, *arche*, en memoire de l'arche d'alliance qui étoit dans le temple. Ils y enferment les cinq livres de Moyse, écrits à la main sur du velin, avec de l'encre faite exprès. Au milieu ou à l'entrée de la synagogue, il y a comme un long autel de bois un peu élevé, sur lequel on déroule le livre de la loi quand on y lit: on l'appuye sur cette espece de table ou de pupitre, lorsqu'on y prêche. Il y a un lieu à côté de la synagogue, au haut duquel est une galerie, fermée de jalousies de bois, où les femmes se mettent pour prier: elles voyent de-là ce qui se fait; mais elles ne peuvent être vûes des hommes, & ne s'assemblent point avec eux, pour ne pas causer de distraction dans les prieres. Neanmoins la situation & les particularités de ce lieu où se mettent les femmes, sont differentes, suivant les pays & les peuples chez qui on se trouve; mais la disposition est par tout de la maniere dont on vient de le dire. De ces synagogues, il y en a plus ou moins dans chaque ville, selon la quantité & la diversité des Juifs qui s'y rencontrent: car les Juifs Levantins, les Allemands & les Italiens, different entr'eux dans leurs prieres; & chacun est bien aise d'avoir pour cela un lieu particulier, & qui ne soit commun qu'à ceux de sa nation.

Autrefois il y avoit aussi plusieurs de ces synagogues dans les villes & à la campagne, pour la commodité des peuples; & lorsque la ville de Jerusalem fut détruite par les Romains, on y en comptoit jusqu'à 480. dont plusieurs bâties par les Juifs étrangers, servoient à ceux de leur nation; comme on le peut voir dans le sixiéme chapitre des actes des apôtres, où il est parlé des synagogues des Libertins, des Cyrenéens & des Alexandrins, à peu près comme on voit à Rome plusieurs eglises de differentes nations, desservies par des prêtres de la nation dont elles portent le nom. Chaque synagogue des Juifs avoit un chef, qu'ils appelloient *le prince de la synagogue*; & sous lui plusieurs ministres, dont les uns étoient employés à prêcher, & les autres à faire des prieres, & plusieurs autres ceremonies de religion, à la reserve des sacrifices, qui se faisoient seulement dans le temple de Salomon. * Le Rabbin Leon de *Modene*, *part.* I. *c.* 10. Godwinus, *de ritibus Hebræorum.*

SYNAXARION, est le nom d'un livre ecclesiastique des Grecs, où ils ont recueilli en abregé la vie de leurs Saints, & où ils exposent en peu de mots le sujet de chaque fête. Ce livre est imprimé, non seulement en langue grecque ordinaire, mais aussi en grec vulgaire; car on en a fait une version en cette langue, afin qu'il fût lû du simple peuple. Il y a bien des choses fausses dans ce livre, qui a été augmenté; & l'on peut voir dans les deux dissertations que Leo Allatius a composées sur les livres ecclesiastiques des Grecs, ce qu'il dit contre Xanthopule, qui a inseré beaucoup de faussetés dans les *Synaxares.* C'est pourquoi l'auteur des cinq chapitres du concile de Florence, attribués au patriarche Gennadius, rejette ces additions de Xanthopule, & assure que ces sortes de *Synaxares*, qui sont remplis d'erreurs, ne se lisent point dans l'eglise de Constantinople. Il faut remarquer qu'on trouve au commencement ou à la fin de quelques exemplaires grecs manuscrits du nouveau testament, des indices ou catalogues, appellés aussi *Synaxaria*, qui representent les evangiles qu'on lit dans les eglises Grecques pendant les jours de toute l'année: ce qui est tiré de leur évangelistaire, qu'on a accommodé aux évangiles, marquant au haut des pages les jours que chaque évangile se doit lire; & par ce moyen on supplée au livre de l'évangelistaire.

SYNCELLE, officier de l'eglise de Constantinople, étoit le clerc qui demeuroit continuellement avec le patriarche. Il y en avoit plusieurs qui se succedoient, dont le premier s'appelloit le *Proto-Syncelle*, qui étoit témoin de toutes les actions du patriarche. Cette charge a commencé à être établie dans le IX. siecle. Ces Proto-Syncelles, comme les archidiacres de Rome, avoient beaucoup de part au patriarchat, quand il devenoit vacant. Les autres patriarches, & même les évêques, avoient des Syncelles, & l'on a même donné ce nom à quelques officiers de Rome; mais il y a long-tems qu'il n'y en a plus en Occident, & que ce n'est qu'un vain titre en Orient. * Zonaras, *annal. tom.* 3.

SYNCLETIQUE, vierge illustre par sa sainteté, nâ-

nâquit de parens originaires de Macedoine; mais qui vinrent s'établir à Alexandrie en Egypte. Après leur mort, elle donna son bien aux pauvres, & se retira dans la solitude, où elle eut la conduite d'un grand nombre de filles, ausquelles elle enseigna la perfection de l'état religieux, par ses instructions & par ses exemples. Elle vécut auprès de sainte Basilisse, qui forma une communauté de religieuses vers la fin du III. siecle: c'est pourquoi elle ne fut pas la premiere qui établit un monastere de filles; mais elle donna d'excellentes instructions aux vierges, & elle est mise pour ce sujet en parallele avec saint Antoine. Lorsqu'elle voulut quitter le monde, elle se coupa les cheveux en presence d'un prêtre, car en Egypte & dans la Syrie, les filles ou les veuves qui se vouoient au service de Dieu, se privoient de cet ornement, & prenoient un voile. C'étoit ordinairement la superieure du monastere, ou quelque religieux, dont on connoissoit la vertu, qui leur coupoient les cheveux. Elle mourut âgée de 83. ans. Il ne faut pas la confondre avec sainte Apollinaire SYNCLETIQUE, laquelle ayant pris un habit d'homme, s'en alla dans le desert de Scetis, & y servit Dieu dans le monastere de saint Macaire d'*Alexandrie*. Toute cette histoire est tirée de la vie de cette Sainte, attribuée à saint Athanase; mais qui sûrement n'est point de ce Saint, & qui approche fort de la fable. On fait neanmoins la fête de sainte Syncletique au 5. de Janvier. * Bolland. 5. *Janvier*.

SYNERGISTES: c'est le nom que quelques-uns donnerent dans le XVI. siecle à quelques Lutheriens, qui s'écartant des principes rigides de Luther, soûtinrent que les forces du libre arbitre concouroient avec la grace pour faire le bien: en quoi ils revenoient au sentiment de l'église Catholique. * Micrelius, *Syntag. hist. eccles.* Bayle, *dict. crit. 2. édit.* 1702.

SYNESIUS, de Cyrene évêque de Ptolemaïde, étoit un des plus sçavans prelats du V. siecle. Il avoit été disciple de la fameuse Hypatie d'Alexandrie, fille de Theon, & faisoit profession de la philosophie de Platon. Comme ses mœurs étoient très-innocentes, les Fideles lui persuaderent de se faire Chrétien. Il étoit marié, & avoit quatre filles, qu'il se donna lui-même la peine d'instruire. L'an 400. il fut envoyé à Constantinople, & y composa ce traité si judicieux & si sçavant, qu'il a intitulé *de la Royauté*, qu'il presenta à l'empereur Arcadius, avec des couronnes d'or, qu'il portoit avec les deputés de sa province. Peu de tems après il fut fait prêtre; & l'évêque de Ptolemaïde étant mort en 410. il fut élû par le peuple pour son successeur, & fut consacré par Theophile d'*Alexandrie*. Son amour pour le repos & pour l'étude, lui fit refuser autant qu'il put cette dignité. Dans la lettre qu'il écrivit à son frere (c'est la 105.) il se dépeint comme un homme incapable de ce rang, car il s'accuse d'aimer le jeu & la chasse; il proteste qu'il ne veut pas quitter sa femme; & il ajoûte qu'il ne laissera jamais ses opinions, qui n'étoient pas conformes aux sentimens de l'eglise. Baronius dit qu'il parloit de la sorte, pour rejetter l'élevation, qu'il apprehendoit. D'autres assurent avec les anciens, qu'il étoit veritablement dans ces sentimens, nonobstant lesquels il fut ordonné, dans l'esperance qu'étant évêque, il se conformeroit aux sentimens de l'eglise: l'année suivante il celebra un concile. Nous ne sçavons pas précisément le tems de sa mort. Son frere Evoptius lui succeda à l'épiscopat. Le pere Denys Petau a publié les ouvrages de Synesius l'an 1622. & 1633. avec de sçavantes remarques, & la vie de ce prelat. Ses livres ne sont pas en grand nombre: mais en recompense ils sont bien travaillés. Outre le traité de la royauté, dont nous avons parlé, il y a celui de la providence en deux livres, qui est plus oratoire que chrétien. Ses 155. épîtres sont assez élegantes & spirituelles. Les autres traités sont, *Dio seu de vita sua ratione*; *Calvitii encomium*; *Catastasis in Barbarorum excursionem*; *Catastasis in laudem Anysii*; *De dono astrolabii*; des homelies qui sont parfaitement belles. Nous avons parmi les œuvres de cet évêque, dix hymnes de sa façon, par lesquelles il a montré combien il est facile d'exprimer en vers, & d'insinuer par ce moyen dans les esprits ce que la theologie a de plus élevé, & la pieté de plus tendre. Tout Chrétien & tout philosophe qu'étoit Synesius, il ne pouvoit s'imaginer que l'esprit humain pût absolument se passer de plaisirs & de divertissemens. Il croyoit que Dieu avoit attaché l'ame au corps par le sentiment du plaisir, afin qu'elle ne s'ennuyât pas d'un fardeau si pesant & si peu proportionné à sa nature intellectuelle. Or le plaisir le plus innocent qui rabaisse le moins la dignité de l'ame, & qui lui laisse le plus de liberté de s'élever vers le Ciel, c'est, selon Synesius, celui qu'on goûte dans l'étude de la philosophie & des autres connoissances humaines. Mais quoique cet évêque ait prétendu renfermer dans ses vers les maximes de la theologie & les sentimens de la pieté Chrétienne, ils ne sont pourtant pas encore entierement exemts de cet air de la philosophie Payenne qu'il avoit contracté avant sa conversion. Il a inseré dans ses hymnes des manieres de parler & de penser qui sont encore toutes Platoniciennes & toutes Pythagoriciennes; & la necessité de garder la mesure des vers, ne lui a point permis d'être aussi exact sur la Trinité, qu'un theologien qui écriroit en prose. * Evagre, *l.* 1. *hist. c.* 15. Jean Mosch, *Prat. spirit. c.* 195. Photius, *biblioth. cod.* 26. Suidas. Nicephore. Baronius. Bellarmin. Godeau. Possevin & Petau, *in not ad Synes.* Louis Thomassin, *de la maniere d'étudier & d'enseigner chrétiennement les poëtes*, *préface*. Joan. Maria Brasichellanus, *in decret. sacr. congreg. Indic. Expurg. & ex eo.* Philipp. Labbe, *tom.* 2. *disser. de scriptor. eccles. Dissert. sur Hypatie*, *dans le t.* 5. *part.* 1. *des mem. de liter. & d'hist. recueillis par le P.* Desmolets, *de l'Oratoire*.

SYNNADE, ville de Phrygie, fut le lieu où quelques prelats s'assemblerent vers l'an 235. Ils declarerent que le baptême conferé par les Heretiques étoit nul, & qu'il le falloit de nouveau administrer à ceux qui sortoient de leur erreur. * Eusebe, *l.* 7. *hist.* Baronius, *in annal.*

SYNTICHE, femme de la ville de Philippes en Macedoine. Il en est fait mention, *Philippe IV.* 2. Le martyrologe Romain met sa mort au 22. Juillet.

SYON, *Sedunum*, sur le Rhone, ville de Valais, est le siege d'un évêque suffragant de Tarentaise. L'évêché étoit autrefois à *Octodore* ou *Martigni* en Chablais; mais depuis que cette ville a été ruinée, il a été transferé à Syon, dont l'évêque est comte de Valais & prince du saint Empire. Il fait battre monnoye, établit des officiers, & a d'autres pouvoirs très-étendus, que Charlemagne donna à saint Theodule vers l'an 802. Les ducs de Savoye ont prétendu être maîtres de ce pays; & par ces prétentions ont causé de longues & fâcheuses guerres. Aujourd'hui l'évêque est allié des sept cantons Suisses Catholiques. L'eglise cathedrale de Notre-Dame est illustre, soit que l'on considere l'ancienneté du bâtiment, ou le merite du chapitre, du corps duquel on tire toujours l'évêque. On place un concile à Syon au mois de Novembre 1267. * Ranutius Scotus, *Helvet. sacr. & profan.* Guilliman, *l.* 4. *Helvet. c.* 4. Sammarth. *Gall. Christ.*

SYPHAX, roi d'une partie de la Numidie, dont les habitans étoient appellés *Massyli*, suivit le parti des Romains, qu'il quitta pour s'attacher aux Carthaginois. Scipion étant arrivé en Afrique, défit deux fois les Carthaginois, conduits par Asdrubal, fils de Gifcon, & par Syphax. Dans la premiere bataille il y eut quarante mille des ennemis tués ou brûlés, & six mille prisonniers. Dans la seconde, leurs troupes furent dissipées, & Lælius avec Masinissa, roi d'une autre partie de la Numidie, poursuivirent Syphax, qui fut pris dans Cyrtha avec Sophonisbe sa femme, l'an 551. de Rome, & 203. avant J. C. *Voyez* SOPHONISBE. Vermina, fils de Syphax, fut aussi défait. On donna les états de Syphax à Masinissa; & ce malheureux roi, après avoir orné le triomphe de Scipion, mourut en prison. * Plutarque, *in Scip.* Doujat, *suppl. de Vell. Paterc.* Tite-Live. Polybe. Eutrope &c.

SYR, forteresse des Indes, estimée comme imprenable. C'est la principale du royaume de Brampour. Elle est située sur une haute montagne, dont le tour est de cinq lieues; & a trois enceintes de murailles, faites de telle maniere, que de l'une on peut secourir les deux autres. Il y a une fontaine d'eau vive. Le roi du pays, nommé *Miram*, ayant été attaqué par le Mogol, lui

abandonna sa capitale, & se retira dans la forteresse de Syr, qui étoit alors pourvûe de toutes les choses necessaires pour faire subsister pendant plusieurs années soixante mille hommes qui étoient dedans. Il y avoit trois mille canons, dont la plûpart étoient si gros, que leurs coups sembloient autant d'éclats de tonnere. Le gouverneur du royaume, Abyssin de nation, & capitaine experimenté, y étoit avec sept autres, dont la valeur étoit reconnue; & le roi Miram avoit avec lui sept princes, dont chacun portoit aussi le titre de roi. Quoique le Mogol tînt cette place assiegée avec une armée de deux cens mille hommes, il n'auroit pû s'en rendre maître, s'il n'eût pas trouvé moyen d'en faire sortir Miram sur sa parole, & de gagner ceux qui la defendoient, à l'exception du gouverneur Abyssin, qui s'étrangla. Il retint Miram, qu'il emmena, ainsi que les autres princes qui lui furent tous livrés, & à qui il donna des pensions, aussi-bien qu'au roi Miram. Ce fut ainsi que le royaume de Brampour passa sous l'obéïssance du Mogol. * Daviti, *état du grand Mogol.*

SYRACES, *Syraces*, du pays des Saces, s'étant fait couper le nez & les oreilles, alla trouver Darius roi des Perses, qui faisoit la guerre à sa patrie, & lui fit accroire qu'il avoit reçû ce mauvais traitement des Saces, ce qui l'avoit obligé de chercher un asyle auprès de lui. Ce prince trop credule ne fit point de difficulté de lui confier la conduite d'une partie de son armée; & alors Syraces s'en servit pour délivrer sa patrie d'un si puissant ennemi. * Polyen, *l. 9. in Dario.*

SYRACUSE, SARACOSA ou SARAGOSE, ville de Sicile, dont elle a été autrefois metropole, n'est aujourd'hui qu'un évêché suffragant de Montreal. Denys d'*Halicarnaße* dit qu'elle fut bâtie par l'un des descendans d'Hercule, nommé Archias, venu de Corinthe. Depuis, cette ville s'augmenta si fort qu'elle devint une des plus belles & des plus grandes de l'univers. Elle étoit divisée en quatre parties, qui faisoient quatre villes, dites Acradine, la nouvelle Ville, Tyche, & Ortygie. La premiere, qui étoit la plus grande, avoit le fameux temple de Jupiter, un magnifique palais, une place environnée d'arcades & de belles rues. On voyoit dans la nouvelle ville un grand amphitheâtre, deux temples magnifiques, & une admirable statue d'Apollon, au milieu d'une belle place. La troisiéme contenoit un college & divers temples; & la derniere, dite l'isle d'Ortygie, étoit considerable par le palais de Hieron, par deux temples de Diane & de Minerve, & par la celebre fontaine d'Arethuse. Outre cela, cette ville étoit entourée d'une triple muraille, avoit deux ports, & étoit défendue par trois forteresses. Aussi elle passa pour imprenable, & soûtint très-long-tems la guerre contre les Atheniens & les Carthaginois. Denys & Hieron se firent tyran de Syracuse. Elle fut souvent assiegée, sans avoir été prise. Enfin Marcellus réduisit toute la Sicile sous le pouvoir du peuple Romain, par la prise de sa capitale. Elle fut emportée malgré tous les efforts d'Archimede, dont le sçavoir retarda la prise de sa patrie plus que les armes & les efforts de tous les autres citoyens, l'an 542. de la fondation de Rome, & 212. avant Jesus-Christ. Au reste, Syracuse a été très-illustre pour avoir été la patrie du même Archimede, d'Antiochus *l'Historien*, d'Epicharme, d'Aristarque, de Phormion, de Theocrite, & de plusieurs autres sçavans, dont nous parlons ailleurs, de sainte Luce, vierge & martyre, du pape Etienne III. & de quelques saints prelats. Deplus Syracuse étoit située dans une presqu'isle de pur rocher, ce qui la rendoit très-forte. L'on y trouvoit presque toutes les ruines des autres villes, de leurs temples, de leurs portiques, de leurs amphitheâtres, de leurs palais, & enfin de tous leurs beaux édifices qui ont été dépouillés de leurs ornemens pour les transporter à Rome, où on les admire, comme ce qu'il y a de plus rare en marbre & en colonne. Le château qu'on voyoit à Syracuse étoit sur un rocher détaché de la ville par un fossé. L'eglise épiscopale de sainte Luce étoit autrefois le temple de Diane. Il y avoit diverses autres eglises, de belles maisons, & un port très-commode; mais tout cela fut abîmé par un tremblement de terre le 11. Janvier 1693. * Thucydide. Diodore de *Sicile*, *l.* 11. Tite-Live, *l.* 24. Plutarchus, *in Marcell.* Cicero, *in Verrem.* Justin. Polybe &c. Leandre Alberti, *descrip. Sicil.* Vicenzo Mirabella, *antiq. Syracus.* Giacomo Bonanni, *l'antica Syrac. illust.* Fazel, *hist Sicil.* Roch. Pirrhi, *not. eccles. Siciliæ.* Bochart, *Chanaan. l.* 2. *c.* 18.

SYRIAME, ville de l'Inde au-delà du Gange, dans le royaume de Pegu. Elle est située sur la riviere de ce nom, quarante mille pas au dessus de l'endroit où cette riviere se perd dans le golfe de Bengale.

SYRICTES, peuples fabuleux de la Tartarie deserte, n'avoient, dit-on, que des trous plats au lieu de nez, & les jambes recourbées comme la queue d'un serpent. * Pline, *l.* 7. *c.* 2.

SYRIE ou SOURIE, *Syria*, dite dans le pays *Souristan*, province d'Asie, a l'Arabie deserte & l'Assyrie au levant, la Phenicie au midi, la mer Mediterranée au couchant, & la Cilicie au septentrion. Elle comprend aussi quelquefois la Syrie propre ou particuliere, la Terre-Sainte & la Phenicie. Antioche sur l'Oronte, qui en a été autrefois la ville capitale, est nommée aujourd'hui *Antachin.* Les autres sont, *Alexandreto*; *Aman*, qui est l'ancienne *Apamée*; *Alep*; *Hierapolis*, dite *Thedith*; *Laodicée*, presentement *Laudichia*; *Samosat*, nommée *Scomsat &c.* Le royaume de Syrie, qui a été très-celebre, se forma sous Seleucus *Nicanor*, & a duré 246. ans, sous 25. rois, dont Antiochus XII. a été le dernier. Les auteurs qui ont écrit les annales de l'ancien testament, parlent souvent de la Syrie, aussi bien que Josephe, & Appien *Alexandrin* qui a fait un livre des guerres de cet état. Pompée la reduisit en Province. Les Sarasins s'en rendirent maîtres dans les VII. & VIII. siecles. Les Chrétiens la leur enleverent sous Godefroi de Bouillon; mais les premiers y revinrent, & ils la laisserent aux sultans d'Egypte, à qui les Turcs l'ont enlevée sous Selim. L'étendue de la Syrie a extrêmement varié, & les auteurs entendent tantôt une plus grande, & tantôt une moindre étendue de pays sous ce nom: sur quoi il faut consulter Jean Selden, *dans les prolegomenes de son livre, de diis Syris*; & Samuel Bochard, *dans son Phaleg. l.* 2. *c.* 6.

Les peuples de Syrie sont inconstans, legers & miserables depuis qu'ils sont sous le joug des Turcs. Ils portent une longue barbe, & ont soin de se faire raser le poil de la tête. Les femmes y sont grossieres, mangent rarement avec les hommes, & vivent à part en leurs chambres, assez pauvrement. Quand elles sortent, elles sont toûjours voilées, & sont toutes vêtues d'une même maniere. Le negoce y est très considerable le long de la côte; mais le tribut que le grand seigneur & les beglierbeys imposent sur les personnes & sur les marchandises, y est si excessif, qu'ils ont bien de la peine à y fournir. Leurs armes sont l'arc, les fléches, & un poignard courbé au côté, qu'ils appellent *cugnare.* La plus grande partie des habitans sont Mahometans, & sont Turcs ou Maures originaires: il y a aussi des Juifs & des Chrétiens de diverses sortes. * Daviti.

SYRIEN, *Syrianus*, sophiste d'Alexandrie, vers l'an 470. laissa quatre livres sur la republique de Platon; & des commentaires sur tout Homere, avec sept livres sur la republique d'Athenes. Son disciple & successeur fut Proclus. Isidore *le Philosophe* en faisoit une très grande estime. * Suidas.

SYRIEN, prefet d'Egypte, persecuta S. Athanase avec une violence extrême. * Suidas.

SYRIENS ou SURIENS, autrement JACOBITES, Chrétiens Heretiques, sont nommés *Syriens*, parce qu'ils habitent dans la Syrie; & *Jacobites*, du nom de l'Heresiarque Jacob, qui suivoit les erreurs d'Eutychés. On en compte environ cinquante mille répandus dans la Syrie, dans la Mesopotamie, dans la Chaldée. On n'en trouve presque point ailleurs, si ce n'est quelques voyageurs. Ils communiquerent autrefois leurs erreurs aux Armeniens, dans un petit conciliabule de dix évêques, de l'une & l'autre nation, qui s'assemblerent en Perse, dans un lieu nommé *Tevin*, où ils firent union entre eux, quatre-vingt-trois ans après le concile de Calcedoine, du tems de Chosroës roi de Perse. Ces Heretiques n'admettent qu'une nature en Jesus Christ, composée de la divine & de l'humaine, suivant l'opinion de Dioscore, qu'ils reverent comme un Saint; & pour mon-

trer qu'ils professent sa doctrine touchant une seule nature, ils font le signe de la croix avec l'*index* ou doigt du milieu, tenant tous les autres doigt pliés. Leur coûtume est de ne donner l'extrême-onction qu'aux prêtres ; encore n'est-ce qu'après leur mort, & un moment avant que de les descendre dans la fosse, en leur oignant la tête avec les saintes huiles. Ils la donnent depuis quelque tems aux seculiers, même moribonds, mais c'est par ordre de leur patriarche, qui est Catholique. Les Jacobites ne croyent pas le purgatoire, quoiqu'ils prient Dieu pour les defunts. Ils avouent dans leur martyrologe, que le pape de Rome est le premier des quatre patriarches; mais ils ne se croyent pas obligés de lui rendre obeïssance. Ils commencent leur jour au coucher du soleil, & font abstinence de viande le Mercredi & le Vendredi; mais pour en manger tous les jours de la semaine, plusieurs d'entr'eux soupent le Mardi & le Jeudi avant le coucher du soleil; & au contraire, le Mercredi & le Vendredi, après qu'il est couché, parce que selon leur calcul, c'est le commencement du Jeudi & du Samedi, ausquels jours ils peuvent manger de la viande. Vers le milieu du XVII. siecle, leurs patriarches André, avec celui des Grecs, nommé *Macarios*, & celui des Armeniens, appellé *Cachadour*, envoyerent leur profession de foi au pape Alexandre VII. avec des lettres de soûmission au saint siege : ils écrivirent aussi au roi de France, pour l'exhorter à porter ses armes victorieuses contre l'ennemi commun des Chrétiens. Après la mort d'André, patriarche des Suriens, Abbel Messiche se mit en possession du patriarchat, & voulut detruire tout ce que le zele de son predecesseur avoit fait; mais les Catholiques élurent pour patriache, Pierre Gregoire, archevêque de Jerusalem, & obtinrent un commandement du grand seigneur pour confirmer cette élection. Pierre Gregoire fut consacré à Alep par huit archevêques & évêques; sçavoir, par un Maronite, trois Syriens Catholiques, deux Grecs, & deux Armeniens. Après sa promotion à cette dignité, il revoqua & cassa tout ce qu'avoit fait le patriarche Heretique, pendant 5. mois qu'il avoit tenu le siege, & remit les choses dans l'état où le defunt patriarche André les avoit laissées. Il écrivit aussi au pape Innocent XI. & lui envoya sa profession de foi, en syriaque & en arabe. Ainsi l'on peut dire que les Syriens, qui étoient separés de l'eglise Romaine, depuis XII. siecles, y sont enfin reünis, y ayant sujet d'esperer que les principaux de cette nation étant convertis, tous les autres suivront leur exemple. Le patriarche & les évêques Syriens ne portent point de mitre, mais seulement une espece de capuche en broderie, qu'ils mettent sur leur tête, comme un amict. Ils se servent de chapes à la messe, au lieu de chasubles, & chantent l'office divin en langue syriaque, qu'ils assurent être celle que parloit Notre-Seigneur. Ils consacrent en pain levé, conformement aux Grecs, & contre la pratique des Maronites & des Armeniens. Leurs abstinences sont plus austeres que les nôtres; car outre le grand carême, ils observent ceux de Noël, de l'Assomption de Notre-Dame, & des apôtres. Dans les grands Carêmes ils ne mangent qu'à l'*ars*, c'est-à-dire, à trois heures après midi.

Jovet remarque que les papes ont donné le nom de *Syriens* aux Jacobites dans les lettres qu'ils ont écrites à leur patriarche, resident à Alep; qu'il y a neanmoins des auteurs qui disent que les Syriens sont differents des Jacobites, & qu'ils ont un patriarche à part, lequel demeure dans la ville de Meliquel, en Syrie. Les Syriens, selon quelques autres, sont les Melchites ou Chrétiens Grecs, du patriarchat d'Antioche. *Voyez* JACOBITES. * Michel Fevre, *theâtre de la Turquie*.

SYRINX, nymphe d'Arcadie, fut aimée du dieu Pan, qui la poursuivit jusques au fleuve de Ladon, où elle s'étoit retirée; mais craignant d'être violée, elle implora les Nayades ses sœurs, qui la changerent en roseau. Pan en fit une flute, qui, chez les Grecs porte encore son nom, & dont il fut le premier inventeur. * Ovide, *l. 1. de ses metamorph.*

SYROPULE, *Syropulus* (Silvestre) grand ecclesiarque, est auteur de l'histoire du concile de Florence, qui a été imprimée à la Haye en 1660. On a mal nommé cet auteur, dans le titre de l'édition, en l'appellant *Sguropules*, car son nom est veritablement *Syropule*, comme il paroît par sa souscription à ce concile. De plus, il y a un manuscrit de sa main dans la bibliotheque du roi, cité par M. Simon, dans son livre *de la creance de l'eglise Orientale sur la transsubstantiation*, où il prend le nom de *Silvestre Syropule*, diacre, grand ecclesiarque. Il étoit aussi du nombre des *staurophores*, où *porte-croix*, qui sont certains officiers du patriarche, ainsi nommés, à cause qu'ils portent une croix sur leur chapeau, pour se distinguer des autres. Cet homme étoit ennemi declaré des Latins, & s'opposa, autant qu'il put, à l'union dans le concile de Florence: neanmoins il y souscrivit; mais étant retourné en Grece, il se declara ouvertement contre cette union, & écrivit l'histoire du concile de Florence, d'une maniere peu avantageuse à ce concile. Robert Creygthon, Anglois, qui l'a traduit de grec en latin, s'est donné une grande liberté dans sa version, & s'eloigne assez souvent du sens de son auteur. Leo Allatius a écrit contre ce Creygthon. Le manuscrit grec de Syropule se trouve dans la bibliotheque du roi, d'où l'on a tiré la copie qui a été imprimée. * Simon.

SYROS, isle de la mer Egée, differente de la *Scyros* de Lycomedes. Elle est voisine de l'isle de Delos du côté du nord-est & on la nomme aujourd'hui *Syra*.

SYRTES, *Syrtes*, maintenant *les Seches de Barbarie*, sont deux golfes de la mer Mediterranée, sur la côte d'Afrique, entre les royaumes de Tunis & de Barca, dans la Barbarie. Ils sont très-dangereux, à cause des sablons que l'eau y traîne, outre qu'elle y attire les vaisseaux : c'est pourquoi ils sont ainsi appellés du mot grec σύρειν qui signifie *attirer*. La petite Syrte est entre Tunis & Tripoli, & s'appelle *le golfe de Capes*. La grande Syrte est entre les royaumes de Tripoli & de Barca, & se nomme *le golfe de Sydra*. Le flux & reflux de la mer & les vents y remuent le sablon avec une telle impetuosité, que quelquefois la mer est très-profonde & très-basse en un même lieu & en peu de tems. On place pareillement de ces Syrtes sur la terre, en Afrique, vis-à-vis du golfe de Sydra; car le vent y est vehement, & enleve si violemment le gravier, qu'il fait des montagnes & des fondrieres sablonneuses en un instant, accident qui fait perdre la route aux passans, & les accable souvent : c'est pourquoi ils sont contraints de regler leurs voyages sur les étoiles. * Solin.

SYSIGAMBIS, mere de Darius, dernier roi de Perse, fit voir à la mort d'Alexandre *le Grand*, combien la vertu a de force au dessus de la nature. Elle avoit souffert la mort de Darius son fils, mais elle ne put survivre à cet invincible monarque, & mourut de douleur après lui. * Scuderi, *des femmes illustres*.

SYSIGAMBIS, femme de Darius, *cherchez* STATIRA.

SYSTEME, est un mot que les astronomes ont mis en usage, pour signifier la situation, l'ordre & l'arrangement des principales parties qui composent l'univers, c'est-à-dire, de la terre, des cieux, & des planetes. La diversité des opinions a inventé quatre systêmes fort celebres, qui sont ceux de Ptolomée, de Copernic, de Tycho Brahé, & de Descartes, dont on trouvera la description sous le nom de chacun de ces auteurs.

S Z

SZASCOWA ou SCRACHICOW, bourg du royaume de Pologne dans le palatinat de Rava, en latin *Szabschova* & *Scrachicovia*. Il est situé entre la ville de Warsovie & celle de Lencici. * Mati, *dict.*

SZOMBATH HELI, bourg de la basse Hongrie dans le comté de Sarwar. On l'appelle autrement *Stainam Arigern*. Il y a des geographes qui le prennent pour l'ancienne *Sabaria*.

SZUCOZA, ville de Pologne, *voyez* CHOUTZUA.

T



Cette lettre, comme les autres lettres muettes, se prononce avec peine. C'est pour cela que Lucien lui fait faire le reproche par l'M, qu'elle semble vouloir déchirer la voix. Elle a souvent pris la place de l'S : aussi a-t-on dit *pultare* pour *pulsare* ; & comme elle a une tres-grande conformité avec le D, on a prononcé indifferemment l'une pour l'autre. C'est pour cela que les anciens ont quelquefois écrit *Alexanter* & *Cassantra*, pour *Alexander* & *Cassandra*. On s'en servoit encore pour autoriser les ordonnances du senat; & le T. vouloit dire que les tribuns avoient approuvé ce que contenoient ses édits. Ausone compare cette lettre à un mât de navire :

Malus ut antennam fert vertice, sic ego sum T.

Lucien ajoûte que, comme elle est faite en forme de croix, on s'en servoit pour désigner le crime d'un voleur qui meritoit cette punition. Mais de puis que le Sauveur du monde eut consacré cette sorte de supplice par sa mort, le T. est pris pour une marque de salut par sa ressemblance avec la croix, conformément à ces paroles du prophete Ezechiel, *Super quem videritis Tau, ne occidatis.* Dans l'apocalypse il est dit que T. est marqué sur les fronts des élus. Cette lettre étoit chez les anciens une lettre numerale, qui signifioit 160. & quand on mettoit une ligne au-dessus, 160000.* *Ezechiel, c.* 9. Ausone, *de litt. monos.* Lucien, *dial. Vocal.* Rufin, *l.* 2. *c.* 20. *hist.* Socrate, *l.* 5. *c.* 17. Gretser, *de Cruce* Baronius, *A.* C. 34.

T A

TA, fleuve du royaume de la Chine, passe dans les provinces de Quangsi & de Quantung, au midi de cet état.* Martin Martini, *Atlas Sinic.*

TAB, riviere de Perse. Elle coule dans le Kherman, baigne Salem, Bermoisir, Hormoz, & se décharge dans le golfe d'Ormuz, à quinze lieues de l'isle d'Ormuz. Baudrand la prend pour celle qu'on appelloit anciennement *Hyptanis.*

TABACHASAN, anciennement *Comana Cappadocum*, *Comana Crusa*, ville de la Natolie, dans la contrée de Bozoc, dite autrement le Beglerbeglic de Marasc entre les montagnes, sur la riviere d'Adena, près de sa source, environ à vingt lieues au-dessus de la ville d'Adena.* Baudrand.

TABAGO, l'une des isles Caribes dans l'Amerique, étoit habitée par une colonie Hollandoise, qui fut saccagée l'an 1678. par le comte d'Estrées, vice-amiral de France. Elle est fertile en tabac, que quelques-uns nomment aussi *herbe Nicotiane*, & *herbe à la Reine.* Les François en distinguent de quatre façons, sçavoir, petun de verine, petun verd, petun d'amazone, & petun à langue. *Le petun de verine* a sa plante plus basse que celle des autres, & la longueur de ses plus grandes feuilles passe rarement un pied. Elles sont plissées, inégales & raboteuses, & forment une pointe comme celle du laurier-rose. La plante est mal-aisée à élever, & pousse peu de feuilles; mais elle est odoriferante, & sent le musc, & même en communique l'odeur aux autres especes de petun, quand elle y est mêlée. *Le petun verd* a ordinairement ses feuilles longues de deux pieds, & larges d'un pied, d'où vient qu'on le nomme aussi *grand petun d'Amazone*, au lieu d'avoir sa feuille en pointe, comme les autres, l'a tournée en rond, de sorte qu'elle a près de deux pieds en tout sens. Quand il est nouvellement preparé, il est d'un dangereux usage, & l'on ne peut s'en servir qu'il n'ait au moins deux ans. *Le petun à langue* emprunte ce nom de la figure de sa feuille, qui ressemble à une langue. La longueur de ses feuilles, est à peu près de deux pieds, & la largeur d'un demi pied. On s'applique fort à cultiver cette espece, parce qu'en le préparant, il diminue moins; soit qu'on l'éjambe, c'est-à-dire, quand on en a ôté les filamens ou les nervûres; soit qu'on le torque, c'est-à-dire, quand on retord les feuilles pour les corder & les mettre en rouleau.* Du Tertre, *hist. des Antilles.*

TABARESTAN, province du royaume de Perse, le long de la mer Caspienne, à laquelle elle donne son nom, est une partie de l'ancienne Hyrcanie, qui est entre les provinces de Gilan & de Khoëmus. Asterabath en est la ville capitale.

TABARQUE, *Tabarca*, ville d'Afrique, vers la mer Mediterranée, sur la côte du royaume de Tunis, a été autrefois le siege d'un évêque. Aujourd'hui elle n'est considerable que par son port, qui appartient à la maison de Lomellini, de Genes. Claudien fait mention de Tabarque.* *Prol. l.* 2. *in Eutr.*

TABASCO, province de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & le gouvernement de Mexique, a pour ville capitale Tabasco, ou Notre-Dame de la Victoire, que les Espagnols nomment *Nuestra Senora de la Victoria.*

TABE'EL, fut un de ceux qui écrivirent à Artaxerxés contre les Juifs, & qui s'opposerent au retablissement du temple.* *Esdras*, IV. 7.

TABENNA, isle d'Egypte dans la Thebaïde, où est maintenant la partie orientale de Saïd, proche l'ancienne ville de Syene, que l'on croit être *Asna* ou *Asuan*. Il y avoit un petit bourg appellé *Tabennis*, dont il est parlé dans la vie de saint Pachome. *Voyez* PACHOME (Saint)

☞ Cette ville étoit autrefois fameuse par la reputation des Moines ausquels elle donna le surnom de *Tabenniosita.** Palladius, *hist. tripart.*

TABERNACLE, lieu sacré que Moyse fit construire, suivant l'ordre de Dieu pour servir de temple aux Israëlites dans le desert, & même dans la Terre-Sainte, jusqu'à la fondation du temple de Salomon. Il est ainsi appellé du latin, *tabernaculum*, qui signifie une *tente*, parce que sa structure representoit à peu près une tente de guerre. Il avoit trente coudées de long, & douze en largeur & en hauteur. Les planches dont il étoit construit, étoient revêtues de lames d'or. Vers le fond du tabernacle, Moyse avoit fait dresser quatre colonnes de bronze dont les corniches étoient d'argent & les bases de bronze doré. Les sacrificateurs pouvoient aller dans tout le reste du tabernacle; mais il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'espace enfermé entre ces quatre colonnes, que l'on regardoit comme un ciel, où la majesté de Dieu habitoit; & il n'y avoit que le grand pontife, qui y entroit une fois l'an. Tout le tabernacle portoit le nom de Saint; mais cet endroit séparé étoit nommé le Saint des Saints. Il y avoit à l'entrée du tabernacle cinq colonnes d'or, posées sur des bases de bronze. Proche de ces colonnes descendoit un voile de lin, attaché au haut du tabernacle. Ce voile étoit de couleur de pourpre, d'hyacinte & d'écarlate, & brodé de toutes sortes de fleurs, & d'autres ornemens, à l'exception des animaux. Pour le conserver, on le couvroit d'un autre voile, fait d'une étofe propre à resister à la pluye. Le Saint des Saints étoit caché à la vûe des sacrificateurs, par un voile de même tissure & de même couleur que le premier. Le haut & les côtés du tabernacle, étoient ornés de riches tapisseries; & les dehors étoient couverts de peaux de chevres, pour les preserver contre la pluye & les grandes ardeurs du soleil. Le tabernacle étoit dressé au milieu d'une enceinte, qui formoit un carré long de cent coudées, & large de cinquante. Il y avoit

de chaque côté de cette enceinte, vingt colonnes de bronze, & dix dans le fond sur la largeur. La face étoit aussi large que le fond ; mais la disposition en étoit differente, à cause de l'entrée, qui étoit ornée d'une double colonne de bronze revêtue d'argent, & accompagnée au-dedans de trois autres colonnes, rangées des deux côtés en droite ligne, pour former un vestibule, proche duquel il y avoit un grand vaisseau de cuivre sur une base de même metal où les sacrificateurs prenoient de l'eau pour laver leurs mains, & pour arroser leurs pieds. Toute cette enceinte étoit environnée d'un grand voile de lin tendu à l'entour, qui lui servoit comme de mur. Le voile de l'entrée étoit de lin, de couleur de pourpre & d'hyacinte, & embelli de diverses figures.

Moyse renferma dans le tabernacle, l'Arche d'alliance, la table des pains de proposition, le chandelier d'or & les autels. L'Arche d'alliance étoit une espece de coffre fait d'un bois incorruptible, que les Hebreux nomment *Haron*; & étoit entierement couverte de lames d'or, dedans & dehors. Il y avoit au-dessus de l'arche deux figures de cherubins avec des aîles, selon que Moyse les avoit vus proche du trône de Dieu. Cette arche où Moyse avoit mis les deux tables de la loi sur lesquelles étoient écrits les dix commandemens de Dieu, avoit son lieu destiné dans le sanctuaire. La table étoit ordinairement placée du côté du septentrion, assez près du sanctuaire, & on mettoit dessus douze pains sans levain, faits de pure fleur de farine, rangés les uns sur les autres, six d'un côté, & six de l'autre, & sur ces pains étoient deux vases d'or pleins d'encens. Chaque jour de Sabbat on ôtoit ces douze pains, pour en mettre douze autres en leur place. Vis-à-vis de cette table, du côté du midi, il y avoit un chandelier à sept branches, dont chacune portoit une lampe; le pied & les branches étoient d'or, & la beauté du travail égaloit ou surpassoit le prix de la matiere. Il étoit enrichi de petites boules rondes, de lis, de pommes, de grenades & de petites figures en façon de tasses, jusqu'au nombre de soixante & dix, qui formoient les sept branches. Entre la table & le chandelier, étoit un petit autel carré, sur lequel on brûloit des parfums en l'honneur de Dieu. Cet autel étoit revêtu d'une lame de cuivre, & il y avoit dessus un brasier d'or environné de couronnes de même metal. A l'entrée du tabernacle étoit un autre autel plus grand, sur lequel, au lieu de brasier, il y avoit une grille, au travers de laquelle les charbons & la cendre de ce qu'on y brûloit tomboient à terre; car il n'y avoit point de piedestal.* Josephe, *hist. des Juifs*, *l.* 3. *c.* 7. qui l'a tiré de l'*Exode*, *ch.* 25. *& suiv.* en y changeant quelque chose.

TABERNACLES. Les Juifs ont une fête qu'ils nomment *la fête des Tabernacles* ou *des tentes*, en memoire de ce qu'ils campoient ainsi dans le desert, à la sortie d'Egypte. On l'appelle *Scenopegie*, Σκηνοπηγία en grec, qui est un mot composé de σκηνὴ *tente*, & πήγνυμι *construire*, *faire planter*. Elle se celebre le 15. du mois Tisri, qui repond à celui de Septembre. Cette fête est commandée dans le *chap.* 23. du Levitique, où il est dit: *Vous habiterez sept jours dans des tabernacles* ou *tentes*. Leon de *Modene* dit que chacun fait chez soi en un lieu découvert, une cabane couverte de feuillages, tapissée à l'entour, & ornée autant que l'on peut. Ils boivent & mangent là-dedans, & quelques-uns même y couchent; du moins ils y passent tout le tems du jour & de la nuit, qu'ils ont accoûtumé d'être à la maison, & cela pendant sept jours. Le huitiéme jour est solemnisé avec de grandes ceremonies, dans une assemblée publique. La fête de la réjouissance, de la loi, *lætitia legis*, qui se celebre le lendemain, fait partie de la fête des tabernacles laquelle dure ainsi neuf jours. Les deux premiers jours, & les deux derniers de cette fête, sont solemnels; mais les cinq qu'ils renferment ne le sont pas tant. Ils font si bien, qu'ils recouvrent pour ce tems-là, une branche de palmier, trois de myrte, deux de saule, une de citronnier; & lorsque dans la synagogue on recite les pseaumes *Hallel*, ils prennent dans leur droite toutes ces branches liées ensemble, excepté celle du citronnier, qu'ils tiennent à la gauche; & en les approchant les unes des autres, ils les agitent vers les quatre parties du monde, comme il est dit au Levitique, *c.* 23. *v.* 40. *Et vous prendrez au premier jour un beau fruit d'arbre & palmes de dattiers.* Puis chantant quelques cantiques, ils font une fois chaque jour le tour de ce petit autel ou pupitre, qui est dans la synagogue, tenant en leurs mains ces branches d'arbres, parce qu'autrefois on faisoit la même ceremonie dans le temple autour de l'autel. * *Voyez* Leon de *Modene*, *traité des ceremonies*, *part.* 3. *chap.* 7.

TABIENSIS, ou Jean de Tabie, *cherchez* CAGNAZZO.

TABIN (le cap de) c'est un cap que les anciens mettoient dans la Scythie, à l'endroit qui avance le plus dans l'Ocean septentrional. Witsen dans sa carte des parties septentrionales de l'Europe & de l'Asie, place ce cap sous le 152. degré de longitude, & environ sous le 75. de latitude, & il avertit qu'on ne sçait pas combien il avance vers le nord, parce qu'on n'a jamais fait voile autour de ce cap, ni des côtes voisines; les Hollandois ont long-tems cherché un chemin par l'Ocean septentrional pour aller à la Chine, n'ayant pû passer au-delà du 107. degré de longitude, à cause des glaces.

TABITHA, autrement nommé DORCAS, veuve devote, que saint Pierre ressuscita à Joppé.* *Act.* 9.

TABLE-RONDE, sorte de joûte ou combat singulier, ainsi nommé, parce que les chevaliers qui y avoient combattu, venoient au retour souper chez celui qui étoit l'auteur de la joûte, où ils étoient assis à une table ronde. Les anciens romans donnent au fameux Artus, roi des Bretons, la gloire d'avoir inventé les tournois, les joûtes & la table-ronde; & les Anglois mêmes se persuadent que c'est cette table, qui se voit encore à present attachée aux murailles du vieux château de Winchester en Angleterre: ce que le sçavant Camden a raison de revoquer en doute, remarquant que cette table est d'une fabrique bien plus recente. Thomas de Walsingham dit que le roi Edouard III. qui commença de regner en 1042. fit bâtir au château de Windsor une maison, à laquelle il donna le nom de *table-ronde*. Quoi qu'il en soit, il y avoit cette difference entre les tournois & les combats de la table-ronde, que les premiers se faisoient en troupes; & ceux-ci étoient des combats singuliers, dont l'arme propre étoit la lance. Matthieu Paris distingue ces deux exercices militaires l'an 1252. par ces paroles: *Non in hastiludio illo quod* Torneamentum *dicitur*, *sed potiùs in illo ludo Militari qui* Mensa Rotunda *dicitur.** Du Cange, *dissertation* 7. *sur la vie de saint Louis*.

TABLE (montagne de la) c'est une montagne qui a pris son nom de sa figure. Elle est dans la Cafrerie, près du cap de Bonne Esperance, & du petit golfe de la Table, sur lequel les Hollandois ont bâti le fort de Bonne Esperance.* *Relation des voyageurs.*

TABLES (loix des Douze) ont été chez les Romains leurs premieres loix. On les appelloit loix des douze tables, ou parce qu'en ce tems-là les Romains écrivoient avec un style sur des tables de bois fort minces, & couvertes de cire; ou plûtôt parce qu'elles furent gravées sur des tables de cuivre, pour être exposées dans le lieu le plus éminent de la ville. Après l'expulsion des rois, comme les Romains n'avoient point de loix fixes & certaines, ni assez amples pour regler les affaires, qui pouvoient naître entre les particuliers, on resolut de choisir les loix les plus sages des Grecs. Un certain Hermodore servit d'interprete, puis les Decemvirs furent chargés de les compiler, & de les rediger sur dix tables. Après y avoir travaillé avec beaucoup d'attention, ils les firent confirmer en l'an 303. de Rome, par le senat, & par l'assemblée du peuple. L'année suivante on reconnut qu'il manquoit encore quelque chose à cette compilation des loix, qu'on avoit empruntées des Grecs: ainsi l'on recueillit quelques loix faites par les rois de Rome, & l'on convint de certaines coûtumes que l'usage avoit autorisées, & on les fit de même graver sur deux autres tables. C'étoit là les loix des douze tables, si fameuses dans la jurisprudence Romaine. Elles furent le fondement & la source du droit Romain. On appelloit aussi les loix des douze tables, les loix Decemvirales, parce que la compilation en avoit

été faite par les soins & par l'autorité des Decemvirs. Ces loix se sont perdues par l'injure du tems : il n'en reste plus que des fragmens ; dispersés dans divers auteurs, que Jean Geoffroi a ramassés. Le latin en est vieux & barbare. On y remarque beaucoup d'obscurité & de dureté. *Voyez le mot* LOIX. * Tite-Live, *l.* 3.

TABLES-NEUVES, *Tabulæ novæ*, étoit le nom d'un édit, qui se publioit quelquefois dans la republique Romaine, & par lequel toutes sortes de dettes generalement étoient abolies, & toutes obligations étoient rendues nulles. On l'appelloit *table*, parce qu'autrefois avant qu'on se servît de papier ou de parchemin, pour écrire les actes publics, on les gravoit avec un petit style sur de petits ais de bois mince couverts de cire, qui s'appelloient tables, *tabulæ*. Ce nom latin demeura encore à tous les actes publics, après même qu'on eut cessé de les écrire sur du bois ; & lorsqu'on les écrivit sur du parchemin & sur du papier. On donna à cet édit le nom de *tables neuves*, parce qu'il obligeoit de faire de nouvelles tables pour écrire les actes, à cause que les vieilles devenoient inutiles ; les creanciers ne pouvant plus se servir de leurs contrats d'obligation ; ni les marchands de leurs registres, ni de leurs livres de comptes. * Aulu-Gelle, *l.* 9. *c.* 6.

TABLES DU SOLEIL, lieu de l'Ethiopie dans l'isle de Meroë ou de *Guerguere*. Le peuple croyoit qu'une infinité de bonnes viandes, qu'on y voyoit exposées tous les jours, pour ceux qui en vouloient prendre, y naissoient toutes préparées du sein de la terre, ou y tomboient du ciel ; mais les magistrats les mettoient là avant le jour. Les Italiens l'appellent *Paëse della Cucagna* ; & les François, *pays de Cocagne*. Le roman de Theagene & de Chariclée en parle fort au long. * Herodot. *l.* 3. Mela. Solin.

TABOR, ville de la Palestine, dans la tribu de *Zabulon*, & affectée à la demeure des Levites. * I. *Paral. VI.* 77.

TABOR, petite ville de la Bohême, sur la riviere Lauznic, à un mille de Prague, est le lieu où les Hussites s'étoient retirés pendant les guerres de Bohême dans le XV. siecle. Ils donnerent à ce lieu le nom de *Tabor* qui est demeuré à cette ville, & ils furent de-là appellés Taborites. * Æneas Sylvius, *hist. de Bohême*, *c.* 58. & *epist.* 138. Cochleus, *hist. Hussit.* Sponde, *in annal.*

TABOR (Jean Otton) celebre jurisconsulte Allemand, nâquit à Bautzen, capitale de la haute Lusace, le 3. de Septembre 1604. Il fit ses études de philosophie & de droit à Leipsic, & se rendit capable avant l'âge de vingt ans d'expliquer à ses compagnons d'étude les paratitles de Wesembec. Il passa de l'université de Leipsic à celle de Strasbourg ; puis il voyagea en France au tems de la prise de la Rochelle. Il fut reçû docteur en droit à Strasbourg le 10. de Novembre 1631. Les guerres d'Allemagne lui ôterent une partie de son patrimoine, & l'an 1634. reduisirent en cendres sa patrie, où il exerçoit alors la charge d'avocat & de syndic de la ville. Il fut appellé peu de jours après ce desastre pour succeder à Joachim Clutenius, qui avoit laissé vacante une chaire de professeur en droit à Strasbourg. Il suivit cette vocation, & se vit bientôt honoré du premier poste dans la faculté de droit. Il se fixa dans cette ville jusqu'en l'année 1656. quoiqu'on lui eût offert de divers endroits plusieurs charges fort honorables. Mais enfin cette année là, il se sentit plus disposé à en sortir. Le rétablissement de la paix ; le regret d'avoir perdu une épouse, avec laquelle il avoit vécu vingt-deux ans ; le dégoût qui lui prit du lieu où elle étoit morte, & quelques autres mécontentemens, à quoi le merite a accoûtumé d'exposer, envoyerent Tabor au pays du Mecklembourg, pour y être chancelier du duc. Il quitta bientôt ce poste, pour se redonner tout entier à ses études ; mais avant que de retrouver le repos de son cabinet, il fut obligé d'aller à la cour de Saxe & à celle de l'empereur, pour les affaires de ce duc. Il se retira à Giesse en 1659. & y fut chancelier de l'université, & conseiller du landgrave de Hesse-Darmstad. Diverses raisons l'obligerent à sortir de cette ville : ce qu'il fit en 1667. pour se retirer à Francfort, où son fils étoit avocat. Il ne fut point là non plus qu'ailleurs, exempt de chagrins, & mourut le 12. de Decembre 1674. Il avoit publié en divers tems plusieurs livres des matieres de droit, qui avoient eu beaucoup de debit, les exemplaires en étant devenus fort rares. Un professeur de Leipsic, nommé *Mylius*, en fit un recueil le plus exact qu'il lui fut possible, qu'il publia en deux volumes *in fol.* l'an 1688. M. Praschius, ancien bourguemestre de Ratisbonne, & gendre de Tabor, mit sous la presse en 1675. un petit écrit contenant en abregé la vie de son beau-pere. Il y avoue en general que Tabor avoit des défauts, qu'il pouvoit avoir des erreurs, ou avoir défendu la verité avec trop d'aigreur ; mais il n'entre dans aucun détail à cet égard. * Bayle, *Dict. crit.*

TABORITES, Bohêmiens de la secte de Jean Hus, qui fortifierent une montagne près de Prague, à laquelle ils donnerent le nom de Tabor. Ils eurent pour chef le fameux Zisca : ils étoient autant ennemis de ceux qu'on appelloit *Calixtins*, qui differoient principalement des Catholiques, sur l'usage du calice, que des Catholiques mêmes. Les Calixtins, leur firent même une cruelle guerre, & gagnerent une bataille contre eux en 1434. Roxane, chef des Calixtins, fut leur grand ennemi, & tâcha de ruiner ce qui restoit de Taborites. Enfin, Poggebrac, depuis roi de Bohême, ayant pris le Tabor en 1454. ruina entierement la secte des Taborites. * *Hist. des Hussites.*

TABOUROT (Etienne) avocat de Dijon, écrivit l'ouvrage burlesque intitulé, *Bigarures*, sous le nom du sieur des Accors. Il mourut en 1590. à Dijon, âgé de 43. ans, étant alors procureur du roi au bailliage de cette ville. * Du Verdier, *bibl. pag.* 315. M. de la Monnoye sur Baillet, *t.* 6. *p.* 308. Voyez notre supplement.

TABRACA ou TABARCA, ville épiscopale d'Afrique, dans la province Proconsulaire, entre Hippone & Utique, est située sur le bord de la mer, avec une isle de même nom. * Pline, *l.* 5. *c.* 3. Ptolomée. Claudian. *Prolog. l.* 2. *in Eutrop.* Sil. *Italic. l.* 3. Juvenal. *Sat.* 10. *Notit. episcopatuum Africæ Optat. Milevit.* de M. Du Pin.

TACAZE, TACASSI, riviere de l'Abyssinie, prend sa source dans le royaume d'Angole, & se décharge dans l'Abanwi, qui est le Nil des modernes, du côté du levant. On le prend pour l'Astaboras des anciens geographes. * Baudrand.

TACESPHAL (Jean) Anglois, religieux de l'ordre du Mont Carmel, prieur du couvent de Norwich, & docteur en theologie de l'université d'Oxford, fut deputé de son ordre vers le pape Martin V. pour avoir l'approbation des livres que Thomas Waldensis avoit composés contre Wiclef, Jean Hus, & d'autres Heretiques. Il a écrit sur le Maître des Sentences, & mourut à Rome l'an 1420. lorsque Henri V. regnoit en Angleterre. * Pitseus, de *illustr. Angl. script.*

TACFARINAS, chef d'armée contre les Romains en Afrique au tems de Tibere, étoit Numide de nation. Il servit d'abord dans les troupes auxiliaires des Romains ; & ayant deserté, il assembla une bande de vagabonds & de brigands, & se mit à faire des courses & des pilleries. Il disciplina ensuite cette troupe de voleurs, & la divisa en compagnies, sous des enseignes, selon l'usage de la guerre. Enfin, il devint le chef des Muzulains, nation puissante proche des deserts de l'Afrique, & il se confedera avec les Maures du voisinage. Ceux-ci étoient commandés par Mazippa, & formerent un camp volant, qui portoit le fer & le feu & la terreur de tous côtés, pendant que Tacfarinas, avec l'élite des troupes, campoit à la maniere des Romains, & accoûtumoit ses gens à la discipline militaire. Les Cinithiens, autre nation considerable, entrerent dans les mêmes interêts. Furius Camillus, proconsul d'Afrique, averti de ces mouvemens, marcha contre l'ennemi, & le mit en fuite : ce qui lui valut les ornemens du triomphe, l'an de Rome 770. le 17. de l'ere Chrétienne. Tacfarinas renouvella ses brigandages quelques-tems après, & assiegea même un château où Decrius commandoit, & défit la garnison, qui étoit sortie pour se battre en rase campagne. Decrius remplit les devoirs d'un guerrier très-brave & très-experimenté. Les blessures qu'il avoit reçuës, dont l'une lui avoit crevé un œil, ne l'empêcherent pas

de faire à l'ennemi, jusqu'à ce qu'il fût tué : ses soldats avoient pris la fuite. Le proconsul Apronius châtia severement leur lâcheté ; car il en fit mourir de dix un. Cela fit un tel effet, que cinq cens soldats ayant chargé les mêmes troupes de Tacfarinas, qui assiegeoient une place, les mirent en déroute. Depuis cela, ce Numide prit le parti de n'attendre point les Romains : il distribua ses gens en divers lieux. Si on le poursuivoit, il prenoit la fuite ; & quand on se retiroit, il chargeoit en queue. Mais s'étant arrêté dans un camp, il y fut battu, & se trouva reduit à se retirer dans les deserts : mais ce ne fut pas pour long-tems. Il se remit en campagne bientôt après ; & cette nouvelle ayant été apportée à Rome, l'on envoya en Afrique contre lui Junius Blæsus, oncle de Sejan. Ce nouveau proconsul s'acquitta très-bien de son emploi ; & neanmoins Tacfarinas réparoit si bien ses pertes, qu'il eut l'audace d'envoyer des deputés à Tibere, pour lui demander qu'on lui assignât un pays, faute de quoi il menaçoit d'une guerre qui n'auroit aucune fin. L'empereur fut si indigné de cette insolence, qu'il donna ordre à Junius Blæsus de se saisir de Tacfarinas à quelque prix que ce fût. On ne termina cette guerre que l'an de Rome 777. & ce fut le proconsul Dolabella qui en vint à bout. L'armée de Tacfarinas fut battue. On tâcha de prendre le chef; mais il aima mieux perdre la vie en se défendant courageusement, que de tomber vif entre les mains du proconsul. * Tacite, *annal. lib. II. & IV.* Bayle *dict. crit.*

TACHAW, bourg du cercle de Pilsen en Bohême, sur la riviere de Misa, à neuf lieues de Pilsen, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TACHENIUS (Otton) est auteur d'un livre imprimé à Venise en 1666. sous le titre d'*Hippocrates Chymicus*. Il y a encore, *Tractatus de Morborum principe*, qui parut à Paris en 1672. & *Antiquissimæ medicinæ clavis*.

TACHI VOLICATI, petite ville ou bourg de Macedoine. Elle est au midi de la ville de l'Ocrida, & au pied des montagnes. On prétend que c'est la même qui porta anciennement les noms de *Gyrton*, *Gyrtone*, *Phlegiæ* & *Andreis*. * Baudrand.

TACHUS, roi d'Egypte vers la CIV. olympiade, au tems d'Artaxerxés Ochus. La domination des Perses étoit si odieuse aux Egyptiens, qu'il ne fut pas difficile à Tachus de faire soûlever beaucoup de monde ; mais il eut besoin du secours des Grecs, pour se maintenir dans la dignité dont on l'avoit revêtu. Il n'ignoroit point la valeur & l'experience d'Agesilaus, roi des Atheniens ; c'est pourquoi il le prit à son service. Agesilaus, quoiqu'âgé de plus de 80. ans, ne refusa point ce parti. Il leva des troupes avec l'argent qu'il avoit reçu de Tachus, & les conduisit en Egypte, sans se soucier qu'on le blâmat d'avoir accepté un emploi si peu digne de son rang & de sa reputation. Il fut bientôt mécontent de Tachus qui au lieu de lui laisser le commandement general des troupes, ne lui laissa commander que les étrangers, & donna à l'Athenien Chabrias la dignité d'amiral. Il retint pour lui le caractere de chef sur toutes choses. Agesilaus attendit à témoigner son ressentiment, qu'une occasion favorable s'en presentât, & il la trouva bientôt. Nectanebe, parent de Tachus, commandoit une partie de l'armée ; il la débaucha de l'obeissance de Tachus, & se fit élire roi par les Egyptiens. Cela fait, il envoya des ambassadeurs au roi Agesilaus, pour le prier de se joindre à lui, & ne manqua pas de lui faire de magnifiques promesses. Tachus de son côté n'oublia rien pour le retenir. Chacun de ces concurrens envoya des deputés à Lacedemone. Agesilaüs y en envoya aussi; mais beaucoup plus, afin de recommander les interêts de Nectanebe, qu'afin de recommander ceux de Tachus. Il reçut un plein pouvoir de faire ce qu'il jugeroit le plus à propos pour le bien de la patrie ; & il jugea qu'il étoit beaucoup plus utile aux Atheniens d'abandonner Tachus, que de le maintenir : de sorte qu'il passa au service de Nectanebe avec les soldats qu'il commandoit ; ce qui, comme l'a remarqué son historien, meritoit le nom de veritable trahison, quelque couverture qu'on lui donnât de l'utilité publique. Tachus ainsi abandonné s'enfuit où il put. Quelques-uns ont dit qu'il se retira en Perse. Il faut bien que tout bon asyle lui manquât, puisqu'il se refugioit chez un prince qui ne pouvoit le regarder que comme un chef des rebelles. Athenée donne au ressentiment d'Agesilaus une cause bien differente de celle qu'on vient de rapporter. Il veut que Tachus se mocqua d'Agesilaus, en le voyant de petite taille, & lui dit le proverbe : *Une montagne a été en travail d'enfant ; Jupiter en a eu peur ; elle s'est délivrée d'une souris.* Il ajoûte qu'Agesilaus se mit en colere, & répondit, *Vous éprouverez un jour que je suis un lion.* * Plutarque, Athenée, *dans la vie d'Agesilaus*, *liv.* 14. Bayle, *dict. crit.*

TACINA, anciennement *Targines*, riviere du royaume de Naples, coule dans la Calabre ulterieure, vers les confins de la citerieure, & se décharge dans le golfe de Squillace, à deux lieues de Belcastro, vers le nord. * Baudrand.

TACITE, en latin *Tacita*, dixiéme muse, que Numa Pompilius ajoûta aux neuf autres, & qu'il fit adorer aux Romains. Ce roi feignoit avoir un grand commerce avec la nymphe Egerie, & avec la muse Tacita, pour donner par-là plus de poids à ses actions, & plus de veneration pour ses ordonnances. Il est assez aisé de trouver la moralité de ces deux fables, puisque les noms y conduisent. La nymphe Egerie est la necessité, qui est une ingenieuse conseillere & une executrice très-hardie de toutes sortes de desseins. La muse Tacite, ou le silence est bon dans le conseil d'un prince prudent, dont les desseins doivent être secrets. * *Antiq. Rom.*

TACITE (N. Cornelius) *Tacitus*, historien Romain, que son merite éleva aux premieres charges de la republique, vivoit sous l'empire de Vespasien, & sous les regnes suivans, dans le premier siecle de l'eglise, estimé & cheri des premiers hommes de son siecle. Son premier emploi fut celui de procureur de Vespasien, dans la Gaule Belgique : l'empereur Tite l'éleva à un degré plus honorable. Il fut preteur sous l'empire de Domitien, l'an 95. de Jesus-Christ ; & consul l'an 97. à la place de Virginius Rufus, qui étoit mort dans son troisiéme consulat. Pline *le Jeune* lui donne des éloges très-pompeux, & dit dans une de ses épîtres, qu'il l'avoit pris pour le modele de l'éloquence qu'il vouloit suivre, parmi un très-grand nombre d'orateurs qu'on trouvoit alors à Rome. Il écrivit son histoire, dont nous n'avons plus que cinq livres ; puis ses annales, dont nous avons aussi perdu une bonne partie. Outre ces deux ouvrages, il a aussi composé un traité des divers peuples, qui de son tems habitoient l'Allemagne, où il parle de leurs mœurs differentes : & un livre de la vie de son beau-pere Agricola. Quelques-uns lui attribuent encore celui des causes de la corruption de l'éloquence latine, que d'autres donnent à Quintilien, & qui n'est peut-être ni de l'un ni de l'autre, selon la conjecture de Juste Lipse. Fulgence Planciades cite sous le nom de Tacite un traité de *Faceties*, ou de contes plaisans ; mais il n'est pas difficile de connoître que c'est une supposition qui n'a trompé que ce grammairien. Nous ne parlerons point ici ni du style, ni du langage de cet auteur : les curieux pourront consulter Pline, *in epist. l.* 1. 4. 6. & 7. Juste Lipse, *in not. ad Tacit.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 30. La Mothe-le-Vayer, *jug. des hist. Lat.* * Bayle, *dict. crit.*

TACITE (M. Claudius) *Tacitus*, empereur, fut mis par le senat en la place d'Aurelien, le 1. Octobre de l'an 275. après une interregne d'environ sept mois. Les soldats approuverent d'abord cette élection ; & l'on conçut de grandes esperances de la vertu d'un homme deja avancé en âge, qui effectivement rendit au senat une partie de son autorité, & fit de très-bonnes loix. Il avouoit l'historien Tacite pour son parent, & fit mettre dans toutes les bibliotheques sa statue & ses ouvrages, de peur qu'ils ne se perdissent. Quelques auteurs disent qu'il mourut de mort naturelle ; d'autres, qu'il fut assassiné par les soldats près de Tyane, à l'âge de 65. ans, & un peu plus de six mois après son élection, c'est-à-dire, au mois d'Avril de l'an 276. de J.C. Florien, son frere uterin, se rendit alors maître de l'empire, & n'en jouit que deux mois. * Vopiscus, *in Tacit. Flor.*

TACQUET (André) Jesuite, natif d'Anvers, entra dans la Societé des Jesuites en 1629. âgé de 18. ans, & mourut en 1660. C'étoit un grand mathematicien, donc

les ouvrages ſont encore fort eſtimés des connoiſſeurs. On les a tous raſſemblés & imprimés *in fol.* à Anvers en 1669. Il y a pluſieurs maîtres qui ſe ſervent de ſes *élemens d'Euclide.* Son aſtronomie & ſon optique ſont d'un très-grand uſage.

TACTICUS, *cherchez* ENE'E ou ENEAS TACTICUS.

TADCASTER, ville d'Angleterre avec marché, dans la partie occidentale du comté d'Yorck. Il y a un grand pont de pierre ſur la riviere de Warfe; & elle eſt conſiderable pour la pierre à chaux qu'on en tire en grande quantité. Elle eſt à 182. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TADDA (François) celebre ſculpteur d'Italie, fut protegé par Coſme de Medicis, grand duc de Toſcane. Ce prince ayant trouvé l'an 1555. quelques pieces de porphyre parmi pluſieurs morceaux de vieux marbres, voulut en faire faire un baſſin de fontaine; & pour en faciliter le travail, il fit diſtiler certaines herbes, dont on tira une eau, qui avoit tant de vertu, qu'en y trempant les outils tout rouges, elle leur donnoit une dureté extraordinaire. Par ce moyen Tadda fit un très-beau baſſin de fontaine. Comme le duc lui avoit donné ce ſecret, il l'éprouva ſur d'autres ouvrages, & y reuſſit ſi bien, qu'il fit trois ovales; dans l'un il repreſenta en demi-relief une tête de Chriſt; & dans les deux autres, le duc Côme de Medicis, & la ducheſſe ſa femme. Tadda fit enſuite d'autres pieces avec un pareil ſuccès; mais ce ſecret ſe perdit à ſa mort, on ne ſçait perſonne aujourd'hui qui le poſſede. * Felibien, *principes des arts.*

TADICA, femme Arabe, dont l'impoſteur Mahomet étoit eſclave, étoit une veuve riche, & âgé de 50. ans, lorſque le moine Sergius lui perſuada d'épouſer Mahomet, qui inventa depuis ſa nouvelle religion. * Volaterran, *l.* 12. *geograp.*

TADOMOR ou THADAMOR, que la vulgate nomme *Palmyre.* C'eſt le nom d'une ville qui fut bâtie par Salomon roi d'Iſraël, dans le deſert qui eſt au-deſſus de la Syrie ſuperieure. Elle eſt éloignée de deux journées de cette province, d'une de l'Euphrate, & de ſix de Babylone. Elle eſt dans un lieu où il y a quantité de fontaines & de puits. * III. *Rois*, IX. 18. II. *Paral.* VIII. 4. On prétend que c'eſt celle qui eſt nommée *Thamar.* * *Ezechiel*, XLVIII. 28. *& ailleurs.*

TADOUSSAC, petit port ſur la droite en entrant dans le Saguenais, à 50. lieues au-deſſous de Quebec. Il étoit fort frequenté dans les commencemens des voyages qu'on a faits au Canada; & c'eſt apparemment ce qui a donné occaſion à nos geographes d'y marquer une ville. Mais il n'y a jamais eu qu'une maiſon de traite; & il y a long-tems qu'aucun vaiſſeau n'y moüille. * *Voyages de* Champlain. *Mem. du Canada.*

TAEGI (Ambroiſe) natif de Milan, entra vers l'an 1485. dans l'ordre de ſaint Dominique, & vivoit encore en 1517. Quoiqu'on n'ait rien d'imprimé ſous ſon nom, il merite neanmoins de tenir rang entre les illuſtres auteurs; parce que non ſeulement tous ceux qui depuis lui ont travaillé à l'hiſtoire de l'ordre de ſaint Dominique, ſe ſont ſervis de ſes memoires, mais parce que les PP. Bollandus, Henſchenius & Papebroch, ont donné pluſieurs vies des Saints, tirées du même ouvrage. Cet ouvrage, qu'on conſerve en ſix volumes à Milan, comprend toute l'hiſtoire de l'ordre de ſaint Dominique, c'eſt-à-dire, les érections des couvens & des provinces; les vies & les actes originaux des Saints & Saintes; les ſuites des cardinaux, des évêques &c. pris de l'ordre; les graces qui lui ont été accordées; & en un mot, preſque tout ce qui merite d'être ſçû depuis l'an 1220. juſqu'en 1513. Ceux qui les ont cités, les appellent ordinairement *les monumens de l'ordre*, & les diſtinguent par parties: ce qui a donné lieu à une plaiſante erreur du P. Soüeges, d'ailleurs habile homme, qui trouvant PP. *Monument. Ord.* a crû que les deux premiers lettres pourroient ſignifier *Petrus Pictovinus.* * Echard, *ſcript. ord. FF. Præd. t.* 2.

TAFALLA, anciennement *Alta-Failla*, cité du royaume de Navarre, avec un palais de ſes anciens rois, ſur la riviere de *Cidaco*, à une lieue au-deſſus d'Olite. Il y a une aſſez bonne univerſité. Quelques geographes y mettent un bourg des anciens Vaſcons, nommé *Tubal, Tuballa, Tubalia.* * Baudrand.

TAFAMIA, c'eſt la place de l'ancienne *Semi-Fons*, ville libre de Toſcane. Les Florentins la prirent, la ruinerent, & en tranſporterent les habitans dans leur ville vers l'an 1024. On voit ce lieu dans le Florentin, aux confins du Sienois, à une petite lieue de Poggiobonzi, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAFI (André) peintre Italien, né à Florence vers l'an 1213. voulant s'adonner à la peinture, s'aſſocia quelques peintres Grecs qui étoient à Florence, ſous leſquels il apprit les principes de cet art; mais voyant la grande réputation de Cimabué, qu'il n'eſperoit pas de pouvoir égaler, il lui ceda dans la peinture, pour ſe diſtinguer dans les ouvrages de moſaïque, qui étoient peu connus en Italie. Le deſir de ſe perfectionner dans ce genre, le fit venir à Veniſe, pour en ſçavoir les ſecrets de quelques autres Grecs qui travailloient dans l'egliſe de ſaint Marc. Un des Grecs, nommé *Apollonius*, lui enſeigna encore la maniere de cuire le verre avec les couleurs; & attiré par ſes careſſes, il le ſuivit à Florence, où ils acheverent enſemble, dans l'egliſe de ſaint Jean, pluſieurs hiſtoires de l'ancien & du nouveau teſtament. Tafi fit un Chriſt grand de ſept coudées, & rendit cette figure ſi parfaite, qu'elle lui acquit une approbation generale, avec une magnifique recompenſe du public. Sa reputation auroit été plus éclatante, s'il ne l'eût obſcurcie par ſon avarice, qui lui faiſoit négliger la perfection qu'il eût pû donner à ſes ouvrages, en les formant avec plus de loiſir. Il mourut l'an 1294. * Vaſari.

TAFILET, royaume de Biledulgerid en Afrique, au-delà du mont Atlas, eſt un pays extrêmement ſablonneux, & ſterile preſque par tout, à cauſe des chaleurs exceſſives qui y regnent, pendant la plus grande partie de l'année. Le bled n'y peut venir; & l'orge qu'on y ſeme le long des rivieres, n'y croît qu'avec baaucoup de peine. Les cherifs ou princes, & les alcaydes ou gouverneurs, ſont les ſeuls qui en puiſſent acheter; & le peuple ne vit que de dattes & de chair de chameau. Les provinces, qui dépendent de ce Royaume, ſont celles de Touet vers l'orient, & de Dras au midi; avec les deſerts de Sara, qui contiennent les peuples de Ferquela, de Toudega, de Leguerilſi, de Touguedout, de Sedrat, de Mongouna, de Secoura & de Hadet, leſquels habitent chacun près des rivieres de ces noms. Il n'y a que la ſeule ville de Tafilet dans le royaume. Les peuples de cet état ſont de trois ſortes, & ſont compoſés de Cherifs, d'Arabes & de Barbares. Les premiers ſe diſent deſcendus du faux prophéte Mahomet, & demeurent dans les châteaux. Les Arabes ſont venus d'Arabie, avec leur prince Moulei Meherés, & campent dans les plaines ſous des tentes. Les Barbares ſont les anciens habitans, & demeurent dans des villages. Ce ſont des gens ſecs, grands & bazanés, qui nourriſſent quelques beſtiaux entre les montagnes, & qui les échangent avec les Arabes pour des dattes. Ce pays abonde en dromadaires, qui vont avec tant de vîteſſe qu'ils font quelquefois en vingt-quatre heures le chemin qu'un bon cheval ne pourroit faire qu'en ſept ou huit jours. Moulei Archi, roi de Tafilet, s'eſt rendu celebre par ſes grandes conquêtes dans le XVII. ſiecle, & s'eſt emparé des royaumes de Fez & de Maroc. * Mouette, *hiſt. des royaumes de Maroc.*

TAFILET, ville capitale du royaume du même nom dans le Biledulgerid, eſt défendue par un fort château, & eſt peuplée d'un grand nombre de Bereberes, qu'on nomme *Fidelis.* Le pays des environs eſt aſſez fertile, & rapporte d'excellentes dattes. Il y a toute ſorte de bétail & quantité de chameaux. On y fait auſſi grand commerce d'indigo pour les teintures, & de maroquin; ce qui y amene pluſieurs marchands d'Europe & de Barbarie. C'eſt là que ſe font les belles rondaches de cuir de bufle, ou d'animaux ſemblables; des toiles fines rayées, de ſoye à la moreſque; & de riches caſaques, qu'on nomme *fidelis*, avec de beaux tapis, ſemblables à ceux de Turquie. *Voyez* DARHA. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 7.

TAGASTE, ville d'Afrique autrefois épiſcopale, & celebre pour avoir été le lieu de la naiſſance de ſaint

Augustin, n'est aujourd'hui qu'un miserable village dans la province de Constantine, au royaume d'Alger.

TAGAT, montagne à l'orient & à deux lieues de Fez, capitale du royaume de même nom en Afrique, s'étend jusqu'à la riviere de Bunacer, l'espace de deux lieues. Toute la face de la montagne qui regarde le village de Fez; est couverte de vignes; mais l'autre côté & le sommet sont terres labourables. Pendant l'hiver il y a de pauvres habitans de Fez, qui viennent sur cette montagne chercher des trésors, qu'ils prétendent que les Romains y ont laissés à leur départ. Ils disent qu'ils ont des memoires qui marquent les endroits où sont ces trésors; & il n'y a rien qui les puisse guerir de cette opinion, qu'ils ont reçue de pere en fils, de sorte qu'ils perdent leur tems & leur bien à creuser toute la montagne. Lorsqu'on veut les desabuser, ils répondent que ces trésors sont enchantés, & qu'on ne les trouvera point que l'enchantement ne soit fini: cependant il y a plus de cinq cens ans qu'ils travaillent à cette vaine recherche. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

TAGAVOST, ville du royaume de Sus en Barbarie. Elle est sur la riviere de Sus, à quinze lieues de la ville de Tarudant vers le midi. * Mati, *dict.*

TAGAZZI, petite ville du royaume de Fez en Barbarie. Elle est dans la province d'Errifis, sur un golfe qui est au levant de Pennon de Velez, près de la riviere de Tagazzi, nommée anciennement *Thaluda.* * Baudrand.

TAGE, *Tagus*, nommé par les Espagnols *Tajo*, & par les Portugais *Tejo*, est la plus considerable riviere d'Espagne, d'où vient qu'en Portugal on le nomme le roi des fleuves. Il a sa source dans la Castille-Nouvelle aux confins de l'Aragon, à trois ou quatre lieues de la ville d'Albarazin, dans une montagne d'où sortent deux autres rivieres considerables, le Zucar & le Guadalaviar, de sorte que les trois sources ne sont gueres qu'à une lieue l'une de l'autre. Il traverse la Castille de l'orient au couchant, & y passe à Tolede; & passant ensuite à Almaraz & à Alcantara dans l'Estremadure d'Espagne, il entre dans celle de Portugal, y baigne Santaren, va former un petit golfe d'une lieue de largeur, qui sert de port à Lisbonne, & deux lieues au-dessous se décharge dans l'Ocean. Son cours entier est d'environ cent-dix lieues. On disoit autrefois qu'il rouloit de l'or avec son sable, apparemment on vouloit parler des paillettes d'or; on n'y en trouve plus presentement, mais on ne doit pas s'en étonner, puisqu'il est défendu d'y en chercher. La marée y monte à Lisbonne environ douze pieds à pic & plus de dix lieues en avant vers sa source. * Jean Alv. de Colmenar, *Del. de l'Espagne.*

TAGENON, doyen de Padoue en Italie, selon quelques-uns, ou plûtôt de Passau en Allemagne sur le Danube, fit le voyage de la Palestine avec Frideric *Barberousse* en 1189. & laissa l'histoire de cette expedition, que Marquard Freher a fait imprimer, avec les autres auteurs qui ont écrit de l'Allemagne. * Aventin, *l.* 7. *annal. Bojor.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

TAGES, *Tages*, étoit un jeune enfant qui parut, dit-on, en Toscane, auprès de la ville de Turquini, maintenant détruite, pendant qu'un paysan labouroit la terre. Sa phisionomie marquoit un homme mûr, & ses entretiens n'avoient rien qui ne fût grand. Il enseignoit l'art de predire l'avenir par l'inspection des entrailles des animaux, à tous ceux qui par curiosité venoient de toutes parts pour le voir, & pour l'entendre. Les Toscans qui furent en cela les plus superstitieux de tous les hommes, firent passer ces ceremonies de leur pays à Rome, par le moyen des Tarquins qui étoient du pays. * Cicero, *de divinatione.* Lucain, *l.* 1. *Pharf.* Ovide, 15. *metamorph.*

TAGGIA, bon bourg de l'état de Gennes, connu par les bons vins muscats qu'il produit. Il est situé environ à une lieue de la côte, & à trois d'Oneille vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAGLIACARNE ou TAILLECARNE (Benoît) dit THEOCRENUS, évêque de Grasse, & abbé de Nanteuil en Vallée diocese de Poitiers, & de Fontfroide diocese de Narbonne, étoit de Genes, & parent d'un autre Benoît Tagliacarne qui avoit écrit les annales de son pays. Il s'avança dans les lettres, vint en France, & eut l'avantage d'être connu du roi François I. Ce monarque le choisit pour precepteur du duc d'Orleans son fils, qui fut depuis le roi Henri II. Il fut nommé évêque de Grasse en 1533. ou 1534. sur la démission de René du Bellai. Il mourut en Avignon le 18. Octobre 1536. Il avoit publié quelque tems avant sa mort quelques poësies qu'il avoit composées étant jeune. Nous avons aussi de ses lettres parmi celles du cardinal Gregoire Cortezi. Au reste ce fut à la priere de Benoît Tagliacarne, que le celebre jurisconsulte Pierre du Moulin fit voir dans une consultation que la ville & le comté de Nice appartenoient legitimement au roi, & qu'ils étoient du diocese de Grasse. * Du Moulin, *cons.* 42. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Justiniani & Soprani, *script. della Ligur. &c.*

TAGLIACOSSO, bourg avec titre de duché, dans l'Abrusse ulterieure, province du royaume de Naples, environ à trois lieues du lac de Celano vers le couchant. * Mati, *dict.*

TAGLIACOSSO (Jean) cardinal dans le XV. siecle, natif de Naples, & fils du comte de Tagliacosso, fut élevé sur le siege archiepiscopal de Tarente, & envoyé avec l'évêque de Cervia par le pape Martin V. vers les prelats assemblées au concile de Basle, où il fit une longue harangue en faveur du pape pour prouver le droit qu'il avoit de convoquer ou transferer un concile, & que le saint siege ne devoit être jugé de personne. Ce discours ne fut pas goûté: les lettres du pape dont il étoit porteur, furent lacerées, les peres du concile pretendans qu'elles étoient falsifiées; & on voulut obliger l'archevêque de Tarente à répondre sur l'accusation de faussaire devant les commissaires qu'ils nommerent. Il fit protester contre cette infraction du droit des gens; mais l'on emprisonna celui qui avoit eu la hardiesse de faire cete protestation en plein concile. La vivacité de ces prelats se calma pourtant peu après: on relâcha le prisonnier & l'archevêque aussi. Le pape le nomma aussitôt pour presider à ce même concile, conjointement avec les cardinaux Albergati & Cesarini; mais les peres ne voulurent point leur permettre cette presidence, que sous des conditions qui supprimoient presque entierement leur pouvoir. Tagliacosso étant revenu à Rome, il reçut ordre d'aller en Allemagne avec le cardinal Albergati, pour empêcher que les électeurs & autres princes de l'empire n'appuyassent le concile de Basle. Le succès de sa negociation fut recompensé par le chapeau de cardinal, qu'il reçut le 18. Decembre 1439. Il fut ensuite évêque de Palestrine, & grand penitencier de l'église, & mourut le 21. Janvier 1449. * Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

TAJAMENTO, riviere de l'état de Venise, prend sa source dans les Alpes, aux confins de Cadorin & de la Carinthie, traverse tout le Frioul du nord au sud, & se décharge dans le golfe de Venise, après avoir baigné Tolmeso, Latinasa & plusieurs autres lieux peu considerables. * Mati, *dict.*

TAIBA, c'est une ville sur les frontieres d'Arabie. Les Arabes ayant trouvé dans l'endroit, où elle est bâtie, une source très-abondante d'une fort belle eau, chose assez rare dans ces quartiers, ils y bâtirent quelques petites maisons qu'ils ombragerent d'arbres. Mais dans la suite s'étant apperçus de la fertilité du terroir qui étoit telle, qu'en le cultivant, on en pouvoit tirer de quoi nourrir plusieurs milliers d'hommes, ils firent une fort jolie ville de ce qui n'étoit d'abord qu'un hameau. Elle n'étoit habitée autrefois que par des riches negocians Arabes, lesquels prêtoient du secours aux voyageurs, qui passoient la mer en allant & revenant de Syrie. Ils avoient par de grands travaux ajouté bien des commodités à cette ville, ayant fait venir de vingt & de trente lieues les eaux qui leur manquoient, & creusé pour cet effet des canaux, & construit des aqueducs avec des peines, & des frais immenses. Ils avoient aussi fait des puits de part en part, pour la commodité des voyageurs. Tous ces avantages avoient rendu Taiba une ville celebre où les marchands alloient volontiers trafiquer, dans le tems qu'elle étoit sous la domination des Arabes. Mais le Turc s'étant rendu maître des frontieres de l'Arabie, la cessation du commerce a ruiné Taiba: ce n'est plus

presentement qu'un village, qui sert de retraite aux voleurs, & que ceux qui voyagent doivent prendre grand soin d'éviter. * Carré, *voyages des Indes Orientales.*

TAICHEU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, est située sur une montagne, & commande à cinq autres villes, selon le pere Martin Martini. * *Atlas Sinic.*

TAICKO-SAMA, empereur du Japon a regné dans le XVI. siecle: son extraction étoit des plus basses, & il gagna long-tems sa vie à porter sur ses épaules à la ville le bois qu'il avoit coupé dans la forêt. Son premier nom fut Toquixivo, & il en changea comme de condition. Un gentilhomme que l'empereur Nobunanga aimoit, en ayant fait son domestique, lui trouva de l'adresse & de l'esprit & le mit dans le service. Nobunanga entendit parler de lui, le voulut voir, se l'attacha, d'abord en qualité de bouffon; mais demêlant à travers ses plaisanteries qu'il pouvoit être bon à quelque autre chose, il le fit officier. Toquixivo fit des actions de bravoure, qui lui procurerent de l'emploi, il y fit paroître de la conduite, & on l'avança. Il passa par tous les degrés de la milice; Nobunanga lui donna quelques corps de troupes à commander, & dans toutes les rencontres il justifia le choix du prince. Enfin l'empereur l'envoya avec une armée contre Morindono, roi de Naugeto, & lui fit prendre le nom de Faxiba. La mort tragique de ce prince, & de son fils aîné, exposa Faxiba, qui se trouvoit en main les principales forces de l'empire, à une tentation delicate, à laquelle il ne resista pas. Il accourut d'abord à Anzuquiama, où le traître qui avoit fait perir l'empereur s'amusoit à piller. Il y fut joint par le roi d'Ava, troisiéme fils de Nobunanga, qu'il amusa quelque tems de l'esperance qu'il le feroit remonter sur le thrône de son pere; mais quand il eut pris ses mesures, il leva le masque, déclara au roi d'Ava que le prince son aîné avoit laissé un fils à Beucau, à qui l'empire appartenoit, qu'il en alloit prendre la tutelle & la regence de ses états; tout le monde vit bien ce que cela vouloit dire, mais le roi d'Ava n'étoit pas en état de tenir tête à Faxiba, qui ne tarda pas à se porter pour empereur sous le nom de Cambacundono. Sa premiere vûe, quand il se vit le maître, fut d'achever de reduire tous les rois particuliers du Japon, ouvrage que son predecesseur avoit deja bien avancé. Il parut toutefois d'abord occupé de toute autre chose. Il bâtit une nouvelle ville à Ozaca avec une magnificence extraordinaire; il sçut ensuite si bien profiter de toutes les fausses demarches que firent les petits souverains du Japon, qu'enfin il les soumit tous à son obeissance, ne leur laissant gueres que le nom de roi. Il se mit ensuite dans la tête de conquerir la Chine, & y auroit peut-être reussi, s'il eût gardé une conduite plus suivie dans cette entreprise. La conquête de la Corée qu'un de ses generaux fit en dix-sept jours, jetta la consternation parmi les Chinois; mais Taicko-Sama que tant de gloire avoit ébloui, perdit la tête, sa vanité lui fit faire mille extravagances, & il laissa ses troupes manquer de tout en Corée. Il fut cependant assez heureux pour terminer cette guerre par un traité qui le laissa maître d'une partie de la Corée, & rendit l'empereur de la Chine son tributaire. En partant pour cette expedition, pendant laquelle il ne quitta point le port de Nangoya. Il avoit associé à l'empire un de ses neveux, lui avoit fait prendre le nom de Cambacundono, & avoit pris lui-même celui de Taicko-Sama. A son retour il se brouilla avec ce jeune prince, & ayant eu un fils dans le tems qu'il s'y attendoit le moins, il ne songea plus qu'à se défaire d'un collegue qui lui faisoit ombrage, il y reussit enfin, & fit perir ce malheureux prince. Au commencement de son regne il avoit extrêmement favorisé la religion Chrétienne, il en fut dans la suite le premier persecuteur; mais il fit répandre peu de sang. Etant tombé malade dans son magnifique palais de Sucimi qu'il avoit fait bâtir aussi-bien que la ville, avec des dépenses incroyables, il ne s'occupa qu'à assurer l'empire à son fils, & à se faire reconnoître & adorer comme le dieu de la guerre. Il ne reussit ni à l'un ni à l'autre; son fils n'a été qu'un phantôme d'empereur jusqu'à l'âge de 20. ans, qu'il perit en combattant pour l'empire. Et pour ce qui est de sa pretendue divinité, on fit bien son apotheose après sa mort; mais la ceremonie finie, on ne songea gueres à lui dresser des autels, son corps même, & le palais de Sucimi, où il étoit, furent peu de tems après reduits en cendres. Il mourut le 15. Septembre 1598. âgé de 74. ans, fort peu regretté. Il avoit l'esprit grand, mais trop vaste; fier jusqu'à l'insolence dans sa bonne fortune: il se croyoit maître de l'univers; mais le moindre revers le rendoit plus petit qu'il n'avoit été dans sa premiere condition, & lui faisoit tout abandonner. Il fut grand homme de guerre, & gouverna avec beaucoup de conduite, de fermeté & de bonheur; mais il ne sçut ni se borner, ni cacher ses défauts. * Le P. de Charlevoix, *hist. du Japon.* Bartholi, *Asia. Voyez* les P. Crasset, Trigault & Solier.

TAILLEBOURG, ville de France en Xaintonge sur la Charente, est celebre par la victoire que saint Louis y remporta en 1242. sur Hugues de la Marche, & les autres mecontens, qui avoient appellé le roi d'Angleterre. Les ruines d'un beau pont qui y étoit autrefois, portent un prejudice considerable à la navigation de la Charente. * Mezerai.

TAILLEPIED (Noël) religieux de l'ordre de saint François à Pontoise, où il étoit né, & docteur en theologie de la faculté de Paris, a fait le meilleur recueil que nous ayons sur les antiquités de la ville de Rouen, sur la fin du XVI. siecle, en 1588. il publia les vies de Luther, de Carlostadt, & de Pierre Martyr, traduites du latin de Jerôme Bolsée, & composa un abregé de la philosophie d'Aristote. Il mourut en 1589. * La Croix du Maine, *bibl. Franç.* Wadingue, &c.

TAIN, ou THIN, bourg de France, situé dans le Dauphiné sur le Rhône, vis-à-vis de Tournon, & à deux lieues au-dessus de Valence. C'est près de ce bourg que croît le vin excellent, qu'on nomme *de l'Hermitage.*

TAION, ou TAGION (Samuel) évêque de Saragosse, auteur du VII. siecle, se trouva à Tolede dans un concile de trente évêques, que Cindesinde, roi d'Espagne y avoit assemblé. Il fut envoyé à Rome par ce primat, ou pour aller demander l'original, ou du moins une copie des morales que saint Gregoire *le Grand* avoit composées à la priere de saint Leandre, archevêque de Seville, predecesseur de saint Isidore; & dont après la mort de ces deux grands prelats, on avoit perdu la copie que saint Leandre avoit apportée. Comme le soin de la trouver dans les archives, où il y avoit quantité d'écrits, étoit embarassant, ce prelat s'enferma dans l'église de saint Pierre, pour se conduire dans cette affaire par les lumieres du ciel. Vers le minuit, il vit entrer dans l'église toute éclatante de lumiere, une grande multitude d'hommes venerables, qui s'en alloient droit au maître autel. Deux de ceux là qui se détacherent, joignirent Tagion, & l'un d'eux lui demanda qui il étoit, & pourquoi il étoit venu là? Ils lui dirent que les livres qu'il cherchoit étoient dans une armoire qu'ils lui marquerent; que les deux personnages qui avoient précedé toute la troupe, étoient saint Pierre & saint Paul; ceux qui les suivoient, les pontifes leurs successeurs: » & » moi (dit-il) je suis ce Gregoire, dont vous êtes venu cher- » cher les ouvrages avec tant de fatigue. » Les deux rejoignirent la troupe, qui se retira dans le même ordre. Baronius rapporte cette histoire sous le pontificat de Martin I. l'an de Notre-Seigneur 649. Mariana l'a décrite fort au long *dans le liv. 6. de l'hist. d'Espagne*: mais pour en reconnoître la fausseté, il ne faut que lire ce qui suit: qu'après avoir vû saint Pierre & saint Paul, ensuite tous les papes, Tagion demanda à saint Gregoire, où étoit saint Augustin, & que celui-ci lui répondit, *Sanctum Augustinum virum excellentissimum, de quo quaeris, altior à nobis continet locus.*

Taïon apporta cet exemplaire des morales de saint Gregoire en Espagne; il assista l'an 653. au VIII. concile de Tolede, & l'an 655. au IX. Il a redigé en cinq livres toute la theologie de saint Gregoire *le Grand*, ouvrage qui n'a point été publié. On a de lui quelques lettres données par le P. Mabillon, par le cardinal d'Aguire & par M. Baluze. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII. & VIII. siecles.*

TAIPING: on met deux villes de ce nom dans la Chine, l'une près du lac de Taiping & la riviere de Kiang, dans le Nanking, où elle tient l'onziéme rang, & a deux autres villes sous sa jurisdiction. L'autre est la huitiéme de la province de Quangsi, & appartient au

roi de Tunquin avec 22. villes qui font de fon reffort. * Mati, *diction.*

TAISNIER (Jean) fçavant mathematicien, natif d'Ath en Hainault, dans le XVI. fiecle, apprit la jurifprudence, la philofophie, les mathematiques & la mufique; & ayant été reçu docteur, il enfeigna publiquement le droit, & les autres fciences. Mais depuis il quitta fa patrie, & voyagea prefque dans toutes les parties du monde. Ayant pratiqué quelques amis auprès de l'empereur Charles-*Quint*, lorfqu'il fe preparoit au fiege de Tunis, il fut reçu à la cour de ce prince, en qualité de chapelain & de muficien de l'oratoire, & le fuivit en cette expedition, pendant laquelle il s'informa de la doctrine des Maures & des Arabes. De l'Afrique, il paffa dans l'Afie; & après avoir communiqué fes fecrets de mathematique aux Orientaux, il fit voile vers l'Italie; & vit les ifles de Malte & de Sicile, où il inventa une forte de navire d'une forme & d'une grandeur extraordinaire. Lorfqu'il fut arrivé à Rome, il y enfeigna les mathematiques à plus de trois cens étudians, comme il fit encore à Ferrare, & dans quelques autres univerfités; puis il prit la route d'Allemagne, & s'arrêta quelque tems à Cologne, pour gouverner la mufique de Jean Gebhard, archevêque de cette ville. Enfin étant de retour dans fa patrie, il écrivit un livre de l'*aimant*, qui depuis ce tems-là a été fort en ufage dans la navigation. Mais Naudé lui reproche d'avoir pris tout cet ouvrage de Pierre Pelerin, qui l'avoit fait imprimer long-tems auparavant: il l'accufe auffi de s'être approprié le livre de Barthelemi Cocles, Bolonois, fur la *phyfionomie.* Jean-Baptifte Benedicti, noble Venitien, lui reprocha auffi vivement en 1574. d'avoir fait imprimer comme de lui, & fans y rien changer, le traité du *mouvement local & perpetuel* contre Ariftote & les Peripateticiens, & que lui Benedicti avoit fait imprimer à Venife l'an 1554. Taifnier écrivit auffi un traité de la fphere, & un autre du mouvement très-rapide, jufques alors inconnu. Au lieu de continuer à chercher de la gloire par ces travaux, il s'amufa à mettre en lumiere ce qu'il avoit appris dans fes voyages, touchant l'art de predire la fortune des hommes, par les lineamens des mains. Il s'arrêta à ces vaines fciences, par lefquelles il attiroit à foi les ignorans, & les femmes; en quoi il perdit le refte de fon tems avec la reputation qu'il avoit acquife dans les lieux où il avoit enfeigné. Taifnier mourut fort âgé vers la fin du XVI. fiecle. * Naudé, *Bibliographia politica.* S. B. Benedictus, *in præfatione libri de gnomorum, umbrarumque folarium ufu.* Bayle, *dict. crit.*

TAITUNG, ville de la Chine dans la province de Xanfi, la troifiéme de la province, eft très-bien fortifiée & fort marchande.

TAIVEN, ville de la Chine, capitale de la province de Xanfi, près du fleuve Fuen.

TAJUNA, riviere d'Efpagne, dans la nouvelle Caftille. Elle baigne Mondegiar, & fe décharge dans le Xarama, un peu au-deffus du Tage. Quelques geographes la prennent pour le *Tagonius* des anciens, que d'autres croyent être le Henares, qui coule un peu au couchant de la Tajuna. * Baudrand.

TALAYA, *cherchez* JEAN I. patriarche d'Alexandrie.

TALAMONE, petite ville & port de mer d'Italie, en l'état *delli prefidi* fur la côte de Tofcane, eft foûmife aux Efpagnols. * Leandre Alberti. Sanfon.

TALANDI, ville de Grece dans la Livadie. Le chevalier Wheler dans fes voyages affure qu'elle eft fituée à une lieue & demie du lac de Livadia vers le nord, & à une lieue du golfe de Negrepont, vis-à-vis de l'ifle de Talanda. Il dit qu'elle eft epifcopale, fuffragante d'Athenes, & qu'elle contient cinq à fix mille habitans, Chrétiens, Juifs ou Turcs. Il ajoûte qu'elle a été beaucoup plus grande, & qu'on trouve des ruines de fes anciens bâtimens à demi-lieue de la ville. Il juge que c'eft l'ancienne *Opus* ou *Opuns*, capitale des Locres Opuntiens; mais d'autres la prennent pour l'ancienne *Larymna inferior*, ville de la Beotie.

TALANDA, ATALANTA, petite ifle fituée dans le golfe de Talandi, lequel femble être la partie feptentrionale du golfe de Negrepont. Il y a un bourg appellé auffi *Talanta*, dans l'ifle de Negrepont, près du cap Litar. * Mati, *dict.*

TALAPOI ou TALAPOINS, nom que les Indiens donnent à leurs docteurs ou prêtres, à Siam & dans le Pegu. Ces prêtres ne vivent que d'aumônes, portent une calebaffe à leur ceinture, menent une vie fort exemplaire, & crient fans ceffe contre la fuperftition de ceux qui adorent les diables; mais on ne les écoute gueres. Ils n'ont point d'averfion pour ceux qui quittent leur religion pour fe faire baptifer, s'ils font des actions qui repondent à la profeffion qu'ils ont embraffée; parce qu'ils croyent que l'on fe fauve par les bonnes œuvres, dans quelque religion que ce foit. Ils vont pieds nuds, & ne mangent qu'une fois le jour. Ils ont la tête & la barbe rafée, & fe couvrent d'un chapeau pour n'être pas incommodés par les rayons du foleil. * Mandeflo, *t.* 2. d'Olearius, *voyez* les relations *de Siam.*

TALARU (Jean de) cardinal, s'ouvrit le chemin aux honneurs de l'eglife, par une rare pieté, & par une profonde doctrine. Il fut d'abord pendant plufieurs années chanoine & obediencier de l'eglife de faint Juft de Lyon, enfuite chanoine & cuftode de la cathedrale, puis doyen de la même églife, où il acquit tant de reputation, que le fiege étant venu à vaquer par la mort de Charles d'Alençon, il fut choifi pour lui fucceder, & fut facré le 29. Juillet de l'an 1375. comme il le dit luimême dans fon teftament. L'année fuivante, il tint fon fynode, & fit paroître un zele extraordinaire dans les fonctions de fon miniftere. Le pape Clement VII. refidant à Avignon, lui donna le chapeau de cardinal à la priere du roi Charles VI. Par cette promotion qui eft de l'an 1389. l'archevêché de Lyon demeura vaquant du confentement de Talaru, & Philippe de Turei fut élu en fa place en la même année. Quelques hiftoriens ont écrit qu'il fut archevêque en 1392. qu'ils ont cru être l'année de fa mort. Il eft vrai qu'il fit fon teftament en cette année, mais il ne mourut que l'année fuivante. Dans ce teftament de 1392. il eft qualifié ainfi: *Jean de Talaru, par la mifericorde divine prêtre cardinal, jadis archevêque de Lyon.* Tous ceux qui ont écrit des cardinaux de l'églife Romaine, parlent avec éloge de Jean de Talaru, qui mourut à Lyon l'an 1393. & qui fut enterré dans la chapelle de faint Pierre, au côté gauche du grand autel de fa cathedrale, où il a fait plufieurs belles fondations. * *Preuve de nobleffe des moines de l'Ifle-Barbe.*

TALARU (Amedée de) cardinal, archevêque de Lyon, que Frizon appelle *très-noble, très-religieux & très-fçavant*, étoit fils de *Matthieu* II. feigneur de Talaru, & de *Beatrix* de Marcilli, Dame de Chalmazel & fut d'abord chanoine de l'églife de faint Juft, & enfuite comte, chanoine, chantre & archidiacre de l'eglife cathedrale de Lyon. Le chapitre de cette églife le nomma pour affifter de fa part au concile de Conftance en 1414. & l'année fuivante il reçut la nouvelle de fon élection à l'archevêché de Lyon, vaquant par la mort du cardinal Philippe de Turei. Le concile approuva l'élection d'Amedée, lequel en 1436. fe trouva au concile de Bâle. Les prelats qui s'affemblerent en 1432. à Bourges, l'avoient engagé de fe joindre avec les ambaffadeurs du roi Charles VII. pour demander au pape Eugene IV. qu'on continuât le même concile. Charles I. duc de Bourbon retenoit quelques châteaux qui dépendoient de l'eglife de Lyon; le concile lui écrivit pour le prier d'en faire raifon à Amedée de Talaru le 16. Mars 1436. Ce fage prelat prévoyant que la mefintelligence du concile & du pape auroit des fuites très-fâcheufes pour l'eglife, s'en expliqua en diverfes occafions, & Sponde parle de quelques lettres qu'il en écrivit, où il témoignoit l'averfion qu'il avoit conçue pour ce fchifme. Il fut fait cardinal par l'antipape Felix V. le 12. Novembre de l'an 1440. & mourut le 11. Fevrier 1443. La famille des Talaru a donné un troifiéme prélat à la ville de Lyon. C'eft HUGUES de Talaru, qui fucceda à Charles, cardinal de Bourbon en 1488. & qui mourut en 1517. * Sponde, *in annal.* Severt. *de Archiepifc. Lug.* Paradin, *hift. de Lyon.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift. &c.*

Le fecond archevêque de Lyon de la maifon de Talaru, eut pour frere ANTOINE de Talaru, qui d'*Alix* d'Albon

d'Albon eut un fils, qui continua la posterité. Il y a eu depuis presque dans tous les tems des comtes de saint Jean de Lyon du nom de Talaru. Cette maison a fait une autre branche qui commença dans le XV. siecle, en la personne de JEAN de Talaru, seigneur de Chalmazel, lequel épousa *Catherine* de la Tour, fille d'*Agnes*, II. du nom, seigneur d'Olicrgues, & de *Beatrix* de Chalencon-Polignac. Cette branche a eu aussi plusieurs comtes de saint Jean de Lyon; il en mourut un en 1705. qui étoit aussi chantre de cette église, & oncle de *Hubert-François* de Talaru, marquis de Chalmazel, qui après avoir été lieutenant colonel du regiment de Picardie, fut fait commandant à Toulon, & brigadier des armées du roi en 1692. Il avoit épousé en 1681. *Marie Anne* d'Ornaison sœur de *Louis* d'Ornaison, marquis de Chamarandes, lieutenant general des armées du roi.* Le Laboureur, *hist. de l'abbaye de Lislebarbe.*

TALASSE, *Talassius*, dieu qui presidoit aux nôces chez les Romains, comme Hymenée chez les Grecs; c'est pourquoi on avoit coûtume de l'invoquer le jour des épousailles, afin que le mariage fût heureux. Voici l'origine de cet usage. Lorsque les Romains ravirent les filles des Sabins, qui étoient venues à Rome pour voir les jeux que Romulus faisoit celebrer en l'honneur de Neptune, quelques-uns en ayant pris une fort belle, & l'emportant, crierent *à Talassius*, *à Talassius*, afin que personne n'entreprît de la leur ôter; faisant entendre qu'ils la menoient pour femme à Talasse, qui étoit un jeune Romain fort vaillant & fort aimé du peuple. Son mariage fut fort heureux; de sorte qu'après sa mort il fut invoqué par les Romains dans leurs nôces, afin qu'ils eussent autant de satisfaction dans leurs mariages, qu'il en avoit eu dans le sien. Quelques-uns neanmoins prétendent après Varron, que l'origine de ce nom de Talasse, ne vient pas de l'enlevement des Sabines, mais plûtôt du mot grec τάλαρος, qui signifie *ouvriere en laine*, parce que les nouvelles mariées étoient voilées de laine, qu'on mettoit sous elles une peau de mouton, & qu'on portoit devant elles une quenouille, comme pour leur apprendre qu'elles se marioient pour travailler. Il y en a quelques-uns qui dérivent ce mot du grec τάλιν τὴν μελλονύμφην, qui signifie *une vierge promise en mariage.* * Tite-Live, *l.* I. Plutarque, *en ses problêmes*, *& dans la vie de Romulus.* Varron, *apud sent.* Pomp. Rosin. *l.* 5. *antiq. Rom.*

TALAVERA LA REYNA, anciennement *Ebura*, *Æbura*, *Elbora*, *Libora*, petite ville avec un vieux château en Espagne dans la Manche, contrée de la nouvelle Castille, au confluent de l'Alberche & du Tage, & à douze lieues au-dessous de Tolede. On lui a donné le nom de *Talavera la Reyna*, parce qu'elle étoit de l'appanage des reines de Castille; & pour la distinguer de *Talavera la Veja*, qui est un boug situé sur le Tage, à douze lieues au-dessous de l'autre, & que l'on croit être l'ancienne *Evandria*, *Evandriana*. Les archevêques de Tolede depuis le XIII. siécle sont seigneurs de Talavera la Reyna, qui est environnée de murailles fort hautes bâties par les Maures, & où l'on jouit d'un air fort pur. Son terroir est fertile en grains & en vin: & il y a de beaux pâturages pour les troupeaux. * Baudrand.

TALAVERUELHA, bourg de l'Estremadure d'Espagne, situé sur la Guadiane, entre Merida & Badajox. * Mati, *dict.*

TALAUS roi d'Argos, fils d'Abas ou de Bias, & petit-fils de Lyncée, l'un des cinquante gendres de Danaüs, perdit la couronne & la vie par les machinations d'Amphiaraüs. Son fils Adraste fut obligé de s'enfuir à Sicyone, où, selon quelques-uns, il épousa la fille du roi Polybe, & lui succeda. D'autres veulent qu'il lui ait succedé, à cause que sa mere étoit fille unique de Polybe. Il y en a qui disent que celui qu'Amphiaraüs déthrôna & fit mourir, étoit Pronax fils de Talaus. *Voyez* le Scholiaste de Pindare sur la IX. ode des Nemées, où il nous apprend sur quoi pouvoient être fondées le prétentions d'Amphiaraüs; c'est que Melampus ayant gueri les filles de Prœtus roi d'Argos, qui étoient devenues insensées, eut pour recompense la moitié du royaume d'Argos, laquelle il partagea avec son frere Bias. Melampus laissa un fils nommé Antiphates, qui fut pere d'Oïcle, & grand-pere d'Amphiaraüs. *Voyez* le Scholiaste que nous avons cité *in Od.* 8. *Pyth. &* 9. *Nem.*

TALAYA, isle de l'Ocean Oriental. Elle est petite, & située entre celle de Nindanao une des Philippines, & celle de Gilolo une des Molucques. * Mati, *diction.*

TALBO (Robert) Anglois, chanoine de l'église cathedrale de Norwich, vivoit vers l'an 1550. sous le regne d'Edouard VI. en Angleterre. Il avoit beaucoup d'esprit & de science, & passa sa vie à ramasser grand nombre de livres anciens. Il transcrivit de sa main ceux qu'il ne pouvoit point avoir à prix d'argent, & laissa une très-belle bibliotheque. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TALBOT, maison considerable en Angleterre, tire son origine des Talbot barons de Cleuville au pays de Caux, baronnie qui avoit séance à l'Echiquier de Normandie, dont l'on ne rapportera la posterité que depuis

I. GEOFROI Talbot, seigneur de Wrotcham au pays de Kent, dont il donna la moitié à l'eglise de Rochester; suivit le parti de l'imperatrice Mahaut legitime heritiere de la couronne d'Angleterre, contre le roi Etienne, eut pour frere *Hugues* Talbot, qui fit de grands biens à l'abbaye du Bec, où il se rendit religieux: & qui avoit eu auparavant pour enfans RICHARD, qui suit; *Guillaume*, & *Hugues* Talbot.

II. RICHARD Talbot, I. du nom, fut pere de GILBERT, qui suit;

III. GILBERT Talbot, I. du nom, fut pere de RICHARD, II. qui suit;

IV. RICHARD Talbot, II. du nom, épousa *Alive* Basset, veuve de *Drude* de Montagu, & fille d'*Alain* Basset de Wickombe, dont il eut GILBERT II. qui suit;

V. GILBERT Talbot, II. du nom, épousa *Gundeline* fille de *Rhez* de Griffeth, prince de Galles, dont il prit les armes que sa posterité a conservées, & mourut en 1274. pere de RICHARD III. qui suit;

VI. RICHARD Talbot, III. du nom, seigneur d'Eschelesweil, servit Edouard I. du nom, roi d'Angleterre, dans ses guerres, & mourut en 1306. ayant eu de *Sara* de Beauchamp sa femme, fille de *Guillaume*, comte de Warwich, GILBERT III. qui suit; & *Richard* Talbot, qui épousa *Jeanne* de Mortemer, fille & heritiere de *Hugues*, seigneur de Richard-Castel, dont la posterité ne subsista pas long-tems.

VII. GILBERT Talbot, III. du nom, seigneur d'Eschelesweil, se joignit avec Thomas comte de Lancastre, pour chasser ceux qui abusoient du gouvernement de l'état sous le regne d'Edouard II. Le roi Edouard III. le fit son grand chambellan, & le combla de bienfaits. Il mourut en 1346. & fut pere de

VIII. RICHARD Talbot, IV. du nom, seigneur de Goderich-Castle, gouverneur du palais sous le roi Edouard III. qui assista ainsi que son pere, à tous les parlemens convoqués par le roi, en qualité de pair du royaume; & mourut le 23. Octobre 1356. Il avoit épousé *Elisabeth* Comyn, sœur & heritiere de *Jean*, seigneur de Badenagh en Ecosse, dont il eut GILBERT IV. qui suit; & *Thomas* Talbot prêtre.

IX. GILBERT Talbot, IV. du nom, seigneur de Goderich-Castle, &c. mourut le 24. Avril 1386. ayant eu de *Petronille* Butler, fille de *Jacques*, comte d'Ormond, RICHARD, V. qui suit;

X. RICHARD Talbot, V. du nom, seigneur de Goderich, &c. mort le 7. Septembre 1396. avoit épousé *Ankarete* le Strange, fille de *Jean*, seigneur de Blackmere, dont il eut GILBERT V. qui suit; JEAN, qui continua la *posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Richard*, archevêque de Dublin; *Thomas*; & *Guillaume* Talbot.

XI. GILBERT Talbot, V. du nom, baron de Irchenfield, de Blackmere, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mourut le 19. Octobre 1418. suivant son épitaphe qui est dans une chapelle du cémetiere de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Il avoit épousé 1° *Jeanne* d'Angleterre, fille de *Thomas*, duc de Glocester & de Buckingam: 2°. *Beatrix* de

veuve de *Thomas* Fitz-Alan, comte d'Arondel, & fille *naturelle* de *Jean*, I. du nom, roi de Portugal. Il n'eut qu'une fille de sa premiere femme, nommée *Ankarete*, morte sans alliance en 1422.

XI. JEAN Talbot, fils puîné de RICHARD, V. du nom, fut comte de Shrewsburi, de Watterford, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, maréchal de France, &c. *ainsi qu'il sera remarqué ci après dans un article separé.* Il avoit épousé 1°. *Mahaud* Newill, dame de Furnival, fille de *Thomas*, seigneur de Furnival: 2°. *Marguerite* de Beauchamp, fille de *Richard*, comte de Warwich, morte le 14. Juin 1468. Du premier lit vinrent *Thomas*, mort en France avant son pere; JEAN II. qui suit; *Christophle*, tué avec son frere au combat donné près de Northampton le 20. Juillet 1460. Du second lit sortirent *Humfroi*; *Louis*; *Elisabeth*, mariée à *Jean* Moubrai, III. du nom, duc de Norfolck; & *Jean* Talbot, qui fut créé baron de l'Isle par Henri VI. roi d'Angleterre, le 26. Juillet 1445. & mourut avec son pere à la bataille de Castillon en Guienne, le 17. Juillet 1453. ayant eu de *Jeanne* Chedder, veuve de *Richard* Stafford, & fille de *Thomas* Chedder, *Thomas* Talbot, vicomte de l'Isle, tué au combat donné le 20. Mars 1469. sans posterité de *Marguerite* Herbert, sa femme, fille de *Guillaume*, comte de Pembrock; *Elisabeth*, mariée à *Edouard* Grei, vicomte de l'Isle; & *Marguerite* Talbot, alliée à *Georges* Vere.

XII. JEAN Talbot, II. du nom, comte de Shrewsburi, &c. se signala dans les guerres de France. Le roi Henri VI. le fit chevalier en 1426. chancelier d'Irlande en 1446. & grand tresorier du royaume en 1457. Dans les divisions qui survinrent ensuite, il embrassa le parti des Lancastres, & mourut les armes à la main au combat de Northampton le 20. Juillet 1460. Il avoit épousé 1°. *Catherine*, fille & heritiere d'*Edouard* Burnell, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Elisabeth* Butler, fille de *Jacques* IV. du nom, comte d'Ormond, dont il eut JEAN III. qui suit; *Jacques*, chevalier; GILBERT, qui a fait *la branche des comtes de* GRAFTON, *dont descendent les derniers comtes de* SHREWSBURI, *rapportée ci-après*; *Christophle*, archidiacre de Cester; *Georges*; *Anne*, mariée à *Henri* Vernon-de-Haddon; & *Marguerite* Talbot.

XIII. JEAN Talbot, III. du nom, comte de Shrewsburi, &c. fut employé en plusieurs negociations par Edouard IV. roi d'Angleterre, & mourut le 28. Juin 1473. Il avoit épousé *Catherine* Stafford, fille de *Humfroi*, duc de Buckingam, morte le 26. Decembre 1476. dont il eut GEORGES, qui suit; *Thomas*, mort sans alliance; & *Anne* Talbot, mariée à *Thomas* Butler, baron de Sudlei &c.

XIV. GEORGES Talbot, comte de Shrewsburi &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, fut du conseil du roi Henri VII. qui lui donna le commandement des troupes qu'il envoya à l'empereur Maximilien. Le roi Henri VIII. l'employa en differentes negociations, dont il s'acquitta avec honneur, & mourut le 26. Juillet 1541. fort consideré par sa sagesse & par sa prudence. Il avoit épousé 1°. *Anne*, fille de *Guillaume* baron d'Hastings: 2°. *Elisabeth*, fille & coheritiere de *Richard* Walden de Erithe, morte en 1567. Du premier lit sortirent *Henri*; *Jean*, & autre *Jean*, morts jeunes; FRANÇOIS, qui suit; *Guillaume*; *Richard*; *Marguerite*, alliée à *Henri* Clifford, comte de Cumberland; *Anne*, mariée à *Thomas*, baron de Warthon; *Dorothée*, morte sans alliance; *Marie*, qui épousa *Henri* Perci XII. comte de Northumberland; & *Elisabeth* Talbot, mariée à *Guillaume* baron d'Acres-de-Gillelland: Du second lit vinrent *Jean*, mort jeune; & *Anne* Talbot, mariée 1°. à *Pierre* Compton: 2°. à *Guillaume* Herbert, comte de Pembrok.

XV. FRANÇOIS Talbot, comte de Shrewsburi, &c. chevalier de l'ordre de la Jarretiere, mourut le 21. Septembre 1559. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *Thomas* baron d'Acres & de Gillesland: 2°. *Gratieuse* Shakerlei, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent GEORGES II. qui suit; *Thomas*, mort avant son pere; & *Anne* Talbot, mariée à *Jean*, baron de Brai.

XVI. GEORGES Talbot, II. du nom, comte de Shrewsburi, comte maréchal, baron Strange de Blakmere, Comyn, Badenagh & de Furnival, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, fut envoyé étant encore fort jeune, par son pere en Ecosse avec 3000. hommes, au secours du comte de Northumberland. Elisabeth reine d'Angleterre ayant fait arrêter prisonniere Marie reine d'Ecosse, elle lui en confia la garde, & il eut toûjours pour la reine d'Ecosse beaucoup de consideration & de respect. Il fut aussi honoré de la charge de comte-maréchal d'Angleterre, & mourut le 18. Novembre 1590. Les plus grandes louanges que lui donne un auteur du tems, sont d'avoir resisté pendant quinze ans avec vigueur & prudence, aux violences, piéges & attentats que sa seconde femme dressa sur sa vie. Il avoit épousé 1°. *Gertrude* Mannors, fille de *Thomas*, comte de Rutland: 2°. *Elisabeth* Hardwich, veuve de *Robert* Barlei, & de *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, & fille & coheritiere de *Jean* Hardwich, morte le 13. Avril 1607. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent *François* baron de Talbot, mort avant son pere sans enfans d'*Anne* Herbert, fille de *Guillaume*, comte de Pembrok; GILBERT, qui suit; *Edouard*, quatriéme fils, qui succeda à son frere au comté de Shrewsburi, dont il ne jouit pas un an, étant mort le 8. Fevrier 1617. sans enfans de *Jeanne*, fille de *Cutberg*, baron d'Ogle; *Catherine* Talbot, mariée à *Henri* Herbert, comte de Pembrok; *Marie*, alliée à *Georges* Savill de Barowbi; *Gratieuse*, qui épousa *Henri* Cavendish; & *Henri* Talbot, troisiéme fils, mort avant son frere aîné, ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Reyner d'Overton, *Gertrude* Talbot, mariée à *Robert* de Pierrepont, comte de Kingston; & *Marie* Talbot, alliée à *Guillaume* Osgrodbi, morte le 6. Mars 1674.

XVII. GILBERT Talbot, comte de Shrewsburi après son pere, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, &c. fut ambassadeur en France en 1596. & mourut le 8. Mai 1616. Il avoit épousé *Marie* Cavendish, fille de *Guillaume* Cavendish de Chatsworth, & d'*Elisabeth* Hardwich sa belle mere, dont il eut *Georges*, mort jeune; *Marie*, alliée à *Guillaume* Herbert, comte de Pembrok; *Elisabeth*, mariée à *Henri* Grei, comte de Kent; & *Alathée* Talbot, qui épousa *Thomas* Houward, duc de Nortfolck, & comte d'Arondel.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE GRAFTON, puis comtes de SHREWSBURI.

XIII. GILBERT Talbot, troisiéme fils de JEAN Talbot, II. du nom, comte de Shrewsburi, & d'*Elisabeth* Butler, sa seconde femme, fut seigneur de Grafton, capitaine & gouverneur de Calais, chevalier Banneret, & de l'ordre de la Jarretiere. Il avoit épousé *Ethelrede*, sœur de *Thomas* Cotton de Landwade, dont il eut JEAN, qui suit;

XIV. JEAN Talbot, I. du nom, seigneur d'Albrigton, épousa *Marguerite*, fille & heritiere d'*Adam* Troutbek, dont il eut JEAN II. qui suit;

XV. JEAN Talbot, II. du nom, seigneur de Grafton, épousa *Françoise* Gifford, fille de *Jean* seigneur de Chillington, dont il eut JEAN III. qui suit;

XVI. JEAN Talbot, III. du nom, seigneur de Grafton, épousa *Catherine*, fille de *Guillaume* Peter de Ingerston, dont il eut *Georges* Talbon, seigneur de Grafton, qui succeda au comté de Shrewsburi à *Edouard* Talbot, son parent, & en tous ses honneurs, & en jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1630. sans avoir été marié; & JEAN IV. qui suit;

XVII. JEAN Talbot, IV. du nom, seigneur de Longford & de Grafton, mourut avant son frere aîné, ayant eu d'*Eleonore*, fille & heritiere de *Thomas* Baskervill de Wolvershill, JEAN V. qui suit; *Gilbert*, mort jeune; *Georges*, mort en 1633; *Catherine*, mariée à *Jacques* Poole de Poole; & *Marie* Talbot.

XVIII. JEAN Talbot, V. du nom, comte de Shrewsburi, succeda à *Georges*, son oncle, & mourut le 8. Fevrier 1653. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille de *François* Fortescue de Salden: 2°. *Françoise*, fille de *Jacques* baron d'Arondel de Wardour. Du premier lit sortirent FRANÇOIS II. qui suit; *Edouard*, mort au combat de Morston le premier Juillet 1644. tenant le parti du roi; *Gilbert*, seigneur de Cookesei; *Georges* baron de Talbot, mort

en 1644. sans laisser de posterité de *Marie*, fille de *Perse* Herbert, baron de Powis; *Marie*, alliée 1°. à *Charles* Arondel: 2°. à *Merwin* Touchet; *Catherine*, mariée à *Thomas* Whetenhall-de-East-Peckham; & *Françoise* Talbot, alliée à *Georges* Wintour de Hudington. Du second lit vinrent, *Benno*; *Jean*, morts jeunes; *Thomas*, seigneur de Longford; & *Anne* Talbot, religieuse en France.

XIX. François Talbot, II. du nom, comte de Shrewsburi &c. mourut en Mars 1667. Il avoit épousé 1°. *Anne* Coniers, fille & heritiere de *Jean*, seigneur de Sockburn: 2°. *Anne-Marie* Brudnel, fille de *Robert*, comte de Cardigan. Du premier lit vinrent, *Conier*, mort jeune; & *Marie* Talbot. Du second lit sortirent, Charles, qui suit; & *Jean*, baron de Talbot, tué en duel par le duc de Grafton en Fevrier 1686.

XX. Charles Talbot, comte, puis duc de Shrewsburi, secretaire d'état de Guillaume de Nassau, prince d'Orange, puis roi d'Angleterre, qui le créa duc, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, grand chambellan de la maison de la reine Anne, & son ambassadeur extraordinaire en France en 1713. Viceroi d'Irlande, & grand tresorier d'Angleterre. Il mourut à Londres sans posterité legitime le 14. Fevrier 1718. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.* Imhoff, *hist. des pairs d'Angl. &c.*

TALBOT (Jean) comte de Shrewsburi & de Waterford, gouverneur d'Irlande, maréchal de France &c. étoit fils puîné de Richard Talbot, V. du nom, seigneur de Goderich. Il semble que la nature l'avoit fait naître pour la guerre, tant il y avoit d'inclination; & les heureux succès de ses entreprises lui ont acquis la réputation d'un des plus fameux capitaines de son siecle. Il étoit l'un des pairs du parlement en 1410. sous le regne d'Henri IV. roi d'Angleterre, & donna des preuves de sa valeur lors de la reduction de l'Irlande sous l'obeïssance du roi Henri V. qui l'y envoya en qualité de son lieutenant general au commencement de son regne, & lui en donna depuis le gouvernement. Etant passé en France l'an 1417. avec l'armée Angloise, il se trouva avec le duc d'Excester aux sieges de Caën & de Rouen, & servit les années suivantes sous le duc de Bedfort, où il rendit son nom redoutable aux François. Il commanda les troupes qui allerent au pays du Maine, au secours du comte de Suffolck, avec lesquelles il reprit la ville d'Alençon en 1428. Puis s'étant rendu maître de Pontoise, il alla au siege d'Orleans, que faisoit le comte de Salisberi, qui n'eut pas le succès qu'il s'étoit promis. De-là il marcha à Meung, qu'il fortifia, prit Laval, & se trouva à la journée de Patai en Beauce, où il demeura prisonnier. Après sa délivrance, il vint joindre le duc de Bedfort à Paris; surprit d'assaut Beaumont sur Oyse, & passa en Irlande. Il revint en France, défit les François aux Brunes de Normandie; prit Pontoise, & alla mettre le siege devant la ville de Dieppe, qui ne lui reüssit pas. Tant de services qu'il avoit rendus, lui firent meriter du roi d'Angleterre la charge de maréchal de France, dont il fut honoré vers l'an 1441. Il reçut encore de la liberalité de ce prince le comté de Shrewsburi, qui est le second d'Angleterre, pour lui & sa posterité, par lettres du 20. Mars de la même année, & fut nommé l'un des ambassadeurs pour traiter la paix avec le roi Charles VII. en 1443. Depuis, étant repassé en Irlande, il fut confirmé en la charge de gouverneur de cette province; fut honoré de la dignité de senéchal du royaume, & de la baronie de Dungarvan, & du comté de Waterford. Cependant les affaires des Anglois déperissant tous les jours en France par les pertes continuelles qu'ils y faisoient, il y fut dépêché de nouveau avec plein pouvoir, en qualité de gouverneur & lieutenant general en Guienne: il les rétablit par la prise de Bourdeaux, & remit beaucoup de villes sous l'obeïssance des Anglois: mais étant accouru au secours de la ville de Castillon, assiegée par les François; & leur ayant livré bataille, il y fut tué avec un de ses fils d'un coup de canon, le 17. Juillet 1453. Son corps fut porté en Angleterre, & enterré en l'abbaye de Withchurch. Cette mort fit perdre aux Anglois tout ce qu'ils possedoient en Guienne, & ils furent chassés entierement de France. * *Voyez* Monstrelet.

TALBOT (Pierre) archevêque de Dublin en Irlande, étoit sorti de l'illustre maison de Talbot, comtes de Shrewsburi en Angleterre, dont une branche s'établit en Irlande, où elle a toûjours fait profession de la religion Catholique. Il y nâquit l'an 1620. & à l'âge de 15. ans, il alla étudier en Portugal, & ensuite à Rome, où il fut ordonné prêtre. Le roi Charles II. étant alors en Flandres, Talbot l'y alla trouver; puis passa en Angleterre, afin d'y travailler pour les interêts de la religion, & pour ceux de son prince. La reine Catherine de Portugal, femme de Charles II. roi d'Angleterre, le prit ensuite pour l'un de ses aumôniers: mais le zele qu'il avoit pour les Catholiques ses compatriotes, l'obligea à quitter la cour pour se rendre en Irlande, afin de les y secourir; ce qu'il fit si utilement par ses écrits & par ses discours, que le pape Clement IX. le nomma archevêque de Dublin. Les persecutions qu'on lui suscita dans ce poste l'obligerent enfin, à la maniere de quelques évêques des premiers siecles, de se soustraire pour quelque-tems à l'orage dont il étoit menacé de la part des Protestans, & de se retirer à Paris. Dès qu'il vit le calme un peu retabli, il fut se remettre à la tête de son troupeau; mais quelques années après, les heretiques ayant suscité une nouvelle tempête, le zelé prelat fut arrêté & enfermé dans une étroite prison, où après quelques mois de miseres, il mourut comme un martyr vers l'an 1682. Il est auteur de divers ouvrages de controverse; sçavoir, *De natura fidei & hæresis*, imprimé à Anvers en 1657. *Politicorum catechismus &c.* ibidem 1658. *Tractatus de religione & regimine*, Gand 1670. *Epistola pastoralis ad Catholicos in Hibernia &c.* Paris 1674. *Historia Iconoclastarum*, ibidem 1674. quelques ouvrages contre Stiglinflet & Albius, imprimés aussi à Paris. * Arsdekin, *theol. tripartita. Mem. du tems.*

TALBOT (Richard) duc de Tyrconel, issu de la même famille que les comtes de Shrewsburi. Quoiqu'il fût le plus jeune de sept freres, il eut l'émulation de surpasser la gloire de ses aînés. Dès l'âge de quinze ans il se trouva dans une dangereuse occasion, où il reçut tant de blessures, qu'il demeura près de trois jours parmi les morts. Un soldat, qui lui trouva un reste de vie, resolut de le sauver; mais se défiant de le pouvoir emporter seul, il demanda du secours à un autre, qui, si son panegyriste en est crû, trop fidele à l'ordre qu'il avoit reçu, de n'épargner aucun Catholique Romain, voulut sçavoir de quelle religion étoit le blessé. Alors Richard Talbot ramassa un reste de forces, pour dire qu'il étoit Catholique, ne doutant point que cette declaration ne lui dût coûter la vie: ce qui n'arriva pas neanmoins. Après la mort de Cromwel, il porta au roi d'Angleterre Charles II. les plaintes des Catholiques d'Irlande, dépouillés de leurs biens; mais il ne put rien obtenir. Enveloppé dans l'accusation de la conjuration d'Irlande, il fut mis avec l'archevêque de Dublin son frere, dans une étroite prison. Chargé par le roi Jacques II. du gouvernement de l'Irlande, il remplit les troupes d'officiers & de soldats Catholiques, dans la vûe de rétablir sa religion dans ce royaume. Lorsque Jacques II. quitta l'Angleterre, pour se retirer en France, Talbot, viceroi d'Irlande, s'opposa à Guillaume prince d'Orange, que l'Angleterre & l'Ecosse avoient reconnu pour leur roi. Dans le tems qu'il se preparoit à soûtenir l'effort de l'armée du roi Guillaume dans un combat, il fut saisi d'un mal, dont il mourut au bout de trois jours à Limerick en Irlande, le 24. Août 1691. Son oraison funebre fut prononcée à Paris dans l'église des religieuses Angloises du fauxbourg Saint Antoine, le 22. Août de l'annee suivante par l'abbé Anselme, & a été imprimée *in* 4°. à Paris. Il laissa pour fille unique *Charlote* Talbot, qui fut dame d'honneur de Marie-Beatrix-Eleonore d'Est, reine d'Angleterre, laquelle épousa *Richard* Talbot-de-Tyrconel, son cousin issu de germain, & mourut à saint Germain en Laye le 14. Fevrier 1722. âgé de 46. ans, laissant pour enfans, *Richard*, comte de Tyrconel; & *Marie* Talbot. * *Journal des sçav. tome XX. pag.* 644.

TALCATAN, isle du Corassan en Perse, On la place sur la riviere de Margab, à 60. lieues de la ville d'Herat, du côté du nord, & on la prend pour l'ancienne *Nyssa* ou *Nysæa*, ville de la Margiane. * Baudrand.

TALE, *Talus*, nommé *Calus* par Pausanias, & *Perdix* par les Latins, étoit neveu de Dedale. Il apprit l'architecture sous son oncle en peu de tems, inventa l'usage de la scie & du compas. Dedale, envieux de son industrie, le précipita du haut de la tour de Minerve; mais cette déesse favorable aux beaux esprits, le reçut au milieu de l'air, & le changea en oiseau, lui donnant pour recompense de sa subtilité, la legereté des aîles. C'est pourquoi la perdrix, qui retient son nom, n'ose s'élever en haut, & ne fait que voler près de terre, où elle fait son nid; car son ancienne chute lui fait fuir les lieux hauts. *Voyez* CALUS.* Ovide, *l.* 8. *de ses metamorph.*

TALED, est le nom que les Juifs donnent à un certain voile blanc fait de laine ou de satin, qui est carré, & qui a des houpes aux coins. Ils ne font jamais leurs prieres dans les synagogues, qu'ils ne le mettent sur leur tête, ou au moins à l'entour de leur col. Leon de *Modene*, rabbin de Venise, dit que les Juifs se servent de ce taled ou voile, afin d'être plus attentifs à la priere, & de ne regarder, ni de côté, ni d'autre: mais ceux qui ont hanté leurs synagogues, peuvent témoigner qu'il n'y a point de gens au monde qui soient si immodestes que les Juifs dans leurs prieres. Ils se contentent de jetter ce taled sur leur chapeau (car ils prient Dieu le chapeau en tête) ou sur leur col & sur leurs épaules; puis ils recitent leurs prieres avec une étrange confusion, sans aucun ordre; & même en priant, ils parlent le plus souvent de leurs affaires.* Leon de *Modene*.

TALENT, en grec τάλαντον étoit autrefois, à proprement parler, la balance dans laquelle on pesoit. Depuis on a donné ce nom aux poids, même chez les Grecs, qui comptoient leurs sommes par mines & par talents; mais les talents n'étoient point connus des Romains. Le talent attique étoit de six mille drachmes. Quelques-uns en distinguent de deux sortes, le grand & le petit talent: mais c'est sans fondement; & ce qui est de vrai, c'est qu'il y en avoit de plusieurs especes; celui d'Egine étoit de six mille drachmes; celui d'Egypte, de quatre-vingt livres romaines; celui d'Alexandrie, de douze mille drachmes; celui de Corinthe, de six mille drachmes, comme l'attique; celui de Cyrene, de cent vingt mines, comme l'Alexandrin. Le siccar des Hebreux, d'argent, valoit trois mille sicles, & celui d'or, douze fois autant. Le talent de Naples n'étoit que de six deniers; celui de Syracuse, de trente. Dans les bas siecles, on a donné chez les Grecs le nom de talent à la livre, & chez les Latins au quintal.* Budé, *de Asse*. Gronovius.

TALGA, isle de la mer de Sala, rapporte toutes sortes de fruits sans être cultivée. Les nations voisines croyent que c'étoit un sacrilege d'y toucher, estimant que cela étoit reservé pour les dieux.* Pomponius Mela, *l.* 3. Ptolomée, *l.* 6. *c.* 9. Pline l'appelle *Tazata*.

TALION, loi ainsi nommée, parce qu'elle ordonnoit de punir le coupable de la même peine qu'il avoit fait souffrir. Cette loi fondée sur les principes de la nature, & ordonnée dans l'ancien testament, avoit été établie chez les Grecs par Solon, & passa des Grecs aux Romains, qui l'infererent dans la loi des douze tables. Il y a deux sortes de talion; le talion d'*idendité*, quand on fait précisément au coupable le même tort qu'il a fait; ce qui est dit dans l'évangile, *œil pour œil*, *dent pour dent*; & le talion d'*équivalence*, quand le juge ordonne une peine proportionnée à l'injure ou au dommage. Il y a des occasions où l'équité ne feroit pas gardée en observant le talion, pris dans le premier sens; mais le second est toûjours juste.* *Antiq. Grec. & Rom.* Godefroi, *in Codice Theodos.*

TALISMANS ou MUTHALSANS. On appelle ainsi certaines figures gravées sur des pierres ou sur des métaux, dont l'auteur anonyme du livre intitulé, *les talismans justifiés*, fait ainsi la description. Le talisman, dit-il, est le sceau, la figure, le caractere ou l'image d'un signe celeste, d'une constellation ou d'une planete, gravée sur une pierre sympatique, ou sur un métal correspondant à l'astre, dans un tems commode pour recevoir les influences de cet astre. Les effets qu'on attribue à ces figures, sont tout-à-fait merveilleux. On dit, par exemple, que la figure du lion gravée en or pendant que le soleil est dans le signe du lion, preserve de la gravelle ceux qui portent ce talisman; & que celle du scorpion, faite sous le signe du scorpion, garantit des blessures de cet animal. Pour la joie, la beauté & la force du corps, on grave la figure de Venus, dans la premiere face de la balance, des poissons, ou du taureau. Afin d'acquerir aisément les honneurs & les dignités, on grave l'image de Jupiter, c'est-à-dire, un homme ayant la tête d'un belier, sur de l'argent ou sur une pierre blanche: celui qui porte ce talisman sur soi, en voit, dit-on, des effets surprenans. Pour être heureux en marchandises & au jeu, on represente Mercure sur de l'argent. Pour être courageux & victorieux, on grave la figure de Mars en la premiere face du scorpion. Pour avoir la faveur des rois, on represente le soleil sous la figure d'un roi assis dans un thrône, avec un lion à son côté, sur de l'or très-pur, en la premiere face du lion. En voilà assez pour faire connoître ce que c'est qu'un talisman. Bodin, dans sa demonomanie, rapporte, que l'on dit qu'au palais de Venise il n'y a pas une seule mouche; & qu'au palais de Tolede en Espagne, on n'en voit qu'une. Il ajoûte que si cela est, il y a quelque idole enterrée sous le seuil du palais, c'est-à-dire, quelque talisman. Tous ces effets ne peuvent venir que d'un pacte exprès ou tacite fait avec le demon; car il n'y a aucune vertu dans ces figures qui en puissent être la cause. On met au nombre des talismans, le *palladium* de Troye, les boucliers Romains, appellés *ancilia*; les statues fatales de Constantinople, pour la conservation de cette ville; la statue de Memnon, en Egypte, qui se mouvoit & rendoit des oracles, aussi-tôt que le soleil avoit donné dessus; la statue de la déesse Fortune, qu'avoit Sejan, laquelle porta bonheur à tous ceux qui la posséderent; la mouche d'airain, & la sangsue d'or de Virgile, qui empêcherent les mouches d'entrer dans Naples, & firent mourir les sangsues d'un puits de cette ville; la figure d'une cigogne, qu'Apollonius mit à Constantinople, pour en chasser ces animaux; la statue d'un chevalier, qui servoit de preservatif à cette ville contre la peste; & la figure d'un serpent d'airain, qui empêchoit tous les serpens d'entrer dans le même lieu; d'où il arriva que Mahomet II. après la prise de Constantinople, ayant cassé d'un coup de fléche les dents de ce serpent, une multitude prodigieuse de serpens se jetta sur les habitans de cette ville, sans neanmoins leur faire aucun mal; parce qu'ils avoient tous les dents cassés, comme celui d'airain.

On distingue de trois sortes de talismans; à sçavoir, d'*astronomiques*, de *magiques* & de *mixtes*. Les ASTRONOMIQUES se reconnoissent aux signes ou constellations celestes, qui y sont gravées avec d'autres figures, & quelques caracteres intelligibles. Les MAGIQUES ont des figures extraordinaires, avec des mots superstitieux, & des noms d'anges inconnus. Les MIXTES sont composés de signes & de noms barbares; mais qui ne sont ni superstitieux, ni d'anges inconnus. On les ensevelit dans la terre, ou on les place dans des lieux publics, ou bien on les porte sur soi. Quelques-uns croyent qu'Apollonius *de Tyane* est le premier auteur de la science des talismans; mais d'autres s'imaginent que les Egyptiens en sont les inventeurs: ce qu'Herodote semble insinuer au livre second de son histoire, lorsqu'il dit que ces peuples, ayant les premiers donné le nom à douze dieux celestes, graverent aussi des animaux sur des pierres. Les habitans de l'isle de Samothrace faisoient des talismans avec des anneaux d'or, qui avoient du fer enchassé, au lieu de pierre precieuse. Petrone en parle, lorsqu'il dit que Trimalcion portoit une bague d'or garnie d'étoiles de fer. Les dieux, qu'on appelloit de Samothrace étoient ceux qui présidoient à la science des talismans: ce que confirment les inscriptions de ces trois autels, dont parle Tertulien. *Devant les colonnes*, dit-il, *il y a trois autels dediés à trois sortes de dieux*, *que l'on nomme Grands*, *Puissans & Forts*, *& que l'on croit être ceux de Samothrace.* Apollonius fait mention de trois divinités, ausquelles il joint Mercure, & rapporte les noms barbares de ces dieux, qu'il étoit défendu de reveler; sçavoir, Axierus, Axiocerso, Axiocersus & Casmillus,

qu'il dit être Cerés, Proserpine, Pluton & Mercure. Les Egyptiens, de qui la plûpart des autres peuples ont appris le secret de ces anneaux, avoient aussi d'autres talismans pour toutes les parties du corps: c'est peut-être pour cela qu'on trouve tant de petites figures des dieux, d'hommes & d'animaux dans les anciens tombeaux de ce pays. Reichelt rapporte plusieurs raisons pour combattre les talismans, & pour détourner ceux qui voudroient s'appliquer à cette science, qui n'est fondée que sur des figures, lesquelles n'ont aucune vertu & ne sont que des artifices du demon pour surprendre les hommes, & les engager dans des superstitions criminelles. Il y en a neanmoins qui osent soûtenir que l'on peut faire des talismans sans magie, & par des principes tirés de la philosophie, ou suivant des experiences que l'on ne doit point condamner, quoiqu'on n'en sçache point la cause, non plus que d'une infinité d'autres effets, que les sçavans mêmes admirent: ils s'appuyent sur l'autorité de Symphorien, de Campege, de Campanella & de Bacon; & prétendent que l'application des choses naturelles faite à propos, est suffisante pour prévenir, ou pour produire plusieurs effets extraordinaires. Ils disent qu'on ne peut douter des influences celestes sur des corps sublunaires; & que les astres ont quelque ressemblance avec les choses d'ici bas, ou plûtôt quelque sympathie; c'est pourquoi les premiers philosophes leur ont donné le nom des choses sur lesquelles ils agissoient plus particulierement. Ce n'est pas, *disent ils*, que ce soient les figures & les images seules qui déterminent les corps celestes à leur communiquer leurs influences & leurs vertus, la matiere y contribue aussi, comme on voit dans les miroirs d'acier, dont l'operation est si prompte & si surprenante, pour recevoir & réünir les rayons du soleil: ainsi il y a des matieres plus capables de recevoir les vertus des astres, & de produire des effets qui soient conformes à leurs influences. Ils ajoûtent que les plus anciens talismans se sont faits sur des plantes, des branches d'arbres, ou des racines. Josephe en parle au livre de ses antiquités Judaïques, & en attribue l'invention à Salomon. *On attachoit*, dit il, *au nez du malade* (possedé du demon) *un anneau dans lequel, à la place de la pierre, il y avoit une racine enchassée, Salomon l'avoit enseignée dans ses ouvrages.* Cet historien dit même qu'il en a vû l'effet; & qu'un Juif, nommé Eleazar, guerit une fois plusieurs possedés de cette maniere, en presence de l'empereur Vespasien. Les anciens Egyptiens ont cru que certaines pierres taillées en escarbots avoient des vertus considerables, pour procurer de la force & du courage à ceux qui les portent; parce que, dit Elien, cet animal n'a point de femelle, & qu'il est une image du soleil. On mettoit aussi quelquefois des figures de grenouilles dans les talismans. Pline témoigne que si on croit ceux qui cultivent cette science, *les grenouilles doivent être estimées plus utiles à la vie, que les loix.* Elien dit que celles d'Egypte prennent un roseau, qui les empêche d'être devorées par des hydres ou crocodiles du Nil, & qu'elles sont le symbole de la sagesse & de la prudence. Tzetzes rapporte qu'un philosophe appaisa une peste à Antioche par un talisman de pierre, où il y avoit une tête de Charon gravée. Apollonius employoit la figure des cicognes contre les serpens; & les Egyptiens se servoient communément de la figure de Serapis, de Canopus, dieu des Egyptiens, de l'épervier & de l'aspic, contre les maux qui pouvoient venir des quatre élemens, la terre, l'eau, l'air & le feu. Les talismans modernes ne sont pas si curieux que les anciens, & on les reconnoît par les caracteres qui sont purement arabes, turcs, ou d'autres langues orientales. Les principaux auteurs qui ont traité de cette matiere dans les derniers siecles sont Camillo Leonardi, qui a fait *le miroir des pierres*; Geber, Bacon, & Paracelse, qui ont parlé de la magie astrologique, & de la sympathie des pierres, des métaux & des planetes. Gaffarel a composé sur ce sujet un livre intitulé, *les curiosités inouies*; & Agrippa en a traité dans la philosophie occulte. Gregoire de *Tours* rapporte que la ville de Paris avoit été bâtie sous une constellation, qui la défendoit de l'embrasement, des serpens & des souris; & qu'un peu avant l'incendie qui arriva l'an 585. on avoit trouvé, en fouillant sous un arche du pont, les deux talismans préservatifs de cette ville, qui étoient un serpent & une souris d'airain. Quelques uns tirent le nom arabe *talisman*, du grec τέλεσμα qui signifie *perfection*. * Saumaise, *in Kerkoëtium*, Gaffarel. Reichelt. Thiers, *traité des superstitions*. Baudelot, *de l'utilité des voyages*.

TALLART, ancien vicomté, qui étoit autrefois du ressort de la Provence, a été uni au Dauphiné, dès l'an 1337. par Guigue Dauphin de Viennois. Il étoit alors possedé par Armand de Trians, neveu du pape Jean XXII. & passa dans la maison de Clermont. L'union du vicomté de Tallart au Dauphiné, fut encore ordonnée par lettres patentes du roi Louis XII. au mois d'Octobre 1513. & fut depuis confirmée par autres lettres du roi Henri IV. l'an 1606. & du roi Louis XIII. l'an 1619. Le château de Tallart n'est qu'à deux lieues de Gap, & est situé sur le bord de la Durance, qui, dans cet endroit sépare la Provence du Dauphiné. Il souffrit plusieurs sieges pendant les guerres civiles, entre autres celui qu'y mit le seigneur de Lesdiguieres, depuis connétable de France, & qu'il fut obligé de lever l'an 1580. Ce comté appartient aujourd'hui à CAMILLE D'HOSTUN DE LA BAUME, maréchal de France, & est tombé dans sa maison, de la maniere que nous l'allons expliquer, dans la genealogie qui suit.

HOSTUN DE LA BAUME DE TALLART, noble & ancienne maison de Dauphiné, étoit fort distinguée dans cette province dès le XIII. siecle, ainsi que nous l'apprenons par un inventaire des titres de cette maison, fait l'an 1564. Comme les plus anciens de ces actes justificatifs ont passé dans la branche d'Hostun Claveson, dont nous parlerons plus bas; ceux qui nous restent, ne nous conduisent que jusqu'à Guillaume d'Hostun, dans lequel la filiation est constamment prouvée.

I. GUILLAUME seigneur d'Hostun, fit son testament en l'année 1311. le Lundi d'après la fête de S. Julien, & institua pour heritier JEAN d'Hostun, son fils aîné. Il prend la qualité de noble: titre plus en usage pour lors en Dauphiné, que ceux de chevalier & d'écuyer.

II. JEAN seigneur d'Hostun, épousa *Julienne* de Quincieu, de laquelle il eut JEAN, qui suit. Dans son testament, qui est du 10. Août 1347. il est qualifié *nobilis & potens dominus*.

III. JEAN II. du nom seigneur d'Hostun, & conseigneur de la Baume, de Beauregard &c. n'eut point d'enfans d'un premier mariage, & prit une seconde alliance le 25. Janvier 1361. avec *Miracle* de Monteillez, fille de *Guillaume* seigneur de Monteillez près de Valence. De cette dame, qu'il fit tutrice de leurs enfans, par son testament du 5. Septembre 1373. il laissa 1. *Guillaume* d'Hostun, chevalier, seigneur de la Baume, d'Hostun, de Beauregard &c. gentilhomme de la chambre de Louis, II. du nom, duc d'Anjou, roi de Naples, & de Sicile, qui se maria avec *Falconne* de Baboi, & qui n'en ayant point eu de posterité, institua pour heritier Antoine son frere puîné, par testament du premier Mai 1409; 2. ANTOINE, qui suit; 3. *Jean*, chanoine de saint Bernard de Romans; 4. *Guyonnette*; & 5. *Catherine* d'Hostun.

IV. ANTOINE d'Hostun, chevalier, seigneur d'Hostun, de la Baume, de la Laupie &c. senechal de Valentinois, servit en Italie sous le marechal Boucicault, & fit son testament le dernier Mars 1440. Il avoit épousé par contrat du 13. Novembre 1423. *Pauline* de Bessei, dont il eut 1. JACQUES, qui suit; 2. *Antoine*, chevalier de Rhodes, commandeur de Grenoble; 3. *Gerard*, chanoine & precenteur de saint Bernard de Romans; 4. *Joyeux*, religieux de S. Antoine de Vienne; 5. JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de la* BAUME, *comtes de* VERDUN, *rapportée ci-après*; 6. *Guillaume*, seigneur de la Laupie, capitaine de cent chevaux au royaume de Naples, mort sans posterité; & 7. *Claudine* d'Hostun, mariée à *Boniface* Alleman, seigneur d'Uriage.

V. JACQUES seigneur d'Hostun, la Laupie, Veicors &c. épousa *Beatrix* dame de Claveson, fille de *Geofroi* seigneur de Claveson, dont il eut GEOFROI, qui suit; 2. *Gilles* d'Hostun, dit de Claveson; 3. *Isabeau*, mariée à N. de Bressieu, seigneur de Beaucroissant; & 4. *Antoi-*

nette d'Hostun-Claveson, alliée à *Antoine* Bolomier, seigneur de Tullins, general des finances du Dauphiné.

VI. Geofroi, seigneur de Claveson, Hostun, Mureil, Mercurol, saint Just, la Bastie &c. épousa *Jeanne* Bolomier, fille d'*Antoine*, seigneur de Tullins, dont il eut Louis qui suit; *Jacques*, seigneur de Mercurol: *Antoine*, commandeur & maréchal de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à Rhodes; & *Charlotte* d'Hostun-Claveson, religieuse à saint Just.

VII. Louis, seigneur de Claveson, Hostun, Mercurol &c. épousa *Meraude* de Montchenu, dont il eut Pierre qui suit; *Jean*, seigneur de Mercurol, prieur de S. Aoust; *Louise*, alliée à *Louis* de la Roue, vicomte de Lavieu; *Agnés*, mariée à *Aymar* Alleman, conseigeur de Chaste, seigneur de Puvelin, Peronne femme d'*Honorat* du Pui, seigneur de Rochefort; & *Jeanne* de Claveson-Hostun, dont l'alliance est ignorée.

VIII. Pierre, seigneur de Claveson, d'Hostun, Mureil, Mercurol &c. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi, épousa 1°. *Jeanne* du Fai: 2°. *Magdelaine* de Monteynard. Ses enfans du second lit furent, Charles qui suit; *Pierre*, gouverneur de Couci; *François*, chevalier de Malte, mestre de camp de cavalerie; *Jean* baron de Monfrein, gouverneur de Briançon, prieur de saint Aoust; *Claude* d'Hostun-Claveson, mort sans alliance; *Magdelaine* d'Hostun-Claveson, mariée à *Aymar* de Gessans-de-Chaste, seigneur de la Bretonniere: *Louise*, alliée à *Charles* du Peloux, seigneur d'Escolans & de Bressinan; & *Leonarde* d'Hostun-Claveson, femme de *Jean* de Blanc, seigneur d'Alenet, il n'avoit eu de sa premiere femme qu'une fille morte après avoir reçu le baptême.

IX. Charles, seigneur de Claveson, d'Hostun &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa 1°. *Elisabeth* de Baufremont, fille de *Nicolas*, baron de Senecei, & d'*Anne* Patarin, dame de Crusilles: 2°. *Renée* du Peloux. Ses enfans du premier lit furent Florisel qui suit; *Claude*, seigneur de Rives; *Aymar*, chevalier de Malte, puis Capucin; *Magdelaine*, alliée à *Amieu* de Borel, seigneur de Hauterive & de Ponsonas; *Anne*, religieuse au Pui; & *Helene*, religieuse à Avignon. Du second lit vinrent *Charles* de Claveson Hostun gouverneur de Romans, qui épousa *Marie* du Parc. D'autres disent qu'il n'a point été marié; & *Laurence* d'Hostun-Claveson, mariée avec *Hugues* de Lyonne, seigneur de Presleins, conseiller au parlement de Grenoble. Sa posterité herita de la terre de Claveson, qui passa dans la famille de Lyonne. *Voyez* LYONNE.

X. Florisel de Claveson-d'Hostun, seigneur de Mercurol &c. épousa *Jeanne* d'Apchon, fille de *Charles*, baron de Tournouelles & de *Leonore* de Gadagne, dont il eut *Charles*, mort jeune; & *Magdelaine* de Claveson-d'Hostun, mariée en Fevrier 1618. à *Claude* Loup de Beauvoir, seigneur de Bellenave.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA BAUME COMTES de Verdun.

V. Jean d'Hostun, III. du nom, cinquiéme fils d'Antoine seigneur de la Baume, & de *Paulino* de Bessai, fut seigneur de la Baume, de saint Nazaire, de Beauregard &c. & épousa le 7. Janvier 1444. *stilo novo.* *Jeanne* de Grolée, fille de *Imbert* de Grolée, seigneur de Châteauvillain & de Vireville, & de *Beatrix* de Laure. De cette alliance sortirent 1. Charles qui suit; 2. *Claude*, chanoine de saint Bernard de Romans, doyen de saint Apollinaire de Valence, prieur de saint Manois, de saint Saphorin, d'Ozun &c. 3. *Barlec*, qui s'établit en Bourgogne, où il épousa une riche heritiere de la maison de de Marnais; 4. *Philibert*; 5. *Françoise*, épouse de *Jean* Brotin, seigneur de Paris; 6. *Alix*, mariée à *Ives* du Terrail, seigneur de Bernin; 7. *Pauline*; & 8. *Marguerite* d'Hostun, religieuses à S. Just.

VI. Charles d'Hostun, chevalier, seigneur de la Baume, de Beauregard &c. rendit hommage au roi Dauphin, entre les mains de Charles de Daillon du Lude, gouverneur du Dauphiné le 17. Avril 1481. De son épouse *Françoise* Chabod, dame de Lescherenne en Savoye, il laissa 1. *Meraud* d'Hostun, seigneur de la Baume, qui épousa le 23. Octobre 1516. *Françoise* de Clermont, fille de *Bernardin* de Clermont, vicomte de Tallart, & d'*Anne* de Husson, comtesse de Tonnerre, de laquelle n'ayant point eu d'enfans, il institua pour heritier *Jean* d'Hostun son neveu, & mourut le 20. Août 1553. 2. André, *qui continua la posterité*; 3. *Antoine*, prieur de Pomiers en Forez, 4. *Jean*, chanoine de saint Apollinaire de Valence; 5. *Theodore*, chevalier de saint Jean de Jerusalem, tué d'un coup de fauconneau à la prise de Rhodes, par Soliman II. l'an 1522. 6. *Emmanuel*, religieux de saint Antoine en Viennois, & commandeur de saint Aubans en Gascogne; 7. *Humbert*, chanoine de S. Bernard de Romans, prieur de S. Saphorin, d'Ozon, de S. Donat &c. 8. *Isabelle*, mariée à *Antoine* seigneur de Sugni en Forez; 9. *Françoise*, épouse de *Jacques* de Phelizat; 10. *Jeanne*, femme d'*Arnaud* Odouard, seineur de Barcellone; 11. & 12. *Anne* & *Claude*, religieuses à Montfleuri près de Grenoble; & 13. *Charlotte* d'Hostun religieuse à Nyons.

VII. André d'Hostun, chevalier, fils puîné de Charles d'Hostun, fut marié par son pere le 14. Mars 1501. à *Isabelle* de Boniface, fille d'*Antoine* de Boniface, seigneur de la Forteresse, & d'*Antoinette* Loubert, & mourut avant son frere aîné, laissant de son mariage 1. Jean, IV. du nom, qui *continua la posterité*; 2. *Pierre*, seigneur de la Godiniere; 3. *Aimard*, prieur de Gellonai; 4. *Louise*, religieuse à Montfleuri; 5. *Antoinette*, mariée à *Exupere* de Claveson, seigneur de Pernant; 6. *Jeanne*, femme de *Guillaume* d'Hieres, commissaire d'Artillerie; 7. *Jeanne*, épouse de *Guillaume* de Gramont, seigneur de Vacheres; & 8. *Claude* d'Hostun, religieuse à Montfleuri.

VIII. Jean d'Hostun, IV. du nom, chevalier, seigneur de la Baume, de Beauregard, de saint Nazaire &c. rendit hommage au roi dauphin pour la seigneurie de la Baume, le 22. Août 1553. après la mort de *Meraud* d'Hostun, son oncle, dont il fut heritier. Il épousa le 3. Janvier 1556. *Claudine* de Gramont, veuve de *Joseph*, baron de Cardaillac, fille de *Guillaume* de Gramont, seigneur de Vacheres, & de *Claire* de la Baume-Suze. Le 5. Juillet 1583. il fit son testament, & eut pour enfans 1. Antoine qui suit; 2. *François*, seigneur de la Forteresse, mort sans lignée; & 3. *Françoise* d'Hostun, mariée à N. seigneur d'Aubignan.

IX. Antoine d'Hostun, seigneur de la Baume & de saint Nazaire, baron de Charmes, de saint Donat, de Marjais &c. conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, capitaine de 50. hommes d'armes de ses ordonnances, maréchal de camp des armées de sa majesté, & senechal de Lyon, né le 13. Septembre 1558. épousa le 22. Mai 1584. *Diane* de Gadagne, fille unique & heritiere de *Guillaume* de Gadagne, chevalier des ordres du roi, capitaine de 50. hommes d'armes, senéchal de Lyon, baron de Verdun, de Botheon &c. & de *Jeanne* de Sugni. En recompense des services qu'il avoit rendus à l'état, il fut honoré de la charge de maréchal de camp des armées du roi le 26. Juin 1614. & avoit été nommé chevalier des ordres de sa majesté le 5. Novembre 1612. mais il mourut avant que d'y avoir été reçu. Ses enfans furent 1. Balthasar, qui suit; 2. *Gasparde*, mariée à *Antoine* de Clermont, seigneur de Montoison; 3. *Marthe*, épouse de *Claude* de Broon, seigneur de la Liegue: 4. & 5. *Françoise* & N. d'Hostun, religieuses; *& un fils naturel, appellé* César, *écuyer, seigneur de saint Jean, qui fut depuis curateur de ses neveux.*

X. Balthasar d'Hostun, dit *de Gadagne*, marquis de la Baume, comte de Verdun, baron de Mirabel, Charmes & Ruynat, seigneur de Botheon, senéchal de Lyon, fut institué heritier par Guillaume de Gadagne, son ayeul maternel, à condition de porter le nom & les armes de Gadagne, par testament du 2. Septembre 1591. renouvellé le 5. Septembre 1596. & les 25. Avril & Juillet 1600. Il prit alliance le 18. Juin 1613. avec *Françoise* de Tournon, fille de *Just-Louis* baron de Tournon & de Chalençon, comte de Roussillon, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes, bailli du Vivaretz, & grand senéchal d'Auvergne, & de *Magdelaine* de la Rochefoucauld, dont il eut 1. Louis qui suit; Roger, qui a fait *la branche des comtes de* Tallart, *rapportée ci-après*; 3. *Laurent* capitaine de vaisseau mort au siege de Candie en 1669. 4. *Henriette*, mariée par contrat

du 1. Août 1641. à *Roger* de Nagu, marquis de Varennes, baron de Marzé, gouverneur d'Aiguemortes & lieutenant general des armées du roi; 5. *Marthe* d'Hostun, religieuse Ursuline à Lyon.

XI. Louis d'Hostun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Botheon &c. lieutenant du roi & commandant en la province du Forez, disputa à son frere puîné, & recueillit les seigneuries de Verdun, de Botheon, & autres biens substitués de la maison de Gadagne. Il épousa en Juin 1647 *Philiberte* de Becerel, fille de *Claude* seigneur de Marlia, la Bastie &c. & de *Philiberte* de Thenai, dont il eut entre autres enfans Gilbert qui suit;

XII. Gilbert d'Hostun, dit *de Gadagne*, comte de Verdun, baron de Botheon &c. épousa *Marie-Claire* d'Albon, fille de *Gilbert-Antoine*, comte de Chazeul, chevalier d'honneur d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orleans, & de *Claude* Bouthillier de Rancé, dont il a eu *Charlotte-Louise* d'Hostun-de-Gadagne, comtesse de Verdun, baronne de Botheon, mariée 1°. par contrat du 28. Fevrier 1604. à *François* d'Hostun, marquis de la Baume, son cousin; 2°. le 23. Decembre 1709. à *Renaud-Constant* marquis de Pons, guidon des gendarmes de la garde du roi.

BRANCHE DES COMTES, PUIS DUCS DE TALLART.

XI. Roger d'Hostun, marquis de la Baume, comte de Tallart, baron de Charmes &c. commandant pour le roi en l'absence des gouverneurs dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, fils puîné de Balthasar d'Hostun, marquis de la Baume, fut institué heritier de son pere, par testament du 27. Octobre 1640. & fit le sien le 26. Fevrier 1692. Il avoit épousé par contrat du 17. Mai 1648. *Catherine* de Bonne fille d'*Alexandre* de Bonne, comte d'Auriac & de Tallart, maréchal de camp, lieutenant general de la ville de Lyon, & des provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, & de *Marie* de Neufville-Villeroi, pour lors remariée à *Louis* de Champlais, marquis de Courcelles, lieutenant general de l'artillerie. De ce mariage est né Camille qui suit;

XII. Camille d'Hostun, duc de Hafton, comte de Tallart, marquis de la Baume &c. chevalier des ordres du roi, gouverneur du comté de Bourgogne, lieutenant general de la province du Dauphiné, maréchal de France, nâquit en 1652. Après avoir été guidon des gendarmes Anglois, il fut fait mestre de camp du regiment royal des Cravates dès l'an 1665. Il servit en la guerre d'Hollande en 1672. & se trouva dans toutes les actions où il put acquerir de la gloire, & particulierement en 1674. au combat de Senef. Il eut la même année le commandement du corps de bataille aux combats de Mulhausen & de Turckein; servit dans les campagnes des années 1675. & 1676. fut fait brigadier en 1677. & continua de servir jusqu'à la paix de Nimegue; depuis au siege de Courtrai en 1683. & à celui de Luxembourg en 1684. Il fut fait maréchal de camp en 1688. & s'acquitta dignement des commandemens qu'il eut aux pays situés entre l'Alsace, la Sambre, la Moselle & le Rhin. Il eut en 1691. bonne part aux avantages que les troupes du roi remporterent en Allemagne sur l'électeur de Saxe: à la défaite du prince de Wittemberg; à la levée du siege d'Ebersbourg, où il fut blessé; & à l'attaque de Rheinsfeld. Le roi le fit lieutenant general de ses armées en 1693. & il continua de servir dans toutes les occasions jusqu'à la paix de Riswick, après laquelle il fut envoyé ambassadeur extraordinaire en Angleterre, pour la reconnoissance du roi Guillaume, & conclut avec lui le traité de partage pour la succession de Charles II. roi d'Espagne. A son retour il fut fait chevalier des ordres du roi, le 15. Mai 1701. & gratifié du gouvernement du pays de Foix. Depuis, il eut le commandement des troupes du roi en Allemagne; & s'étant trouvé en 1702. à la tête d'un corps destiné pour agir sur le Bas Rhin, il servit à faire passer des secours dans Keiserwerth, assiegé par les troupes de l'empereur & des cercles, & donna lieu par les mesures qu'il prit, de chasser les Hollandois du camp de Mulheim, où ils s'étoient établis; & à la prise de Traërbach. Il fut honoré de la dignité de maréchal de France le 14. Janvier 1703. & peu après, étant parti pour l'Allemagne, il fit lever le siege que les Imperiaux avoient mis devant le château de Traërbach; servit sous le duc de Bourgogne au siege de Brisack; & après la prise de cette place, arrivée le 6. Septembre, il mit le siege devant Landau, & gagna la bataille de Spire le 15. Novembre 1703. sur le prince de Hesse-Cassel & le comte de Nassau-Weilbourg, qui venoient à la tête de l'armée ennemie au secours de la place: ce qui força la garnison à capituler le soir même de cette victoire, & elle sortit le 18. du même mois. Il eut ordre en 1704. de conduire un secours considerable en Allemagne à l'électeur de Baviere: ce qu'il executa heureusement. Il retourna une seconde fois avec un secours beaucoup plus considerable; assiegea inutilement Willingen, & fut défait & pris prisonnier à la fatale journée de Hochstet, le 13. Août 1704. On le conduisit en Angleterre, où il eut la ville de Nottingham, & les environs pour prison. Cela n'empêcha pas le roi de lui donner au mois de Novembre suivant, le gouvernement de la Franche-Comté. Son sejour en Angleterre ne fut pas inutile, puisqu'il eut le secret d'y faire écouter des propositions de paix, qui dans la suite eurent leur effet. La reine le renvoya genereusement en France sur la fin de l'année 1711. & le roi le fit duc par lettres du mois de Mars 1712. Ce maréchal avoit épousé par contrat du 28. Decembre 1677. *Catherine* de Grolée de Vireville, de la Tivolliere, fille de *Charles* de Grolée, comte de Vireville, gouverneur de la ville & citadelle de Montelimart, morte le 30. Mai 1701, dont il a eu *François* marquis de la Baume, colonel d'un regiment de cavalerie, & brigadier des armées du roi, mort le 20. Septembre 1704. des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Hochstet, sans enfans de *Charlotte-Louise*, sa cousine, fille unique de *Gilbert* de Gadagne d'Hostun, comte de Verdun & de Botheon, qu'il avoit épousée le 28. Fevrier précedent; Marie-Joseph qui suit; & *Catherine-Ferdinande*, mariée le 18. Mai 1704. à *Gabriel-Alfonse* marquis de Sassenage, capitaine de cavalerie, tué au siege de Turin en 1706. à l'âge de 24 ans & 8. mois

XIII. Marie-Joseph de Hostun, duc de Hostun, comte de Tallart, pair de France, fut destiné à l'état ecclésiastique; mais ayant pris le parti des armes après la mort de son frere aîné, il fut fait prisonnier à la bataille de Ramillies, le 23. Mai 1706. Ayant été fait colonel d'un regiment d'infanterie le 30. Novembre 1707. il servit à la victoire remportée sur les Imperiaux le 26. Août 1709. par le comte du Bourg, lieutenant general. Le maréchal son pere s'étant démis de son duché en sa faveur, & le roi l'ayant érigé en pairie, il prit séance au parlement en qualité de pair de France le 2. Avril 1715. Il a épousé le 15. Mars 1713. *Marie-Isabelle-Angelique-Gabrielle* de Rohan, fille de *Hercule-Meriadec* prince de Rohan &c. & d'*Anne-Genevieve* de Levis-Vantadour, dont il a Louis-Charles de Hostun, né le 14. Fevrier 1716. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

TALLEMANT (François) abbé du Val-Chrétien, prieur de saint Albin, sous-doyen de l'académie Françoise, où il fut reçû en 1651. joignit à une grande litterature beaucoup de douceur & de politesse. Il fut pendant vingt-quatre ans aumônier du roi; & le fut ensuite premier aumônier de Madame. Il entendoit parfaitement bien le grec, l'italien, l'anglois & l'espagnol. Cet abbé a traduit la vie des hommes illustres de Plutarque, & a mis d'italien en françois l'histoire de Venise du procurateur Nani, qui lui en témoigna beaucoup de satisfaction, par des lettres pleines d'estime & de reconnoissance. Il mourut le 6. Mai 1693. âgé de 73. ans. * *Memoire hist.*

TALLEMANT (Paul) de l'académie Françoise, étoit de la même famille que François Tallement, *dont on vient de parler*, & son parent très-proche. Cette famille, engagée dans les erreurs de Calvin, & originaire de la Rochelle, avoit acquis depuis long-tems, la noblesse, dans l'exercice des plus importantes charges municipales de cette ville. Trois des ancêtres de *Paul* avoient été successivement pairs de la Rochelle, dans le tems que cette ville fiere de ses privileges & de son

commerce, s'étoit elle-même érigée en une espece de republique. Pierre Tallemant, fils du dernier des trois, fut secretaire du roi, & trésorier general de Navarre, charge que posseda aussi son fils, ayeul de celui *dont nous parlons*; *Gedeon* Tallemant, petit fils de Pierre, fut le premier qui rentra dans le sein de l'Eglise Catholique; il fut maître des requêtes & intendant de Guienne, du Languedoc & du Roussillon. Paul Tallemant, *qui fait le sujet de cet article*, étoit fils de ce dernier, & de *Marie* Puget de Montauron, fille de *Pierre* Puget, seigneur de Montauron receveur general des finances, & premier president des tresoriers de France à Montauban & à Montpellier, & nâquit à Paris le 18. Juin 1642. où il commença ses études d'humanités, qu'il continua à Bourdeaux pendant l'intendance de son pere, & reprit depuis à Paris. Il fut reçu en 1666. un des quarante de l'académie Françoise à la place de M. Gombaut; & le discours qu'il fit à sa reception, promit deslors la grande reputation qu'il s'acquit depuis dans les travaux académiques. Sa fortune n'alloit pas dans ce tems là du même pas que son éloquence, il ne se trouvoit que l'académie pour tout patrimoine, avec le modique prieuré de Saint-Albin, par le nom duquel on le distingua long-tems de *François* Tallemant son cousin, qui étoit comme lui de l'académie. En 1673. il commença d'éprouver que les belles lettres ne sont pas toûjours un fonds sterile pour ceux qui les cultivent. M. Colbert qui le voulut connoître sur le bruit qu'avoient fait quelques-uns de ses discours académiques, le mit de l'académie des inscriptions, qui commençoit à se former, & obtint pour lui une pension de cinq cens écus. Un panegyrique du roi Louis XIV. avoit donné lieu à ce commencement de fortune. Le prieuré de Saussleuse, & la charge d'intendant des devises, vacante par la mort de M. des Fontaines, furent encore des bienfaits du roi, qui le suivirent d'assez près, & qu'il dût aussi à M. Colbert, qui faisoit valoir son éloquence auprès du prince. Il ne tint même qu'à lui d'être auditeur de Rote à Rome, & il fut proposé pour cet emploi; mais écoutant moins les raisons, qui pouvoient lui faire accepter un emploi si honorable que l'amour de sa famille, à qui il étoit utile en France, il continua de s'y occuper des exercices propres aux deux académies dont il étoit membre. Le discours qu'il prononça le 27. Janvier 1687. dans l'académie Françoise, sur le retablissement de la santé du roi, lui attira une de ces sortes d'affaires, qui entre gens de lettres deviennent quelquefois trop serieuses. Un sçavant académcien qui animé du même zele avoit aussi prononcé un discours sur ce sujet, se piqua de ce qu'il crût que l'auteur du mercure galant, n'avoit pas tenu la balance assez égale sur la distribution des louanges aux deux orateurs, & fit imprimer un parallele de leurs discours, où celui de son confrere étoit peu menagé; mais l'abbé Tallemant pour toute réponse, s'en tint au succès qa'il avoit eu. Au commencement de 1694. il fut choisi pour être secretaire de l'académie des inscriptions, & ses pensions furent augmentées de mille livres par an; il eut encore une nouvelle pension de pareille somme en 1701. lorsque cette académie eut achevé le fameux livre des medailles de l'histoire du roi Louis XIV. où il avoit eu beaucoup de part, & dont la composition de la preface, qui est devenu très-rare, & les soins de l'édition, lui avoient été confiés. Tout occupé qu'il étoit à ce grand ouvrage, il ne diminuoit cependant rien de ses assiduités aux assemblées de l'académie Françoise, & c'est à lui qu'on doit le recueil des remarques & décisions de cette académie, imprimée en 1698. & celui qui parut peu de tems après est de M. l'abbé de Choisi. Il se démit du secretariat de celle des Inscriptions en 1706. ne se conservant que la qualité de veteran. Son âge qui s'avançoit ne le retira point neanmoins du commerce des muses, & des exercices académiques; il assistoit toûjours assiduement aux assemblées de l'académie Françoise, & assez souvent à celles de l'académie des Inscriptions. Ce fut alors qu'il prepara un recueil de ses ouvrages en prose & en vers, quil avoit deja fort avancé quand il tomba en apoplexie le 25. Juillet 1710. Son bon temperament ayant resisté à cette attaque, il continua son projet avec la même application & la même netteté d'esprit qu'avant cet accident. Ayant pris sur la fin de Janvier 1711. un remede inconnu, avec un peu d'indiscretion, il eut une seconde attaque, dont il revint, mais avec l'esprit & le corps presqu'également affoiblis. Les eaux de Bourbon où il alla au mois de Septembre de la même année, ne l'ayant pû rétablir, il languit jusqu'à sa mort, qui arriva le 30. Juillet 1712. Il n'y a point d'académicien, qui ait tant composé que lui de discours academiques, qui, quoiqu'excellens d'eux mêmes, recevoient encore une grande force de sa prononciation, qu'il avoit admirable; aussi étoit-il comme le lecteur ordinaire de l'académie les jours d'assemblée publique. Voici l'ordre & le nombre de ses harangues & de ses discours. *Son remercîment quand il fut reçu à l'académie Françoise* en 1666. Un *discours à la reception de M. de Harlai archevêque de Paris* en 1671. *L'éloge funebre de M. Seguier, chancelier de France & protecteur de l'académie*, en 1672. Un *panegyrique du roi le jour de la distribution des prix*, le 25. Août 1673. Une *harangue au roi à son retour de la prise de Mastricht*, au mois d'Octobre de la même année. Un *compliment à M. de Harlai fait à l'archevêché* en 1674. quand il fut nommé duc & pair. Un *discours de l'utilité des académies*, au mois de Mai 1675. un *autre discours pour servir de réponse au pere Lucas Jesuite, au sujet des inscriptions des monumens publics en* 1676. Un *panegyrique du roi sur la campagne de Flandres de* 1677. *prononcé le jour de la distribution des prix de la même année.* Un *autre panegyrique sur la paix, aussi le jour de la distribution des prix de* 1679. *L'éloge funebre de M. Colbert* en 1684. Un *panegyrique sur la convalescence du roi*, le 27. Janvier 1687. & un *éloge funebre de M. Perault académicien son intime ami* en 1704.

On peut encore compter au nombre de ses discours académiques ceux qu'il faisoit, comme secretaire de l'académie des inscriptions, après la mort des académiciens, en consequence du reglement de 1701. Toutes les harangues & les discours de l'abbé Tallemant prononcés dans l'académie Françoise, sont imprimés dans le recueil de cette academie, à la reserve de l'éloge funebre de M. Colbert. Dès l'an 1680. il en avoit lui-même donné un au public, qui contenoit les panegyriques & harangues qu'il avoit prononcés à la louange du roi, & les lui avoit dediés par une épître, qui est elle-même un panegyrique. Ses autres ouvrages en prose, qui n'ont point encore vû le jour, sont des reflexions sur la rhetorique d'Aristote, une traduction élegante du cantique des cantiques, reduite en forme dragmatique, sur les idées & les commentaires de M. Bossuet évêque de Meaux, les descriptions de toutes les maisons royales faites par ordre du roi. Celle de la chapelle de Sceaux, peinte par M. le Brun; & quelques autres ouvrages dans ce goût-là. On a aussi ses sermons, & tout cela pourroit faire un volume assez gros. Il avoit un talent merveilleux pour donner aux legendes des medailles & aux inscriptions, cette sage simplicité, & ce goût antique qui en font toute la beauté. L'on trouve à proportion le même art dans ce grand nombre de devises qu'il a faites: l'on a de quoi faire des unes & des autres un recueil assez complet. Le recueil de ses poësies françoises pourroit être encore plus considerable; mais d'un grand nombre de pieces qu'il avoit composées, il n'en destinoit lui-même que très-peu à l'impression, ne regardant le reste que comme des amusemens de sa jeunesse. Parmi celles qu'il eût données au public, les principales sont, des traductions de plusieurs des plus beaux pseaumes de David. Des églogues françoises sur le modele des églogues latines de M. Huet évêque d'Avranches; & quelques-unes de ces dernieres traduites en vers françois, dont on peut voir un essai dans celle qui a pour titre *Lampiris*, ou *le ver luisant*, qui fut imprimé le latin à côté en 1709.

TALLEMOND, anciennement *Tamnum*, petite ville de France dans la Saintonge, sur l'embouchure de la Gironde, à huit lieues au-dessous de Blaye, avec titre de principauté. * Mati, *dict.*

TALMONT, petite ville avec un grand port & titre de principauté, appartenant à la maison de la Tremoille. Elle est sur la côte du Poitou, à huit lieues de Luçon vers le couchant. * Mati, *dict.*

TALMUD, est proprement le livre qui contient le droit civil & canonique des Juifs. Il est composé pricipalement de

de deux parties, dont la premiere, qui sert comme de texte, se nomme *Mischna* ; & l'autre, qui en est comme la glose, s'appelle *Gemara*. La *Mischna*, comme le remarque M. Simon, *dans son catalogue des auteurs Juifs*, est écrite en hebreu de rabbin assez pur ; mais d'un style si concis, qu'il est difficile de l'entendre, à moins qu'on ne sçache la matiere dont il y est traité. La *Gemara*, qui est une glose pire que le texte, est écrite en méchant chaldéen, d'un style fort embarassé, & qui est même entendu de fort peu de Juifs. On voit quantité d'éditions de la *Mischna* separément; mais la plus belle & la plus commode, est une qui a été faite par les Juifs de Hollande, à laquelle ils ont ajouté les points voyelles. Il a eu aussi plusieurs éditions du talmud entier ; celle qui est la plus recherchée de toutes, & qui est devenue fort rare, parce que les Juifs du Levant en ont fait venir chez eux la plupart des exemplaires, est l'édition de Venise par Bomberg, qui est en plusieurs grands volumes. M. Simon remarque dans son *supplement aux ceremonies des Juifs*, que les Juifs ayant deux celebres écoles, sçavoir celle Babylone & celle de la Palestine, où ils enseignoient leurs traditions, cela donna occasion à leurs differens recueils de ces traditions, & par consequent à deux talmuds, dont l'un se nomme *le talmud de Babylone*, & l'autre *le talmud de Jerusalem*. Ce dernier a été composé le premier ; mais il est si obscur, que les Juifs ne s'en servent presque point: de sorte que quand ils citent le talmud, ils citent ordinairement celui de Babylone ; & quand ils veulent marquer l'autre, ils disent Jerusalem. Outre les fables dont le talmud est rempli, il y a des faussetés manifestes dans l'histoire & la chronologie ; mais la plûpart des Juifs, n'y prennent pas garde de si près. Ce talmud est défendu dans toute l'Italie, aux Juifs, qui n'osent le lire ni le garder chez eux. * *Voyez* ce qui a été remarqué sur R. JUDA surnommé *le Saint*.

TALMUDISTES. On donne ce nom à ceux qui professent la doctrine du talmud, qui est un livre, lequel comprend les ceremonies religieuses & la jurisprudence des Juifs. Ce nom veut dire *discipline*. Les doctrines qui y sont contenues, s'étoient conservées dans les écrits des grands prêtres; & rabbi Juda Hakkadosch en fit vers l'an 188. de Jesus-Christ une compilation qu'on nomme *Mischna*, c'est-à-dire, *repetition*, ou *leçon reiterée*. Depuis en 469. rabbi Jochanan, assisté de quelques autres Hebreux, fit un nouveau recueil de ces preceptes Judaïques, qu'on ajouta au premier, & c'est ce qu'on nomme *le talmud de Jerusalem*, parce qu'il fut compilé en cette ville. En 476. deux autres rabbins de Babylone, Asé & Hammaï, augmenterent ce volume de la discipline Judaïque, de divers traités, & formerent le talmud qu'on nomme *Babylonique*. Mais Asé n'ayant pû mettre la derniere main à cet ouvrage, comme il l'avoit resolu, son fils R. Meïr l'acheva en 546. suivant exactement les memoires de son pere. C'est un livre que les Juifs considerent avec un respect extraordinaire, & que souvent ils preferent à l'écriture sainte. Cependant on y trouve mille traditions & fables ridicules, mêlées avec les loix Judaïques. Pour ne pas parler de ce qu'il y a contre Jesus-Christ, il y a souvent d'autres blasphêmes, comme il est dit qu'avant la creation du monde, Dieu s'exerçoit à en former de diverses façons ; qu'il employa trois heures du jour à lire la loi Judaïque; qu'il a commandé un sacrifice pour expier ses fautes, &c. Ainsi ce n'est pas sans raison que ce livre a été condamné par Gregoire IX. en 1230. par Innocent IV. en 1244. par Jules III. en 1555. & par Paul IV. en 1559. Le talmud est divisé en six ordres, chaque ordre en traités, & chaque traité en plusieurs chapitres. * Sixte de *Sienne*, *l. 2. biblioth. sacr.* Grenade, *P. 4. Catech. tract. 2.* Genebrard, *l. 2. & 3. bib.* Bellarmin, *l. de SS. c. 6.* Vignier, *biblioth. histor. A. C.* 191. *Voyez* Buxtorf, *biblioth. Rabbinica* ; & de Voisin sur le *Pugio fidei*.

TALON, famille illustre dans la robe. ARTUS Talon est, dit-on, le premier qui s'établit en France, où il fut colonel d'un regiment Irlandois, sous le regne de Charles IX. Il eut entr'autres enfans deux fils.

II. JEAN Talon, qui continua la posterité ; & *Omer* Talon, mort curé de S. Nicolas du Chardonnet à Paris, aussi recommandable par sa pieté que par son éloquence, dont il a laissé pour monumens deux ouvrages intitulés *Rhetorica*, & *institutiones eloquentiæ*, ou en latinisant son nom, il s'est appellé *Audomarus Talæus*. Il avoit été professeur de rhetorique en l'université de Paris.

III. OMER Talon, celebre avocat au parlement de Paris, fils de *Jean*, mourut conseiller d'état. De sa femme *Susanne* Choart, il eut 1. *Jacques* Talon, reçu avocat general au parlement de Paris en 1621. & conseiller d'état en 1631. qui de son mariage avec *Catherine* Guessier, laissa *Marie-Susanne* Talon, mariée à *Louis* Phelypeaux, seigneur de Pontchartrain, president en la chambre des comptes, & pere du chancelier de Pontchartrin ; & *Catherine* Talon, alliée à *Jean-Baptiste* le Picart, seigneur de Perigni, maître des requêtes ; 2. *Charles* Talon, prêtre, chanoine de l'église de Paris, puis curé de saint Gervais, docteur de la maison de Sorbonne, à laquelle il a laissé sa bibliotheque; 3. OMER Talon, qui suit; & 4. *Susanne-Henriette* Talon, mariée à *Claude* Bazin, seigneur de Bezons, ayeul du maréchal de ce nom, & de l'archevêque de Rouen.

IV. OMER Talon II. du nom, avocat general au parlement de Paris en 1632. par la démission de son frere aîné, fut un des plus grands magistrats du XVII. siecle. Egalement habile & homme de bien, il fit briller tant de vertus dans des tems difficiles, que ceux-mêmes dont sa droiture traversoit les desseins ambitieux, ne purent lui refuser leur estime ; & dans les affaires des particuliers la sagesse & l'équité de ses décisions, le firent regarder avec justice comme l'oracle du bureau. Il mourut en 1652. & de *Françoise* Doujat sa femme, il laissa 1. DENYS Talon, qui suit ; 2. *Marie* Talon, alliée à *Daniel* Voysin, seigneur du Plessis-du-Bois, conseiller d'état, & prevôt des marchands de Paris ; 3. *Françoise* Talon, mariée à *Thieri* Bignon, maître des requêtes puis premier president au grand conseil ; & 4. *Madelaine* Talon, qui epousa *Jean-François* Joli, seigneur de Fleuri, avocat general au parlement de Mets, puis conseiller au parlement de Paris, pere d'*Omer* Joli de Fleuri avocat general ; & de *Guillaume-François* Joli de Fleuri, avocat general après son frere, puis procureur general au parlement de Paris.

V. DENYS Talon succeda en 1652. à son pere, dans la charge d'avocat general au parlement, & fut aussi heritier de ses vertus, & de ses rares talens. On a imprimé quelques-unes de ses actions publiques qui passeront à la posterité, de même que celles de son pere ; mais on n'a pas dû lui attribuer le traité de l'autorité des rois dans le gouvernement de l'église, qui est de Rolland de Vayer de Boutigni, mort en 1685. intendant de Soissons. M. Talon fut fait president à mortier en 1690. & mourut en 1698. De sa femme *Marie-Elisabeth-Angelique* Favier du Boulai, il eut OMER Talon, qui suit ;

VI. OMER Talon III. du nom, marquis du Boulai, colonel du regiment d'Orleannois, mourut encore jeune en 1709. Il avoit épousé en 1700. *Marie-Louise* Molé, fille de *Louis* Molé de Champlatreux, president à mortier au parlement de Paris. De ce mariage il a laissé LOUIS-DENYS Talon, qui suit ; *Marie-Françoise* Talon; & *Angelique-Louise* Talon.

VII. LOUIS-DENYS Talon, marquis du Boulai, né le 2. Fevrier 1701. a été reçu conseiller au parlement de Paris en 1721. & avocat general en 1724. Il a épousé *Françoise-Magdelaine* Chauvelin, fille de *Louis* Chauvelin, avocat general au parlement de Paris, commandeur grand tresorier des ordres du roi, & de *Magdelaine* de Grouchi.

TALUS, *cherchez* TALE.

TAMACLATI, TAMACRATI, anciennement *Apollinis Fanum*, bourg de Barbarie dans le royaume de Tunis. Il est sur la côte, un peu au levant de l'embouchure du Guadil Barbar & de la ville de Tabarque. * Baudrand.

TAMAGA, riviere de Portugal, prend sa source dans la Galice ; & après avoir coulé quelque-tems dans la province de *Tra los-Montes*, elle la separe de celle d'Entre Douro & Minho, & se décharge dans le Douro à cinq lieues au-dessus de Porto. * Mati, *dict.*

TAMAN petite ville d'Asie dans la Circassie. Elle est sur le détroit de Caffa, près de la mer Noire. Cette ville appartient au Turc ; & la plûpart des Geographes la prennent pour la *Corocodame* ou *Corocondama* des anciens. * Baudrand.

TAMAR, en latin *Tamaris*, riviere qui eſt dans la partie orientale du comté de Cornouaille en Angleterre. Elle ſépare ce comté de celui de Devon ; coule vers le midi, depuis ſa ſource, qui eſt dans le comté de Devon près de la mer d'Irlande, arroſe Bridgrule, Telcoc, Tamerton, Beython, Lewhitton, Calſtock, & forme un grand port à Plymouth, où elle ſe décharge dans la mer Britannique. * Cambden, *Britan.*

TAMAR, petite riviere d'Eſpagne dans la Galice. Elle arroſe Noya, & ſe décharge dans l'Ocean Atlantique à Muros. * Mati, *dict.*

TAMARACA, ville & iſle de l'Amerique meridionale, forme une capitanie ou un des quatorze gouvernemens du Breſil, & appartient aux Portugais.

TAMASA, riviere d'Aſie. Elle coule dans la Mingrelie & ſe décharge dans la mer Noire, au nord de l'embouchure de Fazzo. On la prend pour celle que les anciens nommoient *Chariſtus*, *Chariens* & *Charus*. * Baudrand, *dict. geogr.*

TAMASUS ou TAMASA, aujourd'hui *Borgo di Tamaſſo*, ville de Cypre vers Famagouſte, étoit autrefois en grande réputation à cauſe de ſes mines; & ſur-tout de celle d'étain. * Etienne de *Luſignan*. Ptolomée. Strabon. Pline.

TAMAYO (Martin) ſoldat Eſpagnol, qui ſervoit en Allemagne dans l'armée de l'empereur Charles-*Quint*, l'an 1546. ſe rendit celebre par une action de bravoure, & par la ſedition dont il penſa être la cauſe innocente. L'armée de l'empereur, plus foible que celle des Proteſtans, commandée par le landgrave de Heſſe, étoit campée en preſence des ennemis près d'Ingolſtad : un rebelle d'une taille de geant, & qui ſe croyoit le heros de ſon ſiecle, s'avançoit chaque jour entre les deux camps, armé d'une hallebarde, & provoquoit au combat le plus brave des Imperiaux. Charles-*Quint* fit faire défenſes ſous peine de la vie à tous les ſiens d'accepter le défi de cet inſolent : ce n'eſt pas qu'il le crût ſi redoutable ; mais il craignoit qu'en cas qu'un de ſes ſoldats eût du pis, les autres n'en fuſſent conſternés, & qu'ils n'en tiraſſent quelque augure ſiniſtre. Ce fanfaron revenoit tous les jours, & s'approchant du quartier des Eſpagnols, leur reprochoit leur lâcheté dans les termes les plus injurieux. Tamayo, ſimple fantaſſin dans un terce ou regiment de ſa nation, ne put ſouffrir l'inſolence de ce nouveau Goliath. Il prit la hallebarde d'un de ſes camarades; & ſe laiſſant couler le long des retranchemens, il alla l'attaquer ; & ſans avoir eté bleſſé, lui porta un coup de hallebarde dans la gorge, & le jetta ſur le carreau. Il prit enſuite l'épée de ce malheureux, dont il lui coupa la tête, & la porta dans le camp. Il fut la preſenter à ſa majeſté; & ſe jettant à ſes pieds, il lui demanda la vie. Charles-*Quint* n'eut aucun égard à la valeur de Tamayo ; & n'enviſageant que les fâcheuſes ſuites de cet exemple, il voulut qu'il fût paſſé par les armes. Les principaux officiers intercederent tous pour un ſi brave homme, & inſinuerent à ſa majeſté qu'elle devoit en cette conjoncture menager l'eſprit des ſoldats ; & particulierement des Eſpagnols, qui étoient l'élite de ſes troupes, & ſupportoient les mépris avec la derniere impatience; qu'il étoit dangereux d'uſer de ſeverité en cette conjoncture, & de punir une belle action comme ſi c'étoit un crime ; que toute l'armée s'acquitteroit de ſes devoirs avec beaucoup moins d'ardeur & de dilligence, ſi les braves gens étoient traités avec tant de dureté. Le prince de Hongrie, le cardinal Farneſe, le legat du pape, le prince de Piémont, le duc de Parme; & en un mot tous ceux à qui leur naiſſance, leur credit ou leurs emplois donnoient la liberté de parler, prierent l'empereur, non de recompenſer la vertu de ce brave homme, mais du moins de lui accorder ſa grace. L'empereur, toûjours implacable, vouloit abſolument qu'on executât ce malheureux, qui par une generoſité vraie ou fauſſe, ne demanda plus de grace, lorſqu'on lui eut prononcé l'arrêt de ſa mort. Il ſe contenta, pendant qu'on le menoit au ſupplice, de prendre la tête du rebelle; & la montrant à ſes camarades, de les faire ſouvenir que c'étoit là le crime qui le faiſoit perir. Il leur preſentoit auſſi l'épée qu'il avoit priſe à ſon ennemi, en les priant de la lui paſſer au travers du corps, afin que les ſujets fideles ne puſſent reprocher à l'empereur qu'il vengeoit lui-même la mort des Heretiques, qui s'étoient revoltés contre lui. Enfin, on lui bandoit deja les yeux, lorſque les Eſpagnols, qui étoient au nombre de neuf mille dans le camp, abandonnerent leurs factions, & menacerent l'empereur des dernieres extrêmités, s'il ne pardonnoit à un ſi brave homme. Ces menaces ſeditieuſes étonnerent Charles-*Quint*, qui remit la déciſion de cette affaire au duc d'Albe, general de ſon armée. Ce duc, tout ſevere qu'il étoit, fut obligé de ceder à la neceſſité, & de faire grace à Tamayo, qui ſe retira en Eſpagne, moins fameux encore par ſon combat, que par le danger qu'il avoit couru, & par celui auquel l'empereur fut ſur le point d'être expoſé lui-même à ſon occaſion. * *Hiſt. du duc d'Albe.*

TAMBA, ville capitale d'un royaume de même nom. Elle eſt dans le Jetſengo, dans l'iſle de Niphon, au couchant de la ville de Meaco. * Mati, *dict.*

TAME, bourg, ou ville du comté d'Oxford, en Angleterre, *voyez* THAME.

TAMER, riviere d'Angleterre. Elle a ſa ſource vers le canal de Briſtol; & coulant toûjours du nord au ſud, ſur les confins du comté de Devon, & de celui de Cornouaille, elle ſe décharge dans la Manche à Pleymouth. * Mati, *dict.*

TAMERLAN, TAMBERLAN ou TIMUR-BEC, que l'on explique *Timur le Boiteux*, & que ſes ſujets ſurnommerent *Temir Cutheu*, c'eſt-à-dire, *Fer heureux*, empereur des Tartares, ſe rendit formidable ſur la fin du XIV. ſiecle. Les auteurs Orientaux le font parent du cham des Tartares, auquel il ſucceda; & d'autres diſent qu'il avoit reçû la vie d'un pauvre berger, & qu'il s'éleva à la ſouveraineté par ſon courage & par ſa conduite. Il ſe mit d'abord à la tête de quelques troupes, qu'il ramaſſa à la hâte, & remporta diverſes victoires dans la Perſe. Ce bonheur augmenta ſon ambition & ſon armée, qui fut enſuite de huit cent mille combattans. Il attaqua ſes voiſins, ſans que rien lui pût reſiſter; & en peu de tems il ſoûmit les Parthes, força les murailles de la Chine, ſubjugua diverſes provinces des Indes, avec la Meſopotamie & l'Egypte; & ſe vanta enfin d'avoir ſous ſa puiſſance les trois parties du monde: ce qui lui fit prendre pour armoiries, OOO. Les hiſtoriens parlent diverſement de ſon humeur, de ſes inclinations & de ſes conquêtes. Les uns vantent ſa douceur, les autres eſtiment ſon eſprit, & les autres déteſtent ſa cruauté. Il eſt pourtant sûr qu'il ſçavoit un peu les mathematiques, & que la theologie Mahometane ne lui étoit point inconnue; mais l'éclat de ſes victoires étoit obſcurci par ſa cruauté. En aſſiegeant une ville, il avoit coûtume de faire mettre le premier jour ſur ſa tente un étendart blanc, pour témoigner aux habitans qu'il étoit en état de les recevoir avec douceur, s'ils ſe rendoient ſans reſiſtance; le jour ſuivant la banniere étoit jaune ou rouge, & cela ſignifioit que les principaux de la ville payeroient de leur tête; enfin le troiſiéme jour il arboroit un étendart noir, pour témoigner qu'il feroit tout paſſer au fil de l'épée, & qu'il n'épargneroit ni ſexe, ni âge, ni condition. De toutes les victoires de Tamerlan, celle qu'il remporta ſur le ſultan Bajazet, eſt la plus conſiderable. Ce dernier étoit le prince du monde le plus fier, le plus ambitieux; & traitoit Tamerlan de voleur & de revolté. Ces diſcours lui furent rapportés. Invité par les princes, que l'Ottoman avoit, ou dépouillés de leurs états, ou rendus tributaires, il reſolut de punir l'orgueil du prince Turc; & gagna ſur lui une bataille, ſelon quelques-uns, près de la ville d'Angorie en Galatie, en 1399. ou plûtôt en 1402. Le vainqueur traita d'abord Bajazet avec douceur ; mais celui-ci, dont l'orgueil étoit inſupportable, s'en rendit indigne par ſes emportemens, ſes menaces & ſes mépris, contre la perſonne de Tamerlan, qui le fit mettre, ſelon quelques auteurs, dans une cage de fer, où il s'écraſa la tête contre les barreaux. Mais le ſieur Petis de la Croix, profeſſeur en langue arabe au college royal, ſecretaire interprête du roi pour les langues orientales, qui a donné au public en 1722. la traduction de l'hiſtoire de Tamerlan en 4. tomes *in* 12. écrite en perſan par un auteur contemporain, rapporte que Bajazet mou-

rut le 23. Mars 1413. d'une attaque d'apoplexie dans le camp de l'armée de Tamerlan, proche le bourg d'Akcheheyz. On dit que ce prince Tartare envoya des ambassadeurs à Charles VI. roi de France, pour lui témoigner qu'il le consideroit comme le premier monarque de l'Occident. C'est ce que nous apprenons du moine de saint Denys, qui a écrit l'histoire de ce regne. Tamerlan mourut, selon le même auteur, le premier Avril 1415. âgé de 71. ans, & le 36. de son regne, laissant 36. fils ou petits-fils, sans comprendre les filles. Ses fils partagerent entr'eux toutes ses conquêtes; mais dont la reputation est bien au-dessous de celle de leur pere. Nous avons son histoire écrite par Vattier. L'auteur que Petis de la Croix a traduit, rapporte encore que Tamerlan n'étoit pas de basse naissance, comme quelques-uns l'ont écrit; mais qu'il étoit issu de sang royal, comptant parmi ses ayeux plusieurs Chams; que son pere, nommé *Tragai*, & son ayeul, nommé *Berculc*, avoient été souverains de la principauté de Kech. * Pierre Perondini, *in vita Tamerl.* Chalcondyle, *l.* 1. *hist. Turc.* Bizard, *l.* 9. *hist. Pers.* Jean Herolde, *in cont. belli sacri.* Sponde, *in annal.* Ahmet, fils d'Abrasia, a écrit en arabe la vie de Tamerlan; & Jacques Golius la publia à Leyde en 1636. * Saint-Yon, *vie du grand Tamerlan.* Petis de la Croix, *histoire du Grand Timurbeck.*

TAMING, ville de la Chine. Elle est sur la riviere de Gueie, dans la province de Peking, dont elle est la septiéme. Elle a onze autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *dict.*

TAMIRAS fut mandé de la Cilicie dans l'isle de Cypre, pour enseigner la science des Aruspices. Le temple de Venus, qui étoit à Paphos, fut consacré par Cinyras; & l'on disoit que cette déesse, conçue & née dans la mer, avoit abordé en ce lieu-là; mais on eut recours à cet homme de Cilicie, pour l'établissement dont on a parlé. On avoit reglé les choses de telle sorte, que les descendans de Cinyras, & ceux de Tamiras, devoient présider aux ceremonies: mais afin que la famille royale eût quelque preéminence, celle de Tamiras lui ceda bientôt sa part: ainsi on ne consulta plus que le prêtre de la famille de Cinyras. * Tacite, *hist. l.* 2. *capit.* 3.

TAMISE, l'un des principaux fleuves d'Angleterre, fort profond & très-navigable, sort de deux sources assez éloignées l'une de l'autre; sçavoir, de Tama & d'Ise, dont est composé son nom. Ces deux rivieres se joignent près d'Oxford, & forment la Tamise, laquelle, après avoir reçû beaucoup de rivieres, arrose la ville de Londres, d'où elle se rend dans la mer d'Allemagne, ou Manche du Nord, proche de l'isle Schepei. * Magin, *en sa geographie.*

TAMMESBRUCK ou TAMSBRUCK, bourg d'Allemagne dans la Thuringe. Il est dans les terres de Saxe-Hall, sur l'Unstrut, à trois lieues au-dessus de Mulhausen. * Mati, *dict.*

TAMNA: c'est le nom de la troisiéme toparchie de la Judée, & d'une ville de ce pays. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* III. *ch.* 4.

TAMOS, Memphite, lieutenant de Tissapherne, établi gouverneur d'Ionie par Cyrus *le Jeune*, ayant appris la défaite & la mort de ce dernier, s'enfuit en Egypte avec ses enfans & ses richesses vers Psammiticus, esperant qu'il le recevroit favorablement, à cause des services qu'il lui avoit rendus; mais ce prince ingrat le fit mourir pour s'emparer des richesses qu'il avoit apportées: ce qui arriva dans l'olympiade XCV. * Diodor. *Sicil. l.* 14. Thucydide, *l.* 8.

TAMUL, petit royaume d'Asie en l'Inde deçà le Gange, dans le Bisnagar.

TAMWORTH, ville d'Angleterre avec marché, sur les frontieres des comtés de Stafford & de Warwick, au confluent de la Tamise & de l'Auker. Il y a un château fortifié, une belle & grande église; & elle envoye deux deputés au parlement. Elle est gouvernée par des baillis, & une communauté; elle a une cour de justice, sans limitation, qui se tient devant les baillis. Elle est à 89. milles anglois de Londres. * Mati, *diction.*

TAMUZ, quatriéme mois des Hebreux, considerable par le jeûne de 25. jours, dont parle le prophete Zacharie, *chap.* 8. Torniel, *in annal.* *Thammuz*, est un des noms d'Adonis, dieu des Egyptiens, sur lequel on peut consulter Seldenus, *de diis Syriis*, *Synt.* 2. *c.* 10.

TAMYRAS, poëte de Thrace, & l'un des plus excellens musiciens de son tems. Sa mere, qui étoit du Mont-Parnasse, l'avoit eu de Philamonon, bon musicien, qui refusa de l'épouser; & pour cacher son deshonneur, elle alla accoucher à Odryse dans la Thrace. Tamyras apprit la musique dans une telle perfection, que les Scythes le firent leur roi, nonobstant sa qualité d'étranger. Ce fut la plus belle voix de son siecle, si nous en croyons Plutarque, qui ajoûte qu'il composa un poëme de la guerre des Titans contre les dieux. On lui attribue d'autres poësies, 5000. vers sur la création du monde, & un systême de theologie, composé de 3000. vers, qui existoit encore lorsque Suidas travailloit à son dictionaire: il n'y a pas beaucoup d'apparence que ce soient deux poëmes differens. Il vivoit avant Homere. La fable dit qu'il osa défier les Muses sous des conditions honteuses pour elles: elles le vainquirent & le priverent de la vûe & de la connoissance de la musique: de-là est venu le proverbe contre ceux qui font des entreprises temeraires, *Tamyras n'est pas sage.* Il ne fit plus de vers depuis son aveuglement, & jetta sa lyre dans une riviere du Peloponnese, qui fut nommée à cause de cela, *Balyra.* * Bayle, *dictionaire critique*, au mot *Thamyris.*

TANACERIM, ville, *cherchez* TANASSERIM.

TANAGRA, ancienne ville de Beotie, appellée *Gréé* du tems d'Homere, maintenant *Anatoria*, ville épiscopale; sous la metropole d'Athenes, est située proche du fleuve Asopo, dans la Stramulipa, qui est une partie de la Livadie, dans la Turquie en Europe. Athenée dit qu'une baleine, d'une prodigieuse grandeur, qui y aborda, a donné lieu au proverbe *Cetus Tanagæus*, pour exprimer un grand corps. Etienne de *Byzance* l'appelle *Gephyra*, & Aristote *Orope.* Les cocqs de cette ville sont renommée dans l'antiquité. On dit qu'ils étoient beaucoup plus grands & beaucoup plus forts que les cocqs ordinaires, & qu'ils se battoient avec un courage très-ardent. * Pline, *l.* 10. *c.* 21. Varron, *l.* 3. *c.* 9. Pausanias, *in Bœotic.* Columel. *l.* 8.

TANAIS ou DON, fleuve de Moscovie, qui separe l'Europe de l'Asie, sort dans la province de Rezan, du lac Juvanouva Lezioro, s'approche du Volga; & après un long cours, se jette dans le Palus Meotide, près de la ville de Tanaïs.

Il y a un autre fleuve appellé le petit TANAIS, qui vient du duché de Seveski, & se décharge dans le grand Tanaïs, un peu au-dessus de la ville de ce nom. Cette ville, nommée presentement *Azaf*, est des plus marchandes de la Tartarie. Elle a été prise par les Moscovites, & ensuite reprise par les Turcs. *Voyez* ASOPH.

TANAQUILLE, autrement nommée *Cecilie*, femme de *Tarquinius Priscus*, roi de Rome, étoit née à Tarquinie, ville de la Toscane. Elle y fut mariée à *Lucumon*, fils d'un homme qui s'y étoit refugié, quand on le chassa de Corinthe, sa patrie. Ce Lucumon, heritier des biens de son pere, se trouva fort riche; & par ce moyen espera parvenir aux dignités, outre que la famille de sa femme étoit des plus nobles de la ville; mais comme il étoit fils d'un étranger, il rencontra de grands obstacles. Cela obligea Tanaquille de persuader à son mari d'aller tenter fortune à Rome, où de quelque pays que l'on fût, les personnes de merite pouvoient esperer de parvenir aux plus grandes charges. Ils se mirent en chemin; & en arrivant au Janicule, l'une des montagnes aux portes de Rome, un aigle descendit doucement sur leur chariot, enleva le chapeau de Lucumon; & après avoir volé quelque-tems autour d'eux avec de grands cris, il remit le chapeau sur la tête de cet homme. Tanaquille, qui se connoissoit en presage, tira de grands avantages de cette avanture. Lucumon prit dans Rome le nom de *Tarquinius*; gagna bientôt l'estime & l'amitié des Romains; & s'insinua aussi dans les bonnes graces du roi, qui lui donna de grands emplois; & il devint enfin roi lui-même: mais ayant été assassiné l'an 38. de son regne, Tanaquille fit tomber la couronne sur la

tête de Sextus Tullius, leur gendre, qui étoit né dans leur palais, & y avoit été élevé; & Tanaquille avoit dès l'enfance de Sextus, auguré son élevation, sur un feu que l'on avoit vû autour de sa tête pendant qu'il dormoit. La memoire de cette maîtresse femme, qui avoit beaucoup contribué par son esprit à l'élevation de son mari, qu'elle avoit même gouverné avec empire, fut en veneration dans Rome pendant plusieurs siecles. On y conservoit précieusement les ouvrages qu'elle avoit faits de ses mains, sa quenoüille, son fuseau, de la laine qu'elle avoit filée, sa ceinture, & une robe royale qu'elle avoit faite pour Sextus Tullius. Ce fut elle qui fit la premiere de ces tuniques tissues, que l'on donnoit aux jeunes garçons quand ils se défaisoient de la *prætexta*, ou robe d'enfance, pour prendre la robe virile, & de celles de même façon, dont on revêtoit les filles qui se marioient. * Pline, *lib. VIII. cap.* 48. Tite-Live, *lib. I. & II.* Bayle, *dict. crit.*

TANARA (Sebastien-Antoine) cardinal, né à Bologne le 10. Avril 1650. d'une maison senatoriale, fut fait cardinal par le pape Innocent XII. le 12. Decembre 1695. devint doyen des cardinaux, évêque d'Ostie & de Veletri le 28. Fevrier 1721. & mourut à Rome pendant la vacance du saint Siege, le 2. Mai 1724. en sa 75. année. Le marquis Tanara son frere, avoit été ambassadeur de la ville de Bologne auprès du saint siege, depuis l'an 1691. jusqu'en 1710. * *Mem. du tems.*

TANARO, TANERO, riviere de Lombardie. Elle naît aux confins du comté de Tende, & des terres de Genes, traverse le Montferrat, baigne Ceve, Quieras, Albe, Aste, Alexandrie, & se décharge dans le Pô, au-dessous de Valence. Elle reçoit plusieurs rivieres, dont la Sture & la Bormida sont les plus considerables. * Mati, *diction. Geograph.*

TANASSERIM ou TANACERIM, ville de la presqu'isle de l'Inde delà le Gange. Elle est sur le golfe de Bengale, à 93. lieues de la ville de Siam, vers le midi occidental. Tanasserim est capitale d'un royaume, qui dépend du roi de Siam. * Mati, *Diction.*

TANATIS, presentement *Tenete* ou *Thanete*, petite isle fertile, & dont l'air est tres-sain, dans l'Ocean Britannique, proche de la province de Kent, dont elle fait partie. On dit qu'il n'y a point de serpens, & on prétend que quand on y en porte, ils y meurent. * Solin, *c.* 22. Salmas. *ad Solin.* Pline l'appelle *Vectis.* Il y a à present dans cette isle dix paroisses ou hameaux. Elle n'a de long que huit milles d'Angleterre, de l'orient en occident, & de largeur cinq. Elle est à quinze milles de l'embouchure de la Tamise au levant. Les Saxons descendirent dans cette isle, lorsqu'ils s'emparerent de l'Angleterre. S. Augustin, apôtre d'Angleterre, & archevêque de Cantorberi, y aborda aussi avec les Missionnaires qui l'accompagnoient.

TANATIS, ville de la Mœsie superieure, sur le Danube, appellée *Tanie* dans l'itineraire d'Antonin, & à present *Terriana.* * Ptolomée. Baudrand.

TANCHELIN, TANCHEME, ou TANDEME, heresiarque dans le XII. siécle, étoit homme d'esprit, éloquent, magnifique, mais très-impie & voluptueux. Il enseignoit à Anvers vers l'an 1125. que le sacrement de l'Eucharistie étoit inutile pour le salut, & que les ordres d'évêque & de prêtre n'étoient qu'une vaine fiction. Il étoit suivi du peuple, à cause de la magnificence de ses festins, & de la pompe de ses habits, étant toûjours vêtu d'or, & ayant les cheveux tressés avec des cordons de même. Il avoit en tout tems avec lui trois mille hommes armés, qui tuoient ceux qui ne vouloient pas embrasser sa doctrine. Au reste, ses sectateurs étoient si forts entêtés de sa sainteté, qu'ils s'estimoient heureux de l'approcher, & de boire son urine. Les viandes délicates, & toutes sortes d'impuretés qu'il permettoit, lui faisoient des disciples de tous les voluptueux de son tems. Il les avoit si furieusement abusés, que sans honte il pouvoit corrompre les femmes, à la vûe de leurs maris, & les filles en presence de leurs meres. Il fut assommé par un prêtre, qui se trouva avec lui dans un même bateau. Saint Norbert avoit confondu cet imposteur, & avoit converti la plûpart de ses sectateurs, comme nous l'apprenons de Hugues, auteur de sa vie, rapportée par Surius, au sixiéme Juin. * Sandere, *heresie* 141.

TANCOS, *Tancum*, bourg de l'Estremadure Portugaise, à l'embouchure de la Zezare dans le Tage. On prend communément *Tancos*, pour l'ancienne *Tacubis* ou *Tacubi*, que d'autres placent à *Tomar*, & d'autres encore à *Abrantes.* * Baudrand.

TANCREDE de Hauteville, seigneur Normand, vassal de Robert duc de Normandie, se voyant chargé d'une grande famille, & n'ayant que tres-peu de bien, envoya ses deux fils aînés en Italie. Ils commencerent à s'établir par les armes en Sicile, où leurs descendans regnerent depuis. Après la mort de Guillaume II. dit *le Bon*, arrivée en 1180. la Sicile étant tout-à-fait divisée, TANCREDE, bâtard de Roger, duc de la Pouille, se fit mettre sur le thrône, & mourut après un regne de trois ans, laissant un fils nommé ROGER, qui mourut en prison privé de la vûe. *Cherchez* SICILE.

TANCREDE, archidiacre de Bologne, auteur de la collection des decretales, qui comprenoit celle du pape Honorius III. mort en 1226. Sa collection qu'Antonius Augustinus avoit omise, a été donnée par Ciron, avec des notes.

TANCREDE, prétendu duc de Rohan, fut porté jeune en Hollande, par un capitaine, qui le donna à élever à un paysan. Lorsqu'il fut devenu grand, on l'envoya à Leyden, pour apprendre la langue latine; & on en eut si peu de soin, que n'ayant point de quoi subsister, & se voyant presque abandonné, il fut sur le point d'apprendre un métier. Il alloit publiquement au prêche, & secretement à la messe, ayant succé avec le lait les sentimens de la religion Romaine. Mais on lui défendit d'aller aux assemblées des Catholiques; & Marguerite de Bethune, duchesse de Rohan, l'ayant enfin voulu reconnoître pour son fils, en 1645. pour pouvoir desheriter sa fille, qui s'étoit mariée malgré elle à Henri Chabot, lui envoya de quoi se mettre en équipage. Il vint à Paris, où après avoir long-tems disputé sa naissance, le Parlement le déclara supposé par un celebre arrêt, rendu en 1646. quoique la duchesse de Rohan soutînt qu'il étoit son fils. Il étoit brave de sa personne, & fut tué fort jeune en 1649, d'un coup de pistolet, pendant la guerre civile de Paris. * Gilbert du Verdier, *histoire universelle.* La Barde, *de reb. Gall. l.* 3. *& l.* 7.

TANDAYA, isle de l'Asie, une des Philippines.

TANDEME, heretique, *voyez* TANCHELIN.

TANDRA, isle du Pont Euxin, près de l'embouchure du Borysthene.

TANEGAXIMA, petite isle du Japon.

TANEFELDE (Elisabeth) sortie d'une illustre famille d'Angleterre, dans le XV. siécle, entendoit l'hébreu, le grec, le latin & le françois, & traduisit en anglois la réponse du cardinal du Perron, au roi de la Grande-Bretagne, imprimée à Douai, l'an 1636. & dédiée à Henriette, reine d'Angleterre. Elle mourut à Londres l'an 1639. âgée de 60. ans. * Hilarion de Coste, *éloges des femmes illustres.* Sanderus, *schisme d'Angleterre.*

TANGER, anciennement appellée *Tinges*, ville de la province de Habata, dans le royaume de Fez en Afrique, est bâtie dans l'enfoncement d'un Golfe de l'Ocean à l'occident, & fort proche du détroit de Gibraltar. Sa situation est agréable; mais le terroir des environs est sterile. Elle étoit bien fortifiée, & avoit une bonne citadelle, défendue de plusieurs bastions, avec une tour fort haute, qui servoit de befroi. Les Goths la prirent sur les Romains, & la joignirent au gouvernement de Ceuta. Elle fut soûmise l'an 1471. par Alfonse, roi de Portugal; & en 1662. fut donné pour dot à Catherine, princesse de Bragance, fille de dom Jean IV. roi de Portugal, lorsqu'elle épousa Charles II. roi d'Angleterre. Ce prince la fit détruire dans les années 1684. & 1685. Cette ville a eu autrefois un évêché suffragant d'Evora, qui a été dans la suite reuni à celui de Ceuta. * Vansleb. Villaut, *relation des côtes d'Afrique.*

TANGERMUNDE, bourg autrefois fortifié dans la moyenne Marche de Brandebourg, au confluent du Tanger & de l'Elbe, & à deux lieues de la ville de

Stendel, vers le midi oriental. Il a beaucoup souffert par les guerres des Suedois ; & de considerable qu'il étoit auparavant , il est réduit presque à rien. * Baudrand. *Memoires du tems.*

TANGIMA , TANJIMA , ville capitale d'un royaume de même nom , & située dans la partie septentrionale du Jamaysoit , dans l'isle de Niphon.

TANGMAR , prêtre de l'eglise de Hildesheim en Saxe , dans le XI. siécle , fut precepteur de Bernwart , qui ayant été évêque de cette ville , le retint près de sa personne , & le mena avec lui en Italie. Tangmar écrivit la vie de ce prelat , que Brower & d'autres ont publiée , & que l'on a inserée dans le recueil de Surius , *ad 20. diem Novemb.* * Vossius, *de hist. Lat.*

TANGO , ville capitale du royaume de même nom , dans la partie septentrionale du Jamaysoit , dans l'isle de Niphon. * Mati , *diction.*

TANGUT , royaume d'Asie , dans la Tartarie , nommé aussi *Tanin* & *Bagbardar* , a pour ville capitale TANGU , dite *Tanin Campion* , selon Guillaume Sanson. Il y a un autre TANGU , royaume de l'Inde , au-delà du Gange. *Voyez* BOGHARGAR.

TANIAOR , ville de l'Inde dans le Coromandel , reconnoît un prince particulier , dit le Nayque de Taniagor , tributaire du roi de Bisnagar.

TANIS ou TAPHNIS , ville & siége royal des anciens rois d'Egypte , & où Moyse fit éclater la puissance de Dieu devant Pharaon. C'étoit une des plus anciennes villes de ce pays-là. Cependant Moyse remarque , *Nombr.* XIII. 23. qu'Hebron fut bâtie sept ans auparavant , pour reprimer la vanité des Egyptiens , qui croyoient être les plus anciens peuples du monde. Tanis étoit bâtie sur une embouchure du Nil , à laquelle elle avoit donné son nom : elle étoit peu éloignée de la mer , dans une isle qui s'appelloit aussi Tanis. Elle a souffert divers revolutions. Elle fut de la premiere Augustamnique , dans le patriarchat d'Alexandrie , dont les ruines sont dans le Delta vers Damiete. Les Croisés en firent un évêché Latin sous Damiete. Les Coptes en font un de leurs évêchés sous le nom de *Thennis.* * Baudrand. J. Le Clerc *sur le Pentateuque.* L'abbé de Commanville, *tables geographiques* , *&c.*

TANNEGUI DU CHASTEL , *cherchez* CHASTEL (Du)

TANNER ou TANNERUS (Adam) sçavant Jesuite , né à Inspruck , entra dans la societé en 1590. âgé de 18. ans. Après ses premieres années d'étude des belles lettres , il fut destiné à enseigner la theologie , & il s'y employa pendant 22. années , principalement à Ingolstat , où il reçut le bonnet de Docteur. Il se trouva à Ratisbonne en 1601. à la fameuse dispute qui s'y tint entre les docteurs Catholiques , & Heretiques en presence des ducs de Baviere & de Neubourg : il y eut grande part au triomphe de la verité sur l'erreur , & il en fit imprimer les actes. La relation qu'il en donna ne fut pas sans réponses , qui lui firent produire des repliques. Le succès de ce colloque fut la conversion du duc de Neubourg (Wolfgang Guillaume) que des raisons de politique retarderent pourtant de quelques années. L'empereur voulut attirer ce sçavant homme à Vienne ; il y remplit quelque tems la place de Martin Becan , l'un de ses confreres. Sa Majesté Imperiale ayant donné aux Jesuites le soin de l'université de Prague , le pere Tanner en fut nommé chancelier ; mais l'air contraire à sa santé , le força à prendre la resolution de revenir dans sa patrie , où il ne put arriver , étant mort en chemin le 25. Mai 1632. âgé de 60. ans. C'étoit un homme d'un esprit vif , serieux , attaché au travail , parlant peu , pensant beaucoup , possedant bien les langues latine , grecque , hebraïque , l'histoire ecclesiastique & les peres. Il y a plusieurs ouvrages de lui , tant en latin qu'en allemand. *De verbo Dei scripto & non scripto , & de judice controversiarum fidei. De bonis operibus , &c. De justificatione. Disputationes theologicæ in summam S. Thomæ* , avec un supplément intitulé , *Theologia scholastica , speculativa , practica* ; plusieurs ouvrages de controverses , dont les principaux sont *anatomia confessionis Augustanæ* , & *Antichristus proscriptus* ; un traité intitulé , *Astrologia sacra* , pour montrer comment un Chrétien peut juger des choses cachées par les astres ; des *apologies* pour sa societé , & plusieurs autres. * Alegambe , *Biblioth. script. societatis Jesu.*

TANNEUR, *cherchez* TENNEUR.

TANOR , ville d'un petit royaume de même nom , est située sur la côte de Malabar , dans la presqu'isle de l'Inde , au-deçà du golfe de Bengala , à cinq lieues de Calicut , vers le midi. Ce royaume n'a pas plus de huit ou dix lieues d'étendue en carré ; cependant le roi n'est tributaire d'aucun autre du Malabar. Il a conservé une étroite liaison avec les Portugais , depuis qu'ils sont aux Indes ; & ceux-ci ont soigneusement cultivé son amitié. Ce prince loge à une lieue de la ville de Tanor , où il laisse un gouverneur , qui rend la justice à ses sujets , Gentils ou Maures ; mais qui n'a aucune autorité sur les Chrétiens. Le droit de les punir , lorsqu'ils manquent , est reservé au directeur de l'église , qui est un Jesuite. Le terroir de Tanor est fertile , l'air y est sain , la chasse & la pêche y sont faciles. Le poisson est la nourriture ordinaire des habitans ; les riches mangent de la volaille & des cabris ; mais le bœuf y est défendu , selon la superstition de ces Payens. * Dellon , *Relation des Indes Orientales.*

TANQUEREL (Jean) bachelier de Sorbonne , osa soutenir des théses , sous le regne de Charles IX. l'an 1561. où il avançoit que le pape avoit tout pouvoir sur les rois , aussi-bien pour le temporel que pour le spirituel ; & par consequent , qu'il les pouvoit déposer s'ils le meritoient. Le parlement de Paris le condamna à faire amende honorable ; & parce qu'il s'étoit absenté , on ordonna que le bedeau de la faculté la feroit pour lui dans l'école de Sorbonne , en presence d'un président , de deux conseillers , & du procureur general , du doyen & des docteurs de la faculté de theologie , qui furent obligés de s'y trouver , sous peine d'être déchûs de tous les privileges qui avoient été accordés à la faculté , par les rois prédecesseurs de sa Majesté. * Mezerai , *Vie du roi Charles IX.*

TANSILLO (Louis) né à Nole vers l'an 1510. se rendit illustre par ses poësies. La premiere qui lui fit de la reputation , fut celle qu'il intitula *Il vindemmiatore* : il la composa au mois de Septembre de l'an 1534. n'étant pas encore âgé de vingt-cinq ans , & la communiqua à un de ses amis , qui la fit imprimer la même année à Naples. Elle parut d'abord sous le titre de *Stanze della coltura de gli Orti delle Donne.* On en a fait diverses éditions depuis celle de Naples , mais très - infidelles , sous divers titres ; & il y en a quelques - unes où l'on n'a fait qu'un poëme de celui-ci , & d'un autre qui parut en 1540. à Venise sous le titre : *Stanze in lode della menta* , & qu'on a attribué à Tansillo ; ces stances sont remplies de choses qui blessent l'honnêteté , aussi-bien que *le Vendangeur* , où le poëte s'étoit proposé de representer l'abus qui regnoit dans la campagne de Nole pendant les vendanges , les paysans se donnant alors la liberté , lorsqu'ils étoient montés sur les arbres , pour détacher les grappes , de dire toutes sortes de grossiererés aux passans , & aux vendangeuses. L'avidité du public pour une piece de cette nature , attira l'attention des superieurs ecclesiastiques , & pour punir son auteur par un endroit sensible , on défendit en 1559. la lecture de toutes ses poësies , qui étoient alors en assez grand nombre. Tansillo s'étoit déja condamné lui-même , & pour reparer sa faute , il avoit entrepris dès avant 1538. un poëme d'une nature bien differente , auquel il donna ce titre , *Le Lagrime di san - Pietro* ; cependant il supporta avec peine la condamnation generale de tous ses ouvrages , entre lesquels il y en avoit de serieux , & d'autres où les sentimens , quoique tendres , n'avoient rien qui pût offenser : ce qui l'engagea à presenter au pape Paul IV. une belle & longue requête en vers , qui produisit cet effet , que dans les éditions qu'on fit ensuite de l'*index* , on ne fit plus mention que du *Vendangeur.* Ce poëte s'étoit attaché à la maison de Tolede , & passa une grande partie de sa vie auprès de D. Pierre de Tolede , marquis de Villafranca , qui fut long-tems viceroi de Naples , & de D. Garsias de Tolede , general des galeres du même royaume. On ne sçait pas précisement quand il mourut,

mais seulement qu'étant juge royal à Gayete en 1569. il reçut chez lui Scipione Ammirato, qui assure qu'il étoit alors d'une santé très-foible, & qu'il ne vécut que très-peu de tems depuis. Ses poësies diverses, c'est-à-dire, ses sonnets & ses chansons qui étoient éparses, ont été recueillies par Dominique Bagnari, & imprimées l'an 1711. à Bologne : elles sont si estimées en Italie, que quelques-uns ont prétendu qu'en ce genre Tansillo a surpassé Petrarque. Pour son grand poëme des larmes de S. Pierre, il n'y avoit pas encore mis la derniere main lorsqu'il mourut, & même il n'y avoit que quelques mois, qu'avec l'aide de Scipione Ammirato il avoit rangé les morceaux composés en divers tems, qui y devoient entrer; d'où vient qu'on y trouve diverses époques, comme dans le chant IV. la retraite de Bembo à Bologne avant son cardinalat, ce qui répond à l'an 1538. & dans la vingt-septiéme stance le pontificat de Pie IV. & dans la trente-quatriéme l'an 1561. Après sa mort ses compatriotes s'interessant à la conservation d'un poëme, auquel il avoit travaillé plus de trente ans, engagerent Jean-Baptiste Attendolo, de Capoue, à le mettre en etat d'être donné au public, ce qu'il fit à sa maniere, en s'y donnant beaucoup de libertés; & ce fut sur la copie qu'il fournit qu'on imprima pour la premiere fois ce poëme l'an 1585. à Vico-Equense, sous les yeux d'un homme qui n'avoit aucune connoissance de la poësie italienne. Les éditions qui en furent faites depuis en 1589. 1592. & 1599. à Venise, sont entierement conformes à la premiere ; mais depuis Barezzi libraire de la même ville, ayant trouvé une copie plus ample & plus exacte, la fit revoir par Thomas Costo, homme habile, qui ne put s'empêcher de retoucher quelques endroits, & en donna l'an 1606. à Venise une nouvelle édition, qui a beaucoup d'avantage sur les précedentes, & à laquelle Lucrece Marinella a ajoûté des sommaires. On a encore quelques stances de Tansillo dans le recueil des poësies de divers auteurs, imprimé à Genes, en 1582. & on ne peut douter qu'il n'en ait fait plusieurs autres, qui se sont perdues, Charles V. ayant fait supprimer quelques-unes de ses poësies, pour des raisons politiques. Du nombre de celles qui ne sont pas venues jusqu'à nous, est une pastorale, dont la representation dura près de trois heures, qu'il avoit faite en 1539. pour la fête des nôces de D. Garsias de Tolede, avec Dona-Antonia de Cardone, fille du comte de Collesano : mais les trois comedies, *il Finto*, *in Cavalarizzo*, & *il Sofista*; qu'on a imprimées en 1601. & en 1610. à Vicence sous son nom, ne sont pas de lui; Jacques Doroneti qui les a publiées, n'a pris le parti de les lui attribuer, que parce qu'elles n'auroient pu être debitées sous le nom de Pierre Aretin qui en étoit le veritable auteur, à la reserve des prologues, & des titres des pieces qu'il avoit données autrefois sous ces noms, *l'hipocrita*, *il marescalco*, *il filosofo*. On ne doit pas oublier que le poëme des larmes de S. Pierre a été donné en françois par Malherbe, & en espagnol par Jean Gedegno & par Damien Alvarés, ce qui montre l'estime qu'on en a faite. Divers auteurs ont parlé de Tansillo & de ses poësies : elles sont citées toutes par les auteurs des journaux des sçavans de Venise, qui en ont donné en 1719. un long & excellent article sur lequel celui-ci a été dressé.

TANTALE, *Tantalus*, roi de Phrygie & de Paphlagonie, fils, selon les poëtes, de Jupiter, & de la Nymphe Ploté, fut le seul de tous les princes voisins que Tros n'appella point à la premiere solemnité qui se fit dans la ville de Troye. Pour se venger de ce roi, il enleva Ganymede son fils, pendant qu'il se divertissoit à la chasse. Ilus, autre fils de Tros, leva une puissante armée, & contraignit Tantale de se retirer dans le Peloponnese. L'histoire fabuleuse rapporte que Tantale reçut un jour à sa table Jupiter, & les autres dieux, & que pour éprouver leur divinité, il fit tuer son fils Pelops, le coupa en morceau & le fit servir parmi les autres viandes. Les dieux s'apperçurent de ce meurtre, & n'y voulurent point toucher, à la reserve de Cerés, qui ne songeant qu'à sa fille Proserpine, mangea sans y peser, l'ep aul e gauche. Jupiter rassembla tous les membres de Pelops; & l'ayant ressuscité, il lui donna une épaule d'yvoire, à la place de celle de chair, qui avoit été mangée. A l'égard de Tantale, il fut condamné à être tourmenté dans les enfers, par une faim & une soif excessive & perpetuelle. On l'enchaîna dans un lac, dont l'eau lui alloit jusqu'au menton, où une branche d'arbre chargée de fruits, descendoit jusques sur ses levres, mais lorsqu'il vouloit prendre de ce fruit, la branche se redressoit en haut ; & lorsqu'il vouloit boire, l'eau se retiroit. Hygin dit que Tantale souffroit cette peine, pour avoir revelé aux hommes les secrets que Jupiter avoit coûtume de lui confier. D'autres disent que c'étoit un châtiment de son avarice insatiable. Hygin ajoûte que ce malheureux roi avoit toujours au-dessus de sa tête une grosse pierre suspendue en l'air, qui sembloit l'aller écraser : Lucrece en fait aussi mention. On dit qu'il fit bâtir la ville de Smyrne, & qu'il eut trois fils, Pelops, Dascylus, & Brocas, & une fille appellée Niobé. * Hygin, *fabul.* 82. Diodore, *l.* 4.

TANTE'E, *Tanteus*, roi des Assyriens, succeda à TAUTANES, & posseda le thrône pendant quarante ans. Il laissa sa couronne à THINE'E. *Voyez* ASSYRIE. * Eufeb. *in chron.* Ces rois sont du nombre de ceux qui ont été supposés par Ctesias.

TANUTIUS GEMINUS, ami de Ciceron, qui parle avantageusement de lui, avoit écrit une histoire, qui est citée par Suetone. On croit que c'est le même que TAMISIUS, ou TAMUSIUS, dont parle Seneque, *epist.* 93.

TANYOXARCES, second fils de *Cyrus* & *d'Amytis*, eut de sa succession le gouvernement de la Bactriane, de la Choramnie, de la Parthyene, & de la Carmanie, avec le pouvoir d'en recevoir tous les fruits & la seule obligation d'être soumis à Cambyses son frere, & de lui fournir son contingent de troupes. Un mage, que ce prince avoit fait frapper de verges l'accusa, de former des desseins sur la vie de son frere, qui y ajoûta foi trop legerement, & le fit mourir, mais si secretement, qu'il n'y eut que trois officiers du palais qui le sçûrent. Sphendadates, c'étoit le nom du mage, qui ressembloit parfaitement à Tanyoxarces, prit sa place, & gouvernant en son nom, ne fut reconnu que d'un de ses eunuques, qui en donna avis à Amytis. Les efforts que cette reine fit pour en tirer vengeance, furent inutiles ; le secret ne fut eventé qu'après la mort de Cambyses, & le mage qui regnoit sous le nom de Tanyoxarces, étant enfin reconnu pour ce qu'il étoit, fut tué par les sept conjurés. C'est ainsi que Ctesias parle du second fils de Cyrus : Herodote l'appelle *Smerdis*, & raconte son histoire d'une maniere un peu differente.

TAOCARA, TAOCHARA, anciennement *Arsinoë*, ancienne ville de la Cyrenayque. Elle est dans la royaume de Barca en Barbarie, sur le golfe de Sidra, entre Bernicho & Tolometa, à treize lieues de la premiere, & à neuf de la derniere. * Baudrand.

TAORMINA, ville autrefois épiscopale. Elle est en Sicile dans la vallée de Demona, sur la côte orientale, à neuf lieues de Messine, du côté du midi. Les François la prirent l'an 1676. mais ils l'abandonnerent ensuite, de même que Messine. * Mati, *dict.*

TAPAISA ou TAPI, fleuve de l'Amerique meridionale, donne son nom à une province du pays, & a sa source dans les confins du Bresil. Après un très-long cours, il se décharge dans la riviere des Amazones.

TAPHIE, isle de la mer Ionienne, proche les Echinades, entre l'Achaye à l'orient, & la Leucadie à l'occident. Ce nom lui a été donné de Taphus, fils de Pterelas, qui étoit fils de Neptune, & d'Hippothoé, fille de Nestor. Ce Taphus avoit pour frere Teleboüs ; & les habitans s'appelloient également *Teleboens* & *Taphiens*. Il arriva que les successeurs de Taphus & de Teleboüs demanderent à Electrion une somme d'argent qui avoit appartenu à Hippothoé leur ayeul. Electryon ayant refusé de la donner, ils en vinrent aux mains, enleverent les troupeaux d'Electryon, & le tuerent, avec ses enfans. Alcmene, fille d'Electryon, qui étoit restée seule, étant dans la resolution de venger la mort de son pere, épousa Amphitryon, Thebain, homme très-puissant, qui fit la guerre aux Teleboëns, ruina entierement leur pays, & donna le royaume à Cephale, Athe-

nien, general de son armée. Il est parlé des Taphiens dans Homere, comme d'un peuple fort adonné au brigandage. Strabon & Pline font mention d'autres Taphiens, peuples de la Scythie Européenne. * Homer. *Odyss.* o. II. Strab. *l.* 10. Pline, *l.* 4. *c.* 12.

TAPHIES, ville de la Chersonese Taurique, à present *Précope*, & la ville royale des Tartares Précopes, située à trente milles de l'embouchure du Tanaïs. Cette ville fut prise par Trajan. Etienne *de Byzanace* l'appelle *Taphré*, & dit que les habitans de cette ville en étant sortis pour faire la guerre aux Thraces, leurs esclaves eurent commerce avec leurs femmes, & s'emparerent de cette ville. *Voyez* PRECOPS. * Plin. *l.* 4. Etienne *de Byzance*

TAPHNIS, ville d'Egypte, *cherchez* TANIS.

TAPHSA, nom d'une ville au-delà du Jourdain, qui terminoit le royaume de Salomon du côté du levant.* III. *Rois*, 4. 24.

TAPHUA, ville près du Jourdain, dans la tribu d'Ephraïm. Elle avoit un roi qui fut tué par Josué. Voyez *le chap. XII. de son livre, vers.* 17. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la tribu de Juda. * *Josué*, 15. 34.

TAPIA (Pierre de) né au mois de Mars de l'an 1582. de parens nobles à Villoria, dans le diocese de Salamanque, étant déja reçû bachelier en droit, entra dans l'ordre de saint Dominique, où il fit profession le 28. Fevrier 1602. enseigna la theologie en 1618. à Placentia, en 1620. à Segovie, en 1622. à Tolede; obtint en 1623. la chaire du soir dans l'université d'Alcala, & en 1630. la premiere du matin, & refusa les premieres chaires de Salamanque & de Coïmbre, ainsi que la superiorité dans la maison de son ordre à Salamanque. Ce sçavant religieux voulut aussi s'éloigner des dignités ecclesiastiques: mais, pour éviter un refus pareil à celui qu'il avoit fait d'un évêché dans le royaume de Naples, le roi Catholique, en le nommant l'an 1640. à celui de Segovie, lui fit donner un ordre précis du pape de l'accepter. On voulut ensuite le transferer à Compostelle, mais il ne le voulut pas; & neanmoins il ne put se défendre au mois d'Avril 1644. de quitter son évêché pour celui de Segoncia. En 1648. le roi Catholique s'efforça inutilement de lui faire accepter l'archevêché de Valence avec la viceroyauté; mais il n'eut aucune difficulté l'année suivante à le resoudre pour celui de Cordoue; parce que la peste y faisant de grands ravages, il se flatta d'y trouver dequoi satisfaire son zele. Il fut encore transferé le 7. Mars 1651. sur le siege archiépiscopal de Seville; & ce fut dans cette ville qu'il mourut le 25. Août 1657. âgé de 76. ans. Il fit imprimer en 1654. & 1657. à Seville deux volumes *in fol.* d'une somme de morale, sous le titre *Catena moralis doctrinæ*, & il les devoit faire suivre de trois autres, qui étoient prêts. Le duc de Medina Celi, son intime ami, les demanda après sa mort à ses domestiques, qui les lui donnerent, dans le dessein de les faire imprimer à ses dépens; mais il ne le fit pas: & les religieux de l'ordre de saint Dominique le presserent inutilement de leur remettre ces manuscrits. Le P. Antoine de Lorea a publié la vie de ce pieux & sçavant archevêque, l'an 1676. à Madrid. * Echard, *script. ordin. FF. Præd. tom.* 2. qui remarque fort à propos, *p.* 588. que le P. Pacichelli l'a mal appellé *François*; & neanmoins, *p.* 753. ne sçait qui est le François Tappia, qu'il a trouvé dans les memoires du pere Quetif.

TAPIAW, ville de Pologne dans la Prusse Ducale, sur le confluent du Deme & du Pregelau.

TAPPER (Ruard) l'un des plus celebres theologiens du XVI. siecle, étoit d'Encluisen en Hollande, & étudia à Louvain, où, après avoir reçû le bonnet de docteur, il professa la theologie pendant 39. ans, fut chancelier de l'université, & doyen de l'église de saint Pierre. Ce sçavant homme donna des marques de son érudition & de son zele, en s'opposant aux Heretiques par ses écrits & par ses entretiens. L'empereur Charles V. & Philippe II. roi d'Espagne, son fils, eurent beaucoup d'estime pour lui, & l'employerent dans les affaires de religion, & sur-tout au concile de Trente, où il fut envoyé en 1551. avec Josse Ravestein & Jean-Leonard Hassels. Il en revint en 1552. & mourut à Bruxelles le 2. Mars 1559. âgé de 71. ans. Son corps fut porté à Louvain. Il laissa sa bibliotheque à l'université, & ses biens aux pauvres. On a divers traités de sa façon, comme, *une explication des articles controversés*, *des oraisons theologiques &c.* * *Consultez* Valere André &c.

TAPROBANE, *cherchez* CEILAN.

TAPSE ou THAPSE, *Tapsus* ou *Thapsus*, ville d'Afrique, dans la region Byzacene, sur la côte où est maintenant le royaume de Tunis, fut assiegée par Cesar, qui vouloit obliger Scipion de combattre en la venant secourir. Après un combat, où le dernier fut défait, la ville étant pressée de tous les côtés, fut contrainte de se rendre. * Hirtius, *de bell. Afric.*

TAPUAGUAZU, pays de l'Amerique meridionale.

TAPUIES, peuples du Bresil, nation de Sauvages, qui sont tout nuds, & mangent de la chair humaine. Ils reconnoissent deux principes, l'un bon, l'autre mauvais. * Vossius, *de Idololatria*, *l.* 1. *c.* 8.

TAPY, riviere de l'Amerique meridionale, a sa source dans le Perou, vers S. Francisco de Quito, coule dans le pays de l'Amazone, & va se décharger dans la riviere de ce nom. * Mati, *dict.*

TAPYRIENS, peuples voisins des Hyrcaniens, dont on dit que, quand ils avoient eu deux ou trois enfans de leurs femmes, ils les abandonnoient à d'autres hommes. * Quinte-Curce, Pline, Strabon, *l.* 2. Etienne *de Byzance.*

TARACUS, fils de Sabacon, Ethiopien, qui s'étoit emparé du royaume d'Egypte: c'est celui qui est appellé dans l'écriture, *Thiraca*, & par Strabon *Theracon*; qui envoya des troupes auxiliaires à Ezechias, contre Sennacherib, comme il est marqué dans Isaïe, & dans le II. livre des Rois. Son pere Sabacon, après avoir conquis l'Egypte, y laissa ses deux enfans, Sevecus & Taracus, qui regnerent l'un après l'autre. Taracus succeda à son frere Sevecus, l'an 710. avant Jesus-Christ, & regna 18. ans. Après sa mort, Sabacon revint en Egypte, tua Necao, & y regna encore 10. ans. * Eusеb. *in chron.* African. Syncell. Marsham, *canon. chronic.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. prof.*

TARAGALE, ville de la province de Darha, dans le Biledulgerid en Afrique, proche de la ville de Darha, est défendue par un fort château, où le cherif de Maroc tient un gouverneur, avec quatre cens chevaux, & cinq cens arquebusiers, pour escorter l'or du Tibar, que l'on apporte en poudre de Tagaza. C'est à Taragale où on le fond, & où on le marque pour l'envoyer ensuite à Maroc. La ville est grande, & renferme plus de quatre cens familles de Juifs. Le pays est fertile en bleds & en pâturages, & les palmiers y produisent quantité de dattes. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 7.

TARAGOVISCO ou TARGOVISKO, *voyez* TERVIS, ville capitale de Valachie.

TARAISE, *Tarasius*, patriarche de Constantinople, dans le VIII. siecle, fils de *George*, homme d'une insigne probité, & l'un des principaux magistrats de Constantinople, & d'*Eucratie*, femme d'une singuliere pieté, fut élevé à la dignité de consul, puis choisi pour être premier secretaire d'état, sous le regne de Constantin & d'Irene. Après que Paul, qui étoit alors patriarche de Constantinople, se fut retiré dans un monastere, pour y faire penitence, de ce qu'il avoit souscrit dans un faux concile contre les saintes images, on songea à remplir la place de ce prelat, & on ne trouva personne qui fût plus capable que Taraise. Il s'opposa à cette élection, & ne put être porté par l'empereur & sa mere à accepter cette dignité, jusques à ce qu'ils lui eussent promis d'assembler un concile general, pour rendre la paix à l'eglise. Cela se passa l'an 784. Taraise ayant été consacré, écrivit au pape Adrien, & aux prelats d'Orient, & fit celebrer le II. concile de Nicée en 787. où il parut avec éclat. On y fit lecture de ses épîtres, & il eut la gloire d'avoir le plus contribué à établir dans ce concile les sentimens qu'on devoit avoir pour les images. Ensuite, pendant qu'il étoit occupé à recevoir ceux qui s'étoient engagés dans les erreurs des Iconomaques, il fut accusé de simonie par ses ennemis, dont on découvrit l'imposture. Il écrivit à ce sujet au pape Adrien une excellente

épître, que nous avons encore dans le recueil des conciles. L'imperatrice Irene ayant découvert que son fils Constantin, âgé pour lors de 20. ans, ne pouvoit plus souffrir qu'elle gouvernât seule, & qu'il avoit resolu de la releguer en Sicile, s'assûra de sa personne, fit arrêter l'un de ses principaux officiers nommé *Jean*: celui-ci se sauva dans l'eglise patriarchale, qui fut aussi-tôt investie par des soldats, afin qu'il ne pût se sauver. Taraise, pour conserver le droit d'asyle, lui porta lui-même à manger, & prononça une excommunication contre ceux qui entreprendroient quelque chose contre lui. Quelque-tems après, Irene fut privée du gouvernement, & Constantin en devint maître. Taraise fut en repos pendant les six premieres années de son regne; mais Constantin ayant voulu repudier l'imperatrice Marie, & épouser Theodote, Taraise s'y étant opposé, l'empereur le fit maltraiter, & le disgracia. Neanmoins Taraise ne voulut pas excommunier l'empereur: ce qui fut cause que l'abbé Platon, & Theodore Studite, se separerent de sa communion; mais depuis la mort de Constantin, ils se réünirent avec lui, & il interdit le prêtre Joseph œconome de son église, qui avoit osé marier & couronner Theodote. Ce patriarche mourut l'an 806. Ignace écrivit sa vie, qui est rapportée par Surius, *ad diem 25. Feb.** Les actes du II. concile de Nicée, *act.* I. Theophane, *in annal. eccles.* Baronius, *in annal. Græc. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. Ecclesiast. du VIII. siecle.*

TARANO, ancien bourg de la Sabine. Il est sur la riviere de Campano, à trois lieues de Narni vers le midi. * Mati, *dict.*

TARANTAISE, province du duché de Savoye, entre les Alpes, la Maurienne, la Savoye propre & le Foucigni, a pour ville capitale celle de Moustiers. Les autres sont saint Jaqueme, Ayme, le bourg saint Maurice, & Conflans. Moustiers, que les anciens ont aussi nommée Tarantaise, *Tarantesia*, *Forum Neronis*, *Centronum*, & aujourd'hui *Monasterium*, est située sur l'Isere, avec archevêché, qui a pour suffragans Syon & Aouste. Elle n'est metropole que depuis le VII. siecle; car avant ce tems elle étoit soûmise à celle de Vienne, comme les auteurs ecclesiastiques en conviennent: d'autres croyent que ce fut le pape saint Leon *le Grand*, qui fit ce reglement vers l'an 450. On dit que saint Jacques, disciple de S. Honorat, fondateur du monastere de Lerins, est le plus ancien évêque de l'eglise de Tarantaise. Sanctus se trouva au concile d'Epaune, & Martien souscrivit au premier de Mâcon en 581. à celui de Valence en 584. & à un autre de Mâcon, où il envoya un de ses prêtres. Anastase Germini, archevêque de Tarantaise, publia des ordonnances synodales en 1509.* François-Augustin della Chiesa, *in chron. hist. episc. Pedem.* Guichenon, *hist. de Savoye.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

TARAQUE (Saint) martyr de Cilicie avec saint Probe & saint Andronique, dans le IV. siecle, sous la persecution de Diocletien & de Maximien, fut presenté avec ses compagnons à Maxime Numerien, gouverneur de Pompeïopose, ville de Cilicie, qui les fit conduire à Tarse, où il les fit venir à son tribunal. Taraque, qui étoit âgé, & avoit été dans le service, fut le premier interrogé. Il condamna hautement l'idolâtrie, & fit profession d'être Chrétien. Le gouverneur le fit fouetter cruellement, & le fit remettre en prison chargé de chaînes. Ses deux compagnons étant amenés au tribunal, confesserent aussi genereusement le nom de Jesus-Christ. Le gouverneur les fit renfermer dans des cachots, puis fit conduire les trois prisonniers à Mopsueste, où il alloit. Il y fit encore venir les trois prisonniers à son tribunal; mais n'ayant pû vaincre leur fermeté par les tourmens qu'il leur fit souffrir, il les fit encore transporter à Anazarbe, où il les fit amener devant lui pour la troisiéme fois; & n'ayant pû, ni par menaces, ni à force de tourmens, les obliger à renoncer à leur religion, il les condamna à être exposés aux bêtes; mais quand ils furent sur l'arene, les bêtes feroces les épargnerent, & le gouverneur fut obligé de faire tuer ces trois Chrétiens par des gladiateurs. Leurs corps furent enlevés, & enterrés par les Chrétiens, qui ont honoré depuis la memoire de ces saints martyrs au 11. d'Octobre, & dans d'autres jours. Il y avoit une église à Constantinople bâtie en leur honneur par Narses. Nous avons les actes de leur martyre, tirés des registres publics, qui paroissent être dans leur pureté originale. Ils ont été donnés par M. Bigot & par le P. Ruinart.* De Tillemont, *memoires pour servir à l'histoire ecclesiast. tom.* 5.

TARARE, bourg de France dans le Beaujolois, environ à dix lieues de Lyon vers le couchant septentrional. Il est au pied des montagnes de Tarare, qui separent le Lyonnois du Beaujolois.* Mati, *diction.*

TARASCON, *Tarasco*, ville de France en Provence, est située sur le Rhône, avec un château bâti par les comtes de Provence. Il y a une église collegiale, fondée par Louis XI. en 1482. & diverses autres maisons ecclesiastiques & religieuses. Cette ville est chef d'une viguerie, qui lui donne entrée aux états: elle a produit en divers tems de grands hommes, & est chef de plusieurs bourgs sous le titre de viguerie.* Bouche, *hist. de Provence.*

TARASCON, petite ville du haut Languedoc, dans le comté de Foix, sur l'Ariege, est à trois lieues au-dessus de la ville de Foix. * Mati, *dict.*

TARAUDET DE FLASSANS, poëte, *cherchez* FLASSANS.

TARAXIPPE, *Taraxippus*, est le nom d'un certain dieu qui étoit adoré par les peuples de l'Elide dans le Peloponnese, & qui avoit un autel placé dans la lice, où se faisoient les courses des chariots. Voici ce qui donna lieu à l'établissement de ce culte. Il y avoit au bout de cette lice, pour marquer l'endroit où il falloit retourner & revenir sur ses pas, une bande d'une largeur considerable tracée sur la terre en demi-rond, d'une couleur éclatante, afin qu'elle fût facilement apperçue dans l'impetuosité de la course. Il arrivoit souvent que, lorsque les chevaux étoient parvenus en cet endroit, & qu'ils étoient sur le point de prendre leur tour, ils étoient saisis d'une frayeur subite, qui leur faisoit quelquefois renverser leurs conducteurs, & briser leur char; soit que cela vînt de ce que les cochers empressés vouloient tourner trop court, ou de ce que les chevaux trop ardens étoient frappés tout à coup de cette couleur éclatante qui bornoit la carriere. Les Grecs superstitieux, ne sçachant à quelle cause attribuer cet effet, se figurerent qu'il y avoit quelque dieu qui vouloit être adoré en ce lieu-là, & le nommerent Taraxippe, c'est-à-dire en françois, *terreur des chevaux*, des mots grecs, *ταράσσειν troubler*, & *ἵππος cheval.* Dans la suite il y a eu sur cette institution diverses opinions. Les uns ont attribué la cause de ces accidens à l'ombre de Myrtile, cocher d'Oenomaüs roi d'Elide. Ils ont prétendu que, lorsque Pelops ayant corrompu Myrtile, demeura vainqueur dans la lice, & qu'à la priere d'Oenomaüs mourant, il tua ce cocher perfide; l'ombre ou le genie de Myrtile demeura au même endroit où il avoit été tué; & que c'étoit cette ombre ou ce genie qui épouvantoit les chevaux. Les autres ont dit que Pelops avoit reçu d'Amphion un talisman, qu'il avoit caché en ce lieu-là, pour faire effet sur les chevaux de tous ceux qui viendroient à courir dans cette carriere; peut-être afin que personne ne fît après lui d'aussi belles courses que celles qu'il y avoit faites.* Pausanias, *in Eliac.*

TARBATH, bourg du comté de Ross en Ecosse. Il est sur un grand cap de même nom, qui est entre le golfe de Dornock, & celui de Murrai. * Baudrand.

TARBES, ville de France, capitale de Bigorre, avec évêché suffragant d'Auch, est située sur l'Adour, dans un lieu très-fertile, avec senéchaussée, & est nommée par les anciens, *Tarba*, *Turba* & *Castrum Bigorræ*. L'eglise cathedrale de Notre-Dame a été autrefois desservie par les chanoines de l'ordre de S. Augustin. Son chapitre est composé de huit archidiacres, d'un chantre, & de quatorze chanoines. Les plus anciens évêques dont nous ayons connoissance, sont Antomare, Aper qui assista au concile d'Agde en 506. Julien, qui se trouva à celui d'Orleans en 541. Amelius, qui a souscrit à celui de Mâcon en 585. &c. Gregoire de *Tours* fait mention de ce dernier, *l.* 9. *c.* 6.* Oihenart, *notit. utriusque Vascon.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.*

TARBULA, illustre fille, sœur de Simeon évêque de Seleucie, fut accusée par les Juifs d'avoir voulu empoisonner

empoisonner la reine de Perse, pour venger la mort de son frere Simon, que Sapor roi de Perse avoit fait mourir l'an de Jesus-Christ 343. Sur cette fausse accusation, la reine la fit condamner à la mort par les mages; mais, comme elle étoit très-belle, un de ceux qui l'avoit condamnée étant charmé de sa beauté, lui promit de la sauver, si elle vouloit condescendre à sa passion. Cette proposition ne fit qu'exciter davantage le zele de cette genereuse Chrétienne, qui aima mieux mourir, que de conserver sa vie aux dépens de sa virginité. * Rufin, *hist. eccl.*

TARCHON, fils d'une Toscane, nâquit l'an du monde 3262. selon Photius dans sa *bibliotheque*. Il vint au monde tout gris: ce que l'on prit pour une marque de bon sens. Et en effet, on dit que Tyrthenes s'étant emparé de la Toscane, y bâtit douze petites villes, dont il donna le gouvernement à Tarchon, qui n'avoit que sept ou huit ans, parce qu'il avoit remarqué en lui une sagesse qui surpassoit celle des vieillards. Quelques-uns le blâmerent, par la maxime generale des politiques, qui ne veut pas que l'enfant soit admis aux magistratures, quand même on pourroit dire de lui comme d'Hercule,

In cunis jam Jove dignus erat.

Mais l'empereur Probus a dit que l'autorité s'acqueroit par les mœurs, & non par les années. *Auctoritas non comparatur annis, sed moribus.* * S. Romuald. *tom. I.*

TARDENOIS, c'est une contrée de l'Isle de France, située entre Soissons & Château-Thierri. On n'en connoît pas aujourd'hui les limites. La Fere en Tardenois en est le lieu principal. * Mati, *dict.*

TARENTAISE, *cherchez* TARANTAISE.

TARENTE, ville & duché du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, avec archevêché, a été autrefois très-celebre. Elle fut d'abord une colonie de Lacedemoniens, qui fut établie vers l'an 700. avant Jesus-Christ. Ces peuples, après la perte d'une bataille considerable contre Aristodeme, chef des Messeniens, renvoyerent à Lacedemone leurs plus jeunes soldats pour reparer cette perte, en leur donnant permission de coucher avec toutes les filles. Il en nâquit un grand nombre d'enfans, qu'on nomma *Partheniens*, à cause de leurs meres; *Parthenes* signifiant une *Vierge*; mais les Lacedemoniens étant de retour chez eux, après avoir eu l'avantage sur leurs ennemis, ne voulurent point connoître ces bâtards, & les chasserent de leur pays. Ceux-ci se mirent sous la conduite de Phalent, & vinrent dans la Calabre, qu'on avoit nommée autrefois *grande Grece*: ils s'y emparerent de l'ancienne Tarente, & la rebâtirent. Cette ville devint une des plus fameuses universités pour l'étude des belles lettres. Ce fut à la sollicitation des Tarentins, que Pyrrhus passa en Italie pour faire la guerre aux Romains. Elle se donna à Annibal, & fut reprise par Q. Fabius Maximus l'an 545. de Rome & 209. avant Jesus-Christ. Cette ville a produit de grands hommes, & a donné son nom à ces petits animaux nommés *tarentules*, dont la morsure cause des symptomes extraordinaires. On y voit encore un château assez fort; mais son port est presque tout bouché, & n'est capable que de contenir quelques petits bateaux. * Strabon, *l.* 6. Tite-Live, Justin, cités par Leandre Alberti, *descript Ital.* Le cardinal Boniface Cajetan, archevêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1514.

TARENTIN, capitaine des gardes de Ptolomée *Philadelphe* roi d'Egypte, fut un de ceux qui gagnerent les Juifs, & dont ils se servirent pour porter ce prince à mettre en liberté tous ceux de sa nation qui étoient captifs dans son royaume. * Josephe, *antiq. liv.* XII. *ch.* 2.

TARENTOLE ou TARENTULE, espece d'araignée, qu'on appelle ainsi, parce qu'elle est produite dans le territoire de Tarente. Le venin que cet animal communique par sa morsure, produit des effets si surprenans & si contraires entre eux, qu'on auroit de la peine à le croire, si une infinité d'experiences ne les rendoit très-assurés. Entre ceux qui en sont piqués, les uns ne sçauroient dormir, les autres ne peuvent être éveillés, les uns forment de continuelles plaintes, & les autres rient toûjours; quelques-uns grincent les dents, & sont agités de transports & de rage, quelques autres au contraire chantent & dansent sans cesse; aux uns ce venin cause des vomissemens, aux autres des sueurs abondantes; & presque à tous une forte passion pour les couleurs; mais differemment: ainsi le rouge plaît à l'un, le verd contente l'autre, le jaune réjouit plusieurs &c. Ce qu'il y a de particulier en ce venin, c'est que, comme il est gluant, n'étant que l'humeur salivaire de cette araignée, il fixe d'abord l'imagination sur l'objet qui l'occupoit, lorsqu'on est piqué: de sorte que si un homme s'imaginoit alors d'être roi, cette agreable idée ne le quitteroit qu'après l'entiere dissipation de l'humeur insinuée par la morsure de la tarentule. Ce venin par la même raison de sa viscosité, ne fait d'abord ressentir aucun fâcheux symptome; mais dans la suite, qui est quelquefois d'une année entiere, après être demeuré long-tems caché, il se subtilise, & se reveille par la chaleur du soleil; acquiert du mouvement & de l'action, produit differens effets, selon les parties qu'il infecte. Si ce venin bouche les nerfs dans leur concours au cerveau, les esprits animaux ne pouvant descendre aux organes demeurent comme endormis; au contraire, ils causent des veilles continuelles, si ce venin, par son activité, tient toûjours ouverts les nerfs par où ces mêmes esprits peuvent descendre sans discontinuation. En corrompant la bile, ce venin cause des fievres ardentes; & en se joignant avec les esprits à l'origine des nerfs, il piquotte extraordinairement les muscles; & par ce piquottement il porte le malade à gesticuler & à danser; ce qui arrive principalement, lorsque les esprits y sont excités par quelques airs de musique convenables au temperament du malade, & à la qualité du venin. C'est par cette raison que la musique est l'unique & souverain remede pour ce mal; car le malade dansant avec violence au son de l'instrument, & même avec justesse, quand il n'auroit jamais appris à danser, fait sortir le venin avec la sueur. Que s'il en reste quelque petite partie, c'est un levain qui cause periodiquement les mêmes symptômes; & de là vient que l'on voit des personnes qui en sont incommodées des 40. & 50. années. * Sanguverdus, *traité de la tarentule.*

TARGA, ville du Zara en Afrique. Elle est capitale du royaume de Targa, qu'on nomme aussi *Hayr* & *Sagra* ou *Zaghara*. Il est entre le Biledulgerid, & le pays des Negres, ayant au levant le desert de Lempta, & au couchant celui de Zuenziga. Ce desert n'est pas si sec que ceux qui l'environnent. On y voit de bons puits & de bons pâturages; & on y trouve de la manne, dont les habitans font commerce. * Mati, *dict.*

TARGOROD, ville fortifiée dans la Moldavie, sur le Sereth, à quinze lieues au-dessous de la ville de Soczowa. Quelques geographes prennent Targorod pour l'ancienne *Ziridavia*, ville de la Dace, laquelle d'autres mettent à Scharesten, village de la Moldavie. * Baudrand.

TARGUM signifie chez les Juifs, *interpretation*, & est le nom qu'ils donnent à leurs gloses ou paraphrases sur l'écriture. Ils disent, par exemple, le targum d'Onkelos, le targum de Jonathan, le targum ou paraphrase de Jerusalem. M. Simon remarque que la langue chaldaïque étant devenue la langue d'usage parmi les Juifs, depuis le retour de Babylone, les docteurs enseignerent au peuple la loi de Moyse en cette langue; & que l'on prit de là occasion de publier leurs gloses, qui furent nommées *targums* ou *interpretations*. Les deux plus anciens de ces targums, sont celui d'Onkelos, sur les livres de Moyse, qui est une explication presqu'à la lettre; & celui de Jonathan, sur les livres que les Juifs nomment Prophetes prieurs & posterieurs, c'est-à-dire, sur Josué, sur les Juges, sur les quatre livres des Rois, & sur tous les Prophetes. Ces deux targums sont écrits d'un style chaldaïque pur, & qui approche de l'ancien langage babylonien. *Voyez* PARAPHRASE CHALDAIQUE.

TARICHE'E, ville de la tribu de Zabulon, une des plus fortes places de la Galilée. Elle s'appelle aujourd'hui *Jesserkin*. Elle étoit située sur le sommet d'une montagne au bord du lac de Genesareth. S'étant soulevée contre les Romains à la persuasion d'un homme *Jesus* & de quantité d'étrangers qui s'y étoient refugiés; elle fut prise comme d'emblée par Tite, qui commandoit un corps de six cens chevaux. Le lendemain de sa prise, il se donna un grand combat entre les victorieux, & ceux qui s'étoient sauvés de la ville; & le carnage des Juifs

fut si grand, qu'il en demeura six mille cinq cens sur la place. Vespasien pardonna aux habitans qui resterent; mais il ne fit aucune grace aux étrangers. Il choisit les plus robustes qu'il envoya à Neron pour les faire travailler à l'isthme de Corinthe, & les autres furent presque tous égorgés dans les places publiques, à la reserve de ceux d'Agrippa, qu'il remit à ce roi, pour en faire la punition. Cette défaite arriva le huitiéme de Septembre, trente-six ans après la mort de J. C. le 13. de l'empire de Neron. * Josephe, *guerre des Juifs*, *chap.* 32. 33. 34. 35. & 36. Il y a aussi une TARICHÉE en Egypte. * Etienne *de Byzance*.

TARIFFE, ville d'Espagne dans l'Andalousie, sur le rivage de l'Ocean, au milieu du détroit, & à cinq lieues de Gibraltar. C'est un marquisat qui appartient aux ducs de Medina-Celi. Son port est assez bon, couvert par une petite isle.

TARIK MIRKON (le) c'est-à-dire, *les annales de Mirkon*. Ce MIRKON est un historien Persan, auteur d'une histoire que les Perses estiment fort.

TARKU, ville de Georgie en Asie. C'est la capitale des Tartares de Dagheftan, située sur la mer Caspienne, entre Derbent & TERKI, environ à quinze lieues de la premiere, & à vingt de la derniere. * Mati, *dict.*

TARN, riviere de France en Languedoc, sort du mont de Losere dans les Cevenes, passe à Albi, & à Montauban, & se jette dans la Garonne. Sidoine Apollinaire en fait mention. * *Carm. ult.*

TARNOPOL, petite ville de la Russie Polonoise. Elle est dans la haute Podolie, à cinq lieues de la ville de Trambowla, vers le nord. * Mati, *dict.*

TARNOVIUS (Jean) theologien Lutherien, nâquit en 1586. & mourut en 1623. Nous avons de lui des *exercitations sur la bible*; *un commentaire sur les grands & sur les petits prophetes*, & *sur les pseaumes penitentiaux*, &c. * Henning Witte, *in theolog. pag.* 318.

TARNOVIUS (Paul) theologien Lutherien, né en 1562. & mort en 1633. a publié des *commentaires sur l'évangile selon S. Jean*; trois livres *du mariage*; trois autres *du ministere*; *un traité de la trinité contre Socin* &c. * Henning Witte, *in theol. pag.* 362.

TARO, riviere d'Italie dans la Lombardie. Elle prend sa source dans l'état de Genes, traverse celui de Parme, où elle baigne Capiano, Borgo di Val di Taro, Fornoue, & se va décharger dans le Pô, à quatre lieues au-dessous de Cremone. * Baudrand.

TARO (Val di Taro) c'est un petit pays de la Lombardie, situé entre l'état de Genes, le Parmesan & le Plaisantin. Ses lieux principaux sont, Borgo di Val di Taro, capitale; Bardi & Campiano. Ce pays a eu autrefois ses princes particuliers. Il appartient maintenant au duc de Parme, à la reserve de Bardi, Campiano, & quelques villages voisins, qui sont restés au prince Doria Genois. * Mati, *dict.*

TARONTO, lac de la nouvelle France, dans l'Amerique septentrionale. Il est entre ceux de Nipis & d'Ontario, au-dessus de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par plusieurs embouchures. * Mati, *dict.*

TARPA (Sp. Metius ou Mætius) fameux critique à Rome, qui vivoit du tems de Jules Cesar & d'Auguste, avoit son tribunal dans le temple d'Apollon, où les poëtes avoient coutume de s'assembler pour lire leurs pieces qu'il examinoit avec quatre autres critiques. On ne representoit aucune piece de theâtre, qui n'eût été approuvée de Tarpa, ou par l'un de ses quatre collegues. Horace fait mention de Tarpa dans son art poëtique,

Si quid tamen olim
Scripseris, in Meti descendat judicis aures,
Et patris & nostras.

Et dans la X. satire du 1. liv. v. 37.

Hæc ego ludo,
Quæ nec in æde sonent certantia, judice Tarpa,
Nec redeant iterum atque iterum spectanda theatris.

Ciceron en parle aussi, *epist. ad famil. l.* 1. *litt.* 7. Bayle, *dict. crit.*

TARPEIA, fille de *Tarpeius*, gouverneur du Capitole sous Romulus, vendit à Tatius general des Sabins, le Capitole & lui livra la place. Elle demanda pour recompense de sa trahison, ce que les soldats portoient à leur bras gauche, designant par là leurs brasselets d'or, vers l'an 6. de Rome, & 748. ans avant Jesus-Christ. Tatius étant maître de la forteresse, commanda aux Sabins que suivant la promesse qu'il avoit faite à Tarpeia, ils n'épargnassent rien de ce qu'ils portoient à leur bras gauche. Il commença lui-même, lui ayant jetté ses brasselets & son écu, & fut imité par les autres: de sorte que Tarpeia fut accablée de brasselets & de boucliers, & fut enterrée sur ce mont, qui de son nom fut appellé *Tarpeien*: d'autres disent que Spurius Tarpeius qui commandoit dans ce poste, le rendit aux Sabins, & assurent que Romulus le fit precepiter du haut de cette roche, qui depuis porta son nom. Quoi qu'il en soit, ce lieu fut depuis destiné pour donner la mort à ceux qui étoient coupables de trahison contre la republique, ou de faux témoignage. On les precipitoit du haut de la roche en bas, suivant la loi des douze tables. Manlius, qui avoit défendu le capitole contre les Gaulois, étant soupçonné d'en vouloir à la liberté de la patrie, fut condamné à ce supplice. Romulus avoit établi des jeux qui se celebroient sur cette hauteur. Le Capitole y fut bâti. * Plutarque, *en ses paralleles & dans la vie de Romulus*. Tite-Live, *l.* 5. Florus, *l.* 1. Valer. Maxim. *l.* 8. Appien, *l.* 3. *de bello civil.* Rolin, *antiq. Rom. l.* 9.

TARPEYA, lac près de Potozi, dans l'Amerique meridionale, au milieu duquel on voit jaillir une source d'eau continuelle de vingt pieds carrés de longueur, qui est l'origine de ce lac. * Acosta, *hist. des Indes*.

TARQUIN, *Tarquinius*, I. de ce nom, dit *Priscus* ou l'*Ancien* roi des Romains, fils d'un homme de Corinthe, nommé *Demaratus*, qui s'étoit établi dans la Toscane, après la mort de son pere, vint à Rome, & par son adresse il se mit sur le thrône, après Ancus Martius, l'an 139. de la fondation de la ville, & 615. avant Jesus-Christ. Il institua les jeux du Cirque, soûmit quelques peuples voisins, accrut le nombre des senateurs, jetta les premiers fondemens du Capitole, où il fit bâtir un temple à Jupiter, fit bâtir les murailles de Rome & construire des égoûts pour porter les eaux & les immondices de la ville dans le Tibre, & le grand Cirque. On dit aussi que c'est de lui qu'est venue l'origine des faisceaux de verges qu'on lioit à l'entour des haches des magistrats, les robes des rois & des augures, les chaires d'ivoire des senateurs, avec les anneaux & les ornemens des chevaliers, & des enfans de familles nobles. Il fut assassiné l'an 177. de Rome, & 577. ans avant J.C. par les deux fils de son prédecesseur la 80. année de son âge après avoir regné 38. ans Servius Tullius fut mis en sa place. *Voyez* TANAQUILLE, sa femme. * Florus, *l.* 1. Tite-Live. Denys d'*Halycarnasse*, &c. Pitiscus, *lexicon antiq. Roman.*

TARQUIN, à qui son orgueil insupportable fit donner le nom de *Superbe*, assassina Servius Tullius, pere de sa femme Tullia, & se mit sur le thrône l'an 220. de la fondation de Rome, aimant mieux le ravir par violence, que de l'attendre paisiblement. Il étoit de la famille du Tarquin, dont nous venons de parler, & est accusé d'avoir introduit le premier dans Rome l'usage des prisons, de l'exil & des tourmens. Ce prince cruel traitoit ses sujets avec une severité extraordinaire; & n'épargnoit pas même les nobles ni les senateurs. Il bâtit un temple qui étoit commun à tous les Latins; & des dépouilles des ennemis il acheva le Capitole. On remarque que son fils, qu'il avoit maltraité, s'étoit retiré chez les Gabiens, y acquit beaucoup d'autorité, & en donna avis à Tarquin. Le porteur de cette nouvelle trouva le roi qui se promenoit dans un jardin. Ce prince ne lui fit aucune réponse, & se contenta d'abattre à ses yeux les têtes des pavôts qui s'élevoient au-dessus des autres. Le fils auquel on rapporta cette action, entendit d'abord ce que son pere vouloit dire, & fit couper la tête aux plus considerables d'entre les Gabiens. Mais les Romains ne pouvant plus supporter la tyrannie du pere, & les débauches de ses enfans, resolurent de secouer le joug d'une si fâcheuse domination & de le chasser du thrône. La violence que son fils Sextus fit à Lucrece en fut un prétexte plausible. Ils executerent ce dessein l'an 245. de la fondation de leur ville, & 509. avant Jesus Christ, dans le tems que Tarquin étoit occupé au siege d'Ardée.

Ce roi qui avoit deja gouverné pendant vingt-quatre ans, s'efforça de remonter sur le thrône, & employa inutilement les armes de Porsenna & de ses autres voisins, & en lui finit la succession des rois de Rome. * Tite-Live, *liv.* 1. Denys d'*Halicarnasse*. Florus. Plutarque, &c.

TARQUIN, surnommé *Collatin*, *cherchez* COLLATIN.

TARQUINIE, colonie & ville de Toscane, à present *la Tarquinia*. On croit que cette ville fut bâtie par Tarcon, qui vint au secours d'Enée contre Turnus; mais il y plus d'apparence qu'elle prit son nom des Tarquins, qui s'y retirerent, après avoir été chassés de Rome. * Varron. Tite-Live. Ptolom. Strab. Vitruv. Plin. Frontin. Denys d'*Halycarnasse*.

TARQUITIUS PRISCUS, qui vivoit du tems de Neron lieutenant de Statilius Staurus, proconsul d'Afrique & son accusateur, fut chassé du senat, malgré la faveur d'Agrippine, pour avoir été delateur, & fut condamné ensuite pour peculat, sur la poursuite du peuple de Bithynie. * Tacite, *ann. l.* 12. *c.* 14.

TARRAGONE ou TARACONE, *Turiaso*, sur le fleuve Rueïos, ville du royaume d'Aragon en Espagne, avec évêché suffragant de Saragosse.

TARRAGONE, *Tarraco*, ville de Catalogne sur la mer Mediterranée, avec archevêché, fut bâtie & fortifiée par les Scipions. Elle est située sur le panchant d'une colline qui aboutit au bord de la mer, où il y a un port, qui n'est pourtant bon que pour quelques barques, parce que les rochers le rendent dangereux pour des plus gros bâtimens. Cette ville fut entourée de murailles par les Maures, & elle a été fortifiée plus regulierement. On y voit quelques restes de son ancienne magnificence; mais aujourd'hui elle est peu considerable. L'achevêque de Tarragone n'a jamais voulut reconnoître la primatie de l'archevêque de Tolede : & lorsque celui-ci l'a voulu exercer dans le districtt de T rrago ne, cet archevêque a procedé contre lui par des excommunications, ce qui s'est vû ès années 1248. & 1291. Il n'y a que 160. paroisses dans cet archevêché. Le clergé de la metropole est composé de quatre archidiacres, sept dignités, vingt-quatre chanoines & vingt-quatre prebendés. Ce metropolitain a eu autrefois dix-huit suffragans; mais Saragosse en fut démembré, en 1318. & Valence en 1455. & l'on donna à chacun de ces archevêques quelques suffragans de ceux de Tarragone, de qui l'évêché d'Elne a été aussi démembré, depuis que le Roussillon a été cedé à la France. Ses suffragans sont aujourd'hui Barcelone, Girone, Lerida, Elne pour le rit seulement, Vich, Urgel Tortose & Solsone. Philippe II. y avoit établi une université; mais Philippe V. l'abolit en 1717. & l'unit à celle de Cervera qu'il fonda en cette année-là. * Corbera, *Cataluna illustrada*, *lib.* 1. *c.* 20.

CONCILES DE TARRAGONE.

Jean, évêque de Tarragone, presida à un concile de province l'an 516. On y fit divers canons, pour regler la discipline ecclesiastique, dont quelques-uns nous restent encore en treize chapitres, avec un fragment tiré de Gratien. Nous avons des actes d'une autre assemblée de la province de Tarragone de l'an 614. & de celle de 1242. Pierre, archevêque de cette ville tint la derniere contre les Vaudois, qui faisoient des courses en Espagne pour y débiter leur mauvaise doctrine. Saint Raimond de Pegnafort s'y trouva. En 1279. l'archevêque Bernard celebra un autre concile pour la canonisation du même Raimond. On celebra un concile provincial à Tarragone l'an 1371. & on y publia des ordonnances synodales l'an 1593.

La province TARRACONOISE, dont Tarragone étoit la capitale, étoit l'une des trois, dans lesquelles l'empereur Auguste avoit divisé l'Espagne. La Betique & la Lusitanie, étoient les deux autres. Selon Pline, avec lequel Ptolomée & Mela s'accordent, les limites de cette province s'étendoient d'un côté, depuis la ville d'*Urgi* ou *Urci*, le long de la côte de la mer Mediterranée, jusques aux monts Pyrenées; & de l'autre depuis cet endroit de la mer Mediterranée, qui baigne le pied de ces montagnes, jusqu'à l'Ocean Gaulois ; les montagnes qui la separoient de la Betique & de la Lusitanie, servoient de bornes du côté des ces autres provinces. Pline dit que cette province Tarraconoise étoit habitée de 220. peuples, & Ptolomée n'en compte que 55. mais M. de Marca résout cette apparente contradiction, en faisant remarquer que ces peuples étoient de deux ordres differens. Les uns étoient plus grands, & les autres moindres ; & de ces moindres, il y en avoit plusieurs qui étoient comme joints & annexés aux plus grands : d'où il vient qu'en les comptant, on pouvoit tantôt les ranger à part, & tantôt les confondre avec ceux ausquels ils étoient joints. Pour ce qui est du nombre des villes, cette province en contenoit 294. au rapport de Pline, entre lesquelles il y en avoit 12. de colonies, 13. de citoyens Romains, 17. d'anciens Latins. 1. d'alliés, & 126. de Stipendiaires. Les principales villes maritimes de cette province, sont Carthagene, Alicante, Valence, Morviedro, Tarragone la capitale du pays, Barcelone, Olone & Cardone. Au tems de Dioclétien cette province fut diminuée de plus de moitié, cet empereur en ayant détaché toute la partie de cette province qui est presentement dans les deux Castilles, & dans les royaumes de Valence & de Murcie, pour former la province Carthaginoise, à laquelle il donna un president, ainsi qu'à l'autre. * De Marca, en son livre intitulé *Marca Hispanica*.

TARREGA, petite ville de Catalogne sur la riviere de Cervera, à sept lieues de Lerida vers le levant. On la prend communement pour l'ancienne *Tarraga*, que quelques-uns pourtant mettent au village de Larraga, situé dans la Navarre, sur la riviere d'Aragon, entre Pampelune & Calahorra. * Mati, *diction.*

TARRUNTIUS (Lucius) *cherchez* TARUNTIUS.

TARSE, *Tarsus*, ville de Cilicie, dans l'Asie mineure, sur le fleuve Cydnus, est appellée presentement *Terasse*, *Tersis* ou *Hamsa* ; & a porté sous les empereurs les noms d'*Antonienne*, de *Severienne* & d'*Adrienne*. C'étoit une colonie Romaine, & ville libre qui jouissoit du droit de bourgeosie Romaine, que Cesar lui accorda lorsqu'il eut emporté la victoire sur ses competiteurs, parce qu'elle avoit suivi son parti. Elle a été celebre par sa situation, par sa magnificence, par ses richesses, & par le genie de ses habitans pour les sciences. C'étoit la patrie d'Antipater *le Stoïcien*, d'Archideme, de Nestor, des deux Athenodores, & de saint Paul Apôtre. Elle fut depuis le siege d'un archevêque. On a cru que Persée avoit été fondateur de Tarse. * Lucain en parle ainsi, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. Pline, *l.* 5. *ch.* 27. &c.

TARSIA, bourg avec titre de principauté, dans la Calabre citerieure, province du royaume de Naples, à cinq lieues de Cassano, vers le midi. On prend ce bourg pour l'ancienne *Caprasæ* ou *Caprasis*, petite ville des Brutiens. * Baudrand.

TARSIS ou THARSIS. Les auteurs ont peine à décider quel étoit ce Tarsis, où Salomon envoyoit ses navires, pour en rapporter de l'or & du bois précieux. Quelques-uns se sont imaginés que ce lieu étoit en Espagne ; & Pineda n'oublie rien pour établir ce sentiment, qui semble avantageux à sa patrie : mais il y a peu d'apparence que ce sage monarque, à qui rien n'étoit caché, eût assez peu possedé la geographie, pour ordonner à ses pilotes de faire un aussi grand tour qu'il l'auroit fallu faire, s'ils étoient allés en Espagne. Il y avoit beaucoup de villes & de pays de ce nom, qu'ils avoient tirés de celui de Tarsis, fils de Javan, descendu de Japhet. Quelques-uns prennent le mot de *Tarsis* pour toutes sortes de pays d'Outre mer : mais les autres veulent que ce soit la ville de Cilicie, dont nous avons parlé. Ces derniers soûtiennent avec Josephe, que Salomon avoit deux armées navales ; une à Asiongaber, qui negocioit dans les Indes ; & l'autre à Tarse, qui venoit dans la Mediterranée. Le prophête Jonas voulut se retirer à Tarsis, quand Dieu lui commanda d'aller prêcher aux Ninivites.

Il n'y a nulle apparence que le lieu appellé *Tarsis*, où Salomon envoyoit sa flotte, qui partoit d'Asiongaber sur la mer Rouge, soit la ville de Tarse, ni Tartesse en Espagne. L'opinion la plus probable, est que ce Tarsis est quelque lieu des Indes Orientales. Quelques-uns veulent que ce soit le Perou, où la flotte de Salomon se

rendoit par la grande mer, & faisoit le voyage en trois ans, ce qui peut aussi avoir de la vrai-semblance : mais en general ce nom de *Tarsis* se donne à tous les lieux qui sont au-delà de la mer. Il est dit de Jonas, que s'étant embarqué pour s'éloigner de Ninive, il alloit à Tarsis : ce Tarsis ne peut être Tarse, dont le chemin conduisoit à Ninive ; c'étoit quelque contrée opposée où il vouloit passer, pour n'être pas obligé d'aller à Ninive. Dans le pseaume LXVII. v. 8. il est parlé des navires de Tarsis ; dans le LXXI. des rois de Tarsis ; dans Isaïe, des navires de Tarsis ; dans Jeremie, de l'argent de Tarsis ; dans Ezechiel, des marchands de Tarsis ; & dans Judith il est dit qu'Holoferne étant sorti d'Assyrie & venu en Cilicie, pilla les peuples de Tarsis. Comme tous ces pays appellés Tarsis sont en differens lieux, S. Jerôme a eu raison de remarquer que Tarsis est un mot general que les Hebreux employoient pour désigner les pays éloignés au-delà de la mer. * *III. Reg. c.* 10. *II. Paralip.* 9. *&* 10. *Judith*, 2. *Psalm.* 47. *&* 71. *Isaïe*, 2. *Jeremie*, 10. *Ezechiel*, 38. *Jonas*, *c.* 1. *&* 4. Hyeronym. *de locis Hebraïc.* Josephe, *l.* 8. *antiq. c.* 2. Pineda, *l.* 4. *de reb. Salom. c.* 14. *&* 25. Torniel, *A. M.* 3043. *n.* 9. Salian Abulensis &c. Calmet, *commentaire litteral sur le v.* 4. *du X. chap. de la Genese.* Huet, *dissertation sur les navigations de Salomon.*

TARTA, lac sur les limites de la grande Cappadoce, est, dit-on, funeste aux oiseaux qui en approchent, parce que leurs aîles leur croissent d'abord, & deviennent si pesantes, qu'ils ne peuvent plus voler : de sorte qu'il est fort aisé de les prendre. * Strabon.

TARTAGLIA ou TARTALEA (Nicolas) sçavant mathematicien, natif de Bresse dans l'état de Venise, florissoit dans le XVI. siecle, & s'appliqua dès sa jeunesse à l'étude des mathemathiques, dont il acquit une parfaite connoissance. Après les avoir enseignées pendant plusieurs années dans les principales villes d'Italie, il se mit à travailler pour la posterité, en recueillant sur la fin de ses jours les leçons qu'il avoit dictées à ses auditeurs. Il partagea ce recueil en trois grands volumes, qui contient l'arithmetique, la geometrie & l'algebre, & y ajoûta un commentaire sur Euclide, imprimé à Venise l'an 1556. Ce sçavant homme mourut en 1557. fort avancé en âge. * Thuani, *hist.* Ghilini, *theat. d'huom. letter.*

TARTAGNI (Alexandre) surnommé d'*Imola*, parce qu'il étoit natif de cette ville d'Italie dans la Romagne, vivoit dans le XV. siecle du tems de Balde & de Paul de Castro, & fut disciple de Jean d'Imola & de Jean d'Agnanie. Il professa pendant trente années le droit à Bologne & à Ferrare avec tant de reputation, qu'il merita le titre de *Monarque du Droit*, & de *Pere des Jurisconsultes.* Ce sçavant homme écrivit sur les Clementines sur le sixiéme ou sexte des decretales, *Consilia. Apostilla in Bartholum. In* 2. *cod. & ff. nov. &c.* Ces ouvrages ont été souvent imprimés à Venise, l'an 1571. à Francfort, l'an 1575. à Lyon, l'an 1585. &c. Tartagni mourut âgé de 53. ans, l'an 1487. à Bologne, où l'on voit son tombeau de marbre dans l'église des Dominicains. Sa vie est à la tête de son traité des conseils, écrite par Nicolas-Antoine Gravatius. *Fichard, *in vit. jurisc.* Possevin, *in appar.* Bellarmin, *de script. eccl.* Leandre Alberti, *de script. Ital.* Opmer, *in chronogr.* Bumaldi, *bibl. Bonon.* Le Mire. Gesner, &c.

TARTAR, riviere de la grande Tartarie. Les cartes ordinaires font couler le Tartar dans le pays de Mongul, placé le long de l'Ocean Septentrional, où elles font décharger le Tartar. Elles mettent aussi une ville de Tartar sur cette riviere. Witsen, qui met les Monguls aux confins de la Chine, y met aussi la riviere de Tartar, & il en fait une des sources de la riviere qu'il appelle *Schingal* & *Gautung*, qui coule au midi de celle d'Amur, & va se décharger dans l'Ocean Oriental. Au reste ce geographe n'y met point de ville de Tartar, & il y a apparence qu'elle est imaginaire comme plusieurs autres.

TARTARE, *Tartarus*, selon les anciens, étoit le lieu le plus profond des enfers, que Platon, *en son Phadon*, croit être au centre de la terre, & qu'il dit en un autre lieu être la prison des impies. Hesiode, *en sa Theogonie*, dit que le Tartare étoit né du Chaos, & qu'il étoit aussi éloigné de la terre que du ciel. Ce mot vient du verbe grec ταράττειν, c'est à-dire, *troubler* ; par ce que c'est un lieu de trouble & de confusion : d'où l'on voit que les anciens ont entendu par ce nom ce que nous appellons les enfers. Les autres tirent ce mot du chaldéen *dardar*, qui marque un lieu enfoncé ou bas ; & cette étymologie est vrai-semblable.

TARTARES, peuples belliqueux de la Tartarie en Asie, se servent de fléches avec beaucoup d'adresse. Leurs guerres se terminent toujours par le pillage & par la désolation du pays où ils entrent en armes. Pour l'ordinaire ils n'ont point de demeure fixe, & courent sur les terres de leurs voisins. Les plus habiles habitent sous des tentes de feutre, n'ont point d'autre emploi que celui de garder leurs troupeaux. La principale force du grand cham consiste en cavalerie, qui est d'autant plus nombreuse, que souvent les rois qui lui sont tributaires, lui amenent jusqu'à cent mille chevaux. Nous ne pouvons rien dire de sûr des diverses hordes, que nous nommons dans l'article de TARTARIE, leur nom étant souvent aussi douteux, que leur demeure est peu arrêtée ; car les peuples de ces assemblées prennent quelquefois le nom du lieu où ils s'arrêtent, & souvent celui de la couleur de leurs habits. Presque tous les Tartares sont Mahometans, quoique dans ces vastes provinces on trouve aussi des Juifs, des Heretiques, & quelques Chrétiens Schismatiques du côté de Moscovie. Ils ont la taille haute, & leur maniere d'agir est assez ouverte & sincere. Ils ont fort peu de loix ; mais d'eux-mêmes ils déferent aux personnes les plus considerables qui ont droit d'exercer la justice. Leurs habits ordinaires ne sont que de peaux de mouton ou de renard ; mais les hommes qui tiennent quelque rang, portent de longues vestes de soye ou de coton, qui viennent la plûpart de la Chine. Ils ont de larges ceintures, où ils laissent pendre un mouchoir de chaque côté. Ceux qui se plaisent à la guerre, ont quelquefois les bottes tissues de soye ; mais ordinairement elles sont de peau de cheval. L'usage des éperons leur est inconnu ; la viande à demi-bouillie ou à demi-rotie est leur mets ordinaire ; celle de cheval ou de chameau est pour eux la plus délicieuse ; les bœufs & les vaches y sont très-rares. Les Tartares des parties septentrionales ne s'attachent ni à l'agriculture, ni au trafic : ce qui en bannit les richesses, à moins qu'elles ne viennent du pillage qu'ils font continuellement sur leurs voisins. Ils ont quelques mines d'or ; mais leur occupation la plus ordinaire est de conduire leurs troupeaux de chévres & de brebis, dont le lait leur sert de breuvage. Ils portent un casque à la guerre, ou du moins une coëfure de peau qui est ronde, & qui leur descend sur le front & sur les oreilles. Les armes à feu leur sont inconnues ; mais ils se servent de l'arc. La housse de leurs chevaux étendue par terre, est le lit ordinaire de leurs cavaliers. Ils portent leurs sabres la pointe tournée devant leurs jambes. Ils vont à la charge avec impetuosité : mais pour attirer l'ennemi, ils font semblant de plier ; & lorsqu'ils l'ont engagé à les poursuivre en desordre, ils se rallient tout à coup, & ne manquent gueres de le mettre en déroute. * Daviti, *ambassade des Hollandois à la Chine.* Sanson. Briet. Ferrari. Du Val &c.

TARTARES DE KIN, peuples du royaume de Niuche, sur les confins de la Chine, vers le pays de Leaotung, sont appellés communément *les seigneurs des montagnes d'or*, parce qu'on croit que ce pays en est rempli, & que *Kin* en langage des Tartares signifie *or.* Ces peuples, qui ont toujours été ennemis capitaux des Chinois, entrerent dans la Chine vers l'an 1206. & se rendirent maîtres des provinces de Peking, de Leaotung, de Xantung, de Xansi & de Xensi : de sorte que l'empereur de la Chine fut contraint d'abandonner les provinces du Septentrion, appellées *le Catai*, & de se retirer dans celles du Midi, nommées *le Mangin.* Ils auroient ensuite subjugué tout l'empire, si les Tartares de Samahania ou Samarcand, n'eussent arrêté leurs conquêtes par jalousie. Ceux-ci, qui avoient deja ravagé une grande partie des états de l'Asie, entrerent dans la Chine par les provinces de Xensi & de Suchuen, & chasserent les Tartares du Kin hors du Catai : puis ayant

livré plusieurs combats aux Chinois, ils soumirent à leur puissance toutes les provinces du Mangin, & établirent sur le thrône la famille d'Ivena vers l'an 1278. Mais l'an 1368. le sacrificateur Chu, chef de la famille de Taiminga, chassa ces usurpateurs; & les successeurs de Chu gouvernerent l'empire jusqu'en 1644. que les Tartares de Kin rentrerent dans la Chine, dont ils jouissent maintenant. Tsumté a été le premier empereur Tartare, auquel a succedé son fils Xunchi, puis Yunchi. Ces Tartares demeurent ordinairement sous des tentes ou pavillons faits d'étofes de soye cirée ou de peaux. Ils s'habillent le plus souvent de peaux, & quelquefois ils ont des habits de soye & de coton. Ils portent leur cimetere du côté gauche; mais la poignée est levée par derriere: de sorte qu'étant à cheval ils peuvent aisément tirer leur épée de la main droite, sans y employer la gauche. Leur bonnet d'hiver est bordé d'une riche fourrure de castor ou de marte-zebeline; mais l'été ils portent un bonnet de jonc. Ils paroissent plus civilisés que les autres Tartares, peut-être à cause du voisinage de la Chine. Ils sont plus soldats que les Chinois, & s'accoûtument à la fatigue dès leur jeunesse. A l'égard de la religion, ils n'en ont presque aucune. Plusieurs d'entr'eux ont en horreur le Mahometisme & les Turcs: peut-être que leur haine est venue de ce que les Turcs aiderent autrefois les Chinois à les chasser: ce qui arriva sous le regne du fondateur de la famille de Taiminga, lorsque les Chrétiens, & les Nestoriens principalement prirent le parti des Tartares. Le roi de la Chine est neanmoins Mahometan, & une partie de ses anciens sujets a emprunté plusieurs superstitions des Indiens; car ils ont des sacrificateurs appellés *Lamas*, pour lesquels ils ont beaucoup de veneration. Ils paroissent fort disposés à recevoir la religion Chrétienne, & il y en a même deja plusieurs qui en font profession. Leur langue a quelque affinité avec celle des Perses. En lisant ils commencent au haut de la page & finissent au bas, comme ceux de la Chine, continuant de la droite à la gauche, comme les Hebreux & les Arabes: ce qui est aussi commun à tous les peuples de la Chine. * Martini, *description de la Chine dans le recueil de Thevenot, vol.* 3.

TARTARES NOGAYS, peuples voisins des Tartares de Precops, habitent les environs de la presqu'isle Krim, vers la Circassie, la Moscovie, la Pologne & la Moldavie. Ces Tartares n'ont point de villes, mais un grand nombre de cabanes qu'ils transportent sur des chariots. Ils obéïssent à des princes particuliers, qu'ils appellent *Chankariers*, c'est-à-dire, *chef des hordes* ou *troupes*, & peuvent faire environ cinquante mille hommes de cheval. Ils sont Mahometans; mais ils n'observent pas religieusement les loix de cette secte. Les coggia ou docteurs & prêtres ne vont point parmi eux, parce qu'ils ne se peuvent accoûtumer à leur façon de vivre. Ils se nourrissent de viande & de lait sans pain, & prennent pour boisson du lait aigre de vache, mêlé avec de l'eau. Aux jours des fêtes ils boivent du lait de cavale, préparé avec des grains d'orge. Ils ont quantité de bons pâturages dans leurs plaines, du bétail en abondance, des chevaux sauvages, des cerfs, des loups-cerviers, des élans, des renards & des ours, dont ils vendent les peaux, qui sont leurs plus ordinaires marchandises, avec le beurre & des esclaves. Ces peuples ne veulent point d'argent; mais ils prennent en troc de la toile de coton, des draps, des peaux de maroquin, des coûteaux & autres merceries. Ils sont difformes à voir, & n'ont aucune honnêté ni civilité. Leurs enfans sont long-tems sans voir clair après leur naissance, parce qu'ils ont les yeux petits & fort enfoncés. Ils n'ont point d'écriture ni de livres. La justice est administrée par le chef qui leur commande. Voilà ce qu'en dit le pere de Luca.

D'autres font une division plus exacte des Tartares. Ils disent que les Tartares de Krim occupent la presqu'isle, & font bien soixante mille hommes. Les Nogays tiennent le pays qui commence à Precops, & s'étend d'un côté jusqu'au fleuve Nieper, & d'autre côté jusqu'à la ville d'Oczakou. Ceux-ci peuvent faire douze mille hommes. Les Tartares d'Oczakou habitent cette ville, & les environs proche le Don. Ils font environ deux mille hommes de guerre. On les appelle autrement *Beslei*, c'est-à-dire, *gens payés*. Les Tartares de Budziack sont ceux qui demeurent aux environs de la ville de Biologrod, sur les frontieres de Moldavie ou Bessarabie: ces derniers peuvent faire environ quinze mille hommes. A l'égard de la Nogaye, on la divisoit autrefois en grande & en petite Nogaye. La grande, dont les hordes faisant leurs courses vers l'occident, a été ravagée par le cham de Tartarie, qui a fait passer les peuples dans la presqu'isle. La petite Nogaye, qui est entre le Donetz & la mer de Limen, depuis Precops jusqu'à Oczakou, est sous la protection du même cham. L'orbei ou le gouverneur de Precops est leur chef & leur juge. * J. de Luca, *relation des Tartares, dans le premier volume du recueil de* Thevenot.

TARTARES DE PRECOPS, ou TARTARES PRICOPITES, ou TARTARES DE KRIM, peuples qui habitent la presqu'isle entre la mer Noire & la mer de Limen, anciennement appellée *Chersonese Taurique*. Les habitans nomment cette presqu'isle *Krim* ou *Or*; les Polonois *Percop*; les François *Tartarie de Krim* ou *de Precops*; & les Italiens, *Tartaria Minore*. Elle tient à la terre-ferme par un isthme de demi-lieue de largeur, & a environ sept cens milles de circuit. Il y a quatre-vingts mille coï ou villages, & huit villes, qui sont, Precops ou Or, située sur l'isthme; Baciesarai ou Baccasarai, au milieu des terres; Balacluva, où l'on construit des galeres & autres bâtimens de mer; Criminda ou Solat; Kersi ou Carasu; Mancop; Coselow; & Caffa, où le grand seigneur des Turcs met un bacha. Le pouvoir de cet officier ne s'étend point dans la campagne, dont le cham de Tartarie est le maître. Ce prince se qualifie dans ses titres roi des Tartares, des Nogays, de la Circassie & de Malibase. La Tartarie de Precops est un pays de plaines qui sont froides, à cause des vents ausquels elles sont exposées. Il y a quatre rivieres que l'on passe aisément à gai, si ce n'est l'hiver au tems des grandes eaux. On les nomme, Alma, Cabarta, Beiesula ou Kacia, & Carasu, qui a un pont de bois, & passe dans la ville de Carasu. Les Tartares recueillent du froment & du millet en grande quantité: de sorte que la charetée de bled, autant qu'en peuvent tirer deux bœufs, n'y vaut que deux écus. Il y a de très-beaux pâturages & force bétail. Ils ont de bons chevaux, & de grands chameaux à deux bosses. Les vivres y sont à si bon marché, que l'on donne une poule pour quatre aspres ou deux sols, & quinze œufs pour un aspre ou deux liards. Les eaux y sont bonnes; mais beaucoup meilleures près de la mer que dans la plaine. Il se pêche une prodigieuse quantité de poisson le long de la côte & dans les marais, si bien qu'il est encore à meilleur marché que la viande. Il y a des arbres fruitiers dans la plaine, le long des rivieres & sur les côtes de la mer. Le sel dont ils se servent se congele dans les marais, & se peut amasser sans aucun travail, chacun ayant la liberté d'en prendre ce qu'il lui en faut. On y fait une grande quantité d'huile de terre, que l'on appelle vulgairement *huile de caillou*. Il n'y a point de bêtes feroces; mais on y voit beaucoup de lievres. Le vin y est cher, aussi bien que l'huile d'olive.

Les Tartares Precopites mangent peu de pain, mais beaucoup de viande, principalement de la chair de cheval. Lorsqu'un murse ou seigneur du pays fait un festin, la chere ne seroit pas entiere, si l'on n'y servoit un jeune poulain. Le lait de cavale preparé avec des grains d'orge, est leur boisson ordinaire. Ils y mêlent souvent un peu de vin. Cette préparation se fait en mettant le vaisseau proche du feu, ou au soleil pendant quinze jours ou trois semaines, pour le faire bouillir & l'épurer. Ils mangent à terre, arrangés en rond sur des tapis ou nattes. Leurs tables sont rondes & couvertes de cuir. Leurs potages sont faits avec du lait aigre & de la farine de millet, sans herbes; car l'herbe, disent-ils, est pour les chevaux. Ils reçoivent bien les étrangers; & quand quelqu'un arrive dans un village, on l'envoye à la mosquée, où on lui porte des vivres: mais si c'est une personne de connoissance, ils le logent chez eux, dans un appartement destiné pour les étrangers. Leurs mariages

se font en presence du *Coggia* ou prêtre de leur loi, & ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. Outre ces femmes, ils ont encore des esclaves qu'ils appellent *cuma*, c'est-à-dire *concubines*. Le menu peuple fait souvent trafic des enfans qui viennent de ces concubines, & les vend à prix d'argent. Les Tartares de Krim sont ordinairement en guerre avec les Polonois, les Russes, les Moscovites, les Circasses & les Moldaves, & font beaucoup d'esclaves sur ces nations. Ils ne connoissent point d'autre metier que celui de la guerre; & par la longue experience qu'ils en ont, ils ont appris tous les secrets de cet art. Ils s'assemblent quelquefois au nombre de plus de cent mille chevaux, & font des marches de quatre mois toûjours dans les deserts; car ils trouvent tout le pays abandonné, parce que tout le monde s'enfuit devant eux. Chacun porte sur son cheval un sac plein de farine d'orge, avec du biscuit & du *cuscum*, qui est une pâte frite dans du beurre. Ils ont plus de soin de leurs chevaux que de leur propre personne; & c'est un proverbe entre eux, que *perdre son cheval c'est perdre sa tête.* Leurs chevaux sont fort accoûtumés à la fatigue, petits & maigres pour la plûpart; mais les murses ou seigneurs du pays en ont de très-beaux & très-vigoureux. Ils ne les tiennent jamais dans les écuries, mais les laissent toûjours à la campagne, même pendant l'hiver, lorsque tout est couvert de neige; car les chevaux la détournent avec les pieds, & paissent l'herbe ou les racines qu'ils trouvent dessous. Leurs selles sont fort legeres, & leur servent à divers usages. Le dessous, qui est d'une étofe de laine pressée, ou de feutre, leur sert de matelats; le fond de la selle tient lieu d'oreiller, & leur manteau de pavillon ou tente; car chaque Tartare porte des piquets, sur lesquels il étend son manteau pour se mettre à couvert. Neanmoins les personnes de condition ont des tentes. Leurs armes sont l'arc & le cimeterre. Ils portent des casques faits de mailles, qui sont fort estimés en Tartarie. Ils ont l'adresse de tirer des fléches par derriere le dos, comme faisoient les anciens Parthes. Ils sont habillés comme les Polonois, & portent des bonnets d'écarlate doublés de fourrure. Le cham n'a point de troupes entretenues, si ce n'est cinq cens arquebusiers qui lui servent de gardes. Il prend la dixiéme partie de tout le butin que font ses sujets.

Les Tartares sont extrêmement endurcis. Ils passent les rivieres à la nage en hiver, lorsqu'il n'y a point de glace. Pour passer les grandes rivieres, comme le Nieper, chacun d'eux fait une espece de train ou radeau, de plusieurs fagots de jonc ou de roseau, liés ensemble, & attachés à deux perches. Il y met ses habits, ses armes, les selles de ses chevaux, & tout ce qu'il porte avec lui, & l'attache à la queue de ses chevaux; puis d'une main il se tient au crin d'un cheval, & de l'autre il fouette les chevaux, passant ainsi tout nud. Les Tartares se voyant poursuivis de près dans leur fuite, jettent leur sabre, puis leur arc & leurs fléches; & enfin, sans descendre de cheval, ils coupent les sangles, & font tomber la selle, afin que leurs chevaux puissent courir plus vîte. Ces peuples sont divisés par *hordes*, c'est-à-dire, par *cantons*, comme les Suisses. La plus grande horde, est celle qui est entre les villes de Kilia, & Biologrod, dont l'une est à l'embouchure du Niester; & l'autre à celle du Danube. Après celle là, la plus considerable est celle d'Oczakou, à l'embouchure du Nieper ou Borysthene. Le cham des Tartares ne sort point de la Krimée, pour se mettre en campagne, que toutes les hordes ne marchent avec lui. * De Hauteville, *relation historique de la Pologne en* 1687.

Les villes les plus marchandes de la Tartarie de Precops, sont Caffa, Carasu, Coslow & Baccasarai. Il y a toûjours en ces lieux des esclaves à vendre. Les Turcs, les Arabes, les Juifs, les Armeniens & les Grecs les achetent; il y a de toutes ces nations en ce pays qui payent tribut au cham de Tartarie, & au bacha de Caffa. Les Precopites sont grands observateurs de leur religion, & vont à leur namas ou mosquée cinq fois le jour. Ils rendent justice sur le champ, soit pour les affaires criminelles, soit pour les civiles. Les bâtimens des villes sont d'ordinaire faits de bois ou de pierres, avec du mortier, sans aucunes regles d'architecture. Ils ont une espece de maisons pour l'été: ce sont des cabanes d'osier rondes, qui se mettent sur des roues, pour les charier d'un lieu à un autre, quand le pâturage leur manque. Ils parlent turc, & y mêlent quelques mots particuliers à leur nation. Le roi a cinq serails, dont les appartemens sont assez beaux. Ses trésors sont dans une ville imprenable nommée *Mancop*, bâtie sur une montagne, & habitée par des Juifs, qui obéïssent à un gouverneur Tartare. C'est dans cette ville où se retire le cham, lorsqu'il y a quelque revolution dans le pays, ou qu'il est en guerre avec le grand seigneur, lequel possede la principale ville de cet état, qui est Caffa, & y entretient une bonne garnison. * Jean de Luca, *relat. Tartares, dans le premier volume du recueil de* Thevenot. Louis XIV. roi de France établit une mission chez ces peuples, & elle y fit tant de progrès qu'en 1708. on y comptoit sous la direction des missionaires, cent mille Chrétiens. * *Gazette* du 19. Janvier 1709. *Voyez* plusieurs additions pour la Tartarie dans les *memoires de Trevoux*, de Septembre 1715. *Extrait des nouveaux memoires des missions de la compagnie de Jesus au Levant*, imprimé en 1715.

TARTARIE, grande region de l'Asie, contient presque un tiers de cette partie du monde. On la nomme ordinairement *la grande Tartarie*, pour la distinguer de la Tartarie d'Europe, dont nous parlerons dans la suite. Quelques-uns divisent cette grande Tartarie en quatre ou cinq parties, qui sont la Tartarie propre, la Tartarie deserte, le Zagatai ou Giagatai, le Catai, & le Turquestan. Tout ce pays est entre la mer Glaciale, celle de la Chine avec le détroit d'Anian, la mer Caspienne, les états du roi de Perse & de la Chine, les fleuves Obi & Tanaïs. Mais cette division est très-incertaine; & il seroit difficile d'y faire quelque fondement, quoiqu'elle ait été la plus reçue par les Européens. Plusieurs modernes aiment mieux s'attacher à la division que font les Arabes qui comptent dans la Tartarie, le royaume de Thibet ou Tobbat, où étoit autrefois le pays septentrional de la Scythie; le Maurelnahar ou le Mawaralnahara; l'Olgarie ou les Kalmuki; les Chazalgites; les Caulachites ou Kara Cathai; Mongal, Mohal ou Magog; les Kaimachites ou Naimans; le royaume de Tangut ou Taniu & Bagarbar; les royaumes de Niuche ou Teuduc; & Yupi. Le roi de Niuche est celui qui depuis quelques années s'est rendu maître de la Chine. L'ancienne ou propre Tartarie est vers le septentrion, la plûpart inconnue. On y met une place appellée Tartar ou Tatar, qui donne ce nom au pays; mais il y a plus d'apparence qu'il est tiré de celui d'une riviere. Quoi qu'il en soit, on peut du moins juger par cette remarque, que le nom de Tartarie n'est pas un nom de religion, comme quelques uns se le sont imaginé. La Tartarie deserte s'étend depuis les rivieres de Jaxarte & de Tanaïs, jusqu'au mont Imaüs. On croit que c'est une partie de la Sarmatie Asiatique des anciens. Elle est possedée par diverses assemblées de peuples que les Tartares nomment hordes, qui en leur signification ont beaucoup de rapport aux tribus des Juifs. La Tartarie de Zagatai a des peuples beaucoup plus civilisés que les premiers, aussi-bien que le Catai. C'est l'empire du grand Cham, à qui on donne jusqu'à cent rois tributaires; & on assure que ses sujets ont pour lui tant de respect & de veneration, qu'ils le nomment ordinairement fils de Dieu, ombre de Dieu, & ame de Dieu. Aussi quand il meurt, les Tartares tuent tous ceux qu'ils rencontrent, pour aller, disent-ils, servir leur prince en l'autre monde: ce qui a souvent coûté la vie à plus de dix mille personnes. Le sejour ordinaire du grand cham en hiver est Cambalu, ville capitale de son état, située aux extrêmités du Catai. Les relations modernes nous en parlent comme d'une des plus grandes & des plus riches villes du monde; car pour celle de Quensai, qui veut dire *ville du Ciel*, & que Marc Polo met dans ce pays, on ne sçait où elle est, & on ne sçauroit trouver les douze mille soixante ponts de pierre qu'il lui donne. Outre ce royaume de Catai, le grand Cham en a plusieurs autres considerables; comme celui de Tangut, où l'on dit que l'imprimerie a été trouvée depuis plus de mille ans. C'est de Tangut d'où vient la bonne rhubarbe. Les autres états de ce roi sont, le royaume de Tendouc, où l'on trouve des Chrétiens Nestoriens; celui de Thibet qui abonde en corail, dont on se

fert pour monnoye courante, &c. Outre les villes dont nous avons parlé, les modernes reconnoissent dans la Tartarie d'Asie, Chacan, Kaimadh, *Asmiera*; Silian, *Auzacia*; Baghar, *Baghara*; Camul & Xamo, *Camulum*; Kagsar, *Cagsarium*; Cialis, *Cialium*; Mostanah, *Damna*; Campion ou Tangut, *Thagura*; Suchur, *Issedon Serica*; Caracoram, *Issedon Sythica*; Samarcand, *Maracanda*; Tuluphan, *Ottorcora*, *&c.* On croit que la Tartarie a été autrefois habitée par les Scythes, peuples cruels & barbares. * Ortelius. Thevet. Ferrari, &c. *Voyez* TARTARES. Witsen a publié l'an 1690. à Amsterdam, une carte de Tartarie, plus fidelle & plus exacte que toutes celles qui avoient été publiées auparavant.

TARTARIE en Europe, appellée *Petite-Tartarie*, comprend non-seulement l'ancienne Chersonnese Taurique; mais encore divers pays situés entre le Borysthene ou Nieper & le Tanaïs. On la nomme ordinairement la Tartarie de Krime ou Krimée, & la Precopite ou Precops. De hautes montagnes separent cette peninsule en deux parties. Son nom de Precopite se tire d'un fossé creusé pour la rendre plus forte sur son isthme qui n'est que de demi-lieue ou de douze cens pas, quoique Strabon lui en donne davantage. Cette Tartarie, qui est divisée en Precopite, comprend la peninsule, & Krimée qui s'étend au-dehors, quoique ce nom soit encore pris d'une ville appellée Crimenda ou Krim. La ville capitale est Baciesaari, & les autres sont Carasu, Mancop, Or ou Precop, Coffow, Crimenda ou Solat, Pantico, Baluclawa & Caffa, qui est au Turc. Nous pouvons ajoûter à ces peuples les Tartares Nogays, les Tartares de Budziack dans la Bessarabie, les Tartares de Dobruce dans la Bulgarie, & les Tartares d'Oczakow sur le bord du Pont-Euxin, tous en Europe. La Chersonnese Taurique, où sont presentement les petits Tartares, étoit soûmise au commencement à des princes particuliers, jusqu'à ce que les Taures Scythes l'ayant conquise, lui donnerent leur nom. Mithridate la leur enleva & la joignit à son royaume de Pont; mais les Romains l'ayant dépouillé de ses états, établirent dans la Chersonnese des souverains qu'on nomma les rois du Bosphore. Depuis, ces provinces furent du partage de l'empire d'Orient; & furent subjuguées par les Genois en partie. Les Tartares s'y établirent en 1250. & obligerent les mêmes Genois de leur payer une sorte de tribut. Ainsi ils resterent maîtres de ce pays jusqu'en 1452. que Mahomet II. leur prit Caffa & les en chassa entierement. Ces petits Tartares ont été de tout tems grands coureurs, & ont toûjours pillé leurs voisins : de sorte que toute leur frontiere est extrêmement deserte. Ils ont un prince appellé *Cham*, tributaire du Turc, qui l'employe souvent pour faire des courses dans la Pologne & la Moscovie. Leurs coûtumes sont assez particulieres, s'il en faut croire les relations que nous avons. Ils méprisent le pain, qu'ils appellent la viande des bêtes, & ne mangent que de la chair, qu'ils font souvent cuire sous la selle du cheval. *Voyez* TARTARES. * Thevenot, *tom. I.* Ricaut, *l.* 1. *c.* 13.

TARTARO, riviere de l'état de Venise. Elle a sa source dans le Veronois, traverse le Polesin de Rovigo, baigne Adria, & se décharge en partie dans le Pô, en partie dans l'Adige. Quelques geographes la prennent pour l'*Adrianus* des anciens, lequel d'autres croyent être l'Adige. * Baudrand.

TARTAS, petite ville bien peuplée, sur la Midouse, dans le duché d'Albret en Gascogne, à seize lieues de Bourdeaux vers le midi. * Baudrand.

TARUDANT, en latin *Torodantum*, ville d'Afrique, capitale du royaume de Sus dans la partie occidentale du Biledulgerid, dépend aujourd'hui de l'état de Maroc.

TARUGI (François-Marie) cardinal, archevêque d'Avignon, puis de Sienne, étoit neveu de Jean, grand-maître de Malte, & fils du frere du pape Jules III. Il passa les premieres années de sa vie dans la congregation de l'Oratoire de Rome, sous la conduite de saint Philippe de Neri, & y fit de grands progrès dans la jurisprudence canonique & dans la pieté. Le pape Clement VIII. l'obligea d'accompagner son neveu le cardinal Aldobrandin dans les legations de France, d'Espagne & de Portugal. Tarugi remplit parfaitement ses devoirs, & pour recompense de ses services, il fut élevé l'an 1593. à l'archevêché d'Avignon, fut fait cardinal l'an 1596. & fut transferé l'an 1599. à Sienne, qu'il gouverna pendant dix ans. Après la mort de Clement, il eut plusieurs voix dans le conclave, où Leon XI. fut élû. L'amitié que Tarugi avoit contractée avec le cardinal Baronius fut si parfaite, qu'il voulut être enterré dans le même tombeau, où l'on avoit mis le corps de son ami. Il mourut l'an 1608. étant alors en la 84. année de son âge, & laissa une traduction en italien des premiers volumes des annales ecclesiastiques de Baronius. Il y a eu encore un cardinal de la même famille nommé DOMINIQUE TARUGI, qui étant auditeur de Rote, fut créé cardinal par le pape Innocent XII. l'an 1695. Il fut fait aussi évêque de Ferrare; mais il mourut le 27. Decembre de l'an 1696. âgé de 57. ans. * Victorel, *add. ad Ciaccon.* Petramellarius. Gallonius, *en la vie de saint Philippe de Neri.* Fuligatti, *en celle de Bellarmin.* Ferdinand Ughel, *Ital. sacr. T. I. episc. Sen. &c.*

TARUNTIUS (Lucius) surnommé *Firmanus*, à cause qu'il étoit natif de *Firmum*, ville d'Italie, fut habile philosophe, sçavant mathematicien, & s'appliqua surtout à l'astrologie. Il trouva sur la proposition que lui en fit M. Varron, l'heure & le jour de la naissance de Romulus, par des conjectures de ce qui lui étoit arrivé en sa vie : il fit aussi l'horoscope de la fondation de Rome. Il vivoit vers l'an de Rome 700. & 54. avant J. C. * Plutarque, *vie de Romulus.* Cicer. *l.* 2. *de divinat.* Plin. *l.* 1. *hist.* Bayle, *dict. crit.*

TASCODRUGITES, Heretiques dans le II. siecle, nommés autrement *Pattalorynchites*, faisoient profession de garder le silence. Ils ont été ainsi appellés, parce qu'en priant ils avoient coûtume de mettre leur doigt sur la bouche, pour faire montre d'une apparente tristesse comme des Harpocrates. * S. Epiphane.

TASGETIUS, roi ou prince souverain de Chartres, fut rétabli par Jules Cesar dans le rang de ses ancêtres, qui avoient possedé cette principauté. Son retablissement fut la recompense des services qu'il avoit rendus dans les armées Romaines. Trois ans après, l'an de Rome 700. & 54. avant Jesus-Christ, il fut assassiné publiquement par quelques ennemis qu'il avoit, sans que ses sujets se missent en état de le défendre : ce qui fait croire que le peuple étoit de cette conspiration. Cesar en ayant reçu la nouvelle; & craignant que cette émotion ne fût suivie d'une revolte generale, y envoya Plancus avec sa legion, pour contenir le peuple dans le devoir, & pour découvrir en même tems ceux qui étoient coupables de l'assassinat, & les lui envoyer, afin d'en faire justice. * Jul. Cæsar, *de bello Gall. l.* 5.

TASSE (Torquato) celebre poëte Italien, natif de Bergame, étudia à Padoue, où il donna des marques de son admirable genie pour la poësie, & fit un voyage en France avec le nonce, du tems de Charles IX. dont il merita & l'estime & les bienfaits. Depuis ayant été attiré à Ferrare, il y publia son poëme de la Jerusalem délivrée, qu'il avoit composé étant en France à l'abbaye de Châlis, dont le cardinal d'Est étoit abbé. Il composa d'autres pieces ingenieuses, & introduisit après le *Beccari*, les bergers sur le theâtre dans son Aminte, qui a été le modele de toutes les comedies pastorales. Il eut de grands differends avec ceux de l'académie de la Crusca de Florence, qui avoient censuré son poëme de la Jerusalem délivrée; mais ceux qu'il eut à Ferrare, lui firent plus de peine. Il fut arrêté prisonnier, & pensa perdre l'esprit par l'amour extravagant qu'il conçut pour Eleonore d'Est, sœur d'Alfonse, duc de Ferrare. Depuis, toute sa vie ne fut qu'une suite d'infortunes. Il s'arrêta à Pavie, puis vint à Naples; & ayant été appellé à Rome par le cardinal Aldobrandin, neveu du pape Clement VIII. il y mourut peu de tems après dans une extrême pauvreté le 15. Avril 1595. en la 51. année de son âge. * Jacques-Philippe Thomasin, *in elog. illust. Patav.* Lorenzo Crasso, *elog. d'huom. lett.* *Vie du Tasse*, par l'abbé de Charnes. *Vita del Tasso*, par Jean-Baptiste Manso. Menage, *Antibaillet*, *tom. I.*

La contestation qui s'étoit emue en Italie sur la fin du XVI. siecle, & le commencement du XVII. entre les

partisans du Tasse & ceux de l'Arioste, touchant la préseance au Parnasse Italien, semble être entierement finie; & malgré le jugement des Académiciens de la Crusca, & de quelques particuliers de moindre considération, le Tasse est aujourd'hui en possession du premier rang sur tous les poëtes de sa langue; & ce qui fait le point le plus solide de sa gloire, c'est qu'il n'y est point arrivé par la faveur. Les ouvrages qui lui ont acquis cette principauté sont dans le genre heroïque ou épique, sa *Jerusalem délivrée*, ou le *Godefroi*; sa *Jerusalem conquise*; son *Rinaldo* ou *Renaud*; & les *sept journées de la création du monde*; dans le genre dramatique, la tragedie de *Torismond*; dans le bucolique, la pastorale d'*Aminte*; & dans les autres genres, un grand nombre de vers qu'on appelle de petite espece, & qui consistent en chansons, sonnets, madrigaux, épigrammes & autres rimes, dont le recueil se divise en neuf parties, sans parler d'un grand nombre de poësies en prose qu'il a composées. Le catalogue de tous ses ouvrages generalement se trouve, 1. dans le tome des éloges de Thomasini, qu'on ne peut distinguer de l'autre qu'en l'appellant de *petit papier*, ou en le datant de l'an 1630. 2. dans le theâtre de Ghilini; 3. dans le premier tome des éloges de Lorenzo Crasso; 4. dans la bibliotheque Napolitaine du Toppi; 5. dans les additions de M. Teissier, aux éloges de M. de Thou, au tome second. La *Jerusalem délivrée* a donné matiere de parler & d'écrire à un nombre infini de personnes, tant en Italie qu'en France, & dans quelques autres parties de l'Europe.

TASSILON, *cherchez* THASSILON.

TASSING: c'est une fort petite isle, où il n'y a que quelques villages. Elle est dans la mer Baltique, entre l'isle de Fyonie & celle de Langueland. * Mati, *dictionaire*.

TASSO, isle de l'Archipel vers l'Europe, appellée autrefois *Thassos* ou *Thalassia*, est à une grande lieue de la terre-ferme de la Romanie. Son circuit est à peu près de sept ou huit lieues, & son terrein est fort inégal; moitié plaines, moitié montagnes. Les montagnes de la partie meridionale renferment des carrieres, d'où l'on tire un marbre admirable, & sont couvertes de plusieurs vignobles, dont le vin est excellent. Il s'y voit un grand nombre de pins & de sapins. On y trouve encore quelques monceaux d'écume de metal, qui montrent qu'il y avoit autrefois de bonnes mines. En effet, Philippe de Macedoine & Alexandre *le Grand* en retiroient 80. talens tous les ans. Cette isle avoit été une colonie des Pheniciens qui y bâtirent la ville que l'on y voit encore; mais dans un état bien different de son ancienne splendeur, quoiqu'elle soit assez bien peuplée. Avant que les Venitiens y arrivassent, on la nommoit *Chryse* à cause de son *or*. *Thas* signifie aussi en phenicien une *lame d'or*, & c'est de là que vient le nom de l'isle. * Boschim, *Archipelag.* Bochart, *Chanaan. l.* 1. *c.* 40.

TASSONI (Alexandre) poëte Italien, natif de Modene, étoit de l'académie des *Humoristes*; & pour se rendre celebre, il affecta de critiquer les ouvrages de Petrarque dans des observations, où il n'oublie rien pour le decrier & le tourner en ridicule. Il entreprit aussi de critiquer Homere de la même maniere, & ramassa à ce qu'il disoit, environ cinq cens sentences de ce poëte, pour prouver qu'elles étoient contre le bon sens, ce qui lui acquit plus de mepris que de reputation; mais le poëme heroï-comique qu'il fit de la guerre qui s'étoit formée entre les Modenois & les Bolonois en Italie, au sujet d'un seau qui avoit été pris, & qu'il intitula: *la secchia rapita*, fut parfaitement bien reçu. On dit que c'étoit un homme si bizarre, qu'il vouloit se faire peindre avec une figue à la main, à dessein de faire connoître qu'après tout l'attachement qu'il avoit eu auprès des grands, il n'en avoit jamais profité de la valeur d'une figue. Son poëme *du seau* a été traduit en françois par Pierre Perrault. Lorsque Tassoni fut devenu plus avancé en âge, il quitta ces sortes d'exercices, & se mit à composer une histoire ecclesiastique, qu'il a continuée depuis la naissance de Jesus-Christ jusqu'au XV. siecle, où il fait paroître en beaucoup d'endroits des sentimens contraires à ceux de Baronius. Il mourut en 1635. à Modene, où il s'étoit retiré près du prince de ce lieu, qui l'avoit fait son conseiller. * Jan. Nic. Eryth. *Pinacoth. vir. illust.*

TATA ou DOTES, petite ville fortifiée. Elle est dans le comté de Komore, dans la Basse Hongrie, à quatre lieues de la ville de Komore, vers le midi. * Mati, *dict.*

TATIEN, *Tatianus*, surnommé l'*Assyrien*, du nom de sa patrie, fut un habile orateur ou plûtôt philosophe, disciple de S. Justin. Il demeura attaché à l'eglise tant que son maître vécut; mais après son martyre, enflé d'orgueil il se fit chef d'une nouvelle secte. Il composa un grand nombre d'ouvrages, & entre autres un traité pour *les Chrétiens contre les Gentils*, imprimé en grec & en latin à la fin des œuvres de saint Justin & dans les bibliotheques des peres. Il y a dans cet ouvrage plusieurs erreurs. Il y parle de la generation du Verbe en des termes qui peuvent favoriser l'Arianisme. Il tient que les anges & les demons sont composés de corps & d'ames, & il soûtient que l'ame meurt & qu'elle ressuscitera avec le corps. On donna à sa secte le nom d'*Encratites* ou *Continens*. Il disoit qu'Adam étoit damné; condamnoit le mariage, & soûtenoit diverses autres erreurs. Il avoit composé une harmonie des quatre évangelistes, dite *Diatessaron*, où il avoit omis tout ce qui prouvoit la verité du corps & de l'humanité du Fils de Dieu. On lui attribue un autre ouvrage intitulé *de la perfection*, selon le Sauveur, qu'il faisoit consister à s'abstenir du mariage, & de plusieurs choses que l'évangile enseigne être permises. On n'a presentement de Tatien que son discours contre les Gentils; car la concorde qui porte son nom n'est point de lui. Le livre de la perfection cité par saint Clement d'*Alexandrie*, n'est pas venu jusqu'à nous, non plus que ce traité sur les endroits difficiles de l'écriture sainte, cité par Rhodon. *Cherchez* ENCRATITES. * S. Irenée, *l.* 1. *c.* 30. Tertullien, *de præsc. c.* 52. Clement *Alexandrin*, *l.* 3. *Strom. & l.* 2. *Pædag. c.* 2. Origene, *l.* 2. *in Cels.* Eusebe, *in chron. A. C.* 172. *& in hist. l.* 4. *&* 5. S. Epiphane, *hær.* 46. S. Augustin, Philastre & saint Jean de *Damas*, *de hær.* Theodoret, *l.* 1. *hær. fab.* S. Jerôme, *cat. de vir. illust. c.* 29. Baronius, *in annal.* Bellarm. *de script. eccl. &c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du II. siecle.*

TATIUS, roi des Sabins, indigné de ce que les Romains avoient enlevé les filles de ses sujets, leur fit une guerre qui fut commencée & terminée par la prudence de ces femmes, la 4. année de la fondation de Rome, & l'an 750. avant Jesus-Christ. Trois ans après une alliance solemnelle fut jurée entre les Romains & Tatius. Ce dernier s'établit à Rome, quittant son ancienne demeure de Cures d'où les Romains prirent le nom de *Quirites.* Il fut assassiné six ans après, & on crut que c'étoit par ordre de Romulus, à qui ce partage de domination & de commandement ne plaisoit pas. * Tite-Live, *l.* 1. Plutarch. *in Romul.*

TATIUS (Achilles) d'Alexandrie, a écrit un livre de la sphere, dont la plus grande partie semble être un simple commentaire sur Aratus, très-celebre parmi les anciens, & qui est cité l'an 354. par Julius Firmicus dans son traité de la sphere. Pierre Victorius, qui avoit tiré cet ouvrage manuscrit de la bibliotheque des ducs de Florence, le fit imprimer le premier; & depuis le pere Petau l'a traduit en latin. On lui attribue encore quelques autres ouvrages, comme les amours de Leucipe & de Clitophon, que Jerôme Commelin tira de la bibliotheque Palatine, pour les donner au public, & qu'Annibal Cruvius de Milan, traduisit en latin. Saumaise a publié ce livre avec des notes. Suidas dit que ce Tatius fut Payen, puis Chrétien & évêque. Photius parle de lui en sa bibliotheque, *c.* 87. Il y a un TATIUS Cyrille, historien, dont Capitolin fait mention dans la vie des Maximins. Un Tatius Gratianus expreteur, qui fut condamné à mort sous le regne de Tibere. * Tacit. *annal. l.* 6. *c.* 30. Un TATIUS Maximus, prefet du pretoire sous Antonin *le Pieux.* * Capitolin. *in Anton. Pio*, *cap.* 8. Vossius, *de hist. Græc. lib.* 3. *& de scient. mathem.* 6. 31.

TATOMI, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est sur la côte meridionale du Quanto, contrée de l'isle de Niphon. * Mati, *dict.*

TATON, fils de *Classon*, roi des Lombards, défit Rodulphe, roi des Herules, & fut lui-même tué par Wachon, fils de Zuchilon son parent, qui chassa Hildechin,

Hildechin, fils de Taton.*Paul Diacre, *de gest. Longobard. c.* 20. *&* 21.

TATTA, royaume des Indes, au grand Mogol, avec une ville de ce nom, sur le fleuve Indus, & sur les frontieres de la Perse. C'étoit aussi le nom d'un grand lac de la grande Phrygie, proche de la Pisidie, & de la Lycaonie, entre Perta & Icone. * Strabon. Pline, *l.* 25. *c.* 27.

TATTEMBACH, comte de Rheistan, entra dans la ligue du comte de Serin l'an 1669. contre l'Empereur Leopold, qui l'an 1670. le fit arrêter à Gratz, par Prainer, president du conseil souverain de Stirie, lorsqu'il vint pour entrer dans la chambre du conseil. Il fut conduit au château de Sanedi le 22. Mars, & l'on prit chez lui tous ses papiers, avec quantité de munitions d'armes, & une somme considerable destinée, à ce que l'on sçut depuis, pour lever six mille hommes. Ayant été interrogé, il avoua tous les engagemens qu'il avoit pris avec le comte de Serin & avec les autres de la conjuration. Ils étoient convenus que Tattembach arriveroit la nuit devant la porte de la ville de Gratz, avec cinq chariots remplis de Turcs, & demanderoit qu'on le laissât entrer, disant qu'il venoit de s'échapper des mains du comte de Serin, avec tout son bagage, & qu'il cherchoit un azyle dans cette place; que lorsqu'un des chariots seroit sur le pont-levis, on le feroit renverser par le moyen d'une roue qui tomberoit afin qu'il embarrassât la porte; qu'en même tems les Turcs feroient main basse sur les soldats du corps de garde, pour en assurer l'entrée au comte de Serin, qui devoit suivre avec un corps d'armée; qu'étant ainsi maître de la ville, ils y mettroient tout à feu & à sang, & commenceroient par cette ville la sanglante tragedie qui devoit desoler toute la province. Tattembach trouva moyen de se sauver de la prison; mais il fut repris incontinent, & depuis il fut toujours gardé à vûe, sans qu'on lui permît d'écrire à personne. Il ne fut jugé que sept mois après l'execution des comtes de Serin, Frangipani & Nadasti, qui se fit le 30. Avril de l'an 1671. parce que l'électeur de Brandebourg prétendoit qu'en cas que ses biens fussent confisqués, le comté de Rheistan lui devoit être dévolu de plein droit: sur quoi il y eut de grandes contestations entre ses officiers, & ceux de l'empereur. Enfin ce differend ayant été terminé à l'amiable, on passa outre au jugement du procès, & Tattembach fut condamné à avoir le poing & la tête coupée, ses biens confisqués, & sa posterité dégradée de noblesse; mais l'empereur modera ce jugement, & retrancha la peine d'avoir le poing coupé. Ce comte ayant été conduit à la maison de ville, demanda permission d'écrire, & dressa un memoire pour tâcher d'obtenir sa grace, ou du moins pour demander qu'au lieu de le décapiter, on l'étranglât, ou qu'on le fît passer par les armes; mais on lui dit que ce memoire étoit inutile, & qu'il ne devoit songer qu'au salut de son ame. On lui amena son fils unique, âgé de douze ans, qu'il embrassa tendrement, l'exhortant de ne pas suivre ses mauvais exemples. Enfin, le premier jour de Decembre 1671. il fut conduit sur l'échaffaut, où il y avoit des sieges, sçavoir un fauteuil dans lequel il devoit s'asseoir pendant qu'on lui liroit sa sentence, & un tabouret pour y recevoir le coup, de peur qu'il n'eût pas la force de se tenir à genoux. La sentence le declaroit atteint & convaincu d'être entré avec le comte de Serin dans une ligue contre les interêts de l'empereur son prince legitime; d'avoir donné des moyens pour surprendre Gratz, Rakelbourg & Petaw; d'avoir eu connoissance de l'union conclue entre le comte de Serin, Wesselini, palatin de Hongrie, Nadasti & autres chefs de la conjuration. Lorsque l'executeur, qui étoit caché derriere une échelle, tira son coutelas, le comte au bruit qu'il entendit, connut que le moment de sa mort approchoit, & fut saisi d'un si grand tremblement, que l'executeur le manqua. Etant tombé, le boureau lui separa la tête du corps à coups redoublés. Après avoir été exposé à la vûe du peuple, il fut porté sans ceremonie dans le cemetiere de saint Georges. * *Histoire des troubles de Hongrie.*

TATUINUS, archevêque de Cantorberi, avoit été religieux de l'ordre de saint Benoît, & mourut dans le même tems que le venerable Bede l'an 734. sous le regne d'Egbert. Il a beaucoup écrit; mais il ne nous reste de lui que deux livres de vers & d'énigmes. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TAVANES, maison, *voyez* SAULX.

TAVASTHUS, province du royaume de Suede, dans la Finlande, avec une ville de ce nom, dite autrefois de *Gruneburg*, a été fortifiée contre les Moscovites.

TAVAY, ville de l'Inde de là le Gange. Elle est sur le Menan, entre Ava & Transiane. Elle est capitale d'un petit royaume, dependant autrefois du roi de Pegu, & maintenant libre. * Mati, *dict.*

TAUBER, riviere de Franconie en Allemagne. Elle a ses sources vers les confins de la Souabe, arrose Rotenburg, Mariendal & Wertheim, où elle se décharge dans le Mein. * Mati, *dict.*

TAUBMAN (Frederic) étoit de Franconie. Il nâquit en 1565. & mourut en 1613. Il fut professeur en poësie & en litterature à Wittemberg, pendant l'espace de 18. ans. Nous avons ses commentaires sur Plaute & sur Virgile, qui sont fort estimés. On raconte de lui, que peu avant de mourir, dès les premiers jours de sa maladie, le matin étant éveillé, il crut voir un coffre long près de son lit, dans lequel étoit couché un homme qui lui ressembloit. Il crut que c'étoit une illusion; mais ayant levé la tête & mieux examiné la chose, il vit que ses yeux ne le trompoient point. * J. P. Lotichius, *part.* 3. *B. P. pag.* 187. Quenstted. *pag.* 176. Henn. Witte, *in memor. Philos. pag.* 83. Birt. *adv.* 16. 3.

TAVE ou TAFF, anciennement *Rhatostathybius*, *Ratostatybius*, riviere d'Angleterre dans la principauté de Galles. Elle a sa source dans le comté de Brednock, traverse celui de Glamorgan, baigne Landaff & Cardiffe, & se décharge peu après dans la Saverne. * Baudrand.

TAVERNA, ville du royaume de Naples en la Calabre Ulterieure, a été autrefois évêché suffragant de Reggio, qui depuis a été transferé à Cantazaro.

TAVERNES (les trois) en latin *tres Tabernæ*; étoit un lieu où les voyageurs s'arrêtoient ordinairement entre Rome & Capoue, sur le grand chemin d'Appius, qui étoit celui de Brunduse pour aller en Grece. Il en est parlé aux *Actes des Apôtres*, *chap.* 28. * Ciceron, *lettr.* XII. *à Atticus*

TAVERNIER (Jean-Baptiste) baron d'Aubonne en Suisse, & l'un des plus fameux voyageurs du XVII. siecle, étoit fils d'un geographe fort estimé en son tems, & qui d'Anvers sa patrie, étoit venu s'établir à Paris, où nâquit l'an 1605. celui dont nous parlons. A l'âge de 22. ans, il avoit déja parcouru la France, l'Angleterre, les Pays-bas, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, la Hongrie & l'Italie. Pendant l'espace de 40. ans, il fit six voyages en Turquie, en Perse & aux Indes, par toutes les routes que l'on peut tenir. Au retour du sixiéme voyage des Indes, il acheta en 1668. la baronnie d'Aubonne, qu'il vendit l'an 1687. au marquis du Quesne, fils de M. du Quesne, lieutenant general des armées navales de France. Comme il n'écrivoit pas bien en françois, & qu'il le parloit fort mal, Samuël Chappuzeau, chez lequel il logea à Geneve en 1668. lui prêta sa plume pour les deux premiers tomes de ses relations, & M. de la Chapelle secretaire de M. le premier President de Lamoignon, lui prêta la sienne pour le troisiéme, où se trouve une relation du Japon. Il écrivit aussi l'histoire de la conduite des Hollandois en Asie, où il blâme fort ceux qui avoient la conduite du gouvernement des affaires de la compagnie des Indes Orientales. Outre ces voyages, on a encore donné au public une relation de l'interieur du serrail de Constantinople. Comme il n'avoit jamais vû la Moscovie, il entreprit un septiéme voyage aux Indes, traversa l'Allemagne, la Pologne, & se rendit dans cet état; mais étant tombé malade à Moscow, il y mourut au mois de Juillet 1689. âgé de 84. ans. Le roi l'avoit annobli; & il étoit de la religion Prétendue Reformée. * *Memoires historiques.* Bayle, *dict. crit.*

TAVESTOCK, ville d'Angleterre dans le comté de Devon, est agreablement située sur la riviere de Tavoi, qui lui fournit quantité d'excellens poissons. Elle étoit autrefois fort celebre pour sa belle abbaye,

où, selon le témoignage de Guillaume de Malmesburi, on pouvoit voir le sepulchre d'Ordoupa, fils du comte de Devon, d'une taille si gigantesque, qu'il pouvoit enjamber la riviere, qui a en cet endroit dix pieds de large; & qui étoit si fort, qu'il pouvoit rompre les barres de fer des portes les plus fortes. Cette abbaye fut brûlée par les Danois, environ trente ans après sa fondation, mais rebâtie ensuite plus magnifiquement. Il y avoit une chair fondée pour enseigner la langue saxonne, afin qu'elle ne se perdît pas entierement, & qui, à ce que dit Cambden, fut conservée jusques au tems de ses ancêtres. Cette ville est capitale de la contrée, & envoye deux députés au parlement, & est à cent soixante-six mille anglois de Londres.

TAVETSCH, c'étoit anciennement une petite ville de la Rhetie, ce n'est maintenant qu'un petit bourg des Grisons, situé sur la source septentrionale du Rhin, à dix lieues de Coire vers le couchant.* Mati, *dict.*

TAVIGNANI, anciennement *Rhotanus*, *Rotanus*. C'est une des trois principales rivieres de l'isle de Corse. Elle a sa source vers le milieu de l'isle, près de celles du Golo & du Limone, & coulant vers le levant elle se decharge dans la mer, près d'Aleria distrutta. * Baudrand.

TAVILA ou TAVIRA, ville du royaume de Portugal en Algarve avec un assez bon port & une forteresse sur le fleuve Xilaon. Elle est la capitale de la province, & neanmoins presque deserte.

TAULERE, (Jean) *cherchez* THAULERE.

TAUMASTUS, *voyez* THAUMASTUS.

TAUNTON, bourg ou petite ville d'Angleterre, jolie & bien bâtie dans le comté de Sommerset, avec un beau pont sur la riviere de Tone, qui est navigable en cet endroit-là. Cette ville est la meilleure du comté. Elle a de grandes rues, deux églises paroissiales; & est bien peuplée, principalement de drapiers qui y font un très-bon commerce en serges. Elle est à 120. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

TAVOLARA, anciennement *Hermæa*, *Buccina*, *Bucina*, *Mercurii insula*. C'est une petite isle située près de la côte orientale de Sardagne & du cap de Tavolara, anciennement *Hermæum Promontorium*, à l'entrée du golfe de Terra Nuova. Cette isle est connue par la mort de Pontian évêque de Rome, qui y fut envoyé en exil sous l'empire de *Maximin.** Mati, *diction.*

TAVORA (Henri de) né de parens illustres à Santaren dans le Portugal, entra jeune dans l'ordre de S. Dominique, & fut formé à la pieté par le celebre D. Barthelemi des Martyrs, qui ayant été fait archevêque de Braga, en 1560. le voulut avoir auprès de lui, & le mena au concile de Trente, où il prononça le 15. Fevrier 1562. un discours, qui a été imprimé separément, & dans les actes du concile. Il fut ensuite prieur de la maison de son ordre à Evora, & le 13. Janvier 1567. il fut pourvû de l'évêché de Cochin dans les Indes Orientales à la nomination de D. Sebastien roi de Portugal. Le 20. Janvier 1578. il fut transferé à l'archevêché de Goa, & il y travailla avec un zele infatigable, à établir le bon ordre dans le clergé; ce qui lui attira enfin la haine de ceux qui n'étoient pas d'humeur de se corriger; on assure que l'un d'eux l'ayant empoisonné, il mourut l'an 1582. à Chaul, ville éloignée de 60. lieues de Goa. Il avoit un frere nommé Ferdinand de Tavora, religieux du même ordre, qui vêcut aussi sous la discipline de D. Barthelemi des Martyrs, & en 1569. fut pourvû de l'évêché de Funchal dans l'isle de Madere, mais il mourut auprès de Setubal au mois de Juillet de l'an 1578. sans avoir pris possession de son évêché. L'un & l'autre aimoient la peinture, & l'on voit dans le couvent de Bemfica près de Lisbonne, où ils avoient fait profession, des tableaux de bon goût qu'ils ont peints. Henri, ou Jerôme, car ce dernier nom étoit son nom de baptême, que le cardinal Henri lui avoit fait quitter à sa profession, n'a peint que les têtes des trois tableaux du grand autel de Bemfica; mais il les a peints si bien, que Moralez celebre peintre de Badajox voulut bien se charger de peindre le reste. * Echard, *scr. ord. FF, Pr. t.* 2.

TAUREA JUBELLIUS, brave soldat de Campanie, servant dans l'armée d'Annibal, ayant défié Claudius-Asellus, soldat Romain, proche de la ville de Nole, ne pouvant soûtenir le choc, s'enfuit dans la ville. Claudius le poursuivit, y entra avec lui, & imprima tant de terreur aux habitans, qu'il traversa toute la ville sans être arrêté, & sortit par l'autre porte. Taurea étant dans Capoue dans le tems que cette ville fut prise par Fulvius, après avoir tué de sa propre main sa femme & ses enfans, se tua lui-même aux pieds du general Romain.* Tite-Liv. *de bello Punic. l.* 2.

TAUREAU, second signe du zodiaque, où le soleil entre le 21. Avril, est composé de 33. étoiles, qui representent, à ce que l'on dit, la figure d'un taureau. Ceux qui ont écrit de l'astronomie fabuleuse, disent que c'est le taureau qui transporta Europe de Phœnicie en Candie. Les autres, que c'est Io, que Jupiter, après l'avoir changée en vache, enleva au ciel.* Hygin, *l.* 3.

TAUREAUX (les fêtes des) sont très-celebres & très-frequentes en Espagne. L'on court ces animaux dans les réjouissances publiques, à la naissance des enfans du roi, ou à leur mariage, ou lorsque l'on celebre la fête de quelque Saint: & même on fait ces courses plusieurs fois l'année, non seulement dans Madrid & dans les autres villes, mais encore dans les plus petits villages. Les Espagnols ont une si grande passion pour les combats des taureaux, qu'on n'a pû les en détacher, ni par la consideration du danger qu'ils y courent, ni par la crainte des excommunications, que les papes ont fulminées contre ceux qui s'y exposent. C'est des Maures qu'ils ont retenu ces sortes de fêtes. Lorsqu'on les doit celebrer, on nettoye la place qui y est destinée, & on dresse des theâtres à l'entour pour les spectateurs, qui ne manquent pas d'y accourir en foule. A l'un des coins est un réduit appellé *toril* ou *tauril*, & capable de contenir trente ou quarante taureaux. On les y enferme dès le matin avec des vaches, par lesquelles on les a fait accompagner pour les conduire plus facilement. Ensuite on jette quantité de sable dans la place, dont les environs forment un spectacle très-agréable. Toutes les fenêtres sont tapissées, chaque conseil y a un balcon, & les ambassadeurs y ont chacun le leur; mais celui du roi l'emporte infiniment sur les autres par sa magnificence. Il est orné d'une étoffe très-riche, en forme de lit, que l'on ouvre quand leurs majestés arrivent. Alors les gardes du roi s'emparent de la place, & en chassent toutes les personnes inutiles, pour la laisser libre à ceux qui y attendent les taureaux. Quatre *Alguasils* ou *huissiers-majors* montés sur de très-beaux chevaux, & tenant chacun une baguette en main visitent les portes de la place, pour voir si elles sont fermées; ils viennent ensuite faire la reverence au roi, qui commande alors de faire sortir un taureau. Les combattans sont des personnes de qualité ce jour-là, & ils ne sont vêtus que de noir; mais les *creados* ou *estafiers* qui les suivent, sont habillés richement, & le plus souvent en habits de Turcs, de Maures ou de Sauvages. On ne lâche qu'un taureau à la fois, & on ne lui oppose qu'un combattant qui l'attaque, ou avec la lance, ou avec des *rejonnes*, c'est ainsi qu'ils appellent des javelots. On ouvre le combat sur les quatre heures du soir, & le combattant entre dans la carriere à cheval, & les jambes à la genete, selon l'usage du pays, c'est-à-dire, tellement racourcies, que les pieds touchent contre les flans du cheval. Le cavalier accompagné de ses creados va faire la reverence au roi; ensuite il va saluer les dames les plus apparentes, pendant que l'on irrite le taureau qu'on tient enfermé dans le *tauril* ou cabane au bout de la place, & qu'on lâche quand il est en furie. Il en sort comme un foudre, & fond sur le premier qui l'attend pour l'enlever avec ses cornes; mais le combattant le previent, en lui jettant son manteau sur la tête, qui ordinairement est déchiré en mille pieces: ce qui s'appelle *suerte buena.* A ceux qui attendent le taureau de pied ferme, il n'enleve souvent que le chapeau; mais quand il en trouve de moins agiles, il les maltraite avec ses cornes, & les pousse en l'air avec une telle violence qu'ils en meurent sur la place, ou sont fort blessés. Le cavalier en se detournant, lorsqu'on lâche le taureau, tâche de lui

donner un coup de lance ou de javelot dans le col, qui est l'endroit favorable pour le tuer d'un seul coup. Pendant que le taureau attaque & combat, il est défendu de mettre l'épée à la main pour le tuer. Mais si le cavalier en frappant le taureau a son cheval blessé, ou que lui-même soit desarçonné par la rencontre de cet animal, il est obligé de mettre pied à terre, & d'aller à coups de sabre tuer le taureau : ce qui s'apelle un *empeno*. Cela se fait par un signal que donnent les trompettes. Alors les creados du cavalier, & ses amis qui sont dans l'enclos, accourent autour du taureau, & tâchent à l'envi de lui couper les jarrets. C'est dans ce tems que le desordre augmente; car entre ceux qui s'empressent pour signaler leur hardiesse, il y en a toûjours quelques-uns de mis sur le carreau. Cependant il se trouve des personnes si agiles & si adroites, qu'ils attendent le taureau l'épée à la main, & lui coupent une jambe sans lui donner prise sur eux. Dès que le taureau est abattu, cent épées nues tombent sur lui, & le découpent en mille pieces. Aussi-tôt après, quatre mules caparaßonnées de toile d'or & d'argent, tirent le taureau hors de l'enceinte, pour faire place à un autre qu'on lâche; car ordinairement on en court jusqu'à vingt-trois. * Jouvain, *voyage d'Espagne.*

TAURELLUS (Nicolas) medecin & philosophe, nâquit à Montbeliard le 26. de Novembre 1547. Il fut reçu maître en philosophie à Tubinge l'an 1565. & lorsque les magistrats de Nuremberg établirent une académie à Altdorf l'an 1581. ils lui confererent la profession en medecine, qu'il exerça en habile homme : mais pour avoir voulu s'écarter du chemin battu, il se fit des ennemis, & il se commit avec les theologiens. Ceux d'Heidelberg le diffamerent comme un Athée. Il mourut à Altdorf au mois de Septembre 1606. dans un tems de contagion; & dès qu'il vit que l'une de ses servantes avoit la peste, il abandonna de nuit son logis; mais il y retourna un peu après, & mourut le même jour. Il publia quelques livres; entr'autres, une methode de prognostics de medecine; des notes sur les œuvres d'Arnauld de Villeneuve; *Discussiones physicæ de mundo contra Piccolominæum; Discussiones physicæ & metaphysicæ de cœlo, adversus eumdem; Alpes cæsæ* : c'est un livre contre Cesalpin; *de infiniti continui sectione; de rerum æternitate; de vita, & morte, &c.* * Melchior Adam *in vit. medic.* Bayle, *diction. critique.*

TAURIN (Saint) que l'on croit premier évêque d'Evreux, ne peut avoir établi cette eglise, que dans le tems que S. Denys de Paris étoit venu dans les Gaules, c'est-à-dire, vers l'an 250. mais on n'a rien de certain de sa vie, ni de ses actions; car les actes de ce Saint ont été faits par un imposteur, qui n'a pas eu même l'adresse de se cacher, puisqu'il a parlé de S. Geri évêque de Cambrai, qui n'a vécu que sur la fin du VI. siécle. On fait neanmoins la fête de saint Taurin, au 11. d'Août. * Baillet, *Vies des saints.*

TAURIN, se fit saluer empereur dans la Syrie, du tems d'Alexandre *Severe*, vers l'an 233. ou 234. mais apprenant que ce prince s'approchoit à la tête d'une armée qu'il conduisoit contre les Perses, il fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il se jetta dans l'Euphrate, & s'y noya. * Lamprid. *in Alex Sev.*

TAURIQUE ou CHERSONNESE TAURIQUE, est aujourd'hui la presqu'isle de la petite Tartarie, qui s'étend entre la mer Major & la mer de Zabache, jusqu'au détroit de Caffa, lequel divise l'Europe d'avec l'Asie. Vers le levant, elle est longue de 24. milles, & large de 15. L'air y est fort temperé, le terroir fertile en toutes sortes de fruits, & ses campagnes propres aux pâturages; mais les habitans sont paresseux à cultiver les terres. La diversité d'animaux sauvages y rend la chasse très-agreable. Il y a de hautes montagnes qui la coupent par le milieu, & qui la divisent en septentrionale & meridionale. Les Tartares appellés de la Krimée ou de Krim, habitent sa partie septentrionale. Ils sont aussi nommés Tartares de Precops. Dans la meridionale, Caffa qui en est la capitale, est une ville maritime fort marchande, & ancienne colonie des Genois, sur lesquels elle fut prise par les Turcs l'an 1475. Les anciens habitans de la Taurique étoient fort cruels, & avoient coûtume de sacrifier à la déesse Diane les étrangers, principalement les Grecs qui y abordoient. Ils attachoient les têtes des ennemis qu'ils avoient pris en guerre, au haut de leur cheminée, croyant que cela servoit à la garde de leurs maisons; mais à present ils suivent la loi Mahometane, tant pour la police que pour la religion. La justice y est promptement administrée & sans procès : aussi sont-ils exemts d'envie, d'ambition & de tout luxe. * Mercator, *en son Atlas.* Herodote, *l.* 4. Silius, *l.* 4.

TAURIS ou TAVRIS, ou TEBRIS, ville du royaume de Perse dans la province d'Adirbeitzan, est située dans une plaine, au bas d'une montagne que les auteurs modernes veulent être *le mont Oconte.* La petite riviere de Spingicha qui passe au travers, fait souvent de grands ravages par ses débordemens. Le fleuve Agi coule du côté du septentrion, & depuis le printems jusqu'à l'automne, il n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris pendant l'hiver. Il s'appelle *Agi*, c'est-à-dire, *Salé*, parce que six mois durant l'eau est salée par des torrens qui s'y jettent, après avoir passé sur les terres couvertes de sel. La ville est divisée en neuf quartiers, & contient environ 15000. maisons & 15000. boutiques. Les maisons en Perse sont separées des boutiques, qui sont presque toutes dans des *bazars*, c'est-à-dire, des marchés environnés de longues rues voûtées. Ces bazars sont au milieu de la ville, & les maisons sur les dehors. Leur toit est en terrasse, & la plûpart sont de brique cuite au soleil. On y compte trois cens *carvanseras* fort spacieux & très-bien bâtis. Ce sont des hôtelleries & magasins publics pour les marchands de dehors & pour les voyageurs. Il y a deux cens cinquante mosquées d'une fort belle structure, mais dont quelques-unes sont à demi-ruinées. On y voit trois hôpitaux bien entretenus, où l'on ne loge gueres, mais où l'on donne à manger deux fois le jour à tous ceux qui y viennent. Le *meidan* ou la place de Tauris, est remarquable pour sa grandeur : c'est où l'on fait les jeux publics, les lutes, les combats de taureaux & de beliers, & les danses des loups, ausquelles le peuple se plaît fort. Les loups qui sont bien dressés à la danse, s'y vendent jusqu'à cinq cens écus la piece. Il y a dans cette place une galerie un peu élevée, où il se fait un concert de trompettes & de tambours tous les jours, quand le soleil se leve & quand il se couche; ce qui se pratique dans toutes les villes de Perse où il y a des gouverneurs.

Assez près de la même place, il y a une église d'Armeniens ruinée, où ils disent que sainte Helene envoya une partie de la vraie Croix. On y voit encore une mosquée, qui fut autrefois une église dédiée à saint Jean-Baptiste; & on croit qu'une de ses mains y a été conservée longtems. Les Capucins ont à Tauris une maison fort commode, où en 1668. ils enseignoient la philosophie & les mathematiques aux deux fils de Mirza-Ibrahim intendant de la province, fort aimé du roi. L'hermitage d'Ayn-Ali qui est au bout de la ville, est un lieu charmant : *Ayn Ali* signifie *les yeux d'Ali* : c'est une expression dont les Persans se servent pour marquer une belle chose, parce qu'Ali gendre de Mahomet étoit, selon eux, le plus bel homme du monde. Sur les dehors de Tauris vers le midi, on montre les ruines du palais des anciens rois de Perse; & à l'orient celles du château où les Armeniens disent que Chosroës demeuroit, où il mit en garde la vraye Croix, & toutes les autres dépouilles sacrées qu'il emporta de Jerusalem. En sortant de la ville sur le chemin d'Ispahan, on voit une superbe mosquée que les Persans abandonnent, parce qu'elle a servi aux Turcs qui sont d'une autre secte de la religion de Mahomet. Ce bâtiment est d'une très-belle structure; il est revêtu par-dehors de briques vernissées de differentes couleurs : & par dedans il est orné de belles peintures à la moresque, & d'une infinité de chifres & de lettres arabes en or & en azur. Des deux côtés de la façade il y a deux minarets ou tours fort hautes, revêtues aussi de briques vernissées, qui est l'ornement qu'on donne en Perse à la plûpart des beaux édifices. Au midi de la mosquée on voit deux grandes pierres blanches & transparentes, que le soleil fait paroître rouges quand il donne dessus : & même quelque

tems après qu'il est couché, on peut lire au travers par sa reverberation. Cette sorte de pierre est une espece d'albâtre, & se trouve dans le voisinage de Tauris.

La ville est extrêmement peuplée; quelques-uns y comptent jusqu'à onze cens mille hommes, mais du moins on peut dire qu'il y en a plus de six cens mille. Le nombre d'étrangers qui se trouvent là en tout tems, est aussi fort grand. Il y en a de tous les endroits de l'Asie. Le commerce de cette ville s'etend dans toute la Perse, dans la Turquie, en Tartarie, en Moscovie & sur la mer Noire. On y travaille fort en coton, en soye & en or, & l'on y fait les plus beaux turbans de Perse Les chevaux y sont très-beaux & à bon marché. C'est à Tauris où se fait la plus grande partie des peaux de chagrin que l'on porte en Perse, & il s'y en porte une prodigieuse quantité; car il n'y a personne, hors les paysans, qui n'ait des bottes & des souliers de chagrin. Ces peaux se font de cuir de cheval, d'âne ou de mule, & seulement du derriere de la bête. Celui qui se fait de la peau des ânes, a le plus beau grain. L'air de Tauris est très-sain, quoiqu'il y pleuve souvent, hors en été, & que l'on y voye des nuages en toutes les saisons de l'année. Le froid y dure long-tems, parce que la ville est environnée vers le nord, de hautes montagnes, dont le sommet est couvert de neige pendant neuf mois. Les choses necessaires à la vie y sont à très-bon marché. La livre de pain n'y coûte d'ordinaire que deux liards; celle de viande, que dix-huit deniers; la volaille, le gibier, le vin & les fruits y coûtent aussi fort peu. On voit quantité d'aigles dans les montagnes, & on en donne un pour cinq sols. Il y a aux environs de la ville de grandes carrieres de marbre blanc, & l'on y en trouve qui est transparent, qui se forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine minerale, qui se congele & s'endurcit peu à peu. On y a aussi découvert des mines, l'une d'or & l'autre de sel. Presque tous les geographes modernes croyent que Tauris est l'ancienne Ecbatane, dont il est parlé souvent dans l'écriture-sainte & dans les anciennes histoires de l'Asie. On n'y voit neanmoins aucuns restes, ni du superbe palais d'Ecbatane, où les rois de Medie passoient l'été, ni de celui de Daniel, qui servit ensuite de mausolée à ces rois, comme le rapporte Josephe *au liv. X.* où il assure que ces édifices subsistoient encore de son tems: & il faudroit que les ruines mêmes en eussent été transportées ailleurs, car on ne trouve rien aux environs de cette ville que de la brique & des cailloux, qui ne sont pas des materiaux propres à la structure magnifique de ces sortes de bâtimens. Quelques historiens disent que cette ville est une des plus anciennes de l'Asie, & qu'on l'appelloit autrefois *Cha-Hasten*, c'est-à-dire *place royale*, parce que les rois de Perse y faisoient leur sejour, & qu'un roi d'Armenie nommé *Cosroés* changea ce nom en celui de *Tauris*, lequel en armenien signifie *lieu de vengeance*, parce qu'il défit là le roi de Perse qui avoit fait assassiner son frere. Le beglierbei ou gouverneur de Tauris est le plus considerable du royaume, & possede aussi la charge de generalissime des armées. Il entretient trois mille hommes de cavalerie, & a sous lui les chams ou gouverneurs de Cars, d'Oroumi, de Maraga & l'Ardevil. Cette ville a été souvent le theâtre de la guerre entre les Turcs & les Perses. Schah Ismaël en chassa les premiers, & les autres en furent dépossedés par Solyman, qui la pilla avec une inhumanité extraordinaire, quoique les habitans desarmés & la ville démantelée ne se fussent point opposés à ses armes. Il fit arracher de la maison royale tous les ornemens d'Usum-Cassan & d'Ismaël, sans épargner ni les peintures, ni les lambris dorés, ni les autres marques de la magnificence des rois de Perse. Schah-Thamas la reprit, & son fils Khodabende la perdit; mais Schah-Abas la recouvra encore, & depuis ce tems les Perses en sont toûjours les maîtres. Le 26. Avril 1721. une grande partie de cette ville fut renversée par un tremblement de terre, & plus de deux cens mille personnes furent ensevelies sous les ruines. * Paul Jove, *l.* 14. *hist.* Sanson, *geogr. &c.* Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673. Tavernier, *voyage de Perse.*

TAURO: c'est une des petites isles qu'on nomme *le Sanguinaire*, & qui sont sur la côte orientale de celle de Corse. * Mati, *diction.*

TAURUS, l'une des plus grandes montagnes du monde, separe l'Asie en deux du couchant au levant, depuis la côte de Rhodes, entre la Carie & la Lycie, jusqu'aux extrêmités de la Tartarie & de la Chine. Les geographes Grecs, comme Strabon, ont nommé *exterieure* la partie d'Asie que cette montagne laissoit au septentrion; & *interieure* l'autre qui regardoit le midi. Elle reçoit divers noms, selon ses differentes situations, ce qui fait qu'on l'appelle diversement *Amanus Niphates*, *Choatres*, *Parchoatres*, *Becius*, *Zagrus*, *Oronte*, *Coronus*, *Imaüs*, *Emodus*, *Seticus*, *&c.*

Une relation nous apprend que le mont Taurus, dans le pays entre le Tigre & l'Inde, a cinquante lieues angloises de large, qu'il en a plus de mille cinq cens soixante de long, & qu'il est d'une hauteur prodigieuse. L'auteur assure qu'après avoir employé deux jours entiers à y monter, il se trouva à une hauteur où la moyenne region étoit bien au-dessous de lui. La même relation ajoûte que le chemin est taillé dans le roc, que l'on marcha trois lieues dans un chemin où il n'y avoit que trois pieds, quelquefois qu'un pied & demi de large sur la pente du roc, entre des précipices effroyables. * Thomas Herbert, *voyage de Perse.* Strabon, *l.* 11. Pline. Ptolomée.

TAURUS DE BERYTE, philosophe Platonicien, qui vivoit sous le regne de l'empereur Antonin *le Debonnaire*, vers l'an 170. de J. C. écrivit un traité de la difference qu'il y a entre la doctrine de Platon & celle d'Aristote, & d'autres ouvrages cités par Suidas & Gesner, *in biblioth.*

TAUSANLE, anciennement *Tantalus*, bourg de Lydie. Il est maintenant dans la Natolie propre, près du Madre & de la ville de Philadelphie, vers le nord.* Baudrand.

TAUSS ou DOMAZLIZE, bourg du cercle de Pilsen en Bohême. Il est sur la riviere de Cadbutz, environ à sept lieues de la ville de Pilsen vers le midi. * Mati, *diction.*

TAUVRI (Daniel) né en 1669. étoit fils d'*Ambroise* Tauvri, medecin de la ville de Laval. Son pere fut son precepteur pour le latin & pour la philosophie; & il trouva dans son disciple de si heureuses dispositions, qu'il lui fit soûtenir problematiquement une these de logique à l'âge de neuf ans & demi. La these generale de philosophie, problematique aussi, vint un an après. Enfin, M. Tauvri le pere, qui étoit medecin de l'hôpital de Laval, enseigna en même tems à son fils la theorie de la medecine, & la pratique sur les malades de cet hôpital. Mais pour l'instruire davantage dans cette profession, il l'envoya à Paris âgé de treize ans; & deux ans après le jeune medecin fut jugé digne par l'université d'Angers d'y être reçu docteur. Il retourna à Paris, où il s'appliqua pendant trois ans à l'anatomie; & ce fut alors qu'il donna au public son *anatomie raisonnée*, âgé de dix huit ans; car on ne peut s'empêcher de marquer toûjours exactement des dates si singulieres. De l'etude de l'anatomie, il passa à celle des remedes, & composa son *traité des Medicamens* vers l'âge de 21. ans. Quelque tems après, sur les défenses que le roi de France fit aux medecins étrangers de pratiquer, il se presenta à la faculté de Paris, & y fut reçu docteur. Il en redoubla son ardeur pour une profession qu'il avoit embrassée presque dès le berceau; & comme il avoit l'esprit fertile en reflexions, & que sa lecture & son experience lui en fournissoient incessamment des sujets, il composa sa *nouvelle pratique des maladies aigues*, *& de toutes celles qui dépendent de la fermentation des liqueurs.* Cet ouvrage parut en 1698. M. de Fontenelle, membre de l'académie des sciences, l'ayant connu en ce tems-là, & ayant conçû beaucoup d'estime pour lui, le nomma en qualité d'éleve. En 1699. le roi fit un nouveau reglement pour l'academie, & nomma en même tems plusieurs académiciens nouveaux, on avança les anciens. Ce fut alors que M. Tauvri passa de la place d'éleve à celle d'associé. Aussi-tôt après il s'engagea contre M. Meri dans la fameuse dispute de la circulation du sang dans le

le fœtus, & à cette occasion il fit son *traité de la generation & de la nourriture du fœtus*, qui fut publié en 1700. Cette dispute contribua peut-être à la maladie dont il est mort. Car, comme il avoit en tête un grand adversaire, il fit de grands efforts de travail, & prit beaucoup sur son sommeil pour étudier à fond la matiere dont il s'agissoit, & pour composer son livre sans interrompre cependant la pratique de sa profession. Quoi qu'il en soit, une disposition naturelle qu'il avoit à être asmatique, augmenta vers le commencement de l'année 1700. & il mourut d'une phtisie au mois de Fevrier 1701. âgé de 31. ans & demi. Il avoit l'esprit extrêmement vif & pénetrant. Outre la grande connoissance qu'il avoit de l'anatomie, il avoit le talent d'imaginer heureusement l'usage des structures; & en general il avoit le don du systême. Il y a beaucoup d'apparence qu'il auroit brillé dans l'exercice de la medecine, quoiqu'il n'eût ni protection, ni cabale, ni l'art de se faire valoir. Son merite commençoit deja à lui donner entrée dans plusieurs maisons considerables, où il a été fort regretté. * De Fontenelle, *hist. de l'acad. des sciences de l'année* 1700. *p.* 201. *édit. de Holl.*

TAXANDRE, *Taxander*, duc de Tongres, fut élevé pendant sa jeunesse à la cour de l'empereur Gratien, vers l'an 370. de Jesus-Christ, où il souffrit beaucoup par l'envie d'Eugene & d'Arbogaste. Il se fit Chrétien du tems de saint Martin, archevêque de Tours, & fut le premier Chrétien de ces ducs. Ensuite il quitta l'empereur Gratien, & prit le parti de Maxime, qui lui accorda beaucoup de privileges. De son tems, S. Servais, évêque de Tongres, quitta cette ville, & prédit aux habitans la persecution des Huns, qui devoient venir piller ce pays après la mort de Gratien. Taxandre fut aimé de l'empereur Theodose *le Grand*, & mourut pendant son regne.

TAXILA, la plus grande ville des Indes, selon Strabon, nous est inconnue aujourd'hui, quoique quelques-uns la prennent pour *Camboia*. Philostrate dit que c'étoit la demeure du roi Phraorte, & que toutes ses maisons étoient sous terre. * *In vita Apol.* Strabon, *lib.* 5.

TAXILE, roi des anciens Taxiles, peuples de l'Inde au-deçà du Gange, se soûmit à Alexandre *le Grand*, avec les autres petits rois de sa nation, l'an 328. avant J. C. & le suivit dans son expedition des Indes. Il mourut l'année suivante, & laissa pour successeur son fils Omphis ou *Mophis*. Ce fut lui qui engagea le philosophe Calanus au service d'Alexandre *le Grand.* * Quinte-Curce, *l.* 10.

TAXIS (N. de) comte Allemand, qui fut le premier qui établit les postes en Allemagne, *cherchez* TOUR TAXIS (la)

TAY, en latin *Tavus*, riviere du royaume d'Ecosse, divise cet état en deux parties; septentrionale, *Trans-Taanam*; & meridionale, *Cis-Taanam.* Elle a sa source dans la province de Braid-Albain, au mont Gramp.

TAYA (Flaminio) Siennois, étant auditeur de Rote, fut nommé cardinal par le pape Innocent XI. le premier Septembre 1681. mourut à Rome le 5. Octobre 1682. âgé de 82. ans, & fut inhumé en l'église de Notre-Dame de la paix. * *Mem. du tems.*

TAY-BOU, magicien du royaume de Tonquin en l'Inde vers la Chine. Les peuples de ce royaume avoient une particuliere veneration en l'année 1650. pour deux magiciens nommées *Tay-Boa*, & *Tay-phou-touy*, & pour une magicienne nommée *Bacoti.* Tavernier, dans ses *voyages des Indes*, en parle en ces termes. « Ce Taybou, » *dit-il*, leur fait accroire qu'il sçait l'avenir; de sorte » que lorsqu'ils ont dessein de marier leurs enfans, d'a- » cheter une terre, ou d'entreprendre quelque negoce, » ils vont consulter cet oracle, pour être instruits de ce » qui leur arrivera. Il a un grand livre rempli de figures » d'hommes & d'animaux, de cercles & de triangles, » & trois pieces de cuivre marquées de quelques caracte- » res d'un côté seulement. Il met ces pieces dans trois » gobelets; & les ayant remuées, il les jette à terre » comme au sort. Si tous ces caracteres sont dessus, le » magicien s'écrie que la personne sera la plus heureuse » du monde: si au contraire tous les caracteres se trou- » vent dessous, c'est un très-mauvais présage pour la » personne dont il s'agit, & alors il ne daigne point re- » garder dans son livre: mais si un caractere ou deux pa- » roissent, il consulte son livre, prédit ce qu'il juge à » propos. Il se mêle aussi de connoître la cause des mala- » dies, lorsque Tay-phou lui renvoye ceux qui le con- » sultent, & d'évoquer les ames des morts.

TAYGETE, *Taygeta*, fille d'Atlas & de Pleione, & l'une des Pleïades, eut de Jupiter un fils appellé *Lacedemon*, fondateur de la ville de Lacedemone. * Virgile, *Eclog.* 4.

TAYGETE, montagne de la Laconie, province du Peloponnese ou de la Morée, étoit si proche de Sparte, qu'elle accabla & ruina presque entierement cette ville, sur laquelle elle tomba par un tremblement de terre. Cette montagne étoit consacrée à Castor & à Pollux, au pied de laquelle ils avoient pris naissance. * Pline, *l.* 2. *c.* 7. & 79. Homere, *en ses hymnes.*

TAYLOR (Jean) appellé *le Poëte d'Eau*, *Water-Poët*, nâquit dans le comté de Glocester, & ne poussa jamais plus loin ses études, que la grammaire; après quoi il fut mis en apprentissage chez un bâtelier de Londres, ce qui n'empêcha pas qu'il ne s'adonnât à la poësie, pour laquelle il avoit tant d'inclination, qu'il en composa plus de quarante livres, qu'il dédia, ou à Jacques I. roi d'Angleterre, ou à Charles I. son fils; & ces princes les reçurent avec beaucoup de bonté. Après la mort de ce dernier, il tint cabaret à Londres, où il mit pour enseigne une couronne noire ou de deuil; mais pour ne pas se rendre suspect, il mit au-dessous son portrait avec deux vers anglois, dont le sens est, *on voit pendre aux cabarets pour enseignes des têtes de rois, & même de Saints, pourquoi n'y mettrois-je pas la mienne?* Il mourut vers l'an 1654. * *Dict. Angl.*

TAYLOR (Guillaume) nâquit à Kiglei dans le comté d'Yorck, le 30. Septembre 1616. Il fut élevé au college de la Magdelaine à Oxford; il devint ensuite maître d'école de Keyton, & en 1639. de Circenster. Les Royalistes ayant pris cette ville en 1642. il se retira à Londres, où il prêcha successivement dans plusieurs eglises. D'abord dans celle de saint Etienne, qu'il fallut qu'il quittât dans la suite; mais où il fut rétabli, & où il continua de prêcher jusqu'à sa mort, arrivée le 5. Septembre 1661. Il étoit fort porté pour les interêts du roi: d'ailleurs Presbyterien zelé, sçavant & laborieux. Il publia quelques sermons sur le verset 10. du chap. 2. de l'épître aux Philippiens, & sur quelques autres sujets. Il ramassa, revit & publia les sermons de Christophle Love, & y joignit une preface. Il a laissé un fils qui a été chapelain du lord Wharton. * *Dict. Angl.*

TAYLOR (Jeremie) Anglois, chapelain du roi Charles I. & professeur en theologie à Oxford, souffrit beaucoup pour la cause du roi, auquel il demeura toujours fidele. Quand Charles II. fut rétabli, il le fit évêque en Irlande. Il mourut en 1667. C'étoit un homme très-sçavant, qui écrivoit parfaitement bien, & qui a fait une histoire des antiquités de l'université d'Oxford, dans laquelle il défend fortement la liturgie Anglicane, & le gouvernement épiscopal. * *Memoires du tems.*

TAYNE, riviere de l'Ecosse septentrionale. Elle coule dans le comté de Southerland, baigne Tayne & Dornock, & se décharge dans la mer par une fort large embouchure, qu'on nomme *le golfe de Dornock.* * Mati, *dictionaire.*

TAYNE, petite ville du comté de Ross en Ecosse. Elle est sur la riviere de Tayne, où elle a un bon port vis-à-vis de la ville de Dornock. * Mati, *dict.*

TAYOAN ou TAYWAN, bourg avec un port & une citadelle. Il est dans l'isle Formosa, près de la Chine. Les Hollandois ont possedé ce lieu; mais les Chinois s'en sont derechef rendus les maîtres. *Voyez* FORMOSA. * Mati, *dict.*

TAY-PHOU-THOUI, autre magicien du royaume de Tonquin, est celui auquel ils avoient recours dans leurs maladies. Il se sert, dit Tavernier, d'un livre rempli de figures d'hommes, d'animaux, de cercles & de triangles, dans lequel il fait semblant de chercher quelle est la cause de la maladie. S'il dit que la maladie vient

du demon, il faut lui faire des sacrifices, & lui offrir une table chargée de riz & de viandes, dont le magicien fait son profit. Si après ces offrandes, le malade ne recouvre pas la santé, tous ses parens & amis, avec plusieurs soldats, entourent le logis du malade, & chacun fait trois décharges de mousquet pour chasser le demon hors de la maison. Quelquefois ce magicien fait accroire au malade que c'est le dieu des eaux qui est la cause de la maladie: ce qu'il dit ordinairement quand le malade est matelot, batelier ou pêcheur; & alors il ordonne que le chemin, depuis le logis du malade jusqu'à la riviere la plus proche, soit couvert de belles pieces d'étofes; & que d'espace en espace on dresse des cahutes, où il y ait des tables couvertes de toutes sortes de viandes pendant trois jours, pour inviter le dieu des eaux à se retirer, & lui faire honneur jusqu'à ce qu'il rentre dans son empire. Mais pour mieux sçavoir la source de la maladie, ce magicien les renvoye souvent au Tay-bou, qui est le premier magicien, lequel répond d'ordinaire que ce sont les ames des morts qui ont causé cette maladie. Alors il promet à ces pauvres gens d'employer ses ruses & ses artifices pour attirer à soi ces ames mal-faisantes, qui sont dans d'autres corps; (car ils croyent la metempsycose, ou passage des ames d'un corps en un autre.) Lorsqu'il a pû avoir, à ce qu'il dit, celle qui cause le mal, il la renferme dans une bouteille pleine d'eau, jusqu'à ce que le malade soit gueri. S'il recouvre sa santé, on casse la bouteille, & l'ame a la liberté de s'en aller; s'il meurt, le magicien enjoint à l'ame de ne plus faire de mal, & la renvoye.

T C

TCILDIR ou CHIELDER, anciennement *Pariedrus*, *Paryadris Mons*, *Pariedri Montes* montagnes d'Asie, dans la grande Armenie. Elles sont celebres; parce qu'elles sont extrêmement hautes, & particulierement parce que l'Euphrate, le Tigre & l'Araxe y ont leurs sources. * Baudrand.

T E

THE' ou TE', plante appellée autrement *Chia* ou *Cia*, qui croît dans la Chine, dans le Japon & ailleurs, est d'un grand usage en France, en Angleterre, en Hollande, & en beaucoup d'autres endroits. Les feuilles du thé servent à faire une boisson fort estimée en Asie & en Europe. Les Chinois prennent les feuilles les plus tendres de cet arbrisseau vers le printems, & les mettent chauffer à petit feu dans un chaudron; puis les ayant étendues sur une nate fine, ils en font après de petits rouleaux, qu'ils gardent dans des vases d'étain, pour s'en servir. La boisson faite avec le thé est excellente pour les gens d'application, qui travaillant beaucoup de l'esprit, & font de longues veilles; & l'on peut dire qu'elle surpasse en bonté le caffé des Turcs, & le chocolat des Americains; car le caffé excite ordinairement la bile, & le chocolat échauffe trop en été; mais le thé a une qualité fort temperée, & ne nuit point, quoique l'on en prenne plusieurs fois par jour. On croit que l'usage de cette boisson préserve les Chinois de la pierre & de la goutte, dont ils ne sont jamais incommodés. Il est certain qu'elle nettoye les reins, qu'elle purge le cerveau, qu'elle empêche les crudités & les indigestions, en prenant un peu après le repas, & qu'elle chasse la mélancolie & le sommeil: ce qui est commode à ceux qui étudient beaucoup. Le thé a les feuilles longues & étroites, & découpées au tour. Pour les conserver & & les transporter, on les fait sécher, en sorte qu'elles deviennent d'un verd brun, tirant sur le noir, & fort ridées: mais dès qu'on les met dans l'eau chaude, elles s'étendent, & reprennent leur premiere couleur verte. Les Perses les font bouillir jusqu'à ce que l'eau ait un goût amer, & une couleur verte-jaune; & alors ils y ajoûtent du fenouil, de l'anis, des cloux de girofle & du sucre. Quelques auteurs modernes prétendent que l'usage du thé est recent à la Chine; & si on les en croit, il n'y a pas long-tems que les Chinois ont commencé à en cultiver la plante; mais il est certain qu'ils se trompent, puisque dans une relation arabe de l'an 877. on lit que le *cha* étoit la boisson ordinaire des Chinois. Du reste on ne voit gueres de thé de la Chine en Europe, où les Hollandois n'apportent presque que de celui du Japon, qui n'a pas la même bonté. * Olearius, *voyage de Perf.* Tulp. *observations medicinales.* Kircher *de la Chine.* Renaudot, *relat. des Indes & de la Chine.*

TEARE, *Tearus*, fleuve de la Thrace, prend sa source de trente-huit fontaines, & se va rendre dans le fleuve Hebrus, que l'on nomme à present *la Mariza.* On dit que Darius, fils d'Hystaspes, prit tant de goût à ses eaux, qu'il y demeura près de trois jours, & qu'il y fit dresser une colonne, où étoient écrits en lettres grecques ces mots: *ce fleuve a une eau qui surpasse en bonté & en beauté celles de tous les autres fleuves de la terre.* * Herodote, *l.* 1.

TEATINS, *cherchez* CLERCS REGULIERS.

TEBESCA ou TEVESTA, ville d'Afrique, qui a eu autrefois évêché suffragant de Chartage.

TECH, anciennement *Illiberis*, riviere du Roussillon. Elle a sa source dans les Pyrenées, baigne Ceret Bolo & Elna, & peu après se décharge dans la mer Mediterranée. * Baudrand.

TECHALA, anciennement *Doliche*, *Dolicha*, ancien bourg de Macedoine. Il est peu considerable, & situé vers les confins de la Thessalie & de l'Albanie. * Baudrand.

TECHORT, pays d'Afrique dans le Biledulgerid, avec une ville, une riviere, & un desert de ce nom.

TECK, forteresse du duché de Wurtemberg en Souabe. Elle est sur une montagne, près de la petite riviere de Lauter, à quatre lieues d'Eslingue, vers l'orient meridional. * Mati, *dict.*

TECKELEMBOURG. C'est un pays du cercle de Westphalie, enclavé entre l'évêché de Munster & celui d'Osnabrug. Il peut avoir six lieues du nord au sud, & trois du couchant au levant. Il n'y a rien de considerable que le château de Teckelembourg, en latin, *Tecelia.* Ce comté & la seigneurie de Rheda ont eu autrefois leur maître particulier. La maison de Benthem les possede maintenant. * Mati, *dict.*

TECLE, *Tecla*, disciple de saint Paul, premiere vierge & martyre entre les femmes Chrétiennes. * Baronius, *anno* 49.

TECMESSE, *Tecmessa*, fille de Teuthrante, prince allié de la ville de Troye, fut faite captive par Ajax, fils de Telamon, qui tua son pere, & pilla son pays. Elle en eut un fils, appellé *Eurisace*, qui regna dans l'isle de Salamine, après son ayeul Telamon. * Sophocle, *in Ajace.* Dictys de Crete. Quintus Calabere. Bayle, *dict. critiq.*

TECOANTEPEQUE, ville d'Amerique, dans la nouvelle Espagne. Elle est dans la province de Guaxaca, sur la mer du Sud, où elle a un bon port. * Mati.

TECTOSAGES, anciens peuples de la Gaule Narbonnoise, avoient Toulouse pour ville capitale. Ils passerent en Allemagne, & s'y établirent près de la Forêt-Noire.

TEDELES, TADELEZ, petite ville de Barbarie dans le royaume d'Alger. Elle est sur la côte, à dix-huit lieues de la ville d'Alger, vers le levant. On la prend pour l'ancienne *Rusipisis*, ville de la Mauritanie Cesarienne. * Baudrand.

TEDLES, province d'Afrique dans le royaume de Maroc. La ville capitale est TEFZE, sur la riviere de Drina.

TEDNEST', ville capitale de la province de Hea, dans le royaume de Maroc en Afrique, sur la riviere d'Amana, a ses murailles & ses maisons bâties de bois & de carreaux de terre liés avec du plâtre. L'an 1514. le roi de Portugal la prit sur le cherif Mahamet, qui avoit choisi cette ville, comme sa place d'armes, contre les Chrétiens de Safi & d'Azamort, qui couroient toutes les provinces, sous la conduite d'un capitaine Africain, vassal du roi de Portugal. Mais quelque tems après le cherif y rentra, & ses successeurs en ont joui jusques au regne de l'empereur de Tafilet, qui s'est rendu maître des royaumes de Fez & de Maroc. * Marmol, *de l'Afrique l.* 3.

TEES, riviere du nord d'Angleterre, qui coule sur les

frontieres du comté de Cumberland, pren son cours vers l'orient l'espace de quatre milles, sépare l'évêché de Durham du Westmorland, & ensuite fait les limites de cet évêché & du duché d'Yorck, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la mer à sept milles d'Hartlepool, vers le midi. * *Diction. Anglois.*

TEFETHNE, ville maritime de la province de Hea dans le royaume de Maroc, située au nord du mont Atlas, à trois journées de Messa, dans la province de Sus au nord. Cette ville est composée d'environ 600. familles, & a un port assez bon pour les petits vaisseaux. Il est frequenté par les marchands Portugais, pour des peaux de bouc, & pour de la cire. Elle est environnée d'un rempart revêtu de pierre de taille & de brique. Les Africains l'ont bâtie. Les habitans en sont presentement Mahometans. Ils ont leurs juges pour les affaires civiles: mais ils vengent le meurtre sur le plus proche parent, par voie de peine de talion. Si le meurtrier échappe, après un exil de sept ans, il peut revenir après avoir payé une certaine amende. Les habitans sont blancs & civils. C'est à cette ville que commence le Mont Atlas. * *Diction. Anglois.*

TEFEZARA, bourg du royaume d'Alger en Barbarie. Il est près de la ville de Telensin, & on le prend pour l'ancienne *Astalicis*, *Astacilicis*.* Baudrand.

TEFFILIN. Les Juifs appellent *Teffilin*, ce que la loi de Moyse appelle *Totaphot*, qui sont de certains parchemins, qu'ils portent dans le tems de leurs prieres. En voici la description, tirée du livre de Leon de *Modene.* Il y en a de deux sortes, dont l'un est la *Teffila* de la main; & l'autre la *Teffila* de la tête. On écrit sur deux morceaux de parchemin avec de l'encre faite exprès, & en lettres carrées, ces quatre passages de la loi de Moyse; *écoute Israël, &c.* Le second, *& il arrivera si tu obéis, &c.* Le troisiéme, *sanctifie-moi tout premier-né, &c.* Le quatriéme, *& quand le Seigneur te fera entrer, &c.* Ces deux parchemins sont roulés ensemble en forme d'un petit rouleau pointu, qu'on renferme dans la peau de veau noire; puis on la met sur un morceau carré & dur, de la même peau, d'où pend une courroye aussi de la même peau, large d'un doigt, & longue d'une coudée & demie ou environ. Ils posent ces teffilin au pliant du bras gauche; & la courroye, après avoir fait un petit nœud en forme de jod, se tourne à l'entour du bras, en ligne spirale, & vient finir au bout du doigt du milieu; ce qu'ils nomment *teffila haljad*, c'est-à-dire, *la teffila de la main.* Pour ce qui est de l'autre teffila, ils écrivent les quatre passages, dont on vient de parler, sur quatre morceaux de velin separés, dont ils forment un carré en les attachant ensemble, sur lequel ils écrivent la lettre *scin;* puis ils mettent par-dessus un petit carré de peau de veau, dure comme l'autre, d'où il sort deux courroyes semblables en figures & longueurs aux premieres. Ce carré se met sur le milieu du front; & les courroyes, après avoir ceint la tête, font un nœud derriere en forme de la lettre *daleth*; puis elles viennent se rendre vers l'estomach. Saint Jerôme a aussi fait mention de ces teffilin des Juifs, dans son commentaire sur saint Matthieu, où il est parlé des phylacteres. *Les Pharisiens*, dit-il, *expliquant mal ce passage, écrivoient le decalogue de Moyse sur le parchemin, qu'ils rouloient & attachoient sur leur front, & en faisoient une espece de couronne à l'entour de la tête, afin de les avoir toûjours devant les yeux.* M. Simon assure que les Juifs, qui sont de la secte des Caraïtes, ne se servent point de ces teffilin; qu'ils se moquent au contraire des Juifs Rabbanites; (c'est ainsi qu'on nomme les Juifs que nous voyons, & qu'ils les appellent *des ânes bridés* avec leur teffilin. * Leon de *Modene, part.* I. *c.* II. M. Simon, *supplément au livre de Leon de* Modene.

TEFLIS ou TIFLIS, ville capitale du Gurgistan, ou de la Georgie proprement dite, est située au bas d'une montagne, & sur le bord du fleuve Kur. La forteresse, qui est vers le midi, sur le panchant de la montagne, est fort grande, & n'a pour soldats ou pour habitans, que des Persans naturels. Ce château est un lieu d'asyle; tous les criminels & les gens chargés de dettes y sont en sureté. Le cham de Georgie est obligé de passer au milieu de la forteresse, lorsqu'il va recevoir hors de portes de la ville les lettres & les presens du roi de Perse. Les sophis ont établi cette coûtume à l'égard des gouverneurs des provinces de leur empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville, tout ce que le roi leur envoye, & de passer par la citadelle, qui est bâtie du côté de la Perse; parce que c'est un moyen facile de se saisir de leur personne sans peine & sans risque, s'il y a lieu de les arrêter. On compte quatorze eglises dans la ville de Teflis, dont six sont desservies par les Georgiens, & les autres par les Armeniens. La cathedrale des Georgiens, appellée *Sion*, est un vieux édifice fort entier, semblable aux anciennes eglises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, & dont le milieu est un grand dôme couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef, qui regarde l'orient. Le dedans de l'eglise est rempli de plates peintures à la grecque, sans aucunes images en relief. Le palais de Tibile, ou évêché de Teflis, est proche de l'eglise de Sion. Après la cathedrale, l'eglise la plus considerable est celle du *catholicos*, ou patriarche de Georgie, qui est ainsi nommée, parce que ce prelat y officie ordinairement, & que son palais en est tout proche. On la nomme aussi *anguescar*, c'est-à-dire, *l'image d'abgare*; (car les Georgiens appellent *Abgare*, *Angues*;) & la tradition du pays assure que le portrait miraculeux que ce prince reçut de Jesus-Christ, a été fort long-tems dans cette église.

La principale église des Armeniens est nommé *le monastere du Bacha*; parce qu'un bacha fugitif se fit Chrétien à Teflis, à ce que disent ceux du pays, & y fit bâtir cette église. Il n'y a point de mosquée pour les Mahometans, quoique la ville appartienne au roi de Perse, qui suit la loi de Mahomet, & qu'elle soit gouvernée avec toute la province par un cham de cette religion. Les Persans ont fait ce qu'ils ont pû pour y en bâtir; mais ils n'en ont pû venir à bout. Le peuple se soûlevoit aussi-tôt, & à main armée abbattoit l'ouvrage & maltraitoit les ouvriers. Les princes de Georgie étoient bien aises au fond du cœur des seditions du peuple, quoiqu'ils témoignassent le contraire; parce qu'ils n'avoient abjuré la religion Chrétienne, que de bouche, pour avoir le gouvernement d'un état, dont ils avoient été dépossedés, & dont la souveraineté leur appartenoit legitimement. Comme les Georgiens sont mutins & vaillans, & qu'ils sont voisins des Turcs, les Persans n'en viennent point aux extrémités, & laissent à la ville de Teflis, aussi-bien qu'à toute la Georgie, la liberté de garder presque toutes les marques exterieures de la religion Chrétienne. Tous les clochers des églises y ont des cloches, que l'on sonne aux heures de l'office, & des croix à leurs pointes, ce qui ne se voit pas ailleurs dans l'empire Ottoman. Tous les jours on y vend la chair de cochon en public, comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. Les Persans ont construit depuis quelques années une petite mosquée dans la forteresse, joignant le mur qui la sépare de la grande place de la ville: ce que les Georgiens ne pûrent empêcher, n'osant entrer les armes à la main dans la forteresse; mais dès que l'officier Mahometan monta dans la tour, pour appeller à la mosquée, le peuple lui jetta tant de pierres, que personne n'y est monté depuis.

Les Capucins missionnaires ont une maison à Teflis, où demeure le prefet des missions, que cet ordre a en Georgie, & dans les pays circonvoisins. Ce n'a été qu'au milieu du dix-septiéme siecle, qu'on les a envoyés de Rome. Le nom de medecins qu'ils prirent, pour s'introduire dans le pays, & que tout le monde leur donne encore, les fit bien recevoir par tout où ils desirerent de s'établir; car la medecine est fort estimée, & très-peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent d'abord à Teflis, puis à Gori; & le gouverneur leur donna une maison en chacune de ces villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'exercice de leur religion. Celui d'entre eux qui sçait le mieux la medecine est auprès de la personne du cham, & les autres s'employent à soulager ceux qui ont besoin de leurs secours: ce qui leur attire beaucoup de presens, dont ils subsistent, avec la pension que la congregation *de propaganda fide* leur envoye de Rome. La ville de Teflis est fort peuplée; & l'on y voit quantité d'étrangers de toutes nations. La cour est

magnifique, & eſt compoſée de beaucoup de ſeigneurs de marque. Il ſe fait un grand commerce dans cette ville, ce qui la rend très-riche. Quelques-uns ſont en peine de ſçavoir d'où vient le nom de Teflis, ou Tiflis. On dit que ce ſont les Perſans qui l'ont appellée ainſi; mais on ne dit pas ce que ce mot ſignifie. Les Georgiens l'appellent *Cala*, c'eſt-à-dire, *la ville* ou *la forteresse*; parce que c'eſt la ville la plus forte de leur pays. Quelques geographes la nomment *Tebilé cala*, c'eſt-à-dire, *la ville chaude*, à cauſe des bains d'eaux chaudes qui y ſont. Elle a été deux fois ſoûmiſe par les Turcs; la premiere, ſous le regne d'Iſmaël II. roi de Perſe; & l'autre ſous le regne ſuivant, Solyman s'en étant rendu maître preſque en même tems qu'il prit Tauris l'an 1535. Le roi de Perſe la reprit depuis. On la ſurnomme *Dar el Melce*, c'eſt-à-dire, *ville Royale*, parce qu'elle eſt la capitale du royaume. * Le chevalier Chardin, *voyage de Perse en* 1673.

TEFSIS ou SEFSIS, riviere de Barbarie, dans le royaume d'Alger. Elle a ſa ſource dans les montagnes de l'Atlas, traverſe tout le Telenſin du ſud au nord, baigne la ville de Telenſin, & ſe décharge dans la mer Mediterranée. * Mati, *diction.*

TEFTNE ou TEFNES, riviere de Barbarie, dans le royaume d'Alger. Elle coule dans le Telenſin, & ſe décharge dans la mer Mediterranée, au couchant de la ville de Telenſin. * Mati, *dict.*

TEFZA, TEBZA, ville du royaume de Maroc, capitale de la ville de Tedles, & ſituée ſur la riviere de Darna, à vingt-ſept lieues de Maroc vers le levant. * Baudrand.

TEGAN, ville du royaume de la Chine, dans la province de Huquang, capitale de cinq autres villes.

TEGAZA, deſert ſur les frontieres de Zaara, & du pays des Negres, en Afrique. Les habitans de ce deſert ne paroiſſent jamais en preſence d'autres peuples; & trafiquent avec ceux de Zanhaga d'une maniere extraordinaire. Ces derniers apportent leur ſel ſur le bord d'un certain fleuve, puis ſe retirent à cinq ou ſix milles delà; cependant ces inviſibles viennent & mettent auprès des monceaux de ſel le prix qu'ils en veulent donner. Lorſqu'ils ſe ſont éloignés, les Zanhagues reviennent, & emportent l'or que les autres y ont laiſſé, & tout cela ſe fait de bonne foi. Il y a quelque tems qu'on prit par adreſſe deux de ces ſauvages; mais ils moururent ſans avoir jamais parlé; ce qui fit croire qu'ils étoient muets. * Joan. Leo.

TEGE'E, *Tegea*, ville du Peloponneſe, *cherchez* MUCHLI.

TEGESTE, preſqu'iſle de la Floride.

TEGLAT-PHALASSAR, *cherchez* THEGLAT-PHALASSAR.

TEGLIO, bourg des Griſons. Il a donné le nom à la Valteline, & il eſt ſitué ſur une montagne, près de l'Adda, entre Sondrio & Tiranno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre. Teglio eſt un lieu fortifié. * Mati, *diction.*

TEGORARIN ville & pays d'Afrique, dans le Biledulgerid.

TEGRE', royaume de l'Abyſſinie en Afrique, que d'autres nomment *Tegremahon*; & François Alvarez, *Ausen*, eſt la plus fertile & la plus grande partie de l'Abyſſinie. Ce royaume contient dix-ſept provinces, dont la plus ſeptentrionale & la plus proche de l'Egypte ſe nomme *Barnagas*, à qui quelques-uns donnent le titre de royaume. On met auſſi dans les états de Tegré, la ville d'Arca, où l'on dit que la reine de Saba tenoit ſa cour, & qu'il ſe voit encore des ruines de ſon palais. Les Jeſuites miſſionnaires de Rome ont un college & une belle egliſe dans la ville de Fremone, ou Maëgoa, ſituée au milieu du royaume, & fort peuplée. Il y a encore une place conſiderable dans ce pays, nommée *Kaxumo*, ou *Accum*, que quelques-uns diſent avoir été la demeure de la reine de Saba. On voit là dix-ſept belles pyramides, & trois ſuperbes egliſes, ſituées ſur des montagnes. * Dapper, *description de l'Afrique. Voyez* Job Ludolf, dans ſon *hiſt. Ethiopique.*

TEHAMA, grande contrée de l'Arabie Heureuſe. Elle eſt au ſeptentrion de celle de la Mocca, qu'on renferme dans quelques cartes ſous le Beglerbeglic d'Aden. Ses villes principales ſont, Saada & Sanaa. * Mati, *diction.*

TEJEUT ou TECHEIT, ville de la province de Sus, dans le royaume de Maroc en Afrique, eſt compoſée de trois villes qui ſont un triangle, bâties à un quart de lieue l'une de l'autre, & chacune fermée de bonnes murailles. La grande riviere de Sus paſſe auprès, & fertiliſe ſes campagnes, qui produiſent quantité de froment, d'orge & de legumes, Il y a de grands plans de cannes de ſucre, & l'on y fait du ſucre fort fin: c'eſt pourquoi les marchands y vont de toutes parts, de Fez, de Maroc, & du pays des Negres. C'eſt-là auſſi qu'on apprête les bons maroquins, dont on fait un grand trafic. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

TEJONES, bourg du royaume de Barca en Barbarie. Il eſt un peu au couchant de Bernicho, ſur le cap de Tejones, nommé anciennement *Boreum Promontorium.* * Baudrand.

TEISSE, anciennement *Tibesis*, *Pathissus*, *Tisianus* ou *Tissus*, riviere de la Haute Hongrie, a ſa ſource dans le mont Krapach, aux confins de la Tranſſilvanie & de la Ruſſie Rouge; & coulant vers le midi, elle baigne le Petit-Waradin, Tokai, Chege, Czongrad, Segedin, & ſe décharge dans le Danube près de Titul, à quelques lieues au-deſſus de l'embouchure de la Save, après avoir reçu un très-grand nombre de rivieres, dont les principales ſont, le Temes, le Maros, le Keres, le Samos, le Bodrog, l'Harnath, la Torna & la Zagyra. Les quatre premieres ſont du côté du levant, & les autres du couchant. * Baudrand.

TEISSIER (Antoine) né à Montpellier le 28. Janvier 1632. & de l'académie de Niſmes, s'eſt rendu illuſtre par pluſieurs ouvrages, comme le *Catalogus Catalogorum*, où il donne une liſte de tous les bibliographes & de leurs ouvrages; & particulierement par les éloges des hommes ſçavans tirés de l'hiſtoire de M. de Thou. Cet ouvrage parut pour la premiere fois en 1683. à Geneve; & il s'en eſt fait depuis trois autres éditions, dont la derniere & la plus ample parut à Leyde en 1715. en 4. vol. *in* 12. Cet auteur engagé dès ſa naiſſance dans l'hereſie, étoit ſorti de France après la revocation de l'édit de Nantes en 1685. & le roi de Pruſſe l'avoit fait ſon hiſtoriographe. Il mourut le 7. Septembre 1715. à Berlin dans ſa 84. année. * Le Long, *bibl. hiſt. de la France.* Nous en parlerons encore dans notre ſupplement.

TEIVE (Jacques de) natif de Braga en Portugal, fut reçu docteur en droit dans l'univerſité de Paris; & en 1555. il fut appellé par D. Jean III. roi de Portugal, pour enſeigner les humanités dans l'univerſité de Coimbre. Il obtint depuis un canonicat dans l'egliſe cathedrale de Miranda. Ses ouvrages ſont, *Commentaria de rebus in India apud Dium gestis*, *anno* 1546. Coimbre 1546. *Opuscula aliquot in laudem Joannis III. &c.* 1558. *Epodon libri* 1565. * *Mem. de Portugal.*

TEIXEIRA (Joſeph) Portugais, né au commencement de l'an 1543. entra dans l'ordre de ſaint Dominique en 1565. & lorſque Philippe II. ſe fut emparé du royaume de Portugal, il ſuivit en France D. Antoine, prieur de Crato. Peu après, le 26. Juillet 1582. il fut pris par les Eſpagnols dans le combat naval près des iſles Terceres, & conduit à Liſbonne, d'où il trouva moyen de s'évader. D. Antoine le prit pour ſon confeſſeur; & peu après il fut fait prédicateur ordinaire & aumônier du roi Henri III. En 1588. la reine mere Catherine de Medicis l'envoya à Lyon, d'où il fut obligé de ſe retirer l'année ſuivante, les Ligueurs l'ayant voulu arrêter, & ayant jetté tous ſes papiers dans le feu. Il s'attacha enſuite à Henri IV. qui lui conſerva les appointemens de ſon prédicateur & aumônier; & en 1596. il aſſiſta à Rouen à l'abjuration de la princeſſe de Condé, faite entre les mains du cardinal de Florence, legat du ſaint ſiege, qui donna ſolemnellement à Teixeira le ſoin de la conſcience de cette princeſſe, laquelle avoit déja nommé ce pere pour conſeiller, aumônier & prédicateur du prince ſon fils. On ne ſçait pas quand Teixeira mourut; mais ſeulement que ce fut vers l'an 1620. Dès l'an 1582. il fit imprimer à Paris un traité *de Portugalliæ ortu, regni initiis &c.* qu'Edouard Nugnes de *Leon* entreprit de réfuter. Teixeira répondit à ce critique par un écrit qui parut à Lyon en 1589. *de electionis jure quod competit viris Portugallensibus*

Portugallensibus in augurandis suis regibus, dont il donna une nouvelle édition l'an 1595. à Paris sous ce titre, *Speculum tyrannidis Philippi regis Castellæ in usurpanda Portugallia &c.* Il donna aussi en 1601. l'histoire du prétendu D. Sebastien, qui parut à Venise, & fut livré aux Espagnols par Ferdinand, grand duc de Toscane,& encore d'autres ouvrages, qui consistent en genealogies des maisons de Bourbon, de la Tremoille &c. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

TEKELI (Etienne) comte fort puissant dans la haute Hongrie, dans le XVII. siecle, jouissoit de 300000. livres de rente. Quelques uns ont écrit que ces grandes richesses, qu'il avoit eues en partie de la succession de sa mere, fille & heritiere du palatin de Hongrie, Emeric Thurso, & en partie des biens de sa femme, furent la seule cause de son malheur; & que les ministres de l'empereur, cherchant les moyens de s'en rendre les maîtres, voulurent l'envelopper dans la conspiration du comte Pierre de Serin. Après l'execution de ce comte, & celle de trois autres grands seigneurs de Hongrie, Frangipani, Nadasti & Tattembach, qui eurent la tête tranchée en 1671. le general Spork, à la tête des troupes de l'empereur, alla assieger le comte de Tekeli dans ses forteresses. Ce seigneur ne se voyant pas en état de resister aux Imperiaux, tâcha de les amuser par de bonnes paroles, pour avoir le tems de faire évader son fils unique, le comte Emeric Tekeli, ce qui lui reussit; car l'ayant fait déguiser en paysan, il le confia à deux gentilshommes déguisés de même, qui le menerent en Pologne. Ce comte ne survécut pas long-tems à l'évasion de son fils. Après sa mort tous ses biens furent confisqués, & ses trois filles amenées à Vienne, où s'étant rendues Catholiques, elles furent mariées à trois grands seigneurs de l'empire; sçavoir, l'une au comte *François* Esterhasi; l'autre à N. baron Letho; & la troisiéme au comte *Paul* Esterhasi, palatin du royaume de Hongrie. * *Mem. du tems.*

TEKELI (Emeric comte de) fils du précedent, nâquit en 1658. Après que les comtes de Serin, Frangipani, Nadasti & Tattembach eurent souffert le dernier supplice en 1671. il se retira dans la Transsilvanie avec quelques-autres chefs des mécontens de Hongrie. Il se distingua dans cette cour par son esprit & par sa valeur, & se rendit si agreable au prince Abaffi, qu'il devint en peu de tems son premier ministre, & general des troupes qu'il envoya au secours des mécontens, qui le reconnurent tous pour generalissime de l'armée. Le comte Tekeli, après avoir fait la revûe de toutes les troupes, qui se trouverent de douze mille hommes effectifs, en 1678. outre le secours commandé par le comte Tekeli son cousin, commença ses conquêtes dans la haute Hongrie, prit plusieurs villes considerables, & se rendit maître de la campagne. Il avança ensuite dans la basse Hongrie; & s'étant emparé de Lewents auprès de Strigonie ou Gran, il envoya des lettres circulaires à tous les habitans du pays, pour les engager dans son parti. Ces lettres, & les heureux succès de Tekeli, obligerent tant de Hongrois de se rendre avec lui, que son armée se trouva au commencement d'Août de plus de vingt mille hommes, sans compter plusieurs détachemens qui étoient dispersés en plusieurs endroits. Quelque-tems après, l'archevêque de Strigonie travailla à l'accommodement des deux partis, & examina avec les ministres de l'empereur les demandes de Tekeli & des mécontens, qui étoient, qu'on fît sortir du royaume de Hongrie tous les ecclesiastiques qui leur étoient suspects; qu'on leur accordât une amnistie generale, le libre exercice de leur religion, la restitution de leurs biens & de leurs temples, & la permission d'élire un palatin de leur nation. Ils menacerent de livrer aux Turcs toutes les villes des montagnes, dont ils s'étoient rendus maîtres, si on ne leur accordoit ce qu'ils demandoient. Mais le conseil de l'empereur ne fut pas d'avis de rendre une réponse décisive sur ces articles: c'est pourquoi les hostilités continuerent comme auparavant.

En 1680. il y eut une trêve pour deux mois, & l'on fit de part & d'autre quelques propositions d'accommodement. Le comte Tekeli qui avoit toûjours eu beaucoup d'inclination pour la fille du comte de Serin, veuve du prince Ragotski, même avant son mariage, offrit de se faire Catholique, pourvû qu'on lui permît de l'épouser; mais les ministres de l'empereur ne conseilloient pas à sa Majesté d'y consentir, parce que cette alliance rendoit le comte plus puissant, & qu'il étoit à craindre que la princesse Ragotski ne voulût venger la mort de son pere. Les états de Hongrie furent convoqués à Tirnau pour y traiter de l'accommodement; mais le comte Tekeli irrité de ce que l'empereur n'avoit pas voulu consentir à son mariage avec la princesse Ragotski, declara qu'il ne pouvoit rien conclure sans la participation du grand seigneur. Cette reponse obligea sa majesté Imperiale d'envoyer le baron de Kaunits à Constantinople, pour conferer avec le grand visir sur l'excuse de Tekeli, lequel ayant été averti du départ de Kaunits, sortit des quartiers sans attendre la fin de la treve, & s'approchant de la frontiere des Turcs, il fit en passant plusieurs actes d'hostilité. Les mécontens recommencerent aussi-tôt la guerre; & le comte Tekeli ayant reçu de grands secours de Turcs & de Tartares, separa son armée en trois corps. Il en reserva un pour lui, & donna le commandement des deux autres à Petrozzi & à Palaffi Imbre, dans le dessein d'entrer par trois endroits dans les pays hereditaires de la maison d'Autriche, pendant que les Turcs, sous la conduite du bacha de Bude, se jetteroient dans la Croatie. Les étendarts du comte Tekeli portoient cette inscription: *Comes Tekeli, qui pro Deo & patria pugnat.* Au commencement de l'an 1681. on fit une treve jusqu'à la diette qui se tint à Oedembourg, sur la fin du mois d'Avril. Le comte Tekeli fut prié de s'y trouver; mais il s'en excusa, & écrivit une lettre signée de lui, & de six des principaux chefs des mécontens, par laquelle ils offroient d'accepter l'amnistie, pourveu qu'on leur accordât la liberté de leur religion; qu'on leur rendît tous les temples & tous leurs biens, & qu'on payât aux Turcs l'argent qui leur avoit été promis. L'armée du comte Tekeli n'étoit alors que de 8000. hommes; mais il reçut au commencement de Juin un secours considerable de Turcs ou Transylvains. La diete envoya cette lettre à l'empereur, qui répondit qu'il ne pouvoit consentir au nouvel article concernant les Turcs. Le comte Tekeli ayant été informé de cette réponse, recommença les hostilités;mais aussi-tôt il les cessa, & proposa de rentrer sous l'obeïssance de l'empereur. Ce que le grand seigneur ayant sçu, il envoya un bassa au comte Tekeli pour l'en détourner, & pour offrir de lui assûrer la principauté de Transylvanie, après la mort du prince Abaffi. Ce bassa eut plusieurs conferences avec Tekeli, & les autres chefs des mécontens, qui promirent au nom de tout le royaume de Hongrie, de payer à sa hautesse un tribut de 80000. écus par an, si elle vouloit les assister puissamment.

En Octobre 1681. l'empereur conclut une suspension d'armes avec le comte Tekeli, pour avoir le tems de faire couronner l'imperatrice, & de trouver quelques moyens d'accomodement. Cette tréve étoit limitée jusqu'au dernier jour de Juin 1682. cependant, comme Tekeli devoit agir sitôt que la treve de l'empereur avec les Turs seroit finie, c'est-à-dire, vers le commencement d'Août, il jugea à propos d'aller prendre des mesures avec le bassa de Bude, & se rendit auprès de lui, accompagné d'une escorte de 3000. chevaux. Le bassa étant averti de sa venue, donna ordre à son fils de l'aller recevoir à la porte de la ville, à la tête des spahis. Le comte entra dans Bude, & on logea les troupes de son escorte sous des tentes au-delà de la riviere, proche de Pest. Le bassa l'attendit dans la ville avec des janissaires, & l'assura de la protection du grand seigneur. Ensuite il lui fit ôter son bonnet à la hongroise, & lui en fit mettre un à la turque, enrichi de pierreries, dont il lui fit present de la part de sa hautesse, avec un sabre, une masse d'armes & un drapeau, & lui donna aussi en particulier quelques chevaux richement harnachés. Quelques-uns disent que la chose alla plus loin, & que Tekeli fut declaré roi de Hongrie par le bassa de Bude, qui lui mit la couronne sur la tête, le revêtit des habits royaux, en presence de tous les officiers de la garnison, & de plusieurs autres bassas qui avoient été mandés

exprès pour aſſiſter à cette ceremonie. Tekeli ayant ainſi ſatisfait ſon ambition, ſongea à contenter ſon amour. Il avoit déja envoyé ſon ſecretaire à Vienne, pour obtenir de l'empereur la permiſſion d'épouſer la princeſſe Ragotski ; & l'empereur qui tâchoit de le gagner, & qui d'ailleurs prevoyoit qu'on ne laiſſeroit pas de paſſer outre malgré lui, accorda à cet envoyé tout ce que ſon maître ſouhaitoit. Tekeli en donna auſſitôt avis à cette princeſſe, qui promit de le recevoir, & ſe rendit à Mongats au retour de Bude. Après y avoir celebré ſon mariage avec beaucoup de pompe, il fit entrer des troupes de ſon parti dans cette ville, & dans toutes les autres qui dépendoient de la princeſſe Ragotski ſa femme. Au commencement d'Août 1682. Tekeli ſe joignit aux Turcs, & porta la terreur par tout. S'étant rafraichi quelque tems dans les villes des montagnes, il fit battre de la monnoye, où ſon image étoit repreſentée d'un côté, avec ces paroles : *Emericus comes Tekeli, princeps Hungariæ*; & ſur le revers ces mots, *pro Deo, pro patria, & pro libertate.* Au mois d'Octobre il envoya des députés à Vienne, qui preſenterent un memoire à l'empereur, contenant que lui & tous les mécontens proteſtoient qu'ils ne ſeroient nullement reſponſables des malheurs que la guerre des Turcs pourroit cauſer à la Chrétienté, parce qu'ils n'avoient tous d'autre intention que de conſerver la liberté & les privileges de la Hongrie, dont ſa majeſté Imperiale avoit juré à ſon couronnement l'entiere obſervation. A la fin de l'année, Tekeli convoqua une diete pour le mois de Janvier 1683. où un aga Turc devoit ſe trouver pour l'interêt de ſa nation. L'ouverture de cette diette ſe fit à Caſſovie ; un baſſa y aſſiſta de la part du grand ſeigneur ; & quelques comtes du royaume de Hongrie, quoique fideles à l'empereur ne laiſſerent pas d'y envoyer des députés, pour éviter l'effet des menaces de Tekeli, qui declara dans cette aſſemblée qu'il ne pouvoit ſe ſeparer des interêts du grand ſeigneur.

Quoique le comte Tekeli continuât toûjours de bloquer les places qui reſtoient à l'empereur dans la haute Hongrie, & de fermer les paſſages aux ſecours qu'on y vouloit envoyer, il témoigna neanmoins aux députés des comtes fideles à leur ſouverain, qu'il ſouhaitoit que ſa majeſté Imperiale lui accordât des conditions raiſonnables ; mais tout cela fut ſans effet ; & Tekeli voyant l'approche des Turcs, fit publier un manifeſte, par lequel il donnoit avis aux peuples, que le grand ſeigneur recevroit ſous ſa protection tous les Hongrois qui embraſſeroient le parti des mécontens, & qu'il les maintiendroit dans leur religion & leurs privileges ; mais qu'on ne donneroit aucun quartier à ceux qui refuſeroient de ſe ſoûmettre. Ce manifeſte fit un ſi grand effet, que pluſieurs villes ouvrirent leurs portes aux mécontens. Tekeli joignit enſuite le grand viſir, qui venoit aſſieger Vienne, & reçut de lui les ordres pour l'ouverture de cette campagne. Après la levée du ſiege de Vienne, & la victoire remportée contre les Turcs, le roi de Pologne, qui étoit venu au ſecours de l'empereur, tâcha de faire l'accommodement des mécontens de Hongrie, dont les prétentions ſe reduiſoient à cinq points principaux ; le I. à la conſervation des privileges du royaume ; le II. à la liberté de l'exercice de la religion ; le III. à la reſtitution des biens confiſqués ; le IV. à declarer prince le comte Tekeli ; & le V. à lui accorder les comtés qu'on lui avoit fait eſperer autrefois. A quoi le prince Charles répondit, que le ſeul moyen de rentrer en grace avec l'empereur, étoit de ſe ſeparer des Turcs, & de deſarmer, pour recourir à ſa clemence : ces conditions ne furent point acceptées. Cependant le comte Tekeli ayant appris qu'on l'avoit rendu ſuſpect au ſultan, comme s'il étoit d'intelligence avec les Imperiaux, alla lui-même à Andrinople *incognitò*, ſur la fin de l'an 1683. & trouva moyen d'avoir une audience du grand ſeigneur, où il lui declara qu'il lui apportoit ſa tête, & qu'il aimoit mieux la perdre, que d'être expoſé à la calomnie de ſes ennemis, & à la diſgrace de ſon protecteur. La hardieſſe de Tekeli lui réuſſit heureuſement ; & le ſultan crut que l'on devoit imputer à la mauvaiſe conduite de ſon viſir, tous les malheurs arrivés pendant & depuis le ſiege de Vienne. Il permit à ce comte de s'en retourner, l'aſſurant de ſa protection, & lui promettant de nouveaux ſecours. Depuis il demeura toûjours chef des mécontens, & fut conſtamment attaché aux interêts de la Porte. Le grand ſeigneur le nomma prince de Tranſſylvanie après la mort de Michel Abaffi, arrivée la même année. Ce nouveau prince ſe rendit en Tranſſylvanie à la tête de quelques troupes & des Tartares. Il défit à plate coûture le general Heuſler, qui en défendoit l'entrée pour l'empereur, & le fit priſonnier. Il fut pourtant obligé d'en ſortir, n'ayant pû s'y faire reconnoître en cette qualité de prince. Il ſe retira enſuite à Conſtantinople, où il vécut en particulier, ou dans d'autres endroits de l'empire Ottoman, juſqu'au 13. Septembre 1705. qu'il mourut Catholique Romain, près de Nicomedie, ayant inſtitué pour heritier de tous ſes biens, le ſecond fils de *François-Leopold*, prince Ragotski. *Helene* ſa femme, fille de Pierre-Eſdrin, comte de Serin, & veuve du prince Ragotski, étoit morte le 10. Fevrier 1703. * *Hiſtoire des troubles de Hongrie. Vie de Tekeli.*

TEKUPHES, terme fort commun dans les calendriers & les tables des fêtes des Juifs. Il ſe prend pour l'entrée du ſoleil dans les quatre points cardinaux du zodiaque, c'eſt-à-dire, les deux équinoxes & les deux ſolſtices ; ou par l'eſpace de trois mois, entre un équinoxe & un ſolſtice, ou un ſolſtice & un équinoxe : c'eſt à-dire, que ce mot ſe prend pour le premier jour du printems, de l'été, de l'automne & de l'hiver, ou chacune des quatre ſaiſons de l'année. Il y a diverſité de ſentimens entre les Juifs. Les uns, qui ſuivent Rabbi Samuel, reglent les Tekuphes ſur l'an aſtronomique Julien de 365. jours & ſix heures, & les font de 91. jours & ſept heures & demie. Les autres, qui ſuivent Rabbi Adda, reglent ces Tekuphes ſur le cycle lunaire aſtronomique de 19. ans, & les font de 91. jours, & environ ſept heures : ce qui fait une difference d'environ demi-heure, & n'eſt pas conſiderable, ſi ce n'eſt lorſqu'on veut ſe renfermer dans un calcul très-exact & aſtronomique. * Le P. Labbe, *chronologie hiſtorique.*

TELAMON, fils d'*Æacus*, & d'*Endeis*, étoit frere de Pelée, avec lequel il conſpira contre Phocus ſon frere paternel, qui fut tué d'un coup de palet ; & ſes deux freres furent chaſſés en punition de leur attentat, par leur pere Æacus. Telamon ſe retira dans l'iſle de Salamine, auprès de Cycrée, roi de cette iſle, qui le fit ſon ſucceſſeur, & qui lui fit épouſer ſa fille Glauque. Après la mort de cette princeſſe, Telamon ſe remaria à Peribée, fille d'Acathous, fils de Pelops, roi de Megare, & en eut le celebre Ajax. L'hiſtoire fabuleuſe vante la valeur de Telamon, qui fut l'un des Argonautes, & ſe trouva aux expeditions les plus perilleuſes de ſon tems. Ce fut lui qui monta le premier à l'aſſaut, lorſqu'Hercule prit la ville de Troye, pour ſe venger de Laomedon. Pour recompenſe, Heſione, fille de ce prince, lui fut encore donnée pour femme, & il en eut Teucer, renommé pour ſon adreſſe à tirer de l'arc. * Pauſanias. Hygin. Apollodore. Bayle, *dict. crit.*

TELAUGE, philoſophe, fils de *Pythagore*, vivoit ſous la LXV. olympiade, & vers l'an 520. avant Jeſus-Chriſt. Il eut pour diſciple Empedocle d'Agrigente, & laiſſa divers traités, dont Diogene *Laërce*, Theodoret & Suidas ont fait mention.

TELCHIN, troiſiéme roi de Sicyone, ſucceda à Europs ſon pere l'an 1968. du monde, & 2067. avant Jeſus-Chriſt. Il regna 29. ans, & il eut Apis ſon fils pour ſucceſſeur. * Euſebe.

TELCHINES, *Telchines*, fils du *Soleil* & de *Minerve*, ou de *Saturne* & d'*Aliope*, habiterent quelque tems l'iſle de Rhodes, d'où elle prit le nom de TELCHINES. C'étoient, ſelon la fable, des magiciens, ou plûtôt des demons, qui charmoient par leurs ſimples regards, & faiſoient pleuvoir, grêler, neiger à leur gré. Ils prenoient de l'eau du Styx, & en arroſant la terre, produiſoient toutes ſortes d'incommodités & de maladies, la peſte, & la famine. Les Grecs les nommerent pour cette raiſon, Ἀλάστορες ou *deſtructeurs* ; & Jupiter les changea en rochers ſelon la fable d'Ovide, *l.* 7. *de ſes metamorphoſes.* Quelques-uns les confondent avec les Cabires, les Curetes, les Corybantes, les Dactyles & les Idéens.

TELEBOES, peuple Grec, qui habitoit une partie

de l'Acarnanie, est celebre dans la fable par la guerre que fit contre lui Amphytrion, à la tête de l'armée des Thebains. Il étoit époux d'Alcmene, & n'avoit épousé cette princesse qu'à condition de la venger de Pterelaüs roi des Teleboës, dont voici l'origine. Mestor fils de Persée, épousa Lycidice, dont il eut une fille nommée *Hippothoé*, qui fut enlevée par Neptune. Ce dieu la mena dans les isles Echinades, où il en eut un fils nommé *Taphus*. Ce Taphus établit une colonie dans Taphe, & en nomma les habitans *Teleboës*, à cause du grand chemin qu'il crut avoir fait. Il eut un fils nommé Pterelaüs, qui fut pere de six garçons & d'une fille. Ces six garçons étant à Mycenes pour redemander le royaume de Mestor, ne purent rien obtenir d'Electryon roi de Mycenes, fils de Persée & frere de Mestor, c'est pourquoi ils pillerent son pays. Les fils d'Electryon voulant repousser la force par la force, furent tous tués. Leur pere se préparoit à venger leur mort, lorsqu'il fut tué par un accident assez étrange. Alcmene sa fille fut contrainte de se retirer à Thebes; & ne voulant point laisser impunie la mort de ses freres, elle promit d'épouser celui qui la vengeroit. Amphytrion s'offrit à le faire, assembla le plus de troupes qu'il put, & fit une descente au pays des Teleboës. Il ravagea quelques-unes de leurs isles; mais il ne put prendre Taphe qu'après que Camœtho, qui étoit devenue amoureuse de lui, eut arraché à son pere Pterelaüs, le cheveu d'or qui le rendoit immortel. Amphitryon ne garda point ces conquêtes : il les laissa à Cephale & à Elée qui l'avoient assisté dans cette guerre. Ce fut pendant cette expedition, que, selon la fable, Jupiter vint trouver Alcmene sous la forme d'Amphitryon, dont elle conçut Hercule. * Apollodore. Bayle, *Di.crit.*

TELECLE, philosophe, disciple de Lacidas, selon Diogene *Laërce*.

TELECLIDE, Athenien & poëte comique vers la LXXXIV. olympiade, & l'an 444. avant Jesus-Christ, laissa diverses pieces de sa façon. * Athenée, *l.* 7. 9. 11. Suidas, &c.

TELEGONE, *Telegonus*, fils d'*Ulysse* & de *Circé* celebre enchanteresse, & fille du Soleil, nâquit dans l'isle Ææe. Circé qui y faisoit son séjour, fut touchée de la bonne mine d'Ulysse qui y avoit abordé par hazard. Elle se fit aimer de ce prince par ses charmes, & le retint quelque tems dans son isle, après avoir transformé ses compagnons en bêtes. Long-tems après qu'Ulysse en fut parti, elle fit embarquer Telegone qu'elle avoit eu de lui, pour le chercher. Il fut jetté par une tempête sur les bords d'Itaque, où la faim le contraignit de piller la campagne. Les sujets d'Ulysse qui voulurent s'en venger, furent défaits par Telegone, qui tua même Ulysse sans le connoître dans un combat. Un oracle avoit averti ce dernier de se garder de la main de son fils. Telegone au désespoir de cet accident, fut consolé par Minerve qui lui fit épouser Penelope. Cette déesse leur ordonna de porter dans l'isle d'Ææe le corps d'Ulysse, où Circé lui rendit les honneurs de la sépulture. Du mariage de Penelope & de Telegone, naquit Italus, lequel, selon Hygin, donna son nom à l'Italie. Cette opinion tout-à-fait fabuleuse, ne doit point tenir place dans l'histoire; car si l'on en croit Varron, le nom d'Italie vient de la grandeur des bœufs qu'elle produisoit, parce que, dit-il, les anciens Grecs appelloient les taureaux Ἰταλοί Servius au contraire, prétend qu'un Italus roi de Sicile, s'étant emparé des lieux voisins du Tibre, leur donna son nom. Quelques auteurs disent que Telegone après son retour d'Ithaque en Italie, jetta les fondemens de la ville de *Tusculum*, maintenant *Frescati*, ou, selon d'autres, de Preneste, nommée aujourd'hui *Palestrine*; mais ces origines sont assez mal fondées. * Homere, *odyss.* Apollodore. Hygin. Servius, *in Æneid.* Varron, *R. R. c.* 5.

TELEM, ville de la Palestine, dans la tribu de *Juda*. * *Josué*, xv. 24.

TELEMAQUE, *Telemachus*, fils d'*Ulysse* & de *Penelope*, fut le seul enfant qu'ils eurent de leur mariage. Il y avoit peu de tems qu'ils étoient ensemble, & Telemaque venoit à peine de naître, lorsqu'Ulysse son pere fut pressé par les autres princes Grecs, de s'embarquer avec eux pour la celebre expedition que l'enlevement d'Helene leur fit entreprendre contre les Troyens. Ulysse charmé de sa nouvelle épouse, contrefit l'insensé pour se dispenser de l'engagement qui l'alloit éloigner d'elle. On dit même que pour mieux feindre, il ensemença ses terres avec du sel, & les laboura avec une charue bizarrement attelée ; mais Palamede pénétrant son artifice, prit Telemaque qui étoit encore au berceau, le jetta devant la charue d'Ulysse. Ce prince effrayé du danger que couroit son fils, détourna sa charue de peur de le blesser, & fit voir par cette précaution que sa folie n'étoit que simulée. Il fut obligé de partir, & laissa Telemaque auprès de Penelope & de Laërtes son ayeul paternel, qui prit soin de son éducation. Les amans que la beauté de Penelope attira de tous côtés à Ithaque, pendant l'absence d'Ulysse, causerent des grands chagrins à cette princesse & à son fils Telemaque; lequel lorsqu'il commença de se sentir, fut outré de l'injure qu'on faisoit à son pere, & du dégât qu'Antinoüs, Eurymaque & les autres faisoient dans ses terres. Il se préparoit à s'en venger, lorsqu'Ulysse arrivant à Ithaque, après vingt années d'absence, tua tous ces temeraires à coup de flêches, & fut secondé dans ce combat par Telemaque. Depuis Telegone autre fils d'Ulysse qu'il avoit eu pendant ses voyages, de Circ fille du Soleil, fut envoyé par sa mere à Ithaque. Il en vint aux mains avec des gens d'Ulysse. Ce prince étant accouru lui-même à leur secours, fut tué de la main de Telegone qu'il ne connoissoit point, & auquel il étoit inconnu. Minerve qui avoit toûjours protegé Ulysse, prit soin de sa famille, & ordonna à Telemaque d'épouser Circé. Telemaque eut un fils de Circé, appellé *Latinus*, qui, selon quelques-uns, donna son nom au pays Latin; mais l'opinion la plus commune, est que ce Latinus étoit fils de Faune. D'autres, comme nous l'avons vû dans l'article précédent, le font fils de Telegone & de Penelope. * Homere, *odyss.* Apollod. Hygin.

TELEMAQUE, *Telemachus*, appellé aussi ALMAQUE, moine d'Orient, vivoit dans le V. siecle, sous l'empire d'Honorius & d'Arcadius. Il quitta son monastere pour aller à Rome; & s'y trouvant un jour qu'on y donnoit un spectacle de gladiateurs, il entra hardiment dans le lieu du combat pour les séparer; mais ceux qui prenoient plaisir à ce cruel spectacle, assommerent ce saint homme à coups de pierres. Cette action cruelle du peuple porta l'empereur Honorius à abolir ces jeux. On fait la fête de saint Telemaque le premier Janvier. * Theodoret, *l.* 5. *c.* 26. Baillet, *Vie des Saints*, 1. *Janvier*.

TELENSIN, province du royaume d'Alger en Afrique, en latin *Telensina Regio*. Elle s'étend le long de la mer Mediterranée, depuis la province de Chaus, qui appartient au royaume de Fez, jusqu'à celle d'Angad. C'étoit autrefois un royaume, & aujourd'hui ce n'est qu'une partie de celui d'Alger. Cette province porte le nom de sa capitale, & s'appelle *Telimicen* en arabe. Les Européens la nomment *Telensin* par corruption. Autrefois il comprenoit les villes de Tremecen, Tenzegzet, Zezil, Guasida, Ned-Roma, Teberrit, One, Haresgol, Hubet, Tezesare, Tezele, Agobol, Barha, Marca, Elquibir, Oran, Canastel, Mazagran, Arzéo, Mostagan, la province de Benjarax, les deserts d'Angad ou d'Angued, les montagnes de Tenizenetes, Matagara, Beniguernid, Tarara, Aghal & Magarawa, & presentement elle est renfermée dans des bornes beaucoup plus étroites, & divisée en plusieurs petites provinces. Les villes qu'on y a laissées, sont Tremecen, Hubet, Tezesare, Tezele, & le mont Beniguernid. Le terroir de cette province produit beaucoup de grains, de cerises, de melons, de noix, d'amandes, & de figues fort douces, noires, épaisses & longues, que les habitans font sécher au soleil. Les plaines de Tezele sont si fecondes, qu'il y en a qui peuvent nourrir toute la province, dont les habitans sont distinguez en quatre ordres, en artisans, en marchands, en hommes de robe, & en gens d'épée. Les marchands trafiquent par tout le pays des Negres, où ils portent, & d'où ils rapportent des marchandises. Les soldats sont tous gens d'élite, en partie Turcs, & en partie Maures. Les sçavans sont divisés en écoliers, en jurisconsultes, en docteurs & en notaires. Il y a des professeurs en medecine, en mathematiques, & pour enseigner la loi de Mahomet. Les rois de Telensin vivoient autrefois avec beaucoup de

grandeur. Ils se montroient rarement au peuple, & ne donnoient audience qu'à leurs principaux officiers, qui faisoient toutes les affaires. Ils ont été long-tems tributaires du roi d'Espagne, & se sont vûs contraints de ceder à la puissance des Turcs, qui les gouvernent par le moyen d'un alcayde que le bacha d'Alger y envoye. * De la Croix, *hist. d'Afrique, tome II.*

TELEPHANE, *Telephanes*, esclave d'un charron de la ville de Cumes, dans l'Asie mineure, fut désigné par l'oracle pour être roi des Lydiens. Les députés de ce peuple l'ayant trouvé dans sa boutique, l'acheterent de son maître, & le déclarerent roi sur le champ; mais il s'y rencontra un particulier qui avoit commandé un chariot, lequel n'étoit pas achevé, & qui voulut que Telephane y mît la derniere main, afin qu'il se pût glorifier d'avoir un chariot fait par le roi des Lydiens. * Heraclipes, *in politicis.*

TELEPHANE PHOCE'EN, sculpteur, se rendit celebre du tems de Xerxés & de Darius rois de Perse, vers l'an du monde 3548. & 487. avant J. C. Ses principaux ouvrages se voyoient dans la Thessalie. * Acad. Pict. *part.* 2. *l.* 1. Pline, *l.* 34. *c.* 8.

TELEPHANE SICYONIEN, excellent peintre, fut le premier qui acquit de la reputation dans cet art. * Pline, *l.* 34. *c.* 8.

TELEPHE, *Telephus*, fils d'Hercule & de la nymphe Augé, fut exposé par le commandement de son ayeul dans les bois, où il fut trouvé sous une biche qui l'alaitoit: ce qui donna une si forte opinion de ce qu'il devoit être un jour, que le roi des Mysiens l'adopta, & le laissa successeur de son royaume. Lorsque les Grecs allerent assieger Troye, il se mit en devoir de leur fermer le passage; mais il fut blessé dans un combat par Achille: & ne pouvant trouver aucun remede pour soulager la douleur de sa playe, il apprit de l'oracle que le seul remede étoit en la main de celui qui l'avoit blessé. S'étant donc reconcilié avec Achille, il obtint de lui de la rouillure du fer de sa lance, dont il fit une emplâtre qui le guerit entierement; ou plûtôt il reçut quelque remede d'Achille, qui avoit été instruit par Chiron medecin très-habile. D'autres disent que la blessure même qu'il reçut d'Achille, le guerit d'un abcès qu'il avoit au côté. * Dictys de Crète, *l.* 2. *de la guerre de Troye.* Ovide, *l.* 15. *de ses metam.*

TELEPHE, de Pergame, grammairien, s'acquit beaucoup d'estime du tems de l'empereur Adrien, vers l'an 118. de Jesus-Christ, & fut choisi pour enseigner la langue grecque à Verus. Il composa l'histoire de Pergame; les vies des poëtes comiques & tragiques; un traité des loix & des usages d'Athenes; un autre des tribunaux établis dans la même ville. * Jules Capitolin, *in Vero.* Vossius, *l.* 4. *de hist. Græc. c.* 6.

TELEPHE, capitaine d'une troupe de voleurs Bohemiens, s'étant avancé jusques dans la haute Hongrie, fut défait par le roi Mathias Corvin, vers l'an 1478. & fut contraint de s'en retourner en Boheme, où il mourut miserable. * Bonfin. *l.* 10. *decad.* 3.

TELEPTE, *Telepte*, ville d'Afrique dans le royaume de Tunis, dans la province Bizacene. Donat qui en étoit le primat, comme le plus ancien évêque, y celebra l'an 418. un concile contre les Pelagiens.

TELESARQUE, *Telesarchus*, avoit écrit une histoire d'Argos, citée par Sextus Empirique, *l.* 1. *adv. Matth.* 12.

TELESCOPE, lunette de longue vûe, avec laquelle on distingue un objet éloigné de plusieurs lieues, avec autant de netteté que s'il n'étoit qu'à cent pas. Ce nom est formé de deux mots grecs; sçavoir, τῆλε, *loin*; & σκοπεῖν *voir* ou *regarder*. Cet instrument fut inventé dès les dernieres années du XIII. siecle par un particulier qui ne voulut pas communiquer son secret, ce qui l'auroit rendu inutile, si un Dominicain nommé Alexandre Spina, homme curieux, ne l'eût recherché aussi-tôt pour le rendre public, comme il fit. C'est par le moyen du telescope que l'on a observé des tâches dans le Soleil, & quantité de petites montagnes qui semblent vomir des flammes. On a aussi apperçu des inégalités dans la lune, avec des apparences de montagnes & de vallons; on a découvert une figure de croissant, qui se voit quelquefois dans la planete de Mercure; & on a remarqué que celle de Venus paroît aussi tantôt ronde, & tantôt en forme de croissant; aussi-bien que Mars, qui imite les diverses *phases* de la lune, selon qu'il est diversement situé à l'égard du soleil. On a encore observé quatre petites étoiles, qui ont leur mouvement autour de Jupiter, & que l'on appelle ses *satellites*; & cinq qui font leur revolution autour de Saturne, où l'on voit aussi une maniere de ceinture en façon d'anneau. Le telescope nous a fait encore remarquer, que la voie lactée n'est qu'un amas de quantité d'étoiles, moins apparentes que les autres. Enfin, par cet instrument de mathematique, on a reconnu qu'il y avoit bien plus d'étoiles que l'on n'en comptoit auparavant. Les anciens avoient fixé le nombre des étoiles à mille vingt deux: mais on a deja observé qu'il y en a autant dans la seule constellation d'Orion, sans parler de plusieurs étoiles qui paroissent & disparoissent de tems en tems, comme celle qui fut vûe depuis 1600. jusqu'en 1626. dans la poitrine du cygne; celle que l'on apperçut l'an 1670. proche de la tête du cygne; celle qui fut observée l'an 1612. & l'an 1664. dans la constellation d'Andromede; & plusieurs autres. * Mesle, *nouvelles découvertes du ciel.* Descartes, *discours de la dioptrique.*

TELESE, ville d'Italie dans la terre de Labour, a été le siege d'un évêché suffragant de l'archevêché de Benevent; mais dont la cathedrale a été transportée depuis l'année 1612. dans le bourg appellé *Cerrito*, qui en est éloigné de six milles, & où l'évêque fait à present son séjour. Cette ville qui étoit autrefois renfermée dans le territoire des anciens Samnites, est nommée *Telesia* par Strabon & Tite-Live; & *Telessia* par Ptolomée. Aujourd'hui elle est entierement ruinée: en sorte qu'il n'y reste que cinq ou six maisons. * Baudrand, *in Geogr.*

TELESETE ou TELESTE, *Telestes*, poëte comique, vivoit vers la CV. olympiade, & l'an 360. avant J. C. Harpalus presenta de ses vers à Alexandre *le Grand.* Suidas parle de deux de ses pieces.

TELESILLE, *Telesilla*, dame illustre de la ville d'Argos dans le Peloponnese, fit paroître un courage heroïque pendant le siege de cette ville, vers l'an 557. avant J. C. Après avoir fait sortir tous ceux qui ne pouvoient la défendre, elle fit armer toutes les femmes, & les posta sur les remparts, pour resister aux ennemis. Cleomene roi de Sparte, qui assiegeoit la ville, ayant apperçu ces femmes en état de se battre, ne voulut point continuer le siege, considerant la honte qu'il y auroit d'être vaincu par des personnes de ce sexe, & le peu de gloire qu'il s'acquereroit étant vainqueur. Ainsi Telesille délivra sa patrie d'un ennemi puissant & redoutable. Elle excelloit en poësie; & ces talens extraordinaires lui firent meriter une statue, qu'on lui éleva dans une des places publiques d'Argos. * Pausanias. Plutarque.

TELESPHORE, *Telesphorus*, pape, Grec de naissance, succeda dans le gouvernement de l'eglise de Rome à Sixte I. Il fut élû le 8. Avril de l'an 128. & mourut le 5. Janvier 139. Quelques auteurs prétendent que ce fut lui qui ordonna qu'on chantât l'hymne angelique *Gloria in excelsis Deo*, dans la celebration des mysteres; & que la veille de la Nativité de Notre-Seigneur, les messes se celebrassent à minuit. C'est à ce pape que quelques écrivains, sur je ne sçai quel fondement, ont attribué l'institution du Carême: mais ce fait, aussi-bien que ce que l'on dit qu'il étoit anachorete, & qu'il a établi le *Gloria in excelsis*, n'est fondé que sur des relations incertaines. * Anastase, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Baillet, *Vie des Saints*, 5. *Janvier.*

TELESTAGORAS, habitant de l'isle de Naxe, passoit tellement pour homme de bien dans ce pays, que l'on s'en rapportoit à lui pour le prix des marchandises. Il arriva un jour que de jeunes gens de qualité, voulant acheter un grand poisson, disputerent avec le marchand, qui leur dit, qu'il aimeroit mieux le donner à Telestagoras, que de leur abandonner pour le prix qu'ils lui en offroient. Les jeunes gens qui étoient échauffés par le vin, allerent dans la maison de Telestagoras, le maltraiterent, lui & ses deux filles. Les Naxiens indignés de cette action, prirent les armes; & ayant mis à leur tête Lygdamidas, ils chasserent la noblesse de leur pays. * Athenée, *l.* 8.

TELESTE, roi des Corinthiens, fils d'*Aristomene*, & neuviéme de la race des Heraclides, succeda à son pere Aristomene dans le royaume de Corinthe, & regna 16. ans sous la tutelle de son oncle Agemon.

TELESTE, de Selinunte, poëte dithyrambique, florissoit dans l'olympiade XCV.

TELGEN ou TELIE, petite ville de Suede dans la Sudermanie. Elle est sur le bord meridional du lac Meler, entre la ville de Stokholm & celle de Strengnes, à huit lieues de chacune. * Mati, *dict.*

TELIESIN, *cherchez* THELESIN.

TELIGNI (Charles de) gentilhomme de distinction dans les armées de Henri II. roi de France, commandoit la cavalerie qui étoit en garnison à Saint Quentin en Picardie l'an 1557. losque cette ville fut assiegée par l'armée des Espagnols, sous le commandement du duc de Savoye. L'amiral de Coligni, gouverneur de Picardie, s'étoit jetté dans cette ville, pour tâcher de la conserver, quoiqu'elle fût de très-peu de défense. A peine l'amiral fut-il dans la place, qu'il ordonna une sortie pour reconnoître le camp des ennemis, & découvrir par quel endroit on pourroit faire entrer du secours. Teligni eut ordre de choisir pour cette action un nombre de cavaliers; & l'amiral qui étoit au lit d'un cruel mal de tête, le conjura instamment de ne point sortir lui-même; mais les coureurs qui avoient été détachés, ayant rencontré l'ennemi, & lâchant le pied devant lui, Teligni, au desespoir de ce desavantage, quitta son poste, contre la défense qui lui en avoit été faite, & s'avança pour secourir les siens. Il ne fut pas plus heureux qu'eux; car il demeura sur la place couvert de blessures, & fut même dépouillé par l'ennemi. L'amiral qui se trouvoit un peu mieux, fut informé de ce malheur, & sortit aussitôt pour charger l'ennemi, resolut de lui ôter Teligni, mort ou vif. Il le fit emporter dans la ville, blessé comme il étoit; & voyant qu'il ne se lassoit point de lui demander pardon, de n'avoir pas obéi à ses ordres: *Ce n'est point à moi*, dit-il, *qu'il faut le demander à present, mais à Dieu, car dans l'état où vous êtes, vous n'avez plus besoin que de sa grace.* Teligni mourut une heure après, & fut fort regretté de l'amiral, qui comptoit sur lui comme sur un chef vaillant, habile, exact, & consommé dans la connoissance de l'art militaire. * Le president de Thou. *hist. l.* 13.

TELIGNI (Louis de) fils du précedent, fut très-estimé entre les Protestans, dans les sentimens desquels il se trouva engagé au commencement des troubles de la Religion en France. Il commanda avec honneur dans plusieurs occasions de distinction, & ne se signala pas moins par sa valeur que par sa prudence, son honnêteté, sa douceur & sa probité. Quoiqu'il ne fût pas riche, & que son pere eût dissipé tout son bien en vaines dépenses; neanmoins l'amiral de Coligni, charmé de ses rares qualités, lui donna pour épouse sa fille *Louise* de Coligni, & le prefera à quantité de seigneurs qui recherchoient son alliance. Depuis, il eut part à tous les secrets de son beau-pere, & fut un des chefs les plus considerés dans ce parti. Lorsqu'on eut pris à la cour la resolution du massacre de la saint Barthelemi, & que le signal eut été donné par un coup de pistolet qu'on tira sur l'amiral, il alla trouver le roi de sa part, il le pria très-humblement de vouloir bien le venir visiter, pour entendre quantité de choses importantes qu'il avoit à lui reveler avant que de mourir. Dans un conseil qui se tint dans la chambre de l'amiral, pour pourvoir à sa sûreté, & à celle des seigneurs de sa religion qui étoient à Paris, Teligni soutint que c'étoit faire tort au roi, de mettre en doute sa fidelité & sa sincerité; & qu'au lieu de l'irriter par une retraite furtive, il falloit se contenter de lui demander justice. La bonne foi de ce jeune seigneur, qui jugeoit des sentimens d'autrui par les siens propres, n'empêcha pas qu'il ne fût enveloppé dans la sanglante execution de la saint Barthelemi. Il est vrai que son air tout aimable desarma d'abord quelques courtisans, qui s'étoient chargés de le tuer. Il fut encore épargné par des soldats qui avoient succedé aux premiers meurtriers; mais il ne put éviter la rage des troisiémes, qui le massacrerent. Sa femme, *Louise* de Coligni, épousa en secondes nôces *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange * Le president de Thou. Mezerai, *hist. de France.*

TELL (Guillaume) étoit un des principaux de la conspiration des Suisses l'an 1307. Grisler, gouverneur de ce pays pour l'empereur Albert, avoit fait mettre un bonnet au haut d'une pique, dans la place publique d'Altorf, afin que tous ceux qui y passoient ôtassent leur chapeau & fissent une profonde reverence devant ce bonnet. Tell n'ayant point voulu se soumettre à cette bassesse, fut amené devant le gouverneur, qui le condamna à abattre d'assez loin, d'un coup de fléche une pomme de dessus la tête d'un de ses enfans, faute de quoi il le menaça de le faire mourir. Tell répondit que ce commandement étoit inhumain, & qu'il aimoit mieux souffrir la mort que de se mettre au hazard de tuer son fils; mais Grisler le menaça de les faire mourir tous deux, s'il n'obéissoit. Tell tira donc, & tira si juste, qu'il enleva la pomme, sans faire de mal à son fils. Ce coup d'adresse fut admiré de tous ceux qui étoient presens, excepté du gouverneur qui ayant apperçu une fléche cachée sous le pourpoint de Tell, lui demanda ce qu'il en vouloit faire. Tell lui répondit que c'étoit la coûtume, en apportant un arc, d'avoir toûjours deux fléches cette réponse ne le satisfaisant pas, il le pressa, & lui promit la vie, s'il confessoit la verité. Tell pour lors avoua franchement qu'il avoit pris cette fleche exprès pour le tuer, en cas qu'il vînt à tuer son fils. Grisler voulut garder sa parole, en lui conservant la vie, mais il l'envoya pieds & mains liés dans une barque qui l'attendoit sur le lac d'Uri, afin de l'emmener avec lui au château de Cusnach. Lorsqu'il fut au milieu du lac, un orage tout-à coup s'éleva, & s'augmentant de plus en plus, devint enfin si furieux, que le vaisseau alloit perir, lorsque les gens du gouverneur firent entendre à leur maître, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de se sauver, que de délier le prisonnier, & lui abandonner la conduite de la barque; que non-seulement il étoit fort adroit, mais un des meilleurs bateliers qu'il y eût. Le peril où se voyoit Grisler, ne lui donnant pas le loisir de déliberer, il y consentit. Tell n'eut pas plûtôt le gouvernail en main, qu'il tourna la proue vers le pays de Schwits. Comme il se vit assez près de terre à l'endroit d'une roche qu'on appelle encore à present la roche de Tell, il se saisit de son arc, sauta promptement sur ce roc; donnant des pieds de toute sa force contre la barque, il la poussa bien avant dans le lac. Pendant que les autres étoient occupés à ramener le vaisseau à bord, Tell gagna les montagnes, choisit un défilé creux & couvert, par où il falloit de necessité que le gouverneur passât; & s'étant caché entre les haliers, il le tua en passant d'un coup de fléche. Tell aussi-tôt accourut à Schwits, avertir Stouffacher: les conjurés prirent les armes, & ayant chassé les autres gouverneurs, ils raserent leurs forteresses. L'empereur Albert surpris d'un changement si inopiné, voulut reduire les cantons sous son obéissance, & fit avancer son armée dans le pays; mais son neveu, fils de son frere, dont il étoit tuteur, & retenoit tout le bien, lui dressa une embuscade au passage de la riviere de Riesl, & le tua: ses enfans, assez occupés à venger cette mort, furent contraints de laisser-là les Suisses. Henri VII. successeur d'Albert à l'empire, confirma leurs privileges & les maintint en liberté. * Glar. *descript. Helv.*

TELLES (Baltazar) Portugais, natif de Lisbonne, entra dans la compagnie de Jesus l'an 1610. enseigna long-tems la rhetorique, la philosophie, la theologie dans les maisons de son ordre, où il fut diverses fois superieur, fut aussi provincial de Portugal, & mourut dans sa patrie le 20. Avril 1675. Il publia en 1644. & 1647. en 2. vol. *in fol.* à Lisbonne *chronica de companhia de Jesus nos reynos de Portugal*; & en 1660. à Coimbre. *Historia generale da Etiopiaalta, edoque nelle obraraon os Padrosda companhia de Jesus.* On a aussi de lui, *summa universæ philosophiæ*, imprimée à Lisbonne en 1642. * *Memoires de Portugal.*

TELLES DE SYLVA (Emmanuel) Portugais, natif de Lisbonne, fut second comte de Villa Major, premier marquis d'Alegrette, commandeur des ordres d'Avis & de Christ, conseiller d'état & de guerre des rois D. Pierre II. & D. Jean V. premier president du parlement, & intendant des finances. En 1686. il fut ambassadeur de Portugal auprès de l'électeur Palatin pour le

mariage de la princesse Palatine Marie-Sophie-Elisabeth de Neubourg, avec le roi D. Pierre; & il mourut à Lisbonne le 13. Septembre 1703. âgé de 69. ans. On a de lui une histoire latine du roi D. Jean II. imprimée à Lisbonne en 1689. & réimprimée en 1712. à la Haye. * *Memoires de Portugal.*

TELLIAS, poëte, & devin de l'Elide, dans la Peloponnese, suggera un stratagême nouveau aux Phocéens, lorsqu'ils faisoient la guerre aux Thessaliens. Il leur conseilla de choisir six cens hommes des plus vaillans, de blanchir leurs habits & leurs armes avec du plâtre, & de les envoyer vers la nuit dans le camp des Thessaliens, leur ordonnant de tuer tous ceux qui ne leur paroîtroient point blancs. Cet artifice eut un succès merveilleux; car les Thessaliens, épouvantés par un spectacle si extraordinaire, ne firent aucune resistance, & eurent trois mille hommes tués sur la place. * Pausanias, *in Phoc.*

TELLIAS, d'Agrigente, a immortalisé son nom par une liberalité presque incroyable. La porte de sa maison étoit toûjours ouverte aux étrangers & on n'y refusoit l'entrée à personne. Il reçut un jour en hiver cinq cens cavaliers de Gela, & les voyant mal vêtus, il donna un habit & une veste à chacun d'eux. Athenée qui seul parle de Tellias, (*liv.* 1.) ne dit pas en quel tems il vêcut;mais il doit être plus ancien que les tyrans de Sicile.

TELLIER (Michel) chancelier de France, & ministre d'état, fils de MICHEL le Tellier, seigneur deChaville, conseiller en la cour des aydes, & de *Claude* Chauvelin son épouse, nâquit le 19. Avril 1603. Son premier emploi dans la robe, fut celui de conseiller au grand conseil, qu'il quitta l'an 1631. pour exercer la charge de procureur du roi au châtelet de Paris. De ce poste, qu'il avoit occupé pendant sept années avec une estime generale, il passa à celui de maître des requêtes, & fut ensuite nommé pour examiner, avec M. le chancelier Seguier, & M. Talon, conseiller d'état, les procedures qui se firent alors contre les seditieux de Normandie. La droiture & l'habileté avec lesquelles M. le Tellier mania cette affaire, & les autres qui lui furent confiées, le firent nommer l'an 1640. à l'intendance de Piémont, commission dans laquelle il gagna les bonnes graces du cardinal Mazarin qui le proposa au roi Louis XIII. pour remplir la place de secretaire d'état, vacante alors par l'éloignement de M. des Noyers. Quoique M. le Tellier n'ait été pourvû du titre de cette charge qu'après la mort de son predecesseur, il commença neanmoins à l'exercer des l'an 1643. aussi-tôt après avoir obtenu l'agrément du roi. Les divisions civiles qui suivirent la mort de ce prince, lui donnerent lieu de signaler son zele pour l'état, dans un tems où les plus puissans n'épargnoient rien pour le troubler. Tout ce qui fut negocié avec M. le duc d'Orleans & avec M. le prince, passa par ses mains: il eut la plus grande part au traité de Ruel; & ce fut à lui que la reine regente, & le cardinal Mazarin, donnerent leur principale confiance, pendant les brouilleries dont la France fut agitée depuis ce traité. Le parti des factieux prevalut l'an 1651. & le cardinal fut obligé de s'éloigner de la cour. M. le Tellier prevoyant quelle seroit l'inutilité de ses conseils dans ce changement, resolut de suivre la destinée de ce ministre, demanda permission de se retirer. Il l'obtint, quoiqu'avec beaucoup de peine; mais ce ne fut pas pour longtems; car la reine impatiente de se voir privée de ses ministres les plus fideles & les plus éclairés, le rappella peu de tems avant le retour du cardinal, qui pour ôter tout prétexte aux factieux, prit encore le parti de la retraite, & sortit volontairement du royaume. Pendant son absence, M. le Tellier fut chargé des soins du ministere, que la situation des affaires rendoit très-épineux. Il demeura près de leurs majestés, fut commis pour traiter avec M. le duc d'Orleans, & contribua beaucoup par ses conseils à l'extinction des troubles, & au retablissement de l'autorité royale. Le roi revint à Paris, le cardinal se rendit près de leurs majestés; & M. le Tellier, pour recompense de ses services, fut revêtu de la charge de trésorier des ordres du roi. L'an 1654. il fut envoyé à Peronne, avec un pouvoir absolu de signer au nom de sa majesté les ordres necessaires pour empêcher que cette place ne tombât entre les mains des ennemis. Lorsque le cardinal partit pour S. Jean de Luz, où la paix generale & le mariage du roi devoient se concure, il laissa M. le Tellier près du roi, pour dresser les depêches, & les instructions qu'il attendoit de sa majesté; & pendant tout le cours de cette negociation, il lui adressa les relations de ces conferences avec dom Louis de Haro. Depuis la mort de cette éminence, il continua d'exercer la charge de secretaire d'état, jusques en 1666. qu'il la remit entierement au marquis de Louvois son fils aîné, qui en avoit la survivance. Sa démission volontaire ne l'éloigna pas du conseil; il conserva le titre & les emplois de ministre, & servit dans ce poste avec le zele & la vigilance qui lui étoient ordinaires. Le roi qui l'avoit souvent comblé des témoignages d'une estime & d'une affection distinguée, lui en donna de nouvelles marques en l'élevant en 1677. après la mort de M. d'Aligre à la dignité de chancelier & garde des sceaux de France. M. le Tellier, âgé pour lors de 74. ans, dit agréablement à sa majesté, lorsqu'il la remercia, qu'elle honoroit sa famille, & couronnoit son tombeau, mais son grand âge ne diminuoit rien en lui de la vigueur & de l'application dont il avoit besoin pour l'exercice de cette charge importante. Il sembla reprendre de nouvelles forces, pour en remplir dignement toutes les fonctions, & il consomma le reste de sa vie dans les mêmes exercices qui en avoient signalé les commencemens. Il mourut le 28. Octobre 1685. à l'âge de 83. ans, & fut regretté de son prince, de toute la France, & des étrangers mêmes. Ce fut peu de jours après avoir signé la revocation de l'édit de Nantes, dernier coup, par lequel Louis XIV. acheva d'exterminer l'heresie dans son royaume, & que l'ardente pieté de M. le Tellier lui faisoit regarder comme l'accomplissement de ses souhaits. De son mariage avec *Elizabeth* Turpin, fille de *Jean* Turpin, seigneur de Vauvredon, conseiller d'état, &c. morte le 28. Novembre de l'an 1698.. âgé de 90. ans, il laissa, 1. FRANÇOIS-MICHEL le Tellier, marquis de Louvois, *dont nous parlerons plus bas*; 2. *Charles-Maurice* le Tellier, né l'an 1642. archevêque duc de Reims, premier pair de France, commandeur de l'ordre du saint Esprit, docteur & proviseur de la maison de Sorbonne, conseiller d'état ordinaire, doyen des conseils du roi, &c. prelat également recommandable par la profondeur & l'étendue de son érudition, par son attachement inviolable à la saine doctrine, & par l'ardeur de son zele pour l'entretien de la discipline ecclesiastique, mort subitement à Paris, le 22. Fevrier 1710. en sa 69. année. Il a laissé en mourant la belle bibliotheque qu'il avoit, aux chanoines reguliers de l'abbaye de sainte Geneviéve de Paris; 3. *Magdelaine-Fare* le Tellier, premiere femme de *Louis-Marie* d'Aumont, duc d'Aumont, &c. pair de France, chevalier des ordres du roi, & premier gentilhomme de sa chambre, morte le 22. Juin de l'an 1668.

TELLIER (François-Michel le) marquis de Louvois, ministre & secretaire d'état, fils aîné de MICHEL le Tellier, chancelier de France, *dont nous venons de parler*, nâquit à Paris le 18. Janvier 1641. En 1654. il fut reçu en survivance de la charge de secretaire d'état pour la guerre; & dès qu'il lui fut permis d'en partager les devoirs, il les remplit avec tant de succès, que M. le Tellier quatre ans après, s'en démit absolument en sa faveur, & lui en abandonna toutes les fonctions. Ce fut alors que le roi, qui avoit trouvé dans le marquis de Louvois un sujet selon son cœur, se fit un plaisir de se communiquer à ce jeune ministre, & de répandre dans son sein une partie de ses grandes lumieres, qui l'ont fait admirer lui-même, comme le plus habile, de tous les princes dans l'art de regner. Le marquis de Louvois répondit à la confiance de son roi par une vigilance, une activité, & une application surprenante. Ses services lui attiroient tous les jours de nouvelles faveurs, & sembloient de plus en plus en meriter de nouvelles. En 1668. il fut nommé sur-intendant general des postes, & grand-maître des couriers de France, & des pays étrangers. Trois ans après il fut honoré de la dignité de chancelier des ordres du roi; & il exerça par commission; la charge de secretaire d'état, pour les affaires étrangeres, qui venoit d'être conferée à M. de

Pompone, pour lors ambaſſadeur extraordinaire en Suede. Les ordres de ſaint Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel étoient tombés dans un grand délabrement; les chevaliers, en conſequence de l'édit de 1672. qui confirmoit l'union de ces deux ordres, & ſur la démiſſion de M. de Nereſtang, grand-maître de celui de ſaint Lazare, preſenterent une requête au roi, par laquelle ils ſupplioient ſa majeſté d'unir la charge de grand-maître à ſa couronne, & d'agréer la poſtulation qu'ils avoient faite de M. de Louvois, pour regir l'ordre en qualité de grand-vicaire. A peine ce miniſtre en eut-il reçu les proviſions en 1673. qu'il travailla ſans relâche à l'execution de l'édit qui avoit été donné l'année precedente. Un grand nombre de maladreries & d'hôpitaux qui avoient été demembrés de l'ordre y furent réunis par ſes ſoins, & furent deſtinés par ſes conſeils en 1680. à former cinq grands prieurés, & pluſieurs commanderies, dont le roi gratifia près de deux cens gentilshommes & officiers de ſes troupes, eſtropiés ou veterans. Les ſoldats, que les diſgraces de la guerre mettoient hors d'état de ſervir, furent aſſez heureux pour reſſentir les effets de la protection du roi, par l'établiſſement de l'hôtel royal des invalides, qui fut bâti par les ſoins du marquis de Louvois. Son zele pour l'éducation de la nobleſſe lui fit encore obtenir de ſa majeſté l'inſtitution de quelques académies dans les places frontieres du royaume, où grand nombre de jeunes gentilshommes, élevés gratuitement, apprenoient le métier de la guerre, qu'ils devoient enſuite exercer dans les emplois auſquels on les deſtinoit. Après la mort de M. Colbert qui arriva en 1683. il fut pourvu de la charge de ſurintendant des bâtimens, arts & manufactures de France. La vaſte étendue de ſon genie l'élevoit au-deſſus de cette multitude d'emplois qu'il exerça toujours par lui-même; mais ſes grands talens éclaterent ſur-tout dans les affaires de la guerre; car depuis qu'il eut commencé de les manier, on vit l'abondance des vivres & des fourages parmi les troupes, par le moyen des proviſions renouvellées tous les ans dans toutes les provinces. L'artillerie, dont il exerça lui-même plus d'une fois la charge de grand-maître, fut ſervie avec plus d'exactitude que jamais; & des magaſins établis par ſes conſeils dans toutes les places de guerre, furent fournis d'une quantité prodigieuſe d'armes & de munitions, entretenues & conſervées avec le dernier ſoin. Dans ce grand nombre de fortifications, que le roi fit élever ou reparer pendant ſon miniſtere, on n'entendoit plus parler de malverſations. Les plans étoient levés avec toute l'exactitude poſſible; & les marchés exécutés avec une entiere fidelité. D'ailleurs, rien de plus juſte & de mieux concerté que les reglemens publiés pour les étappes, pour les marches, pour les quartiers, & pour le détail des troupes. La paye des officiers & des ſoldats étoit conſtamment aſſurée par des fonds toujours prêts, qui ſuivoient & devançoient les armées. Telles étoient les occupations du marquis de Louvois, uniquement dévoué au ſervice de ſon prince, contre lequel toute l'Europe avoit conjuré vainement; tels étoient ſon zele & ſes travaux, lorſqu'épuiſé par leur violence, il fut attaqué d'un mal ſubit, & mourut à Verſailles le 16. Juillet 1691. âgé de 51. ans. Son cœur fut porté en l'égliſe des Capucins de Meudon, & ſon corps en celle des Capucines de la place de Louis *le Grand*, où l'on voit ſon mauſolée enrichi de très-belles ſtatues de marbre & de bronze.

Il avoit épouſé le 19. Mars 1662. *Anne* de Souvré, marquiſe de Courtenvaux, morte le 2. Decembre 1715. fille unique & heritiere de *Charles* marquis de Souvré, premier gentilhomme de la chambre du roi, & de *Marguerite* Barentin. De ce mariage ſont ſortis 1. MICHEL-FRANÇOIS le Tellier marquis de Courtenvaux, qui ſuit; 2. *Magdelene-Charlotte* le Tellier, née le 23. Juin 1665. mariée le 23. Novembre 1679. à *François* duc de la Rochefaucauld, de la Roche-Guyon, prince de Marſillac, &c. pair, grand-maître de la garderobe du roi; 3. *Elizabeth-Anne* le Tellier, née en 1666. morte jeune; 4. LOUIS-NICOLAS, qui a fait *la branche des marquis de* SOUVRÉ *& de* REBENAC, *rapportée ci-après*; 5. *Louis-François-Marie* le Tellier, marquis de Barbeſieux, né le 3. Juin 1668. chancelier de l'ordre du Saint-Eſprit, & ſecretaire d'état, mort le 5. Janvier 1701. en ſa 33. année. Il avoit épouſé 1°. le 12. Novembre 1691. *Catherine-Louiſe* de Cruſſol-Uſez, morte le 4. Mai 1694. en ſa 20. année, fille d'*Emmanuel* de Cruſſol, duc d'Uſez, & de *Marie-Julie* de Sainte-Maure-Montauzier: 2°. le 11. Janvier 1696. *Marie-Thereſe-Delphine-Euſtochie* d'Alegre, fille d'*Yves* marquis d'Alegre, lieutenant general des armées du roi, & de *Jeanne-Françoiſe* de Garaud de Caminade, morte le 29. Octobre 1706. âgée de 26. ans, ayant eu du premier lit *Anne-Catherine-Eleonore* le Tellier mariée le 3. Juillet 1713. à *Charles-Sigiſmond* de Montmorenci-Luxembourg, duc d'Olonne, comte de Luxe, morte ſans poſterité le 21. Octobre 1716. en ſa vingt-troiſiéme année. Et du ſecond, *Marie-Magdelaine*, alliée le 31. Mai 1717. à *François* duc d'Harcourt, capitaine des gardes du corps du roi; & *Louiſe-Françoiſe-Angelique* le Tellier, mariée le 4. Juillet 1718. à *Emmanuel-Theodoſe* de la Tour, duc d'Albret, pair & grand-chambellan de France, gouverneur & lieutenant general du haut & bas pays d'Auvergne, morte en couches le 8. Juillet 1719. en ſa 21. année; 6. *Camille* le Tellier de Louvois, né le 11. Avril 1675. docteur en theologie de la maiſon de Sorbonne, abbé de Bourgueil & de Vauluiſant, bibliothecaire du roi, intendant du cabinet des medailles de ſa majeſté, marquis de Barbezieux, l'un des quarante de l'académie Françoiſe, & académicien honoraire de celles des ſciences & des inſcriptions, mort de la pierre le 5. Novembre 1718. en ſa 44. année; & 7. *Marguerite* le Tellier, née le 14. Juillet 1678. & mariée le 20. Avril 1694. à *Louis-Nicolas* de Neufville duc de Villeroi, capitaine des gardes du corps du roi, &c. morte le 23. Avril 1711. âgée de 33. ans.

MICHEL-FRANÇOIS le Tellier, marquis de Courtenvaux, &c. capitaine des cent Suiſſes de la garde du roi, & colonel du regiment de la reine, né le 15. Mai 1663. & mort le 11. Mai 1721. avoit épouſé le 28. Novembre 1691. *Marie-Anne-Catherine* d'Eſtrées, fille de *Jean* comte d'Eſtrées, vice-amiral & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Marguerite* Morin, dont il a eu *François* Macé, qui ſuit; *Louis*, mort le 5. Octobre 1709. en ſa 15. année. *Louis-Ceſar-Charles*, marquis de Courtenvaux, meſtre de camp du regiment royal Rouſſillon cavalerie & commandant la compagnie des cent Suiſſes de la garde du roi pour ſon neveu pendant ſon bas âge & *Anne-Sabine* le Tellier, religieuſe à Notre-Dame de Soiſſons.

FRANÇOIS-MACÉ le Tellier, marquis de Louvois, &c. meſtre de camp du regiment d'Anjou, & capitaine des cent Suiſſes de la garde du roi, en ſurvivance de ſon pere, mourut le 24. Septembre 1719. dans la 26. année de ſon âge. Il avoit épouſé le 11. Mars 1716. *Anne-Louiſe* de Noailles, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, &c. & de *Marie-Françoiſe* de Bournonville, dont il eut FRANÇOIS-CESAR, qui ſuit; & N. le Tellier, née poſthume.

FRANÇOIS-CESAR le Tellier, marquis de Montmirail, de Louvois, &c. capitaine des cent Suiſſes de la garde du roi en ſurvivance de ſon grand-pere, né en Fevrier 1718.

BRANCHE DES MARQUIS DE SOUVRÉ *& de* REBENAC.

LOUIS NICOLAS le Tellier, marquis de Souvré, &c. chevalier des ordres du roi, lieutenant general pour ſa majeſté au gouvernement de Bearn & de Navarre, & maître de la garde robe, fils puîné de FRANÇOIS MICHEL le Tellier, marquis de Louvois, miniſtre & ſecretaire d'état, & d'*Anne* de Souvré, marquiſe de Courtenvaux, né le 23. Janvier 1667. épouſa le 13. Mars 1698. *Catherine-Charlotte* de Pas-Feuquieres, dame de Rebenac, fille unique de *François* de Pas-Feuquieres, comte de Rebenac, & de *Jeanne* d'Eſquilles, dont il a eu FRANÇOIS qui ſuit; *Charles-Maurice* chevalier de Souvré, qui fut noyé en ſe baignant en Juillet 1721. & *Charlotte-Felicité* le Tellier, mariée le 19. Juillet 1722. à *Louis-Philogene* Brulart, marquis de Puyſieux, &c. FRANÇOIS le Tellier-de-Rebenac, marquis de Louvois, ſeigneur de la Merville, Arci, Villacoublai, &c. a épouſé le 30. Mai 1723. *Marie-Gabrielle* de Brancas, fille de *Louis* marquis de Brancas, baron de Cereſte, ſeigneur de Juviſi, chevalier des ordres du roi & de la toiſon d'or, conſeiller d'état d'épée, lieutenant

general des armées de sa majesté, & du gouvernement de Provence, & d'*Elisabeth-Charlotte-Candide* de Brancas.

M. le chancelier le Tellier avoit deux sœurs; 1°. *Magdelaine* le Tellier, femme de *Gabriel* de Cassagnet, marquis de Tilladet, capitaine au regiment des gardes; 2°. *Claude* le Tellier, épouse de *Jean-Baptiste* Colbert, seigneur de saint Pouanges, conseiller du roi en ses conseils d'état & privé, & intendant de justice en Lorraine. Cette derniere étoit l'aînée.

Il y a encore une autre branche de le Tellier, sortie du fils puîné de MICHEL le Tellier, seigneur de Chaville, maître des comptes, & ayeul du chancelier. Il se nommoit CHARLES le Tellier, & fut seigneur d'Oizu & de Neufvi, & maître des comptes à Paris. De *Catherine* Vaillant de Guelis son épouse, dame de Morsan, il eut RENÉ le Tellier seigneur de Morsan, d'Oizu & de Neufvi, reçu conseiller en la cour des aides en 1639. & mort en 1681. Il avoit épousé *Françoise* Briçonnet, dont il laissa, 1. CHARLES le Tellier seigneur de Morsan, conseiller au parlement, mort en 1702. laissant de *Fleurie* Pecoil de la Ville-Dieu, *Michel*, reçu conseiller au parlement de Paris le 26. Juin 1709. & maître des requêtes de l'hôtel du roi, le 23. Août 1719. & *Claude-François*, lieutenant, puis capitaine aux gardes; 2. FRANÇOIS-RENÉ le Tellier, conseiller de la cour des aydes, mort en 1686. laissant de *Marie-Anne* Chevalier, *Charles-François*; 3. *Adrien-Claude*, le Tellier, chevalier de Malte, colonel d'un regiment de Dragons; & 4. *Magdelaine*, épouse de *Germain-Christophle* Thumeri de Boissise, president de la seconde des enquêtes du parlement.

TELLUS, fut crue par les anciens, la déesse de la terre, & est appellé par Homere, *la mere des dieux*, pour montrer que tous les élemens sont engendrés l'un de l'autre, & que la terre est leur fondement. Ils la faisoient, ou femme du soleil ou du ciel; parce que le soleil ou le ciel la rendent fertile. Ils la peignoient comme une femme qui avoit quantité de mammelles, pour signifier que la terre nourrit toutes sortes d'animaux. Plusieurs la confondent avec la déesse Cerés.

TELLUS, pauvre bourgeois d'Athenes, mais fort vertueux, laissa des enfans bien élevés, & mourut en combattant pour la liberté de son pays. Ce fut pour ces raisons qu'il fut estimé par le sage Solon, plus heureux que le riche Crœsus. * Plutarque & Diogene *Laërce*, *vie de Solon.*

TELMELAH, ville de la Chaldée, où habiterent plusieurs Juifs pendant la captivité de Babylone, *Esdras*, *II.* 59.

TELMESSE, *Telmessus*, ville sur la mer, aux extrémités de la Lycie, au pied d'une montagne de même nom, laquelle est une partie du mont Coagus, a été celebre dans l'antiquité, par le don de prophetie que l'on croyoit être possedé par ses habitans. Cette ville fut donnée par les Romains à Lumenes, lorsqu'ils eurent défait Antiochus; mais les Lyciens la recouvrerent après que le royaume d'Eumenes eut été ruiné. Quelques-uns ont cru que cet avantage leur avoit été communiqué par Telmessus, habile devin & fondateur de leur ville, qui étoit fils d'*Apollon* & d'une fille d'*Antenor*. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de TERMESSE, quoique quelques auteurs l'ayent nommée mal-à-propos Telmesse. Celle-ci étoit dans la Pisidie, proche le col ou l'on passoit le mont Taurus, pour aller à Mylas. Alexandre prit celle-ci avec difficulté; car elle étoit située sur une montagne escarpée, & il la fit démolir. * Arian. *in Alexand. l.* 2. Etienne *de Byzance*. Arnobe. Bayle, *diction. critiq.*

TELOS, petite isle de l'Archipel en Asie, étoit encore nommée par les anciens *Agatusa*, & est appellée à present *Piscopia*. Cette isle n'a que deux pauvres bourgades; l'une nommée *Zucora*, & l'autre *Agios Stephanos*. Il s'y trouve un ruisseau d'eau douce qui ne tarit jamais. Les habitans de cette isle assurent qu'il y a beaucoup de mines, d'où ils tireroient des metaux, si la crainte d'y attirer les Turcs ne les obligeoit à les cacher. * Boschini, *Archipelag.*

TEMARETE, bourg de la basse Ethiopie. C'est le principal lieu de l'isle de Zocotora, & la residence du prince de cette isle. * Mati, *dict.*

TEME, riviere du pays de Gales en Angleterre, qui a sa source sur les frontieres des comtés de Montgomeri, Salop & Radnor, prend son cours vers l'orient, separe le comté de Shrop, de celui de Ragnor, & d'une partie de celui d'Hereford; & se décharge dans la Saverne dans le comté de Worcester. * *Diction. Anglois.*

TEMEN, TEMENDFUST, petite ville de Barbarie dans la province d'Alger. Elle est à dix lieues de la ville d'Alger, sur la mer Mediterranée, où elle a un fort bon port. Quelques geographes prennent cette ville pour l'ancienne *Rusconia* ou *Rustonium*, & d'autres pour l'ancienne *Iomnium* ou *Lomnium*, deux villes de la Mauritanie Cesarienne. * Baudrand.

TEMESNE, *Temesna*, province du royaume de Fez en Afrique. entre l'Ocean Atlantique, le royaume de Fez, la province de Chaus, & une partie du royaume de Maroc.

TEMESWAR, grande & forte ville de Hongrie sur la riviere de Temes, vers les frontieres de la Transsylvanie, capitale d'une province de ce nom, qui a titre de comté, fut bâtie par les anciens rois de Hongrie contre les invasions des Bulgares & des Tartares, & fut prise sous le sultan Soliman II. par le grand visir Achmet bacha en 1552. Cette importante forteresse a été reprise par l'armée de l'empereur Charles VI. commandée par le prince Eugene de Savoye generalissime de ses armées le 13. Octobre 1716. après un siege de six semaines.

TEMIAM, royaume d'Afrique en Nigritie, entre le royaume de Gangara & de Bito, le fleuve Niger, & les deserts de Sets & de Seu.

TEMINES, *cherchez* LAUSIERES THEMINES CARDAILLAC.

TEMISTITAN, est une grande contrée de l'Amerique septentrionale. Elle comprend la province de Mexique, & la partie meridionale de celle de Tlascala, jusqu'à la ville de Los Angeles inclusivement. * Mati, *diction.*

TEMPE, *Tempe*, pays de Thessalie, entre les monts Ossa & Olympe, arrosé par le fleuve Penée, étoit une vallée extrêmement agreable, que les poëtes ont souvent celebrée dans leurs écrits. Il y avoit une ville que quelques modernes nomment *Lycostome*, avec évêché suffragant de Larisse. * Pline, *l.* 4. *&* 31. Strabon. Ælien &c.

TEMPESTE (Antoine) fameux peintre & graveur, natif de Florence en Italie, avoit appris les élemens de la peinture sous Strada, Flamand, qui peignoit alors ces batailles qu'on voit à Florence, dans le vieux palais du grand duc. Après avoir travaillé quelques années avec son maître, il alla à Rome, où il fit quantité de beaux ouvrages. Il avoit un genie particulier pour representer des batailles, des chasses, des cavalcades, & toutes sortes d'animaux. On a de sa main un grand nombre d'estampes, où la plûpart des choses qu'il a gravées sont de son invention; mais il y en a aussi qui sont d'après les desseins d'Othon Vœnus, ou *Octave Van Veen*, qui étoit fort estimé alors dans les Pays-Bas. Quarante planches que Tempeste grava d'après les desseins d'Othon Vœnus, representent l'histoire ou le roman des sept enfans de Lara, *dont il est parlé dans l'article* LARA. Tempeste mourut en 1630. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*, 4. *partie.*

TEMPLE (Guillaume) chevalier, baronet, seigneur de Shéene, ambassadeur de Charles II. roi de la Grande-Bretagne, auprès des Etats Generaux des Provinces-Unies, & aux conferences de la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. & de Nimegue en 1678. a écrit en anglois plusieurs ouvrages d'histoire, de politique & de morale, qui ont été lûs avec plaisir; mais dans lesquels les faits historiques ne sont pas toujours rapportés avec beaucoup de sincerité, sur-tout en ce qui regarde la France, contre laquelle il fait paroître trop de passion. Cela n'a pas empêché que ses ouvrages n'ayent été traduits en françois. En voici les titres, *Remarques sur l'état des Provinces-Unies des Pays-Bas* faites en 1672. *Memoires de ce qui s'est passé dans la Chretienté depuis le commencement de la guerre en* 1672 *jusqu'à la paix conclue en* 1679. *Oeuvres mêlées*, *contenant des considerations generales sur l'état & les interêts de divers états par rapport à l'Angleterre.*

Recherche de l'origine & de la nature du gouvernement. Moyens d'avancer le commerce en Irlande. De la conjoncture presente des affaires, au mois d'Octobre 1673. *De l'excès des afflictions. L'Essai du moxa pour guerir la goutte. Du sçavoir des anciens & des modernes. Du jardin d'Epicure. De la vertu heroïque. De la poësie. Introduction à l'histoire d'Angleterre, depuis sa premiere origine jusqu'à la fin du premier regne Normand.* Depuis la révolution d'Angleterre, le chevalier Temple s'étoit retiré à la campagne, où il vivoit en homme privé, appliqué uniquement à la culture de ses jardins, pour lesquels il avoit une inclination si particuliere, qu'il ordonna en mourant que son cœur fût mis bien avant dans la terre, sous le cadran qui est au milieu de son jardin principal. Il mourut au mois de Fevrier 1699. On a publié depuis sa mort les lettres qu'il a écrites pendant ses diverses ambassades au comte d'Arlington, & à Jean Trevor, secretaire d'état. * *Memoires historiques.*

TEMPLE, est le nom qui a été donné de tout tems aux bâtimens consacrés & dédiés au culte divin, & à la religion. Il y avoit sur la terre un commencement du culte religieux, avant qu'on eût destiné à ce culte aucun bâtiment. On sçait que le peuple de Dieu a été long-tems sans en avoir; les Payens n'en avoient point non plus, & faisoient leurs adorations, les uns au sommet des montagnes, les autres sur des collines, & d'autres dans de grandes plaines. Mais ils virent dans la suite, que l'application d'esprit qui étoit requise pour invoquer les dieux, demandoit quelque retraite. C'est pourquoi plusieurs nations commencerent à ne plus celebrer leurs mysteres que dans les bois. De-là on vint à enfermer de murailles, les endroits destinés aux prieres & aux sacrifices; mais ils les laisserent découverts, afin qu'on pût y regarder le ciel de toutes parts. Herodote, (*l.* 2.) prétend que les Egyptiens ont été les premiers qui ayent bâti des temples. Les Latins appellerent temples ces endroits ainsi enfermés. Ils les consacroient avec certaines ceremonies; & c'est pourquoi on étendit aussi-tôt le nom de temple à tous les endroits qui étoient consacrés pour quelque cause que ce fût. Le lieu où le senat de Rome s'assembloit, se trouve en quelques endroits appellé temple, pour cette même raison, & non pas parce que le senat s'assembloit dans un temple de quelque divinité, comme quelques-uns ont crû. Enfin, dans la suite on reconnut que les incommodités du tems dans des lieux découverts, troubloient les prieres & les ceremonies, & on commença à couvrir quelques temples; quelques autres resterent découverts; & avec le tems on s'accoûtuma à ne donner le nom de temple qu'à un lieu destiné précisément pour adorer les dieux. On fit plus; car la superstition s'augmentant, non-seulement le nombre des dieux augmenta; mais les bâtimens qu'on fit en leur honneur, & les lieux qu'on leur consacra, augmenterent encore en diverses manieres. Alors les noms qu'on donna à tous ces lieux differens furent divers. Le nom le plus general fut celui d'*Ædes*, qui étoit commun à tous les bâtimens consacrés aux dieux. On appella proprement temple, *Templum*, un lieu où les augures observoient le vol des oiseaux, & qui pour cet effet étoit découvert : de sorte qu'on y voyoit une bonne partie du ciel : d'où est venu le mot de *contempler.* Les lieux sacrés où l'on rendoit des oracles, étoient les plus religieusement respectés; & les Latins leur donnoient le nom de *Fanum*, du mot *fari*, qui signifie *parler*; ou du dieu *Faunus*, qui rendit des oracles le premier en Italie. On appelloit *Delubrum* un temple où on alloit expier quelque crime, du mot *deluere*, c'est-à-dire, *laver*, *nettoyer*, *effacer*, & où l'on s'acquittoit des vœux que l'on avoit faits aux dieux dans quelque danger. D'autres disent que *Delubrum* étoit un temple dans lequel il y avoit un endroit plein d'eau, où les prêtres se lavoient avant que de commencer le sacrifice. *Sacellum* étoit le nom d'un petit édifice, bâti en l'honneur de quelque dieu, où étoit son autel. C'est un diminutif de *Sacrum*, & non un composé de *Sacra cella*, comme disent quelques-uns. Il y avoit cette difference entre *Sacellum* & *Sacrarium*, que le premier étoit proprement un lieu sacré, & que le second ne l'étoit pas; mais renfermoit seulement les choses sacrées, d'où on les tiroit quand on en avoit besoin. Au lieu du temple, on consacroit souvent quelque bois fort épais à certaines divinités; & ce bois étoit appellé *Lucus*, du mot *lux* par antiphrase, c'est-à-dire, dans un sens opposé, parce que la lumiere du jour n'y pouvoit pénétrer. On y alloit faire des sacrifices, ou des danses, ou des jeux, ou d'autres actes de la religion Payenne. Ces bois sacrés étoient extrêmement épais, parce qu'il n'étoit pas permis d'y toucher, & qu'on n'en coupoit jamais rien, tant pour la veneration & le respect de la divinité à laquelle ils étoient consacrés, que pour la pensée où l'on étoit, que l'obscurité convenoit parfaitement aux mysteres de la religion. Il y avoit neanmoins souvent un temple auprès de ce bois, & quelquefois un tombeau; car ces bois n'étoient pas toujours consacrés à des dieux; mais aussi à des hommes qui étoient morts dans une grande réputation de vertu.

Quant à ce qui regarde la construction & l'usage des temples, nous trouvons que les anciens architectes les bâtissoient tous de telle maniere, que le peuple y faisant ses prieres, avoit le visage tourné vers l'occident. C'est ce que nous apprenons d'Hygin, qui n'en dit pas la raison : mais il ajoûte que cette maniere fut bientôt changée, & qu'on trouva à propos de tourner tous les temples vers l'orient, afin de prier les dieux du côté où le ciel envoye sa lumiere aux hommes sur la terre. Nous trouvons aussi que chaque temple n'avoit qu'une seule entrée. On doit remarquer encore que la forme des temples étoit differente, suivant la nature de chaque divinité. Ceux de Jupiter étoient longs, & pour l'ordinaire découverts, ou du moins fort élevés, pour marquer qu'il étoit par-dessus les autres dieux, & que sa grandeur ne pouvoit être renfermée. Ceux de Cerés, de Vesta, de Bacchus, du Soleil, & des autres dieux, qui avoient quelque rapport à la terre, qui est ronde, étoient ronds. Ceux de Pluton, & d'autres dieux infernaux, que les Grecs nommoient *Chthoniens*, étoient des voûtes soûterraines. Les endroits même où on bâtissoit les temples étoient differens, selon les differentes divinités. Les dieux tutelaires des villes avoient les leurs à l'endroit de la ville le plus élevé, comme pour être en état de la proteger & de la défendre de tous côtés. Les dieux qui présidoient aux vertus, à la paix, aux arts, avoient les leurs aux endroits de la ville les plus peuplés, comme pour inspirer de plus près aux hommes des sentimens honnêtes & favorables au bien public. Enfin, pour les divinités qui n'avoient l'intendance que des plaisirs, comme Venus; ou de la guerre, comme Mars & Bellone; ou des feux & des incendies, comme Vulcain, leurs temples étoient hors des villes, pour marquer que c'étoient là des choses ou nuisibles aux hommes, ou du moins dont l'usage ne devoit pas leur être familier. Les temples de Neptune étoient d'ordinaire sur les bords des mers; & ceux d'Esculape & des autres dieux de la medecine, aux endroits des villes ou de la campagne les plus temperés, les plus agréables, & où l'air étoit le meilleur, afin que tout contribuât au rétablissement des malades qu'on y envoyoit, pour obtenir le retour de leur santé. Il faut remarquer aussi que chaque temple étoit consacré à certain dieu, ou à certains dieux; & qu'aucun autre dieu n'étoit reveré dans le temple qui n'étoit pas consacré pour lui. C'est une des raisons que le cardinal Baronius apporte, de ce qu'il révoque en doute certains actes prétendus, où on lit que le pape Marcellin (celui-là même qui mourut glorieusement pour la foi de J. C.) étant accusé d'être Chrétien par un certain Urbain, pontife de Jupiter *Capitolin*, fut cité devant les empereurs Diocletien & Maximien, l'an 302. de J. C. le jour de la fête des Vulcanales, que les Payens celebroient à Rome dans le mois d'Août; & que Diocletien prit à part Marcellin, lui parla avec beaucoup de douceur, & le conduisit insensiblement pendant l'entretien dans le temple de Vesta & d'Isis, où étant arrivés, Marcellin, persuadé par les raisons de l'empereur, ou intimidé par ses menaces, offrit de l'encens à Hercule, à Jupiter & à Saturne. La fausseté de cette histoire, ou du moins en cette derniere circonstance, paroît par la remarque que nous venons de faire, que les dieux des Payens ne

recevoient point de culte dans les temples les uns des autres.

TEMPLES DES FAUX DIEUX.

TEMPLE D'APOLLON. Ce temple, appellé *temple d'Apollon Daphnéen*, étoit bâti à Daphné, bourg près de la ville d'Antioche en Syrie, sur le bord de la riviere d'Oronte. Le temple étoit environné d'un bois sacré, duquel il n'étoit pas permis de couper aucun arbre, sans être sacrilege. Ce bois avoit quatre-vingts stades de tour, qui font plus de trois lieues & demie. Il étoit composé de cyprés, de lauriers & d'autres arbres, dont les feuillages épais faisoient une ombre impenetrable. Le terrein au-dessous du temple étoit arrosé d'eaux claires & abondantes, & orné de toutes sortes de fleurs, selon les saisons: on y respiroit un air frais & parfumé. Les Grecs disoient que c'étoit le lieu où la nymphe Daphné, fille du fleuve Ladon, fuyant d'Arcadie Apollon qui la poursuivoit, avoit été changée en laurier; qu'il cherissoit ce lieu, & l'honoroit de sa presence: aussi y étoit-il particulierement adoré. Le temple lui étoit consacré, & à sa sœur Diane; & il avoit droit d'asyle pour les criminels: le peuple d'Antioche & du voisinage s'y assembloit tous les ans pour celebrer une fête solemnelle. Il est vrai que le bourg étoit petit, & peu frequenté par les gens sages. La situation du lieu excitoit à la molesse; & la fable amoureuse sur laquelle étoit fondée cette superstition, étoit un prétexte assez plausible pour exciter les passions des jeunes gens. L'exemple du dieu Apollon, adoré en ce lieu, ne permettoit pas à la jeunesse d'être sage, ni de souffrir que les autres le fussent: quiconque demeuroit à Daphné sans avoir d'amourette, passoit pour un stupide & pour un insensible; on le fuyoit comme un impie, dont la rencontre étoit de mauvais présage. Ce lieu, qui sembloit n'être destiné qu'aux plaisirs de l'amour, ne laissoit pas d'être fortifié; il y avoit même une légion pour le garder; mais l'empereur Severe s'étant apperçû que des soldats en étoient devenus plus lâches & effeminés, fit mourir quelques-uns de leurs officiers, pour n'avoir pas empêché ce desordre. Pompée *le Grand*, charmé de la beauté de ce lieu, avoit donné de nouvelles terres aux habitans, afin que ce bourg fût plus spacieux & plus agréable. L'empereur Constantin *le Grand* y fit bâtir une maison de plaisance pour l'imperatrice Helene sa mere; & les empereurs Chrétiens qui vinrent depuis, y fonderent les églises de sainte Euphemie & de saint Michel. Pour sanctifier ce lieu profane, Gallus Cesar, frere de Julien l'*Apostat*, y fit apporter d'Antioche en 351. les reliques de saint Babylas martyr, & aussi-tôt l'oracle d'Apollon cessa. Julien n'épargna ni sacrifices, ni victimes, ni libations pour faire parler l'oracle de Daphné; mais il ne dit autre chose, sinon qu'il ne pouvoit plus rendre d'oracles, parce qu'il y avoit trop de corps morts. Julien conçut ce que vouloit dire l'oracle; & quoiqu'il y eût plusieurs corps morts à Daphné, il comprit que son dieu ne se plaignoit que de celui du martyr saint Babylas: de sorte que les Payens l'ayant pressé d'ordonner aux Chrétiens de venir enlever ses reliques, ils y accoururent l'an 362. en grand nombre, de tout âge & de tout sexe, & mirent le coffre où étoient enfermées ces précieuses reliques sur un chariot, qu'ils conduisirent à Antioche, en chantant des pseaumes par le chemin. Mais peu de tems après, sçavoir le 22. Octobre de la même année 362. le feu du ciel tomba sur le temple, consuma le toit entier, les ornemens, & la statue d'Apollon, qui n'étant que de bois doré, quoique très-belle, fut réduite en cendres depuis la tête jusqu'aux pieds. Les murailles & les colonnes resterent si entieres, qu'il sembloit que ce fût une démolition faite de main d'hommes, & non un effet du feu.

Il y avoit encore en Cilicie un temple dédié à Apollon *Pythien*, que l'empereur Constantin fit abattre en 326. On trouva dans les démolitions de ce temple des os & des têtes de morts enlevées par des operations magiques, ou de sales haillons, ou des monceaux de foin & de paille avec quoi on remplissoit le creux des idoles. Ce qui fit que grand nombre de Payens ouvrirent les yeux & embrasserent la religion Chrétienne.* M. Fleuri, *hist. ec.*

TEMPLE DE DIANE à Ephese, étoit une des sept merveilles du monde. Quelques-uns disent qu'il fut bâti par les Amazones, & que Ctesiphon en fut l'architecte. Erostrate mit le feu à ce superbe édifice, la premiere année de la CVI. olympiade, & la 356. avant J. C. Toute l'Asie avoit contribué pendant quatre cens ans à bâtir ce temple. Il étoit long de quatre cens vingt-cinq pieds, & large de deux cens vingt, soûtenu de cent vingt-sept colonnes, ornées de sculpture, de soixante pieds de haut, dont chacune avoit été donnée par un roi. La charpente du toit étoit de cedre, & les portes de cyprés. On avoit choisi ce bois, parce qu'il se conserve beau plus long-tems. L'idole étoit fort petite: les uns disoient qu'elle étoit d'ébene, les autres de bois de vigne, & que c'étoit toujours la même, quoique le temple eût été rebâti sept fois. Il eût fallu plusieurs volumes pour décrire les ornemens & les richesses de ce temple. On le venoit voir de fort loin, & les étrangers étoient fort curieux d'en emporter des modeles. Les Scythes pillerent & brûlerent le temple de Diane, l'an 373. de Jesus-Ghrist, sous le regne de Gallien. *Voyez* EPHESE.

TEMPLE d'*Apollon*. Le premier & le plus renommé de tous ceux qui étoient à Rome consacrés à ce dieu, étoit celui que lui fit bâtir Auguste sur le mont Palatin après la victoire d'*Actium*, que ce prince remporta sur Antoine & sur Cleopatre. Il fit dresser dans ce temple un beau & spatieux portique, pour une bibliotheque grecque & latine. Il avoit fait disposer dans ce portique les Danaïdes par ordre, & vis-à-vis il fit mettre les statues à cheval des fils d'Egyptus. Dans la place qui étoit devant ce temple, il y avoit quatre vaches de bronze faites de la main de Myron, que Properce appelle *Armenta Myronis*, les troupeaux de Myron, qui representoient les filles de Prœtus roi d'Argos, changées en vaches pour s'être préférées à Junon. Les portes du temple étoient d'yvoire. Sur l'une on voyoit les Gaulois qui tomboient du Capitole, & sur l'autre les quatorze enfans de Niobé, fille de Tantale, qui perirent miserablement pour l'orgueil de leur mere, qui avoit irrité la colere de Latone & d'Apollon. Sur le haut du temple paroissoit le soleil assis dans un char d'or massif, qui rendoit une lumiere si vive & si éclatante, qu'on n'en pouvoit supporter l'éclat. Properce a fait la description de ce temple dans la 31. *Elegie du Livre II.* où il parle de Cynthia. Il y avoit un chandelier dans ce temple qui étoit de bronze, & d'un artifice merveilleux: il ressembloit à un arbre avec ses branches, d'où pendoient des lampes allumées au lieu de fruits. C'étoit à ces branches que les poëtes attachoient leurs ouvrages, après les avoir fait approuver du public.

TEMPLE *de Castor & de Pollux à Rome*. Il étoit dans le cirque de Flaminus.

TEMPLE *de Cerés Eleusine*. Il étoit d'ordre dorique. Il fut commencé par Ictinus & achevé par Phylon, qui fit le prostyle, ayant ajoûté des colonnes à la face de devant.

TEMPLE *de la Concorde*. Il fut dédié par Tibere, selon l'ordre qu'il en avoit reçû de sa mere Livia, femme d'Auguste.

TEMPLE *de Cybele mere des dieux*. Les Romains ne reconnurent cette divinité que vers l'année 548. sous le consulat de Cornelius Scipion surnommé l'*Africain*, & de P. Licinius, au sujet d'une pluye de pierres pendant la seconde guerre Punique. Ils eurent recours aux livres de la Sybille, & on trouva que pour chasser les Carthaginois d'Italie, il falloit faire venir la mere des dieux de Pessinunte à Rome. On dépêcha donc aussi-tôt des ambassadeurs au roi Attalus, qui leur fit délivrer la déesse représentée par une grosse pierre informe & non taillée. M. Valerius l'un des députés, étant arrivé à Terracine avec cette pierre en donna avis au senat, & lui manda qu'il étoit necessaire d'envoyer avec les dames le plus homme de bien de toute la ville, pour la recevoir. Le senat jetta les yeux sur P. Cornelius Scipion *Nasica*, qui alla la recevoir avec les dames Romaines au port d'Ostie. Ils l'apporterent à Rome, & la mirent dans le temple de la Victoire sur le mont Palatin. L'année suivante M. Livius & Claudius censeurs firent bâtir un temple

particulier pour elle, & treize ans après M. Junius Brutus le dédia.* *Ant. Grec. & Rom.*

Temple *de Diane.* Le premier qu'on lui bâtit à Rome fut sur le mont Aventin, sous le regne de Servius Tullius, à la persuasion duquel les Romains & les Latins lui éleverent un temple, à frais communs. Ils s'y assembloient tous les ans, y faisant un sacrifice au nom des deux peuples, & y vuidant tous leurs differends. Et afin qu'il restât un monument éternel de cette confederation, il fit graver sur une colonne d'airain les conditions de cette alliance, avec les noms de toutes les villes qui y étoient comprises, & des députés qui les avoient signées. Ce temple étoit garni de cornes de vaches, dont Plutarque & Tite Live rapportent le sujet. Ils nous disent qu'un certain Sabin nommé *Autro Coratius* ayant une vache d'une beauté extraordinaire, un devin l'avertit que s'il immoloit cette vache à Diane dans son temple du mont Aventin, il ne manqueroit jamais de rien, & que sa ville soûmettroit toute l'Italie sous son empire. Autro étant venu à Rome pour ce sujet, un de ses valets avertit le roi Servius de la prédiction de ce devin, sur quoi ayant consulté le pontife Cornelius, il fit avertir Autro de s'aller laver dans les eaux du Tibre, avant que de sacrifier cette vache; & cependant le roi Servius la sacrifia, & en attacha les cornes aux murailles du temple. Auguste Cesar fit construire un temple à Diane dans la Sicile. Il fit graver au frontispice de ce temple, trois jambes qui sont le symbole de la Trinacrie ou de la Sicile avec cette inscription IMPERATOR CÆSAR. Strabon, (au *livre XIV. de la description du monde,*) raconte qu'en l'isle d'Icarie on voyoit un temple de Diane, nommé Ταυροπόλος. (Tite-Live, au *liv.* 4. *de la V. Decade,*) appelle ce temple *Tauropolium*, & les sacrifices qui s'y faisoient *Tauropolia.* Cependant Denys dans son livre de *situ Orbis*, dit que Diane n'a pas été nommée *Tauropola* du peuple, mais des taureaux dont il y avoit grande abondance dans le pays.* *Antiq. Grec. & Rom.*

TEMPLE d'*Esculape*, dieu de la medecine. Il y en avoit un magnifique à Epidaure, ville d'Esclavonie, avec une statue d'or & d'yvoire, faite par Thrasimede de l'isle de Paros. A Rome on lui bâtit un temple dans une petite isle du Tibre, après que son simulacre eut été apporté d'Epidaure sous la figure d'un serpent.* *Ant. Grec. & Rom.*

TEMPLE *de la Felicité.* Les Romains lui bâtirent un temple & un autel, & firent faire la statue de la déesse par le statuaire Archesilas. Elle coûta à Lucullus soixante grands sesterces, c'est-à-dire environ six mille livres.

TEMPLE *de la Fortune Equestre* ou *à cheval.* Sylla le fit bâtir à Preneste, où étoit la figure de la déesse dorée. Le pavé de ce temple étoit de marqueterie.

TEMPLE d'*Hercule.* Il y en avoit un à Rome bâti proche du grand Cirque.

TEMPLE de *Junon.* Camille le dédia à Rome, sur le mont Aventin, après la prise de Veïes.

TEMPLE de *Jupiter.* Le plus fameux temple de ce faux dieu à Rome, fut celui de *Jupiter Opt. Max.* bâti au Capitole, qui fut surnommé *Capitolin* du Capitole, comme on le voit par la medaille d'Aurelia Quirina, Vestale, où Jupiter est representé assis au milieu de son temple, qui est de figure carrée. Il tient son foudre d'une main & son sceptre de l'autre, avec ce titre: JUPITER OPTIMUS MAXIMUS CAPITOLINUS. Ce temple fut voué par Tarquin l'*Ancien*, puis construit par Tarquin *le Superbe.* On voit sur son frontispice des trophées d'armes & des chars de triomphe. Les historiens rapportent que Tarquin *le Superbe* dépensa en la construction de ce temple quarante mille livres d'argent. On y voyoit la statue du dieu d'or massif de dix pieds de haut, avec plusieurs vases d'émeraudes & d'autres pierres precieuses. On gardoit dans ce temple les livres de la Sibylle. On bâtit encore d'autres temples à Jupiter sous divers noms, comme celui de Jupiter *le Vainqueur*, que L. Papirius *Cursor* lui voua en la journée des Samnites, & que Fabius fit bâtir après la défaite de ces peuples. Celui de *Ve-Jovis*, celui de Jupiter *Tonant*, qu'Auguste lui fit construire en la montée du Capitole, & celui de Jupiter *Ultor* ou *le Vengeur*, que M. Agrippa lui dédia.

TEMPLE *de la Liberté.* Clodius l'avoit fait bâtir sur le Mont Aventin. Il étoit enrichi de colonnes de bronze, & orné de plusieurs belles statues faites par les plus habiles maîtres.

TEMPLE *de Mars.* Cesar Auguste édifia un temple à Mars sur le Capitole, sous le titre MARTI ULTORI, *à Mars Vengeur.* Il le voua à la guerre de Philippe, pour venger la mort de son pere, selon le témoignage d'Ovide:

Templa feres, & me victore vocaberis Ultor:
Voverat, & fuso lætus ab hoste redit.

Dion, (dans le *livre L. de son histoire Romaine,*) dit que Cesar Auguste édifia le temple de Mars *Vengeur* au Capitole, où furent mises les enseignes & autres signes militaires: & le senat ordonna que le char où Cesar avoit triomphé, seroit mis dans son temple, pour conserver la memoire de ses victoires.

TEMPLE *de Mercure.* Les Grecs & les Romains ont eu Mercure en grande veneration, & les Germains l'adoroient comme le souverain des dieux, selon que Tacite nous l'apprend, ajoûtant qu'ils lui immoloient des hosties humaines. Les Grecs lui dressoient des statues qu'ils mettoient devant leurs maisons, & les Romains dans les carrefours & sur les grands chemins. On appelloit ces statues *Hermæ*, elles n'avoient ni bras, ni jambes, & n'étoient qu'une grosse masse informe, à l'exception de la tête. Il avoit son temple à Rome, aussi bien que les autres divinités.

TEMPLE *de Minerve.* Les Rhodiens furent les premiers peuples qui dresserent des temples à Minerve pour leur avoir enseigné l'art de faire des statues colossales. Mais ayant manqué de feu dans un sacrifice qu'ils lui faisoient, elle se retira de dépit dans la ville d'Athenes, où elle fut adorée sous le nom de Παρθένος, c'est-à-dire, *vierge.* On lui fit bâtir un temple très-magnifique, & dresser de la main de Phidias une statue toute d'or & d'yvoire, de trente-neuf pieds de haut. On avoit gravé sur ses brodequins le combat des Centaures & des Lapithes. Autour de son bouclier étoit representé le combat des Amazones contre les Atheniens, & en-dedans la bataille des geants contre les dieux. Minerve eut aussi plusieurs temples & chapelles à Rome, mais le plus celebre fut celui du Mont Aventin, dont Ovide fait mention au *liv. VI. de ses fastes.*

TEMPLE *de la Pieté*, à Rome. Il fut dédié par Attilius en la place Romaine, à l'endroit où demeuroit cette femme, qui avoit nourri de son lait son pere prisonnier.

TEMPLE *de Saturne.* Le premier temple qui fut bâti à Saturne dans la ville de Rome, fut celui que fit faire au Capitole Tatius roi des Sabins, après la paix conclue entre lui & Romulus. Le second fut voué par Tullus Hostilius, après avoir triomphé trois fois des Sabins, & deux fois des Albains. Il le dédia, & il institua en même tems les saturnales. Le troisiéme fut dédié par les consuls A. Sempronius Atratinus & M. Minutius. D'autres disent que ce fut Tarquin *le Superbe*, qui le fit bâtir, & que, selon l'avis de Valerius Publicola on en fit le lieu du trésor public. C'étoit dans ce temple que les ambassadeurs étrangers étoient reçus par les questeurs; qui écrivoient leur nom dans le registre du trésor, & fournissoient aux frais de leur séjour. C'étoit encore là qu'étoient gardées les minutes des contrats & de tous les actes, que les peres & les meres faisoient, comme aussi les noms de tous les citoyens Romains, écrits dans les livres élephantins. Ceux qui avoient recouvré leur liberté, y alloient aussi pendre leurs chaînes & les consacrer à Saturne, selon le témoignage de Martial.

Has cum gemina compede dedicat catenas,
Saturne, tibi Zoilus annulos priores.

* *Ant. Grecques & Romaines.*

TEMPLE *du Soleil.* Heliogabale le fit bâtir au Mont Palatin, où, comme dit Lampridius, il voulut transporter non seulement les sacrifices des Romains, mais encore ceux des Juifs.

TEMPLE *de Venus.* Cesar Auguste édifia le temple de Venus *Genitrice* dans la place publique que Jules Cesar fit bâtir à Rome.

TEMPLE *de la Vertu & de l'Honneur.* Il fut bâti à Rome par l'architecte Mutius, & par le commandement de Marius. Ce temple pourroit être mis au nombre des plus excellens ouvrages, s'il avoit été fait de marbre, & que la magnificence de la matiere eût répondu à la grandeur du dessein. S. Augustin parle de ce temple, & fait entendre que la premiere partie étoit dediée à la Vertu, & la seconde à l'Honneur, pour dire qu'on ne parvient à l'honneur que par le chemin de la vertu. Vitruve remarque que ce temple, n'avoit point de *posticum* ou de porte de derriere, comme la plûpart des autres. On prétend que cela signifie, que non seulement il faut passer par la vertu pour parvenir à l'honneur; mais que l'honneur oblige encore de repasser par la vertu, c'est-à dire, d'y perseverer & d'en acquerir de nouvelles.

TEMPLE *de Vesta.* Les Romains le firent de figure ronde, estimant que c'étoit la terre. L'entrée de ce temple étoit défendue aux hommes, & la déesse étoit servie par les vierges Vestales. Le *Palladium* apporté de Troyes par Enée étoit dans ce temple; & lorsqu'il fut brûlé, les Vestales en sauverent le *Palladium*, l'ayant passé par le milieu de la rue sacrée, & porté dans le palais de l'empereur. On voit la figure de ce *Palladium* sur le revers des medailles de Vespasien & de Julia Pia.

TEMPLE DU VRAI DIEU.

Après avoir parlé jusques ici des temples du Paganisme, il faut dire quels ont été les temples du vrai Dieu. On sçait que Moyse reçut de Dieu même l'ordre de la construction d'un tabernacle dans le desert; mais ce tabernacle qui étoit portatif, n'étoit pas un temple, & il n'y eut de temple pour les Juifs que sous le roi Salomon, 480. ans après leur sortie d'Egypte. Nous remarquerons que ceux qui prioient dans ce temple, avoient le visage tourné vers l'occident, comme nous l'apprenons du *chap.* 8. d'Ezechiel, commenté par saint Jerôme; mais comme les Juifs n'avoient que ce seul temple, qui étoit dans la ville de Jerusalem, tous les Juifs qui en étoient éloignés, se tournoient, en faisant leurs prieres du côté de cette ville, les uns vers l'orient les autres vers l'occident, suivant la situation où elle se rencontroit à leur égard. Ce temple fut profané par le roi Achaz, qui en ferma les portes, après l'avoir ravagé. Le roi Ezechias son fils en rouvrit les portes, & le consacra de nouveau. Le roi Manassés osa encore le profaner, jusqu'à y placer des idoles; mais le même roi frappé de la main de Dieu, reconnut son crime; & pour reparer l'injure qu'il avoit faite à ce temple, il le consacra par de nouvelles ceremonies, suivant l'usage de la loi. Nabuchodonosor, roi de Babylone, assiegeant Jerusalem, la prit, la désola, & brûla le temple, qui fut rebâti par les soins d'Esdras & de Zorobabel, sous l'autorité des édits favorables de Cyrus roi de Perse. Il fut encore désolé, pillé & brûlé par l'impie Antiochus roi de Syrie, sous lequel on vit tant d'abominations dans la ville de Jerusalem. Le brave Judas Machabée le rétablit bientôt après, avec tout le zele possible. Josephe écrit *dans ses antiquités*, qu'Herode le fit entierement abattre, jusques aux fondemens, & le rebâtit tout de nouveau sur la même place. Les Romains assiegeant ensuite Jerusalem, sous l'empire de Neron, par l'armée de Cestius, intendant de la Syrie, les Juifs commirent eux-mêmes mille abominations dans le temple, l'ayant pris pour leur fort, d'où ils combattoient contre ceux d'entre leurs freres qui favorisoient les Romains. Enfin Titus ayant mis le siege devant Jerusalem, sous l'empire de son pere Vespasien, les Juifs en vinrent à ce point d'animosité les uns contre les autres, que de trois factions qui s'étoient formées parmi eux, l'une fut entierement détruite; & ceux qui en étoient, furent tous égorgés dans le temple même, au rapport de Josephe, qui dit que les parties ennemies logeoient les uns & les autres dans le temple avec leurs armées entieres, sans toutefois profaner la partie du temple appellée *le Saint des Saints*: ce qui nous peut faire juger de la vaste étendue & de la prodigieuse grandeur de ce bâtiment sacré. Titus pressa Jerusalem, & la reduisit à cette faim cruelle, qui est décrite dans Josephe, sans que neanmoins les Juifs voulussent jamais se rendre: tellement que la ville étant prise par force, un soldat de l'armée Romaine, contre l'ordre exprès de Titus, qui vouloit sauver le temple, & qui avoit défendu qu'on y fît aucun acte d'hostilité, poussé par un mouvement secret, auquel il ne put resister, mit le feu à ce temple superbe. Le feu y prit si vite, & gagna cet édifice avec une telle furie, que quelque grands efforts que fissent avec toute la diligence possible, & les Romains par l'ordre de Titus, & les Juifs par leur propre interêt, rien ne put jamais empêcher que l'incendie ne consumât entierement ce temple. Ce qui arriva, selon le témoignage de Josephe, le 10. du mois d'Août, à pareil jour que le même temple avoit été brûlé autrefois par le roi de Babylone. Il y avoit alors 1130. ans, sept mois & demi qu'il avoit été bâti pour la premiere fois, par le roi Salomon; & 639. ans, un mois & demi, qu'il avoit été rétabli par les ordres de Cyrus.

Saint Jerôme dit que, depuis ce tems-là, les Juifs tous les ans à pareil jour, pleuroient la perte de leur temple, avec des cris, des lamentations, & des hurlemens étranges; & que s'assemblant en troupe les hommes & les femmes, les vieillards & les enfans, les cheveux épars, & les habits déchirés, ils donnoient de l'argent aux soldats Romains pour avoir la permission d'entrer dans la ville de Jerusalem, afin d'aller pleurer sur la place même où avoit été le temple: ce qui se pratiquoit encore du tems de ce pere de l'eglise, qui le raconte. L'empereur Julien, qui, après avoir fait profession du Christianisme y avoit renoncé solemnellement, & entretenoit dans son cœur une haine mortelle contre les Chrétiens, voulut rétablir le temple de Jerusalem pour les Juifs, dans le dessein impie & extravagant qu'il s'étoit mis dans l'esprit, de faire trouver fausse la prédiction que notre Seigneur Jesus-Christ avoit faite, que les Juifs ne verroient jamais rétablir leur temple. La lettre que cet empereur apostat écrivit aux Juifs à ce sujet, se voit encore parmi ses autres; & c'est la XXV. Elle est conçue en des termes si pleins de bonté pour eux, & si favorables à leur religion, qu'ils eurent raison de croire qu'il avoit embrassé le Judaïsme; mais Dieu confondit & l'empereur & les Juifs. On avoit fait des dépenses immenses pour les préparatifs de l'édifice, avec une telle profusion, que les instrumens mêmes des ouvriers, commes les pelles, les hoyaux, les corbeilles, étoient d'argent; mais lorsque le travail fut commencé, qu'on eut déja découvert les anciens fondemens du temple, & qu'on fut prêt à mettre les premieres pierres pour la nouvelle structure, il sortit des endroits de la terre où on travailloit, des globes de feu épouvantables, qui brûlerent plusieurs des ouvriers, & firent fuir tout le reste, comme nous l'apprenons d'Ammien Marcellin, auteur peu suspect en cette matiere, puisqu'il étoit Payen. Saint Jean Chrysostome, qui étoit alors fort jeune, en fait aussi mention. Saint Gregoire de *Nazianze* ajoûte, que les ouvriers épouvantés, fuyant dans un temple qui étoit-là auprès, furent brûlés par un feu soudain, qui s'y alluma; & qu'il parut en l'air une croix étincelante, qui fut vûe de tout le monde; que même les habits de tous ceux qui voyoient ces prodiges, & qui en entendoient le recit, se trouverent marqués d'une croix, Ruffin, qui vivoit en ce tems-là, & qui quelques années après alla demeurer à Jerusalem, écrit la même chose; & ajoûte encore qu'il y eut de si grands tremblemens de terre, que la plûpart des Juifs, qui se refugioient sous des portiques publics, furent écrasés sous les ruines de ces portiques; que les autres furent brûlés par un feu subit, qui sortoit de leurs propres maisons; & que pendant tout un jour on vit toute la grande place remplie d'une flamme qui sortoit du bâtiment, où étoient les instrumens necessaires à la construction qu'on avoit entreprise. Cela est confirmé par le témoignage de Theodoret, qui dit que tous ces instrumens furent consumés par ce feu; que les vents & les tempêtes qui s'éleverent ensuite avec les tremblemens de terre, dissiperent, disperserent, & engloutirent tous les materiaux preparés. Ruffin même & Socrate disent, outre cela, que Cyrille, qui étoit alors évêque de Jerusalem, vit de ses propres yeux l'accomplissement entier de cette parole de Notre-Seigneur, *Qu'il ne seroit pas laissé en cet endroit pierre*

fur pierre ; car par un mouvement miracleux de la terre, les anciens fondemens du temple furent pouffés dehors, & les pierres en furent difperfées de côté & d'autre. Ces prodiges ayant arrêté le projet de l'empereur Julien, la place où avoit été le temple, demeura vuide, jufqu'à ce que les Sarafins prirent Jerufalem.

Salomon avoit fait bâtir ce temple fur le mont Moria, à la place où David avoit vû l'ange executeur de la juftice divine, l'épée nue à la main, & où le prophete Gad l'avertit de la part de Dieu, d'élever un autel pour y offrir des facrifices. Il commença à le bâtir au mois de *Zio* qui repond à notre mois d'Avril, 480. ans après que les Ifraëlites furent fortis d'Egypte, la IV. année du regne de Salomon. Cet édifice fut fept ans à bâtir, il fut entierement achevé au mois que les Hebreux appellent *Bul*, qui repond à notre mois d'Octobre. Cet évenement tombe l'an 3031. du monde, avant Jefus-Chrift 1004. Ce faint lieu contenoit quatre parties, renfermées dans une même enceinte, fçavoir, le parvis des Gentils, celui des Juifs, le fanctuaire, ou parvis des prêtres, & le *fancta Sanctorum*. Le parvis des Gentils, qui avoit cinq cens pas de tour, étoit environné d'une haute galerie, foûtenue de plufieurs colonnes de marbre, avec quatre portes, vers les quatre parties du monde. Il étoit commun aux Juifs & aux Gentils, qui vendoient les moutons, les agneaux & les colombes qu'on y offroit: & comme ce trafic étoit indécent dans une maifon d'oraifon, Jefus-Chrift les en chaffa deux fois. De ce parvis on entroit dans celui des Juifs, qui étoit fort magnifique, & environné de belles galeries, comme le premier. Le pavé étoit de marbre de diverfes couleurs; les murs étoient couverts d'un or très-fin; & les portes revêtues de lames d'argent. On tient que Notre-Seigneur & les apôtres y ont prêché plufieurs fois. Le fanctuaire, ou le parvis des prêtres, avoit quarante coudées de longueur, & vingt de largeur. Le pavé étoit de porphyre, & les murailles revêtues de lames d'or. Au milieu de ce fanctuaire il y avoit un autel d'airain, carré, dont chaque face avoit vingt coudées de largeur, & dix de hauteur, fur lequel on brûloit les animaux qui étoient offerts en facrifice, d'un feu qui étoit continuellement entretenu par les prêtres, & qui s'alluma miraculeufement avec l'eau que l'on tira du puits du feu facré. Aux deux côtés de l'autel, il y avoit dix grands vaiffeaux d'airain, ornés de figures de cherubins, de lions, de bœufs & de palmes, pour garder l'eau qui fervoit à laver les victimes. Et au côté droit, un autre grand vaiffeau d'airain, que l'on appelloit *mer*, à caufe de la prodigieufe quantité d'eau qu'il contenoit. Il étoit foûtenu de douze bœufs d'airain, & fervoit aux prêtres & aux levites, pour fe laver les mains & les pieds, avant que de commencer les facrifices. Delà on alloit au porche, qui étoit long de vingt coudées, & large de dix, où l'on voyoit deux grandes colonnes de bronze, d'où pendoient deux cens grenades de même métal. Du proche on entroit dans le temple fans toit, qui avoit foixante coudées de longueur, & vingt de largeur, où il y avoit un autel tout couvert d'or, fur lequel on n'offroit que de l'encens & des parfums precieux. Aux deux côtés étoient dix grands chandeliers à fept branches, & autant de lampes, qui brûloient continuellement, avec dix tables d'or, fur lefquelles on mettoit les pains de propofition, que l'on prefentoit pour la nourriture des prêtres. Après ce temple, étoit le *fancta fanctorum*; c'eft-à-dire, *un oratoire*, long & large de vingt coudées, & d'une pareille hauteur, dont dix coudées étoient revêtues d'or, & les autres dix, d'or & de pierres précieufes. C'eft dans ce lieu où l'on gardoit l'arche d'alliance, couverte de deux cherubins tout d'or, & hauts de dix coudées, & l'entrée n'en étoit permife qu'au fouverain pontife. Jofephe faifant le dénombrement des richeffes de ce temple, dit qu'il y avoit dix mille chandeliers d'or; dix mille tables couvertes d'or, & une fort grande toute d'or; vingt mille coupes d'or, & cent foixante mille d'argent; cent mille phioles d'or, & deux cens mille d'argent; quatre-vingt-mille plats d'or; & cent foixante mille d'argent; cinquante mille baffins d'or, & cent mille d'argent; vingt mille vafes d'or, & quarante mille d'argent; vingt mille grands encenfoirs d'or, & cinquante mille autres plus petits; mille robes enrichies de pierres precieufes pour les facrificateurs; deux cens mille trompettes d'argent, & quarante mille inftrumens de mufique, d'or & d'argent. On dit que le fervice de ce temple fe faifoit par trente-huit mille levites, & vingt-quatre mille prêtres. Il y a des auteurs qui affurent que Salomon employa pour l'édifice feul, trente fois cent millions d'or; ce qui ne lui fut pas difficile, parce que David fon pere, lui avoit laiffé des tréfors immenfes, & des pierreries d'un prix ineftimable.

Il étoit libre à toute forte de gens d'entrer dans le parvis des Gentils; mais il y avoit des colonnes à l'entrée du fecond temple, où l'on voyoit écrit, en caracteres hebreux, grecs & romains, qu'il n'étoit permis qu'aux Ifraëlites, d'entrer dans cette enceinte interieure. Le parvis des femmes n'étoit que pour les perfonnes de ce fexe. Le parvis d'Ifraël étoit deftiné pour ceux qui étoient nets de toute fouillure, & le parvis des facrificateurs leur étoit tellement affecté, que les laïques n'y entroient qu'à l'occafion des facrifices qu'ils y offroient. Il y avoit huit fortes de miniftres du temple; fçavoir, 1. le fouverain facrificateur; 2. le *fagan*, ou fon vicaire; 3. les deux *Catholikin*, qui étoient les fubftituts du fagan; 4. les fept *imarkalin*, qui étoient chargés des clefs des portes & des trefors; 5. les trois *gizbarin*, ou treforiers; 6. le chef de la claffe des facrificateurs, qui étoient de fervice pendant leur femaine; 7. les chefs de chaque famille de cette claffe; 8. les fimples facrificateurs. Les cinq premiers ordres formoient comme une efpece de confeil, qui avoit foin de ce qui regardoit le temple. Il y avoit outre cela quinze *memonin*, ou commis, dont une partie changeoit toutes les femaines, avec la claffe des facrificateurs. Les facrificateurs étoient divifés en vingt-quatre claffes, & chacune partageoit les fonctions facrées, à proportion du nombre des familles dont elle étoit compofée. Les levites faifoient l'office de portiers & gardes du temple, & de chantres ou muficiens. Ils entroient feuls dans les concerts de voix; mais dans les concerts d'inftrumens on recevoit des perfonnes de toutes les tribus, pourvû qu'elles fuffent alliées à quelque famille facerdotale. Il y avoit auffi vingt-quatre claffes d'Ifraëlites, qui étoient obligées de venir au temple, chacune pendant fa femaine, de peur qu'il ne fe trouvât quelquefois au fervice divin que les officians. Ceux-ci fe tenoient dans le parvis d'Ifraël, & reprefentoient tout le peuple.

Tel étoit le temple de Jerufalem du tems de Salomon. Il changea extrêmement de figure fous les Mahometans. Ce fut Omar, prince Arabe, & fecond fucceffeur de Mahomet, qui le fit bâtir vers l'an 640. à la place où étoit le temple de Salomon, pour fervir de principale mofquée aux fectateurs de fa loi. Ce temple eft au milieu d'une grande place, longue d'environ cinq cens pas du feptentrion au midi, & large de quatre cens de l'orient à l'occident. Cette place, qu'on appelle *parvis*, eft environnée de galeries couvertes, comme la place royale de Paris. Elle eft pavée de grandes pierres en quelques endroits, & le refte eft en preau, avec quelques arbres. Vers le milieu de ce parvis, il y a une grande place carrée, élevée de huit pieds, où l'on monte par plufieurs efcaliers, qui ont dix marches de pierres, & chacun un portique. Au milieu de cette place élevée, qu'on tient avoir été le lieu du *fancta fanctorum* des Juifs, eft bâti le temple, de forme octogone, ou ronde, à huit pans. Il eft tout de marbre, & orné de petits carreaux damafquinés de fleurs & autres figures, de plufieurs couleurs, qui font un effet admirable, aux rayons du foleil. Le corps du bâtiment eft couvert d'une terraffe ou plate forme plombée, & au milieu s'éleve un grand dôme couvert auffi de plomb, qui porte fur fa pointe un grand croiffant de plomb, pefant plus de trois cens livres. Ce dôme eft percé d'autant de fenêtres qu'il a de faces; & fur la plate-forme autour du temple, on voit quatre ou cinq petits oratoires, foûtenus de plufieurs colonnes de marbre. Pour entrer dans le parvis, il y a quatre portes; deux au feptentrion, dont la premiere eft proche de la pifcine Probatique; l'autre vers la maifon de Pilate; une troifiéme, du côté de l'occident, qu'on eftime être la plus belle; & une quatriéme à l'orient,

que l'on nomme la porte dorée, qui est murée à present. Ces portes ont des voûtes assez hautes, qui ont plus de quinze pas de longueur, & six de largeur, sous lesquelles sont pendues quelques lampes, que les Turcs allument en certains jours. Il est si severement défendu aux Chrétiens d'entrer en ce temple, ni même au parvis; qu'il y va de la vie pour ceux qui y sont trouvés, s'ils n'embrassent le Mahometisme. Ces Infideles croyent que ce lieu est si saint, que nous ne sommes pas dignes d'en approcher. Environ 460. ans après la construction de ce temple, c'est-à-dire, l'an 1099. Godefroi de Bouillon, premier roi de Jerusalem, ayant fait purifier la place, & ôter les marques de la superstition de Mahomet, y fonda un chœur de chanoines, pour y celebrer le service divin, comme il fit aussi en l'eglise du saint Sepulchre; & quinze ans après, le patriarche Arnoul leur fit embrasser la regle de S. Augustin. Vers l'an 1134. du tems de Foulques, un legat du pape Innocent II. étant à Jerusalem, pendant les fêtes de Pâques, fit la dedicace de ce temple avec une grande solemnité. Mais l'an 1187. Saladin s'étant rendu maître de la ville par la mauvaise intelligence des Chrétiens, fit laver le pavé & les murs avec de l'eau-rose, pour le purifier selon sa croyance, & en fit une mosquée. Les historiens disent qu'il y employa une si grande quantité d'eau-rose, qu'il y en avoit la charge de cinq cens chameaux. Au bout du parvis, vers le midi, on voit un autre temple, que l'on appelle *le temple de la Presentation*; parce que l'on croit que c'est le lieu où la sainte Vierge fut presentée par son pere & sa mere, pour y être élevée dans la pieté, depuis l'âge de trois ans jusques à quatorze, que les prêtres du temple la marierent à saint Joseph. Ce bâtiment a trois voûtes sur une même face, dont celle du milieu est la plus haute, & un grand dôme au-dessus, couvert de plomb. Le dedans est soûtenu de quatre rangs de belles colonnes de marbre, à ce que quelques voyageurs ont appris; car il n'est pas permis aux Chrétiens d'y entrer. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.* Ligtfoot, *descript. du temple de Jerusalem. Le P.* Lami *de l'Orat. sur le même sujet.*

Il ne reste plus à parler que des Temples des Chrétiens. Après que le Fils de Dieu eut mis fin à l'ancien testament, par l'accomplissement de toutes les figures; & que par sa mort & passion il eut commencé la nouvelle alliance, le temple de la vieille loi fut abandonné du Saint-Esprit, le voile en fut déchiré, & le Christianisme naissant, eut des lieux d'assemblée particuliers dans chaque ville, où la foi fut portée par les apôtres & par les disciples de Jesus Christ. Ces lieux d'assemblée, qui étoient destinés à prier Dieu, à celebrer le saint sacrifice institué par Notre Seigneur, & à traiter les choses de la religion, se trouvent avoir été appellés de plusieurs noms differens, dont il est constant qu'il n'y en a point de plus ancien que celui d'*église.* Ce mot est pris du grec Ἐκκλησία qui signifie *assemblée*; & voilà pourquoi les Chrétiens donnerent ce nom, non seulement à l'assemblée universelle de tous les Fideles, mais encore à chaque lieu particulier où ils s'assembloient. Il y a des preuves expresses de cela du tems des apôtres, dans les lettres de saint Ignace martyr, & dans les épîtres mêmes de S. Paul. Ce n'est pas que les Chrétiens n'osassent au commencement bâtir des églises; mais il faisoient leurs assemblées dans des maisons particulieres. Nous trouvons qu'à Rome, la maison d'un senateur, nommé *Pudens*, disciple de saint Pierre, fut changée en église; & que l'on fit le même usage de la maison d'une dame de qualité, nommée *Euprepia*, si l'on s'en rapporte aux lettres du pape Pie, & aux actes de ce senateur Pudens, cités par le cardinal Baronius, dont l'autorité est fort douteuse. Lucien, qui vivoit du tems de Marc-Aurele, fait la peinture d'une maison magnifique, dont les portes étoient d'airain, & dont la couverture étoit dorée, qui ne servoit, dit-il, qu'aux assemblées des Chrétiens. Lampride & Vopiscus font aussi mention des églises. Cependant il paroît que les Chrétiens n'ont commencé à prier dans les églises consacrées publiquement, que vers le tems de Maximin. Au moins Origene nous apprend dans ses commentaires sur saint Matthieu, que les églises furent brûlées pendant une persecution, qui fut apparemment celle de Maximin, puisqu'il dit qu'elle étoit arrivée de son tems, à cause des tremblemens de terre. Ce passage est d'autant plus considerable, que c'est peut-être le plus ancien temoignage que nous en ayons sur le bâtiment des églises publiques, & connues par les Payens. Il semble que l'affection qu'Alexandre *Severe* avoit témoignée pour les Chrétiens, leur en eût fait prendre quelque liberté. Au moins nous voyons qu'il avoit eu dessein de dresser lui-même un temple à Jesus-Christ, & qu'il souffrit que les Chrétiens eussent une place dans Rome, pour y exercer leur religion. Le cardinal Bona croit sur ce fondement, qu'ils y vouloient bâtir une église. Jusqu'à Alexandre, les Payens reprochoient aux Chrétiens qu'ils n'avoient ni temples ni autels. Les Chrétiens paroissoient avouer ce fait, & en rendent la raison, comme on le voit par Tertullien & par Minucius Felix. Ainsi il paroit qu'on peut assurer qu'ils n'avoient point d'églises publiques qui parussent aux yeux des payens. Il ne faut pas néanmoins conclure delà qu'ils n'en eussent point du tout, c'est-à-dire, qu'ils n'eussent point de lieux fixes & destinés pour les assemblées ecclesiastiques. Il est même assez naturel de croire qu'ils en avoient au moins dans les grandes villes, comme les Catholiques en ont aujourd'hui dans la Hollande & dans d'autres pays; & s'ils en avoient, il est encore aisé de croire que les évêques les destinoient au service de Dieu & des Fideles, par quelques ceremonies, & par quelque benediction particuliere. Ainsi c'étoient de veritables églises, quoique ce ne fussent souvent que des salles, ou d'autres lieux semblables, & non des édifices bâtis exprès. On peut voir ce que dit sur cela le cardinal Bona, qui allegue beaucoup de preuves, pour montrer que les Chrétiens ont toûjours eu des églises. On y pourroit ajoûter l'endroit de Caius, sur les trophées de S. Pierre & de S. Paul à Rome: car il est assez probable que leurs tombeaux étoient accompagnés de quelque lieu destiné à s'assembler, & à offrir le saint sacrifice. S. Chrysostome dit aussi que l'église d'Antioche, appellée *la Palœe*, ou *l'ancienne*, avoit été fondée par les mains des Apôtres mêmes: c'est pourquoi il dit, qu'elle étoit la mere de toutes les églises; & il remarque, qu'après avoir été abattue plusieurs fois, elle avoit toûjours été rebâtie par un effet particulier de la puissance de Jesus-Christ. Après Maximin, nous trouvons dans la suite de l'histoire plusieurs autres passages pour les églises; car nous voyons que S. Gregoire *Thaumaturge* en fit bâtir une à Neocesarée; & si l'on doit prendre à la lettre ce qu'écrit S. Gregoire *de Nysse*, il faut dire que dans le même tems on avoit élevé de tous côtés (au nom de Jesus Christ) des temples & des lieux de prieres. Saint Cyprien, écrivant pendant la persecution de Treb. Gallus, temoigne assez que les Chrétiens élevoient des autels à Dieu, mais qu'ils les cachoient aux Payens. « Ou le vrai Dieu, (dit-il,) n'a point d'autels, ou l'on est obligé de les cacher. » Aurelien dans une lettre qu'il écrit au senat, oppose l'église des Chrétiens au temple des dieux. Eusebe nous apprend, qu'avant que Diocletien fit abattre les églises, les Chrétiens mêmes avoient été obligés d'en ruiner plusieurs anciennes, pour en rebâtir de plus grandes. Non seulement sous Alexandre, mais dès le tems même de Severe, les Chrétiens avoient des cemetieres & des places connues des Payens, dans lesquels ils enterroient leurs morts, comme nous l'apprenons de Tertullien. Les Fideles avoient aussi coûtume de s'assembler dans ces cemetieres: ainsi quand Alexandre adjugea un lieu anx Chrétiens pour y adorer Dieu, il n'est pas absolument necessaire de dire que ce fut pour y bâtir une église. Valerien ayant apparemment confisqué les cemetieres & les lieux destinés au culte de Dieu, Gallien les leur rendit par un rescrit public, qui est rapporté par Eusebe. Il semble que les cemetieres & les lieux de religion y soient pris pour une même chose. Comme les martyrs étoient enterrés dans ces cemetieres, ce fut là particulierement que les Chrétiens bâtirent des Eglises, lorsque Constantin leur en eut donné une entiere liberté; & on croît que c'est de cette coûtume qu'est venue la regle qu'on observe aujourd'hui, de ne consacrer aucun autel, sans y mettre des reliques de Martyrs: l'église en a fait une loi dans le VII. concile œcumenique. On trouve dans Arnobe

& autres auteurs, le nom de *temple*, donné très-souvent aux églises Chrétiennes; mais jamais on n'y trouve les noms de *Delubra*, ni de *Fana*, que quelques modernes seulement leur ont voulu donner mal à propos; car, comme dit Baronius, ces noms ne conviennent qu'aux bâtimens des divinités fabuleuses. Les autres noms, dont on trouve que les églises ont été appellées, sont titres, *tituli*; maisons d'oraison, ou oratoires, *domus oratoriæ*; Dominiques, *Dominicæ*; Memoires, *Memoriæ*; Martyres, *Martyria*; Conciles de Martyrs, *Concilia Martyrum*; Conciles des Saints, *Concilia Sanctorum*; Basiliques, *Basilicæ*.

Afin d'entendre la raison pour laquelle on les appelloit des *titres*, il faut sçavoir que, lorsque quelque maison étoit confisquée & passoit au domaine de l'empereur, la formalité que les officiers de justice observoient, étoit d'attacher au-devant de cette maison une toile, où étoit le portrait de l'empereur, ou bien seulement son nom écrit en gros caractères, & cette toile s'appelloit titre, *titulus*: d'où vient que cette formalité s'appelloit l'imposition du titre, *tituli impositio*. Or, comme cela marquoit que cette maison n'étoit plus à ses premiers maîtres, mais appartenoit à l'empereur, les Chrétiens imiterent cette maniere de faire passer une maison, du domaine d'un particulier, au service public de Dieu. Lorsque quelque Fidele lui consacroit la sienne, il y mettoit pour marque une toile, ou au lieu de l'image, ou nom de l'empereur, on voyoit l'image de la croix; & cette toile s'appelloit titre, comme celle dont elle étoit une imitation. Delà, les maisons mêmes, où étoient attachés les croix, furent appellées *titres*. Il y en a quelques-uns qui aiment mieux faire venir ce nom de *titre*, de ce que chaque prêtre prenoit son nom & titre de l'église, dont il étoit chargé pour la desservir; mais la premiere origine est plus vrai-semblable, car on lit que le pape Evariste partagea tous les titres de Rome à autant de prêtres, l'an 112. de J. C. ce qui semble marquer assez clairement que les églises s'appelloient *titres*, avant qu'elles fussent partagées aux prêtres. Il faut seulement remarquer que dans la suite toutes les églises ne furent plus appellées *titres*; & que ce non fut seulement reservé aux plus considerables de Rome, au service desquels on attacha des cardinaux. Pour le nom d'*oratoire* ou de *maison d'oraison*, on voit assez qu'il a été donné sur ce que Notre-Seigneur semble l'avoir imposé lui-même, lorsqu'il a dit, *ma maison sera appellée, maison d'oraison*; & qu'en effet le dessein des Chrétiens a été toûjours de s'assembler dans ces maisons pour prier. Quand au nom de *Dominique*, il vient de *Dominus*, le Seigneur; ainsi *Dominicum*, en sousentendant *templum* ou *habitaculum*, c'est comme si on eût dit, le temple du Seigneur, ou la maison du Seigneur: de même que dans la suite *Dominicum*, signifia le saint sacrifice de la messe, en sousentendant *Sacramentum* ou *Sacrificium*, c'est-à-dire, le sacrement du Seigneur, ou le sacrifice du Seigneur, comme on le voit clairement dans les interrogatoires de quelques martyrs, par les questions que les proconsuls leur faisoient, & par les réponses qu'ils en recevoient, qui sont citées par Baronius. Le nom de *Memoires* fut donné aux églises, lorsque les Fideles commencerent d'en consacrer plusieurs à la memoire des martyrs; & c'est de là aussi qu'elles furent nommés *martyria*, & *conciles de martyrs*, parce que les martyrs étoient enterrés dans les églises; & qu'ainsi ces lieux sacrés étoient comme des assemblées de plusieurs corps de martyrs. Le nom de *conciles de Saints*, est pris de ce que les Chrétiens, qui étoient appellés *saints*, s'assembloient dans les églises; & dans ce sens, saint Ambroise a appellé un couvent de religieuses, *concilium virginitatis*. Pour ce qui regarde le nom de *Basiliques*, il vient, selon quelques-uns, de ce que les maisons royales s'appelloient ainsi, du mot grec βασιλεὺς qui signifie *roi*; & les Fideles crurent que le nom de *maisons royales*, ne pouvoit être mieux donné par excellence, qu'aux maisons consacrées au Roi des rois. D'autres disent que le nom de *Basiliques* vient de ce qu'ayant été donné autrefois, non seulement aux palais où les rois habitoient, mais encore aux maisons destinées à traiter des affaires publiques, ou à rendre la justice, & aux lieux où les negocians s'assembloient, on donna quelques-unes de ces basiliques aux Chrétiens pour en faire des églises; & de-là le nom de *Basiliques* demeura à ces églises, qui avoient été faites des *basiliques*, & fut même donné absolument à toutes les églises. Toutefois dans la suite des tems, l'usage est venu de n'appeller *basiliques*, que les églises les plus considerables, par la grande étendue de leur édifice, & par leur magnificence.

L'empereur Diocletien fit un Edit, par lequel il ordonna que les églises seroient toutes abbatues, & qu'on n'en laisseroit pas une dans l'empire Romain. Cet édit fut éxecuté avec une extrême rigueur; mais Diocletien étant mort bientôt après, les Fideles rebâtirent aussi-tôt les églises. Licinius persuadé, comme dit saint Gregoire *de Nysse*, par les ministres du démon, qu'il ne remporteroit point la victoire contre l'empereur Constantin, s'il n'abolissoit le nom Chrétien, fit encore abatre toutes les églises dans l'Orient l'an 319.

Les églises qui avoient tant souffert des Gentils, souffrirent aussi beaucoup des Heretiques Ariens, sur-tout de Huneric, roi des Vandales, dans l'Afrique, lequel, à la persuasion des évêques Ariens, fit par un édit rigoureux, fermer en un seul jour toutes les églises des Catholiques qui étoient dans toute l'Afrique: ce qui arriva l'an de Notre Seigneur 484. Ensuite vers le X. siécle, on fut quelque tems sans bâtir de nouvelles églises. Sponde, dans l'abregé des annales de Baronius, croit que cela venoit des bruits qui se répandoient parmi les Fideles que le monde alloit bientôt finir. La plûpart ajoûtant foi à ces fausses prédictions, ne songeoient qu'à attendre cet évenement en bon état, sans rien entreprendre de nouveau, pour le peu de tems qui restoit; jusqu'à ce que l'an 1003. le monde étant revenu de ces frayeurs, & chacun voyant que ce qu'on avoit cru si prochain n'arrivoit point, on se persuada si bien qu'il restoit encore assez de tems avant le dernier jugement, pour consacrer au culte divin des édifices durables, par toute la terre, on renouvella les églises, quoiqu'il y en eût même quelques-unes qui fussent encore en très-bon état. Il sembloit que toutes les nations Chrétiennes y travaillassent à l'envi les unes des autres, sur-tout les François & les Italiens avec lesquels nous pouvons bien mettre aussi les peuples du Nord; puisque Ditmar rapporte que, dans la seule ville de Kiovie il y eut plus de quatre cens églises. Dans ces derniers tems les églises ont souffert beaucoup par les Heretiques, qui en ont pillé & ravagé autant qu'ils ont pû. Le roi Louis XIV. a vengé la religion orthodoxe de leurs attentats en France. Il y a abbatu tous les temples de l'heresie; il y a retabli par tout les églises; il en a élevé de nouvelles, & remis en honneur le veritable culte de Jesus-Christ.

Quand à la diposition des églises, la maniere de les bâtir dès le commencement, étoit de les tourner vers l'Orient; c'est-à-dire, de telle façon, qu'en priant Dieu les Fideles fussent tournés vers l'orient; car les premiers Chrétiens se tournoient toûjours vers l'orient en priant, en quelque endroit qu'ils fussent, ce qui fit dire aux Payens, que ce Dieu unique que les Chrétiens adoroient étoit le soleil, comme le rapporte Tertullien dans son apologetique. Cette coûtume de prier par tout vers l'orient, fut ensuite abolie par le pape Leon, à cause de quelque superstition qui se glissoit parmi les Fideles, à l'occasion de cet usage; mais on a toûjours observé autant que l'on a pû, de tourner les églises de ce même côté, parce que l'orient est le symbole de la lumiere, comme l'occident l'est des tenebres, & qu'en priant nous sommes éclairés de la lumiere de la foi. Du reste on fit les églises les plus semblables qu'on le peut au temple de Jerusalem. Il y avoit devant la porte un vestibule ou portique, où demeuroient les penitens, & les autres à qui il n'étoit pas permis d'entrer dans l'église; & à l'entrée une grande place pour contenir tous les laïques: c'est ce que nous appellons la *nef*. Il y avoit ensuite un lieu qui étoit appellé *sancta*, où les prêtres se plaçoient, c'est le *chœur*; & enfin le lieu appellé *sancta sanctorum*, où le saint sacrifice étoit offert: c'est cette enceinte de l'autel que nous nommons encore aujourd'hui le *sanctuaire*. La forme des premieres églises se voit par celles que le grand Constantin fit bâtir sur les

fondemens des anciens, que Diocletien avoit abattues par tout l'empire Romain ; car en les rebâtissant, on suivit en tout le premier modele, comme le temoignent les peres de ce tems-là.

Il y avoit de plus dans les eglises certains endroits particuliers que saint Paulin, évêque de Nole, appelle des *chambres*, & que nous nommons aujourd'hui des *chapelles* pour prier. On y faisoit encore ce que nous appellons une *sacristie*, où l'on serroit les ornemens & les vases sacrés ; & encore un autre endroit à part, où l'on tenoit les livres de l'eglise. Pour ce qui est des autels, on en faisoit plusieurs dans la même eglise, car on y enterroit plusieurs martyrs, & sur le sepulchre de chaque martyr, on élevoit un autel. De plus, comme le temple de Jerusalem avoit au-devant de la porte un grand vaisseau plein d'eau, où les prêtres lavoient leurs mains & leurs pieds avant que d'entrer ; ainsi on plaçoit au-devant des eglises des vases avec de l'eau commune, dont ceux qui venoient pour prier se lavoient les mains & le visage. C'est la raison naturelle qui a dicté à tous les hommes, qu'ils ne pouvoient être trop purs pour approcher de la divinité : c'est pourquoi les Juifs & les Payens se sont aussi toujours lavés avant que de commencer leurs adorations. Les Chrétiens dans la suite quitterent l'usage de l'eau commune, pour se servir de l'eau benite, qu'ils mirent à l'entrée des eglises, & dont ils se servoient auparavant dans leurs maisons. Il reste à remarquer pour la structure des églises, qu'il y avoit des endroits distingués, comme dans le temple de Jerusalem, mais d'un bien plus petit espace, non seulement pour les prêtres & pour les laïques ; mais encore pour les hommes & pour les femmes, & même pour les femmes & pour les filles. Ces endroits étoient separés avec des planches, comme nous le lisons dans saint Ambroise ; le côté droit étoit pour les femmes, & le côté gauche pour les hommes, parce que le côté gauche étoit censé le plus noble dans l'eglise : ce que nous apprenons par quantité de preuves, tant de l'eglise d'Orient, que de celle d'Occident, rapportées par Baronius. Enfin il y avoit un endroit pour les pauvres mendians, qui étoit le *Vestibule*, tenant à la porte de l'eglise ; car, quoique les riches & les pauvres fussent indifferemment reçûs à la sainte table, & confondus pele-mêle, sans distinction de personnes, comme il se voit par plusieurs témoignages de ce tems-là ; toutefois il étoit défendu aux pauvres d'entrer dans l'eglise pour demander l'aumône, de peur qu'ils ne causassent des distractions aux Fideles qui prioient ; mais ils la recevoient dans le portique, de ceux qui entroient ou qui sortoient.

Pour les ornemens des eglises, on y voyoit plusieurs images, entre lesquelles la principale étoit celle de Notre-Seigneur Jesus-Christ sur la croix, qu'on y arboroit aussitôt que l'eglise étoit achevée de bâtir, ou même, comme nous avons dit, tout aussitôt qu'une maison particuliere étoit érigée en eglise. Le VII. canon du concile des Apôtres en fait foi ; & Eusebe, qui assure avoir vû cette image de Jesus-Christ, dont parle Nicephore, *l.* 10. *c.* 30. faite de fonte dans le tems même que Jesus-Christ vivoit encore sur la terre, & qui fut conservée & reverée des Chrétiens dans la Palestine jusqu'à l'empereur Julien l'*Apostat*, c'est-à-dire, pendant plus de trois cens ans, dit aussi avoir vû d'autres images de Notre-Seigneur, & de saint Pierre & de saint Paul, d'une peinture très-ancienne. Il y avoit de plus dans les eglises des lampes d'argent, & les vases sacrés étoient d'argent, & même d'or massif, comme on le voit par les plus anciens témoignages des premiers siecles, malgré les plus grandes persécutions que les Fideles souffrirent en ce tems là. Depuis, à mesure que l'eglise s'est accrue, la magnificence des ornemens s'est encore augmentée ; & les Fideles se sont toujours fait un devoir de consacrer au culte de Dieu, ce qu'ils avoient de plus précieux. De-là viennent ces tresors que l'on voit dans plusieurs eglises du monde, comme à Rome, à Lorette, à Hall ; & en France, à saint Denys, à Notre-Dame, & à la sainte Chapelle de Paris &c. * Herodote, *in Euterp.* Josephe, *Antiq. Judaïc. l.* 6. *& l.* 2. *de la guerre des Juifs.* Macrobe, *Saturn. l.* 3. *c.* 4. Clement *Alexandrin*, *Strom. l.* 7. Cœlius Rhodig. *l.* 12. *c.* 1. S. Ignace Martyr, *epist.* 6. 11. 13. Arnobe, *advers. Gent. l.* 6. Tertullien, *advers. Valent.* 2. S. Augustin. *quæst. in Levitic. & de civit. Dei*, *l.* 22. *c.* 8. Socrate, *l.* 1. *c.* 12. & *l.* 3. *c.* 17. Sozomene, *l.* 2. Theodoret, *l.* 3. *c.* 17. Eusebe, *l.* 2. *histor.* & *l.* 6. 7. & 8. 10. & *in vit. Constant. l.* 2. 3. Guillaume de *Tyr*, *de bell. sac. l.* 6. *c.* 2. Glaber, *l.* 3. *c.* 4. Baronius, *annal. ann. Christi* 34. Rod. Hospinien. Leo Allatius, *de templis.* Georges Wheler, *descript. des eglises des anciens Chrétiens.*

TEMPLIER (Etienne) natif d'Orleans, évêque de Paris, succeda à Rainaud de Corbeil l'an 1268. Le roi S. Louis le fit executeur de son testament ; & étant sur son depart pour la Terre-sainte, il lui donna ordre de conferer en son absence tous les benefices vacans. Templier censura plusieurs ouvrages par le conseil des theologiens de Paris, comme on le voit dans la bibliotheque des peres, & mourut le 13. Septembre de l'an 1277. * Sponde, *A. C.* 1277. Sainte-Marthe *Gallia Christiana*, *t.* 1.

TEMPLIERS, ordre militaire, qui commença vers l'an 1118. à Jerusalem. Hugues de Paganis, Geofroi de saint Omer ou de saint Aumer, & sept autres, dont les noms sont ignorés, se consacrerent au service de Dieu à la maniere des chanoines reguliers, & firent les vœux de religion entre les mains du patriarche de Jerusalem. Baudouin II. considerant le zele de ces neuf serviteurs de Dieu, leur prêta une maison près du temple de Salomon, d'où ils eurent le nom de Templiers, ou de chevaliers de la milice du temple. Comme ils ne vivoient que d'aumônes, le roi, les prelats & les grands, leur donnerent du bien, les uns pour un tems, & les autres à perpetuité. La fin de cet institut étoit de défendre les pelerins de la cruauté des Infideles, & de tenir les chemins libres pour ceux qui entreprenoient le voyage de la Terre-sainte. Ces neuf premiers chevaliers ne reçurent personne en leur societé jusqu'en 1125. après la celebration d'un concile à Troyes en Champagne. L'évêque d'Albe, legat du saint siege, y présidoit de la part du pape Honorius II. & avec lui les archevêques de Reims & de Sens, avec leurs suffragans & quelques abbés, entre lesquels étoit saint Bernard. Hugues de Paganis s'y trouva, suivi de cinq de ses confreres. Ils demanderent une regle, & saint Bernard eut ordre d'y travailler : ce qu'il fit. Le concile ordonna qu'ils porteroient l'habit blanc ; & en 1146. Eugene III. y ajoûta une croix sur leurs manteaux. Dans la suite cet ordre fut en grande réputation, & acquit de si grands biens, qur Matthieu Paris assure que les Templiers avoient des richesses immenses, & neuf mille maisons. Ces biens les rendirent si arrogans, que non seulement ils refuserent de se soûmettre au patriarche de Jerusalem ; mais qu'ils oserent même s'élever sur les têtes couronnées, leur faire la guerre, usurper & piller indifferemment les terres des Infidéles & des Chrétiens, même s'accorder avec les premiers, comme quand ils donnerent au soudan d'Egypte les moyens de surprendre l'empereur Frederic II. qui étoit passé dans la Terre-sainte. Les historiens n'ont pas manqué de rapporter quelle étoit la vanité des chevaliers du Temple, qui passa même en proverbe. Nous nous contenterons d'en mettre ici une preuve. Foulques, homme de sainte vie, curé de Neulli, sur-Marne, disant à Richard I. roi d'Angleterre, de marier trois méchantes filles qu'il avoit, ce prince lui dit qu'il n'avoit point de filles. » Vous en avez trois (reprit Foulques,) la superbe, l'ava- » rice, & l'impudicité : Et bien, (dit le roi,) je donne ma » superbe aux Templiers, mon avarice aux moines de » Cîteaux, & mon impudicité aux prelats de l'eglise.

Enfin les excès des Templiers les rendirent odieux à tous les princes, & furent cause que leur ordre fut entierement aboli. Deux chevaliers qui en avoient été retranchés, & condamnés pour leurs crimes, l'un prieur de Montfaucon, dans la province de Toulouse ; & l'autre Florentin, appellé *Noffo-Dei*, devinrent les instrumens de leur perte. Soit pour se venger de leurs confreres, soit pour éviter la peine qui les menaçoit, ils revelerent les desordres cachés, ausquels les Templiers s'étoient abandonnés depuis long-tems, & les accuserent de crimes si horribles, que le roi Philippe *le Bel*, quoique leur ennemi, eut peine à y ajoûter foi. Ce prince en informa le pape Clement V. au concile de Lyon, & lui en fit encore parler à Poitiers. Le pape, par une bulle addressée

adressée à Philippe *le Bel*, du 23. Août 1306. lui promit de se rendre à Poitiers dans peu de jours, pour éclaircir lui-même ces accusations, que le grand-maître de l'ordre soûtenoient être fausses; mais le roi ne laissa pas de passer outre, & de mettre en execution le projet qu'il avoit conçû. Il donna ordre d'arrêter tous les Templiers de son royaume en un même jour : ce qui fut executé le 5. d'Octobre 1307. Le pape trouva fort mauvais qu'on eût procedé sans lui dans une affaire de cette importance : ce qui n'empêcha pas Philippe *le Bel* de nommer pour commissaire Guillaume de Paris, de l'ordre des Freres Prêcheurs, avec autorité de faire le procès aux Templiers. Les crimes les plus énormes dont ils étoient accusés, étoient, 1. d'obliger ceux qui entroient dans leur ordre, de renier Jesus-Christ dans le tems de leur reception, & de cracher trois fois contre un crucifix; 2. de les engager à baiser celui qui les recevoit à la bouche, au nombril & au fondement; 3. de leur permettre de s'abandonner au crime de sodomie avec leurs confreres, pourvû qu'ils s'abstinssent du commerce des femmes; 4. d'exposer dans cette ceremonie & dans les chapites generaux, une idole à grande barbe, de bois doré ou argenté, qui étoit adorée par tous les chevaliers. Une partie de ces faits fut, dit-on, avouée par Jacques Molé, grand-maître de l'ordre; par Gui, frere du dauphin de Viennois; & par Hugues Perault, aussibien que par un grand nombre des 140. chevaliers qui furent interrogés à Paris. Dans les autres villes du royaume, on fit subir l'interrogatoire à ceux qui avoient été arrêtés; & la plûpart convinrent des chefs d'accusation dont on les chargeoit, hors celui de l'adoration d'une idole. Quelques-uns les nierent d'abord, & ne les avouerent qu'après avoir été mis à la question. Clement V. irrité de ce que Philippe *le Bel* avoit entrepris de faire par lui-même le procès aux membres d'une milice soûmise à l'eglise, s'en plaignit aigrement, & fut autorisé dans ses plaintes par la décision de la faculté de Paris, laquelle prononça en sa faveur : de sorte que le roi fut obligé de remettre les principaux prisonniers entre les mains de deux cardinaux que lui avoit envoyés le pape, qui les attendoit à Poitiers. Ils y furent conduits, & interrogés par ce pontife même, auquel ils avouerent les crimes en question : ce qui fut confirmé par le témoignage d'un Templier, domestique du pape. Ce fut pour lors que Clement V. qui avoit suspendu le pouvoir des évêques & archevêques du royaume, leur permit de proceder dans leur diocese contre les accusés, se reservant neanmoins la connoissance du procès, contre le grand-maître du Temple, & contre les maîtres & precepteurs de France, terre d'Outremer, Normandie, Poitou & Provence. A l'égard de leurs biens, il declara qu'ils devoient être employés au recouvrement de la Terre-sainte; & pourvut par des bulles expresses à leur garde & conservation. Quoiqu'en levant la suspension, il eût confirmé l'autorité des inquisiteurs François, il ne laissa pas de nommer encore trois cardinaux, pour sçavoir si les premieres informations étoient veritables. Les plus considerables des prisonniers en convinrent derechef; ensuite de quoi le pape & le roi qui s'aboucherent à Poitiers, resolurent de faire faire le procès à tout l'ordre en general. On demanda au grand-maître s'il prétendoit embrasser la défense de son ordre : il parut être resolu de le faire; & lorsqu'on lui fit lecture des articles qu'il avoit confessés, il témoigna ne s'en point souvenir. Il se recria contre l'injustice que l'on faisoit (sur la seule déposition de quelques faux témoins) à tout un ordre, qui avoit rendu de si grands services au Christianisme. Il protesta ensuite que ceux qui avoient avoué, ne l'avoient fait que par la crainte des tourmens, ou pour avoir été seduits. Malgré ses raisons, pendant que les commissaires du pape poursuivoient le procès qu'ils avoient commencé contre tout l'ordre, & qu'ils entendoient les depositions de 231. témoins, le concile de Sens jugea cinquante-quatre d'entr'eux, qui, pour avoir persisté dans le desaveu de ce qu'ils avoient confessé, furent condamnés comme relaps, degradés, livrés au bras seculier, & brûlés à Paris hors de la porte saint Antoine, au mois de Mai 1310. Ils moururent tous en protestant de leur innocence. En Italie, en Angleterre, dans la Castille & en Aragon, on poursuivit les Templiers à peu près de la même maniere qu'en France. Mais la decision de ce qui regardoit tout l'ordre en general, fut reservé au concile general, tenu à Vienne au mois d'Octobre 1311. L'entiere destruction des Templiers y fut resolue, & la bulle en fut publiée au mois de Mai de l'an 1312. Les biens des Templiers furent unis à l'ordre de saint Jean de Jerusalem, à l'exception de ceux qui étoient situés dans le royaume d'Aragon, qui furent unis depuis à l'ordre de Calatrava, établi dans ce royaume, & alors independant de celui de Castille; & en Portugal, où on les donna à l'ordre des chevaliers de Christ. Cependant la plûpart des princes partagerent les dépouilles de ces miserables; car Philippe *le Bel* retint pour les frais du procès les deux tiers de leurs biens mobiliaires; le roi d'Aragon s'empara de dix-sept châteaux ou places fortes, qui leur avoient appartenu; & le roi de Castille en garda aussi quelques-uns. Comme le pape s'étoit reservé le jugement du grand-maître, & de trois autres principaux chevaliers, il envoya un commissaire à Paris pour y porter sa sentence, qui les déposoit, & les condamnoit à une prison perpetuelle. Le grand-maître, & Gui, frere du dauphin, après qu'on leur eut fait lecture de ce jugement, jurerent que tous les chefs d'accusation étoient faux; que s'ils avoient déposé d'abord contre leur ordre, ç'avoit été à la sollicitation du pape & du roi; & qu'enfin ils étoient prêts de mourir pour confirmer cette verité. Dès qu'ils eurent été livrés au prevôt de Paris par les cardinaux, la nouvelle en fut portée au roi, qui assembla son conseil sur cette affaire : & le soir même, le grand-maître & le frere du dauphin furent brûlés à la pointe de l'isle du palais, soûtenans jusqu'au dernier soûpir qu'ils étoient innocens. On donna la vie à Hugues Perault & à l'autre chevalier, qui avoient gardé le silence depuis que leur sentence avoit été prononcée. Ainsi fut éteint l'ordre des Templiers dans toute la Chrétienté, hors en Allemagne, où ils se maintinrent, & se firent absoudre dans un concile provincial. * Guillaume de *Tyr*, *l.* 12. *c.* 7. *de bello sacro.* Jacques de Vitri, *l.* 1. *hist. c.* 65. Matthieu Paris, *hist. Angl. A. C.* 1244. Thomas Walsingham, *en Edouard II.* Robert Gaguin, *hist. l.* 7. Paradin, *hist. de Savoye*, *l.* 2. *c.* 106. Bzovius. Sponde & Rainaldi, *in annal. eccl.* Jean Azor, *inst. moral. c.* 6. Le Mire, *in orig. ordin. Equest. l.* 1. *c.* 4. & 5. Du Pui, *hist. de la condam. des Templ.* Gurtler, *abregé de l'hist. des Templiers.* Mezerai, *hist. de Philippe le Bel.*

TEMPS (Jean des) ou d'ESTAMPES, écuyer de Charlemagne, *cherchez* JEAN DES TEMPS.

TEMPS (Jean du) né à Blois vers l'an 1520. commença ses études à Orleans, & les acheva à Paris, où il se laissa gagner par les Calvinistes. Il exerça la profession d'avocat avec beaucoup de réputation : ce qui ne l'empêcha pas de composer plusieurs livres d'histoire & de critique. Sa chronologie sur-tout fut fort estimée : elle finit l'an 1582. Entr'autres enfans, il eut deux fils, l'un nommé JEAN, & l'autre ADAM, qui excelloient tous deux dans les mathematiques. * Bernier, *hist. de la ville de Blois.*

TEMRUCH, TOMARUCHI, ville de la Circassie ou Comanie en Asie. Elle est sur la côte meridionale de la mer de Zabache, à cinq lieues du détroit de Caffa. On la prend pour l'ancienne *Tyrambe*, *Tyrambis*, ville de la Sarmatie Asiatique. * Baudrand.

TENARE, *Tenarus*, promontoire du Peloponnese, près de Sparte, dit presentement *Capo Matapan* ou *Maina*, avec une ville de ce nom, qui a été autrefois épiscopale, sous la metropole de Sparte. On voyoit sur le promontoire du Tenare un temple de Neptune, qui étoit un asyle inviolable pour tous ceux qui s'y vouloient refugier. Tenare fut celebre par ses carrieres de marbre, dont parlent les anciens. * Properce, *l.* 3. *eleg.* 1. Tibulle, *l.* 3. *eleg.* 3.

TENBURI, joli bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Worchester, sur la riviere de Tu, à cent milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

TENBY, port de mer d'Angleterre fort déchu, dans le sud-ouest du comté de Pembrock, à 172. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

TENCINI (André) noble Polonois, fut tué à Cracovie, l'an 1461. dans une fedition populaire. Il avoit maltraité un armurier, nommé *Clement*, qui ne lui avoit pas achevé des armes, dont il avoit befoin pour aller à la guerre : ce qui anima tellement le peuple, que quelques-uns pourfuivirent Tencini jufques dans la facriftie de l'eglife de S. François, où ils le poignarderent. Ils traînerent enfuite fon corps dans les boues, lui brûlerent la barbe & les cheveux, & commirent mille infolences. Ses officiers, qui s'étoient renfermés dans une tour proche de l'eglife, après s'être défendus pendant deux jours, obtinrent leur liberté par compofition. Son fils s'étant tenu caché dans un four chez une femme veuve, s'enfuit de nuit, pour éviter la fureur de cette populace mutinée. * Chromer, *l.* 4.

TENDE, ville & comté d'Italie, au duc de Savoye, avec une montagne de ce nom, étoit autrefois une fouveraineté, qui appartenoit à la maifon de Lafcaris, des comtes de Vintimille. *Voyez* VINTIMILLE, & qui fut donnée par *Jean-Antoine* de Lafcaris, à *René* de Savoye, époux d'*Anne*, fa fille, le 10. Fevrier 1494. Ce comté fut poffedé par *Claude* de Savoye, fils aîné de *René*; & après la mort de *Claude*, échut à *Honorat* fon fils, qui étant mort fans enfans, le laiffa à *Renée* de Savoye, fa fœur. Cette dame, veuve du marquis d'Urfé, échangea le comté de Tende, & la feigneurie de Maro & de Prela, contre la terre Ricoles, & le marquifat de Rangé, comme il paroît par le contrat d'échange du 16. Novembre 1575. entre le duc de Savoye, & *Renée* de Savoye, veuve du marquis d'Urfé, qui fe trouve à Turin dans la chambre des comtes de Savoye. *Voyez* SAVOYE.

TENDUC, dit auffi CHARCHIR & NIUGHE, royaume de Tartarie, avec une ville de ce nom. *Voyez* TARTARES.

TENEDO, *Tenedos*, petite ville de l'Archipel, proche la Natolie, à deux lieues de l'ancienne Troye, & auprès du fameux promontoire de Sigée, appellé maintenant *Cap de Jannizari*, avoit autrefois un évêché fous la metropole de Metelin. Du tems que Troye fubfiftoit, cette ifle étoit particulierement confacrée à Apollon. La juftice s'y exerçoit avec tant de feverité & de rigueur, que fuivant la loi de Tenes, fon legiflateur, lorfque le juge étoit affis, il y avoit toujours un officier derriere lui, qui tenoit une hache à la main pour frapper fur l'heure, ou le criminel, ou le faux temoin. Les Venitiens & les Genois ont long-tems difputé entr'eux la poffeffion de cette ifle; mais les Turcs l'ont prife fur les Venitiens, & en font maintenant les maîtres. Vers le feptentrion il y a deux petites ifles, nommées autrefois *Calydnæ*, & à prefent *Maures*.

Il croît dans l'ifle de Tenedos d'excellent vin mufcat, que l'on donne à très-bon marché ; car le tonneau ne vaut qu'un écu. On y trouve auffi quantité de gibier. Le port peut tenir à l'abri quelques moyens vaiffeaux & autres bâtimens legers ; mais les gros navires n'y feroient pas en fûreté. Ce lieu neanmoins eft très-avantageux. S'il appartenoit aux Chrétiens, on y pourroit faire un bon arfenal, pour tenir en bride tout le détroit de Gallipoli, & fe conferver plus facilement tout l'Archipel. * Suidas. Virgile, *Æneïde*. Etienne de *Byzance*. Pline. Grelot, *voyage de Conftantinople*. Spon. *voyage d'Italie*.

TENERIFFE, l'une des ifles Fortunées ou Canaries, vis-à-vis la Mauritanie, eut autrefois le nom de *Nivaria*. Son circuit eft affez confiderable, & fes bourgs font, Laguna, Santa Crocc, Gartico, faint Chriftoval & Rialejo. Outre que les côtes de cette ifle font fort élevées, on y voit une montagne, qui eft une des plus hautes de l'univers, nommée *le Pic d'Adam* ou *de Teneriffe*. Sa hauteur eft de quinze lieues, & fon fommet finit comme en pointe de diamant. Ordinairement les vaiffeaux découvrent cette montagne de cinquante ou foixante lieues, avec des lunettes d'approche : lorfque le tems eft ferein elle paroît de quatre-vingt-dix lieues. L'on a cru autrefois que fon fommet avoit des bouches qui vomiffoient des flammes, comme le mont Etna en Sicile : aujourd'hui il n'en paroît plus rien ; au contraire, fa pointe eft couverte de neiges, & l'air y eft fi froid, qu'on n'y fçauroit monter que dans le mois de Juillet & d'Août. C'eft de ce fommet qu'on découvre toutes les autres ifles des environs, comme fi elles étoient au pied de celle-là. Mais fouvent on en voit une, que les cartes de geographie ne marquent point, parce que, fans une efpece de miracle, les vaiffeaux ne la peuvent rencontrer. On a tenté mille fois inutilement d'y aborder. Ceux qui y ont une fois pris terre, & qui en font partis, ne l'ont plus retrouvée : ce qui fait que l'on la nomme l'*ifle enchantée* ou l'*ifle inacceffible*. Quelques-uns croyent que c'eft l'effet des nuages qui la couvrent prefque continuellement, & de la fituation de fes terres, qui font fort baffes : de forte qu'elle échappe à la vûe de ceux qui la cherchent. Les Hollandois font paffer le premier meridien par le Pic d'Adam & par le Cap Verd. * Linfchot, *des ifles Canaries*.

TENERIFFE, petite ville de l'Amerique meridionale, dans la region de Terre-ferme, près du confluent de la riviere de fainte Magdelaine, dans celle de fainte Marthe.

TENES, *Tenes*, eft le nom d'un dieu qui étoit adoré dans l'ifle de *Tenedos*, où il avoit bâti une ville de fon nom. Ce Tenes étoit fils de Cygnus ; & ayant été accufé d'incefte par fa belle-mere, fut expofé dans un coffre fur mer, avec fa fœur Hemithée, qui ne voulut jamais l'abandonner. Le coffre aborda dans une ifle, qui, du nom de *Tenes*, prit celui de *Tenedos*. Il y regna, & y établit des loix très-feveres, telle qu'étoit celle qui condamnoit les adulteres à perdre la tête, laquelle il fit obferver en la perfonne de fon propre fils. Tenes fut tué par Achille après fon pere Cygnus pendant la guerre de Troye. Quelques auteurs écrivent qu'il étoit fils d'Apollon, & que Cygnus n'étoit que fon pere putatif. * Paufanias, *l.* 10. Suidas. Ovide, *metamor.* Bayle, *dict. crit.*

TENESE (le golfe de Tenefe ou Stagnone) anciennement *Sirbonis* & *Serbonis palus*, *Sirbon*, *Barathra*. C'eft un grand lac d'Egypte, fitué au couchant de la ville de Damiette, près du bourg de Tenex, dont il a pris fon nom moderne, & fort près auffi de la mer Mediterranée, où il fe décharge. Il a eu autrefois quarante lieues de circuit ; mais on affure que maintenant il eft beaucoup moindre. * Baudrand.

TENET, ifle *voyez* TANATIS.

TENEZ, ville & royaume d'Afrique en Barbarie, vers le couchant de celui d'Alger, & fur le bord de la mer Mediterranée.

TENGCHEU, ville de la Chine bien fortifiée, & fituée fur le golfe de Nanking, dans la province de Xantung, dont elle eft la cinquiéme. Elle a fept autres villes fous fa jurifdiction. * Mati, *dict.*

TENGEN, bourg du landgraviat de Nellembourg en Souabe. Il eft fitué à trois lieues de la ville de Schaffoufe, du côté du nord, & il eft chef du comté que l'empereur vendit au prince d'Averfberg l'an 1663. * Mati, *dict.*

TENIERS (David) appellé *le Vieux*, peintre d'Anvers, fut difciple de Rubens dans fon pays, & l'a été dans Rome d'Adam Elfeimer : de forte qu'étant de retour à Anvers, & voulant faire un mélange de Rubens & d'Adam, il ne s'occupa qu'à peindre des tableaux de petites figures, qui lui ont donné beaucoup de reputation. Il mourut en 1649. * De Piles, *abregé des vies des peintres*.

TENIERS (David) appellé *le Jeune*, pour le diftinguer de celui de l'article precedent, étoit un bon peintre, qui a peint ordinairement en petit. Il deffinoit bien, & fa maniere eft ferme & d'un pinceau leger. Ç'a été un Prothée pour les copies, & il s'eft transformé en autant de tableaux qu'il en a voulu contrefaire ; enforte qu'on y eft encore tous les jours trompé. C'eft par fes foins que la galerie de l'archiduc Leopold a été gravée, ayant pour lors la direction des originaux. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

TENNA, TIGNO, petite riviere d'Italie dans l'état de l'eglife. Elle coule dans la Marche d'Ancone, & ayant paffé environ à une lieue de Fermo, vers le nord, elle fe décharge dans le golfe de Venife. * Baudrand.

TENNEUR (Jacques-Alexandre le) fieur de Gou-

miers, conseiller du roi en sa cour des aydes de Guienne, nâquit à Paris en 1604. Il étoit fils de *Benjamin* le Tenneur, secretaire du roi, & greffier du conseil privé, puis conseiller d'état, mort en 1628. à la Rochelle, & frere de *Françoise* le Tenneur, mariee en 1632. à *Guillaume* de la Boissiere, seigneur de Chambors en Vexin-le-François, maître d'hôtel du roi, & maréchal de champ, tué à la bataille de Lens en 1648. Il voyagea d'abord en divers pays, & cultiva ensuite son esprit par l'étude des belles lettres, de l'histoire, & des mathematiques; mais tous ses talens auroient apparemment été ensevelis avec lui, si Jean-Jacques Chifflet, Francomtois, n'avoit engagé plusieurs habiles François à éclaircir les preéminences de nos rois, en les attaquant assez vivement. Le Tenneur fut un de ceux qui entreprirent de repousser cet ennemi, il le fit avec succès. En 1651. parut un gros *in fol.* de sa composition, intitulé: *Veritas vindicata adversùs Chiffletii vindicias Hispanicas* &c. Et en 1652. son traité apologetique *de sacra ampulla Remensi*, où il prouve que les prerogatives de nos rois sont independantes de la verité ou de la fausseté de ce qu'on a dit de la sainte ampoulle. Suivant des memoires domestiques, qu'on nous a communiqués, le Tenneur mourut en 1653. ce qui priva le public des autres ouvrages qu'on auroit pû attendre de lui: le P. le Long, qui dans sa bibliotheque historique de la France, le transforme en un élu de Poitiers, ce que certainement ne signifie pas le titre qu'il se donne de *consiliarius regius in Aquitanico vectigalium senatu*, ne le fait mourir qu'en 1661.

TENNIS, grand lac de la basse Egypte, à l'embouchure de la branche la plus orientale du Nil, sur l'une desquelles il y a une ville qu'on appelle Tennis. Baudouin roi de Jerusalem, quand il envahit l'Egypte en 1221. surpris par les eaux qu'on lâcha sur lui, fut contraint de retourner à cette isle. * Nub. *pag.* 102. Les eaux de ce lac sont douces en été, lorsque le Nil déborde, & salées dans les autres saisons, parce qu'il est ouvert à la Mediterranée. * *Dict. Angl.*

TENO, *voyez* TINE'.

TENORIO (Pierre) archevêque de Tolede, étoit fils de *Jean* Tenorio, commandeur d'Estepa & de Treze, de l'ordre de saint Jacques, & suivit avec deux de ses freres leur pere, qui fut exilé de Castille par le roi Pierre *le Cruel.* Il étudia à Toulouse, puis à Perouse, à Avignon & à Bologne, & prit les dégrés de docteur à Rome. Il devint depuis archidiacre de Saragosse, d'où il fut tiré pour être évêque de Coimbre; & le pape Gregoire XI. qui l'avoit connu en Italie, le nomma archevêque de Tolede. Cette prelature étoit alors disputée par Jean Garcias Manrique, archidiacre de Tolede, & par Jean Fernandez Cabeça-de-Baja, doyen de la même église, tous les deux élus par deux differens partis du chapitre. Vers l'an 1375. pendant le schisme arrivé en 1378. entre Urbain VI. & Clement VII. après la mort de Gregoire XI. l'archevêque de Tolede tint un concile national dans la ville d'Alcala de Henares, où il fit conclure que les Castillans ne prêteroient point l'obéïssance à aucun des deux contendans, jusqu'à ce que l'église eût prononcé lequel des deux étoit le legitime pontife. Peu après Clement VII. envoya Pierre de Luna pour legat en Castille; & notre archevêque après une assemblée de docteurs en la ville de Medina del Campo, decida qu'il falloit se soûmettre à ce pape, ce qui fut fait par le roi Jean I. & par ses sujets. Il engagea aussi ce monarque à ordonner dans l'assemblée des états tenus à Segovie, que l'on compteroit desormais dans tous les pays soûmis à son obeïssance, les années depuis la naissance de Jesus-Christ, & non pas depuis l'ere de Cesar, comme on l'avoit fait jusqu'alors. Il servit utilement ce prince dans les guerres qu'il eut contre le roi de Portugal, & s'entremit avec succès pour faire la paix entre le roi son maître, & le duc de Lancastre, qui prétendoit à la couronne de Castille, ayant épousé Constance de Castille, fille du roi Pierre *le Cruel*, & de Marie Padilla. Le duc consentit à renoncer à ses pretentions, à condition que Catherine, sa fille, épouseroit Henri, infant de Castille. Tenorio fit bâtir le cloître de sa cathedrale, & fit élever en un coin de ce cloître une belle chapelle pour lui servir de sepulture: il fit aussi accroître la ville de Tolede de la partie qui est au-delà du Tage; & ayant fait faire un beau pont pour traverser cette riviere, il obtint du roi que cette augmentation se nommeroit Ville-Franche du pont de l'archevêque, *Villa Franca de la puente del arcobispo.* Le roi Jean étant mort malheureusement d'une chûte de cheval l'an 1390. l'archevêque cacha sa mort pendant quelque tems, jusqu'à ce qu'il eût pris des mesures pour faire reconnoître Henri III. son fils pour son successeur. Les états le nommerent avec quelques autres seigneurs pour administrer les affaires pendant la minorité de ce prince. Ces tuteurs se brouillerent entre eux; & l'archevêque se mit à la tête d'un parti avec Frederic de Castille, duc de Benavente, le marquis de Villena, de la maison d'Aragon, Diegue de Mendoza, tige des ducs de l'Infantado; ils leverent des troupes, & s'avancerent à main armée jusqu'à Valladolid. Jean Garcias Manrique, archevêque de Compostelle, étoit à la tête du parti contraire. Après bien des brouilleries, notre archevêque fut arrêté dans Zamora où étoit alors le roi Henri III. mais tout prisonnier qu'il étoit, il mit en interdit les villes de Zamora, de Palencia & de Salamanque. Le pape Clement VII. se plaignit vivement de la violence faite à ce prelat, & obligea le roi qui n'avoit que 13. ans, de demander à son nonce l'absolution des censures qu'il avoit encourues par cette entreprise, & de mettre en liberté cet archevêque, ce qui fut fait; & ce prelat leva les interdits qu'il avoit fulminés. Il rentra en grace avec le roi, lorsque ce prince eut fini les années de sa minorité, ce qui donna tant de chagrin à l'archevêque de Compostelle son ennemi, qu'il quitta la cour, & passa en Portugal, où il eut l'évêché de Coimbre, puis l'archevêché de Braga. Ce nouveau poste donna encore lieu à ces deux archevêques de disputer ensemble pour la primatie; & ces contestations & leur haine ne finirent que par leur mort. Tenorio mourut en..... après 23. années d'archiepiscopat. Peu avant sa mort il arriva que le roi revenant un jour de la chasse aux cailles, trouva son maître d'hôtel, qui fut contraint de lui avouer qu'il n'avoit ni argent ni credit pour lui apprêter à soûper. Le bon roi digerant prudemment son deplaisir, engagea son propre manteau. Comme il sçavoit que les grands de sa cour se regaloient splendidement les uns les autres, & que ce soir même l'archevêque faisoit son festin à son tour, il se travestit pour aller voir si ce qu'on lui disoit, étoit vrai. Il y alla, & ne pouvant plus douter des richesses & de la magnificence des grands, qui ne s'étoient presque entretenus à table que de leurs revenus, il feignit d'être malade, & les manda tous le lendemain dans son palais. Leur ayant fait des reproches, sur la fin de son discours, il appella six cens soldats, qui avoient eu commandement de se tenir prêts au premier signal qu'il leur donneroit. La peur de quelque suite plus fâcheuse, porta l'archevêque à se jetter aux pieds du roi, pour le supplier très-humblement de leur faire grace; il l'obtint, mais à condition qu'il feroient sur l'heure une démission de tous leurs gouvernemens. * Jean Mariana, *l.* 3. *de regno & regis institutione.* Lozano, *hist. de los reges nuevos lib.* 2.

TENOS, *cherchez* TINE.

TENREIRO (Antoine) Portugais natif de Coimbre, chevalier de l'ordre de Christ, étant en 1523. à Ormus, accompagna Balthazar Pessoa dans son ambassade auprès d'Ismaël, empereur de Perse, & alla ensuite à Jerusalem, où il eut peine à se retirer des mains des Turcs qui l'avoient arrêté, le prenant pour un espion. Il se rendit ensuite dans l'isle de Chypre, mais au lieu de revenir en Portugal, il retourna à Ormus, & y demeura jusqu'au 20. Septembre 1528. Le gouverneur Christophle de Mendoze, le renvoya alors en Europe avec des lettres pour le roi: il traversa les deserts d'Arabie, gagna Alep, ensuite Tripoli de Souria, se fit transporter dans l'isle de Chypre, d'où il fut conduit en Italie, & enfin au mois de Mai de l'an 1529. il arriva en Portugal, n'ayant pas employé huit mois à ce penible voyage. Il fit imprimer en 1560. à Coimbre la relation de ce voyage, & on ne sçait combien il vécut depuis. * *Mem. de Portugal.*

TENSIF, TENSIT, c'est une montagne qui occupe

toute la partie meridionale du Hascora, province du royaume de Maroc. C'est une partie du mont Atlas, & elle est située aux confins du Darha & du Segelmesse. Elle est si bien peuplée, qu'on assure qu'il y a plus de cinquante bourgs fermés autour des sources de la riviere de Darha. * Mati, *diction.*

TENSIFT, anciennement *Fut*, *Phthuth*, grande riviere de Barbarie dans le royaume de Maroc. Elle prend sa source dans la montagne de Tensif, & ayant separé les provinces d'Ascala & de Ducala, qu'elle laisse au nord de celles de Maroc & d'Hea, qui restent au sud, & reçu la riviere d'Asifnual avec plusieurs moindres, il se décharge dans l'Ocean Atlantique à Azafia. * Mati, *diction.*

TENTERDEN, bourg d'Angleterre, avec marché dans le comté de Kent. On dit qu'il y a un des plus beaux clochers d'Angleterre. Il est à cinquante milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

TENTYRIS ou TENTYRA, isle & ville d'Egypte dans le Nil. Les anciens ont feint que les crocodiles craignoient les habitans de cette isle. * *Voyez* Saumaise, sur Solin.

TENTZELIUS (André) medecin Allemand, qui a fait un traité, dans lequel il décrit fort au long, non seulement la matiere des mumies, leur vertu & leurs proprietés; mais aussi la maniere de les composer, & de les appliquer aux maladies ausquelles il les croit specifiques. On a deux traités de Tentzelius. 1. *Medicina diastatica.* 2. *Exegesis chimiatrica* en 1618. Il vivoit encore en 1630. * Louis Penicher, *traité des embaumemens* Konig, *biblioth.*

TENZERT, TENZOR, bourg de Barbarie dans le royaume de Fez. Il est sur une colline dans la province d'Habata, aux confins de celles de Fez & d'Errifis. On prend Tenzert pour l'ancienne Trifidis, petite ville de la Mauritanie Tingitane. * Baudrand.

TEORREGU, contrée d'Afrique dans le Biledulgerid. Elle est entre le royaume de Tripoli & le desert de Berdoa, ayant celui de Barca au levant, & la contrée de Fezzen au couchant. On met dans ce pays trois bourgs fermés, & vingt-six villages, entre lesquels est celui de Teorregu. * Mati, *diction.*

TEOS ou TEIOS, ville d'Ionie, dite presentement *Sufor*, selon Thevet & Meletius, a été le siege d'un évêque suffragant d'Ephese. Cette ville étoit sur la côte meridionale de l'Isthme, vis-à-vis de Clozome, qui étoit sur la côte septentrionale. Athamas, petit-fils d'Eole, en fut le fondateur, & y conduisit une colonie d'Orchomeniens, à laquelle se joignirent dans la suite des tems d'autres colonies d'Atheniens & de Boëtiens. Ceux de Teos ne pouvant plus se défendre contre les troupes de Cyrus, commandées par Harpagus, se mirent sur mer en la LIX. olympiade, & allerent planter une colonie à Abdere dans la Thrace; mais dans la suite des tems quelques-uns retournerent à leur patrie. On dit que cette ville étoit le lieu de la naissance d'Anacreon, quoique d'autres assûrent, mais sans fondement, qu'il étoit de Tejos, ville de Paphlagonie. * Strabon, *l.* 4.

TEPLICZA, anciennement *Aquaviva*, *Aquavia*, ancien bourg de la Pannonie superieure. Il est maintenant dans la Stirie aux confins de la Hongrie, & à sept lieues de Pettaw vers le levant. * Baudrand.

TER, anciennement *Sambroca*, riviere d'Espagne dans la Catalogne. Elle naît dans les Pyrenées, baigne Campredon, Rhoda & Gironne, & va se décharger dans la mer Mediterranée. * Baudrand.

TERAMO, *Interamnia*, ville des Samnites, est comprise aujourd'hui dans le royaume de Naples, dans l'Abruzze ulterieure, avec évêché, & titre de principauté.

TERAPHIM. Le mot de *Teraphim* se trouve souvent dans les livres du vieux testament, & les anciens interpretes, soit Grecs ou Latins, l'ont traduit par des mots qui signifient *figures*, *images* & *idoles*. Saint Jerôme a parlé de ces *teraphim* ou *idoles*, dans une de ses épîtres, adressée à Marcelle; & lorsqu'il est dit au *chap.* 31. de la Genese, que *Rachel déroba les Idoles de son pere Laban*, il y a dans le texte hebreu le mot de *teraphim*. La vulgate ses épîtres, fut repudiée par son époux. Salluste l'épousa, a retenu en cet endroit le nom *idola*, qui est dans les Septante. Rabbi Aquila traduit *μορφώματα*, c'est-à-dire, *figures*, & Rabbi Onkelos se sert d'un mot chaldéen dans sa paraphrase, lequel signifie la même chose. Symmaque a gardé le mot hebreu *Teraphim* dans sa version grecque. Ces *Teraphim* étoient sans doute les dieux de Laban, que Rachel emporta, de peur que son pere ne les consultât lorsqu'elle fuyoit. Les Rabbins ont débité beaucoup de choses touchant la maniere de faire ces *Teraphim* ou *idoles*, que Buxtorf a recueillies dans son *grand dictionaire talmudique.* Rabbi Eliezer, que les Juifs croyent fort ancien, prétend qu'on les faisoit de cette sorte. On tuoit le premier-né de la maison, & on lui arrachoit la tête, qu'on saloit avec du sel, en y mêlant de l'huile; puis on écrivoit sur une lame d'or le nom de quelque esprit immonde; & l'on mettoit cette lame d'or sous la langue de cette tête, qu'on attachoit à une muraille. Après avoir allumé devant cette tête des flambeaux, ils lui rendoient à genoux leurs respects; & alors cette figure ou idole leur répondoit. Mais tout cela n'est appuyé que sur les rêveries d'un Rabbin. Aben Ezra, qui étoit sçavant dans la philosophie & dans l'astrologie, en a parlé d'une autre maniere. Il dit que quelques-uns ont crû que ces *Teraphim* étoient un instrument d'airain qui servoit à connoître les heures par l'ombre du soleil, ou par le moyen de l'eau qui tomboit dans un bassin, & s'augmentant peu-à-peu, montroit par son accroissement qu'elle heure il étoit; que d'autres ont prétendu que c'étoit une figure qu'on faisoit par le moyen de la science de l'astrologie; & que les astres influoient dans cette figure une certaine vertu qui la faisoit parler. Rabbi Levi-Ben-Gerson, qui étoit aussi philosophe, n'est pas fort éloigné de cette pensée; car il veut que les *Teraphim* ayant été des figures qui avoient une forme humaine, qu'on faisoit à de certaines heures propres pour cela. Mais tout ce que les Rabbins disent là-dessus ne consiste qu'en des conjectures éloignées, sur lesquelles on ne peut faire aucun fond. Selden a écrit un chapitre entier sur les *Teraphim*, dans son livre *de diis Syris*. Jean Spencer en a traité aussi fort au long dans sa dissertation intitulée, *de Urim & Thummim*, où il refute l'opinion du P. Kircher, Jesuite, qui a cru que *Teraphim* étoit un mot égyptien, & que les *Teraphim* tiroient leur origine des Egyptiens. Il prétend que ces figures ou idoles viennent des Amorrhéens & des Chaldéens ou Syriens, & que *Teraphim* est un mot chaldaïque, qui est la même chose que le mot hebreu *Seraphim*, en changeant seulement la lettre *S.* en *T.* comme il arrive souvent dans ces deux langues. Il ajoûte de plus que l'idole des Egyptiens, appellée *Serapis*, est la même chose que les *Teraphim* ou *Seraphim* des Hebreux. Il rapporte là-dessus plusieurs témoignages des Rabbins & des Arabes qu'il a tirés des ouvrages du P. Kircher, qu'on pourra consulter dans son livre intitulé, *Oedipus Ægyptiacus.* * M. Simon.

TERAPIA, ou TERABIA, bourg de la Turquie en Europe. Il est dans le Romanie, sur le canal de Constantinople, à trois lieues de cette grande ville. Le golfe de Terapia, qui est près de ce bourg, est celui qu'on appelloit anciennement *Pharmacias Sinus.* * Baudrand.

TERBELIS ou TERBELIUS, souverain de quelques peuples voisins du Pont Euxin vers l'an 866. ceda ses états à son fils, qui avoit embrassé comme lui la religion Chrétienne, & se fit religieux. Mais ayant sçû que son fils avoit rétabli le culte des faux dieux, il sortit de son monastere, & lui fit arracher les yeux, puis il donna la couronne à son frere, & rentra dans son cloître. * Sabell. *l.* 3.

TERCERE, isle de l'Ocean Atlantique, entre l'Afrique & l'Amerique septentrionale, est la principale des isles Açores. Elle a environ seize lieues de tour, & est tellement environnée de rochers, qu'elle est presque inaccessible. La ville d'Angra est capitale de cette isle, & de toutes les Açores. Son port est ouvert en forme de croissant, entre deux montagnes, qui avancent dans la mer, & sont extrêmement hautes. Elle appartient au roi de Portugal, qui y envoye un gouverneur, & elle a un évêque suffragant de l'archevêque de Lisbonne

Le terroir est très bon; mais le bled n'y est pas de garde: c'est pourquoi on le serre dans des puits ou creux sous terre jusqu'à Noël. Les bœufs y sont fort puissans, & tellement privés, qu'on leur donne un nom comme aux chiens pour les faire approcher quand on les appelle. Il y arrive souvent de grands tremblemens de terre, qui renversent les églises & les maisons. A trois lieues d'Angra, il y a une fontaine qui petrifie le bois: qualité dont on voit une marque évidente en un arbre, dont la racine est changée en pierre du côté où l'eau la couvre, & qui conserve son bois de l'autre côté. * Mandeslo, *voyage des Indes*. Texeira. Linschot.

TERCERES, *voyez* AÇORES.

TERÉE, *Tereus*, roi de Thrace, fils de Mars, ayant épousé Progné fille de Pandion, roi d'Athenes, alla depuis à Athenes, à la priere de sa femme, pour lui amener sa sœur Philomele, qu'elle desiroit voir. Mais étant devenu amoureux d'elle, & l'ayant forcée, il lui coupa la langue, de peur qu'elle ne découvrît son inceste; & la tint prisonniere en un lieu écarté, faisant croire à sa sœur qu'elle étoit morte sur les chemins. Philomele ayant trouvé le moyen de faire sçavoir à Progné l'injure que Terée lui avoit faite, cette reine choisit le tems des Orgies, & avec ses compagnes, elle alla délivrer sa sœur de prison; puis, pour se venger d'un tel crime, elle mit en pieces son propre fils Itys, qu'elle fit manger à son pere Terée. Ce roi voulut poursuivre Progné & Philomele; mais ils furent tous changés en oiseaux, lui en huppe, Progné en hirondelle, Philomele en rossignol, Itys en phaisan. * Ovid. *l. 6. de ses metamorphoses.*

TERENCE (Publius) *Terentius Afer*, poëte comique étoit de Carthage en Afrique, & fut esclave à Rome de Terentius Lucanus, senateur. Son esprit & sa bonne mine lui procurerent la liberté. Il trouva heureusement la belle maniere de la comedie, en imitant Menandre, & en tirant d'Apollodore de Gela en Sicile plusieurs de ses pieces, mais sur-tout ses comedies d'Euphormion & de l'Hecyre. Il faut avouer qu'il a laissé en genre de comedie tout ce qu'il y a de plus parfait chez les Romains. Les sujets de ses pieces ne sont pas si simples que ceux des comedies de Plaute, mais il surpasse de beaucoup ce poëte pour l'expression des personnes & des mœurs, & pour la pureté & la délicatesse des discours & des sentences. Terence non-seulement a eu toujours rang entre les auteurs dramatiques les plus excellens & les plus estimés; mais même pour ce qui regarde la pureté du style, la grace & la netteté du discours, il a toujours été consideré comme un homme incomparable. Ciceron, dont le jugement doit être préferé infiniment à celui de tous les autres en cette matiere, le loue extraordinairement en plusieurs endroits; le considere comme la regle de la pureté de sa langue; assure que toute la politesse romaine est renfermée en lui; & témoigne que ses comedies avoient paru si belles & si élegantes aux sçavans, que pour cette raison on croyoit qu'elles avoient été écrites par Scipion & Lælius, qui étoient alors les deux plus grands personnages & les plus éloquens du peuple Romain: Terence semble lui-même l'avouer de bonne foi, dans le prologue des Adelphes. Nous avons six comedies de cet auteur, qui ne furent pas du goût du peuple de son tems, accoûtumé aux mauvaises plaisanteries du theâtre, mais elles ont été approuvées & admirées en tout tems par les sçavans & par les connoisseurs, comme nous l'avons remarqué ci-dessus. Il mourut pendant un voyage qu'il fit en Grece l'an 595. de Rome, & 159. avant J.C. comme nous l'apprenons de S. Jerôme. Donat, ou plûtôt Suetone, a écrit la vie de Terence. Entre diverses traductions françoises de ses comedies, les meilleures sont celles de MM. de Port Royal, qui n'en ont traduit que trois, & de mademoiselle le Fevre, fille de *Tanegui* le Fevre, celebre critique, & femme de M. Dacier, illustre par divers ouvrages du même genre. M. de Dacier a traduit Terence entier. Les auteurs parlent diversement de la mort de Terence, car les uns assurent qu'il mourut en Arcadie; & les autres que ce fut sur mer. * *Consultez* aussi Crinitus, *de poët.* Lilio Giraldi, *hist. poët.* Vossius, *de poët. Lat. &c.* M. Du Pin, *hist. profan. tome II.*

TERENTIA, femme de *Ciceron*, assez connue par afin de pouvoir, comme on le dit, découvrir les secrets de son ennemi. Elle vécut 117. ans, selon Pline, *l. 7. c. 48.*

TERENTIANUS MAURUS, fut gouverneur de Syene, dite aujourd'hui *Asna*, dans la haute Egypte. Car on ne doute point qu'il ne soit le même dont Martial fait mention, *l. 1. epigr.* 87. On juge par là qu'il vivoit du tems de Trajan, vers l'an 90. de J.C. Lilio Giraldi a neanmoins peine à fixer le tems auquel florissoit ce Terentianus Maurus, auteur de la piece en vers que nous avons encore, *de litteris, syllabis, pedibus & metris.* * Giraldi, *dial.* 10. *hist. poët.* Vossius, *de hist. Lat. c.* 3. *&* 4.

TERENTIANUS, capitaine des gardes sous les enfans de Constantin *le Grand*, & sous Julien l'*Apostat* & Jovien, dans le IV. siecle, fit mourir en prison Jean & Paul, martyrs, les fit enterrer secretement, & dit qu'ils avoient été envoyés en exil. On dit que les diables qui étoient dans les corps des possedés découvrirent la verité. Plusieurs furent délivrés à leur sepulcre, & entre autres, le fils même de Terentianus. Le pere en fut si touché qu'il se fit Chrétien, & écrivit l'histoire de ces saints martyrs, que nous avons dans Surius, *ad diem 26. Junii.* Il écrivit aussi l'histoire du martyre d'Ovinius Gallicanus, gendre de Constantin. * Adon, *in martyrol.* Vossius, *de hist. Lat. l. 2. c. 2.*

TERENTIUS, general de l'armée Romaine, sous l'empereur Valens, étant revenu victorieux de l'Armenie, eut ordre de l'empereur de choisir telle recompense qu'il voudroit. Ce capitaine, recommandable par sa pieté & par sa valeur, presenta à l'empereur une requête, par laquelle il le supplioit de donner une église à ceux qui avoient exposé leur vie pour la défense de la foi. Valens, qui étoit Arien, fâché de cette demande, déchira la requête, & lui dit de demander quelque autre chose; mais Terentius ayant ramassé tous les morceaux de sa requête, lui dit hardiment ces paroles: " J'ai reçû de vous un ,, present, je l'ai, & je n'en demanderai point d'autre; ,, car celui qui est le Juge de l'univers, est le Juge de ,, ce que j'ai resolu de faire. " * Theodoret, *hist. eccl. lib. IV. c.* 32.

TERENTIUS LIBO, poëte, bien different de Terence *le Comique*, étoit de Fregelle, ville du *Latium*, qu'on prend pour *Ponte Corvo* d'aujourd'hui, dans la Campagne de Rome. C'est le sentiment de Sigonius, quoiqu'Alde Manuce, & quelques autres disent que Fregelle n'a plus été rebâtie, depuis qu'elle fut ruinée par L. Opimius, comme nous l'apprenons de Tite-Live. * *Voyez* Ferrari, *in lex.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

TERENTIUS MAXIMUS, nom du faux Neron, qui parut l'an 72. de J.C. *cherchez* NERON.

TERENTIUS RUFUS, officier dans les troupes Romaines, qui prirent la ville de Jerusalem, sous le commandement de Tite. Ce fut lui qui commandoit, quand quelques soldats se saisirent de Simon fils de Gioras, l'un des chefs des factieux. Il le fit enchaîner, mettre en sûre garde, & en donna avis à Tite. *Voyez* SIMON fils de *Gioras*. * Josephe, *guerre des Juifs l. VII. c.* 7.

TERENTIUS, *cherchez* VARRON.

TERESE, *cherchez* THERESE.

TERICH DILKARNAIM, celebre époque des Grecs, *voyez* SELEUCIDES.

TERKI, ville d'Asie dans la Circassie. Elle est entre des marais, à une lieue de la mer Caspienne, environ à 80. de la ville d'Astracan, du côté du midi, & aux confins des Tartares du Daghestan. Les Moscovites sont maîtres de Terki, & ils l'ont fortifiée, pour servir de bride aux Tartares Circasses. * Mati, *dict.*

TERLE'E, abbaye de religieuses de l'ordre de saint Bernard, à une lieue & demie de Leyden, proche du village de Nortwick, a été fondée par les anciens comtes de Hollande. Les états de Hollande ayant chassé les catholiques, ont fait sortir les religieuses de ce couvent, qui étoit celebre. Elles étoient appellées demoiselles, & avoient coûtume de differer leur profession, comme celles de Reinberg. * Guichardin, *de script. des Pays-Bas*, *p.* 243.

TERME, *Terminus*, dieu du Paganisme, dont l'office étoit de borner les terres, & de les separer les unes des autres. Numa Pompilius bâtit un temple à ce dieu sur le

mont Tarpeïen, & fit de son culte un des principaux points de sa religion : en quoi ce prince donna une grande marque de sa sagesse ; parce que les hommes pleins de cupidité, & brûlans du desir de s'aggrandir, avoient besoin d'être contenus dans les bornes de leurs legitimes possessions, par quelque chose de saint & de sacré, qu'ils n'osassent & qu'ils ne pussent violer. En effet, il ne leur étoit pas permis de toucher au dieu Terme, même pour le changer de place. Aulu-Gelle remarque que lorsque Tarquin voulut élever en honneur de Jupiter un grand temple au Capitole, il ôta beaucoup d'autres petits temples qu'il y trouva, comme autant d'obstacles à la grandeur de celui qu'il avoit dessein de bâtir, & que tous les dieux à qui ces temples étoient consacrés, cederent volontiers la place à Jupiter; mais que pour le dieu Terme, il ne voulut jamais ceder, & demeura immobile, au lieu où il se trouvoit placé ; soit que ce fût effectivement quelque prestige, par où le demon voulut confirmer les hommes dans l'idolâtrie ; soit qu'il faille seulement entendre par-là, que Tarquin, par un principe de religion, n'osa déplacer le dieu Terme. Cette divinité étoit d'ordinaire representée par une pierre, ou par une tuile, ou par un pieu fiché en terre, aux extrêmités des champs & des jardins. Le dieu Terme avoit ses fêtes & ses sacrifices. Ses fêtes s'appelloient *Terminales*, en latin *Terminalia*. Elles étoient celebrées à la fin de Fevrier, qui étoit aussi le terme de l'année. Quant aux sacrifices de ce dieu, il n'étoit pas permis de lui immoler rien de vivant, pour donner à connoître qu'il étoit un dieu de concorde & de paix, & qu'il ne pouvoit se plaire dans le sang. On ne lui sacrifioit que du lait, des gâteaux, des premices des fruits, & telles autres choses innocentes & inanimées. La voûte de ses temples étoit decouverte à l'endroit qui étoit au-dessus de sa statue ; parce que c'étoit un grand crime, suivant la remarque de Festus, de tenir le dieu Terme caché en aucune maniere ; d'autant que les bornes & les limites des champs doivent être en vûe à tout le monde. Il ne faut pas croire que ce dieu soit le même que Mercure, qui étoit nommé par les Grecs Ἑρμῆς *Hermes*, d'où nous avons fait le nom de *Thermes*, pour signifier des statues de Mercure. *Cherchez* HERMES.* Denys d'*Halycarnasse*. Aulu-Gelle. Censorin. Tite-Live, 5. *decad. l.* 3. Plutarch. *in Numa*. Thucydid. *l.* 6.

TERMESSE, ville de Pisidie, proche le col, où l'on passoit le mont Taurus pour aller à Mylias. Il la faut distinguer de Telmesse, dont il a été parlé plus haut. * Strabon, *l.* 13. *sur la fin*.

TERMIA, *voyez* THERMIA.

TERMINI ou TERMULE, *Termulæ*, ville & duché du royaume de Naples, dans la province de la Capitanate, avec évêché suffragant de Benevent.

TERMINI, ville & riviere de Sicile. La riviere est l'Himerus des anciens, & la ville est bâtie sur les ruines de l'ancienne Himere, *Terminus Himeriorum*.

TERNA, bourg situé sur un petit lac de même nom. Il est dans le comté d'Anghiera, province du duché de Milan, à deux lieues de la ville d'Anghiera, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TERNATE, isle de la mer des Indes, & la principale des Moluques, à un demi degré de latitude septentrionale, & dans le voisinage des isles Hieri, Noorwegen, Tidor, Motiera ou Timor, & Machiam, qui sont precisément sous la ligne. Ternate est d'une figure ronde, & a six ou sept lieues de circuit : precisement au milieu il y a une montagne haute de 367. verges, qui descend de tous côtés jusqu'à la mer, elle est inculte jusqu'au haut, & toute couverte de méchans arbrisseaux & d'épines, mais dans la plaine qui est au pied, on voit plusieurs jardins, & quantité d'arbres fruitiers. On trouve sur cette montagne divers antres pleins de soufre, qui jettent une épaisse fumée, & la flamme en paroît quelquefois sur le sommet de la montagne, avec un bruit semblable à celui du tonnere. Les Espagnols ont autrefois été maîtres de cette isle, d'où ils ont été chassés par les Hollandois, qui y ont deux forts, l'un au nord nommé Orange, l'autre au midi appellé Terloëke. Entre ces forts à l'orient, est un lac appellé Sasse, qui a près d'une lieue de circuit, & plus de soixante brasses de profondeur : il n'est separé de la mer que par une digue très-étroite ; que les Espagnols ont tenté inutilement de creuser pour faire un port. * Nicolas Graaf, *voyages*.

TERNEUSE, petite isle de la Flandre Hollandoise. Elle est au nord du Sas de Gand, entre les branches de l'Escaut occidental, & elle a sur sa côte septentrionale une bonne forteresse qui porte son nom. * Mati, *diction.*

TERNI, *Interamna*, ville de l'Ombrie, province de l'état Ecclesiastique en Italie, est située proche du fleuve Nar, ou *la Nera*, sur les frontieres de la terre Sabine, à douze milles de Spolete. C'est le siege d'un évêque, qui n'est suffragant d'aucun archevêque. L'illustre famille des Castelli, qui a donné des prelats & des papes à l'eglise, la rend fort considerable. Autrefois cette ville étoit une colonie des Latins, dont les habitans avoient droit de bourgeoisie Romaine. On y voit de très-beaux restes de l'antiquité. * Pline. Strabon. Baudrand.

TERNOIS, anciennement *Toëna*, riviere des Pays-Bas Catholiques. Elle coule dans l'Artois, baigne saint Pol, & se joint au Canche à Hesdin. * Baudrand.

TERNOIS, ou *le comté de saint Pol*, contrée des Pays-Bas. Elle est dans l'Artois, autour de la riviere de Ternois : saint Pol en est la capitale. * Mati, *dict.*

TERNOVA, ancienne ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bulgarie sur la riviere de Jantra, à vingt lieues de Sophie vers le levant. Ternova étoit autrefois le siege des princes de Bulgarie : elle l'est aujourd'hui d'un archevêque. * Baudrand.

TEROUANE, ville des Pays-Bas en Artois, avec évêché suffragant de Reims, a été nommée par les Latins *Teruana*, ou *civitas Morinorum*; parce qu'elle étoit la capitale des anciens Morins. Ces peuples furent convertis à la foi dans le troisieme siecle, par saint Fuscien & saint Victoric; & depuis ils retomberent dans l'idolâtrie ; & saint Antimode, envoyé par saint Remi, leur prêcha encore la foi. On consideroit Terouane comme une place imprenable. Ponthus de Lalain, seigneur de Bugnicourt, la prit en 1553. pour Charles V. & ce prince la fit demolir. L'année de cette démolition est exprimée en ces deux mots, *DeLetI. MorInI.* Il n'y a aujourd'hui que très-peu d'habitans, qui sont sujets du roi de France. L'évêché fut divisé entre ceux de Boulogne, de saint Omer & d'Ipres. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Cæsar, *in comment.* Gazet, *hist. eccl. des Pays-Bas.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. de episcop. Bolon.* Locrius, & le Mire, *in hist. Belg. &c.*

TERPANDER, poëte & musicien, vivoit sous la XXXIII. olympiade, vers l'an 648. avant Jesus-Christ, selon Eusebe, quoique Glaucus assure qu'il étoit plus ancien. On dit qu'il étoit natif d'Antisse, ville de l'isle de Metelin. * Eusebe, *in chronic.* Strabon. Lilio Giraldi, &c.

* ☞ Les auteurs ne conviennent pas sur la patrie de Terpander, ni sur le tems dans lequel il a vécu ; les uns disent qu'il étoit de Methymne, d'autres d'Antisse, & quelques-uns de Cume. Elien & Plutarque le font plus ancien que Thalès de *Crete*. Saint Clement d'*Alexandrie* le met du tems de Midas, qui a precedé de beaucoup les olympiades. Athenée le place sous le regne de Lycurgue ; & Hellaric le met sous la XXVI. olympiade. Plutarque & Elien disent que ce fut lui qui introduit la musique à Lacedemone. Saint Clement d'*Alexandrie* rapporte les premiers vers des poësies de Terpander, adressées à Jupiter, comme étant le commencement & le chef de toutes choses. On dit qu'il étoit si habile musicien, qu'il appaisa une sedition par le chant de ses vers. On lui attribue les inventions des élegies, & de la septieme corde de la lyre. * Vossius, *de hist. & poët. Græc.* M. Du Pin, *bibliotheque universelle des historiens profanes.*

TERPSICHORE, *Terpsichore*, une des muses à laquelle on attribue l'invention du bal & de la danse. On la represente couronnée d'une guirlande, tenant une harpe à la main, avec des instrumens de musique à ses pieds.

TERRACINE ou TARRACINE, ville d'Italie dans la Campagne de Rome, avec évêché, est peu habitée, à cause de son mauvais air. C'est l'*Anxur* des an-

ciens, dite depuis *Tarracina*, & elle étoit la capitale du pays des Volsques, *voyez* VOLSQUES.

TERRAIL, *voyez* BAYARD.

TERRAIN ou TERIN, petite riviere de l'isle de France, qui baigne Beauvais, & se décharge dans l'Oyse un peu au-dessous du Creil. * *Cartes geograph.*

TERRANOVA, anciennement *Gela*, petite ville avec port, château, & titre de duché. Elle est sur la côte meridionale de la vallée de Noto en Sicile, à douze lieues d'Agrigente vers le levant, & à l'embouchure de la riviere de Terranuova, qui est la *Gela* des anciens. * Baudrand.

TERRANUOVA, anciennement *Phasiana*, *Phausina*, petite ville épiscopale de l'isle de Sardaigne. Elle est sur un grand golfe, qui porte son nom dans la côte orientale, à dix-sept lieues de Castel Arragonese, à l'évêché de laquelle le sien a été uni. * Baudrand.

TERRASSA, bourg de Catalogne, à six lieues de Barcelone du côté du nord. On y voit les ruines de l'ancienne *Egara*, qui a été une ville épiscopale, dont l'évêché est uni à celui de Barcelone. * Baudrand.

TERRE ARCTIQUE, *voyez* ARCTIQUE.

TERRE AUSTRALE, grand pays, vers le pole antarctique, fut découverte par le capitaine Gonneville, de la ville de Honfleur en Normandie, qui fut jetté par la violence des vents, l'an 1503. dans la partie orientale de ces terres, lorsqu'il tenoit route pour les Indes Orientales. Ce capitaine, après avoir sejourné quelque tems dans ce pays, & fait des remarques sur la qualité du terrein, & sur les mœurs des habitans, revint en Normandie; & pour autoriser sa découverte, il emmena avec lui un des fils du roi, qui commandoit dans le pays où il avoit mis pied à terre; mais par malheur, ce capitaine & tous ceux de son équipage, tomberent entre les mains d'un corsaire Anglois, à la vûe de l'isle de Gersei, proche des côtes de Normandie, où ils rendirent leur plainte au siege de l'amirauté, & firent une déclaration de leur voyage. Cette déclaration porte, entre plusieurs particularités, que ce pays, qu'elle nomme *les Indes Meridionales*, est fertile; qu'il s'y trouve plusieurs racines, pour faire de très-belles teintures, inconnues en Europe; & qu'il y a force bêtes, oiseaux, poissons & autres choses singulieres; que le pays est mediocrement peuplé; que les peuples y sont departis par habitations de quarante à quatre-vingts cabanes; enfin que les habitans y sont dociles, & de bonne complexion, aimant le repos, & fort peu le travail. Ils vont à demi-nuds, principalement les jeunes gens, & portent des manteaux de nattes fort fines, ou de plumages; quelques-uns les attachent en maniere de tablier ceint par-dessus les hanches. Les hommes les font descendre jusqu'aux genoux, & les femmes jusqu'au milieu des jambes. Leurs armes sont l'arc & les fléches. Chaque canton a son roi, à qui ces peuples portent un grand respect. * Terre Australe ou Meridionale, *imprimée à Paris*, *l'an* 1663.

TERRE DES ETATS, pays nouvellement découvert, dans les terres Australes, à l'orient du détroit de le Maire. Les geographes ne s'accordent pas sur la situation de cette terre: car les uns en font une isle; les autres veulent qu'elle fasse une partie du continent des terres Australes; ce qu'il y a de certain, c'est que Jacques le Maire, natif d'Amsterdam, en fit la découverte, l'an 1615. & l'appella ainsi, du nom des états de Hollande. Ce fut en ce même tems qu'il découvrit le fameux détroit, auquel il donna son nom, & qu'il nomma la terre, qui est à l'occident de ce détroit, Maurice de Nassau. L'histoire de ce voyage rapporte qu'ils trouverent dans cette mer, comme dans celle du Nord, une si grande quantité de pinguins, de robbes de mer, de baleines, & d'autres poissons, qu'ils furent obligés plusieurs fois de faire des bordées, pour avoir moyen de les éviter. Dans tous ces reviremens, ils remarquerent que la Terre des Etats, leur sembloit couverte de verdure; & celle de Maurice, de neige, & fort basse du côté du septentrion, & montagneuse vers celui du midi. Ils découvrirent encore dans ce même voyage plusieurs terres, qui leur semblerent des isles, dont les plus apparentes n'étoient éloignées les unes des autres, qu'environ de deux lieues; & ils leur donnerent le nom de *Barnevelt*. * Herrera, *description des Indes. Voyages de* le Maire.

TERRE-FERME, pays de l'Amerique meridionale, appartenant aux Espagnols, comprend une province de ce nom, sur l'isthme des deux Ameriques, la Castile d'or, la Guaiana, &c. Ses villes sont, *Nuestra Senora de Remedios*, ou *Rio de la Hacha*, Cali, la nouvelle Carthagene, Cori, Sainte Foi de Bogota, Sainte Marthe, la nouvelle Cordoue, Panama, Popayan, & Puerto Belo. Ces deux dernieres villes sont proprement dans la province de Terre-Ferme.

TERRE DE FEU, que les Espagnols nomment *Terra del Fuego*, isle de l'Amerique meridionale, entre le détroit de Magellan, & le détroit de le Maire. Il y a le cap de Horn.

TERRE DE JESSO, *cherchez* JESSO.

TERRE DE LABOUR, autrefois *Campania felix*, province du royaume de Naples en Italie, sur la côte de Toscane, entre l'Abruzze au septentrion, le comté de Molisse & la principauté ulterieure à l'orient, la principauté citerieure au midi, la mer de Toscane, & la Campagne de Rome à l'occident, est propre au labourage, d'où elle a tiré son nom. Elle a aussi été appellée *campagne heureuse*, à cause de la fertilité de son terroir. Sa principale ville étoit Capoue, ville délicieuse, mais à present Naples en est la capitale, & de tout ce royaume, auquel elle communique son nom. Il y a encore vingt-deux autres villes, comme Cumes, Pouzzol, Sorrento, &c. 166. châteaux, & 170. villages. Outre l'abondance des bleds, des vins, & des autres choses necessaires à la vie de l'homme, il s'y voit beaucoup de sources d'eaux medicinales & de bains fort salutaires. Il y a des mines pleines de souffre, comme aussi d'autres d'où l'on tire de l'alun. Là sont le lac Averne, le mont Misene, & le mont *di Somma*, qui jette des flammes. Cette province, qui étoit soumise au roi d'Espagne, est à present possedée par l'empereur, ainsi que tout le royaume de Naples, dont elle fait partie. * Mercator, *en son Atlas*, Ortelius.

TERRE-NEUVE, duché du royaume de Naples, dans la Calabre ulterieure, étoit autrefois un comté, qui appartenoit à la maison de Caraccioli.

TERRE NEUVE, isle de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle France, ou Canada, est d'une grande étendue, & a pour principale habitation celle que l'on nomme *Plaisance*, à cause de sa situation agreable. Ses habitans sont presque tous Normands ou Basques. Ils font échange de leurs morues contre des vins, bleds, & quincailleries, qu'on leur apporte d'Europe, & troquent ensuite une partie de ces marchandises avec les sauvages du Canada, pour des peaux de castor & d'orignac. Elle fut cedée toute entiere en toute souveraineté aux Anglois par le traité de paix conclu à Utrecht le onze Avril 1713. Ils y avoient commencé un petit établissement en 1610. qu'ils abandonnerent l'année suivante: mais en 1623. ils y retournerent, debarquerent dans la partie meridionale de cette isle, qui s'appelle aujourd'hui la province d'Avalon, & s'y établirent. On comprend sous le mot de Terre-Neuve, les isles qui sont à son occident, dans le golfe de saint Laurent, & dans la riviere de Canada. Elles sont dans la mer du Nord, dont elles regardent la vaste étendue du côté de l'orient & du midi, mais au septentrion & à l'occident, elles regardent le Canada ou nouvelle France. Des pêcheurs Normands les découvrirent en 1504. Mais le roi François I. en fit prendre possession l'an 1524. par Jean Verazzan, qui leur donna le nom de *Terre-neuve*. Verazzan fut mangé par les Sauvages, en allant reconnoître le Cap Breton. Le nombre de ces isles va à quinze ou seize: les plus considerables sont les isles de Sable, du cap Breton, de Saint Jean, & de l'Assomption. L'isle du cap Breton est au sud du golfe de saint Laurent: elle est presque coupée en deux parties par le golfe de Labrador, qui ne laisse que huit cens pas de terrein, entre une mer & celle qui lui est opposée de l'autre côté de l'isle. Le sieur Denys, qui étoit le proprietaire du cap Breton, a fait faire un canal sur ce terrein pour le passage des chalouppes, qui par ce moyen ne sont plus obligées à faire le tour de l'isle. Le port principal est celui de saint Pierre, qui est défendu

par un fort. L'isle de saint Jean, qui est à l'occident de celle du cap Breton, & toute couverte d'arbres, n'est proprement qu'une forêt de sapins, & est très-escarpée. Celle de l'Assomption s'appelle aussi *Anticosti*, & est à l'embouchure de la riviere de saint Laurent. Le port aux Ours est le plus considerable de ses ports. Entre cette isle & celle qu'on appelle l'*isle plate* ou *percée*, on fait une pêche extraordinaire de morues. A l'est ou sud-est de l'isle de Terre-neuve, est le grand banc où l'on en pêche en grande quantité. Ce banc est une hauteur d'un fond de mer, qui s'éleve en certains endroits, jusqu'à 15. brasses au-dessous de la surface de l'eau & en d'autres endroits beaucoup moins, & donne moyen aux vaisseaux de flotter dessus sans danger: ce qui le distingue des autres bancs ou bancs fonds. Il a cent cinquante lieues de longueur, & cinquante de largeur. Toutes ces extrémités sont perpendiculaires: de sorte que la partie exterieure qui borne son terrein, est une mer où la sonde ne trouve point de fond, quoique le dessus de ce banc ne fasse pas une même superficie, & qu'il y ait plus de fond en un endroit qu'en l'autre. Chacune de ses parties est plate; & c'est une roche couverte de quantité de coquillages & de petits poissons, dont les morues se nourissent. Les pêcheurs distinguent deux sortes de morues, sçavoir la blanche ou la verte, & la séche. Ils appellent morue séche, celle qui est propre à être séchée, & qui se conserve long-tems, sous le nom vulgaire de *merluche*, & celle-là se pêche entre les isles de l'Assomption & du cap Breton. Mais la blanche ou la verte, qui est celle qu'on porte ordinairement à Paris, se pêche sur le grand banc; & s'y trouve souvent en si grande quantité, que les bâtimens de mer ont peine à flotter au-dessus. Le tems de la grande pêche est dans les mois de Septembre & d'Octobre. Elle se fait avec des lignes de la grosseur d'un tuyau de plume, & garnies d'un hameçon, où l'on met pour amorce des foyes de morues, avec un morceau de hareng, dont la peau a un éclat que les morues apperçoivent, & qui les attire. Un bon pêcheur en prendra jusqu'à trois ou quatre cens par jour; mais la pêche est fâcheuse & fatiguante, lorsque le poisson tient au banc, & qu'il ne vient pas nager proche la surface de l'eau. Les Terre-Neuviers, c'est ainsi qu'on appelle ceux qui vont à cette pêche, y conduisent tous les ans près de 250. petits bâtimens des côtes de France; & c'est une chose surprenante, vû les frais & les risques qu'ils courent dans un si long trajet.* Denys, *Hist. naturelle de l'Amerique septentrionale*, *tom.* 2. *c.* II.

TERRE ROUGE (Jean de) avocat du roi dans la senechaussée de Nîmes, dans le XV. siecle, a fait un traité *De juribus & praeminentiis delphini Franciae*, & un autre *De potestate papae*.

TERRE-SAINTE, pays de l'Asie, dite autrefois *Judée* ou *Palestine*, sous la domination du Turc, entre la Syrie, la mer Mediterranée & l'Arabie. On la divise ordinairement en six parties, qui sont, la principauté de l'emir de Saïde, la principauté de l'emir de Caseir, le sangiacat de Naplouse, le sangiacat de Jerusalem, & le sangiacat de Gaze. La capitale de tout le pays est Jerusalem, que les Turcs nomment *Couts Cherif*.

TERRIS: c'est une des isles Westernes de l'Ecosse, qui a huit milles de long, & trois de large. Elle abonde dans toutes les choses necessaires à la vie, ayant grande quantité de bétail, de bled, de volaille & de poisson. Il y a un lac d'eau douce, un vieux château, & un bon port pour les bateaux longs.* Buchanan.

TERSACO, TERSACH, ancien bourg de la Liburnie. Il est dans la Morlaquie, aux confins de la Carniole & de l'Istrie, environ à une lieue de S. Weit, du côté du nord.* Mati, *dict.*

TERSKOI LEPORI, est une contrée de la Laponie Moscovite. Elle s'avance vers l'orient en forme d'une grande presqu'isle, entre la mer Blanche & celle de Moscovie, ayant au couchant les Moremanskoi Lepori. Jokena ou Lokena & Warsiga en sont les lieux principaux, & ils ne sont pas grande chose.* Mati, *diction.*

TERTIUS, disciple de S. Paul. Ce fut lui qui servit de secretaire, lorsque cet apôtre écrivit son épître aux Romains, *voyez le chap. XVI. vers.* 22.

TERTRE (Jean-Baptiste du) né au mois de Septembre de l'an 1610. à Calais, quitta ses études pour servir dans les troupes, voyagea en divers pays sur un vaisseau Hollandois, servit en 1633. au siége de Mastricht; & enfin étant de retour en France, entra dans l'ordre de saint Dominique à Paris, où il fit profession le 29. Novembre 1635. & prit le nom de Jean-Baptiste, au lieu de celui de Jacques. Cinq ans après ses superieurs l'envoyerent dans les isles de l'Amerique de la dependance de la France, où il travailla pendant dix-huit ans avec beaucoup de zele, & trouva neanmoins le loisir de s'instruire parfaitement de l'état de ces isles. Il en revint en 1658. fut employé dans diverses maisons de son ordre, & enfin mourut à Paris l'an 1687. Dès l'an 1654. on avoit imprimé à Paris l'histoire generale des isles de saint Christophle, de la Guadeloupe, de la Martinique &c. qu'il avoit composée; mais ensuite il remania entierement cet ouvrage, & le donna bien plus près de sa perfection, sous ce titre, *histoire generale des Antilles habitées par les François*: elle est en 4. vol. *in* 4°. Les deux premiers parurent en 1667. à Paris, les deux autres en 1671.* Echard, *script. ord. FF. Praed. t.* 2.

TERTULE, orateur Romain, qui plaida devant le gouverneur Felix, contre saint Paul, pour le souverain sacrificateur Ananias, qui l'avoit mené avec lui à Cesarée.* *Actes*, XXIV. 1. 2.

TERTULLIEN (Quintus Septimius Florens) *Tertullianus*, prêtre de Carthage, auteur du III. siecle, originaire de la ville de Carthage en Afrique, fils d'un centenier dans la milice, qui servoit de proconsul d'Afrique, avoit été Payen. On ne sçait point en quel tems ni à quelle occasion il entra dans l'église. Il a fleuri principalement sous le regne de l'empereur Severe, & sous celui d'Antonin Caracalla, c'est-à-dire, environ depuis l'an de Jesus-Christ 194. jusqu'à l'année 216. Il a encore vécu quelques années après, puisque saint Jerôme dit qu'il est parvenu à une extrême vieillesse. Il étoit marié. On croit qu'il ne se maria qu'après son baptême. Il fut long-tems attaché à l'église Catholique; mais il s'en sépara au commencement du III. siecle, pour suivre la secte de Montan. Saint Jerôme dit que ce fut l'envie que lui portoient ceux du clergé de Rome, & la maniere dont ils le traiterent, qui l'engagerent à faire cette démarche. D'ailleurs son genie ardent & severe le portoit à embrasser une secte qui avoit l'apparence d'une grande austerité. La douceur dont le pape Zephyrin usa envers les adulteres qu'il reçut à penitence, le choqua extrêmement; & l'austerité naturelle de son esprit, jointe à l'orgueil que lui inspiroit sa science, l'empêcherent d'entrer dans les sentimens charitables de l'église. Il trouva que Proclus, disciple de Montan, pratiquoit une maniere de vie conforme à son humeur; car d'un côté il n'avançoit rien contre les mysteres de la Trinité & de l'incarnation; & de l'autre il portoit ses sectateurs à des jeûnes frequens, à une continence rigoureuse, & à un ardent desir du martyre, qu'il soutenoit n'être jamais permis de fuir. Ces apparences exterieures de pieté surprirent Tertullien; & augmentant le dégoût qu'il avoit pour l'église, elles le firent revolter ouvertement contr'elle. Il se laissa aller à croire des revelations ridicules, & donna aveuglément dans les visions des disciples de Montan. Il ne paroît point qu'il soit revenu de son égarement. Il laissa quelques sectateurs, ausquels on donna le nom de *Tertullianistes*. Saint Augustin, qui en parle, dit que de son tems cette secte étoit presque entierement éteinte, & que le petit nombre qui en restoit, rentra dans le sein de l'église Catholique. Il a composé plusieurs écrits, tant pendant qu'il étoit dans l'église Catholique, que depuis qu'il a été Montaniste. Les premiers sont les livres de la priere, du baptême & de l'oraison. On peut y joindre son apologetique sur la religion Chrétienne; les traités de la patience; l'exhortation au martyre; avec le livre à Scapula; & celui du témoignage de l'ame, & son excellent traité des prescriptions. Il commençoit à pencher du côté des Montanistes, dans le tems qu'il écrivit les traités des spectacles & de l'idolâtrie,

l'idolâtrie ; vers l'an 202. ou 203. Les ouvrages qu'il a composés étant Montaniste sont, ses quatre livres contre Marcion; les traités de l'ame; de la chair de Jesus-Christ ; de la resurrection de la chair ; le scorpiaque ; le livre de la couronne ; celui du manteau ; le traité contre les Juifs ; les écrits contre Praxée, contre Hermogene & contre les Valentiniens ; avec le petit écrit adressé à Scapula, les livres de la pudicité ; de la fuite dans la persecution, des jeûnes contre ceux qu'il appelle Psychiques ; de la Monogamie ; & de l'exhortation à la chasteté; outre celui de l'extase en 6. livres, & un autre contre Apollonius, qui sont perdus. Les autres ouvrages attribués à Tertullien, sont d'autres auteurs, ou supposés. Ceux de la Trinité, & sur les viandes des Juifs, sont de Novatien : les poëmes qu'on lui attribue, sont aussi d'auteurs beaucoup plus recens que lui ; celui de la Genese est attribué par Gennade à Salvien ; & celui du jugement, par Isidore, à Verecundus, évêque d'Afrique. Tertullien étoit extrêmement versé dans les sciences humaines, dans la philosophie, l'histoire, la mythologie, & s'étoit particulierement appliqué à l'étude de l'écriture-sainte. Entre ses traités, on distingue son admirable apologie pour les Chrétiens. L'empereur Severe avoit excité contr'eux une cruelle persecution, & la croyoit d'autant plus juste, qu'ils étoient accusés de divers crimes atroces. Tertullien, qui étoit deja prêtre, & qui demeuroit alors à Rome, entreprit leur défense. L'empereur étoit parti pour la guerre contre les Parthes vers l'an 201. laissant le gouvernement de la ville à Plautien, qui traita cruellement les Fideles, dans un tems où le seul nom de Chrétien étoit un crime digne des plus grands supplices. Ce fut alors que Tertullien publia pour eux cette apologie, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence & d'érudition en son genre. Il fit courir ce livre sans y mettre son nom, afin de ne se pas exposer à une perte inévitable, & l'adressa aux magistrats, qui condamnoient la vraie religion sans la connoître. Les traités qu'il a faits contre les Heretiques, sont vehemens. On peut dire qu'il les a plûtôt foudroyés qu'abbattus, tant son style contr'eux est éloquent dans sa dureté, ses raisonnemens puissans, & ses preuves convainquantes. Vincent de *Lerins* parlant de ses ouvrages, dit qu'autant de paroles qu'on y lit, sont autant de sentences ; & ses sentences, autant de victoires. Il avoit l'esprit vif, ardent & subtil ; mais il n'avoit pas toute la justesse, ni toute la solidité qu'on auroit pû souhaiter dans son raisonnement. Son style est dur & obscur, mais énergique & élevé. Il est du sentiment de ceux qui ont cru qu'un enfant tire également son ame & son corps de la substance de son pere. Il a soûtenu d'autres erreurs qui sont assez considerables, mais on peut dire que de son tems elles n'étoient pas encore reconnues pour erreurs ; puisque l'eglise n'en avoit rien prononcé. Les peres Latins, qui ont vécu après Tertullien, ont déploré son malheur, & ont admiré son esprit, & aimé ses ouvrages. Saint Cyprien les lisoit assidument ; & lorsqu'il demandoit cet auteur, il avoit coûtume de dire, *donnez-moi le maître*. S. Jerôme, qui aimoit aussi beaucoup la lecture de Tertullien, a fait cette remarque ; mais il ne pouvoit pas l'avoir apprise du secretaire de S. Cyprien, comme Sixte de *Sienne* l'a écrit. Plusieurs sçavans ont fait des commentaires sur les traités de Tertullien, dont nous avons differentes éditions. Celles de Rigault & de Pamelius sont les plus estimées. M. Giri, à qui le public est obligé de plusieurs belles traductions, nous en a donné une de l'apologetique de Tertullien, & de deux autres de ses traités, de la chair de Jesus-Christ & de la Resurrection de la chair. M. Vassoult a donné aussi en 1714. & 1715. une belle traduction de l'apologie pour les Chrétiens, avec des notes. M. Manessier a aussi mis en notre langue les livres du manteau, de la patience, & l'exhortation aux martyrs. La vie de Tertullien est à la tête de ses ouvrages, publiés par Pamelius. * *Consultez* Eusebe, *in chron. A. C.* 107. *& l.* 2. *hist. c.* 2. Lactance, *l.* 1. *divin. instit. c.* 1. Saint Jerôme, *c.* 53. *catalog.* Saint Hilaire, *c.* 5. *in Matth.* Saint Augustin, *de Hæret.* Vincent de *Lerins*, *Common. I.* Nicephore Calliste. Trithême. Ange Politien. Sixte de *Sienne*. Baronius. Bellarmin. Godeau &c. Ceux qui ont fait des notes sur Tertullien sont, Jacques Pamelius, Nicolas Rigau't, Latinus Latinius, Beatus Rhenanus, Jean Mercier, Edmond Richer, Theodore de Marcilli, Jean de Wouver, Gabriel de Laubespine, François Junius, Jacques Gretser, Claude de Saumaise, le P. Petau, Lacerda, le P. George, Capucin, le P. Morel, Augustin &c. Pierre Alix, ministre à Charenton, & depuis chanoine de Salisburi en Angleterre, a fait une vie de Tertullien, où il traite exactement du tems auquel Tertullien a publié chacun de ses écrits. Ses conjectures ont pourtant été renversées dans les memoires de Trevoux, Novembre 1702. M. Thomas, seigneur du Fossé, a donné la vie de Tertullien & d'Origene sous le nom du Sr. la Motte. C'est un excellent livre.

☞ Quelques auteurs ont confondu Tertullien, ou avec Tertulle, qu'ils font consul, ou avec Tertullien jurisconsulte, ou enfin avec S. Tertullien martyr. Il y a pourtant bien de la difference des uns aux autres : car Tertulle fut surnommé *Q. Flavius*, & obtint en 195. l'honneur du consulat ; dans lequel il eut T. Flavius Clemens pour collegue. Les actes du martyre du pape Etienne I. parlent de celui d'un TERTULLIEN, & le font souffrir le 4. Août 260. Rhenanus s'est trompé, lorsqu'il l'a confondu avec l'auteur de l'apologie pour les Chrétiens. D'autres confondent ce grand homme avec le jurisconsulte TERTULLIEN, qui a publié divers ouvrages de droit, & qui est souvent allegué dans le code & dans le digeste ; mais il y a plus de cinquante-cinq ans de l'un à l'autre ; & il faudroit que Tertullien eût encore été Payen après l'empire de Severe. Cependant on sçait qu'il étoit deja au nombre des Fideles, & qu'il publia pour eux son apologie, durant le regne de ce prince. * *Consultez* la vie de Tertullien par Pamelius, & par Alix.

TERVEL, ville d'Espagne en Aragon, avec évêché suffragant de Saragosse, est située sur la riviere de Guadalaviar, que les anciens ont nommée *Turia* ou *Turias*. Cette riviere a donné son nom à la ville de Tervel, que les Latins nommoient *Julia*, *Turulium*, *Turia* & *Terulum*. Il s'y fait un commerce considerable, & la plaine des environs est delicieuse.

TERVIST ou TERCOVIS, ville capitale de Valachie, & le sejour du prince, est nommée par ceux du pays *Ter Wisoh*, par les Italiens *Turgovisco*, & par les Latins *Tergovistus*, *Tirifcum* & *Targoviscum*.

TESCHEN ou TESSIN, ville de la haute Silesie, près de la source de la Vistule, qui coule dans quelques palatinats de Pologne est sur l'Elza, aux pieds des montagnes du mont Crapack, aux confins de la Moravie, entre la principauté de Ratibor, la Hongrie & la Pologne. Elle est défendue par une citadelle, est capitale du duché de ce nom, qui faisoit autrefois partie du royaume de Bohême, & a été cedée au duc de Lorraine, en payement des sommes que lui devoit l'empereur, auquel il en fit hommage le 12. Mai 1722. * Mati, *dictionaire*.

TESIN, *Ticinus*, riviere d'Italie dans le Milanez, sort du mont Adula, sur les frontieres de Suisse ; passe à Pavie, & se jette dans le Pô, au-dessous de cette ville.

TESSET, grand pays du Biledulgerid en Afrique. Il est borné au nord par le royaume de Sus, le Darha & le Tafilet ; au levant par le desert de Zuenziga ; au sud par celui de Zanhaga ; & au couchant par la mer des Canaries. Ce pays renferme divers peuples Africains naturels ou Arabes. Tesser, située vers les sources de la riviere Albus ou Blanche, & aux confins du Zanhaga, en est la ville principale. * Mati, *diction.*

TEST, en Angleterre, mot tiré du latin *Testimonium*, est une protestation & declaration publique sur certains chefs de religion & du gouvernement, que les rois & les parlemens ont ordonné de faire à ceux qui prétendoient aux dignités de l'eglise Anglicane, ou aux charges du royaume. On y a joint des loix penales contre les ecclesiastiques, les seigneurs du parlement, les commandans & les officiers qui refusent de prêter le serment, conformement à ces tests, dont on sera bien-aise de voir ici les principaux formulaires.

Test des Ecclesiastiques.

Je N. declare ici sans dissimulation, que j'approuve & consens, soit en general, soit en particulier, à tout ce qui est compris dans le livre intitulé*, le livre des communes prieres de l'administration des sacremens, & autres exercices & ceremonies de l'eglise, suivant l'usage de l'eglise Anglicane.

Loi Penale.

Celui qui sera en demeure de faire cette declaration, sera entierement déchû de cette promotion ecclesiastique. Tous les doyens, chanoines, prebendaires, maîtres, chefs, professeurs &c. ne seront point admis à leur emploi, qu'ils n'ayent fait cette protestation.

Test du Serment de Suprematie.

Je N. confesse & declare pleinement convaincu en ma conscience, que le roi est le seul souverain de ce royaume, & de toutes les puissances & seigneuries, aussi-bien dans les choses spirituelles & ecclesiastiques, que temporelles; & qu'aucun autre prince étranger, prelat, état ou puissance, n'a & ne peut avoir nulle jurisdiction, ni préeminence dans les choses ecclesiastiques ou spirituelles de ce royaume.*

Loi Penale.

Personne ne pourra être reçû à aucune charge & emploi, soit pour le spirituel ou pour le temporel; il ne sera non plus admis à aucun ordre ou degré de doctorat, qu'il n'ait prêté ce serment, à peine de privation dudit office ou emploi.

Henri VIII. introduisit ces formulaires de test, après s'être separé de l'eglise Romaine. Il s'en est fait de nouveaux de tems en tems, sous les regnes d'Edouard VI. de la reine Elisabeth, de Jacques VI. & de Charles I. En Decembre 1662. le roi Charles II. fit une declaration, par laquelle il revoquoit les tests, & accordoit la liberté de conscience en Angleterre, & il la renouvella en Juillet 1669. & en Mars 1672. dans l'assemblée du parlement. Jacques II. son frere & son successeur, donna aussi liberté de conscience en Angleterre: ce qui autorisa toutes sortes de personne à posseder des benefices, & les exemta du test, qui a été établi après l'expulsion de ce prince. En 1673. il fut ordonné par le parlement à tous ceux qui entreroient dans quelque charge publique, de communier trois mois après dans leur eglise paroissiale, en la maniere prescrite dans la liturgie Anglicane; de le certifier par témoins à la chancellerie, & de renoncer par serment au dogme de la transubstantiation, sous peine d'être déchus de ses emplois, declarés inhabiles à à en posseder aucun, & condamnés à de grosses amendes. Ce test fut bien augmenté en 1678. Voici les termes dans lesquels il fut dressé.

Moi N. j'atteste, justifie & declare solemnellement & sincerement en la presence de Dieu, que je croi que dans le sacrement de la cene du Seigneur, il n'y a aucune transubstantiation des élemens du pain & du vin, dans le corps & le sang de Christ, dans & après la consecration faite par quelque personne que ce soit; & que l'invocation ou adoration de la Vierge Marie, ou de tout autre Saint, & le sacrifice de la messe, de la maniere qu'ils sont en usage à present dans l'eglise de Rome, est superstition & idolâtrie.*

On declare ensuite que ce serment est fait sans aucune reticence (c'est le propre terme) ou restriction mentale. Les veritables Protestans eurent bien de la peine à le prêter; puisque, comme a fort bien remarqué M. de Meaux dans son 2. volume des variations, *l.* 4. *p.* 489. les Anglois sembloient se rapprocher par ce serment des sentimens des Catholiques, en ne s'attachant point à la presence réelle, que les Calvinistes combattent avec tant de furie, & qu'ils ne veulent point reconnoître comme un dogme de foi.* *Mem. hist.*

TESTAMENT ANCIEN & NOUVEAU. On appelle ainsi les livres divins, écrits par l'inspiration du S. Esprit. Le nom hebreu *berith* signifie *alliance*, & le grec Διαθήκη *testament*; & ces noms ont été donnés à l'écriture sainte, parce qu'elle contient une alliance de Dieu avec son peuple, un témoignage & une declaration de sa volonté, & les promesses de l'heritage celeste que Dieu a preparé à ses élus; car le principal effet des testamens est de disposer des heritages. L'ancien testament contient le Pentateuque, c'est à-dire, les cinq livres de Moyse; sçavoir, la Genese, l'Exode, le Levitique, les Nombres & le Deuteronome; le livre de Josué; celui des Juges; le livre de Ruth; les quatre livres des Rois; les deux des Paralipomenes; le premier & second livre d'Esdras; ceux de Judith, d'Esther & de Job; le Pseautier de David; les Proverbes, l'Ecclesiaste; le Cantique des Cantiques; la Sagesse; l'Ecclesiastique; les Prophetes; & les deux livres des Machabées. Le nouveau testament comprend les quatre Evangiles; le livre des Actes des Apôtres; les quatorze Epîtres de saint Paul; l'Epître de saint Jacques; les deux Epîtres de saint Pierre; les trois Epîtres de saint Jean; l'Epître de saint Jude; & l'Apocalypse.

L'ancien testament a été écrit en hebreu. Les soixante-douze interprêtes, appellés *Septante*, en firent une version grecque par l'ordre de Ptolemée *Philadelphe*, roi d'Egypte, près de 300. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Aquila, Theodotion & Symmaque en firent ensuite de nouvelles traductions. Le nouveau testament a été écrit en grec, excepté l'évangile de saint Matthieu, & l'épître de saint Paul aux Hebreux, qu'on croit avoir été écrits en hebreu; mais ils furent traduits en grec peu de tems après, & les originaux hebreux sont perdus. A l'égard de l'ancien testament, les theologiens & les sçavans sont en contestation, pour sçavoir si le texte hebreu a été corrompu par les Juifs, dans les endroits où il est different de la version des Septante. Plusieurs disent que non, & qu'il s'est glissé des erreurs dans le grec, par la faute des premiers copistes, sur-tout dans le nombre des années des patriarches, où l'on a ajoûté cent ans de plus à presque tous ceux du I. & du II. âge. Mais il y en a beaucoup d'autres qui soûtiennent que les Juifs ont alteré l'hebreu par malice, & pour avoir plus de lieu de se défendre contre les Chrétiens. Ils disent que la version des Septante étant entre les mains de tout le monde, des Gentils aussi bien que des Juifs, ne pouvoit être falsifiée, sans qu'on s'en apperçût; & pour le prouver, ils observent, que les Juifs ayant voulu corrompre cette version dans les premiers siecles de l'eglise, saint Justin Martyr, saint Irenée, saint Chrysostome, Origene & plusieurs autres peres s'éleverent aussitôt contr'eux, & les convainquirent de mauvaise foi; à quoi ils ajoûtent qu'il a été bien plus facile aux Juifs d'alterer les livres hebreux, dont ils étoient presque seuls les depositaires dans les premiers tems de l'eglise. On compte parmi les peres qui sont de ce sentiment, saint Justin Martyr, saint Irenée, Tertullien, Origene, saint Chrysostome, Julien archevêque de Tolede, Euthymius & quelques autres. On rapporte pour preuves effectives de la malignité des Juifs, la suppression de l'histoire de Suzanne, que Theodotion, quoique ennemi des Chrétiens, remit dans sa version grecque, & la faute qui se trouvoit au vers. 17. du pseaume 21. ou 22. où dans plusieurs exemplaires on lisoit *caari*, qui veut dire *sicut leo*, au lieu de *caru*, c'est-à-dire, *foderunt*, qui étoit autrefois; ce qu'on assuroit venir des Juifs, qui avoient ainsi falsifié le texte, pour détruire la force de cette prophetie de la passion de Jesus-Christ, *foderunt manus meas & pedes meos*, en mettant, *sicut leo manus meas & pedes meos*: ce qui n'a aucun sens. Ils ont corrompu, dit-on, plusieurs autres endroits, pour adoucir la loi, & pour accommoder l'écriture sainte à leurs sentimens.

Afin d'éluder la force du raisonnement dont quelques Chrétiens se servoient pour faire voir aux Juifs que le Messie étoit venu dans le sixiéme millenaire, c'est-à-dire, vers la fin des six mille ans depuis la creation du monde, les Juifs, dit-on encore, retrancherent cent ans à la vie de presque tous les patriarches, jusqu'à Abraham. Julien, archevêque de Tolede, leur reprocha cette infidelité l'an 686. Abulfarage, dans son histoire des dynasties (qui a été traduite d'arabe en latin par Pockokius) & Georges Syncelle, qui florissoit vers la fin du VIII. siecle, ont soupçonné les Juifs du même

crime. M. Simon, qui ne croit pas que les Juifs ayent falsifié l'écriture sainte, convient neanmoins de l'accusation, & reconnoît que les premiers Chrétiens rejettoient le texte hebreu des Juifs, voyant qu'il ne s'accordoit pas toujours avec la version des Septante : ce qu'on reconnoît aussi; mais sans en conclure que la chronologie des Septante soit plus sûre, y ayant une foule de raisons qui empêchent de le croire. Ceux qui croyent que le texte hebreu a été corrompu par les Juifs, disent, que cette alteration a été faite pendant les cinquante années qui se sont écoulées depuis la desolation de Jerusalem par Tite, fils de l'empereur Vespasien, l'an 70. de Jesus-Christ, jusqu'à son retablissement, commencé la seconde année du regne d'Adrien; car, disent-ils, il est constant que ces suppressions & ces changemens dans le texte hebreu, se firent avant le tems d'Aquila, qui donna sa premiere version grecque de l'écriture-sainte, la douziéme année du regne d'Adrien; & l'on voit par les fragmens qui nous en restent, que l'hebreu des Juifs sur lequel il la fit, étoit deja alteré à peu près comme il l'est aujourd'hui. Comme il n'entreprit cette traduction qu'en haine des Chrétiens qui l'avoient retranché de leur communion, à cause de son attachement aux vaines curiosités de l'astrologie, elle fut très-agreable aux Juifs, qui la lurent toujours depuis dans leurs synagogues. Et comme Aquila avoit été disciple du fameux rabbin Akiba, on s'imagine que c'est ce rabbin, qui a osé corrompre le texte hebreu; car jamais, dit-on, les Chrétiens ne disputerent contre les Juifs plus fortement qu'en ce tems-là. Ils les pressoient vivement par leurs propres traditions, qui portoient que le Christ se manifesteroit après le cours d'environ six mille ans, en leur montrant que ce nombre d'années étoit accompli. Cela les embarrassoit extrêmement : c'est pourquoi il est dit dans leur talmud, qu'Akiba & Sammai supputoient les années dont on tiroit alors contr'eux des argumens invincibles.

Quelques livres de l'ancien testament n'ont pas été écrits d'abord en hebreu; car les livres de Judith & de Tobie, quelques chapitres de Daniel, quelques-uns du premier livre d'Esdras, furent écrits en chaldaïque; & quelques autres chapitres du prophete Daniel, avec les livres des Machabées, furent écrits en grec. Les caracteres hebreux anciens, dont Moyse & les auteurs qui ont précedé la captivité de Babylone, se sont servis, sont, suivant l'opinion la plus commune, les caracteres que les Samaritains ont conservés. Cette opinion passoit pour constante du tems de S. Jerôme, comme il le remarque dans son prologue sur les rois; & elle se confirme par d'anciennes medailles, où l'on voit cette inscription, *Jerusalem sainte*, écrite en langue hebraïque, & en caracteres samaritains : ce qui ne peut avoir été écrit après la separation des dix tribus qui formerent du tems de Roboam, fils de Salomon, le royaume d'Israël; parce qu'en ce tems-là les Samaritains ne consideroient plus Jerusalem comme une ville sainte. Depuis cette division, les Israëlites conserverent le pentateuque de la maniere qu'ils l'avoient reçû de Moyse, & le donnerent après eux aux Chutéens, peuples venus de Perse, qui furent ensuite appellés Samaritains. Les tribus de Juda & de Benjamin conserverent aussi ces mêmes caracteres jusqu'à la captivité de Babylone. Ayant été menés à Babylone, ils s'accoûtumerent insensiblement à écrire & à parler comme les Chaldéens : c'est pourquoi, lorsqu'Esdras eut recueilli & revû les livres de la bible, il se servit des nouveaux caracteres chaldéens, plus connus aux Juifs que les anciens, & dont ils se sont ordinairement servis depuis ce tems-là. Les Juifs ne prirent pas seulement les caracteres chaldéens, ils prirent aussi leur langage, qui étoit celui des Syriens ou Assyriens, lequel approchoit assez de l'hebreu. Il est vrai que d'abord cette langue ne fut pas commune à tous les Juifs, & que la langue chaldaïque & l'hebraïque étoient toutes deux en usage parmi eux : mais peu à peu elles se confondirent ensemble, & la langue vulgaire des Juifs fut la langue syriaque, mêlée de termes hebreux, qu'on a depuis appellée communément langue hebraïque. Cependant les livres sacrés sont toujours demeurés écrits en hebreu; & les Juifs les lisoient en cette langue dans leurs synagogues, les expliquant en langue vulgaire : ce qui est peut être l'origine des paraphrases chaldaïques. Le texte hebreu est demeuré en cet état sans points, jusques vers l'an 500. après la naissance de Jesus Christ. Pour lors les Juifs de Tiberiade inventerent les points voyelles, pour limiter la lecture & la prononciation de la langue hebraïque. S. Jerôme nous apprend dans sa question 22. sur Jeremie, & dans son commentaire sur Habacuc, que de son tems la prononciation des mots hebreux n'étoit pas determinée par des points, comme elle l'a été depuis.

TESTE (Pierre) peintre, natif de Luques, porté dès sa jeunesse au dessin, fut excité de voir Rome par la renommée des peintures & des peintres, qu'on y voyoit alors. Il y alla en habit de pelerin; & n'étant pas assez instruit de ce qui regardoit la profession qu'il vouloit suivre, il vivoit dans la derniere misere, & passoit comme il pouvoit le tems à dessiner les ruines, les statues & les peintures de Rome. Sandrart dit qu'un jour entr'autres, l'ayant trouvé dans un pitoyable état, & comme à demi-brute, dessinant des ruines autour de Rome, il eut pitié de sa pauvreté, l'emmena chez lui, pourvut à ses vêtemens & à sa nourriture, l'employa à dessiner plusieurs choses de la galerie Justiniane, & le recommanda ensuite à d'autres, qui le firent travailler. Il étoit si sauvage & si misanthrope, qu'à peine Sandrart pouvoit-il jouir de sa conversation. Il avoit dessiné les antiques tant de fois, qu'il les sçavoit par cœur : mais il avoit en cela tant de fougue & de libertinage de genie, qu'il n'a tiré pour son art aucun avantage raisonnable de toutes ses peines. Celles qu'il a prises dans ses ouvrages de peinture lui ont encore moins réussi, comme on le voit par le petit nombre de ses tableaux, par le peu de cas qu'on en fait, par ses mauvaises couleurs, & par la dureté de son pinceau. Ainsi ce qu'il a fait de plus loüable, sont ses desseins & ses estampes, dont une petite partie a été gravée par lui; l'autre par Cesar Teste; & quelques-unes encore par d'autres graveurs. On y voit beaucoup d'imagination, de gentillesse & de pratique : mais peu d'intelligence dans le clair-obscur, peu de raison & peu de justesse. Etant un jour assis sur le bord du Tibre, pour dessiner quelque vûe, un coup de vent enleva son chapeau; & en voulant le retenir, l'extension de son bras emporta son corps. Il tomba dans l'eau, & se noya ainsi malheureusement vers l'an 1648. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

TETRAPLES, livre des quatre versions de la bible faites par les Septante, par Aquila, par Theodotion & par Symmaque, disposées en quatre colonnes. Ce mot vient du grec τετραπλᾶς, qui signifie *quadruplex*, doublé en quatre, ou composé de quatre. *Voyez* HEXAPLES. * M. Du Pin, *nouv. bibl. des aut. eccles.*

TET, anciennement *Ruscino*, *Ruscio*, *Thetis*, riviere du Roussillon. Elle a sa source dans les Pyrenées, baigne Villefranche de Conflent & Perpignan, & va se décharger dans la mer Mediterranée. * Baudrand.

TETBURI, bourg d'Angleterre assez bon, avec marché, dans le comté de Glocester, sur les limites du comté de Wilt. Il y a une belle halle. Son principal magistrat est un bailli. Il est à 77. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

TETRAPOLE, *Tetrapolis*, contrée de la Syrie, renfermoit quatre villes remarquables; sçavoir, Antioche, Seleucie, Apamée & Laodicée, lesquelles furent appellées sœurs, à cause de leur concorde. * Strabon, *l.* 15.

TETRICUS (Caïus Pesuvius) president d'Aquitaine, se fit saluer empereur à Bourdeaux, à la sollicitation de Victorine ou Victoire, qu'on nommoit *la mere des armées.* L'insolence de ses soldats lui devint insupportable, & l'obligea de venir à Châlons sur Marne, où il se remit entre les mains de l'empereur Aurelien, qui le mena en triomphe à Rome l'an de J. C. 274. Quelque tems après, ce prince le fit intendant des affaires d'Italie, & lui donna le gouvernement de la Lucanie. Tetricus avoit un fils de même nom, qui fut aussi mené en triomphe à Rome, & à qui Aurelien permit depuis d'entrer au senat. Là, sans rien perdre des biens de sa famille, il vécut en repos, honoré d'Aure-

lien & respecté de tous les Romains. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans*, *c.* 29. *&* 30.

TETTI (Scipion) en latin *Tettius*, sçavant homme dans le XVI. siecle, étoit de Naples. Sa fin fut malheureuse. On le defera comme imbu de mauvaises opinions touchant la divinité, & on l'envoya aux galeres. Il est auteur du traité *de Apollodoris*, que Benoît Ægius publia à Rome l'an 1555. Il eut beaucoup de part à l'estime des sçavans. * Bayle, *dict. crit. Melange curieux de* Colomiers.

TETTYX, étoit de l'isle de Crete, & passa avec une flotte au Peloponnese. Il prit terre au promontoire de Tenare, & y bâtit une ville. Son sejour fut auprès du lieu, que l'on appelloit ψυχοπομπεῖον, parce qu'on y faisoit des ceremonies propres à appaiser les Manes. C'est là que fut envoyé par la prêtresse de Delphes celui qui avoit tué le poëte Archilochus. * Plutarque, *de iis qui serò à numine puniuntur*, *p.* 560.

TETUAN, ville & petite republique d'Afrique, dans le royaume de Fez, avec un port à l'embouchure de la mer Mediterranée. Les Latins la nomment *Tetuanum*. C'est où se rendent les caravanes qui prennent la route de la mer pour aller à la Mecque, par Alexandrie d'Egypte.

TETZEL (Jean) religieux de l'ordre de saint Dominique, & inquisiteur de la foi, né à Pirn sur l'Elbe, à quatre milles d'Allemagne de Dresde, fut choisi par les chevaliers Teutoniques pour prêcher les indulgences qu'ils avoient obtenues pour la guerre contre les Moscovites, & s'acquitta fort bien de cette commission. Quelque tems après l'archevêque de Mayence, nommé par le pape Leon X. pour faire publier les indulgences de l'an 1517. donna cette commission au pere Tetzel, qui s'associa en cet emploi les religieux de son ordre. Lorsque Luther, à la suscitation de Stupitz, eut affiché aux portes de l'eglise de Wittemberg quatre-vingt-quinze propositions, dont plusieurs étoient contre la puissance du pape, contre le tresor de l'eglise, & contre la valeur des indulgences; Tetzel leur opposa cent six autres propositions, qu'il publia à Francfort sur l'Oder. Il fit même brûler, comme inquisiteur de la foi, ces theses scandaleuses de Luther, qui de son côté fit brûler aussi publiquement celles de Tetzel: ce qui fut le commencement de la guerre entre les Augustins & les Dominicains; d'où se forma ensuite le parti Lutherien contre les Catholiques. Tetzel mourut de deplaisir l'an 1519. après la fâcheuse reprimande qu'il reçut du nonce Charles Miltitz, envoyé par le pape au duc de Saxe. Ce nonce, pour tâcher de gagner Luther, reprocha à Tetzel, son premier adversaire, qu'il étoit la cause des desordres qui se voyoient en Allemagne: ce qui affligea tellement ce religieux, qu'il ne vécut pas long-tems après. * Maimbourg, *hist. du Lutheran.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

TEVA, bourg d'Espagne avec un ancien château. Il est dans l'Andalousie, aux confins du royaume de Grenade, & à huit lieues d'Antequera, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TEUCER, de Crete, roi de la petite Phrygie, depuis appellée *Troade*, regna avec son gendre Dardanus, qui avoit épousé sa fille Batica. Tros, un de ses petits-fils, donna son nom à la ville de Troye, capitale de cet état; & à cause de Teucer, ses habitans furent nommés *Teucriens*. * Ovide, *l.* 3. *metam.*

TEUCER, fils de Telamon roi de Salamine, isle vis-à-vis de l'Attique, & fils d'Hesione, fille de Laomedon, étoit frere de pere d'Ajax, avec lequel il fut à la guerre de Troye, vers l'an 1174. avant Jesus-Christ. Etant de retour à Salamine; il fut chassé par son pere, parce qu'il n'avoit pas vengé la mort d'Ajax, dont Ulysse étoit la cause. Ce malheur n'ébranla point sa constance: il passa dans l'isle de Chypre, où il bâtit une nouvelle ville de Salamine. * Cicero, *in Tuscul. Quæst.* Horace, *Od. l.* 1. Bayle, *diction critiq.*

TEUCER de Cyzique, historien Grec, écrivit un traité du regne de Mithridate en cinq livres, autant de Tyr, l'histoire des Arabes, celle des Juifs en 6. livres, &c. * Suidas, *in lex.*

TEUDEGILDE, fille d'un pauvre berger, inspira par sa beauté de l'amour à *Charibert* roi de France, qui l'épousa, & en eut, selon Gregoire de *Tours*, un fils, mort peu de tems après sa naissance. Elle survécut à ce roi, & employa ses charmes & ses tresors pour donner de l'amour à Gontran roi d'Orleans: lequel lui ayant enlevé ses tresors, la fit enfermer dans un monastere à Arles, où elle mourut. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *&c.*

TEVERONE, en latin *Tevero*, *Anio*, *Anien*, & *Anienus*, riviere d'Italie dans l'Etat de l'eglise. Elle coule dans la Campagne de Rome, qu'elle separe de la Sabine, baigne Tivoli, & se decharge dans le Tibre au-dessus de Rome. * Baudrand.

TEVERTON, petite ville d'Angleterre, dans le comté de Devon. Elle est sur la riviere d'Ex, à quatre lieues au dessus de la ville d'Excester. * Mati, *diction. geographique.*

TEVIOTDALE, c'est-à-dire, *la vallée de Teviot*, c'est une province meridionale d'Ecosse, qui prend son nom de la riviere de Teviot, qui la traverse. Elle est abondante en bleds & en pâturages, & ses habitans ont toujours été estimés pour leur valeur pendant les guerres entre l'Ecosse & l'Angleterre. Sa principale ville est Jedburgh, où l'on administre la justice pour la province. Quoique dans la plûpart des actes elle soit appellée *le comté de Roxburgh*, d'une ancienne ville & château maintenant ruinés, son veritable nom est celui sous lequel nous le mettons ici. Ceux de la famille de Douglas de Cavers étoient Sherifs hereditaires de ce comté. Il est separé de l'Angleterre par le mont Cheviot, borné à l'occident par le Liddisdale, l'Eskdale, & l'Eusdale, au nord par le comté de Forest, & à l'est par le Mers. Les principales familles de ce comté, sont les *Scots* & les *Kerrs*. La duchesse de Buccleugh & de Montmouth étoit chef de la premiere en 1701. & le comte de Roxburgh le plus considerable de la derniere. * *Diction. Anglois.*

TEVIUS (Jacques) Portugais, vint à Bourdeaux & à Coimbre, où il jetta les premiers fondemens de l'université. Il étoit poëte, orateur & historien, comme on le peut voir par les poëmes qu'il a composés en latin & en portugais; par les oraisons qu'il a faites contre Sebastien roi de Portugal, & par sa description du siege de Diu dans les Indes l'an 1546. * *Bibliotheca Hispanica.*

TEUKSBURI, en latin *Theocicura*, ville avec marché de la contrée de même nom, dans le comté de Glocester en Angleterre. Elle est située vers le confluent de l'Avon dans la Saverne. Elle est celebre par ses manufactures de drap, & par la bataille, qui s'y donna en 1471. entre les maisons d'Yorck & de Lancastre, par les rois Henri VI. & Edouard IV. Le prince Edouard, fils unique de Henri VI. y fut tué. * *Dict. Anglois.*

TEUPOLUS, *voyez* TIEPOLI.

TEUSAR, ville d'Afrique dans le Biledulgerid propre. Elle est vers les confins du royaume de Tunis, sur une petite riviere, qui va se décharger dans le Magrada, vis-à-vis de Tebesse. On donne quelquefois à cette ville le nom de Biledulgerid. * Mati, *dict.*

TEUTATES, nom sous lequel les anciens Gaulois adoroient Mercure, selon quelques-uns, ou plûtôt quelque autre divinité. Ils lui immoloient des victimes humaines par le ministere des Druides; tantôt en les faisant entierement brûler pour leur servir d'holocaustes; tantôt en les perçant & les faisant mourir à coups de flêches; & tantôt en les faisant étrangler au milieu de leurs temples. C'est ce que Strabon rapporte, & ce qu'on peut voir dans les commentaires de Cesar. Lucain traite ce dieu d'inhumain & de barbare dans le premier livre de sa pharsale.

TEUTBODE (Pierre) est le premier des auteurs, qui ait écrit l'histoire des Croisades. * M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclesiast. du XII. siecle.*

TEUTEBERG, montagne & forêt du cercle de Westphalie. Ce lieu est dans la Westphalie propre, près de la ville de Dethmold, & il est celebre par la défaite de Varus & de ses legions, & par une grande bataille que Charlemagne y gagna contre les Saxons. * Mati, *dict.*

TEUTOMALE, *Teutomalus*, roi des Saliens, peuples de l'ancienne Gaule Viennoise, ayant été contraint

de ceder ses terres aux Romains, qui s'y établirent sous le consul C. Sextius, après l'avoir défait, se retira chez les Allobroges; & quoique dépouillé de ses états, il ne laissa pas de soûtenir une seconde guerre contre Cn. Domitius, avec les forces de ses alliés. Il vivoit vers l'an 222. avant Jesus Christ.* Tite-Live, *épist.* 41.

TEUTOMATUS, roi des Nitiobriges, peuples de l'ancienne Aquitaine, étoit fils d'*Ollovicon*, qui tenoit la même souveraineté avant lui. Il suivit le parti de Vercingentorix, l'an 700. de Rome, & 54. avant Jesus-Christ, & contribua de toutes ses forces à reparer les pertes qu'il avoit faites à Avaric. Ce fut lui qui avec sa cavalerie, lui amena les troupes que chaque état d'Aquitaine étoit obligé de fournir. Cesar dit que ce prince, qui étoit sous les murs de Gergovie pendant le siege, fut surpris dans sa tente endormi sur le midi, ne songeant à rien moins qu'à l'attaque qui fut faite ce jour-là. La vîtesse avec laquelle les soldats Romains enleverent son quartier, fut si grande, qu'il n'eut pas le tems de s'habiller, & qu'il eut toutes les peines du monde à se sauver, son cheval ayant été blessé sous lui.* Cæsar, *de bello Gall. l.* 7.

TEUTONIQUE, ordre hospitalier pour les Allemands. Un homme de cette nation qui demeuroit à Jerusalem, après la conquête de la Terre-Sainte, y recevoit ceux qui venoient de son pays, & qui n'entendoient pas la langue de Palestine. Pour avoir plus de moyen d'exercer sa charité, il obtint du patriarche de Jerusalem la permission de bâtir un hôpital, avec une chapelle à l'honneur de la mere de Dieu. Divers Allemands se joignirent à celui-ci, qui avoit paru si zelé & si charitable pour ses compatriotes; & s'employerent à rendre service aux pelerins de leur nation, qui venoient visiter les lieux consacrés par les pieds de Jesus-Christ. Quelques riches habitans de Bremen & de Lubec, qui étoient en Levant, s'associerent avec les premiers, & firent bâtir, vers l'an 1191. un nouvel hôpital à Acre. Depuis, ces hôpitaux furent donnés aux chevaliers Teutons.

TEUTONIQUE, ordre militaire, appellé anciennement *l'ordre de Notre-Dame du mont de Sion*, fut institué l'an 1191. en faveur de la nation Allemande, par Henri roi de Jerusalem, secondé du patriarche & des autres princes Chrétiens. Voici quel en fut le sujet. Lorsque l'empereur Frideric se croisa avec plusieurs grands princes, pour rentrer dans la possession de la Terre-Sainte, dont Saladin sultan d'Egypte, s'étoit rendu maître l'an 1187. un grand nombre de seigneurs & de gentilshommes Allemands le suivirent en qualité de volontaires, les uns par un sentiment de pieté, les autres par un desir de gloire. Ces Allemands se signalerent sous l'empereur Frideric l'an 1189. Après sa mort, se voyant sans chef devant Acre, que les Chrétiens assiégeoient, ils élurent Frideric duc de Souabe, second fils du défunt empereur, & Henri duc de Brabant, pour capitaines generaux de leur nation. Sous ces chefs, ils se distinguerent par de si beaux faits d'armes à la prise d'Acre & des autres villes & places de la campagne, que Henri roi de Jerusalem proposa d'instituer en leur faveur un ordre de chevalerie sous le nom de saint Georges, parce que tous ces braves servoient à cheval. Mais on trouva plus à propos de le mettre sous la protection de la Vierge, & de lui donner pour principal lieu l'hospice établi à Jerusalem sur le mont de Sion, pour les pelerins & les pauvres de cette nation, & dedié à Notre-Dame. Le roi, le patriarche, & les autres princes en dresserent les statuts sur ceux de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & de l'ordre des Templiers, dont ils tirerent ce qu'ils crurent convenir le mieux pour un ordre qu'ils vouloient aussi rendre militaire & hospitalier tout ensemble. Ces statuts, entr'autres articles, portoient; que les chevaliers qui seroient reçûs dans cette religion militaire, seroient de race noble; qu'ils feroient vœu de defendre l'église Chrétienne & la Terre-Sainte; qu'ils exerceroient l'hospitalité envers les pelerins de leur nation; & qu'ils se nommeroient chevaliers de Notre-Dame du mont Sion. Cette institution fut agréée par l'empereur Henri VI. & approuvée par le pape Celestin III. qui ordonna que ces chevaliers seroient vêtus d'un habit blanc, sur lequel seroit cousue une croix noire, de la figure de celle de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; qu'ils porteroient une semblable croix dans leur étendart, dont le fond seroit blanc, & dans leurs armoiries; & qu'ils vivroient selon la regle de saint Augustin. Il leur confirma aussi le don de l'hospice Allemand du mont Sion, pour titre & lieu principal de leur fondation; & leur accorda les mêmes privileges dont jouissoient les chevaliers de saint Jean de Jerusalem, par la bulle du 22. Fevrier 1191. Ce fut en consequence de cette bulle, que le roi de Jerusalem, & le duc Frideric de Souabe, avec pouvoir de l'empereur, firent la création des premiers chevaliers de cet ordre, dont le nombre ne fut alors que de quarante. Henri de Walpot, gentilhomme immediat de l'empire, fut choisi pour être grand maître de l'ordre. Tous les princes Chrétiens témoignerent beaucoup d'affection à cette religion militante. L'empereur lui donna le droit de posseder à perpetuité toutes les terres & les provinces que les chevaliers pourroient conquerir sur les Infideles; & Philippe *Auguste*, roi de France, lui fit de grands biens, accordant aussi au grand-maître l'honneur de porter des fleurs de lis aux quatre extrêmités de sa croix.

Cet ordre reçut son accroissement sous les grands-maîtres Othon de Kerpen, & Herman Batth, qui succederent l'un après l'autre au grand-maître Henri de Walpot; mais il commença particulierement à se rendre considerable sous le quatriéme grand-maître Herman de Saltz élu l'an 1210. Ce fut lui qui avec ces chevaliers sauva des mains des Infideles, Jean, fils de Henri roi de Jerusalem, dans une bataille que les Chrétiens perdirent contre Conradin roi de Syrie; en reconnoissance de quoi, Jean ajoûta à la croix noire que le pape Celestin III. avoit ordonné aux chevaliers de porter sur l'habit blanc, une croix potencée d'or qui étoit les propres armes du royaume de Jerusalem. Le duc de Masovie dans la Pologne, fit don à l'ordre Teutonique de toutes les terres que les chevaliers pourroient conquerir dans la Prusse sur les Payens, pour les posseder avec droit de souveraineté; ce que le pape & l'empereur confirmerent. Les Teutons ayant remporté une entiere victoire, chasserent tous les Payens de la Prusse, & se rendirent peu-à-peu maîtres de la Livonie & de la Curlande. Le grand-maître fonda ensuite quatre évêchés dans la Prusse, & cinq en Livonie & en Curlande; faisant bâtir des villes & des châteaux dans tout ce pays de conquête, lesquels il remplit de colonies Allemandes. Les chevaliers Teutons penetrerent depuis jusqu'en Russie, où ils établirent de même la religion Chrétienne. L'an 1255. ils s'emparerent de la Samogitie, faisant main basse sur tous ceux qui ne vouloient pas se faire baptiser. Le grand-maître fit bâtir la même année dans la Prusse, une grande ville, qu'il fit nommer à l'honneur du roi de France, Koninsberg, c'est-à-dire, *montagne du Roi.* Son successeur fit aussi construire la ville de Montreal. Pendant que l'ordre Teutonique faisoit des progrès considerables vers la mer Baltique, la ville d'Acre fut prise par le soudan d'Egypte l'an 1291. & les chevaliers Teutons qui étoient dans la Syrie, furent obligés de revenir en Allemagne. La principale maison de l'ordre fut établie à Marpurg, ville de la Hesse, dans le cercle du Haut-Rhin, puis transferée à Marienbourg dans la Prusse. L'an 1510. les chevaliers Teutons élurent pour grand maître Albert marquis de Brandebourg, fils de la sœur de Sigismond roi de Pologne; mais ce prince embrassa l'heresie de Luther, & traita avec le roi de Pologne pour se rendre maître absolu de la Prusse, à la charge de la tenir de la couronne de Pologne. Après cet engagement, le duc quitta le titre de grand-maître, & chassa de la Prusse tous les chevaliers Teutons. Depuis ce tems-là on a appellé ce pays *la Prusse Ducale.* Les Teutons se retirerent à Mariendale en Franconie, & élurent administrateur de la grande maîtrise de Prusse, Walther de Cromberg, alors grand-maître du même ordre en Allemagne & en Italie. Il mourut l'an 1543. & ses successeurs jusques à present, ont été l'an 1543. Wolfang Schuzbar, dit *Milchling*; l'an 1566. Georges Hund de Wenkheim; l'an 1572. Henri de Bobenhausen l'an 1565;

Maximilien, archiduc d'Autriche; l'an 1618. Charles archiduc d'Autriche; l'an 16.... Jean Eustache de Westernach; l'an 16... Jean Gaspard de Stadion, qui eut l'an 1639. pour coadjuteur l'archiduc Leopold, mort l'an 1662. auquel succeda l'archiduc Charles Joseph, decedé l'an 1664. Jean-Gaspard d'Ampringe, fut élû en sa place, qui eut pour successeur Louis Antoine de Neubourg, decedé l'an 1694. auquel a succedé son frere François-Louis de Neubourg, comte Palatin du Rhin, évêque de Wormes, de Wratislau, &c.

L'ordre Teutonique consiste à present en douze Provinces; sçavoir, en celle d'Alsace & de Bourgogne, celle d'Autriche, celle de Coblens, celle d'Etsch, que l'on nomme encore provinces de la jurisdiction de Prusse; & en celles de Franconie, de Hesse, de Biessen, de Westphalie, de Lorraine, de Thuringe, de Saxe, & d'Utrecht, qui sont de la jurisdiction d'Allemagne. Les Hollandois sont maîtres de tout ce que l'ordre possedoit dans la province d'Utrecht. Chaque province a ses commanderies particulieres, & le plus ancien des commandeurs y est appellé *commandeur provincial*. Tous ces commandeurs sont soûmis au grand maître d'Allemagne comme à leur chef. Les douze commandeurs provinciaux étant assemblés, ont droit d'élire un grand-maître, ou un coadjuteur. Le grand-maître a sa résidence ordinaire à Mariendal en Franconie, depuis que l'ordre a été chassé de la Prusse, & jouit d'environ vingt-mille écus de revenu. La plûpart des commanderies sont possedées par les puînés des princes & des grands seigneurs Allemands, sous le nom de chevaliers Teutoniques. Cet ordre porte d'argent, à une croix patée de sable, chargée d'une croix potencée d'or. *Cherchez* PORTE-GLAIVES, & PRUSSE. * Heiss, *histoire de l'empire*, *l.* 1. Gaguin & Chromer, *hist. de Polog.* Dugloss, *hist. polon.* Jacques de Vitri, *hist. Orient. c. 66.* Jean Eustache Solli, *in hist. Teuton.* Aubert le Mire, *de orig. ordin. equest. l.* 1. *c.* 3. Le P. Helyot, *hist. des ordres relig. & milit.* in 4. *à Paris chez J. B. Coignard.*

TEUTONS, anciens Allemands ou *Germains*, voisins des Cimbres, habitoient les isles de Funen & de Selande ou de Seelandt en Danemarck. C'est de ces Teutons, que les Allemands ont depuis eu le nom de *Teutsch*. Ils furent souvent en guerre avec leurs voisins, & la soûtinrent long-tems contre les Romains. *Voyez* CIMBRES. * Cesar. Pline. Tacite, &c.

TEUTHRAS, roi de la Cilicie & de la Misie, épousa Augé, & adopta Telephe, qu'elle avoit eu d'Hercule. * Apollodore, *l.* 3.

TEUTRONIA: c'étoit anciennement une petite ville de la Laconie. Elle est maintenant dans la Zaconie en Morée, sur le petit golfe nommé *Porto delle Caglie*, un peu au midi du bourg de Scopia. * Baudrand.

TEWKESBURYE, bourg d'Angleterre, *cherchez* TEUKSBURI.

TEXEL, isle de la mer du Nord en Amerique. Elle est sur la côte du nouveau Pays-Bas & de la nouvelle Yorck, entre l'isle de Lange & celle de Vlieland. Les Hollandois l'ont possedée & lui ont donné le nom qu'elle porte. Les Anglois en sont maintenant les maîtres. * Mati, *diction.*

TEXEL, isle au septentrion de la Hollande, près du golfe de Zuiderzée, avec un port assez mauvais.

TEXTOR (Benoît) medecin, natif du Pont de Vesle, ville de la Bresse, province de France, a fait un excellent traité de la peste, imprimé à Lyon en 1551. * Guichenon, *hist. de Bresse.*

TEYDA, pic ou montagne extrêmement haute, dans l'isle de Teneriffe, une des isles Canaries, a sept lieues de haut; & quand le tems est beau, se fait voir de plus de six vingt lieues à la ronde. Le pic de Teneriffe, dans cette même isle, est encore une fois plus élevée. * Hebert, *voyage de Perse*, *l.* 1.

TEYDER, fleuve de la Livonie, qui se jette dans le golfe de Riga.

TEYN: il y a deux bourgs de ce nom dans la Bohême; l'un sur le Muldaw, à deux lieues de Bechin, vers le couchant; l'autre sur le Cadburz, à sept lieues de Pilsen, vers le midi. On prend ce dernier pour l'ancienne *Redentuinum* * Baudrand.

TEYNG, *cherchez* CERATINUS.

TEZA, ville du royaume de Fez. Elle est capitale de la province de Chaus, & située sur le Necor, environ à 18. lieues de la ville de Fez vers le levant. Teza est une grande ville où les rois de Fez font quelquefois leur résidence. Elle est le sejour de toute la noblesse de la province, & entre ses grands édifices, on y voit une mosquée plus grande que celle de Fez, à laquelle on donne un demi mille de cercuit. * Mati, *diction.*

TEZEUCO, ville de la province de Mexique, en Amerique. Elle est sur le bord oriental du lac de Mexique, à six lieues de la ville de ce nom. Elle est peu considerable, quoiqu'elle soit capitale d'un gouvernement assez étendu. Lorsque Ferdinand Cortez assiegea la ville de Mexique, il fit faire à Tezeuco un canal de demi-lieue, pour y construire dix-huit brigantins, dont il avoit besoin pour le siege de Mexique, & la ville de Tezeuco nourrit quatre cens mille Indiens employés à ce travail pendant quarante jours, outre cent mille soldats Indiens que Cortez avoit à sa suite. Mais aujourd'hui elle est à peine l'ombre de ce qu'elle étoit autrefois, les Espagnols ayant presque exterminé les anciens habitans des environs de Mexique. * Mati, *dict. histor. de la conquête du Mexique.*

T H

THABOR, montagne celebre de la Galilée, dans la Palestine, proche de la grande plaine d'Esdrelon, & du torrent de Cison, à six milles de Nazareth, vers l'orient. Ce fut sur le haut de cette montagne que Jesus-Christ se transfigura en presence de ses apôtres saint Pierre, saint Jean & saint Jacques. On y peut monter environ mille pas à cheval: mais au-delà il faut mettre pied à terre, pour aller jusqu'au sommet, par un chemin droit & escarpé, & qui ne va pas en tournoyant, comme à d'autres montagnes; elle est si élevée, que Joseph lui donne trente stades, qui font 3750. pas de hauteur. Quelques voyageurs très-dignes de foi, assurent qu'ils ont employé plus d'une heure à y monter. Elle est ronde, & represente la figure d'un pain de sucre. Du côté de Nazareth vers le midi & l'occident, elle est toute couverte d'arbrisseaux, comme de petits chênes, de terebinthes, d'épines, & autres buissons toûjours verds, où se retirent une infinité d'oiseaux & d'animaux, dont quelques-uns sont dangereux, principalement les porcs sangliers qui s'y multiplient en grande quantité; parce que les Mahometans, qui judaïsent en ce point, n'en mangent jamais. Sa cime paroît d'en bas se terminer en pointe. Il y a neanmoins au haut une plaine d'une demi-lieue, ou, comme dit Josephe, de deux mille cinq cens pas de circuit, sur laquelle il y a eu autrefois des bâtiments, comme on voit par les ruines qui y sont encore. L'imperatrice sainte Helene y avoit fait bâtir une magnifique église, avec trois petites chapelles, pour representer les trois tabernacles que saint Pierre y avoit desirés, un pour Jesus-Christ, un autre pour Moyse, & le troisiéme pour Elie. Ces trois tabernacles sont presque ensevelis sous les démolitions de l'église. On y entre par un petit cabinet, sous une voûte, d'où l'on va à main gauche dans les trois tabernacles, qui sont trois petites chapelles bâties en carré, voûtées & disposées en forme de croix; celle du milieu marque la vraie place où étoit Jesus-Christ pendant sa transfiguration; & les deux autres à droite & à gauche, font la place de Moyse & d'Elie, qui étoient à ses côtés. On voit un autel en celle du milieu, où les religieux de Nazareth celebrent quelquefois la messe. Ce bâtimen est sous terre; de sorte que pour l'éclairer, il y faut porter de la lumiere.

L'air est fort frais sur le haut de cette montagne, même pendant les plus grandes chaleurs, parce que les vents y sont continuels. On y voit de belles citernes taillées dans le roc, pleines d'une eau excellente, & ombragées de plusieurs figuiers. Josephe rapporte qu'Alexandre Jannée roi de Juda, qui commença à regner l'an 103. avant Jesus-Christ, fit bâtir une forteresse sur le sommet de cette montagne. Il y a apparence qu'elle subsistoit du tems de Notre-Seigneur; puisque l'empereur Vespasien y envoya un de ses generaux d'armée, qui fit rendre

la place à compofition, l'an 82. depuis Jefus-Chrift. Godefroi de Bouillon roi de Jerufalem en 1099. rétablit les églifes & les monafteres de cette montagne. On y mit un évêque fuffragant du patriarche de Jerufalem, & deux abbés, l'un pour les moines noirs ou Benedictins, & l'autre pour les religieux Grecs de l'ordre de faint Bafile. Mais Saladin s'étant rendu maître de ce pays en 1187. ruina les églifes, & chaffa les Chrétiens, qui reprirent cette montagne en 1253. Le pape Alexandre IV. la donna aux Templiers. Enfin vers l'an 1290. le fultan d'Egypte defola ce faint lieu. Du haut de la montagne de Thabor on découvre les montagnes d'Hermont, de Gelboë & de Samarie, la montagne du Précipice, la montagne des Beatitudes (où Jefus Chrift fit cet admirable fermon des beatitudes) & la mer de Galilée, ou lac de Genefareth. Au pied & aux environs du mont Thabor, font les villes de Naïm & d'Endor, maintenant ruinées, & habitées par les Arabes; la grande plaine d'Efdrelon, la vallée de Jezraël, & le torrent de Cifon ou d'Endor. La plaine d'Efdrelon eft remarquable par la défaite de l'armée de Sifara, general de l'armée de Jabin, roi des Cananéens, contre qui les Ifraëlites gagnerent la bataille. Ce fut dans la vallée de Jezraël, où Gedeon vainquit les Madianites & les Amalecites. A l'égard du torrent de Cifon, il a fa fource au pied de la montagne de Thabor & fe fepare en deux ruiffeaux, l'un defquels va paffer au bas du mont Hermon, proche de la ville d'Endor, d'où il fe rend dans la mer de Galilée. Ce fut vers ces bords, que l'armée de Sifara fut taillée en pieces. L'autre ayant ferpenté plus de dix lieues dans les plaines d'Efdrelon & de Zabulon, fe va décharger dans la mer Mediterranée, entre le mont Carmel & faint Jean d'Acre. Ce fut vers ce ruiffeau de Cifon qu'Elie fit mourir les quatre cens cinquante faux prophetes de Baal. Il y avoit deux villes de ce nom dans la Paleftine; l'une dans la tribu de Zabulon, l'autre dans celle d'Iffachar. * *Jofué*, 19. 22. I. *Paral.* 6. 77. Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

THACASIN, ville de Paleftine dans la tribu de Zabulon. * *Jofué*, 19. 13.

THADE'E (faint) apôtre, *cherchez* JUDE.

THADE'E, abbé Ecoffois, demeuroit à Ratifbonne en Allemagne, & vivoit vers l'an 1457. A la priere de Conrard, prévôt d'Ilminfter, il recueillit des chroniques de fon pays, la vie de quelques Saints, que Canifius rapporte, *tome IV. antiq. lect.* Quelques-uns le confondent avec THADE'E, Romain, qui vivoit en même tems, & qui écrivit en vers l'hiftoire de l'empereur Frideric I. dont Cufpinien s'étoit fervi pour la compofition de fon ouvrage. * Bumaldi.

THADE'E, medecin de Florence, celebre par fes écrits dans le XIII. fiecle, profeffa à Bologne, & fut appellé *le Galien de fon tems.* Il écrivit fur les aphorifmes d'Hippocrate, & mourut en 1270. ou 1280. * Jufte, *in chron. medic.* Caftellan, *in vit. medic.* Vander Linden, *de fcript. medic. &c.*

THADE'E DE PEPULIS, docteur en droit civil & canon, vers l'an 1318. exerça des emplois très-importans, & laiffa quelques écrits. * Antoine Bumaldi, *Miner. Bonon.*

THAHATH, vingt-troifiéme campement des Ifraëlites dans le defert. Ils y arriverent de Maceloth, & en partirent pour aller à Tharé. * *Nombres*, XXXIII. 26. 7.

THAIS, courtifane, fameufe Grecque, étant allée à Athenes, attira à foi toute la jeuneffe de ce pays. Elle fuivit enfuite l'armée d'Alexandre, & fut caufe de la ruine de Perfepolis, en demandant à ce conquerant la permiffion de mettre elle-même le feu au palais que Xerxés y avoit fait bâtir; cette femme voulant par là venger la ville d'Athenes que celui-ci avoit brûlée. Elle fe fit tellement aimer de Ptolomée roi d'Egypte, qu'il l'époufa. Il n'y a pas de bonnes raifons pour croire que Menandre ait été l'un de fes galans: il eft vrai qu'il fit une piece de theâtre intitulé *Thaïs*, nom qui fut donné communement dans des comedies, & dans d'autres pieces de poëfies aux femmes proftituées. * Bayle, *dict. crit.*

THAIS, courtifane fameufe puis penitente, vivoit en Egypte dans le IV. fiecle: elle fut convertie par faint Paphnuce, anachorete de la Thebaïde; qui, feignant de vouloir avoir commerce avec elle, la fit penfer à Dieu. Elle brûla auffi-tôt tous fes meubles, & fe retira dans une cellule, dont la porte fut condamnée, où elle vécut trois ans, pleurant fes pechés. S. Paphnuce l'en ayant fait fortir au bout de ce tems, par l'avis de faint Antoine, elle mourut quinze jours après. On fait fa fête au 8. d'Octobre. * Rofweid, *vitæ PP.* Bulteau, *effai de l'hiftoire monaftique d'Orient.* Baillet, *vies des Saints. Nouvelle vie des Saints, à Paris, chez Lottin* 1730.

THALASSAR, nom d'un lieu que l'on croit avoir été une place forte fur l'Euphrate, où le roi de Babylone avoit mis les Edenites pour la garder. * *Ifaïe*, 37. 12.

THALASSE, *Thalaffus*, qui fut élevé à la dignité de comte vivoit du tems de Conftantin & de fes fils, vers l'an 337. de Jefus-Chrift. Il s'attacha aux erreurs des Ariens, & fut cher à l'empereur Conftance, par la conformité de fa créance avec la fienne. Ammien Marcellin affure qu'il fut prefet du pretoire, & dit que c'étoit un homme d'une humeur fort haute. Conftance l'employa en diverfes affaires, & l'envoya de fa part au concile de Sirmich. Nous apprenons de Suidas qu'il écrivit l'hiftoire de fon tems. * Saint Athanafe, *epift. de Solit. & Apol. ad Conft.* Ammien Marcellin, *l.* 14. & 22. Saint Epiphane, *hæref.* 71. Suidas, *in Theoph.* Voffius, *de hift. Græc.*

THALASSE, *Thalaffius*, moine & ami de S. Maxime martyr, vivoit vers l'an 650. Il écrivit divers traités que nous avons dans la bibliotheque des peres, & qui font dediés à Paul, prêtre. *De fincera charitate ac vera continentia. De regimine mentis.* On affure que cet auteur demeuroit en Afrique, où il eut la conduite d'un monaftere en qualité d'abbé, & qu'il écrivit en grec. Du moins le fecond ouvrage fe trouve en cette langue dans la bibliotheque du Vatican. * Joffe Coccius, *in indic. auth. thefau. Cathol.*

THALASSE, *cherchez* TALASSE.

THALE'S, philofophe, & le premier des fept fages de la Grece, étoit de Milet, originaire de Phenicie, fils d'*Examius*, qui defcendoit de Cadmus & de Cleobuline. On affure qu'il nâquit fous la XXXV. olympiade, vers l'an 640. avant Jefus-Chrift. Le nom de *Sage* lui étoit dû; car outre qu'il paffoit pour très-prudent & très-moderé, il fut auteur de cette fecte de philofophes qu'on nomma *Ionienne*, parce qu'il étoit natif de Milet, ville d'Ionie. On croit qu'il penetra le premier dans les fecrets de l'aftronomie, prédit les éclipfes du foleil, & regla le cours des aftres. Il foûtenoit que l'eau étoit le principe de toutes chofes; que le monde avoit une ame, & qu'il étoit tout rempli d'efprits. Ce fut lui qui remarqua le premier le changement des tems, & qui divifa l'année en trois cens foixante cinq jours; fcience qui de fon tems étoit inconnue dans la Grece. Thalés l'avoit apprife en partie des prêtres d'Egypte, où il avoit voyagé, & en partie par fon étude, & par la recherche des phenomenes de la nature. Il alla voir Crœfus, qui conduifoit une puiffante armée dans la Cappadoce, & lui donna le moyen de paffer la riviere d'Halys, fans aucun pont. Peu de tems après il mourut âgé de 90. ans ou environ. La chronique d'Alexandrie met fa mort fous la LV. olympiade; mais il y a plus d'apparence qu'il mourut fous la LVIII. olympiade, & vers l'an 545. avant Jefus-Chrift. Il difoit *que la plus difficile chofe du monde c'étoit de fe connoître foi-même; la plus facile de confeiller autrui; & la plus douce, l'accompliffement de fes defirs; que pour bien vivre, il faut s'abftenir des chofes que l'on reprend dans les autres; que la felicité du corps confifte dans la fanté, & celle de l'efprit dans le fçavoir.* Selon lui, *ce qu'il y a de plus ancien, c'eft Dieu; de plus grand, le lieu; de plus vîte, l'efprit; de plus fort, la neceffité; de plus fage, le tems.* Il difoit auffi *qu'il ne faut rien dire à perfonne qui nous puiffe nuire, & vivre avec fes amis, comme pouvant être nos ennemis.* Il laiffa divers traités en vers, & entre autres, un de meteores; un de l'équinoxe, &c. * Diogene *Laërce*, *l.* 1. *vit. philofoph.* Plin. *l.* 2. *hift. natur.* Lactance, *l.* 3. *c.* 14. *divin. inftitut.* Apulée, *in* 4. *Flor.* Cicero, *l.* 1. *de divin. &c.* Bayle, *dict. critique.*

THALES, poëte lyrique de l'ifle de Crete ou Candie, floriffoit fous la LVI. olympiade, vers l'an 558. avant Jefus-Chrift, & fut envoyé par Solon à Sparte, pour adoucir par ces poëfies les efprits de ce peuple, & pour l'exciter à aimer les chofes honnêtes, en le

détournant des feditions & des inimitiés, qui pour-lors regnoient entre eux. Ce fut lui qui prepara le chemin à Lycurgue, pour ranger les Lacedemoniens, à la raifon. Quelques-uns ont fait ce Thalés plus ancien qu'Homere; mais Strabon, qui le nomme *Thalethes*, le fait contemporain de Lycurgue, & dit que ce legiflateur étant encore en Crete, fe joignit à Thaletés poëte lyrique, & qu'il apprit de lui de quelle maniere Minos & Rhadamante avoient exercé la juftice. * Plutarque, *vie de Lycurgue*. M. Du Pin, *bibl. univerf. des hift. prof.*

THALESTRIS, reine des Amazones, enflammée d'un ardent défir de voir Alexandre *le Grand*, fortit de fes états vers l'an 334. avant Jefus-Chrift, & lorfqu'elle fut proche du camp où étoit le roi, elle l'envoya avertir qu'il étoit arrivé une reine, qui le venoit vifiter. Après qu'Alexandre lui eut mandé qu'elle feroit la bien venue, elle ordonna à fa fuite de s'arrêter, & vint avec 300. femmes. Quelque tems après, ce roi lui ayant demandé ce qu'elle fouhaitoit de lui, elle avoua de bonne foi qu'elle étoit venue pour avoir des enfans de lui, & qu'elle fe croyoit digne de donner des heritiers à fon empire; que fi elle avoit une fille de lui, elle la garderoit; & que fi c'étoit un garçon, elle le rendroit à fon pere. C'eft ce que nous apprenons de Quinte-Curce, *l.* 5. Mais Arrien traite ce recit de fable, *l.* 7. *c.* 6. *des guerres d'Alexandre.*

THALIE, l'une des neuf mufes que quelques-uns font inventrice de la geometrie & de l'agriculture, prefide à la comedie, & eft reprefentée couronnée d'une guirlande de lierre, tenant un mafque à la main avec des brodequins pour chauffure.

THALLUS & CASTOR, auteurs Grecs, avoient écrit l'hiftoire de Syrie, avec beaucoup de foin, comme nous l'apprenons de Jules *Africain*, cité par Eufebe, *l.* 10. *præpar evang. c.* 3. * Juftin, martyr en fait mention, *cohortat. ad Gent.* Tertullien, *in apol.* Minutius Felix, *in Octav.* Lactance. *l.* 1. *c.* 13. & 23.

THAMAR, Cananéenne, époufa *Her*, fils aîné de *Juda*, qui étoit fils de *Jacob*. Her mourut fubitement, en punition de quelque crime que l'écriture ne défigne point; neanmoins quelques rabbins, fur je ne fçai quel fondement, ont foutenu que le crime de Her étoit d'empêcher l'effet du mariage, afin de conferver la beauté de fa femme. Mais fans s'engager dans ces recherches plus vaines, & d'autant moins utiles qu'elles n'ont la plûpart du tems aucun autre fondement que l'imagination de celui qui les invente, nous n'avancerons que ce que nous trouverons dans le texte facré. L'écriture dit que Juda engagea Onan, fon fecond fils à époufer Thamar; que ce mariage ne plaifant pas à Onan, il s'abandonna à un crime qui fut puni par une mort fubite. Thamar fe voyant une feconde fois veuve, demanda le troifiéme fils de Juda, nommé *Sella*, frere de fes deux premiers maris. Juda le lui promit, puis le lui refufa, apprehendant qu'il n'eût le même malheur que fes deux aînés. Ce refus chagrina Thamar, qui fe déguifant, alla attendre Juda fur le grand chemin, & s'abandonna à lui, comme fi elle eût été une femme publique. Elle devint groffe, & fut condamnée à être brûlée vers l'an du monde 2371. & 1664. avant Jefus-Chrift; mais ayant avoué par quel moyen elle avoit conçu, elle obtint fa grace. Elle fut mere de Pharés & de Zara, qui font nommés dans la genealogie de Jefus-Chrift. * *Genefe*, *c.* 38. *S. Matthieu*, *c.* 1. Torniel, *A. M.* 2312. & *feq.*

THAMAR, étoit fille de *David* & de *Maacha*. Amnon fon frere de pere, ayant conçu pour elle un amour criminel, la viola l'an du monde 3003. & 1032. avant Jefus-Chrift, après avoir feint d'être malade, & l'avoir priée de lui venir preparer à manger. Abfalom irrité de cet outrage, commis contre fa propre fœur de pere & de mere, refolut de tuer Amnon. Il attendit deux ans après à donner un grand feftin à tous les fils de David: Amnon y étant venu, Abfalom le fit affaffiner à la fin du repas. * II. *des Rois*, *c.* 13.

THAMAR, ville que Salomon, roi d'Ifraël fit bâtir dans le defert qui eft au-deffus de la Syrie, & qu'il fit enfermer de fortes murailles; elle eft diftante de deux journées de chemin de la Syrie fuperieure d'une journée de l'Euphrate, & de fix journées de Babylone. *Voyez* PALMYRE. * *Ezech.* 47. 19. Jofephe, *l.* 8. *c.* 2.

THAME, ville d'Angleterre avec marché, dans le comté d'Oxford, fur les bords du comté de Buckingham. Elle tire fon nom de la riviere de Thame, qui l'arrofe, & fur laquelle il y a un pont qui conduit dans le comté de Buckingham. Elle eft la capitale de fa contrée, a un college, & un hôpital fondé par le lord Guillaume de Thame. * *Dict. Angl.*

THAMIRIS, fils de *Philammon* & d'*Arfinoé* ou d'*Antiope* de Thrace, poëte dont il eft parlé dans l'Iliade d'Homere, étoit né à Odryfe, ville de Thrace. Il apprit la mufique, & la poffeda fi parfaitement, qu'il fut le troifiéme qui remporta le prix du chant aux jeux Pythiques. Les Scythes le firent leur roi, quoiqu'il fût étranger. Les anciens ont dit de lui, qu'il avoit ofé défier les Mufes mêmes; & qu'après avoir été vaincu, elles lui ôterent la vûe, la voix & l'efprit. Platon rapporte que ce poëte après fa mort, avoit été changé en roffignol; d'autres ont écrit qu'il eft puni dans les enfers de fon infolence. Plutarque, dans le livre de l'*invention de la mufique*, fait mention du poëme de Thamiris, fur la guerre des tyrans contre les dieux. Tzetzés & Suidas font mention d'un poëme de Thamiris, que le premier nomme *Cofmogonie*; & le fecond, *Theogonie*. Platon & Paufanias font mention des hymnes qu'il avoit compofées. On prétend qu'il a été le premier qui s'eft laiffé aller à l'amour infame des garçons. * M. Du Pin, *bibl. univerf. des hift. prof.* Idem, *hift. prof.* 1. *vol* 1714.

THAMNA, ville de Paleftine attribuée d'abord à la tribu de de Juda, puis à celle de Dan. Il y en avoit encore une autre de même nom dans la tribu de Juda. * *Jofué*, *c.* 15. *v.* 10. & 57. *c.* 19. *v.* 43.

THAMNATH SARAA, ville de Paleftine, dans la tribu d'Ephraïm. Jofué y fut enfeveli. * *Jofué*, 24. 30.

THAMOUS, pilote natif d'Egypte, tenant la route d'Italie, où il conduifoit, entr'autres paffagers, Epitherzes, pere de l'orateur Emilien, arriva affez heureufement à la hauteur des Echinades, maintenant appellées *les Curfolaires*, vis-à-vis du golfe de Corinthe, où le vent manqua fur le foir; de forte que le vaiffeau fut pouffé par les flots proche de l'ifle de Paxes. La plûpart veillant pendant la nuit, entendirent diftinctement une voix qui fembloit venir de cette ifle, & qui appelloit *Thamous*: celui-ci ne répondant point ni à la premiere, ni à la feconde fois, la voix fe fit entendre plus fortement, & lui dit: *Quand tu feras arrivé à Palode, donne avis que le grand Pan eft mort.* Thamous ne fut pas plûtôt arrivé à Palode, qu'il executa cet ordre; & d'abord qu'il eut crié que le grand Pan étoit mort, on entendit de grandes plaintes & de grands gemiffemens. Cette nouvelle fe publia bientôt à Rome; fi bien que Tibere, pour fçavoir ce qui en étoit, manda Thamous; les fçavans confultés là-deffus, repondirent que ce pan n'étoit autre chofe que le fils de Mercure & de Penelope. On prétend que c'étoit Jefus-Chrift, qui mourut vers ce tems-là. * Plutarch. *de oraculorum defectu.* Eufebe de *Cefarée*, *l.* 5. *de præparatione Evangel. l.* 9.

THAMUZ, idole des Hebreux & des Pheniciens, dont il eft parlé dans le huitiéme chapitre d'Ezechiel. Rabbi David Kimki dit que l'on celebroit fa fête au mois nommé *Thamuz*, qui répond à Juin & Juillet, & qu'alors l'idole fembloit pleurer: ce qui fe faifoit par l'artifice des facrificateurs, qui, après avoir mis adroitement du plomb autour de fes yeux, échauffoient la ftatue par dedans, jufqu'à ce que la chaleur fît fondre ce métail. La plûpart des auteurs difent que *Thamuz* étoit le même qu'Adonis; & faint Jerôme en parle ainfi: *Adonis ou Thamuz, amant de Venus, étoit un fort beau jeune homme, qui fut tué au mois de Juin, & qui recouvra enfuite la vie, à ce que l'on raconte. Les idolâtres appellent de ce nom le mois de Juin, & celebrent tous les ans une fête en l'honneur de ce Thamuz ou Adonis, dont la ceremonie eft de le pleurer comme mort, & de le louer enfuite comme reffufcité.* Quelques-uns croyent que Thamuz ou Adonis étoit le même qu'Ofiris, dieu des Egyptiens, en l'honneur duquel ces peuples faifoient deux folemnités en un même mois, l'une pour fa mort, que l'on appelloit ἀφανισμὸς; & l'autre pour fa refurrection, que l'on appelloit εὕρεσις. Abeneppe dit que Thámuz fut roi d'Egypte, dans le tems que les Ifraëlites y étoient en fervitude, & qu'il inftitua les ceremonies de

la

la fête d'Ofiris; que ces peuples étant de retour en leur pays, y continuerent de celebrer cette folemnité, & qu'ils appellerent *Thamuz* le mois auquel ils la celebroient. Le pere Kircher dit que ce Thamuz fut auffi nommé *Termosis* & *Tamosis*. * Kircher, *Oedipus Ægyptiacus*, *tom.* I. J. Selden, *de diis Syris*.

THAMYRAS, *cherchez* TAMYRAS.

THANACH, ville de Paleftine dans la tribu de Manaffé. * *Josué*, 12. 21.

THANATH SELO, ville de Paleftine dans la tribu d'Ephraïm. * *Josué*, 16. 6.

THANET (Jean) ainfi nommé de l'ifle de Thanet en Angleterre, dans le royaume de Kent, où il prit naiffance, étoit religieux de l'ordre de faint Benoît. Il poffedoit les mathematiques, & particulierement la mufique; ce qui fit qu'on lui donna la dignité de chantre du couvent de Cantorberi, où il mourut l'an 1330. On a de lui un livre, *de officiis Cantuariensis ecclesiæ*; un autre, *de vitis quorumdam Sanctorum*. * Pitfeus, *in vit. illust. Angl.*

THAPSA, ville de Paleftine dans la tribu d'Ephraïm près de Therfa. * IV. *Rois*, 15. 16.

THARÉ, fils de Nachor, nâquit l'an 1909. du monde, 2126. avant Jefus-Chrift, & fut pere d'Abraham, de Nachor & d'Aran. Il étoit âgé d'environ foixante-dix ans, lorfque les deux premiers nâquirent, & il n'eut Abraham que foixante ans après, à l'âge de 130. ans. Tharé demeuroit dans la ville d'Ur, dans le pays des Chaldéens, qui étoit un pays d'idolâtres; mais Dieu ayant commandé à Abraham d'abandonner ce pays, il en fortit avec fon pere pour venir à Haran, ville de la Mefopotamie de Syrie, où Tharé mourut l'an 2113. du monde, & 1922. avant J. C. âgé de 205. ans. Les Hebreux difent qu'il étoit fculpteur, & qu'il fit le premier des ftatues qui furent adorées, & qui donnerent l'origine à l'idolâtrie. Saint Epiphane eft de ce fentiment, & Suidas lui attribue auffi l'invention du même art, & l'origine du même culte. En effet, cela eft affez conforme à ce qui eft rapporté dans le livre de Jofué; cependant S. Auguftin, qui n'eft pas de cette opinion, pretend prouver la fienne par le livre de Judith. D'autres croyent que Tharé étoit idolâtre, dans le pays des Chaldéens; & qu'il apprit d'Abraham, fon fils, le culte du vrai Dieu, depuis qu'il fut forti de la ville d'Ur. * *Genese*, c. 11. *Josué*, c. 24. S. Auguftin, *l.* 16. *de civit. c.* 13. S. Epiphane, *l.* 1. *de Hæres.* Torniel, *A. M.* 1909. & 2113. *n.* 6. & 7.

THAGELIE, fille de Milet, d'une parfaite beauté, & d'une grande fageffe. Elle fut mariée jufqu'à quatorze fois. * Athenée, *Dipnosoph. liv. XIII.*

THARGELIES, en grec Θαργήλια, fêtes que les Atheniens faifoient en l'honneur d'Apollon & de Diane, fous les noms defquels ils adoroient le foleil & la lune. On les celebroit dans le mois d'Avril, qui étoit auffi appellé *Thargelion*. * Suidas.

THARSAMUNTHE, illuftre foldat Romain, dans le VI. fiecle, ayant été bleffé à la jambe, dans un combat contre les Gots, fut fi transporté de fureur contr'eux, qu'il refolut de fe venger. En effet, étant gueri de fa playe, & ayant demandé permiffion d'aller fe battre contre les Gots, il paffa lui feul dans leur camp, où il en tua plufieurs, & refifta vaillamment à beaucoup d'autres. Se voyant environné des ennemis, qui étoient venus fondre fur lui, il ne voulut point de quartier; mais il combattit toujours avec la même fermeté, & ne rendit les armes qu'avec la vie, après en avoir tué quantité à la vûe des Romains, qui admirerent fon courage. * Procope, *de reb. Goth.* &c.

THARSILLE, tante de S. Gregoire le Grand, *voyez* GORDIENNE.

THARSIS, un des premiers fatrapes des Perfes, du tems du roi Affuerus, du nombre de ceux que ce prince confulta fur ce qu'on devoit faire à la reine Vafti, qui avoit refufé de fe rendre à fon feftin. * *Esther*, I. 14.

THARSIS, *voyez* TARSIS.

THASSILLON ou TASSILLON, I. duc de Baviere, fucceda à Garibald, par la faveur de Childebert roi de France, qui lui donna ce duché après la mort de ce prince. Il fut d'abord affez heureux dans la guerre contre les Sclaves ou Efclavons, qu'il defit l'an 565. & dans d'autres occafions; mais il eut du malheur dans la fuite, & fut vaincu à fon tour. * André de Brunner, *annal. de virtut. & fortit. Bojorum.*

THASSILLON ou TASSILLON II. duc de Baviere, fils d'ODILLON, & de *Childrude*, fœur de *Pepin* dit *le Bref*, fucceda à fon pere vers l'an 747. âgé d'environ 6. ou 7. ans. Grifon, frere de Pepin, s'étoit revolté contre lui, & retiré chez les Saxons, ennemis des François; mais après qu'ils eurent été defaits, il fe refugia en Baviere auprès de fa fœur & de fon jeune neveu, qu'il dépouilla de fon duché l'an 748. Pepin étant paffé en Baviere l'année fuivante, chaffa Grifon de cet état, & y rétablit Thaffillon, lui en donnant l'inveftiture, & le laiffant fous la tutelle de fa mere Chiltrude. L'an 757. Thaffillon vint en France faire hommage-lige à Compiegne au roi Pepin, de fon duché de Baviere: ce qu'il confirma, lui & les feigneurs qui l'accompagnoient, par ferment fur les corps de faint Denys, de faint Germain de Paris, & de faint Martin de Tours. Depuis, ce prince fuivit le roi Pepin dans les guerres qu'il faifoit à Gayfre duc d'Aquitaine; mais fe laffant d'être toujours retenu de trop près, il s'évada l'an 764. & fe retira en Baviere. Ce prince avoit époufé *Luitperge*, fille de *Didier* roi des Lombards, que Charlemagne, fils & fucceffeur de Pepin, avoit dépouillé de fon royaume. Cette princeffe, pour venger l'injure faite à fon pere, pouffa fon mari à fe revolter contre Charlemagne fon fouverain. Il avoit même déclaré fon fils aîné fon fucceffeur, fans l'agrément de Charles, mais ce prince voulant épargner Thaffillon, qui étoit fon parent, convint avec le pape Adrien I. (pendant fon fecond voyage de Rome l'an 781.) qu'ils envoyeroient des députés à Thaffillon, pour le faire reffouvenir de fes fermens. Ces députés l'allerent trouver, & negocierent fi heureufement avec lui, qu'après lui avoir donné des ôtages & en avoir reçu douze de fa part, il fe rendit à l'affemblée de Wormes, l'an 781. & confirma tous les traités precedens; cependant fa femme, à fon retour, l'incita de nouveau à rompre avec Charlemagne. Pendant que ce prince étoit à Rome pour la troifieme fois l'an 787. Thaffillon envoya des ambaffadeurs au pape, pour le prier de le reconcilier avec lui; mais comme il vit que c'étoit pour l'amufer, le pape menaça ces ambaffadeurs d'excommunier leur prince, s'il n'obéiffoit à Charles fon fouverain. Charlemagne alla attaquer fes états avec trois armées, dont lui-même en commandoit une. Ce prince fe voyant prêt de fuccomber, & fe confiant en la bonté de Charles, vint avec humilité lui demander pardon, & lui donna treize ôtages, dont *Theodon*, fon fils aîné, étoit du nombre. S'étant retiré en fon pays, il fit de nouvelles ligues avec les Huns Avarois & les Sclaves, contre le roi, pouffé à cela par fon propre reffentiment, & par les menées de fa femme. Il engagea une partie de fes fujets à fuivre fes volontés, mais les autres en donnerent avis à Charlemagne, qui le manda à une affemblée qu'il tenoit à Ingelheim. Ce fut-là, qu'accufé par fes propres fujets, & convaincu de perfidie envers fon fouverain, non feulement par témoin, mais même par fa propre confeffion, il fut condamné par les pairs à perdre la vie. Neanmoins Charlemagne, en confideration de ce qu'il étoit fon proche parent, commua cette peine en celle du cloître: en forte que lui & fon fils Theodon furent rafés, & renfermés dans le monaftere de Lauresheim, puis transferés à Jumieges, après que Thaffillon eut renoncé à tous les droits qu'il pouvoit avoir fur la Baviere. Eginard, dit que la vie qu'il mena dans le cloître fut auffi pieufe, que fa retraite avoit été involontaire; mais l'humilité profonde qu'il temoigna dans le concile de Francfort, nous oblige d'expliquer à fon avantage ces paroles ambigues; car il eft remarquable qu'il fe prefenta dans cette affemblée, dans la pofture d'un penitent; qu'il demanda de nouveau pardon à Charlemagne; & qu'il lui ceda tous les droits qu'il pouvoit avoir au duché de Baviere. Il y a des auteurs modernes qui lui donnent la qualité de Saint, & le mettent au nombre de ces Grands infortunés, que l'orage des afflictions, & la perte de leur gran-

deur, ont pouſſés dans le port du ſalut. Thaſſilon mourut dans l'abbaye de Jumieges, où il avoit été envoyé par Charlemagne, ou avant, ou plus vraiſemblablement après le concile de Francfort; c'eſt-à-dire, l'an 794. ou 795. * Aimoin, *l.* 4. Othon de Friſenghen, *l.* 5. Mabillon, *des actes des Saints.* Mezerai.

THASSOS, iſle, *cherchez* TASSO.

THAUMAS DE LA THAUMASIERE (Gaſpar) écuyer, ſieur de Puy ferrand, natif de Bourges, & avocat au parlement, eſt auteur d'une hiſtoire de Berri en douze livres, qui parut en 1689. à Bourges, où il éclaircit avec beaucoup d'exactitude & de methode, l'hiſtoire tant eccleſiaſtique que politique de ce pays. Un ſecond ouvrage intitulé: traité du Franc-alleu de Berri, qu'il avoit donné dès l'an 1667. & qu'il publia pour la ſeconde fois en 1701. à Bourges, joint à ſon hiſtoire, en fait un ouvrage complet. Il mourut en 1712. * Le Long, *Biblioth. hiſt. de la France.*

THAUMASTUS, étoit affranchi de Caïus Caligula, avant qu'il fût parvenu à l'empire. L'empereur Tibere fit empriſonner Herode Agrippa, parce que ce prince, qui étoit alors à Rome, temoignoit trop d'empreſſement de voir regner Caligula, dont il étoit ami. Thaumaſtus le ſoulagea beaucoup dans la priſon, lui portant à boire lorſqu'il avoit beſoin de rafraîchiſſement: ce qui le mit en faveur auprès de ce prince, quand l'empereur Caligula lui rendit la liberté, & lui donna le royaume de Judée l'an 37. de J. C. Thaumaſtus fut encore fort aimé d'Agrippa II. dernier roi des Juifs. * Joſephe, *Antiquités Judaïques*, *l.* 18. *c.* 8.

THAUN, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. Elle eſt fortifiée, & ſituée au confluent de la riviere de Simmeren & de la Nahe, à cinq lieues au-deſſus de Creutznach. * Mati, *dict.*

THEACO, iſle de la mer Ionienne, entre Cephalonie, l'iſle de ſainte Maure, & les Curſolaires, étoit nommée par les anciens *Ithaca*; & eſt appellée par les Italiens *Val-di-Compare.* Elle a un port ſpacieux & aſſez sûr, & a eu autrefois une ville, que Plutarque nomme *Alalcomene.* Aujourd'hui on n'y voit que quelques villages, dont les principaux ſont Vachi, Anvovi, Oxoi. Il peut y avoir quinze mille habitans, dont la plûpart ſont des gens bannis de Zante, de Corfou & de Cephalonie. Tous les ans les Cephaloniens choiſiſſent une perſonne, à laquelle ils donnent le titre de *capitaine de Theaco*, pour y juger les differends des inſulaires, après qu'il a été approuvé par les officiers de la Republique de Veniſe. On croit que cette iſle étoit la patrie d'Ulyſſe, & le ſejour de Penelope, dont la memoire y eſt encore en ſi grande veneration, que les habitans reſpectent de certaines ruines, qu'ils croyent être les reſtes du palais de cette chaſte princeſſe. * Pierre Coronelli, *Deſcript. de la Morée.*

THEAGENE, *Theagenes*, Luteur très-celebre de l'iſle de Thaſos, remporta juſqu'à quatorze cens couronnes, en divers jeux de la Grece: c'eſt pourquoi on le mit ſur un oracle d'Apollon au rang des heros; & on lui dreſſa une ſtatue de bronze après ſa mort. Un envieux de ſa reputation alloit ſouvent battre cette ſtatue à coups d'étrivieres. Elle tomba enfin ſur lui & l'accabla. Alors les enfans firent appeller en jugement cette ſtatue; (car ſelon les loix de Dracon, les choſes inanimées pouvoient être aſſignées en cas d'homicide.) La ſtatue fut condamnée à être jettée dans la mer; mais les Thaſéens ayant été enſuite attaqués de famine, l'oracle fut conſulté; & répondit qu'ils rappellaſſent leurs bannis; ce qu'ayant fait, ſans que la ſterilité ceſſât, ils conſulterent une ſeconde fois l'oracle, qui leur reprocha qu'ils ne s'étoient point ſouvenus de Theagene. Là-deſſus ils firent repêcher cette ſtatue, la firent remettre en ſa place, & lui ſacrifierent comme à un dieu, qui acquit la reputation de guerir pluſieurs maladies. * Pauſanias, *in Eliac. poſter.* Suidas fait mention de trois Atheniens de ce nom.

THEAGENE, de Rege, hiſtorien Grec, qui vivoit du tems de Cambyſe, ſous la LXIII. olympiade, & vers l'an 528. avant J. C. écrivit divers ouvrages, cités par Euſebe, *l.* 10. *Præp. evang. &c.*

THEAGENE, grammairien, avoit écrit ſur Homere; un autre THEAGENE avoit écrit une hiſtoire de Carie & de Macedoine. * Voſſius, *de hiſt. Græc.*

THEANO, femme de *Pythagore*, & fille de *Pythonax*, étoit née à Crotone, & étoit très-ſçavante. Après la mort de ſon mari, elle enſeigna la Philoſophie avec ſes fils. Elle écrivit un poëme en vers hexamertes, & floriſſoit vers l'an 497. avant J. C. * Diogene *Laërce.* Luc Holſtenius ſur *la vie de Pythagore.*

THEANO, de Locres, fit de beaux vers lyriques. THEANO, de Metapont ou de Turie, écrivit en vers un traité de la philoſophie de Pythagore. * Diogene *Laërce*, *in vit. Philoſ.* Jamblicus, de *vit. Pythag. c.* 17. Suidas, &c.

THEATINS, *voyez* CLERCS REGULIERS.

THEATRE, lieu deſtiné au ſpectacle des anciens jeux publics, étoit different de l'amphitheâtre, en ce que le theâtre étoit en forme de demi-cercle, & l'amphitheâtre avoit une figure ronde ou ovale. Ce que nous appellons maintenant theâtre, étoit nommé pulpitre, *pulpitum*, par les Latins, qui étoit le lieu élevé ſur lequel les acteurs venoient reciter, & où la comedie ſe jouoit: & ce que nous nommons galeries & loges, eſt à peu près ce que les anciens appelloient le theâtre. Tout l'édifice qui ſervoit aux ſpectacles, contenoit la ſcene, l'orcheſtre & les degrés qui ſervoient de ſieges aux ſpectateurs. La ſcene en general comprenoit tout ce qu'occupoient les acteurs, tant ceux qui recitoient, que ceux qui danſoient, ou qui repreſentoient ſeulement par le geſte, appellés *Pantomines.* Elle avoit trois parties principales. La premiere le pupitre, en latin, *proſcenium*, c'eſt-à-dire, le devant de la ſcene. Le pupitre étoit le lieu élevé ſur lequel les acteurs jouoient, qui eſt ce que nous appellons aujourd'hui le theâtre. Ce *proſcenium* avoit deux parties ſur le theâtre des Grecs, l'une où les acteurs jouoient, & l'autre où les chœurs venoient reciter, & où les Pantomines faiſoient leurs repreſentations: ce qu'ils nommoient *logeium* ou *logeum.* La ſcene étoit une face de bâtiment d'une ſtructure magnifique, & enrichie de decorations. Le derriere de la ſcene étoit le lieu où ſe retiroient les acteurs, & où ils s'habilloient. La ſeconde partie du theâtre pris en general, étoit l'orcheſtre. C'étoit le lieu le plus bas du theâtre, qui étoit un demi-cercle enfermé au milieu des degrés. Il étoit ainſi nommé, parce qu'aux theâtres des Grecs, c'étoit le lieu où l'on danſoit les balets (ὀρχέομαι, en grec, ſignifie *ſauter, danſer.*) Et à leur égard, l'orcheſtre étoit une partie de la ſcene priſe en general. Mais ſur les theâtres des Romains, aucuns des acteurs ne deſcendoient dans l'orcheſtre, qui étoit occupé par les ſieges des ſenateurs: ce que nous imitons dans nos comedies, dans leſquelles les hommes qui payent le plus ſe placent ſur le theâtre, & occupent une partie de la place qui eſt deſtinée aux acteurs.

Outre l'architecture de la ſcene, qui ne changeoit point, & qui faiſoit une partie de la ſtructure du theâtre, les anciens diſtinguoient encore trois ſortes de ſcenes; ſçavoir, la tragique, la comique & la ſatirique, dont les decorations étoient en peinture, appliquée par des machines tournantes. La ſcene tragique étoit ornée de colonnes, de ſtatues, de baluſtrades, & autres ornemens qui conviennent à un palais royal. La ſcene comique repreſentoit des maiſons particulieres, avec leurs balcons. La ſatirique étoit embellie de bocages, de montagnes, de cavernes, & de tout ce que l'on repreſente dans les payſages. Ces ſcenes étoient *verſatiles*, tournantes, ou *ductiles*, coulantes. Les machines *tournantes* fourniſſoient chacune trois differens changemens, ayant trois faces, dont chacune avoit des peintures differentes. Les machines *coulantes* étoient celles dont l'artifice conſiſtoit à faire des changemens de faces, lorſqu'en coulant celle qui paroiſſoit, on en decouvroit une autre qui étoit cachée derriere elle. Cela eſt encore en uſage dans nos theâtres: mais les anciens ne changeoient pas ces ſcenes ſi promptement que nous; car ils avoient coûtume de tirer un rideau, derriere lequel ils faiſoient à loiſir ce qui étoit neceſſaire au changement. La troiſieme partie du theâtre priſe en general, étoit les degrés pour les ſieges des ſpectateurs.

Ces degrés étoient ſeparés par des paliers de repos,

qui tournoient en rond de sept degrés en sept degrés, ou de neuf en neuf, & par des escaliers pour y monter. La figure que ces paliers & ces escaliers donnoient aux degrés qui étoient renfermés dans ces separations, les faisoit ressembler à des coins : c'est pourquoi les anciens les appelloient *cunei spectaculorum*, ce que M. Perault nomme *les amas de degrés* ; & cette figure venoit de la disposition des degrés, qui avoient plus d'étendue à mesure qu'ils s'élevoient. Dans les commencemens on n'étoit assis dans les theâtres que sur la pierre & sur le bois, dont les degrés étoient faits ; mais ensuite on y mis des oreillers, ou d'autres sortes de sieges. Valere Maxime dit que jusqu'à l'an de Rome 558. & 196. avant Jesus-Christ, les senateurs se plaçoient sur les degrés avec le peuple ; mais leurs sieges furent separés par Atilius Serranus & L. Scribonius, édiles, suivant l'avis de Scipion *l'Africain*. L'an 685. de Rome, & 69. avant Jesus-Christ, sous le consulat de Metellus & de Martius, Roscius, tribun du peuple, fit une loi qui ordonna que les chevaliers auroient aussi leurs places separées de celles du peuple, sur quatorze degrés qui leur furent assignés. Suetone rapporte qu'Auguste fit un édit, qui défendoit aux femmes d'être assises sur les degrés du theâtre, & qui ne leur permettoit de se placer qu'au haut, parmi le menu peuple, qui est quelque chose de semblable à ce qu'on appelle le paradis, au haut de nos loges. Il faut encore remarquer ici que les anciens Romains n'avoient point de theâtres ni d'amphitheâtres pour leurs jeux sceniques, qu'ils regardoient de plein pied. Ensuite on éleva des degrés faits de terre, autour du lieu où se representoient les jeux ; puis du tems de Valerius Messala & de Cassius Longinus, censeurs, l'an de Rome 599. & 155. avant Jesus-Christ, on dressa un theâtre, que Scipion *Nasica* fit détruire peu de tems après. L'an 608. de Rome, & 146. avant Jesus-Christ, L. Mummius consul, en fit bâtir un pour faire des jeux publics après son triomphe. M. Scaurus édile & C. Curion tribun du peuple, éleverent de très-beaux theâtres, dont on admira la structure ; mais ce ne fut que pour un tems. Pompée *le Grand* fut le premier qui bâtit à Rome un theâtre de pierres de taille, d'une structure fort magnifique, au haut duquel il y avoit un petit temple dedié à Venus, afin que la sainteté du lieu empêchât les censeurs de faire démolir ce theâtre. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 5. *c.* 4. Vitruve, *l.* 5. *c.* 6. *&* 8.

THEBASSE, anciennement *Cabassus*. C'étoit autrefois une petite ville de l'Armenie mineure. Elle est maintenant dans l'Aladulie, près des sources du Cydne, entre Tarse & Tianée.* Baudrand.

THEBAIDE, desert de la haute Egypte, celebre pour avoir été la retraite de plusieurs saints anachoretes qui ont passé une bonne partie de leur vie. Il est situé entre le mer Rouge, qu'il a à l'orient, & le Nil à l'occident. Il tiroit son nom de la celebre ville de Thebes sa capitale. C'est la partie orientale de la province qu'on appelle aujourd'hui *Said*.* Baudrand.

THEBALDESCHI (François) cardinal, archiprêtre de saint Pierre, natif de Rome étoit un des seize cardinaux qui se trouverent à Rome après la mort du pape Gregoire XI. l'an 1378. Pendant que le sacré college tenoit le conclave pour l'élection d'un nouveau pape, & que l'on attendoit le consentement de Barthelemi Prignano, archevêque de Bari, le peuple impatient d'avoir un pape Romain, se vint jetter dans le conclave avec tant de furie, qu'un cardinal, pour appaiser ces mutins, & pour se garantir du danger qui les menaçoit tous, s'avisa de crier tout haut que le cardinal de saint Pierre venoit d'être élû, & que c'étoit aux magistrats de Rome à le faire consentir à son élection. Aussitôt le bruit s'en étant repandu dans la ville, tout le monde courut en foule au conclave, afin de recevoir ce prétendu pape, qui étoit un bon vieillard de plus de 80. ans. On l'emporta de vive force dans l'église de saint Pierre, & on le mit sur l'autel, selon la coûtume, quoiqu'il criât qu'il n'étoit point pape, & que c'étoit l'archevêque de Bari qu'on avoit élû. De-là ils le porterent dans le palais pontifical, où malgré lui il fut traité comme pape jusqu'au lendemain, qu'on publia enfin l'élection de Barthelemi Prignano. * Maimbourg, *hist. du grand schisme*.

THEBES ou DIOSPOLIS, ville de la haute Egypte, a été une des plus grandes & des plus belles de l'antiquité. On assure qu'elle avoit cent quarante stades de tour, & cent portes : ce qui lui fit donner le nom de *Hecatompyle*. Elle a été le siege des rois de Thebes. Elle fut ruinée par Cornelius Gallus, gouverneur d'Egypte. Tacite parle ainsi de cette ville, en décrivant les voyages de Germanicus. *De-là*, dit-il, *il visita les grandes ruines de l'ancienne Thebes, où se voyoient encore en caracteres égyptiens gravés sur des obelisques, des marques de sa premiere opulence. Un ancien prêtre ayant eu ordre de les interpreter, rapporta qu'il y avoit eu dans cette ville sept cens mille combattans ; & qu'avec cette nombreuse armée le roi Rhamses dompta la Libye & l'Ethiopie &c. On y lisoit encore les tributs que payoient ces peuples ; les poids de l'or & de l'argent ; le nombre des chevaux & des armes ; l'yvoire & les parfums pour les temples ; l'impôt du froment & des autres biens : tributs comparables à tous ceux que la puissance Romaine & la violence des Parthes imposoient aux nations subjuguées.* Jean Leon assure que le nom moderne de cette ville est *Theves* ; mais Sanson croit que c'est *Minio*, qui est sous la domination du Turc. Voici un abregé de la description qu'en fait le sieur Paul Lucas, dans la relation de son voyage au Levant, imprimée à Paris l'an 1704. *Après avoir marché assez de tems dans les ruines de cette ancienne ville, je vis la plus belle chose qu'on puisse se figurer. Je demeurai comme interdit à l'aspect d'un ouvrage le plus grand & le plus magnifique du monde : c'est un palais grand comme une petite ville ; quatre avenues de colonnes conduisent à quatre portiques. On voit à chaque porte entre deux grandes colonnes de porphyre, deux figures d'un beau marbre noir de geans qui ont chacune une masse à la main. L'avenue de colonnes qui conduit à chaque porte est de trois colonnes en triangle de chaque côté, composée de* 1500. *colonnes Sur le chapiteau de chaque triangle, il y a un sphynx, & sur l'ordre des trois colonnes qui suivent, un tombeau, & ainsi successivement de chaque côté dans toutes les quatre allées. On en voit beaucoup de tombées ; chaque colonne a* 70. *pieds de haut, toutes d'une seule pierre : & dans les quatre avenues il faut qu'il y ait plus de cinq à six mille colonnes.* Il fait ensuite la description de quelques appartemens de ce vaste palais. Les decombres ne lui permirent pas d'aller par tout ; il trouva pourtant le moyen de parvenir jusqu'au haut, d'où il eut le plaisir, & en même tems le chagrin de promener sa vûe sur les ruines de la plus grande ville qui ait été au monde. Il découvrit du côté du desert qui est au levant, environ douze grandes pyramides qui ne cedent en rien à celles du grand Caire ; outre quantité de bustes de plus de trente pieds de haut de figures d'hommes. Le sieur Lucas remarque encore un fort grand nombre de palais, qui paroissoient tous entiers ; mais si ensevelis dans les ruines, que l'on n'en voit plus les portes. Il entra dans quelques-uns par les fenêtres, & il partit de-là le cœur tout contrit, de voir que tant de beaux édifices fussent deserts & abandonnés à l'injure du tems, & que la demeure de tant de rois soit devenue la retraite des serpens. *Cherchez* DIOSPOLIS. * Tacite, *l.* 2. *annal. c.* 19. Strabon, *l.* 17. Pline, *l.* 5. *c.* 9. *&c.* Paul Lucas, *voyage du Levant*.

THEBES, ville de Grece en Beotie, appellée *Heptapyle* par Pindare, à cause de ses sept portes, fut fondée par Cadmus, qui y bâtit une citadelle, dite *Cadmée*. Elle est très celebre dans les ouvrages des poëtes, a été la source d'un très-grand nombre de fables. Trente-trois ans avant la ruine de Troye, l'an 1217. avant Jesus-Christ, Polynice, fils d'Oedipe & de Jocaste, arma contre son frere Eteocle, assiegea Thebes avec Adraste roi d'Argos, son beau-pere, & quelques autres. C'est cette guerre qu'on nomme ordinairement *l'entreprise des sept chefs devant Thebes*, & que Stace a pris pour sujet d'un poëme épique. Cette expedition fut malheureuse ; mais les enfans des generaux qui étoient devant cette ville, l'emporterent dix ans après. Les Thebains étoient puissans, & soûtinrent la guerre contre les Atheniens & les Lacedemoniens. Ils remporterent sur ces derniers la celebre victoire de Leuctres en

Beotie, par la valeur d'Epaminondas, quoiqu'ils fussent en bien plus petit nombre que leurs ennemis, qui y perdirent, avec leurs meilleurs hommes, le roi Cleombrote, auquel fucceda Agesipolis. Philippe de *Macedoine* vainquit les Thebains, & reduisit leur ville sous son obéissance. Il y mit une garnison de Macedoniens & fit couper la gorge à tous ceux qui avoient été ou odieux ou suspects; obligea les autres d'en sortir; y fit revenir ceux de sa faction qui en avoient été chassés, & leur donna les charges & les magistratures. Les Thebains supporterent ce joug avec chagrin, & se revolterent, sur le bruit qui courut de la mort d'Alexandre *le Grand*, qui avoit succedé à Philippe. Ils solliciterent leurs voisins de prendre les armes avec eux: mais leur ville fut emportée & fut ruinée entierement, excepté la maison de Pindare: ce fut sous la CXI. olympiade, vers l'an 335. avant Jesus-Christ. Vingt années après, Cassander, fils d'Antipater, repara cette ville, qui a eu depuis titre d'archevêché. Aujourd'hui ce n'est qu'un méchant bourg appellé *Stives*, qui appartient au Turc. * Xenophon, *l.* 6. Diodore de *Sicile*, *l.* 15. 16. *& seq.* Justin. Arrien. Pausanias. Strabon. Pline. Plutarque &c. Il y a quelques autres villes de ce nom en Thessalie, en Afrique, en Italie & ailleurs.

THEBIT, astrologue Anglois, vers l'an 1270. ou 1300. & non pas vers l'an 1140. comme l'a cru Blancanus, introduisit le premier dans l'astrologie le mouvement de trépidation, qu'Augustin Ricci a combattu dans son traité *de motu Sphæræ octavæ.* * *Consultez* Blancanus, *in chron. mathem. c.* 35. §. 35.

THEBIT, ben Coré, celebre mathematicien Arabe.

THEBUTIS, un des premiers Heretiques parmi les Chrétiens, selon Hegesippe, se separa de l'eglise vers l'an 60. de Jesus-Christ, sous le pontificat de Simeon, fils de Cleophas, indigné de ce qu'on ne l'avoit pas fait évêque. On ne sçait point qui étoit ce Thebutis, ni quelle étoit son heresie; & l'on ne voit pas qu'il ait eu des sectateurs, ni qu'il ait donné son nom à aucune heresie. * Euseb. *l.* 4. *hist. c.* 22. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III. prem. siecles.*

THECLE, *cherchez* TECLE.

THECUA, ville de Palestine, dans la tribu de Juda, au midi du château d'Herodion. Elle est celebre par le tombeau du prophete Amos. Roboam roi de Juda, la fit agrandire. La femme qui fut cause qu'on rappella Absalon de son exil, étoit de Thécua. * II. *Rois XIV.* 4. 9. II. *Paralip. XI.* 6.

THEETETE d'Athenes, mathemacien celebre, vers la LXXXVI. olympiade, & l'an 436. avant J. C. laissa quelques ouvrages de geometrie. * Procles Diadochus, *lib.* 2. *commentarior. in lib.* 1. *Euclid.*

THEERS, autrement nommée *Alchores*, sortes d'Indiens qui ne sont ni Payens ni Mahometans, & n'ont aucune religion, sont en abomination à tous les peuples des Indes: ce qui les oblige de se retirer dans les extrémités des fauxbourgs, & de s'éloigner du commerce. * Mandeslo, *tome* 2. *d'*Olearius.

THEGAN, coévêque de Treves, vivoit dans le IX. siecle, du tems de Louis *le Debonnaire*, dont il écrivit l'histoire. Walafridus Strabo divisa en LVIII. parties cet ouvrage, que Pierre Pithou a publié dans le corps des auteurs de l'histoire de France. Thegan étoit un homme d'esprit, & de beaucoup de credit auprès du prince; mais peu attaché à son eglise. * Vossius, *l.* 2. *hist. Lat. c.* 33.

THEGLAT-PHALASSAR, roi des Assyriens, successeur, & selon quelques écrivains, fils de Phul. Phacée roi d'Israël, fit une cruelle guerre à l'impie Achas roi de Judée. Achas n'étant pas assez fort pour se défendre, fit alliance avec Theglat-Phalassar: & se voyant assiegé dans Jerusalem, lui envoya tout l'argent qu'il trouva dans le temple, pour l'obliger de venir à son secours. Theglat-Phalassar vint à Damas, ruina la ville, en transfera les habitans à Cyrene, & tua Rasin. Achas vint à Damas pour marquer sa reconnoissance au roi d'Assyrie, qui prit la plûpart des villes de Galilée, & emmena en captivité les tribus de Nephtali, de Gad, de Ruben, & la demi-tribu de Manassé. Il ravagea aussi le pays d'Achas, & l'obligea de lui payer annuellement un tribut fort considerable. Ainsi cette alliance fut pernicieuse à Achas, au lieu de lui être utile, comme le remarque l'écriture. Il regna 19. ans à Ninive, depuis l'an 747. avant J. C. jusqu'à l'an 728. 3307. du monde. * IV. *Livre des Rois*, *c.* 15. I. *Paralip.* 5. Castor Torniel, *in annal. vet. test.*

THELLA, village de la Palestine près du Jourdain, aux frontieres de la haute Galilée. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv.* 3. *chap.* 4.

THELXION, cinquiéme roi de Sicyone, succeda à Apis après l'avoir tué, l'an du monde 2042. & 1993. avant J. C. Il regna 52. ans, & eut Egire pour successeur. * Eusebe.

THEMINES, *cherchez* LAUSIERES THEMINES.

THEMIS, qu'on fait la fille du ciel & de la terre, est considerée comme la déesse de la justice, & donna, dit-on, les premiers oracles aux Payens. Diodore le prouve par le propre mot dont on se servoit quand Apollon rendoit quelque oracle: ce qui s'appelloit *faire la fonction de Themis.* * Hesiode, *in Theag.* Diodore *de Sicile*, *l.* 5. *bibl. hist.* Ovide, *l.* 1. *metam.*

THEMIS, qu'Eusebe nomme *Carmenta*, refusa d'épouser Jupiter, qui abusa d'elle, dit la fable, & qui en eut la justice, la loi & la paix. * Eusebe, *l.* 3. *præp. evang.*

THEMISON, celebre medecin, très-souvent cité par Pline, étoit de Laodicée, & avoit eu Asclepiade pour maître; mais il ne suivit pas ses sentimens, & fut auteur de la secte des Methodiques. Il a vécu du tems de Pompée *le Grand*, & de Jules-César, vers l'an 49. avant Jesus-Christ, & non sous l'empire de Domitien, comme quelques-uns le prétendent; à cause de quelques vers de Juvenal, où il est nommée *Sat.* 10. mais les critiques soûtiennent que ce poëte en cet endroit prend ici Themison pour toutes sortes de medecins de sa secte. * Seneque, *ep.* 95. Pline, *l.* 13. *c.* 17. *l.* 29. *c.* 11. Dioscoride. Gallien. Castellan, *in vit. med. &c.* Il y a apparence qu'il est different de ce THEMISON, qui avoit composé une histoire de Pallene, citée par Athenée, *liv.* 6.

THEMISTIUS, à qui son éloquence fit donner le surnom d'*Euphrade*, prefet de Constantinople, a été en reputation vers l'an 360. de Jesus Christ, sous l'empire de Constance, de Julien l'*Apostat*, de Jovien & de Valens. Il étoit philosophe Peripateticien, écrivit des commentaires sur Aristote, & étoit Payen de religion; mais il ne haïssoit pas les Chrétiens. Comme il étoit puissant à la cour, lorsque l'empereur Valens, qui étoit Arien, persecuta les Orthodoxes, il tâcha de l'adoucir par une excellente harangue, dans laquelle il montroit que la division de sentimens étoit plus grande entre les Idolâtres que parmi les Chrétiens, & qu'elle ne devoit pas se terminer par l'effusion de sang. Il eut beaucoup de part aux bonnes graces de Julien l'*Apostat.* Nous avons encore quelques-unes de ses oraisons adressées aux princes sous lesquels il vivoit. Ses commentaires sur Aristote, faits dans sa premiere jeunesse, furent si estimés, qu'un des meilleurs philosophes de la Grece quitta son école pour l'aller voir. Il enseigna avec tant d'éclat à Antioche, à Nicomedie, à Rome & ailleurs, qu'il effaçoit tous les philosophes de son tems. Les Romains en furent tellement charmés, qu'ils deputerent vers l'empereur pour faire en sorte qu'il l'obligeât à demeurer au milieu d'eux; mais ils n'obtinrent pas cet avantage, Themistius aima mieux s'en retourner à Constantinople, où il passa la plus grande partie de sa vie. L'empereur Constantin lui confera la dignité de preteur, & l'honora d'une statue d'airain. Theodose *le Grand* le fit prefet de Constantinople, & le donna, tout payen qu'il étoit, pour precepteur à son fils. Il falloit qu'il fût honnête homme, puisqu'il fut toujours lié d'amitié avec saint Gregoire de *Nazianze.* Il avoit laissé XXXVI. harangues. Henri Etienne en publia quelques-unes: le P. Petau en fit faire une édition, qui fut suivie d'une autre meilleure que la premiere; mais toujours imparfaite, puisqu'il y manquoit XVI. oraisons: il chercha si bien, qu'il en trouva XIII. dont il traduisit en latin la meilleure partie; & le P. Hardouin, son confrere, les fit paroître pour la premiere fois en public dans la nouvelle

édition qu'il donna de ce philosophe en 1684. * Saint Augustin, *lib.* 2. *de Categ. & lib.* 6. Suidas &c. Bayle, *repub. des lettres*, *Decembre* 1684.

THEMISTIUS, surnommé *Calonimus*, diacre de l'eglise d'Alexandrie, fut chef de la secte des Agnoëtes, sous l'empereur Justin, vers l'an 519. & écrivit quelques ouvrages pour ceux de sa secte. * Photius, *cod.* 22. 23. 24. & 108.

THEMISTO, fille d'*Hypseus*, eut d'*Athamas*, roi de Thebes, deux fils nommés *Spincius* & *Orchomenus*. Athamas ayant ensuite épousé Ino, fille de Cadmus, Themisto, jalouse de ce mariage, resolut de tuer Learque & Melicerte, qui en étoient nés; mais une nourrice changea les habits de ses enfans, & donna les robes des fils d'Ino à ceux de Themisto. Cette femme transportée de fureur, tua ses propres enfans sous ces habits étrangers; mais ayant reconnu son erreur, elle se fit mourir elle-même. Apollodore donne pour enfans à Themisto, Leucon, Erythroé, Schenée & Brous. * Hygin. Apollod. *l.* 1.

THEMISTOCLE, *Themistocles*, general Athenien, étoit fils de *Neocle*, homme illustre par sa naissance & par sa vertu, & d'une femme d'Halycarnasse. Son libertinage fut si grand, que son pere le desherita; mais cette infamie, au lieu de lui abattre le cœur, ne servit qu'à le relever; car jugeant qu'il ne pouvoit effacer cette honte que par des actions extraordinaires, il se donna entierement à la republique, travaillant avec un soin extrême à acquerir des amis & de la reputation. Il s'occupoit ordinairement à juger les affaires particulieres, proposant des expediens utiles, & étant aussi prompt à les mettre en execution qu'à les trouver. On lui confia le soin de la guerre contre ceux de Corfou: il la finit heureusement, chassant les pirates, & rendant la mer libre. Cet avantage fut suivi d'un autre plus considerable, qui fut la victoire navale remportée à Salamine sur Xerxés, à laquelle il contribua extrémement, sous la LXXV. olympiade, & l'an 480. avant Jesus-Christ. Depuis, sur l'accusation des Lacedemoniens, les Atheniens chasserent Themistocle, qui se refugia vers Admete, roi des Molossiens; puis en Asie & en Perse, où le roi lui donna trois villes pour sa subsistance. Il mourut à Magnesie, où il avala du sang de taureau, pour ne pas porter les armes contre sa patrie. Eusebe met cette mort sous la LXXVIII. olympiade; & d'autres sous la suivante, vers l'an 454. avant J. C. * Cornelius Nepos, & Plutarque, *en sa vie.*

THEMISTOCLE'E, *Themistoclea*, fille de *Mnesarchus*, orfévre de Samos, & sœur de *Pythagore*, fut très-sçavante dans la morale, dont elle donna des leçons à son frere. * Strabon.

THEMISTOGENE, *Themistogenes*, de Syracuse, historien Grec, du tems d'Artaxerxés *Mnemon*, vers l'an 400. avant Jesus-Christ, avoit écrit l'histoire de Cyrus, frere du même Artaxerxés, comme nous l'apprenons de Xenophon, qui en parle ainsi: *Ceux*, dit-il, *qui auront la curiosité de lire une histoire si illustre, verront dans Themistogene de Syracuse, qui l'a écrite au long, comment Cyrus assembla secretement une armée, comment il marcha contre Artaxerxés, comment il lui donna bataille, & comment après sa mort, les Grecs retournerent en leur pays par le Pont-Euxin.* L'ouvrage du même Xenophon sur ce sujet, est apparemment ce qui a causé la perte de celui de Themistogene. * Xenophon, *lib.* 3. *c.* 1. *hist. Græc.*

THEMOSIS, roi d'Egypte. On croit que c'est ce Pharaon qui éleva le patriarche Josephe au suprême degré de dignité après lui.

THENAILLES, abbaye de France dans la Picardie. Elle est dans le Thierasche, près de la petite ville de Vervins. * Baudrand.

THEMISTOR, *cherchez* DEMPSTER.

THEOBALDUS, Anglois, religieux de l'ordre des Chartreux, vivoit vers l'an 1320. sous le regne d'Edouard II. roi d'Angleterre, & donna tout son tems à la lecture de l'histoire sainte. Il a ramassé dans un volume les actions d'un grand nombre de Saints, depuis le commencement du monde jusqu'à lui, & a fait aussi un ouvrage intitulé, *De progressu sanctorum patrum, de vita contemplativa.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

THEOBERT, *cherchez* DAIBERT.

THEOCATAGNOSTES ou BLASPHEMATEURS, Heretiques dans le VII. siecle, osoient reprendre Dieu d'avoir fait & d'avoir dit plusieurs choses mal-à-propos. * Prateole. Sandere.

THEOCLE, *Theocles*, *Theoclitus*, *Theoclius*, ou selon la conjecture de Casaubon, *Theo Chius*. Theon natif de Chio, écrivit une histoire, qui est citée par Vopiscus, en la vie d'Aurelien. * Vossius, *de hist. Græc. & Latin.*

THEOCRINE, *Theocrines*, Grec, poëte tragique, fit ensuite le métier d'accusateur, ce qui rendit son nom odieux: c'est la raison pour laquelle Demosthene appella Eschine un *Theocrine tragique*. S. Jerôme dit que les Payens appelloient quelquefois les Chrétiens de ce miserable nom, les regardant comme gens, qui par la sainteté dont ils faisoient profession, sembloient accuser d'impieté les Idolâtres. * Saint Jerôme, *epist. ad Furiam.*

THEOCRITE, *Theocritus*, poëte Grec, né à Syracuse, s'acquit beaucoup de reputation par ses idylles, que nous avons encore aujourd'hui, & qui ont servi de modele à Virgile dans ses églogues. Ce poëte vivoit à la cour d'Egypte du tems de Ptolemée *Philadelphe*, qui succeda à son pere vers la fin de la 4. année de la CXXIII. olympiade, & 285. ans avant Jesus-Christ. On dit que Theocrite ayant mal parlé de Hieron, tyran de Syracuse, fut puni de mort par ce prince. Il a employé dans ses idylles le dialecte dorien, qui est très-propre au langage rustique. Ceux qui ont quelque connoissance de la langue grecque, regardent les églogues de ce poëte comme un chef d'œuvre en ce genre, & trouvent dans ses ouvrages des beautés simples & naïves, qui ne sont pas goûtées de ceux qui n'en jugent que par les traductions. * Vossius, *de poët. Græc.* Baillet, *jugem. des sçavans.*

THEOCRITE, *Theocritus*, natif de Chio, orateur & sophiste, disciple de Menodore, écrivit des épîtres fort estimées, & une histoire de Libye, selon Suidas & Strabon, *l.* 14. Il vivoit sous la XCIV. olympiade, vers l'an 404. avant Jesus-Christ, & est apparemment le même qui est cité par Fulgence, *Mithol, liv.* 1. Ambryon avoit écrit la vie de Theocrite, qui composa une épigramme satirique contre Aristote, comme Diogene *Laërce* le remarque, *l.* 5. *vita Phil. in Arist.* Mais on ne voit rien qui puisse faire connoître qu'il en a voulu à Aristote le Philosophe, plûtôt qu'à quelqu'autre de ce nom: à quoi on peut ajoûter qu'Aristote étoit trop jeune alors pour attirer l'attention d'un poëte.

THEODAHAT, roi des Goths en Italie, étoit fils d'*Amalafrede*, sœur du roi *Theodoric*, & d'un seigneur Goth. Amalasunthe ayant perdu son fils Athalaric, & se voyant sans appui, mit sur le thrône Theodahat l'an 534. à condition qu'elle gouverneroit sous son nom. Il le lui promit; mais se voyant assuré de l'autorité souveraine, il chassa sa bienfactrice, & l'enferma dans une isle du lac Volsena, où il la fit étrangler dans un bain. L'empereur Justinien, sous pretexte de venger la mort de cette princesse, profita des desordres des Goths, & reunit l'Italie à l'empire. Ce fut par le ministere de Mundus & de Belisaire, dont l'un soûmit la Dalmatie, & l'autre la Sicile. Ces succès étonnerent si fort Theodahat, prince, lâche, qui ne pouvoit se resoudre à la guerre, qu'il s'offrit de souscrire à tout ce qu'on voudroit de lui, & même de ceder le royaume à Justinien, pourvû qu'on le laissât vivre en repos avec une pension. Depuis, voyant que les affaires avoient changé de face, il obligea le pape Agapet d'entreprendre un voyage à Constantinople, pour y calmer l'esprit de l'empereur. Ces précautions lui furent inutiles; car tout lui devint contraire: & son propre gendre Ebremond, qui avoit épousé Theodenande sa fille, se rendit à Belisaire, qui soûmit Naples & tout le pays voisin: de sorte que ne sçachant quel parti prendre, il donna la conduite de son armée à Vitiges, un de ses capitaines, qui étoit plus illustre par sa valeur que par sa naissance. Celui-ci, qui étoit aimé des Goths, fut proclamé roi l'an 536. Aussi

tôt ce nouveau prince fit prendre Theodahat, qui revenoit de Rome à Ravenne, & le fit mourir avec son fils Theodegisile. C'étoit une juste punition de son ingratitude pour Amalasunthe; & Dieu se servit d'un traître pour en chatier un autre. On dit que Theodahat étoit sçavant, & qu'il avoit écrit une histoire. * Procope, *l.* 1. *de bell. Goth.* Marcellin, *in chron.* Cassiodore, *l.* 10. *epist.* 3. Possevin, *in appar.*

THEODAMAS, pere d'*Hilas*, fut chef des Dryopes, qu'il soûleva contre Hercule; mais après plusieurs batailles, Hercule le vainquit, & emmena son fils Hylas.

THEODAS ou THEUDAS, certain Juif, imposteur & magicien, dans le I. siecle de l'eglise, seduisit si bien le peuple, qu'il amassa jusqu'à plus de 400. hommes, leur persuadant de quitter la ville, & les assurant que par sa seule parole il sécheroit les eaux du Jourdain. Cette troupe fut exterminée; & Theodas perdit la tête, qui fut portée à Jerusalem. * *Actes*, *c.* 5. Eusebe, *l.* 2. *c.* 10. Il y a encore un autre imposteur nommé Theudas, qui vivoit sous l'empire de Claude, dans le tems que Fadus étoit gouverneur de Syrie. Ce Theudas voulut persuader aux Juifs qu'il étoit prophete, & que s'ils vouloient s'attacher à lui, il les rendroit heureux. Plusieurs Juifs furent assez credules pour ajoûter foi à ce qu'il leur disoit. Il leur avoit promis de faire arrêter le Jourdain d'une seule parole, & qu'il leur feroit passer ce fleuve à pied sec. Fadus ne lui donna pas le tems d'effectuer sa promesse; car ayant envoyé une troupe de soldats après Theudas, cet imposteur fut pris & mis à mort, & sa troupe dispersée. * *Act.* 5. 36. Eusebe, *l.* 2. *c.* 10. Josephe, *liv.* 20. *ch.* 2. *des antiq.*

THEODEBALDE d'Estampes, prêtre Anglois, puis cardinal du titre de sainte Sabine, étudia d'abord en son pays, & poussé du desir de se rendre plus habile, voyagea en France & en Italie. Pendant son sejour à Rome, il fut connu du pape Nicolas IV. qui le fit cardinal prêtre du titre de sainte Sabine. Il défendit fortement les droits de l'eglise Romaine, & l'autorité du saint siege, contre ceux qui prétendoient que Jesus-Christ n'avoit pas donné à saint Pierre & à ses successeurs le gouvernement de toute l'eglise. Ce cardinal mourut à Rome l'an 1289. sous le pape Nicolas IV. Ses ouvrages sont, *Disputation. var. lib. I. contra errantem in theologicis.* * Pitseus, *de illustr Angl. script.*

THEODEBERT ou THIETBERT, I. de ce nom, roi de Metz, étoit fils de THIERRI ou THEODORIC I. roi d'Austrasie. En 516. il défit les Danois, qui faisoient des courses sur les terres de son pere, à l'embouchure du Rhin, & tua même leur roi Chochilaïcus. Depuis il suivit Thierri à la conquête de la Thuringe. Il passa en Auvergne, & alla jusqu'à Beziers, qu'il prit avec Deuterie, dont il devint amoureux, & la laissa à Clermont, en venant trouver son pere l'an 533. Theodebert avoit déja épousé *Wisigarde*, fille de *Vachon* roi des Lombards. Après la mort de son pere, il la repudia pour se marier avec *Deuterie*, de laquelle il eut THIBAUT, qui lui succeda, & *Bertoare*. Au commencement de son regne, en 534. il fit beaucoup d'actions violentes & indignes d'un prince Chrétien : mais depuis, par les soins de saint Nicet ou Nizier, évêque de Tréves, il se corrigea, & regna, dit Gregoire de *Tours*, avec toute la justice & toute la pieté qu'on pouvoit souhaiter. Voyant les Romains & les Goths engagés dans une guerre où la fortune balançoit les évenemens, il crut que c'étoit une occasion de se rendre maître de l'Italie, qui étoit le sujet de leur guerre. Il y entra avec une armée de cent mille hommes, selon Procope, & de deux cens mille, selon Jornandés & Freculphe. Ses troupes enleverent en un même jour le camp des Goths, & celui des Romains; & ensuite ravagerent l'Emilie & la Ligurie; & prirent Genes, & diverses autres villes l'an 539. Les maladies qui se mirent dans cette armée, qui manquoit déja de toutes choses, l'obligerent de repasser les monts. A la persuasion des grands de sa cour, il reprit en 540. Wisigarde, qui mourut peu de tems après; puis il épousa une troisiéme femme, dont le nom nous est inconnu. Ce prince mourut l'an 548. lorsqu'il se preparoit à faire la guerre à Justinien, & à la porter jusqu'aux portes de Constantinople, avec le secours des Lombards. Les auteurs remarquent que son armée auroit été formidable; mais la mort arrêta le cours de ses desseins. Elle lui arriva à la chasse, par la chûte d'une grosse branche d'arbre, qu'un bœuf sauvage lui fit tomber sur la tête, & qui l'abattit de son cheval. Ce coup fut si violent, que quelque-tems après qu'on l'eut rapporté dans son palais, il mourut dans la 14. année de son regne. Aurelien d'Arles, Fortune de Poitiers, & les autres auteurs de son tems louent sa liberalité, sa valeur, sa prudence, sa clemence & sa pieté. On ne doit pas oublier qu'il eut assez d'ambition pour prendre le titre d'auguste, qui lui est donné dans une de ses monnoyes. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3. *hist.* Procope, *l.* 2. *de bell. Goth.* Aimoin. Freculphe. Agathias. Marius. Le P. Anselme &c.

THEODEBERT II. roi d'Austrasie, fils de CHILDEBERT II. du nom, auquel il succeda l'an 595. ou 596. partagea l'état avec son frere Thierri. Brunehaud ayeule de ces princes, étoit dans la cour de Theodebert, & y exerçoit des violences, dont les auteurs ne parlent qu'avec une horreur extrême. Elle fut trois ans regente de l'Austrasie pendant la minorité de Theodebert, qu'elle voulut faire passer pour un enfant supposé : mais ce prince justement indigné contre elle, la chassa de sa cour. Alors elle se retira chez Thierri, roi de Bourgogne, auquel elle persuada de faire la guerre à son frere; mais ce fut avec peu d'avantage pour lui. Brunehaud le sollicita encore de prendre les armes contre Clotaire II. qui étoit son cousin. Il suivit ce conseil; & se joignant à Theodebert son frere, il remporta de très-grands avantages l'an 599. Ensuite les deux freres se firent encore la guerre à outrance. Theodebert fut vaincu; ses troupes furent mises en fuite aux combats de Toul & de Tolbiac. Il fut tué lui-même à Cologne, où il s'étoit enfui, l'an 611. ou 612. après un regne de 26. ans *Voyez* sa posterité à l'article de FRANCE. * Fredegaire, *in chron. c.* 35. 36. *& seq.* Aimoin, *l.* 3. *c.* 93. L'auteur des gestes des François, & quelques autres rapportés par André du Chêne. Sainte-Marthe. Adrien de Valois. Mezerai. Le P. Anselme &c.

THEODEBERT ou THIETBERT, fils de CHILPERIC I. fut mis par ce prince à la tête de ses troupes, contre celles de son frere Sigebert I. roi d'Austrasie, qui le prit prisonnier en 568. & le retint un an à Pontion. Depuis, ayant recouvré sa liberté, il se remit en campagne, entra dans la Touraine & le Poitou, où il commit d'étranges hostilités, n'épargnant ni les choses saintes, ni les profanes. Il rencontra Gondebalde ou Gondebaud, general de l'armée de Sigebert; & lui ayant donné bataille, il le défit. Les suites ne répondirent pas à ces heureux commencemens; car dans un autre combat, donné en 575. il fut abandonné des siens, & tué par Godegisile & Gontran Boson, generaux de l'armée de Sigebert, auprès d'Angoulême, où il fut enterré par les soins du duc Aunulfe. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. *c.* 40. Aimoin, *l.* 3. *hist.* Fortunat. Fredegaire &c.

THEODECHILDE, fille de THIERRI I. du nom, roi d'Austrasie, mariée à *Hermegisde* roi des Varnes, (peuples de la Frise & de la Batavie.) Ce prince ayant besoin de l'alliance des François pour la conservation de son état, ordonna par sa derniere volonté, que son fils *Radiger*, qui s'étoit marié à une princesse, fille du roi des Brittiens, peuples de la Grande-Bretagne, épouseroit Theodechilde, après avoir renvoyé le plus honorablement qu'il pourroit cette princesse Brittienne. Radiger obéit à son pere, parce que la raison d'état & les seigneurs de son royaume le desiroient ainsi : ce qui irrita tellement cette princesse infortunée, qu'avec la permission & l'assistance du roi son pere, elle arma une puissante flotte; & ayant avec elle un de ses freres pour conduire cette entreprise, alla descendre sur les côtes de Varnes. Avec ces troupes elle donna bataille à Radiger, qui fut vaincu, & qui prit la fuite. Il fut pris, & ayant été amené devant elle, il lui protesta qu'il étoit prêt de la reprendre, & de ne la quitter jamais. On le mit aussi-tôt en liberté, & son mariage fut renouvellé avec la princesse Brittienne. Theodechilde fut renvoyée

en France, où elle passa sa vie en œuvres de charité & de pieté, & où elle fonda le monastere de saint Pierre le Vif à Sens, où elle fut enterrée: elle y est tenue pour sainte. Elle mourut en 563. & son corps fut trouvé en 1643. Thierri son pere fit pour la venger la guerre aux Varnes, & les rendit ses tributaires. * Mezerai, *hist. de France, liv. VI.* Le P. Anselme.

THEODECTE, *Theodectus* ou *Theodore* de Phaselis, ville de Lycie, dite aujourd'hui *Fionda*, vivoit sous la CIII. olympiade, vers l'an 368. avant Jesus-Christ & fut disciple de Platon, d'Aristote & d'Isocrate. Il fut employé par Artemise pour faire une oraison funebre à Mausole. Depuis il s'attacha à la poësie, & écrivit des tragedies.

THEODECTE, fils du precedent, fut en reputation du tems de Ptolemée *Lagus*, vers l'an 320. avant Jesus-Christ, & composa un éloge d'Alexandre roi des Epirotes, sept livres de l'art oratoire, outre quelques autres pieces, dont Suidas fait mention. Son pere est apparemment le même que THEODECTE, poëte tragique, qui ayant voulu prendre pour ses pieces des sujets tirés de l'Ecriture-Sainte, en fut puni, par la perte de la vûe, qu'il ne recouvra qu'après avoir demandé pardon à Dieu de sa profanation & de son impieté. * Josephe. Vossius, *de poëtis Græcis.*

THEODELINDE, reine des Lombards, étant restée veuve d'Autharis ou *Autharite*, vers l'an 592. retint le gouvernement du royaume, & mit la couronne sur la tête d'Agilulphe, qui lui en fit part en l'épousant; mais elle lui procura encore un plus grand bien, & à toute la nation des Lombards, en les retirant de l'Arianisme pour les faire Catholiques. Quelques tems après, les évêques d'Istrie, divisés pour l'affaire des trois chapitres, engagerent cette reine dans leur schisme. Saint Gregoire *le Grand* ayant appris cette nouvelle avec déplaisir, & craignant que celle qui avoit tiré les Lombards de l'erreur par sa persuasion, ne les portât à la division par son exemple, ménagea adroitement l'esprit de cette princesse, pour éluder un coup si fâcheux, & il fit ensorte qu'elle reprît sa premiere union avec l'église. La mort de son second époux la laissa encore maîtresse du royaume, qu'elle gouverna pendant dix ans, depuis 616. jusques en 626. avec son fils Adawalde. Arioalde les en chassa. * Paul diacre, *l. 4. hist. Long.* S. Gregoire, *in Epist.*

THEODEMIR, roi Arien des Sueves ou de Galice en Espagne, succeda, ou à Remismond, ou à Theodomont en 558. Il abjura l'Arianisme, après avoir vû que son fils Ariamire ou Miron avoit recouvré la santé par l'intercession de saint Martin. Ce prince permit la celebration du concile de Brachara ou de Brague l'an 561. & mourut vers l'an 570. après un regne de 12. années. * Gregoire *de Tours, l. 4. de mirac. sancti Martini, c. 7.* Mariana, &c.

THEODON I. prince, sous la conduite duquel les anciens Boïens s'établirent dans la Vindelicie vers l'an 508. sous le pontificat du pape Symmachus, & la dixiéme année de l'empire d'Anastase, étoit de l'illustre famille des Agilolfingiens, qui a donné tant de princes à la Baviere. Les auteurs ne s'accordent point sur le sujet de l'établissement de ce prince dans la Vindelicie; il y a neanmoins plus d'apparence de croire que Theodoric, roi d'Italie, leur permit d'y mener une colonie, qui s'aggrandit peu-à-peu, que de dire qu'ils y soient venus les armes à la main. Il mourut l'an 538. & laissa pour successeur, son fils THEODON II. que quelques-uns nomment Utilo. *Voyez* UTILO. * André Brunner, *annal. Bojorum.*

THEODON III. duc de Baviere fut pere d'*Uta*, princesse diffamée, laquelle accusa injustement saint Emmeramnius du crime que Sigebald avoit commis avec elle. Ce saint homme fut cruellement traité & mis a mort par Lambert, frere de cette princesse. * André Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

THEODON IV. duc de Baviere, fut celui qui embrassa la religion Chrétienne, que saint Rupert évêque de Wormes lui annonça. Ce fut un prince fort pieux, qui accomplit en 716. sous Gregoire II. un vœu qu'il avoit fait d'aller à Rome; & à son retour il trouva dans ses états saint Corbinien, qui faisoit l'admiration de toute la France. Il avoit trois enfans, qui regnerent avec lui. * André Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

THEODON V. fils de THASSILLON II. & de *Luitpurge*, fille de *Didier* roi des Lombards, fut baptisé en 772. par le pape Adrien I. & servit d'ôtage en 787. au roi Charlemagne, pour son pere Thassillon, avec le quel il fut enfin enfermé, après toutes ses revoltes, dans le monastere de Lauresheim. * André Brunner, *annal. & fortit. Bojorum.*

THEODON ou THEIDON, second fils du prince THEODORIC, comte d'Autun, & duc de Bourgogne, étoit abbé de saint Martin de Tours, & est mentionné en qualité de chancelier de France en plusieurs titres des abbayes de saint Vincent du Mans, de saint Denys en France, de Marmoutier, & de sainte Colombe de Sens; comme aussi en l'erection de l'église de Hambourg en metropole. Il fut tué en 834. avec ses deux neveux, Eudes comte d'Orleans, & Guillaume comte de Blois, en soutenant le parti de Louis *le Debonnaire*, contre ses enfans: ce qui se trouve justifié par la fondation du monastere de sainte Marie d'Orhieu, & par le témoignage d'Adrevald, religieux de l'abbaye de Fleuri-sur-Loire. * *Histoire de la veritable origine de la maison de France.* Le P. Anselme, *histoire des grands Officiers de la Couronne.*

THEODORA (Flavia Maximiana) fille de la femme de Maximien Hercule, nommée *Eutropie*, épousa Constantin *Chlore* alors cesar, & depuis empereur, l'an de Jesus-Christ 292. fut mere de plusieurs enfans, & paroît être morte avant son mari, c'est-à-dire avant l'an 306.

THEODORA ou THEODORE, femme de l'empereur *Justinien*, fut proclamée auguste, dans le même tems que son époux reçut le diadême des mains de son oncle Justin l'*Ancien* en 527. Son esprit lui avoit acquis un grand credit sur celui de l'empereur: elle s'en servit pour le porter à toute sorte de violences, en faveur du patriarche Anthime, contre le pape Agapet, & en faveur des Eutychiens, dont elle suivoit la doctrine. Elle prit beaucoup de part dans l'affaire des trois chapitres, favorisa aussi le schisme de Vigile, contre le pape Silverius, & ne perdit aucune occasion de soûtenir les ennemis de l'église. Sans doute elle lui auroit fait plus de mal, si Dieu ne l'eût retirée du monde en 548. Procope fait une peinture affreuse de cette princesse dans ses *Anecdotes*, quoiqu'il la loue ailleurs; mais aucun auteur ne parle de sa mort; de sorte qu'il y a apparence qu'elle mourut Heretique. * Procope, *de bell. Goth. & Pers. in anecdot. &c.* Evagre, *l. 4. hist.* Baronius, *in annal.*

THEODORA, imperatrice, femme de THEOPHILE *le Begue*, fils de l'empereur *Michel* II. née en Paphlagonie vers le commencement du IX. siecle, eut de son mariage MICHEL III. surnommé *le Beuveur*, dont elle fut tutrice après le decès de son mari, arrivé l'an 842. Elle fit chasser du siege de Constantinople le faux patriarche Jean, prélat Heretique, & mettre en sa place Methodius, qui avoit beaucoup souffert pour la défense des saintes images. Saint Ignace lui succeda par les soins de Theodora. Cette vertueuse princesse avoit un frere nommé *Bardas*, habile politique, mais grand scelerat, à qui saint Ignace avoit refusé l'entrée de l'église le jour de la Theophanie. Pour s'en venger, il persuada à l'empereur Michel de regner seul, d'obliger le patriarche à couper les cheveux à sa mere Theodora, & à ses sœurs, dont l'aînée nommée *Tecle*, étoit associée à l'empire. Le saint prélat, comme on l'avoit prévu, refusa de faire cette violence aux princesses, & de là on prit occasion de le releguer. L'imperatrice & ses filles furent mises l'an 857. dans un monastere, où elle mourut le 11. Fevrier 867. Quoique sa sainteté ait été reconnue en Orient & en Occident, elle n'a été honoré d'un culte religieux que dans les seules églises d'Orient. * Nicetas David, *in vit. S. Ignat.* Baronius, *in annal.* Baillet, *vies des Saints, 11. Fevrier.*

THEODORA, Auguste & Porphyrogenete, fille de CONSTANTIN *le Jeune*, & sœur de *Zoé*, fut placée par Romain *Argyre* dans un monastere, d'où elle fut tirée

l'an 1042. pour être placée sur le thrône. Après avoir eu part aux affaires pendant trois mois, elle laissa l'autorité à Constantin, surnommé *Monomaque* ou *le Duelliste*, mari de Zoé; & cet empereur étant mort au mois de Decembre de l'an 1054. elle commença à regner seule, à la satisfaction de tous ses sujets. Elle regna 1. an, 8. mois & quelques jours, jusqu'au 22. Août de l'an 1056. qu'elle mourut, ayant créé empereur Michel IV. surnommé *le Vieillard* ou *Stratiotique*, c'est-à-dire, *le Guerrier*.* Curopalate, *in annal.*

THEODORA, dame Romaine, que sa beauté & son esprit ont rendu moins celebre que ces crimes, étoit si puissante à Rome vers l'an 908. par le moyen des marquis de Toscane, qu'elle y tenoit le château Saint-Ange, & faisoit élire les papes à sa fantaisie. Jean, qui étoit un de ses galans, obtint par son moyen l'évêché de Bologne, l'archevêché de Ravenne, & enfin la papauté sous le nom de *Jean X.* après Landon. Cette Theodora étoit mere de *Marozie*, qui ne lui cedoit ni en beauté, ni en impudicité.* Luitprand, *l.* 2. Leon d'*Ostie*, *in Chron. l.* 1. Baronius, *in annal. A. C.* 908. 912. *& seq.*

THEODORE, *Theodorus*, philosophe, surnommé l'*Athée*, vers l'an 380. avant Jesus-Christ, fut disciple d'Anniceris, de Denys *le Logicien*, & d'Aristippe. Il croyoit que toutes choses tendoient à la joie & à la douleur; & que l'une consiste dans la prudence, & l'autre dans la folie & le déreglement. Selon lui, la prudence & la justice étoient des biens, les habitudes contraires étoient des maux, & le plaisir & la douleur tenoient le milieu. Il approuvoit tous les crimes, soûtenant qu'ils n'étoient pas honteux de leur nature, mais par la seule opinion du peuple. Sa maniere étoit de surprendre ses auditeurs par des interrogations captieuses, & de les faire donner dans des sentimens athées: ce qui fut la cause qu'on le chassa d'Athenes, ou que même on le fit mourir. Diogene *Laërce*, qui parle de lui dans le second livre de la vie des philosophes, dit qu'il avoit vû un ouvrage de Theodore intitulé, *des dieux*, & qu'il l'estimoit beaucoup.

THEODORE, *Theodorus*, Diogene *Laërce* fait mention de vingt personnages du même nom de THEODORE. Le I. qui étoit architecte, étoit de Samos, & conseilla de mettre des charbons dans les fondemens du temple d'Ephese; car comme le lieu étoit humide, il assura que le charbon ayant quitté la nature de bois, prendroit une solidité que l'eau ne pourroit penetrer. Le II. fut de Cyrene, geometre & maître de Platon. Le III. est le philosophe Athée dont nous venons de parler. Le IV. fit un livre intitulé, *du moyen d'exercer la voix*. Le V. écrivit sur les legislateurs, en commençant par Terpandre. Le VI. fut philosophe de la secte des Stoïques. Le VII. avoit écrit une histoire Romaine. Le VIII. de Syracuse, avoit composé un traité de l'art militaire. Le IX. de Bysance, avoit traité de la politique. Le X. est loué par Aristote, dans le livre des orateurs illustres. Le XI. fut sculpteur d'Athenes. Le XII. fut un peintre, dont Polemon fait mention. Le XIII. un autre peintre, d'Athenes, nommé par Menodore. Theophane parle du XIV. qui fut aussi peintre à Ephese. Le XV. étoit poëte, & fit des épigrammes. Le XVI. écrivit des poëtes. Le XVII. fut un medecin, disciple d'Athenée. Le XVIII. fut un philosophe Stoïque, natif de Cos. Le XIX. fut un philosophe de la même secte de Milet; & le XX. un poëte qui composa des tragedies.* *Voyez* Gilles Menage, *sur Diogene* Laërce.

THEODORE I. de ce nom, pape, natif de Jerusalem, fut élu après la mort de Jean IV. le 25. Novembre de l'an 641. Pour s'opposer à l'heresie des Monothelites, qui se répandoit dans l'Orient, il envoya divers legats, & il employa le zele des prélats Orthodoxes. Pyrrhus, qui étoit patriarche de Constantinople, & sectateur de cette doctrine, étant passé en Afrique, fut instruit, & feignit de se laisser persuader des verités de la créance Catholique. Ensuite il vint à Rome, où il presenta au pape Theodore une confession de foi, par laquelle il abjuroit son heresie: au moyen dequoi il fut reçu par le pontife à la communion de l'église. Mais dès qu'il fut sorti de Rome, il répandit encore son poison dans Ravenne; de sorte qu'il fut privé du sacerdoce par Theodore, qui condamna aussi Paul, patriarche de Constantinople, ayant sçu par les lettres des évêques d'Afrique, que ce prélat étoit un des principaux partisans de l'erreur des Monothelites. Ce pape travailla encore beaucoup pour le bien de l'église, & mourut le 14. Mai de l'an 649. après avoir tenu le pontificat 7. ans 5. mois & 2. jours. Saint MARTIN I. lui succeda.* Anastase, *in Vit. Pontif.* Victor de Carthage.

THEODORE II. Romain, fils de *Photius*, fut élû pendant le schisme de Romain I. dit *Galesin*, qui tint le siege après Etienne VII. L'élection de Theodore est canonique; mais il ne tint le pontificat, qu'environ vingt jours après sa promotion, en 901. & eut pour successeur JEAN IX.* Baronius, *Anno Christi* 902. Ciacconius. Genebrad, & du Chêne, *de Roman. Pont.*

THEODORE, faux pontife, divisa l'église après le pape Jean V. mort en 687. Pierre archiprêtre, fut élu par le clergé, & Theodore par les gens de guerre, qui étoient à Rome. Ce desordre fut appaisé par la création de Conon, élû d'un consentement universel. Après la mort de ce pape, il y eut encore un schisme, entre l'archiprêtre Theodore, & l'archidiacre Paschal, qui avoient partagé le peuple par leurs factions. Presque tous les auteurs disent, avec Anastase *le Bibliothecaire*, que la création de Sergius I. éteignit ces divisions. Cependant l'épitaphe de ce pontife, qu'on a trouvée dans l'église du Vatican, témoigne que ce Theodore avoit tenu le siege & que Sergius n'en fut paisible possesseur qu'après sa mort,

THEODORE, surnommé *Scribon*, patriarche d'Alexandrie, succeda à Euloge, & ne gouverna cette église que deux ans: il mourut en 610.* Baronius.

THEODORE, patriarche d'Antioche, fut mis sur le siege de cette église en 751. Hali, prince des Sarasins, ayant appris qu'il donnoit quelque avis à l'empereur Constantin *Copronyme*, l'envoya l'an 756. en exil, d'où il envoya depuis son legat au VII. concile general en 787.* Baronius.

THEODORE, patriarche de Jerusalem, dans le VII. siecle, gouvernoit vers l'an 759.* Baronius, *in annal.*

THEODORE I. de ce nom, patriarche de Constantinople l'an 676. soûtenoit les erreurs des Monothelites, & se déclarant contre les pontifes Romains à cause de cette doctrine, il effaça leur nom des sacrés diptyques. Quelque tems après il fut chassé de son siege en 678. Il feignit de n'avoir plus que des sentimens orthodoxes, & fut rétabli sur le siege en 683. mais il se servit de son pouvoir pour corrompre les actes de ce synode, & mourut en 686.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

THEODORE II. gouverna l'église de Constantinople, après Michel IV. depuis le 28. Septembre 1213. jusqu'au dernier Janvier 1215.* Banduri, *imp. Orient. l.* 8. *comm.*

THEODORE LASCARIS, empereur des Grecs, en Asie, ou à Nicée, étoit gendre du tyran Alexis l'*Ange* Comnene, frere d'Isaac l'*Ange*. Après qu'Alexis *le Jeune* eut été étranglé par Alexis Ducas Murtzufle, ce tyran fut dépossedé par les François & par les Venitiens, qui prirent Constantinople en 1204. Theodore Lascaris, que le clergé avoit déclaré despote contre le tyran, sortit de la ville avec *Anne*, son épouse, & ses trois filles, & se retira à Nicée, où il fut couronné empereur par Michel Autorianus, qu'il avoit fait patriarche, en la place de Jean Camatere. Il recueillit une partie du débris de l'empire & regna 18. ans, jusqu'en 1222. Après la mort d'*Anne* Comnene, il épousa la fille de *Rupin* roi d'Armenie, qu'il répudia pour prendre *Marie* de Courtenai, fille de *Pierre*, empereur de Constantinople; mais il n'en eut point d'enfans. Il eut de la premiere deux fils, morts jeunes, & trois filles, *Irene*, mariée 1°. à *Andronic* Paleologue, despote: 2°. à *Jean* Ducas surnommé *Vatace*, empereur; *Marie*, femme de *Bela* IV. roi de Hongrie; & *Eudocie*, alliée à *Anseau* de Cahien. Theodore de Lascaris eut *Constans* de sa seconde femme. Jean Ducas son gendre, lui succeda.

THEODORE LASCARIS, *le Jeune*, nommé tantôt *Ducas*, & tantôt *Constantin*, étoit fils de *Jean* Ducas, auquel il succeda l'an 1255. qui étoit le 33. de son âge. Il fut couronné solemnellement par le patriarche Arsenius;

& l'année suivante il porta ses armes contre les Bulgares, ausquels il enleva quelques places qu'ils lui avoient prises. Depuis il fit la paix avec eux, & s'opposa aux Tartares, qui faisoient des courses dans la Cappadoce. Ce prince mourut en Asie, au mois d'Août de l'an 1259. & laissa le patriarche Arsenius, & George Muzalon, protovestiaire ou grand-maître de sa garderobe, tuteurs de son fils *Jean*, âgé seulement de six ans. Il l'avoit eu d'*Helene*, fille d'*Asan* roi de Bulgarie, qui le rendit encore pere de cinq filles, 1. d'*Irene*, femme de *Constantin* Thech, roi de Bulgarie; 2. de *Marie*, qui épousa *Nicephore*, despote d'Etolie; 3. de *Theodore*, alliée à *Matthieu* de Valaincourt; 4. d'*Eudoxe*, femme de *Guillaume-Pierre* Balbo, comte de Vintimille, tige de la maison de LASCARIS, dans le comté de Nice; 5. de N. mariée à *Venceslas* seigneur Bulgare. * Nicephore Gregoras, *l.* 2. *&* 3. *hist.* George Logothete, *in chron. Const.* Sponde, *in annal. &c.*

THEODORE, évêque de Perinthe, dite *Heraclée*, ville de Thrace, étoit du parti des Eusebiens. Saint Athanase le met au nombre de ceux, qui ayant été condamnés étant prêtres, avoient été depuis élevés à l'épiscopat, par la brigue des Ariens. Il assista au concile de Tyr, & fut depuis un des deputés envoyés dans la Mareotte, pour informer contre saint Athanase. Il assista aussi au concile d'Antioche; il vint à celui de Sardique; & s'étant retiré avec les évêques d'Orient, il fut déposé & excommunié dans le synode de ceux d'Occident. Il avoit composé des commentaires sur les pseaumes, sur les évangiles de saint Matthieu & de saint Jean, sur les épîtres de saint Paul, dans lesquels il s'appliquoit particulierement à expliquer le sens historique. On a dans les chaînes des Peres sur les évangiles, quelques fragmens attribués à ce Theodore. * Saint Athan. *epist. ad Egypt.* Saint Jerôme, *de script. eccles.* Theodoret, *in dial.* Tillemont, *memoires pour servir à l'histoire de l'eglise.* M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du IV. siecle.*

THEODORE d'Amasée, né dans la province d'Armenie ou de Syrie, étoit un jeune soldat à Amasée, lorsqu'on publia l'an 309. un édit contre les Chrétiens. Theodore se declara lui-même Chrétien; il fut arrêté, confessa courageusement la foi de Jesus-Christ, & étant laissé en liberté, il mit le feu au temple de Cybelle; ayant été ensuite convaincu de l'avoir fait, il fut appliqué à la question, & condamné à être brûlé. * S. Gregoire *de Nysse*, *Vita Theodori.* Baillet, *vies des Saints, au* 9. *de Novembre.*

THEODORE, prêtre, né vers l'an 314. fut l'un des principaux disciples de S. Pacôme, & son successeur dans le gouvernement de l'abbaye de Tabennes, après Orsiese, qui lui resigna cette place l'an 352. Il écrivit des lettres aux autres monasteres de S. Pacôme, nourries de passages de l'écriture-sainte; dans lesquelles il parloit de S. Pacôme, & proposoit ses exemples & sa doctrine pour servir d'instructions. Du tems de Gennade on avoit trois de ses lettres, presentement nous n'en avons plus qu'une, dans le recueil des regles de Benoît d'Aniane. Theodore mourut l'an 365. & remit à Orsiese le gouvernement du monastere de Tabennes. * Gennad. *de script. eccles.* Rosweid, *vitæ Patrum.* Bulteau, *hist. monast.* M. Du Pin, *bibliotheque des aut. ecclesiastiques.*

THEODORE de Cantorberi, moine de Tarse, fut ordonné évêque par le pape Vitalien, & envoyé l'an 668. en Angleterre pour gouverner l'église de Cantorberi. Il y arriva deux ans après son départ, & fut bien reçu par le roi Egbert. Il rétablit la foi & la discipline ecclesiastique & monastique en Angleterre, & mourut l'an 690. âgé de 88. ans. Il est le premier d'entre les Latins qui ait fait un livre penitentiel, dont nous n'avons plus que des fragmens donnés par le P. dom Luc d'Acheri, & par M. Petit. * M. du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du VIII. siecle.*

THEODORE, évêque d'Ancyre, *voyez* THEODOTE.

THEODORE, prêtre, avoit fait un traité des livres de S. Denys. * Photius, *cod.* 1.

THEODORE, moine d'Alexandrie, fut auteur d'un traité contre Themistius, *cod.* 108.

THEODORE, religieux, *cherchez* METHODIUS I. patriarche de Constantinople.

THEODORE DE MOPSUESTE, évêque de cette ville en Cilicie, avoit été élevé dans un monastere, où il fut ordonné prêtre. Il étoit disciple de Diodore & de Flavien, & compagnon de S. Chrysostome. Le cardinal Baronius a cru que l'écrit de S. Chrysostome, qui a pour titre *à Theodore tombé*, étoit adressé à ce Theodore, qui fut depuis évêque de Mopsueste au commencement du V. siecle; mais cela n'a point de vrai-semblance. Il mourut l'an 428. Nestorius avoit été son disciple; & tira de ses principes, l'heresie qu'il enseigna, si l'on s'en rapporte au jugement du V. concile general, de saint Gregoire *le Grand*, & de l'abregé de Liberatus. Après la celebration du concile d'Ephese l'an 731. les Nestoriens se servirent des ouvrages de Theodore pour soûtenir leur doctrine. Theodoret parle très-avantageusement de ce prelat, dont il ne connoissoit pas les erreurs combattues par saint Cyrille, par Proclus de Constantinople, & par Rabulas. Ce dernier étoit évêque d'Edesse, & eut pour successeur Ibas, qui dans une lettre à un Persan nommé *Maris*; blâmoit Rabulas d'avoir condamné Theodore, qu'il louoit extrêmement. Dans le même tems, le celebre Theodoret évêque de Cyr, opposa les anathêmes à ceux que saint Cyrille avoit prononcés contre les Nestoriens; neanmoins Theodoret & Ibas furent remis sur leurs sieges par le concile de Calcedoine. Cependant dans le siecle suivant, les écrits de ces trois prelats causerent de grands troubles dans l'église. C'est ce qu'on appella l'affaire des *trois chapitres*, qui ne fut terminée que dans le V. concile general l'an 553. On y prononça anathême contre la personne & les écrits de Theodore de Mopsueste. Ce prelat étoit sans contredit l'un des plus sçavans hommes de son tems. Il avoit fait un commentaire sur tous les livres de l'écriture sainte, dans lequel il s'attachoit au sens litteral & historique. Il avoit encore composé plusieurs autres ouvrages; entr'autres, un traité de l'incarnation en 15. livres; un traité contre ceux qui soûtenoient que les hommes pechent par nature, & non point par volonté, dont Photius nous a donné l'extrait; vingt-cinq livres contre Eunomius, pour défendre saint Basile; quatre livres contre Appollinaire; trois livres de la magie des Perses; plusieurs autres traités. On lui a attribué dans le concile d'Ephese & dans le V. concile, un symbole; mais il n'est pas certain que ce soit lui qui l'ait dressé. On a en manuscrit son commentaire sur les XII. petits prophetes, qui ne feroit pas honneur à sa memoire s'il étoit imprimé: on seroit bientôt frappé en le lisant de son affectation à appliquer à l'histoire des Juifs & des tems les plus proches de chaque prophete, les endroits que tous les peres & tous les interpretes assurent ne pouvoir convenir qu'à Jesus-Christ: & la violence qu'il fait même au sens litteral pour réussir dans son dessein de ne rien dire du mystere de notre redemption, causeroit une juste indignation contre un commentaire si infidele. * *Actes du concile d'Ephese.* Theodoret. *Actes du V. concile, act. IV.* Facundus. Marius Mercator. Leontius, *de sectis.* Photius, *cod.* 4. 38. 81. 177. Gennad. *de script. eccles.* Liberatus, *in breviar. c.* 4. Evagre. Saint Gregoire. Baronius. M. Du Pin, *biblioth. des aut. Eccles. du V. siecle.*

THEODORE DE FREJUS, évêque de cette ville en Provence, vivoit dans le V. siecle, & succeda à S. Leonce. Il seroit bien difficile de marquer précisement en quelle année ce fut: car le nom de Theodore se trouve dans la souscription du concile d'Orange l'an 441. & nous voyons par l'épître de S. Leon aux évêques des Gaules, écrite l'an 445. que ce pape nomma Leonce, qui étoit leur doyen, pour exercer les fonctions du metropolitain. Theodore consulta S. Leon sur la maniere dont il se devoit conduire envers les pecheurs qui étoient à l'article de la mort, pour leur imposer penitence. Ce pape lui répondit vers l'an 455. par une lettre très-édifiante que nous avons dans ses œuvres. Sur la fin de la même année Fauste abbé de l'isle de Lerins & ses moines eurent quelques demêlés avec

Theodore évêque de Frejus pour la jurisdiction que celui-ci prétendoit exercer dans leur monastere, & Ravennius d'Arles, ayant assemblé un concile, où se trouverent dix ou douze prelats, les prétentions de Theodore furent bien restreintes ; puisqu'on ne lui laissa de jurisdiction que sur les clercs, qui étoient alors en très-petit nombre en comparaison des freres laics. * S. Leon, *ep.* 91. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Baron. *in annal. t.* I. *Conc. Gall. &c.*

THEODORE, general des armées de l'empereur Valens dans le IV. siecle, devint malheureusement suspect à ce prince défiant. Quelques philosophes de son tems, qui s'adonnoient à la magie, firent un trepied de bois de laurier, pour invoquer le demon, & sçavoir par son moyen, qui seroit celui qui succederoit à l'empire. Le demon répondit que ce seroit un vaillant homme, dont le nom commençoit par *Theod.* Cet oracle éclata, & l'avis en fut donné à Valens, qui ne manqua pas de faire arrêter Theodore, lequel étoit en effet digne de l'empire: il le fit ensuite mourir, & tous ceux qui portoient un nom qui commençoit par *Theod.* Mais malgré ces cruelles précautions, il eut pour successeur Theodose *le Grand.* * Sozomene, *l.* 6. *c.* 35. Ammien Marcellin, *l.* 28.

THEODORE ABUCARA, *voyez* ABUCARA.

THEODORE ANAGNOSTES ou *le Lecteur*, fut ainsi nommé, parce qu'il exerçoit cet office en l'eglise de Constantinople dans le VI. siecle. Il donna au public deux livres d'histoires, ou, comme il les appelle, des recueils de l'histoire ecclesiastique, *collectanea historiæ ecclesiasticæ*, quil commence à la mort de Theodose *le Jeune*, & la continue jusqu'au tems de l'empereur Justin. On en garde le manuscrit dans la bibliotheque de saint Marc à Venise. * Possevin, *in appar. de hist. Græc. &c.*

THEODORE DE CESARE'E, évêque de cette ville en Cappadoce, avoit beaucoup de part à l'estime de l'empereur Justinien. Il étoit Origeniste, & Acephale dans le cœur ; & ne pouvant se venger de Pelage, nonce du saint siege en Orient, qui avoit fait condamner ces sectes, il s'avisa d'exciter un nouveau trouble dans l'église. Se servant pour y réussir, du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de l'empereur, il lui exposa qu'il y avoit un moyen sûr pour faire recevoir le concile de Calcedoine ; que rien n'empêchoit cette reception, que l'approbation que ce concile donnoit à Theodore de Mopsueste, à l'épître d'Ibas d'Edesse, & à Maris. Il lui fit entendre que s'il faisoit condamner leurs écrits (ausquels on joignit depuis ceux de Theodoret contre Cyrille *d'Alexandrie*) il n'y avoit personne qui ne reçût le concile, dont il montroit être un si zelé défenseur. C'est ainsi que Justinien fut entraîné dans le dessein de faire condamner les trois chapitres en 538. Huit ans après, Justinien se servant de l'absence du nonce Pelage qui avoit été rappellé à Rome, publia par l'entremise de Theodore un écrit en forme de constitution, contre ces trois chapitres. Cette affaire eut des suites très fâcheuses ; car le pape excommunia Theodore auteur de tous ces desordres, qui se jetta à ses pieds, lui offrit une confession de foi orthodoxe, & revint à sa communion en 552. Mais il étoit toujours Eutychien dans le cœur ; & ce fut encore à sa persuasion que l'empereur Justinien s'engagea dans la défense de l'opinion des *Incorruptibles*, comme nous l'apprenons d'Eustathius auteur de la vie de saint Eutychius, rapportée par Surius, *ad diem.* 6. *Aprilis.* * Liberat, *cap.* 24. *Brev.* Facundus, *in defension. trium capitulor.* Baronius, *in Annal. &c.*

THEODORE DE RAITU ou RHAYTU, prêtre d'un monastere de ce nom, vivoit sur la fin du cinquiéme siecle, & peut-être au commencement du sixiéme, s'il est le même THEODORE prêtre d'Antioche, dont parlent Gennade & Honoré d'*Autun.* Il composa quinze livres, chacun de mille vers, de l'Incarnation de Jesus Christ, contre Nestorius ; mais cet ouvrage est perdu. Il y a eu encore un autre THEODORE prêtre ou abbé de la Laure de Raitu, qui vivoit dans le VII. siecle ; & à qui saint Maxime martyr écrivit une épître des volontés & des operations qui sont en Jesus-Christ, &c. C'est ce même Theodore qu'on fait auteur des commentaires sur l'Incarnation du Fils de Dieu, contre les erreurs de Manés, d'Apollinaire, de Nestorius, d'Eutychés, &c. que nous avons dans la bibliotheque des peres & ailleurs. * Gennade, *de vir. illust.* Photius, *cod.* 38. 81. *&* 177. Honoré d'*Autun*, *de lumin. eccles.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

THEODORE SICEOTE, ainsi nommé, parce qu'il étoit originaire d'une petite ville de Galatie nommée *Siceon*, nâquit sous l'empire de Justinien dans le sixiéme siecle ; & ayant embrassé la vie solitaire, il gouverna des religieux en son pays. Il en fut tiré pour gouverner l'église d'Anastasiopole en Galatie, en qualité d'évêque, où il travailla avec tout le zele d'un Apôtre. Mais comme la sainteté de ses mœurs & l'austerité de sa vie s'accordoient mal avec la corruption de son peuple, il en fut méprisé comme un homme de neant, & échappa le danger que lui fit courir un breuvage empoisonné. Il avoit toujours conservé le desir de la retraite : de sorte que se voyant inutile à son troupeau, il resolut d'y retourner. L'empereur Maurice & le patriarche Cyriaque l'engagerent de faire un voyage à Constantinople, où il guérit de la lepre le fils de ce prince. Ce saint prélat y retourna encore une seconde fois, à la priere du patriache Thomas, auquel il découvrit des secrets importans, par un esprit de prophetie. Il parla saintement & courageusement aux grands, & mourut dans sa cellule la troisiéme année de l'empire d'Heraclius en 613. Nous avons la vie de ce grand homme, écrite par George prêtre, son disciple, & rapportée par Surius, *ad diem* 22. *April.*

THEODORE, moine de saint Gal en Suisse, vivoit vers l'an 680. & écrivit la vie de son maître saint Magnus, rapportée par Canisius, *tom.* V. *Antiq. Lect.*

THEODORE, medecin, fut introduit par Theophylacte Simocatta, auprès de Chagan roi des Avares ou des Huns, au commencement du VII. siecle. Pour adoucir la ferocité de ce prince, il lui raconta le changement qui se fit dans l'esprit de Sesostris roi d'Egypte, par la vûe & le discours d'un des quatre rois qu'il avoit eu l'insolence de faire atteler à son char. * Theophylacte Simocatta, *in histor. Mauritii imper. libr.* 6. *cap.* II.

THEODORE DE PHARAN, évêque de cette ville en Arabie, vivoit dans le sixiéme siecle, & n'est connu que par ses erreurs ; car il fut le premier auteur de la secte des Monothelites. Il en fit paroître des semences dans un discours qu'il adressa à Sergius évêque d'Arsinoë. De lui cette doctrine passa dans la personne d'un autre Sergius patriarche de Constantinople, & de Cyrus évêque de Placide, & enfin de divers prélats qui se declarerent défenseurs de ces opinions condamnées dans le VI. concile general tenu en 681. Il avoit composé quelques ouvrages pour soûtenir son erreur contre les Catholiques. * *Actes du VI. concile.* Baronius, *in annal.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. des VII. & VIII. siecles.*

THEODORE STUDITE, fut ainsi nommé, parce qu'il fut abbé du monastere qui tire son nom du consul Studius, qui le fit bâtir dans un fauxbourg de Constantinople, sous l'empire de Leon *le Grand.* Il vivoit dans le neuviéme siecle, & fut l'un des plus saints & des plus sçavans hommes de son tems, comme il paroît par ses actions & par ses ouvrages. Ne pouvant souffrir que l'empereur Constantin fils de Leon IV. eût répudié Marie qui étoit sa femme, pour épouser Theodote, & que le patriarche Taraise l'eût dissimulé, il se joignit à l'abbé Platon, & se sépara de la communion du patriarche ; mais cette desunion entre ces saints personnages ne dura pas long-tems. Theodore soûtint depuis les verités orthodoxes contre Leon l'*Armenien*, contre Michel *le Begue*, & d'autres empereurs Iconoclastes, & fut un de ceux que Dieu suscita pour s'opposer aux ennemis des images. Ces princes l'envoyerent souvent en exil, ou le retinrent dans une rude prison, où on lui fit souffrir des peines cruelles, jusqu'à lui déchirer le corps à coups de fouet. Leon V. ayant appris qu'un des ministres de son impieté épargnoit, ce

ſaint abbé en envoya un autre qui lui déchargea lui-même tant de coups & avec tant de fureur, qu'il le laiſſa demi mort, étendu dans ſon propre ſang. Enſuite Theodore fut mis avec un de ſes diſciples nommé Nicolas, dans une priſon plus étroite, où pour les faire mourir peu à peu de langueur & de faim, on ne leur jettoit de deux jours l'un, qu'un morceau de pain qui ne pouvoit qu'à peine ſuffire pour un ſeul. On dit que ce fut en cette occaſion que Theodore laiſſant à ſon diſciple ce peu de pain qu'on leur donnoit pour tous deux, ſe contenta des ſeules particules de la ſainte Euchariſtie, qu'il portoit ſur lui dans une boëte, ſelon la coûtume de ce tems-là. Ces rigueurs d'une priſon de plus de trois ans, ne l'empêcherent pas d'écrire à toutes ſortes de perſonnes, pour les inſtruire, pour les conſoler & pour les animer à la défenſe des verités orthodoxes. Il mourut enfin dans l'iſle de Chalcide le 11. Novembre de l'an 826. âgé de ſoixante-ſept ans. Dix-huit ans après ſa mort, ſon corps fut trouvé tout entier, & rapporté en triomphe à Conſtantinople. Nous avons divers traités de lui, comme ſon teſtament, que Baronius rapporte au long; cent trente-quatre ſermons cathechetiques; des épîtres, &c. Michel Studite écrivit ſa vie. * Zonare. Curopalate. Cedrene. Baronius. Bellarmin. Poſſevin, &c.

THEODORE DE GAZE, *cherchez* GAZA.

THEODORE D'ANTIOCHE, *cherchez* THEODORE DE RAITU.

THEODORE BALSAMON, *cherchez* BALSAMON.

THEODORET, de Gadare, precepteur de l'empereur Tibere, avoit écrit un traité de l'hiſtoire, &c. Son fils fut fait conſul ſous l'empire d'Adrien.

THEODORET, évêque de Cyr, ville de Syrie, dans le V. ſiecle, né l'an 386. a été l'un des plus doctes prelats de l'égliſe Grecque. A l'âge de ſept ans, il fut mis & élevé dans le monaſtere de ſaint Eupiepe. Il fut diſciple de Theodore de Mopſueſte & de ſaint Jean *Chryſoſtome*. Il fut élevé aux ordres ſacrés, & ordonné malgré lui évêque de Cyr, vers l'an 420. Etant clerc & évêque, il garda toûjours la pauvreté, ſoit à table, ſoit en ſes habits, ſoit en ſes meubles; mais il étoit auſſi magnifique pour la ville de Cyr, qu'il étoit modeſte pour ſa perſonne. Il y fit bâtir deux grands ponts, des bains publics, & des aqueducs pour y conduire de l'eau dans les places publiques, & obtint de la princeſſe Pulcherie, qu'on n'augmenteroit pas les impoſitions ſur ſon évêché. Ce dioceſe contenoit huit cens paroiſſes, dont un grand nombre étoit infecté de diverſes hereſies. Theodoret y travailla avec tant de zele & de ſuccès, qu'il l'en délivra tout-à-fait, & le rendit entierement Orthodoxe. Son ſoin même s'étendit ſur les égliſes de ſes voiſins; & ſon éloquence, ſa doctrine & ſa pieté le rendirent ſi agreable aux prelats d'Antioche, qu'ils le retinrent long-tems dans leur ville pour y prêcher, ce qu'il fit avec gloire pour les Orthodoxes, & à la confuſion des Heretiques, qui n'épargnerent rien pour le perdre. Il eut le malheur de ſe trouver engagé avec Jean patriarche d'Antioche, ſon primat, qui quoique Catholique, croyoit que le concile d'Epheſe s'étoit trop hâté de condamner & de dépoſer Neſtorius patriarche de Conſtantinople, & ne l'avoit pas traité avec aſſez de moderation & de juſtice. Cet engagement le porta à écrire contre douze anathêmes que ſaint Cyrille avoit publiés dans un ſynode d'Alexandrie, pour convaincre Neſtorius d'impieté & d'impoſture. Peut-être que dans la diſpute que Theodoret eut avec ſaint Cyrille, il ſe mêla quelque jalouſie d'eſprit & de reputation, outre l'averſion naturelle qui étoit entre les évêques Syriens & ceux d'Egypte. Quoi qu'il en ſoit, Theodoret ſe reconcilia depuis avec ce grand homme, auſſi-bien que Jean ſon patriarche. S'étant détaché de Neſtorius, il combattit avec tant de force cette hereſie, qu'il effaça la tache d'avoir defendu quelque tems la perſonne de l'Hereſiarque. Il fut dépoſé par les Heretiques dans le faux ſynode d'Epheſe; mais il fut retabli dans le concile general de Calcedoine, où il parut avec éclat. Depuis ce tems on ne trouve plus ſon nom dans l'hiſtoire, ce qui nous fait juger qu'il ne ſurvécut gueres à ce concile tenu l'an 451. Quelques auteurs croyent neanmoins qu'il ne mourut que l'an 457. 458. ou 460. & d'autres l'an 470. Nous avons diverſes éditions de ſes ouvrages. La derniere faite par les ſoins du P. Sirmond l'an 1642. en grec & en latin, eſt en quatre volumes, dont les deux premiers contiennent des commentaires ſur divers livres de l'écriture; le III. une expoſition ſur les épîtres de ſaint Paul; cinq livres de l'hiſtoire eccleſiaſtique, qu'il commence à l'hereſie d'Arius, & continue juſqu'à Theodoſe *le Jeune*. Gennade dit qu'il l'avoit continuée juſqu'au regne de Leon, en cinq autres livres qui ſe ſont perdus. Ce volume contient encore 147. épîtres, precedées d'une hiſtoire religieuſe ou monaſtique des fameux Anachoretes de ſon tems. Ce livre, qu'il a intitulé *Philothée* ou *Theophile*, c'eſt-à-dire, comme l'explique Nicephore, l'hiſtoire de diverſes perſonnes pieuſes, contient des exemples admirables. Dans ſa preface, qui ne l'eſt pas moins, il dit qu'il a vû pluſieurs de ceux dont il parle, & qu'il a oui raconter les choſes qu'il rapporte des autres, par des hommes très-dignes de foi, qui les avoient ſouvent viſités. Le IV. volume des œuvres de ce grand homme contient quatre traités. Le premier, intitulé *Eraniſtes* ou *Polymorphus*, contient trois dialogues. Le II. eſt un ouvrage en cinq livres, où il traite des hereſies. Le III. comprend dix oraiſons de la Providence; & le dernier douze diſcours contre les Payens. Toute la philoſophie des anciens & toute leur theologie ſe trouvent renfermées dans cet ouvrage, intitulé *la cure des paſſions ou des maladies grecques*, c'eſt-à-dire, la conoiſſance de la verité évangelique par la philoſophie des Gentils. Gennade parle encore d'un traité contre Eutyches & Dioſcore, pour la défenſe du myſtere de l'Incarnation. Le P. Garnier Jeſuite a publié un cinquiéme volume de Theodoret l'an 1684. qui contient divers traités qui n'avoient point encore paru, & quelques uns qui avoient été publiés entre les écrits d'autres auteurs. On trouve dans ce même volume quelques diſſertations du P. Garnier, concernant Theodoret & ſes ouvrages. Nous avons dans Photius les argumens de vingt-ſept livres contre les Eutychiens, qui nous font voir combien grande eſt la perte de l'ouvrage entier, qui devoit être digne & de l'eſprit de ſon auteur, & de l'importance de ſon ſujet. On a ajouté à l'édition du P. Sirmond, les argumens de ces vingt-ſept livres, & quelques autres pieces attribuées à Theodoret; dont la vie eſt à la tête du premier volume.

Le nom de Theodoret ſe trouva depuis mêlé long-tems après ſa mort, dans les affaires des trois chapitres, avec ceux de Theodore de *Mopſueſte*, & d'Ibas d'*Edeſſe*. Cette affaire alla ſi loin, que tout ce qu'il avoit écrit contre S. Cyrille, fut condamné dans le V. concile general, qui eſt le ſecond de Conſtantinople, tenu l'an 553. On y cenſura principalement les anathêmes qu'il avoit oppoſés à ceux de ſaint Cyrille; mais on n'y ordonna rien contre ſa perſonne, parce qu'il avoit renoncé publiquement à la créance de Neſtorius, qu'il avoit combattue de bouche & par écrit, & qu'il avoit été reçu à la communion des Fideles par le pape ſaint Leon, & par les peres du concile de Calcedoine. * Saint Leon, *in epiſt.* Gennade, *in catal.* Liberat, *in brev.* Photius, *cod.* 31. 36. 56. 184. 205. *&* 273. Sigebert, *c.* 9. Honoré d'*Autun*, *l.* 1. *c.* 88. Nicephore Caliste. Trithéme. Baronius. Bellarmin. Godeau. Poſſevin, &c.

THEODORIC I. de ce nom, roi des Wiſigots ou Goths en Eſpagne, eſt le même que celui que Joſeph Scaliger & d'autres ont nommé *The aderede*, & ſucceda à Vallia l'an 419. ou, ſelon d'autres, l'an 429. Il mit le ſiege devant Arles, d'où il fut repouſſé par Aëtius; & quelque tems après il défit Littorius general de l'armée Romaine, Payen de créance, & le mena priſonnier à Toulouſe. Les forces épouvantables d'Attila roi des Huns, inſpirerent de la frayeur aux princes qui regnoient dans les Gaules. Merouée roi des François, Aëtius, Theodoric & Gundicaire roi des Bourguignons, joignirent leurs troupes, & donnerent bataille à Attila, qu'ils défirent. Theodoric y paya très bien de ſa perſonne, & y fut tué l'an 451. qui étoit ou la 23. ou la 33. de ſon regne. *Thoriſmond* lui ſucceda. * Idace & Iſidore, *in chron.* Paul Diacre, *l.* 15. Jornandés, *de reb. Goth.* Gregoire de *Tours*, *l.* 2. *&c.*

THEODORIC II. fils du premier, ravit la vie & le

thrône à Thorifmond fon frere aîné l'an 453. & profitant heureufement des divifions des Romains, il étendit bien loin les bornes de fon état, & fe rendit maître de la ville de Narbonne, qui lui fut livrée par le comte Agrippin l'an 456. Il étoit déja entré dans l'Efpagne avec une grande armée; Richaire ou Riċtiaire, roi des Sueves, fon beau-frere, étant venu à fa rencontre, perdit une bataille à douze milles d'Aftorge; & ayant été pris il fut mené à Theodoric, qui le fit mourir. Quelques auteurs ajoûtent que ce prince voulut s'avancer jufqu'à Merida, & qu'il en fut détourné par les apparitions de fainte Eulalie, qui l'obligerent de fortir de la Lufitanie. Il fut tué par les intrigues d'un de fes freres nommé *Evaric*, qui fe mit fur le thrône l'an 466.* Ifidore, *in chron.* Jornandés, *de reb. Goth. &c.*

THEODORIC, roi des Oftrogoths en Italie, fils de VALAMER roi d'une partie de la Mœfie, & fils d'une concubine, dite *Erlieve* ou *Eufebie*, fut furnommé *Amalius*, parce qu'il tiroit fon origine d'un ancien roi de ce nom. Il avoit demeuré pendant dix ans en ôtage à Conftantinople, fous le nom de *Thracien*; & étant revenu en fon pays, il fut couronné roi après la mort de fon pere & de fes oncles Theomeder & Widemer. Quelque tems après, il donna du fecours à l'empereur Zenon, chaffé par Bafilifque; & défit grand nombre de capitaines revoltés contre ce prince, qui lui accorda l'honneur du triomphe, l'érection d'une ftatue à cheval dans la place de Conftantinople, & le confulat, l'an 484. Cet empereur l'adopta encore pour fon fils, lui donna une partie de la baffe Mœfie, avec la ville de Novi, où il faifoit fa demeure ordinaire, & lui permit enfin d'aller en Italie contre Odoacre. Ce dernier avoit défait Felethus ou Pheba roi des Erules, dont le fils nommé *Frideric*, eut recours à Theodoric qui fe fervant de cette conjonċture favorable, vint en Italie: & ayant battu Odoacre, il l'affiegea dans Ravenne. Ce fiege dura plus de deux ans; & Theodoric s'ennuyant de cette longueur, fit la paix avec fon ennemi l'an 493. & partagea l'empire d'Italie avec lui, mais quelque tems après il le fit mourir fous quelques faux prétextes. Alors fe voyant maître de toute l'Italie, il affermit fa nouvelle dignité par de puiffantes alliances; car il époufa une fœur de *Clovis* roi de France, nommée *Anaflede* ou *Audoflede*, & maria deux de fes fœurs; l'une à *Alaric*, roi des Wifigoths; & l'autre à *Sigifmond*, fils de *Gondebaud*, roi des Bourguignons. Il fit la paix avec l'empereur Anaftafe, & avec les Vandales d'Afrique: de forte que n'ayant plus d'ennemis à craindre, il appliqua tous fes foins à policer fon royaume, où les guerres precedentes avoient introduit beaucoup de defordres. Pour y réuffir il fe fervit de l'efprit & du fçavoir de Caffiodore, qui étoit fon fecretaire d'état. Quoique ce prince fût Arien, on remarque que l'amour de fa feċte ne lui fit exercer aucune violence contre les Catholiques. Au contraire il les protegea, & leur fit en diverfes occafions des graces confiderables. Il ne trouvoit pas même bon qu'ils changeaffent de religion, pour lui plaire; & il fit couper la tête à un de fes officiers qu'il aimoit beaucoup, parce qu'il s'étoit fait Arien, lui difant ces paroles remarquables: *Si tu n'as pas gardé la foi à Dieu, comment eft-ce que tu me la garderas, à moi qui ne fuis qu'un homme?* Comme il étoit fouverain de Rome, il devint arbitre de l'éleċtion des papes. Après la mort d'Anaftafe l'an 498. Laurent fut créé contre Symmaque, & on fut obligé d'avoir recours à Theodoric, qui prononça en faveur du dernier, qui étoit le legitime pontife. Depuis il eut quelques guerres contre les Bulgares qu'il défit, & contre les François qui affiegeoient Arles, où il envoya heureufement du fecours. Rome lui fut redevable de divers édifices, & de la reparation de fes murailles. Les épîtres de Caffiodore font remplies de diverfes belles aċtions de ce prince. Il ajoûta cent cinquante loix nouvelles aux anciennes, qui étoient obfervées dans l'empire: il regla l'afyle des lieux faints, & la fucceffion des clercs qui meurent fans tefter. Enfin il fut long-tems confideré comme un roi parfait: de forte qu'Ennodius, diacre de l'églife Romaine, prononça un panegyrique à fa louange, où il le compare au plus grand des princes de l'antiquité. Les dernieres années de fa vie ternirent l'éclat des premieres; car après avoir été caufe de la mort du pape Jean, il fit mourir les deux plus grands hommes qui fuffent en Italie, Boëce & Symmaque, fur des foupçons qui n'avoient aucun fondement. Il fit encore couper la tête à divers autres fenateurs; enfuite de quoi Dieu ne le laiffa pas longtems fur le thrône. Un jour qu'on lui fervit à table une tête de poiffon dans un baffin, il s'imagina que c'étoit celle de Symmaque qui le menaçoit; & fe levant faifi de frayeur, il fe mit au lit, où peu de jours après il rendit l'ame, agité de craintes que perfonne ne put calmer. Ce fut le 30. Août de l'an 526.* Caffiodore, *in epift. & chron.* Jornandés, *de reb. Goth.* Procope, *l. 1. de bel. Goth.* Sigonius, &c.

THEODORIC, roi de France, & THEODORIC, roi de Mets, *voyez* THIERRI.

THEODORIC, comte d'Autun, duc de Bourgogne, fils aîné du duc CHILDEBRAND, commandoit dans le comté d'Autun avec le comte Nebelong, fon frere, l'an 755. Ce prince fut en grande confideration auprès de l'empereur Charlemagne, qui lui confia plufieurs fois le commandement de fes armées. Il fe joignit l'an 782. aux troupes que cet empereur avoit envoyées contre les Saxons fous la conduite d'Adelgife fon chambrier, de Gilon, comte de fon écurie; & de Warard, comte de fon palais; & fut general l'an 792. de l'une des armées qui vainquirent les Bavarois. L'année fuivante il mit des troupes fur pied, pour les conduire dans la Pannonie, où le même empereur devoit faire la guerre, & fut pris & défait en chemin par les Saxons. De fon époufe *Aldane*, dont la naiffance étoit illuftre, il eut quatre fils, *Guillaume*, duc d'Aquitaine & de Septimanie; *Theodon*, abbé de faint Martin de Tours; *Theodouin* & *Adelelme*.* Eginard, *ad ann.* 782. *Charte de fainte Marie d'Orbieu. Hift. SS. ord. S. B.*

THEODORIC de faint Alban, moine de l'abbaye de faint Alban à Mayence, fur la fin du X. fiecle, ou au commencement du XI. écrivit la vie de S. Benoît, l'hiftoire de la tranflation de fon corps, celle des évêques de Mayence, &c.* Voffius, *l. 2. de hift. Lat.*

THEODORIC DE APPOLDIA, dominicain, né dans un lieu appellé *Appolda Veilans* dans la Saxe, entre Weimar & Jene, dans le XIII. fiecle, compofa la vie de faint Dominique, que Surius a donnée au 5. Août; mais fur un manufcrit peu exaċt, & après en avoir changé le ftile. Cet auteur étoit deja âgé en 1288. & vivoit encore en 1297. On ne fçait ni les particularités de fa vie, ni le tems de fa mort. Quelques-uns le confondent avec THEODORIC ou Diethericus de Thuringe, auteur de la vie de fainte Elifabeth, rapportée par Canifius, *T. V. antiq. lect.** Leandre Alberti, *l. 4. de vir. illuft. ordinis Prædicat.* Voffius, *de hiftoric. Latin. l. 2. c. 6. & 62.* Echard, *fcrip. ord. FF. Præd. t. 1.*

THEODORIC LOER, de Brabant, religieux de l'ordre des Chartreux, celebre par fa pieté & fa doċtrine, mourut l'an 1554. & laiffa un traité *de miraculis facræ Eucharistiæ, &c.** Petreius, *in bibliotheca Carth.* Valere André, *in bibliotheca Belgica.*

THEODORIC DE NIEM, *voyez* THIERRI DE NIEM.

THEODORIC PAULI, chanoine regulier de faint Vincent de Gorcum en Hollande, vers l'an 1460. compofa divers traités hiftoriques, cités par Valere André. * Voffius, &c.

THEODORIC URIO, étoit en reputation du tems du concile de Conftance, dans le XV. fiecle, & dedia à l'empereur Sigifmond un ouvrage en profe & en vers, intitulé, *de confolatione philofophiæ.*

THEODOSE, *Theodofius*, I. de ce nom, dit *le Grand*, empereur, fils d'un autre THEODOSE, grand capitaine, que quelques hiftoriens font defcendre de Trajan, & que Valens fit mourir en Afrique, quoiqu'il l'eût délivré de la tyrannie de Firmus, étoit Efpagnol; & s'étant avancé dans les armes, il fe vit revêtu de la charge de lieutenant general dans la Mœfie contre les Sarmates, qui avoient fait une irruption fur les frontieres des Romains. Lorfqu'il apprit la mort de fon pere vers l'an 374. il avoit deja vaincu les ennemis en plufieurs rencontres. En diverfes autres occafions il donna des preuves illuftres de fon courage & de fa prudence: de forte que l'empereur Gratien fe voyant attaqué par les Goths & les Allemands, refolut de partager l'autorité fouveraine avec

Theodose, qui reçut la pourpre à Sirmich le 19. Janvier de l'an 379. la 43. de son âge. Peu après étant passé dans la Thrace, il defit entierement les Goths, & apporta lui-même à Gratien les nouvelles de cette victoire importante. L'année suivante s'étant trouvé mal à Thessalonique, il s'y fit baptiser, & publia divers édits contre les Heretiques, travaillant avec un soin extrême pour maintenir la paix & l'union dans l'eglise. Athanaric, roi des Goths, qui avoit été chassé de ses états, vint se refugier à Constantinople, où Theodose le reçut honorablement. Quelque tems après les Perses vinrent lui demander la paix, qui fut conclue à des conditions très-honorables pour l'empire, & glorieuses pour la personne de l'empereur. Theodose fit tenir le II. concile general, qui fut celebré à Constantinople en 381. Maxime, qui avoit tué Gratien, & qui s'étoit fait declarer empereur, pressoit très-fort le jeune Valentinien. Theodose se prepara par la priere & par le jeûne, à faire la guerre à ce tyran, le defit en deux batailles, dans la Hongrie & en Italie; & l'ayant poursuivi jusques à Aquilée, il contraignit ses soldats de le lui remettre. On l'amena dans le camp de Theodose, qui n'abusa point de sa victoire, & qui par cette moderation la rendit plus glorieuse. Il voulut même pardonner à Maxime; mais les soldats le jugeant indigne de sa clemence, & la croyant dangereuse au repos de l'empire, le tirerent hors de sa tente, & lui couperent la tête. C'est ainsi que finit cette guerre en 383. & que Theodose ayant pacifié l'Occident pour Valentinien, assura la possession de l'Orient pour lui & pour ses enfans. L'année suivante, il vint à Rome pour y recevoir les honneurs du triomphe, & y fit abattre les restes de l'idolâtrie. Après ce triomphe, Latinius Pacatus prononça dans le senat un panegyrique en son honneur. En 390. les habitans de Thessalonique ayant tué dans une sedition un des lieutenans generaux de l'empereur, il en fut si cruellement irrité, qu'il abandonna cette ville à la discretion de ses troupes, qui tuerent jusqu'à quinze mille personnes. Tout le monde murmura contre cette action barbare, & saint Ambroise écrivit à Theodose une lettre pour lui en faire concevoir de l'horreur, & le porter à la penitence. Quelque tems après, ce prince étant venu à Milan, voulut entrer dans l'eglise, dont le saint prelat lui refusa la porte, & ne lui en permit l'entrée qu'après qu'il eut fait une penitence de huit mois. Depuis, Arbogaste, qui avoit tué Valentinien, pour éviter la peine dûe à son crime, & pour en tirer ses avantages, choisit Eugene (homme de la lie du peuple) qui avoit enseigné la grammaire, & le fit declarer empereur, à condition qu'il permettroit l'idolâtrie. Theodose se prepara à lui faire la guerre; & après avoir été battu, il le defit le 16. Septembre de l'an 394. Eugene qui lui fut amené, eut la tête coupée, & Arbogaste se tua lui-même. Après cette victoire, l'empereur vint à Milan, où il mourut d'hydropisie le 17. Janvier de l'an 395. âgé de 60. ans. Il laissa ARCADIUS, empereur d'Orient; HONORIUS qui le fut d'Occident; *Gratian* & *Pulcherie*, dont saint Gregoire de *Nysse*, & saint Ambroise ont parlé. Tous les historiens le louent comme un prince très-accompli, si nous en exceptons Zozime, qui étoit idolâtre. * Aurelius Victor, *in epit. Cæsar.* S. Paulin, *ep.* 9. Theodoret. Zonaras. Socrate. Sozomene. Zozime. Le P. Hardouin, Jesuite, *oraisons de Themistius &c.*

THEODOSE II. dit *le Jeune*, étoit fils d'*Arcadius* & d'*Eudocie*. Cette princesse étant prête d'accoucher, apprit de Porphyre, saint évêque de Gaze, que Dieu lui donneroit un fils; & peu de tems après elle mit au monde Theodose, le 11. Avril 401. Cette naissance répandit une grande joie dans Constantinople, & le baptême se fit avec une magnificence digne du fils de l'empereur. Comme on rapportoit ce jeune prince de l'eglise, le même Porphyre lui presenta une requête, pour demander la démolition d'un temple des idoles, qui étoit à Gaze. Celui qui portoit le prince la prit; & ayant fait baisser la tête à ce royal enfant, Eudocie, qui en fut avertie, fit trouver bon à l'empereur qu'on accordât la demande portée par cette requête. Arcadius mourut en 408. laissant pour tuteur à Theodose, qui avoit été fait auguste dans le berceau, Isdegerdes roi de Perse, sur les forces & sur la probité duquel il s'assuroit entierement pour la defense de son pupille. Mais ce prince ne pouvant quitter son royaume, & prendre lui-même le soin d'élever le jeune empereur, nomma en sa place Antiochus, très-capable de remplir cet emploi. Theodose commença son regne par publier des édits très-severes contre les Juifs & les Heretiques; & en 415. il declara auguste sa sœur Pulcherie, avec laquelle il partagea la puissance imperiale. Elle tâcha de rendre Theodose aussi grand par ses bonnes qualités, qu'il l'étoit par sa dignité; & lui choisissant des maîtres très-habiles, elle devint la directrice de son éducation. Socrate parle avantageusement des inclinations de Theodose, de sa prudence, de sa pieté, & de son amour pour l'étude de la philosophie. Quelqu'un lui demandant pourquoi il n'avoit jamais fait punir de mort ceux qui l'avoient offensé, il fit cette belle réponse : *Plût à Dieu que je pûsse retirer du tombeau tous ceux qui sont morts pour ce sujet* ! Theodoret le loue de sa pieté, dont il rapporte divers exemples, & conclut que Dieu le recompensa de son zele pour la religion, en lui accordant sa protection contre ses ennemis. Il marque que Rhodas, general des Scythes, ayant passé le Danube, ruinant la Thrace, & menaçant Constantinople, perit avec toute son armée par le feu du ciel, qui la consuma. Cependant Theodose fut plûtôt un bon prince, qu'un grand guerrier, & laissa Pulcherie gouverner absolument sous son nom. Mais elle administra les affaires avec tant de prudence, que l'empire jouit d'une profonde paix, & fut redoutable à tous ses ennemis. Ce fut elle qui fit épouser à Theodose *Athenaïs*, fille du philosophe *Leontius*, laquelle reçut au baptême le nom d'*Eudocie*. L'empereur envoya en Afrique contre Genseric roi des Vandales, sous la conduite d'Aspar, une grande armée, laquelle y fut presque toute défaite. S'étant laissé préocuper contre le concile d'Ephese, il entreprit de casser tout ce qui s'y étoit passé contre l'Heresiarque Nestorius. Mais ayant reçû les relations des peres du concile, qui n'avoient pû lui être rendues jusqu'alors, il acquiesça à la condamnation de cet Heresiarque. Il le bannit même de Constantinople; il travailla à la reconciliation des prelats, & sur-tout de Jean d'*Antioche*, & de saint Cyrille d'*Alexandrie*; & enfin publia de nouvelles loix contre les Payens & les Juifs, les Samaritains & les Heretiques. Depuis il envoya encore une armée navale contre Genseric, sous la conduite d'Areobinde, d'Anaxille & de Germain; mais cet armement fut inutile, par le long sejour que la flotte fit aux côtes de Sicile : de sorte que l'empereur se vit contraint de la rappeller pour l'opposer aux Huns, qui sous la conduite d'Attila, ravageoient la Thrace. Avant qu'elle fût arrivée, ne pouvant arrêter le cours de ces Barbares, qui venoient d'auprès des Palus Meotides, il fut obligé de leur ceder pour quelque tems, & d'envoyer à Attila des ambassadeurs, qui lui donnerent six mille livres d'or, & lui en promirent mille de pension annuelle, pour le faire retirer. Nous avons parlé ailleurs de la facilité avec laquelle il signa un papier, par lequel sa sœur Pulcherie achetoit pour esclave l'imperatrice Eudoxie; de la brouillerie survenue entre lui & cette princesse, au sujet d'une pomme donnée à Paulin; & comment Pulcherie fut contrainte de sortir de la cour. Depuis, l'eunuque Chrysaphius porta l'empereur à plusieurs violences, lui fit proteger l'Heresiarque Eutyches; & ayant fait assembler le faux concile d'Ephese, il lui fit approuver tout ce qui s'y étoit fait. Mais dans la suite, Pulcherie étant revenue à la cour, fit changer la face des choses. Theodose tâcha reparer sa faute, dont il témoigna un grand repentir, & alla même à Ephese, comme pour y faire une satisfaction publique de la protection qu'il avoit donnée au faux concile. A son retour à Constantinople, étant sorti un jour pour prendre le divertissement de la chasse, son cheval s'abattit sous lui. On le rapporta en litiere dans la ville, où il mourut peu de tems après. C'est ainsi que Nicephore raconte sa mort, quoique d'autres auteurs assurent qu'il mourut de maladie. Theodore *le Lecteur* avance qu'il tomba dans une riviere le 28. Juillet 450. Il mourut âgé de 49. ans, sans laisser aucuns enfans. Après sa mort, Pulcherie fit élire Marcien. * Socrate *l.* 7. *hist.*

Theodoret, *l.* 5. *hist.* Nicephore, *liv.* 4. Evagre. Liberat. Baronius. Godeau &c.

THEODOSE III. surnommé l'*Adramitain*, fut mis malgré lui sur le thrône en 715. L'armée navale envoyée contre les Sarasins, ayant tué son general, & s'étant ensuite revoltée pour éviter le châtiment, s'avisa dans Adramite, ville de Phrygie, de proclamer empereur Theodose, dont l'emploi étoit de recueillir les droits du prince. Il fit ce qu'il put pour s'en défendre; mais il fut contraint par les soldats d'accepter l'empire, où ils le maintinrent contre tous les efforts d'Anastase II. qui se fit moine. D'autre côté Leon l'*Isaurien*, qui pretendoit à l'empire, se déclara contre Theodose, avec toute l'armée de terre, indignée d'un choix si bizarre. Leon s'étant avancé à Nicomedie, prit le fils de Theodose, qui vouloit s'opposer à son passage, & s'avança près de Constantinople. Dans sa marche, Theodose, qui n'avoit point de mauvais dessein, lui fit offrir par le patriarche saint Germain de lui ceder l'empire, & de se consacrer à Dieu dans le clergé, pourvû qu'il fût assuré de la vie: ce qu'on lui accorda au mois de Mars de l'an 717. Ensuite il prit les ordres avec son fils, & se retira à Ephese, où il passa le reste de ses jours dans les exercices de pieté. Il y mourut saintement, commandant qu'on mît pour épitaphe sur son tombeau, ce mot grec ὑγεῖα qui signifie *santé* ou *salut*. * Theophane. Zonaras. Cedrene &c.

THEODOSE, patriarche Heretique d'Alexandrie, dans le VI. siecle, suivoit les erreurs d'Eutyches, & fut élû par le credit de l'imperatrice Theodore en 535. après la mort de Timothée, dans le tems qu'on en avoit élû un autre appellé *Gajan*. Ce dernier fut envoyé en exil, & Theodose tint le siege un an & quatre mois, n'ayant que peu de personnes dans sa communion, car la ville étoit divisée en Gajanites & Theodosiens, qu'on nomma aussi *Corruptibles*, comme les autres *Incorruptibles* & *Fantastiques*. Theodose vint à Constantinople, où l'imperatrice le favorisa, & où il publia de nouvelles erreurs. * Saint Jean de *Damas*, *l.* 3. *de hær.* Baronius, *in annal.*

THEODOSE, patriarche Heretique de Jerusalem, dans le V. siecle, étoit un moine Eutychien, qui vers l'an 451. s'attacha à décrier par tout les évêques assemblés à Calcedoine, contre les Nestoriens. Les moines de son parti firent tant de peine au saint évêque Juvenal, qu'il se vit contraint de sortir de la ville, & de se refugier à Constantinople auprès de l'empereur. Leur impieté alla plus avant, & les excita à ordonner le jour de Pâques de l'an 452. le mechant Theodose chef de leur cabale. Il signala la dignité qu'il avoit acquise par un crime, en exerçant toutes les violences d'un tyran. Car il brûla des maisons; fit mourir plusieurs personnes de pieté; ouvrit les prisons à plusieurs criminels; ferma les portes de la ville; & donna un plein pouvoir aux méchans: licence qui fut suivie de plusieurs cruautés. Ensuite cet indigne prelat trouva moyen de surprendre la bonté de l'imperatrice Eudoxie, veuve de Theodose *le Jeune*, qui s'étoit retirée à Jerusalem, & l'infecta de son heresie. Euthymius resista à ce moine scelerat; & l'empereur Marcien donna ordre de le faire prisonnier. Il en eut avis, & se sauva dans la montagne de Sinaï, où il faisoit courir le bruit que le pape S. Leon avoit confirmé l'heresie de Nestorius. Son insolence alla jusqu'à noircir de la même calomnie l'empereur Marcien & Pulcherie. Celle-ci en détrompa les Orthodoxes de Jerusalem, & refuta les mensonges de Theodose, qu'elle appelle, dans sa lettre, *disciple de Simon le* Magicien, *& précurseur de l'Antechrist.* * Evagre, *l.* 2. *cap.* 5. Nicephore, *l.* 15. *cap.* 9. Baronius, *anno Christi*, 452.

THEODOSE, moine du VII. siecle, composa un écrit sur la resurrection contre Jean Philoponus, lequel fut refuté par Themistius. * Photius, *cod.* 22. 23. *&* 24. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. des VII. & VIII. siecles.*

THEODOTE ou THEODOTUS, Syrien, qui fut deputé de la part de Nicanor pour traiter la paix avec Simon *Machabée*. Ce qui réussit; mais cette paix ne fut pas de longue durée. * II. *Machab.* XIV. 19.

THEODOTE, *Theodotus*, ou THEODOTION, rheteur, fut precepteur du dernier Ptolemée, auquel il conseilla de faire mourir Pompée, qui s'étoit refugié près de lui, l'an 46. avant Jesus-Christ. Pour l'y exciter, il fit une grande harangue, ajoûtant à la fin ce commun proverbe, *la mort ne mord plus.* Cet avis fut suivi; mais pour éviter la punition que Jules-Cesar fit des meurtriers de Pompée, Theodote prit la fuite, & passa le reste de sa vie errant ça & là, & haï de tout le monde. * Plutarque, *vie de Pompée.*

THEODOTE, *Theodotus*, argentier, inventa de nouvelles erreurs dans le premier siecle. Il faisoit le fils de Dieu inferieur à Melchisedech, qui étoit, disoit-il, éternel, sans pere & sans mere, & l'avocat des anges; au lieu que Jesus-Christ étoit à la verité né du Saint-Esprit & de la Vierge; mais n'étoit qu'un pur homme, & n'avoit exercé l'office de mediateur que pour les hommes. Ses sectateurs furent appellés *Melchisedechiens.* * Tertullien, *cap. ultimo de præscript.* Eusebe, *l.* 5. Baronius, *in annal.*

THEODOTE, que Gennade appelle THEODORE, évêque d'Ancyre, ville de Galatie, fut un des plus grands adversaires de Nestorius. Il assista au concile d'Ephese, où il opina fortement contre lui. Il avoit composé un traité contre Nestorius, dont Gennade fait mention: trois sermons prêchés dans le concile d'Ephese; un traité contre Nestorius, intitulé, *Exposition du symbole de Nicée*, donné par le pere Combefis. Le diacre Epiphane fait encore mention dans le VII. concile, d'autres ouvrages de ce Theodote. * *Actes du concile d'Ephese. Actes du VII. concile.* Gennade. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du V. siecle.*

THEODOTE, patriarche d'Antioche, succeda à Alexandre en 417. & gouverna paisiblement cette église jusqu'en 427. qui fut l'année de sa mort. Jean lui succeda. * Theodoret, *l.* 4. *c.* 37. Baronius, *An. Ch.* 411. *n.* I. *&* 427. *num.* 25.

THEODOTE, dit *Cassiteros*, patriarche de Constantinople, étoit fils du Patrice *Michel*, dont Constantin *Copronyme* avoit épousé la sœur. Il se mit dans les bonnes graces de Leon l'*Armenien*, devint son plus cher confident, & se servit du pouvoir qu'il avoit sur l'esprit de ce prince, pour le porter à faire la guerre aux images. Après que Leon eut chassé le patriarche Nicephore, Theodote, quoique seculier, ignorant, voluptueux, & indigne de cette dignité, fut élû en sa place, & continua de vivre aussi licentieusement qu'il avoit fait, sans se soucier de sauver les apparences, & soûtenant toujours les erreurs des Brises-images. Il parvint au patriarchat en 815. & le tint jusqu'en 821. * Cedrenus. Zonaras. Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comment.*

THEODOTE II. succeda à Nicolas IV. dit *Muzalon*, vers le mois d'Avril de l'an 1151. & étant mort en 1153. eut pour successeur Constantin IV. dit *Chliarene.* * Banduri, *Imp. Orient. l* 8. *comment.*

THEODOTE, *Theodota*, femme de l'empereur *Constantin*, dit *le Jeune*, fut cause que ce prince répudia Marie, pour l'épouser l'an 795. Ce mariage illegitime mit la division dans l'eglise de Constantinople, entre le patriarche Taraise & les abbés Theodore Studite & Platon.

THEODOTE, de Byzance, corroyeur de son métier, après avoir renié Jesus-Christ dans la persecution, ajoûta un nouveau crime à l'apostasie, enseignant que Notre Seigneur avoit été conçu par l'operation du Saint-Esprit, dans le sein de la sainte Vierge; mais qu'il n'étoit qu'un pur homme, qui excelloit seulement en justice & en sainteté par-dessus les autres. Il vint à Rome pour y semer ses erreurs, & y demeura caché assez long tems, avant qu'on s'en apperçût. Mais enfin il fut reconnu, & le pape Victor le chassa de l'eglise par des anathêmes. * Eusebe, *l.* 5. *hist.* Saint Epiphane, *Hær.* 54. Theodoret, *Hær. fabul. l.* 2. *c.* 10. Baronius, *A. C.* 196. *n.* 9. *&c.*

THEODOTION, d'Ephese, vivoit sur la fin du II. siecle, & fut disciple de Tatien, puis sectateur de Marcion; ensuite de quoi il passa dans la synagogue des Juifs, où il fut reçu, à condition de traduire l'ancien testament en langue grecque: ce qu'il fit sous l'empire de Commode. La premiere traduction des livres sacrés est celle des Septante; la seconde, est celle d'Aquila,

suivie de celle de Theodotion. Elle étoit plus hardie que celle d'Aquila ; & l'on y trouvoit beaucoup de choses, ou retranchées, ou ajoûtées, comme Origene l'a remarqué. * Baronius, *A. C.* 184. Serrarius, *in proleg. biblict. c.* 16. & 17. *Voyez* M. Simon, *hist. crit. du vieux testament.* D. Ceillier, *hist. des Aut. sacr. & Eccl. t.* I.

THEODULE, prêtre de Celesyrie, vivoit dans le V. siecle Il mourut extrêmement âgé, vers l'an 490. selon la supputation de Gennade, qui parle de ses ouvrages, qui sont *de consonantia scripturarum*; un des miracles de l'ancien testament ; & des fables inventées par les poëtes. Il y a dans la bibliotheque des peres un commentaire sur les épîtres de saint Paul, qui porte le nom de THEODULE : mais il ne peut pas être de celui-ci, parce que c'est un abregé d'un commentaire d'Oecumenius, qui vivoit long-tems après. * Gennade, *in catal. vir. illust.* Sigebert, *in catal.* Sixte de *Sienne*, *l.* 3. *biblioth. sacræ.* Possevin, *in appar.* Lilio Giraldi, *hist. de poët.*

THEODULPHE, évêque d'Orleans, dans le IX. siecle, étoit originaire de la Gaule Cisalpine, &, à ce qu'on croit, fut attiré par Charlemagne auprès de sa personne. Il fut pourvû par ce prince de l'abbaye de Fleuri, puis de l'évêché d'Orleans, où il succeda à Guitbert. Un auteur de son tems le nomme l'un des plus doctes hommes qui fussent alors ; & un autre du XVI. siecle l'appelle *Saint*. Il étoit évêque dès l'an 793. avant le concile de Francfort, tenu en 794. l'an 811. il fut choisi par Charlemagne pour signer son testament ; & par Louis *le Debonnaire* l'an 816. pour aller recevoir le pape, qui le vint couronner empereur à Reims. Quelque-tems après, Theodulphe fut accusé d'avoir eu part à la conjuration de Bernard roi d'Italie, contre le même prince, qui le fit mettre en prison à Angers. Il y composa cet hymne ecclesiastique dont on chante le commencement le jour des Rameaux, qui commence par *Gloria, laus & honor.* & qui est de 78. vers en tout. On dit que ce prelat fit chanter cet hymne dans le tems que Louis le *Débonnaire* étoit à Angers, le jour même des Rameaux, & que ce prince le trouva si bien composé qu'il mit Theodlphe en liberté. Maison a de la peine à accorder ce fait avec les circonstances de la vie de ce prince par laquelle il paroît qu'il ne pouvoit être à Angers le dimanche avant paques, l'an 818. qui fut celui de l'emprisonnement de ce prelat. Theodulphe a composé divers autres ouvrages, que le pere Sirmond fit imprimer l'an 1646. en un volume *in* 8°. Il y a deux capitulaires, qu'il adressa à ses curés, *capitula ad presbyteros parochiæ suæ*, & qui furent écrits peu après son épiscopat. Le cardinal Baronius a tiré le premier de la bibliotheque du Vatican, & l'a rapporté tout au long dans ses annales ; & M. Baluze a donné le second au t. 7. de ses *Miscellanea.* Baronius se trompe, après Sigebert, lorsqu'il fixe la mort de ce prelat en 835. Il y a apparence que Theodulphe étoit mort vers l'an 821. ou 822. Car Jonas, qui lui succeda dans l'évêché d'Orleans, fut envoyé par Louis *le Debonnaire* au pape Eugene II. l'an 824. Les autres ouvrages de Theodulphe sont, un traité du Baptême, & de ceremonies qui le precedent & qui le suivent, adressé à Magnus, archevêque de Sens ; un du S. Esprit, à Charlemagne ; des vers &c. * Alcuin, *epist. ad Carol. Mag.* Thegan, *de gest. Ludov. Pii.* Eginard, *in annal.* Sigebert Trithéme. Possevin. Arnoul Wion Baronius. Bellarmin. Sirmond, *not. ad Theodulph.* Sammarth. *Gallia Christiana.* Charles de la Saussaye, & Symphorien Guion, *hist. d'Orleans.*

THEOGNIS, Poëte Grec, natif de Megare en Grece, sous la LIX. olympiade, & vers l'an 544. avant Jesus-Christ, composa divers ouvrages, & étoit different d'un autre poëte tragique de ce nom, si froid dans ses expressions, qu'il acquit le surnom de *Nix.* * Eusebe, *in chron.* Lilio Giraldi, *hist. poët.* Scaliger Vossius. T. le le Févre, *hist. des poëtes Grecs &c.*

THEOGNIS, évêque de Nicée, disciple du martyr S. Lucien, offrit de l'encens aux idoles pendant la persecution de Diocletien, & suivit depuis les erreurs d'Arius. Il fut déposé dans le concile de Nicée, puis rétabli ; mais il n'en devint pas plus zelé pour la foi orthodoxe. * Baronius, *in annal.*

THEOGNOSTE, d'Alexandre, auteur inconnu à Eusebe & à saint Jerôme, est cité avec éloge par saint Athanase. L'on ne sçait pas précisément en quel tems il vivoit, quoiqu'il soit certain qu'il a écrit après Origene, & avant le concile de Nicée. Son ouvrage des hypothiposes ou instructions, subsistoit encore du tems de Photius. * S. Athanase, *de blasphemia in Spiritum sanctum. De decret. synod. Nic.* Photius, *cod.* 100.

THEOLOGAL, dignité ecclesiastique, instituée pour les metropoles seulement, par le concile de Latran tenu sous le pape Alexandre III. en 1179, & confirmée sous Innocent III. dans le concile de Latran, tenu en 1215. Le concile de Basle les institua aussi pour les cathedrales ; & la pragmatique sanction confirme cet établissement, aussi-bien que l'ordonnance d'Orleans du mois de Janvier 1560. qui étend cette dignité aux collegiales.

THEOLOGIE. Ce mot signifie *discours touchant Dieu* (de Θεὸς ; *Dieu*, & λόγος, *discours*) parce qu'en effet c'est le propre des theologiens de parler de la divinité. Les Payens ont aussi bien eu leurs theologiens que les Chrétiens ; & nous voyons que les Perses se servent du mot de *theologie* ou de *theologiens*, lorsqu'ils parlent de ceux qui ont écrit de la divinité dans le Paganisme. Eusebe, *dans son livre 4. de la préparation évangelique* ; & S. Augustin, après Varron, *dans son livre de la cité de Dieu, chap.* 5. distinguent trois sortes de theologie parmi les Payens. La premiere, est la *fabuleuse* ou *poëtique* ; la seconde, la *naturelle* ou *physique*, qui étoit celle des philosophes ; & la troisiéme, la *civile*, qui étoit celle du peuple & de l'état. La premiere & la seconde étoient à la discretion des poëtes & des philosophes ; chacun y ajoûtoit ou en retranchoit, selon qu'il le jugeoit à propos. A l'égard de la troisiéme, qui étoit celle de l'état, comme elle étoit commandée par les magistrats, il n'étoit permis à personne d'y rien changer sans leur autorité. Il étoit défendu, dit Eusebe, par les loix aux poëtes & aux philosophes, d'y apporter aucun changement. Les Romains étoient si exacts là dessus, qu'ils en avoient fait une loi, qui est rapportée par Ciceron *dans son livre 2. de legibus.* Les principaux points de cette theologie civile des payens, consistoient dans le service des dieux, dans les oracles & dans les divinations, comme Eusebe & saint Augustin l'ont observé. Les sçavans voyoient bien que cette multitude de dieux, que le peuple reconnoissoit, étoit manifestement fausse ; mais ils n'osoient s'y opposer. De plus, ils exerçoient eux mêmes l'office d'augure : & ainsi ils étoient interessés de conserver tout ce qui appartenoit à la religion civile.

Nous divisons aujourd'hui notre theologie en *positive* & en *scholastique.* On appelle theologie *positive* celle qui est fondée sur des actes réels & positifs ; sçavoir, sur l'écriture, sur les conciles, & sur la doctrine des peres. L'autre, qu'on appelle *scholastique*, traite les matieres qui regardent la religion d'une maniere philosophique, & se sert de raisonnemens & de la logique, pour éclaircir diverses questions theologiques, sans neanmoins negliger les preuves tirées de l'écriture & de la tradition, qui sont le fondement de toute veritable theologie. On se sert de la theologie scholastique pour montrer que la theologie des Chrétiens ne contient rien qui soit opposé aux lumieres naturelles ; & c'est ce qui a porté saint Thomas à avoir recours à l'autorité des philosophes, & à de purs raisonnemens ; parce qu'il avoit affaire à des philosophes qui combattoient la religion Chrétienne par des raisonnemens. Cette derniere theologie n'est pas aujourd'hui si necessaire, à ce que quelques-uns prétendent, pour s'opposer aux Heretiques. Suivant le cardinal du Perron, les plus grands scholastiques ne sont pas ceux qui reussissent le mieux dans les conferences ; & on a vû de ces docteurs arrêtés sur des questions legeres. On peut dire d'un scholastique, *ajoûte ce cardinal*, qu'il est en chemin d'apprendre quelque chose. Il prétend même que la scholastique est assez inutile ; & il compare ceux qui la sçavent, à ceux qui, pour apprendre une langue, commencent par les declinaisons ; mais ils oublient leurs regles, lorsqu'ils possedent la langue. Il en est, *dit-il*, de même de ceux qui étudient la scholastique ; ils l'oublient, quand ils

viennent à la theologie des peres. Mais le jugement de ce cardinal n'est pas du goût de plusieurs theologiens très-habiles, qui en reconnoissant la necessité de l'étude de l'écriture, des conciles, & des peres, souhaitent qu'on y joigne le raisonnement philosophique; & en effet la difference réelle qu'on remarque entre les theologiens, qu'on appelle scholastiques, & ceux qui les méprisent, n'est pas que ceux-ci ne se servent point de la philosophie; mais de ce qu'ils employent des principes differents de ceux avec lesquels saint Thomas a triomphé si glorieusement de toutes les heresies. * Le cardinal du Perron, dans son *Perroniana*.

THEOLOGIEN, nom de ceux qui enseignent ou qui étudient la theologie, c'est-à-dire, la science des choses qui regardent la divinité & la religion, ou le culte de Dieu. On a donné le titre de *theologien* par excellence à quelques Saints ou docteurs illustres. Le premier qui a été ainsi surnommé, est saint Jean l'*Evangeliste*, pour marquer la sublimité avec laquelle il a traité de la divinité du Verbe Eternel fait homme, qu'il nous a expliqué avec plus d'élevation & d'etendue, que les autres évangelistes. Ce surnom lui étoit déja attribué du tems de saint Athanase, & d'Origene même. Ce Saint est aussi qualifié Jean *le Theologien* dans les lettres qui portent le nom de saint Denys l'*Areopagite*; mais nous n'avons point de raisons convaincantes pour nous persuader que ces lettres soient de saint Denys d'Athenes, contemporain de cet évangeliste. Quoi qu'il en soit, il est constant que dans les IV. & V. siecles, c'étoit le titre ordinairement par lequel on distinguoit saint Jean l'*Evangeliste* des autres, comme il se voit dans les ouvrages de saint Athanase, de saint Cyrille de *Jerusalem*, de saint Epiphane, & dans ceux des autres écrivains de l'eglise Grecque. Le second, à qui on ait donné par honneur le titre particulier de *theologien* dans l'eglise, est saint Gregoire de *Nazianze*, qui l'a merité, principalement par les quatre discours qu'il a faits sur la theologie, où il prouve à fond la doctrine Catholique sur la Trinité. Quelques-uns l'ont appellé *le second Theologien*; & d'autres, *le jeune Theologien*, par rapport à saint Jean l'*Evangeliste*, qu'ils appelloient *le premier & l'ancien Theologien*. Depuis le tems de saint Gregoire *le Grand*, c'est-à-dire, depuis le VII. siecle on ne voit presque personne qui ait porté en titre le surnom de *Theologien*, si ce n'est Richard, chanoine regulier de l'abbaye de saint Victor à Paris, qui étoit Anglois, & qui vivoit cent ans après le celebre Richard de saint Victor, Ecossois. Le sçavant Thauler a été aussi nommé *le Theologien Illuminé*, y ajoûtant cette épithete, qui marquoit les lumieres de son esprit. * Baronius, *ad ann.* 97. Macer, *in Hierolex.* Pitseus, *de script. Angl. ad. ann.* 1240. Possevin, *in Appar. sacr.* Baillet, *jugemens des sçavans.*

THEON, sophiste Grec, dont il nous reste un ouvrage de rhetorique écrit avec beaucoup de politesse & de jugement. Il a pour titre, *Progymnasmata*. Ses regles sont nettes & courtes, & il choisit bien les lieux communs qui doivent fournir les argumens. Il n'y a point de matiere où il ait mieux reussi, que dans le chapitre XII. de son livre, où il traite de la providence de Dieu. Il juge bien des beaux endroits & des défauts des plus illustres historiens & orateurs. Voici une preuve de son bon goût. Il ne veut point que les maximes ou les sentences soient en relief ou en broderie dans les narrations. Il veut qu'elles y soient incorporées d'une façon imperceptible. Son livre fut imprimé à Bâle avec la version latine de Joachim Camerarius l'an 1541. mais la meilleure édition est celle de Leide, en 1626. *in* 8°. Daniel Heinsius, qui la procura, revit avec soin la version latine, & y fit un très-grand nombre de corrections. * Bayle, *dict. crit.*

THEON, d'Alexandrie, philosophe & mathematicien celebre dans le IV. siecle, du tems de Theodose *le Grand*, écrivit des commentaires sur Ptolemée, & d'autres ouvrages, qui ont rendu son nom illustre. Sa fille Hypatie est appellée par Synesius, *sa maîtresse en philosophie*. * Socrate, *hist. lib.* 7. *cap.* 15. Vossius, *de scient. mathematic. &c.* Voyez *une dissertation histor. & critique sur Hypatie par M. Goujet chan. de S. Jacq. de l'Hosp. dans les mem. de litter. & d'hist. chez Simart, à Paris, t.* 5. *part.* 1.

THEON, medecin d'Alexandrie, du tems de Neron, vers l'an 55. écrivit un traité, *de exercitationibus*, cité par Galien, *l.* 2. & 3. *de tuenda sanit.* Castellan en fait mention, *in vit. illust. medic.*

THEONAS, évêque d'Alexandrie, succeda à Maxime l'an 285. & fut celebre par la constance qu'il témoigna dans un tems très-fâcheux pour les Fideles persecutés. Il mourut l'an 300. laissant S. Pierre pour successeur. * Eusebe, *in chron. & l.* 7. *hist.* Baronius, *A. C.* 285. *& seq.*

THEOPASCHITES, Heretiques, qui attribuoient la Passion au trois personnes de la Trinité; *cherchez* FOULON (le)

THEOPHANE, *Theophanes*, de Lesbos ou de Mitylene, homme de merite, eut beaucoup de part à l'amitié de Pompée, qu'il accompagna vers l'an 66. avant Jesus-Christ, dans l'expedition contre Mithridate, de laquelle il écrivit l'histoire, qui lui acquit la reputation du plus habile écrivain qu'il y eût parmi les Grecs. Pompée lui donna à la tête de ses troupes le droit de bourgeoisie Romaine. Il obtint de ce general la liberté de sa patrie, qui l'avoit perdue pour avoir livré quelques citoyens Romains à Mithridate, & laissa un fils nommé M. Pompeius, qu'Auguste fit procureur ou intendant d'Asie, & qui fut ensuite un des confidens de Tibere; mais après sa mort, le même prince persecuta ses enfans, qui se firent mourir eux-mêmes, pour éviter une condamnation, qui ne pouvoit leur manquer, pour avoir rendu des honneurs divins à la memoire de Theophane. Capitolin dit que l'empereur Balbin descendoit de Balbus Cornelius Theophane, qui avoit écrit l'histoire de Pompée, & avoit obtenu de lui le droit de bourgeoisie Romaine. Theophane devenant citoyen Romain, devoit prendre le nom de Pompée, qui lui faisoit cet honneur; & la preuve qu'il l'a pris, c'est que son fils l'a porté, comme on vient de voir. * Jules Cæsar, *de bell. civil. c.* 8. Valere Maxime, *l.* 8. *c.* 14. Jules Capitolin, *in Max. & Balb.* Plutarch. *in vit. Pompeii.* Strabon, l. 11. & 13. Cicero, *l.* 2. *epist.* 17. Velleius Paterculus, *l.* 1. *hist.* Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 23. *&c.* M. du Pin, *hist. prof. tom. II.*

THEOPHANE, de Byzance, vivoit dans le VI. siecle, sous l'empire de Justin II. qui succeda à Justinien l'an 565. Il a écrit une histoire en X. livres de la guerre de Justin contre Chosroës, & quelques autres ouvrages. Nous apprenons de Photius, qui le rapporte de cet auteur, que l'utilité des vers à soye fut connue aux Grecs & aux Romains sous l'empire de Justinien, par un Persan venu de la Serique. * Photius, *bibl. cod.* 64. Vossius, *de hist. Græc.* Possevin. Gesner, &c.

THEOPHANE, de Sicile, patriarche d'Antioche dans le VII. siecle, homme d'une foi & d'une vertu éprouvées, fut élû l'an 681. par le suffrage des peres du III. concile general de Constantinople, celebré l'an 681. qui avoient déposé Machaire, Monothelite. Il gouverna saintement cette eglise jusqu'en 685. * Baronius, *A. C.* 681. & 685. *n.* 8. Il y a aussi eu THEOPHANE, patriarche de Constantinople dans le XVI. siecle.

THEOPHANE (George) abbé du monastere de Grand-Champ, fut marié très-jeune; & quoique l'un des plus riches & des plus nobles seigneurs de Constantinople, il vêcut en continence avec sa femme. Son beaupere, qui ne pouvoit souffrir ce genre de vie, s'en plaignit à l'empereur Leon IV. qui le menaça de lui faire crever les yeux, s'il n'en usoit autrement. Mais depuis, se trouvant libre par la mort de ce prince, il se fit religieux, & parvint à un très-haut degré de sainteté, que Dieu fit éclater par des miracles. Il se trouva au VII. concile general l'an 787. & reçut des peres de cette assemblée, des honneurs incomparablement plus grands que ceux que sa naissance & ses emplois lui eussent pû attirer dans le monde. Cedrene & Zonaras rapportent qu'après que l'empereur Leon l'*Armenien* eut exilé saint Nicephore, patriarche de Constantinople, Theophane, qui étoit dans une maison de son monastere de Grand-Champ, près de Cyzique, ayant pressentit que le saint prelat alloit passer, fit promtement allumer des cierges, & brûler des parfums, pour l'honorer sur son passage, sans

ſans qu'il le pût voir. On ajoûte qu'en même tems Nicephore, qui ne pouvoit auſſi le voir, ſe mit à genoux, & lui donna ſa benediction, diſant à ceux qui s'étonnoient d'une action, dont on ne voyoit pas le ſujet, qu'il rendoit le ſalut à l'illuſtre confeſſeur Theophane, & que Dieu l'alloit honorer d'une couronne pareille à la ſienne. En effet, Theophane fut relegué dans l'iſle de Samothrace, où il mourut des incommodités de ſon exil en 818. Il a écrit une chronique, qui commence où finit celle de Syncelle, & qu'il a conduite juſqu'au commencement du regne de Michel Curopalate. On l'a de l'imprimerie royale, avec la traduction & les notes du P. Goar, par les ſoins du P. Combefis, qui procura cette édition l'an 1655. & y ajoûta quelques-unes de ſes notes. * Glycas, *in annal.* Cedrene & Curopalate, *in hiſt. Proœm.* Voſſius. Poſſevin. Baronius &c.

THEOPHANE, ſurnommé *Cerameus*, c'eſt-à-dire, *le Potier*, évêque de Tauromine en Sicile, vivoit ſur la fin du IX. ſiecle, ou plûtôt dans le XI. Il étoit Grec de nation, & il a compoſé pluſieurs homelies ſur les évangiles & ſur les fêtes de l'année, imprimées en grec & en latin à Paris en 1644. par les ſoins de François Scorſe, Jeſuite de Palerme. Gretſer en a donné deux ſur la croix. * M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccleſ. des IX. & XI. ſiecles.*

THEOPHANE, évêque de Nicée, a écrit contre les Juifs &c. * Geſner.

THEOPHANE, prêtre de Conſtantinople, fut auteur d'un éloge de S. Nicephore, patriarche de la même ville.

THEOPHANE, religieux, *voyez* METHODIUS, patriarche de Conſtantinople.

THEOPHANIE, *Theophania*, imperatrice, femme de *Romain* empereur de Conſtantinople. Après la mort de ſon mari en 963. voulant ſe rendre maîtreſſe de l'empire, elle fit empoiſonner Etienne, ſon fils aîné, & ne laiſſa vivre que les deux autres *Baſile* & *Conſtantin*, parce qu'ils étoient encore dans le berceau, & ne pouvoient faire obſtacle à ſon ambition. Enſuite, après avoir fait triompher Nicephore, *Phocas* dans l'Hippodrome, elle fit ſi bien par ſes intrigues, que l'armée d'Orient, où elle l'avoit envoyé, le proclama empereur. Nicephore fut reçû à Conſtantinople, & fut couronné par le patriarche Polyeucte : enſuite de quoi il épouſa l'imperatrice Theophanie. Mais cette femme, qu'une paſſion aveugle avoit portée à ce mariage, changea bientôt ſon amour en haine. Sur la nouvelle que les lieutenans d'Othon, que Nicephore avoit voulu ſurprendre par une étrange perfidie, avoient taillé ſes gens en pieces, & reconquis la Calabre & la Pouille ſur les Grecs, elle le fit maſſacrer par Jean Zimiſcés, capitaine de grande reputation, qui fut en même tems élevé ſur le thrône. Ce dernier ſe repentit de ſon crime ; & après avoir relegué dans les iſles les meurtriers qui avoient fait ce déteſtable coup, il traita de même la cruelle Theophanie qui l'y avoit excité, & aſſocia à l'empire les petits princes, Baſile & Conſtantin, fils de Romain. Après la mort de Zimiſcés, les deux freres, Baſile & Conſtantin, rappellerent leur mere Theophanie, qui eut part au gouvernement de l'empire, comme auparavant. * Maimbourg, *hiſt. du ſchiſme des Grecs.*

THEOPHILE, ſixiéme évêque d'Antioche, fut élû l'an 169. de Jeſus-Chriſt, & gouverna cette egliſe juſques vers l'an 182. Il compoſa pluſieurs ouvrages, dont il ne nous reſte que trois livres adreſſés à Autolycus, contre les calomniateurs de la religion Chrétienne, qui ont été imprimés en grec & en latin avec les ouvrages de ſaint Juſtin. Euſebe parle d'un traité contre l'hereſie d'Hermogene, & de quelques autres, où il enſeignoit les élemens de la foi. Il écrivit auſſi contre Marcion.

Quelques ſçavans croyent que le THEOPHILE qui a écrit à Autolycus, étoit bien d'Antioche ; mais qu'il n'étoit pas l'évêque dont il eſt queſtion, & qu'il a vécu au commencement du III. ſiecle ; mais ils ſe trompent. Il y avoit dès le tems de ſaint Jerôme des commentaires ſur les évangiles, attribués à Theophile : ce pere remarque qu'ils n'étoient point de ſon ſtyle ; & ceux que nous avons à preſent ſous ſon nom dans la bibliotheque des peres, ſont entierement ſuppoſés. * Euſebe, *l.* 4. *hiſt. c.* 19. & 23. & *in chron. A. C.* 168. Honoré d'*Autun*, *l.* 1. *c.* 26. Baronius. Bellarm. Voſſius &c. S. Jerôme, *c.* 25. *catal. aut. eccl. Voyez* Dodwel, *ad cap.* 2. *diſſ. Pearſonii de ſucceſſ. primor. Rom. epiſcop.* D. Ceillier, *hiſt. des aut. ſacr. & eccleſ. t.* 2.

THEOPHILE : c'eſt le nom de celui à qui ſaint Luc adreſſe ſon évangile & le livre des actes. Quelques-uns ont écrit qu'il étoit d'Antioche de Syrie. D'autres ont cru que ce n'étoit point un nom propre ; mais que ſaint Luc s'adreſſe à tout homme de bien, qui aime Dieu ſincerement : ce que marque le mot de *Theophile*. Il y a pourtant bien de l'apparence que c'eſt un nom propre. * *Voyez* les commentateurs ſur le commencement de l'évangile de ſaint Luc & des actes.

THEOPHILE, évêque de Ceſarée, fut un des évêques de Paleſtine, qui écrivirent dans le II. ſiecle au ſujet de la queſtion touchant la celebration de la Pâque. * Euſebe, *l.* 5. *c.* 24.

THEOPHILE, *Theophilus*, évêque d'Alexandrie, ſucceda à Timothée vers l'an 385. Il acheva de ruiner les reſtes de l'idolâtrie dans la ville d'Alexandrie, en faiſant abattre les temples & les idoles qui y reſtoient. Il fut nommé par le concile de Capoue, tenu l'an 389. pour terminer les differends d'entre Evagre & Flavien, tous deux ordonnés évêques d'Antioche. Quoique celui-ci le tenant pour ſuſpect, n'eût pas voulu reconnoître Theophile pour juge, ce prelat travailla ſi heureuſement, que l'an 402. il le reconcilia avec le pape Innocent I. Après la demolition du temple de Serapis à Alexandrie, il fit bâtir une égliſe à l'honneur de ſaint Jean-Baptiſte. Il s'employa avec zele pour étouffer la diviſion qui étoit allumée dans l'egliſe d'Egypte & d'Orient ; ſur le ſujet de la doctrine d'Origene, & remit auſſi en bonne intelligence ſaint Jerôme avec Rufin. L'an 399. ayant ſçû qu'il y avoit pluſieurs Origeniſtes dans les monaſteres de Nitrie, il convoqua un ſynode contr'eux, les condamna comme Heretiques, & les chaſſa d'Alexandrie & de toute l'Egypte. S. Jean *Chryſoſtome* les voulut reconcilier avec leur prelat, & ſe brouilla étrangement avec lui : Theophile ſe declara ſon ennemi, & préſida au concile du Chêne, où il fut dépoſé. Même après la mort de ſaint Chryſoſtome, il refuſa opiniâtrement de mettre ſon nom dans les diptyques ſacrés ; quoique pour cette raiſon le pape Innocent I. l'eût ſeparé de ſa communion. Il mourut l'an 412. après avoir gouverné l'egliſe d'Alexandrie pendant 27. ans. Saint Jean *de Damas* rapporte qu'il fut très-long-tems à l'agonie, & qu'il ne put rendre l'eſprit qu'après avoir honoré une image de ſaint Jean *Chryſoſtome*, qu'on lui apporta. Mais cette hiſtoire paroît d'autant plus ſuſpecte, qu'après ſa mort on continua dans l'egliſe d'Alexandrie de refuſer de mettre le nom de ſaint Chryſoſtome dans les diptyques. Il y a plus d'apparence à ce qui eſt rapporté dans la vie des peres du deſert, que Theophile étant prêt de rendre l'eſprit, s'étant repreſenté la longue penitence de ſaint Arſene, s'écria, *Que vous êtes heureux, Arſene, d'avoir toujours eu cette heure devant les yeux.* Trois jours après ſa mort, Cyrille ſon neveu fut mis en ſa place. Gennade fait mention de quelques-uns de ſes traités contre les Origeniſtes & les Anthropomorphites, & de la foi, que nous avons perdus. N'étant encore que prêtre, il dreſſa un cycle paſchal pour cent ans, à commencer du premier conſulat de Theodoſe *le Vieux*, pour terminer les diſputes qui étoient entre les Grecs & les Latins, pour la celebration de cette fête ; les premiers ne voulant pas qu'elle paſſât le 21. Avril. Il écrivit ſur le même ſujet trois épîtres, que ſaint Jerôme traduiſit en latin, & que nous avons dans la bibliotheque des peres, & parmi les œuvres du même ſaint Jerôme. On trouve auſſi dans la collection des canons eccleſiaſtiques, faite par Zonaras & Theodore Balſamon, quelques canons qu'on dit être de lui. Frederic Morel lui attribue une petite diſſertation grecque & latine, qu'il publia à Paris l'an 1608. *in* 8°. avec ce titre, *Diſſertatiuncula cujus rei homo ſimilis ſit.* * Saint Jerôme, *in epiſt. & apol.* 2. *adverſ. Ruſi.* Sineſius, *epiſt.* 9. S. Léon, *ep.* 52. & 64. Gennade, *in catalog. c.* 33. Iſidore de *Damiette*, *l.* 1. *epiſt.* 152. Saint Jean *de Damas*, *l.* 3. *de imag.* Pallade, *in vita S. Chryſ.* Socrate. Sozomene &

Theodoret, *in hist. ecclesiast.* Baronius, *in annal.* Bellarmin. Possevin. M. Du Pin, *bibl. des auteurs eccles. du V. siecle.*

THEOPHILE, empereur d'Orient, succeda le premier Octobre de l'an 829. à son pere MICHEL *le Begue*, qui l'avoit deja associé à l'empire, & lui avoit inspiré sa haine contre les saintes images. Il commença son regne par la punition de ceux qui avoient assisté son pere dans l'assassinat de Leon V. & renvoya dans le monastere de l'isle du Prince sa belle-mere Euphrosyne, que le même Michel y avoit enlevée pour l'épouser. Le politique & l'interêt particulier eurent autant de part à ces actions, que la vertu & la justice. Au reste ce prince étoit adroit, aimoit la justice; & il sçut si bien cacher ses vices & faire éclater ses vertus, qu'il attira les éloges & l'admiration de ses sujets. Mais avec ces bonnes qualités, il étoit colere, emporté, vindicatif & soupçonneux. Il eut même l'impieté de consulter les magiciens; & s'attacha si fort aux sentimens des Brises-images, qu'il faisoit mourir tous ceux qui n'adheroient pas à son erreur. Entre les moyens qu'il inventa pour l'étendre, il ordonna à ceux qui recevoient dans les provinces les deniers du fisc, d'obliger ceux qui les payoient, à déclarer qu'ils renonçoient au culte des images. Il donna cinq batailles contre les Sarasins, & fut presque toûjours malheureux. Le chagrin que lui causa la perte de la derniere, le toucha si sensiblement, qu'il en mourut de déplaisir le 18. Janvier de l'an 842. & laissa l'empire à *Michel* son fils, sous la conduite de l'imperatrice Theodore, après l'avoir tenu douze ans & trois mois. Theophile avoit un des generaux de son armée, nommé *Theophobe*, qui étoit né à Constantinople d'un ambassadeur Persan de sang-royal. Pour l'attacher à son service, il lui avoit fait épouser sa sœur, & en avoit tiré de grands services en plusieurs occasions. Cependant, sur ce que les Perses qui étoient au service de l'état, l'avoient proclamé deux fois empereur contre sa volonté, il le fit arrêter: & se voyant prêt d'expirer, il lui fit trancher la tête, quoiqu'il fût innocent du crime des soldats. On dit que s'étant fait apporter sur son lit cette tête, il fit un dernier effort pour la prendre par les cheveux; puis la regardant avec une fureur extraordinaire: *Hé bien*, dit-il, *je ne serai plus Theophile; mais tu ne seras plus Theophobe.* Cette action de cruauté commise à l'heure de la mort s'accorde mal avec ce que Gennade a écrit, que dans ce dernier moment il reconnut ses fautes & détesta son erreur. * Curopalate. Cedrene & Zonare, *in annal.* Baronius &c.

THEOPHILE, surnommé *Viaut*, poëte François, natif de Boufferes sainte Radegonde, village sur la rive gauche du Lot, un peu au-dessus d'Eguillon, fils d'un tavernier du même lieu, avoit l'imagination vive & fort prompte. Il est redevable de sa reputation autant à ses ennemis & à ses malheurs, qu'à ses ouvrages: car ayant été accusé d'athéisme & de plusieurs crimes, il fut mis à la conciergerie, où il demeura deux ans. Le parlement ne le jugeant pas si coupable que ses ennemis le prétendoient, se contenta de le condamner à un bannissement. Ceux qui avoient voulu le perdre, publierent que M. de Montmorenci avoit employé son credit pour le sauver. On dit qu'il n'étoit point l'auteur du *Parnasse satirique*, & que c'est un ramas de pieces composées par diverses personnes, comme cela paroît dans quelques éditions de ce livre infâme. Theophile mourut à Paris dans l'hôtel de Montmorenci le 25. Septembre de l'année 1626. il n'avoit que 36. ans. M. de Montmorenci qui l'honoroit de sa protection, l'y avoit retiré quelque tems après l'arrêt du parlement. On rapporte de lui qu'étant allé chez un grand seigneur où il y avoit un homme qu'on disoit être fou, & par conséquent poëte, Theophile fit cet *impromptu*:

J'avouerai avecque vous
Que tous les poëtes sont fous:
Mais sçachant ce que vous êtes,
Tous les fous ne sont pas poëtes.

On dit aussi que Jacques I. roi d'Angleterre souhaita passionnément de le voir, & que pour contenter sa curiosité, il lui manda de venir à Londres: mais ne l'ayant pas voulu voir, sur ce qu'on lui dit qu'à la verité c'étoit un homme d'esprit, mais d'un esprit dangereux & gâté; Theophile fit là-dessus l'épigramme suivante dont la pointe ne seroit pas apparemment du goût des bons esprits de ce tems.

Si Jacques le roi du sçavoir
N'a pas trouvé bon de me voir,
En voici la cause infaillible;
C'est que ravi de mon écrit,
Il crut que j'étois tout esprit,
Et par consequent invisible.

Quoiqu'il y ait dans les vers de Theophile beaucoup d'irregularités & de negligences, on les lui doit pardonner en faveur de sa belle imagination & de son heureux genie. * Madame d'Aunoi, *Recueil des plus belles pieces des poëtes François*, *tome* 3. *p.* 101. *édit. de Holl.* Baillet, *jug. des sçav. t.* 5. *de l'édit. de* 1722. *in* 4°.

THEOPHOBE, *Theophobus*, beau-frere de Theophile empereur des Grecs, étoit né à Constantinople d'un Ambassadeur Persan du sang royal. *Voyez* THEOPHILE empereur d'Orient.

THEOPHRASTE, *Theophrastus*, natif d'Erese, philosophe, fils de *Melanthe*, fut auditeur de Leucippe, puis disciple de Platon, & enfin d'Aristote. Il s'attacha à ce dernier, qui lui changea son nom de *Tyrtame* en celui de *Theophraste*, à cause de son éloquence. Theophraste succeda à ce philosophe l'an 322. avant Jesus-Christ, & enseigna la philosophie à Athenes dans le Lycée. Après qu'Aristote se fut retiré à Chalcide, il eut un nombre prodigieux de disciples, & composa un très grand nombre d'ouvrages, dont Diogene *Laërce* a fait le dénombrement. Il disoit d'un orateur sans jugement, que c'étoit un cheval sans bride. Voyant quelqu'un qui ne disoit rien: *Si tu es habile homme*, dit il, *tu as tort*; *sinon*, *tu es habile homme.* Il avoit coûtume de dire *qu'il n'y avoit rien de si cher que le tems*, *& que ceux qui le perdoient étoient les plus condamnables de tous les prodigues.* Il mourut âgé de 85. ans. On ne trouve point le tems de sa mort marqué dans les anciens. Nous avons de lui un traité des plantes; & les caracteres, ouvrage excellent de morale, sur lequel Isaac Casaubon a donné des commentaires qu'on ne peut trop louer; & qui a été traduit en françois par M. de la Bruyere. Ses autres ouvrages sont perdus. Diogene *Laërce*, *l.* 5. *Vitæ philos. in Theophr.* Strabon, *l.* 13. Suidas, *&c.* M. Du Pin, *hist. profan. tom. II.*

THEOPHRASTE PARACELSE, *cherchez* PARACELSE.

THEOPHYLACTE, dit SIMOCATTA, originaire d'Egypte & Grec de naissance, florissoit vers l'an 612. sous l'empire d'Heraclius. Il écrivit l'histoire de l'empereur Maurice, en huit livres, dont les cinq premiers traitent de la guerre que ce prince soûtint contre les Perses, & les trois autres de celle qu'il fit aux Avares & aux Esclavons, avec la relation de sa mort. On les a de l'imprimerie Royale, avec le *corpus historiæ Byzantinæ.* Nous avons encore de lui des épîtres rustiques ou de la campagne; d'autres morales, & d'autres érotiques ou galantes, qu'Alde Manuce publia. Bonaventure Vulcanius a fait aussi imprimer à Leyden des problêmes physiques, qu'on lui attribue; & que le pere André Schot & Gruter ont encore donnés plus corrects. On croit aussi que Theophylacte pourroit être auteur de ce traité que nous avons dans la bibliotheque des peres, intitulé, *De risu & vociferationibus in festis Sanctorum, & de Nicephoro confessore.* Mais il y a plus d'apparence que cet ouvrage est de THEOPHYLACTE d'Acride. * Photius, *cod.* 65. Suidas, *in Lex.* Tzetzès, *chil.* 3. *hist.* Vossius, *de hist. Græc. lib. XXIII.* Possevin. Gesner, *&c.*

THEOPHYLACTE, patriarche d'Antioche, étoit d'Edesse, & fut élevé en 744. après Etienne III. sur le siege épiscopal d'Antioche, qui étoit alors sous la tyrannie des Sarasins. Il mourut l'an 751. & eut *Theodore* pour successeur. * Baronius, *in annal.*

THEOPHYLACTE, patriarche de Constantinople, étoit fils de *Romain*, lequel abusant de la jeunesse de Constantin *Porphyrogenete* son gendre, éleva ses propres enfans sur le thrône imperial. Theophylacte fut destiné à l'église; & après avoir été revêtu de la dignité de Syn-

celle, il fut ordonné ſous-diacre, puis patriarche. Comme il n'avoit encore que ſeize ans, on donna le ſoin & la conduite des affaires eccleſiaſtiques à Tryphon juſqu'en 928. que ce dernier n'ayant pas voulu ceder cette dignité, comme il l'avoit promis, fut depoſé dans un Synode. Theophylacte fut conſacré en 933. ſeulement & mis à ſa place. Il étoit eunuque, d'ailleurs ſans pieté & ſans experience. Il vendoit les benefices & les dignités eccleſiaſtiques, & avoit une paſſion ſi dereglée pour les chevaux, qu'il en acheta plus de deux mille. On les nourriſſoit d'amandes, de piſtaches, de dattes, de ſafran, de baume, & de tout ce qu'on pouvoit recouvrer de plus rare & de plus precieux. Pour faire mieux connoître juſqu'où le porta cette paſſion, il ne faut que rapporter une action qu'il fit un Jeudi Saint. Il officioit pontificalement dans l'egliſe de Conſtantinople, lorſqu'ayant ſçû qu'une jument qu'il aimoit beaucoup, venoit de faire un poulain, il courut à l'écurie pour le voir, puis vint achever l'office. Quelque tems après ſe promenant à cheval, il ſe bleſſa contre une muraille; & étant tombé en hydropiſie, il mourut l'an 956. * Jean Curopalate, *in hiſt.* Baronius, *in annal.*

THEOPHYLACTE, archevêque d'Acride en Bulgarie, que les Turcs appelient aujourd'hui *Giuſtanig*, vivoit dans le XI. ſiecle, ſous les empereurs Michel *Ducas*, Nicephore *Botaniates*, & Alexis *Comnene*. Il étoit natif de Conſtantinople, où il fut inſtruit dans les ſciences eccleſiaſtiques; & il y fit de ſi grands progrés, qu'il devint ſans contredit l'un des plus grands hommes de ſon ſiecle. Après avoir été engagé par l'imperatrice Marie femme de Michel *Ducas*, à accepter l'archevêché d'Acride, metropole de toute la Bulgarie, il travailla avec beaucoup de zele à l'établiſſement de la foi dans cette province, qui étoit encore toute barbare. On ignore en quelle année il mourut; on ſçait ſeulement que ce fut après l'an 1071. & qu'il vécut juſqu'au tems du pape Gregoire VII. Nous avons de lui des commentaires ſur les quatre évangeliſtes, & les actes des apôtres, & les épîtres de ſaint Paul; ſur les prophetes Habacuc, Jonas, Nahum & Oſée; où il mêle ordinairement des ſentences tirées des livres de ſaint Jean *Chryſoſtome*. Le cardinal Baronius rapporte quelques fragmens de ſes lettres; & depuis lui Jean Meurſius en fit imprimer en 1617. ſoixante-quinze en grec, que Vincent Marinier de Valence a traduites en latin: elles ont été inſerées dans la bibliotheque des peres. La premiere édition de ces épîtres en grec, eſt de Leiden, *in quarto*, & l'autre de Cologne l'an 1622. Le pere Gretſer a auſſi fait imprimer dans le II. volume de la Croix, un traité de Theophylacte intitulé, *Oratio in adorationem Crucis medio jejuniorum tempore*. Enfin l'an 1651. le pere Pouſſines fit imprimer à Paris en grec & en latin, un autre ouvrage attribué à cet auteur, & intitulé, *Inſtitutio regia ad Conſtantinum Porphyrogenitum Michaëlis Ducis filium*, qui a été réimprimé dans l'*Imperium Orientale*, de D. Anſelme Banduri.

☞ Le cardinal Baronius a ſi bien prouvé que Theophylacte vivoit dans le XI. ſiecle, contre le ſentiment de pluſieurs auteurs, & entre autres du cardinal du Perron, qui a fait fleurir Theophylacte dans le XI. ſiecle, que les ſçavans n'en ont plus douté après lui. Il y a apparence que ceux qui ont ſoûtenu le contraire, l'ont confondu avec THEOPHYLACTE, auquel ſaint Ignace de Conſtantinople donna l'Archevêché d'Acride vers l'an 870. * Sixte de *Sienne*, *in bibliot.* Poſſevin, *in appar.* Baronius, *A. C.* 1071. Bellarmin, *de ſcript. eccl.* Le Mire, &c.

THEOPOMPE, *Theopompus*, roi de Sparte, fils de *Nicander*, établit les éphores, & regna vers l'an 812. avant Jeſus-Chriſt.

THEOPOMPE, de l'iſle de Chio, orateur & hiſtorien, vivoit ſous la CV. olympiade vers l'an 358. avant Jeſus-Chriſt, du tems d'Artaxerxés *Ochus*, & de Philippe de Macedoine. Il fut diſciple d'Iſocrate, & fut obligé de s'enfuir de ſa patrie avec ſon pere, qui fut convaincu de favoriſer les interêts de Lacedemone; & ce ne fut qu'à l'âge de 46. ans, qu'il y fut rétabli, après le mort de ſon pere, à la recommandation d'Alexandre *le Grand*; mais après la mort de ce prince, Theopompe ſe vit contraint d'errer comme un fugitif, & paſſa en Egypte ſans y pouvoir trouver de retraite: il y courut même riſque de la vie, le roi Ptolomée voulant le faire mourir ſous pretexte que c'étoit un homme qui ſe mêloit de trop de choſes; mais les ſollicitations de ſes amis le ſauverent. Il n'y avoit gueres de ville conſiderable dans la Grece où cet orateur n'eût harangué avec applaudiſſement; & il remporta le prix ſur tous les panegyriſtes, attirés par Artemiſe pour louer Mauſole. Il ne nous reſte aucun de ſes ouvrages, qui étoient des oraiſons, des épîtres & des hiſtoires très ſouvent alleguées par les anciens. Entre ces hiſtoires on cite un abregé qu'il avoit fait de l'hiſtoire d'Herodote, l'hiſtoire du Peloponneſe, celle des actions de Philippe, pluſieurs lettres, des diſſertations, & deux hiſtoires; dont l'une étoit celle de la Grece en XII. livres, qui contenoit ce qui ſe paſſa pendant douze ans, à commencer où Thucydide avoit fini, & finiſſoit à la bataille navale de Gnide; l'autre étoit en LVIII. livres, & repreſentoit le regne de Philippe de Macedoine, pere d'Alexandre *le Grand*, dont il n'en reſtoit que LIII. du tems de Photius. Les diverſes remarques que les anciens ont faites ſur ſon ſtyle, ſont peu intereſſantes, parce qu'il ne nous reſte rien de ſes ouvrages; il eſt certain qu'il les avoit compoſés avec beaucoup de ſoin, & qu'il avoit fait de grands frais pour s'inſtruire exactement de la verité. On l'a blâmé d'aimer à médire, parce qu'il faiſoit connoître les fautes de ceux dont il parloit, comme leurs belles actions, ſans aucun ménagement; mais entre ceux qui ont mal parlé de lui, il peut y en avoir eu qui ſe ſoient laiſſés prendre à l'artifice d'Anaximenes de Lampſaque, qui pour décrier ſa memoire, publia ſous ſon nom des lettres pleines d'injures, aux Atheniens, aux Lacedemoniens, & aux Thebains. Ariſtée & Joſephe ſur ſon autorité, ont rapporté que Theopompe ayant voulu inſerer dans ſon hiſtoire quelques endroits des livres ſaints, eut pendant trente jours l'eſprit troublé, & que dans quelque bon intervalle ayant quitté le deſſein qu'il avoit, après en avoir été averti de la part de Dieu, il fut gueri de ſa maladie. Mais il y a bien de l'apparence que c'eſt une fiction du faux Ariſtée; d'autant plus que les livres de l'écriture n'ont été traduits en grec que long-tems après ce Theopompe, du tems de Ptolomée *Philadelphe*. * Photius, *bibliot. cod.* 1. 177. Athenée, *l.* 3. Strabon, *l.* 14. &c. cités par Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 7. M. Du Pin, *bibliot. univerſ. de hiſt. prof.*

THEOPOMPE de Gnide, eut beaucoup de part à l'amitié de Jules-Ceſar, vers l'an 709. de Rome, & 45. avant Jeſus-Chriſt, comme nous l'apprenons de Strabon, *l.* 14. * *Conſultez* ce qu'en a remarqué Voſſius, *de hiſt. Græc. l.* 1. *c.* 3.

THEORIEN, *Theorianus*, auteur Grec, dans le XII. ſiecle, fut envoyé par l'empereur Manuel Comnene, en 1170. pour travailler à la converſion des Armeniens, & laiſſa une relation de cette legation, avec un dialogue d'un Orthodoxe avec un évêque Armenien. Nous avons ces ouvrages dans la bibliotheque des peres. * Bellarmin, *de ſcript. Eccl.* Baronius, *in annal.*

Quelques auteurs ſe ſont imaginés que ce Theorien eſt le même que Nicephore met dans ſa chronique, le quarante-ſeptiéme patriarche de Conſtantinople; mais ils ne prennent pas garde que Nicephore étoit mort trois ou quatre cens ans avant cette legation chez les Armeniens.

THEOSKEPOSTI, nom d'une grotte, où on dit que ſaint Jean l'*Evangeliſte* écrivit ſon Apocalypſe, dans l'iſle de Patmos, que pluſieurs appellent maintenant *Palmoſa*. Cette iſle eſt dans l'Archipel, vers l'Aſie. * Daviti, *de l'Aſie.*

THEOSTERIQUE, *Theoſtericus*, auteur Grec, vivoit du tems de Michel *le Begue*, & de ſon fils Theophile, dans le XI. ſiecle, & prononça l'oraiſon funebre de ſon maître Nicetas, confeſſeur. Il y comprit toute ſa vie, que nous avons dans Metaphraſte & Surius, *ad diem* 3. *Aprilis.*

THEOTIME, évêque de Tomes en Scythie, défenſeur d'Origene, ſe trouva à Conſtantinople avec S. Epiphane, & y ſoûtint les livres d'Origene. Il avoit compoſé

des traités courts & sententieux, en forme de dialogues * S. Jerôme, *de script. eccles.* Socrat. *l.* 6. *hist. c.* 12. Sozomene, *l.* 6. *c.* 26.

THEOTMAR, metropolitain de la Baviere, vivoit dans le X. siecle. Il écrivit au nom du clergé & du peuple de Baviere, une lettre très-forte au pape Benoît VI. pour defendre les droits des églises de Baviere, & justifier les évêques de ce pays. * M. Du Pin, *bibliot. des aut. eccl. du X. siecle.*

THERAIZE (Michel) natif de Chauni en Picardie, docteur de Sorbonne, chanoine de saint Etienne de Honbourg, diocese de Metz; & ensuite chantre en dignité, chanoine & official de l'eglise royale & collegiale de saint Fursi de Peronne, curé de la paroisse de saint Sauveur de la même ville, & mort le 24. Nov. 1726. âgé d'environ 58. ans, est auteur d'un livre intitulé, *Questions sur la messe publique & solemnelle*, que dom Claude de Vert cite souvent dans le premier tome de son explication des ceremonies de l'eglise, & dont il est parlé dans le Journal des sçavans, du lundi 30. Nov. 1699. C'est une explication litterale & historique des ceremonies de la messe, & de ses rubriques. Cet ouvrage a été imprimé en 1699. à Paris. L'auteur s'étant appliqué à approfondir la matiere qui y est traitée, a composé un nouvel ouvrage qui est encore manuscrit; il est intitulé: *Recherches historiques sur la messe, l'Office divin, l'administration des Sacremens,* & sur ce qu'il y a de plus beau & de plus curieux dans la discipline de l'eglise, tant ancienne que moderne avec des remarques, des dissertations &c. Cet ouvrage formeroit un *in* 4°.

THERAPEUTES, nom que Philon *le Juif* donne à ceux dont il décrit la maniere de vivre, dans son livre de la vie contemplative. Il les appelle *Therapeutes*, & leurs femmes *Therapeutides*, nom venu du grec Θεραπεύω, qui signifie, *guerir* ou *servir*. Il dit que la principale occupation de ces Therapeutes, étoit de contempler la divinité; qu'ils abandonnoient leurs biens, leurs parens, leurs amis, & leur patrie, pour vivre dans les lieux solitaires & retirés; qu'ils étoient en grand nombre répandus dans plusieurs lieux de la terre; que leur principale habitation étoit autour d'Alexandrie; qu'ils passoient leur vie en contemplation, en prieres, & dans la lecture des écritures saintes, & des écrits de leurs anciens; qu'ils recitoient à la louange de Dieu des cantiques & des hymnes; qu'ils s'assembloient tous les Samedis, jour qu'ils consideroient comme une grande fête; qu'ils menoient une vie sainte & austere; qu'ils prenoient des repas sobres, où les hommes & les femmes se trouvoient; que l'on y chantoit des hymnes; qu'à la fin du repas, on leur servoit du pain levé, & du sel mêlé avec de l'hyssope, en l'honneur de la table sainte, posée dans le vestibule du temple, sur laquelle étoient les pains de proposition; que les hommes & les femmes s'assembloient en deux chœurs & faisoient une espece de danse; que le matin, tournés vers l'Orient, ils attendoient le lever du soleil, les mains étendues vers le ciel, & demandoient à Dieu une heureuse journée; qu'après ces prieres, chacun s'en retournoit à son semnée, pour y vaquer à l'exercice de leur philosophie ordinaire. Comme il n'y a que le seul Philon qui parle de ces Therapeutes, & que ce qu'il en dit est general, on est fort partagé sur leur religion & sur leur profession. Eusebe ayant trouvé beaucoup de convenance entre leur vie & celle des premiers Chrétiens, a assuré qu'ils étoient Chrétiens. Plusieurs autres peres, comme S. Jerôme, S. Epiphane, Cassien, Sozomene, l'ont suivi; & quelques-uns ont encheri sur sa conjecture, en supposant que ces Therapeutes étoient des moines. Scaliger a été le premier, qui au commencement de son VI. livre *de emendatione temporum*, entreprit de prouver que les Therapeutes n'étoient point Chrétiens, mais qu'ils faisoient partie d'une secte Juive, dite *des Esséens*: Blondel suivit son sentiment dans son traité des Sibylles. M. de Valois dans ses *notes sur Eusebe*, prouva fortement contre Scaliger que les Therapeutes n'étoient pas Esséens; mais il proposa des difficultés assez embarrassantes sur le Christianisme de cette secte: Thomas Bruno, Protestant Anglois, repondit à M. de Valois. Enfin dom Bernard de Montfaucon, religieux Benedictin de la Congregation de saint Maur, donna à Paris en 1709. une *version françoise du traité de Philon*, & refuta tout ce que les critiques avoient allegué contre le Christianisme des Therapeutes; & quoiqu'il ne soûtienne pas que c'étoient des Moines, il trouve tant de conformité entre leur vie & celle des anciens moines d'Egypte, qu'il donne à entendre que les Therapeutes menoient une vie pareille à celle des moines. Les raisons sur lesquelles D. Montfaucon a fondé son opinion, n'ont point paru convainquantes à d'autres auteurs, entr'autres à M. Le president Bouhier, qui les a refutées, non plus que les reponses qu'il donne aux conjectures de M. de Valois. Voici en peu de mots les raisons sur lesquelles on se fonde, pour montrer qu'ils étoient Chrétiens, & même Moines; 1. le renoncement universel qu'ils faisoient à toutes les choses du monde; 2. l'étendue de leur secte dans tous les pays du monde, & particulierement en Egypte; 3. leurs monasteres ou leurs semnées, établis en Egypte, dans les lieux mêmes où l'on voyoit des monasteres de Chrétiens dans le III. siecle; 4. la lecture des livres sacrés; 5. la composition & le chant des hymnes; 6. leurs assemblées; 7. la forme de leurs eglises; 8. l'austerité de leur vie; 9. les prêtres, les diacres & les vierges, qui étoient parmi eux; 10. la table sacrée; 11. leur priere du matin vers le soleil levant. Les conjectures pour prouver qu'ils n'étoient point Chrétiens, sont; 1. que les Therapeutes étoient plus anciens que les Chrétiens, puisque Philon dit qu'ils avoient des écrits des anciens de leur secte; 2. que les Therapeutes prioient Dieu deux fois le jour seulement, au lieu, que les premiers Chrétiens prioient aux heures de Tierce, Sexte & None, comme il est remarqué dans les actes des Apôtres; 3. que l'usage des hymnes, des cantiques, & du chant, est plus recent parmi les Chretiens; 4. que les danses des Therapeutes ne conviennent nullement aux Chretiens; 5. que Philon ne leur donne jamais le nom de Chretiens; & qu'étant Juif, il n'y a pas d'apparence qu'il eût fait l'eloge des Chretiens. Ceux qui pretendent que les Therapeutes étoient des Esséens, n'ont point d'autre fondement, si ce n'est que la secte des Esséens est la seule de toutes les sectes des Juifs, qui ait le plus de convenance avec celle des Therapeutes. Mais le commencement du livre de Philon qui suit celui de la vie active ou des Esséens, fait voir qu'il parle d'une autre secte; & en comparant ce que Philon dit de la vie des Therapeutes, avec ce que Josephe a dit de la vie des Esséens, il est visible que leur maniere de vivre étoit differente: d'ailleurs la distinction de deux sortes d'Esséens, des actifs, & des contemplatifs, est inconnue à toute l'antiquité. Pour decider cette question sur le Christianisme des Therapeutes, il faut faire une remarque generale; qu'il ne suffit pas, pour assurer qu'ils étoient Chretiens, de montrer que leur vie convient avec celle des Chretiens en certaines choses: puisqu'il y a eu des philosophes Payens, qui ont mené, quant à l'exterieur, une vie semblable en plusieurs choses à celle des Chretiens; mais qu'il faudroit trouver dans les Therapeutes quelques caracteres particuliers aux Chretiens, comme le nom de Chretiens; ou un point de doctrine, qu'ils ne pussent avoir appris que de Jesus-Christ; ou quelque pratique, qui ne pût convenir qu'à la religion Chretienne. Si les Therapeutes ont du Christianisme, ils ont aussi du Judaïsme. Philon ne leur donne jamais le nom de Chretiens, quoique ce nom fût alors fort connu: ce n'est que par conjecture qu'Eusebe en a fait des Chretiens. Les auteurs Chretiens, qui l'ont suivi, se sont uniquement appuyés sur son autorité. Photius fait assez entendre que, suivant son propre sentiment, il les croyoit Juifs. Les premiers Chretiens n'habitoient point des monasteres, & n'affectoient point une maniere de vivre particuliere comme les Therapeutes. L'observation du sabbat, la veneration pour le nombre septenaire, & pour la vertu de ce nombre, le pain levé, & le sel mêlé avec de l'hyssope, exposés en l'honneur de la table sainte, posée au vestibule du temple, sont des pratiques qui conviennent mieux à des Juifs qu'à des Chretiens: ainsi il y a bien de la vrai-semblance que les Therapeutes ne sont ni Chretiens, ni Esséens. Quelle est donc cette secte dont parle le seul Philon? Elle étoit apparemment composée de quelques Juifs d'Egypte, adonnés à la contemplation, dont Philon a fait l'eloge avec exaggeration suivant sa coûtume. C'est ce qui paroît de plus vrai-semblable sur cette question. * Eusebe, *hist. eccl. l.* 6. Saint Jerôme. S. Epiphane. Cassien. Photius. Scaliger, *in chronic.* Blondel, *de Sibyllis.* De Valois, *annotation. ad*

Euseb. De Tillemont, *memoires pour servir à l'histoire de l'église*. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XVIII. siecle*. D. Bernard de Montfaucon, *dans son livre sur ce sujet*. *Les lettres pour & contre la question, si les solitaires appellés Therapeutes étoient Chrétiens* en 1712. ce livre contient 1°. les lettres de M. Bouhier president au parlement de Dijon, au p. de Montfaucon, 2°. les réponses de ce pere, 3°. les repliques de M. Bouhier. *Dissertation de* M. Du Pin, *dans sa continuation de l'hist. des Juifs, depuis J. C. jusqu'à present*. *Lettres anonymes sur les Therapeutes*. Le P. Helyot, *histoire des ordres religieux & militaires* in 4°. *chez J. B. Coignard*.

THERAPHIM, *cherchez* TERAPHIM.

THERESE (sainte) née à Avila, ville de la Vieille Castille en Espagne, de parens nobles & pieux, le 28. Mars 1515. eut pour pere *Alfonse Sanchez* de Cepede, & pour mere *Beatrix* d'Avila & d'Ahumade. Elle porta ce dernier nom, jusqu'au jour de la premiere fondation du couvent de saint Joseph d'Avila, où elle prit celui de Jesus, & elle fut depuis nommée *Therese de* Jesus. Après avoir fait paroître dès l'âge de sept ans des presages de la rare sainteté, à laquelle Dieu l'avoit destinée, elle fit de jour en jour de nouveaux progrès dans la vertu, & l'an 1536. elle se retira dans le monastere des Carmelites mitigées d'Avila, accompagnée d'un de ses freres, nommé *Antoine*, qui a la en même tems embrasser la religion de S. Dominique. Elle y reçut l'habit le 2. de Novembre de la même année, âgée de 21. ans, & l'année suivante elle y fit profession. Là, Dieu ayant éprouvé sa vertu par des sécheresses & des peines d'esprit extraordinaires, la combla ensuite de ses graces & de ses faveurs, & lui inspira de s'obliger par vœu, à faire tout ce qu'elle connoîtroit être le plus parfait & le plus avantageux pour la gloire de Dieu, & à garder la regle primitive de l'ordre dans toute son austerité. Ce fut dans ce dessein que Notre-Seigneur, qui l'avoit choisie pour la reforme de ce grand ordre, lui commanda plusieurs fois de commencer le monastere de saint Joseph, l'assurant de son secours. L'an 1562. ce monastere fut fondé le 24. jour d'Août, fête de saint Barthelemi, apôtre, & elle y donna l'habit à quatre filles. Six ans après, sçavoir l'an 1568. sainte Therese persuada à deux religieuses de l'ordre, d'embrasser la reforme, par la profession de la même regle. Cette reforme eut un si heureux succès, malgré les persecutions & domestiques & étrangeres, que cette sainte vierge laissa trente monasteres, quatorze d'hommes, & seize de filles, de cette reforme dont elle est la fondatrice. Après avoir vécu dans le cloître 47. ans, les 27. premiers dans le monastere de l'Incarnation, & les 20. autres dans la reforme, elle mourut à Alve en retournant de la fondation de son dernier monastere de Burgos, après un ravissement de 14. heures, le 4. d'Octobre 1582. du tems du pape Gregoire XIII. lequel ayant reformé le calendrier, par le retranchement de dix jours, ordonna que le lendemain, au lieu du 5. Octobre, on comptât le 15. Sainte Therese étoit alors âgée de 67. ans, 6. mois & 7. jours, & a laissé des écrits remplis d'une onction divine, & d'une doctrine celeste. Outre quantité de lettres qu'on a ramassées dans un volume, & qui ont été données au public, avec des notes de D. Juan de Palafox, évêque d'Osma, il se trouva dix livres d'elle, qui sont les suivans; le I. sa vie composée par elle-même; le II. le chemin de perfection; le III. les fondations; le IV. la maniere de visiter les monasteres des religieuses. Les originaux de ces quatre livres ont été mis, par le commandement de Philippe II. roi d'Espagne, dans la bibliotheque du celebre monastere de l'Escurial, non parmi les livres imprimés, mais entre les manuscrits, auprès du livre du baptême des enfans, fait par saint Augustin, qu'on dit être l'original de ce saint docteur, & d'un autre livre qui s'est trouvé dans la bibliotheque de saint Jean Chrysostome, dont on croit qu'il est l'auteur; le V. comprend les demeures ou le château de l'ame, dont l'original, richement enchassé, se garde dans le couvent des Carmelites de Seville. Les autres cinq opuscules ou traités sont plus petits; le I. contient les conceptions de l'amour divin sur quelques paroles du cantique des cantiques; le II. les exclamations; le III. les avis spirituels; le IV. les relations de son esprit & de son interieur pour ses confesseurs, le V. les additions de sa vie. Le pape Gregoire XV. la canonisa le 12. de Mars 1622. Tous ces ouvrages ont été traduits d'espagnol en françois par M. Arnauld d'Andilli, & sont très-estimés.* *Hist. de la reforme des Carmelites*. Vie de Ste. Therese par M. de Villefore. Baillet, *vies des Saints*. *Nouvelles vies des Saints, à Paris chez Lottin en* 1730.

THERME, *cherchez* BARTHE (la) & BELLEGARDE.

THERMIA, isle de l'Archipel vers l'Europe, s'appelloit anciennement *Poyagos*, & a reçu des pilotes Italiens le nom de *Ferminea* ou de *Fermia*, qui est le mot corrompu de thermia, qui signifie des *bains d'eau chaude*. En effet, il y a près de la mer des sources minerales & chaudes, dont l'usage est excellent pour beaucoup de maladies, particulierement pour les tumeurs. La ville de Thermia y est considerable, & on y trouve encore un grand bourg, au pied d'un vieux château.* Baudrand.

THERMODON, appellé presentement *Pormon*, selon le Noir, riviere de Cappadoce, se décharge dans le Pont Euxin, vers Themiscyre. Suidas en met une autre dans la Thrace, & Plutarque fait mention de celle qui étoit dans la Scythie d'Europe, dans le pays des Amazones.

THERMON, patriarche de Jerusalem, *voyez* HERMON.

THERMOPYLES, dit presentement *Boca di Lupo*, passage renommé du mont Oëta, qu'on nomme aujourd'hui *Banina*, est sur le golfe de Ziton dans la Thessalie, au passage de la Phocide. C'est près de là qu'on faisoit, à certains jours des assemblées de toute la Grece; & c'est encore en ce lieu que Leonidas, à la tête de trois cens Lacedemoniens seulement, arrêta quelques jours l'armée des Perses.* Strabon. Plutarque, &c.

THERMUTH, fille de *Pharaon*, fit retirer Moyse, qui avoit été exposé sur un fleuve, suivant le commandement du roi, & le fit nourrir.* Josephe, *l.* 2. *c.* 5. *des antiq. Judaiques*.

THERON (Vital) Jesuite François, nâquit à Limoux dans le Languedoc l'an 1572. Il se fit Jesuite en 1587. Il enseigna la rethorique, la philosophie & la theologie morale, & il fut profés du quatriéme vœu. Il s'occupa à prêcher pendant cinquante ans, & il le fit dans les plus considerables villes de France. Il fut recteur du college de Montauban, & provincial de la province de Toulouse. Il publia en divers tems plusieurs vers latins, qui furent fort estimés, & il continua d'en faire pendant sa vieillesse; sans qu'il parut que sa veine poëtique fût affoiblie, dont Balzac le loua beaucoup. Il mourut à Toulouse le 25. de Fevrier 1657. âgé de 85. ans. Ses principaux poëmes sont la *vie de Jesus-Christ*; *la vie du roi Henri IV*.* Sotwel, *in bibl. script. societ. Jesu*. Bayle, *dict. crit.*

THERSA, ville de la tribu de Manassé, capitale du royaume d'Israël, étoit située sur une haute montagne, où les rois faisoient leur demeure, avant que Samarie fût bâtie, & qu'Amri y eût transferé le siege de l'empire. Elle fut presque toute détruite par Manahem, à qui elle ouvrit ses portes.* III. *des Rois*, 14. & IV. *des Rois*, 15.

THERSANDER, fils de Polynice & d'Argie, selon Stace, alla à la guerre de Troye avec les autres princes Grecs, vers l'an 1194. avant Jesus Christ, & fut un de ceux qui s'étoient cachés dans le cheval de bois.* Virgile, *l.* 2. *de l'Eneide*.

THERSILOQUE, *Thersilochus*, fils d'Antenor, fut tué au siege de Troye. Virgile le met au nombre des hommes belliqueux, qui manient encore les armes dans les Champs Elisées.* Virgile, *l.* 6. *Eneide*.

THERSIPPE, *Thersippus*, d'Athenes, homme d'une force extraordinaire, s'exposoit genereusement dans les occasions les plus perilleuses, pour la défense de sa patrie. Parce qu'il étoit demeuré estropié de plusieurs membres, Solon lui assigna une pension; & publia en même tems une loi, par laquelle il ordonna qu'on entretiendroit aux dépends du public ceux qui seroient demeurés invalides en servant dans les armées.* Heracl. de Pont.

THERSITE, certain Grec, le plus mal fait de tous les Grecs, tant d'esprit que de corps, ayant osé dire des injures à Achille au siege de Troye, fut tué par ce heros d'un coup de poing. Homere a si naïvement décrit sa laideur que quand on a voulu exprimer depuis une extrême difformité, on l'a comparée à celle de Thersite.* Homere, *l.* 2. *Iliade.*

THESE'E, *Thesеus*, qu'on met au nombre des demi-dieux, étoit fils d'*Egée*, roi d'Athenes & d'*Æthra*, fille de *Pithée*, & donna des marques de courage en diverses occasions, faisant la guerre à tous ceux qui par leurs violences troubloient le repos du public. Il défit d'insignes voleurs, dompta des monstres, porta la guerre chez les Amazones, & battit Créon roi des Thebains. Les poëtes ont feint qu'il avoit tué le Minotaure de Crete, dont Minos étoit roi. Mais la verité est que ce même Minos, très-puissant sur mer, voulant se venger du meurtre de son fils Androgeos, contraignit, à main armée, les Atheniens à lui payer tous les ans un tribut de garçons & de filles. Ils furent dégagés de cette obligation par la valeur de Thesée, qui tua un des chefs de Minos, appellé *Taurus*, & se délivra des détours embarassés du labyrinthe, avec le secours d'Ariadne, fille du roi. Cette princesse le suivit; mais elle en fut abandonnée dans l'isle de Naxos. Thesée fit battre de la monnoye, qu'il fit marquer de la figure d'un bœuf, ou à cause du Minotaure, ou parce qu'il vouloit par une semblable figure inviter les Atheniens à l'agriculture. C'est de là, au sentiment du Plutarque, que sont venues ces façons de parler parmi les anciens: *Telle chose vaut dix bœufs*, *telle autre chose en vaut cent*, à cause qu'elle valoit autant de pieces de monnoye marquées à ce coin-là. Thesée institua les jeux isthmiques, en l'honneur de Neptune, imitant Hercules qui en avoit dédié d'autres à Jupiter. Pirithoüs, fut son ami particulier. Thesée étant revenu à Athenes, trouva son pere Egée mort; & étant devenu maître du royaume, réunit les douze villes de l'Attique, & commença à y établir une republique l'an 1236. avant Jesus-Christ. Etant allé faire un voyage à Epire, il fut arrêté par Aidoneus roi des Molosses; & pendant qu'il étoit detenu prisonnier, Menesthée, petit-fils d'Erechthée, se rendit maître d'Athenes. Thesée delivré de prison, se retira à Scyros, où il perit, precipité du haut d'un rocher, après avoir regné 30. ans à Athenes.* Plutarque, *en sa vie.*

THESE'E, auteur Grec, écrivit les vies des hommes illustres en cinq livres.* Suidas, *in lex.* Stobée, *de fortitud.*

THESMOPHORIES, *Thesmophoria*, autrement appellées *Cerealia*, fêtes instituées en la ville d'Eleuse, en l'honneur de la déesse Cerés, que les Payens regardoient comme legislatrice, & comme leur inventrice des moissons. Il n'étoit pas permis aux hommes d'assister aux Thesmophories; il n'y avoit que les filles ou femmes de condition libre, qui eussent droit de les celebrer. Elles se rendoient à Eleuse pour la solemnité de ces fêtes; pendant ce tems, plusieurs vierges portoient sur leurs têtes certains livres, qui contenoient les mysteres secrets du service de cette déesse. Ces ceremonies & ces sacrifices étoient observés si religieusement, que pendant ce tems-là, les femmes étoient tout le jour au temple, couchées contre terre, sans boire ni manger; & que même il n'étoit pas permis à leurs maris de coucher avec elles. Aussi falloit-il que ceux qui y entroient fussent purifiés de toutes sortes de crimes: ce qui leur étoit dénoncé par le prêtre, appellé *Hierophante.* L'on y observoit aussi d'autres ceremonies, selon la diversité des lieux. Les femmes Siciliennes alloient courant avec des flambeaux allumés, & appelloient à haute voix Proserpine, à cause que Cerés avoit fait la même chose en la recherche de sa fille. Les laboureurs solemnisoient aussi une fête en l'honneur de Cerés, nommée par les Latins, *Ambarvales*, qui étoient certaines processions qui se faisoient autour des champs. *Voyez* AMBARVALES. Ils avoient encore la coûtume, après les moissons faites, de presenter à cette déesse les premices de leurs grains, selon que l'année rapportoit; & ceux qui étoient parens & alliés, faisoient ensemble un festin. Comme il étoit défendu sur peine de la vie, de reveler les mysteres d'Eleuse, l'antiquité ne nous en a découvert que peu de chose, qu'il faut même ramasser de divers auteurs, comme a fait Jean Meursius, dans son livre intitulé, *Eleusiania.* * Bayle, *dict. crit*

THESMOTHETES, *Thesmothetæ*, magistrats du conseil d'Athenes, étoient au nombre de six, & avec l'archonte, le roi & le polemarque gouvernoient toute la republique. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils avoient principalement soin d'établir des loix, & de les faire executer. Ils connoissoient des affaires criminelles, tenoient la main à la publication & à l'observation des loix, & donnoient place aux juges selon leur rang.* Demost. *en son oraison contre Æschine.* Pollux.

THESPE', *Thespiæ* ou *Thespia*, ville de la Beotie, a été autrefois considerable, & a eu un évêché suffragant d'Athenes. Elle étoit située près d'Helicon, & n'est aujourd'hui qu'un méchant village, sous la domination des Turcs.* Pline, *l.* 3. *c.* 2. Strabon. Pausanias, &c.

THESPIADES, filles de Thespis, *voyez* THESPIS.

THESPIS, Athenien, fils du roi *Erectée*, & roi de Beotie, admirant les belles actions d'Hercule, le convia à un festin, où l'ayant enyvré, il lui donna cinquante filles, afin qu'il leur fit perdre leur virginité. Hercule, dit la fable, s'en acquita en une seule nuit, & en eut cinquante enfans mâles, qui furent appellés *Thespiades*, & qui, avec Iolaüs, neveu d'Hercule, vinrent habiter la Sardaigne, où ils bâtirent plusieurs villes.* Diodore, *liv.* 5.

THESPIS, poëte tragique, natif d'Icarie, ville de l'Attique en Grece, florissoit vers l'an du monde 3561. De son tems, la tragedie ne se jouoit que par le chœur, c'est-à-dire, par une assemblée de musiciens & de danseurs, qui chantoient en dansant des hymnes à la louange de Bacchus. Pour donner lieu à ces musiciens & danseurs de se reposer, & pour donner quelque nouveau divertissement au peuple, il introduisit un acteur qui recitoit, entre deux chants du chœur, quelque discours sur ce sujet approchant de celui de la tragedie; & le discours de cet acteur fut nommé *épisode*: c'est pourquoi quelques-uns ont appellé ce poëte l'*Inventeur de la tragedie.* Il donna aussi des acteurs à la satire. Horace dit qu'il promenoit ses acteurs dans un chariot découvert, où ils recitoient leurs poëmes, ayant le visage barbouillé de lie de vin, ou, selon Suidas, de ceruse & de vermillon. L'épisode ayant été bien reçû du peuple, Æschyle introduisit deux acteurs, & Sophocle en fit paroître un troisiéme: ce qui mit la tragedie dans sa perfection. *Voyez* EPISODE * Cassiod. *l.* 3. Diogene *Laërce*, *l.* 4. Athenée, *l.* 4.

THESPROTIE, THESPROTIA ou THESPROTIS, province de l'Epire, voisine de la Chaonie, dont les habitans étoient appellés *Tesprotes.** Strabon.

THESSALIE, *Thessalia*, grand pays de la Grece, a depuis fait partie de la Macedoine, entre l'Epire & l'Attique, & a eu des noms differens, tirés des noms de divers princes qui y ont regné. On la divisoit en cinq parties, qui étoient, la *Thessalie*, la *Thessaliotide*, la *Phthiotide*, l'*Æstiotide*, la *Pelasgiotide* & la *Magnesie.* Toutes ces provinces avoient de belles villes, & étoient habitées par des peuples qui étoient propres, honnêtes, un peu voluptueux; mais qui ne manquoient pas de courage, & qui étoient très-bons cavaliers. L'air y étoit bon, & la terre fertile. La Thessalie eut long-tems des rois particuliers, jusqu'à ce qu'elle fût soumise aux Macedoniens, puis aux Romains. Elle est aujourd'hui sous la domination du Turc. Son nom moderne est *Comenolitari* ou *Janna*, selon le pere Briet.* Pline. Strabon. Pausanias &c.

THESSALONIQUE, *Thessalonica*, dite aujourd'hui *Salonichi*, ville celebre de Macedoine, avec un bon port, est située au bout d'un golfe de même nom, & a été autrefois metropole de la Macedoine. Cassandre fils d'Antipater fonda cette ville, & lui donna le nom de *Halis.* Depuis ce tems, Philippe fils d'Amyntas lui donna le nom de *Thessalonique*, à cause de la victoire qu'il avoit remportée sur les Thessaliens. Quelques auteurs prétendent qu'elle fut ainsi nommée pour honorer la sœur d'Alexandre qui portoit ce nom. Saint Paul y prêcha l'évangile, & y convertit à la foi un grand nombre de personnes. Il y envoya depuis Timothée,

pour confirmer ce peuple dans la foi, qu'il avoit embrassée avec grande ardeur. Lorsque Timothée les eut instruits & consolés de nouveau, & fut retourné vers saint Paul, qui étoit alors à Corinthe, ce grand apôtre leur écrivit de ce lieu, vers l'an 52. de Jesus-Christ, deux épîtres que nous avons encore. A l'occident, Salonichi a la grande riviere de Vardar, qui a près d'une demi-lieue de large, & dont les bords sont plantés d'abord fort hauts & fort épais. Les murs de cette ville sont bâtis à l'antique, avec des tours d'espace en espace, & ont environ quatre lieues de circuit. Il y a trois forts. Le plus petit, qui est le plus éloigné de l'enceinte de la ville, est située dans lendroit où l'on debarque, & est défendu par vingt pieces de canon. Les deux autres, qui sont plus grands, sont attachés aux murs de la place, & battent sur la mer, chacun avec quarante pieces de gros canon. Du côté de la terre, Salonichi a une forteresse semblable à celle de Constantinople, & qu'on appelle aussi *les sept tours*. Elle commande toute la ville, parce qu'elle est élevée sur une haute colline, au pied de laquelle il y a un grand fauxbourg, qui a son enceinte particuliere. Salonichi est extrêmement peuplée, à cause du commerce qui s'y fait de soye, de laine, de toutes sortes de cuirs, de cotton, de grains, de poudre & de fer. Les principaux offices y sont entre les mains des Juifs, qui sont exempts de tributs à la charge de fournir des draps necessaires pour les habits des janissaires de la ville. Guillaume roi de Sicile conquit cette ville sur les Grecs l'an 1180. mais l'empereur de Constantinople la remit sous son obéissance. L'empereur Andronic Paleologue la vendit aux Venitiens l'an 1413. mais Amurat II. empereur des Turcs en chassa les Venitiens huit ans après; & depuis ce tems elle a toûjours été sous la domination du Turc. Les Chrétiens Grecs y ont trente églises, dont la metropolitaine, qui est le siege de l'archevêque, est dediée à Saint Demetrius. Il y a aussi cinq couvents de religieuses de l'ordre de saint Basile, dans chacun desquel. on compte environ cent filles, qui peuvent quitter l'habit pour se marier. Les plus magnifiques mosquées des Turcs, sont celles qui étoient autrefois les églises de sainte Sophie, de la Vierge, de saint Gabriel, & de S. Demetrius. Ce fut Mahomet IV. dépossedé l'an 1687. qui changea l'église de la Vierge en mosquée. L'on y voit de chaque côté douze grandes colonnes de jaspe, dont les chapitaux soûtiennent des croix, que les Turcs n'ont point gâtées. L'ancienne église de saint Demetrius a trois nefs soûtenues par de très-belles colonnes. Les Juifs y ont trente synagogues, dont les plus considerables sont celles de Castille, de Portugal & d'Italie. Ils y ont aussi deux colleges, où l'on voit plus de dix mille écoliers, qui y viennent étudier de tous les endroits de l'empire Ottoman. De tous les superbes édifices qui se voyoient dans Thessalonique, il n'y reste plus rien de remarquable, qu'un arc de triomphe de brique, soutenu par deux pilastres de marbre, remplis de trophées, & quantité de figures, mais tellement rompues & mangées par le tems, que l'on ne peut pas bien juger du sujet de l'histoire. La ville est gouvernée par un *mousselin*; la justice est administrée par un *molla*; & un *moufti* y regle les choses de la religion. * Strabon. Pline. Pranz. Chalcondyle, &c. Le P. Coronelli, *description de la Morée*. De la Croix, *en ses memoires, seconde partie*.

THESSALUS, fils d'*Hippocrate*, étoit habile medecin, & soûtint parfaitement la gloire de son pere, aussi bien que son frere *Dracon*, avec lequel il florissoit vers la XCIV. olympiade, & l'an 404. avant Jesus-Christ. Quelques-uns les ont confondus mal à propos avec les deux fils d'un Hippocrate d'Athenes, qui étoient si ignorans, que, pour parler d'un mal habile homme, on disoit en proverbe, *Il est aussi ignorant que les fils d'Hippocrate*. * Castellan, *in vit. medic. illust.*

THESSALUS, medecin, natif de Tralles, ville de Lydie, étoit en reputation du tems de Neron, vers l'an 55. de Jesus-Christ, & eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince, il se vantoit d'avoir seul trouvé le veritable secret de la medecine; & frappé de cet entêtement, il traitoit d'ignorans & de ridicules tous les medecins qui l'avoient devancé, sans épargner même Hippocrate, Aussi il écrivit contre les aphorismes de cet auteur, un ouvrage cité par Galien & par les anciens. Il est pourtant sûr que ce Thessalus n'avoit rien inventé de nouveau en fait de medecine & qu'il ne faisoit que suivre les principes d'un autre medecin, nommé *Themison*. Il mourut à Rome, où l'on voyoit son tombeau dans la voie Appienne. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé contre les aphorismes d'Hippocrate, il en laissa deux autres; *de communitatibus* & *syncritica*. * Pline, *l.* 29. *c.* 1. Galien, *l.* 1. *Meth. c.* 2. Castellan. *in vit. illust. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

THESTOR, fameux devin, fut pere du celebre *Calchas* & de *Theoclymene*, qui furent aussi favorisés du don de devination. Il eut aussi deux filles, l'une nommée *Leucippe*, & l'autre *Theonoé*. Cette derniere fut enlevée par des Corsaires, & menée dans la Carie, où elle fut vendue à Icare, qui en fit une de ses concubines. Thestor s'embarqua long tems après pour chercher sa fille Theonoé, & fut jetté par une tempête sur les côtes de la Carie, où on le retint prisonnier. Leucippe qui pour chercher son pere & sa sœur, s'étoit deguisée par ordre de l'oracle en prêtre d'Apollon, arriva dans le même pays, & par sa beauté donna de l'amour à sa sœur Theonoé, qui la croyoit d'un autre sexe; & qu'elle ne reconnoissoit point aussi. La resistance du jeune prêtre d'Apollon à la passion que lui déclara Theonoé, irrita cette derniere: elle le fit mettre en prison, & ordonna qu'on fit venir un prisonnier pour le tuer. Celui qu'on tira de prison pour faire cette execution fut Thestor. Mais lorsqu'il fut dans la prison de Leucippe, il s'écria (en se nommant) qu'il étoit bien malheureux, après avoir perdu ses filles Leucippe & Theonoé, d'avoir été reservé pour une action si barbare. Dans le même tems il alloit se plonger dans le sein le poignard dont on l'avoit armé; mais Leucippe à laquelle ses discours l'avoient fait connoître, lui arrêta le bras, & lui apprit qu'elle étoit sa fille, quoique revêtue des habits d'un homme. Aussi-tôt après, Leucippe, étant sur le point de tuer la reine, pour se venger de sa cruauté, appella Thestor à son secours. Ce nom prononcé par hazard, fit connoître à Theonoé que c'étoit son pere. Le roi Icare, après cette reconnoissance, renvoya Thestor & Leucippe chargés de presens. * Hygin, *fable* 109.

THESTORIDE, tenoit école à Phocée, ville de l'Eolide, dans l'Asie mineure; & ayant reçu chez lui le poëte Homere, il l'engagea à y composer deux poëmes, sous les titres de petite Iliade, & de Phocéide. Les ayant portés dans l'Isle de Chios (maintenant *Scio* ou *Chio*) il les expliqua comme s'il en eût été l'auteur, avec l'admiration de tous ceux qui l'entendoient. * Herodote, *in hom. vita.*

THETFORD, en latin *Sitomagus*, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Norfolk, qu'on appelle *Shoreham*. Elle tire son nom de la riviere de Thet, sur laquelle elle est située, de même que sur l'Ouse avec un pont sur la derniere, qui conduit à Suffolk. Elle fut saccagée par les Danois en 1004. & 1010. Dans le onziéme siecle l'évêque Herfactus y transporta le siege episcopal de North Elmham, & alors la ville commença à fleurir. Mais son successeur le transporta de là à Norwich en 1088. où il est encore à present. Thetford est pourtant encore une corporation, qui député deux membres au parlement. Les assises du printems pour le comté, s'y tiennent ordinairement. Elle a donné le titre de vicomté au comté d'*Arlington*. Elle est à 70. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

THETYS, femme de l'Ocean, fut mere de Nerée & de Doris, qui se marierent ensemble. C'est de ce mariage que sortirent les nymphes de la terre & de la mer. Thetys *la jeune*, fut la plus belle de toutes, & inspira de l'amour à Jupiter, qui vouloit l'épouser. Mais ayant sçû des destinées, qu'elle enfanteroit un fils qui s'éleveroit au-dessus de son pere, il apprehenda que ce fils ne le déthronât un jour, & la maria à Pelée. Les noces furent magnifiques, & on y invita tous les dieux & toutes les déesses, excepté la discorde dont on craignoit les artifices. Elle s'en fâcha; & pour s'en venger, elle

jetta dans l'assemblée une pomme d'or sur laquelle on avoit gravé ces paroles : *c'est pour la plus belle.* Pallas, Venus & Junon se flatterent qu'elles y avoient bonne part, & firent Pâris juge de leur different. Thetys fut mere d'Achille. * Ovide, *Metam.* Virgile, &c.

THEVART (Jacques) medecin de la reine Marie de Medicis, puis d'Anne d'Autriche, & de Louis XIV. nâquit le vingt-deuxiéme Octobre 1600. d'une bonne famille de Paris. Après avoir voyagé en Italie, il reçut le bonnet de docteur de la faculté de medecine de Paris l'an 1626. Guillaume de Baillou son grand oncle, & celebre medecin, lui laissa par testament ses ouvrages manuscrits, dont ce digne neveu mit au jour la plus grande partie, après en avoir enrichi quelques-uns de sçavantes remarques. Ces ouvrages sont trois livres, *Conciliorum medicinalium*; deux livres, *Epidemiorum & ephemeridum*; & un traité *de virginum & mulierum morbis.* Jacques Thevart joignit une grande politesse à beaucoup de pieté & de doctrine. Il fit des vers françois & latins, composa quelques ouvrages pour la défense de l'émetique, & mourut à Paris le 14. Decembre 1674. après avoir eu dix-sept enfans de *Louise* Pinson sa premiere femme, & trois de *Françoise* de Poix. * *Consultez* la défense de la faculté de medecine, imprimée à Paris l'an 1668. & le Journal des Sçavans du 2. Mars 1671. par l'abbé Galois.

THEVATHAT, frere de *Sommonokhodom*, dieu des Siamois, ayant fait des efforts inutiles pour parvenir à la divinité, suivant les fictions des talapoins ou docteurs de Siam, trouva moyen de faire une secte nouvelle, & d'établir une autre religion : de sorte que le monde fut partagé, les uns suivant la doctrine de Sommonokhodom ; & les autres, celle de Thevathat. Les Siamois disent que le schisme de Thevathat donna naissance à la religion Chrétienne, & aux autres qui sont differentes de la leur, & soutiennent que Jesus-Christ est ce même Thevathat, frere de leur dieu. Ils ajoutent que Thevathat est puni de son impieté au fonds des enfers, & qu'il y souffrira pendant un grand nombre d'années. Bien plus, le pere Tachard, Jesuite, dans la relation de son voyage avec l'ambassadeur de Siam, l'an 1685. rapporte que Sommonokhodom, parlant dans les écrits qu'il a laissés, du supplice de Thevathat, dit qu'il l'a vû dans les enfers, attaché à une croix avec de gros cloux, le corps tout couvert de playes, & une couronne d'épines sur la tête : ce que les Talapoins ont peut-être inventé pour faire plus aisément croire au peuple, que Thevathat est le même que Jesus-Christ, par la ressemblance du châtiment de Thevathat, avec l'image de Notre Seigneur crucifié. * Le pere Tachard, Jesuite, *voyage de Siam.*

THEUDAS, *cherchez* THEODAS.

THEUDION, frere de *Doris*, l'une des femmes d'Herode *le Grand* roi des Juifs. Il apporta de l'Arabie du poison le plus subtil & le plus violent qu'il fût possible de faire, afin d'empoisonner ce prince. Mais celui-ci se tint si bien sur ses gardes, qu'il ne put jamais le lui faire prendre. * Josephe, *Antiquit. liv. XVII. chapitre 6.*

THEUDISCLE XV. roi des Goths, commença à regner sous l'empereur Justinien, vers l'an 548. Dans une conjuration qui se forma contre lui, il fut tué à Seville en soupant, après avoir regné seulement 1. an & 7. mois. * *Biblioth. Hisp.*

THEVENOT (Melchisedec) s'est rendu celebre par ses voyages qu'il a publiés, & qui sont fort estimés. A peine eut il achevé ses études, qu'il témoigna une passion extrême de voir les pays étrangers ; & qu'il partit pour cet effet de Paris, nonobstant tout ce que sa mere qui vivoit encore alors, pût faire pour l'y retenir. Il ne vit pourtant qu'une partie de l'Europe. Mais s'il mit des bornes si étroites à ses voyages, il n'en mit point au desir de profiter des voyages des autres, en cherchant les occasions d'entretenir ceux qui avoient été aux extrêmités les plus éloignées de l'ancien & du nouveau monde, s'informant de ce qu'ils y avoient observé de plus rare, & n'oubliant rien de ce qui concerne l'histoire naturelle de chaque pays, la temperature de l'air, la fertilité du terroir, les mines & les métaux, la source & le cours des rivieres, les especes des plantes & des animaux, les inclinations & les mœurs des habitans, leur gouvernement, leur commerce & leur religion. Ce fut des instructions qu'il reçut de leur bouche, & des memoires qu'ils lui communiquerent, qu'il composa les voyages qu'il donna au public. Dix ans après il fit imprimer une suite de la quatriéme partie, où, entr'autres choses, on voit la description d'un niveau qu'il a inventé, qui est beaucoup plus juste & plus sûr, que tous ceux dont on s'étoit jamais servi, & qui d'ailleurs facilite l'observation des longitudes, & celle de la déclinaison de l'aiman. Pendant toute sa vie, il ramassa des livres de toutes sortes de sciences, & principalement de philosophie, de mathematiques, de politique & d'histoire. Plus ils étoient rares, & plus il sentoit de curiosité de les avoir & de les lire. Quand il fut chargé de la garde de la bibliotheque du roi, il verifia, que quoiqu'elle fût une des plus riches de l'Europe, il y manquoit plus de deux mille volumes, qui se trouvoient dans la sienne. Outre les livres imprimés, il acheta quantité de manuscrits en françois, en anglois, en espagnol, en italien, en latin, en grec, en hebreu, en syriaque, en arabe, en turc & en persan. Il lisoit des manuscrits de ces cinq dernieres langues, & en connoissoit la beauté, les communiquoit volontiers à ceux qui les entendoient, engagea un de ses amis à en traduire quelques-uns des plus curieux, & fit à ce sujet des dépenses considérables. Les marbres dont M. de Nointel lui fit present au retour de son ambassade de Constantinople, & sur lesquels il se voit des bas reliefs & des inscriptions de près de deux mille ans, peuvent être joints aux autres pieces curieuses de sa bibliotheque. Il passa presque toute sa vie sur les livres, sans songer à entrer dans aucune charge, ni à se procurer aucun autre emploi. Il en eut pourtant deux fort honorables; l'un d'assister au conclave tenu après la mort d'Innocent X. l'autre de negocier avec la republique de Genes, en qualité d'envoyé du roi. Etant d'un temperament robuste, il jouit d'une ferme santé jusqu'au mois d'Octobre de 1692. qu'il fut attaqué d'une fievre double tierce, dont il espera de guerir par la seule diette. Mais sa trop grande abstinence ayant diminué ses forces, à mesure que le mal augmentoit, il succomba sous sa violence le Mecredi 29. du même mois, sur les deux heures après midi, en la 71. année de son âge. * *Journal des sçavans, tome XX. page 616.*

THEVET (André) natif d'Angoulême, dans le XVI. siecle, voyagea dix-sept ou dix-huit ans dans les pays étrangers, pour s'y informer des choses dont il parle dans sa cosmographie, qui est un ouvrage qu'il publia l'an 1563. Il en composa divers autres; comme les singularités de la France antarctique; discours de la bataille de Dreux, &c. mais le plus considerable de tous, est celui des portraits des hommes illustres, qu'il dedia au roi Henri III. Cet auteur qui mourut en 1590. fut selon le pere le Long un insigne menteur, & un écrivain fort ignorant. * La Croix du Maine & du Verdrier-Vauprivas, *bibliotheque françoise.* Le Long, *biblioth. hist. de la France, n.* 130.

THEZA : c'est une petite forteresse du royaume de Fez, située entre la ville de Fez & celle de Miquenez, * Baudrand.

THIAKI ou DOLICHA, petite isle de la mer de Grece. Elle est dans le golfe de Patras, au levant de l'isle de Cefalonie. On voit sur la côte orientale de cette isle les ruines d'une ancienne petite ville, qui porte encore le nom de *Dolicha.* * Baudrand.

THIANO ou TIANO, ville détruite du royaume de Naples, en la terre de Labour, a eu un évêché suffragant de Benevent. Depuis, le siege épiscopal a été transferé à *San Fuero.*

THIARD ou THYARD (Ponthus de) évêque de Châlon en Bourgogne, étoit né l'an 1521. à Bissi, dans le diocese de Mâcon, de *Jean* de Thiard, seigneur de Bissi, lieutenant general au bailliage du Mâconois & du Charolois, & de *Jeanne* de Ganai, fille de *Claude* de Ganai, seigneur de la Vesure, (cousin germain de *Jean* de Ganai, chancelier de France) & de *Denyse* Couroi. Il avoit une grande connoissance des belles lettres & des langues,

langues, aimoit la poëſie françoiſe, & fit pendant ſa jeuneſſe des vers fort eſtimés. Depuis il s'appliqua à l'étude des mathematiques, puis à la philoſophie de Platon, & enfin à la theologie. Il eut beaucoup de part à l'amitié de Ronſard, de des Portes, & de du Perron, & à l'eſtime des rois Charles IX. & Henri III. dont le dernier le nomma à l'évêché de Châlon en 1578. Il compoſa divers ouvrages, des poëſies; des Homelies; *Ephemerides octavæ ſpheræ; de cœleſtibus aſteriſmis; de erroribus amatoriis; de genealogia Hugonis Capeti; diſcurſus Philoſophici &c.* Il mourut en ſon château de Bragni le 23. Septembre 1605. âgé de 84. ans. Divers grands hommes ont parlé avec éloge de ce prelat. Cyrus de Thiard, ſon neveu, lui ſucceda à l'évêché de Châlon ſur ſa demiſſion, fut ſacré à Rome le 24. Fevrier 1594. & mourut le 3. Janvier 1624. Il avoit publié un paſtoral, & des inſtructions pour les curés de ſon dioceſe. Cette famille de Thiard, dans le Mâconnois, a produit Etienne de Thiard, ſeigneur de Biſſi, de Vehaux & de Flei, premier preſident au parlement de Dole; Claude de Thiard, ſon fils, chevalier de l'ordre d'Alcantara, qui fut marêchal des logis de l'empereur Charles-*Quint*, & ſon ambaſſadeur auprès du pape Adrien VI. Jean, ſon frere, ſeigneur de Biſſi, pere de *Pontus*, eſt celui de qui deſcendent les comtes de Biſſi. Il eut entre autres enfans Claude de Thiard, ſeigneur de Biſſi, qui de ſon mariage avec *Guillemette* de Montgommeri, eut *Cyrus, dont on a parlé*; & Heliodore. Celui-ci après avoir été page des rois Charles IX. & Henri III. fut depuis enſeigne de cent hommes d'armes à la charge de Greſille, & conſerva ſon enſeigne malgré ſes bleſſures contre l'effort de huit ſoldats. Il enleva la ville de Verdun ſur Saone aux Ligueurs, & la remit ſous l'obéïſſance du roi Henri III. qui lui confia le gouvernement de cette place, & le fit capitaine de 60. lances, & de 200. arquebuſiers. Il défendit deux fois Verdun contre les Ligueurs, & peu après entreprit de délivrer la ville de Beaune dont le duc de Mayenne s'étoit rendu maître. Il reçut cinq bleſſures dans cette attaque, & après s'être défendu juſqu'à la derniere extrémité, il fut pris & porté dans la ville, où il mourut cinq jours après, le 27. Juillet 1594. âgé de 37. ans. En même-tems une armée de la Ligue ayant formé le ſiege de Verdun, *Marguerite* de Buſſeuil ſa femme, d'une ancienne maiſon de Bourgogne, fut enlevée par le feu qui prit aux poudres dans le tems qu'elle les faiſoit diſtribuer aux ſoldats de la garniſon. Leurs enfans furent *Louis* chef de la branche des comtes de Bragni, & Pontus, ſon aîné, ſeigneur de Biſſi & de Charnei, baron de Pierre, guidon de la compagnie des gendarmes du duc de Bellegarde. Il épouſa *Jeanne* Bouton, & fut pere de Claude de Thiard, comte de Biſſi, baron de Pierre, qui ſervit avec diſtinction en Italie, en Catalogne, & ailleurs. Il fut un de ceux qui montrerent le plus de valeur à la celebre bataille de S. Gothard, en 1664. & au paſſage du Raab. Il fut gouverneur des ville & château d'Auxonne, lieutenant general des armées du roi, & des provinces de Lorraine, Barois, comté de Chini, & pays de la Sare, & commandant en chef dans les trois évêchés de Mets, Toul & Verdun. Il fut nommé auſſi chevalier des ordres du roi le 2. Decembre 1688. & mourut à Toul en 1701. âgé de 80. ans. De ſon mariage avec *Eleonore-Angelique* de Neuchezes, fille de *Henri*, baron des Francs, & d'*Eleonore* Turpin, qu'il avoit épouſée en 1647. il eut Jacques, marquis de Biſſi, qui ſuit; *Claude*, comte de Biſſi, meſtre de camp de cavalerie, qui épouſa en 1690. *Marie* le Feron, veuve de *François* le Maître, conſeiller au parlement, & fut pere d'un autre *Claude*, comte de Biſſi, capitaine ſous lieutenant de la compagnie des chevaux legers Dauphins, lequel mourut en 1723. laiſſant deux enfans de ſa femme *Silvio-Angelique* Andrault-de-Langeron, *Henri* de Thiard, dit *le cardinal de Biſſi*, abbé de Noaillé, des trois Fontaines, & de S. Germain des Prez, évêque de Toul en 1687. puis de Meaux en 1704. nommé cardinal, prêtre le 29. Mai 1715. & fait commandeur des ordres du roi le 2. Fevrier 1724. Il eſt cardinal du titre de S. Quirique & ſainte Juliette; autre *Henri*, mort jeune; *Claude*, chevalier grand-croix de l'ordre de Malte, & capitaine de galere; *Joſeph*, abbé de S. Florent de Saumur, ci-devant religieux de l'abbaye de S. Claude; *Gabriel-Pontus*, chevalier de Malte, meſtre de camp de cavalerie, tué en 1704. à la tête de ſon regiment à la bataille d'Hochſtet; *Françoiſe*, abbeſſe de Baume-les-Nones en Franche-comté morte en 1724; *Angelique*, chanoineſſe dans la même abbaye dont elle fut abbeſſe après ſa ſœur en 1724; *Jeanne*, ſuperieure de la Viſitation à Châlon ſur Saône; *Jaqueline*, morte jeune; & *Thereſe*, religieuſe Urſuline à Seurre, ou Bellegarde. Jacques de Thiard, marquis de Biſſi, lieutenant general des armées du roi, gouverneur d'Auxonne &c. a épouſé *Bonne-Marguerite* de Haraucourt, fille de N. marquis de Haraucourt, & de N. de Baſſompierre, morte en 1681. dont il a Claude Anne de Thiard, marquis de Biſſi, maréchal de camp, reçu en ſurvivance du gouvernement d'Auxonne, qui a épouſé en Mai 1712. *Angelique-Henriette-Thereſe* Chauvelin, fille de *Louis* Chauvelin, conſeiller d'état ordinaire, & de *Marguerite* Billard, dont il a des enfans. * Scevole de Sainte-Marthe, *l.* 5. *Elog.* De Thou, *hiſt.* La Croix du Maine, & du Verdier Vauprivas, *biblioth. Françoiſe.* Louis Jacob, *l.* 1. *de clar. ſcript. Cabilon.* Guichenon, *hiſt. de Breſſe, ſous le titre de vaſſal.* Sainte-Mathe, *Gall. Chriſt. Hiſt. de Châlon.* Le pere Anſelme, &c.

THIBAUD ou THEODEBALDE, roi d'Auſtraſie, fils de Theodebert I. auquel il ſucceda l'an 548. à l'âge de 12. ou 13. ans, s'intereſſa pour le rétabliſſement du pape Vigile, que l'empereur Juſtinien avoit envoyé en exil; & pour celui de Dacius, évêque; & envoya en ambaſſade à Conſtantinople Leudarde, qui pria de ſa part l'empereur de renvoyer ces prelats ſur leurs ſieges. Depuis, en 551. Juſtinien lui renvoya des ambaſſadeurs, pour l'engager à prendre les armes contre les Goths. Mais Thibaud mourut peu de tems après, l'an 555. ne laiſſant point de poſterité de *Valdrade*, ſœur puînée de *Wiſigarde*, premiere femme de *Theodebert*, ſon pere. Clotaire I. du nom roi France, épouſa ſa veuve, & ſe rendit maître de ſes états. * Gregoire de *Tours*, *l.* 3. & 4. Procope. Agathias. Le P. Anſelme &c.

THIBAUD ou THEODEBALDE, fils de Clodomir roi d'Orleans, fut nourri auprès de ſainte Clotilde ſon ayeule; & depuis fut maſſacré à Paris par le roi Clotaire I. ſon oncle, vers l'an 532. Gregoire de *Tours* aſſure qu'il n'avoit que dix ans; mais on pretend qu'il s'eſt trompé. * André de Valois, *de geſt. veter. Franc.* Le P. Anſelme.

THIBAUD I. ſurnommé *le Tricheur*, comte de Tours, de Blois, de Chartres, & tige des comtes de Champagne, eſt fort renommé dans l'hiſtoire de France du X. ſiecle. Flodoard parle ſouvent de lui; & maître Vace, auteur du roman des Normands, nous a laiſſé ſon portrait. Ce prince, qui étoit Normand d'origine, épouſa *Leutgarde*, fille de *Herbert* II. comte de Vermandois, qui le rendit pere de pluſieurs enfans, dont l'aîné fut Eudes I. qui lui ſucceda. Celui-ci, mort l'an 996. laiſſa un fils, nommé Eudes comme lui, qui s'empara des comtés de Troyes & de Meaux l'an 1029. qui s'étant engagé en diverſes guerres, fut enfin tué dans une bataille l'an 1037. Il laiſſa deux fils, Etienne, qui fut comte de Champagne après lui; & Thibaud II. qui eut les comtés de Blois, Chartres & Tours; mais il ceda le dernier à *Geofroi* Martel, comte d'Anjou, qui l'avoit fait priſonnier, pour obtenir ſa liberté, & aller prendre poſſeſſion de la Champagne, ſon frere étant mort avant l'an 1047. Celui-ci, mort en 1088. laiſſa divers enfans: entr'autres, Hugues, comte de Champagne, qui mourut vers l'an 1125; & *Etienne*, ſurnommé *Henri*, pere de Thibaud III. qui ſucceda à ſon oncle, poſſedant deja du chef de ſon pere les comtés de Chartres & de Blois. C'eſt lui qui eſt ſi celebre dans l'hiſtoire, & que les moines ont tant loué, parce qu'il les combla de biens, quoiqu'il ne ſe piquât pas de beaucoup de droiture, non plus que ſes ancêtres. Il mourut à Lagni le 10. Janvier de l'an 1152. ayant eu de

Mahaud, fille d'*Engilbert* III. duc de Carinthie, cinq fils & six filles. HENRI I. qui continua la posterité, épousa *Marie*, fille du roi Louis *le Jeune*, mourut l'an 1181. & fut pere de HENRI II. qui mourut dans la Terre-sainte l'an 1197. & de THIBAUD IV. mort aussi extrêmement jeune, le 25. Mai de l'an 1201. Il avoit épousé *Blanche* de Navarre, fille de *Sanche*, surnommé *le Sage*, & sœur de *Sanche*, dit *le Fort*, roi de Navarre, dont il eut THIBAUD V. *dont nous allons parler.*

THIBAUD, V. du nom, comte de Champagne, & roi de Navarre, I. du nom, a été surnommé *le Posthume*, *le Grand* & *le Faiseur de chansons.* On lui donna ces derniers noms, parce qu'il aimoit la poësie provençale, que les *Troubadours* ou *Trouveres* de ce pays avoient inventée, & qu'il composa en cette langue d'agreables chansons. Il fit la guerre contre la France pendant la minorité du roi saint Louis, & fit ensuite son accommodement. L'an 1234. il succeda à son oncle maternel, Sanche *le Fort* ou l'*Enfermé*, au royaume de Navarre; & étant de retour du voyage d'Outre-mer, il mourut à Troyes le 10. Juillet 1254. Les historiens parlent de sa passion pour la reine Blanche, laquelle, quoique très-indifferente pour lui, sçut adroitement le ménager pour les interêts du roi son fils. On accusa Thibaud d'avoir fait empoisonner le roi Louis VIII. & son frere Philippe, comte de Boulogne. Il avoit été marié trois fois. A l'âge de 18. ans, il épousa *Gertrude* d'Hasbourg, fille d'*Albert*, comte de Moha & de Metz, veuve de *Thibaud* I. duc de Lorraine, qui fut tué à la bataille de Bouvines; mais en ayant été separée par sentence ecclesiastique, elle se remaria à *Frideric* comte de Linange ou Linenghen, près de Wormes en Allemagne: & Thibaud épousa en secondes nôces *Agnés* de Beaujeu, dont il eut une fille, nommée *Blanche*: & en troisiémes, *Marguerite* de Bourbon, fille aînée d'*Archambaud* VIII. & en eut trois fils, & autant de filles. L'aîné fut *Thibaud*, II. de ce nom, roi de Navarre, & VI. comte de Champagne, dit *le Jeune*, qui épousa *Isabelle*, fille du roi S. *Louis*, & mourut sans enfans en Sicile en 1270. au retour d'un voyage d'Outre-mer. HENRI III. son frere lui succeda, & mourut le 27. Juillet de l'an 1274. * *Hist. de Champagne & de Navarre.*

THIBAUD, I. de ce nom, duc de Lorraine, *voyez* LORRAINE.

THIBAUD, Chartreux d'Angleterre, qui vivoit l'an 1312. laissa deux traités, *De vita contemplativa*; & *De progressu sanctorum patrum.* Ce dernier est un recueil de la vie des saints hommes, de l'écriture & de l'eglise. Ce Thibaud a été inconnu à Petreius, auteur de la bibliotheque des Chartreux; mais Pitseus & les auteurs Anglois ne l'ont pas oublié.

THIBOUST (Robert) président au parlement de Paris, & fils d'un autre ROBERT Thiboust, aussi président, mort vers l'an 1461. acquit la réputation d'un des plus habiles jurisconsultes de son tems. Après avoir été choisi par le roi Louis XI. pour être avocat general, il prêta le serment de cette charge un peu avant la mort de ce prince, le 11. Août 1483. Depuis il fut nommé président l'an 1487. & employé en diverses affaires par les rois Charles VIII. & Louis XII. qui étoient persuadés de sa probité & de son zele. Il mourut le 14. Mai 1503. On pourra voir sa posterité dans l'histoire des présidens, de Blanchard, *p.* 87. & 127.

THIBOUTOT, ancien château de Normandie, situé à une lieue de la mer, entre Fecamp & le Havre-de Grace, fut pris par les Anglois en 1418. & on en voit la capitulation, faite par Colin seigneur de Thiboutot, *in Rotulo terrarum liberatarum Normanniæ.* Ce château appartient à la maison de Thiboutot, que l'on dit être originaire d'Angleterre; & l'on voit par un titre de l'abbaye de Fecamp, que Jean seigneur de Thiboutot, l'un de ses descendans, vivoit du tems du roi S. Louis. ROBILLART de Thiboutot, chevalier, sire de Maniquerville, premier chambellan du roi, & gouverneur de Honfleur, mourut en 1357. JEANNET étoit senéchal d'Aquitaine, & président de l'Echiquier de Normandie en 1418. & rendit la justice en l'une & en l'autre province. La terre de Thiboutot, qui est encore aujourd'hui dans cette famille, qui a pris des alliances avec les plus anciennes maisons du royaume, a été érigée en marquisat par le roi Louis XV. par lettres du mois de Juin 1720. en faveur de LOUIS-FRANÇOIS marquis de Thiboutot, lieutenant-general de l'artillerie, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, lequel commença de porter les armes dès sa plus tendre jeunesse en qualité de capitaine de cavalerie, & se trouva en toutes les batailles & autres occasions où son regiment fut commandé. Ayant été depuis ingenieur ordinaire, il fit fortifier Condé, Aire, S. Omer; & se trouva à la défense de Mons en 1709. où il fut blessé à la cuisse; à la défense d'Aire en 1710. où il eut la machoire entierement fracassée d'un coup de mousquet dans une sortie où il commandoit. Ayant été nommé lieutenant-general de l'artillerie, il l'a commandée pendant la campagne de de 1719. & aux attaques des villes & châteaux de Fontarabie, de S. Sebastien, d'Urgel, de Castel, Crousat, devant Roses, & pendant tout l'hiver & printems dans tout le Roussillon. * La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt.*

THIENE (S. Gaëtan de) *voyez* GAETAN.

THIERN, ville de France, *voyez* THIERS.

THIERRI, I. de ce nom, roi de France, fils de CLOVIS II. & frere de *Clotaire* III. & de *Childeric* II. roi de France, fut établi roi de Neustrie & de Bourgogne, par les soins d'Ebroïn, maire du palais, l'an 670. Mais peu de temps après, il fut rasé par ordre de Childeric, & renfermé dans l'abbaye de saint Denys, dans le même tems qu'Ebroïn fut mis dans celle de Luxeuil de Bourgogne. Ils sortirent tous deux après la mort de Childeric; & Ebroïn s'étant rétabli dans la dignité de maire, sacrifia plusieurs têtes illustres à sa vengeance. Dans la guerre qu'il fit au nom de Thierri à Dagobert II. dit *le Jeune*, roi d'Austrasie, il défit Martin & Pepin, duc d'Austrasie, l'an 681. mais Thierri fut vaincu au combat de Tertri en Vermandois, l'an 687. par Pepin *Heristel*, qui fut reconnu maire du palais. Il mourut l'an 690. âgé d'environ 39. ans, & fut enterré dans l'abbaye de S. Waast d'Arras, où l'on voit son épitaphe. *Grotilde*, *Rotilde* ou *Clotilde*, nommée aussi *Dode*, son épouse, fut enterrée auprès de lui. Thierri en eut CLOVIS III. & CHILDEBERT II. rois de France. * Fredegaire. Aimoin. L'auteur de *la vie de saint Leger. Les annal. de Metz.* Adrien de Valois. Mezerai. Le P. Anselme &c.

THIERRI II. roi de France, surnommé de *Chelles*, parce qu'il avoit été nourri dans ce monastere, étoit fils de DAGOBERT III. roi de France. Charles *Martel* le fit sortir de la maison religieuse, où il étoit élevé mollement, le mit sur le thrône l'an 720. ou 721. & sous son nom gouverna glorieusement cette monarchie. C'est sous ce regne qu'il gagna la memorable bataille de Tours, où Abderame perdit la vie; qu'il poursuivit les Sarasins dans le royaume, & qu'il en chassa entierement les Wisigoths. Thierri vivoit cependant en repos dans son palais, & mourut l'an 737. en la 24. ou 25. année de son âge, après avoir porté le titre de roi pendant 17. ans.

☞ Il faut remarquer qu'il y a eu un interregne de cinq ou six ans, depuis Thierri II. jusqu'à Childeric III. dernier roi de la premiere race. Les peres Sirmond & Petau ont été les premiers qui l'ont découvert, & ont été suivis par André du Chêne, par Aubert le Mire, & par plusieurs autres, qui le font de sept ou huit ans. Il n'est pourtant que de quatre ou cinq, comme les sçavans l'ont remarqué, après la chronique de Conrard, abbé d'Ursperg, & celle de S. Remi de Reims.

THIERRI, I. de ce nom, roi d'Austrasie, que divers auteurs placent sans raison entre les rois de France, étoit fils de CLOVIS I. du nom, dit *le Grand*, roi de France, & d'une femme, dont le nom est inconnu. Il eut en partage la ville de Metz, capitale du royaume d'Austrasie; & comme par préciput, l'Auvergne, le Rouergue, & quelques autres provinces, qu'il avoit enlevées aux Wisigoths pendant la vie du roi Clovis son pere. L'an 516. il vainquit quelques Danois, & combattit en 524. dans la plaine de Voiron en Dauphiné, avec Clodomir son frere, contre Gondemar roi de Bourgogne. Depuis il donna du secours à Hermenfroi roi de Thuringe, qui lui promit d'abord beaucoup de

choses, & qui dans la suite se moqua de lui. Thierri, pour s'en venger, mit des troupes sur pied, se ligua avec Clotaire son frere, & battit les Thuringiens. Quelque-tems après, ayant fait venir sur sa foi Hermenfroi à Zulppic, il le fit précipiter du haut des murailles en 531. C'est ainsi qu'il ajoûta la Thuringe à ses états; mais pendant qu'il étoit occupé à cette guerre, Childebert son frere se rendit maître de l'Auvergne, soit qu'il le crût mort, soit qu'il voulût le persuader aux peuples de ce pays. Thierri l'ayant sçu, se mit en campagne, où il reprit toutes les places qu'on lui avoit enlevées. Ensuite il envoya contre les Wisigoths de Septimanie, son fils Theodebert, qu'il mit à la tête d'une armée nombreuse en 533. & mourut au commencement de l'an 534. âgé d'environ 51. ans, après en avoir regné 23. Hermannus Contractus dit qu'il fut enterré à Metz. Il eut de sa premiere femme, qu'on croit fille d'*Alaric* roi des Wisigoths, THEODEBERT I. qui lui succeda; & *Teodechilde* d'une seconde femme, qu'Adrien de Valois croit fille d'un autre, qui l'étoit de S. *Sigismond* roi de Bourgogne. Ce prince fut le premier qui donna des loix aux Boyens, peuples de Baviere, après les avoir fait dresser par de sçavans jurisconsultes. Il a servi de modele à l'empereur Justinien, qui peu d'années après, fit un recueil de tout le droit Romain. * Gregoire de *Tours*, *l.* 2. & 3. Procope. Fredegaire. Aimoin. Fortunat. Bericon. Valois. Le P. Anselme &c.

THIERRI II. dit *le Jeune*, roi de Bourgogne & d'Austrasie, fils de CHILDEBERT II. nâquit l'an 587. Il passa avec Theodebert II. son frere, les premieres années de sa vie, sous la regence de la reine Brunehaud, leur ayeule, & s'établit dans la Bourgogne, qu'il avoit eue en partage, & où il reçût la même Brunehaud qu'on avoit chassée de la cour d'Austrasie. Elle lui persuada de prendre les armes contre son frere; mais cette guerre injuste ne lui fut pas favorable. Les deux freres s'étant réunis, furent plus heureux contre Clotaire II. qui perdit deux batailles près de Sens & d'Etampes l'an 599. & 604. Thierri avoit épousé l'an 606. *Ermerberge*, fille de *Witeric*, que quelques modernes nomment *Bertric*, roi des Wisigoths; & il la renvoya honteusement en Espagne l'année suivante. On croit que ce fut à la sollicitation de Brunehaud, qui ne vouloit point de princesse habile auprès de ce prince, se contentant de lui fournir diverses maîtresses qui dépendoient d'elle. Pour lui faire plaisir, il fit mourir saint Didier de *Vienne* l'an 606. & l'an 609. il chassa de la cour saint Colomban, qui lui disoit trop librement ses verités. Ensuite il défit son frere aux batailles de Toul & de Tolbiac; & l'ayant fait tuer l'an 611. il prit Cologne, & se saisit de ses trésors & de l'Austrasie; mais il mourut lui-même à Metz d'un flux de ventre l'an 612. en conduisant une armée contre Clotaire II. qui réunit à la France les états des deux freres. Thierri fut enterré à Metz, & laissa de ses concubines, SIGEBERT & MEROUE'E *dont nous parlons ailleurs*; *Corbon*, qui fut massacré avec son frere Sigebert; & *Childebert*, qui fut sauvé: mais on ne sçait pas ce qu'il devint. On lui attribue encore deux fils, massacrés avec *Sigebert* & *Corbon*. * Fredegaire. Aimoin, *la vie de S. Colomban*. Le P. Anselme &c.

THIERRI DE NIEM, natif de Paderborn en Westphalie, servit à Rome en qualité de sous-secretaire sous Gregoire XI. Urbain VI. & autres de leurs successeurs, ainsi qu'il le dit lui-même dans la préface de son traité *du schisme*, qu'il composa entre l'an 1400. & 1410. où il dit qu'il y a environ 30. ans qu'il étoit à la cour de Rome; mais qu'étant cassé de vieillesse, il s'étoit retiré du travail. Il fit ensuite un autre traité touchant l'union, *nemus unionis*, c'étoit encore au sujet du schisme qui affligea l'eglise de son tems. Il y dit qu'il n'avoit pas les mêmes sujets de frayeur que les cardinaux, n'ayant aucun benefice ecclesiastique. Sponde met cet ouvrage quatre ans après la mort de Boniface IX. De Niem publia un autre ouvrage en 1412. touchant *les privileges & les droits des empereurs aux investitures des évêques*; & il ne s'y appelle que scripteur des lettres apostoliques, & abbreviateur; & accompagna en cette qualité Jean XXIII. au concile de Constance. On prétend que dès le commencement de ce concile, il composa un traité, que d'autres ont attribué à Pierre d'Ailli, cardinal & évêque de Cambrai, touchant *la necessité de la reformation de l'eglise dans son chef & dans ses membres*; mais aussi-tôt après l'évasion de Jean XXIII. dont il a donné l'histoire, il composa une invective contre ce pape, où il fait une longue énumeration de ses vices & de ses dereglemens d'un stile emporté. Cette invective parut imprimée pour la premiere fois dans le recueil des actes concernans le concile de Constance, mis au jour par Herman Vonder-Hart, qui l'avoit trouvé manuscrit dans la bibliotheque de Helmstad. On a aussi de Niem un *journal de ce concile*, lequel journal finit le 3. Juin 1416. De Niem mourut peu après. C'est une erreur de dire qu'il ait été évêque de Ferden: on l'a confondu avec Theodore de Nim. Quelques-uns lui ont aussi donné la qualité d'évêque de Cambrai, autre erreur. On n'auroit pas manqué de le mettre dans la liste des évêques qui se trouverent au concile de Constance. Le stile de cet auteur est dur & peu agreable: mais il est plein de force, fidele & exact dans sa narration. * M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XV. siecle*. Jacques Lenfant, *hist. du concile de Constance en* 1714. *pag.* 403. & 404.

THIERRI (Rolin) imprimeur & libraire de Paris, s'acquit de la reputation par plusieurs beaux ouvrages qu'il donna au public, tant des anciens auteurs que des modernes, & par l'impression des grands & petits livres en rouge & en noir pour l'usage des dioceses de Paris, d'Angers & du Mans, dont il étoit l'imprimeur & le libraire ordinaire. Il avoit succedé l'an 1588. à *Henri* Thierri son oncle, qui s'étoit fait estimer par l'impression des œuvres de saint Chrysostome, de saint Jerôme, du grand corps du droit civil de Nivel, & de plusieurs autres livres considerables. Celui-ci étoit fils de *Pierre* Thierri libraire, & petit-fils d'un autre *Pierre* Thierri aussi libraire, natif de la ville de saint Fargeau en Champagne, qui vint à Paris l'an 1514. où il apprit la librairie chez le celebre Galiot du Pré. *Rolin* Thierri mourut l'an 1623. & laissa un fils nommé DENYS, qui s'attacha à la librairie, donna plusieurs ouvrages au public, & fut de la grande compagnie des libraires de Paris, sous le nom de Navire. Il mourut l'an 1657. *Denys* Thierri son fils, qui succeda à son fonds de librairie, s'appliqua aussi à l'imprimerie, & fit imprimer l'an 1699. le grand dictionaire de Moreri, après l'avoir fait revoir par quelques personnes qui commencerent à en corriger les fautes. Il mourut le 9. de Decembre 1712. Ce dictionaire a bien changé à chaque édition. Les éditions de 1704. & 1707. beaucoup plus parfaites que celle de 1699. ont été revûes par plusieurs personnes; mais l'an 1712. M. Du Pin l'a augmenté de quantité d'articles, & purgé d'un très-grand nombre de fautes. Il a aussi travaillé au supplement imprimé en 1714. Les éditions des années 1704. 1707. 1712. 1718. & 1725. ont été imprimées par les soins de *Jean-Baptiste* Coignard & de *Denys* Mariette. * *Memoires historiques*.

THIERRIAT D'ESPAGNE (Henri) natif de S. Florentin dans le Senonois, lieutenant d'une compagnie d'ordonnance du roi François I. L'on conte qu'ayant été envoyé en 1518. par ce monarque vers Charles I. roi d'Espagne, depuis empereur, V. du nom, il se trouva près de ce prince dans le moment qu'un officier Maure se mettoit en état de lui décharger un coup de hache d'armes sur la tête. Il la lui arracha, en fendit la tête du Maure, & la presenta toute sanglante au roi d'Espagne, qui convint qu'il devoit la vie à cet officier François; & que pour lui donner, & à sa posterité, des marques de sa reconnoissance, il lui rendit la hache; lui ordonna de la mettre sur le timbre de ses armes, avec cette devise, *velociter*; & qu'il lui donna le surnom d'ESPAGNE, que sa posterité a porté depuis: ce que ce prince confirma encore étant devenu empereur. Cet Henri avoit épousé le 9. Juillet 1490. *Marie* Froment, fille de *Nicolas*, seigneur de Chaland, & de *Marie* de Courcent, dont il eut JEAN qui suit; & *Charles* Thierriat d'Espagne, qui suivit l'empereur Ferdinand en Allemagne s'y établit, & y eut des enfans.

II. JEAN Thierriat d'Espagne, vicomte de saint Philbert, seigneur de la Motte, Franchevaux, capitaine de la garenne de S. Denys en France, épousa le 6. Fevrier

1515. *Marie* Raoul, fille de *François*, seigneur de Larmelie, gouverneur de Tonnerre, & de *Florentine* Simon, dont il eut FLORENTIN, qui suit;

III. FLORENTIN Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte, guidon de la compagnie d'ordonnance du maréchal de Biron, & gouverneur de Montereau épousa le 16. Juin 1566. *Marie* du Gué, fille de *François* du Gué, seigneur de Lames, & d'*Anne* Largentier, dont il eut *Charles* seigneur de Lames, exemt des gardes du corps, gouverneur du Pont-de-Vesle, tué au siege de Bourg-en-Bresse; *Nicolas*, seigneur de Courson, guidon de la compagnie d'ordonnance du duc de Guise, qui épousa en 1599. *Isabeau* de Belcombe, fille de N. baron de Chassélas, grand-bailli du Mâconnois; FLORENTIN, qui suit; & *Odet* Thierriat d'Espagne. Florentin joignit à la bravoure l'amour des belles lettres, & publia en 1606. à Paris, trois traités de la noblesse de race, de la noblesse civile, & des immunités des ignobles.

IV. FLORENTIN Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte & de Petit-Prés près Vassi, capitaine d'une compagnie de carabiniers, épousa le 5. Janvier 1622. *Antoinette* Haudineau, fille de *Pierre*, seigneur d'Orcom en Partois, & de *Marie* Petit, dont il eut *Louis*, capitaine dans le regiment de Saint-Etienne, tué à Philisbourg en 1644, JEAN; qui suit; CHARLES, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné*; *François*, capitaine au regiment du Tot, tué à la Capelle en 1650; *Florentin*; *Odet*, capitaine dans le regiment de Champagne, tué à Valenciennes en 1656; *Michel*, capitaine dans le regiment de la Ferté, tué à Dole en 1667; & *Odette* Thierriat d'Espagne, mariée en 1665. à *Joseph* de Thiebault, gentilhomme Lorrain.

V. JEAN Thierriat d'Espagne, seigneur de la Motte & de Petit-Prés, premier capitaine du regiment de la Ferté-Senneterre, fut tué au siege de Montmedi l'an 1657. commandant le même regiment de la Ferté. Il avoit épousé le 25. Avril 1652. *Elisabeth* d'Esquiots, veuve de *Barthelemi* Ballet, seigneur d'Agni, & fille d'*Edme* d'Esquiots, seigneur de Ville-Saône & d'Ambriers, & de *Magdelaine* d'Albert, dont il eut *Jean*, capitaine dans le regiment de Piémont, tué à Gironne l'an 1684. à l'âge de 27. ans; *Anne-Therese*, morte jeune; & *Louis*, chanoine & chancelier de l'eglise royale & collegiale de saint Quentin.

V. CHARLES Thierriat d'Espagne, troisieme fils de FLORENTIN Thierrat d'Espagne, seigneur de la Motte, & de Petit-Prés, & d'*Antoinette* Haudineau, fut seigneur de la Motte, de Petit-Prés, &c. capitaine d'infanterie en Mars 1642. se signala en Hongrie, où il fut blessé. Depuis il fut gouverneur de Bommel, de Grai, de Dole, & enfin de Thionville, où il mourut le 20. Juin 1711. en sa 86. année, étant le plus ancien officier du royaume. Il avoit épousé l'an 1659. *Nicolle* Poyart qui étoit veuve, morte le 5. Avril de l'an 1697. âgée de 78. ans, ayant eu d'elle pour fils unique *Henri* Thierriat d'Espagne, capitaine de Dragons dans le regiment du roi, tué à la bataille de Fleurus le 1. Juillet 1690.

THIERS (Jean-Baptiste) de Chartres, bachelier en theologie de la faculté de Paris, après avoir été professeur des humanités en l'université de Paris, fut curé de Champrond au diocese de Chartres, où il eut quelques demêlés avec l'archidiacre, pour le droit des curés de porter l'etole dans le cours de la visite. Il n'eut pas dans cette affaire tout le succès qu'il souhaitoit; & s'étant de nouveau brouillé avec le chapitre, il quitta ce diocese, & permuta sa cure avec celle de Vibraie au diocese du Mans, où il mourut âgé de plus de soixante ans, au commencement de Mars 1703. Son premier ouvrage est celui qu'il fit en latin l'an 1660. de l'autorité de l'argument negatif contre le fameux docteur de Launoi; & une replique contre la reponse qu'y fit le même docteur; un petit traité pour sçavoir comment il faut écrire & prononcer le mot Παρακλητος, s'il faut dire en latin *Paraclitus* ou *Paracletus*, cet écrit parut en 1669. L'année precedente il avoit donné en latin un traité de la diminution des fêtes. En 1673. il donna sous le nom des Srs. de saint Sauveur, une dissertation françoise contre l'inscription du grand portail des Cordeliers de Rheims, *Deo homini & B. Francisco utrique Crucifixo.* Le traité latin de l'etole fut composé sur le differend que les curés du diocese de Chartres avoient avec l'archidiacre pour porter l'etole dans le tems de la visite. Ce traité parut en 1674. Un des meilleurs traités de M. Thiers est son livre de l'exposition du saint Sacrement, dont la premiere édition est de 1663. en un vol. & la deuxieme en 1677. fort augmentée, en 2. vol. Son demêlé avec l'eglise de Chartres touchant les places du porche de l'eglise, que les chanoines louoient à des marchands, pour y venir vendre des chapelets & des chemises d'argent, lui donna occasion de faire une dissertation sur le porche des églises en 1679. En 1677. il publia un livre françois intitulé, *l'Avocat des pauvres*, sur l'usage que les beneficiers doivent faire des biens d'eglise. En 1679. il publia deux tomes d'un traité *des Superstitions*, le traité *de la clôture des Religieuses*, qui parut en 1681. celui de la depouille des curés contre le droit que les archidiacres pretendent, l'an 1683. le traité des jeux permis & défendus, qui fut imprimé l'an 1686. En 1688. il donna au public trois dissertations; l'une sur les principaux autels des églises; la seconde sur les jubés, & la troisieme sur la clôture du chœur. L'histoire des perruques suivit bientôt en 1690. il soûtint l'an 1695. le droit qu'ont les évêques d'absoudre d'heresie privativement à tous autres, dans un écrit particulier. Sur la fin de sa vie il attaqua la fameuse relique de la châsse de saint Firmin d'Amiens, & la sainte Larme que l'on pretend avoir à Vendôme. Enfin il donna l'an 1702. un traité de morale intitulé, *De la plus solide, de la plus necessaire & la plus negligée des devotions.* Il faut joindre à ces ouvrages ses observations sur le nouveau breviaire de Clugni; & sa critique du livre des Flagellans de M. Boileau, ouvrage qu'il a donné de son vivant & plusieurs autres. On a publié après sa mort deux nouveaux volumes du traité des superstitions & un traité des cloches. M. Thiers se plaisoit ainsi à étudier & à traiter des matieres singulieres, & se servoit de ses études pour reprendre quelques abus, ou pour critiquer quelques ouvrages. * M. Du Pin, *biblioth. univers. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

THIERS ou THIERN, petite ville de France. Elle est dans l'Auvergne sur la Durolle, à six lieues de Clermont, vers l'occident. * Baudrand.

THIETBERT, *cherchez* THEODEBERT.

THILLE LA-VILLE, bourg des Pays-Bas dans le comté de Namur, près de la riviere d'Heur, à une lieue au-dessous de Walcour. On voit près de ce bourg sur le sommet d'une montagne, le château qu'on nomme *Thille-le-Château*. * Mati, *dict.*

THIMERAIS. C'est une petite partie du Perche, province de France. Le Thimerais est vers les confins de la Normandie & du pays Chartrain. Châteauneuf en Thimerais en est le lieu principal; mais on n'en connoît plus les limites. * Baudrand.

THINITES, nom des rois d'Egypte, qui selon Manethon, ont regné à This capitale de leur royaume, dans la haute Egypte. Le premier roi a été Menés, qui donna commencement à l'empire d'Egypte, & fonda les trois dynasties ou principautés de This, de Thebes & de Memphis. Athothis fils de Menés succeda à son pere, & eut pour son successeur son second fils Cencenés, qui commanda à This pendant que l'aîné nommé Athothis II. regnoit à Thebes, & un autre de ses fils à Memphis. Il y a eu huit rois depuis Menés dans la premiere dynastie des Thinites, dont le dernier a été Bienachés. Cette principauté fut ensuite possedée par une autre famille, dont Boëthus fut le chef; & cette famille fut appellée la seconde dynastie des Thinites, dont Nepherchetes fut le dernier & dixieme roi. Sous celui-ci les Lybiens se revolterent, & le royaume des Thinites finit après avoir duré 603. ans, depuis l'an 2240. jusqu'à l'an 1637. avant Jesus-Christ. Il n'y a rien de certain dans tout cela; & il ne paroît pas qu'on puisse conserver les dynasties de Manethon. * Manethon, *apud Euseb. in chronic.* Marsham, *chronicus canon.* P. Pezron, *antiquités des Tems.* M. Du Pin, *bibliotheque des historiens profanes.*

THIONVILLE sur la Moselle, *Theodonis villa*, ville du duché de Luxembourg, sous la domination du roi de France, avec bailliage du parlement de Metz, est

bien située, & tellement fortifiée, qu'elle a passé long-tems pour imprenable. Elle fut prise par le duc de Guise l'an 1558. & fut rendue aux Espagnols; mais ayant été reprise par les François l'an 1643. elle leur est restée par la paix des Pyrenées. Son pont de charpente sur des piles de pierre, desquelles il y en a qui sont éloignées l'une de l'autre de soixante pieds, merite d'être vû.

CONCILES DE THIONVILLE.

Charlemagne tenoit ordinairement en cette ville les assemblées des prelats & des barons de ses états. Dans celle de 806. qui est une des plus importantes, il fit le partage de ses royaumes entre ses trois fils. L'an 822. trente-deux évêques y firent des ordonnances exprimées en IV. chapitres, contre ceux qui maltraitoient les clercs. Elles furent trouvées si justes, que Louis *le Debonnaire* les confirma dans un concile de Tribur, & que tous les princes de France & d'Allemagne y souscrivirent. L'attentat commis en la personne de Louis *le Debonnaire*, injustement deposé par Ebbon de Reims & par ses adherans, toucha extrêmement les gens de bien & les prelats vertueux. Ils s'assemblerent l'an 835. à Thionville, où après avoir detesté une action si noire, ils deposerent l'archevêque qui en étoit auteur. Charles *le Chauve*, Lothaire & Louis fils de Louis *le Debonnaire*, assisterent l'an 844. dans une assemblée de prelats qui se fit en cette ville. On y dressa les ordonnances que nous avons en six chapitres.

THIRAS, septieme fils de *Japhet* & petit-fils de *Noé*. Presque tous les sçavans anciens & modernes sont du sentiment qu'il peupla la Thrace. * *Voyez* Bochard, *Phaleg. liv.* 3. *chap.* 2. *&* J. Le Clerc, *sur la Genes.* X. 2.

THISBE', fille Babylonienne, *voyez* PYRAME.

THISTLEWORT, bourg du Midlesex, à huit milles de Londres, situé sur la Tamise près de Sion House, & bien habité par la noblesse. * *Diction. anglois.*

THIURDUS DE DOUVRE, musicien Anglois, étoit religieux de l'ordre de saint Benoît, & chantre dans le couvent de Douvre, d'où il prit son nom, & où il mourut vers l'an 1237. sous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre. Il a écrit de la musique, *Pentachordorum & tetrachordorum lib.* I. *De legitimis ordinibus musicæ lib.* I. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THOAS, roi de l'isle de Lemnos dans la mer Egée, échappa du massacre que toutes les femmes de cette isle firent de leurs maris, parce qu'ils leur preferoient des esclaves. Ayant évité ce danger par l'adresse de sa fille Hypsipyle, il se retira dans la Chersonese Taurique, dont il se rendit maître, & où il s'attribua le souverain sacerdoce d'un temple de Diane. On y sacrifioit des victimes humaines; & Oreste fils d'Agamemnon fut sur le point d'être immolé par sa sœur Iphigenie qui étoit prêtresse de Diane; mais ils se reconnurent, & emporterent la statue de la déesse. Thoas voulant s'opposer à leur embarquement, fut tué de la main d'Oreste. *Voyez* HYPSIPYLE. * Hygin.

THOAS, citoyen de la ville de Patras dans l'Achaye, province du Peloponnese, après avoir long-tems nourri un serpent dans sa maison, resolut de s'en defaire, & le porta dans un bois fort éloigné, où il le laissa. En s'en retournant, il fut attaqué par des voleurs qui étoient prêts de lui ôter la vie; mais ce serpent ayant oui les cris de Thoas & reconnu sa voix, se vint jetter avec furie sur les voleurs, & les mit en fuite. * Ælian *lib.* 3.

THOGORMA, troisieme fils de *Gomer*, & petit-fils de *Japhet* fils de *Noé*. Il y en a qui pretendent que les Phrygiens ou les Turcs tirent leur origine de lui; mais Samuël Bochart pretend qu'il peupla la Cappadoce. Il se fonde principalement sur ce qu'il est dit dans Ezechiel, *XXVII.* 14. que ceux de la maison de *Thogorma* ont fait valoir les foires de Tyr, en y conduisant quantité de chevaux & de mulets. Or la Cappadoce nourrissoit une grande quantité de ces animaux, qui étoient estimés dans tout l'Orient, comme cet auteur le prouve par divers temoignages. J. Le Clerc confirme la pensée de Bochart par de nouvelles remarques sur *la Genese*, X. 3.

THOHU ou THOU, fils de *Suph* d'Ephraïm, pere d'*Eliu* bisayeul du prophete *Samuel.* * Voyez *le premier chap. du liv. des Rois*, *v.* I.

THOISSEI, en latin *Thossiacus*, seconde ville de la souveraineté de Dombes, est située dans un pays fertile près la riviere de Chalarone, & de celle de Saône du côté de l'orient. Cette ville fut autrefois très-renommée par son château, où les princes de Beaujeu, après les debris de la decadence du royaume de Bourgogne en 1031. retiroient leurs troupes pendant la guerre qu'ils avoient avec les sires de Villars & de Baugé & les comtes de Mâcon leurs voisins, qui ruinerent une partie de cette ville. Elle fut ensuite rebâtie en 1300. par les soins de Guichard V. surnommé *le Grand*, dix-septieme seigneur de Beaujeu, qui accorda de très-beaux privileges à cette ville l'an 1310. Il y fit aussi rebâtir, & fonda la chapelle de sainte Marie-Magdelaine, érigée en église paroissiale l'an 1691. par Camille de Neufville-de-Villeroi, archevêque de Lyon, à la priere d'Anne-Marie-Louise d'Orleans, souveraine de Dombes. Cette ville a été inutilement assiegée quatre fois par les comtes & ducs de Savoye, & a tenu très-long-tems des garnisons fort considerables pour empêcher les mouvemens des Religionnaires. Mais dans les troubles des derniers tems les Ligueurs s'en emparerent, pour empêcher que l'on ne conduisît aucunes denrées ni marchandises par la riviere de Saône à Lyon. Les Lyonnois dans le tems de la paix, obtinrent que le château de cette ville seroit entierement demoli, ce qui fut executé l'an 1598. & 1599. de maniere qu'il ne reste à present que quelques vestiges de ses anciennes fortifications. Cette ville a encore été recommandable par son grand negoce de toiles en Espagne & dans les pays étrangers. Les eaux de la riviere de Chalarone, qui passe auprès de cette ville, sont très-propres pour la teinture des draps, pour la fabrique du papier & pour les toiles. L'an 1680. Anne-Marie-Louise d'Orleans y établit & y fonda un college pour toute la principauté de Dombes. Elle y mit un principal recteur, & plusieurs autres prêtres aggregés en corps de communauté, pour y enseigner la grammaire, les humanités, la rhetorique, la philosophie, les mathematiques & la theologie. Louis Auguste de Bourbon duc du Maine & prince de Dombes, qui lui a succedé, a pris ce college sous sa protection. Ce prince a créé l'an 1698. un bailliage dans la ville de Thoissei, qui comprend outre la ville, les paroisses de saint Didier, de Garnerans, d'Illac, de saint Etienne, & de Moignenins. * Neuveglise, *abregé de l'hist. de la souveraineté de Dombes.*

THOLA, sixieme juge des Israëlites, fils de *Phua*, qui étoit oncle maternel d'*Abimelech*, frere de *Gedeon* du côté de sa mere, gouverna après Abimelech pendant 23. années, depuis l'an 2802. du monde, & 1233. avant Jesus-Christ. Le tems de son gouvernement n'est memorable par aucune action éclatante. Jaïr lui succeda l'an du monde 2826. & 1209. avant Jesus-Christ. * *Juges*, *c.* 10. Usser. *in annal.*

THOLAD, ville de la Palestine dans la tribu de Juda, attribuée à celle de Simeon. * *I. Paral. IV.* 29.

THOLEI, abbaye de l'ordre de saint Benoît dans l'archevêché de Treves, près du bourg de saint Wendelin, à neuf lieues de Treves, vers le midi oriental, a eu le roi Dagobert pour fondateur. Ce monastere est situé sur une montagne, au pied de laquelle passe un ruisseau de même nom. * Baudrand.

THOLUS: c'étoit une espece de greffe où dînoient les Prytanes, & où se tenoient les greffiers. Il en est parlé dans l'apologie de Socrate par Platon. Quelque étymologiste entêté tireroit de-là le mot flamand *tol-huys*, qui signifie une maison où l'on paye le péage. Ce fut près d'une de ces sortes de maisons que les François passerent le Rhin en 1672. Il y a bien d'autres endroits en Hollande, que ceux où les François passerent le Rhin, qui portent ce même nom.

THOMACELLI: c'est le nom d'un gentilhomme de Naples, qui ne bûvoit jamais. * Romuald, *tom. I. Var. p.* 514. Le pape Boniface IX. qui étoit aussi de Naples,

s'appelloit auparavant *Pierre Thomacelli.* On ne sçait si celui dont il est question dans cet article, étoit de la même famille.

THOMÆUS (Nicolas-Leonic) a été un illustre professeur à Padoue dans le XVI. siecle. Il étoit Venitien, & originaire d'Albanie. Il étudia les lettres grecques à Florence sous Demetrius Chalcondyle ; & il a été le premier entre les Latins qui ait expliqué en grec à Padoue les ouvrages d'Aristote. Il voulut remonter jusqu'à la source, afin de bien rétablir la philosophie, qu'il trouva miserablement défigurée par les vaines subtilités des scholastiques, & par les speculations des commentateurs Arabes. Comme il étoit grand humaniste, il ne se faut étonner ni de son dégoût pour la methode de philosopher qu'on suivoit en ce tems-là, ni du courage qu'il eut d'expliquer le texte grec d'Aristote. Ses mœurs étoient celles d'un veritable philosophe. Il aimoit le repos du cabinet, sans se donner les mouvemens que l'émulation & que l'ambition inspirent. Il se contenta d'un bien mediocre ; il le dépensa frugalement, & ne se maria point. Il prit pour un présage de sa mort prochaine, la mort d'une grue qu'il avoit nourrie pendant quarante ans. Vû l'âge où il étoit parvenu, la moindre chose pouvoit lui donner cette pensée. Il avoit reussi à faire des vers, & mourut à Padoue l'an 1531. à l'âge de soixante-quinze ans. Il avoit un frere, que Pierius Valerianus a mis au rang des sçavans malheureux. Il composa six dialogues à la maniere des académiciens, sur des matieres curieuses ou importantes ; comme *de divinatione* ; *de nominum inventione* ; *de ludo talario* ; *de precibus* ; *de animarum immortalitate &c.* Il composa aussi trois lives de *varia historia.* Il traduisit ou paraphrasa divers traités d'Aristote & de Galien.* Bayle, *dict. critiq.*

THOMAS (saint) apôtre, surnommé *Didyme*, ne se rencontra point avec les apôtres, lorsque le Sauveur du monde leur apparut après sa resurrection, & se trouva au milieu d'eux, quoique la porte de la salle où ils étoient assemblés fut fermée. Il ne voulut rien croire de ce qu'on lui en dit, mais huit jours après Jesus-Christ lui fit toucher ses pieds, ses mains & la playe de son côté. Son incredulité servit à nous procurer une preuve invincible de la resurrection : ce qui fait dire aux saints peres qu'elle nous a été plus utile que la foi des autres apôtres. S. Jean *Chrysostome* dit qu'il blanchit les Ethiopiens, pour dire qu'il leur prêcha l'évangile, qu'il annonça aussi aux Parthes, aux Perses, aux Medes, & même suivant la tradition, aux Indiens, & dans la grande isle de Taprobane. Il fut, à ce qu'on prétend, percé d'un coup de lance proche de la ville de Meliapour, maintenant appellée *la ville de saint Thomas* ; & par une mort glorieuse il repara la faute de son incredulité. Nous apprenons de l'histoire moderne des Indes Orientales, qu'aux royaumes de Nartingue & de Cranganor, & aux provinces voisines, la tradition est constante, que l'apôtre dont nous parlons, y a porté la lumiere de l'évangile. Les Chrétiens qu'on y trouva se disoient les Chrétiens de saint Thomas, & racontoient plusieurs choses admirables de lui, qu'ils soûtenoient être tirées de leurs annales, & qui étoient chantés par les petits enfans de Malabar en langue vulgaire. Maffée assure que le corps de ce saint apôtre fut trouvé à Meliapour, dans les ruines d'une église bâtie autrefois en son honneur, & qu'on le transporta à Goa dans une magnifique église que le viceroi de ce tems-là fit construire par ordre d'Emmanuel roi de Portugal ; cependant on ne peut dire rien de positif là-dessus. Car encore qu'il soit certain que dès le X. siecle Meliapour s'appelloit *Betouma*, ce qui en langage syriaque signifie la maison de Thomas ; cependant il n'est fait mention des Chrétiens de ce pays là dans aucun monument de l'histoire ecclesiastique, & on n'y trouve que l'église fondée par les Nestoriens ; d'où vient qu'on pourroit croire que son nom de Betouma, lui seroit venu aussi d'un metropolitain, ou même d'un prince Chrétien du pays nommé *Thomas*, plûtôt que de l'apôtre de ce nom ; quoiqu'ensuite ce soit à celui-ci qu'on ait ajusté une histoire qui est devenue tradition. * *Saint Matthieu*, *saint Jean*, &c. Eusebe, *l.* 3. *hist.* Saint Jean Chrysostome, *homilia* 2. *in Matth.* Nicephore, *chap.* 46. Maffée, *hist. des Indes &c.*

THOMAS. CHRETIENS DE S. THOMAS : c'est le nom qu'on donne aux Chrétiens Indiens qui sont de la secte des Chaldéens Nestoriens. On peut s'instruire de ce qui les regarde dans l'histoire d'Alexis de Menesés, qui a été composée en langue portugaise par le P. Antoine Gouvea de l'ordre de saint Augustin, puis traduite en espagnol par le pere François Mugnos, & qui a été mise en françois par un autre religieux du même ordre. Cette traduction françoise a été imprimée à Bruxelles l'an 1609. avec ce titre : *Histoire orientale des grands progrès de l'église Catholique, en la reduction des anciens Chrétiens, dits de saint Thomas.* Elle a été compilée par l'ordre des peres Augustins de la province de Portugal, & a été recueillie en partie des écrits de ceux qui avoient accompagné dans ces pays-là Alexis de Menesés. On s'est aussi servi pour faire ce recueil, d'un traité composé par le P. Roz, Jesuite, évêque d'Angamala, qui avoit été un des compagnons de l'archevêque Menesés, & d'un autre recueil plus étendu, compilé par Melchio Beas, écolâtre de Goa, aussi compagnon de Menesés ; enfin d'un memoire écrit de la main même de cet archevêque, & de quelques autres pieces. Ainsi cette histoire des Chrétiens de saint Thomas a été composée sur de bons actes, & sur les écrits mêmes de ceux qui ont été témoins de tout ce qui s'est passé en ces lieux là, pendant la mission d'Alexis de Menesés, de l'ordre de saint Augustin, archevêque de Goa, & primat d'Orient, l'an 1599. Dom Jean Albuquerque, de l'ordre de saint François, avoit été avant lui archevêque de Goa, & avoit établi dès l'an 1546. un college à Cranganor, pour instruire les jeunes Chrétiens de saint Thomas dans les ceremonies de l'église Romaine. Les Jesuites qui virent que ce college ne servoit de rien pour la conversion des Chrétiens de saint Thomas en établirent un autre l'an 1587. à Chanote ou Vaipicora, à une lieue de Cranganor, où ils enseignerent aux jeunes gens la langue chaldaique ou syriaque, qui est la langue dont ces peuples qui suivent le rit chaldéen se servent dans leur office. Cela ne fit pas aussi un grand effet pour leur conversion, parce que les Chrétiens de saint Thomas demeurerent toujours opiniâtres dans leurs anciennes coûtumes. S'ils se rendoient quelquefois aux missionnaires, ce n'étoit qu'en apparence. Ils alleguoient pour raisons qu'ils avoient reçu leur foi de saint Thomas ; & lorsqu'on leur parloit de se soumettre à saint Pierre, autrement à l'église de Rome, ils répondoient que saint Pierre étoit le chef de l'eglise de Rome, & que saint Thomas étoit le chef de leur église ; & qu'ainsi ces deux églises étoient independantes l'une de l'autre. Fondés sur ces raisons ils demeuroient toûjours obstinés à reconnoître comme leur chef le patriarche de Babylone : attachement dont il fut impossible de les détourner pour reconnoître le pape ; & s'ils le faisoient, ce n'étoit que par feinte & pour un tems seulement. Voici les erreurs qui leur sont attribués dans cette histoire de Menesés. 1. Ils soutiennent avec opiniâtreté les sentimens de Nestorius, & ne reçoivent aucunes images, n'admettant que la croix, laquelle même ils honorent peu. 2. Ils assurent que les ames des Saints ne verront Dieu qu'après le jour du jugement. Cette opinion leur est commune avec les Grecs, & avec plusieurs des peres. 3. Ils ne connoissent que trois sacremens ; sçavoir, le baptême, les ordres & l'eucharistie. Ils mêlent même de si grands abus dans l'administration du baptême, qu'en une même église, il y a differentes formes de baptiser, ce qui rend le baptême nul. C'est pourquoi l'archevêque Menesés rebaptisa en secret la plûpart de ces peuples. 4. Ils ne se servent point des saintes huiles en donnant le baptême, & ils oignent seulement les enfans d'un onguent composé d'huile de noix d'Inde, sans aucune benediction. 5. Ils ne connoissent ni la confirmation, ni l'extrême-onction, dont ils ignorent même les noms. 6. Ils ont horreur de la confession auriculaire, à la reserve d'un petit nombre d'entre eux, qui sont voisins des Portugais. 7. Leurs livres d'office sont remplis de très-grandes erreurs. 8. Ils se servent pour la consecration de petits gâteaux faits à l'huile & au sel & pétris avec du vin qui a été fait d'eau, où l'on a seulement fait tremper

quelques raisins secs. 9. Ils disent la messe rarement. 10. Ils ne gardent point l'âge requis pour les ordres ; car ils font des prêtres à 17. 18. & 20. ans, & lorsqu'ils sont prêtres, ils se marient, même avec des veuves, se remariant jusqu'à deux ou trois fois. 11. Ils n'ont point l'usage de reciter le breviaire particulier, se contentant de l'aller reciter à haute voix dans l'église. 12. Ils commettent simonie dans l'administration du baptême & de l'eucharistie, pour laquelle ils exigent certaines sommes; & à l'égard du mariage, ils se servent du premier prêtre qu'ils trouvent. 13. Ils ont un respect extraordinaire pour leur patriarche de Babylone, qui est schismatique, & chef de la secte des Nestoriens ; ils ne peuvent au contraire souffrir qu'on nomme le pape en leurs églises. Ils n'ont le plus souvent ni curé ni vicaire ; mais le plus ancien y preside. 14. Ils vont à la verité tous les jours de Dimanche à la messe ; mais ils ne croient pas être obligés en conscience d'y aller, ni sous peine de peché mortel. 15. Ils mangent de la chair le jour du Samedi; ce qui est conforme à l'ancien usage de toutes les églises. Il y a encore d'autres erreurs, ou pratiques & opinions differentes des nôtres, marquées dans cette histoire, à la reformation desquelles l'archevêque Menesés & ceux de sa suite s'appliquerent avec un grand soin. M. Simon dans son histoire des nations du Levant, & dans ses remarques sur Gabriel de Philadelphie, ne demeure pas d'accord de toutes ces erreurs, & il croit qu'il n'est pas si difficile de concilier les Chrétiens de Saint Thomas avec l'église Romaine. * Histoire Orientale, *des progrès de l'église Catholique.*

THOMAS I. patriarche de Constantinople l'an 607. après Cyriaque, mourut l'an 610. dans le tems que l'empire étoit tyrannisé par Phocas.

THOMAS II. heretique Monothelite, fut mis sur la chaire épiscopale de Constantinople l'an 666. Les actes du VI. concile general, falsifiés par Theodore de Constantinople, portent qu'il fut Orthodoxe; mais ceux de saint Maxime, qui sont plus sinceres & plus authenques, disent qu'il étoit Heretique. En effet, il avoit été mis sur le siege par la faveur de Constans, empereur Heretique. Ce patriarche mourut l'an 668. * Banduri, *Imp. Orient. l.* 8. *comm.*

THOMAS, tyran d'Orient dans le IX. siecle, étoit un simple soldat qui tenta de se mettre sur le thrône. On dit qu'un solitaire ayant vû Leon l'*Armenien*, Michel *le Begue* & celui-ci, qui portoient tous trois les armes, assura que les deux premiers seroient empereurs, & que le dernier periroit, en s'efforçant de le devenir. Cette prediction, de quelque esprit qu'elle vînt, fut verifiée par l'évenement. Leon parvint à l'empire, & donna à Thomas une de ses meilleures legions à commander. Quelque tems après, Michel s'étant placé sur le thrône de Leon, Thomas qui étoit son ennemi, fit revolter l'armée, se mit à la tête des rebelles, se rendit maître de toute l'Asie; & sous pretexte de venger son bienfaicteur, il resolut d'aller dethrôner *le Begue.* Ayant sçu que les Sarasins s'étoient revoltés, il les soumit en peu de tems, & les joignit à ses troupes; puis s'étant avancé jusqu'à Antioche, il s'y fit proclamer empereur, & fut couronné par le patriarche Job. Il eut encore le bonheur de se rendre maître de l'armée navale de l'empire, & vint mettre le siege devant Constantinople; mais ce fut inutilement: car son armée de mer fut deux fois battue. Il perdit lui-même trois batailles; & enfin de desespoir il se retira à Andrinople dont les habitans le livrerent à Michel *le Begue* l'an 823. Il n'y a sorte d'indignité, ni de tourmens que ce cruel prince ne lui fit souffrir, pour avoir le plaisir de le faire mourir lentement; jusqu'à ce que voyant qu'il ne pouvoit plus resister aux supplices, il le fit empaler, aussi-bien qu'Athanase, que le malheureux Thomas avoit tiré d'un monastere, & avoit adopté & créé cesar. D'autres assurent qu'ayant débauché la femme d'un senateur de Constantinople, il se retira chez les Sarasins, où il renia la foi ; & qu'ensuite il publia qu'il étoit fils d'Irene, & qu'il se rendit maître de l'Armenie sous Leon *l'Armenien* * Cedrene. Zonare. Baronius, *in annal. &c.*

THOMAS I. de ce nom, comte de Savoye, fils d'HUMBERT III. auquel il succeda l'an 1188. âgé de 11. ans. C'étoit un prince genereux, bien-fait, qui gouverna avec beaucoup de prudence, & qui mourut l'an 1233. laissant quinze enfans, dont le troisiéme fut THOMAS II. de Savoye, pere de THOMAS III. comte de Maurienne, de Piémont, &c. * Guichenon, *hist. de Savoye.*

THOMAS MOROZINI de Venise fut premier patriarche de Constantinople pour les Latins, après la prise de cette ville l'an 1204.

THOMAS D'AQUIN (saint) docteur de l'église, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit issu de l'ancienne & illustre famille des comtes d'Aquino. Il nâquit au commencement de l'an 1227. fut mis à l'âge de cinq ans au mont Cassin, pour apprendre les premiers élemens; & n'en ayant que dix il fut conduit à Naples, où il prit l'habit de S. Dominique vers le milieu de l'an 1243. La crainte de ses parens, qui n'avoient pas consenti à sa vocation, avoit determiné à l'envoyer en France; il fut arrêté sur le chemin par ses freres, & retenu très-étroitement pendant un an; & quand on vit qu'on ne pouvoit le resoudre à quitter son habit, on souffrit qu'il se sauvât par la fenêtre de sa chambre. Le general, à qui les religieux de Naples jugerent à propos de l'envoyer, l'amena avec lui à Paris, le conduisit peu après à Cologne pour faire ses études sous Albert *le Grand*, qui y enseignoit avec beaucoup de reputation : l'année suivante 1245. Albert fut nommé pour lire les sentences à Paris, où il fut suivi du jeune Thomas, qui étudia dans cette celebre université jusqu'en 1248. Albert, alors docteur en theologie, étant retourné à Cologne, & ayant été chargé d'y enseigner la theologie, son disciple enseigna en même-tems la philosophie, expliqua l'écriture sainte & les sentences. Enfin il vint l'an 1253. à Paris pour lire les sentences, & prendre les degrés; & ne fut neanmoins reçu docteur que sur la fin de l'an 1257. à cause des differends qu'il y avoit alors dans l'université entre les seculiers & les reguliers. Il semble que l'an 1258. il enseigna à Paris, & il est certain qu'il y prêcha le Carême de l'année suivante; mais il en partit ensuite pour le chapitre, qui devoit se tenir le 1. Juin à Valenciennes, où on établit de nouvelles regles pour les études; l'an 1260. ou 1261. il retourna en Italie, & suivit les papes, enseignant dans tous les endroits où ils faisoient quelque sejour; ce qu'il continua de faire jusqu'en 1269. où étant venu au chapitre, qui se tenoit à Paris, il fut nommé pour enseigner dans cette ville ce qu'il fit avec tant de succès, qu'ayant quitté cette chaire en 1271. il fut redemandé avec de vives instances l'année suivante. Charles roi de Sicile, frere de saint Louis, avoit autrefois offert l'archevêché de Naples à saint Thomas qui l'avoit refusé ; il le demanda alors pour enseigner dans la même ville, & on ne put le lui refuser; mais le Saint n'y demeura que jusqu'en 1274. & en sortit pour n'y plus rentrer; car étant parti pour se rendre au concile de Lyon, & s'étant détourné pour voir sa niece, mariée à Annibaldi de Ceccano, il tomba malade dans leur château, & se sentant en danger, il se fit porter dans le monastere de Fossanova, de l'ordre de Cîteaux, où il mourut saintement le 7. Mars de la même année, âgé de 48. ans seulement. Jean XXII. le canonisa l'an 1313. & l'an 1567. S. Pie V. le declara docteur de l'église. Sous le pontificat d'Urbain VI. l'an 1368. son corps fut transferé à Toulouse, où il est consideré comme l'ornement & la gloire de cette ville. De tous les scholastiques, saint Thomas est sans contredit le plus profond, le plus judicieux & le plus net : les titres d'*Ange de l'Ecole*, de *Docteur Angelique*, & de l'*Aigle des Theologiens*, qu'on lui a donnés, n'ont rien d'outré. Tous ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, & entre autres l'an 1570. à Rome en dix-huit volumes *in-fol.* mais il y en a quelques-uns qui ne sont pas du Saint, non plus que d'autres qui ne sont pas dans ce recueil, & qu'on trouve imprimés separement. Pour donner en peu de mots l'idée qu'on en doit avoir, nous observerons que ses traités sur le syllogisme, la demonstration & les sophismes representent en abregé tout l'art dialectique d'Aristote, & pourroient tenir lieu de toutes les autres logiques. Sa somme conserve encore aujourd'hui la grande reputation qu'elle eut d'abord, & le Saint l'a meritée : solide dans l'établissement des principes, exact

dans les raisonnemens, habile dans le choix des preuves, ferme dans la réponse aux objections, judicieux dans le discernement des questions, clair & precis dans l'expression, il sera toujours le modele des theologiens; il ne se contente pas d'y confondre toutes les heresies passées, il previent aussi toutes les heresies futures : en un mot, c'est un ouvrage parfait. Ses opuscules sur des questions de morale, montrent aussi la justesse de son sens & sa prudence chrétienne : on le reconnoît encore dans ses commentaires sur les pseaumes, sur les epîtres de S. Paul aux Romains, aux Hebreux, & la I. aux Corinthiens, & dans sa chaîne dorée sur les évangiles. Pour les commentaires sur les autres épîtres de saint Paul, sur Isaac, Jeremie, saint Matthieu, saint Jean, ce ne sont que des extraits de ses leçons, faite par des écoliers; & ses sermons ne sont aussi que des copies faites par ses auditeurs, après l'avoir entendu. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

THOMAS DE CANTIMPRE' en latin *Cantripratanus*, né en 1201. dans un village près de Bruxelles, ainsi nommé, parce qu'il prit en 1216. l'habit de Chanoine Regulier de S. Augustin, dans l'abbaye de Cantimpré, près de Cambrai. Le Mire croit qu'il vint au monde en 1186. & s'est trompé. La reputation de la sainteté que s'acquit dans le tems de son établissement l'ordre de S. Dominique, lui donna la pensée d'entrer dans cet institut. Il y prit l'habit & étudia sous Albert *le Grand*, & fut ensuite professeur en theologie à Louvain. On a de lui divers ouvrages, dont le plus important est celui qui est intitulé, *bonum universale, de apibus*, en deux livres, que nous avons de diverses éditions *in octavo*, avec la vie de l'auteur. Il laissa aussi quelques vies des Saints, comme de sainte Catherine, de sainte Lutgarde &c. Quelques-uns lui attribuent une traduction d'Aristote de grec en latin, entreprise à la priere de saint Thomas d'Aquin; mais cette traduction est d'un autre Jacobin, nommé Guillaume de Morbeck. On assure qu'il mourut le 15. Mai de l'an 1293. * Henri de Gand, *c.* 51. Leandre Alberti, & Alfonse Fernandés, *de vir. illust, ord. sancti Dominic.* Antoine de *Sienne*, *in bibl. Dominic.* Valere André, *bibl. Belg.* Aubert le Mire, *in origin. Canon. Regul. S. Augustini.* Trithême. Bellarmin. Possevin. Bzovius. Sponde. Vossius. Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

THOMAS DE STAVESHAW, religieux Anglois de l'ordre de saint François, étudia dans l'université d'Oxford, où il devint habile philosophe & excellent theologien. Il mourut à Avignon l'an 1346. & outre des sermons pour toute l'année, il laissa plusieurs autres ouvrages, qui ont pour titre, *in D. Lucam collectanea*; *De salutatione angelica*; *De excellentia nominis* JESU : *Tabula doctorum universalis*; *In lecturam Guillelmi de Wara*; *In Delamarum contra Thomam*; *In lecturam Roberti Cantoni*; *Cursus moralis &c.* * Pitseus, *de illustribus Angliæ scriptoribus.*

THOMAS DE STRASBOURG, religieux de l'ordre des Augustins, fut ainsi nommé du lieu de sa naissance. Il fut élu general de son ordre à Paris, le 11. Juillet de l'an 1345. & mourut à Vienne en Autriche l'an 1357. après avoir gouverné douze ans. Gregoire de Rimini lui succeda; ce qu'il est bon de remarquer contre Trithême, qui ne met Thomas qu'après ce dernier. On a de Thomas des commentaires sur le Maître des Sentences, & sur les constitutions de son ordre. * Joseph Pamphile, *in chron. Erem. S. August.* Philippus Elssius, *encom. August.* Corneille Curtius, *elog. vir. illust. August.* Possevin, *in appar. sac.* Trithême & Bellarmin, *de script. eccl.*

☞ Quelques auteurs, comme Trithême & Simler, nous assurent qu'il y a eu un autre THOMAS de *Strasbourg*, qui a écrit des sermons excellens, qu'on preferoit à tous les autres de ce tems-là, & qui vivoit vers l'an 1495. On assure qu'il est auteur des épîtres, des questions & de quelques autres traités qu'on attribue au premier. Il étoit religieux de l'ordre de saint Dominique. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

THOMAS, Anglois, dit aussi *Waleis*, Walois, Valois, & quelquefois en latin *Gualensis*, religieux de l'ordre de saint Dominique, natif du pays de Galles, fut docteur en theologie dans l'université d'Oxford, & florissoit l'an 1331. où il prononça le 27. Decembre en presence de plusieurs cardinaux un sermon exprès pour refuter ceux qui prétendoient qu'avant le jugement dernier les Saints ne jouissent pas de la vision beatifique. Ce sermon, qui est venu jusqu'à nous, est rempli de traits vifs, & d'autant plus capables d'offenser le pape Jean XXII. que ceux qui pour le flatter avoient prêché l'opinion contraire, sont maltraités sans aucun ménagement. Aussi Thomas, fut-il arrêté peu après tant pour ce discours que pour une lettre *de instantibus & momentis*; mais la plûpart des theologiens s'étant declarés pour le sentiment qu'il avoit soûtenu, on le relâcha, & le pape lui-même lui rendit justice. On a du même Waleis une explication des dix premiers livres de S. Augustin de la Cité de Dieu, imprimée dès l'an 1473. à Mayence, & dont il y a eu depuis deux éditions en 1494. à Fribourg, en 1520. à Lyon. Ses autres ouvrages imprimés sont la metamorphose d'Ovide, expliquée moralement, dont il parut une traduction françoise à Bruges dès l'an 1484. & un commentaire sur les trente-sept premiers pseaumes, qui a paru à Venise en 1611. sous le nom de Thomas de Jorz. On ne dit rien des autres, parce que vrai-semblablement ils ne verront jamais le jour. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

THOMAS DE JORZ, autrement dit *Thomas Anglois*, parce qu'il étoit né en Angleterre, fut religieux de l'ordre de saint Dominique, & docteur en theologie dans l'université d'Oxford en 1296. il fut fait provincial d'Angleterre, exerça cet emploi pendant sept ans, & en 1304. il fut choisi par le roi Edouard I. pour son confesseur. L'année suivante ce prince le chargea de quelques negociations importantes auprès du pape Clement V. qu'il alla trouver à Lyon, & par qui il fut promû au cardinalat le 15. Decembre 1305. Il exerça ensuite divers emplois considerables, & enfin s'étant mis en chemin pour aller conduire en Italie & couronner l'empereur Henri VII. il tomba malade à Grenoble, où il mourut au mois de Decembre de l'an 1310. Ce cardinal avoit beaucoup écrit; mais on n'a imprimé que son commentaire sur le premier livre des sentences, qui parut l'an 1523. à Venise. Il y en a qui l'ont appellé Jorge, d'autre Joyce : quelques-uns l'ont confondu avec Thomas Waleis; & il y en a aussi qui ont fait un Thomas de Jorz, second du nom, vivant en 1398. & enfin Altamura a attribué quelques-uns des ouvrages du cardinal de Jorz, à un prétendu Thomas *de Theobaldis*, ou Thomas Anglois, qui fut, dit-on, confesseur de Richard II. roi d'Angleterre, & promû au cardinalat par Urbain VI. vers l'an 1379. quoique ni dans les actes de ce pape, ni dans les auteurs contemporains il ne soit fait aucune mention d'un cardinal de ce nom. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

THOMAS DE MALDON, ainsi nommé du lieu de sa naissance, qui est une ville d'Angleterre, dans le comté d'Essex, étoit de l'ordre du Mont-Carmel, & fut professeur en theologie à Cambridge; ensuite de quoi il devint fameux predicateur. Les religieux de son ordre l'élûrent prieur du couvent de Maldon, où il mourut l'an 1404. sous le regne d'Henri IV. roi d'Angleterre, après avoir composé plusieurs livres, entr'autres, *Introitus SS. bibliorum*; des commentaires sur la Genese, sur les Pseaumes, sur l'épitre de S. Jacques, sur le Maître des Sentences, deux livres de sermons; *Determinationes theologicæ*; *Quæstiones ordinariæ*; *Quodlibeta &c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THOMAS A KEMPIS, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, de l'archevêché de Cologne, dans le XV. siecle, a vécu, & est mort en odeur de sainteté. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, de Douai, d'Anvers &c. en trois volumes *in* 4°. & *in* 8°. Le plus considerable est celui de l'imitation de Jesus-Christ en quatre livres qu'on lui attribue plus communement. Les autres sont, des sermons, *Soliloquia animæ*; *Hortulus rosarum*; *Vallis liliorum &c.* Mais quant à l'imitation, on a fort douté autrefois qui étoit l'auteur de cet ouvrage. Les uns ont dit que c'étoit Jean Gerson, celebre docteur & chancelier de l'université de Paris; les autres, un abbé, nommé Jean Gessen, de l'ordre de S. Benoît. Cependant la plus

plus commune opinion l'attribue à Thomas à Kempis. On a remarqué que ce livre est connu & reveré dans tous les pays, qu'il est traduit en toutes les langues, & qu'il a passé jusqu'à la connoissance des hommes les plus barbares; de sorte qu'un religieux étant allé trouver un roi de Maroc, ce prince le lui fit voir dans sa bibliotheque, traduit en langue vulgaire des Turcs, & lui témoigna le preferer à tout autre livre. * Josse Badius, *en sa vie.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccl.* Valere André, *bibl. Belg.* Le Mire. Possevin, &c. On assure que Thomas à Kempis mourut l'an 1471. âgé de 91. ans. M. Du Pin, *à la fin du XV. siecle de sa bibliotheque, & l'histoire de l'imitation dans les œuvres posthumes de dom* Mabillon.

THOMAS DE SALISBURI, ainsi nommé de la ville de Salisburi en Angleterre, qui fut le lieu de sa naissance, étoit rhetoricien, philosophe & theologien. Il a écrit un livre de l'art de prêcher, dont on a gardé le manuscrit à Cambridge dans le college de S. Benoît. * Pitseus, *de ill. Angl. script.*

THOMAS DE VALENCE, religieux Espagnol, de l'ordre de S. Dominique, a écrit en espagnol, un livre très-utile, intitulé, *Consolatio in adversis, in omni tempestatum hujus vitæ genere.* Il a été traduit en italien, & imprimé à Venise l'an 1562. L'auteur vivoit dans ce tems-là-même. *Biblioth. Hispan.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

THOMAS CANTIUS ou DE KENT, ainsi nommé d'un village d'Angleterre, où il nâquit, fit ses études à Oxford, dans le college de Merton, & devint un grand philosophe & excellent mathematicien, vers l'an 1447. sous le regne d'Edouard IV. roi d'Angleterre. Il a beaucoup écrit de l'astronomie; mais ses ouvrages ne paroissent plus, selon le sentiment de Pitseus & de Leland.

THOMAS ELIOTE, gentilhomme Anglois, celebre par l'amitié dont il fut lié avec Thomas Morus, par sa science, & par son zele pour la foi orthodoxe, mourut l'an 1546. & laissa divers traitez, dont les plus importans sont, *Flores sapientiæ*; *De rebus Angliæ memorabilibus*; *Bibliotheca*, *&c.* * Balée & Pitseus, *de illust. script. Angl.*

THOMAS DE VILLENEUVE (saint) *voyez le supplément de ce Dictionaire.*

THOMAS DE TRUXILLO, né dans la ville de ce nom, & religieux espagnol de l'ordre de S. Dominique, a laissé des sermons sur les évangiles de toute l'année, en deux tomes imprimez à Venise l'an 1591. le trésor des sermons, en quatre tomes, où il a ramassé avec beaucoup de soin les sentimens des peres, & où il rapporte fidelement les vies des Saints. * *Biblioth. Hispan.*

THOMAS, *voyez* BOZIUS.

THOMAS (Pierre) gentilhomme de Normandie, seigneur du Fossé, celebre dans le XVII. siecle par sa pieté & par ses ouvrages, étoit d'une illustre famille, des plus considerables & des mieux alliées de Rouen; mais originaire de Blois. Son grand-pere GENTIEN Thomas, maître des comptes en la chambre de Normandie, s'étoit distingué pendant les troubles de la Ligue, par sa fidelité envers nos rois, & par son attachement inviolable à leurs interêts. Il s'acquitta avec beaucoup de capacité & de succez de diverses commissions importantes pour le service de Henri III. & s'employa avec beaucoup de zele pour la reduction des villes de Rouen, du Havre, du Pont-de-l'Arche & de la Fere. GENTIEN Thomas, fils du precedent, lui succeda dans ses charges, & se distingua dans sa chambre par beaucoup de qualitez excellentes. Il fut employé aussi par la cour au service de l'état; & ayant été chargé de la demolition de la citadelle de Pont-Orson, il réduisit le comte de Montgommeri à se mettre dans le devoir sous le roi Louis XIII. & mourut en Septembre 1665. De son épouse *Magdelaine* Beuselin, morte le 10. Novembre 1684. âgée de 78. ans, tante de M. de Bosmelet, president au parlement de Normandie, pere de madame la duchesse de la Force, il en eut plusieurs enfans, dont furent PIERRE, *dont nous allons parler*; & AUGUSTIN.

PIERRE Thomas, seigneur du Fossé, nâquit à Rouen le 6. d'Août 1634. Ce fut à Port-Royal des Champs, qu'il reçut les premieres teintures des sciences & de la vertu. M. le Maître prit soin de former lui-même son style, & lui fit consacrer les premices de son esprit par l'ouvrage des vies des Saints, auquel il l'associa dès l'âge de 20. ans. Dans la suite il se retira avec MM. de Tillemont & Burluguai; & pendant deux années il travailla de concert avec eux à l'histoire de l'église. On l'en retira, pour lui faire entreprendre la vie de S. Thomas, archevêque de Cantorberi; puis on l'engagea à composer celles de Tertullien & d'Origene. Quelque années après, il entreprit un corps entier de vies des Saints, dont les deux premiers volumes parurent, l'un en 1685. & l'autre 2 ans après. Cet ouvrage, si heureusement commencé, n'étoit pas moins recommandable par son exactitude, & par le choix judicieux des matieres, que par la pureté & l'onction du style; & l'auteur avoit trouvé le moyen de rallier enfin la verité avec la pieté, que la plûpart des Legendaires avoient écartées. Quantité d'autres vies particulieres, déja composées eussent trouvé leur place dans les autres mois, si la mort de M. de Saci n'eût arrêté le cours de ce projet. On jetta les yeux sur M. du Fossé, pour continuer les explications de la bible. Il quitta donc son premier ouvrage pour entreprendre celui-ci, qui n'étoit ni moins saint, ni moins penible. Il y travailla avec tant d'application, qu'après avoir achevé les explications de tous les livres de l'ancien testament, il donna encore celles des quatre évangiles. M. de Pomponne, ministre d'état, instruit de sa capacité, l'avoit sollicité vainement de prendre part aux travaux de ses ambassades. Son amour pour la vie cachée l'empêcha toujours de se produire: & ce fut le même principe d'humilité qui lui fit refuser d'entrer dans l'église. Il resista même à ceux qui avoient droit de luy engager, préferant la vie cachée, au grand jour, où il auroit été exposé sur le theatre du monde. S'il sembla quelquefois y entrer, ce fut seulement lorsqu'il y fut appellé par l'esprit de charité, pour calmer les differends dont on le faisoit l'arbitre. Sa rare probité, son parfait désinteressement, & sa profonde penetration, faisoient qu'on accouroit à lui de toutes les parties de la province, où ses terres étoient situées; & ses decisions, qui passoient pour autant d'oracles, ne manquoient jamais d'être confirmées dans le parlement de Normandie. Il entretenoit peu de commerce avec les sçavans; de peur de perdre en conversations inutiles les momens qu'il destinoit à la priere & à l'étude des livres saints, & de peur d'alterer par de vaines disputes, cette sainte paix qui lui étoit si chere. Non content de retrancher de son necessaire pour fournir au besoin des pauvres, il avoit encore fait quelques études particulieres de medecine, pour les assister dans leurs maladies, & pour apprendre la composition des remedes qu'il leur faisoit distribuer. Un si long exercice de vertus fut couronné par une patience merveilleuse. Sur la fin de ses jours il fut visité de Dieu par une espece de paralysie sur la langue, qu'il souffrit pendant deux années avec une tranquillité très-rare, & une entiere resignation. Il mourut dans le celibat le 4. Novembre 1698. âgé de 64. ans, & fut inhumé dans l'église de saint Etienne du Mont.

Son frere AUGUSTIN Thomas, seigneur du Bosroget, maître des comptes à Rouen, lui succeda dans la possession des terres de leur famille. De sa femme *Catherine-Agnés* le Maître, fille d'un frere de MM. le Maître & de Saci, qui étoient neveux de MM. Arnauld, & cousins germains de M. de Pomponne, il a laissé plusieurs enfans. Il avoit vendu sa charge pour se retirer auprès de M. du Fossé son frere à Paris; & après s'être distingué par une pieté singuliere, il mourut en cette ville le 26. Mai de l'an 1701. & fut enterré dans l'église de S. Etienne du Mont, auprès de M. du Fossé, dont on s'étoit contenté de transporter le cœur à l'abbaye de Port-Royal des Champs, où il avoit souhaité d'être enterré auprès de madame sa mere. * *Mem. hist.* Cousin, *journ. des sçav.* M. le Clerc, *bibl. univers.* Baillet, *discours sur l'histoire de la vie des Saints, c. 51.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du XVII. siecle, t. 4. Nécrol. de P. R.*

THOMAS. Maison des plus nobles, des plus anciennes, & des mieux alliées de Provence. Elle porte pour armes, *écartelé de gueules & d'azur à une croix pommettee ou fleuronnée, au pied fiché d'or, brochant sur le tout. Cimier, deux bras armés sortans du timbre, & dont les mains jointes soutiennent une semblable croix*; & pour cri *Godefridus mihi dedit.* Nostradamus en parlant de ces armes, les appelle la vieille enseigne de la maison de Thomas; en effet, on les voit sur l'ancien portail de l'église qui appartient aujourd'hui aux Dominicains de Toulon, de même que dans un ancien monument que l'on conserve dans le château de la Garde.

Cette maison a donné des chevaliers de l'ordre de saint Jean de Jerusalem dès l'origine de cette religion, qui tous ont remonté leurs preuves de noblesse jusqu'à CHARLES de Thomas, qui étoit en 1096. general des troupes de Gilbert comte de Provence. Les commissaires députez par le roi Louis XIV. pour la verification des titres de noblesse en Provence, ayant eu communication de ceux des seigneurs de Pierrefeu, du nom de Thomas, rendirent à Aix le 9. Mars 1669. un arrêt en leur faveur, par lequel ils declarent avoir vû entr'autres titres un document en latin du 13.

Août 1096. par lequel il est démontré que noble CHARLES de Thomas, devancier des seigneurs de Pierrefeu, étoit general d'armée, & agent general de Gilbert comte de Provence. C'est par ce CHARLES de Thomas que l'on va commencer la genealogie de cette maison.

I. CHARLES I. de Thomas. On a dans la branche aînée deux chartes, l'une du 2. Octobre 1096. par laquelle Gilbert comte de Provence, qui l'appelle chevalier & general de ses armées, lui donne differentes terres, & le gouvernement de Toulon, en recompense de ses services: la seconde du 4. Novembre de la même année, où il lui donna le gouvernement general de la province par terre & par mer, avec la direction des affaires de la guerre, police & finances. Il alla à la Terre-Sainte, où Godefroi de Bouillon lui donna des marques de son estime; il fut tué vers l'an 1119. en défendant Toulon, qui fut pris & saccagé après sa mort par le roi de Tunis. De sa femme N. des vicomtes de Marseille, il eut JEAN, qui suit; & *Bertrand*, qui se retira en Aragon.

II. JEAN I. de Thomas, chevalier, succeda à la plus grande partie des emplois de son pere, & se signala souvent à la tête des troupes du comte de Provence. Il épousa *Sibylle*, niéce du comte Raymond, & laissa deux fils, SCIPION, qui suit; & *Jacques*, qui de moine devint évêque de Sienne. On trouve qu'Ildefonse comte de Provence l'avoit envoyé à la cour de l'empereur Frederic I. pour ses prétentions contre le comte de Forcalquier.

III. SCIPION de Thomas, chevalier, s'appliqua à l'agrandissement de Toulon. De son mariage avec *Christine* de Nassau, il eut VINCENT, qui suit;

IV. VINCENT de Thomas, chevalier, épousa *Helene* de Caseneuve, & en eut

V. LOUIS I. de Thomas, chevalier, qui fit achever les murailles de Toulon, fut envoyé l'an 1227. en ambassade vers le pape Gregoire IX. & laissa BERNARD, qui suit, de sa femme de la maison de Ventimille.

VI. BERNARD de Thomas, fut envoyé par son prince contre les gentilshommes qui avoient usurpé le comté de Ventimille, & repoussa vers l'an 1270. une armée de Sarasins de devant Toulon. HONORE', qui suit, est le seul fils qu'il eut de son mariage, avec une fille de la maison d'Agoult.

VII. HONORE' I. de Thomas, obtint par son credit auprès du prince l'abolition du droit de peage pour la ville de Toulon. De sa femme du nom de Grimaldi, il laissa

VIII. GASPARD I. de Thomas, qui fit faire l'an 1353. à Toulon la translation des corps des saints Honoré & Alfonse, & qui de son mariage avec une de Blacas, eut *Jean* II. mort sans enfans; & LOUIS, qui suit;

IX. LOUIS II. de Thomas, obtint en 1389. de nouveaux privileges pour Toulon, & fit confirmer ceux de la franchise de la marine. Il épousa une de Sabran.

X. JACQUES I. de Thomas, fut en grande consideration auprès du roi René comte de Provence, qui dans ses lettres l'appelle son ami familier, & assure qu'il a reçu de lui de grands services en Sicile, il eut ANTOINE, qui suit; & JEAN, qui a fait *la branche des seigneurs de* NEAULES, *rapportée ci-après.*

XI. ANTOINE de Thomas, secretaire du roi René fut mandé à Genes en 1438. pour commander les galeres que le même roi y avoit laissées; & l'an 1441. il eut ordre de les employer contre les ennemis de l'état. On l'envoya ensuite en ambassade auprès du roi de Castille, qui lui donna des preuves de son estime en le faisant chevalier de son ordre, par brevet du 23. Mars 1444. L'année suivante le roi René le pourvut de la charge de viguier, & de châtelain de Toulon, par ses lettres du 9. Juillet; & par d'autres du 9. Novembre, il reçut le pouvoir de punir de mort ou autrement les pirates & écumeurs de mer. On a aussi des lettres du même roi, du 18. Septembre 1449. par lesquelles il lui fait plusieurs gratifications considerables, pour le recompenser de ses services, & de ceux de ses ancêtres. De sa femme *Catherine* de Rabiolis, il ne laissa que

XII. JEAN de Thomas, viguier, & châtelain de Toulon après son pere, qui épousa *Antoinette* de Julianis, & en eut PIERRE, qui suit; *Louis*, son aîné; & *Antoine*, qui moururent sans laisser de posterité.

XIII. PIERRE de Thomas, seigneur de Sainte-Marguerite, de l'isle de Millaud, d'Evesnes, &c. viguier de Toulon en 1530. s'étoit trouvé à la défense de cette ville l'an 1524. contre le marquis de Pescaire; & pour la réparation des dommages faits par les ennemis, il obtint aux habitans des privileges d'exemptions, dont ils ont joui long-tems. Il fit son testament l'an 1546. & de sa femme *Honorade* de Signier, qu'il avoit épousée en 1502. il laissa 1. GASPARD, qui suit; 2. JACQUES, qui a fait *la branche des seigneurs d'*EVESNES *& d'*ORNES, *rapportée ci-après*; 3. BARTHELEMI, *tige des seigneurs de* MILLAUD, *dont on parlera aussi*; 4. *Antoine*, chanoine de l'église de Toulon; 5. HONORE', *chef des seigneurs de* VALDARDENE, *qui auront aussi un article*; 6. 7. *Isabeau* & *Blanche*, mariées; & 8. *Marguerite*, religieuse en l'abbaye de la Celle.

XIV. GASPARD I. de Thomas, seigneur de Sainte-Marguerite, de la Valette, de la Garde, épousa 1°. *Claude* de Glandevez, fille de *Louis* de Glandevez, & de *Louise* de Forbin, de laquelle il eut NICOLAS, qui suit: 2°. *Marguerite* de Seitres, des seigneurs de Caumonts, dont l'oncle paternel étoit évêque de Toulon, & il eut de cette seconde alliance GASPARD, tige de la branche des seigneurs de Villeneuve & de Cipierre; ANTOINE, de qui descendent *les seigneurs de la* VALETTE, *dont on parlera*; & *Marguerite*, mariée dans la maison de Colongue de Clapier. Comme on n'a pas la filiation de la branche de Villeneuve, on se contentera de remarquer qu'elle subsiste en deux freres établis à Aix, où leur pere étoit president à mortier; sçavoir, *Henri* marquis de Villeneuve, qui assista les pauvres avec une charité édifiante pendant la derniere peste, leur portant lui-même des sommes considerables; & le baron de Cipierre son frere.

XV. NICOLAS de Thomas, baron de Sainte-Marguerite, de la Garde, des isles de Giens, &c. fut fait chevalier de l'ordre du roi l'an 1579. pour les services qu'il avoit rendus à l'état. De sa femme *Catherine* d'Agout, il eut GASPARD, qui suit; *Jacques*, qui ayant épousé *Lucrece* de Signier, a fait la branche des seigneurs de Beaulieu & de l'Escaillon, éteinte après avoir donné un grand nombre de chevaliers de Malte, dont le dernier étoit commandeur de Gap; & N. mariée à *Henri* de Thomas de la Valette, son cousin germain.

XVI. GASPARD II. de Thomas, baron de la Garde, &c. épousa *Catherine* de Castellane, & fut pere de JEAN, qui suit; & de *François*, chevalier de Malte.

XVII. JEAN II. de Thomas, baron de la Garde, &c. épousa N. de Grimaldi, dont il eut JOSEPH-PAUL, qui suit; *Gaspard* & *Jean*, chevaliers de Malte, qui ont servi avec distinction; le premier dans le regiment royal des vaisseaux, & le second dans celui de la Croix blanche.

XVIII. JOSEPH-PAUL de Thomas, baron de la Garde, &c. épousa N. de Ricard, dont il eut CESAR, qui suit; *Charles*, mort au siege de Namur; *Joseph-Paul*, & *Pierre*, chevaliers de Malte, qui ont bien servi; *Jean*, prêtre, connu sous le nom de l'abbé de la Garde, qui a gouverné avec éloge divers dioceses en qualité de grand-vicaire; & *Gaspard*, officier du regiment royal des vaisseaux, où il commanda long-tems les grenadiers; & qui de son mariage avec N. de Montolieu a eu des enfans, & s'établit à Toulon. Joseph-Paul eut aussi des filles, dont l'une fut mariée, & les autres religieuses.

XIX. CESAR de Thomas, baron de la Garde & de Sainte-Marguerite, s'est fait estimer à Toulon & dans tout ce canton, par son zele pour le bien public, dans le tems de la peste. De son mariage avec N. de Masenot il a laissé CHARLES-PAUL, qui suit; une fille mariée dans la famille des Martins de Puiloubier; & d'autres religieuses.

XX. CHARLES-PAUL de Thomas, baron de la Garde & de Sainte-Marguerite, chef du nom & des armes de la famille de Thomas.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'EVESNES ET D'ORVES.

XXI. JACQUES de Thomas, second fils de *Pierre* II. fut seigneur d'Evesnes & d'Orves, & lieutenant principal au siege d'Hiéres. Il épousa *Claude* de Grasse; & n'en ayant point eu d'enfans, il prit une seconde alliance le 28. Mai, 1553. avec *Anne* de Ventimille, fille de *Gaspard* de Ventimille, seigneur d'Olioules, & de *Jeanne* d'Arcussia, de laquelle il eut MAGDELON, qui suit;

XXII. MAGDELON de Thomas, seigneur d'Evesnes & d'Orves, épousa N. de Ventimille, dont il eut BARTHELEMI, qui suit; *Charles*, *Jean* & *Antoine*, tous trois chevaliers de Malte.

XXIII. BARTHELEMI de Thomas, seigneur d'Evesnes & d'Orves, eut plusieurs enfans de sa femme N. de Barthelemi-Sainte-Croix; & entr'autres,

XVIII. Guillaume de Thomas, seigneur d'Evesnes & d'Orves, qui après avoir été chevalier de Malte, a épousé N. de Signier-Piosin, & en a laissé un fils qui servoit dans la marine.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MILLAUD, dont est sortie celle de Gignag.

XIV. Barthelemi de Thomas, seigneur de Millaud, troisiéme fils de *Pierre* II. fut reçû conseiller au parlement d'Aix l'an 1555. & se maria trois fois, 1°. avec *Marguerite* Vento, fille de *Louis* Vento, viguier, & premier consul de Marseille, & d'*Isabeau* Meillori: 2°. avec *Marguerite* de Glandevez, dame de Saint-Martin, de Carros & de Courmes, fille unique de *Charles* Glandevez, conseiller au parlement de Provence, & de *Marguerite* de Grasse: 3°. avec *Silvestre* de Digne, dame de Gignac, fille de *Jean* seigneur de Bargemont, & de *Jeanne* de Roux de Beauveses. Il fit son testament l'an 1599. & fut inhumé dans l'eglise cathedrale de Toulon, dans la chapelle de sainte Anne, que son pere y avoit fondée. Il eut de son premier mariage *Honoré*, prevôt de l'eglise de Toulon; & *Pierre*, aussi ecclesiastique. Du second, vint Charles, qui suit. Du troisiéme, *Blanche*, mariée à *Honoré* de Grimaldi, seigneur de Courbons & de Cagnes.

XV. Charles de Thomas, seigneur de Millaud, de saint-Martin & de Courmes, épousa l'an 1585. *Bernardine* de Tulles, dame de Roquesure, fille de *Claude* de Tulles, seigneur de Beauménil, & de *Silvestre* de Digne. Il en eut Bernard, qui suit; *Jean Baptiste*, reçû en 1622. chevalier de Malte, depuis commandeur de Montfrein & de saint-Christophe en Languedoc; & Honoré, *dont la posterité sera rapportée après celle de son frere aîné.*

XVI. Bernard de Thomas, seigneur de Gignac & de Roquesure, capitaine d'infanterie dans le regiment de Janson, épousa l'an 1618. *Magdelaine* de Begue, fille de *Pierre* de Begue & de N. de Grancei, & il eut Melchion, qui suit; & *Pompée*, mort jeune.

XVII. Melchion de Thomas, seigneur de Gignac & de Roquesure, épousa l'an 1650. *Anne* de Pelissier, niece de *Jean* de Pelissier, évêque d'Apt, & fut pere de Jean Baptiste, qui suit; de *Jean*, capitaine dans le regiment de Bourgogne tué au siege de Verue; & de *Jeanne-Bernardine*, mariée à *François-Joseph* de Remerville, seigneur de saint Quentin.

XVIII. Jean-Baptiste de Thomas, seigneur de Gignac & de Roquesure, épousa l'an 1691. *Marguerite* de Guerin, fille de *Jean-Baptiste*, baron du Castellet, president en la cour des comptes de Provence, & de *Marquise* de Gaillarde. Ses enfans sont *Jean-Baptiste*; *Jean-Gabriel*, chevalier de Malte, page du grand-maître; *Barthelemi*; *Ignace*; *Anne*, épouse du sieur de Fontbelle; *Marie-Anne* & *Rose*.

XVI. Honoré de Thomas, troisiéme fils de *Charles*, fut seigneur de Millaud, & épousa l'an 1627. *Marie* de Masse, fille de *Jean*, seigneur de Rasnel, & de *Leone* du Bois de saint Vincent, de laquelle il eut 1. Charles, qui suit; 2. *François*, capitaine dans le regiment de Dampierre, qui mourut de ses blessures au siege de Grave, & de son mariage avec *Françoise* du Mers de Liviers, fille de *Marcellin*, seigneur de Noyers, & de *Marthe* de Meyran, ne laissa qu'une fille nommée *Marie*, alliée à *Jacques* de Gautier de Grandbois, seigneur d'Auribeau; 3. 4. *Anne* & *Jeanne*, religieuses dans l'abbaye royale de sainte Croix; & 5. *Charlote*, mariée au seigneur de Verilos.

XVII. Charles de Thomas, seigneur de Millaud & de Rasnel, après avoir servi, épousa l'an 1672. sa cousine germaine *Marie-Anne* de Masse, fille de *François* seigneur de Rasnel, & de *Marie* d'Orcel. Il eut de ce mariage Ignace, qui suit; *Jean-Baptiste-Barthelemi*, chevalier de Malte; & *Rose*, morte jeune.

XVIII. Ignace de Thomas, seigneur de Millaud & de Rasnel, a épousé l'an 1705. *Marie-Therese* de Foresta de Collongue, fille d'*Antoine-Scipion* de Foresta, président en la cour des comptes de Provence, & de *Magdelaine* d'Armand de Mison.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VALDARDENE, de Pierrefeu *& de* Beauvais *&c.*

XIV. Honoré de Thomas, quatriéme fils de Pierre II. fut seigneur de Valdardene, de Pierrefeu &c. Il avoit d'abord été chanoine regulier de l'ordre de S. Augustin, & camerier du chapitre de Pignans, mais ayant reclamé contre ses vœux, & fait declarer sa profession nulle, il fut créé par le pape comte Palatin, & épousa l'an 1568. *Lucrece* de Vintimille, de qui il eut Louis, qui suit; Melchion, *dont on parlera après la posterité de son frere*; *François*, archidiacre de Toulon; *Baltazar*, chevalier de Malte; & deux filles, l'aînée, mariée dans la maison de Glandevez; & la seconde, au seigneur du Revest, dont la fille épousa *François* de Vintimille, comte du Luc.

XV. Louis de Thomas, seigneur de Valdardene & du Revest, épousa l'an 1596. *Lucrece* de Signier, dont il eut François, qui suit; & *Charles*, chevalier de Malte.

XVI. François de Thomas, seigneur de Valdardene & du Revest, épousa *Marquise* Doria, de l'illustre maison de ce nom à Genes, & il en eut Honoré, qui suit; *François*, mort au service du roi dans la marine; *Antoine*, tué dans une rencontre; & N. chevalier de Malte, & capitaine d'infanterie.

XVII. Honoré II. de Thomas, seigneur de Valdardene & du Revest, épousa *Anne* de Soliers, de qui il eut *François*, & *Honoré*, morts au service du roi; & *Marquise*, morte jeune.

XV. Melchion de Thomas, second fils d'Honoré I. fut seigneur de Pierrefeu, conseiller en la cour des comptes, aides, & finances à Aix, & reçut plusieurs marques d'estime du roi Henri IV. qui l'honora de ses lettres. Il se maria l'an 1609. avec *Marguerite* Doria, de Marseille, de qui il eut douze enfans; 1. Blaise, qui suit; 2. *Gaspard*, seigneur de Beauvais, qui se signala dans le service: & de sa femme N. de Beausier laissa deux fils, dont l'un nommé *Joseph*, a été aide-major de la marine, où il s'est acquis beaucoup d'estime; 3. *Claude*, chanoine de la cathedrale d'Aix; 4. 5. 6. *François*, *Antoine* & *Honoré*, morts commandeurs de l'ordre de Malte; 7. 8. *Boniface* & *Jean*, chevaliers de Malte & capitaines d'infanterie, tués, le premier à la bataille de Norlingue, le second au siege de Dunkerque; & quatre filles religieuses.

XVI. Blaise de Thomas, seigneur de Pierrefeu & de Penne, fut premier procureur du pays pour la noblesse, & deputé des états à la cour pour les affaires de la province. De sa femme *Claire* de Dedons, il a laissé *Louis*, seigneur de Pierrefeu; *Jean*, *Melchior* & *François*, chevaliers de Malte; & une fille religieuse.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA VALETTE

XV. Antoine de Thomas, troisiéme fils de Gaspard II. fut seigneur de la Valette & de Châteauneuf, & épousa la sœur du brave Crillon, colonel du regiment des gardes Françoises, & chevalier des ordres du roi, qui par une lettre du 3. Fevrier 1582. l'assure qu'il tenoit à grand-honneur, & qu'il étoit très-aise de ce qu'il avoit plû à Dieu de les allier de si près. Cette dame avoit du courage fort au-dessus des personnes de son sexe; & on la vit plusieurs fois en l'absence de son mari monter à cheval, & aller à la tête des habitans de la Valette charger les Ligueurs, qui ne purent se rendre maîtres de ce lieu. *Antoine* eut de ce mariage Henri, qui suit; & N. de Thomas, de qui descendent les seigneurs de Châteauneuf en Provence, dont l'aîné se maria avec N. de Tournon, de qui il eut des enfans, & servit comme son frere le chevalier, avec distinction dans la marine.

XVI. Henri de Thomas, seigneur de la Vallette, épousa N. de Thomas, fille de son oncle *Nicolas* de Thomas, baron de la Garde, & de *Catherine* d'Agoult & il en eut François, qui suit: & *Henri*, chevalier de Malte, commandeur de Montpellier, & de Condat en Perigord.

XVII. François de Thomas, seigneur de la Valette, capitaine de galere, épousa *Jeanne* de Forbin, dont l'oncle paternel étoit grand prieur de saint Gilles, ambassadeur de son ordre en France, lieutenant general & commandant des galeres du roi. Il eut François, qui suit; & *Marie*, alliée à N. du Janet, dont les enfans ont été tués dans le service; le premier, qui étoit colonel en Italie;

& le second, en Flandres, où il servoit en qualité d'aide de camp du duc de Vendôme.

XVIII. François II. de Thomas, seigneur de la Valette, servit avec distinction dans les armées jusqu'à son mariage. A l'âge de 80. ans il eut la fermeté d'attendre dans son château de la Valette l'armée ennemie qui venoit former le siege de Toulon, & le duc de Savoye logea pendant le siege dans ce château. Les Houssards qui devançoient l'armée ennemie, en arrivant à la Valette tuerent le premier consul & plusieurs habitans, pillerent, violerent, & mirent le feu aux maisons; après quoi ils allerent à la porte du château, où étoit M. de la Valette, & mirent le pistolet pour le contraindre à faire ouvrir; mais sans s'épouvanter, il dit en latin à l'officier qui n'entendoit pas le françois: *Tu feras bien, non de me faire menacer, mais de me faire tuer, sans quoi d'abord que ton prince sera arrivé, je te ferai pendre.* L'officier plus effrayé que celui qu'il avoit menacé, descendit de cheval, lui demanda pardon, & l'obtint à condition de faire éteindre le feu, ce qu'il executa. Le duc de Savoye étant arrivé peu après, *Je vous sçai bon gré M.* dit-il à M. de la Valette, *de ne vous être pas mefié de mon arrivée. Monseigneur*, repondit ce sage vieillard, *n'étant pas en état par mon grand âge de servir le roi mon maître, comme fait mon fils à Toulon; j'ai cru devoir assurer V. A. R. de mes respects très-profonds, & lui offrir en bon françois tout ce qui dependra de moi. Je vous en estime davantage*, reprit le prince, *de me parler naturellement*; & en effet il eut pour lui durant & après le siege des sentimens d'estime, & des attentions d'autant plus flatteuses, qu'elles furent approuvées par Louis XIV. La bravoure de François, & la superiorité de son esprit l'ont rendu en differentes occasions recommandable en Provence. De sa femme *Lucrece* de Cadenet de la Tour, fille de *Cesar*, & de *Charlotte* de Mars-Liviers, dont le grand oncle paternel avoit été grand prieur de saint Gilles, sont nés 1. Joseph, qui suit; *Gaspard*, connu sous le nom d'*Abbé de la Valette*, qui fut deputé du clergé de France en 1705. & en 1715. & qui a eu en 1712. l'abbaye royale seculiere & collegiale de Figeac en Querci; 3. *Louis*, qui après avoir servi dans la marine a quitté le monde malgré ses parens, & est entré dans la congregation de l'Oratoire où il est encore; & 4. *Marie*, religieuse à la Visitation de Toulon.

XIX. Joseph de Thomas de la Valette, capitaine de vaisseau, s'est avancé par son merite, ayant donné des preuves de sa bravoure en diverses occasions, & entr'autres à la descente des Anglois à Camaret. Ce fut lui qui proposa, & qui obtint de son commandant la sortie sur les ennemis infiniment superieurs en nombre, qui furent tous tués, noyés ou faits prisonniers. Il y reçut dix coups de fer ou de feu sans discontinuer de combattre jusqu'à la fin; & il en fut fait lieutenant de vaisseau. De son mariage avec N. de Riper de Carquerane il a eu un fils unique qui étoit dans le service. * *Archives de la ville de Toulon. Titre domestique*, &c.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE NEAULES.

XI. Jean de Thomas, seigneur de Neaules, second fils de Jacques I. fut secretaire du roi René, & son archivaire & maître rational à Aix: c'étoit un des plus beaux emplois en ce tems, où il n'y avoit point de parlement en Provence. Par son testament du 29. Juin 1478. il fonda une chapelle aux Augustins d'Aix. De son mariage avec *Barthelemie* de Signier, il eut *Jacques*, mort sans enfans; & Antoine, qui suit;

XII. Antoine de Thomas, seigneur de Neaules, épousa *Marguerite* de Brignoles, niece de Palamedes de Forbin, gouverneur de Provence, & il en eut Honoré, qui suit; *Isabelle*, mariée dans la maison de Blancard; & *Violande*, dans celle de Rabiolis.

XIII. Honoré de Thomas, seigneur de Neaules, rendit de signalés services au roi Charles d'Anjou, dernier comte de Provence, qui lui donna pour recompense un droit d'aubaine très considerable à saint Maximin, & pria le roi Louis XI. son successeur, de l'en faire jouir: ce qui fut executé, & le don enregistré à la chambre des comptes à Aix vers l'an 1478. Il ne laissa point d'enfans, & fut le dernier de sa branche, dont les biens furent partagés entre ses deux sœurs.

THOMAS BUNGEI, *cherchez* BUNGEI.

THOMAS DE CANTORBERI (saint) *cherchez* BECQUET.

THOMAS CAJETAN, *cherchez* VIO.

THOMAS CAMPANELLA, *cherchez* CAMPANELLA.

THOMAS MUNZER, *cherchez* ANABAPTISTES.

THOMAS (Paul) seigneur de Girac, *cherchez* GIRAC.

THOMAS PALMERAN, Irlandois, docteur de la maison de Sorbonne, *cherchez* PALMERAN.

THOMASINI (Jacques-Philippe) évêque d'Emonia, ou de *Citta Nuova* en Istrie, a publié dans le XVII. siecle deux volumes d'éloges d'hommes illustres, dont la plûpart sont italiens, avec le catalogue de leurs ouvrages. Cet auteur a fait divers autres ouvrages, entr'autres, *Le Parnasse Euganéen* ou *Padouan*, c'est-à-dire, un recueil d'hommes de lettres de Padoue, qui se sont distingués dans le XVII. siecle, avec une liste de ceux qui ont composé des éloges. Nous avons encore de lui le catalogue des manuscrits qui étoient de son tems dans les bibliotheques de la ville de Padoue, tant publiques que particulieres, imprimé à Udine l'an 1639. avec de petits éclaircissemens sur plusieurs de ces auteurs, qui étoient peu connus auparavant. Il fit depuis ceux des manuscrits des bibliotheques publiques & particulieres de la ville de Venise, où il a observé la même methode que dans les autres: ce dernier ouvrage fut imprimé l'an 1650. dans la même ville. * Labbe, *biblioth. bibliothecarum.*

THOMASIUS (Michel) appellé autrement *Taxaquetius*, évêque de Lerida en Catalogne, étoit de Majorque; & après avoir étudié en droit à Lerida & à Bologne, il joignit à cette science la connoissance de la philosophie & de l'histoire. Il fut secretaire, & conseiller de Philippe II. roi d'Espagne l'an 1556. & parvint par son merite à l'évêché de Lerida, après Antoine Augustin. On lui doit la correction du decret de Gratien, & l'édition du cours canonique que fit faire Gregoire XIII. avant qu'il fût pape. Il composa encore deux harangues sur le droit civil; l'une, *de tota juris civilis ratione*; la seconde, *de ejus docendi via ac modo*; outre divers autres ouvrages, comme *commentarius de ratione conciliorum celebrandorum*; *disputationes ecclesiasticæ*. * *Biblioth. Hispan.*

THOMASSIN (Louis) prêtre de l'Oratoire, né à Aix en Provence, le 28. d'Août 1619. d'une famille qui s'est rendue illustre dans l'eglise & dans la robe, fut élevé dans une maison des prêtres de l'Oratoire, & fut reçu dans la congregation dès sa 14. année. Après y avoir enseigné les humanités & la philosophie, il fut fait professeur de theologie à Saumur, & il introduisit dans son école la maniere de traiter la theologie par l'écriture, par les peres & les conciles. Etant appellé à Paris l'an 1654. il y commença dans le seminaire de saint Magloire des conferences de theologie positive, suivant la methode qu'il avoit tenue à Saumur: ce qu'il continua jusques en 1668. Alors, à la sollicitation de plusieurs grands prelats, ses superieurs l'engagerent à donner au public le fruit de ses travaux & de ses lumieres. M. de Perefix, archevêque de Paris, obtint l'impression de ses *Dissertations latines sur les conciles*, dont il n'y a eu que le premier volume qui parut en 1667. *in* 4°. & de ses *memoires sur la Grace*, qui furent imprimés en 1668. en 3. volumes *in* 8°. Ces memoires reparurent en 1682. *in* 4°. augmentés de deux memoires, sous les auspices de M. de Harlai-Chanvallon, successeur de M. de Perefix.

On vit aussi paroître trois tomes de *dogmes theologiques* en latin, le premier en 1680. le second en 1684. le troisiéme en 1689. trois autres tomes de la *discipline ecclesiastique*, sur les benefices & beneficiers, le premier en 1678. le second en 1679. le troisiéme en 1681. divers traités de la *discipline de l'église & de la morale Chrétienne*; de *l'office divin*; des *fêtes*; des *jeûnes*; de la *verité*, & du *mensonge*; de l'*unité de l'église*; de l'*aumône*; du *negoce* & de l'*usure*. Celui-ci ne fut imprimé qu'après sa mort aussi bien que le *traité dogmatique des moyens dont on s'est servi dans tous les tems, pour maintenir l'unité de l'église.* Ce ne fut pas

seulement sur ces matieres que le P. Thomassin travailla. Comme il possedoit parfaitement les belles lettres, il voulut enseigner aux autres l'usage qu'on en pouvoit faire : ainsi il donna au public des *methodes* d'étudier & d'enseigner chrétiennement la philosophie, les historiens profanes, les poëtes & les langues. Le pape Innocent XI. temoigna quelque desir de se servir de son ouvrage de la *discipline*, pour le gouvernement de l'eglise, & voulut même l'attirer à Rome. L'archevêque de Paris en parla au roi de la part du cardinal Casanata, bibliothecaire de sa sainteté; mais la reponse fut, qu'un tel sujet ne devoit pas sortir du royaume. Cependant le pere Thomassin, pour temoigner au saint pere sa gratitude, & le desir qu'il avoit de rendre un plus grand service à l'eglise, traduisit en latin ses trois volumes de la *discipline*, afin qu'ils pûssent mieux se répandre dans les pays étrangers. Ce travail fatiguant ne fut pas plûtôt fini, qu'il en reprit un autre non moins penible. Comme il s'étoit appliqué à l'hebreu pendant cinquante années, il crut devoir faire servir cette étude à prouver l'antiquité & la verité de la religion. Ainsi il entreprit de faire voir que la langue hebraïque est la mere de toutes les autres, & qu'il falloit par consequent chercher dans l'ecriture, qui conserve ce qui nous en reste, l'histoire de la vraie religion, aussi-bien que la premiere langue. Ce fut ce qui lui fit produire une *methode* d'enseigner chrétiennement la grammaire, ou les langues par rapport à l'écriture-sainte. Elle fut accompagnée de deux *glossaires*, l'un du grec, & l'autre du latin, reduit en hebreu, & suivie d'un *glossaire universel hebraïque*, dont l'impression qui se faisoit au Louvre, ne fut achevée qu'après sa mort. Cet ouvrage parut *in fol.* en 1697. par les soins du P. Bordes de l'Oratoire & de M. Barat. Après tant d'ouvrages, ses forces diminuant sensiblement, il ne se crut plus capable d'aucune étude penible, & il fit à Dieu de cet état un sacrifice, qui édifia encore plus le seminaire de saint Magloire, où il étoit, que ne l'avoit pû faire son travail continuel. Il fut toujours languissant pendant près de trois ans; & enfin la parole & les forces lui manquant peu à peu, il cessa de vivre la nuit de Noël de l'an 1695. âgé de 77. ans commencés. Le clergé de France lui faisoit une pension de 1000. livres; mais il la partagea toujours avec les pauvres, ainsi qu'on l'apprit après sa mort. Le P. Thomassin étoit extrêmement laborieux. Ses ouvrages sont d'excellens recueils. Il a écrit avec plus de facilité que d'élegance, tant en latin qu'en françois. Il étoit humble, doux, modeste, vif, agreable; il aimoit l'étude & la retraite, fuyant les charges & les honneurs, & a toujours mené une vie sainte & innocente. * *Voyez* son éloge à la tête de son traité du *negoce*, imprimé l'an 1697. celui qui est au commencement de son *glossaire hebraïque*, & dans le recueil des hommes illustres du XVII. siecle, & celui qui est à la tête de la derniere édition de la discipline de l'eglise, par le P. Bougerel de l'Oratoire. Le P. Bordes qui a écrit sa vie en latin, assure comme le sçachant de bonne part, que si le P. Thomassin eût été à Rome, où le pape Innocent XI. l'invita, il n'auroit pû éviter d'être fait cardinal, & que le même pape delibera de le comprendre dans la nombreuse promotion de 1686. * M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle.*

THOMASTOWNE, bourg d'Irlande dans la Lagenie. Il est sur la Nure, dans le comté de Kilkenni, à quatre lieues au-dessous de la ville de Kilkenni. * Mati, *dict.*

THOMASTOWNE, bourg de l'Ecosse meridionale. Il est dans le comté de Carrick, à une lieue du golfe de Cluyd, & à deux lieues de la ville de Bargeni, vers le nord. * Mati, *dict.*

THOMASZOW, ville de Pologne, *voyez* TOMACHOUF.

THOMELLUS, Flamand, moine de S. Amand, qui vivoit vers l'an 1080. écrivit la vie de Baudouin de Lisle, ou *le Debonnaire*, comte de Flandres, & la chronique de son monastere. * Sandere, *lib.* 3. *de scrip. Fland.* Suvert. *in Athen. Belg.* Meyer, *l.* 3. *rer. Flandr.* Valere André, *bibl. Belg.* Vossius, *de hist. Lat.*

THON, fut le premier entre les Egyptiens, qui reduisit en art la medecine. * Homere, *liv.* 4. *de l'Odyssée.*

THON, roi de Canope en Egypte, fut tué par Menelaüs, parce qu'il avoit voulu ravir sa femme Helene. * Hellanicus.

THONGCASTER, ou THONGCASTLE, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Lincoln, dans la contrée appellée *Brodlei* dans la division de Lindsei. Il est ainsi appellé d'un ancien château, qui y fut bâti par *Hengist* le Saxon, après qu'il eut battu les Pictes dans la querelle de *Vortiger.* Ce prince pour le recompenser lui accorda autant de terre qu'une peau de bœuf coupée par aiguillettes en pourroit comprendre. C'est ce qui donna le nom à la ville de Thongcaster. Cette ville est bien construite, & située sur le panchant d'une colline. * *Dict. Angl.*

THONON ou TOUNOM, en latin *Tunonium*, ville de Savoye, sur le lac de Geneve, capitale du Chablais.

THOPHEL, montagne de la Palestine. On ne sçait pas trop bien sa situation; parce qu'il n'en est parlé que dans un seul endroit de l'ecriture, sçavoir, *Deuteronom.* I. 1. J. Le Clerc croit que ce lieu étoit près de Pharan, ou du pays de Moab. * *Voyez* son commentaire sur ce passage.

THOPHET, signifie en hebreu *tambour* : c'est un lieu de la vallée des fils de Hennom, aux fauxbourgs de Jerusalem, où quelques Israëlites idolâtres consacroient autrefois leurs enfans à l'idole de Moloch, & les faisoient passer par le feu. * *Isaie*, *c.* 30.

THOR ou THEORDOEN, THORON, c'est-à-dire, en suedois, *tonnere*, faux dieu des Lapons idolâtres, que ces peuples appellent en leur langue *Thiermes*, qui signifie *tonnant* ou *bruit du tonnerre*, & ausquels ils donnent aussi le nom d'*Aijeke*, c'est-à-dire, *bisayeul*, ou *ancien pere.* Ces peuples lui attribuent une autorité souveraine sur les demons mal-faisans qui demeurent dans les montagnes, dans les lacs ou dans l'air. Ils donnent un arc à ce dieu, pour tuer, disent-ils, ces malins esprits à coups de flêches; & ils s'imaginent que c'est l'arc en-ciel dont il se sert. Les Lapons adorent le dieu Thoron, comme l'auteur de la vie & de la mort, & celui qui gouverne tous les hommes. Le lieu où ils rendent leur culte à cette idole est ordinairement derriere leurs cabanes. Ils mettent la figure sur une table en forme d'autel; & autour de cet autel ils rangent des branches de bouleau & de pin, qui bornent l'espace de cette sorte de temple. L'allée qui y conduit est aussi bordée de branches des mêmes arbres; & la figure de ce dieu est un tronc d'arbre, dont le haut semble representer la tête d'un homme. Cette idole est faite de bouleau, lequel en ce pays a sa racine ronde comme une boule; & c'est de cette racine qu'ils en façonnent la tête d'une maniere fort grossiere. Ils lui mettent un marteau à l'endroit de la main, & cette marque la distingue des autres idoles. C'est, disent-ils, l'instrument dont il se sert, outre son arc, pour assommer les genies malfaisans. Ils lui fichent encore un clou d'acier dans la tête, avec un petit morceau de caillou, afin que ce thor puisse faire du feu lorsqu'il lui plaît. Peut-être que les premiers Lapons faisoient aussi servir cette figure pour le culte de baive, qui est le soleil ou dieu du feu parmi ces idolâtres. Derriere l'idole, & vers l'extrémité de la table, ils arrangent les cornes des rennes qu'ils lui ont immolés. Souvent ces peuples n'adorent qu'un simple tronc de bois, ou une souche plantée en terre. Les victimes qu'ils immolent dans leurs sacrifices devant ces idoles, sont ordinairement des rennes, qui sont une espece de cerfs; & quelquefois d'autres animaux, comme des agneaux, des chiens, des rats, ou des poules, qu'ils achetent des marchands de Nortwege, parce qu'il n'y en a point en leur païs. Après leur sacrifice, ils mettent devant la figure de ce dieu une maniere de boëte, faite d'écorce de bouleau, pleine de petits morceaux de chair, pris de toutes les parties du corps de la victime, avec de la graisse fondue pardessus. * Scheffert, *Histoire de la Laponie.* Bartholin, *antiquit. Danic.*

THORALD ou THORAT, religieux Anglois de l'ordre de Cîteaux, vers l'an 1216. avoit écrit beaucoup d'ouvrages qui sont perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Mauritius abbas Fonta. Hugo Kircholtallensis. Lelandus, &c.

THORAX, montagne de la Lydie, proche la ville de Magnesie, ou *Manaßo*, est le lieu où fut crucifié un certain Daphitas, grammairien, qui avoit coûtume de médire des rois en ses vers, d'où vint le proverbe, *prend garde à Thorax*. On s'en servoit pour donner avis aux médisans de retenir leurs langues, de peur qu'il ne leur arrivât un semblable sort. * Strabon, *l.* 14.

THORESBIUS ou TORBIUS (Jean) cardinal Anglois, docteur en droit & en theologie à Oxford, fut fort consideré d'Edouard IV. roi d'Angleterre; & par le credit qu'il eut auprès de ce prince, il s'éleva au plus grandes dignités de l'eglise & de l'état. Il fut archevêque d'Yorck, chancelier d'Angleterre & cardinal. Ces grands emplois ne lui firent point oublier la qualité de pasteur, & ne l'empêcherent point de faire des catechismes, pour instruire le peuple. Il défendit les droits du clergé contre les religieux mendians, & mourut à Yorck l'an 1474. après avoir fait plusieurs ouvrages, dont les plus considerables sont *doctrinæ christianæ catechismus. Ad ecclesiarum pastores, l.* 1. *&c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THORISMOND, roi des Wisigoths d'Espagne, *voyez* THURISMOND.

THORIUS (Raphaël) medecin & poëte Latin: a fleuri en Angleterre sous le roi Jacques I. Il fit une lettre, qui a été imprimée, *de causa morbi & mortis Isaaci Casauboni.* Sa complainte en vers sur cette mort a aussi été imprimée. On estime beaucoup son poëme sur le tabac. Il aimoit passionnément le vin, & se trouva fort embarrassé quand Monsieur de Peiresc l'obligea à boire un grand verre d'eau. Celui-ci dinant à Londres avec plusieurs personnes de lettres, ne put jamais obtenir dispense à l'égard d'une santé que le medecin Thorius lui porta. Le verre étoit d'une grandeur démesuré, c'est pourquoi Peiresc s'excusa long-tems, & allegua mille raisons. Mais il fallut qu'il le vuidât. Avant que de le faire, il stipula que Thorius boiroit la santé qu'il lui porteroit à son tour. Dès qu'il eut bû ce vin, il fit remplir d'eau le même verre & l'avala, après avoir porté cette santé au docteur. Celui-ci frappé comme de la foudre, pensa tomber de son haut, & voyant qu'il n'y avoit point moyen de s'en dédire, il jetta de profonds soûpirs, il porta mille fois la bouche sur les bords du verre, & l'en retira autant de fois. Il appella à son secours tous les bons mots des poëtes Grecs & Latins; & il fut presque toute la journée à vuider à plusieurs reprises ce verre. Le roi Jacques I. souhaita qu'on lui fît ce conte. Thorius mourut de peste à Londres en 1629. * Gassendi, *in vita Peireskii. Livre* 2. *opuscules de* Colomiez.

THORN, ville anseatique de Pologne, dans la Prusse Royale, sur la Vistule, est une place forte, bâtie en 1235. par les chevaliers de l'ordre Teutonique, qui furent obligés en 1454. de l'abandonner au roi de Pologne, auquel elle demeura jusqu'au 19. Octobre 1703. qu'elle fut prise à discretion par le roi de Suede. Elle est celebre par les longs sieges qu'elle a soûtenus, & par la naissance de Nicolas Copernic, fameux mathematicien. Ce fut là aussi, que mourut en 1501. Albert roi de Pologne, & où s'exciterent autrefois de grands differends entre les Bernardins & les Dominicains, qui furent enfin appaisés l'an 1345. Dans le XVI. siecle, il y eut aussi de grandes disputes, au sujet de la nouvelle religion. * Harcktnoch, *Dißert. XIV. de origin. relig. Christ. in Pruß.*

THORNDIKE (Herbert) fut élevé dans le college de la Trinité à Cambridge, entra ensuite dans les ordres sacrés, & obtint une prebende à Westmunster, sous le regne de Charles II. C'étoit un homme d'une vie irreprochable & d'un grand sçavoir. Il a fait divers ouvrages. Un discours sur la forme du gouvernement des eglises primitives. Un autre sur les assemblées religieuses. Un troisiéme sur les droits de l'eglise. *Epilogus. De jure finiendi controversias ecclesiæ, liber. A discourse of the penalthies which a due reformation requires. Justs Weights and measures.* Il étoit de la religion Anglicane. * *Dict. anglois.*

THOROLD (Jean) fils d'ANTOINE Thorold de Marston, dans le comté de Lincoln, chevalier, & de *Grizilla* Wrai sa femme, fille de *Jean* Wrai de Glentworth. Cette famille des Thorolds est Saxone d'origine & a habité pendant plusieurs siecles dans le comté de Lincoln. Thorold de Bukendale étoit sherif du comté, avant la conquête du pays. Il descendoit d'un Thorold, sherif du comté de Lincoln, sous le regne de Kenulphe roi de Mercie, dont l'épouse fit de grands biens à la ville de Coventri. Elle persuada son mari de décharger cette place de toute corvée; ce que son époux lui accorda, à condition qu'elle iroit à cheval toute nue tout au travers de la ville. Comme elle avoit les cheveux fort longs, elle accomplit la condition, en couvrant tout-à-fait son corps. Depuis ce tems la fille aînée de la famille des Thorolds, a toujours porté le nom de *Godiva.* Sous le regne d'Henri I. cette famille s'allia avec l'heritiere de la famille de Marston, union qui subsiste jusques à present. Ses armes sont de sable à trois chevres d'argent. * Ingulph. *pag* 65. *Ed.* Gal. *Monasticon Anglicanum, vol.* 1. *pag.* 306. Dugdale, *baronage, vol.* 1. *pag.* 9.

THOROS ou THEODORE, roi d'Armenie, fils de HAITON, auquel il succeda, ne put souffrir qu'Amauri de Lesignem son cousin, jouit de l'administration du royaume de Chypre, que le roi Henri son frere lui avoit donné, & il enferma ce dernier fort étroitement; mais il fut obligé de le délivrer, & fit la paix avec lui. Après le décès de sa premiere femme, fille de *Capesan*, empereur des Tartares, Thoros épousa *Chelvis*, sœur de *Henri* roi de Chypre, & mourut l'an 1300. laissant de sa seconde femme, LIVON, qui succeda au royaume. * *Histoire du royaume de Chypre.*

THORPUS (Jean) Anglois, religieux de l'ordre des Carmes dans le monastere de Norwich, étoit docteur en theologie à Cambridge, & fut surnommé le docteur ingenieux, *ingeniosus.* Il fut un des cinq qui convainquirent Guillaume White, & condamnerent son heresie. Il mourut à Norwich, le 7. jour d'Août 1440. lorsque Henri VI. regnoit en Angleterre. Il a écrit sur l'Apocalypse, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

THORS AA, c'est une des principales rivieres d'Islande. Elle se décharge dans la mer, au midi de l'isle. * Mati, *diction.*

THOU, est un château en Champagne, que l'on dit mal à propos avoir donné son nom à l'illustre famille de Thou, si feconde en grands hommes.

THOU, famille. I. JEAN de Thou, I. du nom, seigneur du Bignon près Orleans, vivoit sous le regne de Philippe de *Valois*, & laissa de *N.* sa femme, dont le nom est ignoré, SILVESTRE qui suit; & *Jeanne* de Thou.

II. SILVESTRE de Thou, seigneur du Bignon, épousa *Perrete* Compaing, fille de *Jean*, prevôt de la ville d'Orleans, dont il eut entr'autres enfans JEAN II. qui suit;

III. JEAN de Thou, II. du nom, seigneur du Bignon, vivoit en 1415. Il épousa en Janvier 1288. *Pasquette* du Bei, sœur d'*Alain* du Bei, prevôt de la ville d'Orleans, dont il eut *Jean*, vivant en 1409. JACQUES I. qui suit; & *Biette* de Thou, mariée à *Gilles* de Troyes.

IV. JACQUES de Thou, I. du nom, seigneur du Bignon, rendit de grands services au roi Charles VII. & à Charles duc d'Orleans, & mourut le 4. Octobre 1447. laissant de *N.* sa femme dont le nom est ignoré, JACQUES II. qui suit;

V. JACQUES de Thou, II. du nom, seigneur du Bignon & de Francheville, épousa *Marie* Viole, fille de *Philippe* Viole, conseiller au bailliage d'Orleans, dont il eut JACQUES III. qui suit; *Blanche*, dont l'alliance est ignorée; & *Nicolas* de Thou, seigneur de Trougni, vivant en 1483. qui fut pere de *Marguerite*, alliée à *Jean* Boitet; & de *Blanche* de Thou mariée à *Jean* du Pont.

VI. JACQUES de Thou, III. du nom, seigneur du Bignon, de Beville & de Javerci, fut le premier de sa famille qui vint s'établir à Paris, où il fut avocat general en la cour des aydes après Aignan Viole, son oncle maternel, & mourut le 1. Octobre 1504. Il épousa *Geneviéve* le Moine, fille de *François*, seigneur des Allemans, dont il eut AUGUSTIN qui suit; *Marie*, alliée à *Adrien* Audri, maître des comptes; *Anne*, mariée à *François*

Goyet, avocat du roi au châtelet de Paris; *Marguerite*, alliée 1°. à *Jacques* le Maçon, 2°. à *Miles* Perrot, *Claude*, mariée 1°. à *Jean* Galope avocat au parlement, 2°. à *Guillaume* Verforis, fameux avocat du parlement; & *Magdelaine* de Thou, femme de *Pierre* Fraguier.

VII. AUGUSTIN de Thou, I. du nom, seigneur de Bonnœil, &c. parut avec éclat dans le barreau, d'où il fut tiré pour être élevé au rang de conseiller. Il fut nommé président en 1535. & dans ses emplois, il se gouverna avec tant de prudence & de moderation, qu'il s'acquit les bonnes graces du roi son maître, & l'affection de tous les ordres du royaume, & mourut le 6. Mars 1544. Il avoit épousé avant l'an 1520. *Claude* de Marle, fille de *Jean* de Marle, seigneur de Versigni, & d'*Anne* du Drac, dont il eut 21. enfans, dont 14. morts jeunes. Ceux qui resterent furent CHRISTOPHLE, qui suit; *Adrian* de Thou, seigneur d'Hierville, conseiller clerc au parlement de Paris, puis maître des requêtes de l'hôtel, mort le 25. Octobre 1570. *Nicolas* de Thou, aussi conseiller clerc, archidiacre de l'eglise de Paris, abbé de saint Symphorien de Beauvais, puis évêque de Chartres. Les auteurs de son tems parlent très-avantageusement de sa doctrine, de sa modestie, de sa pieté & de son zele pour le service du roi: ce fut lui qui sacra Henri IV. en 1594. il composa un *traité de l'administration des sacremens*; une *explication de la messe & de ses cerémonies*; & d'autres ouvrages; & mourut en 1598. âgé de 70. ans; AUGUSTIN de Thou II. du nom, avocat du roi au châtelet de Paris, & bailli du fort l'évêque, dont il exerça pendant plusieurs années les fonctions, avec la reputation d'une très-grande probité. Le roi Charles IX. le choisit pour être son avocat general au parlement de Paris, en 1567. & Henri III. lui donna une charge de président, vacante par la mort de Gui du Faur, seigneur de Pibrac. Il y fut reçu en 1585. & l'exerça avec l'approbation generale des gens de bien, jusqu'en 1595. qu'il s'en démit. Il avoit épousé *Anne* Bourgeois, fille de *Louis* Bourgeois, conseiller du parlement, de laquelle il eut *Christophle* de Thou, seigneur du Plessis-Passi, grand-maître des eaux & forêts de l'isle de France, &c. lequel d'*Anne* de Neufville son épouse, laissa une fille unique, *Anne* de Thou, mariée à *François* Savari, seigneur de Breves, ambassadeur à Constantinople. Les autres enfans d'AUGUSTIN de Thou premier du nom, furent *Jeanne* de Thou, mariée à *Jacques* le Lieur, seigneur du Chesnoi, correcteur des comptes; *Barbe*, alliée à *Jacques* Sanguin, seigneur de Livri, lieutenant des eaux & forêts; & *Anne* de Thou, abbesse de saint Antoine des Champs.

VIII. CHRISTOPHLE de Thou, seigneur de Bonnœil, de Celi, &c. premier president au parlement de Paris, & chancelier des ducs d'Anjou & d'Alençon, commença à se faire connoître dans les charges de conseiller & d'avocat du roi au siege de la table de Marbre, de contrôleur en la chancelerie, & de prevôt des marchands de la ville de Paris. Depuis, le roi Henri II. en 1554. l'honora d'un office de president du parlement. Après la mort de Gilles le Maître, Charles IX. à la priere de Catherine de Medicis sa mere, le choisit pour chef de la justice dans le premier parlement de France en 1562. Dans les fonctions de cette charge, il fut toujours equitable, & toujours égal, dans un tems que les troubles & les factions rendoient déplorable. Ainsi estimé des rois, aimé des peuples, & autant consideré pour sa pieté & l'innocence de ses mœurs, que respecté pour sa grande doctrine & ses vertus, il mourut le 1. Novembre 1582. âgé de 74. ans & 5. jours. Le peuple avoit tant de soûmission pour ses sentimens, & de respect pour sa personne, qu'on a cru, que s'il eût vécu plus long tems, il auroit été seul capable de reprimer les seditions qui éclaterent depuis avec tant d'insolence & de fureur contre l'autorité royale. Le roi Henri III. qui n'avoit pas trop consideré les avis de ce grand homme, le pleura mort, & lui fit faire des obseques solemnelles. M. Prevôt curé de saint Severin, prononça son oraison funebre; & sa memoire fut transmise à la posterité par les écrits des plus sçavans hommes de l'Europe, dont ce sage magistrat fit gloire d'être l'ami & le protecteur. Il avoit commencé lui-même une histoire de France, que ses grandes occupations l'empêcherent de finir. Son corps fut enterré dans la chapelle de sa famille, à saint André des Arcs, où sa veuve fit ériger l'épitaphe qu'on y voit encore. C'étoit *Jacqueline* de Tulleu, fille de *Jean* de Tulleu, seigneur de Celi, & de *Jeanne* Chevalier, dont il eut JEAN qui suit; *Christophle-Auguste* de Thou, seigneur de saint Germain & de la grande Paroisse, grand-maître des eaux & forêts de Normandie, & bailli de Melun, qui épousa *Françoise* Allegrin, dame de saint Germain & de la grande Paroisse, fille de *Louis*, seigneur desdits lieux, conseiller au parlement, & de *Louise* Briçonnet, dont il eut pour fils unique *Christophle* de Thou, avec lequel il fut assassiné dans la maison de la grande Paroisse, pendant les troubles de la Ligue; JACQUES-AUGUSTE, qui a fait *la branche de* MESLAI,, *rapportée ci-après*; *Jacqueline*, abbesse de Malnoue; *Marie*, abbesse des Clerets; *Anne*, mariée à *Philippe* Hurault, comte de Chiverni, chancelier de France, mort en 1584. & *Catherine* de Thou, alliée à *Achilles* de Harlai, premier president du parlement après son beaupere.

IX. JEAN de Thou, seigneur de Bonnœil, Celi, &c. fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes en 1570. mourut avant son pere le 5. Août 1579. laissant de *Renée* Baillet, fille de *René*, maître des requêtes, & d'*Isabeau* Guillart, RENÉ qui suit; *Renée*, mariée à *René* de Bourgneuf seigneur de Cussé, premier president de Bretagne; *Isabeau*, alliée à *Philippe* de Longueval, seigneur de Manicamp; & *Jacqueline* de Thou, femme de *Drieck* d'Hangelt seigneur d'Argenlieu, &c.

X. RENÉ de Thou seigneur de Bonnœil, de Celi, &c. introducteur des ambassadeurs, épousa *Marie* Faye, morte en Juillet 1666. fille de *Jacques*, seigneur d'Espeisses, president au parlement, & de *Françoise* de Chaluet, dont il eut *Louis-Marie*, mort jeune; *Louise*, abbesse des Clerets au Perche; *Marie*, religieuse à Port-Royal; *Elisabeth-Claire*, Carmelite à saint Denys en France; *Claude*, Carmelite à Rennes; N. Carmelite à Chartres; *Claire*, morte sans alliance en Janvier 1645. & *Françoise-Charlotte* de Thou, mariée en 1643. à *Christophle-Auguste* de Harlai son cousin, seigneur de Celi & de Bonnœil.

BRANCHE DES BARONS DE MESLAI.

IX. JACQUES-AUGUSTE de Thou baron de Meslai, troisiéme fils de CHRISTOPHLE de Thou premier president du parlement de Paris, & de *Jacqueline* de Tulleu, nâquit à Paris le 9. Octobre 1553. étudia dans les universités de Paris & d'Orleans & voyagea en Italie, en Flandres & en Allemagne. Parce qu'il étoit le plus jeune de ses freres, son pere l'avoit destiné à l'état ecclesiastique, & avoit fait en sorte que *Nicolas* de Thou son oncle, évêque de Chartres, lui resignât ses benefices; mais la mort de *Jean* de Thou de Bonnœil son frere aîné, & celle du premier president son pere, l'obligerent de s'en démettre. Après avoir été conseiller clerc au parlement de Paris, il fut revêtu d'une charge de maître des requêtes en 1584. puis de celle de president à mortier. *Augustin* de Thou son oncle le fit recevoir en survivance de cette derniere charge, dont il ne prit possession qu'en 1586. Après la funeste journée des barricades, il sortit de Paris, & alla trouver à Chartres le roi Henri III. qui l'envoya en Normandie & en Picardie, puis avec Gaspard de Schomberg en Allemagne; d'où étant passé à Venise, il reçut la nouvelle de la mort de ce prince. Ce fut ce qui l'obligea de revenir en France, où il se rendit à Châteaudun auprès de Henri IV. qui charmé de son sçavoir & de son integrité, lui faisoit souvent l'honneur de l'appeller dans le conseil d'état. Il l'employa en des negociations importantes, comme à la conference de Suréne, & pour traiter avec les deputés du duc de Mercœur. Après la mort de Jacques Amyot évêque d'Auxerre, le roi le nomma grand-maître de sa bibliotheque, & voulut qu'il fût un des commissaires Catholiques dans la celebre conference de Fontainebleau, entre Jacques Davi du Perron alors évêque d'Evreux & depuis cardinal, & Philippe du Plessis Mornai. Pendant la regence de la reine Marie de Medicis, il fut un des directeurs gene-

raux des finances, deputé à la conference de Loudun, & fut employé dans d'autres affaires. Le roi le commit aussi avec le cardinal du Perron, pour trouver les moyens de reformer l'université de Paris, & pour travailler à la construction du college royal, qui fut commencé par ses soins. En 1601. il fut élû pere temporel & protecteur de l'ordre de S. François, dans tout le royaume de France, & prit alors le soin de faire continuer la nef de l'eglise des Cordeliers de Paris. Mais ce grand nombre d'emplois si attachans ne l'empêcha pas de travailler dans le particulier pour l'avantage de la posterité; car il composa l'histoire de son tems, depuis l'an 1545. jusqu'à l'an 1607. en cent trente-huit livres: ouvrage comparable à ceux des anciens, par son sujet & par la maniere dont il est traité. On ne doit pas manquer d'avertir que les meilleures éditions de ces ouvrages, est celle de Geneve de l'an 1620. en cinq vol. *in fol.* à laquelle neanmoins il faut joindre l'édition de 1604. à Paris, qui ne contient que les 18. premiers livres; & celle de 80. livres faite à Paris en 1606. & les années suivantes en 4. vol. *in fol.* parce qu'il se trouve dans la premiere des endroits que M. de Thou a changés lui-même; & que dans celle de Geneve Michel Guillaume Lingelsheim a retranché quelque chose, suivant l'ordre qu'avoit laissé l'auteur, que cet ouvrage priva de l'honneur d'être fait premier president au parlement de Paris. Il laissa aussi des commentaires ou memoires sur sa vie, qui sont dans l'édition de Geneve, & mourut à Paris le 7. Mai de l'an 1617. âgé de soixante-trois ans, six mois & vingt-neuf jours. Il est enterré dans l'eglise de saint André des Arcs. Ce president avoit épousé 1°. l'an 1587. *Marie* de Barbançon, fille de *François*, seigneur de Cani, morte l'an 1601. sans laisser d'enfans: 2°. *Gasparde* de la Chastre, fille de *Gaspard* de la Chastre, comte de Nancei, capitaine des gardes du corps du roi, & de *Gabrielle* de Batarnai, dont il eut François-Auguste, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Achilles-Auguste*, conseiller au parlement de Bretagne, mort sans alliance le 6. Avril de l'an 1635; Jacques-Auguste, qui suit; *Magdelaine*, alliée à *Jacques* Dancz, seigneur de Marli, president en la chambre des comptes, qui fut évêque de Toulon après la mort de sa femme; *Marie*, femme de *René* du Bellai, comte, de la Feuillée; & *Louise* de Thou, mariée à *Arnaud* de Pontac president au parlement de Bourdeaux.

X. Jacques Auguste de Thou, baron de Meslai, president ès enquêtes du parlement, & ambassadeur en Hollande, épousa 1°. *Marie* Picardet, morte en Fevrier 1663. fille de *Hugues* Picardet procureur general au parlement de Bourgogne, & de *Marie* le Prevôt: 2°. *Renée* de la Marzeliere, morte en Juin 1691. Du premier lit est venu *Louis-Auguste* de Thou; & deux filles. * *Voyez* Blanchard, *hist. des presidens du parlement.*

THOU (François-Auguste de) fils aîné de Jacques-Auguste de Thou, baron de Meslai, president au parlement, & de *Gasparde* de la Chastre, fut conseiller du roi en tous ses conseils d'état & privé, maître des requêtes de l'hôtel du roi. Sa profonde érudition lui fit donner la charge de grand-maître de la bibliotheque du roi; & la douceur de ses mœurs le fit aimer de tous les sçavans de son tems, qui admiroient son esprit. Il eut la tête tranchée à Lyon le 12. Septembre de l'an 1642. pour n'avoir pas revelé le secret d'une conspiration contre le cardinal de Richelieu, que lui avoit confiée Henri d'Effiat, marquis de Cinq-Mars. Plusieurs ont cru, mais faussement, que ce qui fit son malheur, c'est que le cardinal de Richelieu ne fut pas fâché de trouver cette occasion de se venger en sa personne, de ce que le president de Thou son pere, avoit dit dans son histoire d'Antoine du Plessis de Richelieu, un des grands oncles du cardinal: voici le passage à l'année 1560. *l.* 24. lorsqu'il parle de la conjuration d'Amboise: *Antonius Plessiacus Richelius, vulgò dictus monachus, quòd eam vitam professus fuißet; dein voto ejurato, omni se licentiæ ac libidinis genere contaminaßet.* Quoi qu'il en soit, M. de Thou qui avoit trente-cinq ans, mourut avec une grande pieté. On admire sa presence d'esprit & sa tranquillité dans l'inscription qu'il écrivit de sa main une heure avant sa mort, pour être mise à une chapelle qu'il avoit fondée aux Cordeliers de Tarascon, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait étant en cette ville au commencement de sa prison.

Christo Liberatori,
Votum in carcere pro libertate conceptum
Franc. August. Thuanus
E carcere vitæ jamjam liberandus,
Meritò solvit 12. Sep. 1642.

Confitebor tibi, Domine, quoniam exaudisti me, & factus es mihi in salutem.

* *Memoires histor.*

THOUARS ou TOUARS, petite ville de France, & vicomté dans le Poitou. Elle est sur la Toue, à six lieues de Saumur du côté du midi. Thouars a été érigée en duché, l'an 1563. puis en pairie en 1595. & appartient à la maison de la Tremoille, & elle est ornée d'un fort beau château. Il y a une Jurisdiction subalterne, & une élection, deux chapitres, dont un est assez considerable, des Jacobins, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des filles de saint François, un hôtel Dieu & un hôpital. Le duché est si étendu, que dix-sept cens vassaux en relevent. *Voyez* TREMOILLE. * Mati, *dict.*

THOUS roi d'Hemat, ayant appris que David avoit défait l'armée d'Adarezer roi de Soba, envoya Adoram son fils à David pour lui demander la paix, & le feliciter sur la défaite de Adarezer qui étoit ennemi de Thous. Ce prince fit present à David de vases d'or, d'argent & d'airain, que David consacra au Seigneur, l'an du monde 2991. * II. *Reg. cap.* 8. I. *Paral. cap.* 18.

THOYNARD (Nicolas) d'une des meilleures familles d'Orleans, nâquit dans cette ville le 5. Mars 1629. & s'étant appliqué dès ses premieres années à l'étude des langues & de l'histoire, il s'acquit l'estime de tous les habiles gens de son siecle. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé, il ne publia que très-peu d'ouvrages, sçavoir en 1690. quelques notes latines sur le livre *de mortibus persecutorum*; deux petites dissertations sur des medailles, l'une sur deux medailles de Trajan & de Caracalla, & sur une de Galba en 1689. l'autre sur l'empereur Commode, & sur son âge prouvé par les medailles. En 1690. & en 1693. la discussion des remarques du P. Bouhours sur la langue françoise, pour defendre ou pour condamner plusieurs passages de la version du nouveau testament de Mons. M. Thoynard n'avoit pas mis son nom à la tête de ce dernier ouvrage, & même il avoit marqué dans la preface qu'il étoit de la composition d'un abbé Albigeois; mais beaucoup de gens apprirent de lui-même qu'il en étoit l'auteur: le P. Riviere, Jesuite, & compatriote de M. Thoynard, y repondit par une critique qui parut en 1694. sous le titre d'*Apologie de M. Arnauld & du P. Bouhours, contre l'auteur deguisé, sous le nom de l'abbé Albigeois.* M. Thoynard parloit assez mal, écrivoit de même, & aimoit à plaisanter: c'étoit là son defaut, du reste, il étoit homme de beaucoup d'honneur, & avoit acquis de grandes connoissances. Il mourut à Paris le 6. Janvier 1706. âgé de 77. ans moins deux mois & un jour. L'année suivante on donna *in fol.* sa concordance des quatre Evangelistes en grec, qui est un ouvrage très-curieux. M. Du Pin a donné un article fort defectueux de M. Thoynard dans sa bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle.

THRACE, *Thracia*, grande province de l'Europe, appellée presentement *Romanie*, est située entre le mont Hæmus qui la separe de la Mœsie ou Bulgarie, le Pont Euxin, la Propontide, la mer Egée & le fleuve Strymon. Elle a eu autrefois des villes très-renommées & considerables, comme Abdere, Cypsele, Perinthe, Apollonie, Byzance, aujourd'hui *Constantinople*, Philippopolis, Andrinople, Trajanople; le Nessus, la Marise, & l'Ebre ou Mestro sont ses plus grandes rivieres; Rhodope, Orbele & Hæmus ses monts les plus renommés. Les anciens Thraces étoient distingués entre eux autant de nom que de mœurs, & ne convenoient en presqu'autre chose qu'en barbarie & en brutalité. Ils eurent des rois particuliers: ensuite ils devinrent tributaires des Macedoniens; & Caïus Scribonius Curio proconsul

Proconsul les soûmit aux Romains, après qu'ils eurent été souvent defaits. Depuis la Thrace fut une des provinces de l'empire Romain, sous Diocletien, & ensuite on la partagea en diverses provinces, & à la fin du IV. siecle on y en comptoit six; sçavoir l'Europe, la Thrace, l'Hemimons, Rhodope, la II. Mesie, & la Scythie. Sous les successeurs d'Heraclius son diocese fut appellé Theme, & partagé en quatre prefectures; sçavoir celle de la Thrace d'Europe, de la Thrace, de Mimont & de Rhodope : du reste elle eut toujours la même fortune que la Grece, jusqu'à ce qu'enfin elle est demeurée sous la tyrannie des Turcs qui en sont les seuls souverains & les maîtres absolus, depuis la prise de Constantinople par Mahomet II. * Strabon. Pline, &c.

THRAPSTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Northampton, qu'on appelle *Navisford*, sur les bords orientaux de la riviere Nen, à 53. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

THRASEA PETUS, *cherchez* PETUS.

THRASEAS ou THRASUS, devin, dans un tems d'une grande secheresse qui desoloit les campagnes d'Egypte, alla trouver le roi Busiris; & lui dit que s'il vouloit obtenir de la pluye des dieux, il falloit immoler à Jupiter des passans étrangers. Comme le tyran lui eut demandé de quelle nation il étoit, & qu'il se fut declaré étranger, *tu seras donc*, dit Busiris, *le premier qui donnera l'eau à l'Egypte.* Ainsi il fut sacrifié. * Ovide, *l.* 3. *de l'art d'aimer.*

THRASEAS, Stoïcien, supporta avec une grande constance la mort à laquelle il fut condamné par le cruel Neron, vers l'an 67. de J. C. * Tacite, *l.* 16. Martial, *l.* 1. *de ses Epigrammes.*

THRASIBULE, mathematicien, qui vivoit du tems d'Auguste & de Tibere, avoit écrit des rites des Egyptiens. * Usserius, *chron.*

THRASIMOND, ou THRASAMOND roi des Vandales en Afrique, succeda à son frere *Gondebaud* ou *Gunthamnut* en 496. Ils étoient tous deux Ariens, & persecuterent cruellement les Orthodoxes. Thrasimond se déchaîna sur-tout contre les ecclesiastiques; & pour attirer les Fideles à sa créance, il empêcha l'élection des évêques, par des édits très-rigoureux. Ceux qui restoient en Afrique, jugeant que leur église ne s'en pouvoit passer plus long-tems, resolurent de proceder à une ordination nombreuse, afin que les brebis eussent des chefs qui les defendissent contre les Heretiques. Ce roi en conçut un depit extrême, & en relegua en Sardaigne jusqu'à six-vingts. Saint Fulgence, qu'on avoit mis sur le siege de Ruspe, fut un de ces illustres bannis, que Thrasimond renvoya avec soixante prelats de sa province. Il le rappella pour conferer avec lui; & ce grand homme répondit si distinctement & si fortement à ses objections, qu'il croyoit invincibles, que le roi, tout endurci qu'il étoit, fut contraint d'admirer sa doctrine & son éloquence. La persecution dura long-tems, parce que le regne de Thrasimond fut de 27. années. Il fit la guerre aux Maures, & eut presque toujours du desavantage. Le gouverneur de Tripoli, appellé *Cabaon*, homme de beaucoup de pieté & de courage, sçachant que les Vandales le venoient assieger, se prepara à les recevoir, par la priere & le jeûne, & combattit si courageusement, qu'il les tua presque tous. Thrasimond mourut bientôt après en 522. ou 523. * Procope, *l.* 1. *de bello Vandal.* Syncelle, *in vita S. Fulgent.* Victor de Vite, &c.

THRASYBULE, general des Atheniens, chassa les trente tyrans de cette ville, & la remit en liberté. Depuis il remporta de grands avantages dans la Thrace, prit plusieurs villes dans l'isle de Metelin, & tua en bataille Therimaque, capitaine des Lacedemoniens, la 1. année de la XCVII. olympiade, & l'an 392. avant J. C. Deux ans après il fut tué dans la Pamphylie par les Aspendiens, qui favorisoient les Lacedemoniens. * Xenophon. Diodore. Justin, &c.

THRASYBULE, succeda à son frere *Hieron*, tyran de Syracuse, la 2. année de la LXXVIII. olympiade, & la 467. avant J. C. Mais un an après, il fut contraint de se retirer dans la basse Italie, où il demeura comme particulier, en la ville de Locres. * Diodore de *Sicile*, *liv.* 11.

THRASYDE'E fils & successeur de THERON, tyran d'Agrigente, fut defait par Hieron; & quelque tems après, il fut tué par ses citoyens, qui par cette mort recouvrerent leur premiere liberté, la premiere année de la LXXVII. olympiade, & l'an 472. avant J. C. * Diodore de *Sicile*, *l.* 11.

THRASYLAUS, noble Athenien, s'étoit imaginé que tous les vaisseaux qui abordoient au port de Pirée, proche d'Athenes, de quelques pays qu'ils fussent, lui appartenoient. A force de remedes, on le retablit en son bon sens; mais il protesta depuis qu'il n'avoit jamais eu plus de plaisir que pendant cette maladie, dont il n'avoit pas perdu la memoire, & qu'on l'auroit fort obligé de le laisser dans ce bonheur, qui le mettoit en possession de tout, & n'ôtoit rien à personne. * Athenée, *l.* 12.

THRASYLLE, Athenien expert dans l'art militaire, gouvernant l'état d'Athenes avec Thrasybule, vainquit Mindare, Lacedemonien, chef des Peloponnesiens, dans une bataille navale, près de la ville de Sestos, la 2. année de la XCII. olympiade, & la 411. avant J. C. L'année suivante il chassa Agis, roi de Sparte, qui faisoit le degat dans l'Attique. * Thucydide, *l.* 8.

THRASYLLE, celebre astrologue, fort aimé de Tibere, étant un jour sur le port de l'isle de Rhodes avec ce prince, que l'empereur Auguste y avoit relegué, consoloit ce prince, par l'esperance qu'il lui donnoit de revoir bientôt Rome, lorsqu'il apperçut un vaisseau qui approchoit de l'isle. Il fut assez hardi pour l'assurer qu'on lui apportoit de bonnes nouvelles : en effet, Tibere reçut des lettres d'Auguste & de Livie, qui le rappelloient à Rome. On ajoûte que Tibere étant dans cette même isle, voulut faire jetter Thrasylle du haut d'un mur, piqué de ce que ce sçavant astrologue penetroit ses pensées & ses desseins. Mais que l'ayant vû triste, & lui en ayant demandé le sujet, Thrasylle lui repondit qu'il craignoit quelque fâcheux accident : ce qui donna de l'admiration à Tibere, & le fit changer de resolution. Il vivoit encore l'an 37. avant Jesus-Christ. * Dion, *in August.* Sueton. Zonare.

THRASYMAQUE, rhetoricien, natif de Calcedoine, qui florissoit du tems d'Alexandre *le Grand* vers la CXIII. olympiade, & l'an 130. avant Jesus-Christ, a montré le premier la cadence des periodes, & l'artificieux arrangement des mots. Suidas fait mention de ses œuvres.

THRASYMEDES, jeune homme Athenien, qui ravit la fille de Pisistrate, dont il étoit amoureux. Il la surprit sur mer dans le tems qu'elle offroit un sacrifice à Neptune. Le frere de cette fille, nommé Hippias, ayant poursuivi le ravisseur, le prit avec sa proye, & le ramena à Athenes, où il l'accusa de ravissement. Thrasymedes, au lieu de demander sa grace, dit à Phisistrate qu'il le traitât comme bon lui sembleroit, parce que quand il s'étoit determiné à enlever sa fille, il s'étoit aussi preparé à souffrir telle mort qu'on voudroit, s'il étoit pris. Pisistrate admirant la constance de ce jeune homme, lui fit grace, & lui donna sa fille en mariage. * Romuald. *t.* 1. *sur l'an* 3450. Plutarque *parle dans son traité des oracles qui ont cessé*, d'un autre THRASIMEDES Hæreïen, qui ne songea jamais en dormant.

THRASYMENE, lac de l'Etrurie dans l'Italie, aujourd'hui *le lac de Perouse* dans l'Ombrie, province de l'état Ecclesiastique, sur les frontieres de la Toscane, à sept milles de Perouse. Les Italiens l'appellent *il lago di Perugia.* On le nomme encore, *Il lago di Castiglione*, & *il lago di Passignano.* Ce lieu est fameux par la victoire qu'Annibal y remporta sur le consul Flaminius. * Plutarch. *in vit. Flamin.* Tite-Liv.

THRESOR public, en latin *Ærarium*, c'étoit les revenus de la republique Romaine, pour fournir aux depenses qu'il falloit faire, tant en paix qu'en guerre. On appelloit *Ærarium Militare*, le *Thresor Militaire*, les fonds établis par Cesar Auguste, pour l'entretien des armées Romaines, & qui étoient administrés par trois thresoriers. On nommoit *Ærarium vicesimarum*, le *thresor ou les fonds qui provenoient du vingtiéme*, ce qu'on mettoit en reserve pour les plus pressans besoins de la republique.

Dès que le peuple Romain fut devenu assez puissant pour étendre les bornes de son empire, sa politique le porta à se rendre le maître absolu des vaincus & de leurs biens ; de sorte qu'ils faisoient amener à Rome tout l'or, tout l'argent, & tous les meubles precieux qui se pouvoient transporter, après en avoir donné une partie aux soldats. Ils servoient à la pompe de leurs triomphes, après quoi on les enfermoit dans le thresor public, pour servir d'un monument éternel de la gloire des vainqueurs & de la honte des vaincus. Les victorieux se reservoient l'entiere proprieté des immeubles & des terres, n'en laissant que l'usufruit aux vaincus, à condition de les cultiver, & d'en payer tous les ans une partie des fruits. Ces terres, pour ce sujet, étoient appellées *agri vectigales*, ou, *prædia tributaria & stipendiaria*, à cause qu'elles payoient une espece de tribut & de redevance annuelle. Pour les personnes, ceux principalement, qui, sans entendre à aucune capitulation, s'étoient opiniâtrés à ne se vouloir point rendre, on les faisoit esclaves & on les vendoit. Mais parce qu'il n'étoit pas toujours possible de trouver le debit de tant d'esclaves; & que d'ailleurs il n'étoit point avantageux à la republique de dépeupler un pays tout entier, ils en laissoient le plus souvent une partie en liberté & en possession de leurs biens, chargés d'un cens & d'une redevance annuelle, à la charge de la capitation, c'est-à-dire, à condition de payer outre ce cens, un tribut tous les ans comme pour le prix de leurs têtes ou personnes, & des services ou corvées qu'ils étoient obligés de rendre aux Romains, comme à leurs maîtres. Cette capitation se levoit indifferemment sur toutes sortes de personnes, sans distinction de sexe ni de condition ; les mâles depuis quatorze ans, & les femelles depuis douze jusqu'à soixante & cinq : les peres de famille étoient obligés de payer pour leurs enfans. Le peuple Romain, comme nous l'apprenons de Pline, ne fut delivré de ce tribut, qu'après que Paul Emile eut subjugué la Macedoine, & emmené Perseus son roi captif à Rome l'an 586. de la fondation de cette ville. *Paulus Æmilius Perseo rege Macedonio devicto &c. ...... à quo tempore populus Romanus tributum pendere desiit.*

Ce tribut par tête ne se payoit que sur le pied du revenu de chaque particulier ; & pour cela il se faisoit tous les quatre ans un compte ou denombrement de tous les particuliers de l'empire, & de leur revenu, par des officiers, qui s'appelloient au commencement *Censores*, & après le changement du gouvernement *Censitores*, *Peræquatores* & *Inspectores*; parce qu'ils comptoient les citoyens, & qu'ils estimoient les biens de chaque particulier pour leur en faire payer le centiéme tous les ans.

On voit par là qu'il y avoit dans la republique Romaine de deux sortes de tributs : l'un qu'on payoit pour chaque tête d'homme, & l'autre qui se payoit pour les heritages ou fonds de terre; *Census sive tributum, aliud prædii, aliud capitis.* On payoit encore un tribut pour chaque piece de bétail, à peu près comme ce qu'on appelle en France *le pied fourchu.*

Il n'est pas facile de dire exactement à quoi pouvoient monter par an ces trois sortes de revenus fixes & ordinaires, qui faisoient le domaine de la republique. Mais il est aisé de juger que ces revenus montoient à des sommes immenses, puisqu'ils comprenoient le huitiéme ou la dixiéme partie de tout le revenu de ces vastes provinces, depuis les colonnes d'Hercule jusqu'à l'Euphrate, sans compter l'argent qu'ils tiroient des pâturages. Plusieurs en ont voulu faire le calcul, mais sans aucune justesse.

A ce revenu ordinaire il en faut encore ajoûter un quatriéme, qui se tiroit des impositions qu'on exigeoit pour le transport, l'entrée & la sortie de toutes sortes de denrées & de marchandises, non seulement sur les frontieres de l'empire, mais dans tous les havres & les ports de mer, aux portes des villes, sur les ponts, sur les grands chemins & sur les rivieres. Ce revenu n'étoit pas si reglé que le precedent, & recevoit une plus grande varieté à cause de la diversité des lieux & des marchandises. Le plus ordinaire neanmoins a été de payer le vingtiéme, quelquefois le quarantiéme ou le cinquantiéme. Le moindre a été le centiéme & le plus haut le huitiéme. Les marchandises étrangeres qui ne servoient qu'au luxe & à la delicatesse de la vie, payoient un plus grand tribut. Il ne faut pas confondre ce qui se payoit pour le peage ou transport, puisque ce sont choses differentes. Les officiers & les magistrats de la republique ne payoient rien pour les denrées & les marchandises qu'ils faisoient voiturer pour leur usage.

Il y avoit encore un autre revenu qui n'étoit pas moins considerable que les precedens; c'est celui, qui se tiroit des mines d'or & d'argent & des autres métaux, comme encore des marais & des puits salés.

Tout cela peut nous faire connoître en gros en quoi consistoit le revenu de la republique Romaine qui étoit employé à soûtenir toutes les charges & toutes les depenses publiques sous l'état populaire, & dont une grande partie revenoit dans le tresor public. Mais le gouvernement ayant changé par les guerres civiles, qui avoient dissipé les revenus & épuisé le thresor, & l'autorité ayant passé aux empereurs, cela donna occasion à une nouvelle depense pour l'entretien de la maison du prince & de ses officiers. Ce fut ce qui obligea Auguste à faire un partage de tous les revenus dont je viens de parler; d'en donner une partie au peuple, & d'en reserver l'autre pour lui. Cela donna lieu à deux sortes de thresors ; l'un pour le peuple, qu'on nommoit *Ærarium publicum*; & l'autre pour le prince, qu'on appelloit *Fiscus*, *le Fisc.* De-là vient que les auteurs mettent ordinairement de la difference entre *Ærarium* & *Fiscus*, comme Suetone, qui dans la vie de Vespasien dit de ce prince : *Necessitate compulsus, summâ Ærarii Fiscique inopiâ*, » contraint par la necessité, à cause de la grande pauvreté » du tresor & du fisc. » D'autres confondent ces deux mots, parce que le prince en disposoit également, quoiqu'ils fussent partagés, pour conserver quelque reste de l'ancienne liberté. Disons maintenant quelque chose de l'ordre qui se gardoit dans la levée de ces impôts. Au commencement des conquêtes sous l'état populaire, il n'y avoit point d'autre ordre pour la levée des tributs, si ce n'est que le peuple Romain ayant rendu tributaires les biens & les personnes des vaincus, en la maniere que nous l'avons dit, envoyoit en chaque province un gouverneur qu'on appelloit *proconsul*, *préteur* ou *propréteur*, parce qu'il exerçoit dans la province la charge & le pouvoir du consul & du préteur Romain, à qui l'on joignoit un autre magistrat qui étoit comme une espece de tresorier qu'ils nommoient *questeurs*, qui levoit les deniers publics. Ces deux magistrats avoient sous eux une compagnie d'archers & de gardes, par le ministere desquels ils rendoient la justice & faisoient la levée des impôts. Ils étoient mis dans un coffre ; & après en avoir pris ce qui étoit necessaire pour les gouverneurs, pour les gens de guerre & pour toutes les affaires publiques, le reste étoit envoyé à Rome dans le trésor public, qui étoit conservé dans le temple de Saturne, à la garde d'un questeur qu'on appelloit *præfectus Ærarii*, *surintendant des finances.* On tiroit de là ce qui étoit necessaire pour les bâtimens publics, pour les jeux & les spectacles, pour l'entretien des armées de terre & de mer, pour la reception des ambassadeurs des peuples étrangers.

Ce premier ordre de lever les impôts & les autres tributs par les questeurs, ne dura pas toujours. On introduisit la coûtume d'affermer dans chaque province tous les revenus publics à des particuliers, qui en prenoient d'ordinaire le bail pour cinq ans à un certain prix payable de quatre mois en quatre mois, dont ils donnoient bonne & suffisante caution. On ne changea pas pour cela les gouverneurs & questeurs des provinces, qui servoient à autoriser les fermiers, & à tenir la main à l'execution des levées, jugeant des differends qui pouvoient naître sur cela. Ils avoient encore le soin de faire payer aux fermiers le prix de leurs baux, sans avoir égard aux non valeurs qui étoient au peril & fortune des fermiers ou traitans. Ces fermiers faisoient des compagnies dont les unes étoient pour un tribut, & les autres pour un autre, les uns étant fermiers du vingtiéme, du dixiéme, du huitiéme; quelques-uns du centiéme, & des autres droits dout nous avons parlé. C'est pour cela qu'ils s'appelloient *octavarii*, *decimarii*, *vigesimarii &c.*

Ces fermiers qui prenoient à ferme l'exaction des

tributs, s'appelloient en latin *mancipes*, *redemptores vectigalium* & *publicani*. Ce dernier nom qui étoit d'abord honorable, selon le témoignage de Ciceron dans l'oraison pour Manilius, devint dans la suite fort odieux, par la dureté & l'injustice avec laquelle ces partisans faisoient ces exactions; en sorte que Neron fut sur le point de les abolir, & il l'auroit fait sans les remontrances du senat. Mais il les obligea de mettre des affiches ou tableaux dans leurs bureaux, où l'on specifioit ce qu'on devoit payer de tribut pour chaque chose.

Cette maniere d'affermer les revenus publics, dura fort long-tems sous les empereurs. De-là vient que dans les livres de droit, & principalement dans les pandectes, il y a un titre *de publicanis*, ou des gens d'affaires. Mais après la translation du siege de l'empire à Constantinople, l'ordre fut entierement changé, & voici celui qu'on suivit. Tous les ans vers la fin de l'été, ceux qui avoient l'intendance souveraine des affaires du prince, dressoient un état general de tout ce qui devoit être imposé & levé sur les peuples; & après l'avoir partagé par prefectures ou provinces, & avoir fait des états particuliers de ce qu'ils vouloient que chaque province en portât, ils envoyoient les commissions qu'ils appelloient *delegationes*, aux quatre lieutenans generaux de l'empire, qu'on nommoit *præfecti prætorio*, entre lesquels il étoit divisé. Ils avoient sous eux plusieurs provinces, & chacune avoit son gouverneur particulier.

Ces lieutenans de l'empire ayant reçu ce qui regardoit leur departement, envoyoient des commissions particulieres à chaque gouverneur de province, & le gouverneur de la province les envoyoit dans chaque ville aux magistrats municipaux, qu'ils appelloient *decuriones*, & qui composoient en chaque ville une espece de corps ou senat municipal, qui avoit soin des affaires de la ville. Ces magistrats étoient tenus, après avoir reçu la commission qui contenoit l'état de ce qui devoit être imposé, de nommer des personnes de leur corps pour faire le regalement de la taxe que chaque particulier devoit porter: c'est pourquoi ils se nommoient *peræquatores* ou *discussores*. Ce regalement fait, le greffier de la ville en faisoit le rôle, afin que chacun sçachant sa taxe, la payât aux gens commis pour cet effet, nommés *susceptores*. L'argent qui provenoit de ces tributs ou impositions, étoit distribué pour les charges de la province, & le reste envoyé à Rome dans le trésor public, sous la garde du surintendant des Finances, nommé sous les premiers empereurs *præfectus Ærarii*, & depuis Constantin *comes sacrarum largitionum*; ou bien au trésor particulier du prince, entre les mains de celui qui en avoit la garde, appellé *comes rei privatæ*.

Le surintendant des finances envoyoit dans les provinces un de ses officiers qui s'appelloit *canonarius*, pour en poursuivre l'envoi; & un mois après un autre qui se nommoit *compulsor*, aux frais & aux dépens du gouverneur.

Voilà les moyens les plus ordinaires qui ont été pratiqués dans l'empire Romain, pour faire la levée des tributs imposés sur les personnes & sur les terres conquises; car pour ce qui est des impôts qu'on exigeoit pour les peages & traites foraines du transport des marchandises, ils se levoient dans les ports de mer, aux entrées & aux sorties des villes par les fermiers, selon la taxe qui en avoit été faite. * *Antiq. Grec. & Rom.*

THRIVERIUS, (Jeremias) professeur en medecine, *cherchez* DRIVERE.

THRONBURG, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Glocester, qu'on appelle *Thronburi*, sur la rive orientale de la Saverne, à 80. milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

THRONES, anges du troisiéme ordre de la premiere hierarchie. Ils sont ainsi appellés, parce qu'ils servent comme de thrônes à la majesté de Dieu. * Saint Denys, *cœlestis hierarc. c. 6.*

THRUSK ou THRISK, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on nomme *Budforth*. Il y avoit autrefois un château fortifié. Ce lieu envoye deux députés au parlement. Il est à 153. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

THRYZUS, tyran fort cruel dont parle Elien. La peur qu'il eut que la dureté de son gouvernement ne donnât lieu à quelque conjuration contre lui, fut cause qu'il défendit à ses sujets, sur peine de la vie, de parler les uns aux autres, en public ou en particulier. Il étendit cette défense jusques sur les gestes, dont ils étoient obligés de se servir, au moins pour les choses necessaires. Un d'eux, plus hardi que les autres, s'avisa d'aller au milieu d'une place publique, où sanglottant & pleurant en desesperé, & sans rien dire, il attira tout le peuple sur lequel Thryzus ne manqua pas de faire fondre tous les soldats de sa garde. Enfin le desespoir s'emparant des esprits, on arracha les armes à ses gardes, & on le tua. * Elien, *l.* 14. *Var. hist. c.* 22.

THUCYDIDE, *Thucydides*, Athenien, né la 2. année de la LXXVI. olympiade, 475. avant Jesus-Christ, étoit fils d'Olorus & d'Hesegipyle. On croit que son grand pere *Miltiade* épousa la fille d'un roi de Thrace, & étoit parent de celui de même nom, qui s'établit dans la Chersonese, & qui étoit descendu du celebre Miltiade. Il fut general d'armée en Thrace, où il étoit en grand credit par ses mines d'or; soit qu'elles lui vinssent de ce roi son bisayeul, ou d'une femme qu'il y épousa. On assure qu'étant encore fort jeune, il se trouva à l'assemblée des jeux olympiques, ou aux Panathenées, lorsqu'Herodote y fit lecture de son histoire; & que n'ayant pû s'empêcher de verser des larmes, le même Herodote s'adressant au pere de Thucydide, lui dit qu'il l'estimoit très-heureux d'avoir un fils qui témoignoit de si bonne heure tant d'affection pour les ouvrages des muses. Depuis Thucydide fut banni injustement par la faction de Cleon, pour n'avoir pas secouru Amphipolis. Pendant son exil, qui dura vingt ans, il employa de grandes sommes, afin de recouvrer des memoires utiles au dessein qu'il avoit d'écrire l'histoire que nous avons en VIII. livres, selon la division ordinaire. Elle devoit comprendre la guerre du Peloponnese, qui dura vingt-sept ans, entre les republiques d'Athenes & de Sparte. Mais la mort l'ayant enlevé, lorsqu'il écrivoit encore les évenemens de la 21 année, il laissa son ouvrage imparfait à l'égard des six derniers. Theopompe y suppléa depuis, & Xenophon continua. Il y en a qui ont cru que son VIII. livre n'étoit pas de lui. Les uns l'ont attribué à sa fille; les autres au même Xenophon, ou à Theopompe. Mais les plus doctes critiques ont jugé qu'il étoit de Thucydide, auquel une maladie avoit ôté les moyens de polir cette partie de son ouvrage. Il mourut vers la 2. année de la XCII. olympiade, & l'an 411. avant J. C. Son stile est serré, & dans les discours qu'il prête aux generaux, on a quelquefois de la peine à l'entendre. La meilleure édition que nous ayons de cet historien est celle d'Oxford de 1696. *in fol.* * Vossius, *de hist. Græc.* La Mothe le Vayer, *jugement des hist.*

THUREI (Pierre de) Bourguignon, évêque de Maillezais en Poitou, fut créé cardinal en 1385. par Clement VII. seant à Avignon. Cet antipape, qui avoit confiance en ce nouveau cardinal, le donna pour conseiller au roi Louis d'Anjou, surnommé *le Jeune*, lorsque ce prince partit pour aller prendre possession du royaume de Naples, & il declara le cardinal de Maillezais son legat en ces pays-là, pour tâcher à détacher quelques peuples de l'obéissance au pape Boniface IX. qui étoit à Rome. Cette legation dura deux ou trois ans, & Thurei étant de retour à Avignon, y assista au conclave pour l'élection de Pierre de Lune, dit Benoît XIII. Gregoire XII. voulant éteindre le schisme, depêcha des nonces vers Benoît, & celui-ci les fit conferer avec le cardinal de Maillezais: le resultat fut que les deux papes s'aboucheroient à Savonne l'an 1408. Benoît s'y rendit au tems marqué; mais Gregoire n'y ayant point paru, les cardinaux de l'un & l'autre parti tomberent d'accord de s'assembler en concile à Pise, où se feroit l'union des deux colleges: le cardinal de Thurei fut un des premiers de ceux qui proposerent ce remede contre le schisme, & qui donnerent leur voix dans le concile pour l'élection d'Alexandre V. Ce nouveau pape l'envoya aussi-tôt legat en France, pour essayer la levée de quelques decimes: il fit une entrée magnifique à Paris au mois de Janvier 1410: mais l'université

s'opposa aux intentions du legat ; & le conseil faisant droit sur l'opposition, défendit aux officiers royaux des frontieres de laisser dorenavant entrer dans le royaume des legats, ayant de pareilles commissions. Celui-ci se retira, & arriva aussi tôt à Rome pour se trouver aux funerailles d'Alexandre V. & à l'élection de Jean XXIII. faite le 17. Mai 1410. Il mourut peu de tems après. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

THUIM, TUIN, anciennement *Tudinum*, *Ad Fines*, petite ville de l'évêché de Liege, située sur la Sambre, entre Maubeuge & Charleroi, à trois lieues de l'une & de l'autre. * Mati, *diction.*

THULE, isle septentrionale de l'Europe, dite à present Islande, *cherchez* ISLANDE.

THUN, petite ville de Suisse dans le canton de Berne. Elle est sur l'Aar, à six lieues au-dessus de la ville de Berne, & fort près du lieu où cette rivere sort du lac de Thun, qui a quatre lieues de long, & tout au plus une de large. * Mati, *dict.*

THURINGE, que ceux du pays nomment *Thuringen*, province d'Allemagne dans la haute Saxe, avec titre de landgraviat, est renfermée entre la Misnie, la Franconie, le duché de Brunswick, le pays de Hesse, & la principauté d'Anhalt. Ce pays eut autrefois des rois ; mais il fut soûmis aux François, sous la premiere race de nos souverains. LOUIS I. landgrave de Thuringe & de Hesse, mort l'an 1055. étoit descendu de *Charlemagne*, & est cru par quelques-uns, second fils de *Charles*, duc de la Basse Lorraine. HERMAN I. fils de *Louis* IV. & frere de *Louis* V. dit *le Pieux*, mourut à Gothe l'an 1215. laissant LOUIS VI. de *Sophie*, fille de *Frideric*, dernier palatin de Saxe ; & HENRI d'une autre *Sophie*, fille d'*Othon*, duc de Baviere. Ce LOUIS, mort en odeur de sainteté, épousa sainte *Elisabeth*, que le pape Gregoire IX. canonisa l'an 1235. & fut pere de *Herman* II. empoisonné à l'âge de 18. ans ; & de deux filles. HENRI, son frere usurpa la Thuringe, & fut élu roi des Romains l'an 1245. Mais deux ans après il mourut d'un coup de fléche reçu au siege d'Ulm, sans laisser d'enfans de *Gertrude*, fille de *Leopold* VII. surnommé *le Glorieux*, duc d'Autriche. Depuis, la Thuringe a été extrêmement divisée. Aujourd'hui elle est partagée entre le duc de Saxe, le duc de Saxe Weimar, le comte de Mansfeld, & quelques autres. Erfort, qui est la ville capitale, reconnoît l'électeur de Mayence. Les autres sont Mulhausen & Northausen, villes libres, Weimar, Jenes, Eisenach, Gothe, Mansfeld &c.

THURINUS (André) natif de Pescia, ville du Pisan dans la Toscane en Italie, exerça la medecine à Florence, avec beaucoup de réputation, du tems des papes Clement VII. & Paul III. vers l'an 1530. Il a composé plusieurs livres, dont les plus considerables sont, *De sanguinis missione, in pleuritide* ; *De embrocha, seu mitigatio ne contra Florentinos medicos* ; *De cœna & prandio.* * Vander Linden, *de script. medic.*

THURISMOND ou THORISMOND, septiéme roi des Goths, étoit fils de THEODORIC, auquel il succeda l'an 451. la premiere année de l'empire de Marcien I. Il vainquit les Huns ; & après en avoir triomphé, il devint si superbe, que *Theuderic* & *Frideric*, ses deux freres, ne pouvant souffrir son insolence, conspirerent sa mort, & le firent tuer l'an 453. Il se vengea des assassins avant que de mourir, & en tua plusieurs avec un petit coûteau, qu'il prit de la main dont il avoit l'usage libre, dans le tems que ses forces s'affoiblissoient par la perte de son sang. * *Bibl. Hispan.*

THURTHUR, comté, contrée de la haute Hongrie. Elle est entre la Teysse & le Berethon, qui la bornent au couchant, au sud & au levant. Elle a le comté de Kalo au nord. Son étendue n'est pas grande, & Thurthur en est la capitale. * Mati, *dict.*

THUS, ville de Perse dans le Chorazan. Quelques geographes la prennent pour la ville qui fut nommée anciennement *Antiochia Margiana*, *Alexandria* & *Seleucia.* * Baudrand.

THUSCUS (Cornelius) déclamateur & historien, vivoit du tems de Tibere, dans le I. siecle. Il avoit écrit un ouvrage historique, dont Seneque se raille dans ses controverses. Tacite parle de Thuscus Cornelius, dans le VI. livre de ses annales ; & Pline en fait aussi mention. * Vossius, *de hist. Lat.*

THUSCUS, *cherchez* FABRICIUS.

THYATIRE, ville de la Lydie dans l'Asie mineure, sur le fleuve nommé *Hillus*. Elle a aussi été nommée quelquefois *Pelopie* ou *Euhippe*, selon le geographe Etienne. Elle fut autrefois épiscopale, suffragante de l'archevêque de Sardes. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Akkissas*, c'est-à-dire, *Château blanc* ou *Château neuf*. Il y a presentement environ six mille Turcs, & un petit nombre de familles Chrétiennes. Elle est située dans une plaine, & l'on y trouve encore beaucoup de restes d'antiquité. C'est à l'évêque de cette ville, que S. Jean écrivit une lettre, qu'on lit dans l'*Apocalypse*, *ch. II. vers.* 18. * Baudrand. Hardouin, *sur Pline.* L'abbé de Commanville, *tables geogr. &c.*

THYATIRE, petite isle de la mer Ionienne, l'une des *Echinades*, nommées aujourd'hui *Cursolaires.* * Baudrand.

THYESTE, *Thyestes*, fils de *Pelops* & d'*Hippodamie*, pere d'*Egisthe*, & frere d'*Atrée*, commit un inceste avec sa belle sœur *Europe*, femme d'*Atrée* ; lequel pour s'en venger, mit en pieces l'enfant qui en étoit né, & le fit servir sur table à Thyeste. Les poëtes disent que le soleil retourna en arriere, & se couvrit pour ne point voir une action si horrible. * Ovide, *metam.* 15.

THYMBRE'EN, *Thymbræus*, surnom d'Apollon, qui lui a été donné, ou d'une campagne de la Troade, nommée *Thymbres*, ou d'une ville ainsi appellée, dans laquelle il étoit principalement adoré. Strabon dit qu'il y avoit un temple dedié à Apollon *Thymbréen*, où le fleuve Thymbris se va rendre dans la Scamandre, qui est le lieu où Achilles fut tué par Pâris : d'où est venu la fiction qu'Achille avoit été tué par les fléches d'Apollon. * Virgile, *l.* 3. *de l'Eneide.*

THYMELE, baladine & musicienne, fut fort agreable à l'empereur Domitien, vers l'an 85. avant Jesus-Christ. Ce fut d'elle que les chansons qu'on chantoit autrefois pour honorer Bacchus, furent appellées *Thymelies* ou *Thymeliennes.* * Martial, *l.* I. *de ses épigrammes.*

THYMES, petit fils de *Laomedon*, qui vivoit du tems d'Orphée, voyagea, selon le rapport de Diodore, dans la Libye occidentale, jusqu'à l'Ocean. Il y vit une isle, dans laquelle les anciens prétendoient que Bacchus avoit été nourri ; & ayant appris des insulaires les actions de ce dieu, il fit un poëme intitulé *phrygie*, écrit en dialecte & en caracteres anciens. * M. Du Pin, *bibl. univers. des hist. profanes.*

THYMOETHE, fils de *Priam* & d'*Arisbe*, nâquit le même jour qu'Hecube accoucha de Pâris. Les devins ayant prédit que la ruine de Troye devoit arriver par le fils de Priam, qui étoit né ce jour-là, ce prince commanda que l'un & l'autre fussent mis à mort : ce qui fut executé, seulement en la personne de Thymœthe. Pâris fut conservé par les soins d'Hecube.

Selon d'autres auteurs, Thymœthe fut mari d'Arisbe, & en eut un fils, qui fut tué par ordre de Priam, pour être né au jour que nous venons de marquer. Il differa l'occasion de s'en venger jusqu'à la prise de Troye : alors, quoiqu'il sçût le dessein des Grecs, qui étoient dans le cheval de bois, il fut neanmoins le premier qui pressa de le recevoir dans la ville. * Servius, *sur le liv.* 2. *de l'Eneide.*

THYNE'E, *Thynæum*, on THONE'E, en grec θυνεῖον, étoit un sacrifice que les pêcheurs Grecs faisoient à Neptune, auquel ils immoloient un thon, afin de se rendre ce dieu favorable, & de faire une bonne pêche. On découvre par-là qu'Agrippa s'est trompé dans son livre *de la vanité des sciences*, lorsqu'il a dit dans *le chap.* 76. que les poissons n'ont jamais été employés dans les sacrifices, & qu'on n'en a jamais immolé aucun. * Cœl. Rhodig.

THYR, place de l'Argolide, dont parle Plutarque dans la vie de Nicias. Etienne *de Byzance* remarque que les Argiens & les Lacedemoniens se firent la guerre pour cette place ; & la raison qu'il en donne, c'est parce qu'elle étoit sur les frontieres de ces deux nations. Pausanias l'appelle sur la fin de ses corinthiaques χωρίον, c'est-à-dire, *pays*, *region*. Thucydide, (*l.* 4.) dit qu'elle

étoit située dans une terre, dite *Cynuria*, & éloignée de dix stades de la mer. On la nomme à present *Burdugna*. * Lubin, *tables geographiques sur les vies de Plutarque*.

THYRSO, TORSO, c'est la plus grande riviere de Sardaigne. Elle a sa source vers la côte orientale, & vient se décharger à l'occidentale, dans le golfe d'Oristagni, après avoir baigné Gociana & Solarossa. * Mati, *diction*.

THYS, roi de Paphlagonie, vivoit en même tems qu'Artaxerxés II. qui le dépouilla de ses états, & le dédommagea apparemment de cette perte par le present qu'il lui fit de quelques places pour sa subsistance. Ce qui donne cette pensée, c'est que Thys, devenu particulier, continua de faire des dépenses énormes. Il ne se faisoit rien servir que par centaine, cent bœufs, cent agneaux, tout étoit de même. Artaxerxés l'ayant appris, se contenta de le railler: *Il vit*, dit-il, *comme un homme qui doit bientôt mourir*. Theopompe est le seul ancien qu'on sçache qui ait parlé de Thys. * Athenée, *liv*. 4. en a conservé ce fragment.

T I

TIANA, ou plûtôt TYANA, ville de Cappadoce, sur le pied du mont Taurus, avec archevêché, étoit la patrie d'Apollonius, dit *Tyanéen*. Strabon, Pline, Ptolomée, & plusieurs auteurs anciens, parlent de cette ville, où les évêques Orientaux s'assemblerent en concile l'an 365. & où l'on remit sur le siege de l'eglise de Sebaste, Eustathius, qui avec quelques autres, avoit apporté des lettres de communion du pape Liberius, & de quelques autres prelats des Gaules. * Theodoret, *l*. 4. *c*. 8. Sozomene, *l*. 6. *c*. 2. Baronius, *in annal*.

TIANO, *voyez* THIANO.

TIARE DU PAPE, espece de bonnet rond & long, environné de trois couronnes d'or, enrichies de pierreries, posées en trois rangs l'une sur l'autre. Ce bonnet se termine en pointe, & soûtient un monde ou un globe, surmonté d'une croix. L'abbé de Choisi dit dans son *histoire de Philippe de Valois*, que les papes ne portoient au commencement qu'un simple bonnet d'une forme assez semblable aux mitres phrygiennes, dont se servoient autrefois les sacrificateurs de Cybele; mais le pape Hormisdas qui fut élû en 514. mit sur ce bonnet la couronne royale d'or, dont l'empereur de Constantinople avoit fait present à Clovis roi de France, & que ce monarque avoit envoyé à S. Jean de Latran. Boniface VIII. qui fut élû en 1293. enrichit cette tiare d'une seconde couronne, à l'occasion des démêlés qu'il eut avec le roi Philippe *le Bel*, sur la puissance temporelle, voulant marquer par là la double autorité qu'il s'attribuoit. Enfin, Jean XXII. trouva à propos vers l'an 1328. d'y mettre la troisiéme, qui fait le dernier ornement de la tiare pontificale, que les Italiens appellent *il regno*, & quelquefois *il tri regno*: ce qui arriva dans le tems qu'il se montroit inebranlable à ne point reconnoître l'empereur Louis de Baviere. * Anastase le *Bibliothecaire*, *in Nicolao I*.

TIBALDEI (Antoine) étoit de Ferrare. Il avoit un merveilleux genie pour la poësie, & il y reussit très-bien. D'abord il fit des vers italiens; mais la reputation de Bembe & de Sannazar ayant obscurci la sienne, il s'attacha aux vers latins, & en composa de très-beaux. Son merite fut estimé à Rome, où il mourut à l'âge de 80. ans, l'an 1537. Paul Jove dit que l'âge le rendit si chagrin, qu'il étoit toûjours enfermé chez lui, & que même il ne se voulut jamais donner la peine de se mettre à la fenêtre pour voir passer l'empereur Charles V. Ce fut lorsque ce prince, de retour de son voyage d'Afrique, fit son entrée à Rome le 5. Avril de l'an 1536. Ce ne fut pourtant pas tant par caprice, que pour témoigner qu'il ne pouvoit estimer un empereur qui étoit reçu en triomphe dans une ville qu'il avoit désolée neuf ans auparavant. * Paul Jove, *in elog c*. 94. Jean-Baptiste Pina, *hist. Ferrar*.

TIBARENIENS, selon Strabon, & Pline, certains peuples voisins des Chalybes, près du Pont-Euxin ou mer Noire. Ils étoient si exacts à observer la Justice, que même ils ne vouloient pas attaquer leurs ennemis en guerre, avant que de leur avoir denoncé le lieu & l'heure du combat. Quand leurs femmes avoient mis un enfant au monde, les maris se mettoient au lit, & étoient servis par leurs femmes comme des accouchées. Ils aimoient à jouer & à rire, & mettoient en cela le souverain bien. Il y avoit une loi parmi eux qui ordonnoit de précipiter les vieilles gens: cette loi fut abolie quand ils eurent reçû l'évangile. * Valer. Flacc. *l*. 5. Nymphodorus, *in Asiæ Perip*. Pomponius Mela, *l*. 1. Diodor. *Sicil. l*. 5. Apollonius, *ad Argonaut. l*. 2. Strab. Etienne *de Byzance*. Theodoret, *de Græc. affect. serm*. 9.

TIBERE ALEXANDRE, fils d'*Alexandre-Alabarque* d'Alexandrie, & neveu du Juif *Philon*, quitta la religion des Juifs pour suivre celle des empereurs Romains, & en reçut pour recompense le gouvernement de Judée après Cuspius Fadus, dont il s'acquitta avec honneur. Il arriva de son tems à Jerusalem cette grande famine qui faillit à détruire la Judée; & si Dieu n'eût suscité Helene, reine des Abiabéniens, & son fils Izate, nouvellement converti à la religion Juive, qui secoururent fort à propos les Juifs de bled & d'argent, ils étoient perdus sans ressource. Tibere fit crucifier Jacques & Simon, tous deux fils de ce Judas Galiléen, qui du tems que Cyrenius fit le dénombrement du peuple, porta les Juifs à se soûlever contre les Romains. En ce même-tems son pere mourut à Alexandrie, & le declara son successeur à la dignité d'alabarque de cette grande ville. Il ceda son gouvernement de Judée à Cumanus. Depuis la mort d'Alexandre *le Grand*, les Juifs d'Alexandrie avoient toûjours joui des mêmes privileges que les Grecs, en consideration des services qu'ils avoient rendus à ce prince à la guerre d'Egypte. On s'avisa alors de les leur disputer, & voici comment. Les Grecs d'Alexandrie ayant dessein de deputer vers Neron pour leurs affaires particulieres, quelques Juifs en prirent ombrage; & se figurant que les Grecs ne s'assembloient & ne faisoient cette députation que contr'eux ou contre leurs droits, se voulurent mêler parmi eux, afin d'observer toutes leurs démarches. Les Grecs de leur côté apprehenderent que les Juifs ne les vinssent traverser, ils voulurent les obliger à se retirer: à quoi n'ayant pû reussir par les voies de la douceur, ils s'aigrirent si fort contre eux, qu'ils en prirent trois, & les traînerent comme s'ils eussent voulu les aller brûler. Les autres Juifs, surpris de voir leurs freres si maltraités, prirent des pierres, dont ils chargerent les Grecs, & allerent droit à l'amphitheâtre, où tout le monde étoit assemblé, avec des flambeaux allumés à la main pour y mettre le feu: ce qu'ils eussent fait, si Tibere Alexandre n'y fût promptement accouru. Il les pria avec sa douceur ordinaire, de ne pas commencer une sedition qui irriteroit extrêmement les Romains, & pourroit avoir de fâcheuses suites contr'eux, & leur promit de leur rendre justice. Mais bien loin de lui obeïr & de se retirer, ils ne firent que s'en moquer, & lui dirent mille injures. Cet attentat fâcha ce gouverneur, qui pour arrêter les fâcheuses suites de leur sédition, les fit charger par deux legions Romaines qu'il avoit dans la ville, & par cinq mille soldats Libyens; mais tout cela n'appaisa point les mutins. Cette fureur obligea Tibere de commander à toutes ses troupes d'aller droit à Delta, de piller les maisons des Juifs, d'y mettre le feu, & de faire tout passer au fil de l'epée. Il fut obeï: cinquante mille Juifs y perirent; & il en seroit peri davantage, si Tibere n'eût dit à ses troupes que c'étoit assez. Cela arriva le douziéme de l'empire de Neron, & au commencement de la guerre des Juifs contre les Romains. Les empereurs de Rome faisoient grand cas de Tibere pour sa fidelité, sa bravoure, & les autres qualités qui rendent un homme recommandable. Comme il entendoit fort bien le métier de la guerre, Tite le choisit pour son lieutenant general dans celle qu'il alloit faire contre les Juifs de Jerusalem. Aussi le servit-il très-utilement de sa personne & de ses conseils, tant qu'elle dura. * Josephe, *antiq. liv. XX. chap*. 3. *& guerre des Juifs*, *liv. II. ch*. 36. *& liv. V. ch*. 6.

TIBERE, *Claudius-Tiberius Nero*, empereur, étoit fils de Tibere NERON, & de *Livie Drusille*, qu'Auguste

épousa. Les historiens parlent de lui comme d'un prince dangereux, cruel, défiant, & aussi infame par ses voluptés que par ses violences. Il fut élevé à l'empire plûtôt par les artifices de sa mere Livie, que par le choix d'Auguste, qui n'avoit jamais souffert qu'avec peine son naturel farouche & ses débauches. Aussi-tôt après la mort de ce prince, il prit possession de l'empire vers le 19. Août de l'an 14. de Jesus-Christ. Son gouvernement parut d'abord assez doux, soit qu'il dissimulât, ou qu'il lui restât encore quelque consideration pour sa mere; mais cela ne dura pas long-tems. Jamais prince ne fut plus dissimulé ni plus fourbe. Dès la premiere année de son regne, il fit mourir *Julie* sa femme, qui avoit été releguée par Auguste son pere. L'année suivante fut glorieuse à Germanicus, qui défit Arminius; & l'an 16. de Jesus-Christ fut marqué par le bannissement des astrologues hors la ville de Rome. En l'an 19. Germanicus fut empoisonné en Syrie par Pison suborné par Tibere. La suite de son regne fut un enchaînement d'actions cruelles. Agrippine eut le même sort que Germanicus son époux; & leurs fils, Drusus & Neron, furent traités avec la même rigueur. Après avoir élevé Sejan jusqu'au comble des grandeurs où un sujet peut arriver, il le fit perir miserablement l'an 31. de Jesus-Christ, & enveloppa dans sa perte tous ceux qui lui étoient suspects, & dont il se vouloit venger. Le senat perdit les plus nobles & les plus vertueux personnages qui le composoient, par la malice des délateurs, qui étoient les instrumens de la cruauté & des défiances de Tibere. Il ne fut pas moins monstrueux en ses voluptés; & la solitude de l'isle de Caprée, où il demeura longtems enfermé ne les put si bien cacher, que Suetone ne les ait decouvertes. Tibere épousa 1°. *Vipsania*, fille d'*Agrippa*, qu'il fut contraint de répudier afin d'épouser *Julie*, fille d'*Auguste*, avec laquelle il fit divorce incontinent après. Il eut un fils de sa premiere femme nommé *Drusus*, qui laissa trois enfans; deux fils, dont l'un mourut jeune, & l'autre fut tué par Caligula; & une fille, qui fut mariée deux fois: 1°. à *Neron*, fils de *Germanicus*: 2°. à *Rubellius Blandus*, pere de *Rubellius Plautus*, que Neron fit tuer. La vie devint ennuyeuse à Tibere: comme s'il eût eu dessein de faire perdre le souvenir de ses cruautés par celles d'un successeur encore plus méchant que lui, il choisit Caligula, qui étoit fils de Germanicus, quoiqu'il fût moins porté pour lui que pour le jeune Tibere, & qu'il eût dit quelquefois, parlant de Caligula, que c'étoit un serpent qu'il nourrissoit pour dévorer le peuple Romain, & un phaëton qu'il élevoit pour la ruine de l'univers. Sa mort est diversement racontée. Quelques-uns, dit Suetone, tiennent que Caligula lui avoit donné un poison lent; d'autres, qu'on ne voulut pas lui donner à manger au sortir d'un accès de fievre, d'où il sembloit revenir en santé. Quelques-autres disent qu'on l'étouffa, en lui jettant un oreiller sur le visage, comme on vit qu'il redemandoit son anneau qu'on lui avoit tiré du doigt dans une foiblesse qu'il lui prit. On ajoute que Caligula voyant qu'il ne vouloit pas lâcher son anneau (car c'étoit déclarer successeur celui à qui on le donnoit) l'étrangla de sa propre main. Quoi qu'il en soit, Tibere mourut de mort violente le 16. Mars de l'an 37. âgé de 78. ans après avoir regné 22. ans, 6. mois & 26. jours. Suetone nous apprend que cet empereur parloit très-bien la langue latine & la grecque. & qu'il fit des vers lyriques intitulés, *complainte sur la mort de Jules Cesar.* Il composa aussi des vers grecs, à l'imitation d'Euphorion, de Rhianus & de Parthenius, dont il mit les portraits dans les bibliotheques publiques: ce qui donna la pensée aux plus sçavans de ce tems d'écrire en l'honneur de ces poëtes, & de dedier leurs ouvrages à Tibere. * Suetone, *en sa vie.* Tacite. Dion. Victor. Eutrope, &c.

TIBERE, *Tiberius-Constantinus* originaire de Thrace, fut choisi par Justin *le Jeune* pour gouverner l'empire, & fut créé auguste le 26. Septembre de l'an 578. Il remplit avantageusement l'esperance qu'on avoit eue de sa valeur & de son esprit. Après la mort du même Justin, arrivée le mois suivant, il regna seul, & eut le bonheur de battre les Perses, qui s'étoient rendus redoutables sous la conduite de leur roi Chosroës. Il mourut près de Constantinople le 14. Août de l'an 582. après avoir regné près de quatre ans avec toute la gloire & la reputation d'un grand prince, laissant pour successeur son gendre *Maurice*, qu'il venoit de créer cesar. * Nicephore, *l.* 10. *c.* 6. Evagr. *l.* 6. Agathias, &c.

TIBERE ABSIMARE, *cherchez* ABSIMARE.

TIBERE, fameux imposteur, prit ce nom l'an 726. & voulut faire croire qu'il étoit de la race des empereurs, dans la pensée de pouvoir monter sur le thrône. Il avoit deja séduit quelques peuples de la Toscane qui l'avoient proclamé auguste, lorsque l'exarque secouru des Romains assiegea ce tyran dans un château où il s'étoit retiré, le prit & lui fit couper la tête, qu'il envoya à l'empereur Leon l'*Isaurien.* * Maimbourg, *hist. des Iconoclastes.*

TIBERIADE, appellée auparavant GENEZARETH, & dite communement *Tabarie*, ville de la Palestine dans la tribu de Zabulon, bâtie au haut d'une montagne au bord du lac de Genesareth, par Herode le Tetrarque, surnommé *Antipas*, fils d'Herode *le Grand*, en l'honneur de Tibere l'an 19. de Jesus Christ. La mer de Galilée ou mer de Tabarie, fut aussi appellée *Tiberiade.* Elle fut prise l'an 1100. de Jesus-Christ par les Chrétiens, sous Godefroi de Bouillon. Hugues de S. Omer étant venu dans la Terre-Sainte, reçut de Baudouin I. la principauté de Galilée & la seigneurie de Tabarie. Il laissa une fille nommée *Eschine*, mariée à *Guillemin* de Bure, connétable du royaume de Jerusalem. Les Chrétiens l'ont perdue en 1186. par la trahison de Raymond III. comte de Tripoli.

TIBERIEN, *Tiberianus*, qu'on nomme aussi *Titien*, préfet du pretoire des Gaules sous Constantin *le Grand*, faisoit quelquefois des vers. * S. Jerôme fait mention de lui, *in chron. Euseb. Olymp. CCLXXVIII. A. IV.* Lilio Giraldi, *in hist. poët.* Vossius, *de hist. Lat.*

TIBERIEN de Betique, est un auteur Priscillianiste dont saint Jerôme fait mention. *Il avoit écrit*, dit ce pere, *une apologie pour se défendre du soupçon de l'heresie dont on l'accusoit avec les Priscilliens. Après la mort des siens, vaincu par l'ennui d'un long exil, il épousa une fille consacrée à* Jesus-Christ. * S. Jerôme. M. Du Pin, *Biblioth. ecclesf. du IV. siecle.*

TIBERIN (Sylvius) *Tiberinus*, roi d'Albe, avoit donné le nom au Tibre.

TIBERIUS CLAUDIUS, *cherchez* CLAUDE.

TIBERT ou THIBERT, nom d'une famille ancienne & assez considerable, dont il est fait mention dans l'histoire des troubles de Paris sous le regne de Charles VI. & qui est jointe à la famille des Saint-Yons. C'étoient des gens riches, accredités parmi le peuple, & qui ne faisoient pas le métier de bouchers, comme la écrit Juvenal des Ursins, & après lui quelques autres auteurs. On voit dans la charte chronologique des prevôts des marchands & des échevins de Paris, les Tibert & les Saint-Yons plusieurs fois échevins depuis l'an 1411. jusqu'à l'an 1433. Leur emploi étoit de faire fournir Paris de grosses viandes; & ils avoient jurisdiction & intendance sur les bouchers de la ville. C'étoit une societé singuliere & des plus anciennes du royaume. Elle étoit composée de plusieurs familles, qui étoient toutes ensemble proprietaires des boucheries qu'on appelle *la porte de Paris*, & celles du *cemetiere S. Jean*; & à mesure que quelques-unes de ces familles s'éteignoient, leur droit passoit par accroissement aux mâles des autres familles restantes. On dit aux mâles; car dans cette societé il y avoit une espece de loi Salique, qui excluoit les bâtards & les femelles, lorsqu'il se trouvoit des mâles dans les autres familles. On voit par un contrat de l'an 1260. qu'il y avoit alors près de vingt familles qui formoient cette societé; elle a duré jusqu'à nos tems, & est aujourd'hui reduite à trois familles: sçavoir à celles des Tibert, des Saint-Yons & des Ladehors, qui ont encore la proprieté des ces boucheries; de sorte qu'il y a peu de familles bourgeoises à Paris qui puissent prouver leur ancienneté de six ou sept siecles par filiation & par des titres autentiques, comme le font celles-là. Car outre le contrat de 1260. ils ont une transaction de 1210. qui renvoye à un acte encore plus ancien.

Cette societé avoit jurisdiction sur les bouchers de Paris, chambre du conseil, droit de condamner à l'amende,

& l'appel des jugemens que le maître-chef & ses assesseurs rendoient, alloit au châtelet. Cette jurisdiction a duré jusqu'à ce que le roi Louis XIV. réunit l'an 1673. les justices particulieres à la royale.

Ces familles ont depuis long-tems des armoiries. On voit un jetton de cette societé de l'an 1576. & un autre que la fabrique montre encore être plus ancien, où sont les armoiries des Tibert, des Saint-Yons, des Lade. hors & des d'Auvergnes, dont la famille s'est éteinte l'an 1660. Ces familles ont aussi ajoûté à l'ancienneté de leur race, le relief que les charges & la magistrature y donnent. Il y avoit un de Ladehors lieutenant criminel au châtelet dès l'an 1474. & depuis il y a eu dans ces trois familles qui restent, des maîtres des requêtes, des maîtres des comptes, des conseillers en la cour des aydes. * *Hist. de France. Memoires du tems.*

TIBERTUS (Antiochus) fameux astrologue dans le XV. siecle, étoit natif de Cesene ville de la Romagne en Italie, d'où il fut amené en France par un cavalier qui le fit étudier à Paris. Il suivit son génie qui le portoit à la magie naturelle, quoique cette profession fût alors si dangereuse, que depuis deux cens ans que Pierre d'Apono étoit mort, personne n'avoit osé s'en mêler. Tibertus s'imagina qu'elle n'étoit méprisée que parce que ceux qui en avoient fait profession n'étoient pas habiles dans les autres sciences; c'est pourquoi il se rendit sçavant dans les belles lettres, dans la physique, dans la medecine & dans les mathematiques. Ensuite il se retira dans son pays, où pour vivre en sureté il ne falloit que seduire quelque petit prince. Là il passa bientôt pour un fameux devin, & d'autant plus estimé, qu'il rendoit raison de la plûpart de ses prédictions; ce que les autres devins ne s'étoient pas encore avisés de faire. Pandolphe Malateste souverain de Rimini, l'ayant soupçonné d'être complice de quelque conjuration, le fit emprisonner dans la citadelle. Tibertus, tout innocent qu'il étoit, chercha les moyens de s'évader; & étoit deja descendu dans le fossé lorsqu'il fut surpris par la sentinelle. Malateste crut qu'il étoit criminel, puisqu'il avoit tenté cette voie pour sortir de prison; & sans autre forme de procès lui fit trancher la tête. * Varillas, *anecdotes de Florence.*

TIBERTUS, *cherchez* DARIUS TIBERTUS.

TIBET, royaume de la grande Tartarie, enferme plusieurs autres, & a vers le septentrion la vraie Tartarie & la Tartarie deserte; vers l'orient le Tangu & le Catai; au midi l'Inde; & à l'occident l'Usbek. Plusieurs disent que c'est une partie du Turquestan; d'autres assurent que le Tibet est le même pays qu'on nomme *Turquestan*, vers les montagnes qui environnent ce royaume, & qui sont toûjours couvertes de neige. Il y fait un grand froid pendant six ou sept mois de l'année, & on y fait provision de viande pour ce tems là, en tuant au commencement de Novembre un grand nombre de vaches & de moutons pour les saler. Les Tibetans observent exactement leurs loix, & punissent les criminels avec beaucoup de rigueur, ils leur font d'abord couper le pied droit & crever un œil; deux jours après il leur font couper l'autre pied & crever l'autre œil; & s'ils n'en meurent point, ils leur font couper les deux mains. Ils ont de l'aversion pour la loi de Mahomet, & ne veulent point être appellés Gentils. Leurs prêtres se nomment *Lamas*, & suivent une même religion, quoiqu'ils ayent differentes ceremonies & coûtumes. Il y en a qui se marient, plusieurs gardent le celibat, & quelques-uns vivent en communauté sous des superieurs: ils vivent tous d'aumônes qu'ils vont quêter, quoiqu'il y en ait parmi eux qui soient fort riches. Ils croient que Dieu est triple & unique. Ils appellent la premiere Personne Divine *Lama Conjoc*; la seconde *Cho Conjoc*; la troisiéme *Sanguya Conjoc*. Ils croyent qu'il y a un paradis pour les bons, & un enfer pour les méchans. Ces Lamas ont une ceremonie de benir de l'eau, en faisant des prieres qu'ils lisent dans un certain livre qu'ils estiment fort, & en mêlant avec cette eau de l'or, du coral, & des grains de riz, ils jettent après de cette eau dans les maisons, pour en chasser les démons. Ils font encenser aussi les maisons des rois, & se font attribuer la guerison de plusieurs maux, & plusieurs autres operations superstitieuses. Leurs temples ne sont ouverts au peuple que deux jours de l'année; mais les Lamas y vont fort souvent, & y demeurent même quatre ou cinq mois, pour prier & faire des conferences sur les matieres contenues dans leurs livres; ils sonnent des trompettes de métal pour appeller le peuple au temple. Ils boivent dans des cranes, pour se souvenir de la mort, & ils ont des manieres de chapelets faits d'os de morts. * Description du Tibet, jointe à l'histoire de ce qui s'est passé en Ethiopie aux années 1624. 1625. & 1626.

TIBRE, fleuve d'Italie, que les Latins nomment *Tiberis*, & les Italiens *Tevere*, a sa source au mont Falterota, près du bourg dit *Monte Corvajo* dans l'Appennin, entre l'état de Florence & de la Romandiole. Il reçoit le Chiana, la Nera, le Teverone, &c. passe à Rome, & se décharge dans la mer de Toscane par deux embouchures, dont la moindre, dite *Fiumicino*, forme un port, que les anciens empereurs Romains firent construire, & que les papes ont tâché de conserver.

TIBULLE (*Aulus-Albius-Tibullus*) chevalier Romain, & poëte Latin, vivoit du tems d'Auguste. Il nâquit à Rome, sous le consulat d'Hirtius & de Pansa l'an 711. de Rome, & 43. avant Jesus-Christ, & eut pour amis Horace, Ovide, Macer, & Messala Corvinus qu'il suivit à la guerre dans l'isle de Corcyre, aujourd'hui l'*isle de Corfou*. Il y fut extrêmement malade, & croyant mourir, il fit son épitaphe qu'il a rapportée dans une de ses élegies. Mais le métier des armes n'étoit pas son fait: aussi le quitta-t-il pour faire des élegies tendres & galantes, dont nous avons quatre livres. Le tems de son decès est incertain, quoiqu'on soit persuadé qu'il mourut très jeune: ce qu'il y a de sûr, c'est que ce fut avant l'an 17. de Jesus-Christ. Ovide témoigna le déplaisir qu'il eut de sa mort, par une très-belle élegie. Bernardin Cilene de Verone, Marc-Antoine Muret, Joseph Scaliger, & Achille Statius Portugais, ont fait des commentaires sur ce poëte, que les curieux pourront consulter, aussi-bien que Lilio Giraldi. *in hist. poët.*

TIBUR, *cherchez* TIVOLI.

TICHO BRAHE', sorti de l'illustre maison des Brahé, établie en Danemarck, & originaire de Suede, fils d'*Othon* Brahé, seigneur de Knud-Strup, & de *Beate* Bille, nâquit le 19. Decembre de l'an 1546. à Knud-Strup, dans le pays de Schonen, près de Helsinborg. Un de ses oncles, nommé George Brahé, eut soin de son éducation, & lui donna de bons maîtres. Il surpassa leurs esperances; & témoigna tant d'inclination pour les mathematiques, qu'ayant été envoyé à Leipsic, pour étudier en droit il s'employa à l'insçu de ses maîtres, à faire des observations astronomiques. A l'âge de quatorze ans, ayant vû une éclipse du soleil, & remarqué qu'elle étoit arrivée au même moment que les astrologues l'avoient predite, il considera l'astronomie comme une chose divine, & conçut une forte envie d'apprendre cette science. L'an 1556. étant à Rostock il perdit le nez dans un duel nocturne, avec un gentilhomme Danois, & se fit un nez si artistement composé d'or, d'argent & de cire, que tout le monde le croyoit naturel. A l'âge de 24. ans, il retourna à Coppenhague, & y fit son observatoire; mais le mariage qu'il contracta avec une paysanne de Knud-Strup, le brouilla avec toute sa famille, avec laquelle il fut depuis reconcilié par l'empereur. Depuis, il fit divers voyages en Italie & en Allemagne, où divers princes & l'empereur voulurent l'arrêter, dans des emplois dignes de son esprit & de sa qualité. A son retour en son pays, il méditoit de se retirer à Bâle, dont le sejour lui avoit extrêmement plû. Mais il prit d'autres mesures, lorsque Frideric II. roi de Danemarck, lui eut donné l'isle de Huene ou Ween, avec une grosse pension. C'est là quil fit bâtir le château d'Uranibourg, ou ville du Ciel, & la tour merveilleuse de Stellebourg, pour y travailler à ses observations astronomiques, & à ses divers instrumens & machines, qui ont fait l'admiration de ceux qui les alloient voir. Il imagina un systême nouveau, auquel, à la verité, il ne fit que changer quelque chose par rapport à celui de Copernic, & par la continuité de son travail & de ses observations, il merita le nom de *veritable restaurateur*

de l'astronomie, à la perfection de laquelle il employa plus de trois cens mille livres. Le roi Jacques d'Ecosse, & le roi Christiern de Danemarck, l'honorerent de leurs visites; mais lorsque ce dernier, aigri contre lui par ses envieux, lui eut fait perdre ses pensions, il quitta le Danemarck pour se retirer en Hollande. Les instances de l'empereur Rodolphe II. firent qu'il se retira à Prague, où il mourut le 24. Octobre de l'an 1601. la cinquante-cinquieme année de son âge d'une retention d'urine, causée parce qu'étant le 13. Octobre à manger chés un seigneur nommé Rosemberg, & se sentant pressé du besoin d'uriner, il se retint,& demeura à table où il avoit bu plus qu'à l'ordinaire. Il avoit la taille mediocre, les cheveux d'un blond ardent, & le visage assez beau; il excella non seulement en astronomie, mais en chimie, en laquelle il fit de si rares decouvertes, qu'il guerit un grand nombre de maladies, qui sembloient incurables; distribuant avec beaucoup de charité & de liberalité ses remedes à tous ceux qui en avoient besoin. D'ailleurs, il avoit beaucoup de genie & d'inclination pour la poësie, & se divertissoit souvent à faire des vers. On y remarque quelques fautes contre la quantité des syllabes,soit que s'étant attaché toute sa vie à des études plus considerables & plus relevées, il eût negligé d'apprendre avec exactitude toutes les regles de la poësie; ou que les ayant apprises, il n'eût pas daigné s'y assujettir. Il étoit colere & attaché à son sentiment avec opiniâtreté, ne pouvant souffrir qu'on le contredît; il aimoit à railler, & n'entendoit point raillerie. On dit qu'il étoit si superstitieux, que s'il rencontroit une vieille au sortir de sa maison, il y retournoit, au lieu de continuer son chemin & de passer outre: & de même il prenoit à mauvais augure de trouver un lievre quand il alloit en campagne. Ce sçavant homme fut extrêmement aimé de Guillaume landgrave de Hesse, qui excelloit dans l'astronomie. A l'égard de son systême, voici comment il l'établit. Il met la terre immobile au centre du monde; & la considerant comme le centre du mouvement des deux luminaires, c'est-à-dire du soleil & de la lune; il suppose qu'ils font leurs revolutions autour du globe terrestre, établissant encore ce même globe pour centre du firmament & du premier mobile. Car en posant la terre immobile, il lui a fallu imaginer un premier mobile, de même que Ptolomée. Il fait le soleil centre du mouvement de Mercure, de Venus, de Mars, de Jupiter & de Saturne. Comme la pensée de la mobilité de la terre choqua d'abord la plus grande partie des astronomes & des philosophes, & qu'elle sembloit contraire à la raison, aux sens, & aux opinions des theologiens, beaucoup rejetterent le systême de Copernic, & s'attacherent à celui de Ticho-Brahé, qui rendoit à peu près la même raison des apparences celestes. Mais enfin, l'un & l'autre ont fait rejetter celui de Ptolomée comme ne s'accordant pas avec les nouvelles observations, depuis l'usage des lunettes de longue vûe. Nous avons de Ticho-Brahé, *Progymnasmata astronomiæ instauratæ. De mundi ætheræi recentioribus phænomenis. Epistolarum astronomicarum liber, &c.* Sa sœur nommée SOPHIE-BRAHE', sçavante dans les mathematiques & dans l'astronomie, & habile en poësie, écrivit une belle épître en vers latins. Elle étoit plus jeune que son frere de dix années, & mourut long-tems après, à l'âge de 90. ans. * De Thou, *hist. l.* 126. Gassendi, *en sa vie.* Jacques-Philippe Thomasini, *in elog. illust. viror.* Vossius, *de scientia mathematicæ*, *&c.* Niceron, *mem. t.* 15.

TICHONIUS, florissoit dans le IV. siecle & au commencement du V. sous l'empire de Theodose *le Grand*, & sous celui de son fils, en même tems que Rufin & S. Augustin. Il étoit du parti des Donatistes. C'étoit un homme d'esprit & qui passoit pour habile sur le sens litteral de l'écriture sainte. Il composa un traité, contenant *sept regles* pour l'expliquer. Saint Augustin en fait l'abregé dans son livre III. de la doctrine Chretienne. Tichonius écrivit encore trois livres *de la guerre intestine*, & une *narration de plusieurs causes*, dans laquelle il citoit des anciens synodes, pour defendre son parti. Il avoit fait de plus un traité *sur l'apocalypse*, dans lequel il expliquoit ce livre d'une maniere toute spirituelle. Il y rejettoit le regne de mille ans; mais il y avançoit que les anges sont corporels. Il ne nous reste que le livre *des sept regles*, donné par Schot, & inseré dans la bibliotheque des peres. Gennade. * M. Du Pin, *Biblioth. des auteurs eccles. du V. siecle.*

TICKHALL, bourg d'Angleterre avec marché; dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Stafford.* Il a une franchise particuliere, qu'on appelle *l'honneur de Tickhall.* Il est à 119. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TICOU, ville des Indes, dans l'isle de Sumatra, sur la côte occidentale de l'isle, où elle a un grand port à 133. lieues de la ville d'Achem, au roi de laquelle elle appartient. * Baudrand.

TIDOR. C'est une isle de l'Ocean Oriental. Elle est une des vraies Moluques située près de la côte occidentale de celle de Gilolo, entre celles de Ternate & de Motir. Elle n'a qu'environ 12. lieues de circuit, mais elle est abondante en épiceries, & principalement en girofles. Les Hollandois y ont quelques forts, mais elle ne laisse pas d'avoir son roi particulier, qui possede une partie de l'isle de Gilolo. Les Européens lui ont donné le nom de *Tidor*, qui en est la capitale; mais les naturels du pays l'appellent *Tadura*, *Deco*, ou *Daco.* * Mati, *dict.*

TIDSWALL, bon bourg d'Angleterre, orné d'une belle eglise & d'un college. Il est dans le comté de Darbi, à 120. milles anglois de Londres. On dit qu'il est ainsi appellé d'une source d'eau qui a son flux & reflux, appellé *Wedon*, *Zell*, & qui n'en est pas éloignée. * *Dict. Anglois.*

TIEL ou THIELT, petite ville fortifiée des provinces Unies. Elle est dans le Betuve, contrée de la Gueldre Hollandoise, sur le bord septentrional de Wahal, environ à cinq lieues au-dessous de Nimegue. Cette ville donne son nom au Tieler Waërd, c'est-à-dire, *à l'isle de Tiel*, qui est entre la riviere de Linge & le Wahal. * Mati, *dict.*

TIENCHEU, ville du Quansi dans la Chine. Elle a quatre autres villes sous sa jurisdiction, & elle appartient au roi de Tunquin. * Baudrand.

TIENLIQUE: c'est une contrée de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte orientale, dans le royaume de Bisnagar, aux confins de celui de Golconde, & elle prend son nom de la capitale. * Mati, *diction.*

TIENSU, idole des peuples de Tonquin, dans l'Inde, vers la Chine. Ils l'adorent comme la patronne des arts, & lui font des sacrifices, afin qu'elle donne de l'esprit, du jugement, & de la memoire à leurs enfans. * Tavernier, *voyage des Indes.*

TIEPOLO (Bajamond) fils d'un doge de Venise, forma le dessein d'opprimer la liberté de sa patrie, pour usurper l'autorité souveraine; mais son entreprise étant decouverte, la republique fit venir des troupes à Venise, pour lui resister; & l'ayant defait dans un combat, qui se donna dans la place de saint Marc, elle s'assura de sa personne, & fit punir les complices de sa conspiration. * Egnatius, *l.* 3. *c.* 5.

THIERACHE, pays de France en Picardie, où sont les villes de la Fere, la Capelle, Guise, Marle, Vervins.

TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS, dit *de la Penitence*, est un institut religieux, qui n'avoit été au commencement qu'une assemblée de personnes seculieres, & qui est devenu depuis un ordre regulier. Il est presentement divisé en 24. provinces, dont il y en a 16. en Italie & une en Flandre. Celles-ci dependent d'un general particulier qui fait sa residence à Rome. Les religieux, qui lui sont soûmis, sont habillés comme les conventuels, & ne different d'avec eux, que par la mozette ou camail, qui est en pointe, & par un chapeau noir. Ceux d'Espagne & de Portugal, qui ont trois provinces, sont vêtus comme les Cordeliers, & sont soûmis au general de tout l'ordre de saint François, aussi-bien que ceux de France, qui se disent de l'*Etroite Observance.* Ces derniers ont quatre provinces, dans lesquelles il y a soixante-trois maisons. Leur habit est d'une étofe brune, comme celle des Capucins. Leur capuce est rond, & ne tient point à l'habit; leur corde noire, & leurs sandales de bois fort hautes. Vincent Mussart, Parisien, commença cette reforme, vers l'an

l'an 1595. Le premier monaftere fut bâti au Village de Franconville fous Bois, proche de Beaumont-fur Oife; & le fecond, au lieu appellé *Picpus*, au bout du fauxbourg faint Antoine à Paris, d'où le vulgaire a nommé ces religieux *Piquepuffes*. Ils ont eu plufieurs perfonnes de pieté. On compte environ quinze monafteres de filles de la même reforme, dont celui de fainte Elifabeth à Paris près le Temple, eft un des plus confiderables. * Francifcus Bordonus, *hift. Tertii Ord. S. Franc.* Francifcus Maria Vernonenfis, *annal. Tertii Ord. S. Franc.* Hermant, *hift. des ordres relig.* &c.

TIERS ORDRE DE SAINT FRANÇOIS, ordre feculier different du precedent, quoiqu'il en foit tiré. Il fut établi par faint François l'an 1221. dans le bourg de Carnerio, en la vallée de Spolette, près la ville d'Affife, & fut inftitué pour les perfonnes de l'un & l'autre fexe qui reftent dans le monde, fans les vœux de la religion. Cet ordre, que l'on nomme auffi de *la Penitence*, fut reçu de l'eglife & des fouverains Pontifes, qui ont approuvé la regle compofée de plufieurs avis falutaires, propres pour aider à vivre ceux qui la profeffent, d'une maniere plus parfaite que le refte des Chretiens engagés dans le monde, fans pourtant y ajoûter de nouveaux preceptes qui puiffent d'eux-mêmes engager à peché mortel ni veniel. Ce Tiers Ordre a été embraffé & l'eft tous les jours par plufieurs perfonnes de l'un & l'autre fexe, même du premier rang, & plufieurs têtes couronnées l'ont profeffé: on y a des jours fixés, où l'on s'affemble pour les exercices de pieté, le tout fous la direction des religieux de faint François. On fait une année de probation avant que d'y être admis à la profeffion: les hommes s'élifent un fuperieur pour un certain tems; & les femmes fe choififfent auffi parmi elles une fuperieure, & élifent les unes & les autres pour d'autres charges. * Hermant, *hiftoire des ordres religieux.*

TIERTIAIRES, nom d'un tiers Ordre qui n'eft que pour les femmes. Elles font obligées de faire vœu de chafteté; mais pour cela il faut qu'elles ayent atteint au moins l'âge de 40. ans, & ne peuvent demeurer que chez leurs parens au premier degré. Leur habit particulier eft ordinairement de drap de la couleur & approchant la forme de l'ordre dont elles font tiertiaires, ou de faint François, ou de faint Dominique, ou de faint Auguftin, &c. Il y en a beaucoup en Italie & en Efpagne: on leur donne divers noms, comme *Beates*, *Bifsaques*, *Penitentes*, *Mantelées*, &c. Cet Ordre eft different de la congregation des Tiertiaires de l'eglife de Sainte-Croix de Florence, fondée par la B. Emiliane de Cherchi. *Voyez* CHERCHI. * Hermant, *hift. des ordres religieux.*

TIESCEMIR, dix-huitieme roi de Dalmatie, nâquit fept jours après la mort du roi Paulimir fon pere, vers l'an 880. & ne fut reconnu que par les peuples de la Trebigne, de la Dioclée & d'une partie de la Zenta, les bans des autres provinces ou affectans la fouveraineté, ou fe foûmettans à Blaftemir roi de Servie. Craignan, ban de Trebigne, après lui avoir été fidele pendant quelques tems, l'abandonna comme les autres; & ayant époufé la fille du roi Blaftemir, obtint de lui la fouveraineté de fa jupanie. C'eft lui fans doute que le prêtre de Dioclée appelle ban de Prevale: Tiefcemir parvenu à l'âge viril, entreprit de le reduire le premier, pour mettre enfuite les autres à la raifon. Cette guerre fut également funefte à l'un & à l'autre: le ban fut tué fur le champ de bataille, & Tiefcemir mourut quelques jours après de fes bleffures. Il avoit époufé la fille de Cidomir ban de Croatie, & il en avoit eu deux fils, Predemir & Crefcimir, qui rentrerent dans tous les états de leur ayeul, & en firent deux royaumes. * Le prêtre de Dioclée, *hift. de Dalmatie.* Conftantin Porphyr. *gouvern. de l'empire.*

TIESURES: c'eft un ancien village des Ambianois. Il eft maintenant dans l'Artois, aux confins de la Picardie, fur l'Authie, à une lieue au-deffus de Dourlens. * Baudrand.

TIFERNAS, *cherchez* TIPHERNAS.

TIFAUGES, anciennement *Tarfalia*, bourg de France, fitué fur la Seure-Nantoife, dans le Poitou & aux confins de l'Anjou & de la Bretagne. * Baudrand.

TIGNONVILLE (Guillaume) prevôt de Paris, fous le regne de Charles VI. fit le procès à deux écoliers-clercs de l'univerfité de Paris, qui avoient affaffiné un homme, l'an 1408. il les condamna à être pendus; mais parce que l'univerfité avoit alors beaucoup de pouvoir, & qu'il craignoit que les écoliers ne vinffent fauver ces criminels, il les fit executer de nuit à la clarté des flambeaux, au gibet de Paris, où ils demeurerent attachés trois ou quatre mois. Pendant ce tems l'univerfité de Paris fit des pourfuites extraordinaires, pour avoir reparation de cet attentat commis contre fes privileges. Tignonville fut obligé d'ôter les corps du gibet, de les baifer à la bouche, & de les accompagner avec fes officiers jufqu'au monaftere des Mathurins, où ils furent amenés dans une biere, fur un chariot que l'executeur conduifoit monté fur le cheval de devant, & revêtu d'une maniere de furplis de toile blanche. On voit leur épitaphe dans le cloître de ce monaftere, du côté du chapitre. * *Memoires de l'univerfité.*

TIGRANE, *Tigrane*, roi d'Armenie, fut un des plus puiffans princes de fon tems. Les Syriens laffés des diverfes revolutions qui avoient defolé leur pays, fe donnerent à lui l'an 85. avant J. C. Il foûtint la guerre contre les Romains en faveur du grand Mithridate, fon gendre, fut vaincu par Lucullus & par Pompée l'an 69. mais ayant cedé une partie de fes états à fes vainqueurs, il s'en fit des protecteurs, & vécut dans une profonde paix jufqu'à fa mort. * Juftin, *l.* 10. Appien, *in Syriac.* Tite-Live, &c.

TIGRE, *Tigris*, TIGIL ou TEGIL en hebreu *Hiddekel*, fleuve d'Afie, qui a fa fource dans l'Armenie Majeure. Ce nom de Tigre, qui, dans la langue des Medes, fignifie *flèche*, exprime la rapidité de ce fleuve, qui traverfe le lac Arethufe, fe perd dans une caverne au pied du mont Taurus, fe jette dans un autre lac, nommé *Thofpites*, & s'engouffre encore dans des canaux foûterrains; mais depuis ayant reçu diverfes rivieres, il fepare l'Affyrie de la Mefopotamie, fe coupe en deux, forme une grande ifle; & s'étant raffemblé, prend le nom de *Pafitigris*, coule dans les lacs de la Chaldée, & enfin fe decharge dans le fein Perfique par deux grandes embouchures. L'empereur Trajan voulut faire un canal, pour joindre le Tigre avec l'Euphrate; mais ayant reconnu que le lit de l'Euphrate étoit beaucoup plus élevé que celui du Tigre, il quitta cette entreprife, craignant que l'Euphrate ne dechargeât prefque toutes fes eaux dans le Tigre, & ne fût plus navigable comme auparavant. * Dion, *in Traj.* Strabon, *l.* 11. Pline, *l.* 6.

TIGRE, royaume d'Afrique dans l'Abyffinie.

TIL (Salomon van) celebre profeffeur en theologie à Leyde, nâquit à Wefop, petite ville à deux lieues d'Amfterdam le 26. Decembre 1644. de *Jean* van Til & de *Barbera* le Grand. La famille de van Til tire fon origine d'une ancienne famille du pays de Cleves. Le bifayeul de celui dont nous parlons, fe retira dans la Frife orientale, pour éviter la perfecution des Efpagnols, ayant laiffé trois freres, & une ou deux fœurs, aufquels il confia fes biens. L'ayeul de Salomon van Til eut d'un fecond mariage le pere de notre profeffeur, qui ayant été plufieurs fois ancien de l'eglife à Wefop, fut pendant quelques années miniftre dans un village de la Nort Hollande. La proximité d'Alcmar facilita le moyen à Salomon van Til d'y faire fes claffes. Delà il paffa à Utrecht, où il étudia quelque tems en philofophie, en litterature, & principalement dans les langues orientales. Il étudia la theologie fous Voëtius & Effenius, & fous Burman, & foûtint fous celui-ci des thefes *de veteri teftamento.* Il paffa plufieurs années dans cette univerfité, occupé à tout ce qui peut former un orateur; mais il avoit une certaine difficulté de parler, qui lui faifoit craindre de ne pas réuffir. Cela l'obligea d'étudier quelque tems en medecine; & il y fit tant de progrès qu'en 1662. il penfa à publier un traité, qui avoit pour titre: *Hortus fanitatis continens plurima diverforum morborum remedia in unum codicem digefta*; mais cet ouvrage n'a jamais paru. Neanmoins il continua l'étude de la theologie, & fuivit en cela les confeils de

Burman. En 1664. il se rendit à Leyde, & s'y acquit l'amitié d'Heydanus & de Cocceïus, à quoi contribua beaucoup le bon témoignage que M. Burman lui avoit rendu. Il frequenta sur-tout fort familierement Cocceïus, se conduisit par ses avis, & s'imbut de la doctrine & des principes de ce theologien. Il s'attacha à l'étude des prophetes, comme il avoit fait à celle des épîtres de saint Paul. Après avoir passé un an à Leyde, où les infirmités de Cocceïus ne lui permirent pas de soûtenir une dispute qu'il avoit toute prête; il fut fait candidat de theologie, & se retira chez lui, où bientôt après il fut appellé pour être ministre d'un village des extrémités de la Nort Hollande, appellé *Huisduinem en Helder*. Ce fut le 25. d'Avril 1666. n'ayant pas encore atteint l'âge de 22. ans. Son pere l'institua dans le ministere. Retiré dans ce lieu, il eut occasion de s'abandonner entierement à l'étude, d'acquerir de nouvelles connoissances, & de faire usage de celles qu'il avoit acquises. Il s'attacha soigneusement à l'étude de la philosophie, & sur-tout de la metaphysique & de la physique; il cultiva la medecine theoretique & pratique. Il estima beaucoup la botanique & l'anatomie; & l'on voit assez les progrès qu'il avoit faits dans la chymie, par les écrits qu'il en a laissés parmi ses papiers. Il ne negligea pas dans ce poste l'étude de la theologie: mais il s'attacha à faire des progrès dans les langues orientales, à rechercher les mœurs & les diverses ceremonies des divers peuples; & en un mot, il ne negligea rien de tout ce qui peut servir à l'intelligence de l'écriture. Il voulut employer quelque tems à examiner les disputes qui étoient alors entre les theologiens de son pays; & sans negliger la lecture de leurs écrits, il s'attacha principalement à rechercher les lumieres qu'il en pourroit trouver dans les écrits des anciens. La peine qu'il avoit à apprendre ses sermons par cœur, l'obligea de chercher une autre methode, qui étoit de prêcher par analyse. Il l'a publiée lui-même, & s'en est servi. Après avoir exercé son ministere onze ans & demi en ce lieu, il laissa ce troupeau le 8. Novembre 1676. & fut reçu ministre du village de la Nort Hollande appellé *Ripen*, assez connu par son commerce & par ses richesses. Il publia dans ce tems là deux ouvrages flamands; l'un a pour titre *la paix de Salem en charité*, que son pere l'obligea de publier après avoir resté long tems dans son cabinet; & l'autre est une introduction à l'intelligence des écrits prophetiques, imprimé à Alcmar l'an 1682. sous ces lettres initiales, *S. J. F. V. T. P. R. ministre de la parole de Dieu*. Il le fit reimprimer deux ans après à Dordrecht, avec sa défense contre ceux qui l'avoient attaqué. Après avoir servi quelque tems l'eglise de Ripen, il fut appellé par l'eglise de Medemblic, où il fut reçu le 8. Novembre 1682. sept ans après avoir quitté sa premiere station, pour l'eglise de Ripen. Peu de mois après il fut appellé à Dordrecht. A peine fut-il dans cette ville, qu'il publia son ouvrage sur saint Matthieu. Ce livre, les autres qu'il avoit publiés, & les autres marques de son sçavoir qu'il donnoit tous les jours, obligerent le magistrat à le faire professeur en histoire & en philologie sacrée le 10. de Juillet 1684. Il en commença l'exercice par une harangue *de Officio magistratus erga scholas & gymnasia, atque eos, qui studiorum patrocinia pro viribus suscipiunt*. L'eglise d'Amsterdam l'appella le vingt-uniéme Août 1685. & le magistrat approuva le jour suivant cette vocation. Les emplois de van Til ne l'empêcherent pas de publier divers ouvrages imprimés & manuscrits qui marquent son sçavoir dans la philosophie, dans les antiquités hebraïques, grecques, romaines, & des autres nations; la connoissance qu'il avoit des medailles, de la chronologie, de la geographie, & de diverses autres sciences. Son ouvrage sur saint Matthieu en flamand avoit été publié en 1682. Voici ceux qu'il publia pendant son sejour à Dordrecht; *methodus concionandi*, au-devant de laquelle il a mis *methodus studendi*, *Dordraci* 1688. *Digh Jang-en Speelkonst zoder Ouden, als bysonder der Hebreen*, &c. Dordrecht 1692. Le premier livre des Pseaumes de David, expliqué en flamand, à Dordrecht 1693. *Het Voorhof des Heydenen, voor alle ongelovige*, &c. ibid. 1694. *La suite de cet ouvrage*, ibid. en 1695. *Le second livre des Pseaumes commençant au 42. & finissant au 72.* en flamand, *ibid.* 1696. *Eerst Wereld op en ondergang no Mosis Oogwit en beschryving*, &c. *ibid.* 1697. Le 3. livre des Pseaumes, qui commence au 73. & finit au 89. *ibid.* 1698. *Phosphorus propheticus, seu Mosis & Habacuci vaticinia &c. Hisce accedit dissertatio paradoxa theologico-chronologica de anno, mense, & die nati Christi*, Lugd. Batav. 1700. *Malachias illustratus &c. Cui accedit dissertatio singularis geographico-theologica, de situ Paradisi Terrestris*, ibid. 1701. On peut ajoûter à ces ouvrages, ceux dont il a procuré de nouvelles éditions. Tels sont *Clarissimi viri Adriani Junii &c. operum analytico-practicorum tomus singularis*. Dordraci 1685. *Christophori Wittichii &c. Annotationes ad Renati Descartes meditationes*, ibid. 1688. *Jacobi Lydii syntagma sacrum de re militari, necnon de jurejurando dissertationem philologicam ex tenebris eruit, notisque illustravit Salomon van Til*, Dordraci 1698. *in* 4°. Ayant passé plusieurs années à Dordrecht, il y expliqua diverses parties de la theologie pratique, & prophetique; & fit part à ses disciples & à ses amis, de diverses choses, qui servent à l'intelligence de l'écriture & à la predication. On peut mettre de ce nombre ses ouvrages analytiques, qui expliquent toute l'écriture, excepté ceux que lui-même a publiés, & l'apocalypse de saint Jean. Son commentaire sur la methode de prêcher, & sa theologie paracletique sont d'un grand usage. On pourroit y en ajoûter plusieurs autres qui sont encore parmi ses papiers. M. van Til demeura à Dordrecht jusques au 13. d'Août 1702. il s'occupa avec soin à l'instruction de ses disciples tant par ses leçons publiques sur le bon Prophête ..... que par ses leçons particulieres sur le livre de Cocceius *de Fœdere*, & sur l'art de prêcher. Sa maison étoit toujours ouverte aux sçavans. Le tems qu'il n'employoit pas à ses fonctions publiques, étoit destiné à composer des ouvrages importans. Ce fut alors qu'il acheva son *opus Analyticum*, & qu'il amena près de sa fin son commentaire sur l'art de prêcher. Il composa aussi diverses dissertations theologico-chronologiques, dont il en défendit plusieurs publiquement. Lorsqu'il quitta le rectorat en 1705. il fit une harangue, *De conscientia in functionibus & proprietatibus contemplanda, quò ejus cultura diligentiùs observetur*. Les magistrats de Leide l'ayant chargé du soin de prêcher une fois le mois, pour servir de modele à ses disciples, il expliqua divers textes prophetiques ou de pratique. Les ouvrages qu'il publia depuis son sejour à Leide sont, *theologiæ utriusque compendium, cum naturalis tum revelatæ, unà cum appendice de origine controversiarum*, Lugd. Batav. 1704. *le* 4. *& le* 5. *livre des Pseaumes*, Leide. 1707. *Antidotum viperinis morsibus D. J. oppositum* &c. à Leide, la même année. Ce livre a été traduit en flamand, par M. J. Jansonius ministre à Moordrecht, village près de Gouda. M. Van Til y a ajoûté ce qu'il a cru necessaire pour sa défense. Cette traduction fut publiée à Utrecht en 1708. Mais avant qu'elle fût publique, M. Van Til fit imprimer à Leide sur la même matiere le livre suivant: *Ernstige aanspraak aan Mr. Pieter de Joncourt over syn Klagt-Brief &c.* 1708. Il ne fût pas entré dans cette querelle, s'il n'y eût été invité par M. de Joncourt même; car il avoit resolu d'employer le reste de ses jours non en de vaines disputes, mais à expliquer l'écriture. Ce sont-là les livres que M. Van Til a publiés pendant sa vie, & dont plusieurs ont été imprimés plus d'une fois. Les Allemands en ont traduit plusieurs en leur langue; & quelques-uns de ceux qui ont été publiés en latin, ont aussi été rendus en flamand. M. Van Til a encore fait des prefaces à quelques ouvrages d'autres sçavans: comme à la dissertation de M. *le Moine*, *de Jehovah justitia nostra*, de laquelle M. Jansonius, dont nous avons parlé, procura une édition en 1700. après la mort de l'auteur, & à la *theologie naturelle* de Bachman, imprimée à Leide en 1704. M. Van Til qui avoit toûjours vécu d'une vie sedentaire en contracta diverses infirmités. La goûte, dont il avoit été tourmenté depuis long-tems, lui ôta presque absolument l'usage des pieds quelques années avant sa mort; & une paralysie, qui l'attaqua au commencement de 1710. le priva de sa memoire; en sorte qu'il ne put plus s'acquitter des fonctions de sa charge. Il mourut enfin le 31. Octobre 1713. dans sa 68. année. Ses ouvrages

publiés après sa mort, sont deux traités qui servent à l'explication des antiquités de la bible. L'un contient un commentaire sur les chapitres xxv. xxx. de l'Exode, où l'on trouve la description du tabernacle; l'autre est une partie de la *Zoologie sainte*, qui n'est pas achevée. Ces deux ouvrages ont été publiés à Dordrecht & à Amsterdam en 1714. Ses sermons sur le catechisme & sur les fêtes, & plusieurs choses qui appartiennent à l'enfance & à la passion de Jesus-Christ, de même que divers autres qui concernent le Decalogue, ont été publiés à Utrecht en 1714. Cet auteur étoit de la secte des Cocceïens, qui ont des principes tout particuliers sur l'explication de l'écriture-sainte. * *Memoire manuscrit.*

TILBURI, château d'Angleterre dans le comté d'Essex situé sur la Tamise, vis-à-vis de Gravesend, dans le comté de Kent. C'étoit-là où se croisoient quatre chemins faits par les Romains. Ce lieu est celebre parce qu'il a été la residence de saint Chad évêque des East Angles, qu'il convertit & baptiza vers l'an 630. Ce fut aussi là où la reine Elizabeth fit camper une armée en 1588. lorsqu'on attendoit la flotte d'Espagne. * *Dict. Anglois.*

TILENUS (Daniel) Silesien & ministre de Sedan dans le XVII. siecle, suivoit les opinions d'Arminius, & disputa avec chaleur contre Pierre du Moulin, autre ministre, qui étoit Gomariste. * Sponde *A. C.* 1613. *n.* 8. Gautier, *en la chron. XXVI. siecle.* 11. *p.* 887. Le Mercure François, *sur l'an* 1613. *p.* 277. *& suiv. &c.*

TILESIO (Antoine) oncle de Bernardin Tilesio, sçavoit les langues & les belles lettres, & composa divers petits poëmes. Etant sorti de Rome, lorsque cette ville fut pillée par les Espagnols l'an 1527. il se retira en son pays, où il avoit un benefice, & où il mourut quelque tems après. * Paul Jove, *in elog. c.* 122. Leandre Alberti, *desc. Ital. &c.*

TILESIO (Bernardin) philosophe, natif de Cosenze, dans le royaume de Naples, eut la satisfaction de voir pendant sa vie établir à Naples une académie, dans laquelle on enseigna la philosophie, contraire en beaucoup de choses à celle d'Aristote. Il mit au jour deux volumes des principes des choses naturelles, & quelques autres traités de physique. Dans le tems qu'il étoit à Rome, il s'attira l'estime du pape Paul IV. qui voulut lui donner l'évêché de la ville où il étoit né. Il le réfusa, & en fit pourvoir son frere. Depuis, étant retourné à Cosenze, il s'y maria, & y mourut l'an 1588. âgé de 79. ans.

TILINGIUS (Matthieu) sçavant medecin, a publié divers ouvrages; des trompes de la matrice & d'un fœtus conçu hors de l'uterus dans la trompe en 1670. l'anatomie de la rate en 1673. un traité des fievres malignes en 1677. * Konig. *bibl.*

TILLEMONT, en flamand *Thienen*, en latin *Tena*, *Tiena*, ou *Tillemontium*, ville considerable des Pays Bas Catholiques, dans le duché de Brabant, sur la riviere de Geer, à trois lieues de Louvain, étoit une des quatre villes principales du Brabant, & a été presque ruinée pendant les guerres entre les François & les Liegeois. L'an 1507. le duc de Gueldres la vint piller; mais les habitans de Namur le poursuivirent; & l'ayant surpris de nuit à saint Hubert en Ardenne, ils lui enleverent tout le butin, avec plusieurs prisonniers. Cette ville fut cedée à dom Juan d'Autriche l'an 1578. Il y a une belle eglise, dediée à saint Germain, évêque de Paris, dont le chapitre est composé d'un bon nombre de chanoines. * Guichardin, *description des. Pays-Bas.*

TILLET (Jean du) évêque de saint Brieu, puis de Meaux, est celebre entre les sçavans du XVI. siecle. Aussi a-t-il enrichi le public de divers ouvrages. Il étoit frere de JEAN du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, qui a écrit des memoires & recherches contenant plusieurs choses très-necessaires ponr l'intelligence de l'état des affaires de France, qui ont paru sous divers titres; & dont la meilleure & la plus ample édition, sous le titre: *Recueil des rois de France*, est celle de Paris en 1618. un traité pour la majorité du roi François II. contre *le legitime conseil malicieusement inventé par les rebelles*, Paris 1560. un sommaire de l'histoire de la guerre faite contre les Albigeois, 1590. & un discours sur la seance des rois de France en leurs cours de parlement, qui est au second tome de Godefroi: outre l'institution du prince Chrétien. Gaucher de Sainte-Marthe, qui a fait l'eloge de l'un & de l'autre, remarque qu'ils moururent tous deux en même mois & en même année, enquoi il n'a pas tout-à-fait rencontré juste. Il est bien vrai qu'ils moururent tous deux en même année, mais non pas en même mois. Le greffier, qui étoit l'aîné mourut le 2. Octobre 1570. & l'evêque de Meaux, son frere puiné, mourut le 18. Novembre suivant. Il fut inhumé avec son frere à S. André des Arcs, leur paroisse, dans la chapelle de S. Jean-Baptiste, qui appartenoit à leur famille. *Jeanne* Brinon, belle sœur de l'evêque de Meaux, & veuve du greffier du Tillet, mourut aussi le 8. Decembre de la même année 1570. & fut inhumée dans la même chapelle. Il avoit encore un frere nommé *Louis* du Tillet, chanoine d'Angoulême, & curé de Clai en Poitou, qui donna dans les erreurs de Calvin: ce fut même à sa priere que cet Heresiarque, qui avoit été son précepteur, composa de courtes exhortations chrétiennes, que ce curé lisoit au prône de sa paroisse, ainsi qu'on le faisoit dans quelques autres, afin d'accoûtumer peu à peu le peuple à entendre la nouvelle doctrine. Il sortit même du royaume avec Calvin; mais il revint de cet égarement par les remontrances de l'evêque de Meaux son frere, qui l'alla chercher jusqu'en Allemagne; & lui faisant rompre tout commerce avec ce novateur, le ramena à l'eglise Catholique. Les ouvrages de l'évêque sont, *un traité de la religion Chrétienne*; *une réponse aux ministres*; *un avis aux gentilshommes seduits*; *un traité de l'antiquité & de la solemnité de la messe*; *un traité sur le symbole des apôtres.* Il a encore donné une édition des canons des apôtres, & de treize conciles, en grec; l'evangile de S. Matthieu, en hebreu; les œuvres de Lucifer de Cagliari; l'exhortation à la penitence, de S. Pacien; & les livres Carolins. Il a aussi fait une chronique des rois de France, depuis Pharamond jusqu'à la premiere année du regne de Henri II. en 1547. qui parut d'abord en latin, & qui est un ouvrage parfait en son genre. On la mit en françois; on la continua jusqu'en 1604. & on la fit imprimer dans le *recueil des rois de France.* Il y a encore un autre ouvrage de ce sçavant prelat; sçavoir, *les exemples des actions de quelques pontifes, comparées avec celles des princes Payens.* Cette famille a été longtems en possession de la charge de greffier en chef du parlement. JEAN du Tillet, frere de l'evêque de Meaux, la trouva dans sa famille; & sa posterité l'a conservée jusqu'à *Jean-François* du Tillet, qui y fut reçû en 1689. Elle a aussi plusieurs conseillers au parlement, & maîtres des requêtes. * De Thou, *hist.* Possevin, *in appar. biblioth.* Sammarth. *in elog. lib.* 2. Du Verdier & la Croix-du-Maine, *biblioth. franç.* Blanchard, *histoire du parlement.*

TILLIER, ancienne famille patricienne du canton de Berne, qui y est établie depuis plus de trois siecles. Elle a joui des premieres dignités de cette republique, & a fourni à l'état un nombre considerable de senateurs banderets & tresoriers. LOUIS & ANTOINE Tillier, senateurs, servirent avec honneur leur patrie; l'un à la fameuse bataille de Morat l'an 1476. & l'autre à la conquête du pays de Vaud l'an 1528. ANTOINE Tillier, au rapport des chroniques du pays, rendit de grands services à la couronne d'Espagne dans les affaires de Bourgogne. Plusieurs de cette famille ont encore été employés heureusement dans des negociatinns importantes, & dans des affaires de religion. Cette famille avoit encore sur la fin du dernier siecle, & a encore apparemment à present un banderet, un tresorier, un senateur, & quelques autres du conseil souverain de la republique de Berne. * *Mem. manuscrit.*

TILLIERES, bourg de Normandie en France. Il est aux confins de Perche sur l'Arve, à trois lieues au-dessous de Verneuil. * Mati, *dict.*

TILLOTSON (Jean) archevêque de Cantorberi, primat & metropolitain d'Angleterre, nâquit dans le comté d'Yorck, & de parens peu illustres, comme cela paroît par ce qu'il dit lui-même dans une priere publiée à la fin du XIV. ou dernier volume *in* 8°. de ses sermons

posthumes. C'est la priere qu'il fit le jour avant son installation à l'archiépiscopat de Cantorberi. Il y rend graces à Dieu, de ce qu'il étoit né de parens honnêtes & pieux, quoique de condition basse & obscure. Quoique avec peu de bien, il fut bien élevé, & fut ensuite en état de témoigner sa reconnoissance à ses parens & à leurs autres enfans, à qui il servoit comme de pere. Il rend aussi graces à Dieu de ce qu'il lui avoit donné quelques talens, & qu'il lui avoit conservé la raison; quoique sa mere en eût été privée pendant plusieurs années de sa vie, & qu'ainsi elle eût pû lui transmettre cette infirmité. Il fut disciple de M. Clarkson, fameux ministre Presbyterien, d'une grande modération; & il témoigna toute sa vie être extrêmement obligé à ce ministre, pour les soins qu'il avoit pris de lui, & entretint toûjours avec lui un commerce de civilité fort étroit. Les livres qu'on mettoit alors entre les mains des jeunes gens, étoient generalement peu solides & mal écrits. M. Tillotson ne pouvoit gueres s'en accommoder, même avant qu'il connût rien de meilleur. Heureusement il lui tomba entre les mains un ouvrage du docteur Chillingworth, dans la lecture duquel il prit le tour d'esprit qu'il eut toûjours depuis; & il se fit un bon goût. Ce livre le délivra de ses préjugés ausquels il n'avoit jamais été fortement attaché. Il entra dans les sentimens de l'eglise Anglicane. Il continua neanmoins de vivre dans la maniere austere dans laquelle il avoit été élevé, & il conserva toute l'estime & toute l'affection convenable pour ceux qui étoient dans les sentimens qu'il avoit abandonnés. Par la force de ses raisonnemens & la clarté de ses principes, il guerit de leurs scrupules un grand nombre d'honnêtes gens qu'il ramena à la communion de l'eglise Anglicane, & les y attacha plus que bien d'autres docteurs. Il ne les traita jamais avec mépris, ni d'une maniere qui sentît l'animosité. Ce qui acheva de le perfectionner, ce fut l'amitié longue & étroite qu'il eut avec l'évêque Wilkins. Dès qu'il se fut consacré au service de l'eglise, il se fit un modele de prêcher simple & édifiant que la plûpart des bons prédicateurs ont suivi en Angleterre, & que l'on commence fort à imiter dans divers autres pays. Il commença à étudier profondément l'écriture, & il donna à cette étude quatre ou cinq ans. Il lut ensuite tous les anciens philosophes, & les traités de morale. S. Basile & S. Chrysostome furent de tous les peres ceux à qui il s'attacha principalement. Après avoir fait une si bonne provision de materiaux, il se mit à composer un grand nombre de sermons sur diverses matieres & sur les plus beaux sujets. Il étudia aussi avec soin la pureté du langage, & l'exactitude du stile. Plusieurs Anglois jettant les fondemens de l'Athéisme, il s'opposa à ce torrent le plus qu'il put. Ce fut dans cette vûe qu'il publia en 1665. son *traité de la regle de la foi*, sous prétexte qu'il ne vouloit rien avancer qui ne fût tiré de principes clairs & évidens, & prouvé d'une maniere démonstrative, on le voulut faire passer pour un homme qui ne vouloit rien croire qui ne fût à la portée de la raison. Il traitoit avec douceur les Nonconformistes: ce qui donna lieu de dire qu'il manquoit de zele pour soûtenir la cause de l'eglise Anglicane, & qu'il avoit du penchant pour les opinions de ceux qui s'étoient separés d'elle. Il servit deux paroisses de Londres pendant plus de 25. ans. Dans la suite il fut fait doyen de Cantorberi, puis de saint Paul, & clerc du cabinet du Roi. Il n'aspira point à de plus grands avancemens, & n'en voulut pas même entendre parler. Après la revolution, plusieurs évêques refusant opiniâtrement de prêter les sermens & de reconnoître le roi Guillaume & la reine Marie, on resolut de remplir les sieges vacans; & leurs majestés jetterent les yeux sur M. Tillotson, comme sur le plus propre à remplir l'archevêché de Cantorberi, & à gouverner toute l'eglise Anglicane. Ce fut le 31. de Mai 1691. qu'il fut installé dans cette dignité, à la place de Guillaume Sancroft, qui aima mieux quitter ce poste important, que de prêter les sermens à leurs majestés. Il mourut à Lambeth, le 22. de Novembre 1694. âgé de 65. ans. Outre l'ouvrage dont nous avons parlé, nous avons de lui un volume *in fol.* de sermons, publiés pendant sa vie. M. Barbeyrac en a donné une traduction françoise en six volumes *in* 8°. & 14. volumes *in* 8°. de sermons posthumes. * Voyez l'*oraison funebre* de M. Tillotson par M. Burnet évêque de Salisburi, ou la traduction françoise de M. Barbeyrac, mise au devant du premier volume des sermons de cet archevêque.

TILLY, general de l'empire, *cherchez* TZERCLAES.

TILMAN (Godefroi) Chartreux de Paris, florissoit l'an 1550. & laissa divers ouvrages. * Petreïus, *biblioth. Carth. pag.* 106.

TILMAN, de l'ordre des Carmes, docteur de Cologne, vivoit dans le XIV. siecle. Il a écrit sur les sentences, & a fait des commentaires sur l'évangile de S. Matthieu, & sur d'autres livres de l'écriture, avec quantité de sermons. * Aubert le Mire. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du XIV. siecle.*

TILON COLUP, fameux imposteur, se disoit être l'empereur Frideric II. vers l'an 1284. Il avoit beaucoup de l'air de cet empereur, & sçavoit le détail de sa vie, ses guerres & ses avantures, jusqu'aux moindres circonstances, parce qu'il avoit été son domestique. Ce fourbe parut en Allemagne trente-quatre ans après la mort de Frideric II. laquelle arriva l'an 1250. de sorte que l'empereur étant alors âgé de cinquante quatre ans, il falloit que ce fourbe eût quatre-vingt-huit ans. Voici comment il debitoit son imposture. Il disoit, qu'après tant d'infortunes, s'appercevant qu'on vouloit attenter sur sa vie par un poison, il avoit resolu de fuïr le monde, & de s'enfermer dans un monastere. Que dans ce dessein, feignant de passer en Sicile, il étoit entré dans la Pouille, & s'étoit retiré dans un château nommé *Forentine*, où il avoit feint d'être malade. Que s'étant confié à un seigneur qui s'étoit retiré depuis peu de son service, & qui avoit un valet très-fidele, il avoit eu par leur moyen le corps d'un homme mort le jour precedent, qu'il avoit fait mettre dans son lit, après l'avoir tiré la nuit par la fenêtre; & que c'étoit ce corps-là que son fils Mainfroi avoit fait enterrer à Palerme, croyant que c'étoit celui de l'empereur. Qu'ensuite il s'étoit sauvé avec ce seigneur par cette même fenêtre sans être apperçu de ses gardes: que s'étant travesti, il avoit pris des chemins detournés pour aller à la Chartreuse de Squillace en Calabre, où il avoit été reçû comme frere oblat, moyennant une somme d'argent & quelques diamans; & que ce seigneur qui avoit un frere religieux dans ce couvent, y avoit pris aussi l'habit de Chartreux; qu'après que Charles d'Anjou eut fait trancher la tête à son petit-fils Conradin l'an 1268. il étoit passé à une autre Chartreuse en Champagne, proche de la ville de Langres, appellée *Lugni*, d'où il étoit venu en Allemagne. Soit par son adresse, ou par ses prestiges & sa magie, comme quelques-uns le disent, il attira dans son parti, non seulement de simples bourgeois, mais encore des princes & des grands seigneurs: entr'autres, les marquis de Misnie & de Thuringe. Après que les habitans de Nuys l'eurent reçu dans leur ville, il eut la hardiesse d'écrire à l'empereur Rodolphe I. lui enjoignant de se démettre de l'empire. Rodolphe feignant de le vouloir reconnoître, pratiqua les moyens de se saisir de sa personne; & ayant gagné les habitans de Wetzlar, dans le pays de Hesse, il le fit remener à Nuys, dans le diocese de Cologne. D'autres disent que cet imposteur fut assiegé dans la ville de Nuys, dont les habitans le livrerent à l'empereur, qui le fit condamner à être brûlé comme sorcier & magicien. * De Rocoles, *les imposteurs insignes.*

TIMAGENES, *Timagenes*, d'Alexandrie, orateur, ayant été fait prisonnier de guerre par les troupes de Pompée, fut mené à Rome par Gabinius, & acheté par Faustus Sylla, qui lui donna la liberté dont il se servit pour enseigner l'art oratoire. Cet homme qui avoit du merite, osa mal parler d'Auguste, qui lui défendit de tenir école: il se retira à Tusculum; & s'ennuyant ensuite de mener une vie oisive, il entreprit divers voyages, & mourut dans la Chosroëne. Un autre TIMAGENES, Syrien, florissoit à Rome à peu près dans le même tems, & y composoit divers ouvrages. Après avoir été esclave, il avoit été cuisinier, puis porteur de chaise; & son habileté lui avoit donné entrée dans la maison d'Auguste. Dans les conferences sçavantes que ce prince

faisoit tenir en sa presence, Timagenes, qui aimoit à railler, ne menagea pas Asinius Pollion, & ces deux personnages se brouillerent ensemble. Auguste entreprit vainement de les reconcilier, mais enfin s'étant choqué lui-même des traits de medisances du Syrien, qui ne l'épargnoit pas plus que les autres, il lui refusa l'entrée de son palais; pour lors Pollion, qui affectoit une espece d'indépendance, ne se contenta pas de se raccommoder avec Timagenes, mais lui donna un appartement dans son hôtel. Timagenes poussa en même tems son insolence jusqu'à jetter au feu l'histoire d'Auguste qu'il avoit écrite, & n'en fut pas puni. On ne sçait plus rien de lui: il avoit composé une histoire des Gaules, remplie de belles recherches, qui s'est perdue. Il y a eu d'autres écrivains de ce nom, dont la connoissance n'a rien d'interessant. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. *c.* 24. & *l.* 3.

TIMAGORAS, Eléen, vivoit vers l'an du monde 3424. Etant devenu amoureux d'un jeune garçon d'Athenes, nommé *Meles*; & en étant méprisé, il le conjura, que pour éprouver combien il l'aimoit ardemment, il lui commandât ce qu'il voudroit, lui promettant de l'observer sans reserve. Meles lui commanda de se jetter dans un précipice, il fut obéi incontinent; de quoi Meles étant aussi fâché qu'étonné, il se jetta aussi dans le même précipice. De-là vint que ceux d'Athenes & d'Elée crurent qu'un amour reciproque avoit été le vengeur de Timagoras. C'est pourquoi ils firent dresser en leurs colleges les images de l'amour & de l'amour reciproque, & celui-là tenant une branche de palme en la main, & celui-ci s'efforçant de la lui ravir. * Romuald. T. I. Cœlius Rhodig. *L.* XVI. *ch.* 25.

TIMAGORAS, Athenien, ayant été envoyé en ambassade auprès de Darius roi de Perse, eut la complaisance de l'adorer à la maniere des Perses. Lorsqu'il fut de retour, les Atheniens le condamnerent à la mort pour avoir commis cette lâcheté, qui deshonoroit sa patrie. * Valere Maxime.

TIMANTHE, Cleonien, athlete renommé, qui remporta plusieurs fois le prix du ceste & de la lute aux jeux olympiques. Etant devenu vieux; & voyant qu'il ne pouvoit plus bander un arc d'acier, qu'un jeune homme plioit facilement, il en eut tant de chagrin qu'il se jetta dans un bucher allumé, & s'y brûla tout vif, comme un autre Hercule. * Romuald, *tom.* I. *sur l'an* 3377.

TIMANTHE, *Timanthus*, ancien peintre, se rendit celebre par ses ouvrages. Son Iphigenie lui a attiré des éloges de divers auteurs. * Pline, *liv.* 35. Valere Maxime, &c.

TIMARATE, *Timarata*, étoit l'une des trois vieilles femmes dont Jupiter se servoit pour rendre ses oracles à Dodone. Les deux autres se nommoient *Promeme* & *Nicandra*. Les Thessaliens appelloient ces femmes *Peliades*; & parce que πελειάδες signifie en grec *des colombes*, on a feint que c'étoit des colombes qui rendoient les oracles de Dodone. * Rosl. *Archæolog. Attic. lib.* 7, *c.* 2.

TIMARIOTS, gens de guerre qui jouissent du revenu de certaines terres que le grand-seigneur leur donne, à la charge de servir dans ses armées. Ces sortes de fiefs qu'ils possedent, s'appellent *Timars*. Ce nom vient peut-être du mot grec τιμὴ, qui signifie *prix & honneur*; parce que le timar est le prix & la recompense que le sultan donne pour le service qu'on lui rend. Leur revenu est reglé par les lettres patentes qu'ils obtiennent du grand-seigneur; & ce revenu est depuis six mille aspres jusqu'à vingt mille moins un aspre; car si le nombre de vingt mille étoit complet, ce seroit le revenu d'un zaim. Les Timariots sont obligés de mener un cavalier avec eux, pour chaque somme de trois mille aspres du revenu qu'ils ont. Ces cavaliers, qui sont nommés *Gebelus*, sont disposés par regimens, qui ont chacun leur colonel; & lorsqu'ils marchent, ils ont des drapeaux & des tymbales. Ils ne peuvent jamais s'exempter de servir en personne, avec la suite que le revenu de leurs terres les oblige de mener avec eux, soit sur terre ou sur mer. S'il y en a de malades, il faut qu'ils se fassent porter en litiere ou en brancard. S'ils sont enfans, on les porte dans des corbeilles ou paniers, & on les accoutume ainsi dès leur jeunesse aux fatigues de la guerre. La plûpart des Timariots ont le revenu de leurs terres pour eux & pour leurs enfans; quelques-uns n'en jouissent que pendant leur vie. En ce cas, ou s'ils meurent sans enfans, les terres retournent à la couronne: de sorte que, comme ceux qui les possedoient en ont souvent augmenté le revenu par leur travail, le grand-seigneur les donne à d'autres sur le pied de ce revenu, à la charge de fournir plus de cavaliers, ou il partage l'heritage à plusieurs Timariots, & augmente ainsi le nombre de ses soldats. *Voyez* ZAIMS. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

TIMAVO, riviere de l'état de Venise. Elle se forme de neuf sources, qui sont près du bourg de saint Giovanni, aux confins de l'Istrie & du Frioul, & elle se décharge fort peu après dans le golfe de Trieste, entre la ville de Trieste & l'embouchure de Lisonzo. * Baudrand.

TIMÉE, philosophe Pythagoricien, né à Locres en Italie, vivoit avant Platon; puisque celui-ci le fait parler dans le dialogue qui porte le nom de Timée. On a encore le petit traité qu'il composa de la nature & de l'ame du monde, écrit en dialecte dorique; mais l'histoire de la vie de Pythagore, dont parle Suidas, est perdue. Un autre ouvrage d'un Timée, cité par Photius, touchant les expressions de platon, est de quelque grammairien plus moderne. * Vossius, *historiens Grecs*.

TIMÉE, rheteur & historiographe, né à Tauromenie en Sicile, florissoit vers l'an 3750. du monde, 285. avant Jesus-Christ. Suidas lui attribue soixante-huit livres de divers sujets de rhetorique; mais ses ouvrages historiques firent sa plus grande reputation. On parle de ceux-ci; trois livres de la Syrie, de ses villes & de ses rois; une liste de ceux qui remporterent le prix aux jeux olympiques; une chronique; une histoire de la Sicile & de l'Italie en huit livres; une histoire de la Sicile & de la Grece. Comme il ne reste rien de ces ouvrages, on a peine à marquer precisément le sujet des trois derniers: on a pensé que la chronique n'est autre chose que celui où Timée parloit des olympioniques; mais cette conjecture n'est appuyée d'aucune preuve. Pour les deux autres, il est très-probable que ce n'étoit qu'une même histoire de la Sicile en deux parties; que dans l'une Timée ne s'attachoit qu'à ce qui concernoit les évenemens ausquels les peuples d'Italie avoient eu part; & que l'autre embrassoit tout ce qui étoit mêlé avec l'histoire de la Grece. C'est apparemment cette derniere partie où il décrivoit l'origine de la plûpart des villes de Sicile, qui a paru fabuleuse à quelques anciens, lesquels se sont avisés pour cette raison de le comparer à une vieille qui prend plaisir à debiter des contes. D'autres au contraire ont loué cette partie de son ouvrage, comme très-exacte, & n'ont blâmé que l'animosité qu'il faisoit paroître en toute rencontre contre le tyran Agatocles, qui l'avoit chassé de la Sicile. Rien en effet n'est moins supportable que le reproche de lâcheté qu'il faisoit à ce tyran; & plusieurs autres traits satiriques contre d'autres personnes qui lui deplaisoient. Ciceron a fait l'éloge de son eloquence. Diodore de *Sicile*, de son exactitude dans les choses où il ne pouvoit satisfaire sa malignité. Longin, qui le reprend du même vice, trouvoit que l'affectation de dire quelque chose de nouveau, le rendoit froid en plusieurs endroits. Outre son histoire generale de Sicile, il avoit traité separement de la guerre de Pyrrhus. Lucien dit qu'il vêcut quatre-vingt-seize ans. * Vossius, *hist. Græc.*

TIMÉE, de Cizique, l'un des disciples de Platon, ne profita pas plus des leçons de ce grand maître, que beaucoup d'autres, dont la mauvaise conduite décria cette philosophie dans l'esprit de quelques personnes peu sensées. Il acquit d'abord l'amour & l'estime de ses citoyens par ses liberalités; & les distributions qu'il leur fit d'argent & de blé, lui attirerent leurs éloges: mais non content d'avoir leur affection, il voulut encore dominer sur eux, & se fit acccorder une autorité absolue par Aridée, frere & successeur d'Alexandre *le Grand*. Son pouvoir ne dura pas plus long-tems que celui du prince de qui il le tenoit. Ses citoyens l'arrêterent, & lui firent son procès; mais le châtiment de sa temerité est assez extraordinaire. Non seulement on ne le fit pas mourir, mais on ne l'exila pas; & l'on voulut qu'il vieil-

lit avec honte dans une ville dont il s'étoit vû maître. * Athenée, *liv.* 11.

TIMÉE évêque d'Antioche après Domnus, dans le III. siecle.

TIMESIUS, a été un homme de consequence dans Clazomene sa patrie. Il y possedoit une telle autorité, qu'il faisoit tout ce qu'il vouloit; & comme il avoit rendu beaucoup de services à la republique, il ne croyoit pas être devenu odieux par son credit. Il fut assuré du contraire, lorsque passant par un lieu où quelques petits enfans se divertissoient à jouer aux osselets, il entendit ce qu'ils disoient. Il s'agissoit de faire sauter un osselet hors d'un trou; la chose paroissoit si difficile, que la plûpart des enfans dirent qu'elle ne se feroit pas; mais celui qui devoit jouer en jugea d'une autre maniere: *Plût aux dieux*, dit-il, *que je fisse sauter la cervelle de Timesius, comme je ferai sauter cet osselet.* Timesius ne douta plus qu'il ne fût extrêmement haï dans la ville; & dès qu'il fut de retour chez lui, il raconta à sa femme ce qu'il venoit d'ouir, lui ordonna de plier bagage & de le suivre & sortit hors de Clazomene. On croit que ce fut depuis ce tems-là qu'il entreprit de conduire une colonie dans la Thrace, où il voulut rebâtir la ville d'Abdere: dessein, qui ne lui reussit pas, car il fut chassé par les Thraces, avant que d'avoir mis en ordre ce nouvel établissement. Les Teïens, qui dans la LIX. olympiade abandonnerent la ville, reussirent incomparablement mieux que lui, dans le dessein de bâtir Abdere. Ils conserverent pour lui tant de respect, qu'ils l'honorerent comme un heros. Il éprouva qu'on lui avoit répondu juste, lorsqu'il avoit consulté l'oracle touchant le dessein de conduire une colonie: *Cherchez*, lui répondit-on, *des essains d'abeilles, vous aurez abondance de guépes.* Le mal fut, qu'au lieu de faire comme les abeilles, qui, au témoignage de Virgile, chassent les frelons les guépes le contraignirent à déguerpir. * Plutarq. *præcept. reip. ger.* Herodote, *liv.* 1. *ch.* 168.

TIMOCHARES, natif d'Ambracie, ville de l'Epire en Grece, & officier de Pyrrhus roi d'Epire, l'an 278. avant Jesus Christ, vint secrettement trouver Fabricius, consul Romain, lui promettant d'empoisonner le roi moyennant quelque recompense. Fabricius ayant mandé cette proposition au senat, envoya aussi-tôt des ambassadeurs à ce roi, pour l'avertir de prendre garde en general à ses domestiques, parce que quelqu'un d'eux vouloit attenter sur sa vie, sans pourtant nommer Timochares. * Aulu Gelle, *l. III. c.* 8.

TIMOCLES, *Timocles*, d'Athenes, poëte comique, a écrit diverses pieces citées par Athenée, qui allegue celles d'un autre poëte de ce nom. * Casaubon, *in Athen. l. VII. & IX.*

TIMOCLÉE, *Timoclea*, dame Thebaine d'illustre race, ayant été violée par un certain capitaine d'Alexandre *le Grand*, après la prise de Thebes, l'an 335. avant Jesus-Christ, trouva moyen de s'en venger. Comme cet insolent la pressoit de lui déclarer le lieu de son trésor, elle lui montra un puits où elle disoit l'avoir caché, dans lequel il descendit incontinent. Alors cette dame y jetta une si grande quantité de pierres, qu'elle l'assomma, & combla le puits de ces pierres. Cette action fut louée par Alexandre, lequel dès lors défendit de commettre de semblables excès. * Plutarque, *au traité des vertueux faits des femmes.*

TIMOCREON, de Rhodes, poëte comique, florissoit sous la LXXV. olympiade, vers l'an 480. avant Jesus Christ. Il écrivit contre Simonide & Themistocle, & se signala par sa gourmandise & par sa médisance. Athenée apprendra aux curieux quelle fut son épitaphe.

TIMOLEON, illustre capitaine Corinthien, voyant avec douleur que son frere Timophane s'étoit rendu maître de l'armée de la republique, pour usurper le pouvoir souverain, préfera l'amour de sa patrie à celui qu'il avoit pour ce frere, & consentit qu'Eschylus qui avoit épouse leur sœur, & que d'autres disent frere de la femme de Timophane, assisté de Satyrus, autre frere de Timoleon, fit perdre la vie à ce nouveau tyran. Il fut ensuite choisi pour aller en Sicile, afin d'y délivrer la ville de Syracuse de l'oppression du tyran Denys *le Jeune*, la 2. année de la CIX. olympiade, & l'an 343. avant Jesus-Christ. Avant son départ, pendant qu'il étoit dans le temple de Delphes, il tomba sur sa tête un bandeau du lieu où l'on pendoit les offrandes, sur lequel il y avoit des couronnes peintes: ce qui passa pour un présage de victoire. Denys n'eut pas la force de lui resister; il eut au contraire la lâcheté de lui livrer la citadelle de Syracuse avec sa personne. Timoleon l'envoya en exil à Corinthe, rasa la citadelle de Syracuse, & porta ses armes victorieuses contre Icetas, chef des Leontins, peuples de la même isle, & contre Mago, general des Carthaginois, qui vouloient se rendre maîtres de la Sicile. Il avoit deja contraint cet Icetas à renoncer à l'alliance des Carthaginois, & à vivre en homme privé dans la ville des Leontins; mais ayant sçû qu'il avoit pris de nouvelles liaisons avec eux, il retourna l'assieger; le prit vif avec son fils Eupomelas, & le general de la cavalerie, qui furent mis à mort par son ordre: après quoi il consentit que les Syracusains fissent le procès aux femmes d'Icetas & de son fils, & à leurs filles, & qu'ils les condamnassent à la mort: ce qui ternit sa gloire. C'étoit pourtant une juste punition de ce qu'Icetas avoit fait noyer dans la mer Arete (femme de Dion, qui avoit fait chasser le tyran Denys) sa sœur, Aristomaque & son fils, qui étoit encore en enfance. Depuis il vainquit Mamercus & Hippon, tyrans l'un de Catane, & l'autre de Messine; & délivra toute cette isle de l'oppression sous laquelle elle gemissoit. Hippon voulut se sauver par mer; mais son vaisseau fut pris, & les habitans de Messine le firent mourir, après l'avoir fait fouetter sur un theâtre en public. Quant à Mamercus, il voulut se défendre en justice contre les Syracusains; & desesperé de ce qu'ils ne vouloient point écouter la harangue qu'il leur faisoit, il se voulut casser la tête sur un des degrés du theâtre sur lequel il parloit; mais il n'en put venir à bout, & on lui fit souffrir la mort dont on punit les brigands. Timoleon passa le reste de sa vie à Syracuse avec sa femme & ses enfans, qu'il y fit venir: il y étoit avec si peu d'envie de dominer, qu'il consentit par deux fois qu'on le mît en justice comme un simple particulier. Il perdit la vûe sur la fin de ses jours: ce qui l'obligea de jouir, dans une vie privée, de la gloire qu'il avoit acquise par tant de belles actions. Après sa mort on lui dressa un superbe monument dans la place de Syracuse, environné de très-belles galeries & de salles d'armes, pour y exercer la jeunesse. Cette place fut depuis appellée le *Timoleonte*. * Diodore. Plutarque. Cornel. Nepos. Bayle, *dict. crit.*

TIMOMAQUE, *Timomachus*, peintre fameux, natif de Byzance, fit entr'autres tableaux, une Medée & un Ajax, que Cesar acheta 80. talens, (qui font environ 192000. livres de notre monnoye) & les mit dans le temple de Venus. * Pline, *hist. nat. l. XXXV. c.* 11. Bayle, *dict. crit.*

TIMON, Athenien, homme sauvage & ennemi de la societé, fut surnommé *Misanthrope*, c'est-à-dire, *haïssant les hommes.* Etant un jour interrogé pourquoi il haïssoit ainsi tout le monde, & que cependant il cherissoit le petit Alcibiade: *Parce que je prévois*, dit-il, *qu'il sera la cause de la ruine des Atheniens.* Quoi qu'il évitât toutes sortes de compagnies, neanmoins un jour il se trouva dans l'assemblée du peuple, auquel il dit hautement, *qu'il y avoit un figuier où plusieurs s'étoient deja pendus; mais qu'il le vouloit couper pour bâtir sur le lieu; & qu'il leur donnoit avis que s'il y en avoit quelqu'un qui s'y voulût pendre, il eût à se depêcher promptement.* Son sepulcre étoit sur le bord de la mer, sur lequel étoit gravée une épitaphe, où il faisoit des imprécations contre ceux qui la liroient. Il vivoit du tems de la guerre du Peloponnese, vers la XC. olympiade, & l'an 420. avant J. C. * Laërce, *l.* 9. Plutarque, *vie d'Antoine.* Clement *Alexandrin.*

TIMON, philosophe, Phliasien d'origine, vivoit du tems de Ptolemée *Philadelphe* vers la CXXX. olympiade, & l'an 260. avant J. C. & composa divers ouvrages en vers, & trois livres de *silles* ou *railleries*. Il est different de TIMON, qui vivoit du tems de Tibere, vers l'an 33. de J. C. auquel il dedia un de ses traités. * Diogene *Laërce.*

TIMON, l'un des fept premiers diacres de l'eglife Chrétienne. On prétend qu'il fut martyrifé à Corinthe le 19. Avril. * *Actes*, 5.

TIMOPHANE, capitaine Corinthien, frere de Timoleon, fut élû general de la cavalerie dans la guerre que les Corinthiens eurent contre les Argiens. Quelque-tems après on lui donna le commandement de quatre cens hommes, levés pour les befoins de la republique, & il voulut fe fervir de fes forces pour ufurper l'autorité fouveraine. Timoleon lui reprefenta le malheur où il s'alloit précipiter; mais tous fes confeils étant inutiles, il refolut de facrifier la vie de fon frere à la liberté & au falut de fa patrie; & il confentit que Satyre, fon beau-frere, & mari de fa fœur, tuât Timophane, pour délivrer le peuple de la tyrannie dont il étoit menacé, vers la CIV. olympiade, & l'an 364. avant Jefus-Chrift. * Plutarque. Diodore.

TIMOR, ifle de l'Ocean Oriental. C'eft une des Moluques, prifes en general. Elle eft fituée au levant de celle de Flores, fous le 10. degré de latitude meridionale. Sa longueur du couchant au levant peut être de 60. lieues, & fa largeur de 15. Elle eft fertile en grains & en fruits. On y trouve auffi du gingembre, de la canelle, & des forêts entieres de fandal blanc & de citrin. Ses habitans font Payens & demi-fauvages; & on affure qu'ils n'ont l'ufage du feu que depuis peu. * Mati, *dictionaire.*

TIMOSKA ANKUDINA, qui fe difoit fils de Zuzki, grand-duc de Mofcovie, étoit natif de la ville de Vologda, capitale du duché de même nom en Mofcovie, & fils d'un marchand linger, nommé *Demko Ankudina*. L'archevêque de cette ville le prit à fon fervice, parce qu'il étoit bien fait & qu'il avoit la voix fort belle; puis lui fit époufer fa niece. Cette bonne fortune le rendit fi fuperbe, que dès-lors il prit dans fes lettres la qualité de gendre du vaivode de Vologda, & fit des dépenfes extraordinaires. Après la mort de l'archevêque, lorfqu'il eut diffipé le bien de fa femme, il fe retira avec fa famille à Mofcou, où il eut un emploi dans le bureau du vin & des autres liqueurs: mais comme il avoit la recette des deniers, il en ufa fi mal, qu'au premier compte on reconnut fa mauvaife foi. Craignant la recherche de fes malverfations; & voyant que fa femme lui reprochoit fes vices: il l'enferma dans un poële, & mit le feu à fa maifon, qui fut entierement brûlée. Il fe retira enfuite en Pologne fi fecrettement, que l'on croyoit à Mofcou qu'il avoit été confumé dans le feu avec fa famille. Timoska fit cette retraite l'an 1643. Mais l'an 1645. ayant appris que le grand-duc de Mofcovie envoyoit un ambaffadeur au roi de Pologne, qui le pourroit découvrir, il alla trouver Chmielniski, general des Cofaques, & le pria de le proteger contre les perfecutions qu'on lui faifoit; parce qu'il étoit proche parent de Zuski, qui avoit été grand-duc de Mofcovie l'an 1610. Sa fourbe commençoit à reuffir, lorfqu'un Mofcovite le reconnut: ce qui l'obligea de s'enfuir à Conftantinople, où il embraffa la religion de Mahomet. Après y avoir commis quelque crime, il s'évada, paffa en Italie; & étant arrivé à Rome, il abjura le Mahometifme, & fe fit Catholique Romain. De Rome il alla à Vienne en Autriche l'an 1650. puis en Tranffylvanie, auprès du prince Ragotski, qui lui donna des lettres de recommandation pour la reine Chriftine de Suede. Cette princeffe le reçut fort bien, & le confidera comme fils du grand-duc Zuski; mais ayant fçû fa qualité par un envoyé d'Alexis-Michel, grand-duc de Mofcovie, elle le fit arrêter à Revel en Livonie, où il s'étoit enfui. Son adreffe lui fit trouver le moyen de fe fauver de la prifon, d'où il fe rendit à Bruxelles; puis à Leipfic, où il fit profeffion de la religion Lutherienne. Peu de tems apès le duc de Holftein le fit prendre, & le mit entre les mains de ceux que le grand-duc envoya l'an 1635. pour l'emmener à Mofcou. Lorfqu'on l'interrogea, il voulut foûtenir qu'il étoit prince, & fils du grand-duc Zuski; mais après qu'on lui eut confronté fa mere & fon fils, il ne voulut plus parler, quoiqu'on l'appliquât à la queftion. C'eft pourquoi on lui lut fa fentence, & on le conduifit dans la grande place, où l'executeur lui coupa les deux bras & les deux jambes, & enfin la tête, qui fut attachée au haut d'un pieu; le corps fut jetté à la voirie. * Olearius, *voyage de Mofcovie.*

TIMOSTHENES, de Rhodes, fleuriffoit vers l'olympiade CXXVI. & l'an 276. avant Jefus-Chrift, fous le regne de Ptolemée Philadelphe, qui le fit general de fes armées de mer. C'étoit un homme curieux, & qui joignit aux connoiffances neceffaires à fa profeffion, celles de la geographie. Il avoit écrit un livre intitulé *les ports de mer*; & un autre, fous le titre *ftadiafme*, dans lequel il marquoit les diftances des lieux dans une très-grand étendue de pays. Ces ouvrages font perdus; mais heureufement Pline s'eft fervi de lui. Pour Eratofthene, il n'avoit fait prefque que le copier. * Voffius, *de hift. Græc. t.* 1. *c.* 17.

TIMOTHE'E, fils de CONON l'*Athenien*, capitaine illuftre, foûtint parfaitement la gloire que fon pere avoit acquife; car il étoit éloquent, fort experimenté dans les affaires de la guerre, & fur-tout très-heureux dans fes entreprifes. Il fe faifit de Corfou, & gagna une bataille navale fur les Lacedemoniens la 1. année de la CI. olympiade, & l'an 376. avant Jefus-Chrift. Depuis il prit Torne, Potidée, delivra Cyzique, & fe fignala par quelques autres exploits. On lui dreffa une ftatue dans la place publique d'Athenes, pour la victoire qu'il avoit obtenue contre les Lacedemoniens, & parce qu'il avoit fermé de murs la ville d'Athenes. Quelques envieux mirent fon image auprès de celle de la Fortune, qui lui apportoit les villes toutes prifes & enveloppées dans des filets, pendant qu'il dormoit: il s'en fâcha, difant que cet honneur lui étoit dû, & non pas à la fortune. On ajoûte que la fortune, irritée de fon ingratitude, fit échouer depuis tous fes deffeins. Ciceron le loue pour fa fcience & pour la beauté de fon efprit. * Elien, *var. hift. lib.* XIII. 43. & *alibi.* Cicero, *l.* 2. *de offic.*

TIMOTHEE, difciple de faint Paul, étoit fils d'une mere Juive de naiffance, & Chrétienne de creance, & d'un pere Gentil. Saint Paul le trouva à Lyftre, où les Fideles de cette ville rendirent des témoignages fi honorables de fa pieté qu'il le choifit pour compagnon de fes voyages, vers l'an 46. après Jefus-Chrift. Ce fut fous un fi excellent maître, que Timothée fit bientôt un grand progrès en toutes les vertus Chrétiennes: il lui devint très-cher, & eut toujours la premiere place en fon affection. Cet apôtre le loue de fa foi, de fa conftance & de fon zele; l'appelle fon cher & fidele difciple, & témoigne qu'il n'y avoit perfonne qu'il cherît davantage. Depuis il l'établit évêque d'Ephefe, & lui écrivit deux excellentes épîtres. Enfin Timothée, après avoir long tems & glorieufement travaillé pour la gloire de Jefus-Chrift, eut l'avantage d'être lapidé pour lui, voulant s'oppofer au culte impie de Diane, & à la fuperftition des Gentils, dans une de fes fêtes, vers l'an 109. de J. C. * *Actes*, *c.* 16. Eufeb. *in hift.* Baronius, *in annal. & martyr.*

TIMOTHE'E, duc des Ammonites, grand capitaine, mais cruel ennemi des Juifs. Il avoit fervi quatre rois de Syrie, mais il fut toujors battu & malheureux. Il fut même pris dans un combat par Dofithée & Sofipater: mais on lui fauva la vie, en confideration de plufieurs Juifs de qualité qui étoient dans fon camp. * *II. Machab.* XII.

TIMOTHE'E, Milefien, fils de *Therfander* muficien, ajoûta à la harpe la dixiéme & l'onziéme corde. Il fleuriffoit du tems de Philippe de Macedoine, vers l'an 340. avant Jefus-Chrift. On dit que la douceûr de fa mufique augmentoit le courage d'Alexandre *le Grand*, qui fe fentoit excité aux actions martiales par le fon de fes inftrumens. Il a écrit dix-fept livres de la mufique, & quelques autres œuvres. * Suidas. Pline, *l.* 8. *c.* 57. Jofeph Scaliger, *in Manilium.*

TIMOTHE'E, auteur d'un traité de la theologie des Payens, dont Arnobe fait mention, *l.* 5.

TIMOTHE'E, Athenien, avoit écrit les vies des philofophes, que Diogene *Laërce* cite fouvent, & des Argoliques, c'eft à-dire, une defcription de l'Argolide, dont Plutarque fait mention. On ne fçait pas en quel tems il vivoit. Un autre TIMOTHE'E, natif de Gaze, floriffoit du tems de l'empereur Anaftafe, contre lequel il écrivit une

satire, à cause du nouvel impôt, appellé *Chrysargyre*, que ce prince avoit établi. Il avoit entrepris une histoire naturelle, & avoit mis au jour celle des animaux à quatre pieds, des oiseaux, & des reptiles. * Vossius, *de hist. Græc. l.* 1. & 3.

TIMOTHE'E, heretique, dont les Orientaux en corps avoient demandé la condamnation au pape Damase, suivoit les erreurs d'Apollinaire, &c.* *Epist.* 2. *concil.* Labb. *col.* 866. Theodoret, *l.* 5. *c.* 10.

TIMOTHE'E, I. de ce nom, évêque d'Alexandrie, succeda à Pierre son frere, vers l'an 380. & mourut l'an 385. On lui attribue quelques vies de Saints; un livre des miracles de saint Menas, rapporté par Surius; & une épître canonique, que nous avons dans Balsamon. Il est aussi fait mention de lui dans le code Theodosien au sujet d'une loi publiée par Theodose *le Grand*, par laquelle il interdisoit aux juges seculiers la connoissance des causes ecclesiastiques, *lib.* 3. *de epist. Jud.* * Sozomene, *lib.* 6. *hist. eccles. c.* 29. Surius, T. *VI. ad* 11. *Novemb.* Rosweide, *in proleg. vit. patr. sect.* 4. Baronius, *in annal.*

TIMOTHE'E II. dit *Ælure*, prelat indigne de ce nom, fut intrus sur le siege d'Alexandrie l'an 457. après le massacre de Proterius, & persecuta cruellement les Orthodoxes. Il avoit vécu long-tems parmi les moines d'Egypte; il fut fait prêtre, & ayant donné dans l'erreur des Eutychiens, s'opposa à l'élection de Proterius. On dit même que pour mettre les moines de son parti, il étoit allé dans des deserts visiter les Anachoretes, & tâchoit de leur faire accroire qu'il étoit un ange que Dieu leur envoyoit, pour les avertir de n'avoir point de communion avec le même Proterius. Depuis, il se fit ordonner évêque par deux prelats Heretiques comme lui, & deposés pour leur heresie. Il persecuta tous les clercs qui n'étoient pas de son parti; tourmenta les laïques, & exerça tant de violences, que le gouverneur d'Alexandrie le contraignit de sortir de la ville. Timothée fut depuis chassé par l'empereur Leon. Il fut retabli par Basilisque, & recommença ses violences avec plus de fureur: enfin il s'empoisonna lui-même vers l'an 477. * Evagre, *l.* 3. Liberat. Nicephore. Baronius. Gennade, &c.

TIMOTHE'E III. surnommé *Solofaciole*, fut mis en la place de Timothée *Ælure*, qu'on envoya en exil. Il étoit Orthodoxe; & d'abord après son ordination, il écrivit au pape S. Leon. Quelque tems après il fut chassé, puis rétabli, & mourut vers l'an 482. * Baronius, *in annal.*

TIMOTHE'E IV. prelat Heretique, succeda à Dioscore *le Jeune* vers l'an 519. Justin ayant succedé à Anastase, fit chasser cet évêque heretique du siege d'Alexandrie, où l'on établit l'an 521. Asterius, qui étoit Orthodoxe. * Baronius, *in annal.*

TIMOTHE'E, évêque Heretique de Constantinople, fut intrus sur ce siege par l'empereur Anastase, qui avoit chassé le saint prelat Macedonius l'an 511. Cet usurpateur déja décrié par son heresie, étoit très-diffamé par son incontinence, qui lui avoit fait donner des noms sales & honteux par le peuple. Il se jouoit de la religion, contrefaisoit le Catholique avec les Orthodoxes, & mourut subitement l'an 518.

TIMOTHE'E, évêque, avoit écrit dans le V. siecle un volume de la nativité de Jesus-Christ, qu'il croyoit être arrivée le jour de l'Epiphanie. * Genn. *de script. eccles. c.* 58.

TINCO, ville de l'Inde de là le Gange. Elle est sur la riviere de Menan, au nord de la ville d'Ava; & elle est la capitale d'un royaume qui dependoit autrefois du roi de Pegu. * Mati, *dict.*

TINCTOR (Jean) chanoine de Tournai, florissoit sous l'empire de Frederic III. Il a écrit contre Bonet & François de Maronis, qui soûtenoient que S. Jean l'Evangeliste étoit le fils naturel de la sainte Vierge. * Sweertius, *pag.* 478.

TINE, isle de l'Archipel vers l'Europe, & une des Cyclades, a été appellée *Hydrusia*, à cause de ses eaux; *Ophiusa*, à cause de ses serpens, & puis *Tenos*, d'où s'est formé le nom de TINE. Cette isle étoit autrefois celebre par un temple, & par un bocage consacré à Neptune, où l'on venoit en foule faire des sacrifices à cette fausse divinité des eaux. La ville, ou plûtôt le chorion de Tine, est à une grande lieue de la mer, au pied d'une forteresse. Le pays produit des vins excellens, des figues delicieuses, quantité de lapins; on y trafique aussi de soye. Les habitans y professent la religion Catholique, & il y en a fort peu du rite Grec, c'est-à-dire, qui suivent les ceremonies de l'eglise Grecque. Magin & Aristote disent qu'il y a une fontaine dont l'eau ne reçoit point le mélange du vin. * Aristote, *in mirabil.* Athenée, *in Gymnosoph.* Pline, *l.* 12. *c.* 4. Magin, *geograph.*

TINE, *Tina*, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, aux confins de la Dalmatie & de la Croatie, à huit lieues de Sebennico, vers le nord. Cette ville est épiscopale, suffragante de Spalato. Elle porte quelquefois le nom de la riviere de *Chercha*, *Kerka*, ou *Kurka* sur laquelle elle est située, & elle est la même que plusieurs cartes appellent *Chnin.* * Mati, *dict.*

TINE, riviere du nord d'Angleterre dans le Northumberland, coule vers l'occident sur les frontieres de l'Ecosse, d'où elle prend son cours vers le sud ouest, jusqu'à ce qu'elle se decharge dans la mer, près de laquelle elle sert de limites entre le Northumberland & l'évêché de Durham. Parmi les rivieres qu'elle reçoit, le Read & l'Alow sont les principales. Newcastle est sur la Tine. C'est-là où l'on embarque sur cette riviere le charbon que l'on porte à Londres jusques à Sheales, & de là sur la mer. * *Dict. Angl.*

TINGCHEU, ville de la Chine. Elle est la sixieme du Fokien, & elle a sept autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *dict.*

TINGIS, ville maritime, capitale de la Mauritanie, qui s'appelloit de son nom *Tingitane*: on l'appelle à présent *Tangari*, ou plus communement *Tanger.* Dans la division des provinces sous Diocletien, & depuis, Tingis & la Tingitane furent jointes au gouvernement civil & militaire d'Espagne, étant regies par un president sous les vicaires d'Espagne, & le comte qui y commandoit les troupes, prenant ses ordres du general du même pays, ainsi qu'il est marqué dans la notice des dignités de l'empire.

TINGMOUTH, bourg maritime d'Angleterre, dans la contrée du comté de Devon, qu'on appelle *Exmister.* Il tire son nom, de ce qu'il est sur l'embouchure de la riviere de Ting. C'est un petit lieu ouvert, peu celebre, qui ressemble plûtôt à un hameau qu'à une ville, qui n'est habité que par des pêcheurs, où il n'y avoit qu'un petit nombre de maisons couvertes de chaume, qui furent brûlées par la flotte Françoise en 1690. * *Dict. Angl.*

TINGOESES, peuples de la Tartarie d'Asie, vers l'Obi: ils sont soûmis aux Moscovites.

TINIAN, ou l'isle de *Buena vista Mariana*, l'une des isles Marianes ou des Larrons. Elle a quinze lieues de tour, & est située à quatorze degrés cinquante minutes de latitude septentrionale. Elle n'est éloignée que d'une lieue de l'isle d'Aiguiguan, & de trois de celle de Saypan. * Charles le Gobien, *histoire des isles Marianes.*

TINMOUTH, port de mer considerable, & château sur les frontieres du comté de Northumberland & de l'évêché de Durham sur la riviere de Tine, qui en cet endroit se décharge dans la mer d'Allemagne, après avoir passé par Newcastle, qui pour cette raison s'appelle *Newcastle sur la Tine.* Sous le regne de Guillaume II. Robert Mowbrai, comte de Northumberland, se confiant trop sur la bonté du château de Tinmouth, fut fait prisonnier par ce prince, après un rude siege. * *Dict. Angl.*

TINTO, *Rio Tinto des Azege*, anciennement *Urius*, riviere d'Espagne dans l'Andalousie, en arrose la partie la plus occidentale du nord au sud, a toujours son cours parallele à celui de l'Odier, baigne Niebla, & se décharge dans le golfe de Cadix à Gelves. On pretend que son eau a la vertu de petrifier son sable; elle est très-amere, également nuisible aux herbes & aux racines des arbres, & elle ne nourrit ni poisson ni rien qui ait vie. * Baudrand.

TINTORET, (Jacques Robufti) furnommé *le Peintre fameux*, nâquit à Venife l'an 1512. Son pere étoit teinturier; ce qui donna le furnom de *Tintoret* à fon fils. Il n'étoit encore qu'un jeune enfant, qu'il deffinoit continuellement contre les murailles avec du charbon, ou avec des teintures : ce qui fit refoudre fes parens de l'abandonner à fon inclination. Ils le mirent fous le Titien. Son amour pour la peinture, lui fit devancer bientôt tous les jeunes gens de fon âge; & peu de tems après être entré chez fon maître, fes ouvrages furprirent tout le monde. Titien lui-même en fut jaloux; & prévoyant par les deffeins de ce jeune éleve, qu'il pourroit devenir un jour un excellent peintre, la crainte qu'il ne nuisît à fa réputation l'obligea de le congedier : Tintoret, picqué par cette action, qu'il regarda comme un affront & un obftacle à fon avancement, prit des refolutions encore plus fortes pour s'inftruire dans fon art. Son reffentiment ne l'empêchant point de connoître & d'eftimer le merite du Titien, il refolut d'étudier d'après fes tableaux & d'après les ftatues du fameux Michel Ange. Ce furent les guides qu'il fe propofa; & pour ne s'en éloigner jamais, il s'en fit une efpece de loi, qu'il écrivit contre les murs de fon cabinet, en ces mots: *Il defegno di Michel Angelo, el colorito di Titiano.* Tintoret réuffit en l'un & en l'autre. Ayant un genie aifé à produire, une fecondité très-grande, beaucoup de facilité à exprimer fes conceptions, & une forte affiduité au travail, il devint un des meilleurs peintres de l'Italie. Sa principale application fut d'étudier la nature; mais en même tems de la perfectionner par les regles de fon art. Il ne deffinoit gueres que d'après les corps naturels; & il fe fit une étude particuliere d'apprendre fur les corps morts, ce qui regarde les mufcles & les nerfs. Avec ce fecours, il réuffit parfaitement à bien pofer fes figures, & à les placer dans les attitudes agreables. Enfin à force de travail, il acquit une fi grande facilité pour l'execution, que tous les peintres de fon tems en étoient dans l'étonnement. Cela parut, lorfque ceux de la confrairie de faint Roch, voulant faire peindre un tableau dans leur églife, choifirent le Tintoret, Paul Veronefe, André Schiavon, Jofeph Salviati, & Frederic Zucchero, pour en faire des deffeins, afin de choifir celui qui leur agréeroit le plus. Chacun ayant apporté le fien, le Tintoret fit découvrir un grand tableau qu'il avoit fini, dans le tems que les autres n'avoient fait que des efquiffes. Ceux qui ont vû les ouvrages de ce peintre, qui font à Venife, ne peuvent affez admirer fa fecondité, & fa grande facilité à executer ce qu'il avoit imaginé. Il eft vrai que dans le grand nombre de fes tableaux, il y en a de moindres en beauté les uns que les autres : tous ne font pas également correcte; mais auffi il s'étoit vû fouvent obligé de travailler avec plus de promptitude qu'il n'eût voulu, pour contenter tout le monde, & ne renvoyer perfonne. Il preferoit quelquefois le feu de l'imagination & l'abondance des expreffions, à ce qui regarde la perfection d'un ouvrage; & il craignoit bien plus de manquer dans le deffein que dans la couleur. On met au rang de fes plus beaux tableaux, les deux de cinquante pieds de haut qu'il fit dans l'eglife de *la Madonna dell'horto*; dont l'un reprefente le veau d'or, & l'autre le jugement dernier; celui qu'ils nomment à Venife du miracle *del fervo*, qui reprefente dans un carré de vingt pieds, un miracle de faint Marc, à l'endroit d'un domeftique, à qui fon maître fit arracher les yeux & caffer les jambes, pour avoir été vifité, contre fa volonté, les reliques du faint Evangelifte; les deux de la Trinité; celui de l'Affomption, qui eft aux *Crociferi*; le crucifiement de Notre-Seigneur; & les autres qu'il a faits pour la confrairie de faint Roch; le fiege de Zara, par Marc Juftiniani, après que cette ville s'étant fouftraite de l'obéiffance des Venitiens, eut reçû la garnifon de Louis, roi de Hongrie; & dans le grand palais, le grand tableau de trente pieds de haut, fur foixante & quatorze de large, qu'on nomme *le Paradis*, qu'il fit fur la fin de fes jours, & qui fit l'admiration de Venife. Il y a encore un nombre infini d'ouvrages de ce grand homme, qui cependant n'amaffa pas de grands biens, n'ayant penfé dans fes travaux qu'à immortalifer fon nom. Il vécut toujours avec eftime, & eut pour amis, toutes les perfonnes fçavantes & vertueufes qui vivoient alors. Outre les portraits de fes amis, il fit ceux de plufieurs princes & fei neurs, & même celui de Henri III. roi de France, lorfqu'il paffa à Venife, à fon retour de Pologne. Ce prince voulut le faire chevalier de fa main, honneur dont il remercia fa majefté. Enfin le Tintoret étant parvenu à l'âge de 82. ans, mourut l'an 1594. & fut inhumé avec beaucoup d'honneur dans l'eglife de Ste Marie *del Horto*. Il laiffa un fils, DOMINIQUE *Tintoret*, qui fut auffi habile dans la peinture, & qui mourut à Venife l'an 1637. âgé de 75. ans; & une fille *dont nous parlerons à l'article fuivant.* * Ridolfi, *vit. de pittor. part. I. pag.* 3. *&c.* Felibien, *entret. des peintres, tom.* I.

TINTORET (Marie) fille du precedent, peignoit très delicatement, fçavoit la mufique en perfection, & jouoit de diverfes fortes d'inftrument. L'empereur Maximilien II. Philippe II. roi d'Efpagne, Ferdinand archiduc d'Autriche, & plufieurs autres princes fouhaiterent de l'attirer dans leur cour; mais le Tintoret qui l'aimoit tendrement, s'en excufa toujours, & preferá le plaifir de l'avoir auprès de lui, aux offres avantageufes qu'on lui faifoit. Il la maria à un jouaillier, nommé *Mario* Augufti; mais cette chere fille mourut en 1590. âgée de 30. ans. * Ridolfi, *vies des peintres*, 2. *p.*

TIPASA, ancienne ville de la Mauritanie Cefarienne en Afrique, autrefois fiege d'un évêque, eft maintenant ruinée, & a fait place à un village nommé *Saça*, fitué proche d'Alger. C'eft où fe fit ce fameux miracle, l'an 484. pendant que Cyrola, faux patriarche des Ariens, en étoit évêque fous le regne de Huneric, roi des Vandales. Ce tyran, furieufement irrité contre les Catholiques de cette ville, y envoya de fes officiers, avec ordre de couper la langue à tous ceux qui refuferoient de fe faire Ariens. Cet ordre barbare fut executé; & comme prefque tous les habitans fe prefenterent en foule pour profeffer la veritable creance, on fit fur eux tous cette fanglante execution, mais elle n'empêcha pas, qu'ils ne continuaffent de publier hautement la divinité de Jefus-Chrift : car après qu'on leur eut coupé la langue, ils crierent plus fortement & plus diftinctement que jamais, que Jefus-Chrift étoit vrai Dieu. Ce qui augmenta la merveille fut qu'un jeune homme né muet, ayant neanmoins une langue, dont il n'avoit pas l'ufage, parla comme les autres, auffitôt qu'on la lui eut arrachée. Et afin que ce prodige ne pût être contefté, & qu'il fût vû de tout le monde, ces admirables confeffeurs de Jefus-Chrift parlerent toujours librement, fans langue, tant qu'ils vécurent. Plufieurs auteurs ont affuré que cela étoit vrai, fur le témoignage des autres, comme fait faint Gregoire *le Grand*; & même quelques-uns témoignent l'avoir vû eux-mêmes, & l'avoir examiné à Conftantinople, où plufieurs de ces martyrs s'étoient retirés. Victor de Vite, qui étoit fur les lieux, écrivant ce miracle quelque tems après, dit que fi quelqu'un a peine à le croire, il n'a qu'à faire un voyage à Conftantinople, où il verra, entr'autres, le diacre Reparatus, qui parle admirablement, quoique fans langue, & qui eft reveré pour ce prodige de toute la cour de Zenon. L'empereur Juftinien, qui étoit pour lors à fa cour, affure qu'il y vit lui-même ces faints perfonnages, qui racontoient leur martyre, fans langue. L'hiftorien Procope, qui fervit dans l'armée de cet empereur, avec beaucoup de réputation, écrit qu'on en voyoit encore de fon tems plufieurs à Conftantinople, qui parloient très-facilement. Enée de Gaze, philofophe Platonicien, qui floriffoit en même tems, écrit qu'attiré par le bruit que faifoit dans le monde une chofe fi étonnante, il voulut voir lui-même ces hommes miraculeux, aufquels ayant fait ouvrir la bouche, il avoit trouvé qu'on avoit coupé la langue jufqu'au gofier; & que neanmoins ils parloient librement & diftinctement, en lui racontant cette hiftoire. Ces grands hommes difent tous la même chofe, & rendent au monde ce témoignage dans des écrits publics, qui pouvoient facilement être convaincus de fauffetés, s'ils euffent eu l'impudence d'écrire qu'on eût vû publiquement dans cette grande ville, ce qui n'auroit jamais été. * Maimbourg, *hiftoire de l'Arianifme.*

TIPETOT (Jean) comte de Worcefter en Angleterre,

augmenta par sa vertu l'éclat de son origine, que Louis de Carbo de Ferrare lui fait tirer de la race des rois d'Angleterre. Il y eut une guerre civile entre les deux familles de Lancastre & d'Yorck qui disputoient la couronne d'Angleterre, pendant qu'il faisoit ses études à Oxford : ce qui le porta à faire un vœu d'aller à Jerusalem pour implorer la misericorde de Dieu. Il l'accomplit & visita tous les lieux saints de la Palestine. De-là il revint à Venise, & ensuite passa à Ferrare pour entendre Guarinus de Verone, dont les Anglois admiroient l'éloquence. Ensuite il alla à Rome, & fit un discours si touchant devant le pape Pie II. qu'il le fit pleurer. Quelques-uns assurent que dès l'âge de vingt-cinq ans il avoit été grand tresorier d'Angleterre. Lorsqu'il y fut retourné, il fut accusé d'avoir agi contre le roi regnant Edouard IV. & eut la tête coupée à Londres l'an 1471. Il fut enterré dans l'eglise des religieux de saint Dominique. Il a laissé plusieurs livres de ses lettres &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TIPHAINE (Claude) Jesuite, né à Paris l'an 1571. entra dans la compagnie l'an 1593. Il y enseigna quelque tems la philosophie & la theologie, fut recteur des colleges de Reims, de Metz, de la Flêche & de Pont-à-Mousson, où il fut ensuite reçû docteur, & élû chancelier & recteur de cette université. Il fut aussi provincial de la Province de Champagne. Enfin il mourut saintement à Sens le 27. Decembre de l'an 1641. C'étoit un homme d'un esprit très-doux, & d'une humeur commode, de mœurs fort tranquilles, & qui sçut joindre la science avec la pieté. Ses sentimens furent differens de ceux de sa compagnie sur la grace. Il composa un ouvrage latin intitulé, traité *de l'ordre* ou de ce qui precede & de ce qui suit, *de ordine, seu de priori & posteriori*, qu'il fit imprimer à Reims l'an 1640. à la faveur de son provincialat. Il avoit donné auparavant deux autres ouvrages : *avertissement aux Heretiques de Metz*, l'an 1618. & *declaratio & defensio scholasticæ doctrinæ SS. Patrum & Doctoris Angelici de hypostasi seu persona, &c.* l'an 1634. * Alegambe, *biblioth. script. societat. Jesu. Lettres du* prince de Conti *au P. Dechamps.*

TIPHERNAS (Gregoire) natif de Tipherne ville d'Italie, étudia la langue grecque sous Chrysolora, & se crut assez habile pour l'enseigner aux autres. Dans cette vûe il vint à Paris l'an 1470. & se presentant au recteur de l'université, il lui demanda en consequence des decrets du concile de Vienne, la preference pour la place de professeur en langue grecque qui lui fut accordée. Il traduisit en latin une partie de Strabon, qui est celle que Guarin de Veronne n'avoit point traduite. Il n'y a pas d'apparence que Politien se soit attribué la traduction d'Herodote, que Tiphernas avoit faite, quoique quelques-uns l'ayent dit. * Pierre Matthieu, *hist. de Louis XI. liv. xj.* Sixtinus, *de Amama in paranesi de excitandis SS. linguarum studiis.* Paul Jove, *in elog. c.* 117. Bayle, *dict. crit.*

TIPHIS, pilote ou patron du navire Argo, qui conduisit les Argonautes dans la Colchide pour la conquête de la toison d'or. Il étoit de Beotie, fils de Phorbas & de Himanée, selon Hygin, ou d'Agnius, selon Apollodore & Valerius Flaccus. Il mourut de maladie dans la Propontide, aux états du roi Lycus. * Apollodor. *l.* 1. Hygin, *Fab.* 14. & 18. Virg. *Eglog. IV.* Ovide, *l.* 1. *de art. amandi.* Senec. *in Medea.* Val. Flac. *l.* 1. *Argonaut.*

TIPORA, royaume de la Terre-Ferme de l'Inde au-delà du Gange, dont la capitale a le même nom, est au nord, & à l'occident des royaumes de Pegu & d'Arracan. Les peuples y sont sujets à avoir des goîtres, parce que les eaux y sont mal saines. * Daviti, *de l'Asie.*

TIPERARI, contrée de la Mommonie en Irlande. Les Irlandois disent qu'elle s'appelloit *Cnutæ Thobtuidearum.* Elle est bornée à l'orient par le comté de Kilkenni, à l'occident par celui de Limerick, au midi par les comtés de Waterford & de Cork, & au nord par celui de Galwai, dont il est separé par la riviere de Shannon. Ce comté peut avoir 20. lieues de longueur & 12. de largeur moyenne. La partie septentrionale, qui comprend le duché d'Ormond, est mal peuplée & peu fertile; la meridionale l'est beaucoup davantage. Il y a du bled & des pâturages. Ses lieux principaux sont Cashel, qui passe pour capital; Tipperari, qui donne le nom au comté; Carrick, Clomnel, Fethard & Emeley. On nomme quelquefois ce pays *le comté de Sainte Croix.* Le duc d'Ormond en tire ses titres, & y possede beaucoup de bien. * Mati, *dict*ion.

TIR, ville, *voyez* TYR.

TIRANO, ville des Grisons, située sur l'Adda, où elle a un pont, à dix lieues de Chiavenne, vers le levant. Tirano est capitale d'un des trois quartiers de la Valteline. * Baudrand.

TIRAQUEAU (André) celebre jurisconsulte François, natif de Fontenai-le-Comte en Poitou, florissoit dans le seiziéme siecle. Après avoir passé sa jeunesse dans l'étude de la philosophie & de la jurisprudence, il exerça l'office de lieutenant civil dans le lieu de sa naissance, puis fut revêtu par François I. d'une charge de conseiller au parlement de Bourdeaux, d'où ensuite Henri II. le tira pour l'avoir plus près de lui, & lui donna une pareille charge dans le parlement de Paris, où pour marque de l'estime extraordinaire qu'on faisoit de son merite, il fut fait conseiller de la grand-chambre. Il s'appliqua avec un zele incroyable à purger le barreau des chicannes que les plaideurs y avoient introduites, & se devoua tout entier au public, soit dans l'administration de la justice, soit dans les affaires de l'état. Cependant ses grandes occupations ne purent le détourner de l'étude, à laquelle il étoit extraordinairement attaché. Dans les intervalles des fonctions de sa charge, il composa de sçavans traités *des prerogatives de la noblesse*; *du retrait lignager*; *des loix du mariage*; des commentaires sur *Alexander ab Alexandro*, & plusieurs autres remplis de tant de sçavoir, même en des sujets differens de sa profession, que l'illustre chancelier Michel de l'Hôpital voulut les louer publiquement dans un des poëmes latins qu'il adressa à Tiraqueau. On dit qu'il eut jusqu'à trente enfans, tous d'un legitime mariage; & quelques-uns ont remarqué qu'il donnoit tous les ans à la république un livre & un enfant. Ces grands travaux ne l'empêcherent point de parvenir à une extrême vieillesse. Il mourut l'an 1558. * Bayle, *dict. crit.*

TIRESIAS, devin très-expert, étoit fils d'Evere & de la Nymphe Chariclo. On dit qu'un jour ayant vû deux serpens frayer ensemble sur le mont Cytheron, & ayant observé lequel des deux étoit la femelle, il la tua, & fut à l'instant transformé en femme. Mais comme sept ans après il en eut encore trouvé deux accouplés, il tua le mâle, & fut ainsi rétabli en sa premiere forme d'homme. On ajoûte que Jupiter & Junon disputant ensemble pour sçavoir qui recevoit plus de plaisir de l'homme ou de la femme dans l'action conjugale, choisirent pour arbitre Tiresias qui avoit possedé l'un & l'autre sexe. Il prononça en faveur de Jupiter, qui soûtenoit que la femme étoit plus sensible; de sorte que Junon indignée l'aveugla. Mais Jupiter en recompense, au lieu des yeux corporels, lui augmenta ceux de l'entendement, lui accordant le don de prophetie, qu'il garda jusques dans les enfers. D'autres disent qu'il fut privé de la vûe pour avoir revelé quelques secrets des dieux, ou pour avoir apperçû Minerve toute nue, lorsqu'elle se lavoit dans la fontaine d'Hippocrene. Strabon dit que son sepulchre étoit auprès de la fontaine de Tilphuse, où il mourut fuyant de Thebes, & déja fort âgé. Les Thebains lui consacrerent des honneurs divins. Il fut l'inventeur des Auspices. On l'honora comme un dieu à Orchomene, où son oracle devint muet, après avoir été celebre pendant plusieurs siecles. * Homere, *in Odyss.* Callimach. *in lavacris Palladis.* Ovide, *l.* 3. *Metam.* Strab. *l.* 9. Apollodore, *l.* 3. Bayle, *dictionaire critique.*

TIRETAINE, riviere d'Auvergne, *voyez* SAINT ALYRE.

TIRGATAO, femme d'*Hecatæus* roi des Sindes, peuple de la petite Scythie, entre le Palus Meotide & le Pont-Euxin, proche du Bosphore Cimmerien, avoit été emprisonnée par ordre d'Hecatæus, à qui Satyrus roi du Bosphore, vouloit faire épouser sa fille. Mais elle eut l'adresse de s'échapper de la prison, & de lever une puissante armée avec laquelle elle ravagea le pays d'Hecatæus & celui de Satyrus : de sorte qu'ils furent

contraints de demander la paix, vers l'an 50. avant Jesus-Christ. * Polyen, *l.* 8.

TIRIDATE, roi d'Armenie, frere de Velogese roi des Parthes. Après plusieurs guerres qu'il eut avec Corbulon proconsul de Syrie, ayant été vaincu, il traita enfin avec les Romains, & reçut le diadême de l'empereur Neron, vers l'an 67. de Jesus Christ. * Tacite, *l.* 3. *de ses Annales.*

TIRIDATE, declaré roi des Parthes par Tibere, pour opposer à Artaban, fut bientôt trahi & abandonné par les siens, & obligé de laisser le royaume à Artaban. * Tacite, *annal. l.* 6.

TIRIDATE, garde du tresor de Persepolis du tems de Darius, écrivit à Alexandre qu'il vînt promptement à Persepolis, parce que ceux qui étoient dans la ville vouloient en piller les tresors. * Quint-Curt. *l.* 5.

TIRIN (Jacques) Jesuite d'Anvers, entré dans la Societé l'an 1580. à l'âge de vingt ans, & mort le 24. Juillet 1636. a fait un commentaire sur toute la bible, dans lequel il a recueilli un abregé de ce qu'il a trouvé de meilleur dans les autres commentateurs. Il ne s'arrête point à expliquer chaque mot, & à marquer les differentes leçons; mais à rendre fidelement & clairement le sens du texte, suivant l'interpretation la plus commune des peres & des commentateurs. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XVII. siecle.*

TIRIOLO, c'étoit autrefois une petite ville de la grande Grece: ce n'est maintenant qu'un petit bourg de la Calabre Ulterieure, située à trois lieues de Squillace du côté du nord. * Mati, *dict.*

TIRN, *voyez* TYRN.

TIROL, province d'Allemagne avec titre de comté, qui appartient à la maison d'Autriche, est entre la Baviere, la Carinthie, Saltzbourg, le pays des Suisses & l'Italie. On le divise en Tirol propre, qui tire son nom d'un petit bourg; en évêché de Trente & de Bressenon; en comté de Bregens, de Feldkirk, de Pludents & de Montfort. La ville capitale est Inspruck; les autres sont Bolzano, Bregens, Brixen ou Bressenon, Trente & Hall. Ce pays qui est extrêmement fertile & riche en mines d'or & d'argent, est arrosé par les rivieres d'Etsch & de l'In. Les Alpes de Trente le divisent. Le Tirol a eu des princes particuliers; mais par défaut d'enfans mâles, il est échu à l'empereur.

TIRON (Tullius) *Tiro*, affranchi de Ciceron, écrivit une histoire de la vie de son maître, & quelques autres ouvrages. On dit que ce fut lui qui inventa la maniere d'écrire en abregé, & qu'il fut le premier qui en forma les caracteres, que les Latins appelloient *Notæ*; d'où l'on appelloit *Notarii* ceux qui écrivoient de cette maniere, comme les greffiers, les notaires, &c. desquels Martial a dit:

Currant verba licet, manus est velocior illis;
Vix dum lingua suum, dextra peregit opus.

Quelques-uns attribuent cette invention à d'autres qui ont vécu presque dans le même-tems que Tiron, lequel selon eux, n'a fait qu'augmenter le nombre de ces caracteres; mais plusieurs croyent que cette methode est beaucoup plus ancienne, & disent qu'elle étoit en usage parmi les Juifs, se fondant sur ces trois mots hebreux, *Mane*, *Tekel*, *Pharés*, rapportés au 5. chapitre de Daniel, qui les interpreta au roi Balthasar, donnant à chaque mot la signification d'un sens complet; & sur ce verset du XLIV. Pseaume de David: *Lingua mea calamus scribæ velociter scribentis*, c'est-à-dire, *ma langue est comme la plume d'un écrivain qui écrit extrémement vîte.* * Asconius Pedianus, *in orat. pro Mil.* Macrobe, *l.* 2. *Saturn. c.* 1. Saint Jerôme, *in chron.* Eusebe. Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 7. Porta, *l.* 1. Raderus.

TIRON, THIRON, village avec une abbaye de l'ordre de saint Benoît, qui a été chef d'une congregation celebre, & qui depuis l'an 1629. est de la congregation de saint Maur. Il est dans la Beauce en France sur la petite riviere de Tiron entre Chartres & Nogent-le-Rotrou, à huit lieues de la premiere, & à quatre de la derniere. * Baudrand.

TIRONE ou TIROEN, province d'Irlande avec titre de comté.

TIRONEAU, abbaye du Maine en France. Elle est sur la Sarte aux confins de la Normandie, & à dix lieues du Mans vers le nord. * Mati, *dict.*

TIROS, originaire de Franche-Comté, fut un des plus grands mangeurs de son siecle. M. de Bonvalot abbé de Luxeul qui ne vouloit pas croire ce qu'on en rapportoit, lui vit manger un jour un mouton rôti tout entier en moins d'une heure, sans avaler que pour un sol de pain. Il but dans le même tems trois pintes de vin mesure de Paris. L'abbé dont nous venons de parler, eut ensuite tant d'horreur pour cet homme, qu'il ne voulut plus le revoir. * Goulart, *en ses histoires admirables.*

TIRRISS, une des isles Westernes d'Ecosse, qui a huit milles de long & trois de large, & qui est la plus fertile de toutes en betail, en bled, en poisson & en gibier. Il y a un lac d'eau douce, un vieux château, & un bon havre pour les petits bâtimens. * Buchanam.

TISARIA, petite ville de l'Amasie en Natolie. Elle est à dix sept lieues de Coligni, vers le septentrion oriental. On la prend pour l'ancienne *Diocæsarea*, ville épiscopale de la Cappadoce, suffragante de Cesarée. * Baudrand.

TISAMENE, fils d'*Oreste*, regna à Mycene pendant trois ans. * Polyen, *l.* 2. *c.* 37.

TISIAS, disciple du fameux orateur nommé Corax.

TISINDON, riviere de Perse. Elle coule dans le Kherman, baigne Zirgian, Lard, Daregebert; & se décharge dans le golfe d'Ormus, à vingt lieues de l'isle d'Ormus vers le levant, selon Baudrand & les petites cartes de Sanson. Quelques geographes prennent cette riviere pour celle que les anciens nommoient *Cyrus*, *Bagradas*, & *Agradatus*; & d'autres pour celle qui portoit le nom d'*Andanius* ou d'*Andanis.*

TISIPHONE, *Tisiphone*, une des trois furies infernales, ainsi nommée des mots grecs τίσις, c'est à-dire, *vengeance*; &, φόνος qui veut dire *meurtre*, parce qu'elle punissoit les meurtres; ce qui a été feint pour representer le malheureux état des méchans, tant en cette vie, qu'après leur mort.

TISIPHONE, *Tisiphonus*, & Lycophron avec leur sœur Thebé femme d'Alexandre *le Pheréen*, tuerent ce tyran leur beau-frere, sous pretexte de rétablir la liberté; mais ils se firent eux-mêmes tyrans, & furent ensuite chassés par les Aleades, avec le secours d'Alexandre *le Grand.* * Diodore, *l.* 16.

TISSAPHERNE, *Tissaphernes*, un des principaux Satrapes de Perse du tems d'Artaxerxés, commandoit dans l'armée de ce prince, quand Cyrus frere d'Artaxerxés lui donna bataille. Il eut l'honneur de la victoire, ayant soûtenu le combat, après qu'Artaxerxés eut été blessé: en recompense Artaxerxés lui donna le gouvernement de tous les pays dont Cyrus étoit auparavant gouverneur, & sa fille en mariage. Depuis Tissapherne ayant été battu par Agesilas general des Lacedemoniens dans la guerre d'Asie, il encourut la disgrace d'Artaxerxés, excité contre lui par sa mere Parysatis, & fut tué par l'ordre de ce prince à Colosse en Phrygie, étant surpris dans le tems qu'il se reposoit. * Xenophon, *dans la retraite des dix mille, & dans son hist.*

TISSERAN (Jean) religieux Cordelier de Paris, fonda l'an 1494. l'ordre des filles Penitentes, en l'honneur de sainte Magdelaine. Il étoit grand prédicateur & homme de bien; & après avoir vivement touché les cœurs les plus endurcis, & converti par ses sermons plusieurs femmes débauchées, il établit cet institut pour retirer celles à qui Dieu feroit la grace de quitter le peché. Il s'en trouva d'abord plus de deux cens; & comme le nombre s'accrut extraordinairement, on souffrit que quelques-unes allassent à la quête par la ville. Ce qui dura jusqu'à l'an 1500. que Louis duc d'Orleans, depuis roi XII. du nom, leur donna son hôtel d'Orleans, où elles ont demeuré jusqu'à l'an 1572. que la reine Catherine de Medecis les plaça ailleurs. * Genebrard, *in chron.* Sponde, *ann. Christ.* 1494. *num.* 13. Mezerai, *hist. de France.*

TISSINGTON (Jean) religieux & provincial de l'ordre de saint François, docteur & professeur de l'université d'Oxford assista à l'assemblée qui se fit à Oxford l'an

1381. où l'on condamna Wiclef. Il assista aussi au concile qui se tint à Stamfort l'an 1392. où étoit le roi Richard II. & où l'on condamna aussi l'heresie de Wiclef. Ce docteur a fait plusieurs livres contre les Heretiques de son tems, entre autres *scutum pro defensione Eucharistiæ*, *&c.* que les auteurs croyent être le même que celui dont les manuscrits sont à Cambridge dans le college de saint Benoît. Il mourut l'an 1395. à Londres sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus. Willotus, &c.

TITAN, l'isle de Titan ou du Levant. C'est une des isles d'Hyeres. Elle est sur la côte de Provence, à douze lieues de Toulon vers le levant. On l'appelloit anciennement *Hypæa*, *Hypata*. * Baudrand.

TITAN, fils du ciel & de la terre, ou de Vesta, & frere aîné de Saturne, devant succeder à son pere, ceda neanmoins son droit à Saturne son frere puîné, à la priere de sa mere, à condition qu'il n'éleveroit aucun mâle, afin que la couronne revînt aux enfans de Titan. Mais après que Jupiter, Neptune & Pluton eurent été nourris & élevés par l'adresse de Rhea leur mere, & femme de Saturne. Titan & ses enfans se voyant frustrés de leur esperance, prirent les armes contre Saturne, lequel fut vaincu & emprisonné, jusqu'à ce que Jupiter son fils le délivra, & defit entierement ces Titans. Quelques-uns, comme Diodore, ne mettent que six Titans & six filles, du nombre desquels fut Japet pere de Promethée; & Hyperion qui fut pere du soleil & de la lune, d'où le soleil est même appellé *Titan*, & la lune *Titanis*. Les Egyptiens en mettoient jusqu'au nombre de quarante-cinq. Quelques-uns confondent ces Titans avec les Geans; mais d'autres distinguent, & disent que les Titans firent la guerre à Saturne, & les Geans à Jupiter. *Tit* en phenicien signifie de *la boue*; ce qui s'accorde avec la fable, qui fait les Titans fils de la terre. * Noël le Comte, *dans sa Mythologie*.

TITARESIUS, maintenant le *Titareso*, fleuve de la Thessalie, a sa source au pied du mont Titare, passe auprès de la ville de Farsa, & va se rendre dans le fleuve de *Falampria*, autrefois appellé *Penée*. Les historiens disent que le Falampria ne le veut point recevoir; & qu'après avoir porté ses eaux qui nagent dessus comme de l'huile, il les rejette hors de son lit, & leur fait prendre un autre cours, ne les pouvant souffrir, parce qu'elles viennent du Styx. Le poëte Lucain dit au contraire que le Titareso sortant du Styx, lequel (selon la fable) est respecté même par les dieux, ne veut pas mêler ses eaux avec celles d'un fleuve ordinaire. * Pline, *l.* 4. *c.* 9. Lucain, *l.* 6.

TITE, *Titus*, disciple de saint Paul, fut établi évêque de Crete ou Candie, par cet apôtre, qui lui écrivit une épître, où il enseigne quels sont les devoirs d'un veritable ministre de Jesus-Christ. Saint Paul parle de lui comme d'un homme qui lui étoit très-cher & très-utile. Cet apôtre le mena avec lui à Jerusalem l'an 51. dans le tems du concile tenu en cette ville; & ce fut en ce tems-là que quelques nouveaux convertis d'entre les Juifs, voulurent l'obliger à se faire circoncire; mais S. Paul resista genereusement à cette pretention. Tite accompagna ensuite S. Paul à Ephese, d'où cet apôtre l'envoya à Corinthe vers la fin de l'an 56. pour pacifier le trouble que la division avoit mis dans cette eglise. Sa negociation eut le succès que S. Paul en devoit esperer, & il alla l'année suivante rejoindre son maître, qui étoit passé de Troade en Macedoine. Il l'informa de l'état où il avoit laissé l'eglise de Corinthe, & lui rendit compte des aumônes qu'il avoit préparées pour envoyer à Jerusalem. Saint Paul le renvoya à Corinthe pour quelque tems, après quoi il accompagna saint Paul pendant six ans, jusqu'à ce que cet apôtre ayant obtenu la liberté de sortir de Rome l'an 63. & retournant en Orient, s'arrêta dans l'isle de Crete, où il laissa Tite chargé de la conduite des eglises de cette isle. Quelque tems après saint Paul lui écrivit de le venir trouver à Nicopoli, & l'envoya en Dalmatie. Après la mort de saint Paul, il retourna dans l'isle de Crete, où il resida le reste de ses jours. On tient qu'il a vécu très-long-tems. Les Latins honorent sa memoire au 4. de Janvier; les Grecs au 25. d'Août. * *Actes des apôtres. Epist. Pauli.* Eusebe, *hist.* S. Jerôme, *de script. eccl.* Baronius, *in annal. & Martyrolog.*

TITE, gouverneur de Syrie, & grand ennemi d'Archelaüs roi de Cappadoce. Ils se reconcilierent neanmoins par l'entremise d'Herode *le Grand* roi de Judée. * Josephe, *antiq. liv. XVI. ch.* 12.

TITE (*Titus Vespasianus*) empereur, étoit fils aîné de VESPASIEN & de *Flavia Domitilla*. Son pere, à son avenement à l'empire, lui laissa le soin de la guerre de Judée, qu'il finit par la prise de Jerusalem : ensuite de quoi il obtint l'honneur du triomphe. Il succeda à Vespasien le 24. Juin de l'an 79. & merita le surnom de *Delices du genre humain*, pour sa grande clemence, sa liberalité & sa douceur. Sa liberalité fut remarquable; & l'histoire a consacré ce beau mot, qu'il dit après avoir passé une journée sans avoir rien donné : *Mes amis, nous avons perdu ce jour.* Ce prince aima les lettres, & composa divers poëmes en grec & en latin. Son empire ne fut que de deux ans, deux mois & vingt jours. Il mourut le 13. Septembre de l'an 81. âgé de quarante-un ans, empoisonné, selon quelques auteurs, par Domitien son frere. * Suetone, *en sa vie.* Josephe. Eutrope, &c.

TITE, évêque de Bostres dans l'Arabie de Petra, vivoit dans le quatriéme siecle, & se trouva au concile d'Antioche l'an 363. Sozomene nous apprend que l'empereur Julien le voulut chasser de son eglise; & nous avons encore l'épître que ce prince écrivit sur ce sujet à ceux de Bostres. Tite mourut sous l'empire de Valens, vers l'an 378. ou 370. selon M. Du Pin, & laissa des livres excellens contre les Manichéens. Canisius en a publié trois, & l'argument du quatriéme. Nous avons sous son nom des commentaires sur saint Matthieu & sur saint Luc; mais il est sûr qu'ils ne sont pas de sa façon, puisque saint Jean *Chrysostome*, saint Isidore de Peluse, & d'autres qui ont écrit après lui, y sont cités. Il y a apparence que ces ouvrages sont d'un autre TITE plus jeune, dont le pere Combefis a donné quelques morceaux dans l'augmentation de la bibliotheque des peres. * Sozomene, *l.* 5. *hist.* 14. S. Jerôme, *in catal.* Honoré d'Autun, *libel.* 1. *c.* 103. Bellarmin, *de script. eccl.* Possevin, *in appar. sacr. &c.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecl. du IV. siecle.*

TITE LIVE, *Titus-Livius*, historien Latin, étoit de Padoue, & non pas d'Apone, dite presentement *Abano*, comme Sigonius, Pignorius & quelques autres se le sont imaginé. Il vint à Rome, où son merite lui fit d'illustres amis, entre lesquels Auguste fut un des premiers. Cet historien demeuroit tantôt à Rome, & tantôt à Naples, où il se retiroit pour travailler avec moins d'interruption. Après la mort d'Auguste, il retourna dans le lieu de sa naissance, où il mourut la quatriéme année du regne de Tibere, & la 21. de Jesus-Christ, le jour des calendes de Janvier. Son histoire qui commence à la fondation de Rome, finissoit à la mort de Drusus en Allemagne. Elle n'étoit pas alors divisée par decades; mais seulement en cent quarante livres, dont nous n'avons plus que trente-cinq; encore ne sont-ils pas d'une même suite. La seconde decade nous manque, & nous n'avons que la premiere, la troisiéme, la quatriéme, avec la moitié de la cinquiéme, qui fut trouvée à Wormes par Simon Gryneus. Depuis on a trouvé dans des manuscrits de la bibliotheque de Bamberg, le commencement du XLIII. livre. Il est vrai que ce fragment n'a pas été reçu sans contestation entre les critiques. François Bartholin qui l'apporta d'Allemagne en Italie, Antoine Querenge & Gaspard Lusignan le jugerent autentique. Vossius & quelques autres s'inscrivirent en faux contre cette supposition, qui ne peut tromper, disent-ils, que ceux qui ont des oreilles de Midas. Avant cet ouvrage Tite-Live avoit écrit des dialogues philosophiques, qu'il dédia à Auguste, selon Seneque; & Quintilien nous apprend qu'il avoit encore donné d'excellens preceptes de rhetorique, dans une lettre adressée à son fils. Suetone remarque qu'il avoit été choisi entre les plus sçavans hommes de son siecle, pour avoir soin de l'instruction du jeune Claude, qui fut depuis empereur; mais son histoire est l'ouvrage qui lui a donné le plus de reputation. Aussi quelques-uns lui ont donné le même éloge que Seneque le Rheteur attribue à Ciceron,

d'avoir égalé par la grandeur de son genie la grandeur de l'empire Romain. Pline *le Jeune* remarque qu'on vit venir à Rome un Espagnol de Seville ou de Gades, qu'on estimoit alors la derniere place du côté d'occident, pour avoir le plaisir de voir Tite-Live, de s'entretenir avec lui. Il y a pourtant eu des gens qui n'ont pas fait difficulté de le critiquer. De son tems Asinius Pollio lui reprochoit son air de Padoue, qu'il nommoit *sa Patavinité*; & depuis on sçait que Caligula ne pouvoit souffrir ni ses statues ni ses écrits. Mais ces remarques ne sont pas de ce lieu, & les curieux pourront consulter Pline, *liv.* 2. *ep.* 2. Seneque, *ep.* 101. Quintilien, *l.* 10. *instit. c.* 1. Suetone, *in Claud. in Calig. & Domit.* Jacques Philippe Thomasini, *in vita viror. illust.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 19. La Mothe le Vayer, *jugemens des hist. &c.* On avoit cru l'an 1413. avoir trouvé à Padoue le tombeau de Tite-Live, dans un des jardins de l'abbaye de sainte Justine, bâtie sur les ruines du temple de la Concorde, dont il avoit été prêtre : son corps enfermé dans du plomb fut tiré de terre, & demeura en dépôt dans le monastere jusqu'en 1447. qu'on le plaça à la maison de ville, où on dressa un monument, auquel on mit une inscription ancienne trouvée dans le voisinage du lieu où étoit ce corps, & sur laquelle le nom de Tite-Live étoit gravé : mais divers sçavans ont montré que ce monument ne peut être que d'un affranchi d'une fille de Tite-Live. * Voyez *li Marmi eruditi di* Sertorio Orsato. Bougerel *de l'orat. Vie de Tite-Live. dans les memoires de* Niceron, *t.* 5.

TITELMAN (François) natif d'Hasselt, ville de l'évêché de Liege dans le XVI. siecle prit l'habit de religieux de saint François parmi les Cordeliers de Louvain; puis étant à Rome, il passa dans l'ordre des Capucins l'an 1535. Il mourut deux ans après, selon quelques auteurs, ou comme veut le Mire, l'an 1553. Titelman avoit beaucoup d'érudition, & sçavoit bien la philosophie & la theologie scholastique. Il a écrit une apologie pour l'édition vulgaire de la bible, & une collation sur l'épitre de saint Paul aux Romains, contre Erasme & Jacques le Fevre d'Estaples; des commentaires sur les pseaumes, sur le cantique des cantiques; & d'autres pieces. Gilbert Cousin ou *Cognatus*, & Erasme ont écrit contre lui, & le traitent fort mal. * Bellarmin, *des écrivains ecclesiast.* Zacharie Bovier, *in ann. Capuc.* Henri Willot. François Swert. Valere André. Wadinge. Le Mire, &c.

TITICACA : c'est un grand lac dans le royaume du Perou en Amerique. Il est à quarante lieues de Cusco vers le midi. Il a 80. lieues de circuit, & 70. à 80. brasses de profondeur en quelques endroits. Quand il est agité par les vents, il paroit aussi impetueux que la mer même; mais il ne communique point avec l'Ocean, étant éloigné de la mer de Sud de 60. lieues, & en étant séparé par de grandes montagnes. Il y a plusieurs grandes isles, possedées par les Indiens, qui y mettent en sureté leurs meilleurs effets. Acosta dit qu'il reçoit dix rivieres. Il n'a qu'une issue, qui n'est pas large, mais profonde, & si rapide qu'on n'y peut faire aucun pont. Cependant les Indiens ont trouvé le moyen de passer par le moyen d'un pont de cordes faites d'herbes, & qui est si fort que les bêtes y peuvent passer surement. Les eaux en sont braques, moins salées que celles de la mer; mais si troubles, qu'elles ne sont pas potables. L'issue s'étend du côté du sud, jusques à un petit lac, qui est à 50. lieues, qu'on nomme le lac *Parie* ou de *Aulagis*. Il n'a point d'issue, & l'on croit qu'il décharge ses eaux dans la mer par des canaux souterrains. * Laët. *p.* 158.

TITIEN (Julius) *Titianus*, ou TATIEN, pere de Titien, precepteur de l'empereur Maximin *le Jeune*, vivoit dans le II. siecle, & composa une description des provinces. Jules Capitolin en parle ainsi dans la vie de Maximin. *Il eut pour précepteur Titien, fils d'un autre Titien qui a écrit de fort beaux livres des provinces, & qui fut appellé* le Singe de son tems, *parce qu'il avoit parfaitement imité toutes choses.* Sidoine Apollinaire en fait aussi mention, *l.* 1. *ep.* 1.

TITIEN ou TATIEN, grammairien, étoit fils du precedent, & enseigna l'éloquence à l'empereur Maximin *le Jeune*.

TITIEN VECELLI, peintre fameux, connu ordinairement sous le nom de *Titien*, & né à la Pieve de Cadore, dans l'état de Venise, l'an 1477. fut élevé avec soin par son pere *Gabriel* Vecelli. Dès son enfance, il témoigna tant de penchant & d'inclination pour la peinture, qu'ayant été envoyé à un de ses oncles à Venise, on le mit chez un fameux peintre, nommé *Bellin*, où il fit de si grands progrès, qu'en peu de tems il surpassa ce maître; & que sa reputation naissante lui fit des admirateurs, & des amis de tous les connoisseurs de Venise. En effet ses tableaux furent d'abord recherchés avec un très-grand empressement; & on y admira cette douceur charmante, cette beauté exquise, & cette grande netteté, qui les rendent des chefs-d'œuvres de l'art. Il surpassa même Giorgion, qui étoit un excellent peintre de son tems; & après avoir travaillé dans presque toutes les meilleures villes d'Italie, il refusa un emploi considerable à Rome. L'Arioste, dont il fit le portrait, l'a aussi peint à sa façon dans ses vers; & le Marini, & plusieurs autres poëtes, lui ont consacré des éloges immortels. L'empereur Charles V. voulut être peint des mains du Titien, & le créa chevalier & comte Palatin. En peignant pour la troisiéme fois Charles V. il lui échappa un pinceau de la main, que l'empereur ramassa; disant que le Titien étoit digne d'être servi par Cesar. Ce prince ajouta qu'il auroit toûjours des courtisans à ses côtés; mais qu'il n'auroit pas toûjours un Titien sous la main. Le roi Henri III. passant à Venise, se donna la peine de l'aller visiter. Le Titien mourut de la peste l'an 1576. * Catherinote, *traités de la peinture.* Ridolfi, *vies de peintres de l'état de Venise.* Vasari, *vies des peintres.*

TITIENS, sacrificateurs, furent instítués par Titus-Tatius, roi des Sabins, que Romulus associa à l'empire, l'an 7. de Rome, & 747. avant Jesus-Christ. Ces sacrificateurs étoient pour la tribu Titienne, composée des Sabins, & pour les curies de cette tribu. Quelques-uns disent que le nom de Titiens, vient de certains oiseaux, appellés *Titi*, dont ces sacrificateurs observoient le vol & le chant, pour en tirer des augures. Ils croyent que ces oiseaux étoient des pigeons ramiers. * Tacite, *l.* 11. *annal.*

TITINNIUS CAPITO, *cherchez* CAPITON.

TITIO, *cherchez*, BRANT.

TITIUS (Caius) chevalier Romain, florissoit vers l'an 590. de Rome, 164. ans avant Jesus-Christ, & étoit bon poëte & bon orateur, quoiqu'il n'entendît point le grec. La subtilité des pensées qu'il employoit dans ses harangues, ne lui reussit point sur le théâtre. Ce fut lui qui harangua le peuple, pour lui faire accepter la loi qui fut proposée par Fannius, contre le luxe des festins, & qui fut appellée *Fannia*, du nom de ce consul. * Cicero, *in Brut.* Macrobe, *Saturnal. l.* 2. Bayle, *dict. critiq.*

TITON (Maximilien) seigneur d'Ognon, secretaire du roi & directeur general des magasins d'armes de sa majesté dans le royaume de France, étoit né à Paris d'un pere que l'on dit Ecossois, & qui s'étoit établi dans cette ville. Il fut le premier qui proposa au roi l'établissement de ces magasins afin de trouver un fonds d'armes toûjours prêt dans les besoins de l'état & pour rendre uniforme l'armement des troupes. Il fut donc chargé l'an 1666. de commencer cet établissement par le magasin royal de la bastille à Paris, dont tous les ordres de la cour s'envoyent aux autres magasins d'armes du royaume : il continua cette direction jusqu'au 24. Janvier 1711. qu'il mourut âgé de 80. ans. Son corps fut enterré aux Hospitalieres de saint Mandé près Vincennes, dont il est le fondateur. Il a laissé de *Marguerite* Becaille son épouse sept enfans : *Maximilien* Titon, seigneur de la Forest Tomier, de Cogni, & de Villegenon, procureur du roi, & de la ville de Paris; *Claude-Roch* Titon, chanoine regulier de sainte Geneviéve, prieur de Dourdan & predicateur; *Jean-Jacques* Titon, seigneur du Plessis & de Chaman, maître en la chambre des comptes de Paris, & grand maître des eaux & forêts du Berri; *Evrard* Titon, seigneur de Tillai, ci devant capitaine de dragons, & maître d'hôtel de Marie-Adelaïde de Savoye, dauphine de Viennois,

& depuis commiſſaire provincial des guerres; *Angelique* Titon, mariée à *Zacharie* Morel, ſeigneur de la Broſſe, conſeiller au parlement de Paris; *Geneviéve* Titon, mariée à *Jean-Baptiſte* le Feron, ſeigneur du Pleſſis, maître en la chambre des comptes de Paris, & grand maître des eaux & forêts de l'iſle de France; *Marie-Thereſe* Titon, épouſe de *Joſeph* d'Aquin, comte de la Selle, ancien capitaine aux gardes Françoiſes, & lieutenant du roi de l'Orleanois. * *Memoires du tems.*

TITONUS, fils de *Laomedon*, roi des Troyens, frere de *Priam*, fut, dit-on, enlevé pour ſa beauté par l'Aurore, & fut emmené en Ethiopie, où elle eut de lui un fils appellé *Memnon.* Les poëtes diſent qu'à la priere de l'Aurore, Jupiter rendit Titonius immortel, mais qu'ayant oublié de demander qu'il ne vieillît point, il tomba dans une vieilleſſe ſi incommode, que ne prenant plus de goût aux plaiſirs de cette vie, il obtint de l'Aurore d'être changé en une cigale, laquelle dépouille ſa vieille peau, & ne meurt point. * Apollod. *bibliotb. liv.* 3. Diodore, *bibliotb. liv.* 4. Horace, *liv.* 1. *carmin.*

TITUL, bourg ſitué dans l'endroit où la Theyſſe ſe décharge dans le Danube ſur une montagne, à quatre milles d'Allemagne de Belgrade, & à trois de Peter-Waradin. Il eſt fortifié à l'ancienne maniere, c'eſt-à-dire, avec des tours. Les Imperiaux le prirent le vingt-cinquiéme Juillet 1688. & on le regarda comme un poſte important, pour garder le pont qui étoit près de Peter-Waradin, & pour faciliter la Priſe de Belgrade. Il y avoit cinq cens Janiſſaires, qui ſe rendirent à la premier ſommation, quoiqu'ils euſſent 18. pieces de canon, & des vivres & des munitions pour ſoutenir un long ſiege. * *Memories du tems.*

TIVERTON, ville d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Devon, qu'on appelle auſſi Tiverton. Elle eſt au confluent des rivieres de Leman & d'Ex. On y fait un grand negoce de draps. Il y a un beau pont de pierre. Elle eſt gouvernée par un maire & douze bourgeois, & éloignée de 136. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TITYRE, *Tityrus*, nom de paſteur, employé dans les bucoliques de Virgile & de Theocrite. Il a été ainſi nommé du mot grec τίτυρος, qui ſignifie *un tuiau de bled*, dont les bergers faiſoient des flûtes & des flageolets.

TITYUS, Geant, fils de Jupiter, & de la nymphe Elare, fille d'Orchomene. Jupiter craignant l'indignation de Junon, pour cette nymphe qui étoit groſſe de lui, la cacha dans une caverne ſous terre. Lorſque ſon terme fut expiré, elle enfanta ce Tityus, qui étoit d'une grandeur prodigieuſe; mais elle mourut en travail: enſuite dequoi la terre nourrit & éleva Tityus, qui fut ſurnommé fils & nourriſſon de cette déeſſe. Depuis il fut aſſez temeraire pour vouloir attenter à l'honneur de Latone, mere d'Apollon; mais il fut tué par Apollon & par Diane à coups de fléches, & fut enſuite foudroyé & precipité dans les enfers, où ſon corps étendu couvroit neuf arpens de terre. Un ſerpent (ſelon Homere) ou un vautour lui devoroit ſans ceſſe le foye, qui renaiſſoit avec la lune. * Ovide, *l.* 4. *de ſes metam.* Virg. *l.* 9. *de l'Eneide.* Homere, *l.* 11. *de l'Odyſſée.* Apollonius Rhod. *in Argon.*

TIVOLI, *Tibur*, ſur le Teverone, ville d'Italie, proche de Rome, & plus ancienne que Rome même, fut bâtie ſur la riviere d'Anio, par les Aborigenes, ſelon Denys d'*Halicarnaße*, ou par une troupe de Grecs, qui étoient venus du Peloponneſe, ſelon pluſieurs autres auteurs. Virgile la repreſente comme floriſſante, dans le tems qu'Enée arriva en Italie. Elle reſiſta long-tems aux armes des Romains, & ne tomba ſous leur domination que vers l'an 400. de la fondation de Rome, & 349. ans avant Jeſus-Chriſt. Elle honoroit particulierement Hercule &, le dieu Tiburnus; & il y avoit près de Tibur une fontaine fameuſe, conſacrée à la déeſſe Albunée, où ſe rendoient des oracles. Les Romains bâtirent dans cette ville pluſieurs maiſons de plaiſance. Les habitans de Tibur furent paſſés au fil de l'épée par les ſoldats de Totila, l'an 545. Les guerres des Allemands déſolerent cette ville. Frederic *Barberouſſe* en fit rebâtir les murailles, & l'aggrandit. Le pape Pie II. y fit bâtir une forterelle, à l'entrée de laquelle il y a une inſcription, faite par Jean-Antoine Campanus, que voici:

Grata bonis, inviſa malis, inimica ſuperbis
Sum tibi Tibur enim ſic Pius inſtituit.

Les voyageurs admirent ſes peintures, ſes antiquités, ſes fontaines, ſes palais & ſes jardins, qui la rendent le ſéjour le plus agreable de toute l'Italie. C'eſt un ouvrage du cardinal Hippolyte d'Eſt. Les cataractes ou chûtes précipitées de la riviere de Teverone, y ont creuſé avec le tems les rochers, & ont formé les voutes qu'on dit avoir ſervi de logement à la ſibylle Tiburtine. En effet, au-deſſus de la caſcade, on voit les reſtes d'un petit temple, que quelques-uns aſſûrent avoir été dédié à cette ſibylle. D'autres veulent qu'il ait été dedié à Hercule, à cauſe d'une inſcription qui s'eſt trouvée dans cette ville, & qui eſt conſacrée à un *Hercule Saxanus*, c'eſt-à-dire, *Hercule du rocher*, dont le temple etoit ſur le roc. A demi-lieue de Tivoli, on voit un petit lac qui n'a que quatre ou cinq cens pas de tour; mais qui eſt extrêmement profond. L'eau en eſt fort ſouffrée, & produit un ruiſſeau de même: ce qui fait qu'on lui donne le nom de *Solſorata.* On va prendre le bain dans ce ruiſſeau, pour la gueriſon de differentes maladies. Le lac eſt remarquable: à cauſe de pluſieurs iſles flottantes, que le vent pouſſe de côté & d'autre. Elles ſont à fleur d'eau, & toutes couvertes de roſeaux. Ceux qui ont paſſé deſſus, ont reconnu qu'elles avoient de la ſolidité & de l'épaiſſeur, parce qu'ils ne pouvoient atteindre le fond avec leur épée, ou des pieux qui étoient aſſez longs. On juge de la profondeur de ce lac, par le tems que demeure à s'élever un bouillon, que les pierres qu'on y jette, pouſſent en haut. La plus grande de ces iſles a environ vingt cinq pas de long, & quinze de large, & les autres ſont un peu moindres. Pline fait mention de pluſieurs iſles flottantes en divers lacs d'Italie; entre autres, d'une dans le lac *Vadimonis*, que quelques-uns croyent être le lac de Viterbe, & d'autres celui de Biſſanelle. Il ajoute que cette iſle étoit chargée d'une épaiſſe forêt, & ne s'arrêtoit jamais un jour & une nuit dans le même lieu. Pline *le Jeune* a décrit ce lac *Vadimonis.* Ce qu'il en rapporte a beaucoup de reſſemblance avec les iſles du lac de Tivoli. Denys d'*Halicarnaße* fait la deſcription d'une iſle, dans le lac de *Cutilium*, appellée preſentement *Contigliano*, dans la terre de Sabine, laquelle avoit cinquante pieds de diamettre, & un pied de terre au-deſſus de l'eau, & qui portoit quelques arbriſſeaux. Le peuple appelle les iſles du lac de Tivoli, *Barquettes*, parce qu'elles ſe peuvent conduire comme des barques. Si le lac étoit plus grand, elles pourroient s'aggrandir, juſqu'à pouvoir porter des jardins & des forêts, comme celles dont parle Pline, & celles qui ſont auprès de ſaint Omer, où il y a des habitans. La raiſon qu'on peut donner de ces iſles flottantes, c'eſt que ce lac étant rempli de ſources d'eau ſouffrée, les bouillons qu'on y remarque élevent quantité de limon rarefié par le ſouffre; lequel ſurnageant, & s'attachant avec des joncs & des herbages, ſe groſſit peu à peu par de ſemblables matieres qui s'y amaſſent: de ſorte que ces iſles étant compoſées d'une terre poreuſe & mêlée de ſouffre elles ſe ſoutiennent ſur l'eau, & produiſent des joncs, de même que les autres terres marécageuſes. Le cardinal Jules Roma, évêque de Tivoli y publia des ordonnances ſynodales, l'an 1636. fit rebâtir la cathedrale, & la benit en 1641. & le cardinal Marcel de ſainte Croix, ſon ſucceſſeur en cet évêché, y fit ajouter en 1657. une magnifique ſacriſtie ſur le deſſein du chevalier Bernin. * Virgil. *Æneid. l.* 7. Horace, *Odar. l.* 1. *od.* 18. Denys d'*Halicarnaſſe*, *antiq. Rom. l.* 1. Solin, *c.* 2. Jean Spon, *voyage d'Italie*, 1675. Martio, *hiſt. de Tivoli*, Bayle, *dict. crit.*

T L

TLASCALA, ville & province de la nouvelle Eſpagne, dans l'Amerique ſeptentrionale, eſt nommée ordinairement *los Angelos.* Cette ville a été autrefois

capitale d'une republique d'Americains ; mais elle eſt fort diminuée depuis qu'elle a été ſous la domination des Eſpagnols.

TLEPOLEME, *Tlepolemus*, fils d'Hercule, & d'Aſtyoche, enlevée par Hercule à Ephire, ville du Peloponneſe, ayant tué Licymnius ſon oncle, fils de Mars, abandonna ſon pays ; & ayant équippé un nombre de vaiſſeaux, il ſe retira dans l'iſle de Rhodes, où il ſe rendit maître de trois villes, dont il ſe fit reconnoître pour le roi. Pendant la guerre de Troye il vint au ſecours des Grecs avec neuf navires, où il fut tué par Sarpedon roi de Lycie. * Homere, *l. 2. de l'Iliade.*

T M

TMOLE, *Tmolus*, aujourd'hui *Tomalitzé*, montagne de Phrygie, ſur les frontieres de Lydie, eſt celebre par le ſaffran & le vin qu'ou y recueille. Le fleuve Pactol en ſort. * Strabon. Pline. Solin. Leunclavius &c.

TMOLUDE, roi des Lydiens, de la famille de Atyades, fut mari d'Omphale, à laquelle il laiſſa le royaume en mourant. Elle épouſa Hercule, dont elle eut un fils nommé Lamon par Diodore, & Agalaüs par Apollodore, duquel deſcendit la famille des Mermnades. * Diodor. *Sicul. l.* 6. Apollodor. *l.* 2.

T O

TOAM, en latin *Tuama*, ville d'Irlande dans la Connacie, a été autrefois très-conſiderable, & ne l'eſt aujourd'hui que par ſon titre d'archevêché.

TOB, ou, comme liſent quelques-uns, *Iſtob*, province, à ce qu'on croit, de Meſopotamie. Son roi envoya un ſecours de douze mille hommes à Hanon roi des Ammonites, contre David roi d'Iſraël, lorſqu'il entreprit de ſe venger de l'outrage que ce dernier avoit fait à ſes ambaſſadeurs. Ce ſecours & toute l'armée de Hanon furent entierement taillés en pieces par Joab, chef de l'armée de David. * II. *Rois X.* 6.

TOB, pays de Paleſtine dans la tribu de Gad delà le Jourdain. Jephté, juge d'Iſraël, s'y retira, lorſque ſes freres l'eurent chaſſé de leur maiſon, & avant qu'il fût élû juge de ſon peuple. * *Juges, XI.* 3. 5.

TOBIE, *Tobias*, fils de *Tobiel*, de la tribu de Nephtali, fut très-ſage dès ſon enfance, & eut un fils, qu'il éleva avec ſoin, & dans la crainte de Dieu. Ce fut Tobie *le Jeune*. Tobie le pere fut emmené captif à Ninive par Salmanazar roi d'Aſſyrie, l'an du monde 3314. & 721. avant Jeſus-Chriſt. Sa captivité ne lui fit point abandonner la voie de Dieu ; & lorſque le roi lui eut permis d'aller par tout où il voudroit dans ſon royaume, il ſe ſervit de cette liberté, pour conſoler & ſoulager ſes freres. Sennacherib, ſucceſſeur de Salamanazar, haïſſoit les Juifs, & voulut faire mourir Tobie, qui enterroit les morts contre ſa defenſe. Tobie évita ce danger, & fut éprouvé de Dieu par la perte de la vûe, par la pauvreté, & par les reproches de ſes parens & de ſa femme, qui ſe moquoient des œuvres de charité qu'il avoit exercées envers les vivans & les morts, comme lui ayant été inutiles. Dans une extrême vieilleſſe, il envoya ſon fils à Ragés, pour ſe faire payer d'une ſomme d'argent que lui devoit Gabelus. L'ange Raphaël fut conducteur du jeune Tobie ; il lui donna un remede pour guerir l'aveuglement de ſon pere ; il lui fit chaſſer le demon qui avoit étranglé les maris de Sara, que Tobie épouſa ; il le ramena chez ſon pere, l'an du monde 3330. & 705. avant Jeſus-Chriſt. Le vieux Tobie mourut en paix âgé de 102. ans, 46. ans après être devenu aveugle, l'an du monde 3372. & 663. avant J. C. On croit communément que Tobie le pere & le fils ont écrit eux-mêmes leur hiſtoire ; & cette opinion eſt fondée ſur ce que dit l'ange aux Tobies, (*c.* 12. *v.* 20.) *Narrate omnia mirabilia ejus*, où l'interprête Grec a mis, *ſcribite*, écrivez. On remarque auſſi que dans les éditions grecques & hebraïques, les Tobies y parlent en premiere perſonne. Il eſt conſtant que ce livre a été écrit d'abord en chaldaïque ; que ſaint Jerôme l'a traduit en latin ; & qu'on a depuis mis cette hiſtoire en hebreu. L'egliſe Catholique a mis le livre de Tobie au nombre des canoniques. * Sixte de *Sienne*, *in bibliotheca.* Bellarmin, *de verbo Dei*, *& de ſcriptor. eccleſ.* Poſſevin, *in appar.* Torniel & Salian, *in annal. veter. teſtament.* Melchior Canus. Salmeron. Serrarius &c. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ.*

TOBIE, beau-frere d'*Onias* II. ſouverain ſacrificateur, & pere de cet *Hircan*, qui avoit mis en dépôt dans le tréſor du temple de Jeruſalem, une ſomme conſiderable d'argent, pour y être plus en ſûreté, & qu'Heliodore eut la temerité de vouloir enlever. * II. *Machab. III.* 11. Tirin, *chronol. ſacr. ch.* 42.

TOBOLSK, ville de Moſcovie, capitale de la province de Siberie, a d'un côté la riviere d'Irtim, & de l'autre celle de Tobol, qui lui a donné ſon nom.

TOCAT, anciennement *Neocæſarea* & *Hadrianopolis*, ville de la Natolie en Aſie. Elle eſt dans l'Amaſie, ſur le Caſalmach, environ à 33. lieues de la ville d'Amaſie, vers le levant. Cette ville eſt grande, peuplée, & archiépiſcopale. Tavernier aſſure qu'elle eſt le ſiege du beglerbei ou bacha de Siwas : mais d'autres font de Tocat & de Siwas deux gouvernemens differens. * Mati.

TOCAYMA, petite ville de la terre-ferme dans l'Amerique meridionale. Elle eſt dans le nouveau royaume de Grenade, au confluent de la riviere de Pati avec celle de la Magdelaine, environ à vingt lieues de S. Fé de Bogota, vers le couchant. On voit près de cette ville le volcan de Tocayma, qui eſt une de ces montagnes qui vomiſſent des flammes. * Mati, *dict.*

TOCHO, Goth très-adroit à tirer de l'arc, ne manquoit jamais d'abattre d'un coup de fléche une pomme au bout d'un bâton, dans quelque éloignement qu'on la mît, à la portée de l'arc. Cette reputation le fit connoître à Haraud, ſon roi, qui voulut en voir une experience, & qui lui commanda d'abattre une pomme de deſſus la tête de ſon fils. Il obéit, s'étant armé de trois fléches : & de peur que la crainte n'ebranlât ſon fils, il le raſſura par la ſituation où il le mit, pour ne voir pas le coup, & par l'aſſurance qu'il lui donna qu'il ne le bleſſeroit pas. Il perça la pomme de part en part, ſans aucun mal pour ſon fils que celui de la peur. Ce roi lui ayant demandé enſuite pourquoi il s'étoit armé de trois fléches, Tocho lui répondit que c'étoit pour décocher les deux autres contre lui, afin de ſe venger de l'injuſtice de ſon commandement, en cas qu'il eût eu le malheur de bleſſer ou de tuer ſon fils. Bonfrerius rapporte la même hiſtoire au ſujet des Gabaïtes, dont il eſt fait mention dans le *ch.* 20. *des Juges.* On conte auſſi la même choſe de Tell, qui eut tant de part aux premiers ſoûlevemens de la Suiſſe contre la maiſon d'Autriche.

TOCIA ; c'eſt une ville défendue par une citadelle. Elle doit être entre les montagnes, dans la Natolie propre, entre Amaſie & Nicée ; mais elle ne paroît pas ſur les cartes. * Mati, *dict.*

TOCI, ancienne maiſon, étoit illuſtre par ſes emplois & par ſes alliances. L'on en rapporte la poſterité depuis.

I. Ithier ſeigneur de Toci, qui vivoit vers l'an 1060. & fut pere d'*Ithier* II. du nom, ſeigneur de Toci & du pays de Puiſaye, mort en la Terre-ſainte ſans enfans en 1097. d'*Hugues* ſeigneur de Toci, mort ſans alliance ; & de Nargeaud qui ſuit ;

II. Nargeaud ſeigneur de Toci & du pays de Puiſaye après ſes freres, fit le voyage d'Outre-mer, & eut d'*Ermengarde* ſa femme, Ithier III. qui ſuit ; *Hervé*, Chartreux en 1139. *Beatrix* ; & *Adeline* de Toci.

III. Ithier, III. du nom, ſeigneur de Toci & du pays de Puiſaye, fut l'un des ſeigneurs qui accompagnerent le roi Louis VII. au voyage de la Terre-ſainte en 1147. & eut entr'autres enfans, Nargeaud II. qui ſuit ;

IV. Nargeaud, II. du nom, ſeigneur de Toci & du pays de Puiſaye, vivoit en 1174. & fut pere d'Ithier IV. qui ſuit ;

V. Ithier, IV. du nom, ſeigneur de Toci &c. ſervit le roi Philippe *Auguſte* en ſes guerres, & à la conquête de Normandie un 1206. Il avoit épouſé *Agnés*, fille de *Gui* ſeigneur de Dampierre, & d'*Agnés* de Brienne, dont il eut Ithier V. qui ſuit : *Jean*, qui vivoit en 1220. Anseric ;

qui fit la *branche des seigneurs de* BASERNE, *rapportée ci-après*; & NARGEAUD, qui fit *celle des seigneurs de* LA TERZA, *aussi mentionnée ci-après*.

VI. ITHIER, V. du nom, seigneur de Toci &c. suivit le comte de Nevers en la Terre-sainte, où il mourut au siege de Damiette en 1218. ayant eu d'*Elisabeth* sa femme, JEAN qui suit; *Ithier* seigneur d'Ansieri, vivant en 1228. & *Othon* de Toci, qui fut pere d'*Othon*, amiral de France, mort en 1297. lequel de sa femme, dont le nom est ignoré, eut pour enfans, *Philippe*, qui servit le roi en ses guerres de Gascogne & de Saintonge en 1298. & étoit mort en 1301. & *Jeanne* de Toci, mariée vers l'an 1297. à *Dreux* de Mello, IV. du nom, seigneur de Lorme, Château-Chinon, Jarnac, Châteauneuf & Sainte-Hermine, dont elle fut la premiere femme.

VII. JEAN seigneur de Toci & de Puisaye, fut du nombre des barons qui se plaignirent au pape de la jurisdiction des prelats, & vivoit en 1252. Il avoit épousé *Emme* dame de Laval, veuve de *Robert* comte d'Alençon, & de *Matthieu* II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorenci, connétable de France, & fille aînée de *Gui* V. du nom, sire de Laval, & d'*Avoise* de Craon, dont il eut pour fille unique, *Jeanne* dame de Toci, de S. Fargeau & du pays de Puisaye, mariée à *Thibaut* II. du nom, comte de Bar.

SEIGNEURS DE BASERNE.

VI. ANSERIC de Toci, troisiéme fils d'ITHIER IV. du nom, seigneur de Toci, & d'*Agnés* de Dampierre, fut seigneur de Baserne & de Pierrepertuise, fut au voyage de la Terre-sainte avec son frere aîné, se trouva à la prise de la ville de Damiette, & vivoit en 1220. Il avoit épousé *Isabeau* dame de Montfaucon, fille de *Renaud* seigneur de Montfaucon, & de *Mahaud* dame de Charenton, dont il eut, 1. GUI qui suit; 2. *Renaud* seigneur de Montpeiroux, qui épousa *Mahaud*, fille de *Renoul* III. du nom, sire de Culant; 3. *Guillemette*, mariée à *Thibaut* de Planci, seigneur de S. Winimer; 4. *Jeanne*, alliée à *Arnoul* de Bourbon, seigneur de la Ferté-Chauderon; & 5. *Agnée* de Toci, mariée 1°. selon quelques-uns, à *Guillaume* de Culant: 2°. avant l'an 1276. à *Guillaume* de Courtenai, I. du nom, seigneur de Champignelles.

VII. GUI de Toci, seigneur de Baserne & de Pierrepertuise, vivoit en 1282. & mourut avant l'an 1291. Il avoit épousé *Guillelmine* de Beaumez, dont il eut *Guillaume* seigneur de Baserne, qui vivoit en 1296. & mourut sans enfans; & GUI II. qui suit;

VIII. GUI de Toci, II. du nom, seigneur de Baserne &c. vivoit en 1311. Il avoit épousé *Isabeau*, dont il eut *Erard* seigneur de Baserne, mort sans posterité de *Jeanne* de Villehardouin, dite de *Lesignes*; GUI III. qui suit; *Guillaume*, chantre de l'eglise de Reims en 1336. & *Jeanne* de Toci, dame de Pierrepertuise, mariée à *Geofroi* de Chamai, seigneur de Chamesi.

IX. GUI de Toci, III. du nom, seigneur de Baserne, du Val d'Auligni &c. vivoit en 1334. & eut de sa femme, dont le nom est ignoré, LOUIS qui suit; *Gui*; *Anseric*; *Jean*; *Othenien*; *Marguerite* dame de Noison & de Saisi; & *Catherine* de Toci, mariée à *Dreux* seigneur de Chapes.

X. LOUIS de Toci, seigneur de Baserne, du Val d'Auligni &c. qui vivoit en 1382. avoit épousé *Guye* dame de Mont-saint-Jean, dont il eut *Alix* de Toci, dame de Baserne, du Val d'Auligni & du Mont-saint-Jean, mariée 1°. à *Oger* V. du nom, seigneur d'Anglure, avoué de Therouenne: 2°. à *Claude* de Beauvoir, seigneur de Chastelus, maréchal de France, qui l'épousa de force, l'ayant surprise dans son château du Val d'Auligni.

SEIGNEURS DE LA TERZA.

VI. NARGEAUD de Toci, quatriéme fils d'ITHIER IV. du nom, seigneur de Toci, & d'*Agnés* de Dampierre, suivit en Orient en 1217. l'empereur Pierre de Courtenai; passa à Constantinople, où sa valeur & sa naissance le rendirent très-recommandable, & mourut en 1240. Il avoit épousé 1°. la fille de *Theodore* Branas, prince Grec, seigneur d'Andrinople & de Didimotique, & d'*Agnés* de France, fille du roi *Louis* VII. 2°. N. fille de *Jonas* roi des Romains, laquelle après la mort de son mari, se rendit religieuse. Du premier lit vinrent, PHILIPPE qui suit; *Anseau*, qui demeura prisonnier à la defaite des troupes de Michel, despote d'Epire & d'Etolie, par l'armée de l'empereur de Nicée en 1259. & N. de Toci, mariée à *Guillaume* de Villehardouin fils puîné du prince d'Achaye.

VII. PHILIPPE de Toci, fut regent de l'empire de Constantinople en 1251. en l'absence de l'empereur Baudouin de Courtenai, avec lequel il se retira en Italie, après la perte de Constantinople, où Charles roi de Sicile, lui donna la seigneurie de la Terza, au pays d'Otrante, avec la charge de grand amiral de Sicile, qu'il possedoit en 1272. De sa femme dont le nom est inconnu il eut *Eudes*, grand-justicier du royaume de Naples sous le roi Charles II. & comte d'Albi à cause de sa femme; & NARGEAUD qui suit;

VIII. NARGEAUD de Toci, seigneur de la Terza, grand-amiral de Sicile, mourut en 1292. laissant de *Lucie* d'Antioche, fille de *Boëmond* VI. du nom, prince d'Antioche & de *Sibylle* d'Armenie, qu'il avoit épousée vers l'an 1280. pour fils unique, PHILIPPE qui suit;

IX. PHILIPPE de Toci, seigneur de la Terza, épousa en 1299. *Leonore* de Sicile, troisiéme fille de CHARLES II. du nom, roi de Naples & de Sicile, comte d'Anjou &c. & de *Marie* reine de Hongrie: mais ce mariage ayant été dissous par bulles du pape Boniface VIII. du 17. Janvier 1300. à cause de leur minorité, elle épousa en 1302. *Frederic* d'Aragon, III. du nom, roi de Sicile, dont la posterité a possedé ce royaume. * *Voyez l'hist. de Constantinople*. Summonte. Le P. Anselme, *histoire des grands offic. &c.*

TODI, sur le Tibre, en latin *Tuder* ou *Tudertum*, ville d'Italie dans le duché de Spolete, avec évêché, est presque entierement ruinée. Ce fut le lieu de la naissance du pape S. Martin I.

TOINARD (Nicolas) *voyez* THOYNARD.

TOIRAS, *voyez* SAINT-BONNET.

TOISON D'OR, ordre de chevalerie, institué à Bruges par Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, le 10. Janvier 1430. suivant la nouvelle computation durant la solemnité de son mariage avec Isabelle de Portugal. Ce prince tint la même année le premier chapitre à Lille le jour de saint André, sous la protection de qui il avoit mis le nouvel ordre; mais il n'en dressa les statuts que l'année suivante, dans la même ville. Il n'y eut d'abord que vingt-quatre chevaliers; mais l'an 1516. Charles V. voulut qu'il y en eût cinquante, sans y comprendre le chef ou souverain; mais presentement leur nombre n'est pas limité; & le roi d'Espagne, qui est le souverain, confere cet ordre comme il lui plaît, & à qui il lui plaît; au lieu qu'autrefois il étoit conferé dans les chapitres à la pluralité des voix: ce qui fut aboli dès l'an 1572. par Philippe II. Le chapitre se tint pendant quelque tems tous les ans le jour de saint André: on regla ensuite qu'il ne se tiendroit que tous les trois ans, le 2. Mai; & Charles *le Hardi*, dernier duc de Bourgogne, changea encore cette disposition, & voulut que le tems de ces assemblées dependît entierement du souverain. Dans ces assemblées, & certains autres jours, les chevaliers portent le grand collier de l'ordre, qui est composé de fusils & de cailloux, d'où sortent des étincelles de feu, & au bas duquel pend une toison d'or. Leurs manteaux n'étoient d'abord que de drap; mais en 1473. Charles *le Hardi*, ordonna qu'à l'avenir ils seroient de velours cramoisi, doublés de satin blanc, avec un bord semé de fusils, de pierres, d'étincelles & de toisons brodées d'or, & que les habits de dessous seroient aussi de velours cramoisi. Il voulut aussi que le second jour de l'assemblée les chevaliers portassent de drap noir, avec des chaperons de même étoffe: ce qui fut changé en 1559. où il fut reglé que ces manteaux & chaperons seroient de velours noir, & seroient fournis par le souverain, comme les manteaux du premier jour. Enfin il regla que le troisiéme jour de l'assemblée, les chevaliers assistant à l'office de la Vierge, seroient vêtus de robes de damas blanc, avec des chaperons de velours cramoisi. Les officiers de l'ordre qui sont, le chancelier, le tresorier,

treforier, le greffier & le roi d'armes, portent auffi des robes & des manteaux de velours cramoifi; mais tout unis. Hors des ceremonies, les chevaliers ne portent qu'une toifon d'or attachée à un filet d'or, ou à un ruban de foye. Cet ordre a été approuvé l'an 1433. par le pape Eugene IV. & confirmé en 1516. par Leon X. qui lui a accordé divers privileges, dont il y en a un affez fingulier : c'eft que les femmes & les filles des chevaliers peuvent entrer dans les monafteres des religieufes, avec le confentement des fuperieurs. L'office de chancelier de l'ordre eft toujours exercé par une perfonne conftituée en dignité ecclefiaftique, qui a le pouvoir d'abfoudre les chevaliers & les officiers de tous les cas refervés; de commuer leurs vœux, & de leur accorder chaque année, & à l'article de la mort, une indulgence pleniere. * Jean-Jacques Chifflet, *infign. equit. ord. Vell. Aurei.* Jacques Marchand, *l. 2. hift. Fland.* Le Mire, *orig. ordin. Equeft. l. 1. c. 1.* Favin, *theat. d'honn. & de cheval.* L. Golut. Mezerai, &c.

SUITE CHRONOLOGIQUE DES CHEVALIERS de la Toifon d'Or.

PHILIPPE DUC DE BOURGOGNE,

Fondateur & premier chef de l'ordre de la Toifon d'Or en 1430. mourut en 1467.

Guillaume de Vienne, feigneur de S. Georges, fainte Croix &c. mort en 1435.
Regnier Pot, feigneur de la Prugne, Thoré &c.
Jean feigneur de Roubaix, Herzelle &c. mort en 1449.
Rolland de Wtkercke, feigneur de Hemfrode, mort en 1442.
Antoine de Vergi, comte de Dammartin, feigneur de Champlitte &c. mort en 1439.
David de Brimeu, feigneur de Ligni &c.
Hugues de Lannoi, feigneur de Santes &c. mort en 1456.
Jean de la Clitte, feigneur de Commines &c. mort en 1445.
Antoine de Toulongeon, feigneur de Traves &c. mort en 1432.
Pierre de Luxembourg, comte de faint Paul &c. mort en 1433.
Jean de la Tremoille, feigneur de Jonvelle &c.
Guillebert de Lannoi, feigneur de Willerval &c. mort en 1462.
Jean de Luxembourg, comte de Ligni &c. mort en 1445.
Jean de Villiers, feigneur de l'Ifle-Adam.
Antoine feigneur de Croi & de Renti, mort en 1475.
Florimond de Brimeu, feigneur de Maffincourt, mort en 1445.
Robert feigneur de Mafmines, mort en 1431.
Jacques de Brimeu, feigneur de Grigni.
Beaudouin de Lannoi, feigneur de Molembais, mort en 1474.
Pierre de Beaufremont, comte de Charni.
Pierre feigneur de Ternant.
Jean de Croi, comte de Chimai, mort en 1472.
Jean fire de Crequi, mort en 1474.
Jean de Neufchâtel, feigneur de Montaigu.
Frederic, dit *Valeran*, comte de Meurs.
Simon de Lalain, feigneur de Hantes, Montigni &c. mort en 1476.
Andrieu de Toulonjeon, mort en 1432.
Jean de Melun, feigneur d'Antoing, Epinoi, &c. mort en 1484.
Jacques, feigneur de Crevecœur, mort en 1436.
Jean de Vergi, feigneur de Fonvens, Vignori &c. mort en 1460.
Gui de Pontallier, feigneur de Tallemé, mort en 1436.
Baudot de Noyelles, feigneur de Cafteau.
Jean bâtard de Luxembourg, feigneur de Haubourdin, mort en 1436.
Charles de Bourgogne, comte de Charolois, puis duc de Bourgogne, & fecond chef de l'ordre de la Toifon.
Ropreć de Vernembourg, mort en 1445.
Thibaut, feigneur de Neufchâtel.
Charles duc d'Orleans, mort en 1465.
Jean duc de Bretagne, mort en 1442.
Jean duc d'Alençon, mort en 1476.
Matthieu de Foix, comte de Comenge.
Alfonse V. roi d'Aragon, mort en 1458.
François de Borfele, comte d'Oftrevant.
Renault, feigneur de Brederode & de Viane, mort en 1473.
Jean de Borfele, feigneur de la Vere, comte de Grandpré, mort en 1470.
Jean feigneur d'Auxi.
Drieu feigneur d'Humieres, mort en 1460.
Jean I. du nom, duc de Cleves, comte de la Marck, mort en 1481.
Jean de Guevara, comte d'Ariano.
Pierre de Cardone, comte de Golifano.
Jean feigneur de Lannoi, mort en 1492.
Jacques de Lalain, feigneur de Bugnicourt, mort en 1453.
Jean de Neufchâtel, feigneur de Montaigu.
Jean de Bougogne, duc de Nevers, comte d'Eftampes, mort en 1491.
Antoine bâtard de Bourgogne, comte de la Roche en Ardenne, mort en 1504.
Adolphe de Cleves, feigneur de Raveftein, mort en 1492.
Jean de Portugal, duc de Conimbre, prince d'Antioche, regent du royaume de Chypre, mort en 1457.
Jean II. roi d'Aragon & de Navarre, mort en 1479.
Adolphe duc de Gueldres, mort en 1477.
Thibaut, feigneur de Neufchâtel.
Philippe Pot, feigneur de la Roche-Nolai, mort en 1494.
Louis de Bruges, feigneur de la Grutufe.
Gui feigneur de Roye.

CHARLES DUC DE BOURGOGNE II. CHEF de l'ordre de la Toifon d'Or en 1467. mourut en 1477.

Edouard IV. roi d'Angleterre, mort en 1483.
Louis de Châlon, feigneur de Château Guyon, mort en 1476.
Jean de Damas, feigneur de Cleffi.
Jacques de Bourbon, mort en 1468.
Jacques de Luxembourg, feigneur de Richebourg, mort en 1487.
Philippe duc de Savoye, mort en 1497.
Philippe de Crevecœur, feigneur d'Efquerdes, maréchal de France, mort en 1494.
Claude de Montagu, feigneur de Couches, mort en 1470.
Ferdinand dit *le Catholique*, roi de Caftille, de Leon, d'Aragon & de Naples, mort en 1516.
Ferdinand roi de Naples, mort en 1494.
Jean de Rubempré, feigneur de Bievres, mort en 1477.
Philippe de Croi, comte de Chimai, mort en 1483.
Jean de Luxembourg, comte de Marle & de Rouci mort en 1476.
Gui de Brimeu, feigneur de Humbercourt, mort en 1476.
Engilbert comte de Naffau, mort en 1494.

MAXIMILIEN ARCHIDUC D'AUTRICHE, empereur, III. chef de l'ordre de la Toifon d'Or, mourut en 1519.

Guillaume feigneur d'Egmond, mort en 1483.
Wolfart de Borfele, comte de Grandpré, feigneur de la Vere, mort en 1487.
Joffe de Lalain, feigneur de Montigni, gouverneur de Hollande, mort en 1483.
Jacques de Luxembourg, feigneur de Fiennes.
Philippe de Bourgogne, feigneur de Beures, mort en 1498.
Pierre de Luxembourg, comte de S. Paul, mort en 1482.

Jacques de Savoye, comte de Romont, mort en 1486.

Barthelemi, seigneur de Lichtenstein, grand maître d'hôtel d'Autriche.

Claude de Toulonjeon, seigneur de la Bastie.

Jean seigneur de Ligne.

Jean de Hennin seigneur de Bossut, mort en 1490.

Baudouin de Lannoi, seigneur de Molembais, mort en 1501.

Guillaume de la Baume, seigneur d'Irlans, Mont-saint-Sorlin, &c. mort en 1516.

Jean seigneur de Berghes, mort en 1531.

Martin seigneur de Polheim, mort en 1498.

Philippe d'Autriche, comte de Charolois, puis roi d'Espagne I. du nom.

PHILIPPE I. ROI D'ESPAGNE, ARCHIDUC d'Autriche, IV. chef de l'ordre de la Toison, mourut en 1506.

Frederic IV. empereur, roi de Hongrie, archiduc d'Autriche, mort en 1493.

Henri VII. roi d'Angleterre, mort en 1509.

Albert duc de Saxe, mort en 1500.

Henri de Witthem, seigneur de Berfele, mort en 1515.

Pierre de Lannoi, seigneur de Fresnoi.

Evrand duc de Wirtemberg, comte de Montbeliard, mort en 1496.

Claude de Neufchâtel, seigneur de Fai, Espinal, &c.

Jean comte d'Egmond, mort en 1516.

Christophle marquis de Bade, mort en 1527.

Jean seigneur de Gruninghe, mort en 1485.

Charles de Croi, prince de Chimai, mort en 1527.

Guillaume de Croi, duc de Soria, marquis d'Arscot, mort en 1521.

Hugues de Melun de Gand, seigneur de Hendine & de Caumont, mort en 1553.

Jacques de Luxembourg, seigneur de Fiennes, mort en 1535.

Wolfgand seigneur de Polheim, mort en 1512.

Fitelfrid comte de Zollern, mort en 1512.

Corneille de Berghes, seigneur de Zevenberghe.

Philippe de Bourgogne, seigneur de Sommerdick, puis évêque d'Utrecht, mort en 1524.

Michel de Croi, seigneur de Sempi, mort en 1516.

Jean de Luxembourg, seigneur de Ville & de Hamaide, mort en 1508.

Charles archiduc d'Autriche, duc de Luxembourg, puis empereur V. du nom.

Henri VIII. roi d'Angleterre, mort en 1546.

Paul seigneur de Liechtenstein.

Charles comte de Lalain, senechal de Flandres, mort en 1525.

Wolfgand comte de Furstemberg, mort en 1503.

Jean Manuel, seigneur de Belmonte, mort en 1535.

Floris d'Egmond, comte de Bueren, mort en 1539.

Jacques comte de Hornes, grand-veneur hereditaire de l'empire, mort en 1530.

Henri comte de Nassau, mort en 1538.

Ferri de Croi, seigneur de Rœux, mort en 1524.

Philibert seigneur de Vere, mort en 1512.

CHARLES V. EMPEREUR ROI D'ESPAGNE, V. chef de l'ordre de la Toison d'Or, mourut en 1558.

François I. roi de France, mort en 1547.

Ferdinand I. empereur, roi de Hongrie & de Bohême, mort en 1564.

Frederic comte palatin, duc de Baviere, électeur, mort en 1556.

Jean V. du nom, marquis de Brandebourg, mort en 1525.

Gui de la Baume, comte de Montrevel, mort en 1516.

Hoïer comte de Mansfeld, mort en 1540.

Laurent de Gorrevod, comte de Pont-de-Vaux, mort en 1527.

Philippe de Croi, duc d'Arscot, mort 1549.

Jacques de Gaure seigneur de Fredin, mort en 1537.

Antoine de Croi, seigneur de Thou, Sempi, &c. mort en 1546.

Antoine de Lalain, comte de Hoochstrate, mort en 1540.

Charles de Lannoi seigneur de Senxelle, mort en 1527.

Adolphe de Bourgogne seigneur de Beures, Verce, &c. mort en 1540.

Philibert de Châlon prince d'Orange, mort en 1530.

Felix comte de Werdemberg.

Emmanuel roi de Portugal, mort en 1521.

Louis roi de Hongrie & de Bohême, mort en 1526.

Michel de Wolkenstein.

Maximilien de Hornes seigneur de Gaësbecq.

Guillaume seigneur de Ribeaupierre, mort en 1547.

Jean baron de Trazegnies, mort en 1550.

Jean seigneur de Wassenaër, vicomte de Leiden, mort en 1523.

Maximilien de Berghes seigneur de Zevemberghe, mort en 1545.

François de Melun comte d'Espinoi, mort en 1547.

Jean comte d'Egmond seigneur de Baër, mort en 1528.

Frideric de Tolede, duc d'Albe, mort en 1527.

Diego Lopés Pacheco duc d'Escalone, mort en 1556.

Diego Hurtado de Mendoza duc de l'Infantado, mort en

Inigo de Velasco duc de Frias, connétable de Castille.

Alvare de Zuniga duc de Bejar, mort en 1532.

Antoine Manriques de Lara, duc de Najara.

Fernand Remondfolck duc de Cardonne.

Pierre-Antoine San-Severino duc de San-Marco, prince de Bisignano.

Frideric Henriquez de Cabrera comte de Melgar, amiral de Castille, mort en 1538.

Alvare Perez Osorio marquis d'Astorga, mort en 1523.

Christierne II. roi de Danemarck, mort en 1559.

Sigismond I. roi de Pologne, mort en 1548.

Jacques de Luxembourg comte de Gavre, seigneur de Fienne, mort en 1530.

Adrien de Croi comte de Rhœux, mort en 1553.

Jean III. roi de Portugal, mort en 1557.

Jacques V. roi d'Ecosse, mort en 1542.

Fernand d'Aragon duc de Calabre, mort en 1551.

Pierre Fernandez de Velasco duc de Frias, connétable de Castille.

Philippe duc de Baviere, mort en 1548.

George duc de Saxe, mort en 1539.

Bertrand de la Cueva duc d'Albuquerque, mort en 1559.

André Doria, prince de Melphe, mort en 1560.

Philippe prince d'Espagne, puis roi II. du nom.

Renault seigneur de Brederode, mort en 1550.

Ferrante de Gonzague duc d'Ariano, prince de Molfetta, mort en 1559.

Nicolas comte de Salm, mort en 1550.

Claude de la Baume, seigneur du Mont-saint-Sorlin.

Antoine marquis de Berghes, comte de Walhain.

Jean de Hennin comte de Bossut, mort en 1562.

Charles comte de Lalain, mort en 1585.

Louis de Flandres seigneur de Praët, mort en 1555.

Georges Schenck baron de Tautembourg, mort en 1540.

Philippe de Lannoi seigneur de Santes, mort en 1535.

Philippe de Lannoi seigneur de Molembais, mort en 1543.

Alfonse d'Avalos d'Aquino marquis de Guasto, mort en 1546.

François de Zuniga comte de Miranda, mort en 1536.

Maximilien d'Egmond comte de Bueren, mort en 1548.

René de Châlon prince d'Orange, comte de Nassau, mort en 1544.

Maximilien II. empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1576.

Iniguo Lopes de Mendoça duc de l'Infantado, mort en 1566.

Ferdinand Alvarez de Tolede duc d'Albe, mort en 1582.
Côme de Medicis duc de Tofcane, mort en 1574.
Albert duc de Baviere, mort en 1579.
Emmanuel Philibert duc de Savoye, mort en 1580.
Octave Farnefe duc de Parme, mort en 1586.
Manrique de Lara duc de Najara.
Frederic comte de Furftemberg, mort en 1559.
Philippe de Lannoi prince de Sulmone, mort en 1597.
Joachim feigneur de Rye.
Pontus de Lalain feigneur de Bugnicourt.
Lamoral comte d'Egmont, prince de Grave, mort en 1568.
Claude de Vergi baron de Champlite, mort en 1560.
Jacques comte de Ligne, mort en 1552.
Philippe de Lalain comte de d'Hoochftrate, mort en 1555.
Maximilien de Bourgogne marquis de la Vere, feigneur de Beures, &c.
Pierre Ernelt, comte de Mansfeld, mort en 1604.
Jean de Ligne comte d'Aremberg, feigneur de Barbençon, mort en 1568.
Pierre feigneur de Werchin.
Jean de Lannoi feigneur de Molembais, mort en 1560.
Pierre Fernandés de Cardoue comte de Feria, mort en 1553.

PHILIPPE II. ROI D'ESPAGNE, VI. CHEF de l'ordre de la Toifon d'Or, mourut en 1598.

Henri *le Jeune*, duc de Brunfwic & de Lunebourg, mort en 1568.
Ferdinand archiduc d'Autriche, marquis de Curgau comte de Tirol, mort en 1595.
Philippe de Croi, duc d'Arfcot, prince de Chimai mort en 1595.
Gonçale de Fernandez de Cordoue duc de Seffa, de Terranova, &c.
Charles d'Autriche prince d'Efpagne, mort en 1568.
Louis Henriquez de Cabrera duc de Medina de Riofeco, comte de Melgart, mort en 1596.
Alfonfe d'Aragon duc de Segorbe & de Cardone.
Charles baron de Berlaymont, mort en 1596.
Philippe de Staucle baron de Chaumont, mort en 1562.
Charles de Brimeu comte de Meghem, feigneur d'Humbercourt, mort en 1569.
Philippe de Montmorenci, comte de Hornes, mort en 1568.
Jean marquis de Berghes, comte de Walhain, mort en 1567.
Guillaume de Naffau, prince d'Orange, mort en 1584.
Jean de Montmorenci feigneur de Courieres, mort en 1563.
Jean comte d'Ooftfrife, mort en 1591.
Uladiflas baron de Bernftein, mort en 1592.
Ferdinand François d'Avalos-d'Aquino, marquis de Pefcaire & de Guafto.
Antoine Doria, marquis de San Stephano.
Afcagne Sforce, comte de Santa Fiore, mort en 1575.
François II. roi de France, mort en 1560.
Gui Baldo de Montfeltre-de la Rouere, duc d'Urbin, mort en 1574.
Marc-Antoine Colonne, duc de Palliano, mort en 1585.
Philippe de Montmorenci, feigneur d'Archicourt, mort en 1566.
Baudouin de Lannoi, feigneur de Turcoing.
Guillaume de Croi, marquis de Renti, feigneur de Chievres, &c. mort en 1565.
Floris de Montmorenci, feigneur de Montigni, mort en 1570.
Philippe comte de Ligne, mort en 1503.
Charles de Lannoi, prince de Sulmone.
Antoine de Lalain comte de Hoochftrate, mort en 1568.
Joachim baron de Neuhaus, mort 1584.
Charles IX. roi de France, mort en 1574.
Dom Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas, mort en 1578.
Erric duc de Brunfwick & de Lunebourg, mort en 1581

Rodolphe II. empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1612.
Jean duc de Bragance, connétable de Portugal, mort en 1582.
Alfonfe Perez de Gufman, duc de Medina-Sidonia, mort en 1615.
Philippe prince d'Efpagne, puis roi III. du nom.
Charles Emmanuel duc de Savoye, mort en 1632.
Louis Henriquez de Cabrera, duc de Medina de Riofeco, mort en 1596.
Louis de la Cerda, duc de Medina-Celi.
Charles archiduc d'Autriche, mort en 1590.
Erneft archiduc d'Autriche, mort en 1595.
Guillaume V. du nom, comte Palatin du Rhin, duc de Baviere, mort en 1626.
François-Côme de Medicis, duc de Tofcane, mort en 1587.
Alexandre Farnefe, duc de Parme, mort en 1592.
François-Marie de Montfeltre de la Rouere, duc d'Urbin.
Vefpafien de Gonzague-Colonne, duc de Sabionette, mort en 1591.
Charles d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1599.
Diego-Fernandez de Cordoue, duc de Cardonne.
Honoré Caiëtan, duc de Sermonette, comte de Fondi.
Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, mort en 1612.
Inigo Lopez de Mendoça duc de l'Infantado, mort en 1601.
Jean Fernandez Pacheco duc d'Efcalonne, mort en 1615.
Mathias empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1619.
Ferdinand empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1637.
Sigifmond Batori prince de Tranffylvanie, mort en 1613.
Pierre de Medicis, prince de Tofcane, mort en 1603.
Guillaume Urfin de Rofemberg, burgrave de Bohême, mort en 1592.
Leonard baron de Harrach, mort en 1590.
Horace de Lannoi, prince de Sulmone, mort en 1597.
Marc de Rei, marquis de Varembon, comte de Varax, mort en 1599.
Maximilien comte d'Ooftfrife, mort en 1600.
Charles de Linge, comte d'Aremberg, mort en 1616.
Floris comte de Berlaymont, mort en 1620.
Philippe comte d'Egmond, prince de Gavre, mort en 1590.
Emmanuel de Lalain, marquis de Renti, mort en 1590.
Robert de Melun, prince d'Efpinoi, mort en 1585.
Alfonfe Felix-d'Avalos-d'Aquino-d'Aragon, marquis du Guafto & de Pefcaire.
François de Vergi comte de Champlitte, mort en 1591.
François de Santapau, prince de Butera.
Jean baron de Kevenhuller, grand écuyer hereditaire de Carinthie, mort en 1606.

PHILIPPE III. ROI D'ESPAGNE VII. CHEF de l'ordre de la Toifon d'Or, mourut en 1621.

Albert archiduc d'Autriche, prince des Pays-Bas, mort en 1621.
Louis Henriquez de Cabrera, duc de Medina-de-Riofeco, mort en 1600.
Ferrante de Gonzague duc d'Ariano, feigneur de Guaftalle.
Jean de la Cerda, duc de Medina Celi, mort en 1607.
Antoine Alvares de Tolede, de Beaumont, duc d'Albe, connétable de Navarre, mort en 1639.
Charles de Croi, duc d'Arfcot, prince de Chimai, mort en 1612.
Charles-Philippe de Croi, marquis d'Havré, mort en 1613.
Philippe de Croi, comte de Solre, feigneur de Molembaix, mort en 1612.
Philippe-Guillaume de Naffau, prince d'Orange, mort en 1618.
Lamoral comte & prince de Ligne, mort en 1634.
Charles comte d'Egmond prince de Gavre mort en 1620.

Claude de Vergi, comte de Champlitte, mort en 1602.
Pierre Caiëtan, duc de Sermonette.
Sigismond III. roi de Pologne, mort en 1632.
Ranuce Farnefe, duc de Parme, mort en 1622.
Diego Henriquez de Gufman, comte d'Alva.
Maximilien comte palatin du Rhin, duc de Baviere, électeur, mort en 1651.
Herman comte de Berg, marquis de Berg-op-Zoom, mort en 1611.
Charles d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1605.
Ambroife Spinola, marquis de Los-Balbafés, mort en 1630.
Cefar d'Eft duc de Modene & de Reggio, prince de Carpi, mort en 1628.
Alexandre Pic, prince de la Mirandole, marquis de Concordia, mort en 1637.
Camille Caracioli, prince d'Avellino.
Matthieu de Capoue, prince de Conca, grand amiral de Naples.
Marc Colonne, duc de Zagarolle.
Inigo d'Avalos d'Aquino, marquis de Pefcaire & du Guaft, grand-chambellan de Naples.
Virginio des Urfins duc de Bracciano.
Louis Caraffe Marra, duc de Sabionette, prince de Stigliano.
André-Matthieu Aquaviva d'Aragon, prince de Caferte.
Fabrice Brancifort-Varefi & Santapau, prince de Butera, & de Pietra-Perfia, mort en 1641.
Antoine de Moncade-d'Aragon, duc de Montalte; prince de Paterna, puis cardinal.
Jean-André Doria, prince de Melphe, grand-protonotaire de Naples, mort en 1606.
Pierre Tellez Giron, duc d'Offone.
Jean d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1623.
Alfonfe-Diego-Lopez de Zuniga & Sotomayor, duc de Bejar.
François Colonne, prince de Paleftrine, duc de Baffanello, mort en 1632.
Rodrigue-Ponce de Leon, duc d'Arcos, mort en 1630.
François de Gonzague, prince de Caftillon.
Frederic Landi, prince de Val-de-Taro.
George-Louis landgrave de Leuchtemberg, mort en 1613.
Paul Sixte Trauthfon, comte de Falkenftein, maréchal hereditaire du Tirol, mort en 1621.
Philippe d'Autriche, prince d'Efpagne, puis roi IV. du nom.
Charles de Longueval, comte de Buquoi, mort en 1621.
Frederic comte de Berg, baron de Boxmeër, mort en 1618.
Charles-Emmanuel de Gorrevod, duc de Pont-de-Vaux, mort en 1625.
Antoine de Lalain, comte de Hoochftrate, mort en 1613.
Jean de Croi, comte de Solre, baron de Molembais, mort en 1640.
Jean Emmanuel Perez de Gufman, duc de Medina-Sidonia.
Cleriadus de Vergi, comte de Champlitte, mort en 1630.
Wolfgand-Guillaume comte Palatin du Rhin, duc de Baviere-Neubourg, mort en 1653.
Uladislas Sigismond, roi de Pologne & de Suede, mort en 1674.
Charles-Philibert d'Eft, marquis d'Eft, de faint Martin & de Borgomenero.
Paul Sangro, prince de San-Severo, duc de Torre, Maggiore, marquis de Caftel-Nuovo.
Charles de Ligne, duc d'Arfcot, comte d'Aremberg, mort en 1640.
Charles-Alexandre de Croi, marquis d'Havré, mort en 1624.
Chriftophle de Rye, de la Palu, marquis de Varembon, comte de Varax.
Uladiflas comte de Furftemberg.
Jean comte de d'Ooftfrife & de Reitberg.
Chriftophle comte d'Ooftfrife & d'Embden.
Jean Olderic, prince d'Eggembert, mort en 1634.
Sdenco Adalbert Poppel, prince de Lobkowitz, mort en 1628.
Jean George prince de Hohenzollern, mort en

PHILIPPE IV. ROI D'ESPAGNE, VIII. CHEF de l'Ordre de la Toifon d'Or, mort en 1665.

François Diego Lopez de Zuniga, & Sotomayor duc de Bejar, mort en 1638.
Charles de Lalain, comte de Hoochftrate, mort en 1626.
François Thomas d'Oifelai, comte de Cantecroix, mort en 1629.
Louis de Velafco, comte de Salazar, marquis de Belveder.
Guillaume de Melun, prince d'Epinoi, mort en 1635.
Charles duc de Troppau, prince de Liechtenftein, mort en 1627.
Leonard Helfrid, comte de Meggau, mort en 1644.
Charles d'Autriche, infant d'Efpagne, mort en 1632.
François Chriftophle de Kevenhuller, grand écuyer hereditaire de Carinthie, mort en 1650.
Philippe de Rubempré, comte de Vertaing, mort en 1639.
Alexandre de Bournonville comte de Hennin-Lietard, mort en 1656.
Louis comte d'Egmond, prince de Gavre, mort en 1654.
Alexandre de Ligne, prince de Chimai, mort en 1629.
Honoré Grimaldi, prince de Monaco, puis duc de Valentinois, chevalier de l'ordre du S. Efprit, mort en 1662.
Marin Caraccioli, prince d'Avelino, grand chancelier de Naples.
Ferdinand Ernest empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1657.
Paul Saveili, prince d'Albano, duc de Riccia.
Fabrice Caraffe, prince de la Roccella.
Albert-Venceflas-Eufebe, comte de Waldftein, duc de Fridlan & de Sagau, mort en 1634.
Jean comte de Naffau, mort en 1638.
Leopold archiduc d'Autriche, landgrave d'Alface, comte de Tirol, mort en 1632.
Alfonfe-Fernandés de Cordoue & Fygueroa, marquis du Priego.
George-Louis comte de Schwartzemberg, mort en 1642.
Tibere-Vincent del Bofco-Aragon-Velafquez & Villareal, prince de Catolica, duc de Mifulmeri.
Maximilien comte de fainte Aldegonde, baron de Noirkarmes, mort en 1635.
Jean de Montmorenci, prince de Robeque, mort en 1631.
Maximilien de Hennin, comte de Boffut, mort en 1625.
Tibere Caraffe prince de Bifignano, duc de San-Marco, mort en 1647.
Rambaud comte de Collalto, mort en 1630.
Jean-Jacques comte de Bronckhorft, mort en 1630.
Erneft comte d'Ifemburg, mort en 1664.
Octave Vifconti, comte de Gamalerio, mort en 1632.
Louis d'Aragon Cardonne & Cordoue, duc de Cardonne & de Segorbe.
Albert de Ligne, prince de Barbançon, comte d'Aigremont, mort en 1674.
Othon-Henri Fugger, comte de Kirchberg, mort en 1644.
Nicolas comte d'Efterhazi de Galantha, palatin du royaume de Hongrie, mort en 1645.
Philippe Spinola, marquis de Los-Balbafés, mort en 1659.
Godefroi-Henri comte de Pappenheim, mort en 1632.
Adam comte de Walftein, mort en 1669.
Jean-Baptifte de Capoue, prince de Cafpuli, & de Conca.

Paul de Sangro, prince de San-Severo, duc de Torre-maggiore.
Hector Ravachiero, prince de Satriano.
Hercule-Theodore Trivulce, prince de Mesoco, puis cardinal mort en 1656.
Maximilien prince de Dietrichstein. mort en 1655.
Maximilien comte de Trautmansdorf, mort en 1650.
Claude de Lannoi, comte de la Motterie, mort en 1643.
Balthasar-Charles-Dominique d'Autriche, infant d'Espagne, mort en 1646.
François d'Est, duc de Modene & de Reggio, mort en 1658.
Jean-Casimir roi de Pologne, mort en 1672.
Sifrid-Christophle baron de Preuner, mort en 1651.
Rodolphe baron de Tieffenbach.
Guillaume marquis de Bade, mort en 1671.
François-Marie Caraffe-Castriot, & Gonzague, duc de Nocera, mort en 1642.
Charles Toco, prince de Montemileto, mort en 1674.
Philippe Balthazar de Gand, dit *Vilain*, prince de Massimes, comte d'Isenghein, mort en 1680. doyen de l'ordre.
Guillaume comte de Slawata & de l'empire, de Klun &c. mort en 1652.
Venceslas Poppel, duc de Sagan; prince de Lobkowitz &c. mort en 1677.
Jean-Antoine Ulric, prince d'Eggemberg, mort en 1649.
Henri Schlick, comte de Passau, mort en 1650.
Octave Picolomini d'Aragon, duc d'Amalfi, mort en 1656.
François Caretto, marquis de Grana, mort en 16
Ferdinand-Charles archiduc d'Autriche, comte de Tirol, mort en 1662.
Philippe-François duc d'Aremberg, d'Arscot & de Croi, prince de Porcean, mort en 1675.
Sigismond-Louis comte de Dietrichstein, mort en 1653.
Eugene de Hennin, comte de Bossut, mort en 1656.
Philippe-Charles de Croi, duc d'Havré, mort en 1650.
Claude Lamoral, prince de Ligne, marquis de Roubaix, mort en 1679.
Philippe de Croi, prince de Chimai, mort en 1675.
Eustache de Croi, comte de Rœux, mort en 1653.
Georges Adam Borzita, comte de Martinitz, mort en 1652.
Jean-Louis comte de Nassau-Hadamar, mort en 1653.
Jean-Alfonse Pimentel de Quignonés, comte de Benevent, mort en 1652.
Nicolas-Marie de Gusman-Caraffe, prince de Stigliano, duc de Sabionette.
Diego Lopez Pacheco, duc d'Escalonne, mort en 1653.
Ferdinand IV. roi de Hongrie & de Bohême, puis roi des Romains, mort en 1654.
Paul Palfi, comte de Erlleden, palatin de Hongrie, mort en 1654.
Jean Wichard duc de Munsterberg, prince d'Avesperg, mort en 1677.
Sigismond Sfondrati, marquis de Montafié, mort en 1652.
Charles-Albert de Longueval, comte de Buquoi, mort en 1663.
Jean-Adolphe, comte de Schwatzemberg, mort en 1683.
Louis Raimond d'Aragon-Folck-de-Cardonne-de-Cordoue, duc de Segorbe, de Cardonne &c.
Diego d'Aragon-Cortés & Fallajeia, duc de Terranova, mort en 1663.
Louis-Guillaume de Moncade-Luna-Perralta-d'Aragon-de-la-Cerda, duc de Montalte.
Philippe-Guillaume comte Palatin du Rhin, duc de Baviere-Neubourg, mort en 1684.
Jean-François Trautson, comte de Falckenstein, mort en 1663.
Marc-Antoine Colonne, duc de Palliano, mort en 1659.
François Filomarino, prince de la Rocca, mort en 1678.
Jean-Maximilien comte de Lamberg, mort en 1682.
Leopold-Ignace empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche, mort en 1705.
Louis-Ignace Fernandés de Cordoue Figueroa-Aguilar, duc de Feria, marquis de Priego.
Manuel Lopés de Zuniga & Sotomayor, duc de Bejar, mort en 1686.
Jean-Ferdinand comte de Porzia, mort en 1665.
Bernard-Ignace Borzita, comte de Martinitz, mort en 1685.
Annibal marquis de Gonzague, prince de l'empire, president du conseil de guerre de l'empereur, mort en 1668.
Jean-Christophle comte de Puechin, vice-president du conseil de guerre de l'empereur, mort en 1658.
Charles d'Est, marquis de Borgomanero, grand d'Espagne, mort en 1695.
Nicolas Ludovisio, prince de Piombino & de Salerne, mort en 1665.
Philippe-Emmanuel de Croi, comte de Solre, baron de Molembaix, mort en 1670.
Jules Savelli, prince d'Albano & de Venafro.
Fabricio Pignatelli, duc de Monteleon, mort en 1664.
François Caïetan, duc de Sermonette.
Jean-François Desiré, prince de Nassau-Siegen.
Jean-Baptiste Borghese, prince de Sulmone, mort en 1717.
François comte de Wesselini de Hadad, palatin de Hongrie, mort en 1667.
François comte de Petting, mort en 1678.
George-Louis comte de Sinzendorf, tresorier hereditaire de l'Empire, mort en 1681.
Jean comte de Rothal, mort en 1674.
Sigismond-François archiduc d'Autriche, comte de Tyrol, mort en 1665.
Nicolas d'Esdrin, comte de Serin, mort en 1664.
Gautier comte de Leslie, mort en 1667.
Il n'est pas sûr que ceux qui suivent, soient dans leur rang que jusques à present on n'a pû précisément sçavoir.

CHARLES II. ROI D'ESPAGNE, IX. CHEF de l'ordre de la Toison d'Or, mourut en 1700.

Ferdinand Bonaventure, comte de Harach, mort en 1706.
Theodore Trivulce prince de Mesoco, mort en 1678.
Ferdinand-Joseph prince de Dietrichstein, mort en 1698.
Raimond prince de Montecuculli, president du conseil de guerre de l'empereur, mort en 1680.
Jean Hartwick, comte de Nostitz, chancelier de Bohême, mort en 1683.
David Ungnad comte de Weissen-Wolf, conseiller d'état de l'empereur, mort en 1671.
Philippe-Hippolyte-Charles Spinola, comte de Brouai, mort en 1670.
Michel Koributt Wisniowiski, roi de Pologne, mort en 1673.
Jean-Baptiste Ludovisio prince de Piombino.
Laurent Colonne duc de Palliano, connétable du royaume de Naples.
Jules-Cesar Colonne, prince de Carbognano, duc de Bassanello.
Maphée Barberin, prince de Palestrine, duc de Nocera, mort en 1685.
David Ungnad comte de Weissen Wolf.
Philippe-Louis comte d'Egmond, prince de Gavre, en 1682.
Ferdinand François-Joseph de Croi, duc d'Havré & de Croi.
Louis de Beaufremont, marquis de Messimieux.
Jean-Charles de Batteville, marquis de Conflans, mort en 1698.
Fabricio Caraffe, duc d'Andrie, mort sans avoir reçu le collier.
Diego d'Aragon, duc de Terranova, mort en 1674.
Thibault marquis de Visconti, mort en 1674.
Jean-François de la Cerda-Ribera Portocarrero, duc de Medina-Celi, Alcala.
Pedro-Nunez-Colomb Portugal, I. du nom, duc de Veraguas & de la Vega, mort en 1674.
Pedro-Nunez-Colomb-Portugal, II. du nom, duc de Veraguas.

Jean de Velaſco, comte de Salazar, mort en 1678.
Alexandre prince de Bournonville.
Albert-François de Croi, comte de Megghem.
N.... de Berghes, comte de Grimberghes.
Alfonſe d'Avalos-d'Aquino, marquis de Peſcaire.
N.... comte de Dietrichſtein.
Charles IV. duc de Lorraine, mort en 1690.
Alexandre Farneſe, duc de Parme.
N.... prince de Cariati.
Erneſt duc d'Aremberg, prince de Chimai.
Hector Pignatelli, prince de Monteleon, mort en 1677.
Antoine-Alvares de Tolede-Beaumont, duc d'Albe, mort en 1701.
Albert comte de Sinzendorf.
Antoine Trotti.
Leopol-Ignace comte de Konigſec.
Charles-Henri legitimé de Lorraine, comte de Vaudemont.
Jean-Hubert comte de Czernini.
Charles-Ferdinand comte de Waldſtein, mort en 1702.
Eugene de Montmorenci, prince de Robeque.
Othon Henri de Caretto marquis de Grana, gouverneur des Pays-Bas Eſpagnols, mort en 1685.
Charles Borromée comte d'Arona.
Frederic Sforce.
Charles de Guevarre-d'Aragon-Borgia duc de Villahermoſa, gouverneur des Pays-Bas.
Charles-Eugene prince d'Aremberg, duc d'Arſchot, mort en 1681.
Ceſar Viſconti, marquis de Ciſlagi.
Nicolas Pignatelli, duc de Monteleon, mort en 1677.
Sigiſmond Helfrid comte de Dietrichſtein, mort en 1698.
N.... prince de Pietra Percia.
Paul Eſterhaſi de Galantha, palatin de Hongrie.
Jean-Erneſt, duc de Holſtein-Ploën, mort en 1700.
Octave-Ignace duc d'Aremberg, prince de Barbançon, mort en 1693.
Erneſt Rudiger, comte de Staremberg, mort en 1701.
François Caraffe, prince de Belveder, mort en 1711.
Henri-Erneſt, prince de Ligne, mort en 1702.
Philippe-Charles-François, duc d'Aremberg & d'Arſcot, mort en 1691.
Henri-François, comte de Mansfeld, mort en 1692.
Jean Guillaume, électeur Palatin, mort en 1690.
Jean-Emmanuel de Zuniga, duc de Bejar.
Joseph empereur, archiduc d'Autriche, mort en 1711.
Eugene prince de Savoye.
Antoine Caraffe.
Helmhard-Chriſtophle Ungnad, comte de Weiſſen-Wolf, mort en 1702.
Adolfe-Vratiſtas, comte de Sternberg.
Dominique-André, comte de Kaunitz, mort en 1705.
Wolfang, comte d'Oëtingen, mort en 1708.
Golieb, comte de Windiſgratz, mort en 1695.
Louis, comte d'Edmond, mort en
Ferdinand-Gaſton-Lamoral de Croi, comte de Rœux.
Eugene-Louis de Berg, prince de Rach, mort en 1688.
Eugene-Alexandre, prince de la Tour & de Taſſis, mort en 1714.
Urbain Barberin, prince de Paleſtrine.
Inigo Velez Ladron de Guevarra, comte d'Ognate, mort en 1699.
Jean-Emmanuel Pacheco, duc d'Eſcalone, marquis de Villena.
Jacques-François Victor Sarmiento de Sylva, duc d'Hijar, mort en 1700.
Manuel de Cordoue & Figueroa, marquis de Priego, mort en 1700.
Ceſar marquis Vidoni.
François Marquard, comte de Wartemberg.
Ferdinand-Guillaume Euſebe, prince de Schuwartzemberg, mort en 1703.
François-Ulric, comte de Kinski.
Jean-Quentin, comte Jorger, mort en 1705.
François-Charles Liebſteinski, comte de Kolowrat, mort en 1700.

Philippe Colonne, duc de Palliano, connétable de Naples.
Jacques Sobieski, prince de Pologne.
Ginez Fernandez de Caſtro-Portugal, comte de Lemos.
Maximilien-Emmanuel, duc de Baviere, électeur de l'empire.
Leopold, duc de Lorraine.
Louis Guillaume, prince de Bade, mort en 1707.
Rodrigue Sylva-Mendoza-Guſman, duc de Paſtrane & de l'Infantado, mort en 1693.
François-Joſeph, comte de Lamberg.
Philippe-Sigiſmond, comte de Diedrichſtein, mort en 1716.
Jean-Adam-André, prince de Liechtenſtein.
Chriſtophle-Leopold, comte de Schafgots.
N. de Merode, marquis de Weſterlo.
Charles-Louis-Antoine de Hennin, prince de Chimai, comte de Boſſut.
Philippe-François, prince de Berghes, mort en 1704.
Ænée, comte Caprara, mort en 1701.
François-Marie Caraccioli, prince d'Avellino.
Baltazar Naſelli, prince d'Aragona.
Marius-Marthei, duc de Paganica.
Jean-Chriſtian, prince d'Eggenberg, mort en 1710.
Othon-Henri, comte d'Abensberg & de Traun.
Venceſlas-Ferdinand Poppel, comte de Lobkowitz, mort en 1697.
Charles-Philippe, électeur Palatin.
N. Ramirez de Arellano, comte d'Aguilar.
Louis-Thomas Raymond, comte de Harrach.
Charles, empereur, roi de Hongrie & de Bohême, archiduc d'Autriche.
Jean Sigefroi, prince d'Eggemberg.
George, prince de Heſſe-Darmſtad, mort en 1705.
Antoine Florian, prince de Liechtenſtein.
Leopold-Philippe, prince de Montecuculli, mort en 1698.
George-Adam Borzita, comte de Martinitz.
Maximilien, comte de Thun.
Jean-François, comte de Wrmb & de Freidental, chancelier de Bohême, mort en 1705.
Sigefrid-Chriſtophle, comte de Breyner, mort en 1698.
Ferdinand-Auguſte Poppel, prince de Lobkowitz.
Ottavio, comte Curiani.
Charles Erneſt, comte de Walſtein.
Jean Leopold, comte Trautſon.
Leopold-Ignace, prince de Dietrichſtein, mort en 1708.
Côme-Claude d'Ogniés, comte de Coupignies, mort en 1709.
Venceſlas-Albert, comte de Sternberg.
Henri de Melun, marquis de Richebourg.
N. Batteville, marquis de Conflans.
Dominique Aquaviva, comte de Converſano,
Leopold-Joſeph, comte de Lamberg, mort en 1706.
N. d'Avalos d'Aquino, marquis de Peſcaire.
N..... duc d'Arſcot.
Philippe-Antoine, prince de Rubempré, mort en 1707.
Leopold-Mathias, prince de Lamberg, mort en 1711.
Frederic-Erneſt, comte de Windiſgratz.
Charles Archinto.
Charles-Thomas de Lorraine, prince de Vaudemond, mort en 1704.

PHILIPPE V. ROI D'ESPAGNE, X. CHEF de l'ordre de la Toiſon d'or, a pris le collier de l'ordre le 2. Decembre 1700.

Charles de France, duc de Berri, mort en 1714.
Philippe de France, duc d'Orleans, mort ſans avoir reçu le collier, en 1701.
Paul, duc de Beauvillier, &c. mort en 1714.
Philippe, duc d'Orleans, regent du royaume de France, mort en 1723.
Albert Caëtan, prince électoral de Baviere.
Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouſe.
Adrien-Maurice, duc de Noailles.

André d'Avalos, prince de Montesarchio, mort en 1709.
Jean-Hierôme Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri, mort en 1709.
Louis-Joseph, duc de Vendôme, mort en 1712.
Damien-Helfrid Tserclaës, comte de Tilli, mort en 1715.
Louis-François d'Harcourt, comte de Sezanne, mort en 1714.
Jean François de Bete, marquis de Lede, mort le 11. Janvier 1725.
Louis-François duc de Boufflers, maréchal de France, mort en 1711.
N. comte d'Autel.
N. de la Cueva, duc d'Albuquerque.
Jacques-Fitz James, duc de Bervick, maréchal de France.
N. marquis de Bai, capitaine general de l'Estremadure, mort en 1715.
Antoine-Charles, duc de Gramont, pair de France, &c.
François Pio de Savoye & Cortereal, dit le prince Pio, mort en 1723.
N. marquis de Crevecœur.
N. marquis de Ceva-Grimaldi.
Jacques-Antoine de Baufremont, marquis de Listenois, mort en 1710.
N. Aquaviva d'Aragon, duc d'Atri.
Louis-Benigne, marquis de Baufremont.
Anne-Auguste de Montmorenci, comte d'Esterre, puis prince de Robecque.
Louis, marquis d'Arpajon.
Jean-Baptiste du Casse, capitaine general des armées navalles de France, mort en 1715.
Louis, marquis de Brancas.
N. marquis de Montijo.
Hector, duc de Villars, maréchal de France.
Rostaing Cantelmi, duc de Popoli.
Jacques-Fitz James, duc de Liria, lord Tinmouth.
Emanuel-Ignace prince de Nassau.
Louis-Pierre-Maximilien marquis de Bethune, puis duc de Sulli, pair de France.
Louis-Henri d'Harcourt, comte de Beuvron, lieutenant general au gouvernement de Normandie, mort en 1716.
Benoît Bidal, marquis d'Asfeld, lieutenant general des armées du roi.
Abraham-Claude de Thubieres, marquis de Caylus.
Louis, prince des Asturies, puis roi d'Espagne I. du nom, XI. chef.
Etienne, marquis Mari.
N. Andrault, marquis de Langeron.
Jacques-Louis, duc de S. Simon, pair de France.
Philippe-Charles, marquis de la Fare.
FERDINAND, infant d'Espagne.
CHARLES, infant d'Espagne.
PHILIPPE, infant d'Espagne.
N. duc de Priego, Medina-Celi.
N. duc d'Arco.
N. marquis de Santa-Crux.
N. comte de S. Istevan de Gormas.
N. Pie, duc de la Mirandole.
N. duc de Medina-Sidonia.
N. marquis Grimaldo.
N. marquis de Valouse.
N. marquis Scotti.
Antoine Arduino.

LOUIS I. ROI D'ESPAGNE XI. CHEF, mort en 1724.

Louis, duc d'Orleans.
Louis, duc de Bourbon.

* *Voyez* le blason des armoiries des chevaliers de la Toison d'Or, par Jean-Baptiste Maurice, roi d'armes d'Espagne, imprimé à la Haye l'an 1667. qui y a joint leurs éloges & leur posterité. * Mausolée des chevaliers de la Toison. Imhof, *notitia imperii.*

TOKAI, ville très-forte de la haute Hongrie, avec citadelle, sur le fleuve Bodroch, qui s'y jette dans la Teisse ou Teyssa, avoit été emportée par les Turcs, & fut reprise par l'armée de l'empereur, qui l'a possedée jusqu'au soulevement du comte Emeric de Tekeli, qui s'en saisit l'an 1683. & qui la perdit l'an 1685. * *Vie du comte de Tekeli.*

TOLBIAC, *cherchez* ZULCH.

TOLDER, anciennement *Olruna*, riviere qui a sa source au mont de Vosge, près des sources de la Mozelle. Elle coule dans le Suntgaw, baigne Masmunster, & se décharge dans l'isle un peu au-dessous de Mulhausen. * Baudrand.

TOLEDE sur le Tage ou Taje, *Toletum in Carpetanis*, ville capitale de Castille la Neuve, avec archevêché & primatie des Espagnes, où les auteurs Espagnols disent qu'il y a eu autrefois un cirque de 2222. pieds de long, capable de contenir 150000. personnes, est située assez bizarrement sur un grand rocher separé de hautes montagnes par la riviere de Tage. La cime est une maniere de plate-forme, où sont la place, l'église & le château, & le reste est tout couvert de maisons assez bien bâties. On y trouve aussi trente-huit maisons religieuses, vingt-sept églises paroissiales, quelques hôpitaux, &c. On y fabrique une très-grande quantité d'étofes de soye & de laine, outre des lames d'épée qui sont très-estimées. Dans cette ville, qui est très-grande, l'église metropole, le palais de l'archevêque, & celui que Charles V. y fit bâtir, meritent d'être vûs. Mais le dernier fut brûlé en Novembre 1710. par les troupes de l'empereur Charles VI. qui prétendoit à la couronne d'Espagne, lorsqu'elles furent obligées de sortir de cette ville. L'archevêque, qui est primat de toutes les Espagnes, chancelier de Castille, & premier des grands du royaume, a trois cens mille écus de revenu; mais s'il n'est pas cardinal, il n'en a que le tiers, & le reste est pour le roi : & Philippe V. accorda en Septembre 1721. à l'archevêque & à ses successeurs en cette dignité la permission de se faire traiter d'excellence. Ses suffragans sont Cordoue, Sigovie, Cartagene & Murcie unis ensemble, Siguença, Osma, Cuença, Jaën, Avila, & Valladolid. Le chapitre metropolitain, qui a deux cens mille écus de revenu, est composé de quatorze dignités, quarante hauts chanoines, cinquante prébendiers, vingt petits chanoines, quarante-sept prêtres, & quarante clercs pour la musique; ce qui fait plus de deux cens personnes revêtues de surplis. Le pape & le roi d'Espagne sont chanoines de cette église, & tous les ans on les appelle tout haut à la porte du chœur la veille de Noël, afin qu'ils ayent à assister aux premieres vêpres, & à l'office de Noël, & des deux jours suivans; & faute par eux de comparoître, on les prive chacun de la rétribution de deux mille maravedis, qui vallent seize livres treize sols & onze deniers monnoye de France : ce qui se retient au pape sur ce qui lui est dû pour les vacances des benefices; & au roi sur ce que le chapitre peut devoir de subsides à sa majesté. Quant aux rites que l'on suit dans cette église, *voyez* les articles LITURGIE & MUSARABES. Tolede a été la ville royale, le sejour des rois Wisigoths & de quelques Maures. Alfonse VI. dit *le Vaillant*, la conquit sur ces derniers l'an 1085. * Francisco de Pisa, *Description de la imperial. Ciudad. de Toledo.* Garcias, *de eccles. Toled.* Hosano, *hist. de los reyes nuevos de Toledo, &c.*

CONCILES DE TOLEDE.

Le I. concile de Tolede fut celebré le 7. Septembre de l'an 400. & ne fut composé que de dix-neuf évêques; mais leur sçavoir, leur zele, & leur pieté suppléerent à leur petit nombre. On y publia une profession de foi contre les heresies, & principalement contre celle des Priscillianistes, qui avoient fait de grands desordres en Espagne. Ensuite on y fit vingt-un canons pour regler la discipline. Le I. exclut les diacres de la promotion au sacerdoce, si après leur ordination, ils sont convaincus d'avoir vécu avec leurs femmes comme auparavant. Le II. est au sujet des penitens qui voudroient recevoir les ordres. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans, a publié de sçavantes notes sur ce canon. Le cardinal Baronius avoit placé ce concile sous le second consulat de Stilicon l'an 405. & depuis il le remit en sa veritable

place, qui est le premier consulat du même. Morales, Mariana, & quelques autres le confondent avec un autre, tenu l'an 406. C'est celui auquel le pape Innocent I. adresse une épître qui est la 23. de celles que nous avons de ce pontife. Mais le premier fut celebré sous Anastase, dans la troisieme année de son pontificat. Quelques-uns croyent que le concile tenu par ordre du pape saint Leon, contre les Priscillianistes, fut assemblé à Tolede l'an 447. Ce sentiment n'est pas sans difficultés. Le II. concile de Tolede fut celebré l'an 531. sous le regne d'Amauri, ou de Theudis selon saint Isidore de Seville. Montanus, archevêque de cette ville, y presida à la tête de six ou sept autres prélats illustres, entre lesquels étoit Juste d'Urgel. On y fit cinq canons pour la réformation de la discipline ecclesiastique, qui s'étoit fort relâchée, sous la domination des princes Ariens. Le III. concile de Tolede fut tenu après la conversion des Goths. Saint Leandre de Seville, & les autres prélats qui avoient servi à détruire l'Arianisme, crurent qu'il étoit necessaire d'affermir la foi des peuples, & de regler la discipline ecclesiastique. Ils s'assemblerent au mois de Mai de l'an 589. de toutes les provinces, au nombre de soixante trois, & de cinq procureurs pour les absens. Le roi Recarede y donna des marques de sa pieté, & fit ordonner un jeûne de trois jours, avant l'ouverture du concile, où l'on fit vingt-trois canons très-importans. Le II. ordonne de réciter le symbole avant la communion. Le V. defend aux prêtres & aux diacres de vivre avec leurs femmes. Le XI. qui est le plus considerable, regle la pénitence des pécheurs. L'assemblée se conclut par un excellent discours, que fit saint Leandre, sur la conversion des Goths. On y donna mille benedictions au roi Recarede. L'an 597. qui étoit la douzieme de son regne, les prelats se trouverent à Tolede au nombre de treize, selon Garcias, & de seize, selon le cardinal Baronius. Ils y firent deux canons qui regardoient la chasteté des prêtres, qu'ils déposent de leur ministere, & qu'ils condamnent à une rude prison, lorsqu'ils sont tombés dans la fornication. L'an 610. on celebra un concile pour la primauté de l'église de Tolede. Celui qu'on nomme le IV. fut tenu par soixante-douze évêques, l'an 633. pour le rétablissement de la discipline & pour la doctrine. Saint Isidore y présida, & on y fit soixante & quinze canons. Eugene de Tolede presida au V. composé de vingt prelats, l'an 636. On y fit neuf canons. Deux ans après cinquante-deux évêques celebrerent le VI. pour affermir la foi Orthodoxe. Entr'autres choses on y ordonna qu'on ne souffriroit en Espagne que des Catholiques : Silva de Narbonne y presida. Le VII. fut tenu par trente évêques l'an 646. & dressa six canons. Le VIII. l'an 653. est de cinquante-deux prelats. Seize autres celebrerent le IX. l'an 655. le X. en 656. fut tenu par vingt évêques. On fit la division des dioceses dans le XI. tenu par dix-neuf prélats l'an 675. Toutes ces assemblées regardent la discipline. Le XII. de trente-cinq évêques l'an 681. confirma le royaume au roi Ervige, & reprima l'insolence des Juifs. Julien de Tolede presida à ce concile, aussi-bien qu'au XIII. de quarante-huit prelats, l'an 683. où l'on dressa treize canons, & au XIV. tenu par dix-sept évêques, l'an 684. Le XV. fut de soixante-un évêques. Le XVI. concile fut celebré l'an 693. Le XVII. l'an 694. & le XVIII. l'an 701. Ces trois ou quatre derniers regardoient les affaires du royaume, ou la personne des souverains. On y ajoûta aussi quelques canons pour la discipline ecclesiastique. L'an 1324. Jean, archevêque de cette ville, celebra un concile, où l'on dressa huit canons; & en tint un autre l'an 1327. pour le jugement des affaires ecclesiastiques. L'an 1339. Gilles de Tolede assembla un synode pour travailler à la reforme des mœurs. On y fit cinq ordonnances. Le même en celebra un autre l'an 1347. pour le même sujet, & contre la simonie. Blaise, évêque de la même ville, assembla les prélats l'an 1355. Il y a encore un autre concile qu'on met entre les provinciaux de Tolede, quoi qu'il ait été tenu dans le bourg d'Aranda. Alfonse Carille, archevêque de la même ville y presida le 5. Decembre de l'an 1473. Nous en avons vingt-neuf canons dans l'édition de Valere Serenus.

TOLEDE, maison illustre en Espagne par son ancienneté, par ses alliances, & par la réputation de ceux qui en sont sortis, dont on ne rapportera ici la posterité que depuis.

I. FERDINAND-ALVARE's de Tolede, grand alcade de la ville de Tolede, épousa *Jeanne* Palomeque, dont il eut GARCIAS-ALVARE's qui suit; & FERDINAND ALVARE's de Tolede, qui a fait *la branche des seigneurs de* VALDECORNEIA, *comtes & ducs d'*ALBE, *rapportée ci-après.*

II. GARCIAS-ALVARES de Tolede, seigneur d'Oropesa & de Valdecorneia, maître de l'ordre de S. Jacques en 1359. avoit épousé *Catherine* de Loaysa, fille de *Garcias*, seigneur de Pretel. dont il eut FERDINAND II. qui suit;

III. FERDINAND-ALVARES de Tolede, II. du nom, seigneur d'Oropesa, épousa *Elvire* d'Ayala, fille & heritiere de *Diegue Lopez* d'Ayala, seigneur de Cebolla, dont il eut GARCIAS II. qui suit; *Pierre Suarés* de Tolede, seigneur de Gelves, mort sans posterité legitime; *Jean*, écolastre de Tolede; & *Diegue-Lopez* de Ayala, seigneur de Cebolla & de Villalua, qui fit la branche des seigneurs de Cebolla, finie en la quatriéme generation.

IV. GARCIAS ALVARE's de Tolede, II. du nom, seigneur d'Oropesa, Xarandilla, &c. épousa *Jeanne* de Herrera, fille de *Garcias Gonçalez* de Herrera, seigneur de Pedraza, dont il eut FERDINAND III. qui suit; *Garcias*, mort sans alliance; & PIERRE-SUAREZ de Tolede, seigneur de Gelves & de Jumela, qui de *Jeanne* de Guzman, fille de *Tellez* de Guzman, seigneur de Villaverde, eut pour fille *Jeanne* de Herrera de Tolede, dame de Gelves & de Jumela, mariée à *Jean* de Silva & Ribera, seigneur de Montemajor; & *Isabelle*, alliée à *Jean* de Mellas, seigneur de Layos.

V. FERDINAND de Tolede III. du nom, seigneur de Cavagnas & de Xarandilla, fut créé comte d'Oropesa en 1475. Il avoit épousé, 1°. *Major* Carillo de Tolede, fille de *Ferdinand Alvarés* de Tolede, comte d'Albe; 2°. *Eleonore* de Zuniga veuve de *Jean* de Luna, comte de Saint-Estevan de Gormaz, & fille d'*Alvarés* de Zuniga, duc d'Arevalo. Du premier lit sortirent, *Garcias*, mort sans alliance; *Françoise*, mariée à *Gonthier* de Solis, comte de Coria; *Marie*, alliée à *Alfonse* de Fonseca, seigneur de Coca; & *Elvire*, qui épousa *Pierre* Davila, seigneur de las Navas. Du second lit vinrent, FERDINAND IV. du nom qui suit; & *Catherine* de Tolede, mariée en 473. à *Jean* de Silva, comte de Cifuentes.

VI. FERDINAND de Tolede, IV. du nom, comte d'Oropesa &c. né posthume, épousa 1°. *Marie* de Mendoza, fille de *Laurent-Suarés* de Mendoza, comte de Corugna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie* Pacheco, fille de *Jean* marquis de Villena, dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Christophle-Diegue*, qui fut d'église; *Jeanne*, mariée à *Alvare-Perez* de Guzman, comte d'Orgas; *Marie* & *Isabelle*, religieuses; & *Louis* de Tolede & Pacheco, qui épousa *Agnés* Duque, dont il eut *Jean-Louis*; & *Ferdinand* de Tolede, né en 1520. qui fut nommé cardinal en 1578. par le pape Gregoire XIII. dignité qu'il refusa pour se retirer chez les Jesuites.

VII. FRANÇOIS de Tolede, comte d'Oropesa &c. épousa *Marie* Manuel de Figueroa, fille de *Gomez-Suarés* comte de Feria, dont il eut FERDINAND V. du nom, qui suit; *Jean* de Figueroa, chevalier de l'ordre de S. Jacques, ambassadeur à Rome, & chastelain de Milan; *François* de Tolede, viceroi du Perou; *Gomez-Suarés* de Figueroa; & *Marie* de Figueroa, alliée à *François* de Ribera Barcoso, seigneur de saint Martin.

VIII. FERDINAND-ALVARE's de Tolede, V. du nom, comte d'Oropesa, seigneur de Xarandilla &c. mourut en 1571. Il avoit épousé *Beatrix* de Monroi & Ayala, comtesse de Deleytosa, dame d'Almaras, Cebolla, Cerbera, Mejorada, Villalva &c. fille de *François* de Monroi, comte de Deleytosa &c. dont il eut *François*, mort avant son pere; JEAN qui suit; *Jeanne*, mariée à *François* Pacheco, duc d'Escalone, morte le 17. Fevrier 1595. *Anne*, alliée à *Gomez* Davila, marquis de Velada; *Julienne*, religieuse; & *Françoise*, morte sans alliance.

IX. JEAN ALVARE's de Tolede & Ayala, comte d'Oropesa & de Deleytosa, seigneur de Xerandilla, Cebolla, Mejorada

Mejorada &c. épousa *Louise* Pimentel, fille d'*Antoine* comte de Benavente, dont il eut *Louise* & *Jeanne*, mortes jeunes; & *Beatrix* de Tolede, marquise de Xarandilla mariée à *Edouard* de Bragance, marquis de Flechilla, & mort avant son pere. De ce mariage sortit *Ferdinand-Alvarés* de Tolede & Portugal, comte d'Oropesa après la mort de son ayeul maternel, dont sont issus les comtes d'Oropesa jusques aujourd'hui. *Voyez* PORTUGAL.

SEIGNEURS DE VALDECORNEIA, DUCS D'ALBE & de HUESCA.

II. FERDINAND-ALVARE's de Tolede, second fils de FERDINAND-ALVARE's de Tolede, fut seigneur de Valdecorneia, par la cession que lui en fit son frere aîné, & maréchal de Castille. Il avoit épousé *Eleonore*, fille de *Ferdinand-Perez* de Ayala, dont il eut GARCIAS-ALVARE's, qui suit; *Gonthier* de Tolede, seigneur d'Albe, évêque de Palencia, archevêque de Seville & de Tolede, mort en 1444. âgé de 70. ans; *Jean*, mort sans alliance; & *Ferdinand-Alvarés* de Tolede, qui fit la branche des seigneurs de Higarez.

III. GARCIAS-ALVARE's de Tolede, seigneur de Valdecorneia, épousa *Constance*, fille de *Pierre-Ruiz* de Sarmiento, dont il eut FERDINAND qui suit; *Garcias-Constanse*, morte jeune; & *Gonthier*, évêque de Palencia, *qui eut pour fille* naturelle, Agnés *de Tolede*, *mariée à* Gomez-Fernandez *de la Lama*.

IV. FERDINAND-ALVARE's de Tolede, fut creé comte d'Albe en 1439. & épousa *Mencie* Carillo de Tolede, fille de *Pierre* Carillo de Tolede, dont il eut GARCIAS-ALVARE's, qui suit; *Major* Carillo de Tolede, premiere femme de *Ferdinand-Alvarés* de Tolede, III. du nom, comte d'Oropesa; *Therese*, mariée à *Gomez* Carillo de Albornoz, seigneur de Torralva; & *Agnés*, alliée à *Etienne* Gudiel.

V. GARCIAS ALVARE's de Tolede, marquis de Coria, comte de Salvatierra, fut creé duc d'Albe, nommé gouverneur des royaumes de Castille & de Leon, & mourut en Mai 1488. Il avoit épousé *Marie* Henriquez, fille de *Frederic* comte de Melgar, amirante de Castille, dont il eut FREDERIC, qui suit; *Gonthieu*, évêque de Placentia, mort en 1506; PIERRE, qui a fait *la branche des marquis de* MANCERA, *rapportée ci après*; FERDINAND, qui a fait *celle des seigneurs de* VILLORIAS, *& comtes d'*AYALA, *rapportée ci-après*; *Mencie*, mariée à *Beltrame* de la Cuéva, duc d'Albuquerque; *Therese*, alliée à *Pierre* Manrique, comte d'Osorno; *Françoise*, qui épousa *François-Fernandés* de la Cuéva, duc d'Albuquerque; *Marie*, alliée à *Gomez-Suarés* de Figueroa, comte de Feria; & GARCIAS-ALVARE's de Tolede, seigneur de Horcaiada, qui épousa *Françoise* de Solis, fille de *Gonthier* comte de Coria, dont il eut FERDINAND ALVARE's de Tolede, seigneur de la Orcaiada, qui épousa 1°. *Eleonore* de Acugna, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Isabelle* de Lima, fille de *George* de Sylveyra, dont il eut ANTOINE de Tolede, surnommé l'*Aveugle*, seigneur de la Orcaiada & de Bohoioz, que *Hieronyme* d'Avila, fille de *Pierre* marquis de las Navas, rendit pere d'*Antoine* de Tolede, seigneur de la Orcaiada, & marquis de Bohoioz, mort sans posterité de *Hieronyme* d'Ayala, veuve d'*Antoine* de Velasco, seigneur de Villerias, & fille de *Pierre* d'Ayala, comte de Fuensalida; de *Pierre* de Tolede, aumônier de l'infante Isabelle; de *Marie-Anne*, qui épousa *Pierre* de Porrés & Bosmediana, seigneur de Tremoroso; & *Major* de Tolede, alliée 1°. à *Jean* Vincentélo, seigneur de Cantillana: 2°. à *Alfonse* Mesa, seigneur de Piedrabuena.

VI. FRIDERIC de Tolede, duc d'Albe, marquis de Coria, chevalier de la toison d'or, fut en grand credit auprès de Ferdinand *le Catholique*, roi d'Espagne, qu'il servit si bien à la conquête du royaume de Grenade, & en la guerre contre le roi de France pour le comté de Roussillon, en qualité de capitaine general, qu'il lui donna la ville de Huesca. Il continua ses services à l'empereur Charles V. qu'il accompagna aux Pays-Bas, en Italie & en Espagne, & mourut en 1527. Il avoit épousé *Isabelle* de Zuniga, fille d'*Alvare*, duc de Bejar, dont il eut GARCIAS qui suit; PIERRE, qui a fait *la branche des marquis de* VILLAFRANCA, *rapportée ci-après*; *Diegue*, prieur de l'ordre de saint Jean, aux royaumes de Castille & de Leon; *Jean-Alvarés*, né le 11. Juillet 1488. religieux de l'ordre de S. Dominique, puis évêque de Cordoue & de Burgos, qui fut nommé cardinal en 1538. & mourut le 15. Septembre 1557; & *Eleonore* de Tolede, mariée à *Roderic* Portocarrero, des comtes de Metellin.

VII. GARCIAS de Tolede, capitaine general des côtes d'Afrique & de l'isle de Gelves, où il fut tué dans une bataille donnée contre les Maures, du vivant de son pere, le 20. Août 1510. ayant eu de *Beatrix* de Pimentel, fille de *Roderic* comte de Benavente, FERDINAND, qui suit; *Bernardin*, mort en 1535. à Palerme en Sicile, au retour d'un voyage qu'il avoit fait en Afrique; *Catherine*, mariée à *Diegue* Henriquez de Guzman, comte d'Alve d'Aliste; *Isabelle*, alliée à *Pierre* de Cardenas, comte de la Puebla; *Anne*, qui épousa *Louis* de Guzman, marquis d'Ardales; & *Marie* de Tolede, alliee à *Henri* Henriquez, comte d'Alve d'Aliste.

VIII. FERDINAND ALVARE's de Tolede, né en 1508. fut duc d'Albe & de Huesca après la mort de son grand-pere, viceroi de Naples en 1555. gouverneur des Pays-Bas en 1567. chevalier de la toison d'or, & mourut le 12. Janvier 1582. âgé de 74. ans. *Voyez son éloge ci-après*. Il avoit épousé *Marie* Henriquez de Guzman, fille de *Diegue* comte d'Alve-d'Aliste, dont il eut *Frederic* de Tolede, duc d'Albe & de Huesca, qui épousa 1°. *Guyomare* d'Aragon, fille d'*Alfonse* duc de Segorbe: 2°. *Marie* Pimentel, fille d'*Antoine* comte de Benavente, desquelles il n'eut point d'enfans: 3°. *Marie* de Tolede, fille de *Garcias* marquis de Villafranca, dont il eut pour fils *Ferdinand* de Tolede, duc d'Huesca, mort en enfance; DIEGUE, qui suit; & *Beatrix* de Tolede, mariée à *Alvarés-Perez* Osorio, marquis d'Astorga. *Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* Ferdinand, *qui fut prieur de l'ordre de saint Jean, aux royaumes de Castille & de Leon*.

IX. DIEGUE de Tolede, mort le 11. Juillet 1583. avoit épouse en 1565. *Briande* de Beaumont, fille & heritiere de *Louis* comte de Lerin, connétable de Navarre, dont il eut ANTOINE-ALVARE's qui suit; & *Antoinette*, mariée en 1593. à *François Fernandez* de la Cuéva, duc d'Albuquerque.

X. ANTOINE-ALVARE's de Tolede & de Beaumont, comte de Lerin, & connétable de Navarre, chevalier de la toison d'or, fut duc d'Albe & de Huesca, marquis de Coria, comte de Salvatierra &c. après la mort de son oncle, & mourut le 29. Janvier 1639. Il avoit épousé *Mencie* de Mendoza, fille d'*Inico* duc de l'Infantado, morte le 17. Septembre 1619. dont il eut FERDINAND, qui suit; *Marie*, alliée à *Alvarés Perez* Osorio, marquis d'Astorga; *Anne*, mariée à *Antoine* Henriquez de Ribera, marquis de Villanueva del Rio; *Louise* & *Mencie* de Tolede, mortes sans alliance.

XI. FERDINAND-ALVARE's de Tolede, duc d'Albe, d'Huesca &c. mort le 7. Octobre 1667, avoit épousé 1°. *Antoinette* Henriquez de Ribera, marquise de Villanueva-del-Rio, fille de *Ferdinand*, marquis de Villanueva, morte le 23. Novembre 1623: 2. *Catherine* Pimentel, fille d'*Antoine* comte de Benavente, morte sans posterité en Janvier 1694. Du premier lit vint pour fils unique ANTOINE-ALVARES, qui suit;

XII. ANTOINE ALVARE's de Tolede-Beaumont-Henriquez de Ribera & Manrique, duc d'Albe & de Huesca, marquis de Villanueva-del-Rio & de Coria, comte de Lerin, de Salvatierra &c. connétable & grand chancelier de Navarre, mort le 1. Juin 1690. Il avoit épousé 1°. *Marie-Anne* de Velasco, fille de *Jean-Fernandez* de Velasco, duc de Frias, connétable de Castille: 2°. *Guyomare* de Silva, fille de *Diegue* marquis d'Oran. Du premier lit sortirent, *Jean-Alvares* de Tolede, mort jeune; ANTOINE qui suit; *Jeanne*, mariée à *François Ponce* de Leon, duc d'Arcos; & *Marie*, alliée à *Nicolas-Marie* de Guzman Caraffa, prince de Stigliano, duc de Medina de las Torrés. Du second lit vinrent, FRANÇOIS, qui a continué *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Therese* de Tolede, morte en 1685. dame de la reine Marie-Louise.

XIII. ANTOINE-ALVARE's de Tolede, de Beaumont &c. duc d'Albe, d'Huesca &c. chevalier de la toison d'or, mourut le 25. Novembre 1701. Il avoit épousé *Constance* de Guzman, fille d'*Emmanuel-Louis* comte de Villamanrique, morte en 1670. dont il eut pour fils unique ANTOINE-MARTIN-ALVARE's qui suit;

XIV. ANTOINE MARTIN-ALVARE's de Tolede-Guzman, duc d'Albe, d'Huesca &c. connétable du royaume de Navarre, mourut à Paris le 28. Mai 1711. en sa quarante-deuxiéme année, où il étoit ambassadeur. Il avoit épousé le 25. Mai 1688. *Isabelle-Zacharie* Ponce de Leon, fille d'*Emmanuel* duc d'Arcos. Elle prit une seconde alliance le 26. Septembre 1716. avec *François* de Gonzague, prince de Castillon, duc de Solfarina, & eut de son premier mariage *Nicolas-Joseph-Alvarés* de Tolede, connétable de Navarre, mort à Paris pendant l'ambassade de son pere, le 28. Août 1709. âgé de 19. ans; & *Ferdinand-Antoine-Alvarés* de Tolede, mort jeune.

XIII. FRANÇOIS de Tolede & Silva, fils d'ANTOINE-ALVARE's de Tolede, duc d'Albe &c. & de *Guyomare* de Silva, sa seconde femme, marquis de Carpio, duc de Montoro, & comte duc d'Olivarez par son mariage, a succedé aux duchés d'Albe & de Huesca après la mort de son neveu, & a épousé le 28. Fevrier 1688. *Catherine* de Haro-de-Guzman, fille unique de *Gaspard* marquis de Carpio &c. dont il a eu pour fille unique *Marie-Therese* de Haro-de-Tolede.

MARQUIS DE VILLAFRANCA *Ducs de* FERRANDINA.

VII. PIERRE-ALVARE's de Tolede, second fils de FREDERIC de Tolede, duc d'Albe &c. fut marquis de Villafranca par son mariage, viceroi de Naples en 1532. & mourut le 23. Fevrier 1552. Il avoit épousé 1°. *Marie* Osorio Pimentel, fille unique de *Louis* Pimentel, & de *Jeanne* Osorio, marquise de Villafranca: 2°. *Vincente* Spinel'a, fille de *Ferdinand* duc de Castrovillari, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Frederic* de Tolede-Osorio-Pimentel, marquis de Villafranca, mort sans posterité d'*Agnés* Pimentel, fille de *Bernardin* Pimentel, marquis de Tavara; GARCIAS, qui suit; *Eleonore*, mariée à *Cosme* de Medicis, grand-duc de Toscane, morte en 1562. *Anne*, alliée 1°. à *Alvarés* de Mendoza, seigneur della Bella: 2°. à *Loup* de Moscoso-Osorio, comte d'Altamire; *Jeanne*, qui épousa *Ferdinand* Ximenes de Urrea, des comtes d'Aranda; *Isabelle* mariée à *Jean-Baptiste* Spinelli, duc de Castrovillari; & *Louis* de Tolede, commandeur de Ricote, de l'ordre de S. Jacques, qui épousa *Violante* de Moscoso Osorio, fille de *Loup* comte d'Altamire, dont il eut *Roderic-Garcias*; & *Françoise* de Tolede, mariée à *Octave* des Ursins, comte de Pacentro.

VIII. GARCIAS de Tolede-Osorio-Pimentel, marquis de Villafranca, duc de Ferrandina, prince de Montalvan, viceroi de Sicile, mourut le 4. Juin 1577. & selon d'autres, le 31. Mai 1578. Il avoit épousé *Victoire* Colonne, fille d'*Ascagne* Colonne, grand-connétable du royaume de Naples, dont il eut PIERRE, qui suit; *Marie*, troisiéme femme de *Frederic* de Tolede, duc d'Albe; *Jeanne*, mariée à *Bernardin* Pimentel, marquis de Tavara; *Agnés*, qui épousa *Jean* Pacheco, marquis de Cerralva; *Anne*, mariée à *Gomez* d'Avila, marquis de Velada, morte le 30. Janvier 1599. *Eleonore*, femme de *Pierre* de Medicis; & *Delie* de Tolede, qui épousa *Gomez-Suarés* de Figueroa, baron de Gaipuli.

IX. PIERRE de Tolede-Osorio, marquis de Villafranca, duc de Ferrandina, prince de Montalvan &c. gouverneur du Milanez, avoit épousé 1°. *Elvire* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopes* marquis de Mondejar: 2°. *Jeanne* Pignatelli, veuve de *Charles* de Tagliavia, duc de Terranova, & fille de *Camille* Pignatelli, duc de Monteleon, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent, *Garcias* de Tolede, marquis de Villafranca, duc de Ferrandina, prince de Montalvan &c. general des galeres d'Espagne, mort sans posterité de *Marie* de Mendoza, fille de *Rodrigue* & d'*Anne*, duc & duchesse de l'Infantado; FREDERIC qui suit; *Victoire*, mariée à *Louis-Ponce* de Leon, marquis de Zara; & *Marie* de Tolede, religieuse & fondatrice du monastere des Annonciades de Villafranca.

X. FREDERIC de Tolede-Osorio-Pimentel, marquis de Villanueva, de Valdueza, grand-commandeur de Castille & de Ricote de l'ordre de S. Jacques, & capitaine general de la mer Oceane, épousa *Elvire-Ponce* de Leon, fille de *Louis* marquis de Zara, qui après la mort de son mari fut premiere dame d'honneur de la reine Marie-Anne d'Autriche, & mourut le 30. Septembre 1691. Leurs enfans furent, FREDERIC, qui suit; & *Elvire* de Tolede, mariée à *Jean-Gaspard* Henriquez de Cabrera, amiral de Castille, duc de Medina de Rioseco. *Il eut aussi pour fils* naturel Inico, *qui fut capitaine general d'Oran.*

XI. FREDERIC de Tolede-Osorio, marquis de Villafranca & de Valdueza, duc de Ferrandina, prince de Montalvan &c. né le 27. Fevrier 1635. fut general des galeres de Naples, viceroi de Sicile, conseiller d'état, grand-d'Espagne, majordome-major de sa majesté Catholique, président du conseil d'Italie, nommé par Louis XIV. roi de France à l'ordre des chevaliers du S. Esprit, & mourut en Juin 1705. en sa 71. année. Il avoit épousé *Emmanuel* de Cordoue & Cardone, fille d'*Antoine* duc de Sessa, morte en 1679. dont il eut JOSEPH FREDERIC, qui suit; ANTOINE, qui a commencé *la branche des marquis de* TAVARA, *rapportée ci-après*; *Louis*, mort sans alliance; *François-Melchior*, mort le 13. Juin 1696. sans laisser de posterité de *Therese* Sarmiento de Vargas, comtesse del Puerto; *Elvire-Marie*, alliée en 1685. à *Gaspard-Melchior-Balthasar* de Silva & de Mendoza, comte de Gelves; & *Therese* de Tolede, mariée en 1696. à *Emmanuel-Joseph* de Silva & Mendoza, marquis de Melgar.

XII. JOSEPH-FREDERIC de Tolede Osorio, marquis de Villafranca & de Valdueza, duc de Ferrandina &c. a épousé le 29. Septembre 1683. *Catherine* d'Aragon, de Moncade, veuve d'*Augustin* de Guzman, marquis des Algaves, & fille unique de *Ferdinand* d'Aragon, duc de Montalto, dont il a eu pour enfans, FREDERIC; *Ferdinand*, & *Emmanuelle*.

MARQUIS DE TAVARA.

XII. ANTOINE de Tolede-Osorio, second fils de FREDERIC marquis de Villafranca, fut commandeur d'Azuega, & de l'ordre de S. Jacques, & marquis de Tavara, & comte de Villada par le mariage qu'il contracta en 1687. avec *Anne-Marie* Pimentel de Cordoue, fille de *François* de Cordoue, duc de Sessa, & d'*Anne-Marie* Pimentel, marquise de Tavara, dont il a eu *Joseph-Isidore* de Tolede, comte de Villada, mort le 23. Août 1690; & EMMANUEL comte de Villada, né le 20. Fevrier 1692.

MARQUIS DE MANCERA.

VI. PIERRE de Tolede, troisiéme fils de GARCIAS-ALVARE's duc d'Albe, fut seigneur de Mancera, Salmoral, Naharros, San-Miguel, Montalvo & Gallegos, & épousa *Eleonore* de Ayala, fille de *Pierre-Lopés* de Ayala, commandeur de Mora, dont il eut *Pierre* de Tolede, seigneur de Mancera, qui mourut sans posterité legitime, & *eut pour fils* naturel Ferdinand *mort en* 1580. *sans laisser de posterité de* Violante *de Mendoza*, *fille de* Jean, *seigneur de Moron*; *Jean*, qui fut élû évêque de Cadix, qu'il refusa; HENRI, qui suit; *Michel* & *Hierosme*, morts jeunes; & *Marie* de Tolede, alliée à *Louis* Sanchez, seigneur de Segura.

VII. HENRI de Tolede, seigneur de Mancera &c. fut president du conseil des ordres, & mourut le 4. Mai 1552. ayant eu d'*Isabelle* de Mendoza de Castille, fille de *Diegue* de Castille, seigneur de C orfil, morte en 1568. LOUIS, qui suit; *Charles* & *Jeanne*, morts jeunes.

VIII. LOUIS de Tolede, seigneur de Mancera, &c. commandeur de Albange de l'ordre de saint Jacques, épousa 1°. *Mencie* de Tolede, fille de *Jean* de Fonseca, seigneur de Coca, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Isabelle* de Leyva, fille de *Sanche* Martinez, seigneur de Leyva, dont il eut *Henri* seigneur de Mancera, qui se rendit religieux Carme à l'âge de dix-huit ans, sous le nom de frere *Louis de Jesus*, & mourut en 1598; PIERRE, qui suit; *Isabelle*, Carmelite Déchaussée au monastere de saint Joseph de Salamanque; *Louise*, religieuse

Auguſtine au monaſtere de Notre-Dame de Grace ; *Marie*, morte jeune ; & *Marie-Anne* de Tolede, mariée à *Diegue-Gabriel* de Aquila, ſeigneur de Villavicioſa.

IX. PIERRE de Tolede, premier marquis de Mancera, chevalier de l'ordre d'Alcantara & commandeur d'Eſparragal, viceroi de Galice & du Perou, mourut le 9. Mars 1654. Il avoit épouſé 1°. *Louiſe* Feyioo-de-Novoa & Zamudio, fille de *François* de Novoa & de *Leonore* Zamudio, marquiſe de Belvis : 2°. *Marie* de Salazar-Henriquez de Navarra, dame de Marmol, fille de *Louis* ſeigneur de Marmol, morte le 2. Novembre 1662. Du premier lit vint une fille unique nommée *Françoiſe Marie* de Tolede-Oſorio, marquiſe de Belvis & de Montalvo, qui épouſa 1°. *Emmanuel* de Guzman : 2°. *Diegue* Sarmiento de Acugna & Sotomajor, comte de Gondomar. Du ſecond ſortirent ANTOINE-SEBASTIEN qui ſuit ; & *Antoinette-Marie* de Tolede, alliée à *Pierre-Garcias* Carillo de Mendoza, comte de Priego.

X. ANTOINE-SEBASTIEN de Tolede & de Salazar, marquis de Mancera, ſeigneur de Marmol &c. fut ambaſſadeur à Veniſe, puis à Vienne, viceroi de la nouvelle Eſpagne, majordome major de la reine mere du roi Charles II. & enfin gentilhomme de la chambre & du cabinet du roi. Il donna dans tous ces emplois des marques de ſa capacité & de ſa fidelité, particulierement quand le roi Philippe V. ayant quitté Madrid à l'approche de ſes ennemis, pour aller ſe mettre à la tête de ſon armée, il voulut ſe faire porter à ſa ſuite, nonobſtant ſon grand âge, enſorte que le roi fut obligé de lui envoyer ordre de retourner à Madrid, où il mourut en Fevrier 1715. âgé de cent huit ans. Il avoit épouſé 1°. en 1655. *Eleonore-Marie* Caretto, fille de *François* marquis de Caretto & de Grana, morte en la nouvelle Eſpagne le 22. Avril 1674. 2°. *Julienne-Thereſe* de Meneſés, veuve de *François* Ponce de Leon, duc d'Arcos, & fille de *Pierre* Portocarrero, comte de Medelin, dont il n'eut point d'enfans. Il eut pour fille unique de ſa premiere femme *Marie-Louiſe* de Tolede, mariée en 1675. à *Joſeph-Marie*, de Silva marquis de Melgar.

SEIGNEURS DE VILLORIAS, COMTES D'AYALA.

VI. FERDINAND de Tolede quatriéme fils de GARCIAS de Tolede, duc d'Albe, fut ſeigneur de Villorias, & grand commandeur de Leon en l'ordre de ſaint Jacques. Il avoit épouſé 1°. *Marie* de Roxas, fille de *Sanche*, ſeigneur de Monçon : 2°. *Aldonce* Pimentel, fille de *Pierre*, ſeigneur de Tabora : 3°. *Anne*, fille de *Louis-Fernandez* Manrique, marquis d'Aguilar. Du premier lit vinrent *Garcias*, mort ſans alliance ; SANCHE qui ſuit ; *Marie*, alliée à *Diegue* Colomb, duc de Veraguas ; *Thereſe* mariée à *Diegue* de Aguila, ſeigneur, de Villavicioſa ; *Agnés*, qui épouſa *Jean* Pacheco Oſorio, ſeigneur de Ceralvo ; & FREDERIC de Tolede, chevalier de l'ordre d'Alcantara, qui de *Blanche*, fille de *Felician* de Silva, eut pour enfans FERDINAND qui ſuit ; *Frederic*, mort ſans alliance ; *Felician* ; *Jean*, archidiacre de ... & *Iſabelle* de Tolede, mariée à *Pierre* de Reynoſo, ſeigneur d'Antillo. FERDINAND de Tolede & Silva ſervit en Flandres en qualité de capitaine. & épouſa *Iſabelle* de Sangueſa, dont il eut N. de Tolede, ſa fille unique, qui fut mariée à *Pierre-Alvarez* de Abreu de Souſa. FERDINAND de Tolede, ſeigneur de Villorias eut pour enfans de ſa troiſiéme femme ; *Jean*, chevalier d'Alcantara ; *Antoine*, religieux Dominicain ; *Aldonce*, mariée à *Jean* de Fonſeca, ſeigneur de Coca ; *Agnés*, alliée à *Louis-Hurtado* de Mendoza de Guzman, comte d'Orgas ; *Françoiſe*, qui épouſa N. Zapata ; & *Françoiſe* de Tolede, mariée à *Gomez* de Cardenas, ſeigneur de Lobon.

VII. SANCHE de Tolede, ſeigneur de Villorias, chevalier de l'ordre de ſaint Jacques, & commandeur de Monreal, épouſa *Françoiſe* de Balcarcel, dame de Doncos, fille de *Rodrigue*, dont il eut FERDINAND qui ſuit ; *Rodrigue* & *Diegue* de Tolede.

VIII. FERDINAND de Tolede, ſeigneur de Villorias & de Doncos, commandeur de Sagra de l'ordre de ſaint Jacques, eut de *Marie* de Fonſeca, fille de *Jean*, ſeigneur de Coca, pour fils unique ANTOINE-FRANÇOIS qui ſuit ;

IX. ANTOINE-FRANÇOIS de Tolede-Fonſeca & Ayala, ſeigneur de Coca, Villorias, Doncos, comte d'Ayala, &c. épouſa *Marie-Anne* Tavora de Ulloa, fille de *Pierre*, marquis de la Mota, dont il eut *Antoine*, comte d'Ayala, mort ſans alliance ; FERDINAND qui ſuit ; & *Marie* de Tolede, alliée à *François* de Heraſſo, ſeigneur de Mohernando.

X. FERDINAND de Tolede-Fonſeca & Ayala, comte d'Ayala, ſeigneur de Villorias, Coca &c. viceroi de Sicile, mourut en 1676. Il avoit épouſé 1°. *Iſabelle* de Zuniga & Claërhout, barone de Maldeghem : 2°. en 1654. *Catherine* Faxardo, fille de *Gonſalve*, marquis de ſaint Leonard. Du premier lit ſortit *Agnés-Françoiſe* de Zuniga & Fonſeca, comteſſe de Monterei, Ayala & Fuentes, barone de Maldeghem &c. mariée à *Jean-Dominique* de Haro-de-Guzman : Du ſecond lit vinrent *Marie-Thereſe*, alliée à *Pierre-Emmanuel* Colomb de Portugal duc de Varaguas ; & *Iſabelle-Roſe* de Ayala, mariée 1°. en 1687. à *Ferdinand-Joachim* Faxardo de Requeſens, marquis de los Velez : 2°. en 1689. à *Jean-Joſeph* de Zuniga-Chaves & Chacon, marquis de la Bagneza, comte de Caſarubios. * *Voyez* Imhoff, *en ſes vingt familles d'Eſpagne &c.*

TOLEDE (Ferdinand-Alvarez) duc d'Albe, l'un des plus grands capitaines du XVI. ſiecle, né l'an 1508. fut élevé auprès de *Frederic* de Tolede, duc d'Albe ſon grand pere, qui après avoir fait paſſer legerement ſon petit-fils par l'étude des belles lettres, lui donna des maîtres excellens en toutes ſortes d'exercices ; & le mena lui-même dans les armées, où dans une extrême jeuneſſe il lui fit faire de grands progrès dans la ſcience de l'art militaire. Les premieres campagnes de Ferdinand, firent aiſément juger de ce qu'il devoit être un jour : mais il commença ſur-tout à ſe diſtinguer à la bataille de Pavie, & au ſiege de Tunis en Afrique, ſous l'empereur Charles-*Quint*, l'an 1535. Il le ſuivit depuis à l'entrepriſe de Marſeille, qu'il vit échouer, après avoir inutilement tenté d'en détourner l'empereur. Lorſque ce prince partit pour la malheureuſe expedition d'Alger en 1538. il nomma le duc d'Albe general des armées d'Eſpagne, où il ſe rendit redoutable par ſa ſeverité & ſon exactitude à faire obſerver la diſcipline. Il commanda encore les armées de ſa nation contre la France, dans la Navarre & dans la Catalogne. Mais les plus grands ſervices qu'il rendit furent en Allemagne contre les Proteſtans, commandés par le landgrave de Heſſe. Il trouva l'art de fatiguer ce prince pendant toute l'année 1546. le réduiſant à ne pouvoir rien entreprendre, quoiqu'à la tête d'une groſſe armée. Le flegme & l'adreſſe avec laquelle il temporiſa, ſoûmirent le duché de Wirtemberg, Ulme, Donavert & pluſieurs autres villes aux armes de Charles-*Quint*, ſous lequel il étoit generaliſſime. L'année ſuivante 1547. fut ſignalée par des actions encore plus importantes. Le duc d'Albe, malgré la réſiſtance du conſeil de guerre, perſuada à l'empereur de faire paſſer l'Elbe à ſes troupes, & d'engager la fameuſe bataille de Mulberg ; où les Proteſtans furent entierement défaits, & où l'électeur de Saxe, leur general, fut fait priſonnier avec Ernest duc de Brunſwick, & pluſieurs autres chefs. Cette victoire fut ſuivie de la priſe de Torgau, de Wirtemberg, & de la reduction de tous les rebelles. Il eut ordre de ſuivre le prince Philippe en Eſpagne, & ne revint que l'an 1552. auprès de Charles-*Quint*, contre lequel la fortune s'étoit declarée, & qui fuyoit alors devant Maurice nouvel électeur de Saxe, élevé à l'électorat contre les ſentimens du duc d'Albe. L'empereur eut encore ſujet de ſe repentir de n'avoir pas cru ce general, qui avoit toujours mal auguré du ſiege de Metz ; car il fut obligé de le lever par la valeur des François aſſiegés, quoique le duc qui commandoit l'armée Eſpagnole, y eût fait tout ce qu'on pouvoit attendre d'un general le plus experimenté. La guerre qui étoit très-allumée dans le Milanez en 1555. détermina Philippe II. après l'abdication de Charles-*Quint*, à y envoyer le duc d'Albe, qui ne put rétablir les affaires des Eſpagnols trop delabrées, & qui vit perdre à ſes yeux Vulpian, qu'emporta le brave Coſſé-Briſſac. Les differends qui s'éleverent entre le pape Paul IV. & l'Eſpagne, obligerent le duc

d'entrer dans l'état Ecclesiastique, où il prit Ostie, qui fut reprise l'année suivante 1557. par l'armée des Caraffes. Le duc eut sa revanche, & emporta plusieurs avantages sur les troupes du pape, & sur les François, qu'il contraignit de sortir du royaume de Naples. Il menaçoit la ville de Rome qu'il étoit sur le point d'assieger, lorsqu'il fut arrêté par le traité conclu entre les Espagnols & le pape Paul IV. qui abandonna sans scrupule les interêts des François ses protecteurs. Peu de tems après le duc fut reçu dans Rome, avec de grands honneurs; & en 1558. il fut fait president du conseil de guerre par le roi Philippe II. dont il partageoit la faveur avec Rodrigue Mendez de Silva, prince d'Eboli. Mais c'étoit d'une maniere bien differente; le prince étoit le plus aimé, & le duc d'Albe qui étoit le plus estimé, étoit trop necessaire pour n'être pas suspect à son rival: jalousie qui divisa souvent le conseil du roi leur prince. Après le traité de Cateau-Cambresis arrêté en 1559. le dessein qu'eut Philippe II. d'établir l'inquisition dans les Pays-Bas, y excita de grands troubles, dont l'éclat fut comme suspendu pendant quelques années. Enfin, lorsque le roi vit que tout tendoit à une revolte ouverte, il prit la resolution d'y envoyer le duc d'Albe, qui partit pour ces provinces en 1567. Marguerite d'Autriche, fille *naturelle* de l'empereur Charles-*Quint*, qui les gouvernoit alors avec une grande douceur, essaya vainement de faire rappeller le duc, persuadée que son humeur trop austere ne feroit qu'effaroucher les Flamands, nation très-jalouse de ses privileges. Mais voyant, qu'elle ne pouvoit rien obtenir, elle demanda très-instamment son congé, qu'elle obtint en 1568. Le duc devenu plus libre par le départ de cette princesse, suivit son penchant, & regla toutes choses sur le pied d'une extrême rigueur. Il jetta les fondemens de la fameuse citadelle d'Anvers; & établit un conseil appellé *de Sang*, dont il étoit le president, où l'on ne connoissoit que des crimes de rebellion & de leze-majesté. Il y fit condamner à mort le prince d'Orange, ses freres, & les autres seigneurs qui s'étoient exilés volontairement. Enfin il fit executer publiquement les comtes d'Egmont & de Hornes, dont le premier fut universellement regreté, seigneur digne d'un meilleur sort par les services importans qu'il avoit rendus à l'Espagne & par les grandes qualités qui l'avoient fait briller également dans le cabinet & à la tête des armées. Ces supplices ne firent qu'augmenter les divisions. Le comte Louis de Nassau entra dans les Pays-Bas avec un corps de troupes auxiliaires d'Allemands, & fut défait près de Gemmingen. Une armée infiniment plus grosse que conduisoit le prince d'Orange, secondé de quantité de noblesse Allemande & Françoise, fit encore en Flandres une irruption sans succès, & fut reduite par la prudence du duc, qui évita toujours de combattre, à se retirer en France dans un très-mauvais état. Il avoit défait auparavant Genlis, qui venoit joindre le prince d'Orange; il envoya dans la suite en France un secours de 5000. hommes au roi Charles IX. qui avoit guerre avec les Calvinistes de son royaume, soulevés contre lui. Tant d'heureux succès redoublerent la fierté naturelle du duc, qui fit élever sa statue en bronze au milieu de la place d'armes de la citadelle d'Anvers. Il y étoit representé au naturel, & revêtu de ses armes, la tête découverte, & le bras droit étendu vers la ville, dans une attitude menaçante. On voyoit sous ses pieds deux figures masquées, avec plusieurs mains, qui tenoient des bourses, des huchets, des besaces & des faisceaux d'armes, & au col des écuelles de *Gueux*, nom qu'avoient pris les premiers confederés d'entre les rebelles. Sur le piedestal de marbre qui soûtenoit la statue, étoit gravée cette superbe inscription.

A Ferdinand-Alvarez de Tolede, duc d'Albe, gouverneur des Pays-Bas pour Philippe II. ministre & serviteur très-fidele d'un très-bon roi: pour avoir éteint la rebellion, dissipé & chassé les rebelles, retabli la religion, rendu à la justice toute son autorité, & affermi la paix dans les provinces.

Le faste que fit paroître ce duc, en s'érigeant soi-même ce trophée, le rendit encore plus odieux aux Flamands revoltés, & aux états mêmes des provinces qui étoient demeurées soûmises au roi d'Espagne. Les nouveaux impôts qu'il voulut établir peu de tems après, acheverent de soûlever entierement le peuple, qui ne reçut qu'avec mépris l'amnistie que le duc fit publier de la part du roi. Ensorte que lassé de tant d'obstacles & de contradictions, il demanda d'être rappellé avec un empressement si apparent, qu'on lui substitua le duc de la Cerda, avec ordre neanmoins de demeurer dans les Pays-Bas jusqu'à l'arrivée du nouveau gouverneur. Cet intervalle fut très-heureux pour les rebelles, qui commencerent seulement alors de donner quelque forme à leur republique naissante. Presque toute la Hollande se soûleva en leur faveur; & la Brille, Flessingues, Mons & Valenciennes se rangerent de leur parti. Tel étoit l'état des affaires, lorsque le duc de la Cerda arriva en Flandres, où le duc d'Albe refusa de le reconnoître pour gouverneur; protestant qu'il ne le pouvoit, sans ruiner les affaires du roi son maître. Sa raison ou son prétexte étoit, que lorsqu'il avoit demandé un successeur, ç'avoit été pour lui livrer ses provinces entierement pacifiées, telles qu'elles lui paroissoient alors; mais que les nouveaux progrès des rebelles avoient fait changer les affaires de face, & l'engageoient de retenir le gouvernement, que tout autre que lui ne pouvoit administrer avec succès. C'est ainsi que le duc d'Albe (soit par zele, soit par ambition) retint une autorité qu'il avoit témoigné lui être à charge. Il fit assieger Mons par son fils Frideric de Tolede, qui prit cette ville, après avoir défait le secours que Genlis y amenoit de France. Les Espagnols formerent encore le siege de Harlem, qu'ils emporterent en 1573. & où ils commirent les violences les plus barbares. Les Hollandois (car c'est ainsi qu'on appella les nouveaux republicains) se dédommagerent de leurs pertes par la levée du siege d'Alcmaër, d'où ils contraignirent les Espagnols de se retirer; & par la défaite des flottes ennemies, commandées par le comte de Bossut, près de cette derniere ville, & par l'amiral de Bevors près de Middelbourg. Le duc, chagrin de ces mauvais succès, mais plus encore de ce qu'on lui refusoit les secours d'hommes & d'argent qu'il demandoit, & de ce que ses services commençoient d'être méprisés à la cour, sollicita très-ardemment son rappel, qu'il obtint en 1574. laissant le gouvernement des Pays-Bas à dom Louis de Requesens, grand commandeur de Castille, qui fut nommé en sa place.

L'accueil qu'on fit au duc en Espagne fut assez favorable; mais deux ans après dans un conseil où le roi penchoit à rappeller les Espagnols des Pays-Bas, il encourut la disgrace de ce prince, pour avoir soûtenu l'opinion contraire avec trop de hauteur; ce qui le fit resoudre à se retirer de la cour. Il y revint peu de tems après que les Hollandois s'étoient emparés de la citadelle d'Anvers, & y eurent abattu sa statue. Ensuite il fut disgracié au sujet d'un mariage où la cour vouloit engager son fils, *Frederic* de Tolede, marquis de Coria. Ce jeune seigneur, veuf de *Marie* de Pimentel, fille du comte de Benavente, étoit devenu amoureux d'une des filles d'honneur de la reine, qui lui avoit accordé les dernieres faveurs, sous la promesse qu'il lui avoit faite de l'épouser, à ce qu'elle assuroit. Il protesta qu'il n'avoit rien promis, & refusa d'obéir aux ordres du roi, qui lui enjoignoit avec menaces, d'épouser cette fille, lui marquant un jour préfix pour la celebration de ses nôces. Le jour passé, Philippe II. envoya le marquis de Coria prisonnier au château de Tordesillas, & permit au duc d'Albe de se rendre à son duché. C'est-là que son fils, qui s'étoit échappé de sa prison, le vint trouver, pour épouser de concert avec lui, *Marie* de Tolede, sa cousine, fille du marquis de Villa-Franca, & retourner à Tordesillas, aussi-tôt après avoir consommé son mariage. Mais le roi outré de la temerité du duc, l'envoya lui-même prisonnier à Uzeda, & fit garder son fils plus étroitement. Le pape & les autres puissances de l'Europe intercederent inutilement pour le duc d'Albe. Il y fut retenu pendant deux années, & n'obtint sa liberté que parce qu'on eut besoin de lui, pour le mettre à la tête d'une armée qu'on fit entrer en Portugal en 1581. Ce vieux general, à qui le roi venoit

auſſi d'accorder la delivrance de ſon fils, purgea d'abord ſes troupes des équipages embaraſſans qu'elles traînoient après elles, & fit enſuite autant de conquêtes que d'entrepriſes. Il s'empara des villes de Campo-Major, de Portalegre, de Setubane & de Caſcaës, & marcha droit à Liſbonne. Dom Antoine de Crato, qui avoit été élû roi par ceux de ſon parti, ſortit vainement à la tête de 10000. hommes pour venir à la rencontre du duc : il fut abandonné des ſiens, & contraint de rentrer à Liſbonne, d'où il fit faire des propoſitions de paix qui échouerent, parce que le duc ne l'avoit traité que de *ſeigneurie*. Enfin on en vint aux mains près d'Alcantara, & dom Antoine fut entierement défait, après s'être ſignalé par un grand nombre d'actions de valeur. Il ſe retira dans la ville de Coimbre, qui lui ouvrit ſes portes; & prit d'aſſaut celle d'Aveïro. Mais vaincu une ſeconde fois par d'Avila, l'un des lieutenans du duc d'Albe, il fut reduit à quitter entierement le Portugal en 1581. & à ſe ſauver en France, où il mourut en 1595. Le duc profitant de ſa victoire, ſe rendit maître de Liſbonne, & y fit un butin ineſtimable, qui fut encore augmenté par l'arrivée de la flotte des Indes dans le port de cette ville. Toute l'armée s'y enrichit, & ce fut aſſez pour faire oublier à Philippe II. les ſervices que venoit de lui rendre le duc d'Albe qui lui avoit acquis la couronne de Portugal, & les vaſtes provinces qui en dépendent dans le nouveau Monde. Il nomma des commiſſaires pour informer contre toute l'armée, & contre le general même, qui reçut ces nouvelles avec ſa fermeté ordinaire. On l'accuſa d'avoir fomenté le mécontentement des ſoldats, que cette recherche avoit mis ſur le point de ſe ſoulever. Le duc ne s'en juſtifia que par des plaintes, qui exciterent la colere de Philippe II. contre lui. Ce prince s'appaiſa neanmoins, & eut honte de traiter ſi mal un ſujet, auquel il étoit ſi redevable. Le duc d'Albe finit ſa carriere peu de tems après, à l'âge de 74. ans, & mourut entre les bras de ſon roi le 12. Janvier 1582. On a parlé diverſement de ce grand homme, que ſes ennemis même ont reconnu pour un très-habile politique, & un capitaine très-experimenté. Il avoit l'eſprit vif & penetrant, les ſentimens nobles & élevés; une fermeté d'ame inébranlable dans les dangers les plus preſſans; un flegme dans les combats d'autant plus étonnant, qu'il ſembloit incompatible avec ſon ardeur naturelle; & une conſtance à toute épreuve au milieu des adverſités les plus ſenſibles. Mais ces grandes qualités étoient obſcurcies par des défauts qui le rendoient odieux à ceux-mêmes qui l'admiroient. Il étoit dur & mépriſant à l'égard de ſes inferieurs, fier & ſuperbe avec ſes égaux, libre & quelquefois audacieux avec ſon prince même, auquel il vantoit trop ouvertement ſes ſervices, trop plein de ſes propres exploits, trop roide dans ſes opinions, amateur des voies les plus rigoureuſes, & toûjours ſevere juſqu'à la cruauté ; vice qui a le plus terni ſa memoire, & dont les ſuites n'ont pas peu contribué à la revolte entiere des Pays Bas contre Philippe II. leur ſouverain. * Mariana. Cabrera, *Greg. Leti. Vita di Philippo II.* Strada *de bello Belgico.* Hiſtoire latine du duc d'Albe. Hiſtoire du même en françois.

TOLEN ou TER TOLEN, iſle & ville des Pays-Bas en Zelande, eſt un peu éloignée de l'agreable lieu de ſaint Martin de Dijok. Il y a deux villes mediocres, & quelques bons villages; le tout fut entierement ſubmergé en Janvier 1682. & on n'en vit plus que les clochers.

TOLENTIN, ville d'Italie, dans la marche d'Ancone, province de l'état Eccleſiaſtique, avec évêché ſuffragant de Fermo, eſt renommée parce qu'elle poſſede le corps de ſaint Nicolas de Tolentin. L'évêché a été uni à celui de Macerata.

TOLET (François) cardinal l'un des plus ſçavans theologiens de ſon tems, né à Cordoue en Eſpagne, l'an 1532. étudia dans l'univerſité de Salamanque, où il fut fait profeſſeur public de philoſophie à l'âge de 15. ans. Dominique Soto, qui avoit été le ſien, l'appelloit ordinairement *le monſtre d'eſprit.* Depuis il ſe fit religieux dans la ſocieté des Jeſuites, & fut envoyé à Rome, où il enſeigna la philoſophie & la theologie, & où il s'acquit une grande reputation. Le pape Pie V. le nomma pour être ſon predicateur : emploi qu'il exerça auſſi ſous le pontificat de Gregoire XIII. de Sixte V. & d'Urbain VII. Gregoire XIV. Innocent IX. & Clement VIII. lui donnerent d'autres commiſſions importantes, tant dans la ville de Rome qu'ailleurs. Il eut auſſi la charge de theologien ordinaire. Ces emplois ne l'attacherent pas ſi fortement, qu'il ne ſe reſervât toûjours quelque tems pour écrire ſes doctes commentaires ſur divers livres de l'écriture, ſur ſaint Jean, ſur XII. chapitres de ſaint Luc, &c. La ſomme des cas de conſcience ou l'inſtruction des prêtres en VIII. livres; des commentaires ſur Ariſtote, & grand nombre d'autres traités. Le pape Gregoire XIII. dans un bref qu'il lui addreſſe environ l'an 1584. le fait lui même juge & le cenſeur de ſes propres ouvrages; ce qui témoigne aſſez l'eſtime que les pontifes Romains faiſoient du ſçavoir & du merite de Tolet, que le pape Clement VIII. éleva l'an 1594. au cardinalat. Il aimoit la juſtice & l'équité, & entre les preuves qu'on en peut alleguer, la plus illuſtre, eſt ce qu'il fit pour la reunion du roi Henri *le Grand* avec le S. ſiege. Car quoique le roi d'Eſpagne ſon prince, n'oubliât rien pour s'oppoſer aux deſſeins du roi Henri IV. & aux vœux des Catholiques de France, il ne ſe laiſſa point ébranler, & fut même celui qui travailla le plus pour cette reconciliation : ce que nous apprenons par les lettres de MM. d'Oſſat & du Perron depuis cardinaux, qui travailloient pour lors à Rome pour la concluſion de cette affaire. Le roi Henri *le Grand* chercha les occaſions de témoigner la reconnoiſſance qu'il conſervoit pour le cardinal Tolet : lorſqu'il eut reçu la nouvelle de la mort de ce cardinal, arrivée le 14. Septembre 1596. vers la 64. année de ſon âge, il lui fit faire un ſervice ſolemnel à Paris & à Rouen. * Sponde, *in annal. eccleſ.* Petramellarius. Sandere. Hilarion de Coſte. Alegambe. Nicolas Antonio, &c.

TOLEZBURG, petite ville forte, défendue par une bonne citadelle. Elle eſt dans l'Eſtonie en Livonie, ſur le golfe de Finlande, entre la ville de Narva & celle de Revel, environ à 23. lieues de chacune. * Mati.

TOLHUYS, lieu du Betuve ſur le Rhin, eſt devenu celebre depuis que les François y paſſerent ce fleuve à la nage en 1672. en preſence de Louis XIV. pour aller attaquer dans leurs retranchemens les Hollandois, qui y furent mis en deroute. Cet endroit eſt ſur les frontieres du duché de Gueldres. * Baudrand.

TOLMEZO, bon bourg de l'état de Veniſe. Il eſt dans le Frioul, ſur le Tajamento, à ſept lieues d'Udine, vers le ſeptentrion occidental. * Mati, *dict.*

TOLNA, ville de la Baſſe Hongrie, capitale du comté de Tolna, & ſituée ſur le Danube, à quatre lieues au-deſſous de Colocz. On prend communement Tolna pour l'ancienne *Altinum* ou *Altinium*, petite ville de la baſſe Pannonie. Il y en a pourtant qui prennent Tolna pour l'ancienne *Ripa Alta*, que d'autres mettent à *Pentole*, village ſitué ſur le Danube, entre *Tolna* & Bude.* Baudrand.

TOLNA, comté de la baſſe Hongrie. Il eſt entre les comtés de Piſen, de Zigeth, de Baraniwar & le Danube. Il n'y a rien de conſiderable, que Tolna ſa capitale. * Baudrand.

TOLOMNIUS, *cherchez* LARS TOLOMNIUS.

TOLOSA, petit bourg d'Eſpagne dans l'Andalouſie, près de la Caſtille nouvelle & des montagnes, qu'on nomme les Navas de Toloſa, à ſix lieues de Baëza vers le nord. Les Chrétiens remporterent en ce lieu une celebre victoire ſur les Mores l'an 1212. * Baudrand.

TOLOSA, TOLOSETTE, petite ville d'Eſpagne dans le Guipuſcoa : elle eſt ſituée entre deux montagnes dans un agreable vallon, ſur la riviere d'Orio, qui y coule ſous un pont de pierre, à quatre lieues de ſaint Sebaſtien, vers le midi. Cette ville eſt connue par les lames d'épée qu'on y fabrique. * Mati, *dict.*

TOLU, ville de la province de Carthagene, dans la Caſtille d'or, en l'Amerique meridionale, eſt dediée au nom de ſaint Jacques, & eſt ſituée à douze lieues de la ville de Carthagene vers le ſud-oueſt, & à ſix lieues de la mer, dans un terroir abondant en toutes ſortes de plantes & de fruits d'Eſpagne. C'eſt où croît l'excellent baume, que l'on appelle *baume de Tolu*, & que l'on tire par inciſion d'un arbre ſemblable à un petit pin. Les Indiens ayant fendu l'écorce qui eſt déliée & fort tendre,

reçoivent cette liqueur dans des cuillieres faites de cire noire, & la versent dans leurs vaisseaux preparés pour cela. Ce baume est de couleur rouge, tirant sur l'or; son odeur se fait sentir de loin; & lorsqu'on en prend par la bouche, il a un goût fort agreable. * Laët, *hist. du nouveau Monde.*

TOMACHOUF, qu'on écrit *Thomaszow*, ville de Pologne dépendante de Zomosch, qui fait les confins du Palatinat du Lublin, dont elle est la derniere, le duché de Russie commençant au-delà d'un ruisseau, à la portée du mousquet de ce lieu.* *Memoires du* Chevalier de Beaujeu.

TOMAR, bourg de Portugal dans l'Estremadure, sur la riviere de Nabaon, au milieu d'une forêt d'oliviers, chef d'un comarca, ou jurisdiction. Au-dessus du bourg est un château, qui appartient aux chevaliers de l'ordre de Christ, dont le sous-grand-maître est ordinairement prieur de Tomar.

TOMASI (Joseph-Marie) né à Alicate, ville de Sicile, le 14. Septembre de l'an 1649. étoit fils de Jules Tomasio, ou Tomasi duc de Palma. Dès l'âge le plus tendre il se mit sous la protection de la sainte Vierge; & ce fut ce qui l'obligea de prendre dans la plûpart de ses ouvrages le nom de *Joseph Mariacarus*. Il tâcha d'imiter les vertus de celle qu'il avoit pris pour sa protectrice, & fit vœu de chasteté. Quoiqu'il fût l'aîné d'une maison illustre, il suivit l'exemple d'un oncle & de quatre sœurs qui avoient quitté le monde, & renonça à tous les honneurs qu'il lui offroit. Il entra dans l'ordre des Theatins, où il se distingua par une modestie constante, une priere presque continuelle, une mortification rigoureuse, malgré la delicatesse de son temperament, & une exacte pauvreté. Il couchoit sur la dure, se privoit des recréations ordinaires; il sçavoit par cœur tous les pseaumes, & faisoit ses délices de les reciter & de les méditer. Il ne se distingua pas moins par sa science, que par sa pieté. Il étudia le grec, l'hebreu, le caldaïque, la philosophie & la litterature payenne, mais il s'attacha principalement à l'étude de l'écriture, de la theologie, & de cette partie de la science ecclesiastique, qui regle l'office divin. Clement XI. le contraignit d'accepter le cardinalat, auquel il fut élevé le 16. Mai 1712. L'augmentation mediocre de ses revenus fut utile aux pauvres, dont sa maison devint l'azile: en six mois il leur distribua quatre mille écus d'or, & secourut les Catholiques Suisses dans la guerre qu'ils eurent contre les Protestans. Renouvellant l'ancienne discipline de l'église, touchant les titres des cardinaux, il prêcha tous les Dimanches dans l'église de saint Martin aux Monts, qui étoit son titre; & se fit une gloire d'y apprendre la religion aux plus pauvres. Son zele s'étendit jusqu'à tâcher de procurer la reforme generale de la ville de Rome, tant à l'égard du ceremonial, que pour les ajustemens des dames, & les vêtemens des autres personnes du sexe, qui excedoient dans le luxe: il presenta pour cela un memoire au pape, qui fit assembler chez lui plusieurs cardinaux, & ordonna à ceux de la derniere promotion de s'y trouver aussi, pour donner leur avis sur cette matiere. Rome ne jouit pas long-tems de ses exemples, de ses soins apostoliques, ni des profusions de sa charité; une mort trop prompte, mais non imprevûe, l'enleva de ce monde le 1. Janvier 1713. dans sa 64. année; il en avoit predit plus d'une fois les approches. Il ne laissa aucuns biens, & legua par son testament ses meubles, ses carosses & ses chevaux au college de *Propaganda fide*. Il avoit écrit au duc de Palme son neveu, pour le prier de donner quelque gratification à ses domestiques. Modeste jusqu'au tombeau, il avoit souhaité d'être enterré sans aucune pompe dans un cemetiere: ce désir ne fut point écouté, on lui érigea un sepulcre de marbre dans son église. Voici le catalogue de ses ouvrages. *Codices Sacramentorum nongentis annis vetustiores*, Romæ, in 4°. 1680. Cet ouvrage est dedié à la reine de Suede. *Psalterium juxta duplicem editionem Romanam & Gallicanam, cum canticis, hymnario & orationali*: ibid. in 4°. 1683. *Psalterium cum canticis versibus prisco more distinctum, argumentis & orationibus vetustis novaque litterali explicatione brevissima dilucidatum*: ibid. *in* 4°. 1697. *Responsorialia & antiphonaria Romanæ ecclesiæ à sancto Gregorio Magno disposita, cum appendice monumentorum veterum & scholiis*: ibid. *in* 4°. 1686. *sacrorum Bibliorum tituli, sive capitula ante mille annos in Occidente usitata*: ibid. *in* 4°. 1688. *Antiqui libri Missarum Romanæ ecclesiæ, id est, Antiphonarius sancti Gregorii papæ; Comes ab Albino emendatus & capitulare Evangeliorum*: ibid. *in* 4°. 1696. *Officium Dominicæ passionis feria sexta Parasceve majoris hebdomadæ secundùm ritum Græcorum, nunc primùm latinè editum*: ibid. *in* 4°. 1695. *Indiculus institutionum theologicarum veterum Patrum*: ibid. *in* 4°. 1701. *Institutiones theologicæ antiquorum patrum, quæ aperto sermone exponunt breviter theologiam, sive theoreticam sive practicam, tomus primus*: ibid. *in* 8°. 1709. Ce livre contient les prescriptions de Tertullien, l'avertissement de Vincent de Lerins, & deux oraisons de saint Gregoire de *Nazianze*, l'une sur la moderation, qu'il faut garder dans les disputes de theologie, l'autre est la premiere oraison theologique. Le tome II. fut imprimé au même lieu *in* 8°. en 1710. Il contient les trois livres de saint Cyprien à Quirinus, les ascetiques de saint Basile, ses discours sur le jugement de Dieu, sur la vraie foi & ses morales. Le troisiéme imprimé en 1712. contient l'ancorat de saint Epiphane, l'abregé que ce docteur a fait lui même de l'ancorat, & sa confession de foi. On a encore de ce cardinal, *Vera norma di glorificar iddio, e di far orazione, &c. in* 12. 1687. *Breve ristretto de salmi, &c. in* 8°. 1699. *D. Augusti speculum*, 1699. *in* 8°. c'est son premier ouvrage. *Costitutioni delle monache Benedittine, nella diocesi di Gergenti*, 1690. *Prisci fermenti nova expositio, & de fermento quod dabatur sabbato ante palmas in consistorio Lateranensi*. Ces 12. dissertations sont dans l'ouvrage de Ciampini, *de azimorum usu*, *in* 4°. 1688. *Esercizio cotidiano*. 1712. *Breve istruzione del modo di assistere fruttuosa mete al sacrificio della messe* 1710. *L'office de saint Gaudence, &c.* Le cardinal Tomasi a laissé quelques autres ouvrages, qui ne sont pas encore imprimés. *Breviculus aliquot monumentorum veteris moris quo Christi Fideles ad sæculum usque decimum utebantur in celebratione Missarum, sive pro se sive pro aliis, vivis vel defunctis, & in ejusdem rei oneribus. De privato ecclesiasticorum officiorum breviario extra chorum. Memorialis indiculus veteris & probatæ in ecclesia consuetudinis concedendi indulgentias.* Il travailloit à l'édition du veritable Sacramentaire de saint Gregoire pape, purgé de toutes les additions qu'on y a faites dans des tems posterieurs. Il y a eu plusieurs autres personnes distinguées par leur pieté dans la même famille. On imprima en 1658. la vie du duc de Palma, pere de celui *dont nous parlons*. En 1662. *la vie du venerable serviteur de Dieu Charles Tomasi*, frere aîné de son pere, duc de Palma, & depuis clerc regulier Theatin. *La vie de la* sœur du cardinal *Marie Crucifice, religieuse Benedictine du monastere de Palma*, dont on poursuit la beatification. On assure qu'elle avoit prédit le cardinalat de son frere. L'abbé Tito Livio referendaire de la congregation de l'Indice a fait l'oraison funebre de ce cardinal, dont on ne peut mieux finir l'article, qu'en rapportant l'éloge que le pape fit de lui dans le consistoire qui suivit son decès. *Je sens*, dit le saint pere, *je sens plus que les autres pertes celle que je viens de faire du très-illustre & très-pieux cardinal Tomasi*: *je souffre avec peine qu'on nous enleve si-tôt ce modele de sainteté, cet exemplaire de l'ancienne discipline, qui la retraçoit par sa conduite & par ses écrits.* La congregation des Rites ayant reçu diverses informations de quelques graces obtenues de Dieu par l'intercession de ce pieux cardinal, ordonna par un decret du mois de Mai 1714. qu'il en seroit plus amplement informé, & que cependant on lui donneroit le titre de *venerable*. * *Memoires de Trevoux*, *Fevrier* 1714. Niceron, *Memoires*, *t*. 3. & 10.

TOMBELAINE, petite isle avec un bourg de même nom sur la côte de Normandie, dans un petit golfe, entre Avranches & saint Malo. Cette isle avec celle de saint Michel, qui porte le nom d'un monastere qu'on y a construit, sont tous les jours terre ferme & isles, selon que la marée monte ou descend. Les auteurs Latins les nomment tous deux ensemble, *ad duas Tumbas*. * Baudrand.

TOMBUT, royaume du pays des Negres, dans l'Afrique, qui a son étendue entre ceux des Agadez en Orient, des Mandingues au midi, de Genehoa & de

Gualata à l'occident, & le desert de Zanhaga au nord. Il est soûmis à un roi, qui pour montrer sa puissance, a pour garde ordinaire trois mille cavaliers, & un nombre infini de pietons, qui se servent de fléches empoisonnées. Il nourrit quantité d'hommes doctes dans sa loi; mais il est grand ennemi des Juifs. La ville capitale de ce royaume, qui est aussi nommée *Tombut*, fut bâtie l'an 1221. par le roi Mensé Soliman. Les maisons qui étoient autrefois magnifiques, ne sont presentement que de bois, couvertes de paille & enduites de terre grasse. Il faut cependant en excepter une mosquée & le palais du roi, qui sont de pierres de taille. La contrée est fertile en millet, en bled, en orge. Il y a quantité de puits & de fontaines; & le betail s'y trouve en telle abondance, que le lait & le beurre y sont fort communs. Le sel y est fort cher, parce qu'il vient des salines de Teguza qui sont à cent soixante & dix lieues de Tombut. Les habitans de ce pays sont d'une humeur douce, & passent la plus grande partie du tems à sauter & à danser. Leur manger ordinaire est de la chair, du poisson, du lait & du beurre. Toutes les femmes, à l'exception des esclaves, se couvrent le visage par tout où elles vont. * Magin. *en sa Geog.*

TOMI, TOMISWAR, ville de la Turquie en Europe. Elle est sur la côte de la Bulgarie entre la ville de Varne & celle de Chiustenge. Quelques geographes prennent Tomiswar pour l'ancienne *Tomi*, *Tomis*, *Tomaa*, *Tomos*, que l'exil & la mort du poëte Ovide rendirent celebre; mais les autres mettent cette ancienne *Tomi* à *Baba*, située sur la même côte, au nord de Tomiswar. * Baudrand.

TOMIERES, *cherchez* SAINT PONS DE TOMIERES.

TOMITANUS (Bernardin ou Bernardius) medecin & philosophe, natif de Padoue, avoit beaucoup de sçavoir, & dès son jeune âge, il en donna des marques par divers ouvrages de sa façon. Depuis il enseigna assez longtems la logique dans l'université de Padoue, où il forma divers grands hommes; entr'autres le cardinal Commendon, & Jacques Zabarella, philosophe celebre. S'ennuyant de repeter si souvent la même chose, il demanda une autre chaire de professeur. Ses soins étoient si utiles au public, dans l'emploi qu'il exerçoit, qu'on ne crut pas devoir lui accorder ce qu'il demandoit : refus qui le chagrina si fort, qu'il quitta absolument l'université; de sorte qu'on ne put jamais lui persuader de reprendre ses exercices ordinaires. Il avoit composé plusieurs ouvrages, & mourut de la peste, l'an 1576. laissant d'*Elisabeth* Zempeschi, son épouse, un fils unique nommé *Tonat*, mort sans posterité.

TOMITANUS (Bernardin) surnommé *le Petit*, étoit de Feltri, dans l'état de Venise, & religieux de l'ordre de saint François. Il composa quelques traités spirituels, & mourut à Pavie, le 28. Septembre de l'an 1494. * Joan. Imperialis, *in musæo histor.* Jacques-Philippe Thomasini, *I. part. elog. doct. vir.* Wading, &c.

TOMOMBEI, Emir Chebir des Mammelus, mais sujet du soudan d'Egypte, étant envoyé par Campson, son prince, contre Zamballat, gouverneur de Damas, qui ne le vouloit point reconnoître pour soudan, quitta son parti, pour se joindre à Zamballat. Il vint avec ce rebelle au Caire, où ils prirent Campson, qu'ils mirent en prison dans la ville d'Alexandrie. Tomombei fut le dernier sultan d'Egypte, & ne regna pas long-tems; car Selim I. vint assieger le Caire; & après la prise de cette ville, il obligea Tomombei de prendre la fuite. Il fut arrêté à quelques journées delà, & mené à Selim, qui lui fit donner trois fois la question, pour sçavoir de lui où étoient ses thrésors. Après l'avoir fait promener ignominieusement sur un chameau, il le fit égorger au lieu où l'on tuoit les bœufs & les moutons, l'an 1517. à l'âge de 65. Il ne fut pas pendu, comme quelques-uns l'ont écrit. * Paul Jove, & Munster. André Thevet, *l.* 8. *des hommes illustres.* Pierre Martyr, *biblioth. hist.*

TOMYRIS, reine des Massagetes, vivoit en mêmetems que Cyrus, qui voulant ajoûter ce royaume à ses autres états, la demanda en mariage. Une alliance qui pouvoit paroître si honorable à Tomyris, ne la flatta point, parce qu'elle mettoit sa gloire à conserver la liberté à sa patrie Son refus lui attira la guerre. Elle auroit pû sans doute donner beaucoup de peine à son ennemi, si elle avoit voulu l'arrêter au passage de l'Arax, mais le soin de garder les passages, où nos generaux se distinguent le plus maintenant, paroissoit alors peu genereux. Avertie des précautions que prenoit Cyrus pour entrer sans danger dans ses états, elle lui fit dire qu'elle s'éloigneroit à trois journées de distance du fleuve, s'il n'aimoit mieux se retirer dans ses états, & attendre qu'elle allât l'y chercher. Cyrus entré dans le pays ennemi, exposa d'abord une partie de ses troupes à la boucherie, & chargea ensuite les Massagetes, lorsqu'ils se furent enyvrés des vins qu'ils avoient trouvés dans le quartier qu'on leur avoit laissé enlever. Spargapises fils de Tomyris, qui fut du nombre des prisonniers que les Perses firent alors, honteux de l'état où l'yvresse l'avoit reduit, se donna la mort. La reine, qui l'avoit redemandé inutilement, ne tarda pas à le venger. On en vint aux mains, le combat fut long & sanglant; mais enfin les Perses eurent du dessous, & perdirent leur roi. Tomyris ayant fait chercher son corps, en separa la tête, qu'elle plongea dans un vase plein de sang, en lui reprochant son ambition demesurée, par ces paroles : *Vous avez perdu mon fils en le surprenant, & moi je vous rassasierai de sang, comme je vous en ai menacé.* * Herodote, *liv.* 1.

TONANTIUS FERREOLUS, préfet du prétoire des Gaules, nâquit vers l'an 450. au château de Trevidon, qu'on voit encore aujourd'hui à quatre lieues de Milan, sur la petite riviere de Trevezels. *Ferreole*, son pere, qui avoit eu la même dignité sous l'empire d'Honorius, étoit très-recommandable par sa naissance, & par les dignités & les exploits de ses ayeux. Sa mere qui se nommoit *Papianille*, & que Sidoine appelle *la gloire de son sexe*, étoit fille d'*Afranius Siagrius*; l'un des plus grands hommes de son siecle. Il épousa la fille de l'empereur *Avitus*, sœur du comte *Edicius*, & de *Papianille*, femme de Sidoine *Appollinaire*, dont les écrits nous ont instruits de tout ce qu'il y a d'éclatant & d'illustre dans cette famille. Tonantius Ferreolus exerçoit sa préfecture l'année qu'Attila s'avança jusqu'à la riviere de Loire, & vint assieger la ville d'Orleans. Ce fut lui qui persuada les peuples établis dans les Gaules, de joindre leurs forces à celles d'Aëtius, general de la cavalerie Romaine, pour s'opposer tous ensemble à cet ennemi de l'empire : ce qui le rendit si recommandable dans les Gaules, qu'elles le regarderent depuis ce tems-là comme leur liberateur. Les Romains se servirent de lui dans les affaires les plus difficiles. On remarque que Thorismond, roi des Goths, ayant assiegé la ville d'Arles, qui étoit pour-lors aux Romains, changea de dessein, adouci par l'éloquence de Ferreole, qui sçut mêler adroitement ses raisons à la bonne chere qu'il fit à ce prince. L'an 467. les Gaulois ayant resolu de se plaindre de l'administration d'Arvandus, qui avoit été préfet du prétoire, & qui avoit favorisé les ennemis de l'empire, députerent pour cet effet à Rome Tonantius avec Thaumastus & Petronius, tous trois sçavans & éloquens, qui avoient en main les lettres qu'on avoit surprises. Ces députés qui se porterent pour accusateurs, se presenterent devant le senat, vêtus de deuil, & firent si bien leur devoir, qu'Avandus fut condamné à perdre la tête par la main d'un bourreau; mais Sidoine fit changer cette peine en un exil. On ne doit point omettre; pour la gloire de cet illustre Gaulois, qu'il s'est trouvé des auteurs dans ces derniers siecles, qui l'ont regardé come la tige des ancêtres de Charlemagne. * Sidonius. Du Bouchet.

TONDE, TONDOXIMA. C'est une petite isle du Japon. Elle est près de la côte septentrionale de l'Ochio, contrée de l'isle de Niphon. * Mati, *dict.*

TONDEREN, ville avec citadelle. Elle est dans le duché de Sleswick, en Jutlande, à sept lieues de la ville de Rypen, vers le midi. Elle appartient au duc de Holstein-Gottorp. * Mati, *dict.*

TONGRES sur le Jecker, ville très-ancienne dans l'évêché de Liege, fut ruinée par Attila, puis par les Normands. Saint Materne, qu'on prétend avoir été envoyé par saint Pierre, y prêcha l'Evangile, en fut le premier évêque, & y eut huit successeurs jusqu'à saint

Servais, qui transfera le siege à Mastricht, d'où il fut encore transporté à Liege. Ceux du pays la nomment *Tongeren*, & les Latins *Tongris*, ou *Aduatuca Tungrorum*. Elle n'a plus rien de considerable que son nom, & la gloire de son ancienne splendeur. Cesar, Tacite, Pline, &c. en font souvent mention. * *Voyez* aussi Heuther, *c.* 9. *Belg.* Jean de Chapeauville, *de script. episc. Tungr.* Guichardin, *descr. du Pays Bas.* Aubert le Mire, *in fast. Belg.* Gazei, *hist. eccles. des Pays-Bas*, *&c.*

TONKOUA, terroir du pays des Agous, peuples de la partie occidentale du royaume de Goiam, dans l'empire des Abyssins en Afrique. C'est où l'on a découvert l'origine du Nil, qui y sort de terre par deux sources, l'une proche de l'autre, lesquelles forment un petit lac d'environ trente ou quarante pas de long. De ce lac coule une petite riviere, qui se grossit dans son cours par plusieurs ruisseaux qui s'y rendent. Elle coule d'abord vers l'orient, puis elle tourne vers le septentrion, d'où elle descend dans le lac de Bed. De là elle s'avance vers le midi, & remonte ensuite vers le nord, formant comme une grande presqu'isle. On remarque qu'il y a plusieurs petites isles dans ce lac, qui est au royaume de Dembea, à cinq journées de la source du Nil; qu'on y voit quantité de crocodiles, & des veaux marins, qui vomissent par la gueule les excremens de ce qu'ils ont mangé. On dit aussi que le Nil traverse ce lac, sans mêler ses eaux, que l'on discerne aisément de celles du lac. * Bernier, *hist. du Mogol.*

TONNAI. Il y a deux bourgs de ce nom en France, dans la Saintonge. Ils se distinguent par le nom des rivieres, où ils sont situés. Tonnai Boutonne est à trois lieues de Saint Jean d'Angeli, vers le couchant, & Tonnai-Charente à trois lieues de Tonnai-Boutonne, encore vers le couchant. * Baudrand.

TONNELIER de Breteuil (le) famille considerable à Paris, originaire de la ville de Beauvais, que l'on ne rapportera que depuis

I. Jean le Tonnelier, seigneur de Conti en Picardie, & de Breteuil en Beauvoisis, conseiller notaire & secretaire du roi, nommé & ainsi qualifié au procès-verbal de la redaction de la coûtume de Paris, de l'an 1580. Il fut marié avec *Elisabeth* Daubrai, de laquelle il laissa plusieurs enfans, entre autres Claude qui suit;

II. Claude le Tonnelier de Breteuil, receveur general des finances de Paris, & secretaire des commandemens de François de France duc d'Alençon, frere du roi, mourut le 2. Septembre 1608. Il avoit épousé *Marie* le Charon, fille de *Jean* le Charon, seigneur de Louans, maître des requêtes, prevôt des marchands, puis conseiller d'état, & d'*Anne* Guyot de Charmeaux, dont il eut entre autres enfans Claude qui suit; & Antoine le Tonnelier, mort conseiller d'état, qui a fait la branche des seigneurs de Voyennes.

III. Claude le Tonnelier de Breteuil conseiller, puis procureur general de la cour des aydes, & conseiller d'état, mourut le 9. Avril 1630. Il avoit épousé *Marie* le Fevre Caumartin, morte en Decembre 1653. fille de *François* le Fevre Caumartin, seigneur de Mormant, & niéce de *Louis* le Fevre, seigneur de Caumartin, garde des sceaux de France, dont il eut Louis qui suit; *Antoine*, chevalier de Malte, où il mourut l'an 1630. *Charles*, prieur de la Rocheguyon, qui mourut l'an 1641. & *Claude* le Tonnelier de Breteuil baron d'Ecouché, conseiller de la grande chambre du parlement, mort le 16. Avril 1698. âgé de 75. ans, qui avoit épousé 1°. *Magdelaine* Rogier de Neuilli, morte en Decembre 1676. dont il eut pour fils unique *Nicolas-Claude* le Tonnelier de Breteuil, baron d'Ecouché, &c. maître de la garde-robe de Philippe de France duc d'Orleans, mort sans alliance le 8. Août 1703. âgé de trente ans: 2°. *Marie Therese* de Froulai, fille de *Charles* comte de Froulai, grand-maréchal des logis de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudean-Parabere. Elle a pris une seconde alliance le 20. Avril 1716. avec *René-François* marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine Marie-Therese, & gouverneur de Poitou, ayant eu de son premier mariage *Charles* le Tonnelier de Breteuil, baron d'Ecouché, &c. mort le 1. Decembre 1719.

IV. Louis le Tonnelier de Breteuil seigneur de Boissettes, &c. fut conseiller au parlement de Bretagne, puis en celui de Paris, maître des requêtes, intendant de Languedoc & de Roussillon, puis de Paris, contrôleur general des finances pendant neuf ans, conseiller d'état ordinaire, & mourut le 18. Janvier 1685. âgé de soixante-seize ans. Il avoit épousé *Chrétienne* Lécourt, veuve de *Nicolas* de Bragelongne, seigneur de la Touche, morte le 30. Août 1707. âgée de 89. ans, dont il eut 1. François qui suit; 2. *Antoine*, commandeur de Malte, & chef d'escadre des galeres de France, mort l'an 1696. 3. *Charles-Achilles* seigneur de Ruville, commandeur de saint Lazare, mort le 26. Janvier 1708. en sa 67. année. Il avoit épousé *Anne-Magdelaine* de Testart de la Guette, fille de *Pierre* de Testart, seigneur de la Guette, lieutenant general de l'artillerie de France, dont est issu *Charles-Claude* le Tonnelier de Breteuil-de-Chanteclerc, substitué aux nom & armes de Chanteclerc, seigneur de Bevilliers, de Vaux, & capitaine lieutenant de chevaux-legers de Bretagne, qui a épousé *Laure* O-Brien de Clare, fille de milord N. O-Brien comte de Clare, colonel d'un regiment Irlandois, & maréchal de camp mort le 26. Mai 1706. des blessures qu'il avoit reçues au service de France, à la bataille de Ramillies, & de N. Butkelei; 4. *Claude*, évêque de Boulogne, mort à Paris le 8. Janvier 1698. âgé de 53. ans; 5. *Louis*, commandeur de Malte, capitaine au regiment des gardes, maréchal des camps & armées du roi, mort le 12. Septembre 1712. 6. *Elisabeth*, mariée à *André* marquis de S. Blimont, &c. & 7. *Louis-Nicolas* baron de Breteuil & de Preulli, premiere baronie de Touraine, lecteur de la chambre du roi en 1677. envoyé extraordinaire près les princes d'Italie en 1682. puis introducteur des ambassadeurs & des princes étrangers près sa majesté en 1698 dont il se démit en 1715. Il avoit épousé 1°. *Marie-anne* le Fevre-Caumartin, sa cousine, fille de *Louis* le Févre-Caumartin, seigneur de Mormant, morte en Août 1679. dont il eut pour fille unique *Anne-Louise*, morte jeune l'an 1693. 2°. le 15. Avril 1697. *Gabrielle-Anne* de Froulay, sœur de la seconde femme de *Claude* le Tonnelier de Breteuil baron d'Ecouché, son oncle, & fille de *Charles* comte de Froulai, grand maréchal des logis de la maison du roi, chevalier de ses ordres, & d'*Angelique* de Baudean Parabere, dont il a eu *René-Alexandre*, né le 7. Fevrier 1698. *Charles-Auguste*, né le 27. Novembre 1701. & *Gabrielle-Emilie* le Tonnelier de Breteuil, née le 17. Decembre 1706.

V. François le Tonnelier de Breteuil marquis de Fontenai-Tresigni, &c. né le 15. Septembre 1638. fut conseiller au parlement l'an 1661. maître des requêtes en 1671. intendant de Picardie depuis 1674. jusqu'en 1683. qu'il fut nommé intendant de l'armée du roi l'an 1684. intendant des finances la même année, & conseiller d'état l'an 1685. & mourut le 10. Mai 1705. en sa 67. année, laissant d'*Anne* de Calonne de Courtebonne son épouse, fille de *Charles* marquis de Courtebonne, maréchal des camps & armées du roi, lieutenant du pays d'Artois, & commandant au gouvernement de Hesdin, & d'*Anne* de Chaulnes, François-Victor qui suit; *Louis*, maître de la chapelle & oratoire du roi, abbé de Chaunes, nommé évêque de Rennes en Octobre 1723. & *Claude-Alexandre* le Tonnelier de Breteuil chevalier de Malte.

VI. François-Victor le Tonnelier, marquis de Breteuil, de Fontenai-Tresigni, &c. conseiller au parlement, & commissaire aux requêtes du palais le 5. Août 1705. puis maître des requêtes, intendant de Limoges en 1718. prevôt & maître des ceremonies des ordres du roi en Juillet 1721. & secretaire d'état, ayant le departement de la guerre, dont il prêta serment le 4. Juillet 1723. Il a épousé en 1714. *Marie-Anne-Angelique* Charpentier, dont des enfans.

TONNERE, petite ville avec titre de comté dans le Senonois en Champagne aux confins de la Bourgogne, sur l'Armançon, à sept ou huit lieues d'Auxerre vers le Levant. On y trouve un bailliage seigneurial, avec une grurie seigneuriale, une élection, un grenier à sel, une eglise collegiale, & des couvents de Minimes & d'Ursulines, avec un celebre hôpital. Les vins de Tonnerre ont de la reputation.

TONNINGUE, en Latin *Tonninga*, petite ville de Danemarck, située dans la Jutie meridionale ou duché de

de Slefwick fur le fleuve d'Eyder, & dans la province de même nom, fur les limites du pays de Ditmarfen, à un peu moins de deux milles d'Allemagne de Friderickftad en tirant vers l'occident, à fix de Slefwich, & à trois de la mer d'Allemagne. Elle appartient au duc de Holftein-Gottorp; mais le roi de Danemarck l'ayant prife dans les démêlés qu'il eut avec ce duc, la fit rafer, en forte que ce n'eft plus qu'une bourgade ouverte, mais fort riante & bien bâtie.* Baudrand. *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

TONQUIN, royaume de l'Inde au-delà du Gange, vers la Chine, touche du côté de l'orient à la province de Canton, & du côté de l'occident le royaume de Brama; & eft borné au feptentrion par les provinces de Quanfi & de Junnan; & au midi par la Cochinchine. On croiroit que le climat de ce pays devroit être fort chaud; il eft néanmoins affez temperé, tant à caufe de la quantité de rivieres qui arrofent les terres & envoient toujours quelque fraîcheur, que par les pluyes qui tombent dans leurs faifons. Il femble même que toute l'année ne foit qu'un printems continuel. On n'y voit jamais ni neige ni glace, & les arbres y font toujours couverts de feuillages. La pefte, la goutte, la pierre, & autres maladies fi communes en Europe, font entierement inconnues aux Tonquinois. Il n'y a que deux vents qui partagent toute l'année; l'un qui vient du nord, & l'autre du fud; & chacun y regne fix mois. Le premier commence au mois d'Août, & rafraîchit tellement la terre, qu'il n'y a rien alors de fi délicieux que le féjour de Tonquin: l'autre commence en Fevrier, & les deux mois de Juin & Juillet font les mois de pluyes. Ce qu'il y a de fâcheux en ce pays, c'eft que d'ordinaire de fept ans en fept ans il s'y leve des vents furieux appellés *ouragans*, qui abattent les maifons, arrachent les arbres, & font d'étranges dégats; mais ils ne durent gueres que vint-quatre heures. Dans l'étendue de Tonquin, qui égale prefque celle de la France, on compte plufieurs provinces, dont les limites ne font pas fort connues, les Tonquinois n'étant pas grands geographes, & n'ayant pas été fort curieux de faire la defcription de leurs pays. Les plus habiles d'entre eux affurent qu'il y a près de vingt mille villes ou bourgs, & ajoûtent qu'il y en auroit bien davantage, s'ils ne fe plaifoient pas tant à demeurer fur l'eau, où leurs bateaux leur fervent de maifons. Les villes les plus confiderables font Kecc ou *Kecchio*, qui eft la capitale du royaume; Bodego, Cuadag, Kecon, Ketoi, Cimpa & Cuafai. C'étoit il y a huit cens ans, une province de la Chine; mais depuis ce pays a formé un royaume féparé, dont le roi payoit autrefois au roi de la Chine un tribut de trois ftatues d'or & trois d'argent, tous les fix ans; lequel l'an 1667. fut réduit à un hommage tous les ans par le moyen d'un ambaffadeur.

QUALITE'S DU PAYS.

Le Tonquin eft arrofé de plufieurs rivieres, dont quelques-unes portent de grandes galeres & de groffes barques; ce qui eft fort avantageux pour le négoce. Il n'y croît ni bled ni vin; mais il y vient une grande quantité de riz, dont on fait auffi de la boiffon, & même de bonne eau de vie. Les principaux arbres que l'on y voit font les Palmiers, les Gojaviers, les Papagers & les Araguers. Le *Palmier* porte des noix groffes comme la tête d'un homme; l'écorce en eft fort dure; & quand on ouvre ce fruit, on y trouve une chaire blanche, dont le goût approche de celui des amandes, & environ deux grands verres d'une liqueur très-rafraîchiffante & très-agreable à boire. Le *Gojavier* reffemble beaucoup au laurier, & porte des pommes remplies de pepins plus petits que les grains de grenades: ces pommes ont au haut comme un petit bouquet. Le *Papajer* porte un fruit qui a beaucoup de rapport avec un petit melon, & dont le goût eft délicieux. L'*Araguer* ne pouffe des branches qu'au fommet, & porte un fruit qui reffemble à la noix mufcade. Il y a auffi beaucoup de ces arbres qu'on appelle *arbres de Banjans*, dont nous avons parlé dans l'article des BANJANS. Dans quatre ifles qui font vers la côte de la Cochinchine, on trouve des nids d'oifeaux dont on fait d'excellens ragoûts. Ces oifeaux font environ de la groffeur d'une hirondelle, & font leurs nids d'une efpece de gomme, qui forme comme plufieurs pelures les unes fur les autres, à peu près de la maniere des oignons. Cette gomme étant délayée dans de l'eau tiede, fert pour affaifonner la viande & le poiffon. Les fauces où elle entre ont un goût fi merveilleux, qu'il femble qu'on y a mêlé tous les aromates & fines épiceries de l'Orient. Un traducteur des relations modernes ne pouvant s'imaginer que l'on mangeât des nids d'oifeaux, a traduit le mot italien *Nido* en celui de *Nichée*, pour marquer les oifeaux; mais il s'eft trompé; car effectivement le nid même eft employé pour l'affaifonnement des mets. A l'orient de ces quatre ifles il y en a cinq autres plus petites, où l'on trouve une prodigieufe quantité de tortues fi excellentes à manger, que les Tonquinois & les Cochinchinois fe font fouvent la guerre pour ce fujet. Il y a du fucre en abondance, & on y en mange prefque à tous les repas. On ne voit dans tout le royaume ni moutons, ni ânes, ni lions; mais les forêts font pleines de tigres, de cerfs & de finges, & les campagnes, de bœufs, de vaches & de pourceaux. Pour des poules, des canards & des tourterelles, il y en a très-grand nombre; & c'eft ce qui fait la meilleure partie de leurs feftins. Les chevaux des Tonquinois font d'affez belle taille; il y en a toujours quatre à cinq cens dans les écuries du roi. Les élephans y font d'une prodigieufe grandeur, & on n'en voit dans aucun lieu de l'Afie de fi hauts ni de fi adroits.

DE LA RELIGION DES TONQUINOIS.

Les Tonquinois, à l'égard de la religion, font divifés en trois fectes. La premiere prend fon origine d'un ancien philofophe, nommé *Confucius*, dont la memoire eft celebre dans toute la Chine, & dans plufieurs royaumes voifins. Ceux de cette fecte croyent que quand l'homme meurt, l'ame fe diffipe dans l'air. Ils font des facrifices au foleil, à la lune & aux autres planetes, & ont encore quatre principaux dieux, & une déeffe. Les noms des dieux font, Brama, Raumu, Betolo & Ramonu; & le nom de la déeffe, Satibana; mais le roi, les mandarins, ou feigneurs de la cour, & les fçavans n'adorent que le ciel. La feconde fecte vient d'un certain folitaire nommé *Chacabout*, & eft fuivie par la plus grande partie du menu peuple. Il leur a enfeigné dix preceptes, dont nous avons parlé dans l'article de CHACABOUT, & leur a fait croire la tranfmigration des ames. La troifiéme fecte eft celle de *Lanthu*, fameux magicien, qui leur a enfeigné une partie de la doctrine de Chacabout, & qui y a joint d'autres preceptes, qui regardent la charité & le foin des pauvres. Les Tonquinois ont accoûtumé d'adorer trois divinités dans leurs maifons. La premiere eft le *Foi*, ou dieu Penate; la feconde eft une idole, qu'ils appellent *Tienchu*, laquelle eft comme la patrone des arts & des métiers; la troifiéme fe nomme *Buchbin*, & eft invoquée pour rendre les maifons heureufes. Il y en a qui adorent les cinq parties de la terre; car ils en font une cinquiéme au milieu des quatre. En leur rendant leurs hommages, ils ont pour chacune de ces parties, une couleur particuliere. Quand ils adorent la partie du feptentrion, ils font vêtus de noir, & couvrent de même couleur la table & les plats, où ils mettent les viandes des facrifices. Lorfqu'ils adorent la partie du midi, ils font vêtus de rouge; pour l'orient, de verd; pour l'occident, de blanc; & pour le milieu du monde, ils portent le jaune. Tous les ans, le premier jour de l'année, ils font une grande folemnité, pour honorer ceux qui durant leur vie ont fait quelques belles actions, & tous ceux qui ont eu du cœur, même en combattant contre leur patrie. Plus de quarante mille foldats fe rangent dans une grande campagne, où tous les princes & mandarins ont ordre de fe trouver, & où le roi fe rend auffi. Après les facrifices, on brûle de l'encens devant quantité d'autels, où font écrits les noms des capitaines & hommes illuftres, dont on celebre la memoire; puis le roi, les princes & les feigneurs de la cour font des reverences devant ces

autels, excepté ceux où sont les noms des capitaines qui se sont soûlevés contre leur prince legitime, contre lesquels le roi tire cinq coups de fléches. Cette action est suivie de la décharge du canon, de trois salves de mousqueterie, pour mettre en fuite toutes ces ames. La ceremonie étant finie, les bonzes font un festin des viandes qui ont été offertes en sacrifice. Le premier jour & le quinziéme de la lune, sont encore des jours de fêtes parmi eux. Les bonzes qui vivent en communauté sous un superieur, dans les grandes pagodes ou temples, suivent la croyance de Chacabout, & vivent d'aumônes. Ils portent tous au cou une maniere de chapelet de cent grains, qu'ils disent six fois les jours de fêtes. Le mariage leur est permis, pourvu qu'ils sortent de leur monastere. Lorsqu'ils assistent aux funerailles des grands, ils sonnent de leurs cornets ou trompettes, pendant que les grosses cloches de leur pagodes font un carillon lugubre. Les Tonquinois ont une veneration particuliere pour deux magiciens qu'ils nomment *Tay-bou*, & *Tayphouthoui*; & pour une magicienne, qu'ils appellent *Bacoti*. Nous en avons parlé dans leurs articles. Une de leurs superstitions, est de vouloir soulager la lune, quand elle souffre une éclipse. Ils croyent que c'est un dragon qui lui fait la guerre & qui s'efforce de la devorer; c'est pourquoi on sonne toutes les cloches, on bat du tambour, & on tire quantité de coups de mousquet, pour faire fuir ce dragon : cependant l'éclipse se passe; & alors s'imaginant qu'ils ont delivré la lune, ils font de grandes réjouissances. Ils donnent à chaque heure du jour & de la nuit, le nom d'un animal, comme du tigre, du lion, de l'ours, du cheval, du dragon, du singe, &c. Les jours ont aussi de mêmes noms. Quand un enfant vient au monde, ils croyent que l'animal, dont l'heure de sa naissance porte le nom, est fatale & funeste au nouveau-né. Le dernier roi de Tonquin, qui étoit né à l'heure nommée *le cheval*, ne sortoit jamais de son palais pendant cette heure-là, de crainte d'être blessé par quelque cheval.

Le P. Alexandre de Rhodes, Jesuite, annonça l'évangile dans ce pays-là depuis l'an 1654. quoique quelques autres missionnaires Dominicains y eussent déja porté l'évangile avant lui. Le peuple suivoit les trois sortes de religions qui sont chez les Chinois. En peu de tems ce zelé missionnaire y établit une eglise, qui s'est maintenue au milieu des plus rigoureuses persecutions. La religion Chrétienne y étoit encore défendue lorsque l'évêque de Beryte y envoya M. Deydier l'an 1666. qui a fait des progrès extraordinaires; mais faute de bons ouvriers, il ne put les pousser aussi loin qu'il le souhaitoit. L'évêque de Beryte y alla lui-même de Siam pour les encourager, & s'en retourna l'an 1670. * *Voyez* la relation des évêques François, imprimée l'an 1674.

DES ROIS ET DU GOUVERNEMENT de TONQUIN

Le Tonquin étoit anciennement une des dépendances de la Chine; & depuis huit cens ans il a été gouverné par des rois particuliers. On compte six familles de ces rois. Le premier qui porta le nom de roi, fut un insigne brigand, nommé *Din*, lequel ayant amassé quantité de vagabonds & de mécontens, se rendit si redoutable par sa valeur, qu'après plusieurs victoires il se plaça sur le thrône. Ses deux fils, qui lui succederent l'un après l'autre, étant mort sans enfans, le royaume fut divisé par des guerres civiles; & le parti le plus foible ayant appellé les Chinois à son secours, se rendit le plus puissant. On éleva alors sur le thrône un mandarin d'une maison nommée *Lelequel*, qui fit bâtir le magnifique palais de Tonquin. Ce roi n'eut qu'une fille qui se maria à un des plus grands mandarins de la maison de *Tran*. Mais son regne fut troublé par la revolte de ses sujets, dont le chef lui donna bataille; & s'étant saisi de sa personne, le fit mourir. Après neuf ans de desordres, les Chinois se rendirent maîtres du royaume, qu'ils tinrent pendant vingt ans, & y établirent des gouverneurs. Mais un vaillant capitaine de la maison de *Lé*, chassa ces usurpateurs, & posseda la couronne, qui s'est conservée quatre-vingts ans dans cette maison. Après ce tems un grand seigneur de la famille de *Mar* usurpa l'autorité souveraine, & fut bientôt dethrôné par un mandarin de la maison de *Trin*, qui le fit mourir à la tête de son armée. Quoique ce prince victorieux eût pû monter sur le thrône, il ne voulut pas neanmoins prendre le titre de roi; mais il se contenta de celui de géneral des troupes, & fit publier par toutes les provinces du royaume, que s'il restoit encore quelque prince de la maison de *Lé*, il pouvoit se presenter, assurant qu'il le mettroit en possession du royaume. Il s'en trouva un sur les frontieres, où il servoit comme simple soldat sans se faire connoître. Aussi-tôt on lui envoya tout l'équipage d'un roi, & on l'amena à Checo, ville capitale du royaume, où il fut declaré roi de Tonquin. Le general Trin se reserva neanmoins le commandement absolu dans les armées, avec la meilleure partie des revenus du royaume. De sorte que depuis ce tems là on peut dire qu'il y a eu & qu'il y a encore deux rois, dont le premier, qu'on appelle *Bua*, en a le nom & l'éclat; & le second, que l'on nomme *Choua*, en a, pour ainsi dire, toute l'autorité. Le bua ou roi demeure presque toujours enfermé dans son palais, & n'en sort qu'en certains jours. Alors on le porte dans un palanquin, précedé des élephans, des chevaux de main, & de plusieurs officiers à cheval. Après le palanquin marchent les joueurs d'instrumens, les trompettes & les soldats de sa garde, & toute cette pompe est fort magnifique. Le roi a d'ordinaire deux mille soldats pour sa garde, & environ vingt mille qui sont entretenus sur les frontieres, avec cinquante élephans pour la guerre. Sur toutes les rivieres du royaume, par où l'ennemi pourroit faire quelques invasions, il y tient cens grosses galeres, avec une grande quantité de petites galiotes, dont les rameurs rament debout, ayant le visage tourné vers la proue, au contraire des nôtres, qui lui tournent le dos. Le roi donne presque tous les jours audience publique : mais tous ses édits & arrêts doivent être signés du choua, pour avoir leur effet. Les aînés ne succedent pas toujours à la couronne; car le choua ou connétable avec les conseillers d'état, ont déterminé que le roi pourroit choisir celui qui lui plairoit de ses fils pour être son successeur. Aussitôt qu'il l'a nommé, le choua, les principaux officiers de l'armée, les conseillers d'état & les eunuques viennent le saluer, & faire serment de le mettre sur le thrône après la mort de son pere. Les autres freres demeurent enfermés dans le palais, d'où ils ne sortent que quatre fois l'an : chaque fois ils ont six jours pour se promener & aller à la chasse, les officiers du choua les accompagnant par tout. Le royaume de Tonquin est divisé en huit grandes provinces, chacune desquelles a ses gouverneurs & ses magistrats; & on peut appeller de leurs sentences à la cour, où il y a cent conseillers d'état pour juger de toutes les appellations du royaume, outre les trente-deux conseillers du conseil royal qui accompagnent le roi dans ses audiences publiques. Le roi ne fait point battre monnoye, ni d'or, ni d'argent; & les Tonquinois dans le commerce se servent de certains pains d'or, dont les uns valent cent écus de notre monnoye, les autres deux cens. Ils se ser-servent aussi de barres d'argent; & pour les moindres payemens ils coupent de petits morceaux de ces barres, selon la somme qu'il faut compter, ayant chacun leur balance à la main, qui ressemble à nos romaines; ou bien ils payent en monoyes étrangeres, qui font le plus souvent des reales d'Espagne. Cet or & cet argent leur viennent de la Chine & du Japon, en échange des soyes, du musc & du bois d'aloës qui sortent de leur pays.

DES REINES DE TONQUIN.

Les rois de Tonquin ne permettent point aux eunuques, quoiqu'entierement coupés, de servir les reines & les princesses dans leurs palais. Il n'y a que les filles & les femmes qui ayent cette permission. Lorsque la reine sort du palais, elle est portée dans un palanquin entouré de jalousies, en sorte qu'on ne la voit pas. Son palanquin est précedé de six élephans qui marchent deux de front,

puis de plusieurs officiers armés. Il est suivi des dames d'honneur à pied, après lesquelles on voit un chariot traîné par huit filles de qualité, pour mener la reine quand elle sort de son palanquin : alors tous les officiers & les eunuques se retirent en un lieu d'où ils ne la puissent voir ; car c'est un crime de la regarder.

DES MOEURS ET COUTUMES DES PEUPLES de TONQUIN.

Les peuples de Tonquin sont naturellement doux, & se soûmettent à la raison. Ils estiment plus les ouvrages des pays étrangers, que les leurs propres; mais ils n'ont pas la curiosité de voir d'autres terres que celles où ils ont pris naissance: où ils veulent, disent-ils, toujours demeurer pour honorer la memoire de leurs ancêtres. Ils ont le teint un peu olivâtre; mais ils sont mieux faits que les Chinois, & n'ont pas le nez ni le visage si plat. Au reste, ils portent leurs cheveux aussi longs qu'ils peuvent croître. Le menu peuple les tresse & les attache en forme de bourlet au haut de la tête : mais les nobles, les gens de justice & les soldats, les tiennent autour du cou, afin qu'ils ne viennent point battre sur le visage. Ils ne croyent pas avoir de belles dents, jusqu'à ce qu'ils les ayent rendues noires comme du jayet; & ils laissent croître leurs ongles, les plus longs parmi eux étant les plus beaux. Leur habit est grave & modeste : c'est une robe qui leur descend jusqu'aux talons, qui se lie avec une ceinture de soye, ou mêlée d'or & d'argent. Mais les soldats ont une robe qui ne tombe que jusqu'aux genoux, & n'ont ni bas ni souliers. Le menu peuple est esclave une partie de l'année; car, à la reserve des bourgeois de Checo, ville capitale du royaume, tous les gens de métier, menuisiers, serruriers, massons & autres, sont obligés de travailler pendant trois mois (qu'ils appellent *Lunes*) pour la maison du roi ; & pendant deux autres mois pour les mandarins ou grands seigneurs. Ils jouissent du reste de l'année, & travaillent pour ceux qui les payent. Ce service s'appelle *vicquan*, c'est-a dire, *condition d'esclave*. Les Tonquinois se plaisent à demeurer sur les rivieres, qui sont en leur pays exemtes des crocodiles, & d'autres animaux dangereux, dont on voit une grande quantité dans le Gange. Les mariages ne s'y font point sans le consentement du gouverneur ou juge du lieu. Dès le lendemain des nôces, le mari appelle sa femme, sa fœur; & la femme appelle son mari, son frere. La loi du royaume permet à l'homme de repudier sa femme; mais la femme n'a pas le même privilege, & n'obtient que rarement de pouvoir demander la separation. Les loix sont très-rigoureuses contre l'adultere, qui y est puni de mort. Les Tonquinois se rendent souvent visite les uns aux autres, & chacun marche alors avec une suite selon sa condition. Les princes & les mandarins montent sur leurs élephans, ou se font porter dans une maniere de brancard par six hommes. Leur suite est ordinairement de cinquante à soixante hommes, & il ne leur est pas permis d'exceder ce nombre-là. Pour ce qui est des simples gentilshommes, & des officiers de la cour qui vont à cheval, chacun ne peut avoir au plus que sept valets après soi. Les Tonquinois tiennent à grand deshonneur d'avoir la tête sans cheveux : ce qui ne se voit parmi eux qu'aux criminels, que l'on fait raser dès qu'ils sont saisis. Leur maniere de s'asseoir, est d'avoir les deux jambes croisées, comme nos tailleurs lorsqu'ils travaillent. Chez les grands seigneurs, dans la salle où l'on reçoit les visites, il y a comme une alcove, avec une estrade élevée de terre environ d'un pied, & couvert d'une natte très-fine, faite de petits joncs déliés comme du fil fin : ce qu'ils préferent aux tapis de Perse ou des Indes ; parce que ces nattes, qui sont d'ailleurs plus cheres, sont plus fraîches & plus commodes dans les chaleurs : car elles sont douces comme du velours, & n'engendrent point de punaises, dont on est fort tourmenté dans les Indes. Les princes & les mandarins sont assis sur cette estrade couverte de natte : & la noblesse qui les accompagne est assise autour de la chambre sur un coussin, avec un autre derriere le dos. Les Tonquinois n'ont à table ni coûteau ni cuillier : tout ce qui est servi, est coupé par petits morceaux, de la grosseur d'une noisette, qu'ils prennent avec deux petits bâtons dorés, qui leur servent de fourchettes. Le menu peuple se contente de riz cuit dans de l'eau, avec du poisson séché à l'air, ou des œufs salés, & ne mange gueres de viande que dans les festins. Entre tous les divertissemens des Tonquinois, il n'y en a point où ils s'attachent avec tant de plaisir qu'à la comedie, qui se joue d'ordinaire la nuit, & qui est accompagnée de quantité de décorations & de machines. Ils sçavent admirablement bien representer la mer & les rivieres, & les combats de vaisseaux. Les acteurs & actrices ont des habits magnifiques : & la coëfure des femmes est une espece de mitre ou de tiare, qui leur sied très bien.

DES GENS DE LETTRES DANS le TONQUIN

Les Tonquinois s'appliquent fort aux sciences, parce que c'est le seul moyen de parvenir aux charges & aux dignités du royaume. Mais par les sciences, il ne faut pas entendre la connoissance des langues, ou de la philosophie d'Aristote : ils n'étudient que les loix de leur pays, les mathematiques, & particulierement l'astrologie. Quelques-uns s'adonnent aussi à la musique & à la poësie; & l'on remarque que les poëtes du Tonquin sont les meilleurs de tout l'Orient. Pour acquerir la noblesse par les lettres, il faut que la jeunesse passe par trois degrés, qui sont, celui de *sinde*, celui de *doucum*, & celui de *tansi*. Avant que de parvenir au premier degré, les jeunes gens doivent s'appliquer huit ans entiers à bien apprendre ce qui est de la fonction de notaire, de procureur & d'avocat. Au bout de huit ans ils sont examinés sur les devoirs de ces charges : & s'ils sont trouvés capables, le roi leur permet de prendre le nom de *Sindes*. Pour obtenir le titre de *doucum*, il faut étudier pendant 5. ans l'astrologie, la musique & la poësie, & apprendre à faire les instrumens de mathematiques. Après ces treize années d'étude, il faut en employer encore quatre à apprendre à lire & écrire le caractere chinois, avec les loix & les coûtumes de ce peuple. Le dernier examen se fait dans l'enclos du palais du roi, qui s'y trouve avec les princes, les mandarins d'armes & les mandarins de lettres : tous les *Tansis* y sont aussi presens. Le nombre des aspirans va quelquefois jusqu'à trois mille. On dresse dans la grande place du palais neuf échafauts, dont l'un est pour le roi & les princes, & les huit autres pour les examinateurs & les aspirans : & afin que chacun puisse voir tout ce qui s'y passe, on éleve tous ces échafauts en amphitheâtres. Mais le roi & les mandarins ne s'y trouvent que les deux premiers jours des huit que l'on employe à cet exercice. Le dernier jour on met les noms de ceux qui ont bien répondu entre les mains des seize premiers mandarins; & après en avoir eu l'agrément du roi, on leur donne une robe de satin violet, avec le nom de *Tansis*, & on les met au rang des nobles. Ensuite on donne à chacun des nouveaux *Tansis* le dénombrement des bourgs & villages où il doit prendre les rentes que le roi lui assigne. Après avoir fait son entrée dans son département sur un brancard doré, porté par huit hommes, accompagné de joueurs d'instrumens & de trompettes, il vient à la cour pour s'instruire des affaires du royaume & de la maison du roi, & pour tâcher de parvenir à la qualité de *mandarin*. Tous les ambassadeurs qui sont envoyés à la Chine & aux états voisins, sont tirés du nombre de ces *Tansis*.

DES MEDECINS DU TONQUIN,

Les medecins du royaume de Tonquin ne s'étudient gueres qu'à connoître les simples & les racines, pour en faire l'application selon le genre de la maladie. Ils découvrent la source du mal par le battement du pouls, qu'ils tâtent en trois endroits de chaque côté. Par le pouls du poignet droit, ils connoissent ce qui regarde le poulmon; par celui des veines, où d'ordinaire on se fait saigner, ils jugent de l'état du petit ventre; & par celui de la temple, ce qui concerne les reins. Le pouls du poignet gauche leur marque la disposition du cœur; celui du milieu du bras, ce qui se passe au foye ; & en-

fin celui de la temple gauche leur découvre encore mieux le mal qui peut être survenu dans les reins. Ainsi ils jugent de la cause du mal, & sçavent si elle est interieure ou exterieure. Ils ont de très-bons remedes contre l'épilepsie ou mal caduc, le pourpre, & d'autres maladies, que l'on croit incurables dans l'Europe. Les saignées ne sont point en usage dans le Tonquin. Ils emploient souvent le thé pour guerir le mal de tête, la gravelle & les maux de ventre.

DU COURONNEMENT DES ROIS DE TONQUIN.

Lorsque le roi est mort, & qu'il laisse plusieurs fils, on reconnoît pour roi, celui qu'il a choisi de son vivant pour être son successeur. Le troisiéme jour après le décès du défunt, le choua, avec tous les mandarins d'armes, & ceux du conseil royal, & tous les gouverneurs de provinces, vont à l'appartement de ce prince, où on lui donne un habit à la chinoise, puis l'ayant monté sur un élephant, on le mene dans la plus grande cour du palais, qui est toute couverte de brocard d'or & d'argent, en forme de tente. Là étant assis sur un thrône superbement enrichi, il reçoit le serment de fidelité des seigneurs & officiers de sa cour, ausquels il fait plusieurs presens de pains d'or, & de barres d'argent. Ensuite on décharge l'artillerie; & les soldats, au nombre d'environ trente mille, font trois salves de mousqueterie dans une plaine voisine. Cela étant fait, le roi est mis sur un magnifique palanquin, & porté dans l'appartement royal, d'où chacun se retire, hors les eunuques, afin que les princesses & les dames de la cour viennent saluer le nouveau roi. Après cette ceremonie, les seigneurs rentrent pour être du festin, qui est suivi de la comedie, & de feux d'artifice pendant toute la nuit. Le lendemain, le roi assis sur son palanquin, & accompagné de toute la cour, se rend au camp, où ses troupes sont rangées en bon ordre. Quand il y est arrivé, il monte sur un élephant de guerre & se place au milieu des officiers, qui viennent lui prêter serment de fidelité; après quoi il leur fait ses liberalités de pains d'or, & de barres d'argent. Le roi se retire ensuite dans un beau palais, bâti proche la plaine du camp. Ce palais n'est que de bois; mais il est fort enrichi de peintures & de dorures; & tout y est très-magnifique. Toute la nuit se passe en festins & en réjouissances; & le lendemain le roi retourne en son palais de Checo, avec la même pompe qu'il en étoit sorti. C'est-là, qu'étant assis sur son thrône, il donne audience aux députés du peuple, qui lui viennent faire une harangue, & les renvoie chargés de presens. Pour ce qui regarde la religion, c'est une chose surprenante de voir la quantité de victimes que le roi envoye aux temples de ses faux dieux, pour y faire des sacrifices & des offrandes aux idoles. On en compte plus de cent mille; & outre cela le roi donne la valeur d'un million en pains d'or & en barres d'argent, en brocard & autres pieces de soye, pour l'ornement des idoles, & semblables choses destinées à l'usage des pagodes ou temples. Toutes ces ceremonies étant achevées le roi prend le tems que la lune se renouvelle, pour se retirer avec les bonzes ou docteurs de la loi, & vit comme eux avec beaucoup de frugalité, durant le premier quartier, pendant lequel il visite aussi les hôpitaux. Enfin il choisit quelque beau lieu, où il ordonne de faire bâtir une nouvelle pagode, qu'il voue à quelqu'une de ses idoles. Ensuite on bâtit trois maisons dans une grande plaine, où passe la riviere; une pour le roi, l'autre pour le choua, & la troisiéme pour le chef ou president du conseil, avec quantité de hutes pour le reste de la cour. On y dresse aussi une infinité de cabanes, qui servent de cuisines. Le roi s'y rend au commencement du second quartier de la lune; c'est-à-dire, le huit ou le neuviéme du mois: (car nous avons déja remarqué qu'ils comptent les mois par lunes.) Il se trouve là plusieurs galeres superbement enrichies d'or & de peintures, qui representent un combat naval, pour divertir le roi pendant tout le second quartier. On fait jouer toutes les nuits quantité de feux d'artifices, tant sur la terre que sur l'eau, avec une magnificence extraordinaire, & l'on assure que les feux d'artifice que l'on tire en Europe, n'ont rien de si beau ni de si surprenant. Les sept jours étant passés, le roi retourne dans son palais de Checo, & va voir les princesses, n'ayant avec lui que ses eunuques. On continue les feux de joie tous les soirs devant le quartier des dames pendant le reste de la lune, c'est-à-dire, pendant les quinze jours que le roi y demeure. Voilà de quelle maniere se passe la solemnité de son avenement à la couronne; parce qu'on ne met point de couronne sur la tête du nouveau roi (non plus qu'aux autres rois d'Orient) & qu'ils ne marquent l'élevation au thrône, que par une ceremonie que l'on observe.

DE LA POMPE FUNEBRE DES ROIS *de* TONQUIN.

Après la mort du roi de Tonquin, on l'embaume, on le met dans un lit de parade, & pendant soixante-cinq jours on le sert comme s'il étoit en vie. Les mets qu'on ôte de devant le corps, sont distribués aux bonzes & aux pauvres, pendant tout ce tems-là. Tous les mandarins d'armes & de justice portent le deuil ordinairement trois ans; la maison du roi neuf lunes ou mois; la noblesse six, & le menu peuple trois. Pendant ces trois ans, tous les divertissemens cessent, à la reserve de ceux qui accompagnent la ceremonie de l'élevation ou couronnement du nouveau roi. Lorsque cette ceremonie est finie, le roi se fait couper les cheveux, & se couvre la tête d'un bonnet de paille; ce que font aussi les princes & les quarante mandarins conseillers d'état, jusqu'à ce que le roi soit enterré. Les trois cloches de la tour du palais ne cessent point de sonner pendant ce tems-là. La coûtume est de porter le corps du roi défunt dans des deserts qui sont au-delà de la ville de Bodego. De Checo, capitale du royaume, jusqu'à cette ville, il y a environ deux journées de chemin; mais parce que le nouveau roi & toute la Cour y vont à pied, on y emploie quinze ou seize jours. Tout ce chemin est couvert d'une toile teinte en violet; & de quart de lieue, en quart de lieue, il y a des hutes, où l'on trouve quelque rafraîchissement. Les logemens sont preparés pour chaque jour; à quoi le choua a mis ordre pendant les soixante-cinq jours que le défunt roi a été dans son lit de parade. Voici l'ordre de cette pompe funebre: deux huissiers de la chambre du roi commencent la marche, portant chacun une masse d'armes, dont la boule est pleine de feu d'artifice, & criant le nom du feu roi. Après viennent douze des premiers officiers des galeres, qui traînent le mausolée élevé en forme de tour carrée, où est écrit le nom du roi défunt; puis douze élephans, dont quatre portent chacun un officier qui tient en main un étendart du roi. Les quatre suivans portent chacun une tour de bois, où il y a six hommes armés de mousquets ou de lances à feux. Les quatre derniers portent chacun une espece de coffre en forme de cage. Ensuite on voit le grand écuyer à cheval, suivi de deux pages, & de douze chevaux de main, menés deux à deux, chacun par un capitaine des gardes. Leurs harnois sont très-riches, les selles sont brodées d'or, & toutes les garnitures avec les mords, sont d'or pur. Ensuite, vient le chariot qui porte le magnifique mausolée où est le corps du roi. Ce chariot est traîné par huit cerfs dressés pour cet usage, & chaque cerf est mené par un capitaine des gardes. Le nouveau roi suit ce mausolée, & marche à pied vêtu de satin blanc, avec un bonnet de paille. S'il a des freres, ils le suivent avec le même habillement, & autour d'eux, il y a plusieurs joueurs d'instrumens. On voit après quatre princesses, vêtues de satin blanc, suivies de deux dames d'honneur, habillées de violet, accompagnées de hautbois, & autres instrumens de musique. Elles portent le boire & le manger pour le mort. Après marchent les princes du sang vêtus de satin violet, avec des bonnets de paille, puis les grands officiers de la couronne, les mandarins & les gouverneurs des quatre principales provinces du royaume; ceux-ci portent chacun sur l'épaule, un bâton où pend un sac plein d'or & de differens parfums, qui est le present de chaque province. Enfin, suivent

deux chariots, chacun tiré par huit chevaux, & portant chacun un coffre plein de pains ou lingots d'or, de barres d'argent, de riches étofes & de soye, & d'autres richesses. Cette pompe finit par la marche des officiers de la cour, & autres personnes considerables, partie à cheval, partie à pied, selon la difference de leurs charges & de leur qualité. Quand le corps du roi est à Bodego, il est mis dans une galere, pour être transporté dans les deserts que l'on trouve en remontant la riviere, vers les montagnes qui sont aux environs. On y choisit un lieu retiré où on l'enterre fort secretement; car il n'y a que six des principaux eunuques de la cour, qui sçachent précisément le lieu où est son sepulcre; & on leur fait prêter serment de ne declarer jamais ce secret. Cette ceremonie s'observe peut-être par quelque motif de religion, peut être aussi de crainte qu'on n'aille enlever les trésors que l'on enterre auprès du corps du roi, suivant la superstition de Chacabout, qui leur persuada que les ames de ceux qui n'auroient pas exactement observé la loi, passeroient dans d'autres corps, durant trois mille ans, où ils souffriroient plusieurs incommodités, comme la faim, la pauvreté & le froid. C'est pourquoi on enferme quantité de richesses dans le tombeau du roi, afin qu'il puisse s'en servir, s'il en a besoin en l'autre monde. On y laisse le boire & le manger que les princesses ont porté jusqu'à Bodego, les presens de quatre provinces, & la charge des deux chariots, dont il est parlé dans la pompe funebre. Ce qui est encore plus étonnant, c'est que plusieurs seigneurs & dames de la cour, se font enterrer tout vif auprès de lui, à dessein de le servir au lieu où il va.

FUNERAILLES DES TONQUINOIS.

Les funerailles ordinaires des Tonquinois sont plus ou moins pompeuses, selon la qualité des personnes. Dans leurs enterremens, ils font plusieurs feux d'artifice, aussi bien que dans leurs rejouissances. Ces feux sont enfermés dans des tours, sur de petits chariots que des hommes traînent, car le tout n'est fait que de papier, peint de diverses couleurs. Ils mettent sur le tombeau quantité de viande & de confitures, dans la croyance que le défunt s'en sert; car leurs prêtres les entretiennent dans cette erreur, & font si bien leurs affaires, que le matin il ne se trouve plus rien sur la tombe. * Tavernier, *relation du Tonquin.* Le P. Martini, *histoire du Tonquin.*

TONSBERG, petite ville avec un grand port. Elle est dans le gouvernement d'Aggerhus en Norvegue, sur la Manche de Danemarck, à quinze lieues de la ville d'Anslo, vers le midi. * Mati, *Dict.*

TONSTAL (Cutbert) d'une illustre famille d'Angleterre, dans le XVI. siecle, & grand ami de Thomas Morus, a excellé dans les mathematiques, dans la philosophie & dans la jurisprudence. Après avoir enseigné publiquement à Oxford, où il étoit docteur, il fut appellé à la cour, pour être secretaire du cabinet du roi, & s'étant fidélement acquitté de cette charge, il fut employé dans les plus grandes affaires du royaume. Il fut envoyé plusieurs fois ambassadeur dans les cours souveraines, lors même qu'il étoit chancelier de l'archevêque de Cantorberi. Henri VIII. lui donna l'évêché de Londres, puis celui de Durham. Tonstal assura d'abord pour plaire au roi, qu'il pouvoit rompre son mariage avec Catherine d'Espagne, sa femme, & fit un livre qu'il mit au jour pour en donner les raisons; mais s'en étant repenti, il condamna son livre & prit le parti de la reine. Il a laissé plusieurs ouvrages, entre autres des commentaires sur l'Apocalypse; un traité de la réalité du Corps & du Sang de Jesus-Christ dans l'Eucharistie; un de la louange du mariage &c. On a aussi de lui un traité de l'art de compter, car il étoit excellent arithmeticien. Il mourut en prison pour la foi l'an 1559. âgé de 84. ans sous le regne de la reine Elisabeth. * Pitseus. *de illust. Angl. script.*

TOPAZOS, isle de la mer Rouge, éloignée de la terre d'environ 300. stades, est si chargée de brouillards, qu'à grande peine peut-on la decouvrir, d'où elle a pris son nom, car en la langue des Troglodytes, peuples voisins de là: *Topozein* signifie *chercher.* Elle est fameuse pour produire en abondance des *topazes* ou *chrysolites* (qui sont certaines pierres precieuses.) Il s'y en trouva une de quatre coudées de long, dont on fit present à Berenice, mere du roi Ptolemée *Philadelphe*, qui en fit faire une statue de la reine Arsinoé sa femme. * Pline, *l.* 37. *c.* 8.

TOPETORKAN, anciennement *Chersonesus*, *Cersonesus*, *Cherso*, *Heraclea.* Petite ville de la presqu'isle de la Tartarie Crimée. Elle est sur le golfe de Nigrepoli, environ à dix lieues de Baluclawa, vers le nord-owest. C'a été anciennement une ville épiscopale, puis archiepiscopale. C'est le lieu où Clement I. pape fut exilé, & souffrit le martyre l'an 101. * Baudrand.

TOPINO ou TINO, riviere du duché de Spolete, province de l'état de l'Eglise. Elle a sa source dans l'Apennin près de Nocera, baigne Foligno, & s'étant joint au Chiascio, elle se décharge peu après dans le Tibre, à Torciano. * Baudrand.

TOPLIZA, bourg de la Turquie en Europe. Il est dans la Servie à cinq lieues de Novibazar, vers le nord oriental. * Mati, *dict.*

TOPO ou THOPO, ville de la Palestine dans la tribu de Juda. Elle fut fortifiée par Bacchides * I. *Machab.* IX. 50.

TOPOGRAPHIE, c'est la description d'un lieu: ce mot vient du grec τόπος, *lieu*, & γράφειν, *écrire* ou *décrire.* *Voyez* GEOGRAPHIE.

TOR ou EL-TOR, ville ou port de mer sur la mer Rouge, dans l'Arabie Petrée, est défendue par un château où il y a garnison Turque. Cette extrémité de la mer Rouge, qui est auprès du Tor, n'a qu'environ trois lieues de largeur; & ce fut en cet endroit qu'on croit que les Israëlites passerent à pied sec, lorsqu'ils sortirent de l'Egypte, & qu'ils furent poursuivis par Pharaon. La ville de Tor est la plus celebre de cette côte, tant pour le commerce que pour la structure des maisons, & pour la politesse des habitans. Elle est peuplée de Chrétiens Jacobites, & de quelques religieux Grecs, dans un monastere de sainte Catherine, qui ont correspondance avec ceux du mont-Sinaï, ou de sainte Catherine, qui en est eloigné d'environ dix-huit lieues. Entre Tor & Suez, il n'y a qu'un desert sterile & sans eau. A trois lieues proche de Suez, sont les puits qu'on appelle *de Moyse*, & que l'on assure qu'il y fit creuser après le passage de la mer Rouge. Les Arabes les ont en grande veneration; mais ils ne sont pas d'accord entr'eux, si ce fut l'endroit du passage des Israëlites; & quelques-uns d'eux croient que Moyse passa par Corondol, qui est à quinze lieues de Suez, & à vingt-cinq de Tor. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 11. Daviti, *de l'Asie.* Dellon & Thevenot, *dans leurs voyages.*

TORALEA ou TORRE, ville de Sardaigne, avec archevêché transferé à Sassari.

TORBERN (Ulric) gouverneur de la forteresse de Coppenhague, sous le regne de Christien roi de Danemarck en 1524. ayant sçu que Febourg, secretaire d'état, lui avoit rendu un mauvais office, trouva moyen de faire croire au roi que ce secretaire étoit aimé de Colombine, courtisanne, dont Christien étoit extrêmement jaloux. Le roi irrité contre Febourg, l'envoya à Torbern, sous prétexte de lui donner en main propre une lettre de sa majesté. Le gouverneur l'ayant reçue, y lut un commandement exprès de faire instruire le procès à Febourg, & de le condamner au dernier supplice, pour peu qu'on le trouvât coupable. Torbern goûta le plaisir que le roi lui donnoit de se venger de son ennemi, ignorant qu'on le traiteroit de même à son tour. Il fit condamner Febourg à être pendu, ce qui fut executé. Mais quelque tems après le gouverneur fut arrêté dans un festin, où le roi l'avoit appellé. Dans l'instruction de son procès, qui se fit par le senat de Danemarck, on le trouva coupable, selon sa propre confession, d'avoir souhaité la jouissance de Colombine, mais comme on ne punit point de mort la pensée seule dont il s'agissoit, les senateurs le renvoyerent absous. Le roi se plaignit de ce jugement, parce qu'il vouloit perdre le gouverneur, & le fit mener devant les juges de Colberg, qui furent contraints par menaces de rendre

une sentence de condamnation contre Torbern. Cette extréme severité, ou plûtôt cette injustice, dont il n'y avoit point encore eu d'exemple en Danemarck, étonna la noblesse, qui craignit d'être exposée à de pareils dangers : elle se souleva ; & la rebellion étoit fort à craindre, si l'addresse du roi ne l'eût évitée par un moyen qui se presenta, pour persuader les seigneurs du royaume, que Torbern avoit merité le dernier supplice. *Voyez* FEBOURG à la fin de l'article. * Varillas, *histoire des revolutions en matiere de religion*.

TORCELLO, ville d'Italie dans l'état de Venise, est le siege d'un évêché qui y fut transferé d'Altino, ruiné par les Huns. Charles Pisauri, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales en 1582. & Marc Zenoni en 1628.

TORCOLA, TRUCULA, petite isle des Venitiens. Elle est dans le golfe de Venise, entre l'isle de Curzola & celle de Lesine, vers les côtes de Dalmatie. * Mati, *diction*.

TORDERA, TARDERA, anciennement *Alba*, riviere d'Espagne, dans la Catalogne. Elle baigne Saloni & Ostalric, se décharge dans la mer de Blanes. * Baudrand.

TORDESILLAS, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Leon, aux confins de la Castilles-Vieille sur le Douro, à sept lieues de Valladolid, vers le couchant. Tordesillas a un ancien château, dans lequel la reine Jeanne, mere de Charles-*Quint* mourut l'an 1555. On appelloit autrefois cette ville *Otere de Sillas*, c'est-à-dire, la *Colline de Sillas*, en latin *Jugum Syllanum*. * Baudrand.

TOREDORIX, Gaulois Asiatique, d'une contrée qu'on appelloit *les Tossopiens*, étant allé voir Mithridate avec soixante de ses concitoyens, fut reçu d'une maniere si fiere & si orgueilleuse, qu'il ne put s'empêcher de remontrer à ceux qui l'accompagnoient, qu'il y alloit de leur honneur de venger l'outrage que ce roi faisoit à toute leur nation. Comme ils devoient se rendre pour la seconde fois à l'audience dans un parc, où l'on avoit coûtume de faire toutes sortes d'exercices, & qu'il avoit remarqué un lieu fort profond, où il étoit presque impossible de secourir un homme, il s'offrit, comme il étoit extrêmement robuste, de saisir Mithridate au corps, & de s'y jetter avec lui. Mais le roi n'ayant pû se rendre ce jour-là dans ce parc, ils furent mandés dans son palais. Pour avoir changé de lieu, Toredorix ne changea point de dessein : il demeura même si ferme dans la resolution qu'il avoit prise, qu'enfin les autres députés étant entrés dans son ressentiment, lui promirent de se jetter sur Mithridate pour le mettre en pieces. Leur dessein neanmoins fut découvert, & Mithridate ordonna qu'on leur coupât la tête. Quant à Toredorix qui étoit l'auteur de cette conspiration, il voulut distinguer son supplice par la défense qu'il fit de l'inhumer. Plutarque qui rapporte cette histoire, dit qu'il y eut une jeune femme de Pergame, que ce Gaulois avoit aimée, qui s'étant hazardée de l'inhumer malgré cette défense, fut amenée devant le tribunal du roi, qui lui fit grace, ne voulant pas la punir de cette action que l'amour lui avoit fait entreprendre. * Plutarque, *opuscul.*

TORGAW, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe. Elle est sur l'Elbe, entre Meissen & Wittemberg, à huit lieues de la premiere, & à sept de la derniere. Torgaw est assez bien fortifiée & défendue par une citadelle. * Mati, *dict.*

TORNABONI (Lucrece) dame de Florence, femme de *Pierre* de Medicis, & mere de *Laurent* de Medicis, traduisit en vers italiens une partie de la bible, & se rendit celebre par ses vertus. François Serdonati & Nicolas Vilori, l'un auteur d'un livre des dames illustres, & l'autre de la vie de Laurent de Medicis, parlent très-avantageusement d'elle. Le pere Hilarion de Coste en fait aussi mention dans ses éloges des dames illustres. *Cherchez* MEDICIS.

TORIGNI, bourg de France en Normandie, près de la riviere de Vire, à huit lieues de Coutances vers le levant avec titre de comté. * Baudrand.

TORMES, riviere d'Espagne. Elle naît dans les montagnes d'Avila en Castille, traverse le royaume de Leon, baigne Alva de Tormes & Salamanque, & se décharge dans le Douro, au-dessous de Miranda de Douro. * Mati, *diction.*

TORNA, TORNAW, petite ville de la haute Hongrie. Elle est à six lieues de Cassovie, vers le couchant, & capitale du petit comté de Torna, qui est environné de ceux d'Abanwivar, de Genivar, de Gomor & de Barsod. * Mati, *diction.*

TORNAQUITI, *cherchez* SIMON TORNAQUITI.

TORNBURG, en latin *Torna*, ville du royaume de Hongrie dans la principauté de Transsylvanie, & capitale du comté de même nom, est remarquable par l'histoire d'une femme qui ayant convaincu son mari d'adultere, obtint permission de la justice de lui couper la tête dans la place publique. * Ascanius Certoz, *l.* 4. *bellor. Transylv.*

TORNE, riviere de Suede. Elle a sa source dans les montagnes de Norwege, traverse le lac de Torne, & le Torne Lap Mark, c'est-à-dire, la Laponie de Torne, une petite partie de la Bothinie, & se décharge dans le golfe de ce nom, à la ville de Torne. * Mati, *dict.*

TORNIEL (Augustin) de Novare, né l'an 1543. entra dans la societé des Barnabites à l'âge de vingt-six ans. Il entreprit d'éclaircir & de débrouiller les difficultés de l'histoire ecclesiastique depuis le commencement du monde jusqu'à Jesus-Christ, & de la rediger en forme d'annales. Il est le premier qui ait traité cette matiere avec étendue & avec exactitude. Son ouvrage ne contient pas seulement l'histoire, mais encore l'éclaircissement des difficultés de chronologie, de geographie, de topographie, & touchant les rites qui se rencontrent dans la narration de l'histoire, ensorte qu'il peut être consideré comme un excellent commentaire des livres historiques de l'ancien testament. Il a écrit d'un style simple & naturel, avec beaucoup de netteté & de methode, & est mort en 1622. Son ouvrage à été imprimé à Milan l'an 1610. à Francfort l'an 1611. & 1640. à Anvers l'an 1620. & à Cologne l'an 1622. * M. Du pin, *bibliotheque des auteurs ecclesiastiques du XVII. siecle.*

TORNIELLE, maison originaire de Novare en Italie, &c. *Voyez le Supplement de ce Dictionaire, cette Genealogie n'ayant point été bien faite dans aucune édition.*

TORO, petite ville sans murailles, dans le royaume de Leon en Espagne, sur le Douro, à neuf lieues de Valladolid, vers le couchant. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Sarabris*; d'autres, pour l'ancienne *Octodurum*, deux petites villes de Vaccéens. Son terroir est très-fertile, en bleds, en fruits, & en vins. * Baudrand.

TORO, petite isle près de la côte meridionale de Sardaigne, au midi de celle de S. Antiogo. L'isle de Toro & celle de Vaca, qui en est près, sont les deux qu'on nommoit anciennement *Bonares Insulæ*. * Baudrand.

TOROPET, TOROPIETZ, petite ville du duché de Rescow en Moscovie. Elle est près de la source de la Dzwine, aux confins du duché de Novogrod Weliki, à trente lieues de la ville de ce nom, vers le sud. * Mati, *diction.*

TOROUT ou THOROUT, c'étoit autrefois une grande ville, maintenant ce n'est qu'un bourg tout ouvert de la Flandre Espagnole, situé à trois lieues de Bruges, vers le midi. * Mati, *dict.*

TORQUATO TASSO, *cherchez* TASSO.

TORQUATO (Antoine) fameux astrologue du XV. siecle, étoit de Ferrare. Il pronostiqua à Matthias roi d'Hongrie l'an 1480. que les Turcs, après avoir fait quelques progrès sur les Chrétiens, devoient être soûmis aux Hongrois l'an 1594. ou 1595. & que leur empire seroit détruit en 1596. Sur cette esperance les Hongrois s'engagerent dans une guerre qui les ruina. * Leunclavius, *appendix histor. Musulmanicæ.* * Bayle *diction. critiq. édit.* 1720.

TORQUATUS MANLIUS, *cherchez* MANLIUS.

TORQUEMADA (Jean de) plus connu sous le nom de *Turre cremata* qui est le même nom latinisé, natif de Valladolid, & issu d'une famille illustre en Espagne, en-

tra vers l'an 1400. dans l'ordre de saint Dominique, étant âgé de 16. ans, assista en 1417. au concile de Constance, & ensuite fut envoyé à Paris, où il fut le premier des reguliers de la licence de l'an 1424. A son retour en Espagne il parut avec tant de distinction qu'on le fit successivement prieur des maisons de son ordre à Valladolid & à Tolede: en 1431. il étoit à Rome, où le pape Eugene IV. le fit maître du sacré palais. Peu après ce pape l'envoya en qualité de son theologien au concile de Basle; & l'ayant reconnu homme de merite, & capable de la conduite des plus grandes affaires, il le fit son nonce en Allemagne, l'an 1433 pour s'opposer avec le cardinal de Sainte-Croix aux entreprises des peres du concile, qui tâchoient à soustraire ce pays de l'obedience d'Eugene. Cette negotiation étant finie au gré du pape, Torquemada se rendit au concile de Florence, où il soûtint sa reputation, & il y fut un des commissaires nommés pour dresser le decret d'union. Enfin étant venu en France avec quelques autres pour procurer la paix entre les couronnes de France & d'Angleterre, il apprit à Angers qu'Eugene l'avoit promû au cardinalat le 18. Decembre de l'an 1439. & l'année suivante il assista à l'assemblée des prélats de France à Bourges, où sans faire abandonner entierement le concile de Basle, il obtint que du moins on demeureroit attaché au pape. Ce cardinal eut ensuite diverses prélatures en Espagne. Le roi Jean II. faisoit beaucoup de cas de lui, & il fit un bon usage de ses revenus, soit pour embellir les maisons de son ordre, ou pour fonder à perpetuité des revenus fixes qui doivent être employés à doter de pauvres filles bien nées. Il eut d'abord le titre de saint Sixte, puis celui de sainte Marie *Trastevere*; Calixte III. le fit évêque d'Albano, Pie II. évêque de Sabine. Ce dernier pape dut à ses conseils le succès de l'assemblée de Mantoue, d'où tous les autres cardinaux vouloient lui persuader de se retirer, parce qu'à son arrivée, il avoit trouvé peu d'ambassadeurs des princes Chrétiens. Torquemada mourut à Rome le 26. Septembre de l'an 1568 âgé de 80. ans, & laissa un très-grand nombre d'ouvrages, dont la plûpart ont été imprimés: *Commentarii in decretum Gratiani: Summa de ecclesia: Tractatus de aqua benedicta: Meditationes in vitam Christi: Expositio brevis super totum psalterium: Quæstiones spiritualis convivii delicias præferentes super evangeliis tam de tempore quàm de sanctis: Tractatus contra principales errores perfidi Machometis: Flores sententiarum D. Thomæ Aquinatis de auctoritate summi pontificis: Tractatus de potestate papæ, & concilii generalis auctoritate: Tractatus de corpore Christi adversùs Bohemos: Tractatus de veritate conceptionis beatissimæ Virginis*, &c. Entre ceux qui n'ont pas été imprimés, est celui qu'il a intitulé *contra Madianitas & Ismaëlitas adversarios & detractores illorum qui de populo Israëlitico originem traxerunt*, où il montre l'injustice des statuts de quelques églises, où ceux qui descendoient de parens Juifs ne pouvoient être admis; ce qui a donné lieu à quelques-uns de dire, mais sans raison, qu'il étoit lui-même Juif d'origine. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. I.*

TORRE' (Philippe della) évêque d'Adria, recommandable par son sçavoir, a donné au public quelques ouvrages remplis d'érudition, particulierement sur les antiquités de son pays. Il est mort dans son diocese au mois de Février 1717.* *Memoires du Tems. Nous en parlerons plus au long dans notre Supplement.*

TORRE (Joachim della) en latin *Turrianus*, natif de Venise, entra dans l'ordre de saint Dominique, fut provincial de la basse Lombardie, 1°. vers l'an 1460. 2°. vers l'an 1486. & fut fait general de tout l'ordre en 1487. Il avoit été auparavant professeur de metaphysique dans l'université de Padoue. Le soin qu'il prit de visiter les provinces, & de tenir plusieurs chapitres generaux, montre qu'il eut de l'attention pour le maintien de la regularité; mais la complaisance pour le pape Alexandre VI. qui le fit avec Romulino commissaire dans la cause de Savonarole, qu'ils condamnerent à être pendu & brûlé comme Heretique, sans exiger de lui la retractation d'aucune heresie, parce qu'en effet il n'étoit coupable d'aucune, ne lui fait pas honneur. Ce general qu'on assure avoir été sçavant dans les langues, & qui enrichit le couvent de saint Jean & de saint Paul à Venise de plusieurs manuscrits grecs & latins, mourut à Rome le 1. Août de l'an 1500 âgé de 84. ans * Echard, *scrip. ord. FF. Præd. tom. I.*

TORRE d'Agri ou d'Acri. C'étoit anciennement une petite ville de la Lucanie. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg du royaume de Naples. Il est dans la Basilicate, à l'embouchure de l'Agri, dans le golfe de Tarente. * Mati, *diction.*

TORRE DE MONCORVO ou DE MENCORVO, gros bourg de Portugal dans la province de *Tralos-montes.* Il est au confluent du Sabor & du Douro, & à onze lieues de Lamego, vers le levant. Quelques geographes prennent ce lieu pour la ville de la province des Callaïques, laquelle on nommoit anciennement *Forum Narbasorum*, ce qu'ils fondent sur la conformité de leur situation. * Baudrand.

TORRE DI S. BASILIO, bourg du royaume de Naples, dans la Basilicate, à l'embouchure du Sino, ou Senno, dans le golfe de Tarente. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Leutarnia*, petite ville de la Lucanie, que d'autres placent à *Alvidona* en Calabre. * Baudrand.

TORRENTIN, archevêque de Malines, *cherchez* LÆVINUS TORRENTIUS.

TORRENTIUS (Jean) peintre d'Amsterdam, peignoit ordinairement en petit; & quoiqu'il ne fût jamais sorti de son pays, il a fait des choses d'une grande force & d'une grande verité. Il aimoit à peindre des nudités dissolues, & ses amis le lui reprocherent plus d'une fois: mais au lieu de profiter de leurs avis, il eut le malheur, pour excuser son mauvais penchant, de tomber dans d'horribles sentimens, qu'il répandit lui-même. Il en fut repris par la justice; & n'ayant point voulu confesser ce que l'on déposoit contre lui, il mourut dans les tourmens de la question, & ses tableaux lascifs furent publiquement brûlés par la main du boureau en 1640. * De Piles, *Abregé de la vie des peintres.*

TORRES (Christophle de) natif de Burgos en Espagne, entra dans l'ordre de saint Dominique l'an 1590. & devint bientôt un des plus celebres prédicateurs d'Espagne. L'an 1634. le roi Philippe IV. le presenta à l'archevêché de Sainte-Foi, dont il prit possession le 1. Octobre de l'année suivante; & peu après il leva la défense faite jusqu'alors, d'admettre à la participation du saint sacrement de l'autel les naturels du pays qui avoient renoncé au culte des Idoles. Il eut soin de faire fonder & doter en 1651. par le roi Catholique une nouvelle université dans la ville archiepiscopale, pour les quatre facultés, & continuant à travailler au bien de son troupeau, il mourut en 1653. Ce prélat peu attentif à ce qui ne regardoit que lui même, n'a rien fait imprimer de considerable: on n'a seulement qu'une oraison funebre d'un religieux de la Trinité, & l'éloge de Constance d'Autriche reine de Pologne, outre quelques sermons sur sainte Therese, imprimés à Madrid en 1624.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

TORRES VEDRAS, bourg de Portugal. Il est à six lieues de Lisbonne, du côté du nord, & pris pour la petite ville de Lusitanie, que Ptolomée a nommé *Arandis*, quoique leurs situations ne s'accordent pas. * Baudrand.

TORRIGLIA, bourg & marquisat de la maison de Doria. Il est dans l'état de Genes, vers les confins du Tortonois, à deux lieues de Montebruno, vers le couchant. * Mati, *diction.*

TORRINGTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Devon, qu'on appelle *Fremington* sur la riviere appellée *Towridge.* Ce bourg a donné le titre de comte depuis la revolution à Arthur Herbert, qui fut amiral sous le regne de Guillaume III. & de Marie, &, qui, dit on, laissa gagner la victoire aux François sur les Hollandois, pour n'avoir pas combattu.* *Memoires du tems.*

TORROELA, bourg d'Espagne en Catalogne. Il est sur le Ter, près de son embouchure, & à sept lieues de Girone. * Mati *dict.*

TORSAAS, petite ville de la Smalande en Suede. Elle est à la source de la petite riviere de Torsaas, & à six lieues de Christianopel, vers le couchant. * Baudrand.

TORSAI (Jean de) chevalier, seigneur de Lezai, de la Mothe-Saint-Herai, & de la Roche-Ruffin, chambellan du roi & du duc de Berri, sénéchal de Poitou, & maître des arbalêtriers de France dans le XV. siecle, étoit fils de GUILLAUME de Torsai, chevalier seigneur de la Roche-Ruffin & de la Mothe-Saint-Herai, conseiller & chambellan du roi & du duc de Berri, sénéchal de Saintonge, qui vivoit encore en 1405. & qui avoit suivi le duc de Berri en Flandres ès années 1382. 1383. & la suivante au traité de paix, qui se negocioit à Boulogne sur mer. Il étoit encore de la compagnie de ce prince, lorsque le roi resolut de faire un voyage en Allemagne. De *Talaise* de Chastenet, veuve de *Louis* de Vivonne, seigneur de Chandenier, fille de *Bertrand* seigneur de Chastenet, sœur & heritiere d'autre *Bertrand*, seigneur du même lieu, mort avant son pere, sans enfans de *Blanche* d'Archiac, il eut JEAN, *qui a donné lieu à cet article*; & *Guillaume* de Torsai, II. du nom, seigneur de Melleran, échanson du roi, capitaine & châtelain du château de Poitiers en 1407. & de celui de Nyort en 1408. Depuis étant chevalier, il servit en Guienne, & fut commis à la garde de la riviere de Charente en 1423. pour s'opposer au passage des Anglois; & y ayant été fait prisonnier, il fut mené en Angleterre, où il étoit encore en 1429. Son frere lui laissa par testament la terre de la Roche-Helye; & de son épouse *Jeanne* d'Archiac, il eut pour fille unique *Marguerite* de Torsai, qui fut mariée à *Guillaume* de la Rochefoucault, seigneur de Nouhans, auquel elle apporta de grands biens; & elle vivoit en 1455.

Quant à JEAN de Torsai, dont nous parlons, il étoit de l'an 1397. au service du duc de Berri, qui lui procura en divers tems plusieurs emplois & gratifications du roi. Etant sénéchal de Poitou, il servit au second voyage que le connétable d'Albret fit en Guienne, & fut reçû à Saint-Jean d'Angeli, le 20. Juin 1405. Au mois de Septembre suivant, il fut reçû à Paris avec cent hommes d'armes, pour la défense de cette ville sous le duc de Berri, pendant les differends des maisons d'Orleans & de Bourgogne. Sur la fin de cette même année, il retourna en Guienne au troisieme voyage qu'y fit le connétable d'Albret, & fut reçû à Ruffec le premier Fevrier 1405. Quatre ans après le roi l'envoya à Genes au secours du maréchal de Boucicaut; le pourvut de la capitainerie de Fontenai-le-Comte, & après la mort du sire de Rambures, de la charge de maître des arbalêtriers à 2000. livres de gages & de pension, par lettres du 8. Janvier 1415. & en fut destitué en 1418. par la faction de Bourgogne. s'étant attaché à la personne du dauphin, qui le retint à 600. hommes d'armes, & 500. hommes de trait par lettres du 15. Août 1418. ce prince lui assigna 300. francs d'or par mois, pour son état, & l'envoya au mois de Septembre suivant avec le maréchal de Rochefort, & le sire de Barbençon, pour reprendre la ville & château de Montberon en Angoumois, occupés par les Anglois. Il conserva toujours la qualité de maître des arbalêtriers, & en reçût les appointemens. Depuis ayant été retenu à 500. hommes d'armes, & 300. de trait par lettres du 21. Juin 1423. il passa en Saintonge au recouvrement de la ville de Marennes: le roi lui donna aussi la capitainerie de S. Maixant en 1425. & une somme de 500. livres, pour aider à payer la rançon de son frere, prisonnier des Anglois. Il fit son testament à Poitiers au mois de Juillet 1428. & mourut peu après. Il avoit épousé *Marie* d'Argenton, dame de la Roche-Ruffin, Gascognelles, &c. veuve de *Bertrand* de Caselers, & fille unique de *Jean* d'Argenton, seigneur d'Heriçon, Gascognelles, &c. & de *Charlotte* du Mesle. Après la mort de son mari, le seigneur de Beaumont-Bresuire son gendre, l'obligea de se remarier à *Jean* d'Harignon, seigneur de Lespinaye, pour s'emparer de ses biens: elle y fut cependant maintenue par arrêt du 2. Juillet 1430. Du mariage de Jean de Torsai, nâquirent N. de Torsai, mariée à *Jacques* comte de Ventadour, morte apparemment peu après le dernier Septembre 1422. sans enfans; & *Jeanne* de Torsai, heritiere de sa maison, mariée 1°. du vivant de son pere, à *André* de Beaumont, seigneur de Bresuire, avec lequel elle plaidoit en 1429. contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torsai son oncle, prisonnier en Angleterre, pour contribuer au payement de sa rançon: 2°. à *Jean* de Rochechouart, seigneur de Mortemar, avec lequel elle plaidoit en 1433. contre Jacques, seigneur de Montberon, pour la terre de la Haye en Touraine, & en 1436. contre Jeanne d'Archiac, femme de Guillaume de Torsai, pour une somme de 3000. écus, qu'ils avoient été condamnés de payer pour la rançon de son dit oncle: 3°. à *Philippe* de Melun, seigneur de la Borde, qui à cause d'elle fut seigneur de Lezai, & avec lequel elle vivoit en 1449. & 1459. * Le pere Anselme, *hist. des grands offic. de la couronne.*

TORSELLE, *cherchez* MARIN SANUT.

TORSILA, petite ville de Suede dans la Sudermanie. Elle est sur le lac Meler, entre la ville de Strengnes & celle d'Arboga, à six ou sept lieues de chacune. * Baudrand.

TORTELLIUS ou ARETIN (Charles) ainsi nommé, parce qu'il étoit d'Arezzo, étoit, à ce qu'on croit, frere de Jean Tortellius, & vécut dans le XV. siecle, avec la réputation d'un homme sçavant. Il succeda en 1443. à Leonard Aretin dans la charge de secretaire de la république de Florence, & mourut après l'année 1447. âgé de 74. ans. Philelphe parle de lui en termes méprisans; mais Pogge Florentin juge que c'étoit un homme digne de toute sorte de louanges. Tortellius étoit assez bon poëte, eut égard à ce tems & fut auteur de quelques comedies. * Pogge Florentin, *in hist. discept.* Vossius, *de hist. Latin. l.* 3. *c.* 5.

TORTELLIUS ou ARETIN (Jean) camerier du pape Nicolas V. vers l'an 1450. fit un traité de l'orthographe latine, qui fut imprimé à Venise en 1493. Il traduisit en latin la vie de saint Athanase, à la priere du pape Eugene IV. * Vossius, *de hist. Lat. p.* 579. Jovius, *elog. c.* 108. Volaterran. Magius, &c.

TORTONE, *Tortona* & *Tordona*, ville d'Italie dans le Milanez, avec évêché suffragant de Milan, est aussi capitale d'un petit pays, dit *le Tortonez*. Cette ville, qui étoit autrefois forte & défendue par une citadelle, fut emportée par les François en 1642. & reprise l'année suivante. Elle n'a plus qu'une fortification à demi ruinée; & sur la hauteur on voit une espece de citadelle irréguliere & moins délabrée, & qui d'ailleurs n'est pas méprisable, à cause de sa situation. La ville est une des plus petites & des plus pauvres d'Italie. Maphée Gambara y publia des ordonnances synodales en 1595.

TORTOSE sur l'Ebre, ville d'Espagne entre la Catalogne, l'Aragon, & le royaume de Valence, avec évêché suffragant de Tarragone, & une petite université, dont les professeurs sont de l'ordre de S. Dominique, étoit appellée par les Latins *Dertusa*, selon Pline; *Dercossa*, selon Strabon; & *Dertosa*, selon quelques autres. Elle fut prise par les François en 1649. & reprise sur eux l'année suivante. Le duc d'Orleans la prit en 1708. pour Philippe V. roi d'Espagne: le comte Gui de Staremberg, general de l'archiduc Charles d'Autriche, la voulut surprendre cinq mois après; il s'étoit déja emparé de quelques bastions; mais il fut vivement repoussé avec perte considerable, par la garnison Espagnole & Françoise.

On trouve la signature de quelques Evêques de Tortose dans des conciles depuis l'an 516. jusqu'en 694. Les Maures prirent cette place en 716. & elle fut en leur pouvoir jusqu'en 1149. qu'elle fut reprise sur eux: l'on y rétablit alors le siege épiscopal, qui a été depuis rempli par plusieurs personnes illustres, entr'autres par Jacques d'Aragon & Luna, qui fut depuis archevêque de Valence, & cardinal en 1389. Oton de Moncade, cardinal en 1449. Adrien Florent élû en 1516. qui fut depuis le pape Adrien VI. & conserva cet évêché jusqu'à la mort. Guillaume Enquefort, cardinal en 1523. qui s'en démit en 1537. & mourut en 1539. Augustin Spinola, depuis cardinal, & autres. Le chapitre est composé de douze dignités, de vingt chanoines tous réguliers de saint Augustin, de vingt prébendiers, & de plus de quatre-vingts beneficiers. Le revenu de l'évêque, qui est seigneur de plusieurs terres, est de quatorze mille ducats. Le diocese a 150. paroisses, dont quatre sont

font dans la ville, laquelle contient plus de 1500. maisons, & près de 5000. communians, sans compter ceux des metairies voisines. Il y a aussi sept couvens de religieux, deux de filles, & deux colleges royaux, fondés par Charles V. Le cardinal Pierre de Foix, legat en Espagne, celebra en 1429. un concile à Tortose, après avoir réuni les esprits divisés par un schisme fâcheux. * Martorel Luna, *hist. de la antiqua Hibera lib.* I.

TORTOSE, *Tortosia*, & *Antaradus*, ville ruinée dans la Phenicie, a été le siege d'un évêque suffragant de Tyr.

TORTUE (l'isle de la) située sous le 20. degré, 30. à 40. minutes au nord de la ligne équinoctiale, au bord de la grande isle de Saint-Domingue, a été nommée *Tortue*, parce qu'elle en a la figure. Elle peut avoir seize lieues de tour, & n'est accessible que du côté du midi, par le canal qui la separe d'avec l'isle Espagnole, où elle a un assez beau port, dont le fond est d'un sable fort menu, & où l'on est à l'abri de tous vents, qui ne sont jamais violens dans ces quartiers. Il n'y a dans cette isle aucun port qui puisse servir d'abri aux navires; car elle est entourée par tout de grands rochers, que les habitans nomment *côtes de fer*. On trouve quelques ances de sable aux quartiers habitables des rivages; mais on n'y peut aborder qu'avec des chaloupes. Son havre est commandé par un fort très-avantageux. Au bord de la mer on voit une batterie de canon, qui donne aussi dans le havre. Il n'y a qu'un petit bourg qu'on nomme *la Basse terre*, où sont les magasins des habitans, & les gargotiers qui demeurent devant le port. Blondel, ingenieur du roi, étant l'an 1667. aux Antilles, descendit à la Tortue, où il traça un plan pour y faire un nouveau fort; mais il paroît qu'on n'a pas bien executé son dessein; car on n'a bâti que la tour, qui ressemble mieux à un colombier qu'à la tour d'une forteresse. Il y a dans cette isle six quartiers habités, sçavoir la Basse-terre, Cayone, la Montagne, le Milplantage, le Ringot, & la Pointe-au-Maçon: on en pourroit encore habiter un septiéme, qu'on nomme le *Capsterre*, où la terre est assez bonne; mais on n'y trouve point d'eau, & il y en a peu dans l'isle. On y voit neanmoins quelques sources, où tous les habitans vont puiser; mais d'ailleurs ils sont obligés de ramasser les eaux de pluye. Le pere du Tertre paroît mal informé de cette particularité, lorsque décrivant l'isle de la Tortue dans la premiere partie de son histoire des Antilles, il dit que cette isle est arrosée de quantité de rivieres. Le terroir en est très-bon & fertile en toutes les sortes de fruits que l'on trouve dans les Antilles aux endroits où elle est habitée. Il s'y trouve des terres mélangées de sable, de terre rouge & de grise, de quoi on feroit d'aussi beaux vases que ceux qui viennent de Genes. Toutes les montagnes sont purement des rochers, aussi durs que le marbre; & neanmoins elles produisent des arbres aussi gros & aussi grands que les plus beaux des forêts en Europe. Les racines de ces arbres sont toutes découvertes, courent sur les rochers, & ne tiennent que dans des creux qui se trouvent dans l'inégalité de ces rochers. Ces arbres qui croissent ainsi sont extrêmement secs de leur naturel; car sitôt qu'ils sont coupés, ils se fendent au soleil en plusieurs éclats: de maniere que ce bois n'est bon qu'à brûler. Quant aux marchandises, on y fait d'excellent tabac, qui surpasse en bonté celui de toutes les autres isles. Les cannes de sucre y viennent d'une grosseur extraordinaire, & y sont plus sucrées qu'ailleurs, c'est-à-dire, qu'elles y sont moins aqueuses. Il y croît plusieurs arbres & plantes medicinales; mais on y trouve peu de chasse. Quant aux bêtes à quatre pieds, on n'y voit que des sangliers, qu'on y a apportées de la grande isle, & qui y ont assez bien peuplé: ensorte que les habitans y vont à la chasse. M. d'Orgeron, qui en étoit gouverneur en 1666. défendit de les chasser avec des chiens, afin de ne pas faire une si grande destruction de ces animaux, & que dans la necessité les habitans s'en pussent nourrir. Il permit seulement d'aller à l'affût. On rencontre dans cette isle quelques petits oiseaux, des poissons & des reptiles d'especes particulieres. Il s'y trouve encore des cameleons, dont la crête change de trois ou quatre couleurs, comme de noir en blanc, & de rouge en couleur de fer: il ne se change pas en toute sorte de couleurs, comme plusieurs l'ont écrit, & comme on le croit ordinairement. Il y croît un arbre venimeux, qui a les feuilles semblables à celles du laurier sauvage, & qui porte des pommes, dont la couleur & l'odeur sont fort agréables: elles renferment un venin si contagieux, que quand il en tombe dans la mer, elles empoisonnent les poissons qui en mangent. Les Espagnols appellent cet arbre, *Arbos de Mançanillas*, c'est-à-dire, *Arbre portant de petites pommes*. Les nouveaux venus de l'Europe s'empoisonnent assez souvent en mangeant de ces pommes; car ce fruit charme tellement la vûe & l'odorat, qu'on ne peut se dispenser d'en goûter, quand on ne le connoît pas. Si quelqu'un s'endort sous cet arbre, ou s'il manie quelqu'une des branches, il lui vient aussi-tôt des érefipeles & des grosses empoules rouges, qui ne guerissent pas aisément. Il y a dans cette isle une colonie de François, avec un gouverneur François. * Wytflet, *des Indes occidentales*. Pere du Tertre, *histoire des Antilles*. Oexmelin, *histoire des Avanturiers*.

TORY (Geofroi) natif de Bourges, sçavant libraire & auteur, a composé *le Champ fleuri*, ouvrage où est contenu l'art & la science de la vraie proportion que doivent avoir les lettres attiques, qu'on appelle autrement antiques, & vulgairement *lettres romaines*, proportionnées selon les mesures du corps & du visage humain. Cet auteur mourut vers l'an 1534.

TOSA, bourg de Sicile dans la vallée de Demona, à l'embouchure de la Pollina, dans la mer de Toscane, vers le cap de Cefaledi. Quelques-uns le prennent pour la ville, qu'on nommoit anciennement *Alesa*, *Alaesa*, & *Halesa*, que d'autres placent au bourg de *Caronia*, qui est au levant de Tosa. * Baudrand.

TOSA, riviere qui a sa source au mont de la Fourche, dans le même lac que le Rhône. Elle va couler dans le duché de Milan, baigne la Domo d'Osula, Ugogna, & se décharge dans le lac Majeur. * Baudrand.

TOSA, TONSA, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle est dans le Japon, sur la côte meridionale de l'isle de Chickock. * Mati, *dict.*

TOSA, bourg d'Espagne dans la Catalogne. Il est entre la ville de Palamos, & l'embouchure de la Tordera, sur le cap de Tosa, que quelques geographes prennent pour le *Lunarium Promontorium* des anciens, placé par d'autres au cap de Palafugel, qui est au nord de celui-ci. * Baudrand.

TOSCANE, *Etruria*, grand duché dans l'Italie, entre le Tibre, la mer & le mont Apennin, a été autrefois plus étendue qu'elle ne l'est présentement. Le grand-duc est maître d'une bonne partie, & le pape y possede le patrimoine de saint Pierre & le Perugin. Divers autres princes y ont leurs états, aussi-bien que la république de Lucques. Ce pays est extrêmement fertile, arrosé de diverses rivieres, bien peuplé, & a pour ville capitale Florence, qui appartient au grand-duc, aussi-bien qu'Arezzo, Chiusi, Cortone, Fiesoli, Livourne, Masse, Monte Pulciano, Volterre, Soane, Pise, Sienne, &c. Les villes de l'état ecclesiastique sont Civita-vecchia, Aquapendente, Monte-Fiascone, Nepi, Orvieto, Perouze, Toscanella, Sutri, & Viterbe. La maison de Medicis s'empara de la seigneurie de Florence en 1531. Côme de Medicis a été le premier qui se soit fait couronner grand-duc de Toscane. *Voyez* FLORENCE, MEDICIS & SIENNE. * Merula. Cluvier & Leandre Alberti, *descript. Ital.*

TOSCANELLA, ville d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, province de Toscane, a porté autrefois le nom de *Salumbrona*, de *Tyrrhenia*, de *Tuscia*, & de *Tuscania*, & a été très-considerable; mais elle ne l'est plus aujourd'hui, & a été presque ruinée par seize sieges. L'évêché de cette ville a été uni à celui de Viterbe. Toscanella a donné à l'église divers papes, Eutychien, Paschal I. Leon I. Jean I. Luce III. Leon VI. Boniface VI. & Paul III.

TOSORTHRORE, ancien roi d'Egypte, fils de *Menés* premier roi d'Egypte, eut pour sa part le royaume des Memphites. Les Egyptiens disent que c'est lui qui est l'Esculape des Grecs, & qu'il avoit une connoissance

parfaite de la medecine. Ils prétendent qu'il inventa l'art de tailler les pierres pour bâtir. Selon les calculs de quelques modernes, que nous n'adoptons pas, il regna 29. ans, depuis l'an 2147. jusqu'à l'an 2176. avant J. C. * Manethon, *apud Euseb.* Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *biblioth. des hist. prophan.*

TOSTAT (Alfonse) Espagnol, évêque d'Avila, dans le XV. siecle, natif de Madrigal fut docteur de Salamanque à l'âge de 12. ans. Il avoit beaucoup de memoire & d'érudition, & sçavoit, à ce qu'on prétend, tout ce qui se pouvoit sçavoir. On dit qu'ayant soûtenu à Sienne des theses devant le pape Eugene IV. ce pontife improuva quelques-unes de ses propositions, qu'il défendit par un écrit, que nous avons à la fin du XXV. tome de ses ouvrages. Il vint au concile de Bâle, où il parut avec éclat, & mourut l'an 1454. âgé seulement de 40. ans, & fut enterré dans l'église d'Avila avec cette épitaphe.

Hic stupor est mundi, qui scibile discutit omne.

Nous avons XXVII. tomes de ses ouvrages de l'impression de Venise en 1569. * Bellarmin, *Descript. eccl.* Mariana, *l.* 4. *hist.* Sponde, *A.C.* 1443. *n.* 10. Alfonse Garcias. Possevin, &c. *Voyez le XIV. siecle de* M. Du Pin, *au mot* ALFONSE.

TOTAI, ville de l'Inde de-là le Gange. Elle est capitale d'un royaume qui porte son nom, & située sur la riviere de Caor, vers le lac de Chiamai & les confins du Mogolistan. * Mati, *dict.*

TOTILA, roi des Goths en Italie, fut mis sur le thrône après la mort d'Evaric, vers l'an 541. & rétablit par sa valeur & par sa conduite, les affaires de ces peuples qui étoient en très-mauvais état. Il reprit plusieurs villes & provinces sur les Romains, défit leurs armées, & se rendit maître de toute la basse-Italie & des isles de Corse, de Sardaigne & de Sicile. Quelque tems après il prit Rome, & en donna le pillage à ses soldats. Ce sac fut le spectacle du monde le plus triste, & reduisit toutes les personnes de qualité à une si grande misere, que les principales dames, & la femme de Boëce, entre les autres, furent contraintes de mandier du pain aux portes des Goths. Totila voulut raser entierement cette ville; mais il en fut détourné par une lettre que lui écrivit Belisaire. Il se contenta de ruiner une partie des murailles, afin d'y pouvoir entrer toutes les fois qu'il voudroit. Le même Belisaire ayant sçû qu'il s'en étoit éloigné, y vint, s'en rendit maître, & rétablit les murailles avec de grosses pierres sans ciment. Aussi-tôt que Totila en fut instruit, il accourut avec son armée & l'assiegea; mais ce fut inutilement; car il fut contraint de se retirer. Il emporta quelques autres avantages contre les Romains, mais Narsés ayant été envoyé en Italie, défit les Goths dans une bataille, où Totila fut tué en 552. * Procope, *de bell. Goth.* Jornandés, *in chron.* Marius Victor. Agathias. Paul Diacre &c.

TOTNESS, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Devon, qu'on nomme *Colridge.* Il est sur le bord occidental de la riviere Dart, à huit milles de Dartmouth, vers le nord-ouest. Il avoit auparavant le titre de comté; il a eu depuis celui de vicomté en la personne de *Charles Fitz Charles*, fils *naturel* du roi *Charles II.* qui le fit baron de Dartmouth, vicomte de Totness, & comte de Plimouth. * *Diction. Anglois.*

TOTONACA, contrée de la province de Tlascala, dans l'Amerique Mexicane. Elle s'étend le long du golfe de Mexique, depuis la ville de Vera-Crux jusqu'à la province de Panuco, & elle porte le nom de Tortonacas, ses anciens habitans. * Mati, *dict.*

TOVAR, *cherchez* LOPEZ (Gregoire) surnommé de *Tovar.*

TOUCESTER, ou TOWCESTER, ville d'Angleterre dans la contrée du midi du comté de Northampton, qu'on appelle aussi *Toucester.* Elle est sur une petite riviere, qui coulant de-là à l'est, se décharge dans l'Ouse. Il y a une belle église, quoique la ville soit petite. Cambden la prend pour l'ancienne *Tripontium*, ainsi nommée des trois ponts qu'il y avoit. Vers l'an 917. cette ville résista vigoureusement aux attaques des Danois. Elle est à 60. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

TOUCHET (Marie) maîtresse de Charles IX. roi de de France, étoit fille, non d'un apothicaire d'Orleans, comme plusieurs auteurs l'ont avancé, mais de *Jean* Touchet, lieutenant particulier au présidial de la même ville. Elle eut de ce prince un fils qui fut grand-prieur de France, puis comte d'Auvergne & duc d'Angoulême, & qui eut part aux plus grandes affaires de son tems. Après la mort du roi, elle épousa *François* de Balsac d'Entragues, gouverneur d'Orleans. De ce mariage sortirent deux filles, l'une connue sous le nom de la marquise de Verneuil, qui fut maîtresse du roi Henri IV. & l'autre appellée mademoiselle d'*Entragues*, qui a passé pour femme du maréchal de Bassompierre, dont elle eut un fils, *Louis* de Bassompierre, évêque de Saintes. * Brantome. Le Laboureur, *additions aux memoires de Castelnau.* Mezerai, *abregé de l'histoire de France. Memoires de Sulli. Memoires* de Bassompierre.

TOUCQUE, riviere de France dans la Normandie, baigne Lisieux & Pont-l'Evêque, & se décharge dans la mer, près de l'embouchure de la Seine. * Baudrand.

TOUE, riviere de France, baigne Parthenai & Touars en Poitou, Monstreuil-Bellai dans l'Anjou, & se décharge dans la Loire, un peu au-dessous de Saumur. * Mati, *dict.*

TOUG (le) en Turquie, est une espece d'étendard, que l'on porte devant le grand-visir, devant les bachas & les sangiacs. C'est une demi-pique, au bout de laquelle il y a une queue de cheval attachée avec un bouton d'or qui brille au-dessus. On en porte trois devant le premier vizir, lorsqu'il va à la guerre par l'ordre du grand-seigneur. Tous les beglierbeys, & les bachas de Babylone & du Grand-Caire, en font aussi porter trois devant eux dans l'étendue de leur gouvernement; mais lorsqu'ils en sont éloignés, ils n'en peuvent faire porter que deux: les autres bachas n'ont que deux tougs: les sangiacs & quelques officiers de même degré n'en ont qu'un. Ce mot signifie *bâton* ou *pique*, & ne désigne proprement que le bois de l'étendard. Voici de quelle maniere on rapporte l'origine de cette coûtume. On dit qu'en une certaine bataille, l'étendard ayant été pris par les ennemis, le general d'armée (d'autres disent un simple soldat) coupa la queue de son cheval; & l'ayant attachée au bout d'une demi-pique, il encouragea les troupes, & gagna la victoire. C'est pourquoi, en memoire d'une si belle action, le grand-seigneur ordonna qu'on se serviroit de cet étendard comme d'un symbole d'honneur. Cet étendard est quelque chose de semblable à celui que les Romains appelloient *manipulus*, qui étoit une pique où étoit attachée une poignée de foin. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

TOUL, sur la Moselle en Lorraine, ville au roi de France, avec évêché suffragant de Tréves, est le *Tullum Leucorum* des anciens. Il est absurde de s'imaginer qu'elle ait été bâtie par Tullus-Hostilius roi des Romains, comme quelques auteurs l'ont écrit. Elle est située dans un vallon aussi agréable que fertile; & près de ses murailles coule la Moselle, qui y reçoit un petit ruisseau, lequel traverse la ville, y fait moudre plusieurs moulins, & fournit l'eau necessaire aux tanneurs & aux bouchers. Une chaîne de montagnes & de côteaux couverts de vignes l'entoure à moitié. L'évêque se qualifie comte de Toul, & prince du saint empire. Le chapitre de la cathedrale est composé d'un doyen, d'un chantre, d'un tréforier, d'un écolâtre & de trente-six chanoines. On y trouve aussi l'église collegiale de saint Gengoul, & l'abbaye de saint Leon, de chanoines réguliers. Dans deux fauxbourgs sont deux celebres abbayes de saint Evre & de saint Mausuit, l'une & l'autre de l'ordre de saint Benoît. Il y a aussi à Toul un présidial créé en 1685. & un magistrat.

CONCILES DE TOUL.

On assembla un concile à Toul vers l'an 350. au sujet de saint Nizier de Tréves, qui avoit excommunié quelques seigneurs à cause de leurs débauches. En 859. Charles

le Chauve en fit celebrer un à Savonieres, qui eſt comme un fauxbourg de Toul. L'aſſemblée fut très-belle; & ce prince, ſuivi de ſes deux neveux, Lothaire & Charles, ſe plaignit de Ganelon, archevêque de Sens, convaincu de trahiſon, comme partiſan de Louis, frere & ennemi du roi. L'année ſuivante les évêques de douze, ou ſelon d'autres, de quatorze provinces, s'aſſemblerent encore dans le dioceſe de Toul, en un lieu nommé *Tuſiacum*, qui eſt Touſi, Tuſi ou Toci en Lorraine; non pas Touci, ville de France en Puiſaye, comme d'autres l'ont cru. On y fit divers reglemens contre les uſurpateurs des biens eccleſiaſtiques, & contre ceux qui pilloient les pauvres. Hugues des Hazards, évêque de cette ville, y publia des ordonnances ſynodales en 1515. & André du Sauſſai en 1658.

TOULON, ville de France en Provence, ſur la mer Mediterranée, a un très-beau port, & un évêché ſuffragant d'Arles. Son nom latin eſt *Tolonium* & *Tolentium*, & non pas *Taurentum* ou *Tauroëtum*, dont il eſt parlé dans la notice de l'empire d'Occident; car ces deux villes ſont bien differentes. Il eſt difficile de juger ſi Toulon eſt un ouvrage de Telo-Martius, qui y conduiſit une colonie Romaine, comme on l'a cru; ou ſi ce nom eſt tiré de ce Tolon, celebre nautonnier dont parle Lucain dans ſa Pharſale; ou ſi enfin Tolumnus, capitaine Goth, repara cette ville ſous Theodoric roi d'Italie. Au reſte cette ville eſt très-ancienne; & par ſa ſituation, ſon port, ſon arcenal, ſon negoce & ſes richeſſes, eſt une des plus conſiderables de la Provence. Henri IV. la fortifia de belles murailles, & y fit élever deux moles, chacun de ſept cens pas, qui enveloppent preſqu'entierement le port. Victor-Amé II. du nom, duc de Savoye, vint aſſieger cette ville par terre & par mer avec une flotte Angloiſe & Hollandoiſe; mais après un ſiege vigoureux de quatre ſemaines, il fut obligé de ſe retirer le 21. Août 1707. On y a ajouté depuis de nouvelles fortifications. Le principal arcenal de mer eſt en cette ville, où il y a de belles maiſons, & diverſes égliſes. La cathedrale conſerve grand nombre de reliques, & reconnoît pour ſon premier prelat ſaint Honoré, dont il eſt fait mention dans l'épître de ſaint Leon aux évêques des Gaules. Son chapitre eſt compoſé d'un prevôt, d'un archidiacre, d'un ſacriſtain, d'un capiſcol & de huit autres chanones, dont l'un eſt theologal. * Bouche, *hiſt. de Prov.* Sammarth. *Gall. Chriſt. &c.*

TOULON, ſur l'Arroux, petite ville de France dans le duché de Bourgogne. Elle eſt ſur la riviere d'Arroux à ſept lieues de la ville d'Autun, vers le midi. * Mati, *diction.*

TOULOUSE ou TOLOSE, ſur la Garonne, ville de France, capitale de la province de Languedoc, avec archevêché, univerſité & parlement, a été nommée diverſement, *Toloſa*, *Tectoſagum*, *Toloſum* & *Toloſatium*, & eſt une des plus belles, des plus grandes & des plus anciennes de France. On ne doit point écouter ceux qui veulent qu'elle ait été fondée par Tolus ou Taleſſus, neveu de Japhet, ſelon quelques-uns, & deſcendu des Troyens, ſelon les autres. Elle fut capitale des Tectoſages, renommés par leurs conquêtes, & devint colonie des Romains, qui y ont laiſſé des veſtiges de leur magnificence. Depuis Toulouſe fut ſoumiſe aux Goths, ſur leſquels le roi Clovis la prit; & après divers changemens, elle eut ſes comtes pour ſouverains. La metropolitaine de ſaint Etienne eſt dans une grande place ornée d'une belle fontaine, ſur laquelle s'éleve un obeliſque fort bien travaillé. Legliſe de ſaint Sernin ou Saturnin eſt enrichie d'un très-grand nombre de corps ſaints. Ce Saint a été le premier évêque de Toulouſe, que le pape Jean XXII. érigea en archevêché l'an 1317. lui donnant pour ſuffragans, Pamiers, Montauban, Mirepoix, Lavaur, Rieux, Lombés & ſaint Papoul. On voit encore dans cette ville diverſes égliſes magnifiques, & un très-grand nombre de maiſons eccleſiaſtiques & religieuſes. L'égliſe des Cordeliers eſt renommée par la vertu que la terre a de conſerver les corps incorruptibles; & l'égliſe des Dominicains, pour avoir celui de ſaint Thomas d'Aquin. L'univerſité de Toulouſe, qui eſt la ſeconde du royaume, fut fondée par le pape Gregoire IX. en 1233. & a divers colleges, dont celui de Foix, qui eſt des plus illuſtres, a eu de celebres profeſſeurs. Cette univerſité doit jouir de mêmes droits que celle de Paris: ſes profeſſeurs ſont enterrés avec l'anneau d'or, l'épée & les éperons dorés; & le recteur, quoique marié, peut proceder par cenſures contre ceux qui violent les ſtatuts. Il y a parlement, qui eſt le ſecond du royaume, *dont il ſera parlé dans un article ſeparé*; quelques autres juſtices; & un hôtel des monnoyes, marqué à la lettre M. La maiſon de ville eſt fort magnifique. On lui donne le nom de *Capitole*, d'où les échevins ou conſuls ont pris celui de *Capitouls*. Dans le XVI. ſiecle il y avoit quatre choſes remarquables à Toulouſe, où l'on diſoit en proverbe *le Baſacle*, *ſaint Sernin*, *la belle Paule*, *Matalin*. Ce dernier étoit un joueur d'inſtrumens très-renommé. Le Baſacle eſt un moulin compoſé de diverſes meules, ſur la Garonne, où le pontneuf merite d'être vû. Les anciens ont parlé avantageuſement de cette ville, qui a toujours été feconde en grands hommes & en gens de lettres. Auſone la met entre les villes illuſtres par les ſciences, & lui donne le nom de *ville de Pallas*, au ſujet d'Æmilius Magnus Arborius ſon oncle, profeſſeur à Toulouſe. Il parle auſſi de Sedatus & d'Exupere, tous deux profeſſeurs en la même ville.

DU PARLEMENT DE TOULOUSE.

Pluſieurs ont cru que le parlement de Toulouſe avoit une même origine que celui de Paris, fondés ſur l'ordonnance du roi Philippe *le Bel*, de l'an 1302. qui porte: *Præponimus ordinare quod duo parlamenta Pariſiis, &c. & parlamentum apud Toloſam tenebitur ſicut ſolebat temporibus retroactis, &c.* Une chronique latine, qui a pour auteur un conſeiller d'égliſe au parlement de Toulouſe, fils de *Pierre* Bardin, qui fut fait conſeiller lorſque ce parlement fut établi en 1444. porte qu'en 1303. les états generaux de Languedoc, aſſemblés dans Toulouſe le 10. Decembre, délibererent que le roi feroit ſupplié d'octroyer un parlement à cette province, pour être ſedentaire dans Toulouſe. Un mois après, le roi, qui étoit arrivé dans cette ville fit faire l'ouverture de ce parlement le 10. Janvier 1304. (ſelon la nouvelle façon de calculer) Son chancelier inſtala en ſon nom ceux qui en furent nommés officiers; ſçavoir, Pierre de Cherchemont, premier preſident; Jacques de S. Bonnet, ſecond preſident; ſix conſeillers laïcs, qui furent, Dieudonné d'Eſtaing, Geofroi Du Pleſſis, Geofroi de Pompadour, Gui de Torſai, Yves de Rochecour & Aubert de Flaveu; ſix conſeillers clercs, qui furent, Thibaut d'Eſpagne, Pierre de Chappes, Begon de Caſtelnau, Oton de Pardaillan, Aimeric de Baſillac, & Pierre de Savigni; un procureur du roi, Antoine de Calmon; & un Greffier, qui fut Raimond Galtran.

Ce parlement fut de peu de durée; car en 1311. ayant condamné à mort un baron de Languedoc pour avoir voulu ſoulever quelques villes de cette province contre le ſervice du roi, le peuple arracha des mains de la juſtice le condamné, & força les officiers du parlement à chercher leur ſalut dans la fuite. Cette rebellion donna ſujet au roi, qui d'ailleurs étoit mal ſatisfait du Languedoc, pour s'être oppoſé à la levée de quelques ſubſides, de priver Toulouſe de ſon parlement, qui fut reuni à celui de Paris. Cette reunion dura juſqu'en 1419. que Charles VII. encore dauphin, rétablit ce parlement: mais en 1425. il fut transferé à Beziers, à deſſein de repeupler cette ville; & reuni une ſeconde fois au bout de deux années à celui de Paris, dont le ſiege étoit alors à Poitiers.

Enfin, le même Charles VII. étant parvenu à la couronne voulut en 1437. rétablir ce parlement dans Toulouſe: ſes lettres patentes, que l'on conſerve dans les archives de Toulouſe, ne furent pourtant executées qu'en 1444. L'an 1466. il fut transferé à Montpellier par le roi Louis XI. & rappellé à Toulouſe deux ans après. On le transfera à Carcaſſone pendant les troubles de la Ligue, un peu avant la mort d'Henri III. & l'année ſuivante à Beziers; mais les officiers, qui reſterent preſque tous à Toulouſe, ne laiſſerent pas d'y tenir leurs ſeances: ce qui fut nommé *le parlement de la Ligue*. Cela dura juſqu'en 1595. que ce parlement Ligueur, mécontent du

duc de Joyeuse, se transfera de son autorité à Castel-Sarasin : ce qui fut approuvé par le roi Henri IV. Il resta pourtant quelques officiers dans Toulouse, qui y tinrent encore leurs audiences : en sorte que l'on vit trois parlemens dans le Languedoc, qui s'entrecassoient leurs arrêts, se disant tous *le parlement de Toulouse*. Mais en 1596, celui de Beziers fut incorporé à celui de Castel-Sarasin : & la même année tous les trois furent reunis dans Toulouse par le même roi. * La Faille, *annales de Toulouse*, & *traité de la noblesse des Capitouls*. Il y a eu de grands hommes à la tête de ce parlement, entr'autres MM. de Mansancal, Daffis, Duranti & Durand, dans le XVI. siecle; de Verdun, de Masuyer, Bertier-de-Montrabe, de Fieubet & Morand, dans le XVII. siecle. François de Bertier de S. Genies fut nommé premier president l'an 1710. Ce parlement est composé de neuf presidens, une grand'chambre, la tournelle, trois chambres des enquêtes, & une des requêtes; & en 1709. il y avoit 124. conseillers, y compris les presidens des enquêtes & des requêtes, trois avocats generaux & un procureur general. Les conseillers jouissent d'une prerogative singuliere, en ce qu'ils ont droit de seance au parlement de Paris, selon l'ordre de leur reception.

DES CAPITOULS.

Anciennement Toulouse étoit gouvernée par vingt-quatre Capitouls, qui étoient pris en partie de la cité, & en partie du bourg. Ce nombre fut reduit à douze sous Alfonse dernier des comtes de Toulouse : & le roi Philippe *le Hardi* ordonna par ses lettres patentes de l'an 1283. qu'il y en auroit toûjours à l'avenir six de la cité & six du bourg. Neanmoins l'an 1336. on en donna huit à la cité & quatre au bourg. Cela dura jusqu'en 1390. qu'ils furent tous reduits à quatre par un édit de Charles VI. dans le cours de la même année ils furent augmentés de deux; & en 1392. on y en ajoûta encore deux, faisant en tout le nombre de huit, dont il y en avoit cinq de la cité & trois du bourg. L'an 1401. ils revinrent à douze, avec le même partage qu'en 1336. Mais cette même année ils furent de nouveau reduits à huit, dont il y en eut six pour la cité & deux pour le bourg. Ce partage a subsisté jusqu'à present.

DE L'OR DE TOULOUSE.

L'or de Toulouse étoit un trésor caché dans la ville de Toulouse, que Quintus Cepion, consul Romain, enleva. M. de Lagni à fait sur cet or une dissertation, inserée dans les annales de la ville de Toulouse par M. de la Faille. Il n'y a que six auteurs anciens qui fassent mention de l'or de Toulouse; sçavoir, Ciceron, Aulu-Gelle, Justin, Strabon, Paul Orose & Aurelius Victor. Le premier n'en dit qu'un mot *au liv. II. de la nature des dieux*, où il marque que de son tems on regardoit comme un grand crime l'enlevement de l'or de Toulouse, & que les coupables en furent fort recherchés. Aulu Gelle, qui vivoit environ deux cens ans après, en parle *au liv. III. de ses nuits attiques*, en ces termes: *C'est aussi le sens de cet ancien proverbe*, Il a l'or de Toulouse; *car Q. Cepion, consul, ayant pris & mis au pillage la ville de Toulouse dans les Gaules, & ayant trouvé une grande quantité d'or dans les temples de cette ville, perit de mort tragique, aussi-bien que tous ceux qui eurent part au butin* Justin, (*l.* 32.) entre dans un plus grand détail. Il dit que les Gaulois ayant fait la guerre à ceux de Delphes; & y ayant été défaits, les Tectosages (depuis peuples du Languedoc) revinrent à Toulouse, où ils furent attaqués de la peste. Ils n'en purent être délivrés qu'après avoir jetté par le conseil de leurs augures, dans le lac de Toulouse, tout l'or & tout l'argent qu'ils avoient rapporté de cette expedition. C'est cet or & cet argent qui fut enlevé long-tems après par Cepion consul Romain. Il y avoit cent dix milles pesant d'or, & cinq millions de livres pesant d'argent : & ce sacrilege fut depuis cause de la défaite de Cepion & de toute son armée. Strabon, (*l.* 4.) remarque que les Tectosages habitoient une terre très-abondante en or; mais ensuite il ajoute que, selon l'opinion de plusieurs auteurs, ces peuples s'étoient trouvés à l'expedition de Delphes, & que le tresor que Cepion, general des Romains, enleva de Toulouse, étoit une partie de celui qu'il avoit pris à Delphes : que ce Cepion, en punition de son crime, fut défait par les Cimbres, & finit sa vie malheureusement, après avoir été banni de sa patrie comme sacrilege. Valere Maxime dit qu'il mourut en prison, laissant deux fils qui moururent miserables, ou, selon d'autres, deux filles qui menerent une vie infâme. Il rapporte ensuite ce passage de Possidonius : *Le trésor de Toulouse*, dit cet historien, *étoit d'environ quinze mille talens : une partie de ce tresor étoit dans le temple, & l'autre dans le marais. L'or & l'argent étoient en lingots, le pays étant fort abondant en or; & les peuples ennemis du luxe & de la dépense, ils avoient plusieurs trésors dans les marais, où ils les croyoient, plus en sureté. Les Romains s'étant rendus maîtres du pays mirent ces marais à l'encan, & ceux qui les acheterent trouverent quantité de lingots d'or & d'argent.* Strabon s'appuyant sur ce passage refute l'opinion dont il a parlé auparavant, qui veut que ce trésor soit venu de Delphes; & ses raisons paroissent convaincantes. La premiere est, que le temple de Delphes avoit déja été pillé par les peuples de la Phocide peu de tems avant que les Gaulois y missent le siege, comme Pausanias le témoigne, *livre* 10. La seconde, que les Gaulois furent entierement défaits devant Delphes, & qu'ils n'y entrerent jamais : ce qui est confirmé par Polybe & par le même Pausanias. A l'égard de Justin, il semble être tombé dans une contradiction manifeste; car il dit qu'ils furent défaits à Delphes : & neanmoins il ajoûte qu'ils en rapporterent beaucoup d'or & d'argent. On peut cependant concilier ces deux endroits; car il ne dit pas précisement que cet or étoit celui de Delphes, mais seulement que c'étoit le butin que les Tectosages avoient fait pendant le cours de cette guerre sacrilege, *aurum bello sacrilegiisque quæsitum*. Paul Orose nous apprend la maniere dont Cepion s'empara de ce trésor. Il dit que ce proconsul ayant pris la ville de Toulouse, enleva du temple d'Apollon cent mille livres pesant d'or, & cent dix mille livres pesant d'argent, qu'il envoya sous une bonne escorte à Marseille, ville amie du peuple Romain; mais que sur le chemin, il fit tuer tous ceux qui conduisoient ce trésor, & s'en empara : sur quoi on fit de grandes informations à Rome. Enfin Aurelius Victor marque l'emploi que l'on fit à Rome de ce trésor, où L. Apuleius Saturninus tribun en acheta des fonds de terre pour le peuple Romain.

On voit par ce que nous venons de rapporter, que les anciens historiens ne sont pas d'accord, d'où étoit provenu ce grand trésor, ni du lieu à Toulouse où il étoit caché. Justin semble assurer que c'étoit l'or de Delphes, & dit que les Tectosages le jetterent dans un marais. Orose a écrit aussi que c'étoit le même or; mais il dit qu'on l'avoit exposé à Toulouse dans un temple d'Apollon. Strabon prefere l'opinion de Possidonius, qui croyoit que cet or avoit été tiré des mines du pays, & qu'une partie étoit dans le temple, & l'autre dans un marais. Ceux qui sont du sentiment de Possidonius, & de Strabon, remarquent que Paul Orose, en assurant que le temple de Toulouse étoit dedié à Apollon, a donné lieu à quelques auteurs de croire que les richesses de Toulouse étoient les dépouilles du temple de Delphes, consacré au même dieu. Ce qui peut, disent-ils, les avoir engagé plus facilement dans cette erreur, c'est qu'ils ignoroient qu'il y eût à Toulouse un temple d'Apollon : de sorte qu'ayant oui dire que ce trésor avoit été enlevé du temple d'Apollon, ils s'imaginerent que c'étoit celui de Delphes, attribuant ce qui se disoit de l'enlevement fait par Cepion, à celui qu'ils croyoient avoir été fait par les Tectosages. A l'égard des lacs ou marais, on n'en voit point aujourd'hui à Toulouse; mais ceux qui y étoient, peuvent avoir été desseches : & ces aqueducs soûterrains, que l'on y a découverts dans le XVII. siecle, furent peut-être bâtis anciennement pour faire couler les sources d'eaux qui formoient les marais où le tresor fut caché. Pour ce qui est de la valeur de ce trésor, il est bon de remarquer que la livre Romaine étant de douze onces, & celle de France (prise pour un marc) n'étant que de huit : chaque livre Romaine vaut une livre & demie de France; que le talent Attique (dont tous les auteurs Grecs entendent parler lorsqu'ils n'en specifient point d'autre) étoit de soixante

livres Attiques, & que cette sorte de livre avoit rapport à la nôtre (prise pour un marc) comme vingt-cinq à seize : de sorte que le talent contient près de quatre-vingt-quatorze marcs françois. Il faut ajoûter ici que, quand les auteurs parlent simplement de talent, on doit l'entendre des talents d'argent, & non pas de ceux d'or.

Cepion enleva l'or de Toulouse en l'année de son consulat, qui étoit l'an 648. de la fondation de Rome, & 106. avant la naissance de Jesus-Christ. Justin & Aulu-Gelle marquent que Cepion étoit consul lorsqu'il prit ce tresor. Tite-Live le nomme proconsul ; mais c'est en parlant de sa défaite par les Cimbres, qui arriva bientôt après son consulat, & pendant qu'il étoit proconsul. Paul Orose lui donne le titre de proconsul lorsqu'il enleva l'or de Toulouse ; mais c'est peut-être par erreur : d'ailleurs l'autorité des deux premiers historiens, qui sont plus anciens, doit l'emporter sur celle du dernier.

Cette ville a été autrefois divisée en bourg & cité, avec separation de murailles, de magistrats, d'officiers & de revenu. Il y avoit douze Capitouls dans la ville, & autant dans le bourg : mais en 1346. le bourg fut enfermé dans la ville : de sorte que depuis fort long-tems il n'y reste plus de difference entre la ville & le bourg. Pour le nombre des Capitouls & quartiers de la ville, il a été fort divers, & fut enfin fixé en l'année 1438. à huit quartiers & capitolats, qui sont, la Daurade, saint Etienne, le Pont vieil, la Pierre, la Dalbade, saint Pierre de Cuisines, saint Barthelemi & saint Sernin.

Celui de la Daurade est le premier, qui comprend 868. maisons dans le corps de la ville, ou dans le fauxbourg saint Cyprien; l'eglise de la Daurade en est la principale, & est fort ancienne, comme l'eglise de saint Nicolas au fauxbourg saint Cyprien, ou *saint Subra*. On y trouve le couvent des religieux de saint Dominique, l'eglise de saint Ignace ou la maison professe des peres Jesuites, les couvens des religieuses de sainte Claire, de saint Subra & des Ursulines, l'hôpital de la Grave pour les pestiferés, le grand hôpital saint Jacques à saint Subra, le college de saint Nicolas ou de Mirepoix celui des Jesuites avec leur Noviciat, la Viguerie, la Foraine, le pont de saint Subra ou de la Daurade, ou pont neuf, ainsi nommé par rapport au pont-vieil, quoiqu'il soit fort ancien ; la place de la Daurade & le lieu des marchés publics, qui n'étoit autrefois qu'un pré ou jardin ; la Capelle ou place Redonde, & celle des Peyrollieres, & les portes Pinte ou Peinte, & de Taillefer, qui est fort ancienne.

Le capitolat de saint Etienne, qui prend le nom de l'eglise cathedrale & metropolitaine, s'étend jusqu'au fauxbourg, & contient 1300. maisons. L'eglise saint Etienne est fort vaste & bien bâtie, avec plusieurs chapelles voûtées autour du cœur. Au grand autel de la paroisse est representée en relief l'histoire du trepas de la Vierge-Marie : l'édifice du chœur de l'eglise, qui avoit été brûlé en 1609. fut rebâti à neuf, plus magnifique qu'auparavant. Le cloître est plus ancien que le reste de l'eglise, & on y voit des statues ou images gothiques à demi-relief. Le chapitre de cette eglise est composé d'un prévôt, d'un grand-archidiacre, de l'archidiacre de Lauraguais, & de vingt quatre chanoines. Les eglises de saint Jacques, celle de saint Sauveur, qui est fort ancienne, avec son grand cemetiere ; celles de saint George de Rome, de saint Albin ; le couvent des religieuses de saint Pantaleon ; les chapelles des Penitens Blancs, Noirs & Bleus; le college de saint Martial, fondé par le pape Innocent VI. l'an 1359. La maison collegiale de Bolbonne, appartenante à l'abbé de Bolbonne, au comté de Foix ; l'archevêché; la maison commune ou hôtel de ville, avec son grand & petit consistoire, & ses belles salles, où l'on celebre les premiers jours de Mai les jeux floraux, institués par la dame Clemence, dont on voit la figure en marbre dans l'hôtel de ville. L'arsenal est aussi en cet endroit. A l'archevêché, près de l'officialité ou lieu de la justice de l'évêque, on trouve le metropolitain, ou cour de l'archevêque, la chambre des decimes, l'escarlate ou la prison des ecclesiastiques; les places de S. Etienne, avec la fontaine ou grisoul de S. Georges, avec le pilori ou échafaut pour l'execution des condamnés; les places des Clotes, de sainte Carbes, de Montolieu & de Roaux, s'y voyent aussi, avec les portes de S. Etienne, de Montolieu, & la Porte-neuve.

Le capitolat du Pont-vieil n'a que 275. maisons. Ce pont est de structure romaine ou gothique, assez grossiere. On voit en cet endroit l'eglise de S. Benoit des Feuillans; les couvens des religieuses de sainte Scholastique, des Repenties & des Hospitalieres de S. Jean de Jerusalem ; la bourse ou le lieu de la justice du prieur & consuls des marchands, avec le beau pont de pierre & de brique, qu'on y a bâti de nouveau, commencé depuis l'an 1544. & achevé depuis quelques années ; la cage, d'où l'on plonge, par un ancien usage, les blasphemateurs dans la riviere de Garonne ; la Halle, le Chai-Redon ou Cave-Ronde; la porte de Muret, & la Cavalerie, appartenant aux chevaliers de Malte.

Le Capitolat de la Pierre, qui est ainsi nommé d'une place ou marché de ce nom, est enfermé dans la ville, & n'a que 414. maisons. On n'y voit que l'eglise de saint Geraud, autrefois de saint Pierre, le couvent des Augustins & la place Mage avec sa croix.

La Dalbade contient 748. maisons, qui sont dans la ville, dans l'isle de Tounis, ou dans les fauxbourgs. L'eglise de la Dalbade est tenue depuis 1620. par les peres de l'Oratoire qui y font l'office, auquel le curé & les prêtres étoient obligés. On y trouve l'eglise de S. Jean le couvent de la petite Observance, fondé par Louis XI. & occupé par les Recolets depuis l'an 1501. le couvent de sainte Claire, l'eglise de Notre-Dame de Feretra ou Feretral, l'inquisition, le temple, l'isle de Tounis ou de saint Antoine, qui est dans la riviere de Garonne, peuplée d'artisans, avec son pont, bâti de brique, qui va depuis la ville jusqu'à l'isle; les moulins du château Narbonnois & le port Garaud.

Saint Pierre de Cuisines, est ainsi appellé de l'eglise & paroisse de ce nom, & a 838. maisons dans l'enceinte des murailles de la ville, outre les eglises & prieurés de saint Quentin & de saint Julien, la chapelle de sainte Radegonde, les Cordeliers de la grande Observance, les couvens de la Merci, du Tiers-Ordre de saint François, des Minimes, des Capucins, celui des Chartreux, achevé de bâtir l'an 1612. celui des religieuses du Tiers-Ordre, fondé de nouveau, avec les Penitens Gris. C'est-là qu'est aussi le college de Foix, fondé par Pierre cardinal de Foix, l'an 1454. avec deux belles bibliotheques, l'une de livres manuscrits, & l'autre de livres imprimes ; ceux de saint Raymond de Narbonne, fondés par Gaubert, archevêque d'Arles & de Narbonne, l'an 1342. ceux de Papillon, de Secondat, & celui de l'Esquille, commencé à bâtir l'an 1561. continué en 1583. 1590. & 1608 aux depens de la ville, & par les soins des Capitouls, pour les langues hebraïque, grecque & latine, avec la salle de theologie, bâtie l'an 1327. les salles ou études du droit canon & civil, bâties l'an 1518. les écoles de medecine, rétablies par les Capitouls l'an 1600. les moulins du Basacle, qui étoient près du château, dit *de Badaclo*, avec la porte de même nom, & celle de las Closes, & le port de Vidou.

Saint Barthelemi s'étend dans la ville & dans le fauxbourg, & sans comprendre le palais ni la senéchaussée, contient 914. maisons, l'eglise saint Barthelemi, appellée dans les anciens actes *Chapelle Royale*, celle de saint Michel, la chapelle de Notre-Dame de Nazareth, & autres, avec les couvens des Carmes, de la Trinité & des Carmes Déchaussés. On y trouve aussi le palais situé au lieu où étoit anciennement le château Narbonnois (la plus forte place de tout le pays, sous le roi Charles VI.) avec la salle de l'audience, bâtie en l'an 1492. la conciergerie, où étoient anciennement les prisons des comtes de Toulouse, la chancellerie, la table de marbre, la senéchaussée, depuis transferée au lieu appellé *Mirabel*, les prisons des Hauts-murats, le tout enclos dans le palais où sied le parlement, la treforerie où sont les titres du roi, & les tresoriers de France, la monnoye, & les portes du château & de Montgaillard.

Le VIII. & dernier quartier est celui de saint Ser-

nin, qui est de la ville & des fauxbourgs, & qui contient 580. maisons, outre l'église de saint Sernin, qui est fort belle & ancienne, où les évêques & les nobles, & où les anciens comtes ont leurs tombeaux, & celle du Taur ou Taureau, avec le couvent de sainte Croix ou saint Orens, celui des Benedictins Reformés, établi de nouveau; ceux des religieuses de saint Sernin, de sainte Catherine de Sienne, des Carmelites, fondé de nouveau; les colleges de saint Bernard, de Perigord, fondés par le cardinal Talleran, de la maison des comtes de Perigord, de Magalone; les cours du sénéchal, viguier & juge d'Apeaux avec les portes d'Arnaud-Bernard de Pesonville, de Villeneuve & de Matebiou.

Les Capitouls ont un pouvoir égal, chacun dans son quartier, & sont nobles durant & après leur année. Ils ont les clefs & la garde de la ville, avec justice criminelle, cour & prisons, & autres privileges. Leurs portraits demeurent dans l'hôtel de ville, après leur année d'exercice, comme il se pratique à l'égard des prevôts des marchands & échevins de Paris, & des consuls de Montpellier. Il y a plusieurs villes & bourgs qui sont aux environs de Toulouse ou de son diocese; sçavoir, Castelnau de Strettefons, qui est à mille pas ou environ de la riviere de Garonne; Grisolles, assez près de la Garonne, où l'on fabrique de bons ciseaux; Auterive, petite ville sur l'Ariege, à quatre lieues de Toulouse, & près le comté de Foix; avec Buset sur le Tarn, judicature royale; Carmaing, Mont-Joye, *Mons-Jovis*, bourg & château qui en sont à pareil distance; les villes ou bourgs de Brefveil, appartenans à l'archevêque de Toulouse; Castanet, Pompignan, Fronton aux commandeurs de Malte; Saint Sulpice, sur le confluent de l'Agout & du Tarn; Moutastruc, Auriac, saint Julien; Grepiac, Miramont, Fourquevaux, Belpuech de Garnaguez, Aussone, Quint, Vieille-Toulouse, à une lieue de Toulouse, S. Jori, & plusieurs autres lieux, qui sont des vigueries de Villelongue, de Rieux, ou du temporel de l'archevêque, & qui sont compris dans le diocese, lequel s'étend plus avant que le pays, qu'on peut appeller *le Toulousain*.

Ce pays est borné de l'Albigeois, vers le septentrion, du Lauragais à l'orient, du comté de Foix au midi, & de la Gascogne au couchant. Il fait partie de l'ancien comté de Toulouse, qui étoit un fief de la couronne, & qui s'étendoit depuis la Gascogne jusqu'au Rhône. THURSIN ou TORSIN, appellé aussi TORSON, & CHORSON, en fut le premier comte vers l'an 778. par la faveur de Charlemagne, & laissa des successeurs qui devinrent très-puissans.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des comtes de TOULOUSE.

Nous nous contenterons d'en rapporter la posterité depuis FULGUALD ou FOUCAULT, qui fut gouverneur de Toulouse, & épousa *Senegonde*, dont il eut *Fredelon*, qui fut aussi gouverneur de Toulouse, & mourut avant l'an 862. & RAIMOND I. qui suit;

II. RAIMOND, I. du nom fut établi comte de Toulouse vers l'an 855. par le roi Charles *le Chauve*, fonda l'an 862. l'abbaye de Vabres, maintenant évêché, & mourut avant le mois de Mai 865. Il avoit épousé *Berthe*, fille de *Remi* & d'*Arsinde*, laquelle vivoit encore en 883. dont il eut *Bernard* comte de Toulouse, mort avant l'an 877. *Foucaut*; EUDES ou ODON qui suit; & *Benoît*, religieux en l'abbaye de Vabres, vivant l'an 883.

III. EUDES ou ODON, comte de Toulouse, dont le nom de la femme est ignoré, quelques-uns la nomment *Garsinde*, fut pere de RAIMOND qui suit;

IV. RAIMOND, II. du nom, comte de Toulouse, mort avant l'an 924. le nom de sa femme n'est pas connu, mais il eut RAIMOND III. qui suit;

V. RAIMOND, III. du nom possedа le comté de Toulouse, auquel il joignit plusieurs autres comtés, & même la dignité de duc de Guienne, fonda l'an 936. l'abbaye de S. Pons, maintenant évêché. Il avoit épousé 1°. *Garsinde*, qu'il quitta, & fut excommunié pour ce sujet par Etienne, évêque de Clermont: 2°. avant l'an 947. *Berthe* de Toscane, veuve de *Boson* marquis d'Arles, & niéce de *Hugues* roi d'Italie, & comte d'Arles, & eut de ce dernier mariage *Guillaume* I. du nom comte de Toulouse, & d'Arles du chef de sa mere, qui se rendit religieux en l'abbaye de Clugni avant l'an 994. quoiqu'il eût épousé *Alix*, dite aussi *Blanche* d'Anjou, fille de *Geofroi*, dit *Grisonelle*, comte d'Anjou, que quelques auteurs nomment sa sœur, laquelle après la mort de son mari, prit une seconde alliance avec *Robert* II. du nom, comte d'Auvergne, dont elle eut des enfans: & PONS I. qui suit;

VI. PONS I. du nom, comte de Toulouse après son frere aîné, épousa une femme que quelques-uns croyent être issue de la maison des comtes d'Albi, & que par cette alliance l'Albigeois fut joint au comté de Toulouse, dont il eut GUILLAUME II. qui suit;

VII. GUILLAUME, II. du nom dit *Taillefer*, comte de Toulouse, épousa *Sanche*, fille de *Ramir*, roi d'Aragon: & selon quelques auteurs, il prit une seconde alliance avec *Alfonse* ou *Delfonse*, dont il eut *Raimond* & *Henri*. Du premier mariage vinrent, PONS II. qui suit; *N*. qui fit le voyage de saint Jacques en Galice avec son frere; & *Emme* de Toulouse, mariée à *Oton-Raimond* seigneur de l'Isle-Jourdain.

VIII. PONS, II. du nom comte de Toulouse, vivoit l'an 1045. & mourut vers l'an 1061. Il avoit épousé *Adalmodis* ou *Almodis*, veuve de *Hugues* de Lezignem & de *Guillaume* III. du nom comte d'Arles, desquels elle avoit été separée pour cause de parenté, & fille de *Bernard* I. comte de la Marche, dont il eut GUILLAUME III. du nom, qui suit; & RAIMOND, dit *de S. Gilles*, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*.

IX. GUILLAUME, III. du nom, comte de Toulouse, d'Albi, de Cahors, de Rhodez, de Perigord, de Carcassonne, d'Agen &c. fut la principale cause de l'établissement de l'institution reguliere parmi les chanoines de l'église de Toulouse, l'an 1072. & ne mourut, selon quelques auteurs, qu'en l'an 1090. Il avoit épousé 1°. *Mantile*, dont il n'eut point d'enfans: 2°. avant l'an 1080. *Emme*, fille de *Robert* comte de Mortaing, frere uterin de *Guillaume*, dit *le Conquerant*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre, dont il eut *Philippe*, dite aussi *Mahaud* de Toulouse, mariée à *Guillaume* IX. du nom, comte de Poitou, & duc de Guienne.

IX. RAIMOND, IV. du nom dit *de S. Gilles*, fils puîné de PONS II. comte de Toulouse, porta la qualité de comte de Rodez, puis de Toulouse, d'Agde, de Nismes, de Beziers & de Provence, entreprit le voyage de la Terre-sainte, fit son testament le dernier Janvier 1105. & mourut fort âgé au siege de Tripoli. Il avoit épousé 1°. *Mahaud*, fille de *Roger* comte de Sicile, dont le mariage ne dura pas long tems, ou fut dissous à cause de parenté: 2°. *Gerville* ou *Gesloire*, dite aussi *Elvire*, fille d'*Alfonse* VI. du nom roi de Castille, & d'*Agnés*, fille de *Guillaume* comte de Poitou, dont il eut un fils, qui n'est point nommé qui fut mené en la Terre-sainte avec sa mere; & ALFONSE qui suit. *Il eut aussi pour fils naturel*, Bertrand, *qui fut comte de Toulouse pendant la minorité d'*Alfonse, *conquit la ville de Tripoli, dont il fit hommage à Baudouin I. roi de Jerusalem, & mourut l'an 1112. laissant posterité, qui fit la branche des comtes de Tripoli.*

X. ALFONSE, dit *Jourdain*, à cause qu'il avoit été baptisé dans le fleuve de ce nom, fut comte de Toulouse &c. En repassant de la Terre-sainte, il fut arrêté à Orange, & delivré en 1133. par les habitans de Toulouse, qui, ennuyés de la domination du comte de Poitou, qui prétendoit le comté de Toulouse à cause de *Philippe* sa femme, fille de *Guillaume*, III. comte de Toulouse, chasserent les Poitevins, & reconnurent Alfonse pour leur legitime seigneur, lequel se croisa pour le voyage d'Outremer en 1147. & étant arrivé à Acre, voulut aller à Jerusalem: mais il mourut en chemin à Cesarée, de poison qui lui fut donné. Il avoit épousé *Faidide*, fille de *Gilbert* comte de Provence, & de la comtesse *Tiburge*, dont il eut RAIMOND qui suit; & N. de Toulouse, mariée à *Roger* vicomte de Beziers.

XI. Raimond, V. du nom, fut comte de faint Gilles du vivant de fon pere, après la mort duquel il fut comte de Touloufe, duc de Narbonne, & marquis de Provence, & mourut fort âgé l'an 1194. Il avoit époufé *Conftance* de France, veuve d'*Euftache* comte de Blois, & roi d'Angleterre, & fille de *Louis* VI. dit *le Gros* roi de France, & d'*Adelais* de Savoye, laquelle porta toûjours le titre de reine. De ce mariage vinrent, Raimond VI. qui fuit; *Alberic*, dit *Taillefer*, comte de S. Gilles; *Baudouin*, qui quitta le parti de fon frere *Raimond*, tomba entre fes mains, & fut pendu par fon commandement à un arbre dans Montauban l'an 1213; & N. de Touloufe, accordée l'an 1177. au fils du comte de Barcelone.

XII. Raimond VI. dit *le Vieil*, comte de Touloufe, duc de Narbonne, & marquis de Provence, né le 28. Octobre 1156. fucceda à fon pere à l'âge de 38. ans, fut dépouillé de fes états l'an 1213. par Simon comte de Montfort, general de l'armée des Croifées, pour s'être declaré protecteur des Albigeois, dont l'herefie avoit été condamnée par le concile d'Albi l'an 1176. & mourut l'an 1222. fans avoir été abfous de fon excommunication. Il avoit époufé 1°. l'an 1172. *Ermefinde*, fille de *Bernard* Pelet, & de *Beatrix* comteffe de Melgueil: 2°. *Beatrix* de Beziers, fille de *Trincavel* vicomte de Beziers, qu'il repudia après la mort de fon pere: 3°. *Bourguigne*, fille de *Aimeri*, roi de Chypre, qui fut auffi repudiée: 4°. *Jeanne* d'Angleterre, veuve de *Guillaume* roi de Sicile, & fille de *Henri* II. du nom roi d'Angleterre, morte l'an 1199. ou le fuivant: 5°. *Eleonore* d'Aragon, fœur de *Pierre* II. roi d'Aragon. Du fecond mariage vint *Clemence* de Touloufe, mariée à *Sanche* VIII. du nom, roi de Navarre, qui la repudia du vivant de fon pere: & elle fe remaria à *Pierre-Bernard* de Sauve, ou plûtôt *Pierre* de Bermond, qui fe foûmit au roi de France l'an 1226; avec la ville d'Andufe & tous fes châteaux. Du quatriéme mariage fortirent, Raimond VII. qui fuit; *Bertrand*, qui fut accordé l'an 1224. à *Contoroffe*, fille de *Mainfroi*, feigneur de Rabaftens, qui laiffa pofterité; & N. de Touloufe, mariée à Baral des Baux, prince d'Orange.

XIII. Raimond, VII. du nom, dit *le Jeune*, né l'an 1197. fe reconcilia à l'eglife, obtint du roi faint Louis les comtés de Touloufe & d'Agen, & mourut le 27. Septembre 1249. Il avoit époufé 1°. *Sanche* d'Aragon, fille d'*Alfonfe* roi d'Aragon, & fœur d'*Eleonore* d'Aragon, cinquiéme femme de fon pere: 2°. *Elizabeth* de la Marche, veuve de *Jean* roi d'Angleterre, & fille de *Hugues* comte de la Marche, & d'*Ifabeau* d'Engoulême: mais ce mariage fut diffous l'an 1245. par fentence des juges delegués par le pape Innocent IV. Du premier lit vint pour fille unique, *Jeanne* comteffe de Touloufe, née l'an 1220. mariée vers l'an 1241. à *Alfonfe* de France, comte de Poitiers, frere du roi S. *Louis*, & morte fans enfans le 15. Août 1271.

Après leur mort, Philippe III. dit *le Hardi*, roi de France, reunit ce comté à la couronne. Les rois d'Angleterre & d'Aragon avoient prétendu que les comtes de Touloufe étoient leurs vaffaux; les premiers, parce qu'en vertu d'un traité fait entre le roi d'Angleterre Henri II. & Raimond V. comte de Touloufe, celui-ci s'étoit engagé de lui faire hommage de fes états; & les Aragonnois, parce que Bertrand comte de Touloufe, allant trouver Alfonfe VI. roi d'Aragon, pour lui demander du fecours contre le comte de Poitiers, s'obligea de le reconoître pour fon fouverain: mais ni les uns ni les autres n'étoient bien fondés, parce que les comtes de Touloufe étant vaffaux des rois de France, ne pouvoient engager leur ferment à d'autres, ni leur rendre foi & hommage. Saint Louis acquit de Jacques roi d'Aragon, l'an 1258; tous les droits que ce prince prétendoit avoir fur le comte de Touloufe, & autres feigneuries de Languedoc, en échange de pareils droits qu'il lui ceda fur les comtés de Barcelone, d'Urgel & de Cerdagne.

CONCILES DE TOULOUSE.

L'empereur Louis *le Debonnaire* fit celebrer l'an 829. des conciles à Mayence, à Paris, à Lyon & à Touloufe. Il ne nous refte plus que les actes de celui de Paris. L'an 843. ou 844. on fit à Touloufe des capitulaires, que nous avons entre ceux de Charles *le Chauve*, publiés par le Pere Sirmond. Les auteurs du XVII. fiecle parlent d'un autre concile tenu l'an 883. ou 886. contre les Juifs. Le cardinal Baronius tira de l'abbaye de Moiffac les actes d'un autre concile, qui fut tenu l'an 1056. par ordre du pape Victor II. contre la fimonie & les autres vices du tems. Rambauld d'Arles & Ponce d'Aix, y préfiderent en qualité de legats du faint fiege. On y fit treize canons. Catel a fait connoître un concile celebré l'an 1068. L'an 1087. ou 1088. on en celebra un, où Bernard de Tolede fe trouva. Ifarne gouvernoit alors l'églife de Touloufe; & fous fon pontificat on tint l'an 1090. un autre concile pour la reforme des mœurs. La chronique de faint Pierre-le-Vif de Sens, parle d'un concile tenu en cette ville l'an 1110. Celle de Maillezais fait mention d'un autre de l'an 1118. & d'un troifiéme l'an 1119. qu'on place fans fondement l'an 1120. & 1124. Le pape Calixte II. y préfida, & l'on y condamna les Heretiques, qui improuvoient l'ufage des facremens. Celui de 1124. fut tenu par autorité du même pontife, contre deux faux moines, qui pilloient les biens de l'églife de faint Etienne. La fureur des Heretiques Albigeois caufa de grands maux dans le Languedoc, & fut foûtenue par les comtes de Touloufe, qui donnerent dans leurs erreurs. Pour s'oppofer à leurs progrès, on celebra divers conciles, entre lefquels on en met un tenu en cette ville l'an 1228. auquel le cardinal Romain préfida. Le cardinal Jean-Raimond de Cominges, premier archevêque de Touloufe, y tint un concile provincial l'an 1319. Jean d'Orleans y publia des ordonnances fynodales; & le cardinal François de Joyeufe y celebra un concile provincial l'an 1590.

ACADÉMIE DE TOULOUSE.

Outre la compagnie des jeux floraux, qui fut inftituée par fept perfonnes de condition en 1324. & augmentée par Clemence Ifaure, qui donna lieu à l'établiffement d'une fête des jeux floraux le premier & le troifiéme Mai. (Cette dame legua à l'hôtel de ville de Touloufe, pour cet établiffement, tout le bien qu'elle avoit l'an 1540.) Il y a eu dès l'an 1640. une autre compagnie de gens fçavans, qui tinrent leurs conferences, tantôt chez M. de Malepeire, tantôt chez M. de Campunant, & enfin chez M. Garrigis. M. Donneville, préfident à mortier, établit avec éclat ces exercices de litterature l'an 1667. & M. Nolet tréforier de France, fit chez lui des affemblées fçavantes, fous la direction de M. Bayle, docteur en medecine, où M. Regis expliqua le fyfteme de M. Defcartes. Il fe forma encore dans le college de Foix une focieté de beaux efprits. Ces établiffemens furent traverfés par la compagnie des jeux floraux, dont les membres, craignant qu'une nouvelle académie ne s'élevât fur les ruines de leur focieté, demanderent qu'elle fût elle-même érigée en académie, fous la protection de M. le chancelier. Son érection a été confirmée par lettres patentes du roi, données en 1694. & on y a conservé autant qu'on a pû les anciens ftatuts des jeux floraux. Ceux qui affiftoient aux conferences académiques, loin de fe décourager, redoublerent alors leur zele pour les fciences, & ont continué avec fuccès jufqu'en 1698. leurs affemblées académiques, qui ont été interrompues par la mort de plufieurs d'entr'eux. * *Confultez* Cefar, *l.* 8. Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 3. *&* 4. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Juftin, *liv.* 23. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Ammien Marcellin, *l.* 15. Gregoire de *Tours*. Aufone. Sidoine Apollinaire. Nicolas Bertrandi, *geftes des Touloufains*. Antoine Noguier, *hift. Tolof.* Guillaume Catel, *hift. des comtes de Toulouſe*. Sammarth. *Gal. Chrift.* Jean de Chabanel, *hiftoire de l'églife de la Daurade*. Raimond Daydé, *hift. de faint Sernin*. Ifaac Pontanus, *itiner. Gall. Narbon.* Papyre Maffon, *de fcript. flum. Gall. &c.* La Faille, *annales de Toulouſe*. Daviti, *defcript. de l'Europe*.

TOUNESHEND (Horace) de Reinham, dans le comté de Norforlk, baronet, defcendoit du côté paternel d'une ancienne famille de ce nom, qui avoit

long-tems fleuri dans ces quartiers : & du côté de sa mere *Marie*, fille & coheritiere d'*Horace* lord Vere de Tilburi, de l'ancienne & noble famille des Veres, comtes d'Oxford. Pour avoir pris les armes, & fortifié les ports de Kings-Lynne, pour la reception de Charles II. & avoir préparé des forces considerables par mer & par terre, il fut fait baron du royaume le 20. Avril de l'an treiziéme du regne de ce prince, sous le titre de lord Touneshein de Kings-Lynne, pour lui & pour ses heritiers mâles. Il avoit épousé 1°. *Marie*, fille & heritiere unique d'*Edouard* Lewknore, chevalier, de laquelle il n'eut point d'enfans: 2°. *Marie*, fille de *Josephe* Athe, chevalier, de laquelle il eut un fils nommé *Charles*. * *Dict. Anglois.*

TOUPINAMBOUS, en latin *Tupinimbæ*, *Tupinambæ*, *Tovopinambutii*, *Torosinambuti*, peuples de l'Amerique meridionale, dans le Bresil.

TOUR (La) maison en Auvergne, de laquelle sont sortis les ducs de Bouillon d'aujoud'hui.

La maison de la Tour est l'une des plus anciennes de la province d'Auvergne. Quelques auteurs la font remonter au-delà du XII. siecle : l'on se contentera de la commencer à

I. BERTRAND I. du nom seigneur de la Tour, qui épousa l'an 1275. *Beatrix*, fille aînée d'*Agne*, seigneur d'Oliergues, & d'*Alix* du Breuil de Scorailles, lequel vivoit encore en 1296. & eut pour enfans, BERNARD I. qui suit; BERTRAND, seigneur d'Oliergues, qui a fait *la branche des vicomtes de* TURENNE, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, chanoine de Clermont; *Agne*, prieur de Crespi en Valois; & *Dauphine* de la Tour, mariée en 1298. à *Guigues* seigneur de la Roche-en-Regnier.

II. BERNARD I. du nom seigneur de la Tour, épousa le 17. Novembre 1295. *Beatrix*, troisiéme fille d'*Henri* II. comte de Rhodez, & de *Mascarose* de Cominges sa seconde femme, dont il eut BERTRAND II. qui suit; *Bernard* de la Tour, cardinal en 1342. mort l'an 1361; *Dauphine*, mariée l'an 1314. à *Astorg* d'Aurillac; *Mascarone*, mariée l'an 1311. à *Gilles* Aycelin, seigneur de Montagu; & *Gaillarde* de la Tour, mariée l'an 1320. à *Gui* Comptour, seigneur d'Apchon.

III. BERTRAND II. du nom seigneur de la Tour, épousa le 13. Octobre 1320. *Isabelle* de Levis, fille de *Jean*, seigneur de Mirepoix, & de *Constance* de Foix, laquelle mourut l'an 1361. Ses enfans furent, *Guillaume* seigneur de la Tour, qui épousa l'an 1342. du vivant de son pere, *Helis* Roger, fille de *Guillaume* Roger, seigneur de saint Exuperi, &c. & qui mourut sans posterité l'an 1343; GUI, qui suit; *Jean* de la Tour, cardinal l'an 1371; *Bertrand*, évêque de Toul, puis du Pui, mort en 1382; *Bernard*, évêque de Langres; *Henri* de la Tour, évêque de Clermont, mort en 1415; *Isabeau*, mariée 1°. l'an 1354. à *Amé* Dauphin, seigneur de Rochefort : 2°. à *Guillaume* de Mello, seigneur d'Espoisses; *Constance*, femme de *Louis* de Brosse, seigneur de sainte Severe, morte en 1392; & *Marguerite* de la Tour, premiere femme de *Gui* IV du nom, seigneur de Cousan.

IV. GUI seigneur de la Tour, épousa du vivant de son pere, l'an 1353. *Marthe* Roger, fille de *Guillaume* Roger, comte de Beaufort, & de *Marie* Chambon, niece & sœur des papes Clement VI. & Gregoire XI. dont il eut BERTRAND III. qui suit; *Guyot*, qui fut d'église; *Louise*, mariée l'an 1387. à *Pons* seigneur de Montlaur, morte l'an 1404; & une autre fille née posthume.

V. BERTRAND III. du nom seigneur de la Tour, épousa en 1389. *Marie* d'Auvergne fille de *Geofroi* d'Auvergne, dit *de Boulogne*, seigneur de Montgascon, & de *Jeanne* de Ventadour, sa seconde femme. Elle recueillit, étant veuve, la succession des comtes d'Auvergne & de Boulogne, comme plus proche heritiere de *Jeanne* comtesse d'Auvergne, qui n'avoit point laissé d'enfans de ses deux maris. Elle mourut l'an 1437. & eut de *Bertrand*, son mari, BERTRAND IV. qui suit; *Jeanne*, mariée l'an 1409. à *Beraud* III. comte de Clermont, dauphin d'Auvergne, morte avant l'an 1425; *Isabeau*, mariée l'an 1419. à *Louis* de Chalançon, dit *Armand*, vicomte de Polignac; & *Louise* de la Tour, accordée le 26. Fevrier 1431. à *Tristan* seigneur de Clermont-Lodeve, & mariée l'an 1432. à *Claude* de Montagu, seigneur de Couches & d'Espoisse, mort le 14. Juin 1472.

VI. BERTRAND IV. du nom seigneur de la Tour, comte d'Auvergne & de Boulogne, épousa l'an 1416. *Jacquette* du Peschin, fille unique & heritiere de *Louis* seigneur du Peschin, &c. & d'*Iseul* de Sulli, dont il eut BERTRAND V. qui suit; GODEFROI de la Tour, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTGASCON, *rapportée ci-après*; *Gabrielle*, mariée l'an 1442. à *Louis* de Bourbon, comte de Montpensier, dauphin d'Auvergne; *Isabelle*, mariée, 1°. l'an 1450. à *Guillaume* de Bretagne, comte de Penthievre & de Perigord, vicomte de Limoges &c. 2°. l'an 1458. à *Arnaud Amanjeu* d'Albret, sire d'Orval; *Louise*, alliée l'an 1446. à *Jean*, V. du nom, sire de Crequi, morte l'an 1469; & *Blanche* de la Tour, abbesse de Cusset.

VII. BERTRAND V. du nom sire de la Tour, comte d'Auvergne & de Boulogne, mourut le 26. Septembre 1494. Il avoit épousé l'an 1444. *Louise* de la Tremoille, fille de *Georges* seigneur de la Tremoille, de Sulli, & de Craon, grand chambellan de France, & de *Catherine* dame de l'isle Bouchard. Elle mourut l'an 1474. ayant eu pour enfans, JEAN, qui suit; *Françoise*, mariée le 26. Novembre 1469. à *Gilbert* de Chabannes, seigneur de Curton, grand sénéchal de Guienne; *Jeanne*, mariée l'an 1472. à *Aymar* de Poitiers, seigneur de S. Vallier; *Anne*, mariée 1°. le 16. Janvier 1480. à *Alexandre* Stuart, duc d'Albanie, frere de *Jacques* III. roi d'Ecosse : 2°. le 15. Février 1487. à *Louis* comte de la Chambre en Savoye, morte l'an 1512; & *Louise* de la Tour, alliée l'an 1488. à *Claude* seigneur de Blaizi.

VIII. JEAN sire de la Tour, comte d'Auvergne & de Lauraguais, mourut l'an 1501. Il avoit épousé le 2. Janvier 1495. *Jeanne* de Bourbon, fille de *Jean* comte de Vendôme, & d'*Isabeau* de Beauvau. Elle mourut le 22. Janvier 1511 ayant eu pour enfans, *Anne* de la Tour, dite de *Boulogne*, comtesse d'Auvergne & de Lauraguais, mariée le 8. Juillet 1505. à *Jean* Stuart, duc d'Albanie, son cousin germain, morte en 1524. sans laisser de posterité; *Magdelaine*, mariée le 26. Janvier 1518. à *Laurent* de Medicis, duc d'Urbin, neveu du pape Leon X. d'où vint *Catherine* de Medicis, comtesse d'Auvergne & de Lauraguais, & dame de la Tour, mariée l'an 1533. à *Henri* duc d'Orleans, puis roi de France, II. du nom; & N. de la Tour, née posthume, morte peu après

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTGASCON, *issue des seigneurs de la* TOUR.

VII. GODEFROI de la Tour, second fils de BERTRAND V. seigneur de la Tour, & de *Jacquette* du Peschin, fut seigneur de Montgascon, & accordé l'an 1459. avec *Jeanne* de Brezé, fille de *Pierre*, comte de Maulevrier, grand sénéchal de Normandie, mais ce mariage n'ayant point eu lieu, il épousa en 1460. *Anne* de Beaufort, fille de *Louis* marquis de Canillac, dont il eut *Jean* de la Tour, seigneur de Montgascon, mort sans posterité de *Catherine* de Polignac; *Bertrand*, mort sans alliance; GODEFROI II. qui suit; *Jeanne*, alliée l'an 1481. à *Jean* de Foix, vicomte de Carmain; & *Jacqueline* de la Tour, religieuse à Blesse.

VIII. GODEFROI de la Tour, II. du nom, seigneur de Montgascon, épousa l'an 1491. *Antoinette* de Polignac; dont il eut *Anne* de la Tour mariée 1°. l'an 1506. à *Charles* de Bourbon, comte de Roussillon : 2°. l'an 1510. à *Jean* de Montmorenci, seigneur d'Escouan, frere du connétable : 3°. l'an 1518. à *François* de la Tour, II. du nom, seigneur d'Oliergues, vicomte de Turenne, morte l'an 1530; & *Susanne* de la Tour, mariée à *Claude* de Chalençon, seigneur de Rochebaron.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OLIERGUES, vicomtes de TURENNE, *ducs de* BOUILLON, *issus des seigneurs de la* TOUR.

II. BERTRAND de la Tour, I. du nom, second fils de BERTRAND I. du nom seigneur de la Tour, & de *Beatrix*

Beatrix Dame d'Oliergues, fut seigneur d'Oliergues, & épousa en 1314. *Marguerite* Aycelin, fille de *Gilles* Aycelin, seigneur de Montagu, & de *Blanche* du Château, dont il eut Agne de la Tour I. du nom, qui suit; *Bertrand*; & *Pierre* de la Tour, qui furent d'église.

III. Agne de la Tour I. du nom, seigneur d'Oliergues, mourut l'an 1354. Il avoit épousé l'an 1343. *Catherine* de Narbonne, fille d'*Amauri* II. du nom, seigneur de Talerand, & de *Naude* de Clermont. Elle mourut l'an 1390. ayant eu pour enfans *Jean* de la Tour, seigneur d'Oliergues, qui épousa *Jourdaine* de Bidage, dont il n'eut qu'un fils nommé *Jean*, mort jeune; *Bertrand* de la Tour qui fut d'eglise; Agne II. qui suit; & *Alguaye* de la Tour qui vivoit l'an 1355.

IV. Agne de la Tour II. du nom, seigneur d'Oliergues, mourut le vingt-deux Mai 1404. Il avoit épousé l'an 1372. *Beatrix* de Chalençon, fille de *Guillaume* seigneur de Chalençon, & de *Valpurge* de Polignac, dont il eut *Louis*, mort avant son pere; *Agne* III. seigneur d'Oliergues, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415. ne laissant d'*Aelips* de Vendat sa femme, qu'il avoit épousée l'an 1412. qu'une fille nommée *Antoinette* de la Tour, mariée 1°. l'an 1430. à *Jacques* Aubert, seigneur de Monteil, de Gelat, &c: 2°. à *Jacques* de Bourbon, seigneur d'Aubigni & de Carenci; *Guillaume*, seigneur d'Oliergues, évêque de Rhodez, & patriarche d'Antioche, mort le 17. Mars 1470; Bertrand II. qui suit; *Jean*, chevalier de Rhodez; *Pierre*, vivant l'an 1404; *Catherine*, mariée l'an 1388. à *Jean* de Talaru, seigneur de Chalmazel; *Isabeau*, alliée à *Louis* seigneur de Dienne; *Margueritte* & *Beatrix* de la Tour, religieuses à Comps.

V. Bertrand de la Tour II. du nom, seigneur d'Oliergues, par donation que lui en fit *Guillaume* son frere l'an 1417. mourut l'an 1450. Il avoit épousé, 1°. l'an 1423. *Marguerite* de Beaufort, fille de *Nicolas*, seigneur de Limeuil, & de *Marguerite* de Gallard: 2°. l'an 1439. *Annette* d'Apchon, fille de *Louis* seigneur d'Apchon. Il eut de sa premiere femme;

VI. Agne de la Tour IV. du nom, seigneur d'Oliergues, comte de Beaufort en Anjou, vicomte de Turenne, conseiller & chambellan du roi Louis XI. mourut en 1489. Il avoit épousé l'an 1444. *Anne* de Beaufort, sa cousine germaine, fille aînée & heritiere de *Blanche* de Gimel, dont il eut *François* de la Tour I du nom, vicomte de Turenne, mort sans alliance après 1493; *Gilles*, chanoine de Rhodez & abbé de Vigeois; *Agnet* seigneur de Servieres, vivant l'an 1497; *Pantaleon*, seigneur de Limeuil, conseiller & chambellan de René roi de Sicile, vivant l'an 1475; Antoine, qui suit; Antoine-Raimond, dit *le Jeune*, qui *a fait la branche de* Murat; *Anne* mariée l'an 1469. à *Jacques* de Loumagne seigneur de Montagnac; *Marguerite*, mariée l'an 1478. à *Jean* de Taleyand, seigneur de Grignaux, prince de Chalais; *Isabeau*, *Louise*, *Gabrielle*, religieuses au Prieuré de Prouille; *Catherine*, mariée l'an 1489. à *Antoine* de Pompadour, seigneur de Lauriere; *Françoise*, mariée l'an 1499. à *Jacques* de Castelnau-Bretenoux seigneur de Jaloignes; & *Marie* de la Tour, alliée, 1°. à *Jean* seigneur d'Hautefort: 2°. à *Gabriel* de Perusse, seigneur d'Escars & de Saint-Bonnet.

VII. Antoine de la Tour, vicomte de Turenne, seigneur d'Oliergues, conseiller & chambellan des rois Charles VIII. & Louis XII. mourut en 1527. Il avoit épousé l'an 1494. *Antoinette* de Pons, fille de *Gui* sire de Pons, & de *Jeanne* de Châteauneuf, dont il eut François II. qui suit; *Marguerite*, mariée le 26. Mai 1514. à *Pierre* de Clermont, seigneur de Clermont-Lodeve; *Anne*-religieuse à Fieux; & *Gilles* de la Tour, qui fut seigneur de Limeuil & laissa de *Marguerite* de la Cropte, dame de Lanquais, quatre fils & cinq filles, qui furent *Galliot* seigneur de Limeuil & de Lanquais, qui institua son heritier universel *Henri* de la Tour, vicomte de Turenne, son cousin, par son testament de l'année 1591. & mourut le 19. Novembre de la même année; *Charles*, & *Jacques* de la Tour morts sans lignée; *Antoine* chevalier de Malte; *Isabeau*, mariée à *Scipion* Sadini, vicomte de Busanci, baron de Chaumont; *Philippe*, mariée l'an 1565. à *Antoine* baron de Roquefeuil, seigneur de Castelnau & de Blanquefort; *Antoinette*, mariée 1°. l'an 1570. à *Jean* d'Avaugour, seigneur de Courtalain: 2°. l'an 1574. à *Charles* de la Marck, comte de Maulevrier; *Marguerite*, alliée en 1575. à *Jean* d'Aubusson, seigneur de Villac; & *Magdelaine* de la Tour, mariée en 1563. à *Jean* de Fayolle, seigneur de Menuit, saint Pardoux & saint Martial.

VIII. François de la Tour II. du nom, vicomte de Turenne, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des cent gentilshommes de sa maison, gouverneur & lieutenant general de l'isle de France, né le cinq Juillet 1497. rendit des services considerables au roi François I. qui l'envoya en 1525. ambassadeur extraordinaire en Angleterre, & lui donna le principal commandement de l'armée de Picardie l'an 1531 après avoir été en Espagne vers l'empereur l'an 1529. pour retirer les enfans de France, & ratifia de nouveau le mariage du roi François I. avec Eleonore d'Autriche, & mourut le 12. Juillet 1532. âgé de 35. ans. Il avoit épousé 1°. en Avril 1516. *Catherine* d'Amboise, fille & heritiere de *Gui*, seigneur de Ravel, dont il n'eut point d'enfans: 2. en Juin 1518. *Anne* de la Tour, dite de *Boulogne*, fille de *Godefroi* de la Tour II. du nom, seigneur de Montgascon, & d'*Antoinette* de Polignac, morte l'an 1530. dont il eut François III. qui suit; *Claude*, mariée l'an 1535. à *Just* II. du nom, comte de Tournon; *Anne*, morte jeune; *Antoinette*, mariée l'an 1545. à *François* le Roi, seigneur de Chavigni, capitaine des gardes du corps du roi; & *Renée* de la Tour, religieuse au prieuré de Poissi.

IX. François de la Tour III. du nom, vicomte de Turenne, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cent gentilshommes de sa maison, né le 25. Janvier 1526. fut blessé à la journée de saint Quentin le 10. Août 1557. & mourut trois jours après en sa 32. année. Il avoit épousé en Fevrier 1545. *Eleonore* de Montmorenci, fille aînée d'*Anne* duc de Montmorenci, pair connétable & grand-maître de France, & de *Magdelaine* de Savoye dont il eut Henri, qui suit; & *Magdelaine* de la Tour, mariée en Janvier 1572. à *Honorat* de Savoye I. du nom, comte de Tende, grand sénéchal & gouverneur de Provence.

X. Henri de la Tour, vicomte de Turenne, comte de Montfort & de Negrepelisse, vicomte de Châtillon & de Lanquais, baron de Montgascon, d'Oliergues, Limeuil, Fai, Cervissac, S. Bonnet, Novacelle, Issandolange, Croc, Ferrieres, & seigneur de plusieurs autres terres, maréchal de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, devenu duc de Bouillon, prince de Sedan, Jametz & Raucourt, & seigneur de plusieurs autres grandes terres en France, par le mariage qu'il contracta le quinze Octobre 1591. avec *Charlotte* de la Marck, fille unique & heritiere de *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon & prince de Sedan, & de *Françoise* de Bourbon-Montpensier, nâquit le 28. Septembre 1555. A dix-sept ans le roi Charles IX. lui donna une compagnie de trente lances de ses ordonnances, avec laquelle il servit ce prince au siege de la Rochelle l'an 1573. Depuis ayant fait profession de la religion Pretendue Reformée, il fit soulever en faveur des Huguenots plusieurs places de Perigord l'an 1575. & embrassa le parti du duc d'Alençon, qui lui donna le gouvernement de Touraine. Mais dans un combat donné près de Cambrai contre les Espagnols au mois d'Avril 1581. il demeura prisonnier & ne sortit qu'au bout de 2. ans & 10. mois de prison, après avoir payé 53000. écus de rançon. Le roi de Navarre le laissa en Guienne l'an 1585. pour s'opposer aux forces des Catholiques; & l'année suivante il se servit de lui à la bataille de Coutras. Il suivit encore ce prince au siege de Paris l'an 1590. & fut envoyé l'année suivante vers la reine d'Angleterre & les princes Protestans pour demander du secours. Le 14. Octobre 1592. il défit les troupes du duc de Lorraine près de Beaumont en Argonne, où il fut blessé de deux coups d'épée. Ce fut en cette même année qu'il fut fait maréchal de France. Il prit Dun sur Meuse, se trouva au siege & à la prise de Laon en 1594. se rendit maître d'Yvoi sur Cher, dit *la Ferté*, & de Chaumenci, défit à Virton onze compagnies du comte Charles, fit tous ses efforts pour secourir Dourlens, & obligea les Espagnols à lever le siege qu'ils avoient mis devant

le Ferté en Luxembourg l'an 1595. Il fut encore envoyé par le roi, l'année suivante vers la reine d'Angleterre & les états de Hollande pour conclure quelque alliance. Enfin après s'être signalé par plusieurs exploits, il mourut le 25. de Mars de l'an 1623. âgé de 67. ans & demi, & fut enterré à Sedan. *Charlotte* de la Marck, duchesse de Bouillon étant morte sans posterité en 1594. Henri son époux succeda à ses droits, & demeura duc de Bouillon & prince de Sedan, principauté qui passa aux enfans qu'il eut d'*Isabelle* de Nassau, morte en 1642. fille-puînée de *Guillaume* de Nassau, prince d'Orange, & de *Charlotte* de Bourbon-Montpensier, qu'il épousa par contrat du 16. Avril 1595. & eut de cette alliance Frederic-Maurice, duc de Bouillon, qui suit; Henri vicomte de Turenne, *dont nous parlerons ci-après dans un article separé*; *Louise*, morte jeune; *Marie*, alliée l'an 1619. à *Henri* de la Tremoille, duc de Thouars, morte le 24. Mai 1665; *Julienne-Catherine*, mariée le 13. Decembre 1627. à *François* de la Rochefoucault comte de Roye & de Rouci, morte en Octobre 1638; *Elisabeth*, mariée le 17. Juin 1619. à *Gui-Aldonce* de Durfort, marquis de Duras & de Lorge, morte le 1. Decembre 1685; *Henriette-Catherine*, mariée le 11. Avril 1629. à *Amauri* Goyon, marquis de la Moussaye, gouverneur de Rennes, dont la posterité masculine s'est éteinte par la mort du dernier comte de Quintin son fils, mort sans lignée; & *Charlotte* de la Tour, morte sans alliance en Juillet 1662.

XI. Frederic-Maurice de la Tour I. du nom, duc de Bouillon & prince de Sedan, Jametz & Raucourt vicomte de Turenne, comte de Montfort, & de Negrepelisse, vicomte de Castillon & Lanquais, baron de Montgascon, Oliergues, Limeuil & seigneur de plusieurs autres terres, commença ses premiers exploits de guerre sous Maurice & Henri Frederic de Nassau, princes d'Orange, ses oncles. En peu d'années il profita tellement sous eux, qu'il acquit dans la suite une très-grande reputation, & signala son courage dans toutes les occasions où il fut employé. Le roi Louis XIII. qui avoit declaré la guerre au roi d'Espagne l'an 1635. ayant envoyé une puissante armée dans le Brabant, donna au duc de Bouillon le commandement de toute la cavalerie, & l'honora de la lieutenance generale de l'armée d'Italie au mois de Janvier 1642. Ce fut en cette année que le duc de Bouillon étant entré dans un traité que le duc d'Orleans avoit fait avec l'Espagne, fut arrêté & obligé de donner Sedan au roi. En échange on lui accorda, par un traité passé en 1651. plusieurs grandes terres, entre autres le comté d'Auvergne & la baronie de la Tour, qui avoient été réunis à la couronne par le mariage de Catherine de Medicis, fille de *Magdelaine* de la Tour d'Auvergne, comme il a été dit ci-dessus, avec les duchés & pairies d'Albret & Château-Thierri, le comté d'Evreux, &c. Il mourut à Pontoise le 9. Août 1652. & fut enterré à Evreux. Par contrat passé au château de Boxmer le 1. Fevrier 1634. il avoit épousé *Eleonore-Catherine Febronie* de Bergh, morte le 14. Juillet 1657. fille de *Frederic*, comte de Bergh, gouverneur de Frise & de *Françoise* Ravenel dont il eut Godefroi-Maurice, duc de Bouillon, qui suit; Frederic-Maurice, qui a fait *la branche des comtes d'*Auvergne, *rapportée ci-après*; *Emmanuel-Theodose* de la Tour, cardinal de Bouillon, né le 24. Août 1643. qui a été grand aumônier de France, abbé & general de Clugni, de saint Ouen de Rouen, de saint Vast d'Arras, de saint Martin de Pontoise, de Tournus, de Vigogne, &c. mort à Rome étant doyen des cardinaux le 2. Mars 1715. en sa 72. année; *Constantin-Ignace*, dit *le chevalier de Bouillon*, né le 10. Mars 1646. mort le 3. Octobre 1670; *Henri-Ignace*, chevalier de Bouillon après son frere, mort le 20. Fevrier 1675; *Elisabeth*, mariée le 20. Mai 1656. à *Charles* de Lorraine, duc d'Elbœuf, gouverneur de Picardie, morte le 23. Octobre 1680; *Louise*, damoiselle de Bouillon, morte le 16. Mai 1683; *Emilie-Eleonore*, religieuse Carmelite; *Hippolyte*, aussi religieuse Carmelite; & *Mauricette-Febronie*, mariée le 24. Avril 1668. à *Maximilien* duc de Baviere, frere de l'électeur, morte sans posterité le 20. Juin 1706. âgée de 50. ans.

XII. Godefroi-Maurice de la Tour II. du nom, duc de Bouillon, duc des duchés-pairies d'Albert & Château-Thierri, vicomte de Turenne, comte d'Evreux & d'Auvergne, baron de la Tour, seigneur de plusieurs autres grandes terres, pair & grand-chambellan de France, mourut le 26. Juillet 1721. en sa 82. année. Il avoit épousé le 20. Avril 1662; *Marie-Anne* de Mancini, niece du cardinal Mazarin, premier ministre d'état, morte le 20. Juin 1714. âgée de 64. ans, de laquelle il eut *Louis* de la Tour, prince de Turenne, grand-chambellan de France en survivance, qui s'étoit signalé dans les troupes des Venitiens contre les Turcs, mort d'une blessure reçue à la bataille de Steinkerque, le 5. Août 1692. sans laisser de posterité de *Anne-Geneviéve* de Levis Ventadour, fille unique de *Louis-Charles*, duc de Ventadour, & de *Charlotte-Eleonore-Magdelaine* de la Mothe-Houdancourt, gouvernante de la personne du roi Louis XV. qu'il avoit épousée le 26. Fevrier 1691. Elle prit une seconde alliance le 15. Fevrier 1694. avec *Hercules-Meriadec* prince de Rohan-Soubise; 2. Emmanuel-Theodose de la Tour, duc d'Albret qui suit; *Frederic-Jules*, dit *le prince d'Auvergne*, qui a épousé en 1720. *Catherine-Olive* de Trantes, dont plusieurs enfans; 4. *Henri-Louis* de la Tour, comte d'Evreux, & colonel general de la cavalerie, qui a épousé le 3. Avril 1707. *Catherine* Crozat, fille d'*Antoine* Crozat, marquis du Chastel, &c. commandeur & grand tresorier des ordres du roi; *Marie-Elisabeth*, demoiselle de Bouillon; N. demoiselle d'Albret, morte en 1696; & *Louise-Julie* de la Tour, appellée mademoiselle de Château-Thierri, mariée le 22. Juin 1698. à *François-Armand* de Rohan, prince de Montbazon.

XIII. Emmanuel-Theodose de la Tour, duc de Bouillon d'Albret, & de Château-Thierri, pair & grand chambellan de France, épousa 1°. le 1. Fevrier 1696. *Marie-Victoire-Armande*, fille de *Charles-Belgique-Hollande* duc de la Tremoille morte le 5. Mars 1717: 2°. le 4. Juillet 1718. *Louise-François-Angelique* le Tellier, fille de *Louis-François-Marie*, marquis de Barbesieux, chancelier des ordres du roi, ministre & secretaire d'état, & de *Marie-Therese-Delphine Eustochie* d'Alegre, sa seconde femme, morte en couches le 8. Juillet 1719. en sa 21. année: 3°. le 16. Mai 1720. *Marie Jeanne Christine* de Simiane de Gordes, morte en couches le 8. Août 1722. en sa 39. année. Du premier lit vinrent, 1. *Frederic-Maurice-Casimir* de la Tour, prince de Turenne, &c. grand-chambellan de France en survivance, &c. né le 4. Octobre 1702. mort le 1. Octobre 1723. Il avoit épousé le 20. Septembre precedent, *Marie-Clementine* Sobieski, fille de *Jacques*, prince de Pologne, chevalier de la toison d'or. Elle prit une seconde alliance avec dispense le premier Avril 1724. avec *Charles-Godefroi* de la Tour, prince de Bouillon, frere de son premier mari; 2. Charles Godefroi, qui suit; 3. *Armande*, née en 1697. mariée le 23. Fevrier 1716. à *Louis* de Melun, duc de Joyeuse pair de France, prince d'Espinoi, &c. morte en couches le 13. Avril 1717. en sa 20. année; & 4. *Marie-Magdelaine* de la Tour, née en 1698. morte en 1699. Du second mariage est issu *Godefroi-Girault* de la Tour, duc de Château-Thierri né le 2. Juillet 1719.

XIV. Charles Godefroi de la Tour, duc de Bouillon, épousa avec dispense le 1. Avril 1724. *Marie-Clementine* Sobieski, veuve de son frere aîné, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus.*

BRANCHE DES COMTES D'AUVERGNE.

XII. Frederic-Maurice de la Tour II. du nom, second fils de Frederic-Maurice de la Tour I. du nom, duc de Bouillon, &c. & d'*Eleonore-Catherine-Fabronie* de Bergh, né le 15. Janvier 1642. fut comte d'Auvergne, lieutenant general des armées du roi, colonel-general de la cavalerie-legere de France, & gouverneur du haut & bas Limosin, & mourut le 23. Novembre 1707. âgé de 66. ans. Il épousa 1°. en 1662. *Henriette-Françoise* de Zollern, fille unique & heritiere de *Frideric* prince de Hohen-Zollern, & d'*Elisabeth*, marquise de Berg op-Zoom, morte le 17. Octobre 1698: 2°. le premier Avril 1699. *Elisabeth* de Wassenaër, morte le 16. Septembre 1704. dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme furent *Emmanuel-Maurice*

grand-croix, profés de l'ordre de Malte, mort l'an 1702; *Henri-Oswald*, abbé & general de Clugni, grand-prevôt de l'église cathedrale de Strasbourg l'an 1698. abbé de Redon & de Conches, sacré archevêque de Vienne en Dauphiné le 10. Mai 1722 ; FRANÇOIS-EGON, qui suit; *Frederic-Constantin*, chanoine de Strasbourg, dont il a été élu grand doyen le 22. Juin 1722. prevôt de l'église de Liege, prieur de la Charité-sur-Loire ; *Elisabeth-Eleonore*, abbesse de Torigni ; *Louise-Emelie*, abbesse de Villers Costerez ; & *Marie-Anne* de la Tour, Carmelite au faux-bourg saint Jacques à Paris.

XIII. FRANÇOIS-EGON de la Tour, marquis de Berg-op-Zoom, dit le *Prince d'Auvergne*, né le 15. Decembre 1675. fut mestre de camp d'un régiment de cavalerie, passa en Juillet 1702. de l'armée du roi, où il servoit en Allemagne, dans celle de l'empereur, puis en celle des Etats-Generaux, qui le nommerent major general de leur cavalerie en Avril 1704. & mourut le 27. Juillet 1710. laissant de *Marie-Anne*, fille de *Philippe-Charles-François* duc d'Aremberg & d'Arschot, prince du saint Empire, chevalier de la Toison d'Or, &c. & de *Marie-Henriette* de Caretto de-Grana, qu'il avoit épousée le 20. Novembre 1707. pour fille unique, *Henriette* de la Tour, marquise de Berg-op-Zoom, née le 11. Octobre 1708. mariée le 15. Fevrier 1722. à *Jean-Christian* de Baviere, prince Palatin de Sultzbach. * *Voyez l'histoire de la maison d'Auvergne* par Justel & par Baluze. Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la Couronne*, &c.

TOUR (Henri de la) vicomte de Turenne, maréchal general des camps & armées du roi, colonel general de la cavalerie-legere, maréchal de France, gouverneur du haut & bas Limosin, (second fils de HENRI de la Tour, duc de Bouillon,) né à Sedan, au mois de Septembre 1611. fit ses premieres campagnes en Hollande, sous Maurice, & Frederic-Henri de Nassau, princes d'Orange, ses oncles maternels ; & étant passé en Lorraine, il servit avec son régiment au siege de la Mothe l'an 1634. & ayant extrêmement contribué à la prise de cette place, il fut fait maréchal de camp, quoique très-jeune. L'an 1635. il servit avec distinction à la retraite que le cardinal de la Valette, qui commandoit une armée, fut obligé de faire de devant Mayence. Il fut blessé au siege de Saverne l'an 1636. mais il obligea les Imperiaux à rendre la place, & les empêcha de prendre des quartiers d'hiver en Franche Comté & de secourir Jonvelle, que le duc de Weimar assiegeoit. L'an 1637. il servit au siege de Landrecies, & prit les châteaux d'Hirson & de Sorle, où il fit une action pareille à celle du celebre Scipion, à l'égard d'une très-belle femme qu'il fit rendre à son mari. Il rendit encore de grands services à la retraite des ennemis d'auprès de Maubeuge. L'année suivante ayant levé 4000. hommes dans l'évêché de Liege, il les mena au duc de Veimar, qui assiegeoit Brisach. Il se trouva au combat de Vitervhier, où les Imperiaux furent battus, & à celui où les Lorrains furent défaits, & fit lever le siége d'Ensisheim. L'an 1639. ayant été envoyé en Italie, il se distingua au combat de la Routte près Quiers, à celui de Casal, dont on fit lever le siége aux ennemis ; à celui de Turin, & au combat de Moncalier où il fut blessé. Il contribua beaucoup à la conquête du Roussillon, où il servit en qualité de lieutenant general l'an 1642. L'an 1643. il fut fait maréchal de France, & donna des marques d'une grande conduite au combat de Fribourg l'an 1644. Il eut le malheur d'être battu au combat de Mariendal l'an 1645. mais il eut sa revanche à la bataille de Norlingue trois mois après. Ce fut en cette même année qu'il rétablit l'électeur de Treves dans ses états. L'année suivante il fit la fameuse jonction de l'armée de France avec l'armée Suedoise, commandée par le general Wrangel, après une marche de 140. lieues, & obligea le duc de Baviere à demander la paix. L'an 1647. il donna des marques d'une grande sagesse à l'égard des troupes Suedoises qui se mutinerent. Lorsque le duc de Baviere eut rompu le traité qu'il avoit fait avec la France, le vicomte de Turenne gagna contre lui la bataille de Zumarshausen, & le chassa entierement de ses états l'an 1648. Après la perte de la bataille de Rhetel, où il fut défait l'an 1650. suivant alors le parti des princes, pendant les guerres civiles de France, il rentra dans les bonnes graces du roi, qui lui donna le commandement de son armée l'an 1652. Les combats de Jergeau, de Gien, & du fauxbourg saint Antoine, furent très-avantageux aux armes du roi ; aussi-bien que la retraite qu'il fit devant l'armée des princes, à Villeneuve-saint George. L'an 1654. il fit lever le siége d'Arras aux Espagnols, prit Condé, saint Guilain, & plusieurs autres places l'an 1655. L'année suivante il fit une retraite honorable au siége de Valenciennes ; ensuite de quoi il prit la Capelle. La prise de saint Venant & du Fort Mardick, & le secours d'Ardres, furent les exploits de l'année 1657. & la suivante lui fut encore plus glorieuse, par la fameuse bataille des Dunes, & la prise des villes de Dunkerque, d'Oudenarde, d'Ypres, & de presque tout le reste de la Flandre : ce qui obligea les Espagnols à faire l'an 1660. la paix des Pyrenées, qui fut suivie du mariage de l'infante Marie-Therese d'Autriche. Tant de services importans lui acquirent avec justice la charge de maréchal general des camps & armées du roi. Après que la guerre eut été renouvellée avec l'Espagne l'an 1667. le roi se servit de lui, par préference à tout autre, pour commander sous sa majesté, & on prit alors tant de places en Flandres, que les Espagnols furent obligés l'année suivante de demander la paix. Cette même année il fit abjuration de la religion Prétendue Réformée. Depuis, le roi ayant resolu la guerre de Hollande, lui donna une de ses armées à commander. On prit 40. villes sur les Hollandois en 22. jours, l'an 1672. L'année suivante il chassa jusques dans Berlin l'électeur de Brandebourg, qui étoit venu au secours des Hollandois, & le força à demander la paix. L'an 1674. il empêcha les ennemis de venir au secours de la Franche-Comté, & en favorisa la conquête. Il gagna les batailles de Sintsheim, de Ladenbourg, d'Ensheim & de Mulhausen. L'an 1675. il gagna encore la bataille de Turckeim, & fit repasser le Rhin aux Imperiaux qui avoient une armée de 70000. hommes. Il passa le Rhin pour donner bataille au general Montecuculi, & le poursuivit depuis l'abbaye de Schuttern jusqu'à Saspach, près de la ville d'Acheren, où ayant monté sur une hauteur pour découvrir le camp de Montecuculi, il fut tué d'un coup de canon le 27. Juillet, âgé de 64. ans. Le roi, pour faire éclater publiquement sa reconnoissance, voulut qu'on lui rendît, dans l'église cathedrale de Paris, des honneurs tels qu'on les pourroit rendre au premier prince du sang : on y celebra un service solemnel, où les cours souveraines assisterent. Enfin, sa majesté voulut que son corps fût porté dans l'Abbaye de saint Denys, lieu de la sepulture des rois, des reines, & des princes de la maison de France, où le cardinal, son neveu, lui a fait élever un superbe mausolée. Ce grand homme avoit épousé l'an 1653. *Anne* de Nompar de Caumont, fille d'*Armand* duc de la Force, & maréchal de France, morte avant lui, sans avoir eu d'enfans.

TOUR (Bernard de la) cardinal diacre, du titre de S. Eustache, second fils de BERNARD I. du nom seigneur de la Tour, & de *Beatrix* de Rhodez, fut destiné à l'état ecclesiastique ; & après avoir été soûdiacre apostolique, il fut créé cardinal par Clement VI. aux Quatre-tems de Septembre l'an 1342. Ce prelat se trouva à l'élection d'Innocent VI. & mourut de peste à Avignon le 13. Août 1361. * Bosquet, *in Clement. VI.* Frison, *Gall. purp.* Auberi, *hist. des card.* Justel, *hist. d'Auvergne.* Onuphre. Sainte-Marthe, &c.

TOUR (Claude de la) fille aînée de *François* de la Tour, II. du nom, vicomte de Turenne, & d'*Anne* de la Tour, ou de Boulogne, sa seconde femme, épousa l'an 1535. *Just* de Tournon baron de Tournon, & comte de Roussillon. Cette dame fit éclater son courage au siége de Tournon, qu'elle fit lever aux Huguenots qui s'étoient révoltés. Le roi Charles IX. la donna pour dame d'honneur à Marguerite de France, reine de Navarre. Elle eut deux fils & plusieurs filles, qui n'ont pas été moins illustres qu'elle. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres.*

TOUR (Bertrand de la) cardinal, archevêque de Salerne, né à Cambolic, dans le diocese de Cahors, & religieux de saint François, après avoir enseigné la theolo-

gie dans cet ordre, fut provincial de Guienne ; & étant venu à Avignon, il fut renvoyé en Italie, par le pape Jean XXII. pour y menager diverses affaires importantes. A son retour le pape le nomma vicaire general de son ordre, pendant le schisme de Michel de Cesene, & l'employa pour réduire à leur devoir ceux de cet ordre, qu'une opinion particuliere, sur leur vœu de pauvreté imaginaire, avoit soulevés. Il s'acquitta très-bien de ces commissions; & après avoir été élevé par le pape à l'archevêché de Salerne, il fut créé cardinal l'an 1320. Ensuite il fut pourvû de l'évêché de Frescati, & de quelques abbayes, & mourut vers l'an 1329.* Wading. Frizon. Auberi, &c.

☞ Quelques auteurs confondent Bertrand de la Tour, avec un autre BERTRAND de Milan, aussi religieux de saint François, vers l'an 1325. que plusieurs mettent au nombre des cardinaux. Trithême parle de ses ouvrages, & lui attribue des commentaires sur le Maître des Sentences ; *sermones de epistolis ; sermones Evangeliorum, &c.*

TOUR (la) ancienne maison, d'où sont sortis les comtes de la Tour, en italien de la TORRE, & de THURN, en allemand. Elle a donné origine aux comtes de TAXIS ou TASSIS & de VALSASSINE, qui sont devenus princes de l'Empire, generaux hereditaires des postes de l'Empire; & a produit plusieurs officiers generaux en Allemagne & en Italie, chevaliers de la Toison d'Or, &c. Cette maison prétend descendre de la maison de la Tour en Auvergne, par le troisiéme fils de GERAUD de la Tour, I. du nom, qui dans le commencement du XI. siécle, alla s'établir dans le Milanez. * *Histoire de la maison de la Tour Taxis, imprimée à Bruxelles en III. tomes in folio, &c.*

TOUR (Antoine de la) d'une ancienne maison de Provence, entierement éteinte depuis plusieurs siecles, s'allia en 1534. avec *Honorade* de Roux de Beauvezés. *Ambroise* fut en 1582. mari d'*Etiennette* de Bombeau de la Tour de Carpentras ; & de ce mariage nâquit *Cesar*, qui ajoûta le surnom de la Tour à celui de Cadenet-Tamerlet. Il épousa en 1613. *Lucrece* de Biord, fille de *Pierre* de Biord, & de *Catherine* de Forbin, sa sœur *Isabelle* ayant été mariée la même année à *Louis* de Forbin, sieur de Bonneval, frere du grand prieur de S. Gilles. CESAR eut plusieurs enfans; *Charles*, chevalier de Malte; *Pierre*, religieux de l'ordre de S. Benoît à Mont Majour-les-Arles; *Therese*, alliée à *André* de Renaud, seigneur d'Alein; *Lucrece*, mariée à *François* de Thomas de la Valette; & *François*, qui épousa en 1644. *Charlotte* de Mars de Liviers, dont nâquit *Cesar* II. qui prit alliance en 1677. avec *Gabrielle* de Vallavoire.

Les enfans de Cesar II. sont 1. *François*, conseiller au parlement de Provence, qui de son mariage avec *Catherine* de Guesdan, fille de *Pierre* de Guesdan, president en la cour des comptes, a eu *Cesar* & *Joseph* ; 2. *Auguste*, seul conseiller clerc au parlement de Provence ; 3. *Cesar*, chanoine en l'église de Riés; 4. *Joseph*, capitaine de Galere; 5. & *Marie*, alliée au sieur d'Hermite, seigneur de Maillane. * *Contrats de mariage, & autres titres.*

TOUR, *voyez* LANDRI DE LA TOUR.

TOUR DE BABEL, *voyez* BABEL.

TOUR de *Drusus* ou de *Straton*, *voyez* DRUSUS.

TOUR DU PIN, bourg de France dans le Dauphiné, à huit lieues de Lyon, vers le levant. La Tour, d'où ce lieu a pris son nom, est maintenant ruinée. * Baud.

TOUR DE ROUSSILLON. Cette Tour est dans le Roussillon sur une colline, près de Tet, à demi-lieue au-dessous de Perpignan. C'est la place de l'ancienne *Ruscino*, *Rusino*, *Ruscinus*, qui a donné son nom au Roussillon, & des ruines de laquelle Perpignan a été bâtie. * Baudrand.

TOUR DE LEANDRE, petite forteresse, que les Turcs appellent *Khes-Calasi*, c'est-à-dire, *le château de la Pucelle*, & que les Européens nomment *la Tour de Leandre*, sans fondement, puisque ce n'est pas en cet endroit que Leandre passoit l'eau pour aller voir sa maîtresse Hero; mais au détroit des Dardanelles. Elle est située sur un rocher au milieu de la mer, entre la pointe du serail de Constantinople, & Scutari, qui est de l'autre côté en Asie. Sa figure est carrée, & est garnie de plusieurs pieces de canon. De ce lieu on voit avec plaisir la ville de Constantinople, & tous les environs, qui ont quelque chose de si charmant, que quelques voyageurs ont dit que de-là ils croyent arriver dans une ville enchantée. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

TOURAINE, province & gouvernement de France, avec titre de duché, prend le nom de ses peuples anciens, appellés *Turones*, & non *Turupii*, comme on lit dans Ptolomée, lorsqu'il fait mention de *Cæsarodunum*, ville capitale du pays. Elle a au levant le Blaisois, au bourg de Veufves, qui est sur la levée ; & une partie du Berri à saint Aignan, qui n'est point de la Touraine ; au couchant d'Anjou, entre Candes & Monsoreau, dont le premier est de Touraine, & le dernier est de l'Anjou, & une partie du Poitou, dont il est separé par la riviere de Creuse : au nord le Vendomois & le Maine : au midi le Poitou le long de la Creuse, & le Berri vers Buzançois. Elle commence entre le Haut-Sentier & la Pillandiere, à trois lieues d'Amboise, & finit entre la Chapelle Blanche & Chousai, qui la separe de la Touraine & de l'Anjou, comme le port de Pile sur la Creuse la separe du Poitou. Sa longueur prise du couchant au levant, depuis Candes jusqu'à Valiers-les-Grands, est de vingt-deux lieues. Sa largeur du midi au septentrion, est de vingt-quatre. Ses principales rivieres, outre la Loire qui y passe, sont le Cher, l'Indrois, l'Indre, la Clayse, la Creuse, la Vienne, la Bransle, la Cisse & le Loir. Le Cher vient du Bourbonnois, au-dessus de la ville d'Herisson, passe le long du Berri, à saint Aignan, descend en Touraine par Montrichard, Chenonceaux, Bleré, saint Avertin; s'unit avec la Loire, vis-à-vis de Langres, & forme avec elle l'isle de Brehemon, la plus grande de toutes celles qui sont sur la riviere de Loire. L'Indrois naît au dessus du bourg de Preaux, passe à Loches, à Ville-Loing, Montresor, Chevillé, Gevillé, saint Quentin, Chedigni, & se perd dans l'Indre, vis-à-vis d'Azai, qu'on nomme le Chadieu. L'Indre commence à couler quatre lieues au-dessus de la Châtre en Berri, passe au Bourg-Dieu, à Châteaux-Roux, entre en Touraine, passe à Buzançois, Saint-Genoust ; Palluau, l'isle Savari, Castillon, Loches, Cormeri, Montbason, & se perd dans la Loire au port d'Ablenois. La Clayse croît au-delà de Mesieres, près l'abbaye de Meobec, passe à saint Cyran, à Preuilli, au grand Pressigni, & au-dessous elle se joint avec la Creuse. La Creuse prend sa source dans la Marche, une lieue au-dessus de la ville de Felletin, coule à Aubusson, Argenton, le Blanc en Berri, descend en Touraine, à la Roche-Posai, passe à la Guierche, à la Haye, au Port de Pile, & au-dessus se perd dans la Vienne. La Vienne vient du Limosin, coule à Limoges, à Complant, à Chauvigni, & à Châtelleraut, entre en Touraine, passe à l'isle Bouchard & à Chinon, & se mêle avec la Loire à Cande. La Bransle naît dans le Vendômois, entre en Touraine, passe à Châteaurenaud, à Vernon, & au-dessous s'assemble avec la Cisse. Cette derniere prend sa source en Touraine, au-dessus de Cangé, passe à Mousai, Nazelles, Noisai, & au-dessous de Vouvrai tombe dans la Loire. Nous avons parlé ailleurs de la source & du cours du Loir. La Touraine est garnie des forêts d'Amboise, Loches, Beaumont, & Montrichard. Elle renferme de fort belles maisons, comme le Plessis-lez Tours, Amboise & Loches, qui appartiennent au roi ; Chenonceaux sur le Cher, enrichie de marbres anciens par Catherine de Medicis, reine de France ; Cousieres au duc de Montbason ; Champigni au duc d'Orleans, Mongauger, Châteaurenaud, le grand Pressigni, & la Guerche.

Tours est une église metropolitaine, qui a onze évêchés pour suffragans. Cette ville a un siege présidial, un hôtel des monnoyes, & une generalité, dont la Touraine, l'Anjou & le Maine dépendent. Châtillon sur Indre a aussi un présidial. Elle a encore cinq élections; sçavoir, Tours, Chinon, Loudun, Loches & Amboise. Amboise, situé sur la Loire, est un séjour délicieux, & autrefois royal, avec un pont de quatre arcades, & un bailliage royal. La ville a eu des seigneurs particuliers, qui ne sont plus, & a donné son nom à une famille illustre & ancienne. Les autres lieux sont Langez, ville assez bonne, avec un château, un peu au-dessus du confluent de la Loire & de l'Indre, vers le

levant, avec un siege royale; Loches, avec une eglise collegiale de Notre-Dame, & un siege royal; Chinon, ville agréable, & sejour du roi Charles VII. avec château, garnison, gouverneur & siege royal: là commencent les grandes lieues pour aller en Poitou. Le pont de la Nonnain n'est pas loin delà, avec quelques arcades, qui s'avancent environ demi-lieue. L'isle Bouchard est sur la Vienne qui l'entoure. Il y a deux Asai; l'un sur l'Indre, nommé *Asai le Brûlé*; & l'autre sur le Cher, appellé *Asai-le-Feron*. Montrichard est en la plaine entouré de rochers, & d'une forêt qu'on appelle de son nom; dans les fauxbourgs il y a des maisons sous terre, & au-dessus des jardins & des vignobles. Cande est située en l'endroit où la Vienne se joint avec la Loire, la Haye sur Creuse; Monsoreau, comté sur Loire, au-dessus de Saumur; Saint Marc, bourg fermé avec château, & un jeu de mail taillé dans le roc. La Pille est une antiquité de brique, haute & carrée, épaisse de quatre toises; saint Michau premiere châtellenie de Touraine; Maillé ou Luynes, duché & pairie érigée l'an 1619. près de Tours; Paulmi, vicomté avec un vivier clos de murailles, qui s'étend près de deux lieues; Chaumont, lieu de plaisance; Cormeri, abbaye; Marmoutier, où se voit une cheminée de structure surprenante; Montresor; saint Maur, Beaulieu, Montbason, duché pairie, & plusieurs autres sieges, places & seigneuries. La riviere de Loire, comme nous l'avons marqué, forme quelques isles. Celles qui appartienent à la Touraine, sont les suivantes; l'isle des Canes, près le bourg de Veufves; celle de saint Jean & des Hastelliers, proche d'Amboise; l'isle Tribon & du Lavoir, près Bondesir; l'isle Mahoudeau, près Vervou; celle de la Roche Courbon, près de Tours; celle de Torçai, vis-à-vis de Tours; celle de Vorger est un peu au-dessous de Maillé, près de Maillé ou Luynes, celle du Buisson Bertheneci, vis-à vis de Maillé; celle de Druyneau près la Pille saint Marc, Bec de Cher proche Langez; des Trois-Volets, proche d'Ingrande, celle de saint Martin, un peu au-dessous d'Ingrande, celle de la Chapelle Blanche, vis-à-vis du bourg de même nom sur la levée; du petit saint Martin, proche le port d'Ablenois, où l'Indre se perd dans la Loire, de Sanget, vis-à-vis du port d'Ablenois. On trouve encore les isles de Chosé, qui sont quatre, proche les unes des autres, deux lieues au-dessus de Candes: & celle de saint Côme, formée par une branche du Cher, entrant dans la Loire. Il n'y a point de pays en France, où le printems, l'été, & l'automne soient plus agréables, & l'air meilleur. Les fruits y sont excellens, comme les poires, & autres qu'on transporte à Paris: en sorte que c'est à bon droit qu'on appelle la Touraine, le jardin ou verger de la France. Les bleds & les vins y abondent, & les bois n'y manquent point, soit pour la chasse, soit pour brûler. A deux lieues au-dessous de Tours, près des Savonnieres, sur le bord de la Loire, est un rocher creusé, d'où sortent des gouttes d'eau qui forment plusieurs figures, les unes rondes, les autres longues, & semblables à des amandes, qui sont neanmoins toutes fort blanches & polies, & ressemblent à la dragée: ce qui a souvent trompé dans les festins ceux qui n'y prenoient pas bien garde. Près de Colombiers, à deux lieues de Tours, sont quelques cavernes, où l'eau se glace au cœur de l'été. On trouve en Touraine de la pierre très-blanche, aisée à tailler, & propre à bâtir, principalement autour de Loches. Il y a aussi des eaux minerales à Rochepòsai, petite ville située sur Creuse. Le peuple y est bon, doux & fort fidele aux rois. Pour le langage, les Tourangeaux parlent fort bien, & ont l'accent fort bon, ainsi qu'à Blois & à Orleans. Quoiqu'ils soient gens de trafic, ils le font aussi de plaisir: c'est pourquoi l'on a dit *rieurs de Tours*. La ville de Tours est renommée par la soye & les manufactures: ce qui cause le trafic des draps de soyes, & enrichit les habitans. Le voisinage du Cher & de la Loire, pour le transport commode des marchandises & des denrées, contribue à ce negoce, & le rend aisé. On y fabrique aussi des laines, pour y faire des draps de tout prix & de toutes sortes, & les teintures y sont fort bonnes. A la faveur de ce commerce, des revenus provenans des champs, vignes, jardins & prairies, les habitans de tout le pays ne peuvent être qu'accommodés.

Il y a quantité de châteaux & places fortes en Touraine; mais les principales sont Chinon, Loches & Amboise. Loches & Beaulieu sont deux villes, qui sont quasi jointes, & qui de loin ne paroissent qu'une même ville, car il n'y a entre deux qu'une petite riviere & une prairie. Une grande levée qui est au milieu, & un pont sur la riviere, joint à la levée, joignent les deux villes. Loches est sur la pente d'une montagne, & le château au-dessus. Il n'y a qu'une seule entrée par un superbe portail, défendu d'un boulevart, de fortes murailles, & de doubles fossés. Le rocher a en circonference près de 12. mille pas, & est hors d'escalade; le mont voisin, nommé de Viguemont, autrefois contigu à la forteresse, forme à present un fossé large & profond. Le logis royal & celui de la belle Agnés, l'un & l'autre bâtis, ou par Louis XI. ou par Charles VIII. n'en sont aujourd'hui qu'un seul. La grosse tour est à present découverte; les murailles qui en restent ont plus d'une toise d'épaisseur, & on y voit un donjon & des cages, qui ont servi & servent encore de prison bien sûre. Amboise a des tours fort épaisses, élevées sur Loire, jusqu'à la hauteur du sommet de la montagne; les nouvelles fortifications d'Amboise ont été abattues. Toutes ces places sont fortes par leur situation; mais elles sont plus recommandables pour la beauté de leurs aspects, de la campagne & pour les fruits délicats qui naissent dans leurs terroirs & jardins. La terre y est molle & delicieuse; ce qui a fait dire à un excellent poëte Italien, mais sans beaucoup de reflexion, qu'il ne falloit pas envoyer à la guerre les habitans d'Amboise de Blois & de Tours. La Touraine a appartenu quelque tems aux descendans de Thibaut le *Tricheur*, comte de Chartres & de Blois. Vers l'an 1044. Geofroi Martel comte d'Anjou, qui avoit pris Tours, se fit ceder la province par le comte Thibaud, son prisonnier, à la charge de l'hommage, & elle passa à ses descendans, comtes d'Anjou & rois d'Angleterre, mais en 1202. elle fut réunie à la couronne par la felonie de Jean roi d'Angleterre. L'an 1356. le roi Jean l'érigea en duché-pairie en faveur de Philippe son fils, depuis duc de Bourgogne. Elle a été donnée plusieurs fois ensuite en appanage; mais après la mort de François duc d'Alençon, frere de Henri III. elle a été réunie au domaine. Elle a deux baillis d'épée, l'un à Tours, & l'autre à Châtillon sur Indre. On y trouve deux duchés & pairies, Montbason, & Luynes ou Maillé; deux marquisats, celui de Brenne, & celui de Mongauger érigé de nouveau; les comtés de Buzançois, Sainte Maure & Chinon; plusieurs baronies, sçavoir Preuilli, Ligueil, Beaulieu, Grand-Pressigni, la Haye, Château Regnaud & autres. Il y a plusieurs abbayes en Touraine, sçavoir, Marmoutier, au fauxbourg de Tours; Saint Julien dans la ville, Cormeri sur l'Indre, fondée par Charlemagne, Ville Loing, par Charles *le Chauve* & Louis *le Germanique*, sur l'Indrois, Beaulieu-lès Loches sur Indre, Tourpenai, Royers, Bois-Aubri, Beaumont-les-Tours, la Clarté-Dieu, Fontaines-les-Blanches, Beaugerai, Monci, Aigues vives, Pruilli, Gadine, &c. * Isaac François *Topogr. du pays de Tours*, & *description de Touraine*. Papyre Masson, *descript. flum. Gall.* Thibaud de Plenei, *description de Touraine*. Daviti, *description de l'Europe*.

TOURNAI sur l'Escaut, ville de Flandres, avec évêché suffragant de Cambrai, est très-ancienne, & est nommée dans l'itineraire d'Antonin, & dans l'onziéme épitre de saint Jerôme. Saint Piat en est le plus ancien évêque. Du tems de saint Medard, vers l'an 623. le siege de Tournai fut réuni à celui de Noyon, & demeura en cet état jusques vers l'an 1147. ou 1148. où à la priere de saint Bernard, le pape Eugene III. établit un évêque dans l'eglise de Tournai. Elle étoit alors sous la metropole de Reims; & n'est sous celui de Cambrai, que depuis l'érection des nouveaux évêchés dans le Pays-Bas, l'an 1559. Cette ville est très-forte, & étoit défendue par un château, qu'on disoit avoir été bâti par les Anglois. Les François s'en rendirent maîtres l'an 1518. & depuis l'empereur Charles *Quint* la prit sur eux l'an 1521. Louis *le Grand* la prit l'an 1667. y fit faire de nouvelles fortifications, avec une citadelle qui est la plus belle

de l'Europe, l'embellit de casernes magnifiques, & y fit élever un superbe bâtiment pour les séances du parlement de Flandres, qu'il y établit, mais cette place ayant été prise par les Alliés, avec plusieurs autres en Flandres, il la ceda par la paix d'Utrecht à l'empereur, qui a permis aux états generaux de Hollande, d'y entretenir garnison à ses dépens. Outre l'eglise cathedrale de Notre-Dame, qui est très-belle, il y a encore à Tournai dix paroisses, deux abbayes, & diverses autres maisons religieuses. La ville est grande, riche & marchande : elle y fleurit par soixante & douze sortes de métiers principaux qu'on y exerce, & est capitale d'un petits pays, dit *le Tournaisis*. Louis Guillart, évêque de Tournai, y fit des ordonnances synodales l'an 1520. & Maximilien de Gand l'an 1643. * Jean Cousin, *hist. de Tournai*. Jean Buzelin, *Gallia Fland. sacr. & prof.* Gazei, *hist. ecclesiast. des Pays-Bas*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Guichardin, &c.

TOURNAI, bourg de France en Gascogne, dans le comté de Cominges, sur le Larroz entre Tarbe & Saint-Bertrand.* Mati, *dict.*

TOURNEBU, ancienne baronie, à cinq lieues de Caën, entre Thuri & Falaise, appartient à la maison de TOURNEBU, l'une des plus anciennes & des plus illustres de la province. L'an 1066. des seigneurs de ce nom passerent en Angleterre avec Guillaume *le Conquerant*, & d'autres se croiserent l'an 1099. avec les princes Chrétiens. * Du Moulin. Du Chêne, *hist. de Normandie*.

I. GUILLAUME I. de Tournebu, l'un des bienfacteurs des abbayes de la Trinité du Mont-lez-Rouen, fut un des arbitres du different survenu entre Guillaume *le Conquerant* duc de Normandie, & les religieux de Fescamp. * Cartulaires des ab. *de la Trinité du Mont & de Fescamp*.

II. RICHARD de Tournebu, son fils, ratifia la fondation de l'abbaye du Val, diocese de Bayeux, faite par Gosselin de la Pommeraye, & Emminie sa femme, l'an 1135. Il épousa une fille d'*Olivier* d'Aubigné, & laissa de ce mariage, SIMON qui suit; * Cartulaire de l'abbaye *du Val*, & de l'abbaye *de Preaux*.

III. SIMON de Tournebu, signa en qualité de baron à la charte des privileges accordés, vers l'an 1165. aux habitans de Rouen, par Henri II. roi d'Angleterre. De son épouse, fille de *Gosselin* de la Pommeraye, il laissa, 1. THOMAS, *qui continua la posterité*; 2. *Guillaume*, évêque de Coutances l'an 1182. * La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt*. Charte *des privileges* &c. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

IV. THOMAS de Tournebu, fut un des principaux seigneurs de la cour de Henri II. roi d'Angleterre, & duc de Normandie. Il fut deputé par ce prince l'an 1170. avec Joscelin Castellan, frere de la reine Alix, pour porter quelques ordres à l'archevêque de Cantorberi. Il fit, du consentement de sa femme & de ses enfans, deux donations considerables à l'abbaye du Bec, comme il paroît par deux chartes, l'une sans date, & l'autre de l'an 1181. Il épousa 1°. *Philippine* Tesson : 2°. *Idoine*, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere il laissa 1. *Jean*, l'un des chevaliers bannerets, nommés dans la liste dressée sous Philippe-*Auguste*, vers l'an 1214. qui fit plusieurs donations, l'an 1229. à l'abbaye du Bec, l'an 1232. à l'abbaye de Bonport; l'an 1234. à l'abbaye de Barberi. On remarque qu'il étoit tenu de fournir au duc de Normandie trois chevaliers en chef, & dix-sept autres chevaliers sous lui, il mourut sans enfans vers l'an 1253. 2. GUILLAUME, *qui continua la posterité*; 3. *Robert*; 4. *Amauri*, nommé dans une charte de l'abbaye du Val-Richer, l'an 1236. * Histor. *Anglorum*, *p.* 555. Carticulaires *des abbayes du Bec*, de *Bonport*, de *Barberi*, *du Val Richer*. La Roque, *hist. de la maison d'Harcourt*, *tom.* 1. Du Chêne, *histor. Norm. p.* 1046.

V. GUILLAUME II. de Tournebu seigneur de Marbœuf, puis de Tournebu après la mort de *Jean* son aîné, vers l'an 1253. confirma la donation faite par son frere à l'abbaye du Bec. Celle qu'il avoit faite lui-même fut depuis ratifiée par JEAN de Tournebu, son fils, vers l'an 1260. qui fut apparemment le tems de sa mort. * Cartulaire *de l'abbaye du Bec*.

VI. JEAN I. de Tournebu, chevalier baron de Tourbu & de Bethomas, seigneur de Marville, de Tourville, & de la Londe, porta les armes pendant la vie de son pere, & fut averti l'an 1242. & 1246. de comparoître pour le service du roi saint Louis, avec Richard d'Harcourt, le sire de Neubourg, Robert Mallet, le Chambellan de Tancarville, contre Hugues de Lesignem, comte de la Marche, & les barons de Poitou, assistés de Henri III. roi d'Angleterre. L'an 1290. il reçut du roi Philippe *le Bel*, les terres de Tourville & de la Londe, en échange de celle de Neuf-Marché que lui avoit apportée son épouse *Isabeau* de Beaumont sur Oise. Il confirma aux religieux de l'abbaye du Val, le droit de patronage de la cure de saint Hilaire de Tournebu; & laissa pour fils, GUI qui suit; * Registres de la chambre des comptes de Paris, cités par la *Roque*. Charte de Philippe *le Bel*. Cartulaire de l'*abbaye du Val*.

VII. GUI de Tournebu, chevalier, baron de Tournebu, &c. suivit dès l'an 1270. le roi saint Louis au voyage d'Afrique. Il prit séance au parlement de 1283. au-dessus de Guillaume Crespin, maréchal de France, de Jean d'Harcourt, & autres seigneurs de ce rang, immediatement après Imbert de Beaujeu, connétable de France, de Jean, fils du roi de Jerusalem, &c. L'an 1292. il confirma les donations faites par ses ayeux à l'abbaye du Val. De *Jeanne* Crespin, son épouse, fille de *Jean* Crespin, baron de Thuri, &c. il laissa JEAN II. * M. Du Cange, *observations sur Joinville*. Du Tillet, *recueil des rangs des grands de France*. Cartulaire de l'*abbaye du Val*.

VIII. JEAN II. du nom baron de Tournebu, & de Bethomas, gouverneur de Caën, fut nommé l'an 1308. pour faire le procès aux Templiers, avec les ducs de Bourgogne & de Bretagne, les comtes de Flandres, de Nevers, &c. L'an 1313. il fut honoré du collier de l'ordre du roi, & fut du nombre des seigneurs qui composerent l'échiquier ès années 1336. & 1343. Trois ans après il fut fait prisonnier à Caën par les Anglois, en combattant vaillamment avec les seigneurs de Melun, de Tancarville, d'Eu, &c. Son épouse fut *Jeanne* Comin, de laquelle il eut, 1. PIERRE, qui rendit de grands services à la France contre les Anglois; & signa comme parent, au contrat de mariage de Robert d'Estouteville, & de Marguerite de Montmorenci. Il avoit épousé 1°. *Beatrix* de la Rocheguyon, fille de *Philippe* de la Rocheguyon, & de *Marguerite* de Montmorenci-Laval, dont il n'eut point d'enfans : 2°. l'an 1377. *Jeanne* de Saint-Jean, niéce du connétable du Guesclin, de laquelle il laissa un fils qui mourut sans alliance, étant pour-lors en ôtage en Angleterre, où son pere avoit été long-tems prisonnier; 2. ROBERT, seigneur de la Vacherie, qui suit; * Du Pui, *hist. des Templiers*. La Roque, *tom. I. Preuves rapportées par le même*, *tom. III.* Rouillard, *histoire de Melun*. Contrat de mariage de 1377. Du Chêne, *hist. de Montmorenci*.

IX. ROBERT de Tournebu, chevalier seigneur de la Wacherie, & baron de Tournebu, recueillit la succession de sa maison, après la mort de son neveu l'an 1393. Il épousa *Marie* de Palluau, dont il n'eut qu'un fils, JEAN III. qui suit; * Titres *de la maison de Tournebu*.

X. JEAN III. du nom, chevalier, baron de Tournebu & de Bethomas, échanson du roi, fut du nombre des barons de l'échiquier, ès années 1410. 1424. & 1425. l'un des cent dix-neuf chevaliers qui défendirent le mont Saint-Michel l'an 1423. contre les Anglois, & l'un des seigneurs donnés en ôtage jusqu'à ce qu'on eût payé la rançon de Jean II. duc d'Alençon, pris l'an 1424. à la bataille de Verneuil. Il avoit épousé l'an 1406. *Alix* Poignant, & laissa pour enfans, 1. *Jean*, époux de *Jeanne* de Fontenai, dame du Mesnil-Touffrai, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée *Alix* de Tournebu, mariée l'an 1452. à *Jean* de Theres : ce fut elle qui après quatre cens ans de possession, fit sortir de la maison de Tournebu, la baronie de ce nom, que nous y verrons rentrer dans le XVII. siecle; 2. *Robert*, pere de deux filles, mariées dans les maisons de Meheudin & de Tilli; 3. PIERRE, qui suit; * Du Moulin, *hist. de Normandie*. La Roque, *histoire de la maison d'Harcourt*. Titres *de famille*.

XI. PIERRE de Tournebu, chevalier, seigneur de la Vacherie & de Saint-Vast, épousa l'an 1462. *Jeanne* Louvet, fille de *Guillebert* Louvet, baron de Livet, & de *Marie* de Mailloc. De ce mariage, qui fit entrer la baronie de Livet dans la maison de Tournebu, où elle est encore à present, sortit Jean IV. qui suit; * Titres *de famille.*

XII. JEAN IV. du nom de Tournebu, chevalier, baron de Livet, prit alliance l'an 1522. avec *Jeanne* de Betteville, dont il eut JACQUES, qui suit; * Titres *de famille.*

XIII. JACQUES de Tournebu, baron de Livet, servit avec distinction en Italie & ailleurs, sous le regne de François I. Son épouse fut *Geneviéve* le Pilois, du pays du Maine, heritiere des terres de la Prevôtie, & du Pont Mauvoisin, dont il eut JEAN, qui suit; * Titres *de famille.*

XIV. JEAN de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur du Pont-Mauvoisin, &c. épousa l'an 1555. *Marie* de Croismare, dont il eut ROBERT, qui suit; * Titres *de famille.*

XV. ROBERT II. de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur du Pont-Mauvoisin s'allia l'an 1586. avec *Magdelaine* Seghizzo, dame de Bouges, fille d'*Antoine* Seghizzo, Florentin, premier maître d'hôtel de la reine Catherine de Medicis, & de *Catherine* Maignard, dame d'Hauville, de Boscbenard, &c. De ce mariage sortirent, 1. ANNE de Tournebu, baron de Livet & de Mondelis, lequel d'*Anne* de Prunelé, son épouse, laissa 1. *Charles*, guidon des gensdarmes, mort des blessures reçues à la bataille de Sedan; 2. *André*, capitaine d'une compagnie des chevaux legers de la reine, tué sans avoir été marié; 3. & 4. *Anne* & *Françoise*, religieuses à Poissi; 5. *Magdelaine*, heritiere de cette branche, mariée à *Claude* le Roux, seigneur de Cambremont; 2. ANTOINE, second fils de *Robert* II. *continua la posterité.* * Titres *de famille.*

XVI. ANTOINE de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur de Bouges, du Menil-Eudes, du Pont-Mauvoisin, &c. se maria l'an 1618. avec *Elisabeth* de Courtarvel-de-Pesé, fille de *Charles* de Courtarvel, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, seigneur de Courtarvel, baron de Pesé, & de *Guionne* de Tremigon. Leur fils aîné fut FRANÇOIS, qui suit.

XVII. FRANÇOIS de Tournebu, chevalier, baron de Livet, seigneur de Bouges, du Menil-Eudes, du Pont-Mauvoisin, &c. épousa l'an 1651. *Marie* de Guitton, fille de *Jacques* de Guitton, seigneur de Launai, & de la Cour des Bois, dont il eut 1. PIERRE, *qui a continué la posterité*; 2. *Jacques* de Tournebu, seigneur de Chiffretot.

XVII. PIERRE de Tournebu, chevalier, baron de Tournebu, & de Livet, seigneur de Bouges, du Menil-Eudes, du Pont-Mauvoisin &c. a reuni à sa maison la baronie de Tournebu, par contrat d'acquisition passé l'an 1701. avec Guillaume-Florentin, comte rhingrave de Salm, & souverain de Fenestrange. Il épousa l'an 1680. *Elisabeth* le Cousteux, dont il a eu un fils, JEAN-HENRI de Tournebu, né l'an 1684. qui fut fait prisonnier l'an 1708. à la bataille d'Oudenarde, & conduit en Hollande, d'où il ne revint qu'en l'année 1711. Il fit la même année la campagne en qualité d'aide de camp de M. le maréchal d'Harcourt.

La maison de Tournebu *porte d'argent, à la bande d'azur.*

TOURNEFORT (Joseph-Pitton de) nâquit à Aix en Provence le 5. Juin 1656. de PIERRE Pitton, écuyer, seigneur de Tournefort, & d'*Aimare* de Fagoue, d'une famille noble de Paris. On le mit au college des Jesuites d'Aix, mais, quoiqu'on l'appliquât uniquement à l'étude du latin, dès quil vit des plantes, il se sentit botaniste. Il vouloit sçavoir leurs noms, il remarquoit soigneusement leurs differences; & quelquefois il manquoit à sa classe pour aller herboriser à la campagne, & pour étudier la nature, au lieu de la langue des anciens Romains. Il apprit de lui même en peu de tems à connoître les plantes des environs de sa ville. Destiné à l'église, on le fit étudier en theologie, & on le mit même dans un seminaire: mais la destination naturelle prévalut. Il falloit qu'il vît des plantes. Il alloit faire ses études cheries, ou dans un jardin assez curieux, qu'avoit un apothicaire d'Aix, ou dans les campagnes voisines, ou sur la cime des rochers. Il penetroit ou, par adresse, ou par present dans tous les lieux fermés, où il pouvoit croire qu'il y avoit des plantes qui n'étoient pas ailleurs. Il y étoit même quelquefois furtivement, au défaut d'autres moyens; & un jour il pensa être accablé de pierres par des paysans, qui le prenoient pour un voleur. Il n'avoit gueres moins de passion pour l'anatomie & pour la chymie, que pour la botanique. Enfin, la physique & la medecine le revendiquerent avec tant de force sur la theologie, qu'il fallut qu'elle le leur abandonnât. Il étoit encouragé par l'exemple d'un oncle paternel qu'il avoit medecin fort habile & fort estimé; & la mort de son pere, arrivée en 1677. le laissa entierement maître de suivre son inclination. Profitant de sa liberté, il parcourut en 1678. les montagnes de Dauphiné & de Savoye, d'où il rapporta quantité de belles plantes séches, qui commencerent son herbier. M. de Tournefort étoit d'un temperament vif, laborieux, robuste, un grand fond de gayeté naturelle le soûtenoit dans le travail, & son corps aussi-bien que son esprit avoit été fait pour la botanique. En 1679. il partit d'Aix pour Montpellier, où il se perfectionna beaucoup dans la botanique & dans la medecine. Outre l'exellent jardin des plantes de cette ville, il en courut tous les environs à plus de dix lieues, & en rapporta des plantes inconnues aux gens mêmes du pays. De Montpellier il alla à Barcelone au mois d'Avril 1681. Il demeura jusqu'à la saint Jean dans les montagnes de Catalogne, où il étoit suivi par les medecins du pays & par les jeunes étudians en medecine, à qui il demontroit les plantes. Les hautes montagnes des Pyrenées étoient trop proches pour ne les pas tenter, ni la pauvreté des habitans de qui il devoit tirer des vivres, ni la peur des voleurs ne purent le détourner de ce dessein. Aussi fut-il une fois dépouillé par les Miquelets Espagnols. Il enfermoit des reaux dans du pain qu'il portoit sur lui, & qui étoit si noir & si dure, que quoiqu'ils le volassent fort exactement, ils lui laissoient ce pain avec mépris. Les rochers affreux & presque inaccessibles qui l'environnoient de toutes parts, s'étoient changés pour lui en une magnifique bibliotheque, où il avoit le plaisir de trouver tout ce que sa curiosité demandoit, & où il passoit des journées délicieuses. Un jour une méchante cabane où il couchoit, tomba tout à coup; il fut deux heures enseveli sous les ruines, & y auroit peri, si on eût tardé encore quelquetems à le retirer. Il revint à Montpellier à la fin de 1681. & de-là il alla chez lui à Aix, où il rangea dans son herbier toutes les plantes qu'il avoit ramassées de Provence, de Languedoc, de Dauphiné, des Alpes & des Pyrenées. M. Fagon, premier medecin de la feue reine de France, qui s'étoit fort attaché à la botanique, ayant oui parler fort avantageusement de M. de Tournefort, voulut l'attirer à Paris, où il se rendit en 1683. & la même année ce medecin lui procura la place de professeur en botanique au jardin royal des plantes. Cet emploi ne l'empêcha pas de faire differens voyages. Il retourna en Espagne, & alla jusqu'en Portugal. Il vit des plantes; mais presque sans aucun botaniste. En Andalousie, qui est un pays fecond en palmiers, il voulut verifier ce que l'on dit depuis si long-tems des amours du mâle & de la femelle de cette espece; mais il n'en put rien apprendre de certain. Il alla aussi en Hollande & en Angleterre, où il vit & des plantes, & plusieurs grands botanistes, dont il gagna facilement l'estime & l'amitié. M. Herman, celebre professeur en botanique à Leide voulut lui résigner sa place, parce qu'il étoit déja fort âgé. Il lui en écrivit avec beaucoup d'instance: & le zele qu'il avoit pour la science qu'il professoit, lui faisoit souhaiter un successeur, non seulement étranger, mais d'une nation ennemie; car alors la France & la Hollande étoient en guerre. On dit qu'il promettoit à M. de Tournefort une pension de 4000. livres de la part des Etats, & lui faisoit esperer une augmentation quand il seroit encore mieux connu. La pension attachée à la place du jardin royal étoit fort modique: cependant l'amour de son pays lui fit refuser des offres & si utiles & si flatteuses.

L'academie des sciences ayant été mise en 1692. sous l'inspection de M. l'abbé Bignon, un des premiers usages qu'il fit de son autorité deux mois après qu'il en fut revêtu, fut de faire entrer dans cette compagnie M. de Tournefort & M. Homberg, celebre chymiste, & premier medecin de Philippe, petit-fils de France, duc d'Orleans, qu'il ne connoissoit ni l'un ni l'autre que par le nom qu'ils s'étoient fait. En 1694. parut le premier ouvrage de M. de Tournefort, intitulé, *élemens de botanique*, ou *methode pour connoitre les plantes*, imprimé au Louvre en trois volumes *in* 8°. Ce livre fut fort approuvé des physiciens, c'est-à-dire, du plus grand nombre. Il fut attaqué sur quelques points par M. Rai, celebre botaniste & physicien Anglois, auquel M. de Tournefort répondit en 1697 par une dissertation latine. La dispute fut sans aigreur, & même assez polie de part & d'autre. Le botaniste François, dans un ouvrage posterieur à la dispute, a donné de grands éloges à M. Rai, même sur son systême des plantes. Il se fit recevoir docteur en medecine de la faculté de Paris, & en 1698. il publia son *histoire des plantes qui croissent aux environs de Paris*, *avec leur usage dans la medecine*. C'est un *in* 12. dont M. de Jussieu, *le Jeune*, Medecin, a donné une seconde édition augmentée d'un volume en 1725. On peut encore compter parmi ses ouvrages un livre, ou du moins une partie d'un livre, qu'il n'a pas fait imprimer. Il porte pour titre : *Schola botanica, sive catalogus plantarum quas ab aliquot annis in horto regio Parisiensi studiosis indigitavit vir clarissimus Josephus Pitton de Tournefort*, *doctor medicus*; *ut & Pauli Hermanni Paradaisi Batavi Prodromus &c. Amstelodami* 1699. Un Anglois nommé Simon Warton, qui avoit étudié trois ans en botanique au jardin du roi sous M. de Tournefort, fit ce catalogue des plantes qu'il y avoit vûes. Comme les *élemens de botanique* avoient eu tout le succès que l'auteur même pouvoit desirer, il donna en 1700. une traduction latine en faveur des étrangers, & plus ample sous le titre de *Institutiones rei herbariæ*, en trois volumes *in* 4°. dont le premier contient les noms des plantes distribuées selon le systême de l'auteur, & les deux autres leurs figures très-bien gravées. A la tête de cette traduction est une grande préface ou *introduction à la botanique*, qui contient, avec les principes du systême de M. de Tournefort, ingenieusement & solidement établis, une histoire de la botanique & des botanistes, recueillie avec beaucoup de soin, & agréablement écrite. Son amour pour les plantes ne l'empêchoit pas de se porter à toutes les autres curiosités de la physique, pierres figurées, marcassites rares, petrifications & crystallizations extraordinaires, coquillages de toutes especes. Il est vrai que croyant que les pierres étoient des plantes qui vegetoient & qui avoient des graines : par-là même elles entroient naturellement dans son étude principale. Il étoit même assez disposé à étendre le systême jusqu'aux métaux. Il ramassoit aussi des habillemens, des armes, des instrumens de nations éloignées, & autres sortes de curiosités, qui quoiqu'elles ne soient pas sorties immediatement des mains de la nature, ne laissent pas de devenir philosophiques, pour qui sçait philosopher. De tout cela ensemble, il s'étoit fait un cabinet superbe pour un particulier, & fameux dans Paris. Les curieux l'estimoient à quarante-cinq ou cinquante mille livres. Avec les qualités qu'on vient de remarquer en M. de Tournefort, il étoit tout propre à faire de grands profits dans des voyages, par les remarques qu'il y feroit. Aussi compte-t-on que ce fut un grand bonheur pour les sciences, que l'ordre que M. de Tournefort recut du roi en 1700. d'aller en Grece, en Asie & en Afrique, non seulement pour y reconnoître les plantes des anciens, & peut-être aussi celles qui leur ont échappé, mais encore pour y faire des observations sur toute l'histoire naturelle, sur la geographie ancienne & moderne, & même sur les mœurs, la religion & le commerce des peuples. M. de Tournefort, accompagné de M. Gundelsheimer, Allemand, excellent medecin, & de M. Aubriet, habile peintre en miniature, alla jusqu'à la frontiere de Perse toujorus herborisant & observant. Il n'alloit par mer que le moins qu'il lui étoit possible; il étoit toujours hors des chemins, & s'en faisoit de nouveaux dans des lieux impraticables. Il vouloit aller en Afrique; mais la peste qui étoit en Egypte le fit revenir de Smirne en France en 1702. Les découvertes qu'il avoit faites pour les plantes fournirent de matiere à son *corollarium institutionum rei herbariæ*, imprimé en 1703. Etant de retour à Paris, il voulut reprendre la pratique de la medecine. Il eut quelque peine à renouer le fil de ce qu'il avoit quitté. Il falloit d'ailleurs qu'il s'acquittât de ses anciens exercices du jardin royal : il y joignit encore ceux du college royal, où il eut une place de professeur en medecine. Les fonctions de l'académie lui demandoient aussi du tems : enfin il vouloit travailler à la relation de son grand voyage, dont il n'avoit rapporté que de simples memoires informes & intelligibles pour lui seul. Tant d'occupations altererent sa santé, & cependant il ne la menagea pas davantage. Lorsqu'il étoit dans cette mauvaise disposition, il reçut par malheur un coup fort violent dans la poitrine, dont il jugea bientôt qu'il mourroit. Il ne fit que languir pendant quelques mois, & il mourut le 28. Decembre 1708. âgé de 53. ans. Par son testament il a laissé son cabinet de curiosité au roi, pour l'usage des sçavans, & ses livres de botanique à M. l'abbé Bignon. Les deux volumes in 4°. de ses voyages ont été imprimés au Louvre, le premier avant sa mort, & le second après, sur le manuscrit de l'auteur, qui a été trouvé dans un état où il n'y avoit rien à desirer. On a encore de lui une *réponse à deux lettres* écrites par Philibert Collet, laquelle est inserée dans le journal des sçavans du 27. Mai 1697. sous le nom de M. Chomel qui n'en est point l'auteur. On trouve aussi 13. memoires de M. de Tournefort dans les memoires de l'académie des sciences. * *Histoire de l'académie royale des sciences*, *de l'an* 1708. Lettre de M. Lauthier, sur M. de Tournefort.

TOURNELLE, chambre établie dans les parlemens, composée de conseillers tirés de la grand'chambre & des enquêtes, qui y vont servir tour à tour. *La Tournelle civile* à Paris étoit une chambre où l'on jugeoit certaines affaires à l'audience. Elle a été érigée en 1667. & en 1669. elle étoit composée d'un president à mortier, de 6. conseillers de la grand'chambre, & de 4. conseillers de chacune des chambres des enquêtes, qui y servoient tour à tour de trois mois en trois mois. Par l'édit de 1667. son pouvoir étoit limité à la somme de mille, ou à 50. livres de rente; & par l'édit de 1669. la Tournelle civile pouvoit juger en dernier ressort : & à l'audience seulement jusqu'à la somme de 3000. livres, ou de 150. livres de rente. Il falloit tous les ans une nouvelle commission pour cette chambre ; mais depuis l'année 1697. ou 1698. on n'a point demandé cette commission. Ainsi la Tournelle civile demeure en quelque sorte supprimée; & les affaires dont elle prenoit connoissance retournent à la grand'chambre, ou aux chambres des enquêtes, selon leur nature. La *Tournelle criminelle* est celle où l'on juge les affaires du grand criminel, c'est-à-dire, où il s'agit de bannissement, de galeres, de mort ou de quelque peine corporelle ; car les enquêtes connoissent du petit criminel, c'est-à-dire, des crimes où il n'échet qu'une peine pecuniaire. Quand on dit absolument ; qu'une affaire a été renvoyée à la Tournelle, on entend que c'est à la Tournelle criminelle, & qu'il ne s'y agit pas seulement de simples dommages & interêts; mais de quelque note infamante ou peine afflictive. Par l'ordonnance de 1670. les ecclesiastiques, les gentilshommes, les secretaires du roi, & les principaux officiers de justice dans les sieges inferieurs, peuvent demander à être jugés par la Tournelle & la grand'chambre assemblées. Par l'édit de Charles VII. en 1452. il est enjoint que les causes criminelles se vuideront à la Tournelle, à la charge toutefois que si en définitive le crime emportoit peine capitale, le jugement s'en feroit en la grand'chambre. François I. en 1519. y donna une nouvelle forme, & la rendit ordinaire : ainsi aujourd'hui la Tournelle criminelle connoît par appel en dernier ressort de toutes les affaires criminelles, excepté, comme l'on a dit, de celles des gentilshommes & des officiers privilegiés, dont le procès peut être seulement instruit à la Tournelle; mais ils ont le droit d'en évoquer le jugement à la grand'chambre. La Tournelle criminelle est composée de quatre présidens

présidens à mortier, de six conseillers laïques de la grand'chambre, & de deux de chacune des chambres des enquêtes. Ils y vont tour à tour de trois mois en trois mois, excepté ceux de la grand'chambre, qui y servent six mois. Il y a aussi une chambre de Tournelle criminelle dans quelques autres parlemens. On l'appelle chambre de la Tournelle, parce que les conseillers de la grand'chambre & des enquêtes y vont tour à tour. D'autres disent qu'elle fut nommée *Tournelle*, parce qu'elle s'assembloit dans une tour, qui sert presentement de buvette à messieurs de la grand'chambre du parlement de Paris. * *Hist. de France.*

TOURNEMINE, illustre & ancienne maison de Bretagne, a eu pour tige dans le XII. siecle, selon la tradition de cette famille, un prince de la maison d'Anjou, fils de Geofroi *Plantegenest*, comte d'Anjou, & frere de Henri II. roi d'Angleterre. Voici sur quels faits est appuyée cette tradition.

Conan III. dit *le Gros*, comte de Bretagne, ayant été chassé de ses états l'an 1155. par Eudon vicomte de Porrhoët, son beau-pere, implora le secours de Henri roi d'Angleterre, son proche parent. Ce prince, touché du malheur de Conan, passa l'année suivante en Normandie, & de-là fit marcher en Bretagne une armée, commandée par un de ses freres, âgé pour lors de vingt ans, & appellé le comte GUILLAUME, comme on le justifie par un ancien titre du cartulaire de l'abbaye de S. Aubin-des-Bois; & non pas Edouard, comme l'ont cru quelques auteurs. Le surnom de ce jeune prince étoit *Tournemine*; & paroît être un de ces sobriquets que l'on donnoit pour lors assez communément aux souverains, & surtout aux princes de la maison d'Anjou, dont quelques-uns ont été surnommés *le Roux*, *Grise-Gonnelle*, *le Noir*, *Plantegenest*. A peine fut il entré en Bretagne, que les affaires de Conan prirent une autre face: le vicomte de Porrhoët fut défait; & le comte ayant été rétabli après la prise de Rennes, fit épouser par reconnoissance à son liberateur, *Constance* sa sœur, qui pour lors étoit apparemment veuve d'*Alain* III. vicomte de Rohan, & dont le tombeau se voit encore en l'abbaye de saint-Aubin-des-Bois.

I. GUILLAUME Tournemine reçût en don du duc de Bretagne, les terres de Botloi, de Leshadré, de Carmelin &c. De son mariage avec la princesse *Constance* de Bretagne, il laissa un fils appellé GEOFROI, ainsi que son ayeul, comte d'Anjou.

II. GEOFROI Tournemine, I. du nom, seigneur de Botloi &c. épousa *Edie* de Bretagne, fille unique de *Rivallon* comte de Lamballe. C'étoit elle que sembloit regarder la succession de son frere, mort sans enfans: mais il institua pour heritier le comte Alain, depuis duc de Bretagne, son cousin: disposition qui fut depuis ratifiée par OLIVIER Tournemine, fils de cette princesse, & de *Geofroi* I.

III. OLIVIER Tournemine, I. du nom, vicomte de Pleherel, seigneur de Landibiau & de la Forêt-de-Lanmur, où il fit bâtir le château de la Hunaudaye, eut ces terres en échange de ses droits sur le comté de Lamballe, par transaction passée entre Pierre de Dreux, duc de Bretagne, & lui, en l'année 1214. Le titre de vicomte, qui étoit alors d'une très-grande distinction, ne lui étoit commun en Bretagne qu'avec les vicomtes de Rohan & de Leon. Il fut present l'an 1225. à un acte de concession fait par le duc de Bretagne aux habitans de saint Aubin du Cormier. De son épouse *Sybille* de Châteaubriant, il laissa 1. GEOFROI Tournemine, II. du nom, qui suit; 2. *Margilie* Tournemine, mariée à *Roland* de Pleguen; 3. *Olivier* Tournemine, religieux; 4. *Julien* Tournemine, religieux; 5. *Sybille* Tournemine, épouse de *Geofroi* de Dol.

IV. GEOFROI Tournemine, II. du nom, sire de la Hunaudaye, passa un acte où il parle de ses ancêtres, avec les religieux de S. Aubin-des-Bois, l'an 1238. & mourut vers l'an 1264. Son testament, rapporté par Du Pas dans son *histoire genealogique de Bretagne*, donne une grande idée de ses richesses & de sa magnificence. De *Julienne* son épouse, il eut cinq garçons & une fille, 1. PIERRE Tournemine, *qui continua la posterité*; 2. *Olivier*; 3. *Geofroi*, évêque de Tréguier, étroitement uni avec S. Yves, qu'il avoit choisi pour son official; 4. *Guillaume*, tresorier de la cathedrale de Tréguier; 5. *Alix* Tournemine, épouse de *Gui* d'Argenton.

V. PIERRE Tournemine, I. du nom, executa le testament de son pere, comme on le prouve par des actes authentiques. On sçait qu'il vivoit encore l'an 1294. mais on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut GEOFROI Tournemine, III. du nom, qui suit;

VI. GEOFROI Tournemine, III. du nom, épousa l'an 1276. *Jeanne* de Beaumanoir, de laquelle il laissa 1. OLIVIER Tournemine, qui suit: 2. *Guillaume* Tournemine, seigneur de Barahe, pere de *Jeanne* Tournemine, épouse d'*Alain* du Cambout, & tige d'une branche établie en basse Bretagne.

VII. OLIVIER Tournemine, II. du nom, soûtint avec ardeur le parti de Charles de Blois, qui disputoit le duché de Bretagne à Jean de Montfort, & acquit beaucoup de réputation dans les trois siéges que souffrit la ville de Vannes pendant cette guerre. Il commandoit dans cette place avec le vicomte de Leon, lorsqu'elle fut surprise l'an 1343. par les troupes de Jean de Montfort. Le vicomte & lui s'étant joints au sire de Beaumanoir, assemblerent un corps de douze mille hommes, assiegerent Vannes, & la reprirent. Ce fut dans un assaut qu'ils y livrerent, que fut blessé à mort Robert comte d'Artois, qui en étoit gouverneur, & qui s'étoit revolté contre le roi Philippe *de Valois*, son souverain. Depuis, ils soûtinrent dans la même ville un siége contre le roi d'Angleterre, qui fut contraint de le lever. Olivier Tournemine mourut l'année suivante. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Machecoul, avec laquelle il fonda le couvent des Augustins de Lamballe: 2°. l'an 1339. *Marguerite* de Rougé. Du premier lit sortirent, 1. *Geofroi* Tournemine, sire de la Hunaudaye, qui fut tué au siége de la Roche de Rien, sans laisser d'enfans; 2. *Olivier* Tournemine, si celebre dans l'histoire, sous le nom de *sire de Toûrnemine*, par les preuves éclatantes de valeur qu'il donna en faveur de Charles de Blois son souverain, dont il étoit lieutenant general. Il fut tué près de ce prince au combat d'Aurai, l'an 1364. & ne laissa point d'enfans. Du second mariage d'Olivier II. nâquit PIERRE Tournemine, qui suit.

VIII. PIERRE Tournemine, II. du nom, sire de la Hunaudaye, succeda à ses freres, & fut compagnon d'armes du celebre Bertrand du Guesclin, aux exploits duquel il eut très-grande part. Lorsque Jean de Montfort eut traité avec la veuve de Charles de Blois, l'an 1374. il se reconcilia de bonne foi avec lui; mais sans se detacher entierement des interêts de cette malheureuse princesse, en faveur de laquelle il fit souvent l'office de mediateur auprès du duc. Ce fut par motif de pure probité; car son zele n'en fut pas moins ardent pour son nouveau souverain. En effet, lorsque Jean de Montfort eut été contraint de se retirer en Angleterre, Pierre Tournemine prit soin d'appaiser les grands de Bretagne, irrités contre lui; & ayant obtenu l'an 1371. des états permission de lever un corps de troupes, il se mit à leur tête pour aller recevoir le duc à saint Malo. De son épouse *Jeanne* de Craon, alliée à la plûpart des maisons souveraines de l'Europe, & fille de *Guillaume* de Craon & de *Marguerite* de Flandres; il laissa 1. JEAN Tournemine, qui suit; 2. *Pierre* Tournemine, seigneur de Jaczon, qui épousa *Tifaine* du Guesclin, & qui fut vaincu dans un fameux duel au Bouffai de Nantes l'an 1386. par Robert de Beaumanoir, qui l'accusoit du meurtre de Jean de Beaumanoir son frere, premier mari de *Tifaine* du Guesclin; & 3. *Françoise* Tournemine, épouse de *Robert* de Lanvallai, seigneur de Tressant.

IX. JEAN Tournemine, I. du nom, sire de la Hunaudaye, épousa *Isabeau* de Beaumanoir, fille de *Jean* de Beaumanoir & de *Marguerite* de Rohan, sa seconde femme, & sœur de *Pierre*, de *Robert* & de *Jean* de Beaumanoir, *dont nous venons de parler*; dont il eut JEAN Tournemine II. qui suit;

X. JEAN Tournemine, II. du nom, sire de la Hunaudaye, & lieutenant general en Bretagne sous le duc de Bourgogne, régent de ce duché vers l'an 1422. fut un des chefs de l'armée qui assiegea Chantoceaux l'an 1420. & qui délivra le duc Jean V. que les petits-fils de Charles de Blois avoient fait prisonnier dans cette place avec son frere Richard & ses principaux officiers, & fut tué au

combat des Bas-Courtils en Normandie l'an 1427. Il laissa de sa femme *Jeanne* de Saffré, dame de Saffré & de Sion, 1. Gilles Tournemine, qui suit; 2. Jean, sire de la Guerche, *& tige de la branche de* Tournemine-la-Guerche, *dont nous parlerons plus bas*; 3. *Jacqueline* Tournemine, mariée à *Jean* de Coëtquen, grand-maître de Bretagne.

XI. Gilles Tournemine, sire de la Hunaudaye, partagea avec quelques seigneurs le commandement de l'armée Bretonne, qui l'an 1449. prit en Normandie Saint James de Beuvron, Mortaing, & les années suivantes, Coutances, saint Lo, Carentan, Avranches &c. L'an 1451. il disputa la preseance aux états de Bretagne, & y fit recevoir son opposition contre les seigneurs de Derval, de Quintin & de Malestroit, dont les terres venoient d'être érigées en baronies par le duc Pierre. Deux ans après il fut nommé par ce prince pour commander sous le comte d'Estampes, son cousin, qui étoit très-jeune, le secours qui fut envoyé de Bretagne au roi Charles VII. & auquel on fut redevable en partie de l'heureux succès du combat de Castiilon, dans lequel fut tué le fameux Talbot general des Anglois. Gilles Tournemine mourut l'an 1474. & ne laissa point d'enfans de *Beatrix* de la Porte de Vesins, qu'il avoit épousée en premieres nôces. De sa seconde femme *Marie* de Villiers, dame du Hommet, fille & principale heritiere de *Jean* de Villiers, seigneur du Hommet, connétable hereditaire de Normandie, & chef de la maison d'où sont sortis les ducs de Bukingham en Angleterre, il avoit eu 1. *François* Tournemine, sire de la Hunaudaye, de Saffré, du Hommet &c. connétable hereditaire de Normandie, & lieutenant general du duc de Bretagne dans les évêchés de saint Malo & de saint Brieu. En consideration de ses services, & sur-tout de ceux qu'il avoit rendus à la prise de Moncontour sur les François, il obtint du duc l'an 1487. l'érection de sa terre de la Hunaudaye en baronie, & fut maintenu dans le droit de l'opposition formée par Jean II. son pere, contre les barons de Derval, de Quintin & de Malestroit. Il mourut sans enfans de sa premiere femme *Marguerite* du Pont, heritiere de la maison de Plusquellec, ni de *Jacqueline* de Tréal, sa seconde femme. George Tournemine, son frere lui succeda.

XII. George Tournemine, baron de la Hunaudaye & de Retz, seigneur de Saffré, du Hommet &c. recueillit la succession de *François* Tournemine, son frere aîné l'an 1500. puis celle d'*André* de Chauvigni, baron de Retz, aux droits de *Jeanne* de Saffré, sa grand-mere. Ce seigneur eut très-grande part à la victoire remportée sur les Venitiens l'an 1509. par Hercule duc de Ferrare, allié du roi Louis XII. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme *Renée* de Ville-Blanche, fille de *Henri* de Ville-Blanche, grand-maître de Bretagne, & ne laissa d'*Anne* de Montejan, sa seconde femme, que Françoise Tournemine qui suit;

XIII. Françoise Tournemine, celebre à la cour de François I. sous le nom d'*Amirale* d'*Annebaut*, épousa 1°. *Pierre* de Laval, seigneur de Montafilant: 2°. *René* de Montejan, maréchal de France, desquels elle n'eut point d'enfans: 3°. *Claude* d'Annebaut, amiral & maréchal de France. Leur fils *Jean* d'Annebaut, tué à la bataille de Dreux l'an 1562. avoit épousé *Catherine* de Clermont, laquelle ayant eu la baronie de Retz pour ses deniers dotaux, la porta dans la maison de Gondi, en épousant *Albert* de Gondi, appellé depuis *le Maréchal de Retz*.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA Guerche.

XI. Jean Tournemine, III. du nom, sire de la Guerche, fils puîné de Jean Tournemine, II. du nom, sire de la Hunaudaye, & de *Jeanne* de Saffré, fut grand veneur de Bretagne, & mourut l'an 1477. Il avoit épousé *Mathurine* du Perier, issue des anciens comtes de Quintin, & laissa de ce mariage 1. *François* Tournemine, sire de la Guerche, qui fut nommé par Louis II. ambassadeur en Hongrie l'an 1500. pour y conduire la princesse Anne de Foix, fille du comte de Candale, & épouse de Ladislas roi de Pologne, de Hongrie & de Bohême: il s'acquitta de cette ambassade avec magnificence & dexterité; fit assigner le douaire de la reine sur le domaine de Hongrie; porta le sceptre royal au couronnement; se signala dans plusieurs expéditions contre les Turcs: & après avoir fait deux fois le voyage de la Terre-sainte, il mourut l'an 1529. sans avoir été marié; & 2. Raoul Tournemine, qui suit;

XII. Raoul Tournemine, sire de la Guerche, & chevalier d'honneur des reines Anne de Bretagne & Claude de France, suivit les rois Charles VIII. & Louis XII. dans les guerres d'Italie, & fut fait chevalier par le premier de ces princes sur le champ de bataille après la victoire de Fornoue le 5. Juillet 1495. Il fut ambassadeur à Rome & en Angleterre, & épousa *Marguerite* Caillon, fille d'honneur de la reine, & heritiere par la mort de ses freres, des seigneuries de Bellejoye, de la Leotarderie, de Chabreuil, de Chedurie & de Nitoac, dont il eut 1. René, qui suit; 2. Pierre, *tige de la branche de* Tournemine Camsillon, *rapportée ci-après*; 3. *Jean*, chevalier de saint Jean de Jerusalem, & commandeur de la Ville-Dieu; 4. *Charles*, abbé de Bournet, prieur de Hedé, aumônier du roi, & l'un des Mecenes de son tems; 5. *Julien*, seigneur de Montmoréal, qui épousa 1°. *Anne* de Montbourcher: 2°. *Marguerite* de Coligni, heritiere de la maison de Laval, dont il n'eut point d'enfans; & 6. *Françoise* Tournemine, épouse de *René* de Bintin.

XIII. René Tournemine, I. du nom, sire de la Guerche, de Jacson, de Rouault, de Chemeré &c. panetier de monseigneur le Dauphin, épousa *Françoise* Hingant, dame du Hac, de Cicé, & de Bintin, de laquelle il eut 1. René, qui suit; 2. *Antoine*, seigneur de Jacson; 3. *Catherine*, épouse de *Joseph* de la Mothe-Vauclerc; 4. *Françoise*, femme de *Henri*, vicomte de Rohan, prince de Leon, & mere de deux filles qui moururent jeunes; & 5. *Marguerite* Tournemine, mariée 1°. à *N.* seigneur de la Boutellerie: 2°. à *Troile* de Mescouer, marquis de la Roche.

XIV. René Tournemine, II. du nom, baron de la Hunaudaye, dont *nous parlerons plus bas dans un article separé*, herita l'an 1589. par la mort de *Magdelaine* d'Annebaut, sa cousine au quatriéme degré, fille de l'amiral d'Annebaut, & de *Françoise* Tournemine, & petite-fille de *Georges* Tournemine de la baronie de la Hunaudaye, qui étoit sortie de sa maison. Il épousa *Marie* de Coëtlogon, vicomtesse de Mejusseaume, dame de la Gaudinaye, & heritiere de la seconde branche d'une illustre & ancienne famille de Bretagne, dont il eut René, III. du nom, qui suit;

XV. René Tournemine, III. du nom, capitaine de cent hommes d'armes d'ordonnance, épousa *Helene* de Beaumanoir, très-riche heritiere, & mourut sans enfans l'an 1609.

Par la mort de *René*, III. *Jeanne-Helene* de la Mothe-Vauclerc, dont la mere *Catherine* Tournemine, étoit fille de *René* I. devint heritiere de la baronie de la Hunaudaye & des autres biens des deux branches aînées, qu'elle porta dans la maison de Rosmadec. Sa fille Catherine de Rosmadec les porta dans la maison de Rieux.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CAMSILLON.

XIII. Pierre Tournemine, III. du nom, baron de Camsillon, fils puîné de Raoul Tournemine, & de *Marguerite* Caillon, épousa *Renée* de Rieux, fille de *François* de Rieux, seigneur d'Asserac, & de *Renée* de la Feuillée de Plouder, & petite-fille du maréchal de Rieux & d'*Isabeau* de Bretagne. Il mourut l'an 1582. & laissa 1 François I. qui suit; 2. *Samuel*; 3. *Gedeon*; 4. *Pierre*; 5. *Daniel*; 6. *Isaac*; 7. *Paul*, seigneur de Camsillon, qui épousa 1°. *Jeanne* de Pierre-Buffiere: 2°. *Esther* Arnaud, sœur d'Antoine Arnaud, procureur general de la reine Catherine de Medicis, & celebre avocat au parlement de Paris; 8. *Marie* Tournemine, épouse de *Jean* seigneur d'Assi; & 9. *Jeanne* Tournemine, épouse d'*Olivier* de Saint-Gilles, seigneur du Perronai-le-Gage.

XIV. François Tournemine, I. du nom, baron de

Camsillon, servit avec une extreme fidelité les rois Henri III. & Henri IV. Il lui en coûta une grande partie de ses biens, & entre autres son château de Camsillon, qui fut pris après un long siege, & rasé par la garnison Espagnole du Croisic. C'est ainsi qu'il s'exposa aux fureurs de la Ligue, quoiqu'il fût Catholique de religion, pour les interêts du roi Henri IV. même avant la conversion de ce prince; & c'est ainsi que *Pierre* III. son pere, quoiqu'engagé dans le Calvinisme, avoit combattu pour les rois Catholiques contre les Religionnaires. Cette fidelité inviolable étoit une espece de succession qu'ils tenoient de leurs ayeux, dont aucun n'avoit jamais porté les armes contre son legitime souverain, pendant les guerres civiles de Bretagne. François Tournemine mourut l'an 1597. au camp d'Amiens, où il avoit conduit à ses dépens un secours de cinq cens gentilshommes. De son épouse *Odette* Goulart, sortie d'une ancienne maison de Poitou, fondue dans celle de la Rochefoucault-Montendre, il laissa RENÉ IV. qui suit;

XV. RENÉ Tournemine, IV. du nom, s'allia avec *Renée* Peschart, heritiere de la maison de Botteleraye, de laquelle il eut entre autres enfans JEAN-JOSEPH, qui suit;

XVI. JEAN-JOSEPH Tournemine, baron de Camsillon, seigneur du Bois au-Voyer, de la Botelleraye, de Priac &c. chef du nom & des armes de Tournemine; mort le dix neuf Novembre 1711. avoit épousé *Marie* de Coëtlogon, fille de *René* Coëtlogon, lieutenant de roi dans la haute Bretagne, & de *Philippe* marquise de Coëtlogon. Cette dame étoit niece de *Louis-Emmanuel* marquis de Coëtlogon, vice-amiral de France & lieutenant-general des armées de terre, & sœur de *René-Hyacinthe* marquis de Coëtlogon, lieutenant de roi dans la haute Bretagne; de *Louis-Marcel* évêque de Tournai; & de *Louise*, épouse de *Louis* d'Oger marquis de Cavoie, grand maréchal des logis de la maison du roi. Leurs enfans sont 1. *René-Joseph* Tournemine, Jesuite, né à Rennes le 25. Avril de l'an 1661. très-connu par son érudition, & par la part qu'il a eue au journal de Trevoux, auquel il a travaillé pendant dix-neuf ans. Il entra en 1680. au noviciat de la compagnie, dont il est un des ornemens. Le public lui a obligation d'une nouvelle édition du commentaire de Menochius sur l'écriture, imprimée à Paris en 1719. en 2. vol. *in fol.* & depuis à Venise, avec un supplement dans le 2. vol. qui outre plusieurs traités rares & utiles pour entendre l'écriture, contient un nouveau systême de chronologie dont il est l'auteur, avec des dissertations pour éclaircir les difficultés de l'ancienne histoire sacrée & profane, & pour les concilier l'une avec l'autre. On a encore de lui des reflexions sur l'Atheïsme au devant des deux dernieres éditions du traité de l'existence de Dieu de feu M. de Fenelon; des dissertations sur l'origine des François, sur la derniere cene de Jesus-Christ, & sur plusieurs autres points de critique, avec une épître en vers à M. le prince de Dombes &c. On attend de lui un recueil de ces dissertations diverses; un traité sur l'origine des fables; la refutation du Juif Orobio, & un examen des ouvrages de feu M. Bayle. Les autres enfans du baron de Camsillon sont 2. *Therese*, épouse du comte de Talhouet; 3. *René-Gui* comte de Tournemine, capitaine-lieutenant des gendarmes de la reine, brigadier des armées du roi, mort des blessures reçûes à la bataille de Malplaquet le 11. Septembre 1707. après y avoir fait des actions de heros; ce sont les termes dans lesquels M. le maréchal de Boufflers en écrivit au roi. Il étoit aussi distingué par sa pieté, son exacte probité & la connoissance de toutes les sciences, que par sa valeur; 4. *Louis-Marcel*, lieutenant de vaisseau; 5. LOUIS-IGNACE, qui suit; 6. *Susanne*; 7. *Jeanne*; 8. *Françoise* Tournemine, non mariées.

XVII. LOUIS-IGNACE Tournemine, baron de Camsillon &c. chef du nom & armes, a épousé en 1712. *Louise-Gabrielle* Phelipot, fille unique du comte de la Piguelaye.

BRANCHE DES MARQUIS DE COETMUR.

X. GEOFROI Tournemine, seigneur de Carmelin, fils puîné, selon toutes les apparences, de JEAN I. & d'*Isabeau* de Beaumanoir, épousa N. de Coitivi, fille du seigneur de Taillebourg, & en eut JEAN, qui suit;

XI. JEAN Tournemine, époux de *Catherine* de Rivel, heritiere de la maison de Coëtmur, fut pere d'ALAIN Tournemine, qui suit;

XII. ALAIN Tournemine, vicomte de Rosenet, seigneur de Coëtmur, de Carmelin, de l'Escouet, eut de son épouse *Marguerite* du Chastel, FRANÇOIS, qui suit; & *Marie* Tournemine.

XIII. FRANÇOIS Tournemine laissa de *Renée* de saint Amadour, JACQUES, qui suit;

XIV. JACQUES Tournemine, marquis de Coëtmur &c. s'allia avec *Lucrece* de Rohan, fille de *Louis* de Rohan, prince de Guemené, & en eut deux filles, RENÉE Tournemine qui suit; & *Jeanne* Tournemine, mariée au seigneur de l'Isle-de-Rouet en Poitou.

XV. RENÉE Tournemine épousa 1°. *Jean* de l'Isle, seigneur de Marivaux, capitaine des gardes du corps d'Henri III. si renommé par le fameux duel arrivé le 2. Août 1589. entre lui & le seigneur de Maroles qui tenoit le parti de la Ligue, en presence des deux armées, dont elle n'eut point d'enfans: 2°. *Alexandre* de Vieuxpont seigneur de Neubourg, dont elle eut trois filles mariées aux marquis de Sourdeac, de Vieuxpont, & de Crequi.

La maison de TOURNEMINE, porte *écartelé d'or & d'azur.*

Il y a en Auvergne une branche de la maison de TOURNEMINE, dont est sorti M. de Tournemine qui a été fait maréchal de camp l'an 1704.

TOURNEMINE (René) II. du nom, baron de la Hunaudaye, chevalier de l'ordre du roi, & son lieutenant general dans ses armées & en Bretagne, fit ses premieres armes en Piémont sous le maréchal de Brissac, & servit sous cinq rois sans interruption avec une valeur & une prudence distinguée. Au siege de Lusignan l'an 1574. dans une sortie où les rebelles avoient poussé les troupes du roi jusqu'aux batteries, il soûtint presque seul leur impetuosité, sauva l'artillerie & les repoussa dans la ville. Depuis il fut employé à ramener par les voies de douceur la ville de la Rochelle qu'on n'avoit pû soûmettre par la force, & conduisit cette negociation avec tant de dexterité, que la cour crut le devoir recompenser en lui donnant la lieutenance-generale de Bretagne. Ce fut principalement à ses soins que le roi Henri IV. fut redevable de la réduction de cette province, qui gemissoit sous le joug du duc de Mercœur. Uniquement dévoué aux interêts de son roi, & sourd à toutes les propositions de la Ligue, il rompit les mesures les plus justes de ce duc, & acheva ce grand ouvrage par la prise de Rennes, dont il s'empara par intelligence. Au reste il gouverna avec tant d'équité, de douceur & de desinteressement, que les états de Bretagne charmés de son administration, supplierent le roi par une requête, d'honorer leur gouverneur du collier de ses ordres, *dont il étoit digne* (ce sont leurs termes) *& par ses grands services & par sa haute naissance.* Ce grand homme épuisé par ses longs travaux qu'il avoit essuyés pour le bien de l'état tomba malade au camp devant Rouen, assiegé par Henri IV. & mourut en retournant à Rennes l'an 1590. Le roi écrivit de sa main au baron son fils, pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit d'une si grande perte, & lui conserva en même tems la compagnie de cent hommes d'armes de son pere: grace d'autant plus singuliere, que la trop grande jeunesse de ce seigneur sembloit le mettre hors d'état d'y prétendre. * Argentré, *histoire de Bretagne.* Du Pas, *histoire genealogique de Bretagne.* Le president de Thou. D'Avila. Mezerai. *Titres de la maison de* Tournemine &c.

TOURNEUX (Nicolas le) prêtre, prieur de Villiers-sur-Ferre, celebre en France dans le dix-septiéme siecle par sa vertu & par son érudition, nâquit à Rouen le 30. Avril 1640. de parens très-pauvres, & qui gagnoient leur vie du travail de leurs mains. Mais à peine eut il appris à lire, que l'inclination qu'il avoit à la pieté, jointe à sa memoire surprenante, inspira M. Du Fossé maître des comptes à Rouen, de le tirer de l'obscurité dans

laquelle sa naissance sembloit l'avoir enseveli. Cet enfant dès l'âge de 7. ans, étoit très assidu aux sermons, se faisoit un exercice de reciter ceux qu'il avoit entendus, & le faisoit avec une fidelité & une hardiesse inconcevables. M. du Fossé croyant devoir employer à son éducation une somme que lui avoit remise un de ses parens pour faire élever de pauvres écoliers, l'envoya étudier à Paris au college des Jesuites. Les progrès qu'y fit le jeune le Tourneux furent aussi surprenans, que ses commencemens; mais dès qu'il eut achevé sa philosophie, penetré du desir de se donner tout entier à Dieu, il se retira en Touraine, avec un ecclesiastique d'une très-grande pieté, & passa quelques années avec lui à se fortifier dans la pratique de l'oraison & de la penitence. Son ami crut que Dieu le destinoit à le servir dans le ministere ecclesiastique, & lui conseilla de retourner à Rouen, d'où il étoit sorti il y avoit douze ans. Il y entra dans les ordres inferieurs, & fut chargé d'abord de faire les catechismes dans la paroisse de S. Vivien où il étoit né. Ce fut avec tant de succès, que les grands vicaires de Rouen eux-mêmes le firent ordonner prêtre dès l'âge de 22. ans, & obtinrent pour lui les dispenses d'âge qui lui étoient necessaires. On le fit ensuite vicaire d'une paroisse de cette ville, où, quoique fort jeune, il mit excellement en œuvre les dispositions qu'il avoit reçues de Dieu pour la predication, & pour la conduite des ames. Il s'y étoit acquis une estime generale, lorsque son humilité lui fit faire quelque retour sur lui-même, & lui fit craindre de ne s'être pas engagé par des vûes assez pures dans l'état ecclesiastique. Penetré de ces sentimens, & resolu de quitter son emploi, il s'en ouvrit à M. du Fossé, fils de son bienfaicteur, qui lui offrit sa maison à Paris. Là, dans une profonde retraite, il s'occupa d'abord à lire les saints peres: & pour premier ouvrage, il entreprit de traduire la semaine-sainte, à laquelle il joignit une belle preface. Il fut appellé dans la suite à remplir les devoirs de chapelain dans le college des Grassins. Les sermons qu'il y faisoit tous les Dimanches aux pensionnaires, y attirerent bientôt de dehors plusieurs personnes de merite & de qualité. M. le Vayer, maître des requêtes, touché de son éloquence toute simple & toute Chrétienne, fit une liaison toute particuliere avec lui, & l'engagea même dans la suite à venir demeurer dans sa maison. Ce fut-là que M. le Tourneux composa l'excellent ouvrage de la vie de Jesus-Christ, qui fut suivi de la meilleure maniere d'entendre la messe; de l'année Chrétienne; & de la traduction du Breviaire Romain en françois, qu'il n'acheva que sur la fin de ses jours, quoique depuis long-tems il y eût travaillé à differentes reprises. Ceux qui l'ont connu, parlent fort avantageusement de ses mœurs. Il passa les dernieres années à son prieuré de Villiers, qu'il n'avoit accepté qu'après beaucoup de refus, parce qu'il étoit déja revêtu d'un benefice à la sainte Chapelle de Paris. Les revenus qu'il tiroit de ce prieuré, ne s'employerent précisement qu'en reparations de l'eglise, qui étoit extrêmement délabrée. Après l'avoir retablie, il étoit sur le point de se défaire de l'un de ces deux benefices, lorsqu'il mourut à Paris le vingt-huit Novembre 1686. âgé de 46. ans & 5. mois. Outre les ouvrages que nous avons nommés, on a encore de lui des instructions Chrétiennes sur les sacremens, six lettres de controverse, une explication litterale & morale sur l'épître de saint Paul aux Romains, *in* 12. un excellent abregé de Theologie, *in* 4°. qu'on lui attribue communement. Un traité de la Providence sur les Miracles des sept pains, *in* 18. les principes & Regles de la vie Chrétienne, le catechisme de la Penitence. * *Mem. historiq. Voyez* quelques autres particularités de la vie & des écrits de M. le Tourneux, *dans la bibl. des aut. ecclef.* de M. Du Pin, *du XVII. siecle. le Necrologe de P. R.*

TOURNOI, combat d'honneur, où les gentilshommes entroient en lice, pour signaler leur adresse & leur courage. Ce nom vient du mot *tourner*, parce que l'on y faisoit des courses en rond, ou parce que l'on y tournoit souvent aux occasions qui se presentoient. Ces exercices militaires ont été en usage, du moins sous la seconde race des rois de France. Nithart rapporte que, dans l'entrevue de Charles *le Chauve*, roi de France, & de son frere Louis roi d'Allemagne, qui se fit en la ville de Strasbourg, les gentilshommes de la suite des deux princes firent des combats à cheval, pour donner des preuves de leur adresse. Cependant les chroniques de Tours attribuent l'invention des tournois à Geofroi, seigneur de Preuilli, qui fut pere d'un autre Geofroi qui donna l'origine aux comtes de Vendôme, & marquent sa mort l'an 1067. Mais comme il est parlé de ces combats avant lui, on peut seulement dire qu'il en dressa les loix & les regles, & même qu'il en rendit la pratique plus frequente. M. du Cange remarque que les tournois étoient particuliers aux François, & que pour cette raison Matthieu Paris les appelle *Conflictus Gallici*, les combats François. Les Anglois imiterent ensuite ces exercices militaires, qui ne commencerent à être connus d'eux que sous le regne du roi Etienne vers l'an 1140. & n'y furent établis que par le roi Richard, vers l'an 1194. Les Allemands emprunterent aussi cet usage des François, environ l'an 1136. car Modius, qui fait les tournois plus anciens en Allemagne, a fait un roman plûtôt qu'une histoire. Les Grecs avouent franchement que les jeux de leur nation en ont tiré la pratique des Latins, c'est à-dire des François. Jean Cantacuzene dit que les jeux militaires se firent la premiere fois dans l'empire d'Orient l'an 1326. au mariage d'Anne de Savoye, fille d'Amé IV. comte de Savoye, avec le jeune Andronic Paleologue, empereur. Nicetas & Cinnamus rapportent neanmoins, que l'empereur Emmanuel Comnene institua ces exercices, à l'imitation des François vers l'an 1145.

Comme on ne combattoit dans les tournois que pour apprendre le métier de la guerre, on n'y employoit aucunes armes qui pussent blesser ceux qui entroient en lice. Les lances & les épées avoient la pointe émoussée, & le taillant rabattu: ce qu'on appelloit *des glaives courtois*. Souvent neanmoins il arrivoit de grands accidens par la chaleur du combat, ou par la haine des combattans, quelques-uns prenant ces occasions pour se venger de leurs ennemis. Henri Knigthon, parlant du tournoi qui se fit l'an 1274. à Châlon, où le roi Edouard avec les Anglois, combattit contre le comte de Châlon & les Bourguignons, dit que plusieurs y demeurerent sur la place: de sorte que l'on appella ce tournoi, *la petite guerre de Châlon*. Les histoires sont remplies de ces funestes accidens. Robert comte de Guines y perdit la vie. Robert de Jerusalem, comte d'Essex en Angleterre, y fut tué l'an 1216. Florent comte de Hainaut, & Philippe comte de Boulogne & de Clermont, perirent pareillement au tournoi tenu à Corbie l'an 1223. comme aussi le comte de Hollande à Nimegue l'an 1234. Gilbert comte de Pembrock l'an 1241. Jean marquis de Brandebourg l'an 1269. Le comte de Clermont y fut tellement blessé l'an 1279. qu'il en perdit l'esprit. Louis, fils du comte Palatin du Rhin, y perdit la vie l'an 1289. Jean duc de Brabant l'an 1294. & plusieurs autres en d'autres tems, dont les historiens font mention. C'est ce qui donna occasion aux papes de défendre les tournois, & d'excommunier ceux qui s'y trouveroient. Innocent II. vers l'an 1140. Eugene III. au concile de Latran tenu l'an 1179. furent les premiers qui fulminerent leurs anathêmes contre les tournois. Innocent IV. les defendit pour trois ans au concile celebré à Lyon l'an 1245. ne pouvant les abolir tout d'un coup. Nicolas IV. renouvella l'excommunication contre ceux qui feroient des tournois: & Clement V. fit la même chose l'an 1313. Les princes seculiers défendirent aussi quelquefois les tournois, à cause des désordres qui y arrivoient, ou parce qu'ils avoient affaire à des seigneurs & à des chevaliers en d'autres occasions. Et d'autant que le peril des tournois étoit encore plus à craindre pour les souverains, Du Tillet rapporte que le roi Philippe *Auguste* prit l'an 1209. le serment de Louis de France, son fils aîné, & de Philippe, comte de Boulogne, son autre fils, qu'ils n'iroient en aucun tournoi. Depuis ce tems-là neanmoins, les rois de France même ont combattu dans les tournois; comme Charles VI. l'an 1385. à Cambrai; François I. l'an 1520. entre Ardres & Guines; enfin le roi Henri II. l'an 1559. à Paris, où il reçut une blessure à l'œil, par un éclat de la lance du comte de Montgommeri, & mourut onze jours après. Il y a eu aussi des tournois à

outrance, où l'on combatoit avec des armes offensives, & qui ne se terminoient gueres sans effusion de sang, ou sans la mort de ceux qui entroient en lice. Peut-être ne sera-t-il pas inutile de donner ici la maniere dont se proposoient & s'éxecutoient les tournois à outrance.

LETTRES DE DEFI DU TOURNOI proposées l'an 1414.

Nous Jean duc de Bourbonnois, comte de Clermont, de Foix & de l'Isle, seigneur de Beaujeu, pair & chambrier de France, désirant échiver oisiveté, & explecter notre personne, en avançant notre honneur par le métier des armes, pensant y acquerir bonne renommée, & la grace très-belle, de qui nous sommes serviteurs Avons n'a gueres voué & empris que, nous accompagnés de seize autres chevaliers & écuyers de noms & d'armes; c'est à sçavoir, 1. l'amiral de France, *Jacques de Châtillon*, 1. *fils de Hugues, grand-maître des arbalêtriers, amiral dès l'an* 1408. *tué à la bataille d'Azincourt l'an* 1415; 2. Messire Jean de Châlon, *Jean de Châlon III. du nom, prince d'Orange par sa femme, grand-chambrier l'an* 1415. *gouverneur du Languedoc l'an* 1417. *mort de la peste à Paris l'an* 1418. ou bien *Jean de Châlon, tué à la bataille d'Azincourt l'an* 1415; 3. le seigneur de Barbazan, *Arnaud-Guillaume de Barbazan, premier chambellan de Charles VII. dit* le Chevalier sans reproche, *chef des six chevaliers que le roi choisit pour se battre contre six chevaliers Anglois, en presence des armées de France & d'Angleterre, mort l'an* 1432. *& enterré à saint Denys*; 4. le seigneur du Chastel, *Guillaume du Chastel, grand panetier, un des chevaliers qui défirent les Anglois en champ-clos, tué au siege de Pontoise l'an* 1441; 5. le seigneur de Gaucourt, *Raoul de Gaucourt, gouverneur de Dauphiné, bailli d'Orleans, grand-Maître de France*, ou *Eustache de Gaucourt, grand fauconnier*; 6. le seigneur de la Heuse, *Robert de la Heuse, dit* le Borgne, *Châtelain de Bellencombre, chambellan de Charles VI. prevôt de Paris, l'an* 1412; 7. le seigneur de Gamaches, *Guillaume de Gamaches, grand-veneur, de France l'an* 1410. *grand-maitre des eaux & forêts l'an* 1424; 8. le seigneur de saint Remi; 9. le seigneur de Monsurs; 10. messire Guillaume Bataille; 11. messire Drouet d'Asniere; 12. le seigneur de la Fayette, *Gilbert de la Fayette, qui devint maréchal de France l'an* 1421. *Dès* 1418. *il étoit lieutenant-general du Lyonnois*; 13. le seigneur de Poulargues; 14. le seigneur Carmalet ou Carnavalet; 15. Louis Cocher; écuyer; 16. Jean du Pont écuyer.

Porteront en la jambe senestre, chacun un fer de prisonnier pendant à une chaîne, qui seront d'or pour les chevaliers; & d'argent pour les écuyers, par tous les Dimanches de deux ans entiers, commençant le Dimanche prochain après la date de ces presentes, au cas que plûtôt ne trouveront pareil nombre de chevaliers & écuyers *de nom & d'armes* sans reproches; que tous ensemblement nous veuillent combattre à pied, jusqu'à outrance armés chacun de tels harnois qu'il lui plaira, portant lance, hache, épée & dague, ou moins de baton de telle longueur que chacun voudra avoir, pour être prisonnier les uns des autres, par telle condition que ceux de notre part qui seront outrés, soient quittes en baillant chacun un fer & chaines, pareils à ceux que nous portons; & ceux de l'autre part qui seront outrés, seront quittes chacun pour un bracelet d'or aux chevaliers, & d'argent aux écuyers, pour donner là où leur semblera, &c. (Un autre article fait voir que des armes se devoient faire en Angleterre.) *Item*, & seront tenus, Nous, duc de Bourbonnois, quand nous irons en Angleterre ou devant le juge qui sera accordé, de le faire sçavoir à tous ceux de notre compagnie, qui ne seroient pas deça, & de bailler à nosdits compagnons telles lettres de monseigneur le roi, qui leur seront necessaires, pour leur licence & congé, &c. Fait à Paris le 1. Janvier l'an de grace 1414. La bataille d'Azincourt, empêcha l'execution de ce défi; car le duc Jean de Bourbon y perdit la liberté, & fut conduit en Angleterre, où il mourut après dix-neuf années de prison. *Voyez* ARMES A OUTRANCES. * Du Cange, *Dissert.* 7. *sur l'histoire de saint Louis.*

TOURNON, *Turnonium* ou *Taurodunum*, ville de France sur le Rhône en Vivarez, porte titre de comté, & est une des onze baronies de la province. Il y a un très-beau college de Jesuites sur le bord du fleuve, fondé par François cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, & un couvent de Minimes. * Daviti, *descript. de la France.*

Quant à la maison de Tournon, quoiqu'elle soit très-ancienne, puisque l'on trouve que dès l'an 1130. PONS de Tournon, abbé de la Chaise-Dieu, fut élu évêque du Pui, l'on n'en rapportera ici la posterité que depuis

I. ODON seigneur de Tournon, qui est nommé avec *Girard* son frere puîné dans un hommage qu'ils rendirent en l'an 1192. au roi Philippe *Auguste*. Cet Odon dont on ne trouve point l'alliance, eut pour fils GUIGUES, qui suit;

II. GUIGUES seigneur de Tournon, fut pere de GUILLAUME, qui suit;

III. GUILLAUME seigneur de Tournon, dit l'*Ancien*, mort en 1270. avoit épousé 1°. l'heritiere de *Rostain* de Sabran: 2°. *Aymare* de Monteil. Du premier lit, vinrent *Guygonnet*, né sourd & muet, qui eut en partage les biens de sa mere; & *Hugues* de Tournon moine de l'Isle-Barbe en 1261. Du second lit, sortirent, *Odon* II. du nom seigneur de Tournon, qui fit son testament en 1292. & mourut sans posterité de *Mahaud* de Montgascon, laquelle se remaria à *Guillaume* de Bourbon, seigneur de Beçai; *Girard*, seigneur de Vernoux, qui fit son testament en 1290. & mourut sans posterité; GUI, qui suit; *Guillaume*; & *Alix* de Tournon, mariée à *Pierre* Isoard.

IV. GUI seigneur de Tournon, qui fit son testament en 1314. avoit épousé *Alix* de la Roche, fille de *Guignon* seigneur de la Roche-en-Regnier, dont il eut GUILLAUME II. du nom seigneur de Tournon, qui suit; *Odon* de la Roche, dit *de Tournon*, heritier de son ayeul maternel, mort sans posterité; *Aymare*, alliée à *Hugues* de la Tour, seigneur de Vinai; *Dauphine*, mariée à *Briand* de saint Priest, seigneur de saint Chamond; & *Alienor* de Tournon religieuse.

V. GUILLAUME II. du nom seigneur de Tournon, épousa 1°. *Azelmode* de Sabran, fille de *Rostaing*, seigneur de saint Victor, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Marguerite* de Villars, fille de *Guillaume*, seigneur de Beauvoir-en-Montagne, & du Chastellard en Dombes, & de *Margueritte* de la Roche: 3°. *Paule* de Montlaur, fille de *Pons* de Montlaur, & de *Berengere* de Sabran. Du second mariage vinrent, GUILLAUME III. qui suit; *Louis* & *Eleonore* de Tournon.

VI. GUILLAUME III. du nom seigneur de Tournon, de Serrieres & du Colombier, fit son testament en l'an 1382. Il avoit épousé 1°. *Marguerite* de Montigni, morte sans enfans: 2°. *Alix* d'Uzez, dame d'Ysserand & d'Ai, fille de *Decan* seigneur d'Uzez, & d'*Agnés* de Baux. Elle se remaria à *Hugues* de la Tour-de-Vinai, & eut de son premier mariage 1. JACQUES I. du nom, qui suit; 2. GUILLAUME IV. du nom, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; 3. *Odon*, seigneur de Beauchastel & de Serrieres, qui vivoit en 1405. Il épousa *Anne* de Corgenon, dame de Hauvet, fille de *Jean* de Corgenon seigneur de Meillonas, &c. bailli de Bresse, & de *Jeanne* de saint Trivier, dont il eut pour fille unique *Louise* de Tournon, mariée à *Antoine* de Levis, seigneur de Vauver; 4. *Hector*, qui fit son testament en 1421; 5. *Guyotte*, mariée à *Guillaume* seigneur de Murol; 6. *Simonne*, alliée 1°. à *Jean* de Coligni, seigneur de Crecia: 2°. à *Jean* maréchal seigneur de Meximieux; 7. *Jeanne*, qui épousa en 1422. *Armand* seigneur de la Roue; 8. *Billette*, femme de *Claude* de la Roue, fils d'*Armand*, qui avoit épousé *Jeanne* sa sœur; & 9. *Marguerite* de Tournon, qui épousa 1°. *Odet* seigneur de Chandée, bailli de Bresse: 2°. *Claude* de saint Amour chevalier, seigneur dudit lieu, & de Châteauneuf.

VII. JACQUES I. du nom seigneur de Tournon, &c. qui fit le voyage de Hongrie avec Jean comte de Nevers & qui fut tué à la bataille de Nicopolis en 1396. avoit épousé 1°. *Alix* de Retourtour, dame de Beauchastel & d'Argental en Vivarez, fille de *Briand* seigneur de

Beauchaftel, & de *Jeanne* de Beauvais, morte fans poſterité : 2°. *Catherine* de Giac, fille de *Pierre* de Giac, chancelier de France, dont il eut pour fille unique *Jeanne* de Tournon, premiere femme de *Geraud* Baftet I. du nom, feigneur de Cruſſol, &c.

VII. GUILLAUME IV. du nom feigneur de Tournon, &c. fecond fils de GUILLAUME III. du nom, feigneur de Tournon, fit fon teftament en 1437. Il avoit épouſé en 1396. *Eleonore* de Grolée dame de Vaſſallieu, la Tour-du-Pin, &c. fille d'*Archambault* de Grolée, & de *Billette* de la Tour, dame d'Ai, dont il eut GUILLAUME V. du nom, qui fuit; *Jacques*, chevalier; & *Jean* de Tournon, feigneur de Vaux & de Saigne, qui fit fon teſtament en 1431.

VIII. GUILLAUME V. du nom feigneur de Tournon, &c. vivoit en 1468. Il épouſa en 1422. *Antoinette* de la Roue, fille d'*Armand* feigneur de la Roue, & d'*Iſabeau* de Chalençon, dont il eut JACQUES II. du nom, qui fuit; *Imbert*, chanoine de faint Juſt de Lyon; *Jean*, abbé de Cruaz; *Charles*, mort fans enfans de *Marie* de Gaucourt; *Iſabeau*, mariée à *Humbert* de Montluel, feigneur de Châtillon en Chotaigne, & de Châteaufort en Savoye; *Blanche*, mariée à *Tannegui* vicomte de Joyeuſe, fénechal de Lyon; *Joſſrine*, alliée à *Guillaume* Louvet, feigneur de Cauviſſon; & *Bellonde* de Tournon, abbeſſe de la Sauve. *Il eut auſſi trois fils naturels, & entr'autres*, Claude *de Tournon, évêque de Viviers pendant* 40. *ans, où il mourut en* 1542. *en reputation d'une grande vertu.*

IX. JACQUES II. du nom feigneur de Tournon, &c. fit fon teſtament en 1501. Il avoit épouſé *Jeanne* de Polignac, fille de *Guillaume*, dit *Armand*, vicomte de Polignac, & d'*Aimée* de Saluces, dont il eut JUST I. qui fuit; *François* cardinal de Tournon, archevêque de Lyon, &c. *dont l'éloge fera rapporté ci-après dans un article ſeparé*; *Charles*, évêque de Rodez; *Gaſpard*, évêque de Valence, mort en 1520; *Chriſtophle*, échanſon du roi Charles VIII. mort fans poſterité de *Catherine* d'Amboiſe, dame de Chaumont, fille de *Charles* d'Amboiſe I. du nom, feigneur de Chaumont, &c. Elle prit une feconde alliance avec *Philibert* de Beaujeu feigneur de Linieres, & une troiſiéme avec *Louis* de Cleves, comte titulaire d'Auxerre, & mourut en 1550; *Antoinette* de Tournon, mariée à *Jacques* de Laire, feigneur de Cornillon; *Louiſe*, qui épouſa *Jacques* de Levis, feigneur de Châteaumorand; *Blanche*, alliée 1°. à *Raimond* d'Agoult, comte de Sault : 2°. à *Jacques* de Colligni feigneur de Châtillon-fur-Loin; & *Jeanne* de Tournon, mariée à *Jean* de faint Prieſt, feigneur de faint Chamond.

X. JUST I. du nom feigneur de Tournon, &c. épouſa *Jeanne* de Viſſac, fille & heritiere d'*Antoine* de Viſſac, feigneur d'Arlenc, &c. dont il eut *Antoine* de Tournon, capitaine de cinquante lances des ordonnances, qui fit le voyage de Naples avec Odet de Foix, feigneur de Lautrec, y mourut fans alliance; *Jean*, lieutenant de fon frere, mort dans le même voyage; *Charles*, évêque de Viviers, mort en 1552; *Jacques*, évêque de Caſtres, puis de Valence, mort en 1553; JUST II. du nom, qui fuit; *Henri*, mort fans poſterité; *Juſtine*, mariée en 1526. à *François* Alleman, feigneur de Champs; *Anne*, alliée à *Gaſpard* de Caſtellane, feigneur d'Entrecaſteaux; *Helene*, qui épouſa *Jean* de la Baume, comte de Montrevel; *Blanche*, mariée à *Claude* vicomte de Rochechouart; *Suſanne*, religieuſe; & *Antoinette* de Tournon, abbeſſe de S. Andoche d'Autun.

XI. JUST II. du nom feigneur de Tournon, comte de Rouſſillon, fénéchal d'Auvergne, lieutenant de roi en Languedoc, & chevalier de fon ordre, vivoit en 1563. Il avoit épouſé en 1533. *Claudine* de la Tour, dame d'honneur de Marguerite de France, reine de Navarre, & fille de *François* de la Tour, vicomte de Turenne, &c. dont il eut JUST III. du nom, qui fuit; JUST-LOUIS, qui continua *la poſterité rapportée après celle de ſon frere aîné*; *Claude*, mariée en 1564. à *Philibert* de Rye, baron de Balanſon, comte de Varax; *Magdelaine*, alliée à *Roſtaing* Cadart d'Ancezune, feigneur de Caderouſſe; & *Helene* de Tournon, morte fans alliance, *dont la mort funeſte eſt rapportée ci-après.*

XII. JUST III. du nom feigneur de Tournon, &c. épouſa *Eleonore* de Chabannes, fille de *Charles* feigneur de la Palice, &c. & de *Catherine* de la Rochefoucault, fa feconde femme. Elle prit une feconde alliance avec *Philibert* feigneur de la Guiche & de Chaumont, chevalier des ordres du roi, grand-maître de l'artillerie de France, ayant eu de fon premier mariage, *Anne* de Tournon, dame de la Palice, mariée en 1595. à *Jean François* de la Guiche, feigneur de S. Geran, &c. maréchal de France, mort en 1641; & *Françoiſe* de Tournon, mariée à *Timoleon* de Maugiron.

XII. JUST-LOUIS IV. du nom feigneur de Tournon, fecond fils de JUST II. du nom feigneur de Tournon, fut bailli du Vivarez, fénéchal d'Auvergne, & épouſa *Magdelaine* de la Rochefoucault, fille de *François* III. du nom, comte de la Rochefoucault, & de *Charlotte* de Roye, comteſſe de Rouci, fa feconde femme, dont il eut JUST-HENRI V. du nom, qui fuit; *Claude Françoiſe*, mariée en 1599. à *Gaſpard-Armand* vicomte de Polignac; *Iſabelle*, alliée à *Melchior* Mitte de Chevriers, marquis de S. Chamond; *Françoiſe*, qui épouſa en 1613. *Baltaſar* de Gadagne-d'Hoſtun, marquis de la Baume; & *Magdelaine* de Tournon, mariée en 1620. à *Gaſpard* d'Alegre, feigneur de Beauvoir.

XIII. JUST-HENRI V. du nom comte de Tournon & de Rouſſillon, chevalier des ordres du roi, maréchal de camp de fes armées, fénéchal d'Auvergne, &c. mourut le 14. Mars 1643. Il avoit épouſé 1°. le 9. Juin 1616. *Charlotte Catherine* de Levis, fille d'*Anne*, duc de Ventadour, & de *Marguerite* de Montmorenci : 2°. *Louiſe* de Montmorenci, fille de *Louis*, feigneur de Bouteville, bailli & gouverneur de Senlis, vice-amiral de France, & de *Charlotte-Catherine* comteſſe de Luxe. Du premier lit fortit JUST-LOUIS VI. du nom, qui fuit;

XIV. JUST-LOUIS VI. du nom comte de Tournon & de Rouſſillon, fénéchal d'Auvergne, maréchal de camp des armées du roi, &c. fut tué en 1644. au fiege de Philiſbourg en fa 27. année fans laiſſer de poſterité de *Françoiſe* de Neufville, fille de *Nicolas* duc de Villeroi, pair & maréchal de France, &c. & de *Magdelaine* de Crequi. Elle prit une feconde alliance en 1646. avec *Henri-Louis* d'Albert, dit d'*Ailli*, duc de Chaulnes, & une troiſiéme avec *Jean* Vignier marquis d'Hauterive, & mourut le 11. Mai 1701. âgée de 76. ans. * *Voyez* Guichenon. Le P. Colombi. Le Laboureur, *mazure de l'abbaye de l'Iſle-Barbe*. Le P. Anſelme, *hiſtoire des grands officiers*, &c.

TOURNON (François de) cardinal d'Oſtie, fils de JACQUES de Tournon, & de *Jeanne* de Polignac, entra à douze ans dans l'ordre de faint Antoine de Viennois. Il fut pourvû de l'abbaye de la Chaiſe-Dieu, puis de l'archevêché d'Ambrun, & s'acquit tant de reputation dans ces dignités, que le roi François I. le fit un de fes principaux conſeillers. Après la bataille de Pavie, où ce monarque fut fait priſonnier, en 1525. il fut envoyé en Eſpagne avec Jean de Selve, premier preſident du parlement de Paris, pour la délivrance de fa majeſté; & y retourna encore pour celle des princes fes fils, qui étoient en ôtage. Avant ce dernier voyage, il obtint l'abbaye de faint Antoine de Viennois, & paſſa de l'archevêché d'Ambrun à celui de Bourges. Ayant été créé cardinal en 1530. par le pape Clement VII. à la recommandation du roi, ce prince lui donna le gouvernement du Lyonnois, & fe fervit de lui dans les emplois les plus conſiderables & les plus importans : ce que firent auſſi fes ſucceſſeurs Henri II. François II. & Charles IX. Le cardinal de Tournon fit pluſieurs voyages à Rome, la premiere fois avec le cardinal Gabriel de Gramont, pour les affaires de l'état; une autre fois, pour la création du pape; une troiſiéme, avec le cardinal de Lorraine. Il aſſiſta auſſi à deux élections de papes, & à celle de Pie IV. il eut des voix pour être pape lui-même : Pie le fit évêque d'Oſtie, doyen des cardinaux, & le retint près de fa perſonne : mais il fe vit obligé de le rendre à la France, qui le demandoit pour aſſiſter de fes conſeils le roi François II. Depuis qu'il eut été fait archevêque de Lyon, il s'empreſſa de travailler à la reforme de ce dioceſe expoſé aux fureurs de l'hereſie, dont il étoit l'ennemi irreconciliable. Si l'on eût fuivi fes conſeils, on n'auroit jamais commis l'honneur de l'égliſe Gallicane, en faiſant paroître fes plus illuſtres prelats devant des

gens de néant, fauteurs de l'herefie, pour y rendre raison de leur creance. Le cardinal de Tournon s'y trouva, & reprima l'infolence de Beze, qui s'emportoit fans refpect contre le facrement adorable de nos autels. Il fut le protecteur des fçivans, avoit toûjours près de fa perfonne, ou Lambin, ou Muret, & quelques autres hommes doctes. Pour témoigner fon amour pour les fciences, il fonda le college de Tournon, qu'il donna depuis aux Jefuites, & il mourut le 22. Avril 1562. âgé de foixante & treize ans. Ce cardinal, qui étoit un des plus grands hommes de fon tems, fut doyen des cardinaux, archevêque d'Ambrun, d'Auch, de Bourg, de Lyon, abbé de Tournus, d'Ambournai, de la Chaife-Dieu, d'Aifnai, de faint Germain-des-Prez, de faint Antoine &c. Il fut ambaffadeur en Italie, en Efpagne & en Angleterre: puis gouverneur de Lyon, du Lyonnois, Forez & Beaujolois. Ce fut lui qui empêcha le roi François I. de faire venir Melanchthon en France, quoique fon amour pour les belles lui fît fouhaiter de le voir, parce que cet homme avoit beaucoup d'érudition. Pour diffuader le roi de ce deffein, le cardinal allant au confeil, y porta le livre de S. Irenée contre les Heretiques, & le lut en attendant le roi. Ce prince, qui aimoit les livres, lui demanda à quelle lecture il étoit fi fort attaché. Alors le cardinal lui fit l'analyfe & le recit de cet excellent ouvrage; & ayant fait judicieufement comprendre au roi combien l'herefie meritoit de haine, il excita dans fon efprit des defirs dignes d'un monarque très-Chrétien: de forte que Melanchthon fut contremandé. Le cardinal Jean Vincent Laure, qui avoit été fon domeftique, écrivit fa vie, auffi-bien que Pierre Rouer. Ses lettres écrites en 1525. 1550. 1557. & 1559. font gardées dans la biblioteque du roi. On peut encore confulter de Thou, *l.* 34. *hift. & feq.* Sadolet, *l.* 6. *&* 14. *epift.* Petramellarius. Ciaconius. Ughel, *T. I.* Michel de l'Hôpital, chancelier de France. Genebrard. Frifon *Gall. purpur.* Hilarion de Cofte. Lambin. Chorier, *état politiq. de Dauph.* Sponde, *aux Ann.* Sammarth. *Gall. Chrift. &c.*

TOURNON (Helene de) derniere fille de JUST, II. du nom feigneur de Tournon, & de *Claudine* de la Tour, fuivit fa mere au voyage qu'elle fit aux eaux de Spa, où elle accompagnoit la reine de Navarre, laquelle dans les memoires qu'elle a faits des avantures de fon voyage, rapporte la mort de cette damoifelle en ces termes « Cette mort arriva fur le point de mon entrée » dans la ville de Liege, qui fut toute pleine d'honneur » & de joye, & qui eût été encore plus agreable, fans » le malheur de la mort de mademoifelle de Tournon, » dont l'hiftoire étant fi remarquable, je ne puis omet» tre à la raconter. Madame de Tournon, qui étoit alors » madame d'honneur, avoit plufieurs filles, defquelles » l'aînée avoit époufé M. de Balanfon, gouverneur pour » le roi d'Efpagne au comté de Bourgogne; & s'en al» lant à fon menage, elle pria fa mere, madame de » Tournon, de lui bailler fa fœur, mademoifelle de » Tournon, pour la nourrir avec elle, & lui tenir com» pagnie en ce pays, où elle étoit éloignée de tous fes » parens. Sa mere la lui accorde; & y ayant demeuré » quelques années, & fe faifant agreable & belle (car fa » principale beauté étoit fa vertu & fa grace) M. le mar» quis de Varembon, lequel étoit deftiné à être d'égli» fe, demeurant avec fon frere, M. de Balanfon en mê» me maifon, devint par l'ordinaire frequentation qu'il » avoit avec mademoifelle de Tournon, fort amoureux » d'elle; & n'étant point obligé à l'églife, il defire de » l'époufer. Il en parle aux parens d'elle & de lui: ceux » du côté d'elle le trouverent bon; mais fon frere, M. » Balanfon, eftimant plus utile qu'il fût d'églife, fit » tant qu'il empêcha cela, s'opiniâtrant à lui faire pren» dre la robe longue. Madame de Tournon, très-fage » & très prudente femme, s'offençant de cela, ôta fa » fille, mademoifelle de Tournon, d'avec fa fœur, ma» dame de Balanfon, & la prit avec elle. Et comme elle » étoit femme un peu terrible & rude, fans avoir égard » que cette fille étoit grande, & meritoit un plus doux » traitement, elle la gourmande & crie fans ceffe, ne » lui laiffant prefque jamais l'œil fec, bien qu'elle ne fît » nulle action qui ne fût très-louable; mais c'étoit la fe» verité naturelle de fa mere. Elle, ne fouhaitant que » de fe voir hors de cette tyrannie, reçut une certaine » joye, quand elle vit que j'allois en Flandres, penfant » bien que le marquis de Varembon s'y trouveroit, com» me il fit; & qu'étant lors en état de fe marier, ayant » du tout quitté la robe longue, il la demanderoit à fa » mere; & que par le moyen de ce mariage elle fe trou» veroit délivrée des rigueurs de fa mere. A Namur, le » marquis de Varembon & le jeune Balanfon fon frere » s'y trouverent comme j'ai dit. Le jeune Balanfon, qui » n'étoit pas de beaucoup fi agreable que l'autre, acco» fte cette fille & la recherche; & le marquis de Va» rembon, tant que nous fûmes à Namur, ne fit pas feu» lement femblant de la connoître. Le dépit, le regret, » l'ennui, lui ferrent tellement le cœur, elle s'étant » contrainte de faire bonne mine tant qu'il fut prefent, » fans montrer de s'en foucier, que foudain qu'ils fu» rent hors du bateau, où ils nous dirent adieu, elle fe » trouva tellement faifie, qu'elle ne put plus refpirer » qu'en criant, & avec des douleurs mortelles, n'ayant » nulle autre caufe de fon mal. Le jeuneffe combat » huit ou dix jours la mort, qui armée de dépit, fe » rend enfin victorieufe, la raviffant à fa mere & à » moi, qui n'en fîmes moins de deuil l'une que l'au» tre; car fa mere, quoiqu'elle fût ford rude, l'aimoit » uniquement. Ses funerailles étant commandées les plus » honorables qu'il fe pouvoit faire, pour être de grande » maifon comme elle étoit, même appartenante à la rei» ne ma mere; le jour venu de fon enterrement, l'on or» donne quatre gentilshommes des miens pour porter le » corps, l'un defquels étoit la Boiffiere, qui l'avoit pen» dant fa vie paffionnément adorée fans le lui avoir ofé » découvrir, pour la vertu qu'il connoiffoit en elle, & » pour l'inégalité, qui lors alloit portant ce mortel faix, » qui mouroit autant de fois de fa mort, qu'il étoit » mort de fon amour. Ce funefte convoi étant au milieu » de la rue qui alloit à la grande églife, le marquis de » Varembon, coupable de ce trifte accident, quelques » jours après mon partement de Namur, s'étant repenti » de fa cruauté, & fon ancienne flamme s'étant rallu» mée: ô étrange fait! qui par la prefence ne pouvoit » être émue, fe refolut de la venir demander à fa mere, » fe confiant peut-être en fa bonne fortune qui l'accom» pagne, d'être aimée de toutes celles qu'il recherche, » comme il a paru depuis peu, en une grande qu'il a » époufée contre la volonté de fes parens; & fe promet» tant que fa faute lui feroit aifément pardonnée de fa » maîtreffe, repetant fouvent ces mots italiens, que *la* » *forza d'amore non rifgada al de litto*, prie dom Jean de » lui donner une commiffion vers moi, & venant en di» ligence, arrive juftement fur le point que ce corps, » auffi malheureux qu'innocent, & glorieux en fa vir» ginité, étoit au milieu de cette rue. La preffe de cette » pompe l'empêche de paffer; il regarde ce que c'eft; il » avife de loin au milieu d'une grande & trifte troupe, » des perfonnes en dueil, & un drap blanc couvert de » chapeaux de fleurs: il demande ce que c'eft, & il ap» prend que c'eft le corps de mademoifelle de Tournon. » A ce mot il fe pâme, & tombe de cheval; on le porte » en un logis comme mort, voulant plus juftement en » cette extrêmité lui rendre en la mort l'union qu'en la » vie il lui avoit trop tard accordée, fon ame, que je » crois, allant dans le tombeau requerir le pardon à celle » que fon dédaigneux oubli y avoit mife, le laiffa quel» ques-tems fans apparence de vie; & étant revenue, l'a» nima de nouveau pour lui faire éprouver la mort, qui » n'eût affez puni fon ingratitude, s'il ne l'eût fentie » qu'une fois.

TOURNON (Charles-Thomas-Maillard de) cardinal, iffu d'une famille ancienne, originaire de Savoye. Elle a fourni depuis plufieurs fiecles de grands hommes, qui fe font fort diftingués au fervice de leurs fouverains, dans les premieres charges de cette cour, des armées & de l'état, où on a vû plufieurs chevaliers de l'Annonciade. PIERRE Maillard, comte de Tournon, gouverneur de Savoye & general de la cavalerie, fut fait chevalier de l'Annonciade par le duc Emmanuël Philibert de Savoye, l'an 1568. VICTOR AMEDE'E Maillard, marquis de Tournon, pere du cardinal, fut auffi chevalier de l'Annonciade, après avoir occupé les premieres

charges de cette cour. Il eut deux fils, le premier, appellé *Felix-Emmanuel*, capitaine de la premiere compagnie des gardes du corps du duc de Savoye, maréchal lieutenant general dans ses armées, très-particulierement honoré de l'estime & de la confiance de ce Prince; le second fils, *Charles-Thomas*, né à Turin le 21. de Decembre 1668. fut nommé & sacré patriarche d'Antioche le 5. Decembre 1701. par le pape Clement XI. & envoyé à la Chine en qualité de legat apostolique, pour y regler les differends qui étoient entre les missionnaires, & en informer ensuite le saint siege. Il arriva à Pondicheri au mois d'Avril 1703. & entra dans l'empire de la Chine au mois d'Avril 1705. muni d'un decret du pape qui decidoit les questions qui étoient contestées entre les missionnaires, sur la tolerance des ceremonies des Chinois, avant qu'il fût publié en Europe. En vertu de ce decret, le legat, par un mandement publié à Nanquin le 7. Fevrier 1705. défendit de mettre dans les Eglises un tableau avec cette inscription, *adorez le ciel*, & de pratiquer le culte que les Chinois rendent à leurs ancêtres, à Confucius & aux planetes. Le cardinal étant arrivé à Pequin, fut d'abord bien reçû de l'Empereur de la Chine. Il y fit venir M. l'Evêque de Conon, vicaire apostolique, lequel ayant declaré par écrit & de vive voix à l'empereur, que la doctrine & le culte des Chinois ne s'accordoient pas avec la religion Chrétienne, fut arrêté & ensuite banni. M. de Tournon avoit été renvoyé quelque tems auparavant, le 28. Août 1706. Il fut conduit à Macao, après avoir donné un mandement le 25. Janvier 1707. pour servir de reglement à la conduite que doivent garder les missionnaires, quand ils sont interrogés sur le culte des Chinois. Etant à Macao, il y fut retenu en prison dans la maison des Jesuites par l'ordre de l'empereur de la Chine, & après trois ans de prison, muni des sacremens d'Eucharistie d'Extrême-Onction, qui lui furent administrés par le P. Carre, un de ceux qui lui avoient apporté le chapeau de Cardinal, auquel le pape Clement XI. l'avoit nommé en 1707. il mourut en reputation de sainteté, le 8. Juin 1710. sans que les mauvais traitemens qu'il souffrit pussent le faire changer de sentiment, ni ébranler sa fermeté. Tolomei Jesuite a eu son chapeau & son titre. Le pape honora la memoire du cardinal de Tournon d'un excellent éloge que sa sainteté recita en plein consistoire le 14. Octobre 1711. & ordonna que son corps fût transporté à Rome. Charles-Ambroise Mezzabarba, patriarche d'Alexandrie, & vicaire apostolique à la Chine, ayant pris les mesures pour executer les intentions de sa sainteté, fit enfermer le corps de ce cardinal dans une caisse, qu'il fit embarquer dans le même vaisseau, sur lequel il retournoit en Europe: & pour plus grande sûreté, ce patriarche le faisoit mettre à terre, & le faisoit conduire avec lui toutes les fois qu'il entroit dans quelque port, en y mettant une garde: précaution qui ne fut pas inutile; car le vaisseau sur lequel il étoit monté, étant arrivé à Rio-Janeiro, sauta en l'air, le feu ayant pris aux poudres pendant qu'il étoit à terre. Enfin, le corps de ce cardinal ayant été embarqué à Lisbonne, arriva à Genes, où ayant été quelque tems, il fut transporté à Ripa le 16. Mai 1723. Sur le soir il fut mis dans un carosse du cardinal Sacripante, prefet de la congregation *de Propaganda Fide*, & porté au college de cette congregation à Rome, où il fut inhumé le 27. Septembre suivant. * *Mem. du tems. Relation abregée de la nouvelle persecution de la Chine recueillie des Memoires des Dominic. de Macao, par le P. Gonzalés, Dominicain, en 2. vol. traduits de l'Italien.* Du Pin, *Hist. Ecclef. du XVII. f. t.* 4. *Voyez aussi les* 9. *Mem. pour Rome sur l'Etat de la Relig. à la Chine en* 1709.

TOURNUS, ville de France en Bourgogne, sur la rive droite de la Saone, entre Châlon & Mâcon, avec une celebre abbaye dont nous avons l'histoire. On y celebra des conciles l'an 949. & l'an 1115. L'abbé de la collegiale est seigneur de la ville; & les appellations de son bailliage sont portées à celui de Mâcon.

TOURS, sur la Loire, ville de France, capitale de Touraine, avec archevêché, a été nommée diversement *Turonum, Turonium* & *Cæsarodunum Turonum*. Elle est grande, belle & ancienne, située entre les rivieres du Cher & de Loire, qui la rendent très-agreable & très-marchande, & est très-renommée, sur-tout par ses fabriques d'étofes de soye. L'eglise metropolitaine est consacrée sous le nom de saint Gatien, prelat de Tours, qui a eu pour successeurs, saint Lidoir, saint Martin, & divers autres, illustres par leur sainteté, par leurs emplois, par leur naissance & par leurs ouvrages, tels que saint Gregoire de *Tours*, le cardinal Elie de Bourdeille, Simon de Maillé &c. L'archevêque de cette ville a pour suffragans, le Mans, Angers, Nantes, Rennes, Vannes, Cornouaille, Leon, Treguier, Saint Malo, Saint Brieu, & Dol. Le chapitre de la cathedrale est un des plus illustres du Royaume: on y compte jusqu'à cent quatre-ving-treize beneficiers qui desservent l'église. Les huit dignités sont, le doyen, le grand archidiacre, le tresorier, le chantre, le chancelier, l'archidiacre d'au-delà de la Loire, l'archidiacre d'au-delà de la Vienne, & le grand archiprêtre, qui avec quarante-cinq chanoines forment le chapitre. Le doyen est élû par le chapitre; l'archiprêtre est à la collation du grand archidiacre; & l'archevêque confere de plein droit les autres dignités, & tous les canonicats. Il y a encore un secretaire, huit personats, seize vicaires, deux diacres, deux marguilliers clercs, plus de cent chapelains, un maître de psallette, un soûmaître, & dix enfans de chœur. L'église collegiale & abbatiale de saint Martin a encore un chapitre plus nombreux. La dignité abbatiale est reunie à la couronne de France dès le tems de Hugues Capet. Les chanoines d'honneur ecclesiastiques sont, le patriarche de Jerusalem, les archevêques de Mayence, de Cologne, de Compostelle, de Sens & de Bourges; les évêques de Liege, de Strasbourg, d'Angers, de Poitiers, d'Auxerre & de Quebec; les abbés de Marmoutier & de S. Julien de Tours. Les chanoines d'honneur laics sont, les dauphins de Viennois, les ducs de Bourgogne, d'Anjou, de Bretagne, de Bourbon, de Vendôme & de Nevers; les comtes de Flandres, de Dunois, d'Angoulême & de Douglas; les barons de Pruilli en Touraine, & de Partenai en Poitou. Les onze dignités sont, le doyen & le tresorier, à la presentation du roi; le chantre, le maître d'école, le soûdain, le celerier & le granger, à la presentation du doyen; le chambrier & l'aumônier, à la presentation du tresorier; l'abbé de Cormeri, & le prieur de S. Cosme lés-Tours, qui reçoivent l'investiture du chapitre, lequel a la collation de toutes les dignités. Il y a ensuite quinze prevôtés, dont ceux qui sont pourvûs ont droit de presenter à plusieurs benefices, & qui sont toutes à la presentation du doyen; cinquante & un titre de chanoines à la pleine collation du chapitre; sept officiers ou dignitaires inferieurs; sçavoir, le soûchantre & le soupeltier, à la presentation du chantre; le souscolâtre, à la presentation du maître d'école; le senéchal, & les prestimoines de Morignan, de Châtillon & de Milan, à la presentation du doyen; cinquante six vicaires en titre, à la presentation & collation des dignitaires & des chanoines, six aumôniers, à la presentation du soûdoyen; trois clercs d'aumône, à la presentation de l'aumônier; quatre marguilliers, deux incepteurs, deux penitenciers, deux sacristains, un oblatier, quatre-vingts chapelains, dix enfans de chœur, un maître de musique, & un de latin; & le pauvre de S. Martin, qui est logé, vêtu, nourri & entretenu de tout par le chapitre qui l'élit à la pluralité des voix. Il y a encore à Tours l'abbaye de saint Julien, qui est de l'ordre de S. Benoît & de la congregation de S. Maur; d'autres églises, & quelques couvents. D'ailleurs on y trouve présidial, jurisdiction consulaire, hôtel des monnoyes, bureau des finances, élection, grenier à sel, & maîtrise des eaux & forêts. C'est le roi qui est seigneur de la ville. On conserve à S. Gatien un grand nombre de manuscrits dont beaucoup sont anciens & précieux, & on en laisse prendre communication aux sçavans, mais seulement dans la bibliotheque. Le catalogue de ces manuscrits a été imprimé avec des notes très utiles, à Tours en 1706. * Gregoire de *Tours, gesta Turon. pont.* Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *antiq. des villes de France.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

CONCILES DE TOURS.

Le premier concile de Tours fut tenu en 461. Leon de Bourges, Victor du Mans, & quelques autres prelats, qui

qui s'y trouverent à la fête de saint Martin, sous le pontificat de Perpetuus, le celebrerent, & rétablirent dans cette province la discipline ecclesiastique, qui s'y étoit fort relâchée. On y dressa 13. canons que nous avons encore. Neuf évêques celebrerent le II. concile de Tours en 567. & non pas en 570. comme le cardinal Baronius l'a cru. Euphrone présida à cette assemblée, où l'on fit vingt-sept canons pour la police ecclesiastique. Les prélats écrivirent une épitre circulaire aux peuples, pour les avertir de recourir à la penitence. Le pere Hardouin, Jesuite, a expliqué le troisiéme canon de ce concile dans une dissertation imprimée à Paris l'an 1689. Charlemagne fit celebrer l'an 813. le III. concile de Tours, où l'on fit 51. canons. Celui qu'on nomme le IV. fut tenu à Paris en 849. par les metropolitains de Tours, de Sens, de Reims & de Rouen, contre Neomene duc de la petite Bretagne. Il chassoit les évêques, pilloit leurs églises, & maltraitoit les Fideles. Herard, archevêque de Tours, celebra un synode en 858. pour les affaires de son église. En 1055. Hildebrand, legat du saint siege, tint en cette ville un concile, où Berenger abjura ses erreurs, & fit profession de la foi Orthodoxe. Etienne legat en fit un autre l'an 1059. L'an 1095. on en celebra un pour l'expedition de la Terre-Sainte. Celui de Clermont y fut approuvé. Le pape Alexandre III. présida au V. concile provincial de Tours, tenu le 18. Mai 1153. pour rétablir l'unité & la liberté de l'église, contre l'empereur & les Schismatiques. Ce pontife avoit avec lui dix-sept cardinaux, cent vingt-quatre évêques, quatre cens quatorze abbés, & diverses autres personnes de consideration; & des princes, entre lesquels étoit Louis VII. dit *le Jeune*, roi de France. Juhel, ou Judicaël de Mayenne, celebra deux conciles, l'an 1231. & 1239. On assure que le dernier fut assemblé par ordre du roi saint Louis. Nous avons les actes d'un concile provincial, tenu par Jean de Montsoreau l'an 1282. Geofroi de la Haye en tint un à Saumur, vers l'an 1314. ou 1315. On en celebra un l'an 1510. dont les Heretiques ont publié les actes falsifiés. Nous les avons plus correcits dans la derniere édition des conciles. Antoine de la Barre publia des ordonnances synodales l'an 1537. & Simon de Maillé assembla l'an 1583. un celebre concile provincial, commencé à Tours au mois de Mai, & fini à Angers au mois de Septembre. Il y avoit huit évêques, & plusieurs envoyés des autres dioceses.

TOURVILLE ou COSTENTIN-TOURVILLE, maison du pays de Costentin, en Basse-Normandie. GUILLAUME de Costentin, chevalier, seigneur de Tourville, vivoit sous le regne de saint Louis; & sur la fin de sa vie l'an 1292. il donna plusieurs terres à l'abbaye de la Luzerne. Il avoit épousé la sœur de *Guillaume* de Briqueville, dont il eut THOMAS de Costentin, seigneur de Tourville, duquel sont descendus de pere en fils, PHILIPPE de Costentin-de-Tourville; NICOLAS I. JEAN, qui signala son courage & sa fidelité pour le roi Charles VII. contre les Bretons & les Bourguignons; & NICOLAS II. Celui-ci eut deux fils, *Jean*, qui reçut à la tête de la noblesse du pays, le roi François I. lorsqu'il fit son entrée à Coutances l'an 1528. & mourut sans enfans; & NICOLAS III. qui fut pere de FRANÇOIS, lequel épousa *Anne* de la Haye-Hue, fille de *Louis* de la Haye, chevalier, seigneur du Guessein, de la Haye Hue; dont il eut JEAN, & GUILLAUME, qui firent deux branches, sous les noms de COSTENTIN, & de TOURVILLE.

JEAN de Costentin, seigneur de Coutainville, gouverneur de la ville de Coutances, la conserva long-tems dans l'obéissance du roi Henri IV. contre la faction d'un fameux Ligueur, nommé *des Vignes*. Il avoit épousé l'an 1583. *Charlotte* de Goëlard, dame de Coutainville & d'Aneri, dont il eut *Robert* de Costentin, qui épousa *Marguerite* de Roncheroles, de laquelle il n'eut qu'une fille; & NICOLAS, seigneur de Coutainville, gouverneur de Coutances, conseiller d'état l'an 1644. que *Marie* de la Martiniere rendit pere de JACQUES de Costentin, aussi gouverneur de Coutances, qui fut maître des requêtes, qui s'acquit beaucoup de reputation, & mourut l'an 1664. laissant de *Geneviéve* Charpentier, fille de *Jacques* Charpentier, auditeur des comptes, & de *Magdelaine* Dreux, morte l'an 1671. NICOLAS-GILLES, marquis de Costentin, qui épousa *Geneviéve* fille de *Claude* de Briou, seigneur de la Pierre-Ouri, la Chapelle, baron de Survilliers, président en la cour des aydes de Paris, & de *Marie* Dorieu; & mourut à l'âge de 25. ans, en 1682. laissant NICOLAS-CHARLES-CESAR de Costentin, marquis de Neri, baron de Survilliers, seigneur de Tourville, Coutainville, mestre de camp du regiment Dauphin, mort le 14. Fevrier 1711. laissant de *Charlotte* Huguet, fille de *Charles-Nicolas*, seigneur de Semonville, conseiller au parlement de Paris, & de *Magdelaine* le Rebours, qu'il avoit épousée le 30. Mars 1702. *Charlotte-Lucie* de Costentin, morte sans alliance le 14. Janvier 1716.

BRANCHE DE TOURVILLE.

GUILLAUME de Costentin, seigneur de Tourville, second fils de FRANÇOIS, & d'*Anne* de la Haye-Hue, fit paroître son merite & sa valeur à la tête d'un grand nombre de gentilshommes, qui le choisirent pour leur commandant l'an 1597. Il épousa *Renée* de Romilli, fille de *Charles*, marquis de Chesnelaye, & fut pere de CESAR de Costentin, comte de Tourville & de Fîmes.

CESAR de Costentin, comte de Tourville & de Fîmes, fut capitaine d'une compagnie d'ordonnance par commission de l'année 1632. puis premier gentilhomme & chambellan de M. le prince de Condé, qu'il suivit dans tous les combats, & autres occasions où ce prince se trouva. Le roi Louis XIII. le fit conseiller d'état, & lui envoya l'an 1640. un ordre de veiller à l'état de la province de Normandie, avec pouvoir d'assembler la noblesse quand il le jugeroit à propos. L'an 1642. il le choisit pour aller en Bourgogne, afin de travailler à la conservation & à la défense de cette province, conjointement avec les comtes de Tavanes & de Montrevel, lieutenans generaux de sa majesté, & mourut en Avril 1647. Il avoit épousé *Lucie* de la Rochefoucaud, fille d'*Isaac* de la Rochefoucaud, marquis de Montandre, & d'*Helene* de Fonseques, dame & heritiere de Surgeres, dont il eut trois fils; FRANÇOIS-CESAR, comte de Tourville, qui suit; JOSEPH; & ANNE-HILARION, vice-amiral de France, *qui ont leurs articles séparés*; & quatre filles; *Lucie*, mariée à *Michel* d'Argouges, marquis de Gouville; *Helene*, abbesse de l'abbaye royale de Pantemont à Paris; *Marie*, religieuse dans cette abbaye; & *Françoise*, mariée à *Annet* Joubert de la Bastide, comte de Château-morant.

TOURVILLE (François Cesar) de Costentin, comte de Tourville & de Fîmes, fut colonel d'un regiment de cavalerie, commandant la compagnie des gendarmes de M. le prince de Condé, & maréchal des camps & armées du roi. Il fut aussi choisi pour être à la tête des gentilshommes de l'élection de Valogne, en qualité de colonel, par une commission du 7. Juin 1674. & après avoir donné toute sa vie des marques d'une valeur singuliere, il mourut en sa terre de Tourville, après 22. ans de maladie, le 16. Août 1697. Il avoit épousé en Novembre 1663. *Jeanne* le Sauvage, fille unique de *Julien*, seigneur de Fontenai-le-Marcoul, de Vauville, &c. & d'*Anne* de Costentin, dont il eut trois fils; l'aîné perit sur mer par un naufrage; le second, à l'attaque de Genes l'an 1684. étant tous deux en la compagnie du chevalier de Tourville, leur oncle; le troisiéme, étoit JEAN-FRANÇOIS de Costentin, comte de Vauville.

TOURVILLE (Joseph de Costentin & de) second fils de CESAR, comte de Fîmes & de Tourville, servit plusieurs années en Espagne contre le Portugal avec beaucoup de reputation, & dans des emplois considerables. Ayant été rappellé en France, à cause de la declaration de la guerre entre les deux couronnes, il mourut au retour, fort regretté de tous ceux qui connoissoient sa valeur & sa conduite.

TOURVILLE (Anne-Hilarion de Costentin, comte de) maréchal, vice-amiral de France & general des armées navales du roi, troisiéme fils de CESAR, comte de Fîmes & Tourville, fut reçu chevalier de Malte à l'âge de quatre ans, & n'en fit point neanmoins les vœux.

Durant ses caravanes, il se signala en plusieurs occasions, sur-tout dans un combat sanglant de galere à galere, où il donna des marques d'une bravoure toute extraordinaire; ensorte qu'on se rendit maître de la galere Turque. Ensuite ayant armé un vaisseau en course, avec le chevalier d'Hocquincourt, ils firent des prises considerables, mirent en fuite six navires d'Alger, & contraignirent à une honteuse retraite trente six galeres dans le port Dauphin, près de l'isle de Chio, où ces galeres perdirent plus de cinq cens hommes pendant un combat de neuf heures. Il fut fait capitaine de vaisseau par le roi l'an 1667. & se trouva à presque toutes les batailles navales qui se donnerent; dans celle de Solcebers en Angleterre; dans les bans de Hollande,& dans la Mediterranée. Etant commandé avec trois vaisseaux, pour aller dans le golfe de Venise, il y fit brûler sous la ville de Barlet, un vaisseau Ragusois, qui avoit porté des troupes aux ennemis; il canona ensuite la ville, & y prit un vaisseau de 50. pieces de canon, chargé de bled & d'autres provisions, dont il secourut la ville de Messine. Il prit encore d'autres vaisseaux sous la ville de Brindisi. A son retour à Messine, il canona la ville de Reggio, où il escorta un vaisseau qui mit le feu à un vaisseau de guerre, & à quatorze bâtimens qui étoient dans ce port. Il commandoit sous le maréchal de Vivonne, dans le combat de Palerme, où il y eut neuf vaisseaux de guerre brûlés, dont l'un étoit l'amiral d'Espagne. Son vaisseau étant à la tête de l'armée, entra le premier dans le port d'Agouste, où il prit le fort d'Arolei: après quoi les autres forts & la ville se rendirent. Allant à Malte pour y faire eau, commandant le vaisseau le Duc, sur l'avis qu'on lui donna qu'il y avoit dix-sept bâtimens dans le port de Souze, il s'avança dans ce port, y prit une polacre, & y mit le feu après avoir fait jetter les Turcs dans la mer. Après avoir été fait chef d'Escadre l'an 1677. il servit toûjours de second à M. du Quesne; & dans le combat des isles de Stromboli, il accompagna le brûlot qui alloit pour brûler le vaisseau de Ruiter. L'an 1681. étant lieutenant general, il posta la premiere galiote pour bombarder en plein jour la ville d'Alger; ce qui n'avoit encore été pratiqué que de nuit. L'an 1684. il se trouva à l'attaque de Genes, & fut le premier qui descendit l'épée à la main, pour attaquer les ennemis dans leurs retranchemens. L'an 1688. il contraignit au salut le pavillon d'Espagne, malgré la resistance du commandant Papachim, qui étoit bien plus fort en canon & en équipage. L'an 1689. commandant une escadre de vingt vaisseaux de guerre, il passa le detroit de Gibraltar, pour se joindre au reste de l'armée navale qui étoit à Brest, & fit cette jonction importante, à la vûe même des ennemis. Ensuite étant chargé du commandement de toute l'armée navale, il chercha la flotte ennemie pour la combattre; mais elle prit le parti de la retraite. Enfin le roi le fit vice-amiral, & general de ses armées navales l'an 1690. avec ordre d'arborer le pavillon d'amiral. En cette qualité, il remporta une victoire signalée sur les flottes d'Angleterre & de Hollande unies ensemble, dans la Manche, quoique le vent & le lieu fussent favorables aux ennemis; c'étoit le 10. Juillet 1690. Il fut fait maréchal de France en Mars l'an 1693. il avoit fait l'année precedente une perte considerable au combat de la Hogue, où le vent contraire, & le grand nombre des vaisseaux ennemis, le forcerent de se retirer, après avoir donné des preuves d'une valeur inouie, c'étoit le 29. Juillet, 1692. Ce maréchal mourut à Paris la nuit du 27. au 28. Mai 1701. âgé de 59. ans Il avoit épousé en Janvier 1690. *Louise-Françoise* Laugeois, veuve de *Jacques* Darot, marquis de la Popeliniere, & fille de *Jacques* Laugeois, seigneur d'Imbercourt, secretaire du roi, & l'un des fermiers generaux, & de *Françoise* Gosseau, morte le 11. Octobre 1707. dont il eut *Louis-Alexandre* comte de Tourville, colonel du regiment d'Agenois, qui fut tué à la deroute des ennemis près de Denain le 27. Juillet 1712; & *Luce-Françoise* de Costentin Tourville, mariée le 26. Juillet 1714 à *Guillaume-Alexandre* de Gallard de Bearn, comte de Brassac. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers.*

TOURI, bourg de France dans la Beauce. Il est près de Janville entre Orleans & Estampes.* Mati, *Dictionaire.*

TOUSSAINTS. On rapporte l'institution de cette fête, au pape Boniface IV. qui fut élevé sur le saint siege l'an 607. du tems de l'empereur Phocas. Ce pape, au lieu de détruire le Phantheon, c'est-à-dire, le temple de tous les dieux, que Marc Agrippa, favori d'Auguste, avoit fait bâtir en l'honneur de Jupiter *le Vengeur*, à cause de la bataille d'*Actium*, que cet empereur avoit gagnée contre Marc-Antoine & Cleopatre, le purifia, & le consacra à Dieu sous le nom de la Sainte Vierge & de tous les martyrs. En même tems il ordonna que tous les ans, au jour de cette dedicace, qui fut le 13. Mai, on fît à Rome une grande solemnité. Ce Pantheon étoit peut-être le seul monument illustre qui fût demeuré de l'idolâtrie. Les fameux temples de Jupiter *le Capitolin* à Rome, de Jupiter *le Celeste* à Carthage, d'Apollon à Delphes, de Diane à Ephese, de Serapis à Alexandrie avoient été détruits; & il y avoit même un édit de Theodose, qui ordonnoit d'abatre tous ces lieux d'abomination, & de planter des croix sur leurs ruines. Cette conduite étoit necessaire dans les premiers tems de l'église, pour donner plus d'horreur des superstitions du Paganisme; & saint Gregoire *le Grand*, quelques années avant Boniface IV. en avoit agi de même à l'égard des temples d'Angleterre, au commencement de la conversion des Anglois; mais depuis, considerant que l'idolâtrie n'étoit plus à craindre, on aima mieux purifier ces temples, que de les ruiner pour en bâtir de nouveaux. Ce fut dans cette vûe que Boniface IV. consacra le Pantheon, que l'on appella *sainte Marie aux Martyrs*, puis *Notre-Dame de la Rotonde*, à cause de la figure du bâtiment qui est en rond. Cette fête de tous les Martyrs a donné lieu à celle de tous les Saints, qui fut instituée l'an 835. par le pape Gregoire IV. étant en France, avec l'agrément de Louis *le Debonnaire*, roi de France & empereur, lequel, après en avoir communiqué avec les prelats de son royaume, en fit une ordonnance, & en assigna le jour au premier de Novembre, commandant qu'elle fût celebrée avec la même solemnité que les plus grandes fêtes de l'année. Cet édit ne pouvoit avoir de force que dans l'étendue de ses états; mais depuis, par conformité, la fête s'est répandue par tout l'Occident; & le pape Sixte IV. l'an 1480. y a ajoûté une octave. Les Grecs & les Orientaux ont commencé à celebrer beaucoup plus tard cette fête, & la font à present le Dimanche de l'octave de la Pentecôte, qui est la fête de la Trinité chez les Latins. * Sigebert, en l'an 835. Baronius, *notes sur le martyrologe.* Baillet, *Vies des Saints. Vies des Saints imprimées chez Lottin, à Paris en* 1730.

TOUTIN (Jean) orfévre de Châteaudun dans le Blesois, excelloit à travailler avec les émaux ordinaires & transparens, & trouva l'an 1632, le secret de peindre en émail, qu'il communiqua à d'autres ouvriers, qui contribuerent ensuite à le perfectionner. Dubié, orfévre, qui travailloit dans les galeries du Louvre, fut des premiers. Morliere, natif d'Orleans, mais qui demeuroit à Blois, le suivoit de près, & en même tems plusieurs personnes dans Paris s'appliquerent à cette maniere de peindre. *Voyez* EMAIL* Felibien, *principes des arts.*

TOUVRE, riviere de l'Angoûmois, a sa source au pied d'un rocher escarpé, & va se rendre dans la Charante, à une lieue & demie de sa source, & à un quart de lieue au-dessus d'Angoulême. Les comtes d'Angoulême y faisoient autrefois nourrir des cygnes pour leur plaisir; & l'on disoit qu'elle étoit parée de truites, bordée d'écrevisses, & tapissée de cygnes. La source a plus de douze brasses d'eau de profondeur; mais peu après la riviere n'est profonde que de quatre pieds, & ne peut porter que des bateaux faits d'une seule piece de bois creusé: ceux qui sont composés de plusieurs pieces, y sont rongés & percés en peu de tems par de gros vers qui s'y engendrent. On a imprimé à Poitiers l'an 1567. un traité de cette riviere, & d'un sepulcre qui a été trouvé sous terre. * Pasquier, *l.* 4. *c.* 29.

TOXARIS, Scythe, fut celebre à Athenes sous les archontes du tems de Solon. Il faisoit profession, aussibien qu'Anacharsis de son pays, d'être philosophe, & de reformer les mœurs: ce qui le faisoit appeller *le Medecin étranger.* Lucien dit que son corps fut trouvé

avec une colonne, sur laquelle étoit gravé son nom. * Lucianus, *in Schyta.*

TR

TRABEA (Quintus) poëte comique de l'ancienne Rome, florissoit du tems d'Attilius. On lui donne le huitiéme lieu entre les poëtes comiques Romains. Ciceron a allegué quelques vers de ce poëte, entr'autres la piece qui avoit pour titre *Ergastulum*, citée par Nonius Marcellus. * Cicero, *Tusculan. l.* 4. *& de finib. bonor. & malor. l.* 2.

TRABUCO, bourg situé sur la côte de Barca en Barbarie, environ à 50. lieues de Bonandrea, vers le levant. On le prend pour l'ancienne *Bathracus*, petite ville de la Marmarique. * Baudrand.

TRACHALUS, orateur Romain du tems de Domitien, dont Quintilien parle, *l.* 10.

TRACHENBERG, petite ville de Silesie, capitale de la baronie de Trachenberg, & située sur la riviere de Bartsch, aux confins de la Pologne, & à cinq lieues de la ville de Wolow, vers le nord-est. * Mati, *dict.*

TRACHINA, TRESMIS, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe. Ce lieu est dans la Bulgarie, sur le Danube, à dix ou douze lieues de Silistrie, vers le nord. * Mati, *dict.*

TRACHONITE, pays de la Palestine, près du lac que fait le Jourdain, & qu'on appelle *les eaux de Meron.* Ce pays a l'Arabie deserte à l'orient, le Liban au septentrion, le Jourdain & la Galilée à l'occident, & l'Iturée au midi. Il s'étend jusques à la mer de Tiberiade. C'est-là où étoit autrefois la demi-tribu de Manassé, qui eut son partage au-delà du Jourdain. On l'a nommé *Trachonites*, parce que c'étoit un pays scabreux & montueux. * Baudrand.

TRADATE, bourg du Milanez, situé sur l'Olone, à quatre lieues de la ville de Como, vers le sud. * Baudrand.

TRADITEURS : c'est le nom que l'on donnoit anciennement aux Chrétiens qui avoient la foiblesse de livrer les livres saints aux Payens, qui les brûloient. Il y en eut beaucoup qui tomberent dans ce desordre, du tems de la persecution de Diocletien. Les chefs des Donatistes furent convaincus de ce crime. Cecilien, Felix d'Aptunge, qui l'avoit ordonné, & les autres évêques Catholiques, que les Donatistes en accusoient, furent justifiés. * Optat. Milevit. S. August.

TRADITION : c'est le nom que l'on donne à la maniere dont on perpetue une doctrine dans une secte, ou une relation dans l'histoire par l'organe de la voix & de la memoire. Les anciens philosophes de toutes les nations perpetuoient ainsi leurs dogmes en les enseignant de vive voix à leurs disciples, qui les retenoient & les communiquoient ensuite à d'autres disciples. C'est par cette voie que les faits de l'histoire la plus reculée se sont conservés dans la memoire des hommes. Ces sortes de traditions ont eu lieu dans toutes les nations, & particulierement dans celles qui ont été les moins policées. On s'en est aussi servi pour la religion. Les Juifs ont une secte parmi eux de Traditionaires ou *Talmudistes*, qui distinguent deux sortes de loix : la loi écrite par Moyse : & la loi reçûe par tradition, venant du même Moyse, qu'ils regardent comme étant de même autorité. c'est ce dont une autre secte de Juifs, nommée *Caraites*, ne convient pas. Parmi les Chrétiens on distingue deux moyens de connoître la parole de Dieu, & la doctrine de Jesus-Christ, qui sont l'écriture sainte, & la tradition. Les Catholiques les croient tous deux de même autorité, & les Heretiques n'oseroient pas nier que la tradition ne soit d'une grande autorité. Il faut comprendre sous le nom de tradition, les écrits des peres qui rendent témoignage de la doctrine qu'ils ont reçûe de leurs ancêtres, & enseignée à ceux qui leur ont succedé, comme la doctrine de l'église Catholique. Et afin que les traditions soient la regle de la foi, il faut qu'elles ayent les conditions marquées par Vincent de Lerins, dans son memoire, ou avertissement, qui sont l'antiquité, l'universalité, & l'uniformité : c'est à-dire, qu'il paroisse que c'est une doctrine enseignée dans toute l'église, en tous tems, & par tous les docteurs Catholiques. Les traditions qui n'ont pas ces caracteres, sont sujettes à l'erreur : & il ne faut pas se fier à des traditions populaires, dénuées de preuves & de témoins. * M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible. Doctrine chrétienne.*

TRADUCIENS : c'étoit le nom que les Pelagiens donnoient aux Orthodoxes, parce qu'ils soûtenoient que le peché originel passoit des peres aux enfans. On a donné aussi ce nom de Traduciens, à ceux qui croient que les ames des enfans étoient émanées de celles de leurs peres. * Marius Mercator. Prudentius, *in apotheosi.* Hieronym. *epist.* 61. *ad Pammach. autor. prædestinat.*

TRAERBACH, petite ville fortifiée du Palatinat du Rhin en Allemagne. Elle est capitale d'un des bailliages du comté de Spanheim, & situé sur la Moselle, vis-à-vis de la forteresse de Montroyal, qui a été démolie, & à huit lieues au-dessous de Treves. Les alliés la prirent sur la France, & l'ont gardée jusques à la paix d'Utrecht. * *Memoires du tems.*

TRAGEDIE, piece de theâtre, represente les mœurs & les grandes actions des princes & des heros. Ce n'étoit au commencement qu'un hymne, que l'on chantoit en dansant, en l'honneur de Bacchus. Hygin & Athenée en rapportent ainsi l'origine. Icarius, qui regnoit dans l'Attique, ayant appris de Bacchus l'art de planter la vigne, & de faire du vin, rencontra dans les vignes, au tems des vendanges, un bouc qui mangeoit les raisins, & qui y faisoit un grand dégât. Il le prit, & l'immola à Bacchus. Pendant ce sacrifice, ceux qui étoient presens, danserent ensemble à l'entour, le visage barbouillé de lie, & chantant les louanges de ce dieu. Ils continuerent ce sacrifice tous les ans, avec leurs danses & leurs chansons ; ce qu'ils nommerent *trygodie*, c'est-à-dire, *chanson des vendanges* (car τρὺξ, τρυγὸς en grec, signifie *lie*, ᾠδὴ, *chanson*, puis) *tragodie*, que nous prononçons *tragedie*, c'est-à-dire, *chanson du bouc*, (qui est un mot formé de τράγος *un bouc*, & ᾠδὴ *chant.*) Les Atheniens voulurent imiter cette ceremonie : mais ils la firent avec plus d'appareil, ils y introduisirent des chœurs de musique, & des danses reglées. Les meilleurs poëtes firent gloire de composer ces hymnes : & ce fut pour eux une occasion de disputer le prix de la poësie. Alors le nom de tragedie devint illustre, & ce qui se chanta parmi les gens de la campagne, fut appellé *comedie*, du grec ᾠδὴ & κώμη, c'est-à-dire, *chanson de village.* Comme peu à peu les matieres que les poëtes prenoient pour les louanges de Bacchus s'épuisoient, ils choisirent de petites histoires ou fables, d'où ils tiroient sujet de louer ce dieu. Quelques-uns veulent qu'Epigene Sicyonien ait été l'auteur de la tragedie ; c'est-à-dire, qu'il y introduisit les chœurs de musique, ou qu'il institua la dispute des poëtes, qui composoient les hymnes en l'honneur de Bacchus : ou bien qu'il inventa les fables & les histoires. D'autres ont écrit que Theognis, qui vivoit vers l'an du monde 2911. en fut l'auteur, & qu'Auleas y ajoûta les grands chœurs de musique. Quoi qu'il en soit, la tragedie demeura fort long-tems en cet état : car on compte quatorze poëtes tragiques fameux, & presque tous successeurs les uns aux autres, entr'autres cet Epigene & Thespis, qui introduisit le premier un acteur, qui recitoit quelques discours, pour donner lieu aux musiciens, & aux danseurs de se reposer. Avant Thespis, le chœur jouoit seul toute la tragedie, comme parle Diogene *Laërce* : c'est-à-dire, que la tragedie n'avoit point d'acteurs, & n'étoit composée que d'un chœur de musiciens. Le récit de cet acteur, introduit par Thespis dans la tragedie, reçût le nom d'*Episode* : c'est-à-dire, une piece qui survient entre deux chants du chœur, ou un intermede étranger, & ajoûté au chœur.

Ainsi la tragedie ayant commencé de changer de forme, le nombre des acteurs s'augmenta peu à peu. Æschyle, qui vivoit environ cinquante ans après Thespis, mit deux acteurs dans les épisodes. Il leur donna aussi des habits & des masques convenables à ce qu'ils representoient avec des cothurnes ou chaussures hautes pour les faire paroître grands comme des heros. Sophocle,

qui nâquit dix ou douze ans après la mort d'Æſchyle, ajoûta un troiſiéme acteur, & fit peindre la ſcene, qu'il orna de pluſieurs décorations ſuivant le ſujet. Ces épiſodes étoient quelque choſe de ſemblable aux actes de la tragedie d'aujourd'hui; car ils ſe recitoient entre deux chants de chœur, comme nos actes ſe recitent entre deux concerts de muſique ou de violons. A diſtinguer les tragedies par la cataſtrophe ou iſſue, il y en avoit de deux eſpeces: les unes étoient funeſtes dans le dernier événement, & finiſſoient par quelque malheur ſignalé du heros: les autres avoient le retour plus heureux, & ſe terminoient par le bonheur des principaux perſonnages. Pluſieurs néanmoins ſe ſont imaginez que le nom de tragedie n'étoit propre qu'à un poëme dramatique, dont la cataſtrophe étoit funeſte & ſanglante. Cette erreur eſt venue de ce que les premieres tragedies avoient ſouvent une fin malheureuſe, ſoit par la rencontre des hiſtoires, ou par la complaiſance que les poëtes avoient pour les Atheniens, qui ne haïſſoient pas ces objets d'horreur ou de pitié dans les familles des rois. Mais cela n'arrivoit pas toûjours: & nous voyons que des dix-neuf tragedies d'Euripide, il y en a un grand nombre, dont l'iſſue eſt heureuſe. Ariſtote établit quatre parties de l'ancienne tragedie; ſçavoir, le prologue, le chœur, l'épiſode, & l'exode. La nouvelle, c'eſt-à-dire, celle qui lui ſucceda, eſt compoſée de cinq actes, & de pluſieurs ſcenes, avec les entr'actes ou intermedes, & la muſique ou ſymphonie. * Hygin, *liv.* 2. Athenée, *liv.* 2. & 4. Diogene *Laërce*, *liv.* 3. Hedelin, *pratique du theatre*.

TRAGI COMEDIES. On a donné ce nom en France, du tems du cardinal de Richelieu, à quelques tragédies, dont la cataſtrophe étoit heureuſe, quoiqu'il n'y eût rien de comique dans la piece, & que les perſonnes auſſi bien que le ſujet, fuſſent tragiques, c'eſt-à-dire, heroïques. Il ſemble que Garnier ait été le premier qui ſe ſoit ſervi de ce mot; au moins il a fait porter ce titre à ſa Bradamante, ce que pluſieurs ont imité depuis. Plaute a employé ce mot de *tragi-comedie*, dans le prologue de ſon Amphitryon, mais c'eſt dans un ſens bien éloigné de celui que nous lui donnons. Mercure dit dans ce prologue, que de cette comedie il en fera une tragi-comedie, parce que des dieux & des rois y agiront, & qu'il y mêlera la dignité des perſonnes, avec la baſſeſſe des diſcours comiques. Ainſi c'eſt en raillant qu'il a employé ce mot, & non pas pour ſignifier un poëme dramatique, dont le ſujet eſt héroïque, & la fin heureuſe; mais pour marquer une comedie, où des perſonnes illuſtres étoient introduites pour agir d'une maniere comique, où repreſenter des actions très-communes. Dans ce ſens, on pourroit dire que la plus grande partie des comedies d'Ariſtophane, ſont des tragi-comedies; car preſqu'en toutes les dieux ou les perſonnes de condition paroiſſent en Trivelins, & ſe commettent avec des eſclaves & des bouffons. Le nom de tragi-comedie eſt impropre dans le ſens que nous le prenons; car en cette ſorte de poëme il n'y a rien qui reſſente la comedie; tout y eſt grave & merveilleux, rien de populaire ni de bouffon. La tragedie & la comedie ont toujours été deux poëmes tellement diſtinguez, que non-ſeulement les perſonnes & le ſtyle n'avoient rien de commun; mais encore les tragediens ne jouoient point de comedies, ni les comediens de tragedies. Cette grande difference vient de ce que la ceremonie de l'hymne de Bacchus ayant paſſé dans les villes, le ſujet en fut toujours tiré par les poëtes, des hiſtoires ou des fables ſerieuſes & illuſtres, & traité en ſtyle grave & ſublime, ce qui retient le nom de tragedie: au contraire le poëme qui reſta en uſage dans les villages, ne s'appliqua à imiter que les mœurs du peuple, & fut appellé *comedie*, c'eſt-à-dire, *chanſon de village*, qui n'étoit compoſée que des termes vulgaires, avec des railleries conformes au ſujet. *Voyez* COMEDIE. * Hedelin, *pratique du theatre*.

TRAGONARA, petite ville du royaume de Naples, en la province de la Capitanate, avec évêché ſuffragant de Benevent.

TRAHONA, bon bourg des Griſons. Il eſt dans la Valteline, près de la riviere d'Adda, à une lieue de Morbegno, du côté du nord. * Mati, *dict.*

TRAJAN (M. Ulpius Crinitus) *Trajanus*, empereur, originaire d'Italique, ville d'Eſpagne en Andalouſie, ou ſelon d'autres, de Todi en Italie, ſervit utilement Veſpaſien, & Tite ſon fils, dans les guerres contre les Juifs, où il commandoit la douziéme legion. Depuis il ſe ſignala en diverſes occaſions, & fut adopté & aſſocié à l'empire par Nerva, puis fait ceſar par le ſenat. Il apprit la mort de ce prince à Cologne, l'an quatre-vingt-dix-huit, & y fut ſalué par les ſoldats, & revêtu de la pourpre imperiale, il avoit alors quarante-trois ans & trois mois. D'abord il écrivit au ſenat, que jamais par ſes ordres un homme de bien ne ſeroit condamné à mort: & s'il obſerva mal ce ſerment, ce fut ſeulement à l'égard des Chrétiens. Il ne publia point d'édit directement contre eux: toutefois la défenſe qu'il fit de tenir des aſſemblées nocturnes, & de cultiver des religions nouvelles & étrangeres, donna ſujet aux gouverneurs & aux intendans des provinces, de perſecuter cruellement les Fideles. La fureur de la perſecution ceſſa neanmoins pour quelque tems, ſur l'avis du jeune Pline. Trajan ſçachant que Decebale, roi des Daces, s'étoit revolté, porta la guerre dans ſon païs, le défit deux fois, & reduiſit la Dacie en forme de province. Après cette conquête, il revint à Rome, où il reçut pluſieurs ambaſſades des nations barbares, même des Indiens, dont le nom étoit à peine connu. Ce fut alors qu'il commença à faire élever cette ſuperbe colonne, qui porte ſon nom, & qui ne fut achevée que ſept ans après. C'eſt un des plus merveilleux efforts de l'architecture. Le Pape Sixte V. la fit relever ſous ſon pontificat, & fit mettre au-deſſus la ſtatue de ſaint Pierre. Cet empereur remporta d'illuſtres victoires ſur les Armeniens, les Parthes, les Oſdroëniens, les Arabes, les Aſſiriens, les Iberes, ceux de la Colchide, & les Perſes, qu'il ſoûmit avec beaucoup de gloire. On dit qu'il chaſſa de ſon armée onze mille ſoldats Chrétiens, & les relegua en Armenie. Il penſa perir dans un effroyable tremblement de terre, qui arriva de ſon tems à Antioche, d'où il le fallut tirer avec beaucoup de peine par une fenêtre. Enſuite il extermina les Juifs qui s'étoient revoltez, & mourut, ſoit de maladie, ſoit de poiſon, dans une ville de Cilicie, nommée alors *Selinunte*, & depuis, *la ville de Trajan* ou *Trajanopolis*. Ce fut le 10. du mois d'Août l'an 117. à l'âge de 64. ans, après qu'il eut regné 19. ans, 6. mois & 15. jours. Pline *le Jeune* avoit prononcé en ſon honneur cet excellent panegyrique que nous avons encore. Il eſt ſûr que Trajan meritoit de grands éloges, & a été l'un des plus grands & des meilleurs princes, qui ayent regné dans le Paganiſme. Au reſte, ſes admirateurs n'ont pû juſtifier la cruauté envers les Chrétiens, ſon incontinence dans l'amour des garçons, & ſes excès dans le vin. On dit que ce prince avoit écrit une relation de la guerre des Daces. Il fut ſix fois Conſul, & eut les ſurnoms de Germanique de Dacique, de très-bon, de grand Prêtre, & de tribun du Peuple, dont on peut voir les raiſons dans l'explication de la medaille citée à la fin de l'article.

☞ Nous ne nous arrêterons point ici à détruire le conte déja refuté par Baronius, au ſujet de ce Prince. On y rapporte que ſaint Gregoire *le Grand*, voyant une ſtatue de Trajan qui deſcendoit de cheval, quoique preſſé de partir pour une expédition de guerre, & qui s'arrêtoit pour rendre juſtice à une femme qui la lui demandoit, fut ſi touché de cette action d'équité, qu'il pria Dieu de retirer des enfers l'ame de Trajan, ce qu'il obtint à condition de ne plus faire à Dieu de ſemblable priere. * Dion, *in Traj.* Aurelius Victor, *de Cæſar.* Europe. Euſebe. Baronius Godeau, Coëffeteau, *hiſt. Rom. Explication d'une Medaille de Trajan*, *par Mr.* Goujet, *Chanoine de ſaint Jacque l'Hopital dans le* 4. *tome*, *part.* 2. *des memoires de litter. recueillis par le pere* Deſmolets.

TRAJAN, patrice, vivoit du tems de l'empereur Juſtinien, vers l'an 535. & écrivit une chronique, comme nous l'aprenons de Suidas.

TRAJANOPOLIS, ville de Thrace, avec archevêché, avoit eu le nom de *Zernis*, & reçut enſuite celui de l'empereur Trajan.

TRAJANOPOLIS, ville de Cilicie, avec évêché ſuffragant de Seleucie, eſt celle de *Selinunte*, où Trajan mourut. Les Turcs la nomment aujourd'hui *Iſlenos*, comme l'a remarqué Leunclavius.

TRAJANOPOLIS, ville de Sicile, nommée *Dragina*, par les Grecs, selon le témoignage de Curopalate, a été le siege d'un évêque du tems de saint Gregoire. On croit que c'est la même, dite aujourd'hui *Traina* ou *Troina*. * Cluvier.

TRAJETO, ville, évêché & duché du royaume de Naples, en la terre de Labour, s'est accrue des ruines de l'ancienne Minturne. * Leand. Alberti.

TRAINA, TROINA, *Trajanopolis*, *Imachara*, *Hemichara*. C'est une petite ville de la vallée de Demona en Sicile. Elle est sur une haute montagne, à la source de la riviere de Traina, & à sept lieues du Mont Gibel, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TRAIT ou TEDIA, bourg ou petite ville de la Turquie en Europe. Ce lieu est dans la Romaine, sur la petite Marize, à quatre lieues de Philippopoli vers le couchant meridional. * Mati, *dict.*

TRAITRES (Isle des) cette isle est dans la mer Pacifique, au levant de la terre de Quir. Jacob le Maire Hollandois la découvrit l'an 1616. & lui donna le nom qu'elle porte, à cause du mauvais traitement que ses habitans firent à quelques-uns de son équipage. * Mati, *dict.*

TRALLES, *Tralles*, ancienne ville épiscopale de la Lydie, sous la metropole d'Ephese, ou comme d'autres veulent, sous celle de Sardes. On y voyoit sous les empereurs Idôlatres, un fameux temple de la victoire, où l'on disoit du tems d'Auguste, que l'on avoit vû naître une palme fort verte, sous la statue de Cesar, dans la conjoncture de la victoire qu'il remporta sur Pompée à Pharsale. Aujourd'hui cette ville est presque détruite, & ce qui en reste s'appelle *Chora*. * Pline. Ptolomée.

TRALLIEN, *voyez* ALEXANDRE TRALLIEN.

TRA-LOS-MONTES, en latin *Transmontana Provincia*, province du royaume de Portugal, entre la Galice & la riviere de Duero, a pour villes Miranda, Duero de Bragance, Pinhel, Almeida, Villareal, &c.

TRAMBOWLA, ville de la Russie Polonoise. Elle est dans la haute Podolie sur la riviere de Seret, environ à vingt lieues de Kaminiecz, vers le septentrion occidental. Trambowla est fortifiée, & le siege d'une châtellenie. Les Turcs l'assiegerent inutilement l'an 1675. * Mati, *dict.*

TRANGABAR, TRANQUEBAR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deçà le Gange. Elle est sur la côte de Coromandel dans la principauté de Tanjaor, à huit lieues de Nagapatan, vers le nord. Tranquebar a un fort bon port; & les Danois qui y trafiquent y tiennent la forteresse de Danebourg. * Baudrand.

TRANI, en latin *Tranium* ou *Tranum*, ville du royaume de Naples dans la terre de Bari, avec archevêché. On y celebra un concile provincial en 1589.

TRANQUILLINE (Furia-Sabina) *Tranquillina*, femme de l'empereur *Gordien* III. étoit fille de *Misithée*, homme très-sçavant, & très-éloquent, & en la consideration duquel l'empereur épousa sa fille, le faisant prefet. On a une médaille de cuivre battue à Smyrne, une autre battue à Sardes, où il est fait mention de cette Tranquilline. * Julius Capitolin. *in Gordianis c.* 23. Spon, *Voyage de Grece*, *part.* 3.

TRANQUILLITÉ, déesse du Paganisme adorée dans Rome sous le nom de *Quies*, avoit son temple hors de la ville, près la porte Colline. * Tite-Live. S. Augustin, *de civit. Dei. c.* 16.

TRANS, marquisat en Provence, que l'on prétend être le premier marquisat de France, étant de l'érection du roi Louis XII. appartient à la maison de Villeneuve. *Voyez* VILLENEUVE.

TRANSACCO, ancien bourg du Royaume de Naples. Il est dans l'Abruzze ulterieure, à demie-lieue du lac Celano, vers le midi. * Mati, *dict.*

TRANSFIGURATION, fête instituée pour celebrer la memoire du jour auquel Jesus-Christ parut dans un état glorieux avec Moyse & Elie, sur une montagne où il avoit conduit saint Pierre, saint Jacques & saint Jean, qui virent la gloire éclatante dont le Fils de Dieu étoit revetu, & entendirent la voix du Pere Eternel, qui leur dit: *C'est ici mon Fils bien-aimé, en qui je me plais uniquement, écoutez-le.* L'évangile ne dit point quelle étoit cette montagne; mais on tient par tradition que c'étoit le mont Tabor. C'est aussi le sentiment de saint Jerôme, du venerable Bede, de saint Jean Damascène, & de tous les interprêtes, qui disent que ce fut dans le mystere de la transfiguration que s'accomplirent ces paroles du roi prophete: *le mont Thabor & le mont Hermon tressailliront de joie en votre nom.* Hermon, dit saint Jean Damascène, a été comblée de joie au baptême du Fils de Dieu, parce que la voix du Pere Eternel s'y est fait entendre. Mais Thabor s'est réjoui à sa transfiguration, parce que le Sauveur y a paru dans l'état de sa gloire & de sa majesté, & qu'il y a reçu un nouveau témoignage de son Pere. Le mont Thabor est auprès de la ville de Nazareth en Galilée, dans la plaine que la sainte écriture appelle *Esdrelon*. Ce fut là que le general Barach & Debora la prophetesse remporterent une signalée victoire sur Sisara, general de l'armée de Jabin roi de Chanaan. Ce fut aussi dans le même lieu où Notre-Seigneur prononça cet admirable sermon, que l'on appelle le sermon de la montagne, & qu'il se fit voir après sa resurrection à ses apôtres, & à près de cinq cens de ses disciples. Il est constant, suivant le texte sacré, que Moyse & Elie y parurent eux-mêmes en personne, & non pas des anges qui les representoient. Pendant que les saints lieux étoient sous la puissance des Chrétiens, on bâtit sur le mont Thabor trois eglises, au lieu des trois pavillons ou tabernacles que saint Pierre y vouloit dresser. Pour ce qui regarde l'institution de cette fête, Baronius prouve qu'elle est très-ancienne, & rapporte à ce sujet le martyrologe de Vandelbert, qui vivoit vers l'an 850. Mais le pape Calixte III. la rendit plus solemnelle l'an 1456. en composa l'office, y attacha même des indulgences en memoire de la grande victoire que les Chrétiens remporterent la même année sur les Turcs devant Belgrade en Hongrie, dont ils les forcerent de lever le siege, ~~& où~~ Mahomet II. fut blessé. * Baronius, *notes sur le martyrologe*. S. Jerôme, *epist.*, 27.

TRANSFORMATEUR, *cherchez* METAMORPHISTES.

TRANSIANE, ville capitale du royaume de même nom. Elle est dans l'Inde de-là le Gange sur le Menan, au-dessous de la ville d'Ava. * Baudrand.

TRANSISALANE, *voiez* OVER-YSSEL.

TRANSYLVANIE, principauté d'Europe, qui faisoit partie de l'ancienne Dacie, au couchant de la Hongrie & au levant de la Moravie, a le mont Crapack au septentrion, & la Valachie au midi. Sa longueur & largeur sont de quatre journées chacune. Elle fut ainsi nommée par les Romains, qui s'en rendirent maîtres sous Trajan, à cause des forêts qui l'environnent, aussi bien que des montagnes. Les Hongrois la nomment *Erdely*, & les Allemands *Sibenburgen*. La Transylvanie faisoit autrefois partie du royaume de Hongrie, dont elle fut separée en 1541. & gouvernée par des princes électifs, qui étoient vassaux du grand-seigneur. La campagne y est fertile en bled, & les collines sont couvertes de bons vignobles, les montagnes sont remplies de mines d'or, d'argent & de sel. On en tire aussi un certain bitume avec lequel on fait des flambeaux, dont la fumée est amie du cerveau. On trouve dans les bois quantité de cerfs, de dains, d'ours, de bufles & de chevaux sauvages, dont le crin traîne jusqu'à terre, & qui sont d'une ferocité surprenante. Les eaux y sont mal saines, parce qu'elles passent par des mines d'alun & de mercure, qui leur communiquent une qualité maligne. Cette principauté est habitée par trois sortes de nations; sçavoir par les Saxons, les Bulgares & les Hongrois. Les premiers occupent la province qu'on nomme les sept villes; les Bulgares demeurent sur les bords de la Marise; & les Hongrois se sont établis sur les frontieres de la Walachie, & suivent la religion des Grecs. Ils se sont divisez par comtez, & ne payent aucun tribut au prince de Transylvanie; mais ils sont obligez de le servir à leurs dépens quand il fait la guerre. Le prince de Transylvanie étoit tributaire du grand-Seigneur; & quoiqu'il fût élû par les états, il ne pouvoit faire aucun acte de souveraineté, que son élection n'eût été confirmée par le sultan. JEAN-SIGISMOND Zapol se mit en 1540. sous la

protection du grand seigneur, & commença à gouverner cette province en qualité de prince souverain. Il étoit fils de JEAN Zapol, comte de Scepus, qui disputa la couronne d'Hongrie à Ferdinand I. en 1526. Ce nouveau Prince fut élevé dans les erreurs du Socinianisme. Son regne fut court & malheureux; & quelques historiens ont dit qu'il reconnut à la mort que Dieu avoit appesanti son bras sur lui pour venger l'honneur de son Fils. Il eut pour successeur en 1571. ETIENNE Bathori, lequel travailla avec ardeur pour rétablir en Transsylvanie la religion Catholique, & y réparer les dégats que les Sociniens y avoient faits, dont il fut toujours ennemi declaré. Ayant été élû roi de Pologne en 1575. il ceda sa principauté à CHRISTOPHLE Bathori son frere, dont il procura l'élection. Celui-ci mourut en 1582. & eut pour successeur son fils SIGISMOND, qui fut malheureux; mais il merita ses disgraces, & sa legereté fut funeste à cette souveraineté naissante: elle en causa la ruine. Ce prince mourut en 1603. Il eut pour successeurs, ETIENNE Bostkai; SIGISMOND Ragotski; GABRIEL Bathori en 1608; BETHLEM Gabor en 1613; GEORGES Ragotski, I. du nom; GEORGES Ragotski, II. du nom. Ce fut sous ces deux derniers princes que commencerent les troubles de cette petite principauté; & ceux qui leur succederent, ne firent presque que pour se montrer au monde: à peine étoient-ils montez sur le thrône, qu'ils en descendoient. Ce furent FRANÇOIS Redei; ACHATES Bostkai; CHIMIN Janos, dont il n'est resté que le nom dans la succession chronologique de ces princes. MICHEL Abaffi succeda à ce dernier en 1661. & fut plus heureux que ces trois prédecesseurs: il gouverna long-tems avec assez de tranquillité son petit état, & mourut paisible en 1690. L'empereur Leopold se saisit de cette principauté. Les principales villes de Transsylvanie sont Zebin, Brassowie, Colosvar, Bistrich, Zeswar, Meges, Sebesté, Hermanstad, Clausembourg & Veissembourg ou Alba-Julia. En 1687 le prince de Transsylvanie fut obligé d'abandonner la protection du grand-seigneur, pour se mettre sous celle de l'empereur, comme roi de Hongrie, & reçut des garnisons Allemandes dans les places les plus considerables de ses états: ce qui n'a pas duré long tems. Il y a dans cet état grand nombre d'Heretiques, de Schismatiques Grecs, & quelques Mahometans. * Cluvier, *geogr.* Martin Fumée, *histoire gener. de Hongrie & de Transsylvanie. Histoire des troubles de Hongrie.*

TRANTSCHIN, province dans la haute Hongrie, avec titre de comté, dont la principale ville est Trantschin. Ce comté est sur le fleuve Vag, entre la Silesie vers le septentrion, la Moravie vers l'orient, le comté de Turocz à l'occident, & le comté de Nitrie ou Nitrach au midi. Il appartient à la maison d'Autriche.* Baudrand.

TRAPANO ou TRAPANI, en latin *Drepanum*, ville & port de mer de Sicile, est située dans la province ou vallée de Mazara, sur la côte occidentale, vers le cap de Marsale ou de Coco. Son nom latin *Drepanum*, qui vient du grec δρεπάνη, *Faulx*, marque sa situation, qui represente la figure d'une faulx. Près de là on trouve vers le midi une petite isle, ou plûtôt un rocher, qui avance dans la mer, qu'on nomme *la Columbara*, avec une citadelle très-forte. Cette ville est bâtie au pied du mont Trapani, où l'on voit les ruines de l'ancienne ville, nommée aussi *Erix*, que l'on appelle maintenant *Trapano Vecchio.* Le corail qu'on y pêche en quantité est très-beau.* Ovid. *liv.* 4. *Fast.*

TRAPANO (l'isle de) ou de Gardiano, ou de Vardiano, anciennement *Lotoa Lotoia*, petite isle de la mer de Grece. Elle est sur la côte meridionale de l'isle de Cefalonie, à l'entrée du golfe qu'on nomme *Porto d'Ergastoli.* * Baudrand.

TRAPPE (Notre-Dame de la Maison-Dieu de la) abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans le Perche, fut fondée l'an 1140. par Rotrou comte du Perche, & consacrée sous le nom de la sainte Vierge l'an 1214. par Robert archevêque de Rouen, Raoul, évêque d'Evreux, & Sylvestre, évêque de Sées. Les religieux de la Trappe étoient tombez dans le relâchement, lorsque par les soins d'Armand-Jean Bouthillier de Rancé, docteur en theologie, premier aumônier de Gaston-Jean-Baptiste de France, duc d'Orleans, & abbé commendataire de cette abbaye, ils embrasserent l'étroite Observance de Cîteaux le 16. Fevrier 1663. L'abbé de la Trappe, qui avoit quitté la cour & ses autres benefices, pour se donner uniquement à Dieu, obtint du roi de pouvoir tenir cette abbaye en regle: ensuite de quoi il prit l'habit regulier, & fut admis au noviciat l'an 1663. dans le monastere de Notre-Dame de Perseigne, étant pour lors âgé de 37. ans & quelques mois. Après avoir fait profession, il se rendit à son abbaye, où il exhorta si puissamment ses religieux, & de bouche & d'exemple, à reprendre les austeritez & les penitences qui étoient d'usage pour le rétablissement de leur regle, qu'ils resolurent tous de s'abstenir, aussi-bien que lui, de boire du vin, de manger des œufs & du poisson, & de joindre encore à cela trois heures de travail par chaque jour. Dieu a beni depuis ce saint établissement par un grand nombre de personnes qui se presentent chaque jour pour en professer les austeritez. Tout respire le silence & la mortification dans cette sainte maison, où les externes mêmes se sentent penetrez de cet esprit. Ils ont un appartement particulier, qui a vûe sur la cour, & n'entrent dans les cloîtres que pour aller à l'église aux heures destinées à l'office. On en admet peu, & le moins souvent qu'il est possible à manger au refectoire, depuis que le trop grand nombre de ceux qui y abordoient a fait craindre que leur presence trop frequente ne causât de la dissipation aux religieux. Les bâtimens de la Trappe sont très-simples, & l'église même attire beaucoup plus de respect par sa simplicité, que d'admiration par sa magnificence. Ces bons religieux en été se couchent à huit heures, & en hiver à sept. Ils se levent la nuit à deux heures pour aller à Matines, qui durent ordinairement jusqu'à quatre heures & demie; parce qu'outre le grand office; ils commencent toujours par celui de la Vierge, & font entre les deux une meditation de demi-heure. Les jours où l'église ne solemnise la fête d'aucun Saint, ils recitent encore l'office des Morts. Au sortir des Matines, si c'est l'été, il peuvent s'aller reposer dans leurs cellules jusqu'à Prime, mais l'hiver ils vont dans une chambre commune du chauffoir, où chacun lit en particulier. Les prêtres prennent presque toujours ce tems-là pour dire la Messe; & souvent l'abbé demeure aussi à l'église pour les confesser; car il est le confesseur, aussi-bien que le pere de ses religieux. A cinq heures & demie on dit Prime, qui dure une bonne demi-heure. Ensuite ils vont au chapitre, où ils sont encore environ demi heure, excepté certains jours, qu'ils y demeurent davantage, lorsque l'abbé leur y fait quelque exhortation monastique. Sur les sept heures on va travailler: chacun quitte son habit de dessus (qu'on appelle une coule) & retrousse celui de dessous. Les uns se mettent à labourer la terre, les autres à la cribler, d'autres à porter des pierres, chacun recevant sa tâche sans choix ni élection de ce qu'il doit faire. L'abbé lui-même se trouve le premier au travail, & s'employe plûtôt qu'aucun autre à ce qu'il y a de plus vil & de plus penible. Lorsque le tems ne permet pas de sortir, ils nettoyent l'église, balayent les cloîtres, écurent la vaisselle, font des lessives, épluchent des legumes, & quelquefois font deux ou trois assis contre terre, les uns auprès des autres, à ratisser des racines, sans jamais se parler. Il y a aussi des lieux destinez à travailler à couvert, où plusieurs religieux s'occupent, les uns à écrire des livres d'église, les autres à les relier, quelques-uns à des ouvrages de menuiserie, d'autres à tourner, & ainsi à differens travaux utiles, n'y ayant gueres de choses necessaires à la maison & à leur usage, qu'ils ne fassent eux-mêmes: mais ils ne s'appliquent jamais à aucun ouvrage curieux, & qui puisse attacher trop agreablement l'esprit, parce qu'une des maximes de l'institut de leur premier abbé, est que celui qui s'est retiré dans la solitude, pour ne posseder plus que Dieu, ne s'en doit point détourner, pour s'attacher d'affection à des choses vaines; mais demeurer continuellement uni à Dieu, s'entretenant sans cesse dans l'amour de cette suprême bonté, qui doit être l'objet de tous ses desirs.

Lorsque ces religieux ont travaillé une demi-heure, ils vont à l'office, qui commence à huit heures & demie. On dit Tierce, puis la Messe & Sexte. Ce qui est digne

de confideration, c'eft la maniere dont les religieux font l'office ; car on les voit d'une voix ferme & d'un ton grave chanter les louanges de Dieu; mais fur-tout avec un air fi devot, qu'il eft aifé de juger que leur cœur, bien plus encore que leur bouche, prononce ces divins cantiques, dont ils font retentir l'églife. Lorf-qu'ils ont dit Sexte, ils ont la liberté de fe retirer dans leurs chambres jufqu'à dix heures & demie, c'eft environ demi-heure, pendant laquelle ils peuvent s'appliquer à quelque lecture. Après cela ils vont à l'églife chanter None, fi ce n'eft aux jours de jeûnes de l'églife, que l'office eft retardé, & qu'on ne dit None qu'un peu avant midi; puis on va au refectoire. C'eft-là que paroît la frugalité, ou plûtôt la même aufterité des premiers folitaires. Le refectoire eft fort grand, & a un long rang de tables de chaque côté. Celle de l'abbé eft en face au milieu des autres, & contient les places de fix ou fept perfonnes. Il fe met à un bout, ayant auprès de lui, à fa main gauche, le prieur, & à fa droite les étrangers, lorfqu'il y en a qui mangent au refectoire. Ces tables font nues & fans napes; mais fort propres. Chaque religieux à fa ferviette, fa taffe de fayence, fon coûteau, fa cueillere & fa fourchette de buis, qui demeure toûjours en même place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger, un pot d'eau, un autre pot d'environ chopine de Paris, un peu plus qu'à moitié plein de cidre, parce que ce qui manque pour le remplir, eft gardé pour leur collation, & qu'on ne leur en donne qu'une chopine par jour. Leur pain eft plus bis que blanc & n'eft pas fort délicat. Il étoit même beaucoup plus groffier dans les commencements. On leur fert un potage, quelquefois aux herbes, d'autres fois aux poix ou aux lentilles, & ainfi differemment d'herbes & de legumes; avec deux petites portions aux jours de jeunes; fçavoir, un petit plat de lentilles, & un autre d'épinars ou de feves, ou de bouillie, ou de gruau. Leurs potages font toûjous fans beurre & fans huile, & dans les autres mets ils n'en metrent que rarement, encore n'eft-ce jamais aux jours de jeûnes. Leurs fauffes fe font avec un peu de fel & de gruau, & rarement avec du lait. Au fortir du refectoire ils fe retirent dans l'églife pour rendre grace à Dieu; puis s'occupent dans leur chambre à prier ou à mediter. A une heure on fonne le travail, qu'ils reprennent comme le matin; & une heure & demie après ils fe retirent encore dans leur cellule jufqu'à Vêpres, qui durent trois quarts d'heures. A cinq heures on va au refectoire, où chaque religieux trouve pour fa collation un morceau de pain de quatre onces, le refte de fa chopine de cidre, avec deux poires, deux pommes, & quelques noix; mais aux jeûnes de l'églife ils n'ont que deux onces de pain, & un coup à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent point, on leur donne, comme à diner, une portion de racine avec un pain. Ils fe rendent enfuite au chapitre, de-là à Complies, qu'on commence à fix heures; enfuite de quoi l'on fait une meditation d'une demi-heure. Au fortir de l'églife on entre au dortoir, après avoir reçu de l'eau benite de la main de l'abbé; & à fept heures on fonne la retraite, afin que chacun fe couche tout vêtu fur des ais, où il y a une paillaffe piquée, un oreiller rempli de paille, & une couverture. Toute la douceur que ces folitaires reçoivent à l'infirmerie lorfqu'ils font malades, c'eft que leurs paillaffes ne font point piquées. Il arrive rarement qu'on leur donne du linge, fi ce n'eft dans les maladies extrêmes & extraordinaires. Du refte, ils y font foigneufement gouvernés, & mangent des œufs & de la viande de boucherie : car pour la volaille ils n'en ufent point. Voilà quelle eft la maniere de vivre de fes folitaires, qui édifient toute la France par la reputation de leur penitence, dignes des premiers anachoretes. *Voyez* BOUTHILLIER. * Felibien, *defcription de l'abbaye de la Trappe, imprimée l'an* 1671. 1682. *&* 1689. *Vie de M. de Rancé, par Marfollier.*

L'an 1705. le grand duc de Tofcane, Côme III. fouhaita avoir de ces religieux dans fes états, & le pape lui ayant accordé pour cela l'abbaye de Buon Solazzo, proche Florence, il en fit difpofer les lieux à la maniere de la Trappe; d'où on lui envoya dix-huit religieux avec la permiffion du roi. Le comte d'Avia, Piémontois, religieux de la Trappe, fut nommé le chef de cette miffion, & fut accompagné du frere Arfene, connu dans le monde fous le nom *du comte de Rofemberg*, frere aîné du marquis de Janfon, dont il eft parlé fous le mot de *Fourbin. Voyez* FOURBIN.

TRASE'E ou THARSE'E, pere d'*Apollonius*, gouverneur de la Cœlefyrie & de la Phenicie, pour Seleucus IV. roi d'Afie * II. *Machab. III.* 5.

TRASIGNIES (Gilles, III. du nom, feigneur de) furnommé *le Brun*, qui fut élevé à la dignité de connetable de France avant le mois de Fevrier 1248. étoit originaire de Hainault, & defcendoit de GILLES, dit *Gilon*, feigneur de Trafignies, qui pour faire le voyage de la Terre fainte, où il mourut, vendit fa terre d'Ath à Baudouin IV. comte de Hainault. Il étoit trifayeul du connétable, qui eut pour pere GILLES II. du nom, feigneur de Trafignies, connétable de Flandres, mort en 1204. & pour mere, *Aleide* dame de Boulin, laquelle fonda l'abbaye de Beaupré, près de Grammont en Flandres vers l'an 1228. Voici comme a parlé de ce connétable Jean fire de Joinville, fon beau-frere, en fon hiftoire de faint Louis, *pour la grant renommée qu'il oyt dire de mon frere Gilles le Brun qui n'étoit pas de France, de craindre & aimer Dieu, ainfi que fi faifoit, il lui donna la connétablie de France.* Il fuivit ce monarque en fon premier voyage d'Outre-mer, & eut depuis la conduite des troupes que le même roi envoya en Italie pour la conquête du royaume de Sicile, vers l'an 1264. Il eft nommé au contrat de mariage du fils aîné de faint Louis avec Berengere de Caftille en 1255. & en l'affiette du douaire, faite par le même roi à la reine fa femme au mois de Juin 1260. & dans d'autres lettres du roi d'Aragon en 1262. Le roi faint Louis lui fit don en Janvier 1258. de fa maifon & terre d'Ambligni, au lieu de celle de Roupi, près de faint Quentin. Il vivoit encore en 1272. De fon époufe *Simonette* de Joinville, il n'eut qu'*Oton* de Trafignies, mort fans enfans; & *Marie*, alliée à *Thomas* de Mortagne, feigneur de Romeries & de Polet. OTON II. du nom, feigneur de Trafignies & de Silli, frere aîné du connétable, eut d'*Agnés* de Chini GILLES IV. du nom, feigneur des mêmes lieux, qui d'*Agnés* d'Enghien, fille de *Sohier* feigneur d'Enghien, & d'*Ade* de Sottenghien, eut pour fille unique *Agnés*, qui porta les terres de Trafignies & de Silli en mariage à *Euftache* V. du nom, feigneur de Rœux, d'où vint entr'autres enfans *Othon* de Rœux, qui prit le nom de Trafignies, ayant fuccedé à fa mere en fes terres. * Le P. Anfelme, *hift. des grands officiers de la couronne.*

TRASMAUR, petite ville d'Autriche en Allemagne. Elle eft fur le Drafain, près de fon embouchure dans le Danube, à onze lieues au-deffus de Vienne. * Mati, *dict.*

TRAVANGOR, ville & petit royaume des Indes, en-deça du Gange, dans le Malabar.

TRAVAUX, dit en Efpagnol, *Boia de los Marabaios*, & en latin *Sinus Laborum*, golfe de l'Amerique meridionale fur la côte de la terre Magellanique, près du Port-Defiré, eft appellé par d'autres geographes, *le Golfe Blanc*, & *le golfe de faint Gregoire.*

TRAVEL, en latin *Treva*, *Chalufus* & *Dravenna.* C'eft un fleuve d'Allemagne, qui prend fa fource dans cette partie du Holftein qu'on nomme *Vagerlandt*, paffe près des villes de Segeberg & d'Odeflo remplit les foffés de Lubec, & va fe décharger dans un grand golfe près de la mer Baltique, nommé le golfe de Lubec, à quatre lieues au-deffous de cette ville. Son cours eft affez court, & fon canal mediocrement large, avec affez de fond. * Baudrand, *Memoires* de Beaujeu.

TRAVEL-MUNDE. C'eft le nom d'un gros bourg, ainfi appellé, parce qu'il eft à l'embouchure de la riviere de Travel dans la mer Baltique; car *Travel-Munde* en allemand fignifie *la bouche du Travel.* Ce bourg eft dans le duché de Holftein. Quelques-uns croient que c'eft la ville que Ptolomée appelle *Treva*; d'autres, comme Mercator, Cluvier & Briet, croyent que Treva eft la ville de Lubec, ce qui eft plus vrai-femblable. Erpold eftime que Ptolomée s'eft trompé, & qu'il a pris le Travel qui eft le nom d'un fleuve, comme on vient de dire, pour une ville. D'autres nomment Travel-munde

en latin, *Dragamuntina*. * Baudrand. Le chevalier de Beaujeu compare ce bourg dans ses Memoires, à celui de Quillebeuf en Normandie, & dit que c'est une vraie demeure de matelots.

TRAUN, riviere d'Allemagne. Elle naît dans l'archevêché de Saltzbourg, & va couler dans l'Autriche. Elle traverse le lac de Traun, reçoit l'Æger, l'Alm, le Krems, & se va décharger dans le Danube, entre Lintz & Mathausen, sans avoir baigné aucun lieu considerable. On croit que cette riviere pourroit être le *Duras*, que les anciens faisoient couler dans le Norique. * Baudrand.

TRAUSES, anciens peuples de la Thrace, maintenant la Romanie, proche du mont Hæmus, sur les frontieres de la Basse Mœsie, où est à present la Bulgarie, avoient coutume de faire des lamentations à la naissance des enfans, & de se réjouir en faisant des festins à leur mort. * Tite-Live.

TRAW, ville & port de mer des Venitiens en Dalmatie, avec évêché suffragant de Spalatro, est le *Tragurium* des Latins.

TRAXT, bourg du Diarbek en Asie. Il doit être sur le Tigre à 42. lieues au-dessus de Bagdad. On le prend pour l'ancien Apamia, ville située sur le Tigre, & differente d'un autre APAMIA qui étoit aussi dans la Mesopotamie, mais sur l'Euphrate. * Baudrand.

TRAYGUERA, bourg d'Espagne, dans le royaume de Valence. Il est aux confins de la Catalogne, sur le Servol, à trois lieues du bourg de Peniscola vers le nord, & à neuf de Tortose vers le couchant. On juge par cette derniere distance, que c'est la ville des anciens Ilercaons, qu'on nommoit *Incibilis*, *Indibilis* & *Thiara Julia*. * Baudrand.

TREBATIUS (Caius, surnommé *Testa*) jurisconsulte, vivoit du tems de Jules-Cesar. Ciceron le recommanda à Cesar, qui étoit alors gouverneur des Gaules. Cesar lui offrit la qualité de tribun, sans même être obligé de servir à l'armée; mais Trebatius le refusa: il demeura neanmoins constamment attaché au parti de Cesar, & voulut détourner Ciceron d'être de celui de Pompée. Il continua d'être en reputation d'habile jurisconsulte sous le regne d'Auguste, qui le consulta sur la validité des codiciles. Il est un de ceux qui sont cités dans les pandectes. Horace lui donne la qualité de docte. Il publia divers ouvrages sur le droit civil, & un traité sur les religions. Il faisoit profession de la secte d'Epicure. * Cicer. *l.* 7. *ad famil. epist.* 5. 7. 12. 13. *&* 21. *l.* 10. *epist. ad Attic. epist.* 1.

TREBELLIEN (Caïus Annius) *Trebellianus*, se fit déclarer empereur dans l'Isaurie, du tems de Gallien, dans le III. siecle. Il étendit d'abord ses conquêtes; mais ayant été attiré en campagne, il fut tué par Causisolée, frere de Theodote, general des troupes de Gallien, vers l'an 264. de J. C. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans*.

TREBELLIENUS (Rufus) après avoir été préteur, fut envoyé par Tibere, pour être tuteur des enfans de Cotys, & pour gouverner leurs états. Etant ensuite accusé de leze-majesté, il se tua lui-même, sous le consulat de M. Servilius & de Caïus Cestius. * Tacit. *in annal. l.* 6.

TREBELLIUS POLLIO, historien Latin, vivoit du tems de Val. Constance, pere de Constantin *le Grand*, vers l'an 298. composa la vie des empereurs depuis les deux Philippes jusqu'à Claude & à Quintillus son frere. De toutes ces pieces, il ne nous reste plus qu'une partie de la vie de Valerien, avec celle des deux Galliens, & des trente tyrans. Vospicus loue l'exactitude de cet historien, mais à tort. On n'y trouve rien de bon que quelques dates, & les lettres écrites de divers endroits, après que Valerien eût été pris par les Perses. Pour ses tyrans il y a presque autant de fautes que de mots. * Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de histor. Lat. l.* 1. *c.* 6.

TREBIA, riviere de Lombardie. Elle naît dans l'état de Genes, baigne Bobio dans le Milanez, & va décharger ses eaux dans le Pô, un peu au-dessus de Plaisance. Les Romains commandés par le consul Sempronius, & entierement défaits par Annibal, se noyerent en foule dans cette riviere, & la rendirent celebre par leur malheur. * Mati, *dict.*

TREBIGNE: ainsi fut appellée la principale ville d'une petite province de même nom dans la Dalmatie, qui étant bornée au-dedans des terres par les montagnes, ne s'étendoit le long des côtes que depuis Raguse jusques à Cataro. Cette province fut presque la seule, qui après la mort du roi Paulimir, vers l'an 880. fut quelque tems fidelle à Tiescemir son fils posthume; mais elle ne demeura pas dans le devoir: *Bela*, son jupan, se soumit comme les autres à Blastemir roi de Servie, qui ayant donné sa fille en mariage à *Crainan*, fils de *Bela*, le déclara souverain. Crainan eut un fils nommé *Phalimir*, qui fut pere de *Tzutzemir*, lequel vivoit du tems de Constantin Porphyrogenete. C'est lui apparemment qui fut dépouillé par Predemir, l'un des fils de Tiescemir, qui rétablirent le royaume de Dalmatie. Trebigne, ou Terbunie signifioit pays fortifié, & l'on y voyoit plusieurs châteaux: une partie de la province, la plus proche de la mer, s'appelloit Canale, c'est-à-dire, chemin des voitures, parce que c'étoit une plaine: Predemir & ses successeurs firent leur residence ordinaire à Trebigne, jusqu'à Néeman, qui fit Prestine dans la Rascie, capitale du royaume, vers l'an 1170. Predemir n'y laissa point de jupan: elle ne fut bientôt plus regardée que comme une partie du pays de Chelm, dont la republique de Raguse a acquis quelque place. * Constantin Porphyr. *du gouvern. de l'emp.* Le Prêtre de Dioclée, *hist. de Dalm.* Luccari, *annales de Raguse.* Du Cange, *familles Byzant.*

TREBISACCI, bourg du royaume de Naples. Il est dans la Calabre Citerieure, sur le golfe de Tarente, environ à deux lieues de Cassano, vers le levant. On le prend pour l'ancienne *Vicesimum* ou *Vicenumum*, petite ville de la Lucanie. * Baudrand.

TREBIZONDES, *Trapezus*, ville de Cappadoce, dans l'Asie mineure, ou, comme on parle aujourd'hui, de la Natolie, est très-ancienne, & est nommée dans Strabon, Pline, Pomponius Mela, & divers autres auteurs. Ce qui l'a rendue plus illustre, c'est qu'elle a été capitale d'un empire, auquel elle a donné son nom. Il fut établi par Alexis Comnene, fugitif de Constantinople l'an 1204. & fut détruit lorsque Mahomet II. l'an 1460. ou 1461. prit la ville de Trebizonde. Cet état comprenoit la Cappadoce, la Paphlagonie, le Pont & quelques autres provinces. * Chalcondile, *l.* 9. *hist. Turc.* Sponde, *A. C.* 1204. *n.* 12. *&* 1461. *n.* 17. *Cherchez* aussi DAVID COMNENE.

TREBIZONDE (Georges de) philosophe, *voyez* GEORGES.

TREBONIUS, *Caius*, l'un des meurtriers de Jules-Cesar s'étant sauvé dans l'Asie, fut surpris à Smyrne par Dolabella qui le fit mourir cruellement. * Ciceron, *en ses Philippiques.*

TREBULA, ville ancienne des Aborigenes, aujourd'hui *Monte Leone*, dans la terre de Sabine, province de l'état ecclesiastique en Italie, est défendue par un château, & est en reputation, à cause de la delicatesse de ses fromages. On voit encore dans l'église de sainte Victoire, des restes d'inscriptions anciennes, & des débris d'un theâtre qui marquent qu'elle a été autrefois fort considerable. * Ortelius. Front. Martial, *l.* 13. *epigram.* 33.

TREBULIUM, anciennement *Gerva* & *Treva*, ville de la grande Armenie, située maintenant dans la Turcomanie, vers les confins de la Perse. * Baudrand.

TREBUXENA, anciennement *Colobana*, ancien bourg de l'Espagne Betique. Il est dans l'Andalousie sur une colline, près du Guadalquivir, à deux lieues au-dessus de saint Lucar de Barrameda. * Baudrand.

TREFONTANE, TREFONTI. Ce sont trois petites isles, situées sur la côte de la vallée de Mazara en Sicile. Elles sont à trois lieues de la ville de Mazara, vers le levant. L'une d'elles portoit anciennement le nom de *Cosyrus*. * Baudrand.

TREGARON, petite corporation & bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Cardigan, qu'on nomme *Pennarth*, gouvernée par un maire, & ornée d'une belle église. Elle est à 140. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

TREGONI, bourg d'Angleterre avec corporation, dans

dans la contrée du comté de Cornwal, nommé *Powder*, situé sur une anse du port de Falmouth. Il envoye deux députés au parlement, & est à 210. milles de Londres. * *Dict. Anglois.*

TREGUIER, sur la mer; ou LANTRIGUET, *Trecora*, ou *Trecorum*, ville de France en la Basse-Bretagne avec évêché suffragant de Tours. Cette ville est assez ancienne; & a été souvent exposée aux courses des Saxons, des Danois & des Normands, qui la ruinerent. L'évêque est seigneur spirituel & temporel, sous le titre de comte, & la cathedrale dont le chapitre est composé de cinq dignités & de quinze chanoines, est dédiée sous le nom de S. Tudgal, qui a été le premier évêque de Treguier. * Argentré & Augustin du Paz, *hist. de Bretagne.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

TRELLEBOURG, bourg avec un bon port sur la mer Baltique. Il est dans le Schonen en Suede, environ à cinq lieues de Malmuyen vers le midi. * Mati, *dict.*

TREMBUTTEL, bon bourg du duché de Holstein. Il est chef d'un bailliage du duché de Holstein-Gottorp, & situé dans la Stormarie entre Hambourg & Lubeck, à six lieues de chacune. * Mati, *dict.*

TREMELLIUS (Emmanuel) né à Ferrare d'un pere Juif, étoit très-sçavant dans la langue hebraïque. Après un voyage qu'il fit à Lucques avec Pierre Martyr Vermili, & quelques autres qui avoient embrassé en secret la doctrine des Protestans; il quitta l'Italie, passa en Allemagne, & demeura quelque tems à Strasbourg. De-là il fut en Angleterre, sous le regne d'Edouard VI. après la mort duquel il retourna en Allemagne, où il enseigna dans le college de Hombach. Il en fut tiré pour remplir la chaire de professeur en hebreu, dans l'académie de Heidelberg. Ce fut là où il mit en latin l'interprétation syriaque du nouveau testament, & où il entreprit de faire une nouvelle traduction du vieux testament sur l'hebreu, ayant associé à ce travail François Junius ou *du Jon*, de Bourges. Ce dernier après la mort de Tremellius, corrigeant avec beaucoup de liberté un ouvrage; dont il n'étoit point l'auteur, le rendit, selon le jugement de plusieurs, non meilleur, mais plus obscur & plus hardi. Tremellius ayant quitté Heidelberg, se retira à Metz, d'où il fut à Sedan pour y enseigner la langue hebraïque. Enfin il mourut l'an 1580. âgé d'environ 70. ans. La version latine, que Tremellius a faite du nouveau testament syriaque, fut examinée par les docteurs de Louvain & de Douai, qui jugerent qu'il y falloit faire quelques corrections. Pour sa version de la bible, M. Simon dit que les plus sçavans de la religion des Protestans, n'en font pas grand cas, & que c'est pour cela que plusieurs interpretes l'ont retouchée. Il ajoûte que, comme Tremellius a été Juif, avant que de se faire Chrétien, il a conservé un je ne sçai quoi qui lui est singulier, qu'il s'éloigne souvent du veritable sens, & que sa diction latine est affectée & pleine de défauts. Quelques-uns ont accusé Tremellius d'avoir fait imprimer sous son nom la version du testament syriaque, de laquelle Gui le Févre de la Boderie étoit auteur. Mais François Junius a fait voir que la version de Tremellius avoit été imprimée l'an 1579. & celle de la Boderie, trois ans après. * Thuan. *hist.* M. Simon, *hist. crit. du nouv. testament.*

TREMISSEN, TREMECEN ou TREMESIN; royaume & ville de Barbarie en Afrique, est renfermée dans la Mauritanie Cesarienne. La ville a été autrefois grande & belle. Depuis environ cent ans, tout ce pays est sous la domination du Turc. *Voyez* MAURITANIE.

TREMITI, isle du golfe de Venise, sur la côte du royaume de Naples, est la premiere des isles de Diomede des anciens; & donne son nom à quelques autres, dites *les Isles de Tremiti*. La premiere a un monastere celebre de chanoines Réguliers de saint Jean de Latran.

TREMITUNTE, *Tremithus*, étoit autrefois une ville épiscopale de l'isle de Cypre, & fut celebre par les miracles de saint Spiridion, qui en étoit évêque, & qui assista au concile de Nicée. Ce n'est aujourd'hui qu'un petit bourg; & selon quelques-uns, *Nicosie*, qui est à present la capitale de l'isle, a été bâtie des ruines de cette ancienne ville. * Steph. Suidas. Etienne de Lusignan.

TREMOILLE ou TRIMOUILLE, nom d'une maison illustre par son antiquité & par ses alliances, tire son origine de PIERRE seigneur de la Tremoille, qui vivoit sous Henri I. roi de France, vers l'an 1040. L'on ne rapporte ici sa posterité que depuis

I. GUI III. du nom, seigneur de la Tremoille, de Château-Guillaume, de Lussac-les-Eglises & de Rochefort en Berri, qui est nommé dans un rôle des nobles relevans de la châtellenie de Montmorillon, avec le vicomte de Brosse & autres; vers l'an 1316. fut enterré avec sa femme, dont le nom n'est pas connu dans l'abbaye de la Colombe de l'ordre de Cîteaux, & laissa deux fils, GUI IV. du nom, seigneur de la Tremoille, qui suit; & *Guillaume*, seigneur de Rochefort, nommé dans le testament de son frere, qui rendit foi & hommage à Pierre de Naillac, chevalier, seigneur du Blanc en Berri, l'an 1341. pour sa terre de Rochefort; & qui eut pour enfans *Guillaume* de la Tremoille, II. du nom, seigneur de Rochefort, mort sans posterité; & *Aiglantine* de la Tremoille, dame de Rochefort, mariée à *Pierre* d'Aloigni, II. du nom, seigneur de la Millandiere; dont sont descendus les marquis de Rochefort.

II. GUI IV. de ce nom, chevalier, sire de la Tremoille, de Château-Guillaume, de Vouhec, de Vazois, de Pressac, de Fontmorant & de Lignac, avoit épousé l'an 1315. *Alix*, dame de Vouhec, de Fontmorant, & de Vazois en la Marche, morte en Juin 1361. Il reçût avec Guillaume de Saint-Julien, chevalier, de la main de Pierre Forger, tresorier du roi, la somme de 400. livres tournois, en prêt & payement sur ses gages, & de neuf ecuyers, étant aux frontieres de Gascogne, pour cause de la guerre; comme on le voit par la quittance scellée du sceau de ses armes en cire noire, à Pons en Saintonge l'an 1330. & servit dans l'armée du roi en Angoûmois l'an 1345. Il fit son second testament l'an 1351. mourut le 14. d'Octobre 1360. & fut enterré dans l'abbaye de la Colombe, où se voit son tombeau avec son épitaphe. De son mariage sortirent GUI, V. de ce nom, sire de la Tremoille, qui suit; AMIEL ou AIMÉ, seigneur de Fontmorant, duquel *sont descendus les seigneurs de* FONTMORANT, *dont la posterité sera rapportée ci-après*; *Blanche*, nommée dans le testament de son pere; & autres filles, destinées par le testament de leur pere, pour être religieuses.

III. GUI, V. du nom, seigneur de la Tremoille, de Vazois & de Lussac, épousa *Radegonde* Guenand, fille de *Guillaume* Guenand, II. de ce nom, chevalier seigneur des Bordes, & du Blanc en Berri & de *Brunisande* de Thiern. Il mourut du vivant de son pere à Loudun, le lundi avant la saint Louis, au mois d'Août 1350. & fut enterré dans l'abbaye de la Colombe, où se voit sa sepulture avec son épitaphe. De cette alliance vinrent GUI, VI. du nom, sire de la Tremoille, qui suit; GUILLAUME de la Tremoille, chevalier seigneur d'Usson, qui a fait *la branche de* JOIGNI, *mentionnée ci-après*; & PIERRE de la Tremoille, baron de Dours, *qui a aussi laissé posterité*, *rapportée après celle de ses freres.*

IV. GUI, VI. de ce nom, sire de la Tremoille de Sulli, de Craon, de Jonvelle, comte de Guines, baron de Draci; de Sainte-Hermine & de Mareuil, seigneur de Courcelles, conseiller & chambellan du roi, premier & grand-chambellan hereditaire de Bourgogne, garde de l'oriflamme de France, surnommé *le Vaillant*, servit le roi Charles V. en Picardie, à la prise d'Ardres sur les Anglois l'an 1377. Deux ans après, il accompagna le duc de Bourgogne, lorsqu'il alla secourir son beau-pere Louis comte de Flandres, contre ses sujets rebelles. Il fut l'an 1380. avec les ducs de Bourgogne & de Bourbon, pour défendre Troyes assiegée par l'armée Angloise. Depuis il suivit le roi Charles VI. contre les Flamands, & entra le premier dans les fossés de la ville de Bourbourg assiegée. Il porta l'oriflamme de France au voyage que le même roi entreprit contre les Anglois l'an 1383. après l'avoir reçû de sa main dans l'église de Saint-Denys, le 2. Août de la même année, avec l'éloge *de vaillant chevalier.* Il suivit le même roi

en la ville de Cambrai, aux nôces de Jean de Bourgogne comte de Nevers, avec Marguerite de Baviere; & servit avec Gui de Namur, le connétable de Cliffon, & Jean de Vienne, au festin nuptial du duc de Bourgogne. Il fut encore choisi par le roi Charles VI. l'an 1387. avec le connétable de Cliffon, les sires de Couci, d'Albret & de Vienne, pour appaiser les Parisiens qui s'étoient soulevés pendant le voyage du roi en Flandres, où il étoit allé pour châtier les Gantois; & l'année suivante il fut député par le même roi, avec l'archevêque de Cologne, le duc de Lorraine & le seigneur de Couci, pour terminer les differends survenus entre Guillaume de Juliers, fils aîné du duc & la duchesse de Brabant. Sa réputation ayant passé dans les pays étrangers, Pierre de Courtenai, chevalier Anglois, vint à Paris, & défia au combat le seigneur de la Tremoille. Lorsque le roi l'eut permis, ils coururent devant lui & devant toute sa cour; mais ayant rompu leurs lances, sans avantage de part ni d'autre, ce prince les fit separer. Son adresse le fit choisir par le roi pour être avec ses oncles, les ducs de Bourgogne & de Bourbon, Jean comte de Vendôme, & plusieurs autres chevaliers, les tenans d'un tournoi qui se fit à Paris, pour l'entrée solemnelle de la reine Isabelle de Baviere. Il accompagna Louis II. de ce nom, duc de Bourbon, dans son voyage d'Afrique contre les Infideles l'an 1390. & fut du second voyage que le même duc fit pour secourir les Genois. Il refusa en 1392. l'épée de connétable de France qui lui fut offerte par le roi, dans le tems de la retraite du connétable de Cliffon. Son troisiéme voyage fut en Hongrie contre les Turcs, au secours de l'empereur Sigismond, roi de Hongrie, attaqué par Bajazet II. sultan des Turcs, où il suivit Jean de Bourgogne, comte de Nevers, general de l'armée Françoise, sous la conduite d'Enguerrand VII. seigneur de Couci, comte de Soissons, qui voulut avoir dans son armée Gui, sire de la Tremoille, & Guillaume seigneur d'Antigni, son frere. Cette armée, avec celle de l'empereur, ayant mis le siége devant Nicopolis, fut défaite le 16. Septembre 1396. Guillaume de la Tremoille son frere, y fut tué avec Jean de Vienne, amiral de France, & plusieurs autres seigneurs de marque. Le comte de Nevers, Gui de la Tremoille, les seigneurs de Couci, de Bar & de Boucicaut, & plusieurs autres demeurerent prisonniers de Bajazet, qui les eût tous fait mourir, sans l'esperance d'en tirer une grande rançon. En retournant en France, il tomba malade à Rhodes, où il mourut l'an 1398. Son corps fut enterré dans l'église de saint Jean de Rhodes, comme il l'avoit ordonné par son testament. Il avoit épousé vers l'an 1382. *Marie* dame de Sulli & de Craon, veuve de *Charles* de Berri, comte de Montpensier, laquelle se remaria en troisiémes nôces à *Charles*, sire d'Albret, comte de Dreux, connétable de France, & fille unique & heritiere de *Louis* sire de Sulli, & d'*Isabeau* dame de Craon. Il en eut *Gui*, dit *Guiot*, mort dans sa jeunesse l'an 1390. & enterré dans la chapelle de Notre-Dame de Grace, dite *du Rosaire*, en l'église des Dominicains de Paris; GEORGES, seigneur de la Tremoille, de Sulli, de Craon, grand-chambellan de France, qui suit; *Jean* de la Tremoille seigneur de Jonvelle, chevalier de la toison d'or, grand-maître d'hôtel, & premier chambellan de Jean & de Philippe ducs de Bourgogne, qui se signala à la bataille de Mons en Vimeu, dite *de saint Riquier*, donnée contre les partisans du Dauphin, & en diverses occasions. Il avoit épousé par traité du 17. Juillet 1424. *Jacqueline* d'Amboise, fille d'*Ingerger* d'Amboise, II. du nom, seigneur de Rochecourbon, & de *Jeanne* de Craon, & mourut sans posterité avant le 7. de Mai 1449. *Gui* de la Tremoille, nommé dans un arrêt du parlement de Paris du 7. Novembre 1403. *Isabeau* de la Tremoille, qui épousa 1°. l'an 1409. *Pierre* de Tourzel, seigneur d'Alegre & de Preci: 2°. *Charles* de la riviere, comte de Dammartin: 3°. *Guillaume* du Thil, seigneur de Châteauvilain, grand-chambrier de France; *Marie* de la Tremoille, qui fut mariée à *Louis* de Châlon, II. du nom, comte d'Auxerre & de Tonnerre, duquel elle n'eut point d'enfans, & *Marguerite* de la Tremoille, qui fut premiere femme de *Renaud*, VI. du nom, sire de Pons, vicomte de Turenne, & mere de *Jacques* sire de Pons, duquel sont descendus les seigneurs de Pons, les barons de Mirebeau, & les marquis de la Caze.

V. GEORGES, seigneur de la Tremoille comte de Guines, de Boulogne & d'Auvergne, baron de Sulli, de Craon, de Saint-Hermine, & de l'isle Bouchard, seigneur de Jonvelle, &c. fut grand-maître & general reformateur des eaux & forêts de France, le 18. de Mai 1413. Deux ans après il demeura prisonnier des Anglois, à la funeste bataille d'Azincourt. Depuis il fut tellement consideré du roi Charles VII. que ce prince lui commit le gouvernement de son royaume, le fit son premier ministre d'état, l'honora de la charge de grand-chambellan de France l'an 1427. & l'établit lieutenant general en Bourgogne. L'an 1431. les peres assemblés au concile general de Bâle, lui écrivirent, pour faciliter l'envoi des prélats de France à ce concile, qui fut tenu sous le pape Martin V. tant contre les Heretiques Hussites du royaume de Bohême, que pour la reforme de l'église, & qui décida entr'autres points, que le pape demeureroit soûmis au concile general, qui étoit la maxime de l'église Gallicane. Depuis ce tems, sa grande fortune commença de diminuer. Le connétable de Richemont, & Charles d'Anjou comte du Maine, frere de la reine Marie, voulant usurper la conduite des affaires, surprirent le seigneur de la Tremoille à Chinon, où le roi étoit, & le menerent prisonnier à Montresor, d'où il ne sortit qu'après avoir payé une grosse rançon. L'an 1445. il assista à Chinon, à l'hommage que le duc de Bretagne rendit au roi: enfin il mourut le 6. Mai 1446. & fut enterré dans l'église du château de Sulli. Il avoit épousé 1°. à Aigueperse en Auvergne, le 16. Novembre 1416. *Jeanne*, II. de ce nom, comtesse d'Auvergne & de Boulogne, veuve de *Jean* de France, duc de Berri, & fille unique de *Jean* comte d'Auvergne & de Boulogne, & d'*Eleonore* de Cominges, morte sans posterité l'an 1423. 2°. le 2. Juillet 1425. *Catherine* dame de l'Isle-Bouchard, de Rochefort, de Doué, & de Selle & de Gençai, morte le 1. Juillet 1474. fille unique de *Jean*, seigneur de l'Isle-Bouchard, & de *Jeanne* de Bueil; dont il eut LOUIS, I. du nom, seigneur de la Tremoille, qui suit; *Georges*, seigneur de Craon, de Jonvelle, de Rochefort, de l'Isle-Bouchard &c. premier chambellan hereditaire de Bourgogne, qui partagea avec son frere les biens de la succession de son pere l'an 1457. Il se fit renommer dans l'histoire sous le nom de seigneur de Craon; & en cette qualité, il assista à l'assemblée generale des états tenue à Tours l'an 1467. & l'année suivante à la prise de Liege. Le roi Louis XI. l'attira à son service, le fit chevalier de l'ordre de saint Michel l'an 1469. lieutenant general de la Champagne & de Brie l'an 1474. & gouverneur de Bourgogne. Il assiegea & prit Dijon; mais il fut obligé de lever le siége de Dole, où il fut battu. Cet accident lui fit perdre les bonnes graces de son prince, & lui ôta le gouvernement de Bourgogne: ensuite de quoi il se retira en l'une de ses maisons, où il mourut l'an 1481. sans laisser d'enfans de *Marie*, dame de Montauban, sa femme, fille unique & heritiere de *Jean*, sire de Montauban, amiral de France; & *Louise* de la Tremoille dame de Bomiers &c. mariée le 30. de Janvier 1444. à *Bertrand* II. du nom, sire de la Tour, comte d'Auvergne, de Boulogne & de Lauraguais, morte l'an 1474. & enterrée en l'abbaye du Bouchet près Vic-le-Comte, qu'elle avoit fondée avec son mari.

VI. LOUIS, I. de ce nom, seigneur de la Tremoille, comte de Guines & de Benon, vicomte de Thouars, prince de Talmond, baron de Sulli & Craon &c. chambellan hereditaire de Bourgogne, né vers l'an 1431. n'avoit gueres plus de 20. ans, lorsqu'il suivit le roi Charles VII. au siége de Rouen. Il ne prit point de parti dans la guerre du bien public, faite par Charles de France, duc de Berri, frere du roi Louis XI. Charles, comte de Charolois, depuis duc de Bourgogne; François duc de Bretagne, & autres princes, sous le roi Louis XI. qu'il accompagna depuis, lorsqu'il fut avec une puissante armée s'opposer aux Anglois, descendus en Picardie. Il assista au traité de Pequigni, fait entre le roi, & Edouard roi d'Angleterre, qui s'y entrevirent l'an 1475. Le roi Louis XI. & François II. de ce nom,

duc de Bretagne, ayant fait un traité à Amiens le 19. de Septembre 1478. ce duc obligea le roi de faire souscrire un acte par tous les grands seigneurs & princes du royaume, & officiers de la couronne, par lequel il s'obligeoit d'entretenir ce traité, ce qui fut executé. On trouve encore au tresor des chartes de Bretagne, les scellés des ducs de Bourbon & d'Alençon; de Louis de Bourbon, comte de Montpensier; de Jean, comte de Vendôme; de Charles de Bourbon, archevêque & comte de Lyon; des comtes de Guise, de Foix, de Dunois, de Nemours, du Perche, du Maine, de Boulogne & de Ventadour; des seigneurs de la Tremoille, de Beuil, de Maillé, d'Estouteville, de Rochechouart, & plusieurs autres. Il se retira de la cour, & passa le reste de ses jours en son château de Bomiers, où il mourut peu après avoir assisté aux états tenus à Tours, l'an 1483. Il avoit épousé à Poitiers le 22. d'Août 1446. *Marguerite* d'Amboise, sœur puînée de *Françoise* d'Amboise, duchesse de Bretagne, & troisiéme fille & heritiere de *Louis* sire d'Amboise, vicomte de Thouars, prince de Talmond, & de *Marie* de Rieux, sa premiere femme. Elle herita depuis du vicomté de Thouars, & de la principauté de Talmond, & des seigneuries de Mauleon, de l'isle de Ré, & de Montrichard en Touraine. Leurs enfans furent Louis II. du nom seigneur de la Tremoille, amiral de Guienne & de Bretagne, qui suit; *Jean*, archevêque d'Auch, l'an 1490. & évêque de Poitiers l'an 1505. qui fut créé cardinal du titre de saint Martin au Mont, par le pape Jules III. à Boulogne le 4. Janvier 1507. suivant la nouvelle computation, & qui mourut au mois de Juin de la même année, & fut enterré dans l'église collegiale de Notre-Dame de Thouars; *Jacques* de la Tremoille, seigneur de Mauleon, de Bomiers &c. qui servit le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples l'an 1494. Il suivit aussi le roi Louis XII. à la guerre de Lombardie, contre Louis Sforce, duc de Milan: il fut encore au second voyage de Naples, & prit Merillane, commandant 3000. hommes de pied, & 400. chevaux, avec les seigneurs de Chabanes & de Silli: depuis il combattit à la bataille de Marignan, & mourut sans laisser d'enfans d'*Avoye* de Chabanes, fille de *Jean*, comte de Dammartin; *Georges*, III. du nom, seigneur de Jonvelle, chambellan du roi Louis XII. & de François I. chevalier de l'ordre du roi, lieutenant general en Bourgogne, qui fit partage avec ses freres, le 6. de Juillet 1484. Il accompagna le roi Louis XII. à son entrée solemnelle faite à Genes l'an 1502. défendit Dijon assiegé par les Suisses, avec Louis de la Tremoille, son frere aîné, gouverneur de Bourgogne, & Charles, prince de Talmond son neveu: il se trouva au traité de neutralité du duché & du comté de Bourgogne, fait à S. Jean de Lône, entre le roi François I. & l'archiduchesse Marguerite d'Autriche, douairiere de Savoye le 8. de Juillet 1522. Ce seigneur avoit épousé *Magdelaine* d'Azai, fille de *François* seigneur d'Azai, qui le rendit pere de *Jacqueline* de la Tremoille, mariée le 13. de Janvier 1529. à *Claude* Gouffier, seigneur de Boissi, duc de Roanez, grand écuyer de France. Les autres enfans de Louis premier du nom seigneur de la Tremoille furent, *Anne* de la Tremoille, qui épousa 1°. le 16. de Novembre 1464. *Louis* d'Anjou bâtard du Maine, seigneur de Mezieres en Brene: 2°. *Guillaume* de Rochefort, seigneur de Pluvaut chancelier de France: & 3°. le 16. Janvier 1494. *Jacques* de Rochechouart seigneur de Charroux; *Antoinette* de la Tremoille, qui épousa le 8. de Juillet 1473. *Charles* de Husson, comte de Tonnerre; & *Catherine* de la Tremoille, abbesse de Roncerai à Angers; & Jean *Batard de la Tremoille, né de* Jeanne *de la Rue, qui fut legitimé par lettres du roi Charles VIII. données à Melun, au mois de Janvier* 1495.

VII. Louis II. de ce nom seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, prince de Talmond, comte de Guines & de Benon, baron de Sulli, de Craon, de Montagu, de l'Isle-Bouchard, de Mauleon, des isles de Ré & de Marans, amiral de Guienne & de Bretagne, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur & lieutenant general de Bourgogne, surnommé *le Chevalier sans reproche*, prit naissance le 20. de Septembre 1460. Il fut élevé page du roi Louis XI. & fit ses premieres armes sous le commandement de *Georges* de la Tremoille, sire de Craon son oncle. Ensuite il assista aux états de Tours, & fut choisi à l'âge de 28. ans, pour être general de l'armée du roi, contre François duc de Bretagne, qui avoit donné retraite en ses états à Louis duc d'Orleans, & à d'autres princes ligués, lesquels il vainquit à la bataille de saint Aubin du Cormier le 28. Juillet 1488. où il fit prisonnier le duc d'Orleans, depuis Louis XII. roi de France, & le prince d'Orange. Il prit ensuite les villes de Dinant & de S. Malo, & servit beaucoup à la réunion de la Bretagne à la couronne, par le mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec le roi Charles VIII. Louis II. signa avant le cardinal d'Amboise, avant les maréchaux de Gié & de Baudricourt, la ratification du traité de paix fait à Nantes, entre le roi Charles VIII. & le roi d'Angleterre l'an 1493. On l'avoit envoyé en ambassade vers Maximilien roi des Romains, & vers le pape Alexandre VI. pour les disposer à favoriser son passage en Italie, & son entrée à Rome, où il suivit ce monarque, & à celle de Naples. Le roi l'avoit honoré quelque tems auparavant du collier de son ordre, & de la charge de son premier chambellan; il l'avoit aussi rétabli dans le vicomté de Thouars le 28. Septembre suivant, & dans d'autres biens de la maison d'Amboise. Il s'acquit beaucoup de gloire & de reputation à la bataille de Fornoue l'an 1495. après quoi il fut pourvû de la charge de lieutenant general des provinces de Poitou, Angoûmois, Saintonge, Aunis, Anjou & Marche de Bretagne. Depuis il fit la charge de grand-chambellan aux obseques du roi Charles VIII. accompagna le roi Louis XII. à son entrée solemnelle à Paris, qui avoit à sa droite Louis d'Orleans, duc de Longueville, & à sa gauche le seigneur de la Tremoille. Le roi Louis XII. à son avenement à la couronne, lui donna le commandement de son armée d'Italie, avec laquelle il conquit toute la Lombardie, & obligea les Venitiens de lui remettre entre les mains Louis Sforce duc de Milan, & le cardinal son frere. A son retour le roi, pour le recompenser de ses grands services, le pourvut du gouvernement de Bourgogne, de la charge d'amiral de Guienne l'an 1502. & peu après de celle d'amiral de Bretagne. Il le choisit encore pour commander le corps de bataille, où il étoit à la bataille d'Aignadel l'an 1509. Louis de la Tremoille fut malheureux au combat de Novare donné contre les Suisses l'an 1515. où il fut battu & blessé; mais il soûtint vaillamment contr'eux le siege de Dijon, l'espace de six semaines. Il se trouva encore à la bataille de Marignan, donnée contre les Suisses en la même année 1515. défendit la Picardie contre les forces Imperiales & Angloises; & étant passé en Provence, il fit lever le siege de Marseille, que le connétable de Bourbon, general de l'armée de l'empereur, y avoit mis l'an 1523. Enfin ayant suivi le roi François I. dans son malheureux voyage d'Italie, il finit glorieusement ses jours à la bataille de Pavie le 24. de Fevrier 1525. âgé de 65. ans. Son corps fut apporté dans l'église collegiale de Notre-Dame de Thouars, qu'il avoit fondée & bâtie dans son château, & enterré auprès de celui de sa premiere femme, où l'on voit son épitaphe en latin. On lui attribue le nom *de chevalier sans reproche*; Guichardin lui donne celui de *premier capitaine du monde*; & Paul Jove ajoûte qu'il fut *la gloire de son siecle, & l'ornement de la Monarchie Françoise.* Ce grand homme portoit pour devise une roue, avec ces mots, *sans sortir de l'orniere.* Il avoit épousé 1°. à Monferrand le 9. Juillet 1485. *Gabrielle* de Bourbon, fille de *Louis*, comte de Montpensier, & de *Catherine* de la Tour, dite *de Boulogne*: 2°. à Paris le 7. Avril 1517. *Louise* Borgia, duchesse de Valentinois, fille de *Cesar* Borgia, duc de Valentinois, & de *Charlotte* d'Albret, sœur de *Jean*, roi de Navarre, dont il n'eut point d'enfans. De sa premiere femme vint

VIII. Charles de la Tremoille, prince de Talmond & de Mortagne, comte de Taillebourg, qui assista aux obseques du roi Charles VIII. au combat gagné par les François devant la ville de Genes, & à la bataille d'Aignadel. Depuis il soûtint avec son pere le siege de Dijon, & mourut à la bataille de Marignan en Italie, le 13. Septembre 1515. à l'âge de 29. ans, regretté du roi & de toute la cour. Son corps fut apporté en l'église de

Notre-Dame de Thouars où il fut enterré. Il avoit épousé le 7. Fevrier 1501. *Louise* de Coëtivi, comtesse de Taillebourg, barone de Royan, & princesse de Mortagne sur Gironde, fille unique de *Charles* de Coëtivi, comte de Taillebourg, & de *Jeanne* d'Orleans-Angoulême, de laquelle il eut

IX. FRANÇOIS seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars, prince de Talmond, comte de Taillebourg, baron de Royan &c. lieutenant general des provinces de Poitou, Saintonge, la Rochelle &c. & chevalier de l'ordre du roi, qui se trouva à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier; & ayant payé sa rançon, il retourna en Italie l'an 1528. avec le seigneur de Lautrec. Il reçut par ordre du roi, l'empereur Charles-*Quint* à Poitiers, lorsqu'il passa par la France l'an 1529. Depuis il eut la commission d'aller en Languedoc & en Guienne, pour y appaiser les troubles qui y étoient survenus, & mourut en son château de Thouars le 5. Janvier 1541. âgé de 39. ans. Il avoit épousé à Vitré en Bretagne le 23. Fevrier 1521. *Anne* de Laval, fille de *Gui* XV. de ce nom, comte de Laval, & de *Charlotte* d'Aragon, princesse de Tarente: & c'est à cause de ce mariage que les seigneurs de la Tremoille font valoir leurs prétentions sur le royaume de Naples, qu'ils ont tâché de faire reconnoître dans le XVII. siecle aux assemblées de Munster, de Nimegue & de Riswick. Voici sur quoi elles sont fondées: Ferdinand d'Aragon, I. du nom, roi d'Aragon, eut entr'autres enfans Frederic prince d'Altamira, qui regna après son neveu Ferdinand II. mais il fut dépouillé de ses états en 1501. & se retira en France, où il mourut, ayant eu de sa premiere femme, Anne de Savoye, fille d'Amé IX. duc de Savoye, & d'Yolande de France, sœur du roi Louis XI. ladite Charlotte d'Aragon, mariée à Gui de Laval XV. du nom, pendant que son pere étoit paisible possesseur du royaume de Naples: & dans son contrat de mariage, cette princesse se reserva expressément, pour elle & pour ses descendans, tous ses droits à la succession du roi Frederic son pere, & de ses enfans, au défaut d'hoirs mâles. Or ce prince en avoit eu trois de sa seconde femme; sçavoir, Alfonse, mort en France en 1515. sans enfans; Cesar & Ferdinand, lequel seul fut marié: mais il mourut aussi en 1559. sans posterité: ainsi tous les droits sur le royaume de Naples doivent revenir, selon les prétentions des seigneurs de la Tremoille, aux enfans d'*Anne* de Laval, & de FRANÇOIS de la Tremoille, qui furent, LOUIS III. du nom seigneur de la Tremoille, qui suit; *François*, comte de Benon, baron de Montagu, qui accompagna le vicomte de Thouars, son pere, lorsqu'il reçut à Poitiers l'empereur Charles-*Quint* l'an 1529. Il se trouva au couronnement de la reine Catherine de Medicis, fait à saint Denys l'an 1549. Ensuite il servit à la défense de la ville de Metz, lorsqu'elle fut assiegée par l'empereur Charles-*Quint*, l'an 1552. & mourut l'an 1555. sans enfans de *Françoise* du Bouchet, fille de *Charles* seigneur de Puigreffier. Le même FRANÇOIS de la Tremoille, prince de Talmond, eut encore pour enfans, *Charles* de la Tremoille, seigneur de Mauleon & de Marans, abbé de saint Laon & de Chambon près de Thouars; GEORGES baron de Royan, &c. *duquel sont descendus les Marquis de* ROYAN, *rapportés ci-après*; CLAUDE, qui a fait *la branche des marquis & ducs de* NOIRMOUSTIER, *mentionnée ci-après*; *Gui & Anne*, morts jeunes; *Louise* de la Tremoille, dame de Rochefort, mariée le 15. de Septembre 1538. à *Philippe* de Levis, marquis de Mirepoix, maréchal de la Foi; *Jacqueline*, dame de Marans, des isles de Ré & de Sainte-Hermine, alliée l'an 1559. à *Louis* de Bueil, comte de Sancerre, grand échanson de France, morte l'an 1599; & *Charlotte*, religieuse à Fontevrauld, qui vivoit l'an 1553. *Il eut encore pour fille* naturelle Charlotte *bâtarde de la Tremoille, dame de Bournezeaux, mariée à* Charles *Rouhaud, seigneur de Landreau.*

X. LOUIS sire de la Tremoille, III. de ce nom, premier duc de Thouars, prince de Talmond, comte de Taillebourg & de Benon, baron de Sulli, de Craon &c. né l'an 1521. assista à l'âge de neuf ans au couronnement de la reine Eleonore l'an 1530. suivit le dauphin Henri, depuis roi de France, au voyage de Perpignan l'an 1542. & servit en Picardie, contre les Anglois, sous le maréchal de Biez. Il passa en Angleterre avec François de Bourbon, comte d'Anguien; François de Lorraine, marquis de Mayenne; François de Montmorenci, & autres seigneurs, pour demeurer en ôtage du traité conclu à Boulogne l'an 1549. entre le roi Henri II. & le roi d'Angleterre Edouard VI. Dans l'armée commandée par Charles de Cossé, il se trouva à la prise & assaut d'Ulpian, avec Antoine duc de Vendôme, depuis roi de Navarre, le duc d'Anguien, le prince de Condé & le duc de Nemours. Le roi Charles IX. qu'il servit pendant les guerres civiles, érigea son vicomté de Thouars en duché, par lettres données à Gaillon au mois de Juillet 1593. verifiées en parlement le 21. d'Octobre de la même année. L'an 1567. il eut le commandement des pays situés sur la riviere de Loire, pour chasser les Heretiques des villes qu'ils tenoient sur cette riviere, & se rendit dans l'armée de Henri de France, duc d'Anjou, qui s'étoit opposé au prince de Condé, qui favorisoit le parti des Huguenots. Depuis, le roi Henri III. le fit son lieutenant general d'une armée en Poitou l'an 1576. où il prit quelques places sur les rebelles; mais ayant mis le siege devant Melle, il tomba malade, & mourut le 25. de Mars 1577. le propre jour de la reduction de la place au service du roi. Il avoit épousé par contrat passé à Paris le 29. Juin 1549. *Jeanne* de Montmorenci, dame d'honneur de la reine Elisabeth d'Autriche, fille puînée d'*Anne* duc de Montmorenci, pair, grand-maître, & connétable de France, & de *Magdelaine* de Savoye, de laquelle il eut *Anne*, prince de Talmond, mort jeune; *Louis*, comte de Benon, mort en bas âge; CLAUDE, duc de Thouars, qui suit; *Louise*, morte en sa jeunesse; & *Charlotte-Catherine* de la Tremoille, seconde femme de *Henri* de Bourbon, I. de ce nom, prince de Condé, morte à Paris le 28. de Juillet 1629. âgée d'environ 62. ans.

XI. CLAUDE seigneur de la Tremoille, second duc de Thouars, pair de France, prince de Talmond &c. prit naissance l'an 1566. Il fit ses premieres armes en Poitou, sous François de Bourbon duc de Montpensier. Depuis ayant embrassé la religion Prétendue Reformée, il fut dangereusement blessé à la défaite du regiment de Tiercelin, où il fut porté par terre. Il commandoit l'aîle droite de l'armée du roi de Navarre à la bataille de Coutras, où il se distingua en 1587. après quoi ce prince l'envoya avec le seigneur de Châtillon au secours du roi Henri III. lorsque le duc de Mayenne attaqua ses troupes logées dans la ville de Tours. Quelque tems après il suivit ces deux monarques au siege de la ville de Paris, pendant lequel Henri III. ayant été malheureusement assassiné, & le roi de Navarre lui ayant succedé, sa majesté commanda au duc de la Tremoille d'aller en Touraine pour reprendre quelques places dont la Ligue s'étoit emparée, d'où il revint trouver le roi en Normandie, où il assista à la prise du fort de Meulan. Il donna des preuves de son courage & de sa prudence à la bataille d'Ivri en 1590. Depuis s'étant joint à François de Bourbon, prince de Conti, il fut au second siege de Paris, où une partie des fauxbourgs de cette ville fut emportée. Les Espagnols étant entrés dans la Normandie, le duc de Thouars conduisit en cette province au secours du roi cinq cens gentilshommes, tous ses vassaux, & deux mille hommes de pied, levés en ses terres. Ensuite le roi l'envoya en Poitou avec le prince de Conti, où ils défirent les ennemis près de Montmorillon, & prirent Chauvigni, saint Savin, le Blanc en Berri, & autres places. Depuis il se trouva au siege de Rouen & à celui de Poitiers, qui eût été réduit à l'obeissance du roi, sans la tréve qui fut conclue à Surêne entre les deux partis. Il servit encore au combat de Fontaine Françoise l'an 1595. En reconnoissance de tant de services, le roi l'honora de la qualité de pair de France, par ses lettres données au mois d'Août 1595. & regîstrées au parlement le 7. de Decembre 1599. Enfin il mourut dans le château de Thouars le 25. d'Octobre de l'an 1604. âgé de 38. ans. Il avoit épousé par traité passé à Châtelleraud en Poitou le 11. Mars de l'an 1598. *Charlotte-Brabantine* de Nassau, morte en Août 1631. fille puînée de *Guillaume* de Nassau, II. du nom, prince

range, & de *Charlotte* de Bourbon Montpensier. Leurs enfans furent, HENRI, duc de Thouars, qui suit; *Frideric*, comte de Benon, mort à Venise au mois de Fevrier 1642. d'une blessure qu'il reçut dans un combat contre le seigneur de Coudrai Montpensier, sans laisser posterité legitime; *Elisabeth*, morte jeune; & *Charlotte* de la Tremoille, mariée à *Jacques* Stanlei, comte de Darbi en Angleterre, prince souverain de l'isle de Man, mort le 31. Mars 1664.

XII. HENRI seigneur de la Tremoille, troisiéme duc de Thouars, pair de France, prince de Talmond, comte de Laval, chevalier des ordres du roi, prit naissance l'an 1599. épousa le 19 Janvier 1619. *Marie* de la Tour, seconde fille de *Henri* de la Tour, duc de Bouillon, prince de Sedan, vicomte de Turenne, maréchal de France, & d'*Elisabeth* de Nassau sa seconde femme. Il se trouva au siege de la Rochelle en 1628. pendant lequel il abjura les erreurs de Calvin, & fit profession de la Religion Catholique entre les mains du cardinal de Richelieu. Le roi l'honora peu après de la charge de mestre de camp general de la cavalerie legere de France. L'année suivante il fut à l'attaque du Pas de Suze avec le duc de Longueville, les comtes de Moret & de Harcourt, les ducs de Halluin, & de la Vallette, & plusieurs autres seigneurs de marque, qui se posterent comme volontaires entre les enfans perdus & le regiment des gardes, pour remporter ce passage en presence de sa majesté. Cinq ans après le roi l'honora de l'ordre du saint Esprit dans la promotion qu'il fit l'an 1633. à Fontainebleau. En 1630. il se trouva dans l'armée de Piémont, où il fut blessé d'un coup de mousquet au genouil, allant reconnoître la ville de Carignan avec quatre cens chevaux. Il s'empara de cette ville & du château: ce qui facilita la levée du siege de Cazal. Six ans après, le 17. Septembre 1636. il présida à l'ouverture des états de Bretagne. La même année les Espagnols étant entrez en France, & s'étant emparez de Corbie, le roi fut en personne pour l'assieger, étant accompagné de M. le duc d'Orleans, du comte de Soissons, du duc d'Angoulême & du duc de la Tremoille, qui arriva à ce siege avec quatre mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, qu'il avoit levez à ses dépens. Il se trouva à S. Germain en Laye à la mort du même roi, & fit la charge de grand-maître de France à ses obseques, representant Henri de Bourbon, II. du nom, prince de Condé, qui étoit l'un des princes qui conduisoient le grand deuil. En 1648. le roi ayant envoyé des plenipotentiaires à Munster pour traiter de paix, permit au duc de la Tremoille d'y envoyer une personne de sa part, pour y representer les droits & prétentions qu'il avoit sur le royaume de Naples, à cause d'*Anne* de Laval, l'une de ses ayeules. Il mourut le 21. Janvier 1674. âgé de 75. ans, & de son mariage il eut HENRI CHARLES, prince de Tarente qui suit; *Louis-Maurice*, abbé de Charroux & de Talmond, mort le 25. Janvier 1681. *Armand-Charles*, comte de Taillebourg, mort à Paris le 13. Novembre 1643. âgé d'environ huit ans; *Elisabeth*, mort à Thouars au mois de Mars 1640. en la douziéme année de son âge; & *Marie-Charlotte* de la Tremoille, mariée à Paris le 18. Juillet 1662. à *Bernard* duc de Saxe-Weimar, morte le 24. Août 1682.

XIII. HENRI-CHARLES de la Tremoille, prince de Tarente & de Talmond, duc de Thouars, pair de France, chevalier de l'ordre de la Jarretiere, general de la cavalerie des Etats d'Hollande, & gouverneur de Bois-le-Duc, prit naissance en 1621. & épousa le 1. de Mai 1648. *Amelie* de Hesse, fille de *Guillaume* V. de ce nom, landgrave de Hesse-Cassel, & d'*Amelie-Elisabeth* de Hanaw-Muntzemberg. Il se signala en diverses occasions, commanda la cavalerie Hessienne en 1648. & fut depuis en Hollande au service des Etats, d'où il revint en France en 1655. En 1664. l'évêque de Munster ayant declaré la guerre aux Hollandois en faveur de l'Angleterre, les Etats des Provinces-Unies donnerent à ce duc, le sept Mars 1665. le gouvernement de Bois-le-Duc, place importante située dans le duché de Brabant, où il fit son entrée le 25. Mai de la même année. En 1666. le 11. de Fevrier, ce prince étant parti de Bois-le-Buc avec sa garnison, défit huit cens hommes d'un parti de l'évêque de Munster. Depuis les Etats des Provinces-Unies lui donnerent au mois de Mars de la même année la charge de general de la cavalerie de leurs Etats. En 1670. il abjura les erreurs de Calvin, & fit profession de la foi Catholique entre les mains de l'évêque d'Angers, le 3. Septembre de la même année; & mourut dans le château de Thouards d'une fievre double tierce continue, le 14. de Septembre 1672. en sa 54. année. La princesse son épouse mourut à Francfort le 23. Fevrier 1693. âgée de 68. ans. De leur mariage sortirent, 1. CHARLES-BELGIQUE-HOLLANDE, prince de Tarente, de Talmond &c. qui suit; 2. *Frideric-Guillaume*, prince de Talmond, abbé de Charroux & de Talmond, chanoine de Strasbourg; puis ayant pris le parti des armes, lieutenant general des armées du roi, & gouverneur de Sar-Louis, qui a épousé le 2. Decembre 1707. *Elisabeth-Antoinette* de Bullion, fille de *Charles-Denys* de Bullion, marquis de Gallardon, seigneur de Bonnelles, prévôt de Paris, & de *Marie-Anne* Rouillé, dont est issu *Anne-Charles-Frederic* de la Tremoille, comte de Taillebourg; 3. *Charlotte-Emilie Henriette*, née le 28. Juillet 1662. marié le 29. Mai 1680. à *Antoine* d'Altembourg, comte d'Oldembourg, duquel elle resta veuve quatre mois après son mariage; 4. *Henriette Celeste*; & 5. *Marie Silvie* de la Tremoille, princesse de Tarente, née le 18. Juillet 1662. mort le 24. Août 1692.

XIV. CHARLES-BELGIQUE-HOLLANDE, seigneur de la Tremoille, duc de Thouars, pair de France, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, prince de Tarente & de Talmond, comte de Laval, de Montfort &c. né l'an 1655. mourut le 1. Juin 1709. âgé de 54. ans. Il avoit épousé le 3. Avril 1675. *Magdelaine* de Crequi, morte le 12. Août 1707. fille unique & seule heritiere de *Charles*, dernier duc de Crequi, premier gentilhomme de la chambre du roi, & d'*Armande* de S. Gelais Lansac, dont il eut CHARLES LOUIS-BRETAGNE qui suit; & *Marie-Armande-Victoire* de la Tremoille, née l'an 1677. mariée le 1. Fevrier 1696. à *Emmanuel-Theodose* de la Tour, duc d'Albret, pair & grand-chambellan de France, morte le 5. Mars 1717.

XV. CHARLES-LOUIS-BRETAGNE duc de la Tremoille & de Thouars, pair de France, comte de Laval &c. premier gentilhomme de la chambre du roi, né l'an 1683. mourut le 9. Octobre 1719. âgé de 37. ans. Il avoit épousé le 13. Avril 1706. *Marie-Magdelaine* de la Fayette, fille unique de *René-Armand* marquis de la Fayette, & de *Marie-Magdelaine* de Marillac, morte le 6. Juillet 1717. en sa 26. année, dont il eut CHARLES-ARMAND-RENÉ qui suit;

XVI. CHARLES-ARMAND-RENÉ duc de la Tremoille, & de Thoüars, pair de France, prince de Tarente, né le 14. Janvier 1708. fut fait premier gentilhomme de la chambre du roi en survivance du duc son pere, & en a prêta serment le 8. Mai 1717.

*BRANCHE DES MARQUIS DE ROYAN, & comtes d'*OLONNE.

X. GEORGE de la Tremoille, quatriéme fils de FRANÇOIS seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars &c. & d'*Anne* de Laval, fut baron de Royan & d'Olonne, seigneur de Saujon, de Kergoulai &c. chevalier de l'ordre du roi, senéchal de Poitou, & capitaine du château de Poitiers. Il servit le roi Charles IX. contre les Religionnaires l'an 1568. assista aux états tenus à Blois l'an 1577. & mourut en Decembre l'an 1584. Il avoit épousé le 13. Novembre 1563. *Magdelaine* de Luxembourg, dame d'Aspremont &c. fille de *François* II. du nom vicomte de Martigues, & de *Charlotte* de Brosse, dite *de Bretagne*, dont il eut pour fils unique GILBERT, qui suit;

XI. GILBERT de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, chevalier des ordres du roi, capitaine des cent gentilshommes, & senéchal de Poitou, servit fidellement les rois Henri III. & Henri IV. pendant les troubles de la Ligue, fut fait chevalier des ordres du roi l'an 1597. & mourut le 25. Juillet 1603. Il avoit épousé le 12. Septembre 1592. *Anne* Hurault, fille de *Philippe* comte de Chiverni & de Limours, chancelier de France, & d'*Anne* de Thou, laquelle prit une seconde alliance avec *Charles* de Rostaing, comte de Buri, & mourut le 16. Avril 1635. ayant eu pour enfans de son premier mari PHILIPPE, qui suit; *Gilbert*, abbé de Chambon,

mort l'an 1619. âgé de 20. ans; *George*, chevalier de Malte, mort l'an 1623. âgé de 22. ans; *Catherine*, abbesse de sainte-Croix de Poitiers, morte en Avril 1650; & *Marie-Marguerite* de la Tremoille, abbesse du Lys, puis de Jouarre, morte l'an 1657.

XII. PHILIPPE de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, senéchal de Poitou &c. né l'an 1596. servit contre les Rochelois l'an 1621. & 1625. conduisit en Picardie l'arriere-ban de la noblesse de Poitou, après la rupture de la paix avec l'Espagne, & mourut le 8. Août 1670. Il avoit épousé 1°. l'an 1622. *Magdelaine* Champrond, fille unique de *Michel* Champrond, seigneur de Hanches, président ès enquêtes du parlement de Paris, morte en Novembre 1644: 2°. le 11. Juin 1647. *Judith* Martin, fille d'*Ambroise* Martin, avocat general au parlement de Rennes, morte le 5. Mars 1676. âgé de 87. ans, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent *Louis* de la Tremoille, comte d'Olonne, né l'an 1626. qui servit à la bataille de Nortlingue en Allemagne l'an 1645. & mourut le 3. Fevrier 1686. âgé de 60. ans, sans laisser de posterité de *Catherine-Henriette* d'Angennes, fille aînée de *Charles* d'Angennes, baron de la Loupe, & de *Marie* du Raynier, qu'il avoit épousée l'an 1652. morte le 13. Juin 1714; *Cesar-Joseph*, chevalier de Malte, puis Jesuite, mort le 25. Avril 1698. âgée de 68. ans; *Paul-Augustin*, seigneur de Hanches, né l'an 1635. mort sans l'alliance le 24. Janvier 1688; FRANÇOIS, qui suit; *François-Auguste*, & *Charles-François*, morts jeunes; *Angelique*, morte jeune; *Catherine-Marie*, religieuse à sainte Croix de Poitiers; *Magdelaine*, abbesse de Pont-aux-Dames, morte le 6. Novembre 1679. & *Calliope* de la Tremoille, abbesse du Pont-aux-Dames après sa sœur.

XIII. FRANÇOIS de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. grand senéchal de Poitou, & gouverneur de Poitiers, né l'an 1637. mourut le 12. Juin 1690. âgé de 53. ans. Il avoit épousé le 31. Decembre 1675. *Yolande-Julie* de la Tremoille, fille puînée de *Louis* II. duc de Noirmoustier, & de *Renée-Julie* Auberi, morte le 8. Mai 1693. ayant eu pour enfans *Georges*, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. né le 14. Fevrier 1683. mort le 15. Juillet 1691; *Augustin-Louis*, né le 23. Novembre 1686. mort jeune; *Henriette-Renée*, morte en bas âge; & *Marie-Anne* de la Tremoille marquise de Royan, comtesse d'Olonne, &c. née le 10. Novembre 1676. mariée le 6. Mars 1696. à *Paul Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, comte de Luxe, morte le 2. Juillet 1708. âgée de 31. ans.

BRANCHE DES MARQUIS ET DUCS de NOIRMOUSTIER.

X. CLAUDE de la Tremoille, cinquiéme fils de FRANÇOIS seigneur de la Tremoille, vicomte de Thouars & d'*Anne* de Laval, fut baron de Noirmoustier, seigneur de Mornac & de Châteauneuf sur Sarte, de saint Germain de la Roche-Diré, &c. Il servit les rois François II. & Charles IX. pendant les premiers troubles de la religion, & mourut l'an 1566. à l'âge de 22. ans. Il avoit épousé le 23. Janvier 1557. *Antoinette* de la Tour-Landri, dame de Saint-Mars & de la Jaille, dame d'honneur de la reine Catherine de Medicis, veuve de *René* le Porc de la Porte, baron de Vezins, & fille de *Jean*, comte de Châteauroux, & de *Jeanne* Chabot. Après la mort du baron de Noirmoustier elle prit une troisiéme alliance avec *Claude* Gouffier, duc de Rouannez, grand écuyer de France, & vivoit l'an 1585. Elle eut pour fils unique de son second mariage FRANÇOIS, qui suit;

XI. FRANÇOIS de la Tremoille, marquis de Noirmoustier, vicomte de Tours, baron de Châteauneuf, de Samblançai, seigneur de Craon, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit les rois Henri III. & Henri IV. pendant les desordres de la Ligue. Ce fut en sa faveur que l'isle de Noirmoustier fut érigée en marquisat l'an 1584. Il la défendit contre les ennemis l'an 1588 & mourut en Fevrier 1608. Il avoit épousé *Charlotte* de Beaune, dame d'Atour de la reine Catherine de Medicis, veuve de *Simon* Fizes, seigneur de Sauves, secretaire d'état, & fille unique de *Jacques* de Beaune, baron de Samblançai, vicomte de Tours, seigneur de la Ferté-Milon, & de *Gabriel* de Sades, morte le 30. Septembre 1617. âgée de 66. ans, ayant eu pour fils unique LOUIS I. du nom, qui suit;

XII. LOUIS de la Tremoille I. du nom, marquis de Noirmoustier, baron de Châteauneuf & de Samblançai, vicomte de Tours, &c. chevalier de l'ordre du roi, conseiller d'état, lieutenant de roi du haut & bas Poitou, mourut le 4. Septembre 1613. âgé de 27. ans. Il avoit épousé le 13. Mars 1610. *Lucrece* Bouhier, fille de *Vincent* Bouhier, seigneur de Beaumarchais, trésorier de l'épargne, & de *Marie* Hotman. Elle prit une seconde alliance l'an 1617. avec *Nicolas* de l'Hôpital, duc de Vitri, pair & maréchal de France, & mourut le 19. Fevrier 1666. ayant eu de son premier mariage LOUIS II. qui suit; & *François* de la Tremoille, baron de Châteauneuf, né posthume, mort jeune.

XIII. LOUIS de la Tremoille II. du nom, duc de Noirmoustier, vicomte de Tour, &c. né le 25. Decembre 1612. servit à la bataille d'Avein l'an 1635. & se trouva aux prises de Tirlemont & de Louvain, puis au siege de Perpignan, & fut nommé maréchal de camp. Il assista au siege de Rotwil, fut fait prisonnier au combat de Dutlin, commanda sous le maréchal de Villeroi au siege de la Mothe l'an 1645. & sous le duc d'Orleans en Flandres aux prises de Bethune, Armentieres, Menin, Lilers, le Quesnoi & d'autres places, & en 1646. sous le même duc aux sieges de Courtrai, fort de Mardick, Dunkerque, & fut blessé à Dixmude. Le roi pour le recompenser de ses services, érigea son marquisat de Noirmoustier en duché par lettres du mois de Mars 1650. & par autres du 8. Fevrier 1657. transfera le titre & la dignité de pairie sur la baronie de Montmirel. S'étant depuis retiré en son gouvernement de Mont-Olympe, il y reçut le roi qui venoit du siege de Montmedi, l'an 1657. & mourut à Châteauvillain le 12. Octobre 1666. en sa 54. année. Il avoit épousé en Novembre 1640. *Renée-Julie* Auberi, morte le 20. Mars 1679. fille unique de *Jean* Auberi conseiller d'état ordinaire, & de *Françoise* le Breton-Villandri, dont il eut pour enfans *Louis-Alexandre* de la Tremoille, duc de Noirmoustier, né l'an 1642. tué en la guerre de Portugal contre les Espagnols en Mars 1667; ANTOINE-FRANÇOIS, qui suit; *Henri*, comte de Noirmoustier, tué au combat de Senefle 11. Août 1674; *Joseph-François* de la Tremoille, abbé de Lagni, de Sorese, de Grand-Selve, de Saint-Amand près Tournai, & de saint Etienne de Caën, auditeur de Rote à Rome, créé cardinal par le pape Clement XI. le 17. Mai 1706. & nommé commandeur des ordres du roi l'an 1708. archevêque de Cambrai en 1718. mort à Rome où il étoit chargé des affaires de France le 10. Janvier 1720; *Anne-Marie*, alliée 1°. l'an 1659. à *Adrien-Blaise* de Taleyran, prince de Chalais: 2°. en Fevrier 1675. à *Flavio* des Ursins, duc de Bracciano & de Santo-Gemini, chevalier des ordres du roi, grand d'Espagne, morte à Rome le 5. Decembre 1722; *Yolande-Julie*, mariée le 31. Decembre 1675. à *François* de la Tremoille, marquis de Royan, comte d'Olonne, &c. morte le 10. Mai 1693; & *Louise-Angelique* de la Tremoille, mariée en Novembre 1682. à *Antoine* Lanti de la Rouere, duc de Bomarse, prince de Belmont, chevalier des ordres du roi, morte à Paris le 25. Novembre 1698. âgée de 43. ans.

XIV. ANTOINE-FRANÇOIS de la Tremoille duc de Noirmoustier, pair de France, &c. né le 17. Juillet 1652. avoit été destiné à l'église, & est devenu duc de Noirmoustier après la mort de son frere aîné. C'est en sa faveur que le roi erigea en duché le marquisat de Royan sous le nom de Noirmoustier par lettres du mois d'Avril 1707. registrées au parlement de Paris, le 19. Mai suivant. Il épousa 1°. le 29. Fevrier 1688. *Marguerite* de la Grange-Trianon, veuve de *Martin* de Bermond, conseiller au parlement, & fille de *Louis* de la Grange, president des requêtes du palais, & de *Marguerite* Martineau, morte le 20. Août 1689. sans posterité: 2°. le 22. Mars 1700. *Marie-Elisabeth* Duret-de-Chevri, fille de *Charles-François* Duret, seigneur de Chevri, president en la chambre des comptes, & de *Marie-Elisabeth* Bellier-de-Plat-buisson.

BRANCHE DES COMTES DE JOIGNI.

IV. GUILLAUME de la Tremoille, second fils de GUI V. du nom seigneur de la Tremoille, de Vazois, de Lussac, &c. & de *Radegonde* Guenand, fut seigneur d'Antigni, d'Usson, &c. conseiller & chambellan des rois

Charles V. & Charles VI. & maréchal de Bourgogne. Il se signala à la bataille de Rosebeque, où il fut fait chevalier l'an 1382. Depuis il ravagea le pays du duc de Gueldres l'an 1388. suivit le duc de Bourbon en son expédition d'Afrique l'an 1390. & Jean comte de Nevers, au voyage de Hongrie l'an 1396. où il demeura prisonnier à la journée de Nicopolis, & mourut l'an 1397. Il avoit épousé *Marie* de Mello, dame d'Usson, Espoisses, Bourbon-Lanci, &c. fille de *Gui* seigneur de Givri, &c. & d'*Anne* de Cleri; dont il eut pour enfans, *Guillaume* de la Tremoille seigneur d'Usson, mort sans alliance; *Philippe*, seigneur de Montreal, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396. sans laisser de posterité d'*Eleonore* de Culant, fille d'*Eudes* seigneur de Culant, & de *Marguerite* de Joinville, sa seconde femme. Elle épousa en secondes nôces *Guichard* Dauphin, II. du nom, seigneur de Jaligni, &c. grand-maître de France; Gui, qui suit; *Jean*, tué au combat donné près de Tongres contre les Liegeois, le 13. Septembre 1408. *Jeanne* de la Tremoille, mariée à *Jean* de Rochefort seigneur de Châtillon-en-Bazois, du Puyset, &c. *Marguerite*, alliée le 12. Octobre 1391. à *David* seigneur d'Auxi, surnommé *Famechon*; & *Bonne* de la Tremoille, femme de *Matthieu* de Longwi, seigneur de Givri, morte le 10. Septembre 1439.

V. GUI de la Tremoille, comte de Joigni, baron de Bourbon-Lanci, seigneur d'Antigni, Usson, &c. conduisit l'an 1423. avec le seigneur de Toulongeon, maréchal de Bourgogne, quatre mille chevaux au secours de la duchesse douairiere de Bourgogne, se trouva l'an 1424. à la journée de Crevant, & étoit mort l'an 1438. Il avoit épousé *Marguerite* de Noyers, comtesse de Joigni, dame de Pouilli & de Prémartin, fille de *Miles* de Noyers, comte de Joigni, & de *Marguerite* de Ventadour, dont il eut *Louis*, comte de Joigni, &c. qui suivit le roi Charles VII. au siége de Pontoise, & étoit mort l'an 1467. sans avoir été marié; *Jeanne*, mariée à *Jean* de Châlon, seigneur de Viteaux, morte l'an 1454. dont les enfans heriterent du comté de Joigni; & *Claude* de la Tremoille, dame d'Antigni, alliée le 15. Janvier 1434. à *Charles* de Vergi, seigneur d'Autrel, senéchal de Bourgogne, morte le 4. Août 1438.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE DOURS.

IV. PIERRE de la Tremoille, troisiéme fils de GUI V. du nom, seigneur de la Tremoille, & de *Radegonde* Guenant, fut seigneur & baron de Dours, conseiller & chambellan du roi Charles VI. & vivoit l'an 1426. Il avoit épousé *Jeanne* de Longvilliers, dame d'Engoutsen & de Hubessen, fille de *Jean* de Longvilliers, seigneur desdits lieux, & de *Marie* de Boulencourt; dont il eut JEAN, qui suit; *Lancelot*, seigneur de Hubessen, mort sans alliance; *Gui*, mort sans posterité; *Marguerite*, alliée à *Jean* de Hornes seigneur de Baucignies, senéchal de Brabant; *Agnés*, qui épousa le 15. Novembre 1438. *Philibert* de Jaucourt seigneur de Villarnoul, & *Jacqueline* de la Tremoille, mariée 1°. à *André* de Toulongeon chevalier de la toison d'or: 2°. à *Jean* Bâtard de Luxembourg, seigneur de Hautbourdin, aussi chevalier de la toison d'or.

V. JEAN de la Tremoille, seigneur de Dours & d'Engoutsen, fut fait chevalier l'an 1452. Il avoit épousé 1°. *Renaude* de Mello, fille de *Louis*, seigneur de S. Parise, & de *Jeanne* d'Aumont: 2°. *Jeanne* de Crequi, fille de *Jean* V. du nom, sire de Crequi & de Canaples, surnommé l'*Estendart*, & de *Jeanne* de Roye, & en eut JEAN II. qui suit; *Jeanne* mariée à *Josse* d'Hallwin, seigneur de Piennes, souverain bailli de Flandres, morte en Mars 1470. *Marguerite*, dame des Querdes, alliée 1°. à *Philippe* du Bos d'Annequin: 2°. à *Jacques* de Crevecœur, seigneur de Thois, chevalier de la toison d'or; *Jeanne*, femme de *Jean* de Rouvroi, seigneur de S. Simon; & *Louise* de la Tremoille, mariée à *Jean* de S. Severin comte de Conversano.

VI. JEAN de la Tremoille, II. du nom, seigneur de Dours, d'Engoutsen, &c. vivoit l'an 1480. & laissa de *Marguerite* de Contai, fille de *Guillaume* seigneur de Contai, premier maître d'hôtel du duc de Bourgogne, & de *Marguerite*, dame de Lulli, pour fille unique *Marguerite* de la Tremoille, dame de Dours, d'Engoutsen, &c. mariée à *Antoine* seigneur de Crevecœur, grand-louvetier de France, & bailli d'Amiens.

BRANCHE DES SEIGNEURS de FONTMORAND.

III. AMIEL ou AME' de la Tremoille, second fils de GUI, IV. du nom, sire de la Tremoille, & d'*Alix* dame de Vouhec, fut seigneur de Fontmorand, Signac, Presac, Vouhec, &c. l'an 1377. & épousa *Jeanne* de Pocquieres; dont il eut *Jacques*, qui se trouva à la prise de la ville d'Oudenarde l'an 1384. JEAN qui suit; *Louis*, évêque de Tournai, mort le 5. Octobre 1410. & *Persuye* de la Tremoille, mariée 1°. à *Jean* de Brillac, seigneur de Mons en Loudunois: 2°. à *Hybles* de la Roche seigneur de la Roche-Bernard.

IV. JEAN de la Tremoille seigneur de Fontmorand, vivoit l'an 1411. épousa *Jacquette* d'Oradour, fille d'*André* d'Oradour, dont il eut AIME' de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, qui suit;

V. AIME' de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, épousa *Anne* de Morternar, dont il eut *Antoine* de la Tremoille, vivant l'an 1455. & ANDRE' qui suit;

VI. ANDRE' de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, vivoit l'an 1480. & fut pere de PHILIPPE qui suit;

VII. PHILIPPE de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, laissa de *Marguerite* de Salignac son épouse, CLAUDE qui suit; & *Gabrielle* de la Tremoille, mariée le 7. Juillet 1524. à *René* d'Aloigni seigneur de Rochefort.

VIII. CLAUDE de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, mourut l'an 1539. Il avoit épousé *Magdelaine* d'Aubusson, fille de *Jean* seigneur de la Feuillade, & de *Jeanne* dame de Vouhec, dont il eut FRANÇOIS qui suit;

IX. FRANÇOIS de la Tremoille, seigneur de Fontmorand, mourut le 4. Fevrier 1584. Il avoit épousé *Marguerite* Pot, dame de Chassingrimont, fille de *François* seigneur de Chassingrimont, dont il eut *Marguerite* de la Tremoille, dame de Fontmorand, mariée à *Charles* Pot, seigneur de Chemaux & de Chambon; & *Louise* de la Tremoille, alliée à *Guillaume* d'Aubusson seigneur de Soliers, fils puîné de *François* d'Aubusson seigneur de la Feuillade, & de *Louise* Pot-de-Rhodes. * Sainte-Marthe, *histoire genealogique*. Du Bouchet, *histoire d'Aubusson*. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*, *&c.*

TRENT, riviere celebre d'Angleterre, qui la divise en deux parties, la septentrionale & la meridionale. Elle prend sa source dans le comté de Stafford, près de la montagne de *Mowcop*, coule vers le comté de Chester, traverse les comtés de Derbi, de Nottingham & de Lincoln, & se va rendre enfin dans l'Humber. Dans le premier comté il arrose Burton, dans le second Newark, & dans le troisiéme Guinsboroug. * *Dictionaire Anglois.*

TRENTE, *Tridentum*, sur l'Adese, ville sur les limites du comté de Tirol, entre l'Italie & l'Allemagne, capitale d'un petit pays, dit le *Trentin*. L'évêque en est seigneur, & prince de l'Empire, sous la protection de l'empereur, comme comte du Tirol. Ce pays est enfermé dans les Alpes, dites *Tridentines*, & la ville est située dans une plaine d'autant plus agréable, que les collines qui l'environnent, sont extrêmement fertiles, & arrosées par les eaux de divers ruisseaux, qui y coulent de tous côtés. L'église cathedrale de saint Vigile, est très-considerable par son architecture: mais elle l'est davantage par les reliques qu'on y voit, & par son chapitre. Ceux qui le composent sont tous nobles, & c'est de leur corps qu'on tire l'évêque, qu'ils élisent eux-mêmes. Il y a diverses autres églises, un college de Jesuites, grand nombre de maisons ecclesiastiques & religieuses, & de palais magnifiques, qui meritent l'attention des étrangers. Mais cette ville tire presque toute sa gloire du concile qu'on y tint dans le XVI. siecle.

CONCILE GENERAL DE TRENTE.

Les playes que Luther & les autres Heretiques firent dans le XVI. siecle à l'église, étoient d'autant plus sanglantes, que les mauvais Chrétiens y avoient donné sujet par leurs vices & par leurs dereglemens. On crut avec raison qu'une assemblée de toute l'église dans un concile general, étoit un remede très-utile, pour arrêter le cours du mal qui s'augmentoit de jour en jour. Le pape Paul III. eut la gloire d'exécuter ce dessein, & indiqua cette assemblée celebre pour le 15. de Mars de l'an 1545. qui ne s'ouvrit que le treiziéme Decembre de la même année. Le seul motif qu'on eut de le tenir, fut de condamner les erreurs de Luther & des autres Heretiques, & de reformer les mœurs de tous les Chrétiens, prêtres & laïques. Les difficultés qui s'y rencontrerent, le firent durer très-long-tems; ce qui fut causé en partie par les guerres qui s'émurent très souvent dans la Chrétienté. Il a été continué sous trois papes, en XXV. sessions. Dans la premiere session il n'y eut avec les legats, que quatre archevêques, & vingt-deux évêques. Les seuls ambassadeurs de Ferdinand, roi des Romains, y assisterent, celui de l'empereur étant demeuré malade à Venise, ceux du roi François I. ayant été rappellés, à cause du trop long retardement de l'ouverture de ce concile. Il s'y trouva encore cinq generaux d'ordre, & plusieurs celebres docteurs de toutes les nations. Tout ce qu'on y fit, ce fut de declarer que le saint concile étoit commencé, & que la seconde session se tiendroit le 7. Janvier de l'année suivante. Les peres cependant reglerent entr'eux la maniere dont on procederoit en ce concile; & il fut arrêté qu'on n'opineroit point par nations, comme on avoit fait aux conciles de Constance & de Bâle, ce qui avoit causé bien du desordre; mais que chacun en particulier auroit son suffrage libre, & qu'on decideroit à la pluralité des voix, de la maniere qu'on en avoit usé au dernier concile de Latran, sous Leon X. Pour le titre qu'on devoit mettre à la tête des decrets, on le conçût en ces termes: *Le saint concile œcumenique, légitimement assemblé sous la conduite du Saint-Esprit, les legats apostoliques y presidant.* Les Protestans vouloient un concile qui fût absolument indépendant du pape, c'est-à-dire, sans chef, ce qui étoit impossible; c'est pourquoi on y mit ces mots, *les legats apostoliques y presidant.* Ils prétendoient aussi que les laïques y devoient avoir leurs suffrages; & pour cela on y mit ces paroles, *le saint concile œcumenique*; & non pas celles-ci, *le concile representant l'eglise universelle*, (qui ne se trouvent que dans les conciles de Constance & de Bâle) pour ne pas donner lieu aux Protestans de dire, que les laïques étant membres de l'église, devoient aussi l'être du concile qui la represente; ce qui n'auroit été qu'un mauvais sophisme, qu'on eût aisément détruit, en disant que le concile represente l'église, en tant qu'elle enseigne & qu'elle définit par ses pasteurs, ausquels les autres sont unis par leur soûmission. Mais on ne voulut pas leur donner ce pretexte de chicaner. On tint la seconde séance le lendemain de la fête des Rois l'an 1546. & l'évêque officiant y lût le decret touchant la maniere de vivre édifiante qu'on devoit garder pendant tout le tems du concile. Dans la III. session tenue le 4. Fevrier, où se trouverent de nouveau cinq cardinaux, six archevêques, trente évêques, & plusieurs abbés, on lût le symbole de Constantinople; & pour attendre les évêques qui étoient en chemin, on assigna au 8. Avril la IV. séance, où vinrent neuf archevêques & quarante-un évêques. Alors on établit, selon les anciens conciles, le nombre des livres canoniques de l'ancien & du nouveau testament, & les traditions qui sont venues depuis les apôtres jusqu'à nous, par une succession continuelle; & on declara qu'on doit tenir la version vulgate pour authentique. Ensuite, comme on voulut suivre l'ordre de de la confession d'Ausbourg, qu'on examinoit fort exactement, on définit en la V. session tenue le 17. Juin, ce que l'on doit croire touchant le peché originel: sur quoi le concile declare, entr'autres choses, *Que ce péché nous est remis par Baptême, mais que la concupiscence demeure, qui est l'effet du peché.* Le concile ajoûte, que dans ce decret touchant le peché originel, il n'entend nullement comprendre l'immaculée Vierge Marie Mere de Dieu, & qu'il veut que l'on garde les constitutions de Sixte IV. qui institua l'an 1476. la messe & l'office de l'immaculée Conception. La VI. session, que l'on avoit arrêtée pour le 19. Juillet, fut remise au 13. Janvier 1547. à cause des troubles qui s'éleverent en Allemagne. On y fit le decret touchant la justification, où l'on condamne trente-trois erreurs; qui sont opposées à la doctrine Catholique, dont les unes sont des Pelagiens, qui donnent tout à la volonté de l'homme, agissant par les seules forces de la nature; & les autres des Lutheriens, qui attribuent tout à la seule grace de Dieu, laquelle, disent-ils, emporte notre volonté par une necessité insurmontable. La VII. séance se tint le 3. Mars, & l'on y publia le decret des sacremens en general; c'est-à-dire, sur le nombre, l'instituteur, la necessité, la valeur, la matiere, la forme & le ministre des sacremens; & en particulier sur le baptême & la confirmation. Dans la VIII. session, tenue le 11. Mars on resolut la translation du concile à Bologne, à cause de la peste, qui étoit à Trente. Les Imperiaux protesterent que n'y ayant point de danger, ils continueroient seuls le concile legitime; & demeurerent à Trente avec le cardinal Pacheco; mais les deux legats, avec tous les prelats de leur parti s'en allerent à Bologne. Il y avoit cinquante-six prelats au concile, lorsqu'on ordonna cette translation; trentre-huit opinerent de changer de lieu; quatorze s'y opposerent, & quatre autres ne s'expliquerent pas nettement. L'empereur ordonna aux Evêques d'Allemagne de demeurer à Trente, ainsi qu'ils l'avoient resolu: mais il leur défendit d'y tenir aucune séance, pour ne pas voir deux conciles en même tems. Le pape aussi voyant qu'il n'y avoit que des Italiens qui se rendissent à Bologne, ordonna qu'on n'y decidât rien non plus qu'à Trente; de sorte que la IX. & la X. session tenues à Bologne, ne furent que des preparatifs pour la publication des nouveaux decrets. Le concile fut retabli à Trente le 1. Mai 1551. sous le pape Jules III. & on lût dans la I. session, qui étoit la XI. du concile, la bulle de son rétablissement. Dans la XII. qui se tint le premier de Septembre, on ne fit rien, parce que l'on attendoit un plus grand nombre de prelats; & on intima seulement pour le 11. Octobre la XIII. session, où on lût le decret de l'Eucharistie, dans lequel le concile definit contre les Sacramentaires, *la presence réelle de Jesus-Christ au saint sacrement de l'autel*: & contre les Lutheriens, *la transsubstantiation*; *l'adoration de la sainte hostie*; *& la presence de Jesus-Christ, même hors de l'usage de ce divin sacrement.* On n'y voulut rien définir, ni de la communion sous les deux especes pour les laïques, ni du saint sacrifice de la messe, afin que les theologiens Protestans, qui prenoient grand interêt en ces deux points, & ausquels on donna un ample sauf-conduit, eussent le tems de proposer leurs raisons au concile dans le 25. Janvier 1552. La XIV. session se tint le 25. Novembre 1551. & l'on y exposa la doctrine de l'église touchant les sacremens de penitence & d'extrême-onction. A l'égard de la penitence, le concile enseigne la necessité & l'institution de ce sacrement, sa difference d'avec le baptême, & ses trois parties; sçavoir, la contrition, la confession des pechez & la satisfaction. Quant à l'extrême-onction, il expose son institution & ses effets. Dans la XV. session, tenue le 25. Janvier 1552. on donna un nouveau sauf-conduit aux Protestans, & on prorogea le tems jusqu'au 1. Mai, pour presenter leurs raisons au concile, touchant la communion sous les deux especes, le sacrifice de la messe, & le sacrement de l'ordre & du mariage. Cependant les docteurs Catholiques travaillerent dans plusieurs congregations à éclaircir la matiere du mariage, pour en former les decrets, qu'on devoit proposer au concile dans la XVI. session. Mais lorsqu'on la voulut tenir le 28. Avril, on apprit que Maurice électeur de Saxe, ayant joint ses troupes à celles du marquis de Brandebourg, & du landgrave de Hesse, pour rétablir le Lutheranisme, s'étoit rendu maître de la ville d'Augsbourg, & sembloit menacer celle de Trente. Cela obligea les prelats de suspendre le concile, par la permission du pape Jules III. On ne put le rétablir pendant les pontificats de Marcel II. & de Paul IV. mais

Pie

Pie IV. le convoqua de nouveau par sa bulle du 29. Novembre 1560. pour le jour de Pâques de l'année suivante. Il ne voulut pas qu'on y mît le terme de *continuation*, qui déplaisoit fort aux Protestans, parce qu'ils sçavoient qu'on les y avoit condamnés en plusieurs articles; mais il y exprima la même chose, car il declara que le concile œcumenique ayant été suspendu à cause des guerres, il levoit cette suspension, & le convoquoit en la même ville de Trente, du consentement de l'empereur, des rois & des autres princes Chrétiens.

Parce qu'au tems qui étoit marqué pour faire la nouvelle ouverture de ce concile, il n'y avoit encore que neuf évêques arrivés à Trente, on ne tint la premiere session, qui étoit la XVII. du concile, que le 18. Janvier 1562. On n'y fit autre chose que lire le decret de la nouvelle ouverture du concile, declarant qu'on y traiteroit de ce que l'on jugeroit propre & convenable pour appaiser les differends touchant la religion, pour corriger les abus & la dépravation des mœurs, & pour rétablir la paix & le bon ordre dans l'église. Dans la XVIII. session, tenue le 26. Fevrier, on fit un decret touchant l'*index* ou le catalogue des livres défendus; mais cet *index* ne fut pas publié pendant le concile, pour ne pas irriter davantage les Protestans qui y auroient vû leurs ouvrages condamnés. On ordonna aussi un sauf-conduit, non-seulement pour les Lutheriens Allemands, mais aussi pour toutes les autres nations. La XIX. session se tint le 14. Mars: mais à cause de quelque difficulté qui survint entre les ambassadeurs d'Espagne & ceux de l'empereur, on declara qu'on ne decideroit rien que dans la prochaine session, qui fut arrêtée pour le 4. Juin. Les ambassadeurs du roi de France étant arrivés au mois de Mai, rendirent la difficulté encore plus grande; car ils ne demandoient pas seulement (comme faisoient les Imperiaux) qu'on rejettât la demande des Espagnols, qui prétendoient qu'on declarât que le concile étoit une *continuation* du precedent; mais ils vouloient qu'on declarât au contraire, que c'étoit un nouveau concile, parce qu'autrement, non seulement les Protestans d'Allemagne, mais aussi ceux de France, ne voudroient jamais le reconnoître. Les legats du pape ayant répondu à cela qu'ils n'avoient nul pouvoir de rien changer, beaucoup moins de faire une nouvelle indiction; les ambassadeurs de France & ceux de l'empereur acquiescerent enfin, de peur que le concile ne se rompît. Et parce que ceux-ci avoient aussi demandé qu'on differât à decider des points de la foi, jusqu'à ce que les Protestans eussent proposé leurs raisons, & que les évêques de France, qui n'avoient pû encore quitter leurs diocefes, fussent arrivés, lorsqu'on tint la XX. session le 4. Juin, on remit les decisions qu'on avoit à faire là-dessus, pour la XXI. session, qui fut arrêtée au 16. Juillet. Cependant, parce que les ambassadeurs de l'empereur, ceux du duc de Baviere, ceux de Hongrie & de Bohême, ausquels ceux du roi de France se joignirent, demandoient qu'on permît la communion sous les deux especes, afin d'attirer les Protestans, on examina cette affaire en plusieurs congregations: après quoi dans la XXI. session, tenue le 16. Juillet, le concile fit un decret, par lequel il declara, *qu'il est de la foi qu'une seule espece suffit pour le salut aux laïques & aux clercs qui ne consacrent point*; & quant à la permission qu'on demandoit pour quelques peuples, de pouvoir communier sous les deux especes, il declara *qu'il reservoit à un autre tems de prononcer sur ce sujet*. Ainsi, sans s'arrêter davantage à cette matiere, on examina celle du saint sacrifice de la messe, dont le decret fut lû le 17. Septembre, dans la XXII. session, il définit, *que le sacrifice non sanglant de l'Eucharistie represente tous les jours celui de la croix*; *qu'il est propitiatoire pour les vivans & pour les Fideles défunts*; *qu'il s'offre à Dieu seul, mais quelquefois en l'honneur & en la memoire des Saints &c.* Après qu'on eut fait à l'ordinaire deux decrets pour la reformation des mœurs & de la discipline, on indiqua la XXIII. session au 12. Novembre; mais il falut la differer jusqu'au 15. Juillet de l'année suivante 1563. à cause des contestations qui survinrent de la part de l'empereur Ferdinand, & du roi Charles IX. qui demandoient que l'on reformât la cour Romaine. Le pape ayant appaise ces princes, en leur remontrant qu'il avoit déja commencé cette reformation, & qu'il continueroit son zele en tout ce qu'on pourroit raisonnablement attendre de lui, on tint le 15. Juillet la XXIII. session, où le concile définit ce qu'on doit croire du sacrement de l'ordre; sçavoir, *qu'il y a de tout tems dans l'église sept ordres, dont les uns sont plus grands que les autres; que ceux-là seulement sont prêtres qui sont ordonnés par les évêques; que l'ordre est un sacrement &c.* Dans la XXIV. session, tenue le 11. Novembre, le concile declara, *que le mariage est un vrai sacrement; que l'état du mariage ne doit point être préferé à celui de la virginité ou du celibat &c.* La XXV. & derniere session se tint le 3. & le 4. Decembre, & l'on y publia trois decrets touchant le purgatoire, l'invocation des Saints & l'usage des indulgences; après quoi le concile renvoya au pape la décision des difficultés qui pourroient naître sur tous ses decrets. Ainsi finit ce fameux concile, qui avoit été convoqué jusqu'à trois fois pendant dix-huit ans, & qui avoit duré depuis l'an 1545. jusques en 1563. sous les pontificats de cinq papes; sçavoir, Paul III. Jules III. Marcel II. Paul IV. & Pie IV. Les decrets sont presque tous tirés des conciles précedens, sur-tout pour les dogmes de la foi. Nous ne parlerons pas du nombre des prelats, theologiens, ni des ambassadeurs des princes qui se trouverent à Trente. On peut consulter l'histoire de ce concile faite par *Pierre Soave Polani*, ou *Fra-Paolo*, religieux Servite, (qu'on doit lire avec precaution;) celle du cardinal Pallavicin, aussi-bien que Sponde, Bzovius, Rainaldi, Surius, & l'édition des conciles du pere Labbe.

RAISONS POUR LESQUELLES LE CONCILE DE TRENTE n'est pas reçû entierement en France.

Quoique ce concile soit reçu en France pour les articles de foi, il n'y est pourtant pas reçu pour la discipline, du moins quant à certains chefs, à cause qu'ils sont directement opposés aux libertés de l'église Gallicane; qu'ils entreprennent sur la jurisdiction laïque, & qu'ils dérogent au concordat fait entre le pape Leon X. & le roi François I. Voici les principaux chefs. I. *La session IV.* n'est pas reçue, parce qu'elle veut que ceux qui font imprimer des livres, sans l'approbation de l'ordinaire, soient non seulement excommuniés, mais encore condamnés à l'amende, & que cette amende appartienne aux juges laïques, & non aux ecclesiastiques, qui n'ont de pouvoir que pour imposer des penitences. II. *Le chapitre I. de la session V.* où l'on veut que les juges d'eglise puissent punir par soustraction des fruits; ce qui est du droit des juges seculiers. III. *Le chapitre I. de la session VI. de reformatione*; parce qu'il est contraire au concordat, en ce que l'on dit que le pape pourra pourvoir une église d'un autre prelat, lorsque l'évêque ou l'archevêque aura manqué d'y resider un an. IV. *Le chapitre VIII. de la session VII.* à cause qu'il défend les appels comme d'abus des ordonnances faites par les prelats; ce qui seroit leur donner une espece de souveraineté. V. *Le chapitre XV. de la même session, & le chapitre VIII. de la XXV. session*, où l'on donne aux seuls évêques la direction des hôpitaux, au lieu que par les ordonnances du royaume, ils ne l'ont que conjointement avec le juge seculier, & que même aux hôpitaux de fondation royale, la direction en appartient aux seuls juges royaux. VI. *Le chapitre VIII. de la session XIII.* où l'on veut que les causes criminelles des évêques soient traitées devant sa sainteté. VII. *Le chapitre V. de la session XIV.* par rapport à ce qui y est nommé *litteræ conservatoriæ*, & qu'il les défend sans distinction des juges royaux ou autres. VIII. *Les chapitres IV. & VIII. de la XXI. session*, qui disent que s'il n'y a pas de revenus suffisans dans une paroisse, pour nourrir le prêtre qui la dessert, l'évêque comme délegué du saint siege peut contraindre les paroissiens à lui en fournir, ce qui n'appartient en France qu'aux juges royaux. IX. *Le chapitre VI. de la XXI. session*, où l'on met l'évêque comme délegué du pape, en pouvoir de donner des coadjuteurs ou vicaires aux curés ignorans, avec attribution d'une partie des fruits du benefice, nonobstant exemption ou appellation; car en ce cas l'appellation comme d'abus seroit permise aux curés. X. *Le chapitre VII. de la XXII. session*, qui donne la

ction des colleges non-royaux aux évêques comme delegués du saint siege ; ce qui est contraire aux ordonnances, qui attribuent cette direction aux juges royaux. XI. *Le chapitre X. de la XXII. session,* qui permet aux évêques d'interdire ou de suspendre pour toujours ou pour un tems, en matiere de causes ecclesiastiques, les notaires apostoliques, royaux ou imperiaux, sans que l'appel puisse suspendre l'interdiction ; ce qui est aller sur l'autorité des juges royaux, ausquels il appartient de punir ces personnes, si elles sont coupables. XII. *Le chapitre VI. de la XXIII. session*, où conformément à une constitution du pape Boniface VIII. l'on exempte de la jurisdiction laïque les clercs qui seront mariés, pourvû qu'ils ne soient point bigames ; ce qui est compté pour rien en France, nul n'y étant reconnu pour clerc lorsqu'il cesse d'en porter l'habit. XIII. *La session XXIV. cap. de reformatione*, qui permet à l'évêque de punir de peine arbitraire les clercs qui se marient, étant dans les ordres sacrés, les témoins de ces mariages, & ceux qui contractent des mariages clandestins ; ce qui est devolu aux juges laïcs ; l'évêque ne pouvant décerner contre ces sortes de personnes que des peines ecclesiastiques. XIV. Il en est de même *du chap.* VIII. *de la même session*, qui permet encore à l'évêque de punir ceux qui pechent publiquement avec scandale, contre lesquels pourtant il ne peut proceder que par la voie d'excommunication. XV. *Le chapitre V. de la même session*, qui veut que les causes criminelles des évêques, par exemple en matiere d'heresie, soient jugées par le pape seul ; chose contraire à la pratique de France, d'où personne ne peut sortir pour être jugé en Italie, le pape devant seulement en ces rencontres envoyer des commissaires. De plus en matiere de crime de leze-majesté, les juges royaux connoissent eux seuls du crime de toutes sortes d'ecclesiastiques. XVI. *Le chapitre XIII. de la même session*, par lequel l'évêque peut appliquer les fruits d'un benefice à un autre, est aussi rejetté, parce que les fruits regardent le temporel, ou le possessoire, & qu'en cela le concile est contraire au canon *Unio* 10. *quæst.* 3. qui en parlant des évêques & des églises de leurs dioceses, dit, *nihilque de prædiis ipsarum ecclesiarum, cuiquam causâ stipendii dare præsumat.* XVII. On rejette aussi *le XIX. chapitre de la XXIV. session*, qui abroge les indults à quelques personnes qu'ils ayent été concedés ; ce qui est contraire aux privileges des maîtres des requêtes & des parlemens. XVIII. *Le chapitre III. de Regul. de la XXIII. session*, qui permet à tous les monasteres, excepté aux Capucins, de posseder des biens ; ce qui est contre l'autorité du roi, qui est maître du temporel dans son royaume, sur quoi les ecclesiastiques n'ont pas droit de faire des reglemens. XIX. *Le chapitre III. de reformatione, de la XXIV. session*, qui donne pouvoir aux évêques de contraindre par des amendes, de saisir tant les corps que les biens des ecclesiastiques & des laïcs, & de faire executer leurs jugemens par leurs officiers où par ceux des autres ; ce qui est contraire aux droits du roi, qui est le seul qui ait pouvoir sur les corps de ses sujets. De plus *le même chapitre* défend aux évêques d'avoir égard aux mandemens des juges seculiers ; ce qui est contraire à la pratique & à l'usage des parlemens, qui lorsqu'ils trouvent justes les chefs des monitoires, enjoignent aux officiaux de les publier. XX. *Le chapitre IX. de la même session*, qui donne la connoissance aux évêques des patronats, tant laïcs qu'ecclesiastiques. XXI. *Le chapitre XIX. de la même session*, qui ne pourroit être en usage en France, supposé que l'ancienne coûtume durât, par laquelle les princes souverains permettoient les duels publics, qui se faisoient même en leur presence, comme par une espece de preuve de la verité des faits dont il n'y avoit point de témoins : car le concile excommuniant les princes sans distinction, & les privant de leurs privileges, est injurieux à nos rois, qui ne reconnoissent point de superieur, & ne peuvent être punis que de Dieu. XXII. Il en est de même *du titre XX. chapitre XX. de cette même session*, où il est dit que tous les canons & les constitutions qui sont en faveur des ecclesiastiques, seront gardés, & que l'on y contraindra les princes ; ce qui ne se peut dire de nos rois. XXIII. Enfin *le chapitre XXI. de la XXV. session*, n'est pas reçu à cause d'une proposition qui n'est pas reçue en France. * Aubert ; *recueil d'arrêts de Toulouse en* 1686. Rassicod. *notes sur le Concile de Trente, & dissertation sur sa reception en France.*

TREPASSE'S, nom d'une fête, ou plûtôt d'un jour de prieres solemnelles pour les ames du purgatoire. Amalarius Fortunatus, dans son ouvrage des offices ecclesiastiques du tems de Louis *le Debonnaire*, au commencement du IX. siecle, nous a laissé un office entier des morts, d'où quelques-uns ont voulu conclurre que la memoire annuelle des défunts étoit établie dès ce tems-là ; mais cette preuve paroît foible. Il y a plus d'apparence que cet office ne se disoit encore alors, que pour chaque particulier qui quittoit cette vie. C'est saint Odilon, abbé de Clugni, qui est le premier auteur de cette institution, laquelle a passé de son ordre dans toute l'église. Ce saint abbé au comencement du XI. siecle, ordonna à tous les religieux des monasteres qui dépendoient de son abbaye, de faire tous les ans une commemoration solemnelle de tous les Fideles defunts, le 2. Novembre, qui est le lendemain de la fête de tous les Saints. Les souverains pontifes approuverent cette devotion, & voulurent l'étendre dans toute l'église : c'est de là qu'est venue la solemnité lugubre, que l'on appelle la fête des Trepassés. * Bollandus, *vie de saint Odilon.*

TREPASSE'S, en latin, *Sinus Mortuorum*, golfe de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle France & dans la Terre-neuve, où il y a encore baye de sainte Claire, baye de sainte Marie, baye de S. Georges, baye de la Conception, baye d'Orge &c.

TREPIE', en latin *Cortina*, certaine petite table à trois pieds, couverte de la peau du serpent Python, sur laquelle la Pythonisse ou la prêtresse du temple d'Apollon de Delphes s'asseïoit pour rendre les oracles du dieu. Virgile prend ce mot pour les oracles mêmes. *Æn.* 1.

Nec te Phœbi Cortina fefellit.

l'oracle d'Apollon ne vous a point trompé. * *Ant. Grecques & Romaines.*

TREPORT, village avec une abbaye & un port. Il est dans la Normandie, aux confins de la Picardie, sur la Bresse, au-dessous de la petite ville d'Eu. * Baudrand.

TREPTOW, *Oudt Treptow*, c'est à-dire, *la Vieille Treptow*. C'est une petite ville fort déchue. Elle est défendue par une citadelle, & située dans le duché de Stettin en Pomeranie, sur la riviere de Tollensch, à quinze lieues de Stralsundt du côté du sud. * Maty, *diction.*

TREPTOW, *New Treptow*, c'est-à-dire, *la Nouvelle Treptow*, petite ville de la Pomeranie ducale. Elle est dans le duché propre de Pomeranie, sur la Rega, près de son embouchure de la mer Baltique, & à trois lieues au-dessous de la ville de Greiffenberg. * Mati, *diction.*

TRESEN, bourg avec un port. Il est dans la Sudermanie en Suede, sur la mer Baltique, à dix lieues de Stockolm, vers l'occident meridional. * Mati, *dict.*

TRETHYMIROW, TECHTIMIROW, petite ville forte de la basse Volhinie en Pologne. Elle est sur le Boristhene, environ à dix-huit lieues au-dessous de Kiovie. Le roi Etienne Battori donna cette ville aux Cosaques, pour être leur place d'armes, & le siege de leur conseil de guerre, & de leur general. Les Polonois la leur ôterent ensuite ; mais après plusieurs guerres, les Cosaques s'en sont rendus maîtres. * Baudrand.

TREVE & PAIX, nom que l'on donna à un decret qui fut fait contre une injuste violence, que l'on commettoit publiquement vers l'an 1020. Il y avoit alors si peu de respect pour les loix, & tant de foiblesse dans les magistrats, que chaque particulier prétendoit qu'il lui étoit permis de se faire justice à soi-même par la voie des armes, sans épargner ni le fer ni le feu, contre les maisons & les terres, & les personnes mêmes de ses ennemis. Pour apporter quelque remede à un si grand desordre qu'on ne put abolir entierement, les évêques & les barons, en France, puis dans les autres royaumes, firent un decret, par lequel on mettoit absolument à couvert de cette violence les églises, les clercs ou ecclesiastiques, les monasteres & les religieux, les femmes,

les marchands, les laboureurs & les moulins : ce qui fut compris sous le nom de la *Paix*. A l'égard des autres, il étoit défendu d'agir par des voies de fait, depuis le Mercredi au soir jusqu'au Lundi matin, pour le respect particulier qu'on doit à ces jours que Jesus-Christ a consacrés par les derniers mysteres de sa vie: ce qu'on appella *Tréve*. On déclara excommuniés les violateurs de l'un & de l'autre de ces decrets; & on arrêta qu'ensuite ils seroient bannis ou punis de mort, selon la qualité de la violence qu'ils auroient faite. Cela fut depuis confirmé par quatre conciles, qui ajoûterent encore quelque chose en faveur de *la Paix* & de la *Tréve*, & l'on en voit un titre dans les decretales. Le concile de Clermont en Auvergne, l'an 1095. prolongea *la Treve*, en ajoûtant aux quatre jours de la semaine destinés pour la garder, tout le tems de l'Avent, jusqu'à l'octave des Rois; celui qui est compris entre la Septuagesime & l'octave de Pâques; & celui qui court depuis les Rogations jusqu'à l'octave de la Pentecôte. Ainsi pourvû que l'on observât *la Tréve* aux jours que l'on avoit marqués, cette guerre des particuliers étoit tolerée, & passoit même pour permise & legitime, quand on l'avoit déclarée à son ennemi par un défi reglé selon les formes: ce qui dura environ deux cens ans en France, jusqu'à ce que saint Louis commença d'abolir ces guerres des particuliers, que le roi Philippe IV. dit *le Bel*, fit enfin cesser par son édit de Toulouse l'an 1303. * Maimbourg, *hist. des croisades*.

TREVES, sur la Moselle, ville d'Allemagne, avec archevêché & électorat de l'empire, est l'*Augusta Trevirorum* des anciens, qui en font souvent mention, & sur-tout Cesar, Pomponius Mela, Ammien Marcellin, Salvien, Ausone, Fortunat, &c. Elle a été ruinée quatre ou cinq fois par les Huns, les Vandales, les Goths & les François, & s'est toûjours relevée avec éclat. Aussi les empereurs, qui s'arrêtoient dans les Gaules, y faisoient leur séjour ordinaire. L'état de Treves est enfermé entre le Palatinat du Rhin, la Lorraine, le Luxembourg, le pays de Juliers & de la Veteravie. Il comprend les comtés de Wirtemberg, de Manderscheit, &c. Outre Treves & Coblents, il contient Boppart, Sarburg, &c. On compte à Treves quatre collegiales, cinq paroisses, deux abbayes de saint Martin & de saint Maximin, & plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. L'archevêque de Treves est un des trois électeurs ecclesiastiques, & en cette qualité prince de l'empire, & seigneur temporel de ses états. Il étoit autrefois metropolitan des évêchés de Mayence, de Cologne, de Liege, d'Utrecht, de Strasbourg, de Wormes, & de Spire, qui ont été détachés de son archeché; & il ne lui reste plus que trois suffragans; sçavoir, les évêques de Metz, de Toul & de Verdun, tous trois sujets du roi de France. La plus considerable place qu'ait l'électeur de Treves dans l'étendue de son archevêché, est la ville de Coblents, & le château de d'Ehrenbreitstein, que le vulgaire nomme *Hermenstein*. Ce château est situé sur une roche au bord du Rhin, vis-à-vis de Coblents, vers l'endroit où la Moselle entre dans le Rhin: ce qui le rend presque imprenable de ce côté-là. La ville de Coblents, qui a communication à cette forteresse par un pont de bateaux sur le Rhin, est entourée de six bons bastions, & a encore un très-beau pont de pierre sur la Moselle. Le chapitre de Treves a droit d'élire l'archevêque, & n'admet point de princes, ni même facilement de comtes dans ses prebendes ou canonicats, non plus que celui de Mayence dans les siennes. Les gentilshommes qui les possedent, les reservent pour ceux de leur rang, comme l'unique moyen qu'ils ont de parvenir à la dignité d'électeur, & de prince de l'empire. Ces chanoines, avant que de pouvoir être reçus, sont obligés de faire preuve de seize quartiers de noblesse, tant du côté paternel, que du côté maternel, comme les chevaliers de Malte. L'électeur de Treves est grand-chancelier de l'empire dans les Gaules & au royaume d'Arles; mais en cette qualité il n'a aucune fonction, parce que sa charge ne peut être exercée dans des pays, où l'on ne reconnoît plus l'empire d'Allemagne. Ce qu'il a de réel, c'est qu'il precede l'électeur de Cologne, & qu'il possede plusieurs autres avantages. Il a droit d'opiner le premier aux élections. Dans les dietes & dans les assemblées électorales, il a sa séance particuliere vis-à-vis de l'empereur, entre les deux bancs des autres électeurs, qui sont à droite & à gauche. Les états de cet archevêque sont entrecoupés par les places & les châteaux que le roi très-Chrétien possede dans l'étendue de sa principauté, & le long de la Moselle : ce qui engage sa majesté à le secourir lorsqu'il est attaqué & à le maintenir comme le metropolitain des évêchés de Metz, de Toul & de Verdun, dont elle possede la souveraineté par la cession de l'empire, à la reserve des droits ecclesiastiques qui appartienent à l'archevêque de Treves. * Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 2. Cesar, *l.* 2. Ammien Marcellin, *l.* 15. Ausone. Fortunat. Gregoire *de Tours*, &c. cités par Guillaume Kiriander, *de Aug. Trevir. orig.* Christophle Brover & Pierre Cratepoli, *de episc. Trevir.* Heiss, *hist. de l'empire*, *l.* 6.

CONCILES DE TREVES.

Les prelats qui se trouverent à Treves pour l'affaire des Priscillianistes, y celebrerent un concile l'an 386. par ordre du tyran Maxime. Le prêtre Ithacius avoit poursuivi fortement la condamnation de ces heretiques, & en étoit venu à bout; mais les évêques jugeant qu'en cela il avoit violé les canons, & souillé l'honneur de l'église qui abhorre le sang, l'excommunierent avec ceux de sa faction. Il eut aussi tôt recours à Maxime, qui fit tenir ce concile; & il y fut absous par les prelats de son parti : c'est ce que nous apprenons de Sulpice *Severe*. L'an 948. on celebra à Treves un concile, où l'on excommunia Hugues, & quelques autres rebelles à Louis d'*Outre-mer* roi de France. Le pape Eugene III. se trouva à un autre concile de Treves, tenu l'an 1148. On y parla des écrits & des revelations de sainte Hildegarde. Othon de Zingeim, archevêque de cette ville, tint un concile l'an 1423. & Jean d'Isembourg en celebra un provincial l'an 1549.

TREVI: c'étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un bourg de l'état de l'Eglise, situé dans le duché de Spolete, & à trois lieues de la ville de Spolete, vers le couchant septentrional. * Mati, *dict.*

TREVICO ou VICO DELLA BARONIA, en latin *Trevicus*, ville du royaume de Naples dans la principauté ulterieure avec évêché suffragant de Benevent. Horace en fait mention, *l.* 5. *serm. sat.* 5.

TREVIGNO, petite ville d'Espagne dans la Biscaye. Elle est dans la contrée d'Alava, à quatre lieues de Miranda de Ebro, sur la riviere d'Aguda. Elle a titre de comté. Quelques geographes la prennent pour la ville appellée anciennement, *Beleia*, *Veleia*, *Velia*, laquelle d'autres placent à *Veleia*, village de la même contrée. * Baudrand.

TREVISA (Jean) prêtre Anglois, & vicaire de Barkclai, à la sollicitation du seigneur de Barkclai, qui le consideroit & l'aimoit extrêmement, traduisit la bible en anglois. On a encore de lui une traduction en la même langue, du *polychronicon* de Raoul de Chester; *polycronici continuationes*; *de memorabilibus temporum*; *gesta Regis Arthuri*; la description de la Bretagne & celle de l'Irlande. Il vivoit vers l'an 1399. sous le regne du roi Richard II. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

TREVISAN ou MARCHE TREVISANE, province dans l'état de venise en Italie, ainsi appellé du nom de la capitale, qui est *Trevise*, étoit autrefois la demeure des marquis Lombards qui y commandoient. Ce pays qui contient le terroir Trevisan, le Bellunese & le Feltin, a le Frioul à l'orient, & l'évêché de Trente à l'occident. Son air est temperé, & ses champs agreables & abondans en toutes sortes de grains, de fruits & de bestiaux. Sa ville capitale étoit autrefois la superbe ville de Venise, qui l'est maintenant du Dogado. * Magin. Tite-Live, *l.* 2.

TREVISANUS ou de TREVISO (Bernardin) medecin, natif de Padoue, & fils de *Marc*, aussi medecin, fit tant de progrès dans les lettres, que dès l'âge de dix-huit ans il enseigna la philosophie à Salerne, dans le royaume de Naples. Depuis il enseigna encore dans l'université de Padoue, où il fut professeur en medecine, & mourut l'an 1313. âgé de 76. ans. * Thomasini, *in elog. illustr. Vir.*

TREVISE ou TREVIGI, en latin *Tarvisium*, ville d'Italie dans le domaine de Venise, avec évêché suffragant d'Aquilée est capitale de la Marche Trevisane, à laquelle elle a donné son nom. L'empereur Maximilien I. l'assiegea l'an 1509.

TREVOUX sur la Saône, *Trivortium*, ville capitale de la souveraineté de Dombes, avec parlement, chambre des requêtes, & église collegiale. Le nom de cette ville vient de ce que dans le lieu où elle est bâtie, l'un des grands chemins qu'Agrippa, gendre d'Auguste, fit faire dans les Gaules pour conduire les armées, se divisoit en trois, d'où vint le nom *tres viæ*, *trivium*; c'est ce qu'en a pensé le P. Menestrier Jesuite, dans un écrit inseré dans les *memoires de Trevoux*, au mois d'Août 1703. Cette ville est dans un beau point de vûe, à trois grandes lieues de la ville de Lyon, à l'orient & sur la rive gauche de la Saône, sur le panchant d'une colline, qui s'abaisse jusqu'au bord de cette riviere. Au-dessus de la colline est une grande plaine, où se donna une sanglante bataille entre Severe & Albin, l'an 198. suivant l'opinion de plusieurs historiens. Louis-Auguste de Bourbon, prince souverain de Dombes, transfera dans cette ville son parlement l'an 1696. y établit la chambre des requêtes, & fit bâtir un palais pour le siege de la justice. Il y a fait aussi établir une belle imprimerie, & a fait tracer sur le terrain, le plan d'un grand college. Il y a aussi dans la ville une chambre du trésor, pour la garde des papiers; un hôtel pour la monnoye, qui s'y est fabriquée, même pendant le regne des sires de Villars; & un palais pour le gouverneur. L'an 1525. sous le regne de Louise de Savoye, mere de François I. roi de France, le pape Clement VII. y érigea un chapitre qui est composé d'un doyen, conseiller honoraire au parlement, d'un chantre, d'un sacristain & de dix chanoines, tous concurés de la ville. Le doyenné est à la nomination des princes. M. de Malezieu, chancelier de la souveraineté, a fait des fondations considerables en ce chapitre. Il y a dans Trevoux un hôpital, bâti & fondé par feue Anne-Marie-Louise d'Orleans, princesse de Dombes; un couvent de peres du Tiers Ordre de saint François; un de Carmelites; & un d'Ursulines. Il y a apparence que cette ville est fort ancienne, puisque dans la décadence du royaume de Bourgogne, arrivée l'an 1032. par la mort de Rodolphe III. surnommé *le Faineant*, elle appartenoit déja en tout droit de souveraineté aux sires de Villars, aussi-bien que toutes les terres de Dombes, qui s'étendoient depuis la Saône jusqu'à la riviere d'Ain, du côté de Lyon. Toutes ces terres demeurerent aux sires de Villars depuis Adelard I. jusqu'à Etienne II. qui n'ayant qu'une fille nommée *Agnés*, la donna l'an 1200. en mariage à Etienne I. seigneur de Thoire. Pendant le regne des sires de Thoire, jusqu'à Humbert VII. cette ville eut divers seigneurs, parce qu'elle fut donnée aux cadets de cette maison; mais l'an 1402. ce même Humbert VII. la vendit à Louis duc de Bourbon, avec toute sa châtellenie & plusieurs autres terres, que ce duc joignit à celles qu'il avoit eues d'Edouard II. dernier seigneur de Beaujeu, dont il forma la souveraineté de Dombes telle qu'elle est aujourd'hui. Cette vente fit de la jalousie à Amedée duc de Savoye, & à ses successeurs; ce qui fut cause que l'an 1431. Trevoux fut pris par François de la Palu, comte de Varambon, chef de l'armée du duc de Savoye, qui emmena plusieurs prisonniers, & leur fit payer de grosses rançons, qu'il fallut restituer dans la suite. Voici la succession des princes qui l'ont possedée.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DES PRINCES souverains de Dombes, depuis la décadence du royaume de Bourgogne.

SIRES DE BAUGÉ DANS LA PARTIE septentrionale de Dombes.

Renaud I. l'an	1047.
Gaulseran,	1072.
Ulric I.	1110.
Renaud II.	1125.
Renaud III.	1153.
Gui de Mirebel, dont la fille *Marguerite* épousa Humbert V. seigneur de Beaujeu l'an	1218.

PREMIERE RACE DES SOUVERAINS DE DOMBES, seigneurs de Beaujeu.

Humbert IV. l'an	1176.
Guichard III.	1202.
Humbert V.	1216.
Guichard IV.	1251.

SECONDE RACE.

Isabelle, fille d'Humbert V. épousa Renaud, Comte de Forez: elle fut dame de Dombes l'an	1265.
Louis de Forez,	1270.
Guichard V.	1295.
Edouard I.	1331.
Antoine,	1358.
Edouard II.	1375.

Ce dernier fit donation à Louis duc de Bourbon.

SIRES DE VILLARS, SOUVERAINS DE DOMBES, dans la partie meridionale.

Adelard I. l'an	1047.
Adelard II.	1100.
Ulrich,	1130.
Etienne II	1145.
Agnés, qui épousa Etienne I. sire de Thoire l'an	1216.

SECONDE RACE. Sires de Thoire & de Villars.

Etienne I.	1216.
Etienne II.	1238.
Humbert III.	1248.
Humbert IV.	1279.
Humbert V.	1301.
Humbert VI.	1331.
Humbert VII.	1400.

Ce dernier vendit Trevoux au duc de Bourbon.

PREMIERE BRANCHE des Bourbons, souverains de Dombes.

Louis II.	1400.
Jean I.	1410.
Charles I.	1434.
Philippe, du vivant de son pere Charles.	
Jean II. frere de Philippe,	1459.
Pierre,	1474.
Susanne,	1503.

Cette derniere épousa Charles, connétable de France.

Interregne par les rois de France.

Louise de Savoye,	1524.
François I.	1531.
Henri II.	1547.
François II.	1559.

SECONDE BRANCHE.

Louis, duc de Montpensier,	1560.
François,	1582.
Henri,	1592.
Marie épouse de Gaston de France, duc d'Orleans,	1608.

TROISIE'ME BRANCHE.

Gaston, duc d'Orleans,	
Anne-Marie-Louise.	1627.

QUATRIE'ME BRANCHE.

Louis-Auguste I. de ce nom,	1693.

L'on voit par cette table chronologique, que les seigneurs de Baugé ont été souverains de Dombes. Cette souveraineté passa depuis dans la maison de Beaujeu. Ainsi il ne sera pas hors de propos de rapporter ce qu'on a découvert de cette ancienne maison. Quelques historiens font les seigneurs de Beaujeu originaires des comtes de Forez; d'autres croyent qu'ils sont issus des anciens comtes de Flandres, parce que leurs armes sont

d'or au lion de sable armé & lampassé de gueules, brisé d'un lambel de même, à cinq pieces avec le cri de Flandres; ce qui donne lieu de croire que le premier seigneur de Beaujeu étoit un cadet de la maison de Flandres, qui du tems des revolutions de France sous Charles *le Simple*, s'empara du château de Beaujeu, & s'étendit peu-à peu, en se faisant reconnoître par les gentilshommes, sous ombre de les proteger. Le premier dont on trouve le nom fut OMPHROIDE, qui vivoit sous Hugues *Capet* vers l'an 989. Il eut deux fils, BERALD, qui suit; & *Josmard*, mort sans enfans. BERALD, qui succeda à son pere, épousa *Vandelmode*, que quelques-uns croyent être de la maison de Savoye, & dont il eut plusieurs enfans, entr'autres HUMBERT I. son successeur dans la seigneurie de Beaujeu. HUMBERT I. épousa *Helmeest*, & non pas *Auxilie* de Savoye, comme l'ont écrit quelques historiens. *Voiez* sa posterité à l'article de BEAUJEU.

TREYSA, petite ville du cercle du haut Rhin, située dans le landgraviat de Hesse-Cassel, sur la riviere de Schwalm, à une lieue de la ville de Ziegennaim, vers le couchant. * Mati, *dict.*

TREZINA, ancien bourg de la Messenie. Il est maintenant dans le Belvedere en Morée, au nord de la ville de Coron, & un peu au couchant de celles de Calamata. * Mati, *dict.*

TRIANA, gros bourg de l'Andalousie en Espagne. Il est sur le Guadalquivir, à demi lieue au-dessous de Seville. Quelques geographes prennent Triana pour la ville appellée anciennement *Oßet* ou *Julia Constantia*, que d'autres placent à *San Juan d'Alfarache*, village situé près de Triana. * Baudrand.

TRIANGOLO, isle de la mer du Nord en Amerique. C'est une des Lucayes, située entre celle de Samana & de S. Salvador. * Baudrand.

TRIANON, maison du roi de France, située près du château de Versailles. Cette maison n'est pas fort grande; mais elle est fort bien bâtie, incrustée de marbre de diverses couleurs dehors & dedans, très-propre & très-jolie. * Mati, *dict.*

TRIBALLES, *Triballi*, anciens peuples de la basse Mœsie, ont maintenant *les Bulgares*. Ternove, ville archiepiscopale, étoit autrefois la demeure de leur prince. A present Sophie est la capitale de ce pays, & le sejour du bacha. Pline dit qu'il y avoit des peuples parmi les Triblles qui enforcelloient en regardant les gens, & tuoient eux qu'ils regardoient fixement & long-tems lorsqu'il étoient en colere. * Nicephore. Laconicus. Pline. Lazius.

TRIBART ou TERBART, bourg du comté d'Argille en Ecosse. Il est sur l'isthme de la presqu'isle de Cantyr, à quatre lieues de Kylmore, vers le sud. * Mati, *diction.*

TRIESES, bourg de la Pomeranie Royale, situé dans le comté de Bard, vers le midi. On croyoit que ce lieu portoit anciennement le nom de *Tributum Cæsaris*. * Baudrand.

TRIBONIEN, excellent jurisconsulte, fut celui dont se servit principalement l'empereur Justinien vers l'an 53? pour la compilation du code qui porte son nom. Procope le loue comme un homme très docte & infatigable dans le travail : mais il le blâme d'avarice. Aussi le peuple ne pouvant souffrir ses rapines, le fit chasser par l'empereur. Cependant il fut rappellé peu de tems après, & eut toûjours beaucoup de pouvoir sur l'esprit du prince. Suidas assure que Tribonien étoit payen, ou plûtôt impie, & qu'il tâchoit de persuader à Justinien qu'il ne mourroit point; mais qu'il seroit enlevé au ciel; que l'amour de l'argent lui faisoit faire & défaire les loix; qu'il vendoit la justice; & qu'enfin il couvroit ses défauts par sa probité apparente & par son érudition. * Procope, *de bell. Perf.* Suidas & Richard, *in vit. jurisconf.*

TRIBU, *voyez* ANIO.

TRIBU. Ce nom se prend pour une des familles des Israëlites, ou pour un des pays de la Terre-Promise qui fut partagée entre ces familles. Jacob, qui fut aussi appellé *Israël*, eut plusieurs enfans, tant de sa premiere femme Lia, que de sa seconde femme Rachel, & de ses deux servantes, Bala & Zelpha. Il adopta aussi en mourant les deux enfans de son fils Joseph, nommés *Manassés & Ephraïm*, comme il paroît dans la Genese. Jacob étant mort, Joseph fut pendant quelque-tems le prince ou chef de toute la famille. Après la mort de Joseph, les onze freres & ses deux enfans demeurerent en Egypte. Ils eurent, selon la promesse que Dieu leur avoit faite, une lignée fort nombreuse, & prirent le nom d'*Israël*, du nom de leur pere : c'est de là que les Israëlites tirent leur origine. Ce peuple s'étant fort multiplié, se divisa en treize tribus, du nom de leurs chefs, qui étoient, *Ruben*, *Simeon*, *Levi*, *Juda*, *Issachar*, *Zabulon*, *Dan*, *Nephtali*, *Gad*, *Aser*, *Benjamin*, *Manassé*, & *Ephraïm*. Les Israëlites furent maltraités en Egypte après la mort de Joseph; & pour lors Dieu leur suscita Moyse, qui les fit sortir de leur captivité, comme on le peut voir dans le livre de l'Exode. Moyse laissa en mourant le commandement des Israëlites à Josué, de la tribu d'Ephraïm, lequel après avoir passé le Jourdain, & avoir vaincu plusieurs rois, entra victorieux dans la terre de Chanaan, qu'il partagea entre douze de ces tribus; car celle de Levi n'eut aucune portion de cette terre pour son partage. On lui attribua seulement la sacrificature; & par consequent elle profitoit de toutes les victimes. On lui donna de plus six villes de refuge, une dans la tribu de Nephtali; une autre dans celle d'Ephraïm; une troisiéme dans la tribu de Juda; & les autres au-delà du Jourdain, dans les tribus de Ruben, de Gad & de Manassé. Les Levites donc ne firent point une tribu en particulier; mais ils furent incorporés dans les tribus qui leur étoient voisines. C'est pourquoi il est dit au *chap.* I. des Nombres: *Ne compte point la tribu de Levi, & ne la marque point dans la supputation que tu fais des Israëlites.* Tout le pays d'au-delà du Jourdain que Moyse avoit conquis, & qu'il avoit donné à ceux de la tribu de Ruben, de Gad, & de la moitié de la tribu de Manassé, leur fut confirmé par le partage qu'en fit Josué. On donna aux tribus d'Ephraïm, de Juda, & à l'autre moitié de Manassé, le pays qui étoit entre la mer & le Jourdain. Les sept autres tribus possederent le reste du pays, comme on le peut voir dans l'histoire de Josué & dans les cartes de geographie, qui representeront mieux la situation de ces tribus, qu'on ne le peut faire dans un simple discours.

Il y a une loi rapportée au *chap.* 31. des Nombres, où il est porté que les filles qui possederont des heritages des tribus d'Israël, se marieront à un homme de la tribu de leur pere, & de la même famille, afin que l'heritage ne sorte point de la maison. C'est de là que les commentateurs du nouveau testament inferent que la Vierge, qui étoit seule heritiere, avoit épousé Joseph, qui étoit de la même tribu & de la même famille : & que c'est pour cette raison que S. Matthieu & S. Luc, voulant faire la genealogie de la Vierge, avoient fait celle de Joseph, qui étoit la même. Les Levites neanmoins n'étoient pas soûmis à cette loi; car il leur fut permis dès le commencement de se marier dans toutes les tribus. C'est en ce sens qu'on lit au *chap.* 19. des Juges, *Qu'un homme de la tribu de Levi, qui habitoit la montagne d'Ephraïm, épousa une femme de Bethléem, dans la tribu de Juda.* On pourra aussi dire en ce même sens, que sainte Elisabeth, qui étoit de la tribu de Levi, a été cousine de la Vierge, qui étoit de la tribu de Juda.

Cet état des douze tribus subsista jusqu'au tems de Roboam, sous lequel arriva une grande sédition, qui divisa ces tribus. Jeroboam, de la tribu d'Ephraïm, fut auteur de cette sédition, & mit dans son parti dix tribus qui se separerent des deux autres: de sorte que Roboam ne conserva que les deux tribus de Juda & de Benjamin. Depuis ce tems là on donna à ces deux tribus le nom de *Juda*, & ces peuples furent nommés *Juifs* : c'est-là la premiere origine des Juifs. Le nom d'Israël & d'Ephraïm demeura aux dix tribus qui suivirent le parti de Jeroboam : ce qu'on peut voir dans les prophetes, qui marquent ces dix tribus sous le nom d'*Israël*, & quelquefois sous celui d'*Ephraïm*. Ils nomment du nom de *Juda* les deux autres tribus qui resterent avec Roboam : *Je n'aurai point pitié*, dit Osée, ch. I. *de la maison d'Israël, que j'oublierai entierement; mais j'aurai pitié de la maison de Juda* : & dans Jeremie, ch. 7. *Je vous rejetterai*

comme j'ai rejetté tous ceux de la race d'Ephraïm, qui sont vos freres. Depuis ce tems-là il y eut toûjours une haine irreconciliable entre les dix tribus & les deux autres. Les dix tribus abandonnerent entierement le temple de Jerusalem, & Jeroboam inventa un culte separé, afin de détourner le peuple d'aller à Jerusalem. Comme ce culte nouveau étoit idolâtre, les Levites qui residoient parmi ces dix tribus, les abandonnerent pour se ranger avec les deux autres tribus. Ce schisme fut cause de la ruine de cette nation; car Salmanassar, roi d'Assyrie, subjugua les dix tribus, & emmena ces peuples au-delà de l'Euphrate, d'où ils ne sont jamais revenus. Il envoya en leur place diverses colonies, d'où sont sortis ceux qui portent le nom de *Samaritains*, à cause de la ville de Samarie qui étoit dans la tribu d'Ephraïm. Les deux autres tribus, c'est-à-dire, ceux qu'on nommoit *Juifs*, furent aussi emmenés quelques années après à Babylone par le roi Nabuchodonosor, qui brûla la ville de Jerusalem & le temple. Ces derniers retournerent à Jerusalem après soixante & dix années de captivité, & ont toujours été nommés *Juifs*, du nom qu'il commencerent de prendre après leur séparation des dix autres tribus, qui ne sont jamais retournées depuis que Salmanassar les eut enlevées au-delà de l'Euphrate, comme nous venons de le remarquer, & comme l'assure Josephe, *liv.* 7. *de ses antiquités*, *chap.* 5. Il ajoute qu'il n'y a eu que deux tribus répandues en Asie & en Europe, qui ayent été soûmises aux Romains, & que les dix autres tribus, qui composoient un nombre infini de peuples, étoient demeurées au-delà de l'Euphrate, où les Romains n'avoient point étendu leur empire. * *Memoires des sçavans.*

TRIBU. Il y avoit aussi des tribus parmi les Grecs, & principalement à Athenes, où l'on en comptoit quatre dès le tems de Cecrops, & sous Cranaüs. Clisthene en augmenta le nombre jusqu'à dix; & on en ajoûta depuis encore quatre.

Les noms des tribus chez les Atheniens sont, l'*Hippothoonte*, l'*Antiochis*, l'*Ajantis*, la *Leontis*, l'*Erechteis*, l'*Ægeis*, l'*Æneis*, l'*Achamantis*, la *Cecropis*, la *Pandione*, l'*Antigonis*, appellée depuis l'*Attalis*, & la *Demetrias*, nommée depuis *Ptolemaïs*.

Les Romains ont aussi eu des tribus dans la ville de Rome. Romulus en établit trois, dont les colonels s'appelloient *Tribuns*, differens des *Tribuns du peuple*, & des *Tribuns militaires*. Ces trois premieres tribus furent ainsi appellée; la premiere *Ramnensium*, à cause de Romulus; *Tatiensium*, de Tatius; & *Lucerum*, dont on ne sçait pas trop bien la raison. Tite-Live avoue qu'il l'ignore. Varron dit qu'ils sont ainsi nommés des *Lucumons* ou *Toscans*, qui secoururent Romulus contre Tatius. Chaque tribu fut divisée en dix *curies* ou *paroisses*. Tarquin l'*Ancien*, cinquiéme roi, voyant que la ville & le peuple étoient fort augmentés, établit six tribus. Ensuite ce nombre s'accrut de tems en tems; & l'an 512. de la fondation de Rome, & 242. avant Jesus-Christ, on établit trente-cinq tribus, dont les unes étoient appellées *Urbaines*, c'est-à-dire, *de la ville*; & les autres, *Rustiques* ou *des Champs*: de sorte que ceux qui demeuroient à Rome étoient des *Tribus Urbaines*; & ceux qui vivoient à la campagne, étoient des *Tribus Rustiques*, le nom de *tribu* se donnant à une certaine partie de la ville ou de la campagne. Mais il arriva que les tribus rustiques étant les plus considerées, les citoyens de Rome les plus considerables voulurent y entrer, quoiqu'ils demeurassent dans la ville: ce qui fut cause que ce mot de *tribu* ne marqua plus le domicile de ceux qui en étoient, mais leur reception dans une certaine partie du peuple; & il ne resta que quatre tribus de la ville, la *Suburrane*, l'*Esquiline*, la *Colline* ou *Quirinale*, & la *Palatine*. La premiere occupoit le mont Celion & les vallées d'alentour du côté de l'orient; la seconde, presque toute l'ancienne ville, sçavoir, le mont Palatin & le Capitole, avec la place Romaine; la troisiéme, toute la montagne des Esquilies; & la quatriéme, tout le Quirinal & le Viminal. Servius Tullius, sixiéme roi de Rome, rangea les habitans de la campagne sous quinze tribus, qui furent appellées d'un mot general, TRIBUS RUSTICÆ, dont voici la liste: *Romulia*, *Lemonia*, *Pupinia*, *Galeria*, *Pollia*, *Voltinia*, *Claudia*, *Æmilia*, *Cornelia*, *Fabia*, *Horatia*, *Menenia*, *Papyria*, *Sergia*, *Veturia*, dont les noms sont pris, ou des lieux de leur habitation, ou de ceux qui en étoient les chefs ou les auteurs. On en ajoûta encore deux autres; sçavoir, *Crustumina* & *Veientina*, l'an de Rome 258. & l'an 366. quatre autres furent encore ajoûtées; sçavoir, *Stellatina*, *Tromentina*, *Sabatina*, *Arniensis* ou *Narniensis*. L'an 395. on en créa deux, selon Tite-Live, (*l.* 7.) sçavoir, *Pomptina* & *Publilia*. On n'en demeura pas à ce nombre; car l'an 421. on en fit deux nouvelles, *Mætia* & *Scaptia*; l'an 435. *Ufentina* & *Falerina*; l'an 454. *Aniensis* & *Terentina*; & enfin l'an 512. *Velina* & *Quirina*. Voilà trente-cinq tribus ajoûtées à diverses fois & en divers tems, qui resterent jusqu'à la guerre des Alliés, qu'on en augmenta encore dix pour les appaiser; mais elles furent quelque-tems après incorporées dans les anciennes par les censeurs L. Martius Philippus & M. Perpenna.

La raison des noms que l'on donna aux 35. tribus est rapportée par Gruchius & Vigenere.

1. SUBURRANA ou *Suburbana*, qui étoit la premiere de la ville, comprenoit le mont Celion & les vallées d'alentour, ainsi appellées selon Varron, *quod sub terreo muro Carinarum esset.*

2. ESQUILINA, comprenoit la montagne des Esquilies, d'où elle a pris son nom.

3. COLLINA, le Quirinal & le Viminal, deux côteaux.

4. PALATINA, comprenoit les monts Palatii & Capitolin, avec la place Romaine.

5. ROMULIA ou *Romilia*, qui étoit la premiere des tribus champêtres, comprenoit tout l'ancien teritoire de Romulus, d'où elle a pris ce nom, ou parce qu'elle étoit près de Rome.

6. LEMONIA, fut ainsi appellée du bourg *Lemonius*, où on alloit par la porte Capene, le long du grand chemin Latin.

7. PUPINIA, du territoire Pupinien au-delà du Tibre, dans le pays Latin.

8. GALERIA.
9. POLLIA.
10. VOLTINIA.] On ignore l'origine de ces trois tribus.

11. CLAUDIA, d'Appius Claudius, qui laissa le pays des Sabins pour se retirer à Rome.

12. ÆMILIA, d'un Æmilius, duquel sont descendues plusieurs illustres familles.

13. CORNELIA, de l'illustre famille des Cornelies.

14. FABIA, de Fabius.

15. HORATIA, de la famille des Horaces.

16. MENENIA, de Menenius.

17. PAPYRIA, de Papyrius, dont il est parlé dans la premiere decade de Tite-Live.

18. SERGIA, de Sergius.

19. VETURIA, de la famille *Veturia*.

20. CRUSTUMINA, d'une ville des Sabins nommée *Crustuminum*.

21. VEIENTINA, comprenoit une partie du territoire des *Veientins*, dans la Toscane.

22. STELLATINA, du territoire en Toscane.

23. TROMENTINA, du territoire *Tromentum* dans la Toscane.

24. SABATINA, du lac de même nom en Toscane.

25. ARNIENSIS ou *Narniensis*, de la riviere *Arno* qui passe à Florence.

26. POMPTINA, du territoire *Pomptin*, à trois lieues de Terracine, à sept ou huit milles de Rome, sur le chemin de Naples.

27. PUBLILIA, *Ploblilia* ou *Popillia*: on en ignore l'origine.

28. MÆTIA, d'un château nommé *Mætium*.

29. SCAPTIA, d'une ville de même nom.

30. UFENTINA ou *Oufentina*, du fleuve *Oufens* au pays des Privernates, entre la mer & Terracine.

31. FALERINA, de la ville de *Falerie*, de Falisques.

32. ANIENSIS, de la riviere d'*Anio*.

33. TERENTINA, de *Terentum* au champ de Mars.

34. VELINA, du lac *Velin* au pays des Sabins.

35. QUIRINA, de *Cures*, ville des Sabins.

On trouve outre ces 35. tribus, le nom de quelques autres sur des marbres antiques, comme *Papia*, *Ocriculana*, *Camilla* &c. mais il faut les rapporter à quelques-unes des précedentes, qu'on nommoit de differens noms. Ces tribus s'assembloient pour créer les magistrats du second rang, comme les tribuns du peuple, les édiles, les triumvirs, les proconsuls &c. pour faire les loix qu'ils appelloient *Plebiscita*, & pour d'autres affaires semblables. L'assemblée des tribuns se tenoit quelquefois dans le champ de Mars, quelquefois dans la place Romaine, & souvent dans d'autres lieux. * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 6. *c.* 17.

TRIBUN DU PEUPLE, magistrat chez les Romains, fut élû pour conserver le droit ou assurer la liberté du peuple contre la puissance des nobles. Les tribuns furent instituës peu après cette grande division qui arriva entre le peuple & les nobles, laquelle fut appaisée par Menenius Agrippa. L'on en créa deux, qui s'en associerent trois autres, si bien qu'ils furent au nombre de cinq: mais ce nombre fut augmenté jusqu'à dix par L. Trebonius. Leur autorité étoit très-grande; car ils eurent le pouvoir d'assembler le peuple, & de lui proposer ce qu'ils vouloient, d'empêcher les déliberations du senat, d'approuver & d'abroger ses arrêts, de faire convenir en jugement devant le peuple tous les autres magistrats, comme aussi leurs collegues & associés au tribunat: jusques-là qu'ils faisoient quelquefois emprisonner les consuls, & condamner les dictateurs à l'amende. Leur pouvoir au commencement ne s'étendoit que dans la banlieue, ou à mille pas de la ville de Rome; mais C. Cotta fit une loi, par laquelle il leur permit d'exercer leur autorité dans les provinces, même après le tems de Sylla, lequel fut tellement ennemi de leur dignité, qu'il ordonna qu'ils seroient à jamais exclus des autres dignités & offices. Encore que ces tribuns fussent d'abord seulement choisis d'entre le peuple, toutefois depuis les nobles, les senateurs & les patriciens y voulurent participer; & les plus grands reputerent cette charge à honneur. Auguste, sans supprimer les charges de tribun, se fit donner tout leur pouvoir: il le communiqua ensuite à Tibere; & jusqu'à Constantin, tous les empereurs ont regardé ce pouvoir comme quelque chose de si considerable, qu'ils ont marqué les années de leur empire par le tems depuis lequel ils jouissoient de ce qu'on appella *Potestas Tribunitia*: ce qui sert à entendre ce qu'on lit au revers d'un nombre presque infini de leurs medailles, T. R. P. ou POT. III. IV. &c. ces abbreviations ne signifiant autre chose, que *Tribunitia Potestate tertium, quartum &c.*

TRIBUN DES CHEVAUX LEGERS, en latin *Tribunus Celerum*, officier de la milice Romaine, étoit comme colonel de la cavalerie du tems des rois de Rome. Ces cavaliers, appellés *Celeres*, étoient semblables à nos dragons, & combattoient à cheval & à pied, selon les occasions. Il n'y en avoit que trois cens, que Romulus tira des plus nobles familles de Rome, & divisa en trois centuries, dont chaque capitaine s'apelloient *Centurion.* * Rosin, *Antiq. Rom. l.* 7. *c.* 4.

TRIBUNS MILITAIRES. Ces tribuns, qui avoient une puissance consulaire, furent institués 317. ans après la fondation de Rome, & 437. avant Jesus-Christ, à la requête de Canuleius, qui se plaignit pour le peuple, de ce qu'il n'étoit pas reçû à la dignité de consul: sur quoi on publia une loi, par laquelle ces tribuns nouveaux auroient le même pouvoir & les mêmes marques d'honneur que les consuls. On en créa trois; mais dans la suite le nombre en fut augmenté, jusques-là que le jurisconsulte Pomponius témoigne qu'il y en a eu jusqu'à vingt dans une même année. Il y avoit encore d'autres tribuns, qui avoient le soin du fisc, & qui jugeoient d'autres affaires de moindre consequence. * Alexand. *ab Alexand. l.* 3. *c.* 2.

TRIBUNS DU TRESOR. C'étoit des officiers Romains tirés du peuple, qui gardoient les fonds de l'argent destiné à la guerre, pour les distribuer dans les besoins aux questeurs des armées. On observoit de choisir ces tribuns les plus riches qu'on pouvoit, parce que c'étoit un emploi où il y avoit beaucoup d'argent à manier. * *Antiq. Rom.*

TRIBUR, maison royale au-delà du Rhin en Allemagne, entre Mayence & Oppenheim, est celebre par divers conciles qu'on y a celebrés. L'an 895. vingt-deux prelats y firent 58. canons, pour la reforme des mœurs. On en met quelques autres, dont nous avons les actes dans la derniere édition des conciles.

TRICALA, ville de Grece, dans la Thessalie sur le Penée, à huit lieues de Janna, vers le levant. Cette ville est ancienne, assez grande, épiscopale & suffragante de Larissa. * Baudrand.

TRICARICO, en latin *Tricaricum*, ville du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec évêché suffragant de Matera.

TRICASTIN, pays de France en Dauphiné, aux environs de S. Paul-trois-Châteaux.

TRICAUD (François de) sçavant & vertueux magistrat dans le XVII. siecle, né à Bellei en Bugei, vers l'an 1619. d'une ancienne famille, originaire de Beaujolois, étoit fils de *Philibert* de Tricaud, & de *Georgette* de Montfalcon, en Savoye. Il exerça durant trente-cinq années la charge de lieutenant general au bailliage de Bellei, & avec tant de reputation, qu'on le jugea digne de remplir de plus grands postes; mais sa modestie & l'amour de sa patrie ne lui permirent pas de sortir du lieu de sa naissance. Né sans ambition, & content de la fortune que ses parens lui avoient laissée, il resista à toutes les tentatives qu'on lui fit là-dessus, & passa ses jours à rendre la justice avec une droiture & une capacité qui lui meriterent les éloges de plusieurs princes. De grands jurisconsultes le consulterent plus d'une fois: & il y eut peu de causes importantes dans les tribunaux voisins, sur lesquelles on ne voulût avoir ses avis. Les jugemens qu'il rendoit étoient soûtenus d'une si profonde érudition, & d'une si vaste connoissance du droit, que plusieurs personnes ont souvent pensé à en faire un recueil. M. de Tricaud étoit né orateur. Il prononça plusieurs discours en differentes occasions, & des harangues devant plusieurs princes, qui eurent des applaudissemens incroyables. Un sçavant avoit eu le dessein de les rassembler, & & de les donner au public: il seroit à souhaiter qu'il l'eût executé. La probité & le desinteressement de ce sage & habile magistrat lui attirerent d'importantes commissions de la part de la cour, même hors de son ressort. Madame la duchesse de Savoye, mere du duc Victor-Amé II. en fit un cas si particulier, qu'elle le fit arbitre de plusieurs affaires qu'elle avoit dans les terres de son appanage, & cette princesse fit ce qu'elle put pour l'attirer à la cour de Savoye. Il mourut en Mars 1682. âgé de 63. ans, ayant épousé 1°. *Marie* de Clemenson, d'une ancienne famille originaire d'Auvergne, morte en 1675: 2°. *Louise* de Dortans, morte en 1692. dont il n'eut point d'enfans. Ceux de sa premiere femme sont, JOSEPH-ANTHELME, qui suit; & *Anthelme* de Tricaud, docteur de Sorbonne, prieur de Belmont, & chanoine d'Aisnai à Lyon. JOSEPH-ANTHELME de Tricaud a succedé en la charge de son pere, qu'il a exercée pendant sept ans, & a épousé en 1691. *Claudine-Françoise* de Riccé, dame de la Moutonniere, morte le 28. Mars 1711. dont il a eu CLAUDE-ANTHELME; & *Marie-Anne* de Tricaud, alliée en 1715. à N. d'Aubarede, seigneur de Laval en Lyonnois.

De la même famille étoit JOSEPH-MARIN de Tricaud, lieutenant-colonel du regiment de Lyonnois, brigadier des armées du roi, chevalier de l'ordre de saint Louis, premier sindic de la noblesse de Bugei, qui servit pendant plusieurs années avec distinction, & mourut à Paris sans alliance le 12. Mai 1716. * *Memoires du tems.*

TRICKINGHAM (Elie) Anglois, religieux Benedictin de Peterboroug, écrivit des annales d'Angleterre, depuis l'an 626. jusqu'en 1270. qui est le tems auquel il vivoit. * Balæus & Pitseus, *de script. Angl.*

TRICLINIUS, *cherchez* DEMETRIUS.

TRIE, gros bourg avec un beau château, est dans la province de l'Isle de France, & au Vexin le François, entre Chaumont & Gisors, à treize lieues de Paris, a donné le nom à une ancienne maison, illustre par ses charges, dignités & ses alliances, dont l'on rapporte la posterité depuis

I. WALON de Chaumont, qui étoit contemporain du roi

Philippe I. du nom, & qui fut pere de Dreux, qui suit; & de *Hugues* de Chaumont, dit *Pillavoine*, qui se rendit religieux en l'abbaye de saint Germer.

II. Dreux de Chaumont, seigneur de Trie, se rendit religieux en l'abbaye de saint Germer après la mort de sa femme, à l'imitation de son frere. Il avoit épousé N. dont il eut *Enguerrand* I. du nom seigneur de Trie, qui confirma à l'abbaye de saint Germer ce que son pere & ses prédecesseurs y avoient donné; *Walles*, dont on ne trouve que le nom; & Guillaume qui suit;

III. Guillaume, surnommé *Aiguillon*, seigneur de Trie, confirma les donations faites à l'abbaye de saint Germer par son frere & son pere, & se croisa pour le voyage de la Terre-sainte, avec le roi Louis *le Jeune* en 1147. & y mourut, ayant eu de *Marguerite* de Gisors, fille aînée de *Thibaut*, dit *Payen*, châtelain de Gisors, Enguerrand II. qui suit; *Ode*, *Idoine*, mariée à *Guillaume* de Garlande, IV. du nom, seigneur de Livri; *Adelais*, dite *Alix*, alliée à *Anseau* seigneur de l'Isle; & *Mathilde* de Trie.

IV. Enguerrand II. du nom seigneur de Trie, épousa *Edine* dame de Mouci-le-Chastel, fille aînée de *Dreux* seigneur de Mouci en Beauvoisis. Elle prit une seconde alliance avec *Dreux* seigneur de Moy, ayant eu de son premier mari, Jean I. qui suit; *Pierre*, vivant en 1195; *Guillaume*, chanoine de Rouen; & *Marguerite* de Trie.

V. Jean I. du nom seigneur de Trie & de Mouci, épousa *Lucie*, dont il eut Jean II. qui suit; & *Elisabeth* de Trie, mariée à *Gui* le Bouteiller de Senlis, IV. du nom, seigneur de Chantilli.

VI. Jean II. du nom seigneur de Trie & de Mouci, vivoit en 1226. Il avoit épousé *Alix* de Dammartin, fille d'*Alberic* II. du nom comte de Dammartin, dont il eut Matthieu qui suit; *Enguerrand*; Renaud qui fit *la branche des seigneurs de* Fontenai, *rapportée ci-après*; *Bernard*, dont on ne trouve que le nom; *Catherine*, mariée à *Guillaume* le Jeune, seigneur de Caënton; & *Jeanne* de Trie, alliée à *Robert* Bertrand, IV. du nom, baron de Briquebecq.

VII. Matthieu seigneur de Trie & de Mouci, succeda au comté de Dammartin à *Mahaud* comtesse de Dammartin & de Bologne, sa cousine germaine, morte vers l'an 1258. sans enfans de Philippe de France, comte de Clermont, ni d'Alfonse III. du nom, roi de Portugal, ses deux maris. Il prit alors le nom & les armes de Dammartin, eut different avec le comte de S. Paul au sujet de cette succession, & vécut jusqu'en l'an 1275. Il avoit épousé *Marsilie* de Montmorenci, fille, suivant quelques memoires, de *Matthieu* III. du nom sire de Montmorenci, & de *Jeanne* de Brienne, dont il eut N. mort jeune; Philippe qui suit; Jean, qui fit *la branche des comtes de* Dammartin, *rapportée ci-après*; Thibaut, qui fit *celle des seigneurs de* Serifontaine, *mentionnée ci-après*; & *Simon* de Trie, seigneur de Gouvieux, doyen de l'église collegiale de Montaing.

VIII. Philippe de Trie, est nommé le premier des enfans de Matthieu de Trie, comte de Dammartin, dans un échange que ce comte fit en 1259. possedoit des fiefs à Pont-sainte Maixance, & mourut avant son pere, ayant eu de sa femme, dont le nom est ignoré, Renaud I. du nom, qui suit;

IX. Renaud de Trie, I. du nom, seigneur du Plessis près Clermont, Friencourt, Granville, ne succeda pas au comté de Dammartin à son ayeul, la representation n'ayant pas lieu, & eut divers emplois dans les guerres de Flandres ès années 1296. 1297. & 1298. Il avoit épousé avant l'an 1286. *Marguerite* de Courtenai, dame de Cloyes, veuve de *Raoul* de Sores, dit d'*Estrées*, fils de *Raoul*, maréchal de France, & fille de *Guillaume* de Courtenai, seigneur de Champignelles, & de *Marguerite* de Bourgogne ou de Châlon, dont il eut Renaud II. qui suit;

X. Renaud de Trie II. du nom, seigneur du Plessis-Billebaut &c. fut l'un des seigneurs qui furent faits chevaliers de la main du roi Philippe *le Bel*, le jour de la Pentecôte 1313. Il fut depuis maréchal de France, & mourut vers l'an 1324. ayant eu d'*Isabelle* de Heilli, dame de Mareuil, fille de *Jean* seigneur de Heilli, I. du nom, & d'*Alix* dame de Pas en Artois, Philippe, qui suit; Jean, qui fit la *branche des seigneurs du* Plessis *& de* Mouci, *rapportée ci-après*; *Alix*, mariée à *Thomas* de Couci II. du nom, seigneur de Vervins, laquelle fit son testament en 1323; *Jeanne*, alliée à *Philippe* de Chambli, seigneur de Livri; & *Renaud* de Trie dit *Billebaut*, seigneur de Fresnes, Quevremont & Quesnel, qui servit le roi en l'Ost de Breteuil en 1356. & vivoit en 1368. Il avoit épousé en 1343. *Isabelle* la Gourlée, dame de Fresfins ou de Fresnes, veuve de *Jean* Fournier, chevalier, dont il eut *Isabeau* de Trie, mariée 1°. à *Jean* de Chastillon, seigneur de Bonneuil & de Loisi: 2°. à *Jean* de Ploisi chevalier.

XI. Philippe de Trie, seigneur de Mareuil, de Fontenai près Louvres, & du Plessis-Gassot, vivoit en 1337. avec *Jeanne* de Mareuil, dont il eut Renaud III. qui suit; & *Jacqueline* de Trie, dame de Bris, laquelle se voyant sur l'âge & hors d'état d'avoir des enfans, fit donation le 15. Octobre 1371. à *Philippe* de Trie son neveu, chef de sa famille, de cette terre de Brie scize près de Monthleri, & de tout ce qu'elle avoit au pays de Gatinois.

XII. Renaud de Trie, III. du nom, seigneur de Mareuil, de Maisieres, de Fontenai &c. servoit le roi en ses armées en 1357. Il avoit épousé en 1337. du vivant de ses pere & mere, *Jacquette* de Conflans, dame de la Bouteillerie, fille unique de *Hugues* de Conflans, & de *Blanche* d'Esquoi, dont il eut Philippe qui suit; & *Renaud* de Trie, seigneur de Maisieres, chambellan de Charles roi de Navarre, mort sans posterité de *Catherine* de Grancei.

XIII. Philippe de Trie, II. du nom, seigneur de Mareuil & de Fontenai, chambellan du roi de Navarre, servit le roi en ses guerres, & vendit la plûpart de ses terres. Il vivoit en 1399. & mourut sans enfans de *Agnés* dame de Goussainville.

SEIGNEURS DU PLESSIS ET DE MOUCI.

XI. Jean de Trie dit *Billebaut*, second fils de Renaud de Trie II. du nom, seigneur du Plessis Billebaut, &c. maréchal de France, & d'*Isabelle* de Heilli, fut seigneur du Plessis, de Fresnes & de Quesnel. Il avoit épousé avant l'an 1336. *Clemence* de Joigni, veuve d'*Ancel* d'Aunoi, & fille d'*Henri* de Joigni, dont il eut entr'autres enfans Renaud qui suit;

XII. Renaud de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur du Plessis, fut aussi seigneur de Mouci en Beauvoisis par la donation que lui en fit *Jean* de Trie son cousin, archidiacre de l'église de Châlons, dont il fut executeur testamentaire. Il fut en 1388. l'un des seigneurs députés pour aller à Melun, traiter avec les gens du roi de Navarre, après avoir servi le roi en la compagnie du comte de Dammartin, dans la guerre de Bretagne sous Bertrand du Guesclin. Il avoit épousé le 26. Juillet 1371. *Jeanne* fille de *Jean* seigneur de Fosseux, dont il eut entr'autres enfans Renaud qui suit;

XIII. Renaud de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur de Mouci & du Plessis, chambellan du roi, suivit le maréchal de Rieux en l'expedition qu'il fit en Angleterre au pays de Galles, & fut tué à l'attaque du château d'Hartford en 1406. au grand regret de toute l'armée. Il avoit épousé *Marie* de Neelle, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* seigneur de Montravel, chevalier du pays de Forez, ayant eu de son premier mariage, *Jean*, mort jeune; Pierre, qui suit; & *Jeanne* de Trie, morte jeune.

XIV. Pierre de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur de Mouci, vivoit en 1427. & 1429. & mourut avant sa mere & sans enfans de *Jeanne* de Crosnes. Après sa mort la terre de Mouci passa aux seigneurs de Serifontaine.

COMTES DE DAMMARTIN, SEIGNEURS DE TRIE.

VIII. Jean I. du nom, second fils de Matthieu seigneur de Trie & de Mouci, comte de Dammartin, & de Marsilie de Montmorenci, fut comte de Dammartin, sire de Trie & de Mouci, *Philippe* son frere aîné étant mort avant leur pere. Il suivit en 1282. Pierre comte d'Alençon, qui alloit au secours de Charles de France, roi de

de Sicile, contre les Siciliens qui s'étoient revoltés; puis servit le roi en ses guerres de Flandres, & fut tué à la bataille de Mons-en-Puelle le 18. Août 1304. Il avoit épousé 1°. *Ermengarde*, dont il eut des enfans dont on n'a point de connoissance : 2°. *Yoland* de Dreux, dame de S. Aubin & de Dun au pays de Caux, veuve d'*Amauri* II. du nom, sire de Craon, & fille de *Jean* I. du nom, comte de Dreux, & de *Marie* de Bourbon, dont il eut RENAUD qui suit; *Philippe*, tresorier de l'eglise de Bayeux, vivant en 1328; *Mahaud*, alliée en Septembre 1298. à *Henri* de Vergi, II. du nom, seigneur de Fonvans & d'Autri, senéchal de Bourgogne; & *Jean* de Trie, seigneur de Mouci, senéchal de Toulouse & d'Albigeois, qui eut de grands procès contre le comte de Dammartin, son frere, au sujet de la terre de Mouci, qui lui avoit été adjugée pour 4800. livres, & y avoit été mis en possession par le bailli de Senlis en 1310. Il servit en 1326. en la guerre de Gascogne sous *Matthieu* de Trie, maréchal de France, son parent, & mourut en 1327. ayant eu pour enfans de N. de Chambli, sa femme, *Matthieu*, seigneur de Mouci, mort avant l'an 1360. *Renaud*, mort avant l'an 1350. *Yoland*, nommée dans les arrêts de 1335. & 1338. *Eleonore*, laquelle étoit veuve en 1356. de *Robert* de S. Clerc, seigneur du Plessis; & *Jean* de Trie, chanoine en l'église de Mouci, puis archidiacre de Châlons, lequel étant devenu seigneur de Mouci après la mort de ses freres, fit donation de cette terre le 13. Juillet 1362. à *Renaud* de Trie, dit *Patrouillart*, seigneur du Plessis, son parent, & à defaut d'hoirs, à *Matthieu* de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, s'en reservant neanmoins l'usufruit, & ne vivoit plus en Decembre 1368.

IX. RENAUD, I. du nom, comte de Dammartin &c. fut fait chevalier le jour de la Pentecôte de l'an 1313. par le roi Philippe *le Bel*, avec plusieurs princes & grands seigneurs du royaume, eut de grands differends avec *Jean* de Trie son frere, seigneur de Mouci, à cause de cette terre, qui durerent encore après sa mort, arrivée en 1319. Il avoit épousé *Philippe* de Beaumont, dont il eut RENAUD II. qui suit; JEAN II. qui continua *la posterité rapportée ci-après*; & *Eleonore* de Trie, nommée avec ses freres dans la poursuite du procès contre les enfans du seigneur de Mouci en 1320. & 1327.

X. RENAUD, II. du nom, comte de Dammartin, mourut en 1527. sans laisser de posterité de *Polie*, dite *Hippolyte* de Poitiers, fille aînée d'*Aimar*, comte de Valentinois, & de *Sibille* de Baux, qu'il avoit épousée par traité fait en presence du roi au bois de Vincennes, le 16. Juillet 1319.

X. JEAN, II. du nom, fils puîné de RENAUD I. du nom comte de Dammartin, & de *Philippe* de Beaumont, succeda en ce comté après la mort de son frere aîné, en 1327. & mourut avant l'an 1338. Il avoit épousé *Jeanne* de Sancerre, fille de *Jean* II. du nom, comte de Sancerre, & de *Louise* de Beaumez, sa premiere femme. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* seigneur de Chastillon, grand-maître de France, ayant eu de son premier mariage, CHARLES qui suit; & *Jacqueline* de Dammartin, mariée à *Jean* de Chastillon, comte de Porcean.

XI. CHARLES, comte de Dammartin &c. se trouva en l'Ost de Breteuil en Normandie en Juin 1356. en la même année à la bataille de Poitiers, en laquelle il demeura prisonnier du comte de Salisburi, & fut conduit en Angleterre : pour en sortir, il transporta au connétable de Fiennes en Novembre 1360. ses terres de Capi & de la Baseque près Arras, en échange de celle de Marrot, sise au comté de Salisburi en Angleterre, que le connétable avoit cedée à ce comte en diminution de sa rançon. Il retourna en Angleterre en 1364. & le roi lui fit delivrer une somme d'argent pour y soûtenir son état. En étant revenu, il fut commis pour assembler les nobles du diocese de Paris, & les conduire en la guerre de Bretagne, pour servir sous le connétable du Guesclin. Il eut l'honneur de tenir sur les fonts de baptême le roi Charles VI. avec le maréchal de Montmorenci, en Decembre 1368. & épousa *Jeanne* d'Amboise, dame de Nesle & de Montdoubleau, fille aînée d'*Ingerger* seigneur d'Amboise, & de *Marie* de Flandres, dame de Nesle & de Mondoubleau, dont il eut pour fille unique *Blanche*, comtesse de Dammartin &c. mariée à *Charles* seigneur de la Riviere, laquelle étant morte sans enfans, ce comté échut aux descendans de *Jacqueline* de Dammartin, sa tante. *Voyez* DAMMARTIN.

SEIGNEURS DE SERIFONTAINE ET DE ROULLEBOISE.

VIII. THIBAUT de Trie, troisiéme fils de MATTHIEU, seigneur de Trie, comte de Dammartin, &c. & de *Marsilie* de Montmorenci, épousa *Jeanne* de Bourris, dame de Serifontaine & de Villarceaux, fille de *Guillaume* de Bourris, seigneur de Serifontaine, &c. dont il eut RENAUD, qui suit;

IX. RENAUD de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, &c. servit le roi en la guerre de Flandres, sous le comte de Dammartin en 1328. & épousa *Marguerite* de la Roue, veuve de *Guillaume* de Marcilli, dont il eut entre autres enfans MATTHIEU, qui suit;

X. MATTHIEU de Trie, dit *Lohier*, seigneur de Serifontaine, &c. se trouva en l'Ost de Bretuil en Normandie en Août 1358. & servit en la guerre de Bretagne en 1364. sous le connétable du Guesclin, en la compagnie du comte de Dammartin. Il avoit épousé 1°. *Jeanne*, fille de N. seigneur de Blaru, & d'*Ameline* de Crosnes : 2°. *Jeanne*, fille de *Gui*, IV. du nom, sire de la Rocheguyon, & de *Jeanne* Bertrand, vicomtesse de Roncheville. Du premier mariage vinrent 1. RENAUD qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Latainville, chambellan du roi, maréchal & chambellan du duc d'Orleans; qui se trouva à l'entrevûe qui se fit à Ardres en 1396. entre les rois de France & d'Angleterre, où il eut la garde du quartier & des tentes, & fit son testament en 1400. Il avoit épousé selon quelques auteurs, *Catherine* de la Tremoille, dont il eut *Louis* de Trie, chambellan du roi, dont les terres furent confisquées par le roi d'Angleterre, & données en 1423. à Richard de Wideville, grand senéchal de Normandie; 3. *Marguerite* de Trie, vicomtesse de Nogent, dame de Serifontaine, & d'Ameneches, mariée 1°. à *Hue*, seigneur du Boulai Thierri : 2°. avant l'an 1396. à *Hervé* le Coich, seigneur de la Grange, chambellan du roi, laquelle vivoit encore en 1414. Du second mariage sortirent, JACQUES, qui continua *la posterité rapportée ci après Marie*, alliée à *Jean* de saint Clerc, dit *Bruneau*, seigneur du Plessis; & *Jeanne* de Trie, mariée 1°. à *Jean* de Neelle, seigneur de Sauchoi, de saint Venant : 2°. à *Colart* d'Estouteville.

XI. RENAUD de Trie, seigneur de Serifontaine, Mareüil, Buhi, chambellan du roi, capitaine & garde des châteaux de saint Malo & de Rouen, étoit chambellan de Louis duc d'Anjou en 1380. fut l'un des seigneurs qui se trouverent aux joustes & tournois qui se firent à saint Denys le 3. Mai 1389. pour la chevalerie du roi de Sicile & du comte du Maine son frere. Deux ans après il étoit à la tête de toute la jeune noblesse de la cour, avec Renaud de Roye, lorsque le roi étant à Amiens, alla au devant du duc de Lancastre. Il fut retenu du grand conseil du roi en Mars 1393. exerça la charge de maître des arbalestriers en 1394. & 1395. fut nommé amiral de France en 1397. dont il se démit en 1405. & mourut en 1406. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Bellengues, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* Malet, V. du nom, seigneur de Graville, grand fauconier de France.

XI. JACQUES de Trie, seigneur de Roulleboise &c. fils de MATTHIEU, seigneur de Serifontaine &c. & de *Jeanne* de la Rocheguyon, sa seconde femme, fut l'un des plus riches seigneurs de son tems, car il possedoit dans le Vexin, les terres de Serifontaine, la forêt de Telles, Vaumain, Vaulrou, Vaulancourt, Lincourt, la Trouée, Latinville, la Ville-Tertre, le petit fief de Trie, Magni, Buhi, Montreüil, Copierre, Ommerville, Villarceaux, Limoi, Roulleboise, Monceaux, & partie de Maricourt : dans le Beauvaisis, la seigneurie de Mouci-le Châtel : en l'isle de France, celle de Boisi : en la prevôté de Paris, Mareüil, Villiers & Villebon près de Montlheri : au bailliage d'Amiens, le Quesnoi & Mareil : en celui de Mantes, le Quesnoi-sur-Blaru, & partie de Jeufosse : au pays Chartrain, le vicomté de Nogent-le-Roi, les seigneuries du Boullai-Thieri Ruechandon, Vaubrun, Mesnil-Ponceaux, & Beuminis-sous Dourdan : au bailliage de Touraine, les terres

de Fontenailles, Boisemont, Coudrai, Tigerville, & Arquenci : en celui de Gisors, la terre de Fresnel : en celui de Caux, les terres de Sarmont, Hodenc-en-Brai & Mesengneville : en celui de Rouen, Yville-sur-Seine, le Vaudreuil près du pont de l'Arche & Hannel-du-Bosc : & au bailliage d'Alençon, Almenesches. Il mourut le 5. Octobre 1432. ayant eu de *Catherine* de Fleurigni, fille de *Philippe* seigneur de Fleurigni, & de *Marguerite* le Drouais, *Jean* de Trie, seigneur de Serifontaine, Mouci &c. mort en 1441. sans lignée ; *Philippe*, seigneur de Roulleboise &c. mort le 23. Août 1487. sans avoir eu d'enfans de *Jeanne* de Havart, fille de *Jean* de Havart, maître d'hôtel du roi Charles VII. & bailli de Caux, & de *Marguerite* de Prulai; *Antoinette*, mariée à *Jean* d'Estouteville, seigneur de Lamerville, *Catherine*, dame de Mareuil, Vaumain, Vaulrou, Lincourt, Boutencourt, Tigerville & Arquenci, mariée à *Gerard* Raoulin, seigneur de la Grange; *Jeanne*, dame du Coudrai & de Villarceaux, alliée à *Martin* Pillavoine, seigneur de Jeufosse; *Marguerite*, dame d'Almenesches, qui épousa *Pierre* seigneur de Nouyers ; *Mahiette*, dame de Magni, de Vaudreuil, Villiers, Villebon & Beuminis sous Dourdan, mariée à *Jean* le Clerc, seigneur de la Motte, de Lusarches, baron de la Forest &c. *Jeanne*, dite *la Jeune*, dame de Buhi, Hachicourt, Copieres & Monstereuil, alliée à *Charles* de Mornai, seigneur de Villiers, *Robine*, dame d'Autri, de Mouci, de Serifontaine, de la Forêt de Telles, Latainville & la Maille-de-Trie, qui épousa *Thibaut* de Maricourt ; & *Marie* de Trie, femme de *Vincent* seigneur de la Roche-sous-Vitri en Maconnois.

SEIGNEURS DE FONTENAI, *&* de VAUMAIN.

VII. RENAUD de Trie, fils puîné de JEAN, II. du nom, seigneur de Trie &c. & d'*Alix* de Dammartin, fut seigneur de Fontenai, & laissa plusieurs enfans, entr'autres *Matthieu* de Trie, seigneur de Fontenai, grand pannetier, & grand chambellan de France, *qui continua la branche des seigneurs* de Fontenai, & RENAUD qui suit;

VIII. RENAUD de Trie, seigneur de Vaumain &c. fut tué à la bataille de Courtrai en 1302. & eut de *Jeanne* de Hodenc, sa femme; MATTHIEU qui suit *Guillaume*, évêque de Bayeux, puis archevêque de Reims, qui sacra le jour de la Trinité 1328. le roi Philippe de *Valois*, dont il avoit été gouverneur, & mourut le 28. Septembre 1334. *Agnés*, dame de saint Paër, & *Marguerite* de Trie, dame de Longroi.

IX. MATTHIEU de Trie, seigneur d'Araines, de Vaumain. &c. fut élevé à la charge de maréchal de France, vers l'an 1320, & l'année suivante il assista au sacre du roi Charles *le Bel*, qui le nomma l'un de ses executeurs testamentaires. Il assista aussi au sacre du roi Philippe *de Valois*, qui le nomma l'un des commissaires qui furent envoyés à Cambrai pour terminer les differends qui étoient entre le comte de Flandres & le duc de Brabant, au sujet de la ville de Malines, qui furent reglés le 2. Août 1334. Le roi l'établit encore son lieutenant general sur les frontieres de Flandres en 1342. & il mourut sans posterité le 26. Novembre 1344. comblé d'honneur & de gloire. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* dame d'Araines, veuve de *Raoul* de Soissons : 2°. le 2. de Septembre 1332. *Ide* de Mauvoisin-Rosni, veuve de *Jean*, III. du nom, comte de Dreux, & fille de *Gui* de Mauvoisin, IV. du nom seigneur de Rosni & de *Laure* de Ponthieu, morte en 1363. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers &c.*

TRIERES, τριήρης, *galere à trois rangs de rames*, nom d'une maison d'Agrigente. Voici l'origine de ce nom. Quelques jeunes gens s'y étant enyvrés, s'imaginerent être sur une galere agitée de la tempête ; & ne croyant pas pouvoir soûtenir autrement l'effort des vents, jetterent tous les meubles par les fenêtres. Le peuple étonné d'abord de leur extrême folie, en profita ensuite en pillant ces meubles. Le lendemain, les officiers de la justice s'étant transportés dans cette maison, trouverent nos yvrognes fort occupés à ramer, & apprirent d'eux avec étonnement la raison qui les avoit obligés de faire ce qu'ils avoient fait la veille. Ils ne sçavoient encore s'ils devoient les arrêter, lorsqu'un des jeunes gens s'avançant, les honora de la qualité de tritons : une erreur si plaisante les émut à compassion, & ils se retirerent en avertissant ces fols de ne pas tant boire par la suite : ce ne fut pas sans avoir reçû des complimens. On les remercia de leur honnêteté : *& si delivrés d'une si furieuse tempête*, ajoûte-t-on, *nous pouvons arriver au port*, *nous ne manquerons pas de vous placer dans notre patrie comme des dieux sauveurs entre les autres dieux marins*, *puisque vous nous avez apparu si à propos*. L'yvresse de ces gens se passa ; mais la memoire s'en conserva long-tems ; & la maison où cette avanture arriva, en eut le nom qu'on a dit. * Timée, cité par Athenée, *liv.* 2.

TRIESTE, en latin *Tergeste* ou *Tergestum*, ville, évêché & port de mer d'Italie en Istrie, sur le golfe de Trieste, appartient à la maison d'Autriche. L'évêché est suffragant d'Aquilée.

TRIEU, petite riviere de France en Bretagne. Elle se décharge dans la mer à Treguier, & elle est prise par quelques geographes, pour le *Titus Fluvius* des anciens, lequel pourtant quelques-uns croyent être le *Couesnum.* * Baudrand.

TRIGLAND (Jacques) celebre professeur en theologie & en antiquités judaïques à Leide, étoit fils de *Jacques* Trigland, mort ministre à Amsterdam, & de *Jeanne* de Marées, fille d'un marchand très-riche de la même ville. Son ayeul paternel avoit été aussi ministre & professeur à Leide, & a laissé divers ouvrages au public. Celui dont nous parlons nâquit à Harlem, où demeuroit alors son pere, le 8. de Mai de l'année 1652. Il perdit son pere & sa mere dans le même mois, n'étant encore âgé que de onze ans. Il fit ses classes & ses premieres études de philosophie à Harlem, puis à Amsterdam. Il passa de là à l'université d'Hardervic, où il continua d'étudier les humanités & la philosophie. Enfin, il se rendit à Leide, où il se donna entierement à l'étude des langues orientales & de la theologie ; & y fit des progrès si considerables, qu'il se distingua beaucoup parmi les autres étudians de cette université. Il fut reçu proposant ou candidat en theologie en 1676. Après avoir exercé son ministere dans un village pour peu de tems, ensuite à Breda & à Utrecht, & refusé plusieurs postes importans qui lui furent offerts, il accepta enfin celui de Leide, où il fut appellé en 1681. Cinq ans après il fut fait professeur en theologie à la place d'Antoine Hulsius. Il s'acquitta si bien de ce nouvel emploi, qu'il s'attira un grand nombre d'étudians de toutes parts. En 1702. on y joignit la charge d'expliquer les antiquités hebraïques. Il fut fort estimé du prince d'Orange Guillaume, depuis roi d'Angleterre, qui le choisit deux fois pour être recteur de l'université ; sçavoir, en 1689. & en 1699. Il mourut âgé de 54. ans, le 22. Septembre 1705. laissant un fils, qui entra dans la magistrature de Leide, & trois filles. M. Trigland a publié divers ouvrages, *de Dodone*, *de Karæis*, *scripturæ vindiciæ* ; outre diverses disputes ou harangues sur des sujets importans ou curieux ; *de librorum apocryphorum appellatione ; de libro justorum* ; *de corpore Mosis* ; *de trium cœlestium testium apud Joannem authentico* ; *de legitima fidei propaganda ratione* ; *de utilitate religionis in republica* ; *de origine & causis rituum Mosaicorum ; de Josepho patriarcha in sacri bovis hieroglyphico ab Ægyptiis adorato.* Ce fut aussi lui qui fit l'oraison funebre de M. Frederic Spanheim. * M. Marck, *dans l'oraison funebre de M. Trigland.*

TRIGNO, TRENIO, riviere du royaume de Naples. Elle naît dans le comté de Molise, où elle baigne le bourg de Molise & Trivento. Ensuite elle traverse une petite partie de l'Abruzze citerieure, & se décharge dans le golfe de Venise. * Baudrand.

TRIGURI ou TREGORIUS (Michel) natif de Cornouaille, archevêque de Dublin en Irlande, & docteur à Oxford, fut un des plus sçavans hommes de son siecle. Henri V. Roi d'Angleterre le choisit l'an 1418. pour gouverner l'université qu'il établit à Caën en Normandie. Il s'acquitta parfaitement de cet emploi pendant trente-un ans : & fut rappellé en Angleterre,

l'an 1449. par Henri VI. roi d'Angleterre, qui lui donna l'archevêché de Dublin. Ce prelat mourut l'an 1471. pendant qu'Edouard IV. regnoit en Angleterre, & laissa des commentaires sur le Maître des Sentences, &c. * Pitseus, *de illustribus Anglorum scriptoribus*.

TRILLO (Catherine) dame Espagnole, native d'Antiquerra, dans le XVI. siécle, fut mariée à D. *Petro Gondisalvo* de Ocon. Elle sçavoit les langues & les belles lettres : & étant restée veuve avec un fils unique, elle s'attacha à l'enseigner elle-même, & le rendit habile jurisconsulte. * André Schotus & Nicolas Antonio, *biblioth. scrip. Hispan.* Pierre Paul Ribera, *lib.* 13. *art.* 479.

TRIME, TRYME, petite ville de la Lagenie en Irlande. Elle est capitale du comté d'East-Meath, & située sur la Boyne, à sept lieues de Dublin, vers le couchant. Trime a un évêché suffragant d'Armagh. * Mati, *dict.*

TRIMOILLE, famille illustre, *voyez* TREMOILLE.

TRIN, ville d'Italie, dans le Montferrat, appartient au duc de Savoye.

TRINACRIE, nom donné à la Sicile à cause de ses trois pointes, angles ou caps, qui s'avancent dans la mer. Ce nom est grec : les Latins l'appelloient pour la même raison *Triquetra*. *Voyez* SICILE.

TRING, bourg d'Angleterre, dans la contrée de la partie septentrionale du comté d'Hartford, qu'on appelle *Daur*, sur les frontieres du comté de Bucks, à 28. milles Anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

TRINIDAD, bourg de l'Amerique septentrionale. Il est dans la province de Guatimala, sur la mer du Sud. Quoique ce lieu ne soit pas fermé de murailles, il ne laisse pas d'être considerable, parce que n'y ayant point d'autre port sur cette côte, tous les vaisseaux qui viennent du Mexique, de Panama & du Perou, pour Guatimala, abordent à la Trinidad. Il y a à demi-lieue de la Trinidad un endroit que les Espagnols appellent *une des bouches de l'enfer*. C'est une terre basse, d'où il sort continuellement une fumée épaisse & noire, qui est de tems en tems mêlée de flammes, & si étrangement puante, qu'on ne peut la souffrir, quand on s'en approche un peu trop. * Thomas Gage.

TRINITAIRES, ou ordre de la Trinité & Redemption des captifs, fut institué l'an 1198. par S. Jean de Matha, & le B. Felix de Valois. La fin de cet institut est de délivrer les Chretiens qui sont esclaves parmi les Barbares. Les deux fondateurs étant allé à Rome, & ayant reçu du pape Innocent III. non seulement la permission d'établir un nouvel ordre, mais l'habit de cet ordre qu'il leur donna le jour de la Chandeleur, revinrent en France, & avec l'agrement du roi Philippe Auguste bâtirent le couvent de Cerfroi entre Gandelus & la Ferté-Milon, sur les confins de la Brie & du Valois, sur un terrain qui leur fut donné par Gaucher de Châtillon. Ce couvent a toujours été reconnu pour chef de l'ordre, & c'est là que se tiennent les chapitres generaux. La premiere regle de cet ordre fut dressée par l'évêque de Paris, & l'abbé de S. Victor commis par Innocent III. qui l'approuva : elle étoit très austere, elle ne leur permettoit jamais l'usage du poisson, & ils ne pouvoient manger de la viande que les Dimanches, encore falloit-il qu'elle leur fût donnée par aumône : ils ne pouvoient aussi se servir que d'ânes dans leurs voyages, d'où vient qu'on les appella *les freres aux ânes*; mais les religieux ne purent soûtenir long-tems les austerités, ausquelles ils s'étoient engagés, & ils obtinrent d'Urbain IV. que leur regle seroit révûe par l'évêque de Paris, & par les abbés de S. Victor & de Ste Geneviéve, qui en retrancherent tout ce qu'il y avoit d'extraordinaire, ce qui fut approuvé en 1267. par Clement IV. Les superieurs des maisons de cet ordre s'appellent ministres : il possede environ cent cinquante couvens en treize provinces, dont il y a six en France où on les appelle *Mathurins*, parce que leur église à Paris est dediée à saint Mathurin, trois en Espagne, une en Italie, & une en Portugal. Il y en avoit trois autres en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, avant que l'heresie y eût été introduite. Les provinces de France, Champagne, Picardie & Normandie, avoient autrefois seules le droit d'élire le ministre general. Sous le pontificat d'Innocent XI. les religieux Espagnols obtinrent permission d'élire un general entr'eux, ce qu'ils firent l'an 1688. mais en 1705. toutes les provinces ayant deputé au chapitre general, le R. P. de la Forge qui avoit été élu general pour les François, les Italiens, & les Portugais, renonça à son office, & fut derechef élu general de tout l'ordre ; à l'exception neanmoins des reformés d'Espagne, qui ont un general entr'eux.

Robert Gaguin, ministre general de cet ordre, en a été un des plus grands ornemens. Il y a eu trois reformes : l'une qui comprend les deux provinces de France & de Provence, où l'on suit la regle modifiée par Clement IV. Dans ces deux provinces, ainsi qu'en Espagne & en Italie les superieurs sont triennaux. La seconde est celle des Déchaussés en Espagne, commencée l'an 1600. au couvent de Val-de-Pegnas, dans le diocese de Tolede par le pere Jean-Baptiste de la conception : dès l'an 1609. il y en eut deux provinces gouvernées ensemble, par un vicaire-general, & chacune par un provincial. En 1636. Urbain VIII. permit d'élire un general de cette congregation, qui a trois provinces en Espagne, & trois autres en Pologne, en Allemagne, & en Italie. Urbain VIII. avoit reduit en 1631. la regle de cette congregation telle qu'on l'observe présentement. Ces Déchaussés sont du nombre des mendians, & en moins de trente ans ils ont racheté plus de deux mille captifs. La troisiéme reforme est celle des Déchaussés de France, qui fut commencée l'an 1622. dans le couvent de S. Denys à Rome, par le pere Jerôme Halies, dit du saint Sacrement : ils ont ce couvent de Rome, & sept autres en Provence, qui sont gouvernés par un vicaire general. Il y eut aussi des religieuses Trinitaires dès l'an 1236. en Espagne, & en 1612. quelques personnes pieuses s'étant unies, embrasserent à Madrid l'institut des Trinitaires Déchaussés; mais c'est le seul couvent de filles de cet institut en Europe : il y en a un autre à Lima dans le Perou. *Voyez*, JEAN DE MATHA (saint) * Bonaventure Baron. *Ann. SS. Trinit.* Heliot, *hist. des ord. relig. l.* 3. *ch.* 45. *& suiv.*

TRINITE', nom dont on s'est servi dès les premiers siecles de l'église, pour exprimer les trois Personnes divines. Quoiqu'en tout tems on ait honoré ce mystere, & que tout le culte des Chrétiens consiste à adorer un Dieu en trois Personnes, la fête particuliere de la Trinité est neanmoins assez nouvelle. Vers l'an 920. Etienne évêque de Liege, fit dresser une office de la Trinité, qui s'établit peu à peu dans diverses églises. On celebroit ordinairement la messe de la Trinité, dans les jours qui vaquoient d'office, mais le pape Alexandre II. ne voulut point approuver aucun jour particulier pour la fête de la Trinité, quoiqu'elle fût établie dans diverses églises. Alexandre III. déclara sur la fin du XII. siécle que l'église Romaine ne connoissoit point cette fête. Pothon moine de Prum, qui vivoit dans le même siécle, combattit cet usage, & dans le XIII. siécle il fut encore vivement attaqué. Cependant le concile d'Arles tenu l'an 1290. l'établit pour sa province. On croit que ce fut au XIV. siécle que l'église Romaine reçut la fête de la Trinité sous le pontificat de Jean XXII. & qu'il l'attacha au Dimanche d'après la Pentecôte ; mais ce fait est fort douteux ; car le cardinal Pierre d'Ailli sollicita l'an 1405. Benoît XIII. pour l'établissement de cette fête, & Gerson dit que de son tems l'institution en étoit toute nouvelle. Les Grecs n'ont point encore de fête solemnelle de la Trinité, ils en font seulement l'office le lundi lendemain de la Pentecôte. * Baillet, *vies des Saints. Hist. des fêtes mobiles.*

TRINITE', le fort de la Trinité. C'est une petite forteresse, que les Polonois ont construite dans la Podolie, près de la ville de Kaminiek, pour en resserrer la garnison, lorsque cette derniere place appartenoit au Turc. * *Memoires du tems.*

TRINITE', une des isles Caribes dans la mer du nort, vers l'Amerique, est du nombre de celles qui sont appellées de *Sotto vento*, & est fertile en cannes de sucre, que l'on y cultive avec beaucoup de soin. Le sucre s'y fait d'une eau qui humecte naturellement la mouelle

ſpongieuſe de certains roſeaux ou cannes, qui croiſſent en abondance dans cette iſle & dans quelques autres aux environs. Il en croît auſſi dans la Terre-ferme de l'Amerique; mais leur ſuc n'eſt pas ſi délicat, non plus que celui qui ſe fait dans quelques iſles de l'Aſie. Ses cannes n'excedent gueres la hauteur d'une toiſe & ſont groſſes de deux pouces; & celles qui approchent de la groſſeur du bras diminuent de bonté : les unes & les autres ont des nœuds à peu près de demi-pied en demi-pied. Pour les planter on en prend de petits tronçons que l'on fiche dans des terres labourées, & qui au bout de ſix à ſept mois viennent en maturité; ce qui ſe connoît par leur couleur qui approche d'un jaune doré. A cet indice on les coupe, on les émonde de leurs feuilles, on les lie par faiſceaux, & on les porte au *Trapiche*, qui eſt le lieu où l'on fait le ſucre. Les moulins de ſucre ſont compoſés de trois rouleaux : à meſure que les rouleaux tournent, il y a des Negres qui fourent entre leur ſéparation des cannes que ces rouleaux écraſent en les faiſant paſſer de l'autre côté ; leur ſuc s'écoule dans un grand vaiſſeau qui eſt au-deſſous, d'où, par le moyen d'une petite rigole, il ſe va rendre dans une grande chaudiere. Sous cette chaudiere on fait un feu lent, à deſſein ſeulement d'échauffer le ſuc & de l'écumer ſans le faire bouillir; enſuite on le met dans une autre chaudiere, où par le moyen d'un feu plus violent on lui fait jetter de gros bouillons pour le mieux écumer. Quand on voit qu'il commence à s'épaiſſir, on le paſſe à travers un linge & on le diſtribue dans pluſieurs petites chaudieres, où on le fait bouillir en le remuant continuellement, juſqu'à ce qu'il ſoit entierement cuit, ce qui ſe diſcerne lorſqu'en le verſant de haut en bas on y trouve de la conſiſtance & de l'épaiſſeur. Alors on le met rafraîchir dans de petites chaudieres, en continuant de le mouvoir, juſqu'à ce que dans ſon ſyrop, on reconnoiſſe des grains comme ceux de ſable, ce qui eſt un indice que le ſucre eſt fait. Enſuite on le verſe dans des formes ou moules faits en pyramides, & quand il eſt congelé & en maſſe, on y met une terre graſſe delayée avec de l'eau qui le blanchit & en fait ſortir une liqueur ou ſuperfluité rouſſâtre. * Le pere du Tertre, *chap.* 14.

TRIODOS, ou THROHODOS, nom que les Caloyers ou religieux Grecs donnent au mont Olympe, ou mont de la Croix, dans l'iſle de Cypre. * Daviti, *de l'Aſie.*

TRINQUEMALE, TRINQUENEMALE, TRINQUINAMALE, ville avec un fort, ſituée ſur un golfe de même nom, dans la côte orientale de l'iſle de Ceylan. Elle eſt capitale d'un royaume qui porte ſon nom, & elle appartient aux Hollandois. * Mati, *dict.*

TRIOMPHE, ceremonie ſolemnelle inſtituée par les Romains, pour honorer les generaux d'armée, qui avoient remporté quelque illuſtre victoire. On les recevoit dans la ville avec beaucoup de magnificence, & au bruit des acclamations publiques ; mais il y avoit deux ſortes de triomphes, le grand qu'ils appelloient ſimplement *Triomphe*, & le petit qu'ils nommoient *Ovation*. Ils diſtinguoient auſſi les triomphes, en terreſtres & en navals, ſelon que les batailles s'étoient données ſur terre, ou ſur mer. Le triomphe ſe faiſoit ordinairement en entrant par une porte de la ville de Rome; & quelquefois il ſe faiſoit ſur le mont Alban. Romulus fut le premier inſtituteur de cette ceremonie, après avoir vaincu Acron roi des Ceniniens. Il prit un chêne où il attacha les dépouilles de ce roi; & le portant ſur l'épaule droite, il entra dans Rome couronné de laurier, & ſuivi de toute ſon armée, puis s'arrêtant ſur le mont Capitolin, il y marqua la place du temple, qui y fut bâti enſuite, & dédia ce chêne à Jupiter *Feretrien.* D'autres diſent que les dépouilles du roi Acron furent portées dans un brancard, & que Romulus les attacha à un chêne, qui étoit ſur ce mont. Denys d'*Halycarnaſſe* aſſure que Romulus étoit monté ſur un char, & vêtu d'une robe de pourpre. Quelques uns néanmoins ont écrit que ce fut Tarquin l'*Ancien* qui entra le premier dans Rome ſur un char avec une pompe très-magnifique lorſqu'il triompha environ cent ans après. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que depuis ce Tarquin, il n'y eut plus de triomphe, pendant le regne des rois, & que Valerius Publicola, conſul fut le premier qui reçut cet honneur de la republique. Dans la ſuite des tems on vit ſouvent des triomphes. Oroſe en a compté trois cens vingt, depuis la fondation de Rome, ou l'an 753. avant Jeſus-Chriſt juſques au triomphe de Veſpaſien & de Titus, après la défaite des Juifs, l'an de Jeſus-Chriſt 71. qui étoit l'an 824. de la fondation de cette ville. Onuphre compte trente triomphes depuis Veſpaſien juſqu'à Beliſaire. Mais les plus celebres furent ceux de Manlius Volſo l'an de Rome 281. de Marcellus l'an 531. de Scipion l'*Africain* l'an 549. de Q. Flaminius l'an 556. de M. Fulvius l'an 561. de Paul Emile l'an 586. de Scipion l'*Africain le Jeune* l'an 607. de Mummius l'an 608. de Marius l'an 672. de Sylla la même année, de Pompée lorſqu'il triompha pour la troiſiéme fois l'an 693. ceux de Jules Ceſar & d'Auguſte, & enfin celui de l'empereur Veſpaſien, qui fit porter en triomphe la loi de Moyſe avec les ornemens & les vaſes ſacrés du temple l'an 71. de J. C. Depuis, l'an 264. de J. C. l'empereur Aurelien triompha avec une pompe extraordinaire, de Zenobie reine des Palmyreniens, & de Tetricus qui s'étoit revolté contre les Gaules. Le premier qui triompha ſur le Mont Alban, fut Papirius Maſſo, l'an de Rome 522. & 232. avant J. C. N'ayant pû obtenir du ſenat l'honneur du triomphe ordinaire, il choiſit cette montagne pour la ceremonie du triomphe : ce que pluſieurs autres firent après lui. Le premier triomphe naval fut accordé à C. Duilius l'an 493. de la fondation de Rome, & 261. avant J. C. après que ce general eut gagné la bataille contre les Carthaginois.

Voici les loix qui concernoient le triomphe. On ne l'accordoit qu'à un dictateur, à un conſul, ou à un preteur. Ainſi ce fut par un privilege particulier que L. Cornelius Lentulus proconſul, obtint l'ovation l'an 553. de Rome, & 201. avant J. C. & que Pompée n'étant encore que chevalier, & âgé ſeulement de 24. ans, eut l'honneur du triomphe l'an 672. & 82. avant J. C. Le General d'armée qui demandoit le triomphe, étoit obligé de quitter le commandement de l'armée, & de demeurer hors de la ville de Rome, juſqu'à ce que cet honneur lui eût été accordé. Il écrivoit des lettres au ſenat qui contenoient le recit de la victoire qu'il avoit remportée ; & le ſenat s'aſſembloit dans le temple de Mars, où il en faiſoit faire la lecture, & prenoit le ſerment des centurions, qui juroient que ce recit étoit veritable, & qu'il y avoit eu 5000. hommes de tués du côté des ennemis; car ce nombre étoit neceſſaire pour obtenir le triomphe. Lorſque le ſenat avoit donné ſon decret, on aſſembloit le peuple, qui rendoit le commandement au general d'armée, & approuvoit ſon triomphe.

CEREMONIES DU TRIOMPHE.

Le triomphateur couronné de laurier, & tenant une branche de cet arbre à la main droite, faiſoit une harangue au peuple & aux ſoldats aſſemblés en un même lieu ; puis diſtribuoit ſes preſens avec une partie des dépouilles des ennemis. Cependant la pompe commençoit à paroître vers la porte triomphale. Les trompettes marchoient à la tête, enſuite les taureaux deſtinés pour le ſacrifice, qui étoient ornés de rubans, & couronnés de fleurs, & avoient quelquefois les cornes dorées. Après, on voyoit les dépouilles des ennemis portées par de jeunes ſoldats, ou dans des chariots; & les images des villes & des nations ſubjuguées, qui étoient repreſentées en or ou en argent, ou faites de bois doré, d'yvoire, ou de cire, avec leurs noms & inſcriptions en groſſes lettres. On y portoit auſſi les figures des fleuves & des montagnes les plus remarquables des lieux que le triomphateur avoit ſoûmis à l'empire Romain. Enſuite marchoient les rois & les capitaines captifs, chargés des chaînes de fer, d'or, ou d'argent, & ayant la tête raſée, pour marque de leur ſervitude. Ils étoient accompagnés de joueurs de flutes, & de guitarres, & de pluſieurs officiers de l'armée. Celui qui marchoit le dernier à cette pompe étoit un bouffon qui railloit les vaincus, & exaltoit la gloire des Romains. Enfin le triomphant paroiſſoit ſur un char d'yvoire rond, en forme de tour, & enrichi d'or qui étoit à deux roues,

& tiré par quatre chevaux blancs attelés de front, du tems de la republique. Les empereurs se servirent en suite d'élephans. Pline dit que Pompée *le grand* fut celui qui introduisit cette coûtume, pour imiter le triomphe de Bacchus, qui triompha des Indiens, tiré par quatre élephans. Elagabale fit atteler à son char triomphal, des tigres, des lions & des chiens. L'empereur Aurelien fit tirer le sien par des cerfs, pour marquer la timidité des ennemis. La couronne du triomphateur fut de laurier, puis d'or; & l'on portoit aussi devant lui plusieurs couronnes d'or, dont les provinces lui avoient fait present pour l'ornement de son triomphe. Sa robe étoit de pourpre, chargées de figures & de palmes en broderie d'or. Il tenoit une branche de laurier à la main droite, & un sceptre d'ivoire, surmonté d'un petit aigle d'or, à la gauche. Le char du triomphant étoit suivi des senateurs, & de la milice Romaine. Lorsqu'il étoit arrivé au Capitole, il faisoit un sacrifice à Jupiter, & un festin magnifique: puis il étoit conduit dans son palais. Tertullien remarque que, pendant la pompe du triomphe, un officier qui étoit derriere le triomphant, prononçoit à haute voix ces paroles: *Souvenez-vous que vous êtes homme.*

La suite de la pompe du triomphe étoit quelquefois si grande, qu'on y employoit plusieurs journées, comme il arriva dans les triomphes de Quintus Flaminius, de Cesar & d'Auguste. Quelquefois aussi les enfans du triomphant étoient avec lui dans son chariot, comme on vit ceux de Paul Emile. Pline rapporte que les premiers qui triompherent dans Rome, avoient un anneau de fer au doigt; & qu'à la maniere des Toscans, ils portoient une couronne d'or soûtenue par un esclave qui étoit derriere eux. On dit que cet esclave avoit quelquefois des aîles attachées au dos. La plûpart neanmoins croyent que c'étoit une figure de sculpture qui representoit la victoire, & tenoit d'une main une couronne d'olivier, & de l'autre une branche de laurier.

DE L'ORIGINE DU TRIOMPHE.

L'origine du triomphe est fort ancienne, si l'on en croit plusieurs auteurs qui disent que ce fut Bacchus qui inventa cette pompe magnifique après toutes ses conquêtes, & que depuis, il y eut des conquerans qui le voulurent imiter, comme fit Alexandre, lequel à son retour des Indes ordonna à ses soldats de se couvrir la tête de couronnes de lierre, ainsi que Bacchus avoit fait. L'histoire aussi nous apprend que l'usage de triompher a été pratiqué en Europe, en Asie, & en Afrique même, puisqu'Annibal avoit triomphé quatre fois dans Carthage lorsqu'il mourut; mais les triomphes des Romains ont été les plus magnifiques. Comme celui de Paul Emile surpassa tous les autres par son éclat & par sa magnificence; & qu'il peut servir à donner une idée de tout ce qu'il y avoit de plus singulier dans ces agréables spectacles, il est bon d'en faire ici la description: car les autres ne furent differens que par la diversité des conquêtes, & par les dépouilles des ennemis.

TRIOMPHE DE PAUL EMILE.

Pendant la premiere journée de cette superbe pompe, on vit passer les chariots remplis d'une infinité de rares statues, & d'excellens tableaux pris dans les villes conquises. Le second jour on porta les armes les plus riches des Macedoniens: & ces dépouilles étoient suivies de trois cens hommes, chargés de sept cens cinquante vases pleins d'argent monnoyé, & qui pesoient chacun trois talens. D'autres portoient de riches coupes & des vaisseaux precieux. Le troisiéme jour, avant que le soleil fut levé, les trompettes & les autres joueurs d'instrumens commencerent à s'avancer vers le Capitole. Derriere eux marchoient six vingts bœufs blancs, avec leurs cornes dorées, d'où pendoient des guirlandes de fleurs. Ces victimes étoient conduites par de jeunes hommes, qui avoient devant eux des tabliers faits à l'éguille, & par d'autres qui tenoient à la main des haches d'or pour servir aux sacrifices. Ensuite passerent les officiers qui portoient l'or monnoyé dans soixante & dix sept grands vases, pesans trois talens chacun, & ceux qui soûtenoient cette grande coupe d'or massif, enrichie de pierres precieuses, & du poids de dix talens, dont Paul Emile alloit faire une offrande aux dieux. Après vinrent ceux qui portoient les vases d'or de Persée, d'Antigonus & de Seleucus, suivis du char de Persée, dans lequel étoient ses armes & son diadême. Les enfans de ce malheureux prince marchoient ensuite, & après eux Persée vêtu de noir, accompagné de ses amis qui pleuroient son esclavage. Devant le triomphateur on vit quatre cens couronnes d'or, dont les villes de Grece avoient honoré Paul Emile, à cause de ses grandes vertus; enfin ce vaillant capitaine parut sur un char magnifique, couvert d'un manteau tissu d'or & de pourpre, & tenant une branche de laurier à la main droite. Il étoit suivi des soldats qui portoient aussi chacun une branche de laurier, & chantoient des airs de rejouissance.

A l'égard de cette pompe, il faut remarquer que les richesses des provinces contribuoient beaucoup à la magnificence de ce spectacle. Ainsi les triomphes de Pompée eurent quelque chose d'extraordinaire: car on y vit des élephans, la statue de Pharnaces toute d'argent, des chariots d'argent; & sur des tables d'or trente trois couronnes de perles, avec un nombre infini d'autres rarétés d'un prix inestimable. Le triomphe de Cesar ne parut pas moins grand, aprés qu'il eut vaincu les Gaulois. Celui de Vespasien & de Tite fut encore plus superbe, si l'on en croit Josephe. Dans le triomphe de l'empereur Aurelien, on vit vingt élephans qui marchoient les premiers; & deux cens animaux feroces amenés de Libye & de la Palestine, lesquels étoient apprivoisés. Il y parut six cens gladiateurs, & une infinité d'esclaves de toutes nations. Après cela suivoient trois chariots, dont deux étoient d'or & d'argent, enrichis de pierres precieuses. Le troisiéme étoit le char que Zenobie, veuve d'Odenat, avoit fait faire, à dessein de s'en servir pour aller à Rome, où elle alla en effet, mais esclave & non pas triomphante, comme elle l'avoit esperé. Il y avoit un autre char tiré par quatre cerfs, qui étoit celui du roi des Gots, dans lequel Aurelien monta au Capitole, pour y sacrifier les cerfs à Jupiter. Tetricus marchoit couvert d'un manteau d'écarlate, & étoit accompagné de son fils, qu'il avoit un peu auparavant déclaré empereur. La reine Zenobie étoit richement vêtue, & chargée de chaines d'or qu'elle s'étoit faites elle-même. Ce triomphe fut suivi de chasses, de comedies, de combats de gladiateurs, de combats sur l'eau & d'autres jeux publics qui durerent plusieurs jours.

De tous les empereurs qui triompherent dans Rome, Probus fut le dernier. Comme ces triomphes faisoient une fête publique, & très-solemnelle dans toute la ville, le senat & le peuple contribuoient beaucoup à la grandeur du spectacle. Le jour du triomphe, l'empereur se rendoit hors de Rome, proche le temple d'Isis, & le triomphant faisoit-là un sacrifice la tête couverte. Le sacrifice étant achevé, les divers ordres des prêtres commençoient à marcher, faisant porter devant eux les images de leurs divinités. Après cela paroissoient les thenses ou chariots d'argent à deux roues, sur lesquels étoient les *anciles* ou petits boucliers, le *palladium*, & les autres choses sacrées. Les prêtres Saliens marchoient les premiers devant les thenses. Leurs habits étoient de grands manteaux traînans jusqu'à terre tissus de soye bleue, avec de petites rayes blanches. Ils portoient chacun un ancile au bras, comme s'ils eussent été au combat. Trois ou quatre de ces Saliens se détachoient du rang des autres & faisoient des sauts en dansant & en chantant certains vers ausquels toute la troupe répondoit. Ce qui est de remarquable, c'est que chaque ordre de prêtres, & ceux qui conduisoient les chariots chargés de tableaux & de statues, avoient leurs bâteleurs, leurs musiciens, & leurs pantomimes ou bouffons, qui les separoient & en marquoient la difference. On y voyoit aussi des masques qui faisoient des figures extravagantes, affectoient de railler sans épargner personne. Les Vestales mêmes se trouvoient à cette ceremonie, accompagnées de femmes qui marchoient en sautant, & en contrefaisant les folles. Les Bacchantes qui suivoient les prêtres de Bacchus, faisoient des actions encore plus étranges. Tout le pleuple enfin témoignoit sa joie par tout ce qu'il pouvoit s'imaginer de plus extraordinaire,

pour contribuer à la solemnité du triomphe. * Rosin, *antiq. Rom. l.* 10. *chap.* 29. Dempster, *in paralip.* Felibien, *entretiens sur les vies des Peintres.*

DU PETIT TRIOMPHE.

Le petit triomphe étoit appellé *Ovation*, parce que, selon Denys d'*Halycarnasse*, & Festus, on entendoit par tout l'exclamation O, qui étoit le cri de joie aux soldats vainqueurs, ou plûtôt, parce, que selon Plutarque, on sacrifioit après cette pompe une brebis, que les Latins appelloient *ovis*. On obtenoit l'honneur de ce triomphe, quand les ennemis avoient été mis en fuite, sans neanmoins avoir souffert des pertes considerables; quand il restoit quelque chose à faire dans la guerre que l'on avoit commencée; quand on l'avoit declarée sans raison, ou qu'on l'avoit entreprise contre des gens indignes que l'on employât les armes contre eux, comme les pirates & les esclaves; quand le combat n'avoit point été sanglant; quand on avoit bien administré les affaires & les biens de la republique dans les provinces. Celui à qui l'ovation étoit accordée, étoit precedé des gens de guerre, qui tenoient une branche d'olivier, & entroit à cheval ou à pied dans Rome, au son des flutes, & des hautbois, sans clairons ni trompettes. Il avoit une robe de pourpre, & portoit une couronne de myrthe sur la tête. Le premier qui triompha de cette maniere, fut le consul Posthumius Tubertus, après avoir vaincu les Sabins. *Voyez* OVATION. * Chevreau, *histoire du Monde.*

TRIOPAS, roi d'Argos, fils de Phorbas, commença à regner l'an 2481. du monde 1554. avant J. C. Son regne fut de 46. ans. Il porta la guerre dans la Carie, & se saisit du promontoire qui fut appellé de son nom *Triopion*, où il y eut une ville bâtie, qui porta ce nom, avec un temple dédié à Apollon. Triopas établit aussi une colonie de Grecs à Rhodes. Il y a eu un roi de Thessalie de ce nom, pere de Merops, & un roi de Perée, qui fut tué par son fils Carnabas. * Castor. Pausan. Apollod. Tatien. Euseb. Hygin. Ovid. *l.* 8. *Metamorph.* Eustath. Etienne de Bysance, Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens prophanes.*

TRIPALDA, bourg avec titre de duché, dans la principauté ulterieure, province du royaume de Naples, près de la riviere de Sabbato, & de la petite ville d'Avellino. * Mati, *dict.*

TRIPHOLIUS, prêtre qui vivoit au commencement du sixiéme siecle. Il a composé une lettre contre la doctrine de Jean, moine de Scythie, qui soutenoit cette expression, *un de la Trinité a souffert.* Cet ouvrage se trouve dans la bibliotheque des Peres. * Gennad. *de script. eccles.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesiast. du VI. siecle.*

TRIPIO, anciennement *Abacanum*, *Abacena.* Bourg de la vallée de Demona en Sicile, situé sur un roc escarpé, à dix lieues de Messine vers le couchant. * Baudrand.

TRIPHON, *voyez* TRYPHON.

TRIPOLI, ville d'Afrique, dite *Tripoli Vecchio*, étoit proche de l'ancienne Sabrata, sur la mer Mediterranée: l'air y est si mauvais, qu'elle est presque restée sans habitans.

TRIPOLI, de Barbarie, grande ville, capitale d'un royaume de ce nom, & la retraite des pirates, est, selon Sanson, l'ancienne *Oea.* Elle est grande & riche, & a été autrefois prise par les Espagnols, & donnée aux chevaliers de Malte; mais elle leur fut enlevée par les Turcs, qui en ont été long-tems les maîtres. Aujourd'hui c'est une republique de corsaires, sous la protection du grand seigneur. La ville n'a plus rien de son ancienne grandeur; les maisons y sont basses, n'ayant la plûpart que dix-huit à vingt pieds de haut; elles sont sans fenêtres, & terminées par une plate forme. Les desordres du bombardement de 1685. n'y sont pas encore reparés. L'état est assez grand, entre la mer & le royaume de Tunis, qu'il a au couchant; mais il y a très-peu de villes. * *Etat du royaume de Tripoli &c.* par le P. de la Mecte, Trinitaire.

TRIPOLI de Natolie, ville de la Turquie d'Asie, sur la mer Noire.

TRIPOLI, de Sourie, ville & port de mer d'Asie, sur la mer Mediterranée, appartenant aux Turcs.

TRIPOLITAINE, ancienne province d'Afrique, s'étendoit depuis le fleuve Triton & la petite Syrte, jusqu'au lieu appellé l'*autel des Philenes*, étoit arrosée du côté du septentrion, de la mer, ayant à l'occident le fleuve Triton, & à l'orient les deserts de la Libye. C'est la province d'Afrique qui approche le plus de l'Egypte, étant entre la Byzacene & la Cyrenaïque. Il n'y avoit pas un grand nombre de villes dans cette province, qui n'étoit gueres habitée que le long de la mer, où l'on trouvoit les villes de Tacapé, Sabrata, Oea, Abrotonon, Leptis. Tripoli est à present la principale ville de cette contrée, laquelle anciennement étoit gouvernée par un president, sous le vicaire d'Afrique. * M. Du Pin, *geographie d'Afrique*, *à la tête des œuvres d'Optat.*

TRIPONTIO, bourg de l'état de l'Eglise. Il est dans le duché de Spolete, aux confins de la marche d'Ancone. Ce lieu a pris son nom de trois ponts qu'il a, l'un sur la Nera, l'autre sur la Freddara, & le troisiéme sur les deux, après leur confluent. * Baudrand.

TRIPTOLEME, *Triptolemus*, fils d'Eleusine, selon Hygin, ou plûtôt, comme dit Pausanias, fils de Celeus, fils d'Eleusine & de Mehaline, enseigna le premier en Grece l'invention de cultiver la terre. C'est delà que les poëtes ont feint qu'il avoit été élevé & instruit par Cerés, qui l'ayant mis sur un char, auquel étoient attachés des serpens aîlés, l'envoya par toute la terre, pour enseigner aux hommes à labourer la terre, & à semer le bled. Le philosophe Xenocrate rapporte les loix que Triptoleme avoit données aux Atheniens, écrites dans les tems d'Eleusine, lesquelles se rapportent à trois chefs: qu'il faut adorer les dieux, honorer les parens, & ne point manger de chair. Quelques-uns disent que Triptoleme étoit petit-fils de Cranaüs roi d'Athenes, & fils de Rharus, qui avoit reçû Cerés; d'autres disent que celui que les Grecs ont appellé *Triptoleme*, est Osiris, lequel avoit apporté d'Egypte des bleds en Grece, sur des vaisseaux, que l'on peut comparer à des serpens aîlés. * Ovid. *l.* 5. *Metam.* Hygin. &c. Touchant le nom & les loix de Triptoleme, *voyez* le sixiéme tome de la bibliotheque universelle, dans l'explication de la *fable de Cerés.*

TRISACRAMENTAUX, heretiques, qui n'admettoient que trois sacremens, le Baptême, l'Eucharistie, & l'absolution. * Prateole.

TRISAGION, petit Hymne, où le nom de Saint est repeté trois fois (de τρὶς *trois fois*, & ἅγιος *Saint.*) Les Latins disent *Sanctus*, *Sanctus*, *Sanctus Dominus*, &c. & les Grecs disent en leur langue, *Sancte Deus*, *Sancte Fortis*, *Sancte Immortalis*, *miserere nobis.* Les Grecs ont souvent dans la bouche cette oraison, soit dans l'office divin, soit lorsqu'ils prient en leur particulier. Leurs auteurs assurent qu'elle fut instituée du tems de l'empereur Theodose *le Jeune*, & du patriarche Proclus, à l'occasion d'un tremblement de terre, qui dura à Constantinople pendant quatre mois, & qui fut appaisé en récitant cette louange ou priere. Cet Hymne est originairement celui qui est dans Isaie, *ch.* 6. & dans l'Apocalypse, *ch.* 4. *Saint*, *Saint*, *Saint*, *le Seigneur Dieu des armées.* C'est ainsi qu'il se trouve dans les Liturgies de S. Basile, de S. Chrysostome, & de S. Gregoire *de Nazianze.* S. Jean *Damascene* dit que ce fut du tems de Proclus, patriarche de Constantinople, que la formule de la Doxologie, conçûe en ces termes; *Sanctus Deus*, *Sanctus Fortis*, *Sanctus Immortalis*, *miserere nobis*, fut introduite dans l'église de Constantinople, & il prétend qu'elle fut chantée dans le concile de Calcedoine. Pierre le Foulon, patriarche d'Antioche, y fit ajoûter, *qui crucifixus es propter nos*, addition qui fut blâmée par le pape Felix III. & qui donna lieu à beaucoup de disputes. * Baronius, *ann.* 446.

TRISMEGISTE, *voyez* HERMES & MERCURE.

TRISSIANO ou TRISSINO (Jean-George) Italien, sorti d'une noble famille de Vicenze, après avoir fait ses études sous Demetrius Chalcondyle, s'attacha aux mathematiques, & pour se délasser de cette étude pénible, il se divertit à lire les poëtes Grecs & Latins, & à

composer des ouvrages en vers italiens. Il fit sa tragedie intitulée *Sophonisba*, que le pape Leon X. fit representer à Rome; & le poëme auquel il donna pour titre, *Italia liberata*, lequel est le premier poëme heroïque, qui ait merité l'estime du public parmi les Italiens, & qui ait paru être composé, suivant les regles d'Aristote. Les papes Leon X. & Clement VII. estimerent fort Trissino, & l'envoyerent souvent en ambassade vers l'empereur Charles V. & vers Ferdinand son frere, qui lui donnerent le titre de comte, en consideration de sa noblesse & de son merite. Dans la ceremonie du couronnement de cet empereur, Trissino eut l'honneur de porter la queue de la robe de Clement VII. & fut préferé à plusieurs princes. Etant déja avancé en âge, il se maria deux fois, & mourut l'an 1550. âgé de 72. ans. Outre les poëmes intitulés, *Sophonisba tragedia*, & l'*Italia liberata da Gothi*, il a composé plusieurs ouvrages, dont voici les principaux, *Bale del Christiano*; *colonna della republica*, *è capitolo della vita humana*; *comento delle cose d'Italia*, *oracioni*, *epistole*, *dialoghi*; *comedia regale*; *ritratti delle bellissime donne d'Italia*. On a recueilli tous ses ouvrages en 2. vol. *in* 4°. qui ont été imprimés en 1729. à Verone, chez Vellarsi. * Thuan, *hist.* Jacques-Philippe Thomasin. Baillet, *jugem. des sçavans sur les poëtes*. Voltaire, *Essai sur la poësie épique*. p. 54.

TRISTAN (Gentian) amiral de France, étoit arriere-petit-fils de GERVAIS Tristan, seigneur d'Amblegni Ganni, Marival & de la Neuville-aux-Bois, chambellan du roi Philippe *Auguste* en 1215. Gentian Tristan fut premier huissier d'armes des rois Philippe *le Bel*, Louis *Hutin*, Philippe *le Long*, & Charles *le Bel*, & nommé amiral de guerre pour la mer de Gascogne & de Bayone en 1324. & ne l'étoit plus en 1326. Il laissa un fils de son nom, qui fut maître & enquêteur des eaux & forêts du duc de Normandie. Le roi lui fit une gratification le 27. Avril 1349. & de *Marguerite* de Poillevillain, sœur de *Jean* de Poillevillain, general, maître des monnoyes du roi. Il laissa *Gentianet* Tristan, que l'on croit mort sans posterité. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

TRISTAN (Louis) fut l'instrument des vengeances & des cruautés de Louis XI. Il étoit prevôt des maréchaux, ou, selon d'autres, grand-prevôt de l'hôtel. « Il devint si execrable à tous les gens de bien, (dit Varillas, *dans l'histoire de Louis XI. liv.* 10.) qu'ils n'osoient le nommer.... Il ne se contentoit pas d'obéir, quand on lui commandoit d'ôter la vie à ceux qui n'avoient été convaincus d'aucun crime; mais de plus, il le faisoit avec une precipitation, qui n'auroit point été excusable dans les personnes les plus barbares. Il arrivoit de-là, qu'il prenoit quelquefois les innocens pour les coupables, & qu'afin de reparer la faute qu'il avoit commise en se meprenant, il falloit qu'il tuât deux personnes pour une. » Le comte de Dunois, generalissime du roi Charles VII. l'avoit fait chevalier sur la breche de Fronsac avec quarante-neuf autres seigneurs le 29. Juin 1451. Son fils *Pierre* l'Hermite, fut pere de *Jean* l'Hermite, qui montra un jour au cosmographe Thevet dans la maison de Mortagne, à ce que nous apprend Matthieu, *dans l'histoire de Louis XI. l.* 2. plusieurs *vieux titres dans lesquels étoit contenue l'alliance que les seigneurs d'icelle maison avoient eue avec les anciens Romains*: ce qui fait voir la folie des traditions qui se conservent dans les anciennes familles. On dit que Louis Tristan laissa de grands biens, entr'autres la principauté de Mortaing en Gascogne sur Gironde, qui passa depuis dans la maison de Matignon, & dans celle de du Plessis Richelieu. * Voyez *les auteurs que nous avons cités dans l'article*. Bayle, *diction. critiq.*

TRISTAN (François l'Hermite de Soliers dit) gentilhomme ordinaire de Gaston de France, frere unique du feu roi Louis XIII. & l'un des quarante de l'académie Françoise, nâquit à Soliers, en la province de la Marche. Nous avons de lui diverses pieces de theâtre; les heures de la Vierge en françois; le Page disgracié en 2. vol. dans lesquels on apprend une partie de son histoire des plaidoyers historiques, & quelques autres ouvrages. Il mourut âgé de 54. ans, le 7. de Septembre 1655. Les pieces qui ont donné plus d'éclat au nom de Tristan dans le monde, sont celles qu'il a faites dans le genre dramatique, telles que sont les *tragedies de Mariane*, de *Panthée*, la *mort de Seneque*, celle de *Crispe*, celle du *grand Osman*, la *folie du Sage*; mais il n'y a presque que la *Mariane*, qui ait merité les applaudissemens qu'elle a reçûs, & qui ait soûtenu la réputation de son auteur jusqu'à present. Elle a été réimprimée en 1731. Le pere Rapin remarque que, quand le celebre acteur *Mondori* jouoit cette piece, les spectateurs n'en sortoient que réveurs & pensifs, faisant réflexion sur ce qu'ils venoient de voir, & penetrés en même tems d'un plaisir secret. Mondori joua même un jour cette tragedie avec tant d'action, qu'il en mourut. En quoi on a vû quelque crayon imparfait des fortes impressions que faisoit la tragedie des anciens Grecs. * Gueret, *de la guerre des auteurs*. Hedelin d'Aubignac, *pratique du theâtre*, *au liv.* 2. *& au l.* 3. *c.* 5. René Rapin, *reflex. particul. sur la poët.* Pelisson, *hist. de l'académie Françoise*, *de l'édit. de M. d'Olivet qui nous apprend plusieurs faits concernant Tristan.*

Il avoit un frere nommé Jean Baptiste l'Hermite de Soliers, dit *Tristan*, chevalier de l'ordre, & gentilhomme servant du roi, qui s'appliqua à faire des *genealogies*, & qui publia l'*histoire de la noblesse de Touraine*, *la Toscane françoise*, *&c.* Il y a lieu de croire que c'est le même JEAN-BAPTISTE Tristan l'Hermite de Soliers, qui publia en 1661. le *Cabinet de Louis XI.* * Bayle, *dict. crit.*

TRISTAN (Jean) écuyer, sieur de saint Amand, & du Pui-d'Amour, fils de *Charles* Tristan, auditeur des comptes à Paris, s'attacha à Gaston de France, duc d'Orleans, & se rendit très-habile dans la connoissance de l'antiquité & des medailles. Il fit paroître en 1635. un *in fol.* sous le titre, *Commentaire historique*, *contenant en abregé les vies des empereurs jusqu'à Pertinax*, où il étala une érudition très-recherchée; & le succès de ce premier ouvrage l'ayant animé, il le remania entierement, & y joignit deux autres volumes, où il finissoit à Valentinien, & qu'il publia en 1644. Trois ans auparavant Angeloni, Italien, avoit publié un volume des medailles des empereurs jusqu'à Constantin, avec ses observations, & l'avoit dédié au duc d'Orleans, qui avoit beaucoup de goût pour ces monumens de l'antiquité; mais il n'en avoit reçû aucune gratification. Tristan, qui avoit apparemment contribué à cette sécheresse d'un prince, dont la liberalité étoit connue de tout le monde, crut devoir montrer que l'ouvrage d'Angeloni ne meritoit pas l'estime du public; il s'attacha à faire observer ses fautes vraies ou prétendues, & ne laissa passer aucune occasion de le maltraiter. L'Italien pour se venger usa de recrimination & adressa à Tristan un écrit, où il lui faisoit remarquer diverses fautes dans son premier volume. Celui-ci de son côté voulant montrer qu'il étoit en état de se défendre, publia en 1650. à Paris deux lettres sous les noms de M. de la Mothe-Humont, & du sieur Crapin, où les injures ne manquoient pas. La même année cet antiquaire trop accoûtumé à se regarder comme un habile homme, se montra encore plus extravagant, dans une lettre & dans un antidote qu'il publia contre le P. Sirmond, uniquement parce que cet excellent homme avoit expliqué autrement que lui trois medailles. Le P. Sirmond crut pouvoir reprimer son audace par deux *Antitristan*; mais celui ci par son *Antisophistique*, lui apprit qu'il étoit d'humeur de faire durer le combat autant qu'il plairoit à son adversaire; le Jesuite & l'antiquaire Italien le laisserent triompher; & depuis Tristan ne publia plus rien, quoiqu'il vécût encore en 1656. * Anti-Baillet, *t.* 2. *p.* 264. Spanheim, *de usu Numism.*

TRISTAN DE CUNHA, isles: ce sont deux petites isles de l'Ocean Ethiopique. On les trouve sous le vingtiéme degré de longitude, & trente-septiéme de latitude, à 350. lieues du cap de Bonne-Esperance, vers le couchant. Elles portent le nom de *Tristan de Cunha*, Portugais, qui les découvrit l'an 1506. * Mati, *diction.*

TRISTENA ou NEMEE, *voyez* NEMEE.

TRITA, ville de l'Achaye dans le Peloponnese, sur les frontieres de l'Elide & de l'Arcadie. Plutarque en parle dans la vie d'Aratus. Polybe, (*l.* 2.) dit qu'elle étoit

une des douze villes, dont étoit composée la ligue des Achéens, & il la nomme τριταία. Pausanias la nomme de même au *liv. II.* de ses Eliaques & en ses Achaïques τριτία, & dit qu'elle étoit au milieu des terres, à 120. stades de *Pharæ*; & Strabon, *liv. VIII.* qu'elle étoit distante de 100. stades du mont Scollis.

TRITHEITES, Heretiques, qui admettoient trois substances ou trois natures dans la Trinité. *Voyez* l'article de PHILOPONUS, auteur de cette secte.

TRITHEME (Jean) abbé de Spanheim, né le 1. Fevrier 1462. au bourg de Tritenheim sur la Moselle, dans le diocese de Tréves, fils de *Jean* de Heidenberg, & d'*Elisabeth* de Longwi, étudia quelque tems, prit ensuite l'habit de religieux dans le monastere de Spanheim de l'ordre de saint Benoît au diocese de Mayence, le premier Fevrier 1482. dont il fut élû abbé l'année suivante. Il le gouverna jusqu'au 16. Août 1506. qu'il s'en démit pour être abbé de saint Jacques de Witzbourg. Il avoit une grande connoissance des sciences divines & humaines; & quoique chargé du soin des affaires de son abbaye, il ne s'éloigna jamais de ses études. Ce fut dans la derniere de ces maisons qu'il mourut le 13. Decembre de l'an 1516. âgé de près de 55. ans. Entre ses traités, il y en a un des illustres écrivains ecclesiastiques, où il parle de huit cens soixante & dix auteurs, dont il avoit sans doute vû les ouvrages, puisqu'il en marque les commencemens; un autre des hommes illustres d'Allemagne; & un autre de ceux de l'ordre de saint Benoît. Il a encore écrit des chroniques, plusieurs vies des Saints, divers traités de pieté; & un grand nombre d'autres pieces; entr'autres six livres de polygraphie, & un de steganographie. On a voulu aussi assurer qu'il étoit auteur d'un petit traité publié l'an 1612. & intitulé: *Veterum sophorum sigilla & imagines magicæ, sive sculptura lapidum aut gemmarum ex nomine tetragrammato, cum signatura planetarum.* Quoiqu'on ait justifié que cette piece n'étoit pas de lui, on n'a pas laissé de le soupçonner de magie, & de soûtenir qu'il avoit commerce avec les démons. Charles Boville & divers autres n'ont pas fait difficulté de l'accuser d'avoir appris ces sciences noires, & de les avoir débitées dans quelques-uns de ces ouvrages. Boville attiré par la réputation de Trithême, l'alla trouver dans son abbaye, où il fut bien reçû. Comme il étoit homme de lettres, il souhaitoit de voir à quoi travailloit cet abbé, qui lui montra sa steganographie, ou livre de diverses manieres d'écrire en chiffres. Boville le parcourut, & s'apperçût qu'il y étoit parlé d'*esprits de jour*, & d'*esprits de nuit*, *spiritus diurni*, *spiritus nocturni*, pour marquer obscurément les lettres ou les mots qui ne signifioient rien ou qui signifioient quelque chose dans ces chiffres. Boville, sans en demander l'explication à l'auteur, crut qu'il vouloit parler des démons; & étant de retour en France, il publia que Trithême étoit magicien. Celui-ci s'en plaignit avec raison dans une lettre qu'il écrivit contre son accusateur, qu'il nomme *Bovillus*, & laissa cet ouvrage imparfait sans le publier. On ne l'imprima qu'en 1606. Jacques Gohori, Boissard, Blaise de Vigenere, Adam Tanner, De Sponde, Caramuel & quelques-autres ont défendu Trithême, aussi-bien que l'abbé Sigismond dans un livre intitulé, *Trithemius sui ipsius vindex.* * On pourra consulter ces auteurs avec Bellarmin, *de script. eccles.* André Thevet, *aux élog.* Vossius, *de hist. Lat.* Naudé, *apologie des grands hommes accusés de magie*, *c.* 17. *&c.* Mabillon, *réflexions sur la réponse au traité des études monastiques*, *art.* 28. Jean Busée, Jesuite, dans la vie de Trithême.

TRITON, dieu marin, étoit fils de Neptune & d'Amphitryte ou de la Nymphe Salacie, ou (selon d'autres) de l'Ocean & de Thetis. Les poëtes ont débité qu'il étoit le trompette de Neptune, & l'ont representé sous la figure d'un homme jusqu'au nombril, dont le bas du corps finit en poisson, avec une queue de dauphin, & qui a les deux pieds semblables à ceux d'un cheval, portant toujours en main une conque creuse qui lui sert de trompette. Ovide, dans l'épître de Didon à Ænée, dit qu'il est porté par des chevaux bleus.

On veut qu'il y ait eu des Tritons, & beaucoup d'historiens en font foi. Pline, (*l.* 9. *c.* 5.) rapporte que certains ambassadeurs venus de Lisbonne, témoignerent à l'empereur Tibere qu'ils avoient vû & oüi un triton jouer de sa conque dans une caverne sur le rivage de la mer. P. Giraldi, dans *ses additions sur Ælien*, témoigne que lorsqu'il étoit en Albanie, on en prit un qui violoit les filles lorsqu'il les attrapoit sur la côte, & qui de déplaisir se laissa mourir de faim.

TRITON, riviere d'Afrique qui sort du lac Triton, & se décharge dans la mer d'Afrique près de Tacapé. Il est fameux dans l'antiquité. Le lac & le fleuve Triton, étoient dédiés à Pallas, qui est de-là appellé *Tritonia.* Il y avoit aussi un fleuve de ce nom en Beotie. * Herodot. *in Melpom.* Ovide, *metamorph. l.* 15. Silius *Italicus*, *l.* 1. *&* 3. Claudian. *de laud. Stiliconis.* Lucan. *l.* 1.

TRIVENTO ou MOLISE, en latin *Triventum*, ville du royaume de Naples dans le comté de Molisse, avec évêché suffragant de Benevent.

TRIVERIUS, *cherchez* DRIVERE TRIVERIUS.

TRIVETH ou TREVETH, (Nicolas) Anglois du comté de Nortfolck, étoit fils de *Thomas* Triveth, chevalier & justicier du chemin de la couronne. Il nâquit vers l'an 1258. & fut élevé chez les religieux de S. Dominique, dont il prit l'habit étant jeune. Depuis il fut envoyé à Oxford pour apprendre les belles lettres, & ensuite à Paris pour apprendre la langue françoise, ayant déja acquis la réputation d'être poëte, rhetoricien, historien, mathematicien, philosophe & theologien. De Paris il retourna à Oxford, où il fut reçû docteur en theologie, & d'où il alla à Londres, où il fut élû prieur de son couvent; & s'y voyant en repos, il s'appliqua à composer divers ouvrages. Il mourut dans cette ville l'an 1328. âgé de 70. ans. Triveth a composé un très-grand nombre d'ouvrages, dont il y en a peu qui ayent été imprimés. Il avoit entrepris d'expliquer les XXII. livres de la Cité de Dieu de saint Augustin, & son commentaire est conservé encore aujourd'hui dans quelques bibliotheques; mais dans quelques autres on n'en trouve que l'explication des XII. derniers livres, avec celle des dix premiers de Thomas Waleis; & on n'en trouve pas davantage dans les éditions de ses commentaires faits à Mayence en 1473. à Toulouse en 1488. à Venise en 1489. & à Fribourg en 1494. On a aussi de lui dans le spicilege de D. Luc Dacheri une chronique de Triveth, contenant principalement l'histoire des rois d'Angleterre de la maison d'Anjou jusqu'à son tems; pour ses autres ouvrages, dont il y en a plusieurs historiques, qui doivent être fort curieux, ou ils sont perdus, ou on les garde en diverses bibliotheques de France & d'Angleterre; & de ce nombre est son exposition des livres de Boëce, *de consolatione philosophiæ*, qui au jugement de S. Antonin étoit la meilleure de toutes; car on lui a fait injure de lui attribuer celle qui a été imprimée sous le nom de S. Thomas d'Aquin; puisque celle qu'il a composée, ainsi que celle de S. Thomas, se trouve dans un manuscrit de la bibliotheque Seguier. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 1.

TRIVILAR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Elle est dans le Malabar, entre les montagnes de Gate, au levant de la ville de Tanor. Trivilar est capitale d'un petit royaume qui porte son nom. * Baudrand.

TRIUMPHUS (Augustinus) ou *de Ancona* & *Anconitanus*, religieux de l'ordre de saint Augustin, nâquit à Ancone l'an 1234. Lanfranc Septala, premier general de cet ordre, le fit élever avec un assez grand soin; & Clement d'Osimo, successeur de Lanfranc, l'envoya avec Gilles de Rome à Paris, où son sçavoir fut admiré, & où quelques uns disent qu'il reçût les honneurs du doctorat. Depuis il eut ordre de se trouver au II. concile general de Lyon tenu l'an 1274. & étant passé en Italie, il s'y acquit beaucoup de réputation par ses prédications. Charles II. roi de Naples, conçût tant d'estime pour Augustin Triumphus, qu'il le fit venir dans sa cour & le consulta très-souvent. Le roi Robert son fils, dit *le Bon* & *le Sage*, en usa toujours de même à l'égard de cet excellent religieux, qu'on fit general de son ordre l'an 1300. Il mourut en 1328. âgé de 88. ans, & fut enterré à Naples dans l'église de S. Augustin, où l'on voit son épitaphe. On a de lui divers ouvrages, comme des commentaires sur Ezechiel, & sur les quatre livres du Maître des Sentences; divers traités de philosophie & de theologie; des sermons

fermons; *contra divinatores & somniatores; de amore Spiritûs sancti; de resurrectione mortuorum; de potestate ecclesiastica &c.* Ce dernier ouvrage fut dédié à Jean XXII. Triumphus en avoit commencé un autre intitulé, *Milleloquium ex scriptis D. Augustini*, que Barthelemi d'Urbin acheva depuis. * Raphaël Volater. *Antrop. l.* 21. Trithême & Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Curtius, *in elog. vir. illust. August.* Pamphile Elssius &c.

TRIUMVIRS, ou TRIUMVIRAT, étoit l'assemblée de trois juges ou magistrats, qui avoient droit de rendre des jugemens. Il y avoit chez les Juifs un tribunal appellé *le tribunal des Triumvirs*, qui étoit le moindre de tous ceux qui étoient parmi eux. Les Romains élisoient des duumvirs & des triumvirs, pour dédier des temples & des autels, & pour partager des terres. Il y avoit outre cela des triumvirs appellés *Capitaux*, pour faire executer les jugemens rendus contre les criminels & les livrer au bourreau. Ceux-ci connoissoient aussi des causes criminelles de ceux qui n'étoient pas citoyens Romains, mais d'une condition vile, comme des voleurs & esclaves. Leur tribunal étoit dans le Fore Romain, proche la colonne de Mevius. Ils avoient même le droit d'informer des crimes commis par les citoyens, & de mettre en prison ceux qu'ils trouvoient coupables. On leur mettoit entre les mains l'argent que l'on obligeoit les accusateurs de déposer avant le jugement, & ils employoient la somme qui avoit été mise entre leurs mains par celui qui succomboit, à l'entretien des lieux consacrés à la religion. On créoit ces triumvirs dans l'assemblée des tribus. Les premiers furent créés sous le consulat de Curius Dentatus & de Publius Rufinus, l'an 495. de la fondation de Rome. On a aussi nommé en differens tems des triumvirs pour conduire des colonies & regler des départemens, pour lever des soldats, pour avoir soin des sacrifices, pour faire choix des senateurs, pour procurer l'abondance dans un tems de disette, pour faire battre la monnoye, pour veiller aux incendies qui arrivent la nuit, & pour d'autres sujets importans à la republique.

Les TRIUMVIRS qui furent souverains dans l'empire Romain, furent établis du tems de Jules Cesar, de Pompée & de Crassus, qui commencerent à établir ce triumvirat; mais la souveraineté sous ce nom fut renouvellée après la mort de Jules-Cesar l'an 710. depuis la fondation de Rome, & 44. avant J. C. par Octavien, appellé depuis *Auguste*, Antoine & Lepidus, qui convinrent ensemble, comme Dion & Appien le rapportent, de partager entr'eux trois le gouvernement de tout l'empire Romain pour cinq ans. L'Afrique, la Sardaigne & la Sicile furent le partage d'Auguste; l'Espagne & la Gaule Narbonnoise furent celui de Lepidus; & les Gaules furent données à Antoine. Ils se prorogerent cette autorité pendant cinq autres années. Mais enfin s'étant brouillés, Auguste ôta la qualité de triumvir à Lepidus: ensuite Antoine ayant été vaincu, fut obligé de la ceder; & Cesar étant devenu maître de tout l'empire, quitta la qualité de triumvir pour prendre celle d'empereur. * Rosin, *antiquités Romaines, l. 6. c.* 21.

TRIVULCE, maison illustre à Milan, qui a donné des cardinaux à l'église & des maréchaux à la France. C'est même à cette couronne qu'elle doit une partie de son lustre: aussi ceux de cette maison ont-ils affecté d'être originaires de Trevoux, capitale de la principauté de Dombes; & l'un d'eux a porté le surnom de *Trevoux*, en faisant allusion du nom de cette ville avec celui de Trivulce. L'abbé Ughelli dans son *Italie sacrée*, les a fait sortir du pays des Heduois, qui sont Bourguignons-Autunois, au lieu que la ville de Trevoux est au pays des Segusiens, anciens cliens des Heduois, ainsi que Jules Cesar l'a remarqué en ses commentaires historiques.

Quoique cette maison soit fort ancienne, puisqu'elle subsistoit avant l'an 1100. l'on ne la rapportera ici que depuis

I. JEAN Trivulce, Milanois, qui épousa *Antoinette* Pagnano, dont il eut *Michel* Trivulce, docteur du college des juges de Milan; PIERRE, qui suit; *Christophle* mort sans posterité; ANTOINE, qui a fait *une branche rapportée ci-après*; & *Jacques* Trivulce, maréchal de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, qui eut des enfans d'*Isabelle* Conti, dont la posterité est éteinte.

II. PIERRE Trivulce, seigneur de Codogno, conseiller du duc de Milan, épousa *Laure* de Bossis, dont il eut 1. THEODORE Trivulce, comte de Pizzetone & de Caurie, maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, & qui épousa *Bonne*, fille de *Galeotti*, marquis de Bevilaqua, dont il eut pour fille unique *Julie*, mariée à *Jean-François* Trivulce, marquis de Viglevano; 2. *Antoine* Trivulce, cardinal, évêque de Come, dont *il sera parlé dans un article separé*, mort le 18. Mars 1508; 3. JEAN, qui suit; & 4. *Louis* Trivulce, mort vers l'an 1508. en la fleur de son âge sans enfans de *Lucrece* Visconti.

III. JEAN Trivulce, senateur de Milan, mort en 1506. avoit épousé *Angele* Martinengue, dont il eut PAUL-CAMILLE, qui suit; *Augustin*, cardinal, qui *aura ci-après son article separé*; *Pierre*, archevêque de Reggio; *Philippe*, archevêque de Raguse; *Pomponne*, gouverneur de Lyon; *Cesar*, qui porta long-tems les armes pour les François & les Venitiens; *Coriolan*, mestre de camp du roi de France, & son envoyé à Pise; & *Damigelle* Trivulce, mariée à *François* Torelli, comte de Montechirugulo, laquelle dès l'âge de douze ans parut un prodige pour la science, écrivant également bien en grec & en latin, sçachant parfaitement la philosophie, & faisant aussi fort bien des vers. Elle brilla dans la suite dans les disputes en presence des prelats & autres, qu'elle haranguoit au grand étonnement de tous ceux qui l'écoutoient. Le continuateur de Monstrelet en a fait une mention particuliere en l'an 1506. & le P. Hilarion de Coste, dans ses *éloges des dames illustres*.

IV. PAUL-CAMILLE Trivulce, comte de Porleze, duc de Bojani, chevalier de l'ordre de S. Michel, capitaine, puis mestre de camp de cavalerie, mourut en 1526. Il épousa *Barbe* Stauga, Cremonoise, dont il eut *Jean* Trivulce, comte de Porleze & de Borgomanero, mort sans enfans de *Laure*, fille de *Sigismond* de Gonzague; & *Justine* Trivulce, mariée à *Sigismond* d'Est, marquis de saint Martin.

SECONDE BRANCHE.

II. ANTOINE Trivulce, fils puîné de JEAN Trivulce, fut seigneur de Codogno & de Pontenure, conseiller du duc de Milan, & ambassadeur du pape Sixte IV. vers l'empereur. Il avoit épousé *Françoise*, fille de *Scaramuce* Visconti, dont il eut JEAN JACQUES, qui suit; JEAN-FIRME, qui *a fait une branche, rapportée ci-après*; *René*, qui laissa des enfans dont la posterité est finie; & *Antoinette* Trivulce, mariée à *Galeas* de Birague.

III. JEAN JACQUES Trivulce, marquis de Viglevano, seigneur de Musocco &c. maréchal de France, *dont l'éloge sera rapporté ci-après dans un article separé*, avoit épousé 1°. *Marguerite* Coleoni, niece du fameux capitaine *Barthelemi* Coleoni, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1488. *Beatrix* d'Avalos, fille d'*Inico* d'Avalos, & d'*Antoinette* d'Aquino, marquise de Pescaire, dont il eut *Ambroise* Trivulce, qui après avoir suivi le parti des armes, fut évêque de Bobio; & JEAN NICOLAS, qui suit. *Il eut aussi pour enfans naturels* Françoise, *mariée à* Louis *Pic*, *seigneur de la Mirandole*; & Camille *Trivulce qui fut tué le* 4. *Mars* 1522. *d'un coup de canon devant Milan, étant au service de la France, laissant deux fils morts sans alliance.*

IV. JEAN-NICOLAS Trivulce, comte de Musocco, chevalier de l'ordre de saint Michel, mort avant son pere, avoit épousé *Paule* de Gonzague, fille de *Rodolphe* seigneur de Castiglione, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Louis* Trivulce, comte de Musocco, mort sans alliance.

V. JEAN-FRANÇOIS Trivulce, marquis de Viglevano, avoit épousé *Julie* Trivulce, fille unique de *Theodore*, maréchal de France, dont il eut *Jean-Jacques*, marquis de Viglevano, mort en 1567. sans enfans d'*Antoinette* d'Avalos, fille d'*Alfonse*, marquis del Vasto; & *Barbe* Trivulce, mariée à *Louis* Barbiano, comte de Belgiojosi. *Il eut aussi pour fils naturels* Raphaël *Trivulce legitimé qui fut pere de* Jacques *Trivulce*; & Nicolas *Trivulce aussi*

legitimé, qui de Hieronyme *Doria, laissa* René *Trivulce, pere de* Nicolas *Trivulce.*

TROISIÉME BRANCHE.

III. JEAN-FIRME Trivulce, second fils d'ANTOINE & de *Françoise* Visconti, fut conseiller du duc de Milan, & mourut en 1491. Il avoit épousé *Marguerite* de Valpergue, dont il eut GEORGES, qui suit; *Antoine*, évêque d'Aste en 1499. de Plaisance en 1508. derechef d'Aste en 1509. & coadjuteur de Côme en 1519; *Alexandre*, chevalier de l'ordre de saint Michel, capitaine de cavalerie pour le roi de France, tué à l'armée en 1521. sans posterité de *Louise* Galerata; *Scaramutia*, cardinal, *dont il sera parlé dans un article separé*; HIEROME, qui *a continué la posterité rapportée ci-après*; & *Magdelaine* Trivulce, alliée à *Antoine* Visconti, coseigneur de Soma.

IV. GEORGES Trivulce, comte de Melzi, capitaine de cavalerie, mort en 1512. au service du roi Louis XII. avoit épousé *Catherine* Trivulce, dont il eut JEAN-FIRME Trivulce II. du nom, qui suit; & *Cesar* Trivulce, referendaire de l'une & l'autre signature, nonce en France, évêque de Côme en 1527. mort à Rome en 1548.

V. JEAN-FIRME Trivulce, II. du nom, comte de Melzi &c. sénateur de Milan, mort en 1556. avoit épousé *Catherine* Lando de Plaisance, dont il eut *Georges Theodore*, comte de Melzi, seigneur de S. Florian &c. mort sans posterité d'*Olympe* Palavicini; CLAUDE, qui suit; *Horace*, seigneur de S. Florian, capitaine des gardes du pape Pie IV. mort sans enfans d'*Andronique* Comnene; *Constance*, mariée à *Fabio* Visconti-Borromée, comte d'Albizati; & quatre filles, religieuses.

VI. CLAUDE Trivulce, seigneur de S. Florian & de Castelmaur, chevalier & commandeur de l'ordre de Calatrava, grand-écuyer de l'empereur, & son ambassadeur à Rome, épousa *Marguerite* Lasso, dont il eut *Jean-Firme* Trivulce III. du nom, mort sans alliance.

QUATRIÉME BRANCHE.

IV. HIEROME Trivulce, cinquiéme fils de JEAN-FIRME Trivulce, & de *Marguerite* de Valpergue, fut chevalier de l'ordre de saint Michel, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi François I. senateur de Milan, & mourut en 1524. Il avoit épousé *Antoinette* Barbiana, dont il eut JEAN-JACQUES, qui suit; *Antoine*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé; Catelan*, évêque de Plaisance en 1525. mort en 1559. *Scaramutia*, abbé de saint Etienne de Corno dans le Lodesan; *Alexandre*, colonel sous le roi Henri II. dans l'expedition de Siene, où il mourut; *François*, colonel de cavalerie, mort en 1576. sans posterité de *Barbe* d'Est, fille de *Sigismond* II. du nom, seigneur de saint Martin; & *George* Trivulce, colonel en Hongrie pour l'empereur Charles V. puis general de la cavalerie Venitienne, mort en Fevrier 1583. Il avoit épousé 1°. *Antoinette* Simonetta: 2°. *Dejanire* Comnene, issue des anciens empereurs de Constantinople, desquelles il n'eut point d'enfans.

V. JEAN-JACQUES Trivulce, comte de Melzi &c. servit dans les troupes de Philippe II. roi d'Espagne, & épousa *Octavie*, fille de *Pierre-Antoine* Marliana, dont il eut CHARLES-EMMANUEL THEODORE, qui suit; *& laissa pour fils* naturel Paul-Alexandre *Trivulce, dont la posterité subsiste.*

VI. CHARLES-EMMANUEL THEODORE Trivulce, comte de Melzi &c. commissaire general des troupes d'Espagne, fut tué en la guerre de Flandres en la force de son âge, & en état de parvenir aux premieres charges de l'armée. Il avoit épousé *Catherine* de Gonzague, fille d'*Alfonse*, marquis de Zolfarina &c. dont il eut JEAN-JACQUES THEODORE, qui suit; *Hierôme* & *Alfonse*, morts sans alliance; & *Hippolyte* Trivulce, mariée à *Honoré* Grimaldi, prince de Monaco, morte en 1638.

VII. JEAN-JACQUES THEODORE Trivulce, comte de Melzi &c. puis prince de l'empire & de Mosocco, & qui après la mort de sa femme fut nommé cardinal &c. *ainsi qu'il sera remarqué ci-après dans un article separé*, avoit épousé *Jeanne* Grimaldi, fille d'*Hercule*, prince de Monaco, morte en couches l'an 1620. dont il eut HERCULES-THEODORE, qui suit; & *Octavie* Trivulce, mariée à *Ptolomée* Gallio, duc d'Alvito, dont le second fils prit la qualité de prince Trivulce après la mort de son cousin.

VIII. HERCULES-THEODORE Trivulce, prince de l'empire & de Mosocco, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, né en 1620. mourut en la fleur de son âge en 1664. Il avoit épousé *Ursine* Sforce, fille de *Jean-Paul* marquis de Caravaggio, dont il eut ANTOINE-THEODORE, qui suit; *Jeanne*, dite *Hercule-Marie*, religieuse; *Marie*, alliée en 1671. à *Joseph* Serra, duc de Cassano, au royaume de Naples; *Catherine*, mariée en 1673. à *Joseph* d'Aierba-d'Arragon, duc d'Alessano, au royaume de Naples; & *Dejanire* Trivulce, dite *Marie-Josephe*, religieuse.

IX. ANTOINE-THEODORE Trivulce, prince de l'empire & de Mosocco, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or &c. mourut le 26. Juillet 1678. sans posterité de *Marie-Joseph-Therese* de Guevara, fille d'*Inico Velez* comte d'Ognate, grand d'Espagne &c. Après sa mort, CAETAN Gallio, second fils de *Ptolomée* Gallio, duc d'Alvito, & d'*Octavie* Trivulce sa tante, prit le nom d'ANTOINE prince Trivulce, & épousa *Lucrece-Marie* Borromée, fille de *René* Borromée, comte d'Arone, dont il a eu des enfans. * *Voyez* le P. Anselme, *hist. des grands officiers.* Imhoff, *en son hist. genealogique de vingt des plus illustres familles d'Italie &c.*

TRIVULCE (Jean-Jacques) marquis de Viglevano, fils de JEAN Trivulce, & de *Françoise* Visconti, né vers l'an 1447. fut banni de son pays à cause de la trop grande passion qu'il témoigna pour le parti des Guelfes. Il entra au service de Ferdinand d'Aragon, I. de ce nom, roi de Naples, & passa depuis dans celui de Charles VIII. roi de France, lorsque ce prince fut à la conquête de Naples. Ce fut lui qui lui livra Capoue l'an 1495. & qui eut le commandement de l'avant-garde de l'armée, avec le maréchal de Gié, à la bataille de Fornoue. Ensuite il fut capitaine de cent hommes d'armes, & de deux cens archers, chevalier de l'ordre de saint Michel, & lieutenant general de l'armée du roi en Lombardie, où il prit Alexandrie de la Paille, & défit les troupes de Louis Sforce, duc de Milan. Le roi Louis XII. étant entré en Italie l'an 1499. fut suivi par Trivulce à la conquête du duché de Milan, & l'en établit gouverneur l'an 1500. Il fut fait maréchal de France par ce prince, qu'il accompagna encore à l'entrée solemnelle qu'il fit dans Genes le 16. Août 1502. & acquit beaucoup de gloire aux batailles d'Aignadel, de Novare & de Marignan. Enfin il mourut à Châtres le 5. Decembre 1518. du déplaisir qu'il conçut de quelques discours fâcheux que lui tint le roi François I. Son corps fut porté dans l'église de saint Nazaire de Milan, où il fut enterré sous un tombeau de marbre.

TRIVULCE (Theodore) fils de PIERRE Trivulce, seigneur de Codogno, servit dans l'avant-garde de l'armée Françoise à la bataille d'Aignadel, avec trente hommes Lombards & soixante archers l'an 1509. & à la journée de Ravenne l'an 1512. Il seconda M. de Lautrec à la levée du siege de Parme l'an 1521. fut fait l'an 1525. gouverneur de Milan, qu'il abandonna après la bataille de Pavie, & se retira en France. Le roi François I. le fit maréchal de France, en la place du seigneur de la Palisse, & le pourvut du gouvernement de Genes l'an 1527. dont il défendit le château contre les habitans l'an 1528 Il fut neanmoins obligé de le rendre faute de vivres; & étant mort à Lyon, dont il étoit gouverneur l'an 1531. il fut enterré dans l'église des Dominicains de cette ville, appellée *Notre-Dame de Confort.* * Histoire de France. Le P. Anselme, *officiers de la couronne.* Ciacconius. Auberi, *vies des Cardinaux.* Menestrier, *dans les memoires de Trevoux, Août* 1703.

TRIVULCE (Antoine) cardinal, fils de PIERRE Trivulce, & frere de THEODORE, maréchal de France, fut auditeur de Rote, puis évêque de Côme en 1487. & l'un des conseillers de Jean Galeas duc de Milan, qui le fit son envoyé à Venise, & ensuite à Naples, pour lui amener son épouse Isabelle d'Aragon, niéce du roi

Ferdinand. Les François s'étant rendus maîtres du Milanez, Antoine Trivulce se declara pour eux ; & ce fut à la priere du roi de France, que le pape Alexandre VI. le créa cardinal en 1500. Il mourut le 18. Mars 1508. à l'âge de 51. ans, de douleur de la perte de *Louis* Trivulce, son frere, qui mourut dans la fleur de son âge.

TRIVULCE (Scaramutia) cardinal, fils de JEAN-FERME Trivulce, qui étoit frere du maréchal JEAN JACQUES, & de *Marguerite* Valpergue, fut un excellent jurisconsulte dans l'université de Pavie ; puis conseiller d'état en France, sous le roi Louis XII. & évêque de Côme. En cette qualité il se trouva au V. concile de Latran, & fut fait cardinal par Leon X. en 1517. puis nommé protecteur de France. Il fut encore évêque de Plaisance ; mais au bout de trois ans il se démit de cet évêché en faveur de *Catalan* Trivulce, son neveu. François Sforce s'étant rendu maître du Milanez, saisit tous les revenus du cardinal Trivulce, qui fut aussi obligé de sortir de Rome, lorsque les troupes de Charles V. s'en emparerent. Il mourut au monastere de Maguzzano, sur le lac de Garde, dans le diocese de Verone, le 9. Août 1527.

TRIVULCE (Augustin) cardinal, fils de JEAN Trivulce, & d'*Angele* Martinengue, fut abbé de Froimont en France, & camerier du pape Jules II. Leon X. le créa cardinal diacre en 1517. partie à la recommandation du maréchal *Jean-Jacques* Trivulce, son cousin, partie aussi pour son merite personnel, & l'ancienne liaison que la maison de Medicis avoit avec celle de Trivulce : ce fut ainsi que le saint pere s'exprima dans la lettre qu'il en écrivit le jour même de la nomination au maréchal de Trivulce. Il fut ensuite évêque de Bayeux & de Toulon, puis de Bobio, de Novare, & archevêque de Reggio. Le pape Clément VII. le nomma legat de la Campagne de Rome pendant la guerre des Colonnes. Après la prise de Rome par les troupes de Charles V. il fut emmené en ôtage à Naples, où il fit paroître une grande fermeté pendant sa prison. Les Imperiaux, qui le sçavoient partisan de la France, & protecteur de cette couronne, lui firent essuyer pendant dix-huit mois beaucoup de mauvais traitemens. Enfin, ayant contribué puissamment à l'élection du pape Paul III. ce pontife l'envoya legat auprès du roi François I. pour le porter à la paix avec l'empereur. Il se trouva au couronnement d'Eleonore d'Autriche, sœur de Charles V. seconde femme de François I. on le nommoit le cardinal de *Trevoulx* ou de *Trevoulce*, comme l'écrit Guillaume du Bellai. Enfin, étant retourné à Rome, il y mourut le 30. Mars 1548. sans avoir pû obtenir du pape permission de faire son testament, quelque obligation qu'il lui eût de son élevation au pontificat. Ce pontife herita donc de toute sa dépouille. Le cardinal de Trevoulce fut loué par Bembo & Sadolet, ses intimes amis ; & l'on regretta qu'il n'eût pas eu le tems de faire imprimer une histoire des papes & des cardinaux, qu'il avoit dressée sur d'anciens titres, & après beaucoup de recherches. Onuphre Panvini avoue s'en être bien servi, sur-tout pour les cardinaux depuis Urbain VI. jusqu'à Paul III.

TRIVULCE (Antoine, II. du nom) cardinal fils de JEROME Trivulce, capitaine de cinquante hommes des ordonnances du roi François I. & chevalier de son ordre, & d'*Antoinette* Barbiana, fut referendaire des deux signatures, & évêque de Toulon en 1528. par la démission de son cousin le cardinal Augustin, puis vice-legat de Perouse, & en 1544. vice-legat d'Avignon, où il gagna l'amour des peuples, & s'opposa avec vigueur à l'entrée des Heretiques dans le comtat. Secondé des armes du roi, il les chassa de Cabrieres & de Merindol, où ils s'étoient établis, & d'autres lieux qu'il fit brûler & ruiner entierement par ordre du pape. Enfin, il reçut le chapeau en 1557. pendant qu'il étoit nonce à Venise. Le pape Paul IV. le fit aussi-tôt préfet de la signature de justice, & l'envoya legat en France, pour moyenner la paix entre le roi Henri II. & Philippe II. roi d'Espagne. Il y reussit par le traité de Cateau-Cambresis ; mais en voulant retourner en Italie, pour y jouir du repos que meritoient ses travaux, il tomba en une apoplexie, dont il mourut à une journée de Paris, le 26. Juin 1559.

TRIVULCE (Jean-Jacques-Theodore) cardinal, fils de CHARLES-EMMANUEL-THEODORE Trivulce, & de *Catherine* de Gonzague, marquise de Castel-Giuffre, nâquit en 1597. & resta jeune sous la tutelle de sa mere. Dès qu'il fut en âge de servir, il leva deux regimens pour le roi Philippe III. dont il commanda ensuite toute la cavalerie. Ce prince lui fit épouser la fille ainée du prince de Monaco, laquelle mourut en couches. Il fut encore commissaire de l'empereur en Italie, & fit ses efforts pour y engager les princes à secourir Ferdinand II. dans la guerre de Hongrie. Cet empereur érigea en sa faveur la terre de Misocco en principauté ; & le roi d'Espagne le fit grand de la premiere classe. Mais peu après il embrassa l'état ecclesiastique, & fut clerc de chambre du pape Urbain VIII. qui le créa cardinal en 1629. Il fut ensuite viceroi d'Aragon, puis de Sicile & de Sardaigne, gouverneur general du Milanez, & ambassadeur extraordinaire d'Espagne à Rome. Il mourut à Milan le 3. Août de l'an 1657.

TROADE, *cherchez* PHRYGIE.

TROARN, bourg & abbaye de France en Normandie. Il est sur la riviere de Meance, à trois lieues de Caën, vers le levant. * Baudrand.

TROEZENE, *Troëzene*, ville du Peloponnese, celebre à cause de la foi qu'elle garda aux Atheniens, a été évêché suffragant de Corinthe. Son nom moderne est *Pleda*, selon Castald. Il y a eu une autre ville de ce nom dans la Carie. * Ferrari, *in lex. geogr.*

TROGLODYTES, *Troglodytæ*, peuples d'Afrique, demeuroient le long du golfe Arabique, & habitoient les villes de Suaquem, Ercoco ou *Arquico*, & Zeila. Aujourd'hui c'est le pays de la côte d'Abex ou d'*Abexim*, qui est la partie orientale de l'état des Abyssins, & il y a divers royaumes. Le golfe Troglodyte est nommé *Golfo di Melinde.*

On donne ce nom à ceux qui se font des demeures dans des cavernes & des lieux soûterrains, ou parce qu'ils n'ont point d'autres retraites, ou pour se mettre à couvert des chaleurs excessives, & des autres injures du tems. Il y a de ces Troglodytes à Malte, dans une montagne proche du Bosquet, qui est une maison de plaisance du grand-maître de l'ordre. Les habitans appellent ce lieu soûterrain *Ghaar Kebir*, c'est-à-dire en arabe, qui est leur langue naturelle, *la grande caverne.* On y voit des especes de cabinets & des endroits taillés dans le roc pour y placer leurs lits. Il y a des étables pour les bestiaux, & des poulailliers pour la volaille, avec des fours pour cuire le pain, & des cheminées, dont les tuyaux répondent à certaines fentes du rocher, dont quelques-unes servent aussi de fenêtres. Pendant le jour ils sortent de la caverne pour aller travailler aux champs, ou faire leurs petites provisions. Les hommes sont grands & robustes, & vivent fort long-tems. Les femmes ont aussi la taille avantageuse, & sont assez belles. Cette demeure leur est si agréable, qu'ils ne peuvent pas même coucher une nuit hors de leur caverne. Leur nourriture n'est que du pain, du fromage, du lait, des oignons & des herbes ; & ils ne mangent point la chair de leurs bestiaux, qu'ils reservent pour en faire de l'argent. Le grand-maître Lascaris en fit venir quelques-uns dans son palais l'an 1637. & les fit mettre à une table, où d'un côté on avoit servi toutes sortes de viandes délicates, de l'autre côté, du fromage, des oignons & des racines. Ces hommes soûterrains ne toucherent pas même à tant de mets exquis, & se jetterent seulement avec avidité sur les choses qu'ils avoient coûtume de manger. Leur langage est un pur arabe ; & quand les Maronites viennent à Malte, ils leur font des instructions en cette langue. Ils sont Catholiques, & entendent la messe dans le village le plus proche. Dans l'isle de Goze, voisine de celle de Malte, il y a encore une caverne où se retirent de semblables gens. Proche de Viterbe, ville du patrimoine de saint Pierre en Italie, il y a sous un grand pré une vaste demeure occupée par quantité de familles, qui y vivent à peu près comme les Troglodytes de Malte. Il se trouve de pareilles cavernes dans l'Inde, dans l'Afrique & ailleurs. Mais ce qui est de plus admirable, c'est que l'on a rencontré de ces hommes soûterrains qui n'avoient jamais vû la lumiere du soleil, & n'étoient jamais sortis de ces sombres

demeures. * Le pere Kircher, *mundi subterranei, tom.* 2. Le pere Martini, *Atlas Sinicus.* Bochart, *Phaleg. l.* 4. *c.* 29.

TROGLODYTES, secte de Juifs qui adoroient des idoles dans les cavernes, où ils faisoient plusieurs ceremonies abominables. Il en est parlé dans l'ancien testament. * *Ezechiel, c.* 8.

TROGUE POMPE'E, *Trogus Pompeius*, historien Latin, natif du pays des Voconces, dans la Gaule Narbonnoise, dont la capitale étoit Vaison, vivoit du tems d'Auguste, vers le commencement de l'ere Chrétienne; & il est aisé de le juger par ce qu'il marque dans le 43. livre de son histoire, que son ayeul fut fait citoyen Romain par la faveur du grand Pompée; & que son pere, après avoir porté les armes sous César, fut son secretaire, & eut la garde de son sceau. Trogue Pompée écrivit une histoire en XLIV. livres, dont Justin a fait un abregé, sans y changer, ni le nombre des livres, ni le titre d'*histoire Philippique.* Cet abregé nous a fait perdre ce grand ouvrage. Il y a apparence que le titre d'*histoire Philippique* étoit fondé sur ce que depuis le VII. livre jusqu'au XLI. il parloit de l'empire des Macedoniens, qui doit son commencement à Philippe, pere d'Alexandre *le Grand.* * Vossius, *de hist. Latinis, lib.* 1. *c.* 19.

TROIA, ville du royaume de Naples, en la Capitanate, avec évêché, dépendant immediatement du saint siege.

CONCILES DE TROIA.

L'an 1093. plus de soixante & dix évêques assemblés à Troia, firent divers reglemens, sur-tout pour la dissolution des mariages entre les parens. Nous avons quelques fragmens de ces decrets dans Yves de *Chartres.* Ce concile fut bientôt suivi d'un autre plus important. Près de cent prelats le celebrerent dans la même ville, pendant le Carême, & y parlerent des affaires les plus pressantes de l'eglise. Pierre Diacre, auteur de la chronique de Benevent, parle d'un troisiéme concile de Troia, tenu l'an 1115. pour obtenir tréve des Normands, qui faisoient la guerre en Sicile.

TROIE, *Troja*, en Asie, ville fort puissante, étoit située dans l'Asie mineure, sur la côte de la mer Egée, qu'on nomme aujourd'hui l'*Archipel*, vers l'Hellespont, ou détroit des Dardanelles. On en voit encore quelques restes sur une colline à une lieue de la mer. On croit que Dardanus, venu de Candie ou d'Italie, bâtit cette ville, & fut le premier roi de ce royaume des Troïens. Ses successeurs ont été Ericthonius, Tros, Ilus, Laomedon, & Priam. Sous le regne de ce dernier, la ville fut brûlée par les Grecs, l'an 1184. avant Jesus-Christ, après une guerre de dix ans. Cet état ne dura en tout qu'environ 296. ans. Les auteurs, & sur-tout les poëtes, parlent très souvent de cette ville. Alexandre *le Grand* fit bâtir une autre ville, dite Troie la Neuve; *Troas-Alexandri*; mais elle étoit éloignée de quelques stades des ruines de la premiere: ce qu'il est important de remarquer, pour ne pas tomber dans l'erreur de ceux qui confondent ces deux villes. Cette derniere fut le siege d'un évêché suffragant de Cyzique. C'est la même que les Turcs nomment encore *Eski Stamboul.* Le terroir d'alentour est inculte, & ne nourrit que des lievres, des cailles & des perdrix, qui y sont en abondance. Il y a seulement quelques endroits où il croît du coton; le reste n'est que des broussailles & bois de chêne. L'entrée du port est bouchée, & il y a peu d'eau dans le bassin, qui est presque tout comblé de sables. Mahomet IV. fit enlever pendant son regne, quantité de colonnes du débris de Troie, pour la construction de la mosquée neuve de la sultane mere; & il y en reste seulement quelques-unes qui sont de marbre granite. Selon les apparences, le quartier le plus habité de la ville étoit sur le plus haut de la colline; car on y voit quantité de quartiers de marbre entassés les uns sur les autres, plusieurs ruines de temples & de palais, avec les restes d'un theâtre. On y a cherché inutilement un livre manuscrit grec, qu'un ancien auteur assure avoir été enfermé dans un tombeau avec les os de Kicanis, & dont le titre signifie en notre langue, *abregé d'or*, ou *livre des anciens Kicanides.* * Spon, *voyage en* 1675. Grelot, *voyage de Constantinople.*

DU CHEVAL DE TROIE.

Virgile raconte dans son Eneïde, que les Grecs desesperant de pouvoir prendre par force la ville de Troie, firent construire une grande machine de bois qui representoit un cheval; & qu'y ayant enfermé les plus vaillans de leur armée, ils la firent entrer dans la ville, par le moyen de Sinon, qui eut l'adresse de persuader aux Troïens, que les Grecs s'étoient retirés, & avoient laissé cette machine pour reparer l'injure qu'ils avoient faite à la déesse Pallas, en enlevant le *Palladium.* Cependant les Grecs cachés derriere une montagne, attendoient le signal que leur donnerent ceux qui s'étoient renfermés dans ce cheval, après qu'ils en furent descendus par une échelle de corde pendant la nuit: ainsi la ville fut prise & brûlée. Quelques-uns croyent que cette histoire est veritable. D'autres, comme Hygin & Tuberon, assurent que ce cheval étoit une machine de guerre qui servoit à abattre & à renverser les murailles d'une ville, comme celles que l'on appelloit *beliers.* Quelques auteurs ont dit que ce qui a donné lieu à cette fable, c'est qu'Antenor, qui trahit sa patrie, introduisit les Grecs dans la ville, par une porte sur laquelle étoit representé un cheval. Il y en a qui disent que les Grecs s'étant cachés derriere le mont Hippius, le nom de cette montagne, qui est pris d'*Hippos*, ἵππος, qui signifie *cheval*, avoit donné occasion de feindre la fable du cheval de Troie. * Dictys *de Crete.* L'auteur des Troïques. Darés de *Phrygie.* Virgile, *Æneid.* 2. Servius, *in Æneid.*

TROILE, *Troilus*, fut fils de *Priam* & d'*Hecube.* Les destins avoient arrêté que Troïe ne pourroit être prise pendant sa vie; & cependant il osa temerairement attaquer Achille, qui le tua. * Virgile, *l.* 1. *de l'Eneide.*

TROIS BOUTIQUES: c'étoit anciennement une ville du *Latium* en Italie. Elle étoit à sept lieues de Rome, vers l'orient meridional. Elle eut ensuite un évêché, qui fut transferé à Veletri. Les Chrétiens de Rome vinrent jusques en ce lieu à la rencontre de saint Paul, qu'on menoit prisonnier. On en voit maintenant les ruines dans la Campagne de Rome, près du bourg de Cisterna, & de la Palu Pontine. Elles portent le nom de *Tre-Taverne.* * *Actes* XXVIII. Mati, *dict.*

TROIS EGLISES (les) lieu celebre dans l'Armenie, ou Turcomanie, à trois lieues d'Erivan. Ce sont trois monasteres, à quelque distance les uns des autres, dont le plus grand & le plus beau est la residence du patriarche des Armeniens; le second est vers le midi, environ à une portée de mousquet; & le troisiéme, à un quart de lieues delà vers l'orient, qui est un monastere de filles. Les Armeniens appellent ce lieu-là *Egmiasin* - c'est-à-dire, *Fils unique*, qui est le nom de la principale église. On lit dans leurs chroniques, qu'elle fut bâtie environ 300. ans après la naissance de Jesus-Christ. Elle est dédiée à Dieu, sous l'invocation de saint Gregoire patriarche, pour lequel les Armeniens ont une grande veneration. Le second monastere a été bâti en l'honneur d'une princesse qui vint d'Italie avec quarante filles de qualité, pour voir saint Gregoire, & que le roi d'Armenie, qui étoit idolâtre, fit mourir avec ses compagnes, parce qu'il n'en put jouir. Le patriarche des Trois-églises a sous lui quarante-sept archevêques; & chaque archevêque a quatre ou cinq suffragans, avec lesquels il vit en communauté dans un couvent, où ils ont la conduite de plusieurs religieux. Le revenu de ce patriarche est d'environ six cens mille écus; & tous les Chrétiens Armeniens, qui ont quinze ans passés, lui doivent une rente de cinq sols par an. Une partie de cet argent est employée à soulager les pauvres Armeniens qui n'ont pas le moyen de payer le carage, ou tribut annuel qu'ils doivent aux princes Mahometans. Lorsqu'il y passe des caravanes, le patriarche traite les principaux de la troupe, & quelquefois toute la caravane. Sur la fin du repas, un évêque vient avec un papier en sa main, va le long des tables, pour écrire ce que chacun des conviés veut

donner à l'eglise ; les presens se font le lendemain. Le roi de Perse leur permet d'avoir des cloches dans leurs églises, & de riches ornemens. Avant que d'y entrer, chacun ôte ses souliers. Les Armeniens s'y tiennent ordinairement debout, & ne se mettent point à genoux, comme on fait en Europe. Pendant la Messe ils sont assis; mais ils se levent à l'évangile ; & à l'élevation de l'hostie ils baisent la terre par trois fois, & ôtent leurs toques, ayant toujours la tête couverte dans un autre tems. * Tavernier, *voyage de Perse.*

TROIS RIVIERES, petite ville du Canada à 20. ou 25. lieues au-dessus de Quebec. Son nom vient de sa situation à la décharge d'une riviere qui vient du nord, & entre dans le fleuve saint Laurent par trois embouchures. Le lieu est assez agréable sur un coteau, le terrain est sabloneux ;mais un peu au-dessous, il est fort abondant en mines de fer. Cette ville a un gouverneur & un état major ; un couvent de Recollets qui desservent la paroisse, un beau monastere d'Ursulines qui ont soin de l'hôpital, & environ deux mille habitans ; c'étoit autrefois le rendez-vous de quantité de nations qui y venoient faire la traite. Aujourd'hui on n'y voit que quelques Algonguins qui ne font pas grand commerce. * *Memoires du Canada.*

TROKI, en latin *Troca* & *Trocum*, ville & palatinat de Pologne, avec forteresse, fut bâtie par Gedimion grand duc de Lithuanie, & fut prise & presque entierement brûlée par les Moscovites, l'an 1655.

TROLHETTE, riviere de Suede. Elle prend sa source dans le lac Wener, baigne Bahus, Gothebourg, & Elsbourg, & se décharge dans la Manche de Danemarck. * Mati, *diction.*

TROMP (Martin Harpertz) amiral des Hollandois, s'est rendu illustre dans le XVII. siecle, par les victoires qu'il remporta. La mer n'avoit pas encore porté d'homme plus expert, plus vaillant, & plus capable de conduire des armées navales. Il avoit appris la marine dès l'âge de huit ans, que ses parens l'avoient fait sortir de la Brille, lieu de sa naissance, pour voyager aux Indes. A onze ans il étoit tombé sous la puissance des pirates Anglois, qui lui avoient fait connoître en deux ans toutes les finesses de leur profession, & toutes les ruses dont on peut user sur la mer. Quelques années après son retour dans le pays, ayant voulu servir sur la Mediterranée, il fut pris par les Turcs en Barbarie, & s'échappa ensuite de leurs mains par une adresse fort heureuse. Il fut ensuite employé à garder la flotte des pescheurs, puis les vaisseaux marchands; enfin il monta sur les vaisseaux de la republique, & servit utilement sous l'amiral Keemskerc. Il contribua même beaucoup au gain de la bataille, après la mort de ce general, en la celebre journée de Gibraltar, le 25. d'Avril 1607. & se comporta par tout avec tant de capacité & de bonheur, que les états, de l'avis même du prince d'Orange, lui confererent la charge d'amiral de Hollande, après la démission de Vard-Dorpt. En cette qualité il défit l'an 1639. une très-nombreuse flotte d'Espagne, qui avançoit dans la Manche; & avec douze vaisseaux, il en prit vingt, & brûla ou coula les autres à fonds, entre lesquels étoit celui de l'amiral Lopés, nommé *la sainte Therese*, qui avoit coûté deux millions. Enfin, après s'être toujours tiré glorieusement de trente-deux combats, il perit dans une bataille contre les Anglois, où huit de ses vaisseaux ayant été coulés à fonds, il fut tué sur son tillac d'un coup de mousquet, le 10. Août 1653. ce qui mit sa flotte dans le desordre ; & par-là il eut le bonheur de ne pas survivre à une défaite qui auroit semblé ternir la gloire de ses victoires passées. Les états generaux ne se contenterent pas de le faire enterrer solemnellement dans le temple de Delft, avec les heros de la republique ; mais encore ils firent frapper des medailles pour honorer sa memoire. Le merite & les prosperités de l'amiral Tromp lui avoient attiré des envieux ; mais il avoit sçû les dompter par ses bons offices & ses bienfaits. Il fut si modeste au milieu de sa fortune, que de tous les titres d'honneur, dont on voulut le qualifier, il n'accepta que celui de *grand pere des Matelots*; & qu'étant parmi ceux de son pays, il ne prit jamais que la qualité de *bourgeois*. Il laissa un fils, nommé CORNEILLE, dit *le comte Tromp*, dont on va parler. * Baillet, *histoire de Hollande.* Raguenet, *histoire de Cromwel.*

TROMP (Corneille) nâquit à Roterdam le 9. Septembre 1629. Il étoit second fils de MARTIN HARPERTZ Tromp, lieutenant amiral general des Provinces-Unies, & de *Dina* de Haas. Dès son bas âge, il soûpira pour la gloire, & se crut obligé à de grands efforts, pour égaler la valeur & la reputation de son pere. La guerre que la Hollande fit aux corsaires de Barbarie en 1650. fut la premiere occasion, où à l'âge de dix huit ans il fut employé en qualité de capitaine d'un vaisseau de guerre. Deux ans après on le fit contre-amiral de l'amirauté d'Amsterdam, & en 1653. il se battit dant la Mediterranée contre les Anglois, alla fierement à l'abordage d'un de leurs vaisseaux monté de quarante pieces de canon, & s'en rendit maître. Sur la fin de l'année 1662. il partit avec dix navires pour la Mediterranée, & bientôt après retourna sur l'Ocean. En 1665. il fut créé vice-amiral de l'amirauté d'Amsterdam. Charles II. roi d'Angleterre ayant déclaré un peu après la guerre à la Hollande, ces deux nations se donnerent un combat sanglant, où Tromp donna des marques d'une prudence & d'un courage heroïque, qui le firent élever au mois de Juillet de la même année à la charge de lieutenant amiral d'Amsterdam. L'onziéme du mois suivant il fut élu lieutenant amiral de Hollande & Westfrise, pour avoir en cette qualité le commandement en chef de toute l'armée navale. L'onziéme Juin de l'année suivante commença la memorable bataille, qui ne finit que le quatorziéme, & dont Tromp soûtint le plus furieux choc. Après le combat du cinquiéme Août de la même année, Ruiter amiral se plaignit de la conduite de Tromp; ce qui porta les Etats à retirer de ce dernier la commission de lieutenant amiral. Il obéit, quitta le service de la marine, & passa six ans sans emploi. En 1673. il fut si vivement pressé de reprendre sa charge, vacante par la mort du lieutenant amiral de Gent, qu'il y consentit. Le septiéme de Juin il y eut combat entre les flottes de France & d'Angleterre, & celle de Hollande, où Tromp monta quatre vaisseaux, & courut des dangers dans lesquels il auroit succombé, sans le secours de Ruiter, qui le dégagea. Il se signala si fort dans un autre combat du 21. Août, que les états de Hollande & de Westfrise, lui accorderent une pension de quatre mille livres, pour lui témoigner leur reconnoissance. L'année suivante, lorsque la flotte eut desarmé, le roi d'Angleterre souhaita de le voir. Il se rendit à Londres au mois de Janvier de 1675. & y reçut de grands honneurs. Ce prince, pour honorer sa vertu, l'éleva à la qualité de baron, qu'il rendit hereditaire dans sa famille ; de sorte qu'au défaut d'enfans mâles, *Martin* Harpertz, son frere aîné lui devoit succeder ; & au défaut de *Martin*, *Adrien* leur troisiéme frere. Le 7. Mai de la même année les Etats déclarerent la guerre à la Suede, & se joignirent au Danemarck. Tromp eut le commandement de l'armée en chef, & la mena le douziéme à la rade de Coppenhague. Deux jours après son débarquement, le roi de Danemarck lui donna l'ordre de l'élephant. Il l'honora encore depuis de la qualité de comte de Syliesbourg. Vers la fin du mois de Mars en 1677. il suivit le prince d'Orange dans l'expedition de saint Omer, & au mois de Mai, il succeda à Ruiter, en la charge de lieutenant amiral general des Provinces Unies. Les Etats lui ayant pourtant permis de demeurer le reste de la campagne au service du roi de Danemarck, il eut part aux dernieres conquêtes, que fit cette couronne dans le Nord. La paix qui se fit ensuite, des considerations de famille, & peut-être, quelques mécontentemens, le porterent à quitter la mer. En 1691. on lui representa si fortement l'obligation qu'il avoit de rentrer dans le service, qu'il ne le put refuser. Mais dans le tems qu'on travailloit à l'armement de la flotte, il tomba dans une maladie, dont il mourut le 21. Mai, à l'âge de soixante-deux ans. Quelques bruits coururent alors qu'il avois été empoisonné. Sa vie a été écrite, mais assez mal, en flamand & en françois. Cette derniere fut imprimée à la Haye en grand *in* 12. l'an 1694.

TRONCHAI (George du) ancien poëte François,

vivoit vers l'an 1580. Il étoit très-habile dans la connoissance des medailles, & autres antiquités Grecques & Romaines. La Croix du Maine dit qu'il a écrit plusieurs poëmes françois, qu'il n'a pas fait imprimer. On voit quelques-uns de ses vers dans le *Menagiana*, *tom. II. p.* 303. qui marquent qu'il étoit bon poëte, pour le siécle où il vivoit.

TRONCHET (Etienne du) de Forez, secretaire du maréchal de saint André, puis trésorier de Forez, composa des discours académiques, & plusieurs autres pieces. * Du Verdier, *p.* 2. 6. *& suiv.*

TRONCHIN (Theodore) étoit fils d'un pere, qui sortit de Troyes en Champagne sa patrie, à cause des massacres de l'an 1572. dont il échappa par la faveur d'un prêtre ami & voisin de leur maison. En passant à Geneve, pour aller en Allemagne, il y fut retenu par les persuasions d'un homme de sa connoissance. Il y fut reçu bourgeois, & peu de tems après il fut fait conseiller des deux cens, en reconnoissance de quelques services qu'il rendit à la republique, pendant les guerres qu'elle eut avec le duc de Savoye. THEODORE son fils nâquit à Geneve le 17. Avril 1582. & fut presenté au baptême par *Theodore* de Beze. Il s'appliqua aux études, & y fit des progrès considerables. Il partit de Geneve en 1600. pour aller voir les académies & les universités étrangeres, y revint en 1602. & en repartit en 1604. Après avoir sejourné quelques semaines à Heidelberg & à Francfort, pour profiter des lumieres des sçavans; il alla en 1605. à Lewarde & à Franeker; il se rendit par Amsterdam à Leide, où il vit François Gomar, Luc Trecaltius, Pierre Bertius, & Jacques Arminius, sous lequel, parce qu'il profitoit beaucoup en ses leçons, il soûtint publiquement des theses en théologie. Il y frequenta aussi Paul Merula & Dominique Baudius; & vit souvent Joseph Scaliger & Daniel Heinsius. Ce dernier lui témoigna beaucoup d'estime & d'affection. Delà il passa en Angleterre, d'où il se rendit à Paris, où il s'attira l'estime de Montigni & de Pierre du Moulin ministres, & d'Isaac Casaubon. Il fit ensuite le tour de la France; & étant appellé par du Plessis & par le senat académique, il passa en 1606. à Montauban, où Sonius professeur en theologie lui donna des marques de son estime, & à Montelimart, où il eut le bonheur de gagner l'amitié du celebre Daniel Chamier. Etant de retour à Geneve, il fut fait la même année professeur en hebreu, & ministre avec Jean Diodati en Decembre 1608. Il fut fait recteur de l'académie l'an 1610. & l'un des professeurs en theologie, étant malade en 1614. il fut prié de faire des leçons en theologie, avec celles qu'il faisoit en langues orientales. La chaire de theologie étant devenue vacante, il en fut pourvu en 1615. La même année il répondit par ordre de l'assemblée des ministres de la republique, au livre du pere Cotton Jesuite, intitulé *Geneve Plagiaire*, où ce pere attaquoit la version françoise de la bible, pour l'usage des Prétendus Reformés. Il fut dans le même tems envoyé avec Jean Diodati, au synode de Dordrecht de la part de l'église de Geneve, sur la demande que firent les Etats Generaux de deux de ses docteurs. En 1632. Henri de Rohan ambassadeur extraordinaire du roi de France, & general de son armée chés les Grisons, ayant prié la republique de Geneve & la compagnie de ses ministres, de lui donner un ministre pour être auprès de lui, & dans la vûe de se servir de ses avis pour la conduite des églises Pretendues Reformées de ce pays, Theodore Tronchin lui fut envoyé; mais seulement pour quelques mois, à cause du besoin qu'en avoit l'académie: après ce tems, il fut encore accordé pour deux autres mois, aux instances du duc de Rohan, qui eut depuis pour lui une affection particuliere, ce qu'il lui témoigna en diverses occasions, pendant son sejour à Geneve. Theodore Tronchin honora la memoire du duc de Rohan par une harangue qu'il prononça en presence du conseil, de l'académie, & de la noblesse étrangere l'an 1638. quelques jours après les funerailles de ce duc. En 1655. il fut choisi par la compagnie des ministres pour travailler conjointement avec J. Duræus envoyé d'Angleterre, à la reünion des Lutheriens avec les Pretendus reformés, sur quoi il fit divers écrits. Il eut commerce avec plusieurs sçavans & plusieurs personnes de la premiere qualité. Il possedoit plusieurs langues; il étoit versé dans le droit, dans l'histoire sacrée & profane, & sur-tout dans celle du XVI. siecle, dont il sçavoit plusieurs particularités. Il avoit une grande facilité à composer des harangues & des vers. Il étoit franc & sincere, grand ennemi des vices, quoique doux envers tout le monde. Ses avis étoient fort considerés dans le gouvernement, dans l'église & dans l'académie de Geneve. Enfin, étant parvenu à une vieillesse exemte de douleurs & de maladies, il mourut le 19. Novembre 1657. dans la 76. année de son âge. Il avoit épousé en 1607. *Theodora* Locca, petite-fille de la femme de *Theodore* de Beze, de qui il eut plusieurs enfans, & entre autres LOUIS Tronchin qui suit;

TRONCHIN (Louis) fils de celui dont nous venons de parler, & de *Theodore* Locca, petite-fille de la femme de *Theodore* de Beze, & élevée dans sa maison, étudia en theologie à Geneve sous Theodore Tronchin son pere, *Antoine* Leger, & *Philippe* Mestrezat. Il passa ensuite à Saumur, où il profita des leçons des trois celebres professeurs, Louis Cappel, Moyse Amyrauld, & Josué de la Place; & il suivit toujours depuis les principales opinions de ces theologiens. Il fut reçu ministre au mois de Juillet 1651. Après quoi il voyagea en France, en Angleterre, en Hollande & en Allemagne. Ayant achevé ses voyages, il fut appellé pour être ministre de l'église Pretendue Reformée de Lyon. On lui offrit en 1657. une chaire en theologie à Saumur, vacante par la mort de Josué de la Place. Mais il ne jugea pas à propos d'accepter ces offres. En 1661. au mois de Novembre, il fut fait professeur dans la même faculté à Geneve, à la place de M. Leger, que la mort avoit enlevé à cette accadémie. En même-tems il exerça les fonctions de pasteur, selon la coûtume, dans l'église de la même ville. Il mourut le 8. Septembre 1705. âgé de 76. ans, ayant exercé le ministere pendant 55. années, & tenu la chaire de theologie pendant 44. ans. On peut voir son éloge dans l'oraison inaugurale de M. Alphonse Turetin, & dans les *nouvelles de la republique des lettres*, *du mois de Mai* 1706. *pag.* 580. * Bayle, *dict. critiq.*

TRONSON (Louis) Parisien, étoit fils de Louis Tronson secretaire du cabinet sous le roi Louis XIII. & de Claude de Seve. Après avoir fait ses études à Paris, il embrassa l'état ecclesiastique, & fut aumônier du roi; mais le zele de la perfection de son état lui fit quitter cet emploi l'an 1655. pour entrer au seminaire de S. Sulpice à Paris, qui avoit été fondé depuis peu d'années; & il y donna dans les divers emplois de si bonnes preuves de sa pieté & de sa prudence, qu'on le choisit pour superieur de ce seminaire, & des autres qui en dépendent, l'an 1676. Il est auteur de deux ouvrages fort estimés: l'un qui est intitulé *Examens particuliers*, fut imprimé l'an 1690. à Lyon pour la premiere fois: il s'en étoit répandu plus de mille exemplaires manuscrits en France avant ce tems-là; & on en a fait depuis plusieurs éditions. Le second ouvrage que l'auteur a intitulé *Forma cleri*, est une collection tirée de l'écriture, des conciles, & des peres touchant la vie & les mœurs des ecclesiastiques: il n'en avoit d'abord paru que trois volumes *in* 12. mais on a imprimé en l'année 1724. à Paris l'ouvrage entier *in* 4°. M. Tronson eut part aussi aux disputes qui s'éleverent à l'occasion du livre de M. de Fenelon archevêque de Cambrai, intitulé *Maximes des Saints*, & il assista aux conferences tenues à Issi, où l'on arrêta ce qu'on appelle les articles d'Issi, comme on peut voir dans la relation sur le Quiétisme, écrite par M. Bossuet évêque de Meaux. Il mourut le 26. Fevrier de l'an 1700. âgé de 79. ans, dans la reputation d'une grande pieté.

TRONTHEIM (Gille) *cherchez*, DRONTHEIM.

TRONTINO, anciennement *Batinus*, *Juva..tius*, petite riviere du royaume de Naples. Elle coule dans l'Abrusse ulterieure, baigne Teramo, & se décharge dans le golfe de Venise. * Baudrand.

TRONTO, riviere d'Italie. Elle prend sa source dans l'Abrusse ulterieure, à Amatrice, entre dans la marche d'Ancone, y baigne Ascoli, & se décharge dans le golfe de Venise. * Baudrand.

TROODE ou OLYMPE, est une montagne fort haute dans le royaume de l'isle de Chypre, où est une grande pierre verte, que le peuple estime beaucoup, croyant que c'est sur cette pierre que l'arche de Noé s'est premierement arrêtée. On la porte en ceremonie comme une châsse, pour faire pleuvoir, lorsque la terre est trop seche, & qu'elle a besoin d'eau. * *Histoire de l'isle de Chypre.*

TROPEA, *Postropæa*, *Tropia* & *Tropas*, ville du royaume de Naples en Calabre, avec évêché suffragant de Reggio.

TROPE'S ou TROPET (Saint) martyr, à ce qu'on croit, sous la persecution de Neron, l'un des Fideles dont S. Paul fait mention dans l'épître aux Philippiens: c'est tout ce qu'il y a de certain de lui; car les actes de son martyre sont supposés. L'église fait memoire de lui au 17. de Mai. * Papebroch. Baillet, *vies des Saints.*

TROPHE'ES, monumens illustres de quelque victoire remportée sur les ennemis. Les Grecs commencerent à s'en servir pour honorer leurs capitaines, lorsqu'ils avoient mis en fuite leurs ennemis; car ôtant les branches du premier arbre qu'ils rencontroient, dans le lieu où la déroute étoit arrivée, & ne laissant que le tronc, ils y attachoient les boucliers, les casques, les cuirasses, & les autres sortes d'armes que l'ennemi avoit abandonnées en s'enfuyant; de même qu'Enée, selon Virgile, arbora les dépouilles de Mezence sur un chêne. On ôtoit ces trophées lorsque la paix se faisoit, pour ne pas laisser ce sujet de confusion à celui qui cessoit d'être ennemi. C'est pourquoi Plutarque blâmoit les Grecs, qui les premiers changerent cet usage, pour élever des trophées de marbre & de bronze. Cependant les Romains, imitant ces derniers Grecs, en élevoient de semblables, afin d'immortaliser leurs victoires; comme on le peut voir par les restes de ceux de Marius, que Sylla avoit fait abattre, mais que Cesar fit redresser. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

TROPHIME (Saint) Il est certain qu'il y a eu un disciple de S. Paul nommé Trophime. On le confond ordinairement avec Trophime, évêque d'Arles. Le disciple de saint Paul étoit natif de la ville d'Ephese en Asie, & sorti de parens Gentils. Ayant été converti à la foi de Jesus-Christ, il suivit saint Paul en Macedoine & en Achaye, & au voyage que cet apôtre fit de Corinthe à Jerusalem, l'an 58. Ce fut lui qui donna occasion au tumulte qui s'excita contre saint Paul dans cette ville, sous prétexte qu'il avoit introduit les Gentils dans le temple. Saint Paul fut arrêté & conduit à Rome. On ne sçait pas ce qui arriva à Trophime pendant ce temslà; mais on voit qu'après que cet apôtre fut délivré, Trophime l'accompagna dans ses voyages de l'an 65. & que saint Paul le laissa malade à Milet. Les Grecs disent qu'il retourna à Rome, où il fut martyrisé avec saint Paul. TROPHIME, évêque d'Arles, est different du disciple de saint Paul. S. Gregoire *de Tours* le met au nombre de ceux qui furent envoyés dans les Gaules l'an 250. en quoi il est certain qu'il se trompe. La lettre de saint Cyprien, touchant Martien d'Arles, nous fait connoître que Trophime avoit été évêque d'Arles avant ce tems-là. La lettre des évêques de la Gaule Viennoise ou Narbonoise à saint Leon, porte qu'il fut envoyé dans les Gaules par saint Pierre: mais, selon quelques critiques, on peut entendre cette expression du saint siége apostolique; & neanmoins cela est difficile, puisque dans ce sens les évêques n'auroient pû prétendre que l'église d'Arles eût eu quelque avantage sur les autres églises des Gaules, toutes fondées par des évêques envoyés de Rome. Il est certain que saint Trophime étoit mort long-tems avant la fin du second siecle, puisque selon ces évêques, l'église d'Arles est bien plus ancienne que celle de Vienne, où il y eut alors plusieurs martyrs. Du reste on ne sçait rien de particulier de lui. On fait la fête de S. Trophime, disciple de saint Paul, au 29. du mois de Decembre.

TROPHONIUS, fils d'Apollon, selon les Payens, avoit bâti en son honneur un temple à Lebadie, ville de Grece, dans la Beotie, où l'on alloit consulter l'oracle. Le lieu où il rendoit ses reponses, étoit dans un bois sur la montagne. Son enceinte étoit de marbre, à la hauteur de deux coudées; & sur ce pourtour de marbre étoient dressées plusieurs obelisques d'airain. Au-dedans de ce circuit il y avoit une caverne creusée dans la montagne, ressemblant en quelque façon à un four, où l'on ne descendoit point par des degrés, mais avec une petite échelle. Au fond de cette caverne on en trouvoit une autre fort petite, où celui qui étoit descendu, presentoit les pieds, s'étant couché par terre, & tenant en ses deux mains deux gâteaux faits avec du miel, pour donner aux serpens, disoit-on, & les endormir: alors il étoit attiré dedans par une vertu secrete. Celui qui avoit resolu d'entrer dans cet antre de Trophonius, se retiroit pendant quelques jours avec les prêtres du temple, & offroit plusieurs sacrifices. Ensuite il se lavoit dans trois petites rivieres qui couloient proche du temple, & on lui montroit l'idole de Trophonius qu'il adoroit. Après ces ceremonies il marchoit vers la caverne, vêtu d'une tunique de lin avec une ceinture de franges, & y descendoit comme nous le venons de dire. Là il entendoit une voix, ou il avoit quelque vision qui l'instruisoit de l'avenir; puis il en sortoit les pieds devant, & étoit repoussé dehors, comme il avoit été attiré. Etant de retour, les prêtres le mettoient dans un thrône, appellé *le thrône de Mnemosyne* (déesse de la memoire) & lui demandoient ce qu'il avoit vû ou entendu, ensuite ils le reconduisoient dans un lieu consacré à la bonne fortune & au bon genie, où il faisoit écrire dans un tableau tout ce qu'il avoit appris de l'oracle. Ceux qui croient que tout cela n'étoit qu'un artifice des sacrificateurs pour séduire le peuple, disent qu'il y avoit de ces fourbes cachés dans la petite caverne, qui tiroient l'homme par les pieds, qu'aussi-tôt qu'il y étoit entré, il y étoit étourdi & endormi par la fumée de certaines drogues, qui lui excitoient des songes extraordinaires, contre lesquels les sacrificateurs avoient des preservatifs pour eux; & que, pendant cet assoupissement l'un d'eux sortoit de la caverne pour les retirer par les pieds. On disoit que celui qui étoit descendu dans l'antre de Trophonius, ne rioit plus de sa vie. * Lucien, *dans ses dialogues.* Vandales, *de oraculis.*

☞ Ce TROPHONIUS, dont l'antre étoit si celebre, avoit été l'un des premiers architectes Grecs, & selon quelques-uns frere d'Agamede, qui excelloit en cet art, & étoit fils d'Erginius roi de Thebes: il est certain du moins qu'ils étoient liés d'amitié, & qu'ils travaillerent ensemble avec beaucoup de reputation. Entre les ouvrages qu'ils firent en divers lieux, on estimoit fort un temple consacré à Neptune proche de Mantinée, dans le Peloponnese, mais particulierement le fameux temple d'Apollon, qui étoit à Delphes. Ciceron rapporte que l'ayant achevé, ils prierent Apollon de leur accorder pour recompense de leur travail, ce qu'il jugeroit de plus utile à l'homme, & que trois jours après on les trouva morts; ce qui ne s'accorde pas avec ce que Pausanias en écrit contre les traditions ordinaires. Cet auteur dit qu'après avoir fini ce temple de Delphes, ils travaillerent encore à plusieurs bâtimens, & qu'entr'autres ils en firent un à Lebadia, ville de Beotie, où Hyrieus mit son tresor, qui fut, à ce qu'il rapporte, la veritable cause de la mort de ces deux architectes. *Voyez* AGAMEDE. * Ciceron, *Tusc. quæst. l.* 1. Pausanias, *in Arcad.* Lucien, *dialog. de Necromant. Voyage de Grece.* Spon. Felibien, *vies des architectes.*

TROPPAW, ville de Silesie, *cherchez*, OPPAW.

TROSA, petite ville de Suede dans la Sudermanie. Elle est sur une Baye de la mer Baltique, à sept lieues de la ville de Nikoping, vers le Nord. * Mati, *dictionaire.*

TROSLI, *Trosleum*, place du diocese de Soissons, est le lieu où Herivée de Reims celebra l'an 909. un concile, dont nous avons les actes en quinze chapitres. On y tint d'autres assemblées ecclesiastiques l'an 921. pour absoudre un seigneur excommunié: l'an 924. pour remettre le comte Isaac dans les bonnes graces d'Etienne de Cambrai qu'il avoit maltraité; & l'an 927. au sujet d'un autre comte, nommé *Herluin*, qui fit penitence publique, pour avoir épousé une femme du vivant de celle qu'il avoit déja.

TROVAMALA (Jean Baptiste) religieux de saint François sur la fin du XV. siécle, & vers l'an 1483.

étoit de l'état de Genes, & demeura à Louvain. Nous avons de lui une somme de cas de conscience, dite *summa Rosella*, & *Baptistina*, imprimée l'an 1516. à Strasbourg & ailleurs. L'abbé Justiniani & Soprani, qui ont écrit la bibliotheque des écrivains de l'état de Genes, ne parlent point de Trovamala ; ce qui fait croire qu'il n'étoit pas Genois. * Bellarmin, *de script. eccl.* Wadinge, *de script. Minor.* Possevin. Le Mire, &c.

TROUBADOURS, poëtes Provençaux que l'on regarde comme les premiers inventeurs de la poësie rimée en la langue naturelle du pays. Petrarque a cru que ce nom leur fut donné de celui de *Trompatori* qui en langage italien signifie *sonneur de trompette* ; en quoi il a été suivi de Nostradamus, qui a dit dans son *histoire de Provence*, que ces premiers poëtes furent nommés *Troubadours*, à cause qu'ils chantoient leurs pieces sur un instrument qu'on appelloit *trombe* ou *trompe* ; mais comme on ne voit pas quelle espece d'instrument approchant de la trompette, auroit pû s'accorder avec les chansons de ces poëtes, il y a plus d'apparence qu'on leur donna le nom de *Troubadours* du verbe *troubar*, qui veut dire *inventer* & *trouver*, ce qui convient à la poësie, dont l'invention est la plus belle partie : aussi dans tous les manuscrits provençaux, qui ont conservé les anciennes versifications, on y trouve souvent ces mots *à qui sont escries les tenços que an Trobadas los Trobadors de Proença. A qui sont escris las vidas de... dels Trobadors. Que an Trobadas les cansos &c.* En quelques endroits on dit de quelques-uns d'eux *sans ben trobar : ben trobet é cantet : ben trobava à cantava : so bon trobaire é bon cantaire.* Aussi a-t'on nommé quelquefois les poëtes François *trouvaires.*

Les premiers qui travaillerent à la poësie provençale, parurent dans le X. siecle; & lorsque Constance, dite *Blanche*, fille de Guillaume, I. comte de Provence, épousa Robert roi de France en 1001. elle y amena plusieurs de ces Troubadours, qui apprirent les premiers aux François l'art de composer des pieces rimées. Cette poësie se perfectionna en Provence sous les regnes suivans ; & elle commença à paroître avec éclat à la cour de Raimond Berenger, IV. du nom dans le XII. siecle ; & lorsque ce prince eut reçû l'investiture du comté de Provence de l'empereur Frederic I. Il mena avec lui à Milan, où il alla trouver sa majesté imperiale, plusieurs poëtes Provençaux, qui reciterent devant ce prince leurs poëmes & leurs chansons : ils reçûrent de grands bienfaits de cet empereur, qui composa lui-même en leur faveur une épigramme, rapportée par presque tous les antiquaires François.

Les principales compositions des Troubadours étoient des *chansons* pour celebrer les combats, les victoires & les amours des rois & des princes, de même que les actions heroiques & les galanteries des grands seigneurs & des dames de leur tems ; des *sirventes*, qui étoient proprement des satires, dans lesquelles ils tomboient sur les vices des usurpateurs & des tyrans, sur l'avarice & les entreprises des prelats, & sur l'hypocrisie des gens d'église ; des *sonts*, qui devinrent des sonnets dans la suite des tems ; des *madrugales*, *madrigales*, ou *martingales*, qui sont les madrigaux françois, & les madrigalets des Italiens. Ils composoient aussi des *comedies*, dans lesquelles ils jouoient également les actions des grands, même celles des princes, comme celles du peuple.

Mais le genre de poësie, où ils faisoient paroître plus d'esprit, furent les *tençons*. Là ils agitoient des questions d'amour, & les disputes galantes des chevaliers & des dames : ils y introduisoient en forme de *dialogues*, deux ou trois poëtes, l'un desquels proposoit la question ; les autres rapportoient les raisons des uns & des autres ; par exemple dans un tençon de Savari de Mauleon, l'un des plus grands seigneurs de Poitou, au commencement du XIII. siecle, de Gaucelin ou Antelme Faydit, & d'Hugues de la Bachelerie, ces deux derniers, natifs du Bourg d'Userte au diocese de Limoges, & qui tous trois étoient à la cour de Provence, le premier propose quelle faveur étoit la plus grande entre trois amans, dont l'un avoit reçû un regard favorable de sa dame, l'autre auquel elle avoit serré la main, & le troisiéme à qui cette belle avoit pressé le pied. Faydit est pour le premier; la Bachelerie pour le second ; & Mauleon pour le troisiéme : ces poëtes après avoir rapporté toutes les raisons qu'ils avoient pour soutenir leurs causes, convenoient de les faire juger par les grands seigneurs & les dames de la cour des comtes de Provence, qu'ils choisissoient eux-mêmes pour juges, ausquels ils remettoient la décision de leurs differends. Insensiblement les dames se rendirent si habiles en cetté matiere, qu'elles étoient consultées de toutes parts pour la décision de ces démêlés ; ainsi les trois poëtes, dont on nous a apporté l'exemple, choisirent la dame de Bon-Prix, & la dame Guillemette de Bel-Avoir pour décider leur difficulté.

L'assemblée pour prononcer ces jugemens se faisoit ordinairement en la ville d'Aix : on nomma cette assemblée *le parlement d'amour*, & ses décisions furent nommées *arrêts*. Les principales dames qui composerent le premier parlement dans le commencement du XII. siecle, furent Etiennette dame des Baux, fille de Gilbert comte de Provence ; Adelasie vicomtesse d'Avignon ; Alaëtte, dame d'Ongle; Hermissende dame de Posquieres; Bertrande dame d'Orgon ; Mabille dame d'Hieres; la comtesse de Die ; Rostagne de Pierrefeu ; Bertrande dame de Signé; ces deux dernieres jeunes veuves, dans les châteaux desquelles on s'assembloit pendant l'automne ; & Jausserande de Claustral. Quant aux seigneurs qui étoient membres de ce parlement, c'étoient Berard des Baux ; Boniface de Castelane ; Hugues de Lascaris ; Raimond Jourdan, des vicomtes de S. Antoine ; Bertrand des vicomtes de Marseille; Guilhem Adhemar, seigneur de Grignan ; Bertrand de Puget; Luc de Grimaldi; Savari de Mauleon &c.

Ce parlement conserva une espece d'autorité jusques dans le XIV. siecle, que Phanette de Gantelme, dame de Romani, tante de la belle Laure, érigea un autre tribunal, qui s'assembloit l'hiver à Avignon, & dans la belle saison à Romani : les principales de cette seconde cour étoient Jeanne des Baux; Huguette de Forcalquier, dame de Trée ; Briande d'Agoult, comtesse de Lune; Mabille de Villeneuve, dame de Vence ; Beatrix d'Agoult ; dame de Sault ; Isoarde de Roquefeuil, dame d'Ansouis; Anne vicomtesse de Tallard ; Blanche de Flassans, surnommée *Blanche-Fleur* ; Douce de Moustiers, dame de Clemens ; Antoinette de Cadenet, dame de Lambesc ; Magdelaine dame de Salon ; Rixende de Puisvert, dame de Trans, ausquelles se joignirent sous le pontificat de Benoît XII. qui mourut en 1342. les marquises de Malespine, de Salusses, & Hugone, fille du comte de Forcalquier. On trouve en ce tems-là que sur une difficulté contenue en une tençon, composée par Simon Doria & Lanfranc Cigale, Troubadours Genois, en rimes provençales pour sçavoir qui devoit être reputé plus liberal, ou celui qui donnoit agréablement, ou celui qui donnoit à contre-cœur : la tençon ayant été envoyée au parlement d'Aix, tenant alors les grands jours à Signé, il y eut appel du jugement au parlement d'Avignon, étant à Romani, qui jugea de nouveau la question. Le pape Innocent VI. qui siegea à Avignon depuis 1352. jusqu'en 1362. protegea le parlement d'amour de cette ville-là ; & les comtes de Vintimille & de Tende étant venus visiter ce pontife, il les fit assister à une des audiences de cette cour; mais une peste qui survint, dispersa toutes ces dames, & même elles en moururent pour la plûpart.

Il y avoit eu encore à Avignon une dame de la maison de Chabot, très habile en rimes provençales, & qui étoit mariée dans la maison de Marchebruse en Poitou, laquelle étant venue à Avignon, y érigea aussi une espece de cour, qui contrecarroit celle de Phanette de Gantelme : l'on crut alors que c'étoit contre cette dame, que Petrarque, pour venger la tante de la belle Laure, sa maîtresse, fit les sonnets qu'il sembloit avoir composés contre Rome ; mais cette nouvelle cour eut le même destin que les autres; & depuis l'an 1382. ainsi que le rapporte Nostradamus, on n'entendit plus parler de parlemens d'amours ni de Troubadours. Il est vrai que dans le XV. siecle, René, dit *le Bon*, roi de Naples, étant comte de Provence depuis 1454. jusqu'en 1480. fit tout ce qu'il put pour rétablir & la cour d'amour & la

la poësie; mais il n'en put jamais venir à bout. Il donna pour cela un *prince d'amour*, auquel il donna des officiers pour connoître de toutes les matieres, sur lesquelles ces parlemens avoient autrefois étendu leur jurisdiction : il établit pour l'entretien des officiers de ce prince qui étoit annuel, ainsi que l'étoient ceux du parlement d'amour, un droit vulgairement appellé *pelotte*, qu'on faisoit payer à ceux & à celles qui se marioient en secondes nôces, pour punir leur inconstance, & l'infidelité qu'ils faisoient à leurs maris ou à leurs femmes défuntes ; & sur ceux & celles qui épousoient des étrangers, mariages qui se font ordinairement par avarice, & ausquels l'amour n'a presque jamais aucune part. Cette charge subsista jusqu'en 1668. qu'elle fut supprimée comme onereuse à la noblesse ; mais la ville d'Aix, où ce prince paroissoit toujours en ceremonie le jour de la Fête-Dieu, en memoire de la premiere érection du parlement d'amour, qui y avoit tenu ses premieres séances, fait subsister cette principauté par un lieutenant de ce prince, qu'elle crée tous les ans, & qui à la procession de la fête, fait une partie des choses que faisoit ce prince.

Martial d'Auvergne, procureur au parlement de Paris, qui écrivoit en 1480. fit la compilation de LI. arrêts rendus par le parlement d'amour; & quoique Varillas assure dans la préface de son *histoire de Charles VIII.* qu'il n'avoit fait cet ouvrage que pour égayer son esprit, & que dans ses arrêts qui furent alors traduits en diverses langues, il se joue du duc de Bourbon, pour divertir la comtesse de Beaujeu, il est certain pourtant que ces arrêts ont été pris la plûpart dans les ouvrages des Troubadours : il y décrit ce parlement; parle du prince d'amour (charge annuelle, que le roi Richard, le roi Alfonse d'Aragon, le dauphin d'Auvergne, & le comte de Provence remplissoient alternativement, & à leur défaut par les plus grands seigneurs de la province) des presidens & des presidentes, des conseilliers-clercs & laïcs, des conseilleres, d'un avocat general, d'un procureur general, d'une avocate generale, des greffieres, des secretaires & des huissiers de l'un & de l'autre sexe. Comme Martial d'Auvergne étoit d'un tems voisin de la cessation de ce parlement, & d'un pays qui avoit donné beaucoup de Troubadours à la Provence, entr'autres Giraud de Bourneuil, qui fut nommé le *Maëstré dals Trobadors*, & qui vivoit un siecle avant lui ; on présume que c'est des ouvrages de ce poëte, qu'il avoit pris une partie de ces arrêts, sur lesquels Benoît le Court, fameux jurisconsulte, fit peu de tems après un fameux commentaire, fondé sur l'autorité des peres de l'église, sur le texte de la loi & de la glose, & sur les poëtes Grecs & Latins. Coquillart, chanoine & official de Reims, fit aussi sur la fin du XV. siecle, un ouvrage intitulé *les droits nouveaux de l'amour*, pour mieux établir cette jurisprudence; & Etienne Forcadel, fameux professeur en droit à Toulouse, donna dans le siecle suivant, un traité sur cette matiere, sous le titre de *Cupido jurisperitus*. Voilà tout ce qu'on peut sçavoir de ce parlement d'amour, depuis le regne de Guillaume I. comte de Provence, jusqu'à la fin de celui de la reine Jeanne. * Gallaup de Chasteuil; *discours sur les arcs triomphaux dressés en la ville d'Aix, lorsque les enfans de France y passerent en* 1701.

TROUBRIDGE, bourg d'Angleterre, avec marché dans le comté de Wilt, considerable pour sa draperie, à 80. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

TROYE, *Troja*, en Asie, ville fort puissante, située dans l'Asie mineure, sur la côte de la mer Egée, *voyez* TROIE.

TROYES, sur la Seine, ville de France, capitale du comté de Champagne, avec évêché suffragant de Sens, est diversement nommée, *Trecæ*, *Tricassis*, *Tricassium*, *Augusta Tricassinorum*, & *Augustobona*, par Ptolomée, Pline, l'Itineraire d'Antonin, Ammien Marcellin, Gregoire de *Tours*, &c. Elle est très-ancienne, & est par son commerce une des plus considerables du royaume. Outre la cathedrale de S. Pierre, qui est très-belle, & qui a huit dignités, & quarante & un chanoines, il y a encore deux collegiales, six paroisses ; les abbayes de S. Loup, & de S. Martin des Airs, un college des peres de l'Oratoire, & d'autres maisons ecclesiastiques & religieuses. Cette ville a eu de grands prélats, dont il y en a huit ou dix reconnus pour Saints. Le plus ancien, dont nous ayons connoissance, est saint Amateur. Saint Loup empêcha Attila de ruiner cette ville, qui fut depuis pillée par les Normands. Le comte Robert la repara. Les comtes de Champagne avoient leurs palais en cette ville, où il y a bailliage & siege présidial, avec jurisdiction consulaire, hôtel des monnoyes, élection, grenier à sel, & direction des gabelles. * *Consultez* les auteurs que nous avons allegués, avec Nicolas Camuzat. *Prompt. antiq. Tricass. diœc.* Du Chêne, *recherches des villes.* Sainte Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CONCILES DE TROYES.

Le I. concile de Troyes fut tenu l'an 867. par ordre du pape Nicolas I. On y examina l'affaire d'Ebles, & de Hincmar de Reims, dont nous parlons ailleurs, en rapportant les conciles de Soissons, & on y demanda au pape le *pallium* pour Vulfade archevêque de Bourges. L'an 878. le pape Jean VIII. couronna le roi Louis *le Begue* à Troyes, & y celebra un concile, où presque tous les évêques des Gaules se trouverent. Richard, legat du saint siege, y assembla les évêques l'an 1104. S. Godefroi fut mis sur le siege de l'église d'Amiens. L'an 1107. Paschal II. tint un concile où l'on fit des ordonnances très-utiles, pour les affaires du tems, & surtout on s'y opposa à la fureur que les laïques témoignoient d'usurper les biens & les dignités ecclesiastiques. L'auteur des antiquités de Troyes parle d'un autre concile de l'an 1119. Celui de l'an 1138. est plus celebre : le cardinal Matthieu y presida en qualité de legat du saint siege, & les archevêques de Sens & de Reims s'y trouverent avec leurs suffragans. On y approuva l'institut des Templiers; & saint Bernard de Clairvaux, qui assista au concile avec Etienne de Cîteaux, eut ordre de leur dresser des regles. L'an 1599. on y publia des ordonnances synodales, tirées de celles qui avoient déja été faites en cette ville. Jean l'Eguisé, évêque de Troyes, en fit de nouvelles l'an 1427. Odoard Hennequin l'an 1530. Claude de Beaufremont l'an 1580. & René de Breslai l'an 1640.

TROYES (Jean-Baptiste de) ou plûtôt DETROYES, natif d'Orleans, religieux de l'ordre de saint Augustin, abbé de Gastine, se rendit recommandable dans le XVI. siecle par sa pieté & par son zele pour la religion Catholique. Le roi Charles IX. qui connoissoit son merite, le choisit avec Jean-Baptiste Sapin, conseiller au parlement de Paris, pour aller en qualité de ses ambassadeurs à la cour d'Espagne, demander du secours contre les Huguenots qui avoient armé par toute la France. Ils furent arrêtés l'un & l'autre par le prince de Condé, chef des Huguenots, qui les fit pendre dans l'étape d'Orleans par sentence du 2. Novembre 1562. & par cette cruauté leur procura la couronne du martyre, qu'ils souffrirent constamment pour la foi & le service de l'état. * Maimbourg, *hist. du Calvinisme*, *p.* 281. Aubigné, *hist. univers. p.* 222. *Antiquités d'Orleans*, *pag.* 336.

La famille de l'abbé de Gastine est ancienne; *Jean* Detroyes, son ayeul, étoit receveur de la ville d'Orleans en 1451. & 1452. & *Jean* Detroyes son bisayeul étoit secretaire du roi en 1418. L'abbé de Gastine eut deux freres, *Nicolas* Detroyes, argentier du roi, & *François* Detroyes, qui épousa en 1527. *Marie* de Mareau de Pulli, & dont le fils fut pere d'un autre *François* Detroyes, seigneur de Montiseaux, president des tresoriers de France à Orleans, lequel eut ordre du roi Henri IV. en 1603. de faire rétablir le chœur de la cathedrale de sainte Croix, où on voit les armes de cette famille à la voute, ainsi qu'en plusieurs autres églises d'Orleans. Cette famille subsistoit encore en l'année 1725. avec honneur en deux presidens au presidial d'Orleans, pere & fils. * M. Fleuri, *hist. ecclef. t.* 15. *l.* 73. *art.* 54. Teffereau, *hist. de la grande chancellerie. Regîstres de l'hôtel de ville d'Orleans*, &c.

TRUBO, ville d'Angleterre & corporation avec marché, dans la contrée du comté de Cornouaille, qu'on appelle *Powder*. Elle envoye deux députés au parlement. Elle est située dans deux petites rivieres, qui se rendent dans le port de Falmouth. Elle donne le titre de baron à Charles Bodville Roberts comte de Radnor; elle a le privilege de la marque de l'étaim, & c'est-là où se tiennent les assises des contrées occidentales d'Angleterre. Elle est à 212. milles de Londres. * *Diction. Anglois*.

TRULLE, *voyez* CONSTANTINOPLE, après le concile VI.

TRUSCHES (Gebhard) archevêque de Cologne, fils de GUILLAUME, baron de Walbourg en Souabe, & de *Jeanne* de Furstemberg, fut doyen de Strasbourg, puis archevêque de Cologne l'an 1577. après la démission volontaire de Salentin d'Isenbourg; mais étant devenu amoureux d'Agnés de Mansfeld, chanoinesse de Gerisheim, par les charmes, à ce qu'on prétend, d'un magicien, nommé *Scotin*, il l'épousa clandestinement l'an 1582. & se fit Lutherien. Le pape essaya inutilement de ramener dans la bonne voie Trusches, qui fut chassé de Cologne, & excommunié l'an 1583. On élut à sa place Erneste de Baviere. Depuis ayant perdu Bonne, où il avoit celebré publiquement ses nôces en Janvier 1584. & où il avoit introduit sa femme dans son palais, il se retira en Hollande, & fit la campagne de 1586. Il fit prendre Bonne l'an 1587. mais il la perdit encore l'année suivante, aussi-bien que Rhimberg l'an 1589. ce qui l'obligea de se retirer en Allemagne, où il mourut miserable l'an 1601. Il avoit eu un oncle, nommé OTHON Trusches, qui fut fait cardinal par le pape Paul III. l'an 1554. & évêque d'Ausbourg, & qui mourut l'an 1573. fort regretté à cause de son zele pour la religion Catholique: on le nommoit le cardinal d'*Ausbourg*. * Michel Isselt, *hist. belli Colon. l.* 4. De Thou, *l.* 76. *&* 78. Gelen. Cratepolis & Sainte-Marthe, *de Arch. Colon.* Spond. *A. C.* 1582. *num.* 20. 1583. *num.* 5. 6. *&* 8. Strada, *de bell. Belg. dec.* 2. *l.* 5.

TRUSIANUS, celebre medecin de Florence, *cherchez* CRUSIANUS.

TRUSTAN ou TRUSTIN, archevêque d'Yorck, qui parvint à cette dignité par son merite, aimoit les gens de lettres, & fit lui-même plusieurs livres, qu'il dédia à Guillaume Corboilus, archevêque de Cantorberi. Etant fort vieux, il se démit de l'archevêché, & se fit religieux de l'ordre de Cîteaux, où il écrivit, *de origine cœnobii Fontanensis; de suo primatu ad Calixtum papam, contra Anselmum Juniorem.* Il mourut à Yorck l'an 1140. sous le regne d'Etienne, roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TRUXILLO (Thomas de) Espagnol, natif de Zurita dans le diocese de Placentia, se fit religieux dans l'ordre de la Merci, & eut des emplois considerables, & avoit même été prieur de la maison de son ordre à Madrid, lorsque pour se délivrer des persecutions que quelques religieux du même ordre lui avoient suscitées, il passa dans celui de saint Dominique. Ce changement se fit depuis l'an 1563. Il avoit publié cette année-là-même à Barcelone un traité espagnol contre les desordres de la guerre; & à Estella en Navarre, deux autres traités des juremens, & de l'aumône. Il s'acquit beaucoup de réputation par ses prédications, merita l'honneur du doctorat, & occupa plusieurs années la chaire de l'écriture dans l'église de Barcelone. On sçait qu'il finit en 1596. étant déja fort âgé, un traité espagnol, intitulé, *Miserias del hombre* &c. qui ne fut imprimé qu'en 1604. mais on ignore le tems de sa mort. On a de lui un *thesaurus concionatorum*, dont il y a eu un très-grand nombre d'éditions. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville de l'Estremadure d'Espagne, est située à dix lieues de Merida, sur une colline, dont le sommet est occupé par un château. On croit que c'est l'ancienne *Turris Julia*. Le roi Jean II. l'honora du titre de cité l'an 1431. François Pizare, marquis de las Chareas, qui a fait la conquête du Perou, étoit né dans cette ville.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville & évêché d'Amerique dans le Honduras, province de la nouvelle Espagne, fut prise & ruinée par les Hollandois l'an 1633. Depuis elle a été reparée.

TRUXILLO ou TRUCHILLO, ville & évêché du Perou en Amerique, est située dans une vallée fertile, dite *Chimo*.

TRYPHENE & TRYPHOSE, deux femmes Chrétiennes, que S. Paul salue dans son épître *aux Romains, ch.* XVI. 12. Voici ce qu'on en dit. Elles furent converties par les instructions de cet apôtre, & tellement touchées de voir la patience invincible avec laquelle sainte Tecle avoit enduré plusieurs cruels tourmens, qu'elles allerent à Rome pour servir les martyrs, & tâcher de grossir leur nombre. Elles n'y purent neanmoins obtenir la couronne du martyre, & furent obligées de s'en retourner dans leur pays, à cause de l'édit de l'empereur Claude, & y répandirent leur sang pour la foi de Jesus-Christ. Le martyrologe Romain marque leur fête le 10. de Novembre.

TRYPHENE, *Tryphena*, fille de Ptolemée *Physcon*, roi d'Egypte, fut mariée à Antiochus *Gryphus*, roi de Syrie, qui fit long-tems la guerre contre Antiochus de *Cyzique* son frere, lequel avoit épousé Cleopatre, autre fille de Ptolemée *Physcon*. Ces deux princesses accompagnerent leurs maris dans une bataille qu'Antiochus *Gryphus* gagna. Tryphene, après avoir trouvé sa sœur Cleopatre, qui s'étoit refugiée aux pieds des autels, l'arracha de cet asyle, & l'étrangla de ses propres mains. Mais quelque tems après, Antiochus *le Cizicenien* remporta une victoire à son tour l'an 112. avant J. C. & fit cruellement mourir Tryphene. * Justin, *l.* 39.

TRYPHILIUS, homme de belles lettres, qui avoit étudié les loix Romaines à Beryte, fut instruit dans les lettres sacrées par Spiridion, évêque de Trimithunte en Chypre. Il fut ensuite élû évêque d'une ville de cette isle, appellée *Ledre*, & il assista en cette qualité au concile de Sardique en l'année 347. Il passa pour un des plus grands orateurs de son tems. S. Jerôme dit qu'il avoit vû son commentaire sur les cantiques, & qu'il avoit écrit plusieurs autres ouvrages. Suidas fait mention de vers iambes que Tryphilius avoit composés sur la vie & les miracles de Spiridion son maître. * Saint Jerôme, *catal. script.* Sozomene, *liv.* I. *hist. chap.* 11. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du IV. siecle.*

TRYPHIODORE, Egyptien, poëte Grec, qui vivoit du tems de l'empereur Anastase, fit un poëme sur la prise de Troye. On a trouvé dans l'ouvrage de ce poëte un grand rapport avec le sujet que Quinte de Smyrne a traité. On a remarqué presque les mêmes qualités & les mêmes défauts dans l'un & dans l'autre, & que celui-ci avoit eu la pensée de continuer & de perfectionner Homere aussi-bien que l'autre. Typhiodore paroît un peu plus obscur & plus difficile que l'autre, & il est d'un caractere un peu plus bas & plus grossier. Ce même poëte avoit composé une nouvelle Odyssée en 24. livres, & il y avoit observé de ne point mettre d'A dans le premier livre, point de B. dans le second, point de Γ. dans le troisiéme, & ainsi de suite. Nestor, qui vivoit sous le regne de Septime Severe, lui avoit donné l'exemple en composant un Iliade, où il s'étoit prescrit la même regle. * Borrichius. Rapin, *réflexion quinziéme.* Baillet, *jugement des sçavans sur les poëtes.*

TRYPHON, tyran de Syrie, étoit tuteur d'Antiochus VI. qu'il fit mourir pour se mettre sur son thrône; mais il ne le garda qu'environ trois ans, & fut attaqué par Antiochus VII. dit *Sidetes*. Il se retira dans la ville de Dora, puis à Apamée, où il fut pris & tué l'an 138. avant J. C. * I. *des Machabées, c.* 15. Josephe, *l.* 13. *hist. c.* 12. Justin. Appien &c. *Cherchez* ANTIOCHUS VI. roi de Syrie, & JONATHAS, frere de Judas Machabée.

TRYPHON. Saint Justin Martyr donne ce nom à un Juif avec lequel il eut une conference sur la religion à Ephese dans le II. siecle, vers l'an 160. de J. C. On ne sçait pas si c'est un homme réel, ou si c'est un personnage feint. * Eusebe, *hist. eccl. l.* 8. *c.* 4. M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. des III. premiers siecles.*

TRYPHON, disciple d'Origene, à qui il avoit adressé quelques lettres, étoit très-habile dans l'intelligence

de l'écriture sainte. Il avoit composé plusieurs opuscules qui subsistoient encore du tems de saint Jerôme, & principalement un traité *de la vache rousse*, sur le 19. chapitre des Nombres, & sur le partage des victimes, fait par Abraham, & rapporté au 15. chap. de la Genese.

TRYPHON (saint) martyr avec Respice dans le III. siecle, étoit originaire de Phrygie. Il fut denoncé dans le tems de la persecution de l'empereur Dece, au gouverneur de Bithynie, qui le fit arrêter avec saint Respice, & conduire à Nicée. Ils furent tous deux interrogés au tribunal du gouverneur; & ayant fait genereusement profession de la foi de Jesus-Christ, & refusé d'adorer les idoles, ils furent condamnés à avoir la tête tranchée: ce qui fut executé le premier de Fevrier de l'an 251. jour auquel les Grecs font la fête de saint Tryphon, quoique les Latins fassent memoire de ces deux Saints au 10. de Novembre. Les actes de leur martyre, rapportés par Octave Gaëtan, ne sont pas originaux, quoiqu'ils paroissent assez sinceres. * *Voyez* de Tillemont, *mem. pour servir à l'hist. ecclef. tome* 2.

T S

TSCHELMINAR, c'est-à-dire, *les quarante colonnes*, nom que les Perses donnent à de vieilles ruines proche de la ville de Schiraz dans le Farsistan, province du royaume de Perse. Elien témoigne que c'étoit autrefois le palais de Cyrus: d'autres disent que ce fut celui d'Assuerus. Il étoit situé sur le panchant d'une montagne qui faisoit partie de la ville de Persepolis. Diodore remarque qu'il étoit enfermé de trois murailles, dont la premiere étoit haute de vingt coudées, la seconde de quarante, & la troisiéme de soixante-quinze; que les balustrades & les portes étoient de fonte, & que toute la structure de cet édifice étoit magnifique. Quinte-Curce dit qu'Alexandre, par le conseil d'une courtisane, y fit mettre le feu, après avoir bû avec excès dans un festin. Ce que le tems nous a laissé d'un si beau palais après cet embrasement, est, selon quelques connoisseurs, un des plus beaux restes de l'antiquité, & ce qu'on appelle aujourd'hui *Tschelminar*. On voit d'abord une grande plate forme ou terrasse, terminée du côté de l'orient par une montagne, & vers l'occident par une grande plaine. Sur cette plate forme il y a plusieurs colonnes qui soûtiennent quelques restes de figures ou idoles, un grand bassin carré tout d'une pierre, & quantité de masures ou ruines de bâtimens, avec des portes ornées de bas reliefs, & de grands caracteres extraordinaires qui paroissent avoir été dorés. On y voit encore les restes de plusieurs canaux qui y portoient des eaux, dont les sources sont maintenant perdues sous la montagne. On trouve deux caves taillées dans le roc, qui servoient de sepulcres; & l'on tient qu'il y a en ce lieu plus de deux mille figures en bas reliefs, qui ont la plûpart des habillemens fort longs, avec de petites toques plates ou en calote. Quoique ces figures ne soient pas taillées avec tout l'art des anciens Grecs & Romains, elles peuvent neanmoins passer pour très-belles & curieuses. L'auteur d'une relation de six voyages en Turquie, en Perse & aux Indes, écrit qu'Angel, peintre Hollandois, qui en huit jours avoit dessiné toutes ces ruines, lui avoua qu'elles ne méritoient pas la peine qu'il s'étoit donnée; mais cet Hollandois n'avoit peut-être pas le bon goût. Il n'y a pas d'apparence qu'il ait été plus intelligent que beaucoup de voyageurs qui avoient l'idée de tout ce qu'il y a de plus beau en France, en Espagne, en Angleterre & en Italie, & qui ont assuré que cet édifice étoit une des merveilles du monde, pour sa matiere, pour son architecture, pour sa beauté & pour ses ornemens. * Thevenot, *voyage du Levant*. Deslandes, *des beautés de Perse*. Chevreau, *hist. du monde*.

TSCHIRNAUS (Ernfroi Walter de) seigneur de Kislingswald & de Stolzenberg, de l'académie des sciences à Paris, nâquit le 10. Avril 1651. à Kislingswald dans la Lusace superieure, de *Christophle* Tschirnaüs, & de N. de Sterling, tous deux d'une ancienne noblesse. Il y avoit plus de quatre cens ans que la maison de Tschirnaüs, qui étoit venue de Moravie & de Bohême, possedoit près de la ville de Gorlits cette seigneurie de Kislingswald, où nâquit celui dont nous parlons. Il eut pour les sciences tous les maîtres que l'on donne aux gens de sa condition; mais il répondit à leurs soins autrement que les gens de sa condition n'ont coûtume d'y répondre. Dès qu'il sçut qu'il y avoit au monde une geometrie, il la saisit avec ardeur, & de là il passa rapidement aux autres parties des mathematiques, qui en lui offrant mille nouveautés agréables, se disputoient les unes aux autres sa curiosité. A l'âge de dix-sept ans, son pere l'envoya à Leide pour achever ses études: il y arriva dans le tems d'une maladie, qui le mit en grand danger de sa vie. Il eut bientôt après, malgré sa jeunesse, beaucoup de réputation parmi les sçavans de Hollande. Mais la guerre ayant commencé en 1672. il devint homme de guerre, & fit voir qu'il sçavoit aussi-bien faire son devoir que suivre son inclination. Il servit dix huit mois en qualité de volontaire dans les troupes de Hollande, après quoi il fut obligé de retourner en son pays. Il en repartit quelque tems après pour voyager: il vit l'Angleterre, la France, l'Italie, la Sicile, Malte. Par tout il s'attacha à voir les sçavans, & tout ce qui est un spectacle pour les sçavans, curiosités de l'histoire naturelle, ouvrages extraordinaires de l'art, manufactures singulieres. Il retourna en Allemagne, & passa quelque tems à la cour de l'empereur Leopold. Au milieu de cette vie agitée, les sciences, & sur-tout les mathematiques, l'occupoient toûjours. Il retourna à Paris pour la troisiéme fois en 1682. Il y portoit des découvertes qu'il vouloit proposer à l'académie des sciences: c'étoient les fameuses caustiques qui ont retenu son nom; car on dit ordinairement *les Caustiques de M. Tschirnaus*. M. de Tschirnaüs, quoiqu'il n'eût que trente-un ans, fut mis par le roi au nombre de ces mêmes académiciens, qu'il etoit venu consulter. Il retourna en Hollande, où il acheva & laissa entre les mains de ses amis un traité intitulé, *de medicina mentis & corporis*, qui fut imprimé à Amsterdam en 1687. Voici la methode qu'il suivoit dans ses occupations: il faisoit ses experiences en été, & les mettoit en ordre, ou en tiroit ses consequences, ou enfin faisoit ses grandes recherches de theorie pendant l'hiver. Sur la fin de l'automne il donnoit quelques soins particuliers à sa santé, & faisoit une espece de revûe de ses forces corporelles, pour entrer dans cette saison destinée aux grands travaux de l'esprit. Il relisoit les compositions de l'hiver précedent, s'en rappelloit les idées, se faisoit renaître l'envie de les continuer, & alors il commençoit à se retrancher le repas du soir, & à diminuer même un peu le dîner de jour en jour. Au lieu de souper, ou il lisoit sur les matieres qu'il avoit envie de traiter, ou il s'entretenoit avec quelque ami sçavant. Il se couchoit à neuf heures, & se faisoit éveiller à deux heures après minuit. Il se tenoit exactement pendant quelque tems dans la même situation où le réveil l'avoit trouvé, ce qui l'empêchoit d'oublier le songe qu'il faisoit dans ce moment; & si, comme il pouvoit naturellement arriver, ce songe rouloit sur la matiere dont il étoit rempli, il en avoit plus de facilité à la continuer. Il travailloit dans le silence & le repos de la nuit. Il se rendormoit à six heures; mais seulement jusqu'à sept, & reprenoit son travail. Après la publication de son ouvrage, étant chez lui en Saxe, il commença à songer à l'execution d'un grand dessein qu'il meditoit depuis long-tems. Il croyoit qu'à moins qu'on ne rendît l'optique plus parfaite, nos progrès dans la physique étoient arrêtés, à peu près au point où nous sommes; & que pour mieux connoître la nature, il la falloit mieux voir. D'ailleurs, lui qui étoit l'inventeur des caustiques, prévoyoit bien que de plus grands & de meilleurs verres convexes exposés au soleil, seroient de nouveaux fourneaux qui donneroient une chymie nouvelle. Mais dans toute la Saxe il n'y avoit point de verrerie propre à ces grandes idées. Il obtint de l'électeur son maître, roi de Pologne, la permission d'y en établir; & comme on s'apperçut bientôt de l'utilité que le pays en recevoit, il y en établit jusqu'à trois. De là sortirent des nouveautés & de dioptrique & de physique presque miraculeuses. On les peut voir dans l'*histoire de l'académie des sciences de* 1699.

& de 1700. Quelques-unes étoient de nature à pouvoir trouver des incrédules ; car en perfectionnant la dioptrique, elles la renversoient. Enfin le miroir ardent que M. le duc d'Orleans, regent du royaume, a acheté de M. Tſchirnaüs, eſt du moins un témoin irreprochable d'une grande partie de ce qu'il avoit avancé. Il préſenta un miroir de cette eſpece à l'empereur Leopold, qui pour reconnoître ſon preſent, & encore plus ſon merite, lui voulut donner le titre & les prérogatives de libre-baron ; mais il le refuſa avec tout le reſpect qui doit accompagner un ſemblable refus : & des graces de l'empereur, il n'accepta que le portrait de ſa majeſté Imperiale, avec une chaîne d'or. Il refuſa de même le titre de conſeiller d'état, dont le roi Auguſte le vouloit honorer. Il retourna à Paris pour la quatriéme fois en 1701. & fut aſſez aſſidu à l'académie. Il y annonça pluſieurs methodes qu'il avoit trouvées pour la geometrie la plus ſublime ; mais il n'en donna pas les demonſtrations. Il prétendoit pouvoir ſe paſſer de la méthode des infiniment petits, & donna à l'académie ſur les rayons des développées un échantillon de celle qu'il mettoit en la place. En general M. de Tſchirnaüs vouloit rendre la geometrie plus aiſée. Pendant ce ſejour de Paris, il fit part à M. Homberg d'un ſecret qu'il avoit trouvé, auſſi ſurprenant que celui de tailler les grands verres, c'eſt de faire de la porcelaine toute pareille à celle de la Chine, & qui par conſequent épargneroit beaucoup d'argent à l'Europe. On a crû juſqu'ici que la porcelaine étoit un don particulier dont la nature avoit favoriſé les Chinois, & que la terre dont elle étoit faite n'étoit qu'en leur pays. Cela n'eſt point ainſi, c'eſt un mélange de quelques terres qui ſe trouvent communément par tout ailleurs ; mais qu'il faut s'aviſer de mettre enſemble. M. de Tſchirnaüs fit promettre à M. Homberg, que de ſon vivant il ne feroit nul uſage de ſon ſecret. Quand il fut retourné chez lui, il ſe trouva perpetuellement environné de chagrins domeſtiques, & ſa vie ne fut plus qu'une ſuite de malheurs. Il les ſoûtint avec conſtance ; & après avoir paſſé cinq ans à combattre & à vaincre le chagrin, il tomba malade, & mourut le 11. Octobre de l'an 1708. Son corps fut porté avec pompe à une de ſes terres, & le roi Auguſte en voulut faire les frais. Il avoit deſtiné cet hiver même où il alloit entrer, à faire de grandes augmentations à ſon livre. Il avoit donné une partie de ſon patrimoine à ſon plaiſir, c'eſt-à-dire aux lettres. Il s'eſt aſſez ſouvent chargé du ſoin & de la dépenſe de faire imprimer les livres d'autrui, dont il eſperoit que le public pourroit tirer quelque utilité, entr'autres le cours de chimie de M. Lemeri, qu'il avoit fait traduire en allemand, & cela ſans ſe faire rendre ou ſe rendre à lui-même, dans des préfaces, l'honneur qui lui étoit dû. * *Hiſt. de l'acad. royale des ſciences*, 1709. *page* 143. *édition de Hollande. Memoires de Trevoux*, *Janvier* 1710.

TSHUD (Gilles) Suiſſe, medecin & geographe, auteur de divers traités, mourut l'an 1572.

TSUCAMIDONO (Auguſtin) roi de Singo au Japon, grand-amiral de l'empire, fut un des favoris de l'empereur Tayco-Sama, qui lui donna le royaume de Singo, la lieutenance generale du Ximo, & le fit generaliſſime de ſes armées. En cette qualité il conquit deux fois la Corée, & fit trembler la Chine, dont il obligea l'empereur à payer tribut à Tayco-Sama. Ce prince, dans le tems même qu'il perſecutoit les Chrétiens, & après qu'il eut chaſſé du palais ſa mere à cauſe de ſa religion, le menagea toûjours, & il ſe ſervit utilement de ſon crédit en faveur du Chriſtianiſme. Après la mort de l'empereur, Dayfu-Sama, qui avoit été declaré tuteur du fils de ce prince, & chef de la regence, voulant s'attacher Tſucamidono, fit épouſer au prince de Singo ſa petite fille ; mais il ne put ébranler ſa fidelité, le roi de Singo ſe tint toûjours uni avec ceux qu'il croyoit dans les interêts du jeune empereur. Enfin on en vint à une guerre ouverte, & Tſucamidono fut pris en combattant pour ſon ſouverain. Dayfu-Sama le traita d'une maniere indigne ; & après l'avoir expoſé aux inſultes de la populace, il lui fit couper la tête. Il mourut avec une fermeté digne de la cauſe qu'il avoit ſoûtenue, & dans les ſentimens de la plus éminente pieté, dont il ne s'étoit jamais démenti. Le royaume de Singo, où il laiſſoit cent mille Chrétiens qui devoient à ſes ſoins & à ſon zele le bonheur qu'ils avoient de connoître Jeſus-Chriſt, fut donné à Canzugedono, Idolâtre furieux, qui en fit bientôt le theâtre d'une ſanglante perſecution. * Bartoli, *Aſia. Hiſt. du Japon des PP.* Solier, Trigault, Craſſet & *de* Charlevoix.

T U B

TUBAL-CAIN, fils de *Lamech*, & de ſa femme *Sella*, né vers l'an 1057. du monde, 2978. avant Jeſus-Chriſt, inventa l'art de battre & de forger le fer & l'airain, dont il forgea des armes pour faire la guerre. Alors les hommes commencerent à faire des ſtatues, & à les adorer, ſelon Philon. Il commença auſſi à ſe ſervir des autres métaux, comme de l'or, de l'argent &c. dont enſuite on fit des idoles, comme le porte le livre prétendu d'Enoch, cité par Tertullien. Il y a apparence que pour la conformité du nom, les Payens ont emprunté de Tubal l'idée de leur Vulcain. * *Gen.* 4. Philon. *l.* 5. *antiq.* Tertul. *l. de idol.*

TUBAN, ville capitale d'un petit royaume de même nom. Elle eſt dans l'Aſie, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Java. Elle a un bon port à vingt-cinq lieues de Japara, vers le levant. * Baudrand.

TUBERON (L. Ælius) Romain, avoit exercé divers emplois conſiderables dans la republique du tems de Ciceron, vers l'an 700. de Rome, & 54. avant Jeſus-Chriſt, & écrivit une hiſtoire qui eſt ſouvent citée par les anciens. Il y a eu quelques autres grands hommes de ce nom, entr'autres, un TUBERON, juriſconſulte & Stoïcien, dont il eſt parlé dans Plutarque & Aulu-Gelle. * *Conſultez* Ciceron, *l.* 1. *epiſt. ad Quint. frat. in Brut. &c.* Denys *d'Halycarnaſſe*, *l.* 1. *antiq. Rom.* Valere Maxime, *lib.* 7. *c.* 5. Seneque, *epiſt.* 95. & 98. Oroſe, *lib.* 6. *hiſtor. c.* 15. & Voſſius, *de hiſt. Lat. lib.* 1. *c.* 12.

TUBIANIENS, certains peuples qui étoient venus de la Meſopotamie dans la Paleſtine. Ils bâtirent une ville appellée *Tubin*. Ce fut dans la province de Galaad, dans la tribu de Gad. Ils furent preſque tous tués par Judas Machabée l'an du monde 3872. avant J. C. 163. * I. *Machab.* *v.* 13. II. *Machab.* 12. 17.

TUBIN, *voyez* TOB & TUBIANIENS.

TUBINGE, ville d'Allemagne dans le duché de Wirtemberg, avec une univerſité fondée l'an 1477. par Eberard *le Barbu*, comte de Wirtemberg. * Bertius, *l.* 3. *rer. Germ. c.* 2. Middendorp, *de acad. l.* 3.

TUBURBIS, ville d'Afrique de la province Proconſulaire. * M. Du Pin, *geographie de l'Afrique dans l'édition d'Optat.*

TUCCA (Plautius) poëte Latin, vivoit du tems de Virgile & d'Horace, vers l'an 754. de Rome, & vers le commencement de l'Ere Chrétienne. Il avoit beaucoup de part aux bonnes graces de l'empereur Auguſte, qui lui donna ordre, à lui & à Varius, de revoir l'Eneïde de Virgile, leur ami. C'eſt ce que S. Jerôme a remarqué, *in chron. Euſeb. olymp.* CXC.

TUCHO, ville de la Chine, dans la province de Queicheu.

TUCUMAN, pays de l'Amerique meridionale, aux Eſpagnols.

TUCUYO, bourg de la Terre-ferme, dans l'Amerique meridionale. Il eſt ſur une riviere qui porte ſon nom, dans le gouvernement de Venezuela, environ à 80. lieues de la ville de ce nom, vers le midi. * Mati, *diction.*

TUDBURI ou TUTBURI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Stadfort, qu'on appelle Oflow, ſur la riviere Dove. * *Diction. Anglois.*

TUDDINGTON, ville d'Angleterre avec marché, dans le quartier du comté de Bedfort, qu'on appelle *Manshead*. Elle eſt entre Ampthill & Dunſtable, à 25. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

TUDELE, ville de Navarre ſur l'Ebre, capitale d'une merindade, ſur les confins de la Navarre, de la Caſtille & de l'Aragon. On y voit quelques beaux édifices, & de bonne nobleſſe ; mais ſa ſituation y attire auſſi un grand nombre de ſcelerats.

TUDERTINUS, *cherchez* ANTOINE TUDERTINUS.

TUDESCHI (Nicolas) appellé aussi NICOLAS DE SICILE, L'ABBÉ NICOLAS, L'ABBÉ DE PALERME, ou LE PANORMITAIN, étoit de Catane en Sicile, & fut consideré dans le XV. siecle comme un des plus excellens jurisconsultes de son tems : aussi fut-il surnommé *Lucerna Juris.* Il fut abbé de sainte Agathe, de l'ordre de saint Benoît, puis archevêque de Palerme ; & c'est de ces dignités qu'on a tiré les noms qu'on lui donne. Le cardinal Zabarella, & Antoine de Butrio, avoient été maîtres de ce grand homme. Il se trouva au concile de Bâle, & à la création de l'antipape Felix, qui le fit cardinal l'an 1440. & son legat *à latere* en Allemagne. Depuis, ayant renoncé au schisme, il se retira l'an 1443. à Palerme, où il mourut deux ans après. Nous avons diverses éditions de ses ouvrages, entre lesquelles celle de Venise de l'an 1617. est la plus recherchée. Elle contient IX. volumes. Forster, qui a écrit la vie des jurisconsultes, lui attribue un traité, *de potestate concilii, pontificis, imperatoris.* Il en avoit publié un autre pour la défense du concile de Bâle ; mais ni l'un ni l'autre ne se trouvent point. * S. Antonin. Trithême. Bellarmin. Possevin. Simler. Draudius. Sponde, &c.

TUEDA, province d'Ecosse. TUEDA, riviere du même pays.

TUERTO, province d'Espagne dans le royaume de Leon. Elle baigne Astorga ; & après avoir reçu l'Orbegna & l'Ella, elle se décharge dans le Douro, entre Camora & Miranda de Douro.

TUIFORD (Roger) qu'on appelle en anglois *Good Luck*, c'est-à-dire, *Bon sort*, étoit Anglois, hermite de l'ordre de saint Augustin, docteur en theologie, & fameux prédicateur. Sur la fin de ses jours, il s'adonna à la lecture de l'écriture sainte, & à l'explication des passages des saints peres. On a de lui, *Itinerarium mentis ad Deum* ; *Sermonum ad populum, lib.* I. Cet auteur vivoit vers l'année 1309. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Josephus Pamphilus, *in suo chron. August.*

TUILLE (le bourg de la) bourg des états de Savoye, dans la vallée d'Aouste, sur la Dora, près du petit saint Bernard & de la Morienne. Quelques geographes le prennent pour l'ancien lieu de Salesses, nommé *Arebrigum*, que d'autres mettent à *Pra San Dedier* village situé sur la Dora, un peu au-dessous de la Tuille. * Baudrand.

TUILLERIES, palais du roi de France, a été joint au louvre par une grande galerie, qui a ses vûes sur la riviere de Seine. Ce superbe édifice fut commencé l'an 1564. par Catherine de Medicis, veuve de Henri II. & mere de Charles IX. Il est composé de deux gros pavillons carrés, ornés de pilastres composites, & d'un gros pavillon en forme de dôme au milieu, sous lequel est le salon, & l'escalier qui conduit aux appartemens. Henri IV. le fit achever ; & Louis XIV. l'a rendu magnifique. La vûe de ce palais est sur le Jardin, qui fut commencé l'an 1600. & qui a reçû sous le regne de Louis XV. tous les embellissemens que l'on y voit. C'est dans ce jardin, un des plus reguliers qu'il y ait, qu'on va étudier les modes des habits, à cause du grand nombre de gens de qualité qui y vont à la promenade : c'est pourquoi on y voit aborder grand nombre d'étrangers.

TUILLIER (Adrien) fils de M. TUILLIER, docteur regent de la faculté de medecine de Paris, né le 10. Janvier 1674. fut destiné au barreau, & commença à s'y distinguer dès l'âge de 22. ans ; mais une inclination naturelle pour la Physique lui fit quitter cette profession. Il étudia en medecine, & fut reçû à 26. ans docteur regent avec applaudissement. Il entra à l'académie des sciences en 1699. en qualité d'éleve de M. Bourdelin ; & comme M. Lemeri succeda à M. Bourdelin dans la place d'academicien pensionnaire, il eut aussi M. Tuillier pour son éleve. En 1702. il fut envoyé pour être medecin de l'hôpital de Keyserwert ; & comme le siege de cette place fut fort long, par la vigoureuse défense du marquis de Blainville, M. Tuillier eut tant de malades & de blessés à voir qu'il succomba à la fatigue, & mourut le 2. Juin d'une fievre continue maligne. * *Histoire de l'académie royale des sciences de* 1702.

TUITZ ou DUITZ, en latin *Tuitium*, bourg de la basse Allemagne, est situé vis-à-vis de Cologne, de l'autre côté du Rhin. On croit qu'il avoit été bâti par Constantin *le Grand*, & qu'il étoit joint à la ville de Cologne par un pont, dont les pierres ont servi à la construction du monastere de saint Heribert, celebre par le miracle de l'hostie, qui y fut conservée au milieu d'un incendie. L'illustre abbé Rupert de Tuitz a composé un livre touchant ce miracle, qui arriva dans le XI. siecle. * *Ex biblioth. Germ.*

TULCA, vingt sixiéme roi des Goths, monta sur le thrône en 640. & possedoit toutes les qualités qui pouvoient le faire aimer. Il mourut à Tolede, après avoir regné 2. ans & 4. mois. Les Goths témoignerent publiquement par leurs larmes le regret qu'ils avoient de perdre si-tôt un si bon prince. *Chindasvinthe* lui succeda. * *Bibl. Hisp.*

TULLES, *Tutela* ou *Tutella*, ville de France, avec senéchaussée, présidial & élection. Elle est capitale du bas Limosin, & est arrosée de la Coreze. L'abbaye de saint Martin y fut sous la metropole de Bourges, erigée en évêché par le pape Jean XXII. l'an 1318. Arnaud de saint Astier en fut le dernier abbé, & le premier évêque. Il a eu des successeurs celebres par leur merite ou par leur naissance. Tels ont été Arnaud de Clermont, le cardinal Hugues Roger, frere du pape Clement VI. Archambault de Turenne, Jean Fabri cardinal, Bertrand & Pierre de Cosnac, Hugues & Louis d'Aubusson, de la branche de Monteil-au Vicomte, frere du fameux Pierre d'Aubusson, cardinal & grand-maître de Rhodes, François de Levis, de la branche de la Voute, Pierre du Chastel, grand aumônier de France l'an 1547. Jean de Fonseque-Surgeres, Louis Flotard & Jean de Gourdon Genouillac, tous trois de la branche de Vaillac, de la même maison que Jacques Galiot de Genouillac, grand écuyer de France, & favori de François I. Jules Mascaron & André Daniel de Beaupoil-saint-Aulaire. A l'entrée de l'église cathedrale il y a un des plus beaux & des plus hardis clochers qu'on puisse voir. Les évêques se disent vicomtes, & sont seigneurs de la ville. Le chapitre est composé d'un doyen, d'un chantre, d'un prevôt, d'un tréforier, & d'onze chanoines : il n'a été secularisé qu'en 1514. On trouve à Tulles l'abbaye de saint Bernard, qui est de filles de l'ordre de Cîteaux, des Feuillans, des Carmes Déchaussés, des Cordeliers, des Recollets, des religieuses de sainte Claire & de la Visitation & des Ursulines, avec un college de Jesuites, que les habitans se sont procuré, en ne consentant à l'érection du duché de Vantadour, qu'à condition que le duc fonderoit ce college. Charles V accorda l'exemption de tous impôts à cette ville, qui a produit quelques grands hommes ; entr'autres, Etienne Baluze celebre dans les XVII. & XVIII. siecles par son érudition, qui a donné l'histoire de sa patrie l'an 1717. Cet auteur prétend que l'abbaye de Tulles fut donnée à des laïcs dès le tems de Charles Martel : ce qui n'est pas vraisemblable, l'Aquitaine n'étant pas soumise à Charles. C'est sans doute Charlemagne à qui il devoit attribuer cet établissement qui dura long-tems. Les seigneurs d'Echelles ont été abbés laïcs de Tulles dans le X. siecle. On peut voir ce qu'en dit le même M. Baluze, pourvû qu'on se méfie des preuves qu'il employe pour établir que ces seigneurs d'Echelles étoient de la même maison que les comtes de Turenne. * Bertrand de la Tour, *instit. Tul. ecclef.* Du Chêne, *recherches des antiq. des villes.* Sammarth. *Gall. Christ. &c.*

TULLIA, fille de *Servius Tullius*, VI. roi des Romains, fut mariée à Tarquin *le Superbe*, & consentit à l'assassinat de son pere, pour faire jouir son mari du royaume, l'an de Rome 221. & 533. avant Jesus Christ. Après cette execution, cette détestable princesse se hâtant d'aller saluer Tarquin en qualité de roi, fit passer son chariot par-dessus le corps tout sanglant de son pere, quoique les chevaux épouvantés de ce spectacle, en eussent horreur. * Tite Live, *l.* 1. Flor. *l.* 1. *c.* 6.

TULLIE, *Tullia*, fille de Ciceron, orateur & consul Romain, nâquit le 6. Août, comme Ciceron le dit lui-même, dans son oraison pour Sextius, & dans la

premiere épître du quatriéme livre à Atticus ; mais on ne sçait précisement en quelle année. Ceux qui veulent que la troisieme lettre du premier livre de Ciceron à Atticus ait été écrite sous le consulat de Lucius Julius Cesar, & de Caïus Martius Figulus, prétendent qu'elle a épousé en premieres nôces, l'an 689. Caïus Pison, comme on n'en peut douter après ces paroles : *Tulliolam* C. *Pisoni* L. F. *Frugi despondimus.* Il étoit fort honnête homme, ne manquoit ni d'esprit ni, d'éloquence, & s'interessa avec le dernier empressement aux affaires de Ciceron son beau-pere, qui ne s'en pouvoit assez louer, comme on le peut voir dans l'oraison pour Sextius. Après la mort de Caïus Pison, arrivée (comme l'on croit) pendant l'exil de Ciceron, l'an 696. Tullie se remaria l'année suivante à Furius Crassipes. (L'on verra dans la suite que Louis Vives, *in S. August. de civit, Dei, lib. XIX. cap. IV.* mal-à-propos a reduit à un ces deux gendres de Ciceron, en supposant que Tullie ne se maria que deux fois, la premiere avec Pison Fru gi Crassipes; la seconde, avec Cornelius Dolabella, & qu'elle mourut en couches chez ce dernier.) On ne sçait comme Tullie fut separée de son second mari, si ce fut parce qu'il mourut, ou parce qu'il la repudia : on sçait seulement qu'en 703. elle épousa Publius Cornelius Dolabella. Ce troisiéme mariage se fit pendant que Ciceron étoit gouverneur de Cilicie. Ciceron se repentit dans la suite d'avoir consenti à ce mariage ; car les affaires de Dolabella n'alloient pas bien, & c'étoit un jeune homme qui s'étoit mal comporté, comme Cœlius le fit adroitement entendre à Ciceron lorsqu'il le felicita sur ce mariage. En effet il causa mille chagrins à Ciceron, par les tumultes qu'il excita dans Rome pendant qu'il étoit tribun du peuple. Dolabella avoit voulu établir une loi très-préjudiciable aux créanciers; car il prétendoit que les debiteurs ne pouroient être contraints, ni par emprisonnement, ni par saisie de leurs biens, au payement de leurs dettes. Il fallut que Marc-Antoine, qui étoit alors general de la cavalerie, sous la deuxiéme dictature de Jules Cesar, l'année d'après la bataille de pharsale, fit entrer des troupes dans Rome pour charger les fauteurs de Dolabella, dont ils tuerent 800. Tullie se voyant ainsi malheureuse, & maltraitée par Dolabella, fit un voyage à Brundusium pour consulter son pere sur ce qu'elle avoit à faire envers un époux si turbulent. Cette entrevûe, qui dans une autre occasion auroit causé à Ciceron un contentement infini, ne servit qu'à l'affliger mortellement, comme on le peut voir dans la lettre 17. du livre II. à Atticus, & dans la lettre 2. livre XIV. a ses amis. Elle fit divorce avec lui, comme le remarque Sulpicius : & neanmoins Ciceron ménagea toûjours Dolabella jusqu'après le meurtre de Trebonius. Tullie mourut l'an 708 comme il paroît par la lettre de consolation que Cesar, qui étoit alors en Espagne à combattre contre les fils de Pompée, écrivit à Ciceron, qui fut inconsolable pendant quelque tems. Toutes les consolations que ses amis lui proposerent, ou de vive voix, ou par écrit, furent inutiles : il n'y eut que son livre *de consolatione*, qui lui procura un peu de soulagement. Rhodiginus a écrit trop legerement que le corps de cette dame Romaine fut trouvé dans la voie Appienne, sous Sixte IV. vers la fin du XV. siecle. On dit neanmoins que sous le pape Paul III. au milieu du XVI. siecle, on découvrit dans le même chemin d'Appius, un ancien tombeau, avec cette inscription : *Tulliolæ filiæ meæ*, dans lequel il y avoit un cadavre de femme, qui, au premier souffle de l'air, fut reduit en poussiere, avec une lampe encore allumée, qui s'éteignit à l'ouverture du tombeau, après avoir brûlé plus de 1500. ans. Pour connoître combien peu de foi l'on doit ajouter à ce conte, *consultez* Ottavio Ferrari, *de lucernis sepulcralibus.* * Bayle, *dict. crit.*

TULLIUS, *cherchez* ACTIUS TULLIUS.

TULLIUS SERVIUS, sixiéme roi des Romains, *cherchez* SERVIUS.

TULLUS HOSTILIUS, troisiéme roi des Romains, succeda à Numa Pompilius l'an 83. de la fondation de Rome, & 671. ans avant Jesus-Christ. Ce prince guerrier fit ouvrir le temple de Janus, fit marcher devant lui des gardes qui portoient des faisceaux de verges, & tâcha d'inspirer dans l'esprit de ses peuples le respect & la crainte de la majesté royale. Les habitans d'Albe furent les premiers qui ressentirent l'effort de ses armes. Après le combat des Horaces & des Curiaces, & la mort du dictateur Metius Suffetius, ayant fait ruiner la ville d'Albe, il transporta ses richesses & ses habitans dans celle de Rome. Ensuite il fit la guerre aux Latins & à d'autres peuples, qu'il défit en diverses rencontres, & dont il triompha. En l'an 114. de Rome qui étoit le 640. avant Jesus-Christ, le 32. de son regne, il fut brûlé par le feu du ciel, & eut pour successeur Ancus Marcius. * Tite-Live, *liv.* 1. Florus. Denys d'*Halycarnasse*, &c.

TULN, bourg d'Autriche sur la riviere de Tuln, à une lieue du Danube, & environ à huit au-dessus de Vienne. On le prend pour le *Castra Catulina*, petite ville du Norique. * Baudrand.

TULUJAS, *Tulugiæ*, château du comté de Roussillon, en France, à une lieue de Perpignan, est celebre par un concile qui s'y est tenu l'an 1050. appellé *concilium Tulugiense.* * Baudrand.

TULUPHAN ou TURPHAN, ville du royaume de Tanguth dans la grande Tartarie. Sanson la met près de Camul ou de Xamo, & M. Witsen, vers les confins de l'Inde & la riviere d'Hoang, au levant du lac de Chiamai. On la prend pour l'ancienne *Ottorocorræ*, *Ottorocorra*, ville de la Serique : ce qui n'est pas fort constant. On recueille quantité de rhubarbe aux environs de Tuluphan.

TULZA, TULTA, bourg de la Bulgarie, situé sur la branche meridionale du Danube. On le prend pour l'ancienne *Sitioënta* ou *Sicioteuta*, petite ville de la basse Mœsie. * Baudrand.

TUMEN, petite ville de la Tartarie Moscovite. Elle est sur la riviere de Tumen ou Tura, environ à 55. lieues de la ville de Tobolsk, vers le sud-ouest. Cette ville n'est peuplée que de Moscovites, & on dit qu'il est défendu aux Tartares d'y loger sous peine de la vie. * Mati, *dict.*

TUNBRIDGE, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Kent, qu'on appelle aussi *Tunbridge.* Elle est située sur la riviere de Medwai, & celebre par ses eaux minerales : est frequentée par la noblesse pour ce sujet. Elle est à 28. lieues de Londres. * Mati, *dict.*

TUNCHANG, ville de la Chine. Elle est sur la riviere d'Iun, & la troisiéme en ordre de la province de Xantung. Sa jurisdiction doit être fort étendue puisqu'on y compte dix-sept villes. * Baudrand, *diction. geographique.*

TUNCHUEN, ville de la province de Fokien dans la Chine, est celebre par la fameuse idole qu'on voit representée sur une montagne voisine, que l'on appelle *Fé.* Elle paroît assise les pieds croises, & ayant les mains dans la même posture sur l'estomach. Ce colosse, qui est d'une prodigieuse grandeur, n'est pas apparemment un ouvrage de l'art ; mais une merveille de la nature, qui a disposé les parties & les éminences de ce rocher d'une telle façon, qu'en le voyant de loin, on s'imagine que c'est une figure gigantesque. C'est ainsi qu'auprès de la ville de Palerme en Sicile, il y a un rocher qui porte une figure de Cesar si achevée, qu'on croiroit qu'elle a été taillée par quelque habile ouvrier. * Kircher, *de la Chine.*

TUNGGIN, ville de la Chine. C'est la sixiéme de la province de Quiechcu, & située au pied des montagnes & aux confins de la province d'Huguang. * Mati, *diction.*

TUNGUSIE, region d'Asie dans la grande Tartarie, appellée aussi *Tingoësie* & *Tongusie.* Sanson la place autour de la riviere de Jenisea, & l'étend jusqu'à celle de Pisida, & jusqu'à l'Ocean Septentrional. Witsen, qui passe pour un geographe très-exact, le met entre le 108. degré & le 123. de longitude, & entre le 60. & le 67. de latitude, & lui donne pour bornes à l'occident la riviere de Tunguska ou d'Angara, & celle de Jeniseia, depuis son confluent avec cette premiere, & cette borne separe ce pays d'avec la Siberie propre. La Tunguska-Nisna, qui coule du levant au couchant, du midi des sources du Piasida, & qui se joint au Jeniseia, le

divise du côté du nord du pays de Piasida. A l'orient il a la grande riviere de Lena, dont le cours est du midi au septentrion, & qui sépare la Tungusie du Jukagir & des Tartares nommés *Olenni Tungusi*; au midi la Daurie & le grand lac de Baykal, où la riviere d'Anagara prend sa source. Il y a dans ce même pays plusieurs montagnes, dont l'une vomit des flammes. Celle-ci est vers la riviere nommée *Tunguska-Nisna*. Les Moscovites en cherchant des martres zibelines, & d'autres fourrures, y ont bâti plusieurs forts, & par ce moyen ils ont mis les *Tingoëses* ou *Tungeses* sous leur domination. * Mati, *dict. de Holl.* 1701.

Adam Brand dans son voyage de Moscovie à la Chine, rapporte ces circonstances des coûtumes de cette nation. C'étoit autrefois un peuple fort belliqueux, qui n'avoit point été subjugué, & qui occupoit une fort grande étendue de pays. Il n'a plus sa liberté, ayant été soumis par les armes du grand duc de Moscovie, à qui tous les ans il est obligé de payer tribut. Les Tunguses sont robustes & bien faits de corps. Leurs habits, tant en été qu'en hiver, sont faits de peaux crues jointes ensemble & de diverses couleurs. Ils sont tous vêtus de la même sorte, hommes & femmes, jeunes & vieux, & sous cet habit ils affectent à leur maniere un air de magnificence. Ils supportent la douleur avec beaucoup de courage, & le font paroître, en ce qu'étant encore jeunes, ils se font coudre le visage en maniere de piqueure avec du fil noir, ce qui passe parmi eux pour un très-grand ornement. Les uns se le font coudre en long, les autres en rond, & les autres en carré, selon la fantaisie de celui qui se veut bien exposer à cette operation. Leur visage s'enfle d'abord extraordinairement, & à peine peuvent-ils voir les objets, tant leurs yeux sont cachés sous cette enfleure; mais ils s'en consolent par la joie qu'ils ont de se voir ornés des marques de leurs ancêtres, qu'ils sont assurés de conserver toute leur vie, puisque quand ils sont gueris, les cicatrices demeurent toujours. Ils bâtissent leurs maisons & leurs cabanes avec des peaux de rennes, animal fait à peu près comme un cerf. Ils les joignent d'une maniere si ferme, que la pluye ni la gelée ne les peuvent penetrer. Quelques-uns les font de feutre ou de paille, & d'autres les construisent avec de l'écorce de bouleau, arbre qui se trouve en ce pays-là d'une grosseur extraordinaire. Comme le froid y est extrêmement âpre & penetrant, on a lieu d'être surpris de ce qu'ils peuvent vivre dans ces chetives habitations, mais l'habitude est cause qu'ils en souffrent beaucoup moins. Pour endurcir leurs enfans au froid, si-tôt qu'ils sont nés, ils les plongent l'hiver dans la neige, & l'été dans de l'eau froide. Cette nation est divisée en trois peuples differens. Les uns sont appellés *Konni-Tungusi*, & se servent de chevaux. Les seconds nommés *Alenni*, vivent de bêtes sauvages; & les *Sobaltzi*, qui sont les troisiémes, menent une vie très-miserable. Leurs dieux sont de bois, & d'une figure très-mal faite. Chacun d'eux a pour patron sa propre idole, qui selon ce qu'il s'imagine, est la cause de tout le bonheur qui lui arrive. L'une de ses idoles, disent-ils, leur fournit la venaison & le gibier, l'autre leur procure les martes zibelines & toutes sortes de fourrures; & une autre leur fait faire une bonne pesche. Que si après avoir adoré un de ces dieux ils ne réussissent pas dans la chose qu'ils entreprennent, ils se saisissent du dieu, & le tiennent suspendu entre le ciel & la terre, jusqu'à ce qu'ils ayent eu le bonheur de réussir. S'ils font quelques bonnes prises, ils regalent l'idole de leurs viandes les plus délicates, qu'ils posent devant elle, & qu'ils lui portent même jusques à la bouche. S'il arrive que cinq ou six Tunguses habitent l'un auprès de l'autre (car leurs cabanes sont ordinairement dispersées en divers endroits) ils entretiennent tous ensemble un schaman, c'est-à-dire un prêtre ou magicien. Toutes les fois qu'ils en ont besoin, il prend un habit garni de ferrailles du poids de plus de deux cens livres, avec des figures qui representent des ours, des lions, des dragons & des serpens, & autres animaux effroyables. Ce schaman orné ainsi, a un long tambour, sur lequel il frappe coup sur coup, & ce bruit, tout-à-fait desagréable, accompagné des horribles hurlemens qu'ils font, produit une musique que l'on peut nommer *diabolique*. Les spectres hideux, les corbeaux, & autres oiseaux de mauvais augure qui se representent alors, font redoubler les hurlemens de ces malheureux. Tandis qu'ils les continuent, le schaman tombe à la renverse, comme s'il avoit perdu tout sentiment, & lorsqu'ils le voyent dans cet état, ils lui rendent des honneurs comme à un Saint.

Quoique les Tunguses vivent dans une très-grande pauvreté, ils ne laissent pas d'avoir plusieurs femmes: la plûpart en prennent six, huit, dix, douze, & il faut que pour chacune ils donnent au pere dix rennes, & quelquefois quinze; de sorte que c'est une grande richesse pour un homme en ce pays-là que d'avoir beaucoup de filles. Leur maniere de prêter serment a quelque chose d'horrible. Quand quelqu'un est obligé de le faire, on ouvre la veine à un chien sous la jambe de devant au côté gauche, & il faut que celui qui fait le serment en suce le sang jusqu'à ce que cet animal expire. Ils n'enterrent pas leurs morts, ils les pendent seulement à un arbre, & les y laissent pour y être consumés. Ils sont fort ennemis des injures, & quand ils se mettent en colere contre quelqu'un, le plus grand mal qu'ils lui souhaitent, c'est d'être obligé d'habiter parmi les russes, ou de labourer un champ.

TUNIA, l'une des principales provinces du nouveau royaume de Grenade, dans l'Amerique meridionale, surpasse celle de Bogota en veines d'or & en émeraudes. L'air y est temperé entre le froid & le chaud; desorte qu'on n'y sent presque point de difference entre l'été & l'hiver, & fort peu entre le jour & la nuit, à cause de la proximité de l'équateur. Cette region est tout-à-fait saine, & voisine des Sauvages qu'on appelle *Panches*. Son terroir est abondant en froment, & en la plûpart des choses qui sont necessaires à la vie. La ville de *Tunia*, qui a pris son nom de cette province, est éloignée de 20. lieues de Santa-Fé. Elle est située sur le haut d'une montagne, & sert de défense contre les courses des Sauvages d'alentour. C'est la principale ville marchande de ce pays-là. Les habitans peuvent fournir plus de deux cens chevaux propres pour la guerre. Les Dominicains ont un monastere dans *Tunia*, & les Cordeliers un autre. * Laët, *Indes Occid. l. 9. c. 6.*

TUNIQUE, habit de dessous que portoient autrefois les anciens, tant à Rome qu'en Orient. Cet habillement se mettoit sous la *Toge*, & devoit être long & avec des manches pour les femmes, au lieu que les hommes le portoient par-devant un peu au-dessous du genou, & par-derriere jusqu'au milieu de la jambe. De le porter plus bas, cela sentoit la femme; & de le porter plus haut, cela sentoit l'homme de guerre. *Voyez* LATICLAVE, & COTTE D'ARMES. * *Antiq. Grecq. & Rom.*

TUNIS, royaume de Barbarie en Afrique, entre le royaume d'Alger & le Biledulgerid, a un terroir assez fertile en grains, en olives & en autres fruits; & fort propre à nourrir du bétail, particulierement du côté du couchant. La capitale est Tunis, qui fut bâtie des ruines de Carthage. Il faut trois ou quatre heures pour en faire le tour: elle est à demi côteau, de figure presque ovale, ceinte de simples murailles, sans tours ni fortifications, les Turcs les ayant rasées lorsqu'ils s'en rendirent maîtres. Les fauxbourgs sont aussi murés. Cette ville est peuplée d'environ dix mille familles. & est celebre pour le grand trafic qui s'y fait avec les Venitiens, les Genois & autres peuples. On croit qu'elle fut fondée par les premiers Arabes ou Sarasins, qui vinrent s'établir en Afrique. Elle a été ensuite le siege d'un évêque. Saint Louis roi de France l'assiegea l'an 1270. & mourut pendant ce siege. Tunis est situé dans une plaine sur le bord du lac de la Goulette, à quatre lieues de la mer: le château qui occupe une hauteur est vers le midi. Il y a plus de trois mille boutiques de marchands de toiles & de draps de laine, & dix principales rues entrecoupées d'un grand nombre de petites très-bien ordonnées. Ces rues sont relevées des deux côtés pour la commodité des gens de pied, mais très-mal-propres. La plûpart des maisons n'y ont qu'un étage; mais elles sont bâties de pierre & de brique avec plâtre, puis rehaussées de diverses couleurs, & d'ouvrages à la mosaïque dedans & dehors; les planchers y sont maçonnés & pavés de pierres fort polies, parce qu'on y manque de bois. Les toits y sont en ter-

raſſes, afin de faire mieux écouler l'eau de la pluye dans les citernes, car il n'y a aucune fontaine, ni puits, ni ruiſſeau dans cette ville : mais ſeulement deux grandes cîternes où ſe rendent les eaux de pluye dont on ſe ſert tant pour boire, que pour les autres neceſſités. Il eſt vrai qu'il y a hors de la ville un *Dubian*, ou puits d'eau vive, que l'on vend par les rues, à cauſe qu'on la tient plus ſaine que celle des cîternes. On en trouve encore quelques autres aux environs, mais ils ſont gardés pour le ſervice du roi & de ſes officiers. Au milieu de la ville on voit le *Bazar* ou *Marché*, qui eſt magnifique : deux rues couvertes le compoſent : elles ſe croiſent preſque à angles droits. Le premier étage des maiſons eſt ſoûtenu de piliers, façon de marbre. Les boutiques des deux côtés de ces rues ſont bien garnies. Au bout de ce marché on voit la maiſon de la monnoye, qui fait face, & eſt ſoûtenue d'un double rang de colonnes. Les boutiques des parfumeurs y ſont ouvertes la nuit, à cauſe que c'eſt la nuit que les femmes vont aux bains. L'on compte dans Tunis cent moſquées, dont trente ont des tours très-belles, ſans y compter la plus grande, outre douze chapelles de Chrétiens dans les fauxbourgs & priſons, huit ſynagogues de Juifs, vingt-quatre cellules d'hermites Mahometans, cent cinquante étuves, quatre-vingt-ſix écoles, & neuf colleges, de ceux qui ſont entretenus aux dépens du public, & ſoixante-quatre hôpitaux pour les paſſans & les étrangers. Le plus grand ornement de cette ville conſiſte en une ſuperbe moſquée, qui a un minaret ou tour fort haute d'une belle architecture. Le palais du roi eſt fortifié de tours & embelli de quelques portiques, d'une grande cour, de beaux jardins, de galleries, de chambres, & de ſalles curieuſement bâties. La Goulette, avant que Barberouſſe l'eût fortifiée, n'étoit qu'une tour carrée à l'embouchure du canal, par où l'eau de la mer entre dans le lac ou étang qui eſt devant Tunis. Ce canal eſt long à peu près de la portée d'un mouſquet, mais ſi étroit, qu'une galere n'y peut paſſer en ramant. L'étang a environ trois lieues de longueur, ſur deux de large. L'empereur Charles V. s'en rendit autrefois maître ſur les Turcs ; mais depuis l'année 1574. les Turcs en ſont poſſeſſeurs, & y ont fait un havre capable de recevoir beaucoup de navires ; un magaſin pour les marchandiſes ; une douane pour la gabelle ; des priſons pour les eſclaves Chrétiens, & deux temples ou moſquées.

Le royaume de Tunis a eſſuyé différentes revolutions. Sinan Baſſa, de la maiſon des Cigales, noble famille Genoiſe, donna vers l'an 1514. des loix particulieres à cet état, qui avoit paſſé ſucceſſivement des Tyriens aux Romains, des Romains aux Vandales, des Vandales aux Grecs, des Grecs aux Arabes, & pendant peu de tems aux Eſpagnols, ſur leſquels les Turcs venoient de la conquerir. Il établit une milice d'environ cinq mille Turcs, diviſés en deux cens pavillons ou compagnies, de 25. hommes chacune. Ces ſoldats pouvoient eſperer, en faiſant leur devoir, de parvenir par degrés aux premieres dignités de l'état. Il établit un divan, compoſé preſque tout de gens de guerre, auquel préſidoit le bacha au nom du grand ſeigneur, & ſous lui un aga ou chef, qui changeoit tous les ſix mois. Ce conſeil terminoit toutes les affaires publiques & particulieres avec une pleine autorité. Il créa auſſi le bei, ou grand-treſorier, poſte qui ſe donnoit tous les ſix mois au plus offrant, & qui ne ſe pouvoit conſerver au plus que pour un an. C'étoit comme le receveur des tailles, deſtiné à exiger le tribut des Maures, qui ſont comme les payſans ; & pour les y contraindre, il marchoit à la tête des troupes qu'on lui donnoit. Sinan, après avoir donné cette forme de gouvernement, mourut, & nomma ſon ſucceſſeur, qui regna peu de tems. Celui-ci ayant peu d'eſprit, perdit peu à peu ſon autorité, dont s'empara l'aga ou commandant du divan ; & depuis cela, le bacha ne fait preſque plus de figure dans le gouvernement, & ne demeure dans la ville que pour faire ſouvenir les Tuniſiens qu'ils ſe ſont mis autrefois ſous la protection du grand-ſeigneur. Les agas gouvernerent l'état à la tête du divan, aſſez paiſiblement, pendant quinze à ſeize ans, ſe ſuccedant les uns aux autres : mais la milice s'étant revoltée contre eux, elle transfera l'autorité à un nommé *Calif*, qui regna le premier ſous le nom de *dei* ou de *roi*. Il fut maſſacré trois ans après, & preſque tous ſes ſucceſſeurs eurent le même ſort. Enfin, l'autorité de ces rois paſſa aux beïs ou grands tréſoriers, en la perſonne d'un renegat de Sardaigne, nommé *Morat*, dont la famille a dominé à Tunis durant preſque tout le XVII. ſiecle ; mais non ſans revolutions, les oncles uſurpant la domination ſur les neveux, & les neveux attentant à la vie de leurs oncles. Auſſi Seidi Morat, que ſon oncle Ramadam avoit détrôné, fit-il étrangler cet uſurpateur ; mais lui-même enfin fut aſſaſſiné l'an 1699. par Ibrahim Turc, capitaine de ſa garde, qui fit mourir les deux neveux de ce prince infortuné, & extermina toute la famille de Morat. C'eſt lui qui regne depuis cette revolution. * Daviti. Marmol. Le P. de la Motte, Trinitaire, *état du royaume de Tunis*, *&c.*

TUNQUIN, royaume, *cherchez* TONQUIN.

TUNSTED, *cherchez* SIMON TUNSTED.

TUR (Guillaume le) preſident au parlement de Paris, celebre par ſon érudition & par ſa probité, fut élû l'an 1413. avocat general dans la même cour, & l'an 1417. fut commis pour exercer la charge de procureur general. Depuis il ſuivit le dauphin delà la Loire, & après la mort de Charles VI. il fut employé en diverſes ambaſſades, & élu preſident au parlement, qui étoit à Poitiers l'an 1427. Il vivoit encore l'an 1442. qu'il fut commis avec un maître des requêtes, & trois conſeillers du parlement, pour faire un recueil d'ordonnances. * Blanchard, *des preſidens à mortier du parlement de Paris.*

TUR, THUR. C'eſt une des principales rivieres de la Suiſſe. Elle traverſe les terres de ſaint Gal, le Thurgaw propre, où elle baigne Phin, & entrant dans le canton de Zurich, elle ſe décharge dans le Rhin, à deux ou trois lieues au-deſſous de Schaffouſe. * Mati, *diction.*

TURANIUS, poëte Latin, vivoit du tems d'Ovide, vers le commencement de l'ére Chrétienne, & compoſoit des tragedies. * Ovide, *eleg. ult. de Pont.*

TURANO ou SALTO, anciennement *Telonius*, riviere du royaume de Naples. Elle naît près Tagliacozzo, dans l'Abruſſe Ulterieure, & ſe décharge dans le Velino, un peu au-deſſous de Rieti en Ombrie. * Baudrand.

TURAPHYLIUM, eſt le nom que les Latins donnent à Tecort ou Techort, qui eſt une ville d'Afrique, dont Ptolemée fait mention.

TURBAN, ſorte de bonnet des Turcs, des Perſes, & des autres Mahometans. Le haut de celui des Turcs, eſt de toile de lin blanche, & celui des Perſes, eſt de laine rouge. Sophi roi de Perſe, qui étoit de la ſecte d'Ali, l'un des interpretes de la loi Mahometane, choiſit cette couleur, pour ſe diſtinguer des Turcs & Arabes, qui ſuivoient la doctrine d'Omar, autre interprete de cette loi. Les Tartares portoient autrefois un turban verd ; maintenant ils le portent de laine rouge comme les Perſes. Le grand-ſeigneur a trois aigrettes à ſon turban, qui ſont enrichies de diamans, & d'autres pierres précieuſes ; & le grand-viſir en a deux ; quelques autres officiers portent une petite aigrette & une grande ; & d'autres n'ont qu'une aigrette, ou n'en ont point du tout. Le turban des officiers du divan eſt d'une forme particuliere, & eſt entouré d'un rouleau qui deſcend de la pointe en bas ; on appelle ce turban *mugenezek*. Celui des Emirs, ou deſcendans de Mahomet, eſt verd, qui étoit la couleur de ce faux prophete. Le nom de *turban*, vient du mot arabe *dul*, qui ſignifie *environner*, *tourner à l'entour*, & du mot Perſan *bend*, qui ſignifie *une bande* ; c'eſt pourquoi les Turcs écrivent *dulbend*, où le D. ſe prononce preſque comme le T. * Ricaut, *de l'emp. Ottoman.*

TURBULA, eſt une ancienne ville des Baſtitans en Eſpagne ; les geographes croyent que c'eſt un petit bourg de l'Andalouſie, nommé aujourd'hui *Tobaria.*

TURCAL, eſt un bourg conſiderable de Perſe, ſur la route de Conſtantinople à Iſpahan. Il eſt ſitué auprès d'une montagne ſur laquelle eſt une fortereſſe. La riviere qui vient de Tocat, baigne les maiſons de ce bourg, où il a un des beaux caravanſeras.

TURCHEIM, DURCKHEIM. Il y a deux bourgs de ce nom dans le Palatinat du Rhin. L'un eſt ſur le Rhin,

Rhin, entre la ville de Wormes & celle de Gernheim, & l'autre sur le Frankendalbach, environ à une lieue de New-Linange. * Mati, *dict.*

TURCILIS, nom que les anciens ont donné à la riviere de Morvedre, qui a son cours en Espagne, dans le royaume de Valence.

TURCO (Thomas) né à Cremone sur la fin du XVI. siécle, se fit religieux dans l'ordre de saint Dominique, fut honoré du doctorat en 1629. occupa ensuite la premiere chaire de Bologne, & en 1638. fut appellé par le sénat de Venise pour enseigner la metaphysique à Padoue. Urbain VIII. le fit venir à Rome l'an 1643. pour être procureur general de son ordre, & l'année suivante il fit tenir le chapitre, où Turco fut élu general le 13. Mai. Il parcourut ensuite la France, les Pays-Bas, l'Espagne & l'Italie, donna d'excellens reglemens pour les colleges de l'ordre à Bologne & à Paris qui furent imprimés en 1645. & 1646. Il continuoit à s'appliquer à maintenir le bon ordre, lorsque la mort l'enleva le 1. Decembre 1649. à l'âge de 80. ans ou environ. On assure qu'il publia un traité intitulé *Lima Molinæ*, & qu'étant general il en fit imprimer deux autres à Rome touchant la conception de la Vierge. * Echard, *script. ord. FF. Præd.*

TURCOCHORI, en latin *Turcochorium*, anciennement *Elabea*, est un bourg de la Beotie, situé au nord du mont Parnasse sur le Cephiso. Dans ce lieu, qui paroît avoir été autrefois une place considerable, il se trouve un can pour loger les étrangers, & on y voit beaucoup de fragmens de colonne & de marbres antiques. Les Turcs, qui y ont une mosquée, sont presque les seuls qui habitent ce bourg, hors duquel il y a une chapelle pour les Grecs. * Spon, *voyage de Grece.*

TURCOMANIE ou ARMENIE TURQUE, est la partie occidentale de l'Armenie moderne, qui appartient aux Turcs, dans la Turquie en Asie, & proche des états du roi de Perse. C'étoit anciennement partie de *Armenia Major. Voyez* ARMENIE.

TURCOMANS ou TURCMANS, peuples de la Turcomanie Turque, suivent la religion des Turcs, & en imitent le langage. On dit que ce furent ces peuples qui mirent les premiers la couronne sur la tête des Ottomans, par le secours qu'ils leur donnerent. Ils vinrent avec ceux de la Perse, où ils étoient pasteurs, comme ils sont encore aujourd'hui. Cependant ils n'aiment ni les Turcs, ni les Arabes, à cause des tyrannies que les premiers exercent sur eux, & des persecutions qu'ils reçoivent des autres. Les Turcomans habitent dans la campagne sous des pavillons, & changent souvent de demeures, pour trouver des pâturages. Ils marchent quelquefois deux ou trois familles ensemble pour s'asseurer contre les Arabes leurs ennemis, & conduisent avec eux de si nombreuses troupes de chameaux, de moutons & de chevres, que la terre en paroît couverte dans l'espace de deux lieues. Aussi passent-ils pour les plus riches pasteurs de l'empire Ottoman. Leurs armes sont un arc & des fléches, avec le sabre, & quelques armes à feu. Ils ont entr'eux une jurisdiction, ou gouvernement particulier, indépendant de celui du bacha; & leur aga ou seigneur, qui est de leur secte, paye seulement au sultan le tribut dont ils sont convenus. * Michel le Fevre, *théâtre de Turquie.*

TURCS, peuples de la Turquie, sont apparemment descendus des Scythes, qui habitoient entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. Ottoman commença cet empire l'an 1298. ou 1300. selon d'autres. Pruse, & par corruption *Burse* ou *Bourse* de Bithynie, en fut d'abord le siege, puis ce fut Andrinople, & Constantinople.

DE LA RELIGION DES TURCS.

Leur religion, dont Mahomet fut l'auteur, renferme six preceptes principaux, la circoncision, la priere, le jeûne, l'aumône, le pelerinage, & l'abstinence du vin. La *circoncision* est la plus grande de leurs ceremonies. Ils prétendent qu'elle fait sur eux le même effet que le baptême sur les Chrétiens, & que sans elle il est impossible d'être sauvé: c'est pour cela qu'ils la celebrent avec beaucoup de solemnité, & avec des festins semblables à ceux que les Chrétiens font dans leurs mariages, pour lesquels les Turcs n'ont point de ceremonies particulieres. Leurs *prieres* sont courtes & frequentes, & se font cinq fois le jour. Mahomet les nomma les colonnes de la religion, & les clefs du paradis: elles consistent principalement en prosternations, humiliations, & en gestes. Lorsqu'ils les veulent faire, ils se tournent du côté de l'orient, & le plus souvent vers le midi, où est le tombeau de leur prophete. Ils prient avec tant d'application, qu'ils n'interromproient pas cet exercice quand même le feu prendroit à la maison, ou quand même le sultan leur commanderoit de le quitter. Le Vendredi est chez eux le jour le plus solemnel de la semaine, & est distingué des autres par de plus longues prieres. Ils n'entrent jamais dans leurs temples, qu'ils appellent *mosquées*, qu'après s'être purifiés par les ablutions. Ils observent un *jeûne* extraordinaire dans le neuviéme mois appellé *Ramadan*. Ce jeûne commence avec la nouvelle lune. Alors ils montent sur le faîte des maisons, pour en découvrir les premiers rayons, & en avertir le peuple. Pendant ce tems ils ne boivent & ne mangent que la nuit. Ils s'abstiennent de l'eau-de-vie & du tabac, dont ils usent ordinairement. Un Turc, qui romproit son jeûne, seroit puni de mort. Quand le ramadan arrive dans l'été (car leur année lunaire, composée de 12. lunaisons, n'a point de commencement fixe, & ainsi le mois de ramadan arrive successivement dans toutes les saisons) on voit les laboureurs altérés n'oser prendre une goute d'eau pour se rafraîchir. Ils frequentent les mosquées le jour & la nuit, fuyent les conversations & les jeux, ont de l'horreur pour les blasphêmes, & disent que pendant ce mois Dieu ouvre les portes du paradis, & ferme celles de l'enfer. Le ramadan est suivi du *Bairan Gasque*: on le publie dans Constantinople au bruit du canon, & la fête dure trois jours. Les bachas les plus qualifiés s'habillent alors superbement, pour se rendre au serrail. Le grand seigneur les traite dans le divan, salle où se donne l'audience, & leur fait des presens. Les Turcs ont des *dervis* ou religieux, qui renoncent entierement au monde, pour mener une vie fort austere & fort retirée. Ils prétendent que cette secte est tres-ancienne, qu'elle commença dès le regne d'Ottoman, qui leur permit de vivre sous la discipline & l'obeïssance d'un chef, tiré de leur corps. Ces dervis observent religieusement le silence & l'humilité, marchent nuds pieds, portent une ceinture de cuir, qu'ils remplissent de pointes pour mortifier leur chair, se frappent & se brûlent avec les fers tout rouges. Les Turcs font beaucoup d'*aumônes*, & n'épargnent rien pour l'entretien des pauvres & des hôpitaux qui sont chez eux d'une structure magnifique. Leurs mosquées sont aussi bâties très-superbement, & leur revenu est si conderable, qu'il emporte le tiers de celui de l'empire. Chacun est obligé de contribuer au *zagat* ou *aumône*, de la centiéme partie de ses biens. Les riches ont l'adresse de ne pas payer exactement leur part comme les pauvres, de peur de faire connoître leurs richesses, parce qu'elles tiennent lieu de crime à Constantinople. Ils font avec beaucoup de devotion le *pelerinage* de la Mecque, & font quelquefois au nombre de cinquante mille pelerins, ausquels le grand-seigneur donne un chef, qui part avec la caravane, pour empêcher les desordres qui pourroient arriver. Ce chef porte un alcoran couvert de drap d'or sur un chameau, qui est couronné de fleurs au retour du voyage, & exemté de toute sorte de travail pour le reste de sa vie. On change tous les ans la couverture du tombeau de Mahomet, & l'on déchire la vieille, que les pelerins partagent entr'eux: par reconnoissance ils laissent de l'argent & des joyaux de prix à leur prophete. Ils visitent aussi les saints lieux de Jerusalem, mais moins par devotion que par curiosité, & à cause du bruit des miracles qui ont été faits par Jesus-Christ, qu'ils croyent n'être pas encore mort. Ils ont de la veneration pour la vallée de Josaphat, qu'ils regardent comme le lieu où se fera le jugement. L'*abstinence du vin* est encore un des preceptes de l'alcoran. Les Mahometans disent que leur sage legislateur balança long-tems avant que d'en resoudre absolument la défense, à cause que cette liqueur est un baume quand on en use avec moderation, & qu'elle se change en poison, lorsqu'on en prend avec excès; mais qu'enfin il défendit absolument le vin, comme une chose capable de faire perdre aux

soldats le respect qu'ils doivent à leurs officiers, de leur faire negliger les fonctions militaires, & particulierement celle de sentinelle, qui seule fait la seureté des villes & des armées toutes entieres. Mahomet a même laissé par écrit, que les herbes nées dans une terre, sur laquelle on auroit repandu du vin, seroient immondes, que les animaux qui en mangeroient, se ressentiroient de la même impureté: & que pour cette raison, les Musulmans devoient s'abstenir de manger de leur chair. Le *Mufti*, qui est le pontife des Turcs, vit dans un aussi grand libertinage que les autres, & satisfait sa brutalité avec autant de femmes qu'il en veut. Son autorité seroit trop grande, si elle n'étoit point bornée par celle du souverain, qui l'éleve & l'abbaisse, le fait & le detruit quand il lui plaît. Les Turcs sont persuadés que les secrets les plus cachés de leur loi sont connus à ce ministre, qu'ils nomment pour cette raison, l'*esprit qui vivifie la religion*. On ne sçauroit lui proposer de doute, qu'il ne decide comme un oracle, ni lui faire de question qu'il ne resolve, expliquant à sa fantaisie les endroits les plus obscurs de l'alcoran. Ce qu'il approuve met les consciences en repos, & sa volonté seule suffit pour justifier toutes sortes d'actions. Les juges dans leurs décisions n'osent contrevenir aux siennes, les sultans mêmes n'ont pas été à couvert de ses jugemens, & nous en avons des exemples dans les personnes d'Osman & d'Ibrahim, contre qui les Muftis ont prononcé les arrêts de mort. Cependant la veneration d'un rang si élevé, ne fut pas assez forte pour exemter le mufti de la violence d'Amurat IV. qui foula aux pieds la dignité du sacerdoce, & condamna ce grand-prêtre à être étranglé comme le dernier des criminels. Les Sarasins & les Mammelus faisoient profession de la religion Mahometane, qui regne aujourd'hui chez les Maures, les Arabes, les Tartares & dans les Indes. Elle a des Schismatiques, qui sont les Persans, les Azymes, les Curdes, & autres en si grand nombre, que l'on compte jusqu'à soixante sept sectes differentes de celle des Turcs. Elles suivent toutes l'Alcoran, mais elles l'expliquent de differentes manieres. Cette diversité d'opinions a été cause de plusieurs guerres entre les Turcs & les Persans. On voit à Babylone les tombeaux d'Ali & d'Omar, les deux plus fameux disciples de Mahomet. Les Persans suivent le premier, & c'est sur son sepulcre que leurs rois recoivent le sabre, qui est la premiere fonction de leur royauté, & qui répond à la ceremonie du couronnement des princes Chrétiens. Quand les Persans sont maîtres de Babylone, on allume beaucoup de lampes devant le tombeau d'Ali, qui est enrichi de vases d'argent: on y répand des fleurs, des parfums precieux, & on le pare des plus superbes ornemens. Celui d'Omar, au contraire, est non-seulement abandonné, mais profané & méprisé comme un lieu infame & abominable. Lorsque cette ville est sous la domination des Turcs, Omar reprend le dessus, on lui rend ses premiers honneurs, son sepulcre est richement paré, & celui d'Ali retombe dans le mépris. Au milieu de tant de differentes religions, dont les Mahometans font profession, il y a des Turcs qui n'en ont point du tout: & il s'y trouve un grand nombre de gens infectés de l'Atheïsme, que les renegats y ont répandu. On soupçonna Amurat IV. de les favoriser sous main.

DE LA POLITIQUE DES TURCS.

A l'égard de la politique, les Mahometans ont choisi l'état monarchique. Leur empereur est maître absolu & sans reserve de la vie, de l'honneur & des biens de ses sujets. Ses ordres sont au-dessus de toutes les loix, qui se réduisent à peu, & sont toutes faites en faveur des armes & de l'accroissement de l'état. Les Ottomans sont persuadés que la volonté de leurs sultans est celle de Dieu même; qu'on merite la couronne du martyre, quand on perd la vie pour leur service; & que ceux qui desobéïssent ou s'opposent à ses ordres, ont dès ce monde des assurances de leur reprobation. On aime le sultan, mais on le craint encore davantage. A chaque changement d'heritier, il est dû au grand-seigneur trois pour cent de la valeur des biens de la succession: ceux qui ont écrit qu'il étoit de droit heritier de tous les biens, se sont trompés. Si les ministres s'engraissent quelquefois du sang des peuples, il ne le souffre que pour les égorger ensuite; & il ne faut point d'autres temoins de leurs crimes que leurs richesses. Ainsi les biens de tous les particuliers ne servent qu'à remplir le tresor du prince. C'est ce fonds inépuisable qui entretient ses grandes armées & ses principaux ministres. M. de la Croix, qui avoit été dix ans en Turquie en qualité de secretaire de l'ambassade de France, auprès du grand-seigneur, publia en 1684. *des memoires*, où il assure que l'empire Ottoman se soûtient plus par la foiblesse de ses voisins que par ses forces, qui de compte fait ne se montent qu'à 150000. hommes ou environ; qu'il n'a gueres que 80000000. de revenu; que les grandes exactions en ont déja dépeuplé plus d'un tiers, & que la méchante politique des Turcs qui n'ont nulle discipline militaire, qui ne sçavent pas même l'ordre d'une bataille, qui laissent la plûpart de leurs villes démantelées & leur frontieres ouvertes à l'ennemi, ruineroit cette vaste monarchie, si on osoit l'attaquer de bonne sorte.

DU SERRAIL DU GRAND SEIGNEUR.

Le serrail où loge le sultan avec sa famille Imperiale, fut bâti par Solyman II. dans l'endroit le plus agréable de Constantinople, à l'extremité de la ville, vers le canal de la mer Noire. Ce palais a plusieurs portes, dont il n'y en a ordinairement qu'une d'ouverte, qui est gardée par un grand nombre de Capigis, ou gardes de la porte, sous les ordres d'un bacha, du nombre des six qui gouvernent, & qui sont obligés de coucher dans le serrail. Quelques *Azamoglans*, qui sont des enfans de Chretiens Grecs renegats, veillent la nuit dans les tours. Du côté de la mer il y a plusieurs petites pieces de campagne pour écarter les bâtimens qui auroient la hardiesse de vouloir s'approcher des murailles. Sur une des tours qui regardent l'Asie, le sultan a fait faire un cabinet où il va souvent prendre l'air. Il y a encore plusieurs *Chiosques*, c'est-à-dire, balcons ou belvederes, sur des hauteurs, d'où la vûe est fort agréable. Plus bas sur le bord de la mer, il y a un petit bassin ou petit havre qui est coûvert, où se retirent les galiotes ou brigantins que monte le grand-seigneur, quand il va à la promenade sur mer. Il a trois grandes cours, où l'on peut entrer; le reste est inaccessible. Dans la premiere cour on voit d'un côté les logemens des Azamoglans, & de l'autre l'infirmerie des esclaves du serrail. Dans la seconde cour le terrain est couvert de cyprés, & les aîles bâties en portiques, sont occupées par les cuisines du serrail, par les écuries du grand-seigneur & par le divan. C'est ainsi qu'on appelle une grande salle où les visirs s'assemblent pour les affaires de l'état. Le hasna est aussi dans cette cour. Le mot *Hasna* veut dire la *chambre du tresor*, où l'on met le tribut des peuples & le revenu de l'empire. A côté on rencontre des *Oda*, c'est-à-dire, des chambres où logent des *Ikoglans*, qui est le nom que l'on donne à l'élite des enfans de tribut, qui sont la plûpart destinés à servir auprès de la personne du sultan. Dans cette même cour est le *Chilar-oda*, c'est-à-dire, la chambre des meubles, ou le garde meuble, qui renferme une infinité de choses précieuses, & tous les presens que les ambassadeurs font avant que d'avoir audience. Le casna & le chilar-oda ont des murs fort épais, & n'ont que tres-peu de fenêtres, toutes bien grillées, & ont une porte de fer toujours fermée. Celle du casna interieur est scellée du sceau de sa hautesse, le casna de dehors est scellé du cachet du grand-visir. Dans la troisiéme cour est une grande salle, où le grand-seigneur donne audience aux ambassadeurs qui viennent à la Porte, Le mot de *Porte* signifie la cour du sultan. Le thrône du grand-seigneur est dans cette salle, qui est richement embellie; au-delà sont les appartemens des *Odaliques*, ou filles esclaves, reservées pour les plaisirs du sultan. On ne peut rien sçavoir de ces femmes, que par les eunuques du serrail, ou par quelque miserable qui en a été chassé pour ses crimes, qui peut reveler quelque chose des mysteres qui s'y passent, & par quelque Odalique que le sultan en tire pour marier à quelque bacha. On entre fort rarement dans l'appartement du sultan, & ce ne peut être que pendant l'absence de sa hautesse; car l'on n'a pas seulement de la veneration pour sa personne, mais pour les chambres qu'il occupe, & pour tout ce qui lui passe par les mains. Il répond sur une cour magnifique toute pavée de marbre très-fin, où l'on voit quantité d'ouvrages à la mosaïque, & des fontaines. La salle de l'ancien divan privé est du côté du levant sur des colonnes fermées par une espece de lac, que forment trente fontaines dont il est environné.

Sur ce lac on voit un petit brigantin, où sa hautesse entre, quand elle veut s'y divertir avec ses muets & ses bouffons. Les murs de la chambre, où couche le grand-seigneur, sont revêtus de porcelaine fine & enrichie de fleurs colorées. Le lit est d'ordinaire en forme de pavillon à la romaine, de drap d'or, avec des colonnes d'argent, les matelas sont de brocard, & il y a de la broderie de soye aux extrémités des draps. Pendant l'hiver, pour empêcher le froid, on met dessus & dessous les lits des peaux de zibelines, d'un grand prix. Les planchers sont couverts de riches tapis de Perse tissus d'or. Le sultan couche avec un petit turban. Lorsqu'il couche seul, trois de ses valets de chambre sont en sentinelle, l'un à la porte, & les deux autres tout proche de son lit, pour être prêts au moindre signal, & pour le recouvrir, s'il laissoit tomber sa couverture. Ils gardent un profond silence, & ont toujours deux flambeaux qu'ils n'éteignent point que le sultan ne soit éveillé. On passe de-là dans l'appartement où sa hautesse s'exerce à tirer de l'arc, & les Turcs y montrent les marques de ses coups avec autant de vénération que les Chrétiens en ont pour les reliques des plus grands Saints. Le divan public se tient pour rendre justice, ou pour accorder quelque grace. Les Turcs s'assemblent quatre fois la semaine, depuis le matin jusqu'à midi, & après le dîner ils rentrent au divan. Autrefois ils ne le faisoient point le Vendredi, à cause que c'est leur jour de fête: à present on ne laisse pas ce jour-là de tenir conseil dans les chambres particulieres du grand-vizir, où se trouvent les deux *Cadilesckers* chefs de Cadis qui professent la loi, & qui rendent la justice dans l'empire Ottoman, de Grece & de Natolie, dont le premier a le pas avant l'autre, à cause que la province qu'il represente est plus considerée. Les *Defterdars* camerlingues, le *Reichirap* chancelier ou greffier, les secretaires & le *Nisangis*, celui qui scelle les expeditions, s'y trouvent aussi. Le Chiaoux *Bassi* chef des Chiaoux, qui sont une espece d'huissiers, ne s'éloigne point de la porte: il se tient là avec un bâton d'argent à la main, & donne les ordres à ceux qui sont sous lui, pour executer promptement ce qui a été resolu. Il y a un banc vis-à-vis de la porte, pris dans le mur, où sont assis les *visirs*, qui ne parlent que pour donner leurs avis, mais qui n'ont point voix deliberative. Lorsque l'aga des Janissaires & le capitan bacha sont à Constantinople, ils ont aussi entrée dans cette assemblée, quand leurs affaires les y appellent, & particulierement lorsqu'il s'agit d'informer le sultan de ce qui regarde l'arcenal ou l'armée. Si le dernier n'a point d'autre charge que celle de capitan bacha, il s'assied à la derniere place; mais s'il est le second ou le troisiéme vizir, il prend celle qui est due à cette qualité. Il n'y a point de siege dans le divan pour l'aga des Janissaires; & lorsqu'il est obligé de s'y rendre, il y entre le premier & en sort le dernier. Les greffiers sont assis à terre la plume à la main, & ceux qui demandent justice sont debout au milieu de la chambre, & tiennent eux-mêmes leurs requêtes. Les vizirs ne parlent que lorsque le grand-vizir leur demande leur avis. Ce premier ministre se décharge quelquefois sur eux du soin des affaires peu considerables, & se reserve celles qui sont plus importantes; ils terminent les procès sans souffrir que des avocats s'en mêlent. Les sultans peuvent de leur appartement voir ce qui se passe dans le divan par une fenêtre particuliere qui répond justement au-dessus de la tête du grand visir: cette fenêtre est grillée, de sorte qu'il peut voir sans être vû, & entendre les affaires que l'on traite. Cela sert à tenir ces ministres dans le devoir, & quelquefois à satisfaire la curiosité qu'a le sultan de voir *incognitò* les ambassadeurs, & d'écouter leur conversation avec les officiers de la Porte. Lorsque les sultans prennent eux-mêmes soin du gouvernement, on leur rend compte les Dimanches & les Mardis de tout ce qui a été resolu dans les assemblées. Le vizir ne parle au grand seigneur qu'avec des manieres respectueuses & extrêmement soûmises, & porte dans une bourse de soye les requêtes & les placets qu'on presente à sa hautesse; tous les autres cependant, pour marquer mieux leur respect, ont les mains jointes. Lorsque les ambassadeurs des têtes couronnées demandent audience, ce qui arrive d'ordinaire les Dimanches ou les Mardis, le visir fait assembler le grand divan. Les bachas qui ont des charges, s'y rendent; & l'on voit dans la seconde cour les *Chiaoux*, les *Mutiferas* ou lanciers, les *Zeis* ou armuriers, les *Spahis* & les *Janissaires* rangés en haye. Le vizir envoye le chiaoux bassi avec sa suite au-devant de l'ambassadeur. Ce ministre est introduit dans le divan, & prend sa place vis-à-vis du grand-vizir sur une chaise de brocard sans dossier & sans bras. Après les complimens ordinaires en de semblables occasions, un maître d'hôtel vient avertir qu'on a servi le dîner, auquel se trouvent les principaux officiers de la Porte, & d'autres gens de marque. L'on y sert des mets délicats & en abondance dans de grands plats d'argent. Le sultan donne mille écus d'or pour chacun de ces repas. Le *dragoman* s'y trouve pour interprêter ce qui se dit de part & d'autre. Dans le même tems on regale les officiers de la suite de l'ambassadeur sous un des portiques, & on leur donne là à manger sur des tapis suivant la coûtume. Cependant le grand-seigneur fait sçavoir qu'il est en état de recevoir l'ambassadeur. Ce ministre se retire avec sa suite dans un lieu particulier, en attendant que tous les ordres du divan soient assemblés, pour se trouver à cette fonction. Ensuite le maître des ceremonies vient l'avertir qu'il est tems d'aller à l'audience. Alors les *Capigis* forment une haye, à travers laquelle l'ambassadeur entre dans la chambre de sa hautesse. Deux de ces capigis le prennent par-dessous les bras, & le menent baiser la main du sultan, après quoi l'ambassadeur se retire à un des coins de la chambre, jusqu'à ce que ses gentilshommes, secretaires & autres principaux qui veulent saluer le sultan, lui ayent rendu leurs respects. Alors on fait entrer le dragoman qui explique ce que l'ambassadeur donne par écrit. Les sultans répondent rarement ou en très peu de paroles: le grand vizir y supplée par un compliment propre au sujet. Ensuite l'ambassadeur se retire precedé de ses gentilshommes; & suivant la coûtume du pays, il ne fait qu'une simple inclination de tête, sans se découvrir. Le sultan fait donner des vestes à l'ambassadeur & aux principaux de sa suite, avant que de l'introduire à l'audience. Ces vestes sont de differentes especes. Celles qu'on donne à l'ambassadeur sont de brocard d'or & de soye; les autres sont moins belles, & d'une étofe fabriquée à Burse. Les ministres des princes moins considerables sont traités suivant la qualité de leurs maîtres. Il y en a quelques-uns qu'on ne regale pas; d'autres qui sont assis, & d'autres qui se tiennent de bout devant le grand-visir, ce qui se regle par l'usage. Les Turcs ont un registre exact des formalités & des distinctions dont on doit se servir dans de semblables occasions, selon le rang des princes de la part desquels ces ministres viennent; & l'on est si attaché à la Porte à conserver les anciens usages, qu'ils ont peine à consentir d'y rien innover. On fournit aux ambassadeurs extraordinaires tout l'argent qui est necessaire pour les défrayer. Les Turcs regalent aussi les ambassadeurs extraordinaires de quelques tapis pour meubler une chambre.

DU SERRAIL DES FEMMES,

Les officiers qui sont employés au service du dedans du serrail, peuvent être au nombre de cinq mille, avec environ trois mille femmes, dont le nombre est composé de jeunes filles qu'on instruit, de vieilles qui les gouvernent, & d'esclaves qui les servent. Il n'y a point de pays qui ne fournisse quelque beauté rare aux débauches de ce prince; car on lui en prend sur mer & sur terre. Le Tartare lui envoye l'élite de celles qu'il enleve dans ses courses; si parmi les dépouilles d'un pays conquis on trouve quelque personne d'une grande beauté, ou qui ait des talens extraordinaires, on la reserve pour le sultan. Lorsque l'éclat de cette beauté est passé, & qu'elle commence à vieillir, on l'envoye dans le vieux serrail. De quelque religion qu'elles soient, elles sont censées Turques lorsqu'elles sont dans le serrail. Il ne leur faut pas d'autre ceremonie pour cela, que de lever un doigt en l'air & dire: *La alla Mochammed resoul allah*; il n'y a point d'autre Dieu que Dieu, & Mahomet est son prophête. Lorsqu'elles arrivent au serrail, elles y sont reçues par une vieille qu'on appelle *Checaya Cadun*, la gouvernante des femmes. Elles demeurent retirées dans ces appartemens, & couchent dans des especes de dortoirs, où il y a toujours de la lumiere: elles mangent dans de longs refectoires, & sont continuelle-

ment avec leurs vieilles gouvernantes, qui ne les perdent point de vûe. Près de leurs appartemens il y a des bains où elles se baignent souvent. On leur donne des maîtresses pour apprendre la langue, la broderie, & quelques autres amusemens agréables. Elles ont aussi des jardins embellis de fontaines où elles vont se promener. Le sultan ne se divertit point avec d'autres femmes qu'avec celles qui sont presentées par la checaya cadun. Elle les fait danser devant lui, jouer de quelques instrumens, ou faire quelqu'autre exercice où elles puissent faire paroître plus d'agrément & de vivacité, afin qu'elles soient plus en état de plaire à ce prince lequel en sortant jette son mouchoir à celle qui lui a plû davantage, & ce gage est une marque de son dessein. Le matin il change d'habit, & laisse celui qu'il avoit avec tout l'argent qui est dans ses poches pour cette fille; s'il l'a trouvée digne de son amour, il lui fait encore des presens plus considerables. Celle qui a le bonheur d'être féconde, est honorée du titre d'*Assechi sultane*, c'est-à-dire, sultane reine; & si elle met un prince au monde, on lui confirme cette dignité avec mille applaudissemens, & on la loge dans l'appartement de la reine. Celles qui ne donnent que des filles ne peuvent jamais prétendre à une si grande élevation, & n'ont point d'autre qualité que celle de simple sultane. On leur donne cependant des appartemens particuliers, & tout ce qui leur est necessaire pour soûtenir leur état avec honneur, & leurs filles sont mariées aux principaux bachas, qui deviennent les beaux-freres de leur souverain, & ces esclaves mêlent aussi leur sang avec le sang imperial. Cette alliance les met en état d'avoir les gouvernemens les plus considerables. Leurs maris ont pour elles une veneration si extraordinaire, qu'ils se croyent indignes de les posseder. Elles portent toujours le *Gaczar*, qui est un poignard enrichi des pierreries pour marque de leur autorité. Les sultanes ont beaucoup de jalousie l'une contre l'autre, & n'oublient rien pour l'emporter sur leurs rivales; mais au-dehors elles font paroître entr'elles une parfaite intelligence, pour ne point causer de desordre dans le serrail. Si le prince, qu'une sultane reine a mis au monde, vient à mourir, elle n'est plus que simple sultane, & celle qui donne ensuite un autre prince, prend la qualité de reine, ainsi toute leur fortune dépend de la naissance des enfans mâles. Autrefois il y a eu des sultans qui ont épousé solemnellement leurs femmes. Cette ceremonie se faisoit en presence du Mufti, & on en dressoit un contrat pour en conserver la memoire. Mais les sultans en ont aboli l'usage, pour épargner la dot qui montoit à cinq cens mille sequins de revenu, suivant la loi qu'en avoit faite Selim I. qui leur assigna cette somme, pour les mettre en état de soûtenir la grandeur de leur rang, & de pouvoir bâtir des mosquées & des hôpitaux, de faire d'autres œuvres de pieté: ainsi, soit qu'elles soient declarées femmes, soit qu'elles ne le soient pas, elles sont reconnues pour sultanes reines, quand elles ont donné des princes. Le *Chiślar Agasi*, chef des eunuques noirs, garde la porte da la grande sultane avec trente de ses Maures, qui reçoivent ses ordres. Les sultanes ne sortent jamais, à moins que le grand seigneur ne les mene lui-même à la promenade, & alors elles ne sont point visibles, car on est obligé de boucher avec des toiles les fenêtres des rues par où elles passent. Lorsqu'elles suivent la cour pour un plus grand voyage, elles sont dans des carrosses si bien fermés, qu'il est impossible de les voir: il n'y a que les eunuques noirs qui ayent la liberté de les approcher. Les tantes, les sœurs & les filles du grand seigneur y ont leurs appartemens, où elles sont entretenues & traitées d'une maniere conforme à leur rang. Les Juifs se gouvernerent autrefois avec tant d'adresse, que par le moyen des sultanes, ils introduisoient leurs femmes dans le serrail, sous prétexte de leur enseigner quelque ouvrage nouveau, ou de leur vendre quelque habit d'une invention & d'une beauté extraordinaire. Ces Juives, pour avoir ces entrées libres, faisoient des presens aux eunuques, & entroient si avant dans la confidence des sultanes, qu'elles les gouvernoient quelquefois absolument, & se rendoient maîtresses de leur esprit, en leur portant des eaux & du fard, & leur servant encore à leur faire vendre en secret leurs pierreries, dont elles se défont d'ordinaire, lorsqu'elles sentent qu'elles commencent à perdre les bonnes graces du sultan; mais depuis les visirs ont entierement défendu l'entrée du serrail, & les vieilles éclairent sans cesse toutes les actions des jeunes, examinent tout ce qu'on leur rapporte, & cherchent même dans les presens de viande qu'on leur fait quelquefois, s'il n'y a point quelque billet caché. La moindre faute ou la moindre querelle suffit pour faire renvoyer ces femmes au vieux serrail. Lorsqu'elles sont convaincues de magie, de sortilege, ou de quelque autre crime considerable, on les enferme dans un sac & on les jette dans la mer.

DES AZAMOGLANS.

Il y a dans le serrail 7. ou 8. cens Azamoglans, qui y sont élevés & entretenus, depuis l'âge de 12. ans jusqu'à trente. Ce sont des fils de Chrétiens ou enfans de tribut, qu'on éleve dans les provinces de l'empire Ottoman. Lorsqu'ils sont entrés dans le serrail, on leur donne des habits de drap de differentes couleurs avec des bonnets jaunes, & on les presente au visir. Ce ministre choisit ceux qui lui paroissent être les plus propres à servir sa hautesse, & on les nomme *Agalares*. On en remet d'autres entre les mains du *Bostangi* ou chef des jardiniers, qui les employe dans les exercices dont ils sont capables. Ce bostangi bassi, qui est leur chef, s'éleve souvent à un poste plus considerable, quand il sçait ménager les bonnes graces de son maître, & peut devenir capitan pacha ou pacha du Caire, & même grand visir. Ces azamoglans prennent les armes dans le serrail, lorsqu'il en est besoin, & ce sont eux qui executent les sentences de mort que le grand seigneur prononce contre les bachas les plus considerables. Ils dorment tout habillés, pour être plûtôt en état de servir au premier ordre. Ils ne voyent jamais le prince, s'ils ne menent ses chiens, lorsqu'il sort pour chasser, ou que sa hautesse n'entre dans les saïques pour se divertir sur la mer, ou s'il ne va se promener dans ses jardins, dont ils gardent les portes. Quand le sultan se met en campagne, ce sont eux qui ont le soin de tendre ses tentes & de lui rendre de semblables services. Les janissaires, les azamoglans, & les agalares, selon leur premiere institution, ne peuvent être que fils de Chrétiens renegats, choisis & bien faits. Cependant depuis quelque tems, on y introduit des Turcs naturels. Ces jeunes gens sont sous la discipline des eunuques blancs, qui les élevent avec une severité incroyable: leur nombre n'est point limité, car on en reçoit autant qu'il y en a sur lesquels on peut fonder des esperances de quelques services: il faut neanmoins qu'ils soient dans un âge tendre, & même enfans. Ils sont presentés au sultan, qui leur donne son agrément: & ils peuvent être trois ou quatre cens, même plus grand nombre. On leur persuade dès leur jeunesse qu'il n'y a rien de plus glorieux que d'obéir aux ordres du grand seigneur, & de se sacrifier aveuglément pour les executer: que la mort qu'on reçoit de sa main ou par son ordre, rend l'ame bienheureuse & honore le corps, & que le paradis est la recompense de ce martyre. Ces fausses maximes font tant d'impression sur les esprits en Turquie, qu'on y a vû des gens revêtus de la charge de bacha, & comblés de richesses & d'honneur, se plaindre que le plus grand de tous les biens manquoit encore à leur fortune, qui ne pouvoit être qu'imparfaite, s'ils n'avoient le bonheur de mourir par la main ou par l'ordre du sultan, afin de couronner leur vie par ce martyre, & se rendre ainsi dignes de la gloire du paradis. On tient registre du nom & de la patrie de ces agalares. Un eunuque blanc est chargé d'avoir soin de ces jeunes gens, ausquels il montre à lire, à écrire, & à parler la langue turque. Ils ne lisent que dans des manuscrits, car la politique de la Porte ne souffre point de livres imprimés. Les agalares sortant de cette école, passent en une autre, où on leur enseigne le persan, l'arabe & le tartare, & où l'on parle & l'on écrit avec plus de politesse & de pureté. Ils apprennent aussi à tirer de l'arc, à lutter, à lancer la gaye, à manier le sabre, à courir avec vîtesse, & sont entretenus dans ces exercices pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge viril, & étant devenus plus robustes, ils entrent dans la troisiéme chambre, où on les fortifie dans les mêmes exercices, & où on leur apprend à se rendre bons hommes de cheval & à voltiger. Outre cela on leur montre à chacun un mêtier des plus necessaires

pour le service du sultan, comme à raser, à faire des turbans, à plier des habits, à dresser des chiens pour la chasse, à connoître & élever des faucons, à faire des arcs, des fléches, à servir de valets de chambre, de maîtres d'hôtel & d'écuyers, comme il y en a dans les autres cours. Leurs maîtres les mettent souvent à plus d'une épreuve, pour voir s'ils sont fermes dans leur religion, & s'ils ont entierement oublié celle des Chrétiens; & lorsqu'ils les y trouvent assez affermis, ils les disposent à monter à la derniere chambre. On les enregistre de nouveau dans un livre, ensuite de quoi on leur donne differens emplois pour le service de sa hautesse, selon qu'ils ont plus de merite & de capacité. On leur augmente leur paye jusqu'à quarante aspres par jour; on leur ôte leurs habits de drap, pour leur faire porter de la soye; & on en donne même de brocard à ceux qui se distinguent le plus par leur merite. Ils ont une espece de coëffe sur leur tête qui est toute rasée, à la reserve des tempes, où ils laissent des cheveux pour se couvrir les oreilles: ce qui marque qu'ils sont destinez au service du corps du sultan, qu'ils suivent dans ses voyages & dans ses plaisirs. Ces azamoglans, qui ont la liberté d'approcher sa hautesse, sont élevez aux charges les plus considerables de la cour, qui sont les suivantes.

LISTE DES CHARGES DU SERRAIL, où les enfans de tribut peuvent s'élever.

Le selictaraga est celui qui porte l'épée.
Le rohodar aga est celui qui porte le jamberluco.
Le giepter aga est le grand estaffier.
Le matarangi aga est celui qui porte le vase de l'eau.
Le dulbert aga est celui qui porte le turban.
Le chiamachir aga est celui qui a soin des étofes.
Le cesnigir bassi est le grand maître d'hôtel.
Le sachirgi bassi est le grand strozziero maggiore.
Le dogangi bassi est le grand fauconnier.
Le busnanagi bassi est celui qui preside aux comptes
Le ternagegi bassi est celui qui rogne les ongles.
Le berber bassi est le grand barbier.
Le fellach bassi est celui qui baigne le sultan.
Le leschierigi bassi est le secretaire.

C'est de leur corps que le sultan tire les beglierbeys de Grece & de Natolie, l'aga des janissaires, les chefs des spahis, les bachas, & les gouverneurs des provinces de l'empire. Autrefois on tiroit de ce corps les sujets qu'on dépêchoit aux princes en qualité d'envoyez; & c'étoit eux qui choisissoient les chiaoux, qui portoient au Valaque, au Moldave, & au Transsylvain, la confirmation de leur principauté. Aujourd'hui le sultan ne donne ces sortes de fonctions qu'aux capigis bassis, & la plûpart sont fils des sultanes. Cependant les *Agalares*, dont nous venons de parler, lorsqu'ils se distinguent par leur merite, ne laissent pas d'être élevez à des emplois considerables. Quand ils sortent du serrail, le grand visir leur fait beaucoup d'honneur. Il envoye même au devant d'eux son checaia, qui les conduit à son palais; mais il faut remarquer qu'ils ne sortent point du serrail, qu'ils n'ayent au moins trente ans; & comme ils sont entierement rasez tant qu'ils y demeurent, ils ne paroissent point en public, qu'ils n'ayent laissé croître leur barbe, qui parmi les Turcs, est une marque de maturité & de jugement. On en fait entrer des plus jeunes à la place de ceux qui sortent. Lorsque les agalares sont sortis du serrail, ils font leur maison, & reçoivent des sultans & des bachas, des presens plus ou moins riches, selon la part qu'ils ont à la faveur de leur maître. Lorsqu'ils sont une fois sortis du serrail, il ne leur est plus permis d'y rentrer, s'ils n'y sont appellez par les ordres exprès de sa hautesse. Outre les bouffons, les luteurs, les danseurs & les joueurs d'instrumens, il y a des muets de l'un & de l'autre sexe, qui se font aussi bien entendre par leurs signes que s'ils avoient l'usage de la parole, & qui donnent un divertissement particulier au grand seigneur.

DES EUNUQUES.

Il y a des eunuques blancs & des noirs dans le serrail. Les blancs gardent la porte du grand seigneur, & les noirs celle du serrail interieur des femmes. Le plus consideré de tous, est le *Capi Aga*, chef de tous les eunuques blancs; le second est le *Casnadar Bassi*; c'est-à-dire, le grand tresorier; le troisiéme, est le *Chilergi Bassi*, qui a le soin de la dépense; le quatriéme, est le *Serrai Agasi*, qui est le concierge du serrail. Ces quatre officiers, qui sont ordinairement des gens âgés, sont dans une grande consideration à la Porte, mais sur-tout le premier, parce qu'il reçoit immediatement ses ordres du grand seigneur. C'est par ses mains que passent tous les placets & tous les memoires qui viennent de dehors le serrail. Il fait la fonction de premier valet de chambre, il suit par tout le prince, & l'accompagne jusqu'à la porte de l'appartement des femmes. Il a par jour dix sultanins d'appointement, & ne manque point d'ailleurs d'habits, de pierreries & de presens, parce que toutes les affaires du dedans du serrail & du dehors passent par ses mains. Le casnadar a le soin du casna ou tresor dont il a une clef, l'autre clef est entre les mains du grand seigneur. Lorsque que les besoins pressans de l'état l'obligent à en tirer quelques sommes ou quelque chose de precieux, on ne le fait qu'à condition de le remplacer; & le tresorier tient un registre exact des moindres pierreries qui entrent & qui sortent du serrail, & de celles qui servent à la personne du prince. Le chilergi bassi a en sa garde les meubles de la couronne, les étofes d'or & de soye, les vestes de zibeline, les sabres garnis de pierreries, les aigrettes, l'ambre, le musc, le beaume, le bezoard, la terre sigillée, de grands vases d'agathe, de turquoise, de jaspe, & un nombre infini d'autres pierres precieuses. Cet officier à mille aspres d'appointement, ce qui monte à dix écus par jour. Il y a un autre appartement, qu'on nomme *le fisc*, où l'on met tous les meubles précieux qu'on enleve des maisons des bachas, qui sont étranglez par l'ordre du grand seigneur, ce qui monte à des richesses incroyables. On tire de ce lieu ce qui n'est pas à l'usage du serrail, & on le vend au *Besestein*, ou marché public; mais il faut remarquer que les grands seigneurs ont tant de respect pour ce qui regarde leur religion, qu'ils n'osent mettre la main sur le bien d'un bacha qu'ils ont confisqué, quand il en dispose en faveur d'une mosquée. Le serrai agasi, qui est le quatriéme de ces eunuques, a la garde du serrail, d'où il ne sort jamais quand sa hautesse n'y est pas. Son grand âge lui donne la permission de monter à cheval, & ses appointements montent environ à huit écus par jour, sans compter les profits extraordinaires. Ces quatre officiers portent le turban; & comme leur charge leur donne le privilege d'approcher de la personne du prince, ils sont en grand credit. Il y a dans le serrail environ une centaine d'eunuques, ausquels il ne reste rien de ce qui les rendoit hommes: on les choisit parmi le nombre des renegats, & dans un âge fort tendre. Ce sont les eunuques blancs, qui servent dans tous les autres serrails de sa hautesse. La faveur ou la bonne fortune les porte quelquefois aux charges les plus importantes, comme d'être bachas du Caire, gouverneurs de provinces, ou visirs. Ils sont en reputation d'être extrêmement fideles, c'est pourquoi on leur confie deux choses fort delicates, l'argent & les femmes. Les eunuques noirs qui servent les sultanes, viennent du Caire, & portent le nom de quelques fleurs, ou de quelques pierreries: ainsi on les nomme Diamant, Jacinthe, Perle, Corail, Roses &c. Les noirs parlent quelquefois au grand seigneur, lorsqu'ils font quelque message de la part de ses favorites. Ils ne sortent point du serrail sans la permission expresse de la sultane reine. Les blancs n'oseroient entrer dans l'appartement des femmes, mais chacun garde son poste, & y exerce son emploi.

DES SULTANES ET DE LEURS ENFANS.

Les jeunes filles Maures sont employées au service des sultanes, dans l'appartement desquelles il n'entre point d'autres hommes que les officiers qui y sont indispensablement appellez par leur emploi. Le premier medecin même ne peut y entrer, sans une permission du sultan. Lorsqu'il en va voir quelqu'une qui est malade, toutes les autres se retirent avant qu'il entre dans cet appartement, & il n'y voit personne que les eunuques noirs qui l'introduisent dans la chambre de la malade. Elle est couchée dans son lit entierement cachée, à la reserve d'un petit endroit au bras, pour laisser la liberté de tâter le poulx. Si c'est la sultane reine, ou quelqu'autre sultane, elle a le bras & la main couvert d'un voile extrêmement fin, pour empêcher le medecin de la toucher à nud; & ce medecin se retire dès le moment qu'il a ordonné ses

remedes. Les enfans mâles du sultan, qui sont d'une même femme, sont élevez ensemble par des nourrices, que l'on prend hors le serrail. Si ce prince en a de differentes favorites, on les nourrit en des appartemens separez, & chaque mere prend soin de ses enfans, ausquels elle donne des habits magnifiques, couverts de pierreries, jusqu'à ce qu'ils ayent atteint un âge plus mur. Les filles du sultan sont aussi élevées avec beaucoup de soin; mais il n'est pas si grand que celui qu'on prend des garçons qui sont destinez à l'empire s'ils sont les aînés, ou à être étranglez s'ils sont des cadets. On donne à ces jeunes princes un *chozza*, qui les instruit depuis l'âge de cinq ans jusqu'à onze. Il entre pour cela dans le serrail à de certaines heures marquées. Deux eunuques noirs le conduisent dans une chambre écartée, sans qu'il voie jamais de femmes; & après qu'il a donné leçon aux princes, en presence de deux vieilles Maures, qui ne le perdent pas de vûe, il se retire & sort du serrail, sans s'arrêter un seul moment en chemin. Autrefois, quand le presomptif heritier de l'empire étoit déja grand, on avoit coûtume de le circoncire suivant leur loi. Si même le prince regnant le trouvoit à propos on le faisoit sortir du serrail, on lui faisoit sa maison, & on lui donnoit pour gouverneur un des principaux eunuques, qui portoit le titre de sala-bacha : on lui donnoit outre cela un grand nombre d'officiers, pris dans le serrail & au dehors, afin que rien ne manquât à la grandeur de son train. Il recevoit de riches presens du sultan regnant, des sultanes & des bachas, & prenoit ensuite la route de Magnesie, qui est une ville de l'Asie. Il jouissoit même de cette province; mais toujours sous l'obéïssance de son pere. S'il y manquoit en quelque chose, son gouverneur avoit ordre d'informer la Porte de ses moindres actions. On en usoit de la même maniere avec les autres princes du sang Ottoman, ausquels on conservoit la vie. On les envoyoit dans quelque place de l'Asie, où on leur donnoit des appanages, & on mettoit auprès d'eux des gens d'une fidelité éprouvée, pour les tenir dans les bornes de la moderation, & pour empêcher qu'ils n'eussent commerce avec des brouillons qui pussent reveiller leur ambition, & les porter à quelque desordre: ce qui dans les derniers siecles a causé dans cet empire des guerres civiles, qui ont été sur le point de le renverser. On envoyoit ces princes plûtôt dans l'Asie que dans l'Europe, pour les tenir plus éloignez des princes Chrétiens. Aujourd'hui les Turcs ont interrompu cet usage. Ils font nourrir à present & élever dans le serrail les princes du sang Ottoman, afin qu'étant toujours sous la discipline de leur pere, ils soient plus soumis & moins susceptibles des impressions que les étrangers voudroient leur donner.

DU GRAND SEIGNEUR.

Le sultan se leve d'assez bon matin, & fait ordinairement quatre repas. Alors il est assis sur des oreillers, & le grand-maître d'hôtel sert des plats sur un soffa, qui est une espece d'escabelle un peu élevée de terre. En hiver & en été ce prince soupe vers le soir, & par consequent il a son dîner prêt avant midi. On lui met un linge brodé sur ses genoux : il a ses jambes croisées à la mode des Turcs, & il tient sa serviette sur le bras. On ne fait point pour lui l'essai des viandes, comme il se pratique aux tables de nos princes: on lui sert plusieurs sortes de pains d'une pâte fort delicate, & qui s'émie avec les mains: on lui donne aussi plusieurs cuillieres de bois pour le potage, & pour exprimer le suc de certains fruits, qui servent à appaiser la soif, & à relever le goût des viandes. Il mange avec ses doigts; & ce qu'on lui sert est si tendre & si délicat, qu'il se dépece seul dès le moment qu'on y touche. On ne voit point de sel sur la table, sur laquelle, après les potages, on sert des viandes assaisonnées de diverses manieres, des ragoûts excellens, & des legumes bien apprêtées. Le repas finit par quelques pieces de rôti suivant les saisons, ou par quelques tourtes composées de differentes viandes. Il ne boit d'ordinaire qu'une seule fois : ses échansons lui presentent sur une sous-coupe de porcelaine, une espece d'écuelle de la même matiere, où il y a du sorbet. Selim & Amurat IV. qui n'étoient pas si zélez pour l'observation de leur loi, bûvoient beaucoup de vin; & ce dernier avoit coûtume de dire que la vigne étoit l'arbre de vie. Pendant ses repas, le grand-seigneur a autour de lui ses muets & ses bouffons qui lui donnent une comedie muette par leurs gestes extravagans. Quand sa hautesse veut bien faire honneur à quelqu'un des agalares, elle lui jette un morceau de pain, que l'agalare ramasse avec un profond respect, pour en faire de petits morceaux, qu'il distribue à tous ceux qui sont presens, de la même maniere que si c'étoit des reliques. Les plats que l'on met devant le sultan sont d'or massif, aussi-bien que le bassin à laver les mains, qui est enrichi de pierreries. Pendant le *ramadan*, qui est le carême des Turcs, il mange dans de la porcelaine jaune, & toujours de nuit, à cause qu'il est défendu de manger de jour: mais dans ce tems-là, comme dans les autres, on sert toujours de la viande; car sa hautesse ne mange du poisson, que pour avoir quelquefois le plaisir de changer, ou par ragoût, quand il est avec ses favorites. La desserte de sa table avec quelques autres plats, sert à nourrir les agalares ses courtisans. Lorsqu'on a desservi, ce prince quitte sa gravité, & s'amuse avec ses muets & ses bouffons, ausquels il donne de l'argent, pour leur faire souffrir avec plus de patience le mal qu'il veut leur faire. La sultane reine est aussi servie magnifiquement par les eunuques noirs, dans des plats de porcelaine blanche. Quand le sultan passe des journées entieres dans l'appartement des favorites, ce sont d'habiles cuisiniers qui lui apprêtent à manger. Après que le dîner du sultan & de la sultane reine est fini, on sert les principaux officiers, puis le reste du serrail. Il y a grande provision de glace dans le serrail. On la tire des montagnes, & il coûte tous les ans vingt mille sequins pour en remplir les glacieres. On n'employe presque point d'épiceries, parce qu'elles donnent une soif trop violente. L'Egypte fournit des dattes; la Moldavie, la Valachie & la Transsylvanie envoyent du miel; & l'huile vient de Coron & de Modon. Les Turcs font grande estime de celle de Candie, parce qu'elle est plus pure. Le beurre vient par la mer Noire. Les jardins voisins donnent des fruits à profusion, & le bois se tire des forêts les plus proches de la mer Majeure. Quand les eunuques, qui ont les grandes charges, meurent, le prince est leur heritier. Il y a des ordonnances qui portent que les deux tiers du bien doivent entrer dans le trésor de sa hautesse, & l'autre tiers doit appartenir aux heritiers; mais d'ordinaire ces derniers perdent tout: car il n'y a point de loi qui puisse aller contre la volonté absolue du souverain. On prétend que le grand seigneur depense par an plus de deux cens mille sultanins en presens; mais les dépouilles des morts le recompensent avec usure de ce qu'il donne aux vivans. Les Saïques, sur lesquelles il va se promener, sont de douze à quinze bancs, & sont superbement parées: il s'y met seule sous la poupe. Les agalares, principaux officiers du serrail, qui l'accompagnent, y sont toujours debout: il n'y a que le bostangi-bassi, qui étant derriere lui pour tenir le gouvernail, ait la liberté de changer de situation. Sa fonction lui donne la liberté d'approcher du prince, & de s'entretenir avec lui. Lorsque le sultan veut aller à la chasse, ou à la mosquée le Vendredi, qui est le jour de fête, il sort à cheval par la grande porte du serrail, & est accompagné des bachas & des principaux officiers, qui tous ensemble forment un fort gros escadron. Les geicques estaffiers environnent le prince, qui salue le peuple par de petits signes de tête, & qui en reçoit des acclamations conformes à l'estime qu'il s'est acquise, par l'abondance qu'il fait regner, ou par ses actions éclatantes; mais ces acclamations sont bien plus grandes, quand il fait repandre à la populace des pieces d'or ou d'argent. Quelques officiers du serrail le suivent à pied, pour recevoir les requêtes qu'on lui presente lorsqu'il passe. Ceux du petit peuple qui n'ont point d'accès à la cour, & qui n'osent, ou qui n'ont pas la liberté d'approcher de leur souverain, allument sur leur tête un feu de paille, & tiennent leurs placets à la main : ils en usent ainsi pour deux raisons; la premiere, pour attirer sur eux les yeux du sultan, afin qu'il ordonne qu'on prenne leurs memoires; & la seconde, pour lui marquer que, s'il refuse d'entendre les justes plaintes de ses sujets, son ame brûlera dans l'enfer, comme cette paille brûle sur leur tête

Ces officiers reçoivent donc & rapportent au serrail tous ces placets qui ont quelquefois servi à faire punir exemplairement les ministres mêmes les plus qualifiés. Amurat IV. qui étoit le fleau des méchans, regardoit avec soin, s'il ne voyoit point paroître de ces feux : quand il en remarquoit quelqu'un, il donnoit ordre lui même qu'on allât prendre le memoire; & lorsqu'il contenoit des plaintes contre les grands, on voyoit le lendemain des executions très-cruelles. Cette facilité que les sujets ont de remettre directement leurs plaintes entre les mains du souverain, sans qu'elles passent par des mains tierces, obligent les courtisans à marcher droit, surtout dans un pays où l'on ne fait point impunément de faux pas, & où on punit les fautes sur le champ. Le sultan a mille chevaux d'élite dans son écurie, sans comprendre ceux qui sont dans les autres serrails : il y a un grand écuyer & un petit qui en ont soin; on en tire des chevaux pour monter ceux qui accompagnent le prince à la chasse ou à la promenade. Il y a de très-beaux haras à Burse, à Magnesie & à Andrinople, sans parler de l'élite de ce qu'il y a de plus beau dans la Perse, au Caire, en Arabie, en Hongrie & en Transsylvanie, dont on lui fait present; ni de ceux qu'il tire des écuries des bachas, qui perissent de mort naturelle ou de mort violente. Il a aussi grand nombre de mulets & de chameaux, qui servent à porter les équipages du serrail, & les bagages en tems de guerre. Il y en avoit autrefois trois mille des premiers, & quatre mille des autres, entretenus ordinairement. Le nombre en change comme il plaît aux visirs, sur-tout lorsqu'il y a guerre, & qu'on en a besoin pour porter de l'eau, les tentes & les équipages. Quand le sultan marche, il y en a douze mille prêts pour son service : ainsi rien ne manque à sa magnificence, non plus qu'à sa commodité. Le sultan est obligé de paroître en public le jour du bairan, & de donner sa main à baiser aux bachas qui lui rendent leur hommage; c'est là qu'aux rayons du soleil, ce prince paroît tout brillant de pierreries, avec une aigrette de heron : il sort de la troisiéme porte, qui est gardée par des eunuques, & entre dans la place voisine, où il s'assied sur un riche tapis de Perse, & où il reçoit l'hommage de ses sujets. Le visir qui est auprès de lui, nomme quelques-uns pour les lui faire connoître, & l'avertir quand les gens qui font profession de la loi, & quelques autres des plus considerables de la Porte, s'approchent de sa hautesse, afin qu'il les reçoive avec quelque distinction. Après que cette ceremonie est achevée, il se rend à sainte Sophie avec une grande pompe : il retourne ensuite dans son appartement; où il traite ceux qui l'ont accompagné, & fait present de pierreries, de vestes & de sabres aux sultanes & au premier visir. Ce jour du bairan est destiné parmi les Turcs à faire des liberalités; comme le premier jour de l'an parmi les Chrétiens. La nuit on allume quantité de flambeaux; on tire des feux d'artifice, on represente des prises de places, & il y a plusieurs sortes d'autres divertissemens. Le sultan se trouve à ce spectacle, & même les femmes mariées qui sont hors du serrail prennent part à ces rejouissances qui durent trois jours, pendant lesquels les personnes de qualité de l'un & de l'autre sexe font des presens à sa hautesse, & s'efforcent à l'envi de se surpasser l'un l'autre, afin d'acquerir plus de part aux bonnes graces de leur prince. Ce tems où tout Constantinople est dans la joie, est ordinairement malheureux pour les Chrétiens : il faut qu'ils demeurent dans leurs maisons pour n'être point exposés à l'insolence des Turcs, & aux insultes des soldats & des yvrognes, qui leur demandent de l'argent, & leur font plusieurs insultes.

DU VIEUX SERRAIL.

Le vieux serrail est entouré de murailles fort hautes, & est considerable par son étendue & par la grandeur de ses bâtimens : il y a des jardins, des fontaines & des bains; & le grand-seigneur y a un appartement meublé, où il entre quand il veut aller rendre visite à quelque sultane-reine, qui s'y est retirée après la mort de quelque sultan : ce serrail a plus d'un mille de tour. Mahomet II. après la prise de Constantinople l'y bâtit dans un des plus beaux postes de cette capitale. Il n'a qu'une porte, qui est gardée par des eunuques; & il n'y entre jamais d'hommes, que pour y porter les provisions necessaires; mais sans jamais voir pas une des femmes. C'est dans ce lieu qu'on fait passer celles qui ne sont plus bonnes dans le premier serrail, comme celles qui ont été repudiées & negligées par les sultans precedens, celles qui vieillissent, & celles qui ont commis quelque faute qui leur a fait perdre les bonnes graces de leur prince. Elles vivent toutes sous l'obéissance d'une vieille qui les gouvernent avec autant de severité que dans le nouveau serrail. Les sultanes-reines & les autres sultanes y ont leur appartement separé, où elles vivent sans avoir de communication avec les autres femmes qui sont d'un rang inferieur. Ces dernieres sont si mal nourries, qu'elles y manquent souvent du necessaire. Rien ne les afflige tant, que lorsqu'on leur annonce qu'il faut sortir du nouveau serrail pour entrer dans l'ancien. La liberté qu'elles ont de se marier, les console neanmoins de leur disgrace. Les eunuques sont leurs agens, & prennent soin de leur trouver des maris. Elles portent pour dot tout ce qu'elles ont pû amasser pendant leur bonne fortune, & qu'elles cachent avant que de sortir du nouveau serrail, dans la crainte qu'elles ont qu'on ne le leur enleve.

DU MARIAGE DES TURCS.

Parmi les Turcs, il n'y a point d'autres ceremonies pour le mariage, que de faire en presence du *Cadi*, president de la loi, un contrat qui fait mention de la dot & de la volonté des deux parties. On prend quelquefois des témoins; mais cela se fait rarement à Constantinople, où il se trouve tant de faux témoins, que cette formalité est inutile. Les descendans de Mahomet, ausquels on ajoute le plus de foi, & qui sont habillés de verd, pour se distinguer des autres, ne laissent pas de rendre de faux témoignages pour de l'argent. Il est permis aux Turcs d'avoir quatre femmes & autant d'esclaves qu'ils en peuvent, ou qu'ils en veulent nourrir. Les enfans des unes & des autres heritent également de leur pere; & parmi les gens du premier rang, & qui sont alliés du souverain, les fils de ces dernieres sont plus heureux. La jalousie & des raisons d'état empêchent qu'on n'avance les autres de peur que leur naissance ne leur donne occasion de fomenter quelque trouble; & c'est par cette raison qu'on voit souvent dans ce pays-là le fils legitime être soumis au fils de l'esclave. Les maris peuvent repudier leurs femmes pour differens sujets qui sont exposés dans l'alcoran, & particulierement lorsque le peu de sympathie entretient la discorde dans leur mariage. Celles qui sont ainsi répudiées, emportent leur dot avec elles; & si après s'être remariées, elles sont repudiées une seconde fois, elles peuvent retourner avec leur premier mari, sans quoi il ne seroit pas permis de se rejoindre avec lui. Les esclaves desquelles on a eu des enfans, ne peuvent plus se vendre, & sont censées être incorporées dans la famille, qui est obligée de les nourrir leur vie durante. Si elles sont steriles on les vend au marché. Les Turcs peuvent avoir des femmes ou filles esclaves de toute sorte de religion, & en faire tout ce qu'il leur plaît, à la reserve de leur ôter la vie. Il n'est pas permis aux Chrétiens ni aux Juifs d'acheter des Mahometanes, mais seulement de celles qui font profession de leur croyance. On peut avoir impunement une galanterie avec une esclave; mais il est défendu d'avoir aucun commerce avec les femmes qui sont libres, & particulierement avec les Turques, ce qui passe pour un crime que l'on punit avec la derniere severité. Le trafic qu'on fait des esclaves en Turquie, ne differe en rien de celui des bêtes parmi les Chrétiens; on les examine, on les considere, on regarde leur âge & la disposition de leur corps, & on regle le prix suivant la force & la qualité de la personne. On achete les meres avec leurs enfans; ceux-ci sans leur mere, & indistinctement celles qui ont de la vertu ou qui n'en ont point, à la volonté de ceux qui font ce trafic. Les jeunes filles sont plus cheres. On les fait examiner par des matrones; & en cas qu'il s'y trouve quelque tromperie, le vendeur est obligé de restituer le prix écrit sur son journal, qui doit être aussi fidele, que celui qu'on tient pour toute autre sorte de marchandises.

COUTUMES PATICULIERES DES TURCS.

Les manieres des Turcs sont fort opposés aux nôtres

en plusieurs rencontres. La droite est chez nous le poste le plus honorable, chez eux c'est la gauche. Nous enterrons nos morts avec des lumieres, & eux dans l'obscurité; nous portons les pieds devant, & eux la tête la premiere. Parmi les Chrétiens on se sert de la question pour convaincre les coupables ; en Turquie il ne faut pour cela que quelques témoins. Ils sont magnifiques en équipages des chevaux, & ont très-mechante table. Les Chrétiens se servent de retranchement lorsqu'ils campent : les Turcs ne s'en servent point. Nous avons des épées droites, & eux des sabres qui sont courbés. Ils ne se servent ni de picques ni de cuirasses. Nos bataillons sont épais & serrés, les leurs au contraire sont larges & occupent beaucoup de terrein.

GENIE DES TURCS POUR LES SCIENCES.

Plusieurs s'imaginent que les Turcs n'ont aucun soin des belles lettres : cependant il y a des professeurs à Constantinople & au Caire, qui enseignent l'astrologie, l'astronomie, la geometrie, l'arithmetique, la poësie, le persan & l'arabe, qui est la langue des sçavans comme le latin parmi nous. Ils ne soufrent point de livres imprimés, mais ils en ont beaucoup de manuscrits. Le grand-seigneur a une bibliotheque fort curieuse, où l'on a cru qu'il y avoit un exemplaire de Tite-Live parfait, pour lequel on a souvent offert des sommes considerables au garde des livres; mais il a toujours répondu qu'il ne l'avoit pû trouver. On voit à Constantinople un bazar ou marché de livres manuscrits de differentes sciences, en turc, en arabe & en persan; cependant les Chrétiens n'ont pas la liberté d'y aller, parce que les Turcs, croiroient profaner leurs livres de nous les vendre. Il y a des historiens gagés, qui écrivent les annales de cet empire, lesquelles sont à present en cinq ou six gros volumes, dont une copie coûte deux cens écus. M. Batz, Ecossois, qui a voyagé quatre ou cinq ans dans ce pays, dit qu'il y avoit acheté une quaisse de livres turcs & arabes, entre lesquels il y en avoit de très-curieux, comme celui de Chek Bouni, Egyptien, de la vertu des paroles divines & humaines, avec quantité de lignes & de figures, par lesquelles il prétend faire voir plusieurs choses curieuses; un autre qui enseigne la theorie de cette science cabalistique; un dictionaire turc & arabe, des grammaires turques & persanes; des alphabets de toutes les langues; une ephemeride de l'accroissement & du décroissement du Nil; un traité de chiromancie, beaucoup plus curieux que tous ceux de Jean-Baptiste Porta, dans lequel l'auteur prétend que les caracteres de la main sont des lettres dont il donne l'alphabet; un autre livre, intitulé *Beauraau*, qui contient quantité d'experiences chymiques, commenté par un chek ou docteur Maure; une histoire de Tamerlan en arabe, plus ample que celle que nous avons traduite en françois de l'arabe Alhacen; deux livres de Talismans, dont M. Bazt dit que Gaffarel a eu connoissance, & a pris tout ce qu'il a fait imprimer dans son livre des curiosités inouies. Le même M. Batz assure qu'il a vû à Constantinople un livre d'astronomie, fort ancien, qui supposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'à la verité cet auteur ne l'appliquât pas pour la navigation, mais pour d'autres usages astronomiques. On voit par-là que les Turcs ne sont pas absolument ignorans; mais ils ne s'appliquent gueres qu'aux sciences utiles, & peu à celles qui ne servent qu'à amuser l'esprit, & à contenter la curiosité.

TABLE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS DES TURCS.

Années.	*Noms*	*Ans.*	*Mois.*
1300.	Othoman regna	27.	
1327.	Orcham son fils,	31.	
1358.	Soliman I.	3.	
1361.	Amurat I. frere de Soliman,	28.	
1389.	Bajazet I.	13.	
1402.	Josué ou Isa,	4.	
1406.	Musulman ou Calupin, frere de Josué,	6.	
1412.	Moyse ou Musa, frere de Musulman,	1.	
1413	Mahomet I. frere de Moyse,	8.	
1421.	Amurat II.	30.	
1451.	Mahomet II.	30.	
1481.	Bajazet II.	31.	
1512.	Selim I.	8.	
1520.	Soliman II.	46.	
1566.	Selim II.	8.	
1574.	Amurat III.	21.	
1595.	Mahomet III.	8.	
1603.	Achmet I.	14.	
1617.	Osman,	4.	
1621.	Mustapha, oncle d'Osman,		

Il avoit éte mis sur le thrône avant son neveu, & fut chassé deux mois après. Osman ayant été dépossedé dans la cinquiéme année de son regne, Mustapha fut rappellé. Il fit étrangler Osman, & regna encore seize mois.

1623.	Amurat IV. frere d'Osman,	17.	
1640.	Ibrahim, frere d'Amurat,	8.	
1648.	Mahomet IV. déposé après avoir regné	39.	
1687.	Soliman III. frere de Mahomet,	3.	*& demi.*
1691.	Achmet II. frere de Soliman,	3.	*& demi.*
1695.	Mustapha II. fils de Mahomet IV. déposé aprés un regne de	8.	*& demi.*
1703.	Achmet III. frere de Mustapha déposé après un regne de	27.	
1730.	Mahmoud, fils de Mustapha II.		

* Ricaut. Tavernier. Daviti. J. Spon, *voyage d'Italie, l'an* 1675.

TURENNE. La ville & le château de Turenne en Limosin, ressort de Brive la-Gaillarde, ont donné leur nom à un pays situé dans les provinces de Limosin, de Querci, de Perigord, & sur les confins de celle d'Auvergne. Il a huit lieues de long, & sept de large ; & il renferme les villes de Turenne, Beaulieu, Argentat, saint-Ceré, Messac, Colonges, &c. avec environ cent paroisses, dont plusieurs qui n'étoient pas autrefois de la seigneurie de Turenne, y ont été unies à divers tems par les vicomtes, par acquisitions, alliances, donations, confiscations, &c. dont les titres ont été produits par Justel dans les preuves de l'histoire de la maison de Turenne. Les vicomtes de Turenne faisoient autrefois hommage aux ducs de Guienne, comtes de Poitiers & de Limoges, & presentement ils le font au roi. Ils ont plusieurs grands vassaux qualifiés barons, & des immunités considerables, dans lesquelles ils ont été maintenus jusqu'à present; comme d'accorder aux roturiers le droit de tenir des fiefs nobles, & d'en tirer finance ; & aux ecclesiastiques, celui de tenir des terres en main morte; de donner des lettres de noblesse & des sauvesgardes; d'octroyer le droit de consulat aux villes & aux communautés ; de faire des loix & des statuts de connoître en premiere instance de tous crimes, du port d'armes, & de toutes causes civiles ; de contraindre leurs vassaux, & même par armes, de comparoître à la cour vicomtale de Justice ; de convoquer le ban & l'arriere ban de la noblesse ; de lever peage sur eau & sur terre ; de convoquer & de tenir les états, & de leur consentement ordonner la levée des deniers en forme de taille sur les habitans, lesquels ne sont cotisables qu'envers le vicomte, à qui ils payent à peu près les mêmes droits qu'on paye presentement au roi dans le reste de la France. Pour le droit de battre monnoye qui eût cours dans le Limosin, Querci & Perigord, il y a long-tems que les vicomtes de Turenne n'en usent plus. Adrien de Valois, au mot *Franci*, fait connoître que les immunités de Turenne ont eu leur origine de l'établissement d'un grand nombre de François qui remplacerent les naturels du pays sous Pepin & Charlemagne. Suivant les annales des François, dans la collection d'André du Chesne (*t.* 2. *p.* 27.) ce fut le premier de ces deux rois qui prit Turenne en 767. & les annales de Mets marquent en termes formels, qu'il établit cette année-là des François dans ses nouvelles conquêtes. Ceux qui ont depuis été seigneurs de Turenne se sont maintenus dans leurs immunités à la faveur des guerres entre

les rois de France & les rois d'Angleterre, ducs de Guienne; & le roi Louis XIV. les confirma l'an 1656. On ne connoît pas les comtes établis d'abord dans ces pays-là, & l'on ne sçait s'il y en eut un pour lors à Turenne; mais en 824. on y trouve un comte RAOUL, qui possedoit Turenne, & plusieurs alleus aux environs en proprieté, & qui fut pere d'un autre Raoul, archevêque de Bourges, celebre dans le IX. siecle. On croit que ce comte, qui selon divers auteurs fut aussi comte de Querci, étoit sorti de la même tige que WIFROI comte de Bourges, *qui aura son article*. Un de ses descendans fut BERNARD comte de Turenne, vicomte du bas Limosin après Aymar, que M. Baluze croit avoir été de la même maison. Il vivoit vers l'an 980. & laissa AYMAR, de qui descendent les sires de SOUILLAC, *qui ont aussi leur article*: & d'un premier mariage, *Sulpice*, mariée à ARCHAMBAUD seigneur de Comborn & de Ventadour, qui fut vicomte du bas-Limosin après son beau-pere, & qui acquit le château de Turenne, comme le dit entr'autres Geofroi du Vigeois dans sa chronique. Archambaud eut pour fils EBLES, qui fut vicomte après lui; & Ebles fut pere d'ARCHAMBAUD II. seigneur de Comborn; & de GUILLAUME seigneur de Turenne, qui partagerent entr'eux le vicomté du bas-Limosin, devenu hereditaire dans leur maison, & par-là attacherent chacun à sa terre le titre de vicomté. Ces deux freres ont eu une nombreuse posterité. Archambaud donna l'origine, 1°. à la seconde lignée des vicomtes de Limoges, finie dans la maison des ducs de Bretagne. *Voyez* l'article de LIMOGES: 2°. aux vicomtes de VENTADOUR, dont la posterité feminine subsiste dans les sires de Levis-la-Voulte, pour qui le vicomté de Ventadour fut depuis érigé en comté, puis en duché-pairie: 3°. aux vicomtes de Comborn, sires de Treignac, qui jouissoient du droit de regale sur une partie de l'évêché de Limoges, & dont la posterité s'est éteinte dans la maison de Pompadour: 4°. suivant du Bouchet, aux sires de Blanchefort, devenus si celebres sous ce nom, puis sous ceux de ducs de Crequi & de Lesdiguieres: 5°. aux seigneurs de Chambret, dont la branche est fondue dans la maison de Pierre-Buffiere: 6°. aux seigneurs d'Enval, dont la posterité subsistoit encore dans le XVII. siecle. Pour Guillaume, qui fut seigneur de Turenne, se qualifia ainsi que ses successeurs, *par la grace de Dieu, vicomte de Turenne*; & il fut le chef de la lignée des vicomtes de Turenne, si illustres dans les croisades de la Terre-sainte, qui après avoir produit la branche des sires de S. Genet, barons-marquis d'Aynac, s'est éteinte vers le commencement du XIV. siecle par *Marguerite* vicomtesse de Turenne, femme de *Bernard* VI. comte de Cominges. Il ne resta point d'enfans de leur mariage; & ce comte, qui fut heritier de la vicomtesse *Marguerite*, prit une seconde alliance avec *Mathe* de l'Isle-Jourdain, dont il eut *Alienore* de Cominges, vicomtesse de Turenne, qui fut mariée l'an 1349. à *Guillaume* Roger, comte de Beaufort & d'Alais, dont la famille, qui a donné deux papes, & plusieurs cardinaux, archevêques & évêques, a passé dans la maison de la Tour par le mariage d'*Anne* de Beaufort, vicomtesse de Turenne, avec *Agnet* de la Tour, seigneur d'Oliergues, chambellan de Louis XI. C'est de lui que sont descendus les autres vicomtes de Turenne, ducs de Bouillon, qui ont rendu le nom de Turenne si celebre dans les XVI. & XVII. siecles. *Voyez* TOUR. * Justel, *hist. d'Auvergne & de Turenne*. M. Baluze, *hist. des papes d'Avignon*. Le P. Amable, *hist. de S. Martial*.

MARQUIS D'AYNAC DE LA MAISON de TURENNE.

I. GUILLAUME de Turenne, fils puîné de BOZON I. vicomte de Turenne, & de *Gerberge*, sa seconde femme, & frere de RAYMOND I. vicomte de Turenne, qui se rendit si celebre dans la Terre-sainte, mourut avant l'an 1105. que son frere Raymond fit une fondation pour lui dans l'église de S. Martin de Tulles, ainsi qu'il est porté dans le cartulaire de cette abbaye, rapporté par Justel. Il fut pere de PHAIDIT, qui suit;

II. PHAIDIT de Turenne, se trouva present lorsque Renaud seigneur de Gimel rendit la foi & hommage de son château de Gimel à Raymond II. vicomte de Turenne, le 7. des calendes de Fevrier 1163. & laissa PIERRE, qui suit;

III. PIERRE de Turenne, fut aussi present (quoique fort jeune) à l'hommage de Renaud de Gimel, & fut pere de HUGUES de Turenne, qui suit; & de *Pierre*, religieux en l'abbaye de Vigeois.

IV. HUGUES de Turenne, surnommé de *S. Genet*, à cause du château de ce nom qu'il possedoit en Querci, fut pere de PIERRE II. qui suit;

V. PIERRE de Turenne II. du nom, approuva l'an 1271. un anniversaire fondé par sa femme *Saure* d'Aynac, dans l'église de S. Genet, pour son pere *Archambaud* seigneur d'Aynac en partie, damoiseau, & pour sa mere *Aigline* de Themines: on trouve dans cet acte le nom de *Hugues*, pere de *Pierre* de Turenne. De celui-ci & de *Saure*, sa femme, nâquirent, ARCHAMBAUD, qui suit; *Guillaume*, religieux de Carennac; & *Aigline*, l'une des premieres religieuses de l'Hôpital-de-Beaulieu, de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, nommée dans la confirmation de l'établissement de ce monastere, fait l'an 1310. par Guillaume de Villaret, grand-maître de cet ordre.

VI. ARCHAMBAUD de Turenne confirma en 1305. les privileges des vassaux de ses terres de Querci, & se fit reconnoître un droit qu'on nomme *des quatre cas*, en presence de son cousin *Raymond Bernard* seigneur d'Aynac en partie, & de sa femme *Galiene* d'Araquis, qui étoit fille de *Flotard* d'Araquis, chevalier, issu des seigneurs de S. Seré, vicomtes de Cahors. Il eut d'elle FLOTARD de Turenne, *qui continua la lignée*; *Gramoard*, damoiseau d'Aynac, ainsi nommé dans un acte de l'an 1337; & *Archambaud*, religieux.

VII. FLOTARD de Turenne, seigneur de S. Genet & d'Aynac en partie, damoiseau, eut pour tuteurs Guillaume de Themines, dit *de Gourdon*, chevalier, & Geraud de S. Clar, écuyer, & épousa en leur présence, par contrat de l'an 1337. *Raymonde* Gasc, veuve d'*Aimeri* de Gourdon, chevalier, de laquelle il laissa GUILLAUME, *qui continua la posterité*.

VIII. GUILLAUME de Turenne II. du nom, rendit hommage à Guillaume Roger, comte de Beaufort, & vicomte de Turenne, le 12. Fevrier 1374. de ses châteaux de saint Genet, vulgairement nommé *le Peiratel*, de Moliere, & de la portion qu'il avoit en celui d'Aynac, qui sont dans la mouvance du roi, à cause de son comté de Querci, & partie dans celle du vicomté de Turenne, quoiqu'ils n'y soient pas enclavés. De sa femme *Peironne* de Malefayde, fille de *Geraud* de Malefayde, chevalier, il eut PIERRE de Turenne III. du nom, qui suit; *Flotard*, religieux & archiprêtre de Moliere, dans l'église de S. Sauveur de Figeac, dont il est fait mention dans un acte d'accord de l'an 1399; *Jean*, chapelain du roi de Sicile, & conseiller-clerc au parlement de Paris, vers l'an 1400; & *Raymonde*, religieuse à l'Hôpital-de-Beaulieu.

IX. PIERRE de Turenne III. du nom, chevalier, seigneur d'Aynac &c. laissa de *Dordette* de la Vergne-Valons, *Dieudonné*, mort sans alliance; FLOTARD, *qui continua la branche aînée*; ARNAUD, qui forma *celle de* SOURSAC, *rapportée ci-après*; & *Jeanne*, mariée à *Arnaud* de Durfort, seigneur de Soursac & de Durfort en Limosin.

X. FLOTARD de Turenne II. du nom, chevalier, seigneur d'Aynac &c. se maria l'an 1431. avec *Blanche* d'Ornhac, fille d'*Astorg*, seigneur de Bie-Palaret, & de *Blanche* de Themines, & fut pere de PIERRE de Turenne, qui suit; de *Gui*, chanoine de Rhodez; de *Jean*, mort jeune; de *Blanche*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jerusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & de *Gabrielle*, religieuse du même ordre à Fieux.

XI. PIERRE de Turenne IV. du nom, chevalier seigneur d'Aynac &c. eut pour femme, *Anne* de la Roche, fille heritiere de *Louis* seigneur de la Roche, au diocese de S. Flour, & de *Marie* de la Gorce, qui étoit veuve de *Begon* chevalier, seigneur de Roquemaurel, dont il ne laissa pas d'enfans. Ceux qu'elle eut de son second mariage, furent, ANNET, qui suit; *Fronton* ou *Flotard*, chevalier de S. Jean de Jerusalem, tué au siege de Rhodes en 1522; *Victor* seigneur de Brosses, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance du seigneur de Genouillac-Acier, tué l'an 1525. à la bataille de Pavie; *Gabrielle*, commendatrice de Fieux, de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, l'an

1516; *Antoinette*, qui étoit veuve de *Jean* seigneur d'Anglars & de la Roque-du-Port en Querci en 1536; *Fleurette*; & *Blanche* de Turenne.

XII. Annet de Turenne, seigneur d'Aynac &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, lieutenant de l'artillerie, fut compagnon d'armes du renommé Galliot, son beau-frere, aux exploits duquel il eut très-grande part, sur-tout à la bataille de Pavie, où il fut fait prisonnier avec lui. Pour satisfaire à sa rançon, sa femme & ses enfans vendirent l'an 1526. la châtellenie de Bie-Palaret, qui faisoit alors partie de la baronie d'Aynac. Il avoit épousé par contrat du 11. Fevrier 1495. *Jacquette* de Genouillac, fille de *Jean*, seigneur d'Acier, chevalier de l'ordre du roi, & de *Catherine* du Bosc, sœur de *Jacques* de Genouillac, dit *Galliot*, seigneur d'Acier, grand-écuyer, & grand-maître de l'artillerie de France, & niéce de *Jacques Galliot* de Genouillac, seigneur de Bruzac, grand maître de l'artillerie sous Louis XI. & Charles VIII. Il en eut pour enfans, Louis, qui suit; *Galliot*, mort fort jeune en Italie, où il faisoit ses premieres armes; *Flotard*, qui fut tuteur de ses neveux, mort sans alliance; *Louis*, que le pape Leon X. mit au rang des protonotaires du saint siege, par son bref du 4. des calendes de Juin 1517. dans lequel il est fait mention de son illustre naissance; *Fleurette*, mariée le 13. Août 1539. à *Pons* de Castelnau, seigneur de Reyrevignes en Querci, à laquelle le grand-écuyer, son oncle, constitua une partie de sa dot; *Blanche*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jerusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & *Catherine* de Turenne.

XIII. Louis de Turenne est nommé dans quelques memoires de son tems, le filleul du roi & de monsieur le Grand. Il est à présumer que celui-ci, qui étoit son oncle, l'avoit tenu sur les fonts au nom du roi Louis XII. Il mourut avant son pere, ayant épousé le 6. Decembre 1513. *Françoise* de Vayrac, fille unique de *Gaillard* de Vayrac, chevalier, capitaine des ville & château de Puymerol en Agenois, lieutenant de la compagnie d'ordonnance du seigneur d'Acier, & de *Florie* de Bonnefons. Ses enfans furent, Galliot de Turenne, qui suit; & *Antoine*, mort jeune.

XIV. Galliot de Turenne, baron d'Aynac &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des ville & château de Puymerol en Agenois, commissaire de l'artillerie sous son grand-oncle, qui en étoit le grand maître, eut beaucoup de part à l'affection de ce seigneur, qui l'institua son heritier, à condition de porter son nom & ses armes, par son testament du 18. Août 1523. renouvellé le 6. Juillet 1544. en cas que François de Genouillac, baron d'Acier, ou Jeanne de Genouillac, vicomtesse d'Uzez, ses enfans, ne laissassent point de posterité. Il épousa par contrat du 14. Mars 1548. *Marguerite* de Lauzieres, fille de *Louis* baron de Themines, chevalier de l'ordre du roi, & de *Magdelaine* de Roquefeuil, tante de *Pons* marquis de Themines, maréchal de France, & petite niéce de *Guiot* de Lauzieres, seigneur de la Chapelle, maître de l'artillerie sous le roi Charles VIII. Ses enfans furent, *Verdun* de Turenne, baron d'Aynac, gouverneur de Puymerol, mort en 1592. sans laisser de posterité de *N.* de Castelnau, fille de *Pons* de Castelnau, seigneur de Reyrevignes, & d'*Isabeau* de Genouillac-Vaillac, sa premiere femme; François, qui suit; *Pierre*, prieur de Villeneuve de Rouergue, sur la resignation de Pierre de Lauzieres-Themines, son oncle; *Gabrielle*, alliée à *Gaspard* de Montagut, seigneur de Granel; *Marguerite*, religieuse de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; & *Jeanne*, religieuse du même ordre à Fieux.

XV. François de Turenne, baron de Molieres, puis d'Aynac après la mort de son frere aîné, avant la mort duquel il avoit épousé l'an 1591. *Antoinette* de Pontaniez, fille unique d'*Antoine* seigneur de Sales en Rouergue &c. & de *Valentine* de la Peze, dame en partie de Caydenac, dont il eut Flotard, qui suit; *Valentine*, alliée à *Guillaume* de Mural *l'Arabe*, seigneur de Loupiac en Rouergue; & *Marguerite* de Turenne, mariée à *Jacques* de Boisset, seigneur de la Salle-de-Vicq en Carladois.

XVI. Flotard de Turenne, III. du nom, marquis d'Aynac &c. fut guidon de la compagnie des gendarmes du maréchal de Themines, son cousin, & servit sous ce general dans l'armée qu'il commandoit en Guienne contre les Religionnaires. Le roi Louis XIII. l'envoya pendant ces mêmes troubles, par une commission expresse de sa part, à Cardaillac, pour contenir ceux du haut Querci, qui tenoient leurs assemblées dans cette place. Il avoit épousé l'an 1633. *Claude* de Gourdon de Genouillac, dame d'Aubepeyre, sœur du comte de Vaillac, chevalier des ordres du roi, premier écuyer de Philippe de France, duc d'Orleans. & fille de *Louis* de Gourdon & de Genouillac, comte de Vaillac, & de *Françoise* de Cheyradour, dame d'Aubepeyre, dont il eut Louis de Turenne, qui suit; *Jean-Galliot*, nommé le comte d'Aynac, ci-devant capitaine dans le regiment du roi, qui n'a point eu d'enfans de *Françoise-Antoinette* des Armoises, son épouse, auparavant chanoinesse de Poussai en Lorraine, morte l'an 1709. Elle étoit fille de *François* des Armoises, baron du saint Empire, comte d'Aunoi, & d'*Antoinette* le Bouteiller-de-Senlis; Jean, qui a fait *la branche des comtes d'*Aubepeyre, *rapportée ci-après*; *Flotard Galliot*, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment de feu Monsieur, duc d'Orleans, aide de camp de son altesse royale, qui fut tué dans la fleur de son âge à la bataille de Cassel l'an 1677; *Marie-Gelone-Romaine*, épouse de *Barthelemi* de Gontaut-Biron, seigneur de Lansac; *Claude*, & *Jeanne* de Turenne, religieuses de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu.

XVII. Louis de Turenne, II. du nom, marquis d'Aynac, &c. fut pendant quelques années capitaine dans le regiment du comte de Vaillac son oncle, & mourut l'an 1697. Il avoit épousé l'an 1646. *Marie Helene* de Felzins, petite-fille de *Marthe* de Noailles, vicomtesse de Sedieres, & fille de *Jean* baron de Felzins, marquis de Montmurat, premier baron de Querci, & de *Jeanne* de Lentillac, dont il eut Jean-Paul, qui suit; *Amable-Charles*, docteur de Sorbonne, abbé de l'Isle-Chauvet; qui fut deputé à l'assemblée generale du clergé de France l'an 1705; *Galliot Emmanuel*, dit le chevalier d'Aynac, capitaine de cavalerie, qui eut une jambe cassée à la bataille de Fleurus l'an 1690. dans la 13. année de son âge, & qui après s'être signalé dans plusieurs occasions, qui lui avoient merité de la bonté du roi une pension de deux mille livres, fut tué en Souabe près de Notre-Dame des Sapins, à la tête d'un détachement qu'il commandoit l'an 1704; *Catherine*, dame de Molieres, alliée à *Louis* de la Garde, seigneur de Seignés; *Charlotte* & *Marie*, religieuses de l'ordre de S. Jean de Jerusalem à l'Hôpital-de-Beaulieu; *Marie-Cecile*, *Marie-Helene*, & *Claude*, religieuses de la Visitation à S. Seré; & *Susanne* de Turenne, mariée l'an 1704. à *Mercure* de Corn, seigneur de Queyssac dans le vicomté de Turenne.

XVIII Jean-Paul de Turenne, marquis d'Aynac & de Montmurat, baron de Felzins & de Gramat, ci-devant capitaine des chevaux legers, servit depuis la campagne de 1675. jusqu'en 1696. & épousa l'an 1698. *Marie-Victoire* de Durfort, barone de Gramat, sœur du comte de Boissieres, senéchal & gouverneur de Rouergue, commandant pour le roi en Querci, & fille d'*Armand* de Durfort, comte de Boissieres, & d'*Anne* de Touchebœuf, comtesse de Clermont Vertillac, dont il a eu *Louis-Anne*; *Marc-Galliot*, chanoine de Figeac sur la resignation de son oncle; *Amable-Charles*; & plusieurs autres.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUBEPEYRE.

XVII Jean de Turenne, comte d'Aubepeyre, troisiéme fils de Flotard de Turenne, marquis d'Aynac, & de *Claude* de Gourdon, suivit dans sa jeunesse l'état ecclesiastique, & fut pourvû du prieuré de Bourqueirou par Jean de Gourdon évêque de Tulles son oncle. Il fut depuis capitaine dans le regiment de Vaillac, & colonel de celui des milices d'Armagnac, & mourut l'an 1711. laissant de *Catherine* de Felzins, sœur de la marquise d'Aynac, *ci-dessus nommée*, qu'il avoit épousée le 13. Decembre 1671. Jean Galliot, qui suit; *Barthelemi*, dit le chevalier d'Aubepeyre, capitaine

d'infanterie; *François*, seigneur de S. Hyrier, tué l'an 1703. *Jeanne*, mariée à *Barthelemi* d'Estresses, seigneur de Groleiac, heritier du seigneur de Lansac son oncle, *ci-dessus mentionné*; *Therese*, religieuse de l'ordre de S. Jean de Jerusalem à l'Hôpital-de Beaulieu; & *Catherine* de Turenne damoiselle d'Aubepeyre.

XVIII. Jean Galliot de Turenne, comte d'Aubepeyre, épousa le premier Septembre 1703. *Anne* de Calezede, fille unique & heritiere de *François* de Calezede, chevalier seigneur de Marcorinian, &c. & d'*Antoinette* du Buisson-Bauteville, dont il a eu jusqu'en 1725. *Jean-Antoine*; *Barthelemi*; & *Barthelemi-Henri* de Turenne.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE SOURSAC.

X. Arnaud de Turenne, fils puîné de Pierre de Turenne, seigneur d'Aynac, & de *Dordette* de la Vergne, fut heritier d'*Arnaud* de Durfort, seigneur de Soursac & de Durfort en Limosin, son beau-frere, & laissa de *Cecile* de Rastelene du Chambon, sa femme, plusieurs enfans, entr'autres.

XI. Annet de Turenne, seigneur de Soursac & de Durfort, qui de *Françoise* de Monceaux de Bar, son épouse, eut entre autres enfans Pierre de Turenne, qui suit; & *Jean*, chanoine de Rodez.

XII. Pierre de Turenne, seigneur de Soursac, &c. eut d'*Isabeau* de Valens, Jean de Turenne, *qui continua la posterité*; & *Guillaume*, chanoine de l'église de Brioude l'an 1549.

XIII. Jean de Turenne, seigneur de Soursac, &c. fut marié avec *Susanne* de Reillac, & fut pere d'Armand, qui suit; & de plusieurs autres enfans.

XIV. Armand de Turenne, seigneur de Soursac, &c. s'allia l'an 1578. à *Charlotte* de Scorrailles, fille d'*Antoine* de Scorrailles, seigneur de Roussille, &c. & d'*Anne* de Sedieres, dont il eut Arnaud, qui suit;

XV. Arnaud de Turenne, baron de Soursac & de Durfort, eut de son épouse *Jeanne* de Monclar, de la maison de Montbrun, plusieurs fils morts au service; & *Anne* de Turenne dame de Soursac, de Durfort & de Courdes, heritiere de ses freres, & la derniere de sa branche, morte vers l'an 1680. * Dom Jean Pradillon, general des Feuillans. *Memoires particuliers extraits des titres des châteaux d'Aynac & d'Acier, & du monastere de l'Hôpital-de-Beaulieu.* Blanchard, *histoire du parlement de Paris.* Du Boucher, *histoire genealogique de la maison de Scorrailles. Mem. du tems.*

TURENNE (saint Raoul de) patriarche, archevêque de Bourges, primat d'Aquitaine, & abbé de Fleuri-sur-Loire, étoit fils de *Raoul* comte de Turenne & de Querci, abbé laïc de Tulles, & d'*Aigue* sa femme, fille d'*Aimon* comte de Perigord. Le comte son pere l'ayant destiné à l'église dès son enfance, en confia l'éducation à Bertrand abbé de Solognac. Il fut abbé de Fleuri, & ensuite archevêque de Bourges l'an 839. Ce prélat prit le parti de Pepin II. roi d'Aquitaine, contre Charles *le Chauve*, & fut un des médiateurs de la paix conclue en son abbaye de Fleuri l'an 845. entre ces deux princes. L'an 855. il couronna roi d'Aquitaine dans l'église de Limoges, le jeune Charles fils de Charles *le Chauve*. Il assista l'an 869. au concile tenu à Savonieres proche de Toul, en presence de Charles *le Chauve*, & fut nommé par ce concile pour examiner les plaintes faites par ce monarque contre Venilon, archevêque de Sens, & pour juger cette affaire. Il se trouva encore au concile de Touci l'an 860. & aux assemblées generales convoquées à Pistes en 862. & 864. Le pape Nicolas I. lui adressa une épître touchant les coévêques, qui a été longtems un sujet de dissertation parmi les sçavans, pour sçavoir si elle étoit vraie ou supposée. Cet archevêque fonda en Limosin l'abbaye de Beaulieu, & celle de Vegennes, qui est ruinée; en Querci celle de Sartazac, qui est aussi ruinée; & en Berri celle de Deure, qui a été transferée à Vierzon. Il jetta les fondemens de l'église cathedrale de Bourges, & rebâtit le Château-Gourdon, un des chefs-lieux du Saisseau, territoire dans le Berri, dont il possedoit une partie, & Robert *le Fort*, l'autre par Agane sa femme. Il mit le corps de saint Satyre dans l'église de l'abbaye de Château-Gourdon, nommée depuis de saint Satyre, vulgairement *saint Satur.* Ce saint archevêque gouverna son église avec beaucoup de pieté. Il nous reste quelques canons qu'il fit pour le reglement de son diocese. Il mourut le 21. Juin de l'an 866. L'église de Bourges en solemnise la fête ce jour-là. Le pere dom Mabillon nous a donné son éloge historique dans la seconde partie du IV. siecle de l'ordre de saint Benoît. L'auteur de la vie de saint Jacques l'Hermite a écrit que le saint homme Jacques prophetisa la mort de cet archevêque, & qu'il gouverna les peuples qui lui étoient soûmis, d'une maniere si sainte & si prudente, qu'il étoit qualifié *le pere de la patrie* par tous les grands du royaume d'Aquitaine. * L'Astronome, *vie de Louis le Debonnaire.* Le pere Mabillon, *actes des Saints de l'ordre de saint Benoît*, & *Annales du même ordre.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* La Thaumassiere, *histoire de Berri.* Le P. Sirmond, *conciles des Gaules. Vie de S. Genoulf & de S. Jacques l'Hermite.* Du Chesne.

TURFORD, petit bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Nottingham, à 105. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

TURGAW, TURGOW : c'est une contrée de la Suisse. Elle s'étend des deux côtés de la riviere de Tur, depuis le lac de Zurich jusqu'à celui de Constance. Elle renferme le canton d'Appenzel, la ville & l'abbaye de S. Gal, le comté de Toggenburg, ceux de Kyburg & de Winterthurn, & le Turgaw propre. * Mati, *dict.*

TURGAW propre : c'est un bailliage de Suisse. Il est sujet des premiers cantons, & situé entre le canton de Zurich, la ville & l'abbaye de S. Gal, & les lacs de Constance & de Zeil. Ce pays renferme une partie de l'évêché de Constance. Ses lieux principaux sont Frawenfeld capitale, Phin, Bischofzel, Wylen, Eischingen, Arbon, Steckborg & Dieffenhoffen. * Mati, *dict.*

TURGOT ou TOHAD, évêque de S. André en Ecosse, & auparavant religieux de l'ordre de S. Benoît, & vicaire general de l'évêque de Durham, fut fort estimé de Malcome III. roi d'Ecosse, & de la reine Marguerite sa femme, qui le choisirent pour leur confesseur. Il fut nommé par Henri I. roi d'Angleterre, à l'évêché de S. André, en 1107. mourut en 1115. & laissa les annales de son tems, les chroniques de Durham, & la vie du roi & de la reine d'Ecosse. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TURI. C'étoit autrefois une petite ville de la Pouille Peucetienne. C'est maintenant un bourg de la terre de Bari, province du royaume de Naples. Il est environ à deux lieues de Conversano, vers le midi. * Baudrand, *dict. geograph.*

TURIN sur le Pô, ville d'Italie, capitale du Piémont, avec archevêché, est la *Taurinum* ou *Augusta Taurinorum* des anciens, & le sejour des ducs de Savoye, lesquels y ont établi un senat & une chambre des comptes, & l'ont rendue une des plus belles & des plus fortes villes d'Italie. Elle est divisée en vieille & nouvelle, & est défendue par des bastions, des murailles & des dehors revêtus. Cette ville est située à vingt milles des Alpes, dans une vaste plaine, & a le Pô d'un côté, & la Doire de l'autre. Le palais qui sert de château aux ducs de Savoye, est très-ancien & très magnifique. On y admire une belle galerie, avec grand nombre de peintures, de statues, d'armes, de livres manuscrits, & d'autres raretés. On voit aussi à Turin de magnifiques palais ; quantité de noblesse à la cour du duc de Savoye, qui est une des plus polies de l'Europe ; de belles rues ; de grandes places, & de superbes églises. La Metropole de S. Jean dite le *Dôme*, est des plus considerables par son architecture, par ses peintures, par son chapitre & par ses prelats, & sur-tout par le saint Suaire, où l'on voit empreint le visage & une partie du corps du Fils de Dieu. Il y a aussi une citadelle à Turin, avec université, & tout ce qui peut rendre une ville florissante. En 1640. elle fut prise par le comte de Harcourt general de l'armée Françoise, & fut inutilement assiegée par les François en 1706. * Philibert Pingon, *August. Taurin.* Louis della Chiesa, *hist. di Piemonte.* Dom Emmanuel Tesauro, *hist. di Taurino, &c.*

CONCILE DE TURIN.

Baronius Binius & quelques autres mettent le concile de Turin vers l'an 397. sous le pontificat du pape Siricius. D'autres prétendent que ce fut sous celui d'Innocent I. après l'an 401. Il est du moins sûr que cette assemblée se tint à la priere des prelats des Gaules, pour tâcher d'y

terminer les differends qui s'étoient élevés entre les évêques de Vienne & d'Arles pour leur jurisdiction. Mais on n'y prononça point de sentence définitive ; & on ordonna seulement que celui-là auroit l'honneur de la primatie sur la province, qui prouveroit que sa ville étoit métropole. Proculus de Marseille y prétendit le droit de métropolitain ; & ce qu'on suppose avoir été fait en sa faveur, fut improuvé par le pape Zozime. Nous avons huit canons de ce concile. Louis de Ruvere, archevêque de cette ville, publia des ordonnances synodales en 1514. On en fit encore d'autres en 1575.

TURLUPINS, heretiques infames du XIV. siecle, qui enseignoient que quand l'homme étoit arrivé à un certain état de perfection, il pouvoit s'abandonner à ses passions, & tout faire sans pecher. Ils réduisoient tous les devoirs de la religion à une oraison mentale, & poussoient leur imprudence au-delà de celle des Cyniques, allant nuds, & commettant en public les actions les plus infâmes. Nonobstant ces extravagances profanes, ils affectoient de grands airs de spiritualité & de devotion, afin de se mieux insinuer dans l'esprit des femmes, & de les faire tomber dans le piege de leurs desirs impudiques, comme dit Gerson sur Prateole. Ces Heretiques parurent en France sous le regne de Charles V. & voulurent s'établir à Paris en 1372. Leur principale scéne fut en Savoye & en Dauphiné. Le pape Gregoire XI. les condamna en 1372. & l'on prit un grand soin d'en purger le monde, comme il paroît par ces paroles rapportées par Ducange: *A frere Jacques More de l'ordre des freres Prescheurs inquisiteur... de la province de France, pour don à lui fait par le roi par ses lettres du 2. Fevrier* 1373. *pour & en récompensation de plusieurs peines, missions & despens qu'il a eus, soufferts & soutenus, en faisant poursuite contre les Turlupins & Turlupines, qui trouvés & pris entrés en ladite province & par sa diligence pugnis de leurs mesprentures & erreurs, pour* 50. *francs, vallant* 10. *livres Parisis.* Gaguin en la vie de Charles V. remarque qu'on brûla *les livres & vétemens* des Turlupins *au marché aux pourceaux de Paris, hors la porte S. Honoré*; qu'on brûla aussi *Jehanne Dabentonne & un aultre avec elle* qui étoient les deux *principaux prescheurs de cette secte, mais cettui*, dit-il, *que sans nom mettons comme il fut trespassé en prison avant la sentence de sa cremation, à ce que son corps ne pourrit on le garda quinze jours dedans un tas de chaux, & au jour déterminé pour sa punition fut brûlé.* Du Tillet dit pareillement que sous Charles V. *la superstitieuse religion des Turlupins, qui avoient donné nom à leur secte* la Fraternité des Pauvres, *fut condamnée & abolie, & leurs ceremonies, livres & habits condamnés & brûlés.** Rob. Gaguin, *vie de Charles V.* Du Tillet, *chronique de France sous Charles V.* Bayle, *dict. crit.* Mezerai, *abreg. chronol. t. III. p.* 227. *édit. de Hollande.* Ducange, *gloss. au mot* Turlupins. On dit qu'ils ont ainsi été nommes, *quòd ea tantùm habitarent loca quæ lupis exposita erant.** Vignier, *ad an.* 1159.

TURNEBE (Adrien) l'un des plus doctes critiques du XVI. siecle, natif d'Andeli près de Rouen en Normandie, fut professeur royal en langue grecque à Paris ; se fit imprimeur, & accepta pendant quelque tems la direction de l'imprimerie royale, sur-tout pour les ouvrages grecs. La connoissance qu'il avoit des belles lettres, des langues & du droit, lui fit des admirateurs de tout ce qu'il y eut d'habiles gens en Europe. Il publia divers traités en prose & en vers qu'on estima infiniment, professa à Toulouse & à Paris, & mourut dans la derniere de ces villes l'an 1565. âgé de cinquante-trois ans. Lorsqu'il regentoit à Toulouse, il étoit appellé *Tournez-vous* par les Gascons & les Languedociens. *Scevole de Sainte-Marthe, *in elog. doct. Gall. l.* 2. De Thou, *hommes illustres avec les additions* d'Ant. Teissier. Juste-Lipse. Barthius. Rosin. La Croix du Maine, &c. *Voyez aussi* Baillet, *jugemens des sçav. sur les poëtes.*

TURNEISSER. Le nom de cet ouvrier merite d'être laissé à la posterité, puisqu'il a donné lieu par son adresse à une fable que des voyageurs ont débitée avec une si grande assurance, qu'il seroit facile de s'y laisser tromper si l'on n'avoit été desabusé d'ailleurs. Voici le fait. Ce Turneisser étoit un fameux ouvrier, bon chymiste, qui ayant trempé en presence du grand duc de Toscane, dans une certaine huile la moitié d'un clou qui paroissoit tout de fer, la partie qui fut trempée dans cette huile se trouva être de bon or, aussi-tôt qu'on l'en eut retirée. Plusieurs personnes, après avoir bien consideré ce clou, voyant l'or & le fer parfaitement bien liés ensemble, crurent que cette metamorphose n'avoit pû se faire que par un veritable changement de l'un de ces deux métaux en l'autre, parce qu'ils étoient persuadés qu'il étoit impossible de les souder ensemble. Mais il n'y a rien de si facile, si l'on prepare le fer auparavant d'une certaine maniere qu'enseigne Otton Tachenius, dans son *Hippocrates chymicus*, imprimé à Venise, & duquel nous tirons cet article. Il prétend que c'étoit-là tout le secret de Turneisser, & que le reste n'étoit que filouterie ; parce que quand il eut soudé par ce moyen un morceau d'or avec une moitié de clou, il sçut si bien donner à l'or la couleur du fer, qu'on croyoit que tout le clou en fût; & ayant ensuite mis ce clou dans le feu, & l'ayant trempé dans de l'huile pour ôter cette couleur, il fit paroître l'or qui étoit auparavant caché.

On ne sçait au reste si l'on doit confondre ce Turneisser avec un TURNEISSERUS medecin de Brandebourg, qui a soutenu que toutes les plantes avoient deux sexes. C'est Monconis qui nous l'apprend dans *ses voyages, tom. I. p.* 354. *édit de Holl. de* 1695.

TURNER (Jean) auteur du XVII. siecle, qui a enseigné que le Verbe n'est autre chose que l'ame de J. C. créée à la verité, mais éternellement unie à la substance de Dieu, & participant par cette union à toutes ses perfections. * *Disc. touchant le Messie, ep. dedic. p.* 154. *Le Platonisme dévoilé, p.* 207.

TURNERUS (Robert) Anglois, quitta pour la foi son pays & ses parens, pendant le regne d'Elisabeth reine d'Angleterre. Il vint en France, passa en Italie, & se fit prêtre à Rome, où il fut reçû docteur en theologie dans le college des Allemands. Quelque tems après il passa dans la Baviere, où Martin évêque d'Eichstet le fit recteur du college de cette ville. Il enseigna ensuite la rhetorique & la morale dans le college d'Ingolstad, où il s'acquit de la réputation, & fut fait recteur de l'université, & conseiller de Guillaume duc de Baviere, qui l'employa en plusieurs negociations auprès des princes d'Allemagne. Turnerus perdit bientôt après par sa faute la faveur de ce prince ; & après avoir fait un voyage à Paris, il retourna au bout de deux ans en Baviere, où il fut fait chanoine de Breslaw. Il alla enfin à Ingolstad, où il se plaisoit beaucoup, & eut entrée auprès de l'archiduc Ferdinand, qui après avoir achevé ses études, se servit de lui en qualité de secretaire. Enfin il mourut à Gratz dans la Stirie le 28. jour de Novembre de l'an 1597. Il a laissé des commentaires sur l'écriture sainte, &c. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

TUROBIN, *prononcez* TOUROBIN, petite ville de Pologne dans le Palatinat de Belz, des dépendances de la ville & terre de Zamosc, qui en a cinq ou six autres aussi considerables dans une étendue de quinze lieues du meilleur pays de Pologne. Turobin a une espece de rempart de gazon, palissadé de planches en haut en forme de parapet, avec des portes de brique. Elle a beaucoup de maisons qui en sont bâties, une place, des églises exhaussées, qui previennent de loin le voyageur, quoique dans le fond ce ne soit qu'une bourgade mal construite. * *Memoires du chevalier de* Beaujeu.

TUROCZ, petite ville de la haute Hongrie. Elle est à dix-huit lieues de Strigonie du côté du nord, & elle est capitale du comté de Turocz, situé vers le mont Crapach, entre les comtés de Lipcz, d'Arva, de Transchin & de Neytracht. * Mati, *dict.*

TURPIN ou TULPIN, moine de S. Denys dans l'Isle de France, proche de Paris, fut fait archevêque de Reims au plûtard vers l'an 760. & reçut du pape Adrien I. le *pallium* en 774. avec le titre de primat. Il mit les moines Benedictins dans l'église de S. Remi, au lieu des chanoines qui y étoient l'an 786. & mourut vers l'an 800. le 2. Septembre, après avoir gouverné son église plus de 40. ans. On lui attribue le livre intitulé, *historia de vita Caroli Magni & Rolandi*; mais cette histoire ou plûtôt cette fable, est l'ouvrage d'un moine qui a pris le nom de Jean TURPIN, qui vivoit dans l'onziéme siecle.* Hotoman, *Franco-Gallia, c.* 5. *edit.* 1665. Flodoard, *l.* 1. *c.* 5. & *l.* 2. *c.* 17.

TURQUESTAN, province entre la grande Tartarie & l'empire du Mogol. Plusieurs modernes croient qu'il n'y a point de Turquestan, & que ce pays est le royaume de Tibet; mais il est bien difficile de rien assurer de positif sur ce pays. *Voyez* AFRASIAB roi de Perse, où il est amplement parlé de cet état.

TURQUET (Theodore) seigneur de Mayerne, *cherchez* MAYERNE.

TURQUETUL (N.) abbé de Croiland en Angleterre, qui florissoit dans le X. siecle, étoit issu de la maison royale. Après avoir été chancelier du royaume, il renonça à toutes les grandeurs, dont il jouissoit dans le monde, pour passer le reste de ses jours dans cette abbaye, qui avoit été ruinée 75. ans auparavant, & qu'il rétablit & enrichit d'une partie de ses biens. Voici l'ordre qu'il établit dans cette maison. Sa communauté, qu'il eut la consolation de voir très-nombreuse, fut divisée en trois âges. Le premier ordre comprenoit les jeunes jusqu'à la 24. année de profession, & ceux-ci portoient tout le travail du chœur, du refectoire & des autres offices, s'appliquant en tout à gagner les bonnes graces des superieurs: s'il s'en trouvoit quelqu'un de rebelle ou de contentieux, il étoit séparé & severement puni. Dans le II. ordre étoient compris ceux depuis 24. jusqu'à 40. ans de profession, & ils étoient dispensés de la plûpart des offices, & appliqués principalement aux affaires & au gouvernement de la maison. Le III. ordre étoit des anciens depuis 40. jusqu'à 50. de profession: ils étoient déchargés des fonctions du chœur, excepté les messes, & dispensés d'aller au cloître ou au refectoire, & de toutes les obédiences exterieures; comme de proviseur, de procureur & de celerier. S'il y en avoit au-delà de 50. ans de profession, on leur donnoit à chacun une chambre dans l'infirmerie avec un garçon pour les servir, & un jeune frere qui mangeoit avec le pere, tant pour son instruction, que pour la consolation du vieillard qui alloit au chœur, au refectoire, & par toute la maison quand & comme il lui plaisoit: on ne lui parloit d'aucune affaire fâcheuse, & on lui laissoit attendre en paix la fin de sa vie. Avec ces sages reglemens de l'abbé Turquetul, les cinq religieux qu'il avoit trouvé seuls dans ce monastere, vécurent jusqu'à plus de cent ans, & l'un d'eux nommé Clerambaut poussa jusqu'à 148. * Ingulfe, *hist. de l'abbaye de Croiland.* Fleuri, *hist. eccles. tome XII.*

TURQUIE, ou empire du Turc, comprend plusieurs provinces dans l'Europe, dans l'Asie & dans l'Afrique. Il n'y a point de souverain qui possede autant de terre que le grand seigneur. On remarque que du levant au couchant, depuis Belis de la Gomere ou de l'extrêmité occidentale du royaume d'Alger, qui lui est tributaire, jusqu'à Balsor, qui est au bout du golfe Persique, il regne sur une espace de huit cens lieues pour le moins. Du septentrion au midi, depuis Caffa de la Chersonese Taurique, ou plûtôt depuis le Tana, au-dessus des Palus Meotides, jusqu'à Aden qui est à l'embouchure de la mer Rouge, ou du détroit de Babelmandel, il commande sur une autre distance de 700. lieues. Il a en Europe la Romelie qui comprend la Grece, la Macedoine, l'Albanie, la Thrace avec les isles de la mer Egée; l'Esclavonie, où sont la Servie, la Croatie, la Bulgarie, une partie de la Hongrie &c. En Asie il a la Natolie, la Sourie ou Soristan, la Turcomanie, le Diarbeck & les trois Arabies; & ces quatre parties comprennent grand nombre de belles & vastes provinces. En Afrique il a le royaume de Barca & l'Egypte. Les états de Tunis, d'Alger & de Tripoli sont sous sa protection. Les princes de Moldavie, & de Valachie, & la république de Raguse lui payent tribut. Les petits Tartares dépendent de lui, & le reconnoissent pour protecteur. Pour se faire une idée encore plus parfaite de cet empire, il faut remarquer qu'il est divisé en vingt-cinq gouvernemens, dont il y en a un en Egypte, sept en Europe & dix-sept en Asie. Entre ces gouverneurs, il y en a deux nommés *Beglierbeys*; les autres sont bassas, & ont sous eux d'autres petits prefets. 1. Le gouvernement de l'*Egypte* ou du *Caire* a douze califes ou moindres gouverneurs. 2. Celui de *Dalep* en Asie, est chef de neuf sangiacs ou petits prefets. 3. Celui de *Diarbekir* ou de *Caramit*, a douze sangiacs. 4. Le beglierbegat de *Natolie* est chef de quinze sangiacs. 5. Le gouverneur de *Bosnie* en Europe en a huit. 6. Celui de *Bude*, avant que cette ville fût rentrée sous la puissance de l'empereur comme roi de Hongrie en avoit vingt. 7. Celui de *Caffa* n'en a point. 8. Celui de *Caramanie* ou de *Cogni*, a sept sangiacs. 9. Le gouverneur de *Chars* en a six. 10. Celui de *Candie* est de quatre sangiacs. 11. Le gouvernement de *Chypre* ou *Kibros*, en a sept. 12. Le gouvernement de *Scham* ou *Damas* en a autant. 13. Le gouverneur de *Van* en a neuf qui lui sont soûmis. 14. *Marasch* ou *Zulkadrie* en a quatre. 15. *Mosoul* en a cinq. 16. Le gouvernement du capitan bascha est divisé en treize prefectures, partie en Asie. 17. Celui de *Rica* en a sept. 18. Le beglierbegat de *Romelie* a vingt-quatre sangiacs. 19. *Suvas* en a six. 20. *Schehceresul* ou *Scabirisul* en a douze. 21. *Bagdet* en a dix. 22. *Erzeron* neuf. 23. *Temeswar* avant sa réduction sous l'obéissance de la maison d'Autriche, en 1716. en avoit six. 24. Le gouvernement de *Trebisonde* n'a point de sangiac. 25. Celui de *Tripoli de Sourie*, en a quatre. * Chalcondyle, *histoire des Turcs.* Leunclavius, *in pand. Turc.* Camerarius, *comment. de reb. Turc.* Postel, *repub. des Turcs.* Baudier, *invent. de l'hist. des Turcs.* François Sansovin, *origine & empire des Turcs.* Baptiste Montalban, *de morib. Turc.* Cluvier. Ortelius. Merula. Sanson. Du Val, Briet. &c.

ETAT DE LA TURQUIE MERIDIONALE EN EUROPE.

Comme ce pays s'étend du nord au sud, l'air y est different selon les diverses situations; mais en general il est fort temperé par-tout. Les terres y sont fertiles; mais cette fecondité devient inutile par la paresse des Turcs, & par les oppressions qu'ils font souffrir aux Chrétiens, qui aiment mieux ne les pas cultiver que de les cultiver pour d'autres. Le pays est mal peuplé; ce qui est un effet de la contagion qui y est frequente, & des guerres continuelles qui font perir une infinité de Turcs. Les Turcs sont ordinairement robustes & d'une taille bien proportionnée: leur sobrieté contribue à la vigueur de leur temperament. Il ne les faut pas confondre avec les Renegats, qui ont beaucoup de brutalité & peu de bonne foi; mais les Turcs naturels sont sinceres quand on l'est à leur égard, & ont beaucoup de politesse entr'eux, & beaucoup de propreté en leurs manieres. La ferocité qu'ils font paroître pour les Chrétiens, vient ou d'habitude ou d'affectation, pour montrer qu'ils en font peu d'estime. Quoique les Turcs puissent avoir en même tems quatre femmes legitimes, cette pluralité y est très-rare, & la répudiation des femmes y est peu frequente; mais pour des filles esclaves, chaque particulier a droit d'en posseder autant qu'il en peut faire subsister. On y accuse les deux sexes d'un amour infâme & détestable, les hommes pour les hommes, & les femmes pour les femmes. Beaucoup de relations exposent faux, lorsqu'elles ont dit, que le grand seigneur étoit proprietaire de tous les fonds de terre de Turquie, & que les peres n'en laissoient pas la succession à leurs enfans; car le droit d'heriter selon les degrés du sang, n'est pas seulement accordé aux Turcs, mais encore aux Grecs, en payant au grand seigneur trois pour cent plus ou moins, à chaque changement d'heritier. Pour recevoir ces droits, il y a dans chaque ville un officier appellé *Beit Elmal-Emini.* Ainsi l'économie des Turcs ne roule pas seulement à amasser de l'argent, mais encore à faire valoir leurs fonds de terre. Les principales marchandises qu'on tire du pays, consistent en soye, en coton & en huile. Ils ont eu la réputation d'être belliqueux & intrepides, & de faire la guerre avec autant de prudence que de courage; ce qui se peut prouver par les guerres de Candie; mais ils ont beaucoup degeneré de ce côté-là depuis quelques années; & d'ailleurs ils entendent mal la marine, & sont fort foibles sur mer. Leurs troupes consistent en janissaires, qui servent à pied; en spahis qui sont leurs cavaliers; & en zaims & timariots, qui possedent des terres leur vie durant, à condition de servir à la guerre à leurs dépens. Les timariots ont moins de revenu que les zaims; & ils en different, comme un commandeur de Malte differe d'un grand prieur.

ETAT DE LA TURQUIE SEPTENTRIONALE EN EUROPE.

Quoique tous les pays de cette grande partie soient

ſitués au milieu de la zone temperée, les qualités de l'air n'y ſont pas fort pures, ni fort ſalutaires: ſur-tout l'air de Hongrie eſt contraire aux étrangers, quoique beaucoup de gens en attribuent plûtôt la cauſe aux mauvaiſes eaux du pays, qu'à la malignité de l'air. Le terrain eſt coupé de montagnes vers le nord, étendu en plaines vers le ſud. Les montagnes ont des mines, d'où l'on tire d'excellens métaux, principalement du vif argent. Leur ſommet eſt couvert de forêts remplies de bêtes ſauvages; les vins y ſont délicieux, ſur-tout celui de Tokai dans la haute Hongrie. Les plaines de la baſſe Hongrie & de la Tranſſylvanie, produiſent le meilleur froment de l'Europe. Il y a une ſi grande quantité de poiſſon dans toutes les rivieres, que, pour en exaggerer le nombre, le peuple dit que le poiſſon eſt la ſeule cauſe de leurs inondations. Les Tranſſylvains & les Hongrois ont la taille plus petite que les Moldaves & que les Valaques; mais ils ont auſſi l'œil plus terrible, & la fureur toujours peinte ſur le viſage: ils ſont d'une humeur irreconciliable, audacieuſe & barbare. Le deſir de la liberté leur eſt tellement naturel, qu'ils s'étudient chaque jour à la défendre. La plûpart de ceux qui vivent dans les pays ſoûmis à ces Infideles, negligent de cultiver une partie de leurs terres, & ſe privent des commodités de la vie pour ſe refugier dans des huttes ſoûterraines ou cavernes, où l'on ne peut entrer qu'en ſe couchant le ventre contre terre, plûtôt que d'avoir des maiſons commodes dans la campagne, où ils ſeroient obligés de recevoir leurs ennemis. Les femmes y ſont aſſez belles, mais mal propres & negligées. Les guerres continuelles ont rendu le pays fort pauvre, & ont fait perir la plûpart des ouvriers qui travailloient aux mines. La Hongrie fait trafic de bled, de ſel, de vin; & les autres pays de miel & de cire. La faineantiſe des peuples contribue à cette pauvreté; ainſi les tributs que les uns payent au grand ſeigneur, & que les autres payent à l'empereur ne ſuffiſent pas à la dépenſe des garniſons qu'ils y entretiennent. Ils ont été de tout tems portés à la guerre, ce qu'ils témoignerent autrefois ſous la conduite d'Attila, qui porta la deſolation dans l'Italie. Dans ces derniers ſiecles, le Turc auroit fait de grands progrès dans l'Europe, ſi la valeur des Tranſſylvains ne les avoit retardés: même il n'y a eu que la diviſion & les partialités des principaux du pays, qui en ait ouvert l'entrée aux Infideles. Dans la Hongrie Imperiale, la religion Catholique eſt la plus commune. Pour avoir voulu ôter les temples avx Calviniſtes, on y a excité une guerre ſanglante & cruelle: il s'y trouve auſſi des Lutheriens & des Ariens. Dans la Hongrie Ottomane, il y a des Mahometans, des Grecs & des Juifs, & encore quelques Catholiques, & quelques Calviniſtes. La Hongrie, dans ſa ſplendeur, étoit un royaume électif; mais depuis la rebellion de Tekeli, & les victoires de l'empereur, il eſt devenu hereditaire. Ce droit fut accordé à l'empereur dans les états tenus l'an 1687. Il avoit preſque reconquis toute la Hongrie ſur le Turc, & avoit pouſſé ſes conquêtes juſqu'à Belgrade; mais il perdit cette derniere place l'an 1690. Le prince Eugene l'a repriſe ſur les Turcs en l'année 1717. La Valaquie, & la Moldavie ont leurs vaivodes, hoſpodarts ou princes, qui payent tribut aux Turcs, & qui ſont dépoſſedés ou maintenus au gré du ſultan. *Voyez* HONGRIE. * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

TURRECREMATA, *cherchez* TORQUEMADA (Jean de)

TURRETIN (François) miniſtre & profeſſeur en theologie à Geneve ſa patrie, deſcendu d'une ancienne famille de Lucques, étoit fils de BENOIST Turretin, fils de *François* Turretin, qui de Lucques s'étoit venu établir à Geneve. Celui dont nous parlons dans cet article, étoit né le 17. Octobre 1623. Après avoir étudié à Geneve, à Leyde, à Paris, à Saumur, à Montauban & à Nîmes, il fut fait miniſtre à Geneve l'an 1648. De là il fut appellé à Lyon, & rappellé un an après à Geneve, pour y faire les leçons de theologie. Il mourut le 28. Septembre 1687. Il a compoſé une inſtitution de theologie, des theſes contre les Sociniens & contre les Catholiques; & des ſermons. * *Conſultez* l'*oraiſon funebre* de Turretin, faite par N. Pictet ſon neveu, miniſtre & profeſſeur de theologie à Geneve, auteur entre autres d'une *morale Chrétienne en 6. vol. in 12.* & de *theologia Chriſtiana*; & Bayle, *dict. crit.*

TURRIAN (François) theologien, natif du village d'Herrera, au dioceſe de Valence en Eſpagne, s'exerça beaucoup dans la connoiſſance des antiquités eccleſiaſtiques. Après avoir mis au jour pluſieurs de ſes ouvrages, & de ceux des peres Grecs, qu'il traduiſit en latin étant déja avancé en âge, il ſe fit Jeſuite, & alla en Allemagne, où il continua d'écrire avec aſſiduité, mais ſans un grand ſuccès, ſi l'on en croit les plus habiles critiques. Ce pere étant retourné à Rome, y mourut l'an 1584. âgé de près de 80. ans. Ses principaux ouvrages ſont, *De ſummi pontificis ſupra concilium autoritate*; *Dogmaticus de electione divina & de juſtificatione*; *De votis monaſticis*; *De cœlibatu*; *De matrimoniis clandeſtinis*; *De hierarchicis ordinationibus per miniſterium eccleſiæ Catholicæ*; *De ſanctiſſima Euchariſtia*; *De ritibus eccleſiaſticis &c.* * Thuan. *hiſt.*

TURSELIN (Horace) Jeſuite natif de Rome, où il enſeigna pendant 20. ans, mourut l'an 1599. ainſi que le porte la bibliotheque des écrivains Jeſuites, après avoir donné au public un abregé en latin de l'hiſtoire univerſelle, depuis le commencement du monde; la vie de ſaint François de Xavier, & l'hiſtoire de Notre-Dame de Lorette &c. Les particules de la langue latine, qu'il fit paroître ſous ſon nom ne ſont point de lui. *Voyez* ce qui a été remarqué ſur cela dans l'article de SCAURUS, grammairien. L'hiſtoire univerſelle eſt devenue beaucoup plus utile depuis qu'elle a été bien traduite en françois, & accompagnée de bonnes notes geographiques & hiſtoriques, par M. de Lagneau, & publiée à Paris l'an 1706. * Janus Nicius Erythræus, *pinacoth.* 2.

TURSIS, ville & duché du royaume de Naples, dans la Baſilicate, & grandeſſe d'Eſpagne, appartenante à la maiſon de Doria.

TURY, ou THURI, petite ville de France dans la Normandie. Elle eſt ſur l'Orne, à ſix lieues au-deſſus de Caën. On conjecture que Turi peut être l'ancien lieu de la Gaule Lyonnoiſe, nommé *Auguſtodurus.* * Baudrand.

TUSCULUM, maintenant FRESCATI, petite ville de la Campagne de Rome, dans l'état Eccleſiaſtique, eſt le ſiege d'un évêque, qui retient le nom de *Tuſculanus epiſcopus*, & qui eſt toujours l'un des ſix cardinaux anciens. La ville de *Tuſculum* fut détruite du tems du pape Celeſtin III. parce que ſes habitans avoient donné du ſecours aux Imperialiſtes; & Freſcati fut bâti au même lieu, il y a près de cinq cens ans. On y voit un grand nombre de palais, & de maiſons de plaiſance. * Baudrand. *Cherchez* FRESCATI.

TUSCO (Dominique) cardinal, natif de Reggio, ville du royaume de Naples, dans la Calabre Ulterieure. Après avoir été capitaine d'infanterie ſous les ordres de Louis Sigiſmond, marquis d'Eſt, gouverneur de Pavie, il quitta les armes pour étudier le droit dans Pavie, où il fut reçu docteur ès loix, d'où il paſſa à Rome, & s'attacha au cardinal Ceſi, dont il fut auditeur pendant ſa legation de Bologne. Il devint enſuite vice-legat de la même ville, puis gouverneur; après quoi le cardinal Ferdinand de Medicis l'attira à Florence en qualité de ſon auditeur: il y fut auſſi conſeiller d'état; mais il quitta ces emplois, & retourna à Rome, où le pape le fit prelat de la conſulte, puis évêque de Tivoli en 1595. gouverneur de Rome, & enfin cardinal en 1598. Il ſe démit de ſon évêché en 1606. en faveur de *Jean-Baptiſte* Tuſco, ſon neveu, qui étoit évêque de Narni. Ce cardinal auroit été élevé au ſouverain pontificat après la mort de Leon XI. ſi le cardinal Baronius ne s'y fût oppoſé, à cauſe de quelques paroles un peu trop libres, auſquelles Tuſco s'étoit accoûtumé. Depuis il s'appliqua à mettre en lumiere huit volumes, dans leſquels il a réduit toutes les matieres du droit civil & du droit canon, dans un ordre alphabetique, & dans une methode fort aiſée. Il les dédia à Paul V. ſucceſſeur de Leon XI. Il mourut l'an 1620. âgé de 90. ans & fut enterré dans l'egliſe de ſaint Pierre de *Monte-Aureo*, dont il portoit le titre. * Thomaſini, *elog. viror. illuſt.* Michel Juſtiniani, *hiſt. des évêques de Tivoli.*

TUSCUS (Balerus) passa pour l'auteur d'un livre qui fut condamné par l'inquisition l'an 1622. & qui étoit intitulé, *Tela Catholica contra judicia erronea*; parce que l'on crut y reconnoître son style. Ange de la Purification, historiographe des Carmes Déchaussés, se servit de cet exemple, pour autoriser les soupçons qu'il eut que Conrad Jannigus étoit l'auteur d'une lettre qui couroit sous le nom de l'empereur à sa majesté Catholique l'an 1696. & il allegua aussi que saint Jerôme reconnut à cette conformité de style que Jean de *Jerusalem* étoit auteur d'une lettre. Il est certain que la lettre qui courut sous le nom de l'empereur fut effectivement écrite par sa majesté Imperiale. Le P. Papebroch, qui a inseré dans l'un de ses livres la plainte portée au tribunal de l'inquisition par cet historiographe, rapporte que l'ambassadeur de sa majesté Imperiale à Madrid demanda que l'auteur de cette plainte, fût châtié, & qu'on disoit que ce Carme n'évita la peine qu'en desavouant la delation. D'ailleurs il ajoûte qu'il n'a trouvé le nom de Balerus Tuscus dans aucune liste des ouvrages condamnés par l'inquisition, & il soupçonne que ce Tuscus ayant mis son nom à la tête de quelque livre, où les reglemens de la compagnie des Indes Occidentales étoient blâmés, les ministres de Hollande le censurerent, & que l'auteur sans se nommer, opposa à cette censure ses *Tela Catholica*, &c. qui furent aussi condamnés. * Lambertus Batavus, *in arte nautica Catholica*, *lib. II. cap.* 9. *apud Papebroch. elucidat. histor. p.* 149.

TUSIN (les chevaliers de) est un ordre de chevalerie dont l'on ignore l'origine, & pourquoi on lui a donné ce nom. L'abbé Justiniani, (*tom.* 2. *ch.* 79. *p.* 794.) dit que les archiducs d'Autriche en étant les fondateurs, l'on doit conjecturer qu'il fut établi l'an 1562. parce que, continue-t-il, ce ne fut que dans ce tems-là qu'on donna le titre d'archiduc à Ferdinand & à Charles, neveux de l'empereur Charles V. Ce qu'il avance sans avoir fait reflexion que Ferdinand n'eut que le titre d'archiduc d'Inspruck, & que son frere n'eut que celui d'archiduc de Gratz; que leur pere Ferdinand, frere de Charles V. avoit été archiduc d'Autriche dès l'an 1520. & que l'Autriche avoit été érigée en archiduché par Maximilien I. Ces chevaliers, selon lui, portoient un manteau rouge, sur lequel il y avoit une croix verte; faisoient vœu de chasteté & d'obéissance au saint siége & à leur souverain; & suivoient la regle de saint Basile; mais cet auteur a soûmis à cette regle & à d'autres tant d'ordres de chevaliers qui n'en ont eu aucune, que l'on peut douter avec raison de ce qu'il dit de ces chevaliers, qu'il confond peut-être avec les chevaliers d'un autre ordre, qui subsistoient en Hongrie, & dont Menenius a parlé sur le rapport de Jerôme Megisser, historiographe de l'archiduc d'Autriche, & dont Josse Ananus & quelques autres ont décrit l'habillement, sans avoir parlé de leur origine, & leur donnant seulement le nom de *Chevaliers Hongrois*. * Helyot, *t.* 8. *c.* 51.

TUTELLE, nom d'un ancien & magnifique édifice que l'on appelloit *le palais* ou *les piliers de Tutelle*. Ce bâtiment qui se voyoit dans la ville de Bourdeaux, & dont les restes ont été abattus depuis quelques années, étoit apparemment un temple consacré par les Payens aux dieux tutelaires de cette ville: ce qui lui avoit donné le nom de *Tutelle*. Il étoit carré, de 87. pieds de long, & de 63. de large, sans couverture, mais il étoit voûté par le bas à l'antique. On voyoit huit caryatides ou figures de femmes, servant de colonnes à chaque côté sur la longueur, & six sur la largeur à chaque bout, c'est-à-dire, quatre entre les deux derniers de chaque côté: ce qui faisoit le nombre de vingt quatre piliers, dont il en restoit encore dix-huit, lorsque cet édifice a été démoli. Ceux du pays les appelloient vulgairement *les Pilas de Tutelle*. * Elie Vinet, *antiquités de Bourdeaux*.

TUTIA, vestale Romaine, étant accusée d'inceste, & dédaignant de faire connoître son innocence par des moyens ordinaires, porta, dit-on, à la riviere du Tybre, un crible, qu'elle plongea dans l'eau. Ensuite elle pria la déesse Vesta, que pour montrer qu'elle étoit innocente du crime dont on l'accusoit, elle lui fit la grace de pouvoir porter à son temple de l'eau dans ce crible: ce qu'elle executa, au rapport de Tite-Live, & de Valere Maxime, *liv.* 8. *chap.* 1.

TUTUCORI, ou TUTUCORIN, en latin *Tutucorium*, est une ville des Indes sur la côte de la Peschcrie. Elle est capitale d'un petit royaume, & n'est qu'à trois lieues de Punical. Il y avoit un fort beau college de Jesuites, qui ayant été pillé par le roi de Tutucorin & par le nayque de Maduré, fut transporté en l'isle des Rois, voisine de cette ville. C'est à Tutucori qu'on tient tous les ans la foire des perles qui commence à la mi Juin, & dure jusqu'à la fin de Septembre, & quelquefois même pendant tout le mois d'Octobre. On achete & on vend dans la patare, qui est une maison comme une douane, par l'entremise des courtiers que le nayque de Maduré y a établis; & ce nayque a quatre pour cent de tout ce qui est vendu. L'acheteur est franc, & s'il n'est pas content de son achat, il a deux jours entiers pour le remettre au vendeur. Comme cette ville étoit autrefois remplie de Payens, il y avoit un temple d'idoles, avec un char de triomphe d'une grandeur si extraordinaire, que vingt chevaux n'auroient pû le remuer. Il étoit tiré dans les jours de fetes par des élephans & par un grand nombre d'hommes. Au plus haut du chariot on voyoit un superbe tabernacle où étoit l'idole: les femmes du roi placées au-dessous chantoient quelque chose à sa louange: & pendant que le char marchoit, plusieurs se coupoient des morceaux de chair, & les jettoient à l'idole. Il y en avoit même qui se mettoient sous les roues, afin d'être écrasés, & ceux-là étoient reputés pour Saints. * Daviti, *Etats du roi de Portugal*.

TUTULINE, *Tutulina*, déesse adorée des anciens Gentils, étoit invoquée dans leurs prieres pour la conservation des moissons déja recueillies, afin qu'elles pussent être gardées en sûreté, *tuto*, d'où vient le mot de *tutuline*. C'étoit une de ces divinités, que les Payens appelloient à leur secours dans les souffrances, & que les Grecs nomment Σώτῆρες & les Latins *Dii Tutelares* ou *Securi*. On voit encore à Rome dans le palais des Ursins cette inscription, *Diis securis*. * Nonius. Macrobe. S. Augustin. *de civit Dei*, *l.* 4.

TUVER, en latin *Tavera*, ville, évêché & duché de Moscovie. Cette ville est tres-riche & fort marchande, ornée de 163. églises. La province qui compose ce duché, fournit seule 40000. boyars ou gentilshommes, qui sont prêts à monter à cheval au premier ordre du czar, & pour le moins un aussi-grand nombre de gens de pied. * Jordan, *voyages histor. tom. VII.*

TUY, ville épiscopale de la Galice, bâtie sur une montagne, dont le Minho mouille le pied, avec de bons remparts, de fortes murailles, & beaucoup d'artillerie. On y tient toujours garnison, parce que c'est une place frontiere, opposée à Valencia, qui est dans le Portugal. Ces deux villes sont si proche l'une de l'autre, qu'elles peuvent se battre à coup de canon. L'évêque est seigneur de la ville, dont la campagne est très-agréable & bien cultivée. * Colmenar, *del. de l'Espagne*.

TW

TWEDE, en latin *Tueda*, *Tuesis* & *Tuæsis*, est une riviere de l'Ecosse, qui descend des montagnes de ce royaume, & qui fait plusieurs détours, avant que d'arriver au bourg de Carre, où il en fait les limites avec l'Angleterre. Cette riviere, grossie des eaux du Til & de celles du Peblis, va se décharger dans l'Ocean au-dessous de Barwick, après avoir traversé le pays de Twedail & de Merche, & le comté de Northumberland. * Coulon, *descript. de l'Angleterre*.

TWEDAIL, en latin *Tuedia* & *Tuedavallis*, est une province d'Ecosse, ainsi appellée de la riviere de Twede, qui la coupe par le milieu. Elle est entre les provinces de Lothiane & de Cluysdail, & est l'une des plus riches & des plus fertiles de l'Ecosse meridionale. Le trafic que ses peuples font de leur beurre & de leurs fromages, est d'un grand rapport pour eux, outre qu'on en tire une très-grande quantité de laine fort recherchée dans les pays étrangers. Peblis & Selkirk sont les bourgs royaux de cette province. * Audiffret, *geograph. tom.* I.

TWENTE, TUVENTE, contrée de l'Overyssel,

une des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle eſt entre le Pays de Salland, l'évêché de Munſter, & les comtés de Zutphen & de Benthem. C'eſt un pays plein de marais. Oldenzaël, Ootmerſom, Delden & Enſchede en ſont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

T Y

TYBILENE, *Tybilenus*, eſt le nom d'un dieu des Saxons. Ces peuples, qui comme les Sclavons, reconnoiſſoient un bon & un mauvais dieu, appelloient le mauvais dieu *Tybilene*. Beatus Rhenanus & quelques ſçavans croyent que Tertullien, (*dans ſon apologetique*, c. 24.) parle de ce dieu, & qu'il eſt celui qu'il appelle *Norici Tybelenus*. Pithou, Baudouin, & après eux Pamelius, fondés ſur deux manuſcrits des Pays-Bas, & un du Vatican, veulent qu'on liſe *Norici Belenus*, qui eſt un ſurnom d'Apollon. D'autres liſent *Dius Belenus*. D'où l'on peut inferer que *Tybelenus* n'étant point connu, on auroit peut être changé ce nom en *Belenus*, qui l'étoit plus. * Fabricius, *origin. Saxon. lib.* 1. Althamerus, *in comment. Taciti de German.* Voſſius, *de idolol. lib.* 1. c. 38.

TYCHE', nymphe marine, fille de l'Ocean & de Tethys. C'eſt le nom de la Fortune, peut-être à cauſe des dangers qui ſe rencontrent ſur mer, où la fortune domine le plus. * *Antiq. Grec. & Rom.*

TYCHES, dieu domeſtique des Egyptiens, *cherchez* ANACHIS.

TYCHIQUE (ſaint) diſciple de ſaint Paul, étoit de la province d'Aſie. On ne ſçait s'il étoit Juif ou Gentil lorſqu'il fut converti à la foi de Jeſus-Chiſt. Il fut fort attaché à cet apôtre, qui l'appelle ſon cher frere, un miniſtre fidele du Seigneur, & le compagnon de ſon travail. On voit que cet apôtre ſe ſervoit de lui pour envoyer ſes lettres, & même pour donner des avis aux égliſes. Il avoit deſſein de l'envoyer dans l'iſle de Crete à la place de Tite, & à celle d'Ephеſe en l'abſence de Timothée, pour gouverner ces égliſes. On n'a point de monumens certains qui nous apprennent ce qu'eſt devenu depuis Tychique. Quelques Grecs diſent qu'il fut évêque de Colophon; d'autres le font évêque de Calcedoine; il y en a qui croyent qu'il n'a jamais été que diacre. L'égliſe Grecque fait memoire de lui au 8. ou 9. de Decembre, les anciens martyrologes Latins au 19. d'Avril, & le Romain moderne au 29. du même mois. * *Actes des Apôtres*, c. 20 & 24. *Coloſſ.* 4. *Epheſ.* 6. *Epiſt. ad Tit.* 1. & *ad Timoth.* 4. *Acta apud Bolland.* Tillemont, *mem. eccleſ. tom.* I.

TYCKOCZYN, petite ville avec châtellenie en Pologne, dans la Polaquie, ſur le Narew, à treize lieues de Bielsko, vers le ſeptentrion occidental. Tyckoczyn eſt forte, principalement par ſa ſituation dans un marais. * Mati, *dict.*

TYDE'E, *Tydeus*, fils d'Oenée, roi de Calydon dans l'Etolie, & d'Eurybée ou d'Althée, ayant été chaſſé du pays, pour avoir tué ſans y penſer, ſon frere Menalippe, ſe refugia vers Adraſte, roi des Argiens, qui lui donna ſa fille Deïphile en mariage. Polynice, qui avoit épouſé Argie, ſœur de Deïphile avoit envoyé Tydée vers Etheocle, pour le ſommer de lui rendre le royaume de Thebes, ſuivant leur accord. Tydée en ayant été mal reçû, le défia avec tous ceux de la troupe, à toute ſorte de combats, dans leſquels il les vainquit. Les Thebains en étant indignés, lui dreſſerent des embuches à ſon tour, étant au nombre de cinquante, & conduits par deux chefs, nommés *Meon* & *Lycophron*. Mais Tydée les tua tous, excepté Meon, auquel il pardonna, pour faire rapport à Etheocle de cette déroute. Ayant depuis accompagné Adraſte & Polynice devant Thebes, après beaucoup d'actions de valeur, il fut bleſſé à mort par Menalippe, fils d'Aſtacus. De lui, ſon fils Diomede a été appellé *Tydide*. * Apollodore, *l.* 3. Stace, *en ſa Thebaide.*

TYHON, petite iſle, ſituée au milieu du lac Balaton dans la baſſe Hongrie. * Mati, *dict.*

TYNDARE, *Tyndarus*, roi d'Oebalie, & mari de *Leda*, paſſa pour pere de Caſtor & de Pollux, qui furent appellés *Tyndarites*, *cherchez* CASTOR.

TYNDARO, en latin *Tyndarus*, bourg de la Sicile, eſt ſitué dans la vallée de Demona, entre les villes de Patti & de Milaſſo. Il y a une tour, & une égliſe dediée à Notre-Dame, appellée *Sainte Marie de Tyndaro*. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, ſous la metropole de Syracuſe. * Strabon, *l.* 6. Rocch. Pyrrhus, *in notit. Sicil.*

TYPHON ou TYPHE'E, *Typho* ou *Typhœus*, geant, étoit fils du Tartare & de la Terre, ſelon Heſiode, ou plûtôt de Junon ſeule. Selon Homere, cette déeſſe, indignée de ce que Jupiter avoit enfanté Minerve, ſans aide ni compagnie, frappa la terre de ſa main, & en reçut les plus fortes vapeurs qui en ſortirent, dont nâquit ce Typhon. Sa taille étoit prodigieuſe; car d'une main il touchoit l'Orient, & de l'autre l'Occident. Sa tête s'élevoit juſqu'aux étoiles; ſes yeux étoient tout de feu; il vomiſſoit des flammes par la bouche & par les narines; ſon corps étoit couvert de plumes entortillées de ſerpens; & ſes cuiſſes & ſes jambes avoient la figure de deux gros dragons. Ce monſtre ſe preſenta avec les autres geans, pour combattre & déthrôner les dieux, auquels il fit ſi grande peur, qu'ils furent contraints de s'enfuir en Egypte, où ils ſe changerent en de nouvelles formes. Enfin Apollon le tua à coup de fléches, ou, ſelon d'autres, Jupiter le foudroya, & le précipita ſous le mont Gibel. Ovide, décrivant ſon énorme grandeur, dit que la Sicile, qui eſt bornée de trois caps ou promontoires, repoſe tout entiere ſur ſon corps, ayant le Pelore ou cap de Faro ſur ſa main droite, le Pachin ou cap de Paſſaro ſur la gauche, la Lylibée ou cap de Coco ſur les cuiſſes, & le mont Gibel ſur ſa tête. Quelques-uns diſent que Typhon a été un roi d'Egypte fort cruel, qui tua ſon frere Oſiris, afin d'uſurper le royaume; mais qu'il fut vaincu par Iſis, femme d'Oſiris, qui lui fit porter la peine de ſon parricide. * Diodore de *Sicile*. Strabon, *l.* 13. Homere, *in hymn.* Apollodore. Heſiode, *in theogr.* Ovide, *l. metamorph.*

TYPICON, eſt le nom d'un livre eccleſiaſtique des Grecs, qui contient la forme de reciter tous les offices pendant toute l'année. On l'a ainſi nommé du mot grec τύπος qui ſignifie *forme*, parce qu'il eſt comme la forme & la regle de tous les offices : c'eſt ce que nous appellons en latin, *ordo recitandi divini officii*, comme il a été remarqué par Allatius, dans ſa premiere diſſertation des livres eccleſiaſtiques des Grecs. De même que nous avons pluſieurs rites dans nos égliſes d'Occident, & qu'ils étoient encore bien plus differens avant qu'on y eût reçû l'office de l'égliſe de Rome; les Grecs ont auſſi des exemplaires differens de ces ſortes de livres, chaque égliſe ayant ſa forme & ſes rites differens. Celui néanmoins qui eſt le plus eſtimé, & le plus en uſage, eſt le *typicon* de Jeruſalem, qui a été pris du monaſtere de S. Sabas, dont on voit le nom à la tête de quelques exemplaires. * M. Simon.

TYPOT (Jacques) ſçavant juriſconſulte, & politique, étoit ſorti d'une famille ancienne, & tenoit un rang honorable dans Dieſtem, ville de Brabant. Après avoir viſité les académies les plus celebres de l'Europe, & même enſeigné le droit en Italie, il alla établir ſon ſejour à Wirtzbourg, dans la Franconie, d'où Jean III. roi de Suede, l'appella auprès de lui. Ce prince le combla de biens & d'honneur : ce qui lui attira l'envie de quelques ſeigneurs de ce royaume. Il fut accuſé de divers crimes, dont il étoit innocent, & fut mis en priſon par les ordres de ce roi credule, pour avoir maltraité dans un de ſes ouvrages pluſieurs perſonnes qualifiées de Suede, entr'autres, l'illuſtre Pontus de la Gardie, qu'il avoit accompagné dans ſon ambaſſade à Rome. Frederic II. roi de Danemarck, interceda pour lui auprès du roi de Suede, à la priere de Mathias Typot ſon frere, medecin de ſa majeſté Danoiſe; mais Jean III. ne ſe rendit point à cette ſollicitation; & le priſonnier ne fut élargi que par Sigiſmond ſon fils & ſon ſucceſſeur. Jacques Typot fit devant les états l'oraiſon inaugurale du couronnement de ſon liberateur l'an 1594. & il fut dans la faveur de ce prince, qui étoit auſſi roi de Pologne, juſqu'à ce que Charles duc de Sudermanie, ſon neveu, eût été fait gouverneur de l'état en 1595. & depuis roi. Alors Typot ſe retira à la cour de l'empereur Rodolphe II. qui le prit pour ſon hiſtoriographe. Il mourut à Prague avant l'an 1602. n'étant pas encore avancé en âge. Son éloge funebre, compoſé par Jean Jeſſen, medecin de l'empereur, ſe trouve dans un livre

vre imprimé en 1602. Ses principaux ouvrages sont, *Orationes ad Christianos &c. Symbola divina & humana pontificum, imperatorum, regum, cum iconibus*; *Historia Gothorum*; *Historia rerum in Suecia gestarum &c. De monarchia*; *De fortuna*; *De salute reipublicæ*; *de justo, sive de legibus &c.** Thuan, *histor.* Valere André. Bayle, *diction. crit.*

TYR, *Tyrus*, appellée presentement SUR, capitale de Phenicie, est très-celebre par son antiquité, & ses frequens changemens. On tient qu'Agenor en fut le fondateur, & que Phenix & Cadmus y regnerent après lui, l'an du monde 2580. & 1455. avant Jesus-Christ; mais Josephe n'est pas de ce sentiment. Il croit que la ville de Tyr fut bâtie 240. ans avant le temple de Salomon, c'est-à-dire, vers l'an 2790. du monde, & 1245. avant Jesus-Christ. Le premier de ses rois, dont nous ayons connoissance, est Abibalus, pere de Hiram, ami de David & de Salomon. Ceux qui prétendent que cette ville est plus ancienne, s'imaginent qu'il leur est facile de le prouver par le 14. chap. de Josué, & le 23. d'Isaïe. Quoiqu'il en soit, elle tint long tems sous sa domination, non-seulement la mer qui lui étoit voisine, mais encore toutes celles où ses armes ont penetré; & s'il en faut croire la renommée, les Tyriens sont les premiers qui ont inventé les lettres, ou qui en ont montré l'usage. On leur attribue aussi l'invention de la teinture en écarlatte, en pourpre & en violet. Alexandre *le Grand* la ruina, l'ayant prise après un siege de sept mois. Elle fut reparée; & l'empereur Adrien la fit metropolitaine de la Phenicie, en faveur de Paulus rheteur, natif de Tyr. Depuis, cette ville fut le siege d'un archevêque, sous le patriarchat d'Antioche, puis sous celui de Jerusalem, après la conquête de la Terre-sainte par les Chrétiens. Elle eut pour prelat Guillaume, qui a écrit un livre *de bello sacro.* Cette ville a été assiegée deux fois par les Chrétiens; la premiere en 1112. par Baudouin I. qui après un siege de quatre mois, fut obligé de quitter la place; & la seconde en 1124. pendant la captivité de Baudouin II. par les princes Chrétiens, qui prenant l'occasion du duc de Venise, arrivé en la Terre-sainte avec une puissante flotte, chargée de quantité de soldats, l'assiegerent par mer & par terre. La ville étoit extrêmement forte, étant presque toute environnée de la mer, de rochers & d'écueils, qui y sont à fleur d'eau. De ce côté-là elle étoit ceinte d'un double mur & de fortes tours; & à l'orient, du côté de la terre, trois bonnes murailles la fermoient, avec plusieurs hautes tours & un large & profond fossé. Deux tours impenetrables gardoient l'entrée de son port; & de tous côtés elle étoit flanquée de bastions, avec tant d'avantage, qu'on l'estimoit la plus forte place du Levant. Elle étoit d'ailleurs gardée au-dedans par les troupes du calife d'Egypte, qui en avoit deux parties, & par celles du soudan de Damas, qui possedoit la troisiéme. Quatre mois & demi de siege s'étant écoulés, les Chrétiens la prirent, & en demeurerent paisibles possesseurs jusqu'en 1188. que Saladin l'ayant attaquée, employa inutilement tous ses efforts pour la prendre : mais enfin le dernier malheur étant tombé sur saint Jean d'Acre en 1291. les Tyriens furent si épouvantés des cruautés horribles qu'on y avoit commises, qu'ils monterent sur leurs vaisseaux, & abandonnerent leur ville, que les Infideles trouverent le lendemain toute ouverte. Ils la démolirent entierement, sans lui laisser une seule marque de sa premiere splendeur. Il y a deux ports à Tyr, dont le plus petit étoit autrefois tout entier au-dedans de l'enceinte de la ville, & se fermoit avec des chaînes de fer; mais presentement il est tellement gâté, qu'il ne peut plus recevoir que de petits bâteaux. Il y a une muraille dans son entrée, où l'on voit de grandes pieces de colonnes rompues, employées pour des pierres dans la maçonnerie. L'autre port, qui est fort vaste, est au septentrion de la ville, qui le couvre de tous les vents du midi. Il a la côte de Phenicie au levant; & vers le ponant une petite isle de rochers, qui quoique fort basse, ne laisse pas de lui rompre la mer entierement. Cette ville a été la patrie du philosophe Maxime, appellé communément pour cette raison, *Maxime* de Tyr. *Voyez* MAXIME *de Tyr.* Aujourd'hui Tyr, qu'on nomme *Sur*, n'est qu'un bourg, sous la domination du Turc. * Josephe, *lib.* 3. *antiq.* Eusebe, *in chron.* Quinte-Curce, *lib.* 4. Strabon, *lib.* 17. Ferrari, *in lex. &c.* Doubdan, *voyage de la Terre-sainte*, *c.* 57. Chopin, *voyage de Phenicie.* Baudrand, *dict. geogr.*

CONCILES DE TYR.

Les Ariens, qui n'osoient combattre ouvertement la foi du concile de Nicée, s'efforcerent de la renverser, par la persecution qu'ils firent souffrir aux prelats Orthodoxes, & principalement à S. Athanase. Ils l'accuserent de tant de crimes, que pour juger cette affaire, l'empereur Constantin *le Grand* fit assembler un concile à Tyr l'an 335. Les prelats Heretiques s'y trouverent les plus puissans; & quoique S. Athanase se fût assez justifié des crimes dont on l'accusoit, il fut pourtant condamné, privé de son évêché, & banni d'Alexandrie. Ibas d'Edesse, accusé par quatre de ses prêtres, de soûtenir les erreurs de Nestorius, fut absous dans un concile tenu à Tyr l'an 448. Quelques prelats y tinrent un autre synode, l'an 518. dont nous avons les actes dans une épître qu'ils écrivirent.

TYRAMBE ou TYRAMBIS, est une ville ancienne de la Sarmatie Asiatique. Les geographes tiennent que cette ville est celle de *Temruck* ou *Tomaruck*, dans la Circassie.

TYRAN ou TYRANNUS, docteur Juif, qui enseignoit dans une école particuliere à Ephese, & dans laquelle saint Paul disputoit tous les jours sur la religion Chrétienne : ce qui dura l'espace de deux ans. * *Actes*, XIX. 9.

TYRANGISTES (les) sont des peuples de la Sarmatie Européenne. Ils étoient compris parmi les Bastarnes qui habitoient les pays de la Pologne, nommés aujourd'hui *la Podolie* & *la Volhinie.** Audiffret, *geogr. anc. & mod. tom.* 1.

TYRANNION, *Tyrannio*, grammairien, natif d'Amise, dans l'Asie Mineure, maintenant *Siniso*, dans la Natolie, s'appelloit au commencement *Theophraste*; mais à cause qu'il tourmentoit ses condisciples, Hestiaus, leur commun maître, le nomma *Tyrannion.* Il fut disciple de Denys de Thrace; & ayant été pris par Lucullus dans la guerre contre Mithridate, l'an 70. avant Jesus-Christ, il fut donné à Murena, à condition qu'il ne seroit point traité comme esclave. Cependant Murena le regardant comme tel, crut beaucoup faire de l'affranchir. Tyrannion fut mené à Rome, où il enseigna longtems, amassa de grands biens, & mourut fort vieux miné & consumé de la goute. Strabon, le fils, aussi-bien que le neveu de Ciceron, furent ses disciples; & ce grand orateur se servit de lui pour mettre en ordre sa bibliotheque. Tyrannion fit un livre, que Pomponius Atticus admira. * Suidas. Bayle, *dictionaire critique.*

TYRANNION natif de Phenicie, s'appelloit auparavant DIOCLE, & prit le nom de son maître Theophraste Tyrannion. Il fut mené captif à Rome, après avoir été pris dans la guerre d'Octavius, nommé depuis *Auguste*, avec Marc-Antoine, vers l'an 29. avant Jesus-Christ. Dymas, affranchi de Cesar, l'acheta; ensuite de quoi Tyrannion tomba entre les mains de Terentia, qui avoit été femme de Ciceron, laquelle le mit en liberté. Il enseigna publiquement à Rome, & composa plusieurs livres d'humanités; un entr'autres, pour prouver que la langue latine descendoit de la langue grecque. * Suidas. Bayle, *dict. crit.*

TYRANNION (saint) le plus celebre des martyrs qui souffrirent la mort pour Jesus-Christ en Phenicie, & principalement à Tyr; dans le tems de la persecution de Diocletien. Il étoit évêque de Tyr; & étant en cette qualité l'objet principal de la haine des Payens, il fut des premiers arrêtés, & parut à la tête des Chrétiens au tribunal des juges : il fut exposé avec eux aux bêtes ferôces, qui les épargnerent, & déchirerent ceux qui les avoient lâchés. Tyrannion anima toujours ces confesseurs, qui furent aussi-tôt percés à coups d'épée. Pour lui, il n'eut pas la même sort, il resta en prison, & six ans après, fut conduit de Tyr à Antioche, avec saint Zenobe, prêtre de la ville de Sidon. Il y confessa de nouveau la foi de Jesus-Christ, & fut précipité dans les eaux de l'Oronte. On fait memoire de lui au 20. Fe-

vrier. * Eusebe , *histoire de Tyr*, *livre* 8. *chapitre* 7. & 13.

TYRANNUS, garde d'Herode roi de Judée, *cherchez* JUCUNDUS.

TYRATHABA, bourg de la Palestine dans la tribu d'Ephraïm, près le mont de Garisim. Il est celebre par le massacre que Pilate y fit faire d'un grand nombre de Samaritains : ce qui fut cause de sa perte ; car ce peuple en ayant été porter ses plaintes à Vitellius, gouverneur de Syrie, il envoya Marcellus en Judée pour en informer, & faire commandement à Pilate de s'aller justifier devant Tibere. Ainsi étant contraint d'obéir, il prit le chemin de Rome, après avoir gouverné dix ans la Judée : mais Tibere mourut avant qu'il y arrivât. C'est de cette action de Pilate que parle Jesus Christ. * *S. Luc*, XIII. 1.

TYRCONNEL, *cherchez* TALBOT.

TYRCONNEL, en latin *Conatia*, château & comté dans l'Ultonie en Irlande, bordé au sud-ouest & au nord par la mer, à l'occident par les comtés de Tyrone & de Colrane, qu'on appelle aussi *le comté de Dunghall*. Le pays est plat, & a beaucoup de havres. Il s'étend plus de 80. milles anglois du nord-est au sud-ouest, & en a près de 30. de large : en sorte qu'il semble être un des plus grands comtés d'Irlande ; mais il n'y a point de lieu considerable, que Dunghall. La riviere Dugh & le lac de Foyle le separent du reste de l'Ultonie. * *Dict. Anglois.*

TYRI ou ECHELLE DE TYR, château en la Palestine au-delà du Jourdain près d'Essedon, sur les frontieres de l'Arabie & de la Judée. Il étoit extrêmement fort, & ses murs, depuis le pied jusqu'à l'entablement, étoient de marbre blanc, & pleins de figures d'animaux plus grands que le naturel. Il étoit environné d'un fossé large & profond, plein d'eau. Il y avoit au-dedans de grandes salles, de grandes chambres avec tous les accompagnemens necessaires, & tant de fontaines jaillissantes, que rien ne pouvoit être plus beau, ni plus agréable. Il fut bâti par Hircan. * Josephe, *antiq. liv. XII. ch.* 5.

TYRIMNE, en latin *Tyrimnus*, est le nom d'un dieu, autrefois adoré à Thyatire, ville de Lydie, appellée maintenant Ak-Hissar. M. Spon nous a donné la connoissance de ce dieu par une inscription qu'il a tirée des ruines de Thyatire, & il paroît par cette inscription que ce dieu avoit un temple au-devant de la ville, & qu'on lui faisoit des sacrifices & des jeux : puisque c'est l'inscription d'une statue érigée par le senat de cette ville à un magistrat qui s'étoit acquitté avec honneur de ces choses, & d'autres charges qu'on lui avoit confiées.

TYRIOLO, *Tyrus*, *Tirus*, étoit anciennement une petite ville de la grande Grece : ce n'est plus maintenant qu'un petit bourg de la Calabre ulterieure, situé à trois lieues de Squillace. * Mati, *dict. geogr.*

TYRN, DYRN ou TYRNAW, ville de la haute Hongrie, sur un fleuve de même nom, dans le comté de de Trantschin, a été la residence des archevêques de Strigonie, pendant que les Turcs ont été maîtres de cette place. Ce fut en cette ville que l'an 1414. douze Juifs, avec deux femmes prirent un enfant Chrétien, & l'ayant amené par adresse en leur maison, exercerent sur lui une cruauté, dont on a vû de tems en tems des exemples dans les siecles passés. Après avoir serré étroitement la gorge à cet enfant, ils lui ouvrirent les veines pendant qu'il rendoit les derniers soûpirs ; & lui ayant tiré tout le sang, ils en bûrent une partie, & se reserverent l'autre pour quelque autre usage. Ils couperent ensuite le corps en morceaux, & l'enterrerent dans une cave ; mais ce crime ne demeura pas impuni. Comme on avoit vû cet enfant dans la rue des Juifs, les officiers de la justice y firent une recherche exacte ; & ayant remarqué quelques gouttes de sang en plusieurs endroits d'une des maisons, ils se saisirent de tous ceux qui y demeuroient. Après avoir été convaincus, ils furent condamnés à être brûlés vifs, ce qui fut executé dans la place publique de la ville de Dyrn. On leur demanda dans les interrogatoires & dans la question, ce qui les poussoit à cette horrible cruauté, & l'on remarqua qu'ils en rapportoient quatre raisons ; la premiere, parce que le sang d'un Chrétien étoit, à ce qu'ils avoient appris de leurs ancêtres, un puissant remede pour arrêter la circoncision ; la seconde, parce que c'étoit un philtre qui donnoit l'amour à ceux qui mangeoient de la viande trempée dans ce sang ; la troisiéme, d'autant que ce sang étant bû, arrêtoit le flux extraordinaire des mois des femmes, ou des hemorroïdes ; & la quatriéme, afin d'observer l'ancienne coûtume qu'ils avoient de presenter à Dieu tous les ans le sang d'un Chrétien, ajoûtant que ceux de cette ville étoient obligés de faire en ce tems-là ce sacrifice. * Bonfinius, *l.* 4. *Dec.* 5.

TYRON, vieux cavalier extrêmement brave ; mais si brutal, qu'il ne gardoit aucune mesure quand il parloit aux grands, sur-tout lorsqu'il parloit à Herode *le Grand*, roi de Judée, ou que le discours tomboit sur ce prince en son absence. Il condamnoit principalement la haine de ce prince pour ses deux fils, Alexandre & Aristobule, & la cruauté qu'il exerçoit contr'eux. Un jour ayant demandé audience à Herode, ce prince la lui donna, l'écouta avec beaucoup de douceur ; & si Tyron avoit eu un peu plus de respect, il l'auroit assurément touché. Mais comme il le pressa avec trop de liberté, Herode se persuada qu'il ne lui tenoit ce discours que par maniere de reproche : ce qui l'irrita si fort, qu'il le fit mettre en prison & appliquer à la torture. Tryphon l'accusa de l'avoir sollicité à couper la gorge au roi, quoiqu'il n'y eût rien de plus faux. Tyron avoi un fils du même nom que lui, qui ne pouvant souffrir de voir son pere si fort tourmenté, crut qu'il finiroit ses tourmens, s'il déposoit contre lui. Il le fit, cela avança effectivement la mort de son pere, la sienne propre, & celle de trois cens officiers, que Tyron enveloppa dans sa déposition avec le miserable barbier Tryphon, qui fut la cause de tous ces malheurs. * Josephe, *antiq. liv.* XVI. *ch.* 17.

TYRONNE ou TYR-OEN, comté d'Irlande dans l'Ultonie ulterieure, en latin *Tyronensis Comitatus*. Sa longueur est de quinze lieues, & sa largeur à peu près de douze. Ce comté, qui confine avec ceux de Londonderi, d'Armagh & de Monaghan, & qui est fameux par les Oneals, ses anciens seigneurs, avoit autrefois plus d'étendue ; mais au commencement du dernier siecle, on en démembra la partie superieure pour l'incorporer au comté de Londonderi. C'est un pays difficile, bordé d'un côté par des montagnes inaccessibles, & arrosé de l'autre par le lac Neaugh, qui le separe du comté de Downe. Donegale, Clogher, Agber & Strabans sont ceux de ses bourgs qui ont le privilege de députer au parlement. * Audiffret, *geogr. ancienne & moderne*, *tom.* 1.

TYRRHENIENS, peuples, qui selon Denys d'*Halicarnasse*, habitoient autrefois la Toscane, contrée d'Italie. La plûpart croyent que les Lydiens & les Pelasges leur avoient donné l'origine. La fable, rapportée par Ovide, des nautonniers Tyrrheniens changés par Bacchus en monstres marins, confirme leur antiquité, & montre qu'ils se sont appliqués dès les premiers tems à la navigation, avant même que les Pelasges se fussent établis en Italie dans leur voisinage, & qu'ils eussent fait presque une même nation avec eux. Selon quelques-uns, ces peuples se rendirent maîtres de la mer, & établirent le principal siege de leur domination dans leur port de Lune : d'autres croyent que leur domination sur mer ne s'étendit pas jusqu'aux parties orientales de la mer Mediterranée. Denys d'*Halycarnasse* est persuadé qu'ils ont par leur commerce perfectionné les Pelasges dans la science navale : sentiment qui est opposé à ceux qui (comme nous l'avons deja remarqué) soûtiennent qu'ils ont donné l'origine aux Tyrrheniens. Huet, (*tr. du comm. c. XV. p.* 86. & *c. XXI. p.* 121.) dit que ces peuples avoient exercé de grandes pirateries, par la commodité que leur donnoit le port de Lune ; que les Carthaginois, les Siciliens, & principalement Agatocle, leur tyran, avoient abaissé leur puissance maritime ; (*c. XLV. p.* 248.) qu'avant même le regne de Minos, ils avoient été maîtres longtems de la plus grande partie de la mer Mediterranée, & avoient donné leur nom à la mer Tyrrhenienne, sur laquelle ils sont situés.

TYRRIF, *Tirsus*, *Tyriffa*, est une des isles d'Ecosse, située entre les Vesternes, à cinq lieues de celle de Muls.

vers le couchant. Elle n'a que trois ou quatre lieues de long & une ou deux de large; abonde en bled & en bestiaux; & sert de retraite aux vaisseaux que le mauvais tems surprend dans la mer voisine. On y trouve les ruines d'une forteresse, construite par un prince qui commandoit anciennement toutes les Vesternes. Kiandavar, Kilkanie & Kilkabol en sont les lieux principaux. * Mati, *dict.*

TYRTÉE, *Tyrtæus*, poëte élegiographe, & excellent joueur de flûte natif d'Athenes, ou de Milet, selon d'autres, fut envoyé par les Atheniens, pour être chef des Lacedemoniens, dans la guerre qu'ils eurent contre les Messeniens. Ce choix fut heureux pour eux; car ce poëte anima tellement le cœur des soldats par ses vers & par sa flûte, que les Lacedemoniens remporterent une victoire, la troisiéme année de la XXIV. olympiade, & l'an 682. avant Jesus Christ. * Platon, *en son livre des loix*. Plutarque, *en ses opuscules*. Justin, &c.

TYSTADT ou THYSTED, bourg avec une citadelle. Il est dans la Jutlande septentrionale, province de Danemarck, sur le golfe de Lymfiord, à trois lieues de la mer d'Allemagne, & à neuf de la ville de Wiborg, vers le couchant septentrional. * Mati, *dict.*

T Z

TZAAR, CZAR, nom que les Moscovites donnent à leur prince, que nous appellons *grand duc*. Quelques uns écrivent *czaar*; mais on prononce & on écrit ordinairement *tzaar*. On prétend que ce titre signifie la même chose qu'*empereur*; mais il ne signifie que *roi*: & le grand duc se qualifie lui même *tzaar de Siberie*, *tzaar de Casan*, & *tzaar d'Astracan*, qui ne sont que des royaumes. Les états du tzaar sont si vastes, depuis qu'il a ajoûté la Siberie, qu'ils s'étendent jusqu'aux frontieres des états que l'empereur de la Chine posséde dans la Tartarie. Par le traité de Nipchou, entre ces deux couronnes, les états du Tzaar ont été bornés au 55. degré de latitude. *Voyez* CZAR. * Olearius, *voyage de Moscovie*. Le Pere le Comte, *memoires de la Chine*; & le Pere Gahen, *histoire de l'édit de l'empereur*, &c.

TZACONIE, grande province de la Morée, qui contient l'Arcadie & la Laconie, contrées de l'ancien Peloponnese.

TZADURILLE, bourg de l'Anatolie propre, qui est assez mal peuplé, & que les geographes prennent pour l'ancienne *Doryleum*. Il est situé vers le Sangar ou Acsu, environ à vingt-cinq lieues de Nicée, vers le midi oriental. * Mati, *dict. de Holl.* 1701.

TZARITZA, petite ville bâtie par les Moscovites, dans le royaume d'Astracan, sur le bord occidental de Wolga environ à 50. lieues d'Astracan, selon la carte de M. Witsen, & à 90. selon celle de Sanson, qui lui donne le nom de Larisa. On trouve environ à vingt lieues au-dessus de cette ville le canal de Tzaritza ou de Camous, qui sert de communication entre le Volga & le Don.

TZAVAT, village dans le Schirvan, province de Perse. Il est à 39. degrés 50. minutes d'élevation, & remarquable par la jonction du Cyr & de l'Araxe, qui se fait à un quart de lieue-au-dessus, le Cyrus venant d'ouest-nord-ouest, & l'Araxe du sud-ouest. Le lit de ces deux rivieres a dans cet endroit environ 140. pas de large. Leurs eaux sont noires & profondes, & leurs bords assez relevés. Les maisons du village sont bâties de cannes de roseaux, & couvertes de terre. * Daviti, *Schirvan*.

TZAULE, *Tzaulus*, est le nom d'office à la cour des empereurs de Constantinople. Le grand Tzaule étoit l'officier que l'on nommoit le grand courier, ou le premier courier, faisoit quelquefois l'office de commissaire Imperial, & portoit les ordres de l'empereur. Quelques-uns, comme les Macri, ont voulu que les Turcs eussent formé de-là le nom de Tsaus, & ensuite de Chiaoux; & que les Chiaoux étoient à la Porte ce que les Tzaules étoient à la cour des empereurs Chrétiens de Constantinople.

TZELAFÉE, ere ou époque des Perses, qui commença le 14. jour de l'année 1079. & qui fut substitué par l'ordre d'Alba-Arsalan, Sarasin, roi de Chorasan, de Mesopotamie & de Perse, à l'ere Jezdegirdique, dont les Perses s'étoient servis depuis l'an 632. que commença le regne de Isdegerde III. ou Jesdegird, le dernier de leurs rois de la race des Sassanides. *Voyez* ISDEGERDE III. Ce mot de *tzelafée*, qui signifioit *ere Auguste*, venoit du mot *tzelaf*, qui signifie *majesté*. Aujourd'hui les Perses se servent du calendrier Arabe. * Olearius, *voyage de Perse*. Scaliger, *de emendat. temp.*

TZERCLAES (Jean) comte de Tilli, general des troupes de l'Empire, de Baviere & de l'Union Catholique; après s'être signalé dans la Hongrie contre le Turc, eut le commandement des troupes de Baviere, sous le duc Maximilien; & se distingua l'an 1620. à la bataille de Prague. Il prit ensuite Elbogen, defit Mansfeld, un des chefs des rebelles, & le contraignit d'abandonner le haut-palatinat. L'an 1622. ayant defait le marquis de Bade à Wipsen, il mit l'armée de Mansfeld en déroute près de Darmstat, & le poussa hors d'Allemagne. Il avoit auparavant secouru l'archiduc Leopold à la prise de Breda, & avoit pris Heidelberg, ville capitale du Palatinat du Rhin. L'an 1623. il fut honoré du titre de comte à la diette de Ratisbonne; car il ne portoit auparavant que celui de baron, & defit ensuite l'armée du duc d'Halberstat à Statlo. Il falut que Tilli, dans cette bataille, envoyât des trompettes par-tout, pour faire cesser le carnage par ses soldats. Deux mille ennemis demeurerent sur la place, & quatre ou cinq mille furent faits prisonniers, entre lesquels étoient, le duc de Weimar, celui d'Altembourg, & plusieurs autres princes, & près de trois cens colonels ou capitaines. Le general Tilli se rendit maître de tout le bagage, dont il enrichit son armée; & cette victoire lui fut d'autant plus glorieuse qu'il n'eut que deux cens hommes de tués, & presque autant de blessés. Il leur donna quelque tems après un second combat, qui ne lui fut gueres moins avantageux que le premier; car il y perit plusieurs ennemis, & quantité de leurs officiers, illustres par leur valeur & par leur naissance. Il prit ensuite Minden, & plusieurs autres villes, & obligea le landgrave de Hesse de garder la foi à l'Empire. L'an 1626. il defit l'armée de Danemarck, à la journée de Lutter, dans le duché de Brunswick, & se rendit maître de vingt-deux canons, de quatre-vingts drapeaux, de plusieurs étendarts, & de tout le bagage des ennemis. Le pape Urbain VIII. lui écrivit alors en des termes très-obligeans, & lui marqua la joie que toute l'église avoit d'une victoire si avantageuse à tous les Catholiques. L'an 1627. Tilli, ayant passé l'Elbe s'empara de plusieurs places, & fut blessé devant Pinneberg. Il alla à Lubec l'an 1629. en qualité de plenipotentiaire, pour la conclusion de la paix avec le Danemarck. L'an 1630. il eut le commandement general des armées de l'Empire, à la place de Walstein. Après avoir secouru Francfort sur l'Oder contre les Suedois, il prit Brandebourg d'assaut, puis Magdebourg, qui fut pillé par ses soldats & presque ruiné par un incendie. Ayant jetté la terreur dans la Thuringe, & prit Leipsic l'an 1631. mais il y fut défait trois jours après par le roi de Suede. Il rallia depuis ses troupes, prit quelques villes dans la Hesse, & repoussa Horn, chef du parti Protestant. Enfin il fut blessé mortellement en défendant le passage du Lech, & mourut à Ingolstad le 30. Avril de l'an 1632. sans alliance. Il fit de grands dons à l'église de Notre-Dame d'Ottingen, & laissa soixante mille écus à de vieux regimens qui avoient combattu sous lui. On remarque de ce grand homme, qu'il ne connut jamais de femme, & ne but jamais de vin. * Julius Bellus, *Maurea Austriaca*. Petrus Lotichius. Le Blanc, *hist. de Baviere*, &c.

Le comte de Tilli, dont la maison originaire de Flanres, étoit l'une des sept patriciennes de Bruxelles, & qui y florissoit dans le XI. siecle, étoit fils de MARTIN Tzerclaës, senéchal hereditaire du comté de Namur; & il avoit pour frere aîné JACQUES, qui continua *la posterité, ainsi que nous allons la rapporter.*

JACQUES Tzerclaës, comte de Tilli, servit les empereurs Rodolphe & Mathias, & mourut l'an 1624. ayant eu plusieurs enfans de *Dorothée*, fille de *Maximilien* comte d'Oostfrise, chevalier de la toison d'or, morte l'an 1604. & entr'autres, JEAN, qui suit; WERNER, qui a fait *la branche rapportée après celle de son frere aîné*; & *Dorothée* Tzerclaës, mariée l'an 1626. à *Antoine* de Bourgogne, seigneur de Froimont, morte le 27. Janvier de l'an 1643.

JEAN de Tzerclaës succeda aux biens que son pere

avoit au Pays-Bas, & épousa *Marie-Françoise* de Montmorenci, fille de *Jean* prince de Robecque, & comte d'Esterre, dont il eut 1. *Antoine-Ignace* Tzerclaës, comte de Tilli, & du saint empire, baron de Morbaix, &c. senéchal hereditaire du comté de Namur, qui épousa *Jeanne-Ursule*, fille d'*Engelbert* d'Immersele, comte de Bouchoven, & du saint Empire, & d'*Helene* de Montmorenci, dont il n'eut qu'une fille unique; *Magdelaine-Françoise* de Tzerclaës; 2. *François* comte de Tzerclaës, prince tué au siege de Bude l'an 1684; 3. *Albert* Tzerclaës, prince & comte de Tilli, seigneur de Montigni, grand d'Espagne, chevalier de la toison d'or, general des armées de S. M. Catholique en Flandres & en Espagne, & capitaine de ses gardes du corps, viceroi & capitaine general de la Navarre, &c. auparavant general des armées de l'évêque & prince de Liege, mort le 3. Septembre 1715. qui avoit épousé *Marie-Magdelaine* de Longueval, fille de *Charles-Albert*, comte de Bucquoi, & de *Marie-Willelmine* de Croi, dont une fille, *Magdelaine-Marie-Françoise*, chanoinesse de Mons: 4. *Claude* comte de Tilli, lieutenant general dans les armées des Hollandois, & general de leur cavalerie, gouverneur de Namur après la paix d'Utrecht en 1713. puis de Bois-le-Duc en 1714. mort le 10. Avril 1723. Il avoit épousé *Anne-Antoinette*, fille de *Ferdinand* comte d'Aspremont & de Recheim; 5. *Thomas*, chanoine de saint Alban de Namur; 6. *Magdelaine*, mariée à *Thomas* d'Immersele, comte de Bouchoven, frere de *Jeanne-Ursule*, *susmentionnée*; 7. *Marie-Claire*, chanoinesse de Nivelle, puis femme de *François* de Dongelberghe, baron de Revés; 8. *Dorothée*, alliée à *Emmanuel* de Coloma, marquis de Canales, ambassadeur d'Espagne en Angleterre.

WERNER Tzerclaës, comte de Tilli, second fils de JACQUES, fut gentilhomme de la chambre de l'empereur & de l'électeur de Baviere, l'un des conseillers de son altesse électorale, colonel d'infanterie, & gouverneur d'Ingolstad. Son oncle, le fameux comte de Tilli, l'institua son heritier, pour les biens qu'il possedoit en Allemagne. Il avoit épousé *Françoise-Barbe*, fille de *Charles* prince de Leichtenstein, dont il eut 1. *André-François*, mort jeune; 2. ERNEST-EMERIC, qui suit; 3. *Damien-Elfroid*, gentilhomme de la chambre de l'électeur de Baviere; 4. *Ferdinand-Paul*, Theatin; 5. *Elisabeth-Apollonie*, mariée 1°. *Christophle-Ferdinand* Popel, prince de Lobkowits, viceroi de Bohême: 2°. à *Albert-Guillaume* Krakowski-comte de Kolowrath, aussi viceroi de Bohême; & 6. *Marie-Françoise*, morte sans être mariée.

ERNEST-EMERIC, comte de Tilli, succeda à son pere, & fut gentilhomme de la chambre de l'empereur. Il mourut le 22. Avril de l'an 1675. ayant eu de sa premiere femme *Claire-Catherine-Marie*, fille de *Jean Maximilien* comte de Lamberg; *Antoine-Ferdinand-Jean* comte de Tilli, mort à Venise dans la fleur de son âge, le 5. Mars 1685. sans avoir été marié. De sa seconde femme, *Marie-Anne-Therese*, barone de Haslang, il eut FERDINAND-LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER, qui suit; *Marie Judith*, morte l'an 1687; & *Marie-Anne-Catherine*, mariée l'an 1692. à *Antoine*, surnommé *le Vieux*, comte de Montfort.

FERDINAND-LAURENT-FRANÇOIS-XAVIER, comte de Tilli & de Breitenegk, devint chef de cette maison en Allemagne. * Imhof, *notitia Imperii*. Ritterhusius, &c.

TZETLAN, isle de la mer Caspienne, à huit lieues de Terki. C'est la seule qu'on rencontre en allant à Kilan vers l'ouest: de la route ordinaire. Ce nom de *Tzetlan* lui est donné par les Moscovites. Les Perses l'appellent *Tzenzeni*. Elle est située à 43. degrés 5. minutes d'élevation, & s'étend de la longueur de trois lieues d'Allemagne du nord-est au sud-est. La plus grande partie de la terre de cette isle est sablonneuse & sterile, & vers le rivage elle est ou couverte de coquille, ou marécageuse. * Olearius, *voyage de Moscovie & de Perse*, *l.* 4.

TZETZES (Jean) poëte Grec, vivoit vers l'an 1170. L'histoire mêlée, dont il a donné treize chiliades, est écrite en vers libres, qu'on appelle ordinairement *politiques* ou *populaires*; mais ils ne sont pas du genre des ïambes, comme plusieurs l'ont cru. Il paroît du faste & de l'arrogance dans le style de Tzetzes, & on a peine à souffrir tant d'inutilités fades & ennuyeuses, qui sont répandues dans tout son ouvrage. On a imprimé à Bâle des épigrammes grecques de ce poëte, avec quelques compositions d'Heraclite de Pont. Jean Tzetzes a mieux reussi dans la grammaire & dans la critique, que dans la poësie. Il nous a donné de très-bonnes scholies sur Hesiode. * Nicol. Gerbel. *prefat. in Tzetz. histor. polit.* Olaüs Borrichius, *dissert. de poët. Græc.* Baillet, *jug. des sçav. sur les poët.*

TZETZES (Isaac) frere du precedent, a fait des commentaires sur le poëme de Lycophron, appellé l'Alexandre ou la Cassandre. Il a renfermé dans ses commentaires une infinité de choses innutiles, pour entendre l'histoire & la fable, & qui peuvent servir même à l'intelligence de divers endroits obscurs & difficiles, qui se rencontrent dans les autres auteurs. On y trouve aussi des éclaircissemens importans sur la langue grecque, & sur diverses maximes des philosophes * Arnould Arlen. Peraxil. *epist. ad Lycophr.* Gerbel. *præf. in hist. Joan.*

TZORNOGAR, petite ville que le grand-duc de Moscovie fit bâtir en 1627. contre les desordres que les Cosaques commettoient en ce lieu-là, où ayant surpris une caravane de quinze cens Moscovites sur le Volga, ils la pillerent toute, & tuerent sept ou huit cens hommes, avant que l'escorte, qui avoit pris le devant & dont les Cosaques avoient laissé passer les soldats sans être sortis de leur embuscade, la pût rejoindre, à cause que la rapidité de la riviere l'empêchoit de remonter avec la diligence necessaire pour la secourir. Elle fut bâtie d'abord une demi-lieue plus bas qu'elle n'est presentement; mais les grosses eaux ayant fait ébouler la terre le long du bord en si grande quantité, qu'il sembloit que le cours du Volga en fût en quelque façon détourné, & qu'on auroit peine à aborder à la ville, on la transfera au lieu où on la voit aujourd'hui. Elle est située sur une rive fort élevée du côté droit de la riviere, & fortifiée de huit tours de bois, & d'un rempart de grosses planches, sans avoir d'autres habitans que trois ou quatre cens soldats qu'on y entretient pour la conservation du pays contre les courses des Cosaques & des Tartares Kalmukes. La ville est carrée, & à chaque coin est une petite guerite, posée sur quatre grosses perches pour les sentinelles, qui découvrent de là une grande plaine à perte de vûe, sans bois & sans aucune éminence. On l'appelle aussi *Tzernoyar*, & *Michaëlo Novogrod*. * Olearius, *voyage de Moscovie & de Perse*, *l.* 4.

TZUCONI, petit pays du Japon dans l'isle de Nyphon, avec une ville principale, nommée aussi *Tzuconi*. Antoine Cardin la place entre les royaumes de Farima & d'Yamaxiro, dans la province de Jetsengo.

TZURULUM, ville ancienne de la Thrace, qui a aussi été appellée *Turulus*, *Turullus* & *Turulea*. Les geographes tiennent que cette ancienne ville, que l'on croit être la même qu'*Arzus*, est celle qu'on nomme aujourd'hui *Chiaurlic* dans la Romanie.

V



Cette Lettre, la derniere des voïelles, & la vingtiéme de l'alphabet, répond au *vau* des Hebreux, & à l'υ des Grecs. Le son qu'elle avoit anciennement étoit *ou*; & tous les peuples d'Occident, hors les François, la prononcent ainsi. Elle est aussi souvent consonante; ainsi de ναῦς, on fait *navita*; & de *gaudeo gavisus*. Elle souffre encore d'autres changemens, que les grammariens observent, comme dans *cornu*, *corniger*: *fatum*, *fatidicus*: *pessumus* pour *pessimus*: ce qu'on trouve souvent dans les anciens poëtes comiques. Quintilien remarque de même que l'*o* & l'*u* ont été souvent changés. *Quid O*, dit-il, *atque V permutatæ invicem? ut Hecoba & Notrix*, *Culchides & Pulixena*. Dans les anciens jurisconsultes, le B. est souvent changé en V. ou cette derniere lettre en B. C'est encore aujourd'hui la façon de prononcer des Gascons, qui pour *vivere*, disent *bibere*; & pour *bibere*, *vivere*. Ce qui a fait recrier Scaliger en ces termes: *Felices populi quibus vivere est bibere*. V. est encore une lettre numerale, qui signifie cinq, & quand on met une barre par dessus V̄ cinq mille. Ces deux lettres U. R. écrites dans les bulletins que l'on distribuoit au peuple pour donner son suffrage sur une loi proposée, signifioit *uti rogas*, c'est-à-dire, que l'on approuvoit la loi: on y mettoit un A. quand on la rejettoit, qui signifie *abrogo*.

V A

VAAST (Saint) *Vedastus*, évêque d'Arras, *voyez* VAST (Saint)

VABALATH (*Hermias Vabalathus Athenæ*) fils d'Odenath & de Zenobie, regna dans une grande partie de l'Orient sous la tutele de sa mere, avec qui il fut pris par Aurelien, & conduit à Rome l'an 272. de Jesus-Christ. Tristan de Saint Amant, Seller, & même Vaillant, ont prétendu que ce jeune prince étoit fils d'Herodien, & par consequent petit-fils d'Odenath, mais Vopisque assure nettement le contraire; & ce que Vaillant a imaginé du regne de ce prince, ne merite pas même d'être rapporté. * *Voyez* Banduri, *numism. imp. Rom.* dans la préface.

VABRES, sur le Dourdan, ville franche en Rouergue, avec évêché suffragant d'Albi, est nommée diversement, *Vabræ*, *Vabrincum*, *Castrum Vabrense*, & *Vabrium*. C'étoit une celebre abbaye dans l'ordre de saint Benoît, que le pape Jean XXII. changea en église cathedrale l'an 1317. L'abbé Pierre Olargeo en fut le premier évêque, & a eu d'illustres successeurs. Ils ont le titre d'évêques & comtes de Vabres. Le chapitre de la cathedrale est composé d'un prevôt, d'un archidiacre, d'un chantre, & de dix chanoines. Gregoire de *Tours* parle de cette ville, *l.* 9. *c.* 9.

VACASA, ville & royaume de même nom. Elle est vers la côte septentrionale du Jetsengo, contrée de l'isle de Niphon, la principale isle du Japon. * Mati, *diction.*

VACCA *Insula*, c'est-à-dire, *isle de la Vache*. Il y a deux petites isles de ce nom: l'une dans la mer de Mexique, sur la côte meridionale de l'isle de S. Domingue, à l'endroit où elle commence à tourner vers le couchant; l'autre est dans la mer Mediterranée, entre les Sanguinares, qui sont sur la côte orientale de Sardaigne. * Baudrand.

VACHET (Jean-Antoine le) prêtre, instituteur des sœurs de l'*Union Chrétienne*, & directeur des dames hospitalieres de saint Gervais. Il eut un soin extrême pendant toute sa vie de cacher sa naissance. Mais après sa mort, des personnes de pieté qui s'en informerent, apprirent qu'il étoit de Romans en Dauphiné, & qu'il étoit né de deux familles distinguées par leur noblesse, par leurs emplois & par leurs alliances. Du mariage de son pere & de sa mere sortirent neuf enfans, dont il y en eut sept qui moururent en bas âge, & une fille qui ne passa pas dix-huit ans; ensorte que Jean-Antoine le Vachet demeura seul. Dès sa jeunesse il fut envoyé à Grenoble, pour apprendre les humanités dans le college des Jesuites. Au sortir des classes, pour éviter un mariage qui lui étoit proposé, il voyagea en Italie, & visita la chapelle de Lorette, & les églises de Rome avec les habits d'un pauvre, auquel il avoit donné les siens, & ne vivant en chemin que des aumônes qu'il recevoit. Il retourna en France dans le même équipage, & étant arrivé à Dijon, il se presenta au college des Jesuites pour y étudier en theologie. L'emploi qu'il y eut ne pouvoit être plus bas, ni plus méprisable. Ce fut de garder la porte & de balayer les classes. Son pere étant mort, sa mere apprit qu'il étoit à Dijon & lui écrivit; mais au lieu de l'aller trouver, il lui conseilla d'entrer dans une communauté religieuse, où elle demeura quatorze ans, dans tous les devoirs de la religion. Quand elle fut morte, il vendit la plus grande partie de son bien, dont il distribua le prix aux pauvres, ne se reservant qu'un titre pour recevoir les ordres de l'eglise. Il se rendit à Paris, ne vivant que des aumônes qu'il demandoit sur le chemin; il y reçut l'ordre de prêtrise le 3. Mars 1635. & entra à l'hôpital des religieuses de la Raquette, où il lut les ouvrages des peres, & s'instruisit si bien de leur doctrine, qu'il se rendit capable de la communiquer aux autres, & de parler souvent sur le champ, lorsque les prédicateurs, qui étoient attendus, avoient été retenus par quelque empêchement. Ayant un jour repris une religieuse de quelque relâchément, elle le décria si fort dans la maison, qu'il fut obligé d'en sortir. Il se retira à saint Sulpice par le conseil de M. Vincent de Paul superieur general des prêtres de la Mission, s'appliqua aux missions dans les villages, & visita les prisons & les hôpitaux. Depuis il fut engagé par M. de Renti à se consacrer au service des pauvres de l'hôpital saint Gervais, parmi lesquels il trouva de grands sujets d'exercer sa patience, tantôt sur des soldats dépoüillés de tout sentiment de religion, & souillés de crimes; tantôt sur des enfans prodigues, tantôt sur des moines vagabonds & sur des ecclesiastiques vicieux. La dureté avec laquelle il traitoit son corps, lui causa une maladie dont il seroit mort, si la veine du bras, dont il avoit été saigné, ne se fut r'ouverte, lorsqu'on s'y attendoit le moins, & ne lui eût rendu la santé, après même que l'on eut dit pour lui les prieres des agonisans. La continuation de ses travaux lui causa une maladie qui dura trois ans, qu'il souffrit avec beaucoup de patience, & qui ne finit que par sa mort, arrivée le 6. Fevrier de l'année 1681. & la 78. année de son âge. Il composa quatre livres, le premier est l'*Exemplaire des enfans de Dieu*. Le second est, *la voie de Jesus-Christ fils unique de Dieu*. Le troisiéme est, l'*Artisan Chrétien, ou la vie du bon Henri*; & le quatriéme a pour titre: *Reglemens & pratiques Chrétiennes en forme de constitutions, pour les filles & les veuves, qui vivent dans le seminaire des sœurs de l'Union Chrétienne*. Il y a outre cela un petit ouvrage posthume imprimé à la fin de sa vie sous le titre de *Reflexions que doivent faire les personnes qui communient souvent*. On a aussi promis un recueil de lettres écrites à plusieurs personnes, qui étoient sous sa direction, M. l'abbé Richard a écrit sa vie *in* 12. Elle fut imprimée à Paris en 1692. L'auteur y donne l'extrait des ouvrages *dont on vient de parler*. * *Journal des sçavans, tome XX. page* 334.

VACIE, VATZEN ou VEITZIN, en latin *Vaccia*, ville de Hongrie sur le Danube, avec évêché suffragant de Strigonie.

VACQUERIE ou VAQUERIE (Jean de la) premier président du parlement de Paris, qui vivoit dans le XV. siecle, étoit un homme de tête, ferme & intrepide : il l'avoit fait connoître en qualité de pensionnaire de la ville d'Arras, dans la reponse qu'il fit l'an 1476. aux deputés de Louis XI. roi de France, qui demandoit que les Artesiens se soûmissent à lui après la mort du duc de Bourgogne. Il soûtint les interêts de la fille de ce prince ; cependant il fallut se soûmettre ; & ce fut d'Arras que le même roi le tira, pour le mettre à la tête du parlement de Paris l'an 1481. Dans ce poste il soûtint son même caractere : le roi ayant envoyé des édits à la cour pour être verifiés, avec menaces si l'on n'obéissoit. Le premier president de la Vacquerie à la tête de plusieurs conseillers en robes rouges, alla faire ses remontrances à sa majesté, qui voyant la gravité, le port & la dignité de ces personnages, qui vouloient se démettre de leurs charges, plûtôt que de verifier des choses qu'ils croyoient contraires au bien de son état, fit casser ses édits en leur presence, & les renvoya, les priant de continuer à faire justice, & leur dit que desormais il n'envoyeroit d'édit qui ne fût juste & raisonnable. On dit même que le roi leur avoit ordonné cette verification à peine de la vie, & que le premier president declara à sa majesté qu'ils aimoient mieux mourir, que de lui obéir en cette rencontre. Après la mort du roi Louis XI. il fit encore des protestations sur la regence, & mourut en 1497. Le chancelier de l'Hôpital dit dans une harangue publique, que la Vacquerie étoit beaucoup plus recommandable par sa pauvreté, que Rollin, chancelier du duc de Bourgogne par ses richesses. * Philippe de Comines, *l.* 3. Le Bret, *de la souveraineté des rois.* Bodin, *de la republ. l.* 3. Pasquier, *recherches*, *l.* 2. Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* 1702.

VACUNE, *Vacuna*, déesse des laboureurs étoit adorée comme favorable à ceux qui demandoient du repos. Ils celebroient ses fêtes en hiver, afin de pouvoir se reposer après la recolte. * Ovide, *l.* 6. *des fastes.*

VADA, VADI, petit bourg avec un fort. Il est dans le Pisan en Toscane, à l'embouchure de la Cecina, & à six lieues de la ville de Livourne, vers le levant meridional. * Mati, *diction.*

VADIANUS (Joachim) natif de saint Gal en Suisse, ayant voyagé en Pologne, en Hongrie, en Allemagne & en Italie, & s'étant fait recevoir docteur en medecine, se retira en son pays, où il exerça cet art avec beaucoup de gloire. Depuis ayant été élevé à la charge de senateur, il fut honoré huit fois de la dignité de consul. Enfin il mourut l'an 1551. âgé de 66. ans. Outre qu'il étoit sçavant dans les mathematiques, dans la geographie, la philosophie & la medecine ; il écrivoit si bien en vers, qu'il merita la couronne de laurier, que les empereurs donnoient alors à ceux qui excelloient en poësie. Il s'appliqua particulierement à la theologie ; & écrivit contre Schwensckfeld, qui avoit renouvellé les erreurs d'Eutyches & des Enthousiastes. Joseph Scaliger met Vadianus au nombre des plus sçavans hommes d'Allemagne ; mais Vossius le fils dit que les remarques que cet auteur a faites sur Pomponius Mela, sentent la charue & le village, *rus & stivam olent.* Quelques-uns ont trouvé cette sentence un peu rigoureuse. Vadianus a composé plusieurs livres, dont les principaux qui ont été imprimés sont, *Commentaria in libros Pomponii Melæ de situ orbis* ; *Epitome Asiæ, Africæ & Europæ* ; *Scholia in secundum C. Plinii librum naturalis historiæ, &c.* * Thuan, *histor.* Melchior Adam. Scaliger.

VADO ou VAI, forteresse avec un port, située sur la côte de Genes, environ à deux lieues de Savone, vers le couchant. On prend communement ce lieu pour celui qu'on nommoit anciennement *Vada Sabatia*, ou *Vadum Sabaticum*, que Cluvier pourtant met à Savone.

VADSTEG, ville de l'Ostrogothie en Suede. Elle est sur le bord oriental du lac Veter, près de la riviere de Motala, environ à treize lieues de Norkoping, vers le couchant. Les rois de Suede y avoient autrefois un palais qui est maintenant ruiné. * Mati, *diction.*

VAENA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est à la source de la riviere de Castro, & à huit lieues de Cordoue, vers le Levant. * Baudrand.

VAEZ ou VASIA (Anne de) dame Portugaise, dans le XVI. siecle, s'acquit une grande réputation par son esprit & par son sçavoir. Elle étoit avec Louise Sigée, à la cour de Marie de Portugal, fille du roi Emmanuel, & de sa troisiéme femme, Eleonore d'Autriche. Cette princesse, qui vécut dans le celibat, aimoit les lettres, & faisoit regner dans sa cour la politesse & la doctrine. Anne de Vaëz sçavoit le latin, & est louée par Arias Barbosa, dans ses épigrammes. André Resendius parle encore très-avantageusement d'elle, dans un poëme adressé à la princesse Marie de Portugal. * Nicolas Antonio, *part. II. biblioth. script. hist. Hisp. pag.* 340.

VAFERINE ou VAUFERINE, riviere, sort de la vallée de Chesiri dans le Bugei, & passe sous le pont des Oules, au-dessous de Châtillon-de-Michaille, & au pied de la montagne du Credo, puis sous le pont de Bellegarde, d'où elle se va jetter dans le Rhône, en deça du pont de Lucei. Elle separe la Savoye d'avec le pays de Michaille, dans le Bugei. Le pont des Oules porte ce nom, parce que la riviere de Vauferine s'étant fait un chemin au travers des rochers, qu'elle a creusés, les a rendus de la figure d'une oule ou marmite ; car c'est ainsi que ceux du pays appellent un pot ou marmite, du mot latin *olla.* * Guichenon, *hist. de Bresse.*

VAG, grande riviere de la haute Hongrie. Elle naît au mont Krapach, & coulant vers le Sud, elle baigne Transchin, Likava, Leopoldstat, Schinta, Schelis, & se va décharger dans le Danube, à quelques lieues au-dessus de Komore. La domination du Turc s'étendoit jusqu'à cette riviere avant la derniere guerre avec l'empire ; mais elle est maintenant fort diminuée.

VAGITANT, *Vagitans*, dieu que les Payens croyoient présider aux premieres paroles que les enfans prononçoient, lorsqu'ils commençoient à parler. Le nom de *Vagitant* étoit pris de l'office qu'on lui attribuoit, car *Vagitus* signifie *le cri d'un petit enfant.* Ce dieu avoit ses autels dans Rome. * Festus. Saint Augustin, *l.* 4. *de la cité de Dieu.*

VAIHING, bourg du duché de Wirtemberg en Souabe. Il est sur la riviere d'Entz, à deux lieues au-dessous de Forsen. Quelques geographes prennent Vaihing pour l'ancienne *Bajenni*, petite ville de la Vindelicie, laquelle d'autres placent à Fainge en Baviere. * Baudrand.

VAILLAC, *voyez* GOURDON.

VAILLANT DE GUESLIS (Germain) natif d'Orleans, abbé de Painpont, dit en latin *Germanus Valens Guellius Pimpontius*, puis évêque d'Orleans en 1586. étoit sçavant dans la langue grecque, & fort bon poëte. Il fut élevé dans la maison des seigneurs de Coligni, puis fut conseiller au parlement de Paris. Sainte-Marthe dit que le roi François I. l'ayant oüi disputer un jour à sa table, qui étoit ordinairement environnée des plus sçavans hommes de son siecle, le loua hautement devant toute sa cour. Outre son commentaire sur Virgile, qu'il dédia à Elisabeth d'Autriche, femme du Roi Charles IX. & qui a été imprimé à Anvers, *in-fol.* en 1515, il composa étant dans la 70. année de son âge un poëme, dans lequel il prophetisa l'horrible parricide qui fut commis deux ou trois ans après dans la personne du roi Henri III. & les desordres dont il fut suivi. Il s'éleva par son merite à l'evêché d'Orleans, & mourut le 25. Septembre de l'an 1587. à Meun-sur-Loire, petite ville de son diocese. Il avoit fait lui-même son épitaphe peu de tems avant sa mort. Il usa pour commenter Virgile, d'une nouvelle methode, dont on ne s'étoit pas encore avisé jusqu'alors ; car sans se contenter de faire des scholies, & des notes comme les autres, il confera exactement les auteurs Grecs avec les Latins, pour en tirer de quoi éclaircir les endroits les plus obscurs de ce poëte, & y réussit merveilleusement. Scioppus dit que les sçavans ont fait de si grands éloges des *Paralipomenes* de Painpont, qu'il s'est souvent mis en colere contre le genie tutelaire de l'Allemagne, sa patrie, qui avoit la lâcheté de souffrir qu'on y pût vivre sans y avoir ces excellens livres. Le style de cet écrivain est un peu trop serré & trop concis : c'est peut-être ce qui contribue à le rendre un peu obscur ; mais il recompense assez ce leger défaut, par le poids & l'abondance des belles pensées, qui charment un lecteur raisonnable. * Sainte-Marthe. De la

Sauſſaye, *annales d'Orleans*. G. Sciopp. *de art. crit. pag.* 12.

VAILLANT (Jean Foi) habile antiquaire dans le XVII. ſiecle, nâquit le 24. de Mai 1632. à Beauvais en Picardie, & ayant perdu ſon pere à l'âge de trois ans, il fut élevé par un oncle maternel qui prit un grand ſoin de ſon éducation. Il fut d'abord deſtiné pour la juriſprudence; mais ſon oncle étant mort ſans enfans, & ayant fait M. Vaillant heritier de ſon nom, & de la plus grande partie de ſon bien, celui-ci prit le parti de la medecine, & fut reçu docteur n'ayant pas encore vingt-quatre ans. Peu de tems après un Fermier ayant trouvé dans ſon champ près de Beauvais, un petit coffre plein de medailles anciennes, le porta à M. Vaillant; & le goût qu'il avoit eu pour l'antiquité dès ſa premiere jeuneſſe, ſe reveilla à cette vûe: il acheta auſſi-tôt ces medailles, & quittant ſes études de medecine, il s'appliqua entierement à la recherche de ces precieux veſtiges de l'antiquité, & ſe forma en peu de tems un cabinet curieux dans ce genre, perſuadé que l'hiſtoire n'a point de plus grande certitude que celle qu'elle tire des medailles. Il compoſa pluſieurs recueils ſur cette matiere, dont les plus eſtimés ſont ceux qui contiennent *l'hiſtoire des rois de Sirie*, & *l'hiſtoire des rois d'Egypte* depuis Ptolemée fils de Lagus, qui s'établit une domination en Egypte après la mort d'Alexandre *le Grand*, juſqu'à la reine Cleopatre, derniere ſouveraine de ce pays. Le goût que M. Vaillant avoit pour les medailles l'engagea à faire pluſieurs voyages dans les pays étrangers afin de ſe perfectionner dans cette connoiſſance, & il en rapporta de très-rares; mais ayant voulu aller à Rome pour le jubilé de l'ouverture du XVIII. ſiecle, le vaiſſeau ſur lequel il s'étoit embarqué à Marſeille, fut pris par un corſaire Algerien & conduit à Alger, où notre curieux voyageur fut mis à la chaîne; mais après quatre mois & demi de captivité, on lui permit de retourner en France. Il s'embarqua donc ſur une petite fregate, qui fut à ſon tour attaquée par un corſaire de Tunis; Vaillant à la vûe de ce nouveau malheur, afin de ne pas tout perdre, comme il avoit fait dans le premier vaiſſeau, avala une quinzaine de medailles d'or qu'il avoit ſur lui; & après avoir failli pluſieurs fois de perir, il trouva enfin le moyen de ſe ſauver avec l'eſquif, & d'arriver au rivage le plus prochain, où ſon premier ſoin fut de chercher les moyens de ſe décharger du fardeau qu'il avoit confié à ſon eſtomac. Comme la nature ne ſembloit pas diſpoſée à l'en ſoulager, il craignit pour ſa vie, & il aſſembla ſur ce ſujet la faculté de medecine: chaque medecin propoſa un remede different, & le malade ne ſçachant lequel il devoit preferer, s'abandonna entierement à la nature, & la laiſſa maîtreſſe de ſon ſort: elle agit heureuſement, & elle lui avoit rendu plus de la moitié de ſon dépôt, lorſqu'il arriva à Lyon, où il en traita avec un curieux de cette ville, avec une promeſſe de lui fournir les autres dès qu'il les auroit en ſon pouvoir; le ſoir même il fut en état d'executer ſon traité. Revenu à Paris, on lui fit donner en divers tems pluſieurs diſſertations ſur quantité de medailles differentes; mais le plus eſtimé de ſes ouvrages c'eſt *l'hiſtoire des Céſars* juſqu'à la chûte de l'empire Romain. Vaillant fut garde des medailles de M. le duc du Maine, & l'un des membres de l'académie royale des medailles & inſcriptions. On eut à Rome tant de conſideration pour lui, qu'il obtint diſpenſe pour épouſer ſucceſſivement les deux ſœurs. Il mourut le 23. Octobre 1706. âgé de 74. ans & 5. mois, laiſſant un fils qui ſuit.

VAILLANT (Jean François Foi) fils du précedent, nâquit à Rome le 17. de Fevrier 1665. dans le tems que ſon pere y exerçoit la medecine, & qu'il s'y appliquoit à la recherche des monumens antiques. Après avoir fait ſes humanités, & deux cours de philoſophie à Paris, ſon pere commença à l'initier dans la connoiſſance des medailles, en l'admettant pour ſpectateur du nouveau travail dont il étoit chargé de mettre en ordre les medailles du cabinet du roi, & d'en faire le catalogue. Ce ſpectacle donna du goût au jeune Vaillant pour cette ſorte d'étude, & il y fut confirmé dans le voyage que ſon pere lui fit faire avec lui en Angleterre, où le roi lui avoit ordonné de ſe rendre, pour acheter des medailles qui y étoient entre les mains de quelques curieux. Le jeune Vaillant fit à ſon retour ſon cours de medecine; & pendant qu'il étoit ſur les bancs, il compoſa un traité *de la nature & de l'uſage du Café*, & il trouva encore des momens pour l'étude de la bonne antiquité. En 1691. il fut reçu docteur regent de la faculté de Paris, & en 1702. on l'admit à l'académie royale des inſcriptions & medailles, où en differens tems il donna pluſieurs *diſſertations* curieuſes ſur les medailles. Il compoſa auſſi une *explication* de certains mots abregés ou lettres initiales, qui ſe trouvent à l'exergue de preſque toutes les medailles d'or du bas empire, au moins depuis les enfans du grand Conſtantin juſqu'à Leon *Iſaurien*. Son pere avoit eu deſſein d'y travailler, mais la mort l'en avoit empêché. Il fit encore une diſſertation ſur les *dieux Cabires*, par laquelle il termina ſa courſe litteraire, n'ayant eu pendant les deux ans qu'il ſurvécut à ſon pere, qu'une ſanté fort dérangée. Il mourut le 17. Novembre 1708. en ſa 44. année. * *Mem. du tems.*

VAILLANT (Clement) natif de Beauvais, & avocat au parlement, eſt auteur de trois ouvrages ſur des matieres ſi intereſſantes, qu'on ne peut ſe diſpenſer de lui donner place ici. Le premier eſt un traité de la commodité de l'appanage & panage de meſſieurs les enfans de France, qui parut à Paris en 1698. Le ſecond, qui parut la même année, eſt intitulé *opuſcules par contre-opinion*, &c. où entre autre choſes il s'efforce de prouver que par l'élevation du vaſſal à la dignité royale, ſes fiefs ne ſont point unis au domaine royal; ce qu'il ſoûtint ſans doute en faveur d'Henri IV. qui ſe prétendoit en droit d'aliener les biens dont il jouiſſoit, avant que d'être parvenu à la couronne de France, & aux prétentions de qui le parlement n'eut point d'égard. Enfin le troiſiéme eſt de la ſource du fief ou ancien état de la France, declaré par le ſervice perſonnel dû par le vaſſal à ſon ſeigneur; & de l'état preſent de la France; celui-ci ne parut qu'en 1604. & on ne connoît cet auteur que par ſes livres.

VAILLI (Jean de) preſident au parlement de Paris, du tems de Charles VI. & Charles VII. ſe ſignala par ſa fidelité inviolable pour ſes ſouverains. Elle lui fit abandonner ſa maiſon & ſes biens; & lui fit preferer l'exil aux offres du roi d'Angleterre & du duc de Bourgogne, ennemis de la maiſon royale. Ce grand homme qui étoit de Paris, & fils de RICHARD de Vailli notaire au châtelet, s'étoit avancé par ſon éloquence dans le barreau. Il fut nommé par le dauphin pour être ſon chancelier; & répondit à l'honneur de ce choix, par un ſi grand zele pour le prince, que le duc de Bourgogne ſe trouvant le plus fort à Paris, le fit arrêter priſonnier dans le château du Louvre. Il fut délivré peu de tems après; & pour recompenſe de ſes ſervices, il fut pourvû de la charge de preſident à mortier dans le parlement de Paris en 1413. Depuis il ſervit avec la même ardeur, & ſuivit de-là la Loire le dauphin, qui fut depuis le roi Charles VII. qui l'employa dans diverſes commiſſions, & le fit preſident au parlement de Paris transferé à Poitiers. On met la mort de ce magiſtrat au 9. Mars de l'an 1433. Il laiſſa un fils de même nom, qui fut conſeiller clerc dans le même parlement, & qui fut nommé évêque d'Orleans l'an 1431. Un autre emporta cet évêché par arrêt de la cour.

VAINI, famille Romaine, a donné de grands hommes en differens tems. GUI Vaini fut general des troupes de l'egliſe ſous les pontificats des papes Jules II. & Jules III. & ſous l'empereur Charles V. dans le XVI. ſiecle. ENE'E Vaini ſon fils fut premier maître d'hôtel du grand duc de Toſcane. GUI II. du nom fils de ce dernier, fut capitaine des gardes du grand duc Ferdinand, & vice gouverneur du château S. Ange. Il avoit épouſé *Marie* Magalotti, ſœur de *Laurent* Magalotti, cardinal, & de *Conſtance* Magalotti, alliée à *Charles* Barberin, general de la ſainte égliſe, frere du pape Urbain VIII. dont il eut DOMINIQUE, qui ſuit; *Enée* II. du nom, chevalier de l'ordre de ſaint Etienne, chanoine de ſaint Jean de Latran, referendaire de l'une & de l'autre ſignature, vice-gouverneur de Tivoli, gouverneur de Fabriano, de San-Severino, de Jeſi, d'Orviette, de Fermo, & de Viterbe, où il mourut en 1633. âgé de 29. ans, ſur le point d'être élevé au cardinalat; & *Jean-Jerôme*, chanoine de S. Jean de Latran, mort avant l'an 1665. DOMINIQUE marquis de Vaini, & de Vacone, épouſa *Marguerite* Mignanelli;

dont il eut entre autres enfans GUI Vaini III. du nom, prince de Cantaloupe, duc de Selci, marquis de Vacone, &c. qui fut fait chevalier de l'ordre du saint Esprit le 7. Juin 1699. & mourut à Rome le 13. Avril 1720. Il avoit épousé en 1672. *Anne* Ceuli, fille de *Tibere* Ceuli, d'une ancienne famille Romaine, dont il a eu N. prince de Cantaloupe, qui a épousé en Septembre 1707. N. fille du duc de Cerri; & *N.* Vaini, mariée 1°. au comte Litta, Milanois: 2°. à *Louis* Lanti-la-Rouere, prince de Belmont. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.* Le pere Anselme, *hist. des grands offic. &c.*

VAIR (Guillaume du) évêque de Lisieux en Normandie, & garde des sceaux de France, né à Paris le 17. Mars 1556. y fut reçu conseiller au parlement le 2. Mai 1584. maître des requêtes le 5. Avril 1594. dont il se démit au mois de Mars suivant, & fut fait premier president du parlement de Provence, où il fit amitié avec Nicolas Peiresc, & travailla à une partie des ouvrages que nous avons de lui. Le roi Louis XIII. le fit garde des sceaux de France, dont il prêta serment le 16 Mai 1616. Il les remit le 25. Novembre suivant; mais ils lui furent rendus le 25. Avril 1617. Le même roi l'éleva sur le siege de Lisieux, dont il fut sacré évêque en 1618. & mourut le 3. Août 1621. à Tonneins en Agenois, où il étoit à la suite du roi pendant le siege de Clerac, âgé de 65. ans, d'où son corps fut porté dans l'église des Bernardins de Paris, où l'on voit son épitaphe qu'il avoit composée lui-même. Voici de quelle maniere il parle de lui-même dans le testament holographe qu'il fit à Villeneuve-le-Roi, le Mercredi 10. Juin 1620. *Né que j'étois avec une santé fort infirme, avec un corps & un esprit peu laborieux, une memoire grandement imbecile, ayant pour toute grace de nature une sagacité à la verité si grande, que je ne sache jamais, depuis que j'ai été en âge d'homme, être arrivé rien d'important, ni à l'état, ni au public, ni à mon particulier, que je ne l'aye prévu. Outre cela mes pere & mere fort infortunés, ne m'ayant laissé pour tout bien qu'un office de conseiller d'église & une prebende de Meaux, chargé de la decrepitude de mondit pere, & du soin de sa maison grandement desolée, au tems que l'on croyoit que l'état s'en allât tomber en ruine: Dieu neanmoins m'a si miraculeusement assisté & favorisé, que je me vois élevé aux plus grands honneurs du Royaume, avec des biens abondamment, & quasi plus que je n'ai desiré, & la reputation & la bienveillance commune, telle que je l'ai pû desirer: en quoi je reconnois que sa divine bonté a voulu choisir mon infirmité pour faire paroître sa puissance & beneficence.* Ce prelat a laissé divers traités; des meditations sur les pseaumes; de la sainte philosophie, &c. qu'on a recueillis en un volume *in fol.* à Paris l'an 1641. Il a traduit quelques oraisons de Demosthene, d'Eschine & de Ciceron, & le manuel d'Epictete. Quoiqu'il ait fort peu traduit, il s'est distingué de tous les autres par l'élevation & la dignité de son style, & on peut dire qu'après Malherbe notre langue n'avoit point alors de meilleur écrivain. Il a eu même quelque avantage sur lui pour la traduction; car sans s'arrêter aux differens goûts de la cour & du peuple de ces tems-là, il s'est attaché à suivre religieusement son auteur, à se resserrer dans ses bornes; sans se donner les libertés que Malherbe a prises, & cet assujetissement n'a rien de bas ni de forcé dans son style. Son pere JEAN du Vair, chevalier, fut procureur general de la reine Catherine de Medicis, & d'Henri de France, duc d'Anjou, maître des requêtes de François duc d'Alençon, puis maître des requêtes de l'hôtel du roi depuis le 15. Janvier 1573. jusqu'en 1584. qu'il rendit cette charge au roi, avec faculté d'en pouvoir conserver la qualité. Il mourut le 16. Juin 1592. & fut enterré au cimetiere de saint André des Arcs avec *Barbe* François sa femme, dont il eut, outre le garde des sceaux, *qui a donné lieu à cet article*, *Pierre* du Vair, évêque de Vence, mort en 1638; *Antoinette*, mariée à *Nicolas* Aleaume, conseiller au parlement; & *Philippe* du Vair, morte jeune. * Gramond, *l.* 9. *hist*, *Gall.* Sainte-Marthe, *de episc. Lexov.* Charles Sorel, *biblioth. franc. du progr. de la lang. franc.* Petr. Dan. Huet, *de clar. interpretib. l.* 2. Du Chesne, *hist. des chancel.* Blanchard, *hist. des maîtres des requêtes.* Le pere Anselme, *hist. des grands officiers.*

VAISON sur l'Oreze, ville du comté Venaissin en Provence avec évêché suffragant d'Avignon, appartient au pape, & est la *Vasio Vocontiorum*, dont Ptolomée, Pline, Pomponius Mela, & d'autres auteurs anciens font mention. Elle a été souvent ruinée par les Goths, par les Vandales, & par les Sarasins; & depuis elle a été rebâtie sur le panchant d'une colline. Anciennement elle étoit située dans une plaine, où il y a une église de Notre-Dame, qu'on reconnoît pour l'ancienne cathedrale. Celle qui est dans la ville a un chapitre, où l'on compte quatre dignités. Les chanoines qui étoient de l'ordre de saint Augustin, ont été secularisés. Le plus ancien évêque de Vaison, dont nous ayons connoissance, est Damus ou Damas, qui a souscrit au concile d'Arles en 314. Ses successeurs ne sont connus que depuis Auspice, qui se trouva au concile de Riez en 429. & à celui d'Orange en 441. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Pline, *l.* 3. *c.* 4. Pomponius Mela, *de situ orbis*, *l.* 2. *c.* 5. Sidoine Apollinaire, *l.* 5. *epist.* 7. & *l.* 7. *epist.* 4. Colombi, *de episc. Vassion.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

CONCILES DE VAISON.

Le pere Sirmond ne met que deux conciles de Vaison. Bini, & quelques auteurs en mettent trois: selon eux le I. fut celebré l'an 337. sous l'empire de Constance, & Nectaire archevêque de Vienne y présida. On autorisa l'addition des paroles, *sicut erat in principio, &c.* au cantique *Gloria Patri*, comme nous l'apprenons d'Adon de *Vienne*, *in chron.* A. C. 335. *&c.* Les évêques de la Gaule Narbonnoise s'assemblerent à Vaison en 442. après la celebration du premier concile d'Orange, & y firent pour leurs dioceses, des reglemens que nous avons en X. canons. Gabriel de l'Aubespine, évêque d'Orleans a fait de sçavantes remarques sur le II. & le VIII. Le IV. excommunie ceux qui retiennent des oblations faites pour les morts, ou qui different de les rendre à l'église. Ce canon est cité dans le 47. du II. concile d'Arles, & dans le 4. du I. concile de Mâcon. En 529. Les évêques celebrerent le III. concile de Vaison, ou Cesaire d'Arles presida. On y fit cinq canons. Divers auteurs ont cru que ces conciles avoient été tenus à Bazas dans la Guienne. Mais si l'on observe que les actes du II. parlent de la ville, où Auspice étoit évêque, on sera persuadé qu'ils ont été assemblés à Vaison.

VAIVODE, prince ou gouverneur, *cherchez* VAYVODES.

VAL (Pierre du) évêque de Séez en Normandie, avoit été precepteur des enfans de François I. & fut depuis chanoine de Rouen. Après son élection à l'épiscopat, il assista au concile de Trente, & au colloque de Poissi. Il écrivit divers ouvrages, & mourut en 1564. * Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

VAL (Nicolas du) conseiller au parlement de Paris, & au parlement de Rennes en même tems, est auteur d'un livre de jurisprudence, qui est assez estimé. Il a pour titre, *de rebus dubiis, & quæstionibus in jure controversis tractatus XX.* & fut imprimé pour la premiere fois en 1564. Il s'en est fait pour le moins cinq éditions. La cinquiéme est d'Arnhem 1638. *in* 4°. Il dit dans son épitre dedicatoire au chancelier de l'Hôpital, que depuis 1523. il s'étoit appliqué à l'étude du droit Romain: que jusques à l'an 1542. il avoit fait la fonction d'avocat, & ensuite de secretaire du roi: & qu'enfin il avoit été conseiller aux parlemens de Paris & de Bretagne. Il fait aussi mention de son gendre, qui s'appelloit *Jacques* Capel, & qui étoit conseiller au parlement de Bretagne. C'est lui-même qui parut suspect de Lutheranisme dans la fameuse mercuriale de l'an 1559. & qui évita par la fuite le danger qui le menaçoit. Il mourut l'an 1584.* Pasquier, *recherch. de la France*, *l. IX.* & *lettres*, *l.* 4. De Thou, *l.* 22.

VAL (Godefroi du) *voyez* VALLE'E (Godefroi de la)

VAL (Jean du) medecin à Issoudun sa patrie, a traduit en françois l'antidotaire, ou le dispensaire de Jean Jacques Wecher, medecin à Bâle, & y a joint diverses choses de sa façon. Ce livre fut imprimé à Geneve *in* 4°. l'an 1609. La nouvelle édition de Vander-Linden *de scriptoribus medicis*, n'en fait aucune mention, non plus que de *Jacques* DU VAL medecin d'Evreux, qui publia

un livre françois des *hermaphrodites & accouchemens des femmes l'an* 1612. Il avoit déja publié un livre *des fontaines medicinales des environs de Rouen*, & une *methode nouvelle de guerir les catharres*. * Bayle, *diction. crit.*

VAL (Pierre du) geographe, fils de *Pierre* du Val, & de *Marie* Sanfon, fœur de *Nicolas* Sanfon, geographe, nâquit à Abbeville en Picardie, le 19. de Mai de l'an 1619. Après avoir fait fes études, il vint à Paris, où il fe mit auprès de M. Jean-Baptifte Gault, qui fut depuis évêque de Marfeille, & lui enfeigna la geographie, qu'il fçavoit très bien. Après la mort de ce prélat, il fut fait homme de chambre de M. Henri de Savoye abbé de S. Sorlin, depuis duc d'Aumale & de Nemours; & après l'avoir quitté, il fut fecretaire de M. Gilles Boutaut évêque d'Aire, puis d'Evreux. Il compofa plufieurs traités de geographie, & diverfes cartes affez exactes, & mourut à Paris le 29. Septembre 1683. âgé de 65. ans. * *Memoires hiftoriques.*

VAL DES CHOUX, prieuré dans le diocefe de Langres, près de Châtillon en Bourgogne, eft un chef-d'ordre fondé l'an 1193. par Viard religieux de la Chartreufe de Lugni au diocefe de Langres. Jacques de *Vitri* en fait mention, *c.*17. *hift. Occid.* * Chaffaneus, *catal. glor. mundi*, *p.* 4. *confil.* 78. Le Mire, *in chron. Cift. & in orig. monaft. l.* 2. *c.* 9. Hermant, *hift. des ordres religieux.*

VAL DES ECOLIERS, abbaye dans le diocefe de Langres, eft chef-d'ordre d'une congregation de chanoines reguliers fous la regle de faint Auguftin. Vers l'an 1212. Guillaume Richard & quelques autres docteurs de Paris, perfuadés de la vanité des chofes du monde, fe retirerent dans cette folitude avec la permiffion de l'évêque diocefain. Ils y furent bientôt fuivis d'un grand nombre d'écoliers de la même univerfité; & c'eft de-là que leur folitude prit le nom de *Val-des-Ecoliers.* Leur établiffement s'augmenta avec tant de fuccès, que, felon la chronique d'Alberic, en moins de vingt ans ils eurent feize maifons. S. Louis fonda celle de fainte Catherine de Paris, & en établit d'autres en France, & dans les Pays-bas. Clement Cornuol prieur general de cette congregation, obtint du pape Paul III. la dignité d'abbé pour lui & pour fes fucceffeurs. Depuis l'an 1653. cet inftitut a été uni à la congregation des chanoines reguliers de la congregation de France, * Alberic, *in chron.* Sainte-Marthe, *Gall. Chrift.* Du Molinet, *defcript. des habits de chanoines regul.*

VAL DE-GRACE, auparavant nommé *Val profond*, abbaye fondée dans la paroiffe de Bievre-le Châtel, à trois lieues de Paris, fut depuis transferée à Paris dans le fauxbourg faint Jacques. L'ancienne abbaye qui étoit dans la châtellenie de Bievre, avoit été fondée dans le IX. fiecle, & fubfifta jufqu'à l'an 1300. ou environ. Dans la fuite elle vint à décheoir, & tomba dans le defordre pour le fpirituel & pour le temporel : ce qui porta le roi Louis XIII. à y nommer abbeffe l'an 1618. la mere Marguerite Veni d'Arbouze, afin d'y établir l'obfervance reguliere, felon la regle de faint Benoît. Pour en faciliter la reforme, la reine Anne d'Autriche, fous le bon plaifir du roi, fit transferer les religieufes à Paris le 21. Septembre 1621. où elles furent logées dans la maifon nommée alors l'hôtel du petit Bourbon, & auparavant le fejour de Valois, que la reine avoit acheté au fauxbourg faint Jacques. Quelques années après ce nouvel établiffement, les religieufes commencerent à bâtir un monaftere, où la reine mit la premiere pierre le 3. Juillet 1634. Après la mort du roi, la reine regente refolut de faire bâtir une fuperbe églife, dont les fondemens furent ouverts le 21 Fevrier 1645. & le premier jour d'Avril de la même année, le roi Louis XIV. âgé de fept ans, y pofa la premiere pierre. Cette églife fut achevée l'an 1665. Vingt ans ne furent pas un trop long efpace de tems pour la conftruction & l'embelliffement d'un édifice dont on ne fçauroit affez admirer la magnificence, dans la ftructure du bâtiment, dans les figures & les colonnes de marbre, dans les bas-reliefs de fculpture, & dans les peintures excellentes. Le principal autel reprefente une étable, environnée de colonnes torfes de marbre, au milieu de laquelle on voit la crêche où eft l'enfant Jefus, entre la Vierge & faint Jofeph. Tous les ornemens de fculpture font de marbre ou de bronze doré. Les peintures du dôme fe font admirer de tous les connoiffeurs. Cet ouvrage eft le plus grand morceau qui ait été fait en France, & a acquis une gloire immortelle à Mignard dit *le Romain.* Ce fuperbe édifice a été continué & achevé par Gabriel le Duc architecte du roi; & les principales fculptures font de la main de Michel Anguiere. La chapelle de fainte Anne qui eft du côté du grand-autel, vis-à-vis la grille des religieufes, eft le lieu où l'on met en dépôt les cœurs des reines, & des princes & princeffes de la maifon royale. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

VALACHIE ou VALAQUIE, principauté d'Europe, étoit autrefois une partie de l'ancien royaume de Hongrie, & a été divifée en petite Valachie ou Valaquie propre, & en grande Valachie ou Moldavie. La Valachie propre eft fituée entre la Tranffylvanie, la Moldavie, la Bulgarie, la Beffarabie & la Pologne. La Moldavie ou grande Valachie eft entre la Tranffylvanie, la Hongrie, le Danube, la Bulgarie, la Beffarabie & la Valachie propre. Plufieurs font la Beffarabie partie de la Moldavie; & d'autres de la Valachie. Elle enferme des mines d'or, & produit des chevaux qui font les plus eftimés de l'Europe, & a grand nombre de rivieres. La ville capitale de la Valachie propre eft *Jafi* ou *Jaffi*, & celle de la Moldavie, *Targis* ou *Tervovisk.* Le prince qui prend le nom de vayvode, c'eft-à-dire, *chef des troupes*, eft tributaire du grand-feigneur. Les Turcs nomment cette province *Carabogdana*, c'eft-à-dire, *Terre de bled noir*, parce qu'elle en produit beaucoup. Les plaines de la Valachie feroient extrêmement fertiles, fi elles étoient cultivées; mais la negligence des habitans eft caufe que la plus grande partie eft en friche. Il n'y a prefque point de bois dans cette province, & l'on y eft contraint de faire du feu avec du chanvre ou avec de la bouffe de vache. Le fable des rivieres eft mêlé de quantités de grains d'or; & les mines qui font dans les montagnes rapporteroient beaucoup fi on y travailloit; mais les incurfions frequentes des Turcs font caufe qu'on les abandonne. La Valachie eft divifée en treize comtés, qui font habités indifferemment par les Saxons, par les Hongrois & par les originaires du pays. Le vayvode tire cent mille écus de la dixme du miel & de la cire, dont les peuples font leur principal trafic. L'impofition qu'il leve fur la malvoifie de Candie qui paffe par fes terres pour être tranfportée en Allemagne, lui raporte auffi un grand revenu. Il n'y a que trois villes confiderables, Zenowits où demeure le vayvode, Briel & Treffor. On trouve dans la Valachie un certain fel de mine dur comme du marbre, dont la couleur tire fur le violet; mais qui devient blanc lorfqu'il eft bien broyé. Les peuples y font inconftans & farouches. Leur langue a quelque rapport avec la latine: ce qui fait croire à quelques-uns qu'ils tirent leur origine des Romains. Dans les ceremonies de leur religion, qui eft celle des Grecs Schifmatiques, ils fe fervent de la langue franque, qui eft en ufage prefque dans tout l'Orient. Le vayvode paye ordinairement foixante & dix mille ducats de tribut à la Porte, & eft quelquefois obligé d'en donner jufqu'à cent mille pour fe maintenir dans fa principauté, lorfqu'il a quelque concurrent. Il peut mettre fur pied dix mille chevaux & mille fantaffins. *Voyez* MOLDAVIE. * Cluvier. Sanfon. Du Val & Briet, *Geogr. fcript. rerum German. & Hungar. Hift. des troubles de Hong. dans la pref.*

VALADE (Diego religieux Efpagnol de l'ordre de S. François, vers l'an 1570. après avoir été procureur de fon ordre, fut envoyé par fes fuperieurs aux Indes, y travailla long-tems à la converfion de ces peuples, & fut enfuite rappellé en Europe. Il eft mis au nombre des fçavans de fon ordre, & a compofé les livres intitulés, *epitome Magiftri Sententiarum*; *rethorica Chriftiana.* * *Bibliotheca Hifpan.*

VALAIS ou WALAIS, en latin *Vallefia*, & non pas *Valefia* ou *Valinfa*, comme difent les autres, pays d'Europe dans les Alpes, eft appellé par les Allemands *Vallifferlande*, & étoit l'habitation de ces anciens peuples de la Gaule Narbonnoife, dits *Seduni* & *Veragri.* Il eft fitué entre les Suiffes, la Savoye & le Milanez; & outre fa ville capitale qui eft Syon, enferme encore celles de Martinach, faint Maurice, &c. Le pays eft affez fertile pour

être dans les montagnes, & produit des eaux minerales, diverses sortes de bêtes, & quelques mines. Les habitans du Valais ont fait une étroite alliance avec les Suisses depuis l'an 1533. * Cluvier, *Geogr.* Plantin, *hist. des Suisses*, *&c.*

VALANIA ou BAGNIAS, petite ville autrefois épiscopale & suffragante d'Apamée. Elle est sur la côte de Syrie, à vingt-cinq lieues de Tripoli de Sourie vers le nord, & à l'embouchure de la Valania qui vient du mont Liban, & qui est l'*Eleutherus* des anciens. * Baudrand.

VALAQUIE, *cherchez* VALACHIE.

VALASCA, illustre princesse de Bohême, fit une conspiration avec les plus courageuses femmes de ce pays, pour en chasser les hommes, & former une nouvelle republique d'amazones, qui subsista plusieurs années. Les jeunes hommes leur firent la guerre; mais elles se défendirent avec beaucoup de courage & d'adresse. Cette heroïne fut neanmoins surprise par un stratagême, & vit la fin de sa republique. * Æneas Sylvius, *hist. Bohem.* Volaterr.

VALBELLE, terre située en Provence dans le voisinage de Melne, de Signe & de la Chartreuse de Montrieux, a donné son nom à l'ancienne maison de Valbelle, qui tire son origine des anciens vicomtes de Marseille, dont le premier fut PONS, frere de *Guillaume* comte de Provence, & de *Rotbol* comte de Forcalquier, qui tous trois étoient fils de BOSON comte de Provence. Messieurs de Peiresc, de Gaufridi, de Ruffi, & tous les historiens qui ont penetré dans la genealogie de ces vicomtes, sont d'accord que parmi leurs descendans il y en eut qui porterent differens noms, suivant les domaines qui leur échurent en partage, comme de Trets, de Signe, de Melne, de Valbelle, &c. & que la branche étoit déja formée l'an 1055.

I. LAMBERT II. seigneur de Melne, de Valbelle & de la Garde, eut de sa femme *Elerende*, 1. *Drogo* seigneur de Melne; 2. GUILLAUME I. seigneur de Valbelle, qui suit;

II. GUILLAUME I. né en 1102. ayant eu en partage la terre de Valbelle, en prit le nom qui a passé à sa posterité. Il se croisa, fit plusieurs voyages en la Terre-Sainte, & fut attaché à la cour de Raymond Berenger dit *le Jeune*, comte de Provence; & d'Alfonse I. son fils, qui fut aussi comte de Provence. Il assista comme témoin à la confirmation des privileges accordés à la Chartreuse de la Verne par le comte Alfonse le 4. Octobre 1114. * *Cartulaire de ladite Chartreuse.* Quatre ans auparavant il avoit fait une donation considerable aux Chartreux de Montrieux, dont il est regardé comme principal fondateur. L'acte est du mois de Juillet 1170. dans le cartulaire de cette maison intitulé, *registrum primum Montis rivi.* Ce seigneur avoit épousé l'an 1140. *Avide*, & mourut en 1178. laissant de sa femme BERTRAND I. du nom, qui suit. * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux.*

III. BERTRAND I. seigneur de Valbelle, s'allia l'an 1189. à *Beatrix* de Sabran, dont il eut GUILLAUME II. qui suit; * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux. Test. &c.*

IV. GUILLAUME II. seigneur de Valbelle, se maria l'an 1200. avec *Douce* d'Oraison, qui le rendit pere de BERTRAND II. qui suit. * *Cart. de la Chartreuse de Montrieux.*

V. BERTRAND II. seigneur de Valbelle, prit pour femme *Johannelle* d'Agoult, dont il eut GEOFROI I. qui suit. * *Cart. & acte de donation l'an* 1285. *en faveur de la Chart. de Montrieux.*

VI. GEOFROI I. du nom seigneur de Valbelle, fut marié à *Mathilde* de Mazaugues de Signe, qui descendoit des vicomtes de Marseille, d'où sortirent 1. GEOFROI II. qui suit; 2. *Rostaing* pere de *Rostaing*. II. qui l'an 1391. eut ordre du roi Louis II. comte de Provence, de soûmettre les rebelles qui s'étoient saisis du château de la Valette; 3. *Jean*, qui devenu seigneur de la Garde, fonda dans l'église de ce lieu deux chapelles, dont s'étant reservé le patronage, *Jean, & Jacques* de Valbelle ses fils en donnerent l'investiture. * *Acte du 6. Novembre* 1375. *Not. Aillaud.* Ces deux branches n'eurent pas de plus longues suites, & leurs biens passerent aux descendans de l'aîné. * *Test. Contrats, titres de la maison, &c.*

VII. GEOFROI II. du nom seigneur de Valbelle, se distingua en plusieurs occasions par sa valeur, & ses services, sous le regne de Robert roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. Ce seigneur leva l'an 1327. des troupes en Provence, & les conduisit au royaume de Naples, en faveur de Charles duc de Calabre, fils de ce roi Robert. Il avoit épousé l'an 1315. *Bermunde* des Hugolens, & en eut JEAN, qui suit. * *Test. Cont. Titres de la maison Arch. de Naples.* Gaufridi, *histoire de Provence.*

VIII. JEAN seigneur de Valbelle, ayant eu la terre de la Garde par donation de *Jean* & *Jacques* de Valbelle, fut marié l'an 1354. à *Beatrix* de Boniface, dont nâquirent 1. GEOFROI III. qui suit; 2. autre *Geofroi*, qui finit glorieusement ses jours dans la défense de la ville de Marseille l'an 1423. lorsque Alfonse roi d'Aragon s'en rendit le maître. * *Test. du* 3. *Août* 1373. *Cont. &c.*

IX. GEOFROI III. du nom seigneur de Valbelle & de la Garde, fut gouverneur de Brignolle, eut ordre de la reine Marie de Blois, comtesse de Provence, d'appaiser les troubles de ce quartier, & épousa l'an 1374. *Thecle* de Barthelemi, & en eut LOUIS, qui suit. * *Test. du* 27. *Fevrier* 1409. *Not. Ferrier. Cont. &c.*

X. LOUIS seigneur de Valbelle & de la Garde, fut marié l'an 1392. avec *Alaïonne* de Lauris, dont il laissa 1. *Pierre* de Valbelle, qui n'eut de *Blanche* de Puyhaut qu'une fille *Alaïonne* de Valbelle, mariée à *Gui* de Baroncelli gentilhomme Florentin; 2. JACQUES, qui suit; 3. *Sicarde* de Valbelle, abbesse d'Hieres. * *Test. Cont. Titres de la maison.*

XI. JACQUES seigneur de Valbelle, de la Garde & de Seissons, s'allia l'an 1418. avec *Anne* de Rainaud d'Alein, fille de *Jacques* de Rainaud, dont il eut 1. *Honorade* de Valbelle, mariée à *Jacques* d'Albe; 2. *Aloïette*, mariée à *Guillaume* d'Albis; 3. BARTHELEMI, qui suit. * *Contrat de mariage en* 1418. *Test. &c.*

XII. BARTHELEMI seigneur de Valbelle & de la Garde, épousa l'an 1474. *Marguerite* de Gandolle, fille de *Bertrand* de Gandolle, dont nâquirent 1. HONORE', qui suit; 2. *Antoine*, dont la fille unique *Honorade* de Valbelle, épousa *Gaspard* de Garnier seigneur de Julians. * *Contrat de mariage du* 10. *Mai* 1474. *Test. du* 4. *Janvier* 1490. *&c.*

XIII. HONORE' seigneur de Valbelle, de la Garde & de Baumelles, se maria l'an 1515. avec *Alaïonne* d'Arsaqui, fille unique & heritiere d'*Etienne* d'Arsaqui. Il servit avec distinction aux sieges de Marseille; l'un fait par le connétable de Bourbon l'an 1524. & l'autre par l'empereur Charles V. l'an 1536. Il a laissé des memoires écrits de sa main, de ce qui s'est passé de son tems, & particulierement dans ces sieges, qui sont dans la bibliotheque du roi. Il eut pour enfans 1. COSME, qui suit; 2. *Marguerite* de Valbelle, mariée l'an 1532. à *François* de la Cepede. * *Test. Cont. &c.*

XIV. COSME I. du nom sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, capitaine de cinquante hommes d'armes du roi François I. se distingua à la bataille de Cerisolles, fut capitaine de galere, & en commanda trois par commission d'Henri II. du premier Juin 1552. pour aller du côté de Naples au secours du prince de Salerne. L'an 1553. il fut employé pour la prise de l'isle de Corse, & fut enfin pourvû par le même roi Henri II. de la charge de panetier ordinaire de sa maison, vacante par la démission du seigneur de la Molle, par Brevet du 6. Fevrier 1559. Ce seigneur avoit épousé le 7. Janvier 1539. *Françoise* de Huc, fille de *Jean* de Huc, viguier de Marseille, dont il eut 1. ANTOINE sire de Valbelle, qui suit; 2. BARTHELEMI de Valbelle, tige *des deux branches de* MERARGUES RIANS *& de* MONTFURON-RIBIE'S; 3 LEON de Valbelle tige de *la branche de* TOURVE'S; 4. *Hugues*, sacristain de l'abbaye de saint Victor lez-Marseille; 5. *Claire*, dame & religieuse de la Celle; 6. *Catherine*, mariée l'an 1559. à *Antoine* d'Arene, seigneur de Septeme. * *Test. Cont. &c.*

XV. ANTOINE sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, qui forme la branche aînée des seigneurs de cette maison; fut capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du roi, & d'une de ses galeres. Il commanda les troupes de Provence à l'attaque de la ville de Cuers sous les ordres du comte de Tende gouverneur de cette province. Il commanda aussi celles que leva la

ville de Marseille l'an 1579. & l'an 1584. du tems des guerres civiles contre les Huguenots. Il avoit épousé l'an 1574. *Anne* de Felix de la Reynarde, fille de *Philippe* de Felix de la Reynarde, dont vinrent 1. COSME II. qui suit ; 2. *François* de Valbelle, sacristain de l'abbaye de S. Victor-lez-Marseille. * *Testamens, Contrats, &c.*

XVI. COSME II. du nom sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi & d'une de ses galeres, rendit à l'état d'importans services. Ce fut aussi en recompense de ses services que le roi Louis XIII. en lui donnant la compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, qu'avoit eue Antoine de Valbelle son pere, l'augmenta jusqu'à cent. Au combat des galeres de France contre celles d'Espagne, donné devant Genes le 15. Août 1638. blessé de douze coups, & âgé de soixante-dix ans, ne pouvant se soûtenir, il se fit attacher au mât de sa galere, & continua de commander avec tant de bravoure & de conduite jusqu'au dernier moment de sa vie, qu'on s'empara sous ses ordres de plusieurs galeres des ennemis. Le roi satisfait de ses services, & touché de cette derniere action, écrivit à son fils pour lui témoigner la douleur qu'il ressentoit de cette perte, & lui donna les mêmes charges qu'avoit eues son pere. Il fut enterré à Genes par les soins de la republique, qui lui fit faire de magnifiques obseques. On voit aux grands Carmes de Marseille dans la chapelle de ses ancêtres, son épitaphe faite par un esprit du premier ordre, & digne de curiosité. Il avoit épousé l'an 1606. *Anne Magdelaine* de Paule, fille de *François* de Paule & de *Jeanne* de Puget, dont il eut 1. JEAN-PHILIPPE qui suit ; 2. *Jean-Baptiste* chevalier de Malte, *dont il sera parlé dans un article separé.* * *Cont. tit. de la maison.*

XVII. JEAN-PHILIPPE sire de Valbelle, seigneur de Baumelles & d'Aiglun, capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances du roi, & d'une de ses galeres, se trouva fort jeune à la reprise des isles de Provence. Il étoit lieutenant de la galere que commandoit son pere au combat de l'an 1638. qui y fut tué, & lui y fut blessé & fait prisonnier. Il servit aussi avec distinction aux sieges d'Orbitelle, de Tarragone & de Cap de Quiers ; & mourut d'une blessure qu'il avoit autrefois reçue à la tête Il avoit épousé *Françoise* de Savournin d'Aiglun, fille *de Jean* Savournin, seigneur d'Aiglun, & de *Jeanne* d'Arene, dont il eut 1. *Françoise*, mariée à *Jean-Baptiste* de Felix de la Reynarde, marquis de Mui ; 2. COSME III. qui suit ;

XVIII. COSME III. du nom sire & marquis de Valbelle, seigneur d'Aiglun & de Baumelles, sénéchal hereditaire de la ville de Marseille & ressort, ci devant capitaine, exempt des gardes du corps du roi, puis cornette, commandant la compagnie des chevaux-legers de la garde de sa majesté, mestre de camp de cavalerie, fit ses premieres armes étant cadet des gardes du corps ; suivit sa majesté en Flandres, en Hollande, en Allemagne & en Franche-Comté. Ce seigneur se distingua par tout, au passage du Rhin, qu'il traversa à la nage à la tête d'un escadron des gardes du roi ; à la prise de Mastricht, où étant avec un détachement des gardes du roi commandés, pied à terre, pour soûtenir une demi-lune, il fut enterré sous un fourneau, & blessé à la main droite ; à la bataille de Senef il reçut plusieurs contusions, & resta seul officier de l'escadron des gardes du roi, à la tête duquel il combattit jusqu'à la fin de l'action, tous les autres ayant été tués ou blessés ; au combat de Cocherfperg, avec la seule compagnie des chevaux-legers, il battit en séparant cette troupe, quatre escadrons des Imperiaux qui croyoient l'envelopper ; & mourut à Paris le 29. Avril 1716. âgé de 76. ans.

BRANCHE DE MERARGUES RIANS.

XV. BARTHELEMI de Valbelle, seigneur de Cadarache, second fils de COSME I. Sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, fut chargé du gouvernement de plusieurs places importantes en Provence, sous les rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. servit utilement dans la ville de Marseille, & par l'autorité qu'il s'y étoit acquise, il sçut contenir les esprits dans une égale obéïssance. Il avoit épousé l'an 1597. *Aimare* de Cabre, de saint Paul, fille de *Jean* de Cabre, seigneur de S. Paul, & de *Marquise* d'Albertas de Ners, dont il eut 1. LEON, qui suit ; 2. ANTOINE, tige de la *branche de* MONTFURON-RIBIE'S, *rapportée ci-après* ; 3. *Marquise* de Valbelle, mariée l'an 1626. à *Alfonse* de Bouliers, marquis de Cental, vicomte de Démonts en Piémont, & de Reillane en Provence.

XVI. LEON de Valbelle, seigneur de Cadarache & de Merargues, fut marié l'an 1626. à *Anne-Sylvie* de Galien des Issars, fille de *François* de Galien, marquis des Issars, & de *Lucrece* de Mistral de Montdragon, de laquelle il laissa, outre plusieurs filles religieuses, 1. FRANÇOIS-PAUL, qui suit ; 2. *Joseph*, seigneur de Cadarache ; 3. *Barthelemi* ; 4. *Louis* ; 5. *Alfonse* ; 6. *Ignace* : ces quatre derniers chevaliers de Malte, dont trois sont morts ; & 7. *Alfonse* de Valbelle, commandeur de Montfrein. * *Testamens, Contrats, &c.*

XVII. FRANÇOIS-PAUL de Valbelle, marquis de Rians, baron de Merargues, seigneur de Cadarache, Valavés, Artigues, Mirat, &c. prit pour femme l'an 1661. *Susanne* de Fabri Rians, fille de *Claude* de Fabri, marquis de Rians, & de *Marguerite* des Alrics de Rousset. Il eut de ce mariage 1. COSME, qui suit ; 2. *Claude*, chevalier de Malte ; 3. *Susanne*, dame & religieuse de Hieres ; 4. *Marguerite*, mariée l'an 1702. à *Joseph* marquis de Simiane, seigneur de la Côte, &c ; & 5. *Therese* de Valbelle, demoiselle de Rians.

XVIII. COSME de Valbelle, marquis de Rians, baron de Merargues, seigneur de Cadarache, Valavés, Artigues Mirat, &c. capitaine de cavalerie dans le regiment de monseigneur, fut agréé par le roi pour être mestre de camp du même regiment, ce qu'une fâcheuse maladie l'empêcha d'accepter, puis fut lieutenant de roi de Provence au departement d'Arles. Il a épousé, le 22. Decembre 1700. *Marie Therese* d'Oraison, fille d'*André* seigneur d'Oraison, vicomte de Cadenet, baron d'Allemagne, &c. sénéchal d'Aix & ressort, dont est venu GEOFROI IV. qui suit ;

XIX. GEOFROI IV. de Valbelle, marquis de Rians, baron de Merargues, &c. né le 19. Octobre 1701. Mestre de camp de cavalerie, premier enseigne des gendarmes de la garde du roi, a épousé le 1. Juin 1723. *Marguerite Delphine* de Valbelle, fille unique de *Côme-Maximilien-Louis-Joseph* de Valbelle, marquis de Tourvés, comte de sainte Tulle, &c. & d'*Anne-Marie* de Demandols.

BRANCHE DE MONTFURON-RIBIE'S.

XVI. ANTOINE de Valbelle, seigneur de Montfuron, conseiller du roi en ses conseils, second fils de BARTHELEMI de Valbelle, seigneur de Cadarache, épousa l'an 1627. *Françoise* de Felix, dame de Valfere, fille de *Lazarin* de Felix, seigneur de Valfere & de Beaulieu, & de *Lucrece* d'Andrea, dont il eut, 1. LEON qui suit ; 2. *François*, infirmier de S. Victor-lez-Marseille ; 3. *Bruno* de Valbelle-Montfuron, chevalier de Malte, commandeur de Tronquieres & de Gresans, capitaine de galere, chef d'escadre mort à Lisbone, le 2. Août 1702. où il commandoit les galeres du roi ; 4. *Louis-Alfonse* de Valbelle Montfuron, aumônier ordinaire du roi, agent general du clergé de France, évêque d'Alet, de S. Omer, ci-devant maître de l'oratoire du roi, mort le 29. Octobre 1708. âgé de 65. ans ; 5. *Joseph*, chevalier de Malte, tué à la bataille de Senef, auprès du marquis de Valbelle, son parent ; 6. *Aymare*, mariée à *Jean-Baptiste* de Villages, seigneur de la Salle ; & 7. *Lucrece*, mariée à *Nicolas* de Roux, seigneur de Bonneval.

XVII. LEON de Valbelle, marquis de Montfuron, comte de Ribiés, baron de Pomets & d'Eaures, seigneur de Salerans, de l'Etoile, des deux Barets, haut & bas, grand-bailli hereditaire des quatre bailliages des montagnes de Dauphiné, Ambrun, Gap, Briançon, & Buis, mourut en Mai 1691. Il avoit épousé 1°. l'an 1655. *Marie* de Ponteves de Buous, fille d'*Ange* de Ponteves, marquis de Buous, & de *Marguerite* de Monteil-Adhemar de Grignan : 2°. le 3. Septembre 1689. *Antoinette* d'Albon, fille de *Gaspard* d'Albon, marquis de S. Forjeux, & de *Françoise* de Damas de Thianges. Elle prit une seconde alliance avec *Charles*, marquis de Calvieres, dont un fils

unique *Charles-François* marquis de Calvieres, exempt des gardes du corps du roi, & écuyer ordinaire de sa majesté en sa petite écurie. Du premier mariage de Leon sont sortis, 1. *Gaspard-François* de Valbelle, comte de Ribiés, capitaine de cavalerie dans le regiment de monseigneur, mort l'an 1689; 2. *Louis*, comte de Ribiés, après la mort de son frere, capitaine de cavalerie dans le regiment de monseigneur le duc de Berri, mort l'an 1691; 3. *Marguerite*, mariée à *Charles* d'Armand de Laurencin, marquis de Mison. Du second lit est né COSME-ALFONSE, qui suit;

XVIII. COSME-ALFONSE de Valbelle, marquis de Montfuron en Provence, comte de Ribiés en Dauphiné, baron de Pomets & d'Eaures, seigneur de Salerans, de l'Etoile, des deux Barets, haut & bas, &c. grand-bailli hereditaire des quatre baillages des montagnes de Dauphiné, Ambrun, Gap, Briançon, & Buis, né le 2. Mai 1691. même mois & même année de la mort de son pere, capitaine sous-lieutenant des gendarmes de la garde du roi, a été nommé brigadier des armées de sa majesté le 1. Fevrier 1719. & commandeur de l'ordre de S. Louis en Octobre 1722.

BRANCHE DE TOURVES.

XV. LEON de Valbelle, seigneur de la Tour, de S. Symphorien & de Bevons, troisiéme fils de COSME I. sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, fut capitaine de cent hommes-d'armes des ordonnances du roi. Il servit long-tems avec estime; fut deputé l'an 1614. pour la noblesse de Provence aux états generaux. Il avoit épousé l'an 1599. *Marguerite* Doria fille unique & heritiere de *Jean-Baptiste* Doria, dont nâquirent, 1. JEAN-BAPTISTE, qui suit; 2. *Magdelaine*, mariée à *Jean-Baptiste* des Martins, seigneur de Puiloubier; 3. *Isabeau*, mariée à *Jean-Baptiste* de Montolieu, capitaine d'une des galeres du roi.

XVI. JEAN-BAPTISTE de Valbelle, marquis de Tourves, baron de la Tour, seigneur de S. Symphorien, Bevons, Seissons, Guillet, &c. fut marié l'an 1640. à *Marguerite* de Vintimille de Marseille, fille de *Magdelon* de Vintimille, baron de Tourves, & d'Olioules, & de *Louise* de Coriolis, dont il eut 1. JOSEPH, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, Jesuite, mort; 3. *Henri*, doyen d'Alet, mort; 4. *Alfonse*, capitaine de vaisseau; 5. *Ignace*, enseigne de vaisseau; 6. *Bertrand*; 7. *Pierre*, ces quatre chevaliers de Malte, morts, le dernier tué au service de cette religion; & 8. *François* de Valbelle de Tourves, docteur de Sorbonne, doyen & grand-vicaire de saint-Omer, aumônier du roi, maître de son oratoire, puis évêque de Saint-Omer l'an 1708.

XVII. JOSEPH de Valbelle, marquis de Tourves, comte de Sainte Thulle, baron de la Tour, seigneur de S. Symphorien, Bevons, Seissons, Guillet, Revest, Rougiers, &c. president au parlement d'Aix, mourut en 1722. Il avoit épousé en 1674. *Gabrielle* de Brancas, fille de *Honoré* de Brancas, des comtes de Forcalquier, baron de Serefte, & de *Françoise* de Cambis-la-Faleche, marquise de Courbons, dont sont nés, 1. COSME-MAXIMILIEN-LOUIS-JOSEPH, qui suit; 2. *Alfonse-Joseph* de Valbelle de Tourves, sacré évêque de Geropolis, coadjuteur de saint-Omer le onze Avril 1723; 3. *Claude-Leon*, chevalier de Malte, guidon des gendarmes de Berri, qui fut blessé au combat d'Oudenarde en 1708. & fut tué le onze Septembre de l'année suivante à la bataille de Malplaqué.

XVIII. COSME-MAXIMILIEN-LOUIS JOSEPH de Valbelle, marquis de Tourves, comte de Sainte-Thulle, &c. reçû president au parlement de Provence le 23. Avril 1718. en survivance de son pere auquel il a succedé. Il a épousé en Janvier 1704. *Anne-Marie* de Demandols, dame de Trigance & de Lestelle, fille unique & heritiere de *Barthelemi* de Demandols, seigneur desdits lieux, & de *Marguerite Delphine* de Vento, dont il a pour fille unique *Marguerite-Delphine* de Valbelle, mariée le 1. Juin 1723. à *Geofroi* de Valbelle, marquis de Rians, mestre de camp de cavalerie, premier enseigne des gendarmes de la garde du Roi.

La maison de VALBELLE porte *écartelé, au* 1. *&* 4. *de gueules, à la croix vuidée, clechée & pommetée d'or; au* 2. *&* 3. *de gueules, au lion rampant d'or, armé, lampassé & couronné de même; & sur le tout d'azur, à un levrier rampant d'argent.*

VALBELLE (Jean-Baptiste de) chevalier de Malte, fils de COSME II. sire de Valbelle, seigneur de Baumelles, capitaine de cent hommes-d'armes, &c. se signala fort jeune dans le service de cette religion, fut capitaine de galere du roi, ensuite de vaisseaux. Sous la regence de la reine mere, il se distingua par une entiere fidelité, & leva des troupes pour le service du roi. N'étant point employé dans l'affoiblissement de la marine, il arma plusieurs vaisseaux à ses dépens contre les Espagnols & les Turcs. L'an 1655. étant ainsi armé, & ayant été attaqué par quatre navires Anglois pour l'honneur du pavillon, il se défendit avec tant de valeur & de conduite, qu'avec un seul vaisseau il leur en démâta deux, & obtint une composition honorable pour être ramené, lui, le reste de son équipage, & son canon, dans les ports de France. L'an 1669. il commanda une escadre pour le secours de Candie, & une autre sur les côtes de Tunis & d'Alger. L'an 1672. & 1673. les Anglois s'étant joints avec les François leurs alliés contre les Hollandois, il merita beaucoup de distinction dans toutes les batailles, & sur-tout dans celle des bans de Flandres, où il eut le bonheur de sauver le Cambis, commandé par le capitaine Herbert, qui étoit sur le point d'être pris par l'amiral Tromp. L'an 1674. il porta avec six vaisseaux & quatre brulots les secours à Messine, où après avoir débarqué, il prit le château de Salvador, & chassa les troupes d'Espagne de tous les forts qu'elles occupoient. L'an 1675. il ramena encore des troupes, & entra dans le port, malgré la resistance des vaisseaux & des galeres d'Espagne, qui s'opposoient à son passage, & qu'il força. Cette même année il en ouvrit aussi l'entrée au duc de Vivonne, qui y menoit de nouveaux secours, par une vigoureuse sortie sur l'armée des ennemis, qui étant superieure, se flattoit de pouvoir l'empêcher. L'an 1676. dans l'un des trois combats contre les Espagnols & les Hollandois, le commandeur de Valbelle commanda l'avant-garde après la mort d'Almeras, tué dans le commencement de l'action; & l'amiral Ruiter, qui reçut le coup mortel de son bord, avoua que celui contre qui il avoit combattu, méritoit de commander. L'an 1679. les corsaires de Tripoli ayant manqué de bonne foi envers le roi, ce commandeur fut chargé de les mettre à la raison: il les reduisit à venir demander pardon, & à rendre la liberté à un grand nombre d'esclaves. Au retour de cette expedition, après avoir été nommé par le pape Innocent XI. bailli & grand-croix de l'ordre de Malte, il fut attaqué d'une maladie, dont il mourut l'an 1681. On a de lui un écrit sur les troubles de Marseille de l'an 1658. où il refute un autre écrit intitulé *la justification de la ville de Marseille.* * *Voyez* Peiresc, *dans ses notes genealogiques.* Cartulaires *des Chartreuses de la Verne & de Montrieux.* Archives *de l'évêché de Marseille.* Sammarth. *Gall. christian.* Gaufredi, *hist. de Provence. l.* 6. *p.* 208. *l.* 10. *p.* 419. Ruffi, *hist. de Marseille, tom.* 1. *pag.* 88. L'abbé Robert, *nobiliaire de Provence, tom.* 3. *pag.* 176. André du Chêne, *histoire d'Angleterre, tom.* 2. *pag.* 628. *Memoires* de Beauvau, *hist. de France.* De Thou. Dupleix. De Serre. Riencourt, &c.

VALCKEMBOURG, *voyez* FAUQUEMONT.

VALCKEMBOURG, petit bourg à une lieue de Leyden en Hollande, porte titre de comté, & est considerable par la foire qui s'y tient tous les ans, où l'on voit un nombre prodigieux de chevaux de toutes sortes, qu'une infinité de gens vont acheter. * Guichardin, *description des Pays-Bas.*

VALCOWAR, petite ville du royaume de Hongrie. Elle est dans l'Esclavonie, sur le Walpo, près de son embouchure dans le Danube, entre la ville d'Essec & celle de Petri-Waradin. Quelques geographes prennent Valcowar, pour l'ancienne *Valcum*, petite ville de la basse Pannonie, laquelle d'autres mettent à Voltz, village de la même contrée. * Baudrand.

VALDES (Jean) jurisconsulte Espagnol, né gentilhomme fut fait chevalier par l'empereur Charles V. mais il se fit Lutherien étant en Allemagne. Depuis, étant à Naples, il pervertit Pierre Vermilli, nommé *Pierre Martyr*, avec lequel il se joignit, pour inspirer leurs

erreurs à plusieurs personnes considerables, entr'autres à Bernardin Ochin, vicaire general des Capucins, & mourut à Naples vers l'an 1540. Il y a quelques ouvrages de lui, entr'autres des *considerations pieuses*, qui ont été traduites d'espagnol en italien & en françois. Ses sentimens sur la Trinité n'étoient ni conformes à la doctrine des Catholiques, ni à celle des Protestans; aussi les Antitrinitaires l'ont-ils rangé dans le catalogue de leurs auteurs. * Fr. Zacharias Boverius, *in annal. Capucin.* Paulus Grisaldus Perugin. *lib. de derisionibus fidei Cathol.* Bayle, *diction, critiq.*

VALDES (Jean) en latin *Valdesius*, florissoit à Rome sous le pape Jules II. C'étoit un jeune Espagnol de belle taille, poli & bienfait. Son sçavoir, son industrie & l'amitié de plusieurs grands, lui procurerent beaucoup de richesses. Il devint amoureux de la fille d'un senateur, qui n'étoit pas moins vertueuse que belle. Quand il eut vû que le seul moyen de contenter sa passion étoit de l'épouser, il tint des discours de mariage, & passa même jusqu'à la signature du contrat. Un peu après, on découvrit qu'il ne seroit pas possible de pousser l'affaire jusqu'à la benediction nuptiale, vû ses engagemens à l'état ecclesiastique. Cela chagrina beaucoup le pere de la fiancée, & l'obligea d'en faire des plaintes au cardinal Leonard de la Rovere, qui commandoit dans Rome en l'absence de Jules II. Ce cardinal fit mettre Valdes au château saint Ange. Le prisonnier se voyant chargé d'une affaire criminelle, promettoit de renoncer à la prêtrise, si le pape le lui permettoit, & d'épouser la fiancée, quand même elle n'auroit point de dot. En consequence de cette promesse, il fut élargi sous caution: mais pendant que l'on travailloit à obtenir la dispense, il se trouva si embarrassé entre l'envie de conserver ses benefices, & celle de posseder une femme, qu'il ne put se dégager de ce labyrinthe, qu'en se jettant du haut en bas de sa maison. Il se brisa tous les os, & mourut sur l'heure. Sa maîtresse ayant sçû qu'il s'étoit desesperé, voulut se tuer. Il falut la garder à vûe, pour empêcher qu'elle n'attentât à sa vie: & dès qu'elle eut senti un peu de soulagement, elle se fit religieuse. * Pierius Valerianus, *de litt. infel. l. 1. p.* 44. 45.

VALDES (Jacques) que Nicolas Antonio nomme *Didacus* est auteur d'un livre, où il tâche de prouver que les rois d'Espagne doivent jouir de la préseance sur tous les princes Chrétiens. Il nâquit dans les Asturies au XVI. siecle. Il fit ses études à Valladolid, où il exerça la profession d'avocat, & y enseigna le droit environ vingt ans, après quoi il fut pourvû de la charge de conseiller dans le conseil de Grenade. Ses *additiones ad Roderici Suarez lecturas variorum jurium*, furent imprimées à Valladolid, l'an 1590. * Nicolas Antonio, *biblioth. script. Hisp. tom.* 1. Bayle, *diction. critique.*

VALDINIA PEREZ (Diego) Espagnol, grand theologien, & fameux prédicateur, professa pendant plus de dix ans la theologie à Barcelone. Ses principaux ouvrages sont; *De concionandi ratione*; *Consilia eorum qui se colligunt*; *Summa institutionis Christianæ*, qu'on imprima à Cologne; & plusieurs livres spirituels, &c. * *Biblioth. Hispanica.*

VALDIVIA, ville de l'Amerique meridionale. Elle est dans le Chili, à l'embouchure du Cabin, où elle a un bon port, à vingt-cinq lieues de l'Imperiale, vers le midi. Valdivia a pris son nom d'un des gouverneurs du Chili, qui tourmentant les Chiliens, pour les faire travailler aux mines d'or, les obligea à se soûlever, en fut battu, fait prisonnier, & tué, comme quelques-uns l'assurent, par de l'or fondu, qu'on lui versa dans la bouche, en lui disant, qu'on vouloit le rassasier de ce métal, dont il avoit paru insatiable. Les Americains, après avoir battu Valdivia, prirent & brûlerent la ville de ce nom. * Mati, *diction.*

VALDIVIESO, religieux de l'ordre de saint François, *cherchez* BARAHONA.

VALDO, Heretique, chef des Vaudois, *voyez* VAUDOIS.

VALDRADE ou WALDRADE, fille de VACHON roi des Lombards, & de la reine *Ostrogothe*, étoit sœur puînée de *Wisigarde*, femme de *Thierri* I. roi d'Austrasie. Elle fut mariée à *Thibaud* aussi roi d'Austrasie après la mort de son époux, arrivée l'an 553. Elle se remaria à *Clotaire* I. roi de France; mais ce prince ayant été repris de ce mariage par les prelats de son royaume, fut obligé de la quitter, & la donna, selon Aimoin, à *Garibald* duc de Baviere. * Adrien Valois, *t. II. de gest. Franc.*

VALDRADE, sœur de *Gontier*, archevêque de Cologne, & niece de *Tiegaud*, archevêque de Treves, par la faveur de ce prelat, & par sa propre beauté, gagna le cœur de Lothaire, roi de Lorraine, fils de Lothaire I. empereur. Ce prince l'épousa, après le divorce scandaleux qu'il fit avec Tietberge, fille du duc Hubert; & ce prétendu mariage fut autorisé par le conciliabule d'Aix-la-Chapelle. Le pape Nicolas I. qui monta sur le siege de Rome en 838. ayant assemblé un concile à saint Jean de Latran, y excommunia tous ceux qui avoient assisté à ce mariage, & contraignit Lothaire de repudier Valdrade, & de reprendre sa premiere femme. Lothaire obéit; mais il maltraita Tietberge; puis il passa en Italie, pour gagner les bonnes graces d'Adrien II. successeur de Nicolas, auquel il fit accroire qu'il vivoit en bonne intelligence avec cette princesse, & qu'il avoit tout-à-fait quitté Valdrade. Le pape lui en fit faire serment avant que de lui donner la communion; mais Lothaire fut bientôt puni de ce parjure & de ce sacrilege, par une mort prompte. Valdrade fut mere de *Gisle*, mariée à *Godefroi* prince Normand, & de Hugues *le Bâtard*, qui appella les Normands en France, & que le roi Charles *le Gros* fit aveugler l'an 885. & enfermer dans le monastere de saint Gal. * Fisen, *histoire de Liege.*

VALEGERAN (Alexandre) Jesuite, a été un des plus celebres missionnaires de sa compagnie dans l'Orient. Il nâquit à Chieti dans l'Abruzze, & passa quelque tems à la cour du pape Paul IV. dans l'esperance que ce pontife qui avoit été ami de sa famille, lui feroit du bien. Il se lassa enfin d'attendre, se dégoûta du monde, tourna toutes ses pensées vers le Seigneur, & entra à Rome chez les Jesuites au mois de Mars 1566. Il s'y distingua bientôt par une éminente pieté, & ne se fit pas moins estimer dans le cours de ses études, qu'il eut à peine fini qu'on lui confia les plus importans emplois. Comme il brûloit du zele du salut des ames, on lui permit de passer aux Indes, & on le fit d'abord superieur general de toutes les missions dans l'Asie. Il fit plusieurs voyages au Japon, où il avança beaucoup les affaires de la religion, sur-tout par la conversion du jeune prince de Gotto, & par cette magnifique ambassade que quelques souverains de ces isles envoyerent en 1582. au pape Gregoire XIII. & dont il fut le principal auteur. Il finit sa course par l'établissement de la religion dans le grand empire de la Chine. Il n'y entra pas lui-même; mais ce fut par son ordre, sur ses instructions, & par ses soins, que le pere Matthieu Ricci, qui avoit été son disciple à Rome, y penetra, & en est devenu l'apôtre. Il mourut à Macao le 20. Janvier 1606. * *Historia societ. Jesu.* Bartol. *Asia. Histoire du Japon.*

VALENCAI, *voyez* ESTAMPES VALENCAI.

VALENCE, ville & royaume d'Espagne, entre la Catalogne & la Mediterranée, la Castille neuve, l'Aragon & la Murcie, étoit le pays des anciens Edetaniens & Contestaniens, *Edetani & Contestani*. C'est une des provinces des plus fecondes d'Espagne, le long de la mer Mediterranée, avec de bons ports & des villes considerables, & a la ville de Valence pour capitale. Les autres sont Segorbe, Origuela, Xativa, Elche, Alicante, &c. au nombre de soixante & onze, dont sept sont cités. Ce pays est arrosé de diverses rivieres, qui le rendent extrêmement fecond en fruits, en grains, &c. On y fait aussi quantité de soye & de sel. La ville capitale de VALENCE, dite en latin *Valentia Contestanorum*, est sur la riviere de Guadalaviar, à demi-lieue de la mer, avec archevêché & université, & est surnommée par les Espagnols, Valence la Belle, *Valencia la hermosa*, ce qui témoigne qu'elle est très-agreable. Elle est la demeure du viceroi, de presque toute la noblesse du pays; & par le negoce de ses habitans, elle est une des plus riches villes d'Espagne. Cette ville est d'une forme presque ronde, fermée de murailles, mais sans fossés, & a cinq ponts sur la riviere Guadalaviar. La maison de ville, le palais du vi-

ceroi, le monastere de saint Jerôme, la cathedrale, & les divers colleges meritent d'y être vûs. Le pape Alexandre VI. y fonda l'archevêché l'an 1492. Il est de 40000. ducats de revenu. Le royaume de Valence fut établi par les Maures, sur qui le fameux Ruis ou Rodrigués Dias, dit *le Cid*, prit cette ville sur la fin du XI. siecle. Ils la reprirent quelque tems après; & Jacques I. roi d'Aragon, la leur ayant enlevée avec tout le reste du pays, vers l'an 1239. la peupla de diverses familles de Chrétiens. Les papes Calixte III. & Alexandre VI. étoient nés à Valence, qui a produit encore plusieurs autres hommes illustres.* Merula, *de script. Hispan.* Mariana & Mayenne Turquet, *hist. d'Esp.* Gaspard Escolane, *hist. de la Ciud y ren. de Valencia.* Petro Autone. *Coronde Valenc.* Francisco Diego, *annal. de Valenc.*

On met un concile de Valence en Espagne, tenu par six évêques l'an 624. Nous en avons encore six canons avec quelques fragmens. On celebra un autre concile provincial l'an 1565.

VALENCE sur le Rhône, ville de France en Dauphiné, & capitale d'un pays dit *le Valentinois*, avec université & évêché suffragant de Vienne, est nommée par les auteurs Latins, *Valentia, Julia Valentia & Segalaunorum urbs*. Elle est très-ancienne, & a été colonie Romaine. Aujourd'hui elle est divisée en ville & bourg, & a une citadelle. Outre son premier évêque saint Emilien, elle en a eu d'autres très illustres par leur doctrine, par leurs emplois & par leur sainteté. L'église cathedrale, qui a pour son patron saint Apollinaire, l'un de ses prelats, avoit été consacrée à S. Etienne premier martyr, & a un chapitre composé d'un doyen, d'un prevôt, de l'abbé de saint Felix, & d'un archidiacre, dignités; d'un precenteur, & d'un sacristain, personats, & de quatorze chanoines. L'évêché de Die, qui avoit été uni à celui de Valence, en a été depuis separé. L'evêque de Valence se qualifie évêque & comte de Valence. Dans cette ville, outre l'eglise collegiale de saint Pierre du Bourg, & l'abbaye de saint Ruff, chef d'une congregation de chanoines reguliers, il y a quelques autres maisons religieuses. L'université de Valence est composée de quatre professeurs, pour la jurisprudence civile & canonique. Celle de Grenoble lui fut unie sous le regne de Charles IX. Cette ville a encore siege presidial, senéchaussée, justice seigneuriale, & élection, & souffrit d'étranges maux dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles de la religion.

Le Valentinois, qui a porté le titre de comté & de duché, est divisé en haut & bas; le premier, depuis l'Isere jusqu'à la Droume le long du Rhône; & l'autre, depuis la Droume jusqu'au comté de Venaisse, ou Venaissin. Valence est la capitale. Les autres sont saint Marcellin, Romans, Montelimar, &c. Gontard, qui vivoit vers l'an 950. est chef des comtes de Valentinois. Le nom de Poitiers qu'ils portoient, marque l'origine de la maison des comtes de Poitiers, duc d'Aquitaine. Louis de Poitiers, comte de Valentinois & de Diois, se trouvant accablé de dettes, prit le parti en 1419. de donner ces deux comtés au dauphin Charles, qui fut depuis le roi Charles VII. à condition qu'ils demeureroient unis au Dauphiné; mais que l'usufruit lui en resteroit sa vie durant, & que s'il venoit à avoir des enfans, cette cession seroit nulle; enfin que le dauphin acquitteroit ses dettes. Ce comte mourut l'année suivante. Louis de Poitiers, seigneur de saint Vallier, son cousin germain, & fils de Charles, aussi seigneur de saint Vallier, voulut contester cette donation, & se pourvut au parlement de Grenoble contre le procureur du roi; mais il se désista de ses poursuites moyennant 7000. florins de rente perpetuelle qu'on lui assigna. Cependant comme le roi Charles VII. avoit été hors d'état de payer les dettes de Louis de Poitiers, le duc de Savoye y satisfit; & comme il étoit substitué au roi par l'acte même de la donation, à cette condition de contenter les creanciers, il se mit en possession des deux comtés, & les garda jusqu'en 1446. qu'il les ceda par traité du 3. Avril au dauphin Louis, fils de Charles VII. & le dauphin en échange lui remit l'hommage du Foucigni. Ainsi ce pays passa à la maison de France, & fut uni par le roi Louis XI. au Dauphiné. Louis XII. l'érigea en duché l'an 1499. & le donna à Cesar Borgia, fils du pape *Alexandre* VI. Depuis, Diane de Poitiers, faisant instance auprès de François I. se fit donner le duché pour en jouir pendant sa vie. Ce duché est à present dans la maison de Grimaldi, prince de Monaco, qui est établie en France.* Plin. *l.* 3. *c.* 4. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. Chorier, *histoire de Dauph. & état polit. de Dauph.* Colombi, *de episc. Valent.* Sammarth. *Gall. Christ. Hist. de Charles VII. &c.*

CONCILES DE VALENCE.

Quelques évêques des Gaules, à la tête desquels étoit Phebadius d'*Agen*, s'assemblerent l'an 364. à Valence, pour remedier aux desordres de la discipline. Ils y firent quatre canons, dont le dernier ordonne que ceux qui voulant éviter d'être ordonnés diacres, ou prêtres, ou évêques, se feront eux-mêmes accusés de quelque peché capital pour se donner une exclusion canonique, ne soient point élevés à ces degrés. Ce canon fut fait au sujet d'Acceptus, évêque de Frejus, & le Concile écrivit une epître synodale au clergé & aux fideles de la même ville. *Cherchez* FREJUS. Le III. canon de ce concile de Valence est contre ceux qui avoient sacrifié aux idoles après le baptême. Nicolas de l'Aubespine, évêque d'Orleans l'a éclairci par de très-belles remarques. On celebra le II. concile de Valence le 23. Mai de l'an 584. & non pas 589. comme d'autres l'assurent. Sapaudus d'*Arles* y presida, & y fit confirmer les donations pieuses du roi Gontran. Le III. concile de Valence fut celebré le 8. Janvier 855. par quatorze évêques des provinces de Vienne, d'Arles & de Lyon, sur les matieres de la grace, & est composé de 23. canons. L'an 890. Louis, fils de Bozon fut établi roi d'Arles par les prelats assemblés en cette ville. Hugues de *Flavigni* fait mention d'un concile de Valence l'an 1100. On en celebra un autre pour des affaires importantes l'an 1248. & Jean de Montluc, évêque de Valence y publia des ordonnances synodales l'an 1558.

VALENCE, que ceux du pays nomment *Valenza*, ville d'Italie dans le Milanés près du Pô, fut prise par les François l'an 1657. & rendue par la paix des Pyrenées.

VALENCE, ville de Guyenne, près de la riviere de Garonne.

VALENCE de Minho, ville du royaume de Portugal sur le Minho, a été souvent attaquée par les Espagnols dans les guerres du XVII. siecle, mais toûjours inutilement.

VALENCE d'Alcantara, ville d'Espagne dans l'Estremadure sur le Savar, fut emportée par les Portugais vers le milieu du XVI. siecle. & fut rendue par la paix de Lisbonne l'an 1698.

VALENCE NOUVELLE, bourg de la Terre-Ferme en Amerique, est dans le gouvernement de Venazuela, vers le lac de Tocarigua, & à huit lieues de la mer. * Mati, *diction.*

VALENCIENNES sur l'Escaut, qui la separe en deux parties, dont celle qui est plus grande est à la droite dans le diocese de Cambrai, & la plus petite à la gauche dans le diocese d'Arras, ville du Pays-Bas dans le Hainault, est très-ancienne & très-agreable. Outre son église de Notre-Dame, qu'on croit y avoir été fondée par le roi Pepin, il y en a d'autres considerables, des Chartreux, des Dominicains, des Carmes, des Augustins, des Recollets, des Capucins, des religieuses de sainte Birgitte; il y a aussi l'eglise collegiale de saint Geri, dont le chapitre est composé d'un doyen, & de quinze chanoines; l'abbaye de saint Jean de chanoines reguliers; & un college, où les Jesuites enseignent les humanités. Cette ville qui fleurit par le commerce, se nomme en latin *Valentianæ* ou *Valentinianæ*. On y trouve une justice royale appellée la Prevôté le Comte, dont la jurisdiction s'étend sur les vingt-quatre villages de la prevôté, & connoît des cas royaux dans la ville: un magistrat qui connoît en premiere instance de toutes les affaires contentieuses civiles & de police, & par appel des jugemens rendus par les magistrats de la halle basse, lequel decide de ce qui regarde la drapperie: un conseil particulier qui a l'administration des affaires de la ville, qui ne regardent pas la justice; un grand conseil de deux cens bourgeois, qui

ne s'assemblent que pour les affaires extraordinaires; & la justice de l'abbaye de saint Jean, qui est fonciere féodale, & pour les cas de haute justice dans un quartier nommé la Tannerie. Le magistrat de Valenciennes a le droit de faire des reglemens pour la châtellenie de Bouchain, plusieurs villages de celle d'Ath, de la prevôté du Quesnoi, & autres enclavés dans la châtellenie de Lille, & dans le Cambresis, & de juger l'appel des jugemens rendus dans les justices de ces lieux. L'an 1656. les François l'avoient assiegée sous le commandement des maréchaux de Turenne & de la Ferté-Senneterre; mais dom Jean d'Autriche, qui commandoit dans les Pays-Bas Espagnols, soûtenu de la valeur du prince de Condé, leur fit lever le siege, & fit prisonnier le maréchal de la Ferté. L'an 1677. le roi en personne assiegea cette place importante & la prit d'assaut; mais il empêcha le pillage, & n'exigea des habitans que les frais pour la construction d'une citadelle.

VALENS (Publius Valerius) proconsul d'Achaye, proclamé empereur par ses legions, du tems de Gallien vers l'an 260. défit d'abord Lucius Calpurnius Piso, qu'on avoit envoyé contre lui, & quelque tems après il fut massacré par ses propres soldats. * Trebellius Pollio, *vie des trente tyrans*, c. 19.

VALENS (Flavius) empereur, fils, surnommé le *Cordier Gratien*, non qu'il fût cordier de profession, mais parce que cinq soldats malgré tous leurs efforts ne purent lui arracher une corde qu'il tenoit entre les mains, nâquit près de Cibale en Pannonie, & fut associé à l'empire l'an 364. par son frere Valentinien, qui lui donna le gouvernement de l'Orient. D'abord effrayé par la revolte de Procope, il eut dessein de quitter l'empire; mais il fut plus heureux l'année suivante: car il défit son ennemi, lui fit couper la tête, & l'envoya à Valentinien dans les Gaules. Ensuite il resolut de faire la guerre aux Goths, qui avoient donné du secours à Procope, & fit de grands preparatifs contre eux. Il reçut le baptême par le ministere d'Eudoxe de *Constantinople*, Arien, qui l'obligea par serment de soûtenir ses erreurs. Sa femme Albia Dominica, qui étoit Heretique, l'y engagea aussi, & le rendit complice de son heresie, & persecuteur de la foi Orthodoxe, dont il s'étoit montré zelé défenseur. En effet, ce prince n'eut pas si tôt terminé la guerre des Goths, par un accord avec leur roi, qu'il publia un édit pour exiler les prelats Catholiques, ce qui fut executé avec de grandes cruautés. Il alla lui-même à Cesarée de Cappadoce, pour en chasser saint Basile; à Antioche, où il exila Melece; à Edesse, & ailleurs, où il persecuta cruellement les Orthodoxes. Ceux d'Egypte furent tout-à-fait maltraités. Au reste il fut loué d'avoir puni plusieurs philosophes magiciens, qui avoient trouvé que le successeur du prince devoit être un homme dont le nom commenceroit par *Theod.* Ils s'imaginerent qu'un homme de grande qualité nommé *Theodore*, Payen de religion, étoit appellé à l'empire. On assure même qu'il en étoit digne, & peut-être y songeoit-il sur cette prédiction. Mais Valens en étant averti fit brûler cet empereur prétendu, & couper la tête aux devins. Il fit aussi mourir tous ceux dont le nom commençoit par ces lettres *Theod.* & Theodose, pere de l'empereur de ce nom, ne fut pas épargné. Valens avoit permis aux Goths de s'établir dans la Trace. Ils y furent suivis de divers autres barbares; & comme la province ne pouvoit suffire pour leur entretien, ils commencerent de ravager les pays voisins. Lupicin, general de l'armée Romaine, ayant été battu, Valens y vint, & ne les put chasser. Il se retira à Constantinople, & lui-même eut le chagrin de voir les Goths faire des courses jusques à ses fauxbourgs. Voyant que les peuples murmuroient hautement, & l'accusoient de lâcheté & de negligence, il se mit en campagne, & refusa la paix que les Goths lui offrirent. Il perdit une bataille près d'Andrinople, & fut contraint de prendre la fuite. En se sauvant, il fut blessé d'un coup de fléche, ce qui obligea les siens de le porter dans une cabane, qui se trouva dans le chemin. Les ennemis ne sçachant pas qu'il y fut enfermé, y mirent le feu, & l'y brûlerent tout vif le 9. Août de l'an 378. en la 50. année de son âge. Il n'avoit eu qu'un fils nommé Valentinien *Galatis*, parce qu'il étoit né dans la Galatie, mort dès l'an 866. Themistius *le philosophe*, fit pour lui sa IX. oraison. Sa veuve, quoiqu'elle eût servi l'état en repoussant vivement les Goths, qui après la victoire s'étoient avancés jusqu'aux portes de Constantinople, eut de la peine à obtenir de Theodose, la permission de demeurer dans cette ville. * Ammien Marcellin, *l.* 33. *hist.* Rufin. Socrate. Sozomene. Theodoret. Orose. Aurelius Victor, &c.

VALENS, évêque de Murse en Mœsie, disciple d'Arius, & ami d'Ursace de Singidun, du même parti, fut un cruel ennemi de la consubstantialité du fils de Dieu, & un des persecuteurs de saint Athanase. *Voyez* URSACE.

VALENS, évêque de Milan, Arien, s'emporta à de si grands excès contre les Orthodoxes, que les peres du concile d'Aquilée, dans une lettre qu'ils écrivirent aux empereurs Valentinien & Gratien l'an 381. les prierent de reprimer l'insolence de cet homme. Il avoit usurpé le nom d'évêque, persecutoit l'eglise de Milan, & scandalisoit les Fideles par sa maniere de vie tout-à-fait corrompue, par ses habits indignes d'un Chrétien, & par le soin qu'il avoit d'assembler les disciples de son impieté, d'établir des seminaires d'Ariens, & de corrompre les plus florissantes villes d'Italie, par des ordinations sacrileges.

VALENS, medecin, connu par ses adulteres avec Messaline, femme de l'empereur Claude.

VALENS, celebre mathematicien du tems de Constantin *le Grand*, est cité par Zonaras & Cedrene. Quelques auteurs se persuadent qu'il pourroit être ce VETTIUS VALENS d'Antioche, dont parle Joachim Camerarius, *l.* 1. *Florid.*

VALENS ACIDALIUS, *cherchez* ACIDALIUS VALENS.

VALENTANO, c'étoit autrefois une ville épiscopale; maintenant ce n'est qu'un bourg d'Italie dans le duché de Castro. Il est près du lac de Bolsena, à trois lieues de la ville d'Aquapendente, vers le midi. * Mati, *diction.*

VALENTIA (Gregoire de) Jesuite Espagnol, natif de Medina-del-Campo, dans la Castille la Vieille, se rendit très-habile dans la theologie, & devint un des plus grands hommes de sa compagnie. On l'envoya en Allemagne, où il enseigna avec un grand applaudissement dans l'université d'Ingolstad, & où il fit des controverses contre les Protestans. Il composa à ce sujet divers traités, qu'on recueillit en un volume *in folio*, imprimé à Lyon l'an 1591. & quatre autres volumes *in fol.* de commentaires sur la somme de saint Thomas, imprimés en 1591. Le pape Clement VIII. le fit venir à Rome, où ses études & ses grands travaux le jetterent dans une langueur qui le rendit valetudinaire. Il fut envoyé à Naples, pour y changer d'air, & y mourut le 25. Avril de l'an 1603. âgé de 54. ans. * Ribadeneira & Alegambe, *bibliot. script. societ. Jesu.* Nicolas Antonio, *bibliot. Hisp.* Le Mire, *de script. sæcul. XVI.*

VALENTIN, pape, Romain de nation, succeda à Eugene II. & mourut quarante jours après son élection, le 21. Septembre de l'an 827. Il eut pour successeur GREGOIRE IV. * Baronius, *in annal.*

VALENTIN (S.) prêtre & martyr de l'eglise de Rome, dans le III. siecle, a été honoré solemnellement dans l'eglise Romaine; mais les actes de son martyre ne meritent aucune créance. On fait sa fête au 14. de Fevrier. * *Martyrolog. Rom. Acta apud Bolland.*

VALENTIN, heresiarque, chef des VALENTINIENS, qui semoit ses erreurs dans le II. siecle étoit Egyptien docte, éloquent, & faisoit profession de la philosophie de Platon. Indigné de ce qu'un autre lui avoit été preferé pour l'episcopat, il s'écarta de la simplicité de la foi de Jesus Christ, & imagina une genealogie d'Æons, dont il composoit la divinité qu'il appelloit *Plerome* ou *Plenitude*, au-dessous de laquelle étoit le fabricateur de ce monde, & les anges ausquels il en attribuoit le gouvernement. Ces Æons sont mâles & femelles, & il les partageoit en differentes classes. Le premier est le *Proarchos*, ou *Propator*; c'est-à-dire, *le premier principe*, qu'il nommoit *Bythos*, c'est-à-dire, *profondeur*, & à ce Bythos il joignoit, *Sige*, c'est-à-dire, *le silence*, dont étoit sorti *Nus*

où *l'intelligence*, qui avoit pour fœur *Alethie*, c'eſt-à-dire, *la verité*. De Nus & Alethie, font fortis *Logos* & *Zoé*, c'eſt-à-dire, *le verbe & la vie*; & ces deux-ci en ont produit deux autres; ſçavoir, *Anthropos* & *Ecclefia*, *l'homme & l'égliſe*. Ce ſont là les huit premiers Æons, qui en ont produit d'autres juſqu'au nombre de trente, qui compoſoient le plerome. La Sophie, derniere de ces Æons, produiſit l'*Achamot*, ou l'*Enthymeſe*, c'eſt-à-dire, l'*invention*, hors du plerome; & dans le plerome, *le Chriſt & le ſaint Eſprit*. Tous les Æons ont contribué à la production du *Soter* ou *du Sauveur*. *Achamoth* eſt ſelon lui celle qui a produit le monde, compoſé de trois ſubſtances, la materielle, l'animale, & la ſpirituelle. Le *Demiurgue* eſt le fabricateur des choſes materielles. Le Sauveur ou Chriſt, eſt venu pour ſauver la partie animale; mais ſelon Valentin, ce Chriſt n'a pas pris ſa chair dans les entrailles de la Vierge; il n'a fait qu'y paſſer comme par un canal; & dans ſon baptême, le ſauveur du plerome eſt deſcendu ſur lui en forme de colombe. Il n'a ſouffert que quant à la partie animale qu'il a reçue du Démiurgue, mais non quant à la partie ſpirituelle. Valentin diſtinguoit de trois ſortes d'hommes, les ſpirituels, les materiels & les animaux. Les premiers devoient, ſelon lui, être immortels, quelques crimes qu'ils commiſſent; les ſeconds neceſſairement anéantis, quelque bien qu'ils fiſſent; & les animaux dans un lieu de rafraîchiſſement, s'ils faiſoient le bien; & anéantis, s'ils faiſoient le mal. Il commença à enſeigner ſes erreurs en Egypte, & de-là étant venu à Rome ſous le pontificat du pape Hygin, il les y ſema, les établit ſous le pontificat de Pie, & continua de dogmatizer juſqu'au pontificat d'Anicet, c'eſt à-dire, depuis l'an 140. juſqu'à l'an 160. Ses diſciples furent appellés *Valentiniens*; ils ſuivirent ſon ſyſtême ſur les Æons; mais quelques-uns y apporterent des changemens. Ils tiroient de leurs principes des concluſions déteſtables ſur la morale, ils s'abandonnoient à toutes ſortes de déſordres, & ne croyoient pas qu'on dût ſouffrir le martyre. Quelques-uns rejettoient le baptême & toutes les ceremonies exterieures. D'autres le donnoient d'une maniere extraordinaire & profane. Valentin avoit écrit pluſieurs ouvrages, entr'autres un evangile; des pſeaumes & des homelies. * S. Irenée, *de hæreſib.* Tertul. *adverſ. Valentinianos.* Theodoret, l. 1. *hær. Fab.* S. Epiphane, *hær.*31. Euſebe. Philaſtrius. Baronius. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. des trois premiers ſiecles.*

VALENTIN GENTILIS, Heretique, *cherchez* GENTILIS.

VALENTINIEN I. de ce nom, empereur, étoit né dans la Pannonie, près de Cibale, & avoit pour pere GRATIEN ſurnommé *le cordier*, pour la raiſon que nous avons rapportée à l'article de VALENS. Par ſa valeur & par ſes bonnes qualités, il s'éleva juſques ſur le thrône, & fut ſalué empereur après la mort de Jovien à Nicée, ville de Bithynie, le 25. Fevrier 364. Il laiſſa à ſon frere Valens le gouvernement de l'Orient, retint celui de l'Occident, où il fit heureuſement la guerre contre les Allemands, & ſoûmit divers Barbares qui troubloient la paix de l'empire. Ce prince parut toujours reſpectueux pour l'egliſe, & fit des loix très-utiles. L'hiſtoire nous apprend qu'il avoit de grandes qualités, mais qu'elles étoient ternies par ſa colere, qui alloit juſques à la fureur. On dit que donnant audience aux ambaſſadeurs des Quades, il fut étonné de la pauvreté de leur équipage, & de leur mauvaiſe mine; mais lorſqu'il ſçut que c'étoient les plus nobles & les mieux faits de leur nation, il entra dans une étrange colere, s'écriant que la condition des Romains étoit bien malheureuſe d'avoir à s'oppoſer aux revoltes d'un peuple ſi indigne de lui. Il parla avec tant de violence, qu'une veine & une artere ſe rompirent: de ſorte qu'il le fallut emporter dans ſa chambre, où il expira bientôt après par une perte de ſang, dans un petit pays de la Pannonie, dit *Brigittio*, le 17. Novembre de l'an 375. après qu'il eut regné 11. ans, 8. mois & 22. jours, & qu'il eut vécu 55. ans. De *Severa*, ſa premiere femme, il laiſſa GRATIEN, qui lui ſucceda; & de *Juſtine*, qu'il épouſa en ſecondes nôces, il eut VALENTINIEN II; & trois filles; *Galla*, femme de *Theodoſe*; *Grata*, & *Juſta*, qui moururent filles. * Ammien Marcellin, *liv.* 30. Proſper & Caſſiodore, *in chronic.* Oroſe, &c.

VALENTINIEN II. fils du precedent, fut ſalué empereur dans la ville d'Acincum en Pannonie, le 22. Novembre de l'an 375. Gratien ſon frere aîné, improuva cette élection, & dans la ſuite y donna les mains. Valentinien n'étoit encore âgé que de cinq ans. Après la mort de Gratien arrivée l'an 383. il envoya ſaint Ambroiſe au tyran Maxime pour l'arrêter, & fit avec lui un traité, par lequel il lui abandonna les iſles Britanniques, les Gaules & l'Eſpagne. Mais en 387. le tyran ſe laſſa de ſa moderation; & Valentinien ne pouvant lui reſiſter, ſe retira avec ſa mere à Theſſalonique, pour implorer le ſecours de Theodoſe *le Grand*. Ce prince défit le tyran l'année ſuivante, & ne ſe contentant pas de rendre l'Italie à Valentinien, y ajoûta les Gaules, les Eſpagnes, & l'Angleterre. Il détacha ce jeune prince des ſentimens de ſa mere, qui étoit Arienne. Depuis ce tems, ſaint Ambroiſe devint le pere ſpirituel de Valentinien, & ſon plus fidele conſeiller. Argobaſte, officier François, avoit tant donné de marques de ſon courage, que l'empereur ne faiſoit plus rien que par ſon avis. Il engagea ce prince dans une guerre contre les François; & par une horrible trahiſon, il le fit étrangler à Vienne en Dauphiné le 15. Mai, veille de la Pentecôte de l'an 392. après que ce jeune empereur eut regné ſeul 8. ans, 8. mois & 21. jours. Valentinien n'étoit encore que cathecumene, & attendoit ſaint Ambroiſe pour recevoir le baptême. Il eut pour ſucceſſeur THEODOSE *le Grand*. * Marcellin, *in chron.* Saint Ambroiſe, *in fun. Valent.* Socrate. Sozomene. Rufin, &c.

VALENTINIEN III. (Fl. Placid.) *Valentinianus*, fils de Conſtance, & de Galla Placidia, nâquit à Ravenne au mois de Juillet de l'an 419. Honorius ſon oncle, lui donna en 421. le titre de nobiliſſime, mais depuis il le chaſſa avec ſa mere, qui ſe retira à Conſtantinople, d'où elle fut renvoyée l'an 424. en Italie par Theodoſe *le Jeune*, qui ceda l'empire d'Occident à Valentinien. Il avoit été honoré du titre de céſar à Theſſalonique, mais il ne fut reconnu empereur que le 23. Octobre 425. à Rome, après la défaite entiere de Jean, qui s'étoit emparé de l'empire. Ce fut d'abord Galla Placidia, qui eut toute l'autorité: & la ſageſſe de cette princeſſe ne put prevenir la perte de l'Afrique, que le comte Boniface livra en 428. aux Vandales, qui y fonderent un état très-puiſſant. Le general Aëtius conſerva par ſa valeur les autres provinces: les Bourguignons, les Goths, les Alains, les François furent battus en diverſes rencontres, & forcés à demander la paix: il n'y eut que les Sueves de la Galice, qu'on ne put reprimer, parce qu'ils étoient trop éloignés du centre de l'empire. Un nouvel ennemi réunit aux Romains preſque tous ces peuples. Honoria, ſœur de l'empereur, s'étant laiſſée corrompre par ſon intendant, ayant été envoyée à Conſtantinople, où elle vivoit d'une maniere qui lui paroiſſoit peu convenable à ſa naiſſance: après avoir fait de vains efforts pour obtenir ſon retour à la cour d'Occident, elle trouva des gens qui voulurent bien ſe charger d'aller offrir ſa main à Attila, roi des Huns, déja trop connu. Le barbare voyant que par ce mariage il acquereroit des prétentions ſur l'empire, accepta l'offre; & ayant demandé Honoria en mariage, ſur le refus qu'on lui fit, penetra dans les Gaules, malgré les Goths, qui s'étoient oppoſés à lui au paſſage du Danube. Les villes de Metz, Tongres, Treves, Reims, & Auxerre, furent auſſi-tôt priſes par les Huns, & ruinées; mais Aëtius avec Merouée roi des François, & Theodoric roi des Wiſigoths l'ayant joint dans les plaines de Châlons, & lui ayant tué trois cens mille hommes, l'obligerent à prendre la fuite. L'année ſuivante 352. Attila revint; mais au lieu d'attaquer les Gaules où il avoit été ſi maltraité, il penetra en Italie. Aëtius, qui ne s'attendoit pas à le revoir ſi-tôt, & qui peut-être aima mieux riſquer le tout que d'attirer les Goths & les François en Italie, ne put lui oppoſer qu'une députation, dont ſaint Leon pape, fut le chef, & qui réüſſit. Le barbare en ſe retirant ne laiſſa pas que de détruire Aquilée, & quelques autres places, ce qui donna lieu à diverſes perſonnes de ſe retirer dans les Lagunes de Veniſe, qui eſt devenue depuis une ville conſi-

derable. Valentinien eut peu de part aux grands évenemens de son regne; accoûtumé de trop bonne heure à l'independance, il se crut tout permis: & depuis la mort de Galla Placidia, il s'étoit livré à bien des désordres. Petronius Maximus, homme du premier rang, dont il avoit violé la femme, pour s'en venger, lui inspira des soupçons contre Aëtius, que ce prince ingrat fit mourir; & profitant ensuite du ressentiment de quelques officiers qui devoient leur fortune à ce grand general, il les porta à se defaire de Valentinien: ce qui fut executé le 17. Mars de l'an 455. Son regne fut de 29. ans, quatre mois & vingt-cinq jours: il n'avoit quand il mourut que 35. ans, six mois & vingt-huit jours. Il avoit épousé *Eudoxie*, fille de *Theodose* le jeune, dont il eut deux filles, *Placidie* & *Eudoxie*. * Cassiodore & Marcellin, *in chronic.* Evagre, *l.* 2. Procope, &c.

VALENTINIENS, *voyez* VALENTIN, heresiarque,

VALENTINOIS, *cherchez* VALENCE, ville de Dauphiné.

VALERE MAXIME, *Valerius-Maximus*, historien Latin, & Romain de nation, du côté de son pere, sortoit de la famille des Valeres; & de celui de sa mere, il venoit des Fabiens, d'où il tira le nom de Valere & de Maxime. Il s'employa à l'étude des belles lettres, puis il suivit Sexte Pompée à la guerre. A son retour, il resolut d'écrire les actions & les paroles les plus remarquables des Romains & des autres grands hommes: ce qu'il executa dans son ouvrage que nous avons en neuf livres, & qu'il dédia à l'empereur Tibere. On lui attribue quelques autres ouvrages; mais on ne sçait pas en quel tems il mourut.

☞ Plusieurs sçavans croyent que Valere Maxime n'est pas proprement l'auteur de l'ouvrage, qui passe depuis si long-tems sous son nom. Il est certain que du tems de Tibere, cet illustre Romain ramassa en plusieurs livres un grand nombre d'exemples ou faits mémorables, tant des Grecs que des Romains; mais comme il le fit d'une maniere fort étendue, cet ouvrage, quoique d'ailleurs écrit avec toute la délicatesse de ce siecle-là, fut negligé, & seroit entierement peri, aussi bien que les histoires de Trogus, & plusieurs decades de Tite-Live, si un certain Nepotien d'Afrique & non pas un Lucius, comme l'a cru Vossius, n'en avoit fait l'abregé qui nous reste sous le nom du premier auteur. * Vossius, *de histor. Latin.* Le pere Cantel, *in comment.*

VALERE ANTIAS, &c. *cherchez* VALERIUS.

VALERE (Cyprien de) auteur Protestant, a donné au public sous son nom une version Espagnole, de toute la bible, sur l'hebreu du vieux testament, & sur le grec du nouveau, qui est aujourd'hui assez commune. Les Juifs Portugais qui sont établis à Amsterdam, la lisent ordinairement en leur particulier. Cependant M. Simon a remarqué que Valere a plûtôt donné une seconde édition de la bible de Cassiodore de Reyna, qu'une nouvelle traduction de l'écriture, & qu'il a laissé dans son édition les imperfections qui sont dans celle de Reyna. Neanmoins comme cette derniere est devenue très-rare, ceux qui veulent lire la bible en espagnol, sont obligés d'avoir recours à la version de Cyprien de Valere, parce que la traduction espagnole des Juifs de Ferrare est écrite en un espagnol si dure & si barbare, qu'il n'est pas facile de l'entendre. * M. Simon, *hist. crit. du V. T.*

VALERE (Luc) sçavant mathematicien, loué par Galilei, qui l'appelle l'*archimede de son tems*, enseigna long-tems la geometrie dans le college de Rome avec beaucoup de reputation. Nous avons de lui un livre *de centro gravitatis solidorum*, qu'il fit imprimer l'an 1606. un autre *de quadratura parabolæ per simplex falsum*. Il mourut dans la maison de la sçavante Sarrochia, chez laquelle il logea pendant le tems qu'il demeuroit à Rome. * Jan. Nic. Erythr. *Pinacoth. vir. illustr.*

VALERIA, Dame Romaine, sœur de l'orateur Hortensius, se trouvant un jour derriere Sylla dans un spectacle de gladiateurs, prit la liberté d'arracher quelques poils de sa robe, *afin*, lui dit-elle, *de se sentir comme les autres de sa bonne fortune*. Sylla enflammé par ses manieres coquettes, l'épousa, & la laissa grosse en mourant; d'une fille, qui fut nommée *Postuma*. * Plutarq. *in vit. Syllæ.*

VALERIA, fille de l'empereur *Diocletien*, mourut, selon Baronius, peu de tems après ses nôces avec *Galere*; mais on prouve par un livre de Lactance, qu'elle a survécu à son pere, & à Galere son époux: puisque Licinius la fit malheureusement perir avec sa mere Prisca, quelques années après la mort de cet empereur, vers l'an 313. de Jesus-Christ. * Lucius Cæcilius, *l. ad Donatum.*

VALERIA, veuve de *Servius Sulpitius Camerinus*, homme consulaire, qui étant interrogée pourquoi elle refusoit tous les partis qui se presentoient pour un second mariage, puisque son mari étoit mort, répondit, qu'elle ne vouloit pas se remarier; parce que si son mari étoit mort pour les autres, il n'étoit pas mort pour elle, en qui il vivoit, & vivroit autant que dureroit sa vie. * S. Jerôme.

VALERIE, *Valeria*, dame Romaine & sœur de *Publicola*, fut fort honorée dans Rome pour avoir délivré cette ville des armes de Coriolan son fils. Cette illustre Romaine étoit dans le temple de Jupiter *Capitolin*, lorsque Coriolan banni de Rome, & chef des Volsques, se preparoit à ruiner la ville qu'il assiegeoit; elle resolut d'aller au-devant de cet ennemi de sa patrie, accompagnée de Volumnia, de Virgilie, & des autres dames Romaines, pour tâcher de le desarmer: ce qu'elle fit par ses prieres, par ses larmes, & par sa tendresse, l'an de Rome 263. & le 491. avant Jesus-Christ. * Plutarch. *des hommes illustres.*

VALERIEN (P. Licinius) *Valerianus*, empereur, fut élu par les legions Romaines dans les Alpes Rhetiennes après la mort de Gallus l'an 253. & associa à l'empire son fils Gallien, avec lequel il regna sept ou huit ans. Sous les premieres années de son gouvernement il témoigna quelque affection pour les Chrétiens, dont son palais étoit plein. Depuis, se laissant abuser par un Egyptien qui faisoit profession de la magie, il s'adonna à toutes sortes d'impietés, ne faisant point de difficulté d'immoler au demon des victimes humaines, & de fouiller les entrailles des enfans pour sçavoir les choses à venir. Ensuite il alluma contre l'eglise la plus cruelle persecution qu'elle eût encore éprouvée; mais la justice de Dieu ne laissa pas ce crime impuni. Sapor roi de Perse, l'ayant fait prisonnier l'an 260. par la trahison d'un de ses capitaines, nommé Macrien, ajouta l'injure & le mépris à la servitude, & se servit du dos de cet empereur pour monter à cheval. Ce ne fut pas assez, il le fit encore écorcher tout vif, selon quelques auteurs; mais d'autres disent qu'il vieillit dans l'esclavage. * Aurelius Victor, *de Cæsar.* Eutrope. Orose. Eusebe, &c.

VALERIEN, capitaine Romain. Vespasien l'envoya avec cinquante chevaux à ceux de Tiberiade, pour les exhorter à demeurer fermes dans l'alliance des Romains. Il ne fut pas si-tôt près de la ville, qu'il mit pied à terre, & fit faire de même à ses gens, pour témoigner qu'il ne venoit pas comme ennemi. Mais les factieux qui étoient dans la ville, conduits par Jesus fils de Tobie, capitaine de voleurs, en sortirent, & vinrent fondre sur lui, sans qu'il eût le tems de leur parler ou de remonter à cheval. Valerien aima mieux perdre ses chevaux, que de s'exposer temerairement à se défendre, ne pouvant resister à un si grand nombre d'ennemis, il se retira à Senabris à trois stades de Tiberiade, où étoit le camp. * Josephe, *guerre des Juifs*, *l.* 2. *ch.* 3.

VALERIEN (saint) martyr à Tournus en Bourgogne dans le II. siecle, sous l'empire de Marc-Aurele, fut arrêté par l'ordre de Prisque, gouverneur du pays. Après avoir été appliqué à la torture, & déchiré avec des ongles de fer, il eut la tête tranchée le 15. de Septembre de l'an 179. On bâtit une eglise sur son tombeau à Tournus, dont Gregoire *de Tours* fait mention. On y établit depuis un monastere. Charles *le Chauve* le donna l'an 875. aux moines de l'isle de Nermoustier. Cette abbaye fut consumée par le feu vers le commencement de l'onziéme siecle; & ayant été rebâtie, elle fut dédiée sous le nom de *la sainte Vierge de saint Valerien*, & de *saint Philibert* l'an 1019. * Gregor. *Turon. de gloria martyr. c.* 54. *Acta apud Bolland. Vita Philiberti.* Baillet, *vies des Saints*, *au* 4. *de Septembre.*

VALERIEN (saint) évêque d'Aquilée, dans le IV. siecle, succeda dans ce siege à Fortunatien évêque Arien, l'an 355. Il purgea son diocese de l'Arianisme, & attira

dans son clergé un grand nombre de personnes de merite. Il présida au concile d'Aquilée l'an 381. & assista l'année suivante au concile de Rome, assemblé par le pape Damase. On croit qu'il est mort vers l'an 389. Il eut pour successeur Chromace. Le martyrologe fait sa fête le 27. de Novembre. * Hieronym. *in chronic. epist.* 42. 43. *Acta concilii Aquileiensis.* Theodoret, *l.* 5. *c.* 8. *&* 9.

VALERIEN, évêque de Cemele, ville ruinée, dont l'évêché a été transferé à Nice, vivoit dans le V. siecle, & étoit homme de grande naissance. Saint Eucher, qui gouvernoit alors l'église de Lyon, & qui étoit son ami & son parent, lui écrivit une excellente lettre pour lui representer les dangers qu'il couroit dans le monde, & pour lui en faire voir la vanité. Cette lettre engagea Valerien à se retirer dans la solitude de Lerins, d'où il fut tiré par force pour être mis sur le siege épiscopal de Cemele. Il se trouva au concile de Riez l'an 439. & à celui d'Arles, assemblé l'an 455. au sujet des immunités de l'abbaye de Lerins. On croit qu'il mourut peu après. Nous avons de lui vingt homelies, avec une épître adressée aux moines, où il traite de la vertu & de l'ordre de la doctrine apostolique. * Bellarmin, *de script. eccl.* Vincent Barralis, *in chron. Lirin.* Theophile Raynald, *apolog. pro Valer. Cemel.* Pierre Jofredi, *de episc. Nic.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du V. siecle.*

VALERIEN, évêque d'Afrique dans le V. siecle, & martyr sous les Vandales, ayant refusé de livrer les livres, & les ornemens sacrés aux officiers de Genseric, fut chassé de la ville d'Abenze dont il étoit évêque, avec défense à qui que ce soit de le recevoir. Il fut obligé de demeurer dans les grands chemins, sans pouvoir trouver de retraite, & mourut ainsi de misere. * Victor Vit. *histor. persecut. Vandalic. l.* 1. *c.* 4.

VALERIO VINCENTINO, celebre graveur sur pierre & sur métal, imitoit assez bien la maniere des anciens, mais il n'étoit pas bon dessinateur. Il fit pour le pape Clement VII. une cassette de cristal de roche, où il grava toute l'histoire de la passion de Jesus-Christ. Lorsque ce pape vint en France, il en fit present au roi, lequel en échange lui donna une bague de tres-grand prix, & une riche tapisserie de Flandres. Vincentino representa pour le même pape diverses histoires sur plusieurs vases de cristal, dont sa sainteté faisoit present aux princes. Il grava les douze empereurs, & fit tant de médailles & d'autres sortes d'ouvrages, que c'est une chose étonnante, qu'un seul homme en ait pû faire une si grande quantité, vû la longueur de ce travail. Il vêcut 68. ans, & mourut l'an 1546. laissant une fille heritiere d'une infinité de desseins & de recherches antiques. Cette fille gravoit aussi parfaitement bien. * Felibien, *Entretiens sur les vies des peintres.*

VALERIO (Augustin) évêque de Verone, & cardinal, né à Venise en 1531. avoit enseigné la Philosophie morale dans cette ville, & fut fait évêque de Verone en 1565. Ce prelat étoit fort attaché à ses fonctions, très-habile, & très reglé dans sa conduite. Il fut créé cardinal par Gregoire XIII. l'an 1583. & mourut le 24. Mai de l'an 1606. du chagrin que lui causa l'interdit jetté sur sa patrie, par le pape Paul V. Entr'autres ouvrages, on a de lui une rhetorique chrétienne, *Rhetorica christiana, in* 12. * Janus Nicius Erythræus, *in pinacoth.* Bayle, *diction. crit.* Ughelli *Italia sacra.*

VALERIUS PUBLICOLA (P.) consul Romain avec Brutus, triompha de Tarquin & des Toscans l'an 247. de Rome & 507. avant Jesus-Christ. Ce surnom de *Publicola* lui fut donné, parce qu'il fut tout-à-fait populaire. Ayant été soupçonné de vouloir entreprendre sur la liberté publique, parce qu'il bâtissoit une maison sur une des montagnes de la ville en forme de forteresse, il la fit abattre, & la rebâtit dans la plaine. Il fut quatre fois consul, & mourut si pauvre, qu'on fut obligé de quêter pour fournir aux frais de ses funerailles. * Aurelius Victor, *de vir. illust. c.* 15. Florus. Tite-Live, &c.

VALERIUS CORVINUS ou CORVUS (M.) fut appellé de ce nom, parce qu'ayant attaqué un Gaulois de taille gigantesque, qui défioit les plus braves des Romains au combat, un corbeau se perchant sur la tête de son ennemi, lui aida à remporter la victoire à l'âge de vingt-trois ans, l'an 405. de Rome, & 249. avant Jesus-Christ. L'année suivante il obtint le consulat; & étant consul pour la troisiéme fois l'an 411. de Rome, il triompha des Samnites qu'il avoit défaits près du mont Gaure. L'année suivante étant dictateur, il appaisa une sédition militaire, & acquitta les dettes des gens de guerre qui avoient voulu piller Capoue, afin de trouver de quoi payer leurs creanciers. * Aurelius Victor, *des hommes illust. c.* 29. Aulu-Gelle, *noct. Attic. l.* 9. *c.* 11.

VALERIUS CORVINUS MESSALA (M.) citoyen Romain, illustre par sa naissance, par ses qualités & par son esprit, se fit craindre en sa jeunesse des triumvirs, puis fut consul avec Auguste la 758. année de Rome, & la 5. de Jesus-Christ. Il écrivit un livre de la lettre S. un des familles de Rome, & quelques autres cités par les anciens. Celui de l'extraction d'Auguste, *de progenie Augusti*, qu'on lui attribue, n'est pas de lui, & n'est digne ni de l'esprit de Messala, ni de la latinité du siecle d'Auguste. Pline dit que Messala deux ans avant sa mort, perdit entierement la memoire; de sorte qu'il ne se souvenoit pas même de son nom, *l.* 7. *c.* 24. Tibulle lui adresse la troisiéme élegie, du premier livre, &c. * *Consultez* Ciceron, *in epist. ad Brut.* Seneque, *contr.* 12. Suetone, *in Aug.* Velleïus Paterculus, *l.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 23. *c.* 13. Macrob. *l. Saturn. c.* 9. Pline, *l.* 34. 35.

VALERIUS ASIATICUS, l'un des principaux conjurés contre Caïus César Caligula, s'en vanta dans une harangue quil fit au peuple après la mort de cet empereur. Il fut poussé à cette action par un motif de vengeance, parce que Caligula lui avoit fait en pleine table & même en public quelques railleries sur la conduite de sa femme. Il étoit fort riche, & avoit été deux fois consul. Il avoit acheté les jardins de Luculle, & les avoit encore magnifiquement embellis. Sous le regne de Claude, Messaline qui vouloit les avoir, le fit accuser d'avoir des desseins contre l'état. Claude facile à surprendre, le fit arrêter à Bayes. Il ne lui donna pas la liberté de se défendre dans le senat; mais il l'entendit dans sa chambre en presence de Messaline, avec Cicilius son accusateur. Il se défendit avec tant de force, qu'il toucha Claude, qui cependant pour toute grace ne lui laissa que la liberté de se faire mourir lui-même. Valerius ne fut point étonné de cette nouvelle; ayant fait bonne chere, il se fit ouvrir les veines, après avoir été voir lui-même son bucher, & l'avoir fait placer ailleurs que dans l'endroit où il étoit, de peur que sa futaye ne fût endommagée par le feu. * Senec. *de tranquilit. animi, l.* 2. *c.* 18. Tacit. *l.* 11. *annal. ad init.*

VALERIUS CATO, affranchi de Bursinus, étoit né libre, comme il le dit lui-même dans une piece qui a pour titre, *Diræ* ou *imprecationes*; & avoit été dépouillé de son patrimoine dans les guerres de Sylla vers l'an 671. de Rome, & 83. avant Jesus-Christ. Il enseigna la grammaire avec reputation, & fut estimé le meilleur maître de Rome pour la poëtique. Divers de ses ouvrages eurent l'approbation des plus habiles gens, entre autres la *Lydie* & la *Diane*. Suetone dit que sa grande érudition ne le mit pas à couvert de la pauvreté, qui est ordinaire à la plûpart, des gens de lettres; car il fut contraint sur la fin de ses jours, pour se délivrer des importunités de ses creanciers, de leur ceder une maison qu'il avoit à Tusculum. * Suetone, *de illust. gram.*

VALERIUS SORANUS, poëte Latin, avoit au jugement de Ciceron, une parfaite connoissance des langues grecque & latine, & étoit éloquent. Il vivoit du tems de Jules-César, vers l'an 704. de Rome, & 50. avant Jesus-Christ. Il divulgua à ce qu'on croit, le nom du dieu tutelaire de Rome, & fut condamné à mort pour ce sujet. Varron rapporte ces deux vers de Soranus sur la nature de Dieu.

Jupiter omnipotens regum rex ipse, deusque,
Progenitor, genitrixque deûm, deus unus & omnis.

Termes qui, comme l'explique saint Augustin, réduisent la divinité à la vertu materielle répandue dans le monde, ou plûtôt qui composent la divinité de l'assemblage de tous les êtres materiels. * Varro, *de ling. lat. l.* 6. Cicer. *de oratore & in Bruto.* Plin. *l.* 3. *c.* 5. Aulu-Gel. *l.* 2. *c.* 10. Plutarch. *Quæst. Rom.* Solin. S. August. *de civit. Dei, l.* 7.

VALERIUS FLACCUS, ami de Caton, fut conful avec lui, & donna près de Milan une bataille contre les Gaulois dans laquelle il en tua cent mille. Il foûtint contre Caton la caufe des dames Romaines, pour faire abroger la loi Oppia.* Tite-Live, *l.* 34.

VALERIUS LÆVINUS, conful Romain, donna une bataille contre Pyrrhus, dont le fuccès lui fut defavantageux. Cependant il fit courir le bruit que Pyrrhus s'étoit tué. Etant une feconde fois conful, il prit Agrigente fur Hannon, general des Carthaginois, & fit mourir tous les fenateurs de cette ville.* Tite-Live, *l.* 27.

VALERIUS POTITUS, l'un des decemvirs, appaifa le peuple irrité contre eux, & fut le premier conful après que cette magiftrature fut abolie. Il gagna une grande bataille contre les Volfques; mais le fenat lui ayant refufé l'honneur du triomphe, il le fit demander au peuple par le tribun Ilicus, & fut le premier qui triompha avec fon collegue Marcus Horatius, fans l'aveu du fenat.* Plutarque.

VALERIUS FLACCUS, poëte Latin, étoit natif de Sezza ou de Setia, ville de la Campagne de Rome, ou de Padoue, felon d'autres. L'épigramme où Martial parle de lui, favorife cette derniere opinion: c'eft la 77. du II. livre. Ce poëte qui vivoit fous l'empire de Domitien, vers l'an 71. de Jefus-Chrift, eut beaucoup de part à l'amitié de Martial, & ne fut pas fort accommodé des biens de la fortune. Son poëme des Argonautes en VIII. livres demeura imparfait: ce qui fut une vraie perte, felon Quintilien.*Lilio Giraldi, *hift. poët.* Crinitus. Scaliger, &c.

VALERIUS PROBUS (M.) grammairien, qui vivoit du tems de l'empereur Adrien, vers l'an 130. de Jefus-Chrift, laiffa quelques traités; & entr'autres celui qui eft cité par Servius, *l.* 7. *Æneid.* Le titre eft *de temporum connexione.*

VALERIUS ANTIAS (P.) hiftorien Latin, laiffa des annales que nous avons perdues. Ce devoit être un très-grand ouvrage; car Prifcien cite le 7. livre, *l.* 9. Aulu-Gelle, le 75. *l.* 7. *c.* 9. Pline, Tite-Live, Plutarque, & divers autres l'alleguent auffi.

VALERIUS, (Cornelius) d'Ouderwate, mort l'an 1578. a écrit une encyclopedie entiere des arts, & l'a développée avec affez de netteté. Sa methode eft particuliere mais tout-à-fait naturelle. Il prétendoit qu'il falloit emprunter les lumieres de la philofophie, pour pouvoir bien enfeigner les fciences; & il en vouloit particulierement à ces fortes de pedans, qui profanent la beauté des fciences, par la barbarie de leurs expreffions, & par leurs manieres de fophiftes.* Val. Andr. *biblioth. Belg.*

VALERO-Y-LOSA (François) archevêque de Tolede, né en 1664. à Villanueva de la Xara, dont il fut curé, donna des preuves fi grandes de fa fidelité & de fon zele pour maintenir les peuples dans le devoir, & pour fecourir les foldats & les pauvres pendant les tems les plus difficiles, que Philippe V. roi d'Efpagne le nomma à l'évêché de Badajos, & en 1714. à l'archevêché de Tolede. Cette élevation à la premiere dignité ecclefiaftique de ce royaume, ne diminua point fon humilité, & ne le fit point changer de conduite: il s'appliqua entierement à toutes les fonctions de fon miniftere, faifant la vifite de fon diocefe, prêchant, catechifant, & employant fes grands revenus en aumônes publiques & fecrettes. Il mourut à Tolede le 23. Avril 1720. âgé de 56. ans, univerfellement regreté.* *Mem. du tems.*

VALERY (Walaricus S.) abbé au pays de Vimeu en Picardie, né en Auvergne, vers le milieu du VI. fiecle, paffa fa jeuneffe à garder les moutons de fon pere. Il trouva neanmoins le moyen d'apprendre les lettres de l'alphabet, & à chanter l'office divin. Il entra depuis dans un monaftere malgré fes parens, & alla enfuite s'établir dans le monaftere de Luxeu, fous la difcipline de faint Colomban. Il eut beaucoup à fouffrir dans le tems de la difperfion des religieux du monaftere, fous le roi Thierri. Il y demeura neanmoins jufqu'à l'an 614. qu'il alla s'établir dans le diocefe d'Amiens, dans une terre que Clotaire lui donna, à l'embouchure de la Somme, dans le pays de Vimeu. Il y bâtit une chapelle; & après avoir employé quelque tems à l'inftruction des peuples, il fe renferma dans une cellule, pour y vivre reclus le refte de fes jours, où il mourut le 12. Decembre 622. On bâtit dans la fuite un monaftere dans le lieu de fon hermitage. Ce monaftere fut depuis occupé par des chanoines jufqu'en 981. que Hugues *Capet* y fit venir des religieux de faint Lucien de Beauvais, & y fit rapporter le corps de faint Valeri, qu'Arnoul marquis de Flandres avoit enlevé l'an 952. & placé dans l'abbaye de faint Bertin.* Anonym. apud Mabillon, Bollandus, Baillet, *vies des Saints.*

VALESIO (François) Efpagnol, devint medecin du roi Philippe II. dans le XVI. fiecle, à la place de Louis Mercato. Celui-ci ne fçachant plus que faire à fon maître pour le foulager dans fa goute, Valefio confeilla à fa majefté de mettre fes pieds dans un baffin d'eau tiede; cela eut fon effet, & le roi en étant foulagé, chaffa Mercato, & retint Valefio. Ce medecin a beaucoup écrit: fon livre *de methodo medendi* paffe pour un excellent ouvrage.* *Naudeana.*

VALESIUS, Arabe, Herefiarque, a donné fon nom à des heretiques, dits Valesiens. Ils rendoient tous leurs fectateurs eunuques, foit de gré, foit de force, & bien fouvent traitoient de la même forte les paffans qu'ils pouvoient attraper. Saint Epiphane place cette herefie entre celle des Noëtiens & des Novatiens, ce qui fait croire qu'elle eft du III. fiecle. Il dit qu'il y avoit de ces Heretiques à Bachats, ville de la Philadelphie, au-delà du Jourdain. Ils étoient dans les principes des Gnoftiques, touchant les anges, & rejettoient la loi & les prophetes.* S. Epiphane, *hær.* 58. Saint Auguftin, *hær.* 37. Baronius, *A. C.* 249. *n.* 9. *&* 260. *n.* 69. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. des III. premiers fiecles.*

VALESIUS VALERIUS, fut un celebre Sabin, à qui les hiftoriens Romains attribuent un évenement confiderable, qui donna lieu à l'inftitution des jeux feculaires. Ils difent qu'ayant trois enfans malades, il eut recours aux arufpices, lefquels après avoir confulté leurs dieux, lui firent entendre qu'il devoit fe tranfporter au lieu appellé *Tarentum*, où il donneroit à boire à fes malades de l'eau du Tibre, qu'il auroit fait tiedir fur le foïer d'un autel de Pluton & de Proferpine. Il s'embarqua fur le Tibre, & arriva au lieu defigné, où fes enfans s'étant endormis après avoir bû de cette eau, fe trouverent gueris à leur reveil. Ils dirent à leur pere, que pendant leur fommeil, il leur étoit apparu un homme d'une grandeur & d'un air au deffus du commun, qui leur avoit ordonné d'offrir des victimes noires à Pluton & à Proferpine, & de paffer trois nuits de fuite à fe rejouir en l'honneur de ces divinités, dans l'endroit du champ de Mars, qui étoit deftiné pour l'exercice des chevaux. Valefius y voulant jetter les fondemens d'un autel, après avoir creufé la terre, en trouva un tout fait avec cette infcription, *à Pluton & à Proferpine.* On dit que cet autel avoit été érigé à ces dieux pendant la guerre des Romains avec ceux d'Albe, pour y facrifier à ces divinités, & qu'enfuite ils l'avoient comblé. Valefius y ayant offert des victimes, & y ayant paffé les trois nuits dans les réjouiffances prefcrites par les dieux, fut appellé *Manius, Valerius, Tarentinus*; *Manius*, en memoire des dieux infernaux, que les Latins appelloient *Manes*; *Valerius*, du mot *Valere*, qui fignifie *fe bien porter*; & *Tarentinus*, à caufe du lieu où il avoit fait des facrifices. Ce fut en ce même lieu où Publius Valerius Publicola conful fit un facrifice, comme nous l'avons dit dans l'article des JEUX SECULAIRES.* Zozime, *l.* 2. Rainffant. *differt. fur les medailles des jeux feculaires.*

VALET, *Vaffaletus*, petit vaffal. Le titre de valet a été autrefois fouvent confondu avec celui d'écuyer: de forte que plufieurs princes & feigneurs ne l'ont pas dédaigné. Le roi Philippe *le Bel* fit une ordonnance à Longchamp près de Paris, le 10 Juillet de l'an 1309. dans laquelle Huet de Beaujeu eft nommé *valet de la reine*, c'eft-à-dire, *écuyer.* Dans les regiftres de la chambre des comptes, on voit deux titres du même roi Philippe, dont l'un de l'an 1292. contient que *valet* eft un ferviteur noble, qui alloit par tout où le chevalier fon maître lui commandoit. Dans l'autre titre, qui eft de l'an 1297. ce prince qualifie de *valet* & *damoifeau* Aimeri de Poitiers. Enfin Louis roi de Navarre, Philippe comte de Poitou, & Charles, enfans du même Philippe, & quelques autres princes, font qualifiés *valets*, dans un compte où rou-

leau de sa maison, daté de la Pentecôte de l'an 1313. Guillaume de Liran, est employé avec la qualité de *valet*, au rôle des hommages rendus au roi, à cause du comté de Poitiers: & Jean Froissard, appelle Gui de Lusignan, *valet* du comte de Poitou. On pourroit faire ici reflexion, que ceux qui ont inventé les figures du jeu de cartes, y ont employé quatre valets de cette nature, pour accompagner les quatre rois & les quatre reines qui y sont marqués. * *Mem. histor.*

VALETTE, ou Cité-Valette, ville de l'isle de Malte, residence du grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, *voyez* l'article suivant.

VALETTE, PARISOT (Jean de la) quarante-huitiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit pour lors à Malte, succeda l'an 1557. à Claude de la Sengle. Il étoit auparavant grand-prieur de S. Gilles, de la langue de Provence, & lieutenant general du grand-maître de la Sengle son predecesseur. On remarque que depuis le jour de sa reception, jusqu'à son élection au magistere, il y avoit toûjours residé. Pendant son regne, les galeres de Malte prirent en moins de cinq ans plus de cinquante vaisseaux Turcs: ce qui irrita tellement Soliman II. qu'il forma le dessein d'assieger Malte, & de s'en rendre maître, comme il avoit fait de Rhodes l'an 1521. Mustapha bacha general de l'armée de terre, & Piali bacha general de mer, partirent de Constantinople le 4. Avril de l'an 1565. & arriverent à Navarin le 11. Mai, où l'armée se trouva composée de cent cinquante-huit vaisseaux de rames, d'onze grands navires, de neuf maones, & de trois caramoussats ou vaisseaux de charge. Le 20. jour de Mai, les Turcs firent faire deux forts à l'embouchure du port de Malte, & y poserent quatorze pieces de canon. Le 26. l'armée s'approcha d'un lieu appellé *sainte Marguerite*, où il se fit de grandes escarmouches: les Turcs furent contraints de se retirer à la Marse, où ils camperent. Le 27. Mai le bacha fit battre le fort de saint Elme; & après avoir donné cinq assauts, il prit le château le 23. Juin; mais il y perdit plus de quatre mille hommes des plus braves, entre lesquels fut Dragut, fameux corsaire. Le 28. Mustafa assiegea l'isle de saint Michel, ou cité de la Sengle; & le lendemain il dressa des batteries contre le bourg, où le grand-maître fit entrer un secours de six cens hommes de combat, qui furent cause de la conservation de l'isle de Malte. Les Turcs continuerent leur batterie contre le bourg, & y donnerent un assaut general le 21. Août. Mais le grand-maître de la Valette ayant harangué à haute voix tous les chevaliers, les anima tellement, qu'ils repousserent cette grande multitude de Turcs, qui avoient déja gagné les murailles, & posé sept drapeaux sur la porte appellée *de Bonne-Enseigne*. Enfin le 7. Septembre, le grand secours conduit par dom Garcias de Tolede s'approcha de Malte en cet ordre. A l'avant-garde étoient huit galeres d'Espagne, deux de la republique de Genes, & deux de la religion de saint Jean de Jerusalem. La bataille, où le milieu de l'armée, étoit composée de sept galeres de Naples, de quatre de Florence, de deux du Basan, avec la Seraphine d'Espagne, de la capitane d'Etienne de Mari, de celle de George Grimaldi, & les trois de Lomellini Genois. A l'arriere-garde étoient les huit galeres de Sicile, les huit d'André Doria, les trois des Centurions. Ce secours fut conduit à la Cité-Vieille par dom Alvarés de Sandés, & par le seigneur Ascanio de la Cornia. Dom Garcias s'en retourna à Messine en Sicile, pour amener encore du secours; mais il ne fut pas necessaire, car le 13. Septembre, Mustapha ayant fait inutilement ses derniers efforts, fut contraint de prendre la fuite, & de s'embarquer avec precipitation, faisant seulement tirer pour signal, un coup de canon à trois heures de nuit. Ce siege fut si terrible pendant quatre mois, que la plûpart des fortifications furent ruïnées, & qu'il fut tiré sur la forteresse de Malte plus de soixante & dix mille coups de canon. Les Turcs y perdirent plus de vingt mille hommes, & les Chrétiens environ neuf mille qui moururent, tant de maladies, que de leurs blessures: de sorte que sur la fin du siege il ne restoit au grand-maître que six mille hommes de combat, contre quatre-vingt mille qui se trouvoient encore dans l'armée des assiegeans. Après la levée du siege, le grand-maître de la Valette voyant l'isle ruïnée, & les fortifications abbattues, résolut de faire bâtir au plûtôt la Cité-Neuve, qui fut nommée *la Cité-Valette*, du nom de son fondateur. La premiere pierre fut mise solemnellement le 18. Mars 1566. & de peur que l'ennemi ne troublât l'execution de ce dessein, par quelque nouvelle entreprise, le pape Pie V. commanda qu'on y travaillât incessamment, même les jours de fêtes. Le grand-maître fit aussi reparer le bourg, qui fut depuis nommé *la Cité-Victorieuse*; & fit encore fortifier le château de l'isle de Goze, n'oubliant rien pour remettre toutes choses en état. Sa sainteté lui offrit le chapeau de cardinal par un courier exprès; mais il la remercia, lui montrant que cette dignité ne paroissoit pas convenir à la profession des armes, en laquelle il avoit vieilli. Pour faciliter les payemens de ceux qui travailloient à la Cité-Valette, le grand-maître fit battre des pieces de Monnoye d'airain, ayant d'un côté les armes de la religion & du grand-maître; & de l'autre, la marque de la valeur, avec ces mots à l'entour: *Non æs sed fides*. Il tint compte de toute cette monnoye aux marchands & aux ouvriers, & en rendit la valeur en or & en argent. Cet illustre grand-maître entretint tous les jours huit mille hommes de travail, jusqu'en 1568. qu'il mourut avec autant de pieté, qu'il avoit fait paroître de courage & de prudence pendant sa vie. On remarque qu'il fut élu à la dignité de grand-maître, le 21. d'Août, & qu'il mourut onze ans après, au même mois & à pareil jour. PIERRE DU MONT lui succeda. La famille dont étoit sorti ce grand-maître étoit ancienne: une de ses branches avoit fait autrefois sa demeure à Toulouse, & avoit donné des capitouls à cette ville. GUILLOT de la Valette-Parisot, chevalier, seigneur de Cornusson, frere de ce grand-maître, avoit épousé *Antoinette* de Nogaret, dame de la Graniagues, veuve de *Jean* Barail de Belcastel, laquelle étoit issue de la branche de Nogaret, seigneurs de Roquesferiere. Le seigneur de Cornusson eut quatre fils, l'un seigneur de Parisot, l'autre seigneur de Cornusson, qui ayant tous deux rassemblé plusieurs seigneurs & gentilshommes François, se mirent en chemin avec eux pour aller secourir Malte; mais le siége étoit levé quand ils arriverent. Les deux autres neveux du grand-maître furent commandeurs dans l'ordre; l'un sous le nom de la Valette-Parisot; l'autre sous le nom de la Valette-Cornusson. Ils seconderent vaillamment leur oncle dans la défense de la place, où le premier fut tué. FRANÇOIS de la Valette seigneur de Cornusson, reçu en 1576. gouverneur & senéchal de Toulouse, fut fait chevalier des ordres du roi le 31. Decembre 1583. & mourut le 16. Février 1586. JEAN de la Valette, seigneur de Cornusson son fils, lui succeda en la charge de gouverneur & senéchal de Toulouse, & en cette qualité, & comme député de la senéchaussée de Toulouse, il assista aux états de Blois en 1588. * La Faille, *annales de Toulouse, & hist. de la noblesse des capitouls*. Bosio, *hist. de l'ordre de S. Jean de Jerusalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

VALETTE ou VILLEBOIS, ville de France en Angoumois, avec titre de duché, érigé en faveur des seigneurs de la maison de Nogaret, ducs d'Espernon.

VALETTE (Jean-Louis de Nogaret, & de la) duc d'Espernon, pair & amiral de France, marquis de la Valette, comte de Montfort, & d'Astarac, chevalier des ordres du roi, premier gentilhomme de sa chambre, colonel general de l'infanterie Françoise, gouverneur de Provence & de Guyenne, ville de Mets & pays Messin, né au mois de Mai 1554. commença de porter les armes sous le nom de seigneur de Caumont au siege de la Rochelle en 1573. & s'attacha à la personne d'Henri IV. alors roi de Navarre, qu'il quitta peu après. La guerre ayant été déclarée aux Huguenots, il servit sous le duc d'Alençon, se signala aux sieges & prises de la Charité, d'Issoire & de Brouage, & devint favori du roi Henri III. qui l'envoya vers le duc de Savoye au sujet de la ville de Geneve, & le créa duc & pair de France en 1581. après lui avoir donné la baronie d'Espernon, l'avoir fait premier gentilhomme de sa chambre, & établi colonel general de l'infanterie Françoise, qui fut érigée en sa faveur en office de la couronne en Decembre 1584. Il obtint encore la charge d'amiral de France par lettres du 7. Novembre 1587. dont il se démit depuis en faveur de

de son frere aîné; & s'étant retiré de la cour à Angoulême, il y évita une dangereuse conspiration contre sa personne. Etant de retour à la cour, il prit sur les Ligueurs Gergeau, Etampes, Montereau & Pontoise; se trouva à saint Cloud lors de l'assassinat du roi Henri III. duquel il conduisit le corps à Compiegne, & quitta l'armée du Roi Henri IV. contre le sentiment de ses amis. Quelque tems après il revint à la cour, & courut risque de la vie à Corbie & au siege de Pierrefons. Après la mort de son frere, il eut le gouvernement de Provence; fut lieutenant general de l'armée que le roi envoya contre les Ligueurs, sur lesquels il prit quelques places. Pendant les brouilleries de la cour qui arriverent après la mort du maréchal d'Ancre, il favorisa la sortie de la reine Marie de Medicis de la ville de Blois le 21. Fevrier 1619. & sa retraite dans la ville d'Angoulême. Depuis il contribua beaucoup à la reduction du Bearn, qui s'étoit soûlevé, comme aussi des villes de saint Jean d'Angeli, de Lunel, de Sommieres, & de Montpellier pendant les guerres des Huguenots. Il secourut le fort de l'isle de Rhé contre les Anglois en 1627. fit tous ses efforts pour appaiser les troubles de Guienne en 1635. & s'opposa aux ennemis qui vouloient faire une irruption dans le pays en 1637. pendant le regne du roi Louis XIII. il brusqua presque toûjours ceux qui étoient en faveur, & le different qu'il eut avec l'archevêque de Bourdeaux, lui causa sa plus grande disgrace: il se retira à Loches par ordre de la cour, & y mourut le 13. Janvier 1642. en sa 88. année, d'où son corps fut porté à Cadillac, où il fut enterré sous une magnifique sepulture.* *Voyez* M. Girard, *hist. de sa vie. Les memoires de la Ligue. Ceux du duc de Rohan.* M. de Thou, *&* M. de Grandmont *en leurs hist. & celle des troubles.* M. de Beauvais Nangis, *en son hist. des favoris, &c.*

I. Il descendoit de JACQUES de Nogaret, seigneur de Marquefave & de S. Hyppolite, capitoul de Toulouse en 1366. & 1385. qui épousa *Vitale* de Garrigiis ou Garrigues, dame de Graniagues, & de Roqueserriere, dont il eut BERTRAND, qui suit; PIERRE, *qui fit la branche des seigneurs de* GRANIAGUES *& de* ROQUESERRIERE; & *Marguerite* de Nogaret alliée à *Arnauld* d'Aurival.

II. BERTRAND de Nogaret, I. du nom, seigneur de Marquefave & de S. Hyppolite, acquit la terre de la Valette relevant de l'archevêque de Toulouse, de laquelle ville il fut capitoul & juge mage. Il avoit épousé 1°. *Magdelaine* du Fossat, morte en 1431: 2°. *Jeanne* de Villeneuve, de l'une desquelles il eut BERTRAND II. qui suit;

III. BERTRAND de Nogaret, II. du nom, seigneur de la Valette, &c. vivoit en 1456. & fut pere de BERNARD, qui suit;

IV. BERNARD de Nogaret; seigneur de la Valette, &c. vivoit en 1480. Il avoit épousé *Anne* de Bertolene, fille de N. seigneur de Circq en Rouergue, laquelle vivoit encore en 1530. ayant eu pour enfans, PIERRE, qui suit; *Gabriel*; & *Antoinette* de Nogaret, mariée le 15. Decembre 1530. à *Pierre* Deimier, seigneur d'Arques & de Lias, capitaine en la legion de Languedoc.

V. PIERRE de Nogaret, seigneur de la Valette, &c. mourut en 1553. Il avoit épousé le 21. Avril 1521. *Marguerite* de Lisle, dame de Casaux & de Caumont, dont il eut *Jean*, qui fut tué dans un combat donné contre les Imperiaux en 1545; *Gabriel*, qui fut d'église, & mourut en 1548; *Pierre*, tué au siege de Bologne en Italie en 1545; JEAN, qui suit; *Jacquette*, mariée à *Bertrand* de Bearn, seigneur de S. Maurice près Villemur; *Jeanne*; alliée à *Philippe* de Voisins, baron de Montault; *anne*, qui épousa *Charles* de Leaumont, seigneur de Pui-Gaillard; & *Helene* de Nogaret, mariée en 1551. à *Bernard* de Luppiat, baron de Montcassin.

VI. JEAN de Nogaret, seigneur de la Valette, baron de Casaux & de Caumont, &c. mestre de camp de la cavalerie legere, lieutenant general au gouvernement de Guyenne, & capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances, se distingua dans tous les emplois militaires qu'il eut, & fut recompensé de la charge de mestre de camp de la cavalerie legere, en laquelle qualité il servit aux batailles de Dreux, de Jarnac & de Montcontour. Il n'en feroit pas demeuré à la lieutenance generale de Guienne, si des intrigues de cour ne se fussent opposées à son avancement, en l'empêchant de servir au siege de la Rochelle en 1573. Il mourut le 18. Décembre 1575. Il avoit épousé par contrat du 15. Septembre 1551. *Jeanne* de S. Lari, sœur de *Roger*, seigneur de Bellegarde, maréchal de France, & fille de *Pierre*, seigneur de Bellegarde, senéchal de Toulouse, & de *Marguerite* d'Orbessan morte le 9. Avril 1611. ayant eu pour enfans, 1. BERNARD II. du nom, seigneut de la Valette, &c. amiral de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mort le 11. Fevrier 1592. en sa 39. année, sans enfans d'*Anne* de Batarnai, fille de *René*, comte du Bouchage, & d'*Isabelle* de Savoye-Tende, qu'il avoit épousée le 13. Fevrier 1582; 2. JEAN-LOUIS, qui suit; 3. *Jean*, mort à l'âge de 15. ans; 4. *Helene*, mariée en 1582. à *Jacques* Goth, marquis de Rouillac, grand senéchal de Guyenne, lieutenant general au gouvernement du Bolonois, dont la posterité porta le titre de duc d'Espernon; 5. *Catherine*, alliée à *Henri* duc de Joyeuse, comte du Bouchage, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi; &c. morte en Août 1587; & 6. *Anne* de Nogaret de la Valette, qui épousa en Février 1583. *Charles* de Luxembourg, comte de Brienne & de Ligni, morte le 23. Novembre 1605.

VII. JEAN-LOUIS de Nogaret de la Valette, duc d'Espernon, pair & amiral de France, colonel general de l'infanterie Françoise, chevalier des ordres du roi, &c. *dont l'éloge est rapporté ci-dessus*, mourut le 13. Janvier 1642. en sa 88. année. Il avoit épousé le 23. Août 1587. *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale & d'Astarac, fille aînée, & heritiere d'*Henri*, comte de Candale, &c. & de *Marie* de Montmorenci, morte en 1593. âgée de 26. ans, ayant eu pour enfans HENRI, qui suit; BERNARD, *dont il sera parlé après son frere aîné*; & LOUIS cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, commandeur de l'ordre du saint Esprit, *dont il sera parlé ci-après dans un article séparé. Outre ces enfans legitimes il eut aussi plusieurs enfans* naturels, *dont il sera parlé ci-après.*

VIII. HENRI de Nogaret de la Valette, dit *de Foix*, comte de Candale, captal de Buch, duc d'Halluin, premier gentilhomme de la chambre du roi, chevalier de ses ordres, gouverneur d'Agenois & de Saintonge, passa en Italie sur les galeres de Florence à cause de quelque mécontentement domestique, & fit le voyage de Caramanie, pays d'Asie dans la Natolie, d'où étant de retour en France, avec la gloire d'avoir le plus contribué à la conquête de la forteresse d'Agliment, il entra dans le parti des princes, Il alla ensuite chercher la guerre en Hollande & en Italie, où les Venitiens le firent leur general de terre ferme pendant plus de huit ans. Etant revenu en France dans le dessein de s'établir à la cour, il n'y pût éviter la haine du cardinal de Richelieu, ce qui l'obligea de repasser une seconde fois en Italie, où la Republique de Venise l'honora de la charge de generalissime de ses armées. Depuis ayant fait sa paix par l'entremise du cardinal de la Valette son frere, & étant revenu en France, il alla commander avec lui sur les frontieres des Pays-Bas, & ils reprirent la Capelle, conquirent Cateau-Cambresis, Maubeuge, Landrecies, & eurent le même emploi en Italie, où il mourut en la ville de Casal le 11. Février 1639. à la fleur de son âge, en reputation d'un grand capitaine, sans laisser de posterité de *Susanne* duchesse d'Halluin, marquise de Maignelais, fille de *Florimond*, marquis de Piennes & de Maignelais, gouverneur de la Fere, & de *Claude-Marguerite* de Condi, & petite-fille de *Charles* duc d'Halluin. Le roi Louis XIII. avoit de nouveau érigé en duché cette terre en 1611. en faveur de ce mariage, lequel ayant été dissous d'un mutuel consentement, elle épousa en 1620. *Charles* de Schomberg, marquis d'Espinai, gouverneur de Languedoc, puis maréchal de France, qui fut aussi duc d'Halluin à cause de sa femme, morte sans enfans en 1641.

VIII. BERNARD de Nogaret, de la Valette & de Foix, second fils de JEAN-LOUIS, duc d'Espernon, & de *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale & d'Astarac, né en 1592. fut duc d'Espernon, de la Valette & de Candale, captal de Buch, comte de Foix, de Montfort-l'Amauri, d'Astarac & de Benauges, vicomte de Castillon, baron de Cadillac, de Caumont & de Plassac, sire de Lesparre, chevalier des ordres du roi, & de la jarretiere en

Angleterre, & colonel general de l'infanterie Françoise. Il fut le principal objet de tous les soins que le duc d'Espernon son pere prit pour l'agrandissement de sa maison, & fut pourvû de la charge de colonel general de l'infanterie en 1610. sur la demission de son pere, du vivant duquel il porta le titre de duc de la Valette. Il servit aux sieges de S. Jean d'Angeli, & de Royan, & à l'attaque du Pas de-Suse, puis sous le comte de Soissons en 1636. & en Guienne, dont il chassa les Espagnols qui y avoient fait quelques irruptions, & vainquit les peuples soûlevés; mais ayant été chargé du mauvais succès du siege de Fontarabie, poussé par le cardinal de Richelieu, qui voulut se venger de lui pour n'avoir pas pris son parti en 1638. lors de la conjuration de Corbie, il se retira en Angleterre, pour se soustraire de la colere de ce ministre, qui lui fit faire son procès le 24. Mai 1639. Après la mort de ce cardinal il revint en France, se purgea de tout ce qui lui avoit été imposé, obtint arrêt le 16. Juillet 1643. & fut rétabli dans son gouvernement de Guienne, d'où on le retira en 1651. à cause des troubles qui y étoient survenus à son occasion; on lui donna celui de Bourgogne, qu'il garda jusqu'à la paix des Pyrenées qu'il rendit au prince de Condé, & fut rétabli en celui de Guienne, qu'il posseda jusqu'à sa mort arrivée à Paris le 25. Juillet 1661. en sa 69. année. Il avoit épousé 1°. le 12. Decembre 1622. *Gabrielle-Angelique* legitimée de France fille *naturelle* du roi *Henri IV.* & *d'Henriette* de Balzac, marquise de Verneuil, morte en couches le 24. Avril 1627: 2°. le 28. Novembre 1634. *Marie* du Cambout, fille aînée de *Charles*, marquis de Coislin, baron du Pont-Château, &c. chevalier des ordres du roi, & de *Philippe* de Bruges sa premiere femme, morte le 12. Fevrier 1691. sans enfans. Ceux du premier mariage furent, LOUIS-CHARLES-GASTON qui suit; & *Anne-Louise-Christine* de Foix de la Valette d'Espernon, religieuse aux Carmelites du fauxbourg saint Jacques sous le nom de sœur *Anne-Marie de Jesus*, où elle mourut le 22. Août 1701. en sa 77. année, & 53. de religion.

IX. LOUIS-CHARLES-GASTON de Nogaret de la Valette & de Foix, duc de Candale, pair de France, gouverneur d'Auvergne, lieutenant general des armées du roi, né à Metz le 14. Fevrier 1627. mourut à Lyon sans alliance le 28. Janvier 1658.

L'on a remarqué ci-dessus que JEAN-LOUIS *duc d'Espernon eut aussi des enfans naturels. Ce furent* JEAN-LOUIS, *qui suit*, Louis *de la Valette, coadjuteur de Mirepoix en* 1628. *puis évêque de Carcassonne en* 1655. *mort le* 10. *Septembre* 1679. N. *prieur de Bellefons*; N. *cordelier*; *&* Louise *de la Valette, abbesse de sainte Glossine de Metz, morte le* 23. *Decembre* 1647.

VIII. JEAN-LOUIS, *dit* le chevalier de la Valette, *lieutenant general de l'armée navale des Venitiens en* 1645. *mourut pendant les troubles de Guienne en* 1650. *ayant eu de* Gabrielle *d'Aymar*, *fille d'*Honoré, *seigneur de Monsalier, maître des requêtes, puis president au parlement de Provence, & d'* Eleonore *de Fourbin de Souliers*, LOUIS-FELIX, *qui suit*; N. *morte sans alliance*; *&* Gabrielle-Leonore *de la Valette, mariée à* Gaspard *de Fieubet, premier president du parlement de Toulouse, morte sans enfans le* 2. *Decembre* 1708.

IX. LOUIS-FELIX *marquis de la Valette, comte de Beaumont, &c. lieutenant general des armées du roi, servit au siege de Luxembourg, à la bataille de Fleurus, & à celle de Nervinde, où il fut blessé, & mourut le* 9. *Fevrier* 1695. *en sa* 60. *année, sans avoir eu d'enfans de* Paule *d'Astarac de Fontrailles, veuve de* Roger *de Boussole, comte d'Espenan, & fille de* Benjamin, *baron de Fontrailles, & de* Magdelaine *de Montesquiou, dame de la Devese & de Marsac.* * *Voyez* le P. Anselme *hist. des grands offic. &c.*

VALETTE (Bernard de Nogaret, II. du nom, seigneur de la) chevalier des ordres du roi, gouverneur du marquisat de Saluces, du Dauphiné, de Lyon & de Provence, amiral de France, mestre de camp de la cavalerie legére, né en 1553. fils aîné de JEAN seigneur de la Vallette, & de *Jeanne* de saint Lari-Bellegarde, commença à porter les armes à Calais sous M. de Gourdon; se signala en Piémont en diverses occasions; fut pourvû du gouvernement de Saluces à la place du jeune seigneur de Bellegarde son cousin; & quelque tems après la faveur de *Jean-Louis* duc d'Espernon son frere puîné, lui fit avoir la charge de mestre de camp de la cavalerie legere, que leur pere avoit possedée. Il fut pourvû du gouvernement de Dauphiné en 1583. où il défit au passage de la riviere d'Isere, assisté du maréchal d'Ornano 400. arquebusiers François, & 3000. Suisses, de-là il passa en Provence, dont il eut la lieutenance generale en l'absence de son frere, puis le gouvernement en chef le 7. Decembre 1587. Il remit en 1588. sous l'obéissance du roi Volensoles & Digne, fut ensuite créé amiral de France sur la démission de son frere; fit lever le siége de Barcelonette au duc de Savoye; se joignit au seigneur de Lesdiguieres, avec lequel il défit les troupes de ce duc au combat d'Esparon le 15. Avril 1591. le mit encore en déroute à Vinon, & l'obligea de repasser les monts, & ayant mis le siege devant Roquebrune en Provence, il y reçut un coup de mousquet à la tête, étant sans armes à la batterie, le 11. Fevrier 1592. en sa 39. année, sans laisser de posterité. Le roi le regretta comme un grand capitaine; & sa fortune fit moins d'envieux que celle de son frere, parce qu'il étoit moins fastueux, moins ambitieux, & plus reglé dans sa conduite * *Voyez sa vie donnée au public par* M. de Mauroi seigneur de Verrieres.

VALETTE (Louis de Nogaret de la) cardinal, troisiéme fils de JEAN-LOUIS, duc d'Espernon, & de *Marguerite* de Foix, comtesse de Candale, & d'Astarac, abbé de saint Victor de Marseille, de Grandselve, de saint Vincent de Metz, & du Gard, prieur de saint Martin des Champs, archevêque de Toulouse, fut nommé cardinal en 1621. par le pape Paul V. fut aussi commandeur de l'ordre du saint Esprit, lieutenant general des armées du roi, gouverneur d'Anjou, de Metz & du pays Messin. Il contribua beaucoup à l'enlevement de la reine Marie de Medicis du château de Blois, du parti de laquelle il se détacha, & s'engagea dans celui du cardinal de Richelieu, dont il soûtint indiscretement la fortune, par le conseil de la journée des dupes, l'une des plus memorables du regne de Louis XIII. ne prevoyant pas alors que sa maison seroit accablée sous le poids qu'il aidoit à soûtenir; car après avoir consommé la plus grande partie du pouvoir qu'il avoit auprès de ce ministre, à parer les coups qu'il portoit au duc d'Espernon son pere, il demeura entierement sous la dependance de ce cardinal, qui pour flatter son ambition, lui donna les premiers emplois de la guerre; & après l'avoir pourvû du gouvernement d'Anjou & de celui de Metz, l'envoya commander en Allemagne avec le duc de Weymar, en Franche-Comté contre le general Galas, & en Picardie & en Italie, où il mourut à Rivoli près de Turin le 28. Septembre 1639. à l'âge de 47. ans. Le president de la Rocheflavin de Toulouse, dédia à ce cardinal un traité des parlemens de France; & un professeur de la même ville nommé *Jacques Maran*, lui offrit aussi un livre de droit de sa façon. Divers auteurs ont travaillé à son éloge, & sur-tout Theron, Auberi, Chenu, Possevin, &c.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

VALID, I. du nom, calife de la race des Ommiades, *voyez* JUALID.

VALID, II. du nom, onziéme calife de la dynastie des Ommiades, *voyez* GUALID.

VALIDE'E, celebre mosquée, a été bâtie à Constantinople par la Sultane Validée, femme d'Ibrahim, & mere de Mahomet IV. Ce n'est pas l'ordinaire que les sultanes fassent construire des mosquées, mais cette princesse étant une des plus spirituelles dames qui ayent jamais entré dans le serrail, obtint adroitement cette permission. Ce temple est, ce semble, le mieux executé de tous ceux qui sont à Constantinople. Il est bâti dans un endroit fort avantageux, assez proche du serrail, vers l'un des petits ports de Constantinople, qui est très-frequenté à cause de la douane. Comme cette mosquée est la plus exposée de toutes à la vûe de ceux qui arrivent à Constantinople, c'est aussi dans cet endroit que l'on fait paroître plus de rejouissance, quand les Turcs en ont quelque sujet. Le grand-seigneur ne prend gueres de villes sur les ennemis, que les Minarets de la Validée ne fassent voir les premiers au peuple quantité de feux de joie. Car outre que les six galleries des deux minarets sont toutes entourées de lampes ardentes, on attache encore de l'un à l'autre un grand nombre de chaînettes, qui soû-

trennent en l'air plusieurs figures, dont quelques-unes marquent par un grand nombre de lampes le nom du grand seigneur; & au-dessous, celui des villes qu'il a prises; mais parmi cette illumination, il est défendu de tirer des fusées volantes, de peur des incendies. * Grelot, *voyage de Constantinople.*

VALIERE (chevalier de la) *voyez* VALLIERE.

VALLA (Laurent) docteur en droit, & chanoine de l'eglise de saint Pierre à Rome, vivoit dans le XV. siecle. Il entreprit de traduire l'iliade en vers latins, mais il n'acheva pas cet ouvrage. Ce qu'il en avoit traduit, fut imprimé. Il avoit aussi fait une version latine du poëme d'Hesiode. * Pierius Valerian. *de infelicit. Litterat.* Vossius, *de poët. Latin.* Bayle, *diction. crit. edit.* 1702.

VALLA (Laurent) ou DELLA VALLE, Romain, & chanoine de S. Jean de Latran, dans le XV. siecle, né à Rome se distingua par son sçavoir & par ses ouvrages. Il composa six livres de *l'elegance de la langue latine*; trois *du faux & du vrai*; un *de la fausse donation de Constantin*, trois *du regne de Ferdinand roi d'Aragon*, & traduisit aussi de grec en latin, Herodote, Thucydide, &c. Il fut sans doute un de ceux qui s'opposerent le plus heureusement à la barbarie dont Rome avoit été infectée par les Goths, & qui contribua le plus à renouveller la beauté de la langue latine; mais il étoit trop plein de son propre merite, fier, méprisant & satirique. Il fut obligé de sortir de Rome, où ses paroles indiscretes l'avoient brouillé, & se retira à Naples. Cette disgrace ne le rendit pas plus retenu; car il continua de parler de tout, & même de la religion, avec une extrême liberté. Il fut accusé à l'Inquisition de débiter des erreurs sur le mystere de la Trinité, & du libre arbitre, & de déchirer en tous lieux la pureté des vierges consacrées à Dieu. Ce tribunal severe le condamna à la peine du feu, qu'il n'évita que par la faveur d'Alfonse roi de Naples, qui avoit voulu à l'âge de 50. ans apprendre le latin de Valla. On dit même qu'il fut fouetté autour du cloître des Dominicains de Naples. C'est ce que lui reproche Pogge Florentin, qui a écrit contre lui des satires piquantes. Laurent Valla revint à Rome, où il mourut l'an 1457. & non en 1465, comme on l'a dit. Une épitaphe qui se voit encore dans l'eglise de saint Jean de Latran, & qu'on dit que sa mere Catherine y fit graver sur une pierre de marbre, le nomme secretaire du pape & du roi de Naples. Mais on doute que cette épitaphe soit d'autorité. * Paul Jove, *in elog. doct.* Erasme, *in Ciceron.* Pogge, *in invect.* Vossius, *de hist. Lat.* Sponde, *in annal.* Opmer, *in chron. &c.* M. de la Monnoye sur Baillet, *t.* 2. *&* 3.

VALLA (George) natif de Plaisance, medecin & professeur de belles lettres à Venise, a fleuri vers le milieu du XV. siecle. Il a composé plusieurs livres de medecine & de litterature, entr'autres des commentaires sur plusieurs livres de Ciceron, & un traité *de rebus expetendis & fugiendis*, qui fut imprimé chez Alde *in-fol.* en 1501. après la mort de son auteur. Valla fut accusé & mis en prison pour la cause des Trivulces; & ayant été absous & mis en liberté, il mourut peu de tems après subitement en 1499. ou 1500. * Pierius Valerian. *de infelicitat. litterat.* Paul Jove. Gesner, *biblioth.* Bayle, *diction. crit.* 2. *édit.* 1702.

VALLADIER (André) prêtre, docteur en theologie, & abbé de S. Arnoul de Mets, dès avant l'an 1615. est auteur de quelques ouvrages historiques, comme le labyrinthe royal de l'Hercule Gaulois, &c. representé à l'entrée de la reine à Avignon, qui fut imprimé l'an 1601. dans cette ville, dont les antiquités y sont décrites. Un recueil de pieces concernant l'abbaye de S. Arnoul, avec ses reflexions qu'il publia l'an 1615. à Paris: *la tyrannomanie étrangere*, ou traité des droits royaux & des libertés de l'eglise Gallicane qu'il donna la même année, & dont il y eut une seconde édition en 1626. & enfin l'éloge historique de dom Bernard de Percin de Montgaillard abbé d'Orval, sous le titre *les saintes montagnes & collines d'Orval & de Clairvaux.* Cet auteur est mort en 1638. & a laissé quelques autres ouvrages qui n'ont pas vû le jour.

VALLADOLID, *Vallis Oletum*, autrefois *Pintia*, ville d'Espagne dans la Castille vieille, avec évêché suffragant de Tolede, est une des plus belles villes de ce royaume: les rues y sont longues & larges; les maisons grandes, hautes, & toutes ornées de balcons. La petite riviere d'Escueva la traverse, on la passe sur un pont de pierre de dix où douze arcades. Une de ses places a dans son enceinte cent trente tant églises, & chapelles, que couvens & hôpitaux, avec l'hôtel de ville. Une autre aussi fort grande est toute entourée de maisons hautes de quatre étages, avec une colonnade, sous laquelle on étale les marchandises. On compte soixante & dix couvents dans Valladolid. Le plus beau est celui des Dominicains, auprès duquel est le palais des rois d'Espagne, qui a été fort embelli par Philippe IV. Il y a aussi une université, & beaucoup de noblesse y demeure. Cette ville n'est episcopale, & ne jouit des droits de Cité que depuis l'an 1595. Guillaume évêque de Sabine, legat du saint Siege, y celebra en 1322. un concile, dont on a les actes en 17. chapitres, & que quelques-uns ont cru avoir été tenu à Sabine.* Colmenar, *delices de l'Espagne.*

VALLADOLID ou CAMAYAGUA, ville de l'Amerique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, en la province de Honduras, a un évêché suffragant de Mexico depuis l'an 1558. *Voyez* HONDURAS.

VALLADOLID, ou *S. Juan de Salinas*, petite ville d'Amerique dans le Perou. Elle est dans la province de Paçamores, au pied des montagnes des Andes. * Mati.

VALLANGIN, bon bourg, chef d'un comté, uni à perpetuité avec celui de Neufchâtel en Suisse. Ce bourg est environ à deux lieues de la ville de Neufchâtel vers le nord. * Mati, *dict.*

VALLE'E D'AMBOULE, dans l'isle de Madagascar, *cherchez* AMBOULE.

VALLE'E DE JOSAPHAT, vallée qui est à l'orient de la ville de Jerusalem, entre cette ville & la montagne des Olives, s'étend environ deux mille pas en longueur du septentrion au midi, autant qu'en a la ville, à laquelle elle sert de fossés, étant plus basse d'environ deux cens cinquante pas; parce que la ville est bâtie de ce côté-là sur les montagnes de Moria & de Sion. Elle est appellée Josaphat du nom du roi Josaphat, qu'on croit y avoir été enterré. Josaphat signifie *jugement du Seigneur*, ce qui a fait croire que ce lieu est celui où se doit faire le jugement dernier. C'est la pensée de la plûpart des peres & des docteurs de l'eglise, lorsqu'ils expliquent la prophetie de Joël; *Ascendent gentes in vallem Josaphat, quia ibi sedebo, ut judicem omnes gentes.* Ce prophete l'appelle ensuite *la Vallée de concisions*, c'est-à-dire, *de retranchement*, parce que les méchans y seront separés de la compagnie des bons. Elle a aussi le nom de *Vallée du roi*, dans l'écriture sainte, parce que le roi Salomon y avoit un très-beau jardin au bas du mont de Scandale, qui est la troisiéme colline de la montagne des Olives. On l'a encore nommé *vallée de Cedron*, parce que le torrent de Cedron passe au milieu. Au pied du mont de *viri Galilæi*, qui est la colline de la montagne des Olives vers le septentrion, l'on voit un sepulcre que l'on dit être celui de la Vierge Marie, dans une église que les Chrétiens y ont bâtie. Tout le bâtiment a la forme d'une tour quarrée, dont le toit est enterrassé. La porte est ornée de plusieurs petites colonnes de marbre. De là on descend un escalier de cinquante degrés, long de trois toises. Au milieu de l'escalier, on voit à main droite une petite chapelle, où il y a deux autels, sur l'endroit où l'on prétend que sont les deux tombeaux de S. Joachim & de sainte Anne, & à main gauche est une autre chapelle avec deux autels sur les tombeaux pretendus de saint Joseph & de saint Simon. Ces quatre tombeaux sont de marbre. Au pied de l'escalier, il y a un autel qui appartient aux Armeniens, proche de l'entrée de l'eglise, laquelle est bâtie en forme de croix, ayant environ quarante pas de longueur sur treize de largeur. Le sepulcre de la Vierge, qui est un peu plus avant que le milieu de l'eglise, est semblable à celui de Notre-Seigneur, c'est-à-dire, en forme de petite chapelle taillée dans la roche. Il y a un autel couvert d'une table de marbre sur le cercueil où on dit qu'étoit ce saint corps, & une vingtaine de lampes allumées aux environs. Derriere cette chapelle, au bout de l'eglise vers l'orient, est le maître-autel, qui appartient aux Grecs, avec un autre plus petit au côté de l'evangile, comme ils ont cou-

tume d'en avoir dans toutes leurs églises. Vis-à-vis du sepulcre, à main gauche, on voit l'autel des Jacobites, & de l'autre côté une mosquée pour les Mahometans, qui ont beaucoup de respect pour ce saint lieu. A l'autre extremité de l'eglise vers l'occident est l'autel des Abyssins. Dans toute l'eglise il n'y a point d'autre jour que celui qui entre par la porte, & une petite fenêtre faite en forme de soupirail à la voûte, qui est sur le grand autel. On tient que cette église fut bâtie l'an 326. par l'imperatrice sainte Helene. Godefroi de Bouillon, roi de Jerusalem y mit des religieux, qu'il dota richement, & la reine Melisende, fille de Baudouin II. femme de Foulques, & mere de Baudouin III. tous trois rois de Jerusalem, y fut enterrée dans la chapelle de saint Joachim & de sainte Anne.

Dans cette même vallée de Josaphat, en allant du sepulcre de la Vierge vers le midi, on voit le jardin des Olives, & quelques restes d'un mur de pierres séches, dont il étoit fermé. En avançant encore vers le midi jusqu'au pont de Cedron, on trouve quatre tombeaux, qui sont dignes d'être considerés. Le premier est celui de Josaphat, roi de Juda, qui a donné le nom à toute la vallée. Il est taillé dans le roc, comme une petite salle carrée, avec un portail semblable à celui d'une église. Celui d'Absalon, qui est ensuite, est taillé dans une grosse roche, détachée de la montagne, & a la forme d'une chambre carrée, toute hors d'œuvre, avec un toit d'une forme pyramidale. Il est orné par dehors de douze demi-colonnes qui l'environnent. On ne voit au-dedans qu'une grande quantité de pierres parce que tous les passans, tant Chrétiens, que Juifs, & Infideles, y jettent chacun la leur, pour témoigner l'horreur qu'ils ont de la revolte & de la perfidie de ce jeune prince contre son pere David. Il l'avoit fait construire avant sa mort; mais son corps n'y fut pas mis: car ayant été tué par Joab dans la forêt d'Ephraïm, il fut jetté dans une fosse & couvert d'un tas de pierres, comme un homme indigne de la sepulture. Un peu au delà est la grotte de saint Jacques. C'étoit aussi un tombeau, & elle a été ainsi nommée, parce que l'on tient que saint Jacque *le Mineur*, premier évêque de Jerusalem, s'y retira après la prise de Jesus-Christ dans le jardin des Olives. A trois pas plus bas on voit la sepulture du prophete Zacharie, taillée en carré d'une seule roche avec des colonnes & chapiteaux, dont le travail est admirable. * Doubdan, *voyage de la Terre-Sainte.*

VALLE'E des Salines, *cherchez* SALINES.

VALLIA, ou WALLIA, roi des Goths en Espagne, fut mis sur le thrône après Sigeric l'an 416. Ses peuples se flattoient qu'il continueroit la guerre contre les Romains; mais il aima mieux faire la paix, & s'offrit même à eux pour chasser des Espagnes les autres barbares qui les occupoient. C'étoient les Alains, les Vandales, & les Sueves, qui y étoient venus habiter dès l'an 400. Ainsi ayant obtenu en don de Constance, au nom d'Honorius, la ville de Toulouse & la seconde Aquitaine, il vint faire son sejour dans les Gaules. On assure qu'il regna en tout treize ans, ou trois ou quatre, selon Idace, Isidore, & quelques modernes. Mais peut-être que ces auteurs ne parlent que de son regne dans les Gaules. * Idace & Isidore, *in chron.*

VALLIERE (Louise Françoise de la Baume le Blanc de la) duchesse de Vaujour, paire de France, barone de S. Christophle en Anjou, fut élevée fille d'honneur d'Henriette d'Angleterre, premiere femme de Philippe fils de France, duc d'Orleans. Accoûtumée à voir souvent le roi Louis XIV. qui sans contredit étoit le mieux fait de sa cour, elle conçut une si grande tendresse de cœur pour ce monarque, qu'elle ne fut pas même maîtresse de la dissimuler. Etant devenue la favorite de ce prince, elle en eut *Marie-Anne* de Bourbon, née en Octobre 1666. legitimée de France le 14. Mai 1667; & *Louis* de Bourbon, comte de Vermandois, amiral de France, né le 13. Mai 1667. legitimé de France le 22. Fevrier 1669. Le roi érigea en faveur de cette dame, la terre de Vaujour & la baronie de S. Christophle en duché pairie sous le nom de la Valliere, par lettres patentes du mois de Mai 1667. verifiées au parlement le 13. du même mois. Sa conduite à la cour fut toûjours très-sage; elle n'abusa jamais de sa faveur, & ne s'en servit que pour faire du bien autant qu'elle le put. Touchée de Dieu, elle tenta plusieurs fois de se retirer; enfin elle en vint à bout, & fut se jetter dans le couvent des Carmelites du fauxbourg S. Jacques, à Paris, où elle prit l'habit, sous le nom de *sœur Louise de la Misericorde*, & y fit profession dans le chapitre interieur du monastere, selon la coûtume de cet ordre le 3. Juin 1675. Le lendemain la reine lui donna solemnellement le voile noir. Elle vouloit se faire sœur converse; mais les superieures de la maison n'ayant pas voulu l'admettre à cet état, elle demanda au moins la permission de soulager les sœurs dans leurs fonctions penibles, ce qui lui fut accordé; & quoiqu'elle fût d'une complexion très-delicate, elle le fit toute sa vie, tant que ses forces le lui purent permettre. Elle ne s'épargna pas pour les macerations corporelles, jeûnant souvent au pain & à l'eau, portant la haire, le cilice, les ceintures & bracelets de fer, & ses superieures, à qui elle en demandoit humblement la permission, étoient forcées de se rendre à l'importunité de son zele. Elle se levoit toûjours deux heures avant les autres, & passoit ce tems en prieres devant le S. Sacrement, sans que la rigueur des hivers la pussent faire relacher d'une pratique si penible. Une année, pour honorer la soif de J. C. sur la croix, & en même tems pour expier le plaisir qu'elle avoit pris autrefois à boire des liqueurs, elle prit resolution un Vendredi saint, de ne pas boire même une goutte d'eau, & elle continua cette austerité pendant plus de trois semaines: elle fut ensuite trois ans entiers à n'en boire que la valeur d'un demi verre par jour. Elle soûtint la mort de son frere qu'elle aimoit tendrement, & celle de son fils amiral de France avec tant de constance, qu'elle eut assez de force pour ne donner aucune marque exterieure de sa sensibilité dans ces tristes conjonctures, disant aux personnes qui lui conseilloient de soulager sa douleur par quelques larmes, *il faut tout sacrifier, c'est sur moi seule que je dois pleurer.* Comme la reine lui faisoit souvent l'honneur de l'aller voir, & que plusieurs autres personnes de la cour se faisoient un plaisir de s'aller édifier auprès d'elle, elle demanda plusieurs fois d'être envoyée dans un couvent des plus pauvres & des plus éloignés de l'ordre; mais cela lui fut toujours refusé. Enfin ses grandes austerités lui attirerent de longues & violentes infirmités, qu'elle soutint toujours avec une patience admirable, sans la moindre plainte, & n'en ayant jamais fait paroître que ce qu'elle n'en put cacher. La veille de sa mort elle se leva encore à trois heures du matin pour aller devant le S. Sacrement; mais les forces lui manquerent en chemin: on la munit des sacremens de l'eglise, & elle mourut le 6. Juin 1710. âgée de 66. ans moins 2. mois & de 36. de religion. On lui a toujours attribué un petit ouvrage de pieté, qui a eu grand cours sous le titre de *reflexions sur la misericorde de Dieu.*

Elle descendoit de l'ancienne maison de la Baume, originaire de Bourbonnois, de laquelle étoit PERRIN, seigneur de la Baume, paroisse d'Aveudre sur l'Allier, qui servit à la guerre avec distinction, & vivoit en l'an 1300. Une branche de cette maison, se transporta du Bourbonnois en Touraine, vers l'an 1400. & s'etablit au château & seigneurie de la Valliere, & c'est sous ce nom qu'elle a été connue. L'on n'en rapporte ici la posterité que depuis.

I. LAURENT le Blanc de la Baume, seigneur de la Valliere, qui de *Marie* Adam, sa premiere femme laissa *Laurent* le Blanc, seigneur de Choisi, & de la Valliere, tué au siege d'Ostende le 15. Mars 1602. sans posterité; & JEAN seigneur de la Gasserie, &c. qui suit.

II. JEAN de la Baume le Blanc, seigneur de la Gasserie, la Valliere, &c. maître d'hôtel ordinaire du roi, & lieutenant au gouvernement d'Amboise & pays en dépendans, mort le 27. Decembre 1647. Il avoit épousé *Françoise* de Beauveau, dont il eut 1. LAURENT, qui suit; 2. *Charles*, seigneur de la Gasserie, qui fut tué au siege de Spire; 3. *François*, *dont il sera parlé ci-après, dans un article separé*; 4. *Louis*, seigneur de Boële, tué au siege de Damvilliers; 5. *Gilles*, *dont il sera parlé ci-après, dans un article separé*; 6. *Louise*, mariée 1°. en 1642. avec *Michel* d'Evrard, seigneur de Haïecourt, capitaine de cavalerie: 2°. en 1646. avec *François* de Beauveau, seigneur

de Rivarennes, &c; 7. & *Marie* de la Baume le Blanc de la Valliere, alliée 1°. à *Charles* Bruneau, vicomte de la Rabateliere en Poitou : 2°. avec *Evrard* du Châtelet, maréchal de Lorraine & du Barrois, & morte veuve le 27. Decembre 1712. âgée de 88. ans.

III. LAURENT de la Baume le Blanc, III. du nom, marquis de la Valliere, baron de la Maisonfort, &c. gouverneur d'Amboise, & commandant la mestre de camp de la cavalerie, soûtint au passage de Brai, tout l'effort des ennemis, & par-là il favorisa la retraite de l'armée. Il rompit en 1635. à la journée d'Avein le bataillon du general Lamboi; se distingua aux batailles de Sedan & de Rocroi, & signala sa fidelité en gardant la ville & le château d'Amboise, pendant les troubles. Il avoit épousé *Françoise* le Prevost, fille de *Jean*, seigneur de la Coutelaye, &c. écuyer de la grande écurie du roi, dont il eut JEAN-FRANÇOIS, qui suit; & *Louise-Françoise* de la Baume le Blanc, *qui a donné lieu à cet article*, & en faveur de laquelle & de la princesse de Conti sa fille, les terres & baronies de saint Christophle premiere de Touraine, de Courcelles en Anjou, avec leurs seigneuries, circonstances & dépendances, furent érigées en duché pairie par le roi Louis XIV. au mois de Mai 1667. ce qui subsista jusqu'en 1698. que la princesse de Conti fit donation entre vifs de ces terres, avec le consentement du roi, porté par ses lettres patentes du mois de Mai de la même année 1698. registrées au parlement & en la chambre des comptes les 4. & 6. Juin suivant au marquis, depuis duc de la Valliere, son cousin germain maternel, en faveur de son mariage.

IV. JEAN-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere, &c. gouverneur & grand sénéchal de la province de Bourbonois, capitaine commandant les chevaux le gers de M. le Dauphin, maréchal des camps & armées du roi, commanda des troupes en Hollande, ès années 1665. & 1666. puis en Berri, Nivernois, & Bourbonois ès années 1674. & 1675. & mourut en Octobre 1676. Il avoit épousé *Gabrielle* Glé, de la Cotardaye, qui fut dame du palais de la reine *Marie-Therese*, dont il eut CHARLES-FRANÇOIS, qui suit; *Maximilien Henri*, chevalier de la Valliere, ci-devant souslieutenant des gendarmes Bourguignons; & *Marie-Louise-Gabrielle* de la Baume le Blanc, mariée le 30. Juillet 1681. à *César-Auguste* de Choiseul du Plessis-Praslin, duc de Choiseul, pair de France, morte le 8. Octobre 1698. âgée de 33. ans.

V. CHARLES-FRANÇOIS de la Baume le Blanc, marquis, puis duc de la Valliere, pair de France, lieutenant general des armées du roi, gouverneur & sénéchal de la province de Bourbonois, après avoir été mousquetaire du roi, fut en 1688. capitaine de cavalerie, mestre de camp d'un regiment de cavalerie de son nom, en 1692. & menin de M. le Dauphin en 1698. ayant été fait brigadier des armées du roi en 1702. il se trouva à la bataille d'Hochstet en 1704. où après avoir chargé & repoussé l'ennemi jusqu'à sept fois differentes, à la tête de sa brigade & d'autres troupes qu'il rallia, avoir eu un cheval tué sous lui, & avoir reçu sur la tête plusieurs coups de sabre, & dans ses habits des coups de feu, il fut fait prisonnier les armes à la main. Le roi lui donna la charge de commissaire general de la cavalerie legere, le fit maréchal de camp le 26. Octobre de la même année 1704. & l'échangea contre un officier general ennemi. Il fut fait lieutenant general le 18. Juin 1709. & en 1711. menin de M. le duc de Bourgogne, depuis dauphin. En 1713. il fut fait mestre de camp de la cavalerie legere de France; s'est trouvé aux batailles de Staffarde, de Stinkerque, de Nerwinde, de Spire, d'Hochstet, de Malplaqué & de Denain, commandant la cavalerie à ces deux dernieres; aux sieges de Namur, de Charleroi, d'Ath, de Kel, de Brisac, de Landau premier siege, à ceux de Douai, de Bouchain, du Quesnoi, & de Landau second siege. Le roi Louis XV. a érigé de nouveau en sa faveur, les terres & baronies de S. Christophle, &c. ci-dessus énoncées en duché pairie, pour en joüir par lui, ses enfans & descendans mâles nés & à naître en legitime mariage sous le titre du duché pairie de la Valliere, par ses lettres patentes du mois de Fevrier 1723. & a prêté serment au parlement le 22. du même mois, le roi y tenant son lit de justice à l'occasion de sa majorité. Il a épousé le 16. Juin 1698. *Marie-Therese* de Noailles, dame du palais de madame la Dauphine, fille d'*Anne-Jules* duc de Noailles, pair & maréchal de France, & de *Marie-Françoise* de Bournonville, dont il a LOUIS CESAR, qui suit; & *Louis-François* de la Baume le Blanc de la Valliere, chevalier de Malte.

VI. LOUIS CESAR de la Baume le Blanc, marquis de la Valliere : a été nommé gouverneur de la province de Bourbonnois en survivance du duc son pere, en Mai 1722.

VALLIERE (François de la Baume le Blanc de la) troisiéme fils de LAURENT II. du nom, seigneur de la Valliere, fut reçu chevalier de Malte le 14. Avril 1625. A peine avoit-il atteint l'âge de 26. ans, que le roi Louis XIII. le choisit pour servir de maréchal de bataille sous le maréchal de Gramont, dans un tems où cette charge n'étoit partagée qu'entre deux personnes, ainsi que celle de maréchal de camp. Il s'en acquitta si dignement que le grand maître de Malte fit faire de grandes instances après la mort de ce monarque, pour obtenir son congé de la mere du roi Louis XIV. alors regente, sur le bruit commun que les Turcs alloient assieger Malte. Les Venitiens firent aussi leurs efforts pour l'attirer à leur service, & lui offrirent la charge de mestre de camp general de leur armée. Il fut gouverneur des villes & châteaux de Flex (ou plûtôt Flix en Catalogne) mestre de camp d'un regiment d'infanterie de vingt compagnies, capitaine d'une compagnie de chevaux legers; & après s'être signalé en beaucoup d'occasions, il fut tué au siege de Lerida en 1644. étant nommé lieutenant general pour commander l'armée de Catalogne après que le prince de Condé seroit repassé en France. Il est auteur du livre qui a pour titre, *pratique & maxime de la guerre*, imprimé en 1667. Il avoit aussi composé le *general d'armée*, qu'il envoya au baron de Pencaos en manuscrit : peu après sa mort un particulier fit imprimer ce livre sous son nom, & l'intitula *maximes de la guerre*, y ajoûtant un traité des fortifications; mais on a depuis reimprimé cet ouvrage, que l'on a rendu à son auteur.

VALLIERE (Guillaume de la Baume-le-Blanc de la) oncle de la duchesse de la Valliere, qui est morte Carmelite, nâquit au château de la Valliere en Touraine le 22. Novembre de l'an 1616. & après avoir été successivement chanoine de S. Martin de Tours, & évêque de Nantes, se démit en 1677. de son évêché, où il eut pour successeur Gilles de Beauvau fils de sa sœur. Ce prelat s'est rendu également recommandable par son esprit & par sa pieté. Pour mieux joüir du repos qu'il s'étoit procuré, il se retira auprès de M. de Francheville évêque de Perigueux, & après sa mort, auprès de M. de Saint-Aulaire évêque de Tulles : & ce fut à Tulles qu'il mourut d'une apoplexie de sang le 10. Juin 1709. dans le milieu de sa 93. année. Il est auteur d'un petit livre intitulé *la lumiere du Chrétien*, qui est une espece de catechisme, & qu'on réimprima l'an 1693. à Nantes en 2. vol. *in* 12.

VALOGNE, *Valonia*, ville de France avec élection, & divers monasteres, est située en basse Normandie, dans le pays de Côtantin, à quatre ou cinq lieues de Cherbourg, & un peu moins du port de la Hogue : cette ville, dont les fortifications & les murailles ont été rasées, est fertile en beaux esprits, & connue par ses manufactures de draps. Il y a bailliage, vicomté, mairie, sénéchaussée, siege des traites, maîtrise des eaux & forêts. On y trouve aussi un chapitre assez distingué, un couvent de Cordeliers, où est le tombeau de Louis de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France : un couvent de Capucins, une abbaye de Benedictins, un hôpital general, un hôtel-dieu, & un seminaire.

VALOIS, duché dans l'isle de France, s'étend jusques en Picardie. Il n'a été autrefois que comté, ordinaire appanage des enfans de France, depuis Charles *de Valois*, frere de Philippe *le Bel*, & pere de Philippe *de Valois*, roi de France. Sa capitale est Crespi.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE ET GENEALOGIQUE des comtes & ducs de VALOIS.

XIV. CHARLES de France, fils puîné de PHILIPPE III. du nom, dit *le Hardi* roi de France, & de *Marie* de Brabant,

né l'an 1270. fut comte de Valois, d'Alençon, de Chartres, du Perche, d'Anjou & du Maine, pair de France, & mourut de paralisie à Nogent le Roi le 16. Decembre 1325. Il avoit épousé 1°. le 16. Août 1290. *Marguerite* de Sicile, fille aînée de *Charles* II. du nom, roi de Naples & de Sicile, & de *Marie* de Hongrie, morte le 31. Decembre 1299 : 2°. l'an 1300. *Catherine* dame de Courtenai, imperatrice titulaire de Constantinople, fille unique de *Philippe* de Courtenai, empereur titulaire de Constantinople & de *Beatrix* de Sicile, morte le 2. Janvier 1307 : 3°. en Juin 1308. *Mahaud* de Châtillon, dite de *S. Paul*, fille aînée de *Gui* de Châtillon III. du nom, comte de S. Paul, & de *Marie* de Bretagne, morte le 3. Octobre 1358. Du premier mariage sortirent PHILIPPE VI. du nom, dit de *Valois*, roi de France, qui fit la *branche des* ROIS de FRANCE, *de la maison de* VALOIS, *dont la posterité est rapportée à* FRANCE; CHARLES, qui fit la *branche des comtes & ducs d'*ALENÇON, *dont la posterité est rapportée à* ALENÇON; *Isabelle* de Valois, mariée en 1296. à *Jean* III. du nom, duc de Bretagne, morte sans posterité l'an 1309; *Jeanne* de Valois, mariée par contrat du 19. Mai 1305. à *Guillaume* I. du nom, dit *le Bon*, comte de Hainault, de Hollande & de Zelande, après la mort duquel arrivée le 7. Juin 1337. elle se rendit religieuse en l'abbaye de Fontenelles, où elle mourut; *Marguerite* de Valois, alliée l'an 1310. à *Gui* de Châtillon I. du nom, comte de Blois, morte l'an 1340; & *Catherine* de Valois, morte jeune. Du second vinrent, *Jean*, comte de Chartres, mort jeune; *Catherine* de Valois, imperatrice titulaire de Constantinople, mariée le 30. Juillet 1313. à *Philippe* de Sicile, prince de Tarente, après la mort duquel elle se retira en Grece, où elle demeura plusieurs années, & mourut à Naples en Octobre 1346. en sa 45. année; *Jeanne* de Valois, alliée en 1318. à *Robert* d'Artois II. du nom, comte de Beaumont le Roger, morte le 9. Juillet 1363; & *Isabelle* de Valois, prieure de Poissi, puis abbesse de Fontevrault, morte le onze Novembre 1349. Du troisiéme lit sortirent, *Louis* de Valois, comte d'Alençon & de Chartres, mort jeune le 2. Novembre 1328; *Marie* de Valois, seconde femme de *Charles* de Sicile, duc de Calabre, mariée le onze Janvier 1324. morte en couches le 6. Decembre 1328; *Isabelle* de Valois, alliée le 25. Janvier 1336. à *Pierre* I. du nom, duc de Bourbon, laquelle vivoit encore en 1380; & *Blanche* de Valois, premiere femme de *Charles* de Luxembourg, empereur IV. du nom, mariée avant l'an 1331. morte l'an 1348. * Le P. Anselme, *hist. de la maison de France.*

VALOIS (Henri de) historiographe de France, né à Paris l'an 1603. étoit fils de CHARLES de Valois, issu d'une noble famille de basse Normandie; mais dont le pere avoit derogé à sa noblesse en se faisant marchand, commença ses études à Verdun, sous les Jesuites. Lorsqu'il fut revenu à Paris l'an 1618. il y étudia aussi chez les Jesuites, au college de Clermont, & se fit fort estimer du P. Sirmond & du P. Petau, qui étoient les plus illustres de cette societé. Après y avoir soûtenu des theses de philosophie, avec de grands applaudissemens, il alla à Bourges l'an 1624. pour y apprendre le droit civil, & fut ensuite reçu avocat au parlement de Paris. Mais ne se plaisant pas dans cette profession, il se contenta de frequenter le palais, sans écrire ni plaider : ce qu'il fit pendant sept ans, pour obéir à son pere. Enfin il reprit l'étude des belles lettres pour lesquelles il avoit plus d'inclination; & s'adonna à travailler sur les anciens auteurs Grecs & Latins, en quoi il s'acquit une grande réputation. Henri de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, lui donna l'an 1633. une pension de deux mille livres, dont il jouit jusques en 1650. que ce président mourut. Huit ans après, le cardinal Mazarin lui donna une pension de quinze cens livres, qui lui a été continuée pendant sa vie, même après la mort du cardinal, comme il l'avoit ordonné par son testament. L'an 1660. le roi l'honora de la qualité d'historiographe de France, avec douze cens livres de gages. Il avoit la vûe très-foible, & avoit perdu l'œil droit quelques années auparavant. Au bout de trois mois, un sçavant oculiste lui rendit la vûe; mais il ne se servit pas long-tems de l'œil droit, & ne voyoit même gueres clair de l'autre. L'an 1663. le roi fit monter ses gages à deux mille livres, qu'il recevoit outre la pension que le cardinal Mazarin lui avoit laissée. L'année suivante, il fit une chose qui surprit beaucoup tous ceux qui le connoissoient; car à l'âge de 61. ans, il épousa une jeune demoiselle, nommée *Marguerite* Chesneau, & dans l'espace de onze ans & quelques mois il en eut sept enfans, quatre filles qui sont mortes avant lui, & trois fils qui lui ont survécu, sçavoir, ADRIEN, *Henri*, & *Charles*. Il mourut l'an 1676. âgé de 72. ans & quelques mois, & fut enterré dans l'eglise de saint Nicolas des Champs, où est la sepulture de ses ancêtres. Les principaux ouvrages qu'il a donnés au public sont 1. une nouvelle édition d'Ammien Marcellin, avec des notes qu'il dédia au president de Mesmes, dont nous avons parlé: elle a été imprimée en 1636. & réimprimée en 1681. & 1693. 2. l'histoire ecclesiastique d'Eusébe, évêque de Césarée, traduite en latin, & enrichie de très-doctes commentaires, qu'il dedia au clergé de France; 3. l'histoire de Socrate & de Sozomene, traduite en latin avec des observations & presentée au roi Louis XIV. 4. l'histoire de Theodoret, & celle d'Evagre *le Scholastique*, traduites en latin avec des notes, & dédiées à Jean Baptiste Colbert ministre d'état. Ces éditions se font faites en 1673. 1678. & 1686. en 3. vol. *in-fol.* On voit dans ces ouvrages la force de son esprit, & la profondeur de son érudition, qui lui ont attiré l'estime & l'amitié de tous les sçavans de son siecle. * Adrien de Valois, *dans la vie de son frere.*

VALOIS (Adrien, ou, comme il l'écrivoit lui-même, Hadrien de) étudia comme son frere au college de Clermont. Quand il eut achevé ses classes, il s'appliqua fortement à la lecture des bons auteurs, des poëtes Grecs & Latins, des orateurs & des historiens; à quoi il fut puissamment excité par la compagnie & par l'exemple de son frere, & par les conseils des peres Sirmond & Petau, & de messieurs Bignon, Rigault, Florent, du Bosquet & du Pui, qu'il consultoit souvent sur ses difficultés & ses doutes. Il fit sa principale étude de l'histoire de France, & employa plusieurs années à en rechercher les plus certains monumens, tant manuscrits, qu'imprimés, & à resoudre les difficultés qui s'y trouvent. Sa longue perseverance dans ce penible travail, jointe à la parfaite connoissance qu'il avoit acquise de la langue latine, & à l'excellent stile qu'il s'étoit formé par un continuel exercice, le mit en état d'entreprendre un ouvrage plus regulier & plus accompli, que tout ce qui avoit paru jusqu'alors sur ce sujet.

En 1646. il mit au jour le premier tome, où il éclaircit la partie la plus obscure de l'histoire de France, découvre l'origine des anciens François, & raconte leurs exploits, depuis l'empire de Valerien, jusqu'à la mort du vieux Clotaire. Les regles qu'il s'y prescrit ne pouvoient être plus sures, ni les principes qu'il y établit plus solides. C'est de ne rien avancer sans autorité, de préferer les anciens aux modernes, & le plus grand nombre au plus petit. Quand le texte des auteurs lui a paru alteré par l'ignorance des copistes, il l'a restitué, au défaut des exemplaires, par des conjonctures fort heureuses, & toujours fondées sur la geographie ou sur la chronologie. Il a pris beaucoup de peine pour rapporter chaque évenement au tems & au lieu où il étoit arrivé, & pour marquer les années & les consuls. Pour rendre ce premier tome intelligible, il a mis à la tête une table chronologique des actions memorables faites par les François, depuis l'empire de Valerien, jusqu'à la vingt-cinquiéme année de celui de Justinien, avec une notice des Provinces & des villes des Gaulois.

Ayant travaillé sans relâche à la suite de cette histoire, il en publia le second & le troisiéme tome en 1658. Le second contient ce qui s'est passé depuis la mort du vieux *Clotaire*, jusqu'au regne du jeune. Pour en faire un recit exact, il étudia à fond Gregoire de *Tours*, presque le seul historien de ces tems-là; & sans s'arrêter à l'édition de M. du Chêne, quoique la meilleure de toutes, avant celle de D. Thierri Ruinart, il eut recours à plusieurs manuscrits, qu'il confera avec les livres imprimés. Quand il y trouva des fautes manifestes, qui venoient moins de l'ignorance des copistes, que de la negligence de l'auteur, qui rapportoit diversement le même fait en plusieurs endroits, ou qui renversoit l'ordre des tems & des choses, il ne fit point de difficulté de l'abandonner. Il rapporte dans la

preface plusieurs exemples de ces fautes échappées à Gregoire de *Tours*, & les raisons qu'il a eues de ne le pas suivre. Il apporta la même exactitude à consulter les manuscrits de Fredegaire & des annales de Metz. A la fin du III. tome, qui contient ce qui s'est passé depuis le regne du jeune Clotaire jusqu'à la déposition de Childeric ; il mit une dissertation *de Basilicis*, qu'il avoit composée à l'occasion du sujet que l'on va rapporter. Etant chez M. le Févre Chantereau, qui tenoit un jour de chaque semaine une assemblée de ses amis, pour s'entretenir avec eux d'histoire & de sciences, quelques-uns lui demanderent, pourquoi, en parlant de l'église ou de la basilique de S. Vincent, élevée par la liberalité de Childebert, il lui avoit donné le nom de *Monastere*, vû que Gregoire de *Tours* & Fredegaire ne le lui donnent jamais ; mais seulement celui d'*église* & de *basilique*. M. de Valois, pour satisfaire à leur demande, composa la dissertation dont je parle, où il entreprit de montrer que cette église avoit été un monastere dès son commencement, & se servit pour cela de l'acte de la fondation. M. de Launoi, docteur en theologie de la maison de Navarre, qui se trouvoit souvent à cette assemblée, ayant composé un petit écrit contre cette dissertation ; M. de Valois y répondit en 1660. & après avoir soûtenu tout ce qu'il avoit avancé touchant l'église de saint Vincent, il voulut encore faire voir qu'il y avoit toûjours eu des moines dans celle de saint Denys. Il joignit à sa défense un traité historique des anciennes églises de Paris, dans lequel il refuta plusieurs endroits d'un autre traité de M. de Launoi, sous le même titre. Dans la même année il fut honoré, de même qu'Henri *de Valois* son frere, de lettres d'historiographe du roi de France, portant une pension de douze cens livres par an.

En 1663. il fit imprimer *in* 8°. deux poëmes, dont l'un lui avoit été donné manuscrit par M. Heinsius, & l'autre par M. d'Herouval auditeur des comptes. Le premier est un panegyrique de l'empereur Berenger ; & le second est une espece de satire, composée par Adalberon évêque de Laon, contre les vices des religieux & des courtisans, & adressée au roi Robert. M. de Valois illustra ces deux poëmes par des commentaires tirés des meilleurs auteurs François. Sur le premier il s'étendit à montrer quelle étoit la famille de Berenger, ses ancêtres & ses exploits avant son avenement à l'empire. Sur le second il avança quantité de choses singulieres, qui rehaussent extrêmement en general l'autorité des rois de France, & en particulier les vertus personnelles du roi Robert. Ayant reçû en 1664. une gratification du roi, il en témoigna sa reconnoissance à ce prince par un discours, où il le loue en termes fort magnifiques d'avoir non seulement rendu par sa clemence la paix à l'Europe ; mais encore d'avoir retabli par sa liberalité les sciences & les beaux arts. Vers la fin de la même année, il fut privé de la compagnie de son frere, qui quitta sa maison paternelle pour se marier. Quelques années après il suivit son exemple, en épousant une personne de vertu, avec laquelle il a vêcu dans une parfaite intelligence, & de laquelle il a eu deux enfans ; un fils, qui dans le cours de ses études a très-bien répondu aux soins & aux intentions d'un pere aussi éclairé & aussi habile, & qui a publié le *Valesiana* ; & une fille morte en bas âge.

En 1666. ayant été consulté sur un fragment de Petrone, trouvé à Trau en Dalmatie, il répondit par un petit traité adressé à M. Vagenseil, & déclara ouvertement que c'étoit une production, dont la supposition paroissoit à chaque page. Ses preuves sont, qu'au lieu que Petrone n'employe que des mots autorisés par l'usage ; l'auteur du fragment en employe d'inconnus & de barbares, comme *Saplutus*, *lupatria*, *matus*, *abstinax*. Il en employe aussi de nouveaux, & qui n'étoient pas encore inventés au tems de Petrone, comme *expudorata*. Il change le genre des noms, faisant *cœlus* & *balneus*, masculins. Il se sert de mauvaises phrases, comme, *planctus est optimè*, pour dire il a été beaucoup pleuré. *Oneravi vinum*, au lieu d'*oneravi naves vino*. Passant des mots aux choses, il y montre des fautes encore plus grossieres, & qui rendent le fragment plus indigne de Petrone. Dans cette dissertation il se déclare pour l'avis de M. de Valois son frere, qui croyoit que Petrone étoit Gaulois, & qu'il avoit vêcu depuis le regne de Neron. Pour prouver qu'il étoit Gaulois, il cite trois vers de Sidonius ; & pour prouver qu'il a vêcu, non sous Neron, mais sous les Antonins, il cite Macrobe, qui le joint à Apulée, qui vivoit avant l'empire de Severe. M. Statilée, qui avoit trouvé le fragment, répondit à la dissertation de M. de Valois & à celle de M. Vagenseil.

En 1675. M. de Valois donna au public sa notice des Gaules, qui doit être considerée comme un des plus precieux fruits de ses veilles. En lisant les auteurs qui touchent quelque partie de l'histoire de France, il avoit très-exactement remarqué ce qu'ils disoient des pays, des montagnes, des forêts, des fleuves, des isles, des ports, des villes, des monasteres, des évêchés, de leur fondation, de leurs limites ; & c'est des recueils qu'il en avoit faits, qu'il composa cette *Notice* par ordre alphabetique, & où il n'avance rien qu'il n'appuye sur les monumens les plus certains de l'antiquité. La preface, qui est à la tête, contient ce que les geographes & les historiens Grecs & Latins, & les autres meilleurs écrivains nous ont laissé de la situation des Gaules, de la division de leurs provinces & des changemens qui y sont survenus en differens tems. Il s'étonne que Ptolomée n'ait pas décrit les Gaules avec le même soin que les autres provinces de l'empire, & montre beaucoup de fautes qui lui sont échappées.

Au mois de Mai de l'année 1676. il perdit Henri de Valois son frere, avec lequel il avoit toûjours été aussi étroitement uni par la societé de leurs études, que par le lien de la nature. Il composa son éloge, où il fit un portrait fidele de son esprit & de ses mœurs, & un recit exact de ses études & de ses ouvrages. Le premier dont il parle est un extrait de Polybe, de Denys d'*Halicarnasse*, & de quelques autres anciens auteurs, touchant la vertu & le vice, qui est un des cinquante-trois, faits autrefois par ordre de l'empereur Constantin *Porphyrogenete*, M. de Valois l'aîné l'eut de M. de Peiresc, qui l'avoit acheté d'un marchand de Marseille, le traduisit de grec en latin, & y joignit ses remarques. Des cinquante-trois extraits de Constantin *Porphyrogenete* il ne reste que celui-ci, qui est, comme je viens de le dire, de la vertu & du vice ; & un autre des ambassades, qui a été donné une seconde fois au public en grec & en latin dans le premier tome de l'histoire Bysantine de l'imprimerie royale, & dont M. le president Cousin a donné une traduction françoise dans le troisiéme tome de son *histoire de Constantinople*. Les autres ouvrages de M. de Valois l'aîné ont été marqués dans son article.

En 1681. Adrien de Valois, prit le soin d'une seconde édition d'Ammien Marcellin, à laquelle il ajoûta des notes posthumes de M. de Valois son frere, celles de Lindenbrogius, & quelques autres qu'il avoit lui-même composées, des corrections faites sur un manuscrit de la bibliotheque de M. Colbert, & une dissertation sur l'Hebdome. Monsieur Gronovius a mis toutes ces notes dans l'Ammien Marcellin qu'il a fait imprimer à Leide en 1693.

En 1684. Adrien de Valois donna au public deux petits ouvrages ; l'un contre le P. Chiflet Jesuite ; & l'autre contre un religieux Benedictin, dont il déguise un peu le nom. Dans le premier il défend une découverte qu'il avoit faite autrefois, touchant les seize années du regne de Dagobert, & qui consiste à faire voir que ces seize années doivent être comptées, non du jour de la mort de Clotaire, mais de la trente-neuviéme année de son regne, ce qu'il fait en justifiant par le témoignage de Fredegaire, ce qui s'est passé en chacune de ces années-là. Dans le second ouvrage il défend plusieurs endroits de sa notice des Gaules.

Depuis ce tems-là il ne fit plus rien imprimer, quoiqu'il eût des ouvrages prêts à être mis sous la presse, & entr'autres un recueil de poësies, qui a été mis depuis à la fin du *Valesiana* ; un commentaire sur les satires de Juvenal, qu'on promet encore de nous donner ; des lettres sur divers sujets, & des remarques sur Florus & sur d'autres auteurs. Il se contenta de jouir d'un profond repos, d'une parfaite santé & d'une heureuse vieillesse, sortant rarement, & ne voyant que ses amis particuliers, qui le visitoient quelquefois, & ne manquoient jamais

de profiter de ses lumieres. Vers le commencement de 1692. il eut une indisposition, qui commença par un saignement de nez, & continua par un rhumatisme. Elle n'auroit rien eu de dangereux dans un âge moins avancé; mais ayant duré le reste de l'hiver, & jusqu'à l'été, & ayant été augmentée par de legers accès de fiévre, & secondée par le nombre des années, elle le reduisit à l'extrémité. Il se prepara à la mort par tous les devoirs de la piété chrétienne, & expira doucement le 20. de Juillet 1692. à quatre heures après midi dans sa 85. année. * *Journal des sçavans, tome* XX. *pag.* 503.

VALOIS (Louis le) Jesuite François, nâquit à Melun sur la fin de l'année 1639. & fut transporté dès sa plus tendre enfance en Bretagne. Etant entré jeune dans la compagnie de Jesus, un mal de tête habituel l'obligea de sortir du noviciat; mais deux ans après il y rentra. Il vint regenter les humanités à Paris en 1662. & continua toutes les classes jusqu'aux vacances de 1667. de-là il passa à Caën, pour enseigner la philosophie, & cette ville fut le theatre où sa science & sa pieté parurent dans tout leur jour. Il fit imprimer à Paris en 1680. sous le nom de *Louis de la Ville*, un livre qu'il avoit composé contre les sentimens de Descartes sous ce titre : *Sentimens de M. Descartes touchant l'essence & les proprietés des corps opposés à la doctrine de l'Eglise, & conformes aux erreurs de Calvin sur l'Eucharistie*, & cet ouvrage occupa fort les chefs du parti Cartesien. Etant encore à Caën, il commença à l'Isle-Marie chez le maréchal de Bellefont, des retraites spirituelles, qui furent comme les premieres ébauches de celles qu'il établit depuis au noviciat des Jesuites à Paris. Le roi Louis XIV. retira le P. Valois de ces saintes occupations, pour lui confier la conscience des princes ses petits-fils. Il fit tout ce qui dépendoit de lui pour répondre aux desirs de ce monarque, en donnant à un emploi si delicat toute son assiduité & toute l'attention, dont il étoit capable : aussi par son habilité à s'insinuer dans l'esprit de ses jeunes éleves, il leur imprima dans le cœur les grands principes du Christianisme, & par-là rendit à Dieu, à l'église, à la France & à l'Espagne un service essentiel. La nature lui avoit donné un fond d'esprit très-solide, une penetration très-vive, & beaucoup de delicatesse. Ces qualités furent soutenues d'une droiture & d'une fermeté d'ame, capables des plus difficiles entreprises, & à l'épreuve des plus grands obstacles. Tout cela joint à une grande douceur dans le naturel, & à un bon cœur, lui attira la confiance de plusieurs personnes de tous états. Ces qualités éclatent dans ses *œuvres spirituelles*, imprimées en V. tomes après sa mort arrivée pendant qu'il étoit superieur de la maison de Paris le 12. Septembre 1700. Le P. Bretonneau son confrere, qui prit soin de cette édition en 1706. donna dans la préface un abregé de la vie de ce pieux Jesuite.

VALOMBREUSE, abbaye dans le Florentin en Toscane, est le chef d'un ordre fondé par S. Jean Gualbert, sous la regle de S. Benoît. *Cherchez* GUALBERT.

VALONA, *Aulon*, ville de Grece sur la côte de l'Epire, vis-à-vis des bouches du golfe de Venise. Cette ville est archiépiscopale, fortifiée & défendue par une citadelle. Elle a un fort grand port, qu'on nomme le golfe de la Valona, anciennement *Onœus Sinus*, dont l'entrée est gardée par deux forts. Il y a dans une montagne à quinze lieues de la Valona, une fontaine d'où il sort de la poix, qu'on mêle avec du goudron pour en calfeutrer les vaisseaux. * Mati, *diction.*

VALORI, maison de Florence, alliée aux plus grandes maisons de Toscane. Luc de la Robbia, Scipion Ammirato, & autres auteurs Italiens, conviennent qu'elle descendoit des anciens Rustichelli, en quoi ils ont été suivis par Corbinelli dans son *histoire genealogique de la maison de Gondi.* Il y fait voir par plusieurs exemples, que c'étoit un usage pratiqué anciennement dans la republique de Florence, que les differentes branches sorties d'une même maison, y changeoient de noms & d'armes pour se distinguer les unes des autres.

I. TALDO Valori, est le premier qui soit connu dans l'histoire sous le nom de Valori, & celui qui a été la tige des deux branches de sa maison; l'une restée à Florence, l'autre établie en France. Il fut l'un des seigneurs du conseil de Florence en 1322. l'un des syndics de la republique, lorsque les paysans lui vinrent demander la paix qui fut conclue le 12. Août 1329. l'un des prieurs des arts en 1329. 1335. 1338. Ces prieurs furent depuis nommés les seigneurs de la liberté. Enfin il fut élu grand gonfalonier de la republique en 1349. Cette dignité qui ne duroit qu'un an, n'étoit en rien inferieure à celle du doge de Venise. Il fut aussi l'un des vingt deputés de la republique pour faire l'achat de la ville de Luques en 1341. Comme il avoit épousé *Françoise* Bardi, il prit le parti de ceux de ce nom qui furent exilés d'Italie, se retira avec eux en Angleterre, & y prêta trente mille florins au roi Edouard III. qui étoit en guerre avec Philippe *de Valois* roi de France. Retourné à Florence, il y apaisa par son autorité, les dissentions qui étoient entre la noblesse & le peuple, & fut enterré dans l'église de sainte Croix en la même ville. De son mariage nâquirent, NICOLAS, qui suit; & GABRIEL Valori, qui vint s'établir en France. *Sa posterité sera rapportée ci-après.*

II. NICOLAS Valori, fut élu grand gonfalonier de Florence en 1367. étant depuis ambassadeur de la republique vers Louis roi de Hongrie, il mourut à Albe Royale, où il fut inhumé; son mausolée s'y voyoit encore en 1626. De son épouse *Carlette* d'Adimari, il eut trois fils; entr'autres BARTHELEMI, qui suit; & deux filles mariées.

III. BARTHELEMI Valori, surnommé *le Vieux*, nâquit en 1354. fut élû l'un du conseil des dix de la liberté en 1390. l'on ne recevoit dans ce corps que les premiers de la republique, & personnes de très grande consideration, & dont la reputation & la naissance étoient les mieux établies. Leurs fonctions étoient de rendre la justice gratuitement, & de proteger les pauvres contre l'oppression des plus puissans. Il le fut encore en 1396. 1401. & 1405. fut aussi l'un des neuf de l'ordonnance de la milice en 1394. puis grand gonfalonier des années 1403. 1409. & 1421. Il fut en ambassade vers Ladislas roi de Naples en 1408. avec Jacques Salviati, Philippe Magalotti, & Laurent Ridolphi; puis nommé l'un des huit envoyés en la même qualité, vers le pape Jean XXIII. en 1410. mais il n'y alla pas. Scipion Ammirato dit n'en sçavoir pas la raison. Il fut l'un des ambassadeurs qui conclurent la paix des Florentins avec les Genois, le 27. Avril 1413. fut aussi l'un des dix syndics élus pour les affaires de la guerre le 14. Juin de la même année : l'un des six ambassadeurs envoyés vers le pape Jean XXIII. en 1418. & l'un des exécuteurs du testament de ce pape en 1419. fut élû du conseil des dix en 1423. & l'un des ambassadeurs vers le duc de Milan en la même année; au retour de quoi il parla si vivement au peuple de Florence, qu'il lui fit prendre le parti de faire la guerre à ce duc: il mourut en 1427. & fut enterré en l'église de sainte Croix, où l'on voit son mausolée en marbre. De son épouse *Isabelle* des gli Alexandri, il eut, 1. *Nicolas* Valori, lequel fut du nombre des enfans des plus considerables citoyens de Florence, qui furent donnés en ôtage l'an 1406. à Gambacorta seigneur de Pise, pour sureté du traité fait avec lui, par lequel il cedoit sa seigneurie à la republique: il fut fait du conseil des dix en 1431. grand gonfalonier en 1436. puis du conseil des dix l'année suivante, & en étoit encore lorsque la republique l'envoya pour prendre possession du bourg du S. Sepulchre en 1440. *Il ne laissa qu'un fils* naturel; 2. PHILIPPE, *qui suit*; & quatre filles mariées. BARTHELEMI Valori eut une seconde femme N... Mazinghi, dont il n'eut point d'enfans.

IV. PHILIPPE Valori, second fils de BARTHELEMI, mourut de la peste le 11. d'Août 1438. Il avoit épousé *Prechina* Caponi, fille de *Pierre* Caponi, dont il laissa BARTHELEMI II. du nom, qui suit; six filles, la cinquiéme desquelles nommée *Alexandre*, épousa vers l'an 1451. *Charles* Gondi, qui testa le 4. Août 1492. & elle le 20. Mai 1493. laissant posterité, rapportée dans *l'histoire de la maison de Gondi*; & *François* Valori, l'un des grands hommes de son tems. Il étoit du conseil des seigneurs en 1471. fut grand gonfalonier ès années 1484. 1489. 1493. 1497. La republique l'envoya en ambassade avec Pierre de Medicis, & quatre autres de ses citoyens de la premiere qualité, vers le pape Alexandre VI. qui venoit d'être élû l'an 1492. & l'employa en diverses autres ambassades & negociations en 1494. & en 1495. Il servit en

qualité de commiſſaire general de la republique, à la défenſe de Piſe, contre les François en 1495. fut du conſeil des dix en la même année, & l'étoit encore en Juin 1497. L'émotion ſurvenue dans Florence contre Jerôme Savonarole fit perir ce grand homme : il l'appuyoit, la populace l'alla inveſtir chez lui le 9. Avril 1498. Il fut tué d'un coup d'arquebuſe : ſa femme *Conſtance* Canigniani, & leur fille en bas âge eurent le même ſort, & ſa maiſon fut pillée & brulée. Machiavel en parle comme d'un grand citoyen : Philippe de Comines racontant la mort de Savonarole, qui fut pendu & brûlé le 13. du même mois, dit que l'on tua alors le principal homme de la ville nommé Franciſque Valori ; d'autres diſent qu'il affectoit la ſouveraineté. Il fut enterré à Florence.

V. Barthelemi Valori II. fut du conſeil des ſeigneurs en 1470. & mourut dans un âge peu avancé, laiſſant de *Catherine* de Pazzi ſa femme, Philippe II. du nom, qui ſuit ; Nicolas, *dont la poſterité ſera rapportée après celle de ſon frere* ; *Iſabelle*, mariée à *Bravio* de Medicis, fils de Charles, gonfalonier en 1468 ; deux autres filles mariées en differentes maiſons ; & *Lucrece* Valori, épouſe de *Gerard* Corſini.

VI. Philippe Valori, II. du nom, nâquit le 20. Juin 1459. fut créé l'un des officiers du college de Piſe, & de celui de Florence, en la place de Laurent de Medicis ſurnommé le *Magnifique*, devint du conſeil des dix en 1487. & de celui des huit en 1493. fut l'un des deux ambaſſadeurs vers le pape Alexandre VI. l'an 1492. pour le remercier d'avoir élevé au cardinalat Jean de Medicis leur compatriote, qui fut depuis pape ſous le nom de Leon X. Il étoit encore avec le même caractere à Rome l'année ſuivante, & mourut à Naples en 1494. laiſſant d'*Alexandra* Salviati, Barthelemi, III. du nom, qui ſuit ; & *Catherine*, femme de *Frederic* Strozzi, frere de Philippe, archevêque de Sorinto en 1525. mort le 30. Juillet 1545.

VII. Barthelemi Valori, III. du nom, n'avoit que dix-ſept ans lorſque ſon pere mourut, & il fut admis dans le conſeil des dix, n'ayant qu'à peine trente ans. Il fut un de ceux qui chaſſerent du gouvernement, le gonfalonier Pierre Soderini en 1512. & la republique l'envoya dans la même année en ambaſſade vers le cardinal Hyppolite de Medicis, legat du pape. Elle le choiſit pour ſon grand gonfalonier en 1524. & en 1530. il étoit l'un des douze qui gouvernoient la ville de Florence ſouverainement. Le pape Clement VII. auquel il s'attacha, lui donna le gouvernement de l'exarcat de Ravenne, & l'envoya en 1530. pour negocier avec le prince d'Orange. La republique de Florence fut ſi irritée de ſon attachement au pape, qu'elle voyoit bien avoir en vûe de faire établir les Medicis pour leurs ſouverains, que le conſeil des dix fît pendre Laurent Soderini, ſeulement pour avoir eu commerce de lettres avec Valori. Scipion Ammirato qui raconte ce fait, le nomme *Bacio Valori*. On n'en voit pas la raiſon, puiſque la choſe regarde Barthelemi. Le pape réuſſit dans ſon deſſein ; l'empereur Charles V. créa Alexandre de Medicis, duc de Florence l'an 1531. & Valori revint avec lui dans ſa patrie. Ce prince l'envoya en ambaſſade lui ſixiéme, vers le pape Paul III. en 1534. & voulut qu'il fût l'un des gentilshommes Florentins qu'il choiſit pour l'accompagner, lorſqu'il alla à Naples, conferer avec l'empereur Charles V. l'an 1535. Valori s'unit enſuite avec Philippe Strozzi, & quelques autres mécontens contre le duc Alexandre, & enſuite contre Coſme de Medicis ſon ſucceſſeur ; mais leurs troupes ayant été defaites, preſque tous ces chefs furent pris dans le château de Montemurlo le 1. Août 1537. & le 20. du même mois Barthelemi Valori eut la tête tranchée dans Florence, ayant eu de *Dianore* Soderini ſon épouſe, *Philippe*, pris & decapité avec ſon pere ; & Paul-Antoine, qui ſuit,

VIII. Paul-Antoine Valori, fut pris avec ſon pere : le duc Coſme lui fit grace, & après l'avoir tenu longtems en priſon, il le prit en affection, & lui fit épouſer en 1549. une de ſes parentes, *Conſtance* de Medicis, dont il eut *Paul-Antoine*, II. du nom, qui fut aſſaſſiné ſans avoir été marié, &

IX. François Valori, qui après la mort de ſon frere, épouſa *Lucrece* Zanchini-Caſtignioleti, avec laquelle il vivoit en 1615.

II. BRANCHE ETABLIE A FLORENCE.

V. Nicolas Valori, ſecond fils de Barthelemi II. du nom, & de *Catherine* de Pazzi, né le 20. Janvier 1464. paſſa par les principaux emplois de la republique, qui l'envoya en ambaſſade, l'an 1503. vers le roi de France Louis XII. auprès duquel il reſta encore avec le même titre l'année ſuivante. Ce prince le fit ſon conſeiller & chambellan, lui donna des privileges & des armes avec une chaîne d'or, & le voulut créer chevalier, ce qu'il refuſa. A ſon retour à Florence il fut du conſeil, commiſſaire general de la Romagne, & ambaſſadeur vers le viceroi de Naples en 1512. La republique recompenſa ſes ſervices par le don qu'elle lui fit de la ſeigneurie de Montevecchio, & par la dignité de podeſta de Prato : mais s'étant trouvé impliqué dans la conſpiration d'Auguſtin Capponi & de P. Boſcoli contre les Medicis, il fut exilé en 1513. puis rappellé en 1521. fut fait priſonnier au ſac de Rome en 1527. & y mourut. Scipion Ammirato nous apprend qu'il écrivit la vie de Laurent de Medicis, mort en 1492. Il avoit épouſé *Genéviéve* Lanfredini, dont il laiſſa

VI. François Valori, fut élu du nombre des ſeigneurs pour les mois de Mars & d'Avril 1529. envoyé avec Paul Ruccelai en ambaſſade, vers l'empereur en 1532. & élu la même année l'un des quarante-huit ſenateurs de Florence, qui furent tirés des premieres maiſons de l'état. Les troubles ſurvenus en ſon pays, l'obligerent de ſe retirer à Rome, où le pape Paul III. le fit commiſſaire apoſtolique, & gouverneur ſucceſſivement de Narni, de Terni, de Fano, enfin de Rimini. Il avoit déja été commiſſaire de Clement VII. durant la guerre de Florence en 1531. & mourut à Rome en 1555. Il avoit épouſé 1°. *Marie* Pucci, fille de *Robert* Pucci, qui fut depuis cardinal : 2°. *Altiere* des Alexandri, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de ſa premiere femme furent, *Laurent*, mort jeune ; Philippe, qui ſuit ; *Jean-Baptiſte*, mort à Rome dans ſa jeuneſſe ; & deux filles, mariées dans les maiſons de Pitti & de Tornabuoni.

VII. Philippe Valori, paſſa par les emplois les plus conſiderables ; mais ayant été pris avec ſes parens nommés ci-deſſus à Montemurlo, il fut decapité avec eux, le 20. Août 1537. n'ayant pas encore 40 ans. De ſon épouſe *Bacchia* Antinori, il eut *Jean-Baptiſte*, prévôt de Poppi, & protonotaire apoſtolique ; *Nicolas*, qui reçu chevalier de S. Jean de Jeruſalem en 1556. fut pris par les Turcs ſur les galeres de la religion, dont il étoit provediteur en 1559. & mourut à Palerme ; Baccio, qui ſuit ; deux filles mariées dans les maiſons des Ginori, & des Alexandri.

VIII. Baccio Valori, chevalier de l'ordre de S. Etienne, & l'un des quarante-huit ſenateurs de Florence, épouſa 1°. *Porcie* Macinghi : 2°. *Virginie* Ardinghelli. Il n'eut qu'une fille *Marie* Valori, née de ſa premiere femme.

BRANCHE DE VALORI, établie en France.

II. Gabriel Valori, ſecond fils de Taldo grand gonfalonier de Florence, & de *Françoiſe* Bardi, s'attacha au ſervice de Louis de France, duc d'Anjou, roi de Naples, &c. qui le fit viceroi de Calabre, & il mourut à Gayette, où il fut enterré, laiſſant de ſon épouſe *Marguerite* de Trans, Barthelemi, qui ſuit ;

III. Barthelemi Valori, né le 6. Mai 1376. fut maître de l'hôtel de la reine Yoland d'Aragon, femme de Louis II. du nom, roi de Naples, &c. duc d'Anjou : ainſi lorſque cette princeſſe ſe retira en France, elle l'y amena & lui fit don par acte du 2 Février 1427. de la terre & château de Marignane qu'elle avoit achetés de Guillaume des Baux. Dans cet acte où elle le qualifie maître de ſon hôtel, *magiſter hoſpitii*, elle lui donne les mêmes titres qu'à Guillaume des Baux, *nobilis & egregius vir*, & fait l'éloge de ſa naiſſance, de ſa fidelité & de ſon attachement pour ſa perſonne. Elle le pourvut en 1417. de l'emploi de capitaine, & de gouverneur des ville & château d'Angers ; c'eſt-là qu'il mourut, & fut enterré aux Dominicains de la même ville. La même reine lui avoit fait épouſer *Ceſarée* d'Arlatan, dame de Roignac, fille de *Jean* d'Arlatan, ſeigneur de Beaumont & de Châteaux

neuf, dont il eut *Gabriel* Valori, II. du nom, pannetier de Louis III du nom, roi de Naples, & à qui il fit hommage au nom de son pere, de la terre de Marignane à Cosence en Calabre le 22. Juin 1431 Il mourut sans enfans; LOUIS, qui suit; *Hilaire*, chanoine de Poitiers, & abbé de Saint Hilaire, de-la Celle, au même diocese en 1467. 1476. 1478. & 12. Août 1480; *Jeanne* demoiselle du corps de madame la Dauphine Marie d'Anjou, femme du dauphin Charles, depuis roi VII. du nom, épousa le 29. Janvier 1441. *Guillaume* Rogrés, écuyer, échanson du même roi Charles VII; & *Marie*, aussi demoiselle du corps de madame la dauphine.

IV. LOUIS Valori, écuyer de Charles d'Anjou comte de Mortain & du Maine, frere du roi de Naples Louis III. capitaine & garde des châteaux de Calvisson & Marcillagues en Languedoc, ensuite maître d'hôtel de ce prince, & écuyer du roi Charles VII. garde du cachet de ce prince, qui lui donna l'office de capitaine & viguier des château, terre & châtelenie de Foucques; vendit de concert avec son frere Hilaire, la terre de Marignane au comte du Maine, moyennant la somme de 4300. écus d'or; & acheta de Jean de Brisai son beaupere, la terre d'Estilli 5625. livres, par acte du 27. Mars 1446. Il étoit avec le comte du Maine, lorsqu'accompagnant le dauphin, depuis roi Louis XI. du nom, qui alloit joindre le roi son pere à la journée de Tartas en 1442. & s'étant embarqués tous trois à un lieu nommé Raffret, le jour du Vendredi saint leur bateau fut submergé, & eux jettés dans la riviere: le dauphin se voua à la sainte Vierge, qui est honorée dans l'église de Behuart en Anjou, & ils échapperent par une espece de miracle. Louis XI. n'accomplit son vœu que le 30. Avril 1483. par un privilege singulier, qu'il accorda au chapitre de cette église de Behuart. Dans ses patentes il y fait le recit de son naufrage, avec le comte du Maine, son oncle & Louis de Valori. Celui-ci avoit épousé *Catherine* de Brisai, demoiselle de la comtesse du Maine Isabelle de Luxembourg, & fille de *Jean* de Brisai, pour lors seigneur d'Estilli. Le comte du Maine fit don à Louis de Valori, de la somme de mille écus d'or en consideration de ce mariage, dont nâquirent *Georges-François*, mort sans alliance; *Antoine*, marié à *Isabeau* de Monialambert, dont il n'eut point d'enfans; & GEORGES, qui suit;

V. GEORGES de Valori, seigneur d'Estilli, de Lublé, Maigné, la Periere, &c. écuyer de Charles d'Anjou comte du Maine, depuis roi de Naples, fut capitaine du château de Mesle en 1473. De son épouse *Antoinette* le Roux, fille de *Bertrand* le Roux, seigneur de la Roche des Aubiers, il eut JEAN, qui suit; & trois filles, l'une desquelles nommée *Genévieve*, fut mariée à *N.* seigneur de Chastelier.

VI. JEAN de Valori, seigneur d'Estilli, &c. nâquit le 29. Octobre 1484. le roi Louis XII. le fit chevalier de son ordre, à la bataille d'Aignadel le 14. Mai 1509. Il partagea ses sœurs le 18. Fevrier 1520. Il est qualifié noble & puissant seigneur, chevalier dans son contrat de mariage du 8. Janvier de l'an 1510. avec *Renée* de Champagne, dame de la Roche à-Taguigne, fille de *Brandelis* de Champagne, & de *Renée* de Varie. Il en eut, BAUDOUIN, qui suit; PHILIPPE, qui forma *la branche des seigneurs d'*ESTILLI, *rapportée ci-après*; *Louis*, conseiller aumônier du roi Charles IX. & abbé de sainte Croix de Kimperlé; *Helenus*, Lieutenant de la compagnie des chevaux-legers de Louis de Bourbon I. du nom, prince de Condé; *Charles*, seigneur d'Orfeuille, tous deux morts sans alliance; & *Jeanne*, épouse de *Guerin* de Clerembault, sieur de Maurepas, &c.

VII. BAUDOUIN de Valori, seigneur d'Estilli, de Maigné, de Vilaines, &c. vendit la terre d'Estilli, dont son frere Philippe fit le retrait lignager. Il épousa avec dispense *Anne* de Reillac sa parente, fille de *Bertrand* (aliàs *François*) de Reillac vicomte de Merainville, & de Brigueuil, baron de Rougemont, & de *Renée* de Brillac. Ces vicomtes de Merainville & de Bourgueuil sont fondus dans la maison de Crevant, d'où sont venus les ducs d'Humieres. De cette alliance nâquit

VIII. JEAN de Valori, II. du nom, seigneur de Maigné, Chantepie, Vilaine, la Beliniere, &c. Il fut sous la tutelle de Jean de Reillac, son oncle maternel, abbé de l'Esterpe, & aumônier de madame Marguerite, sœur unique du roi Henri II. Il se maria en 1577. à *Julienne* de la Chaire, fille de N. de la Chaire, & de Jeanne de Buffevant, & fut tué à la bataille de Coutras en 1587. ayant eu

IX. GUI de Valori, seigneur de Chantepie, la Chaire, la Motte, la Pommeraye, la Vangeliere, &c. gentilhomme de la chambre des rois Henri IV. & Louis XIII. chevalier de l'ordre de S. Michel, reçu le 26. Avril 1630. mourut le 20. Mai 1657. Il avoit épousé du consentement de sa mere le 29. Mai 1604. *Anne* de Goué, fille de *Gui* de Goué, seigneur de Clivoi, & de *Magdelaine* de la Pommeraye, dont il eut *Louis* de Valori, lieutenant des cent gentilshommes de la maison du roi, sous M. de Crevant, seigneur de Brigueuil son parent, mort sans enfans de *Marie* de la Chapelle, & de *Marie* de Fossai, qu'il avoit épousées successivement; BRANDELIS, qui suit; CHARLES, qui fit *la branche des seigneurs de la* MOTTE, *rapportée ci-après*; *Anne*, mariée à *Richard* du Mesnil-Adelee, seigneur de Brouain en Normandie, & trois filles, dont une religieuse.

X. BRANDELIS de Valori, seigneur de la Motte, la Pommeraye, &c. né le 5. Octobre 1614. épousa le 13. Mai 1653. *Marie* de la Hautonniere, dame de la Poupardiere, &c. dont il eut PHILIBERT-EMMANUEL qui suit; & *Marie-Anne*, femme de *François* des Nos, seigneur de la Tendraye.

XI. PHILIBERT EMMANUEL de Valori, seigneur de la Pommeraye, mort en 1697. épousa *Renée* de Marcillé, dame de Launai & d'Argentré, par contrat du 25. Septembre 1678. dont il laissa PAUL-GERVAIS, qui suit; & *Pierre-Philibert Emmanuel* de Valori.

XII. PAUL GERVAIS de Valori, seigneur de Launai, de la Pommeraye, &c. a été capitaine d'infanterie dans le regiment Dauphin, & s'est marié le 25. Mai 1703. à *Renée-Charlotte* du Plessis d'Argentré dont il a *Alexis* né en Avril 1705; *Paul*, en Mars 1708; *Annibal*, en Novembre 1711; *Eugene*, en Juin 1716; *Jean-Baptiste*, en Juillet 1717; N. en 1720. *Pauline*, religieuse à S. Brieu, née en Mars 1704; *Elizabeth*, jumelle de Paul; *Emelie*, née en Octobre 1709; *Julie*, en Fevrier 1713; *Angelique*, en Avril 1714; *Seraphique*, en Juin 1715; & *Melanie*, en Mars 1719.

SEIGNEURS DE LA MOTTE.

X. CHARLES de Valori, seigneur de la Motte, la Chaire, &c. second fils de *Gui*, seigneur de Chantepie, &c. & d'*Anne* de Goué, fut lieutenant des cent gentilshommes de la garde du roi après son pere, & capitaine au regiment d'Huxelles en 1635. Il épousa le 11. Juin 1653. *Catherine* le Lievre, dont il eut CHARLES-GUI, qui suit; *Raymond-Louis*, chanoine & tresorier de S. Pierre de Lille, abbé commendataire de Honnecourt, ordre de S. Benoît au diocese de Cambrai, vivant en Mars 1724; *Charles-Antoine*, chevalier de l'ordre de S. Louis, lieutenant general de l'artillerie, la commandant dans Lille, où il fut tué à la défense de cette ville en 1708; *Louis-Gaspard*, commissaire provincial d'artillerie, tué au siege de Hui en 1705; FRANÇOIS, & JACQUES-HENRI, qui ont des enfans, *rapportés ci-après*; & neuf filles non mariées.

XI. CHARLES-GUI de Valori, seigneur de la Chaire, &c. lieutenant general des armées du roi, grand croix de l'ordre de saint Louis, est né 24. Septembre 1655. Il a été successivement ingenieur du roi, capitaine au regiment de Normandie, brigadier des armées de la majesté en 1703. directeur des fortifications des places de Flandres, marechal de camp en 1708. après la défense de Lille, lieutenant general le 2. Juillet 1710. après la défense de Douai, gouverneur du Quesnoi, après la prise de cette place, & celle de Douai en 1712. commandeur de l'ordre de Saint Louis, après la prise de Landau & de Fribourg, dont il conduisit les attaques & grand-croix du même ordre en 1722. Il épousa le 23. Juin 1679. *Marie Catherine* Vollant, fille de *Simon* Vollant, écuyer, ingenieur du roi, grand argentier de la ville de Lille, morte le 31. Janvier 1706. ayant eu *Paul-Frederic-Charles* de Valori, né le 23. Septembre 1682. prêtre, chanoine, theologal de S. Pierre à Lille, abbé commendataire de Sauve, ordre de S. Benoît au diocese d'Alais, & élû

par le chapitre doyen de l'eglise de Lille, le dix-neuf Mai 1724. *Charles-Antoine-Simon*, chevalier de saint Louis, capitaine ingenieur en chef à Cambrai, né le 11. Novembre 1683; *Charles-Alexandre*, religieux à l'abbaye de S. Vaast d'Arras, prevôt d'Angicourt, né le 29. Janvier 1689; GUI-LOUIS-HENRI, qui suit; *Jean*, & *Joseph*, nés gemeaux le 6. Avril 1694. Le dernier est mort en bas âge, & le premier est prêtre & chanoine de Lille; *Jules-Hypolite*, capitaine d'infanterie au regiment de la marine, né le 19. Decembre 1696; une fille morte en bas âge; & *Louise-Aimée*, non mariée.

XII. GUI-LOUIS-HENRI de Valori, chevalier de S. Louis, mestre de camp reformé d'un regiment d'infanterie de son nom, reçu en 1716. chevalier de justice dans l'ordre de Notre-Dame du mont-Carmel & de S. Lazare, est né le 11. de Novembre 1692. & a épousé le 24. Juillet 1721. *Henriette* le Camus, veuve d'*Alphonse-Germain* de Guerin-de-Moulineuf, tué lieutenant des grenadiers des gardes au siége de Fribourg. Il en a *Henriette-Louise-Aimée*, née en Août 1722; & *Joseph-Gui-César*, né le 8. Novembre 1723.

RAMEAUX SORTIS DES PRECEDENS.

XI. FRANÇOIS de Valori, seigneur de la Touche, cinquiéme fils de CHARLES, seigneur de la Motte, né le 9. Janvier 1669. est chevalier de S. Louis, & commissaire provincial d'artillerie, après avoir été capitaine dans le regiment de Berri. Il a épousé le 23. Juin 1698. *Anne-Jeanne* Gregoire, fille de *Pierre-François* Gregoire, conseiller au conseil provincial d'Artois, dont il a *Pierre-François*, lieutenant au regiment de la Fere; *Charles*, Capucin, sous le nom de *Claude-Marie*; & *Catherine-Julie*, reçue dans la communauté des demoiselles de saint Cyr.

XI. JACQUES-HENRI de Valori, sixiéme fils de CHARLES, seigneur de la Motte, fut tué à la défense de Tournai en 1709. étant capitaine des grenadiers du regiment de S. Vallier. Il avoit épousé le 24. Avril 1705. *Marie-Louise-Simone* Vollant, fille du second lit de *Simon* Vollant, *mentionné ci-dessus*, dont il a laissé *Gui-Frederic-Henri*; & *Charles-Joseph*, lieutenant d'infanterie au regiment de la marine.

SEIGNEURS D'ESTILLI.

VII. PHILIPPE de Valori, second fils de JEAN, seigneur d'Estilli, eut cette terre par le retrait qu'il en fit sur ceux à qui son frere Baudouin l'avoit vendue. Il fut homme d'arme du maréchal de S. André, & le roi Henri II. le fit chevalier au siege de S. Dizier. Sa femme fut *Catherine* de la Grandiere, veuve de *Baudouin* de Gargueballe, seigneur de Coulaine, fille de *François* sieur de Montgeoffroi en Anjou, & de *Marguerite* de Sarcé, il en eut ANTOINE, qui suit; & FRANÇOIS, qui fit la *branche de* LECÉ, *rapportée ci-après*.

VIII. ANTOINE de Valori, seigneur d'Estilli, né le 17. Avril 1572. étoit en 1592. enseigne d'une compagnie de gens de pied, sous le seigneur du Plessis-Mornai, gouverneur de Saumur, & eut la même année commission du prince de Conti, pour mettre sur pied une compagnie de cent arquebusiers à cheval, à la tête de laquelle il servit en Bretagne & au Maine, sous le marquis de Vilaines. De *Marie* Moreau, fille de *Jacques* Moreau, seigneur du Feuillet, chevalier de l'ordre du roi, & d'*Helene* de Marec-de-Montbarot, il laissa LOUIS, qui suit; *Gabriel* mort sur mer, étant en minorité; & quatre filles dont deux religieuses.

IX. LOUIS de Valori, seigneur d'Estilli, Chatelaison, Cussé, &c. s'allia le 26. Mars 1635. à *Marie* Moynerie, fille de *Guillaume* Moynerie, seigneur de la Bobaniere, dont il eut LOUIS II. du nom, qui suit; CHARLES, seigneur de Lecé, *dont il sera parlé après son frere*; *François*, prieur d'Haloi; *Charles*, dit *le Jeune*, lieutenant d'infanterie dans le regiment de Conti, tué à Dieppe en combat particulier; *Gabrielle-Marie*, femme de *François* du Breuil-Helion, seigneur de Combe, capitaine major dans le commissaire general de la cavalerie; *Marie*, & *Magdelaine*, religieuses de Fontevrault.

X. LOUIS de Valori, II. du nom, seigneur d'Estilli, Chatelaison, &c. fut élevé page du prince de Conti, & ensuite lieutenant dans son regiment. Il épousa le 17. Mai 1667. *Antoinette-Catherine* de Voyer-de-Paulmi, sœur de *Marc-René* de Voyer-de-Paulmi, marquis d'Argenson, garde des sceaux de France. Les enfans nés de cette alliance sont, *Helie-Louis-Gabriel*, lieutenant de vaisseaux, mort sans posterité; *Marc-René-Alexis*, non marié; & *Françoise-Marguerite-Antoinette*, femme de *Charles* le Brun, seigneur de la Brosse, chevalier de S. Louis, lieutenant general de l'artillerie, & lieutenant pour le roi, commandant à Arras, vivant en Mars 1724.

SEIGNEURS DE LECÉ.

X. CHARLES de Valori, second fils de LOUIS I. du nom, seigneur d'Estilli, capitaine dans le regiment royal des vaisseaux, épousa le 7. Decembre 1692. *Angelique-Françoise-Elizabeth* de Valori, dame de Lecé, sa cousine issue de germain, *mentionnée ci-après*, dont est né

XI. CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS de Valori-Lecé, marié à N. de Cumont, fille d'*Henri* de Cumont, seigneur de Foidefont, du Pui, &c.

DERNIER RAMEAU.

VIII. FRANÇOIS de Valori, second fils de PHILIPPE, seigneur d'Estilli, fut seigneur de la Galopiniere, & épousa le 31. Octobre 1605. *Marguerite* de Villeneuve, dont il laissa CHARLES, qui suit; *François*, qui après avoir porté les armes, se fit d'eglise, eut les prieurés d'Halloi, de Palaiseau & de Voges, & mourut âgé de 81. ans à Paris l'an 1691; & une fille, morte sans alliance.

IX. CHARLES de Valori, devint seigneur de Lecé: il épousa, 1°. *Magdelaine* du Cellier, dame du Petit-Bois en Anjou, fille de *Jacques* du Cellier, seigneur du Petit-Bois, & de *Florence* de la Rochefoucault, de la branche de Neuilli-le-Noble: 2°. le 16. Juin 1657. *Elizabeth* de la Rochefoucault, fille de *René* de la Rochefoucault, seigneur de Neuilli-la-Noble, neveu de Florence, & d'*Angelique* de Preville, dont il eut *François* de Valori, seigneur de Lecé, né le 12. Novembre 1658. tué étant commissaire d'artillerie à Rhinfeld en 1678. sans avoir été marié; *Gabrielle*, morte sans alliance; & *Angelique-Françoise-Elizabeth* de Valori, dame de Lecé, mariée le 7. Decembre 1692. à son cousin issu de germain; & *Charles* de Valori, *mentionné ci-dessus*.

Cette genealogie a été dressée pour la branche d'Italie, sur les ouvrages de Scipion Ammirato dans ses *familles nobles de Florence* & sur les *histoires de Florence*, l'un & l'autre en langue italienne; & pour la branche de France sur les titres originaux de la famille, & ce qu'en dit le sieur de la Roque dans son livre du blason des armes de la maison royale de Bourbon, pag. 110. imprimé à Paris chez Firens 1626.

Les armes de Valori en Italie, étoient *de sable à l'aigle d'argent, semée de croissans du champ, & portant sur l'estomach une croix de même.* Gabriel Valori, qui commença la branche etablie en France, porta ces mêmes armes parties *d'or au laurier de sinople au chef de gueules.* Charles Valori, chef des seigneurs de la Motte, *écartela au* 1. *&* 4. *comme ceux d'Italie*, *au* 2. *&* 3. *le laurier*, ce que ses descendans ont conservé.

VALPARAISO, montagne, *mons Valparaisus*, anciennement *Illipulitanus*. Elle est auprès de la ville de Grenade en Espagne. * Baudrand.

VALPON, petite ville de la basse Hongrie sur une riviere de même nom, à quatre milles de Ziclos, est défendue par un château à l'antique, mais assez fort. Les Turcs s'en rendirent maîtres l'an 1547. Les imperiaux la reprirent le 30. Septembre 1687. après la prise d'Esseck sur ces Infideles. Une dame illustre, femme de Peter Piren capitaine de la Pannonie, garda trois mois entiers cette ville contre tous les efforts des Mahometans, sans qu'aucun capitaine d'Allemagne ni de Hongrie se mît en devoir de lui donner secours. * Hilarion de Coste, *des femmes illustres. Mem. du tems.*

VALPUESTA, c'est-à-dire *Val-posée.* C'étoit anciennement une ville des Cantabres: elle fut ensuite episcopale. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg de Biscaye en Espagne, situé à six lieues de Vittoria vers le couchant. * Baudrand.

VALS, bourg ou petite ville de France dans le Vivarès,

Ce lieu situé à une lieue d'Aubenas vers le nord, a des eaux minerales fort estimées & fort frequentées. * Mati, *diction.*

VALTELINE, partie de l'ancienne Rhetie, entre l'état de Venise, le Milanez, le Tirol & les Grisons, à qui elle appartient, tire son nom de la ville de Teline, en latin *Telina vallis* ou *Volturena*. C'est l'ancien pays des peuples Vennonetes, au pied des Alpes. On le divise ordinairement en trois parties, qui sont *Terzero di sopra*, *Terzero di mezzo* & *Terzero di sotto*. Ses villes sont Tirano, Sundrio, Morbendo & Bormio. La Valteline qui appartient aux Grisons, fut usurpée par les Espagnols; mais les François la prirent sur ces derniers l'an 1624. & à la sollicitation du pape Urbain VIII. la rendirent à leurs anciens maîtres dans le XVII. siecle. Ce pays ressemble proprement à un large fossé, bordé des montagnes des Grisons, & de celles qui sont du côté d'Italie. Cette gorge n'a que vingt lieues de longueur & une de largeur; mais elle est fort fertile & de grande importance, servant de passage pour faire entrer des troupes d'Allemagne en Italie.

VALVERDE (Vincent de) Espagnol, natif d'Oropeza, se fit religieux dans l'ordre de saint Dominique, dont il fit profession le 23. Avril 1524. & après ses études enseigna la theologie dans le college de Valladolid. Au commencement de l'an 1530. il partit avec six autres missionnaires de son ordre pour le Perou, avec François Pizarro qui en alloit faire la conquête, & fit de vains efforts pour arrêter les effets de la cruauté des Espagnols. En 1534. il revint en Espagne, & ayant été fait premier évêque de Cusco dans le Perou, il y retourna l'an 1538. avec d'amples pouvoirs de proteger les naturels du pays contre la barbarie des Européens; ce qu'il fit avec beaucoup de soin. Enfin étant allé dans l'isle de la Puna pour travailler à la conversion des habitans qui étoient anthropophages, il fut massacré par ces barbares; qui l'ayant mis en pieces, se nourrirent de sa chair, vers l'an 1543.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

VALVERDE, *cherchez* JEAN DE VALVERDE ou DE AMUSCO.

VAMBA, bourg de Portugal. Il est dans le Beira, aux confins de l'Estremadure d'Espagne. On le prend pour l'ancienne *Gertigos* ville de la Lusitanie. * Baudrand.

VAMBA, roi des Visigoths en Espagne, *cherchez* BAMBA.

VAN, anciennement ARCISSA, grand lac de l'Armenie ou Turcomanie, est appellé *la mer de Van* ou *la mer d'Armenie*, parce que ses eaux sont salées. Il est entre la mer Caspienne & le Tigre dans la Turquie en Asie. On dit que les choses les plus pesantes surnagent au-dessus, sans couler à fond. Près de-là on trouve une ville de même nom, anciennement *Artemita* sous la domination du Turc, dont neanmoins la plûpart des habitans sont Chrétiens. * Baudrand. Pline.

VAN-AKEN (Jean) peintre, *cherchez* DAC.

VAN-DALE (Antoine) nâquit le 8. Novembre 1638. & est mort à Harlem le 28. Novembre 1708. On avoit remarqué en lui dès sa jeunesse beaucoup de passion pour l'étude des langues; mais ses parens l'obligerent de quitter l'étude pour s'appliquer au commerce, comme il fit pendant quelques années. Ensuite il reprit les études ayant environ trente ans. Il s'appliqua alors à l'étude de la medecine, qu'il a pratiquée depuis, après avoir reçu ses degrés, & recommença en même-tems à lire l'antiquité grecque & latine. Pendant qu'il pratiquoit la medecine & qu'il étudioit de la sorte, il fut pendant quelque-tems prédicateur parmi ceux que l'on nomme Mennonites en Hollande. Ensuite il quitta cet emploi, auquel il n'étoit pas trop propre. C'étoit un homme fort studieux & fort attentif dans ses lectures, comme il paroît par ses ouvrages. Il avoit l'esprit assez penetrant, & il sçavoit profiter de ce qu'il lisoit. Il nous a donné des dissertations sur les oracles des Payens, où il soûtient que ce n'étoit que des tromperies des prêtres. On en a fait deux éditions. La seconde fort augmentée est de 1700. à Amsterdam chez Boom. M. de Fontenelle a abregé cet ouvrage, & l'a donné en françois. De l'origine & des progrès de l'idolâtrie, en 1696. Il y a dans le même volume une dissertation de la vraie & de la fausse prophetie; une dissertation sur l'histoire d'*Aristée* des LXX. interpretes, avec l'histoire des baptêmes, tant des Juifs que des Chrétiens; une dissertation sur *Sanchoniaton*; & des dissertations sur les anciens marbres. Sa dissertation sur l'histoire d'*Aristée* a été imprimée en 1705. à Amsterdam avec celle de *Sanchoniaton*, & c'est un gros *in*-4°. On voit par ces ouvrages que c'étoit un homme d'une grande lecture, & qui avoit bien ramassé des choses dans l'antiquité. On a remarqué deux défauts dans ses ouvrages; l'un, c'est qu'il n'avoit aucun ordre, & que la multitude des materiaux qui se presentoient à son esprit, causoit beaucoup de confusion dans ce qu'il écrivoit: sans doute parce qu'ayant étudié assez tard, il avoit negligé l'étude d'une bonne logique. L'autre défaut c'est que son style est fort negligé, parce qu'il ne s'étoit pas accoûtumé à écrire de bonne heure en latin. On y en pourroit joindre un troisiéme, qui est que l'amour de la simplicité lui a fait avancer des choses dont la consequence est très-dangereuse. Il vendit sa bibliotheque avant que de mourir, sans doute parce qu'il n'étoit pas fort accommodé des biens de la fortune. C'étoit d'ailleurs un homme de bon commerce, qui sçavoit mille histoires plaisantes, & qui parloit de tout avec assez de liberté. Il est mort medecin des pauvres de l'hôpital de Harlem, dont il prenoit beaucoup de soin, quoique d'ailleurs fort attaché à ses lectures. * Jean le Clerc, *bibliotheque choisie, tome XVII. p.* 308.

VANDALES, anciens peuples d'Allemagne le long de la mer Baltique, sortirent de leur pays dans le V. siecle; & se joignant aux Alains & à quelques autres Barbares, ils se jetterent dans les Gaules & dans les Espagnes, souvent avec peu de succès. L'an 405. le roi Godegisile & vingt mille des siens furent tués par les Gaulois, qui les auroient entierement défaits sans le secours des Alains qui arriverent très-à-propos pour eux. Ensuite les Vandales passerent en Espagne; & ayant manqué de parole & de foi aux Sueves, ils battirent leur roi l'an 420. & l'an 422. ils défirent les Romains dans la Betique, qui a eu depuis le nom de *Vandalousie* ou *Andalousie*. Genseric roi de ces peuples, appellé par le comte Boniface, passa en Afrique, où il établit le royaume des Vandales, Hunneric lui succeda, & fut suivi de Gunthamond, de Trasimond, de Hilderic, & de Gilimer. Ce fut sous le regne de celui-ci que l'Afrique fut enlevée aux Vandales l'an 533. Ces princes étoient Ariens; & soit par le zele qu'ils témoignoient pour leur secte, ou par la cruauté naturelle à ces peuples, ils persecuterent cruellement les Orthodoxes. * Idace & Isidore, *in chron.* Procop. *de bell. Vandal. &c.* Victor de Vite, *hist. persec. Vandalicæ.*

VANDEN CAMPEN, *cherchez* JEAN CAMPEN.

VANDEN VELDE, *cherchez* SONNIUS. (François.)

VANDERDOES (Pierre) qu'on doit prononcer *Vanderdous*, a été vice-amiral Hollandois sur la fin du XVI. siecle. En 1599. il s'empara d'Allagona capitale des isles Canaries, d'où il contraignit les Espagnols de s'enfuir dans les montagnes. Il les y fut chercher; & après avoir saccagé & brûlé la place, il s'en retourna victorieux en son pays. * *Memoire de* Du Maurier.

VANDER DUSSEN, illustre famille de Hollande, tire son nom de DUSSEN ancienne maison ou château de nobles & de chevaliers, situé en Hollande sur les frontieres du Brabant, au quartier de le Zuid-Hollande dans la seigneurie de Dussen Muylkerk. C'est un fief qui releve du comté de Hollande. Ce château de même que les seigneuries de *Dussen-Munsterkerk* & de *Dussen-Muylkerk* tirent leur nom d'un canal ou petite riviere nommée *Dussen.*

L'an 1387. avec la permission d'Albert duc de Baviere, cette maison fut fortifiée & construite en château ou forteresse de guerre par AREND Vander Dussen chevalier & bailli de la Zuid-Hollande, suivant les lettres qui en furent données le jour de saint Martin de la même année 1387. Ce château fut presqu'entierement ruiné & détruit par les guerres qui s'éleverent dans la suite des tems, & sur-tout par la grande inondation survenue la nuit de sainte Elisabeth, entre le 18. & le 19. de Novembre 1421. qui submergea soixante douze villages de la Zuid-Hollande, entre autres les deux seigneuries de Dussen-Mun-

ſterkerk & de Duſſen Muylkerk ; de même que pluſieurs maiſons Seigneuriales & châteaux, & fit perir grand nombre de perſonnes & de beſtiaux. Il fut depuis comme retiré des eaux, & rebâti de nouveau par *Walraven* de Gent ſeigneur Van Oyen en Gueldre, lequel avoit acheté ce château & la ſeigneurie de Duſſen-Munſterkerk, &c. en l'année 1608. pour la ſomme de quarante mille florins, d'*Anna* Van Brecht, dont la mere *Cornelia* Vander Duſſen avoit herité de ces biens en 1536. par le decès & par le teſtament de *Jean* Vander Duſſen ſon frere.

Ce château a été d'ancienneté le bien patrimonial des ſeigneurs VANDER DUSSEN, dont le nom & la famille ont été connus & rendus celebres dès l'an 1300. Ces ſeigneurs accompagnerent à la guerre en des tems les ducs de Brabant, & en d'autres les comtes de Hollande. Et d'autant que leurs biens ſeigneuriaux étoient ſitués les uns en Brabant, comme la ſeigneurie de Hage, preſentement nommée *Haëgoort*; & les autres en Hollande, comme les ſeigneuries van Aertwaërde, Duſſen-Munſterkerk & Duſſen-Muylkerk; pour cette raiſon ils ont quelquefois été mis & comptés entre les chevaliers & nobles de Brabant, & quelquefois auſſi entre les chevaliers & nobles de Hollande.

Entr'autres dès l'an 1288. entre la nobleſſe de Brabant il eſt fait mention de JEAN *Vander Duſſen*, chevalier: il ſe trouva avec Jean I. duc de Brabant, à la fameuſe bataille qui ſe donna le 4. de Juin 1288. entre ce duc & Henri comte de Luxembourg, près de Woëringen, château ſur le Rhin entre Nuyts & Cologne; en laquelle le comte Henri fut tué avec grand nombre de ſeigneurs & de braves chevaliers.

Dans les regiſtres des fiefs de Brabant, on trouve entre les ſeigneurs fonciers & les vaſſaux du tems du duc Jean III. à raiſon de la ſeigneurie de Hage, preſentement, *Haëgoort*, environ l'an 1320. le nom de JEAN Vander Duſſen, & en 1330. celui de NICLAES Vander Duſſen ſon frere, chevalier, lequel en 1342. à la demande du comte Guillaume de Hollande, avec Arend van Yſſelſtein, otto van Haaften, chevalier, & Jean Weſtphaling Knape (fils de chevalier) fut caution pour Otto ſeigneur d'Aſperen, dans un differend qui étoit entre lui & Jean ſeigneur d'Arkel touchant les biens & les dîmes d'Hageſten, ſuivant l'acte qui en fut paſſé à S. Geertruydenberg, le Samedi d'après la S. Paul 1342.

Dans un acte de Guillaume III. comte de Hollande, donné & ſigné le jour de ſaint Laurent 1305. eſt nommé entre les nobles & les chevaliers de Hollande, JEAN Vander Duſſen, chevalier, de la Zuid-Hollande. Ce ſeigneur fut un des prélats & chevaliers qui en 1325. jugerent le differend que ceux de Dort avoient avec les autres villes de Hollande, Delft, Leyden, Haërlem, Alkmaër, Gouda, &c. touchant le droit d'étape dans la ville de Dort, & il fut un de ceux qui à cette occaſion examinerent les privileges & anciennes coûtumes de ces villes ſuivant l'acte daté à la Haye le ſoir de la S. Luc 1325. *Eliſabeth* Vander Duſſen, ſa fille, épouſa l'an 1320. *Philippe* baron de Waſſenaër, duquel par ſucceſſion de tems ſont deſcendus tous les barons de Waſſenaër; *Soëte* Vander Duſſen, ſa ſeconde fille, fut mariée en 1321. à *Jean* Oem Gellifz, ſeigneur de Barendrocht, qui dans la même année 1321. fut bailli de Zuid-Hollande, & dans les années 1329. & 1333. Rentmeeſter general de Zuid-Hollande.

En 1356. AREND *Vander Duſſen*; chevalier, fils de NICLAES, fut inveſti de la ſeigneurie de Hage, preſentement *Haëgoort*, par lettres de Jeanne ducheſſe de Brabant, Luxembourg, &c. datées du 11. Octobre 1356. Il fut en 1387. bailli de Zuid-Hollande. Ce fut lui qui avec la permiſſion d'Albert duc de Baviere, fit conſtruire en 1387. la maiſon de Duſſen en château ou fortereſſe de guerre; & en 1396. lui & FLORENT Vander Duſſen, ſon fils accompagnerent le même duc de Baviere à la guerre contre les Friſons.

Son fils CLAAS Vander Duſſen vivoit en 1434. il étoit chevalier & frere de l'ordre de S. Jean. Il porta pour armes les anciennes armes de Vander Duſſen, qui ſont *une croix de S. André de Bourgogne traverſée de douze barres de gueulles & d'argent en champ coupé d'or au haut de l'écu, & de ſable au bas, avec deux griffons aux côtés pour ſupports.* Il vendit par acte du 3. Septembre 1434. la ſeigneurie de Haëgoort au ſieur Dirck van Merweede, chevalier, ſon couſin. Il donna auſſi en 1417. la maiſon & le château de Duſſen avec la ſeigneurie d'Aartſweerde en propre à AREND Vander Duſſen ſon frere, comme il paroît par l'acte d'inveſtiture paſſé le jour de la Chandeleur 1417. Ces biens ſeigneuriaux paſſerent par droit de mort en 1439. à AREND Vander Duſſen ſon fils.

En l'année 1445. AREND Vander Duſſen étant décedé, JEAN Vander Duſſen ſon couſin, fut inveſti de cette même ſeigneurie, ſuivant les lettres en date du 31. Août 1445. Ce JEAN Vander Duſſen fut en 1437. bailli de Zuid Hollande. La même année 1445. qu'il avoit herité ces ſeigneuries de ſon couſin *Arend* Vander Duſſen, il les ceda à FLORENT Vander Duſſen, Knape, ſon frere, qui fut en 1409. conſeiller, en 1414. 1415. 1416. 1417. échevin, & en 1439. ſchout de la ville de Dort: il fut auſſi en 1440. caſtelain; en 1445. bailli de Zuid Hollande & conſeiller de Philippe duc de Bourgogne: il mourut en 1456. Son fils aîné JEAN Vander Duſſen ſchout de Breda en 1470. & caſtelain de Gouda en 1480 laiſſa en 1497. ces biens ſeigneuriaux, dont il avoit herité, à ſon fils FLORENT Vander Duſſen, qui les laiſſa pareillement en 1510. à JEAN Vander Duſſen ſon fils, au decès duquel en 1536. ils furent dévolus à *Cornelia* Vander Duſſen ſa ſœur, qui ayant épouſé *Godevaërt* Van Brecht, ces ſeigneuries & ces fiefs paſſerent dans la famille de Van Brecht, puis par voye de vente à d'autres familles. Sa ſœur *Frederike* Vander Duſſen fut en 1569. abbeſſe à Loofduynen.

CLAAS Vander Duſſen, ſecond fils de FLORENT Vander Duſſen, fut chevalier de l'ordre Teutonique : il fut en 1453. commandeur de Gemert : il le fut auſſi dans la ſuite du bailliage de Oldenbiezen. En 1467. il fut le 22. commandeur du bailliage du même ordre à Utrecht. Il fut outre cela conſeiller du prince de Charolois, fils du duc de Bourgogne, comme auſſi de l'évêque de Liege. Il mourut en 1476. & fut enterré à Maſtricht.

Le troiſiéme fils de FLORENT Vander Duſſen, JEAN-JACOB Vander Duſſen, épouſa *Ida* Van Kyſhoëk, ayant perdu par les inondations la plus grande partie de ſes biens ſitués dans la Zuid-Hollande, fut demeurer à Delft, où il mourut en 1497. Il avoit eu un fils unique JACOB-JEAN Vander Duſſen, qui en 1514. fut échevin, & en 1519. 1520. 1523. 1524. 1525. 1527. 1528. 1529. 1530. 1532. 1533. 1534. 1536. bourguemeſtre de la ville de Delft. Il mourut en 1543. Il avoit eu de ſa femme *Deliana* Oem ſept fils; ſçavoir *Jean*, *Cornelis*, *Paulus*, *Ewout*, *Bruno*, *Adriaën*, & *Hugo*, comme il ſe voit dans un acte & certificat donné par Frederik-Henri prince d'Orange en 1634 Les quatre derniers de ces ſept fils ont ſucceſſivement été bourguemeſtres de la ville de Delft, & leurs deſcendans ſe ſont par ſucceſſion de tems établis dans la plûpart des villes de Hollande; quelques-uns auſſi dans la province d'Utrecht, & dans tous ces endroits ils ont été fort ſouvent dans la regence, y ont été revêtus des principales charges, & y ont exercé les plus conſiderables emplois, comme ils le font encore aujourd'hui.

Ainſi on trouve que EWOUT JACOBZ Vander Duſſen a été échevin de la ville de Delft en 1545. 1547. 1549. 1550. 1551. & bourguemeſtre en 1554. 1558. 1563. il mourut en 1569.

BRUNO JACOBZ Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1577. bourguemeſtre en 1579.

ADRIAEN JACOBZ Vander Duſſen, échevin de la ville de Delft en 1565. conſeiller en 1569. bourguemeſtre en 1573.

HUGO JACOBZ Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1560. échevin en 1574. bourguemeſtre en 1575.

JACOB EWOUTZ Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1576. échevin en 1577. 1578. 1579. 1581. bourguemeſtre en 1589. 1591. 1592. 1599. Il mourut la même année 1599.

JACOB ADRIAEN Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1579. il mourut en 1599.

JACOB HUYGENZ Vander Duſſen, ſeigneur de Haringcarſpel, Kalverſdyck, Dirkſchoorn, &c. conſeiller de la ville de Delft en 1583. échevin en 1589. 1591. bourgue-

meſtre en 1593. 1594. 1595. 1596. 1597. 1598. 1602. 1605. 1606. 1607. 1611. 1612. 1613. 1614. 1615. député aux états generaux des provinces unies des Pays-bas, en 1599. 1600. 1601. Hoog Heermraad de Delfland, en 1598. il mourut en 1622.

Jacob Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1589. échevin en 1595. il mourut en 1595.

Lucas Huygentz Vander Duſſen, échevin de la ville de Schiedam en 1591 1592. 1597. 1598. conſeiller en 1592. bourguemeſtre en 1600. & 1601.

Ewout Jacobz Vander Duſſen, chevalier, conſeiller de la ville de Delft en 1603. échevin en 1607. bourguemeſtre en 1612. 1613. 1626. 1627. 1632. 1633. 1638 1644. député au conſeil d'état de Hollande & de Weſt-Friſe en 1609. 1610. 1614. 1615. 1616. 1634. 1635. 1636. 1640. 1641. 1642. député aux états generaux des Provinces-Unies en 1617. 1618. 1619. 1628. 1629. 1630. député en campagne à l'armée de Frederik-Henri prince d'Orange au ſiege de Bois-le-Duc en 1629. ambaſſadeur extraordinaire à la cour d'Angleterre en 1618. & 1619. il mourut en 1653.

Dirck Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1601. échevin en 1604. 1605. 1606. 1607. 1609. ſchout de ladite ville depuis 1609. jusqu'en 1621. il mourut la même année 1621.

Frans Adriaens Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1602. bourguemeſtre en 1621. 1622. 1629. 1630. 1634. 1635. député à la chambre des comptes de Hollande en 1622. 1623. 1624. il mourut en 1636.

Clas Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1609. il mourut en 1642.

Bruno Jacob Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1635. échevin en 1639. bourguemeſtre en 1646. 1647. 1651. 1652. 1653. 1654. il mourut en 1668.

Bruno Dirkz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1639. échevin en 1641. il mourut en 1649.

Bruno Arentz Vander Duſſen, échevin de la ville de Schiedam en 1622. conſeiller en 1631. bourguemeſtre en 1635. 1636. 1647. 1651. 1652. député au conſeil d'état de Hollande & de Weſt-Friſe en 1642. & 1643. il mourut en 1655.

Adriaen Jacobz Vander Duſſen, échevin de la ville de Rotterdam en 1632. 1633. 1635. 1636.

Cornelis Jacobz Vander Duſſen, fut en 1624. dykgraaf du Crimpeurewaërd, & mourut en 1639.

Dirk Jacobz Vander Duſſen, bourguemeſtre de la ville de Delft en 1645. 1646. 1647. 1652. conſeiller en 1653. mourut en 1658.

Dirk Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1649. échevin en 1650. 1651. 1652. 1653. bourguemeſtre en 1657. 1661. 1662. 1663. 1668. député aux états generaux des Provinces-Unies en 1664. 1665. 1666. il mourut en 1668.

Jacob Ewoutz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1658. échevin en 1662. 1663. 1664. 1665. mourut la même année 1665.

Adriaen Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Schiedam en 1657. échevin en 1657. 1658. 1661. bourguemeſtre en 1662. 1666. 1671. 1672. 1675. 1677. député au college de l'amirauté de la Meuſe en 1663. 1664. 1665. 1678. 1679. 1680. 1681. député au conſeil d'état de Hollande & de Weſt-Friſe en 1667. Hoog-Heemraad de Schieland en 1671. il mourut en 1681.

Cornelis Bruynz Vander Duſſen, ſecretaire de la ville de Schiedam en 1647. mourut en 1675.

Abraham Jacobz Vander Duſſen, député de la province d'Utrecht au college de l'amirauté en Nort-Hollande: auſſi en 1671. receveur de la ville d'Utrecht.

Jacob Abrahamz Vander Duſſen, en 1664. conſeiller, & en 1678. bourguemeſtre de la ville d'Utrecht.

Jean Abrahamz Vander Duſſen, en 1667. ſchout, & en 1671. dykgraaf de Rheenen.

Pieter Ewoutz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1665. échevin en 1666. 1667. 1668. 1669. 1670. bourguemeſtre en 1680. 1685. 1686. 1692. 1693. 1701. 1702. député au college de l'amirauté de la Meuſe en 1675. 1676. 1677. député au conſeil d'état de Hollande & de Weſt-Friſe en 1681. 1682. 1683. Il mourut en 1703.

Nicolas Ewoutz Vander Duſſen, conſeiller du conſeil des *Quarante* de la ville de Dort en 1665. ſecretaire en 1668. échevin en 1670. 1671. bailli & dykgraaf du pays de Styen en 1670.

Jacob Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Gouda en 1664. échevin en 1669. 1670. bourguemeſtre en 1677. 1678. 1688. 1690. 1691. 1695. 1696. 1698. 1699. 1701. député au college de l'amirauté à Amſterdam depuis 1671. juſques en 1695. Hoog-Heemraad de Schieland en 1694. il mourut en 1701.

Jean Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1668. échevin en 1669. 1670. 1671. bourguemeſtre en 1680. 1681. 1682. 1683. Il mourut la même année 1683.

Dirk Dirkz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1680. échevin en 1681. 1682. 1684. 1685. député au college de l'amirauté de la Meuſe en 1687. 1688. 1689.

Arend Bruynz Vander Duſſen, en 1644. ſecretaire, & en 1654. conſeiller penſionnaire de la ville de Delft, mourut en 1679.

Bruno Arendz Vander Duſſen, ſecretaire de la ville de Delft en 1679. mourut en 1685.

Jacob Arendz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1687. échevin en 1693. 1694. 1695. Il fut fait ſecretaire de cette ville en la même année 1695. & il en redevint conſeiller en 1710.

Paulus Arendz Vander Duſſen, en 1683. capitaine pour le college de l'amirauté à Amſterdam ; enſuite ſchout by nacht, ou contre amiral de Hollande & de Weſt-Friſe pour le college de l'amirauté de la Meuſe ; il mourut en 1707.

Gerard Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Schiedam en 1682. bourguemeſtre en 1685. 1686. 1688. 1689. 1692. 1693. 1697. 1698. 1700. député au conſeil d'état de Hollande & de Weſt Friſe en 1690. 1691. contre-amiral de Hollande & de Weſt-Friſe pour l'amirauté d'Amſterdam en 1703. vice-amiral pour le même college en 1709. mourut en 1711.

Bruno Jacob Vander Duſſen, conſeiller penſionnaire de la ville de Gouda en 1688. conſeiller & échevin de la même ville en 1702. bourguemeſtre en 1703. 1705. 1706. 1713. 1714. Hoog-Heemraad de Schieland en 1699. dykgraaf du Crimpeurewaërd en 1704. député de la part des Etats des Provinces-Unies des Pays-Bas, à la Haye, à Geertruydenberg, au ſujet de la paix avec le roi de France en 1709. député extraordinaire à l'aſſemblée des Etats Generaux, & ambaſſadeur extraordinaire & plenipotentiaire au congrès pour la paix à Utrecht en 1711. plenipotentiaire à Anvers pour le reglement de la barriere avec l'empereur, en 1714. & 1715. député au conſeil d'état de Hollande & de Weſt-Friſe en 1715.

Gerard Jacob Vander Duſſen, ſeigneur de Teylingen, conſeiller & avocat fiſcal du college de l'amirauté de la Meuſe en 1690. conſeiller de la ville de Rotterdam en 1707. il mourut en 1713.

Jacob-Adriaen Jacobz Vander Duſſen, en 1676. ſecretaire de la ville de Gouda.

Jacob Bruynz Vander Duſſen, ſecretaire de la ville d'Amſterdam en 1709. bailli & dykgraaf de Amſterland & dykgraaf du Hoogen Zeeburg & Diemerdyk en 1715.

Hieronimus Gerardz Vander Duſſen, ſeigneur de Teylingen, conſeiller & avocat fiſcal du college de l'amirauté de la Meuſe en 1713.

Ewout Claasz Vander Duſſen, ſeigneur de Souteveenen, conſeiller de la ville de Delft en 1699. échevin en 1705. 1706. 1707. 1708. 1709. 1710. 1711. 1712. 1713. 1714. 1715.

Jacob Claasz Vander Duſſen, conſeiller dans le Oud-Read & bourguemeſtre de la ville de Dort en 1714.

Arend Bruynz Vander Duſſen, conſeiller de la ville de Delft en 1712.

Adriaen Arentz Vander Duſſen, en 1640. colonel & commiſſaire general au ſervice de l'empereur, dont les deſcendans ſe ſont établis en Allemagne.

Outre les ſeigneurs Vander Duſſen rapportés ci-deſſus, il eſt encore fait mention dans l'année 1259. d'un Libert

Vander Duſſen, chevalier ; comme auſſi dans les années 1387. 1390. & 1391. d'AREND Vander Duſſen, fils de FLORENT, perſonnage de grande conſideration dans la ville de Dort, lequel avec Robert van Drongelen & quelques autres, fut témoin dans l'accord que AREND Vander Duſſen, ſeigneur de Hage & bailli de Zuid-Hollande, fit vers l'an 1392. avec Jan van Drongelen, ſeigneur de Zethem & de Meewwen, au ſujet du droit de nourrir des cignes : cet acte eſt ſigné du jour des Innocens 1392. Son fils FLORIS Vander Duſſen fut en 1420. commandant des gens de guerre de Dort au ſiege de Geertruydenberg, & ſchout de la ville de Dort en 1424. 1427. 1428. WILLEM Vander Duſſen fut auſſi ſchout de ladite ville de Dort en 1424.

On trouve encore dans l'année 1468. qu'il eſt parlé d'un AREND Vander Duſſen, chevalier de l'ordre Teutonique & commandeur de Gemer : il fit bâtir le chœur de l'egliſe de ſaint Jean-Baptiſte de Gemert : & mourut en 1482.

Plus en 1529. JOOST Vander Duſſen, conſeiller de l'empereur Charles-*Quint* en Brabant, mourut en 1532.

LIBERT Vander Duſſen, fils de JOOST, fut en 1577. 1587. 1589. 1590. échevin de la ville de Bruxelles. Ses deſcendans ſont encore aujourd'hui en Brabant & dans le Hainault où ils poſſedent pluſieurs biens ſeigneuriaux.

Plus, en 1531. JOOST ARENTZ Vander Duſſen, fut par l'empereur Charles-*Quint* établi commiſſaire pour s'informer de ceux qui étoient infectés d'hereſie.

Plus CORNELIS ARENTZ Vander Duſſen, ſecretaire de la ville de Delft, mourut en 1556. Son fils SASBOUT-CORNELIS Vander Duſſen, fut conſeiller de la ville de Delft en 1560. échevin en 1560. 1561. 1562. 1563. 1564. bourguemeſtre en 1567. 1568. 1569. 1570. 1571. 1572.

Les deſcendans de ce CORNELIS ARENTZ Vander Duſſen, ſont encore preſentement vivans à Utrecht.

VANDER-PIED (Baudouin) de Gand, profeſſeur en droit dans l'univerſité de Douai, s'acquit beaucoup de reputation par ſa doctrine & par ſes ouvrages, & mourut le 19. Janvier de l'an 1604. âgé de 63. ans. Nous avons divers traités de ſa façon : *De fructibus* ; *de duobus reis* ; *De emptione & venditione* ; *De pignoribus & hypothecis*, *&c.* * Valere-André, *biblioth. Belg.*

VANDER LINDEN (Jean-Antonides) profeſſeur en medecine à Leyde. Quelques-uns de ſes ancêtres avoient eu de l'emploi dans la republique des lettres, comme l'expoſe dans ſon oraiſon funebre le celebre Jean Coc ceïus, avec un détail fort exact de ſa genealogie. Il nâquit à Enckuiſe ville de la Nord-Hollande le 13. de Janvier 1609. Il fut envoyé à Leyde l'an 1625. pour y étudier en philoſophie; & après cette étude il s'appliqua tout entier à celle de la medecine. De Leyde il alla à Franeker pour continuer ſes études l'an 1629. & y reçut le doctorat dans quelques mois. Son pere qui pratiquoit la medecine à Amſterdam depuis l'année 1625. le fit venir auprès de lui, pour lui apprendre le train de cette pratique, & mourut l'an 1633. Notre Vander Linden continua de pratiquer, & le fit d'une maniere qui lui acquit beaucoup de reputation : car en 1639. on l'appella pour être profeſſeur en medecine à l'univerſité de Franeker, charge qu'il remplit très-dignement pendant près de douze ans. Il fit des leçons tant ſur la theorie que ſur la pratique ; tant ſur l'anatomie que ſur la botanique ; & ce fut par ſes ſoins que l'on aggrandit le jardin de l'académie, & que l'on y fit bâtir une maiſon. La bibliotheque ne lui fut pas moins redevable ; car pendant qu'il en eut la direction, il la fournit de beaucoup de livres par l'adreſſe avec laquelle il ſçut engager les grands à uſer de liberalité pour cette bonne œuvre. L'académie d'Utrecht lui offrit une chaire de profeſſeur l'an 1649. qu'il n'accepta point ; mais deux ans après il accepta celle que les curateurs de l'académie de Leyde lui offrirent. Il en fit dignement toutes les fonctions juſqu'à ſa mort, arrivée le 5. de Mars 1664. Il a compoſé pluſieurs livres, & a procuré l'édition de quelques autres. Voici la liſte des uns & des autres : *univerſæ medicinæ compendium, quinque centuriis, ſub clypeo clar. viri D. Menelai Wenshemii med. doct. & in illuſtri Friſiorum academia ejuſdem facultatis & anatomes profeſſoris, publico examini decem diſputationibus propoſitum. Addita eſt centuria inauguralis poſitionum medico. Practicarum de virulentia venerea, ibidem propoſita & defenſa ad diem* 18. *Octobris* 1630. Ce ſont proprement les theſes de medecine qu'il ſoûtint pour arriver au doctorat en l'année 1630. *Medulla medicinæ partibus quatuor comprehenſa*, à Franeker 1642. *in* 8°. *Medicina phiſiologica novâ curatâque methodo ex optimis quibuſdam auctoribus contracta, & propriis obſervationibus locupletata*, à Amſterdam 1653. *in* 4°. *Selecta medica, & ad ea exercitationes Batavicæ*, à Leyde 1656. *in* 4°. *Diſſertatio de Lacte*. Elle eſt dans le recueil des diſſertations de Deuſingius, imprimé à Groningue 1655. *in* 12. *De hemicrantia menſtrua, hiſtoria & conſilium*, à Leyde 1660 & 1668. *in* 4°. *Meletemata medicinæ Hippocraticæ*, à Leyde 1661. & à Francfort 1672. *in* 4°. *Hippocrates de circuitu ſanguinis*, à Leyde 1661. *in* 4°. *De ſcriptis medicis libri duo, quibus præmittitur manuductio ad medicinam*. Cet ouvrage a été imprimé trois fois à Amſterdam chez Jean Blaëu, en 1637. en 1651. en 1662. *in* 8°. C'eſt une liſte des livres compoſés ſur la medecine. L'auteur l'augmentoit à chaque édition. Depuis ſa mort George Abraham Mercklinus l'a notablement augmentée, & l'a convertie en un gros *in* 4°. qui a pour titre *Lindenius renovatus*. Il eſt imprimé à Nuremberg en 1686. Voici les livres dont Vander-Linden a procuré les éditions : *Adriani Spigelii opera quæ extant omnia, recenſuit, & cum addita præfatione edidit*, à Amſterdam 1645. *in-fol. Hier. Cardani de utilitate ex adverſis capienda, libros IV. ſerio emendatos edidit*, à Franeker 1640. *in* 8°. *Cornel. Celſi de medicina libros VIII. recognovit & edidit*, à Leyde 1657. & 1665. *in* 12. *Hippocratis Coi opera omnia græcè & latinè duobus voluminibus comprehenſa, & ad omnes alias editiones accommodata edidit* ; à Leyde 1665. *in* 8°. La mort le ſurprit peu de tems avant que cette édition fût achevée. Sa chaire demeura vacante juſqu'au mois de Mai 1668. que M. Drelincourt fut appellé pour lui ſucceder. * *Voyez ſa harangue funebre par* Coccëius, & Bayle, *dictionnaire critique.*

VANDER MAUDE Chartreux, *cherchez* AMMONIUS (Lævinius.)

VANDRILLE (S.) *S. Vandregeſiſus*, abbé de Fontenelle, né à Verdun en Lorraine, étoit fils du duc Valchiſe & de la princeſſe *Dode*, fille de ſaint *Arnoul*, depuis évêque de Metz, & ſœur d'*Anchiſe* grand-pere de Charles *Martel*. Il fut produit par ſon pere à la cour du roi Dagobert I. qui le fit comte de ſon palais. Ses parens l'engagerent à épouſer une dame de grand merite ; mais il l'excita à garder une perpetuelle virginité, de ſorte qu'elle ſe renferma dans un monaſtere de filles. Alors ſe voyant libre, il embraſſa l'état eccleſiaſtique, & ſe retira en Champagne dans un lieu appellé *Montfaucon*, ſous la conduite d'un ſaint hermite qui étoit alors en grande reputation. Quelque-tems après il fonda un monaſtere dans une de ſes terres, en un lieu nommé *Elis-gange*, où il s'adonna aux exercices de la vie monaſtique, avec un zele & une auſterité extraordinaire. De-là il paſſa en Italie pour étudier la perfection chrétienne dans le monaſtere de Bobi, qui étoit une celebre abbaye fondée par ſaint Colomban. Il fit enſuite un voyage à Rome, puis il reprit le chemin de France. Ayant paſſé les Alpes, il entra dans un monaſtere bâti auprès du mont Jura, que nous appellons aujourd'hui *le mont ſaint Claude*, où il demeura dix ans. Enſuite il alla trouver ſaint Ouen archevêque de Rouen, qui le fit ordonner prêtre par l'évêque de Terouane. Enfin il ſe retira en un lieu nommé *Fontenelle*, à ſix lieues de Rouen, & à une lieue de Caudebec, où il fit bâtir un monaſtere qui fut bientôt rempli d'un grand nombre de religieux. C'eſt ce qu'on nomme aujourd'hui *l'abbaye de S. Vandrille*. Il s'adonna auſſi à prêcher dans tout le pays de Caux, où l'ignorance & la corruption des mœurs avoient preſque effacé toutes les marques du Chriſtianiſme. Ce ſaint homme vécut juſqu'à l'âge de quatre-vingt-ſeize ans, dans l'exercice de toutes les vertus chrétiennes & religieuſes, & mourut en preſence de ſaint Ouen & de trois cens religieux le 22. Juillet, vers la fin du VII. ſiecle, avant l'an 689.* Le pere Artus du Moutier, *en la Normandie ſainte. Anonym. apud* Mabillon.

VAN-DYCK (Antoine) peintre celebre né à Anvers l'an 1598. fut clerc de Henri Van-Balen, qui avoit exercé quelque tems l'art de la peinture en Italie ; & de-

puis ayant vû les merveilleux ouvrages de Rubens, il se donna entierement à ce grand maître. Rubens ne lui cela rien de tout ce qui pouvoit le rendre sçavant: mais l'inclination particuliere que Van-Dyck avoit à peindre le portrait, le porta à s'appliquer uniquement à cette sorte d'ouvrage, où il surpassa tous ceux qui l'avoient precedé. Il fit beaucoup de portraits étant encore chez Rubens; entr'autres celui de sa femme; & deux tableaux, dont l'un representoit la prise de Notre-Seigneur au jardin des Olives, & l'autre le couronnement d'épines. Par les conseils de son maître, il alla en Italie, pour voir les ouvrages du Titien; & de-là il passa en Sicile avec le chevalier Nani; mais la contagion qui y survint l'obligea bientôt de revenir en son pays, où il fit voir que son voyage ne lui avoit pas été inutile. Le premier ouvrage qu'il fit après son retour, fut pour le monastere des Augustins d'Anvers: c'est un saint Augustin regardant attentivement le ciel, qui paroît ouvert & tout éclatant de lumiere. Le prince d'Orange Frideric Henri ayant entendu parler de l'habileté de Van Dyck, l'appella en Hollande pour lui faire faire son portrait, celui de sa femme & de ses enfans. Il s'en acquitta au gré de ce prince, & de tous ceux qui se connoissoient en cet art. Lorsqu'il fut de retour aux Pays-Bas, il fit pour les Capucins de Dendermonde ou Termonde, ville de la Flandre Imperiale, un Crucifix qui attire les curieux de tous les endroits de l'Europe. Il fit encore dans l'église des Cordeliers d'Anvers, un Christ mort sur les genoux de sa Mere; après quoi il s'en alla en Angleterre, où le chevalier Digbi le presenta au roi. Ce prince lui fit donner des marques de son estime, le fit chevalier, & lui donna une chaîne d'or de grand poids, avec son portrait garni de diamans, & lui assigna de grandes pensions. Cette heureuse condition renouvellant son ardeur, il se mit à travailler pour le roi avec une telle assiduité, qu'il remplit les palais & les lieux publics de Londres, d'un grand nombre de portraits & d'autres ouvrages de son invention. Il acquit par ce moyen de grandes richesses en Angleterre; mais il ne sçut pas les menager: car l'amour des femmes & l'alchymie à quoi il s'appliqua, les diminuerent beaucoup. Cependant quoiqu'il eût fait une très-grande dépense, il laissa en mourant la valeur de cent mille écus à sa femme, qu'il avoit épousée en Angleterre, où elle étoit une des plus belles & des plus nobles dames de la cour, mais qui n'avoit pour tout bien que sa beauté & sa noblesse en partage. Elle étoit d'une illustre maison d'Ecosse, & fille du lord Ruten, comte de Gorre. Van-Dyck mourut à Londres l'an 1640. & fut enterré dans l'église de saint Paul. * *Memoires du tems.*

VANEGAS (Alexis) natif de Tolede ville d'Espagne s'appliqua dans sa jeunesse à l'étude de la theologie; mais comme il n'étoit point engagé dans les ordres sacrés, il se maria, & enseigna publiquement dans Tolede. Il a laissé quelques ouvrages en latin & en espagnol, sur les quatre fins de l'homme, sur la diversité des livres, &c. * *Biblioth Hispan.*

VAN EICK, *cherchez* EICK.

VAN HELMONT, *cherchez* HELMONT.

VAN HOUC (Jean) peintre, *cherchez* HOUC.

VANIUS (François) peintre Italien, fut disciple du Baroche, sans lui être inferieur. Il avoit un talent extraordinaire pour les sujets de devotion. Il mourut en 1615. âgé de 47 ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

VAN MANDRE (Charles) peintre, *cherchez* VERMANDER.

VANNES, *cherchez* VENNES.

VANNINI (Jules César) né en 1585. à Taurozano dans le royaume de Naples, fut nommé *Lucile* au baptême, qu'il changea depuis en celui de *Jules César.* Après avoir étudié à Rome & à Naples la philosophie & la theologie, il se fit prêtre, & devint predicateur. On croit qu'il voyagea ensuite en Allemagne & en Angleterre, qu'il passa de-là à Geneve, à Lyon, où il pensa être arrêté, s'enfuit à Genes, & vint à Toulouse, où ayant été convaincu d'enseigner l'Atheïsme, il fut condamné à mort. On dit que lorsqu'on lui eut commandé de faire amende-honorable, & de demander pardon à Dieu, au roi & à la justice; il répondit, qu'il ne croyoit point qu'il y eût un Dieu; qu'il n'avoit jamais offensé le roi; & que pour la justice il la donnoit au diable. A quoi il ajoûta, qu'ils étoient sortis douze de Naples; & qu'ils s'étoient partagés pour enseigner leur doctrine dans toutes les provinces de l'Europe. On coupa la langue sacrilege de ce scelerat, qui fut brûlé le 19. Avril 1619. âgé de 30. ans. Cet impie avoit prêché en italien dans plusieurs églises de Paris, où il fit imprimer en 1616. chez Adrien Perier, un livre de sa façon, intitulé *Julius Cæsar Vanninus de admirandis naturæ deque mortalium arcanis, lib. IV. in* 8°. Gui Patin verifia que cet ouvrage étoit composé des choses pillées chez Fracastor, Pomponace & Scaliger *in Cardanum.* Jean Maurice Schramm, fit imprimer en 1709. à Custrim, un traité sur la vie de cet impie, & sur ses écrits. On en a une vie françoise imprimée à Rotterdam en 1717. *in* 12. * *Memoires de Trevoux*, Mars 1711.

VANNOZIUS (Boniface) étoit secretaire du pape Gregoire XIV. à la fin du XVI. siecle. Il avoit passé toute sa vie à étudier la politique, dont il avoit lû tous les livres; il en sçavoit toutes les maximes, & s'étoit même appliqué à donner des regles certaines de cet art subtil & délicat. Mais malgré tous ces preparatifs il pécha dans sa conduite contre les regles qu'il avoit données si utilement aux autres. Il recommandoit sur-tout à un politique d'être le maître de sa langue: mais le pape lui ayant commandé de ne dire à personne qu'il l'avoit mis sur la liste des cardinaux pour la premiere promotion, il ne put se contenir, & alla indiscretement reveler la chose au cardinal neveu, qui sollicitoit pour un autre. Le pape depité contre Vannozius, l'obligea d'effacer lui-même son nom de dessus la liste, & d'y mettre celui de son competiteur. * De Vigneul-Marville, *mélanges d'histoires, &c. page* 290.

VAN-REIN (Rembrant) peintre fameux, *cherchez* REIN.

VAR, en latin *Varus*, riviere de France en Provence, qu'elle separe du comté de Nice, a sa source au mont Camelione dans les Alpes maritimes, passe à Entrevaux ou Gandeve; puis accrue par les eaux de divers torrens, se décharge dans la mer Mediterrannée près de Nice. * Pline. Strabon. César, &c.

VARADIN, ville, *voyez* WARADIN.

VARALLO, bourg du duché de Milan. Il est dans le Novarrez sur la Sessia; à trois lieues d'Orta vers le couchant. * Mati, *diction.*

VARAMBON (Louis) cardinal, *cherchez* PALU.

VARANES ou WARANES I. de ce nom, roi de Perse, succeda à Hormisdas I. l'an 174. & mourut l'an 277. * Procop.

VARANES II. fils du precedent, lui succeda, & regna 16. ou 17. ans. L'empereur Carus, suivi de Numerien, défit les Perses dans la Mesopotamie, & leur enleva vers l'an 283. les villes de Seleucie & de Ctesiphon, qu'ils avoient prises sur les Romains. Varanes ne fut ni assez heureux, ni assez puissant pour reparer ces pertes, & mourut l'an 294. * Socr. *l.* 7.

VARANES III. fils de *Varanes* II. surnommé *Segansaa*, ne regna que quatre mois.

VARANES IV. dit *Kerman*, fut couronné roi de Perse après Sapor III. l'an 389. & regna onze ans. *Isdegerdes*, son fils lui succeda.

VARANES V. fils d'*Isdegerdes*, roi de Perse, commença de regner l'an 420. & est très-renommé dans l'histoire de son tems. Il continua contre les Chrétiens, qui étoient dans ses états, une cruelle persecution, qui eut pour cause le zele indiscret d'Abdas évêque, qui avoit brûlé un temple où les Perses adoroient le feu. Varanes porta la guerre contre les Romains, & vit défaire ses troupes par Ardabure, general sous Theodose *le Jeune.* Il fit la paix avec l'empire, & mourut l'an 440. * Socrate, *l.* 7. Theodoret. Procope, &c.

VARANIUS (Valerand) François, publia l'an 1516. un poëme en vers heroïques, sur Jeanne d'Arc, ou la Pucelle d'Orleans. Cet ouvrage est divisé en IV. livres.

VARANO, anciennement *Gerne*, lac du royaume de Naples. Il est sur la côte de la Capitanate, à deux lieues de Rodi vers le couchant. Ce lac a cinq lieues de circuit, &

& se décharge dans le golfe de Rodi par un petit canal. * Baudrand.

VARASDIN ou VARADIN, *voyez* WARADIN.

VARATE de Coos, fut accusé d'avoir formé un dessein contre Herode *le Grand*, avec Alexandre, fils de ce prince, & fut condamné à la mort, quoiqu'innocent. * Josephe, *hist. des Juifs, liv.* 16. *ch.* 16.

VARBERCK, *cherchez* PERKIN.

VARPURG, ville imperiale & anseatique, en Westphalie.

VARCEVO, petit bourg de Dalmatie. Il est au milieu du chemin de Zara à Scardone, & on le prend pour la ville nommée anciennement *Collentum.* * Baudrand, *dict. geogr.*

VARCHI (Benoît) Italien, originaire de Montevarchi, natif de Fiésoli, celebre par ses poësies latines & italiennes, étoit homme d'esprit, mais d'ailleurs opiniâtre & impudent. L'empereur Charles-*Quint* lui commanda de traduire en italien la consolation de la philosophie de Boëce; & la duchesse Eleonore de Tolède l'obligea de mettre en la même langue, le traité de Seneque, des bienfaits. Il mourut à Florence l'an 1566. âgé de 63. ans. Outre les deux traductions de Boëce & de Seneque, dont nous venons de parler, il laissa encore les ouvrages suivans; *Lezioni academiche*; *Lezioni sopra la pittura*; *Orationi diverse*; *Suocera comedia pastorale*; *l'Ercolano lettere*; *Rime*, *epigrammata*; & ce qui est plus important, une histoire des choses les plus remarquables arrivées de son tems, principalement en Italie & à Florence. * Thuan. *hist.* Lorenzo Crasso, *elog.*

VARDARI, anciennement *Axius*, c'est la plus grande riviere de Macedoine. Elle a sa source dans les montagnes qui la separent de l'Albanie; & coulant vers le levant, elle baigne Sturachi, reçoit la Vistriza du côté du midi, la Vera de celui du nord, & se décharge dans le golfe de Salonichi, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le couchant, au bourg de Vardari, nommé anciennement *Axium.* * Baudrand.

VARDOGNA, petite ville de la Zaconie en Morée. Elle est dans l'ancienne Arcadie, vers les confins du duché de Clarence, au couchant du lac & du bourg de Faneo. * Mati, *diction.*

VARENIUS (Auguste) celebre parmi les theologiens d'Allemagne, & distingué sur-tout par sa parfaite connoissance de la langue hebraïque, nâquit dans le duché de Luneboürg le 20. de Septembre de l'année 1620. & mourut en 1684. Il avoit de si heureuses dispositions pour les sciences, & en fit un si bon usage, que David Scutet, qui a continué le livre de feu M. Baillet, intitulé *des enfans devenus celebres par leurs études*, lui a donné une place honorable dans son ouvrage. Il avoit, dit-on, plus d'inclination & de facilité à parler hebreu, qu'à parler sa propre langue; & l'on soûtient que c'est à lui qu'est dûe la parfaite connoissance des accens hebraïques. Enfin on le regarde comme celui de tous les Lutheriens qui a porté le plus loin l'étude & la science de l'hebreu. Il avoit une memoire prodigieuse, dont il avoit principalement fait usage pour apprendre par cœur tout le texte hebreu. On raconte qu'un Juif l'étant venu voir, lui recita en hebreu tout le premier pseaume: Varenius y répondit en recitant le second. Là-dessus le Juif ayant dit le troisiéme: Varenius recita sans changer un iota, le IV. le V. & le VI. & en demeura-là, parce que le Juif se rendit. On voit un long catalogue de ses ouvrages, tant imprimés que manuscrits, au-devant de la seconde édition de son commentaire sur Isaïe, imprimé à Rostoch & à Leipsic en 1708. *in* 4°.

VARENNES, petite ville de France. Elle est dans le Bourbonnois sur l'Allier, à cinq lieues au-dessus de Moulins. * Baudrand.

VARESE: il y a deux bourgs de ce nom en Lombardie; l'un sur la côte orientale de Genes; l'autre est dans le Milanez sur l'Olona, à trois lieues de Como vers le couchant. Ce dernier est quelquefois appellé *Valese*, en latin *Valesium*, *Vallexium*, c'est-à-dire, *la sortie de la valée.* * Baudrand.

VARET (Alexandre) prêtre licentié ès droits, vicaire general de l'archevêché de Sens, nâquit à Paris en 1632. d'un avocat estimé pour sa probité, & pour d'autres bonnes qualités. Après avoir fait le voyage d'Italie en 1653. sans autre vûe que de contenter sa curiosité, il y fut si vivement touché de Dieu, que de retour à Paris, il étudia en théologie, & prit les ordres sacrés malgré lui, & par pure obéïssance. Il vécut dans la retraite pendant plusieurs années, qu'il employa à l'étude de l'écriture sainte, & à celle de saint Augustin, qu'il lut plusieurs fois tout entier. Etant encore dans les écoles de Sorbonne, il donna à Paris en 1666. un excellent traité de la premiere éducation qu'on doit procurer aux enfans, depuis qu'ils sont sortis du sein de la nourrice, jusqu'à ce qu'ils passent serieusement à l'étude des belles lettres. On y trouve des maximes pour apprendre à parler aux enfans, pour leur enseigner à lire & à ecrire, pour leur former la memoire & le jugement, pour leur ouvrir l'esprit, & enfin pour regler leurs mœurs, & leur apprendre à vivre. Ce livre est écrit avec beaucoup de bon sens & de sagesse, & il peut être d'un grand usage aux gouvernantes & aux premiers maîtres de la jeunesse. Il y en a eu plusieurs éditions. Il fit depuis le *factum* des hermites du mont Valerien contre les Jacobins. L'archevêque de Sens Louis-Henri de Gondrin l'ayant choisi pour son grand vicaire, il fit le *factum* contre les Cordeliers de Provins, qui leur fit ôter le gouvernement des religieuses de sainte Claire de la même ville. Il composa aussi le *factum* de cet archevêque contre son chapitre, & les constitutions des religieuses de la congregation de Notre-Dame dont le successeur de M. de Gondrin n'a pas permis à ces religieuses de se servir. Il est auteur de la preface du livre de la *morale des Jesuites*, imprimé à Mons en 1667. & de celle qui est au commencement du premier volume de leur *morale pratique*. C'est aussi lui qui a fait la *défense de la discipline*, *qui s'observe dans le diocese de Sens*, *touchant l'imposition de la penitence publique*, &c. Après la mort de M. de Gondrin, Alexandre Varet se retira dans la solitude de Port-Royal des Champs, où il avoit une niéce, qui s'y fit religieuse depuis sa mort, arrivée le premier d'Août 1676. n'étant âgé que de quarante-quatre ans. M. Dupin qui met sa mort vers 1686. & M. de la Monnoye en 1685. dans ses notes sur les Jugemens des sçavans de M. Baillet, tom. 2. se sont trompés. M. Varet n'avoit accepté la charge de grand vicaire, qu'à condition qu'on ne lui donneroit jamais aucun benefice; & il en refusa plusieurs considerables, qui lui furent offerts, & qu'on le pressa instamment d'accepter. Voici les vers qu'on a mis au bas de son portrait, qui est au-devant du premier tome de ses lettres spirituelles. Ils ont été faits par un de ses amis.

Pur & simple en ses mœurs, modeste de visage,
Des verités du ciel épris dès son jeune âge,
Varet jusqu'en leur source alla s'en abreuver;
Et dans son grand sçavoir son humilité sainte
Fit bien voir qu'en un cœur où la grace est empreinte,
Les vapeurs de l'orgueil ne sçauroient s'élever.

* *Memoires du tems.* Necrol. *de P. R. p.* 296. Nicole, 2. *vol. de ses lettres. de l'édit. de Lille*, *lett.* 34.

VARGAS (Alfonse) archevêque de Seville en Espagne, dans le XIV. siecle, natif de Tolede, entra parmi les religieux de l'ordre de saint Augustin. Depuis il vint à Paris, professa pendant dix ans la philosophie & la theologie; & après avoir pris le bonnet de docteur dans cette université, il retourna en Espagne, où il fut élevé sur le siege de l'Eglise d'Osma; puis sur celui de Badajoz; & enfin il fut nommé archevêque de Seville, où il mourut le 26. Decembre de l'an 1366. ou selon d'autres historiens, le 13. Octobre de l'an 1359. On a de lui des commentaires sur le premier livre du Maître des Sentences, qu'il avoit dictés à Paris l'an 1345. & qui furent imprimés à Venise l'an 1490. Il avoit aussi composé des commentaires sur les trois livres de l'ame d'Aristote, &c. * Philippus Elssius, *encom. Aug.* Joseph Pamphilio, *in chron. ordin. August.* Gesner, *in biblioth.* Possevin, *in appar. sacr.* Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Aubert le Mire, *in auctuar.* Schottus, *biblioth. Hispan.*

VARGAS (Alfonse) Cordelier Espagnol, dans la province de Cartagene, vivoit au commencement du XVI. siecle, & a composé en sa langue quelques traités de pieté,

dont on pourra voir le dénombrement dans Wading, *in biblioth. Franc.* & dans Nicolas Antonio, *in biblioth. Hispan.*

VARGAS (François) jurisconsulte Espagnol, dans le XVI. siecle, après avoir possedé plusieurs charges de judicature sous les rois Catholiques Charles *Quint* & Philippe II. fut un de ceux qui composoient le conseil souverain de Castille, dont il avoit été long tems l'avocat fiscal. Il fut envoyé à Bologne l'an 1548. par Charles-*Quint*, avec Martin Soria de Velasco pour protester contre la translation du concile de Trente à Bologne. L'an 1550. il fut envoyé au concile de Trente, & après la dissolution de ce concile, il alla à Venise, où il passa sept ou huit ans. Philippe II. lui donna la commission d'aller à Rome, pour y resider à la place de l'ambassadeur. Etant de retour en Espagne, il fut nommé conseiller d'état. Sur la fin de ses jours, il se retira dans le monastere de Cislos, de l'ordre de saint Jerôme, près de Tolede. Il a composé en latin un traité de la jurisdiction du pape & des évêques, imprimé *in quarto* à Venise l'an 1563. Il avoit encore écrit, pour prouver qu'on peut faire la guerre aux Infideles, & avoit traité de la canonisation des Saints. On dit qu'il avoit aussi fait un ouvrage pour la défense des droits de l'église de Tolede, contre l'archevêque de Prague, sur la primatie. M. le Vassor, ci-devant pere de l'Oratoire, & ensuite Prêtre de l'église Anglicane, a donné en françois l'an 1700. à Amsterdam *in* 8°. les lettres & memoires de Vargas, qui concernent le concile de Trente, & où il ne marque pas toute la moderation, & tout le respect pour le concile, qu'on auroit dû attendre de lui. * Nicolas Antonio, *biblioth. hist. Préface de M. le Vassor.*

VARGAS (Alfonse) Espagnol de nation, fut fort renommé dans les Pays Bas pour ses cruautés: ce qui faisoit dire à ses compatriotes, que pour couper le mal gangrené des Pays-bas, on avoit besoin d'un couteau aussi tranchant que celui de Vargas. Quoique le duc d'Albe eût exercé des cruautés inouies dans ces pays, qui furent même cause de son rappel en Espagne; ayant fait mourir, comme il s'en vantoit lui-même, plus de dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Vargas retournant en Espagne avec ce duc, s'écrioit en partant, que les Bays-Bas etoient perdus pour le roi son souverain, par un excès de douceur & de compassion. * Du Maurier, *en la vie de Guillaume, prince d'Orange.*

VARGONTEIUS (Quintus) fut un de ceux qui déclamoient à Rome les vers d'Ennius par rapsodies, comme on avoit autrefois déclamé en Grece ceux d'Homere. * Sueton. *de grammat. c.* 2. Aulu-Gelle, *l.* 18. *c.* 5.

VARHEL ou VECZEL, bourg de Transsylvanie, situé à douze lieues d'Hermanstat, vers le midi occidental. Varhel est l'ancienne *Vlpia Trajana*, *Zarmigethusa*, ou *Zarmisogethusa*, capitale de la Dacie. * Baudrand.

VARIA, mere de Semiamire, mere d'Elagabale & de Mammée, qui est appellée *Julia Mæsa*, avec le titre d'auguste, dans les medailles. Elle portoit le nom de *Varia*, parce qu'elle avoit été mariée à Varius. * Marcellus Syrus. Capitolin. *in Macrino c.* 9. Dion. Lamprid. *in Elagabal.*

VARILLAS (Antoine) né l'an 1624. à Gueret, capitale de la haute Marche, étoit fils d'un procureur au présidial de cette ville, & de Françoise Couturier. Après avoir fait ses études, il fut chargé de l'éducation du fils de M. de Seve, & ensuite du marquis de Caraman; & étant venu à Paris, il eut accès dans le cabinet de messieurs du Pui. Il eut aussi l'honneur d'être historiographe de Gaston de France, duc d'Orleans, depuis l'an 1648. jusqu'en 1652. En 1655. il fut introduit dans la bibliotheque du roi, où il travailla avec beaucoup d'assiduité jusqu'en 1662. & il obtint une pension de douze cens livres, dont M. Colbert prevenu contre lui le priva en 1670. & qui lui ayant été rendue en 1692. lui fut encore ôtée deux années après. Plusieurs seigneurs François & étrangers l'auroient dédommagé amplement de cette perte, s'il avoit été d'humeur d'accepter leurs offres; mais il n'accepta que la pension du clergé de France, que M. de Harlai archevêque de Paris, lui fit donner. Il demeura dans la communauté de saint Côme depuis l'an 1662. jusqu'à sa mort arrivée le 9. Juin 1696. & laissa dans son testament plusieurs legs pieux, dont il y en a un qui a servi en partie à fonder le college que les Barnabites ont à Gueret. Tous les ouvrages de Varillas regardent l'histoire moderne de France & d'Espagne, & celle des heresies des derniers siecles. Son histoire de France comprend en 15. volumes *in* 4°. une suite de 176. ans, depuis la naissance de Louis XI. en 1423. jusqu'à la mort d'Henri III. en 1589. Son histoire des heresies est en 6. volumes *in* 4°. & l'on y trouve l'histoire des revolutions arrivées en Europe en matiere de religion depuis l'an 1374. jusqu'en 1569. On a encore de lui la pratique de l'éducation des princes, ou l'histoire de Guillaume de Croi, seigneur de Chievre, la politique de Ferdinand *le Catholique*; la politique de la maison d'Autriche; & un factum pour la genealogie de la maison d'Estrées, qu'il publia, ainsi que l'ouvrage precedent, sous le nom supposé de Bonair. Outre ces ouvrages, qui sont sans contredit de Varillas, on imprima en 1682. à Lyon deux volumes de l'histoire de Wiclef, de Jean Hus, & de Jerôme de Prague, que l'auteur du journal des sçavans lui attribua; mais non content de le désavouer, il obtint un arrêt du conseil qui en ordonna la suppression: il désavoua aussi l'histoire du roi François I. qu'on publia l'an 1684. à la Haye sous son nom: un autre volume qui parut l'année suivante contenant la minorité de S. Louis, le commencement de la vie de Louis XI. & une partie du regne d'Henri II. & les anecdotes de Florence, ou l'histoire secrette de la maison de Medicis, ne niant pas qu'il n'y eût part, mais protestant qu'on lui avoit volé ses papiers, & que pour imprimer ces divers ouvrages, on les avoit defigurés & tronqués. Varillas avoit tant lû dans sa jeunesse, qu'il en perdit la vûe. On la lui rétablit à force de remedes, mais il l'avoit si tendre, qu'il ne pouvoit lire qu'au grand jour, ainsi dès que le soleil baissoit, il fermoit ses livres, & s'abandonnoit à la composition de ses ouvrages. Quelque bonne que fût sa memoire, il étoit difficile qu'elle ne le trompât pas souvent; & c'est-là une des raisons qu'on peut rendre du nombre prodigieux de fautes qu'il a faites: il y en a encore une autre, qui n'est pas si aisée à pardonner: c'est que plus attentif à donner de l'agrément à ses histoires, qu'à developper la verité, il a souvent avancé des faits capables de surprendre le lecteur, mais dont la fausseté a été reconnue depuis; & qu'il a même eu assez peu de bonne foi pour citer des memoires qui n'ont jamais existé. Il laissa en mourant plusieurs ouvrages, dont jusqu'à cette heure aucun libraire n'a voulu se charger. * Le Long, *biblioth. hist. de la France.*

VARILLES, Barilles, bourg avec un château. Il est dans le comté de Foix, en Languedoc, sur l'Ariege, entre Foix & Pamiers. * Mati, *diction.*

VARIN, *cherchez* WARIN.

VARIN (N.) peintre natif d'Amiens, peignit à Paris avec assez de succès; & c'est de sa main qu'est le tableau du grand autel de l'église des Carmes déchaussés, près le palais de Luxembourg. Il aida le Poussin à s'acheminer dans la carriere de la peinture. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

VARIORUM (les) d'Hollande. Les éditions des auteurs classiques qu'on a faites en Hollande, avec les notes & extraits de divers critiques (que le vulgaire appelle *variorum* pour cet effet) ont eu du debit, plûtôt à cause de l'apparence de leur titre, & la beauté de l'impression, que pour la verité & le choix des choses qu'elles contiennent. Ces extraits qu'on y a mis, ont été le plus souvent assez mal faits; & au lieu des meilleures remarques qui se trouvent dans les autres commentaires, on n'a fait qu'y inserer des observations litterales, des diverses leçons, & d'autres semblables minuties, lesquelles ne sont pas ce qu'on doit le plus estimer dans les livres, dont on a pretendu faire des extraits; en sorte, que la plûpart de ces extraits, sont plus préjudiciables qu'utiles aux lettres si l'on en excepte ceux où l'on met les remarques entieres des critiques & des commentateurs. Il y a même lieu d'apprehender que ces faiseurs d'extraits ne soient enfin cause de la perte des livres originaux, & que les anciens commentaires ne se réimprimant plus un jour, au lieu des remarques entieres de Lipse, de Casaubon, & des autres interpretes, on n'en ait plus que des abregés imparfaits, comme il est arrivé des commentaires de

Servius sur Virgile, & de plusieurs autres excellens ouvrages de l'antiquité, tels que ceux de Trogue Pompée, Tite-Live, Dion, Nicolas *de Damas*, Polybe, & des anciens jurisconsultes, dont les extraits & les abregés nous ont fait perdre presque tous les originaux. La plûpart de ceux qui ont compilé les *variorum*, n'ont pas bien réussi, parce que le jugement n'a point regné dans leur triage: ainsi de plusieurs bons commentaires, ils en ont fait souvent un mediocre. Il faut excepter du nombre de ces faiseurs de rapsodies, *Thysius*, *Gronovius* le pere, *Schildius*, & particulierement le celebre *Grævius*. Tout ce qui vient d'eux, est fait avec beaucoup de jugement; & les notes qu'ils ont extraites, sont importantes & utiles. Celui qui a le plus mal réussi dans ces sortes d'éditions de *variorum*, est, entr'autres, Corneille Schrevelius. C'étoit un homme de petit genie, & de peu de discernement; & s'il avoit quelque peu de jugement, il paroît fort corrompu dans la préference qu'il a donnée à ce qu'il y a de mauvais dans les critiques, au-dessous des meilleures choses qu'il a negligées. * *Journal des sçavans du* 8. *Fevrier* 1667. Ant. Borremans, *c.* 7. *Variar. lect. Nouvelles de la republique des lettres, de Mai* 1684. Baillet, *jugement des sçav. t.* 2. *p.* 510. *de l'édit. de Paris in* 4°.

VARIUS, poëte Latin, ami de Virgile & d'Horace, eut beaucoup de part aux bonnes graces de l'empereur Auguste, & composa des tragedies. Quelques-uns l'ont confondu avec VARIUS, dont parle Virgile. Celui-ci est le même qui est souvent cité par Horace, *ad Aug. epist. l.* 2.

VARKA, petite ville de Pologne sur la riviere de Pilsa, & les frontieres du palatinat de Sendomir, à huit lieues de Warsovie. Elle est assez jolie, éloignée de deux lieues du grand chemin, située sur une chaîne de rideaux agréables en forme de terrasse. Elle a une starostie considerable, point de Juifs, mais beaucoup de riches bourgeois, qui y brassent la meilleure bierre que l'on boive en toute la Pologne. * *Memoires du chevalier de Beaujeu.*

VARMO, petite riviere de l'état de Venise. Elle naît au bourg de Codripo dans le Frioul, baigne ceux de Belgrado & de Varmo, & se décharge dans le Tajamento, à une lieue au-dessus de Latisana. * Baudrand, *dictionaire geographique.*

VARNE, VARNA, ville de Bulgarie, capitale des Tartares de Dobruce, & située sur la mer Noire à cinq lieues de Rosico, vers le nord. Varne, celebre par la funeste défaite de Ladislas roi de Hongrie, qui y fut tué par les Turcs en 1444. est archiepiscopale, & elle a un grand port, à l'embouchure de la riviere de Varne, nommée anciennement *Zyras*. *Voyez* DIONYSIOPOLIS.

VARNETON, VAETEN, bourg des Pays-Bas: il est dans la Flandre sur la Lys, entre Lille & Ypres, & il appartient aux François par la paix de Nimegue. Les Hollandois s'en étoient emparés dans la derniere guerre; mais les François le reprirent, & assiegerent ensuite Douai, qu'ils prirent aussi. * *Memoires du tems.*

VARRERO ou VARRERIUS (Gaspard) sçavant Portugais, & habile geographe, fut envoyé à Rome par Henri cardinal, infant de Portugal, pour remercier le pape de lui avoir donné le chapeau de cardinal. Il a composé plusieurs livres intitulés, *Commentarius de Ophyra regione in sacris litteris commemorata, censura de Beroso, de Megasthene, Quinto Fabio Pictore, & M. Porcio Catone suppositiis autoribus*, où il refute plusieurs anciens geographes. On a aussi de lui la relation d'une partie de son voyage à Rome, en Portugais. * *Biblioth. Hispan.*

VARRON (Marcus Terentius) *Varro*, fut collegue de Lucius Emilius Paulus, dans le consulat, après la dictature de Fabius, & ne fut élevé à cette dignité, que par la jalousie du peuple contre la noblesse. Il partit de Rome, avec dessein de livrer bataille à Annibal, contre le sentiment de Fabius, qui prédit à Emilius que Varron lui feroit plus de peine que l'ennemi, & qui lui conseilla de ne jamais venir aux prises avec les Carthaginois. Emilius voulut bien déferer à cet avis; mais il n'en fut pas le maître, parce que Terence Varron ayant à son tour le commandement, engagea le combat à Cannes, sans en faire part à son collegue l'an 538. de la fondation de Rome, & 216. avant Jesus-Christ. Varron commandoit l'aîle gauche, Emilius la droite, & Cecilius le corps de reserve. Le succès malheureux de ce combat fit voir que le conseil de Fabius avoit été très prudent; car Emilius y demeura sur la place, avec quarante mille Romains. Terence Varron, qui étoit la cause de cette disgrace, se sauva avec cinquante cavaliers, dispersant le mieux qu'il put les debris de son armée dans les postes voisins. Lorsqu'il fut arrivé à Rome, le peuple, loin de l'accuser, lui rendit des actions de graces de ce qu'il n'avoit pas desesperé du salut de la republique, après une si grande perte. * Tite-Live. Florus.

VARRON (M. Terentius) *Varro*, le plus docte de tous les Romains, nâquit l'an 638. de la fondation de Rome, & 116. ans avant Jesus-Christ. Son érudition consistoit principalement dans la connoissance de la grammaire, de l'histoire & de la philosophie. On assure qu'il avoit écrit près de cinq cens volumes. Il dédia celui de la langue latine à Ciceron, & en composa un *de Re Rustica*; un traité de l'histoire; des annales; des hommes illustres; des familles Romaines, & grand nombre d'autres. Verranius Maurus a écrit sa vie, & a recueilli les titres de ses ouvrages, de Ciceron, d'Aulu-Gelle, de Nonnius, de Fulgence, de Macrobe, de Servius, de saint Augustin, de saint Jerôme, de Priscien, & de divers autres. Les curieux pourront consulter ce recueil, aussi-bien que Scaliger, Turnebe, Vossius, Gesner, &c. qui font mention de Varron. Il mourut l'an 726. de Rome, & 28. avant Jesus-Christ.

VARRON (P. Terentius) natif d'Atace, sur la riviere d'Aude, dans la province Narbonnoise, à l'âge de 35. ans apprit la langue grecque, & fut excellent poëte Latin. Il composa un poëme, *de bello Sequanico*, & un autre en quatre livres des Argonautes. Horace fait mention de lui, *l.* 1. *sat.* 10. Il vivoit du tems de Jules César, & des triumvirs, peu de tems avant l'ere Chrétienne. Pline, Seneque, saint Jerôme, &c. parlent de lui, aussi-bien que Gesner, *in biblioth.* * Vossius, *de hist. Latinis.* Lilio Giraldi, *histor. poët. &c.*

VARRON (Guillaume) surnommé *le Maître*, *Magister*, religieux Anglois, de l'ordre de saint François, a vécu vers l'an 1290. sous le regne d'Edouard I. roi d'Angleterre. Les auteurs qui en parlent, assurent qu'il a laissé beaucoup d'écrits, qui sont perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Wading, &c.

VARSOVIE ou WARSOVIE, ville de Pologne, capitale de la Masovie, & le sejour ordinaire des rois, est située sur la Vistule, & est divisée ordinairement en quatre parties, qui sont la ville, Villeneuve, le fauxbourg de Cracovie & le Prag. Elles ont toutes leurs beautés, & sont ornées par la grande place, l'arsenal, le palais, le château, le jardin royal, &c. Cette ville fut prise par les Suedois l'an 1655.

VARUS ALPHENUS, *cherchez* ALFENUS.

VARUS (Quintilius) proconsul Romain, étoit d'un esprit assez doux & paisible, & eut le gouvernement de la Syrie, puis celui de la Germanie. Il s'imagina qu'on pourroit gagner ces peuples par la justice; & dans cette pensée, il employa toute la campagne à donner des ordres en qualité de magistrat, & non de capitaine. Arminius, chef des Cherusques, trouvant une occasion favorable de remettre sa patrie en liberté, communiqua sa pensée à ses amis, qui tous ensemble donnant sur les troupes Romaines, les défirent entierement avec Varus, l'an 9. de Jesus-Christ. Auguste témoigna un déplaisir extrême de la perte de cette armée, qui consistoit en trois legions, & quelques troupes auxiliaires. * Velleïus Paterculus, *l.* 2. *histor.* Florus. Tacite. Virgile. Horace, &c.

VASARI (George) natif d'Arezzo en Toscane, se rendit également celebre par sa plume & par son pinceau. Il témoigna dès sa jeunesse une inclination particuliere pour la peinture, & s'exerça long-tems à dessiner, & après avoir été quelque tems éleve de Guillaume Marsilla, peintre François, il se perfectionna dans cet art sous Michel Ange, & sous André del Sarto. Il employa presque toute sa vie à voyager, & laissa dans tous les endroits où il passa, des marques de son industrie, & de son esprit. Annibal Caro assure que l'histoire des peintres, composée par Vasari, est écrite avec politesse & avec ju-

gement; mais Felibien juge qu'il n'eft pas exact; qu'il s'eft mépris en beaucoup de chofes; & qu'ayant écrit dans un tems où plufieurs peintres dont il parle étoient encore vivans, il a plus penfé à les louer, qu'à faire connoître leur veritable merite, affectant toûjours d'élever ceux de fon pays par-deffus les étrangers, fuivant l'inclination naturelle des Ultramontains. On dit qu'il avoit la memoire fi heureufe, qu'à l'âge de neuf ans il fçavoit par cœur toute l'Eneïde de Virgile. Il mourut à Florence l'an 1574. âgé de 64. ans, & fon corps fut transporté à Arezzo, où il fut enterré dans une très-belle chapelle, qu'il avoit fait bâtir pendant fa vie. Outre l'hiftoire des peintres, il a compofé les livres intitulés, *Ragionamenti sopra le inventioni da lui dipinte*, & *Trattato di Pittura.*

VASCONCELLOS (Michel) Portugais, fecretaire d'état auprès de la vice-reine de Portugal, Marguerite de Savoye, ducheffe de Mantoue, étoit en effet miniftre abfolu & indépendant. Il recevoit directement les ordres du comte duc d'Olivarés, premier miniftre de Philippe IV. roi d'Efpagne, dont il étoit créature. C'étoit un homme né avec un genie admirable pour les affaires, d'un travail inconcevable, & fecond à inventer de nouvelles manieres de tirer l'argent du peuple; au refte impitoyable, inflexible, & dur jufqu'à la cruauté; fans parens, fans amis, & fans égards; inflexible même aux plaifirs, & incapable d'être touché par aucun mouvement de tendreffe. Il amaffa des biens immenfes dans l'exercice de fa charge, fe fervant de toutes fortes de moyens pour aggrandir fa fortune, & retenant une bonne part des fommes qu'il levoit pour le roi d'Efpagne. Mais la confpiration des principaux feigneurs de Portugal, pour mettre le duc de Bragance fur le thrône, termina fon bonheur & fa vie. Le jour de l'execution d'un fi grand deffein fut fixé au premier Decembre de l'an 1640. Les conjurés s'étant faifis du palais, entrerent dans la chambre de Vafconcellos. Ils ne le trouverent pas d'abord, & chercherent inutilement par tout, jufqu'à ce qu'une vieille fervante, menacée de la mort, fit figne qu'il étoit caché dans une armoire menagée dans l'épaiffeur de la muraille, où il fut trouvé couvert de papiers. Don Rodrigo Saa, grand chambellan, lui donna le premier un coup de piftolet, enfuite Vafconcellos ayant été percé de plufieurs coups d'épée, les conjurés le jetterent par la fenêtre, en criant, *Le tyran eft mort, vive la liberté, & don Juan roi de Portugal.* Le peuple, qui étoit accouru au palais, pouffa mille cris de joie, en le voyant precipiter, puis fe jetta avec fureur fur le corps de ce malheureux, qui fut haché en pieces, chacun voulant marquer fa haine contre cet ennemi juré de fa patrie. Son corps demeura expofé fur la place tout le refte du jour & une partie du Dimanche fuivant. Les confreres de la Mifericorde l'ayant voulu enterrer, la populace irritée les en empêcha. Mais dom Gafton Coligno, l'un des conjurés, appaifa ces rebelles & fit porter le corps dans l'eglife de la Mifericorde, où il fut inhumé à la maniere des pauvres. * *Hift. de la conjuration de Portugal*, par l'Abbé de Vertot.

VASCOSAN (Michel de) imprimeur de Paris, étoit né à Amiens, & fe maria à Catherine Badius fœur de Perrette Badius, femme de Robert Etienne. Il fut un des plus celebres imprimeurs de France, tant pour fon fçavoir que pour les autres qualités, qui étoient neceffaires à un excellent imprimeur, pour perfectionner cet art. Tous les livres qu'il imprimoit étoient recommandables par deux endroits; premierement, parce qu'il choififfoit ordinairement les meilleurs & les plus eftimés d'entre les auteurs; enfuite, parce que les caracteres étoient beaux, fon papier bon, fes corrections exactes, & la marge ample. En quoi fe font auffi fignalés les Etiennes, Patiffons, & les Morels, pere & fils. Quelques-uns le joignent à Robert Etienne, & difent qu'ils font les deux meilleurs imprimeurs de la France. * La Croix du Maine, *biblioth. Franç. à la lettre M.* Jul. Cæf. Scalig. *epift.* 85. Bernard de Malinckrot, *c.* 14. *de art. typogr.* Baffeus, *ep. ad comit. Hanov. præfixa, tom.* 3. *catal.* Nundin. Francof. Baillet, *jugemens des fçavans fur les imprimeurs.* Cardan, *dans fon apologie contre Scaliger.*

VASE ou VASEUS (Jean) medecin Catalan, a laiffé quelques écrits, entr'autres, *de judiciis urinarum*, & de belles tables, *de re anatomica.* * *Biblioth. Hifpan.*

VASILOUGOROD, ville, *cherchez* BASILOUGOROD.

VASQUEZ (Denys) natif de Tolede, ville d'Efpagne, religieux de l'ordre des Hermites de faint Auguftin, étoit profeffeur en theologie, & fut choifi par l'empereur Charles V. pour être fon prédicateur ordinaire. Il fit un difcours public devant le pape Leon X. *de unitate & fimplicitate perfonæ Chrifti in duabus naturis.* * *Biblioth. Hifpan.*

VASQUEZ (Gabriel) Jefuite Efpagnol, entra dans la focieté l'an 1569. & mourut à Alcala le 23. de Septembre de l'an 1604. Il a compofé un grand nombre d'ouvrages de theologie, qui font compris en dix volumes *in fol.* imprimés à Lyon l'an 1620. * Sotwel, *biblioth. focietat.* M. Du Pin, *tables de la bibl. [illegible]*

VASSALLI (Fortanerius) né à Cahors vers la fin du XIII. fiecle, entra dans l'ordre de faint François à Gourdon en Querci, fut reçu docteur en theologie de la faculté de Paris en 1333. & en 1343. fut élu general de fon ordre. Dès l'an 1347. Clement VI. qui connoiffoit fon merite, le fit archevêque de Ravenne, mais en 1351. le même pape le transfera fur le fiege patriarchal de Grado. Son merite fut auffi reconnu d'Innocent VI. qui le nomma cardinal le 3. Septembre 1361. mais Vaffalli s'étant mis en chemin pour fe rendre à Avignon, où il devoit recevoir le chapeau, mourut à Padoue au mois d'Octobre de la même année. Vaffalli laiffa des notes fur le livre de la cité de Dieu de faint Auguftin; des commentaires fur divers livres de la bible; des fermons; & quelques traités de theologie, comme *Lecturæ Theologiæ. Quodlibeta difputata*, &c. * Trithéme, *de fcript. eccl.* Baluze, *vitæ pap. Aven. tom.*1. Wading, *annal. Min.*

VASSEUS (Jean) natif de Bruges en Flandres, après y avoit fait fes études, alla en Portugal avec Nicolas Clenard; & ayant demeuré trois ans à Lifbonne, auprès d'Ifabelle, vice-reine des Indes, fut appellé à Salamanque pour y enfeigner la rethorique. Il s'acquit dans cet emploi l'eftime de tous les fçavans, fur-tout de Diego Covarruvias, & de Martin Navarre, & fut ramené en Portugal par le cardinal Henri; mais quelque tems après, il retourna à Salamanque, où il mourut l'an 1560. Cet auteur a été le premier qui ait écrit en latin l'hiftoire d'Efpagne. Les écrivains de ce pays, qui ont traité après lui la même matiere, ont reconnu que cet ouvrage leur avoit été extrêmement utile. Outre cette hiftoire, on a de lui, *rerum & verborum index ex chiliadibus Adagiorum Erafmi*, imprimé à Coïmbre l'an 1549. * Thuan. *hift.*

VASSEUS (Jean) François, a traduit en latin quelques ouvrages de Galien. * Aubert le Mire.

VASSI, ville, *voyez* WASSI.

VASTAN, lac, *cherchez* ACTAMAR.

VASTHI, femme d'*Affuerus*, roi des Perfes, fut repudiée, parce qu'elle n'avoit pas obéi à l'ordre que le roi lui avoit fait donner de fe trouver au feftin que ce prince donnoit à fon peuple dans la ville de Hefer: en fa place il époufa Efther, l'an 518. avant Jefus-Chrift. * *Efther, c.* 1. *&* 2.

VATABLE ou plûtôt WATTEBLED ou GASTEBLED (François) profeffeur en langue hebraïque, étoit natif, non pas d'Amiens, comme l'a cru le prefident de Thou, mais d'une petite ville de Picardie, nommée *Gamache*, où il y a encore des perfonnes qui portent fon nom. Il avoit une fi grande connoiffance de la langue hebraïque, que les Juifs mêmes affiftoient fouvent à fes leçons publiques. Le grec n'étoit pas moins familier à Vatable, qui s'adonna à l'étude de l'écriture-fainte, & l'expliqua avec beaucoup d'érudition. Robert Etienne, ayant recueilli les notes qu'il avoit faites fur l'écriture dans fes leçons publiques, les imprima l'an 1545. mais ces notes ayant été alterées, comme on le croit, par Robert Etienne, elles furent condamnées par la faculté de theologie de Paris, elles font fort eftimées des fçavans. Les docteurs de Salamanque les firent imprimer en Efpagne avec approbation. Robert Etienne les défendit contre la cenfure des theologiens de Paris, qui ne les avoient cenfurées qu'à caufe de l'endroit d'où elles fortoient, à caufe de la verfion qui y étoit jointe, & de quelques interpretations un peu libres. Vatable a encore fait une traduction latine des livres d'Ariftote, intitulée

Parva naturalia. Ce fut lui qui conseilla à Clement Marot de traduire les pseaumes en vers, & qui l'aida dans cet ouvrage, en lui traduisant le texte mot pour mot sur l'hebreu. Il a été le restaurateur de l'étude de la langue hebraïque en France. La bible qu'on appelle de *Vatable*, contient la version vulgate, & celle de Leon de Juda, qui sont separées en deux colonnes. Quant aux notes, quelques-uns disent que Bertin, qui lui succeda dans la charge de professeur royal en langue hebraïque, les avoit recueillies à mesure que Vatable les dictoit dans son auditoire. Vatable mourut le 16. Mars de l'an 1547. laissant vacante par sa mort l'abbaye de Bellozane, qui fut donnée au celebre Amyot. * Melchior Adam. M. Simon, *hist. crit.* Robert. Steph. *præf. ad edit. annot. Vatabli.* Genebrard, *chron.* Sponde, *annal.* Sainte-Marthe. M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclesiast. du XVI. siecle.*

VATAN, bourg de France, situé dans le Berri à huit lieues de Bourges vers le couchant.* Mati, *diction.*

VATEUS (Jean) Anglois, de l'université de Cambridge, étoit bon philosophe & grand mathematicien, mais il n'a pas beaucoup écrit. On estime fort son livre, *Tabulæ in æquationes domorum.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Leland, &c.

VATHEK BILLAH, neuviéme calife de la race des Abbassides. Il étoit fils de *Motassem.* Sa mere, qui se nommoit *Carathis*, étoit Grecque de nation. Il succeda à son pere l'an 227. de l'hegire. Il étoit fort attaché à la secte des Motazales, & favorisoit beaucoup ceux qui étoient de la famille d'Ali. Il persecuta sur-tout ceux qui refusoient de croire & de déclarer que l'alcoran fut créé; car c'étoit-là la question du tems. Il s'affectionna à l'étude des sciences, & protegeoit beaucoup les gens de lettres. Il étoit aussi fort liberal & charitable, ayant grand soin qu'on ne vît aucun mandiant dans ses états; de sorte que sous son regne on n'en vit jamais aucun, ni à la Mecque, ni à Medine. Il s'étoit adonné particulierement à l'astrologie, & ces maîtres en cette vaine science ayant dressé son horoscope, lui promirent cinquante ans de vie. Mais il ne passa pas le 10. jour depuis cette prédiction, & mourut d'hydropisie l'an de l'hegire 232. n'ayant atteint que la trente-sixiéme année de son âge. Quelques auteurs même ne lui en donnent que trente-deux. *Motavakkel* son frere lui succeda. * Khondemir.

VATIA, petite ville de Grece dans la Thessalie. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Eretria.* * Baudrand.

VATICA, BATICA, petite ville de la Morée dans la Zaconie. Elle est près du cap Malio, au nord de l'isle de Cerigo. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Boa*, *Boëa*, que d'autres mettent à S. Angelo, & que Sanson dans la carte de la Morée, distingue de l'une & de l'autre.

VATICAN, *mons Vaticanus*, colline de Rome près du Tibre, joignant le Janicule, où est le palais de saint Pierre, a pris ce nom des réponses ou oracles, en latin *Vaticinia*, que le peuple Romain y recevoit autrefois, selon Varron. Il y avoit en ce même lieu un dieu ainsi nommé, qu'ils s'imaginoient être auteur de la premiere voix des petits enfans, qui est *va*, dont quelques-uns ont cru que le mot *Vatican* avoit été formé. *cherchez* ROME. * Aulu-Gelle, *l.* 6.

VATIENUS (Cneus) Romain, pour s'être coupé les doigts de la main gauche, de peur d'aller à la guerre Italique, fut par arrêt du senat, condamné à une prison perpetuelle, avec confiscation de tous ses biens. * Cœl. Rhod. *l.* 10. *c.* 4.

VATINIUS, Romain qui vivoit du tems de Ciceron, étoit un homme de mauvaises mœurs, & qui avoit eu des démêlés avec Ciceron. Cependant cet orateur plaida deux fois pour lui, quoiqu'il fût fort haï du peuple. * Valere Maxim. *l.* 4. Seneca, *de constantia Sap. c.* 17. Catul. *epigram.* 14.

VATZ (Liberat) Allemand, religieux missionnaire de l'ordre de saint François, étant passé après plusieurs perils en Ethiopie, avec les peres Michel Pio de Cervo, & Samuel de Biumo, Milanois, religieux du même ordre, pour convertir les Infideles du pays à la foi Catholique, ils furent arrêtés à Gondar, & menés devant le roi, le métropolitain & les principaux de l'eglise & de l'état, qui les condamnerent à mort, s'ils n'abjuroient pas la foi du concile de Calcedoine. Ce qu'ayant refusé de faire avec une grande fermeté, ils furent abandonnés à la fureur du peuple, qui les lapida le 3. Mars 1716. Le metropolitain ayant menacé d'excommunication tous ceux qui ne leur jetteroient pas sept pierres. * *Memoires du tems.*

VATZEN, évêché de Hongrie, *cherchez* VACIE.

VAVARI, royaume, *cherchez* VOARI.

VAVARO, bourg du Milanois propre, situé sur l'Adda, vis-à-vis de l'embouchure du Brembo, à sept lieues de Milan, vers l'orient septentrional.* Mati, *diction.*

VAVASSEUR (François) Jesuite, né à Parai dans le comté de Charolois, au diocese d'Autun, l'an 1605. entra dans la societé en 1621. Après avoir passé ses premieres années de regence, il fut appellé au college des Jesuites de Paris pour y interpreter l'écriture, emploi qu'il remplit avec succès près de 40. années; & mourut à Paris le 14. Decembre 1681. âgé de 76. ans. C'est un des hommes de son tems qui a le mieux entendu le tour & la delicatesse de la langue latine, & qui l'a parlé avec le plus de pureté & d'élegance. Il avoit avec cela un discernement admirable des auteurs anciens & modernes, un sens droit, un jugement solide, ce qui le rendit habile dans la critique. Ses ouvrages sont *un commentaire sur Job*, avec une metaphrase de ce livre en vers, dont il en a retranché les dits & les remarques inutiles qui grossissent ordinairement les commentaires des interpretes; *Quatre livres des morales de* Jesus-Christ; *Une dissertation sur la beauté de* Jesus-Christ; *Cornelius Jansenius suspect*; *Dissertation sur le libelle supposé*; *Lettre à un de ses amis sur le Jansenisme*; *Deux volumes d'oraisons & de harangues*; *Des remarques sur la langue latine*, *& un recueil de poësies*; *un traité* de ludicra dictione, *ou du style burlesque.* Le pere Lucas Jesuite, fit imprimer en 1683. le recueil des poësies du pere Vavasseur; mais il ne trouva pas à propos d'y mettre deux satires publiées par le défunt contre M. Godeau, évêque de Grasse, & qui avoient paru sous le titre d'*Antonius Godellus an elogii Aureliani scriptor idoneus*, *& Antonius Godellus utrum poëta*: c'est-à-dire, si Antoine Godeau étoit bien propre à écrire l'éloge de l'abbé de S. Cyran (Jean du Verger de Hauranne) & si Antoine Godeau est poëte. La premiere étoit à cause que M. Godeau avoit fait en 1646. l'éloge du livre de l'abbé de S. Cyran, intitulé *Petrus Aurelius.* Le même auteur avoit aussi publié secretement des *remarques* sur l'art poëtique du pere Rapin. On trouve aussi dans le même recueil 200. *remarques* de grammaire, trouvées dans les papiers du même pere par lesquelles on connoît qu'il lisoit les anciens auteurs avec une grande application. Tous ces ouvrages ont été réimprimés *in folio* à Amsterdam en 1709. chez Humbert. * *Bibliothec. script. societ. Jesu. Journal des sçavans*, 8. *Fevrier* 1683. M. Du Pin, *table des aut. eccles.* Bayle, *republ. des lettres*, Septembre 1684.

VAUBAN, *voyez* PRESTRE (Sebastien le)

VAUCEMAIN (Hugues de) né à Auxerre de parens illustres par leur noblesse, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, & fut nommé par le chapitre de l'an 1320. pour prendre les degrés dans la faculté de theologie de Paris. En 1322. il fut fait provincial de France, & il exerçoit encore cet emploi l'an 1333. lorsqu'il fut élu general le 22. Mai de cette année. Les quatre premieres années de son gouvernemenr furent assez tranquilles; mais ensuite le pape Benoît XII. ayant voulu obliger l'ordre à recevoir une nouvelle regle & des constitutions contraires aux anciennes, il fut obligé à s'attacher à la suite de ce pape, pour s'opposer à ces nouveautés; & la fatigue que lui causa cette affaire, lui donna une fievre aigue, dont il mourut à Avignon le 5. Août de l'an 1341. Les sept lettres qu'il écrivit d'autant de chapitres ausquels il presida, ont été imprimées par le pere Soueges dans l'année Dominicaine, au 8. Août. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

VAUCLUSE, ainsi dite, *quasi vallis clausa*, fontaine, est enfermée entre des vallées au comté Venaissin, éloignées d'une lieue du territoire de Gordes en Provence. Elle sort d'un antre très-vaste, & profond comme un puits, au pied d'une montagne, aux environs de laquelle on voit une infinité d'autres petites sources, &

elle jette une si grande quantité d'eau, qu'assez près de sa source elle forme la riviere dite anciennement *Sulga*, & maintenant *Sorgues*; c'est pourquoi Petrarque l'appelle la reine des fontaines. Vaucluse nourrit un grand nombre de truites, d'écrevisses & d'autres poissons, & est devenue celebre par le sejour ordinaire de François Petrarque, qui y composoit ses poësies vers l'an 1300. L'on voit encore proche de la source de cette fontaine, & au côté gauche de son cours, quelques vieilles masures d'une maison abbatue, que le vulgaire appelle la maison de Petrarque. * Bouche, *chorogr. de Prov. l.* 1.

VAUCOULEURS, bourg ou petite ville de Champagne, enclavée dans le duché de Bar, & située sur la Meuse, à trois lieues de Toul, vers le couchant. * Mati, *diction.*

VAUDEMONT, bourg avec château & titre de principauté. Il est dans la Lorraine, entre la Meuse & la Moselle, à cinq lieues de Toul, vers le sud. * Baudrand.

VAUDOIS, ou PAUVRES DE LYON, Heretiques, qui commencerent à paroître vers l'an 1180. Leur chef fut un riche marchand de Lyon, nommé Pierre Valdo ou de Vaud, & natif du village de Vaud en Dauphiné, sur le Rhône, & près de Lyon. Frappé de la mort subite d'un de ses amis, il embrassa un nouveau genre de vie, qui lui fit des admirateurs. Ses biens devinrent les biens des pauvres, ausquels il faisoit des liberalités continuelles; mais en faisant des aumônes, il voulut faire des sermons: & comme il étoit fort ignorant, sa doctrine ne fut approuvée que de ceux qui le suivoient par interêt, ce qui leur fit donner le nom de Pauvres de Lyon. Pierre de Vaud enseignoit, que comme tous les Chrétiens sont freres, les biens doivent être communs entr'eux. On lui ordonna de ne se point mêler d'un ministere dont sa profession l'éloignoit; mais un faux zele le fit tomber dans l'heresie. Il prêchoit l'indépendance, ordonnoit à ses disciples de ne porter que des sandales comme les apôtres, & soûtenoit qu'ils avoient le même pouvoir que les prêtres de consacrer & d'administrer les sacremens. Ces nouveautés le firent chasser de Lyon, où il avoit gardé quelque sorte de retenue, mais depuis il n'observa ni bienséance, ni mesures, & foula aux pieds tout ce que la religion a de plus saint. Après avoir choisi pour asyle les montagnes de Dauphiné, & de Savoye, il infecta la Valputte, dite aujourd'hui la *Vallouis* & les vallées d'Angrogne, & de Freissinieres, où sa mauvaise doctrine jetta de si profondes racines, qu'elle n'en a pû être arrachée. De cette montagne, le reste des Vaudois se répandit dans les provinces voisines, & fut portée par un certain Olivier, dans le diocese d'Albi en Languedoc. C'est-là que ces erreurs causerent tant de troubles, & firent répandre tant de sang pendant près d'un siecle. La ville d'Albi fit donner le nom d'*Albigeois* en Languedoc, aux sectateurs de Pierre Vaud, qui dans ce pays ajoûterent de nouvelles erreurs à celle de Pierre Valdo. Dans le Dauphiné ils ont eu celui de *Chaisnards* & de *Josephites*, parce que deux prédicans nommés *Chaisnard* & *Joseph*, y avoient publié ces opinions avec plus de succès que les autres. Les Calvinistes ont adopté les Vaudois comme leurs ancêtres, quoique leur croyance soit bien differente sur beaucoup d'articles, sur-tout sur l'eucharistie & la presence réelle de Jesus-Christ au S. Sacrement. Les Vaudois avoient toûjours cru la transsubstantiation, & n'avoient erré sur l'eucharistie, que par rapport au ministre de ce sacrement; car ils croyoient que tout Fidele avoit le pouvoir d'en faire la consecration & l'administration. Mais quant à l'essence du sacrement, ils étoient du même sentiment que les Catholiques, & parlà ils differoient des Calvinistes. Les Vaudois d'aprefent, que l'on nomme *Barbets*, ne tiennent donc point des anciens, & ne doivent être regardés que comme les sectateurs de Calvin. Les premiers Vaudois furent condamnés par le pape Luce III. vers l'an 1182. Ils demanderent à Rome l'an 1212. l'approbation de leur doctrine, qui leur fut refusée par Innocent III. & trois ans après au concile de Latran, ils furent notés dans le canon que l'on fit contre les Heretiques, où l'on condamna ceux qui sous pretexte de pieté, s'attribuoient l'autorité de prêcher sans être envoyez. Bucer leur proposa en 1530. de s'unir aux Suisses dans une même créance; ce qui ne réussit pas. Farel en vint à bout six ans après, & ils furent alors regardés par les Calvinistes, comme leurs précurseurs. * Jean Paul Perrin, *hist. des Vaudois.* Pierre, moine des Vaux de Cernai, *hist. Albig.* Paradin, *hist. de Lyon*, *l.* 2. De Rubis, *hist. de Lyon*, *l.* 3. Catel, *hist. de Toulous.* Baronius, *t. XII. annal* Sandere, *hæres.* 150. Chorier, *hist. de Dauphiné*, *&c.* M. de Meaux, *hist. des variations*, *liv. XI.*

VAUDRET, village des Pays-Bas, situé dans le Hainault près de Binche. Quelques geographes le prennent pour l'ancien lieu des Nerviens, nommé *Valgoriacum*, que d'autres mettent à *Gauryes*, autre village du Hainault situé à quatre lieues de Bavai, en tirant vers Binche. * Baudrand.

VAUDREVANGE, petite ville de Lorraine, située à dix lieues de Metz vers le Levant, sur la Sare, sur laquelle Louis XIV. roi de France a fait bâtir la forteresse de Sarre-Louis, à mille pas de Vaudrevange. L'auteur des anecdotes de Pologne dit que Vaudevrange a été rasée jusqu'aux fondemens l'an 1685. & que ses habitans ont été transportés à Sarre-Louis.

VAUGE, *Vogesus* ou *Vogasus*, *cherchez* VOSGE.

VAUGELAS (Claude Favre, sieur de) *voyez* FAVRE.

VAUJOUR, autrefois Château Angour, lieu de l'élection de Bauge en Anjou, avoit auparavant titre de baronie, & fut erigée en duché-pairie le 13. Mai de l'an 1667. en faveur de Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Valliere, & de Marie-Anne, legitimée de France, sa fille, qui dans la suite fut mariée au prince de Conti.

VAULUISANT, village avec abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée l'an 1127. Il est dans la Champagne, à six lieues de la ville de Sens, vers le levant. * Mati, *diction.*

VAUMORIERE (N.) gentilhomme François, mourut en 1693. Nous avons de lui *Scipion. Les 5. derniers tomes de Pharamond. Diane de France. La galanterie des anciens. Adelaïde de Champagne. Agiagi. L'art de plaire dans la conversation. Deux volumes de harangues sur tous les genres d'éloquence*; & *deux volumes de lettres sur toutes sortes de sujets.* * Mercure *Octobre* 1693.

VAUR, *cherchez* LAVAUR.

VAUREAS, VAULREAS, petite ville du comté de Venaissin en Provence. Elle est enchassée dans le Dauphiné, & située sur la petite riviere de Letz, à quatre lieues de saint Paul-trois-Châteaux, vers le levant. * *Cartes geographiques.*

VAURU (le bâtard de) l'un des principaux capitaines de l'armée du dauphin, Charles, depuis roi de France, VI. de ce nom, défendit vaillamment la ville de Meaux assiegée l'an 1422. par Henri V. roi d'Angleterre. Ce roi s'en étant rendu maître après un siege d'onze mois, fit pendre le bâtard de Vauru hors la ville de Meaux, à un arbre, qui fut depuis nommé l'*arbre de Vauru.* Son pere Denys de Vauru, fut aussi pendu par les ordres d'Henri, avec plusieurs autres. * P. de Fenin, *dans ses memoires.*

VAUTIER ou GAUTIER, seigneur d'Yvetot, étoit chambellan de Clotaire I. roi de Soissons. Son merite le mit en faveur auprès de ce roi, & la jalousie de quelques courtisans causa sa disgrace. Vautier sçachant que le roi étoit à craindre dans la premiere chaleur de sa colere, s'en éloigna pour quelque tems: & prenant de l'emploi dans les armées étrangeres, il fit la guerre par mer & par terre aux Infideles. Dix ans après il resolut de revenir en France, croyant que la colere du roi seroit passée, & qu'il pourroit rentrer dans l'exercice de sa charge. Pour mieux réussir dans ce projet, il demanda des lettres au pape Agapet I. qu'il porta au roi dans l'eglise de Soissons, pendant qu'on alloit adorer la croix. Alors Clotaire irrité par la vûe de celui pour lequel il avoit une haine mortelle, prit l'epée d'un de ses écuyers, & tua Vautier devant l'autel l'an 535. avant que d'être parvenu au royaume de France. On dit, mais sans preuves autentiques, qu'ensuite ce prince par une espece de satisfaction érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume, ou principauté souveraine. *Voyez* YVETOT. * Dormai, *de la ville de Soissons.*

VAUX ou pays de Vaux, en latin *Romana ditio*, petit pays de Suiſſe, étoit autrefois au duc de Savoye, & appartient aujourd'hui au canton de Berne. Il eſt entre le mont Jura & le lac de Geneve, & a pour villes, Lauzane, Yverdon, Moudon, Nion, &c.

VAUX (Anne de) fille celebre par ſa valeur dans le XVII. ſiecle, nâquit dans un village près de Lille en Flandres, & craignant le danger où elle étoit continuellement de voir ſon honneur & ſa vie expoſés à la fureur du ſoldat, imagina un moyen extraordinaire de conſerver l'un & l'autre. Elle déclara ſon deſſein à une de ſes amies, avec laquelle elle prit parti dans l'infanterie. Anne de Vaux ſous le nom d'*Antoine Atys*, ſe fit appeller Bonne-Eſperance, & la compagne prit le ſurnom de la Jeuneſſe. Elles ſervirent avec tant de courage, qu'elles furent reçues dans la cavalerie, & que Bonne-Eſperance obtint une lieutenance dans le regiment du baron de Merci. Elle ſe trouva en diverſes occaſions, à Etampes, au fauxbourg ſaint Antoine & ailleurs. Dans cette derniere occaſion, elle fut bleſſée de deux coups de piſtolet, & d'un coup de mouſquet, & elle perdit ſon équipage & ſa liberté. Depuis en retournant en Flandres elle fut dépouillée avec environ trente ſoldats par un parti de Lorrains. Ainſi ſon ſexe fut découvert. On la mena à Pont-à-Mouſſon, puis à Nanci, où le marechal de Senneterre la reçut fort bien, & lui offrit une compagnie, avec promeſſe de tenir ſon ſexe caché. Elle lui fit connoître que la conſideration de ſon honneur lui ayant fait prendre les armes, elle ne le pourroit plus garder, en les portant contre ſon prince. Le maréchal loua ſa generoſité & la renvoya. Elle arriva à Bruxelles au mois de Decembre 1653. & ſe fit religieuſe dans l'abbaye de Marquette, par la protection de l'archiduc Leopold. * Parival, *Hiſt. de ce ſiecle de fer, part. 2. c. 5.*

VAUX DE-CERNAI (Pierre des) nommé communement *Pierre de Vau-Cernai*, religieux de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye des Vaux-de-Cernai, (*de vallibus Cernarii*) fondée l'an 1128. près Chevreuſe à ſix lieues de Paris, vivoit au commencement du XIII. ſiecle, & étoit neveu de Gui abbé de ce monaſtere, auquel Simon comte de Montfort donna l'évêché de Carcaſſonne pour l'avoir ſuivi dans ſes guerres. Ce religieux écrivit vers l'an 1216. l'*hiſtoire des albigeois*, qu'on a inſerée au XVII. ſiecle dans les bibliotheques des peres. Il commence par la guerre que Simon de Montfort fit à ces Heretiques dès l'an 1209. Arnauld Sorbin, depuis évêque de Nevers, traduiſit cette hiſtoire en françois, & la fit imprimer l'an 1569. Mais depuis Nicolas Camuſat, chanoine de Troyes en Champagne, ayant trouvé quelques anciens manuſcrits de cette piece, la publia plus correcte l'an 1615. * Charles de Viſch, *biblioth. Ciſter.* Le Mire. Camuſat.

VAUX-DE-CERNAI, village avec abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans l'Iſle de France, à une lieue de Chevreuſe & à ſix de Paris, vers le ſud-oueſt. * Mati,

VAYER (Rolland le) ſieur de Boutigni, avocat au parlement, & depuis maître des requêtes, mort en 1685. lorſqu'il étoit intendant de Soiſſons, s'eſt rendu illuſtre, & a immortaliſé ſon nom par quelques écrits ſur des matieres importantes, qu'il a traitées exactement. Le premier parut en 1665. & il y traite de la peine du peculat, ſelon les loix & uſages de France. Le ſecond, de l'autorité du roi touchant l'âge neceſſaire à la profeſſion religieuſe, fit d'autant plus de bruit, qu'il le donna en 1669. lorſque les quatre generaux d'ordres établis en France firent des remontrances très graves ſur cette matiere: mais content d'avoir traité avec toute la delicateſſe poſſible une matiere ſi difficile, il laiſſa déclamer contre lui, & garda même le ſilence ſur la critique qu'on publia en 1672. de ce traité. Enfin le troiſiéme eſt une diſſertation ſur l'autorité legitime des rois en matiere de regale, qui fut imprimée en 1682. avec le titre de Cologne, & ces lettres initiales par M. L. V. M. D. R. c'eſt le même ouvrage qu'on vit reparoître en 1700. à Amſterdam, ou plûtôt à Rouen, ſous le nom du celebre M. Talon, avec ce titre: *Traité de l'autorité des rois touchant l'adminiſtration de l'égliſe.* * Le Long, *biblioth. hiſt. de la France.*

VAYVODES, princes ſouverains de Walachie, de la Moldavie, & de Tranſſylvanie en Hongrie, dont les deux premiers payent tribut au grand-ſeigneur. C'étoit le nom que l'on donnoit aux gouverneurs de ces provinces, lorſqu'elles étoient ſous la domination du roi de Hongrie. On appelle auſſi vayvodes les ducs ou gouverneurs particuliers des villes ſous un baſſa dans l'empire des Turcs. C'eſt pourquoi les princes de Tranſſylvanie, de Moldavie, & de Walachie, aiment mieux le titre de deſpote, qui ſignifie *Seigneur*, que celui de vayvode. *Voyez* PALATINS de Pologne, * Ricaut, *de l'empire Ottoman.*

U B

UBALD (S.) évêque d'Eugubio en Ombrie dans le XII. ſiecle, étoit natif de cette ville. Il y fut élevé parmi les clercs de S. Marien, & puis dans la communauté de ſaint Second, où il acheva ſes études. Il y fut appellé par l'évêque d'Eugubio; retablit la regularité dans le chapitre de cette égliſe, & fit rebâtir l'égliſe, qui avoit été embraſée par un incendie. L'Evêque de Perouſe étant mort l'an 1126. il fut choiſi pour être évêque de cette ville; mais ayant fait un voyage à Rome il obtint du pape Honorius II. d'être diſpenſé d'accepter cet évêché. Deux ans après l'évêché d'Eugubio étant venu à vaquer, le clergé & le peuple étant en conteſtation ſur le choix d'un évêque, il fut obligé de faire un ſecond voyage à Rome, pour terminer cette conteſtation. Le pape Honorius II. le fit élire & le ſacra lui-même au commencement de l'an 1129. Il gouverna cette égliſe avec beaucoup de ſageſſe. L'an 1155. il fit la paix des habitans d'Eugubio avec l'empereur Frederic *Barberouſſe*, qui lui fit des honneurs ſinguliers. Il mourut l'an 1160. le 16. de Mai. * Theobald. *apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints.*

UBAIE, HUBAIE, anciennement *Sanctio*, riviere de Provence. Elle baigne Barcelonette dans le comté de Nice, & ſe décharge dans la Durance, à cinq lieues au-deſſous d'Ambrun. * Mati, *diction.*

UBALDIS, *cherchez*, BALDE DE UBALDIS.

UBALDO (Gui) ſçavant mathematicien, écrivit divers traités dans le XII. ſiecle.

UBBO-EMMIUS, *cherchez*, EMMIUS UBBO.

UBEDA, ville d'Eſpagne dans l'Andalouſie. Elle eſt à deux lieues de Baëza vers l'orient. Cette ville eſt aſſez grande, peuplée & défendue par une citadelle forte par la hauteur de ſa ſituation. On voit à une lieue de cette ville ſur le Guadalquivir un village nommé *Ubeda la Veia* ou *Puente d'Ubeda*, qui étoit anciennement une ville nommée *Betulæ.* * Baudrand.

UBERTI (Fazio, *c'eſt-à dire*, Boniface) Florentin, poëte & geographe, écrivit en 1356. un poëme geographique, qu'il intitula *dicta mundo*, ainſi qu'on l'apprend de Salviati, au livre 2. chapitre 12. de ſes auvertimenti. Leandre Alberti aſſûre à la page 47. de ſa deſcription de l'Italie, qu'Uberti avoit été couronné poëte, & Ugolin Verrini dans ſon hiſtoire des hommes illuſtres de Florence liv. 2. fait mention de lui. Voſſius s'eſt trompé lourdement, lorſqu'il a écrit que ce poëte floriſſoit ſous le pontificat de Jules II. au commencement du XVI. ſiecle.

UBERTIN DE CASAL, de l'ordre des FF. Mineurs, fut dans le XIV. ſiecle, un des chefs du parti des peres de ſon ordre, qui ſe nommoient *Spirituels*, & ſoûtint devant Clement V. les écrits de frere Olive. Il fit pluſieurs écrits pour défendre ſon parti. Clement V. lui donna une bulle d'abſolution; néanmoins Ubertin fut accuſé de nouveau ſous le pontificat de Jean XXII. & s'étant bien défendu, il fut encore abſous l'an 1330. On a les écrits qu'il a faits, & les requêtes qu'il a dreſſées pour la défenſe de ſon parti, avec un livre intitulé l'*Arbre de la vie crucifié*, & un traité des *ſpectacles de l'égliſe.* * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccleſ. du XIV. ſiecle.*

UBERTIN (N.) dit *l'abbé Ubertin*, natif de Calabre, laiſſa en mourant certaines predictions, qu'il voulut être enfermés dans ſon ſepulcre de marbre, dont il chargea Jacques d'Otrante & Maur de Palerme ſes diſciples. Ils laiſſerent apparemment échapper quelques copies des predictions de leur maître; car elles coururent le monde, & on les trouve dans le premier tome de *l'introduction à l'hiſtoire* de J. Bapt. de Rocoles imprimée en 1672. Ces predictions, ſelon Ubertin devoient arriver

dans le tems & peu après que l'on ouvriroit son sepulcre: Or l'on prérend que ce sepulchre fut ouvert en 1703. Voici ce qui est marqué dans les memoires de Trevoux du mois d'Avril de ladite année à l'article des *nouvelles de litterature*, venus d'Italie, papc 721. Quelques ouvriers d'Otrante en travaillant ont fait la découverte d'un tombeau de marbre, que l'archevêque de cette ville a fait ouvrir en sa presence. On y a trouvé le corps de l'abbé Ubertin, avec un écrit qui contient la prédiction de ce fameux abbé, & qui est entierement conforme à ce qu'on en voit dans plusieurs livres imprimés depuis long-tems. Voici les premieres paroles de cette prediction: *Cùm in Sede S. Petri sedebit stella coruscans præter omnium expectationem electa, in maxima electorum controversia, cujus splendor universam terram irradiabit, sepulchrum cadaveris mei aperietur. Hic bonus pastor custoditus ab angelo multa reædificabit.... tunc gratiosus juvenis de posteritate Pepini, veniet peregrè ad videndam hujus pastoris claritatem, qui pastor mirificè collocabit hunc juvenem in Gallicana sede hactenus vacante...* On laisse au lecteur le soin de faire l'application de cette prediction. Il continue, *non post multos annos stella cadet, eritque luctus ingens, nam cum eo tunc temporis sepelietur occidentalis aquila septuagenaria...* Le reste predit d'affreux malheurs à l'Italie, causés par des guerres sanglantes. * De Rocoles.

Les armes du pape Innocent XII. étoient d'azur à une montagne d'or surmontée d'une face d'or au dessus de laquelle étoit une étoile de même: c'est-là *stella coruscans*.

UBIENS, *Ubii*, peuples de la Basse-Germanie, habitoient le pays où est maintenant l'archevêché de Cologne, avec le duché de Juliers, dans la Basse-Allemagne, & dans le cercle de Westphalie. Il y a encore un petit lieu qu'on appelle *Ubich*, qui conserve son ancien nom. Ses plaines sont remarquables par la bataille que le grand Clovis y gagna, & dans laquelle, pendant que la victoire étoit douteuse, il promit qu'il se feroit Chrétien, s'il la gagnoit. * Dupleix. Paul Emile. Ortelius.

UBIQUITAIRES: c'est ainsi qu'on nomme une partie des Lutheriens, qui pour défendre la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, sans soûtenir la transsubstantiation, s'aviserent de dire, après Jacques le Fevre, dit Schmidelin, que le corps de Jesus-Christ est par tout (*Ubique*) aussi bien que la divinité. * G. Calixti, *judicium*, *&c.* Florimond de Raymond, *l.* 2. *c.* 14. *de l'origine de l'heresie.*

U C

UCALEGON, un des principaux seigneurs Troyens, qui s'abstint d'aller à la guerre pendant le siege de Troye, à cause de sa vieillesse, & dont la maison fut brûlée dans un incendie de cette ville. * Homere, *l.* 3. & *l.* 13. Virgil. *Æneid.* 2. Juvenal, *Sat.* 3.

UCCELLO, *Monte Uccello*, ou *Vogelberg*, c'est-à-dire. *la montagne de l'Oiseau*, c'est une des montagnes des Alpes. Elle est une des croupes du mont S. Gothard, & une des sources du Rhin. * Mati, *diction.*

UCHT, bourg du comté d'Hoye, en Westphalie. Il est chef d'un bailliage, dont le landgrave de Hesse Cassel a investi les comtes de Bentheim, l'ayant eu, avec le bailliage de Freudenberg, de la succession du dernier comte de la Hoye. * Mati, *diction.*

UCKER, lac dans la marche Uckerane, province du marquisat de Brandebourg. Il peut avoir quatre lieues de long & deux de large, & il est la source d'une riviere, qui porte son nom, & qui va se décharger dans l'Oder, à Uckermunde. * Baudrand.

UCKERMUNDE, petite ville ou bourg du duché de Stettin en Pomeranie. Ce lieu est à l'embouchure de l'Ucker dans l'Oder, au midi de la ville d'Usedom. * Baudrand.

UCLES, bon bourg avec un prieuré de l'ordre de S. Jacques. Il est dans la Castille nouvelle, sur la Bedija, à dix-huit lieues de Tolede vers le levant. Quelques geographes prennent Ucles pour l'ancienne *Velica*, petite ville des Carpetans; mais d'autres croyent, que c'est l'ancienne *Urcesa Ursetia*, ville des Celtiberiens. * Baudrand.

UCONDONO (Juste) prince Japonois, qui a été le heros de son pays, & un des hommes du XVII. siecle qui a fait le plus d'honneur à la religion Chrétienne. Il étoit fils de Darie Tacayama, & neveu de Vatadono, deux des plus braves hommes du Japon, & qui ont le plus contribué à étendre le Christianisme dans ces isles. L'empereur Nobunanga se l'étant attaché s'en servoit utilement dans ses conquêtes. Tayco-Sama successeur de Nobunanga, le fit son generalissime, & lui dut une bonne partie de ses victoires. Il le disgracia ensuite, & l'exila pour sa religion dans le nord du Japon. Il le rappella peu de tems après, mais il ne se servit plus de lui. Ucondono s'attacha au roi de Tanga son ami, & fit la guerre pour lui avec le même succès qui avoit toûjours accompagné ses armes. En 1614. le regent de l'empire l'exila aux Philippines avec toute sa famille, & il mourut à Manile un mois après y être arrivé. Sa mort fut sainte comme sa vie l'avoit été; le gouverneur Espagnol lui fit faire des obseques magnifiques, & sa memoire est encore en benediction dans tout le pays. * Bartoli, *Asia. Histoire du Japon.*

U D

UDALRIC I. vingtiéme duc de Bohême, gouverna équitablement cet état, quoiqu'il l'eût usurpé sur sur son frere Hiaromirius, auquel il avoit fait crever les yeux. Il épousa *Beatrix*, fille d'un paysan, mais fort vertueuse, dont il eut *Bretislas*; après avoir commandé quelque tems, il commença à se repentir de l'injustice qu'il avoit faite à son frere, & chercha les moyens de lui rendre le royaume. Helicardus, évêque de Prague, les reconcilia; mais Hiaromirius voulut que Uldaric son frere gouvernât avec lui. Ce fut dans ce tems que Bretislas, fils d'Udalric, posseda le premier la Moravie, en qualité de marquis. Il mourut ensuite de la fiévre, & Hiaromirius fit voir en cette occasion ce que pouvoit l'amour d'un frere: car ayant étendu la main sur le corps d'Udalric, il dit; *Permettez, Udalric, que je touche pour la derniere fois celui que je ne puis voir.* Puis ayant conduit Bretislas son neveu sur le thrône: *Montez,* lui dit-il, *sur le thrône, d'où je descends, & regnez plus heureux que votre pere & moi.* Hiaromirius vécut ensuite comme un homme privé, & ne voulut plus paroître à la cour. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interreg. Bohemiæ.*

UDALRIC II. fut le septiéme qui gouverna la Bohême pendant les interregnes. Il étoit fils de *Sobeslas* I. & fut chargé par l'empereur Frederic du gouvernement de la Bohême, après la mort d'Uladislas II. C'est ainsi que fut terminé par-là le differend de plusieurs princes, qui prétendoient à la couronne de Bohême. Ce prince ceda bientôt après le gouvernement à *Sobeslas* son frere aîné, & acquit plus de gloire par cette action, que par son expedition en Italie, où il commanda les troupes de l'empereur Frideric. La trop grande bonté qu'il eut pour ses soldats fut cause de la perte de l'armée; de sorte qu'il ne revint d'Italie qu'avec huit soldats qui lui restoient, les autres s'étant entretués, ou ayant embrassé le métier de voleurs. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interreg. Bohemiæ.*

UDESSA, le royaume d'Udessa, province de l'empire du Mogol en Asie: elle est au-delà du Gange & du Perseli, entre les royaumes de Kanduana, de Patna, de Jesual, de Mevat, & le lac de Chiamai: Jekanac en est la capitale. * Mati, *diction.*

UDIA, ville capitale du royaume de Siam, *voyez* SIAM.

UDINE (Leonard d') *voyez* MATTEI (Leonard)

UDINE, *Utinum*, ville d'Italie, & metropolitaine du Frioul, fut bâtie, selon quelques-uns, par les Huns, ou par les ducs d'Autriche, selon d'autres. C'est dans cette ville que fut transporté le siege du patriarchat, après la ruine d'Aquilée. La republique de Venise y tient un gouverneur. * Magin.

UDSTED, YSTED, petite ville de Schonen en Suede. Elle a un bon port à neuf lieues de la ville de Lunden, vers le sud-est. * Mati, *diction.*

V E

VE' S. CLEMENT, ou le grand Vé. C'est une petite contrée fort sabloneuse. Elle est en Normandie, vers l'embouchure de la Vire, à cinq lieues au-dessous de S. Lo. * Baudrand.

VEAS, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est sur l'Odier, à quatre lieues de son embouchure. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Urium*, petite ville des Turdetans. * Mati, *diction.*

VECCHI (Horacio) Jesuite, nâquit à Sienne en Toscane vers l'an 1577. d'une famille illustre. Il se fit Jesuite à 20. ans & peu de tems après passa au Perou. Il fut delà envoyé au Chili, où il travailla long-tems avec zele & avec succès. En 1612. les Indiens du quartier d'Elicura ayant demandé des missionnaires, le P. Vecchi leur fut accordé avec le P. Martin d'Aranda, & un frere nommé Didaque de Montalvan. A peine y étoient-ils arrivés qu'un cacique, à qui les peres n'avoient pas voulu rendre deux de ses concubines qui s'étoient fait Chrétiennes, les fit massacrer. Le P. Cossart a celebré ce martyre par un fort beau poëme, intitulé *imago Vecchiana*, adressé au pape Alexandre VII. dont le P. Vecchi étoit parent. * Alegambe, *mortes illustres.*

VECCHIETTI (Jerôme) Florentin, fleurit au commencement du XVII. siécle. Il étoit très-habile dans les langues, dans les mathematiques & dans la chronologie, & fit deux fois le voyage d'Egypte, par ordre de Clement VIII. Il composa un ouvrage fort considerable de Chronologie, intitulé *de l'année primitive, depuis le commencement du monde jusqu'à l'année Julienne*, partagé en 8. livres, imprimé à Augsbourg en 1623. mais parce qu'il y avoit avancé des sentimens qui n'étoient pas alors communs, & particulierement parce qu'il avoit soutenu que Notre-Seigneur ne s'étoit pas servi de pains azymes en instituant l'Eucharistie, son livre fut condamné au feu par l'inquisition, & sa personne à demeurer dans les prisons de l'inquisition, où il se rendit volontairement, y passa le reste de ses jours, & y mourut âgé de près de 80. ans. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. du XVII. siécle.*

VECCUS (Jean) garde du thresor des chartres de sainte Sophie, & patriarche de Constantinople, dès l'an 1270. sous l'empire de Michel *Paleologue*, étoit un homme bien fait, de haute stature, & d'un port majestueux. Il avoit un esprit, disent les Latins, capable de tout; & il l'avoit si bien cultivé par l'étude, qu'il s'etoit rendu un des plus sçavans hommes de son tems en toutes sortes de sciences. D'ailleurs, il étoit naturellement éloquent, & si adroit dans le maniement des grandes affaires, qu'il fut employé par l'empereur en plusieurrs negociations très-importantes; entr'autres, en une ambassade vers S. Louis, roi de France. On admiroit en lui un grand fond de bonté naturelle & de sincerité, & un ardent amour pour la verité. Ces belles qualités lui acquirent l'estime & l'affection de tout le monde, & principalement des grands de l'empire, du patriarche, & de l'empereur même, qui lui donna d'abord la charge de *chartophilax*, ou garde du tresor des chartes. Veccus fut aussi grand chancelier de l'église patriarchale, & juge de toutes les causes ecclésiastiques. Il tint au commencement pour le schisme de l'église Grecque, & s'opposa à sa réünion avec l'église Latine. Mais après que l'empereur lui eut envoyé un livre composé par ses theologiens, il fit reflexion sur les raisons qu'il y trouva pour établir la creance des Latins, & se rendit à la verité qu'il connut clairement, même par les témoignages des peres Grecs. Depuis ce tems, il fut celui de tous les Grecs qui agit pour cette réunion, avec le plus de force, de zele & de succès. L'empereur Michel voulant se reconcilier avec l'église Romaine, & ayant resolu d'envoyer ses ambassadeurs au pape, avec pouvoir de conclure le traité de cette union dans le concile general qu'on alloit tenir à Lyon, l'an 1274. nomma Veccus pour être de ce nombre. L'an 1275. il fut choisi par l'empereur, pour être patriarche de Constantinople, & s'appliqua encore plus fortement à détruire le schisme des mecontens qui resistoient à la volonté de l'empereur. Mais l'an 1279. ce prince voyant que les Schismatiques ne pouvoient souffrir le nouveau patriarche, qu'ils consideroient comme le plus grand fleau de leur secte, souffrit qu'on l'accusât en plein synode, quoique très-faussement, d'avoir fait des imprecations contre sa majesté, pour lui avoir refusé la grace d'un criminel. La chose alla si avant, que Veccus cedant à la malignité de ses ennemis, envoya un écrit à l'empereur, par lequel il renonçoit volontairement au patriarchat, & se retira dans un monastere; mais ce prince le manda bientôt après, pour conferer avec les legats que le pape avoit envoyés. Alors il n'oublia rien pour établir solidement la doctrine de l'église Romaine, ce qui redoubla contre lui la haine des Schismatiques de l'église Grecque, qui éclaterent enfin, & ne ménagerent plus rien après la mort de l'empereur Michel. Andronic son fils, qui étoit un jeune prince d'environ 24. ans, s'étoit abandonné entierement à la conduite de la princesse Eulogia sa tante, grande protectrice du schisme; laquelle ayant été bannie de la cour par le feu empereur son frere, y étoit retournée aussi-tôt après sa mort, pour se rendre maîtresse de l'esprit de son neveu. Dans cette conjoncture, Jean Veccus demeura ferme & inébranlable, dans la profession de la foi Catholique, & dans l'union à l'église Romaine; c'est pourquoi il fut envoyé en exil, où il mourut de misere, avec ses deux archidiacres, Constantin Melitene, & George Metochite. Il laissa plusieurs écrits pour la défense de la verité; & insera dans son testament un illustre témoignage de sa foi, en y déclarant la doctrine Catholique sur l'article du saint Esprit, pour laquelle il mouroit. * Nicephore. Gregor. *l.* 5. Maimbourg, *Hist. du schisme des Grecs, l.* 4.

VECELLI (François) frere du *Titien*, suivit d'abord le parti des armes; mais la paix s'étant faite en Italie, il vint trouver son frere à Venise, où s'étant adonné à la peinture, il y fit de si heureux progrès, que le Titien allarmé du goût excellent dont il peignoit: & craignant qu'il ne devînt plus habile que lui, le dégoûta de la peinture, & le porta à prendre une autre profession. Vecelli choisit celle de faire des cabinets d'ébene, ornés de figures & d'architectures; ce qui ne l'empêcha pas de peindre quelquefois pour ses amis. Les tableaux qu'il fit, & qui exciterent la jalousie du Titien, sont dans le goût du Giorgion, & passent pour être de ce peintre dans l'esprit de la plûpart des gens. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

VECELLI (Horace) peintre, fils du celebre *Titien*. Il faisoit des portraits dans la maniere de son pere. Il n'a fait que peu d'autres ouvrages; car la chimie l'occupoit plus que la peinture. Il mourut de la peste, à la fleur de son âge, la même année que son pere, c'est-à-dire, en 1576. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

VECELLI, peintre, *cherchez* TITIEN.

VECER, (Conrad) secretaire de l'empereur Maximilien I. laissa un petit ouvrage de la vie de l'empereur Henri VII. & des deux seditions arrivées en Sicile, l'an 1517.

VECHT, petite ville forte de l'évêché de Munster en Westphalie, à deux ou trois lieues de la ville de Diepholt vers le nord-est. Vecht étoit autrefois capitale d'une seigneurie, qui avoit ses seigneurs particuliers, & qui comprenoit les bailliages de Vecht, de Kloppenborg, & de Wildeshusen. * Baudrand, *Dictionaire geographique.* Mati, *Diction.*

VECHT, riviere d'Allemagne en Westphalie. Elle a sa source vers la ville de Munster, traverse les comtés de Stenford & de Benthem, & entrant dans l'Overyssel, elle y baigne Hassel & Swartesluys, & peu après se décharge dans le Zuyderzée, sous le nom de *Swartewater*, qui signifie *une eau noire.* * Mati, *diction.*

VECHT, riviere des Provinces-Unies des Pays-Bas. Elle se separe du Rhin dans les fossés d'Utrecht, baigne Marsen, Niewessuys, & se décharge dans le Zuyderzée. Cette riviere est la branche orientale du Rhin, laquelle on appelloit anciennement *Flevum.* Elle traversoit le lac Flevo, qu'on nomme aujourd'hui *le Zuyderzée*, & s'alloit décharger dans la mer d'Allemagne. On voit encore les vestiges de son ancien nom, au Flie-Stroom, c'est-à-dire, *la riviere de Flie*, qui est un canal, qui va au travers des terres inondées, depuis le Zuyderzée jus-

qu'à la mer d'Allemagne, où il se décharge entre l'isle de Flielande & celle de Schelling. * Mati, *Diction.*

VECTIUS (Valens) medecin de Messaline, & augure, fut en grande familiarité avec elle. * Tacit. *l.* 11. *Annal.* Il y a eu encore un VECTIUS-BOLANUS, envoyé dans la grande-Bretagne, en la place de Trebellius Maximus. * Tacit. *l.* 2. *histoire.* Un VECTIUS-MARCELLUS, intendant de Neron. Un VECTIUS-MESSIUS, roi des Volsques. Un VECTIUS-SABINUS, de la famille des Ulpiens, qui fit donner l'empire à Maximus & à Balbinus. * Jul. Capitolin. *in vita Maximi & Balbini.*

VECTURIUS, serrurier de profession, fut élû empereur, après la mort de Victorin, de Lollien & de Posthumius. Il ne jouit de cette dignité que pendant trois jours; ou plûtôt, comme dit Trebellius Pollio, *unâ die factus est imperator, aliâ visus est imperare, tertiâ interemptus est.* * Trebellius Pollio, *de triginta tyrannis*, *c.* 18.

VEDELIUS (Nicolas) né dans le Palatinat, fut professeur en philosophie, & ministre à Geneve. L'an 1630. il fut appellé à Deventer, pour y être professeur en theologie & en langue hebraïque. Il passa de Deventer à Franeker l'an 1638. où il mourut l'an 1642. Il étoit grand adversaire des Arminiens, & publia l'an 1631. un livre, qu'il intitula *de arcanis Arminianismi.* Il a encore donné d'autres ouvrages de critique & de controverse. * *Memoires du tems.* Bayle, *dictionaire critique.*

VEDIUS-POLLION, chevalier Romain, favori d'Auguste, condamnoit ses esclaves, quand ils avoient fait quelque faute, à être jettés dans des viviers où il y avoit des lamproyes. Un jour qu'Auguste soupoit chez lui, un des esclaves de Vedius cassa un vase de crystal; aussi-tôt Vedius le condamna à être mangé par les lamproyes. Cet esclave se jetta aux pieds d'Auguste, ne demandant pas grace de sa vie; mais seulement de n'être pas la proye de ces poissons. Auguste, indigné de la cruauté de Vedius, ordonna que l'esclave seroit mis en liberté; que tous les vases de crystal seroient cassés; & que le vivier où l'on jettoit les esclaves seroit comblé. * Seneca, *lib.* 3. *de ira c.* 40. Pline, *l.* 9. *c.* 23. Tertullien, *de pallio.*

VEERRE ou CAMP WER, petite ville des Provinces-Unies. Elle est dans l'isle de Walcheren, en Zelande, à une lieue de Middelbourg, vers le nord-est. Elle est fortifiée, a un bon port, & appartenoit au prince d'Orange. * Mati, *diction.*

VEER, Anglois, *cherchez* ALBERIC.

VEGA, (André) religieux Espagnol de l'ordre de S. François & professeur en theologie à Salamanque, fut du nombre des theologiens qui assisterent au concile de Trente, & écrivit *de justificatione*, *lib. XV. de gratia, fide, operibus & meritis*, *quæst. XV.* Vega étoit un scholastique très-subtil : il avoit lû saint Augustin & saint Thomas, & avoit l'art d'appliquer leurs passages, pour soûtenir ce qu'il avançoit. Il étoit mort avant 1570. * *Biblioth. Hispan.*

VEGA (Christophle) Espagnol, sçavant en medecine, qu'il professa à Alcala, a composé plusieurs ouvrages, dont les titres sont *commentarii in libros Galeni*, *de differentia febrium & de sanguinis missione*; *In aphorismos Hippocratis & prognostica*, imprimés à Salamanque l'an 1552. & à Alcala l'an 1553. *De medendi methodo*; *De pulsibus atque urinis*; *De curatione carunculatum.* Il paroît être mort vers l'an 1585. * *Biblioth. Hispan.*

VEGA (Lopes de) ou LOPE-FELIX-DE-VEGA-CARPIO, celebre poëte Espagnol, né d'une famille noble à Madrid, l'an 1562. fut secretaire de l'évêque d'Avila, du comte de Lemos, du duc d'Albe, & de quelques autres, & porta même les armes avec quelque reputation. Il épousa 1°. *Isabelle*, fille de *Diegue* d'Urbine : 2°. *Jeanne* de la Guarde. Mais étant resté veuf une seconde fois, & ayant eu dispense pour se faire prêtre, il fut reçu dans l'ordre de Malte. Il mena une vie fort douce, aimé de ceux qui le connoissoient, estimé de tout le monde, & mourut le 27. Août de l'an 1635. âgé de 73. ans. Le theâtre Espagnol doit beaucoup à sa fecondité d'esprit; car on assure qu'il avoit composé dix-huit cens pieces en vers. Nous avons un recueil de ses comedies en XXV. volumes, dont chacun contient douze de ses pieces de theatre. Il y a d'autres ouvrages de sa façon; comme *Voga del Parnaso*; diverses nouvelles; LAUREL DE APOLLO, c'est-à-dire le Laurier d'Apollon, &c. Cette derniere piece fait mention de tous les poëtes Espagnols, dont il parle avec éloge. Juan Perés de Montalban, publia l'an 1636. à Madrid, un recueil des éloges de Vega, sous ce titre; *Fama posthuma à la vida y muerte del dotor Frei Lopo Felix de Vega Carpio, y elogios panegyricos alla immortalidad de su nombre.* On imprima la même année à Venise, un autre recueil d'éloges, intitulé *Essequie poëtiche, o vero lamento delle muse italiane in morte del signor Lope de Vega.* * Outre les auteurs que nous avons allegués, *consultez* la bibliotheque des auteurs Espagnols de Nicolas Antonio; les éloges des hommes de lettres de Lorenzo Crasso, &c. & Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

VEGA (de la) *voyez* GARCIAS LASO.

VEGESE, Flavius *Vegetius*, de Constantinople, vivoit dans le IV. siecle, du tems de l'empereur Valentinien, & écrivit des livres excellens de la milice Romaine. C'est un ouvrage très-exact & très-utile, pour avoir connoissance de l'ordre qu'observoient les Romains dans le métier de la guerre, qui les rendit les maîtres du monde. Vegece le dédia au même empereur. * Gesner, *bibliotheca.*

VEGEL, bourg d'Espagne dans l'Andalousie. Il est auprès de l'embouchure du Barbato, entre la ville de Cadiz & le detroit de Gibraltar. * Baudrand.

VEGIO, *cherchez* MAFFE'E.

VEGLIA, isle & ville sur la côte de Dalmatie, avec évêché, appartient à la republique de Venise. Les Latins la nomment *Vegia*, & les Esclavons *Kire.*

VEGRE, petite riviere de l'isle de France. Elle baigne Houdan, & se décharge dans l'Eure à Anet. * Baudrand.

VEHE (Michel) né en Allemagne d'une famille noble, religieux de l'ordre de S. Dominique, étoit docteur en theologie l'an 1515. où Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence, le choisit pour son theologien, & lui donna la prévôté de Halle, qu'il tenoit encore en 1535. Il fut un de ceux qui se distinguerent dans la dispute contre les Lutheriens, ausquels il opposa divers écrits allemands, dont il donna ensuite le précis en latin sous ce titre : *Assertio sacrorum quorumdam axiomatum, quæ à nonnullis nostri sæculi pseudoprophetis in periculosam rapiuntur controversiam.* Cet ouvrage, qui parut en 1535. à Leipsic, dedié à Nicolas Vehe chevalier de l'ordre Teutonique, frere de l'auteur, est nerveux, & en quinze chapitres, on y trouve resolues toutes les questions controversées par les Lutheriens. On ne sçait pas en quelle année mourut l'auteur, dont diverses personnes ont fait l'éloge. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

VEIES *Veii*, ville ancienne près de Rome, avoit été bâtie, selon Cluvier, dans le même lieu où est presentement Scrofano; mais Luc Holstenius soûtient que ç'a été vis-à-vis du bourg d'Isola, qui appartient à la maison Farnese. Romulus fit la guerre aux Veiens, & à leurs alliées, & en triompha l'an 19. de Rome, & 738. ans avant Jesus-Christ. Depuis, les habitans de Veies tuerent trois cens hommes de la famille des Fabiens dans un seul combat, l'an 277. de Rome, & 477. avant Jesus-Christ. Furius Camillus, dictateur, ayant défait les Falisques, prit la ville de Veies, après un siege de dix ans, vers l'an 358. de Rome, & 396. avant J. C. Ovide parle de cette défaite, *l.* 2. *Fast.* * Florus. Tite-Live, &c.

VEILLANE, ou AVIGLIANA, anciennement *Fines.* ou, *Ad fines*, ancien bourg des états de Savoye. Il est dans le marquisat de Suse, sur la Dora, à trois lieues au-dessus de Turin. * *Baudrand.*

VEJOVE ou MAUVAIS JUPITER, étoit un dieu des anciens Romains, qui l'adoroient, non pour en recevoir quelque secours ou faveur; mais de peur qu'il ne leur causât quelque dommage. C'est ce que signifioit son image, laquelle étoit, selon Aulu-Gelle, comme d'un jeune homme qui tenoit des fléches toutes prêtes à tirer : d'où l'on conjecture que par Vejove, ils entendoient *le soleil*, qui par ses rayons, comme par autant de fléches, nous envoye diverses maladies. * Ciceron, *de la nature des dieux.*

VEISSELMUNDE, ou, MUNDE forteresse de Pologne : elle est dans la Prusse royale, à l'embouchure de la Vistule, au-dessous de la ville de Dantzic, dont elle défend le port. * Mati, *diction.*

VEISUS (Robert) Anglois, religieux de l'ordre de S. Benoît, natif d'un village près de la mer, aux environs de Norwich, sçavoit les belles lettres, & avoit fait un dictionaire intitulé, *Catholicon parvum*, qui a été long tems gardé à Cambridge, dans le college de la reine. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

VELABRE : c'étoit un lieu de Rome garni de boutiques de marchands, & sur-tout de vendeurs d'huile. Il étoit separé en deux par le marché aux poissons, & étoit proche du quartier des Toscans. * *Antiquités Romaines.*

VELASCO (Alvare) Portugais, natif d'Evora, s'acquit beaucoup de reputation à Lisbonne dans le barreau, & composa divers ouvrages, de la date desquels on connoît qu'il vivoit sur la fin du XVI. siecle. Le premier est intitulé : *Decisiones consultationesque rerum judicatarum in regno Lusitaniæ* en 2. vol. le premier en 1588. puis en 1595. le second en 1601. tous les deux en 1608. à Francfort. *Praxis partitionum & collationum*, Lisbone 1605. Francfort 1607. Venise 1609. *Quæstiones juris emphyteutici*, Lisbone 1591. & 1611. Francfort 1599. Je croirois volontiers que les éditions de Francfort ne sont autres que celles de Lisbone, à la reserve de la premiere page. * *Memoires de Portugal.*

VELASCO (Acace March de) Espagnol, après avoir exercé divers emplois dans l'ordre de S. Dominique, fut fait évêque d'Origuela l'an 1660. gouverna sagement son eglise, & y tint en 1663. un synode dont il fit imprimer les actes & mourut au mois de Juin de l'an 1665. On a de lui une theologie morale en espagnol, imprimée en 2. vol. *in-fol.* en 1656. & 1658. à Valence, sous le titre *resolutiones morales*. Il y a des gens qui trouvent qu'il panche trop vers certaines opinions favorables au relâchement. * Echard, *scpit. ord. FF. Præd. t.* 2.

VELAU ou VELUWE, contrée du duché de Gueldres dans le Pays-Bas, aux états des Provinces Unies, a pour villes Arnheim, Hetderwik. C'étoit le pays des anciens Marsaciens.

VELAY, contrée de France, du ressort de la province de Languedoc, qui étoit autrefois habitée par les peuples, dits *Velauni*, est située entre l'Auvergne, le Vivarez, le Gevaudan & le Forés. On le divise ordinairement, en pays deça les bois, & en pays de-là les bois. Les grandes montagnes de Mezeres, de Pertuis, & de Meigal couvertes de bois, font cette separation. Outre la ville capitale qui est le Pui, & siege d'un évêque il y a encore Montfaulcon, Monistrole, &c. *Voyez* POLIGNAC.

VELDENTZ, petite ville avec un bon château. Elle est capitale du comté de Veldentz, & située près de la Moselle, à deux lieues au-dessus de Traërbach. * Baudrand.

VELDENTZ (le comté de) petit pays du Palatinat du Rhin, situé entre l'Archevêché de Treves, & le comté de Spanheim, dont il dépendoit autrefois. Ce pays, avec le bailliage de Lautereck, dans le Palatinat, & la principauté de Lutzelstein, en Alsace, appartenoient à un prince de la maison Palatine, qui prétendoit à la succession des électeurs, étant plus proche d'un degré, que la maison de Neubourg, qui l'a emporté, en vertu des contrats de confraternité ou de substitution mutuelle, qu'elle avoit avec la branche electorale. Cette branche de Veldentz est éteinte depuis 1724. *voyez* BAVIERE. * Mati, *diction.*

VELEDA, fameuse devineresse chez les anciens Germains, qui a depuis été reconnue parmi eux pour déesse. Elle fut prise par les Romains & menée en triomphe vers le tems du regne de Domitien. * Tacit. *l.* 4. *histor.*

VELENTO, *cherchez* FABRICIUS VELENTO.

VELETRI ou VELTRI, ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, avec évêché qui a été uni à celui d'Ostie. C'étoit autrefois la ville de Velitre, qui avoit appartenu aux Volsques, qui fut prise par Ancus Martius, dont les habitans firent long-tems la guerre aux Romains, & qui fut enfin peuplée d'une colonie de Romains. Elle étoit dans le *Latium*, sur la voie Appie, à vingt milles de Rome. Tite-Live, Denys d'*Halicarnasse*, Suetone, & d'autres auteurs en parlent souvent : aujourd'hui elle n'est presque plus considerable.

VELEZ, ville de la province d'Errif dans le royaume de Fez en Afrique, sur les côtes de la mer Mediterranée, avec un château assez fort & deux beaux palais pour le gouverneur. Le port est capable de contenir trente petits vaisseaux, & les montagnes d'alentour sont couvertes de quantité de chênes, de cedres & de lieges. Le pays est peu fertile, & ne produit que de l'orge. C'est le port de la mer Mediterranée le plus près de Fez. Dom Pedre de Navarre amiral du roi d'Espagne, y étant arrivé l'an 1508. lorsqu'il rasoit les côtes de Barbarie pour arrêter les courses des corsaires, résolut pour leur ôter cette retraite, de bâtir une forteresse sur un roc qui est vis à-vis, à six cens pas de distance, & que la mer environne en forme d'isle, & la nomma *le Pegnon de Velez*. Ce rocher est tellement escarpé de tous côtés, qu'on n'y peut monter que par un sentier étroit, où un homme peut à peine grimper. Au bas est le port ; mais il y a tant de fond autour du roc, qu'on peut dire que ce n'est qu'un fort. Dom Pedre bâtit sur le haut une forte tour, & planta dessus cinq gros canons. Les Maures prirent cette forteresse par trahison l'an 1522. mais dom Garcias de Tolede la reprit l'an 1564. & depuis ce tems-là le roi d'Espagne en est toûjours demeuré maître, & y tient une bonne garnison avec quantité d'artillerie & de munitions. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

VELEZ (Louis de Guevare & de Duegnas) natif d'Ecija en Andalousie, mort vers l'an 1646. poëte Espagnol, se rendit fort agreable à la cour de Philippe IV. par son humeur enjouée, par ses plaisanteries, par ses discours & ses écrits facetieux. Son principal talent consistoit à donner un air ridicule aux choses les plus serieuses, à tourner en risée les chagrins, les mouvemens de colere, & les douleurs les plus sensibles, & à reduire en comique les accidens les plus tragiques. On a de lui plusieurs comedies, qui ont été imprimées en diverses villes d'Espagne, & une piece facetieuse sous le titre, d'*el diabolo cojuelo, novella de la otra Vida*, en françois *le diable boiteux, nouvelle de l'autre vie*, imprimée à Madrid l'an 1641. *in* 8°. Nicolas Anton. *biblioth. scriptor. Hispan. tom.* 1.

VELEZ, petite ville de la terre-ferme dans l'Amerique meridionale. Elle est dans le nouveau royaume de Grenade, à trente-trois lieues de S. Fé de Bogota, vers le nord. On voit près de cette ville le volcan de Velez, qui est une montagne qui vomit des flammes. * Mati, *dictionaire.*

VELEZ MALAGA, ville d'Espagne dans le royaume de Grenade, à cinq ou six lieues de la ville de Malaga, vers le nord, est à une demi-lieue de la mer. * Mati, *diction.*

VELIE, ville de la Lucanie, bâtie par une colonie des Phocéens. * Herodote. Virgil, *Æneid.* 7. Horat. *l.* 1. *epist.* 6. & 15. Perse, *sat.* 5. Aulu-Gel. *l.* 9. *c.* 16. Strab. & Stephan. *de Urbib.*

VELIKA, petite ville de Hongrie dans l'Esclavonie. Elle est sur la riviere de Backava, à quatre lieues de la ville de Creutz vers l'orient. * Mati, *dict.*

VELIKA, autre petite ville d'Esclavonie située au confluent de la Backawa & de la Save, entre Gradiska & Zagabrie. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Variana*, petite ville de la Pannonie Savienne, laquelle d'autres placent à Waram village de la même contrée. * Mati, *diction.*

VELIKI, *cherchez* NOVOGOROD.

VELILLA, VILLILA, bourg d'Espagne dans l'Aragon. Il est sur l'Ebre, à dix lieues au-dessus de Saragosse. Plusieurs personnes assurent qu'il y a dans ce bourg une cloche qui sonne d'elle-même toutes les fois qu'il doit arriver quelque grand malheur à l'Espagne. Elle a dix brasses de circonference ; & on prétend qu'elle sonna lorsqu'Alfonse V. al'a en Italie ; lorsque Charles-*Quint* mourut ; lorsque dom Sebastien passa en Afrique ; lorsque Philippe II. mourut ; & depuis le Jeudi 13. Juin 1601. jusqu'au Samedi suivant. * Mati, *diction.*

VELINA, quartier de la ville de Rome, proche le Mont Palatin. * *Antiq Rom.*

VELINO, lac dans le pays des Sabins près de l'Ombrie, à present *Lago di piedi Luco*. Il y a une riviere de même nom, qui passe à travers, & se décharge dans le fleuve Nar,

VELLEIUS PATERCULUS, historien Latin, vivoit du tems de Tibere, vers l'an 30. de Jesus-Christ. On a douté si son prénom fut Caïus, Marcus, ou Publius; & on assure qu'il étoit originaire de Naples. Il dit pourtant lui-même que son quart ayeul étoit de la compagnie, & chef des habitans de ce pays-là, & son bisayeul d'*Ascalum*. Son grand pere avoit tenu un rang considerable entre les amis du grand Pompée, & de Claude Neron, pere de Tibere; & ne l'ayant pû suivre en Sicile, où il se retiroit pendant les guerres civiles, il se tua de déplaisir. Quant à lui, après avoir été tribun des soldats, lorsque Caïus César petit-fils d'Auguste s'aboucha avec le roi des Parthes dans une isle de Rome, un an avant la naissance de Jesus-Christ, il commanda la cavalerie en Allemagne sous Tibere, & accompagna ce prince pendant neuf ans consecutifs dans toutes ses expeditions, & fut élevé à la preture l'année qu'Auguste mourut l'an 30. de Jesus-Christ, qui étoit le 16. de l'empire Il travailla à l'abregé de l'histoire en II. livres, dont nous avons perdu une grande partie. Il est exact à marquer le tems auquel sont arrivées toutes les choses dont il parle. Il fait mention de l'origine des villes & des nouveaux établissemens, & s'attache à faire l'éloge des grands hommes, qui s'étoient rendus celebres, ou dans la guerre, ou dans le gouvernement, ou dans les belles lettres, sans oublier les alliances des plus illustres. Le stile de cet historien est au dessus de son siecle, où la belle latinité commençoit à déchoir. On le blâme d'avoir trop loué le parti monarchique, & d'avoir donné des éloges ridicules, non seulement à Tibere, mais même à Sejan, dont il parle deux fois, comme d'un homme du plus grand merite qu'eût produit la republique. Juste-Lipse s'est imaginé que ces louanges excessives le firent perir avec les amis de cet infortuné favori; mais ce n'est qu'une conjecture. Il ne faut pas oublier, qu'outre les deux livres de son histoire abregée, on lui attribue un fragment qu'on a publié, & où il est parlé de la défaite de quelques legions Romaines, dans le pays des Grisons. Les critiques jugent qu'il est supposé tant par le stile que par le sujet. La premiere édition de cet auteur, fut faite par Rhenanus l'an 1520. & a été suivie de plusieurs autres. M. Doujat mit en françois cet abregé en 1679. & il suppléa à ce qui manquoit. Antoine le Gras de l'Oratoire a donné aussi en françois les portraits des grands hommes tirés de Velleïus Paterculus à la fin de sa traduction de Cornelius Nepos.* Aventin, *l.* 1. *annal.* Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat.* La Mothe le Vayer, *jugement des hist. Lat.* Bayle, *dictionaire critique au mot* Paterculus. Ciceron, Pline, Priscien & divers autres auteurs anciens font mention de plusieurs personnes de qualité du nom de VELLEIUS. Un consul de cette famille donna le nom au Senatusconsulte, dit *Velleyen*, qui fut fait du tems de l'empereur Claude. C'est celui qu'il fit en faveur des femmes, pour rendre inutiles les obligations qu'elles feroient pour autrui.

VELOCASSES, peuples de l'ancienne Gaule, que César met avec les Caletes, du nombre des habitans de la Gaule Belgique, parce que leur pays étoit au-delà de la Seine; neanmoins Auguste attribua ces deux provinces à la Gaule Celtique. C'est à present ce qu'on appelle le Vexin. *Voyez* VEXIN.

VELSER ou WELSER en latin *Velserus*, nom d'une famille considerable en Allemagne, qui a produit plusieurs personnes considerables, signalés ou dans les armées, ou dans la magistrature, ou par les belles lettres. On prétend que cette famille descend de Belisaire, fameux general d'armée sous l'empereur Justinien. On conte que François Belisaire, qui épousa vers l'an 564. Antonia fille de Pompée, & cousine de la sœur de l'empereur Anastase I. laissa deux fils, *Pierre*, marié à *Marie* Colonne, & mort à Milan sans posterité; & CHARLES, qui avec *Paule* des Ursins sa femme, se retira de Rome dans le pays de Valais, pour y vivre à couvert des incursions des Lombards. Il y posseda un château dans le territoire de Sion, qu'il laissa à ses descendans, lesquels furent nommés *Vallisii* ou *Valliseri*, & enfin *Velseri*. C'est ainsi que l'a écrit EMMANUEL Velser, chanoine de Bâle en 1071. & après lui JEAN-BARTHELEMI Velser, conseiller de l'empereur Louis *le Debonnaire*, & chanoine de Strasbourg, dans une lettre qu'il écrivit à l'empereur l'an 1356. pendant la diete de Spire, pour le supplier très-instamment d'approuver de son cachet la traduction allemande d'un livre qu'Etienne Colonna vicaire du pape avoit composé sur la genealogie des Velser. Cet empereur, ajoûte-t-on, avoit lui même commandé que l'on composât ce livre; & l'auteur y donnoit une suite fort exacte de preuves fondées sur des actes & des documens publics depuis l'an 545. jusqu'à JEAN Velser, frere dudit *Jean-Barthelemi*. Cet ouvrage avoit été mis en latin à Rome l'an 1327. par ce même Jean-Barthelemi. On prétend que Charlemagne donna trois fleurs de lys pour armes à PHILIPPE Velser, qui s'étoit comporté avec beaucoup de valeur dans la guerre de Lombardie: il en fut encore favorisé de plusieurs autres prerogatives, qui furent toutes confirmées par l'empereur Othon *le Grand*, en faveur de JULES Velser son petit-fils, lequel avoit sauvé la vie à ce monarque dans une bataille contre les Huns. Il le fit aussi conseiller du conseil de guerre l'an 950. & chevalier l'an 971. Ce Jules mourut d'une fievre continue à la guerre âgé de 96. ans, sous l'empire d'Henri II. OCTAVIEN Velser, frere d'*Emmanuel* susmentionné, fut le premier de sa famille élu patrice d'Ausbourg dans le XI. siecle. Il étoit capitaine dans la même ville & directeur des affaires de la guerre; & outre cela conseiller de Conrad duc de Franconie, & mourut l'an 1074. JACQUES Velser, l'un de ses descendans, fut d'Ausbourg s'établir à Nuremberg l'an 1493. & y mourut l'an 1544.

Toute cette famille fut mise par l'empereur Charles V. parmi les *nobles immediats*, dont les causes doivent être portées en premiere instance devant l'empereur. BARTHELEMI Velser fit en 1528. une compagnie d'associés, qui armerent à leurs dépens quelques vaisseaux en Espagne, & les envoyerent dans l'Amerique, où ils découvrirent sur les frontieres du Perou, un pays fort riche nommé *Venezuela*, dont ils se rendirent maîtres: cette compagnie le garda en propre pendant 28. ans, suivant le traité qu'elle avoit fait avec Charles-*Quint*.

FRANÇOIS Velser, baron de Zinneberg dans le XVI. siecle, fut pere de *Charles* Velser, gouverneur du marquisat de Burgaw, créé libre baron de l'empire par l'archiduc Ferdinand, & PHILIPPINE Velser, laquelle étoit très-belle personne, & douée d'ailleurs de très-bonnes qualités. Elle plut si fort pendant la diette d'Augsbourg l'an 1548. à l'archiduc *Ferdinand*, duc de Tirol, marquis de Burgaw, second fils de l'empereur Ferdinand I. qu'il l'épousa secretement, & vécut avec elle jusqu'à ce qu'elle mourut à Inspruck le 24. Avril 1580. mere de quelques enfans.

Marc Velser, sorti de la même famille que les precedens, se signala dans le XVI. siecle parmi les gens de lettres. Né à Augsbourg le 20. Juin 1558. il fut élevé avec soin; & comme il aimoit les belles lettres, on l'envoya fort jeune à Rome pour y être disciple d'Antoine Muret: il y étoit l'an 1575. Il y mêla avec l'étude des antiquités celle de la langue italienne, & s'y perfectionna si bien, qu'il écrivoit en italien comme un Florentin: c'est de quoi plusieurs sçavans le louerent fort. De retour dans sa patrie, il s'attacha au barreau, & devint un sçavant & illustre jurisconsulte. Après avoir été senateur d'Augsbourg, & l'un des membres du petit conseil, il fut élu préteur de cette ville l'an 1600. & mourut le 13. Juin 1614. sans laisser d'enfans de son mariage. Il aima & protegea les sciences & les sçavans; fournit des secours à plusieurs auteurs; & jamais homme n'eut plus d'amis que lui dans la republique des lettres. Pignorius composa son épitaphe, qui est très-estimée, & qu'on lit dans l'eglise des Jacobins d'Augsbourg. Il fut auteur de plusieurs ouvrages: le principal fut imprimé à Venise l'an 1594. sous le titre de *rerum Augustanarum Vindilicarum libri VIII.* puis *rerum Boïarum libri V.* à Augsbourg en 1602. Dans la suite il publia la vie de quelques martyrs d'Augsbourg; celles de S. Udalric évêque de cette ville, de S. Severin, d'Apollonius de *Tyr*, &c. On a rassemblé en un corps toutes les œuvres de cet auteur, & on les imprima *in-fol.* à Nuremberg l'an 1682. Christophle Arnoldus professeur à Nuremberg eut soin de cette édition, où il insera la vie de l'auteur, d'où l'on a tiré tout ce qui regarde cette famille. Marc Velser a passé & passe encore

pour l'auteur du *Squittinio della liberta Veneta*, qui parut vers l'an 1612. quoique d'autres l'ayent attribué à Alfonse de la Cueva, marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise. * Bayle, *diction. crit.*

VENAFRE, *Venafrum*, ville & principauté du royaume de Naples, dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Capoue. Ciceron, Strabon, Pline, &c. en parlent aussi-bien que Martial, *l.* 13. *epig.* 95.

VENAISSE, ou comtat Venaissin, pays appartenant au saint siege, entre la Provence, le Dauphiné, le Rhône, & la Durance, a tiré son nom, à ce qu'on croit, de celui de Venasque, qui en fut autrefois la ville capitale, à laquelle a succedé celle de Carpentras. Il ne faut pas confondre ce comtat avec la ville d'Avignon, ainsi que plusieurs auteurs ont fait, jusqu'à écrire qu'Avignon en étoit la capitale. Ce fut sous le pontificat de Gregoire IX. que saint Louis procura au saint siege le comtat Venaissin, par un traité signé à Paris en 1228. La ville de Carpentras en étoit alors la capitale, comme elle l'est encore à present. Avignon & son territoire avec le bourg de Mauriere ne sont venus au saint siege qu'en 1348. Le comtat Venaissin est donc très-distinct de celui d'Avignon, & n'en dépend point: chacun a ses loix & ses coûtumes particulieres, quoique tous deux gouvernés par le vice-legat d'Avignon; & les états du comtat se tiennent toujours à Carpentras. Les autres villes sont, Cavaillon, Vaison, l'Isle, Boulenes, Vaulreas, Masan, &c. Ce pays, qui est beau & fertile, renferme un archevêché, trois évêchés, quatre baronies, 78. villes ou villages. * Baudrand.

VENANCE (Fortunatus) *Venantius*, dit aussi *Clementianus Honorius*, évêque de Poitiers, à la fin du VI. siecle, étoit Italien de naissance, & étudia à Ravenne. Delà il vint à Tours, où il fut connu & estimé de Gregoire qui étoit évêque de cette ville. Il fut reçu pat la reine Radegonde, qui vivoit dans le monastere de sainte Croix de Poitiers, au nombre des domestiques de cette princesse, & depuis fut ordonné prêtre de l'eglise de cette ville. Sa principale profession, dans les premieres années de sa vie, fut la poësie latine, dans laquelle il réussit assez bien. Quelques-uns doutent qu'il ait été évêque de Poitiers, parce que Gregoire de *Tours* ne le nomme que prêtre; mais il a pû être élu après la mort de ce dernier. Si cela est, Venance ne vécut pas long-tems dans l'épiscopat, & mourut vers l'an 609. ou peu après. Ce fut le 15. de Decembre; mais nous ignorons l'année. Le pere Christophle Brower Jesuite a fait imprimer les œuvres de Venance en un volume *in* 4°. On y lit un poëme en IV. livres, de la vie de saint Martin, composé pour le remercier de la guerison d'un mal d'yeux, que l'auteur avoit obtenue par son intercession, outre divers autres poëmes, avec les vies de saint Hilaire de Poitiers, de S. Aubin d'*Angers*, de S. Germain de *Paris*, &c. La vie de ce prélat est à la tête de ses ouvrages. Les curieux la pourront consulter, aussi-bien que Gregoire de *Tours*. * Bede, *l.* 1. *histor. eccles. Angl. c.* 7. Paul Diacre, *l.* 2. *hist. Long. c.* 3. Aimoin, *l.* 3. *hist. Franc. c.* 13. Sigebert, *c.* 44. *de script. eccles.* Trithême. Bellarmin. Sixte de *Sienne*. Baronius. Lilio Giraldi. Vossius, &c.

VENANT (saint) ou S. VENANCE, martyr en Italie, dans le III. siecle. Tout ce qu'on en sçait, c'est que c'est un martyr dont il est fait memoire dans les martyrologes au 18. de Mai; mais ses actes ne meritent aucune foi. * *Acta apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints*.

VENANT (saint) abbé de saint Martin de Tours dans le V. siecle, étoit né en Berri, d'une mediocre famille. Etant fiancé dans son pays, avant que de se marier il fit un voyage à Tours, pour voir S. Martin. Charmé de la vie des religieux du monastere de ce Saint, qui étoit gouverné par l'abbé Sylvain, il renonça au mariage, & prit l'habit de religieux dans ce monastere. Après la mort de l'abbé Sylvain, il fut élu en sa place. On tient qu'il a fait quantité de miracles. * Gregoire de *Tours*, *de gloria confessor. c.* 15. *vitæ patr. c.* 16. *hist. l.* 10. *c.* 31. Baillet, *vies des Saints*, *au* 13. *Octob.* jour auquel on fait la fête de ce Saint.

VENASQUE, bourg d'Espagne dans le royaume d'Aragon. Il est vers les confins du comté de Foix & du Roussillon, sur la riviere d'Essera, à quatorze lieues de Balbastro vers le levant. * Mati, *diction.*

VENASQUE étoit anciennement une ville épiscopale, capitale du comtat Venaissin. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg situé sur la Nasque, à deux lieues de Carpentras, qui lui a succedé dans ses dignités. * Mati, *diction.*

VENCE, ville de France en Provence, avec évêché suffragant d'Ambrun, est la *Vidatiorum* de Pline, dite *Nandum*, *Vencia*, ou *Vincensium urbs*. Elle n'est pas grande, mais elle est fort ancienne & étoit colonie Romaine, comme il paroît par quelques inscriptions. Outre saint Eusebe, qui est le plus ancien de ses évêques dont nous ayons connoissance, elle en a eu d'autres celebres, comme saint Lambert; & Antoine Godeau, illustre par sa pieté & par ses écrits. Le domaine temporel de la ville est partagé entre l'évêque & le baron de Vence. Le chapitre de la cathedrale, qui est dediée à la sainte Vierge, est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un capiscol, d'un sacristain, de cinq chanoines, & de huit beneficiers, deux desquels font les fonctions de curés.

Le siege episcopal de Vence fut transferé à Grasse par le pape Innocent IV. à cause du mauvais air & des courses des pirates, qui ne laissoient pas l'évêque en sûreté. L'antipape Clement VIII. ôta vers l'an 1426. à l'évêque de Grasse la place d'Antibe, qui étoit de la mense episcopale. Eugene IV. établit dans cette derniere ville un vicaire apostolique, avec tous les droits episcopaux sur les habitans. Le roi Louis XIII. remit à l'evêque de Grasse le droit de presentation à cette vicairerie apostolique, & consentit à la réunion avec l'evêché de Grasse; mais les habitans n'ont point voulu se soûmettre à l'évêque de Grasse, & ont persisté à maintenir leur exemption. * Pline, *l.* 3. *c.* 5. Bouche, *hist. de Provence*. Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* Godeau, *hist. eccles.*

VENCESLAS duc de Bohême, dans le X. siecle, étoit fils d'URATISLAS, duc de Bohême, & de *Drahomire* de Luczko, petit-fils de BORIVORE, premier Chrétien d'entre les ducs de Bohême, & de *Ludmille*. Uratislas étoit Chrétien, & Drahomire sa femme étoit Payenne. Ils eurent deux fils, VENCESLAS, & BOLESLAS. Ludmille qui étoit Chrétienne, demanda Boleslas pour l'élever, & l'amena à Prague, où elle eut grand soin de son éducation. Uratislas étant mort, Drahomire s'empara du gouvernement, & fit cesser l'exercice de la religion Chrétienne dans la Bohême. Venceslas, par les conseils de sa grandemere, se fit déclarer duc de Bohême par les états du pays; mais pour empêcher qu'il n'arrivât de division entre les deux freres, on fit un partage, par lequel on donna à Boleslas une province au-dessus de l'Elbe, qui depuis ce tems-là, fut appellée *Boleslawie*. Drahomire suivit Boleslas; & Venceslas rétablit dans ses états le culte de la religion Chrétienne, toûjours conduit par les conseils de sa grand'mere Ludmille; mais Drahomire la fit assassiner, & suscita des ennemis à Venceslas; entr'autres Ladislas, prince de Gurim, qui entra avec une armée dans son pays; mais qui s'accommoda avec lui, dans le tems qu'il s'alloit battre. Enfin Drahomire & Boleslas, ayant invité Venceslas à la fête de la naissance d'un fils de Boleslas, il fut assassiné par son frere, l'an 929. le 28. de Septembre. Il a été mis au nombre des martyrs. On fait sa fête au 8. de Septembre. * Dudrav. *l.* 4. & 5. *Bohem. hist.* Æneas Sylv. *hist. Bohem.* Bartold. Pont. *Bohemia pia*, *l.* 4. Bohuslaüs Balbin. *miscellan. historica Bohem. decad.* 1. *l.* 4. Bollandus. Baillet, *vies des Saints*.

VENCESLAS I. surnommé *le Borgne*, pour avoir perdu un œil à la chasse, succeda à son pere PREZMISLAS de Bohême; & après diverses avantures, il mourut l'an 1253. qui étoit le 47. de son âge, & le 24. de son regne. Il laissa OTTOCARE II. pere de VENCESLAS II. dit *le Saint*, qui lui succeda l'an 1278. sous la tutelle d'Othon *le Long*, marquis de Brandebourg, n'étant encore âgé que de huit ans. Ce prince fut couronné à Prague l'an 1298. épousa la fille d'*André* roi de Hongrie; & l'an 1300. il fut élû roi par les Polonois. Il mourut le 23. Juin 1305. Son fils VENCESLAS III. qui avoit été déja couronné roi de Bohême, fut assassiné à Olmuts l'an 1306. dans le tems qu'il alloit prendre possession du royaume de Pologne. VENCESLAS IV. empereur & roi de Bohême, étoit fils de

CHARLES IV. Celui-ci souhaitant de le voir sur le thrône imperial, le proposa aux électeurs, pour être couronné roi des Romains; & moyennant cent mille écus qu'il donna à chacun d'eux, il le fit élire le 10. Juin de l'an 1376. Depuis, il succeda à son pere l'an 1378. mais outre que ce prince n'étoit bien fait, ni de corps ni d'esprit, il negligeoit les affaires, & étoit adonné à des vices qui le rendoient indigne de la place qu'il occupoit. On songea à la remplir d'un autre sujet, & la chose fut executée le 20. Août 1400. par l'élection de Frideric duc de Brunswick, puis de Robert. Venceslas se retira à Prague, où il continua sa vie faineante & débauchée, & où il mourut de paralysie le 16. Août de l'an 1419. après avoir regné près de 40. ans, & en avoir vécu 57. On lui donna le nom de *faineant* & d'*yvrogne*. * Paul Stranki, *Bohem. resp.* Bohem. rer. Script.

VENCESLAS (Adam) duc de Teschen, ville de Bohême, & dans la Silesie, succeda à son pere en ce duché l'an 1569. & après avoir été élevé à la cour de Christian électeur de Saxe, il donna les premieres marques de son courage dans la guerre de Turquie, où il fit de très-belles actions. L'an 1617. il fut créé gouverneur, & capitaine general de Silesie, après qu'il eut embrassé la religion Romaine, & mourut l'année suivante. Il avoit épousé *Elisabeth*, princesse de Curlande, de laquelle il eut *Frideric-Guillaume*, en qui a manqué la race de Miciflas, d'où sont sortis les ducs de la haute Silesie. * Spener, *histoire genealog.*

VENCHEU, ville du Chekiang, province de la Chine. Elle a un bon port fort frequenté & tient le onziéme rang dans sa province. Elle a cinq autres villes qui dépendent d'elle. * Mati, *diction.*

VENCENIS ou RAVENICZEN, petite ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Servie sur l'Ibar, au midi oriental de Semendrie. * Mati, *diction.*

VENDEVILLE (Jean de) évêque de Tournai, dans le XVI. siecle, fut premier professeur en droit civil à Louvain, où il enseigna les saints canons. Après avoir beaucoup contribué à l'établissement de l'université de Douai, il y alla remplir la premiere chaire de droit & y servir l'eglise & l'état avec zele & fidelité. Enfin étant entré dans l'état ecclesiastique, il passa du privé conseil à l'évêché de Tournai, l'an 1587. & fit paroître une grande vigilance pour la conduite de son diocese. Il se déclara vers l'an 1590. ou 1591. pour les censures de Louvain & de Douai contre Lessius, & les défendit avec beaucoup de fermeté & de vigueur, conjointement avec Matthieu Moulart, évêque d'Arras, comme en fait foi le second decret du nonce Octavio. Vendeville mourut en odeur de sainteté, & avec la reputation d'un zelé défenseur de la religion, le 15. Octobre 1592. Son official, depuis évêque de Bosleduc, écrivit sa vie. * *Apolog. des censures de Louvain & de Douai, p.* 136. Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

VENDEUVRE, bourg de France dans la Champagne. Il est entre Troyes & Bar-sur Aube, à sept lieues de la premiere, & à trois de la derniere. * Baudrand.

VENDOSME, *Vindocinum*, ville de France, au couchant de la Beausse, est bâtie sur le Loir, & est capitale d'un petit pays, dit le VENDÔMOIS, entre la Touraine, le Perche, l'Anjou, & le reste de la Beausse. Il y a un ancien château dans la ville, un bailliage, la collegiale de S. George, qui est considerable, l'abbaye de la sainte Trinité, de l'ordre de saint Benoît, congregation de saint Maur, qui est soûmise immediatement au saint siege, un college de prêtres de l'Oratoire, quelques maisons religieuses, & un riche hôpital pour les malades. Le Vendômois a porté autrefois titre de comté, & depuis il fut érigé en duché-pairie l'an 1514. Il a eu ses comtes particuliers jusques vers l'an 1373. que *Catherine* de Vendôme, fille de *Jean* VI. du nom comte de Vendôme, laquelle avoit épousé par contrat du 28. Septembre 1364. *Jean* de Bourbon I. comte de la Marche, succeda à ce comté par la mort de *Bouchard* VII. du nom, comte de Vendôme son frere, dont Louis de Bourbon son second fils, porta le nom, & en fit hommage en 1403. à Louis II. du nom, roi de Sicile, à cause du duché d'Anjou. Le roi François I. érigea ce comté en duché par lettres du mois de Fevrier 1514. en faveur de CHARLES de Bourbon, l'un des descendans de cette princesse, qui fut pere d'ANTOINE de Bourbon, duc de Vendôme & roi de Navarre qui eut pour fils HENRI IV. roi de France & de Navarre. *Voyez* BOURBON.

VENDRES, village de France, dans le Languedoc, à l'embouchure de l'Aude, environ à deux lieues de Beziers. On voit environ à deux lieues de ce village, vers le couchant, l'*étang de Vendres* ou *de Capestan*, qu'on nomme en latin, *Veneris Stagnum.* * Baudrand.

VENEPHRE ou ENEPHRE, roi des Thinites, en Egypte, selon Manethon, commença à regner l'an 2059. avant Jesus-Christ. Son regne fut de 13. ans. Il fit bâtir des pyramides à Chocom. * Maneth. *apud Euseb.* Marsham, *can. chronic.* M. Du Pin, *biblioth. univers. des hist. profan.*

VENERAND (saint) évêque d'Auvergne, étoit du nombre des senateurs de la ville d'Auvergne, maintenant Clermont, & fut élevé sur le siege episcopal de cette ville, vers l'an 394. Il gouverna cette eglise en saint évêque, 29. ans. C'est tout ce que l'on sçait de sa vie. Il mourut vers l'an 423. * Paulin, *epist.* 48. Gregor. *Turon. l.* 2. *hist. c.* 13. Savaron, *origin. Claromont.* Baillet, *vies des Saints*, 24. *Decembre*, jour auquel on fait memoire de ce Saint.

VENERE (saint) *Venerius*, évêque de Milan dans le IV. siecle, fut promû au diaconat par S. Ambroise, & succeda dans l'évêché de Milan à Simplicien, successeur immediat de saint Ambroise, l'an 400. Il fut en grande liaison avec les principaux évêques de ce tems-là. Le pape Anastase lui adressa une lettre sur la condamnation de la version des livres d'Origene, faite par Rufin, que Venere eut soin de faire executer dans sa province. Les évêques d'Afrique s'adresserent à lui & au pape Anastase, pour rétablir la discipline dans leurs eglises. Venere leur envoya le diacre Paulin. Il travailla aussi au rétablissement de saint Chrysostome. Son épiscopat a été de neuf années, après lesquelles il mourut le 4. de Mai 409. Son corps fut enterré dans l'eglise des apôtres, où il demeura sans être exposé, jusqu'à ce qu'au XVI. siecle, saint Charles Borromée, archevêque de Milan, le leva de terre & le plaça dans un lieu plus honorable. * Paulin, *in vita Ambrosii.* Ennod. *Ticinens. Carm.* Hieron. *contra Rufin. l.* 2. Chrysostom. *epistol. ad Venerium.* Anastase, *epist. ad Joann. Hierosolym.* Baillet, *vies des Saints.*

VENEREO (Antoine-Jacques) cardinal, natif de Recanati, fut évêque de Syracuse en Sicile, puis de Leon en Espagne, où le Pape Paul III. l'envoya nonce, pour tâcher d'appaiser les mouvemens qui s'y étoient élevés au sujet de la succession du roi Henri IV. dit l'*Impuissant*, contestée entre Isabelle sœur de ce monarque, & Jeanne pretendue fille de ce roi. Les negociations de Venereo eurent leur effet: ce qui avoit été statué par le testament d'Henri IV. fut cassé, Isabelle reconnue reine; & il contribua au mariage de cette princesse avec Ferdinand roi de Sicile, fils de Jean II. roi d'Aragon. De si grands services furent recompensés de quelques rentes en Sicile, & de l'offre de plusieurs évêchés en Espagne à la place de celui de Leon. Il eut dans la suite celui de Cuença, & fut nonce à Milan après la mort du duc François Sforce, pour y veiller aux intérêts de Galeas son fils, qui étoit à la tête de plusieurs troupes au service de Louis XI. roi de France: il maintint les Milanois dans l'obéissance qu'ils devoient à leur nouveau duc. Le pape Sixte IV. recompensa les services de l'Evêque de Cuença par un chapeau de cardinal en 1473. Il ne le garda que six ans, étant mort à Recanati le 4. Août 1479. âgé de 57. ans. * Auberi, *hist. des cardinaux, &c.*

VENERO (Alfonse) Espagnol, né à Burgos le 16. Mai 1488. entra en 1504. dans l'ordre de saint Dominique, y eut divers emplois, & mourut dans sa patrie le 24. Juin 1545. Il s'attacha particulierement à l'histoire, & publia en 1526. une chronique assez courte, mais où on trouve beaucoup de choses importantes touchant l'Espagne. Elle est intitulée *Enchiridion, o Manuel de los tiempos.* L'auteur l'ayant continuée ensuite la redonna en 1540. à Alcala, & en 1545. à Salamanque, & depuis il s'en est fait diverses éditions, où des écrivains inconnus ont continué l'histoire. Il donna aussi les vies de quelques Saints du diocese de Burgos, & avoit d'autres ou-

vrages prêts à imprimer, tous concernant l'Espagne, qui n'ont pas vû le jour. * Echard, *script. or. FF. Præd. tom.* 2.

VENEUR *de France* (grand) officier du roi, qui a la surintendance sur tous les officiers de la venerie, & prête le serment entre les mains de sa majesté. Voici ce que l'on en peut sçavoir par les anciens titres.

SUITE CRONOLOGIQUE DES GRANDS VENEURS DE FRANCE.

NOMS, QUALITÉS ET ANNÉES qu'ils ont exercé cette charge.

I. Geofroi, maître veneur du roi, en 1231. sous saint Louis.

II. Jean le Veneur, mourut en 1302.

III. Robert le Veneur, en 1312. sous Philippe *le Bel.*

IV. Jean le Veneur, mourut en 1334.

V. Henri de Meudon, mourut en 1344.

VI. Renaud de Gyri, mourut en 1355. sous le roi Jean.

VII. Jean de Meudon maître de la venerie en 1355. étoit mort en 1381.

VIII. Jean de Corguillerai, en 1357. sous le même roi.

IX. Jean de Thubeauville, dit *Tyrant*, en 1372. sous Charles V.

X. Philippe de Corguillerai, maître de la venerie du roi, en 1377.

XI. Robert de Franconville. en 1399. sous Charles VI.

XII. Guillaume de Gamaches, maître veneur, & gouverneur de la venerie du roi, en 1410.

XIII. Louis d'Orgecin, grand-veneur du roi, en 1413.

XIV. Jean de Berghes, seigneur de Cohen, grand-veneur de France, en 1418.

XV. Guillaume Bel ier, grand-veneur de France, en 1428. sous Charles VII.

XVI. Jean Soreau, grand-veneur du roi, en 1452.

XVII. Rolland de Lescoët, grand-veneur de France, en 1457.

XVIII. Guillaume de Callac, en 1467. sous Louis XI.

XIX. Yves du Fou, en 1472, & en 1485. sous Charles VIII.

XX. Georges de Châteaubriant, seigneur des Roches-Baritaut, fut capitaine & maître de la venerie du roi, en 1481. du vivant d'Yves du Fou.

XXI. Louis, seigneur de Rouville, grand-veneur, en 1488.

XXII. Louis de Brezé, comte de Maulevrier, &c. exerça la charge de grand-veneur, en 1496. & 1497.

XXIII. Jacques de Dinteville, en 1492. mort en 1502.

XXIV. Claude de Lorraine, duc de Guise, vers l'an 1530. sous François I.

XXV. François de Lorraine, duc de Guise, en 1549. sous Henri II.

XXVI. Claude de Lorraine, duc d'Aumale, vers l'an 1560. mort en 1573. sous François II. & Charles IX.

XXVII. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, en **** sous Henri III.

XXVIII. Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, en ****

XXIX. Hercule de Rohan, duc de Montbazon, pourvû en 1602. sous Henri IV. mort en 1654.

XXX. Louis de Rohan, VII. du nom, prince de Guemené, en 1655.

XXXI. Louis de Rohan, reçu en 1656.

XXXII. Antoine Maximilien de Bellefouriere, marquis de Soyecour, pourvû en 1670.

XXXIII. François duc de la Rochefoucault, prince de Marsillac, &c. fut pourvû de cette charge en 1679.

XXXIV. François duc de la Rochefoucault, & de la Rocheguion, prince de Marsillac, obtint la survivance de cette charge, le 10. Novembre 1679. & s'en démit après la mort de son pere, arrivée le 11. Janvier 1714.

XXXV. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, prince legitimé, duc de Penthievre, &c. pair, amiral & grand-veneur de France. * le P. Anselme, *hist. des grands officiers de la couronne.*

VENEUR (Le) famille considérable de Normandie, qui a donné à la France un cardinal & grand-aumônier de France, des chevaliers des ordres du roi, & plusieurs personnes considerables par leurs charges, dont l'on ne rapporte ici la posterité que depuis,

I. JEAN Le Veneur seigneur du Homme, qui tint l'échiquier d'Alençon en 1398. & mourut à la journée d'Azincourt en 1415. Il avoit épousé *Jeanne* dite *Agnés* le Baveux, sœur de *Jean* baron de Tillieres, après la mort duquel elle fut dame de cette terre, & eut de ce mariage PHILIPPE, qui suit; & *Jean* Le Veneur, abbé de saint Germer, mort en 1456.

II. PHILIPPE Le Veneur, baron de Tillieres, du Homme & du Valquier, obtint du roi Charles VII. des lettres du 2. Juin 1461. pour suppléer à divers titres & cartes de sa maison, qui furent perdus pendant les guerres des Anglois en Normandie, qui ravagerent presque tous les châteaux de ceux, qui comme le baron de Tillieres, étant demeurés attachés au parti du roi, avoient mieux aimé abandonner leurs terres aux ennemis, que de manquer à la fidelité qu'ils devoient à leur prince. Il mourut en 1486. ayant épousé le 20. Janvier 1450. *Marie* Blosset, fille de *Guillaume*, seigneur de S. Pierre & de Carouges, & de *Marguerite* de Malestroit, dont il eut FRANÇOIS Le Veneur, baron de Tillieres, qui suit; *Jean* Le Veneur cardinal, évêque & comte de Lisieux, &c. grand-aumonier de France, *dont il sera parlé dans un article separé*; *Ambroise*, doyen, puis élu évêque d'Evreux en 1513; *Gabriel*, en faveur duquel le roi Louis XI. écrivit pour le faire élire prieur du Plessis-Grimoult: il fut aussi doyen d'Evreux après son frere; *Charles* Le Veneur, seigneur de Thalie & du Mesnil, pere de *Jean* Le Veneur seigneur de Thalie, qui épousa *Marie* de Gaillon; *Stevenote* Le Veneur, mariée à *Michel* d'Argences seigneur de S. Germain Langot; & *Jeanne* Le Veneur qui épousa *Aubert* de S. Germain baron d'Asnebec.

III. FRANÇOIS Le Veneur, baron de Tillieres, seigneur du Homme, épousa *Marie* de Hellende dame de Lamberville, fille de *Roger* seigneur de Hellende, dont il eut JEAN Le Veneur II. du nom, baron de Tillieres, qui suit; *Jeanne*, mariée le 18. Fevrier 1505. à *Etienne* de Warignies, seigneur de Cani & de Blainville; & *Marguerite* Le Veneur, qui épousa *Jacques* de Betheville seigneur de Heritot.

IV. JEAN Le Veneur II. du nom, chevalier & chambellan du roi, baron de Tillieres, seigneur du Homme & de Carouges, étoit veneur du roi en 1506. capitaine de Vire, bailli de Rouen en 1513. & panetier de la reine Eleonore en 1534. Il avoit épousé en 1516. *Gilonne* de Montejan, sœur du maréchal de ce nom, & fille de *Louis* seigneur de Montejan, & de *Jeanne* du Chastel, dont il eut TANNEGUI Le Veneur, qui suit; *Gabriel* Le Veneur, évêque d'Evreux en 1521. chancelier de l'ordre de saint Michel, qui se trouva au concile de Trente en 1563. & mourut le 16. Mars 1574; *Renée*, mariée à *Jean* de Menemare, seigneur de Bellegarde; *Anne*, qui épousa *Antoine* d'Arces, baron de Ferrieres; & *Marguerite* Le Veneur alliée à *André* de Prunelé, seigneur d'Herbaut, baron d'Esneval.

V. TANNEGUI Le Veneur premier comte de Tillieres, seigneur de Carouges, lieutenant general de Normandie, capitaine de cent hommes d'armes, fut pourvu de l'office de bailli & gouverneur du vieux palais de Rouen, par lettres patentes du 6. Fevrier 1576. & fait chevalier des ordres du roi en 1582. Il fut aussi pourvu en 1588. par le roi Henri III. d'un brevet pour le premier état de maréchal de France qui viendroit à vaquer; & en attendant il fut ordonné par le même brevet qu'il en recevroit les appointemens. C'est-lui qui fit ériger la terre de Tillieres, qui n'étoit que baronnie, en comté, par lettres patentes données à Blois au mois de Decembre de l'an 1565. il mourut en 1592. Il avoit épousé *Magdelaine* de Pompadour, fille de *François* seigneur de Pompadour, vicomte de Comborn, & d'*Isabeau* Picart, dame du Bosc-Achard, dont il eut JACQUES Le Veneur, comte de Til-

lieres, qui suit; *Charles*, seigneur du Homme, mort sans alliance; *Marie* Le Veneur alliée avec *Paul* comte de Salms, grand-chambellan du duc de Lorraine, baron de Brandenbourg; & *Diane* Le Veneur mariée 1°. à *Jacques* seigneur de Rouville, comte de Clinchamp: 2° à *Etienne* de la Roque, baron de la Mare-Vernier, de Teil & de Quindolei.

VI. JACQUES Le Veneur, comte de Tillieres, baron de Carouges, fut pourvû des charges de bailli & capitaine de la ville & château de Rouen en survivance de son pere, par lettres du 19. Mars 1576. & par autres lettres du 19. Septembre 1583. lieutenant general en Normandie, chevalier des ordres du roi en 1586. & mourut en 1596. Il avoit épousé en 1578. *Charlotte* Chabot, fille de *Leonor*, comte de Charni, grand-écuyer de France, & de *Claude* Gouffier, sa premiere femme, morte en 1606. dont il eut TANNEGUI Le Veneur II. du nom, comte de Tillieres, qui suit; *Jacques*, baron de Beçon & de Beaumais, comte de Carouges; *Jean*, abbé de Silli & de Fontaine Daniel, mort prêtre de l'Oratoire; *Anne*, mariée en 1609. à *François* de Fiesque, comte de Lavagne, morte le 15. Octobre 1653; *Leonore*, religieuse Capucine; & *Jeanne* Le Veneur, morte sans alliance.

VII. TANNEGUI Le Veneur, II. du nom, comte de Tillieres, de Carouges, ambassadeur en Angleterre en 1619. mort à Paris en 1652. avoit épousé en 1608. *Catherine* de Bassompierre, fille de *Christophle* seigneur de Bassompierre, grand-maître de Lorraine, & de *Louise* Picart de Radeval, dont il eut 1. HENRI comte de Tillieres qui suit; 2. *François*, abbé de Silli; 3. *Charles*, chevalier de Malte, puis seigneur de Cesseville près le pont de l'Arche, qui épousa en 1672. *Elisabeth* de Mazis, fille puînée de *Pierre* seigneur de Brieres près d'Estampes, & de *Marie* de Pussei, dont il a eu *Henri-Charles* Le Veneur, seigneur de Cesseville; & *Eustache* Le Veneur, chevalier de Malte; 4. *Magdelaine*, mariée en 1633. à *Antoine* de la Luserne, seigneur de Beuseville; 5. *Françoise* religieuse à S. Sauveur d'Evreux; 6. *Anne*, religieuse à S. Pierre de Reims; & 7. *Marie* Le Veneur, religieuse à Jouarre.

VIII. HENRI Le Veneur, comte de Tillieres, seigneur & baron de Carouges, mort en Decembre 1687. avoit épousé le 29. Août 1638. *Claude* Rouault veuve de *Henri* de Bordeille, comte de Matha & fille d'*Aloph*, baron de Tiembrone & de *Claude* Chabot, dont il eut FRANÇOIS, comte de Carouges, qui suit; *Catherine*, mariée à *Claude* de Roncherolles, seigneur du pont Saint Pierre; & *Marie* Le Veneur alliée à *Louis* de Pardieu, marquis de Maucomble.

IX. FRANÇOIS Le Veneur, comte de Carouges, mort le 15. Avril 1687. âgé de 45. ans, a laissé d'*Anne* Favier du Boulai, morte le 30. Mars 1704. âgée de 66. ans, fille de *Jacques*, seigneur du Boulai, maître des requêtes, & d'*Elisabeth* Vallée, JACQUES-TANNEGUI Le Veneur, comte de Tillieres, qui suit; *Antoine-Henri*, chevalier de Malte en 1703. colonel du regiment d'infanterie d'Oleron, mort des blessures qu'il reçut à la bataille d'Almanza en Espagne le 25. Avril 1707. & cinq filles religieuses.

X. JACQUES-TANNEGUI Le Veneur comte de Tillieres & de Carouges, fait brigadier des armées du roi l'an 1702. a epousé *Michelle-Gabrielle* Du Gué de Bagnols, fils de *Louis Dreux* du Gué de Bagnols, conseiller d'état ordinaire, dont il a JACQUES-TANNEGUI Le Veneur, qui suit; & *Anne-Gabrielle* Le Veneur, née le 2. Decembre 1699. mariée le 11. Mai 1723. à *Roger Constant* de-Madaillan-de-l'Esparre, comte de Manicamp, mestre de camp du regiment royal Piémont, & brigadier des armées du roi.

XI. JACQUES-TANNEGUI Le Veneur, II. du nom, né le 17. Novembre 1700. * Le P. Anselme, *hist. des grands officiers*.

VENEUR (Jean) cardinal du titre de sainte Susanne, évêque, & comte de Lisieux, abbé du Bec & du mont Saint Michel, fut fait évêque & comte de Lisieux après la mort d'Etienne Blosset son oncle, le 2. d'Octobre 1505. & établi lieutenant general au gouvernement de Normandie, avec le sire de Rouville, par lettres du duc d'Alençon, gouverneur de la province, le 4. Mars 1525. L'année suivante le roi François I. qui estimoit sa vertu & ses grandes qualités, le fit son grand-aumônier, & en cette qualité il est employé dans les états de la maison de ce prince. Il fut créé cardinal le 7. Novembre 1533. par le pape Clement VII. à l'entrevûe que le pape eut avec le roi en la ville de Marseille. Il étoit sur-tout recommandable par sa pieté, par sa liberalité envers les pauvres, par sa vigilance, & par toutes les vertus dignes de la place qu'il occupoit. Il fit beaucoup de biens à son église de Lisieux, mourut le 7. Août 1543. & est enterré dans l'église de saint André d'Appeville. Son portrait se voit encore aux vitres de l'église des Quinze-vingts, dont il reforma les statuts comme grand-aumônier.

VENEZUELA, province de la terre-ferme dans l'Amerique meridionale. Elle est entre la mer du Nord & le Paria, ayant au levant la nouvelle Andalousie, & au couchant le nouveau royaume de Grenade, & le gouvernement de Rio de la Hacha. Le gouvernement de Venezuela peut avoir une centaine de lieues en carré. Il dépend de l'audience de S. Domingue. Les Espagnols y ont Venezuela capitale, & onze autres colonies peu considerables.

VENEZUELA ou CORO, ville capitale du gouvernement de Venezuella dans l'Amerique meridionale. On lui donne le nom de *Venezuela* ou *de petite Venise*, parce qu'elle a été bâtie sur quelques isles du lac de Maracaibo, comme Venise sur celles de la mer Adriatique. Elle est épiscopale, suffragante de S. Domingue, & appartient aux Espagnols. Au reste Sanson fait de Venezuela & de Coro une même ville; mais Baudrand les distingue, & met Venezuela à cinquante lieues de la mer du Nord.

VENEZUELA, golfe. Il est une partie de la mer du Nord, entre le gouvernement de Venezuela, & celui de Rio de la Hacha. Il s'avance environ ving-sept lieues dans les terres, & il est joint par un canal au lac de Maracaibo, qui s'y décharge. * Mati, *diction.*

VENIERI (Sebastien) noble Venitien, commandoit dans l'isle de Corfou, avec une autorité souveraine lorsqu'il fut nommé general de la flotte Venitienne l'an 1571. étant alors âgé de 70. ans. Augustin Barbarigo lui fut donné pour collegue. On admira son courage dans la bataille de Lepante, & pas un des generaux ne témoigna dans le fort de la mêlée, plus de vigueur & d'intrepidité, que ce courageux vieillard. Après la victoire remportée sur les Turcs, il voulut se rendre maître de l'isle de Sainte-Maure ou Leucade proche de la côte occidentale de l'Epire; mais son dessein ne réussit pas. Jacques Sorancio un des provediteurs de l'armée navale, qui n'étoit pas ami de Venieri, écrivit des lettres au senat, où il blâmoit la conduite de ce general, qui avoit, disoit-il, obscurci l'éclat de la derniere victoire, par sa lenteur & son imprudence. Le senat qui connut l'intention de Sorancio, lequel aspiroit à la charge de general, punit son ambition par le choix qu'il fit de Jacques Foscarini; & pour épargner à Venieri la honte d'avoir été déposé, il lui confirma le titre de provediteur general, & lui donna le soin des côtes du golfe de Venise, enjoignant à Foscarini de lui obéïr, lorsqu'ils se trouveroient ensemble. Venieri s'acquit un si grand crédit depuis la victoire de Lepante, qu'il fut nommé doge en 1571. après la mort de Mocenigo, du consentement de tous les électeurs, & dès le premier jour de l'assemblée, & mourut onze mois après. * Gratiani, *hist. de Cypre.*

Il y a eu dans le XVIII siécle un triste évenement dans la famille des Venieri, dont la memoire merite pourtant d'être conservée dans l'histoire, comme un exemple fameux de la severité de cette republique. Ce fut en la personne de *Jean-Baptiste* Venieri, qui prétendant avoir reçu quelque tort de Nicolas Gabrieli, pendant que celui-ci étoit inquisiteur d'état, l'ayant rencontré le 4. Octobre 1712. dans la place de saint Marc, il lui arracha l'étole, la lui jetta au visage, & tira contre lui un stilet, arme severement condamnée par les loix de l'état. Le conseil des dix pour punir une action si injurieuse, & entierement contraire à la liberté publique, fit publier le 8. du même mois une sentence severe contre Venieri, qui portoit qu'il seroit privé de la noblesse, & son nom rayé du livre d'or: de plus il le bannit à perpetuité de la ville de Venise, & de tous les états & lieux de la seigneurie, même des vaisseaux armés ou desarmés; déclarant que s'il ne gardoit pas son ban, & qu'il fût

fût pris, il auroit la tête tranchée entre les deux colonnes de saint Marc; qu'en ce cas d'infraction de son ban, ceux qui le prendroient ou tueroient auroient 4000. ducats de recompense, si c'étoit dans les états de la republique, & 6000. si c'étoit en pays étranger, avec pouvoir d'obtenir la grace à un bandit tel qu'il pût être, même pour crime d'état: qu'en cas que ceux qui entreprendroient de l'arrêter ou de le tuer y perdissent la vie, leurs heritiers auroient la même recompense, avec ordre que s'il paroissoit en quelque lieu de l'état, de sonner le tocsin pour le prendre vif ou mort, à peine de sept ans de galeres, ou de dix ans de prison pour ceux qui manqueroient à leur devoir: enfin tous ses biens meubles ou immeubles furent confisqués, & tous les contrats ou actes qu'il avoit faits depuis dix mois déclarés nuls; avec défenses aux nobles d'avoir aucun commerce avec lui, même par lettres, de lui fournir de l'argent ou aucun secours, ou de lui donner retraite, sous peine de confiscation de biens & de dix ans de prison, sans que cette sentence pût être revoquée pour quelque prétexte que ce fût. Et pour rendre plus publique cette punition, on mit une inscription dans le Broglio pour y rester pendant sa vie en ces termes, *Jean-Baptiste Venieri banni par le conseil des dix, pour fautes énormes au préjudice de la liberté publique.* Cependant il fut rétabli dans tous ses droits, & absous de toutes peines le 2. Decembre 1714. * *Memoires du temps.*

VENIERI (François) noble Venitien, a été l'un des plus excellens philosophes, & des plus grands politiques que la ville de Venise ait produits. Etant encore jeune, il écrivit en langue vulgaire, divers traités de la volonté, de l'ame, & du destin. Depuis il exerça avec beaucoup de prudence & d'integrité, plusieurs emplois qui lui furent commis. Il parvint à une grande vieillesse, & mourut dans le tems qu'il travailloit à retablir l'université de Padoue, après avoir fait imprimer son livre de la generation.* Ghilini, *theat. d'huom. lett.*

VENILIE, *Venilia*, nimphe, femme de Faune, & sœur d'Amata, femme du roi Latinus, a été aussi crue femme de Neptune, & a été nommée autrement, *Salacie.* On lui a donné le nom de *Venilie*, du latin *venire*, c'est-à-dire, *venir*, parce que la mer va & vient par son flux & reflux. * S. Augustin fait mention d'elle, *l. 2. de la cité de Dieu.* Virgil. *l.* 10.

VENILO, archevêque de Rouen, fut nommé à cet archevêché après Paul, l'an 853. du tems de Charles *le Chauve* fils de Louis *le Debonnaire.* Il se trouva au synode national de Toul en Lorraine, dont les décisions furent confirmées dans le concile qui se tint à Soissons, & par le pape Nicolas I.

Un autre VENILO ou GUENILO, fut archevêque de Sens, vers le même tems. Le roi Charles *le Chauve* fit de grandes plaintes contre lui devant les évêques assemblés à Toul. *Cherchez* GANELON. * Jean Dadré, *chron. hist. des arch. de Rouen.* P. Pithou, *in annal. &c.*

VENISE, en latin *Venetiæ*, en italien *Venezia* & *Vinegia*, ville & republique très-considerable en Italie, commença d'être bâtie vers l'an 421. selon la plus commune opinion: les Venitiens disent que ce fut le 25. de Mars, qui est, selon quelques-uns le jour de la creation du monde, & de l'incarnation du fils de Dieu. Elle est composée de soixante-douze isles, qui furent pendant l'espace d'environ trois cens ans separées les unes des autres, & gouvernées chacune par un tribun particulier que chaque isle élisoit à sa mode, & changeoit tous les ans; de sorte que ce n'étoit alors, ni une même ville, ni une même republique, mais seulement une confederation de plusieurs isles voisines, que l'interêt commun de s'opposer aux Barbares qui inondoient l'Italie, unissoit ensemble. Comme ces soixante-douze isles avoient chacune un pasteur spirituel, aussi bien qu'un tribun: de-là vient que Venise a encore aujourd'hui soixante-douze paroisses.

Si l'on compte la fondation de cette ville dès l'an 421. c'étoient des consuls de Padoue qui gouvernoient alors cet état. Les Padouans, qui étoient maîtres des Lagunes, & qui avoient un port en celle de Rialto, délibererent d'en faire un lieu considerable, pour assurer leur commerce de mer. Pour cet effet l'an 421. le senat de Padoue y envoya trois consuls, & fit proclamer Rialto, place d'asile & de refuge à tous ceux qui voudroient s'y retirer; ce qui fit qu'en peu de tems elle fut peuplée, tant par ceux qui étoient répandus dans les autres isles, que par plusieurs habitans de la terre ferme. L'an 453. lorsqu'Attila roi des Huns, eut desolé une partie de l'Italie, quantité de peuples fugitifs acheverent de peupler Rialto, & les autres isles, au nombre de soixante-douze, qui composent maintenant la ville de Venise. Le senat de Padoue y envoya des tribuns ou gouverneurs; mais dans la suite du tems chaque isle eut son tribun particulier, & ces gouverneurs s'érigerent en petits souverains. L'an 709. les tribuns des douze principales isles resolurent de composer une republique, & d'élire quelqu'un d'entr'eux pour en être le chef; mais comme ils reconnoissoient le droit que la ville de Padoue avoit dans ces isles, ils députerent à l'empereur qui étoit souverain de tout le pays, & au pape, pour obtenir la permission d'élire un Prince, qu'ils nommerent *duc* ou *doge.* Le premier fut Paul-Luc-Anafeste; & quoiqu'il semble qu'on ne doive compter le commencement de la republique de Venise que du tems de cette élection l'an 709. les Venitiens toutefois le comptent du jour de la proclamation, qui fut faite pour l'asile de Rialto, au mois de Mars de l'an 421. Le troisiéme doge fut assassiné par le peuple, à cause de sa tyrannie, ce qui causa un interregne de cinq ans, pendant lesquels la republique fut gouvernée par des maîtres, des chevaliers électifs & annuels. Ensuite le peuple voulut encore avoir un doge. Depuis la premiere élection de Paul-Luc-Anafeste, l'an 709. jusqu'à celle de Sebastien Ziani, l'an 1172. les doges de Venise regnerent avec une autorité absolue; & même firent élire leurs freres, ou leurs enfans pour collegues, ou pour successeurs. L'an 1172. les notables citoyens abolirent l'élection qui se faisoit par tout le peuple, & établirent un conseil indépendant & souverain, dont on tiroit les électeurs du doge. Ce conseil étoit composé de deux cens quarante citoyens, choisis indifferemment dans tous les états de la noblesse, des bourgeois & des artisans. On créa en même tems douze tribuns, ausquels on donna droit de s'opposer aux ordonnances du prince, si elles paroissoient injustes. Cette forme de gouvernement dura 117. ans, c'est-à-dire, jusqu'à 1289. que le doge Pierre Gradenigo entreprit d'établir une veritable aristocratie, en fixant le privilege d'entrer au conseil, pour un moindre nombre de certains citoyens, & pour leurs descendans, à l'exclusion de toutes les autres familles.

ETAT DE VENISE.

Les villes de sa domination sont de deux sortes; les unes sont en Lombardie, & composent un état qu'ils appellent à Venise, *l'état de terre-ferme*; les autres sont maritimes, & sont appellées, *l'état de mer. L'état de terre-ferme* comprend plusieurs bonnes villes, comme Trevise & la marche Trevisane, où sont situés les évêchés de Ceneda, de Belluno, de Feltre, & Uderzo, d'où le siege épiscopal a été transferé à Ceneda; Padoue & le Padouan; Vicenze & le Vicentin; Verone & le Veronois; Bergame & le Bergamasque, Creme & son détroit; Bresse & le Bressan; le Polesin, autrement dit *il Cantado di Rovigo*, & le Frioul, qu'ils appellent par excellence, *la Patria del Friuli*, où est la fameuse forteresse de Palma Nova, qui leur sert de boulevard contre les incursions des Autrichiens, & contre l'invasion des Turcs, qui y sont entrés plusieurs fois. Il y a trois villes du Frioul, qui appartiennent à l'empereur, consideré comme archiduc d'Autriche, Aquilée, qui est presque deserte; Trieste, qui, selon divers geographes, fait plûtôt partie de l'Istrie, que du Frioul; & Goritz, qui a un territoire assez considerable. *L'état de mer* comprend la province de Venise appellée *il Dogado*, c'est-à-dire le duché de Venise, qui est composé des villes & des isles de Chiozza, ou Chioggia, dont la situation ressemble fort à celle de Venise; Palestina; Malamocco, qui est proprement le port de Venise; Muran, d'où viennent ces belles glaces que l'on estime tant; Torcello, Buran, Majorbe, Caorte, & plusieurs autres, dont le nombre monte jusqu'à soixante, ajoutés au Dogado, partie de l'Istrie, de la Dal-

matie, & de l'Albanie, & isles de Corfou, Zante, Cefalonie, Cerigo.

DES FORCES DE LA REPUBLIQUE par mer & par terre, & de ses revenus.

Tout ce que la republique conserve de troupes reglées pendant la paix, ne passe pas six mille hommes, tant en cavalerie qu'en infanterie, dont une partie est separée dans les places de Dalmatie, sous le commandement du proveditear general de cette province, & d'un general étranger; & l'autre partie est sous les capitaines des armes dans les villes de Terre Ferme; & sur-tout dans celles qui sont frontieres du Milanés. L'infanterie que la republique entretient en tems de paix, est presque toute composée de Capelets, qui sont Esclavons, Morlaques & Albanois, armés de longs sabres & de carabines, & grands ennemis des Turcs. La cavalerie est composée en partie de ces Capelets, & en partie d'Italiens & Ultramontains, c'est-à-dire, d'Allemands & de François. Lorsque la république entretient quelque guerre sur terre, elle donne le commandement general de ses troupes à un prince ou à un seigneur étranger, qu'elle engage dans ses interêts par de grands appointemens; mais elle lui donne pour adjoints deux proveditcurs generaux, qui lui laissant le titre de generalissime, sont ordinairement les maîtres des resolutions & des entreprises. La republique n'a point d'armée navale reglée pendant la paix, mais elle peut armer vingt-cinq galeres en peu de tems. Elle entretient seulement dans le golfe de Venise une escadre de six galeres, avec plusieurs galiotes & brigantins, qui croisent incessamment contre les corsaires. Cette escadre est commandée par un noble du premier rang, qui a le titre de general du golfe. Soit que la republique ait une armée navale destinée pour quelque expedition, ou qu'elle n'ait que l'escadre du golfe, elle crée de deux ans en deux ans un proveditcur general de mer, qui commande la flotte, & a un pouvoir absolu sur tous les officiers. En tems de guerre par mer, elle ne confie pas ses forces à un general étranger, comme elle fait celles de terre; mais elle crée un noble Venitien, generalissime de mer, qui commande à tous les officiers generaux, & à tous les gouverneurs des places maritimes. Ce generalissime est accompagné d'un general étranger, pour commander les troupes que l'on fait descendre à terre. Le revenu reglé de la republique de Venise ne monte guere qu'à quatorze ou quinze millions de livres. La moitié de ce revenu se tire de la ville de Venise, en droits d'entrées & de sorties, en dîmes & decimes, & autres impositions. L'autre moitié provient de pareils droits qu'on leve dans les provinces & dans les isles. Il faut joindre à ce revenu le casuel du palais, la vente de plusieurs offices, les confiscations, & plusieurs autres droits qui font des sommes considerables. Le sel qui se fait à Corfou produit tous les ans deux millions, & celui de Chiozza rapporte un million: de sorte que sur ce pied la republique tire plus de dix-huit millions assurés. Pendant la guerre elle augmente les impositions, elle taxe les aisés, principalement les Juifs; & même elle leve de grosses sommes sur les gens d'eglise, par octroi du pape. Elle crée de nouvelles charges, elle vend le titre de noblesse aux citoyens les plus riches; & par de semblables moyens extraordinaires elle se soutient avec l'admiration de toute l'Europe.

GOLFE DE VENISE.

Venise possede encore en souveraineté la mer Adriatique, communement dite *le golfe de Venise*, qu'André Morosini, noble Venitien, appelle dans son histoire, *Reipublicæ domum*, la maison de la republique, parce qu'en effet elle y est née. Or, si la ville de Venise, dit un auteur anonyme, a pris naissance dans la mer, & si les Venitiens ont été les maîtres de cette ville, il s'ensuit que les Venitiens ont été aussi les maîtres du lieu où cette ville étoit située, & par consequent de la mer. La ceremonie annuelle d'épouser la mer en presence des Ambassadeurs des têtes couronnées, & particulierement de celui de l'empereur, est une reconnoissance publique & universelle, que la seigneurie de Venise tire d'eux, depuis le dogat de Sebastien Ziani, qui fut vers la fin du XII. siecle. Cette ceremonie se fait le jour de l'Ascension, au port qu'ils appellent *Lido*, où le doge monté dans le Bucentaure, qui est un très-beau vaisseau, jette une bague d'or dans la mer, après avoir prononcé ces paroles: *Desponsamus te mare, in signum veri & perpetui dominii.* Quelques historiens ont écrit, que c'est le pape Alexandre III. qui a donné la souveraineté du golfe Adriatique aux Venitiens, en recompense des services qu'ils lui avoient rendus contre l'empereur Frideric *Barberousse* son persecuteur, & en memoire de la victoire navale obtenue sur Othon son fils. Mais c'est une erreur populaire qui confond l'institution de la ceremonie d'épouser la mer, faite par ce pape, avec la donation même de la mer; le vulgaire ayant pris une declaration solemnelle du droit de Venise, & une reconnoissance pompeuse de son titre sur une chose qu'elle possedoit déja actuellement, pour un acte de concession: ce qui ne sçauroit être, puisque le saint siege n'ayant jamais rien eu ni prétendu sur la mer Adriatique, le pape ne pouvoit pas donner ce qui ne lui appartenoit pas. Cela se confirme par les propres paroles qu'Alexandre dit au doge Ziani: *Recevez*, lui-dit-il, *cet anneau, pour le donner tous les ans à pareil jour à la mer, comme à votre legitime épouse, afin que toute la posterité sçache que la mer vous appartient par le droit des armes.* Ce n'est donc pas en vertu d'aucune donation du pape Alexandre, qui, reconnoît lui-même un droit plus ancien, que la republique avoit déja le droit de conquête. Il ne faut pas omettre une réponse que Donati ambassadeur de Venise à Rome, fit un jour au pape Jules II. qui lui demandant en raillant, s'il avoit les titres du droit que la republique prétendoit sur le golfe, il lui repliqua, *que s'il plaisoit à sa sainteté de chercher l'original de la donation de Constantin au pape Sylvestre, elle trouveroit au dos de cet acte, la concession de la mer Adriatique aux Venitiens.* Par-où il faisoit entendre au pape, que la republique ne fondoit nullement son droit sur la donation faite par Alexandre III. mais sur la possession où elle étoit de tems immemorial. Le general ou gouverneur du golfe est le plus ancien officier de mer de la republique; pour cette raison il a toujours la pointe dans les combats, avec cette prérogative, que lorsque le generalissime ou capitaine de mer vient à être malade, il remplit sa place préférablement à tous les autres commandans, jusqu'à ce que le senat ait nommé un autre general. La charge de gouverneur du golfe est perpetuelle, au lieu que celle de generalissime ne dure qu'autant que la guerre; mais le gouverneur se change tous les trois ans; & c'est toujours un noble de maison illustre, qui remplit cette place. On ne peut pas dire précisément en quel tems la republique commença à créer un general du golfe, parce que tous les titres de la chancellerie furent brûlés par accident, l'an 1230. mais depuis cette année-là, on trouve une succession continue des gouverneurs du golfe.

L'embouchure du golfe de Venise est d'environ cinquante ou cinquante-cinq milles, entre le cap d'Otrante & celui de l'Enquesta, près de la Valonne. Sur la côte d'Italie, les places appartiennent ou au pape, ou au roi d'Espagne, ou à la république de Venise, si ce n'est Trieste & Dulcigno, qui dépendent de l'empereur, comme archiduc d'Autriche. La côte de Dalmatie appartient à plusieurs princes. La petite republique de Raguse y a son état, & les Venitiens ont la meilleure part; car ils y possedent Zara, Zebenico, Spalatro, Cataro, &c. avec les isles voisines.

GOUVERNEMENT DE VENISE.

Nous avons vû que Venise en sa naissance, se gouverna comme état démocratique, sous des consuls & des tribuns, que Cassiodore appelle *maritimorum tribunos*, qu'aux tribuns succederent les doges, dont trente-quatre ou trente-six furent souverains, que l'an 1177. elle retomba en democratie, & qu'elle y resta jusqu'à l'an 1298. Depuis ce tems-là elle se gouverna comme état

aristocratique, toute l'autorité étant tombée entre les mains d'un certain nombre de familles, écrites au livre d'or, qui est le registre de la noblesse Venitienne. Son doge, *dont nous parlerons plus bas*, est ce qu'étoit à Rome le prince du senat. Sa dignité est à vie; mais avec cette restriction, que si la vieillesse decrepite, ou la maladie le rendoit incapable d'en faire les fonctions, qui sont pour le moins aussi penibles qu'honorables, le senat est en droit de le déposer, ainsi qu'il arriva à François Foscarini, auquel ils refuserent la satisfaction de le laisser mourir doge, quoiqu'il fût âgé de 84. ans, & que son dogat eût été heureux pour la republique. Venise a trois principaux conseils. Le premier appellé *le grand conseil*, parce qu'il comprend tout le corps de la noblesse, élit presque tous les magistrats, & fait toutes les loix qu'il juge necessaires pour la conservation ou la reformation de l'état. Le second, qu'ils appellent *Pregadi*, c'est-à dire, *le conseil des priés*, décide de toutes les affaires qui concernent la paix, la guerre, les alliances & les ligues; & c'est ce que nous appellons *le senat de Venise*. Le troisiéme, est *le college*, qui est composé de vingt-six seigneurs. Il donne audience aux ambassadeurs & porte leurs demandes au senat, à qui seul il appartient d'y répondre. Il y a encore un autre conseil très-considerable, appellé *le conseil des dix*; lequel juge tous les crimes d'état. Les dix nobles qui le composent, sont des juges inflexibles. Il se renouvelle tous les ans, & tous les mois ce conseil élit trois inquisiteurs d'état, qui sont toûjours pris d'entre les dix mêmes; car il faut qu'ils le soient tous à leur tour; & ce triumvirat a une autorité si absolue, qu'il peut ôter la vie au doge comme au moindre artisan de Venise, sans en rien communiquer au senat, pourvû que les trois soient d'accord; car s'il manquoit une voix, il faudroit assembler les dix pour le juger à mort. Ce qu'il y a de plus particulier dans le gouvernement de Venise, c'est que tous les nobles qui se font d'eglise, sont exclus pour jamais de l'entrée des conseils, & de toutes les charges de l'état: c'est pourquoi il est impossible à la cour de Rome de former aucune intelligence, qui puisse lui servir à entrer en connoissance des secrets du senat.

GOUVERNEMENT ECCLESIASTIQUE.

Venise est gouvernée par un patriarche, qui ne met à la tête de ses mandemens, que *N. divinâ miseratione Venetiarum patriarcha*, sans ajoûter, comme font tous les prelats de l'eglise Romaine, &c. *Sanctæ sedis Apostolicæ gratiâ*, non plus que s'il n'en étoit pas membre. Il est primat de Dalmatie, & metropolitain des archevêques de Candie & de Corfou, & des évêques de Chiozza & de Torcello. L'eglise ducale de saint Marc ne le reconnoît point, parce qu'elle a comme un évêque particulier, appellé *Primicerius*, lequel officie avec la mître, la crosse & l'anneau: il donne la benediction au peuple, confere la tonsure, & les quatre petits ordres à tous ceux qui se presentent. Le patriarche est nommé par le senat, & le primicere par le doge. Il est arrivé souvent que le primicere est devenu patriarche; mais le patriarche n'a jamais tenu ces deux dignités ensemble: ce que l'on observe pour conserver l'indépendance de saint Marc. Le patriarche & le primicere sont toûjours nobles Venitiens, comme sont aussi les archevêques de Candie, & de Corfou, & les évêques de Trevise, de Padoue, de Vicenze, de Verone, de Bresse & de Bergame. Pour les autres évêchés, le pape les confere aux bourgeois, aux gentilshommes de Terre-Ferme, ou à des religieux. Le premier évêque de Venise fut Obelat l'an 774. & le premier patriarche fut S. Laurent *Justiniani*, l'an 1450. Saint Pierre *in Castello*, est l'eglise épiscopale de ce patriarche. La republique de Venise a encore un autre patriarche dans ses terres: c'est celui d'Aquilée, dont le siege est à Udine dans le Frioul. La ville d'Aquilée appartient aujourd'hui à l'empereur, qui par cette raison prétend avoir droit de nommer à ce patriarchat; mais les Venitiens ont trouvé le moyen de ne le laisser jamais vaquer, en donnant pouvoir au patriarche de choisir lui-même un coadjuteur, que le senat confirme aussi-tôt, sous le titre d'*Eletto d'Aquileja*.

Le patriarche d'Aquilée est primat d'Istrie, & metropolitain des évêques de Trevise, de Cenede, de Bellune, de Feltre, de Concorde, de Padoue, de Vicenze, de Verone, de Côme & de Trente. Autrefois le senat avoit la nomination de toutes les évêchés & de toutes les abbayes de son état, de terre & de mer; mais il y renonça tout-à-fait par le traité de paix qu'il fit l'an 1510. avec le pape Jules II. pour le détacher de la ligue de Cambrai. L'an 1525. il tâcha de revendiquer ce droit, voulant profiter de l'occasion favorable de la vacance de l'eglise de Trevise, arrivée dans le tems que le pape Clement VII. étoit détenu prisonnier par l'armée de Charles V. mais dès que Clement eut recouvré la liberté, il envoya l'évêque de Siponte à Venise, pour y demander la revocation du decret que le senat avoit fait l'année précedente au sujet de la nomination des évêchés. Le differend dura jusqu'en 1530. que les Venitiens renoncerent à leur prétention. Il y avoit alors des senateurs qui ne croyoient pas que ce fût l'intérêt de la republique, de se mêler de la collation des évêchés, d'autant que les nobles venant à posseder les dignités, dont les revenus les mettroient à leur aise, cela feroit qu'ils negligeroient le service de la republique: au lieu, que si on leur ôtoit cette esperance, ils tourneroient tous leurs soins à l'administration de l'état, où consisteroit tout leur avancement.

VILLE DE VENISE.

La ville de Venise est bâtie sur des pilotis, & ses rues sont baignées par des canaux, qui ont sur leurs bords des maisons si magnifiques, qu'elles paroissent des palais. S. Theodore a été le premier patron de cette ville; mais depuis que le corps de S. Marc y fut apporté d'Alexandrie, Venise a choisi cet évangeliste pour principal protecteur. L'eglise qui est consacrée sous son nom, est bâtie de marbre, & divisée en cinq dômes couverts de plomb. Le pavé de jaspe & de porphyre, travaillé à la mosaïque, est extrêmement precieux. Le maître autel est soûtenu par quatre grands pilliers, sur lesquels on voit en relief l'histoire de l'ancien & du nouveau testament. La chapelle du saint Sacrement est soûtenue par quatre colonnes d'albâtre, que l'on dit avoir servi au temple de Salomon. C'est en cet endroit que repose le corps de S. Marc, & qu'on garde le trésor, riche en reliques, en perles, en diamans & en pierres précieuses. Nous en avons diverses descriptions: il suffit de remarquer que cette eglise a cinq portes de fonte, qui regardent une grande place dite de *saint Marc*. Au-dessus de la principale de ses portes, sont quatre chevaux de cuivre doré d'un même travail, & d'une égale grandeur, sur le modele des quatre qui servirent à l'arc de triomphe de Neron, victorieux des Parthes. Cette eglise a vingt-quatre chanoines.

La place de saint Marc qui est devant cette basilique, est environnée de trois grands palais de marbre, dont l'on admire l'architecture. Le palais du doge, & celui de la bibliotheque accompagnent l'eglise; & de l'autre côté on voit le port de Malamoco, qui fait un très-bel effet. Sur le bord de la mer, on voit deux colonnes qui furent apportées de Constantinople du tems de Sebastien Ziani; sur l'une est une statue de saint Theodore, & sur l'autre le lion de saint Marc. Le palais du doge, dont l'entrée principale est jointe à l'eglise de saint Marc, merite les louanges magnifiques qu'on lui donne. Son portique soûtient un lion aîlé, avec la statue du duc Foscaro. Il y a une grande cour, trois corps de logis, un escalier de marbre, avec deux colosses, l'un de Mars, & l'autre de Neptune. On voit ensuite l'appartement du prince, la salle du college, où l'on traite des affaires de la republique; celle du grand conseil où l'on élit les magistrats; celle du conseil des dix; & une autre suffisamment garnie pour armer quinze cens hommes. On dit que ces armes sont toûjours chargées, avec six cens meches, qui s'allument en un instant, par le moyen d'une roue. La tour de saint Marc est haute de 316. pieds, y compris la figure qui est au sommet, & qui sert de girouette. Il y a une autre place nommée le *Broglio*, qui est la promenade des nobles, dont ils occupent toûjours un des côtés, ou pour chercher le soleil, ou pour se mettre à l'ombre selon la saison. C'est-là le rendez-vous general où plusieurs visites se font, & où plusieurs affaires se

traitent. Il n'eſt pas permis de ſe mêler parmi eux dans le côté de la promenade qu'ils occupent; l'autre côté eſt libre. Ce lieu leur eſt ſi particulierement deſtiné, que quand un jeune noble eſt parvenu à l'âge requis pour entrer au conſeil & pour prendre la robe, le premier jour qu'il la prend, quatre nobles de ſes amis l'introduiſent au Broglio en ceremonie; & lorſque quelqu'un d'eux eſt banni du conſeil, l'entrée du Broglio lui eſt en même tems interdite. L'arſenal de Veniſe ſurpaſſe tout ce qu'on en peut dire; car il y a quarante-quatre ſalles, où deux mille ouvriers travaillent continuellement. Dans les ſoixante iſles qui ſont dans l'enceinte de cette ville, l'on compte cent quarante palais, dix-ſept hôpitaux, ſoixante-ſept paroiſſes, cinquante-quatre monaſteres d'hommes, vingt-ſix de filles, cent ſoixante-cinq ſtatues de marbre, vingt-cinq de bronze, & une infinité d'autres monumens de la grandeur & de la richeſſe de Veniſe. On voit encore une infinité de gondoles ſur les canaux. C'eſt avec raiſon que Sannazar en parle ainſi:

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
Stare urbem, & toto ponere jura mari;
Nunc mihi Tarpeias quantumvis Jupiter arces
Objice, & illa tui mœnia Martis, ait.
Si Pelago Tiberim præfers, urbem aſpice utramque,
Illam homines dicas, hanc poſuiſſe deos.

Auſſi les Venitiens appellent-ils leur ville par excellence, *Opus Excelſi*, l'ouvrage du très-haut.

CONCILES DE VENISE.

On celebra l'an 1040. un concile à Veniſe, pour la diſcipline eccleſiaſtique. Urſus étoit alors patriarche de cette ville. Celui de l'an 1177. eſt plus celebre, parce que l'empereur Frideric y fut reconcilié avec le pape Alexandre III. Le cardinal Baronius réfute la fable rapportée par quelques auteurs, qui ont dit que le pape mit le pied ſur la tête de l'empereur, proſterné devant lui. Jean Trevizani, patriarche de Veniſe, publia des ordonnances ſynodales l'an 1581; & Laurent Prioli, l'an 1592. & 1594.

DE LA NOBLESSE VENITIENNE.

On la diviſe en quatre claſſes. La premiere claſſe de nobleſſe Venitienne comprend les familles des douze tribuns, qui furent les électeurs du premier doge de la republique, leſquelles par une eſpece de miracle, ſe ſont toutes conſervées depuis l'an 709. juſques à preſent. Ces douze maiſons, qu'on appelle *Electorales*, ſont les Contarini, les Moroſini, les Badouari, les Tiepoli, les Micheli, les Sanudi, les Gradenighi, les Memmi, les Falieri, les Dandoli, les Polani, & les Barozzi. Après ces douze familles électorales, il y en a quatre qui ſont preſque auſſi anciennes; puiſque quelques ſenateurs qui en étoient, ont ſigné l'an 800. au contrat de fondation de l'abbaye de ſaint George Majeur, avec les douze maiſons précedentes. C'eſt pourquoi on appelle les premiers nobles, *les douze apôtres*; & ceux-ci, *les quatre évangeliſtes*, qui ſont les Giuſtiniani, les Cornari, les Bradadini & les Bembi. Il y a encore huit autres maiſons très-anciennes, qui ont rang parmi la nobleſſe de la premiere claſſe; ſçavoir, les Quirini, les Delfini, &c. Le ſecond ordre de la nobleſſe Venitienne eſt pour les familles de ceux qui commencerent à être écrits dans le livre d'or, ou catalogue des nobles, lorſque le doge Gradenigo établit l'ariſtocratie, ou conſeil des principaux, l'an 1289. Et comme il y a plus de quatre cens ans que ces maiſons ſubſiſtent, cette nobleſſe eſt fort eſtimée. On met dans ce rang les Mocenighi, les Capeli, les Foſcarini, &c. La troiſiéme claſſe de la nobleſſe Venitienne, comprend environ quatre-vingts familles, qui ont acheté le droit de la nobleſſe, moyennant cent mille ducats, dans le beſoin d'argent, où la republique s'eſt trouvée reduite pendant les guerres contre le Turc. Ces nobles ne ſont que rarement employés dans les grandes charges de la republique. Il y a une quatriéme ſorte de nobleſſe, que la republique donne aux princes ou aux perſonnes illuſtres par leur merite. Henri III. & Henri *le Grand*, rois de France, ont été ainſi aggregés au corps de la nobleſſe Venitienne. Preſque tous les princes d'Italie ont auſſi ſouhaité d'être reçus nobles Venitiens. Les principales familles d'Italie qui poſſedent ce titre, ſont les Pio, les Malateſtes, les Bentivogli, les Martinengues, les Collaltes, les Benzoni, & les Savothians.

DES CITADINS ou BOURGEOIS VENITIENS, *& de la nobleſſe de Terre-Ferme.*

Les citadins de Veniſe, ſont les bonnes familles bourgeoiſes, qui compoſent un ſecond état entre la nobleſſe & le peuple. Il y en a de deux ſortes; les premiers ſont citadins de naiſſance & d'origine, iſſus de ces familles, qui avant l'établiſſement de l'ariſtocratie par le doge Gradenigo l'an 1289. avoient part au gouvernement de l'état & à l'élection du prince; & ne ſont demeurés dans l'ordre des citadins que pour avoir été exclus du conſeil lorſqu'il fut réduit à un moindre nombre. Pluſieurs de ces familles ont les mêmes noms & les mêmes armes que les nobles Venitiens de la premiere claſſe. Les citadins du ſecond rang ont obtenu ce titre par leur merite ou par argent. Les uns & les autres jouiſſent des mêmes privileges, & ont des charges & des emplois qui leur ſont deſtinés. Tout ce qu'il y a de gentilshommes hors de Veniſe, & dans tout l'état de la republique, eſt compris ſous le nom des nobles de Terre-Ferme (excepté quelques familles qui ſont de la troiſiéme ou quatriéme claſſe de la nobleſſe.)

DU DOGE DE VENISE.

Le doge préſide à tous les conſeils de la republique; mais il n'eſt reconnu prince qu'à la tête du ſenat dans les tribunaux où il aſſiſte, & dans le palais ducal de ſaint Marc. Hors de-là il a moins d'autorité qu'un particulier, puiſqu'il ne doit ſe mêler d'aucune affaire. Il ne quitte point la ville, ſans en demander une eſpece de permiſſion à ſix conſeillers d'état; & quand il ſort, il ne porte aucune marque exterieure qui le puiſſe faire diſtinguer des autres nobles. La monnoye de Veniſe porte le nom du doge; mais elle n'eſt pas battue à ſon coin, comme elle l'étoit lorſque ce prince avoit un pouvoir abſolu dans le gouvernement. Au lieu de ſon image, on y repreſente un doge revêtu des habits ducaux, à genoux devant ſaint Marc, pour donner à connoître qu'il eſt ſujet de la republique, dont ſaint Marc eſt le ſymbole. Le doge a préſeance au-deſſus des autres princes, après les têtes couronnées, & marche aux ceremonies ſolemnelles avec une pompe fort magnifique.

DE L'ELECTION DU DOGE.

On tient le grand conſeil ou aſſemblée des nobles, où il n'entre que ceux qui ont au moins trente ans. Après les avoir comptés, on prend un pareil nombre de balotes ou petites boules, dont trente ſont dorées, & les autres blanches; & après que ces balotes ont été miſes dans un vaſe deſtiné à cela, chaque gentilhomme va en tirer une. Les *trente* qui ont les boules dorées, s'aſſemblent dans une autre ſalle, où ils ſe reduiſent à neuf, en tirant chacun une boule de trente qu'on a preparées, parmi leſquelles il y en a neuf dorées. Les *neuf* gentilshommes qui ont les boulles dorées en éliſent *quarante*, & ces quarante ſe réduiſent à douze, par le moyen des balotes dorées. Les *douze* en éliſent *vingt-cinq*; & ceux-ci ſe reduiſent encore à *neuf*. Ces *neuf* en choiſiſſent *quarante-cinq*, leſquels enfin ſe reduiſent à *onze*, qui choiſiſſent les *quarante-un* gentilshommes électeurs du doge. Ce long circuit de balotages & d'élections, romp l'effet que les brigues auroient ſans cela, & donne à toutes les familles nobles la ſatisfaction de contribuer à l'élection du prince. Après que les *quarante-un* électeurs ont été approuvés dans le grand conſeil, ils s'enferment dans le palais de ſaint Marc, d'où ils ne ſortent point qu'ils n'ayent élû le doge. Pour l'ordinaire cette élection ne tire pas en longueur: il eſt arrivé neanmoins quelquefois que les électeurs ont été cinq ou ſix mois ſans pouvoir s'accorder, à cauſe que des quarante-une voix, il en faut avoir vingt-cinq pour être doge. Pendant tout le tems que les électeurs ſont enfermés, ils ſont gardés ſoigneuſement, & traités à peu près de la même maniere que les cardinaux le ſont dans le conclave pour l'élection du pape. La premiere choſe que le doge fait

après son élection, & après avoir prêté le serment, selon la coûtume, c'est de se faire voir au peuple. Pour cet effet, il monte dans une machine, qu'on appelle *le Puits*, & que l'on garde dans l'arcenal pour cette ceremonie (elle a veritablement la figure d'un puits) soûtenu sur un brancard, porté par environ deux cens hommes de la maîtrise de l'arcenal. Le doge est assis dans cette machine, & a derriere lui un de ses enfans, ou de ses plus proches parens, qui s'y tient debout. Delà il jette au peuple des pieces d'or & d'argent, qu'il a dans deux bassins, pendant qu'on le porte ainsi autour de la place de saint Marc. La coûtume de faire ces largesses fut introduite l'an 1172. par l'illustre doge Sebastien Ziani, pour adoucir le peuple, qui se vit alors privé du droit d'élire le prince de la republique dont il avoit joui depuis plusieurs siecles.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE des DOGES *de* VENISE.

697. Paulutio Anaferte, 20. ans, 6. mois, 8. jours.
Marcel Tegalino, 9. ans, 1. jour.
Horteo Hippape, surnommé *Urse*, un mois, mort en 737.

Interregne de cinq ans.

742. Theodat Hippape, fils d'*Urse*, tué au bout de 13. ans.
755. Galta de Malamoë, assassin du precedent, 1. an.
Dominique Monegaria, 3. ans.
761. Maurice Gabbaïa, 23. ans.
784. Jean Gabbaïa, 9. ans, & son fils Maurice avec lui, 16. ans.
Obelerio & son frere Beat, 5. ans.
Ange Partiatio, 18. ans.
Justinian Partiatio son fils, 2. ans.
Jean Partiatio, frere du precedent, 8. ans.
Pierre Tradonie Depola, 27. ans.
Urse Partiatio, 17. ans.
Jean Partiatio son fils, 5. ans, 6. mois.
Pierre Candian, 5. mois.
Dominique Tribun, 3. mois, 13. jours.
Pierre Tribun son fils, 24. ans.
Urse Badoëro Partiatio, prit le nom de *Badoëro*, vivoit en 910, regna 20. ans, renonça, & se fit moine.
Pierre Candian, 7. ans.
Pierre Badoëro, fils d'Urse, 7. ans.
Pierre Candian, fils du penultiéme, 15. ans.
Pierre Candian IV. du nom, du tems du pape Jean XII. 20. ans.
Pierre Ursèole, 2. ans, 2. mois, 20. jours. Il se fit religieux de l'ordre de saint Benoît en l'Abbaye de saint Michel de Cuxa en Conflans, où il mourut en odeur de sainteté, le 12. Avril 987. son corps y est veneré.
Vital Candian, fils de *Pierre* III. 1. an.
Tribun Memmio, du tems de l'empereur Oton, 12. ans.
Pierre Urseole II. du tems de l'empereur Oton, 18. ans.
Oton Urseole son fils, dépouillé en Grece, l'an 1028.
Dominique Flabonie, vivoit en 1040. 10. ans, 4. mois, 12. jours.
Dominique Contarino, 28. ans.
Dominique Silvio, 13. ans.
Vital Phaletri du tems de l'empereur Alexis, & d'Henri son successeur, 12. ans.
1096. Vital Michieli, du tems du pape Urbain II. 6. ans.
1102. Vital Phaletri, fils de Vital, 15. ans.
1117. Dominique Michieli, 13. ans.
1130. Pierre Polano, 18. ans.
1148. Dominique Morosini, 8. ans.
1157. Vital Michieli, qui maria sa fille à N. Justiniani, qui étoit religieux, & le seul qui restoit de cette famille, & qu'il retira du cloître, avec permission du pape, 17. ans.
1173. Sebastien Zani, 5. ans.
Auro Malipierre, 14. ans.
Henri Dandole 13. ans.
Pierre Zani, fils de Sebastien, 24. ans.
Jacques Tiepolo, 21. ans.
1249. Marin Morosini, 4. ans.
1253. Rainier Zani, 16. ans;
Laurent Tiepolo, 7. ans, 25. jours.
Jacques Contarini, 4. ans, 8. mois.
Dandolo, 8. ans.
1290. Pierre Gradenigo, 22. ans, 9. mois.
Marin Georgio, 10. mois, 16. jours.
Jean Sorenzo, 16. ans, 6. mois.
François Dandolo, 10, ans, 10. mois.
1330. Barthelemi Gradenigo, 4. ans.
André Dandolo, 12. ans moins quelques mois.
Marin Phaletri, qui eut la tête tranchée, âgé de 80. ans, après 10. mois de dignité.
Jean Gradenigo, 1. an, 3. mois, 14. jours.
Jean Delphino, 4. ans, 2. mois, 11. jours.
Laurent Celse, 4. ans.
Marc Cornaro, 2. ans, 5. mois, 24. jours.
André Contarino, 15. ans, 4. mois, 18. jours.
1381. Michel Morosini, 4. mois, 3. jours.
Antoine Venieri, 18. ans, 1. mois, 3. jours.
Michel Steño, 3, ans, 3. jours.
1413. Thomas Mocenigo, 10. ans, 3. mois.
1423. François Fascaro, 34. ans, 6. mois.
Paschal Malipierre, 4. ans, 6. mois, 5. jours.
Christophe Morées, du tems du pape Pie II. 9. ans, 6. mois.
Nicolas Tron, 1. an, 8. mois, 5. jours.
Nicolas Marcelli, 1. an, 4. mois, 17. jours.
1474. Pierre Mocenigo, 1. an, 2. mois, 9. jours.
1475. André Vendramerio, 1. an, 8. mois.
1477. Jean Mocenigo, frere de Pierre, 7. ans, 6. mois.
1495. Marc Barbadic, 9. mois.
Augustin Barbadic, 15. ans, 21. jours.
1502. Leonard Loredano, 19. ans, 8. mois, 20. jours.
1521. Antoine Grimani, 1. an, 10. mois, 2. jours.
1523. André Gritti, 15. ans, 7. mois, 8. jours.
1539. Pierre Laudi, 6. ans, 8. jours.
François Donati, 7. ans, 6. mois.
Marc-Antoine Trevisano, 1. an moins 3. jours.
François Venieri, 2. ans, 1. mois, 20. jours.
Laurent Prioli, 3. ans, 11. mois, 8 jours.
Jerôme Prioli son frere, 8. ans, 2. mois, 4. jours.
1567. Pierre Loredano, 4. ans, 5. mois, 8. jours.
1570. Louis Mocenigo, 7. mois.
1571. Sebastien Venieri, 11. mois.
1572. Nicolas Depont, 7. ans, 9. mois, 13. jours.
Paschal Cicogne.
1595. Marin Grimani, 10. ans, 10. mois.
Leonard Donati.
1623. François Contarini, mort en 1625.
1630. Nicolas Contarini, mort en 1633.
François Molini, mort en 1655. en sa 80. année.
1655. Charles Contarini, élu en 1655. mort en 1656.
1656. François Cornaro, élu en Mai 1656. mort le 5. Juin de la même année.
1656. Bertucci Valiere, élu en Juin 1656, mort en Mars 1658.
1658. Jean Pezzaro, élu en 1658. mort le 30. Septembre 1659.
1659. Dominique Contarini, élû en 1659. mort en Janvier 1675.
1675. Nicolas Sagredo, élu en Fevrier, 1675. mort le 16. Août 1676.
1676. Louis Contarini, élu en Août 1676. mort le 15. Janvier 1684.
1684. Marc-Antoine Giustiniani, élu en Janvier 1684. mort le 23. Mars 1688.
1688. François Morosini, élu en Avril 1688. mort le 8. Janvier 1694.
1694. Silvestre Valiere, élu le 23. Fevrier 1694. mourut le 5. Juillet 1700.
Le 4. Mars de la même année 1694. Elisabeth Quirini sa femme, fut couronnée Dogaresse. La ceremonie en fut d'autant plus remarquable, que le dernier exemple étoit celui de

Morosini, femme du Doge Marin Grimani, en 1595. Elle mourut le 22. Janvier 1709. âgée de 80. ans.

1700. Louis Mocenigo, élu le 16. Juillet 1700. mort le 6. Mai 1709. en sa 83. année.

1709. Jean Cornaro, élu le 22. Mai 1709. mort le 14. Août 1722. âgé de 75. ans.

1722. Louis Sebastien Mocenigo, élu le 23. Août.

DES PROCURATEURS DE SAINT MARC.

Ces seigneurs sont commis à la distribution des grandes richesses laissées à l'eglise de saint Marc & aux pauvres, & sont les executeurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils distribuent tous les ans des bourses, pour marier des pauvres filles; & donnent pour rien des habitations de plusieurs maisons qui dépendent de leurs procuraties. On voit dans les annales de la republique, qu'il y avoit dès le XI. siecle un procurateur de saint Marc, lequel prenoit le soin du bâtiment de cette eglise, en administroit le revenu, & en étoit comme le grand marguillier. La republique crea un second procurateur dans le siecle suivant; & ce nombre a depuis été augmenté en divers tems. Il y a environ 250. ans que leur nombre fut fixé à neuf, divisés en trois procuraties ou chambres. Mais lorsque le senat a besoin d'argent, il crée de nouvelles charges de procurateurs, que plusieurs nobles Venitiens sont bien aises d'acheter: ainsi l'an 1672. on en comptoit trente-cinq de vivans. Ceux qui remplissent les neuf places des anciennes procuraties, sont appellés *procurateurs par merite*, afin de les distinguer des autres, qui ont acheté cette dignité. Tous les procurateurs portent la veste ducale, c'est-à-dire, à grandes manches traînantes jusqu'à terre.

DU GRAND CHANCELIER.

Cet officier, qui n'est que citadin, tient les sceaux de la republique, & assiste à tout ce qui se traite au senat. Il lit dans le grand conseil tout ce qui s'y doit baloter; & est le chef des citadins, comme le doge l'est de la noblesse. Après les conseillers de la seigneurie, & les procurateurs de saint Marc, il a sa preséance sur tous les autres magistrats. Il porte la veste ducale de pourpre, & a le titre d'excellence.

DES SAGES GRANDS.

Ce sont des nobles qui consultent toutes les matieres qui doivent être agitées au pregadi ou senat. Ils sont six, & chacun a sa semaine, pour porter au senat le resultat des consultations. Ils portent la veste ducale de drap violet; & la republique n'envoye point d'ambassadeur à l'empereur, au pape, ni au grand-seigneur, qu'il n'ait la qualité de sage-grand. Les cinq sages de Terre-Ferme n'ont gueres moins d'autorité dans le college, que les sages-grands; car ils consultent avec eux sur toutes les matieres qui s'y traitent, & qui doivent être portées au senat. Ils portent la veste ducale violette, & ont le titre d'excellence; & la republique donne la qualité de sages de Terre-Ferme à tous les ambassadeurs qu'elle envoye aux rois & aux princes souverains; mais ils assistent, même pour les affaires qu'ils ont déja examinées, au college dans leurs consultations.

DES PROVEDITEURS.

Ce sont des gouverneurs que la republique envoye dans les provinces, avec un commandement absolu dans les affaires de la paix & de la guerre. Le proveditcur general de Palma-Nova est celui qui gouverne la province de Frioul. Il y a aussi un proveditcur general de Dalmatie, & un proveditcur general des trois isles de Corfou, de Zante, & de Cephalonie.

DES INQUISITEURS DE TERRE-FERME.

La republique envoye ordinairement tous les cinq ans, tenir les grands jours dans les provinces, & choisit pour cela trois des premiers senateurs, ausquels elle donne le nom d'inquisiteurs de Terre-Ferme, pour les distinguer des inquisiteurs d'état, qui connoissent des crimes contre l'état. Les inquisiteurs de Terre-Ferme, ou intendans de justice, sont obligés d'exercer cette commission avec beaucoup de rigueur; & comme il n'y avoit pas de sûreté pour de semblables officiers au-delà de la mer, il ne se trouve plus de senateurs qui veuillent y aller exercer ces sortes d'emplois.

DES OFFICIERS QUE LA REPUBLIQUE envoye dans les provinces.

La republique de Venise envoye deux nobles, l'un avec la qualité de podestat, & l'autre avec le titre de capitaine des armes, dans les plus considerables villes de ses états; le premier, pour administrer la justice; & le second, pour commander aux gens de guerre. Elle envoie un noble du premier rang dans la province de Frioul, avec le titre de proveditcur general de la Palma-Nova, qui est la meilleure place qu'elle ait dans la Terre-Ferme. Les gouverneurs des autres provinces ont aussi le titre de proveditcurs. Les isles de Corfou, de Zante & de Cephalonie sont gouvernées chacune par un proveditcur; mais il y a encore un general des trois isles, auquel les proveditcurs particuliers obéissent.

DU DIVERTISSEMENT NOMME' REGATE, *OU* COURSE DES BARQUES.

Lorsque la republique veut regaler un prince, ou un grand seigneur étranger, de quelque spectacle public, elle lui donne ordinairement le divertissement d'une *Regate*, c'est-à-dire, qu'elle ordonne des courses de differentes sortes de barques; ces rejouissances sont les fêtes qu'on aime le mieux à Venise, à cause que l'exercice de voguer est tellement du genie des peuples, que tout le monde s'y étudie. La plûpart des jeunes nobles s'y appliquent aussi, tant pour faire voir leur adresse, que pour pouvoir en certaine occasion se passer de gondoliers, & n'avoir point de temoins de leurs actions. Lorsqu'on veut faire une regate considerable, on ordonne des gondoles, de grands & de petits bateaux, des pisoleres qui sont si petites & si legeres, qu'un seul homme les porteroit sur ses épaules; & de chaque sorte de barque il y en a ordinairement une partie à quatre rames, une partie à deux, & une autre partie à une seule, pour faire une plus grande diversité; & un plus grand nombre de course. Ceux qui voguent par la regate des gondoles, choisissent les corps des plus legeres, & des mieux construites qu'ils peuvent trouver. Ils en ôtent tout l'appareil, jusqu'aux fers des deux bouts. Ils les regratent par-dessous, les graissent & les enduisent de savon pour les rendre plus glissantes; mais de peur aussi que ces barques ainsi allegées ne viennent à s'ouvrir par l'effort que l'on fait en voguant, ils bandent fortement une corde de la poupe à la proue, & coulent en travers des triangles legeres pour les tenir en état. Ceux qui doivent voguer dans d'autres bateaux, prennent aussi de semblables precautions, & ils s'exercent tous auparavant pour se mettre en haleine, & pour exercer leurs barques.

Comme c'est sur le grand canal que se font ces courses, rien n'est plus agreable que de voir d'un bout à l'autre les fenêtres & les balcons de tous les palais & de toutes les maisons parées de tapis & de careaux de diverses couleurs, avec une infinité de monde, dont les toits & un nombre prodigieux de gondoles & de barques sont couvertes à droit & à gauche, n'y ayant presque personne qui ne veuille jouir de ce spectacle. Plusieurs gentilshommes pour rendre la fête plus belle, arment des peotes, qui sont des barques longues, qu'on couvre d'un pont de planches, sur lesquelles on étend des tapis de Turquie ou d'autres belles étofes, qui descendent jusqu'à fleur d'eau; dix gondoliers vêtus d'une même livrée voguent tout debout, & les deux ou trois nobles qui font cette dépense, sont en masque à la proue étendus sur des carreaux, avec quelques trompettes à la poupe. C'est le grand nombre & la varieté des peotes qui fait la plus grande beauté de la fête, pour laquelle on choisit un beau jour; & toutes les barques qui doivent voguer pour le prix, se rendent vers l'extrêmité de la ville, où celles qui sont armées pour une même course, se rangent sur une même ligne, & partent toutes à la fois, au signal que les trompettes donnent.

Ce ne seroit pas un grand divertissement de voir passer

toutes seules avec beaucoup de vitesse les barques qui disputent le prix; mais les peotes qui volent, pour ainsi dire, & qui vont devant pour détourner tous les empêchemens qui se pourroient rencontrer, le grand nombre de gondoles à quatre rames, plusieurs bateaux qui les suivent, & les cris continuels de ceux qui animent les vogueurs à l'envie des uns des autres à faire tous leurs efforts pour remporter le prix, font ce qui contribue le plus à la beauté du spectacle; & tout cela ensemble est fort divertissant. La course se fait depuis l'endroit que l'on a dit, jusqu'au bout du grand canal, où pour allonger davantage la carriere, l'on plante au milieu de l'eau un grand pieu, au tour duquel les vogueurs sont obligés de tourner, & de revenir tout d'une haleine jusqu'au palais, où l'on distribue le prix aux premiers qui sautent dans un bateau paré & destiné pour cela.

La premiere course n'est pas plûtôt finie, que les peotes se rendent au commencement de la carriere, pour en faire partir une autre avec toutes les mêmes ceremonies. Il y a des regates faites par des femmes. * Pierre Bembo, *hist. Venet.* Pierre Justiniani, *hist. rerum Venet.* Andreas Morocenus, *hist. Venet ab ann.* 1521. *ad an.* 1615. Michaële Sappulo, *hist. di quatr. princ. citta del mondo.* Fr. Sansovin, *descript. Venet.* Nicolas Doglioni, & Paolo Paruta, *hist. Venet.* Agostino Superbi, *triumpho di heroi illust. della citta di Venet.* Gaspard Contarini, *de republ. Venet.* Bernard Justiniani, *hist. de Venet.* Antonius Sabellicus, *hist. Venet.* Adrien Berland, *de Duc. Venet.* Leand. Alberti, *descript. Ital.* De saint Didier, *Description de la ville & republique de Venise.*

VENIUS (Otho) peintre Hollandois, sorti d'une famille considerable de la ville de Leyde, nâquit l'an 1556. Ses parens, en lui faisant faire ses études, lui firent enseigner en même tems le dessein par Isaac Nicolas; mais les troubles de Hollande firent, qu'à l'âge de quinze ans on l'envoya à Liege pour continuer ses exercices. Le cardinal de Groosbeck, prince & évêque de cette ville, lui donna des lettres de recommandation pour aller à Rome, où il fut reçu dans la maison du cardinal Madrucci. Il s'adonna à l'étude de la philosophie, de la poësie, & des mathematiques, s'exerçant aussi à la peinture par le conseil de Thadée Zuchero, & sur les leçons que ce sçavant maître lui donnoit: de sorte qu'il acquit une très-grande reputation en Italie. Il demeura sept ans à Rome, pendant lesquels il peignit plusieurs ouvrages; & de-là étant passé en Allemagne, il fut retenu au service de l'empereur, puis à celui du duc de Baviere, & de l'électeur de Cologne. Mais tous les avantages qu'on lui proposa dans ces cours étrangeres, ne furent point capables de l'y arrêter longtems. Il vint offrir son travail au prince de Parme, qui gouvernoit alors les Pays-Bas, & fit son portrait au naturel armé de toutes pieces, d'une maniere qui confirma l'estime qu'on avoit conçue de son sçavoir. Le prince le jugeant capable de servir l'état en des emplois de plus grande importance, lui donna la charge d'ingenieur dans les armées, & celle de peintre du roi. Après la mort du prince de Parme, il se retira à Anvers, où il fit quantité d'excellens tableaux, qu'on voit encore dans les principales eglises. Quelque tems après, l'archiduc Albert, qui avoit succedé au prince de Parme, le fit venir à Bruxelles, & lui donna l'intendance des monnoyes. Parmi ces occupations embarassantes, il ne laissa pas de travailler du pinceau, & fit les portraits de l'archiduc & de l'Infante Isabelle en grand, qui furent envoyés à Jacques roi de la Grand'Bretagne. Pour faire connoître son érudition, aussi bien que l'excellence de son pinceau, il mit en lumiere plusieurs ouvrages, qu'il a enrichis de figures & de portraits de son dessein. Ces ouvrages sont *Bellum Batavorum cum Rom. ex Cornelio Tacito, lib. 4. & 5. cum Iconibus. Hist. Hispan. Infantum cum iconibus. Conclusiones physicæ & theologicæ notis & figuris dispositæ, &c. Horatii Flacci emblemata, cum notis latinè, italicè, gallicè & flandricè, in uno volumine. Vita sancti Thomæ Aquinatis*, 32. *imaginibus illustrata.* Tous ces ouvrages ont été imprimés par F. Foppens à Bruxelles. Venius dédia ses emblêmes moraux à l'infante Isabelle-Claire-Eugenie, qui l'obligea d'en faire de pareils sur l'amour divin, que Venius lui dedia aussi, sous le titre de *Amoris divini emblemata.* Le roi de France ayant été informé du merite de Venius, lui fit faire des offres avantageuses pour l'attirer; mais ce fut sans pouvoir lui faire quitter son pays, ni le service de son prince. Il mourut l'an 1622. à Bruxelles à l'âge de 78. ans, laissant deux filles qui ont excellé dans la peinture, & ayant eu pour éleve dans son art le celebre Rubens. * Vasari, *vie des peintres.*

VENLO, en latin *Venloa*, *Venlonum*, *Venlona*, ville des Pays-Bas située dans la Gueldre Espagnole, sur la Meuse, à quatre lieues de Ruremunde vers le nord. Venlo est une ville anseatique fortifiée, mais petite & mal peuplée. Les Hollandois la prirent le 22. de Septembre 1702. après dix ou douze jours de tranchée ouverte.

VENNES ou VANNES (Saint) en latin *Vitonus*, *Vidonus* & *Victo*, évêque de Verdun, fut choisi vers l'an 498. pour évêque de Verdun, au refus de S. Eusbice, qui ne voulut point accepter cet évêché. Il gouverna cette eglise pendant 27. ans, & mourut en reputation de sainteté, le 9. de Septembre de l'an 525. C'est lui qui a donné son nom à la congregation de S. Vennes, & de saint Hydulphe, qui est une reforme de Benedictins, celebre en Lorraine & dans les provinces voisines. * Mabillon. Baillet, *vie des Saints.*

VENNES, ville de France en Bretagne, avec évêché suffragant de Tours, est nommée par les anciens, *Venetiæ & Dariorigum Venetorum.* Elle est située à deux lieues de la mer, qui a son flux & reflux par un canal, dit *le Morbitham.* On y voit l'ancien château de l'Hermine, qui étoit autrefois le palais des ducs de Bretagne; la cathedrale de saint Pierre qui a un chapitre composé d'un archidiacre, d'un thresorier, d'un chantre, d'un écolâtre, d'un penitencier, & de quinze chanoines; & d'autres eglises. * Strabon, *l.* 4. Pline, *l.* 4. *c.* 18. Cæsar, *l.* 3. *comment.* Augustin de Paz, & Argentré, *hist. de Bretagne.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana.*

CONCILES DE VENNES.

Perpetuus, archevêque de Tours, celebra l'an 465. à Vennes un concile dont nous avons seize canons. Paternus y fut consacré évêque de cette ville. L'an 1465. divers prélats s'assemblerent à Vennes pour la translation du corps de saint Vincent Ferrier, qui avoit été canonisé en 1455. par Calixte III. quoique la bulle de canonisation n'ait été publiée que par son successeur Pie II.

VENONIUS, historien Latin dont il est fait mention dans Ciceron, *l.* 12. *ad Attic. epist.* 3. & *l.* 1. *de leg. c.* 4.

VENOSA, *Venusia* ou *Venusium*, sur l'Ofanto, ville & principauté du royaume de Naples, dans la Basilicate, avec évêché suffragant de Matera, uni à celui de Cirenza, est ancienne, & celebre pour avoir été la patrie du poëte Horace. Pierre Rodulfi, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1589. & André Bernediori l'an 1614. Cette principauté, qui est aussi grandesse d'Espagne, appartient à la maison du Ludovisio.

VENTA, château celebre à sept ou huit lieues de Tolede en Espagne, est le lieu où les Maures renfermoient autrefois les cent filles Chrétiennes de Mauregat, roi de Leon, & celles que quelques-uns de ses successeurs leur payoient pour tribut, dont cinquante devoient être nobles, & les autres roturieres. Depuis l'expulsion des Maures, Zirizeo, cardinal archevêque de Tolede, acheta ce château & ses appartenances l'an 1573. & y forma un couvent pour cent filles, qui sont obligées de faire preuve d'être d'une famille Chrétienne de tems immemorial; il y en a cinquante nobles & cinquante roturieres. Depuis on a placé ces filles dans la ville de Tolede, où on leur a encore donné d'autres revenus. Elles y sont élevées dès l'âge de sept ans; celles qui veulent se faire religieuses, y demeurent; & les autres qui se veulent marier, ont la liberté d'en sortir. On donne à celles-ci mille écus, plus ou moins, du fond du couvent, qui est fort riche, & qui tire de la seule terre de Venta quinze mille ducats de revenu; car elle a cinq grandes lieues d'étendue, avec droit de justice sur beaucoup de bourgs & de villages des environs. A l'entrée & à la sortie de la forêt de Venta, il y a une grande pierre,

où l'histoire de cette fondation est écrite. A l'égard du tribut des cent filles Chrétiennes, il en est fait mention dans l'histoire d'Espagne. * M. Berrault, *journal du voyage d'Espagne.*

VENTADOUR, bourg avec titre de duché, qui a été possedé par la maison de Levi. *Voyez* LEVI. Il est en France, dans le Limousin, sur la Lusege, à six petites lieues de Tulle, vers l'orient. Ussel, petite ville, à neuf lieues de Tulle, & treize de Clèrmont, est le principal lieu du duché, avec senéchaussée ducale, relevant immediatement du parlement de Bourdeaux.* Baudrand.

VENTAVON, village de Dauphiné, sur une colline à trois lieues de Sisteron, vers le nord. On voit sur la Durance, à demi-lieue de ce village, les masures d'un vieux château avec quelques petites maisons. Ce lieu porte le nom d'*Alamon*, & il y a beaucoup d'apparence que ce sont les restes de la petite ville qu'on nommoit anciennement *Alabontis*, *Alapuntis*, *Alabons*. * Baudrand.

VENTIDIUS-CUMANUS, gouverneur de la Galilée, ayant entretenu la sedition de la province, fut condamné par Quadratus, gouverneur de Syrie. * Tacite, *annal. l.* 12.

VENTIDIUS BASSUS, Romain de basse naissance, après avoir été muletier, s'acquit tant de reputation par les armes, sous Jules César, & ensuite sous Marc Antoine, qu'il parvint aux plus hautes dignités de la republique; car il fut tribun du peuple, preteur, pontife, & enfin consul, & défit en trois batailles signalées les Parthes, dont il triompha l'an de Rome 716. & 38. avant Jesus-Christ. Après sa mort, il fut enterré honorablement aux dépens du public. * Aulu-Gelle, *liv.* 15. *c.* 4.

VENTOTIENNE, anciennement, *Parthenope*, petite isle déserte de la mer de Toscane. Elle est sur la côte du royaume de Naples, à sept lieues de la ville de Gayete. * Baudrand.

VENTS: ils sont nommés fils du Ciel & de la Terre par les poëtes qui feignent que Jupiter leur avoit donné Eole pour roi ou gouverneur. L'écriture sainte place l'origine des vents parmi les trésors de Dieu; c'est-à-dire, parmi les choses les plus secretes & les plus cachées aux hommes. Les philosophes ont cru que les vapeurs de la terre, mêlées avec quelques influences des astres, étoient la cause des vents: c'est l'opinion d'Aristote dans ses meteores. Voilà de qu'elle maniere il faut entendre ce qu'on a supposé, que les vents sont fils du Ciel & de la Terre. Saint Augustin lui-même, au livre *de la quantité de l'ame*, où il s'étend fort sur cette matiere, dit que le Ciel & la Terre produisent les vents & parle de chacun en particulier. Les nombres differens que les auteurs en admettent ne font que de differentes divisions d'une même chose en plus ou moins de parties. Les uns comptent quatre vents, comme Homere; les autres huit; les autres douze; les autres seize; les autres vingt-quatre; & d'autre trente-deux. Mais la plus commune division des anciens est celle qui compte douze vents, dont on connoîtra l'ordre & le rapport par la figure suivante.

	BOREAS.	
Corus		Aquilo.
Circius.		Vulturnus.
FAVONIUS.	†	SUBSOLANUS.
Zephyrus.		Eurus.
Africus.		Notus.
	AUSTER.	

Quant à la nouvelle division des vents, il suffira de rapporter les noms des seize vents les plus considerables avec leur situation marquée dans cette figure.

	NORD.	
Nord Nordouest.		*Nord Nordest.*
Nord Ouest.		Nord est.
Ouest Nordouest.		*Est Nordest.*
OUEST.	†	EST.
Ouest Sudouest.		*Est Sudest.*
Sud-Ouest.		Sud-est.
Sud-Suduest.		*Sud-Sudouest.*
	SUD.	

L'orient s'appelle *est*; l'occident, *ouest*, le midi, *sud* & le septentrion, *nord.*

La raison pourquoi les anciens on fait Eole roi des vents, & les ont placés dans ces sept isles appellées Eolies ou Vulcaniennes, qui sont entre la Sicile & l'Italie, c'est que dans l'une de ces isles nommées *Strongyle* par les Grecs & à present *Stroboli*, il y a certains trous dans la terre, d'où les habitans voyant sortir tantôt du feu, tantôt de la fumée, connoissoient les vents, dès qu'ils commençoient de souffler: ainsi ils les prévoyoient, & les prédisoient, avant qu'ils se fussent fait sentir aux autres. D'ailleurs le roi Eole qui regnoit dans ces isles, étoit un prince très-sage & très-avisé, qui, à ce qu'on dit, inventa le premier en ce pays-là, des voiles pour les vaisseaux de mer. Comme par le moyen de ces voiles, il tiroit de grands services des vents, & que, par la connoissance exacte qu'il en avoit, il n'étoit jamais surpris de leur violence, il a été assez naturel de dire qu'il commandoit aux vents. Les anciens avoient la folie d'adorer les vents; & ce culte a été répandu parmi les Orientaux & dans la Grece. * Diodore, *l.* 3. Pline, *l.* 3. *c.* 9. *l.* 2. *c.* 47. *& l.* 18. *c.* 46. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 22. S. Augustin, *l. de quantit. anim.*

VENUS, déesse de l'amour, étoit fille de Jupiter, & de Dioné; ou, selon d'autres, nâquit de l'écume de la mer, & des testicules de Cœlus, que Saturne jetta dans la mer. Ciceron distingue quatre Venus differentes; la premiere, fille du Ciel; la seconde, selon cet orateur, tiroit son origine de l'écume de la mer, & étoit mere de Cupidon; la troisiéme, fille de Jupiter & de Dioné, qui épousa Vulcain, & qui eut Anteros de Mars; la quatriéme de Tyr nommée Astarte, qui épousa Adonis. La premiere & la quatriéme sont apparemment la Venus d'Assyrie, que l'on appelloit *Uranie* ou *Celeste*, & dont le culte passa d'Assyrie ou de Babylone en Syrie, où elle fut appellée *Astarte.* Sanchoniaton la fait fille du Ciel, épouse de Saturne, & mere des sept filles Tytanides. Cette Uranie avoit un temple très-ancien à Ascalon en Phenicie, dont il est parlé dans Herodote. Elle étoit aussi honorée en Arabie & en Perse. La seconde & la troisiéme Venus sont celle de Grece, qui étoit particulierement honorée dans l'isle de Cypre, où elle avoit un temple magnifique à Paphos. On tient qu'elle y étoit venue de Phenicie, & que c'est ce qui a donné lieu à la fable, qu'elle y étoit née de l'écume de la mer. La Venus de Cesarée étoit aussi venue de Phenicie, selon Pausanias & Hesychius. Il y avoit à Rome un temple de Venus *Libitine.* Quelques-uns ont fait Venus mâle ou hermaphrodite. Les poëtes ont feint que son char étoit tiré par des cignes & par des colombes. On lui a donné plusieurs épithetes, entr'autres celle d'*Erycine*, d'un temple qu'Enée avoit bâti en Sicile sur le mont Erix. Les Grecs l'appellent *Aphrodite.* * Herodot. Cic. *de nat. deor. lib.* 3. Ovid. Virgil. *lib.* 2. *Æneid.* Pausan. Hesychius. Plutarch. Hygin. Cartari, &c.

VERA, bourg ou petite ville d'Espagne. Elle est sur la côte du royaume de Grenade, à dix lieues de Carthagene, vers le couchant. On prend *Vera* pour l'ancienne *Virgi*, petite ville des Bastetans, laquelle quelques-uns confondent avec l'*Urci* ou *Urce* de Ptolomée, placée par d'autres à *Orce*, village du royaume de Grenade près de Baça. * Baudrand.

VERA, VERATASER, CALICO, anciennement *Echedorus*, *Chidorus*, *Fluvius*, riviere de Grece dans la Macedoine. Elle baigne Asera, & se décharge dans le golfe de Salonichi, entre la ville de Salonichi & l'embouchure du Vardari. * Baudrand.

VERA-CRUX, ville maritime de la province de Tepeaca dans le Mexique, ou nouvelle Espagne, en Amerique, est habitée de deux cens familles d'Espagnols, la plûpart desquels sont mariniers ou facteurs, qui reçoivent les marchandises d'Espagne, & chargent celles du pays dans des navires. Cette ville est mal saine à cause des pluyes qui y tombent souvent, depuis le mois d'Avril jusqu'au mois de Novembre; mais depuis Novembre jusqu'à la fin de Mars, il n'y pleut jamais; & le vent du septentrion y tempere tellement l'ardeur du soleil, qu'en ce tems l'air y est aussi sain qu'en aucune ville de la nouvelle Espagne en effet, ceux qui arrivent pendant

ces mois-là, n'y sentent aucune incommodité. Les habitans y déchargent & rechargent les navires depuis Avril jusqu'en Août; & ensuite ils se retirent loin de la mer, pour conserver leur santé. *Voyez* SAINT-JEAN-DULVA. * De Laët, *histoire du nouveau monde*. Oexmelin, *histoire des Boucaniers*.

VERA-CRUZ (Alfonse de) ou Alphonse GUTIEREZ, natif de Caspueno, dans le diocese de Tolede en Espagne, florissoit dans le XVI. siecle. Il étoit professeur de Salamanque, lorsqu'on lui persuada de faire un voyage dans les Indes, où il prit l'habit de religieux parmi les Augustins de Vera-Cruz, dont il voulut conserver le nom. Dans la suite il fut provincial de Mexique, & fut fort consideré en Espagne, où des affaires importantes l'avoient obligé de repasser. On l'y voulut arrêter par des évêchés; mais il aima mieux retourner en Amerique, & y professa la theologie dans l'université qu'on avoit fondée depuis peu dans la ville de Mexique. Il composa divers ouvrages; *cursus artium*; *speculum conjugiorum, sive de sacramento matrimonii, &c.* & mourut l'an 1564. ou, selon d'autres, l'an 1580.* Gilles d'Avila *in theat. Indico.* Nicolas Antonio, *bibliotheca Hisp. &c.*

VERAGUA, province de l'Amerique septentrionale, qui est la derniere vers l'est du gouvernement de Guatimala. Elle est lavée de la mer, d'un côté & d'autre, &, a pour limites Costa-Rica vers l'ouest, & le parlement de Panama vers l'est. Sa longueur entre l'est & l'ouest est de cinquante lieues, & elle en a vingt-cinq de large entre le nord & le sud, aux endroits où elle est la plus étroite. Le pays est montueux & en quelque sorte impenetrable pour la quantité de bois épais. Il est riche en mines, principalement en celles d'or, que l'on tire en divers lieux, & qu'on amasse aux torrens & aux rivieres. Le terroir ne porte ni froment ni orge, mais il est assez fertile en mays & en herbes potageres. Il y a fort peu de pâturages, ce qui y fait manquer le bétail. Christophle Colomb découvrit cette province en 1502. en revenant du cap Gracias à Dios, de la province de Hondure vers l'est. Il descendit d'abord dans l'isle de Quiribi, qu'il trouva couverte d'herbes & d'arbres; & ayant passé delà dans le continent, il vint à Canari, village situé sur le bord d'une riviere & fort peuplé de Sauvages, qui accourant armés d'arcs, de fléches & d'épées de bois, s'efforcerent quelque tems de chasser les Espagnols, qui les adoucirent par quelques presens, & traiterent avec eux. De-là Colomb s'avançant toûjours vers l'est, arriva à Caravaro, baye fort poissonneuse, qui a trois lieues de large & six de long. A son embouchure sont des isles, dans l'une desquelles étant descendu, il y trouva quelques carcans d'or, que les sauvages échangerent volontiers pour des sonnettes. Ces sauvages alloient nuds, à l'exception des femmes qui ne l'étoient pas entierement. Il alla ensuite à Huria, dont les habitans avoient si peu d'estime pour l'or, qu'il y en eut quatre-vingt-dix marcs pour trente-six sonnettes. Au commencement de l'an 1503. il trouva une riviere appellée *Yebra* par les Sauvages, qu'il nomma *Belen*. A une lieue de cette riviere, il y en a une autre que les Indiens appelloient *Veragua*; ce nom demeura ensuite à toute la province. Depuis ce tems les Espagnols ont mené des colonies à Veragua, & ils y ont bâti plusieurs villes. C'est un duché & grandesse d'Espagne, qui appartient à une branche de la maison de Portugal. *Voyez* PORTUGAL.* Laët, *description des Indes Occidentales, livre 7. chap. 23.*

VERANIUS, lieutenant gouverneur dans la grand'-Bretagne, sous le regne de Neron, s'y gouverna d'une maniere, qui le fit passer pour homme fort severe; mais en mourant, il fit connoître son ambition, déclarant par son testament, que s'il eût encore vécu deux ans, il auroit subjugué cette isle entierement. * Tacit. *liv. 14. annal.*

VERANUS, fils de *S. Eucher*, fut élevé avec son frere *Salonius*, dans le monastere de Lerins, sous la conduite d'Honorat & d'Hilaire, & instruit ensuite par Vincent & par Salvien. Ils furent tous deux évêques dans les Gaules. On ne sçait pas de quelle ville; mais il y a de l'apparence qu'ils l'ont été dans la province des Alpes maritimes. Veranus écrivit une lettre au pape S. Leon, en faveur d'Ingenuus, archevêque d'Ambrun, metropolitain de cette province. Il reçut la réponse à sa lettre du pape Hilaire, successeur de S. Leon en 461. & Hilaire le chargea de faire executer le reglement de S. Leon, touchant l'union du château de Nice à l'église de Cemele. Il avoit encore écrit une lettre à S. Leon avec son frere Salonius & Ceretius, pour remercier ce pape de ce qu'il leur avoit envoyé une copie de sa lettre à Flavien. Dans un manuscrit de l'abbaye de Lerins, Veranus est qualifié évêque de Vence. Il a fleuri sous le pontificat de saint Leon, & sous celui d'Hilaire depuis l'an 440. jusqu'à l'an 465. On a confondu l'histoire de ce Veranus avec celle d'un VERANUS, que l'on suppose avoir été archevêque de Lyon, entre S. Eucher & S. Patient. *S. Leon pape, *ep.* 4. Salvien. Gennade, *de script. eccl.* Sidon. Apoll. *l.* 7. *ep.* 15. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du V. siecle.*

VERA-PAX, province de la nouvelle Espagne dans le grand gouvernement de Guatimala, a été ainsi nommée, parce qu'elle est tombée sous la puissance du roi d'Espagne, non par la force des armes; mais par la prédication de l'évangile, qui y fut annoncé par les religieux de S. Dominique; (ce nom signifie *vraie paix.*) Elle est située sur les frontieres de Guatimala & de Hondure. Une partie des Sauvages a embrassé la religion Chrétienne; mais il y en a d'autres qui ne sont pas encore domptés. La ville capitale, qui est Vera-Pax, est le siege d'un évêque, suffragant de l'archevêque de Mexique. Ce pays est rempli de montagnes & de forêts épaisses que l'on abat de jour en jour, pour rendre l'air plus sain, & les campagnes plus fertiles. Autrefois les Sauvages de ce pays croyoient que le demon paroissoit sous la forme d'un tigre; c'est pourquoi ils adoroient tous les tigres comme des dieux; mais à present ils sont désabusés de cette erreur, & ils les poursuivent avec leurs fléches. Dans la partie orientale de Vera Pax, est le golfe Doux, ou *Golfo Dolce*, ainsi appellé à cause de la douceur de ses eaux. Quelques avanturiers ont tâché de trouver un passage par ce golfe, jusqu'à la mer Pacifique, ou du moins jusqu'à la côte de Guatimala; mais leurs efforts ont été inutiles, car après avoir avancé plus de trente lieues dans ce golfe, ils apprirent de quelques sauvages, que la mer du Sud étoit éloignée du bout de ce golfe, de plus de vingt lieues, & que le chemin vers la côte étoit rempli de montagnes & de bois inaccessibles. *De Laët, *hist. du nouveau monde*.

VERBERIE, en latin *Vermeria*, maison royale en Valois sur la riviere d'Oise au diocese de Soissons, est celebre par quatre conciles qui y ont été assemblés. Pepin se trouva au I. dont nous avons 21. canons: il fut celebré l'an 752. Le II. fut celebré le 27. Août 853. Le III. le 25. Octobre 863. & le IV. le 24. Avril 869. Le jeune Hincmar, évêque de Laon, y fut condamné.

VERBIEST (François) Jesuite Flamand, missionnaire à la Chine dans le XVII. siecle. Etant entré dans ce royaume par le moyen des mathematiques qu'il sçavoit en perfection, il trouva accès auprès de l'empereur *Camhi*, qui le fit président du tribunal de ses mathematiques, & prit une telle confiance en lui, qu'il ne put jamais lui rien refuser; mais le P. Verbiest se servit de son crédit, pour le service de la religion, & obtint de ce prince la liberté de la prêcher, & de la faire prêcher par tout. L'empereur passoit chaque jour trois ou quatre heures dans son cabinet avec lui, s'entretenant de sciences & de mathematiques; & dans ces entretiens ce pere faisoit son possible pour inspirer à ce prince de l'amour pour la religion, lui en expliquant même les plus sublimes mysteres: ensorte que frappé de ces grandes verités, l'empereur s'écria souvent qu'il croyoit un Dieu, & lui donna par écrit un témoignage de sa foi, marquant en particulier que les religions de l'empire lui sembloient toutes superstitieuses; que les idoles n'étoient rien; & qu'il prévoyoit que le Christianisme s'éleveroit un jour sur leurs ruines. Cependant l'empereur de la Chine n'a point changé de sentiment ni de religion. Le pere Verbiest mourut au commencement de l'an 1688. regretté de ce prince, qui lui envoya ses medecins pendant sa maladie, & qui après sa mort composa & écrivit de sa main l'éloge du défunt, pour être mis sur sa biere, & donna 200. écus d'or & plusieurs pieces de soye, pour

contribuer à la dépense de ses obseques, qui furent magnifiques, mais avec toutes les ceremonies de l'église, le convoi, la croix à la tête ; & composé de tous les Chretiens du Pekin, un cierge à la main, ayant passé au milieu de cette grande ville ; le beau-pere de l'empereur, qui étoit aussi son oncle, s'y trouva à la place & au nom de ce prince, avec un des premiers seigneurs de la cour. * P. le Comte, *memoires de la Chine*, l'an 1696. *T. I. 2. let.*

VERCEIL, *Vercella*, ville & seigneurie d'Italie, appartenant au duc de Savoye, fait partie du Piémont : elle est sur la Sesse, & a un château, une citadelle, de belles églises, & un hôpital. Cette ville, qui est aujourd'hui le siege d'un évêché suffragant de Milan, avoit été florissante sous les Romains, & eut depuis differens maîtres. Elle a été républiquè ; puis elle est tombée sous la domination des ducs de Milan, & ensuite sous celle de Savoye. Les Espagnols qui l'avoient prise sur ces derniers, la rendirent l'an 1659. par la paix des Pyrenées ; & les François la prirent le 24. Juillet 1704. Le duc de Vendôme, general de l'armée, la fit démolir. Le pays est fertile & bien peuplé, & s'étend entre le Monferrat, Ivrée & le Milanés. Outre Verceil, on y trouve encore Bielle, Santia, &c.

CONCILE DE VERCEIL.

Le pape Leon IX. celebra l'an 1050. à Verceil un concile contre Berenger, archidiacre d'Angers, qui nioit la réalité du corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie. Il fut cité à cette assemblée ; mais il n'osa y comparoître. Jean-François Bonhomme, évêque de cette ville, y tint un synode l'an 1575. & y fit des ordonnances salutaires pour le bien des peuples, & pour l'avantage de l'église.

VERCINGENTORIX, Gaulois, qui fit la guerre à Cesar, étoit Auvergnac, & de grand credit parmi les siens. Son pere *Celtillus* avoit eu la principale autorité parmi les Celtes, & avoit été assassiné par ses citoyens, parce qu'il vouloit se faire roi. Le fils forma une puissante ligue contre les Romains ; mais ayant été découvert, il fut chassé de Clermont. Cela ne l'étonna point ; car ayant ramassé quelques vagabonds, il les encouragea à prendre les armes pour leur liberté ; & avec leur secours, il entra dans la même ville, & en fit sortir ceux qui l'avoient chassé. Ensuite il se fit proclamer roi par les siens l'an 702. de Rome, 52. ans avant Jesus-Christ, & fut déclaré general par la plûpart des Gaulois, qui avoient couru aux armes. Après divers combats où Cesar eut presque toûjours l'avantage, il se jetta dans Alexia, & y soutint le siege deux mois, en attendant le secours des Gaules ; mais à la fin il fut contraint de se rendre, & s'offrit comme une espece de victime pour le salut de sa patrie. Le nom de Vercingentorix est un mot gaulois latinisé, qui vient d'erric-ric, comme qui diroit *Henri roi*. * Cæsar, *l. 7. de bell. Gall.* Dion, *l. 40.* Strabon, *l. 4.* Orose, *l. 6. c. 9.*

VERD (cap) *cherchez* CAP VERD.

VERD, *Rio Verde*, riviere du Mexique. Elle coule dans la province de Panuco, & se décharge dans le golfe de Panuco à S. Bartholomeo. * Mati, *diction.*

VERDALE (Arnaud de) évêque de Montpellier, ou de Maguelone, & l'un des plus sçavans prélats du XIV. siecle, étoit de Carcassonne, & sortoit de l'illustre maison de Verdale. Il étoit sçavant dans la jurisprudence civile & canonique, & en theologie, & fut fort consideré à la cour du pape Benoît XI. dit XII. où il eut divers emplois. Avant cela il avoit eu un canonicat à Mirepoix, & avoit été choisi par Remond Antonio, premier évêque de cette ville, non seulement pour official, mais pour inquisiteur de la foi, contre certains restes d'Albigeois & de Beguards. Dans ces differens emplois il donna tant de marques de prudence, de sçavoir & de pieté, qu'après la mort de Pictavin de Montesquiou, il fut mis sur le siege épiscopal de l'église de Maguelone le 29. Avril 1339. Il gouverna son troupeau pendant 13. années, commençant par publier des ordonnances synodales le 20. Octobre de la même année, & ne négligeant aucune des choses qu'il croyoit avantageuses pour l'église, ou pour les Fideles. Ce prélat écrivit l'histoire de ses prédecesseurs, depuis Ricuin II. qui commença son épiscopat vers l'an 975. jusqu'à Pictavin de Montesquiou, auquel il succeda. Pierre fut évêque après Ricuin l'an 999. & étant mort il eut pour successeur ARNAUD I. l'an 1040. Ce fut ce dernier qui transfera le siege de Substantion à Maguelone. * Pierre Gariel, *hist. præsul. Magal.* Catel, *histoire de Languedoc.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ. &c.*

VERDALE ou LOUBENS (Hugues de) cardinal & le LI. grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem à Malte, étoit François, de la même maison que le precedent, & nâquit auprès d'Auch. Il entra dans l'ordre de Malte, où il acquit beaucoup de gloire en diverses occasions, sur-tout au siege de l'isle de Zoane, où Leon Strozzi, prieur de Capoue, étant obligé de lever le siege, Loubens sauva à la nage l'étendart de la religion. Depuis, il fut envoyé ambassadeur de son ordre vers le pape Gregoire XIII. qui lui procura la commanderie de Pezenas. Dans ce tems, les chevaliers n'étant pas satisfaits du grand-maître de la Cassiere, avoient élu de l'Escot, dit *Romegas*, grand prieur de Toulouse. Le pape le fit venir à Rome, où ils moururent tous deux en moins de vingt-quatre heures ; de sorte que le conseil de la religion assemblé l'an 1582. pour l'élection d'un grand-maître, donna les suffrages au commandeur de Verdale, qui étoit alors grand commandeur, & chef de la langue de Provence. Le pape lui permit de porter une couronne de prince sur ses armes. Sixte V. successeur de Gregoire, l'appella à Rome, & le fit cardinal l'an 1587. Pendant son magistere, il fit bâtir le couvent des Capucins & le château de Bosquet, appellé de son nom, le château du mont de Verdale. Il fit aussi reformer les statuts de l'ordre, & composer l'histoire de l'ordre de Malte en italien, par Bosio ; & après avoir gouverné la religion treize ans, il mourut le 12. Mai 1595. Son successeur fut MARTIN DE GARCEZ. HUGUES de Loubens, seigneur de Verdale, frere de ce grand-maître, fut fait chevalier des ordres du roi en 1585. * Frison, *Gall. purp.* Bosio, *histoire de Malte.* Naberat, *priv. de l'ordre.*

VERDE (François) évêque de Vico di Sorrento, au royaume de Naples, & habile canoniste Napolitain dans le XVII. siecle, fut intime ami du fameux Caramuel. Après avoir été long-tems le premier professeur en droit canon, en l'université de Naples, chanoine & penitencier de la cathedrale, official, examinateur synodal & grand vicaire : on lui offrit les évêchés de Pouzzol & de Capaccia, qu'il refusa. Il fut pourtant contraint d'accepter celui de Vico di Sorrento ; mais il y renonça peu après, pour ne s'occuper que de son salut ; aussi mourut-il saintement l'an 1706. & son corps fut mis dans un tombeau particulier de l'église de sainte Restitute à Naples. Ses ouvrages imprimés sont *Selectæ quæstiones in defensionem Caramuelis, in fol. Quæstiones physico-legales, in 4°. Pantonomo didiscalia, sive commentaria in jus civile.* II. *tom. in folio. Anacæphaleosis propositionum damnatarum ab Alexandro VII. in fol. De Simonia, in 4°.* * *Memoires de Trevoux*, Juillet 1707.

VERDIER (Antoine du) seigneur de Vauprivas, auteur François, natif de Montbrison en Forès, a rendu son nom celebre dans le XVI. siecle, par *la bibliotheque des auteurs François*, qu'il composa dans le même tems que la Croix du Maine travailloit à la sienne, toutes deux assez imparfaites. Il a fait aussi pour la bibliotheque de Gesner un supplément de quelques livres qui avoient échappé à la diligence de Simler & de Frisius, ou qui avoient été mis au jour depuis leur tems. Sa bibliotheque fut imprimée en 1585. & sa prosopographie en 1603. après sa mort, arrivée peu auparavant, & depuis 1600. puisqu'il y parle de celle d'Elisabeth reine d'Angleterre. * *Memoires historiques.*

VERDIER (Claude du) fils d'*Antoine*, étoit avocat au parlement de Paris, & publia à Lyon l'an 1586. une critique de presque tous les anciens auteurs, à ce qu'il prétend, dans le titre de son livre, où il croyoit avoir remarqué toutes les fautes des plus celebres grammairiens, poëtes, historiens, dialecticiens, rheteurs, orateurs, jurisconsultes anciens & modernes, philosophes, mathematiciens, medecins, & theologiens ; mais il paroît trop de présomption dans cet ouvrage ; aussi l'auteur

teur étoit-il encore jeune. Il y a une critique de son ouvrage sous le nom de Scioppius à la suite des commentaires de Scioppius, même sur les Priapées; mais cette censure est peu de chose. Vossius avoue que du Verdier étoit sçavant, mais il témoigne qu'il n'étoit pas bon critique. * Vossius, *l.* 4. *& l.* 6. *rhetor.*

VERDON, riviere de Provence. Elle a ses sources dans les Alpes, baigne Colmar, Castelane, Greoux, Vinon, & se décharge dans la Durance entre Manosque & Pertuis. Il y a un port de Verdon sur la côte de Provence, à cinq lieues de Marseille vers le couchant. On croit que c'est celui qu'on nommoit anciennement *Dila* ou *Dilis*. * Mati, *diction.*

VERDUITZ ou VERDISO, bourg ou petite ville de la Romanie. Elle est sur la mer Noire, entre Sisopoli & Stagnara. Elle est prise pour l'ancienne *Perontichum*, petite ville de Thrace. * Baudrand.

VERDUN sur la Meuse, ville de Lorraine, sous la domination du roi de France, avec évêché suffragant de Treves, est nommée diversement en latin, *Virdunium*, *Veredunum*, *Vereduna*, *Verodunum*. Il en est fait mention dans Ptolomée, & dans l'itineraire d'Antonin. Son eglise cathedrale de Notre-Dame a un très-beau chapitre, & ses évêques se disent comtes de Verdun, & princes du saint empire. Cette ville est une des plus grandes, des plus fortes & des mieux situées de la Lorraine. La Meuse forme diverses isles qui contribuent à la rendre très-agreable. Ce fut le roi Henri II. qui la prit l'an 1552. On y trouve l'abbaye de saint Vanne, de l'ordre de saint Benoît, chef lieu d'une congregation de Reformez, & celle de saint Agric ou Ayric, du même ordre pour des hommes, avec celle de saint Maur pour des filles qui ont embrassé la reforme, & n'exigent aucune dot de celles qu'elles reçoivent; & un college où les Jesuites enseignent les humanités. Il y a aussi un presidial du parlement de Metz, qui y fut établi en 1685. Outre les auteurs que nous avons alleguez, *consultez* Gregoire de *Tours*, *l.* 3. Richard de *Wassebourg*, *hist. de Verdun.* Sammarth. *Gall. Christ.*

VERDUN, ville & petit pays de France en Gascogne.

VERDUN, petite ville de la comté de Foix.

VERDUN, comté en Bourgogne. La ville est à trois lieues de Châlon, de Beaune, & de Seurre, au confluent de la Saône & du Doux. On y fait un grand commerce de grains, de vins & de foins.

VERDUN (Nicolas de) premier president du parlement de Paris, étoit fils de *Nicolas* de Verdun, intendant des finances, & de *Nicole* de l'Aubespine. Après avoir été president aux requêtes, puis aux enquêtes du parlement de Paris, il fut fait premier president de celui de Toulouse en 1600. puis de celui de Paris en 1611. Dans tous ces emplois il se montra grand amateur de la justice, & sur-tout à Toulouse pour ce qui regardoit le criminel. Il fut aussi très-desinteressé, jusqu'à distribuer aux hôpitaux plusieurs émolumens de ses charges. Enfin il fut grand homme de lettres, & posseda parfaitement les langues latine & grecque, répondant sur le champ aux harangues qu'on lui faisoit en l'un & l'autre de ces idiômes. Etant devenu incommodé sur la fin de ses jours, il se retira dans une maison de campagne près de Paris, & mourut le 16. Mars 1627. sans enfans de deux femmes qu'il avoit épousées; sçavoir, *Charlotte* du Guai, & *Charlotte* de Fonlebon, veuve de *François* de Barbesieres, seigneur de Chemerault. * Blanchard, *hist. du parlement de Paris.* La Faille, *annales de Toulouse.*

VERESTO, petite riviere de la Campagne de Rome. Elle passe près de S. Prasiede, & se décharge dans le Teverone. * Mati, *diction.*

VERGARA (François) natif de Tolede, ville d'Espagne, fils de George Vergara, originaire de Cortone, ville de Toscane, étoit sçavant dans la langue grecque, qu'il enseigna pendant vingt ans à Alcala de Henarez. Quoiqu'il fût avancé en âge, il ne laissa pas de prendre les leçons publiques de theologie que faisoit George Nocerit, excellent theologien. Il composa plusieurs ouvrages, entr'autres, *grammatica græca*; *Theonis sophistæ progymnasmata*, & traduisit en latin; *Basilii homilia*, & en espagnol *Heliodori Æthiopica historia*. Vergara mourut au mois de Janvier de l'an 1545. * *Biblioth. Hispan.*

VERGARA (Jean) natif de Tolede, ville d'Espagne, & frere du precedent, étudia le grec & la philosophie, & fut ensuite docteur en theologie de l'université d'Alcala de Henarez. Le cardinal Ximenés, fondateur de cette université, lui donna un canonicat dans l'eglise cathedrale, & le pape Adrien VI. qui le fit prêtre, le choisit pour travailler avec d'autres à la bible en trois langues. Vergara a beaucoup écrit; mais il n'a jamais voulu permettre qu'on imprimât ses ouvrages sous son nom. Alvarés Gomés continua l'histoire du cardinal Ximenés qu'il avoit commencée, & Alfonse Cortona, son oncle paternel, mit au jour la dispute qu'il fit en sa presence, *de templi Salomonis instauratione.* Jean Vergara mourut à Tolede le 20. Fevrier de l'an 1557. âgé de 64. ans. * D. Nicol. Antonio, *biblioth. Hispan.*

VERGASILLAUNE, seigneur Auvergnac, & proche parent de Vercingentorix, fut l'un des quatre chefs qui conduisirent l'armée des états des Gaules au secours d'Alexia. Ses soldats ayant franchi tous les obstacles que César avoit mis sur leur passage, avoient déja forcé ses retranchemens; mais César les fit investir par derriere avec une partie de sa cavalerie, pendant que Labienus les chargeoit: de sorte qu'ils ne purent éviter leur défaite. Sedulie qui conduisoit les troupes des Limosins, fut tué en cette rencontre, & Vergasillaune même, qui se sauvoit dans la déroute, y fut fait prisonnier l'an 52. avant Jesus-Christ & 702. de Rome. * Jules-César, *guerre des Gaules*, *l.* 7.

VERGATE, bon bourg fort agreable, avec évêché. Il est dans le Bolonois, province de l'état de l'Eglise, à quatre ou cinq lieues de la ville de Bologne, vers le sud. * Mati, *diction.*

VERGATUR ou VEGOTUR, petite ville de la Tartarie Moscovite. Elle est dans les cartes de Sanson, environ à cinquante lieues de Tumen, vers le couchant. Witsen la met au couchant fort meridional, entre les montagnes qu'il appelle *les montagnes de Vergotur* ou de *Semino Poyas*, & qu'il prend pour les monts Riphées des anciens.

VERGE ou VERGEHAU, *voyez* NAUCLERE.

VERGECE (Ange) en latin *Vergerius*, étoit un candiot, qui dans le XVI. siecle traduisit de grec en latin le traité *de fluviorum & montium nominibus*, attribué à Plutarque. Il alla à Paris vers l'an 1540. & son écriture grecque y fut trouvée si belle, qu'elle servit d'original à ceux qui graverent les caracteres de cette langue pour les impressions royales de François I. Il vivoit encore sous le regne de Charles IX. Son fils Nicolas Vergece, qu'il amena avec lui tout jeune de l'isle de Candie, fut homme de lettres, & fit des vers sur la mort d'Adrien Turnebe. Baïf a loué le pere & le fils dans ses œuvres. * Bayle, *dict. crit.*

VERGER ou VERGERIUS (Pierre-Paul) de Justinopolis, dite *Capo d'Istria*, sur le golfe de Venise, philosophe, jurisconsulte & orateur vers l'an 1430. avoit une grande connoissance des langues, & sur-tout de la grecque, qu'il avoit apprise à Venise, d'Emmanuel Chrysoloras, & la jurisprudence à Florence, d'Antoine de Zabarellis. Il fut consideré de l'empereur Sigismond; se trouva au concile de Constance, où ce prince assista, & mourut à sa cour en Hongrie. On a de lui l'*histoire des princes de Carrari*; il avoit été precepteur des enfans d'un des princes de ce nom, seigneur de Padoue. *L'histoire des princes de Mantoue*: un *éloge de saint Jerôme*: un traité *de republica Veneta*: une *invective contre Malateste*, qui avoit fait abattre la statue de Virgile dans la place de Mantoue: *une lettre sur la vie du cardinal Zabarellis*, sous lequel il avoit appris le droit canon à Florence: *la vie de Petrarque*: un traité *de ingenuis moribus ac liberalibus studiis*. C'est lui qui traduisit l'Arrien *de rebus gestis Alexandri Magni*, mais comme il le fit pour l'usage de l'empereur Sigismond, qui n'étoit gueres sçavant, il s'y servit tout exprès d'une mauvaise latinité. * Paul Jove, *in elogiis.* Volaterran. *in antr.* Jacques de *Bergame*, *in chron. suppl. lib.* 15. Vossius, *de histor. Lat. l.* 3. Bayle, *dict. crit.*

VERGER (Pierre-Paul) en Italie *Vergerio*, étoit de

la même famille que le précedent, & nâquit dans le XVI. siecle. Après avoir reçu dans sa jeunesse la couronne poëtique, il fut avocat, dont il fit la profession. Jean de la Casa dans un petit traité qui est à la fin de l'*Antibaillet*, l'accuse de beaucoup de faussetés, de médisances & de prévarications dans les fonctions de sa profession. Etant devenu veuf par le poison qu'il donna, dit-on, à sa femme, il alla à Rome où son frere *Antoine* Vergerio le recommanda au pape Clement VII. qui l'envoya en 1530. nonce auprès de Ferdinand archiduc d'Autriche, roi des Romains, & frere de l'empereur Charles V. avec ordre d'empêcher la tenue d'un concile national. Il soûtint en cette cour-là les interêts de la religion Catholique, & n'épargna rien pour traverser le progrès du Lutheranisme. Rappellé par le pape Paul III. pour sçavoir de lui précisement les dispositions de l'Allemagne, il y fut renvoyé l'an 1535. avec ordre de promettre la tenue d'un concile, Il eut là-dessus des conferences avec plusieurs princes Protestans, & s'entretint même avec Luther dans Wittemberg. Il fut rendre compte l'année suivante de sa nonciature, & tout aussi-tôt on le fit aller à Naples pour negocier avec Charles V. Sa recompense fut l'évêché de Capo d'Istria sa patrie; & aussitôt il dressa avec huit autres commissaires la formule de l'indiction du concile : mais en 1539. sa doctrine commença à devenir suspecte; il ne laissa pas en 1541. de retourner en Allemagne pour assister à l'assemblée de Wormes sous le titre seulement d'homme du roi de France, & il publia une harangue sur l'unité de l'eglise, pour faire voir principalement qu'il ne falloit pas songer à un concile particulier. Etant retourné à Rome, il apprit avec chagrin que les soupçons que le pape avoit de lui, avoient fait renoncer sa sainteté au dessein de le faire cardinal : il crut devoir travailler à sa justification, & pour cela il se retira dans son évêché, & y commença un livre de controverse contre les apostats d'Allemagne; mais il ne l'acheva pas: au contraire, il alla trouver son frere *Jean-Baptiste* Vergerio évêque de Pola, qu'il seduisit. L'un & l'autre commencerent donc à prêcher les dogmes nouveaux; mais l'évêque de Capo d'Istria, craignant l'inquisition, se sauva à Mantoue, & de-là se rendit à Trente, où on ne voulut pas l'admettre parmi les prelats du concile: cela l'obligea d'aller à Venise, puis à Padoue, & enfin il se sauva en 1548. chez les Grisons, où il fut ministre pendant quelque tems : son frere l'évêque de Pola étoit mort avant qu'il sortît d'Italie. Il écrivit chez les Grisons *plusieurs livres contre l'eglise*, qui depuis n'ont gueres été estimés, quoiqu'il les eût fait réimprimer en un seul volume à Tubinge l'an 1563. Il eut beaucoup de part au refus des Suisses, d'envoyer des deputés au concile de Trente, aussi-bien qu'au rappel qu'ils firent de l'évêque de Coire qui y etoit. Enfin le duc de Wittemberg l'attira à Tubinge, où il mourut le 4. Octobre 1565. Il avoit eu en 1561. des conferences en Alsace avec le nonce Delphino, où il avoit marqué de grandes envies de retourner en Italie. Les Catholiques ne l'ont gueres estimé; & quelques Protestans ont même avoué que c'étoit un homme volage, fourbe & ignorant en theologie. On apprend par un recueil de lettres imprimé à Venise en 1558. qu'il avoit fait un voyage en France étant évêque, & qu'il y avoit vû la reine de Navarre, sœur de François I. dont il admiroit la pieté & les belles qualités; qu'il déploroit le progrès du Lutheranisme, & que dégoûté de la vie qu'il menoit, il ne songeoit plus qu'à la residence, pour cultiver, disoit-il, la portion de la vigne qui lui étoit échue. On trouve dans ce recueil une lettre d'*Aurelius* Vergerius, l'un de ses freres, qui étoit un sçavant homme, & qu'il écrivoit à Julie de Gonzague. * Bayle, *dict. crit.*

VERGER (seigneurs du) *cherchez* PHELYPEAUX.

VERGER DE HAURANE (Jean du) abbé de S. Cyran, ou plûtôt Siran, en latin *Sigiranni*, s'est fait un grand nom, autant par ses ouvrages, que par le bruit qu'ils ont fait & les qualités de ceux qui furent ses disciples, & dont plusieurs ont beaucoup écrit; comme messieurs le Maître, Arnauld, &c. Il nâquit à Bayone d'une famille noble en 1581. & après avoir fait ses études en France & à Louvain, il fut pourvû l'an 1620. de l'abbaye de saint Cyran, par la resignation de Henri-Louis Châteigner de la Roche-Pozai, évêque de Poitiers. Il s'appliqua plusieurs années à l'étude des conciles & des peres, & entretint commerce de lettres avec divers theologiens, du nombre desquels fut le fameux Jansenius, avec qui il lut avec application les peres de l'eglise, sur-tout saint Augustin. Ce sçavant homme entreprit la défense de l'eglise contre les heretiques, principalement contre les sectateurs de Calvin, & rendit encore d'autres services à l'église, sur-tout en défendant la sacrée hierarchie, sous le nom de *Petrus Aurelius*. C'est ce fameux ouvrage qui a été imprimé par ordre & aux frais du clergé de France, & qui porte à sa tête l'éloge magnifique par lequel on a reconnu le zele & la doctrine de son auteur, qui par modestie ne se voulut jamais faire connoître. Outre ce traité, il en a composé plusieurs autres remplis de pieté, & a écrit des lettres spirituelles pleines d'onction. L'édition qu'on en a fait à Lyon est augmentée d'un excellent traité de la pauvreté de Jesus-Christ. Tout le monde sçait que la fermeté de l'abbé de S. Cyran à ne vouloir pas opiner pour la nullité du mariage du duc d'Orleans frere du roi, avec Marguerite de Lorraine fut la cause de son emprisonnement à Vincennes, où il fut mis l'an 1637. & peu de tems après être sorti de cette prison, il mourut à Paris le 11. Octobre 1643. dans sa soixante-deuxiéme année. * Juste Lipse, *cent.* 4. *epist.* 62. *&* 92. *& cent.* 5. *ep.* 41. Sammarth. *Gall. Christ. tome IV. p.* 830. *de abb. San-Sigir. &c.*

VERGERIUS (Ange) *voyez* VERGECE.

VERGILE (Marcel) secretaire de l'état de Florence, vers l'an 1506. écrivit des traités de medecine fort estimés. * Juste, *in chron. medic.* Vander Linden, *de script. medic.*

VERGILIES, *Vergiliæ*, constellation qui est entre la tête du taureau, & la queue du bellier, ainsi appellées, parce qu'elles se levent vers l'équinoxe du printems. Les poëtes ont feint qu'elles étoient filles d'Atlas, & les Grecs les ont appellées *Pleïades*. *Cherchez* PLEIADES. * Hygin, *de signis cœlestibus*, Plin. *l.* 18.

VERGNE de Tressan (Pierre de la) sorti d'une ancienne & noble famille du Languedoc, nâquit en 1618. Il fut élevé dans la religion de ses parens, qui étoit la Prétendue Reformée, jusqu'à l'âge de vingt ans, qu'un de ses oncles qui étoit Catholique Romain demeurant à Paris, la lui fit abjurer. Il passa quelques années à la cour, & en prit si bien l'esprit, que s'y étant rendu agréable, il sembloit devoir en peu de tems s'élever jusqu'aux premieres dignités de l'eglise, à laquelle il s'étoit destiné. Mais ayant quitté tout d'un coup la cour, & tout ce qu'il pouvoit attendre de la fortune, il retourna en Languedoc âgé d'environ trente-cinq ans, & se mit sous la conduite du celebre évêque d'Alet Nicolas Pavillon, pour vivre dans la penitence le reste de ses jours. Ce prélat ayant remarqué en lui de grands talens, qui pouvoient être utiles à l'eglise, l'y fit preparer par l'étude, par la priere, par les mortifications & par les autres exercices de la penitence, sans le laisser entrer dans l'état monastique. Pour lui faciliter l'oubli de ses anciennes habitudes, il lui permit le voyage de la Palestine, dont il fit à son retour une relation exacte. Quelques-uns ont cru que c'étoit celle qui fut publiée à Paris chez Dezallier en 1688. quatre ans après sa mort; mais ceux qui ont connu le caractere de son esprit, ne la jugent pas digne de lui. Après son retour il s'appliqua aux missions, & fit entrer dans la religion Catholique un grand nombre de Prétendus Reformés dans le Languedoc, dans les Sevennes, dans la Provence & dans le Dauphiné. Ces missions, dont il soûtenoit souvent toute la dépense avec son patrimoine, après s'être dépouillé de ses benefices, lui procurerent une connoissance si particuliere des differens caracteres de l'homme, & des dereglemens de la vie, qu'il crut devoir faire part de ses experiences aux ecclesiastiques. Ce fut principalement dans le dessein d'instruire les confesseurs & les penitens, qu'il publia à Paris en 1670. *L'examen general de tous les états & conditions, & des pechés qu'on y peut commettre.* Il s'assujettit à n'y rien mettre absolument du sien, & ne le composa que de passages tirés de l'ecriture, des conciles, des peres de l'eglise, & des

ordonnances des rois de France, qui reglent la vie civile. Le grand succès qu'eurent les deux parties de cet ouvrage, dont la premiere regarde les ecclesiastiques & les personnes religieuses, & la seconde les gens du monde, le porta ensuite à y en ajoûter une troisiéme concernant les marchands & les artisans, qui ne fut pas moins bien reçue, & qui fait un volume à part. Il fit paroître cet ouvrage sous le nom du sieur de saint Germain, pour mieux demeurer caché aux yeux du public; car quoique ce fût le nom d'un prieuré qu'il avoit autrefois possedé dans le diocese de Mande, il ne servoit plus de rien pour le faire connoître, depuis qu'il l'avoit genereusement abandonné à l'évêque du lieu pour l'entretien de son seminaire. L'occupation des missions n'empêcha point l'évêque d'Alet de le donner pour directeur particulier à la princesse de Conti Marie-Anne Martinozzi. L'éclat des vertus de cette princesse, & la pieté qui parut alors dans toute la maison du prince son mari, attirerent à M. de la Vergne beaucoup d'autres directions de personnes qualifiées, tant de la cour de France que de divers endroits du royaume. Il s'en acquitta toûjours avec beaucoup de desintéressement; & ces directions particulieres, non plus que celles de quelques maisons religieuses, ne firent point diversion aux exercices ordinaires de ses missions, trouvant de quoi satisfaire d'une maniere plus particuliere son zele & sa charité parmi les pauvres & les ignorans de la campagne, qu'auprès des autres. Il prit part au livre de la *theologie morale*, ce qui donna lieu à des plaintes contre lui; & il fut chassé de Montpellier & du reste du Languedoc, par une lettre de cachet. Mais peu après le roi informé de son zele, le rétablit dans sa premiere liberté. M. de la Vergne s'en servit pour continuer ses exercices de charité, & pour mettre la derniere main à divers établissemens de pieté qu'il avoit faits dans trois ou quatre provinces. La derniere de ses missions, fut celle dont le cardinal Grimaldi lui donna la conduite dans la ville & le diocese d'Aix. On y suscita une grosse tempête contre lui & contre les autres missionnaires qu'il y employoit: cependant il l'acheva; & étant allé de là chez la marquise des Portes, qui avoit converti en une espece de monastere son château de Terargues dans les Sevennes, il fut si puissamment sollicité de faire le voyage de Paris pour quelque dessein qu'on ne vouloit confier qu'à lui, qu'il se mit en chemin, malgré divers obstacles qui s'opposoient à ce voyage; mais passant une petite riviere profonde & rapide à quelques lieues de Terargues, il fut entraîné dans sa litiere avec son valet au mois d'Avril 1684. & fut noyé par l'obstination du muletier qui le conduisoit. Son corps fut retrouvé cinq jours après, & enterré dans la chapelle du château de Terargues. Voici son epitaphe.

Expectat hîc donec veniat immutatio sua
V. Petrus DE LA VERGNE TRESSAN *presbyter,*
Homo missus à Deo.

Ut in eo clerici & Laïci, milites & togati, pusilli & magni, sexus uterque, nulla non ætas, genus omne hominum, in arcta via quæ ducit ad vitam, ductorem haberent non cæcum, nec consuentem pulvillos sub omni cubito manus, utque essent complures sancti in domo Cæsaris.

Quo nemo flagrantiùs justitiam esuriit & sitiit;
Nemo altiùs à Christo didicit, quia mitis est & humilis corde:
Nemo meliùs evangelicum illud implevit: Gratis accepistis, gratis date.
Nemo feliciùs apostolicum cursum cucurrit, pertransiens
Benefaciendo, & ubique suadens de regno Dei.
Debuerat vir apostolicus, nec modicæ fidei super
Aquas ambulare: ita pater: sed aliter
Placitum fuit ante te in torrente obire maluisti,
De torrente voluptatis tuæ mox potandum.
Ascetæ optimo Hieronymo suo
Maria Felicia de Budos,
M. de Portes, famula Christi.
Ann. MDCLXXXIV.
Quando sublatus est post factum planctum magnum posuit.

VERGI, l'une des plus illustres & des plus anciennes maisons de la Bourgogne, tiroit son origine du château du Vergi, qui fut ruiné par l'ordre du roi Henri IV. l'an 1609. & a produit de grands hommes, qui se sont signalés dans la paix, dans les armées & dans l'eglise.

I. Le premier qui soit venu à notre connoissance, est Gui seigneur de Vergi, auquel les papes Eugene III. & Anastase IV. recommanderent la protection de l'abbaye de Vezelai, contre le comte de Nevers, l'an 1155. & qui vivoit encore l'an 1204. Il avoit épousé *Adelais* de Beaumont, fille & heritiere de *Hugues* V. du nom seigneur de Beaumont sur Vigenne, & d'Autrei, & de *Mahaud*, dont il eut HUGUES, qui suit; SIMON, seigneur de Beaumont sur Vigenne, qui a fait la branche des seigneurs de Beaumont, rapportée par M. Du Chêne, *en son histoire de la maison de Vergi*; & *Renaud* de Vergi, chantre, puis évêque de Mâcon, mort l'an 1199.

II. HUGUES seigneur de Vergi, d'Autrei, Chastel-Censoi, &c. eut guerre contre Hugues III. duc de Bourgogne l'an 1184. Quelque-tems après il accompagna le roi Philippe-*Auguste* au voyage d'Outre-Mer, se trouva au siege d'Acre l'an 1191. & étoit mort l'an 1202. Il avoit épousé vers l'an 1175. *Gilles* de Trainel, fille de *Garnier* seigneur de Trainel, dont il eut *Garnier* de Vergi, mort jeune; GUILLAUME, qui suit; *Hugues*, seigneur de Beauvoir ou *Belvoir*, qui laissa posterité; *Gui*, évêque d'Autun; & *Alix* dame de Vergi, mariée l'an 1199. à *Eudes III.* du nom, duc de Bourgogne, morte le 3. Mai 1251.

III. GUILLAUME de Vergi, I. du nom, seigneur de Mirebeau, d'Autrei, de Fonvens, de Champlite, &c. sénéchal de Bourgogne, mourut le 18. Janvier 1240. laissant de *Clemence* dame de Fonvens & de Fontaines, fille & heritiere de *Henri* seigneur de Fonvens, qu'il avoit épousée vers l'an 1203. *Hugues*, mort jeune; & HENRI I. qui suit;

IV. HENRI de Vergi, I. du nom, seigneur de Mirebeau, d'Autrei, de Champlite, de Fontaines, &c. sénéchal de Bourgogne, mourut le 27. Octobre de l'an 1258. laissant d'*Elisabeth*, sœur de *Jean* seigneur du Rai, *Guillaume* de Vergi II. du nom, seigneur de Mirebeau, d'Autrei, &c. sénéchal de Bourgogne, mort après l'an 1272. sans posterité, de *Laure* de Lorraine, fille de *Matthieu* II. du nom duc de Lorraine; JEAN I. qui suit; & *Henri* de Vergi, seigneur d'Autrei, chanoine de Langres, puis chantre de Besançon.

V. JEAN de Vergi, I. du nom, seigneur de Fonvens, de Champlite, Autrei, puis de Mirebeau, & sénéchal de Bourgogne après la mort de son aîné, mourut l'an 1310. Il avoit épousé *Marguerite* de Noyers, fille de *Miles* IV. seigneur de Noyers, dont il eut HENRI II. qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche de* MIREBEAU, *rapportée ci-après*; *Hugues*, chanoine de Langres; *Helissente*, mariée 1°. à *Henri* II. comte de Vaudemont: 2°. à *Gaucher* de Châtillon IV. du nom, comte de Porcean, connétable de France; & *Jeanne* de Vergi, dame de Fontaine-Françoise, alliée à *Artaud* seigneur de Roussillon & d'Annonai.

VI. HENRI de Vergi, II. du nom, seigneur de Fonvens, Autrei, Champlite, &c. sénéchal de Bourgogne, mourut en Avril 1335. Il avoit épousé en Septembre 1298. *Mahaud* de Trie, dame de saint Aubin, fille de *Jean* comte de Dammartin, & d'*Yoland* de Dreux, dont il eut JEAN II. qui suit; & *Marguerite* de Vergi, dame de Vadans, mariée l'an 1319. à *Louis* de Poitiers, comte de Valentinois.

VII. JEAN de Vergi, II. du nom, seigneur de Fonvens, Champlite, Autrei, &c. surnommé *le Borgne*, sénéchal de Bourgogne, mourut l'an 1352. laissant de *Gilles* de Vienne, fille de *Guillaume*, seigneur de saint Georges & de sainte-Croix. JEAN III. qui suit; JACQUES, qui a fait *la branche d'*AUTREI, *rapportée ci-après*; *Guillaume*, archevêque de Besançon, & cardinal, mort l'an 1407; *Marie*, alliée en Janvier 1357. à *Jean* seigneur de Coligni, & d'Andelot; & *Guillemette* de Vergi, mariée à *Henri* comte de la Roche, & de Villiers Sexel, mort l'an 1401.

VIII. JEAN de Vergi, III. du nom, dit *le Grand*, sur-

nommé aussi la *Laffre* ou *Levre*, seigneur de Fonvens, Champlite, Port-sur-Saône, &c. senéchal, maréchal & gouverneur de Bourgogne, suivit Philippe *le Hardi*, duc de Bourgogne en ses armées, fut envoyé en Turquie pour negocier la liberté de Jean comte de Nevers fils du duc de Bourgogne, qu'il ramena en France; se signala au combat de Montenai contre les Liegeois l'an 1408. & mourut le 25. Mai 1418. Il avoit épousé, 1°. l'an 1372. *Jeanne* de Châlon, fille de *Jean*, seigneur d'Harlai, & de *Marguerite* de Mello: 2°. l'an 1401. *Jeanne* de Vienne, veuve d'*Edouard* de Flandres, seigneur de saint Dizier, & fille de *Jean*, seigneur de Rollans, amiral de France, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier mariage furent, Guillaume III. du nom, qui suit; *Jacques* de Vergi, seigneur de la Fauche, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396. sans laisser de posterité de *Jeanne* de saint-Denys, dame de la Fauche, de la Roche, &c; *Antoine* de Vergi, comte de Dammartin, &c. maréchal de France, & chevalier de la toison d'or, mort sans posterité, & *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & *Marie* de Vergi, alliée en Mai 1390. à *Conrad* comte de Fribourg, morte le 29. Mars 1407.

IX. Guillaume de Vergi, III. du nom, seigneur de Port-sur-Saône, de Montenot, d'Arc, &c. suivit en Hongrie le comte de Nevers: où il fut tué avec *Jacques*, seigneur de la Fauche, son frere, à la journée de Nicopolis, du vivant de leur pere. Il avoit épousé, étant fort jeune, en Mars 1377. *Isabeau* de Haute-Ribaupierre, fille de *Brun* seigneur de Haute-Ribaupierre, & de *Jeanne* de Blammont, dame de Montenot, & d'Orville, dont il eut Jean IV. du nom, qui suit; *Guillemette*, mariée en Mai 1403. à *Jean* comte de Salms, dit *le Jeune*; *Jeanne*, alliée 1°. en Septembre 1406. à *Jean* de saint-Cheron, seigneur de Sougei & de Rollans: 2°. à *Jean* de Blammont, seigneur de Vellesson; & *Marguerite* de Vergi, mariée l'an 1409. à *Jean* seigneur d'Oiselet & de Frêne.

X. Jean de Vergi, IV. du nom, seigneur de saint-Dizier, Vignori, la Fauche, &c. senéchal & gouverneur de Bourgogne, accompagna le duc de Bourgogne à l'entrevûe de Montereau; servit le comte de Vaudemont contre René d'Anjou, duc de Lorraine; reçut l'an 1433. l'ordre de la toison d'or, & mourut l'an 1460. sans laisser de posterité, de *Marguerite*, dite *Marie*, fille de *Gui* seigneur de la Rocheguyon, qu'il avoit épousée l'an 1457.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'AUTREI.

VIII. Jacques de Vergi, second fils de Jean de Vergi, II. du nom, seigneur de Fonvens, &c. dit le *Borgne*, & de *Gilles* de Vienne, fut seigneur d'Autrei, Arc, &c. & mourut l'an 1398. Il épousa *Marguerite* de Woufflans, dame de Champuant, & de la Mothe, veuve de *Louis* comte de Neufchâtel, dont il eut Jean, qui suit; & Pierre de Vergi, qui a fait *la branche des seigneurs de* Champuant, *de* Champlite *& de* Fonvens, *rapportée ci-après*.

IX. Jean de Vergi, seigneur d'Autrei, Arc, fut l'un des chefs qui conduisirent les Bourguignons au secours de Jean de Baviere, évêque de Liege l'an 1408. Il suivit le duc de Bourgogne, lorsqu'il entreprit de se rendre maître de Paris l'an 1417. fut l'un des seigneurs qui jurerent le traité fait entre le dauphin & lui, le 11. Juin 1419. & deux mois après, le suivit à l'entrevûe de Montereau, où les gens du dauphin le tuerent. Il avoit épousé vers l'an 1407. *Antoinette* de Salins, dame de Vaugrenant & de Montferrand, fille d'*Ancel*, seigneur de Vaugrenant, &c. dont il eut Charles, qui suit; & *Louise* de Vergi, mariée à *Jean* de Rai, seigneur de la Ferté & de Precigni.

X. Charles de Vergi, seigneur d'Autrei, &c. senéchal de Bourgogne, mourut l'an 1467. Il avoit épousé 1°. en Janvier 1434. *Claude* de la Tremoille, fille de *Gui*, comte de Joigni: 2°. vers l'an 1451. *Marguerite* de Cusance, veuve de *Gui* de Pontaillier, seigneur de Talmei, chevalier de la toison d'or, maréchal de Bourgogne, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent, Antoine, qui suit; *Guillemette* de Vergi, mariée, 1°. en Mars 1451. à *Guillaume* de Pontaillier, seigneur de Talmei: 2°. à *Claude* de Toulongeon, seigneur de la Baste, & de Seneçai, chevalier de la toison d'or.

XI. Antoine de Vergi, seigneur de Montferrand, &c. mourut peu après son mariage avec *Bonne* de Neufchâtel, fille de *Thibault* seigneur de Neufchâtel, qu'il avoit épousée l'an 1454. & d'où vint, pour fille unique, *Marguerite* de Vergi, dame de Montferrand, d'Autrei, Champlite, Rignei, &c. premiere femme de *Guillaume* de Vergi, IV. du nom, seigneur de Vergi, *dont il sera parlé ci-après*, morte l'an 1472.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Champuant, *de* Champlite, *& de* Fonvens.

IX. Pierre de Vergi, second fils de Jacques de Vergi, seigneur d'Autrei, & de *Marguerite* de Woufflans, dame de Champuant, &c. fut seigneur de Champuant, par le partage fait avec son frere, l'an 1407. & vivoit l'an 1439. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Grueres, fille de *Raoul* seigneur de Grueres, & d'*Antoinette* de Salins, dame de Montferrand, & de Vaugrenat: 2°. *Alix* de Rougemont. Du premier lit vint Jean, qui suit. Du second, sortirent, *Jean* de Vergi, dit *le Jeune*, seigneur de la Mothe & de Montrichier, mort sans posterité l'an 1467; & *Catherine* de Vergi, mariée à *Guillaume* de Rai, seigneur de la Ferté-sur-Amance, & de Precigni.

X. Jean de Vergi, seigneur de Champuant, de Montrichier, &c. mourut avant l'an 1481. laissant de *Paule* de Miolans, fille de *Jacques*, seigneur de Miolans & de *Jeanne* de la Chambre, Guillaume IV. du nom, qui suit; *Jean*, mort à la journée de Bussi; *Claude*, & *Martin*, morts à la guerre sans alliance; *Antoinette*, mariée le premier Mai 1481. à *Jean* de Pontaillier, seigneur de Talmei; *Charlotte*, alliée à *Humbert* de Foucigni, chevalier; *Guillemette*, femme de *Claude* d'Arbecq, seigneur de Valengin; & *Claude* de Vergi, mariée le 26. Janvier 1496. à *Fernand* de Neufchâtel, seigneur de Montagu, de Fontenai, &c.

XI. Guillaume de Vergi, IV. du nom, seigneur de Vergi, de saint-Dizier, de Champlite, Fonvens, Autrei, Rignei, Champuant, baron de Bourbon-Lanci, &c. chevalier de l'ordre de Savoye, senéchal & maréchal de Bourgogne, servit Charles duc de Bourgogne, en plusieurs occasions, & particulierement au combat de Morat le 22. Juin 1476. & après la journée de Nanci, il se retira à Douai, pour y servir Marie duchesse de Bourgogne; mais s'étant voulu jetter dans Arras, il fut défait avec ses troupes, & demeura prisonnier du seigneur du Lude. Le roi Louis XI. l'attira à son service, le fit l'un de ses conseillers & chambellans, lui donna le château de Vergi, & la terre de saint Dizier en Partois au mois d'Août 1477. Après la mort du roi Charles VIII. il quitta le parti de France; se retira au comté de Bourgogne, sous l'obéïssance de l'empereur Maximilien, qui le fit maréchal de Bourgogne, & capitaine de ses gens de guerre l'an 1498. Philippe roi d'Espagne, l'établit l'an 1504. son lieutenant & capitaine general des pays de Gueldres & de Zutphen. Il fut chevalier de l'ordre de l'Annonciade l'an 1519. & mourut l'an 1520. après avoir relevé sa maison au plus haut point de sa splendeur. Il avoit épousé 1°. le 7. Mai 1469. *Marguerite* de Vergi, dame d'Autrei, Champlite, Rignei, &c. fille unique d'*Antoine* de Vergi, seigneur de Montferrand, Autrei, &c. & de *Bonne* de Neufchâtel, morte l'an 1472. sans posterité: 2°. le 5. Mars 1486. *Anne* de Rochechouart, fille de *Jean*, seigneur de Mortemar, dont il eut Claude, qui suit; *Jean*, mort jeune; *Antoine*, archevêque de Besançon, mort le 29. Decembre de l'an 1541; Guillaume V. du nom, *qui continua la posterité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Marguerite*, alliée le 5. Mai 1504. à *Jean* comte de Grueres; *Pauline*, mariée à *Michel* seigneur de Viri; *Rose*, femme de *Guillaume* de Mervilliers, seigneur de Memullon, Taillepied, &c. l'un des cent gentilshommes de la maison du roi; & *Helene* de Vergi, mariée à *Pierre* de Barbançon, seigneur de Werchin & de Roubais, chevalier de la toison d'or, senéchal hereditaire du Hainault. *Il eut aussi un fils* naturel, *nommé* Gerard *de Vergi*, *qui a fait la branche des seigneurs de Hanameni.*

XII. Claude de Vergi, seigneur de Champlite, Fonvens, &c. chevalier de la toison d'or, maréchal & gou-

verneur du comté de Bourgogne, fut nommé lieutenant general du comté de Bourgogne l'an 1537. par l'empereur Charles-*Quint*, qui le fit chevalier de la toison d'or l'an 1546. & mourut le 5. Janvier 1560. âgé de 75. ans. Il avoit épousé 1°. par dispense, le 30. Août 1501. *Helene* de Grueres, fille de *Louis* comte de Grueres, & de *Claude* de Seyssel, morte sans enfans: 2°. l'an 1523. *Philiberte* de Vienne, fille de *Gerard*, seigneur de Ruffei & de Commarin, & de *Benigne* de Dinteville, dont il eut pour fille unique, *Antoinette* de Vergi, dame de Fonvens, mariée 1° à *Henri* de Pontaillier, seigneur de Flagei & de Pont-sur-Saône: 2°. à *Jean* de Choiseul, seigneur de la Ferté-sur-Amance, & de Lanques, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

XII. GUILLAUME de Vergi V. du nom, fils puîné de GUILLAUME IV. du nom seigneur de Vergi, & d'*Anne* de Rochechouart, fut seigneur d'Autrei, Montferrand, &c. gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-*Quint*, & du roi d'Espagne. Dès sa jeunesse il servit l'empereur, l'archiduc Charles, depuis empereur, en qualité de conseiller chambellan, & fut choisi l'an 1516. avec plusieurs autres seigneurs, pour l'accompagner en Espagne. Depuis, il conduisit la cavalerie de la Franche-Comté en l'armée Imperiale à la bataille de Pavie, & mourut à Bruxelles le 26. Janvier 1531. laissant de *Marine* de Bourgogne, fille naturelle de *Baudouin* bâtard de Bourgogne, seigneur de Fallais, FRANÇOIS, qui suit; & *Chrétienne* de Vergi, mariée 1°. l'an 1544. à *Guillaume* de Vienne, baron de Chévreau: 2°. à *Claude* de Saulx, seigneur de Ventoux, lieutenant general au gouvernement de Bourgogne, morte en Septembre 1566.

XIII. FRANÇOIS de Vergi, premier comte de Champlite, seigneur de Fonvens, &c. chevalier de la toison d'or, fut élevé page d'honneur de l'empereur Charles V. duquel il porta la cornette à la journée de Muldeberg contre les Protestans d'Allemagne l'an 1547. servit aux sieges de Metz & de Dourlens, aux entreprises de Saint Quentin & de Ham, & à la rencontre de Gravelines. Le roi Philippe II. le nomma gouverneur de Bourgogne en Fevrier 1560. érigea sa terre de Champlite en comté, le fit chevalier de la toison d'or l'an 1584. & il mourut le 5. Décembre 1591. âgé de 61. ans. Il avoit épousé 1°. par dispense, le 15. Juin 1553. *Claudine* de Pontaillier, fille de *Henri*, seigneur de Flagei, & d'*Antoinette* de Vergi, dame de Fonvens: 2°. l'an 1577. *Renée* de Rai, dame de Vaudrai, fille de *Claude* seigneur de Rai, & d'*Anne* dame de Vaudrai. Ses enfans du premier lit furent, CLAUDE II. du nom, qui suit; *Fernand* de Vergi, seigneur de Flagei, capitaine d'une compagnie d'infanterie, tué par mégard d'un coup d'arquebuse à une montre de sa compagnie, l'an 1594. âgé de 23. ans; *Anne*, mariée 1°. l'an 1581. à *Philibert* seigneur de Montmartin: 2°. l'an 1589. à *Jean-Louis* de Pontaillier, seigneur de Talmei; & *Beatrix* de Vergi, alliée l'an 1577. à *Vandelin-Simon* de Cusance, seigneur de Beauvoir. Ceux du second lit furent, *Alexandrine* de Vergi, morte sans alliance, l'an 1592; & *Cleriadus* de Vergi, comte de Champlite, seigneur de Vaudrai, &c. chevalier de la toison d'or, gouverneur & capitaine general du comté de Bourgogne, mort sans posterité de *Magdelaine* de Beauffremont, fille de *Claude*, seigneur de Seneçai, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur des villes d'Auxonne & de Châlon, & de *Marie* de Brichanteau, qu'il avoit epousée en Février 1600.

XIV. CLAUDE de Vergi, II. du nom, comte de Champlite, seigneur d'Autrei, &c. chevalier de la toison d'or, gouverneur & capitaine du comté de Bourgogne, mourut l'an 1602. sans enfans de *Catherine* Chabot-Charni, ni d'*Eleonor* Thomassin, ses deux femmes.

BRANCHE DES SEIGNEURS de MIREBEAU.

VI. GUILLAUME de Vergi, I. du nom, second fils de JEAN de Vergi, I. du nom, seigneur de Fonvens, &c. & de *Marguerite* de Noyers, fut seigneur de Mirebeau, de Fontaine-Françoise, de Bourbonne, &c. lieutenant general de Dauphiné, & mourut vers l'an 1361. Il avoit épousé 1°. *Isabeau* de Choiseul, dame de Bourbonne, fille de *Renard*, seigneur de Bourbonne: 2°. *Agnés* de Durnai. Ses enfans du premier lit furent, JEAN I. du nom, qui suit; *Isabeau* de Vergi, mariée à *Henri* de Bar, seigneur de Pierrefort. Du second lit sortirent *Jeanne* de Vergi, alliée 1°. à *Aimon* de Geneve, seigneur d'Anthon: 2°. à *Geofroi* de Charni, seigneur de Savoisi; *Marguerite*, épouse de *Jean* de Grandson, seigneur de Pennes; & *Henriette* de Vergi, dame de Fontaine-Françoise, mariée 1°. à *Jean* de Longwi, seigneur de Beaumont-sur-Serain: 2°. à *Jean* de Vienne, dit *à la grande barbe*, seigneur de Pagni, &c. morte le 27. Decembre 1427.

VII. JEAN de Vergi, I. du nom, seigneur de Mirebeau, de Bourbonne, &c. mourut vers l'an 1370. laissant de son mariage avec *Isabeau* de Joinville, fille d'*Anseau* sire de Joinville, sénéchal de Champagne, pour fils unique, GUILLAUME II. qui suit;

VIII. GUILLAUME de Vergi, II. du nom, seigneur de Mirebeau, Bourbonne, &c. mourut l'an 1374. Il avoit épousé *Agnés* de Jonvelle, fille de *Philippe* seigneur de Jonvelle-sur-Saône, & de *Guillemette* de Vergi, dont il eut, *Jean* de Vergi, II. du nom, seigneur de Mirebeau, mort sans alliance le 27. Janvier 1388; *Marguerite*, morte jeune; & *Jeanne* de Vergi, dame de Mirebeau, de Bourbonne & de Charni, mariée à *Henri* de Bauffremont, seigneur de Steich, chambellan du duc de Bourgogne, morte vers l'an 1410. * *Voyez* Du Chêne, *hist. de la maison de Vergi*; *le mausolée des chevaliers de la toison d'or*; le pere Anselme, &c.

VERGI (Antoine de) comte de Dammartin, seigneur de Champlite, &c. maréchal de France, fils puîné de JEAN de Vergi, III. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Fonvens, Champlite, &c. & de *Jeanne* de Châlon, sa premiere femme, servit en plusieurs occasions Jean duc de Bourgogne, qui le fit son chambellan, l'assista dans l'entreprise qu'il fit l'an 1417. de chasser de Paris le dauphin & les partisans du duc d'Orleans, & fut l'un de ceux qui le suivirent à l'entrevûe de Montereau-Faut-Yonne, où il fut blessé & fait prisonnier le 10. Septembre 1419. Il fut nommé maréchal de France par le roi d'Angleterre, regent de France, en Janvier 1420. défit les troupes Françoises à la journée de Crévant près d'Auxerre, fut établi capitaine general des duchés & comtés de Bourgogne & de Charolois l'an 1423. & créé chevalier de la toison d'or l'an 1430. Il assista la même année Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, au combat de Bulligneville, où René d'Anjou duc de Lorraine, fut défait & arrêté prisonnier. Il mourut le 29. Octobre de l'an 1439. & fut enterré en l'église collegiale de Champlite qu'il avoit fondée. Ce maréchal fut marié deux fois, 1°. l'an 1388. à *Jeanne* de Rignei, fille & heritiere de *Hugues* II. du nom seigneur de Rignei, de Frolois, de Richecour, &c. senéchal du comté de Bourgogne: 2°. vers l'an 1424. à *Guillemette* de Vienne, fille de *Philippe*, seigneur de Persan, desquelles il n'eut point d'enfans.

VERHEYEN (Philippe) docteur en medecine, dans l'université de Louvain, & professeur royal en anatomie & chirurgie, florissoit au commencement du XVIII. siecle. Il étoit natif de Verrebroucq, village au pays de Wâës. Son pere étant laboureur, il n'apprit point d'autre science dans la maison paternelle, que celle de la pieté, qu'il cultiva toute sa vie, & celle de travailler à la terre, à laquelle il s'occupa jusqu'à l'âge de 22. ans. Son curé lui trouvant beaucoup d'esprit, se mit pendant l'hiver à lui enseigner les rudimens de la langue latine, puis lui procura une place dans le college de la Trinité à Louvain. Verheyen y étudia les humanités pendant trois ans; & fit son cours de philosophie, à la fin duquel il fut declaré le premier de tous ses condisciples, c'est-à-dire, celui qui avoit le mieux profité des instructions du professeur. Il se destinoit à l'église; mais après avoir commencé à faire son cours de theologie, ayant été obligé de se faire couper une jambe à cause de la gangrenne qui s'y étoit mise, il s'adonna à l'étude de la medecine, & en fut reçu licentié à Louvain le 1. Février 1681. Sept ans après il fut nommé professeur royal en anatomie, emploi auquel on joignit l'an 1692. celui de professer aussi la chirurgie. L'année suivante il fit imprimer un livre avec des figures sous le titre de *corporis humani anatomia*, ouvrage si excellent qu'il eut l'approbation de toute l'Europe, & fut traduit en allemand. Le 17. Juil-

let 1695. on l'honora du titre de docteur. Depuis il s'appliqua à la dissection des cadavres avec tant de soin, qu'il devint un des plus habiles anatomistes de son tems. Il y fit tant de découvertes, qu'il se preparoit à donner une seconde édition de son ouvrage beaucoup plus ample, & même un supplément, lorsque la mort l'enleva à Louvain le 18. Février 1710. âgé de 62. ans. On a encore de lui d'autres livres, un traité *de Febribus*; *Compendium theorico-practicum*; outre un traité *de valetudine tuenda*, qu'il étoit prêt de mettre sous la presse. Ce fut un homme de pieté, détaché entierement des biens de la terre & de la gloire du monde. Il voulut être enterré dans le cimetiere de sa paroisse, ne laissant point d'autre testament que ces mots. *Philippus Verheyen, medicinæ doctor & professor, partem sui materialem hic in cœmeterio condi voluit, ne templum dehonestaret, aut nocivis halitibus inficeret. Requiescat in pace.* * *Eloge en latin fait à sa gloire après sa mort.* On trouve un abregé de sa vie à la tête de la seconde édition de son ouvrage de *l'anatomie du corps humain*, faite à Bruxelles *in* 4°. l'an 1710.

VERIA, bourg d'Espagne. Il est dans le royaume de Grenade près de la côte, à dix lieues d'Almeria, vers le couchant. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Vergium*, que d'autres mettent à Viezo, village du diocése de Lerida en Catalogne. * Baudrand.

VERIA, anciennement *Pieria*. C'est une contrée de Macedoine vers le golfe de Salonichi, entre les embouchures du Vardari & du Palacas. *Vera* ou *Carra Veria* qui lui donne le nom, en est la capitale. * Baudrand.

VERIN (Hugolin) de Florence, né en 1442. fut pere de MICHEL, qui suit. Il a composé divers ouvrages en vers, entr'autres *la Charliade*, ou *les expeditions de Charlemagne*; le *siege & la prise de Grenade*, une *sylve* à la louange de Philippe Benita; quelque chose sur l'astronomie, & diverses autres poësies, sans parler de ce qu'il a fait en prose. Mais il n'y en a point qui lui ait fait tant d'honneur, que les trois livres qu'ils a faits à la louange de la ville de Florence sa patrie. Après tout il n'y a presque rien de poëtique dans tout cet ouvrage; la versification n'y est pas non plus fort délicate, & il étoit fort inferieur en ce point à Jovien Pontanus, à Politien, & à quelques autres de son tems. Il mourut vers l'an 1505. * Vossius, *de hist. Lat.* P. Crinitus, *de poët.*

VERIN (Michel) poëte Florentin, fils du precedent, fut auteur des distiques moraux en latin, que leur utilité a rendus si celebres. Ils furent imprimés dès l'an 1487. à Florence, & depuis à Lyon l'an 1547. avec les notes de Martin Ivarra en 1577. & traduits en vers françois par Claude de Triors gentilhomme de Dauphiné, & en prose, par Claude Hardi Parisien, l'an 1614. Verin mourut âgé d'environ 19. ans en 1487. & refusa de suivre le conseil des medecins, qui lui ordonnoient de se marier s'il vouloit recouvrer sa santé : c'est ainsi qu'il prefera une parfaite chasteté à une plus longue vie. Les distiques moraux de Michel Verin pourroient faire le sujet de l'admiration de ceux qui considereroient que c'est le fruit de sa premiere jeunesse. La facilité pour la versification y paroît extraordinaire; mais la sagesse qui éclate dans tous les distiques, est quelque chose de plus digne d'attention, & elle nous fait juger qu'il étoit déja mûr pour l'éternité, lorsque l'amour de la continence l'enleva de cette vie mortelle. Pour le sujet de ses distiques Verin a choisi les plus belles sentences des philosophes Grecs & Latins; mais il a pris particulierement de Salomon, pour les renfermer dans ses distiques. La netteté du style, l'élegance & la beauté du sujet, ont été cause qu'on les a fait apprendre à la jeunesse en divers pays. Au reste sa composition est simple, mais naturelle & facile. C'est ce que Politien explique dans une épigramme.

Verinus Michaël florentibus occidit annis,
Moribus ambiguum major, an ingenio.
Disticha composuit docto miranda parenti
Quæ claudunt gyro grandia sensa brevi.
Sola Venus poterat tanto succurrere morbo.
Ne se pollueret, maluit ipse mori.
Hic jacet heu, Patris dolor & decus, unde juventus
Exemplum, vates materiam capiant.

* Politien, *in ejus epitaphio.* Bacon, chancelier d'Angleterre, *en son hist. naturelle.* A. S. Peregrinus, *in biblioth. Hispan.* Jul. Cæs. Scalig. *in Hypercrit.* Anton. Geraldini, *epigram. apud Scottum.* Georg. Matth. Konig, *Biblioth. vet & nov.* Guill. Colletet, *art. poët. Traité de la poësie morale.*

VERITE', déesse des Payens, fille de Saturne, ou du tems, & mere de la vertu, étoit representée sous la figure d'une femme belle, grande, habillée simplement, mais avec un éclat extraordinaire, & des yeux très-brillans. Plutarque, *en ses questions*, dit qu'elle a été crue fille de Saturne, parce que ce fut un roi très-juste, & zelé pour la justice.

VERJUS (Antoine) fils d'*Antoine* Verjus, bailli de Joigni, & de *Barbe* Champrenault, nâquit le 24 Janvier de l'année 1632. Après avoir fait ses études au college des Jesuites, il entra dans leur compagnie âgé de 19. ans. Comme il avoit l'esprit mûr & fort avancé, il prit les choses de la pieté non pas en novice, mais en homme fait. Il s'appliqua particulierement aux vertus solides & propres à former un homme destiné à travailler au salut des ames. La conversion du nouveau monde ayant été l'attrait principal de sa vocation, c'est-là qu'il rapportoit ses prieres, ses communions, &c. Après son noviciat, il alla regenter en Bretagne, & fit ensuite sa théologie avec un très-grand succès. Il pressa à diverses reprises ses superieurs de l'envoyer dans les missions les plus éloignées; mais ses infirmités, & les oppositions du comte de Creci, qui ne put jamais se résoudre à perdre un frere qui lui étoit si cher, l'empêcherent d'obtenir cette grace. Le pere Verjus alla, par ordre de son souverain, joindre le comte de Creci en Allemagne. Ce pere y acquit une grande reputation, & par son esprit & par sa vertu. Le baron de Schwerin, quoique zelé Calviniste, premier ministre de l'électeur de Brandebourg, disoit souvent qu'il passeroit volontiers sa vie avec lui. On dit cependant que ce pere ne le ménageoit en aucune maniere, quand il s'agissoit de religion. M. de Grote Lutherien, premier ministre du duc de Hanover, n'eut pas moins de consideration pour lui. La princesse Sophie duchesse de Hanover, l'honora aussi de son estime & de sa confiance. Il est aisé de juger qu'il ne se fit pas moins estimer chez les princes Catholiques de l'empire. Le procureur des missions du Levant étant mort, pour le remplacer, on jetta les yeux sur le pere Verjus. Ces missions qui manquoient alors d'ouvriers en plusieurs endroits, changerent bientôt de face. Il fit par tout de nouveaux établissemens, & pourvut de ministres ces églises naissantes. Il ne se contenta pas des moyens ordinaires que lui donnoit la France, pour faire passer des missionnaires dans les Indes, il chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perse, & par la mer Rouge. L'Angleterre même, quoiqu'en guerre avec la France, reçut quelquefois dans ses vaisseaux les missionnaires que le pere Verjus envoyoit aux extremités de la terre. Son grand âge & ses maladies l'obligerent de se décharger du soin des missions quelques années avant sa mort, qui arriva presque subitement le 16. du mois de Mai 1706. à l'âge de 74. ans. Nous avons du P. Verjus, *la vie de messire Michel le Nobletz*, qu'il donna en 1666. sous le nom de l'abbé de *saint André*, *& la vie de saint François de Borgia*, qu'il a beaucoup plus travaillée. Il a aussi fait quelques ouvrages d'un genre fort different, tels que sont *l'apologie de M. le cardinal de Furstemberg*, plusieurs manifestes françois & latins pour les princes d'Allemagne, contre les prétentions de la cour de Vienne, & quelques autres écrits de même nature, qui regardoient les interêts de la France, & qu'il fit pour soulager le comte de Creci. Le P. Verjus avoit pour freres *François*, qui fut tiré des prêtres de l'Oratoire pour être évêque de Grasse en Provence, & mourut le 17. Décembre 1710. & Louis Verjus, comte de Creci, secretaire de la chambre & du cabinet du roi, conseiller d'état, plenipotentiaire de S. M. à la diete de Ratisbonne & autres assemblées de l'empire, puis aux conferences de Riswick, & l'un des quarante de l'académie Françoise, mort le 13. Décembre 1709. âgé de 80. ans, laissant *de Marie-Marguerite* de Ratabon, sa femme, pour fils *Louis-Alexandre* Verjus, marquis de Creci, lequel ayant été colonel du regiment de

de Boulonnois en 1703. fut fait brigadier d'armée en 1710. gouverneur de Toul en 1714. & maréchal de camp en 1719. Il y a eu encore de la même famille, N. Verjus, predicateur, dont les panegyriques furent imprimés après sa mort l'an 1665.* Voyez l'*épitre dedicatoire*, qui est au devant du VIII. recueil des lettres édifiantes & curieuses écrites des missions étrangeres, imprimé à Paris en 1708. à la tête duquel se trouve l'abregé de la vie du P. Verjus.

VERLIA, bourg de Natolie, situé sur la côte septentrionale de la mer de Marmora. On le prend pour l'ancienne *Olbia*, petite ville de la Bithynie. * Baudrand.

VERMA, royaume de Terre-Ferme dans l'Inde, au delà du Gange, avec une ville capitale de même nom, produit quantité de mines & de pierres precieuses. Les peuples de ce pays ont le teint fort basanné, vont nuds, & ne couvrent que les parties que la pudeur nous fait cacher, ce qu'ils font en se servant de quelques pieces de coton, en forme de petit tablier. * Daviti, *de l'Asie*.

VER-MANDER (Charles) étoit né gentilhomme dans une terre noble de Flandres appellée *Meulebrac*, dont son pere étoit seigneur. Ce pere le fit élever avec soin, & comme son fils fit voir un grand penchant pour la peinture, il le mit sous la discipline de Lucas de Heer, peintre fort celebre en ce tems-là, puis chez Pierre Udalric, où il fit plusieurs tableaux de l'histoire sainte. Il s'exerçoit en même tems à composer des comédies; car la poësie étoit encore un de ses talens. A vingt-six ans il alla à Rome, où, après avoir travaillé trois ans, il passa en Allemagne, & fit à Vienne plusieurs arcs de triomphe, pour l'entrée de l'empereur Rodolphe, ensuite de quoi il retourna à Meulebrac sa patrie. Les guerres de religion, qui s'augmenterent, le contraignirent de se retirer dans Courtrai, où il a peint des tableaux déglise, & sur-tout à sainte Catherine. Comme il s'en retournoit à sa terre de Meulebrac, il fut volé & dépouillé tout nud. Se voyant reduit à cette extrémité, il s'embarqua sur un vaisseau qui le mena à Harlem, où il se retablit dans l'abondance, & s'occupa à la peinture & à la poësie. Il y fit entr'autres choses l'histoire de la passion, qu'un nommé de Geyen à gravé. Il établit dans la même ville d'Harlem, avec Goltzius & les Corneilles, une académie, pour y dessiner d'après nature, & pour y exercer les jeunes peintres. Ses ouvrages en prose & en poësie font en si grand nombre, qu'il seroit trop long de les rapporter ici. Outre un traité de peinture, il a mis au jour la vie des peintres Flamands. L'ignorance d'un medecin le tua en 1607. à l'âge de cinquante huit ans. Il fut enteré à Amsterdam dans la vieille église, il eut un fils appellé aussi *Charles*, qui hérita de son pere l'esprit, l'humeur, & la science. Le roi de Danemarck l'attira à Coppenhague, où il a toujours demeuré en reputation d'habile homme. * De Piles, *abregé de la vie des peintres*.

VERMANDOIS, pays de France en Picardie, avec titre de duché, a eu autrefois des comtes particuliers, & a été depuis réuni à la couronne. Ses peuples font les *Veromandui* des anciens. La capitale a été Vermand-sur-Oumignon, aujourd'hui (*Augusta Veromanduorum*,) ce n'est plus qu'une abbaye, & Saint-Quentin est presentement la premiere ville de ce duché.

ANCIENS COMTES DE VERMANDOIS.

I. PEPIN, roi d'Italie, second fils de l'empereur CHARLEMAGNE, mourut à Milan le 8. Juillet 810. laissant un fils & cinq filles, que les auteurs du tems rapportent n'être pas legitimes; Sçavoir, BERNARD, qui suit; *Adelaïde*, élevée à la cour de l'empereur Charlemagne; *Atale*; *Gundrade*; *Bertaïde*; & *Theodrade*. L'une de ces quatre dernieres est dite femme de *Lambert*, pere de *Gui* duc de Spolete, élu roi d'Italie, vers l'an 888. qui se fit couronner empereur à Rome, par le pape Formose l'an 892.

II. BERNARD roi d'Italie, prit les armes contre l'empereur Louis *le Debonnaire*; & voyant qu'il ne pouvoit pas se maintenir contre lui dans sa revolte, il vint se rendre à sa discretion. Il fut privé de la vûe, & mourut trois jours après le 17. Avril 818. laissant de sa femme, dont le nom est inconnu, PEPIN II. qui suit;

III. PEPIN, II. du nom, seigneur de Perone & de S. Quentin, étoit jeune lors de la mort de son pere. Il eut de N. sa femme, *Bernard*, mort sans lignée; HERBERT I. qui suit; & *Pepin* I. du nom comte de Vermandois & de Senlis, qui de N. sa femme eut *Beatrix*, mariée à *Robert* roi de France; & *Pepin* II. comte de Senlis, & de Valois, pere d'*Adele* comtesse de Valois, mariée à *Gautier* II. comte de Vexin & d'Amiens.

IV. HERBERT, I. du nom, seigneur de Perone & de S. Quentin, fut tué l'an 902. par les gens de Baudouin II. dit *le Chauve*, comte de Flandres, & fut pere de HERBERT II. du nom, qui suit; & de N. mariée à *Uddon*, frere de *Herman* duc de Souabe.

V. HERBERT II. du nom comte de Vermandois, arrêta à S. Quentin le roi Charles *le Simple*, & l'envoya prisonnier à Perone. Il mourut l'an 943. laissant de *Hildebrante*, que l'on dit fille de *Robert* I. duc de France; 1. ALBERT I. du nom, qui suit; 2. *Herbert* de Vermandois, comte de Troyes & de Meaux, après son frere *Robert*, mort fort âgé, le 28. Décembre de l'an 993. Il avoit épousé l'an 951. *Ogive* d'Angleterre, veuve de *Charles* dit *le Simple*, roi de France, dont il eut *Etienne* de Vermandois, comte de Troyes & de Meaux, mort sans lignée vers l'an 1019; & *Agnés*, seconde femme de *Charles* de France, duc de Lorraine; 3. *Robert* de Vermandois, qui se saisit des villes de Troyes, & de Châlons-sur-Marne, & eut de son mariage avec *Adelaïs*, surnommée *Were*, seconde fille de *Gilbert* comte d'Autun, duc de Bourgogne, & d'*Ermengarde* de Bourgogne, *Herbert*, dit *Robert*, mort jeune; & *Adelaïs* de Vermandois, mariée à *Geofroi* I. du nom, dit *Grisegonelle*, comte d'Anjou; 4. *Eudes*, comte de Viennois, qui se saisit de la ville d'Amiens l'an 944; 5. *Hugues* archevêque de Reims; 6. *Alix*, mariée l'an 934. à *Arnoul* I. du nom, comte de Flandres, morte le 10. Octobre de l'an 960; & 7. *Leutgarde*, seconde femme de *Guillaume* I. du nom, duc de Normandie, après la mort duquel elle prit une seconde alliance avec *Thibault* I. du nom, dit *le Tricheur*, comte de Tours, de Blois & de Chartres, & vivoit encore l'an 978.

VI. ALBERT I. du nom comte de Vermandois, mourut fort âgé l'an 988. laissant de *Gerberge* de Lorraine, fille de *Gilbert* duc de Lorraine, & de *Gelberge* de Saxe, HERBERT III. qui suit; *Eudes*, mort sans posterité; *Luidulfe*, évêque de Noyon; *Gui*, comte de Soissons, à cause d'*Alix* sa femme, fille de *Gilbert* comte de Soissons, qui laissa posterité; & *Gisle*, femme du comte *Arnoul*, & mere de *S. Thibault*.

VII. HERBERT III. du nom comte de Vermandois, mourut l'an 1015. Il avoit épousé *Ermengarde*, dont il eut *Albert* II. du nom comte de Vermandois, mort sans posterité d'*Emme* sa femme; & OTHON, qui suit;

VIII. OTHON comte de Vermandois, après son frere, vivoit l'an 1043. Il avoit épousé *Pavie*, dont il eut HERBERT IV. du nom, qui suit; EUDES, dit *Pied-de-Loup*, seigneur de Ham, qui a fait la branche des seigneurs de Ham, *voyez* HAM; & *Pierre*, mentionné dans les antiquités de la ville de S. Quentin, par Hemeré.

IX. HERBERT IV. du nom comte de Vermandois, assista au sacre de Philippe I. roi de France, l'an 1059. Il avoit épousé, 1°. *Gertrude*, selon quelques auteurs, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Adele* comtesse de Crespi & de Valois, sœur du B. *Simon* comte de Crespi, & fille de *Raoul* II. comte de Crespi & de Valois, & d'*Alix* comtesse de Bar-sur-Aube, sa premiere femme, dont il eut *Eudes* de Vermandois, dit *l'Insensé*, qui fut desherité par le conseil des barons de France, parce qu'il étoit de petit entendement & sans gouvernement, & sa posterité prit le nom de Saint-Simon. *Voyez* SAINT-SIMON; & *Adele* comtesse de Vermandois, de Crespi & de Valois, mariée 1°. l'an 1077. à *Hugues* de France, dit *le Grand*, comte de Vermandois: 2°. à *Renaud* II. du nom, comte de Clermont en Beauvaisis, & vivoit encore l'an 1118.

DERNIERS COMTES DE VERMANDOIS.

I. HUGUES de France, surnommé *le Grand*, seigneur de Chaumont en Vexin, troisiéme fils de HENRI I. du nom, roi de France, & d'*Anne* de Russie, fut comte de Vermandois & de Valois, par son mariage avec *Adele*, fille de *Herbert* IV. comte de Vermandois, & d'*Adele* comtesse de Crespi & de Valois. Ce prince fit le voyage

de la Terre-Sainte l'an 1096. se trouva l'an 1097. à la prise de Nicée & d'Antioche, & s'y comporta avec tant de valeur, qu'il merita le surnom de *Grand*. Il fut chef de l'ambassade des princes Chrétiens vers l'empereur de Constantinople, après la fameuse victoire qu'ils avoient remportée devant Antioche, pour l'engager de faire avancer le secours qu'il avoit promis de conduire lui-même. L'an 1101. il fit un second voyage contre les Infideles qui ne fut pas heureux: les Chrétiens furent défaits au nombre de plus de cinquante-mille hommes, avant même leur arrivée dans la Palestine. Le comte Hugues blessé de plusieurs coups, se sauva avec peine, & mourut de ses blessures à Tarse en Cilicie, le 18. Octobre de l'an 1102. & y fut enterré en l'église de Saint Paul, laissant pour enfans, RAOUL I. du nom, qui suit; *Simon*, évêque de Noyon & de Tournai l'an 1121. qui mourut en Seleucie, au retour de la Palestine, le 10. Fevrier de l'an 1148. d'où son corps fut emporté en l'abbaye d' Orcamp qu'il avoit fondée; HENRI, seigneur de Chaumont en Vexin, mort l'an 1130. laissant posterité, qui prit le nom de Chaumont; *Mahaud*, mariée l'an 1090. à *Raoul* seigneur de Baugenci; N. alliée à *Boniface*, marquis en Italie; N. alliée à *Hugues* I. du nom, seigneur de Gournai; & *Elisabeth* de Vermandois, mariée 1°. à *Robert* comte de Meullant: 2°. à *Guillaume* de Varennes II. du nom, comte de Surrei en Angleterre.

II. RAOUL I. du nom, surnommé *le Vaillant*, comte de Vermandois, de Valois, d'Amiens & de Crespi, seigneur de Perone, &c. senéchal de France, servit dignement les rois Louis *le Gros* & Louis *le Jeune*, dans les guerres qu'ils eurent contre les rebelles de leur royaume, fut regent du royaume pendant le voyage d'Outre-mer, que le roi fit l'an 1147. & mourut l'an 1152. Il avoit épousé, 1°. *Alienore*, sœur de *Thibault* IV. du nom, comte de Champagne, qu'il repudia l'an 1142. pourquoi il fut excommunié: 2°. *Alix*, dite *Petronille*, fille de *Guillaume* X. duc de Guienne. Du premier lit vint *Hugues*, né le 9. Avril de l'an 1127. lequel fut élevé par saint Bernard, se fit religieux, & fonda l'ordre de la Trinité de la Redemption des captifs, avec saint Jean de Matha, l'an 1198. mourut le 4. Novembre de l'an 1212. à Cerfroi, & a été canonisé l'an 1677. par le pape Innocent XI. sous le nom de *Felix* de Valois. Ses enfans du second lit furent *Raoul* II. du nom, dit *le Jeune* & *le Lepreux*, comte de Vermandois & de Valois, mort sans posterité, après l'an 1163; *Elisabeth* comtesse de Vermandois, mariée l'an 1156. à *Philippe* d'Alsace, comte de Flandres, morte le 26. Mars de l'an 1182; & *Eleonore* de Vermandois, comtesse de saint Quentin, & dame de Valois, mariée, 1°. à *Geofroi* de Hainault, comte d'Ostrevant: 2°. à *Guillaume* IV. comte de Nevers: 3°. à *Matthieu* d'Alsace, dit *de Flandres*, comte de Bologne: 4°. à *Matthieu* III. du nom, comte de Beaumont-sur-Oise, chambrier de France. * *Voyez* Sainte-Marthe; le P. Anselme, *histoire genealogique de France*, *&c.*

VERME (Thadée del) natif de Plaisance, & évêque de Fano, fut nommé cardinal du titre de saint Alexis, par le pape Innocent XII. le 12. Decembre 1695. Il fut depuis évêque de Ferrare, & abbé de *san Pietro in Montforte* à Milan. Il mourut le 11. Janvier 1717. âgé de 76. ans, ayant laissé tous ses biens à son église. Ce prelat n'étoit pas moins recommandable par son application à ses fonctions pastorales, que par sa grande charité. * *Mem. du tems.*

VERMEIL (Abraham de) natif de Cerdon en Bugei, vivoit sur la fin du XVI. siecle. Le duc de Savoye, Charles-Emmanuel, l'annoblit l'an 1597. pour recompense d'un poëme qu'il lui presenta. Il avoit entrepris l'histoire de saint Louis en vers heroïques françois; mais la mort interrompit cet ouvrage. Vermeil fut deputé auprès du roi Henri *le Grand*, l'an 1605. par la noblesse du Bugei.

VERMEYEN (Jean Corneille) peintre, né dans un village près de Harlem, étoit attaché auprès de l'empereur Charles-*Quint*, qu'il suivit dans plusieurs voyages, & entre autres dans celui de Tunis, dont il a peint l'expedition en plusieurs sujets, qui ont été executés en tapisseries magnifiques, laissées en Portugal par le roi d'Espagne Philippe II. & qui s'y voyent encore aujourd'hui. Il a beaucoup travaillé à Arras dans le monastere de saint Gervais, à Bruxelles, & dans plusieurs autres villes des Pays-Bas. L'empereur Charles *Quint* prenoit plaisir à le voir; car outre qu'il étoit beau & bien fait, il avoit une barbe si longue, qu'encore qu'il fût debout, elle traînoit à terre; ce qui le fit appeller *Jean le Barbu*. Il mourut à Bruxelles en 1559. âgé de cinquante-neuf ans. Sa sepulture est à saint George, où il a fait lui-même son épitaphe. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

VERMILLI, (Pierre) dit MARTYR, Calviniste, né à Florence le 8. Septembre 1500. changea son veritable nom, qui étoit VERMILLI pour celui de MARTYR. Il prit l'habit de chanoine regulier de saint Augustin, dans le monastere de Fiesole, étudia la langue grecque & la philosophie à Padoue, l'hebreu & la theologie à Bologne, & fit de si grands progrès en toutes ces sciences, que brillant outre cela par son éloquence naturelle, il fut consideré comme le chef de sa congregation, & comme l'un des plus habiles prédicateurs d'Italie. Il prêcha dans les plus celebres villes avec applaudissement & grand concours de peuples; mais la lecture de quelques livres de Zuingle & de Bucer commencerent de le pervertir à Naples, où la conversation de Jean Valdés, jurisconsulte Espagnol, acheva de l'engager tout-à-fait dans les sentimens des Protestans. L'un & l'autre inspirerent les mêmes erreurs à diverses personnes qui s'assembloient dans des maisons particulieres, où Pierre Vermilli leur prêchoit. Quoique ces assemblées se fissent secretement, elles furent pourtant découvertes; & Vermilli ayant été accusé à Rome, il se tira d'affaires par la valeur de ses amis. Peu après il sortit de Naples, & vint à Lucques, où il étoit superieur d'une maison de son institut, & où il pervertit Emmanuel Tremelius, Celse Martinengue, Paul Lacisio, & Jerôme Zanchius, qui furent tous les compagnons de son apostasie & de son impieté. Plusieurs Lucquois se laisserent entraîner par ces nouveaux docteurs, qui se retirerent depuis en divers tems en Suisse & à Geneve. Vermilli ayant sçu que le pape Paul III. étant de retour de la conference qu'il avoit eue l'an 1543. avec Charles V. à Buveto, prenoit le chemin de Lucques, en étoit suivi de ses compagnons; & se retirant chez les Heretiques, il emmena avec lui Bernardin Ochin, vicaire general des Capucins. Il passa à Zurich, puis à Bâle; mais n'ayant pas trouvé de l'emploi dans ces villes, il s'arrêta à Strasbourg, à la persuasion de Bucer, y enseigna publiquement, & y épousa une jeune religieuse, nommée *Catherine*, que le libertinage avoit fait sortir de son monastere. Sa reputation le fit appeller en Angleterre, où il alla avec sa femme l'an 1547. Il y fut professeur dans l'université d'Oxford jusqu'en 1553. que la reine Marie ayant succedé à Edouard, rétablit la religion Catholique, & en chassa les Heretiques. Pour lors Pierre Martyr retourna à Strasbourg, & vint enseigner à Zurich. Il a composé un grand nombre d'ouvrages, pour soutenir ses erreurs, qui lui étoient communes avec les Calvinistes, si nous en exceptons la creance de l'Eucharistie. Il soûtenoit que non seulement Jesus-Christ n'étoit pas corporellement dans le Sacrement de nos autels, mais encore qu'on ne pouvoit pas dire qu'il y fût réellement: ainsi s'étant trouvé au colloque de Poissi l'an 1581. & ayant oui-dire aux ministres Calvinistes, qu'on recevoit réellement Jesus-Christ au Sacrement de la Cene, quoiqu'il ne fût pas réellement sous les especes du pain, il fut scandalisé de ce langage, & s'inscrivit en faux contre cette opinion. Quelques auteurs Catholiques ont dit que les Calvinistes, qui ne l'aimoient point, le firent empoisonner à Zurich l'an 1562. dans le tems qu'il se préparoit à répondre à Jean Brent, Lutherien, qui avoit composé contre Pierre Martyr & contre Bullinger, un livre intitulé, *de vera præsentia corporis Christi in cœna.* *Sandere, *l.* 2. *hist. schism. & hær.* 218. Beze, *in icon.* De Thou, *l.* 3. *hist.* Florimond de Raymond, *l.* 3. *orig. hæret. c.* 5. Sponde, *A. C.* 1547. 1553. 1560. *&* 1561. Gesner, *in bibliotheca.* Simler, *in Epit.*

VERNEGUES, village de France en Provence. Il est situé à une lieue de Lambesc, & est pris par quelques géographes pour l'ancienne *Ernagium*, que d'autres mettent au village de Maillane, ou à celui de S. Gabriel, situés vers la ville d'Arles. * Mati, *diction.*

VERNEUIL, petite ville de Normandie, en France.

Elle eſt ſur la riviere d'Eure, à ſept lieues d'Evreux, du côté du midi.* Baudrand.

VERNER, ou WERNER ROELEWINCK, DE LAER, ou LAERIUS, religieux de l'ordre des Chartreux, dans le XV. ſiecle, étoit né dans le dioceſe de Munſter en Weſtphalie, & fut conſideré par ſa pieté & par ſon érudition. Il compoſa la ville de ſaint Paul, & des commentaires ſur divers livres de l'écriture; mais ſon ouvrage le plus conſiderable, eſt ſon *faſciculus temporum*. On a encore de lui *de laudibus Friſiæ*, *Paradiſus conſcientiæ*, *&c.* * Trithéme, *de vir. illuſtr. Germ.* Sixte de *Sienne*, *p.* 4. *biblioth. ſacr.* Poſſevin, *in appar.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Petreïus, *in biblioth. Carth.* Voſſius, *l.* 3. *de hiſt. Lat.* Boſtius, *&c.*

VERNON, *Vernonum*, ville de la haute Normandie, ſur la riviere de Seine, dans le dioceſe d'Evreux, à ſix lieues de cette ville, & à dix au-deſſus de Rouen. Il y a une collegiale de fondation royale, & un bailliage. On y voit un pont de pierre à demi ruiné, & un château, qui étoit le palais royal, appellé *Verno* ou *Vernum*, ou *palatium Vernis*; & non pas à Verneuil, château de l'iſle de France, dans le voiſinage de l'Oiſe, qui ſe dit en latin *Verniolum.* Nous en faiſons mention au ſujet de deux conciles qui y ont été aſſemblés; le premier l'an 755. ſous le regne de Pepin, pour la diſcipline eccleſiaſtique, droits de l'égliſe, & immunités en faveur des pelerins, dont nous avons 25. canons; le ſecond l'an 844. Il y a encore à Vernon un hôtel-Dieu, de fondation ancienne. Le bien que ſaint Louis y a donné, l'en a fait regarder comme le fondateur. Ce ſaint roi, dans un voyage qu'il fit en Normandie l'an 1256. ayant trouvé cette maiſon toute ruinée, reſolut de la remettre en un tel état, que toute la province s'en reſſentît. Il y fit donc faire de grands bâtimens, & y attribua des revenus conſiderables, fournit tous les meubles & les uſtenciles neceſſaires, & y établit vingt-cinq ſœurs, & deux reguliers pour faire l'office; &, tant qu'il vécut, les ſœurs ne furent habillées qu'à ſes dépens: outre que tous les ans il faiſoit de grands dons à la maiſon. C'eſt depuis le milieu du XVII. ſiecle une abbaye, ſous le titre de *ſaint Louis*; mais les religieuſes de l'ordre de ſaint Auguſtin y prennent toûjours ſoin des pauvres malades. * La Chaiſe, *hiſt. de S. Louis*, *l.* 11. *art.* 14.

VERNOUS: c'étoit anciennement un bourg de l'Aquitaine. Ce n'eſt maintenant qu'un village du comté de Comminges en Gaſcogne. Il eſt à une petite lieue de la Garonne, entre Rieux & Toulouſe. * Baudrand.

VEROLI, ancienne ville d'Italie. Elle eſt dans la Campagne de Rome, vers les confins du royaume de Naples, & à ſeize lieues de la ville de Rome. Veroli eſt petit, mais aſſez peuplé & ſiege d'un évêché. * Baudrand.

VERON, petit bourg proche de la ville de Sens, en France, a le long de ſes murailles, une fontaine d'eau très vive & très-claire, qui coulant parmi du bourbier & de la mouſſe, y laiſſe du gravier qu'elle entraîne, & en forme des pierres; de ſorte que l'on en remarque quelquefois une partie qui eſt petrifiée, & l'autre qui eſt prête de recevoir une pareille forme, la bourbe n'étant pas encore endurcie, & la mouſſe paroiſſant encore un peu verte. * Paſquier, *l.* 4. *c.* 29.

VERONE, *Verona*, ville d'Italie, dans l'état de Veniſe, & capitale d'un petit pays, dit le VERONOIS, avec évêché ſuffragant d'Aquilée ou d'Udine, a été fondée par les anciens Gaulois. D'autres prétendent, que les Gaulois ne firent que la rebâtir. Le pere de Pompée y conduiſit une colonie Romaine. Elle fut pillée par Attila, & poſſedée ſucceſſivement par Odoacre roi des Herules, par Theodoric roi des Goths, & par ſes ſucceſſeurs juſqu'à Totila; par les Lombards, par Charlemagne, & par ſa poſterité; mais lorſque ſes deſcendans perdirent l'empire, il s'éleva pluſieurs ſeigneurs, qui tâcherent de ſe rendre ſouverains dans les principales villes d'Italie. Othon I. réunit à l'empire quelques-uns de ces petits états. Verone fut du nombre; elle reçut pourtant le pouvoir d'élire ſes magiſtrats; mais Actiolin, l'un d'eux, uſurpa la ſouveraineté dans le XIII. ſiecle, & en jouit 33. ans juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1269. Après cela les Veronois élûrent pour general Martin de la Scale, & ſe trouverent ſi bien de ſa conduite, qu'au bout de cinq ans, ils le créerent dictateur perpetuel. Ses deſcendans commanderent dans Verone avec beaucoup de reputation, & en furent créés princes par l'empereur l'an 1310. mais s'étant rendus formidables par leur conquête, ils furent chaſſés de leur principauté l'an 1387. par Jean Galeas duc de Milan. Ils y rentrerent l'an 1404. mais ils ne la garderent gueres; car les Venitiens s'en emparerent l'an 1409. & en ſont depuis en poſſeſſion. C'eſt une des grandes & des belles villes d'Italie, & dans une ſituation très-agreable. La riviere d'Adige la traverſe, & coule ſous deux ponts, qui ſervent pour entrer dans la petite iſle de S. Thomas, habitée par un grand nombre d'ouvriers qui y travaillent en ſoye. Il y a trois châteaux, un cirque, un amphitheâtre, & divers autres monumens illuſtres, qui témoignent combien cette ville eſt ancienne. Elle a eu des prélats celebres, entre autres S. Zenon, ſous le nom duquel l'égliſe cathedrale eſt dédiée. On y remarque le tombeau du pape Luce III. qui mourut à Verone, celui de quelques autres évêques, & on y admire la ſtructure de ſon clocher. Il y a d'autres égliſes à Verone, des palais magnifiques; une maiſon de ville très-reguliere, de grandes places, & d'autres édifices qui meritent la curioſité des voyageurs. Matthieu Giberti, évêque de cette ville, y publia l'an 1542. des ordonnances ſynodales, & Auguſtin Valerio l'an 1589. Au reſte Verone a produit de grands hommes, entre autres Æmilius, Macer & Catulle. * Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Torrellus Sareyna, *de orig. & ampl. Veron.* Girolamo della Corte, *hiſt. di Veron.* Franciſco Tinto, *la nobil. di Veron.* Jude du Bui, *elog. Veron.* Bayle, *dict. crit.*

VERONESE, peintre, *cherchez* CAGLIARI, (Paul)

VERONIQUE, nom que l'on donne communément à *Berenice*, femme Juive, qui jetta, à ce qu'on dit, un mouchoir ſur le viſage de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il portoit ſa croix au Calvaire, pour eſſuyer le ſang & la ſueur dont il étoit couvert. Quelques-uns diſent que Veronique eſt proprement la veritable figure du viſage même de Jeſus-Chriſt, qui demeura empreinte ſur ce mouchoir, & que l'on appelle ainſi de ces deux mots, *Vera Icon*, (c'eſt-à-dire, *veritable image*,) dont on a fait par corruption *Veronique.* On croit que ce mouchoir étoit plié en trois, & que la figure de Jeſus-Chriſt s'imprima ſur chacun de ces plis, dont l'un eſt gardé à Rome, l'autre en Eſpagne, & le troiſiéme à Jeruſalem. On voit encore dans la bibliotheque du Vatican un livre manuſcrit, qui contient l'hiſtoire de la tranſlation de la ſainte face du Sauveur, qui fut apportée à Rome, ſelon l'opinion de quelques-uns, ſous l'empire de Tibere; car Methodius prétend que cet empereur, qui avoit entendu parler des miracles de Jeſus-Chriſt dans la Judée, ſe voyant attaqué de la lepre, y envoya des ambaſſadeurs pour en apprendre des nouvelles. Comme c'étoit après l'Aſcenſion du Fils de Dieu, ils amenerent à Rome cette femme, nommée Berenice, qui avoit la face du Sauveur empreinte ſur ſon mouchoir, lequel guerit l'empereur par ſon attouchement. Le pape Boniface VIII. fit tranſporter de l'égliſe du Saint-Eſprit dans celle de S. Pierre, cette precieuſe relique, dont on a fait pluſieurs copies, qui ſont reverées en divers endroits.

☞ Il n'y a rien dans l'antiquité de la Veronique, ſoit qu'on la prenne pour une femme, ſoit qu'on la prenne pour une image; & ce n'eſt que dans l'onziéme ſiecle, que l'on a commencé à parler du ſuaire, ſur lequel on ſuppoſe que la face de J. C. étoit imprimée. Marianus Scotus, qui vivoit alors, eſt le premier qui ait rapporté cette hiſtoire, ſur la foi d'un je ne ſçai quel Methodius, dont la narration eſt pleine de fables. Ce n'eſt que dans les derniers tems que l'on a fait de la Veronique, une ſainte, dont quelques-uns ont mis la fête au 4. de Fevrier; mais elle n'eſt ni dans les anciens martyrologes, ni même dans le Romain: ainſi tout ce qu'on dit de la Veronique eſt avancé ſans fondement. * Baronius, *ann.* 34. *n.* 138. Molan, *l.* 5. *imag. c.* 2. Tillemont, *memoires pour ſervir à l'hiſtoire eccl. tom.* 1.

VERRES (C. Licinius) citoyen Romain, après avoir exercé la charge de préteur en Sicile, avec toute ſorte de violence & d'injuſtice, fut accuſé de concuſſion par les Siciliens l'an 682. de Rome, & 82. avant Jeſus-Chriſt.

Ciceron fit contre lui les belles harangues que nous avons, & qui sont nommées *Verrines*. Il s'exila lui-même sans attendre sa condamnation, & conserva de grandes richesses, quoiqu'il eût fait de magnifiques presens à tous ceux qu'il croyoit pouvoir interesser pour lui. * Voyez *Asconius Pedianus*, dans ses préfaces.

VERROCHIO (André) célebre sculpteur de Florence, dans le XVI. siécle, possedoit la peinture, la gravûre, la musique, les mathematiques même, & sur-tout la sculpture, en laquelle il excella le plus. Le premier de ses ouvrages fut une danse d'enfans autour d'un vase d'argent, laquelle fut si estimée, que le pape en ayant oüi parler, le manda à Rome, pour avoir de sa main quelques figures d'argent dans sa chapelle. Il y alla, & contenta parfaitement ce pontife. Lorsqu'il fut de retour à Florence, il fit pour Laurent de Medicis, deux têtes de métal en demi relief; l'une d'Alexandre *le Grand*; & l'autre de Darius, que ce prince envoya comme un rare present à Mathias Corvin, roi de Hongrie. Laurent lui fit faire encore dans l'église de saint Laurent le tombeau de Jean, de Pierre, & de Côme de Medicis. Pour montrer qu'il sçavoit aussi-bien manier le crayon que le marteau, il fit à la plume un combat d'hommes nuds, qui fut admiré de tout le monde. Il se mit ensuite à peindre des chevaux, qu'il représenta fort naturellement en toutes sortes d'attitudes; mais quoique les ouvrages de son pinceau fussent conduits avec beaucoup d'art & de jugement, on y remarquoit toutefois dans le coloris cette rudesse, qui ressent la statue, & qui est presque inévitable à ceux qui se mêlent de tailler & de peindre. Comme il reconnut lui-même ce défaut, & qu'il se vit contraint de ceder pour la peinture à Leonard de Vinci, son disciple, il reprit ses premieres brisées, & fit cet enfant de bronze pêchant à la ligne, qui est un des plus beaux ornemens du jardin de Medicis. Le senat de Venise ayant resolu en ce tems-là de faire jetter en fonte une statue équestre de Barthelemi de Bergame, pour honorer la memoire de ce vaillant chef de ses armées, appella Verrochio pour en faire le modele; ce qu'il executa si heureusement, que les Venitiens avouerent que leur ville n'avoit rien de comparable à cette épreuve. Ils lui donnerent la conduite de cet ouvrage; mais comme il s'y appliquoit avec une ardeur extraordinaire, il fut surpris d'une maladie qui termina tous les travaux de sa vie, dans la 56. de ses années. Son corps fut porté à Florence, & fut enterré dans l'église de S. Ambroise. * Vasari, *vies des peintres*.

VERRUE, ville de Piémont, dans le comté d'Ast, sur les frontieres du Montferrat, & sur les bords du Pô, à 16. milles de Turin vers Cazal, est située sur une éminence, & est très-bien fortifiée. Les Espagnols l'assiegerent inutilement l'an 1635. Le duc de Vendôme la prit en Avril 1705. après un siege de six mois. On voyoit autrefois une inscription gravée sur la porte du château, où il y avoit un cochon, lequel ouvroit la gueule pour engloutir une grappe de raisin qui lui pendoit sur la tête avec ces mots:

Quando questo porco pigliara l'uva,
Il Marchuese de Monferrato pigliara Verrua.

Cette inscription y avoit été mise pendant les guerres des Piémontois & des Ferrarois. Mais lorsque le duc de Feria, pour le roi d'Espagne, assiegea cette ville l'an 1635. les habitans de Verrue, laissant le même corps, changerent ainsi ces mots,

Quando il porco pigliara l'uva,
Il duca di Feria pigliara Verrua.

* Tesauro, *relat. del assedio di Verrua.* Ce nom étoit commun à toutes les places situées sur des collines ou des roches. * Aulu-Gelle, *l.* 3. *c.* 7.

VERRUS ou VERRIUS FLACCUS, grammairien, eut soin de l'éducation des enfans d'Auguste, & mourut sous l'empire de Tibere, vers l'an 33. de J. C. Il étoit affranchi de condition, & avoit écrit des ouvrages, qui sont très-souvent allegués par les anciens. * Suetone, *de clar. Gram.* Aulu-Gelle, *noct. attic. l.* 4. *c.* 5. Pline, *l.* 7. & 8. *& seq.* Vossius, *de hist. Lat.*

VERSAILLES, ville & château royal, à quatre lieues de Paris. La situation de ce superbe palais est au milieu d'un vallon, dont le terroir s'éleve un peu, & dont toutes les avenues répondent à des pays de chasse. Sous Louis XIII. c'étoit un édifice médiocre, destiné au rendés-vous des parties de chasse, & composé simplement d'un corps de logis, & de deux aîles, terminées par quatre pavillons, accompagnés d'un parc & d'une menagerie. Mais l'an 1661. Louis XIV. se proposant d'y faire quelque séjour, avec une cour nombreuse, commença de faire augmenter le logement, & fit enfermer le vieux château par un plus superbe. A quelque distance delà, on éleva des hôtels pour les personnes de qualité, & sur l'avenue de Paris, on bâtit un bourg d'une simmetrie très-reguliere, soit pour le plan; soit pour la face des maisons qui sont d'une construction égale sur une disposition ou ordonnance toute semblable. Quoique le vieux château eût été extraordinairement enrichi de peintures, de bustes & de dorures, sa disposition ne contentoit pas le roi, qui ne la jugeant pas proportionnée à la magnificence du nouveau, fit abattre le derriere de ce vieux bâtiment, l'an 1678. C'est dans le nouveau qu'éclate la beauté des appartemens, & que les regles de l'architecture sont avantageusement soutenues & accompagnées du riche travail des plus excellens peintres & des plus fameux sculpteurs du siecle. La magnificence particuliere qui brille dans chaque appartement, a de quoi effacer ce qui se trouve de plus rare dans les pays étrangers, & mériteroit un détail qui ne sçauroit entrer dans les étroites bornes de cette description. Le parc de ce magnifique château est d'une étendue extraordinaire, & en environne un plus petit, qui renferme les jardins & les parterres. Il n'y a rien de plus agreable que les differens réduits ou enceintes particulieres de ce petit parc. Les eaux y sont diversifiées en mille manieres également admirables: differentes figures de marbre & de bronze les vomissent sous des formes diverses dans des bassins d'un travail exquis. Ainsi dans les differentes allées de ce parc on voit, en y entrant à la gauche du château, les bassins de la couronne; le bassin de la sirenne; la fontaine de la piramide, la nappe, la cascade de l'allée d'eau, l'allée d'eau, l'arc de triomphe, la fontaine du dragon, la fontaine du pavillon, l'allée du berceau d'eau, les bains d'Apollon, le theâtre, le bassin de Cerés, la montagne d'eau, le bassin de Flore, la salle des festins, le bassin d'Apollon, qui a vis-à-vis de lui le grand canal, l'isle ou la grande piece, la colonade, le bassin de Saturne, les bosquets, le bassin de Bacchus, le bassin de Latone, le labyrinthe, & le parterre d'eau. A la droite du chateau est l'orangerie, & à la gauche du canal, la belle maison de promenade de Trianon. Vis-à-vis de ce beau lieu, & de l'autre côté du canal est la menagerie, où sont renfermés plusieurs animaux fort rares. L'an 1678. le roi Louis XIV. voulant que les principaux officiers de la couronne fussent logés auprès de lui, fit commencer à bâtir, sur l'avenue du château qui regarde la ville de Paris, deux pavillons d'une superbe architecture, & dont les toits sont enrichis de festons & de consoles dorées. Le terrain qui se rencontre entre ces deux aîles, sert de premiere cour au château. Dans le même tems que le roi y faisoit travailler, il fit élever la grande & la petite écurie. Ces deux superbes édifices, qui n'ont point leurs semblables en Europe, sont aussi bâtis sur l'avenue de Paris. La grande écurie est à la gauche du château, & la petite à la droite. L'ordonnance de ces deux superbes édifices, est generalement admirée pour sa symmetrie & pour sa commodité. On y voit d'ordinaire plus de cinq cens chevaux, destinés pour la chasse & pour les plaisirs du roi. L'an 1681. on joignit à la droite du château un grand bâtiment de même symmetrie, que la face du château qui regarde le jardin. On en fit autant depuis à la gauche: c'est ce que l'on nomme les galeries des princes; & on a achevé la chapelle qui est placée à droite en entrant dans le château, & qui est également remarquable par les peintures de son platfonds, qui sont de Jouvenet, de la Fosse, & de Coypel, depuis premier peintre du roi, & par ses sculptures.

VERSEAU, en latin *aquarius*, l'un des douze signes du zodiaque, est composé de quarante étoiles, qui représentent, dit-on, la figure d'un jeune homme qui tient une urne d'où il sort de l'eau. Le soleil entre dans ce signe

au mois de Janvier. Les poëtes ont feint que c'étoit Ganimede, que Jupiter enleva dans le ciel pour lui servir d'echanson à la place d'Hebé, déesse de la jeunesse, & qu'il changea depuis en cette constellation. * Cæsius, *Astronom. poët.*

VERSORIS, famille qui a donné plusieurs illustres avocats au parlement de Paris, étoit autrefois établie aux environs de Falaise en Normandie, & dont le nom étoit *le Tourneur*, qui fut latinisé en celui de *Versor*, par JEAN le Tourneur, qui vint s'établir à Paris, vers le regne de Charles VII. Il y fut un des premiers docteurs de l'université, & composa plusieurs ouvrages latins, que l'on nomma *Versoris opera*; ce qui donna le nom de Versoris à sa famille. Ce docteur attira son neveu auprès de lui & le mit dans le barreau. Il se nommoit GUILLAUME le Tourneur de Versoris, seigneur de Garges & Buci saint-Martin, avocat au châtelet de Paris. Celui-ci laissa de *Jeanne* Fournier, proche parente de N. Charmolue, lieutenant civil de Paris, GUILLAUME Versoris, seigneur de Garges, &c. habile avocat qui mourut à l'âge de 25. ans, après avoir été mariée cinq fois; & *Pierre* Versoris, seigneur de Fontenai-le-Vicomte, de Marcilli, & en partie de Montoger, avocat au parlement de Paris, mort le 16. Mars 1559. âgé de 78. ans, qui avoit épousé *Marguerite* Robinet, de laquelle il laissa *Pierre* Versoris, seigneur de Fontenai-le-Vicomte, de Marcilli, de Montoger en partie, &c. né le 16. Fevrier 1528. Il devint en peu de tems l'un des plus celebres avocats de son tems: & l'on remarque qu'il avoit tellement presentes les choses qui lui étoient necessaires, qu'il ne se servoit presque point de livres. Ce fut lui qui plaida en 1564. pour les Jesuites contre l'université de Paris, pour laquelle Etienne Pasquier parloit; & il representa avec tant d'éloquence l'utilité de cette societé, que le parlement leur permit de s'établir à Paris, & d'y enseigner publiquement. Il fut député aux états de Blois en 1576. & y porta la parole pour le tiers état. Quand il devint âgé, il fut encore plus recherché pour les consultations, qu'il ne l'avoit été pour les plaidoyers dans sa premiere vigueur; on alloit à lui de toutes parts, & il falloit qu'il distribuât ses heures aux personnes qui avoient recours à lui. Il fut chef du conseil de MM. de Guise, pour lesquels il se passionna tellement qu'ayant appris le malheur arrivé au duc de Guise à Blois, il en mourut de douleur en moins de cinq heures de tems le 25. Decembre 1588. On assure qu'il ne servit jamais de conseil à ces princes que pour leurs affaires domestiques, & nullement pour les cabales d'état. De *Marguerite* Coignet sa femme il laissa 1. FREDERIC Versoris, qui suit; 2. JACQUES, *mentionné ci-après*; 3. *Marguerite*, alliée en 1580. à *Antoine* Rancher, seigneur de la Foucaudiere, conseiller au parlement, puis maître des requêtes; & 4. *Marie* Versoris, qui épousa *François* de Verthamon, conseiller au parlement. FREDERIC Versoris fut reçu conseiller au parlement le 19. Fevrier 1601. & laissa de *Catherine* Chaillou, entre autres enfans, *François-Frederic*, seigneur de Fontenai-le-vicomte, qui n'eut qu'une fille morte sans alliance; & LOUIS Versoris, seigneur de Mareuil, lieutenant au regiment des gardes, qui fut pere de *Catherine*, mariée à *Michel* le Bel, seigneur de Coulours, lieutenant de la connétablie de France, puis receveur des tailles de l'élection de Saintes, morte sans enfans en 1683; & de *Marie* Versoris, alliée le 10. Septembre 1689. à *Charles* Versoris, maître des comptes, son cousin issu de germain, *ainsi qu'il sera remarqué ci-après.*

JACQUES Versoris, second fils de PIERRE, celebre avocat, fut seigneur de Coulommiers, & secretaire du roi. De lui vint PIERRE Versoris, seigneur de Coulommiers, Beauvoir & Malmusse, qui fut maître d'hôtel ordinaire du roi, & laissa pour enfans, CHARLES, qui suit; *Pierre*, seigneur de Beauvoir, qui épousa à Orleans le 22. Fevrier 1700. *Marie-Anne* le Tonnellier, & fut assassiné en 1711; & trois filles religieuses. CHARLES Versoris, seigneur patron d'Agi & de Beauvoir, maître des comptes, & intendant de l'hôtel royal des Invalides, épousa, 1°. le 10. Septembre 1689. *Marie* Versoris sa cousine, *mentionnée ci dessus*, morte le six Novembre 1691: 2°. le 3. Mars 1695. *Genevieve* Bourgoin. * Loisel, *opuscules*. Varillas, *hist. de Charles IX*. Baillet, *auteurs déguisés*. Bayle, *diction. critique.*

VERSOSA (Jean) poëte Latin, né à Saragosse, ville du royaume d'Aragon, l'an 1528. vint à Paris à l'âge de 15. ans, où il enseigna la lanque grecque avec tant de gloire, que l'on voyoit souvent jusqu'à mille personnes dans son auditoire. Il alla ensuite à Louvain, où il ne s'acquit pas moins d'honneur. De-là il passa à Ratisbonne, à la cour de l'empereur, & accompagna Diego Hurtado Mendoza, ambassadeur de sa majesté imperiale, au concile de Trente. Il fut très-utile à ce ministre dans le differend qui s'émut sur la translation du concile à Boulogne. D'Italie, Versosa vint en Angleterre, d'où il retourna à Rome. Il eut ordre d'y demeurer, pour faire la recherche des preuves qui établissoient les droits du roi d'Espagne sur les divers royaumes, dont ce prince étoit en possession. On a de lui des épîtres morales en vers latins, composées à l'imitation de celles d'Horace, qui parurent à Palerme l'an 1575. un petit livre, *de prosodia Græcorum*, *Carmen epinicium in navalem victoriam Joan. Austriaci devictâ ad Echinadas Turcarum classe.* On a publié depuis sa mort arrivée à Rome le 24. Fevrier de l'an 1574. à l'âge de 51. ans, des vers heroïques, & des vers lyriques, dans lesquels on ne voit rien de fort extraordinaire: ses épîtres ont été plus estimées. Versosa a fort approché d'Horace pour le genre d'écrire des épîtres en vers. Comme il y a dans son ouvrage des endroits obscurs & difficiles à entendre pour ceux qui n'ont point vécu à Rome, on lui avoit persuadé d'y faire des explications, que Louis de Torres continua après sa mort. * Thuan. *hist.* Nicol. Anton. *biblioth. script. hisp. tom.* I.

VERRA, VELLA, anciennement *Boactus*, *Boactes*, riviere de l'état de Genes en Italie. Elle a sa source dans les montagnes de l'Apennin, baigne Brugneto, & se décharge dans la Macra, à une grande lieue au-dessus de Sarzana. Quelques-uns appellent cette riviere *Brignole*. * Mati, *dict.*

VERSCHE, riviere de la Laponie. Elle a sa source dans la Laponie Suedoise, traverse la Moscovite, & se décharge dans la mer Blanche à Kouadra. * Mati, *dict.*

VERSCURE (Henri) nâquit à Gorcum, ville de Hollande en 1627. Il étoit fils d'un capitaine au service des Etats-Generaux, qui prit soin de le cultiver dès son bas âge: car s'étant apperçu de l'inclination qu'il fit paroître pour la peinture dans le tems qu'il commençoit à se servir de sa raison, il le mit dès l'âge de huit ans chez un peintre de Gorcum qui ne faisoit que des portraits. Henri s'y occupa à dessiner jusqu'à l'âge de treize ans, auquel il quitta ce maître pour aller à Utrecht sous la discipline de Jean Bot, qui étoit pour-lors en reputation. Il y demeura six ans, après lesquels se sentant assez fort dans la pratique de son art, pour profiter des belles choses qui sont en Italie, il en fit le voyage à vingt ans. Il alla à Rome, & s'y occupa dans les premieres années à dessiner des figures, & à frequenter les académies. Mais comme son genie le portoit à peindre des animaux, des chasses & des batailles, il fit une étude particuliere de tout ce qui pouvoit lui être utile dans ce talent. Il s'appliqua au paysage, & à dessiner les fabriques qui sont non seulement aux environs de Rome, mais dans tout le reste de l'Italie. Cet exercice lui donna du goût pour l'architecture: il s'y rendit habile; & l'on voit par ses tableaux l'inclination qu'il avoit pour cet art, & le bon goût qu'il y avoit contracté. Les villes où il fit plus de séjour dans son voyage, furent Rome, Florence & Venise. Il s'attira dans cette derniere ville la consideration des personnes de qualité par ses ouvrages & par ses manieres. Enfin, après avoir demeuré dix ans en Italie, il se mit en chemin pour retourner en son pays. Il passa par la Suisse & par la France, & dans le sejour qu'il fit à Paris, il rencontra le fils d'un bourguemestre d'Amsterdam qui alloit en Italie, & qui le fit resoudre sans beaucoup de peine de l'y accompagner. Il y retourna donc, & y demeura encore trois ans, après lesquels il revint en Hollande & arriva à Gorcum en 1662. Ce fut alors que son talent pour les batailles le sollicita puissamment de s'y occuper. Il s'abandonna entierement à son genie; & pour l'exercer avec succès, il étudia tout ce qui se passe dans les armées. Il suivit celle des Etats en 1672. Il y fit une étude particuliere des chevaux

de toute nature & de tout usage. Il y dessina les divers campemens, ce qui se passe dans les combats, dans les déroutes & dans les retraites; ce qui arrive après une victoire dans un champ de bataille parmi les morts & les mourans pêle-mêle avec les chevaux, & les armes abandonnées. Son genie étoit beau & fertile, & quoiqu'il y eût un grand feu dans ses pensées & dans son travail, comme il avoit beaucoup étudié d'après nature, il s'étoit fait un goût particulier qui ne dégeneroit point en ce qui s'appelle maniere; mais qui renfermoit une grande varieté dans les objets, & qui tenoit plus du Romain que de celui de son pays, à la convenance près des sujets qu'il a traités, qui sont presque tous modernes. Les scenes de ses tableaux sont ordinairement fort belles, & les figures qu'il y fait entrer sont toûjours pleines d'esprit. Son plus grand divertissement étoit l'étude de la profession: il avoit toûjours le crayon à la main, & il sortoit rarement d'un lieu qu'il n'en eût dessiné quelque chose de son goût ou d'après nature, ou d'après quelque bon tableau, soit figures, bâtimens ou animaux. C'est pour cela qu'il portoit toûjours sur lui un cahier ou livre fort mince de papier blanc fait exprès. Ses plus beaux ouvrages sont à la Haye, à Amsterdam & à Utrecht. La droiture de ses mœurs & la bonté de son esprit lui donnerent part à la magistrature de sa ville; mais il n'accepta cet honneur qu'à la charge de ne point quitter l'exercice de la peinture qu'il aimoit plus que sa vie. Il passoit aussi tranquillement ses jours, honoré dans sa charge, estimé dans son art & aimé de tout le monde, lorsque s'étant mis sur mer pour faire un petit voyage, un coup de vent le fit perir à deux lieues de Dordrecht le 26. Avril 1670. à l'âge de 62. ans. * De Piles, *abregé de la vie des peintres.*

VERSOI, petit bourg ou village de France. Il est dans le pays de Gex, sur les confins de la Suisse, & sur le lac de Geneve, à deux lieues de cette ville vers le nord. Il y avoit autrefois un fort qui a été démoli.

VERT (dom Claude de) religieux de l'ordre de Clugni, étoit né à Paris le 4. Octobre 1645. prit l'habit de l'ordre de Clugni, au prieuré de Lihons en Santerre au diocese d'Amiens, le 21. Juin 1661. & fit profession le 16. Octobre 1662. L'an 1676. il fut nommé tresorier de l'abbaye de Clugni, visiteur de l'ordre l'an 1678. & vicaire general l'an 1694. Il fut pourvû du prieuré de saint Pierre d'Abbeville l'an 1695. où il mourut le premier Mai 1708. Il avoit fait une étude particuliere des ceremonies de l'eglise, & s'étoit attaché à les expliquer litteralement & historiquement. Il a donné sur ce sujet, de son vivant, deux volumes intitulés, *explications simples, litterales & historiques des ceremonies de l'eglise*: on en a imprimé deux autres volumes depuis sa mort, où l'on voit les mêmes recherches que dans les deux premiers, & où il suit les mêmes principes qui ont été attaqués par M. Languet, alors grand vicaire de Moulins au diocese d'Autun, depuis évêque de Soissons, & aujourd'hui archevêque de Sens. Il a travaillé au breviaire de Clugni, & avoit donné des éclaircissemens sur ce breviaire. Il écrivit une lettre à monsieur Jurieu, sur les ceremonies de la messe, où il n'avoit pas encore poussé si loin les principes qu'il a établis dans son grand ouvrage: il fit une traduction de la regle de saint Benoît, avec des notes, & une dissertation sur le sens des mots de *Messe* & de *Communion*, employés dans la regle de saint Benoît. Il eut encore part à la contestation qui étoit entre le pere Mabillon & l'abbé de la Trappe, sur les études monastiques, & donna à cette occasion un explication du chapitre 78. de la regle de saint Benoît, sous le nom de *frere Colomban.* * M. Du Pin, *bibliot. des aut. ecclef. du XVII. siecle.*

VERTICORDIA, selon les Latins, & *Apostrophie*, selon les Grecs, surnom de Venus *Uranie* ou *Celeste*, que les anciens adoroient afin d'être dégagés des passions lascives, pour se donner entierement aux plaisirs de l'esprit. Les Romains lui vouerent un temple, du tems de Marcellus, par le conseil du livre des Sibylles, & l'appellerent *Verticordia*, parce qu'elle tournoit le cœur des femmes débauchées, & les excitoit à une vie honnête. Les jeunes filles y alloient offrir certaines petites poupées avec lesquelles elles avoient joué pendant leur enfance. * Pausanias, *l.* 9.

VERTISQUE, *Vertiscus*, general du peuple de Reims, ne pouvant presque plus se tenir à cheval, à cause de sa vieillesse, bien loin de s'exempter du combat, chercha par une bravoure qui passoit en coûtume parmi les Gaulois, d'y finir ses jours. * Hirtius, *de bello Gallico l.* 7.

VERTRANIUS (Marc Maurus) a fait des notes sur Tacite, & quelques ouvrages mêlés de philosophie & de l'ancien droit Romain. Il avoit l'esprit fort bon, & avoit beaucoup d'érudition pour le lieu & pour le tems auquel il vivoit. * Barth. *in* 2. *l. Theb. stat.* Konig. *bibl.*

VERTU, *Virtus*, déesse des anciens, avoit un temple à Rome, joint à celui qui fut dedié à l'Honneur; de sorte qu'on ne pouvoit entrer dans le temple de l'Honneur, que par celui de la Vertu, pour montrer qu'il falloit posseder la vertu si l'on vouloit acquerir de l'honneur. Lucien l'a décrite dans un de ses dialogues, triste, affligée, mal vêtue, & fort mal traitée de la fortune, en sorte qu'il lui étoit défendu de se faire voir à Jupiter, c'est-à-dire, de paroître dans le grand monde, & d'être élevée aux honneurs. Cette déesse eut deux temples dans Rome, l'un bâti par les soins de Caïus Marius, l'autre long-tems auparavant par ceux de Marcellus, dans le tems de son premier consulat. On la peignoit ordinairement sous la figure d'une femme grave & modeste, vêtue de blanc, mais d'un habit fort simple, & assise sur une pierre carrée, pour signifier sa candeur, sa simplicité & sa constance. On la representoit encore comme un vieillard venerable, ayant une longue barbe, s'appuyant sur une massue, & se couvrant de la peau d'un lion, pour marquer son experience, sa force & sa generosité; & quelquefois comme un homme armé, pour designer sa valeur.

VERTUMNALES, *Vertumnalia*, fêtes, furent instituées à Rome en l'honneur du dieu Vertumne, que quelques-uns ont crû avoir ainsi été appellé du mot latin *vertere*, tourner, ou changer, parce qu'ils le faisoient présider au commerce, où l'on échange les marchandises, & qu'il prenoit telle forme qu'il vouloit. On celebroit ces fêtes au mois d'Octobre, parce que l'automne étant le tems où on recueille les fruits, on rendoit graces à cette divinité de les avoir conservés jusqu'à une parfaite maturité. * Alexander ab Alex. *l.* 6. *c.* 8.

VERTUMNE, *Vertumnus*, dieu du *Latium*, fut ainsi appellé, parce qu'il se changeoit en toutes sortes de formes, comme les Grecs le disent de Protée. Etant devenu amoureux de la nymphe Pomone, il se changea en vieille; & étant entré dans les jardins de cette nymphe, il voulut lui persuader de l'aimer. Comme elle témoignoit n'avoir pas d'inclination pour une vieille, il prit la forme d'un jeune homme beau & bien fait, qui plut tant à la nymphe qu'elle se rendit facilement. On fait Vertumne le dieu des jardins; & si l'on en croit Ovide, c'étoit un des anciens rois de Toscane, qui enseigna la maniere de planter & de cultiver la vigne & les arbres fruitiers. Il avoit un temple à Rome que les Toscans avoient bâti en son honneur, & une fête appellée *les Vertumnales.* * Ovid. *lib.* 1. *fastor. & lib.* 14. *metamorphos.* Propert. *l.* 4. *&* 7. Horat. *epistol. ult. l.* 2. *serm. satyr.* 7. *l.* 1.

VERTUS, anges du premier chœur de la troisiéme hierarchie, sont ainsi nommés à cause des effets merveilleux qu'ils produisent, suivant les ordres de Dieu. * Saint Denys, *cœlestis herarchiæ*, *c.* 6.

VERTUS, petite ville de France dans la Champagne, à six lieues de Chaalons vers le couchant. Elle est située dans une plaine au pied d'une montagne, où il croît des vins qui ont de la reputation. A une demi-lieue de-là sur une montagne on voit les ruines d'une forteresse, appellée la Montaine, qui fut détruite sous le regne de Charles VII.

VERTUS (comté de) *cherchez* BRETAGNE.

VERVIERS, petite ville de l'évêché de Liege. Elle est dans le marquisat de Franchimont, à six lieues de Liege vers le levant. Elle fleurit beaucoup à present par le grand nombre de draps qui s'y fabriquent.

VERVINS, *Vervinum*, petite ville de Tierache en Picardie, province de France, sur la Serre, est celebre dans l'histoire, par le traité de paix qui y fut fait l'an

1598. entre les rois de France & d'Espagne. Elle est entre la Capelle & Male, dont elle est éloignée de quatre lieues; & il s'y fait un assez grand commerce de bleds.

VERULAM ou WERLAM, *Verolantium* & *Verulamium*, en Angleterre, a été autrefois une place considerable, où l'on fit bâtir le monastere de saint Alban. Offa roi des Merciens, y fit tenir deux conciles les années 793. & 794.

VERUS, évêque de Seville en Espagne, vers l'an 760. étoit sçavant dans les belles lettres & dans l'écriture-sainte. Il a laissé un livre de la vie d'Eutrope, évêque, & quelques autres ouvrages. * *Biblioth. Hisp.*

VERUS (Lucius) *dit* Lucius Cejonius Ælius Commodius Verus Antoninus, étoit fils d'un autre *Lucius Verus*, qui fut adopté l'an 136. par Adrien. Marc-Aurele l'associa à l'empire, & lui donna sa fille Lucille en mariage. Ensuite il l'envoya en Orient contre les Parthes, qu'il défit l'an 163. par le moyen de ses lieutenans. Pour lui, pendant cette guerre, qui dura environ cinq ans, il demeura à Laodicée ou à Antioche, se plongeant en toutes sortes de voluptés, & passant les jours & les nuits à jouer aux dez, pendant que ses capitaines tenoient la campagne. A son retour à rome l'an 156. il triompha avec son beau-pere Antonin, lequel ne pouvant corriger ses mauvaises habitudes, les dissimula sagement, & le tint éloigné de Rome, afin de diminuer la honte, qui en eût rejailli sur lui. Ces empereurs, sans faire de nouveaux édits contre les Chrétiens, souffroient qu'on les persecutât. Ils entreprirent la guerre contre les Marcomans. Verus Lucius affectoit de paroître philosophe, quoiqu'il n'eût ni inclination, ni disposition aux belles lettres. Son vice & son penchant étoit le vin, les jeux & les plaisirs des femmes. Il avoit le front relevé, le nez pointu, les yeux petits à fleur de tête, & le dessus des joues élevé, qui est le visage, avec lequel on representoit les satyres, que les anciens disoient être extrêmement luxurieux. Il faisoit de si grands excès de vin, qu'à son retour de Syrie, il établit chez lui un appartement qu'on appelloit *le cabaret du prince.* Ainsi quoiqu'il ne fût point gros, & qu'il n'eût point le cou trop court, il ne laissa point de mourir d'apoplexie en passant les Alpes en litiere, l'an de Jesus-Christ 166. le 42. de son âge. Quelques auteurs assurent que ce fut entre les villes de Concordia & d'Altino. Jules Capitolin en parle comme d'un homme, lequel à la cruauté près, étoit aussi infame & aussi dereglé, que Caligula, que Neron, & que Vitellius. Le bruit commun l'accusa même d'avoir eu pour sa belle-mere & pour sa propre sœur une passion incestueuse. * Jules Capitolin, *en sa vie.* Eutrope. Eusebe, &c. Spon, *recherches curieuses de l'antiquité.*

VERZOZA, *cherchez* VERSOSA.

VESAL (André) celebre medecin, & sçavant anatomiste dans le XVI. siecle, nâquit à Bruxelles, & ayant achevé ses humanités à Louvain, il vint à Paris étudier en medecine sous le docte Jacques Sylvius. Il s'attacha particulierement à la recherche de l'anatomie, & en rétablit l'usage en cette fameuse université, où il l'enseigna & le pratiqua publiquement. Dès l'âge de 25. ans, il composa son ouvrage de *la fabrique du corps humain*, qui le fit regarder comme un homme extraordinaire. Il fut obligé de quitter la France, pour aller faire part de sa doctrine à ses compatriotes. Après s'être fait admirer à Louvain, il passa en Italie, & enseigna cette science dans les écoles de Bologne & de Pise. La republique de Venise lui donna quelque tems après une chaire de professeur dans l'université de Padoue, où il expliqua sept ans de suite la medecine, & particulierement l'anatomie. L'empereur Charles V. ayant entendu parler de lui, le choisit pour son medecin, comme fit encore après lui son fils Philippe II. roi d'Espagne. Cependant ennuyé de la vie de la cour, il se détermina au voyage de la Palestine, qu'il avoit projetté depuis longtems, & passa en Cypre avec Jacques Malateste, general de l'armée des Venitiens, & de-là à Jerusalem. Enfin après la mort de Gabriel Fallope à Padoue, le senat de Venise le rappella pour lui donner la place du défunt. Mais faisant voile pour le retour, il fut jetté par une tempête furieuse, avec quelque débris de son navire, dans l'isle de Zante, dans la mer Ionienne, où après avoir erré quelque jours dans les deserts, & souffert les dernieres extrêmités de la faim, il finit miserablement sa vie, dénué de tout secours le 15. d'Octobre 1564. âgé de 58. ans. Il fut inhumé dans l'eglise de sainte Marie de cette même isle, par un orfevre de sa connoissance, qui prit terre peu de tems après en cet endroit. Languet a écrit que Vesal s'étant persuadé qu'un gentilhomme Espagnol qu'il traitoit, étoit mort, demanda à ses parens la permission d'en faire l'ouverture ce qui lui fut accordé; mais il n'eut pas plûtôt enfoncé son rasoir dans son corps, qu'il y remarqua des signes de vie, & qu'ayant ouvert la poitrine, il y vit le cœur palpitant. Les parens du défunt ayant eu connoissance de cette funeste avanture, ne se contenterent pas de le poursuivre comme meurtrier, mais l'accuserent encore d'impieté devant l'inquisition. Comme la faute étoit notoire, les juges de l'inquisition voulurent lui faire souffrir la peine qui lui étoit dûe. Le roi d'Espagne par son autorité, ou plutôt par ses prieres, le délivra de ce danger, à condition qu'il expieroit son crime, par un pelerinage qu'il s'engagea de faire à la Terre-Sainte. J. A. de Thou rapporte encore de lui une chose fort singuliere. Il dit que Vesal ayant averti Maximilien d'Egmont, comte de Bures dans la Gueldre, du jour & de l'heure de sa mort, ce seigneur fit preparer un superbe festin, & charger les tables de toute sa vaisselle, invita ses amis, s'assit auprès d'eux, les convia à faire bonne chere, leur distribua liberalement ses tresors; puis leur ayant dit adieu, sans aucune émotion d'esprit, il se recoucha, & mourut au même tems que Vesal l'avoit prédit. M. Herman Boërhave a donné une édition complete des ouvrages de ce sçavant medecin, avec sa vie à la tête, à Leyde 1725. *in-fol.* 2. vol.

VESAL tiroit son origine de la ville de Vesel, dans le duché de Cleves en Allemagne, d'où étoit natif *André* Vesal son pere, apothiquaire de l'empereur Maximilien I. Ses ancêtres s'étoient toûjours appliqués à la connoissance de la medecine, car son ayeul *Everard*, qui mourut à l'âge de 36. ans, a laissé des commentaires très-doctes sur les livres de Rhusis, & sur les quatre premieres sections des aphorismes d'Hippocrate, outre plusieurs traités de mathematique. Son bisayeul, nommé *Jean*, fut medecin de Marie de Bourgogne, premiere femme de l'empereur Maximilien I. & substituant son fils en sa place, il se retira en sa vieillesse, pour enseigner la medecine dans l'université de Louvain. Son trisayeul avoit publié des commentaires sur Avicenne.

VESCOVIO, bourg de l'état de l'Eglise en Italie. Il est dans la Sabine à quatre lieues de Narni vers le midi. Ce bourg a été le siege de l'évêché de la Sabine, & c'est de-là qu'il a pris le nom de Vescovio. * Baudrand.

VESEL, ville anseatique, avec une citadelle sur le Rhin, & dans le duché de Cleves en Allemagne, a été plusieurs fois prise & reprise, tant par les Espagnols, que par les Hollandois qui l'ont possedée depuis 1629. mais les François l'ayant fortement attaquée l'an 1672. la prirent en deux jours, sous la conduite de Louis II. prince de Condé, & en ayant démoli les fortifications, la rendirent deux ans après au marquis de Brandebourg, auquel elle appartient presentement. C'étoit autrefois une ville libre & imperiale, que l'empereur Rodolphe I. donna à Thierri VIII. comte de Cleves. Elle est à l'embouchure de la Lippe qui se jette dans le Rhin à quatre milles d'Allemagne de la ville de Gueldres, & à treize de Juliers, vers le septentrion. * Baudrand.

VESELIZE, bourg du comté de Vaudemont en Lorraine, à quatre lieues de la ville de Toul, vers le sud. * Mati, *diction.*

VESLE, petite riviere de France en Champagne. Elle baigne la ville de Reims, & va se décharger dans l'Aîne, environ à quatre lieues au-dessus de Soissons. * Baudrand.

VESLI, VEILLI, bourg ou petite ville de l'isle de France. Elle est sur l'Aîne, vis-à-vis de l'embouchure de la Vesle, & à quatre lieues au-dessus de Soissons. * Mati, *diction.*

VESOUL, bonne petite ville de France avec présidial & magistrat, dans la Franche-Comté, à sept lieues de Besançon vers le nord. On y trouve un chapitre consi-

derable, un college de Jesuites, & quelques maisons religieuses.

VESPASIEN (Titus-Flavius) *Vespasianus*, empereur, étoit fils d'un péager ou receveur de droits, honnête homme, qui merita par sa bonne conduite, que les villes rendissent par des inscriptions, un témoignage public & durable à sa posterité. Le pere de celui-ci étoit un collecteur de deniers, qui avoit été capitaine d'une compagnie de cent hommes, dans le parti de Pompée, & qui s'étoit sauvé de la bataille de Pharsale. Vespasien qui nâquit dans un village du pays des Sabins, proche de Rome l'an 8. de l'ere Chrétienne, eut pour mere *Vespasia Pollia*, sœur d'un senateur Romain, & fille de *Vespasius Pollio*, qui avoit eu d'assez belles charges. Elle eut un fils aîné qui fut nommé *Sabinius*, & le cadet *Vespasius*. Celui-ci prit tout jeune le parti des armes, & monta par degré à toutes les dignités. On le fit tribun des soldats en Thrace, à cause de ses services: la Créte & la province de Cyrene lui échûrent lorsqu'il fut questeur. On lui refusa l'édilité la premiere fois qu'il la demanda, & l'obtint ensuite avec peine: il ne fut que le dernier des édiles. Il fut plus heureux en demandant la préture, il l'obtint au premier rang la premiere fois qu'il la souhaita. Il se servit de beaucoup de ruses pour gagner les bonnes graces de Caligula, & il fut très-bien auprès de Narcisse, affranchi de Claude. Ce fut par le credit de ce favori, qu'on l'envoya en Allemagne, à la tête d'une legion. Il fut ensuite commandé pour la Bretagne, où il se battit trente fois contre l'ennemi; subjugua deux nations puissantes; prit plus de vingt villes, & l'isle de Veetis. Cela lui fit obtenir les ornemens du triomphe, deux sacerdoces & le consulat. Il prit le parti d'une espece de retraite, pendant qu'Agrippine fut en credit, cette princesse haïssant tous les amis de Narcisse. Etant rentré dans les emplois, il fut proconsul d'Afrique, & remplit très-bien les fonctions de cette charge. Il accompagna Neron dans le voyage de Grece; mais n'ayant pas eu la complaisance d'applaudir au chant de cet empereur, s'étant même endormi pendant qu'il recitoit des vers, il fut disgracié, & contraint de se cacher dans une petite ville, d'où Neron le retira pourtant pour l'envoyer contre les Juifs. On dit qu'il y avoit une prophetie répandue par tout l'Orient, qui disoit que c'étoit de cette partie du monde, que devoit sortir le maître de l'univers. Les Juifs, au sentiment de Suetone, l'interpretant en leur faveur, se revolterent, & Neron qui avoit rappellé Vespasien, lui donna une armée, pour les remettre à leur devoir. Il fit la guerre dans la Palestine avec un succès très avantageux, defit les Juifs en diverses rencontres; prit Ascalon, Jotapate, Joppe, Gamala, & diverses autres places, & songea à assieger Jerusalem. Après la mort de Neron, Galba, Othon, & Vitellius qui lui succederent, n'ayant vêcu que très-peu de tems, Vespasien fut salué empereur par son armée, le 1. Juillet de l'an 69. Il fit d'abord beaucoup de difficulté d'accepter l'empire; mais ses soldats l'y forcerent, & le senat approuva ce choix. Peu après il vint à Rome, où il fut reçu avec des acclamations generales de joie, & où tout le monde conçut de grandes esperances, de voir renaître le bonheur public, sous le gouvernement d'un prince estimé, aussi sage que vaillant. Il laissa en Orient Tite, son fils, qui termina heureusement la guerre des Juifs, par la prise de la ville de Jerusalem, & qui reçut les honneurs du triomphe avec son pere. Celui-ci bannit les philosophes de Rome, où ils se donnoient la liberté de censurer toutes choses. Ensuite il bâtit le temple de la paix, & mourut le 24. Juin de l'an 79. âgé de 69. ans un mois & 7. jours. Ce prince fut grand en paix & en guerre; mais par son avarice, il flétrit le lustre de ses actions, y ayant eu des extorsions commises pendant son regne; car on y vendit toutes les charges, soit de robe ou d'épée, même celles de la religion: il poussa jusqu'à mettre un impôt sur les urines; mais tout cela fut imputé à Canis sa concubine. On remarque néanmoins qu'il fit de grandes liberalités aux pauvres senateurs, aux gens de lettres, & aux villes ruinées; c'est pourquoi quelques-uns excusent ses actions, & disent qu'il ne mettoit des impôts que pour dégager le trésor imperial, fort endetté lorsqu'il fut nommé empereur. Il étoit railleur & le fut jusqu'à la mort; car étant prêt d'expirer, il dit à ceux qui étoient auprès de lui: *Je sens que je commence à devenir Dieu*, se moquant de la coûtume superstitieuse des Romains, qui déïfioient leurs empereurs par une apotheose, dès qu'ils étoient morts. Il se moqua lui-même des vains efforts de quelques genealogistes, qui vouloient le faire descendre d'un des compagnons d'Hercule: il ne cacha jamais la petitesse de sa condition, & en parloit souvent lui-même. Dion rapporte que Vespasien étant à Alexandrie, fut importuné de deux hommes, dont l'un étoit aveugle & l'autre perclus d'une main, qui le supplierent de leur rendre la vûe & la santé. Cet empereur ne voulut pas les écouter d'abord; mais se voyant pressé par cet aveugle, qui le prioit de lui jetter de sa salive sur les yeux, & par celui qui étoit impotent, lequel lui demandoit seulement qu'il eût la bonté de passer son pied par dessus sa main, il leur accorda ce qu'ils souhaitoient; aussi-tôt, poursuit cet historien, par l'effet de quelque puissance invisible, celui qui avoit perdu la vûe en recouvra l'usage; & l'autre se servit de sa main, sans y ressentir aucune incommodité. Dion ajoute que ces deux hommes déclarerent à Vespasien qu'ils venoient à lui pour obéïr à l'oracle de Serapis, qui leur avoit donné cet avis. Ce Serapis étoit le premier des faux dieux que les Egyptiens adoroient. * Suetone, *en sa vie.* Aurelius Victor, *de Cæsar.* Josephe, *de bell. Judaic.* Tacit. *histor.* Spon, *recherches curieuses d'antiq.* Bayle, *diction. crit.*

VESPRIM, en latin *Vesprimium*, & en allemand *Weisbrun*, ville de Hongrie, avec évêché suffragant de Strigonie, appartient à la maison d'Autriche, & est capitale d'un comté assez considerable, auquel elle donne son nom.

VESPUCCI (Americo) qu'on nomme vulgairement AMERIC VESPUCE, celebre par ses voyages, & par ses decouvertes dans le nouveau monde, qu'on a nommé *Amerique*, étoit Italien, & natif de Florence. Il fut élevé dans le negoce par son pere qui étoit marchand, & eut occasion de voyager en Espagne & ailleurs: au reste il étoit homme d'esprit, adroit, patient, courageux & entreprenant. Le voyage de Christophle Colon ou Colomb, Genois, qui découvrit à la fin du quinziéme siecle un nouveau monde dans la mer Athlantique, donna une grande reputation à Ferdinand & à Isabelle rois de Castille & d'Aragon; qui lui avoient fournis des vaisseaux, & qui resolurent d'y en envoyer encore. Americ Vespuce qui étoit en Espagne, se presenta pour cela, & se mit en qualité de Marchand, sur la petite flotte d'Alfonse de Ojeda. Il partit d'Espagne au mois de Mai 1497. parcourut les côtes de Paria, puis celles de la terre ferme, jusqu'au golfe de Mexique, & revint en Espagne le 15. Novembre de l'an 1498. Il pretendit avoir le premier découvert la terre ferme, qui est au-delà de la ligne; & par un honneur que n'ont pû obtenir tous les rois de l'univers, il donna son nom à ces grands pays des Indes Occidentales de l'Amerique, non seulement à la septentrionale ou Mexicane, mais encore à la meridionale ou Peruvane, qui ne fut découverte qu'en 1525. par François Pizarro, Espagnol. Un an après ce premier voyage, il en fit un second, & commanda six vaisseaux ou caravelles, sous les enseignes des mêmes rois Ferdinand & Isabelle. Il alla non-seulement aux isles Antilles, mais encore au-delà, sur la côte de la Guaiane & de Venezuela, & revint au mois de Novembre de l'an 1500. à Cadis, d'où il se retira à Seville. Les Espagnols lui témoignerent peu de reconnoissance de toutes ses peines: procedé qui le chagrina & le rebuta. Emmanuel roi de Portugal, à qui ses belles actions ont fait donner le nom de *Grand*, poussé d'une secrete émulation contre Ferdinand & Isabelle, avoit fait découvrir de nouvelles terres: il fut informé du mécontentement de Vespucci, l'attira dans son état, & lui donna trois vaisseaux, pour entreprendre un troisieme voyage dans les Indes. Vespucci acceptant ce parti que la fortune lui offroit, partit de Lisbonne le 13. Mai de l'an 1501. & courut les côtes d'Afrique, jusqu'à Sierra-Liona, & la côte d'Angola. Ensuite il passa le long de celle du Bresil qu'il découvrit toute entiere, jusqu'à celle des Patagons, & par-delà la riviere de la Plata, d'où ayant repassé vers Sierra Liona & la côte de Guinée, il revint en Portugal, & arriva à Lisbonne

Lisbonne le 7. Septembre de l'an 1502. Le roi Emmanuel extrêmement satisfait, lui donna le commandement de six vaisseaux, avec lesquels il repartit la quatriéme fois le 10. Mai de l'an 1503. Il passa le long des côtes d'Afrique & du Bresil; & dans le dessein de découvrir un passage pour aller par l'occident dans les Molucques, il fut à la baye de tous les Saints, jusqu'aux Abrolhos, & à la riviere de Curabado. Mais comme il n'avoit des provisions que pour vingt mois, & qu'il fut obligé d'en passer cinq sur cette côte qu'il reconnut, perdant l'esperance d'avancer, à cause du mauvais tems & des vents contraires, il prit le parti de retourner en Portugal, où il arriva le 18. Juin de l'an 1504. Comme il apporta quantité de bois de Bresil, & d'autres marchandises precieuses, il y fut reçu avec joie. Ce fut alors qu'Americo Vespucci écrivit une relation de ses quatre voyages, qu'il dédia non à René roi de Naples & de Sicile, comte de Provence, qui étoit mort dès l'an 1380. mais à René II. duc de Lorraine, qui prit le titre de roi de Sicile, & qui mourut l'an 1508. Vespucci mourut peu après; & laissa diverses lettres, dans lesquelles il parle de ses découvertes dans les Indes. Il y en a d'adressées à Soderini, qui étoit gonfalonier de la republique de Florence, auquel il recommande un de ses freres nommé Antoine Vespucci. * Herrera, *Dec.* 1. *l.* 1. *c.* 6. Maffée, *hist. Indiar. l.* 2. Vossius, *l.* 3. *de hist. Latin. & de mathem. c.* 42. 10. Antonio Leon, *biblioth. Indicæ univers.*

VESTA, fille de Saturne & de la déesse Ops, selon Apollodore & Diodore de *Sicile*; suivant Ennius, femme d'Uranus pere de Saturne; & suivant Fabius Pictor, femme de Janus. Sanchoniaton, qui lui donne le nom de *Terre*, dit aussi qu'elle étoit femme d'Uranus, & que de la Phenicie elle passa en Crete, où Diodore de *Sicile* dit qu'on la faisoit fille de Saturne & de Rhea, inventrice de l'architecture. On croit que par Vesta il faut entendre la terre, & qu'elle est appellée ainsi, parce que *vi suâ stat*, suivant ce vers d'Ovide, *fast. l.* 6.

Stat vi terra suâ, vi stando Vesta vocatur.

On la peignoit comme une femme portant un tambour, parce que la terre renferme les vents dans ses cavités. Les Atheniens, qui se vantoient d'être nés de la terre, lui dresserent un temple, Ciceron, & Ovide même, disent que Vesta est le feu, & dérivent ce nom, ἀπὸ τῆς ἑςίας. Il faut distinguer deux Vesta, l'une mere, & l'autre fille de Saturne. La premiere est celle qu'on prend pour la terre, & la seconde est la déesse du feu. Quelques-uns dérivent son nom de esch, אש, qui signifie *feu.* On consacra à cette déesse les prêtresses dont nous parlerons.

VESTALES, ordre de vierges institué chez les Romains par Numa Pompilius, pour honorer la déesse Vesta, & conserver dans son temple un feu sacré. On n'en prenoit point dans cet ordre au-dessous de six ans, ni au-dessus de dix. Le choix que l'on en faisoit étoit d'une si grande importance, que tout Rome se mettoit en mouvement pour cela. La premiere Vestale fut choisie par Numa: depuis ce fut le grand pontife, qui les choisissoit au sort; & en les prenant il les affranchissoit de l'autorité paternelle. En entrant elles coupoient leurs cheveux, qu'on attachoit à une tête de cire; & c'étoit comme une marque de la liberté qu'elles obtenoient, à l'exemple des esclaves, qui avoient coûtume de couper leurs cheveux dès qu'ils devenoient libres. Le nombre des Vestales ne fut dans leur institution que de quatre: Tarquinius Priscus y en ajoûta deux, & jamais dans la suite il n'y en eut plus de six. A Albe les Vestales faisoient vœu de virginité perpetuelle; mais à Rome elles n'étoient obligées qu'à une continence de trente années: elles en passoient dix à s'instruire de leur ministere, dix autres à l'exercer, & les dix dernieres à l'apprendre aux nouvelles Ce tems expiré, il leur étoit libre de se marier. Celles qui restoient parmi les Vestales après avoir fini leur tems, étoient toûjours en grande consideration; mais elles n'avoient point de part au ministere. Pour adoucir ce qu'il y avoit d'austere dans la condition des Vestales, on leur avoit permis des dédommagemens, qui pouvoient pourtant être regardés comme très-dangereux pour leur état; car on les laissoit vivre dans le luxe & dans la mollesse: on entroit librement chez elles, les hommes pendant le jour, les femmes le jour & la nuit: elles se trouvoient aux spectacles où elles avoient un lieu particulier: elles alloient souper dans leurs familles: & comme il y en eut une de violée en revenant le soir, pour prevenir cet accident on leur donna une espece de licteur, qui marchoit devant elles pour leur faire porter respect; mais aussi si quelqu'une d'elles pechoit contre la pureté, on l'enterroit toute vive près de la porte Collino dans un lieu que l'on appelloit *Sceleratus Campus.* Sous pretexte de s'entremettre pour des reconciliations, elles s'étoient acquis le droit d'entrer dans les affaires des particuliers, & elles avoient beaucoup de part dans celles de l'état.

L'habillement des Vestales n'avoit rien de triste: elles portoient une coëffe qui ne venoit pas plus bas que les oreilles, d'où pendoient plusieurs rubans, leur habit étoit une espece de rochet blanc avec une mante de pourpre: les jours de feste elles avoient un ornement particulier. Le feu negligé étoit une faute severement punie: les Romains regardoient cet accident comme un présage des plus sinistres. On remarque qu'il s'éteignit peu de tems avant la guerre de Mithridate, & une autre fois avant l'embrasement du temple d'Apollon. Pour marquer pourtant que ce n'étoit qu'un présage superstitieux, c'est qu'il s'éteignit aussi du tems que Scipion fut vainqueur en Espagne, & qu'il rétablissoit les affaires des Romains. Cependant quand on apprenoit dans Rome qu'une Vestale avoit laissé éteindre le feu, c'étoit une consternation universelle, & toutes les affaires cessoient. Le pontife prenoit soin de punir la Vestale, qui selon la loi devoit être battue de verges; ce qui se faisoit dans un lieu secret, ou pour épargner la pudeur de celle qui recevoit ce châtiment, elle n'étoit vûe que du pontife. On rallumoit le feu éteint avec beaucoup de ceremonies, & il falloit faire un nouveau feu en réünissant les rayons du soleil dans un miroir ardent. Le principal devoir des Vestales etoit donc d'entretenir ce feu: elles y veilloient jour & nuit; les heures étoient distribuées entre elles, & se relevoient l'une & l'autre. Elles conservoient le feu sacré dans des foyers, qui étoient des vases de terre, au lieu que les Grecs le conservoient dans des lampes. Cet usage du feu sacré étoit établi presque par-tout; & il y a beaucoup d'apparence que les anciens l'avoient emprunté des Juifs, qui étoient obligés par la loi de l'holocauste, d'entretenir perpetuellement un feu sacré. A Delphes on entretenoit ce feu sacré dans le temple d'Apollon; à Athenes dans celui de Minerve; à Mantine dans celui de Cerés, & à Rome dans celui de Vesta: dans le temple de Jupiter Ammon il y avoit une lampe qui ne s'éteignoit jamais.

Outre cet emploi de conserver le feu sacré, les Vestales faisoient aussi des sacrifices, & offroient continuellement des vœux pour le salut de l'empire. Aux fêtes de Vesta le temple étoit ouvert; tout le monde y entroit hors dans le sanctuaire, où les Vestales gardoient ce qu'on appelloit *le gage du salut de l'empire.* On n'a jamais bien sçu ce que c'étoit. Quelques-uns ont cru que c'étoient des statues de Neptune & d'Apollon, ou celles de Castor & de Pollux. On remarque que le feu ayant pris au temple de Vesta, Cecilius Metellus s'étant jetté dedans pour sauver les choses sacrées, fut frappé d'aveuglement en punition de sa temerité. Il y en a qui ont dit que c'étoient deux petits tonneaux, dont l'un étoit fermé, & l'autre ouvert, ce qui reviendroit à la pensée d'Homere, qui en met pareillement deux à l'entrée du palais de Jupiter, dans lesquels les biens & les maux qui arrivent aux hommes étoient contenus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que ce n'étoit point la statue de Vesta, car il étoit du culte de cette déesse de ne la representer par aucune image. * M. l'abbé Nadal, *memoire lû à l'assemblée publique de l'académie royale des inscriptions le* 3. *Mai* 1707. *& histoire des Vestales in* 12. On leur portoit un respect infini. Les consuls & les preteurs leur cedoient le pas. Elles avoient droit de tester du vivant de leur pere: si quelqu'un les insultoit, il étoit puni de mort. Si par hazard elles rencontroient en leur chemin un coupable que l'on menoit au supplice, il avoit sa grace. On les faisoit dépositaires des

testamens, & on s'en rapportoit à elles sur des affaires de la derniere importance. Leur sacerdoce a duré jusqu'au tems de l'empereur Theodose, qui l'abolit avec les autres sacerdoces du paganisme, malgré le senat, comme il paroît par les lettres de Symmaque & de S. Ambroise. * Virgil. Ovid. Valer. Max. *l.* 1. & 4. Plutarch. *in Numa, in Camillo, &c.* Tite-Live, *l.* 1. Dionysius *Halycarn. lib.* 12. Pomponius Mela. Festus. Pitiscus, *lexicon antiq.*

VESTALIES, *Vestalia*, fête que les Romains celebroient au mois de Juin, en l'honneur de la déesse Vesta. Ils faisoient alors des festins dans les rues, chacun devant sa porte, & choisissoient des mets qu'ils envoyoient au temple de cette déesse. On conduisoit par la ville plusieurs ânes couronnés de fleurs, & ornés de colliers composés de certains morceaux de pâte, en forme de petits pains ronds. Les moulins étoient aussi ornés de bouquets, & ne tournoient point ce jour-là. Les dames Romaines alloient les pieds nuds au temple de Vesta, & au Capitole, où il y avoit un autel à Jupiter *Pistor*, c'est-à-dire, *Boulanger*. On remarque dans l'histoire, que Brutus se rendit maître de l'Espagne le jour de cette fête; & que M. Crassus fut défait par les Parthes, en ce même jour. * Dempster, *antiquités Romaines, l.* 41. Sigonius, *fastor. comment.*

VESTILIUS (Sextus) Pretorien, vivoit du tems de l'empereur Tibere, & étoit fort ami de Drusus. Tibere, qui l'avoit pris à son service, l'accusa par des lettres qu'il écrivit au senat, d'avoir fait quelques écrits contre Caïus César, dans lesquels il lui reprochoit ses impudicités. Etant chassé de la cour de Tibere, il prit la resolution de se faire mourir; & n'ayant pas eu la force de se poignarder, il se fit ouvrir les veines & mourut ainsi. * Tacit. *annal. l.* 6.

VESTINUS (Atilius) senateur Romain, compagnon des débauches de l'empereur Neron, & dépositaire de tous ses secrets, avoit trouvé le moyen de s'introduire si avant dans la familiarité de cet empereur, qu'il osa souvent se donner la licence de le piquer par les railleries les plus sanglantes, que Neron ne souffroit qu'avec assez d'impatience; mais comme il s'étoit ouvert à Vestinus, & qu'il lui avoit fait part de tout ce qu'il avoit de plus caché dans le cœur, il n'osa jamais reprimer les saillies de sa langue, de crainte qu'il ne vînt à reveler tant de honteux secrets qu'il avoit mis comme en depôt entre ses mains. Vestinus épousa *Statilie Meßaline*, qui avoit les bonnes graces de Neron, petite-fille de *Statilius Taurus*, qui avoit eu sous Auguste l'honneur du triomphe & du consulat, laquelle avoit déja eu trois maris, dont elle avoit été séparée par la mort ou par le divorce. La mort de Popée seconde femme de Neron, l'ayant mis en liberté d'épouser Messaline; sans chercher de pretexte à sa cruauté, il envoya les ministres de sa fureur chez Vestinus, qui le trouverent à table dans sa maison, où il donnoit à souper à un grand nombre de ses amis; ils le porterent dans une étuve, & lui ouvrirent les veines. Ainsi Neron se délivra d'un objet qui lui étoit devenu odieux, après lui avoir été très-cher, & épousa Messaline. *Voyez* de Servies, *vies des femmes des douze Césars.*

VESTINUS (Lucius) chevalier Romain, fut en grand credit sous l'empire de Vespasien, qui lui donna la commission de retablir le Capitole. * Tacite, *annal. lib.* 4. On dit qu'il étoit originaire de Vienne en Dauphiné.

VESTINUS, ayant été chanoine, puis religieux de l'ordre de saint Benoît, eut, dit-on, une vision admirable de l'enfer, du purgatoire & du paradis, l'an 824. qui fut pour-lors très-bien reçue, & publiée en France. M. Baluze en parle dans la lettre qu'il en a écrite au pere Mabillon, le 21. Juin de l'an 1673. Les moines de saint Vincent de Mets, qui écrivirent cette merveille, commencent par ces mots: *visio Westini, priùs canonici, posteà monachi, quam ostendit illi Deus per angelum, & nos fratres ejus ipso narrante scripsimus, servi sancti Vincentii, Metis.* * Joan. Mabillon, *in act. SS. ord. D. Benedicti, sæc. IV. p. I. pag.* 263.

VESTRO (Octavien) jurisconsulte celebre d'Imola, écrivit, *mores judiciorum, practica, &c.* & florissoit vers l'an 1573.

VESULE, maintenant *le mont Viso*, montagne près des Alpes, entre le Dauphiné, à l'occident, & le Piémont à l'orient, est le lieu où le Pô prend sa source de deux belles fontaines. * Pline, *l.* 3. *c.* 16. Baudrand.

VESUVE, montagne d'Italie, dans la province de Labour, à huit milles de Naples, dite ordinairement *Monte di Somma*, jette des flames qui font souvent d'étranges ravages. Depuis le village de Resina, qui est au pied de cette montagne, il y a trois milles de chemin jusqu'au sommet. Ces trois milles se font à travers les cendres, où l'on ne trouve aucune route marquée, le vent emportant bientôt les vestiges de ceux qui y ont passé. Ainsi outre l'escarpement de la montagne qui fatigue beaucoup, on enfonce souvent dans la cendre jusqu'aux genoux: outre que l'on trouve de tems en tems de grosses pierres ou rochers de terre, qui sont des debris de la montagne. Plus on avance plus on trouve le terrain sec, brûlé, couvert de cendre & de pierres calcinées. Dans les endroits que les vents ont nettoyés, l'on voit le terrain crevassé, & on remarque les lits des torrens de souffre & de bitume. Enfin étant arrivé au haut de la montagne, on apperçoit le bord d'un gouffre, qui fait un cercle d'environ un mille de diamettre, dont la circonference se termine en pointe & en cornes usées. On peut descendre par quelques endroits dans cette fondriere, qui a 60 à 80. toises de profondeur: alors on se trouve comme dans un grand fossé circulaire entre les bords escarpés de la montagne, & le pied d'une autre petite montagne ronde, qui s'éleve au milieu de ce gouffre. L'une & l'autre sont composées d'une matiere calcinée, pleine de souffre, & couverte d'une espece de pierre & de cendre jaunâtre & poreuse. Les crevasses qui y sont en grand nombre, y exhalent continuellement de la fumée & une grosse chaleur. Le sommet de cette petite montagne est ouvert en maniere de bassin, qui a bien 40. à 50. toises de diametre, toûjours couvert de fumée & souvent de flammes: il est rempli de souffre qui s'écoule par deux ou trois canaux, qui isolent ce petit mont, & se perdent tous ensemble sous la grande montagne du côté de la mer. Il s'est trouvé des curieux qui n'étant pas contens de voir cet abîme du haut du grand mont Vesuve, sont descendus avec beaucoup de risque, dans le fond qui separe les deux montagnes, & montés ensuite sur le sommet de la petite, d'où ils ont détaché & fait rouler des pierres dans cet épouvantable gouffre, pour juger de sa profondeur: le sieur le Fer, Parisien, fameux geographe du roi, a été de ces curieux temeraires. Ces deux monts jettent continuellement des flammes, & quelquefois des feux, des cendres, des pierres & du souffre, en telle quantité, qu'ils causent de terribles ravages dans les environs. Avant l'empire d'Auguste, il y avoit eu cinq de ces débordemens de flammes; & du tems de Tite, l'an 81. de Jesus-Christ, cet embrasement ruina deux villes entieres, & une grande étendue de pays. On dit que les cendres en volerent jusques dans l'Afrique, la Syrie, & l'Egypte. Pline l'*ancien*, voulant voir cette merveille terrible, fut suffoqué par les flammes. Le second déluge du feu arriva l'an 243. le troisiéme l'an 421. le quatriéme l'an 685. le cinquiéme l'an 983. le sixiéme l'an 993. le septiéme l'an 1036. le huitiéme l'an 1038. le neuviéme l'an 1138. le dixiéme l'an 1139. l'onziéme l'an 1430. le douziéme l'an 1500. le treiziéme l'an 1631. qui a été des plus considerables, & l'histoire en est gravée sur un marbre, que l'on trouve sur le chemin de Naples au mont Vesuve. Cette inscription nous apprend que cette année-là on vit sortir de ce gouffre une fumée épaisse, entremêlée de flammes & de cendres, qui fut suivie d'un bruit épouvantable. A ce tintamare succeda un tremblement de terre, qui fit enfler la mer; & la montagne étant crevée il en sortit des morceaux de rochers tout ardens: le souffre qui en découla, se fit distinguer à plus de trois milles en avant dans la mer. Enfin si le vent n'eût été favorable à la ville de Naples, elle auroit été ensevelie sous les cendres, comme le furent plusieurs villages voisins de la montagne, où plus de deux mille cinq cens personnes furent brûlées ou étouffées, y ayant dix pieds de cendres au dessus des clochers des églises. Le quatorziéme l'an 1660. le quinziéme l'an 1682. On voit par la difference de ces tems, que les incendies du mont Vesuve sont fort irregu-

liers. Entre celui de l'an 81. & le suivant, il s'est écoulé 162. ans; entre le second & le troisiéme, 178. ans; entre le troisiéme & le quatriéme, 264. ans; entre le quatriéme & le cinquiéme, 298. ans; depuis le cinquiéme jusqu'au sixiéme, 10. ans seulement; depuis le sixiéme jusqu'au septiéme, 43. ans; du septiéme au huitiéme, 2. ans; du huitiéme au neuviéme, 100. ans; le dixiéme est arrivé un an après; l'onziéme au bout de 291. ans; le douziéme, 70. ans après. L'intervalle a été de 131. ans, depuis le douziéme jusqu'au treiziéme; de 39. ans, depuis celui-ci, jusqu'au quatorziéme; & de 22. ans, depuis le quatorziéme, jusqu'à celui de l'an 1682. Ainsi il y en a qui sont éloignés de près de 300. ans, & d'autres qui ne le sont que d'un an ou deux. Les débordemens de feu de l'année 1682. commencerent le 14. d'Août. Tout le pays de Masse, qui est aux environs, fut d'abord couvert de cendres d'une très-mauvaise odeur; & les flammes se jetterent jusques dans le bois d'Otajano, où elles firent beaucoup de ravage. Le 16. il y eut de grandes pluyes. Le 20. la terre trembla pendant trois heures entieres, & le tremblement se fit sentir jusqu'à Naples. Le 22. sur le soir, la montagne jetta vers Mandaloni une horrible quantité de cendres & de fumée, puis comme une pluye de charbons broyés fort menus. Cependant la terre trembloit, & l'on entendoit un bruit épouvantable. Bientôt après le Vesuve vomit des flammes qui paroissoient de couleur de sang; & le ciel redoubloit les horreurs de cette nuit, par des éclats de tonnerre capables d'effrayer les plus hardis. Le 23. il tomba une telle abondance de pluyes, qu'on crut qu'elles éteindroient sur le champ les flammes qui sortoient de la montagne; mais il ne laissa pas d'en paroître encore avec des orages de cendres grises, qui volerent si loin, que la ville de Naples en fut pleine. Enfin le 24. la montagne poussa sur sa cime des cendres blanches, par où se termina l'embrasement. Au mois de Septembre 1685. l'irruption forma sur le haut de la montagne une autre petite montagne plus élevée que celles qui l'environnent: la lumiere de la flamme éclairoit jusqu'à vingt milles aux environs, comme pourroit faire le plus beau clair de lune. Il y en eut une au mois d'Avril 1687. Elle reprit au mois de Juin 1688. & la ville de Naples ressentit de si violentes secousses, que plusieurs édifices publics furent renversés, entr'autres la superbe coupole de l'eglise de la maison professe des Jesuites. La perte fut estimée près de dix millions d'écus. La montagne qui vomit du feu étoit auparavant plus haute que l'autre; mais cette année-là elle étoit plus basse de 220. brasses: elle en avoit pourtant encore plus de 1100. de hauteur par rapport à la surface du golfe voisin. En 1694. le feu dura depuis le six Avril jusqu'à la fin du mois, & les cendres volerent jusqu'à trente milles. Il coula pendant plusieurs jours des torrens prodigieux de mineraux fondus, qui s'étendirent jusqu'à trois milles du gouffre d'où ils sortoient. Enfin ces matieres s'étant amoncelées les unes sur les autres, après s'être refroidies, formerent une hauteur de 60. canes. La ville de Benevent fut presque toute renversée: 1567. personnes y furent écrasées, outre 800. autres qui eurent le même sort dans dix ou douze villages circonvoisins: la ville de Ceretto appartenante au duc de Matalone, fut aussi toute culbutée de fond en comble, & 4000. habitans ensevelis sous ses ruines: 2200. à quatre autres petites villes voisines; & tous les habitans des trois autres bourgs. En 1696. il y eut encore un incendie; & le 27. Juillet 1707. le feu parut encore sur cette montagne. Il sortit du gouffre des flammes & des pierres ardentes, qui donnerent l'épouvante aux villages circonvoisins; de sorte que ceux qui les habitoient se sauverent à Naples: le feu dura jusqu'au 30. au soir, que la montagne éclata, & fit un bruit plus épouvantable que le plus grand coup de tonnerre: toutes les maisons de la ville de Naples en tremblerent. Ce bruit recommença à trois diverses reprises, avec la même force, & toute la nuit l'on entendit des pierres en l'air, qui se rencontroient & se choquoient les unes les autres. Les deux jours suivans, la montagne parut toute en feu, & les cendres qui en sortoient élevées en l'air, & portées par le vent vers Naples, obscurcirent si fort le soleil, qu'on fut obligé d'avoir recours à la lumiere des flambeaux & des lanternes pour aller dans les rues de cette grande ville en plein jour: la mer parut de couleur de tabac, & la terre avoit celle de caffé broyé, & il y eut deux poulces de cendres sur les toits, & dans toutes les rues de Naples. * Jul. Cæs. Recupiti, *Memoires du tems*.

VETRALLA, petite ville d'Italie dans l'état de l'Eglise. Elle est dans le patrimoine de saint Pierre, à deux lieues de Viterbe vers le sud. L'ancienne *Forum Cassii*, ville de l'Etrurie, étoit ou à Vetralla, ou au village de *S. Maria de Forcassi*, qui n'en est éloigné que de mille pas. * Baudrand.

VETRANION, *Vetranio*, general de l'armée Romaine, sous l'empire de Constance, se fit déclarer empereur dans la Pannonie, le premier jour de Mai de l'an 350. à Sirmick. Comme Magnence s'étoit rev[olté] dans le même tems, l'empereur se mit en campagne, pour leur faire la guerre à tous deux. Afin de la terminer avec plus de sûreté, il détacha Vetranion des interêts de l'autre, après quoi haranguant ses soldats, il les sçut si bien gagner, qu'ils contraignirent cet usurpateur à quitter la pourpre, & à se resoudre de vivre en homme privé. Ce fut le 25. Decembre de l'an 351. Il ne mourut que six ans après à Prusse en Bithynie, où il jouissoit des revenus considerables que Constance lui avoit accordés, & où il acquit la reputation d'une grande pieté. * Ammien Marcellin. Socrate, &c.

VETRANNION ou BETRANNION, évêque de Tomes en Scythie, près du Pont-Euxin, dans le IV. siecle, resista en face à l'empereur Valens, qui vouloit l'obliger de communiquer avec des évêques Ariens, & quitta l'eglise où étoit l'empereur, suivi de son clergé & de son peuple. L'empereur irrité, l'envoya en exil; mais il fut obligé de le rappeller, craignant que cet exil ne causât quelque revolte en Scythie. Vetrannion mourut vers le commencement du regne de l'empereur Theodose *le Grand*, & eut pour successeur Geronce, qui se trouva l'an 381. au concile de Constantinople. On fait sa fête le 25. de Janvier. * Sozomene, *hist. l.* 6. Baillet, *vies des Saints*.

VETTIUS EPAGATUS, l'un des martyrs de Lyon, dans le II. siecle. *Voyez* POTHIN. * Eusebe, *l.* 1. *hist. c.*1.

VETURIA, mere de Coriolan, étant accompagnée de Volumnia & de plusieurs dames Romaines, alla le trouver dans son camp, lorsqu'il assiegeoit Rome, & obtint par ses larmes qu'il s'éloignât de la ville. Volumnia, femme de Coriolan, y avoit amené ses deux petits enfans: ce qui attendrit le cœur de cet ennemi de sa patrie. Le senat pour honorer la memoire de ces genereuses dames, fit bâtir un temple à la fortune, où les femmes alloient offrir des sacrifices le jour que la ville avoit été délivrée de ce siege, de sa fondation l'an 263. & 491. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 2. Denys d'*Halicarnasse*.

VEVAI, petite ville du pays bas de Vaud en Suisse. Elle est capitale d'un bailliage des Bernois, & située sur le lac de Geneve, à quatre ou cinq lieues de Lausanne vers le levant. C'est une jolie ville; mais qui souffrit beaucoup d'un grand incendie qui y arriva en 1688. * *Memoires du tems*.

VEXIN, *Vexinum*, *Vulcassinus Ager*, pays que l'on divise en Vexin *François*, & en Vexin *Normand*.

VEXIN FRANÇOIS (le) *Vexinum Francicum*, a titre de comté, & est situé dans la province de l'isle de France, entre les rivieres d'Oise, de Seine, d'Epte & le Beauvaisis. L'on y trouve les villes de Pontoise, Meulan, Magni, Chaumont, & les bourgs de Marines, la Rocheguyon, Trie, saint Clair sur Epte, &c.

VEXIN NORMAND (le) *Vexinum Normanicum*, est dans la province de Normandie, entre les rivieres d'Epte, de Seine, d'Andelle, & la forêt de Lyons. Là sont les villes de Gisors, Andeli, Lyons & les bourgs d'Estrepagni, Escouis, Charleval, &c. Tout ce pays est fort fertile, & rapporte quantité de grains; il y a aussi des vignobles sur les côtes de la riviere de Seine & de la riviere d'Epte. * Baudrand.

VEXIN, ville du royaume de Suede dans la Gothie, avec évêché.

VEYGA (André de) Portugais, natif de saint Jacques

de Caſſem dans le dioceſe d'Evora, entra chez les Penitens du Tiers-Ordre de ſaint François, où il fit profeſſion le 13. Mai 1492. & ne mourut que le 1. Avril de l'an 1584. âgé de 110. ans, après avoir vécu 92. ans en religion. On conçut beaucoup d'eſtime pour ſa vertu, & le 10. Avril 1616. on crut devoir le transferer dans un lieu plus honorable que celui où il avoit été enterré. On n'a de lui qu'un ouvrage imprimé à Liſbonne en 1571. ſous ce titre; *Acetarium variarum rerum materias continens, multiplici carmine, ſacro præſertim conſtans.*

VEYGA (Emmanuel de) Portugais, natif de Villaviçoſa, entra dans la compagnie de Jeſus en 1583. âgé de dix-neuf ans, prêcha en pluſieurs villes, & mourut à Liſbonne le 15. Janvier 1644. âgé de 80. ans. On a de lui, *Relaçaon geral do eſtado de Chriſtandade da Etiopa e reduçaon dos Sciſmaticos*, Liſbonne 1628. & la vie de Simon Gomes en portugais. * *Memoires de Portugal.*

VEZELAI, en latin *Vezeliacum* ou *Vizeliacum*, ville avec abbaye ſur la croupe d'une montagne, près de la petite riviere de Cure, au pays de Morvan, dioceſe d'Autun, dans le Nivernois. Le pape Eugene III. y celebra l'an 1145. un concile pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Louis *le Jeune* y reçut la croix pour le voyage d'Outre-mer, & le roi ſaint Louis y paſſa à ſon retour d'Orient, pour y honorer les reliques de la Magdelaine, que l'on diſoit y être, quoiqu'on les lui eût montrées en Provence; & même le 4. Avril 1267. ce ſaint roi ſe trouva à cette abbaye, ſuivi du legat, du comte de Poitiers, du roi de Navarre, des trois princes ſes enfans, du duc de Bourgogne, de l'évêque d'Auxerre, &c. à la tranſlation des reliques de cette Sainte, qui furent tirées d'un coffre de plomb, qui avoit été viſité deux ans auparavant par l'évêque d'Auxerre, & Pierre évêque de Belinas, autrement Paneade, qui l'avoient trouvé ſous le grand autel de cette abbaye, & dedans des oſſemens, avec des cheveux de femmes enveloppés dans de la ſoye, & une atteſtation donnée par un roi du nom de *Charles*, mais ſans date, qui portoit que le corps de ſainte Marie-Magdelaine étoit dans ce coffre. Ce legat, qui étoit le cardinal de ſainte Cecile, mit le corps dans une chaſſe d'argent, n'en retenant qu'une côte, dont il fit preſent à l'egliſe de Sens, après ſon élevation au pontificat, ſous le nom de Martin IV. Le roi prit un os d'un bras, & d'une jambe qu'il mit dans deux magnifiques reliquaires, le premier d'or, enrichi de groſſes perles & de pierreries, au nombre de 90. y ajoûtant deux ſaintes épines, & renvoya le tout aux religieux de cette abbaye, les priant de ne s'en défaire jamais; comme le legat de ſon côté le leur défendit ſous peine d'excommunication. La ſainte Baume dans la ſuite, a prétendu avoir le veritable corps de la Magdelaine, & celui de Vezelai a été déchû. On doute aujourd'hui de la verité de l'un & de l'autre. Belleforeſt dit dans ſa *chronique de France*, *folio* 52. que l'an 741. les Saraſins ayant détruit la ville d'Aix en Provence, Girard de Rouſſillon, comte de Bourgogne & de Provence, fit transferer d'Aix à Vezelai le corps de la benoîte Marie-Magdelaine. En 1571. l'abbaye de Vezelai, qui étoit de l'ordre de S. Benoît fut ſeculariſée. L'abbé eſt ſeigneur de la ville, où la juſtice ordinaire eſt rendue en ſon nom, & où il y a élection, grenier à ſel, & maréchauſſée. * De la Chaiſe, *hiſt. de ſaint Louis.*

VEZELAI (Henri de) clerc du roi & archidiacre de Bayeux, étoit chancelier de France en 1279. ſous le regne de Philippe *le Hardi.* Quelque tems après, il fut élu évêque, mais le pape refuſa d'approuver ſon élection, parce qu'il étoit borgne. * Du Cheſne, *hiſt. des chanc.* Le pere Anſelme, &c.

U F

UFFENHEIM, petite ville avec une citadelle. Elle eſt dans le marquiſat d'Onſpach, en Franconie, ſur le Golach, environ à quatre lieues de Rottenbourg, vers le nord. * Mati, *diction.*

UFFINGE, ou UFFO, religieux de Friſe, dans le X. ſiecle vers l'an 1000. écrivit la vie de ſaint Ludger & celles de quelques autres, comme celle de ſainte Ide veuve, rapportée par Surius. * Suffridus Petri, *de ſcript. Friſ. dec.* 7. *c.* 5. Valere André, *biblioth. Belg.*

UFFINGES: c'eſt le nom d'une race des rois des Anglois Orientaux, ainſi appellés du roi Uffa, qui vivoit vers l'an 578. * *Hiſt. Angl.*

U G

UGENTO ou UGENTI, *Uxentum*, ville d'Italie, en la terre d'Otrante, avec évêché ſuffragant d'Otrante.

UGLITZ, ville de Moſcovie. Elle eſt dans le duché de Roſtow, aux confins de celui de Jeroſlaw, dans lequel quelques geographes la mettent. Uglitz a été celebre par le malheur de Demetrius, fils du czar Jean Baſile, qui à l'âge de neuf ans, y fut aſſaſſiné pendant les confuſions d'un incendie, par les ordres de Boris, ſon beau-frere, & qui reſſuſcita deux fois en la perſonne de deux faux Demetrius, qui vengerent ſa mort & cauſerent de grands troubles en Moſcovie. * Mati, *dictionaire.*

UGOGH, UGOSA, petite ville de la haute Hongrie. Elle eſt ſituée à trois ou quatre lieues de Zatmar, vers le nord, & capitale du comté d'Ugogh, qui eſt entre ceux de Pereczaz, de Kalo, de Zatmar & de Maromarus. * Baudrand.

UGOGNA, VOGOGNA, petite ville du duché de Milan, ſituée dans le comté d'Anghiera, ſur la Toſa, à une lieue d'Arona, vers le nord-oueſt. * Mati, *dictionaire.*

UGONIUS (Mathias) évêque de Famagouſte en Cypre, a fleuri au commencement du XVI. ſiecle. On a de lui un traité de la dignité patriarchale, en forme de dialogue, imprimé à Breſſe l'an 1507. Mais ſon principal ouvrage, eſt un traité des conciles appellé *Synodia Ugonia*, imprimé à Veniſe l'an 1565. & approuvé par un bref de Paul III. du 16. Decembre de l'an 1553. C'eſt un des meilleurs ouvrages & des plus remplis, qui ſe ſoient faits dans le XVI. ſiecle ſur ce ſujet.

UGURLIMEHEMET ou GURLUMAHMET, fils aîné d'Uſſum Caſſan roi de Perſe, ayant reduit ſous ſa puiſſance la ville de Schiraz, qui eſt une des plus grandes & des plus floriſſantes du royaume de Perſe, prit les armes contre ſon pere, mais il fut obligé de ſe refugier avec ſes femmes & ſes enfans à Conſtantinople; où il fut fort bien reçu du grand Turc, qui lui donna une armée pour aller à Schiraz, & de-là faire la guerre à ſon pere. Uſſum-Caſſan fit auſſi-tôt courir le bruit qu'il étoit fort malade, & quelque tems après qu'il étoit mort: de ſorte que les honneurs funebres lui furent faits par tout ſon royaume. A cette nouvelle, Ugerlimehemet vint à Tauris, pour ſe mettre en poſſeſſion des états de ſon pere, qu'il ſuppoſoit mort, mais qui étoit veritablement vivant, & qui le fit mourir. * Giovan Maria Angiolello. Meſſer, Ambro. Contarin, *en ſon voyage de Perſe.*

V I

VIA (Arnaud de) natif de Cahors, cardinal & évêque d'Avignon, étoit fils d'une ſœur du pape *Jean* XXII. & frere de *Jacques* de Via, auſſi cardinal, & évêque d'Avignon. Arnaud fut fait cardinal le 23. Juin de l'an 1317. & quelque tems après, il fut élevé à l'évêché d'Avignon, où il fit bâtir le palais épiſcopal qu'on y voit aujourd'hui, le pape ayant pris l'ancienne maiſon des évêques, pour en faire le palais apoſtolique. On aſſure que depuis, Jean XXII. fit gouverner l'évêché par des vicaires. Arnaud de Via, qui étoit un prelat de grande pieté, fonda l'egliſe collegiale de Villeneuve-lès-Avignon, & compoſa un ouvrage en l'honneur de la ſainte Vierge. Il mourut le 24. Novembre de l'an 1335. * Frizon, *Gallia purp.* Auberi, *hiſt. des card.* La Rochepozai, *nomencl. card.* Sainte-Marthe. *Gall. Chriſt.* Nouguier. *hiſtoire des archevêques d'Avignon.* Baluze, *vitæ pap. Aven. p.* 738.

VIADANA, bourg de Lombardie ſitué ſur le Pô, dans le Mantouan, aux confins du Cremonois & du Parmeſan: & à trois lieues de Parme vers le nord. On prend ce bourg pour l'ancienne *Vitellianum*, petite ville de la Gaule Ciſalpine. * Baudrand.

VIALES, *Viales*, dieux qui préſidoient aux grands

chemins, comme les dieux Penates aux maisons. On leur offroit aussi des sacrifices de pourceaux dans les carrefours, d'où ils sont aussi appellés *Compitaux*. C'étoit aussi en ces lieux, où on leur érigeoit des statues & des monceaux de pierre. Mercure étoit un de ces dieux Viales. * Labeo. Cato, *de R. R. c.* 5. Plaut. *in Mercatore act. V.* Arnob. *l.* 3. S. Aug. *de civ. l.* 7. Voss. *de Idololatr.* Rosin, *antiq. Rom.* Dempster.

VIANA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Navarre. Elle est près de l'Ebre à une lieue de Longrono, vers le midi. Viana est une principauté dont les aînés des anciens rois de Navarre portoient le titre. * Mati, *diction.*

VIANA DE FOZ DE LIMA, petite ville autrefois épiscopale. Elle est dans l'Entre-Douro & Minho, province de Portugal, à l'embouchure de la Lima, & à six lieues de Braga vers le couchant. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Mirtilum*, petite ville des Callaïques. Le port qui est gardé par une bonne citadelle, est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans la pleine mer, sous la conduite d'un pilote de la ville. Il y a toûjours dix ou douze pieds d'eau dans le canal. C'est dans cette ville que demeurent le gouverneur, le commandant, & le trésorier de la province: elle est capitale d'une comarca ou jurisdiction. * Baudrand.

VIANA (le cap de) anciennement *Avarum Promontorium*. Ce cap est sur la côte de Portugal, à l'embouchure de la Lima, & près de la ville de Viana. * Baudrand.

VIANE, petite ville avec un château. Elle est dans la Hollande meridionale, sur le Lech, à deux lieues d'Utrecht vers le midi. Viane est une petite souveraineté, qui appartenoit autrefois aux comtes de Brederode, & maintenant à ceux de la Lipe. * Mati, *diction.*

VIANE VIANDENE, petite ville capitale d'un comté de même nom. Elle est dans le duché de Luxembourg, sur l'Our, à sept lieues de la ville de Luxembourg, vers le nord. Ce comté appartient à la maison de Nassaw. * Mati, *diction.*

VIANE, VIANNES, bourg du haut Languedoc en France. Il est sur la riviere d'Agout, à six lieues de Castres, vers l'orient. * Baudrand.

VIATEURS, *Viatores*, c'étoit le nom des officiers executeurs des jugemens des magistrats Romains souverains, qui convenoit aux licteurs, aux accenses, aux greffiers, aux crieurs, & autres. Ils étoient ainsi appellés, selon Ciceron, Pline, Festus, & Columella, parce qu'au commencement, les magistrats demeurant ordinairement autour de Rome, ces officiers étoient obligés d'être souvent en chemin pour les aller querir, ou pour les venir trouver: ainsi ils furent appellés Viateurs, *à via*. Ils servoient aux consuls & aux préteurs, pour faire venir ceux que ces magistrats appelloient, ou pour leur porter les ordres. * Ciceron. Pline, *l.* 18. *c.* 3. Festus. Columella, *in præf. l.* 1. Juste Lipse, *elect. l.* 1. *c.* 23. Rosin, *antiquités Romaines*. Dempster.

VIATIQUE, *Viaticum*, étoit chez les Romains, tout ce que l'on donnoit, tant en habits, qu'en tentes, esclaves, & meubles, aux dépens de la republique, aux consuls, proconsuls, préteurs & magistrats, que l'on envoyoit dans les provinces. Du tems d'Auguste, on convertit tout en argent. On donnoit aussi ce nom à la paye des officiers & soldats qui étoient à l'armée. * Cicer. *orat.* 4. *in Verr.* Horatius, *l.* 2. *epistol. ep.* 2. Sueton. *in Julio Cæs. c.* 68. Dion. Cass. *l.* 54. Tacit. *l.* 1. *annal. c.* 37. Julius Capitol. *c.* 42. Aulu-Gell. *l.* 15. *c.* 4. Rosin, *antiq. Rom.*

Quelques-uns ont encore nommé VIATIQUE, le denier, ou piece d'or, d'argent, de cuivre, que l'on mettoit dans la bouche des morts, pour payer le passage de la barque à Caron.

VIATIQUE DES CHRETIENS. Les peres & les conciles ont donné ce nom à trois sacremens, que l'on donnoit aux mourans, pour assurer leur salut; sçavoir, au *Baptême*, à l'*Eucharistie*, & à la *Penitence*. Le *Baptême*, à l'égard des Cathécumenes, saint Gregoire, saint Basile, Balsamon, & les autres auteurs Grecs l'appellent en ce sens Ἐφόδιον c'est-à-dire, *Viatique*. L'*Eucharistie*, à l'égard des justes, qui étoient dans la communion de l'eglise; & souvent à l'égard des penitens, qui avoient reçu l'absolution; quelquefois même lorsqu'ils ne pouvoient recevoir l'absolution, on leur envoyoit l'*Eucharistie*, comme il paroît par l'histoire de Serapion, rapportée dans Eusebe. La *Penitence* ou l'absolution, à l'égard de ceux qui étoient en penitence, que l'on reconcilioit à l'article de la mort. Il y a une question; sçavoir, si le Viatique, dont il est parlé dans le concile de Nicée, *can.* 13. où il est ordonné, que *si quelqu'un meurt, on ne doit point le priver du dernier & du plus necessaire viatique du Seigneur*, se doit entendre de l'Eucharistie ou de l'absolution; mais il paroît par le canon même que c'est de l'absolution: car les peres du concile y marquent que l'on ne donnera l'oblation, c'est-à-dire, l'*Eucharistie* aux penitens, qu'après l'examen de l'évêque. Le concile d'Ancyre, *can.* 7. porte la même disposition, aussi-bien que les conciles de Carthage II. *c.* 4. celui de Girone, *c.* 9. & plusieurs autres. Innocent I. dans la lettre à Exupere, *can.* 2. dit qu'à l'égard de ceux qui avoient vécu continuellement après leur baptême, dans des plaisirs illicites, l'eglise en avoit usé differemment en differens tems; que le premier usage, pendant les persecutions étoit de leur accorder la penitence, & de leur refuser la communion: mais que depuis que Dieu avoit donné la paix à l'eglise, il avoit été reglé de donner la communion à tous ceux qui la demandoient étant à l'extrémité; mais en cet endroit, il ne faut pas entendre par le mot de *Communion*, l'Eucharistie: c'est seulement l'absolution dont il parle, qu'il dit que les Novatiens leur refusoient; & la raison qu'il en donne pour laquelle on la leur accorde, fait voir qu'il ne parle que de l'absolution; car il dit que c'est seulement afin qu'ils soient délivrés d'une damnation éternelle. Dans les siecles posterieurs, on a donné non seulement l'absolution, mais aussi la communion de l'Eucharistie à tous les penitens à l'extrémité de leur vie, quand ils étoient en etat de la recevoir, à l'exception neanmoins de ceux qui étoient pour leurs crimes, condamnés à mort, & conduits au supplice, ausquels pendant un longtems, on n'a pas même accordé l'absolution en France & dans d'autres eglises: ce ne fut que sous le regne de Charles VI. que sur la remontrance de Gerson, on leur accorda la permission de recevoir l'absolution; ce prince ayant aboli la coûtume contraire par une ordonnance du 12. Fevrier 1396. mais la pratique de leur refuser la communion de l'Eucharistie, a constamment subsisté en France, quoique dans d'autres eglises on la leur accorde. On a reservé presentement le nom de *Viatique*, pour signifier la communion que l'on donne aux mourans dans une forme particuliere, & quoiqu'ils ne soient pas à jeun: ce que l'on appelle *communier en viatique*.* Morin, *de Pœnit.* L'Aubespine, *observat. eccles.* Les theologiens & les rituels.

VIBIUS SEQUESTER, ancien auteur, écrivit & adressa à son fils Virgilien, un dictionaire geographique, où il parloit des fleuves, des fontaines, des lacs, des montagnes, des forêts, & des nations. Bocace a depuis travaillé sur le même sujet; & quoique souvent il ne fasse que transcrire ce qu'a dit Vibius Sequester, il ne le cite cependant jamais. Mazochius publia cet ouvrage à Rome. Alde Manuce en fit une seconde édition à Venise l'an 1514. mais depuis, Josias Simler le donna plus correct. * Vossius, *de hist. Lat. de philol. & de scient. mathem.*

VIBIUS VIRIUS, citoyen de Capoue, fut auteur de la revolte de cette ville, en faveur d'Annibal, chef des Carthaginois. Voyant que ce parti étoit devenu le plus foible, & que la ville de Capoue, assiegée par Fulvius, Romain, étoit près de se rendre, il se retira chez lui, accompagné de 27. senateurs de la ligue, où après avoir fait un festin somptueux, & s'être enyvrés, pour se priver du sentiment de la mort, ils prirent tous du poison. Quelques-uns demeurerent pour être brûlés sur un même bûcher, & d'autres s'en retournerent chez eux, où ils se firent mourir avant la reduction de la ville, l'an de Rome 543. & 211. avant Jesus-Christ. * Tite-Live, *l.* 6. *decad.* 3.

Il y a eu plusieurs Romains de ce nom, VIBIUS AVITUS sous Neron, gouverneur des Gaules, & de la Ger-

manie inferieure.* Pline, *l.* 34. VIBIUS CRISPUS, renommé pour son credit, pour ses richesses, pour son esprit; mais de mauvaise reputation quant à sa probité, & qui se chargeoit d'accusations pour de l'argent. * Tacite, *l.* 2. *hist. c.* 10. VIBIUS FRONTO, general de la cavalerie Romaine, sous l'empire de Tibere. * Tacit. *l.* 2. *annal. c.* 68. VIBIUS MARIUS, homme venerable par son grand âge & par sa conduite; mais accusé sous le regne de Tibere, par Satrius Secundus, comme ayant eu part au complot d'Albucilla, contre cet empereur, & d'être son adultere.* Tacit. *l.* 6. *annal. c.* 47. VIBIUS SECUNDUS, chevalier Romain, accusé de peculat, par les Maures, sous le regne de Neron, & condamné à un exil, *lib.* 14. *annal. c.* 28. VIBIUS SERENUS, proconsul de l'Espagne ulterieure, condamné pour ses violences, sous le regne de Tibere. Un autre VIBIUS SERENUS accusateur, sous le regne de Tibere, lequel ayant intenté une fausse accusation contre Fonteïus Capito, proconsul d'Afrique, fut renvoyé absous. * Tacit. *l.* 4. *annal.* C. VIBIUS TREBONIANUS GALLUS, gouverneur de Mesie, qui fut nommé empereur après la mort de l'empereur Dece, tout à la fin de l'an 251. qui associa à l'empire son fils Volusien, & qui ayant fait une paix honteuse avec les Scythes, fut tué l'an 253. après avoir regné un an & demi seulement. * Aurel. Victor. C. VIBIUS VOLUSIANUS, fils de l'empereur Gallus, tué avec lui. * Aurel. Victor.

VIC (Enée) sçavant antiquaire, natif de Parme en Italie, fit paroître dès sa jeunesse une grande inclination pour cette sorte de science, & employa douze ans tant en Italie qu'ailleurs, à la recherche des medailles qu'il dessinoit, & gravoit ensuite lui-même, pour en tirer les connoissances qu'il a fait paroître dans ces ouvrages. Il s'étoit proposé de donner en vingt-trois livres les medailles de tous les empereurs, avec d'amples commentaires; mais ils'en faut bien qu'il n'ait executé ce dessein; & même il paroît qu'en ayant senti la difficulté, il l'avoit abandonné lui-même. Le comte Antoine Zantani, s'étant d'abord interessé pour cet ouvrage, en obtint en son nom le privilege du pape Paul III. d'où l'on peut juger que ce fut lui qui mit Enée en état de commencer l'execution de son dessein. Les douze Césars parurent en 1550. gravés très-proprement; mais soit que Zantani mourût peu après, & qu'il se dégoûtât, le travail fut arrêté presque aussi tôt, & Vic fut contraint de se faire un nouveau plan. En 1557. il donna les femmes des douze Césars avec ses observations, que Noël Conti, noble Venitien, se donna la peine de traduire d'italien en latin; on y voit beaucoup de médailles fausses. En 1562. parut un autre volume sur les médailles de Jules-Cesar seulement. Enfin cet antiquaire étant mort, Jacques Franchi, graveur à Venise, qui acquit ses planches, publia en 1601. ce qu'il avoit gravé de médailles des empereurs, depuis Nerva jusqu'à Lucius Verus, & des imperatrices depuis Plautine jusqu'à Salonine.

VIC (Meri de) seigneur d'Ermenonville, &c. garde des sceaux de France, étoit maître des requêtes du roi Henri III. lorsque ce prince n'étoit encore que duc d'Anjou. Il le pourvut d'une charge de maître des requêtes de son hôtel, par lettres du 26. Novembre 1581. qu'il exerça jusqu'en 1597. qu'il fut president au parlement de Toulouse, puis conseiller d'état. Il fut ensuite surintendant de la justice en Guienne, & rendit de grands services au roi Henri IV. en la negociation du renouvellement d'alliance avec les Suisses, vers lesquels il avoit été envoyé en ambassade. Le roi Louis XIII. étant à Bourdeaux, lui donna la charge de garde des sceaux de France, après la mort de M. du Vair, comme plus ancien conseiller d'état, par lettres du 24. Decembre 1621. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, car ayant suivi le roi au voyage de Montpellier, il mourut à Poignans, le 2. Septembre 1622. Son corps fut porté à Ermenonville près Senlis, où il est enterré.

I. Il étoit fils de RAIMOND de Vic, seigneur de Camarde & de Tavers, originaire de Guienne, qui épousa 1°. *Julie* de Mercadantis Romaine: 2°. *Comtesse* de Sarred, sœur de *Pierre* Sarred, secretaire du roi Henri III. Du premier lit vint *François* de Vic, homme d'armes des ordonnances du roi, sous la charge du seigneur de Termides. Du second lit il eut MERI, qui suit; *Dominique* de Vic dit *le capitaine Sarred*, seigneur d'Ermenonville capitaine aux gardes, puis gouverneur de saint-Denys, de Calais & d'Amiens, où il fit commencer la citadelle, & vice-amiral de France. Il servit de sergent de bataille à la journée d'Yvri, où il se comporta si vaillamment que le roi Henri IV. voulut que lui, son frere & leur posterité, ajoûtassent à leurs armes un écusson d'azur, chargé d'une fleur-de-lys d'or. Il mourut le 14. Août 1610. sans laisser de posterité de *Jeanne* de Morainvilliers, dame de Mareuil, veuve d'*Oudard* de Joigni, baron de Bellebrune, & fille de *Charles* de Morainvilliers, seigneur de Flacourt, & de *Louise* de Fresnoi, qu'il avoit épousée en Mai 1578. & qui le survécut; & *Denyse* de Vic, mariée à *Antoine* Chaudet, secretaire du chancelier de Chyverni, puis au sieur de la Tuillerie.

II. MERI de Vic, seigneur d'Ermenonville, &c. garde des sceaux, *dont il a été parlé ci-dessus*, avoit épousé *Marie* Bourdineau, fille de *Jacques*, seigneur de Baronville, & d'*Anne* Garrault, dont il eut 1. *Dominique* de Vic, archevêque d'Auch, abbé du Bec, mort l'an 1661; 2. GEDEON, qui suit; 3. *Charles*, abbé de Notre-Dame de Gourdon, dite *la Nouvelle*, & de Froimont, mort le 20. Septembre 1650; 4. *Meri* de Vic comte de Fiennes, seigneur d'Ermenonville, mort le 18. Fevrier 1682. Il avoit été accordé en mariage par contrat du 23. Decembre 1625. avec *Louise* de Lorraine, fille *naturelle* de *Louis*, cardinal de Guise, & de *Charlotte* des Essars, lequel n'ayant point eu d'effet, il épousa *Magdelaine* Aubert, morte sans enfans le 25. Fevrier de l'an 1695; 5. *Diane-Claire* de Vic, mariée 1°. à *Pierre* Gamin, maître des requêtes: 2°. à *Jean* Sevin, seigneur de la Grange & de Bizai, conseiller au parlement; 6. *Eleonore*, prieure de saint Michel de Crespi, morte l'an 1676; 7. *Marie*, prieure de saint Michel de Crespi, après sa sœur, morte l'an 1677; 8. *Charlotte*, mariée à *Leonard* le Genevois, baron de Bleigni; & 9. *Denyse* de Vic, alliée à *François* de Grené, seigneur de Courcelles en Brie, morte le 16. Decembre 1679.

III. GEDEON de Vic, comte de Fiennes & d'Ermenonville, maréchal des camps & armées du roi, cornette de la compagnie des chevaux-legers de sa garde, mourut le 26. Fevrier 1636. Il avoit épousé le 29. Avril 1621. *Catherine* de Boullainvilliers, fille d'honneur de la reine, & fille de *Louis* de Boullainvilliers, seigneur de Courtenai, & de *Jacqueline* du Parc. Elle l'a survécu long-tems, & est morte le 15. Mars 1669. après 33. ans de viduité, laissant pour enfans, DOMINIQUE, qui suit; *François*, commandant le regiment de cavalerie de la reine, tué au siege de Piombino; *Gedeon*, lieutenant de la colonelle du regiment d'infanterie du cardinal Mazarin, tué à la bataille de Nortlingue l'an 1645; *Meri*, abbé de saint Cyran, mort en Octobre de l'an 1676; & *Marie* de Vic.

IV. DOMINIQUE de Vic, seigneur d'Ermenonville, Moran, Autresche, du grand & petit Breuil, mourut en Fevrier de l'an 1676. Il avoit épousé 1°. le 14. Janvier 1649. *Marie* de Bar, fille de *Gabriel* de Bar-Baugi, seigneur de Silli, & d'*Antoinette* de Baronet: 2°. le 9. Decembre de l'an 1664. *Marie* Bossan, fille de *Pierre*, seigneur de Brinville, & de *Catherine* de Haraudier. Ses enfans du premier lit furent *François* & *Dominique*, morts jeunes; CHARLES, qui suit; *Marie*, religieuse à Crespi; & *Charlotte* de Vic, prieure de saint Michel de Crespi, après ses grandes tantes. Du second lit sont venues *Genevieve-Eugenie* de Vic, vicomtesse d'Ermenonville, dame de Pied-de-fer, de Moran, Autresche, &c. mariée à *Claude-Charles* de Vieil-Châtel, comte de Montalan, morte le 21. Mars de l'an 1701. âgée de 35. ans; & *Catherine* de Vic.

V. CHARLES de Vic, seigneur de Moran, &c. cornette d'un regiment de cavalerie, a épousé l'an 1681. *Catherine* Quatre-sols, fille de *Jean*, seigneur de Coubertin, auditeur des comptes, & de *Catherine*, de la Cour, dont il a *Gedeon*, né l'an 1687; *Catherine*, née l'an 1682. *Charlotte* & *Elisabeth* de Vic.* *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers.*

VIC, bourg de l'évêché de Metz en Lorraine sur la Seille, à une lieue de Marsal. L'évêque de Metz y a un château. * Mati, *diction.*

VICAIRES DES PAPES, qualité que quelques papes ont attribuée à quelques évêques. Saint Gregoire *le Grand* la donna à Virgile évêque d'Arles dans les Gaules, lui accordant le droit de donner des lettres aux évêques qui auroient un voyage à faire hors de leur pays; de juger des causes difficiles avec douze évêques, & de convoquer les évêques du pays dans lequel il exerçoit son vicariat. * S. Greg. *l.* 4. *ep.* 50. *&* 52.

VICAIRES DE L'EMPIRE. Il y en a deux; sçavoir l'electeur Palatin ou l'electeur de Baviere; (car ce droit est contesté entre eux) & l'electeur de Saxe. Le vicariat de Baviere ou du Palatin s'étend dans la Souabe, la Franconie, la Baviere & dans tous les pays par où le Rhin passe, ou pour mieux dire, dans toute la partie d'Allemagne qui est depuis la source du Rhin & du Danube, jusqu'aux Pays-Bas, y compris tout ce qui reconnoît l'empire en Italie, en Savoye & en Bourgogne. L'étendue du vicariat de Saxe comprend les provinces où le droit Saxon est observé; les duchés de Brunswick & de Lunebourg, de Pomeranie, de Mekelbourg & de Breme, & tous les autres pays situés dans les cercles de la haute & de la basse Saxe, quoique le droit commun y soit en usage. Les vicaires exercent separément leur pouvoir dans les provinces de leur jurisdiction, excepté dans la chambre imperiale de Weslar, où l'on met dans les actes les noms des deux vicaires ensemble, parce que la justice y est administrée au nom de tous les états de l'empire. Ces vicaires font leurs fonctions pendant l'absence de l'empereur, ou durant l'interregne après sa mort, s'il n'y a point de roi des Romains; car ce prince est vicaire general & perpetuel de l'empire. Leurs principales fonctions sont de nommer aux benefices, & de presenter aux chapitres des églises cathedrales & collegiales, & aux abbayes, des personnes capables pour remplir la premiere chanoinie ou dignité vacante; ce qu'on appelle en Allemagne *droit de regale*. Ce sont eux qui administrent les revenus du domaine de l'empire, & en disposent pour les affaires publiques. Ils reçoivent les foi & hommage des vassaux de l'empire, & donnent l'investiture des fiefs, à l'exception des principautés & autres grands états dont l'investiture est reservée à l'empereur, lequel à son avenement à la couronne confirme tout ce que les vicaires ont fait pendant l'interregne; en sorte néanmoins que ceux qui ont rendu leur hommage entre les mains des vicaires sont obligés de le renouveller à l'empereur. Les deux vicaires de l'Empire font les fonctions des anciens comtes Palatins, qui administroient la justice dans l'empire au nom de l'empereur, sçavoir le comte Palatin du Rhin, & le comte Palatin de Saxe.

Les cinq électeurs seculiers ont aussi leurs vicaires pour les grandes charges de la couronne imperiale, qui sont celles d'archi-échanson, ou de grand-échanson; de grand-maître d'hôtel ou maître du palais; de grand-maréchal, de grand-chambellan & de grand-tresorier de l'empire. Tous ces cinq vicaires sont officiers hereditaires, & font leurs charges en presence de ceux qu'ils représentent; sçavoir du roi de Bohême, de l'electeur de Baviere, de l'electeur de Saxe, de l'electeur de Brandebourg & de l'electeur Palatin. Mais la fonction de vicaire du grand maréchal de l'empire a bien plus d'étendue que celles des autres vicaires; car comme l'electeur de Saxe grand-maréchal, ordonne en tout tems ce qui regarde les logemens, les séances & les ceremonies dans les assemblées imperiales & électorales, aux élections, aux couronnemens, & aux voyages de l'empereur, le vicaire, en son absence, a soin de toutes ces choses. * Heiss, *hist. de l'empire.* Du Cange, *glossar. latinitatis.*

VICENCE ou VINCENZA, en latin *Vincentia*, *Vicentia* ou *Vicetia*, ville d'Italie dans l'état de Venise, & capitale d'un petit pays dit *le Vicentin*, avec évêché suffragant d'Aquilée, est ornée de quelques palais, & de plusieurs jolies maisons, avec une grande place ornée de portiques pour les tournois. Il y a dans cette ville quelques ruines d'un ancien amphitheatre; mais elles sont presque toutes cachées sous de nouveaux bâtimens. La cathedrale de saint Vincent est aussi très-magnifique, & ne sert pas peu à l'embellissement de la ville, qui est une des plus anciennes d'Italie. Elle fut bâtie par les peuples Euganées, habitée par les Henetes, & aggrandie par les Gaulois. Depuis elle fut soûmise aux Romains & aux Lombards; & après avoir souffert de grandes révolutions & diverses guerres, elle est tombée sous la puissance des Venitiens. La situation de cette ville entre des rivieres, est très-agréable & très-avantageuse; & son terroir est si fertile, qu'elle a merité le nom de *Jardin de Venise*. Ses peuples sont accusez d'être fort vindicatifs: ce qui leur fait donner le nom d'*Assassins* de Vicence. Le Vicentin est entre le Tirol, la Marche Trevisane, le Veronois & le Padouan, & a Vicence pour ville capitale. Les autres villes sont Marostico, Lonigo, &c. Michel Priuli évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1583. & Denys Delfini l'an 1623. * Pline. Tacite. Paul Diacre, &c. cités par Leandre Alberti, *descript. Ital.* Jean-Baptiste Pajarini, *hist. Vincent.* Justiniani & Sabellicus, *hist. Venet.* Donat Jonati, *de republ. Venet.* Giacomo Marzari, *hist. Vicent.*

VICH de Bigorre, bourg de France dans la Gascogne. Il est dans la Bigorre sur la riviere de Leschez, à trois lieues de Tarbe vers le nord. * Mati, *diction.*

VICH ou VIQUE, ville d'Espagne en Catalogne, avec évêché suffragant de Tarragone, fut nommée *Ausa* ou *Ausena*; ce qui donna le nom aux peuples *Auscrani*, renommés chez les historiens & les cosmographes. Les Romains la ruinerent, & n'y laisserent qu'une rue, qui fut nommée *Vicus Ausoniæ*, d'où elle prit son second nom. On voit la signature d'un évêque d'Ausone, dans un concile de Tarragone l'an 516. & l'on en trouve encore dans d'autres conciles jusqu'en 693. & dans un de 906. L'église episcopale fut reparée après l'expulsion des Maures. Il y a dans la cathedrale quatre dignités & 22. chanoines. L'on compte dans tout le diocese 220. paroisses. Pierre de Megalora évêque y publia des ordonnances synodales l'an 1627. * Corbera, *Catalugna illustrada.*

VICHIUS (Richard) Anglois, suivit les erreurs de Wiclef, qu'il quitta ensuite, & fit un livre intitulé *retractatio hæresis Wiclefianæ.* Il vivoit vers l'an 1390. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

VICHI, maison de laquelle étoient Theodard de Vichi, qui consentit avec Archambault de Bourbon, à la fondation de l'abbaye de S. Rigaud en Maconnois, faite l'an 1065. par Artaud, fils de Boson, comte de Perigord & de la Marche, & les seigneurs de Vichi, qui ont donné des revenus considerables à l'abbaye de Cusset en Bourbonnois, où ils avoient leur sepulture, & où il y a eu plusieurs abbesses & religieuses de ce nom, *dont on ne rapportera ici la posterité que depuis*

I. Guillaume de Vichi, I. du nom, sire de Busset, qui fit partage avec son frere en l'an 1200. & fut pere de Damas I. du nom, qui suit;

II. Damas seigneur de Vichi, I. du nom, sire de Busset, &c. suivit le roi S. Louis en son voyage de la Terre-Sainte, & fit son testament scellé de huit sceaux, en l'an 1279. & dônna ses biens à Guillaume II. du nom, qui suit;

III. Guillaume seigneur de Vichi, II. du nom, &c. épousa en l'an 1300. *Alienor* de Cousan, dont il eut Guillaume III. qui suit; *Jean*, qui échangea en 1344. avec le duc de Bourbon, la terre de Vichi, contre celle de Jansac, & mourut sans posterité; & Damas de Vichi, II. du nom, *qui continua la posterité, rapportée après celle de son frere aîné.*

IV. Guillaume de Vichi, III. du nom, Puysagut, saint Priest, &c. conseiller de Louis III. duc de Bourbon, vint à Souvigni, en l'an 1363. avec les plus grands seigneurs du Bourbonnois, au-devant de ce prince, qui le dernier jour de cette année, y fit plusieurs chevaliers de son ordre de l'écu d'or, du nombre desquels fut *Guillaume* de Vichi, lequel accompagna ce prince en son voyage de Grenade, qui y mena sept bannieres, dont chacune étoit composée de cent gentilshommes. Il avoit épousé *Isabeau* de Saligni, dont il eut pour fille unique, *Smaragde* de Vichi, dame de Busset, &c. mariée en 1387. à *Morinot*, seigneur de Tourzel, baron d'Alégre, conseiller & chambellan du roi, d'où descend la maison d'Alegre, qui subsiste aujourd'hui.

IV. Damas de Vichi, II. du nom, troisiéme fils de

Guillaume seigneur de Vichi, II. du nom, & d'*Alienor* de Cousan, porta la banniere du duc de Bourbon, au siege de Verteuil, & fut pere de Robert, qui suit;

V. Robert de Vichi, épousa *Alix* de Pontgibaud, fille & heritiere de *Pierre*, seigneur de Lusiliac, de la Piluriere & de Vandegré, & de *Marguerite* de Villars, dont il eut Antoine, qui suit;

VI. Antoine de Vichi, seigneur du Champrond, Lusiliac, Vandogre, &c. épousa l'an 1400. *Antoinette* de Tannare, fille d'*Archambaud* baron de Tannare, & de *Marie* de la Bussiere, dont il n'eut point d'enfans: 2°. en 1406. *Marguerite* de la Tour, fille d'*Arnaud*, seigneur de Montbelet, &c. & de *Violante* de l'Espinasse, dont il eut Carados, qui suit;

VII. Carados de Vichi, seigneur de Champrond, &c. épousa en 1433. *Marguerite* de la Mer, fille de *Christophle*, seigneur de Limoux, & de *Marguerite* de S. Quintin, dont il eut Antoine II. du nom, qui suit; & *Jean* de Vichi, qui a fait la branche de Lusiliac en Auvergne.

VIII. Antoine de Vichi, II. du nom, seigneur de Champrond, &c. épousa en 1475. *Germaine* de Montaigni, fille de *Jean* baron de Montaigni, gouverneur de Mesieres & d'Ardres, & d'*Isabeau* de S. Priest, dont il eut Carados II. du nom, qui suit; & *Theodore* de Vichi, comte, puis doyen de saint Jean de Lyon.

IX. Carados de Vichi, II. du nom, seigneur de Champrond, &c. épousa en 1408. *Germaine* de Grasset, fille de *Gilbert*, seigneur de Champreux, & d'*Isabeau* de Ternant, dont il eut Antoine III. qui suit;

X. Antoine de Vichi, III. du nom, seigneur de Champrond, &c. chevalier de l'ordre du roi, servit à Genes le roi François I. qui lui écrivit le 13. Janvier 1528. pour le remercier d'avoir executé ses ordres; & empêcha que les nouvelles heresies ne s'établissent dans son pays, & aux environs, en reconnoissance de quoi le roi Henri II. le fit chevalier de l'ordre de S. Michel. Il avoit épousé en 1546. *Benigne* de S. Symphorien, fille de *Zacharie* de S. Symphorien, & de *Louise* Mitte, dont il eut Carados, III. qui suit;

XI. Carados de Vichi, III. du nom, seigneur de Champrond &c. fut élû de la noblesse de Bourgogne pendant trente ans, & épousa en 1571. *Agnés* de Montjournal, fille de *Claude* de Montjournal, & de *Françoise* de l'Aubespine, dont il eut Antoine IV. du nom, qui suit;

XII. Antoine de Vichi, IV. du nom, seigneur de Champrond, de Chevenizet, &c. épousa le 10. Novembre 1598. *Charlotte* de Simiane, fille de *Gaspard*, seigneur d'Evennes, & de *Catherine* Mitte de Miolans de Chevrieres, dont il eut Gaspard, qui suit; *Bertrand*; *Jean*, chevalier de Malte; *Antoine*, doyen des comtes de Lyon; & *Leonore* de Vichi, abbesse de sainte Colombe.

XIII. Gaspard de Vichi, comte de Champrond, seigneur de Chevenizet, &c. maréchal des camps & armées du roi, eut deux fois le commandement de la ville & citadelle du pont S. Esprit; la premiere sous le seigneur d'Evennes son allié, sur lequel ayant été surprise par les ennemis de l'état, il la reprit par intelligence: ce qui engagea le roi Louis XIII. de lui en donner le gouvernement en chef, & d'ériger la terre de Champrond en comté. Il avoit épousé en 1630. *Hilaire* d'Albon, fille de *Pierre* d'Albon, seigneur de S. Forgeux, &c. & d'*Anne* de Gadagne, sa premiere femme, dont il eut Gilbert, qui suit; & *Antoinette* de Vichi, mariée à N. de Morton, marquis de Chabrillan en Dauphiné.

XIV. Gilbert de Vichi, comte de Champrond, &c. épousa le 9. Octobre 1662. *Magdelaine* d'Amanzé, fille de *Gaspard* comte d'Amanzé, premier lieutenant general du duché de Bourgogne, & de *Françoise* Jaquot de Mypont, dont il eut Gaspard, qui suit; *Bertrand*, chevalier de Malte, lieutenant dans le regiment d'infanterie de M. le Dauphin, tué à la défense de Mayence en 1689; & cinq filles religieuses.

XV. Gaspard de Vichi, II. du nom, comte de Champrond, a été pourvû à l'âge de dix-sept ans de la charge de guidon de la compagnie des gendarmes sous le titre Ecossois, puis de celle de sous lieutenant; & a été fait capitaine lieutenant des gendarmes de M. le Duc de Berri. Il a épousé en 1690. *Anne* Brulart, fille de *Nicolas* Brulart, premier president du parlement de Bourgogne, & de *Marie* Bouthillier de Chavigni, dont il a Gaspard III. qui suit; *Nicolas-Marie*, & *Anne* de Vichi.

XVI. Gaspard de Vichi, III. du nom, a été nommé en Septembre 1716. lieutenant de cavalerie reformée, dans le regiment du commissaire general. * *Memoires domestiques*.

VICHI, petite ville du Bourbonnois sur la riviere d'Allier, avec châtellenie royale, & grenier à sel, est celebre par ses fontaines dont les eaux minerales sont fort salutaires. M. Fouet medecin du lieu & intendant de ces eaux, a donné l'an 1679. des observations sur leur nature & leurs effets.

VICO DE SORRENTO; *Vicus Æquensis*, ville du royaume de Naples dans la terre de Labour, avec évêché suffragant de Sorrento.

VICO DELLA BARONIA, *cherchez* TREVICO.

VICOGNE, village avec abbaye. Il est dans le bois de Vicogne ou de saint Amand en Hainault, entre Valenciennes, saint Amand & Condé, à une ou deux lieues de chacune. * Mati, *diction.*

VICOVARO, bourg avec titre de principauté, qui appartient à la maison des Ursins. Il est dans la Sabine en Italie, près de Teverone, à trois lieues de Tivoli vers le levant. * Mati, *diction.*

VICTIMES, animaux que l'on immoloit dans les sacrifices. On en sacrifioit de differentes selon la difference des dieux; car on ne choisissoit aux dieux infernaux que des victimes steriles; & aux dieux celestes que des victimes fecondes. Le taureau n'étoit jamais immolé à Jupiter, parce que c'est un animal farouche; & l'on ne sacrifioit sur ses autels que des bœufs ou des coqs blancs. On offroit à Junon une vache ou une brebis; à Diane une biche; à Cerés & à Cybelle une truye; au dieu Pan une chevre ou un chien; à Mars un taureau furieux; à Neptune un cheval, un bouc ou un taureau noir; au dieu Terme un agneau; à Apollon un cheval; à Minerve une cavale; à Venus une colombe ou une tourterelle; à Isis une oye; à Bacchus un chevreau ou un bouc. On n'offroit à certaines divinités que des fruits, des liqueurs & autres choses semblables, comme aux nymphes du vin miellé, de l'hidromele ou du lait; mais ces sortes de presens étoient aussi accompagnés de victimes que l'on immoloit aux autres dieux. *Voyez* SACRIFICES. * Macrob. Aulu-Gelle.

VICTOIRE, pretendue déesse adorée par les anciens, est nommée par Varron fille du ciel & de la terre. Les Romains pendant la guerre des Samnites, lui bâtirent un temple sous le consulat de L. Posthumius & de M. Attilius Regulus, & lui dédierent le temple de Jupiter *très-bon*, au Capitole, après la déroute de Cannes, selon Tite-Live. L. Silla établit des jeux en son honneur. Les Atheniens lui consacrerent un temple dans leur ville, & la peignirent sans aîles, afin qu'elle ne pût s'envoler de leur ville, ainsi que les Lacedemoniens avoient peint Mars enchaîné, afin qu'il demeurât toûjours avec eux, selon Pausanias. Mais communément on la peignoit sous la forme d'une jeune fille avec des aîles, tenant d'une main une couronne de laurier ou d'olivier, & de l'autre une branche de palme. Souvent on la peignoit avec une couronne seulement, ou bien avec une palme ornée de trophées, comme fait Claudien en louant Stilicon. Quelquefois on la représentoit armée avec un visage gai, mais toute couverte de poussiere & de sueur, distribuant avec ses mains sanglantes les dépouilles & les prisonniers de guerre aux victorieux. Les Egyptiens dans leurs hieroglyphiques désignoient la victoire par l'aigle, parce qu'il surpasse en courage tous les autres oiseaux: c'est pourquoi les Romains le portoient dans leurs étendarts.

VICTOIRE, abbaye de chanoines réguliers dans l'isle de France, située à une lieue de Senlis vers le levant. Elle fut fondée l'an 1222. par Philippe-Auguste en reconnoissance de la victoire qu'il avoit remportée à Bouvines sur Othon IV. empereur, Ferrand de Portugal comte de Flandres, & leurs alliés. C'est dans ce lieu que Louis XI. & Edouard IV. roi d'Angleterre conclurent un traité de paix, qu'on nomma *la paix heureuse*, & qui éloigna

éloigna pour long-tems les Anglois de la France.

VICTOR (saint) martyr, étoit d'une illustre famille de Marseille, & faisoit profession des armes. Il se signala par plusieurs belles actions au service des empereurs Romains, tant que sa foi & sa religion le lui permirent; mais lorsque l'an 302. Diocletien & Maximien eurent fait publier un édit, par lequel il étoit ordonné à tous les sujets de l'empire d'offrir de l'encens aux anciennes divinités du peuple Romain; bien loin d'obeir à cet édit, il encouragea tous les Chrétiens de Marseille à souffrir plûtôt les tourmens dont on les menaçoit, que de renoncer au Christianisme, & d'adorer les faux dieux. Alors il fut emprisonné, puis tourmenté par plusieurs supplices qui ne purent ébranler sa constance. Enfin le juge ordonna qu'on apportât devant lui une statue de Jupiter, avec du feu & de l'encens; & commanda à Victor d'adorer cette idole; mais au lieu de fléchir le genou, il renversa d'un coup de pied le petit autel & la statue. Cette action remplit d'indignation le juge, qui commanda aussi-tôt de couper le pied à Victor. Ensuite il le fit mettre sous une meule, laquelle étant tournée par une machine, le devoit écraser; mais lorsque son corps étoit déja à demi moulu, cette machine se rompit tout à coup; & parce qu'il avoit encore quelque reste de vie, on lui trancha la tête le 21. Juillet de l'an 303. Jean Cassien si celebre par ses conferences ou *collations* des peres du desert, fit bâtir un monastere sur le tombeau de ce saint martyr, qui est la fameuse abbaye de saint Victor de Marseille, de l'ordre de saint Benoît. On y garde ses reliques, à la reserve du pied, qui fut donné l'an 1362. à l'abbaye de S. Victor de Paris, par Jean duc de Berri fils du roi Jean, qui l'avoit reçu du pape Urbain V. auparavant abbé de S. Victor de Marseille. Cette église de saint Victor de Paris, qui étoit autrefois un prieuré de moines noirs, ou religieux Benedictins, dépendant de saint Victor de Marseille, fut changée en une abbaye de chanoines reguliers l'an 1113. par la disposition de Louis *le Gros*, roi de France. Ce fut Guillaume de Champeaux, qui après avoir enseigné la philosophie dans l'université de Paris, donna le premier occasion par sa retraite à la fondation de cette abbaye, qui dès son origine se rendit fameuse par la vertu & le sçavoir de plusieurs doctes personnages qui y brillerent en differens tems. C'est le témoignage qu'en rend le cardinal Jacques de Vitri, dans son *hist. Occidentale.* *Dom Mabillon, *reflexions sur la réponse de l'abbé de la Trappe au traité des études monastiques, art.* 8. Le pere Guesnai, Jesuite, *Massilia Gentilis & Christiana.* M. le Bon, religieux de saint Victor, *vie de S. Victor.* Paul Colomiez a fait imprimer *les actes du martyre de ce Saint*, à la fin du *Cartophylax* de Guillaume Cave, imprimé à Londres l'an 1685.

VICTOR I. du nom, pape, Africain de naissance, succeda à Eleuthere le premier Juin de l'an 193. De son tems il y eut un grand differend dans l'église pour la celebration de la fête de Pâques. Victor tint là-dessus un synode, où il fut ordonné qu'elle se feroit le Dimanche après le quatorziéme jour de la lune de Mars; mais les évêques d'Asie arrêterent que cette fête se celebreroit à la maniere des Juifs. Ils en écrivirent au pape, qui jugeant ce decret des Asiatiques contraires à la tradition apostolique & à la coûtume generale de l'église, leur écrivit d'une façon très-rude, & selon plusieurs écrivains, les separa de sa communion, ou, selon d'autres, les menaça seulement de les en separer. Cette rigueur déplut à plusieurs évêques, & entr'autres à saint Irenée de *Lyon*, qui l'en reprit dans une de ses lettres. L'affaire n'eut point de suites fâcheuses, & Victor fut martyrisé sous l'empereur Severe le 28. Juillet de l'an 201. Nous avons de lui quelques épîtres. Celles à Desiderius & à Paracodus évêques de Vienne, sont suspectes d'avoir été fabriquées après coup. S. ZEPHYRIN lui succeda. * Eusebe, *l.* 5. *hist. c.* 23. & 24. Adon de *Vienne, in chron.* Baronius, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.*

VICTOR II. nommé auparavant *Gebehard*, évêque d'Eichstet en Allemagne, fut mis sur le thrône pontifical après Leon IX. & fut élu à Mayence par les soins de l'empereur Henri III. qui le conduisit lui-même à Rome, où il fut couronné le Jeudi saint 13. Avril de l'an 1055. Il fut traversé dans le commencement de son pontificat, on dit même qu'un soudiacre voulut l'empoisonner, mêlant du poison dans le calice avec le vin, ce qui fut découvert miraculeusement, parce qu'après avoir consacré il ne put élever le calice, & que le diacre qui avoit fait cette action, fut sur le champ possedé du malin esprit. Il tint un concile à Florence, dans lequel il déposa plusieurs évêques simoniaques. Il envoya Hildebrand, qui fut depuis pape sous le nom de Gregoire VII. en qualité de Légat en France, ou Hildebrand tint plusieurs conciles. L'an 1056. Victor passa en Allemagne, y étant appellé par l'empereur Henri III. qu'il trouva à l'extremité. Quand ce prince fut mort, Victor retourna en Italie. L'an 1057. il tint un concile à Rome; & étant retourné à Florence, il y mourut le 28. Juillet, après 2. ans 3. mois & 15. jours de siége. Il eut pour successeur ETIENNE X. * Baronius, *in annal.* Leon d'*Ostie.* Sigebert, &c.

VICTOR III. prêtre cardinal, qui succeda à Gregoire VII. le 24. Mai de l'an 1086. s'appelloit *Didier.* Il étoit d'une famille illustre de Benevent, & avoit passé toute sa vie dans le monastere du Mont-Cassin, dont il étoit abbé, quand il fut élu pape. Il refusa d'abord la dignité qu'on lui offroit: de sorte que le saint siege demeura vacant près d'un an. Cependant l'antipape Guibert s'étoit rendu maître d'une partie de l'église de Rome, & vouloit se faire déclarer pape legitime. Les cardinaux & les évêques qui avoient reconnu Gregoire, pour empêcher Guibert de se mettre en possession du saint siege, vinrent à Rome vers les fêtes de Pâques de l'an 1086. renouveller leurs instances auprès de Didier, pour l'obliger à accepter le Pontificat. L'ayant pris de force, ils le menerent à l'église de sainte Lucie, & le proclamerent pape sous le nom de *Victor III.* mais il continua à refuser cette dignité, & se retira au Mont-Cassin, où il vécut en particulier. Enfin il se laissa conduire à Rome par les princes de Salerne & de Capoue, qui le mirent en possession du saint siege. Neanmoins sa possession fut traversée par Guibert & par ses partisans. Victor fut obligé de ceder à la force, se retira dans son monasterere, d'où il sortit au mois d'Août pour tenir un concile à Benevent. Il y excommunia Guibert & ses adherans. Victor tomba malade pendant ce concile: ce qui l'obligea de retourner promptement au Mont-Cassin, où il mourut le 15. ou le 16. Septembre de l'an 1087. & y fut enterré. On a de lui des dialogues & des épîtres, &c. dont les auteurs font mention. URBAIN II. tint le siege après lui. * Pierre Diacre, *de vir. illust. Benedict.* Arnoul Wion, *in lign. vitæ.* Leon d'*Ostie* Othon *de Frisinghen.* Ciacconius. Baronius. Possevin, &c.

VICTOR DE VITE, évêque en Afrique dans le V. siecle, appellé mal-à-propos par quelques-uns *Victor Uticensis* au lieu de *Victor Vitensis*, étoit évêque non d'Utique, mais de Vite ville de Byzacene. En effet on trouve un Victor de Vite dans la notice de l'église d'Afrique, du tems de la persecution des Vandales, & tous les manuscrits de son histoire portent le nom de Victor de Vite. Il écrivit en trois livres vers l'an 487. l'histoire de la persecution d'Afrique sous les Vandales. Nous avons diverses éditions de cet ouvrage; de Rhenanus l'an 1535. de Reinhard Lorich l'an 1537. & des autres qui l'ont mis dans la bibliotheque des peres. L'édition qu'en a donnée le pere Chifflet l'an 1664. avec les œuvres de Vigile *de Tapse*, est beaucoup plus parfaite que toutes les precedentes; mais elle est inferieure à celle que dom Thierri Ruinart en a donnée l'an 1694. Victor eut part à la persecution qu'il décrit sous Huneric; mais il n'y a pas apparence qu'il y ait perdu la vie, puisque dans le III. livre de son histoire il parle de la mort du tyran, qui eut presque la même fin qu'Arius. Nous avons dans les bibliotheques des peres un petit traité intitulé *Ratio fidei Catholicæ, à Victore Africano*, qui est tout au long dans l'histoire de Victor de Vite, & en fait le III. livre. Il y est intitulé: *Professio fidei Catholicorum episcoporum, Hunerico regi oblata.* Quelques-uns croient que Victor de Vite en est l'auteur, mais il ne le dit nulle part; & au contraire à la fin de son second livre, il dit qu'elle avoit été écrite par les évêques Catholiques: *Episcopi nostri libellum de fide conscripserant*, &c. * Baronius, *in annal.* &

martyr. Bellarmin, *de script. eccles.* Vossius. Possevin & Chifflet. Dom Thierri Ruinart. Liron, *Dissert. sur Victor Vite*, dans laquelle l'auteur prétend sans preuves que le Victor de Vite auteur de l'histoire de la persecution ne vivoit que dans le neuviéme siecle.

VICTOR DE CARTENNE, évêque de cette ville en Mauritanie dans le V. siecle, écrivit contre les Ariens un livre qu'il envoya à Genseric protecteur de cette secte en Afrique, souhaitant avec passion que le prince le fît mourir pour la défense de la foi. Gennade fait mention d'un autre traité qu'il avoit composé de la penitence du Publicain, & de diverses homelies qu'il avoit prêchées à son peuple, & d'un écrit adressé à un nommé Basile pour le consoler de la mort de son fils par l'esperance de la resurrection: ce dernier ouvrage se trouve parmi les œuvres de saint Basile & de saint Eucher; & celui de la penitence entre les œuvres de saint Ambroise, à qui il a été attribué faussement. * Gennade, *de script. eccles.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccl. du V. siecle.*

VICTOR DE CAPOUE, évêque de cette ville en Italie, vivoit dans le sixiéme siecle, & ne fut pas moins illustre par sa doctrine que par sa sainteté. Vers l'an 540. ou 545. il composa un traité du cycle paschal, puis une préface sur l'harmonie ou concorde des quatre Evangelistes, non pas de Tatien, comme il le croyoit, mais d'Ammonius, selon la remarque du cardinal Baronius. Nous avons cet ouvrage dans la bibliotheque des peres. Victor mourut le 17. Octobre; mais nous ignorons en quelle année. Dans le cycle Paschal qu'il avoit composé, il prétendoit que Victorius s'étoit trompé en marquant la fête de Pâques de l'an 455. le 17. d'Avril, qui devoit être cette année-là le 25. du même mois. * Bede, *l. de sex. ætatibus & de rat. tem. c.* 41. Baronius, *in annal. & martyr.* Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar. sacr.*

VICTOR DE TUNONES, évêque en Afrique dans le VI. siecle, fit une histoire ecclesiastique abregée depuis le commencement du monde jusqu'à l'empereur Justin. Il se trouva engagé dans le parti de ceux qui défendoient les trois chapitres, & écrivit des traités pour les defendre. Justinien qui n'approuva pas cette conduite, l'envoya en exil en Egypte. Depuis on le fit revenir à Constantinople; & parce qu'il continuoit de soûtenir les mêmes sentimens, il fut enfermé, par ordre de l'empereur, dans un monastere de la ville, où il mourut vers l'an 566. La chronique qui nous reste de lui, ne commence qu'en 444. où celle de Prosper finissoit. Jean *de Biclare* ou *de Girone*, continua cet ouvrage, que nous avons de l'édition de Canisius & de Scaliger. * Saint Isidore, *c.* 25. *de script. eccles.* Honoré *d'Autun*, *l.* 3. *de lumin. eccles. c.* 29. Trithême. Bellarmin. Baronius. Possevin. Vossius, &c.

VICTOR évêque de Mattari ou Martari en Afrique, vers l'an 535. corrigea les conferences de Cassien, par rapport à la doctrine de la grace, & y fit quelques additions qu'il crut necessaires. C'est ce qu'en rapporte Cassiodore, *c.* 29. *de divinis lection.* où on lit ordinairement *Martyritanus episcopus*, au lieu de *Martaritanus* ou *Mattaritanus*, comme le pere Garet l'a remarqué dans son édition de Cassiodore.

VICTOR GISELIN, medecin, *cherchez* GISELIN.

VICTOR, dit IV. antipape, *cherchez* OCTAVIEN.

VICTOR, cesar, *cherchez* MAXIME, empereur.

VICTOR, historien, *cherchez* AURELIUS VICTOR.

VICTOR ou VICTORIN de Marseille, *cherchez* CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

VICTOR-AME' I. duc de Savoye, après *Charles-Emmanuel* son pere, l'an 1630. donna en diverses occasions des marques de son courage, & fut blessé au siege de Verrue. Il fut aussi general des armées de France en Italie, & mourut le 7. Octobre de l'an 1637. De *Christine* de France, fille du roi Henri *le Grand*, il eût entr'autres enfans,

VICTOR-AME' II. du nom duc de Savoye, nâquit le 14. Mai 1666. & succeda à son pere *Charles-Emmanuel* II. l'an 1675. sous la tutelle de sa mere, *Marie-Jeanne-Baptiste* de Savoye-Nemours. Cette princesse menagea le mariage du duc son fils avec sa niece, l'infante de Portugal, fille du prince regent, dom Pedro. On en signa les articles le 14. Mai 1679. & il fut proclamé à Lisbonne le 5. Septembre suivant, les états ayant revoqué pour cet effet les loix fondamentales faites à Lamego l'an 1145. dont les dispositions défendent de marier les filles heritieres hors de l'état, & de leur donner d'autres époux que de la même nation, sous peine de privation d'heredité. Le pape accorda la dispense, & le 25. Mars 1681. les fiançailles furent faites à Lisbonne par procureur. L'année suivante la flotte Portugaise passa à Nice, pour prendre le duc, & l'amener en Portugal; mais sous divers pretextes de maladie, il ne partit point. Le mariage se rompit, & le 10. Avril 1684. il épousa *Anne-Marie* d'Orleans, fille puînée de *Philippe* de France, duc d'Orleans, frere unique du roi Louis XIV. & de *Henriette-Anne* de la Grande-Bretagne. L'an 1686. secondé des troupes de France, il chassa entierement les Vaudois des vallées de Luzerne, Angrone, &c. mais dans le même tems il se lia avec les ennemis du roi, & signa la ligue d'Ausbourg. Il se trouva l'an 1687. au carnaval de Venise, où il prit, avec le duc de Baviere, & plusieurs autres princes, des mesures pour l'execution des projets de la ligue. Ses premieres demarches furent de rappeller les Vaudois. Il se déclara ouvertement le 4. Juin de l'an 1690. mais en peu de tems il perdit toute la Savoye, & fut battu à Staffarde le 19. Août suivant, par l'armée du roi, commandée par M. de Catinat, depuis maréchal de France. Il s'enfuit à Turin, où il s'enferma pendant qu'on lui prenoit Saluces, Savillan & Suze, qui furent suivis l'an 1691. des pertes de Ville-Franche, de Nice & de Montmeillan. L'an 1692. Il entra en Dauphiné, où il prit Gap & Ambrun; mais on le força d'abandonner cette province sans en emporter d'autres dépouilles que les cloches de ces deux villes. L'année suivante 1693. il assiégea le fort de sainte Brigitte près de Pignerol, & l'emporta après quinze jours de tranchée; mais il lui fallut courir au secours de la plaine de la Marsaille, que les François ravageoient: là le maréchal de Catinat le défit le 4. Octobre, avec perte de huit à neuf mille hommes, & deux mille prisonniers. L'an 1694. il bloqua Casal, que le roi fit rendre l'année suivante au duc de Mantoue, après en avoir démoli les fortifications. Enfin le duc de Savoye, fatigué de ses pertes, fit sa paix avec la France, le 30. Août de l'an 1696. & le roi lui rendit Nice, Ville-Franche, Suze, Montmeillan, & Pignerol, que l'on rasa, après avoir stipulé que les fortifications n'en seroient jamais relevées. Un des articles du traité fut que le duc de Bourgogne, depuis dauphin, mort le 18. Fevrier 1712. épouseroit la princesse *Marie-Adelaïde*, fille aînée du duc, morte six jours avant lui, le 12. Fevrier 1712. dès qu'elle seroit nubile; & qu'en attendant elle seroit élevée en France. Cette princesse y fut amenée aussi-tôt; & le 7. Decembre 1697. le duc de Bourgogne l'épousa. Le roi d'Espagne Charles II. étant mort l'an 1700. & le duc d'Anjou ayant été appellé à la couronne, le duc de Savoye reconnut ce prince pour legitime roi d'Espagne; & fit un traité avec les deux couronnes, qui le nommerent generalissime de leur armée en Italie. En consequence de ce traité le roi d'Espagne Philippe V. épousa la seconde fille de ce duc *Marie-Louise-Gabrielle.* La ceremonie en fut faite à Turin par procureur, le 11. Septembre 1701. Les mariages des deux filles de ce duc devoient ce semble l'attacher pour toujours à la France, & l'acceptation qu'il avoit faite de la qualité de generalissime de l'armée des deux couronnes rassuroit contre tout ce qui pourroit lui être inspiré; cependant dans ce tems-là il prenoit des mesures avec les ennemis du roi d'Espagne son gendre. Ainsi le roi de France, quoiqu'averti depuis long-tems des mauvaises intentions de ce prince, avoit dissimulé jusques-là: étant bien certain que le duc avoit signé un traité avec sa majesté Imperiale, prit le parti le plus prudent, qui fut de faire arrêter en Septembre 1703. & désarmer environ 3000. hommes, que ce duc avoit parmi les troupes de sa majesté en Lombardie. On s'empara en même tems de la Savoye, excepté de Montmeillan qui fut bloqué, & qui ne se rendit qu'à la fin de 1705. L'hiver de 1704. fut employé à resserrer le duc dans le Piémont: on lui prit Verceil le 22. Juillet de cette année-là, & l'on y fit 6000. prisonniers: Ivrée, &

ses châteaux eurent le même sort, & l'on y arrêta onze bataillons. Suze fut emportée; & l'on se rendit maître de tout le val d'Aoste. Enfin Verrue après un siege très-long, parce que le duc qui étoit campé dans le Crescentin, avoit soin de rafraîchir la place, se rendit au duc de Vendôme à discretion en Avril 1705. ce qui fut suivi de la prise de Chivas & de celle de Nice, que le duc de Berwick emporta en Janvier 1706. & toutes ces places furent démolies. Il ne restoit plus au duc de Savoye que sa capitale, & le parti fut pris d'en faire le siege. Il ne crut pas à propos de s'y enfermer; mais il en confia la défense aux Allemands, & lui avec un très-petit corps courut les vallées: par un reste de menagement le duc de la Feuillade qui commandoit à cette entreprise, n'assiegea que la citadelle de Turin, & ne toucha point à la ville: la défense fut longue & vigoureuse; & le prince Eugene de Savoye y étant accouru, eut le bonheur de forcer un quartier des assiegeans, & de secourir la place le 7. Septembre 1706. Cet évenement fut suivi d'une revolution surprenante; l'armée Françoise qui avoit pris l'épouvante, se débanda; le reste passa les Monts, & le duc rentra dans toutes ses places sans coup ferir. Le Milanez suivit le torrent, & par un traité fait avec l'empereur, le duc de Savoye en demembra à perpetuité (à ce qu'on lui promit) Valence, Alexandrie de la Paille & autres places de la Lomelline: sa majesté imperiale lui donna aussi Casal, ce qui lui manquoit du Montferrat & Final, pour le dédommager de Nice. L'année 1707. ce prince hardi dans ses projets, conçut un des plus étonnans desseins, & se mit en devoir de l'executer. Ce fut celui de prendre Toulon: il entra pour cet effet en Provence, secondé du prince Eugene, & du prince hereditaire de Hesse-Cassel, avec une armée de 45000. hommes. Une flotte considerable des alliés commandée par l'Amiral Showel Anglois, agissoit par mer. Comme on ne s'étoit point attendu à une entreprise si temeraire, Toulon n'étoit point fortifié du côté de la terre, & il n'y avoit point de troupes en Provence; ainsi le duc se flattoit du succès: mais dans l'intervalle de son arrivée sur les bords du Var, qu'il traversa le 10. Juillet, jusqu'au 25. du même mois qu'il parut devant Toulon, on fit à cette place des ouvrages nouveaux avec tant de diligence, qu'elle fut en état de soûtenir les premiers efforts, & de donner le loisir au secours d'arriver: les remparts étoient bordés de 500. pieces de canon, y compris deux vaisseaux de 100. pieces chacun; & toute cette artillerie jointe aux mortiers, desola les assiegeans. Il arrivoit journellement des troupes pour attaquer le duc: ce fut ce qui l'obligea à décamper le 21. Août, après avoir vû son armée diminuée tant par la desertion & les maladies, que par les pertes faites en diverses occasions de plus d'un tiers. Il repassa le Var le 30. du même mois, & fut faire le siege de Suze, qu'on lui rendit au commencement d'Octobre. La flotte Angloise se retira peu contente, & ses équipages très-diminués par les maladies. Son amiral fut englouti par une tempête avec 900. hommes qu'il avoit sur son bord, parmi lesquels étoient plusieurs jeunes seigneurs & personnes de consideration. En 1708. ce prince étendit ses vûes sur le Dauphiné, dont il s'approcha dans l'esperance d'en envahir du moins une bonne partie: mais la bonne contenance du maréchal de Villars en cette province-là, fit que toutes ses conquêtes imaginaires se terminerent aux prises d'Exilles & de Fenestrelles. Les campagnes de 1709. & de 1710. furent encore moindres: le duc de Savoye ne se mit point à la tête de ses troupes; il en confia le commandement au comte de Thaun, Allemand, qui les fatigua en marches & contremarches, la vigilance du maréchal de Berwick ayant fait avorter tous ses desseins. Son altesse royale restée à Turin, travailloit à s'approprier le Vigevanasque, qu'il prétendoit devoir être compris dans ce que l'empereur lui avoit cedé precedemment; mais le conseil de Vienne le faisoit morfondre en sollicitations, sans répondre à ses demandes que par des paroles, dont il ne vit point l'effet avant la mort de sa majesté imperiale, arrivée le 17. Avril 1711. Il fit cette année-là la campagne en personne dans la Savoye, & vint jusqu'à Chamberi; mais il fallut qu'il s'en retournât sans faire aucune entreprise. En 1712. il ne se passa rien de considerable; ses troupes resterent sur la défensive: & le 11. Avril 1713. les plenipotentiaires de ce prince signerent à Utrecht la paix avec la France & l'Espagne. Le roi très-Chrétien lui ceda la vallée de Pragelas, les forts d'Exilles & de Fenestrelles, les vallées d'Oulx, de Sezanne, de Bardonnaghe & du château Dauphin. Il ceda de son côté la vallée de Barcelonette & ses dependances; & l'on convint que desormais les sommités des Alpes & montagnes, serviroient de limites entre la France, & le Piémont & le comté de Nice; en sorte que les plaines qui se trouveroient sur ces hauteurs seroient partagées, & que la moitié avec les eaux pendantes du côté du Dauphiné & de la Provence, appartiendroient à sa majesté très-Chrétienne, & celles du côté du Piémont & du comté de Nice à son altesse royale. Philippe V. roi d'Espagne reconnut ce prince & sa posterité masculine pour heritier presomptif des Espagnes, au défaut de la posterité masculine de sa majesté Catholique, approuva les cessions faites à son altesse royale par l'empereur Leopold le 8. Novembre 1703. de la partie du Montferrat, qui avoit été possedée par le dernier duc de Mantoue de la maison de Gonzague, des provinces d'Alexandrie & de Valence, avec toutes les terres entre le Pô & le Tanaro, de la Lombelline, de la vallée de Sesia, & du droit & exercice de droit sur les fiefs des Langhes, & ce qui concernoit dans ce traité de 1703. le Vigevanasque ou son équivalent: enfin sa majesté Catholique ceda à ce prince le royaume de Sicile. En consequence de ce traité de paix, & dès que les ratifications en eurent été échangées, le duc de Savoye se fit proclamer roi de Sicile dans Turin; se rendit avec la princesse son épouse à Palerme, où il fut proclamé roi le 11. Octobre 1713. ses troupes prirent possession de toutes les places, à mesure que les troupes Espagnoles les évacuerent, & lui & son épouse furent sacrés & couronnés roi & reine de Sicile dans Palerme le 24. Decembre suivant par l'archevêque de cette ville. Depuis ce prince s'étant démis du royaume de Sicile en faveur de l'empereur, sa majesté imperiale le declara roi de Sardaigne, & donna audience à son ambassadeur en cette qualité en Decembre 1718. Le prince Ottaviano de Medicis ayant pris possession du royaume de Sardaigne au nom de l'empereur en consequence du traité de paix conclu entre sa majesté imperiale & le roi d'Espagne, le transfera au baron de S. Remi plenipotentiaire du duc de Savoye le 8. Août 1720. avec les formalités dont on étoit convenu. *Voyez sa posterité à* SAVOYE.

VICTORIA, VITTORIA, ville d'Espagne, capitale de la contrée d'Alava en Biscaye. Elle est située au pied du mont S. Adrien, & à douze lieues de Bilbao, vers le midi. Vittoria est considerable par son commerce, & par le sejour qu'y fait la noblesse du pays. * Mati, *dictionaire geographique.*

VICTORIA, theologien celebre, *cherchez* FRANÇOIS VICTORIA.

VICTORIA COLONNA, *cherchez* COLONNE.

VICTORIN (Marcus Piauvonius) *Victorinus*, fut associé à l'empire, par Postume tyran des Gaules, vers l'an 265. Un des siens nommé *Atticianus*, dont il avoit violé la femme, le fit assassiner. Son fils PIAUVONIUS VICTORINUS, qu'il avoit élevé sur le thrône, perit en même tems vers l'an 268. & l'un & l'autre furent enterrés à Cologne. * Trebellius Pollio, *des trente tyrans.*

VICTORIN, évêque de Petaw dans la Pannonie superieure, *Petabionensis* ou *Petavionensis*, & non pas de Poitiers, *Pictaviensis*, comme plusieurs auteurs modernes le nomment, vivoit dans le III. siecle, & fut martyrisé au commencement du IV. vers l'an 303. sous l'empire de Diocletien. Nous apprenons de saint Jerôme, qu'il avoit composé des commentaires sur la genese, l'exode, le levitique, Isaïe, Ezechiel, Habacuc, l'ecclesiaste, le cantique des cantiques & l'apocalypse, avec divers autres traités contre les heresies. Le même Saint nous assure que le sens des écrits de Victorin étoit plus sublime, que le style n'en étoit éloquent. Il l'accuse de s'être attaché aux sentimens des Millenaires; mais Sixte *de Sienne* observe qu'on ne trouve point l'erreur du Millenarisme dans le commentaire qui porte le nom de Victorin, & même qu'on y trouve tout le contraire: d'où il conclut, ou que la préface de cet ouvrage, dans laquelle Victorin

est accusé de Millenarisme, n'est point de saint Jerôme, ou que le commentaire à la tête duquel on lit cette préface, a été retouché par quelqu'un, qui non content d'en retrancher ce qui favorisoit l'erreur des Millenaires, y a ajoûté un passage qui condamne formellement cette erreur. On peut consulter la dissertation que Jean de Launoi a publiée, où il montre que ce Victorin n'étoit pas évêque de Poitiers, mais de Petaw. * Saint Jerôme, *de vir. illustr. c.* 74. *in ep. in Ezech. &c.* Optat de Mileves, *lib.* 1. *de schism.* Bede, Usuard, Adon & Baronius, *in martyr.* Honoré d'*Autun*, *de lum. eccles.* Sixte de *Sienne*, *l.* 6. *biblioth. sacr. annot.* 347. Bellarmin, *de script. eccles.* Sponde, *in epit. Baron. A.* C. 303. Godeau, *hist. eccles. tom.* I. *pag.* 493. Possevin, *in appar. sacro*, *&c.* M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. des III. premiers siecles.*

VICTORIN (Caïus ou Fabius Marius) philosophe Africain, dans le IV. siecle, enseigna la rhetorique à Rome, où il fut fort estimé. Il avoit instruit les plus considerables senateurs, qui par reconnoissance lui firent dresser une statue dans la place de Rome. Ce sçavant homme étoit philosophe. L'étude des livres de Platon qu'il avoit traduits, lui donna du goût pour l'écriture-sainte. Il la lut, l'admira & devint Chrétien dans son cœur, il découvrit cette disposition à son ami Simplicien, qui l'exhorta d'entrer dans l'eglise de Jesus-Christ, puisqu'il étoit persuadé de la verité de sa religion. Il fit quelque tems difficulté de découvrir publiquement ses sentimens, croyant qu'il suffisoit de connoître la verité; mais enfin faisant reflexion que Jesus-Christ le méconnoîtroit au jour du jugement, s'il avoit honte de le confesser publiquement, il se mit au rang des catechumenes, & fut baptisé en presence de tout le peuple. Saint Augustin dit que Victorin avoit traduit en latin plusieurs livres des Platoniciens qu'il avoit lûs, & qu'il avoit profité dans cette lecture. Saint Jerôme cite ses livres contre les Ariens, qui étoient fort obscurs, & ses commentaires sur les épîtres de saint Paul. Il n'avoit pas trop bien pris le sens de cet apôtre: ce qu'il falloit pardonner à un homme, qui n'avoit étudié les écritures que dans sa derniere vieillesse. Victorin composa aussi un traité, pour la reception du mot *consubstantiel*, quelques hymnes; deux livres contre les Manichéens, & un poëme des Machabées. Nous avons ces derniers ouvrages dans la bibliotheque des peres, avec quatre livres de la Trinité. On a aussi publié en particulier d'autres ouvrages qui lui sont attribués. On ne sçait pas bien en quelle année il mourut, mais seulement que ce fut avant l'année 378. * Saint Jerôme, *de script. eccles. c.* 101. *& in chron. A. C.* 354. Saint Augustin, *l.* 8. *confess. cap.* 2. Honoré d'*Autun.* Trithéme. Bellarmin. Baronius. Lilio Giraldi. Godeau. Possevin. Vossius, &c.

VICTORIN LAMPADIUS, vivoit du tems de l'empereur Zenon, vers l'an 474. & prononça des harangues à sa louange, comme nous l'apprenons de Photius, *cod.* 101. *Biblioth.*

VICTORIN de Marseille, *cherchez* CLAUDIUS MARIUS VICTOR.

VICTORINE, ou VICTOIRE, femme ou mere de ce Victorin, que Postume avoit associé à l'empire vers l'an 265. donna beaucoup de peine dans les Gaules à l'empereur Aurelien, & persuada à Tetricus d'usurper l'empire. Elle étoit surnommée *la mere des armées*, & ne tenoit rien de la foiblesse de son sexe. Mais sa mort violente, selon quelques-uns, ou naturelle, selon d'autres, délivra Aurelien de la crainte qu'elle lui inspiroit, par son esprit & par son courage. * Trebellius Pollio, *des trente Tyrans & dans Aurelien.*

VICTORIUS MARIANUS, VICTOR, ou VICTORIN, né à Limoges ville d'Aquitaine, dans le V. siecle étoit un habile calculateur des tems. Comme le cycle paschal que Theophile d'*Alexandrie* avoit dressé, alloit finir, & qu'il étoit necessaire d'en dresser un nouveau, pour le reglement de la fête de Pâques, il fut chargé de ce travail par le pape Hilaire. D'autres croient qu'Hilaire, avant que d'être pape, avoit engagé Victorius à entreprendre cet ouvrage, qui ne fut achevé que sous son pontificat. Ce cycle est de 532. ans. Ainsi il commence à la 28. année de l'ere vulgaire, & finit en 559. Il y travailla vers l'an 470. il est composé de huit colonnes. Le IV. concile d'Orleans tenu en 541. ordonna que tous les évêques s'en serviroient, pour regler le jour de la celebration de la fête de Pâques. Il est loué par Gennade, par Cassiodore, par Gregoire de *Tours*, par saint Isidore, & par plusieurs autres. * Gennade, *in catal. c.* 48. Isidore, *l.* 6. *Orig. c.* 17. Bede, *l. de sex ætatibus & rar. templ. c.* 48. Sigebert, *c.* 29. Baronius. Possevin. Vossius, &c. M. du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du V. siecle.*

VICTORIUS (Pierre) sorti d'une famille noble de Florence, florissoit au milieu du XVI. siecle. Il donna des marques de son érudition, dans une revision qu'il fit des œuvres de Ciceron, ensuite de quoi il fit des remarques sur les écrits, qui nous restent de Caton, de Varron, & de Columelle. Il acquit encore une grande reputation par l'édition des 28. livres de ses leçons diverses sur la langue latine & la grecque; par ses commentaires sur les politiques & la philosophie d'Aristote, & par ses versions de grec en latin des œuvres d'Euripide, de Sophocle & d'Hipparque. Le duc Côme de Medicis l'honora d'une chaire de professeur en philosophie morale; & d'une autre de professeur en éloquence grecque & latine. Les Venitiens & les Bolonois n'oublierent rien pour l'attirer chez eux, sans y pouvoir parvenir. Les offres avantageuses que les princes étrangers lui firent, ne le purent faire sortir de son pays, où il eut deux illustres disciples, le cardinal Farnese, & le duc d'Urbin, qui le comblerent de bienfaits. Côme de Medicis l'employa en plusieurs ambassades, entre autres vers le pape Jules III. qui, pour marque de l'estime qu'il faisoit de son merite, le fit chevalier, & lui donna le titre de comte avec de grands privileges. Victorius passa ainsi sa vie avec beaucoup d'honneur, jusqu'à une vieillesse fort avancée; car il mourut l'an 1585. âgé de 87. ans. * *Consultez* Baillet, *jugement des sçavans sur les critiques grammairiens.*

VICTRICIUS (Saint) archevêque de Rouen, étoit né dans les Gaules du tems de l'empereur Constantin vers l'an 330. Etant soldat il demanda son congé pour servir Jesus-Christ: le tribun & le general de l'armée lui en firent une grosse affaire, & le condamnerent à avoir la tête tranchée; mais le bourreau s'étant trouvé aveugle, par miracle (si l'on en croit saint Paulin) ne put l'executer. Ses juges le renvoyerent à l'empereur, qui non-seulement lui donna sa grace, mais loua sa fermeté. Après qu'il eut passé quelque tems dans la retraite, il fut élû archevêque de Rouen vers l'an 385. Il travailla fortement à l'œuvre de Dieu, non seulement dans son diocese, mais aussi dans le pays des Morins & des Nerviens, c'est-à-dire, en Artois, en Flandres, & dans le Hainault. Ayant été accusé d'errer dans la foi, il alla à Rome pour se justifier, dans le tems que l'empereur Honorius y étoit, vers la fin de l'an 403. S'étant justifié il retourna à Rouen, & consulta le pape Innocent I. sur divers points de discipline. Innocent lui envoya un recueil des canons & des decrets que suivoit l'église Romaine, & une lettre sur des points particuliers de discipline. On ne sçait pas précisement l'année de sa mort, quelques-uns la mettent l'an 410. d'autres l'an 417. On fait memoire de lui au 17. d'Août. Il avoit été ami de S. Martin de Tours. * S. Paulin, *epist.* 18. & 37. Innocent. 1. *epist. ad Victric.* Sulp. Severe, *dialog.* 3. *c.* 2. Le Brun des Marettes, *dissert. sur les œuvres de S. Paulin.* Le P. Pommeraie, *vies des archevêq. de Rouen.* Jean Dadré, *chron. hist. des archev. de Rouen.* Baillet, *vie des Saints.*

VIDA (Marc-Jerôme) natif de Cremone en Italie, fait en 1532. évêque d'Albe, ville du duché de Montferrat, n'étoit pas moins sçavant dans les belles lettres qu'excellent poëte & bon theologien. On fait beaucoup de cas de son traité en vers de l'art poëtique: on estime encore sa Christiade, & son poëme des échecs, mais sa poëtique & son poëme des vers à soye, sont assurement ses chefs-d'œuvres. Ce prélat, après avoir rempli dignement les devoirs de l'épiscopat, mourut le 27. Septembre de l'an 1566. âgé de 59. ans, cinq mois & dix jours. Outre les poësies, dont nous venons de parler, il a donné au public ses ouvrages intitulés, *hymni*, *bucolica*, *epistola ad Joannem-Matthæum Gibertum*, *dialogi de reipublicæ dignitate.*

Carmen pastorale in obitum Julii II. Constitutiones synodales. Martyrium S. Dalmatii. Liber de magistratu. * Thuan, *hist.* Lil. Girald. Ughelli, *Italia sacra.*

VIDAMES, officiers des évêques pour l'administration de la justice, & pour la conservation des droits de l'église. Ce nom vient de *vicedominus*, qui signifie *vicaire* ou lieutenant d'un seigneur. On croit qu'ils ont pris leur origine des anciens œconomes, établis autrefois dans les évêchés pour avoir soin du temporel, & pour défendre les ecclesiastiques. C'est pourquoi on les appelloit aussi *avoués* & défenseurs de l'église. Dans la suite des tems, ces officiers se sont rendus proprietaires de leurs charges, dont ils ont fait des fiefs relevans des évêques, & les vidamies sont devenues hereditaires. Il n'y a qu'un vidame en France qui ne releve point d'un évêque, ils prennent tous le nom de l'évêché dont ils dépendent, comme de ceux de Reims, d'Amiens, du Mans, de Chartres, de Laon, &c. La vidamie de Gerberoi est annexée à l'évêché de Beauvais: l'évêque est vidame de Gerberoi, & pair de France. Le baron d'Esneval, du nom de Prunelai, seigneur de Gazeran & d'Herbault, qui étoit vidame de Normandie relevoit nuement du roi. Cette qualité est fort ancienne, aussi bien que sa terre, qui est composée des baronies d'Esneval & de Pavilli, dont Amalbert, de ce nom étoit seigneur dans le VII. siecle. Elle a été unie avec celle d'Esneval, par une heritiere du nom de Pavilli, mariée à Robert d'Esneval. Une heritiere d'Esneval épousa vers l'an 1400. Gauvin de Dreux, prince de la maison royale de France, descendu du roi Louis VI. Ensuite une heritiere de la maison de Dreux porta la baronie d'Esneval dans la maison de Prunelai, dont une heritiere a été l'ayeule de Robert le Roux, vidame de Normandie, baron d'Esneval & d'Acquigni, &c. Les abbés avoient aussi des vidames, comme celui de saint Denys en France: il y en avoit même pour les abbayes de filles, comme on le peut voir dans les capitulaires de l'empereur Charlemagne. * Du Chêne, *histoire de Normandie.* Du Cange, *gloss. latin.* Sainte Marthe, *genealogie de la maison de France.* Jean Pillet, *traités des vidames.*

VIDDIN, BODIN, BODON, ville de la Turquie en Europe. Quelques cartes la placent dans la Bulgarie, & d'autres dans la Servie. Quoi qu'il en soit, elle est sur le Danube, à 55. ou 60. lieues au-dessous de Belgrade. Elle est fortifiée, & le siege d'un sangiac, & d'un archevêque. * Mati, *diction.*

VIDOMAR, vicomte de Limoges, ayant trouvé dans ses terres quelques statues d'or, qui representoient un empereur assis à table, avec sa femme & ses enfans, fit part de la moitié de cette découverte à Richard roi d'Angleterre & comte de Poitou, son seigneur, qui prétendit que le tresor lui appartenoit tout entier. Le vicomte le lui refusa, & s'attira une guerre que ce roi lui fit l'an 1196. & qui aboutit enfin au siege de Chalus. Après quelques assauts repoussés, on avança des propositions d'accommodement, lesquelles ayant été rejettées par Richard, un gentilhomme, nommé Bertrand de Gourdon, qui étoit dans le château, prit l'occasion pendant que Richard étoit à la tête des enfans perdus, de lui tirer une fléche, dont il le frappa mortellement & vengea par cette action la mort de son pere & de deux de ses freres, que ce roi avoit fait mourir. C'est ainsi que s'accomplit la prophetie d'un bon prêtre, nommé Foulques, qui avoit prédit à Richard que s'il n'acceptoit les propositions que le pape Innocent III. lui faisoit pour s'accommoder avec le roi Philippe *Auguste*, il feroit tué avant la fin de l'année. * Dupleix. Paul Emile. Oderico Renault, *tome* I.

VIDONI (Pierre) cardinal, né à Cremone le 8. Novembre 1610. fut nommé évêque de Lodi l'an 1644. Le pape Innocent X. le nomma nonce vers le roi de Pologne, à la recommandation duquel il fut nommé cardinal par le pape Alexandre VII. le 3. Avril 1660. Il fut depuis legat de Bologne, archevêque de Montreal l'an 1670. protecteur de Pologne, & comprotecteur du Portugal l'an 1676. Il mourut à Rome le 5. Janvier 1680. âgé de 71. ans, & y fut inhumé en l'église des Carmes Déchaussés de Notre-Dame de la Victoire. * Justiniani, *hist. des gouverneurs de Tivoli.*

VIEGAS (Blaise) Portugais, natif d'Evora, entra dans la compagnie de Jesus en 1569. enseigna long-tems la theologie dans les universités de Coimbre & d'Evora, & mourut dans la derniere de ces villes le 22. Août 1599. On y imprima en 1601. ses commentaires sur l'apocalypse, dont on dit qu'il y a eu d'autres éditions à Lyon en 1602. à Venise en 1608. à Cologne en 1617. mais ce pourroit n'être que la même. Ses autres commentaires sur les XII. prophetes, sur Ezechiel, sur l'épître aux Hebreux, n'ont pas paru. * *Memoires de Portugal.*

VIEIL DE LA MONTAGNE, nom d'un prince souverain d'un petit état, qui étoit situé entre les montagnes de la Phenicie en Syrie, entre Tortose & Tripoli, & qui ne consistoit qu'en dix châteaux bâtis sur des rochers inaccessibles, & en quelques bourgades bâtics dans des vallées agreables entre ces montagnes. Ces peuples, que l'on appelloit Assassins, ou *Capyciens*, d'un mot persan, dont on ne sçait pas bien la signification, vinrent des confins de Perse vers Babylone dans le VII. siecle, du tems que les Arabes, successeurs de Mahomet, se rendirent maîtres de l'Orient; & s'étant cantonnés dans ces montagnes, dont ils avoient rendu les avenues inaccessibles, ils s'y fortifierent si bien qu'ils y maintinrent leur liberté, & demeurerent indépendans des califes, des soudans, & des rois de Jerusalem. Ils élisoient leur prince, qui ne prenoit point d'autre nom que celui d'*ancien* ou de *vieux*, pour marque non pas de son âge, mais de son autorité, qui étoit si grande parmi ses sujets, qu'ils s'exposoient à toute sorte de dangers, pour executer ses commandemens; jusques-là qu'ils se précipitoient eux-mêmes du haut d'une tour, au moindre signe qu'il leur en faisoit. Ainsi quand il les envoyoit à la cour de quelque prince, soit Chrétien, soit Sarasin, dont il croyoit avoir été offensé, & qu'il leur ordonnoit de le tuer, ils ne manquoient presque jamais d'executer cet ordre, sans se soucier des tourmens ausquels ils s'exposoient. Matthieu Paris dit que les Tartares exterminerent le Vieil de la Montagne & ses Assassins en 1257. * Maimbourg, *histoire des Croisades*, *l.* 6. Mezerai, *hist. de France.* De la Chaise, *histoire de saint Louis*, à Paris, en 1688.

VIEIRA (Antoine) Portugais, né à Lisbonne le 6. Fevrier 1608. a été le plus celebre predicateur de ce royaume, & un des ornemens de la compagnie de Jesus, où il entra l'an 1623. Ses parens qui étoient nobles, l'avoient conduit au Bresil, où il embrassa cet état, & il montra dès-lors des talens si extraordinaires, qu'avant que d'avoir atteint l'âge de dix-sept ans, il fut chargé d'écrire les lettres, par lesquelles les Jesuites du Bresil ont coûtume de rendre compte chaque année de l'état de la religion dans ce pays. Ayant été envoyé en Portugal en 1643. il prêcha avec un applaudissement general; & le roi qui le connut propre à plus d'une chose, voulut qu'il eût part aux negociations dans les cours de France, d'Angleterre, de Hollande; ce qui le mit en état de profiter de tout ce qu'il y a de bon dans ces divers pays. Il alla aussi à Rome, & y fit admirer son éloquence, s'étant rendu la langue italienne familiere, ainsi que la françoise & l'espagnole. La reine Christine voulut l'avoir pour confesseur, mais il s'en défendit: & loin de prendre goût aux éloges que lui attiroient ses sermons, il demanda & obtint la permission de retourner dans le Bresil, pour prêcher la foi aux Barbares. Il y arriva le 22. Octobre 1652. parcourut les pays des Inheigaras, des Toupinambous, des Poquiguaras, & des Nheengaibas, & par-tout il gagna une grande multitude de gens à Dieu: enfin, étant accablé de travaux, & ayant perdu la vûe, il alla demeurer à la Baye de tous les Saints, mais il ne demeura pas oisif; mais pour obéir à son general, il s'appliqua à perfectionner avec le secours d'un autre religieux un traité intitulé, *clavis prophetarum*, qu'il avoit commencé depuis long-tems. Cet excellent homme mourut le 18. Juillet de l'an 1697. âgé de 90. ans; & l'on montra l'estime qu'on faisoit de son merite par les honneurs qu'on lui fit à ses obseques, ausquelles le chapitre de la Baye assista, & où son corps fut porté par le gouverneur du Bresil, son fils l'évêque de saint Thomas, &c. Ses sermons ont été imprimés en douze volumes à Lisbonne, depuis l'an 1673. jusqu'en 1693. & l'on

assure que c'est ce qu'il y a de mieux écrit en portugais. Ils ont été traduits en espagnol, par le licentié Louis Ignace, & imprimés à Madrid en 21. volumes, depuis 1711. jusqu'en 1715. On a encore donné en 1718. à Lisbonne ses *sermones e discursos varios*. Pour son traité intitulé *clavis prophetarum, sive de regno Christi in terris consummato*, après sa mort on le porta à Rome, comme on en avoit eu ordre du general, & l'an 1722. il fut remis au marquis d'Abrantes, alors ambassadeur extraordinaire de Portugal à Rome, qui se chargea de le faire imprimer. * *Memoires de Portugal.*

VIELLA, petite ville de France, dans le Conserans en Gascogne sur la Garonne, à six lieues au-dessus de S. Bertrand de Cominges. * Mati, *diction.*

VIENERATI, *voyez* WUCZIDERN.

VIENNE sur le Rhône & la Gere, ville de France en Dauphiné, capitale du Viennois, avec archevêché, est la *Vienna Allobrogum* des anciens. Adon, archevêque de cette ville, prétend qu'elle fut bâtie par Vernerius, banni d'Afrique, & qu'il lui donna le nom de Vienne, parce qu'il n'employa que deux ans à la mettre en état de porter dignement le nom de ville, *quod biennio perfecta fuerit.* Etienne de *Byzance* prétend qu'elle fut bâtie par une colonie des habitans de l'isle de Crete, qui étoient venus jusques à l'embouchure du Rhône, & qui avoient remonté ce fleuve jusques au lieu où est présentement Vienne, conduits par on ne sçait quel oracle. Ils s'établirent, & du nom d'une de leurs filles qui étoit tombée dans un précipice en dansant, ils nommerent Bianne la ville qu'ils avoient commencée. Il est plus vrai-semblable que Vienne a été un ouvrage des Allobroges, dont elle fut la capitale; & il n'est pas croyable qu'elle ait eu pour fondateurs des peuples avec lesquels ceux-ci ne pouvoient avoir alors, ni alliance ni commerce. D'ailleurs les anciens auteurs qui ont parlé des villes celebres, ont joint ordinairement leurs noms à celui de leurs fondateurs; comme nous voyons que Pline nomme Marseille, *Marsilia Græcorum*; & Agde, *Agathopolis Massiliensium*; ainsi le même écrivain & Pomponius Mela, ne donnent à Vienne le nom de *Vienna Allobrogum*, que parce qu'elle doit son origine aux Allobroges. Cette ville fut depuis colonie Romaine, siege d'un senat, & peut-être du vicaire des Gaules. Les Romains n'épargnerent rien de tout ce qui pouvoit contribuer à la rendre considerable, comme on en peut juger par les restes de leurs ouvrages, qu'on y voit encore aujourd'hui. Tel est l'édifice appellé maintenant *Notre-dame de la Vie*, qui a la disposition des colonnes, les dimensions & le fronton d'un temple. Le peuple neanmoins le nomme le *prétoire de Pilate*, comme s'il y avoit autrefois presidé, lorsqu'il étoit relegué à Vienne, où ils disent qu'il étoit né. Mais Chorier dans ses antiquités de Vienne, a fait voir assez clairement la fausseté de cette opinion, qui avoit engagé les magistrats à faire écrire sur le fronton: *C'est ici la pomme du sceptre de Pilate.* Car il n'y a aucune preuve que Pilate ait été Viennois, ni qu'il ait été relegué à Vienne: ce qui auroit été trop agreable pour lui, si c'eût été sa patrie. Il est vrai que la memoire d'un Italien, nommé *Himbert Pilati*, secretaire du dernier dauphin Humbert, a donné sujet au peuple d'appeller une tour qui est à Vienne, proche du Rhône, la *tour de Pilate*; une maison de campagne près de saint Valier, la *maison de Pilate*; & l'eglise de Notre-Dame de la Vie, le *prétoire de Pilate.* Peut-être même que quelque jour on nommera le Mont-Pila, la *montagne de Pilate*; car plusieurs lui ont déja donné la même étymologie. Chorier croit que ce lieu a servi de pretoire aux Romains, ce qui n'empêche pas que ce n'ait été aussi un temple; car les Romains rendoient souvent la justice dans les temples, afin que leurs jugemens fussent estimés sacrés, & reçûs avec plus de respect. Dans le V. siecle, Vienne devint capitale du royaume des Bourguignons; mais lorsque cet état ébranlé par les victoires de Clovis eut été renversé par celles de ses enfans, elle fut soûmise aux François, jusqu'au tems de Louis *le Begue.* Boson, beau-frere de Charles *le Chauve*, releva le royaume de Bourgogne & d'Arles, dont Vienne fut une portion. Ce royaume finit en la personne de Rodolphe *le Faineant.* Les empereurs qui se disoient heritiers de ce prince, cederent la jurisdiction de cette ville aux archevêques; mais comme le droit des premiers étoit un droit d'usurpation, leur donation n'étoit pas legitime. La ville de Vienne & toute la province avoient été membre de la France; & comme les droits des couronnes ne sont point sujets à prescription, celui de nos rois ne se pouvoit perdre. Ils avoient acquis le Dauphiné par le traité de Philippe *de Valois*, avec le dauphin Humbert; Vienne seule n'étoit pas soumise. Ces diverses prétentions causerent souvent des mesintelligences & des guerres, qui ne furent terminées que par le traité que fit le dauphin Louis, depuis XI. roi de ce nom, avec Jean de Poitiers archevêque, & le peuple de Vienne, qui le reconnut pour souverain l'an 1448. Depuis, cette ville souffrit beaucoup dans le XVI. siecle, pendant les guerres civiles pour la religion. Elle a été sujette à d'autres revolutions; & est aujourd'hui ensevelie sous ses vastes ruines entre diverses collines. Sa longueur s'étend sur le rivage du Rhône, depuis la porte de Lyon jusqu'à celle d'Avignon, mais sa largeur n'y répond pas. La metropole de saint Maurice, qui est une superbe basilique, est l'ouvrage des anciens prélats de Vienne. Le chapitre de cette eglise est composé de vingt chanoines, en y comprenant le doyen, le precenteur, le chantre, le capiscol, le sacristain, les quatres archidiacres, & le chancelier. Il y a aussi un curé, dix-huit places de clercs, & d'autres de clergeons: ce n'est que par ces places de clercs & de clergeons qu'on peut entrer dans le chapitre, nul de dehors n'y étant admis. Les ecclesiastiques de cette eglise y sont incorporés, & ne sont amovibles que pour crimes ou pour desobéïssance. Vienne enferme plusieurs autres eglises & maisons ecclesiastiques. On croit que S. Crescent, disciple de saint Paul, en a été le premier evêque: tradition qui n'est pas sans difficulté. Entre ses successeurs, douze sont reconnus pour Saints, & d'autres ont été celebres ou par leur merite, ou par leur naissance, ou par leur dignité. On doit distinguer entre eux S. Mamert, Alcime Avite, Adon, Gui de Bourgogne, qui fut depuis pape, sous le nom de Calixte II. Simon d'Archiac, cardinal, &c. L'archevêque de Vienne prend aujourd'hui le titre de primat des primats, & a pour suffragans les evêques de Valence, de Die, de Grenoble, de Viviers, de saint Jean de Maurienne, & de Geneve. Cette ville, à qui on donne le titre de *Sainte*, l'a merité depuis l'etablissement de la foi dans les Gaules. La lettre que les martyrs de cette ville écrivirent aux eglises d'Asie & de Phrygie en est une preuve convaincante. Elle est rapportée par Eusebe, & fait un des plus beaux ornemens de son histoire. Vienne est capitale du pays dit *le Viennois*, qui est entre le Rhône & l'Isere. Il y a dans cette ville un grand bailliage, avec un bailliage particulier, une election & un college de Jesuites. Pour l'antiquité il est necessaire d'observer que Vienne fut la metropole civile d'une province qu'on appella Viennoise, depuis qu'il plut à Diocletien de former diverses provinces des trois grandes provinces des Gaules. Valentinien, qui l'a trouvé ensuite encore trop grande, en detacha une partie, ainsi que de la Narbonoise, pour faire une seconde Narbonoise, dont Aix devint la metropole. Arles, qui ne tenoit pas alors un rang fort considerable, quoique ses richesses & l'avantage de sa situation la rendissent la seconde ville des Gaules, ravit à Vienne l'honneur de metropole ou capitale au commencement du V. siecle, du tems du tyran Constantin, & s'y maintint sous Honorius. * Jul. Cæsar, *l.* 7. *de bell. Gall.* Ptolomée, *l.* 2. *c.* 10. Strabon *l.* 4. Velleïus Paterculus, *l.* 2. Pomponius Mela, *l.* 2. *c.* 5. Pline, *l.* 2. *c.* 47. Tacite, *hist. l.* 1. Josephe, *antiq. Jud. l.* 18. *c.* 19. *de bell. Jud. l.* 2. *c.* 87. Dion. *hist. l.* 46. Eusebe, *l.* 5. *hist.* Ausone, *in parent. epig.* 7. *epist.* 24. Etienne de Byzance. Jean le Lievre, *antiq. de Vienne.* Jean du Bois, *des arch. de Vienne.* Papire Masson, *descript. flum. Gall.* Du Chêne, *recherche des antiquités des villes.* Sincerus, *itinerarium Galliæ.* Robert & Sainte Marthe, *Gallia Christiana.* Nicolas Chorier, Viennois, *recherches des antiquités de Vienne. Histoire de Dauphiné, & état politique de Dauphiné.* Drouet, *histoire de l'eglise de Vienne.* Spon, *recherches curieuses d'antiquité.*

CONCILE GENERAL DE VIENNE.

Le pape Clement V. indiqua un concile general à Vienne, où l'on devoit décider d'affaires très-importantes. C'est le XV. entre les œcumeniques. L'ouverture s'en fit le 1. Octobre de l'an 1311. Chorier dit dans son histoire de Dauphiné, que ce fut le 20. Janvier, mais dans les recherches des antiquités de Vienne, il rapporte une inscription du prieuré de saint Martin, qui prouve le premier sentiment. Le pape s'y vit à la tête de trois cens prelats, des patriarches d'Alexandrie & d'Antioche: & Philippe *le Bel* roi de France, y vint accompagné de son frere, & de ses trois fils, dont l'aîné étoit roi de Navarre. On pretend aussi que les rois d'Angleterre & d'Aragon s'y trouverent; mais Sponde le nie formellement. Clement proposa les affaires qu'on y devoit traiter, qui étoient l'abolition de l'ordre des Templiers, le passage d'Outre-Mer, la condamnation de quelques heresies, & la reformation des mœurs. Diverses opinions naissantes y furent condamnées avec ceux qui les publioient, qui étoient les Frerots, les Dulcinistes, les Beguards, & les Beguines. Ces erreurs avoient du rapport avec celles des Vaudois & des Albigeois, & tendoient principalement à la ruine de la hierarchie ecclesiastique. L'ordre des Templiers y fut supprimé, & les procedures du pape Boniface VIII. contre la France, furent aneanties: ce fut toute la satisfaction qu'obtint le roi Philippe à ce sujet. On y fit aussi de nouveaux reglemens pour la reformation des abus qui s'étoient introduits dans l'ordre ecclesiastique, & pour sa police exterieure. Ils ont été la matiere d'un des livres du corps du droit canon, qui de son auteur a emprunté le titre de *Clementines*, sous lequel il est connu. Ce sont des constitutions publiées par Jean XXIII. en 1317. Le 6. Avril 1312. fut le jour de la derniere session du concile de Vienne, dont la durée ne fut que de six mois & quelques jours, quoique d'autres assurent qu'il dura deux ans. On y resolut aussi de rendre universelle la fête du corps de Dieu, qui avoit été déja instituée par le pape Urbain IV. * Villani, *l.* 9. *c.* 22. S. Antonin, *tit.* 21. *c.* 3. Nauclerc & Genebrard, *in chron* Paul Emile, *hist. Franc.* Bzovius, Sponde & Rainaldi, *in annal. A.* C. 1311. 1312. Chorier, *recherches des antiquités de Vienne*, *l.* 4. *c.* 15. *& histoire de Dauphiné*, *t. II. l.* 7.

AUTRES CONCILES DE VIENNE.

Saint Mamert évêque de Vienne, celebra ou en 474. ou en 477. un concile pour le retablissement du jeûne des Rogations. Les legats du pape Formose y celebrerent en 892. un autre concile dont nous avons les actes qui contiennent quatre canons & une preface. En 1112. Gui de Bourgogne legat du saint siege & archevêque de Vienne, celebra un concile, où il fit présider Geofroi d'*Angers*, prélat d'une grande sainteté. Hugues de *Grenoble* s'y trouva aussi, avec divers autres, qui y travaillerent heureusement pour le bien & la gloire de l'église. Le traité du pape Paschal II. avec l'empereur Henri V. touchant les investitures, y fut déclaré nul; & ce prince fut excommunié. Le pape Gelase II. ayant eté obligé de laisser l'Italie exposée aux fureurs de l'empereur & de son antipape Maurice Burdin, vint en France, & en 1119. tint à Vienne un concile contre les Schismatiques. On y en celebra un autre pour le même sujet en 1124. Guillaume de Valence, archevêque de cette ville, y assembla un concile provincial en 1289. & Pierre Palmier un autre en 1533.

VIENNE, sur le Danube, que les Allemands nomment VIEN, & que les Latins nommoient autrefois *Flaviana Juliobona* & *Flavianum*, ville d'Allemagne, est la capitale de l'Autriche, & le siege d'un évêché suffragant de Saltzbourg, qui y fut établi le 12. Novembre 1480. par le pape Sixte IV. sous le regne de l'empereur Frederic IV. Cet évêché fut érigé en archevêché par le pape Clement XI. le 6. Mars 1721. mais ce pape étant mort peu après, cette érection n'a eu lieu que sous Innocent XIII. son successeur, qui le premier Juin 1722. déclara l'église de Vienne érigée en archevêché, & lui donna l'évêché de Neustad pour suffragant. La bulle d'érection fut lûe solemnellement dans l'église metropolitaine de Vienne, le 24. Fevrier 1723. L'archevêque prêta le serment requis par la bulle & reçut aussi-tôt le *pallium* des mains de l'évêque de Neustad, celebrant. Ce nom de Vienne est tiré de celui de la petite riviere de Vien qui s'y jette dans le Danube. Elle appartient aux archiducs d'Autriche, & est la demeure ordinaire de l'empereur, depuis Maximilien I. vers l'an 1500. Elle n'est pas extrémement grande; mais la cour de l'empereur la rend riche & magnifique. Le palais de ce prince l'est beaucoup, & ses cabinets contiennent des choses très rares & très-curieuses. On y voit des églises très-magnifiques; entr'autres, celle de l'abbaye de saint Gregoire, & deux maisons de Jesuites, qui y ont un college. Il y a aussi à Vienne une université fondée par l'empereur Frideric II. en 1237. & rétablie par Albert III. duc d'Autriche en 1367. Gui, cardinal legat du saint siege, y celebra en 1265. un concile dont nous avons les actes en 19. canons ou ordonnances. Son fauxbourg de Leopolstad égaloit presque la magnificence de la ville avant le dernier siege; la maison des Favorites, & la superbe église des Ecossois en faisoient le principal ornement. Les seigneurs de la cour imperiale y avoient des palais somptueux; mais tout cela fut brûlé pendant le siege de l'an 1683. L'église cathedrale dediée à saint Etienne, & dont l'évêque est prince de l'empire, est celebre par son maître-autel, enrichi de très-beaux tableaux & de colonnes de marbre; & par son clocher, l'un des plus beaux qui soient au monde. Il est si élevé, qu'on peut découvrir de-là une bonne partie de l'Autriche, & il est orné de statues de bas reliefs, & d'autres ouvrages d'architecture & de sculpture. L'église de Notre-Dame est aussi recommandable par la grandeur de son vaisseau, & par la beauté de ses colonnes. Vienne est entourée de douze bastions, que l'on appelle 1. de la Cour ou du Bourg: 2. de Lobel: 3. du Partoi: 4. du Danube: 5. de Canit: 6. de la Porte neuve: 7. de Carinthie. 8. de Biber: 9. d'Holler Stauden: 10. de Brain: 11. de Malte, & 12. d'Espagne. Soliman II. l'assiegea le 27. Septembre 1529. avec une armée de deux cens mille hommes, & pretendoit l'emporter à l'arrivée de son artillerie, qu'il faisoit venir sur le Danube; mais le gouverneur de Presbourg fit pointer sur les bords de cette riviere les canons de sa place; & coula à fond ou mit en désordre toute l'artillerie Ottomane. Soliman ne pouvant plus battre la ville, comme il l'avoit resolu, eut recours aux mines, & fit donner deux assauts generaux dans lesquels ses troupes furent repoussées. Ces pertes & la nouvelle qu'il reçut de la marche de Charles-*Quint*, qui s'avançoit à grandes journées pour venir au secours de Vienne, l'obligerent de lever le siege le 14. d'Octobre de la même année. Après la retraite du sultan, l'empereur la fit fortifier comme elle l'est presentement. Quoique les fortifications n'en soient pas regulieres, la qualité de ses bastions bien revêtus, la commodité du Danube pour lui apporter des munitions, & le grand nombre de ses habitans en rendent la prise fort difficile. Le Danube forme à ses portes l'isle de Prater, où une armée considerable peut se loger commodément pour sa défense.

En 1683. les Turcs firent une nouvelle entreprise sur la ville de Vienne, qu'ils vinrent assieger avec une armée de plus de deux cens mille hommes. Le prince Charles de Lorraine ayant été averti qu'ils étoient entrés en Autriche, & craignant d'être enveloppé par cette armée formidable, resolut de se retirer sous le canon de Vienne, & se posta entre le Rahab & le Rabwitz, pour soûtenir la ville, & disputer aux ennemis le passage du Raab. Ensuite il trouva à propos de se retirer de-là. pour se camper dans l'isle de Tabor, près des ponts de Vienne, où il apprit que toute l'armée Ottomane marchoit vers Altembourg. L'empereur ayant été informé de la marche des Turcs, tint conseil avec ses principaux ministres, qui furent d'avis que l'empereur se retirât avec sa cour de l'autre côté de la riviere, pour ne pas tomber entre les mains des Infidéles. Aussi tôt on employa tous les carosses, les chariots & charettes qu'on put trouver, pour transporter les personnes & les équipages. Les principales maisons furent abandonnées, sans qu'on fît reflexion sur les meubles précieux, & sur les provisions qu'on y laissoit. Le 7. Juillet 1683. l'empereur partit de Vienne avec les deux imperatrices, les archiducs & les

archiducheſſes; & ſuivant le chemin qui eſt au-delà du pont, il alla coucher à Cronembourg, à deux ou trois milles de Vienne. Le même jour il ſortit de Vienne un ſi grand nombre de perſonnes, tant de cavaliers que de gens de pied, qu'après leur départ la ville ſembloit deſerte. On tient que leur nombre étoit de plus de ſoixante mille. Cependant il y reſta encore un pareil nombre d'hommes propres à porter les armes, ſans la garniſon. Pendant que l'empereur continuoit ſa route juſqu'à Lintz, le prince Charles entra dans Vienne avec dix mille hommes, & fit travailler promptement aux fortifications. Le 12. de Juillet on commença de brûler les fauxbourgs, & on continua le lendemain, les bourgeois allant eux-mêmes mettre le feu dans leurs maiſons. Le 14. les Turcs ouvrirent la tranchée du côté de la porte imperiale, & s'y logerent malgré le canon de la ville. La nuit du 14. au 15. le prince Charles s'alla camper hors de la ville au-delà des ponts, n'emmenant que la cavalerie & les dragons, & laiſſant toute l'infanterie au gouverneur de Vienne. Les Turcs ayant occupé le Tabor, enfermerent la ville de toutes parts, & mirent le feu à la maiſon des Favorites, & à tous les palais des grands, dans le fauxbourg de Leopolſtad. Dès que la chaleur du feu fut paſſée dans les fauxbourgs, les Turcs les remplirent de janiſſaires : de ſorte que le prince Charles ne pouvoit plus donner de ſes nouvelles aux aſſiegés, ni en prendre de leur part. Il arriva pour lors un accident fort dangereux pour la ville, car le feu ayant pris à l'égliſe des Ecoſſois, conſuma ce ſuperbe bâtiment, & gagna enſuite l'arſenal, où il y avoit quantité de poudre, & d'autres munitions. Pour arrêter cet embraſement on enleva promptement la poudre, mais la flamme ſe jetta de l'autre côté ſur trois palais qu'elle réduiſit en cendres. On accuſa de cet incendie un jeune garçon de 16. ans, qu'on trouva en cet endroit habillé en fille, & que le peuple mit d'abord en pieces, ce qui empêcha d'en ſçavoir la verité. Si l'arſenal eût ſauté, c'étoit un paſſage par où les Turcs auroient pû aiſément entrer dans la ville. Le 21. un eſpion que le prince Charles avoit envoyé, arriva heureuſement à la ville, après avoir traverſé à la nage les quatre bras du Danube, ſans avoir été apperçu par les gardes Turcs. Il avoit ſes lettres pendues au col, qui apprenoient au gouverneur qu'il ſeroit bientôt ſecouru, & qu'il arrivoit tous les jours des troupes des cercles de l'empire, auſquelles le roi de Pologne devoit ſe joindre. Le 22. les Turcs firent un grand feu vers le baſtion du Danube. Les boulets, les bombes & les grenades abbatirent les maiſons & les égliſes, qui s'élevoient au deſſus de la place; mais cela n'empêcha pas les habitans de frequenter leurs égliſes, pour implorer le ſecours du Ciel, & les prédicateurs ne laiſſerent pas d'y exhorter le peuple tous les jours. Le 31. les aſſiégeans pouſſerent leurs travaux juſqu'à la contreſcarpe, & s'approcherent tellement des Imperiaux, que les ſoldats des deux partis ſe battoient ſouvent avec les pieux des paliſſades qu'ils avoient arrachés. Les Chrétiens ſe ſervirent dans ce combat d'une nouvelle invention que le comte de Daun avoit trouvée. Ils tiroient avec de grand crocs les têtes des Turcs entre les paliſſades, & les coupoient avec des faulx attachées à de longues perches. Quelquefois en retirant cette machine, ils ramenoient trois ou quatre têtes des ennemis. Le 23. d'Août, Kemper, fort habile ingenieur, travaillant à une contremine ſous la porte du château, y trouva un cercueil d'étain plein de pieces d'or & d'argent, de bijoux & de pierreries, avec une boëte auſſi d'étain, qui renfermoit un parchemin, où les mots ſuivans étoient ecrits en vieux caracteres, *Gaudebis ſi inveneris, videbis, tacebis, ſed orabis, pugnabis, ædificabis; non hodie, nec cras, ſed quia univerſus equus; turris erecta & armata: diverſa ordinata arma. Rolland. & Hung. Mog. poſuit.* Ceux qui ont voulu deviner la penſée de ce Rolland, bourgeois de Mayence, prétendent qu'il avoit quelque connoiſſance de l'avenir, & qu'il faiſoit ſçavoir par ce billet, qu'on trouveroit ce tréſor pendant le ſiege de Vienne. Voici le ſens qu'il donne à ces paroles. *Tu te rejouiras; ſi tu trouves ce treſor: tu admireras ces richeſſes, & tu ne découvriras à perſonne ta bonne fortune, mais tu rendras graces à Dieu, & tu combattras contre les ennemis de ſon Nom. Tu te ſerviras de ce tréſor pour bâtir des égliſes; mais ce ne ſera pas ſi-tôt, parce que la cavalerie Ottomane aſſiege la ville, & y leve ſes étendards de queues de cheval; attend que cette ville ait repouſſé ſes ennemis par la force de ſes baſtions & de ſes ſoldats, & par le ſecours de divers princes qui ſe joindront pour faire lever le ſiege.* L'onziéme de Septembre les aſſiegés virent toute la montagne de Kalemberg couverte de troupes auxiliaires, qui deſcendoient en bel ordre, ce qui leur donna une joie incroyable. Le 12. le roi de Pologne vint à la chapelle de ſaint Leopold, où il fut conduit par le prince Charles. Il y entendit la meſſe & voulut la ſervir; ayant toujours les bras étendus en croix, hors les momens où le Capucin qui celebroit avoit beſoin de ſon miniſtere. Après y avoir communié, & reçu la benediction qui fut donnée à toute l'armée, ce prince ſe leva, & dit tout haut, *Nous pouvons marcher preſentement avec une entiere aſſurance que Dieu nous aſſiſtera.* L'armée Chrétienne deſcendant des montagnes, s'avança vers le camp des Turcs, qui après avoir ſoûtenu quelque tems le combat, ſe retirerent de l'autre côté du Danube, avec tant de précipitation, qu'ils laiſſerent dans le quartier du grand Viſir l'étendart de l'empire Ottoman, & les queues de cheval, qui ſont les marques ordinaires de ſa dignité. Ils laiſſerent auſſi toutes leurs tentes, & la plus grande partie de leur équipage, toutes leurs munitions de guerre & de bouche, dont ils avoient fait une proviſion extraordinaire, & toute leur artillerie, montant à cent quatre-vingts pieces de canon ou mortiers. Les Chrétiens ne perdirent de perſonnes conſiderables, que le prince Thomas de Croui, le comte de Trauſmandorf, & le jeune Potoski, capitaine d'une compagnie de Houſſars. Le 13. à la pointe du jour, le prince Charles de Lorraine donna ordre à l'armée de ſe tenir prête, puis il alla trouver le roi de Pologne, pour regler avec lui la marche & la pourſuite de la victoire. Mais le roi conſiderant la laſſitude de ſes troupes, & la neceſſité de les rafraîchir quelques heures, entra dans Vienne. Le ſoir du même jour, pluſieurs cavaliers & ſoldats de l'armée Chrétienne ſe rendirent dans la ville chaſſant devant eux de grands troupeaux de bœufs que les Turcs avoient laiſſés dans leur camp. On remarqua que pluſieurs des canons que les Turcs avoient abandonnés étoient marqués aux armes de l'empereur Ferdinand I. & de Rodolphe II. Auſſi-tôt que l'empereur eut reçu l'heureuſe nouvelle de la défaite des Turcs, il s'embarqua ſur le Danube, & ayant fait toute la diligence imaginable, il arriva le 14. Septembre à Vienne, où après avoir viſité les travaux des ennemis, il fit chanter le *Te Deum*, par l'évêque de Neuſtad, avec toute la ſolemnité poſſible. Cette ceremonie étant achevée, l'évêque de Vienne fit ſouvenir l'empereur du premier ſiege de cette ville, fait par Solyman en 1529. & lui dit que les bourgeois avoient obtenu de ce ſultan, qu'on ne tireroit point contre l'égliſe cathedrale, & que par reconnoiſſance ils avoient fait graver au haut de la tour, un croiſſant & une étoile, qui ſont les armes des Ottomans, mais que ces Infideles n'ayant pas eu les mêmes égards pendant le dernier ſiege, il n'étoit pas juſte d'y laiſſer ce monument, & qu'il ſeroit à propos d'y mettre une croix au lieu de croiſſant. L'empereur approuva la penſée de ce prelat, & ce pieux deſſein fut executé le même jour. Le 15. du même mois, le roi de Pologne envoya à l'empereur le grand chancelier de ſon royaume, pour lui offrir une partie du butin qu'il avoit trouvé dans les tentes du viſir, entr'autres choſes l'étendart qu'on porte devant lui pour marque de ſa dignité. Il étoit de crin de cheval marin, travaillé à l'aiguille, & brodé de fleurs & d'arabeſque; la pomme étoit de cuivre doré, & le bâton couvert de feuilles d'or. En même tems le roi de Pologne envoya l'abbé Denhof à Rome pour preſenter au pape l'étendart de Mahomet, qu'il avoit gagné en faiſant lever le ſiege. Le milieu de cet étendart étoit de brocard d'or à fond rouge, le tour de brocard argent & verd, & les lambrequins de brocard incarnat & argent. On y voit ces paroles brodées en lettres arabes; *La illahe illa Allah, Mahamet reſul Allah.* Ce qui ſignifie en notre langue: *Il n'y a point d'autre Dieu que le ſeul Dieu & Mahomet envoyé de Dieu.* On liſoit encore dans les rebords d'autres caracteres arabes, qui ſignifioient; *Plaiſe à Dieu*

à Dieu nous assister avec un secours puissant. C'est lui qui a mis un repos dans le cœur des Fideles, pour fortifier leur foi. Le bâton de l'étendart étoit surmonté d'une pomme de cuivre doré, avec des houpes de soye verte. * Wolfgangus Lazius, *Vien. Aust.* Jean Cuspinien, *Aust. hist.* Pierre Bertius, *lib.* 3. *rerum German. c.* 2. *Histoire des troubles de Hongrie.*

VIENNE, en latin *Vigenna*, riviere de France, qui a sa source dans le Limosin, passe à Limoges, à Confolant, à Chauvigni, à Chastelleraud, entre dans la Touraine, arrose Chinon, & se jette dans la Loire à Cande.

VIENNE, maison de Bourgogne, considerable par son antiquité, par les grands hommes qu'elle a produits, & par ses alliances, tire son origine de

I. PHILIPPE, seigneur d'Antigni, de Pagni & de sainte Croix, qui vivoit l'an 1180. & fut enterré au cimetiere de l'abbaye de Cîteaux. Il fut pere de GUILLAUME, qui suit; & de *Hugues*, seigneur de Pagni, vivant l'an 1208.

II. GUILLAUME, seigneur d'Antigni, de Pagni & de sainte-Croix, étoit mort l'an 1222. & fut pere de HUGUES II. du nom, qui suit;

III. HUGUES, II. du nom, seigneur d'Antigni, de Pagni & de sainte Croix, vivoit l'an 1241. Il avoit épousé *N.* fille de *Guillaume* seigneur de Neublans, dont il eut HUGUES III. qui suit; & *Philippe*, seigneur d'Antigni, pere de *Florie* dame d'Antigni, mariée à *Philippe* de Montagu.

IV. HUGUES III. du nom, seigneur de Pagni, sainte Croix, Neublans, &c. épousa *Beatrix* de Vienne, fille de *Guillaume* comte de Vienne & de Mascon, & de *Scolastique* de Champagne, dont il eut HUGUES IV. qui suit; *Henri* d'Antigni, seigneur de sainte Croix, Marnans, Longepierre, &c. qui prit le surnom de *Sainte-Croix*, & laissa posterité.

V. HUGUES, IV. du nom, seigneur de Pagni, Lons-le-Saunier, Pymont, &c. succeda au comté de Vienne à *Guillaume*, son oncle maternel, avant 1256. à cause de quoi il est qualifié comte de Vienne & sire de Pagni, dans tous les actes posterieurs. Il prit le nom & les armes de Vienne que ses descendans ont toûjours depuis portés, nonobstant la vente qu'il fit l'an 1266. du comté de Vienne, à Jean de Burnins archevêque de Vienne, & étoit mort l'an 1277. Il avoit épousé *Alix* de Villars, dame de Pouilli-sur Saône, fille d'*Humbert* III. sire de Thoire & de Villars, & de *Beatrix* de Bourgogne, morte l'an 1302. dont il eut PHILIPPE II. qui suit; JEAN, qui fait *la branche de* MIREBEAU *rapportée ci-après*; *Guillaume*, seigneur de saint George, mort l'an 1306; *Hugues* ou *Huguenin*, seigneur de Pymont, mort sans posterité de *Belotte*, fille de *Pierre* de Broces, chevalier; *Gerard*, chevalier de saint Jean de Jerusalem, grand prieur de France, mort le 14. Mai de l'an 1304. comme porte son épitaphe, qui se voit en l'église de saint Jean de Latran à Paris; *Agathe*, mariée l'an 1270. à *Guillaume* seigneur d'Oiselet, chevalier; & *Marguerite* de Vienne, alliée à *Guillaume* seigneur de Saux, morte en 1280.

VI. PHILIPPE de Vienne, II. du nom, seigneur de Pagni, Seurre, Lons-le-Saunier, mourut l'an 1312. & fut enterré en la chapelle de Toussaint de l'abbaye de Cîteaux. Il avoit épousé 1°. l'an 1245. *Agnés* de Bourgogne, fille puînée de *Huguenin* comte palatin de Bourgogne, & d'*Alix* de Meranie: 2°. *Jeanne* de Geneve, fille aînée d'*Aymon* III. du nom comte de Geneve, & d'*Agnés* de Montfaucon. On lui donne encore pour femme *Sibylle* de Baugei, qu'on dit lui avoir apporté en dot les terres de Lohans, Cuzeri, sainte-Croix, Branges, Montpaon & Savigni, composant la Bresse Chalonoise. Il eut de sa premiere femme, HUGUES V. du nom, qui suit; *Simon*, seigneur de Pymont, archidiacre de Besançon, de Mets & de Mâcon, mort le 9. Octobre de l'an 1312; & *Alix* de Vienne, abbesse de sainte Claire de Lons-le-Saunier. Du second lit sortirent, JEAN de Vienne, qui a fait *la branche des seigneurs de* PAGNI *& de* ROLLANS, *mentionnée ci-après*; *Hugues*, archevêque de Besançon, mort l'an 1355; *Etienne*, seigneur de Delain, vivant l'an 1307; *Renaud*, damoiseau; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Guillaume* de Rollans, chevalier.

VII. HUGUES de Vienne, V. du nom, seigneur de Montmorot, de saint-Aubin, de Delain, &c. fit son testament l'an 1315. & mourut peu après. Il avoit épousé 1°. *Gilles* dame de Longwi, fille de *Matthieu* seigneur de Longwi: 2°. *Marguerite* dame de Ruffei, fille d'*Etienne* seigneur de Ruffei. Ses enfans du premier lit furent, GUILLAUME II. qui suit; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Pierre* de Bar, seigneur de Pierrefort. Du second lit vinrent PHILIPPE de Vienne, qui a fait la *branche des seigneurs de* RUFFEI, *& de* CHEVREAU, *raportée ci-après*; *Alix*, mariée l'an 1323. à *Matthieu* de Longwi, seigneur de Raon; & *Guillemette* de Vienne, alliée l'an 1325. à *Jean* de Rigni, sénéchal du comté de Bourgogne.

VIII. GUILLAUME de Vienne, II. du nom, seigneur de Longwi, saint Georges, &c. laissa de *Huguette* dame de sainte Croix & d'Antigni, sa femme, fille de *Guillaume* seigneur de sainte Croix, JACQUES, qui suit; HUGUES, qui a fait *la branche des seigneurs de saint* GEORGES *& de* SAINTE-CROIX, *mentionnée ci-après*; & *Gisle* de Vienne, mariée l'an 1340. à *Jean* de Vergi, seigneur de Fonvans, sénéchal de Bourgogne, morte l'an 1364.

IX. JACQUES de Vienne, seigneur de Longwi, &c. servit à plusieurs sieges & batailles, notamment à celle de Brignais, où il demeura prisonnier avec une partie de ses gens, & vivoit l'an 1372. Il avoit épousé *Marguerite* de la Roche-Nolai, veuve de *Guillaume* de Villars, seigneur de Beauvoir, & fille de *Eudes* seigneur de la Roche-Nolai & de Châtillon, dont il eut JACQUES II. qui suit; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Philibert* de Montagu, II. du nom, seigneur de Couches.

X. JACQUES de Vienne II. du nom, seigneur de Longwi, &c. rendit de grands services dans les guerres contre les Anglois & les Flamands, suivit le comte de Nevers au voyage de Hongrie, où il fut tué à la bataille de Nicopolis l'an 1396. laissant pour fils unique *Jean*, mort sans alliance l'an 1399.

BRANCHE DES SEIGNEURS *de* SAINT GEORGES *&* de SAINTE-CROIX.

IX. HUGUES de Vienne VI. du nom, second fils de GUILLAUME de Vienne II. du nom, seigneur de Longwi, & de *Huguette* dame de sainte Croix & d'Antigni, fut seigneur de saint Georges, de Seurre, de sainte Croix, &c. & accompagna l'amiral de Vienne son parent, au voyage qu'il fit en Ecosse l'an 1385. Il avoit épousé 1°. *Alix* de Faucognei, fille de *Jean*, vicomte de Vesoul, & d'*Henriette* de Joinville: 2°. *Jeanne* dame de Châteauvillan, fille de *Jean* seigneur de Châteauvillan, & de *Marguerite* de Noyers. Du premier lit sortirent, *Hugues* de Vienne, VII. du nom, seigneur de sainte-Croix, Seurre, &c. mort sans laisser de posterité d'*Alix* de Villars, dame de Montgriffon, veuve de *Philippe* de Savoye, seigneur de Vigon, & fille de *Humbert* VII. du nom, sire de Thoire & de Villars, & de *Beatrix* de Châlon sa seconde femme, qu'il avoit épousée l'an 1378; & *Guillaume* de Vienne, III. du nom, seigneur de sainte Croix, Seurre, &c. après son frere, & bailli du comté de Bourgogne, mort aussi sans posterité de *Louise* de Villars, dame de Lanson, Berre, Istre, & de l'isle de Martigues, niece du pape Clement VII. qu'il avoit épousée le 2. Juillet 1387. Du second lit vint pour fils unique, GUILLAUME IV. du nom, qui suit;

X. GUILLAUME de Vienne, IV. du nom, seigneur de S. Georges, sainte Croix, Seurre, &c. surnommé *le Sage*, conseiller & chambellan du roi & du duc de Bourgogne, grand chambellan & gouverneur du dauphin, premier chevalier de la toison d'or. Le duc Jean de Bourgogne le fit son lieutenant general au siege de Calais, & pour garder les frontieres de Picardie. Il fut blessé l'an 1406. en une rencontre près le château d'Ardres, voulant secourir son beau-frere. L'an 1408. il alla au secours de Mastricht: c'est en ce tems-là qu'il fut fait grand-chambellan du Dauphin, & qu'il fut commis avec Regnier Pot, seigneur de la Prugne, gouverneur de Dauphiné, pour aller prendre le gouvernement de Languedoc en la place du duc de Berri, y recevoir le serment des capitaines des villes & châteaux, & des consuls, y en établir de nouveaux, & en percevoir tous les émolumens. Il étoit en la compagnie de Jean duc de Bourgo-

gne l'an 1419. lorsqu'il fut tué à Montereau, & y demeura prisonnier. Etant en liberté, il suivit constamment le parti du duc Philippe, qui le nomma le premier chevalier de l'ordre de la toison d'or, lors de son institution l'an 1429. & lui fit de grands biens & honneurs le reste de ses jours. Il mourut l'an 1434. & fut inhumé en l'église des Augustins de saint Georges. Il avoit épousé 1° *Louise* de Geneve, fille d'*Amé* III. comte de Geneve, & de *Mahaud* d'Auvergne, morte sans enfans: 2°. le 9. Juillet de l'an 1400. *Marie* dauphine d'Auvergne, dame de Bussi, &c. fille de *Beraud* dauphin, comte de Clermont, & de *Marguerite* de Sancerre, dont il eut pour fils unique

II. Guillaume de Vienne V. du nom, seigneur de S. Georges, sainte Croix, Bussi, Arc en-Barrois, &c. qui fut fait prisonnier à la journée d'Anthon l'an 1430. ce qui l'obligea de vendre plusieurs de ses terres. Il assista à l'entrevûe qui se fit l'an 1441. à Besançon, entre Frederic roi des Romains, & le duc de Bourgogne, & mourut à Tours l'an 1456. Il avoit épousé *Alix* de Châlon, fille de *Jean*, prince d'Orange, & de *Marie* de Baux, dont il eut *Jean* de Vienne, seigneur de Bussi, saint Georges, &c. mort sans alliance; *Marie*, dame de Montpaon, mariée l'an 1448. avec *Ferri*, comte de Blamont, morte sans enfans; & *Marguerite* de Vienne, dame de S. Georges, alliée à *Rodolphe* marquis de Hochberg, seigneur de Neufchâtel & de Rhothelin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Pymont *& de* Ruffei, *comtes de* Commarin, *&c.*

VIII. Philippe de Vienne, fils aîné de Hugues de Vienne V. du nom, seigneur de Longwi, & de *Marguerite* dame de Ruffei, sa seconde femme, eut en partage les terres de Pymont, de Montmorot, &c. & épousa 1°. *Marguerite* de Montluel, dame de Chevreau, fille unique de *Gui* seigneur de Montluel, & de *Marguerite*, dame de Coligni morte l'an 1334: 2°. *Huguette* de sainte Croix, dame d'Antigni, de Chagni, de saint Laurent, &c. Il eut de son premier mariage Gui, qui suit. Du second sont issues *Marguerite* de Vienne, dame de S. Laurent, de Cuiseau & de Cagni, mariée à *Louis* de Châlon, seigneur d'Argueil & de Viteaux, morte l'an 1385; & *Jeanne* de Vienne, alliée à *Tristan* de Châlon, seigneur de Châteaubelin & de Rochefort.

IX. Gui de Vienne, seigneur de Pymont, de Chevreau, de Ruffei, d'Enthesieux, &c. étoit mort l'an 1406. Il avoit épousé l'an 1350. *Marie* de Villars, dame de Brion, fille de *Humbert*, sire de Thoire & de Villars, & de *Beatrix* de Savoye, sa premiere femme, dont il eut Jacques, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Matthieu* de Rye, seigneur de Balançon; & *Marguerite* de Vienne, alliée à *Gautier* de Frolois seigneur de S. Germain du Plain.

X. Jacques de Vienne, seigneur de Ruffei, Chevreau, Antigni, &c. vivoit l'an 1417. & laissa de *Marie* de Bauffremont sa femme, fille de *Philibert* seigneur de Bauffremont, & de *Agnés* de Jonvelle, Jean, qui suit; *Philippe*, évêque & duc de Langres, mort l'an 1456; *Antoine*, chanoine & comte de Lyon; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Guillaume* seigneur d'Estrabonne & de Nolai.

XI. Jean de Vienne, seigneur de Pymont, Chevreau, Antigni, Ruffei, &c. vivoit l'an 1468. Il avoit épousé *Catherine* de Beaufort, fille de *Louis*, seigneur de Canillac, & de *Jeanne* de Norri, dont il eut Louis de Vienne, qui suit; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Charles* seigneur de Ternant.

XII. Louis de Vienne, seigneur de Pymont, &c. épousa *Isabeau* de Neufchâtel, fille de *Jean*, seigneur de Montagu, & de *Marguerite* de Castro, dont il eut *Gerard*, qui suit; *Antoine*, évêque de Châlon, mort l'an 1551; Jean, qui a fait *la branche des seigneurs de* Chevreau, *rapportée ci-après*; *Marguerite* de Vienne, mariée en Juin 1483. à *Charles* de Neufchâtel, seigneur de Chemilli, de Conflans & de Bosjouan; & *Catherine* de Vienne, mariée le 1. Decembre de l'an 1483. à *Jean* de Goux, dit *de Rupt*, seigneur de Rupt, Purgeot, &c.

XIII. Gerard de Vienne, seigneur de Pymont, Antigni, de Ruffei, &c. chevalier de l'ordre du roi & d'honneur de la reine Eleonore d'Autriche, fut aussi chevalier d'honneur du parlement de Dijon l'an 1515. Il avoit épousé *Benigne* de Dinteville, dame de Commarin, fille de *Jacques*, seigneur d'Eschenets, & de Commarin, & d'*Alix* de Pontalier, dont il eut François, qui suit; *Claude*; *Benigne*, & *Anne*, mortes jeunes; *Philiberte*, née le 10. Fevrier de l'an 1510. mariée l'an 1523. à *Claude* de Vergi, baron de Champlite, &c. chevalier de la toison d'or, maréchal & gouverneur du comté de Bourgogne; *Charlotte*, née le 4. Janvier de l'an 1513. alliée 1°. à *Jacques* de Montboissier, marquis de Canillac: 2°. à *Joachim* de Chabannes, comte de Curton; & *Chrétienne* de Vienne, née le 6. Avril de l'an 1516. religieuse à Seurre.

XIV. François de Vienne, seigneur de Pymont, d'Antigni, baron de Ruffei, &c. né le 10. Juin 1515. épousa *Guillemette* de Luxembourg, fille de *Charles*, comte de Brienne, & de *Charlotte* d'Estouteville, dont il eut *Jacques* de Vienne, baron de Commarin, né le 25. Mars de l'an 1536. mort après l'an 1566. sans laisser de posterité de *Charlotte* de Clermont, dame de Toulongeon, fille de *Claude*, comte de Toulongeon, qui l'institua son heritier, à condition de porter son nom & ses armes; Antoine, qui suit; *Jean* de Vienne, baron de Ruffei, né le 13. Octobre de l'an 1547. chevalier des ordres du roi, gouverneur de Bourbonnois, mort sans posterité de *Catherine* de Montgascon; *Gerard*, né le 14. Janvier de l'an 1543. tué au siege de Rouen; *Leonore*, née le 24. Octobre de l'an 1541. mariée à *François* de la Rochefoucault, seigneur de Ravel; *Claude*, née le 11. Janvier de l'an 1544. religieuse; & *Marguerite* de Vienne, morte jeune.

XV. Antoine de Vienne, baron de la Borde, Grosbois, Mantallot, &c. chevalier de l'ordre du roi, & comte de Commarin après son frere, né le 27. Janvier de l'an 1538. & en faveur de qui la terre de Commarin fut érigée en comté l'an 1588. étoit mort l'an 1590. Il avoit épousé *Claude* d'Esguilli, fille de *Henri* seigneur d'Esguilli, & de *Renée* de saint Julien, dame de Rouvre; dont il eut *François*, comte de Commarin, mort sans alliance; & Jacques-François, qui suit;

XVI. Jacques-François de Vienne, comte de Commarin, &c. Lieutenant general au gouvernement de Bourgogne, épousa *Françoise* de la Magdelaine, fille de *François*, marquis de Ragni, chevalier des ordres du roi, & de *Catherine* de Marcilli, dont il eut Charles, qui suit; & *Jacques* de Vienne, baron de Ruffei, de Chevreau, d'Antigni, &c. né le 11. Mai de l'an 1599. qui étoit mort l'an 1637. Il avoit épousé le 14. Août 1626. *Claude-Marguerite* de saint Mauris, fille d'*Alexandre*, seigneur de Montbarré, & de *Dorothée* Bouton, dont il eut *Charles-François*, comte de Ruffei, mort sans alliance; & *Claude-Alexandrine* de Vienne, mariée en Avril 1651. à *Claude* Damas, seigneur du Breil & du Buisson, lieutenant general au pays de Dombes.

XVII. Charles de Vienne, comte de Commarin, baron de Châteauneuf & de Chevreau, lieutenant general pour le roi en Bourgogne, & de ses armées, né le 6. Octobre 1597. épousa *Marguerite* de Fauche-de-Dompré; dont il eut trois fils & deux filles; Henri, qui suit; N. & N. de Vienne; *Marguerite*, alliée en Août 1654. à *Henri* de Sayne, comte de la Mothe, baron de Til en Auxois, lieutenant general au duché de Bourgogne; & N. de Vienne.

XVIII. Henri de Vienne, comte de Commarin, baron de Châteauneuf & de Chevreau, seigneur de Pommart, &c. lieutenant general au duché de Bourgogne, dont il se démit l'an 1671. en faveur de son beau-frere. Il avoit épousé le 22. Mai de l'an 1655. *Jeanne-Marguerite* Bernard, fille de *Benigne*, seigneur de Trouhans, conseiller au parlement de Dijon.

BRANCHE DES SEIGNEURS de Chevreau.

XIII. Jean de Vienne, fils puîné de Louis de Vienne, seigneur de Pymont, & d'*Isabeau* de Neufchâtel, fut baron de Chevreau, & mourut au mois de Novembre 1525. laissant de *Françoise* de Stainville, sa femme Guillaume, qui suit.

XIV. Guillaume de Vienne, baron de Chevreau, épousa le 20. Juin de l'an 1544. *Chrétienne* de Vergi, fille de *Guillaume*, baron d'Autrei, & de *Marie* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Claude*

de Saulx, seigneur de Ventoux, & mourut l'an 1566. ayant eu de son premier mariage HENRI, qui suit; & *François* de Vienne, chevalier de Malte.

XV. HENRI de Vienne, seigneur de Chevreau, maréchal de camp de l'armée du roi d'Espagne, colonel du regiment de Bourgogne, mourut en Août 1582. Il avoit épousé le 27. Octobre de l'an 1574. *Anne* de Beissei, dame de Trichasteau, fille de *Jean*, seigneur de Trichasteau, Bourbelain, & de *Anne* Marinier. Elle prit une seconde alliance le 10. Août de l'an 1587. avec *Charles* comte d'Escars, & eut de son premier mari, FRANÇOIS, qui suit; & *Henri* de Vienne, né posthume, mort jeune.

XVI. FRANÇOIS de Vienne, baron de Chevreau, mourut sans posterité, & institua par son testament du 1. Octobre 1596. pour son heritier, *Jacques* de Vienne, seigneur de Ruffei, son cousin.

BRANCHE DES SEIGNEURS de PAGNI *& de* SAILLENAI.

VII. JEAN de Vienne, fils aîné de PHILIPPE de Vienne, II. du nom, seigneur de Pagni, &c. & de *Jeanne* de Geneve sa seconde femme, fut seigneur de Pagni, de Rothelanges, &c. & mourut l'an 1340. Il avoit épousé N. dame de Rollans, de Saillenai, de Polans, &c. fille de *Guillaume*, seigneur de Rollans en Comté, &c. dont il eut PHILIPPE, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* ROLLANS, *rapportée ci-après*; *Vaultier*, vivant l'an 1332; *Marguerite*, alliée l'an 1325. à *Christophle* de S. Hilaire, seigneur d'Auvilliers; *Archelande*, religieuse au Lieu Dieu; & *Jean* de Vienne, seigneur de Polans & de Rothelanges, gouverneur de Calais, mort à Paris le 4. Août de l'an 1351. laissant de *Catherine* de Jonvelles, dame de Chauvirei, *Jeanne* de Vienne, dame de Vaugrenant, mariée à *Guillaume* de Grançon, surnommé *le Grand*.

VIII. PHILIPPE de Vienne, seigneur de Pagni, Lons-le-Saunier, Mirebeau, &c. étoit mort l'an 1353. Il avoit épousé *Jeanne* de Chambli, dame de Neauphle, de Thorigni, de Persan, &c. fille de *Pierre* de Chambli, dit *le Jeune*, seigneur de Neauphle, &c. & d'*Isabeau* de Bourgogne. Elle prit une seconde alliance avec *Jean* de Vergi, seigneur de Soilli, ayant eu de son premier mariage, HUGUES, qui suit; *Jean*; *Henri*, & *Guillaume* de Vienne, seigneur de Rollans.

IX. HUGUES de Vienne, seigneur de Pagni, Neauphle, Thorigni, &c. mort l'an 1384. avoit épousé le 14. Mai de l'an 1358. *Henriette* de Châlon, dame de Binans, fille de *Jean*, comte d'Auxerre, & d'*Alix* de Bourgogne, dame de Montbeliard, dont il eut JEAN, qui suit; HENRI, qui a continué la posterité, *rapportée après celle de son frere aîné*; & *Jeanne* de Vienne, mariée à *Antoine* de Rai, seigneur de Courcelles, bailli d'Amont.

X. JEAN de Vienne, seigneur de Pagni, Binans, Saillenai, &c. surnommé *à la grande barbe*, servit dans les armées de France, & mourut l'an 1435. sans laisser de posterité de *Henriette* de Vergi, dame de Fontaine Françoise, veuve de *Jean* de Longwi, seigneur de Beaumont-sur-Serain, & fille de *Guillaume* de Vergi I. du nom, seigneur de Mirebeau: & d'*Agnés* de Durnai, sa seconde femme, morte le 27. Decembre 1427.

X. HENRI de Vienne, second fils de HUGUES de Vienne, seigneur de Pagni, fut seigneur de Neublans & mourut avant l'an 1421. Il avoit épousé *Jeanne*, dame de Gouhenans & d'Esloye, laquelle prit une seconde alliance avec *Henri* de Saint-Aubin, seigneur de Conflandel, & vivoit encore l'an 1441. ayant eu pour enfans de son premier mariage, JEAN, qui suit; *Henriette*, mariée, 1°. en Mai 1418. à *Humbert* de Rougemont, seigneur d'Usier: 2°. à *Jean* de Rye, seigneur de Balançon; & *Jeanne* de Vienne, alliée à *Jean* de Grançon, seigneur de Pesmes.

XI. JEAN de Vienne, seigneur de Neublans, Saillenai, &c. étoit mort l'an 1430. auparavant son oncle & sa mere. Il avoit épousé le 23. Mai de l'an 1405. *Henriette* de Grançon, dont il eut *Gerard* de Vienne, seigneur de Neublans, &c. qui recueillit les successions de son pere, de sa mere, & de son grand oncle, mort sans posterité; & *Jeanne* de Vienne, qui succeda à son frere en toutes ses terres, mariée en Novembre 1436. à *Jean* de Longwi, seigneur de Givri, &c. morte le 7. Septembre 1472.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE ROLLANS & de LISTENOIS.

VIII. GUILLAUME de Vienne, fils puîné de JEAN de Vienne, seigneur de Bagni, & de N. dame de Rollans, fut seigneur de Rollans, de Betencourt, &c. & mourut l'an 1360. laissant de *Claudine* dame de Chaudenai, qu'il avoit épousée l'an 1340. morte l'an 1349. JEAN, qui suit; *Guillaume*, evêque d'Autun, puis de Beauvais, & archevêque de Rouen, mort l'an 1418; & *Alix* de Vienne, dame de Chaudenai, mariée à *Robert* de Beaujeu, seigneur de Jou-sur-Tarare.

IX. JEAN de Vienne, seigneur de Rollans, Montbis, &c. amiral de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, mourut à la bataille de Nicopolis contre le Turc le 26. Septembre de l'an 1396. Il avoit épousé le 28. Mars de l'an 1356. *Jeanne* d'Oyselet, dame de Bonencontre, fille de *Jean* seigneur d'Oyselet, &c. & de *Marie* de Rougemont, morte l'an 1400. dont il eut PHILIPPE, qui suit; *Jean*, seigneur de Chastelmaillet, mort en Calabre, qui fut pere de *Vautier* de Vienne; *Vautier*, qui étoit mort l'an 1390. sans avoir laissé de posterité de N. dame de Joux; *Jeanne*, mariée 1°. à *Edouard* de Flandres seigneur de Saint-Dizier: 2°. à *Jean* de Vergi, III. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Fonvens, &c, & *Marguerite* de Vienne, religieuse à Remiremont.

X. PHILIPPE de Vienne, seigneur de Rollans, Montbis, Clervaux, &c. mourut le 26. Decembre de l'an 1413. Il avoit épousé du vivant de son pere le 14. Juin de l'an 1395. *Philiberte* de Maubec, dame de Chastonai, fille de *François* seigneur de Maubec, & d'*Alix* de Grolée, morte le 18. Mai de l'an 1421. dont il eut JEAN, qui suit; GUILLAUME, qui a fait *la branche des seigneurs de* MONTBIS *& d'*ARC EN BARROIS *rapportée ci-après*; *Guillemette*, mariée 1°. à *Antoine* de Vergi, seigneur de Champlite, comte de Dammartin, chevalier de la toison d'or: 2°. l'an 1461. à *Thibaud* seigneur de Neufchâtel, maréchal de Bourgogne; *Marguerite*, alliée le 20. Juillet de l'an 1429. à *Jean* de Crux, seigneur de Trohans; & *Jean* de Vienne, seigneur de Rollans, Chamigni, d'Anvoires & de Betoncourt, qui étoit son second fils, mort le 25. Avril de l'an 1440. laissant de *Beatrix* de S. Cheron dame de Songei, fille de *Jean* seigneur de saint Cheron, & de *Jeanne* de Vergi, *Jeanne* de Vienne, dame de Songei, de saint Cheron, de Frontenai sur Dou, &c. mariée à *Eudes* seigneur de Ragni; *Guillemette*, dame de Chamigni; & *Jeannette* de Vienne.

XI. JEAN de Vienne, seigneur de Bonencontre, de Listenois, &c. conseiller & chambellan du roi, senéchal & maréchal de Bourbonnois, mourut l'an 1425. Il avoit épousé l'an 1410. *Isabeau* Aycelin, fille unique de *Louis* Aycelin, seigneur de Listenois, Montagu, la Ferté-Chauderon, Châtel-Odon, &c. & de *Marguerite* de Beaujeu. Elle prit une seconde alliance avec *Charles* de Mello, seigneur de saint Bris, & eut pour fils unique de son premier mariage, PHILIPPE, qui suit.

XII. PHILIPPE de Vienne, seigneur de Listenois, Montagu, baron de la Roche-Nolai, &c. eut de *Pernelle* de Chazeron, fille de *Jean* seigneur de Chazeron, pour fille unique heritiere de ses grands biens, *Anne* de Vienne, mariée le 11. Mai de l'an 1462. à *Jean* de Vienne, seigneur de Montbis, son parent.

*BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTBIS & d'*ARC EN BARROIS.

XI. GUILLAUME de Vienne, troisiéme fils de PHILIPPE de Vienne, seigneur de Rollans, & de *Philiberte* de Maubec, fut seigneur de Montbis, Arc en Barrois, Chaigni, Bonencontre, Persan, &c. & mourut l'an 1471. Il avoit épousé 1°. *Beatrix* de Cusance, fille de *Gerard*, seigneur de Belvoir, & de *Marguerite* de Rai, dame de Flagei: 2°. *Claude* de Villiers Sexel, fille de *Guillaume* seigneur de Villiers, & de *Catherine* de Montagu, dont il n'eut point d'enfans. Ceux de son premier lit furent JEAN, qui suit; *Olivier*, chanoine & comte de Lyon, puis évêque d'Autun; PHILIPPE, qui a fait *la branche de* CLERVAUX,

mentionnée ci-après; *Marguerite*, religieuse à Poligni; *Guie*, prieure à Champfenoi; *Marguerite*, alliée à *Gui* de Pontalier, seigneur de Talmei; *Simonne*, & *Louise* de Vienne chanoinesses à Remiremont.

XII. JEAN de Vienne, seigneur de Montbis, Marnai, Arc en Barrois, &c. senéchal, maréchal & lieutenant general de Bourbonnois, mourut le 11. Septembre de l'an 1499. Il avoit épousé le 11. Mai de l'an 1462. *Anne* de Vienne, dame de Listenois, &c. sa cousine, fille unique de *Philippe*, seigneur de Listenois, & de *Pernelle* de Chazeron, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Gaspard*, seigneur de la Roche-Nolai, &c. mort sans laisser de posterité de *Jeanne* d'Aumont, fille de *Ferri*, seigneur de Meru; *Jean*, doyen d'Autun; & *Marguerite* de Vienne, mariée l'an 1493 à *Jean* de Beaufort, baron de Montboissier.

XIII. FRANÇOIS de Vienne, seigneur de Listenois, Arc en Barrois, &c. senéchal & maréchal de Bourgogne, avoit épousé l'an 1513. *Benigne* de Grançon, fille d'*Helion*, seigneur de Nancuyse, & d'*Avoye* de Neufchastel sa premiere femme, dont il eut FRANÇOIS II. du nom, qui suit; *Anne* de Vienne l'*Aînée*, dame de Villaufons, mariée à *Claude* de Beaufremont seigneur de Sombernon; *Françoise*, dame de Vaulrai, saint Julien, Bonencontre, alliée 1°. à *Jacques* d'Amboise, seigneur de Bussi: 2°. l'an 1527. à *Jean* de la Baume IV. du nom, comte de Montrevel; & *Anne* de Vienne *la Jeune*, dame de Maumont & de Châtel-Odon, épouse de *Louis* seigneur de la Fayette & de Pontgibaut.

XIV. FRANÇOIS de Vienne II. du nom, seigneur de Listenois, Arc en Barrois, &c. mourut à Turin sans alliance l'an 1537. ayant institué par son testament pour son heritier *Antoine* de Beaufremont son neveu, à condition de porter le nom & les armes de Vienne.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE CLERVAUX.

XII. PHILIPPE de Vienne, troisiéme fils de GUILLAUME de Vienne, seigneur de Montbis, &c. & de *Beatrix* de Cusance sa premiere femme, fut seigneur de Clervaux, Persan, Betoncourt, Bonencontre, Arc en Barrois, &c. & vivoit l'an 1517. Il avoit épousé le premier Decembre, de l'an 1482. *Catherine* de la Guiche, fille de *Claude*, seigneur de Chaumont, & de *Claudine* de la Baume, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Jean*, seigneur de Persan, mort l'an 1534. sans posterité; *François*, chevalier de Malte; *Marguerite*, chanoinesse de Remiremont; *Louise*, religieuse à Baume-les-Nonains; *Jeanne*, mariée à *Guillaume* de Salins, seigneur de Rans; *Magdelaine*, alliée 1°. le 27. Avril de l'an 1520. à *Lazare* Bauldot, seigneur de S. Thibault, de Chaudenai, &c: 2°. le 7. Octobre de l'an 1526. à *Christophle* de Rochechouart, seigneur de Chandenier; *Simonne*, religieuse à Champfenoi; & *Denyse* de Vienne, prieure de saint Andoche d'Autun.

XIII. CLAUDE de Vienne, seigneur de Clervaux, Oignans, Persan, &c. chambellan de l'empereur Charles-*Quint*, mourut vers l'an 1540. Il avoit épousé le 4. Janvier de l'an 1532. *Claudine* du Châtelet, fille d'*Erard* seigneur du Châtelet, & de *Claudine* de Lenoncourt. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Robert* de Heu, seigneur de Malroi, & une troisiéme avec *Jean* de la Boulaye, ayant eu de son premier mariage CLAUDE-ANTOINE, qui suit; NICOLAS, qui a fait *la branche de* VAUVILLARS *rapportée ci après*; & *Roberte* de Vienne, mariée à *Jean* de Sautour, seigneur d'Iroust & de Montigni.

XIV. CLAUDE-ANTOINE de Vienne, seigneur de Clervaux, baron de Copet, souverain de Courcelles & de Betoncourt, colonel de 5000. reistres, fut l'un des chefs des Religionnaires de France. Il avoit épousé *Catherine* de Heu, fille de *Robert*, seigneur de Malroi, & de *Philippe* de Chiverson sa premiere femme, dont il eut *François* de Vienne, seigneur de Clervaux, mort à Bruges; *Gedeon*, baron de Clervaux, tué à la prise du fauxbourg de Paris au service du roi Henri IV; *Alexandre*, tué au Copet; *Isaac*, mort à Dreux; *Marie*, morte sans alliance; *Louise*, mariée 1°. à *Tich* de Schwmberg seigneur Allemand: 2°. à *Herman* Goër, seigneur de Villiers & de Paschei: 3°. à *François* de Coustin de Bourzolles comte de Carlus; & *Nicolle* de Vienne, alliée à *Jacques* de Jaucourt, seigneur de Villarnoul, morte sans enfans le 27. Juillet de l'an 1623.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VAUVILLARS, *comtes de* CHASTEAUVIEUX.

XIV. NICOLAS de Vienne, second fils de CLAUDE de Vienne, seigneur de Clervaux, & de *Claudine* du Chastelet, fut seigneur de Vauvillars, Clervaux, Vellefin, &c. capitaine de cent lances pour le duc de Savoye, & mourut à Châtelleraut pendant le siege de Poitiers, commandant une compagnie de chevaux legers le 23. Mai de l'an 1569. Il avoit épousé le 18. Mars de l'an 1563. *Perrette* de Geresme, fille de *François*, seigneur du Pré du But, & de *Marie* Regnier, dont il eut MARC, qui suit; & *Marie* de Vienne, alliée le 27. Fevrier de l'an 1582. à *Antoine* de Choiseul, seigneur de Clefmont.

XV. MARC de Vienne, sire de Vauvillars, seigneur de Clervaux, &c. colonel d'un regiment en Savoye, mort le 14. Mars de l'an 1598. avoit épousé le 12. Juin 1587. *Marie* dame de Châteauvieux, & fille de *Claude* II. du nom seigneur de Châteauvieux, Arbent, Fromentes, &c. & d'*Anne* de Rochechouart, dont il eut RENE', qui suit; *Helene*, morte sans alliance l'an 1619; *Anne-Claire*, religieuse à Avenai; *Claude-Sabine*, religieuse à Gevigni; & *Marguerite* de Vienne, mariée à *Jean* d'Achei, seigneur de Toroise, gouverneur de Dole.

XVI. RENE' de Vienne, comte de Châteauvieux & de Confolant, sire de Vauvillars, baron de Fromentes, &c. épousa le 26. Avril de l'an 1628. *Marie* de la Guesle, dame de la Chaux, fille de *Jean* de la Guesle, seigneur de la Chaux, baron de Nesle, &c. sindic de la noblesse d'Auvergne, & de *Marguerite* de Beraut, dont il eut N. de Vienne, baron de Fromentes, mort jeune; & *Françoise* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, mariée le 25. Septembre de l'an 1649. à *Charles* de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine & gouverneur de Poitou, morte en Juillet l'an 1669. laissant posterité.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE MIREBEAU.

VI. JEAN de Vienne, fils puîné de HUGUES de Vienne, seigneur de Pagni IV. du nom, & d'*Alix* de Villars, dame de Pouilli-sur-Saône, fut seigneur de Mirebeau en Montagne, & vivoit l'an 1283. Il avoit épousé *Contesson* de Geneve, fille d'*Aimon* III. comte de Geneve, dont il eut *Girard*, seigneur de Mirebeau, mort sans posterité l'an 1340; *Etienne*, seigneur de Courcelles; & GAUCHER, qui suit;

VII. GAUCHER de Vienne, seigneur de Mirebeau après son frere, & gardien du comté de Bourgogne l'an 1342. De N. sa femme, dont le nom n'est pas connu, il eut pour enfans HENRI, qui suit; & *Hugues* de Vienne, mort sans posterité.

VIII. HENRI de Vienne, seigneur de Mirebeau, vivant l'an 1359. laissa pour enfans de *Jeanne* de Sainte Croix, dame de Montrond, sa femme, *Vautier* de Vienne, seigneur de Mirebeau, chambellan du duc de Bourgogne, mort vers l'an 1399. sans laisser de posterité d'*Isabeau* d'Estouteville, laquelle prit une seconde alliance avec *Jean* de Bethune; *Jean* de Vienne, seigneur de Montrond, mort aussi sans enfans; & *Jeanne* de Vienne, dame de Mirebeau, heritiere de ses freres, mariée à *Simon* seigneur de Grançon. * *Voyez* le pere Anselme, *histoire des grands officiers*.

VIENNE (Jean de) seigneur de Rollans, Clervaux, Montbis, &c. amiral de Franche, chevalier de l'ordre de l'Annonciade, fils de GUILLAUME de Vienne, seigneur de Rollans, &c. & de *Claudine* dame de Chaudenai, rendit de grands services aux rois Charles V. & Charles VI. & servit en Flandres l'an 1370. Il fut l'un des seigneurs donnés en ôtage au roi de Navarre, lors de son entrevûe à Vernon avec le roi. Il fut pourvu de la charge d'amiral par lettres du 27. Decembre de l'an 1373. prit la ville & château de S. Sauveur en Constentin sur les Anglois le 3. Juillet de l'an 1375. fut nommé avec le duc de Bourbon & plusieurs autres seigneurs, pour aller en Bretagne prendre possession des villes & forteresses du pays, que les Bretons avoient promis de livrer au roi. Il suivit l'an 1382. le roi Charles VI. en Flandres, qui l'envoya en Normandie châtier les rebelles de Rouen; & étant de retour en Flandres, il se rendit maître de la ville de Gravelines, & fut envoyé la même année vers le comte

de Savoye, qui le fit chevalier de l'ordre de l'Annonciade. L'an 1384. il alla chez les ducs de Berri & de Bourgogne en Boulonnois, pour le traité de paix qui se devoit faire avec les Anglois; mais ce traité n'ayant pas eu d'execution, il eut commission de faire équiper une armée navale à l'Eclufe. Ce dessein étant changé, il passa en Ecosse avec soixante voiles, & de là il entra en Angleterre, où il fit quelques expeditions; & n'étant pas secondé par les Ecossois, il fut obligé de retourner en France. Il fut établi capitaine de Honfleur l'an 1387. puis envoyé en Espagne l'an 1388. & alla la même année en Bretagne avec le comte de Sancerre, accompagner le duc de Bretagne qui devoit se rendre auprès du roi. Il suivit le duc de Bourbon en Barbarie l'an 1389. & se trouva au siege de Cartagene. Etant de retour, sur la resolution prise l'an 1392. de porter la guerre en Bretagne, il accompagna le roi au Mans, & l'année suivante au voyage du mont Saint Michel. L'an 1395. il accompagna le duc de Bourgogne en Bretagne; & l'an 1396. ayant été resolu de secourir le roi de Hongrie contre le Turc, il fut du nombre des seigneurs François qui y allerent, commanda l'avant-garde à la bataille qui se donna près de Nicopolis, & y mourut combattant vaillamment le 26. Septembre de l'an 1396. Son corps fut apporté en Bourgogne, & enterré en l'abbaye de Bellevaux. * Froissart. Juvenal des Ursins. *L'hist. de Charles VI. de* M. le Laboureur. Le pere Anselme.

VIENNE, bourg separé en deux parties, qu'on nomme *Vienne la vieille* & *Vienne le Château.* Il est dans le duché de Bar, sur l'Aisne, aux confins de la Champagne, & à deux lieues au-dessous de S. Menehoud. On prend Vienne pour l'ancienne *Auxenna,* qui étoit un bourg des Remois. * Baudrand.

VIERGE, l'un des douze signes du zodiaque, est composé de vingt-six étoiles, qui representent, dit-on, la figure d'une fille tenant un épi de bled à sa main. Les poëtes feignent que cette fille est Astrée déesse de la justice, qui se retira au ciel pendant le siecle de fer. D'autres disent que c'est Erigone fille d'Icarius, laquelle fut changée par Jupiter en cette constellation: le soleil entre dans ce signe au mois d'Août. * Cælius, *astronom. Poët.*

VIERZON, petite ville du Berri en France. Ce lieu est sur le Cher, à quatorze lieues d'Orleans vers le sud. * Mati, *diction.*

VIESTE, en latin *Apenesta* & *Viesta*, ville du royaume de Naples dans la Capitanate, avec évêché suffragant de Manfredonia.

VIETE (François) natif de Fontenai en Poitou, maître des requêtes de l'hôtel de la reine Marguerite, s'appliqua aux mathematiques, & y excella d'une telle maniere, qu'il inventa de nouveau ou perfectionna tout ce qui avoit été inventé en cette science par les anciens, dont on a perdu les écrits. Il est le premier qui ait inventé l'algebre specieuse, dans laquelle on se sert de lettres au lieu de nombre, & qui a trouvé la geometrie des sections angulaires, par laquelle on donne la raison des angles par la raison des côtés. Il méditoit avec tant d'application, qu'on le voyoit souvent demeurer trois jours entiers dans son cabinet sans manger & même sans dormir, qu'autant qu'il le pouvoit faire en s'appuyant de tems en tems la tête sur sa main, pour reparer ses forces par quelques momens de sommeil. Adrien Romain ayant proposé à tous les mathematiciens de l'Europe un problême à resoudre, Viete en donna d'abord la solution, & le renvoya à Romain avec des corrections & une augmentation, y ajoûtant ce qu'il avoit fait sur Apollonius Gallus. Romain fut si surpris de la science de Viete, qu'il partit aussi-tôt de Wirtzbourg en Franconie, où il demeuroit depuis qu'il avoit quitté Louvain, & vint en France pour le connoître & lui demander son amitié. Au reste, l'essai de Viete sur Apollonius fut si generalement estimé, qu'à son imitation Marin Getkalde de Raguse très-excellent mathematicien, publia sept ans après un ouvrage intitulé, *Apollonius ressuscité*, avec un supplement d'Apollonius Gallus. Viete ayant reconnu que dans le calendrier Gregorien il y avoit plusieurs fautes qui avoient été déja remarquées par d'autres, en fit un nouveau accommodé aux fêtes & aux rites de l'eglise Romaine; & l'ayant fait imprimer l'an 1600. il le presenta dans la ville de Lyon au cardinal Aldobrandin, qui avoit été envoyé en France par le pape, pour terminer les differends qui étoient entre le roi & le duc de Savoye. Comme les états du roi d'Espagne sont fort éloignés les uns des autres, lorsqu'il s'agit de communiquer des desseins secrets, on y écrit en chiffres & en caracteres inconnus: pendant les desordres de la Ligue, leur chiffre étoit composé de plus de cinq cens caracteres differens; & quoique l'on eût souvent intercepté leurs lettres où tous leurs desseins étoient expliqués, ceux qui avoient charge de les déchiffrer n'en pouvoient venir à bout. Ces lettres, par ordre du roi furent envoyées à Viete, qui les expliqua, & toutes les autres qu'on lui remit entre les mains. Son habileté déconcerta d'une telle maniere les Espagnols pendant deux ans, qu'ils publierent à Rome & en d'autres lieux, que le roi n'avoit découvert leurs chiffres que par le secours de la magie. Ce grand homme mourut l'an 1603. * De Thou, *hist.* Vossius. Scaliger.

VIETRI, duché du royaume de Naples, proche de Salerne.

VIETRI, petit bourg du royaume de Naples situé dans la principauté citerieure, à demi-lieue de la ville de Salerne. Ce bourg bâti sur les ruines de l'ancienne *Marcina*, petite ville des Picentins détruite par les Vandales, a été lui-même presque tout renversé par un tremblement de terre l'an 1694. * Mati, *diction.*

VIEUVILLE (la) maison considerable en France, descend de

I. JEAN Coskaër, gentilhomme de Bretagne, seigneur de Farbus en Artois, qui prit le nom de *la Vieuville*, & vivoit l'an 1470. Il avoit épousé *Catherine* Kerviher, dont il eut SEBASTIEN, qui suit;

II. SEBASTIEN de la Vieuville, seigneur de Farbus, vint en France avec la reine Anne de Bretagne lors de son mariage avec le roi Charles VIII. & épousa l'an 1510. *Perrine* de saint Vaast, dont il eut PIERRE, qui suit;

III. PIERRE de la Vieuville, seigneur de Farbus, Challenet, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Reims, de Mezieres & de Rethelois, lieutenant de cent hommes d'armes d'Antoine roi de Navarre, l'un de ses conseillers & chambellans, épousa en Août 1539. *Catherine* de la Taste, dite *de Montferrand*, dont il eut ROBERT, qui suit;

IV. ROBERT marquis de la Vieuville, baron de Rugles & d'Arzilliers, vicomte de Farbus, &c. chevalier des ordres du roi, capitaine & gouverneur des villes de Mezieres & de Linchamp, grand-fauconnier de France. Le roi de Navarre le fit gentilhomme de sa chambre l'an 1573. Le roi le nomma son lieutenant general au pays de Rethelois l'an 1574. Il fut depuis capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances l'an 1577. Ce fut en sa faveur que la terre de Sy fut érigée en marquisat, sous le nom de la *Vieuville.* Il fut envoyé en ambassade en Allemagne pour le fait de la religion, & fait chevalier des ordres du roi l'an 1599. Il avoit épousé 1°. *Guillemette* de Bossut, fille de *Claude*, seigneur de Longueval, & d'*Anne* de Linanges: 2°. l'an 1581. *Catherine* d'O, veuve de *Michel* de Poysieu, seigneur de Pavant, & fille de *Charles* d'O, seigneur de Verigni. Du premier lit vint *Henriette* de la Vieuville, mariée à *Antoine* de Joyeuse, seigneur de Saint Lambert. Du second lit sortit CHARLES I. qui suit;

V. CHARLES I. du nom duc de la Vieuville, baron de Rugles, &c. chevalier des ordres du roi, grand-fauconnier de France après son pere, lieutenant general en Champagne & Rethelois, & surintendant des finances, mourut le 2. Janvier de l'an 1653. Il avoit épousé *Marie* Bouhier, morte le 7. Juin de l'an 1663. fille de *Vincent*, seigneur de Beaumarchais, tresorier de l'épargne, & de *Marie* Hotman, dont il eut *Vincent* marquis de la Vieuville, mort au service du roi d'Angleterre, l'an 1643; CHARLES II. qui suit; *Charles-François*, évêque de Rennes, mort le 29. Janvier 1676; *André* chevalier de la Vieuville, mort de la blessure qu'il reçut au siege d'Estampes, en Juin 1652. en sa 25. année; *Françoise de Paule*, morte sans alliance; *Lucrece-Françoise*, mariée l'an 1655. à *Ambroise* duc de Bournonville, chevalier d'honneur de la reine Anne d'Autriche, & gouverneur

de Paris ; & *Marie* de la Vieuville, abbesse de Notre-Dame de Meaux.

VI. Charles II. du nom duc de la Vieuville, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la personne de Philippe petit-fils de France, duc d'Orleans, & de la province de Poitou, & chevalier d'honneur de la reine, servit aux sieges de Bourbourg, de Bethune & de Dunkerque l'an 1646. fut blessé à la bataille de Lens l'an 1648. & mourut le 2. Fevrier 1689. âgé de 73. ans. Il avoit épousé en Septembre 1649. *Françoise-Marie* de Vienne, comtesse de Châteauvieux, morte en Juillet 1669. fille unique de *René* de Vienne, comte de Châteauvieux, & de *Marie* de la Guesle, dont il eut 1. René-François, qui suit; 2. *Charles-Emmanuel*, comte de Vienne, mestre de camp du regiment du roi cavalerie, mort le 27. Janvier 1720. Il avoit épousé l'an 1685. *Marie-Anne* Mitte de Chévrieres, fille d'*Armand*, marquis de Saint-Chamont, seigneur de Chévrieres, & de *Susanne-Charlotte* de Gramont-Toulongeon, morte le 22. Novembre 1714. âgée de 51. ans, laissant pour fils unique N. marquis de S. Chamont, &c. brigadier des armées du roi en Fevrier 1719; 3. *François-Marie* de la Vieuville, abbé de Savigni & de saint Maurice; 4. *Jean-l'Evangeliste*, bailli & grand-croix de l'ordre de Malte, commandeur de la Rochelle & d'Estrepigni, ambassadeur de son ordre en France, mort le 26. Octobre 1714; 5. *Barbe-Françoise*, abbesse de Notre-Dame de Meaux; 6. *Marie-Françoise-Therese*, abbesse de l'Amour-Dieu; & 7. *Charlotte* de la Vieuville, religieuse à Notre Dame de Meaux.

VII. René-François marquis de la Vieuville, chevalier d'honneur de la reine, en survivance de son pere, & gouverneur de Poitou, mourut le 9. Juin 1719. Il avoit épousé 1°. le 12. Janvier 1676. *Anne-Lucie* de la Mothe-Houdancourt, fille d'*Antoine*, seigneur de la Mothe-Houdancourt, gouverneur de Corbie, & de *Catherine* de Beaujeu, morte en Fevrier 1689: 2°. au mois de Juin suivant, *Marie-Louise* de la Chaussée-d'Eu, dame d'atour de madame la duchesse de Berri, fille de *Jerôme* seigneur de la Chaussée-d'Eu, comte d'Arrest, & de *Françoise* de Sermoise, morte le 10. Septembre 1715. âgée de 46. ans: 3°. le 20. Avril 1716. *Marie-Therese* de Froullai, veuve de *Claude* le Tonnelier-Breteuil, baron d'Escouché, conseiller de la grand'-chambre du parlement, & fille de *Charles* comte de Froullai, &c. & d'*Angelique* de Baudean de Parabere. Du premier lit il a eu Louis, qui suit; & *Marie Anne-Lucie-Therese*, mariée en Juillet 1709. à *Jean Henri* du Fai, marquis de Maubourg. Du second lit est issue *Marie-Magdelaine* de la Vieuville, alliée le 8. Juin de l'an 1711. à *César* de Baudean, comte de Parabere, brigadier des armées du roi.

VIII. Louis marquis de la Vieuville, &c. épousa 1°. *Marie-Pelagie* Toustain-de-Carenci, morte le 9. Decembre 1721. en sa 45. année: 2°. le 20. Avril 1722. *Marie-Magdelaine* Foucquet, fille de *Louis*, marquis de Belle-Isle, & de *Catherine-Agnés* de Levis. * *Voyez les memoires du duc de Rohan.* Nani, *hist. de Venise.* Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*, &c.

VIEYRA (Sebastien) Jesuite étoit de Castro d'Ayre en Portugal: il entra dans la compagnie le 3. Fevrier 1591. âgé de 16. ans, passa aux Indes en 1602. & demeura quelque tems à Macao. Il entra ensuite au Japon, d'où il fut obligé de sortir en 1614. avec un très-grand nombre de missionnaires. Il alla aux Philippines, où il ne fit pas un long sejour, & retourna deguisé au Japon. Il fut rappellé à Macao, & envoyé à Rome pour y representer à son general, & au souverain pontife l'état deplorable où étoit reduite la Chretienté du Japon. Il y arriva en 1627. Urbain VIII. le reçut avec beaucoup de distinction, lui donna des brefs pour plusieurs eglises du Japon qui lui avoient écrit, l'exhorta à continuer ses travaux, & à ne pas épargner son sang si l'occasion s'en presentoit. Le pere Vieyra ayant reçu les ordres de sa sainteté se rendit en diligence à Macao, d'où il ne put passer au Japon; il fut obligé d'aller aux Philippines, où ayant changé plusieurs fois d'habit, & fait plusieurs tours & détours pour tromper les espions de l'empereur du Japon, il prit terre enfin dans cet empire deguisé en matelot Chinois, étant revêtu de l'emploi de provincial de sa compagnie, & d'administrateur de l'évêché du Japon. Quelques précautions qu'il eût prise pour n'être point reconnu, il le fut d'abord & mis en prison à Nangazaqui, d'où il fut transferé à Omura. L'empereur le voulut voir, & on le mena à Jedo. Il y fit un écrit pour prouver la verité de la religion Catholique, dont l'empereur fut si frappé, qu'on apprehenda qu'il ne prît des sentimens plus favorables à la religion Chrétienne, de sorte qu'un de ses oncles, qui le gouvernoit entierement ne lui donna point de repos qu'il ne lui eût fait signer l'arrêt de mort contre le pere Vieyra, cinq Jesuites avec qui il avoit été arrêté, & un pere Franciscain nommé Louis Gomez. Ils furent promenés avec ignominie dans toutes les rues de la ville imperiale, & ensuite suspendus dans une fosse la tête en bas. Le troisieme jour le pere Vieyra étant encore plein de vie on alluma dans sa fosse un grand feu qui le réduisit en cendres: ce fut le 6. de Juin 1634. La nouvelle de son martyre causa une joie universelle, surtout à Macao, où l'on en fit une fête publique. * Bartoli, *Asia. Histoire du Japon.* Alegambe, *morts illustr.* Niczemberg, *claros varones.*

VIGAN (le) ville du Languedoc dans le diocese d'Alais avec baillage, est située au pied de la montagne de l'Esperou dans un valon arrosé d'une riviere, & d'une très-belle fontaine, couvert d'arbres fruitiers & de châteigniers, de même que les collines d'alentour, ce qui rend la campagne très-agréable. Les geographes tiennent que c'est le *Vindomagum* des anciens, qui étoit après Nîmes la principale ville des Arecomiques. En creusant aux environs on a découvert une grande enceinte de murailles de ville & de masures de maisons; & on y a trouvé des medailles Romaines. La fontaine qui arrose la ville & le terroir, étoit consacrée à la déesse Isis, dont elle porte encore le nom. L'histoire de la ville de Nîmes remarque, que les prêtresses du temple de Diane alloient se purifier dans les eaux de cette fontaine; on croit que l'ancienne ville fut détruite par les Maures. Les noms d'une porte de la ville, & des terroirs du côté de cette porte marquent leur passage, & leur campement en cet endroit. Pons comte de Toulouse qui en étoit souverain, y fonda dans le X. siecle un prieuré de l'ordre de saint Benoît, qui depuis l'usage des commandes a été tenu par des princes, des cardinaux & des évêques. * Jul. Voisin, *in annot. ad comm. Cæs. Histoire de la ville de Nîmes. Archives de l'abbaye de saint Victor de Marseille.*

VIGAND (Jean) Allemand, reconnu parmi les Lutheriens pour un excellent theologien, né à Mansfeld l'an 1523. d'une famille médiocrement riche, fut disciple de Luther & de Melanchthon, & ministre à Mansfeld, à Magdebourg, à Jene & à Wismar. Ensuite il fut du nombre de ceux qui travaillerent avec Flaccus Illyricus, aux centuries de l'histoire ecclesiastique; & après s'être employé à ce travail, il fut fait surintendant des eglises de Pomeranie en Prusse. Il exerça cette charge l'espace de douze années, & mourut le 21. Octobre 1687. âgé de 64. ans. Ses principaux ouvrages sont; *De Deo methodus*; *De imagine Dei in hominibus*; *De libero hominis arbitrio*; *De legibus divinis*; *Explicationes in genesim*, &c. *De abstracto theologico methodus*; *De illustribus viris ecclesiæ*; *Historia de alce vera, de succino, de sale*; *Catalogus herbarum in Prussia nascentium*, &c. * Thuan. *hist.* Melchior Adam.

VIGENERE (Blaise de) né l'an 1522. à S. Pourçain en Bourbonnois, secretaire du duc de Nevers, & ensuite du roi Henri III. s'acquit beaucoup de reputation dans le XVI. siecle. Il mit en françois un grand nombre d'ouvrages des anciens, comme les commentaires de César, l'histoire de Tite-Live, avec des notes sçavantes & curieuses, celle de Chalcondyle, les tableaux de Philostrate, & diverses autres pieces. Il mourut en 1596. âgé de 74. ans; d'autres ne mettent sa mort qu'en 1599. * *Memoires historiques.*

VIGER ou VIGIER (François) Jesuite, natif de Rouen, mort l'an 1647. a traduit en latin les livres d'Eusebe de la preparation évangelique, mais non pas ceux de la demonstration, comme quelques-uns ont crû. Cette traduction est très-pure, & dans un style fort châtié, au jugement du P. Labbe. * Phil. Labbe, *dissert. de script. eccles. tom. 1. in Euseb.*

VIGERIUS (Marc) cardinal du titre de Sainte Marie au-delà du Tibre, natif de Savonne, fut tiré du cloître des Cordeliers par Jules II. pour être cardinal. L'an 1505. il fut fait évêque de Palestrine, & archiprêtre de l'eglise du Vatican. Il avoit enseigné la theologie à Rome & à Padoue, & mourut le 18. Juin de l'an 1516. âgé de 78. ans. Il donna quelques ouvrages au public, & un entre autres pour montrer que les deux reliques que Bajazet avoit en sa possession, sçavoir, la tunique de Jesus-Christ, & la lance de Longin, la tunique qu'il avoit envoyée au pape, étoit préferable à la lance qu'il avoit gardée. * Bayle, *dict. crit.* 2. *édit.* 1702.

VIGEVANO ou VIGEVE, en latin *Viglebanum*, *Vergeminum*, ville du Milanez, capitale de la Lomeline sur le Tesin, dans la campagne ou comté de Vigevano, a été érigée en évêché l'an 1530. sous la metropole de Milan, de laquelle elle est éloignée de vingt mille pas. Elle a été le sejour le plus agreable des ducs de Milan, quoiqu'elle soit située dans un lieu fort sterile. * Hermolaüs Barbarus. Merula.

VIGILANCE, *Vigilantius*, Heresiarque, étoit Gaulois & non Espagnol, comme la plûpart des historiens l'ont crû mal-à-propos, parce qu'ils ont pris Calaguri ou Calahorre ville d'Espagne dans la Castille Vieille, pour Calaguri, petit bourg proche de la ville de Cominges. Il étoit curé d'une paroisse du diocese de Barcelone en Catalogne, & vivoit au commencement du V. siecle. S. Paulin qui l'avoit connu à Barcelone, le reçut chez lui malade dans la compagnie, le croyant homme de bien: & sçachant qu'il avoit dessein d'aller visiter les saints lieux de la Palestine, il le recommanda à saint Jerôme; mais Vigilance fit bientôt éclater ses mauvais sentimens. Le saint docteur les apprit par des lettres de Riparius & de Didier, prêtres Gaulois, que lui apporta Sisinnius, moine; & il prit d'abord la plume pour les combattre. Vigilance enseignoit que l'on ne devoit rendre aucun honneur aux reliques des saints martyrs, & appelloit *cendriers* & *idolâtres* ceux qui les reveroient, n'ajoûtant point de foi aux miracles que l'on disoit avoir été faits aux tombeaux des martyrs: à quoi saint Jerôme lui dit, qu'il ne restoit plus que de prétendre, comme l'avoient fait les Payens, Porphire & Eunomius, que ces miracles étoient des prestiges du diable. Vigilance ajoûtoit qu'il falloit éviter la conversation des Fideles, qui entroient dans des eglises dédiées aux martyrs, comme des personnes souillées d'idolâtrie; qu'après la mort personne ne devoit prier pour un autre, & que c'étoit une folie d'allumer dans l'eglise des lampes & des cierges en plein jour. Il condamnoit les veilles & les jeûnes, improuvoit les aumônes qui se font dans les lieux saints; & enfin renouvellant toutes les erreurs de Jovinien contre le celibat & la virginité, il se moquoit de ceux qui se consacroient à Dieu dans la clericature & dans l'état monachal. Saint Jerôme refutant ses erreurs, déplore le malheur des Gaules, qui jusqu'alors, n'ayant point porté de monstres, avoient produit celui-ci contre l'eglise. La secte de Vigilance fut bientôt éteinte. * Saint Jerôme, *cont. Vigil.* Gennade, *in catal. c.* 35. Baronius, *A. C.* 406. *n.* 39. Godeau, *histoire ecclesiastique.* De Marca, *in opusculis. Journal des sçavans*, 31. *Mars* 1681. Bayle, *diction. critiq.*

VIGILE, *Vigilius*, pape, & Romain de nation, n'étant encore que diacre, fut envoyé à Constantinople par Agapet. Theodora, femme de l'empereur Justinien, lui promit de le mettre sur le siege de saint Pierre, pourvû qu'il s'engageât de casser les actes d'un concile tenu à Constantinople contre les prelats separés de la communion Romaine, qu'elle soûtenoit. Vigile promit tout, & vint en Italie chargé de presens, mais il trouva Silverius élu; ce qui rompit ses mesures. Cependant il ne perdit ni le desir, ni l'esperance de venir à bout de ses desseins. Il fit en sorte que Belisaire envoya en exil le pontife legitime, & se fit mettre en sa place par le clergé, qui n'osa, ou qui ne put contredire à ses volontés. Silverius souffrit mille maux dans son exil, où il mourut l'an 540. Après sa mort, Vigile demeura en possession du saint siege, sans que l'on voye que l'on ait procedé à une nouvelle élection, ou même confirmé celle qui avoit été faite. Il parut d'abord approuver la doctrine d'Anthime & des Acephales, pour satisfaire l'imperatrice: mais peu après il fit sçavoir à Justinien qu'il condamnoit tous les Heretiques que ce prince soûtenoit: & étant allé à Constantinople, il y excommunia l'imperatrice, Severe, & les Acephales. Ensuite il défendit les trois chapitres, & les condamna depuis pour le bien de la paix. Ce procedé irrita les évêques d'Afrique, qui se separerent de lui, aussi-bien que ses diacres qu'il excommunia. L'empereur voyant que Vigile ne se vouloit pas trouver à une assemblée d'évêques, l'envoya en exil. Ce bannissement ne fut pas long; mais à son retour en Italie, il mourut de la pierre à Syracuse en Sicile le 20. Janvier de l'an 555. & fut porté à Rome. Nous avons dix-huit épîtres de lui. S. PELAGE tint le saint siége après Vigile. * Liberat. *in brev.* Evagre, *l.* 14. *c.* 18. Nicephore, *l.* 7. Baronius, *in annal.* Ciacconius, &c.

VIGILE, évêque de Trente dans le IV. siecle fut apparemment ordonné par saint Ambroise, & travailla à porter la lumiere de la foi de Jesus-Christ dans les montagnes des Alpes. Il consulta saint Ambroise sur les regles qu'il devoit garder touchant sa conduite, & ce Saint lui fit réponse par la lettre 385. Il continua à travailler à la conversion des Infideles avec Sisine, Martyrius & Alexandre, venus de Cappadoce à Milan, que saint Ambroise lui avoit envoyés. Ceux-ci furent martyrisés bientôt après l'an 397. Vigile écrivit ou à Simplicien de Milan, ou à un autre évêque de ce nom, la relation de leur martyre. Trois ans après il vint au lieu où cette execution s'étoit faite, & rompit l'idole de Saturne que l'on y honoroit. Ce qui irrita tellement les Idolâtres, qu'ils l'assommerent à coups de pierres. Usuard fait mention de Vigile comme d'un martyr, qui souffrit le 26. Juin, sous le consulat de Stilicon, c'est-à-dire, l'an 400. ou 405. * S. Ambr. *epist.* 19. Fortunat, *Carm. l.* 1. Gennade, *in catal. c.* 37. Baronius, *A. C.* 400. Honoré d'*Autun*, *l.* 2. *c.* 37. Vossius. Possevin. Le Mire. Gesner, &c. Baillet, *vies des Saints.*

☞ Le cardinal Baronius, Possevin, Vossius, & divers autres illustres écrivains, se plaignent avec justice, de ceux qui ont confondu dans une même vie, ce Vigile, évêque de Trente, avec un autre VIGILE, qui vivoit plus de soixante & dix ans après, du tems des empereurs Zenon & Anastase, empereurs d'Orient, l'un en 474. jusqu'en 491. l'autre depuis cette derniere année jusqu'en 518. C'est le même qui écrivit contre Eutychés cinq livres, dans le IV. & V. desquels il défend le concile de Calcedoine. Il fait mention au commencement du V. livre, d'un traité qu'il avoit composé, de diverses constitutions des conciles, & de la nouveauté des mots introduits par les peres, contre les nouvelles heresies; mais cet ouvrage s'est perdu. Divers auteurs veulent que ce Vigile soit un évêque Africain, qui florissoit dans le V. siecle, & qui sous le nom de saint Athanase, écrivit XI. livres de la Trinité contre les Ariens, & une dispute du même Saint contre Sabellius, Photin, & Arius. Il y en a même qui le croyent auteur du symbole de Saint Athanase. Ce Vigile n'étoit point évêque de Trente, mais de Tapse, de la province de Bysacene en Afrique, comme le porte le titre de l'ouvrage contre Eutychés, dans un ancien manuscrit. Son nom se trouve dans la notice des évêques d'Afrique, faite du tems de la persecution de Hunneric, après le milieu du V. siecle, où il est nommé évêque de Tapse, & le dernier de la province Bysacene. Theodulphe assure encore que ce Vigile étoit évêque d'Afrique. Ce n'est pas sans raison que l'on croit que les onze livres de la Trinité, en forme de dialogues, qui sont sous le nom de saint Athanase, sont de ce Vigile de Tapse. Cet ouvrage se trouve dans un ancien manuscrit, avec les traités de cet évêque contre Nestorius & contre Eutychés. Le pere dom Bernard de Montfaucon croit neanmoins que le dernier n'est qu'une traduction d'un ouvrage de saint Athanase même. Vigile de Tapse est encore auteur d'une conference prétendue de saint Athanase avec Arius, en presence du juge Probe, qu'il a augmentée, en y faisant entrer Sabellius & Photin. Il cite lui-même cet ouvrage, dans son traité contre Eutychés. Il est encore auteur d'un traité contre un Arien appellé *Varimadus*, qu'il a mis sous le nom d'*Idacius Clarus*, & d'un autre traité contre un

Arien nommé *Felicien* qui est sous le nom de saint Augustin. Les cinq livres contre Eutychés ont toûjours été imprimés sous le nom de Vigile de Tapse. Le P. Chifflet lui attribue encore un traité de la foi, qui se trouve dans saint Ambroise, & il y a assez d'apparence qu'il est l'auteur de la conference avec Serapion *de trino Deo & uno*, &c. qu'on attribue à Arnobe *le Jeune*, qui ne peut en être l'auteur. C'est le P. Quesnel qui a attribué à Vigile de Tapse le simbole de saint Athanase: ses conjectures sont plausibles, mais ce n'est pas une chose démontrée * *Consultez* aussi Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. eccl.* Sirmond, *in not. ad Theod. Aurel. de proces. Spirit. &c.* M. Du Pin, *biblioth des auteurs ecclef. des IV. & V. siecles.*

VIGILE, diacre, auteur du V. siecle, avoit écrit une regle pour des moines. Gennade assure qu'on la lisoit dans les assemblées des moines, & qu'elle contenoit en peu de mots, & d'une maniere fort claire toute la discipline monastique. Cela convient à une regle, qui se trouve dans la collection d'Holstenius, *part. I. p.* 89. * Gennade, *de script. ecclef.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du V. siecle.*

VIGLIUS DE ZUICHEM, celebre jurisconsulte des Pays-Bas dans le XVI. siecle, prit le nom de *Zuichem*, d'une seigneurie possedée par ses ancêtres, & éloignée d'une lieue de la ville de Leewarden, auprès de laquelle il avoit pris naissance dans un village nommé *Barthuse.* On l'envoya à Deventer faire ses premieres études, puis à la Haye & à Leyden, ensuite de quoi il alla à Louvain, pour y apprendre la langue grecque, & les principes de la jurisprudence. De-là il vint à Dole en Franche-Comté, où s'étant perfectionné dans la science du droit, il alla recevoir le bonnet de docteur à Valence en Dauphiné, & parut avec honneur dans les assemblées publiques à Avignon. La renommée d'André Alciat, l'attira ensuite à Bourges, où cet illustre professeur lui donna sa chaire, lorsqu'il s'en retourna en Italie. Viglius enseigna deux ans le droit en cette université, & il fut fort regretté. Lorsqu'il passa en Allemagne, il fut fort bien reçu par Erasme à Fribourg; & de-là il passa à Padoue, où il interpreta les institutes de Justinien. Il y mit aussi en lumiere ses notes sur le titre des testamens. Enfin, après quatorze ans d'absence, il voulut revenir aux Pays-Bas, & passant à Bâle, il fit imprimer les institutes grecs de Theophile, qu'il avoit tirés de la bibliotheque du cardinal Bessarion, que l'on conserve dans le palais de saint Marc à Venise. Sa reputation se répandant de plus en plus en Allemagne, obligea plusieurs princes de l'y arrêter. L'an 1534. François, évêque de Munster, le créa juge de sa cour. L'année suivante, l'empereur Charles V. lui donna un office de conseiller dans la chambre imperiale de Spire. Sept ans après Guillaume duc de Baviere, l'honora d'une chaire de professeur dans l'université d'Ingolstat - Zuichem ayant exercé ces emplois jusqu'à l'an 1543. fut rappellé en Flandres par la princesse Marie, sœur de l'empereur, pour être mis dans le grand conseil de Malines. Depuis l'empereur le fit président du conseil privé à Bruxelles, puis chef de l'ordre de la toison d'or. Ce grand homme employa l'autorité qu'il avoit dans le gouvernement, à maintenir les provinces dans l'obéïssance; & à moderer la severité du duc d'Albe, par des conseils de douceur. Lorsque la rebellion se fut augmentée par-tout, il y apporta tous les remedes possibles. Enfin touché des malheurs de sa patrie, & de la perte de sa femme, qui mourut sans enfans, il se fit prêtre. Il fonda un hôpital au lieu de sa naissance, & fit bâtir un beau college à Louvain pour ceux de sa nation. En 1576. il fut fait chanoine de Gand, & la même année gouverneur de Hollande & de Gueldre; mais, voyant que dom Juan d'Autriche ne faisoit pas plus d'état de ses conseils, que le duc d'Albe son predecesseur, il en conçut tant de déplaisir, qu'il en mourut à Bruxelles, le 8. de Mai 1577. âgé de 70. ans, & fut enterré dans l'église cathedrale de Gand, où l'on voit son épitaphe. * Taisan, *vies des JC.* Pancirol, *vita JC.*

VIGNACOURT (Aloph de) cinquante-troisiéme grand maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem resident à Malte, succeda en Fevrier 1601. à Martin de Garzés, après avoir été grand hospitalier, & chef de la langue de France. Pendant son regne, on ne vit aucun trouble dans son ordre: & loin que les Turcs pussent remporter aucun avantage sur lui, les forteresse de Lepante, de Lango, de Châteauroux en Grece, les Mahometanes en Barbarie, & autres places, furent prises sur eux & pillées, outre qu'une infinité de Turcs furent faits esclaves. Il fit bâtir plusieurs tours & forteresses autour de Malte, sur les côtes, & fit construire une très-belle fontaine au milieu de la Cité Valete. L'an 1617. il envoya à la faculté de theologie de Paris la relique du pied gauche de sainte Euphemie, vierge & martyre, dont le corps fut apporté de Calcedoine à Rhodes, puis à Malte, dans l'église de saint Jean. Cette relique lui avoit été demandée par l'université, & par la faculté de theologie de Paris, qui a choisi cette Sainte pour une de ses patrones. La ceremonie se fit le 28. Decembre jour des saints Innocens, l'an 1617. en presence de tous les commandeurs & chevaliers qui se trouverent à Paris. Le grand maître de Vignacourt ayant gouverné fort heureusement & avec beaucoup de gloire, mourut au mois de Septembre de l'an 1622. & eut pour successeur Louis de Mendés Vasconcellos. * Naberat, *privileges de S. Jean de Jerusalem.*

VIGNACOURT (Adrien de) soixante-deuxiéme grand maître de Malte, & fils d'ADRIEN de Vignacourt, premier gentilhomme de la chambre du roi Henri IV. capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de sa majesté, & de *Louise* de Saint-Pierre, nâquit le 13. Fevrier de l'an 1619. Dès sa naissance, il fut fait commandeur par le grand maître Aloph de Vignacourt son oncle, suivant le privilege attaché à la grande maîtrise. Il eut ensuite les commanderies de Maupas, & d'Oysemont dans la langue de France, & après s'être signalé en differentes occasions, pour la gloire & le service de l'ordre, il fut fait grand tresorier, puis grand maître le 24. Juillet de l'an 1690. après la mort de Gregoire Carassa. Tous les chevaliers qui se trouverent à Malte durant la maladie de son predecesseur, l'ayant proclamé pour cette dignité avant que l'autre eût expiré, il la conserva avec honneur jusqu'au 4. Fevrier de l'an 1697. qu'il mourut, & eut pour successeur, Raimond Perellos de Rocafful. *Françoise* de Vignacourt, sœur de ce grand maître, épousa *Antoine* Boyer, seigneur de sainte Geneviéve-au-Bois, & de Vellemoison, dont elle laissa une fille, *Louise* Boyer, épouse d'*Anne* duc de Noailles, pair de France, & mere entr'autres enfans, de *Louis-Antoine* de Noailles, cardinal, archevêque de Paris, duc de saint Cloud, &c; & de deux autres, *Elisabeth* Boyer mariée à *Jean* de Ligni, seigneur de Grogneuil, S. Piat, &c. maître des requêtes, mere de *Marie* de Ligni, alliée à *Antoine* Egon, prince de Furstemberg, &c; & *Marie* Boyer, qui épousa *Jean* Tambonneau, président en la chambre des comptes.

VIGNATE (Ambroise) natif de Lodi, ville épiscopale du Milanés, vivoit dans le XV. siecle, vers l'an 1476. & écrivit quelques traités. Leandre Alberti nous apprend, qu'il avoit beaucoup d'esprit & de doctrine. *Ambrosio Vignate ornato di grand dottrina.*

VIGNE, (Gaces ou Gaston de la) gentilhomme qui florissoit sous le regne de Philippe *de Valois*, de Jean & de Charles V. dans le XIV. siecle, composa un roman des oiseaux, qui étoit proprement un traité de fauconnerie. * La Croix du Maine, *bibliot. Franç.*

VIGNE (Michel de la) de Vernon en Normandie, docteur en medecine, & doyen de la faculté de Paris, ayant été contraint de se retirer de Vernon, par les tailles & les subsides, vint à Paris, où il enseigna la rhetorique au college du Cardinal-le-Moine; & reprit peu après l'exercice de la medecine, où il fit paroître une connoissance singuliere des fievres, & de leurs remedes. Il a laissé un fort petit traité de la diete, qui n'a pas vû le jour. On a de lui deux discours contre Theophraste Renaudot medecin de Montpellier, & contre tous les medecins étrangers qui exerçoient illicitement la medecine à Paris. Le premier de ces discours a été prononcé le 9. Décembre 1643. & le second au mois de Mars 1644. L'un & l'autre a été imprimé en latin *in* 4°. Ce medecin étoit pere de N. de la Vigne, l'une des plus sçavantes & des plus spirituelles filles de son tems. Dès son enfance

fance elle faifoit fi aifément des vers, qu'il fembloit qu'elle eût été nourrie par les Mufes. Paul Peliffon a fait imprimer à la fin de fon hiftoire de l'académie Françoife, la belle ode qu'elle avoit compofée à la louange du roi. On a encore des ftances de fa façon pour monfeigneur le dauphin, & d'autres ouvrages qui font entre les mains de quelques particuliers. Son pere avoit coutume de dire, pour marquer la difference qu'il y avoit entre elle & fon frere, homme d'un efprit très-borné: *Quand j'ai fait ma fille, je penfois faire mon fils; & quand j'ai fait mon fils, je penfois faire ma fille.* Les études de mademoifelle de la Vigne lui cauferent la pierre, dont elle mourut vers l'an 1684. Menage faifoit un cas extraordinaire de cette fçavante & vertueufe fille. * *Mélanges d'hiftoire & de litterature, par* de Vigneuil. Marville. Voyez *le fupplément de ce dictionnaire.*

VIGNEROT (François) marquis de Pont-de-Courlai en Poitou, & gouverneur du Havre de Grace, fut créé chevalier du faint Efprit l'an 1633. Il fe fignala au fiege de la Mothe l'an 1634. & fut pourvû de la charge de general des galeres en Mars 1635. Dans la fuite il remporta une celebre victoire fur la flotte d'Efpagne près de Genes le 1. de Septembre de l'an 1638. & mourut à Paris le 26. Janvier 1646. âgé de 37. ans.

I. Il defcendoit de JEAN Vignerot, feigneur du Pont en la paroiffe de Courlai, mort avant l'an 1506. qui de *Jeanne* le Tault fa femme, eut pour enfans JEAN, qui fuit; *François*, grand prieur de l'abbaye de Mauleon, & curé de Courlai en 1560; *Souveraine*, mariée à *François* des Prez, feigneur du Vivier; *Hardie*, alliée à *Antoine* de Marfac, feigneur du Plaift; *Marguerite*, qui époufa avant l'an 1528. *Nicolas* de Frondebeuf, feigneur du Pont-d'Heriffon; *Renée*, morte avant l'an 1525; & *Jacqueline* Vignerot, religieufe Cordeliere.

II. JEAN Vignerot, feigneur du Pont, époufa *Françoife* des Prez, laquelle étoit remariée en 1552. à *Jean* Patoufleau, feigneur de Charnai, ayant eu entr'autres de fon premier mari FRANÇOIS, qui fuit; & *Marie* Vignerot, mariée avant l'an 1552. à *Urbain* feigneur de la Motte.

III. FRANÇOIS Vignerot, feigneur du Pont, mourut avant l'an 1572. Il avoit époufé 1°. avant l'an 1554. *Renée* Goulart, morte fans enfans: 2°. par contrat du 6. Octobre 1560. *Renée* de la Foreft, fille de *René*, feigneur de Beaurepaire, & de *Renée* Bodin. Elle prit une feconde alliance avec *François* du Vergier, feigneur de la Roche Jacquelin, ayant eu de fon premier mariage RENÉ, qui fuit;

IV. RENÉ Vignerot, feigneur du Pont-de-Courlai & de Glainai, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mourut en 1625. Il avoit époufé par contrat du 28. Août 1603. *Françoife* du Pleffis, fœur du cardinal, feigneur de Richelieu, veuve de *Jean-Baptifte* de Beauvau, de Pimpean & des Roches, & fille aînée de *François*, feigneur de Richelieu, chevalier des ordres du roi, grand prévôt de l'hôtel, & capitaine des gardes du corps de fa majefté, & de *Sufanne* de la Porte, morte en 1615. ayant eu pour enfans FRANÇOIS, qui fuit; & *Marie-Magdelaine* Vignerot, dame d'atour de la reine, mariée à *Antoine* du Roure, feigneur de Combalet, dont elle n'eut point d'enfans. Elle fut créée ducheffe d'Aiguillon en 1638. & mourut le 17. Avril 1675.

V. FRANÇOIS Vignerot, marquis du Pont-de-Courlai, chevalier des ordres du roi, general des galères de France, *qui a donné lieu à cet article*, mourut le 26. Janvier 1646. âgé de 37. ans. Il avoit époufé par contrat du 29. Juin 1626. *Marie-Françoife* de Guemadeuc, fille unique de *Thomas* baron de Guemadeuc, & de *Jeanne* Ruelan. Elle prit une feconde alliance avec *Charles* de Grivel de Groffove, comte d'Ourouer, &c. gouverneur de Fougeres, & mourut le 13. Janvier 1674. ayant eu de fon premier mariage ARMAND-JEAN, lequel fut fubftitué au nom & armes du Pleffis Richelieu, par le cardinal de Richelieu fon grand oncle, & a continué la pofterité des ducs de Richelieu, *voyez* PLESSIS-RICHELIEU. JEAN-BAPTISTE-AMADOR, qui fuit; *Emmanuel-Jofeph*, comte de Richelieu, abbé de Marmoûtier & de faint Ouen de Rouen, prieur de faint Martin des Champs, né le 8. Mars 1639. qui fe trouva au combat de faint Gothard en Hongrie le 5. Août 1664. & au retour mourut à Venife le 9. Janvier 1665; *Marie-Marthe*, morte fans alliance, en Septembre 1665; & *Marie-Therefe* Vignerot, demoifelle d'Agenois, puis ducheffe d'Aiguillon après fa tante, morte auffi fans alliance, le 18. Decembre 1704.

VI. JEAN-BAPTISTE-AMADOR Vignerot, marquis de Richelieu, né le 8. Novembre 1632. fut lieutenant general des armées du roi, gouverneur du Havre de Grace, & capitaine des châteaux de faint Germain en Laye & de Verfailles, & mourut le 11. Avril 1662. Il avoit époufé le 6. Novembre 1652. *Jeanne-Baptifte* de Beauvais, fille de *Pierre*, feigneur de Gentilli, & de *Catherine-Henriette* Bellier, premiere femme de chambre & favorite de la reine Anne d'Autriche, morte le 30. Avril 1663. en fa 27. année, ayant eu pour enfans ARMAND-JEAN, qui fuit; *Louis-Armand*, mort jeune le 7. Août 1668; *Marie-Françoife*, religieufe à Chelles, puis prieure de Creci en Brie; *Elizabeth*, mariée en Juin 1696. à *Nicolas* Quelin, feigneur du Pleffis, fubftitut du procureur general au parlement de Paris; & *Marie-Marthe* Vignerot, abbeffe de S. Remi des Landes, morte le 18. Mars 1719.

VII. ARMAND-JEAN Vignerot du Pleffis, marquis de Richelieu, gouverneur de la Fere en Picardie, a époufé *Marie-Charlotte* de Mazarin, fille d'*Armand-Charles* duc de Mazarin & de la Meilleraye, chevalier des ordres du roi, & d'*Hortence* Mancini, dont il a eu ARMAND-LOUIS, qui fuit; & *Innocent-Louis*, dit *l'abbé de Richelieu*, mort le 27. Septembre 1705.

VIII. ARMAND-LOUIS Vignerot, comte d'Agenois, né en Octobre 1683. meftre de camp, lieutenant du regiment de Touloufe en 1706. a époufé en Août 1718. *Anne-Charlotte* de Cruffol, fille de *Louis*, marquis de Florenfac, &c. & de *Marie-Louife-Therefe* de faint Nectaire, Châteauneuf, dont il a eu *Armand-Jean*, prince de Portien, né le 9. Juin 1719. mort un mois après. * Le P. Anfelme, *hiftoire des grands officiers.*

VIGNES (Pierre des) Allemand, jurifconfulte, & chancelier de l'empereur Frideric II. dans le XIII. fiecle, avoit de l'efprit, de l'éloquence, & de l'érudition, & fervit avec beaucoup de zele fon maître, dans les differends qu'il eut avec les papes Gregoire IX. & Innocent IV. Il fut deputé l'an 1245. au concile de Lyon par l'empereur Frederic fon maître, pour empêcher qu'il ne fût condamné, & écrivit divers traités fur ce fujet; comme celui *de poteftate imperiali*; fix livres de lettres & d'autres que Fulgofe n'a pas oubliés. Depuis il fut accufé d'avoir perfuadé au medecin de Frideric de lui donner du poifon. Le prince ayant découvert cette intrigue, fit pendre le medecin, & condamna le chancelier des Vignes à avoir les yeux crevés, à être promené en cet état par les villes, & à être enfin livré à ceux de Pife qu'il avoit maltraités, & qui étoient fes plus cruels ennemis. La chofe ne s'executa pas entierement, parce que ce malheureux fe donna lui-même la mort, s'étant caffé la tête contre un pillier où il étoit attaché, l'an 1249. Divers auteurs affurent qu'il fut accufé injuftement, & fut fi maltraité dans une prifon à Capoue, qu'il fe defefpera, & fe caffa la tête contre les murailles. * Volaterran. *l.* 23. *Antrop.* Sigonius, *l.* 18. Trithême, *de vir. illuft. & de fcript. ecclef.* Sponde, Bzovius & Rainaldi, *in annal.* M. Du Pin, *bibliot. des auteurs ecclef. du XIII. fiecle.*

VIGNIER (Nicolas) fils d'un avocat du roi, nâquit à Bar-fur-Seine en Bourgogne, l'an 1530. de la noble & ancienne famille des Vigniers, & ayant perdu fon bien il fe retira en Allemagne, où il exerça la medecine, avec beaucoup de gloire & de profit. Quelque tems après il revint en France, & étant rentré dans la communion de l'églife Romaine, il fut honoré de la charge de medecin du roi, & d'hiftoriographe de France. Quelques-uns l'ont accufé de n'avoir pas eu pour les papes tout le refpect qu'il leur devoit. Au refte, il ne fe trompa jamais, à ce qu'on dit, dans la pratique de fon art, & s'acquit beaucoup de reputation par fes œuvres françoifes & latines. Il mourut à Paris l'an 1596. âgé de 66. ans. Après fa mort, Nicolas & Jean Vignier, fes fils, firent imprimer fon hiftoire ecclefiaftique, à laquelle il n'avoit pû mettre la derniere main. Il avoit auffi fait des obfervations fur l'origine de la maifon de Lorraine, dans lefquelles il détruifoit les fables debitées par Richard de Vaf-

sebourg, archidiacre de Toul ; mais cet écrit lui fut dérobé pendant sa vie. Ses ouvrages imprimés sont : *l'histoire ecclesiastique* ; *la bibliotheque historiale*, sur laquelle il travailla pendant 25. ans. *Sommaire de l'histoire de France. Traité de l'état & origine des anciens François*, traduit en latin par André du Chêne, & fort estimé par Sorel. *Discours sur l'origine de la royale famille des Capets*; *Raisons de préseance entre la France & l'Espagne*, &c. *Du droit de la couronne de France sur la petite Bretagne. Histoire de la maison de Luxembourg. Les fastes des anciens Hebreux, Grecs & Romains. Rerum Burgundicarum chronicum.* On imprima de son vivant sa chronologie en trois volumes *in folio* ; à laquelle on a ajoûté un quatriéme volume, qui sert de correction & de supplément aux trois autres.* Thuan, *hist.* Gautier.

VIGNIER (Nicolas) fils du precedent, fut ministre à Blois, & mit au jour un livre intitulé, *de Venetorum excommunicatione adversùs Cæsar. Baronium cardinalem dissertatio.* Il est encore auteur d'un mauvais livre intitulé *le theâtre de l'Antechrist*, contre l'église Romaine. Il a vêcu après l'an 1630.

VIGNIER (Jerôme) prêtre de l'Oratoire, celebre par ses écrits, étoit fils du precedent. Il nâquit à Blois l'an 1606. fut licentié en droit à seize ans, ensuite bailli de Baugenci, & ayant abjuré le Calvinisme l'an 1628. il entra environ deux ans après dans la congregation de l'Oratoire. On a de lui la genealogie des seigneurs d'Alsace ; un supplément très-utile aux œuvres de saint Augustin ; une concordance françoise des évangiles. Il fut surpris par la mort, lorsqu'il étoit prêt de faire imprimer un traité de saint Fulgence contre Fauste, qui n'a point encore paru, dont il avoit un manuscrit, qu'on ne sçait ce qu'il est devenu ; l'origine des rois de Bourgogne ; la genealogie des comtes de Champagne ; l'histoire de l'église Gallicane : ouvrages qui lui avoient coûté beaucoup d'années & de veilles, & qui lui avoient fait parcourir toute la France, la Lorraine & l'Alsace. Il mourut à Paris, dans la maison de saint Magloire, le 14. Novembre de l'an 1661. âgé de 56. ans. Bernier dans son histoire de Blois, a avancé que Gabriel de l'Aubespine évêque d'Orleans, a tiré beaucoup de secours de Vignier pour la composition de ses ouvrages : mais lorsque ce prélat mourut en 1630. Vignier n'avoit que 24. ans ; & une partie des ouvrages de M. de l'Aubespine avoit paru quelques années auparavant.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle.* Voyez *le supplement de ce dictionaire.*

VIGNOLE (Etienne) dit *la Hire*, fameux capitaine François, sous le regne de Charles VII. étoit de l'illustre maison des barons de Vignole, qui étant chassés de leurs terres par les Anglois, s'établirent en Languedoc. Il fit lever le siege au duc de Bethfort de devant Montargis, & accompagna la Pucelle avec le comte de Dunois, au siege d'Orleans. Après avoir rempli tous les devoirs d'un grand capitaine, & contribué au rétablissement du royaume & du roi Charles VII. Il mourut à Montauban l'an 1447.* Mezerai, *hist. de France en Charles VII.*

VIGNOLE (Jacques de) ou JACQUES BAROZZI, sçavant architecte dans le XVI. siecle, étoit originaire de Boulogne. Entraîné par l'inclination qu'il se sentoit pour l'architecture, il alla à Rome, où après avoir étudié les plus beaux restes de l'antiquité, il se mit à travailler sous Jacques Melighini, architecte de Paul III. Il s'attacha particulierement à la lecture des livres de Vitruve : puis il eut entrée dans les assemblées des plus beaux esprits de Rome, où l'on tenoit tous les jours des conferences sur les arts. Par ce moyen il acquit une intelligence parfaite de l'art de bâtir, & de jetter des statues en bosse. Dans le même tems le Primatice étant allé à Rome, par ordre de François I. pour acheter des statues antiques, & faire mouler celles qui sont au Belveder, ne trouva personne plus capable de l'aider en cette entreprise que Vignole, qui moula le creux de la plûpart de ces statues, & qui suivit le Primatice à son retour en France, où il se signala encore dans la conduite des bâtimens de Fontainebleau, & dans le dessein qu'il fit du château de Chambor. Deux ans après, Vignole retourna à Rome, où le cardinal Farnese le choisit pour ordonner le bâtiment de son palais de Caprarole, à une journée de Rome. Outre ces ouvrages, il a composé un livre des cinq ordres d'architecture.* *Académie des arts.*

VIGNON (Claude) peintre celebre, natif de Tours, suivit la maniere de Michel Ange de Caravage, & fit dans ce goût-là des tableaux d'une grande force. La promptitude avec laquelle il travailloit, lui procura beaucoup d'emploi ; & pour y satisfaire, il rendit sa maniere plus expeditive encore, mais beaucoup moins forte que ce qu'il avoit accoutumé de faire. Il produisoit facilement, & sa façon d'employer ses teintes, étoit de les mettre en place, sans les lier, & de peindre en ajoûtant toûjours des couleurs, non pas en les mêlant par le mouvement du pinceau, en sorte que la superficie de ses tableaux en est très-raboteuse. Ainsi sa maniere, qui n'est qu'une pure pratique manuelle est très-aisée à connoître. Il étoit fort consulté pour la connoissance des manieres & pour le prix des tableaux, & mourut en 1670. dans un âge fort avancé.* De Piles *abregé de la vie des peintres.*

VIGNONET, AVIGNONET, petit bourg de France dans le Languedoc, est dans le Lauragais, près de la riviere de Lers, au nord de Castelnaudari.* Mati, *dict.*

VIGO, bourg avec un grand & bon port sur l'Ocean Atlantique, est en Espagne dans la Galice, entre Bayonne, Tui, & Ponte-Vedra, à quatre ou cinq lieues de chacune. Ce port est devenu celebre au commencement du XVII. siecle, par le grand avantage que les flottes angloises & hollandoises y remporterent le 12. Octobre 1702. sur la flotte françoise commandée par le comte de Châteaurenauld, & sur les gallions d'Espagne revenant d'Amerique. Une partie des vaisseaux françois & des gallions fut prise. L'amiral François en fit brûler quelques-uns lui-même ; & quoiqu'une partie de l'argent eût été déchargé, on y fit un butin très-considerable.* Mati, *dict. Memoires du tems.*

VIGON, bon bourg de Piémont, est près de la riviere de Cluson, à trois lieues au-dessous de Pignerol, vers le levant.* Mati, *diction.*

VIGOR (Simon) natif d'Evreux en Normandie, & archevêque de Narbonne, vint à Paris vers l'an 1520. pour y perfectionner ses études. Il fut reçu de la maison de Navarre en 1540. & élu en ce tems-là recteur de l'université. En 1545. il prit le bonnet de docteur en theologie. Il fut ensuite pourvû de la dignité de grand penitencier de l'eglise d'Evreux, & alla avec Gabriel le Veneur, évêque d'Evreux, au concile de Trente. A son retour, il fut fait curé de la paroisse de saint Paul à Paris, & s'acquit beaucoup de reputation par le zéle qu'il fit paroître dans ses sermons & dans ses controverses contre les Calvinistes. Il succeda dans l'archevêché de Narbonne au cardinal François Pisani l'an 1570. Etant sacré archevêque, il se rendit aussi-tôt dans son diocese, y travailla avec fruit le reste de ses jours, & mourut à Carcassonne le premier Novembre 1575. On a imprimé sept tomes des sermons de Vigor. Il eut en l'année 1566. une conference avec les ministres de l'Espine & Sureau du Rosier, ayant pour second *Claude* de Saintes, dans laquelle ils eurent un avantage considerable, de l'aveu même des ministres.* La Croix du Maine, *bibl. franç.* Sainte Marthe, *Gall. Christ.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVI. siecle.* Le Brasseur, *hist. civ. & eccles. du comté d'Evreux.*

VIGUIER (Jean) natif de Grenade sur la Garonne, dans le diocese de Toulouse, se fit religieux de l'ordre de saint Dominique à Toulouse, fut reçu docteur en theologie dans l'université de cette ville ; & même y enseignoit la theologie avant 1527. & tenoit encore cette chaire en 1550. Il est sûr qu'il vivoit en l'année 1553. mais on ne sçait quand il mourut. Ses ouvrages sont, *institutiones ad naturalem & Christianam philosophiam maximè verò ad scholasticam theologiam*, dont il y a eu une foule d'éditions dans tout le cours du XVI. siecle à Paris, à Lyon, à Anvers & à Venise ; *commentaria in D. Pauli epistolam ad Romanos*, imprimés presque aussi souvent que les institutions ; & un traité *de consolatione agonizantium*, qui a paru à Paris en 1553. à Anvers en 1554. à Lyon en 1569.* Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* 2.

VIHITZ, *Vihitza*, ou BIGIHON, capitale de la Croatie, appartient au Turc. On croit qu'elle a porté autrefois le nom d'*Adsantala.*

VIKESLAND, pays de Livonie, au roi de Suede.

VILAINE, en latin, *Vindana* ou *Vidana*, riviere de Bretagne, passe à Vitré, à Rennes, & se jette dans la mer, entre Vennes & l'embouchure de la Loire.

VILEP, ville de l'Inde de-là le Gange, est capitale d'un royaume, qui porte son nom, & située sur les rivieres du Pegu & de Canarane. * Mati, *dict.*

VILIMER, ou GILIMER, *cherchez* GILIMER.

VILLA DE CONDE, bourg de Portugal dans la province d'Entre-Douro & Minho, est sur la côte, à cinq lieues de Braga, vers le couchant. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Abobrica*, petite ville des Callaïques Bracariens. * Baudrand.

VILLA DIECO, bourg d'Espagne, est dans la Castille Vieille, à la source de la Pizuerga, vers le royaume de Leon & les Asturies. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Moroëca*, petite ville des Cantabres, laquelle quelques-uns placent à *Fuen Tibri* & d'autres à *Miranda de Ebro.* * Baudrand.

VILLA-FRANCA, ville capitale de l'isle Tercere. On dit qu'elle est belle, & que son terroir abonde en vin & en bled. Les Anglois la prirent sans resistance en 1597. L'armée s'enrichit du pillage qu'elle y fit. * *Diction. Angl.*

VILLA-FRANCA, bourg d'Espagne dans la Vieille Castille, est dans les montagnes d'Avila près de la riviere de Tormes, à douze lieues de Placentia, vers le nord oriental. Quelques geographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Manliana*, petite ville des Vettons, laquelle d'autres placent à *Mallen*, village de la même contrée. Cette terre qui porte le titre de marquisat, est possedée par les ducs de Ferrandina, de la maison de Tolede. * Baudrand.

VILLA HERMOSA, petite ville d'Espagne dans le royaume de Valence, est près de la riviere de Millas, à quinze lieues de Valence vers le nord. Villa-Hermosa porte le titre de duché depuis l'an 1447. est capitale de la contrée de Millarez & appartient à la maison de Borgia. *Voyez* BORGIA. * Mati, *diction.*

VILLA JESUS, NOMBRES DE JESUS, ou LA NUEVA CAURES, petite ville des isles Philippines, est dans l'isle de Cebu, dont elle porte quelquefois le nom. Elle est fort peu considerable, quoiqu'elle ait un évêché suffragant de Manille. * Baudrand.

VILLA JOYSA, ou VILLA LOYSA, bourg d'Espagne dans le royaume de Valence, est sur la côte, à cinq lieues d'Alicante, vers le nord. On croit que ce bourg est l'ancienne *Jonosia* ou *Honosea*, petite ville des Contestans, & qu'elle a été fondée par les anciens Ioniens. * Baudrand.

VILLA NOVA D'ASTI, petite ville du comté d'Asti en Piémont, est entre Turin & Asti, environ à quatre lieues de chacune. * Mati, *diction.*

VILLA NUEVA DELLA SERENA, bourg de l'Estremadure d'Espagne, est sur le bord septentrional de la Guadiane, à trois lieues au-dessous de Medelin. A une pareille distance de cette ville en remontant la riviere, on trouve une autre *Villa Nova della Serena.* * Mati, *diction.*

VILLA REAL, petite ville capitale d'une contrée, qui porte son nom, est en Portugal dans la province d'Entre-Douro & Minho, à quatre lieues de Lamego vers le nord. * Mati, *diction.*

VILLA RICCA, ville d'Amerique dans le Chili, est dans le quartier de l'Imperial près des Andes, environ à quarante lieues de Valdivia vers le levant. On voit au levant de Villa Ricca un volcan, qui porte son nom. * Baudrand.

VILLA VITIOSA, ville fortifiée avec un magnifique palais des rois de Portugal, est dans l'Alentejo, à neuf lieues d'Evora, vers le levant. Son terroir est extrêmement fertile, & l'on y trouve des carrieres d'un beau marbre verd. * Mati, *diction.*

VILLA VITIOSA: il y a deux bourgs de ce nom en Espagne dans l'Asturie de Santillana, l'un au midi de Riba de Sela; & l'autre au couchant. Ce dernier a un grand port, que Ferrarius conjecture être celui, qu'on nommoit anciennement *Veca.*

VILLACH, petite ville d'Allemagne dans la haute Carinthie, est au confluent de la Drave & de la Geyl, & à six lieues au-dessus de Clagenfurt. Villach est capitale d'une contrée, qui appartient à l'évêque de Bamberg. Elle a une citadelle & un palais, où le vicedom ou gouverneur fait sa residence. On croit que Villach est l'ancienne *Teurnia* ou *Tiburnia*, ville du Norique. * Baudrand.

VILLAGOSWAR, bourg avec un château fort, est dans la haute Hongrie, aux confins de la Transsylvanie, à sept lieues de Lippa, & à dix de Giula vers le levant.

VILLALPANDE (Jean-Baptiste) Jesuite de Cordoue, entré dans la societé l'an 1575. mort le 22. de Mai 1608. a fait un commentaire sur le prophete Ezechiel, imprimé à Rome en trois volumes *in fol.* en 1604. C'est un des plus sçavans ouvrages qui ayent été faits sur les prophetes. Il contient une description de la ville & du temple de Jerusalem, qui est un chef-d'œuvre. * Alegambe. Sotwel, *bib. soc.* M. Du Pin, *bib. des aut. ecclesi. XVII. siecle.*

VILLALPANDE (Gaspard) docteur en theologie de l'université d'Alcala, natif de Segovie en Espagne, fut envoyé à Trente, où il écrivit pour la défense de la foi Catholique contre les Heretiques. Il a laissé plusieurs ouvrages intitulés, *controversiæ fidei*, imprimés à Venise. *Oratio quòd non sit laïcis calix permittendus. Oratio de nomine Jesu ad synodum Tridentinam*, 1562. & 1563. *Commentarii in organum & physicam Aristotelis*, imprimés à Alcala. *Apologia Aristotelis de immortalitate animarum. Commentarius rerum in conciliis Toletanis gestarum*, imprimé à Alcala en 1570. * *Biblioth. Hispan.*

VILLALPANDE (Louis) religieux Espagnol, de l'ordre de saint François, vers l'an 1564. a reduit la langue indienne en methode, & a donné des regles certaines pour l'apprendre facilement. * *Biblioth. Hisp.*

VILLANDRAN, village de France dans la Guienne propre, est sur la petite riviere de Siron, à deux lieues de Bazas, vers le couchant. Ce lieu n'est connu que par la naissance de Bertrand de Gouth, qui fut pape, sous le nom de *Clement V.* * Baudrand.

VILLANI (Jean) natif de Florence, dans le XIV. siecle, écrivit en italien une histoire depuis Nembrod, jusqu'en l'année 1348. qui fut celle de sa mort. Son frere Matthieu continua cet ouvrage, & Philippe, fils du dernier y fit quelques additions. * Ugolin Verin, *Florent. illustr.* Bellarmin. Gesner. Sponde, &c.

VILLANDRADE (Rodrigue de) comte de Ribadeo, fils de *Pierre* de Villandrade, & d'*Agnés* de Corral, nâquit dans le XV. siecle en Espagne près de Valladolid, & fut un des braves hommes de son tems. Il vint jeune porter les armes en France pour le service du roi Charles VII. & s'éleva par plusieurs actions militaires, qui lui meriterent d'épouser en 1436. *Marguerite* de Bourbon, fille *naturelle* de *Jean* I. duc de Bourbon, dont il eut *Isabelle* de Villandrade-de-Bourbon, qu'il maria en Castille à *Laurent-Suarez* de Mendoza, comte de Coruña. Les services qu'il rendit à Jean II. roi de Castille, dans toutes ses guerres, furent recompensés par le comté de Ribadeo; & étant devenu veuf il prit une seconde alliance avec *Therese* de Zuniga, fille de *Diegue-Lopez* de Zuniga, seigneur de Monterei, dont il eut pour fille unique *Marie* de Villandrade-Zuniga, laquelle porta ce comté en mariage à *Diegue Perez* de Sarmiento, III. du nom. * Lozano, *hist. de los reyes nuevos de Toledo.*

VILLAREAL (Emmanuel Fernandez) Portugais de nation, fit un livre nommé, *el politico Christiano, o discorso politico de la vida y acciones del cardinal de Richelieu.* Il est tout copié sur le livre du sieur du Chesne; cependant il en obtint une pension du cardinal de Richelieu. Pendant que Villareal étoit consul de la nation Portugaise à Rouen, il fit un livre contre Caramuel, sous ce titre, *Anticaramuel, ò defensa del manifesto del reino de Portugal.* Villareal fut brûlé à Lisbonne pour le Judaïsme. * *Voyez* les *antiq.* de M. Baillet, *tome II.* & le Laboureur, *addit. aux memoires de Castelnau, t. I. p.* 267.

VILLARET (Guillaume de) vingt-troisiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors dans l'isle de Cypre, succeda en 1296. à Odon de Pins. Il étoit grand Prieur de saint Gilles en Provence, lorsqu'il fut élû grand-maître. Avant que de partir de son grand-prieuré, il y reçut les fondations des prieurés

de l'hôpital de Beaulieu, & de Fieux en Querci, au diocese de Cahors, pour les sœurs religieuses dudit ordre. Ces fondations furent faites par le seigneur Guibert Barascon, & la dame Aigline de Themine en 1297. & 1298. pour trente-neuf religieuses dans le prieuré de Beaulieu, & douze dans celui de Fieux, sous l'obéïssance du grand prieur de saint Gilles, ce que le grand-maître de Villaret confirma dans le chapitre general qu'il celebra deux ans après à Limisson en Cypre, l'an 1301. Les constitutions de ces prieurés ont été approuvées depuis par une declaration du roi Louis XIII. en Juin 1625. enregistrée au grand-conseil. Du tems de Villaret, le grand-maître des Templiers & plusieurs chevaliers de son ordre furent pris en France l'an 1308. & condamnés à être brûlés: Villaret mourut la même année, après avoir fait plusieurs statuts. Il eut pour successeur Foulques de Villaret, dont il est parlé ci-après. La religion n'étoit alors divisée qu'en sept langues, celle de Castille n'étant pas encore établie. * Bosio, *hist. de l'ordre.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

VILLARET (Foulques de) vingt-quatriéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui resida sous son gouvernement dans l'isle de Cypre & à Rhodes, succeda en 1308. à Guillaume de Villaret. Aussi-tôt après son élection, il résolut de sortir de Cypre, pour ne point donner d'ombrage au roi de cette isle, & forma le dessein de faire la conquête de l'isle de Rhodes, dont les Sarasins s'étoient rendus maîtres. Pour réussir dans cette entreprise, il alla trouver Andronic II. empereur de Constantinople, qui lui accorda l'investiture de l'isle, puis le pape Clement V. qui tenoit son siege à Avignon, lequel confirma cette donation. Ensuite il arma une puissante flotte, avec laquelle il chassa les Sarasins de Rhodes l'an 1309. & se saisit de plusieurs isles de l'Archipel. L'histoire ne dit point les particularités de cette conquête; mais on voit dans les tapisseries anciennes, qui appartenoient au grand-maître d'Aubusson, des representations d'assauts, de combats & d'escalades. Quelques-uns croyent que Rhodes fut prise par stratagême. On fit entrer dans la ville un nombre de vaillans chevaliers couverts de peaux de mouton, & mêlés parmi un troupeau, qu'on y conduisit dans un tems obscur. Ces braves gens s'étant mis en état de combattre, égorgerent les gardes, & donnerent entrée à l'armée. Le couvent de l'Ordre y fut transferé, & les hospitaliers furent depuis appellés *Rhodiens*, ou *chevaliers de Rhodes.* Ottoman, premier empereur des Turcs, entra dans cette isle en 1310. avant que la ville fût bien fortifiée; mais le grand-maître de Villaret se défendit courageusement; & aidé du secours d'Amé IV. comte de Savoye, il contraignit les Turcs à lever le siege. Quelque-tems après le pape Clement V. donna aux chevaliers de Rhodes tous les biens des Templiers, dont l'ordre fut aboli au concile de Vienne en Dauphiné l'an 1311. Dès la premiere année du regne de Foulques de Villaret, le même pape avoit uni à l'ordre de saint Jean de Jerusalem, l'hôpital de saint Sanson de Constantinople, situé dans la ville de Corinthe en Grece, mais ce fut à la requisition du grand-maître, & des freres de cet hôpital, qui cederent tous leurs biens temporels & spirituels au grand-maître de Villaret & à ses successeurs. Après de si belles actions, Foulques de Villaret fut accusé de negliger les interêts de la religion, & de songer seulement à s'enrichir. La desobéïssance alla jusqu'à une revolte, & les chevaliers assemblerent de leur propre autorité un chapitre, où ils déposerent leur grand-maître, & élurent en sa place Maurice de Pagnac. Sur les contestations des deux parties, le pape retira à lui la dignité de grand-maître, & nomma Gerard de Pins pour vicaire general. Le procès dura cinq ans, jusqu'à la mort de Maurice de Pagnac, qui finit son usurpation avec sa vie l'an 1321. Alors le grand-maître de Villaret fut rétabli, mais deux ans après il renonça au magistere, & retourna en Provence, où il mourut l'an 1325. Il eut pour successeur Elion de VILLENEUVE, qui fut élû l'an 1323.* Bosio, *hist. de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

VILLARS, maison originaire de Lyon, a donné cinq archevêques de suite à l'eglise de Vienne, & de grands hommes dans la robe & dans l'épée, descend de

I. PIERRE de Villars, qui épousa à Lyon *Susanne* Jobert, veuve de *Jean* Chapoton, & fille de *Jacques* Jobert & d'*Anne* du Bourg de Geneurai, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; CLAUDE, qui a fait *la branche des seigneurs de la* CHAPELLE, *rapportée ci-après*; & *Pierre*, archevêque de Vienne, *dont il sera parlé dans un article separé.*

II. FRANÇOIS de Villars, lieutenant particulier, civil & criminel du presidial de Lyon, rendit des services considerables pendant la guerre contre les Huguenots, qui pillerent sa maison l'an 1562. & mourut le premier Novembre de l'an 1582. âgé de 68. ans. Il avoit épousé *Françoise* Gayan, fille de *Jean* Gayan, secretaire du roi, & de *Claudine* Chapuis, dont il eut *Pierre* de Villars, né le 3. Mars de l'an 1545. évêque de Mirepoix l'an 1576. puis archevêque de Vienne l'an 1588. sur la démission de son oncle, mort à Annonai le 17. Juin de l'an 1613. âgé de 68. ans, & enterré en la chapelle du college des Jesuites de Vienne, auquel il avoit legué sa bibliotheque, & où son frere & son successeur lui a fait élever un tombeau; BALTASAR, qui suit; *Jerôme*, chanoine & archidiacre de Vienne, conseiller au parlement de Paris l'an 1594. puis archevêque de Vienne l'an 1599. sur la démission de son frere aîné, mort le 18. Janvier de l'an 1626; *Ambroise*, religieux de l'ordre de saint Dominique; *Clemence*, abbesse de saint André de Vienne; *Susanne*, mariée le 7. Janvier de l'an 1589. à *Thomas* Bartholi écuyer; & *Helene* de Villars, alliée à *Jerôme* Chastillon president à Lyon.

III. BALTASAR de Villars, seigneur de Laval & du Bosquet, fut lieutenant general au presidial & sénéchaussée de Lyon, & premier president au parlement de Dombes après son beau-pere, & mourut le 12. Avril de l'an 1629. Il avoit épousé le 6. Avril de l'an 1592. *Louise* de Langes, fille de *Nicolas*, seigneur de Laval, de Dammartin en Lyonnois, &c. morte le 9. Août de l'an 1630. dont il eut *Helene* de Villars, dame de Laval, mariée le 22. Novembre de l'an 1607. à *Pierre* de Seve, seigneur de Montalier, premier president au parlement de Dombes & conseiller d'état; *Eleonore*, alliée à *Humbert* de Chaponai, seigneur de Lissemean, lieutenant general en la sénéchaussée de Lyon, puis maître des requêtes, intendant de justice ès provinces de Lyonnois, Bourbonnois & de Berri; & *Claire* de Villars, mariée à *Artus* de Loras, seigneur de Chamagnieu & de Montplaisant en Dauphiné.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CHAPELLE ET DUCS de VILLARS.

II. CLAUDE de Villars, second fils de PIERRE de Villars & de *Susanne* Jobert, fut seigneur de la Chapelle & de Masclas, se retira à Coindrieu, & en fut établi capitaine l'an 1589. par le duc de Nemours. Il avoit épousé le 26. Juin de l'an 1544. *Charlotte* Gayan, sœur de la femme de son frere aîné, & fille de *Jean* Gayan, secretaire du roi, & de *Claudine* Chapuis, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Nicolas*, conseiller-clerc au parlement de Paris l'an 1585. tresorier de la sainte Chapelle de Paris, puis évêque d'Agen l'an 1589. mort le 10. Decembre de l'an 1608; *François*, seigneur de la Garde; *Jeanne*, mere de *Claude* de Gelas, évêque d'Agen après son oncle; & *Claudine* de Villars, alliée à *Philippe* Clapisson, seigneur de Monteynard, capitaine châtelain des baronies de Dargoire & de Châteauneuf.

III. CLAUDE de Villars, II. du nom, seigneur de la Chapelle & de Masclas, dit *le Jeune*, chevalier de l'ordre du roi, l'un des cent gentilshommes de sa maison, commandoit à Montluel l'an 1597. & à Coindrieu l'an 1599. La noblesse du Lyonnois lui donna la commission l'an 1614. de dresser les memoires pour presenter aux états. Il avoit épousé le 30. Juillet de l'an 1581. *Anne* de Fai, fille de *Jean*, baron de Virieu & de Chavanai, chevalier de l'ordre du roi, & de *Louise* de Varci, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Pierre*, coadjuteur de *Jerôme*, archevêque de Vienne, son cousin, l'an 1612. mort l'an 1663. étant le plus ancien évêque de France; *Louise*; *Charlotte*, & *Elisabeth* de Villars, nommée abbesse de saint André le Haut de Vienne, pendant la minorité du roi Louis XIV. morte le 18. Fevrier 1718. âgé de 93. ans.

IV. CLAUDE de Villars, III. du nom, seigneur de la

Chapelle, baron de Mafclas, &c. meftre de camp d'un regiment d'infanterie l'an 1622. gentilhomme de la chambre du roi, époufa le 16. Decembre de l'an 1620. *Charlotte* de Louvet de Nogaret-Cauviffon, fille d'*Aymar* de Nogaret-Cauviffon, baron de faint Auban, & de *Louife* d'Auzon de Montravel, dont il eut PIERRE, qui fuit; *Henri*, nommé l'an 1652. coadjuteur de l'archevêque de Vienne fon oncle, mort le 28. Decembre 1693. âgé de 72. ans, étant le cinquiéme de fa famille qui ait poffedé fucceffivement cet archevêché; *Charles*, chevalier de Malte; *Louife*, mariée à *Hector* Charpin, feigneur de la Foreft des Halles; & *Charlotte* de Villars, alliée à *Jean-André* de Chaftelier, feigneur de Milieu près de Vienne en Dauphiné.

V. PIERRE de Villars, feigneur de la Chapelle, baron de Mafclas, &c. nommé communement *le marquis de Villars*, chevalier des ordres du roi, fut premier gentilhomme de la chambre du prince de Conti l'an 1654. dans l'armée duquel il fervit comme lieutenant general l'an 1657. & depuis en Italie; & en Alface fous le comte d'Eftrades. Il fut gouverneur de Befançon l'an 1668. envoyé ambaffadeur extraordinaire en Efpagne l'an 1672. & en Savoye l'an 1676. Il retourna en la même qualité en Efpagne l'an 1679. fut nommé confeiller d'état d'épée l'an 1683. ambaffadeur extraordinaire en Danemarck la même année; fait chevalier des ordres du roi l'an 1688. & chevalier d'honneur de madame la ducheffe de Chartres l'an 1692. & mourut le 20. Mars 1698. âgé de 75. ans. Il avoit époufé le 24. Janvier de l'an 1651. *Marie* Gigaut de Bellefonds, fille de *Bernardin*, feigneur de Bellefonds, gouverneur des villes & châteaux de Caën & de Valognes, & de *Jeanne* aux Epaules-de-fainte Marie, morte le 24. Juin de l'an 1706. âgée de 82. ans, dont il eût LOUIS-HECTOR, qui fuit; *Felix*, abbé de Mouftier en Argonne, agent general du clergé de France l'an 1688. mort à Florence au retour de Rome en Octobre l'an 1691; *Armand*, dit *le comte de Villars*, chef d'efcadre de l'armée navale, qui fe trouva à la premiere bataille d'Hocftet en Allemagne en Septembre l'an 1703. où il fe diftingua; fut nommé lieutenant general des armées du roi en Juin 1708. gouverneur de Gravelines en Juin l'an 1710. & mourut d'une fievre maligne au camp devant Douai le 20. Août 1712; *Therefe*, mariée à *Jean* de Fretat, feigneur de Boiffieux; *Louife*, alliée le 21. Fevrier de l'an 1699. à *François-Leonor* de Choifeul-Traves, dit *le comte de Choifeul*, colonel de cavalerie; *Charlotte*, femme de *Louis* de Vaugué, feigneur de Gourdan, de la province de Vivarais; & *Agnés* de Villars, nommée abbeffe de Chelles en Août 1707. dont elle fe démit en 1719. & morte le 17. Septembre 1723 en fa 67. année.

VI. LOUIS-HECTOR, marquis, puis duc de Villars, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi & de la toifon d'or, gouverneur de Provence, &c. *dont il fera parlé ci-après dans un article feparé*, a époufé le premier Fevrier 1702. *Jeanne-Angelique* Roque de Varengeuville, fille de *Pierre* Roque, feigneur de Varengeuville, ambaffadeur à Venife, & de *Charlotte* Courtin, dont il a eu HONORÉ ARMAND, qui fuit; & *Louis* de Villars, né le 22. Decembre 1702. mort le 8. Août 1704.

VII. HONORÉ ARMAND marquis de Villars, né le 4. Octobre 1702. gouverneur de Provence en furvivance, dont il prêta ferment au roi le 9. Avril 1714. a époufé le fix Août 1721. *Amable-Gabrielle* de Noailles, feconde fille d'*Adrien-Maurice* duc de Noailles, pair de France, &c. & de *Françoife-Charlotte-Amable-d'Aubigné*, dont N. de Villars né le 18. Mars 1723.

VILLARS (Louis Hector marquis, puis duc de) pair & maréchal de France, grand d'Efpagne, chevalier des ordres du roi & de la toifon d'or, gouverneur de Provence, fils de PIERRE marquis de Villars, chevalier des ordres du roi, &c. & de *Marie* Gigaut de Bellefonds, commença fort jeune de porter les armes. Après avoir été aide de camp du maréchal de Bellefonds fon coufin, il fervit en 1672. aux fieges d'Orfoi, de Zutphen, de Crevecœur & de Doëfbourg, & au paffage du Rhin; fe trouva en 1673. au fiege de Maftricht, & obtint la cornette des chevaux legers de Bourgogne. Il acheva la campagne de cette année-là fous le vicomte de Turenne en Allemagne: paffa en Flandres en 1674. fe trouva au combat de Senef, où il fut bleffé, & fut recompenfé par un des regimens de cavalerie, qui vacquerent en cette occafion. Il fervit les campagnes fuivantes à la tête de cette troupe, & fe trouva aux fieges de Condé, d'Aire, de faint Omer, au fecours de Maftricht, à la bataille de Caffel, aux combats de Kocberg & de Kiel, au fiege de Fribourg en 1677. & au combat de Walkirch. Ce fut fous les ordres du maréchal de Crequi qu'il attaqua l'arriere-garde de l'armée de l'empereur dans la vallée de Quckembacq au paffage de Kinche en 1678. & fe trouva la même année au fiege & à la prife du fort de Kell. Le roi l'envoya en 1686. vers l'empereur pour le complimenter fur la mort de l'imperatrice, Eleonore de Gonzague, belle mere de S. M. imperiale. Il paffa de-là en Hongrie, & étoit près de l'electeur de Baviere à la bataille Derfan. A fon retour, il obtint la charge de commiffaire general de la cavalerie en Septembre 1688. & fut envoyé vers l'electeur de Baviere pour le détourner de fe joindre au prince de Bade contre la France, & fut fait dans le même mois brigadier de cavalerie, puis maréchal de camp le 10. Mars 1690. Il eut en ce tems-là le commandement des troupes du côté de Tournai, & d'un corps d'armée pour garder les lignes; fe trouva au combat de Leuze le 18. Septembre 1691. & aida au maréchal de Lorges à défaire en Allemagne les troupes du comte de Lippe, & celles du prince adminiftrateur de Wirtemberg, qui fe rendit au marquis de Villars le 27. Septembre 1692. L'hiver fuivant il fervit de maréchal de camp fous le marquis de Boufflers; fut fait lieutenant general le 31. Mars 1693. & fervit en Allemagne, où il défit l'arriere-garde des ennemis, foutenue par le prince de Bade. Le roi lui donna la même année le gouvernement de Fribourg, & ayant eu ordre de paffer en Italie, il fe trouva au fiege de Valence en 1696. revint fur le Rhin; & après la paix de Rifwick il fut à Vienne en qualité d'envoyé extraordinaire du roi vers l'empereur. Il en fut rappellé en 1701. & envoyé en Italie, où dès fon arrivée il fe fignala par la défaite d'un corps de troupes, qui vouloit l'enlever fur fon paffage. Il revint fur le Rhin en 1702. & reçut ordre de fecourir l'électeur de Baviere, qui s'étoit déclaré pour la France. Ayant paffé le Rhin fur un pont qu'il fit conftruire près d'Huningue à la vûe des ennemis, qui s'efforcerent vainement de défendre ce paffage, il s'empara de Neubourg, & remporta à Fridelinghen le 14. Octobre une victoire complete fur le prince de Bade, qui y perdit 3000. hommes tués fur la place; obligea les Imperiaux d'abandonner leurs retranchemens d'Haguenau, & de faire repaffer leurs troupes, qu'ils prétendoient faire hiverner en Alface. Cela lui merita la dignité de maréchal de France, qui lui fut donnée par lettres du 21. Octobre 1702. dont il prêta ferment le 31. Decembre. Il fut en même tems chargé de former le fiege de Kell: il s'en acquitta avec une diligence incroyable; paffa le Rhin vers Huningue; defcendit le long de ce fleuve; s'empara brufquement de tous les forts conftruits par le prince de Bade, auffi-bien que des villes d'Offembourg, de Gengenbach & de Zell, & fe rendit enfin maître de Kell le 9. Mars 1703. La prife de ce fort important fut fuivie de celle de Kenfintgen, & des châteaux de Limpourg, de Sponeck & de Burken. Ces exploits faits dans la faifon la plus rigoureufe, ne furent que des acheminemens à fon principal deffein, qui étoit de paffer en Baviere, pour y joindre l'électeur. Le prince de Bade pour en traverfer l'execution, faifoit travailler depuis deux mois aux lignes de Stolhoffen, à cinq lieues de Kell. Le maréchal de Villars ayant été lui-même reconnoître ces travaux, jugea qu'il étoit impoffible de les forcer; ainfi il tourna vers la vallée de Kingtlic; emporta les poftes de Bibrack & de Gengenbach; prit le château d'Hafslach, & s'ouvrit enfin le paffage des montagnes jufqu'à la fource du Danube, où il joignit l'électeur à Darling le 12. Mai. Il défit enfuite à Munderkingen un corps de 5000. chevaux; les empêcha de faire un pont fur le Danube, & conjointement avec l'électeur gagna la bataille de Hocftet le 20. Septembre, où 4500. hommes des ennemis refterent fur la place, & plus de 5000. furent faits prifonniers. Etant de retour en France, le roi l'envoya au mois de Mars 1704. commander en Languedoc, où depuis deux ans les Fanatiques appuyés par des puif-

ſances étrangeres, avoient pris les armes, & commettoient des violences extrêmes. Le maréchal de Villars eut le bonheur de reduire ces malheureux, partie par la force, partie par la prudence, & ſortit de cette province au commencement de 1705. avec la conſolation d'y avoir remis le calme, & rétabli entierement la liberté du commerce. Le roi, pour reconnoître ſes ſervices importans, l'honora le vingt & un Janvier mil ſept cent cinq du titre de duc, & du collier de ſes ordres le deux Fevrier ſuivant. Il lui donna enſuite le commandement de ſes troupes ſur la Moſelle. Les ennemis menaçoient d'emporter le Fort-Louis, Thionville, les trois évêchés, & de penetrer juſques dans la Champagne avec une armée de plus de cent mille hommes ſous les ordres de milord duc de Marleboroug: l'armée de France étoit plus foible de la moitié; cependant le maréchal de Villars ſe poſta ſi avantageuſement à Sirck ſur la Moſelle, qu'il déconcerta entierement tous leurs grands projets, en ſorte qu'après l'avoir tenté long-tems, les ennemis furent obligés de ſe retirer honteuſement la nuit du 17. au 18. Juin, & d'abandonner la plûpart de leurs proviſions de bouche, que l'on trouva dans Treves dès que l'on s'y preſenta: il prit enſuite pluſieurs petits châteaux où il y avoit garniſon Allemande; nettoya les lignes de Weiſembourg; & ſon armée étant diminuée par un détachement qu'il fut obligé de faire pour la Flandres, il s'appliqua le reſte de la campagne, à rendre inutiles les deſſeins du prince Louis de Bade, qui avoit paſſé le Rhin avec une armée très-nombreuſe. Le titre de duc qui lui avoit été accordé, fut mis au mois de Septembre avec le nom de *Villars*, ſur la terre de Vaux-le-Vicomte près de Melun, qu'il venoit d'acquerir. L'année ſuivante 1706. il eut encore le commandement de l'armée du roi en Alſace, où il obligea d'abord les ennemis de lever le blocus du Fort-Louis, qu'ils avoient formé depuis ſix mois, ravitailla cette place que la famine alloit faire tomber, renverſa les lignes qui étoient autour, & fit reprendre Haguenau preſque en leur preſence. En 1707. il traverſa le Rhin, & marcha droit aux redoutables lignes de Stolhoffen; força le 23. Mai les ennemis de les lui abandonner, & y trouva 166. pieces de canon, cent milliers de poudre, un nombre extraordinaire de boulets, quarante mille ſacs d'avoine, autant de bled, & un amas prodigieux de fourages. Après avoir fait raſer ce rempart Germanique, il traverſa comme un torrent toutes les gorges des montagnes; parut tout à coup à la tête du Danube; s'empara de Stutgard capitale du duché de Wirtemberg; mit ſous contribution les cercles de Suabe, de Franconie & du haut Rhin, & obligea par une de ſes lettres écrite avec hauteur, le magiſtrat d'Ulm à lui renvoyer un colonel François, qu'il retenoit injuſtement depuis le mois de Septembre 1705. Enfin après avoir tiré de l'Empire plus de 18. millions de contributions, & fait ſubſiſter ſon armée pendant toute la campagne ſur les terres ennemies, il repaſſa le Rhin au mois de Novembre pour mettre ſes troupes en quartier d'hiver. En 1708. il commanda l'armée en Dauphiné, & l'on trouva qu'il avoit fait beaucoup d'empêcher le duc de Savoye d'entrer dans cette province. L'année ſuivante il fut general de l'armée de Flandres, où il donna la ſanglante bataille de Blangies ou Malplaqué près de Mons le onze Septembre 1709. & peut-être la victoire ſeroit reſtée aux François, s'il n'eût été obligé par une dangereuſe bleſſure au-deſſous du genouil, de ſe retirer avant que l'action fût finie, après y avoir donné d'éclatantes marques de ſa valeur. Il fut fait pair de France dans le même mois; mais il ne put être reçu au parlement que le 7. Avril 1710. Le roi lui donna au mois de Juillet de la même année le gouvernement & la lieutenance generale des villes, pays & évêchés de Metz & de Verdun, & le gouvernement particulier de la citadelle de Metz: il commandoit alors en Flandres, où la ſuperiorité des ennemis fut trop grande pour pouvoir les empêcher de faire des conquêtes. La campagne de 1711. ſe paſſa en marches & contremarches, & quelques tentatives de part & d'autres ſur differens poſtes: les grands projets des ennemis ſe terminerent à la priſe de Bouchain, que le maréchal de Villars leur laiſſa prendre, ayant les mains liées par des ordres particuliers. Ils prirent encore en 1712. le Queſnoi, & furent mettre le ſiege devant Landrecies; alors le maréchal de Villars feignit d'aller droit aux lignes qu'ils venoient de faire devant cette place; puis par une ruſe de guerre changeant tout d'un coup ſa marche, il tomba inopinement le 24. Juillet ſur un camp de dix-ſept bataillons retranchés à Denain ſur l'Eſcaut, qu'il força de maniere que tout fut tué, ou noyé, ou pris. Cela fut ſuivi de la priſe de Marchiennes, où il trouva un amas prodigieux de munitions de guerre, & de proviſions de bouche; & dans ces deux affaires & la priſe de quelques autres poſtes, il fit priſonniers de guerre plus de 7000. hommes, & plus de 400. officiers, parmi leſquels ſe trouverent pluſieurs generaux. Cet évenement obligea le prince Eugene à lever le ſiege de Landrecies; & le maréchal fut faire celui de Douai, qu'il prit au bout de 25. jours le 8. Septembre, & fit la garniſon priſonniere de guerre. Il ne fut que quinze jours devant le Queſnoi, dont il força la garniſon de ſe rendre à diſcretion le 4. Octobre, & de lui abandonner 116. pieces de gros canon, un grand nombre d'autres moyennes & petites, 40. mortiers, & 4. à 500. milliers de poudres, tous préparatifs pour le ſiege de Landrecies. Le 19. du même mois Bouchain eut le même ſort. Le roi recompenſa une ſi brillante campagne par le don qu'il lui fit du gouvernement de Provence, vacant par la mort du duc de Vendôme. S. M. lui fit encore preſent de ſix pieces de canon de bronze de 12. livres de balle aux armes d'Hollande, avec permiſſion d'y ajoûter les armes de France, & de faire braquer ces pieces d'artillerie ſur leurs affuts devant la porte de ſon château de Vaux-le-Vicomte ſurnommé Villars. Le roi d'Eſpagne le nomma auſſi chevalier de la toiſon d'or l'année ſuivante 1713. L'empereur n'ayant pas voulu accepter les propoſitions de paix preſentées à ſes plenipotentiaires à Utrecht, le maréchal de Villars eut le commandement de l'armée en Allemagne, & par une marche précipitée, qu'il déroba au prince Eugene de Savoye, generaliſſime de l'empire il fut mettre le ſiege devant Landau, qui après 56. jours de tranchée ſe rendit le 20. Août 1713. La garniſon & le prince Alexandre de Wirtemberg, gouverneur de la place, fûrent faits priſonniers de guerre. Il paſſa enſuite le Rhin, marcha à Fribourg, battit le 20. Septembre le general Vaubonne, qui couvroit cette place, & en forma enſuite le ſiege, qui fut un des plus beaux par la vigoureuſe reſiſtance des aſſiegés: cependant après un mois d'attaque, le gouverneur abandonna la place le premier Novembre, y laiſſant nombre de bleſſés, de malades, de femmes & d'enfans avec les équipages de ſa garniſon, à la diſcretion du vainqueur, & ſe retira dans les châteaux; mais ſans y tirer un ſeul coup, il les rendit par capitulation du 16. Novembre, & on lui accorda tous les honneurs de la guerre. Ces ſuccès avantageux firent penſer l'empereur à la paix: il envoya au prince Eugene ſes pleins-pouvoirs pour en traiter. Le roi de ſon côté donna les ſiens au maréchal de Villars; & ces deux generaux s'aſſemblerent dès le 26. Novembre au château de Raſtat dans le marquiſat de Bade: ils y ſignerent enfin un traité de paix entre l'empereur & le roi le ſix Mars 1714. Le roi pour recompenſer ſon plenipotentiaire lui donna à ſon retour le droit des grandes entrées à la chambre de S. M. & la ſurvivance du gouvernement de Provence pour ſon fils. Il fut reçu à l'académie Françoiſe le 23. Juin de la même année, & fut à Bade ſigner avec le prince Eugene le 7. Septembre le traité de paix entre la France & l'Empire. En Septembre 1715. il fut fait preſident du conſeil de guerre; le 15. Mars 1718. il fut admis dans le conſeil de regence, & repreſenta le connétable de France au ſacre du roi Louis XV. le 25. Octobre 1722. S. M. Cath. le créa grand d'Eſpagne de la premiere claſſe en Juillet 1723. & au mois de Decembre de la même année le roi l'admit dans ſon conſeil, & lui donna le gouvernement des forts & citadelle de Marſeille.

VILLARS (Pierre de) fils de PIERRE de Villars, & de *Suſanne* Jobert, ayant été reçu docteur ès droits à Padoue à l'âge de 22. ans, embraſſa l'état eccleſiaſtique, & s'attacha au cardinal de Tournon, qui le reconnoiſſant homme de merite & de capacité, lui confia diverſes commiſſions & emplois importans, dont il s'acquitta avec réputation: ce qui lui fit meriter une charge de conſeiller-clerc au parlement de Paris, où il fut reçu le premier

Juillet de l'an 1555. & difpenfé de fervir, attendu fon voyage à Rome avec le cardinal de Tournon, auprès duquel il demeura toûjours, & qui lui procura en 1566. l'évêché de Mirepoix, qu'il tint dix ans, pendant lefquels il fit plufieurs voyages en cour pour les affaires de la province. Il fut enfuite transferé à l'archevêché de Vienne, & retenu du confeil du roi Henri III. qui l'employa en differentes négociations. Après avoir gouverné cet archevêché pendant près de douze ans, il le remit l'an 1588. entre les mains du roi, lequel y nomma l'évêque de Mirepoix fon neveu. Il fe retira dans la folitude de Montcallier en Piémont, au couvent des Capucins, où pendant fa retraite il compofa un ouvrage dans lequel il fait mention de fes emplois & de fes voyages. Il y mourut au bout de quatre ans le 14. Novembre de l'an 1592. âgé de 75. ans, & y eft enterré. * De Sainte Marthe, *Gall. Chrift.* Le pere Anfelme, *hift. des grands officiers de la couronne.*

VILLARS D'ARESNE, village de France dans le Dauphiné, fitué entre des montagnes affreufes à la fource de la Romagne, & à fept lieues au-deffus du bourg d'Oyfans. Ce lieu qui eft fur le droit chemin de Grenoble à Briançon, eft pris pour celui qu'on nommoit anciennement *Durotinum.* * Mati, *diction.*

VILLARS, bel efprit du XVII. fiecle, connu fous le nom de l'*abbé de Villars*, étoit venu de Touloufe à Paris, où il avoit formé le deffein de s'avancer par la predication. Il eft auteur du livre intitulé, *le comte de Gabalis*, où dans les cinq entretiens dont il eft compofé, il devoile agreablement les myfteres de la pretendue cabale des freres de la Rofe-Croix. Cet ouvrage qui eft écrit avec beaucoup de fineffe d'efprit, & qui eft orné de toutes les graces du ftyle, fit grand bruit à Paris & ailleurs. On défendit la chaire à l'abbé de Villars, & la lecture de fon livre fut interdite. Quelques-uns doutoient s'il y avoit expliqué ferieufement fes fentimens, où s'il ne l'avoit fait qu'en badinant. On a eu une fuite de cet ouvrage fous ce titre : *les Genies affiftans*, & *Gnomes irreconciliables*, & plufieurs autres pieces fur ce fujet. L'abbé de Villars fut affaffiné peu après en 1675. fur le chemin de Paris à Lyon. Il eft encore auteur du livre intitulé, *de la delicateffe*, où il fait l'apologie des entretiens d'Arifte & d'Eugene par le pere Bouhours, & d'un autre intitulé *le Geomyler*, &c. * *Memoires du tems.*

VILLAVICENTIO (Laurent de) religieux de l'ordre des hermites de faint Auguftin, natif de Xerés dans l'Andaloufie, docteur en theologie de l'univerfité de Louvain, puis profeffeur royal de l'écriture fainte, & prédicateur de Philippe II. roi d'Efpagne, a fleuri jufqu'après l'an 1581. Ce religieux s'eft fait fans beaucoup de peine auteur d'un affez bon ouvrage : *De la maniere de former les études theologiques.* Il n'a fait que copier d'un bout à l'autre le traité d'André Hiperius, Lutherien, profeffeur à Marpurg, en y retranchant feulement quelques endroits où cet auteur parloit ouvertement en Lutherien, & en ajoûtant quelques-uns pour foûtenir la doctrine de l'eglife. Il a ufé du même artifice dans les livres qu'il a faits fur la maniere de compofer des fermons, qu'il a auffi copiés fur celui d'Hiperius. On a feulement de lui deux volumes de fermons. Ses ouvrages font : *De formandis facris concionibus, feu de interpretatione fcripturarum populari* : *Tabulæ compendiofæ in Evangelia & epiftolas*; *Conciones in evangelia & epiftolas*, &c. * *Bibliotheca Hifpanica.* Valere André, *biblioth.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. ecclef. du XVII. fiecle.*

VILLAVICIOSA, petit bourg de la Caftille, à une lieue & demie de Brihuega fur la route de Siguença, & à neuf lieues ou environ de Madrid, eft devenu fameux par la celebre victoire remportée le 10. Decembre 1710. par Philippe V. roi d'Efpagne, fecondé du duc de Vendôme, fur le comte de Staremberg, general de l'armée de l'archiduc Charles d'Autriche, depuis empereur.

VILLEBEON (Gaultier de) I. du nom, feigneur de la Chapelle en Brie, appellée de fon nom *la Chapelle-Gaultier*, de Villebeon, de Tournanfuye, &c. frere d'*Etienne* de la Chapelle, archevêque de Bourges, fut chambellan de France fous les rois Louis *le Jeune* & *Philippe-Augufte*, & mourut fort âgé le 25. Octobre de l'an 1205. Il avoit époufé *Aveline* dame de Nemours, fille d'*Urfion* feigneur de Nemours, & d'*Aveline* de Traci, fœur de *Renaud* feigneur de Montfaucon en Brie, & fille de *Renaud* de Chaftillon, prince d'Antioche, dont il eut PHILIPPE I. qui fuit; GAULTIER, qui a fait *la branche des feigneurs de* VILLEBEON, *rapportée ci-après*; *Etienne* de Nemours, évêque de Noyon; *Pierre*, évêque de Paris, mort à Damiette le 13. Septembre de l'an 1220; *Guillaume*, évêque de Meaux, mort le 19. Août de l'an 1221; & *Urfion* de Nemours, feigneur de Breci, d'Aubuffonville, qui laiffa de N. fa femme, dont le nom eft ignoré, *Urfion*, II. du nom, feigneur de Breci d'Aubuffonville, &c; *Philippe* de Nemours, évêque de Châlons, mort l'an 1237; *Marguerite* de Nemours, dame d'Aubuffonville, mere de *Gilles* de Sulli; & *Gui* de Nemours, feigneur de Mereville & de Breci, qui d'*Ifabeau* d'Andrezel eut pour enfans *Jeanne* de Nemours, mariée à *Raoul* le Bouteiller; & *Urfion*, III. du nom, feigneur de Mereville, d'Acheres, de Breci, qui de *Ade* fa femme, eut pour fille unique *Jeanne* de Nemours, dame de Mereville, d'Acheres & de Breci, mariée à *Guillaume* IV. du nom, baron de Linieres.

II. PHILIPPE I. du nom feigneur de Nemours & de Guercheville, mourut avant fon pere vers l'an 1191. Il avoit époufé *Aveline* de Melun, morte en couches vers l'an 1191. fille de *Joffelin* II. vicomte de Melun, dont il eut GAULTIER II. du nom, qui fuit; *Agnés* de Nemours, mariée à *Guillaume* feigneur de Milli; & N. de Nemours alliée à *Henri* Clement, feigneur du Mez, maréchal de France.

III. GAULTIER II. du nom feigneur de Nemours & de Guercheville, vivoit l'an 1216. & laiffa de fa femme dont le nom eft inconnu, PHILIPPE II. qui fuit;

IV. PHILIPPE II. du nom feigneur de Nemours & de Guercheville, chambellan de France, vivoit l'an 1257. Il avoit époufé 1°. *Marguerite* dame d'Acheres: 2°. *Ifabelle* de la Haye, dame de Paffavant. Ses enfans du premier lit furent *Gaultier* III. du nom feigneur de Nemours, maréchal de France, vivant l'an 1265. mort fans pofterité d'*Aelide*, fa femme; *Jean* de Nemours, feigneur de Guercheville, chanoine de Noyon & de faint Maurice de Tours, vivant l'an 1274; *Philippe* feigneur de Nemours après fon frere aîné, qui vendit la feigneurie de Nemours au roi faint Louis, & étoit mort l'an 1260; *Aubert* de Nemours, chanoine de Paris; *Guillaume*, mort fans laiffer de pofterité d'*Agnés*, dite *la Cimaude*, dame du Moulin; & *Blanche* de Nemours, dame de Buri. Du fecond lit fortirent *Louis* de Nemours, qui étoit mort l'an 1257; & GAULTIER, qui fuit;

V. GAULTIER de Nemours, feigneur d'Acheres, mourut l'an 1283. laiffant de *Clemence* de Dreux, fille puînée de *Robert*, feigneur de Beu, & de *Clemence*, vicomteffe de Châteaudun, fa premiere femme, *Blanche* de Nemours mariée à *Guillaume* de Precigni, feigneur d'Angi; *Ifabelle*, femme de *Hervé* feigneur de Varennes; & *Mahaud* de Nemours, alliée à *Pierre* de Precigni, frere de *Guillaume*.

BRANCHE DES SEIGNEURS de VILLEBEON.

II. GAULTIER de Villebeon II. du nom, dit *le Jeune*, feigneur de la Chapelle-Gaultier, de Villebeon, de Tournanfuye & de Bagnaux, fucceda à fon pere en l'office de chambellan de France, fit le voyage de la Terre-fainte, où il demeura prifonnier l'an 1219. & mourut quelque tems après. Ce fut de fon tems que la charge de chambellan devint une des plus confiderables de la couronne. Elle fut comme hereditaire dans fa famille, qui la poffeda long-tems de pere en fils : de forte qu'infenfiblement ils furent furnommés *Chambellans.* Il avoit époufé *Elifabeth*, dont la famille n'eft pas connue. Il en eut ADAM, qui fuit; & *Matthieu* fire de Villebeon, chevalier, dit *le Chambellan*, qui étoit mort l'an 1272. laiffant de *Philippe* fa femme, *Matthieu* de Villebeon, lequel promit l'an 1274. de prendre en mariage *Ifabelle*, fille de *Pierre* de la Broce, feigneur de Langeais, lorfqu'elle feroit en âge.

III. ADAM feigneur de Villebeon, de la Chapelle-Gaultier, de Tournanfuye, de Bagnaux, de Fontaines &c. étoit chambellan de France l'an 1223. & mourut l'an 1238. Il avoit époufé une dame nommée *Ifabelle*, dont il

eut GAULTIER III. qui fuit; *Pierre* de Villebeon, chambellan de France, *dont l'éloge fera rapporté ci-après dans un article feparé*; *Adam* de Villebeon, dit *le Chambellan*, feigneur de Tournanfuye & du Mefnil-Aubri, mort fans pofterité; *Guillaume*, dit *le Chambellan*, mort auffi fans enfans; *Ifabelle* de Villebeon, dame de la Chapelle-Gaultier, mariée 1°. à *Matthieu* feigneur de Montmirel, Oifi, &c. châtelain de Cambrai: 2°. à *Robert* de Dreux, feigneur de Beu & de Nefle en Tardenois; & *Marguerite*, dite *Helvide* de Villebeon, dame de Fontaines, alliée à *Jean* Britaut, feigneur de Nangis, panetier de France.

IV. GAULTIER III. du nom feigneur de Villebeon & de Tournanfuye, dit *le Chambellan*, mourut avant l'an 1238. laiffant d'*Alix* de Vierzon, fille d'*Hervé* I. du nom feigneur de Vierzon, GAULTIER IV. du nom, qui fuit;

V. GAULTIER IV. du nom feigneur de Villebeon, Tournanfuye, &c. dit *le Chambellan*, époufa *Eleonore* de Melun, fille d'*Adam* III. du nom vicomte de Melun, & de *Comteffe* de Sancerre, dont il eut *Marguerite* de Villebeon, dite *la Chambellane*, dame de Villebeon & de Tournanfuye, mariée à *Thibault* de Bomez, feigneur de Mirebeau, de Blazon & de Montfaucon; & N. de Vilbeon, dite *la Chambellane*, alliée à *Aubert* de Hangeft, chevalier. * La Thaumaffiere, *hift. de Berri*. Le pere Anfelme, *hift. des grands officiers*, &c.

VILLEBEON (Pierre de) chambellan & miniftre d'état fous le roi faint Louis, fecond fils d'ADAM de Villebeon, dit *le Chambellan*, feigneur de Villebeon, de la Chapelle-Gaultier en Brie, de Tournanfuye, de Bagnaux & de Fontaines, devint chambellan par la mort de fon frere aîné *Gaultier* III. & fut miniftre d'état du roi faint Louis. A peine étoit-il en la fleur de fon âge, lorfque dans la premiere guerre d'Outre-mer il s'acquit toute l'autorité d'un premier miniftre, & la reputation d'un grand homme de bien. Il fut employé l'an 1253. pendant le fiege de Sidon, avec le comte d'Anjou, le connétable & plufieurs autres feigneurs François, pour aller attaquer la ville de Belints, où il donna des preuves de fon courage. Lorfqu'il fut de retour en France avec le roi fon maître en 1254. les princes du fang rechercherent fon alliance; & le prince Robert, I. du nom, comte de Dreux, époufa fa fœur veuve de fon premier mari le feigneur de Montmirel. Ce fut Villebeon qui difpofa toutes chofes pour l'accord que le roi fit entre les comtes de Luxembourg & de Bar. Il fut obligé de fuivre ce prince au fecond voyage qu'il entreprit pour aller dans la Terre-fainte. Dans le teftament que fit ce prince à fon fecond voyage, étant près d'arriver dans l'ifle de Sardaigne en 1270. il nomma pour executeur de fes dernieres volontés, Pierre de Villebeon, avec le prince Philippe de France fon fils aîné, Odon archevêque de Rouen, & Bouchard comte de Vendôme. Le roi continua fon voyage vers l'Afrique, s'empara du port de Tunis, & prit la ville de Carthage, auprès de laquelle Villebeon donna de nouvelles preuves de fon courage, lorfqu'avec trente chevaux il défit un efcadron de l'armée ennemie, qui venoit pour reconnoître l'armée Françoife. Peu après faint Louis tomba malade de la dyffenterie, dont il mourut à Tunis la même année 1270. Ce miniftre mourut auffi la même année 1270. au port de Tunis, fans avoir été marié. Son corps fut apporté l'année fuivante à faint Denys en France, où il fut inhumé aux pieds du roi. * Le comte d'Auteuil, *des miniftres d'état*.

VILLEBRIDE (Pierre de) dix-feptiéme grand-maître de l'ordre de faint Jean de Jerufalem, qui refidoit alors à Ptolemaïde, ou faint Jean d'Acre, fucceda l'an 1248. à Bertrand de Comps. De fon tems, faint Louis roi de France, fe croifa pour la conquête de la Terre fainte, & arriva dans l'ifle de Cypre au mois de Septembre de l'an 1248. Le grand-maître de Villebride accompagna le roi au fiege de Damiete en Egypte, & fe trouva à la prife de cette ville en 1249. L'année fuivante il fut fait prifonnier dans une bataille contre le foudan avec le roi faint Louis, le roi de Cypre, plufieurs autres princes, & le grand maître des Templiers. Après que la treve eut été conclue pour dix ans, le grand-maître de Villebride paya fa rançon, & contribua même au payement de celle de faint Louis; ce que les Templiers refuferent de faire, de forte que ce prince fut obligé d'envoyer rompre la porte de leur tréfor, pour y prendre trente-mille écus, qu'il lui falloit encore trouver. S. Louis vint d'Egypte à Ptolemaïde, où le grand-maître de Villebride le reçut & le pria de demeurer quelque tems, pour favorifer l'execution de la treve, & racheter les captifs. Après avoir gouverné fon ordre avec beaucoup de prudence & de courage, il mourut l'an 1251. & eut pour fucceffeur Guillaume de Châteauneuf. * Bofio, *hift. de l'ordre de faint Jean de Jerufalem*. Naberat, *privileges de l'ordre*.

VILLE-DIEU (Alexandre de) *cherchez* ALEXANDRE DE VILLE-DIEU.

VILLEFRANCHE, ville des états de Savoye. Elle eft fur la côte du comté du Nice, vers le levant. Cette ville a une bonne citadelle, & un beau port, où l'on tient les galeres du duc de Savoye. Ce port eft défendu par le fort nommé *Mont Alban*, & par celui de *S. Hofpitio*, ou *S. Sofpitio*, le premier à mille pas de la ville, & l'autre à deux mille. Les François prirent cette ville en 1691. & la rendirent au duc de Savoye par la paix de 1696. * Mati, *diction*.

VILLE-FRANCHE, petite ville de Piémont fur le Pô, à deux lieues au-deffous de Saluffes vers le Nord. * Mati, *diction*.

VILLE FRANCHE DE CONFLENT, petite ville de France dans le Rouffillon. Elle eft capitale d'une viguerie qui porte fon nom, & fituée fur le Tet à dix lieues au deffus de Perpignan. * Baudrand.

VILLE-FRANCHE DE ROUERGUE, ville de France, capitale de la baffe Marche de Rouergue, avec préfidial, élection & grenier à fel. Elle eft affez grande, bien peuplée & fituée fur l'Aveyrou, à huit lieues au-deffous de Rodez, vers le couchant. * Baudrand.

VILLE-GAGNON (Nicolas Durand de) chevalier de Malte, natif de Provins, étoit un homme de beaucoup d'efprit, fort vaillant, qui s'eleva par fa valeur à la charge de vice-amiral de Bretagne. Il écrivoit fort bien, comme il paroît par la defcription qu'il a faite en latin de l'expedition d'Alger, où il fut bleffé en fervant l'empereur Charles-*Quint*, qui étoit alors en paix avec la France. Mais avec toutes ces belles qualités, il eut le malheur de tomber dans l'herefie. Lorfqu'il vit que le roi Henri II. faifoit punir les Proteftans, il s'alla prefenter à l'amiral de Coligni, qui étoit déja porté pour la nouvelle religion, & lui propofa le deffein qu'il avoit conçu d'établir une colonie dans l'Amerique meridionale, où avec les grands avantages qu'on en pourroit tirer, on auroit une retraite affurée pour les Proteftans, qui s'y voudroient refugier. L'amiral ayant adroitement fait agréer ce deffein au roi, fit équiper trois grands vaiffeaux, fur lefquels le chevalier de Villegagnon s'étant embarqué avec quantité de Calviniftes, entra fur la fin de Novembre de l'an 1555. dans la riviere de Janeiro, fur la côte du Brefil. Là il defcendit dans une ifle, où il bâtit un fort qu'il appella *Coligni*, du furnom de l'amiral, auquel ayant renvoyé deux de fes vaiffeaux chargés de marchandifes & de raretés de ce pays-là, il demanda du fecours pour achever de s'établir, & pour fe défendre contre les Barbares & contre les Portugais, qui s'étoient rendus maîtres de prefque toute cette côte du Brefil. L'amiral lui envoya l'année fuivante trois autres vaiffeaux, fur lefquels, entre un très-grand nombre de Proteftans, il y avoit deux celebres miniftres de Geneve, Pierre Richer & Guillaume Chartier. Ils arriverent en Amerique au mois de Mars de l'an 1557. & cette colonie y celebra la cene felon la difcipline de Geneve: mais il furvint des conteftations de doctrine entre les Calviniftes, qui defabuferent Villegagnon, & lui firent connoître que cette fecte n'avoit rien de fixe & d'arrêté, c'eft pourquoi il renonça aux nouvelles erreurs, & fe déclara hautement Catholique. Après quoi, s'étant rendu le plus fort avec les Catholiques, & ceux d'entre les Proteftans qui fuivirent fon exemple, il chaffa aifément les autres, dont quelques-uns fe hazarderent de repaffer la mer fur un méchant vaiffeau

Mais ne recevant plus de secours de l'amiral qui avoit appris sa conversion, & ne pouvant resister aux Portugais & aux Sauvages, il fut contraint d'abandonner son fort de Coligni, & de revenir l'an 1558. en France, où il écrivit contre le Calvinisme. Le pere de saint Romuald dit dans ses ephemerides, qu'il mourut le 13. Mai 1571. dans sa commanderie près de Nemours. * La Croix du Maine. Du Verdier Vauprivas. Sponde, *in annal.* Louis Maimbourg, *hist. du Calvinisme.*

VILLEGAS (Alfonse) historien Espagnol, natif de Tolede, florissoit vers l'an 1596. Ses ouvrages sont; *Vita Sanctorum*, qu'on appelle ordinairement *Flos Sanctorum*; *Vita Sanctorum veteris testamenti*; *Cæterorum vitæ Sanctorum*, qui sont trois differens volumes; *Homiliæ in anni totius evangelia & festos dies, exempla potissimum à Marco Marullo hausta.* Ce dernier fait le quatrieme tome des vies des Saints qu'il a écrites, dont le titre est *Fructus Sanctorum.* * *Biblioth. Hisp.*

VILLEHARDOUIN (Geofroi de) chevalier, maréchal de Champagne, composa l'histoire de la prise de Constantinople par les François l'an 1204. La meilleure édition est celle que M. du Cange en a donnée.

VILLE-JUIFVE, village de l'isle de France, situé à une petite lieue de Paris vers le midi.* Baudrand.

VILLELME, vingt-uniéme évêque d'Utrecht, reçut le comté de Hollande par forme de restitution, comme il paroît par les lettres patentes de l'empereur Henri datées de Werede les années 1064. & 1071. Robert qui fut peu après comte de Flandres, occupoit le même comté de Hollande. Villelme y entra avec des troupes, chassa Robert, & reprit le comté pour Theodoric, qui étoit mineur. Il étoit secouru de Godefroi duc de la basse Lorraine, dit *le Bossu*, qui obtint de l'Evêque ce comté, à condition de reprise. * *Gall. Christ. tit. episcopi Ultrajectini.*

VILLE-LOING, abbaye de France, située dans la Touraine, sur l'Indrois, à dix lieues de Tours, tirant vers Bourges.* Baudrand.

VILLE-MARIE, c'est la seconde ville de la nouvelle France, située dans l'isle de Mont-Real, dont on lui donne communement le nom. Elle est bâtie vers le milieu de l'isle presque au pied de la grande montagne, sur la côte du sud. Elle est partagée en haute & basse ville: dans la haute est le seminaire, qui est entre les mains des prêtres de saint Sulpice, autrefois seigneurs de la ville, & de toute l'isle dont ils sont les seuls curés: ils ont cedé la seigneurie de l'isle au roi. Il y a aussi les Recollets, les Jesuites, les filles de la congregation, le gouverneur, & plusieurs officiers; les autres officiers, presque tous les marchands, les magasins du roi, & l'Hôtel-Dieu sont dans la basse ville; c'est la place d'armes du pays, & le rendez-vous des Sauvages qui y apportent leurs pelleteries. En 1721. toute la basse ville fut brûlée par accident, en cinq heures de tems; mais elle est déja presque toute rebâtie.* *Memoires de Canada.*

VILLEMUR, petite ville ou bourg de France dans le haut Languedoc. Il est sur le Tarn, à quatre lieues au-dessus de Montauban. * *Cartes geographiques.*

VILLENA, bourg avec titre de marquisat. Il est en Espagne, dans la Castille nouvelle, aux confins du royaume de Murcie, & à douze lieues de la ville de ce nom vers le nord. Quelques geographes prennent Villena pour l'ancienne *Bigerra*, parce qu'on y a trouvé des inscriptions, où l'on lit ce nom. Cependant d'autres placent cette ancienne ville des Bastitans à Bejar, village voisin, & d'autres à Begarra ou Bogarra, ville située dans la sierra d'Alcaraz. Au reste, ce marquisat appartenoit à don Jean Manuel, le plus puissant seigneur qui fût en Espagne, après le roi au XIV. siecle. Il eut pour fille *Jeanne* Manuel, mariée en 1350. à don *Henri* comte de Transtamare, fils *naturel* de don *Alfonse* XI. roi de Castille. Ce comte étant devenu roi de Castille par la déposition de don Pierre *le Cruel* l'an 1366. donna le marquisat de Villena à don *Alfonse* d'Aragon, cousin du roi d'Aragon & comte de Denia. Ce nouveau marquis de Villena parvint à une très-grande autorité. Le roi don Juan I. ayant voulu qu'il y eût dans son royaume de Castille un connétable, comme il y en avoit un en France & en Aragon, créa cette dignité l'an 1382. & la donna à ce marquis. Il ordonna par son testament, que s'il venoit à mourir, pendant le bas âge de son fils, le gouvernement du jeune roi & du royaume fût entre les mains de ce connétable, & de quelques autres seigneurs. Il mourut l'an 1390. & comme son fils don Henri III. n'avoit presque pas atteint l'onziéme année de sa vie, il fallut songer à lui choisir des tuteurs; & à créer un conseil qui gouvernât le royaume. On trouva des difficultés dans le testament du roi, qui firent qu'on ne s'y conforma point: mais cependant le marquis de Villena fut un de ceux à qui la regence fut commise. Il étoit alors en Aragon, & parce qu'il adhera aux mécontens, & qu'il demanda l'execution du testament du feu roi, on lui ôta la charge de connétable de Castille. Il la redemanda au roi don Henri III. à Illesca l'an 1393. la premiere fois qu'il eut l'honneur de le saluer. On lui promit de la lui rendre, pourvû qu'il accompagnât le roi en Castille: mais il s'excusa de le faire, & ainsi il ne recouvra point cette dignité, & il reçut même d'autres mauvais traitemens. Il fut fait duc de Candie par le roi d'Aragon l'an 1399. & il eut deux fils, qui épouserent deux tantes du roi de Castille don Henri III. & dont l'un fut pere du marquis de Villena, qui aima les sciences, & qui passa pour un sectateur indigne de la magie. Ce marquisat fut donné l'an 1445. à Juan Pacheco favori du prince Henri, fils de Jean II. roi de Castille. Le fils de ce Juan Pacheco ayant tâché de faire tomber le royaume de Castille entre les mains des Portugais, par le mariage du roi de Portugal avec la prétendue fille du roi Henri IV. s'exposa à de fâcheuses affaires. Ses propres vassaux du marquisat de Villena favoriserent les troupes de Ferdinand roi d'Aragon: le château de Villena fut pris, & par ce moyen le marquisat de Villena fut réuni à la couronne l'an 1475. avec promesse de ne l'en aliener jamais. * Baudrand. Mayerne-Turquet, *histoire d'Espagne.* Mariana, *de rebus Hispanicis.* Bayle, *diction. critique.*

VILLE-NEUVE (Elion de) vingt cinquiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Rhodes, succeda l'an 1323 à Foulques de Villaret. Il étoit auparavant grand prieur de saint Gilles, de la langue de Provence, & fut élu par les chevaliers de l'ordre, qui étoient à Avignon, après la renonciation que le grand-maître de Villaret y fit entre les mains du pape, qui tenoit son siege en cette ville. D'abord il s'appliqua à acquitter les dettes de la religion, qui avoit faide grands emprunts; & augmenta les responsions, c'est-à-dire, les taxes qui se levent sur les commanderies, au profit du commun trésor de l'ordre. Il vendit aussi au pape ce que la religion possedoit à Cahors en Querci, pour deux mille cinq cens écus. En ce tems il fut nommé par le pape pour traiter de la paix entre le dauphin de Vienne & le comte de Savoye; mais avant qu'il y fût arrivé, ils furent accordés par l'entremise de Charles, frere du roi Philippe *de Valois.* Le grand-maître eut ensuite ordre du pape de se retirer à Rhodes pour s'y preparer à secourir les princes Chrétiens, & à faire réussir la ligue conclue contre les Turcs, entre sa sainteté & le roi de France. Avant que de partir il tint un chapitre general à Montpellier, où furent créés les baillis conventuels, qui sont les chefs de chaque langue; sçavoir, le grand commandeur, le grand hospitalier, le grand maréchal, l'amiral, le turcopelier, le drapier ou grand conservateur, & le grand tresorier. On fit aussi des grands prieurs & des baillis qu'on appelloit de deça la mer, qui devoient être changés de dix en dix ans. Il fut ordonné que les commanderies vacantes seroient conferées par chaque grand prieur en son prieuré, reservé néanmoins au grand-maître le pouvoir de donner en dix ans deux commanderies de chaque prieuré à ceux qu'il lui plairoit, & de conferer huit dignités de grands croix; sçavoir, les commanderies d'Armenie, de Naples & d'Athenes; les prieurés de Hongrie, de Castille & de Catalogne, la châtellenie d'Emposte, & le comté d'Alife. Le grand-maître de Villeneuve étant arrivé à Rhodes, y celebra un chapitre general, où il fit plusieurs reglemens. Vers l'an 1340. quelques envieux écrivirent au pape, que les chevaliers de Rhodes étant devenus fort riches, commençoient à s'abandonner aux desordres des

Templiers, & qu'il feroit à propos de partager les biens de la Religion entre deux ordres, pour exciter l'émulation entr'eux, & empêcher le relâchement. Mais ces avis ne furent pas écoutés, & le grand-maître de Ville-neuve, pour faire connoître son zele, arma six galeres, afin d'aider la ligue des princes Chrétiens. Ne voulant pas que rien lui manquât pour cette expedition, il introduisit le mortuaire, & le vacant, c'est-à-dire, le droit de prendre au profit du commun trésor les revenus des commanderies & des prieurés depuis la mort de celui qui en jouissoit, jusques au premier jour de Mai, & pendant l'année suivante jusques au même jour. Cependant suivant l'intention du pape, il envoya des députés à Avignon, pour y conferer avec sa sainteté sur les abus qui pourroient s'être glissés dans l'ordre. On y tint l'an 1246. un chapitre general, où l'on fit plusieurs reformations & ordonnances, dont le pape fut très-content. Le 17. Mai de la même année, le grand-maître Elion de Ville-neuve mourut à Rhodes, & fut fort regretté des chevaliers & de tous le Chrétiens. Sa prudence éclata en plusieurs grandes occasions, & particulierement lorsqu'il réduisit l'isle de Lango qui s'étoit revoltée contre l'ordre. Il laissa par sa bonne conduite de grands trésors à la religion, & signala sa magnificence par les édifices qu'il fit bâtir à Rhodes; sçavoir, l'église, où il fonda deux chapelles magistrales, & le château qui fut appellé de son nom. Il fonda aussi dans le diocese de Frejus un monastere de Chartreuses, nommé *Celle Robaud*, où une de ses sœurs nommée *Rozeline*, mourut saintement. On montre encore aujourd'hui dans un couvent d'Observantins son corps, qui s'est conservé sans corruption; avec un petit coffret rempli de reliques, que son frere le grand-maître lui envoya. Cette église de *Celle Robaud* fut consacrée par Eleazar ou Elzear de Ville-neuve, alors évêque de Digne, oncle ou frere d'Elion. Il eut pour successeur Deodat de Gozon. * Bosio, *hist. de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *priviléges de l'ordre.*

VILLENEUVE, bourg du canton de Berne en Suisse. Il est situé à l'entrée du Rhône, dans le lac de Geneve, & pris pour l'ancien lieu des Nantuates, nommé *Penne* ou *Penni Lucus*. * Baudrand.

VILLENEUVE. Il y a plusieurs petites villes ou bourgs de ce nom en France.

VILLE-NEUVE-D'AVIGNON, petite ville du Languedoc, située sur le Rhône, vis-à-vis de la ville d'Avignon, qui est de l'autre côté de ce fleuve. * Baudrand.

VILLENEUVE DE BERG, petite ville du Vivarés, située à quatre lieues de Viviers, vers le couchant septentrional. * Baudrand.

VILLENEUVE la GUERRE ou la GUIARD, petite ville de Champagne. Elle a un pont sur l'Yonne, à trois lieues au-dessus de Montereau. * Mati, *diction.*

VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, petite ville de Champagne, située à quatre lieues de Sens vers le levant. * Mati, *diction.*

VILLENEUVE-LE-ROI, petite ville avec un pont sur l'Yonne. Elle est dans la Champagne, à trois ou quatre lieues de Sens vers le midi. * Baudrand, *diction.*

VILLENEUVE S. GEORGE, bourg de l'Isle de France. Il est sur la seine à trois lieues environ au-dessus de Paris. * Baudrand.

VILLE NEUVE (Michel de) natif de Dauphiné, fit imprimer à Lyon l'an 1541. la geographie de Ptolomée, que Bilibaldus Pirchaimerus de Nuremberg avoit traduite l'an 1525. après l'avoir corrigée sur plusieurs livres grecs qui lui tomberent entre les mains. Cette édition fut beaucoup plus ample que les précedentes, parce qu'il joignit aux noms anciens des villes, des provinces, des fleuves & des montagnes, ceux qui étoient en usage de son tems. Il ajoûta encore vingt-deux tables de la terre connue par Ptolomée.

VILLE-NEUVE, *cherchez* HUON, & THOMAS DE VILLE-NEUVE.

VILLE NOCE ou VILLENOCE, bourg de France, dans la Champagne, à trois lieues au dessus de Nogent sur Seine vers le nord. * Baudrand.

VILLEPREUX, bourg de l'Isle de France, situé à cinq lieues de Paris vers le couchant. * Baudrand.

VILLEROI, *cherchez* NEUVILLE.

VILLERS ou VILLIERS (Jean de) vingt-uniéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & membre de la langue de France, fut élu après la mort de Nicolas de l'Orgue, l'an 1288. & regna trois ans dans l'isle de Cypre. Il fut le dernier grand-maître de l'ordre en Syrie; car de son tems toutes les villes que les Chrétiens y possedoient furent prises par Melec Seraf, soudan d'Egypte, qui se rendit maître de Ptolemaïde, ou Acre, l'an 1291. Henri de Lusignan, roi de Jerusalem & de Cypre, le grand-maître de Villers, & les chefs des autres religions militaires, soûtinrent les ennemis jusques à ce que tous les Chrétiens fussent embarqués, puis ils cederent peu à peu en combattant jusques à leurs vaisseaux. Le roi de Cypre donna la ville de Limisson aux Hospitaliers & aux Templiers pour y faire leur residence. Le grand-maître de Villers ne voyant aucune apparence de secours pour rentrer dans la Terre-sainte, s'appliqua à regler les affaires de sa religion, & tint deux chapitres generaux. Il ordonna aussi que tous les chevaliers vinssent à Limisson avec leur équipage, pour défendre l'isle de Cypre contre le soudan. Ce fut lui qui établit la forme de l'élection du grand-maître, telle à peu près qu'elle s'observe aujourd'hui: ce qui se voit par les statuts qu'il en a faits. Il mourut de vieillesse & de déplaisir l'an 1294. & eut pour successeur Odon de Pins. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

VILLERS (Georges) duc de Buckingham, second fils de GEORGES Villers chevalier, & de *Marie* de Beaumont sa seconde femme, né le 28. Août 1592. gagna les bonnes graces de Jacques I. du nom roi d'Angleterre, qui le combla d'honneur & de dignités; le fit chevalier de la Jarretiere en 1616. comte & marquis de Buckingham, garde du grand sceau & grand trésorier en 1617. & amiral d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande en 1618. Ce prince le nomma son ambassadeur en Espagne en 1622. pour demander l'infante en mariage pour le prince Charles son fils: mais s'étant brouillé avec le comte duc d'Olivarez premier ministre du roi d'Espagne, il conseilla au roi son maître de rompre la conclusion de ce mariage. Etant retourné en Angleterre, il fut encore plus absolu, nonobstant l'envie de ses ennemis qui l'accuserent de plusieurs malversations, parvint au comble des honneurs, & fit la fonction de grand senéchal au couronnement du roi Charles I. Ce fut lui qui conseilla à ce prince de déclarer la guerre au roi Louis XIII. en faveur des rebelles de la Rochelle, au secours desquels il conduisit une flotte considerable. Cette premiere entreprise n'ayant pas réüssi, il en tentoit une seconde, lorsque la veille de mettre à la voile, il fut tué à Porsmouth par Jean Felton le 23. Août 1628. en sa trente-sixiéme année; son corps fut porté à Londres en la chapelle du roi Henri VII.

I. GEORGES Villers son pere, épousa 1°. *Andrée*, fille de *Guillaume* Sanders: 2°. *Marie* de Beaumont, fille d'*Antoine* de Beaumont, que le roi Jacques créa comtesse de Bukingham. Du premier lit vinrent *Guillaume* Villers créé baron de Broockesbi en 1619. dont la posterité est finie en *Catherine* Villers son arriere-petite fille, seconde femme de *Philippe* Herbert, comte de Pembrock; EDOUARD, qui suit; *Elisabeth*, mariée à *Jean* Butler de Halfeid, baron de Bramfeild; & *Anne* de Villers, alliée à *Guillaume* Washington de Packingthon. Du second lit sortirent *Jean* Villers, baron de Stoke, vicomte de Purbeck, mort le 18. Fevrier 1657. sans laisser de posterité de *Françoise*, fille d'*Edouard* Coke, ni d'*Elisabeth*, fille de *Guillaume* Slingsbi de Kippar, ses deux femmes; GEORGES, qui a fait *la branche des ducs de* BUCKINGHAM, *rapportée ci-après*; CHRISTOPHLE, qui a fait *celle des comtes d'*ANGLESEI, *dont il sera parlé après celle de son aîné*; & *Susanne* Villers, mariée à *Guillaume* Filding, comte de Denbigh.

II. EDOUARD Villers, chevalier, épousa *Barbe*, fille de *Jean* de saint Jean de Lidiart-Tregoz, dont il eut *Guillaume* Villers, vicomte de Gradison, qui de *Marie*, fille de *Paul* vicomte de Banning, eut pour fille unique *Barbe* Villers, mariée à *Roger* Palmer, comte de Castelmaine en Irlande, & ambassadeur à Rome, laquelle ayant quitté son mari, devint maîtresse de Charles II. roi

d'Angleterre, qui la fit duchesse de Cleveland, & en eut plusieurs enfans; *Jean*, vicomte de Gradison après son frere aîné, mort sans posterité de *Catherine*, fille de *Jean* Clark de Ardington; GEORGES, qui suit; & EDOUARD Villers chevalier, qui épousa *Françoise* Houvard, fille de *Theophile* comte de Suffolck, dont il a eu EDOUARD, qui suit; & *Anne* Villers, mariée à *Guillaume* Benting, comte de Portland, morte en 1689. EDOUARD Villers, chevalier, a épousé N. fille de *Guillaume* Cheffinch.

III. GEORGES Villers, comte de Gradison après ses freres, a épousé *Marie* Leigh, fille & heritiere de *François* comte de Chichester, dont il a EDOUARD, qui suit; *François*; & *Charles* Villers.

IV. EDOUARD Villers, a épousé *Catherine* Fitz-Gerard.

DUCS DE BUCKINGAM.

II. GEORGES Villers, duc de Buckingam, &c. *qui a donné lieu à cet article*, second fils de GEORGES Villers, & de *Marie* de Beaumont sa seconde femme, épousa *Catherine* Mannours, fille de *François*, comte de Rutland, dont il eut *Jacques*, mort jeune; GEORGES, II. du nom, qui suit; *François*, tué à Kingston le 7. Juillet 1648; & *Marie* Villers, alliée 1°. à *Charles* baron Herbert: 2°. à *Jacques* Stuart, duc de Richemont.

III. GEORGES Villers, duc de Buckingam, &c. chevalier de la Jarretiere, mourut le 16. Avril 1687. âgé de 60. ans, sans posterité de *Marie*, fille de *Thomas* baron Fairfax de Camrone.

COMTES D'ANGLESEI.

II. CHRISTOPHLE Villers, baron Daventre, comte d'Anglesei, frere puîné de GEORGES duc de Buckingam, mourut le 24. Septembre 1624. ayant eu d'*Elisabeth*, fille de *Thomas* Sheldon de Houbi, CHARLES, qui suit; & *Anne* de Villers, mariée à *Thomas* Savill, comte de Suffex.

III. CHARLES Villers, comte d'Anglesei, mourut en 1659. sans laisser posterité de *Marie* Banning, veuve de *Guillaume* Villers, vicomte de Gradison, & fille de *Paul* vicomte de Banning. * *Voyez* Imhoff, *en ses pairs d'Angleterre, &c.*

VILLERS-COSTE-RETZ, bourg du Valois dans l'Isle de France. Il est orné d'un palais appartenant au duc d'Orleans, & situé dans la forêt de Retz, à cinq lieues de Compiegne, vers le midi oriental. * Baudrand.

VILLE SERVE, anciennement *Silvacum*, village de France. Il est dans la Picardie entre Noyon & Ham. * Baudrand.

VILLIC (Josse) né à Resel, ville de la province de Wermenand dans la Prusse, enseigna à l'âge de 15. ans les humanités à Francfort sur l'Oder, & y expliqua publiquement les bucoliques de Virgile. Quelques années après, il y fut honoré de la charge de professeur en langue grecque, & de recteur de l'académie. Enfin après y avoir enseigné la medecine avec beaucoup de reputation, il mourut d'apoplexie l'an 1552. âgé de 51. ans, non pas à Francfort, comme le president de Thou l'a écrit, mais au château de Libuse, où il étoit allé pour se garantir de la peste qui désoloit alors cette ville-là. Ses principaux ouvrages sont; *Compendium artium. De formando studio in quolibet artium genere. De locustis dialogus. Explicatio de Zitto, Succino, &c. Magirica. Evotemata rhetorica. Commentarius anatomicus. Consilia medica. Observationes in Lactantium de opificio Dei. Expositio in evangelia. Commentaria in epistolas Pauli ad Timotheum, &c.* Il laissa un fils qui fut philosophe & medecin, & mourut à Francfort sur l'Oder, le 5. Juillet 1590. * Thuan. *histor.* Melch. Adam.

VILLIERS l'Isle-Adam, maison considerable par les grands hommes qu'elle a produits, dont on ne rapporte ici la posterité que depuis

I. JEAN seigneur de Villiers, qui vivoit l'an 1324. & qui laissa entre autres enfans de *Marie* de l'Isle sa femme, ADAM, qui suit;

II. ADAM seigneur de Villiers, mort l'an 1339. avoit épousé *Alix* de Cressi, dont il eut PIERRE, I. du nom, qui suit; & *Adam* de Villiers, dit *le Begue*, seigneur de Villiers-le-Bel, de Vitri en Brie, & de la Tour de Chaumont, châtelain du château de Metz-le-Maréchal, qui étoit mort l'an 1372. & qui d'*Alix* de Meri sa femme, laissa *Perronelle* de Villiers, dame de Vitri, de la Tour de Chaumont, de Belléglise & de Berci, mariée 1°. à *Charles* seigneur de Montmorenci, maréchal de France, dont elle fut la troisiéme femme: 2°. à *Guillaume* de Harcourt, seigneur de la Ferté-Imbault; & *Leonore* de Villiers, alliée à *Gilles* de Poissi.

III. PIERRE I. du nom seigneur de Villiers, & de l'Isle-Adam, qu'il acquit l'an 1364. de Valmondois, de Maci, &c. conseiller & chambellan du roi, lieutenant general en basse Normandie, souverain maître de l'hôtel du roi, & porte oriflamme de France, se rendit recommandable sous les regnes des rois Jean, Charles V. & Charles VI. par les grands emplois qui lui furent confiés. Il avoit épousé 1°. *Jeanne* de Beauvais, dame de Maci: 2°. *Marguerite* de Vendôme, fille de *Bouchard*, seigneur de Segré, & de *Marguerite* de Beaumont-Brienne. Ses enfans du premier lit furent *Pierre* de Villiers, archidiacre de Sologne en l'eglise d'Orleans, l'an 1390; *Jeanne*, dame de Maci, mariée à *Jean* de Garancieres, chevalier; *Isabeau*, alliée à *Pierre* Bournel, seigneur de Thiembrune; & *Catherine* de Villiers, maraine d'une des filles du roi Charles V. Du second lit sortirent, PIERRE, II. du nom, qui suit; & *Perronelle* de Villiers, mariée à *Philippe* de Beaumont, seigneur de Lusarches.

IV. PIERRE de Villiers, II. du nom, seigneur de l'Isle-Adam, Valmondois, &c. chambellan du roi, mourut l'an 1400. Il avoit épousé le 21. Mai 1383. *Jeanne* de Châtillon, fille & heritiere de *Charles* seigneur de Châtillon sur Marne, souverain maître & reformateur des eaux & forêts de France, & de *Jeanne* de Couci, dont il eut JEAN, qui suit; *Robert*, seigneur de Valmondois; & *Jeanne* de Villiers, mariée à *Lyonnel* de Bournonville, seigneur de saint Martin.

V. JEAN de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam & de Villiers-le-Bel, maréchal de France, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*, fut tué à Bruges en une sédition populaire le 22. Mai de l'an 1437. Il avoit épousé *Jeanne* dame de Vallengoujart, dont il eut JACQUES, qui suit; *Jean*, grand-maître de Rhodes; *Philippe*, seigneur d'Ermenonville; *Charles*, seigneur de Chetenville; *Anne*, mariée à *Jean* de Billi, seigneur de Mauregard; & *Pernelle* de Villiers, alliée à *Antoine* de Billi, seigneur d'Yvort.

VI. JACQUES de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, &c. conseiller & chambellan du roi, sénéchal de Bologne, & garde de la prevôté de Paris, mourut le 25. Avril de l'an 1472. laissant de *Jeanne* de Neelle sa femme, qui mourut le 6. Decembre de l'an 1462. ANTOINE, qui suit; *Louis*, évêque & comte de Beauvais, mort le 24. Août 1521; *Adrian*; *Philippe*, grand-maître de Malte, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Gui*, abbé de saint Germer de Flaix; *Valeran*, qui étoit mort l'an 1520; *Tristan*; *Marie*, alliée 1°. à *Louis* de Soyecourt, seigneur de Moi, capitaine de Clermont: 2°. à *Gui* Pot, comte de saint Pol, seigneur de la Rochepot & de la Prugne, bailli de Vermandois; *Anne*, femme de *Louis* seigneur de Teligni; *Gabrielle*, alliée à *Philippe* Luillier, seigneur de Manicamp, baron de Cailli, capitaine de la Bastille; & *Ambroise* de Villiers, seigneur de Vellengoujart, mort l'an 1503. laissant de *Françoise* d'Azincourt sa femme, fille d'*André*, seigneur de Wargnies, & d'*Yolande* de Longueval, *Claude* de Villiers, seigneur de Vellengoujart; *Magdelaine*, mariée 1°. à *Jean* d'Aumale, vicomte du mont Notre-Dame: 2°. à *Robert* seigneur de Fresnoi; *Claudine* de Villiers, alliée à *Philippe* de Suze, seigneur de la Versine; & *Louise* de Villiers.

VII. ANTOINE de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, d'Avesnes en Vimeux, de Moliens en Beauvaisis, &c. mourut le 25. Août de l'an 1504. Il avoit épousé 1°. le 12. Fevrier de l'an 1470. *Marguerite* de Montmorenci, fille de *Charles*, seigneur de Goussainville, & de *Jeanne* Rataut: 2°. le 6. Novembre de l'an 1480. *Agnés* du Moulin, fille de *Jean* du Moulin, seigneur de Fontenai en Brie, & de Messi, & de *Marguerite* de Rouvroi, dite de *Saint-Simon*. Du premier lit sortit *Gabrielle* de Villiers, mariée 1°. l'an 1487. à *François* du Fau, seigneur de Mantelan;

2°. à *Louis* Gastineau, seigneur de la Tour-saint-Bonnet. Du second lit vinrent *Charles* de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, Nogent, Valmondois, &c. évêque de Limoges, puis de Beauvais, qui donna le 10. Septembre de l'an 1527. toutes ses terres, du consentement de son frere puîné, au connétable Anne de Montmorenci, son cousin, & mourut le 25. Septembre de l'an 1535; *Louise*, mariée 1°. à *Guillaume* de Bissipat, seigneur de Hanches, vicomte de Falaise: 2°. le 4. Mars 1514. à *Jacques* d'O, seigneur de Franconville-aux-Bois & de Baillet, duquel sont sortis les marquis de Franconville, & les seigneurs de Villiers; & *Claude* de Villiers, seigneur d'Avesnes en Vimeux, qui de *Jeanne* de Chables, fille de *Rolland* seigneur de Chables, eut pour enfans, *Nicolas*, *Vincent*, *Marie*, *Nicolle* & *Jeanne* de Villiers. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*. La Roque, *histoire de la maison d'Harcourt*, &c.

VILLIERS (Jean de) chevalier, seigneur de l'Isle-Adam & de Villiers-le-Bel, fils de Pierre de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, & de *Jeanne* de Châtillon, s'engagea dans la faction de Bourgogne, fut créé maréchal de France, au lieu de Pierre de Rieux, le 27. Juillet de l'an 1418. & confirmé de nouveau dans cette charge, au lieu du seigneur de Boucicaut, le 27. Août suivant. Deux ans après le duc d'Excester le fit arrêter, & mettre à la Bastille de Paris, par ordre de Henri V. roi d'Angleterre, qui étoit venu en France avec une puissante armée. Fenin rapporte dans ses memoires que le seigneur de l'Isle-Adam étant revenu de Bourgogne, alla trouver le roi Henri V. pour quelque affaire qu'il avoit, & que ce roi trouva fort mauvais que l'Isle-Adam le regardât en face en lui parlant: ce qu'il croyoit être une marque de peu de respect. Quoiqu'il lui lui remontrât que c'étoit la coûtume de France, & que ceux qui ne regardoient pas celui auquel ils parloient, étoient soupçonnés de trahison, & de quelque mauvais dessein; ce roi ne laissa pas de lui en vouloir du mal, & l'eût fait mourir, si le duc Philippe de Bourgogne n'eût employé son credit pour lui sauver la vie. Après avoir été remis en liberté l'an 1422. Henri V. étant mort, il continua ses services auprès du duc de Bourgogne, qui le fit gouverneur de Paris l'an 1429. & chevalier de la toison d'or l'année suivante. Henri VI. roi d'Angleterre, qui se fit couronner roi de France, le rétablit dans sa charge de maréchal de France, le 2. Mai de l'an 1432. Ensuite il prit Gournai, servit au siege de Lagni l'an 1432. & se rendit maître de saint Denys l'an 1435. Mais peu après il rentra au service du roi Charles VII. prit Pontoise sur les Anglois, & facilita la reduction de Paris à l'obéïssance du roi l'an 1436. Il fut tué à Bruges dans une sédition populaire, le 22. Mai de l'an 1437. & fut enterré dans l'eglise de saint Donatien de la même ville. * Le pere Anselme, *hist. des officiers de la couronne*.

VILLIERS, l'Isle-Adam (Philippe de) quatriéme fils de Jacques de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, &c. garde de la prevôté de Paris, & de *Jeanne* de Neelle, & quarante-troisiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, succeda l'an 1521. à Fabrice Carrette. Avant son élection il étoit grand hospitalier, chef de la langue de France, & ambassadeur auprès du roi. Dès qu'il fut arrivé à Rhodes au mois de Septembre de la même année, il pourvut aux fortifications de la ville, pour soûtenir le siege dont il étoit menacé. Pendant qu'il s'occupoit à conserver ce boulevard de la Chrétienté, un medecin Juif qui servoit d'espion aux Turcs, leur donnoit tous les jours des avis, par le moyen d'un Grec de Scio, qui les faisoit tenir à Constantinople. D'ailleurs André d'Amarat, prieur de Castille, puis chancelier de l'ordre (qui étoit ennemi du grand-maître, parce que l'Isle-Adam lui avoit été preferé lors de l'élection à cette dignité, à laquelle il prétendoit) donna plusieurs instructions au grand seigneur par un esclave Turc, qu'il feignit de renvoyer, pour aller querir le prix de sa rançon, & qui revint avec des lettres de Solyman, comme on le sçut depuis. La flotte des Turcs parut devant Rhodes au mois de Juin de l'an 1522. Elle étoit composée de cent trente galeres, soixante-cinq galeaces & maones, soixante fustes, un grand nombre de brigantins, & douze gros navires qui portoient les munitions & la grosse artillerie. Quelques jours après, il vint encore d'autres vaisseaux de Syrie; & l'on pouvoit compter quatre cens voiles & deux cens mille hommes, dont il y en avoit soixante mille pour travailler aux mines. Pendant le siege, il arriva de nouveaux secours qui faisoient plus de cent mille hommes. Tout cet appareil n'ébranla pas le courage du grand-maître de Villiers, qui réduisit les Turcs à envoyer vers Solyman, pour le supplier d'y venir en personne, s'il souhaitoit la prise de cette place. Après une infinité de violens assauts, les assiegeans furent souvent repoussés, & le grand seigneur eut quelque tems la pensée de lever le siege; mais dans cette conjoncture, il reçut des avis des traîtres qui étoient dans la ville, & s'opiniâtra à s'en rendre maître. On découvrit la trahison d'Amarat qui eut la tête tranchée; & celle d'un medecin Juif qui fut écartelé. Enfin, parce que les princes Chrétiens n'avoient envoyé aucun secours pendant un siege de six mois, le grand-maître fut contraint de rendre la ville & l'isle par composition, le 24. Decembre 1522. Cette conquête coûta à Solyman des sommes immenses; & plus de cent mille hommes de combat. Il reçut très-civilement le grand-maître de Villiers, le loua, le plaignit, & lui fit les offres les plus magnifiques, pour l'obliger de rester auprès de lui. Le grand-maître partit de Rhodes le premier jour de Janvier de l'an 1523. avec cinquante voiles qui portoient ses chevaliers, & environ quatre mille habitans; & après avoir passé l'hiver en Candie, il arriva au port de Messine en Sicile à la fin d'Avril. Il n'avoit qu'une voile déployée, qui representoit Notre-Dame de Pitié, avec ces mots, *Afflictis spes unica rebus*. De-là il continua son voyage jusqu'à Rome, où il se trouva au decès du pape Adrien VI. & fut gardien du conclave, dans lequel fut élû pape Jules de Medicis, chevalier de l'ordre, grand-prieur de Capoue, cardinal, neveu du pape Leon X. & nommé Clement VII. Sa sainteté lui donna l'an 1524. la ville de Viterbe, en attendant une retraite plus sûre où la Religion pût faire la guerre aux Infideles. Au mois de Juin de l'an 1527. le grand-maître tint un chapitre general à Viterbe, dans lequel on prit la resolution d'accepter l'isle de Malte, que l'empereur Charles-Quint offroit à la Religion. De-là il se retira à Syracuse en Sicile, où il reçut la donation de Malte, de Goze, & de Tripoli de Barbarie, par lettres patentes de cet empereur, du mois de Mars de l'an 1530. Il arriva à Malte au mois d'Octobre, & y donna tous les ordres necessaires pour ce nouvel établissement. En ce tems, les deux langues d'Espagne, qui ne pouvoient sans beaucoup d'incommodité, vivre dans une seule auberge, se separerent en deux, par permission du conseil; ceux de Castille & de Portugal, dans une auberge; & ceux d'Aragon, de Navarre & de Catalogne, dans l'autre. Le grand-maître s'étant signalé pendant tout son regne, par son courage, par sa prudence & par sa pieté, finit ses jours en fortifiant l'isle de Malte, & la ville de Tripoli, & mourut le 21. d'Août de l'an 1534. âgé de 70. ans, fort regretté de tout le monde, après avoir gouverné près de deux ans à Rhodes, huit ans sans retraite assûrée, & trois ans & demi à Malte. Il eut pour successeur Perrin du Pont. * Jacques Bosio, Pierre Boissat & Jean Baudouin, *histoire de Malte*, *l.* 18. 19. & *suiv.* Beaucaire, *l.* 17. Jacques de Bourbon, *relation du siege de Rhodes*. Sponde, *in annal.* Naberat, *privileges de l'ordre de S. Jean de Jerusalem*. Le P. Bouhours.

VILLIERS (Pierre de) prieur de saint Taurin, connu par ses sermons & par ses écrits, & aussi pour avoir quitté les Jesuites, où il s'étoit fort distingué, sans que cette démarche qui fit beaucoup parler, lui ait rien fait perdre de l'estime qu'il s'étoit acquise par ses talens, par sa candeur & par sa droiture. Il est né en 1649. ou 1650. à Cognac sur la Charente, pendant le sejour que firent dans cette ville son pere & sa mere, qui étoient de Paris, où ils revinrent après la guerre civile. Il quitta les Jesuites en 1689. & entra dans le grand ordre de saint Benoît. Ses ouvrages imprimés, sont un recueil de poësies contenant le poëme de l'*art de prêcher*, & celui de l'*amitié*, chacun en quatre chants; dix-huit épîtres sur differens sujets; d'autres pieces diverses, comme odes ou stances, &c. L'édition du recueil de ces poësies, faite en 1728. chez Collombat, contient de plus l'éducation des rois,

poëme en quatre chants; plusieurs stances sur la vieillesse de l'auteur, & quelques autres pieces. Le poëme de l'art de prêcher a été réimprimé plus de trente fois: l'auteur y a principalement en vûe les jeunes abbés & les écoliers de theologie, qui s'érigent en prédicateurs, sans mission interieure, & sans avoir un certain fonds d'étude de l'écriture & des peres, necessaire pour un si grand ministere: & quoique le poëme soit assez court, il y a renfermé les principales regles de la vraie éloquence, comme en celui de l'amitié, les devoirs les plus essentiels de la vie civile. A l'égard de ses ouvrages en prose, on a d'imprimés *les égaremens des hommes dans la voie du salut*, dont il y a eu deux éditions, *les reflexions sur les défauts d'autrui*, dont il y en a eu trois, toûjours avec ce titre, qui y avoit été mis par le libraire, quoique l'auteur l'eût intitulé, *reflexions sur les défauts des hommes*; un *traité de la satyre*, où il condamne les satires qui nomment ou désignent par des traits personnels; deux *lettres sur l'égarement des Quiétistes*; un *entretien sur les tragedies*, où il établit qu'on peut en faire sans amour; un petit volume intitulé *conseils du salut*; des *heures* contenant des instructions Chrétiennes sur les évangiles des Dimanches, des prieres, & les traductions des pseaumes dont l'office est composé, les verités satiriques en 50. dialogues, &c. Il y a plusieurs autres ouvrages outre ses sermons qui n'ont point encore paru en cette année 1731. entr'autres des lettres dont le recueil paroîtroit devoir être d'autant plus agréable que ceux qui les ont reçues, les ont trouvées du tour & du stile naturel qui convient à ce genre d'écrire. On a imprimé en 1724. du même auteur, une priere en vers françois sur l'esperance qu'on doit avoir en Jesus-Christ, où la matiere de la penitence, & celle même de la grace, est exactement traitée, & en peu de vers: & il a ajoûté à ce petit poëme des reflexions sur les principales verités Chrétiennes qui y sont renfermées, ce qui forme un juste vol. *in* 12. Le caractere qui regne dans tous ces ouvrages, est un caractere de netteté & de simplicité, ennemi de toute affectation; & l'auteur qui n'a que des pensées justes, les exprime toûjours d'une maniere naturelle. Au reste, comme il n'a mis son nom à aucun de ses ouvrages, on a crû pouvoir lui en attribuer plusieurs qu'on avoit interêt de faire passer pour être d'un auteur celebre, & c'est-là ce qui a donné lieu de lui prêter entr'autres les *memoires de saint Evremond*, & les *memoires de la comteße de* .... mais il n'a point de part à ces ouvrages, qu'il a desavoués. M. l'abbé de Villiers est mort à Paris, le 14. d'Octobre 1728. âgé de près de 80. ans. * *Memoires du tems.*

VILLON, poëte François, *cherchez* CORBUEIL.

VILS, anciennement *Quintanica*, riviere du duché de Baviere en Allemagne. Elle coule entre l'Inn & l'Iser, baigne Vilshoven, & peu après se décharge dans le Danube. * Baudrand.

VILVORDE, petite ville avec un château dans le Brabant Espagnol sur la Senne, entre Malines & Bruxelles environ à deux lieues de chacune. * Mati, *diction.*

VIMEUX, contrée de France dans la Picardie. Elle est vers la côte entre la Bresse & la Somme. Saint Valeri en est le lieu principal. * Baudrand.

VIMORI, petit village à une lieue de Montargis, vers le midi, est celebre par la victoire que le duc de Guise remporta l'an 1587. sur les Reistres & Lansquenets, qui étoient descendus en France par l'entremise du vicomte de Turenne, depuis duc de Bouillon, sous la conduite de Casimir, prince Allemand, pour secourir les Huguenots. * G. Morin, *hist. de Gâtinois.*

VINAI (Alexandre de) ministre de l'eglise Prétendue Reformée d'Annonai, publia un livre in 8°. imprimé à Geneve sous ce titre: *Actes de la conference tenue à Annonai, depuis le* 10. *Decembre* 1625. *jusqu'au* 25. *Fevrier* 1626. *entre Alexandre de Vinai, ministre de la parole de Dieu, & Jean-François Martinecourt Jesuite, touchant la créance des peres sur les points de la suffisance des écritures, & de l'Eucharistie. Y jointe une continuation tant de l'un que de l'autre article, & un traité du purgatoire par le susdit de Vinai.* * Bayle, *diction. crit.*

VINCENNES, château proche de Paris, du côté de l'orient, fut commencé par Philippe de *Valois*, lequel l'an 1337. l'éleva jusques au rez de chaussée. Le roi Jean continua cet édifice jusques au troisiéme étage, & Charles V. le fit achever. L'an 1614. la reine Marie de Medicis fit commencer cette belle galerie, que l'on y voit du côté de Paris; & le roi Louis XIV. mit l'an 1660. ce superbe bâtiment dans l'état où il est. Ce palais qui est magnifique est accompagné d'un château fort, ou donjon, qui sert de prison pour les personnes de consideration. Le maréchal d'Ornano y mourut prisonnier l'an 1626. Le duc de Vendôme & le chevalier son frere y furent aussi renfermés, & le dernier y mourut de maladie. Le duc de Puylaurent y fut mené l'an 1636. & y trouva son tombeau par le sensible déplaisir qu'il eut de sa captivité. Il y a dans la cour de ce château une Sainte Chapelle, qui fut fondée l'an 1379. par Charles V. lequel y mit un tresorier, un chantre, sept chanoines, quatre vicaires & deux clercs. Le chapitre de la Sainte Chapelle du Vivier en Brie, qui étoit composé de six chanoines, dont l'un étoit tresorier, & l'autre chantre, & de quatre vicaires perpetuels, a été supprimé & uni à la Sainte Chapelle de Vincennes, par lettres patentes du mois de Mars de l'année 1694. & il n'est resté dans l'eglise du Vivier qu'un chapelain perpetuel: de sorte qu'il y a presentement à Vincennes un tresorier, un chantre, onze chanoines, & six chapelains ou vicaires perpetuels. Le château de Vincennes est environné d'un grand parc, que le roi Philippe *Auguste* fit fermer de murailles l'an 1183. Il y avoit dès-lors un vieux château, que Philippe *de Valois* fit démolir pour en bâtir un nouveau. Le roi Charles V. nâquit à Vincences l'an 1338. & trois rois de France y sont morts; sçavoir, Louis X. dit *Hutin*, l'an 1316. Charles IV. dit *le Bel*, Charles IX. en 1574. comme aussi Henri V. roi d'Angleterre l'an 1422. * Le Maire, *Paris ancien & nouveau.*

VINCENS, DE MAULEON DE SAIGNETS, D'ASTOAUD, DE CAUSANS, noble & ancienne maison du comtat Venaissin, est originaire d'Italie, selon la tradition du pays. Un vieux manuscrit conservé dans les archives de cette famille, porte qu'elle étoit descendue des anciens seigneurs de Vicenze, capitale du Vicentin, dans l'état de Venise, de laquelle ella a conservé le nom.

I. VINCENT de Vincens, rendit hommage au comte de Toulouse l'an 1022. pour la baronie & terres de Brantes, de Savollian, & de saint Leger, que ses descendans ont possedées successivement de pere en fils jusqu'en 1630. Il avoit épousé *Hermansade*, fille de Noble *Barras* de Barras, seigneur de la Bastide, & coseigneur de Vidauban, dans le diocese de Frejus, de laquelle il laissa BARTHELEMI de Vincens, qui suit;

II. BARTHELEMI de Vincens, I. du nom, baron de Brantes, Savollian, & saint Leger, prit alliance avec *Pendine*, fille de *Jean* de Blacas, surnommé *le Chevalier sans peur*. Par acte du 12. Avril 1078. reçu par Dominique Vendo, notaire d'Orange, cette dame acquit de Raimond Robert, prince d'Orange, une cense d'un florin & demi d'or, payable annuellement, avec domaine direct. Dans cet acte, au derriere duquel on voit l'écusson des armes de Vincens, elle se nomme femme de noble & puissant homme, Barthelemi de Vincens, baron de Brantes (*de Brentulis*) duquel elle eut BERTRAND de Vincens, qui suit;

III. BERTRAND de Vincens, baron de Brantes, Savollian, & de saint Leger, eut pour femme *Stephanette*, fille de *Geofroi* de Mausang, seigneur de Menamenes, laquelle le rendit pere de GEOFROI de Vincens, qui suit;

IV. GEOFROI de Vincens, baron de Brantes, Savollian, & S. Leger, se maria avec *Agnés*, fille & heritiere de *Philippe* baron de Murvieux, & seigneur de S. Victor en Languedoc. De ce mariage sortit ADHEMAR de Vincens, qui suit;

V. ADHEMAR de Vincens, baron de Brantes, Savollian, & S. Leger, baron de Murvieux, & seigneur de S. Victor, comme heritier de sa mere, épousa *Tiburgette*, fille puînée du prince d'Orange, laquelle lui apporta en dot, les terres de Causans & de Montmiral. C'est ce qu'on prouve par un acte original tiré des archives d'Orange, qui fait voir que Joseph de la Pise, dans son histoire de cette principauté, a ignoré le nom de famille que portoit le

baron de Murvieux, époux de *Tiburgette*, laquelle eut de ce mariage, 1. RAYMOND de Vincens, qui suit; 2. *Philippin* de Vincens, baron de Murvieux, seigneur de saint Victor, coseigneur de Causans & de Montmiral. Il prit alliance avec *Clotilde*, fille du vicomte de Narbone; de laquelle il n'eut qu'une fille, *Beatrix* de Vincens, mariée à *Bernard* de Mauleon, auquel elle porta en dot les coseigneuries de Causans & de Montmiral.

VI. RAYMOND de Vincens, I. du nom, baron de Brantes, Savollian, & saint Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, fut pere de GIRAUD de Vincens, qu'il eut de son épouse *Donceline* de Villeneuve, fille de *N.* de Villeneuve, seigneur de Trans.

VII. GIRAUD de Vincens, baron de Brantes, Savollian, & S. Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, fonda le couvent des freres Prêcheurs à Orange, l'an 1244. Il avoit épousé *Isabeau* de Caronb, fille de *Rican* de Caronb, chevalier, & l'an 1246. il fit son testament, par lequel il institua pour heritier son fils RAYMOND II. de Vincens, qui suit;

VIII. RAYMOND de Vincens, II. du nom, baron de Brantes, Savollian & S. Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, prit pour femme *Gasparde* de Bonvalet, de laquelle il eut GASPARD de Vincens, qui suit;

IX. GASPARD de Vincens, baron de Brantes, Savollian, & S. Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, laissa de son épouse *Marguerite* Ancelle, PIERRE Vincens, qui suit;

X. PIERRE de Vincens, baron de Brantes, Savollian, & S. Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, épousa *Françoise* de Mauleon, fille de *Jean* de Mauleon, coseigneur de Causans; & en eut BARTHELEMI de Vincens, qui suit;

XI. BARTHELEMI de Vincens, II. du nom, baron de Brantes, Savollian, & S. Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, fut créé l'an 1399. grand prevôt des monnoyes de l'Empire en-deçà du Rhône. Il avoit épousé *Perrine* de Peyre, fille d'*Astorgio* de Peyre, baron de Baume, coseigneur de Venasque & de saint Didier. De cette alliance sortirent, 1. JACQUES de Vincens, qui suit; 2. *Alix* de Vincens, épouse d'*Eustache* de Levis, baron de Quelus, duquel elle eut entre autres enfans, deux fils archevêques d'Arles, dont l'un fut cardinal.

XII. JACQUES de Vincens, baron de Brantes, Savollian & S. Leger, coseigneur de Causans & de Montmiral, épousa *Argense* Vercherie, fille de *Raymond*, chevalier, coseigneur de Mont-dragon, de laquelle il laissa, 1. BARTHELEMI III. de Vincens, qui suit; 2. *Elzear* de Vincens; 3. *Catherine* de Vincens, femme de *Jacques* de Grasse; 4. *Marguerite* de Vincens, épouse de *Simonet* Adhemar de Monteil.

XIII. BARTHELEMI de Vincens de Mauleon, III. du nom, baron de Brantes, Savollian & saint Leger, devint baron de Causans, & coseigneur de la Garde-Pariol, en qualité d'heritier de *Jacques* de Mauleon, & par reconnoissance il joignit les armes de Mauleon à celles de Vincens. Il obtint l'an 1451. de Louis de Châlon, prince d'Orange, la faculté d'exercer la justice ordinaire de sa baronie de Causans dans toutes les villes de cette principauté, & fut créé écuyer de toutes les écuries du roi Louis XI. par lettres patentes du 24. Janvier 1470. Ce fut par son entremise, par celle de Sifrin Allemand, seigneur de Châteauneuf Redoltier, & par celle de Bertrand de la Baume-Suze, que Guillaume de Châlon accorda des lettres de recours l'an 1472. à ses sujets de la principauté d'Orange. Barthelemi III. épousa, 1°. *Miracle* de Canvaleys, fille de *Pierre*, dit *du Pein*, seigneur de Valz en Vivaretz, de laquelle il n'eut qu'une fille, *Perrette* de Vincens, mariée à *Raymond* de Montauban: 2°. *Françoise* Burgondion, fille d'*Astorgio* Burgondion, chevalier seigneur d'Agoul dans le comtat Venaissin, dont il eut, 1. ETIENNE de Vincens, qui suit; 2. *Gautier*, mort sans alliance; 3. *Jean*, prieur de Charas; 4. *Angline*, mariée à *Pierre* de Blesac; 5. *Robine* de Vincens. Enfin, il se maria en troisiémes nôces avec *Simonette* de Simiane-Gordes, de laquelle il n'eut point d'enfans.

XIV. ETIENNE de Vincens de Mauleon, baron de Brantes & de Causans, seigneur de Savollian & S. Leger, & coseigneur de la Garde-Pariol, est sans doute ce sire de Mauleon, nommé entre les principaux seigneurs qui accompagnerent le roi Charles VIII. à la conquête du royaume de Naples. Il s'allia avec *Antoinette-Blaine* de Pressalard, dont il eut 1. LOUIS de Vincens, qui suit; 2. *Alain*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; 3. *Guillaume*, que Brantôme a placé dans les hommes illustres, & qui fut gentilhomme de la chambre de l'empereur Charles-*Quint*; & gouverneur pour ce prince en Afrique, & qui fut tué sur la bréche de Villeneuve qu'il défendoit; 4. *Jean*, qui commanda l'artillerie dans la ville de Marseille pour le roi François I. contre l'empereur Charles-*Quint*; 5. *Rostaing*, religieux de S. Ruf; 6. *Giraud*, pitancier de Charas; 7. *Perrette Miracle*, épouse d'*Arnaud* de Caubane; 8. *Louise*, mariée à *Louis* de Merles, seigneur de Bauchant; 9. *Magdelaine*, religieuse; 10. *Marthe* de Vincens, femme de *N.* de Montenard de Vaison.

XV. LOUIS de Vincens de Mauleon, baron de Brantes & de Causans, seigneur de Savollian & de S. Leger, coseigneur de la Garde-Pariol, fut regent & gouverneur de la principauté d'Orange, qu'il pacifia au commencement de son administration. Ce fut en cette qualité, qu'en 1530. aux obseques de Philibert de Châlon, prince d'Orange, il porta la banniere de cette souveraineté, dans laquelle il avoit retabli le parlement. De son épouse *Jeanne* Mayaud d'une noble famille de Valence en Dauphiné, il laissa 1. GUILLAUME, qui suit; 2. *François*, qui eut en partage la terre de Savollian, & forma la branche de ce nom en Dauphiné, de laquelle est sorti un grand prieur de saint Gilles; 3. *Louis*; 4. *Magdelaine*; 5. *Miracle*, épouse d'*Esprit* de Brunelis, seigneur de la Chaux; 6. *Louise*, religieuse; 7. *Claire*, religieuse; 8. *Anne* de Vincens, mariée à *Jean* Silvou, seigneur de Gouvernet.

XVI. GUILLAUME de Vincens de Mauleon, baron de Brantes & de Causans, seigneur de S. Leger, & coseigneur de la Garde-Pariol, fut prié par Guillaume de Nassau IX. du nom, prince d'Orange, d'accepter le gouvernement de cette souveraineté, pour y rétablir le bon ordre ainsi que ses prédecesseurs, & en fut pourvû par lettres patentes de ce prince du 20. Mars 1561. Le zele avec lequel il défendit la ville d'Orange, suivant les ordres du prince, contre les entreprises des Huguenots, irrita contre lui la fureur de ces factieux, qui brûlerent après sa mort le bourg, l'eglise & le château de Causans. S'étant rendus maîtres d'Orange, ils pillerent la maison & les meubles de ce seigneur, ruinerent l'église des freres Prêcheurs, où ils profanerent son tombeau; & en ayant tiré son corps; ils le traînerent avec indignité dans les rues de cette ville. Il avoit épousé *Claude* de Grasse, fille de *Henri* de Grasse, seigneur du Mas en Provence, &c. & de *Dauphine* de la Baume Suze. De ce mariage nâquirent, 1. *Rostaing*, mort sans alliance; 2. *Louis*, mort aussi sans avoir été marié; 3. HENRI, qui suit; 4. *François*, qui eut en partage les terres de saint Leger & de Nioux, & les laissa à *Philippe* son neveu, fils de *Henri*; 5. *Scipion*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; 6. *Polixene*, dame de Galietes; 7. *Catherine* de Vincens, dame de Clandage, toutes deux mortes sans enfans.

XVII. HENRI de Vincens de Mauleon, baron de Brantes & de Causans, seigneur de saint Leger & de Nioux, coseigneur de la Garde-Pariol, épousa *N.* Saignets, fille & heritiere de *Françoise* de Sade, & d'*Esprit* Saignets d'Astoaud, chevalier de l'ordre du roi, seigneur de Vaucluse, de Mazans, de Laignes, d'Istres, de Mimé, & comte d'Ampurie dans le royaume d'Aragon, en vertu d'une donation faite par Yoland reine de Sicile & de Jerusalem, à Guillaume Saignets ambassadeur près de sa personne pour le roi très-Chrétien. Les grands biens qui échurent à la dame de Mauleon, lui donnerent lieu de signaler en plusieurs occasions sa pieté & sa liberalité. Ce fut elle qui fonda conjointement avec ses sœurs, le 15. Decembre de l'an 1609. un couvent de Recollets à Mazan, & le 20. Septembre de l'an 1611. un autre couvent de Minimes à Venasque. Elle donna aussi de grandes sommes aux peres Jesuites & aux peres de la Doctrine Chrétienne à Avignon. Elle eut pour enfans, 1. PHILIPPE de Vincens, qui suit; 2. *Polixene*, mariée à *N.* Alleman sei-

gneur de Châteauneuf-Redoltier; 3. *Claude*; 4. *Jeanne*, abbesse de saint Cesaire d'Arles, & prieur de Nioux; 5. *Françoise* de Vincens.

XVIII. PHILIPPE de Vincens, de Mauleon, Saignets-d'Astoaud, baron de Causans & de Brantes, seigneur de saint Leger & de Nioux, coseigneur de la Garde-Pariol, fut du chef de sa mere comte d'Ampurie, seigneur de Vauclufe, de Mazans, de Laignes, d'Istres & de Mimé. Il donna des preuves éclatantes de sa fidelité pour son prince, sur-tout en l'affaire du perfide Walkembourg, après la mort duquel il se saisit du château d'Orange, pour le conserver jusqu'à l'arrivée du gouverneur nommé par le prince, qui l'en remercia par des lettres tout-à-fait obligeantes. Ce fut ce seigneur qui aliena vers l'an 1630. la baronie de Brantes, possedée de tems immemorial par ses ancêtres, & qui joignit les armes d'Astoaud à celles de Vincens & de Mauleon. Il avoit épousé *Marguerite* d'Autric de Vintimille, fille de *Gaspard* d'Autric de Vintimille, seigneur de Baumettes, gentilhomme de la chambre du roi, & de *Françoise* Simiane-la-Coste. De cette alliance il eut 1. *Laurent*, mort sans enfans de *Louise* d'Albenas de Vallerargues; 2. *Pierre*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem; 3. CLAUDE de Vincens, qui suit; 4. *Cosme*, religieux, Recollet; 5. *Jean-Baptiste* de Vincens; 6. *Octave-Marie*, abbesse de S. Cesaire d'Arles; 7. *Marguerite* de Vincens épouse d'*Antoine* de Clemeuf de Tarascon.

XIX. CLAUDE de Vincens de Mauleon, Saignets, d'Astoaud, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Mazans, de Mimé, coseigneur de la Garde-Pariol, obtint du roi l'érection de sa baronie de Causans en marquisat, par lettres patentes du 28. Août de l'an 1667. verifiées en parlement le 16. Novembre de l'an 1679. Il avoit épousé *Louise* de Cambis, fille de *Jean* de Cambis, seigneur d'Orsan, coseigneur de Laigues, & de *Marguerite* de Simiane Truchenu, de laquelle il eut, 1. *Marguerite* de Vincens, mariée à *Louis* de Montaigu; 2. *Joseph*, mort sans alliance; 3. *Louis*, mort aussi sans alliance; 4. LOUIS, qui suit; 5. *Jeanne*, religieuse à saint André de Ramieres; 6. *Marie*; 7. *Marie*; & 8. *Geneviéve* de Vincens.

XX. LOUIS de Vincens, de Mauleon, Saignets, d'Astoaud, chevalier, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Mazans, coseigneur de la Garde-Pariol, & lieutenant de roi en Provence, s'est alliée avec *Marguerite* de Forbin de Janson, fille de *Laurent* de Forbin, chevalier, marquis de Janson, gouverneur d'Antibe & de Grasse, & de *Genevieve* de Briançon de la Saludie. Leurs enfans sont, 1. *Genevieve*, religieuse Ursuline à Valreas; 2. *Joseph* de Vincens, abbé de Causans; 3. *Pierre*, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, capitaine dans le regiment du roi, tué à la bataille de Spire; 4. *Jeanne* de Vincens, mariée à *François* le Camus, seigneur de Puipin, gouverneur de Mouillon; 5. *Marguerite*, religieuse Ursuline à Valreas; 6. JACQUES, qui suit; 7. *Marie* de Vincens, morte; 8. *Eleonore* de Vincens, religieuse Bernardine, ordre de Cîteaux à Carpentras; 9. *Joseph-Louis* de Vincens, chevalier de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, & capitaine dans le regiment du roi; 10. & *Magdelaine-Louise* de Vincens, mariée à *Pierre* de Joannis, seigneur de Verclos.

XXI. JACQUES de Vincens de Mauleon, Saignets, d'Astoaud, chevalier, marquis de Causans, comte d'Ampurie, seigneur de Marans, coseigneur de la Garde-Pariol, lieutenant de roi au departement de Provence, chevalier de l'ordre militaire de saint Louis, ci-devant capitaine dans le regiment du roi, né le 6. Mars 1686. a épousé le 10. Mai 1723. *Marie-Anne* Fombert, fille de *Claude* Fombert, lieutenant criminel & de police de Beauvais, & d'*Anne* d'Auchi. De ce mariage est né le..... Mars 1724. *Marguerite-Marie-Claude*. * Archives de la principauté d'Orange, *dans la tour de Londres*. Joseph de la Pise, *histoire de la principauté d'Orange*. Jean l'Hermite de Souliers, *Toscane Françoise*. Brantôme, *hommes illustres*. Louis de Perrussis, *hist. des guerres du comtat Venaissin*. Le president de Thou, *hist.*

La maison de Vincens de Mauleon, porte écartelé *au 1. & 4. d'or au lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules, qui est de* Mauleon, *à la bordure d'azur chargée de six étoiles d'or, trois en chef & trois en pointe, & de trois croissans d'argent, deux en flanc & un en pointe, qui est de* Vincens, *au 2. & 3. de gueules à l'aigle d'or, éployée, couronnée d'or d'une couronne à trois pointes, armée & bequetée d'azure, qui est d'*Astoaud; *pour supports, deux lions d'or; pour cimier une main armée d'un gantelet, tenant un bâton d'or.* La devise ou cri est en vieux gaulois: *A AINSIN LE VEUX.*

VINCENT (le Rocher de saint) dans le comté de Sommerset en Angleterre, est estimé par la grande abondance de diamans qu'on y trouve, & qui sont connus sous le nom de *pierre de Bristol*. Ils ont beaucoup d'éclat, & approchent fort du diamant des Indes; s'ils en avoient la dureté, on les pourroit prendre pour tels. Au pied du rocher il y a une source d'eau chaude & medicinale.

VINCENT (Saint) diacre & martyr dans le IV. siecle, natif de Sarragosse, étoit d'une des meilleures familles de la province Tarragonoise. Il fut mis dès son enfance sous la conduite de Valere évêque de Sarragosse, qui l'éleva & le fit diacre. Il fut arrêté l'an 303. avec son évêque par l'ordre de Dacien gouverneur de la province de Tarragone, qui les fit conduire à Valence, chargés de chaînes, & les laissa long-tems dans une affreuse prison. Il les fit ensuite comparoître à son tribunal, & fit de vains efforts pour ébranler leur constance. Vincent y soûtint fortement en son nom & au nom de son évêque, la foi de Jesus-Christ. Valere fut envoyé en exil, & Vincent fut exposé à tout ce que l'on peut imaginer de tourmens les plus cruels. Dacier le fit étendre sur un chevalet, puis sur un gril de fer sous lequel on avoit allumé du feu, ensuite sur un débrits de pots cassés. Il le fit mettre enfin dans un bon lit, pour le gagner par cette douceur apparente; mais le Saint mourut aussi-tôt le 22. Janvier de l'an 305. On garde dans l'abbaye de saint Germain-des-Prez un bras de ce saint martyre, & sa tunique de diacre, que Childebert apporta d'Espagne. Ce prince y étoit allé l'an 542. pour faire la guerre à Amalric roi des Wisigoths & Arien, qui maltraitoit Clotilde sa femme, sœur de Childebert, à cause de la religion Catholique dont elle faisoit profession. L'eglise de cette abbaye fut bâtie par le roi Childebert, & dédiée à Dieu sous l'invocation de saint Vincens, & depuis elle a eu le nom de saint Germain évêque de Paris, qui y fut enterré l'an 579. * S. Augustin, *serm.* 274. 275. 276. Prudent. *hymn.* V. Greg. *Turon.* 3. *hist. c.* 29. Aimoin. *hist. Francor. l.* 2. *c.* 19. *Acta apud* Bolland. Tillemont, *memoir. pour l'hist. eccles. l.* 5.

VINCENT, prêtre des Gaules dans le V. siecle, different du moine de Lerins, fort versé dans l'écriture sainte, s'étoit fait à force de lire & d'écrire, un style assez poli. Il avoit écrit un commentaire sur les pseaumes. Gennade est le seul qui fait mention de cet auteur.

VINCENT VICTOR, Africain, avoit été Donatiste, & contrefaisoit l'Orthodoxe. Vers l'an 415. il publia une nouvelle erreur sur l'origine des ames, qu'il disoit venir de la substance de Dieu, au lieu que Dieu les tire du neant. Il écrivit deux lettres pour la défense de cette erreur, que S. Augustin combattit si fortement, que Vincent se confessa vaincu. Le P. Piccinardi, dans ses remarques sur le *prædestinatus*, soûtient que ce Vincent Victor est l'auteur de cet ouvrage, aussi-bien que des 16. objections refutées par saint Prosper. * *Voyez* le *prædestinatus*, de l'édition de Padoue 1686. *in* 4°. & S. Augustin. *l. de anim. adversùs Vincent.*

VINCENT DE LERINS, religieux du monastere de ce nom en Provence, dans le cinquiéme siecle, né dans les Gaules, & comme on le croit à Toul, après avoir passé quelques années de sa vie dans le monde, se retira dans le monastere de Lerins, dont il fut moine, & il entra dans le Sacerdoce. Il fit un petit traité qu'il publia sous le titre de *Memorial* ou *Avertissement du pelerin*, contre les nouveautés des Heretiques. Dans la preface il parle de soi-même, comme d'un homme qui s'étoit retiré dans la solitude. C'est un trésor que ce petit ouvrage. L'auteur y combat toutes les heresies, & y établit fortement l'autorité de la tradition. Cet écrit allegue en témoignage le concile d'Ephese, & l'auteur dit qu'il écrivoit ce traité trois ans après ce concile, c'est-à-dire, l'an 434.

Il mourut dans son monastere sous l'empire de Theodose & de Valentinien, c'est-à-dire, avant l'an 450. Il avoit fait un deuxiéme avertissement, dont on n'a qu'une très-petite partie. Quelques-uns le font aussi auteur des objections contre lesquelles S. Prosper d'Aquitaine écrivit. Il y avoit alors plusieurs ecclesiastiques du nom de VINCENT en Provence; comme celui qui souscrivit l'an 439. au concile de Riez pour l'évêque Constant. * Gennade, *in catal. c.* 64. & 80. Baronius, *in annal.* Bellarmin, *de script. ecclef.* Vincent Barralis, *chron. Lirin* Petrus Lirinensis, Jean Cofter. Jean Filesac. M. Baluze, &c. *in annot. ad Vincent. Lirin.*

VINCENT FERRIER (Saint) religieux de l'ordre de saint Dominique, né à Valence en Espagne le 23. Janvier de l'an 1346. étoit fils de *Guillaume* Ferrier ou Ferrer, & de *Constance* Miguel. Il fit paroître dans le tems de ses études autant de penetration d'esprit que de pieté, & embrassa le 5. Fevrier de l'an 1363. à l'âge de dix-huit ans la vie religieuse dans l'ordre de saint Dominique au couvent de Valence. Ce fut à Lerida qu'il fut reçu docteur en theologie l'an 1383. l'année suivante il fut nommé pour enseigner l'écriture dans l'église de Valence, & il y joignit la prédication & la meditation. Le cardinal de Luna legat de Clement VII. pape, residant à Avignon, l'amena en France, où il demeura quelque tems, jusqu'à ce que le legat s'en retournât à Avignon. Alors saint Vincent revint à Valence, d'où il fut rappellé un an après l'an 1394. à Avignon, par le cardinal de Luna qui avoit été élu pape à Avignon, en la place de Clement VII. où il prit le nom de Benoît XIII. Saint Vincent à son arrivée fut fait maître du sacré palais, mais il ne demeura que peu de tems à Avignon, croyant avoir reçu ordre de Dieu de quitter la cour de Benoît, & d'aller prêcher la parole de Dieu de province en province, en France & en Espagne. Il commença cette mission l'an 1397. & la continua pendant plusieurs années. Il passa même en Angleterre, en Ecosse & en Irlande, & prêcha par tout avec vehemence & avec fruit, pratiquant en même tems de grandes austerités. L'an 1417. Jean V. duc de Bretagne l'appella dans ses états. Vincent établit le siege de sa mission à Vennes, où il mourut au milieu des travaux apostoliques le 5. d'Avril de l'an 1419. âgé de 73. ans, 2. mois & 13. jours. Le concile de Constance lui avoit envoyé l'an 1416. le cardinal Saint-Ange, pour le consulter sur les moyens de faire cesser le schisme. Quand les trois papes contendans furent déposés, Vincent quitta absolument le parti de Benoît XIII. se déclara pour Martin V. & travailla fortement à le faire reconnoître par le peuple. Les miracles qui se firent après sa mort à son tombeau, témoignerent assez qu'il étoit vraiement Saint. Aussi le pape Calixte III. ordonna-t'il de l'honorer comme tel le 29. Juin de l'an 1455. Saint Vincent Ferrier écrivit plusieurs ouvrages, dont Vincent Justiniani Antist fit imprimer une partie à Valence en 1591. Les plus importans sont, *Tractatus de vita spirituali*; *Liber de fine mundi*; *Epistolæ*, *&c.* Madame Louise de Maisons, religieuse de l'ordre de saint Dominique à Poissi, donna en 1704. à Paris une traduction françoise du traité de la vie spirituelle sous le titre *Exercices de pieté pour passer chrétiennement la journée.* Les sermons de saint Vincent ont été imprimés: on prétend que ce ne sont que ceux que les copistes ont écrits en les entendant prononcer. On imprima aussi des distinctions sous son nom l'an 1523. à Lyon. * Bzovius, Sponde, & Rainaldi, *in annal. ecclef.* Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* I.

VINCENT SAMOTULE, palatin de Posnanie, indigné contre Uladislas roi de Pologne, qui lui avoit ôté le gouvernement de la grande Pologne pour le donner à son fils Casimir, sollicita les chevaliers de Prusse à rompre la treve, & entra avec des troupes Allemandes dans la Pologne; chassa le prince Casimir, pilla & brûla plusieurs villes. Depuis s'étant reconcilié avec Uladislas, il tourna ses armes contre les Allemands, & leur donna un combat avec Uladislas près du château de Blême, où il y eut vingt mille Allemands tués. * *Biblioth. historique.*

VINCENT DE LA LOUPE, originaire du Perche, d'une famille très noble & très-ancienne, étant demeuré à Chanteuil, y exerça assez long-tems la charge de lieutenant criminel, qu'il remplit avec autant de suffisance que d'integrité. Il a tenu un rang considerable parmi les hommes de lettres. Les plus celebres de ses ouvrages sont, ses *annotations sur Tacite*; son traité *des magistrats François* qu'il avoit publié l'an 1551. en latin, & dont il parut en 1564. une traduction françoise, dont l'auteur est inconnu; & l'*histoire de l'hôpital general de Chartres*, qui fut établi l'an 1556.

VINCENT LAURO cardinal, né à Tropie, ville de la Calabre ulterieure, fut élevé dans la maison des Caraffes, ducs de Nocere, & étudia à Naples & à Padoue avec Alfonse. Après avoir acquis la connoissance de la langue grecque & de la latine, il fit de grands progrès dans la philosophie & dans la medecine. Il fut d'abord domestique de Paul Parisio, cardinal de Cosence, & s'unit alors d'amitié avec Hugues Boncompagno, lequel étant parvenu au pontificat, sous le nom de Gregoire XIII. le fit cardinal l'an 1583. Vincent, avant que d'être élevé à cette dignité, s'étoit attaché au cardinal de Tournon, qui lui avoit donné de riches benefices en Auvergne. Après la mort de ce cardinal, François de Lorraine duc de Guise, introduisit Lauro dans la maison d'Antoine roi de Navarre, à dessein d'empêcher que la reine sa femme, & les autres qui étoient auprès de lui ne le portassent à embrasser le parti des Calvinistes. Ce prince étant mort sept mois après, Lauro s'en retourna à Rome avec Hippolyte, cardinal de Ferrare, qui étoit alors legat en France. Comme il avoit demeuré long-tems à la cour de Rome, & que les belles connoissances qu'il avoit acquises dans la medecine, lui donnoient un accès familier auprès des grands, il fut employé en diverses ambassades, dont la plus considérable fut celle de Pologne, où il fut envoyé par Gregoire XIII. pendant le regne de Sigismond. Il y demeura après sa mort lorsque Henri de France, duc d'Anjou, fut choisi pour être son successeur, & lorsqu'Etienne Bathori fut mis sur le thrône, qui venoit d'être abandonné par Henri III. On dit que par son adresse il introduisit à la cour de Jean roi de Suede, Antoine Possevin, sçavant Jesuite, très-propre pour les negociations les plus importantes, qui ramena Sigismond & toute sa famille à la religion de ses ancêtres. Enfin Lauro ayant été créé cardinal, attira sur lui les vœux de tout le monde, & fut consideré comme chef futur de l'église. On prenoit pour augure de sa grandeur, un accident extraordinaire qui lui étoit arrivé; car au premier voyage qu'il fit à Rome, étant encore jeune, il assista au spectacle que l'on avoit accoutumé de donner au Public la veille de saint Pierre & de saint Paul, & s'étant trouvé par hazard sur le passage d'un taureau, il fut enlevé en l'air par les cornes de cet animal furieux, sans en recevoir aucun mal. Pendant les conclaves de Sixte V. d'Urbain VII. de Gregoire XIV. d'Innocent IX. & de Clement VIII. il fut regardé comme un sujet qui meritoit le pontificat, & n'eut d'autre reproche à essuyer que celui de l'attachement qu'il avoit eu autrefois pour le roi de Navarre. La faction d'Espagne se servit de cette raison, pour rendre suspect au sacré collége ce sçavant & pieux cardinal, non pas parce qu'elle le croyoit partisan des François, mais à cause qu'elle sçavoit qu'il ne feroit pas favorable aux Espagnols. Enfin il mourut à Rome l'an 1592. après avoir donné tous ses biens, qui étoient très-considérables, à l'hôpital des malades. Son corps fut enterré sans pompe, dans l'église de saint Clement, dont il portoit le titre, & l'on mit une épitaphe modeste sur son tombeau, comme il l'avoit ordonné. * Thuan, *hist.* Mezerai, *histoire de France.* Ciaconius, *vitæ pontificum & cardinalium.*

VINCENTINO, habile graveur, *cherchez* VALERIO VINCENTINO.

VINCI (Leonard de) peintre de l'état de Florence, né au château de Vinci, dans le val d'Arno, près de Florence, vers l'an 1443. étoit un des plus habiles hommes de son tems. Il étoit bien fait, sçavoit les beaux arts, aimoit la poësie, la musique, l'anatomie, les mathematiques, l'architecture, & il n'étoit pas moins habile à monter à cheval & à faire des armes. D'ailleurs il étoit si fort, qu'il n'y avoit point de mouvement, pour rapide qu'il fût, qu'il n'arrêtât, & qu'il plioit le fer d'un cheval

cheval, comme si ce n'eût été que du plomb. Ces bonnes qualités étoient soutenues en lui par beaucoup d'honnêteté & par des inclinations très-genereuses. Il fit divers ouvrages pour Ludovic Sforce, dit *le More*, duc de Milan, & eut la direction de l'académie des peintres & des architectes, que le même duc avoit établie. Comme il étoit bon ingenieur & sçavant dans les mathematiques, ce fut par son moyen & sous sa conduite, que l'on fit le canal qui amene les eaux de la riviere d'Adda jusqu'à Milan: ce qui jusqu'alors avoit paru presque impossible. Ceux de Milan le prierent d'imaginer quelque chose de magnifique & d'extraordinaire, lorsque le roi Louis XII. fit son entrée dans cette ville. Ce qu'il fit de plus considerable, fut la figure d'un lion rempli de ressorts si justes, qu'après avoir marché quelques pas devant le roi, lorsqu'il entra dans la salle du palais, cet automate s'arrêta tout court, & ouvrit son estomach, où l'on vit paroître les armes de France. Environ un an après, le duc de Milan fut défait & emmené l'an 1500. prisonnier en France. Leonard de Vinci se retira à Florence, & y peignit l'an 1503. la grande-salle du conseil. Il s'y arrêta jusqu'en 1513. & y devint ennemi de Michel-Ange, qui étoit déja en très-grande reputation. Cette inimitié causée par l'émulation, s'accrut à Rome, où Leonard étoit allé après l'élection du pape Leon X. Il vint quelque tems après en France. L'estime que François I. eut pour lui parut par les caresses que ce prince lui fit à son arrivée, & par les graces dont il le combla pendant le peu de tems qu'il y vécut. Dans une visite que Leonard de Vinci reçut du roi, lorsqu'il étoit extrêmement malade, il voulut se lever à demi sur son lit, pour témoigner combien il ressentoit cet honneur, mais il perdit la parole, & expira entre les bras de ce monarque, vers l'an 1520. qui étoit le 75. de son âge. Ses ouvrages ont été imprimés plusieurs fois, & la derniere à Paris en 1724.* Vasari, *vitæ de Pittor.* Felibien, *entretiens des peintres, &c. Journal des sçavans de Novembre* 1724. *Lettre sur Leonard de Vinci à M. le comte de Caylus, par M. Mariette fils.*

VINDEMIAL. Il y a eu en Afrique plusieurs évêques de ce nom pendant la persecution des Vandales, dans le V. siecle, entr'autres, un qui fut du nombre des prélats relegués par Hunneric dans l'isle de Corse, & condamnés à couper du bois pour construire des vaisseaux. Il y mourut dans les miseres du bannissement. Outre celui-ci, il y a eu un autre VINDEMIAL évêque de Capse, qui souffrit le martyre en Afrique, quelque tems après l'exil de celui dont nous venons de parler. Il resta avec Eugene évêque de Carthage; ils s'opposerent aux Ariens, & les convainquirent non-seulement par leurs discours, mais aussi par leurs miracles. On dit que Cyrille Arien, qui se disoit patriarche d'Afrique, ayant voulu opposer un miracle à ceux que faisoient les évêques Catholiques, donna cinquante écus d'or à un pauvre, pour faire semblant d'être aveugle, afin que, quand Cyrille passeroit dans la place publique, il lui demandât qu'il le guerît de son aveuglement. Cyrille, qui étoit convenu avec lui qu'alors il se diroit gueri, lui dit, pour preuve que la foi que nous professons est veritable, *que vos yeux soient ouverts.* Mais il arriva tout le contraire de ce qu'ils avoient projetté, car l'aveugle feint se trouva être veritablement aveugle, & fut obligé d'avouer son complot, & d'avoir recours aux évêques Catholiques pour sa guerison. Vindemial & Longin lui imposerent les mains pendant qu'Eugene lui fit le signe de la croix sur les yeux. Il recouvra aussi-tôt la vûe. Hunneric irrité de cet évenement, fit tourmenter cruellement Vindemial & Longin, & leur fit ensuite couper la tête. * Victor de Vite, *l.* 3. Baillet, *au* 2. *de Mai, qui est le jour auquel on fait memoire d'un saint Vindemial.*

VINDEX (Julius) illustre Gaulois, & fils d'un senateur Romain, porta les Gaules à se revolter contre Neron, & offrit l'empire à Galba, qui étoit pour lors en Espagne, au refus duquel il se fit proclamer empereur. Neron ayant appris cette nouvelle, s'en plaignit par écrit & de vive voix au senat, & proposa cent mille écus à celui qui lui apporteroit la tête de Vindex; mais Vindex proposa sa propre tête à celui qui lui apporteroit celle de Neron. Virginius Rufus marcha contre lui, & ayant défait son armée, le reduisit à se tuer luimême l'an 68. de Jesus-Christ. * Sueton. *in Galba.*

VINDICIUS, esclave Romain, fut affranchi par le peuple pour avoir découvert la conjuration de quelques citoyens, qui vouloient retablir le roi Tarquin, vers l'an 246. de Rome, & 508. avant Jesus-Christ. Il fut le premier esclave de Rome, qui fut fait citoyen par le peuple, avec permission de donner sa voix dans les élections. Appius Claudius, pour gagner les bonnes graces du peuple, accorda par une loi à tous les autres affranchis le droit de suffrage; & cette loi fut appellée *Vindicia*, de ce Vindicius, qui fut le premier affranchi. * Plutarque, *des hommes illustres, vie de Publicola.*

VINE-SALF, ou de VINOSALVO (Geofroi) Normand, ou, selon d'autres, Anglois, vers l'an 1199, voyagea en France & en Italie, & se fit estimer par la facilité qu'il avoit à composer en prose & en vers. Il écrivit divers traités; *de statu curiæ Romanæ*; *De poëtica nova*; *De rebus Ethicis*; *De arte discendi*; *De vinis & fructibus conservandis.* On dit que le dernier traité lui fit avoir le surnom de *Vine-Salf.* On a dans le tome II. des historiens d'Angleterre imprimés en 1687. à Oxford, l'itineraire, ou l'histoire de l'expedition de Richard roi d'Angleterre dans la Terre-Sainte, qu'on avoit attribuée à d'autres auteurs, mais qui est de celui-ci. On a imprimé au même endroit des vers de Vine-Salf sur le roi Richard, qui sont aussi dans la chronique de Triveth. * *Consultez* Pitseus, *de script. Angl.*

VINET (Elie) d'auprès de Barbefieux en Saintonge, auteur du XVI. siecle, donna au public Pomponius Mela qu'il avoit corrigé, composa un traité des antiquités de Bourdeaux & de Saintes, traduisit la sphere de Proclus, écrivit sur celle de Sacrobosco, & laissa plusieurs autres ouvrages, dont on pourra voir le dénombrement dans la bibliotheque d'Antoine du Verdier-Vauprivas. Il mourut l'an 1587. âgé de 78. ans, d'autres disent de plus de 80. à Bourdeaux, où il fut longtems recteur du college de Guienne. Vinet étoit un des plus sçavans philosophes de son siecle, & un des plus heureux critiques qui eussent paru jusqu'alors, pour la correction, l'explication & l'édition des anciens auteurs. On a de lui un *Ausone*, un *Perse*, un *Suetone*, un *Florus*, un *Solin*, un *Pomponius Mela*, un *Theognis*, un *Eutrope*, avec un *Paul Diacre*: ce que *Volusius Metianus*, *Rhemmius Palamon*, & *Priscien* ont écrit sur les monnoyes, les poids & les mesures; outre divers ouvrages de philologie, & sur les antiquités. Ausone, Solin & Pomponius Mela sont ce qu'il a fait de mieux. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les critiques gram.*

VINGER, c'est un château fort, situé dans le gouvernement d'Aggerhus en Norwegue, sur un passage des montagnes, qui conduit à la Dalecarlie en Suede.* Mati, *dictionaire.*

VINIERI, *voyez* VENIERI (Sebastien)

VINTIMILLE, ville, comté & évêché de la Ligurie, aujourd'hui dans l'état de Genes est nommée diversement par les geographes Latins, *Intimelium*, *Eentimelium Album*, *Albium Intimelium*, *Albintimelium*, & par les plus modernes, *Vintimilium.* Quelques auteurs Espagnols & Italiens, peu versés dans l'ancienne geographie, ont attribué son origine ou aux Lombards, ou aux princes Normands qui se sont établis en Italie; & sur ce fondement ont debité un nombre de fables, que nous nous dispenserons de rapporter. Il est plus sûr de s'en tenir à l'autorité de Pline & de Strabon, selon lesquels deux peuples d'entre les Liguriens, les uns nommés *Intemeliens*; & les autres *Igauniens*, étant descendus des Alpes, bâtirent aux environs chacun une ville de leur nom; l'une fut *Albintimelium*, & *Vintimille*; & l'autre, *Albingaunium*, aujourd'hui *Albenga.* Ces villes aux noms de leurs fondateurs, joignirent celui des montagnes voisines, anciennement appellées *Albes* à cause de leur blancheur, & depuis *Alpes* par corruption. Vintimille étoit une ville très celebre du tems des Romains, sous la domination desquels elle étoit passée avec le reste de la Gaule Cisalpine. Elle suivit les differentes revolutions de l'Italie, après le démembrement de l'empire, & obéit successivement aux Goths, aux Lombards & aux François. Enfin, vers la fin du X. siecle, elle devint le partage des comtes, ausquels elle a donné son nom. Ils en

furent les maîtres jusqu'en l'an 1222. où après une longue guerre, ils furent forcés de la ceder aux Genois, sans neanmoins perdre le reste de leur comté, dont ils possedoient encore la plus grande partie dans le XV. siecle. La ville de Vintimille, que les Genois peu après leur conquête, avoient été obligés d'abandonner l'an 1266. à Charles d'Anjou, en vertu de la cession faite à ce prince par le comte Guillaume II. dit *Guillemin*, & par Boniface, dont le pere s'étoit établi en Provence, se donna depuis l'an 1388. à Amedée VII. comte de Savoye, & retomba une seconde fois sous la puissance des Genois, desquels elle dépend encore aujourd'hui. Les souverains de Vintimille se qualifioient comtes de Vintimille, de Lausanne des Monts, de la Catfragane, & marquis des Alpes maritimes.* Strabon, *l.* 4. Plin. *l.* 3. Merula, *Pin.* Blandi, *Ital. illust.* Ferdin. Ughelli, *tom. IV. Ital. sacr.*

VINTIMILLE, maison des plus anciennes & de plus illustres de l'Europe, est une branche des marquis d'Ivrée, & rois d'Italie, laquelle a pris son nom de la ville de Vintimille sur la fin du X. siecle, & au commencement du XI. Entre les auteurs qui lui ont cherché une origine fabuleuse, il y en a eu qui ont osé remonter jusques au tems de saint Antoine Hermite, dont ils prétendent que la mere appellée *Guite*, étoit fille d'un comte de Vintimille. Nous ne nous arrêterons pas à combattre l'absurdité de cette tradition, qui passe neanmoins pour très-constante dans la Ligurie, & dans les provinces voisines, sur-tout à S. Antoine en Viennois. C'est de-là que tous les ans, le jour de l'Ascension, avant la procession, où l'on porte en triomphe les reliques de ce Saint, on proclame solemnellement les comtes de Vintimille, comme parens immediatement après le roi, comme duc de Milan, & avant les barons de Bressieu & de Château-neuf, comme fondateurs. Quelques genéalogistes, un peu moins hardis, mais aussi peu éclairés, font descendre cette maison d'un personnage imaginaire, appellé *Lascare*, tige prétendue des Lascaris, & fils naturel de Clovis I. roi de France; d'autres, d'un Theodoric, parent de Charlemagne, ou d'un Henri I. comte de Vintimille, que l'on suppose ridiculement avoir été parent du même empereur. Quelques autres tirent son origine des seigneurs Normands, qui conquirent une partie de l'Italie dans le XI. siecle; d'autres enfin, de la maison de Saxe, asyle assez commun des historiens ignorans, lorsqu'il s'agit de trouver une source illustre, mais obscure en fait de genealogies. L'opinion la plus sure, à laquelle on doit se reduire, est celle qui fait sortir la maison de Vintimille des marquis d'Ivrée, & rois d'Italie, non par Gui fils de Berenger II. mais par Conrad, fils du même Berenger, comme nous l'allons prouver par une suite d'autorités incontestables.* Bonfin, *de antiq. nobil. l.* 3. Ughel, *Italia sacra. t. IV.* Maurolic, *hist. Sicil. l.* 2. Jul. à Puteo. *elog. comit. Vintimil.*

BERENGER, marquis d'Ivrée, fils d'ALBERT, & petit-fils d'ANSCAIRE, tous deux souverains du même état, prit le titre d'empereur en 949. & fit déclarer roi d'Italie, *Adalbert* son fils aîné. Il donna en partage le marquisat d'Ivrée à *Othon* son second fils, & distribua de grands biens aux environs de Modene & de Bologne à *Gui* & *Conrad* ses autres enfans. Mais après une longue guerre qu'Adelaïde, veuve de Lothaire, lui suscita de la part d'Othon roi d'Allemagne, puis empereur, il perdit ses états, & ayant été pris dans une bataille en 964. fut relegué à Bamberg en Allemagne où il mourut. Ses fils tenterent vainement de rentrer dans les dignités de leur pere. *Adalbert* leur aîné fut vaincu avec ses freres dans un combat, où *Gui* le puîné fut tué de la main même de Burchard duc de Suaube, & general des armées de l'Empereur Othon. L'aîné alla mandier du secours dans les cours étrangeres, & ne put néanmoins se rétablir; *Othon* conserva le marquisat d'Ivrée, qu'il laissa à son fils *Hardouin*, & CONRAD ayant été dépouillé par l'empereur des terres qu'il avoit possedées dans les pays de Modene & de Bologne, alla s'établir dans la Ligurie, aux environs du Pô, où il fut tige des comtes de Vintimille. *Ughell, *Ital. sac.* Sigonius, *l.* 7. *de regn. Ital.* Luitprand, *hist.*

I. CONRAD I. du nom, dont nous venons de parler, quatriéme fils de BERENGER & de *Gisle*, fille de *Boson* marquis de Toscane, épousa *Richilde*, avec laquelle il fit donation à l'église de Milan en 963. du lieu de Trecate, dans le Novarrois. Leurs enfans furent 1. *Othon* I; 2. CONRAD II. qui suit; *Tristan. Calcho, *hist. de Milan, l.* 5. *&* 6.

II. CONRAD II. du nom, porta le titre de comte, avec son frere *Othon*. Il épousa *Adelaide*, & en eut 1. *Othon* II. comte souverain de Vintimille, & époux de *Donelie*, fille du marquis *Albert*, de laquelle il ne paroît point qu'il ait eu d'enfans; 2. CONRAD III. qui suit; 3. *Hélene*, mariée à *Thete* marquis de Montferrat.* Archiv. *de Tende.*

III. CONRAD III. du nom, partagea avec son frere *Othon* la qualité de comte souverain de Vintimille, fit une donation avec lui l'an 1046. au monastere de S. Honorat de Lerins, & vivoit encore l'an 1067. De son épouse *Armeline*, qui étoit intervenue dans l'acte de la donation faite à Lerins, laissa CONRAD IV. qui suit; * Vincent Barralis, *chronolg. de Lerins*, August. Justiniani. *hist. de Genes*, l. 2.

IV. CONRAD IV. du nom comte souverain de Vintimille, est nommé dans un acte de l'an 1082. avec *Odilie* son épouse fille de *Langier*. Ils eurent de leur alliance 1. RAIMOND, qui suit; 2. *Philippe* comte souverain de Vintimille avec son aîné.* Archives *de saint Honorat de Lerins.* Sigonius, *l.* 11.

V. RAIMOND I. du nom comte souverain de Vintimille, s'opposa avec le comte *Philippe* son frere l'an 1130. à la construction d'une tour, que les Genois voulurent élever à S. Reme. Depuis, les deux freres ayant été surpris, furent conduits à Genes, où on les contraignit de jurer fidelité à S. Cyr. Il paroît qu'ils ne se crurent point liés par ce serment arraché de force; car dans la suite les Genois assiegerent la ville de Vintimille par terre & par mer. Raimond qui vivoit encore, aussi-bien que son frere en 1150. eut pour successeurs ses fils, GUI I. qui suit; & OTHON III. *dont la posterité sera raportée ci-après.*

V. GUI I. du nom comte souverain de Vintimille, surnommé *Guerra*, à cause de sa valeur, fit un voyage avec son frere *Othon* à la cour de l'empereur Frideric *Barberousse*, qui étoit pour-lors en Italie, & fut commis par ce prince l'an 1164. avec Obizzo marquis de Malespine, pour conclure un traité, par lequel Banson fut couronné roi de Sardaigne. Les historiens de Genes prétendent, qu'il fit donation de ses châteaux & de ses terres à leur republique, laquelle ensuite si on les en croit, les lui remit, & lui en donna l'investiture; mais il n'est pas croyable que *Gui Guerra*, brave comme il étoit, ait pû se resoudre à ceder sa souveraineté aux plus cruels ennemis de sa maison. Il avoit épousé la comtesse *Ferrarie*; car elle est ainsi nommée dans un acte de l'an 1164. passé avec Arnaud évêque de Nice, dont il eut, entr'autres enfans, GUI II. qui suit;

VII. GUI II. du nom comte souverain de Vintimille, épousa l'an 1189. *Eleonore* de Savoye, fille d'*Humbert* III. dit le *Saint*, comte de Savoye, de Maurienne & de Piémont, & de *Beatrix* de Vienne. Le comte Gui étant prêt de partir l'an 1214. pour une celebre croisade contre les Maures, fit son testament au mois d'Avril, & donna à *Conrad*, son fils aîné, le comté de Vintimille; à *Othon* son second fils, le marquisat d'Alpine, ou des Alpes maritimes; & à *Conrad*, son troisiéme fils, le comté de Luzane ou Lauzane. Il fut tué dans la bataille de Muradal en Espagne, au mois de Juillet de l'an 1214. Ses trois fils eurent apparemment le même sort; car depuis ce tems il n'est plus parlé d'eux, d'ailleurs leur mere *Eleonore* de Savoye se remaria à *Boniface* III. marquis de Montferrat, & roi de Thessalie, & mourut sans enfans l'an 1225.* Pingonius, *arbre genealog.* de la maison de Savoye. Tristan Calcho, *hist. de Milan*, *l.* 11. Archives de Nice. Justinian. *hist. de Genes.* Guichenon, *hist. de la maison de Savoye, t.* 1. *fol.* 242.

VI. OTHON III. du nom comte souverain de Vintimille, fils puiné de RAIMOND I. se rendit l'an 1164. avec son frere, *Gui* surnommé *Guerra*, auprès de Frideric *Barberousse*. En l'an 1177. il fit échange avec les moines de Lerins de quelques terres situées dans le diocese d'Albenga. Il est vrai-semblable que les habitans de Vintimille s'étoient soulevés contre lui; car dans un acte de l'an 1185. on trouve qu'il leur accorda la paix, pour eux & pour leurs biens. Ce comte laissa 1. HUMBERT, qui suit;

2. Henri, tige de la branche des comtes de Vintimille de Geraci en Sicile. * Archives *de Lerins*. Archives *royales de Thuringe*.

VII. Humbert ou Obert, I. du nom, comte souverain de Vintimille, vivoit l'an 1217. ainsi qu'il paroît par une vente qu'il fit le 2. Juillet de cette année, à Barthelemi d'Angeri. Son épouse *Guillemette* de Marseille, signa avec lui le 27. du mois à Hieres en Provence, une quittance de sept cens cinquante sols royaux, pour reste de sa dot, dont elle déchargea Raimond Geofroi, vicomte de Marseille. Leurs enfans furent, 1. Guillaume, *tige de la branche des comtes de* Vintimille *& de* Tende, du surnom *de Lascaris, rapportée ci-après*; Emmanuel, *tige de la branche des comtes de* Vintimille, *établie en Provence, rapportée ci-après.*

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE & de Tende, *du surnom de* Lascaris.

VIII. Guillaume I. du nom comte de Vintimille, & fils aîné d'Humbert, soûtint avec beaucoup de valeur le dernier siege que les Genois mirent avec toutes leurs forces devant la ville de Vintimille, tant par terre que par mer l'an 1219. Pendant ce siege il eut le chagrin de se voir abandonné par le comte *Emmanuel* son frere; & après une longue resistance presque incroyable, il fut enfin obligé de sortir par capitulation de sa ville capitale l'an 1221. L'antipathie des Vintimilliens pour la nouvelle domination des Genois, lui fit concevoir l'esperance de rentrer dans cette place usurpée; & c'étoit dans la vûe de s'y jetter qu'il avoit levé des troupes, & fait provision de vivres, lorsque la mort qui l'enleva vers l'an 1245. lui fit abandonner ce projet avec la vie. De son épouse, que l'on conjecture avoir été de l'illustre maison de *Balb*, il eut 1. *Guillaume* II. dit *Guillelmin*, comte de Vintimille, avec lequel les Genois firent l'an 1246. un traité d'alliance, qu'ils rompirent depuis sous divers prétextes. Outre de la perfidie de ses ennemis, qui l'avoient proscrit l'an 1256. avec ses enfans, il sortit de la Ligurie, & se retira en Provence, où après une guerre qu'il eut à soûtenir contre Charles d'Anjou qui en étoit comte, il traita avec lui le 19. de Janvier de l'an 1256. tant en son nom qu'en celui de ses enfans & de ses freres. Il transporta à ce prince toute la portion du comté de Vintimille, qui avoit appartenu au comte Guillaume I. son pere, sous condition de recevoir des terres & des fiefs en Provence, jusques à la concurrence de cinq mille sous de rente, somme très-considerable en ce tems-là. Ce prince laissa quatre fils & deux filles, dont l'aîné *Guillaume* vivoit encore l'an 1301. Le second des fils de Guillaume I. qui laissa posterité, fut Guillaume-Pierre, comte de Vintimille, qui suit. Le troisiéme, *Pierre Balb*, profita de l'absence de Charles d'Anjou, qui étoit à Naples, vers l'an 1265. pour tenter de rentrer dans le comté de Vintimille, que ce prince avoit obligé les Genois de lui ceder en vertu de la donation de Guillaume II. Cette entreprise fut suivie d'une longue guerre, interrompue par quelques treves, & terminée enfin à Aix le 21. Janvier de l'an 1285. par un traité de paix, qui portoit que les comtes de Vintimille jouiroient à l'avenir de leurs châteaux & terres dans le comté de Vintimille, & dans le Piémont, à condition d'en prêter hommage aux comtes de Provence. Pierre Balb mourut sans enfans. *Guillaume* III. quatriéme comte de Vintimille, & troisiéme fils de Guillaume I. fut assiegé vers l'an 1274. dans son château de Menton, par Ansald Spinola, general de l'armée qu'envoya dans la Ligurie Rodolphe roi des Romains, ennemi de Charles d'Anjou. On ne sçait point quel fut le succès de ce siege, ni quelle fut la posterité de Guillaume V. & de Pierre Balb II. fils de Guillaume III. * Bizarr. *hist. de Gen. ad ann.* 1219. Ubert Folieta, *ibid.* Justiniani, *ibid.*

IX. Guillaume-Pierre I. du nom comte de Vintimille, est nommé dans les traités faits par *Pierre Balb* son frere, l'an 1278. & 1285. avec Charles d'Anjou, comte de Provence, & roi de Naples & de Sicile. Peu après la revolution, dans laquelle Jean Lascaris chassa de Constantinople Baudouin II. empereur des Latins, Guillaume fit un voyage en Orient, & s'arrêta dans cette ville. Dans la suite, Michel Paleologue s'y fit couronner empereur après la mort de Theodore II. surnommé *Lascaris*, à cause de sa mere, quoiqu'il fût de la famille des *Ducas*. Cet usurpateur, qui avoit conspiré la perte de ce successeur legitime, Jean Lascaris, auquel il avoit feint de vouloir remettre l'empire, resolut pour prevenir les obstacles, de marier les trois sœurs de ce jeune prince à des seigneurs étrangers, dont il n'eût rien à craindre. Les deux aînées, Irene & Marie, avoient épousé du vivant de Theodore leur pere, Constantin Teque prince des Bulgares, & Nicephore despote d'Etolie. Les trois plus jeunes, Theodore, Eudoxe, & une autre que l'histoire ne nomme point, furent données par Paleologue à Matthieu de Valaincourt, à Guillaume-Pierre, & à Venceslas. Peu après, le comte de Vintimille revint dans ses états avec *Eudoxe* Lascaris, son épouse, de laquelle il laissa 1. Jean-Lascaris comte de Vintimille, qui suit; 2. *Beatrix* Lascaris, femme de *Guillaume* de Moncadé; 3. *Violente* Lascaris, épouse de dom *Pedro* de Ayerva; 4. *Vatacie* Lascaris, mariée à un seigneur Portugais. * Pachymere, *l.* 2. *c.* 3. *&* 4. Gregoras, *l.* 4. *c.* 1. Acropolite, *hist. Byzant.* Leo Allatius, *in Acropolit.* Surita, *hist. d'Arag.*

X. Jean-Lascaris I. du nom comte de Vintimille & de Tende, traita avec le roi Charles d'Anjou l'an 1385. Son fils fut Guillaume-Pierre II. qui suit; * Archives *royales de Turin.*

XI. Guillaume-Pierre Lascaris, II. du nom, comte de Vintimille & de Tende, est nommé dans un traité de paix fait avec lui au nom de la reine Jeanne de Provence. Ses enfans furent, 1. Jean II. qui suit; 2. Pierre Lascaris, tige de la branche des comtes de la Brigue, seigneur du Castelar, divisée en plusieurs autres, dont l'une a produit dans le dernier siecle *Jean-Paul* Lascaris des comtes de Vintimille, grand-maître de Malte pendant près de vingt-deux ans, qui mourut le 14. Août de l'an 1657. Son neveu, *Jean-Baptiste* Lascaris de Castelar, comte de Peille, fut pere de *Jean-Paul* Lascaris, comte de Peille en Savoye, commandeur de Lucerame, & ayeul d'*Alexandre* chevalier de Malte, & aujourd'hui comte de Peille, après la mort de son frere aîné; 3. Le troisiéme fils de Guillaume-Pierre II. fut Louis, surnommé *Luquino* par les Italiens, aussi celebre par sa valeur que par son esprit. Il étoit tige de la branche de Vintimille de Châteauneuf, divisée en deux autres, qui toutes deux sont fondues dans la maison de Puget des barons de saint Marc; 4. Guillaume-Pierre II. eut encore une fille, *Renée* Lascaris, mariée à *Louis* de Carrette marquis de Savonne. * Nostradamus, *hist. de Provence.* Archives *royales de Turin.*

XII. Jean Lascaris, comte de Vintimille & de Tende, fit un traité l'an 1369. avec Jeanne comtesse de Provence & reine de Naples. Il eut pour enfans 1. Guillaume-Pierre III. qui suit; 2. *Anne* Lascaris, mariée à *Jean* de Fiesque, comte de Lavagne. * Memoires *de M. le comte de Gubernatis.*

XIII. Guillaume-Pierre Lascaris, III. du nom, comte de Vintimille & de Tende, fut pere 1. d'Antoine-Lascaris, qui suit; 2. de *Marc* Lascaris, évêque de Riez, vers l'an 1466; 3. de *Marie* Lascaris, mariée à *Honoré* Grimaldi, seigneur d'Antibe; 4. de *Beatrix* Lascaris, mariée 1°. à *Facin* Cané, prince de Pavie: 2°. à *Philippe-Marie* Visconti, duc de Milan, qui lui fit couper la tête l'an 1447. * Faceli, *hist. des évêques de Riez.* Bernardin Corio, *hist. de Milan.* Justiniani, *annal. de Genes.*

XIV. Antoine Lascaris, comte de Vintimille & de Tende, épousa *Françoise* de Boulies de Cental. Outre Honoré Lascaris son aîné, qui suit; & *Antoine* Lascaris son troisiéme fils, évêque de Riez l'an 1482. il en eut encore Thomas Lascaris, époux de *Simonette* Adorne, & tige de la branche de Riez de Châteauneuf, établie en Provence, & éteinte dans la personne de *Claude* Lascaris de Vintimille & de Tende, mort sans posterité l'an 1630. * Mem. *de M. le comte de Gubernatis.*

XV. Honoré Lascaris, comte de Vintimille & de Tende, vers l'an 1455. fut surnommé *le Grand*, à cause de sa valeur, & épousa *Marguerite* de Carrette Final, de laquelle il eut 1. Jean-Antoine Lascaris, qui suit; 2. *Rodolphe*, Chartreux; 3. *Guillaume*, religieux de l'ordre de S. Augustin; 4. *Magdelaine* Lascaris, épouse d'*Augustin*

Adorne, duc de Genes. * Mem. *de M. le comte de Gubernatis.*

XVI. Jean-Antoine Lascaris, comte de Vintimille, de Tende, &c. vers l'an 1474. prit alliance avec *Isabeau* d'Anglure, fille de *Saladin*, baron d'Estoges, & de *Jeanne* de Neufchâtel, dont il ne laissa qu'une fille, qui suit; * Mem. *de M. le comte de Gubernatis.*

XVII. Anne Lascaris, fille unique & heritiere de *Jean-Antoine*, après avoir été mariée à 11. ans, à *Louis* de Clermont Lodeve, seigneur de Clermont, vicomte de Neboufan, dont elle n'eut point d'enfans, porta en 1498. le comté de Tende, & tous les biens de sa maison à son second mari *René* legitimé de Savoye, comte de Villars, de Sommerive, &c. grand-maître de la maison du roi, gouverneur de Provence, duquel elle laissa posterité. *Voyez* TENDE. * Guichenon, *histoire de la maison de Savoye.*

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE établie en Provence.

VIII. Emmanuel comte de Vintimille, second fils de Humbert I. piqué contre le comte *Guillaume* I. son frere, avec lequel il avoit de grands differends, l'abandonna pendant le siege mis devant Vintimille par les Genois l'an 1219. & fut cause par sa retraite de la prise de cette place. A la faveur de l'alliance qu'il avoit contractée avec la republique de Genes, il demeura le reste de ses jours paisible possesseur de la partie du comté de Vintimille qui lui étoit échue; & eut pour fils 1. Boniface de Vintimille, qui suit; 2. *Guillaume* de Vintimille, mort sans posterité. * Bizarro, *ad ann.* 1221. Foliet & Justiniani, *ad ann.* 1220.

IX. Boniface I. du nom comte de Vintimille vers l'an 1259. fit un traité d'échange avec Charles d'Anjou comte de Provence, de toutes les terres dont il étoit souverain dans le comté de Vintimille, pour d'autres qui lui furent assignées en Provence, à condition d'hommage. *Alasie*, son épouse, obtint de Charles d'Anjou, & de Beatrix son épouse, en execution de cet acte d'échange, le château & territoire de la Verdiere, le territoire de Brauch, &c. pour les posseder à perpetuité. Elle alla demeurer à la Verdiere avec ses enfans, dont l'aîné étoit Emmanuel II. de Vintimille, qui suit; * Archives *du Marquis Dolceaqua.* Archives *des marquis comtes du Luc.*

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE Seigneurs de la Verdiere.

X. Emmanuel II. du nom comte de Vintimille, seigneur de la Verdiere, de Brauch, épousa l'an 1266. *Sibylle* de Marseille d'Evenes, fille de *Guillaume* de Signe, surnommé *de Marseille*, parce qu'il sortoit des vicomtes de ce nom, & de *Vintimille*, à cause de sa mere. Un autre, *Guillaume* de Signe, frere du precedent, & qui portoit les mêmes surnoms que lui, institua pour heritier, à condition de prendre le nom & les armes de Marseille, le comte Emmanuel II. de Vintimille, qui eut pour enfans 1. Boniface II. de Marseille, des comtes de Vintimille, qui suit; 2. *Bertrand* de Marseille, mort jeune; 3. *Henri* de Marseille, des comtes de Vintimille, chanoine de Toulon; 4. *Jeanne* de Marseille, femme de *Boniface* de Castelane, seigneur de Fos; 5. N. de Marseille, mariée à *Blacas* de Blacas, seigneur de la ville d'Aups. * Bouche, *hist. de Provence.*

XI. Boniface II. du nom, des comtes de Vintimille, seigneur de la Verdiere, fut émancipé par son pere le 3. Mai de l'an 1303. & épousa 1°. *Beatrix* d'Agoult, morte sans enfans: 2°. *Philippe* de Sabran, fille & heritiere de *Reynes* de Sabran, seigneur de Turriez, de Montpezat, &c. dont il eut 1. Bertrand, *tige des branches d'*Olioles, du Luc, *dont il sera parlé ci-après.* Il fut heritier de *Bertrand*, frere de *Sybille* de Marseille, sa grand-mere, à condition de porter le nom & les armes de Marseille; 2. Emmanuel, tige de la branche de Terriez & de Montpezat, terres dont il avoit herité, à cause de sa mere, *Philippe* de Sabran; 3. Reynes, à qui son pere laissa presque tous les biens de sa maison, & *qui continua la branche de la* Verdiere.

XII. Reynes I. du nom, des comtes de Vintimille, seigneur de la Verdiere, de Brauch, &c. étoit un seigneur très-riche & très-magnifique. Il épousa 1°. *Etiennette* de Blacas, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Sibylle* de Castelane, de laquelle il eut 1. Reynes II. qui suit; 2. *Philippe*, en qui cette branche manqua, mariée à *François* baron de Baux & d'Aubagne.

XIII. Reynes II. du nom, des comtes de Vintimille, mourut sans avoir été marié l'an 1369. après avoir fait une transaction avec *Boniface* seigneur de Turriez, son cousin germain, par laquelle ils convinrent que l'un d'eux venant à mourir sans enfans mâles, auroit pour heritiers les enfans mâles de l'autre. Malgré cette convention, *Philippe*, sœur de *Reynes* II. se mit en possession de tous les biens de sa branche, par la negligence de *Boniface*, & les laissa par un testament de l'an 1409. qu'elle confirma l'an 1417. à *Reforciat* de Castelane, seigneur de Foz, son cousin germain du côté de sa mere.

*BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE Barons d'*Olioules.

XII. Bertrand I. du nom de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, seigneur d'Evenes, &c. fils puîné de Boniface II. & de *Philippe* de Sabran sa seconde femme, soûtint un grand procès pour la succession de son grand-oncle maternel, *Bertrand* de Signe de Marseille. Il le gagna par sentence arbitrale d'Elion de Ville-neuve, grand-maître de l'ordre de S. Jean de Jerusalem, & cinq jours après il reçut l'hommage de ses sujets d'Olioules. Ce seigneur épousa le 16. Janvier de l'an 1322. *Marguerite* de Ponteves, fille de *Baras* seigneur de Ponteves, & d'*Etiennette* de Blacas, de laquelle il eut 1. Bertrand II. de Marseille, qui suit; 2. *Emmanuel* de Marseille, qui épousa vers l'an 1332. *Marguerite* d'Olioules; 3. *Sibylle* de Marseille d'Evenes, épouse de *Paul* de Villeneuve baron de Vence.

XIII. Bertrand II. du nom de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, d'Evenes, &c. suivit à Naples la reine Jeanne comtesse de Provence. Pendant son absence, Guillaume de Signe, V. du nom, contre qui son pere avoit eu procès, rentra par force dans les châteaux d'Olioules & d'Evenes, & fut condamné par le senéchal de Provence à en sortir, & à payer pour dédommagement deux mille marcs d'argent. Il avoit épousé *Beatrix* de Villeneuve, fille de *François* de Villeneuve baron de Vence; & en eut 1. Bertrand III. qui suit; 2. *Boniface* de Marseille, qui mourut jeune; 3. *Emmanuel* de Marseille, qui épousa *Marguerite* de Monteoux.

XIV. Bertrand III. du nom de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules & grand chambellan du royaume de Sicile, &c. s'acquit beaucoup de gloire par sa valeur, & rendit de grands services à la reine Jeanne de Naples. Il laissa de son épouse *Ermengarde*, surnommée de Glandevez, 1. Bertrand IV. qui suit; 2. *Boniface*, mort sans enfans; 3. *Honorate*, mariée à *Jacques* d'Agoult, seigneur de Cabriés; 4. *Marguerite* de Marseille, épouse de *Reforciat* de Castelane, seigneur de la Verdiere.

XV. Bertrand IV. du nom de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. se declara en faveur de Louis d'Anjou contre Charles de Duras, & prit alliance avec *Sibylle* de Castelane, dont il eut 1. Bertrand V. qui suit; 2. *Jeanne*, qui eut très-grande part aux bonnes graces & à l'estime du roi René d'Anjou; 3. *Toland* de Marseille.

XVI. Bertrand V. du nom de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. gouverneur de la ville & viguerie de Toulon, fit son testament le 20. Avril de l'an 1458. Il avoit épousé 1°. *Catherine* de Grasse, fille de *Bertrand* seigneur du Bar: 2°. *Philippe* de Puget, fille de *Guillaume*, seigneur de Figanieres, & de *Luquine* de Grimaldi. De la premiere alliance il eut 1. Bertrand VI. qui suit; 2. *Jean*, seigneur de Vitroles, mort sans enfans; 3. *Honorate* de Marseille, mariée à *Jacques-Raimbault* de Simiane, baron de Caseneuve.

XVII. Bertrand VI. du nom de Marseille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. épousa le premier Octobre de l'an 1470. *Jeanne* de Castelane, fille de *Boniface*, seigneur de la Verdiere, & d'*Eleonore* de Simiane. Il fit son testament l'an 1495. & laissa de son mariage

1. BERTRAND VII. qui fuit ; 2. & 3. *Honoré* & *Emmanuel* I. chevaliers de l'ordre de faint Jean de Jerufalem, tués au fiege de Rhode l'an 1522; 4. *Matthieu*, auffi chevalier du même ordre; 5. *Julie*, femme d'*Ifnard* d'Arcuffia, baron de Tourves; 6. *Honorate* de Marfeille, époufe de *Louis* de Vintimille, feigneur de Turriez.

XVIII. BERTRAND VII. du nom de Marfeille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, &c. vers l'an 1511. fe maria avec *Toland* de Tende, fille de *Jean* Lafcaris de Tende, & de *Simonette* Adorne, dont il eut 1. GASPARD I. qui fuit; 2. *Melchior*, tige de la branche du Reveft, qui eft éteinte; 3. *Baltafar*, chevalier de Malte; 4. *Jeanne* de Marfeille, époufe de *Jean* Mainier baron d'Oppede, premier prefident au parlement de Provence.

XIX. GASPARD, I. du nom, de Marfeille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, de Tourves, &c. fe maria avec *Anne* d'Arcuffia, fille unique & heritiere d'*Ifnard* d'Arcuffia, baron de Tourves, dont il eut vingt-quatre enfans, 1. PHILIBERT, qui fuit; 2. *Jean*, prevôt de l'eglife de Riez; 3. *Bertrand*, chevalier, puis commandeur de l'ordre de faint Jean de Jerufalem; 4. *Magdelon*, prevôt de Riez après fon frere; 5. *Jean*, chevalier de l'ordre de faint Jean de Jerufalem, & bailli de Manofque; 6. *Honoré*, chevalier du même ordre; 7. *Jacques*, chevalier du même ordre; 8. *Pierre*, chevalier du même ordre; 9. FRANÇOIS de Marfeille de Vintimille, baron de Tourves, *tige de la branche des marquis du* Luc, *dont nous parlerons plus bas*; 10. *Adrien*, mort jeune; 11. *Lucrece*, mariée 1°. à *Jean* de Chiavari: 2°. à *Jean-Baptifte* de Caftelane, feigneur d'Andon & de Mazaugues; 12. *Anne*, mariée 1°. à *Jean* de Thomas: 2°. à *Baltafar* de Signier, feigneur de Piofin; 13. *Ifabelle* de Marfeille, femme de *Melchior* de Paris; & onze autres garçons ou filles morts jeunes.

XX. PHILIBERT de Marfeille, des comtes de Vintimille, baron d'Olioules, prit pour femme *Marguerite* du Puget, dame de Figaniere, & fut pere 1. de GASPARD II. qui fuit; 2. de *Jean*, feigneur de Cabries, mort fans enfans; 3. d'*Hercules*, ecclefiaftique; 4. d'*Honoré*, chevalier de Malte, tué à vingt-deux ans dans un combat naval donné contre les Turcs l'an 1570; 5. de *Lucrece*, mariée à *François* de Caftelane feigneur de Claret; & 6. de *Marguerite* de Marfeille, femme de *René* de Caftelane feigneur d'Alais.

XXI. GASPARD II. du nom de Marfeille, des comtes de Vintimille, époufa l'an 1570. *Marquife* d'Amic, & fit fon teftament le 19. Mai de l'an 1585. Ses enfans furent 1. MAGDELON, qui fuit; 2. *Philibert* de Marfeille, tige de la branche de Figaniere; 3. *Balthafar* de Vintimille, des comtes de Marfeille, feigneur de Seiffons, pere de *François* de Vintimille, feigneur de Seiffons, & ayeul de *Jofeph Hubert* de Vintimille, feigneur de Seiffons, &c. qui a époufé *Marthe* de Fortia de Piles, & qui a pour freres *François* de Vintimille, docteur de Sorbonne, chanoine de Marfeille; *Jean-Baptifte* de Vintimille chevalier de Malte, officier fur les galeres du roi; & *Marc-Antoine* de Vintimille, tué au fiege de Namur l'an 1695; 4. *François* de Marfeille, chevalier de Malte, commandeur de Montpellier, de Trinquetaille, &c. qui a été deux ans efclave en Barbarie; 5. *Lucrece* de Marfeille, religieufe; 6. *Marguerite* de Marfeille, femme de *Baltafar* d'Agoult, baron d'Olieres.

XXII. MAGDELON de Vintimille, des comtes de Marfeille, fe furnomma le premier de cette maniere, qui a été fuivie par fes defcendans. Il fut deux fois viguier de Marfeille, l'an 1616. & 1641. puis conful d'Aix, & procureur du pays l'an 1626. Après avoir été marié en premieres nôces avec *Eleonore* de Grimaldi, dont il n'eut point d'enfans, il époufa l'an 1624. *Louife* de Coriolis, de laquelle il laiffa FRANÇOIS de Vintimille, qui fuit; *Marguerite*, femme de *Jean-Baptifte* de Valbelle, feigneur de faint Symphorien, marquis de Tourves, &c; & 3. *Louife*, mariée l'an 1641. à *Gafpard* de Balon, feigneur de faint Julien.

XXIII. FRANÇOIS de Vintimille, des comtes de Marfeille, baron d'Olioules, prit alliance avec *Anne* d'Agoult, fille unique & heritiere de *Jofeph* d'Agoult, & de *Louife* d'Oraifon, dont il eut 1. PIERRE-FRANÇOIS-HYACINTHE, qui fuit; 2. *Magdelon* de Vintimille, chevalier de Malte, noyé fur une des galeres de la Religion l'an 1700; 3. *Gafpard* de Vintimille chevalier; 4. *Anne* de Vintimille, époufe de *Guillaume* de Raouffet.

XXIV. PIERRE FRANÇOIS-HYACINTHE de Vintimille-des comtes de Marfeille, baron d'Olioules, &c. a époufé *Jeanne-Elifabeth* Blondel, fille de *François* Blondel, feigneur de Siffone, intendant des bâtimens & fecretaire du roi.

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE *Marquis* DU LUC.

XX. FRANÇOIS I. du nom de Vintimille, des comtes de Marfeille, baron de Tourves, du Luc, &c. neuviéme fils de GASPARD I. & d'*Anne* d'Arcuffia, eft très-celebre dans l'hiftoire fous le nom de *baron de Tourves*. Il eut fort grande part aux guerres civiles de fon tems, pendant lefquelles il rendit de grands fervices à nos rois, foit par fon credit, foit par fa valeur. La Provence étoit alors déchirée par les factions des Raififtes & des Carciftes, & fut agitée de ces troubles jufqu'à l'avenement du roi Henri IV. à la couronne. Le baron de Tourves époufa *Françoife* d'Albert, fille d'*Antoine* d'Albert, feigneur de Reguffe, & veuve de *Timothée* du Mas de Caftelane, feigneur du Luc, laquelle lui apporta la terre du Luc qu'elle avoit eue après la mort de fon premier mari, en compenfation de fa dot. Cette terre qui a été depuis érigée en marquifat, eft une des plus belles de la province. Leurs enfans furent 1. MAGDELON de Vintimille, qui fuit; 2. *Françoife*, mariée à *Theophile* de Gerente, baron de Senas; outre quatre fils & une fille morts jeunes.

XXI. MAGDELON des comtes de Vintimille & de Marfeille, comte du Luc, feigneur de Gonfaron, &c. garda pour fon prince une fidelité inviolable pendant les troubles, & époufa *Marguerite* de Vins, fille de *Hubert* de Garde, feigneur de Vins, dont il eut 1. FRANÇOIS II. qui fuit; 2. *Anne*, femme de *Louis* de Lombard, feigneur de faint Benoît; 3. *Lucrece*, mariée à *Paul* d'Etienne, feigneur du Bourguet; 4. *Henri*, feigneur de Gonfaron, tué au fiege de Beaucaire; 5. *Françoife*, religieufe d'Hieres; 6. *Jean*, prevôt de Riez, doyen de Tarafcon, & grand archidiacre d'Avignon, puis évêque de Digne, & de Toulon, prelat dont la memoire fera éternellement en veneration, mort l'an 1682; 7. *Gafpard*, chevalier de Malte & lieutenant aux gardes, lequel après s'être fignalé au fiege de Courtrai & ailleurs, fut tué à la bataille de Lens, où tout bleffé qu'il étoit de fept coups de moufquet, il combattit jufqu'à ce qu'il eût perdu tout fon fang; 8. *Marguerite*, religieufe à Hieres; 9. *Hubert* de Vintimille, prieur de Flaffans, nommé l'*abbé du Luc*; outre deux fils & trois filles morts en bas âge.

XXII. FRANÇOIS II. du nom, des comtes de Vintimille & de Marfeille, comte du Luc, feigneur de Gonfaron, du Reveft, &c. maréchal de camp des armées du roi, ne fut pas moins attaché que fon pere & fon ayeul au fervice de fon prince pendant les troubles, & fut deux fois procureur du pays l'an 1639. & 1659. viguier de Marfeille l'an 1649. & procureur joint de la nobleffe, charge dans laquelle il mourut le 2. Fevrier de l'an 1667. Ce feigneur avoit époufé 1°. l'an 1625. *Rofane* de Paris, dame du Reveft, de laquelle il eut plufieurs enfans morts en bas âge, excepté *Marie* de Vintimille, religieufe d'Hieres. Il prit une feconde alliance avec *Anne* de Forbin, fille de *Jean* de Forbin, feigneur de la Marthe, de laquelle il eut 1. *Magdelon*, né l'an 1640. & mort jeune; 2. *Lucrece*, religieufe d'Hieres, morte; 3. & 4. *Jean* & *Jacques*, morts en bas âge; 5. *Charlotte*, abbeffe des monafteres d'Hieres, morte; 6. *Louis-Magdelon*, feigneur de Gonfaron, tué à dix huit ans à la defcente de Gigeri le 24. Juillet de l'an 1664; 7. *Therefe*, religieufe d'Hieres; 8. & 9. *Ifabeau* & *Marguerite*, religieufes Urfulines; 10. *Gabrielle*, morte jeune; 11. *Louis-Jofeph*, page de la grande écurie du roi, tué de deux coups de moufquet au fiege de Lille l'an 1667; 12. *Magdelaine*, religieufe Auguftine à Riez, morte; 13. FRANÇOIS-CHARLES comte du Luc, qui fuit; 14. *Charles-Gafpard-Guillaume*, docteur de Sorbonne, évêque de Marfeille, puis archevêque d'Aix en 1708. commandeur de l'ordre du S. Efprit en 1724. & archevêque de Paris depuis 1729; & *Jean-Antoine* de Vintimille, mort en bas âge,

XXIII. François-Charles des comtes de Vintimille & de Marseille, comte du Luc & de la Marthe, lieutenant de roi en Provence, chevalier des ordres du roi, commandeur de l'ordre militaire de saint Louis, après avoir fait plusieurs campagnes à Messine & ailleurs, tant sur terre que sur mer, servit dans la premiere compagnie des mousquetaires, commandée par le bailli de Forbin son oncle, & reçut à la bataille de Cassel un coup de mousquet dans le bras droit, qu'il fallut lui couper. Cet accident lui fit prendre le parti de servir sur mer, de l'agrement du roi, qui le fit capitaine d'une de ses galeres, avec une pension de trois mille livres, & commandeur de l'ordre de saint Lazare. Depuis il a été gratifié par sa majesté d'une commanderie de l'ordre militaire de saint Louis, & a été pourvu de la lieutenance de roi en Provence au departement de Marseille. Le comte du Luc s'est distingué dans toutes les occasions où les galeres ont été employées, & en a commandé les troupes toutes les fois qu'elles ont agi par terre, comme à Genes, à Timoult, aux sieges de Rose, de Barcelone, &c. Il fut nommé ambassadeur en Suisse en 1708. puis à Vienne près l'empereur Charles VI. en 17.5. conseiller d'état d'épée & chevalier des ordres du roi en 1724. Il a épousé avec dispense du saint siege le 13. Juin de l'an 1674. *Louise-Marie-Charlotte* de Forbin sa cousine germaine, morte l'an 1700. & fille de *François* de Forbin, marquis de la Marthe, & de *Marguerite* de Simianes-Gordes. Outre trois fils & deux filles morts en bas âge, il en a eu 1. *Renée-Charlotte-Felicité* de Vintimille; 2. *Gaspard-Magdelon-Hubert* de Vintimille, né le 9. Mars 1687. brigadier des armées du roi le premier Fevrier 1719.

BRANCHE DES COMTES DE VINTIMILLE de Geraci *en Sicile.*

Outre les branches dont nous venons de parler, il y en a d'autres établies en Sicile & en Ligurie, qui reconnoissent pour tige Henri I. comte de Vintimille, fils d'Othon III. La plus illustre est sans contredit celle des marquis de Geraci en Sicile, qui fleurit encore aujourd'hui avec éclat en la personne de Jerôme V. comte de Vintimille, marquis de Geraci & grand d'Espagne, &c. & pere de François V. comte de Vintimille, prince de Belmontino, lequel de *Jeronyme* de Joanni de Tricasta, a pour enfans 1. Jean prince de Bastelbono, né le 27. Septembre de l'an 1684; & *Dominique*, née l'an 1697.

La maison de *Vintimille* porte *de gueules au chef d'or*; les branches d'*Olioules* & *du Luc* écartelent au 2. & 3. de *Marseille* qui est *de gueules, à un lion couronné d'or* de même.

VINTIMILLE (Jacques comte de) de la maison dont on vient de parler, conseiller de Dijon, mort l'an 1582. a traduit du grec la cyropædie de Xenophon & l'histoire d'Herodien. Comme les belles lettres étoient alors dans un état florissant, ses traductions furent examinées de près par divers critiques, & elles furent trouvées fort defectueuses. Il entreprit de se justifier par un écrit qu'il appella, *remontrance aux censeurs de la langue françoise.* Il avoit composé lui-même sa vie en françois, qui est demeurée manuscrite, de même que la traduction latine que Philibert de la Marc conseiller au parlement de Dijon mort en 1687. en a faite. * Baillet, *jugement des sçavans sur les traductions françoises*, & M. de la Monnoye sur Baillet.

VIO (Thomas de) surnommé Cajetan, de la ville de Gaïette dans le royaume de Naples, où il étoit né le 20. Fevrier 1469. entra l'an 1484. dans l'ordre de saint Dominique, & s'y fit en peu de tems une si grande reputation, que n'ayant encore que vingt-six ans il fut fait docteur en theologie, l'an 1494. Il enseigna ensuite à Bresse & à Pavie, fut fait en 1500. procureur general de son ordre, & en 1508. general. Ce fut dans cet emploi qu'il rendit de signalés services au pape Jules II. ayant traversé adroitement le concile que les ennemis de ce pape vouloient tenir à Pise, & lui ayant persuadé d'en tenir un dans l'eglise de Latran. Il composa aussi pour sa défense, un livre où il entreprit de prouver qu'un concile general ne pouvoit être assemblé que par l'autorité du pape. Leon X. pour l'en recompenser le créa cardinal le 1. Juillet 1517. & le 26. Avril de l'année suivante il le fit son legat en Allemagne, où il assista en 1519. à la diete pour l'élection de l'empereur Charles V. & ne put mettre Luther à la raison, n'étant pas soutenu par les puissances. Le 13. Avril de la même année 1519. il fut fait évêque de Gaïette, & l'an 1523. il alla en qualité de legat en Hongrie, d'où il revint l'année suivante, & ayant été pris en 1527. par les troupes de l'empereur Charles V. lorsqu'elles entrerent dans Rome, il fut obligé de se racheter pour une somme d'argent. Enfin il mourut le 9. Août 1534. âgé de 66. ans & près de six mois. Ce cardinal ne fut jamais si occupé qu'il ne donna quelques heures à l'étude chaque jour: il s'en étoit fait un devoir, & c'est ce qui lui fit composer tant d'ouvrages. Tout ce qu'il a fait sur l'écriture a été imprimé l'an 1639. à Lyon en 5. volumes *in fol.* Ses traités sur diverses matieres avoient été imprimés dans la même ville dès l'an 1541. à la tête de la somme de saint Thomas; & à Anvers en 1612. à la suite de la même somme: mais ces deux éditions ne sont pas complettes, & on est contraint de suppléer par l'une à ce qui manque à l'autre. On a aussi avec la même somme les commentaires qu'il a faits dessus, imprimés à Lyon l'an 1541. & avec quelques retranchemens à Rome en 1570. & ailleurs. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 2.

VIOLANTE DA CEO, Portugaise, naif de Lisbonne, se rendit celebre par son esprit. Elle n'avoit que quinze ans lorsqu'elle commença la tragedie de sainte Engracia, qui fut representée devant le roi Catholique en 1619. mais sa reputation naissante ne la flatta point, & sacrifiant ses talens à Jesus-Christ, elle se retira en 1630. dans un couvent de religieuse de l'ordre de saint Dominique, où elle fit profession l'année suivante. Cette sçavante & vertueuse fille a commencé un grand nombre de poësies, dont il n'y a eu qu'un volume imprimé l'an 1646. à Rouen. Elle mourut le 21. Janvier 1693. âgée d'un peu plus de 85. ans & demi. * *Memoires de Portugal.*

VION (Antoine) *voyez* VYON.

VIPSANIA, fille de M. *Agrippa*, fut la premiere femme de *Tibere*, & eut de lui *Drusus*. Tibere l'ayant repudiée, elle épousa *Asinius Gallus* fils de *Pollion*. Elle fut la seule de tous les enfans d'Agrippa, qui mourut de sa mort naturelle dans le tems que son fils Drusus rentroit dans Rome triomphant des Germains.

VIPSANIUS MESSALA, illustre par sa naissance & par son merite, eut de l'emploi dans les armées de Vitellius & de Vespasien vers l'an 69. de Jesus-Christ, & écrivit une histoire. *Cherchez aussi* AGRIPPA. * Tacite, *lib.* 3. *hist.* Pline, *lib.* 2. *epist.* 20. *&* *lib.* 4. *&* 6.

VIRACELLO, anciennement *Biracellum, Aurelii Vicus.* C'est un petit bourg qui a des bains renommés. Il est dans le patrimoine de saint Pierre, province de l'état de l'eglise, sur le lac de Bracciano, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Baudrand.

VIRBIUS, autrement HIPPOLYTE, *cherchez* HIPPOLYTE.

VIRE, petite ville de France dans la Normandie, à la source de la riviere qui porte son nom, & à 12. lieues de Caën vers le sud-ouest. On y trouve bailliage, vicomté, élection, maîtrise des eaux & forêts, &c. & cinq ou six couvens, dont les communautés sont nombreuses. * Baudrand.

VIRE, riviere de France en Normandie. Elle baigne Vire, S. Lo, & se décharge dans la mer de Bretagne à Carentan. * Baudrand.

VIRET (Pierre) nâquit l'an 1511. à Orbe en Suisse. Il étudia à Paris, où il fut ami de Farel. Il alla avec lui à Geneve en 1534. pour y enseigner les nouvelles opinions de Calvin, & y détruire la religion Catholique. Ils vinrent à bout de leurs desseins, firent recevoir leur doctrine, & chasserent les Catholiques de la ville l'an 1536. Viret fut ministre à Lausane, & depuis appellé pour prêcher à Geneve. Il fut ensuite élu ministre de Nîmes, de Montpellier, puis de Lyon, où il exerça cinq ans le ministere. Enfin il se retira à Orange, d'où la reine de Navarre le fit venir en Bearn, où il mourut à Pau l'an 1571. âgé de 60. ans. Ce ministre étoit orateur. Aussi dit-on que ceux de son parti admiroient l'érudition de Calvin, la force

de Farel & l'éloquence de Viret: ce que Beze a exprimé dans une de ses épigrammes. Il écrivit divers ouvrages en latin & en françois. * Melchior Adam, *in vit. theolog. extran.* Sponde, *A.C.* 1535. *n.* 1. La Croix du Maine, *biblioth. françoise.* Bayle, *diction. crit.*

VIRGAN, petite ville d'Asie dans les isles Philippines. Elle est située dans l'isle Ferdinand, dont elle porte quelquefois le nom. Elle appartient aux Espagnols. * Mati, *diction.*

VIRGILE, poëte Latin, fils d'un potier d'Andes, dans le territoire de Mantoue, où il nâquit le 15. Octobre de l'an 684. de Rome & 70. avant Jesus-Christ; après avoir étudié à Naples, il alla à Rome, où son merite l'insinua dans l'amitié des plus beaux esprits & des plus illustres personnes de son tems, entre autres de l'empereur Auguste, de Mecenas & de Pollion. Il composa des vers que tout le monde admira, & porta la poësie latine au plus haut point où elle soit arrivée: aussi est-il regardé comme *le prince des poëtes Latins*. Il fit ses eglogues à l'imitation de Theocrite; ses georgiques à l'imitation d'Hesiode, & l'Eneïde à l'imitation d'Homere. On dit qu'il travailla douze ans à son Eneïde, & qu'il l'avoit écrit en prose, avant que de le réduire en vers. L'empereur le pressoit de mettre la derniere main à ce poëme, dont la reputation fut très-grande dès sa naissance. Virgile lui fit voir le II. le IV. & le VI. livres, qui sont les plus beaux. On assure que lisant en presence de cet empereur & de sa sœur Octavie, l'endroit où il parle de Marcellus, ils en furent si touchés, qu'ils l'interrompirent par leurs larmes & leurs soûpirs, & qu'Octavie même tomba en foiblesse. Ce poëte mourut âgé de 51. ans, à Brindes en Calabre, le 22. Septembre l'an 735. de Rome, & 19. avant Jesus-Christ, revenant de Grece avec Auguste. Son corps fut porté près de Naples & l'on mit sur son tombeau ces deux vers qu'il avoit lui-même composés:

Mantua me genuit, Calabri rapuêre, tenet nunc
Parthenope: cecini pascua, rura, duces.

En mourant il avoit voulu qu'on brûlât son Eneïde; mais ayant appris qu'Auguste ne le permettoit pas, il pria de n'y rien changer. Ce fut à cette condition qu'il legua cet ouvrage à Tucca & à Varius excellens poëtes, & ses amis, & l'empereur eut soin que les intentions de l'auteur fussent suivies: de-là vient que l'on y trouve des vers imparfaits, Auguste ayant voulu qu'on les laissât en cet état sans y rien ajoûter. * Donat, *en sa vie.* S. Jerôme, *in chron.* Eusebe. Velleïus Paterculus. Suetone. Pline. Lilio Giraldi. P. Crinitus. Vossius. Scaliger. Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes Latins.*

VIRGILE, évêque d'Arles, dans les VI. & VII. siecles, fut religieux du monastere de Lerins, puis abbé à Autun, & il fut élu évêque d'Arles l'an 588. Le pape saint Gregoire lui envoya le *pallium* l'an 595. par une distinction toute particuliere, le fit son vicaire dans les royaumes de France, de Bourgogne & d'Austrasie. Il mourut vers l'an 624. âgé de 77. ans. * *Vita apud* Bolland. Vincent Barralis. Saint Gregoire, *l.* 1. *epist.* 45. *& lib.* 7. *epist.* 50. 52. 53. Baillet, *vies des Saints, au* 5. *Mars, jour auquel on fait mention de ce saint évêque.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

VIRGILE (Saint) évêque de Saltzbourg, né d'une noble famille d'Irlande, vint en France, où il s'acquit du crédit dans la cour de Pepin, & alla ensuite dans la Baviere, où il eut un grand démêlé avec Boniface archevêque de Mayence, touchant la formule dont un prêtre ignorant se servoit pour baptiser: *In nomine Patria, & Filia, & Spiritua sancta.* Boniface prétendoit que le baptême fait en cette forme étoit nul, & Virgile au contraire soûtenoit qu'il étoit bon. En 754. la dispute vint à la connoissance du pape Zacharie, qui décida en faveur de Virgile. Il fut fait évêque malgré lui, vers l'an 764. & eut la gloire de bâtir dans l'espace de sept ans, une très-belle eglise, qu'il dédia à saint Rupert, duquel il étoit le successeur, & de convertir à la foi les Carinthiens. Le pape Zacharie le censura publiquement pour avoir avancé qu'il y avoit des Antipodes, & déclara même cette opinion heretique. Virgile mourut le 27. Novembre 780. Le pape Gregoire IX. le mit au rang des Saints; ce qui est une raison de douter qu'il eût été repris comme heretique au sujet des Antipodes. *Voyez* sa justification dans les *mémoires de Trévoux* Janvier 1708. * Andreas Brunner, *annal. virtut. & fort. Bojorum.*

VIRGILE, historien, *cherchez* POLYDORE VIRGILE.

VIRGINIE, partie de l'Amerique septentrionale, comprend, selon les Anglois, la nouvelle Angleterre; la nouvelle Hollande, & le pays qui s'étend vers le midi jusqu'à la Floride, lequel est particulierement appellé la Virginie, & est divisée en Virginie septentrionale, & Virginie meridionale. Celle-là s'étend depuis le trente-neuviéme degré de latitude; & celle-ci depuis le trente-troisiéme jusqu'au trente-sixiéme. La Virginie septentrionale prise proprement, est dans un climat assez temperé. L'été y est chaud comme en Espagne; & l'hiver y est froid, comme en France. Les chaleurs y regnent au mois de Juin, de Juillet d'Août; mais elles sont moderées par un vent d'orient, que les Espagnols nomment *Bises*, & par les vents qui y soufflent de la mer. Depuis Decembre jusques en Mars, le froid y est souvent fort rude, mais par intervalles. Les tonneres y sont plus frequens qu'en Europe. Ce pays avoit été découvert par Jean Verrazan, sous les auspices de François I. roi de France. Ce n'a été qu'après lui que Walter, Anglois, l'a reconnu l'an 1584. Les premiers qui en firent la découverte, lui donnerent le nom de *Mocosa*; & les Anglois lui ont donné celui de *Virginie*, en l'honneur de leur reine Elizabeth, qui mourut sans avoir été mariée. La terre y est noire, & très-propre à porter du froment & du mayz, que les naturels appellent *pagatow*. Les racines de *Tsinaw* & de *Lochcpenank* coupées & broyées servent à faire du pain à ceux qui sont avancés dans le pays. Le tabac y croît en abondance, & est nommé *Vpowo*. Il y croît aussi une herbe, où l'on trouve de la soye attachée, comme une petite peau luisante & déliée. On entre dans ce pays par un large golfe entre deux caps ou promontoires, dont celui qui est au sud, est appellé le *cap de Henri*; & celui du nord est nommé le *cap de Charles*. C'étoient les noms du prince de Galles, & du duc d'Yorck, qui depuis a été roi d'Angleterre. Le milieu du pays est très-fertile, & fort agréable, ce qui se connoît même à la grandeur & à la beauté des arbres qui y croissent. Les originaires du pays sont en petit nombre. Leur paresse en est la cause, car quoi que la terre y puisse produire toutes choses en abondance, elle ne peut pas nourrir beaucoup d'habitans, parce qu'elle n'est pas cultivée. Ces sauvages sont robustes & agiles, & ne manquent ni d'industrie ni d'esprit. Le larcin n'est pas en usage chez eux, parce qu'ils croyent que les sorciers peuvent les découvrir, & les mettre entre les mains de ceux à qui ils auroient fait tort. Ils s'habillent de peaux de bêtes sauvages, & quelques-uns portent des manteaux faits de plumes de coqs d'inde, cousues ensemble avec une industrie que les étrangers ne peuvent s'empêcher d'admirer. Tous se peignent les mains, les bras, les cuisses, & le visage, de diverses figures de bêtes, & de marques noires, pour paroître plus beaux. Leurs oreilles sont percées en trois endroits, d'où pendent des coquilles au lieu de perles. Quelques-uns ont sur leur tête un panache de plumes, ou une peau d'oiseau de proye. Les plus riches portent quelque plaque de cuivre; & les autres portent une main séche de quelque ennemi qu'ils ont vaincu; pour marquer leur bravoure. Les femmes y lavent dans la riviere leurs enfans nouveaux-nés, puis les frottent de certaines drogues, & les peignent, pour leur endurcir la peau contre le froid & le chaud. Les hommes ne s'occupent qu'à la chasse, à la pêche, à la guerre & autres semblables exercices, pendant que les femmes font le ménage des champs & de la maison. Leur plus grand trafic est des peaux des bêtes qu'ils ont tuées. Leurs armes sont l'arc, la fléche & la massue. Ils ne combattent gueres que par surprise, mais rarement avec succès, parce que les Anglois se sont fortifiés contre leurs courses. Leur religion, est d'adorer tout ce qu'ils craignent, comme le feu, l'eau, le tonnerre, les canons, les chevaux, & principalement le diable, qu'ils appellent *Obe*. Ils en ont dans leurs temples des images effroyables, & lui immolent du sang, de la graisse des bêtes sauvages, & lui

offrent du tabac, lorſqu'ils retournent de la guerre, ou de la chaſſe. Le ſoleil, la lune & les étoiles paſſent chez eux pour des demi-dieux. Ils bâtiſſent à leurs dieux des temples, qu'ils nomment *Machuvmuh*. L'opinion de leurs *Weroans*, ou *prêtres*, qui ſe piquent d'être ſçavans, eſt que les dieux ſont d'une nature humaine; auſſi les repréſentent-ils ſous cette forme. Ils nomment *Keuvas* le principal de ces dieux. Tous ces peuples ont au dos la marque de leurs rois, ou ſeigneurs; & quoiqu'il y ait de ces princes, qui ne commandent qu'à une ville, ou à deux ou trois, ils s'eſtiment autant que celui qui en a un grand nombre. Les Anglois ont envoyé quelques colonies en ce pays-là, où ils ont un lieutenant general, & des gouverneurs particuliers.

A l'égard de la Virginie meridionale, elle fut découverte l'an 1584. par le chevalier Walter Raleg. Le mayz des Indes, que les originaires du pays appellent *pagatow*, y vient en abondance: la tige porte quelquefois trois ou quatre épics, chargés de cinq ou ſix cens grains, jaunes, rouges, ou de diverſes couleurs. On y voit quantité de cerfs, de lapins, d'écureuils, d'ours & de lions, un grand nombre de coqs-d'inde, de perdrix, & d'autres oiſeaux de bois & de rivieres. Comme la terre y eſt très-fertile, on en peut tirer beaucoup de profit en la cultivant. Il y a une infinité de loutres, & d'autres animaux, dont les peaux ſont fort eſtimées; & quelques Anglois aſſurent qu'il s'y trouve des civetes. On voit des perles parmi ces Sauvages; mais on ne ſçait pas ſi elles ont été pêchées dans leur pays. Les cabanes de ces Indiens ſont ſituées le long du rivage. Ils nomment leurs gouverneurs *Weroans*, qui commandent à un ou à pluſieurs dieux; mais ils ont quelque legere connoiſſance d'un dieu ſouverain; qui a créé le monde & les autres Dieux. Leurs prophetes ſont des magiciens qui conſultent le diable, pour prédire l'avenir à ces Idolâtres. Ils croyent l'immortalité des ames, & qu'elles jouiſſent d'un bonheur infini, dans le ſejour des dieux, ou qu'elles ſont punies dans le puits ardent, qui eſt, diſent-ils, au bout de la terre, vers l'occident, en un lieu nommé *Popoguſſo*. * Thomas Ariol. Daviti. Winilet. Magin. De Laët, *hiſtoire du nouveau monde*.

VIRGINIE, dame Romaine, de famille noble, ayant épouſé un homme du peuple, fit bâtir le temple de la pudicité plebeïenne. *Voyez* PUDICITE'.

VIRGINIE, jeune fille Romaine, dont *Appius Claudius*, l'un des decemvirs, devint paſſionnement amoureux. *L. Virginius*, qui en étoit le pere, l'avoit promiſe à *L. Icilius*, qui avoit été tribun. Pour venir à bout de cette fille, qu'il ne put corrompre par ſes preſens, il donna charge à *M. Claudius*, qui étoit un de ſes confidens, de la demander comme une perſonne née de ſon eſclave, & qui par cette raiſon devoit lui appartenir. Virginius, connu generalement de tout le monde par les ſervices qu'il avoit rendus à la republique, étoit dans le camp; & ce procès devant être décidé par Appius Claudius lui-même, il y avoit beaucoup d'apparence que la paſſion de ce brutal ſeroit ſatisfaite. Virginie étant allée dans la place, M. Claudius la prend & la conduit devant le tribunal de ſon amant, qui ordonne que M. Claudius qui la reclamoit, l'emmene chez lui, à condition de la repreſenter à l'arrivée de celui qui avoit juſques-là paſſé pour ſon pere. Tous les parens de cette Romaine, ſon fiancé, le peuple & les femmes crient hautement contre cet arrêt: & Appius, qui prevoyoit bien que pour ſon ſalut il ne devoit rien précipiter, prie Claudius de relâcher ſon droit juſqu'au lendemain. Cependant Icilius paſſa en diligence dans le camp où étoit le pere de ſa fiancée, l'inſtruiſit de la choſe, preſſa ſon retour, & étant parti dès le même ſoir, ils arriverent le matin à Rome. Appius qui demeura ſur ſon tribunal, craignant peut-être qu'on ne ſe doutât qu'il n'étoit allé à l'audience que pour cette cauſe, écouta les avocats ſur d'autres affaires, & il ne fut pas plûtôt chez lui, qu'il écrivit des lettres à ſes collegues qui étoient au camp, qu'au lieu de donner congé à Virginius, ils priſſent leur ſûreté pour le bien garder. Mais cet avis fut reçû trop tard; & Appius parut étonné de voir le matin Virginius, Icilius & Virginie accompagnés de leurs avocats, de leurs parens, de tous leurs amis, d'un nombre conſiderable de dames Romaines; & toute la place remplie de gens; qui n'étoient-là que pour attendre l'arrêt d'Appius. Virginius cependant careſſe, preſſe, ſollicite, fait voir l'injuſtice qu'on lui fait, à tous ceux qu'il connoît & qu'il rencontre. Appius, dont la paſſion étoit une eſpece de fureur, ne laiſſa pas de prononcer que M. Claudius retiendroit cette fille comme ſon eſclave. Chacun murmure de cette injuſtice, & Claudius ſe met en état de ſaiſir la fille, qui étoit au milieu des dames Romaines qui l'avoient accompagnée, & qui s'écrierent au moment qu'on la voulut prendre. Virginius implore la pitié du juge; mais voyant qu'il ne peut rien gagner par ſes prieres, par ſes larmes, ni par ſes menaces, il demande que l'on ſouffre au moins qu'il parle à ſa fille & à ſa nourrice, pour s'informer plus particulierement de la verité. On le lui permit, & ayant tiré Virginie à part, & pris un coûteau qu'il rencontra ſur la boutique d'un boucher: *Ma chere Virginie*, lui dit-il, *voilà enfin tout ce qui me reſte pour te conſerver l'honneur & la liberté*. Dans le même tems il lui porta le coûteau juſques dans le cœur; & non-ſeulement fe ſauva de la multitude, quoiqu'Appius ordonnât qu'on le ſaiſît, mais alla dans le camp avec quatre cens hommes qui l'avoient ſuivi. Les troupes plus indignées contre le juge, que contre le pere, prirent les armes, & marcherent à Rome, où elles ſe ſaiſirent du mont-Aventin. Tout le peuple d'autre part cria contre Appius qu'on mit en priſon, & qui ſe tua pour prevenir l'arrêt de ſa mort. Spurius Oppius, autre decemvir qui étoit à Rome, & qui ſouffrit le jugement tyrannique de ſon collegue ſans s'y oppoſer, étant retenu, ſe fit mourir; & M. Claudius, confident d'Appius, fut condamné. Ce crime fut cauſe qu'on abolit les decemvirs, l'an 305. de la fondation de Rome, & 449. avant Jeſus-Chriſt. On rétablit enſuite les conſuls. L'hiſtoire en eſt rapportée fort au long par *Tite-Live, l. III. de la premiere decade*.

VIRGINIENNE, en latin *Virginenſis Dea*, la déeſſe des filles, étoit une déeſſe des Gentils, qui croyoient que ſon ſoin particulier étoit de délier la ceinture des filles le ſoir de leurs nôces. Cette divinité étoit invoquée par l'un & l'autre ſexe, pour le mariage, dans ces anciens tems d'ignorance & de ſuperſtition. * Saint Auguſtin, *de la cité de Dieu*.

VIRGINIUS (L.) pere de Virginie. Voyez *ce qui le regarde dans l'article de* VIRGINIE & dans Tite-Live, *l.* 3. *de la premiere decade*, où ſon hiſtoire eſt rapportée.

VIRGINIUS ROMANUS, poëte comique Latin, vivoit du tems de Trajan, vers l'an 100. de J. C. On trouve ſon éloge dans le VI. livre des epitres de Pline *le Jeune, ep. ad Caninium* 137.

VIRIATUS, general des Luſitaniens en Eſpagne, qui ſont maintenant les Portugais, de chaſſeur qu'il étoit, devint capitaine d'une troupe de brigands, & general d'une armée, avec laquelle il ſe rendit maître du Portugal, l'an 609. de Rome, 145. avant Jeſus-Chriſt. Il courut & ravagea pendant quatorze ans, tout ce qui eſt deçà & delà les fleuves de l'Ebre & du Tage. Il vainquit les préteurs M. Vintidius, Cl. Unimanus, & Cn. Plancius; & donna tant de terreur aux Romains, qu'il fallut une puiſſante armée avec un conſul pour lui reſiſter. Enfin Cepion, conſul Romain, eut recours à la trahiſon, & fit aſſaſſiner Viriatus l'an 140. avant Jeſus-Chriſt. * Tite-Live, & Flor. *l.* 2. *c.* 17.

VIRIDOMARE, du pays des Eduens, dans l'ancienne Lyonnoiſe premiere, commanda la cavalerie avec Eporedorix devant Gergovie. L'affection que ceux de ſon pays avoient pour les Romains, ayant changé par les menées du *Vergoblette*, ou ſouverain magiſtrat, il ſe retira avec les troupes de cet état, ſous pretexte de prevenir Litarique, & de raſſurer le pays. Il ſe ſaiſit de Nevers avec Eporedorix, l'an 53. avant Jeſus-Chriſt, & commanda au ſiege d'Alexie. * Jul. Céſar, *guerre des Gaules*.

VIRIDOVIX, du pays des Unelliens, dans la ſeconde Lyonnoiſe, chef de quelques, qui s'étoient raſſemblés de toutes les Gaules contre les Romains, préſenta pluſieurs fois la bataille à Titurius Sabinus, lieutenant de Céſar; mais Sabinus, cherchant à vaincre par ruſe, ne l'accepta point: bien plus, il lui fit donner avis par un Gaulois même, que les Romains alloient décamper, & qui

que tout étoit en désordre. Alors prêt à recevoir Viridovix avec avantage, il se mit en bataille pour sortir avec impetuosité sur les Gaulois, qui ne pouvoient éviter leur défaite, parce que l'éminence sur laquelle Sabinus étoit campé, étoit d'environ mille pas de hauteur, & qu'on ne pouvoit y arriver que hors d'haleine. César dit que Viridovix & les autres chefs ne donnerent cette permission de combattre qu'à regret, & qu'ils y furent forcés par l'ardeur des Gaulois. * Jules César, *guerre des Gaules*, *l.* 3.

VIRIPLAQUE, en latin *Viriplaca* (mot composé de *Vir*, mari, & de *Placare*, appaiser) étoit une déesse adorée dans le Paganisme par les anciens Romains. Ils croyoient que Viriplaque, dans les brouilleries qui arrivoient entre un mari & une femme, prenoit le soin de ramener leurs esprits, & de les porter à la paix. Le temple de Viriplaque étoit dans Rome, au mont Palatin. Dans ce temple se rendoient le mari & la femme, chacun de son côté, lorsqu'ils étoient en querelle; là ils se parloient, & ils en venoient à des éclaircissemens, s'il étoit necessaire. Enfin après s'être suffisamment expliqués sur ce qui causoit leur different, ils déposoient l'un & l'autre leur mécontentement au pied de l'autel de la déesse, & s'en retournoient dans leur maison entierement réunis.* Valere Maxime, *l.* 2. *c.* 1.

VIRLEJUS (Hugues) sorti d'une noble famille d'Angleterre, florissoit vers l'an 1344. sous Edouard III. roi d'Angleterre, & étoit religieux de l'ordre du Mont-Carmel, docteur & professeur en theologie à Oxford, & celebre predicateur. Il a fait un recueil de ses lectures, qu'il a donné en un livre, intitulé *Figuræ historiarum*. Ses autres ouvrages sont, *Commentarii in sanctum Matthæum. Prælectiones in D. Paulum. Lectiones in scripturam. Placita theologica. Sermonum per annum l. I. Determinationes nonaginta sex. Quæstiones ordinariæ.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

VIRLEJUS (Thomas) theologien, a composé quelques ouvrages, ausquels il n'a point mis son nom, excepté aux commentaires qu'ils a faits sur toutes les épîtres de saint Paul, divisés en quatorze livres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus, &c.

VIRTON, petite ville des Pays-Bas Espagnols. Elle est capitale d'une prévôté, qui porte son nom, & située dans le duché de Luxembourg, à cinq lieues de la ville de Luxembourg, vers le couchant* Mati, *diction geog.*

VISANDRE, *Visander*, soldat Goth, se fit admirer dans une bataille que les Goths donnerent contre Belisaire, où il fit voir un courage extraordinaire jusqu'à la fin du combat, malgré la perte de son sang, qui couloit abondamment de ses playes. Enfin il succomba & demeura pour mort avec ceux qui avoient été tués; mais trois jours après, les Goths étant venus pour ensevelir les corps des soldats, trouverent Visandre qui respiroit encore, & le porterent dans le camp. Il fut gueri de treize playes qu'il avoit reçues, vêcut long-tems, & s'acquit beaucoup de reputation parmi les Goths. * Procopius, *de reb. Gothor. &c.*

VISAPOR, ou VISIAPOR, ou VISAPOUR, royaume dans le Decan, est situé vers la côte occidentale de la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du golfe de Bengala. Le roi de Visapor est le plus puissant de tous ceux du Decan, & est appellé souvent le roi de Decan. Sa ville capitale Visapor, qui a donné le nom au royaume, a quatre ou cinq lieues de circuit, & est ceinte d'une double muraille, garnie de quantité de canons. Le palais du roi est au milieu de la ville, & est entouré d'un fossé plein d'eau, où il y a des crocodiles. Le roi qui y regnoit l'an 1666. étoit un orphelin, que le feu roi & la reine sa femme avoient adopté pour fils. Après la mort du roi, la reine l'établit sur le thrône par son credit; & parce qu'il étoit encore jeune, elle fut déclarée regente du royaume. * Thevenot, *voyage des Indes*, *t.* 3.

VISBIUS, qui vivoit du tems de l'empereur Domitien, selon quelques auteurs, & vers l'an 90. de Jesus-Christ, écrivit la vie de saint Denys l'*Areopagite*, si l'on en croit Hilduin, *ep. ad Lud. Pium*; mais cet auteur ne fut jamais; & l'ouvrage qui est sous son nom, dont Hilduin s'est servi, est une piece manifestement supofée, comme M. de Launoi l'a prouvé. * Matthieu Galenus, *ad or. epist. Hilduin.* Surius. Vossius, &c. de Launoi, *de Areopagiticis Hilduini.*

VISCH (Charles de) Flamand, de l'ordre de Cîteaux, vivant vers le milieu du XVII. siecle, a publié une bibliotheque des écrivains de son ordre *in* 4°. imprimée à Douai, 1648. & à Cologne 1656. C'est la meilleure que nous ayons, quoiqu'elle soit écrite en assez mauvais style. Par son moyen, ceux de l'ordre de Cîteaux ont l'avantage en ce point sur les Benedictins, & sur toutes les autres communautés regulieres, hors les Freres Mineurs, les Dominicains & les Jesuites. Il faut cependant user de discernement & de précaution en le lisant, pour ne se point laisser surprendre à certains endroits qu'il n'a pas assez examinés. On peut joindre ici à l'ouvrage de Visch, le *Phenix ressuscité* de Chrysostome Henriquez, Espagnol, mort à Louvain, l'an 1632. en deux livres; mais il ne regarde proprement que les anciens écrivains Anglois, dans le premier, & les Espagnols dans le second. * Nicolas Antonio, *præfat. ad bib.*

VISDOMINI (Sixte) né à Como dans le Milanés, d'une illustre famille, entra jeune dans l'ordre de saint Dominique, y enseigna avec reputation, & en 1571. fut pourvû de l'évêché de Modene par le pape saint Pie V. L'an 1581. ce prelat fut envoyé à la cour de Madrid par Alfonse II. duc de Ferrare & de Modene: de retour dans son diocese il reprit ses études, & mourut le 27. Septembre 1590. Ses sermons ont été imprimés à Venise en 1576. Pour ses autres ouvrages, dont le plus considerable étoit un commentaire sur l'épître de saint Paul aux Romains, qu'il avoit promis dès l'an 1566. On ne sçait s'ils ont vû le jour.* Echard, *script ord. FF. Præd. t.* 2.

VISE, petite ville autrefois fortifiée. Elle est dans l'évêché de Liege, sur la Meuse, à deux ou trois lieues au-dessous de Liege, & au dessus de Mastricht. * Mati.

VISEU, VISEO, ville de la province de Beira en Portugal, avec évêché suffragant de Braga, est située sur une petite riviere, à dix lieues de Lamego, vers le midi. Quelques uns la prennent pour l'ancienne *Vicus Aquarius*, ville de la Lusitanie, Elle est capitale d'une comarca ou jurisdiction, & ses environs sont très-agreables & très-fertiles. Elle a donné son nom aux ducs de Viseo, dont la posterité est rapportée à PORTUGAL. * Baudrand.

VISIGOTS, c'est-à-dire *Goths Occidentaux*, peuples barbares, étant entrés dans l'empire Romain, obtinrent de l'empereur Valens, la Mœsie & la Thrace pour leur habitation. Comme l'empereur ne tint pas les conditions de paix qu'il leur avoit accordées, ils lui déclarerent la guerre, défirent son armée & le tuerent; ils s'emparerent ensuite de la Dacie & de la Thrace, de l'Epire, de la Thessalie & de l'Achaye. L'empereur Theodose fut obligé de faire un traité avec eux. Le roi Alaric descendit en Italie, & prit Rome sous l'empire d'Honorius. Ataulph, successeur d'Alaric, s'empara des Gaules; & depuis Walia se rendit maître de l'Espagne & de la seconde Aquitaine, qui lui fut cedée par l'empereur Honorius. Ils ont possedé l'Espagne jusqu'à ce que les Maures s'en rendirent maîtres l'an 711. *Voyez* GOTHS dans l'article GOTHIE.

VISITATION, fête instituée en memoire de la visite que la sainte Vierge rendit à sainte Elisabeth. Dès que l'ange Gabriel eut annoncé à la sainte Vierge le mystere de l'incarnation du Verbe divin, & lui eut revelé que sainte Elisabeth sa cousine étoit grosse de six mois, elle fut inspirée d'aller voir cette parente, qui demeuroit avec Zacharie son mari à Hebron, ville située sur une des montagnes de Juda, à vingt-cinq ou trente lieues de Nazareth. Marie partit le 26. Mars, & arriva le 30. à Hebron, dans la maison de Zacharie. Elisabeth n'eut pas plûtôt entendu sa voix, qu'elle sentit son enfant se remuer dans son sein. Elle lui dit: *Vous êtes benie entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles est beni*, & la congratula sur son bonheur. Ce fut alors que Marie prononça ce cantique pieux que nous appellons le *Magnificat.* Après y avoir demeuré environ trois mois, elle retourna à Nazareth un peu avant la naissance de S. Jean-Baptiste. Il y a des auteurs qui tiennent que la sainte Vierge assista aux couches de sainte Elisabeth. A l'égard de la fête, celui qui a pensé le premier à l'établir, a été saint Bonaventure, general de l'ordre de saint François,

lequel en fit un decret dans un chapitre general tenu à Pise l'an 1263. pour toutes les églises de son ordre. Depuis le pape Urbain VI. étendit cette fête dans toute l'eglise. Sa bulle, qui est de l'an 1389. ne fut publiée que l'année suivante par Boniface IX. son successeur. Le concile de Bâle commencé l'an 1431. l'a aussi ordonnée, & a marqué son jour au 2. Juillet: ce qui a fait croire à quelques-uns, que la Vierge ne partit de chez Zacharie que le lendemain de la circoncision de saint Jean, qui fut faite le 1. de Juillet, huit jours après sa naissance. Il auroit été plus naturel de la placer, comme on a fait dans quelques églises, au 28. de Mars, trois jours après l'Annonciation. * Christophe de Castro, *vie de la Vierge*.

VISITATION, ordre de religieuses institué par S. François de Sales, aidé de Madame de Chantal. Ce fut le 6. Juin de l'an 1610. qu'il prit commencement à Anneci; cette dame & quelques demoiselles ayant commencé alors leur noviciat, qui au bout de l'an fut suivi de vœux simples. La reputation de leur vertu les fit souhaiter dans plusieurs villes, S. François de Sales en accorda quelques unes à l'archevêque de Lyon Denys Simon de Marquemont, depuis cardinal, qui les reçut en 1615. & qui trois années après les engagea à faire des vœux solemnels. Ce fut le saint évêque de Geneve qui dressa leurs constitutions, lesquelles furent approuvées l'an 1626. par le pape Urbain VIII. Il leur demanda peu d'austerités corporelles; mais beaucoup de simplicité, de modestie, d'attention sur elles-mêmes, de cordialité, de soûmission à leurs superieures: elles conservent encore presentement l'esprit de leur saint instituteur; & quoique répandues dans plus de cent soixante monasteres en France, en Italie, en Allemagne, & en Pologne, qui ne sont pas gouvernés par un chef general, mais soûmis au gouvernement des évêques dans les dioceses desquels ils sont situées; il y a toujours eu une parfaite union entre ces monasteres, qui se secourent dans le besoin, l'abondance des uns suppléant à l'indigence des autres. * Marsolier, *vie de S. François de Sales. Le même, vie de la mere Fremiot de Chantal.* Henri de Maupas, *vie de la mere de Chantal.*

VISLICZA, ville de la haute Pologne. Elle est capitale d'une châtellenie, & située sur la petite riviere de Nida dans le palatinat de Sendomir, à vingt deux lieues de la ville de Sendomir, tirant vers Cracovie. * Mati, *dict.*

VISP, bourg du haut Valais. Il est situé dans les montagnes qui sont au midi du Rhône, & il est considerable pour ses mines de cristal. * Mati, *diction.*

VISSAC, ancienne maison d'Auvergne, descendoit de

I. PONS seigneur de Vissac, qui vivoit en 1245. & que l'on tient pere d'ETIENNE, qui suit; de *Pierre*, chanoine de Brioude, mort le 1. Août 1286; & de *Françoise* de Vissac, dame d'Aurose, morte aussi en Août 1286.

II. ETIENNE seigneur de Vissac, qui vivoit en 1298. épousa *Guigonne* dame d'Arlenc, fille & heritiere de *Pons* seigneur d'Arlenc, & de *Beatrix* de la Roche-en-Regnier, dont il eut, PONS, qui suit; & HUGUES de Vissac, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné.*

III. PONS seigneur de Vissac & d'Arlenc, qui vivoit en 1322. épousa *Alix* de Montboissier, dont il eut, *Pierre*; LOUIS, qui suit; & *Dalmas* de Vissac, seigneur de Marsac, qui servoit en Languedoc en 1346. & sous Amauri sire de Craon en 1352. & qui fut pere de *Guillaume* seigneur de Vissac; de *Pierre*, chanoine de Clermont, & de Brioude; & de *Pons* de Vissac, qui s'emparerent de nuit & par force du château de Vissac sur leurs cousines, pour raison de quoi ils furent poursuivis criminellement en 1367. & 1370.

IV. LOUIS seigneur de Vissac & de Marsac, mort en 1361. laissa de *Beatrix* de Saissac deux filles, qui plaiderent contre leurs cousins, qui s'étoient emparés par force du château de Vissac. L'aînée nommée *Dauphine*, fut religieuse; & *Marguerite* de Vissac la seconde, épousa *Raymond* seigneur de Prohynes & de saint Privas, fils de son tuteur.

III. HUGUES de Vissac, second fils d'ETIENNE seigneur de Vissac, & de *Guigonne* dame d'Arlenc, fut seigneur d'Arlenc. Le roi l'envoya en 1312. avec d'autres seigneurs au royaume de Navarre pour en prendre le gouvernement, & en 1314. en cour de Rome, ainsi qu'en Savoye & en Dauphiné, pour tâcher d'établir une ferme paix entre le comte & le Dauphin, & vivoit en 1322. De sa femme, dont le nom est ignoré, il eut *Pons* seigneur de Vissac, mort sans enfans de *Guigonne* de Joyeuse; ETIENNE, qui suit; & *Hugues* de Vissac, chanoine de Brioude & archidiacre de Troyes en 1336.

IV. ETIENNE de Vissac, seigneur d'Arlenc, étoit chancelier de France en 1334. Il prétendit droit à cause de sa femme en la succession de Beraud sire de Mercœur, dont il en obtint entre autres biens la châtellenie de Murs dont le fief & l'hommage furent à sa priere réunis à la couronne, sans en pouvoir être jamais separés par lettres du roi Philippe *de Valois*, du mois de Juin 1339. Il remit peu après les sceaux, & vivoit encore en 1350. ayant eu de *Alix* de Poitiers, fille de *Guillaume*, seigneur de Chanac, & de *Luce* de Beaudisner, qu'il avoit épousé avant l'an 1321. ETIENNE, qui suit; *Pierre*, chanoine de Meaux en 1359; & *Alix* de Vissac, mariée à *Jean* seigneur de Lastic.

V. ETIENNE seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, mort à l'armée en 1386. avoit épousé N. dont le nom est ignoré, & dont il eut ANTOINE qui suit; *Pierre* évêque de saint Flour, puis de Lavaur; *Alix*, mariée à *Astorge* de Taillac, duquel elle étoit veuve en 1423; & *Louis* de Vissac, seigneur de Thori-sur-Allier & de saint Pierre, vivant en 1400. avec *Jeanne* de Chauvigni, sa femme, dont il eut *Louis* de Vissac, seigneur de Thori, qui épousa *Annette* du Pui, fille de *Jean*, seigneur de Bermond, laquelle prit une seconde alliance en 1426. avec *Jean* seigneur de Chaseron.

VI. ANTOINE seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, vivoit en 1415. Il épousa *Marguerite*, fille de *Louis* d'Apchon, & de *Marguerite* d'Estain, dont il eut CLAUDE, qui suit; *Marguerite*, premiere femme de *Pierre* de Montmorin, seigneur de saint Herem; & *Jeanne* de Vissac, mariée à *François* Maréchal, seigneur de Meximieux.

VII. CLAUDE seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, assista le seigneur de Thinieres son beau-frere, dans la surprise du château de Vernieres, pourquoi il fut poursuivi criminellement en 1440. & vivoit encore en 1476. Il avoit épousé *Marguerite* de Thinieres, dont il eut *Claude*, seigneur de Montreal, mort sans alliance; ANTOINE, qui suit; & *Marguerite* de Vissac, qui s'opposa en 1477. avec ses freres, aux criées des biens & heritages de son pere.

VIII. ANTOINE seigneur de Vissac, d'Arlenc & de Murs, épousa *Anne* de la Roue, fille de *Claude* seigneur de la Roue, & de *Billette* de Tournon, dont il eut pour fille unique *Jeanne* dame de Vissac, d'Arlenc & de Murs, mariée le 30. Août 1497. à *Just* seigneur de Tournon. * Du Chêne, *hist. des chancel.* Le pere Anselme, &c.

VISSAN ou ESSEU, selon les gens de mer, étoit autrefois l'*Iccius Portus*, dont parle César. Aujourd'hui c'est un petit château, avec un port sur la côte de la mer Britannique, ou Manche d'Angleterre, à trois lieues & demie de Calais, & à quatre de Boulogne. Le cap que les François appellent *les Mottes noires*, & les Flamands *Swartenesse*, & que les Romains nommoient *Iccium Promontorium*, est tout proche sur la même côte. * Cæsar, *in comment.*

VISSOGROD, qu'on écrit *Wysogrod*, ville de Pologne sur la Vistule, un peu au-dessous de l'endroit où le Bug se décharge dans ce fleuve, & éloignée de neuf lieues de Warsovie. Elle est sur une butte de terre, & enferme un château de brique assez apparent. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

VISSOKIKOLO, que les Polonois écrivent *Wysokiekolq*. C'est un village de Pologne, éloigné du grand-chemin de Warsovie à Leopol, de la portée du pistolet. Il n'est composé que de dix ou douze cabanes ou loges de charbonnier; avec un grand *Cartchema* sur la route, près duquel le seigneur du lieu a fondé un couvent de Dominicains, & bâti une église de brique d'un joli dessein, mais qui est cachée au milieu d'un bois. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

VISTE (Antoine le) d'une famille de robe, originaire de Lyon, étoit fils d'AUBERT le Viste rapporteur & correcteur de la chancellerie. *Aubert* étoit fils de *Aimé*, & petit fils de *Barthelemi*, tous deux conseillers au par-

lement, & frere de *Jean*, qui posseda long-tems la même charge, puis celle de president dans la cour des Aides. Antoine succeda aux charges de son pere, & fut employé dans diverses negociations, dont il s'acquitta si bien, que pour recompense il obtint une charge de maître des requêtes, puis une autre de president à mortier l'an 1523. Après la bataille de Pavie, il travailla avec un soin extrême pour la conservation de l'autorité royale. Depuis, il presida deux fois aux grands jours de Bretagne, & mourut l'an 1534. chargé d'honneurs, de biens & de merite. * Blanchard, *hist. des presidens & des maîtres des requêtes.*

VISTISA, VOTIZA. C'étoit anciennement une ville épiscopale du Peloponnese. Elle est maintenant presque ruinée. On la trouve dans le duché de Clarence en Morée, à cinq lieues de Patras, vers le levant. * Mati, *dict.*

VISTULE, fleuve de Pologne, elle est le *Vistula* des Latins, nommé autrement *Vistullus*; par Ptolomée, *Istula*; par Pomponius Mela, *Visula*; par Ammien Marcellin, *Bisula*; & par ceux du pays *Vissel*. Il a sa source au pied d'une montagne du pays de Teschen en Silesie, sur les frontieres de la Hongrie. De-là accru par les eaux de quelques rivieres, il passe dans la Pologne à Zator & à Cracovie, &c. Ensuite de quoi, ayant reçu encore d'autres rivieres plus considerables, il arrose Varsovie, Plosxo, Wladislaw, entre dans la Prusse, où il passe à Thorn, à Chulme ou Herzegovina & à Graudentz. Enfin sous la forteresse de Heulft, il se divise en deux bras, dont l'un se jette dans le golfe de Fruich-Haff, & l'autre dans la mer Baltique près du château, que ceux du pays nomment *Weisselmunde.*

VITA (Joseph de) Sicilien, natif de Caltanissetta, entra l'an 1631. dans l'ordre de saint Dominique à Palerme, où il vécut presque toûjours depuis, & où il mourut le 8. Janvier 1677. Ce religieux est celebre dans cette ville par sa pieté, son amour de la retraite & de la pauvreté, son zele pour le salut des ames, & toutes les autres vertus propres à le sanctifier, & sa memoire y est en veneration. Borné à l'étude de l'écriture, de saint Augustin & de saint Thomas, il se fraya de nouvelles routes, & imagina un systême touchant l'action de Dieu sur les creatures, où il prétend suivre ces deux celebres docteurs de l'église, & n'a été suivi de personne; car quoique le pere Thomassin de l'Oratoire, & quelques disciples de Molina ayent prétendu qu'il leur étoit favorable, d'habiles theologiens semblent avoir prouvé le contraire. Son ouvrage étoit partagé en deux tomes, dont le premier parut l'an 1665. à Palerme, & contient un ample traité de *proprio & per se principio unde provenit peccatum*: les theologiens de son ordre en furent allarmés avant même qu'il parût; on essaya en vain d'arrêter l'impression; mais Vita livra son second volume au general Jean Thomas de Roccaberti, qui le supprima. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

VITAKER, ou WHITAKER, (Guillaume) né à Holme dans le comté de Lancastre en Angleterre, étant encore jeune, mit en latin la liturgie Angloise, & la dispute d'Yvel contre Harding, & traduisit en grec le catechisme, composé par Alexandre Novellus son oncle. Ensuite il lut les peres Grecs & Latins, & s'attacha à l'étude avec tant d'application, qu'il ruina entierement sa santé, & que tout le reste de sa vie il fut sujet à de frequentes maladies. Il fut élevé à la charge de professeur en theologie dans l'université de Cambridge, où il s'acquit beaucoup de reputation, & où il mourut l'an 1595. âgé de 47. ans. M. Simon dit que Vitaker a combattu avec trop de passion les livres du cardinal Bellarmin; que neanmoins il rend quelque justice à son adversaire, en louant son érudition & sa bonne foi. * Thuan. *Histor.*

VITAL (saint) martyr, dont l'église fait memoire au 28. d'Avril, & dont le culte est ancien à Ravenne; mais dont les actes, qui le font pere des martyrs saint Gervais & saint Prothais, sont fabuleux. Fortunat évêque de Poitiers rapporte, selon l'ancienne tradition de Ravenne, que Vital avoit été enfoui tout vif. On joint à saint Vital, Valerie sa femme; & l'on prétend que retournant après la mort de son mari de Ravenne à Milan, d'où ils étoient l'un & l'autre, elle fut assommée en chemin par des paysans Idolâtres. On ne sçait pas le tems du martyre de saint Vital. Quelques-uns le placent au II. siecle. * Fortunat, *l. 1. Carm. 2.*

VITAL DU FOUR, cardinal, *voyez*, FOUR (Vital du)

VITALLIANA, anciennement *Malpaga*. C'est une petite isle du duché de Milan. Elle a un château fort, & elle est située dans le lac Majeur, près de la côte occidentale, & à une lieue du bourg de Canobio, vers le midi. * Baudrand.

VITALIEN, pape, natif de Segni, dans la Campagne d'Italie, fut élû après Eugene I. le 31. Juillet de l'an 657. & s'employa avec beaucoup de soin pour le bien de l'eglise, tant auprès de l'empereur Constans II. que contre les prélats de Ravenne. Il envoya des missionnaires en Angleterre, celebra divers conciles, & mourut en odeur de sainteté, le 27. Janvier de l'an 673. Nous avons de lui six épîtres, dont la derniere adressée aux religieux de saint Benoît, paroît supposée au cardinal Baronius. Platine dit qu'il avoit publié des ordonnances, & qu'il avoit reglé le chant. Il eut pour successeur, ADEODAT. * Ciaconius. Du Chêne & Anastase, *in vit. Pont.* Baronius, *in annal.* Possevin, *in appar. &c.*

VITALIEN, Scythe de nation, entreprit de venger la foi Orthodoxe, que l'empereur Anastase persecutoit. Il se rendit maître de la Thrace, de la Scythie, & de la Mœsie, & vint jusqu'aux portes de Constantinople, avec une grande armée composée de Huns, de Bulgares, & de quelques troupes Romaines qui faisoient des dégâts horribles dans tous les lieux de son passage. Anastase se voyant sans forces, eut recours au parjure, pour faire éloigner Vitalien, & lui promit de rappeller les prélats exilés. Depuis, Anastase se moqua de lui, & le depouilla de la prefecture militaire. Justin, qui étoit parvenu à l'empire, sçachant qu'il faisoit des pratiques contre son service, l'attira à Constantinople, le crea consul, & le fit tuer dans le palais le 7. Mars de l'an 520. * Cedrene, *in Compend.* Evagre, *l. 3. & 4.* Marcellin, *in chron.*

VITALIS, évêque d'Antioche au commencement du IV. siecle, celebre par sa pieté & par sa doctrine, se trouva au concile d'Ancyre où il presida, & à celui de Neocesarée. * Baronius.

VITALIS, heretique Apollinariste, se fit mettre sur le siege de l'eglise d'Antioche.

VITALIS, d'Afrique, soûtenoit des opinions heretiques, & publioit que ce n'est pas par un don de Dieu que nous croyons, mais que cela venoit de nous-mêmes, c'est-à-dire, de notre propre volonté; & quand on lui opposoit ces paroles de l'écriture, *C'est Dieu qui opere en nous le vouloir & le faire*; il repondoit que Dieu operoit par sa loi, par les écritures. Dieu, ajoûtoit-il, opere autant qu'il est en lui pour que nous profitions, lorsque ses paroles viennent à notre connoissance; mais si nous ne voulons pas acquiescer à ces paroles, nous faisons que son operation nous est inutile. C'étoit rejetter formellement toute grace interieure. Saint Augustin lui écrivit l'épître 107. * Baronius, *A. C. 429. n. 55.*

VITALIS (Olderic ou Orderic) moine Benedictin, dans le diocese de Lizieux, étoit né en Angleterre l'an 1075. Il vint à l'âge de douze ans en Normandie, & prit l'habit dans l'abbaye de saint Evroul, où il fit ses études. Il y reçut les ordres sacrés, & y passa toute sa vie. Il a écrit treize livres de l'histoire ecclesiastique, depuis la naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'an 1142. qui se trouve dans la bibliotheque des historiens de Normandie. * Du Chêne. M. Du Pin, *biblioth. des auteurs eccles. du XII. siecle.*

VITALIS (Jean) docteur de Paris, écrivit par ordre de l'université, *defensorium immaculatæ conceptionis Deiparæ*, l'an 1390.

VITELLESCHI (Jean) cardinal, archevêque de Florence, natif de Cornero ville de Toscane, avoit beaucoup d'esprit, étoit entreprenant, hardi, sçavoit dissimuler, & se servit utilement de ces talens pour s'élever à une haute fortune. D'abord il s'attacha à un tyran d'Italie, nommé *Tartaille*, & fut son secretaire; mais après que celui-ci eut eu la tête coupée, par ordre du pape Martin V. il vint à Rome, se mit tout-à-fait bien dans l'esprit d'Eugene IV. successeur de Martin, & lui rendit de bons services. Il délivra Rome & toute l'Italie de ses ty-

rans, rétablit le calme & la tranquillité par tout, & s'attira avec la bienveillance du pontife, le cœur de tout le peuple Romain. Eugene recompensa ces services par les dignités d'évêque de Recanati, en 1431. de patriarche d'Alexandrie, d'archevêque de Florence en 1435. & enfin de cardinal l'an 1437. Aussi-tôt Vitelleschi, enflé par son élevation, forma des desseins ambitieux & desagreables à Eugene, qui se servant de l'adresse d'un capitaine nommé Rido, le fit arrêter dans le château S. Ange: changement qui surprit si fort ce cardinal, qu'il mourut de déplaisir peu après sa prise, le 11. Avril de l'an 1440. Son merite a été plus équitablement reconnu de la posterité, & a été couronné des éloges que lui ont donné les papes Sixte IV. Jules II. Leon X. Clement VII. & Paul III. Barthelemi Vitelleschi son neveu, & évêque de Cornero, lui fit élever un magnifique tombeau avec une épitaphe. Celui-ci indigné de la mort de son oncle, quitta le parti d'Eugene IV. pour embrasser celui de l'antipape Felix V. qui le fit cardinal; mais il se démit depuis de cette dignité & de son évêché, auquel celui de Montefiascone étoit uni. Il fit de belles ordonnances pour la reforme de son diocese, & y établit quelques pratiques de pieté. Sous le pontificat de Pie II. il fut conducteur de quelques troupes destinées pour combattre Sigismond Malateste: enfin, ayant eu la devotion de faire le pelerinage de la Terre-Sainte, il mourut à son retour dans la ville de Modon le 13. Decembre 1463. Son corps rapporté dans son eglise cathedrale, s'y est conservé tout entier sans corruption. Il y a apparence qu'il s'étoit démis de son évêché avant son voyage de Jerusalem, en faveur d'un de ses parens, puisque parmi les lettres du cardinal de Pavie, on en trouve une, par laquelle celui-ci donne avis de sa promotion au cardinalat dans le mois de Decembre 1461. à ANGE Vitelleschi, évêque de Cornero. MUTIUS Vitelleschi, qui mourut general des Jesuites en 1645. étoit de cette famille. Paul Jove a écrit l'éloge du cardinal Jean. * Auberi, *hist. des cardin.* Jules Roscio. Platine. Garimbert. Ciacconius. Leon Aretin, & Scipio Ammirato, *hist. Flor.*

VITELLI (Erasme) auteur d'un traité de la victoire que Sigismond roi de Pologne, remporta contre les Turcs, le dédia à l'empereur Maximilien I. * Petreïus. Vossius. Simler, &c.

VITELLI (Chiappin) marquis de Cetone, maréchal de camp de l'armée du duc d'Albe, lorsqu'il étoit gouverneur des Pays-Bas. C'étoit un brave capitaine qui avoit bien servi Cosme grand duc de Toscane dans les guerres qu'il avoit eues. Cela obligea Philippe II. roi d'Espagne à le demander, pour conduire son armée sous le duc d'Albe. Il rendit de grands services en Flandres, & mourut du tems de Requesens successeur du duc au gouvernement des Pays-Bas. C'étoit un homme si prodigieusement gros & gras, qu'il falloit qu'il se fît bander le ventre pour pouvoir marcher. Et comme il étoit grand mangeur, & qu'il passoit pour Athée, les Protestans Flamands lui firent cette épitaphe.

O Deus omnipotens crassi miserere Vitelli,
Quem mors præveniens non finit esse bovem.
Corpus in Italia est, tenet intestina Brabantus;
Ast animam nemo. Cur? quia non habuit.

Il y en a qui disent qu'il falloit échancrer la table où il mangeoit: mais qu'à force d'user de vinaigre dans ses viandes, il devint si maigre, que sa peau lui servoit de manteau pour s'envelopper. * Du Maurier, *en la vie de Guillaume prince d'Orange.*

VITELLIO ou VITELLO, Polonois, composa en Italie, vers le milieu du XIII. siecle, un ouvrage d'optique, digne d'estime, Il a été imprimé en Allemagne, par les soins de Frideric Risnerus, l'an 1572. beaucoup plus correct que dans l'édition qui en avoit paru à Nuremberg l'an 1535.* Bayle, *dict. crit.*

VITELLIUS (Aulus), empereur, fut salué en cette qualité par les legions de la basse Germanie, presque en même tems que le senat & le peuple Romain reconnurent aussi Othon en la même qualité, l'an 69. de Jesus-Christ. Vitellius s'étoit acquis du credit par ses infames flatteries, dans l'esprit de Caligula, de Claude & de Neron. On dit que sous l'empire du second, il portoit un des souliers de Messaline dans sa robe, & le baisoit souvent comme une chose sacrée. Par ces lâchetés il parvint à des emplois considerables, & fut proconsul en Afrique, où il se gouverna assez équitablement. Il en usa moins bien dans la charge d'intendant des ouvrages & des bâtimens publics de Rome; car il fut accusé d'avoir volé jusques dans les temples. Son élevation à l'empire ne lui servit que pour assouvir ses passions. Celle de la bonne chere étoit si violente en lui qu'il faisoit quatre repas par jour, & dépensoit dix mille écus par repas, comme nous l'apprenons de Suetone. Cet historien parle d'un festin que donna le frere de Vitellius, où l'on comptoit deux mille sortes de poissons tous rares. L'empereur en lui rendant ce repas, fit servir un pâté fait de langues de faisans, de cervelle de paon, & de foyes d'oiseaux inconnus, qu'il avoit fait venir par mer du fond de l'Espagne. On dit qu'il coûtoit vingt-cinq mille écus, & qu'à cause de sa grandeur, il fut nommé *le bouclier de Minerve.* La cruauté de Vitellius, plus excessive encore que sa gourmandise, s'étendit jusques sur ses amis & ses serviteurs, & n'épargna pas même sa mere. Cette conduite fit revolter les armées dans la Pannonie, dans la Mœsie, dans la Judée, & dans la Syrie, où l'on choisit Vespasien pour empereur. Vitellius fut toûjours battu; & étant en horreur par ses débauches continuelles, il fut déchiré par ses soldats, & traîné dans le Tibre par le peuple, la même année de son élevation, dans la 57. année de son âge, après avoir regné environ huit mois & cinq jours Il eut pour successeur Vespasien. * Suetone, *in Vitell.* Tacite, *hist. l.* 2. *&* 3. Dion. Eutrope. Aurelius Victor, &c.

VITELLIUS, disciple de Donat, fit un livre pour défendre son parti, dans lequel il traitoit les Catholiques de persecuteurs, & consideroit les Donatistes comme des serviteurs de Dieu haïs du monde. Il avoit aussi écrit contre les Gentils & contre les Catholiques, qu'il prétendoit avoir livré honteusement les livres saints du tems de la persecution. Il y avoit encore quelqu'autres écrits de lui, concernant la discipline de l'eglise du tems de saint Jerôme, qui fait mention de cet auteur & de ses ouvrages.* Saint Jerôme *de scriptoribus ecclesiasticis.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccles. du IV. siecle.*

VITELLIUS PROCULUS, *cherchez*, PROCULUS.

VITERBE, *Viterbium*, ville d'Italie, capitale de la province dite *le patrimoine de saint Pierre*, est le siege d'un évêché qui a été transferé de Ferente, & qui dépend immediatement du saint siége. C'est une des meilleures villes de l'état Ecclesiastique, située au pied d'une montagne, & arrosée par les eaux de diverses fontaines. On voit dans la cathedrale les tombeaux de quatre papes, & ailleurs des palais magnifiques, & autres édifices qui peuvent contribuer à l'embellissement & à la commodité d'une ville. Tiberio Mutio Domicelli, évêque de Viterbe, y publia des ordonnances synodales l'an 1614. & 1624. * Leandre Alberti, *descript. Ital.* Guichardin, *histoire d'Italie.*

VITERBE, bourg de France, situé dans le Lauragais en Languedoc, sur la riviere d'Agout, à deux lieues audessus de Lavaur. * Baudrand.

VITERIC, roi des Wisigoths en Espagne, se mit sur le thrône après la mort de Leuva, qu'il assassina vers l'an 603. & regna jusqu'en 610. *Ememberge* sa fille fut conduite en France, pour être épouse de Thierri roi de Bourgogne; mais Brunehaut s'y opposa. Gondemar succeda à Viteric. * Isidore, *in chron.* Mariana, *hist. Hispan.*

VITIGES, qui avoit été écuyer de Theodahat, roi des Goths en Italie, se fit mettre en sa place l'an 556. & fut élevé sur un pavois, selon la coûtume de ces peuples. Ensuite de quoi il courut à Rome avec quatre mille hommes, & reçut les fermens de ce peuple. Il repudia sa femme pour épouser Marasuente fille d'Amalazonthe, & recueillit les tresors de son predecesseur. Mais les Romains sentant approcher Belisaire, ouvrirent à ce chef les portes de leur ville, que Vitiges vint assieger avec cinquante mille hommes l'an 537. ce siege dura un an & neuf jours; & le roi Goth le leva pour aller attaquer Rimini, qu'on venoit de lui enlever. Belisaire cependant soûmit les villes de Milan, de Novare, de Bergame, &c. Vitiges

contraint d'abandonner le siege de Rimini, se retira dans Ravenne, où Belisaire l'attaqua, & le contraignit de se rendre l'an 540. Il l'envoya avec sa femme, & toutes les personnes de qualité de sa cour, à Constantinople, où de roi il devint patrice. * Procope, *de bell. Goth.*

VITILO, VITOLO, VITULO. C'étoit anciennement une petite ville du Peloponnese. Ce n'est maintenant qu'un fort petit bourg de la Zaconie en Morée. Il est près de la ville de Chialesa, & du petit golfe nommé *Porto Vitulo*, qui est une partie de celui de Coron. * Baudrand.

VITIZA, roi des Wisigoths d'Espagne, regna 5. ans avec son pere *Egica*; & depuis il gouverna seul, depuis l'an 701. jusqu'en 710. Ce prince brutal & débauché, craignant la revolte de ses peuples, qui murmuroient hautement contre lui, fit fortifier les villes de son état. * Mariana, *hist. Hisp.*

VITOLDE, grand duc de Lithuanie, étoit si attaché à tout ce qui regardoit le bien de son état, qu'étant à table il donnoit audience aux ambassadeurs, & jugeoit les differends de ceux qui lui demandoient justice. * Gaguin, *in descript. Lithuan.*

VITHOLDE, tyran de Lithuanie, étoit très-cruel, & sur son simple commandement, forçoit ses sujets à se faire mourir, de peur d'encourir son indignation. Si quelqu'un lui désobéïssoit, il le faisoit coudre dans une peau d'ours, puis il l'exposoit aux bêtes farouches pour être déchiré. Lorsqu'il étoit en marche, il avoit toûjours un arc tendu, afin de tuer ceux dont la figure lui déplaisoit: cette cruauté étoit son jeu ordinaire. * Æneas Silvius, *en son hist. de Bohême.*

VITORCHIANO, VICHORCHIANO, bourg de l'état de l'Eglise. Il est dans le patrimoine de saint Pierre, à trois lieues de Viterbe, vers l'orient septentrional. * Mati, *diction.*

VITRE' (Antoine) imprimeur de Paris, s'est rendu celebre dans le XVII. siecle, par le succès avec lequel il a porté l'imprimerie presque à sa perfection. C'est lui qui a imprimé la polyglotte de Gui Michel le Jai, doyen de Vezelai, qui est le chef-d'œuvre de cet art, non-seulement à cause de la nouveauté & de la majesté des caracteres, mais encore pour l'industrie & pour l'exactitude extraordinaire de Vitré. Ses autres éditions soûtiennent parfaitement la reputation qu'il s'étoit acquise d'être le premier homme de France pour son art, en quoi il surpassoit même Robert Etienne, auquel il n'a été inferieur qu'en érudition; car à peine sçavoit-il traduire le latin en françois. Il a donné au public, entre plusieurs ouvrages, un cours de droit civil en deux volumes *in folio*; la bible latine *in folio* & *in quarto*, qui passe tout ce que l'on voit de plus beau & de plus achevé pour l'impression. Messieurs du clergé de France font eux-mêmes les éloges de ce celebre imprimeur en plus d'un endroit de leurs actes & de leurs memoires, & témoignent qu'il n'y a eu que son merite seul qui les ait portés à le choisir pour leur imprimeur. Mais il ternit cette gloire par le caprice qu'il eut de faire fondre en sa presence les beaux caracteres des langues orientales, qui avoient servi à l'impression de la bible de M. le Jai, pour ôter par-là le moyen d'imprimer à Paris aucuns livres en ces langues après sa mort. Il fut consul & syndic de sa communauté, & mourut au mois de Juillet 1674. Quoique du tems de Vitré les Hollandois semblassent être les maîtres de l'art de l'imprimerie, on prétend que cet imprimeur seul étoit capable de leur tenir tête, s'il se fût avisé d'observer, comme on a fait depuis, la distinction de la consonne d'avec la voyelle, dans les lettres J. & V. * Baillet, *jugemens des sçavans, sur les imprimeurs.*

VITRE', en latin *Vitræum*, *Vitriacum*, *Vitruviacum*, *& Victoriacum*, ville de la haute Bretagne, au diocese de Rennes, sur les confins du Maine & de l'Anjou, sur le panchant de deux collines, entre lesquelles passe la riviere de Villaine, est fort ancienne, & fut bâtie, si l'on en croit les auteurs fabuleux, long-tems avant Jesus-Christ, par Vitruvius, Troyen de nation. D'autres écrivains peu dignes de foi, disent qu'elle reçut la foi l'an 70. de Jesus-Christ, par saint Clair évêque de Nantes, qui passant par cette ville, y prêcha l'évangile. Elle a été autrefois l'appanage des cadets de Bretagne: c'est la premiere & la plus grande des neuf anciennes baronies de la province, étant divisée en sept differens siege de justice, qui ont sous leurs ressorts plusieurs marquisats, vicomtés, & autres terres titrées, avec près de cent paroisses. C'est par cette baronie, que les seigneurs de la maison de la Tremoille, à qui elle appartient: ont le droit de présider aux états de la province, que l'on tient souvent en cette ville, à cause de sa situation commode. Entre plusieurs belles églises dont elle est ornée, elle a une collegiale, nommée *la Magdelaine*, fondée l'an 1209. par *André*, baron de Vitré, laquelle entr'autres reliques possede le corps de saint Mas. Son chapitre est composé de douze chanoines, & d'un tresorier. Il y a dans la ville trois paroisses, quatre couvents de religieux, dont l'un qui est celui des Augustins, est un des plus anciens de cet ordre, & trois couvents de religieuses. A la sortie de cette ville on trouve un parc fort agreable, qui est la promenade ordinaire des habitans. Elle a souvent été ruinée par les guerres que les ducs de Bretagne ont eues avec les barons de Vitré. Ses murailles & fortifications furent rebâties pour la derniere fois l'an 1422. & au mois de Mai 1589. le duc de Mercœur, gouverneur de Bretagne, chef de la Ligue contre le roi Henri III. l'assiegea en personne avec dix mille hommes d'élite, & fut contraint de lever le siege le 14. Août de la même année. Ses habitans commercent dans les pays étrangers, quoiqu'elle soit éloignée de la mer de 18. lieues. * D'Argentré, & Pierre le Baud, *histoire de Bretagne.* Albert le Grand de Morlaix, religieux Dominicain, *hist. des SS. de Bretagne. Chron. de Vitré*, &c.

VITRI LE FRANÇOIS, *Victoriacum*, ville de France en Champagne, du diocese de Châlons sur-Marne, fut bâtie par le roi François I. dont elle porte le nom, sur la Marne, dans le voisinage du lieu qu'on appelle Vitri-le-Brûlé, qui étoit autrefois un château considerable.

VITRUVE (M. Vitruvius-Pollio) celebre architecte, vivoit sous le regne de l'empereur Auguste, vers le commencement de l'ere Chrétienne, & étoit natif de Verone, selon la plus commune opinion. Il composa un excellent ouvrage d'architecture, divisé en dix livres, & le dédia au même empereur. Nous en avons diverses éditions. Celle que Guillaume Philander procura dans le XVI. siecle, & qu'il dédia au roi de France François I. a été fort estimée. Cet ouvrage a été traduit en dernier lieu, & enrichi de notes par Claude Perrault, de l'académie royale des sciences, & medecin de la faculté de Paris, dont la premiere édition fut faite en 1673. & la seconde en 1684. à Paris chez Jean-Baptiste Coignard.

VITSENHAUSEN: c'est une jolie petite ville du landgraviat de Hesse-Cassel. Elle est sur une belle riviere, entre Cassel & Alberstat, à trois lieues de la premiere de ces villes, & à dix-huit de la derniere. * Mati, *diction.*

VITTORIA, capitale de la Merindade d'Alava dans la Biscaye, à sept lieues de Miranda de Ebro, fut bâtie par Sanche roi de Navarre, lorsqu'il eut conquis l'Alava sur les Mores, au bout d'une belle vallée toute couverte de villages, de bourgs & de petites villes. Elle a une double enceinte de murs, mais sans autre fortification. Au milieu de la principale place est une fort belle fontaine, & autour sont l'hôtel de ville, deux couvents & plusieurs maisons assez belles. Les grandes rues sont bordées d'arbres: & afin que la chaleur ne les gâte pas, on a soin d'y entretenir des ruisseaux d'eau vive. Il y a la ville neuve & la vieille: c'est dans celle-là que demeure la noblesse qu'on y trouve en grand nombre. Il y a aussi de riches marchands; leur plus grand commerce est de fer, & de lames d'épée, qu'on fabrique dans la ville même. * Colmenar, *del. de l'Espagne.*

VITTORIO SIRI, *voyez* SIRI (Vittorio)

VITULICOLES, nom que l'on donne aux Juifs qui adoroient un veau d'or, pendant que Moyse étoit avec Dieu sur le mont Sinaï. Il en est parlé dans l'ancien testament. * *Exod. c.* 31.

VITUNE, *Vitunus*, certain dieu du Paganisme, qu'on croyoit être celui qui donnoit la vie à l'enfant dans le sein de sa mere. Il étoit ainsi appellé du mot latin *vita*. * Saint Augustin, *de civit. Dei, l.* 7.

VITUS (Jean) évêque de Winchester, Anglois de nation, s'éleva par sa vertu & par son merite à cet évêché, après avoir été recteur du college de Winchester, gardien de son couvent, & évêque de Lincoln. Il étoit bon orateur pour le tems, & brilla sur-tout dans l'oraison funebre qu'il fit pour Marie reine d'Angleterre; les grandes louanges qu'il lui donna, & encore plus son zele pour la religion Catholique, lui firent perdre la faveur de la reine Elisabeth. Il mourut en prison à Londres, l'an 1560. Ses ouvrages sont; *De veritate corporis & sanguinis Christi in sacramento altaris, contra Petrum Martyrem hæreticum, &c.* * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

VITUS (Richard) Anglois, docteur en droit, fit ses études à Oxford; & voyant que la religion Catholique étoit abolie dans l'Angleterre, il passa à Louvain, & delà à Pavie, où il fut reçu docteur en droit. A son retour d'Italie, il alla à Douai, & fut professeur royal dans cette université pendant trente ans. Clement VIII. lui donna dispense pour être prêtre, quoiqu'il eût été marié deux fois. Il vivoit l'an 1611. pendant que Jacques I. regnoit en Angleterre, & composa un livre sur cette fameuse enigme que l'on voit à Bologne, *Ælia Lælia Crispis*: un autre sur les loix des Decemvirs en douze tables, &c. *Pitseus, *de Angliæ script.*

VITZIPUTZLI, idole monstrueuse, avoit une tête de lion au ventre, des aîles de chauve-souris aux épaules, & des pieds de chevre. Les peuples du Mexique en Amerique, adoroient cette idole, & en celebroient la fête vers le mois de Mai. Alors les sacrificateurs du temple du Mexico, faisoient avec de la pâte une idole semblable à celle de bois qui étoit dans le temple, & la portoient en procession dans la campagne. Lorsqu'ils étoient retournés au temple, les filles venoient avec des guirlandes de fleurs, & certaines pieces de pâte en forme de grands os, que les sacrificateurs mettoient aux pieds de l'idole, & les distribuoient ensuite au peuple comme des os & de la chair de Vitziputzli. Le temple où étoit cette idole, étoit accompagné d'un grand cloître, où plus de vingt mille personnes s'assembloient pendant les fêtes pour y danser & celebrer leurs autres ceremonies superstitieuses. On y voyoit une grande avenue d'arbres chargés de têtes d'hommes que l'on y avoit sacrifiés, suivant la coûtume barbare du pays. * Jovet, *histoire des religions*.

VIVALDI (Jean-Louis) natif de Mondovi en Piémont, d'une famille noble de Genes, & religieux de l'ordre de saint Dominique, étoit bachelier en theologie dès l'an 1475. où il écrivit une lettre à Ange de Clavasio frere Mineur, touchant la Conception de la Vierge. Louis marquis de Saluces le choisit pour son confesseur, & l'engagea à composer quelques ouvrages, dont l'un qui a été imprimé plusieurs fois, & dont on fait beaucoup de cas, est un traité *de veritate contritionis*, ou *vera contritionis præcepta*. La premiere édition est de 1503. à Saluces; il donna dans la même ville une explication des sept pseaumes de la penitence vers l'an 1500. & en 1507. il laissa au pere André de Socino, le soin d'imprimer sept autres petits ouvrages de sa composition sous le titre *Opus regale*, dont il y a eu plusieurs éditions. Fontana dit qu'en 1519. il fut fait évêque d'Arbe, une des isles du golfe Adriatique, sous la metropole de Zara, & qu'il mourut dans son diocese. * Echard, *script. Ord. FF. Præd. t.* 2.

VIVAREZ, contrée du Languedoc entre le Rhône, le Forés, le Velai & le Gevaudan, s'étend le long du Rhône, qui le separe du Dauphiné au levant. Il est divisé au midi par la riviere d'Ardech, & a le Lyonnois & le Forés au septentrion, & le Velai au couchant. Sa longueur peut être de vingt-deux lieues, & sa plus grande largeur de dix-sept. On le distingue communément en haut & bas, & la riviere d'Erieu en fait la separation; avec deux bailliages ou sieges royaux, l'un à Annonai, pour le haut Vivarez; & l'autre à Ville-neuve-de-Berg, pour le bas. Les autres villes de ce pays sont, Privas, Tournon, la Voute, Aubenas, le Bourg, Andance, Seriere, &c. Le terroir en certains endroits rempli de montagnes, n'est fertile qu'en ségle & en vin. L'on y nourrit aussi grande quantité de bétail; mais dans les plaines, sur-tout le long du Rhône, il y croît des bleds, des fruits, des vins excellens, de toutes sortes de legumes, & sur-tout une grande quantité de chanvre. Sa ville capitale est VIVIERS, dont tout ce pays a pris le nom. Elle est honorée du titre d'évêché, qui s'étend sur trois cens quatorze paroisses, & dépend de l'archevêché de Vienne. Après la tenue des états du Languedoc, on tient des états particuliers dans le Vivarez, pour la repartition des impositions. Les barons du pays, du nombre desquels sont l'évêque de Viviers, & son grand vicaire, comme baron du Viviers, y président tour à tour, & peuvent faire tenir l'assemblée par un subrogé. Le bailli du pays, treize conseillers, & deux baillis y assistent. C'est le baron qui preside & qui signe le premier, & après lui le commissaire principal. * Daviti, *descript. de France*.

VIVENTIOL, archevêque de Lyon dans les V. & VI. siecles, passa sa jeunesse dans le monastere de Montjou, aujourd'hui saint Claude. Il fut ami d'Avitus Alcimus évêque de Vienne, & de son frere Apollinaire évêque de Valence. Il fut nommé abbé du monastere de Condat, & fut élevé sur le siege de l'eglise de Lyon, après la mort de Rustique, entre 510. & 517. Il assista l'an 517. au concile d'Epaône, & en assembla un dans son eglise, contre Etienne, tresorier de Sigismond roi des Bourguignons, qui avoit contracté un mariage incestueux. La condamnation de cet homme fit exiler Viventiol. Le reste de ses actions nous est entierement inconnu. On fait memoire de lui au 12. Juillet. * Avitus, *epist.* 17. 52. 58. & 64. *Vita apud Bolland.* Baillet, *vies des Saints*.

VIVENTIUS, ou JUVENTIUS, préfet du prétoire des Gaules l'an 364. qui fut le premier sous les empereurs Valentinien & Valens. * Theod. *l.* 5.

VIVE'S (Jean-Louis) de Valence en Espagne, & l'un des plus sçavans hommes du XVI. siecle, avoit fait sa philosophie à Paris, & alla ensuite à Louvain, où il enseigna long-tems les belles lettres avec un applaudissement general. De-là il passa en Angleterre, où il eut l'honneur d'enseigner le latin à Marie reine d'Angleterre, fille de Henri VIII. Sa sincerité fut cause qu'il y fut retenu prisonnier pendant six mois, par ordre du roi Henri, auquel il avoit parlé trop librement, lorsque ce prince voulut repudier la reine Catherine d'Aragon, sa femme. Il repassa ensuite en Espagne, se maria à Burgos, & revint enfin à Bruges en Flandres, où il mourut vers l'an 1541. avec quelque soupçon d'avoir embrassé des sentimens peu orthodoxes. Il est pourtant sûr qu'il mourut bon Catholique. Nous avons de lui des commentaires sur les livres de la cité de Dieu, de saint Augustin; un excellent traité de la verité de la religion; plusieurs autres ouvrages de morale & de philosophie; & divers autres traités recueillis en deux volumes *in fol.* de l'impression de Bâle, l'an 1555. * Paul Jove, *in elog.* Alfonse Garcias, *de doct. Hisp.* Valere André, *in append. biblioth. Belg.*

VIVIANI (Vincent) gentilhomme Florentin, nâquit à Florence le 5. Avril 1622. A l'âge de 16. ans son maître de logique, qui étoit un religieux, lui dit qu'il n'y avoit point de meilleure logique que la geometrie. A peine l'avoit-il étudié un an, qu'il fut digne que Galilée le prît chez lui, & en quelque maniere l'adoptât. Ce fut en 1639. Près de trois ans après il prit aussi chez lui le fameux Torricelli, & il mourut au bout de trois mois âgé de 77. ans. Après la mort de cet homme incomparable, monsieur Viviani passa encore deux ou trois ans dans la geometrie sans aucune interruption, & ce fut en ce tems-là qu'il forma le dessein de sa *devination sur Aristée*, c'est-à-dire, qu'il entreprit de ressusciter par la force de son genie, cinq livres de cet ancien geometre entierement perdus, sur les lieux solides, ou sections coniques. Il fut 15. ans entiers sans jouir de cette tranquillité si necessaire pour de grandes études. Il donnoit neanmoins dans ce tems-là à la geometrie tous les momens qu'il avoit pour respirer, & il conçut alors le dessein d'un ouvrage où il s'agissoit de deviner encore; il voulut restituer le cinquiéme livre d'Apollonius qui étoit peri, sur ce qu'on appelle presentement des questions *de maximis & de minimis*, & il s'occupa dans ses

quinze années de distraction. En 1658. Jean Alfonse Borelli passant à Florence, trouva dans la bibliotheque de Medicis un manuscrit arabe, avec cette inscription latine, *Apollonii Pergæi conicorum libri octo.* Il jugea par toutes les marques exterieures, qu'il pût rassembler, que ce devoit être effectivement les huit livres d'Apollonius en leur entier, & le grand duc lui permit de porter ce manuscrit à Rome, pour le faire traduire par Abraham Echellensis, Maronite, professeur en langues orientales. Sur cela monsieur Viviani, qui ne vouloit pas perdre le fruit de tout ce qu'il avoit préparé pour sa devination sur les cinq livres d'Apollonius, prit toutes les mesures necessaires pour bien établir qu'il n'avoit fait effectivement que deviner. Il se fit donner des attestations authentiques, qu'il n'entendoit point l'arabe, & pour plus de sûreté; qu'il n'avoit jamais vû le manuscrit; il obtint du prince Leopold, frere du grand duc Ferdinand II. la grace qu'il lui paraphât de sa propre main ses papiers en l'état où ils se trouvoient alors. Il ne voulut point que monsieur Borelli lui mandât jamais rien de ce qu'Ecchellensis auroit pû découvrir en traduisant, & enfin il se hâta de deviner, & imprima son ouvrage en 1659. sous ce titre: *De maximis & minimis geometrica divinatio in quintum conicorum Apollonii Pergæi adhuc desideratum.* C'est-là le premier qui ait paru de lui. Pendant ce tems-là Abraham Echellensis, qui ne sçavoit point de geometrie, aidé par Borelli, grand geometre, qui ne sçavoit point d'arabe, travailloit à traduire la traduction arabe d'Apollonius. Il se trouva qu'elle avoit été faite par un auteur nommé *Abalphath*, qui vivoit à la fin du X. siecle. Il manquoit le 8. livre d'Apollonius entier, quoi qu'en dît l'inscription latine. En 1661. Ecchellensis donna sa traduction du 5. du 6. & du 7. On compara alors la devination de M. Viviani avec la verité, & l'on trouva qu'il avoit plus que deviné, c'est-à-dire, qu'il avoit été beaucoup plus loin qu'Apollonius sur la même matiere. Après un évenement si singulier & si heureux, il fut engagé dans une occupation d'une espece toute differente, & où il s'agissoit pourtant encore de continuer les travaux des anciens. Tacite rapporte qu'après un débordement du Tibre qui avoit fait du ravage dans Rome sous Tibere, le senat chercha les moyens de s'en garantir. Le plus naturel étoit de détourner les rivieres & les lacs qui tombent dans le Tibre. La riviere la plus aisée à détourner étoit le *Clanis*, appellée maintenant *la Chiana*, qui coule en même tems dans l'Arne & dans le Tibre. On pouvoit en la détournant entierement dans l'Arne, ôter au Tibre une des causes de son débordement; mais on eût sauvé Rome aux dépens de Florence & quoique cette ville ne fût alors qu'une colonie peu considerable, elle fit au senat des remontrances qui furent écoutées. Les habitans de quelqu'autres villes d'Italie, menacés du même malheur en firent aussi. Les Romains sur cela se déterminerent à laisser les choses comme elles étoient. Mais depuis, ils bâtirent une muraille qui ferme d'une montagne à l'autre la vallée par-où passe la Chiana pour se jetter dans le Tibre, & ils laisserent au milieu une ouverture, pour regler la quantité d'eaux, qu'ils vouloient bien recevoir. Cette muraille se voit encore aujourd'hui. Les contestations sur le cours de la Chiana se renouvellerent entre Rome & Florence, sous le pontificat d'Alexandre VII. Le pape & le grand duc convinrent de nommer des commissaires. Le pape nomma le cardinal *Carpegna*, qui devoit être aidé de M. Cassini; & le grand duc nomma le senateur Michelozzi & M. Viviani. Ils reglerent en 1664. & 1665. tant ce qu'il y avoit à faire de part & d'autre, que la maniere de l'executer. Mais on n'alla pas plus loin que le projet. MM. Cassini & Viviani profiterent de cette occasion pour faire des observations sur les insectes, qui se trouvent dans les galles & dans les nœuds des chênes, sur des coquillages de mer en partie petrifiées & en partie dans leur état naturel, qu'ils déterrerent dans les montagnes de ce pays-là. Ils pousserent même leur curiosité jusqu'à des antiquités que observateurs de la nature, assez occupés d'ailleurs dédaignent quelquefois. Ils tirerent de la terre beaucoup d'urnes sepulcrales, & des inscriptions hetrusques. Il arriva alors à M. Viviani, que le roi de France, dont il n'étoit point sujet, lui fit une pension. Ce fut en 1664. Aussi-tôt M. Viviani resolut de dédier à ce prince le traité qu'il avoit autrefois medité sur les lieux solides d'Aristée, & pour lequel ce qu'il avoit déja fait sur Apollonius, lui donnoit de grandes ouvertures. Cependant il fut encore détourné par des ouvrages publics, & par des négociations que son maître lui confia. En 1666. le grand duc Ferdinand II. l'honora du titre de premier mathematicien de son altesse. En 1674. il fit imprimer un *in* 4°. contenant un traité posthume des proportions fait par Galilée, pour éclaircir le V. livre d'Euclide, qui ne paroît pas s'être expliqué bien clairement sur ce sujet; il a pour titre, *Quinto libro degli elementi d'Euclide, overo scienza universale delle proporzioni; spiegata colla dottrina del Galileo*, 1674. En 1676. il parut dans le journal de France trois problêmes proposés par monsieur de Comiers. Ils tomberent l'année suivante entre les mains de monsieur Viviani. Les deux premiers avoient rapport à la trisection de l'angle. Monsieur Viviani qui avoit des methodes nouvelles pour cette trisection, fut tenté de les mettre au jour en donnant la solution des problêmes de monsieur de Comiers. En 1677. il publia son *Enodatio problematum universis geometris propositorum à Cl. Claudio Comiers* 1667. Il dédia cet ouvrage à monsieur Chapelain, qui étoit déja mort; & il dit dans son épître dédicatoire, qu'il aime mieux risquer une chose nouvelle & bizarre, en apparence, que de manquer à l'amitié & à la promesse qu'il avoit faite de dédier un livre à monsieur Chapelain. Il resolut dans le même livre un autre problême proposé par un inconnu; mais il ne le resolut, que pour combler la mesure, & pour être en état de déclarer plus noblement, qu'il renonce pour jamais à ce métier-là. En 1692. il donna un ouvrage intitulé, *La struttura, & quadratura esatta dell' intorno, e delle parti d'un nuovo cielo ammirabile ed uno degli antichi, delle volte regolari degli architetti.* Il y traite tant en geometre qu'en architecte, des voutes anciennes des Romains, & d'une voute nouvelle, qu'il avoit inventée, & qu'il nommoit *Florentine*. Il avoit souvent rappellé la geometrie à l'usage des arts, & il en preferoit l'utilité à une excessive sublimité. Il ne regardoit que comme des distractions importunes tout ce qui l'empêchoit de songer à l'Aristée, qu'il destinoit au roi de France, dont il recevoit toûjours des bienfaits. En 1699. ce prince l'agréa pour l'un des huit associez étrangers de l'académie, selon le reglement qui venoit d'être donné. Une si grande distinction lui fit reprendre avec plus de vivacité sa devination sur Aristée. Enfin il en publia trois livres en 1701. & le dédia au roi. Cet ouvrage est plein de recherches fort profondes sur les coniques. De la pension qu'il recevoit du roi de France, il en avoit acheté à Florence une maison, qu'il avoit fait rebâtir sur un dessein très-agreable & aussi magnifique qu'il pouvoit convenir à un particulier. Cette maison s'appelle *Ædes Adeodatæ*, & porte ce titre sur son frontispice, allusion heureuse & au premier nom qu'on a donné au roi de France, & à la maniere dont elle a été acquise. Galilée n'a pas été oublié dans le plan de cette maison. Son buste est sur la porte, & son éloge, ou plûtôt toute l'histoire de sa vie, dans des places menagées exprès; & monsieur Viviani, pour répandre dans le monde un monument, qui de lui-même n'étoit pas durable, en a fait faire des estampes, qu'il a mises à la fin de sa devination sur Aristée. C'a été son dernier ouvrage. Il mourut le 22. Septembre 1703. âgé de plus de 81. ans, après avoir marqué tous les sentimens d'une sincere pieté: ce que nous observons, parce que quelques-uns ont voulu douter de sa religion, & qu'on l'a accusé de croire la nécessité de toutes choses, la nullité du mal, & la participation à l'ame universelle. * *Histoire de l'académie royale des sciences, pour l'année* 1703. Monconis, *voyages*, *part.* 1. Konig. *biblioth.* Greg. Leti. *Italia regnante.*

VIVIERS, *Vivarium* ou *Vivario Albiensium*, & anciennement (*Alba Helviorum*) ville de France en Vivarez, avec évêché suffragant de Vienne, est située sur le Rhône, & fut ruïnée par Crocus, vers l'an 430. Le siege fut transferé à Viviers, où il y a un chapitre, & trois églises succursales, la cathedrale étant la seule paroisse. Le chapitre est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un precenteur, d'un sacristain, d'un archiprêtre, d'un vicaire, & de trente chanoines. Le plus ancien prélat a

été saint Janvier, qui a eu des successeurs illustres. L'évêque prend le titre de comte de Viviers, de prince de Donsere & de Châteauneuf. Cette ville est capitale de la petite province de VIVAREZ.* Du Chêne, *recherches des antiquités des villes*. Colombin, *de episc. Vivar.* Sainte-Marthe, *Gallia Christiana*.

VIVONNE, petite ville à quatre lieues de Poitiers, a donné son nom à la maison de Vivonne, qui est une des plus anciennes de la Province. Cette terre est entrée dans la maison de Rochechouart, qui la possede à present par le mariage de *Sybille* d'Archiac, dame de Vivonne, fille de *Gui* d'Archiac, chevalier, & d'*Alix* dame de Vivonne, avec *Gui* vicomte de Rochechouart.

I. HUGUES de Vivonne, chevalier, puîné d'un des seigneurs de ce nom, vivoit du tems du roi saint Louis, l'an 1249. & eut, entr'autres enfans, SAVARI I. qui suit;

II. SAVARI de Vivonne I. du nom, seigneur de Bougouin, vivoit l'an 1260. & eut pour enfans SAVARI II. qui suit; N. mariée à *Simon* seigneur de Lezai & *Hugues* de Vivonne, *qui a continué la branche des seigneurs de Bougouin.*

III. SAVARI de Vivonne II. du nom, épousa *Eschive* de Rochefort, dame de Thors, de Fors, d'Oulmes, des Essars, d'Aubigni, de Faye, &c. fille de *Ebles* II. du nom seigneur de Thors & de Fors, & d'*Ænor* Chabot, dame d'Oulmes, des Essars & d'Aubigni, dont il eut SAVARI III. qui suit; EBLES, seigneur d'Oulmes; & HUGUES de Vivonne, seigneur de Fors, *qui ont fait les branches raportées ci-après.*

IV. SAVARI de Vivonne III. du nom, seigneur de Thors, des Essars, d'Aubigni, de Faye, &c. rendit de grands services au roi Philippe *de Valois*, qui le retint de son conseil, & le nomma sénéchal de Toulouse & d'Albigeois, vers l'an 1334. & l'établit l'an 1336. son capitaine souverain ès parties de Poitou & de Saintonge. Il fut commis l'an 1341. à la défense du château de saint Maixant, & l'an 1344. il fut envoyé ambassadeur en Espagne avec l'archevêque de Reims, pour renouveller l'alliance avec le roi de Castille. Il continua ses services au roi Jean dans les guerres du Poitou & de Saintonge, & mourut vers l'an 1367. Il avoit épousé 1°. l'an 1323. *Mahaud* de Clisson, veuve de *Gui* de Bauçai, fille d'*Olivier* seigneur de Clisson, & d'*Ysabeau* de Craon : 2°. *Isabelle* de Dinan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut entr'autres du premier lit, SAVARI IV. qui suit;

V. SAVARI de Vivonne IV. du nom, mourut avant son pere l'an 1351. Il avoit épousé *Marie* Chastaignier, fille de *Thibault*, seigneur de la Chastaigneraye, & de *Jeanne* de la Guerche, dont il eut pour fils unique RENAULT I. du nom, qui suit;

V. RENAULT de Vivonne I. du nom, succeda à son ayeul aux terres de Thors, des Essars, de Faye, d'Aubigni, &c. fut sénéchal de Poitou, dont il exerça si dignement la charge, qu'il en mérita le nom de *bon sénéchal*. Il fut aussi lieutenant de roi en Poitou, Saintonge & Aunis, gagna la bataille d'Aunai contre les Anglois, & se trouva à celle de Chisei. Il continua de servir en Guienne l'an 1389. & mourut après l'an 1392. Il avoit été accordé en mariage l'an 1353. avec *Catherine* d'Ancenis, dame d'Esnande, fille de *Geofroi* seigneur d'Ancenis III. du nom, & d'*Isabeau* d'Avaugour sa seconde femme, dont il eut SAVARI V. du nom qui suit; RENAULT, *qui continua la posterité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Marguerite*, alliée à *Jacques* de Surgeres, seigneur de la Flocelliere; & *Guillaume* de Vivonne, seigneur de la Tour Chabot, qui étoit mort l'an 1413. & laissa de *Catherine* de sainte Flaive, fille de *Thibault*, Seigneur de Lublonnieres & de *Letice* de Partenai, *Renault* de Vivonne, seigneur de Lublonnieres, mort sans lignée; *Jean*, seigneur de Lublonnieres, après son frere; & *Marie* de Vivonne, alliée à *Gui* de Vivonne II. du nom, seigneur de Fors & de saint Gouart, son parent.

VII. SAVARI de Vivonne V. du nom, seigneur de Thors, des Essars, d'Esnande, &c. servit dans les guerres de Gascogne ès années 1383. 1387. & 1389. & accompagna Jean de Bourgogne, comte de Nevers, au voyage de Hongrie, où il mourut à la bataille de Nicopolis l'an 1396. Il avoit épousé *Jeanne* d'Aspremont, fille & heritiere de *Gallois* d'Aspremont, seigneur de Rié, d'Aisenai, de Reignac & du Peroux, laquelle après la mort de son mari, prit une seconde alliance avec *Jean* de Harpedene, seigneur de Montendre, chambellan du roi, ayant eu de son premier mari, *Renault* de Vivonne, seigneur de Thors, de Rié, &c. mort vers l'an 1410. sans laisser de posterité de *Catherine* de la Haye; & *Isabeau* de Vivonne, dame de Thors, &c. mariée à *Charles* de Bretagne, baron d'Avaugour.

VII. RENAULT de Vivonne, fils puîné de RENAULT I. seigneur de Thors, &c. & de *Catherine* d'Ancenis, fut seigneur d'Aubigni, Faye & des Essars, conseiller & chambellan du roi Charles VIII. & mourut l'an 1418. laissant de *Marie* de Mastas, dame d'Anville sa femme, fille de *Foulques*, seigneur d'Anville, GERMAIN, qui suit; & *Jean* de Vivonne, qui étoit l'aîné, lequel fut seigneur d'Aubigni & de Faye, & étoit mort l'an 1437. Il avoit épousé, l'an 1431. *Andrée* de Vareze, dame de Magné, & de Châteauneuf, fille aînée de *Jean*, seigneur de Châteautison & de Mons, & de *Jeanne* Chastaigner, dame de la Messeraye. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Gui* de Chourses, seigneur de Malicorne, & maria sa fille *Marie* de Vivonne, dame d'Aubigni & de Faye, à *Jean* de Chourses, seigneur de Vallans, fils de son second mari & d'une premiere femme.

VIII. GERMAIN de Vivonne, seigneur d'Anville, de saint Martin-du-Plain, &c. épousa *Marguerite* de Brosse dame de la Chastaigneraye & d'Ardelai, fille de *Jean* de Brosse, seigneur de Boussac & de saint Severe, & de *Jeanne* de Naillac, dont il eut pour fils unique ANDRÉ, qui suit;

IX. ANDRÉ de Vivonne, seigneur de la Chastaigneraye, la Motte-saint-Heraye, Esnande, Anville & Ardelai, conseiller & chambellan du roi, sénéchal du Poitou, fut choisi par le roi François I. pour être l'un des gouverneurs de François dauphin, & mourut l'an mil cinq cent trente-deux, âgé de quatre-vingts ans. Il avoit épousé *Louise* de Daillon, fille de *Jean*, seigneur du Lude, & de *Marie* de Laval, dont il eut *André* de Vivonne, baron de la Chastaigneraye, mort sans posterité de *Louise* de Beaumont-Bresuire; *Charles*, qui accompagna le seigneur de Lautrec au voyage de Naples, & y mourut sans alliance l'an 1527. un autre CHARLES qui suit; *Jeanne*, mariée à *Claude* de Clermont, seigneur de Dampierre, après la mort duquel elle fut nommée par le roi Henri III. pour être dame d'honneur de la reine Louise, & mourut en Avril l'an 1583; *Anne*, alliée à *François* de Bordeilles, vicomte de Bordeilles, seigneur de la Tour-Blanche; & *François* de Vivonne seigneur d'Ardelai, &c. qui mérita la faveur du roi Henri II. & combattit solemnellement en sa presence avec Gui Chabot, fils du seigneur de Jarnac; mais manquant plus de bonne fortune que de courage, il reçut une si grande blessure au jarret, qu'il en mourut peu de jours après, (*voyez* CHASTAIGNERAYE,) laissant de *Philippe* de Beaupoil-saint-Aulaire sa femme, une fille unique nommée *Diane* de Vivonne, dame d'Ardelai, mariée à *Nicolas* de Gremonville, seigneur de l'Archant, chevalier des ordres du roi, capitaine de ses gardes du corps, morte le 8. Mars de l'an 1592. sans posterité.

X. CHARLES de Vivonne I. du nom, baron de la Chastaigneraye, &c. étoit mort l'an 1536. Il avoit épousé *Isabeau* Chabot, fille de *Robert*, baron d'Aspremont, & de Clervaux, chevalier de l'ordre du Roi, & d'*Antoinette* d'Illiers, dont il eut CHARLES II. qui suit;

XI. CHARLES de Vivonne II. du nom, baron de la Chastaigneraye, seigneur d'Anville, d'Ardelai, &c. chevalier des ordres du roi, sénéchal de Saintonge, & chambellan du duc d'Alençon, rendit plusieurs services au roi Charles IX. pendant les guerres civiles, s'enferma dans la ville d'Angoulême, dont il soûtint le siege, & continua sa fidelité au roi Henri III. qui le fit chevalier de l'ordre du S. Esprit l'an 1586. Il avoit épousé *Renée* de Vivonne sa parente, veuve de *Ponthus* de S. Gelais, & fille & heritiere de *Jean*, seigneur d'Oulmes, & de *Jeanne* Ratault, dont il eut *Claude*, né l'an 1558. mort jeune; *Jean*, tué à la bataille d'Ivri l'an 1590; *Fabio*, tué en Portugal l'an 1582; *Louis*, seigneur de la Chastaigneraye, mort l'an 1612. sans laisser de posterité de *Leonor* Chabot-Jarnac sa femme; *Charles* de Vivonne III. du nom,

nom, baron de la Chaſtaigneraye, chevalier des ordres du roi, gouverneur de la ville & château de Parthenai, auſſi mort ſans poſterité; ANDRE' qui ſuit; *Heliette*, mariée à *Louis* de Montberon ſeigneur de Fontaines-Chalandrai; *Marie*, alliée à *Gilles* de Châtillon, baron d'Argenton; *Iſabelle*, abbeſſe de Bonneval-lez-Touars; *Eliſabeth*, mariée à *Charles* de la Tour-Landry, comte de Château-Roux; & *Suſanne* de Vivonne, religieuſe à Jouarre.

XII. ANDRE' de Vivonne ſeigneur de la Beraudiere, puis de la Chaſtaigneraye, &c. chevalier de l'ordre du roi, capitaine des gardes du corps de la reine Marie de Medicis, fut élevé à la cour du roi Henri IV. qui lui porta toûjours une ſinguliere affection. Le roi Louis XIII. le fit grand-fauconnier de France l'an 1612. & il mourut dans la fleur de ſon âge, le 24. Septembre 1616. Il avoit épouſé *Antoinette* de Lomenie, fille d'*Antoine*, ſeigneur de la Ville-aux-Clercs, ſecretaire d'état, & d'*Anne* d'Aubourg-Porcheux, dont il eut *Marie*, morte jeune; & *Andrée* de Vivonne, dame de la Chaſtaigneraye, &c. mariée à *François* VI. du nom, duc de la Rochefoucault, pair de France, chevalier des ordres du roi, morte l'an 1670.

BRANCHE DES SEIGNEURS D'OULMES.

IV. EBLES de Vivonne, ſecond fils de SAVARI de Vivonne II. du nom, & d'*Eſchive* de Rochefort, fut ſeigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1338. & épouſa *Jeanne* de Mortagne, dont il eut PONCE, qui ſuit; & *Savari* de Vivonne ſeigneur du Pin, pere de *Charlotte* de Vivonne, dame du Pin, mariée à *Aymar* Jay, ſeigneur de Bois-Seguin.

V. PONCE de Vivonne ſeigneur d'Oulmes, laiſſa de N. ſa femme, dont le nom eſt ignoré; PONCE II. qui ſuit; *Eſchive*, mariée 1° à *Gui* de Volvire chevalier: 2°. à *Jean* de Machecoul, ſeigneur de Vieillevigne; & *Blanche* de Vivonne, alliée à *Ebles* de Rochefort, ſeigneur de Vernent.

VI. PONCE de Vivonne II. du nom, ſeigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1390. & eut pour enfans, *Ponçon* de Vivonne mort ſans poſterité de *Jacquemine* Gillier; & JEAN qui ſuit;

VII. JEAN de Vivonne I. du nom, ſeigneur d'Oulmes, épouſa *Marie* de Beaumont, veuve de *Thibault* de Feuilloi, dont il eut JEAN II. qui ſuit;

VIII. JEAN de Vivonne II. du nom, ſeigneur d'Oulmes, mourut vers l'an 1450. & fut pere de JEAN III. qui ſuit;

IX. JEAN de Vivonne III. du nom, ſeigneur d'Oulmes, vivoit l'an 1480. & épouſa *Roſe* de Touteſſan, dont il eut ALAIN, qui ſuit; & *Marguerite* de Vivonne, alliée à *Jean* Godeau.

X. ALAIN de Vivonne, ſeigneur d'Oulmes, laiſſa d'*Alienor* de la Vergne, ſa femme, pour fils aîné, JEAN IV. qui ſuit;

XI. JEAN de Vivonne IV. du nom, ſeigneur d'Oulmes, épouſa *Jeanne* Ratault, veuve de *Lancelot* du Bouchet, ſeigneur de ſaint Gemme, & fille de *François* Ratault, & de *Louiſe* de Montfaucon, dame de ſaint Meſmin, dont il eut pour fille unique *Renée* de Vivonne, dame d'Oulmes, mariée 1°. à *Ponthus* de ſaint Gelais: 2°. à *Charles* de Vivonne II. du nom, baron de la Chaſtaigneraye, chevalier des ordres du roi.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE FORS & de ſaint GOUARD.

IV. HUGUES de Vivonne, troiſiéme fils de SAVARI de Vivonne II. du nom, & d'*Eſchive* de Rochefort, fut ſeigneur de Fors; ſervit ès guerres de Poitou & de Guienne l'an 1338. & vivoit l'an 1349. Il avoit épouſé *Jeanne* de Montendre, dame de ſaint Gouard, dont il eut HUGUES II. qui ſuit; *Savari*, chanoine de ſaint Martin de Tours; & N. de Vivonne, mariée à *Jean* de Lugni, chevalier.

V. HUGUES de Vivonne II. du nom, ſeigneur de Fors, & de S. Gouard, épouſa *Jeanne* de Gourville, dame de Leſtang, fille de *Gui* de Gourville & d'*Hliaire* Bouchard; dont il eut, *Ebles*, ſeigneur de Fors, mort ſans poſterité l'an 1399. GUI, qui ſuit; *Savari*, qui épouſa *Blanche* de Montendre; & *Perrette* de Vivonne, mariée à *Jean* de Beaumont ſeigneur de Glennai.

VI. GUI de Vivonne ſeigneur de Fors, & de S. Gouard, mourut l'an 1423. laiſſant de *Guillemette* de Martreuil, ſa femme, GUI II. qui ſuit; & *Huguette* de Vivonne, mariée à *Bertrand* de la Roche chevalier.

VII. GUI de Vivonne II. du nom, ſeigneur de Fors, & de ſaint Gouard, épouſa *Marie* de Vivonne ſa parente, fille de *Guillaume*, ſeigneur de la Tour-Chabot, & de *Catherine* de ſainte-Flayve; dont il eut THOMAS, qui ſuit; *Artus* ſeigneur de Murſai, qui laiſſa poſterité; & *Jean* de Vivonne ſeigneur de Marigni, Chouſé, &c. qui épouſa, 1°. *Antoinette* de Brillac, dont il n'eut point d'enfans; 2°. *Honorée* d'Authon; dont il eut *Françoiſe*, mariée à *Philippe* de la Beraudiere ſeigneur d'Urſai; & *Catherine* de Vivonne, alliée à *Geofroi* de Barbezieres, ſeigneur de Chemerault.

VIII. THOMAS de Vivonne ſeigneur de Fors, de ſaint Gouard, &c. épouſa *Denyſe* Rabateau, dame d'Auzance, de Cloué & de Vernoux, fille de *Jean* Rabateau preſident à mortier du parlement de Paris, dont il eut ARTUS, qui ſuit & GUILLAUME de Vivonne ſeigneur de ſaint Gouard, *qui continua la poſterité, rapportée après celle de ſon frere aîné.*

IX. GUILLAUME de Vivonne, ſeigneur de Fors, vivoit l'an 1476. & épouſa *Nicolle* de Vivonne, fille de *Jean*, ſeigneur de Bougouin, dont il eut pour fille unique *Catherine* de Vivonne dame de Fors, mariée à *Jacques* Pouſſart chevalier.

IX. ARTUS de Vivonne, ſecond fils de THOMAS, ſeigneur de Fors & de ſaint Gouard, & de *Denyſe* Rabateau, fut ſeigneur de ſaint Gouard, & épouſa *Charlotte* de Torettes, dont il eut ARTUS, qui ſuit;

X. ARTUS de Vivonne ſeigneur de ſaint Gouard, &c. Helie de Torrettes préſident au parlement de Bourdeaux, ſon oncle, lui fit don des ſeigneuries de Piſani & de Rabannieres. Il épouſa *Catherine* de Breſmont, dame de la Bouliere, dont il eut *Arnaud* de Vivonne, mort ſans alliance; *Leon*, ſeigneur de ſaint Gouard, chambellan du roi Charles IX. mort ſans poſterité; *Jacques*, marquis de Piſani, mort ſans lignée; JEAN, qui ſuit; *Marie*, alliée à *Jean* Cheſnel, ſeigneur de Meux; *Claude*, vivant l'an 1565. *Louiſe* & *Marguerite* de Vivonne, mortes ſans alliance.

XI. JEAN de Vivonne, dit *de Torettes*, ſeigneur de S. Gouard, marquis de Piſani, chevalier des ordres du roi, colonel de la cavalerie-legere italienne, & ſénéchal de Saintonge, ſervit les rois Charles IX. & Henri III. en pluſieurs ambaſſades en Eſpagne & à Rome, où il rendit de grands ſervices. Il ſervit auſſi le roi Henri IV. en la charge de colonel de la cavalerie legere, & fut encore envoyé à Rome en la même qualité d'ambaſſadeur, où il mourut en Octobre l'an 1599. Il y avoit épouſé le 8. Novembre de l'an 1587. *Julia* Savelli, veuve de *Louis* des Urſins, & fille de *Chriſtophe* Savelli, & de *Clarice* Strozzi, dont il eut pour fille unique *Catherine* de Vivonne, marquiſe de Piſani, dame de ſaint Gouard, &c. mariée en Janvier de l'an 1600. à *Charles* d'Angennes, marquis de Rambouillet, vidame du Mans, chevalier des ordres du roi, &c. * Du Chêne, *hiſt. de Châtillon & de Châtaigner.* Brantôme. Le pere Anſelme, *hiſtoire des grands officiers, &c.*

VIZIR (Grand) dans l'empire du Turc, eſt le premier miniſtre d'état, & eſt nommé en langue turque, *vizir azem.* (Le mot de *Vizir* ſignifie celui qui porte; & *azem* très-grand.) Ce miniſtre prend ce nom, parce que c'eſt lui qui eſt chargé de toutes les affaires de l'état, & qui ſemble en porter le faix. On l'appelle quelquefois lieutenant du grand ſeigneur, ou vicaire de l'empire, parce que toute la puiſſance du ſultan lui eſt confiée. La ceremonie que l'on obſerve pour créer le grand vizir, eſt de lui mettre entre les mains le ſceau du prince, qu'il porte toûjours dans ſon ſein, & où le nom de l'empereur eſt gravé. Ce fut Amurat I. troiſiéme empereur des Turcs, qui créa la charge de grand-vizir vers l'an 1355. Lorſqu'il paſſa en Europe avec ſon gouverneur Lala Schachin, il le fit chef de ſon conſeil, & lui donna le commandement de ſon armée. Depuis ce tems-là le grand ſeigneur a toujours fait ſubſiſter cette

charge de premier vizir, & se sert encore du mot *Lala*, qui signifie *gouverneur*, en le nommant ainsi, lorsqu'il s'entretient familierement avec lui. Quand le grand vizir paroît dans quelque solemnité publique, il porte sur le devant de son turban, deux aigrettes enchassées dans des bazes toutes couvertes de diamans, & d'autres pierres precieuses à peu près aussi riches que celle du turban du grand-seigneur, qui est semblable à celui du vizir; excepté que le sultan porte trois tougs, qui sont des especes d'étendarts, dont il est parlé en l'article TOUG. Le grand vizir assiste quatre fois la semaine au divan; sçavoir, le Samedi, le Dimanche, le Lundi & le Mardi; les autres jours, excepté le Vendredi, il tient le divan dans son palais. Il est le souverain chef de la justice, l'interprête de la loi, & casse les sentences du cadilesker, quand il lui plaît. Enfin, il est le depositaire de la puissance de son maître, excepté seulement qu'il ne peut faire mourir un bacha sans avoir un ordre exprès signé du sultan; & qu'il ne peut punir un spahi, ni un janissaire, sans le consentement de leur commandant. S'il arrive néanmoins qu'il ne veuille pas faire justice à quelqu'un, celui-là a la liberté d'en appeller au grand seigneur, & pour lui faire sa plainte, il met quelque morceau de natte allumée sur sa tête, & avec ce feu il entre dans le serrail, sans que personne ose l'empêcher, jusqu'à ce qu'il soit arrivé en presence du sultan, qui lui donne audience. Le chevalier Thomas Bendysh, étant ambassadeur à Constantinople, fit quelque chose de semblable. Il fit attacher des pots de feu aux mats d'onze vaisseaux Anglois qui étoient au port, & alla jetter l'ancre proche du serrail. Le grand vizir ayant apperçu cela, fit avertir le chevalier Bendysh qu'il lui feroit justice, & le pria de faire éteindre promptement ce feu avant que le grand-seigneur en vît rien. Cet ambassadeur avoit un juste sujet de se plaindre; parce que l'on avoit pris les marchandises de quelques marchands Anglois, aussitôt qu'ils furent arrivés à Constantinople, sans en avoir fait aucun marché, & sans en vouloir tenir compte, sous prétexte que c'étoit pour le grand-seigneur. Comme cela avoit été fait par des officiers très-considerables, il fut obligé de se resoudre à en demander justice au sultan, parce qu'il n'auroit pû l'obtenir du grand-vizir. * Ricault, *de l'empire Ottoman.*

VIZIRS DU BANC: on appelle ainsi en Turquie les vizirs qui ont séance avec le grand-vizir, dans le divan ou conseil, lorsqu'on examine les procès. Ils n'ont aucune autorité dans le gouvernement de l'empire; & ne donnent même leurs avis dans le jugement des affaires, que lorsqu'il plaît au grand vizir. Ce sont des personnes graves, & qui sont sçavans dans les loix. Chacun d'eux a le pouvoir d'écrire le nom du grand seigneur au haut des ordonnances & des commandemens qui viennent de sa part: (c'est la coutume du pays,) & le seing de l'empereur des Turcs, ou du roi de Perse, composé de lettres entrelacées, qu'on appelle *togra* ou *autogra*, se met au haut des patentes pour les autoriser; & non pas au bas, comme le sceau des rois de France. Les vizirs du banc sont quelquefois admis dans le conseil du cabinet avec le grand vizir, le mufti, & les cadileskers; ce qui se fait quand il faut déliberer de quelque chose de grande importance. * Ricault, *de l'empire Ottoman.*

VIZIR, en Perse, est un nom que l'on donne aux gouverneurs des villes considerables: ce titre n'y est pas à beaucoup près si honorable qu'en Turquie.* Pietro della Valle, *voyage de Perse.* Thevenot, *voyage de Levant, tome 2.*

VIZZEGRAD, que les Latins nomment *Vissigradia*, & les Allemands *Plindinburg*, ville de Hongrie, est extrêmement forte, & est bâtie sur une petite colline, qui a au pied le Danube, au-dessus de Bude.

U K

UKRAINE, pays des Cosaques, est la partie meridionale des états de Pologne, & comprend les provinces de Podolie & de Volhinie: quelques-uns y ajoûtent la Russie noire. Les Turcs avoient pris sur les Polonois le palatinat & la ville de Kaminietz en Podolie, mais il leur a été restitué par la paix de Carlowits en 1699. Les Moscovites possedent les environs de Kiour en Volhinie, & le reste de ce grand pays est soûmis aux Polonois. Le pays d'*Okraina* ou *Ukraine*, est une province des états de Moscovie au midi, sur les frontieres de la petite Tartarie. Les Moscovites y ont bâti quelques forts, pour s'opposer aux courses des Tartares Nogais.

U L

ULABOURG, bourg de la Cajanie en Finlande. Il est sur une petite Isle à l'embouchure de la riviere d'Ula, & près de la ville d'Ula ou Oulo. * Mati, *diction.*

VLADIMIR, roi de Servie, étoit fils de *Petrislas*, à qui il succeda, on ne sçait précisement en quelle année. Ses états ne consistoient qu'à la Zenta & à la Podgorie, qui s'étendoit alors jusqu'au-delà du Driom entre cette riviere & le Lim; car le reste, c'est-à-dire, la Trebigne, & la province des Zachlumes appartenoient à son oncle Draghimir, & la Rascie avoit ses bans, qui la tenoient en proprieté. Samuel, roi de Bulgarie, maître de l'ancien royaume de Servie, traversa les états de Vladimir, pour aller faire le siege de Durazzo, & lorsqu'il l'eut prise, il s'assura de la personne de ce prince, qu'il fit conduire à Preslave. On ne dit pas quels furent les motifs de cet emprisonnement; Samuel s'en repentit bientôt, & fit même épouser à Vladimir Cassara sa fille, à qui il donna la ville de Durazzo pour sa dot. Vladimir ne fut pas apparemment assez fort pour conserver cette place; car on trouve peu après que les Grecs y étoient rentrés. Jean Ladislas, dernier roi de Bulgarie, attira ensuite ce prince à sa cour, & lui fit trancher la tête le 22. de Mai de l'an 1015. On assure que son corps fut porté à Cianic, où Dieu fit connoître sa sainteté par plusieurs miracles qui se firent à son tombeau. La reine sa veuve se retira dans un monastere, où elle mourut saintement. * Ducange, *familles Byzant.*

VLADIMIR II. fils de *Vladimir*, & petit-fils de *Michel I.* roi de Servie, fut un des princes refugiés à Raguse, qui après avoir soûtenu un siege de sept années dans cette ville contre le roi Bodin, se retirerent ensuite à Constantinople. Il demeuroit en cette ville, vers l'an 1104. lorsqu'après la mort de Bodin, les seigneurs rappellerent les princes bannis. Dobroslas, l'un d'entre eux fut le premier à qui on offrit la couronne, mais son élection n'ayant pas plû à tout le monde, on vit bientôt tout le royaume agité par des guerres civiles. Volcan, l'un des ennemis du nouveau roi, l'ayant fait prisonnier, on élut Vladimir à sa place, & l'on dit qu'aussi-tôt il rappella tous les princes que les méfiances & les jalousies avoient empêché jusqu'alors de rentrer dans le royaume. Dobroslas fut le seul qui ne put jouir des effets de sa bonté: le titre de roi qu'il avoit porté, le rendoit dangereux; & neanmoins Vladimir ne lui fit point d'autre mal que de ne lui pas rendre la liberté. L'évenement fit voir que pour sa sûreté, il devoit éloigner Jaquinte, veuve du roi Bodin, & ses enfans. Cette femme ambitieuse & accoûtumée à commettre de grands crimes, le fit perir par le poison, vers l'an 1115. à Cataro, où il fut inhumé dans le monastere de saint Serge & de saint Bacq. * Ducange, *familles Byzantines.*

ULADISLAS III. roi de Bohême, fut élevé sur le trône, & reçut le titre de roi, de l'empereur Frideric *Barberousse*; parce qu'il avoit bien gouverné l'Allemagne, pendant que ce prince étoit en Italie. Ladislas I. ou Wratislas, avoit eu le premier le titre de roi de Bohême dès l'an 1086. Ladislas III. combattit si heureusement pour Frideric, qu'il reprit le duché de Milan sur Gesa. Ce prince rapporta d'Italie, pour marque de sa valeur, le lion d'argent au champ de gueules, qui fait encore aujourd'hui les armes de la Bohême, & quitta l'aigle de sable. Il fit aussi alliance en Hongrie, avec Emmanuel empereur de Constantinople. Ce qu'il executa en paix, ne contribua pas moins à sa gloire, que ce qu'il avoit fait dans la guerre. Il joignit l'ancienne ville de Prague à la nouvelle, par un pont de vingt-quatre arcades, qu'il fit bâtir sur la riviere de Moldaw, & fonda plusieurs monasteres, & entre autres, celui de Strahow, où est son tombeau. Il mourut l'an 1174.* Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interreg. Bohemiæ.*

ULADISLAS, IV. roi de Bohême, étoit fils de Casimir, roi de Pologne. Mathias Huniades lui disputa la couronne de Bohême, & son frere *Albert* celle de Hongrie; mais il emporta l'une & l'autre. Lorsqu'il fallut combattre son frere, il dit à Pierre Sternberg, qui commandoit son armée: *Souvenez-vous que mon frere est dans l'armée ennemie*; après quoi il sortit du camp les larmes aux yeux. Pendant son regne, l'heresie de Jean Hus infecta une partie de la Bohême, & y causa de grands maux, dont il fut sensiblement touché, d'autant plus qu'il n'y put apporter aucun remede. Il eut pourtant le bonheur de se faire craindre de ses ennemis, & combattit en Hongrie si heureusement contre les Turcs, qui ravageoient la Bosnie, que ces Infideles ne pûrent soûtenir son premier choc. Ce prince mourut l'an 1516. après avoir regné 45. ans. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interreg. Bohemiæ.*

ULADISLAS, *cherchez* LADISLAS.

ULADISLAW, ville de Pologne sur la Vistule, capitale de la province de Cujavie, est le siege d'un évêché, fondé depuis l'an 1173. & suffragant de Gnesne. Son nom latin est *Vladislavia.*

VLAERDINGEN. C'est une petite ville fort ancienne, dans la Hollande meridionale sur la Meuse, à deux lieues au-dessous de Roterdam. Elle étoit autrefois fortifiée & défendue par une citadelle; mais la Meuse enflée par les eaux de la mer, a englouti sa citadelle & ses murailles, & l'a beaucoup diminuée. * Mati, *dict.*

ULAI, nom d'un fleuve de la Perse, qui passe par la ville de Suse. * *Daniel, c.* 8.

ULARIIS (De) cardinal, *cherchez* OLEARIO DE ULARIIS.

ULA-TRESK, c'est à-dire, *le lac d'Vla.* Ce lac est assez grand, situé dans la Cajanie en Finlande, près de la ville de Cajenebourg. Il est la source de la riviere d'Ula, qui se décharge dans le golfe de Bothnie, à la ville d'Ula, nommée autrement *Oulo.* * Mati, *dict.*

ULFED (Jacques) gentilhomme Danois & senateur du royaume, fut envoyé en ambassade à la cour de Moscovie l'an 1578. par Frideric II. roi de Danemarck. Il composa une relation de son voyage qu'il fit imprimer, & que Goldast a inserée dans son recueil. Ulfed a encore donné au public une traduction du livre de Chytræus, des quatre fins dernieres, & a fait la vie de quelques rois de Danemarck. * Bayle, *dict. critiq.*

ULFELD (Cornifix ou Corfits, comte de) petit-fils du precedent, fut un des plus grands esprits du XVII. siecle; & s'il n'eût pas manqué de fidelité à son souverain, il auroit pu être mis avec raison au nombre des plus grands hommes. Il étoit le dixiéme fils du grand chancelier de Danemarck, & issu d'une des premieres & des plus anciennes maisons du royaume, & seule honorée de la dignité de comte par concession de l'empereur. Le jeune comte d'Ulfeld fut favori du roi de Danemarck Christien IV. & ce prince le fit non seulement grand-maître de ses royaumes & viceroi de Norwege, mais aussi son gendre, en lui donnant en mariage *Frideric-Leonore*, l'une des filles qu'il avoit eues de *Christine* de Monch, dame sortie d'une ancienne maison, que ce monarque avoit épousée de la main gauche après la mort de la reine son épouse. L'amour qu'Annibal de Schested, seigneur Danois, eut pour la princesse Leonore, le brouilla avec le comte d'Ulfeld, & les démêlés de ces deux seigneurs firent du bruit en Danemarck (*Voyez* SCHESTED.) Ils se trouverent aussi opposés dans l'affaire que le roi suscita à la dame de Monch, qu'il vouloit repudier. Ulfeld plaida pour cette princesse, & Schested pour le roi, qui perdit son procès. Ce prince l'envoya son ambassadeur extraordinaire en France l'an 1647. Frideric III. fils & successeur de Christien IV. ne s'accommoda point de l'esprit & de la conduite du comte d'Ulfeld. Il y remarqua trop d'ambition: outre qu'il lui avoit trouvé à son avenement à la couronne, trop de roideur pour le maintien des privileges de la noblesse, & pour soûtenir sa dignité de grand-maître du royaume. Il l'éloigna donc l'an 1649. sous pretexte de l'envoyer ambassadeur en Hollande. L'an 1651. le comte d'Ulfeld fut accusé d'avoir voulu empoisonner le roi; mais la denonciatrice ayant manqué dans ses preuves, fut decapitée. Cela ne l'empêcha pas de se retirer secretement, & de passer en Suede, où la reine Christine le reçut parfaitement bien. Il témoigna beaucoup d'ardeur pour le service de ce royaume, où il étoit venu chercher un azyle; & ce qui ternit sa reputation, c'est qu'il tâcha de le faire au préjudice de sa patrie. Le roi de Suede Charles Gustave, se trouva bien de ses conseils, & Ulfeld n'épargna rien pour faire avancer en Danemarck les conquêtes de ce monarque. Il fut l'un de ses commissaires au traité de Roschild l'an 1658. & il l'eût été encore à celui de Coppenhague l'an 1660. si l'ambassadeur de France n'eût prié ce monarque de ne point donner le chagrin au roi de Danemarck de voir un de ses sujets qui avoit encouru sa disgrace, traiter dans sa capitale pour ses ennemis. Ces services n'empêcherent pas le comte d'Ulfeld de tomber dans les disgraces des Suedois, qui le firent mettre en prison. Il en feroit pourtant sorti peu après avec honneur; mais naturellement inquiet, il songea à se sauver. Du moment qu'il s'étoit vû arrêté, il avoit feint qu'une paralysie lui étoit tombée sur la langue; & il sçut si bien contrefaire le muet, qu'il fut impossible de tirer une seule parole de lui pendant six mois de captivité. Il s'échappa donc de sa prison de Malmoë, & fut assez imprudent pour se rendre à Coppenhague, sans s'être muni d'une abolition de tout ce qu'il avoit fait contre son prince. La comtesse sa femme s'y rendit peu après: elle avoit eu le courage de plaider en Suede la cause de son mari, & avec tant de force & d'éloquence, que les juges prononcerent sentence d'absolution, qui fut même confirmée par le roi; mais la subite évasion du comte gâta son affaire, & fut cause que les biens qu'il avoit en Suede, furent confisqués. Frideric III. roi de Danemarck ayant en son pouvoir le comte & la comtesse, les envoya dans l'isle de Bornholm; mais peu après touché de la lettre qu'Ulfeld lui écrivit en date du 27. Octobre, de l'an 1661. par laquelle il imploroit la pure misericorde de son souverain, à qui il promettoit à l'avenir une soûmission absolue, il leur permit de demeurer dans l'isle de Funen. A peu de tems de-là le comte obtint permission de voyager hors du royaume. Il alla aux eaux de Spa, d'où il vint à Paris *incognito*, & passa ensuite à Bruges. La comtesse sa femme qui étoit passée à Londres, & qui en étoit sortie secretement, fut arrêtée à Douvres & transportée à Coppenhague, où on la confina dans une prison, parce que l'on prétendit avoir découvert une horrible conspiration que le comte avoit tramée contre son prince. Il avoit, dit-on, proposé à l'électeur de Brandebourg de déthrôner le roi de Danemarck, & de faire passer la couronne sur la tête de ce prince. Quoiqu'il en soit, Ulfeld fut condamné à mort le 24. Juillet de l'an 1663. comme atteint du crime de leze-majesté, au premier chef, & l'arrêt fut executé sur son effigie. Il en reçut la nouvelle à Bruges, d'où il partit aussi-tôt pour se rendre à Bâle, où il demeura quatre à cinq mois, presque toûjours malade, & sans se faire connoître. Mais ayant oui dire qu'on le cherchoit pour le prendre, il en sortit, quoiqu'il se trouvât très-mal, & se mit la nuit dans une petite barque, pour gagner Brisach; mais à peine eut-il fait deux lieues, que le grand froid qui le penetra, le fit mourir à l'âge de 60. ans, au mois de Fevrier de l'an 1664. Il laissa trois fils qu'il avoit avec lui à Bâle, avec une fille. L'aîné se fit Catholique, & s'attacha auprès de la reine de Suede; le deuxiéme fut fait chevalier de Malte, & le troisiéme l'un des mieux faits & des plus sçavans gentilshommes de l'Europe, après avoir demeuré du tems en Angleterre, vint se marier en France. * Bayle, *dict. crit. Memoires du* chevalier de Terlon. Parival, *hist. du siecle de fer.* Sorbierdbe, *relation d'Angleterre. Nouvelle historique intitulée*, le comte d'Ulfeld, *imprimée l'an* 1677.

VLIELAND, ou FLIELAND. C'est une isle de la Hollande. Elle est située au-devant du Zuyder Zée, ayant au nord l'isle de Schelling, & au sud celle de Texel. Elle a une grande rade d'où partent toutes les flottes qui vont dans la mer du Nord ou la mer Baltique. * Mati, *diction.*

VLELANDE, petite isle de l'Amerique septentrionale. Elle est sur la côte de la nouvelle Angleterre, & elle appartient aux Anglois. Les Hollandois en ont été les maîtres, & lui ont donné le nom qu'elle porte. Elle

avoit autrefois celui de *Natocke*. * Mati, *dictionaire*.

ULISSE, *cherchez* ULYSSE.

ULISSE ALDROVANDUS, *cherchez* ALDROVANDUS.

ULISSENGHEN, *cherchez* FLESSINGUE.

ULLA, riviere de Galice en Espagne. Elle prend sa source au bourg d'Ulla, baigne celui de Padron, & se décharge au bout d'un petit golfe à trois lieues de Compostelle vers le midi. On croit que cette riviere peut être celle qu'on appelloit autrefois *Nelo*. * Baudrand.

ULLERSTON (Richard) professeur d'Oxford, *cherchez* RICHARD.

ULLOA (Alfonse) Espagnol, vivant l'an 1660. est un des plus celebres traducteurs Italiens du XVI. siecle. Cet homme ayant passé la meilleure partie de sa vie à Venise, prit un plaisir singulier à la langue italienne; & s'étant laissé charmer par sa douceur & sa delicatesse, il choisit les ouvrages espagnols les plus beaux & les plus utiles, selon D. Nicolas Antonio, pour les tourner en italien. Ces ouvrages sont 1. l'histoire que *Ferdinand Colomb* ou *Colon* a faite en espagnol des actions & des expeditions de son pere *Christophle*, dont l'original est compté aujourd'hui parmi les livres perdus; 2. le Mont-Calvaire de dom *Antoine de Guevare*; 3. les vies des Cesars de *Pierre Messie*; 4. les dialogues du même *Messie*; 5. les remedes & les avis necessaires aux directeurs, par *Pierre de Covarruvias*; 6. la chronique d'Espagne & de Valence, par *P. Antoine Beuter*; 7. l'histoire de la decouverte & de la conquête du Perou, par *Augustin de Corate*; 8. le traité du conseil & du conseiller, par *Frederic Furio*, dit *Ceriolanus*; 9. le dialogue de la dignité de l'homme, par maître *Oliva*; 10. le dialogue du veritable honneur de la milice, par *Jerôme d'Urrea*; 11. la relation de la mort & des funerailles du prince Charles, par *Jean Lopez d'Hoios*; 12. la philosophie de *Jean de Jarava*, avec ses dialogues ou ses raisonnemens; 13. l'instruction des marchands pour leur commerce, avec un traité du change, par le docteur *Sarava*; 14. les deux premieres decades de l'histoire de *Jean de Barros*, touchant la découverte & la conquête des Indes Orientales, traduites du portugais; 11. & l'histoire de *Fernand Lopez de la Castagnede*, touchant la même decouverte des Portugais, &c. Suivant le sentiment de D. Antonio, le style d'Ulloa est clair, aisé & fort convenable à l'histoire; & l'on peut dire qu'il a très-bien réussi dans toutes ces traductions. * Nicolas Antonio, *bibl. Hispan.* Hieron. Ghilini, *theatre d'huom. letter.*

ULM, bourg dans l'état de Mayence. Il est enclavé avec quelques villages qui en dépendent, dans le duché de Deux-Ponts, & est situé à deux lieues de Lautreck vers le couchant. * Mati, *diction.*

ULME, ville imperiale d'Allemagne, capitale de la Souabe, est située sur le Danube, qui y reçoit l'Iller, & est une des plus considerables d'Allemagne. Son eglise de N. D. qui est une des plus grandes du pays, est occupée aujourd'hui par les Lutheriens, dont la doctrine domine à Ausbourg. La maison de ville où les senateurs s'assemblent, est un bâtiment digne d'être vû; & la ville est fort peuplée & très-marchande; ses fortifications sont regulieres, & ses places sont embellies d'un grand nombre de fontaines. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg que Charlemagne avoit donné à l'abbaye de Reichenaw, & dont les habitans racheterent de cette abbaye moyennant une grande somme, leur liberté & leur indépendance, & obtinrent d'être mis au nombre des villes imperiales; de sorte que cette ville est devenue la premiere de la province de Souabe. Les Catholiques n'y ont que deux eglises, & les Protestans se sont rendus maîtres de toutes les autres de la ville. Le senat est composé de quarante & un magistrats, dont les deux anciens avec les cinq premiers, font le conseil secret, où les Catholiques ne sont point admis. * Heiss, *hist. de l'empire*, *l.* 6.

ULPHILAS ou GULPHILAS, évêque des Goths qui habitoient dans la Mœsie, partie de la Dacie, florissoit vers l'an 370. sous l'empire de Valens. On croit qu'il a été l'inventeur des lettres gotiques; au moins il est certain qu'il a été le premier qui a traduit la bible en la langue des Goths; & c'est peut-être ce qui a donné lieu de lui attribuer cette invention, à cause qu'avant cette traduction les lettres gothiques n'étoient connues qne de très-peu de personnes. * Socrate, *l.* 5. *c.* 33. Sozomene. *Voyez l'histoire critique des versions du nouveau Testament*, *par* M. Simon, *c.* 19.

ULMO (Jean d') president à mortier au parlement de Toulouse, doit être mentionné dans l'histoire pour servir d'un terrible exemple à tous ceux de son état. Son nom étoit d'*Ulmieres* ou *Olmieres*, qu'il latinisa en se faisant appeller d'*Ulmo*. Après avoir passé par divers emplois de la robe, il devint en 1525. second avocat general du parlement de Toulouse, nonobstant l'opposition de Daigua premier avocat general, fondée sur quelques informations qu'il y avoit contre d'Ulmo; le conseil du roi auquel l'affaire fut portée débouta Daigua de son opposition. Il devint ensuite president à mortier par la resignation de Georges d'Olmieres, qui n'étoit ni son parent ni son allié. Dans la suite il fut accusé d'avoir fait une fausseté dans un procès, & même d'avoir volé les parties. L'affaire portée en cour, le roi nomma des commissaires de son conseil pour en connoître, & le parlement de Toulouse bien loin de s'interesser pour un de ses chefs, contribua autant qu'il put à le faire punir. D'Ulmo fut donc condamné par arrêt du conseil, à être degradé de sa charge de president en pleine audience, à être ensuite pilorié & flétri au front d'un fer rouge, & à passer le reste de ses jours dans une prison au château de saint Malo en Bretagne, tous ses biens confisqués: son clerc qui étoit son complice, fut condamné à l'amende honorable, & à un bannissement hors du royaume. Le 7. Octobre 1536. cet arrêt fut executé dans Toulouse, & cet indigne magistrat fut conduit par les huissiers dans la salle de l'audience, vétu de ses habits de president, le mortier sur la tête: les chambres étoient assemblées en robes rouges: on le fit mettre à genoux pour ouir son arrêt, ensuite le premier huissier lui ôta de dessus la tête le mortier, & lui mit un bonnet usé & crasseux: en même-tems deux autres huissiers après l'avoir dépouillé de son manteau de president, lui en mirent un de méchante bure. Le president de la Roche-Flavin ajoûte qu'on lui fit faire amende honorable la torche au poing, la tête & les pieds nuds, puis on lacera les pieces de sa fausse procedure dans le parquet: l'après-midi il fut conduit sur un tombereau dans la place publique, où le reste de l'arrêt fut executé: quelques jours après on le transfera à saint Malo. Le president de la Roche-Flavin dit qu'il y fut pendu quelque-tems après, & la tradition porte que ce fut pour des faussetés qu'il avoit faites dans les registres que le gouverneur du château lui avoit donnés à tenir. * La Faille, *annales de Toulouse année* 1536.

ULPIA MARCELLA, fille *de M. Ulpius*, & de *Canidia Bassa*, étoit prêtresse de Diane, dans la ville de Thyatire, où on lui erigea une statue qui se trouve encore à present dans cette ville, que l'on appelle *Hakkissar*. * *Voyages de* Spon, *part. III.*

ULPIEN, *Ulpianus*, celebre jurisconsulte, fut tuteur, & depuis secretaire & ministre de l'empereur Alexandre *Severe*. Il s'éleva jusques à la dignité de prefet du pretoire, qui étoit la plus considerable de l'empire. Son attachement aux superstitions payennes lui inspira une très-grande haine contre les Chrétiens, qu'il persecuta cruellement. Il fut tué par les soldats de la garde pretorienne l'an 226. * Dion & Lampride, *in Alexand. Sever.* Fischard, *in vit. jurisc.*

ULPIUS MARCELLUS, jurisconsulte du tems d'Antonin *le Debonnaire*, eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince.

ULRIC, évêque d'Ausbourg dans le X. siecle, étoit d'une ancienne maison d'Allemagne, fils de *Hugpaut* & de *Thietperge*. Il fit ses études dans le monastere de saint Gal, d'où il fut tiré pour étudier sous la conduite d'Adalberon évêque d'Ausbourg. Il fit un voyage à Rome l'an 909. & l'an 924. il fut nommé évêque d'Augsbourg par l'empereur Henri, & succeda à Hiltin, qui tenoit ce siege depuis l'an 909. après la mort d'Abalderon. Il fut en grande consideration auprès de l'empereur & de son successeur Othon. Il mourut l'an 973. âgé de 83. ans, après avoir gouverné son eglise pendant 50. ans. Sa vie écrite par un auteur de son tems nommé *Gerard*, con-

tient plusieurs choses remarquables sur la discipline de l'eglise. * Trithéme. M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccl. du X. siecle.* Fleuri, *hist. eccl. l.* 55.

ULRIC roi de Bohême, enleva la Moravie aux Polonois, & voulut livrer le roi de Pologne à l'empereur Conrad II. qui detesta sa trahison. * Æneas Sylvius, *hist. Bohem.*

ULRIC, fils de Frederic II. roi de Danemarck, & de *Sophie*, frere de Chrestien IV. eut en partage la Norwege, & fut fait évêque de Swerin & de Slefwic. Chrestien IV. eut un fils de même nom de Catherine de Brandebourg, qui porta les armes contre l'empereur, & mourut en Silesie l'an 1633. Il eut encore un autre fils *bâtard* de même nom, qui fut tué à Vezel à la tête des troupes qu'il conduisoit pour secourir les Espagnols en Flandres l'an 1639. * *Mem. du tems.*

ULRIC ENGELBERT dit *de Strasbourg*, parce qu'il étoit né dans cette ville, religieux de l'ordre de saint Dominique, & disciple d'Albert *le Grand*, enseigna la theologie avec reputation dans sa patrie, fut fait provincial d'Allemagne en 1272. & en 1277. fut nommé pour prendre les degrés à Paris; mais il mourut cette année-là même avant que d'avoir commencé son cours. Le nom de ce religieux est celebre à cause d'une somme de theologie & de philosophie en six livres, qui est intitulée *de summo bono*, & qui n'a pas été imprimée. Le pere Labbe & M. Du Pin ont prétendu que cette somme est celle qui est entre les opuscules de saint Thomas, mais ils se sont trompés, ainsi que Henri Kalteisein, qui lui a attribué une somme en sept livres, intitulée *compendium theologicæ veritatis*, & qui a été citée dans le concile de Bâle. L'auteur de celle-ci n'est pas connu; celle qui est entre les œuvres de saint Thomas, est de lui, & n'a que deux livres; pour celle d'Ulric, on la garde dans la bibliotheque de Sorbonne. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

ULRIC (Frederic) duc de Brunswick, fils de Henri, qui mourut l'an 1613. assiegea l'an 1615. la ville de Brunswick, qui ne vouloit pas le reconnoître. L'année suivante il traita avec la ville, qui le reconnut pour souverain, ayant mis à couvert ses privileges. Il mourut l'an 1634.

ULRIC comte de Wirtemberg & seigneur de Beutelspac, reçut le comté de Wirtemberg de l'empereur Henri IV. & fut pere de Jean comte de Wirtemberg, dont descendent les ducs de Wirtemberg d'à-present, entre lesquels il y a eu un Ulric fils d'Ebehard, qui étoit petit-fils du precedent.

ULRIC ELEONORE de Baviere, reine de Suede, seconde fille de Charles XI. roi de Suede, née le 3. Fevrier 1688. prit possession le 10. Novembre 1713. de la regence des états de Suede, pendant l'absence du roi *Charles* XII. son frere, & épousa le 4. Avril 1715. *Frederic* prince hereditaire de Hesse-Cassel. Aussi-tôt qu'elle eut appris la mort du roi Charles XII. qui fut tué au siege de Fredericshall en Norwege la nuit du 11. au 12. Decembre 1718. elle fit publier le 18. du même mois à Stokolm & dans toutes les provinces son avenement à la couronne, & convoqua les états. Mais comme il n'y avoit eu aucune deliberation dans les formes touchant le droit à la couronne jusqu'au 31. Janvier 1719. Ce jour-là les quatre états s'assemblerent, mais sans observer les formalités ordinaires, & il fut resolu que cette assemblée seroit considerée comme la suite de celle qui avoit été convoquée par les lettres du feu roi en 1714. & qu'elle agiroit en cette qualité. Le premier point qui fut proposé, fut de sçavoir si le droit hereditaire à la couronne subsistoit encore dans cette princesse, en consequence des dispositions du roi Charles Gustave, & de quelques autres anciennes, suivant lesquelles la reine Christine avoit été reconnue heritiere presomptive long tems avant la mort de Gustave Adolphe son pere: mais comme ce droit à la succession, qui appelle les filles à la couronne au défaut des mâles avoit été reconnu & confirmé par les quatre états qui avoient alors leur autorité, & qu'en cette occasion ils n'avoient pas été consultés, il fut declaré que selon les anciennes loix du royaume, le droit à la succession étoit fini en la personne du roi Charles XII. Les états prierent ensuite la princesse Ulric Eleonore, de declarer par une lettre, qu'elle n'avoit pris le gouvernement, que pour prevenir les desordres qui pouvoient arriver pendant l'interregne, & qu'elle reconnoissoit le pouvoir des états; que le thrône étoit vacant, & que le pouvoir d'élire un roi leur appartenoit. Elle y consentit, & après que la lettre eut été portée à l'assemblée des états, d'un consentement unanime, ils l'élurent pour reine le 3. Fevrier 1719. jour de sa naissance, auquel elle entroit en sa trente-uniéme année. Les états declarerent par cet acte d'élection que le droit à la succession à la couronne pour les femmes, n'étoit fondé que sur une resolution des mêmes états tenus en 1604. qui admettoit les filles des rois ou princes à la succession hereditaire, pourvu qu'elles ne fussent pas mariées, & à condition qu'elles ne pouroient se marier que du consentement des états. Que cette resolution avoit été confirmée en 1627. & en 1634. la reine Christine fille unique de Gustave Adolphe, ayant été habile à lui succeder à ces conditions. Que le roi Charles Gustave avoit succedé à cette princesse lorsqu'elle eut abdiqué, non par le droit qu'il auroit pû prétendre comme descendant d'une princesse de la maison royale; mais par une libre élection des états, comme il l'avoit reconnu par ses declarations en 1650. & 1654. & comme les états l'avoient declaré expressement. Que ce droit de succession hereditaire ayant d'abord été restreint à la ligne masculine, avoit été depuis étendu aux femmes; mais conformement au reglement fait à Noordkoppin, & au testament du roi Charles XI. fait en 1693. Que suivant ces anciennes resolutions des états, il ne restoit plus personne de la famille royale, qui pût prétendre à la couronne par droit de succession hereditaire, ce que la princesse Ulric Eleonore avoit reconnu dans sa lettre écrite aux états le 31. Janvier. Qu'ainsi les états se trouvant en pleine liberté d'elire un souverain, après avoir reconnu les grandes qualités & les vertus de cette princesse, qui en avoit donné des preuves signalées, dans l'administration des affaires publiques pendant la longue absence du feu roi son frere, ils l'élisoient tant en leur nom, qu'au nom de tous leurs compatriotes, pour reine de Suede, des Goths & des Vandales, & la declaroient elle & ses descendans mâles, heritiers du royaume de Suede & des états qui en dépendent & qui en dépendront, selon la forme prescrite & pratiquée à l'assemblée des états en 1650. promettant de lui obéir comme de bons & fideles sujets. Que si par malheur la reine venoit à mourir sans enfans mâles, les états rentreroient dans le droit de faire une nouvelle élection, & que pour cet effet ils s'assembleroient à Stokolm, sans qu'il fût besoin de convocation, & qu'ils procederoient à une nouvelle élection trente jours après le decès de la reine ou du roi, sans qu'aucune personne pût prétendre à la couronne sous pretexte de droit hereditaire. Les états s'engagerent par le même acte, à ne proceder jamais à une élection du vivant de la reine & de ses enfans mâles; declarant que ceux qui en quelque maniere que ce fût, en feroient la proposition, ou qui s'engageroient directement ou indirectement à la faire réussir, seroient regardés & punis comme perturbateurs du repos public. Ils remercioient ensuite la reine de l'aversion qu'elle avoit témoignée du pouvoir arbitraire & absolu, dont le royaume avoit fait une triste & longue experience, & dont les suites avoient été si fâcheuses pour le public & pour les particuliers. Qu'ainsi ayant resolu de l'abolir entierement, ils declaroient que quiconque travailleroit à s'en emparer, soit à force ouverte, soit par de secretes pratiques, seroit déchu de la couronne & regardé comme ennemi de l'état, & que tous les particuliers ecclesiastiques & seculiers qui contribueroient à l'établir de nouveau, seroient punis sans esperance de grace, comme rebelles, & traîtres à leur patrie. Que pour cet effet personne ne pouroit être revêtu d'aucun emploi, charge ou dignité, qu'il ne prêtât serment, & jurât sur les évangiles, de ne chercher en aucune maniere que ce soit, à introduire ou à favoriser le pouvoir arbitraire; mais qu'il s'y opposeroit de tout son pouvoir, & déclareroit les desseins qu'il pouroit découvrir de ceux qui tâcheroient de le rétablir. Par le même acte les états prierent la reine de gouverner le royaume suivant les loix, de maintenir la religion qui y étoit établie, de faire rendre la justice, de punir l'injustice, & de laisser à un chacun la possession tranquille de ses biens. Enfin ils

la remercioient de ce qu'après la mort du roi son frere, elle avoit pourvu avec le conseil des senateurs, à tout ce qui étoit necessaire pour maintenir le repos de l'état, dans des circonstances qui ne permettoient pas de délai, & approuvoient tout ce qu'elle avoit fait en cette occasion ; & nommerent aussi-tôt des députés des quatre ordres pour l'aller complimenter. Ils continuerent leurs seances pour déliberer sur ce qui étoit necessaire pour le bien de l'état, & le remettre sur l'ancien pied, & mirent dans les actes le nom de la reine, qui fut couronnée à Upsal le 28. Mars suivant. L'année suivante cette princesse ayant écrit aux états qui étoient encore assemblés, une lettre contenant, que pour plusieurs raisons importantes elle souhaitoit que Frederic prince hereditaire de Hesse-Cassel son époux, fût associé avec elle pour le gouvernement du royaume, en la maniere qui paroîtroit la plus convenable au bien public & aux loix du royaume. & que ce prince s'engageroit à embrasser la religion Lutherienne seule dominante dans le royaume; promettroit de la maintenir & de faire executer les loix qui y ont rapport; de conserver tous les privileges de la noblesse, & des trois autres états de gouverner selon les loix & avec le consentement du senat; de ne donner aucune charge ni emploi militaire aux étrangers; de ne point travailler directement ou indirectement à rétablir le pouvoir absolu & arbitraire qui s'étoit introduit depuis le regne de Charles Gustave, particulierement sous le dernier; consentant même en cas qu'il l'entreprît, que ses sujets feroient déchargés du serment de fidelité. Le comte de Horn, maréchal de la noblesse, à qui cette lettre avoit été envoyée, proposa aux députés après la lecture, de nommer des commissaires pour examiner la matiere, d'en donner part aux senateurs, afin d'avoir leurs avis, & d'envoyer une députation aux trois autres états pour leur communiquer cette resolution, ce qui fut executé en nommant quatre comtes, autant de barons & treize gentilshommes pour la noblesse, & vingt-quatre deputés des trois autres états. Les propositions de la reine ayant été examinées, elles furent approuvées par la commission secrete, avec quelques autres conditions pour conserver le droit d'élection, conformement à ce qui avoit été resolu à l'avenement de la reine à la couronne, & furent communiquées à la noblesse, qui en donna part au clergé, aux bourgeois & aux paysans, qui les approuverent. Il fut ensuite resolu de faire une députation à la reine, pour lui communiquer cette resolution des états, & sçavoir encore par elle-même ses intentions. Le comte de Horn, qui en étoit le chef, lui fit sur cela un discours, & lui témoigna que ses sujets étoient très-satisfaits de la conduite qu'elle avoit tenue pour le gouvernement du royaume, & de la bonté dont ils ressentoient tous les jours des effets; qu'ils n'auroient rien souhaité davantage que de la voir continuer, & qu'ils n'avoient rien voulu conclure sans être encore plus certainement informés de ses intentions, afin de s'y conformer en cas qu'elle y persistât. La reine ayant répondu qu'elle étoit toûjours dans les mêmes sentimens; & les ayant remerciés de cette marque de leur respect, le comte de Horn à la tête de la même deputation, alla trouver le prince de Hesse, lui communiqua la réponse de la reine de Suede, & lui presenta un acte dans lequel étoient comprises les conditions suivant lesquelles les états étoient resolus de l'élire pour roi, dont lui ayant été fait la lecture, ce prince les approuva & les signa, après avoir remercié les deputés de ce témoignage signalé de leur affection. Le 4. Avril 1720. il fut proclamé en la grande place de Stokolm roi de Suede, des Goths, & des Vandales, & couronné le 14. Mai suivant.

ULTONIE ou ULSTER. C'est une des quatre provinces d'Irlande. Elle est bornée au midi par la Connacie & par la Lagenie; la mer d'Irlande la baigne au levant, & l'Ocean au nord & au couchant. Sa figure approche d'une ovale, qui a cinquante lieues du couchant, & 36. dans sa plus grande largeur du nord au sud. Elle est chargée de bois & de lacs, dont les plus grands sont ceux de Strangfort, de Neaug, d'Earne, de Broad, de Swille & de Foyle. Cependant on y trouve par tout de bons pâturages. On divise cette province en neuf comtés. Ces quatre *Drowne*, *Antrim*, *Londonderri & Dungall*, sont le long des côtes. Les cinq autres sont dans les terres, & portent les noms de *Tyronne*, de *Fermanach*, de *Cavan*, de *Monaghan* & d'*Armagh*. Londonderri est la principale ville de ce pays, & presque la seule qui soit un peu considerable. * Mati, *diction.*

ULTRICURIA, *cherchez* NICOLAS ULTRICURIA.

ULTROGOTHE, femme de *Childebert* I. roi de France, illustre par sa pieté & par sa vertu, survécut long-tems au roi son mari, mort l'an 558. & mena une vie toute sainte. Elle fut enterrée dans l'abbaye de saint Vincent, dite aujourd'hui *de saint Germain des Prez*, auprès de ce même prince & de ses deux filles *Chrotberge* & *Chrodesinde*. Gregoire de *Tours*, Fortunat de *Poitiers*, & l'auteur ancien de la vie de sainte Bathilde, lui ont donné tous les éloges dûs à sa vertu. * Gregoire de *Tours*, *l.* 4. Fortunat, *l.* 6. Du Breuil, *antiq. de Paris.*

ULTZEN, petite ville anseatique d'Allemagne de la basse Saxe, dans le duché de Lunebourg, est bâtie sur la riviere d'Ismenow, à cinq milles germaniques de la ville de Lunebourg vers le midi, & autant de Daneberg vers l'occident.

ULVERSTON, bourg du comté de Lancastre en Angleterre, dans la contrée nommée *Lonsdale*. Il est sur une petite riviere qui coule dans un bras de mer près de Leversand. Il est à 147. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

ULUETEN, FLUETEN, village des Provinces-Unies. Il est dans celle d'Utrecht, entre Utrecht & Woërde. On prend ce village pour celui des anciens Bataves, qu'on appelloit *Fletio*.* Mati, *diction.*

ULYSSE, *Ulyßes*, fils de Laërte & d'Anticlée, & petit-fils de Sisyphe, ou même, selon d'autres, fils de Sisyphe, étoit roi d'Ithaque, petite isle de la mer Ionienne, que l'on nomme aujourd'hui *Isola di Compare.* Il étoit mari de Penelope fille d'Icare, qu'il aimoit si passionnément, qu'il fit semblant d'être fol pour ne pas aller à la guerre de Troye. Pour le faire croire il s'avisa de labourer le sable sur le bord de la mer avec deux bêtes de differentes especes, & d'y semer du sel. Mais Palamede découvrit sa feinte, en jettant Telemaque fils d'Ulysse, sur la ligne du sillon. Ulysse ne voulant pas blesser son fils, leva le soc de la charrue, & fit connoître par-là qu'il n'étoit pas insensé. Il fut donc contraint d'aller à la guerre de Troye avec les autres Grecs, ausquels il rendit de grands services par sa prudence & par son industrie. 1°. Il découvrit Achille qui étoit caché entre les filles de Lycomede, sous un habit de filles. 2°. Il obtint de Philotecte les fléches d'Hercule, pour les porter à la guerre de Troye. 3°. Il enleva par adresse les cendres de Laomedon, qui étoient conservées sous la porte Scea de la ville de Troye. 4°. Il prit avec Diomede le Palladium qui étoit dans Troye. 5°. Il tua Rhesus roi de Thrace, & enleva ses chevaux : toutes expeditions qui furent cause de la prise de Troye, parce qu'il étoit destiné que Troye ne seroit pas prise, si elle eût pû conserver ces choses. Mais il fut cause de la mort de Palamede, pour se venger de ce qu'il avoit découvert sa feinte. Après la mort d'Achille, il fut préferé à Ajax pour avoir ses armes.

Fortisque viri tulit arma disertus.

Après la prise de Troye il tua Orsilochus fils d'Idomenée, roi de Crete, qui lui disputoit sa part dans le butin. Enfin il immola Polyxene sur le tombeau d'Achille, & précipita le petit Astyanax fils d'Hector. S'étant ensuite embarqué pour retourner en son pays, la tempête le jetta sur le rivage des Ciconiens, dont il pilla le pays; mais ces peuples s'étant attroupés, défirent plusieurs de ses gens. Au sortir de-là il fut jetté par une autre tempête dans le pays des Lotophages en Afrique, qui le reçurent fort humainement; mais il y laissa plusieurs de ses compagnons, qui ayant mangé du lotos, oublierent le souvenir & l'amour de leur patrie. De-là il passa dans l'isle des Cyclopes, où il courut grand risque de sa vie. Etant entré dans la grotte de Polyphême, avec douze compagnons, dont Polyphême en mangea six, il trouva moyen de l'enyvrer, & de lui crever le seul œil qu'il avoit. Il vint ensuite en Eolie, où l'on dit qu'Eole lui

donna les vents enfermés dans un outre ; mais comme il approchoit d'Ithaque, ses compagnons croyant qu'il y avoit un tresor renfermé dans cet outre, l'ouvrirent, & les vents en étant sortis, le remenerent en Eolie. Eole ne l'ayant pas voulu recevoir, il fut jetté sur les côtes des Lestrigons, peuple cruel, dont il quitta bientôt les terres, & arriva au pays de Circé, fille du Soleil, grande enchanteresse, qui changea en pourceaux ceux de ses compagnons qu'il lui avoit envoyés. Pour lui, il se garantit de cet accident, en prenant un remede que Mercure lui donna. Il alla trouver Circé, & l'obligea, ayant mis l'épée à la main, de rendre à ses compagnons leur forme naturelle. Il devint même des amis de Circé, demeura un an dans son pays, & eut d'elle Telegone, ou, selon Hesiode, Agrius & Latinus. L'ayant quittée, il alla jusqu'à l'embouchure de l'Ocean, où il consulta Tiresias. Il tomba ensuite dans l'isle des Syrenes, ces celebres chanteuses, qui par leur chant faisoient perir les voyageurs. Il évita ce peril en bouchant les oreilles de ses compagnons avec de la cire, & se faisant attacher au mas du navire. Ayant ensuite passé entre Scylla & Caribde, il arriva en Sicile, à l'endroit où Phaëtuse, fille du Soleil, faisoit paître avec ses sœurs, les troupeaux de leur pere, il fit défense que l'on y touchât; mais pendant qu'il dormoit, ses gens tuerent quelques-uns de ces bœufs. Une horrible tempête vengea bientôt ce sacrilege. Toute la flotte perit, & il se sauva seul sur un mas dans l'isle d'Ogygie, où il fut bien reçu de la nymphe Calypso, avec laquelle il demeura pendant sept ans, & eut d'elle Nausithoüs & Nausinoüs. Jupiter prenant soin d'Ulysse, envoya Mercure en Ogygie, donner ordre à la déesse Calypso de laisser partir Ulysse. Il s'embarqua sur un vaisseau qui fut brisé sur les côtes de Pheacie. Mais Ino, ou Leucothoé, le sauva en lui donnant une planche sur laquelle il aborda tout nud au port des Pheaciens. S'étant caché dans de l'herbe, il fut découvert par Nausicaa fille d'Alcinoüs roi des Pheaciens, qui lui fit donner des habits. Alcinoüs lui donna un navire & des compagnons, pour le remener en Ithaque. Ils l'exposerent sur le rivage, comme il étoit endormi. Quand il fut reveillé, il prit par le conseil de Minerve, un habit de mandiant, pour aller dans sa ville. Eumée, qui étoit un berger, le conduisit sans le connoître, dans son palais: il y fut insulté par les seigneurs qui recherchoient depuis longtems sa femme Penelope en mariage. Il ne fut reconnu que par sa seule nourrice Euryclée, à la cicatrice d'une blessure qu'il avoit reçue à la chasse du sanglier; mais il ne voulut pas qu'elle le découvrît. Penelope ayant promis d'épouser celui d'entre ceux qui la recherchoient, qui pourroit bander l'arc d'Ulysse, tous les seigneurs firent de vains efforts pour en venir à bout. Ulysse, qui étoit encore en habit de mandiant, fut le seul qui le banda, & se fit ensuite connoître à son fils Telemaque, & à son berger Eumée, & tua Antinoüs, & les autres seigneurs qui avoient voulu corrompre sa femme, & se mit en possession de sa femme & de ses états. Mais ayant été averti par un oracle qu'il seroit tué par son fils, il resolut de passer le reste de ses jours dans des lieux solitaires, croyant que l'oracle devoit s'entendre de Telemaque, & qu'en lui cedant le gouvernement, il lui ôteroit tout sujet de prendre aucun dessein d'attenter à sa vie. Mais il arriva que Telegone son fils, qu'il avoit eu de Circé, vint à Ithaque, dans le dessein de voir son pere, & qu'étant près de la maison de campagne où étoit Ulysse, sans que Telegone le sçût, on lui en refusa l'entrée, parce qu'on ne le connoissoit pas. Il voulut entrer de force, & tua son pere dans la mêlée, avec une épine envenimée du poisson Trygon. * Homere, *Iliad. Odyss.* Virgile. Horat. Ovid. &c.

U M

UMA, HUMA, riviere de Suede. Elle naît dans les montagnes de Norvegue, traverse une contrée de la Laponie Suedoise, lui donne le nom d'Uma-Lap-Mark, c'est-à-dire, *la Marche Laponoise d'Uma*: enfin, entrant dans la Bothnie, elle se décharge dans le golfe de ce nom, à *Uma*, qui est un bourg ou une petite ville, accommodée d'un grand port qui fut ruinée par les Moscovites en 1720. * Mati, *diction.*

UMAGO, anciennement *Ningum*, petite ville des Venitiens, située sur la côte de l'Istrie, à sept lieues de Triesté, du côté du midi. Cette ville a un assez grand port: mais est fort peu peuplée, parce que l'air qu'on y respire est grossier & mal sain. * Baudrand.

UMANO, VOMANO, VOLMANO. C'est une riviere de l'Abrusse ulterieure, province du royaume de Naples. Elle a sa source près de celle de Tronte, baigne les bourgs de Fano & de Montorio, & va se décharger dans le golfe de Venise. * Mati, *diction.*

UMBRIATICO, en latin *Umbriaticum*, & *Brustacia*, ville du royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, avec évêché suffragant de Santa-Severina.

UMEGIUNAIBE, ville de la province de Cutz, dans le royaume de Fez en Afrique, entre les rivieres de Mulvia & d'Esacha. On tient communément dans ce pays, que si en montant une côte, qui est proche de la ville, on ne va toûjours dansant, on est sujet à avoir la fiévre; de sorte que l'on y voit sauter & danser tous les passans, comme dans la Pouille, ceux qui sont piqués de la Tarentule. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

U N

UNCE (D') cardinal, *cherchez* BERNARD DE BIBIENNE.

UNDECEMVIRS, magistrats d'Athenes ausquels on livroit ceux qui étoient condamnés à mort pour les conduire au supplice. Il y en avoit dix élûs par les dix tribus, un de chaque tribu. On leur joignoit un greffier: ainsi ils étoient onze. * Cornel. Nepos, *in Phocione.* Jul. Pollux.

UNDERWALD ou UNDERWALDEN, en latin *Sylvania* ou *Sylviniensis* & *Undervaldensis pagus*, un des treize cantons Suisses, est tout Catholique, & a été l'un des premiers qui ont secoué le joug de la maison d'Autriche, & qui par leur exemple ont animé les autres à recouvrer leur liberté. Sa ville principale est Stantz. *Cherchez* SUISSES.

UNESLAS, huitiéme duc de Bohême, succeda à son Pere *Vogenus*; & quoiqu'il pût regner seul, il associa son frere *Vratislas* pour gouverner avec lui. Sous son regne, Charlemagne fit la guerre aux Bohêmiens, & les rendit tributaires. On remarque qu'il y eut de son tems un orage épouvantable dans la Bohême, qui dura deux mois entiers. Les arbres furent arrachés, les maisons toutes ruinées: ce qui fut suivi d'une famine, pendant laquelle ce prince soulagea son peuple, autant que son épargne le put permettre. Mais ce qui arriva ensuite est digne d'admiration. On découvrit, dit l'histoire du tems, de nouvelles mines d'or, & le bled fut à si grand marché, qu'il ne se trouvoit personne dans la Bohême qui en achetât : de sorte qu'on donnoit aux étrangers pour quelques sols, plus de bled qu'un cheval n'en pouvoit porter. * Julius Solimanus, *de elog. ducum, regum & interregum Bohemiæ.*

UNGHWAR, ville de la haute Hongrie, capitale d'un comté de même nom, est beaucoup plus considerable par sa situation naturellement forte, que par aucun autre avantage. Elle est située au pied du mont Crapack, & arrosée du petit fleuve nommé *Wngh*, sur les frontieres de la Russie Rouge. Les historiens Hongrois prétendent que cette ville ou ce fleuve ont donné le nom au royaume de Hongrie. Le comte Tekeli avoit pris cette ville, & y tenoit, dit-on, son tresor, avec ce qu'il avoit de plus cher, à cause qu'il la croyoit imprenable par sa situation. * *Histoire de Hongrie.*

UNITAIRES, nom que l'on donne aux Anti-Trinitaires d'aujourd'hui. On les nomme aussi *Sociniens*, du nom de Fauste Socin, qui étoit un des principaux chefs de ce parti. A la fin du catalogue de la bibliotheque de leurs écrivains, imprimé à Amsterdam l'an 1684. on a ajoûté un abregé de l'histoire de ces Unitaires, composé par un de leurs ministres. Leur premier établissement a été en Pologne, où ils faisoient profession de n'approuver qu'un symbole; sçavoir, celui qu'on appelle des apôtres. Ils rejettent celui de Nicée, & celui qu'on attribue à saint Athanase; en un mot tous ceux

qui ont été faits dans les conciles generaux, prétendant qu'ils ne sont point conformes à la parole de Dieu, qui est le Pere. C'est pourquoi ils nient que le Fils soit ce souverain Dieu, quoiqu'ils le reconnoissent aussi pour Dieu, mais inferieur au Pere, auquel il rend honneur, selon eux, comme étant sa creature & dépendant de lui. On a imprimé l'an 1619. le catechisme de ces Unitaires, où leur doctrine est expliquée avec assez de netteté. Il y a eu depuis plusieurs éditions de ce catechisme, qu'on appelle ordinairement, *Catechesis Racoviana* ou *catechesis ecclesiarum Polonicarum, unum Deum Patrem, illiusque Filium unigenitum Jesum Christum, unà cum Spiritu sancto ex sacra scriptura confitentium.* Les dernieres éditions sont plus amples; & entr'autres celle de 1680. qui a été revûe, corrigée & augmentée de notes par Jean Crellius, Jonas Schlichtingius, Martin Ruart, & André Wissovats. Cette derniere édition est de Wissovats, comme il paroît par l'avertissement qui est à la tête; & c'est aussi lui qui a ajoûté les notes, dont il est en partie l'auteur, & qu'il a tirées en partie de Schlichtingius, de Ruart & de quelques autres Unitaires. Le texte de ce catechisme est pris presque tout entier des ouvrages de Fauste Sosin. On ne trouve pas une grande litterature dans les livres des Unitaires. Quoiqu'ils eussent beaucoup étudié l'écriture, il n'y a eu aucun d'eux qui ait sçu les langues orientales; mais ils sont grands dialecticiens; & en rejettant toutes les autorités, hormis celle de l'écriture, ils ont reduit la theologie à une espece de critique de la bible. Monsieur Simon dit qu'ils n'ont aucune connoissance de l'histoire ecclesiastique, & des ouvrages des anciens docteurs de l'eglise; qu'ils se contentent d'apprendre autant d'hebreu & de grec qu'il leur en faut pour pouvoir consulter les concordances de la bible, & les dictionaires. Il remarque de plus, que les Unitaires se servent de quelques traductions latines faites sur l'hebreu & sur le grec & d'un petit nombre de commentaires à la lettre; que s'il se rencontre quelque difficulté, ils ont recours aussitôt à la concordance; & qu'ils expliquent les mots obscurs par d'autres qui paroissent plus clairs, & qui favorisent en même tems le sens qu'ils cherchent. S'il arrive, ajoûte-t-il, que ces mêmes mots obscurs soient aussi expliqués par d'autres plus clairs, & qui ne s'accordent pas avec leurs préjugés, ils les laissent à part, & choisissent seulement ceux qui leur sont favorables. * M. Simon, *réponses aux theologiens d'Hollande*, & dans *les histoires critiques du vieil & du nouveau testament.* Voyez aussi les *sentimens de quelques theologiens de Hollande sur l'histoire critique du vieux testament.*

UNIVERSITE', lieu où l'on enseigne publiquement les belles lettres & les sciences, & où l'on donne les degrés de maître-ès-arts, de bachelier & de docteur en theologie, en droit & en medecine. Il y a des universités où l'on donne des degrés dans toutes les facultés; sçavoir des arts, de medecine, de droit & de theologie, comme à Paris; & d'autres qui ne sont établies, que pour quelque science particuliere, comme Orleans, pour le droit, &c. On donnera ci-après un catalogue de toutes les universités du monde, après avoir parlé de celle de Paris.

UNIVERSITE' DE PARIS (L') comprend quatre facultés; sçavoir de theologie, de droit civil & canon, de medecine, & des arts. Elle étoit anciennement proche le château ou palais du Louvre, où quelques auteurs prétendent que Charlemagne l'établit vers l'an 800. Ils en rapportent quelques conjectures. Le concile de Cressi celebré l'an 858. appelle *école* le palais du roi, *domus regis schola dicitur.* Henri d'*Auxerre* en son épître dédicatoire à Charles *le Chauve*, dit la même chose en ces termes: *meritò vocatur schola palatium.* Ce quartier retient encore le nom d'*école*; & l'on dit *le quai de l'école*; *le port de l'école.* L'écrivain de l'histoire d'Uribaldus, évêque d'Auxerre, dit qu'Herifridus fut envoyé au palais de Charles *le Chauve*, pour y faire ses études, & dit *liberalium artium ferulas à palatio numquam videres deesse, sed regiam dignitatis aulam prius sapientiæ gymnasium mirareris existere*, c'est-à-dire, *on voyoit des regens avec leurs ferules dans le palais du roi, & la cour étoit aussi un college de la sagesse.* Les colleges de saint Thomas, de saint Nicolas du Louvre, & des Bons-Enfans de saint Honoré, comme aussi le Pré aux Clers, semblent confirmer cette verité. La maison de saint Thomas du Louvre, appartient à l'université. Autrefois il y avoit un college, dont Urbain III. qui avoit étudié à Paris, & qui parvint au pontificat l'an 1185. confirma la donation faite par Robert comte de Dreux. Saint Louis laissa une somme d'argent aux écoliers de ce college, par son testament de l'an 1269. *Pauperibus scholaribus S. Thomæ de Lupara Parisius.* On croit que ce fut dans le college de saint Nicolas du Louvre, que le roi Robert mit les cent pauvres écoliers qu'il fonda vers l'an 1000. Du Breuil, *l.* 3. *des antiquités de Paris*, dit qu'en l'eglise & ceinture de S. Nicolas du Louvre, il y avoit anciennement exercice des lettres pour des écoliers rentés, que nous appellons *boursiers.* Saint Louis fit aussi un legs au college des Bons-Enfans de saint Honoré; *pauperibus scholaribus S. Honorati Parisius.* Geofroi de *Beauvais*, confesseur de ce saint roi, les appelle *bonos pueros.* A l'égard du Pré-aux-Clercs, il n'y avoit que le pont à passer, & Charlemagne y voulut faire comme un champ de Mars, pour les exercices de la jeunesse, qui entendoit la messe les jours de congé, dans une chapelle qui étoit proche de l'abbaye de saint Germain, appellée *de saint Martin des Onges.* Vers l'an 890. pendant les guerres civiles, les professeurs & les écoliers se renfermerent dans le parvis de Notre-Dame & aux environs, le Louvre étant devenu un quartier desert; & vers l'an 950. l'université s'étendit au quartier de la montagne de sainte Geneviéve.

Cette université fut dès ses commencemens divisée en quatre nations, à l'exemple de celle d'Athenes & de celle de Rome. Il est certain que du tems du fameux Proæresius, qui regentoit à Athenes sous l'empereur Constance, tous les maîtres & les écoliers de l'empire Romain, furent divisés en quatre nations, chacune desquelles étoit gouvernée par un celebre professeur. L'université de Rome emprunta l'ordre & la distinction des nations, de celle d'Athenes; & les François prirent à Rome, ce qu'ils y trouverent de beau pour l'établissement de l'université de Paris. Cette division en differentes nations a été imitée par les autres universités. L'université d'Oxford, fondée, dit-on, par Alfrede roi d'Angleterre vers l'an 886. fut separée en deux nations, celle du midi, & celle du nord; puis en quatre vers l'an 1200. L'université de Vienne, que l'empereur Frideric II. fonda l'an 1237. a quatre nations; sçavoir celle d'Autriche, celle du Rhin, qui comprend la Baviere & la Souabe; celle de Hongrie & de Bohême; & celle de Saxe, sous laquelle sont comprises les provinces de Misnie, de Brandebourg, de Pomeranie, & de Danemarck. Dans l'université d'Ingolstad il y a aussi quatre nations, qui sont celles de Baviere, du Rhin, de Franconie & de Saxe. L'université de Prague, érigée l'an 1348. par l'empereur Charles IV. fut composée de quatre nations, de Bohême, de Pologne, de Saxe & de Baviere. Jean Hus renversa cet ordre, pour rendre puissante la nation de Bohême; ce qui obligea les trois autres nations d'aller établir une autre université à Leipsick, composée des quatre nations de Misnie, Baviere, Saxe & Pologne. L'université de Poitiers fondée par le roi Charles VII. est divisée en quatre nations; sçavoir, de France, d'Aquitaine, de Berri & de Touraine. L'université d'Orleans est composée des nations de France, de Picardie, de Normandie & d'Allemagne, comme celle de Paris. L'université de Louvain comprend cinq facultés de theologie, de droit canon, de droit civil, de medecine, & des arts. Celle-ci est divisée en quatre nations; de Brabant, de France, de Flandres & de Hollande.

A la faculté des arts de l'université de Paris, ont été associées les facultés de theologie, de decret ou droit canon, & de medecine vers l'an 1150. à ce que croyent plusieurs, qui assurent que l'établissement des degrés de docteurs, de licenciés & de bacheliers, ne commença qu'en ce tems-là, à l'occasion du livre des sentences de Pierre Lombard, & du decret de Gratien. Ils remarquent aussi que l'usage du nom de doyen commença l'an 1267. pour marquer le chef d'une faculté separée des nations. * *Abregé de l'histoire de l'université.*

☞ Cet extrait, ayant été fait sur l'histoire de l'université de du Boulai, adopte les fables qu'il a debitées sur l'origine

l'origine de l'université de Paris. Pour en juger plus sainement & plus veritablement, il faut rapporter l'origine de l'université de Paris au XII. siecle, dans lequel se formerent des écoles de theologie à saint Victor & à sainte Geneviéve. Voici ce qu'il y a de plus certain sur l'établissement de l'université de Paris.

Il y a toûjours eu dans l'église des écoles, où l'on enseignoit non-seulement le Christianisme, mais aussi les belles lettres. La fameuse école d'Alexandrie en fait foi. Dans les Gaules, dès le tems de saint Martin, il y avoit une école dans son monastere, d'où sortirent, suivant le témoignage de Severe Sulpice, quantité de sçavans, du nombre desquels plusieurs furent évêques. Le monastere de Lerins fut aussi fort fameux, & fournit dans le V. siécle quantité de grands hommes qui en sortirent. Saint Honorat, venu de Lerins, établit de même les études dans le monastere du mont Jura qu'il fonda, & saint Eugende y fit de grands progrès dans la litterature. Saint Colomban, venu d'Irlande, les établit en France dans les maisons de sa congregation. Les monasteres étoient alors des écoles, où l'on mettoit les enfans pour les instruire non-seulement dans le Christianisme, mais aussi dans les sciences humaines. Les évêques, suivant cet exemple, établirent aussi des écoles dans leurs églises. Nous lisons dans Gregoire de *Tours*, *l.* 10. *hist. c.* 26. qu'il y avoit de son tems une école dans l'église de Paris; & Fortunat nous represente saint Germain évêque de Paris; comme étant à la tête de quantité d'écoliers de toute sorte d'âges.

Qui regit hinc juvenes, subregit inde senes.

Les lettres furent aussi cultivées dans les monasteres des isles Britanniques. Les monasteres de l'ordre de saint Benoît furent aussi autant d'écoles, non-seulement de pieté & de theologie, mais aussi de grammaire & de philosophie. Ces écoles fleurirent particulierement en France dans le IX. siecle, & dans les suivans. L'empereur Charlemagne prit un soin particulier d'établir l'étude des lettres en France. Mais ce que quelques auteurs ont écrit, qu'il établit l'université de Paris, n'est fondée que sur des relations fabuleuses. Il rétablit les écoles monastiques & épiscopales; mais on n'a point de monumens certains qu'il ait institué une université dans Paris. Au contraire, on voit que jusqu'au XII. siecle, il n'y avoit d'autres lieux d'étude dans cette ville ou aux environs, que les écoles de l'église de Paris, de l'abbaye de saint Germain, de celle de sainte Geneviéve, & de celle de saint Denys; qu'Etienne de *Tournai* écrivant au pape, appelle ses trois filles spirituelles. Les premieres écoles seculieres furent établies à Paris par Geofroi de *Boulogne*, chancelier de France & évêque de Paris, sur la fin de l'onziéme siecle. Guillaume de Champeaux fut un des premiers qui y professa la dialectique, la rhetorique & la theologie. Abailard, & quelqu'autres de ses disciples suivirent son exemple. De Champeaux s'étant fait chanoine regulier de saint Victor, un autre lui succeda dans l'école de Paris, & il en établit une à saint Victor; Abailard professant sur la montagne de sainte Geneviéve, y attira quantité d'écoliers de toutes les nations, & y enseigna la rhetorique, la philosophie & la theologie. Quand il se fut retiré, d'autres maîtres lui succederent, entr'autres Gilbert de la Porrée, Robert Pullus, &c. L'émulation qui se trouva entre les regens qui étoient à Paris, y fit fleurir les études, en sorte qu'au commencement du XIII. siecle, il se forma à Paris un corps de maîtres & d'écoliers, auquel on donna le nom d'université. Il y avoit dès ce tems-là des maîtres en theologie. Philippe *Auguste* leur accorda l'an 1200. des privileges, & les papes Innocent III. Honorius III. Innocent IV. & Alexandre IV. leur en donnerent. Et comme les lettres que ces papes adresserent aux maîtres & aux écoliers, commençoient par ces mots, *Noverit universitas vestra*, ou *universitas magistrorum & scholarium*, le nom d'UNIVERSITÉ leur en demeura. Les premiers statuts de l'université de Paris sont de l'an 1215. dressés par Robert de Courçon, Anglois, cardinal, legat du saint siege en France. L'an 1221. l'université donna aux Dominicains la maison qu'ils occupent aujourd'hui dans la rue saint Jacques. l'acte de donation n'est signé que par des docteurs en theologie; & l'université n'avoit pas encore d'officiers ni de sceaux. Ce fut Innocent IV. qui lui donna le pouvoir d'en prendre. Innocent III. leur avoit permis d'avoir un procureur. L'université dans ses commencemens n'étoit composée que d'artistes, qui enseignoient les arts & la philosophie; & de theologiens qui donnoient des commentaires sur le livre des sentences de Pierre Lombard, & expliquoient l'écriture. Il n'est parlé que de ces deux facultés dans les constitutions faites l'an 1215. par Robert de Courçon, dont on vient de parler, quoique le nom de faculté ne s'y trouve pas, mais celui d'état. Dans la donation faite aux Dominicains l'an 1221. le nom de faculté se trouve, & dans tous les autres monumens; mais il n'y est encore parlé que de la faculté des arts & de celle de theologie, quoiqu'il y eût déja à Paris des maîtres en droit civil & en medecine. Innocent III. aggregea les maîtres en droit à l'université de Paris. Enfin Gregoire IX. par sa bulle de l'an 1231. fait mention des maîtres en theologie, en droit, des physiciens, & des artistes; & l'université, dans la lettre qu'elle écrivit l'an 1253. à tous les prelats du royaume, contre les Dominicains, compare ces quatre facultés aux quatre fleuves du paradis terrestre. L'université n'étoit d'abord composée que d'écoliers & de maîtres, & il n'y avoit point de ceremonie particuliere pour acquerir la qualité de maître. Le tems que l'on avoit employé aux études, & la capacité seule la donnoit. Depuis on en distingua plusieurs, & on fixa le tems que l'on devoit étudier ou enseigner pour les acquerir. Gregoire IX. semble être le premier qui ait bien distingué les degrés de bachelier & de licentié, & de maître ou docteur. C'étoient les bacheliers qui enseignoient publiquement; ils commençoient par lire & expliquer l'écriture sainte, puis ils donnoient des traités sur le Maître des Sentences. Les premiers s'appelloient *biblici*, & les autres *sententiarii*. Ils portoient le nom de *bacillarii*, ou *baccalarii*, nom que l'on donnoit aux novices dans la milice, & aux seigneurs inferieurs aux écuyers. Les bacheliers s'exerçoient par de frequentes disputes, ausquelles présidoient les maîtres ou docteurs: c'est-là l'origine des actes. Quand ils avoient achevé le tems prescrit du cours de leurs études, ils étoient licentiés par le chancelier de l'église de Paris, ou par celui de sainte Geneviéve, & étoient ensuite reçûs maîtres ou docteurs. Le doyen de chaque faculté étoit à la tête du corps. Les quatre nations n'ont commencé à être distinguées que vers l'an 1250. Le recteur dans son origine, étoit à la tête de la faculté des arts; il est appellé dans un édit du roi Philippe *le Bel* de l'an 1200. renouvellé par saint Louis, *capitale Parisiensium scholarium*. Les premieres écoles de theologie étoient dans le cloître de Notre Dame, à sainte Geneviéve, & à saint Victor: dans la suite il y en eut en divers autres lieux, & on fonda divers colleges, où l'on enseigna publiquement la theologie & les arts. Les religieux mendians & d'autres furent aggregés aux theologiens seculiers, & eurent aussi des chaires de theologie chez eux.

FACULTÉ DES ARTS.

Le chef de la faculté des arts & de toute l'université, appellé recteur, est toûjours élu de ce corps, & jamais des autres facultés; ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse l'élire entre ceux qui sont dans le cours des études de ces facultés, tant qu'ils n'y sont pas reçus docteurs. Elle est divisée en quatre nations, qui sont celles, 1. de France, 2. de Picardie, 3. de Normandie, & 4. d'Allemagne. Ces nations sont encore divisées en plusieurs provinces; sçavoir, de Paris, de Sens, de Reims, de Tours, & de Bourges. La province de Paris, comprend les dioceses de Paris, de Meaux & de Chartres. La province de Sens comprend les dioceses de Sens, d'Orleans, de Nevers, de Vienne, de Lyon, &c. La nation de Picardie est partagée en deux provinces, dont la premiere contient les dioceses de Beauvais, d'Amiens, &c. & la seconde, ceux de Cambrai, de Laon, &c. La nation de Normandie est pour Rouen, avec les évêchés suffragans, Avranches, Coûtances, &c. La nation d'Allemagne a été substituée à celle d'Angleterre, dont il y avoit encore un procureur l'an 1302. qui en fut retranché pendant les guerres que la France eut contre les Anglois. Elle est divisée en trois

provinces, dont la premiere comprend l'Alſace, la Baviere, la Bohême, la Hongrie, la Pologne, &c. La ſeconde, dite *des Bas-Allemands*, eſt pour la Lorraine, la Saxe, la Hollande, &c. La troiſiéme comprend l'Ecoſſe, l'Angleterre & l'Irlande.

Les titres ou épithétes ordinaires que prennent ces nations, quand leur procureur parle aux aſſemblées publiques, ſont *honoranda Gallorum natio*, l'honorable nation de France ; *fideliſſima Picardorum natio*, la très-fidelle nation de Picardie ; *veneranda Normanorum natio*, la venerable nation de Normandie ; *conſtantiſſima Germanorum natio*, la très conſtante nation d'Allemagne. Les trois autres facultés ont chacune leur doyen, & lorſqu'ils parlent, le titre de la faculté de medecine eſt *ſaluberrima Medicorum facultas* ; celui de la faculté de droit, *conſultiſſima jurium facultas* ; & celui de la faculté de theologie, *ſacra theologiæ facultas*. Le recteur, qui eſt élû de trois mois en trois mois, & qui eſt ſouvent continué, a une telle puiſſance ſur toutes les facultés, qu'il peut faire ceſſer tous les actes publics, & empêcher de faire leçon ; & même le jour de ſa proceſſion, qui ſe fait ordinairement quatre fois l'année, il défend aux predicateurs de monter en chaire, par ce qu'il eſt le chef de l'univerſité, que les rois de France traitent comme leur fille aînée. Dans les ceremonies publiques, il prétend avoir rang après les princes du ſang. Aux enterremens des rois, il marche à côté de l'archevêque de Paris. Son habit de ceremonie eſt une robe violette, la ceinture de ſoye avec des pendans d'or, à laquelle eſt attachée une bourſe à l'antique, qu'on appelloit *eſcarcelle*, pour marque de ſa primauté ſur tous les bourſiers de l'univerſité. Son mantelet eſt fourré d'hermines, & lui deſcend juſqu'à la moitié des bras. Les trois doyens des facultés de theologie, de droit & de medecine, & les quatre procureurs des nations, compoſent le tribunal du recteur, qui eſt le préſident. Nous parlerons ci-après des principaux colleges de cette faculté.

FACULTÉ DE THEOLOGIE.

La faculté de theologie eſt compoſée de pluſieurs docteurs qui ne ſont d'aucune ſocieté, & des docteurs de ſocietés particulieres. Entre ces ſocietés, la maiſon & ſocieté du collége de Sorbonne eſt à preſent la plus connue. Ceux qui prétendent y être reçus, doivent avant ou pendant leur licence, profeſſer un cours de philoſophie dans quelque college de l'univerſité de Paris. La maiſon du college de Navarre, n'eſt pas moins conſiderable. Il y a encore d'autres colleges qui ont ce même droit de compoſer une maiſon particuliere, comme ſont le college des Treſoriers, celui d'Harcourt, du cardinal-le-Moine, le college des Cholets, &c.

Les degrés de la faculté de theologie ſont le baccalaureat, la licence, & le doctorat. Lorſque quelqu'un eſt maître-ès-arts de l'univerſité, & qu'il a étudié trois ans en theologie, il ſe preſente à l'examen de quatre docteurs, pour répondre ſur la I. partie de ſaint Thomas. S'il eſt jugé capable, il ſoutient une theſe qu'on appelle *tentative*, parce que c'eſt la premiere, & comme un eſſai de celui qui prétend aux degrés. Lorſqu'il s'en acquite avec honneur, on lui donne le degré de bachelier. Pour parvenir aux autres degrés, le bachelier doit entrer en licence. Elle s'ouvre de deux ans en deux ans, & eſt precedée de deux examens, l'un ſur tous les traités de ſcholaſtique, à la reſerve de ceux ſur leſquels on fait l'examen pour le baccalaureat ; l'autre ſur les ſacremens, l'écriture, & l'hiſtoire eccleſiaſtique. Pendant ces deux ans les bacheliers ſont pluſieurs actes, pour donner des preuves de leur capacité, ce qu'on appelle, *être ſur les bancs*. Ces actes ſont des theſes qu'on nomme la *grande ordinaire*, la *petite ordinaire*, & la *ſorbonique*. Le dernier eſt ainſi appellé, parce qu'il ſe fait toûjours en Sorbonne, & dure depuis ſix heures du matin, juſqu'à ſix heures du ſoir. On attribue l'origine de cet acte à François de Maironis, religieux de l'ordre de ſaint François (dit depuis, *le docteur éclairé*) lequel fut le premier qui le ſoûtint en 1315. Ceux qui ont ſoûtenu ces trois actes & diſputé à leur tour aux theſes pendant deux années, ſont licentiés, & reçoivent la benediction apoſtolique du chancelier de l'égliſe de Paris. Ils ſont enſuite un acte, qu'on appelle *veſperies*, où ils ſoûtiennent ſur l'écriture ſainte, l'hiſtoire eccleſiaſtique, & la morale, depuis trois heures après midi, juſqu'à ſix : ce ſont des docteurs qui diſputent contr'eux. Enſuite ils reçoivent le bonnet de docteur de la main du chancelier de l'univerſité, à Notre-Dame de Paris. L'acte qu'ils ſoûtiennent en recevant le bonnet, s'appelle *aulique*, parce qu'il ſe fait dans la *ſalle* de l'archevêché. Depuis quelques années, par un decret de la faculté de theologie, ceux qui en ſont docteurs ſont obligés, ſix ans après qu'ils ont reçu le bonnet, de faire un acte qu'on nomme *reſumpte* ; c'eſt-à-dire, une recapitulation de tous les traités de theologie. Les docteurs ne jouiſſent d'aucuns droits de ceux qui ſont communs entr'eux, s'ils n'ont ſoûtenu cette theſe. M. de Noailles, ci-devant évêque de Châlons en Champagne, & depuis cardinal, archevêque de Paris, proviſeur de Sorbonne, & ſuperieur de Navarre, fut le premier qui fit cet acte, lequel avoit été diſcontinué pendant un ſiecle. *Voyez* LE COLLEGE DE NAVARRE, ci-deſſous.

LE COLLEGE DE SORBONNE.

Le college de SORBONNE a été fondé l'an 1256. par *Robert* Sorbon, ou de Sorbonne, confeſſeur du roi ſaint Louis, & rebâti par les liberalités du cardinal de Richelieu. Il contient pluſieurs logemens pour trente-ſix docteurs en theologie, qui ſont ceux qu'on appelle *ſocii Sorbonici*, ou de la maiſon & ſocieté de Sorbonne. Ce college a ſix profeſſeurs, qui enſeignent la theologie, & partagent entr'eux les heures du jour pour faire leurs leçons publiques. Leurs chaires ont été fondées en divers tems & par diverſes perſonnes. Les rois de France en ont fondé trois. La maiſon de Sorbonne en entretient une. Jean de Rouen, natif du pays de Caux en Normandie, étant procureur du college des treſoriers, fonda une chaire pour les cas de conſcience, à l'excluſion de toute autre matiere, le 20. d'Octobre de l'an 1612. Ce ſçavant homme mourut l'an 1615. & fut enterré dans l'égliſe des Cordeliers de Paris, vis-à-vis la chapelle du ſaint ſepulchre. Claude de Pellejai, maître des comptes, fonda une autre chaire de theologie l'an 1606. & l'an 1612. On voit en Sorbonne un grand concours d'étudians, parce que tous ceux qui veulent avoir quelque reputation dans le monde, tâchent d'y obtenir les degrés de bachelier & de licencié, pour être enſuite reçus docteurs de la faculté de theologie de Paris, &c. Le proviſeur de cette maiſon eſt toûjours un prélat choiſi par les docteurs & bacheliers qui compoſent la maiſon & ſocieté du college de Sorbonne. Meſſire François Maurice le Tellier, archevêque de Reims, a été proviſeur de cette maiſon après le decès de meſſire François de Harlai, archevêque de Paris : il a eu pour ſucceſſeur Louis-Antoine cardinal de Noailles, archevêque de Paris, & André-Hercules de Fleuri, cardinal, miniſtre d'état a ſuccedé à celui-ci.

COLLEGE DE NAVARRE.

Le college de Navarre a été fondé par la reine Jeanne épouſe de Philippe *le Bel* roi de France & de Navarre. On l'appelle *college de Navarre* & de *Champagne*, parce que cette reine étoit fille & ſeule heritiere de Henri *le Gros* roi de Navarre & comte de Champagne. On y enſeigne les humanités, la philoſophie & la theologie, & il y a une ſocieté de docteurs, comme au college de Sorbonne. Des quatre profeſſeurs en theologie, trois ſont de fondation royale. La reine Jeanne fonda un maître dans ce college pour enſeigner la theologie ; un autre pour la philoſophie ; & le troiſiéme pour les humanités. On appelle encore aujourd'hui ces deux derniers maîtres, le *principal des philoſophes* & le *principal des grammairiens*. Celui qui porte le nom de *grand-maître* tient apparemment la place de celui qui enſeignoit la theologie au commencement de l'inſtitution du college.

FACULTÉ DE DROIT.

La faculté de droit civil & de droit canon a des écoles particulieres en la rue de ſaint Jean de Beauvais. On ne ſçait pas en quel tems elles furent bâties, mais ſeulement

qu'elles furent reparées l'an 1464. Henri III. par l'ordonnance de Blois de l'an 1580. fit défense d'y enseigner le droit civil; mais le roi Louis XIV. l'y rétablit l'an 1679. Il y a six professeurs qui y font les leçons publiques, trois le matin, & trois l'après-midi.

FACULTÉ DE MEDECINE.

Les écoles de medecine furent bâties dans la rue de la Bucherie l'an 1472. & l'an 1608. on y éleva le grand theatre anatomique. Cette faculté de medecine a eu les mêmes commencemens que l'université de Paris, & quoique dans les commencemens elle n'ait point fait de corps separé de la faculté des arts, à cause que la medecine étoit enseignée par les professeurs de physique, laquelle en est la principale partie, elle subsistoit neanmoins; & il ne manquoit qu'un nombre suffisant de personnes capables pour mettre la derniere main à son parfait établissement. Depuis l'an 1646. il y a eu quatre professeurs ordinaires au college de medecine qui sont élûs tous les ans, sçavoir celui de physiologie & celui des plantes, qui enseignent le matin; & celui de pathologie avec celui de chirurgie, qui enseignent l'après-midi. Outre les écrits que ces quatre professeurs dictent à leurs écoliers, & les explications qu'ils leur en font; ceux de physiologie & de pathologie, sont obligés de faire chacun un cours public d'anatomie tous les ans; & le professeur de chirurgie y démontre toutes les operations manuelles. Les dissections se font sur deux cadavres que la ville fournit. L'on a ajoûté un cinquiéme professeur, pour la pharmacie & la chymie, qui en fait un cours tous les ans. Quant au professeur des plantes, la coûtume est qu'au printems il conduit les écoliers à la campagne, afin de leur faire connoître les simples, dont il leur enseigne les vertus & les proprietés. Outre ces quatre professeurs, qui sont principalement destinés pour enseigner les étudians dans les écoles de medecine, il y en a encore deux autres qui n'enseignent pas dans les écoles; mais qui sont seulement élûs pour examiner, conjointement avec le doyen de medecine, les aspirans en pharmacie, & pour aller visiter les drogues dans les boutiques des apothicaires de Paris: c'est pourquoi ils sont appellés professeurs en pharmacie.

Le college royal qui n'est point de l'université, & le jardin du roi, ont aussi leurs professeurs en medecine. Il y a quatre professeurs au college royal, qui enseignent differens traités de medecine, & sont nommés par sa majesté, suivant la fondation qui en a été faite par le roi François I. Il y a aussi quatre professeurs au jardin du roi; deux pour les plantes, un pour l'anatomie, & le quatriéme pour la chymie, lesquels sont nommés par M. le premier medecin; mais ces professeurs, tant ceux du college royal, que ceux du jardin du roi, comme tels, ne sont nullement sous la discipline de la faculté, quoiqu'on choisisse souvent des docteurs de cette faculté pour remplir toutes ces chaires. Il y a ordinairement dans la faculté de medecine à Paris, cent docteurs regens, dont un est élû tous les ans pour en être le chef, & pour avoir charge de tout ce qui la concerne: c'est pourquoi on l'appelle *le doyen*, au lieu que le doyen d'ancienneté se nomme seulement l'*ancien*, & n'a aucun autre privilege particulier. Il y a aussi un censeur, dont la principale fonction est d'assister le recteur de l'université à la visite des colleges, & de tenir la main à l'étroite observation des statuts. La faculté ne reçoit point d'aggregés, comme il se pratique en beaucoup d'autres lieux: de sorte que, pour y être incorporé, il faut y avoir reçu les degrés de bachelier & de licencié. Avant que de recevoir les licenciés, on fait un paranymphe dans l'école de medecine, où un encomiaste fait un discours sur l'excellence & les prérogatives de la medecine, & recite ensuite les louanges de chaque bachelier. Cette ceremonie, qui se pratique aussi dans la faculté de theologie, est une imitation des paranymphes qui se faisoient autrefois dans les nôces, où l'on recitoit les louanges de l'époux & de l'épouse. Le lendemain de ce paranymphe, le chancelier de Notre-Dame les fait licenciés. Ensuite ils ont encore trois actes à faire, avant que de parvenir au doctorat, dont le premier s'appelle *la Vesperie*; le second *la Pastillaire*, à cause qu'autrefois on y distribuoit des pastilles; & le dernier s'appelle *la Doctorerie*, où le licencié reçoit le bonnet de docteur; mais pour avoir le titre de docteur regent, il faut qu'il ait presidé à une these qui se soûtient dans les écoles.

COLLEGE ROYAL.

Le college royal a été établi par François I. qui y fonda des chaires pour les langues grecque & hebraïque. Il y a aujourd'hui dix-neuf professeurs royaux dans le college royal, ou de Cambrai; sçavoir, deux pour la langue grecque; deux pour la langue hebraïque; deux pour la langue arabe & la syriaque; deux en éloquence latine; deux en philosophie grecque & latine; deux en mathematiques; quatre en medecine, chirurgie, & pharmacie; deux en civil droit & canon; & un en droit françois; dont la chaire a été fondée l'an 1680. par le roi Louis XIV. Outre ces professeurs royaux, il y a encore une autre chaire fondée dans ce même college par Pierre Ramus, ou la Ramée pour un professeur en mathematiques. On ne peut l'obtenir que par la dispute, qui se fait en presence de M. le premier president, de M. l'avocat general du parlement, & de M. le prevôt des marchands de la ville de Paris, qui la conferent au plus capable. Le bâtiment du college royal fut projetté par le roi François I. qui institua les professeurs royaux en toutes les langues, ausquels il donna de bonnes pensions; mais les guerres l'empêcherent d'accomplir ce dessein. Henri II. ordonna que les colleges de Cambrai (ou des trois évêques) & de Treguier, seroient destinés aux professeurs pour y faire leurs leçons; & Henri IV. l'an 1609. voulut executer ce projet; mais sa mort interrompit cette entreprise. Enfin, le roi Louis XIII. mit la premiere pierre au nouveau bâtiment le 28. Août de l'an 1610. au lieu où étoit le college de Treguier. Cet édifice n'est pas achevé.

COLLEGE DU PLESSIS.

Le college du Plessis-Sorbonne, doit sa premiere fondation dès l'an 1322. à maître Jacques Geoffroi du Plessis, secretaire du roi Philippe *le Long*. Il le fit nommer d'abord le college de saint Martin; & il avoit donné sa maison & tous ses biens pour l'entretien de quarante boursiers; mais voulant se rendre religieux en l'abbaye de Marmoûtier, il fit un second testament, par lequel il divisa sa maison en deux parties, & en donna la moitié aux religieux de Marmoûtier, étudians à Paris; ce qui fut nommé le college de Marmoûtier, que les Jesuites ont acheté du cardinal de Richelieu, abbé de Marmoûtier, & des religieux, pour être uni à leur college. On ne compte maintenant que seize boursiers dans le college du Plessis, qui sont pris des dioceses d'Evreux, de saint Malo, de Leon & de Tours; sçavoir, quatre de chacun. Il a été rebâti à neuf, par les liberalités du cardinal de Richelieu, & mis sous la direction des docteurs de la societé de Sorbonne: c'est pourquoi on le nomme du Plessis-Sorbonne. Ce college a été donné à la Sorbonne, au lieu de celui de Calvi, qu'ils ont démoli pour faire leur jardin.

COLLEGE DES QUATRE-NATIONS.

Le college Mazarin ou des quatre-Nations, fondé par le cardinal Mazarin, le 6. Mai de l'an 1661. est mis au nombre des colleges de l'université. Le dessein du fondateur de ce college a été qu'on y entretînt & instruisît gratuitement soixante jeunes gentilshommes des familles les plus nobles, de quatre nations differentes; sçavoir, quinze de Pignerol en Italie, territoire & vallées y jointes; de Cazal, & de l'état Ecclesiastique; quinze du pays d'Alsace, Strasbourg, & autres pays d'Allemagne contigus, & Franche-Comté: vingt du pays de Flandres, Artois, Cambrai, Hainaut & Luxembourg, & dix du pays de Roussillon, Conflans & Cerdagne. Ils sont nommés par le roi, & font preuve de noblesse, pour être reçus audit college. On y enseigne aussi les humanités, la rhetorique, la philosophie, & les mathematiques à toute sorte d'écoliers. Il est composé de vingt officiers qui reçoivent tous leurs appointemens sur les biens du college, outre leur nourriture & logement. Les trois premiers officiers, sçavoir, le grand-maître qui a la superiorité & la pre-

seance sur tous les officiers du college, le procureur & le bibliothecaire, sont à la nomination de la maison & societé de Sorbonne: & tous les autres à celle du grand-maître, excepté le sous-bibliothecaire qui est nommé par le bibliothecaire. La maison & societé de Sorbonne a la direction generale de tout le college, à l'effet de quoi elle nomme quatre docteurs, qui ont la qualité d'inspecteurs, & en font pendant quatre ans seulement les fonctions, s'il n'est jugé à propos de les continuer. Messieurs les procureur & avocats generaux ont aussi droit de visite dans ledit college. La bibliotheque est ouverte au public deux jours la semaine, le Lundi & le Jeudi. Cette bibliotheque qui est tres-considerable, tant par le nombre que par la qualité des livres qu'elle renferme, est composée de celle de Jean des Cordes, chanoine de Limoge, qui avoit acheté celle de Simon Bosius. Le fameux Gabriel Naudé a travaillé à l'enrichir de plusieurs livres & de plusieurs manuscrits curieux pendant qu'il étoit attaché à la personne de ce cardinal. Les fonds affectés pour l'entretien du college sont, outre l'abbaye de saint Michel en l'Herm, diocese de Luçon, qui y est unie, des rentes sur l'hôtel de ville de Paris, & sur les cinq grosses fermes, & plusieurs maisons bâties aux environs du college. On y a ouvert les classes au mois d'Octobre 1688. & les études y fleurissent par le grand nombre d'écoliers dont elles se sont toûjours trouvées remplies. * *Fondation du college Mazarin. Lettres patentes du roi pour le college Mazarin.*

COLLEGE DE MAISTRE GERVAIS.

Le college de Maître Gervais, autrement de Notre-Dame de Bayeux, est ainsi nommé *de Gervais Chrétien*, de la paroisse de Vendes au diocese de Bayeux, qui le fonda l'an 1370. sous le regne de Charles V. lequel y établit aussi deux boursiers en mathematiques, dont l'un devoit faire des leçons publiques en ce college; & l'autre, aux grandes écoles des Quatre-Nations, dont il sera parlé ci-après. Ce college est affecté aux étudians du diocese de Bayeux, & doit être composé de vingt-six boursiers, divisés en deux communautés, sçavoir, de theologie & des arts. On compte suivant la fondation douze artistes ou humanistes, outre le principal. La communauté des theologiens doit avoir huit étudians en theologie, deux en medecine, un en droit canon, & deux en mathematiques.

ANCIENNES E'COLES des Quatre Nations.

Les grandes écoles des Quatre Nations de l'université, qui sont celles de France, de Picardie, de Normandie & d'Allemagne, bâties dans la rue du Fouarre, proche de saint Julien le Pauvre, étoient destinées pour les leçons publiques de philosophie: autrefois il ne s'en faisoit point ailleurs.

LE COLLEGE DE BOISSI.

Ce college situé dans la rue du Cemetiere saint André des Arcs a été fondé l'an 1358. par Godefroi de Boissi, secretaire du roi Jean, pour un principal, un chapelain & cinq boursiers issus de sa famille, ce qui s'observe encore aujourd'hui, & dont le chancelier de l'eglise de Paris & le prieur des Chartreux, sont superieurs & collateurs des bourses. Cette famille subsiste dans celle de Mesgrigni, Molé-Champlastreux, Monchi-Hoquincourt, Longueil-Maisons, Montholon, Bellefouriere, Soyecourt, le Doux-de-Melleville, le Fevre-Ormesson, Bragelongne, Alleaume, &c. suivant la genealogie registrée au grand conseil le 19. Juillet 1680. & imprimée la même année.

COLLEGE DE LOUIS LE GRAND.

Le college de Clermont, maintenant appellé le college de Louis *le Grand*, appartient aux Jesuites, & ne doit pas être oublié ici, quoiqu'il ne soit pas de l'université. Il a été fondé par Guillaume du Prat, évêque de Clermont en Auvergne, frere d'Antoine du Prat, chancelier de France, & cardinal. Ce prelat logea des Jesuites en son hôtel de Clermont, dans la rue de la Harpe; & à sa mort, il leur laissa trois mille livres de rente. Ces peres se voulant placer plus commodement acheterent la cour de Langres, dans la rue saint Jacques; & y ayant bâti leur college, ils commencerent à y enseigner l'an 1563. On y voit un grand nombre d'écoliers & de pensionnaires.

AUTRES COLLEGES.

Il y a encore plusieurs autres colleges très-celebres, & quelques-uns très-frequentés; comme le college d'Harcourt, celui de la Marche, des Grassins, de Beauvais, du Cardinal-le-Moine, &c. où l'on enseigne la langue latine & la grecque, les humanités, la rhetorique & la philosophie. Dans d'autres on n'enseigne que la philosophie. Il y en a même où il ne se fait aucunes leçons, & dont les boursiers vont étudier ailleurs.

Outre ces colleges publics, il y en a qui sont destinés pour des religieux; comme le college de Clugni, pour les Benedictins; le college des Bernardins, pour ceux de l'ordre de Cîteaux; le college de Grammont, autrement appellé *Mignon*, pour les religieux de l'abbaye de Grammont, (il fut fondé par Jean & Robert Mignon, & donné à l'abbé de Grammont par le roi Henri III. l'an 1574.) le college de la Merci & celui de Premontré, pour les religieux étudians de ces ordres. Les quatre ordres de religieux mendians; sçavoir, les Cordeliers, les Jacobins, les Carmes, & les Augustins, ont chacun un couvent à Paris, destiné pour les étudians de toutes sortes de nations. * *Memoires hist.*

UNIVERSITEZ DU ROYAUME DE FRANCE.

1. D'AIX, fondée par le pape Alexandre V. l'an 1409. & rétablie par le roi Henri IV. l'an 1603.
2. D'ANGERS, établie par le roi Charles V. dit *le Sage*, l'an 1364. à la priere de Louis, duc d'Anjou, son frere.
3. D'AVIGNON, par le pape Boniface VIII. l'an 1303.
4. De BESANÇON, par Ferdinand I. empereur d'Allemagne l'an 1564.
5. De BOURDEAUX, par le roi Louis XI. l'an 1473.
6. De BOURGES, par le même roi Louis XI. l'an 1465.
7. De CAEN, par le roi Charles VII. l'an 1452.
8. De CAHORS, par le pape Jean XXII. l'an 1332.
9. De DOLE, transferée à Besançon l'an 1691. fondée par Philippe duc de Bourgogne l'an 1426.
10. De DOUAI, fondée par Philippe II. roi d'Espagne l'an 1562.
11. Le college de LA FLECHE, par Henri IV. l'an 1603.
12. De MONTPELLIER, par le pape Nicolas IV. l'an 1289.
13. De NANTES, par le pape Pie II. à la priere de François II. du nom, dernier duc de Bretagne vers l'an 1460.
14. D'ORLEANS, par le roi saint Louis, puis par Philippe *le Bel* l'an 1312. d'autres disent par le pape Clement V. l'an 1305.
15. D'ORANGE, fondée l'an 1365. par Raimond V. prince d'Orange.
16. De PARIS, dont on a parlé amplement.
17. De PERPIGNAN, par Pierre roi d'Aragon l'an 1349.
18. De POITIERS, par le roi Charles VII. l'an 1431.
19. De REIMS, par Charles cardinal de Lorraine, sous le regne de Henri II. l'an 1548.
20. De RICHELIEU, par le roi Louis XIII. l'an 1640.
21. De TOULOUSE, par saint Louis roi de France l'an 1228. confirmée par le pape Gregoire IX. l'an 1233.
22. De TOURNON, par François cardinal de Tournon vers l'an 1560.
23. De VALENCE, par Louis Dauphin, depuis roi de France, nommé Louis XI. l'an 1452.

UNIVERSITE' DE LORRAINE.

De PONT-A-MOUSSON, fondée par Charles cardinal de Lorraine l'an 1573.

UNIVERSITEZ D'ITALIE.

1. De BOLOGNE, très-ancienne. Quelques-uns disent, mais faussement, qu'elle fut fondée par l'empereur Theodose *le Jeune*, vers l'an 423.

2. De Cagliari, dans l'isle de Sardaigne.
3. De Catania ou Catane, dans la Sicile.
4. De Ferrare, fondée par l'empereur Frideric l'an 1316.
5. De Florence, par Côme de Medicis.
6. De Macerata, dans la Marche d'Ancone.
7. De Mantoue, capitale du duché de ce nom.
8. De Milan, ancienne.
9. De Messine, par l'empereur Charles-*Quint*.
10. De Naples, par l'empereur Frideric II.
11. De Pavie, fort ancienne. On pretend, sans raison, qu'elle fut fondée par l'empereur Charlemagne l'an 791. & embellie par l'empereur Charles IV. l'an 1361. C'est à celui-ci qu'on en doit attribuer la fondation.
12. De Padoue, par l'empereur Frideric II. l'an 1222.
13. De Perouse, par le pape Clement V.
14. De Pise, par Laurent de Medicis l'an 1472. d'autres disent qu'elle fut établie l'an 1339.
15. De Rome, très-ancienne.
16. De Salerne, par l'empereur Frideric II.
17. De Sienne, l'an 1387.
18. De Turin, par le pape Benoît XIII. l'an 1405.

Universitez d'Allemagne.

1. D'Altorf, fondée par l'empereur Ferdinand II. l'an 1622.
2. De Coln, par le pape Urbain VI. l'an 1388.
3. De Dilingen, par le cardinal Truſches l'an 1549.
4. D'Erfort, l'an 1391.
5. De Francfort sur l'Oder, par Joachim électeur de Brandebourg l'an 1506.
6. De Fribourg, par Albert duc d'Autriche l'an 1463.
7. De Giessen, par Louis landgrave de Hesse l'an 1607.
8. De Gratz en Stirie.
9. De Griphswaldt, par Philippe duc de Pomeranie, l'an 1547.
10. De Halle, par Frederic electeur de Brandebourg, depuis premier roi de Prusse l'an 1694.
11. De Heidelberg, par Rupert II. electeur Palatin l'an 1346.
12. De Helmstat, par Jules duc de Brunswick l'an 1576.
13. De Jene, par Frideric electeur de Saxe l'an 1558.
14. D'Ingolstad, par Louis duc de Baviere l'an 1472.
15. De Kiel, par Albert duc d'Holsace l'an 1669.
16. De Lawingen, par Wolfgang comte Palatin, sous l'empereur Ferdinand I.
17. De Liege, avant l'année 1129.
18. De Leipsick, par l'electeur de Saxe Frideric I. l'an 1408.
19. De Marpurgh, par Philippe landgrave de Hesse, l'an 1526.
20. De Mayence, sous Diether d'Isembourg, archevêque l'an 1482.
21. De Paderborn, sous Theodore de Furstemberg, évêque, l'an 1592.
22. De Rostock, dans la basse Saxe l'an 1490.
23. De Sigen (auparavant à Herborn) par Jean comte de Nassau l'an 1689.
24. De Strasbourg, par le senat de la ville l'an 1538.
25. De Treves, l'an 1472. selon d'autres l'an 1558.
26. De Tubingen, par Eberhard comte de Wirtemberg, en Souabe l'an 1477.
27. De Vienne, par Albert III. archiduc d'Autriche l'an 1365.
28. De Wirtemberg, par Frederic III. electeur de Saxe l'an 1502.

Dans la Boheme.

De Prague, par l'empereur Charles IV. l'an 1358.

Dans la Transsilvanie.

De Weissembourg, par le prince Ragotski l'an 1607.

Universitez d'Espagne.

1. D'Alcala, fondée par le cardinal Ximenés l'an 1517.
2. D'Avila, dans la Castille Vieille.
3. De Baeça, dans l'Andalousie l'an 1538.
4. De Cervera, en Catalogne, établie par Philippe V. en 1717.
5. De Compostelle en Galice.
6. De Grenade, par l'empereur Charles-*Quint* l'an 1537.
7. De Huesca, dans le royaume d'Aragon, fort ancienne.
8. De Lerida, avant le pape Calixte III. & l'an 1450. abolie en 1717. & unie à la nouvelle université de Cervera.
9. D'Ognate, dans la Biscaye l'an 1543.
10. D'Ossone dans l'Andalousie l'an 1549.
11. D'Oviedo, par Ferdinand Valdez l'an 1536.
12. De Palencia, dans le royaume de Leon.
13. De Pampelune, l'an 1608.
14. De Salamanque, par Alfonse IX. roi de Leon l'an 1200.
15. De Saragosse, par l'empereur Charles-*Quint*.
16. De Seville, fort ancienne.
17. De Siguença, dans la Castille nouvelle, par le cardinal Ximenés.
18. De Tarragone, sous Philippe II. roi d'Espagne, abolie en 1717. & unie à la nouvelle université de Cervera.
19. De Tolede.
20. De Valence, l'an 1470.
21. De Valladolid, par le pape Clement VI. du regne d'Alfonse XI. l'an 1346.

De Portugal.

1. De Coimbre, fondée par le roi Jean III.
2. D'Evora, vers l'an 1550. par le cardinal Henri, depuis roi de Portugal.
3. De Lisbonne, par le pape Nicolas IV. l'an 1290.

Universitez d'Angleterre.

1. De Cambridge, fondée par le roi Edouard I. l'an 1280.
2. D'Oxford.

En Ecosse.

1. D'Alberdoen, par le roi Alexandre l'an 1240.
2. D'Edimbourg, ancienne.
3. De Glascow, par l'évêque de Turnebulus l'an 1454.
4. De Saint-André, par Henri, archevêque l'an 1431.

En Irlande.

De Dublin, fondée l'an 1320. & rétablie l'an 1592. par la reine Elisabeth.

Universitez des Pays-Bas.

1. De Franeker, établie l'an 1585.
2. De Groningue, l'an 1614.
3. De Hardervick, l'an 1648.
4. De Leyden, l'an 1575.
5. De Louvain, par Jean IV. duc de Brabant l'an 1426. confirmée par le pape Martin V.
6. De Namur **
7. D'Utrecht, l'an 1636.

Universitez de Pologne.

1. De Cracovie, érigée l'an 1364.
2. D'Elbingh, par Albert duc de Prusse l'an 1542.
3. De Konisberg, par le même l'an 1544.
4. De Vilna, l'an 1579.

Universitez de Suede.

1. D'Abo, fondée par la reine Christine l'an 1640.
2. De Derpt, par le roi Gustave-Adolphe l'an 1632.
3. De Lunden, par le roi Charles IX. vers l'an 1609.
4. D'Upsal, fort ancienne.

De Danemarck.

De Coppenhague, établie l'an 1497.

Du Pays des Suisses.

1. De Basle, l'an 1459. ou 1460. selon d'autres.
2. De Geneve, par l'empereur Charles IV. l'an 1365.

UNIVERSITEZ DANS L'AMERIQUE.

1. De GUATIMALA, dans la nouvelle Espagne, fondée par le roi Philippe IV. l'an 1628.
2. De LIMA, dans le Perou, par Philippe III. roi d'Espagne l'an 1614.
3. De MEXIQUE, dans la nouvelle Espagne, par l'empereur Charles-*Quint* l'an 1551.
4. De QUITO, dans le Perou, par le roi Philippe II. l'an 1586.
5. De SAINTE-FOI, dans la nouvelle Grenade, par le roi Philippe IV. l'an 1651.
6. De SAN-DOMINGO, par le roi Philippe II. l'an 1558.

DANS L'ASIE.

De GOA, fondée par le roi de Portugal.
* Baudrand, *in geographia*. Daviti, *de la France*.

U N

UNNA, petite ville du cercle de Westphalie, située dans le comté de la Marck, à trois lieues de Dortmund, du côté du levant. Unna a été une ville anseatique, assez grande & assez puissante. * Mati, *diction*.

UNSTRUTT, riviere d'Allemagne dans la Thuringe. Elle baigne la ville de Mulhausen, & le pays d'Unstrutt, qui s'étend depuis le territoire de cette ville, jusqu'au comté de Mansfeld, & elle se décharge dans la Sala, vis-à-vis de la ville de Naumbourg. * Mati, *diction*.

V O

VOARI, BOARI, VAVARI, petite ville capitale d'un royaume de même nom. Elle est sur la côte meridionale de Jetsegen, dans l'isle de Niphon, entre la ville de Meaco & celle d'Yendo. * Mati, *diction*.

VOCONIUS (Victor) excellent poëte Latin, eut pour pere un Romain, & pour mere une dame de Sagunte en Espagne. Martial l'estimoit si subtil & judicieux, qu'il lui envoya ses vers pour les corriger. Il florissoit vers l'an 240. sous l'empereur Adrien, duquel il étoit aimé pour son érudition. * *Biblioth. Hispan.*

VOCONIUS, évêque d'Afrique dans la Mauritanie, dans le V. siecle, travailla à divers ouvrages contre les ennemis de l'eglise. Il écrivit contre les Juifs & les Ariens, qui étoient les maîtres du pays, puis il publia un livre des sacremens. * Gennade, *in catal. vir. illustr.*

VODENA, petite ville de Macedoine sur la riviere de Vistritza, à quatorze ou quinze lieues de Salonichi, vers le couchant. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Edessa* ou *Ædeßa*, lieu de la sepulture des anciens rois de Macedoine. *Voyez* ÆDESSE. * Baudrand.

VODOMARE, *Vodomarus*, roi d'une partie des Gaules, occupée par les Germains dans le IV. siecle, fut sollicité par l'empereur Constance de faire la guerre à Julien l'*Apostat*. Il s'y engagea, mais par malheur ses lettres tomberent entre les mains de Julien, qui l'envoya prisonnier en Espagne sans le maltraiter. * Ammien Marcellin, *l.* 21.

VOERDA (Nicaise de) de Malines, étoit en grande reputation dans le XV. siecle. On considera en lui, comme un miracle, qu'étant aveugle dès l'âge de trois ans, il eut acquis neanmoins la connoissance des sciences les plus relevées. Il fut docteur de Louvain, & fit divers ouvrages. Aussi son merite étoit si generalement reconnu, que le pape lui permit de se faire consacrer prêtre: il s'occupoit à la predication, & à entendre des confessions. Il mourut l'an 1491. Trithéme parle de lui, & Valere André en fait aussi mention dans *la bibliotheque des écrivains du Pays-Bas*.

VOESIN, *cherchez* LANCELOT.

VOET (Gisbert) celebre professeur en theologie de l'académie d'Utrecht, assista au synode de Dordrecht; & depuis ce tems là, il fut un zelé défenseur des sentimens de Calvin, & opposé à tout ce qui lui paroissoit contraire à ses dogmes. Ce fut par ce motif qu'il se déchaîna contre la philosophie de Descartes, contre Jean Cocceïus & ses disciples, & même contre Samuel Desmarêts, qui a écrit contre lui avec beaucoup de vehemence, & qui a même fait une satire personnelle contre Voët. Ce dernier a fait quantité d'ouvrages de theologie, la plûpart eristiques. Les theologiens Prétendus Reformés des Provinces Unies des Pays-Bas, sont partagés, depuis les querelles de Voët & de Cocceïus, en Voëtiens & Cocceïens. * Descartes, *epist.* Maresius, *in Voëtium*, &c.

VOGELIUS (Matthieu) nâquit en 1519. & mourut en 1591. Il fut ministre à Nuremberg. De-là il passa en Prusse, & de Prusse dans le duché de Wirtemberg, où il eut l'abbaye d'Alberspac. Il a laissé un tresor de theologie en sept tomes. * Micrælius, *pag.* 418.

VOGENUS, septiéme duc de Bohême, succeda à Mnata, son pere, qui le laissa fort jeune. Il l'avoit mis sous la tutelle de Rohovitius de Varsovie, lequel ne voulut pas lui remettre le gouvernement de la Bohême, lorsqu'il fut majeur. Ce refus obligea Vogenus de prendre les armes. Rohovitius se mit en état de se défendre, & leva des gens de guerre; mais dès qu'il vit les troupes de Vogenus, il se retira avec ses gens dans une ville bien fortifiée, que ce prince assiegea. Rohovitius ayant fait une sortie, fut pris dans cette occasion, & mené à Vogenus, auquel il demanda la grace de ne pas mourir par la main d'un bourreau, ce qu'il lui accorda, lui ordonnant de se pendre lui-même publiquement à un arbre: ce qu'il fit. Sa mort donna la paix à l'état; mais peu de tems après, les Misiliens & les Moraves commencerent à porter la guerre dans la Bohême. Vogenus se mit aussitôt en campagne, & les défit dans un combat qu'il donna auprès du fleuve d'Elbe. Ce prince victorieux les poursuivit jusques dans la Moravie, où il pilla & brûla Lipnicie & Butorie, qui étoient les deux forteresses du pays, puis il retourna dans ses états, pour jouir du repos de la paix. Ses victoires augmenterent le nombre de ses sujets: de sorte qu'il fut obligé d'aggrandir la ville de Prague. Il mourut l'an 763. lorsqu'il s'appliquoit au bien & au repos de ses sujets. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ*.

VOGHERE, bourg & marquisat en Piémont, d'une noble & ancienne famille, du nom *del Pozzo*, a produit entr'autres AME', marquis de Voghere & de Garet, comte de Ponderan, &c. grand conservateur de la religion des saints Maurice & Lazarre, ambassadeur à Rome, conseillier du conseil d'état secret, & grand-maître d'hôtel de Savoye, lequel fut honoré du collier de l'ordre de l'Annonciade, par le duc François Hyacinthe, sous la regence de Madame Royale Christine, duchesse de Savoye l'an 1638. Le marquis de Voghere son fils, a aussi rempli les premieres charges de cette cour; & par son mariage, il a fait entrer dans sa famille la principauté de Cisterne, dans l'Astesan. Cette seigneurie étoit un fief de l'Eglise, possedé sur la fin du XVI. siecle, par Borse Acerbo, seigneur Milanois, qui refusant de reconnoître le pape Gregoire XIII. pour souverain, fut mis à la raison l'an 1587. par les troupes du duc de Savoye, à la priere de ce pape. Madame la princesse de la Cisterne, veuve du dernier marquis de Voghere, dont on a parlé, eut l'honneur de conduire en France madame la Dauphine l'an 1697. jusqu'au pont de Beauvoisin. AMEDE'E-ALFONSE, issus entr'autres enfans de leur mariage, mourut l'année suivante à Paris, le 14. d'Octobre, à l'âge de 36. ans. Il étoit grand veneur & grand fauconnier de son altesse royale, maréchal de camp de ses armées, colonel du regiment de Saluces, & avoit épousé *Henriette-Marie*, fille de *Philippe-Auguste* le Hardi, marquis de la Trousse, chevalier des ordres du roi, lieutenant general de ses armées, &c. & de *Marguerite* de la Fond, dont il a laissé des enfans.

VOID, bourg de France. Il est dans l'évêché de Toul, en Lorraine sur la Meuse, à trois lieues de Toul, vers le couchant. * Baudrand.

VOIDANAR, anciennement *Atrax*. C'est une ancienne ville de Grece. Elle est dans la Thessalie sur le fleuve Penée, à dix lieues au-dessus de Larissa. * Baudrand.

VOITLAN, pays d'Allemagne, compris dans la Misnie, à l'electeur de Saxe.

VOITURE (Vincent) né à Amiens, & élevé à Paris, étoit de l'académie Françoise. Bien que sa naissance

ne fût pas relevée, son merite fit qu'il vécut familierement avec les personnes de la premiere qualité. Son pere étoit marchand de vin en gros, & cette naissance lui étoit souvent reprochée par des railleries & par de bons mots. Il fit un voyage à Madrid, où il eut beaucoup de part aux bonnes graces du comte duc d'Olivarés, & il passa jusqu'en Afrique par curiosité. Ensuite il fit encore deux voyages à Rome, & un à Florence, où il porta les nouvelles de la naissance du roi Louis XIV. Il eut diverses charges à la cour, comme celle de maître d'hôtel chez le roi, & celle d'introducteur des ambassadeurs chez M. le duc d'Orleans. Etant à Rome, l'académie des Humoristes de cette ville le reçut au nombre de ses académiciens, en 1638. sur la fin. Il mourut un mercredi 27. Mai de l'an 1648. âgé de 50. ans, & fut enterré à saint Eustache. On publia après sa mort ses œuvres diverses *in* 4°. 1649. & en 1658. ses nouvelles œuvres aussi *in* 4°. On avoit imprimé de son vivant, 1°. *Hymnus Virginis*, *seu Astreæ*, piece d'environ 120. vers *in* 4°. à Paris, 1612. 2°. Mars, à Monseigneur, frere unique du roi, stances *in* 12. 1614. L'ouvrage qui fut imprimé sous le nom de sa pompe funebre, & qui est de Sarrasin, contient une bonne partie de ses avantures. * Paul Pelisson, *hist. de l'académie*. Le P. de S. Romuald, *Ephemerides*.

VOLANA, bourg avec un port. Il est à l'embouchure du Pô de Volana, dans le Ferrarois, à quatre lieues de la ville de Comachio, vers le nord. * Baudrand.

VOLATERRAN, *cherchez* RAPHAEL VOLATERRAN.

VOLCANO ou HIERA. C'est une isle de la mer de Toscane. Elle est la plus meridionale de celles de Lipari. Son circuit n'est pas grand, & elle a trois montagnes qui vomissent des flammes. Cela suffit pour lui donner le nom de *Volcan*, & pour la rendre inhabitable. * Mati, *diction.*

VOLCANS. On donne ce nom aux montagnes qui vomissent des flammes. C'est encore le nom du dieu des Payens, qui présidoit au feu, en latin *Vulcanus*. Voici les plus considerables.

EN EUROPE.

Dans la Sicile; le mont Etna, ou mont Gibel.

Dans l'isle de Stromboli, proche la Sicile; le mont de Stromboli.

Dans le royaume de Naples; le mont Vesuve, ou *monte di Somma*.

Dans l'Islande; le mont Hecla.

Dans la Moscovie; le mont de Jenifcei, avec trois autres vers le pays des peuples Tingoëses.

EN ASIE.

Dans la Natolie; le mont de Gorante, autrefois *la Chimere*.

Dans l'isle de Sumatra, en l'Inde; le mont Balaluano.

Dans les Molucques; le mont de Gumanapi, en une petite isle proche de Banda, que les François appellent *la Grenade de Banda*.

Le mont de Ternate en l'isle de même nom.

Le mont Tola dans une des isles du Maure, vers Gilolo.

Dans les Philippines; le mont Majongo, en l'isle de Luçon.

Le Volcan de Tandaïa, dans l'isle de même nom.

Dans le Japon; le mont Jetchu, en l'isle de Niphon.

Le Volcan de l'isle du Feu, vers Xicoco.

Le mont Sineparama, en l'isle de Niphon, proche Meaco.

DANS L'AFRIQUE.

Le mont Beniguazeval, au royaume de Fez en Barbarie.

Dans les isles Açores, le Volcan de Fayal, en l'isle de même nom.

Dans les isles du Cap Vert; le mont de Feu, en l'isle de Feu.

Dans les Canaries; le mont de la Palma, en l'isle de même nom.

Le Pic de Tenerif, en l'isle de Tenerif.

Dans l'isle de Bourbon; la montagne Rouge.

Dans l'isle de Sainte-Croix; le Volcan de Sainte-Croix, vers la Terre-Australe du Saint-Esprit.

Dans les isles de Salomon; le Volcan de Sesarga, en l'isle de même nom.

Dans la nouvelle Guinée en Asie; le mont de l'isle de Vulcain, avec trois autres qui jettent aussi des flammes.

DANS L'AMERIQUE.

Au royaume de Chili; le Volcan, sans nom; le Volcan d'Antoco; le Volcan d'Auton; le Volcan de Chillan; le Volcan de Chuanauca; le Volcan de Copiapa; le Volcan de Coquimbo; le Volcan de Huape; le Volcan de Ligua; le Volcan de Notuco; le Volcan de Osorno; les Volcans de Peterou; de Quechucabi; de Saint Clement de Villarica.

Dans le Perou; le Volcan d'Arequipa; les Volcans de Coca, de Maspa, de Pinta.

Dans le Popaïan; le Volcan de los Coconucos; le Volcan de los Pastos; le Volcan de Quimbaïa.

Dans la nouvelle Espagne; le Volcan de Guatimala; le Volcan de Monbacho; le Volcan de Nicaragua; le Volcan de Popochampeque; le Volcan de San-Salvador.

Dans le nouveau royaume de Grenade; le Volcan de Tocayma; le Volcan de Velez. * Baudrand, *geograph.*

VOLCATIUS GALLICANUS, *cherchez* VULCATIUS.

VOLCATIUS SEDIGITUS, avoit composé un poëme des poëtes comiques. Nous citons quelques vers de lui en parlant de Terence.

VOLCKACH, petite ville de l'évêché de Wurtzbourg en Franconie. Elle est sur le Mein, à six lieues au-dessous de Schweinfurt. * Mati, *diction.*

VOLCKMARCK, petite ville d'Allemagne dans la Carinthie. Elle est sur la Drave, entre la ville de Clagenfurt & celle de Lavamynd. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Virunum*, ville du Norique, que d'autres mettent à Friesach, bourg de l'archevêché de Saltzbourg. * Baudrand.

VOLCMAR, abbé de Furstenfeld en Baviere, étoit celebre par son esprit dans le XIV. siecle, & fut consulté par divers princes sur les affaires les plus importantes. Il écrivit l'histoire de Baviere, jusqu'en 1314. * Aventin, *in annal. Bojor.* Vossius, *de hist. Lat. l.* 2.

VOLDEMAR, II. du nom, électeur, marquis de Brandebourg, neveu & successeur de deux électeurs, de Jean III. & de Voldemar I. sortit de son pays l'an 1320. (après avoir été trois ans électeur) dans la resolution d'aller en la Terre-Sainte, & laissa Jean IV. son frere possesseur de ses états. Pour faire son pelerinage avec plus de pieté, il congedia son train, & ne garda que deux serviteurs, sans declarer la route qu'il alloit prendre, ni donner aucune instruction pour avoir de ses nouvelles. Vingt-quatre jours après son départ, son frere mourut; & Louis de Baviere, qui étoit en possession de l'empire, disposa de cet électorat comme d'un fief vacant, & en investit son fils aîné, nommé Louis comme lui. Voldemar fut absent de son pays pendant vingt-cinq ans, & n'y revint qu'en 1345. Quelques auteurs ont écrit que celui qui parut l'an 1345. étoit un imposteur, qui fut condamné à être brûlé vif; que le veritable Voldemar étoit mort en un certain lieu appellé *Korchei*, ou selon d'autres, à Stenduil, l'an 1321. mais d'autres assurent que l'électeur Voldemar mourut de mort naturelle à Dessaw l'an 1354. neuf ans après son retour, & qu'il fut enterré dans la chapelle du Saint-Esprit, qui est le lieu le plus ordinaire de la sepulture des princes d'Anhalt. Les raisons qu'ils apportent pour prouver qu'il n'y a point eu de faux Voldemar, sont 1. l'aveu des princes de sa maison, qui étoient les électeurs de Saxe de ce tems-là, les ducs de Lawembourg, & les princes d'Anhalt, dont les familles subsistent encore aujourd'hui; 2. le témoignage de l'archevêque de Magdebourg, qui le reconnut, de même que l'empereur Charles IV. & plusieurs autres princes, qui se déclarerent pour lui; 3. la variation de ceux qui ont inventé cette fable: car les uns ont publié que celui qui parut l'an 1345. étoit meûnier de Sandeslaw; & les autres, qu'il étoit de Belziz. * De Rocoles, *des imposteurs insignes*.

VOLDER (Burchel de) a été un habile mathematicien & un des plus grands philosophes de son tems. Il nâquit à Amsterdam le 26. de Juillet 1643. Son pere se nommoit JUSTE de Volder & sa mere *Marie* de Liesveld. Ils éleverent ce fils avec autant de soin, que leur condition & leur fortune, qui n'étoit pas considerable, purent le permettre, & il répondit très-bien à leurs esperances. Ils étoient de ceux qu'on nomme *Mennonites* en Hollande, & ailleurs Anabaptistes. Ses parens avoient dessein de le faire étudier en medecine. Après avoir fait sa philosophie sous Arnaud Senguerd, & étudié en medecine sous Alexandre de Bie professeur à Amsterdam, il se fit recevoir maître ès arts à Utrecht le 18. d'Octobre 1660. Il ne s'étoit d'abord appliqué qu'à la philosophie de l'école, selon l'usage de ces tems-là; mais peu de tems après il tourna, par son propre choix, son étude d'un autre côté. Il alla étudier en medecine à Leide, où il frequenta les leçons de François de Leboë. Il y soûtint le 3. de Juillet 1664. des theses de la nature, très-opposées aux idées Peripateticiennes, & fut reçu docteur en medecine. Il s'appliqua à la pratique pendant quelques années, qu'il fut medecin des pauvres de l'eglise des Remonstrans d'Amsterdam, sans neanmoins quitter l'étude des mathematiques & de la philosophie. Comme la philosophie de Descartes faisoit alors grand bruit, & qu'elle commençoit à prendre le dessus en Hollande, il s'y attacha avec beaucoup d'application, & y fit les progrès qui parurent dans la suite. En ce tems-là une chaire de philosophie vint à vaquer à Leide, & ayant été recommandé par le moyen de M. Hudde, depuis bourguemestre d'Amsterdam & grand mathematicien, à l'un des curateurs de l'académie, il y fut appellé & fit sa harangue inaugurale le 18. d'Octobre 1670. Avant qu'il reçût ses patentes, il y eut quelque difficulté sur sa vocation, fondée sur ce qu'il avoit frequenté jusques alors les assemblées des Mennonites. Mais comme il sçut que les curateurs deliberoient là-dessus, il leur fit dire qu'il avoit dessein de se joindre à l'eglise Wallonne Pretenduë Reformée de Leide, de laquelle il fut dans la suite ancien. Cette déclaration leva entierement la difficulté. Il debuta dans sa profession par l'explication de la logique de Burgersdice, qu'on enseignoit dans cette académie; mais il la finit en peu de leçons, & l'on s'apperçut bientôt qu'il n'étoit rien moins que Peripateticien. Dans la suite il fit rouler ses leçons publiques sur divers sujets de physique & de metaphysique, qu'il choisissoit selon son goût. Comme il falloit ménager les esprits, qui étoient prevenus contre la philosophie de Descartes, qu'on nommoit novateur; il faisoit souvent voir que ses dogmes se trouvoient dans les anciens, & même dans Aristote. Il avoit un concours extraordinaire d'auditeurs, soit dans ses leçons publiques, soit dans les particulieres, où il expliquoit la physique & la metaphysique de Descartes. Il y eut sur le sujet des sentimens de Descartes des disputes très-vives entre lui & son collegue M. de Vries, depuis professeur en philosophie à Utrecht. Leurs disciples en vinrent à des voyes de fait; & dans une dispute publique du 3. Mai 1674. M. de Vries fut obligé par les insultes qu'on lui fit, de sortir de chaire, avant que l'heure de la dispute fût écoulée. Les curateurs de l'académie firent quelques défenses pour prevenir ces désordres. M. de Volder se justifia près des principaux de l'état. La même année il fit un tour en Angleterre. A son retour il proposa aux curateurs de faire quelque dépense pour des experiences, & on dressa le theatre académique avec les instrumens necessaires pour cela. On lui donna pour cet effet quatre cens florins par an. La premiere année il en dépensa beaucoup davantage, dont il ne demanda point le remboursement; & les années suivantes il en dépensa moins, & rendit un compte exact du reste. Il faisoit des experiences tous les Lundis, excepté dans le tems des feries, & y expliquoit divers points de la physique experimentale, où se trouvoit un grand concours de spectateurs & d'auditeurs. Comme on le croyoit fort republicain, ayant été nommé recteur, & même approuvé l'an 1675. par le prince d'Orange, l'approbation fut revoquée, & un autre fut mis à sa place. Depuis ce tems il ne voulut plus être mis sur la nomination des trois, dont le stadhouder en choisissoit un, jusques en 1697. Mais il eut souvent la charge de secretaire du senat académique, qui est la plus lucrative. En 1676. on accusa quelques theologiens, & M. de Volder d'avoir enseigné quelques propositions erronées. Les curateurs défendirent d'enseigner ces propositions, ni en public, ni en particulier, & comprirent dans la même défense la metaphysique de Descartes, dont ils défendirent même de tirer aucune these. M. de Volder fit voir par un écrit, que presque toutes les propositions qu'on objectoit aux Carteliens, étoient mal conçues, équivoques, ou tournées d'une maniere odieuse; que quelques-unes étoient entierement fausses, selon leurs principes, & d'autres tout-à-fait orthodoxes, à moins que de les prendre à contre-sens. Cependant on fit entendre dans la suite à M. de Volder, que ce n'étoit pas à lui, à qui on en vouloit, & il continua d'enseigner son Cartesianisme, mais avec un peu plus de précaution. Il expliqua même dans la suite en public non seulement la physique, mais même la metaphysique de Descartes. Il fit en 1675. une harangue funebre en l'honneur de M. Sibert Coëman, qui ayant été nommé professeur en droit de l'université à Leide, mourut après avoir fait son oraison inaugurale. Cette harangue, comme les autres du même auteur, est mieux écrite que ne le sont ordinairement les ouvrages des professeurs en philosophie, & même de beaucoup d'entre ceux qui se piquent de sçavoir mieux écrire. Quelques années après M. de Volder alla faire un tour en France, & fit un voyage à Paris en 1681. où son emploi ne lui permit pas de demeurer long-tems. La même année la chaire de mathematique étant venuë à vâquer, M. de Beverning curateur demanda à M. de Volder un sujet pour remplir cette place. Celui qu'il indiqua ne plut pas: on la lui presenta à lui-même, & il l'accepta. Il fit le 15. de Juin son oraison inaugurale, où il traita de la necessité qu'il y a de joindre l'étude de la philosophie avec celle des mathematiques. Il entra sans peine dans la methode du calcul differentiel & integral; & découvrit tous les mysteres des principes mathematiques de la philosophie naturelle de M. Newton. En 1689. il fit l'oraison funebre de M. Luc Schacht professeur en medecine, dans laquelle il paroît beaucoup d'art & d'éloquence naturelle. Cette même année ses disciples l'engagerent à refuter dans des theses *la censure de la philosophie de M. Descartes*, par M. Huet nommé à l'évêché de Soissons. Il les fit soûtenir en 1690. & les trois années suivantes. Il ne voulut pourtant jamais achever cette défense de Descartes; & un libraire ayant imprimé en 1695. ce qui avoit paru en theses, il désavoüa cette édition, sans pouvoir se resoudre à en donner une meilleure. On avoit imprimé à Middelbourg en 1681. des theses sur les principes de la physique, d'autres contre les Athées, d'autres sur la pesanteur de l'air; mais M. de Volder a aussi desavoüé tout cela. Il ne vouloit rien publier que de nouveau & d'excellent; & son goût très-sûr & très-difficile, a fait que nous n'avons rien de bien important, qui soit sorti de sa plume. En 1697. il fut enfin nommé recteur de l'académie, & approuvé par le roi d'Angleterre. En quittant le rectorat il fit une harangue, selon la coûtume, où il traita *de la force & de l'usage de la raison dans les sciences*. Il n'y avoit pas long-tems que M. Huygens étoit mort en ce tems-là; car son *cosmotheoros*, dont il y avoit deux feüilles d'imprimées pendant sa vie, parut l'an 1698. M. de Volder y mit un petit avertissement, y ajoûta les argumens de la marge, & en vit la derniere épreuve. Ce grand mathematicien l'avoit chargé par son testament de choisir parmi ses papiers ce qu'il trouveroit digne de voir le jour, & lui avoit fait un legs de mille florins, pour lui marquer son amitié. L'an 1689. M. de Volder présida le 3. de Juillet à un acte public, qu'aucun professeur ne se souvenoit d'avoir vû dans l'académie. C'est qu'il y reçut maître-ès-arts, & docteur en philosophie avec les anciennes ceremonies, M. Gale, depuis medecin à Londres. Il prit de-là occasion de faire une harangue fort ingenieuse, *des anciens & des modernes*, que M. Boërhave professeur en botanique à Leide a publiée. En 1703. M. de Volder conjointement avec M. Fullenius professeur en mathematique à Franeker, publia les œuvres posthumes de M. Huygens. Il y a une preface au-devant, qui peut faire

voir l'habileté des éditeurs en matiere de mathematique. L'année suivante 1704. M. Hudde bourguemestre d'Amsterdam mourut le 15. d'Avril, & pour montrer l'estime qu'il faisoit de M. de Volder, il lui fit un legs de 1500. florins. Enfin l'an 1705. après avoir été incommodé quelquefois, ensorte qu'au moindre mouvement qu'il se donnoit, il rendoit de l'urine sanglante, comme il ne pouvoit plus faire les leçons publiques & particulieres, sans s'incommoder davantage, il demanda sa démission à messieurs les curateurs, & l'obtint. On lui conserva par reconnoissance mille florins de ses gages. On le pria en même tems de demeurer dans l'académie sans fonction; mais sans l'exclure des autres emplois & émolumens qu'on y peut avoir; seulement à cette condition qu'il ne refuseroit pas ses conseils à ceux qui l'iroient consulter sur leurs études. Pour remercier les curateurs, il fit une harangue publique le 19. Octobre où il renonça au professorat, & à toutes ses fonctions. Il la fit imprimer quelques jours après, comme ses autres harangues. Après beaucoup de langueur, M. de Volder mourut le 21. de Mars 1709. C'étoit un bon sujet, qui aimoit passionnement la liberté de sa patrie; un bon & genereux ami; toûjours prêt à soûtenir les opprimés, & à rendre justice au merite, genereux, très-liberal envers les pauvres, toûjours disposé à les secourir; reglé dans sa vie & dans ses mœurs, honnête sans faste. Il ne se maria jamais, & n'a point voulu disposer de ses biens, quoique considerables, les laissant à ceux à qui la nature les donnoit, qui étoient des parens assez éloignés. * *Biblioth. choisie* de M. le Clerc, *tome XVIII. pag.* 346. *Consultez aussi l'oraison funebre de M. de Volder, prononcée par M. Gronovius.*

VOLFEMBUTEL, ville & forteresse d'Allemagne, dans la Basse-Saxe, est la residence des ducs de Brunswick-Wolfembutel.

VOLGA ou WOLGA, *cherchez* RHA.

VOLHINIE, que ceux du pays nomment *Volhin*, en latin *Volhinia*, province de l'Ukraine, est quelquefois comprise sous les dépendances du grand duché de Lithuanie. Elle est divisée en deux parties; en Haute-Volhinie, ou palatinat de Luzuc; & en Basse-Volhinie, ou palatinat de Kiow. Elle a été souvent exposée aux courses des Cosaques & des Moscovites, qui y sont maîtres de Kiow, de Luco, &c.

VOLKELIUS (Jean) ministre Socinien, natif de Grimana dans la Misnie, sur la fin du XVI. siecle, eut commerce de lettres avec Socin. Il est auteur d'un livre intitulé, *de vera Religione*, imprimé à Racovie, l'an 1630. dans lequel il combat le mystere de la Trinité. Le bailli d'Amsterdam en enleva 450. exemplaires de chez un libraire, les condamna le 20. Janvier 1642. au feu, & chargea le libraire d'une amende de 1200. livres, qu'il ne paya pas. * Sandius, *bibl. Antitrinitariorum.* Bayle, *dict. crit.*

VOLLENHOVE, petite ville des Provinces-Unies. Elle est dans l'Overissel, sur le Zuiderzée, à trois lieues de l'embouchure de l'Issel, vers le nord. * Mati, *diction.*

VOLO, forteresse, donne son nom à un golfe de la Thessalie, au septentrion de l'isle de Negrepont. Les anciens appelloient cette ville *Pagasa*, & le golfe, *Pagasicus Sinus*. Cette forteresse est située sur le bord de la mer, avec un port fort spacieux. C'est où les Turcs faisoient leurs magasins de munitions de guerre, qu'ils tiroient des provinces des environs, qui sont très-fertiles. L'an 1655. le general Morosini resolut de passer à Volo, pour enlever aux Infideles ces provisions. Il fit foudroyer la place, & fit ensuite monter à l'assaut. Le bacha qui commandoit dans la place se retira dans un coin de la ville, qui étoit assez bien retranché; mais enfin il abandonna ce poste, & prit la fuite. Morosini fit embarquer sur sa flotte plus de quatre millions de livres pesant de biscuit, avec d'autres munitions de guerre, & vingt-sept canons. Ensuite il fit mettre le feu aux magasins, aux maisons & aux mosquées: & avant que de partir, il fit encore abattre à coup de canon toutes les murailles jusqu'aux fondemens. * P. Coronelli, *descript. de la Morée.*

VOLOGESE, roi des Parthes, voyant son frere Tiridates chassé de l'Armenie, où les Romains avoient établi Tigranes, resolut de venger cet affront, & de maintenir la gloire des Arsacides. Il étoit retenu par le respect de la grandeur Romaine, d'une longue alliance, outre qu'il étoit lent & engagé dans de grandes guerres, par la revolte de l'Hyrcanie. Dans cette incertitude, il apprit que Tigranes avoit ravagé la province des Adiabeniens, & que non content de faire des courses sur la frontiere, il avoit mis tout le pays à feu & à sang. Cet affront acheva d'irriter son ressentiment, qu'excitoit encore le murmure de la noblesse & de Tiridates: ainsi il entreprit cette guerre sous l'empire de Neron. Le fils de Vologese, de même nom, fit la guerre aux Romains, sous Marc-Antonin. * Tacite, *l.* 14. 15. *annal.* Jules Capitolin, *in M. Anton.*

VOLONES, *Volones*: ce fut le nom que l'on donna aux esclaves, qui dans le tems de la seconde guerre Punique, s'étant offerts de porter les armes en la place de leurs maîtres, qui avoient été tués, furent faits citoyens. On les appella *Volones*, parce qu'ils s'étoient offerts de bonne volonté. L'empereur Marc-Aurele, suivant cet exemple, prit des esclaves pour porter les armes, & leur donna le nom de *volontaires*, que Tite-Live donne aussi aux citoyens, qui étant exemts d'aller à la guerre, ou par leur âge, ou par leurs services, y alloient de leur bon gré. * Macrob. *l.* 1. *saturnal.* Festus. Capitolin, *in Marco.* Tite-Live, *lib.* 23.

VOLSCES, nom d'anciens peuples de Gaule, distingués en deux: les Armoriques & les Tectosages. Les premiers habitoient dans la premiere province Narbonnoise, le long du Rhône. Leur ville capitale étoit Nîmes. Les seconds étoient le long des Pyrenées. * Cæsar, *l.* 6. & 7. *de bell. Gall.* Plin. Strab. &c.

VOLSQUES, anciens peuples du *Latium* d'Italie, habitoient le pays, où est aujourd'hui partie de la Campagne de Rome. Ils furent souvent battus par les Romains. Le consul T. Licinius les vainquit l'an 257. de Rome, & 497. avant Jesus Christ; Q. Capitolinus l'an 316. & 438. avant Jesus-Christ. Le dictateur A. Posthumius Tubertius en triompha l'an 323. & 431. avant Jesus-Christ. La guerre fut depuis recommencée contre eux, & Camille les contraignit de se soûmettre l'an 365. Les principales villes de ces peuples étoient outre *Anxur*, qui en étoit la capitale, aujourd'hui Terracine, *Antium*, patrie de Neron, sur les ruines de laquelle est bâti Nettuno; *Stura* ou *Astura*, qui divisoit le royaume des Volsques de celui des Latins: Ciceron y fut tué; *Veletri*, *Segni*, *Sitino*, dont le vin est si fort loüé par Juvenal; *Antena*, *forum Appii*, *tres Tabernæ*, aujourd'hui Cisterna, dont il est parlé au *c.* 28. des actes des Apôtres; *Arpino*, patrie de Ciceron; *Mont-Cassin*, au pied duquel étoit la maison de campagne de Ciceron; *Sora*, patrie du cardinal Baronius; *Aquino*, patrie de saint Thomas; *Pometia*, qu'on a appellée *Pontia* & *Pompha*, qui a donné le nom aux Palus Pontines. Ces Palus si fameux dans les histoires, étoient autrefois au rapport de Pline, *lib.* 3. *cap.* 5. une rase & fertile campagne extrêmement peuplée. On y comptoit jusqu'à ving-trois villes, que cet auteur croit avoir été abîmées par des tremblemens de terre, qui ont fait ces lacs. On a taché plusieurs fois de les dessecher. Appius Claudius l'an 444. de Rome fit passer au travers de ces marais un chemin, que l'on appelle de son nom *Via Appia*. Les digues que l'on avoit faites pour arrêter les eaux des marais s'étant rompuës, Cornelius Cethegus consul 152. ans avant Jesus-Christ fit dessecher ces marais, & en fit une belle campagne. Auguste-César acheva ce que Jules-César avoit commencé, & fit tirer auprès de Terracine & du chemin d'Appia un grand fossé, qui étoit plein des eaux des fleuves qui se jettoient dans ces marais. Les voyageurs le passoient dans des barques, tirées par des mulets. Ce trajet se faisoit pendant la nuit, & le matin on retrouvoit le chemin d'Appius pour continuer son voyage. Trajan 400. ans après, fit paver le chemin au milieu des marais, & fit bâtir des ponts & de belles maisons tout le long. Theodoric roi des Goths les fit rétablir. Les papes ont tâché plusieurs fois de faire dessecher quelques parties de ces marais, dont les anciens travaux étoient entierement ruinez. Boniface VIII. essaya de détourner les eaux de Sermonette, & de les faire décharger dans le territoire de Sozza. Sixte V. fut empêché par la mort de le faire; il creusa seulement un petit fleuve ou canal, à qui on donna son nom. Sous le pontificat d'Urbain VIII. les Hol-

landois l'engagerent à réduire toutes les eaux du marais dans un profond canal qui seroit navigable. Leur dessein étoit d'ouvrir une riviere du lac Aymphé, & de la faire décharger dans le fleuve Ufens: de sorte que dans l'espace de 30. milles les plus grands vaisseaux pourroient entrer dans les terres; mais Henri Pelleus Flamand, qui avoit entrepris ce travail, mourut par le mauvais air de ces terres remuées. Enfin, l'an 1700. le prince D. Livio Odescalchi entreprit de dessecher ces marais, mais la mortalité que ces terres remuées causerent dans les terres voisines, fit desesperer de la réüssite de cette entreprise. Entre les isles des Volsques, les plus considerables sont *Palmaria*, que l'on nomme aujourd'hui *Palma Vola*, & *Pontia*, la plus grande de toutes, si fameuse par l'exil de tant de saints martyrs. Elle est éloignée de Terracine de 32. milles. * Pline, *lib.* 5. Dominique-Antoine Contutere, medecin & citoyen de Terracine, *hist. de sa ville en* 1706. *Memoires de Trevoux*, Fevrier 1708.

VOLTAGIO, petite ville ou bourg fortifié. Ce lieu est sur la petite riviere de Lemo, entre les montagnes de l'Apennin dans l'état de Genes, à cinq lieues de sa capitale, en tirant vers Alexandrie. * Baudrand.

VOLTERRE, en latin *Volaterra*, ville d'Italie en Toscane, avec évêché suffragant de Florence, est située sur une montagne, & a diverses statues anciennes. Le terroir est fertile & abondant en eaux medicinales, & en diverses carrieres de pierres très-recherchées. Nous avons des ordonnances synodales publiées à Volterre l'an 1578. & l'an 1590. * Leandre Alberti, *descript. Ital.*

VOLTURARA, petite ville épiscopale, mais fort mal peuplée. Elle est dans la Capitanate, province du royaume de Naples, vers la source du Fortore, au nord de la ville de Benévent, dont elle est suffragante & éloignée de huit lieues. * Mati, *dict.*

VOLTURNO ou VOLTORNO, riviere du royaume de Naples. Elle a sa source dans les montagnes de l'Apennin, baigne Isernia dans le comté de Molise, Capoue dans la terre de Labour, & se décharge dans le golfe de Gayete. * Baudrand.

VOLUMNE, *Volumnus*, étoit le nom d'un certain dieu des anciens Romains, auquel ils attribuoient l'intendance particuliere sur la volonté des hommes, pour en regler les desirs, & la tourner vers le bien. Ce dieu avoit pour compagne une déesse de même nom que lui, sçavoir, *Volumna*, & qui avoit sur la volonté des femmes le même pouvoir qu'il exerçoit sur celle des hommes. Le dieu & la déesse étoient adorés ensemble chez les Romains, comme des divinités favorables à l'union conjugale, & qui prenoient le soin d'entretenir la concorde entre les mariés. * Tite-Live, *l.* 4. Saint Augustin, *de civitate Dei.*

VOLUMNIA, mere de Coriolan, voyant que son fils tenoit la ville de Rome assiegée, resolut de l'aller trouver pour attendrir son cœur, & le conjurer d'avoir pitié de son pays: ce qu'elle executa avec Vergilia sa femme. Coriolan vaincu par l'affection naturelle, accorda la paix à sa priere contre l'avis des principaux des Volsques, dont il avoit suivi le parti vers l'an 263. & 491. avant Jesus-Christ. * Plutarque, *dans la vie de Coriolan.*

VOLUMNIUS, gouverneur de Syrie du tems de l'empereur Auguste. Herode roi des Juifs ne voulut pas entreprendre une expedition en Arabie, pour se faire payer de cinq cens talens qui lui étoient dûs, sans avoir auparavant le consentement de ce gouverneur; ce qui contribua beaucoup à sa justification, quand il fut accusé devant Auguste d'avoir ravagé l'Arabie. Herode consulta aussi Volumnius sur la punition qu'il vouloit faire de ses deux fils Alexandre & Aristobule accusés d'avoir conspiré contre lui. * Josephe, *antiq. l.* 16. *ch.* 16. *&* 17.

VOLUMNIUS (Lucius) citoyen Romain, illustre par son merite, mais de race plebeïenne, fut fait consul l'an 447. de Rome 307. avant Jesus-Christ, & l'an 458. de Rome, 296. avant Jesus-Christ, toutes les deux fois avec Appius Claudius surnommé l'*Aveugle*, qui en eut un très-grand chagrin, parce qu'il étoit entêté de sa qualité, & qu'il méprisoit les plebeïens. Cependant Volumnius eut tout l'honneur de la défaite des Toscans & des Samnites unis ensemble, pendant son second consulat, dont son collegue conçut encore un dépit mortel. L. Volumnius avoit épousé Virginie fille du sang des patrices, qui fit bâtir ensuite le temple de la Pudicité Plebeïenne, comme nous l'avons remarqué au mot PUDICITE'. * Tite-Live, *l.* 10.

VOLUMNIUS s'attacha au parti de Brutus & de Cassius, & fit une relation de la bataille qu'ils perdirent à Philippes. Il y a eu quelques autres grands hommes de ce nom. * Vossius, *de hist. Lat. l.* 1. *c.* 17.

VOLUPIE, déesse de la volupté & du plaisir, à laquelle les Romains avoient bâti un temple proche de la porte Rumina, étoit representée sous la figure d'une reine elevée sur un siege magnifique, & tenant la vertu sous ses pieds. * Lil. Giral. *hist deor.* Rosin, *antiquités Romaines.*

VOLUSIEN, *Volusianus*, associé à l'empire par son pere Gallus, fut tué par les soldats, *cherchez* GALLUS.

VOLUSIUS avoit écrit en vers des annales, dont on se moqua. Catulle en parle très-desobligeamment en deux endroits. Quelques auteurs croyent que ce Volusius est peut être le même que Tanusius Geminus, dont parle Seneque, *Ep.* 93.

VOLUSIUS (Lucius) surnommé METIANUS, jurisconsulte, du tems d'Antonin *le Debonnaire*, eut beaucoup de part aux bonnes graces de ce prince, comme nous l'apprenons de Jules Capitolin.

VOLUTINE, déesse, à laquelle les Payens donnoient l'intendance de la paille qui enveloppe l'épi de bled. Son nom vient de *volutus*, enveloppé, roulé. S. Augustin en parle *dans le cinquiéme livre de la cité de Dieu.*

VOMI, ville capitale d'un royaume qui porte son nom. Elle est dans le Jetsengo, contrée de l'isle de Niphon, près du golfe de Meaco. * Mati, *dict.*

VOMURA, ville avec un grand port, située sur la côte occidentale de l'isle de Ximo, une de celles du Japon. * Mati, *dict.*

VONISSA, VONIZA, anciennement *Anactoria*. C'étoit une ville de l'Epire. Ce n'est maintenant qu'un petit bourg, situé sur le bord meridional du golfe de Larta, à deux lieues de Capo Figalo. * Baudrand.

VONONES. Nous trouvons dans l'histoire deux rois Parthes de ce nom, un fils de Phraates, donné en ôtage aux Romains, qui fut redemandé pour être roi après son Pere, mais bientôt méprisé par les Parthes, comme un vil esclave des Romains, & dépouillé de son royaume par Artabanus. * Justin, *l.* 42. *c.* 5. L'autre VONONES, qui avoit été roi de Medie. Les Parthes l'appellerent pour les gouverner; mais son regne ne fut ni long ni glorieux. * Tacite, *l.* 12. *annal.*

VOORBURG, c'est un fort joli village de Hollande, entre la Haye, Delft & Leide. On le prend pour le lieu des anciens Bataves, nommé *Forum Adriani*. Il s'est fort peuplé depuis quelques années, & on y a établi une église Françoise.

VOORN, isle des Provinces-Unies. Elle est dans la Hollande meridionale, entre les embouchures de la Meuse. La Brille en est le lieu principal. Cette isle avec celles de Goërée & d'Overflackée, qui en sont proche, sont ce qu'on appelle *Voorland*, qui étoit anciennement une partie de la Zelande. * Mati, *diction.*

VOPEL (Gaspard) mathematicien, *voyez* GASPARD VOPALIUS.

VOPISCUS (Flavius) historien Latin, du tems de Diocletien & de Constance *Chlore* vers l'an 304. de Jesus-Christ étoit Sicilien, natif de Syracuse; & s'étant retiré à Rome, il écrivit la vie d'Aurelien, de Tacite, & de Florien. Ensuite ayant composé encore celle de Probus, qu'il adressa à Celsus Rufus, il y ajoûta celles des quatre tyrans, Firme, Saturnin, Proculus & Bonose, & enfin celles de Carus, Numerien & Carin. Il s'étoit proposé d'écrire la vie d'Apollonius de *Tyane*, comme nous le voyons en celle d'Aurelien, où il éleve extraordinairement ce fameux imposteur. * Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat.*

VORDONIA, *Vadonia*, anciennement *Amyclæ*, *Taygeta*, ancienne ville du Peloponnese. Elle est maintenant dans la Zaconie, en Morée, sur le Vasilipotamo, à une lieue & demie au-dessous de Misitra. Vordonia épiscopale, suffragante de Misitra, a été la patrie de Castor & de Pollux. * Baudrand.

VORSTIUS (Conrad) nâquit à Cologne le 19. Juil-

let 1569. Son pere, qui étoit teinturier de profession, ayant embrassé la Pretendue Reforme, & se voyant chargé de dix enfans, destina celui-ci à l'étude. Il apprit pendant cinq ans la grammaire, & quelque chose de la rhetorique dans le village de Bedberdick, & alla ensuite à Dusseldorp en 1583. où il resta jusqu'en 1586. L'année suivante il vint à Cologne, & demeura quelque-tems dans le college de saint Laurent. L'indigence de ses parens qui ne pouvoient fournir plus long-tems aux dépenses de ses études, l'engagea à discontinuer celles des belles lettres, & à s'appliquer à apprendre l'arithmetique, le françois & l'italien, qu'il comptoit lui être d'un grand usage pour le commerce auquel ses parens le destinoient. Il employa deux ans entiers à cette étude, au bout desquels il alla à Herborn, où il étudia la theologie sous Piscator. Il y fit tant de progrès, qu'il fut bientôt en état de l'enseigner à de jeunes gens de condition, dont il emmena quelques-uns à Heidelberg au mois de Mars en 1593. Il y prit le degré de docteur au mois de Juillet 1594. Il voyagea ensuite à Geneve, où Theodore de Beze l'engagea de faire des leçons de theologie, & lui fit offrir une place de professeur, qu'il refusa, preferant celle de Steinfurt qui lui fut offerte en même tems. En 1605. il joignit à la charge de professeur, celle de ministre de Steinfurt. Quelques agrémens qu'il eût dans cette ville, il quitta en 1610. les emplois qu'il y avoit, pour remplir la charge de professeur en theologie dans l'académie de Leide, vacante par la mort d'Arminius. A peine eut-on appris qu'il étoit arrivé en cette ville, que les Gomaristes mirent tout en œuvre pour empêcher qu'il ne fût reçu; ils engagerent même Jacques I. roi d'Angleterre à demander son exclusion à la republique, & à faire brûler en plusieurs endroits le livre que Vorstius avoit composé sur les attributs de Dieu. D'aussi puissantes sollicitations ne manquerent pas d'avoir leur effet. Vorstius fut obligé d'abdiquer sa charge, de sortir de Leide, & de se retirer à Tergou où il resta depuis 1612. jusqu'en 1619. Le synode de Dordrecht l'ayant declaré indigne de pro fesser la theologie, les états de la province le bannirent à perpetuité. Ces évenemens le rendirent si odieux qu'il fut obligé de se cacher & de changer souvent de demeure, de peur d'être reconnu. Il trouva enfin un asyle dans les états du duc d'Holstein, où il se retira au mois de Juin 1622. Il y tomba malade peu de tems après, & mourut le 29. Septembre de la même année. Son corps fut porté à Friderichstad où on lui fit des funerailles magnifiques. Il eut pour fils GUILLAUME-HENRI Vorstius, qui fut ministre des Armeniens à Warmond en Hollande, & auteur de quelques livres. Son pere avoit publié divers ouvrages; sçavoir des theses de theologie, un autre sous le titre d'*idea seu brevis synopsis totius sacræ theologiæ*, & son traité *de Deo disputationes decem de natura & attributis Dei, &c.* Un livre de prieres en allemand, des disputes *de causis deserendi Romani papatus*. Son *index errorum ecclesiæ Romanæ*. Un traité des indulgences en allemand. Une apologie *contra Jesuitas*. *Antibellarminus contractus*, & plusieurs autres. * Marcus Gualthenes, *de vita & obitu Conradi Vorstii*. Pareus. Bayle, *diction. crit.*

VORSTIUS (Guillaume-Henri) fils du precedent fut ministre des Arminiens au village de Warmond, dans la Hollande. Il composa quelques livres qui ont été imprimés. Voici ceux que marque la bibliotheque des auteurs Antitrinitaires. *Disceptatio de verbo vel sermone Dei, cujus creberrima fit mentio apud paraphrastes Chaldæos, Jonathan, Onkelos & Thargum Hierosolymitanum, Irinopoli, &c.* 1643. 8. *Idem belgicè, anno* 1649. 4. *Transtulit & notis illustravit Maimonidis constitutiones de fundamentis legis, Amstelodami* 1638. 4. *Item chronologiam sacram, profanam Rab. David Ganz, & Pirke seu capitula R. Elienzer, Lugduni Batav.* 1644. 4. On le croit aussi auteur du *bilibra veritatis*. * *Oraison funebre de Vorstius par* Gualtherus. *Mercure François t. II. Pacificatorum Belgii defecti. Bibliotheca Antitrinitar. Nouvelles de la republique des lettres, Septembre* 1699. *pag.* 359. Bayle, *diction. crit.*

VOS (Martin de) peintre Flamand, dans le XVI. siecle, étoit né à Anvers, où il apprit la peinture sous son pere, qui faisoit aussi profession de cet art. Il passa ensuite sous Floris, & à l'âge de vingt-trois ans il fut reçu dans l'académie d'Anvers. Ce fut alors qu'il fit pour l'eglise de Notre-Dame de cette ville, des tableaux que l'on y voit encore. Après avoir acquis quelque reputation dans la Flandre, il resolut de voir l'Italie, les villes de Venise, de Rome & de Florence, d'où il rapporta des desseins fort curieux de plusieurs sortes de vases, dont les anciens Grecs & Romains se servoient dans leurs festins, dans leurs sacrifices & dans leurs funerailles. Pour en faire part aux Flamands, il s'avisa à son retour, de peindre des banquets, où il representa ces vases antiques dans un appareil & un arrangement, dont la varieté ne sert pas peu à l'embellissement de ses ouvrages. Il a excellé en ces sortes de tableaux, & il n'y a gueres de desseins qui soient plus recherchés que les siens, ni plus utiles à ceux qui veulent s'appliquer à la peinture. De Vos avoit le coloris net & coulant, le dessein libre, & l'ordonnance judicieuse. Ces belles qualités mirent ses ouvrages en telle reputation, que le prince de Parme s'étant rendu maître de la ville d'Anvers, voulut le visiter, & être peint de sa main. Il eut pour éleves plusieurs bons peintres, entre lesquels est le celebre Venceslas Cobergher, qui fut peintre de l'archiduc Albert aux Pays-Bas. De Vos mourut à Anvers l'an 1604. âgé de 70. ans. * Wermander.

VOSGE en latin, *Vosagus*, grande forêt, qui separoit autrefois l'Austrasie de la Bourgogne. Ce fut dans cette forêt que fut bâtie l'abbaye de Remiremont (*Mons-Romarici*) par saint Romaric. A present ce pays est découvert; mais les hauteurs retiennent encore le nom de monts de Vosge, qui separent la Lorraine de la Bourgogne & de l'Alsace. Il est parlé de cette montagne dans César, *l.* 4. *comment.* & dans Lucain, *liv.* I. où il est nommé *Vosegus*.

VOSSIUS (Gerard) prevôt de Tongres, né dans le diocese de Liege, & parent des autres Vossius, *dont nous parlerons ci-après*, entendoit fort bien le grec & le latin, & mit au jour plusieurs peres de l'eglise, entr'autres S. Gregoire *Thaumaturge*, & S. Ephrem. Le pere Labbe le cite souvent dans sa dissertation sur les écrivains ecclesiastiques de Bellarmin. Il avoit été fort consideré & cheri des cardinaux Sirlet & Caraffe, & mourut à Liege l'an 1609. le 25. Mars. * Swert, *Athen. Belg.*

VOSSIUS (Jean) nâquit l'an 1549. à Ruremonde dans le Pays-Bas, d'une famille considerable, dont le nom est *Vos*. Après que cette ville eut été prise par Guillaume de Nassaw prince d'Orange, il goûta la nouvelle doctrine, & resolut d'aller étudier à Heidelberg, & il fut fait ministre d'une église du voisinage, l'an 1573. Il exerça cet emploi dans une petite ville du Palatinat, & fut contraint d'en sortir cinq ans après, parce que l'electeur Louis ne voulut souffrir que des ministres Lutheriens dans ses états. Vossius se retira en Hollande, où il mena son fils *Gerard Jean, dont nous parlerons ci-après*, qui n'avoit alors que six mois. *Consultez* notre supplement du present dictionaire.

VOSSIUS (Gerard-Jean) du Palatinat, & non de Ruremonde, l'un des plus laborieux & des plus doctes personnages du XVII. siecle, en histoire & en humanités, nâquit en 1577. & étudia à Dordrecht, avec le sçavant Ericius Puteanus. Il fut ensuite directeur du college de Dordrecht, & de Leide, après quoi il parvint à la charge de professeur en éloquence & en chronologie à Leide, & fut appellé en 1633. dans la nouvelle académie d'Amsterdam, nommée *l'ecole illustre*, où il remplit une chaire de professeur en histoire. On peut voir dans ses lettres publiées à Londres l'an 1690. diverses circonstances de sa vie. C'étoit un homme d'une lecture prodigieuse. Ses ouvrages composent six volumes *in fol.* dont le premier a paru à Amsterdam en 1695. & le dernier en 1701. Les ouvrages qu'ils contiennent avoient déja été imprimés separement. Ils sont au nombre de 44. Les principaux sont; *De origine idololatriæ*; *De historicis Græcis*; *De historicis Latinis*; *De poëtis Græcis*; *De poëtis Latinis*; *De scientiis mathematicis*; *De quatuor artibus popularibus*, *hist. Pelagiana*; *institutiones rhetoricæ*; *grammaticæ*, *poëticæ*, *theses chronologicæ & theologicæ*; *etymologicon linguæ latinæ*; *De vitiis sermonis, &c.* Il mourut en 1649. âgé de 72. ans. Ses cinq fils, Denys, François, Gerard, Matthieu, & Isaac, ont tous écrit. Nous en parlerons dans notre supplement, excepté d'Isaac, dont l'article suit. * Valere André, *biblioth. Belg. epist.* G. J. Vossius.

VOSSIUS (Isaac) chanoine de Vindsor en Angleterre, fils du celebre *Gerard-Jean* Vossius, né à Leyde en 1618. a publié plus correctement qu'auparavant les lettres de S. Ignace, a écrit en faveur de la version des LXX. qu'il croyoit inspirée, & a composé diverses dissertations de philologie & de philosophie. On a aussi de lui des observations sur les geographes Scylax & Pomponius Mela, & sur Catulle; sur l'origine du Nil, & des autres fleuves; un traité des Sibylles: une reponse aux objections de la nouvelle critique de M. Simon, divers autres petits traités, & *variarum observationum liber*, dans lequel se trouve un traité de la grandeur de l'ancienne ville de Rome, qui contient des choses qui paroissent incroyables à bien des gens, puisque selon son calcul cette ville devoit avoir pour le moins vingt lieues d'Allemagne en carré, & qu'elle devoit contenir quatorze millions de personnes. Il a le premier renouvellé en notre tems le sistême de la chronologie des Septante, qui étoit abandonné depuis long-tems, & qu'il a soûtenu avec chaleur. Il étoit sçavant dans la critique grecque & latine, & en histoire, & avoit une belle bibliotheque, où il avoit ramassé divers manuscrits. Mais il avoit un penchant extraordinaire pour le merveilleux. Il avoit promis une nouvelle édition des Septante qu'il n'a point donnée: il mourut à Windsor le 10. Fevrier de l'an 1688. (vieux style,) c'est-à-dire le 21. Fevrier 1689. (nouveau style.) Il étoit dans sa soixante-onziéme année. L'académie de Leyde a acheté sa bibliotheque. *Voyez* Vossius, Niceron, *mem. t.* 13.

VOSTANGE, petite ville de Grece dans la Macedoine. Elle est sur le Vardari, à quatre lieues de Sturachi, vers le midi.* Mati, *diction.*

VOSUMI, petite ville capitale d'un royaume de même nom. Elle est dans l'isle de Ximo, une de celles du Japon.* Mati, *diction.*

VOTIENUS (Montanus) de Narbonne, du tems de Neron & de Galba, vers l'an 68. de Jesus-Christ. Le poëte Martial, qui étoit son contemporain, en a parlé comme d'un homme très-sçavant, & qui faisoit honneur à sa patrie.* Martial.

VOUET (Simon) peintre celebre, né à Paris, où il a fleuri dans le XVII. siecle, apprit les élemens de la peinture, sous son pere *Laurent* Vouet, qu'il surpassa de beaucoup. Ses premiers essais lui donnerent de la reputation: de sorte que M. de Harlai le mena avec lui en son ambassade de Constantinople, pour lui faire peindre le portrait du grand-seigneur, & les lieux considerables de cette ville. Après qu'il eut satisfait cet ambassadeur, il revint par Rome, où il s'arrêta quelque tems. Il s'y maria, & se fit connoître au pape Urbain VIII. par des ouvrages de sa main, qui furent placés dans l'eglise de saint Pierre. L'an 1624. il fut élû prince de l'académie des peintres de Rome, fondée vers l'an 1580. par Thadée Zucchero; mais le roi Louis XIII. le rappella à Paris, & lui assigna une pension considerable, pour l'engager à son service. Vouet vint l'an 1628. avec sa femme, qui étoit sçavante dans l'art de peindre, & qui eut souvent l'honneur de travailler en la presence du roi, & d'en recevoir des louanges. Le premier emploi de Vouet fut de travailler aux decorations du palais de Luxembourg, où il fit quantité d'ouvrages de son invention. Il dessina ensuite des cartons pour les tapisseries du Louvre, & fit diverses peintures pour l'embellissement de ce lieu. Le cardinal de Richelieu l'employa à peindre les galleries & la chapelle du palais royal, & celles de son château de Ruel. Vouet peignit les beaux tableaux qui sont dans le château de Chilli, & dans l'hôtel de Seguier. Ce qu'il a peint aux bains de la reine, dans les appartemens du Louvre & à saint Germain, plut si fort au roi, que ce prince voulut apprendre de lui la peinture. Il y a un si grand nombre de ses ouvrages en differens endroits, qu'on en a imprimé une liste. Le roi d'Angleterre en ayant vû quelques-uns, fit son possible, pour attirer cet habile homme à son service; mais Vouet s'en excusa sur l'étroite obligation qu'il avoit de servir son prince & sa patrie, où, après avoir instruit un grand nombre d'éleves, il mourut en 1649. âgé de 59. ans.* Felibien, *entret. sur les vies des peintres.*

VOUGA, riviere de la province de Beira en Portugal. Elle a sa source près de Viseo, baigne le bourg de Vouga, & ayant formé peu après un grand marais, elle se décharge dans l'Ocean Occidental.* Mati, *dict.*

VOUILLE', bourg de Poitou en France, situé sur le Clain, à quatre lieues de Poitiers, vers le midi. Quelques geographes le prennent pour l'ancien *Vogladum*, où le roi Clovis défit les Wisigoths l'an 507. & tua de sa propre main Alaric leur roi.* Baudrand.

VOUTE, bourg de France, situé dans le Vivarez sur le Rhône, à six lieues au-dessus de Viviers.* Mati, *diction.*

VOUZI, bourg de France dans la Champagne sur l'Aîne, à huit lieues de Sedan vers le midi. On le prend pour un lieu des anciens Remois, qui portoit le nom de *Vungus* & d'*Tungus*.* Baudrand.

VOXU, ville capitale d'un royaume de même nom. Elle est dans l'Ochio, contrée de l'isle de Niphon, vers le détroit de Sangaar.* Mati, *diction.*

VOYE LACTE'E, que le vulgaire appelle le *chemin de saint Jacques*, est un amas de quantité d'étoiles, moins apparentes que les autres, qui forment comme un grand chemin au travers des constellations du firmament. C'est l'opinion de Democrite, que les modernes suivent aujourd'hui; ce qu'ils expliquent de cette maniere. Ils disent que toutes ces petites étoiles, quoiqu'obscures, jettent neanmoins quelque lumiere; & qu'étant fort proche les unes des autres, elles reflechissent les rayons de lumiere qu'elles reçoivent: ce qui fait paroître une couleur blanche. On peut aussi supposer qu'elles luisent par elles-mêmes, & que leur clarté n'étant pas assez forte pour se faire appercevoir distinctement ici-bas, ne laisse pas de former cette blancheur par la réunion des rayons. Les poëtes ont feint que c'étoit le chemin par où les dieux se rendoient au palais de Jupiter; & les bonnes gens disent que c'est par-là que les ames des défunts font le voyage de saint Jacques en Galice, quand elles ne l'ont pas fait pendant leur vie.* *Philosophie de Gassendi, par* Bernier, *l.* 5.

VOYER, l'une des plus anciennes maisons de Touraine, doit son origine, suivant l'ancienne tradition du pays, à un capitaine, appellé BASILE, fort aimé de l'empereur Charles *le Chauve*, qui lui assigna des terres près de Loches, vers l'an 877. Ce Basile, qui fut surnommé VOYER, transmit ce dernier nom à ses descendans, dont la gloire la plus solide est celle d'avoir eu un zele toûjours constant pour la foi orthodoxe, & un attachement inviolable pour leur prince legitime, dans des tems où l'heresie & la rebellion corrompoient les sujets les plus fideles. Le fils de BASILE fut CONRAD Voyer, pere d'OTHON Voyer, qui vivoit vers l'an 935. sous le regne de Louis III. & qui imposa le nom de PAULMI à la place dont son grand pere avoit jetté les fondemens. Ses successeurs y bâtirent depuis le magnifique château de Paulmi, qui donna son nom à leur branche ainée. Voilà ce que l'on comptoit autrefois du premier établissement de cette maison en France, & ce que François de Belleforêt a inseré dans la cosmographie de Munster. Entre OTHON Voyer, *dont nous venons de parler*, & GEOFROI Voyer, on met un AYMARD Voyer, qui signa l'an 1083. avec les principaux seigneurs de sa province, dans un titre d'Isambert évêque de Poitiers, pour l'abbaye de Montierneuf; & il est encore nommé sous Philippe I. roi de France, dans une charte de l'abbaye de saint Cyprien de Poitiers. Depuis GEOFROI, qui suit, la filiation de cette maison comprend dix-huit degrés successifs, en suivant la genealogie qu'en a donné Belleforêt.

I. GEOFROI Voyer, I. du nom, recueillit la succession de sa maison, vers 1145. & laissa pour fils

II. HUE Voyer, pere de

III. ETIENNE Voyer, sire de Paulmi, qui avoit épousé *Agathe*, avec laquelle il fit une fondation considerable l'an 1244. dans l'abbaye de Baugerais en Touraine. Le titre original de cette fondation se voit encore scellé du sceau des armes de sa maison. Il eut entr'autres enfans

IV. RENAUD I. Voyer, sire de Paulmi, lequel laissa

V. PIERRE I. Voyer, sire de Paulmi, chevalier. Il avoit épousé *Philippe*, heritiere de la maison des vi-

comtes de la Roche de Genes, laquelle étoit fille de *Jean*, vicomte de la Roche de Genes, & de *Jeanne* d'Azai. De ce mariage fortit

VI. GUILLAUME Voyer, chevalier, fire de Paulmi; fa femme fut *Philippe* de Laval, dame de Princé, fille de *Gui* de Laval VIII. du nom, & de *Jeanne* de Brienne, dite d'*Acre*. Il en eut 1. RENAUD, qui fuit; 2. *Guillaume*, ecclefiaftique d'une très-grande vertu, qui donna tous fes biens aux églifes d'Angers, de Loches, de Paulmi, &c. par fon teftament de l'an 1328.

VII. RENAUD Voyer II. du nom chevalier, feigneur de Paulmi, de la Haye & de la Sabloniere, eut pour femme, *Nicole*, de Preffigni, de laquelle il laiffa

VIII. PHILIPPE Voyer I. du nom chevalier, feigneur de Paulmi, qui vivoit encore en 1411. & qui étoit mort en 1415. De *Jeanne* de Verneuil, fa premiere femme, il eut JEAN I. qui fuit;

IX. JEAN Voyer I. du nom, chevalier, feigneur de Paulmi, avoit époufé *Alix* de Cluys, de laquelle il laiffa 1. PIERRE II. qui fuit; 2. *Marie* de Voyer, alliée à *Pierre* de Thays; 3. *Amblette*, femme de *Jean* d'Artannes, feigneur du Pui de Montbafon.

X. PIERRE Voyer II. du nom, chevalier, feigneur de Paulmi, rebâtit le château de Paulmi, détruit par les Anglois, & y fonda l'eglife collegiale de faint Nicolas, avec quatre chanoines, & leur doyen. Son époufe fut *Marguerite* de Bets, de laquelle il eut 1. PIERRE III. qui fuit; 2. *Bertrand*, chevalier de S. Jean de Rhodes, qui fe trouva dans la ville capitale de cette ifle affiegée par l'armée du fultan Mahomet II. l'an 1480. & y donna des preuves d'une extrême valeur, fous Bertrand de Cluys, grand prieur de France, fon grand-oncle.

XI. PIERRE Voyer III. du nom chevalier, feigneur de Paulmi, prit alliance avec *Jeanne* des Aubuis. De ce mariage fortit JEAN II. qui fuit;

XII. JEAN Voyer II. du nom, chevalier, feigneur de Paulmi mourut âgé de 85. ans, avant l'an 1553. Il avoit époufé 1°. *Louife* du Pui, de laquelle il eut JEAN III. qui fuit;

XIII. JEAN Voyer III. du nom, feigneur de Paulmi, chevalier de l'ordre de S. Michel, vicomte de la Roche de Gennes, fervit avec diftinction à la journée de Pavie en 1524. & à la bataille de Cerifolles en 1536. Il prit alliance avec *Jeanne* Guefaut, dame d'Argenfon, fille & heritiere de *François* Guefaut, & de *Marguerite* de Couhé. Leurs enfans furent; 1. RENE', qui fuit; 2. PIERRE, qui a fait *la branche de* VOYER *d'*ARGENSON, *rapportée ci-après*; 3. *Yoland*, époufe de *Pierre* Frotier, feigneur de la Meffeliere, chevalier de l'ordre de faint Michel.

XIV. RENE' de Voyer I. du nom, vicomte de Paulmi, & de la Roche de Gennes, chevalier de l'ordre de faint Michel & grand-bailli de Touraine, fe rendit également illuftre par fa valeur dans les combats, & par fon habileté dans les negociations. De fon mariage avec *Claude* Turpin de Criffé, qu'il avoit époufée en 1580. fortit

XV. LOUIS de Voyer, vicomte de Paulmi, & de la Roche de Gennes, fut chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de fa chambre & confeiller d'état. De fa femme *Françoife* de Larfai, dame de Larfai, & de Dorée, il eut 1. JACQUES, qui fuit; *Hardouin*, chevalier de Malte, commandeur de la Guerche; 3. *Leonore*, mariée à *Leonor* Barjot, marquis de Mouffi & de Roncé; 4. *Gabriel* de Voyer, évêque de Rhodez, mort en Octobre 1682. âgé de 75. ans.

XVI. JACQUES de Voyer, I. du nom, chevalier vicomte de Paulmi, époufa *Françoife* de Beauvau, fille de *Jacques* de Beauvau, marquis du Rivau, lieutenant general en Poitou, & d'*Ifabelle* de Clermont-Tonnerre. Leurs enfans furent 1. JEAN-ARMAND, qui fuit; 2. *Marc-Antoine*, chevalier de Malte, grand-fauconnier du grand-maître, & gouverneur de l'ifle de Goze, mort l'an 1700. 3. *Jacques*, chevalier de Malte, commandeur de Fretoi, & d'Angers; 4. *Louis-Bafile-Alexandre*, abbé de Paulmi; 5. *Marc-René*, comte de Boizé, marquis de Paulmi.

XVII. JEAN-ARMAND de Voyer I. du nom, chevalier, marquis de Paulmi, gouverneur de la ville & pays de Châtelleraut, en furvivance, & brigadier de cavalerie, fut tué à la bataille de Senef l'an 1674. Il avoit époufé *Radegonde* de Mauroi, fille de *Seraphin* de Mauroi, intendant des finances. Elle prit une feconde alliance avec *François* de Cruffol, comte d'Uzez, & mourut le 20. Decembre 1719. ayant eu de fon premier mariage 1. JEAN-ARMAND-SERAPHIN, qui fuit; 2. *Marie-Françoife-Celefte* de Voyer, mariée à *Charles Yves-Jacques*, comte de la Riviere & de Ploëuc, vicomte de la Roche de Genes, &c. gouverneur de Saint-Brieu, & guidon des gendarmes de la reine.

XVIII. JEAN-ARMAND SERAPHIN de Voyer, marquis de Paulmi, enfeigne dans le regiment du roi. mourut fans pofterité à l'âge de 15. ans.

BRANCHE DE VOYER D'ARGENSON.

XIV. PIERRE de Voyer de Paulmi, feigneur d'Argenfon, chevalier de l'ordre de faint Michel, & grand-bailli de Touraine, fecond fils de JEAN III. de Voyer, avoit époufé *Elifabeth* Hurault de Cherigni, de laquelle il eut RENE', qui fuit;

XV. RENE' de Voyer I. du nom, de Paulmi, comte d'Argenfon, maître des requêtes, intendant dans la plûpart des provinces du royaume, puis confeiller d'état, & ambaffadeur à Venife, où il mourut l'an 1651. avoit époufé *Helene* de la Font, fille de *Barthelemi* de la Font, fecretaire du roi, & de *Magdelaine* de Patras, dont il eut 1. RENE' II. qui fuit; 2. *Louis*, abbé de Beaulieu, doyen de faint Germain l'Auxerrois. mort en Janvier 1694; 3. *Pierre*, vicomte de Mouzé, ci-devant gouverneur & lieutenant general pour le roi en la nouvelle France; 4. *Jacques* de Voyer, de Paulmi d'Argenfon, prieur de faint Nicolas de Poitiers, & de Naulabbé, mort le 14. Juin 1715. âgé de 81. ans. 5. *Magdelaine* de Voyer, qui époufa *Louis* de Bernage, doyen du grand confeil, pere de *Louis* de Bernage, maître des requêtes intendant pour le roi dans les provinces de Limofin & d'Angoumois, puis dans le comté de Bourgogne, & confeiller d'état.

XVI. RENE' de Voyer, de Paulmi, II. du nom, comte d'Argenfon, maître des requêtes, puis confeiller d'état, ambaffadeur à Venife, mort l'an 1700. avoit époufé *Marguerite* Houllier de la Poyade, dame de Rouffiac, heritiere de fa famille, de laquelle il a eu 1. MARC-RENE', qui fuit; 2. *François-Elie* de Voyer d'Argenfon, doyen de l'eglife royale de faint Germain l'Auxerrois à Paris, puis évêque de Dol en 1702. archevêque d'Embrun en 1715. & de Bourdeaux en 1719.

XVII. MARC-RENE' de Voyer, de Paulmi, marquis d'Argenfon, né à Venife le 4. Novembre 1652. y fut baptifé le 8. Janvier 1653. & tenu fur les fonds par le procurateur Contarini au nom de la republique de Venife. Après avoir été lieutenant general en la fenéchauffée d'Angoulême en Août 1676. il fut reçu maître des requêtes de l'hôtel du roi en Mars 1694. lieutenant general de police au châtelet de Paris en 1697. fut nommé confeiller d'état en Juin 1709. & garde des fceaux de France le 28. Janvier 1718. dont il prêta ferment le même jour, & les remit le 7. Juin 1720. Il avoit été nommé chancelier & garde des fceaux de l'ordre royal & militaire de faint Louis en Avril 1719. & mourut le 8. Mai 1721. en fa 69. année. Il avoit époufé en Janvier 1693. *Marguerite* le Fevre de Caumartin, morte le 1. Août 1719. âgée de 47. ans, fille de *Louis* le Fevre de Caumartin, confeiller d'état, & de *Catherine-Magdelaine* de Verthamon fa feconde femme, dont il eut 1. RENE' LOUIS, qui fuit; 2. *Marc-Pierre* de Voyer, de Paulmi, comte d'Argenfon, avocat du roi au châtelet, puis confeiller au parlement, maître des requêtes, lieutenant general de police, dont il fe démit en 1721. qu'il fut nommé intendant de Tours, chancelier garde des fceaux de l'ordre militaire de faint Louis, dont il prêta ferment au mois de Juin de la même année: fut nommé lieutenant general de police pour la feconde fois en 1722. chancelier garde des fceaux, chef du confeil & furintendant des maifons & finances de Philippe petit-fils de France duc d'Orleans en Septembre 1723. & confeiller d'état en Janvier 1724. Il a époufé le 24. Mai 1719. *Anne* Larcher, fille unique de *Pierre* Larcher, feigneur de Pocanci, confeiller au parlement, & d'*Anne-Therefe* Hebert du Buc; 3. *Marguerite-Catherine-Magdelaine* de Voyer, de Paulmi, alliée le 12. Août 1715. à *Thomas* le Gendre,

feigneur de Colandre, maréchal des camps & armées du roi.

XVIII. René' Louis de Voyer de Paulmi, marquis d'Argenfon, confeiller au parlement, puis maître des requêtes a été nommé confeiller d'état & intendant de Maubeuge en Janvier 1720. chancelier garde des fceaux de l'ordre de faint Louis en Mai 1721. dont il fe démit peu après en faveur de fon frere. Il a époufé le 30. Novembre 1718. *Marie-Magdelaine-Françoife* Meliand, fille d'*Antoine-François* Meliand, confeiller d'état, & de *Marie* le Bret. On donnera dans le fupplement cette genealogie rectifiée & dreffée fur des titres originaux & autentiques.

VOYSPERG, VOITSBERG, petite ville ou bourg d'Allemagne dans la Stirie. Ce lieu eft fur la riviere de Kaynach, à fix lieues de la ville de Gracz, vers le couchant.* Mati, *diction.*

U P

UPLAND, province du royaume de Suede, a pour ville capitale Upfal, avec archevêché & univerfité. Elle eft fur le Sall, qui fe jette dans le lac d'Ekolen, avec forterefle.

UPPINGHAM, c'eft une jolie petite ville d'Angleterre avec marché dans le comté de Rutland. Elle eft ornée d'un bon college & d'un hôpital. Elle eft à 64. milles anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

UPSAL, ancienne ville du royaume de Suede, dans la province d'Upland, étoit autrefois le fejour des rois qui y étoient auffi facrés dans l'eglife cathedrale, qui eft le fiege d'un archevêché. Il y a une celebre univerfité, une belle citadelle, & un horloge dont l'artifice eft admirable. L'eglife archiepifcopale eft couverte de cuivre, & renferme plufieurs fepulcres des rois de Suede, d'une ftructure très-magnifique. Ce fut dans le palais royal de cette ville, que la reine Chriftine dépofa la couronne, & abdiqua l'an 1654. * Henr. Lomen. Briennæ, *in itiner.*

UPSU, ville, *cherchez* ALASCHEIHR.

U R

UR, ville des Chaldéens, pays natal de Tharé, & de fon fils Abraham.

☞ Ce nom Ur, en hebreu veut dire *feu*, fignification qui a donné lieu à l'ancienne tradition des Juifs, qu'Abraham avoit été jetté dans le feu par les Chaldéens, avec fon frere Aram, parce qu'il ne vouloit pas adorer leurs dieux; qu'Aram, qui n'avoit pas la même foi qu'Abraham fut confumé par le feu, mais qu'Abraham en fut délivré par miracle. Saint Jerôme fait mention de cette tradition des Juifs, à laquelle les rabbins ont encore ajoûté plufieurs circonftances; mais il paroît par le texte de la Genefe, que Ur eft le nom appellatif d'une ville de Chaldée. Ammien Marcellin nous apprend qu'il y avoit en Mefopotamie, fur le chemin qui conduit des bords du Tibre à Nifibe, une ville nommée Ur. Eupolemus, dans *fon hiftoire des Juifs*, citée par Eufebe, dit que la Babylonie, nommée *Camarine*, eft auffi appellée *Urie*; & Pline fait mention d'une ville d'Ur, fur l'Euphrate. De ces trois villes, la premiere eft celle qui plus probablement eft la ville d'Ur, dont il eft parlé dans l'écriture.* *Genef. c.* 11. *&* 15. *Efdras, l.* 2. *c.* 9. Bochart, *in Phaleg.* M. Du Pin, *differtat. chron. hift. crit. fur la bible, tom.* 1.

URABA, contrée de l'Amerique Meridionale, dans la Terre-Ferme, avec un golfe de ce nom.

URAC, c'eft la plus feptentrionale de toutes les ifles Marianes ou des Larrons. Elle eft entierement deferte. Elle eft éloignée de cinq lieues de celle de Maug ou Tunas.* Charles le Gobien, *hiftoire des ifles Marianes.*

URANA, petite ville de Dalmatie. Elle eft fur un petit lac qui porte fon nom, entre Zara & Sebenico, environ à fept lieues de la premiere, & à cinq de la derniere.* Mati, *diction.*

URANE, prêtre de l'eglife de Nole, dans le V. fiecle, écrivit une relation de la mort de faint Paulin, dont il fut témoin. Nous avons cet ouvrage dans Surius, *ad* 22. *Jun.* * Ifidore, *de illuftr. fcript. c.* 4.

URANE, tyran fous Alexandre *Severe*, dont parle Zofime. Il y a encore un hiftorien Grec de ce nom. * Voffius, *de hift. Græc.*

URANIE, une des neuf mufes, dont le nom fignifie *celefte*, prefide à l'aftronomie. On la reprefente ordinairement vêtue d'une étoffe de couleur d'azur, couronnée d'étoiles, & foûtenant des deux mains un grand globe.

URANISBOURG, petit lieu que Ticho Brahé II. baron Danois, & illuftre mathematicien, fit bâtir avec un obfervatoire dans l'ifle de Ween, laquelle eft dans le détroit de Sund, entre la Zeelande & la province de Schone ou Schonen. Il y fit faire un donjon, qu'il nomma *Stelleborgo*, environné de miroirs & de cryftaux, où il fe retiroit ordinairement (quelque rigoureufe que fût la faifon) pour obferver les aftres. * *Voyez* fa vie écrite par un anonyme.

URATISLAS I. fut le quatorziéme duc de Bohême. Borivorius, après la mort de *Spirigneus* I. fon fils aîné, ne voulut point reprendre le gouvernement du royaume de Bohême, qu'il fit donner à Uratiflas I. fon fecond fils, qui n'oublia rien de ce qui pouvoit le rendre égal aux meilleurs princes. Les Hongrois, qui avoient troublé la paix dans fes états, éprouverent bientôt fa valeur, & furent obligés de quitter les armes avant le combat, & de recevoir de lui les conditions qu'il propofa. *Drabomira*, fille du gouverneur du Loket, promit de fe faire Catholique pour époufer ce jeune prince; mais le mariage ne fut pas plûtôt confommé, qu'elle manqua de parole; de forte que bien loin de fuivre la religion Chrétienne, elle tâcha de l'opprimer. Les deux enfans qu'Uratiflas eut de cette princeffe, furent *Venceflas*, l'aîné, & *Boleflas*. Uratiflas mourut à Prague l'an 916. après avoir fait bâtir à Boleflaw une eglife à l'honneur de faint Methodius & de faint Cyrillus, apôtre de Bohême & de Moravie, qui étoient morts à Rome de fon tems. * Julius Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ.*

URATISLAS, premier roi de Bohême, fut honoré du titre de roi par l'empereur Henri IV. qui voulut attirer à fon parti ce prince par cette grace. Il fut couronné à Prague avec fa femme, par Gilbert archevêque de Treves, le 15. jour de Juin de l'an 1086. A peine fut-il fur le thrône, qu'il fut obligé de mettre fur pied une armée contre *Gerard* & *Conrad*, fes deux freres. Quant à Gerard, il mourut de la fievre, avant que de combattre. Conrad fut affiegé dans Brin, & fe fervit des larmes de fa femme pour fe reconcilier avec le roi fon frere, qui pendant ce fiege, fe fit fans y penfer un ennemi dans la perfonne de *Bretiflas* fon fils. Didier qui étoit un courtifan des plus confiderés, ayant laiffé échapper une raillerie ingenieufe contre Bretiflas, le roi ne put s'empêcher de rire: ce qui fit en même tems concevoir à ce prince de la haine contre Didier & contre le roi. Il fit tuer Didier, & prit les armes contre fon pere, & en fut venu à un combat, fi Conrad ne l'en eût empêché. Ce fils criminel pouvoit rentrer en grace auprès du roi fon pere; mais il aima mieux fe retirer auprès de Ladiflas roi de Hongrie. Uratiflas mourut l'an 1092. la feptiéme année de fon regne, & priva fon fils de la fucceffion du royaume, qu'il laiffa à Conrad I. fon frere. Il fut enterré dans l'eglife de Viffegrade, qu'il avoit fondée, & dediée à l'apôtre faint Pierre. * Jul. Solimanus, *de elogiis ducum, regum & interregum Bohemiæ.*

URBAIN, difciple de l'apôtre S. Paul. Il fut évêque de Macedoine. Saint Paul le falue dans fon *épître aux Romains, chap. XVI. verf.* 9. & l'appelle fon compagnon d'œuvre en Jefus-Chrift. * Theodoret, *in finopfi.*

URBAIN I. de ce nom, pape élû après Calixte I. le 21. Octobre de l'an 223. étoit Romain, avoit vécu auprès des papes, & avoit été employé dans le miniftere de l'eglife, qui étoit alors cruellement perfecutée. Il la gouverna jufqu'au 25. Mai de l'an 230. qu'il eut la tête tranchée, fous l'empire d'Alexandre *Severe*. On lui attribue une épître & quelques decrets; mais l'un & l'autre font fuppofés. Saint Pontien lui fucceda.* Eufebe, *in hift.* Baronius, *in annal.* Poffevin. Coccius, &c.

URBAIN II. appellé *Odon* ou *Eudes*, François, natif de

Châtillon-sur-Marne, religieux de Clugni, que quelques-uns ont dit être de basse naissance; mais la chronique d'Alberic, *liv.* II. sous l'an 1087. le dit fils du seigneur de Lageri: le martyrologe de l'abbaye de Molesme, nomme son pere *Eucher*, & sa mere *Isabelle*. & en fait mention le 5. Juin. Il fut fait cardinal & évêque d'Ostie, par Gregoire VII. & fut élevé sur le siege de saint Pierre, après la mort de Victor III. le 12. Mars de l'an 1088. L'eglise étoit alors affligée par le schisme de l'antipape Guibert. Urbain gouverna avec une prudence singuliere pendant ces tems fâcheux; & s'étant vû contraint de sortir de Rome, où les Schismatiques étoient les plus forts, il se retira dans la Pouille, & passa depuis en France, asyle ordinaire des papes persecutés. Il y celebra divers conciles, ou pour s'opposer aux violences des Schismatiques, ou pour regler d'autres affaires d'importance, comme celle de Philippe I. roi de France, qui avoit enlevé Bertrade. Mais de tous les conciles qu'Urbain II. a celebrés, il n'y en a point eu ni de plus celebre, ni de plus utile à l'eglise que celui de Clermont en Auvergne, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Après cette assemblée tenue l'an 1095. le pape en tint d'autres à Tours & à Nîmes; & étant retourné en Italie, il mourut en paix à Rome, le 29. Juillet de l'an 1099. & eut Paschal II. pour successeur. On a encore XXXV. lettres de lui. * Baronius, *in annal.* & les auteurs allegués par Louis Jacob, *in biblioth. Pontif.*

URBAIN III. dit auparavant *Lambert* Crivelli, archevêque de Milan, parvint après Luce III. au pontificat, & ne le tint qu'un an 10. mois & 25. jours, depuis le 25. Novembre de l'an 1185. jusqu'au 20. d'Octobre 1187. Il mourut à Ferrare de déplaisir, après avoir appris la funeste nouvelle de la prise de Jerusalem par Saladin, dans le tems qu'il envoyoit du secours aux Chrétiens de la Palestine. Il eut des contestations avec l'empereur touchant les terres laissées par la princesse Mathilde à l'eglise de Rome, sur la dépouille des évêques après leur mort, & sur les taxes qu'on faisoit payer aux abbesses. Urbain menaça l'empereur d'excommunication. Ce prince soûtint les droits, & écrivit une lettre très-forte au pape, qui le fâcha tellement, qu'il prit la resolution d'excommunier l'empereur: ce qu'il eût executé, si les habitans de Verone, où il étoit, ne l'eussent prié de ne le pas faire dans leur ville. Il en sortit dans le dessein de le faire; mais sa mort arrêta les foudres qu'il alloit lancer. GREGOIRE VIII. fut élevé après lui sur le saint siege. * Paul Morige, & Joseph Ripamon, *hist. eccl. med.* Du Chêne & Papyre Masson, *in vit. pontif.*

URBAIN IV. François, natif de Troyes en Champagne, se nommoit *Jacques-Pantaleon-Leon.* D'autres assûrent que Pantaleon étoit le nom de son pere, & que celui de sa famille étoit du Court-Palais, *Curto-Palatio.* On tient qu'il n'étoit fils que d'un savetier; & que par la connoissance qu'il s'étoit acquise de la theologie & du droit canon, il devint archidiacre de Liege, puis évêque de Verdun, patriarche de Jerusalem. Enfin étant venu à Viterbe pour les affaires de la Palestine, il y fut élû pape après la mort d'Alexandre IV. le 29. Août de l'an 1261. Il créa d'abord huit cardinaux, personnages d'un grand merite; puis il fit publier une croisade contre Mainfroi, ennemi de l'eglise, & usurpateur du royaume de Sicile. Quelque tems après, il se retira à Orviette, & appella en Italie Charles comte d'Anjou & de Provence, pour le faire roi des deux Siciles. L'an 1264. il ordonna par une bulle qu'on celebreroit dans toute l'eglise la fête du Saint-Sacrement le Jeudi d'après celle de la Trinité, & il fit composer un office particulier par saint Thomas d'*Aquin*: mais sa bulle ne parle ni de procession, ni d'exposition du S. Sacrement. Ce pape mourut à Perouse le 20. Octobre de la même année, après avoir passé 3. ans 1. mois & 22. jours sur le siege pontifical. Son corps fut mis dans l'eglise cathedrale de la même ville, où l'on voit son tombeau avec une épitaphe. Le pape Urbain IV. avoit écrit une relation de la Palestine, dont Adrichomius s'est servi pour son livre intitulé, *theatre de la Terre-Sainte.* Il laissa encore un volume d'épîtres, conservées dans la bibliotheque du Vatican; & une paraphrase sur le L. pseaume, *Miserere mei Deus*, que nous avons dans la bibliotheque des Peres. Quelques auteurs attribuent ce dernier ouvrage à Urbain III. CLEMENT IV. remplit ensuite le saint siege, qui avoit vaqué 4. mois. * Gregoire évêque de Bayeux. Theodoric de *Vaucouleurs.* Champier. Frizon. Papyre Masson. Platine. André du Saussai. Onuphre & Ciaconius, *en sa vie.* Bzovius & Rainaldi, *in annal.* Possevin, *in appar. &c.*

URBAIN V. François, natif du diocese de Mende en Gevaudan, nommé auparavant *Guillaume* de Grisac, étoit fils de *Guillaume* de Grimoard, baron du Roure & de Grisac, & d'*Emphelise* de Sabran, sœur de saint Elzear. *Voyez* ROURE. Il avoit été religieux de l'ordre de S. Benoît; & ensuite ayant pris le bonnet de docteur en droit canon & en theologie; il l'avoit professé avec applaudissement à Montpellier & à Avignon. Après avoir été abbé de saint Germain d'Auxerre, puis de saint Victor-lez-Marseille, il fut élû pape, & succeda à Innocent VI. le 28. Octobre de l'an 1362. Urbain fut élû, quoiqu'absent; & à son retour à Avignon où étoit le saint siege, il fut couronné le 6. Novembre. Il avoit toûjours témoigné un courage invincible pour la défense des droits ecclesiastiques. Cette ardeur augmenta dans son pontificat; car il excommunia Barnabon, tyran de Milan, & quelques autres seigneurs d'Italie, qui exerçoient des cruautés incroyables sur le peuple. Le ciel favorisa ses desseins, & protegea ses armes contre ces tyrans, dont la défaite rendit la paix à l'Italie. Ce fut une des raisons qu'on proposa au pape, pour le prier d'y faire un voyage. Il y fut encore porté par les sollicitations pressantes des peuples de Rome, & par les lettres de Petrarque: de sorte qu'étant sorti d'Avignon le 30. Avril 1357. il s'embarqua à Marseille, & arriva à Rome, le 16. Octobre. Pendant les deux ans qu'il resta en Italie, il regla les affaires du gouvernement, & partit de Corneto le 5. Septembre l'an 1370. pour revenir à Avignon. Il aborda à Marseille le 16. & le 24. du même mois, il fit son entrée à Avignon, où il mourut le 19. Decembre suivant, après 8. ans 1. mois & 23. jours de siege, à l'âge de 61. ans. Son corps fut porté dans l'eglise de saint Victor-lez-Marseille, où est son tombeau, illustre par des miracles, qui ont témoigné que c'est avec raison que sa memoire est honorée dans le martyrologe de France; & dans celui de saint Benoît. Ce pape composa divers traités, même pendant son pontificat, & eut pour successeur GREGOIRE XI. * Sponde, Bzovius, & Rainaldi, *in annal.* Ruffi, *hist. de Marf.* Symphorien Champier, Du Bosquet, Du Chêne, &c. *en sa vie.*

URBAIN VI. nommé auparavant *Barthelemi* Prignani, archevêque de Bari, étoit de Naples. Après la mort de Gregoire XI. les Romains craignant que si l'on faisoit un pape François, il ne transferât encore le siege à Avignon, obligerent les cardinaux d'élire un pape de leur nation. Le peuple en troupe aux environs du conclave, crioit insolemment, *volemo un papa Romano, overo Italiano*; & mettant quantité de bois sous la salle de l'assemblée, il menaçoit les cardinaux d'y mettre le feu, si on ne leur donnoit satisfaction. Les cardinaux protesterent de cette violence, & choisirent l'archevêque de Bari, quoiqu'il ne fût pas cardinal. Ils s'imaginerent qu'un homme comme lui qui étoit sçavant en droit canon, improuveroit cette élection, faite contre les formes ordinaires le 8. Avril de l'an 1378. Le jour de Pâques Prignani fut couronné sur les degrés de l'eglise de saint Pierre, & prit possession à l'ordinaire. Lorsqu'il se vit reconnu de tout le monde, il devint extrêmement altier & severe. Les cardinaux le prierent de se souvenir que son élection n'étoit pas legitime, & se retirant à Anagni, puis à Fondi, firent une nouvelle élection du cardinal Robert de Geneve, qui prit le nom de *Clement VII.* Ce fut le commencement d'un très-long & très-fâcheux schisme. Clement se retira à Avignon, après avoir été à Naples, où il fut tout-à fait bien reçu de la reine Jeanne. Ce procedé déplut à Urbain, qui excommunia cette princesse, & sollicita Louis roi de Hongrie, d'envoyer Charles de Duras, pour porter la guerre dans le royaume de Naples. Jeanne l'avoit donné par testament à Louis duc d'Anjou, qui fut couronné à Avignon par Clement VII. le 30. Mai de l'an 1382. Urbain, d'un autre côté, avoit procuré le même bonheur à Charles *le Petit*; mais s'étant brouillé

avec lui, il l'excommunia, & sçachant que ce prince marchoit contre lui avec des troupes, il s'enfuit sur les galeres de Genes, où il arriva le 23. Septembre de l'an 1385. L'année suivante il fit mourir cinq cardinaux, & par cette extrême severité aliena les esprits qui avoient quelque inclination à le suivre. Quelque tems après il vint à Luques, puis à Perouse, & à Rome. Il institua la fête de la Visitation; reduisit le Jubilé de 50. ans à 33. ans; & mourut le Vendredi 15. Octobre de l'an 1389. après 11. ans six mois & quelques jours de siege. Il avoit écrit l'histoire des évêques de Bari, & quelques autres pieces. BONIFACE IX. fut élû en sa place. * Thierri de Niem, *hist. schism.* Bzovius & Sponde, *in annal.* Du Pui, *histoire du schisme.* Louis Jacob, *biblioth. pontif. &c.*

URBAIN VII. Romain, nommé *Jean-Baptiste Castanée*, cardinal de saint Marcel que sa doctrine & sa pieté avoient rendu illustre, fut mis sur le siege pontifical après Sixte V. On attendoit de grandes choses de son gouvernement; mais il mourut treize jours après son élection, le 27. Septembre 1590. & eut pour successeur GREGOIRE XIV.* Ciacconius. Beyerlink. Sponde, &c.

URBAIN VIII. nommé *Maffeo* Barberini, de Florence, cardinal, parvint au pontificat à l'âge de 55. ans. Il étoit fils d'*Antoine* Barberini, & de *Camilla* Barbadoni, de Florence. Il n'étoit encore âgé que de 19. ans, quand il fut fait prelat. Sixte V. lui donna la charge de referendaire, & Clement VIII. le pourvut du gouvernement de Fano à l'âge de 21. ans. Ce pape le fit ensuite abbreviateur du parc, & protonotaire apostolique. On le chargea dans la suite de dresser l'acte de prise de possession de Ferrare, & celui du mariage de Philippe III. roi d'Espagne avec la reine Marguerite. Il assista le cardinal Ludovisio dans la negociation des limites & de la jurisdiction du comté de Benevent. Clement VIII. l'envoya nonce en France du tems de Henri IV. pour complimenter ce prince de la naissance du dauphin son fils Louis XIII. Il fut ensuite sacré archevêque de Nazareth, & fut nommé nonce ordinaire en France. Paul V. le fit cardinal en 1606. Depuis ce tems on lui donna le nom de *cardinal de S. Onufre.* Les freres de la congregation de S. Pierre de Pise le prirent pour leur protecteur. On l'envoya ensuite legat à Bologne, & il fut nommé à l'évêché de Spolete, & choisi protecteur des Ecossois à Rome, prefet de la signature du pape, & l'un des cardinaux de la congregation de la propagation de la foi. Enfin il fut élû pape après la mort de Gregoire XV. le 6. Août 1623. & couronné quelques jours après. Divers auteurs ont parlé des choses avantageuses qu'il a faites pendant son pontificat pour la gloire du saint siege, du duché d'Urbain qu'il réunit, des affaires fâcheuses dont il sortit, des princes qu'il reconcilia, des guerres qu'il soûtint, & de tout ce qu'il executa de grand & de memorable. Ce pape aimoit les belles lettres, étoit le protecteur de tous les sçavans, & étoit lui-même excellent poëte Latin. Il composa de belles hymnes pour les jours de fête de Notre-Seigneur & de la sainte Vierge; des paraphrases de quelques pseaumes & de plusieurs cantiques de l'ancien & du nouveau testament; des épigrammes sur divers hommes illustres, surtout dans les lettres; diverses autres poësies en latin & en italien; des ordonnances, &c. Il mourut le 26. Juillet de l'an 1644. après avoir tenu le siege apostolique 21. ans, moins 7. ou 8. jours. Après sa mort INNOCENT X. fut élevé au pontificat.* Victorel & Du Chêne, *en sa vie.* Sponde, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.* Vittorio Siri, *memorie recondite*, &c. Baillet, *jugement des sçavans*, *t. 5. édit. de 1722. in 4°.*

URBAIN, député avec Theodore & Menedame vers l'empereur Valens, qui étoit alors à Nicomedie, de la part des Catholiques, pour se plaindre des Ariens, fut renvoyé avec ses compagnons sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, auquel les matelots mirent le feu quand il fut en pleine mer, s'étant retirés dans une chaloupe. Les trois députés restés dans le vaisseau, perirent ainsi pour la cause de la religion, l'an 370. Les Grecs font leur fête au 18. de Mai, & quelques Latins au 3. de Juillet; quelques autres au 5. de Septembre. * Socrat. *hist. l. 4. c. 16.* Sozomene, *l. 9. c. 14.* Theodoret, *l. 4. c. 24.* Baillet, *vies des Saints, au mois de Septembre.*

URBAIN DE BELLUNO, Cordelier, précepteur du pape Leon X. mort l'an 1524. âgé de 84. ans, a écrit une grammaire grecque en latin. Il est le premier, selon Vossius, qui ait merité quelque estime dans la methode d'enseigner cette langue. La premiere édition qui fut faite de cette grammaire par Alde Manuce à Venise, ne vaut rien, parce que l'auteur n'y eut aucune part, & qu'elle se fit à son insçû; mais il faut s'en tenir à une seconde édition, qui parut depuis en Allemagne, ayant été disposée dans un meilleur ordre, & augmentée par Urbain même. * Vossius, *lib. de Grammat. c. 4.* Dom Lancelot, *dans la préface de la nouvelle methode de la langue grecque, dite de Port-Royal, n. 3.*

URBANEA, *voyez* CASTEL DURANTE.

URBANO, *Forte Urbano.* C'est un fort construit par le pape Urbain VIII. Il est dans le Bolonois, à un quart de lieue de Castro Franco, & à quatre lieues de Bologne, vers le couchant. * Mati, *diction.*

URBICUS, *cherchez* LOLLIUS.

URBIN, ville & archevêché d'Italie, est capitale du duché de même nom, dans l'état Ecclesiastique. Le pays, que les habitans nomment *Lo Stato*, a la Romandiole & la mer Adriatique au septentrion, la marche d'Ancone au levant, l'Ombrie au midi, & la Toscane au couchant. Il comprend le duché d'Urbin, le comté de Montefeltro, le comté & territoire de Gubio, la seigneurie de Pezaro, & le vicariat de Sinigaglia. La ville capitale est Urbin; les autres sont Pezaro, Gubio, Sinigaglia, Urbanea, Cagli, Montefeltro, &c. Cette province, qui est très-fertile, enferme de belles villes, trois ports, sept ou huit forteresses, & près de trois cens cinquante bourgs. L'état d'Urbin a été possedé par la maison de la Rovere; & par l'extinction de cette famille, il a passé au saint siege sous Urbain VIII.

URBIN (Bramante d') sçavant architecte de Rome, nâquit vers l'an 1444. à Castel-Duranti, dans le duché d'Urbin en Italie, d'où il prit son nom. Après avoir étudié les mathematiques, il apprit le dessein & la peinture; mais désesperant d'atteindre à la gloire des peintres qui florissoient alors en Italie, il ne reserva de cette connoissance, que ce qui lui étoit necessaire pour se rendre bon architecte. Animé de cette passion, il alla à Milan, où il se mit sous la discipline de César Cesatine, architecte & geometre, qui avoit commenté Vitruve, & depuis sous celle de Barthelemi Trivio. Ensuite il parcourut les principales villes d'Italie, pour y voir les antiquités. Se sentant assez bien fondé dans la theorie de son art, pour le mettre en pratique, il entreprit, à la persuasion du cardinal de Naples, l'érection du cloître des religieux de la paix à Trivento, dans le royaume de Naples; après quoi il fut reçu sous-architecte du pape Alexandre VI. pour lequel il fit le dessein de la fontaine de Trastevere, & d'une autre dans la place de S. Pierre. Après avoir fait voir ce qu'il sçavoit par la beauté de ces ouvrages, il fut consulté pour la fabrique du palais de saint Georges, & de plusieurs eglises de Rome; & acquit dès-lors la reputation du plus excellent architecte d'Italie: ce qui porta Jules II. à lui donner l'intendance de ses bâtimens. Ce pape ayant déliberé de joindre le Belveder au palais du Vatican par quelque bâtiment somptueux, lui laissa la direction de cette entreprise. Bramante voulant signaler son nom & la magnificence de ce pontife, forma un dessein qui surpassa ce qu'il y avoit de plus superbe en Italie; & quoiqu'il ne l'ait pas executé entierement à cause de la mort du pape, il n'en a pas moins remporté de gloire. On ne peut rien voir de plus surprenant que cet escalier qu'il fit dans le Belveder, où l'on monte facilement à cheval, & où les ordres d'architecture sont entremêlés d'une maniere merveilleuse. Il bâtit encore quantité d'autres palais & de beaux temples dans Rome; & dressa le magnifique dessein de l'eglise de Notre-Dame de Lorette, qui a été executé par Audré Sansovin. Mais la plus hardie de ses entreprises, fut de persuader au pape d'abattre l'eglise de saint Pierre, pour en bâtir une autre plus superbe, dont il lui montra le dessein. Quoiqu'il parût plus admirable que facile, le saint pere ne l'eut pas plûtôt vû, qu'il en ordonna l'execution. Bramante l'entreprit, se promettant d'acquerir une renommée immortelle, par la construction du

du plus auguste temple de la Chrétienté ; mais quoiqu'il y fît travailler avec beaucoup de diligence, il ne put voir la fin de ce grand ouvrage. Il en laissa la continuation à Raphaël d'Urbin, & à Julien de saint Gal, qui ne suivirent pas ses intentions. Plusieurs autres y travaillerent après eux, lesquels ne pouvant parvenir à la perfection du dessein de Bramante, en dresserent de nouveaux, mais de moindre goût que celui de ce grand homme, lequel mourut à Rome l'an 1514. âgé de 70. ans, & fut enterré avec beaucoup de pompe dans l'église de saint Pierre. * *Académie des arts.*

URBS ou OURBE, anciennement *Orba*, ville du royaume de Tunis en Barbarie. Elle est située sur le Guadilbarbar, dans une campagne fort fertile, entre Beja & Tebesse. * Baudrand.

URCEUS (Antoine Codrus) Italien de nation, né à Herberia, petite ville du territoire de Reggio, l'an 1446. le 15. Août, étoit un homme de lettres du XIV. siecle. Il demeuroit à Forli, où il occupoit dans le palais une chambre si obscure, que sans le secours d'une lampe, il ne pouvoit, à la pointe du jour, en distinguer même les murailles. Il en sortit une fois sans l'avoir éteinte ; & le feu qui prit à ces papiers, consuma ses écrits & sa bibliotheque. Codrus au desespoir de cette perte, s'en prit à Dieu même, & à la sainte Vierge à qui il fit une priere aussi extravagante qu'impie, & se retira dans une forêt, comme un fou & y demeura tout le jour. On dit qu'il se reconnut à l'heure de la mort, & qu'il demanda pardon à Dieu de son impieté. Pierius Valerianus assure qu'il fut tué par des assassins, ce qui n'est pas vrai. Il mourut de maladie en 1500. On a les harangues, les lettres, & les poësies d'Urceus, contenues dans le recueil de ses œuvres, imprimé à Bâle pour la troisiéme fois, l'an 1540. ayant déja été imprimées deux fois ailleurs. On lit dans l'édition de Bâle la vie de Codrus composée par Barthelemi Blanchini de Bologne. * Gesner, *in biblioth.* Pierius Valerianus, *de litteratorum infelicitate.* Bayle, *dict. crit.* *Consultez notre supplément de ce dictionaire.*

URCHAN *cherchez* ORCHAN.

URFE', maison illustre en Forez, tire son nom de la terre d'Urfé, & est très-ancienne, quoiqu'on ne la remonte ici qu'à

I. ARNOLD seigneur d'Urfé I. du nom, surnommé *Raibi*, vivant l'an 1256. & qui de *Clemence* de Moriac sa femme, eut pour enfans ARNOLD II. qui suit ; *Brunissende*, mariée à *Eustache* baron de Châteaumorant ; & *Marguerite* d'Urfé, alliée à *Falconet* de Châteauvert.

II. ARNOLD II. du nom seigneur d'Urfé, vivoit l'an 1278. & eut entr'autres enfans, de *Marguerite* de Marcilli, sa femme, ARNOLD III. qui suit ;

III. ARNOLD III. du nom seigneur d'Urfé & de la Bastie, bailli de Forez, vivoit l'an 1348. On lui donne pour femmes, *Alix*, fille de *Guichard* seigneur de Marzé, qu'il avoit épousée l'an 1298 : & *Alasie* de la Tour, mariée l'an 1315. de la derniere desquelles il eut ARNOLD IV. qui suit ; *Marguerite*, alliée à *Jean* de saint Symphorien, seigneur de Chamousset ; *Helvis*, mariée à *Guillaume* de Beaucler ; *Clemence*, femme de N. seigneur de la Faye ; & *Catherine* d'Urfé, qui épousa N. seigneur de Salvert.

IV. ARNOLD IV. du nom seigneur d'Urfé, la Bastie, bailli de Forez, épousa 1°. l'an 1355. *Antoinette* de Montagni, fille de *Guichard* seigneur de Montagni, & de *Sibylle* d'Albon : 2°. l'an 1370. *Falques* de Montigni. Du premier lit sortit, *Guichard* seigneur d'Urfé & de la Bastie, bailli de Forez, senéchal de Querci, qui se trouva au siege de Bourbourg l'an 1383. & fut assassiné l'an 1418. par ses domestiques dans son château d'Urfé, avec presque toute sa famille, sans laisser de posterité de *Perronelle* de Cornillon, & selon d'autres, de Conon en Auvergne, son épouse. Du second lit, vint ARNOLD V. qui suit ;

V. ARNOLD d'Urfé, V. du nom, seigneur de la Bastie, mourut l'an 1412. & laissa de *Guillemette* d'Histrie, dite *d'Espagne*, sa femme, JEAN, qui suit ; *Catherine*, mariée à *Astorge* de Saillans, seigneur de Moriac ; *Anne*, alliée à *Antoine* seigneur de saint Marcel ; & *Gabrielle* d'Urfé, mariée l'an 1428. à *Jean* de Buenc, seigneur de Mirigni, Chavenel, de Chaste, &c.

VI. JEAN d'Urfé, seigneur de la Bastie, épousa *Eleonore* de saint Marcel, avec laquelle il fut assassiné, ainsi que son oncle *Guichard*, dans le château d'Urfé, par ses domestiques, l'an 1418. & eut pour enfans, PIERRE, qui suit ; *Antoine*, prieur de saint Sauveur en Forez ; & *Guichard* d'Urfé, seigneur d'Espei en Bresse, lequel fut pere d'*Antoinette* d'Urfé, dame d'Espei, premiere femme d'*Antoine* seigneur de Genost.

VII. PIERRE I. du nom seigneur d'Urfé, de la Bastie, saint Germain-le-Pui, &c. bailli de Forez, étoit à Paris lors du massacre de ses pere & mere, fut capitaine des gendarmes du roi Charles VII. assista à son sacre à Reims, se trouva au traité de paix qui se fit à Arras avec le duc de Bourgogne l'an 1435. & étoit mort en 1444. Il épousa *Isabeau* de Chauvigni, dite *de Blot*, laquelle vivoit encore l'an 1479. dont il eut PIERRE II. qui suit ; *Marguerite*, alliée l'an 1452. à *Antoine* de Raybe, seigneur de saint Marcel ; *Anne*, religieuse à sainte Claire de Moulins ; *Claude*, morte sans alliance ; *Jeanne*, prieure de Pouilli ; & *Jean* d'Urfé, dit *le Paillart*, baron d'Orose, de Tinieres & de Beaulieu, conseiller & chambellan du roi, capitaine châtelain de la ville & baronie de Thiern, & bailli de Velai, qui épousa, 1°. *Isabeau* de Langheac, dame d'Orose, de Tinieres, &c. veuve de *Louis* du Brueil, dit *de Corn*, & fille de *Jacques* seigneur de Langheac, & de *Marie* de Clermont-Lodeve : 2°. *Jeanne* de Clermont-Lodeve, proche parente de sa premiere femme, & veuve de *Jean* de la Moliere, seigneur d'Apchon, & de N. dont il n'eut point d'enfans : 3°. *Marguerite* d'Albon, veuve de *Louis* de Rivoire, & fille de *Gilles*, seigneur de saint André & de *Jeanne* de la Palice. Ses enfans du premier lit furent *François* d'Urfé, baron d'Orose, qui servit en Italie du tems du roi Louis XII. & qui mourut sans posterité ; *Gaspard*, baron d'Orose après son frere, qui épousa *Jeanne* de Joyeuse, fille de *Charles* vicomte de Joyeuse, & de *Françoise* de Meuillon ; *Anne*, mariée à *Gaspard* de Boliers, seigneur de Chamet ; & *Isabeau* d'Urfé, alliée à *Gabriel* de Grolée, seigneur de Viriville. Du troisiéme lit sortirent, *Antoinette* d'Urfé, mariée à *François* de Chafferon, seigneur de Volore ; & N. d'Urfé, alliée à N. seigneur de la Baume en Comté.

VIII. PIERRE seigneur d'Urfé II. du nom, chevalier de l'ordre du roi, & bailli de Forez, fut fait grand écuyer de France, par lettres du 4. Novembre de l'an 1483. & mourut le 10. d'Octobre de l'an 1508. Il avoit épousé, 1°. *Catherine* de Polignac, veuve de *Jean* de la Tour, seigneur de Montgascon, fille de *Guillaume* seigneur de Polignac, & d'*Amedée* de Saluces : 2°. en Octobre de l'an 1495. *Antoinette* de Beauvau, fille de *Pierre*, seigneur de Manonville, senéchal de Lorraine & d'Anjou, & de *Marguerite* de Montberon sa premiere femme, morte l'an 1539. Du premier lit vinrent N. mort jeune ; & *Marie* d'Urfé. Du second lit il eut *Claude* seigneur d'Urfé, de Rochefort, de saint Just, &c. baron de Châteauneuf, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la personne du roi Henri II. chef & surintendant de sa maison, gouverneur & bailli de Forez, ambassadeur à Rome & au concile de Trente, qui épousa l'an 1532. *Jeanne* de Balsac, dame d'Entragues & de Menetou-Salon, fille de *Pierre*, seigneur d'Entragues, chevalier de l'ordre du roi, gouverneur de la Haute & Basse Marche, & d'*Anne* Malet-de-Graville, dame de Marcoussis & de Montagu, dont il eut pour enfans *Louise* d'Urfé, mariée à *Gaspard* de Montmorin, seigneur de saint Herem, gouverneur d'Auvergne ; JACQUES seigneur d'Urfé, qui suit ; *Antoine*, mort sans alliance ; & *Claude* d'Urfé, seigneur d'Entragues, chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme de sa chambre, qui de *Françoise* de Sugni, veuve du seigneur de saint Forgeul, & fille de *Matthieu* seigneur de Sugni, & d'*Antoinette* de Marconnai, laissa *Thomas* d'Urfé, seigneur d'Entragues, assassiné dans son château d'Entragues, sans laisser de posterité de *Louise* de Bonei, sa femme ; *Renée*, femme du seigneur de Montravel ; & *Isabeau* d'Urfé, dame d'Entragues, épouse de *Claude* de Cremeaux, seigneur de saint Symphorien.

IX. JACQUES I. du nom seigneur d'Urfé, de la Bastie, & de saint Just, chevalier de l'ordre du roi, lieutenant de M. le dauphin, gouverneur & bailli de Forez, mourut le 23. Octobre de l'an 1574. Il avoit épousé en Mai 1554. *Renée* de Savoye, marquise de Baugé, fille de *Claude* de Savoye, comte de Tende & de Sommerive, gou-

verneur de Provence, & de *Marie* de Chabannes la Palice sa premiere femme, dont il eut 1. *Anne*, comte d'Urfé, marquis de Baugé, baron de Châteaumorand, seigneur de la Bastie, chevalier de l'ordre du roi, bailli de Forez, &c. qui après avoir été separé de son épouse pour cause d'impuissance, (ainsi que nous le dirons dans l'article de son frere,) se fit d'église, & fut chanoine & comte de Lyon, & prieur de Montverdun. Nous avons divers ouvrages de sa façon; entr'autres, *la Diane* en 140. sonnets, qu'il composa l'an 1573. à Marignan, & la *Hierosolyme*, imitée du poëme de Torquato Tasso; 2. *Claude*, mort en jeunesse; 3. JACQUES, qui suit; 4. *Christophe*, seigneur de Bussi, marié 1°. à *Charlotte* de la Chambre, fille de *Jean* comte de la Chambre, & d'*Aimée* de la Baume, dont il n'eut point d'enfans: 2°. à *Marie* de la Forez, fille de *Jean*, baron de Grisse, & de *Françoise* Coëffier, dont il eut *Charlotte-Emmanuelle*, femme de *Henri* de Maillard, marquis de saint Damien; & *Anne-Marie*, épouse d'*Antoine* de Roquefeuil, seigneur de la Bastie en Albigeois; 5. *Honoré, mentionné ci-après dans un article separé*; 6. *Antoine*, évêque de saint Flour, & abbé de la Chaise-Dieu, mort l'an 1565; 7. *Françoise*, femme de *Claude* de Rochefort, seigneur de la Valette; 8. *Gabrielle*, morte sans alliance; 9. *Diane*, abbesse de Cusset, puis religieuse à Soissons; 10. *Catherine*, mariée, 1°. à *Jean* du Planet, seigneur de Beyviers: 2°. à *Antoine* de Montfaucon, seigneur de Montagu; 11. *Marguerite*, épouse d'*Antoine* de Broon, marquis de la Liegue; & 12. *Magdelaine* d'Urfé, alliée à *Paul-Camille* de Cavalque, gentilhomme Parmesan.

X. JACQUES II. du nom d'Urfé, dit *Paillart*, marquis d'Urfé & de Baugé, &c. chevalier de l'Annonciade, lieutenant pour le roi, & bailli de Forez, épousa en Juillet de l'an 1596. *Marie* de Neufville, fille d'*Antoine*, seigneur de Magnac, & de *Claude* du Bellai, morte en Novembre de l'an 1639. de laquelle il eut CHARLES-EMMANUEL, qui suit; *Geneviéve*, mariée, 1°. l'an 1617. à *Charles-Alexandre* duc de Croi: 2°. à *Gui* de Harcourt, baron de Ciréi: 3°. à *Jean*, baron de Mailli; *Anne-Marie*; *Gabrielle*; & *Isabelle-Aimée*, religieuses à Sainte-Claire de Montbrison.

XI. CHARLES-EMMANUEL de Lascaris, marquis d'Urfé & de Baugé, comte de Sommerive, & de saint Just, seigneur de la Bastie, &c. maréchal des camps & armées du roi, bailli de Forez, mort le 2. Novembre de l'an 1685. âgé de 81. ans, avoit épousé le 24. Avril de l'an 1633. *Marguerite* d'Alegre, morte le 5. Novembre de l'an 1683. fille de *Christophle*, marquis d'Alegre, & de *Louise* de Flageac, dont il eut *Louis* marquis d'Urfé, comte de Sommerive, évêque de Limoges, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *François*, d'Urfé abbé de saint Just, puis d'Uzerche, qui a signalé sa pieté en Canada, à la conversion des Sauvages mort le 30. Juin 1701. *Claude-Yves*, prêtre & visiteur de la congregation de l'Oratoire; *Emmanuel*, doyen de l'église de Notre-Dame du Pui en Velai, mort le 13. Juillet 1689; *Charles-Maurice-Bonaventure*, comte de Sommerive, colonel de cavalerie, mort le 14. Septembre de l'an 1682. âgé de 32. ans sans alliance; JOSEPH-MARIE, qui suit; *Marie-Françoise*, alliée à *Jean* de la Rochefoucault, marquis de Langheac; N. & N. d'Urfé, religieuses à sainte Claire de Montbrison.

XII. JOSEPH-MARIE de Lascaris, marquis d'Urfé & de Baugé, grand bailli de Forez, &c. enseigne des gardes du roi, puis lieutenant general de Limosin, & capitaine-lieutenant des chevaux-legers dauphins, fut l'un des seigneurs assidus auprès de la personne de monseigneur le dauphin, & mourut le 13. Octobre 1724. en sa 72. année. Il avoit épousé le 19. Septembre de l'an 1684. *Marie-Magdelaine-Agnés* de Gontaut, fille de *François*, marquis de Biron, lieutenant general des armées du roi, & d'*Elizabeth* de Cossé: elle a été fille d'honneur de madame la dauphine, & est dame d'honneur de madame la princesse de Conti, douairiere. Ils n'ont point eu d'enfans. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

URFE' (Honoré d') comte de Châteauneuf, marquis de Valromei, dans le diocese du Bellei, cinquiéme fils de JACQUES I. seigneur d'Urfé, s'est rendu celebre dans le XVII. siecle, par le roman d'*Astrée*, où il a décrit ingenieusement sa propre histoire, & une partie des avantures galantes de son tems. Il avoit été chevalier de Malte; & pendant qu'il alla faire ses caravannes, *Anne*, son frere aîné, épousa *Diane* le Long de Chenilhac, dame de Châteaumorant, riche heritiere, dont le chevalier avoit été très-amoureux. A son retour de Malte, il trouva ce mariage fait; ce qui pensa le desesperer; mais au bout de dix ans le comte d'Urfé fut separé pour cause d'impuissance, d'avec la demoiselle de Châteaumorant, & le chevalier l'épousa l'an 1600. après avoir obtenu double dispense de Rome, & pour ses vœux & pour l'empêchement. Ce mariage étoit necessaire pour retablir la paix entre les maisons d'Urfé & de Châteaumorant, les plus puissantes du Forez, & qui avoient été long-tems ennemies, leurs interêts ayant divisé toute la noblesse du pays. M. d'Urfé a donc caché son histoire & ses amours dans son roman, sous les noms de *Celadon* & de *Sylvandre*, qu'il s'est donné, & d'*Astrée* & de *Diane*, qui cachent celui de la demoiselle de Châteaumorant. Il y a glissé outre cela plusieurs histoires de la cour de son tems. *Le grand Enric*, c'est Henri IV. *Galathée*, la reine Marguerite; *Issoure*, le château d'Usson en Auvergne, où cette princesse fut releguée. Le chevalier d'Urfé ayant été fait prisonnier pendant les guerres civiles dans un parti, par les gens de la reine Marguerite, avoit été conduit à ce château, & avoit plû à la princesse par son esprit. *Daphnide*, c'est Gabrielle d'Estrées, maîtresse d'Henri IV. *Alcidon*, le duc de Bellegarde, grand écuyer; *Thorismond*, le roi Henri III. *Delie*, Diane d'Estrées, femme du maréchal Balagni, & sœur de la duchesse de Beaufort; *Clarinte*, la princesse de Conti, dont on voit encore l'histoire sous le nom de *Milagarde*, *Chrisanthe* & *Florian*; *Calidon*, le prince de Condé; *Celidée*, la princesse sa femme; *Hylas* & *Amentor*, le duc de Mayenne, tué au siege de Montauban; *Periandre* & *Alcire*, le comte de Sommerive, frere de ce duc; *Florice*, la dame de Beaumarchais, femme du tresorier de France à Soissons, qui fut aimée du jeune duc de Mayenne; *Dorinthe*, la demoiselle Pajot, parente de cette dame, que le comte de Sommerive aima. On peut voir là-dessus les *éclaircissemens* sur l'histoire d'Astrée, donnés par M. Patru. M. d'Urfé mourut sans enfans, vers l'an 1624. âgé de cinquante-deux ans ou environ.

URFE' (Louis Lascaris d') évêque de Limoges, mort en odeur de sainteté, étoit fils aîné de CHARLES-EMMANUEL, marquis d'Urfé, & de *Marguerite* d'Alegre. Etant filleul du roi Louis XIV. il fut élevé à la cour en qualité d'enfant d'honneur auprès de sa majesté; mais il renonça à tous les avantages que son droit d'aînesse & son éducation pouvoient lui faire esperer, pour se jetter dans le seminaire de saint Sulpice, où il se donna entierement aux fonctions du sacerdoce, par les instructions familieres & frequentes qu'il faisoit dans sa paroisse. Il fut sacré évêque de Limoges l'an 1677. après quoi il resida dans son diocese jusqu'à sa mort, s'occupant continuellement à la visite de ses oüailles, & à leur rompre le pain de la parole. Ses liberalités envers les pauvres le reduisirent souvent à n'avoir plus que des consolations spirituelles à leur donner. Il vivoit dans son seminaire en simple prêtre, & il y mourut le premier Juillet de l'an 1695. des fatigues qu'il avoit essuyées au soulagement de ses peuples, dans le tems de la grande disette, & des maladies qui coururent par la France l'an 1694. & 1695. surtout dans son diocese, où la misere fut extrême. On l'enterra sans pompe dans la chapelle de son seminaire, au-dessous du cierge qui brûle au lieu de la lampe devant le saint Sacrement, ainsi qu'il l'avoit ordonné. Son tombeau est honoré par les Fideles, qui y vont reclamer sa protection auprès du Seigneur. * Le pere Anselme, *histoire des grands officiers. Mercure galant, Juillet* 1695.

URGEL, que ceux du pays nomment *la Seu de Urghel*, c'est-à-dire, *l'église d'Urgel, sur la Segre*, ville de Catalogne, avec évêché suffragant de Tarragone, est nommée diversement *Orgelum*, *Orgia*, *Orgella*, & *Urgela*. Ambroise de Moncada, évêque de cette ville, y publia des ordonnances synodales l'an 1580. & Antoine Perez l'an 1633. * P. de Marca, *in Marca Hisp.*

URGULANIE, dame Romaine, qui vivoit sous

l'empire de Tibere, se rendit extrêmement puissante par le credit qu'elle avoit sur l'esprit de l'imperatrice Livie. On dit que dans une cause où elle fut assignée pour porter témoignage, elle refusa d'aller répondre au senat : ce que les Vestales mêmes étoient obligées de faire, toutes privilegiées qu'elles étoient : de sorte qu'un préteur fut obligé de se transporter chez Urgulanie pour l'interroger. L'an 15. de Jesus-Christ, étant poursuivie par L. Pison pour le payement d'une dette, elle refusa de comparoître, & se retira chez l'empereur, qui ne voulut se mêler de ce procès qu'en sollicitant pour Urgulanie : ce qui obligea l'imperatrice Livie, après les grandes plaintes qu'elle avoit faites de son autorité violée, de payer de ses deniers la somme que devoit sa favorite. Urgulanie vivoit vers l'an 23. de Jesus-Christ. * Tacite, *annal. l.* 2. *&* 4. Bayle, *diction. critiq.*

URGULANILLA, petite-fille de la precedente, fut mariée à l'empereur *Claude*, qui en eut deux enfans ; *Drusus*, qui mourut jeune, étouffé par une poire qu'il avoit jettée en l'air & reçûe dans sa bouche ; & *Claudia*, qui nâquit après le divorce de Claude avec sa mere, qu'il repudia, à cause de ses impudicités, & même de soupçon d'homicide. * Suetonius, *in Claudio.* Reinse, *ep.* 27. Bayle, *dict. crit.*

URI, fut pere de ce *Bezeleel*, qui fut un ouvrier si habile, & qu'on employa à la construction du tabernacle. * *Exode*, XXXI. 1.

URI, *Uriensis Pagus*, l'un des treize cantons Suisses Catholiques, est situé sur des montagnes, le long du Rufs. Le bourg principal est Altorf.

URIAS, prêtre des Juifs, voulant complaire au roi Achaz, ôta du temple l'autel qui y étoit consacré à Dieu, & en éleva un autre sur le modele que ce roi impie lui envoya, semblable à l'autel qui étoit à Damas. * *IV. Reg.* 5.

URIAS ou URIE, prophete, qui prédisoit la destruction du temple de Salomon, & les malheurs dont seroient accablés les Juifs. Le roi Joakim ordonna à ses gens de le prendre & de le faire mourir. Urias le sçut, & s'enfuit en Egypte ; mais ayant été pris, il fut ramené au roi, qui le fit tuer, & jetter son corps à la voyrie, l'an du monde 3396. & 608. avant Jesus-Christ. * *Jeremie*, *c.* 26. Torniel, *A. M.* 3426. *num.* 2.

URIE, de la tribu de Levi, *cherchez* BETSABE'E & DAVID.

URIEL, fils de *Tahath*, & pere d'*Ozias* de la race des sacrificateurs Juifs. Il vivoit du tems de David, roi d'Israël. Il fut employé pour conduire l'arche de la maison d'Obed-Edom en la cité de David. Il donna *Michaïa* sa fille en mariage à *Roboam* roi de Juda, & de ce mariage nâquit *Abija*, qui regna après son pere. * I. *Paral.* VI. 24. XV. 5. *&* 11. II. *Paral.* XIII. 2.

URIES (le détroit d') C'est un des détroits par lesquels on entre de l'Ocean Oriental dans la mer de Tartarie. Il est entre la terre de Jesso, & l'isle qu'on nomme *la terre des Etats* ; & qui la separe de l'autre détroit, qu'on nomme *le canal de Piecko*, & qui est sur les côtes du Yupi en Tartarie. * Mati, *diction.*

VRILLIERE (la) *cherchez* PHELYPEAUX.

URIM & THUMMIM. On n'a rien d'assuré de ce que les anciens Hebreux appelloient *Urim* & *Thummim*, sinon que c'étoient de certains ornemens du souverain sacrificateur, par lesquels se rendoient les reponses ou oracles. Le mot *urim* signifie *lumieres* ou *éclaircissemens*. Le grand sacrificateur des Juifs consultoit Dieu, dans les affaires les plus importantes de la republique, & leur faisoit connoître sa volonté par le moyen de l'*urim*. Jean Spencer, theologien Anglois a composé un traité curieux, exprès sur cette matiere, de *urim* & *thummim*, où il prétend que ce qu'on appelle *urim*, n'étoit autre chose que les anciens *theraphin*, ou petites figures humaines, que le sacrificateur portoit cachées dans les replis du rational, & par le moyen desquelles Dieu repondoit aux consultations qui lui étoient faites ; ce qu'il éclaircit par l'exemple de Laban, concluant que l'usage de ces petites images prophetiques étoit ordinaire dans ces anciens tems. Il croit de plus, qu'*urim* & *thummim* étoient deux figures distinctes. Les Septante ont traduit le mot *thummim*, par celui de *verité* ; ce qui convient parfaitement avec une semblable ceremonie, qui étoit en usage chez les Egyptiens, & qui a été remarquée par Diodore de *Sicile* & par quelques auteurs Grecs. Ils nous disent que chez les Egyptiens, le juge souverain portoit pendue à son col une figure faite de pierres precieuses, laquelle s'appelloit *verité* ; & il y a de l'apparence que les Septante ont traduit le mot de *thummim*, par celui de *verité*, en vûe de cet usage des anciens Egyptiens. D'autres conjecturent que l'*urim* & le *thummim* étoient un collier composé de perles & d'escarboucles. * Simon. J. le Clerc, *comment. philolog. sur l'Exode*, *c.* 28.

☞ Il n'est point specifié dans l'ecriture de quelle maniere Dieu faisoit connoître sa volonté par l'éphod ou le pectoral du grand-prêtre sur lequel étoit l'*urim* & le *thummim*, c'est-à-dire, *la lumiere* & *la verité*. Ce qui a été dit dans l'article de l'*urim* & *thummim*, n'a aucune vrai-semblance. L'opinion la plus commune est que Dieu faisoit que les pierres precieuses attachées à l'éphod, jettoient un éclat extraordinaire, par lequel Dieu faisoit connoître qu'il agréoit la demande. Mais sans avoir recours à ce miracle, on peut dire simplement que l'*urim* & le *thummim* n'étoit autre chose que la reponse que Dieu donnoit du propitiatoire, étant consulté par le grand-prêtre, revêtu de l'éphod. David, voulant sçavoir si Saül le viendroit chercher à Ceilo, & s'il seroit livré entre ses mains par ceux du pays, dit au grand-prêtre Abiathar de se revêtir de son éphod, & de consulter le Seigneur, qui lui répondit qu'il seroit livré entre les mains de Saül, s'il demeuroit en cet endroit. La raison pour laquelle il est dit que l'*urim* & le *thummim*, *la lumiere* & *la verité*, sont dans l'éphod, est que le grand-prêtre revêtu de cet ornement, recevoit la lumiere de la verité, qu'il annonçoit aux hommes. * M. Du Pin, *dissert. prelim. sur la bible.* Dom Calmet, *dissertation sur la bible.*

URNE, vase de differente matiere. On s'en servoit anciennement en plusieurs occasions. Quelquefois on les employoit pour tirer les noms de ceux qui devoient combattre aux jeux publics, ou pour jetter les billets, & donner son suffrage dans les assemblées à Rome & dans les jugemens. Enfin on les employoit aussi pour renfermer les cendres des corps, après les avoir brûlés. Les anciens mettoient ces urnes, ou sous les pierres, qui portoient leurs épitaphes, ou dans des monumens particuliers ; ou même ils les gardoient dans leurs maisons. Trajan voulut que l'on mît ses cendres dans une urne d'or, & qu'elle fût placée sur cette belle colonne qui subsiste encore aujourd'hui. Celle du roi Demetrius étoit aussi d'or au rapport de Plutarque, & le grand Marcellus, qui prit Syracuse, en avoit une d'argent. Spartien dit que les cendres de l'empereur Severe furent apportées à Rome dans une urne d'or. Dion, qui est plus sincere, dit que son urne n'étoit que de porphyre, & Herodien assure qu'elle étoit d'albâtre.

Les urnes de verre sont un peu plus communes. Marc Varron voulut qu'on mît ses cendres dans un vaisseau de poterie, avec des feuilles de myrthe, d'olivier & de peuplier : ce que Pline appelle *à la Pythagorique*, parce que c'étoit les plus simples & les plus ordinaires. Les urnes de terre d'usage pour les personnes du commun étoient ordinairement plus grandes, parce que comme l'on prenoit moins de soin pour reduire leur corps tout-à-fait en cendres, les os qui n'étoient qu'à moitié brûlés tenoient aussi plus de place ; ou bien elles servoient souvent pour mettre les cendres de toute une famille, du moins pour les cendres du mari & de la femme, comme nous l'apprenons du premier vers de cette inscription antique.

Urna brevis geminum quamvis tenet ista cadaver.

Pour ce qui concerne la figure des urnes, celles de terre étoient faites à peu près comme nos pots de terre ordinaires, si ce n'est qu'elles étoient plus hautes & plus retrecies vers le cou. Il y en a plusieurs, dont le pied se termine en pointe ; quelques unes ont des anses, d'autres n'en ont point. Elles sont sans façon & sans bas-relief, excepté qu'il y en a qui portent des figures d'hommes ou d'animaux. Mais pour celles de bronze ou d'autre métal, comme elles étoient pour des personnes de qua-

lité, il y en a peu qui n'ayent à l'entour quelques sculptures & bas reliefs, comme on peut voir dans plusieurs auteurs qui en ont donné des figures.

On en a vu d'Egypte, qui sont de terre cuite, chargées d'hieroglyphes, & remplies de momies; ce qui est bien particulier; puisque les Egyptiens ayant accoûtumé d'embaumer les corps entiers, les urnes ne pouvoient pas suffire à les contenir.

Parmi le grand nombre de celles qui se voyent à Rome, il y en a de rondes, de carrées, de grandes, de petites, les unes toutes nues, les autres gravées en bas relief. Il s'en trouve qui font accompagnées d'épitaphes, d'autres qui ont seulement le nom de ceux à qui elles appartenoient. Quelques-unes n'ont d'autres caractéres que ces deux lettres, D. M. *diis Manibus*, *aux dieux Manes*, ou seulement le nom du potier qui les avoit faites, écrit sur le manche ou dans le fonds.

Les anciens avoient les moyens de conserver les urnes, & d'empêcher que les cendres ne se mélassent avec la terre. Premierement ils mettoient souvent l'urne dessus ces petites colonnes carrées, qui portoient leurs épitaphes, & que nous appellons *Cippes*, à cause de leur figure. On les logeoit aussi dans des cercueils de pierre ou de marbre. Cette inscription marque l'une & l'autre de ces coûtumes.

Te lapis obtestor, leviter super ossa quiesce,
Et nostro cineri ne gravis esse velis.

En second lieu, les gens de qualité avoient des voûtes sepulcrales, où ils plaçoient les cendres de leurs ancêtres. On en a trouvé autrefois à Nîmes une semblable, avec un riche pavé de marqueterie, qui avoit tout à l'entour des niches dans le mur, où étoient rangées des urnes de verre doré remplies de cendres.

L'urne servoit encore à jetter les sorts de Preneste, ce qu'Horace a marqué par ces mots, *divinâ motâ anus urnâ, la prêtresse ayant remué l'urne enchantée.* Horace parle en cet endroit de la devination par l'urne & par les sorts, laquelle se pratiquoit de cette maniere. On mettoit dans une urne une infinité de lettres & de mots entiers que l'on remuoit. Quand ces lettres étoient bien mêlées, on les versoit, & ce que le hazard faisoit trouver dans l'arrangement de ces lettres composoit la devination. C'est ce qu'on appelloit *les sorts de Preneste*, parce qu'ils furent trouvés dans ce lieu. Du tems de Ciceron cette sorte de devination étoit fort avilie: il n'y avoit que le menu peuple qui en fit quelque cas. Elle avoit été fort en vogue parmi les Grecs. * *Ant. Græc. & Rom.*

VROOM (Henri-Corneille) peintre Hollandois, celebre par son talent de peindre des navigations, nâquit à Harlem l'an 1566. & se rendit sçavant par ses seules études. Dégoûté de l'emploi servile de peindre sur des vases de terre, auquel son pere l'avoit occupé pendant sa jeunesse, il quitta le lieu de sa naissance, & s'embarqua pour l'Espagne. De-là il passa en Italie, & fut reçû à Rome en la maison du cardinal de Medicis, où il trouva Paul Bril, sous lequel il fit un grand progrès dans la peinture. De Rome il alla à Venise, peindre des galeres, avec les côtes maritimes de cette contrée. Ensuite il vit la Savoye, la France & l'Allemagne, & s'arrêta quelque tems à Dantzik, auprès de son oncle Frideric Vroom, qui avoit l'intendance des bâtimens de la ville, & qui lui enseigna la geometrie. Il retourna depuis à Harlem; mais comme il avoit une grande inclination de voyager, il s'embarqua une seconde fois pour l'Espagne, portant avec soi quantité de ses ouvrages, à dessein de les y vendre. Quelques jours après son départ une furieuse tempête ayant accueilli son vaisseau, lui fit faire naufrage sur la côte de Portugal, contre les écueils de los Barlengos: une partie du débris fut jettée par les ondes sur le rivage, où les religieux d'un monastere voisin vinrent le recueillir, & où ils trouverent entr'autres choses, les tableaux de Vroom. Cependant Vroom, avec quelques-uns de ses compagnons, se sauva sur les rochers, où les mêmes religieux qui vinrent les recueillir, l'ayant reconnu auteur de ces excellens ouvrages, lui donnerent tous les rafraîchissemens necessaires, & le firent conduire à Lisbonne, d'où il passa bientôt après à saint Hubes. Il y peignit plusieurs pieces pour un monastere, entre autres son naufrage avec cette côte maritime, où il avoit pensé perir. Après avoir laissé en ce lieu des marques de son genie, il retourna en Hollande, où il fut choisi pour faire les desseins de la bataille navale que Thomas Howard, amiral d'Angleterre, gagna l'an 1588. avec le secours des Hollandois, sur la puissante flotte que Philippe II. avoit armée contre l'Angleterre. La grandeur du sujet excita l'ambition de ce sçavant peintre; & comme ses desseins devoient servir à des tapisseries, il les partagea en dix pieces, dont chacune represente ce qui s'est passé chaque jour pendant les dix jours que ce combat a duré. L'amiral Howard lui fit present de mille florins, pour recompense d'un travail si considerable. Le prince Maurice de Nassau, & Justin de Nassau, amiral de Hollande, l'employerent à peindre la flotte des Etats qui favorisa la bataille de Nieuport contre les troupes de l'archiduc: ce qu'il executa avec une extrême habileté. * Vasari. Wermande.

UROTALD, est le nom que les payens Arabes donnoient à un certain dieu, qu'ils croyoient être l'auteur des grandes sympathies, & présider à l'union des bons amis. * Herodote, *l.* 3.

URRACA ou URRAQUE, fille & heritiere d'ALFONSE VI. roi de Leon & de Castille, épousa, 1°. *Raimond* de Bourgogne, dont elle fut veuve l'an 1100: 2°. l'an 1106. dom *Alfonse*, roi d'Aragon, de Navarre; & par-là les royaumes de Leon, de Castille & de Tolede tomberent entre les mains d'Alfonse, roi d'Aragon, & toute l'Espagne fut réunie sous une même domination. Elle fut brouillée pendant quelque tems avec son mari, qui la fit enfermer: mais elle se sauva de la prison & demanda à être separée de dom Alfonse. L'évêque de Compostelle, commis par le pape pour juger ce differend, declara le mariage nul. Alfonse voulut retenir le royaume de Castille: mais les Castillans élurent pour roi, l'an 1122. Alfonse Raimond de Bourgogne, fils d'Urraca, & de son premier mari. Urraca continuant de vivre d'une maniere dereglée, son propre fils fut obligé de l'assieger dans le château de Leon, & la fit renoncer au royaume de Castille. Elle mourut l'an 1125. après avoir pillé les tresors de l'eglise de saint Isidore de Leon. On dit même que ce fut en accouchant d'un bâtard. Sa sœur *Therese*, fille *bâtarde* de dom *Alfonse* VI. avoit été mariée à *Henri* de Lorraine ou de Bourgogne. Etant demeurée veuve l'an 1112. elle se remaria à *Bermond* de Paëz de Transtamara, & s'abandonna ensuite au frere de son mari, ce qui causa une guerre en Portugal. Elle appella Alfonse Raimond de Castille à son secours, lui cedant le royaume de Portugal à l'exclusion de son fils: mais Alfonse de Castille ne réussit pas dans la conquête de ce royaume. Il fut vaincu & blessé; puis ayant assiegé Alfonse Henriqués, dans la ville de Guimarave, il fit la paix à condition que ce dernier lui prêteroit serment de fidelité, comme à son souverain, sans rien stipuler pour les interêts de sa tante Therese. * Mariana, *de rebus Hispan.* Turquet, *hist. d'Espagne.* Bayle, *dict. crit.*

URSACE, *Ursacius*, évêque de Singendon en Mesie, se rendit celebre dans le IV. siecle par son attachement aux erreurs d'Arius, & par la persecution qu'il fit souffrir aux Orthodoxes. Valens de Mursie, & lui, tous deux instruits dans l'école d'Arius, s'unirent avec Eusebe de Nicomedie, autre partisan de l'Arianisme. Ils se trouverent au concile de Tyr contre saint Athanase, & à celui de Sardique, où ils furent déposés. Depuis ils se retracterent au concile de Milan, mais ils retomberent bientôt dans leurs erreurs, & vinrent à Sirmich l'an 451. où ils retrancherent de l'évangile ces paroles, *que Dieu est esprit*; temerité dont saint Ambroise leur fait de justes reproches. Ils furent déposés dans le concile de Rimini; mais ils surprirent le concile, & se firent retablir. Depuis ils entretinrent l'Arianisme en Illirie, jusqu'à ce qu'ils furent excommuniés à Rome sous Damase. * Theodoret, *l.* 2. Socrate, *l.* 2. Sozomene, *l.* 3. Saint Ambroise, *l.* 3. *de Spir. S. c.* 11. Baronius, *in annal. &c.*

URSATUS ou ORSATI (Sertorio) est du nombre de ceux qui ont travaillé sur les notes des Romains, sur leurs abreviations & sur leurs lettres capitales ou initiales. M. Valerius Probus grammairien du tems de Neron, Magnon ou Mangon, archevêque de Sens du tems

de Charlemagne, Pierre le Diacre, du tems de l'empereur Conrad I. sont presque les seuls d'entre les anciens dont il nous soit resté quelque chose sur les notes des Romains, &c. Ernestius & Tiliobroga, c'est-à-dire, Frideric Lindembrog, déguisé sous ce nom, ont fait des observations sur ce Probus. Parmi les modernes, ceux qui ont le mieux écrit sur cette matiere, sont entre les autres, Jacques Goharri, Alde Manuce le Jeune, François Horman, Frideric Lindembrogius, Thom. Reinesius, Chr. Gentschius, Michel Meisnier; mais Sertorio Orsati semble s'être distingué par-dessus tous les autres, par son commentaire, où il a fait paroître son industrie, son travail & son exactitude. Cet ouvrage est intitulé : *Sertorius Ursatus : explanatio notarum & litterarum quæ frequentius in antiquis lapidibus, marmoribus & auctoribus occurrunt.* Ce livre avoit d'abord été imprimé à Padoue, *in-folio*, & ensuite réimprimé, mais peu correctement dans les antiquités Romaines de Grævius. On l'a donné de nouveau en 1723. à Paris, de l'imprimerie de feu Urbain Coustelier *in-12.* & cette édition est aussi correcte qu'elle est magnifique. * *Memoires du tems.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les gramm.*

URSEL, petite ville du cercle électoral du Rhin, est de l'électorat de Treves, & est située dans la Weteravie, à trois lieues de Francfort vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

URSELINES ou URSULINES, *cherchez* URSULE.

URSEOLO (Pierre) doge de Venise l'an 973. se signala par sa prudence & par sa bonté, dans le gouvernement de cette republique. Il fortifia la ville de Grado, repara l'eglise de saint Marc qui avoit été brûlée, & bâtit près de-là un hôpital, qu'il fonda d'un revenu considerable. Enfin ayant fait vœu de chasteté, du consentement de sa femme, après avoir eu un seul fils, il se retira dans l'abbaye de saint Michel de Cuxa, sise dans le Roussillon, où il mourut en odeur de sainteté, le 12. Avril 987. & y est enterré. * Volaterr. *l.* 4.

URSICIN ou URSIN, antipape, fut élu par sa faction après la mort du pape Libere l'an 366. & se fit ordonner par quelques évêques dans l'eglise de Sicin, pendant que Damase, élu par la plus grande partie du clergé & du peuple, remplissoit le siege. Ces deux contendans diviserent la ville de Rome. Les deux parties en vinrent aux mains. Il y eut un grand nombre de Chrétiens tués dans l'eglise de Rome pour cette querelle. Le gouverneur de Rome, nommé Pretentat, voulant l'appaiser, envoya Ursicin en exil, par ordre de l'empereur Gratien; ses partisans ne laisserent pas de s'assembler dans les eglises, sans vouloir reconnoître Damase. Ursicin fut retenu à Cologne pendant un tems; mais il revint l'an 381. en Italie, y excita de nouveaux troubles, & tâcha de prevenir l'empereur. Les évêques d'Italie assemblés au concile d'Aquilée, écrivirent si fortement contre lui, que l'empereur le bannit pour toûjours, & laissa Damase paisible possesseur du saint siege. * *Lettre du Concile d'Aquil.* Platina, *de vitis pontific.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccl. du IV. siecle.*

URSIN (Gaspard) poëte & histôrien, qui florissoit vers l'an 1540. composa une espece de chronologie des papes, empereurs & rois. * Paul Jove, *aux éloges.*

URSIN (Zacharie) theologien Protestant, se nommoit en allemand *béer*, qui signifie *ours*, & qu'il rendit en latin par le mot *ursinus.* Il nâquit à Breslaw en Silesie, le 18. Juillet 1534. & après y avoir commencé ses études avec succès, il les poursuivit pendant sept ans à Wittemberg, où il acquit assez de connoissance des langues, de la poësie, de la philosophie, & de la theologie. Il alla depuis à Paris pour y apprendre le françois & l'hebreu; & après la mort de Melanchthon, duquel il avoit été extrêmement consideré, il se retira de Breslaw à Zurich, pour fuir les persecutions des Lutheriens de la confession d'Augsbourg qui l'accusoient d'être dans les sentimens des Sacramentaires. Il fut traversé le reste de sa vie pour la même querelle, & mourut à Neustad le 6. Mars de l'an 1583. âgé de 49. ans. Ses œuvres ont été recueillies après sa mort, par les soins de son fils, qui a été ministre, & par ceux de David Pateus, & de Quirinus Reuterus ses disciples. * Melchior Adam, *de vit. theolog. German.* M. Bayle, *dict. crit.*

URSIN (Joseph) On appella ainsi un enfant monstrueux que des chasseurs trouverent en 1661. dans les forêts de Lithuanie en Pologne, où il vivoit parmi les ours. Ces chasseurs, poursuivant leur proye, apperçurent une troupe d'ours; parmi lesquels ils en remarquerent deux petits, qui avoient la figure d'hommes. Ils les poursuivirent si ardemment, qu'ils en prirent un, malgré la resistance qu'il fit en criant, en grinçant les dents, & en se défendant avec ses ongles, comme un petit ours indompté. On le lia, & on l'amena à Varsovie devant le roi & la reine de Pologne. Toute la noblesse, & toute la ville accourut pour voir cet enfant, qui ne paroissoit pas avoir alors plus de 9. ans. Il avoit la peau extrêmement blanche, aussi-bien que les cheveux : ses membres étoient bien proportionnés & pleins de force. Il étoit beau de visage, avoit les yeux bleus, mais tous ses sens étoient tellement abrutis, & il étoit si denué d'esprit & de raison, qu'il sembloit n'avoir rien d'homme que le corps. Il n'avoit pas même l'usage de la parole; & toutes ses inclinations tenoient entierement de la bête. On le reconnut cependant pour un homme, & en cette qualité il fut baptisé par l'evêque de Posnanie, & nommé Joseph. La reine de Pologne voulut être sa marraine, l'ambassadeur de France fut son parrain. On n'eut pas peu de peine à adoucir & à apprivoiser le naturel feroce de cet enfant, comme aussi à lui apprendre quelque chose des principes de la religion; parce qu'il ne put jamais parler, quoiqu'il eût une langue sans défaut. On reconnut toutefois qu'on n'avoit pas perdu entierement le tems à l'instruire; car en lui parlant de Dieu, il levoit les mains & les yeux au ciel. Le roi le donna à un seigneur de Pologne, qui le prit dans sa maison, pour servir avec ses autres domestiques; mais il ne put jamais quitter cette ferocité de naturel, qu'il avoit contractée parmi les bêtes. Il prit neanmoins l'habitude de marcher des deux pieds, & il alloit où on l'envoyoit. La chair crue & cuite lui étoit également bonne; il ne pouvoit souffrir d'habits sur son corps, non plus que des souliers à ses pieds, & il ne se couvroit jamais la tête. Il s'enfuyoit de tems en tems dans les forêts voisines, où il se plaisoit à déchirer avec ses ongles l'écorce des arbres, dont il suçoit la seve. On remarqua qu'un jour un ours ayant tué deux hommes, vint auprès de lui, sans lui faire aucun mal; qu'au contraire il le flattoit, lui lechoit le corps & le visage. C'est ce qu'en rapporte Jean Redwits, *Carm. Alc.*

URSIN, apôtre de la ville de Bourges, fut ordonné par les disciples des apôtres, & envoyé dans les Gaules, suivant saint Gregoire de *Tours* : ce qu'il faut entendre, non des disciples immédiats des apôtres, mais de ceux qui leur ont succedé; car il reconnoît lui-même que celui qui a annoncé l'evangile à Bourges, étoit un disciple des sept missionnaires, qui vinrent dans les Gaules vers l'an 250. Le même auteur prétend qu'Ursin étant demeuré inconnu, revela lui-même le lieu de son tombeau à un nommé Auguste, vers l'an 558. & à saint Germain, évêque de Paris; & que son corps y fut trouvé, & transporté avec solemnité dans l'eglise de saint Symphorien. * Greg. *Turon. de gloria confess. c.* 80. *l.* 1. *hist. c.* 3. Baillet, *vies des Saints au* 29. *Decembre, jour auquel on fait la fête de ce Saint.*

URSIN, YRSIN, abbaye de Souabe. Elle est dans une grande forêt, à une lieue & demie de la ville de Kaufbeuren, tirant vers Mindelheim. Cette abbaye est de l'ordre des Benedictins, & fut fondée l'an 1182. Le sejour en est beau, mais fort solitaire. * Mati, *diction.*

URSIN, c'est le nom de l'auteur d'un traité, contre ceux qui assurent qu'il faut rebaptiser ceux qui ont été baptisés par les Heretiques, quoiqu'au nom de la Trinité. Ce traité se trouve parmi les œuvres de saint Cyprien. Gennade fait mention d'un Ursin moine dans le V. siecle; mais il est assez vrai-semblable que l'auteur de ce traité étoit plus ancien. * Gennade, *de scriptor. eccles.* & M. Du Pin, *biblioth. des auteurs ecclesf. du V. siecle.*

URSINE, femme de Gui Torelli, premier comte de Guastale, ville d'Italie, dans le duché de Mantoue, fit paroître un courage extraordinaire en défendant cette ville, que les Venitiens assiegerent pendant l'absence de son mari. Elle sortit à la tête de ses troupes, & défit un

bon nombre des ennemis, en ayant tué plusieurs de sa main.* Fulgos. *l.* 3. *c.* 2.

URSINS ou ORSINI (des) maison des plus illustres & des plus anciennes d'Italie, qui subsiste depuis plusieurs siecles, & qui a produit cinq papes, & plus de trente cardinaux à l'eglise, outre un grand nombre de senateurs Romains, & de grands capitaines. Quelques écrivains regardent comme auteur de ce nom, URSUS, qui fut, disent-ils, la tige de toute cette maison. En effet Imhoff dans la genealogie qu'il a donnée de cette maison donne un Ursus pour pere à JEAN, surnommé *Caïetan*; d'autres prétendent que le nom de famille des Orsini étoit autrefois *Rosini*: ils trouvent une preuve de leur sentiment dans les armes de cette maison, qui sont *bandé d'argent & de gueulle de six pieces, au chef d'argent chargé d'une rose de gueulle, soûtenue d'or, que quelques branches de cette maison chargent d'une anguille d'azur mise en face.* Ces mêmes genealogistes font venir les comtes de Rosemberg en Allemagne, de la maison des Ursins; ce qui paroît plus vrai-semblable que l'opinion de quelques autres, qui prétendent que la maison électorale de Brandebourg fait une branche des Ursins. L'on suit ici Imhoff dans la deduction de la genealogie de cette maison, comme la plus certaine.

I. JEAN des Ursins, surnommé *Caïetan*, à cause de sa mere, épousa *Etiennette* Rubea, dont il eut, *Napoleon*, gonfalonier de l'eglise Romaine, qui fit la branche des comtes de Tagliacozzo, de Manuppella & de S. Valentin, qui est éteinte, & MATTHIEU, qui suit;

II. MATTHIEU Rubei, surnommé *le Grand*, senateur Romain, seigneur d'Anagni, Marini, Galere, &c. épousa, 1°. *Gemme*, fille d'*Odon* de Monticelli: 2°. *Perne*, fille de *Jean* Caïetan: 3°. *Jeanne* de Aquila, des comtes de Fondi. Du premier lit vint, GENTILIS, qui suit. Du second lit sortirent, *Jean* Caïetan, cardinal diacre, archiprêtre de saint Pierre au Vatican, puis élu pape le 25. Octobre 1277. sous le nom de Nicolas III. *Voyez* NICOLAS III. mort le 23. Août 1280; RENAUD, qui a fait la *branche des seigneurs de* MONTEROTONDO, *princes d'*ASCOLI, *rapportée ci-après*; *Roger* & *Matthieu*. Du troisiéme lit, vinrent, NAPOLEON, seigneur de Marcellino, qui a fait la *branche des comtes de* TAGLIACOZZO, *& ducs de* BRACCIANO, *aussi mentionnée ci-après*; *Jourdain*, créé cardinal en 1278. par le pape Nicolas III. mort en 1287; *Mobilie*, alliée 1°. à *Ange* Malabranca: 2°. à *Odon* Colonne; & *Mariole*, femme de *Scipion* de Stinchis, seigneur de Trevignano.

III. GENTILIS eut pour enfans, BERTHOLD, qui suit; *Matthieu*, créé cardinal en 1262. par le pape Urbain IV. mort en 1306; *Romain*, religieux de l'ordre de saint Dominique; & *Ursus*, seigneur du château saint Ange, qui fit la branche des seigneurs de Castello, finie en 1674.

IV. BERTHOLD des Ursins, comte de Romanie, fut pere de GENTILIS, qui suit;

V. GENTILIS des Ursins, senateur Romain, ès années 1286. & 1300. preteur d'Orviette en 1301. & grand-justicier du royaume de Naples, épousa 1°. *Simone*: 2°. *Clarice* Ruffa, fille de *Pierre*, comte de Catanzari: 3°. *Jacqueline*, fille de *Jean* Pierleoni; & eut pour fils unique du second lit, ROMAIN, qui suit;

VI. ROMAIN des Ursins, grand-justicier du royaume de Naples, épousa en Juin 1293. *Anastase* de Montfort, fille de *Gui*, comte de Nole, qui lui apporta ce comté en mariage, qui lui fut confirmé par Charles II. roi de Naples; & eut pour enfans ROBERT, qui suit; GUI, qui a fait la *branche des comtes de* SOUANA, *comtes de* NOLE *& de* PITIGLIANO, *marquis du mont S.* SAVIN, *mentionnée ci-après*; *Romain*; *Berthold*; & *Simonne*, seconde femme de *Thomas* Marzani, comte de Squillace.

VII. ROBERT des Ursins, comte de Nole, palatin du royaume de Naples, épousa *Sueve* des Baux, fille de *Hugues*, senéchal du royaume de Naples, dont il eut NICOLAS, qui suit; & *Jacques* des Ursins, créé cardinal en 1371. par le pape Gregoire XI. mort le 15. Août 1379.

VIII. NICOLAS des Ursins, comte de Nole & de Soleto, épousa N. Sabran, fille de *Guillaume*, comte d'Ariano, dont il eut ROBERT, qui suit; RAIMOND, qui fit la *branche des princes de* TARENTE *& des ducs de* VENOUZE, *rapportée ci-après*; *Sueve*, mariée à *François* des Baux, duc d'Andrie; & *Beatrix* des Ursins, alliée à *Louis-Antoine* de Ratta, comte de Caserte.

IX. ROBERT des Ursins, comte de Nole, grand-justicier du royaume de Naples, fut pere de PIERRE, qui suit; & de *Sancie* des Ursins, mariée à *Jean* Stendardi, comte d'Alife.

X. PIERRE des Ursins, comte de Nole, eut de N. sa femme, dont le nom est inconnu, RAIMOND, qui suit; & *Jeanne* des Ursins, alliée à *Jacques* Caïetan, duc de Sermonette.

XI. RAIMOND des Ursins, comte de Nole, de Sarno & d'Atripaldo, duc d'Amalfi, prince de Salerne, fut fait grand-justicier du royaume de Naples en 1448. & mourut en 1459. Il avoit épousé 1°. *Isabelle* Caraccioli: 2°. *Eleonore* d'Arragon, fille de *Jacques*, comte d'Urgel, dont il eut, *Anne*, mariée à *Jean* de Rata, comte de Caserte; *Isabelle*, alliée à *Virginio* des Ursins, comte de Tagliacozzo; *Marguerite*, qui épousa *François* Torelli, comte de Guastalla; & *Ursine* des Ursins, mariée à *Charles* de Montfort, comte de Termoli. *Il eut aussi pour fils naturels*, Felix, *qui fut comte de Nole*; Daniel, *qui fut comte de Sarno*; *&* Jourdain, *qui fut comte d'Atripaldo.*

BRANCHE DES PRINCES DE TARENTE *ducs de* VENOUZE.

IX. RAIMOND des Baux des Ursins, fils puîné de NICOLAS, comte de Nole, fut comte de Soleto, prince de Tarente, &c. & mourut en 1405. Il avoit épousé *Marie* d'Enghien, comtesse de Lecce, fille de *Jean* d'Enghien, & d'*Helene* de Brienne, comtesse de Lecce, dont il eut JEAN-ANTOINE, qui suit; *Marie*, alliée à *Antoine* d'Aquaviva, duc d'Atri; *Catherine*, mariée à *Tristan* de Clermont comte de Copertino; & *Gabriel* de Baux des Ursins, duc de Venouze, qui de *Jeanne* Caraccioli, fille de *Jean*, grand-senéchal de Naples, eut pour filles, *Marie Donata*, mariée à *Pierre* des Baux, prince d'Altemure, duc d'Andrie; *Raimondine*, alliée à *Robert* de Saint Severin, prince de Salerne; & *Jeannette* des Ursins, qui épousa *Antoine* de Saint Severin, comte de Capaccio; *& pour fils naturel*, Jean-François.

X. JEAN-ANTOINE des Baux des Ursins, prince de Tarente, duc de Bari, comte de Lecce, grand-connétable du royaume de Naples, mourut le 26. Decembre 1462. âgé de 70. ans. Il avoit épousé *Anne* Colonne, fille de *Jourdain*, comte d'Amalfi, dont il eut *Marie*, alliée à *Angilbert* des Baux, comte de Tricasi; N. mariée à N. Centiglies, comte de Catanzaro; & N. des Ursins, qui épousa *Jacques* de Saint Severin. *Il eut aussi pour enfans naturels*, Berthold, *comte de Lecce*; *&* Catherine *des Ursins, mariée à* Jules Antoine *Aquaviva, duc d'Atri.*

BRANCHE DES COMTES DE SOVANA; *comtes de* NOLE *& de* PITIGLIANO, *marquis du mont* SAINT SAVIN.

VII. GUI des Ursins, second fils de RAIMOND des Ursins, justicier du royaume de Naples, & d'*Anastasie* de Montfort comtesse de Nole, fut comte de Sovana, & pere de *Aldobrandin* des Ursins, comte de Sovana, mort sans posterité; de NICOLAS, qui suit; & de *Gentilis* des Ursins.

VIII. NICOLAS des Ursins, mort en 1363. avoit épousé *Paule* Monaldeschi, dont il eut BERTHOLD, qui suit;

IX. BERTHOLD des Ursins, comte de Pitigliano, laissa de N. sa femme, dont le nom est inconnu, *Gui* des Ursins, qui laissa des enfans d'une servante, morts jeunes; NICOLAS, qui suit; & GENTILIS des Ursins, comte de Sovana, tué en 1434. qui avoit épousé *Ursine* des Ursins, fille de *Jean* des Ursins, senateur Romain, dont il eut *Latin*, mort sans alliance; OURS, qui suit; *Simon*, mort sans posterité; *Agnès*, mariée à *Louis* della Tolfa; & N. des Ursins, alliée à *Matthieu Bessa* Stendardi, comte d'Arienzo. OURS des Ursins comte de Nole & d'Atripaldi, mort le 5. Juillet 1479. *laissant pour fils naturels*, Jean *des Ursins, comte de Nole*; *&* Robert.

X. NICOLAS des Ursins, comte de Pitigliano, épousa

N. sœur de N. comte d'Anguillare, dont il eut pour fils unique, ALDOBRANDIN, qui fuit;

XI. ALDOBRANDIN des Urfins, comte de Pitigliano & de Sorano, époufa *Simone* de Gonzague, dont il eut, *Louis*, comte de Pitigliano, mort fans alliance; NICOLAS, qui fuit; *Jean-François*; & *Orland* des Urfins, évêque de Nole en 1475. mort l'an 1505.

XII. NICOLAS des Urfins, comte de Nole & de Pitigliano, mort en 1509. avoit époufé *Helene* Conti, morte l'an 1504. dont il eut LOUIS, qui fuit; *Aldobrandin*, archevêque de Nicofie; *Jean-François*; *Diane*, mariée à *Frederic* Sforce, comte de Santa-Flore; *Angele*, alliée à *Angele* Farnefe; & *Gentilis* des Urfins, mort avant fon pere, qui de *Catherine* d'Arragon, fille d'*Henri*, marquis de Gerace, eut pour enfans, *Henri* des Urfins comte de Nole, mort en Août 1528. fans pofterité de *Marie* de S. Severin, fille de *Berardin*, prince de Bifignano; *Porcie*, mariée à *Octave* des Urfins de Monterotondo; & *Jean-Antoine* des Urfins, mort à l'âge de 18. ans; NICOLAS, comte de Nole, *eut auffi pour fils naturel* Chiapin, *tué au combat de Marignan le* 14. *Septembre* 1515.

XIII. LOUIS des Urfins, comte de Pitigliano, époufa 1°. *Julie* des Urfins: 2°. N. Savelli, dont il eut *Latin*, mort fans alliance avant fon pere; JEAN-FRANÇOIS, qui fuit; *Hieronyme*, mariée à *Pierre-Louis* Farnefe, duc de Caftro; & *Marie* des Urfins, alliée 1°. à *Livio* Alviano: 2°. à *Jean-Jacques* de Medicis, marquis de Marignan.

XIV. JEAN-FRANÇOIS des Urfins comte de Pitigliano, mourut en 1567. Il avoit époufé 1°. *Erfilie* Caïetan, fille de *Guillaume* III. du nom, duc de Sermonette: 2°. *Rofate* Vanni de Sorano. Du premier lit vint NICOLAS, qui fuit. Du fecond fortirent, *Jean-François*, & *Louis*, chevaliers de Malte; & *Ours* des Urfins, chevalier de l'ordre de faint Etienne, qui époufa *Eleonore* de Attis, dont il eut *Antime*, mort fans pofterité de *Clelie*, fille de *Tibere* Cevoli; & *Septime* des Urfins, chevalier de Malte.

XV. NICOLAS des Urfins, comte de Pitigliano, mort en 1594. à l'âge de 84. ans, avoit époufé N. des Urfins, fille de *Jean Antoine*, dont il eut ALEXANDRE, qui fuit; & *Aldobrandin* des Urfins.

XVI. ALEXANDRE des Urfins, comte de Pitigliano, fut nommé chevalier de l'ordre de faint Etienne en 1589. & mourut le 9. Fevrier 1604. Il avoit époufé *Virginie* des Urfins, fille d'*Henri*, feigneur de Monterotondo, dont il eut *Jean-Antoine* comte de Pitigliano, puis marquis du mont Saint Savin, mort en 1613. fans laiffer de pofterité de *Nannina*, fille de *Neron* feigneur de Porcigliano, qu'il avoit époufée en 1592. BERTHOLD, qui fuit; & *Cofme* des Urfins, qui laiffa cinq filles.

XVIII. BERTHOLD des Urfins, marquis du mont Saint Savin, époufa en 1611. *Françoife*, fille de *Tibere* Cevoli, dont il eut ALEXANDRE, qui fuit; & *Hieronyme*, alliée 1°. à *Scipion* marquis Capponi: 2°. à *Laurent* Venturi, chevalier.

XVIII. ALEXANDRE des Urfins, marquis du mont Saint Savin, mourut l'an 1641. fans laiffer de pofterité de N. d'Altemps, fille de *Jean-Ange* duc d'Altemps & de Galefi.

SEIGNEURS DE MONTEROTONDO *princes d'*ASCOLI.

III. Cette branche tiroit fon origine de RENAUD des Urfins frere du pape NICOLAS III. mort en l'an 1280. dont defcendoit par divers degrés inconnus OURS, qui fuit;

IV. OURS des Urfins, feigneur de Monterotondo, fut étranglé le 24. Juillet 1424. ayant eu de *Laurence* Conti, LAURENT, qui fuit; JACQUES, *qui a continué la pofterité des feigneurs de* MONTEROTONDO, *rapportée ci-après*; & *Françoife* des Urfins, mariée à *Napoleon* des Urfins, comte de Tagliacozzo.

V. LAURENT des Urfins, feigneur de Monterotondo, époufa *Clarice* des Urfins, fille de *Charles*, feigneur de Bracciano, dont il eut JULES, qui fuit; *Jean-Baptifte*, archevêque de Tarente, nommé cardinal en 1483. *dont il fera parlé ci-après dans un article feparé*; & *Ours* des Urfins, nommé évêque de Theano en 1474. mort en 1495.

VI. JULES des Urfins, feigneur de Monterotondo, époufa *Violante* de Saint Severin, fille d'*Alphonfe*, duc de Soma, dont il eut *Mario* des Urfins, tué au fiege de la ville de Florence au mois de Decembre 1529; *Paul-Emile*, qui eut deux fils morts jeunes; VALERE, qui fuit; & *Fulvio* des Urfins, nommé évêque de Spolete en 1562. mort en 1581.

VII. VALERE des Urfins, prince d'Afcoli, mort le 4. Août 1550. à l'âge de 46. ans, avoit époufé *Jeanne-Marie*, fille de *Olivier* Ofreduccii, dont il eut JOURDAIN, qui fuit; *Olivier*, mort avant fon pere en la guerre de Corfou l'an 1538; *Jean-Baptifte*, archevêque de Saint Severin, mort le 15. Fevrier 1566; & *Silla* des Urfins, mort avant fon pere.

VIII. JOURDAIN des Urfins, chevalier de l'ordre de faint Michel, mort le 26. Septembre 1564. à l'âge de 39. ans, avoit époufé N. fille de *Barthelemi* Liviani, dont il eut *Valere*, mort fans alliance; *Louis*, étranglé à Venife le 17. Decembre 1585. fans pofterité de *Julie* Savellie; & *Raimond* des Urfins, tué à Rome en 1583.

SECONDE BRANCHE DES SEIGNEURS DE MONTEROTONDO.

V. JACQUES des Urfins, fecond fils de OURS, feigneur de Monterotondo, & de *Laurence* Conti, époufa *Magdelaine* des Urfins, fœur de *Clarice*, qui avoit époufé *Laurent* fon frere, dont il eut OURS, qui fuit; & *Renaud* des Urfins, archevêque de Florence, depuis l'an 1474. jufqu'en l'an 1508.

VI. OURS des Urfins, feigneur de Monterotondo, eut de fa femme, dont le nom eft inconnu, pour fils unique FRANCIOTTI, qui fuit;

VII. FRANCIOTTI des Urfins, feigneur de Monterotondo, après la mort de fa femme, fut nommé protonotaire apoftolique, & enfin cardinal en 1517. & mourut le 10. Janvier 1533. ayant eu pour fils OCTAVE, qui fuit; *& pour fils naturel* Annibal, *chanoine de faint Pierre au Vatican.*

VIII. OCTAVE des Urfins, feigneur de Monterotondo, époufa *Portie* des Urfins, fœur de *Henri*, comte de Nole, dont il eut HENRI, qui fuit; *Leon*, évêque de Frejus en Provence; & *François* des Urfins, mort fans alliance.

IX. HENRI des Urfins, feigneur de Monterotondo, laiffa de *Jeanne* de Capoue fa femme, *Virginie* des Urfins, mariée à *Alexandre* des Urfins, comte de Pitigliano; *& eut pour fils naturel* Franciotti, *legitimé par le pape Gregoire XIII. qui fut feigneur de Monterotondo, & eut deux fils de* Camille *Savelli*, *nommés* François, *&* Henri *des Urfins.*

BRANCHE DES COMTES DE TAGLIACOZZO *& d'*ALBE, *ducs de* BRACCIANO.

III. Cette branche defcendoit de NAPOLEON des Urfins, fils de MATTHIEU, furnommé *le Grand*, & de *Jeanne* d'Aquila fa troifiéme femme, & dont la pofterité n'eft pas bien connue jufqu'à JEAN, qui fuit;

IV. JEAN des Urfins, fenateur Romain, époufa *Barthelemie* Spinelli, fille de *Nicolas*, comte de Gioia, grand chancelier du royaume de Naples, dont il eut CHARLES, qui fuit; FRANÇOIS, qui a fait la *branche des ducs de* GRAVINA *rapportée ci-après*; *Jourdain*, archevêque de Naples en 1400. cardinal en 1405. & évêque d'Albane, *dont fera parlé ci-après dans un article feparé*; *Urfin*, feigneur de Somma, grand chancelier du royaume de Sicile; & *Urfine* des Urfins, mariée à *Gentilis* des Urfins, comtes de Souana.

V. CHARLES des Urfins, feigneur de Bracciano, époufa *Hieronyme-Paule* des Urfins, fille de *Jacques*, comte de Tagliacozzo, dont il eut NAPOLEON, qui fuit; LATIN, qui fit la *branche des marquis de* LAMENTANA, *ducs de* SELCI, *princes dell'* AMATRICE, *rapportée ci-après*; ROBERT, qui fit *celle des comtes de* PACENTRO, *& d'*OPPIDO *auffi mentionnée ci-après*; *Jean*, archevêque de Trani en 1450. mort vers l'an 1469; *Clarice*, mariée à *Laurent* des Urfins, feigneur de Monterotondo; & *Magdelaine* des Urfins, mariée à *Jacques* des Urfins de Monterotondo.

VI. NAPOLEON des Urfins, comte de Tagliacozzo, & d'Albe, feigneur de Bracciano, &c. porte-enfeigne de l'eglife Romaine, époufa *Françoife* des Urfins, fille d'*Ours*, feigneur de Monterotondo, dont il eut VIRGINIO, qui

fuit; *Justine*, mariée à *Etienne* Colonne; *Leonore*, alliée à *Honoré* Cayetan; *Hippolite*, qui épousa *Hierôme* de Tutavilla; & *Barthelemie* des Urfins, femme de *Barthelemi* de Tutavilla.

VII. VIRGINIO des Urfins, comte de Tagliacozzo, feigneur de Bracciano, &c. connétable du royaume de Naples, mort en Janvier 1497. avoit époufé *Isabelle* des Urfins, fille de *Raimond*, prince de Salerne, dont il eut JEAN-JOURDAIN, qui fuit. *Il eut pour fils naturel* Charles *des Urfins, comte d'Anguillare, qui fut pere de* Virginio, *qui fuit; & de N. des Urfins, premiere femme de* Camille *des Urfins de Lamentana.* Virginio *des Urfins, comte d'Anguillare, époufa* Juftiniane *des Urfins, dont il eut pour fille unique*, Catherine *des Urfins, mariée à* Trojan *Spinelli, prince de la Scale.*

VIII. JEAN-JOURDAIN des Urfins, feigneur de Bracciano, &c. époufa 1°. *Marie* d'Arragon, fille *naturelle* de *Ferdinand* roi de Naples, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Felice* de la Rouere, fille du pape *Jules* II. dont il eut HIEROSME, qui fuit; *Napoleon*, qui époufa *Claude* Colonne, dont il eut des enfans qui firent la branche de Vicouaro, qui eft éteinte; *François*, évêque de Tricarico; *Clarice*, mariée à *Louis* Carafe, prince de Stigliano; *Charlotte*, alliée à *Jean-Thomas* Pic, comte de la Mirandole; *Françoife*, qui époufa, 1°. *Antoine* de Cardonne, marquis de Padula: 2°. *Renti* de Ceri; & *Julie* des Urfins, mariée à *Pierre-Antoine* de faint Severin, prince de Bifignano.

IX. HIEROSME des Urfins, feigneur de Bracciano, Campagnano, Trevignano, Galera, Scrofano, Formello & Vicouaro, époufa *Françoife* Sforce, fille de *Bofon*, comte de Santa-Fiore, dont il eut PAUL-JOURDAIN, qui fuit; & *Felice* des Urfins, mariée à *Marc-Antoine* Colonne, duc de Palliano.

X. PAUL-JOURDAIN des Urfins, né vers l'an 1541. comte d'Anguillare, fut créé duc de Bracciano en 1560. par le pape Pie IV. & mourut en 1585. Il époufa 1°. *Marie* de Medicis, fille de *Cofme* I. grand-duc de Tofcane, morte en 1578: 2°. en 1581. *Virginie* Acorambona, veuve de *François* Peretti, morte fans enfans en 1585. Du premier lit fortirent, VIRGINIO, qui fuit; & *Eleonore* des Urfins, mariée à *Alexandre* Sforce, prince de Valmontone.

XI. VIRGINIO des Urfins, duc de Bracciano, comte d'Anguillare, &c. chevalier de la toifon d'or, avoit époufé le 10. Avril 1589. *Fulvia* Peretti, petite niece du pape *Sixte* V. dont il eut *Paul-Jourdain*, duc de Bracciano, prince du faint Empire, mort en 1645. fans laiffer de pofterité de *Marie-Isabelle* Appiano, princeffe de Piombino, veuve de *George* Mendozza, morte en 1661; *Alexandre*, créé cardinal en 1615. par le pape Paul V. mort le 22. Août 1626. à l'âge de 33. ans; FERDINAND, qui fuit; *Charles* & *Cofme*, morts jeunes; *François*, abbé, puis Jefuite; *Virginio*, chevalier de Malte, puis religieux Carme; *Isabelle*, mariée à *Céfar* de Gonzague, duc de Guaftalla; *Marie-Felice*, alliée en 1614. à *Henri* II. du nom duc de Montmorenti, pair & maréchal de France, chevalier des ordres du roi, &c. après la mort funefte duquel elle fe retira au monaftere de la Vifitation de Moulins, dont elle fut fondatrice, où après vingt-cinq ans de viduité, elle fe rendit religieufe le 30. Septembre 1657. & y mourut fuperieure le 5. Juin 1666. en fa 66. année; & *Camille* des Urfins, mariée à *Marc-Antoine* Borghefe, prince de Sulmone, après la mort duquel elle fe rendit religieufe fous le nom de *Marie-Victoire*, & mourut en 1684. âgée de 83. ans.

XII. FERDINAND des Urfins, duc de San-Gemini, puis de Bracciano après la mort de fon frere aîné, grand d'Efpagne, &c. époufa *Juftiniane* des Urfins, fille & heritiere de *Jean-Antoine*, duc de San-Gemini, morte le 22. Decembre 1663. dont il eut *Virginio*, né le 17. Mai 1615. nommé cardinal en 1641. par le pape Urbain VIII. mort le 21. Août 1676; FLAVIO, qui fuit; & *Lelio* des Urfins, prince de Nerola & de Vicouaro, mort fans alliance le 30. Avril 1696.

XIII. FLAVIO des Urfins, duc de Bracciano & de San-Gemini, prince de Nerola & du S. Empire, grand d'Efpagne, &c. fut nommé chevalier de l'ordre du S. Efprit par Louis XIV. roi de France en 1675. & mourut fans pofterité le 5. Avril 1698. âgé de 76. ans. Il époufa 1°. *Hippolite* Ludovifio, veuve de *Gregoire* Aldobrandin, morte en 1674: 2°. en Mars 1675. *Anne-Marie* de la Tremoille-Noirmoutier, veuve de *Louis-Blaife* de Taleyrand, prince de Chalais, morte à Rome le 5. Decembre 1722.

BRANCHE DES MARQUIS DE LAMENTANA, *ducs de* SELCI, *princes dell'* AMATRICE.

VI. LATIN des Urfins, fils de CHARLES, feigneur de Bracciano, fut archevêque de Trani en 1439. nommé cardinal le 20. Decembre 1448. archevêque de Bari en 1454. & mourut le 11. Août 1477. âgé de 74. ans. *Il eut pour enfans naturels* PAUL, *qui fuit*; Clarice, *mariée à* Laurent *de Medicis, furnommé le* Magnifique, *chef de la republique de Florence; &* Aurentie *des Urfins, alliée à* Leonard *de Malefpine, marquis de Gragniola.*

VII. PAUL des Urfins, marquis de Tripalda, feigneur de Lamentana, que le cardinal fon pere fit fon heritier par fon teftament, fut étranglé par Céfar Borgia le 18. Janvier 1503. Il avoit époufé N. del Valle, noble Romaine, dont il eut *Fabio* des Urfins, tué à la guerre en Decembre 1503; *Robert*, archevêque de Regio en 1512. puis marquis de Tripalda, qui fe maria & mourut fans pofterité; CAMILLE, qui fuit; N. mariée à *Vitellotius* Vitelli; & N. des Urfins, alliée à *Hermet* Bentivoglio.

VIII. CAMILLE des Urfins, marquis de Tripalda, feigneur de Lamentana, capitaine general de l'Eglife, &c. né en 1491. mourut le 4. Avril 1559. Il avoit époufé 1°. N. des Urfins, fille de *Charles*, comte d'Anguillare: 2°. *Elifabeth* Baglione, fille de *Jean-Paul*, tyran du Peroufe. Du premier lit vint *Paul* des Urfins, marquis de Lamentana, né en 1532. mort en 1581. fans laiffer de pofterité de *Lavinie* de la Rouere, fille de *François-Marie*, duc d'Urbin. Du fecond lit fortirent *Virginio*, mort à l'âge de fix ans; *Jean*, marquis de Lamentana, qui de *Portia* d'Anguillare, fille de *Jean-Paul*, feigneur de Ceri, eut pour fille unique *Olimpe* des Urfins, mariée à *Frederic* Cefi, duc d'Aqua Sparta; *Marie-Magdelaine*, alliée à *Lelio* d'Anguillare, après la mort duquel elle fe rendit religieufe, fonda le monaftere de fainte Marie-Magdeleine au Mont-Quirinal, & mourut le 25. Mai 1605. âgée de 71. ans; & *Julie* des Urfins, mariée à *Baltafar* comte Rangoni. *Il eut auffi pour fils naturels* Fabio, *mort jeune*; & LATIN, *qui fuit*;

IX. LATIN des Urfins, marquis de Lamentana, mort en 1586. avoit époufé *Lucrece* Salviati, dont il eut *Fabio*, qui fe fignala dans la prelature, & mourut jeune; VIRGINIO, qui fuit; & *Clarice* des Urfins, mariée à *Lothaire* Conti, duc de Poli.

X. VIRGINIO des Urfins, marquis de Lamentana, fut fait duc de Selci par le pape Clement VIII. & époufa *Beatrix* Vitelli, heritiere dell'Amatrice, dont il eut LATIN, qui fuit; *François*, jumeau de fon frere aîné, tué en la guerre de Mantoue en 1630; *Jacques*, religieux de l'ordre de S. François; *Camille*, mort fans alliance; *Paul*, qui fut dans la prelature & mourut jeune; *Virginio*, né pofthume, mort en 1616; & *Livie* des Urfins, mariée à *Jean* Savelli, duc de Palombara.

XI. LATIN des Urfins, duc de Selci, &c. époufa *Portie* Caïetan, iffue des feigneurs de Norma & de Rocca, dont il eut ALEXANDRE-MARIE, qui fuit; *Beatrix*, mariée 1°. à *François* Barile, duc de Cajuano, prince de San-Archangel: 2°. à *François* Caraccioli, marquis de Marchiagodena; & *Clarice* des Urfins, morte jeune.

XII. ALEXANDRE-MARIE des Urfins, prince dell'Amatrice, &c. ayant été convaincu d'avoir empoifonné fa femme, fut condamné fous le pape Innocent X. à une prifon perpetuelle, où après avoir été enfermé pendant trente-fix ans, il fut relegué à Rieti par le pape Innocent XI. l'an 1681. & y mourut âgé de plus de 70. ans. Il avoit époufé, 1°. *Anne-Marie* Caffarelli, fœur de N. marquis de Turano: 2°. en 1672. pendant fa prifon, N. qui étoit de baffe naiffance. Du premier lit vinrent *Virginio*, mort jeune; FRANÇOIS-FELIX, qui fuit; & *Camille*, morte jeune. Du fecond lit fortit un fils mort en enfance.

XIII. FRANÇOIS-FELIX des Urfins, marquis de Perne, ayant été obligé de fortir de Rome en 1679. pour avoir maltraité les Sbirres, fe retira à Vienne, où il mourut avant fon

fon pere, fans laisser de posterité d'*Anne-Elisabeth* des Urfins de Castello, sœur de *Martius*, marquis de Penne.

*BRANCHE DES COMTES DE PACENTRO & d'*OPPIDO.

ROBERT des Urfins troisiéme fils de CHARLES, feigneur de Bracciano, fut comte de Tagliacozzo, & grand connetable du royaume de Naples. Il épousa 1°. *Violante* de faint Severin : 2°. *Catherine* de faint Severin. Du premier lit fortirent MARIO, qui fuit ; *Trafetta*, mariée à *Fabrice* Spinelli, feigneur de Roccaguglïesma ; *Urfine*, alliée 1°. à *Alfonfe* d'Avalos: 2°. à *Marcel* Colonne ; *Conftance*, qui épousa *Pierre-Bernardin* Caïetan, comte de Morconne ; & *Françoife* des Urfins, mariée 1°. à *François-Antoine* de Aquino marquis de Pefcaire: 2°. à *Jean-Baptifte* Caraffe. Du fecond lit vint *Alfonfine* des Urfins, mariée à *Pierre* de Medicis.

MARIO des Urfins, comte de Pacentro, époufa *Catherine* Zurla, dame de Oppido & de Petragallo, dont il eut ROBERT qui fuit; *Virginie*, mariée à *Jean Baptifte* de Morra ; & *Latin* des Urfins, qui d'*Adrianne* Palmiera, niece d'*André-Matthieu*, cardinal, eut *Virginie*, mariée à *Bernardin* Belprato, comte d'Anverfa; & *Paul-Emile* des Urfins, qui de *Virginie* Pignonea, eut pour fille unique *Anne* des Urfins, mariée à *Octave* Pignonei.

ROBERT des Urfins, comte de Pacentro, feigneur d'Oppido, &c. époufa *Beatrix* de faint Severin, fœur d'*Alfonfe* duc de Soma, dont il eut RAIMOND, qui fuit; & *Flaminio* des Urfins, pere de *Catherine*, alliée à *Olivier* Caraccioli.

RAIMOND des Urfins, comte de Pacentro, feigneur d'Oppido, &c. époufa 1°. *Fliciane* Caraffe fille de *Paul*, des ducs d'Ariano, dont il n'eut point d'enfans: 2°. *Fauftine* Caraffe, fœur de fa premiere femme, dont il eut *Octave* comte de Pacentro, mort fans pofterité ; SCIPION, qui fuit ; *Lelio*, qui de *Livie* Dentice eut des enfans; & *Lucrece* des Urfins mariée à *Louis* Caïetan, duc de Trajetto.

SCIPION des Urfins, comte de Pacentro, feigneur d'Oppido, &c. laiffa de *Jeanne* Cavaniglia, des comtes de Troja, OCTAVE, qui fuit ; *Cornelie*, mariée à *Jules-Cefar* Caraccioli; & *François* des Urfins, qui de *Jeanne* Caraffe fille d'*Antoine*, des ducs de Nocera, eut *Scipion*, mort fans alliance ; & *Hippolyte* des Urfins, mariée à *Marin* Frezza.

OCTAVE des Urfins, comte de Pacentro, laiffa de *Françoife* de Tolede fa femme, fille de *Louis*, des marquis de Villa-Franca, LOUIS, qui fuit; & JEAN, qui continua *la pofterité rapportée après celle de fon frere aîné.*

LOUIS des Urfins, comte de Oppido, &c. époufa *Lucrece* de Leyve, des princes d'Afcoli, dont il eut pour fils unique *Octave* des Urfins comte d'Oppido, &c. qui époufa *Cornelie* Mufcettola, fille de N. prince de Leporano.

JEAN des Urfins, fecond fils d'OCTAVE, comte de Pacentro, époufa *Hippolyte* Caraffe, fille & heritiere d'*Alfonfe*, duc de Cancellara, dont il eut *Octave*, duc de Cancellera; *Antoine*; N. mariée à *Charles* Cicala, prince de Tiriol ; & *Marie* des Urfins, mariée à *François* Molés, duc de Parete.

BRANCHE DES DUCS DE GRAVINA.

FRANÇOIS des Urfins, fecond fils de JEAN fenateur Romain, & frere puîné de CHARLES, feigneur de Bracciano, fut prefet de Rome, comte de Gravina, de Converfano & de Campagno, & mourut en 1456. Il avoit époufé 1°. *Marguerite* della Mare, dame de Canofa, de fainte Agathe, &c. veuve du comte de Troja & d'Afcoli : 2°. *Marie* Scillata, dame de Ceppalonie, & veuve de *Jacques-Antoine* della Mare, feigneur de Serin. Du premier lit fortirent JACQUES, qui fuit ; *Jacqueline*, mariée à *Jacques* Caïetan, comte de Fondi ; & *Jeanne* des Urfins, alliée à *Albert* Vifconti, feigneur de Maffino. Du fecond vint *Catherine* des Urfins, mariée à *Honoré* Caïetan, feigneur de Sermonette. *Il eut auffi pour enfans naturels de* Pafcarelle *fon amie*, Jean-Baptifte, *grand maître de l'ordre de Jerufalem, mort le* 8. *Juin* 1476. dont il fera parlé ciaprès dans un article feparé ; Marin, *créé archevêque de Tarente en* 1445. *mort en* 1471 ; Antonazzo, *comte de Gravina, mort en* 1456. *avant fon pere, fans pofterité legitime ;* Jacques, *mort en Tofcane en* 1454 ; Alexandre, *comte de Gravina, mort en* 1460. *fans pofterité; &* Urfine *des Urfins mariée à* François *Pregnani, prince de Capoue, neveu du pape Urbain VI.*

JACQUES des Urfins, comte de Gravina, de Campagno, feigneur de fainte Agathe, fut créé duc de Gravina, & époufa *Marie* Piccolomini d'Arragon, fille d'*Antoine*, duc d'Amalfi, dont il eut RAIMOND, qui fuit ; & *Marguerite* des Urfins, alliée 1°. à *Diegue* Cavaniglia, comte de Troja : 2°. à *Guillaume* Ferillo, comte de Muro.

RAIMOND des Urfins comte de Gravina, &c. époufa *Juftiniane* des Urfins, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit ; N. mariée à *Aftor* Baglioni, feigneur de Peroufe; *Jacqueline*, alliée à *Jean-Baptifte* Caraccioli, duc de Martina ; *Aurelie*, qui époufa *Barthelemi* de Capoue, comte d'Altavilla ; & *Françoife* des Urfins, mariée à *Jean-François* Caraffe, duc d'Ariano, morte le 25. Decembre 1563. âgée de 94. ans.

FRANÇOIS des Urfins duc de Gravina, &c. fut étranglé par Cefar Borgia le 18. Janvier 1503. ayant eu de N. fa femme dont le nom eft ignoré, FERDINAND, qui fuit ; JEAN-ANTOINE, qui fit *la branche des ducs de* SANTO-GEMINI, *rapportée ci-après* ; & *Catherine* des Urfins, mariée à *Jean-Jacques* Caraccioli, comte de faint Angiol.

FERDINAND des Urfins, duc de Gravina, &c. époufa 1°. *Angele* Caftriot: 2°. *Beatrix* Ferrelli, fille & heritiere d'*Alfonfe*, comte de Muro. Du premier lit vinrent *Livie*, mariée à *Jacques* Vitelli prince dell'Amatrice ; & *Jeanne* des Urfins, alliée à *Louis-Martin* de Capoue, comte d'Altavilla. Du fecond fortirent ANTOINE, qui fuit; *Flavio*, évêque de Murano, puis archevêque de Cozenfe, nommé cardinal en 1565. mort le 17. Juillet 1581; HOSTILIUS *qui a continué la pofterité rapportée après celle de fon frere aîné; Virginio*, mort jeune; FLAMINIO, qui a fait *la branche des comtes de* MURO, *mentionnée ci-après*; & *Catherine* des Urfins, mariée à *Alfonfe* Cardinés marquis de Laino.

ANTOINE des Urfins, duc de Gravina, &c. époufa *Felice* de faint Severin, fille de *Pierre-Antoine*, prince de Bifignano, dont il eut FERDINAND, qui fuit; *Pierre*, évêque de Spolete en 1589. & d'Averfe en 1591; *Lelio*, & *Julie* des Urfins, princeffe de Bifignano, mariée 1°. à *Jean-Baptifte* Spinelli, marquis de Fofcaldo : 2°. à *Tiberio* Caraffe, chevalier de la toifon d'or.

FERDINAND des Urfins, duc de Gravina &c. époufa 1°. *Conftance* Gefualda, fille de *Louis*, prince de Venouffe : 2°. *Virginie* de la Rouere, des ducs d'Urbin, veuve de *Frederic* Borromée, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de fa premiere femme, furent *Michel-Antoine*, duc de Gravina, mort fans pofterité de *Beatrix* des Urfins, fille de *Flaminio*, comte de Muro; & *Felix-Marie* des Urfins, ducheffe de Gravina, mariée à *Pierre* Caïetan, duc de Sermonette, morte fans pofterité.

HOSTILIUS des Urfins, fecond fils de FERDINAND, duc de Gravina, époufa 1°. *Dianore* Caraccioli, fille de *Ferdinand*, duc de Feroleto : 2°. *Diane* del Tufo, des marquis de Lavelli, dont il eut PIERRE, qui fuit ; & *Antoine* des Urfins, prince de Gallucio, mort fans enfans de *Dorothée* de Capoue, princeffe de Cofpoli : ni de *Victoire* Pignatelli, des ducs de Monteleon, veuve d'*Auguftin* Juftiniani, fes deux femmes.

PIERRE des Urfins, prince de Solafra, puis duc de Gravina après la mort de fa coufine, époufa *Dorothée* des Urfins, fille de *Flaminio*, comte de Muro, dont il eut FERDINAND, qui fuit; *Flavio*, mort jeune; & *Conftance* des Urfins, mariée à *Charles* Caraffe duc d'Andrie.

FERDINAND des Urfins, duc de Gravina, prince de Solafra, comte de Muro, &c. époufa *Jeanne* della Tolfa, fille de N. duc de Grumo, laquelle peu après que fon fils aîné eut embraffé l'état monaftique, fonda un couvent de religieufes Dominicaines à Gravina, où elle mourut le 21. Fevrier 1700. ayant eu pour enfans *Pierre-François*, duc de Gravina, prince de Solafra, &c. qui fe rendit religieux de l'ordre de faint Dominique, fous le nom de *Vincent-Marie*, & fut nommé cardinal le 22. Fevrier 1672. par le pape Clement X. puis archevêque de Bene-

vent, & ensuite pape sous le nom de Benoît XIII. *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; & DOMINIQUE des Ursins, qui suit;

DOMINIQUE des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra, comte de Muro, &c. mourut en 1705. Il avoit épousé 1°. en 1671. *Louise* Paluzzi Altieri, morte le 22. Juillet 1678. âgé de 23. ans : 2°. en 1683. *Hippolyte* del Tocco, fille de *Charles*, prince d'Achaye & de Montemileto. Du premier lit sortirent N. né le 15. Janvier 1673. mort jeune; & *Jeanne*, née en 1674. religieuse sous le nom de *Marie-Cecile*. Du second sont issus FERDINAND-BERNARD, qui suit; *Mondille*, comte de Muro; & trois filles.

FERDINAND-BERNARD des Ursins, duc de Gravina, prince de Solafra, a épousé en 1717. *Hiacinthe* Ruspoli, fille de *François* Marescotti-Ruspoli, connu sous le nom de *prince de Ruspoli*, & petite niece du cardinal Marescotti.

COMTES DE MURO.

FLAMINIO des Ursins, cinquiéme fils de FERDINAND, duc de Gravina & de *Beatrix* Ferrelli, comtesse de Muro, succeda à sa mere au comté de Muro, & épousa *Lucrece* del Tufo, des marquis de Lavello, dont il eut FLAMINIO, qui suit; & *Beatrix* des Ursins mariée à *Michel-Antoine* des Ursins, duc de Gravina.

FLAMINIO des Ursins, comte de Muro, eut d'*Aurelie* de Capoue des comtes d'Altavilla, pour fille unique *Dorothée* des Ursins comtesse de Muro, mariée à *Pierre* des Ursins, prince de Solafra, puis duc de Gravina.

DUCS DE SANTO GEMINI.

JEAN-ANTOINE des Ursins, fille puîné de FRANÇOIS duc de Gravina, laissa de *Cornelie* de Capoue, fille de *Barthelemi*, comte d'Altavilla, VIRGILIO, qui fuit; N. mariée à *Nicolas* des Ursins, comte de Pitigliano; & *Marie* des Ursins, alliée à *Jean* d'Avalos seigneur de Pomarico.

VIRGILIO des Ursins, duc de Santo Gemini, épousa *Jeanne* Caïetan, fille de *Boniface*, duc de Sermonette, dont il eut pour fils unique JEAN-ANTOINE, qui suit;

JEAN-ANTOINE des Ursins, duc de Santo Gemini, prince de Scandriglia, fut nommé chevalier de l'ordre du saint Esprit en 1608. par Henri IV. roi de France, & épousa *Constance* Savelli fille de N. prince de la Riccia, dont il eut pour fille unique *Justiniane* des Ursins, duchesse de Santo Gemini, mariée à *Ferdinand* des Ursins, duc de Bracciano, &c. * *Voyez* Sansovin. Ciaconius. Imhoff, *en ses vingt familles d'Italie*, &c.

URSINS (Pierre-François des) cardinal, puis pape sous le nom de Benoît XIII. né le 2. Fevrier 1649. fils aîné de FERDINAND des Ursins, duc de Gravina & de *Jeanne* della Tolfa, mort en 1730. *Voyez* BENOIST XIII.

URSINS (Jourdain des) cardinal, nâquit à Rome dans le XIV. siecle, & fut dans la suite archevêque de Naples. Le pape Innocent VII. le crea cardinal l'an 1406. Jean XXII. après lui avoir donné l'évêché d'Albe, l'envoya legat en Espagne contre l'antipape Benoît XIII. d'où il revint pour assister au concile de Pise, puis à celui de Constance, à la cinquiéme session duquel il présida. Martin V. ayant été elû dans ce concile, fit partir le cardinal des Ursins pour la France, avec le cardinal Philastre, pour y donner part de son élection, & tâcher de réunir les François avec leur souverain, & de reconcilier celui-ci avec le roi d'Angleterre. Revenu en Italie, le pape lui donna la legation de la marche d'Ancône & des provinces voisines, pour s'y opposer aux entreprises de quelques tyrans, qui tâchoient d'usurper les terres du domaine de l'Eglise. Le même pape l'envoya encore en Bohême, avec ordre de presenter en passant un des clouds de Notre-Seigneur au roi de Pologne. Il prêcha en Bohême une croisade contre les Hussites & autres heretiques du pays. Eugene IV. le fit évêque de Sabine, & lui donna charge d'aller au-devant de l'empereur Sigismond, qui venoit prendre la couronne imperiale à Rome, jusqu'où il accompagna sa majesté imperiale depuis la ville de Sienne, où il l'avoit rencontré. Enfin il mourut le 28. Mai 1439. étant doyen du sacré college, grand penitencier de l'eglise, & protecteur de l'ordre de saint François. * Auberi, *histoire des cardinaux*.

URSINS (Latinus des) cardinal, reçut la pourpre du pape Nicolas V. l'an 1408. & se démit en même tems de l'archevêché de Trani au royaume de Naples, en faveur d'un de ses freres, qui en fut pourvu. Le pape Jules II. ayant donné l'investiture du royaume de Naples à Ferdinand d'Aragon fils *naturel* du roi Alfonse, il envoya le cardinal des Ursins legat à Naples, pour y couronner le nouveau roi. Il eut ensuite l'évêché de Sabine & la legation de la Marche d'Ancône. Le pape Sixte IV. à l'élection duquel il avoit beaucoup contribué, le fit évêque de Frescati, & camerlingue de la sainte église, & ce fut avec ces deux dernieres qualités qu'il mourut, le premier Août 1477. âgé de 70. ans. * Auberi, *hist. des cardinaux*, &c.

URSINS (Jean-Baptiste des) cardinal, fils de LAURENT, seigneur de Monterotondo, après avoir exercé quelque tems l'office de clerc de la chambre apostolique, & celui de protonotaire du saint siege, fut nommé cardinal par le pape Sixte IV. l'an 1483. & fut depuis archiprêtre de sainte Marie Majeure, & archevêque de Tarente. Il eut beaucoup à souffrir sous le pontificat d'Innocent VIII. par la querelle qu'entreprirent Virginio & Paul des Ursins chefs de la maison, contre ce pape & la maison des Colonnes; mais son successeur Alexandre VI. lui donna lieu d'esperer qu'il seroit favorable à ceux de sa famille, puisque non seulement, il lui changea son titre de cardinal, mais encore il lui fit don de la terre de Soriano, & lui confia l'importante legation de Bologne. Aussi en reconnoissance, ce cardinal s'attacha-t-il si bien à ce pontife que l'an 1494. il n'y eut de tout le sacré college que lui & le cardinal Caraffe, qui ne l'abandonnerent point, lorsque Charles VIII. roi de France entra en Italie, dans la vûe, disoit-on, de faire déposer un si indigne pontife. Ils s'enfermerent avec lui dans le château saint Ange, le consolerent, le fortifierent, & firent agir auprès de sa majesté très-Chrétienne en sa faveur. Cependant nonobstant tout cet attachement, César Borgia, fils *naturel* du pape, entreprit de d pouiller les Ursins de leurs biens: n'y pouvant réussir par la guerre ouverte qu'il leur avoit declarée, il employa la ruse, & leur fit parler d'accommodement. Ils donnerent dans le piege, & se fiant à ses belles paroles, Paul des Ursins, le duc de Gravina, & quelques autres de leur faction l'allerent trouver pour s'aboucher avec lui: mais il les fit lâchement arrêter; & le pape en étant averti, envoya prier le cardinal des Ursins qui étoit rentré dans Rome sur la bonne foi de l'accord fait entre César Borgia & sa famille, de le venir trouver pour une affaire de consequence qu'il avoit à lui communiquer. Il ne fut pas plûtôt entré dans le Vatican, qu'on l'arrêta prisonnier, pendant que l'on se saisissoit de l'archevêque de Florence, du protonotaire des Ursins, & de quelques autres de ses alliés, qui furent conduits au château saint Ange. Le pape força le cardinal de signer un ordre pour livrer à César Borgia toutes les places dont la maison des Ursins étoit en possession. Il survêcut peu à cette violence (ainsi que l'ont dit plusieurs auteurs, même Italiens) d'un poison qui lui fut donné par ordre du pape, le vingtiéme jour de sa prison, & le 22. Fevrier 1503. Alexandre VI. pour tâcher de faire croire qu'il n'étoit point mort empoisonné, voulut que son corps fût porté en l'église de saint Pierre, en plein jour, à visage découvert, & que tous les cardinaux avec leurs familles assistassent à ses funerailles. * Auberi, *hist. des cardinaux*.

URSINS (Jean-Baptiste des) fils *naturel* de FRANÇOIS, comte de Gravina, prefet de Rome, fut trente-huitiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit alors à Rhodes, ayant succedé l'an 1467. à Raimond Zacosta, après avoir été grand prieur de Rome. Il arriva à Rhodes au mois de Decembre; & après avoir fortifié cette isle, il tint l'an 1471. un chapitre general, où il fit plusieurs ordonnances très-utiles à la religion. On y érigea aussi un bailli dans la langue d'Auvergne, qui fournissoit un grand nombre de bons chevaliers, & qui avoit peu de dignités. Ce bailli fut appellé bailli *de Lureil*, puis *de Lyon*; & eut rang de bailli capitulaire dans le conseil. On en créa un semblable en la langue d'Aragon, qui fut nommé bailli *de Cantavieia*,

avec pareil droit d'entrer au conseil. L'an 1472. le grand-maître des Ursins voyant que nul des grands-croix, ni des commandeurs ne vouloit accepter la charge de general des galeres, s'offrit lui-même, esperant de faire par ses biens & par son autorité, ce que les autres croyoient leur être impossible. Trois ans après, Alfonse roi de Naples, députa des gens à Rhodes, pour demander des oiseaux de proye au grand-maître, qui, par l'avis du conseil, lui envoya ceux qu'on avoit pris, & défendit la chasse aux habitans de l'isle, afin de lui en amasser d'autres. L'an 1476. sur la fin du mois de Mars, le grand-maître des Ursins tomba malade d'une fievre; & parce que les medecins rapporterent qu'il y avoit du danger, le conseil fit sceller tous ses coffres. Le jour suivant il lui prit une si grande syncope, qu'il perdit tout-à-coup l'ouïe & la parole, & demeura long tems sans mouvement, de sorte qu'on le crut mort. On faisoit déja des preparatifs pour ses funerailles, lorsqu'au bout de dix-huit heures il revint à soi, & recouvra la parole avec la connoissance. Ayant demandé à faire son testament, on leva adroitement le scellé, & on lui apporta ses papiers, qu'il vouloit voir, pour disposer de sa derniere volonté. Il vécut encore 66. jours après, jusqu'au 8. Juin 1478. au grand étonnement de ceux qui l'avoient vû auparavant, qui neanmoins étoient bien-aises de cette surprise, parce qu'ils souhaitoient sa conservation. Les baillis porterent son corps sur leurs épaules dans la chapelle du palais; & le lendemain dans l'eglise de saint Jean, où il fut enterré avec beaucoup de magnificence. Il eut pour successeur Pierre d'Aubusson. * Bosio, *hist. de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

URSINS (des) autre famille qui a produit de grands hommes, tire son origine de

I. PIERRE Jouvenel, natif de Troyes, qui vivoit l'an 1360. & laissa de N. d'Assenai, sa femme, *Pierre* Jouvenel, vivant en 1399; & JEAN, qui suit;

II. JEAN Jouvenel, seigneur de la Chapelle-Gaultier, la Glaisieres & Mormans en Brie par acquisition, conseiller au châtelet l'an 1380. prevôt des marchands l'an 1388. avocat du roi au parlement l'an 1404. chancelier de Louis, dauphin, duc d'Aquitaine l'an 1413. suivit le parti du roi Charles VII. qui le fit president au parlement, lors séant à Poitiers, où il mourut le premier Avril de l'an 1431. Les historiens l'appellent *homme entier, sage, & bon politique*, qui remit l'état de la ville, rétablit les privileges des marchands, & s'opposa aux insolences des grands, jusques au danger de sa vie; en reconnoissance de quoi la ville de Paris lui donna l'hôtel *des Ursins*, ce qui peut avoir servi pour ajoûter à son surnom celui *des Ursins*, dont il prit les armes. Il avoit épousé le 20. Juin de l'an 1386. *Michelle* de Vitri, fille de *Michel* seigneur de Goupillieres, Crespieres, &c. laquelle ne mourut que le 12. Juin de l'an 1456. & fut enterrée dans une chapelle de l'eglise de Notre-Dame de Paris, que les chanoines & chapitre de cette eglise lui avoient accordée pour elle & sa posterité par Lettres du 14. Juin 1443. Elle y est representée avec son mari. Leurs enfans, au nombre de 16. furent; 1. *Jean*, né le 25. Septembre de l'an 1387. mort jeune; 2. autre *Jean*, archevêque de Reims, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; 3. *Louis*, né le 3. Novembre de l'an 1393. demeura prisonnier des Anglois à la reddition de la ville de Melun l'an 1420. & fut depuis bailli de Troyes; 4. *Denys*, né le 19. Fevrier de l'an 1397. échanson de Louis Dauphin, duc de Guienne, mort sans alliance; 5. GUILLAUME, qui suit; 6. *Pierre*, né le 13. Juillet de l'an 1406. mort deux jours après; 7. autre *Pierre*, né le 6. Septembre de l'an 1407. mort sans alliance; 8. MICHEL, *qui continua la posterité rapportée après celle de son aîné*; 9. *Jacques*, né le 14. Octobre de l'an 1410. archidiacre de Paris, president des comptes l'an 1443. puis archevêque de Reims l'an 1441. dont il se démit l'an 1449. en faveur de son frere aîné; il fut patriarche d'Antioche, administrateur de l'evêché de Poitiers, prieur de saint Martin des Champs, & mourut le 12. Mars 1456; 10. *Jeanne*, née le 19. Juillet 1390. morte sans alliance; 11. *Isabeau*, née le 27. Decembre 1391. morte aussi sans alliance; 12. *Jeanne*, née le 24. Janvier 1394. mariée 1°. à *Pierre* de Chailli: 2°. à *Guichard* d'Appelvoisin, seigneur du Bois-Chapleau; 13. *Eudes*, née le 12. Juillet 1396. alliée à *Denys* des Marais; 14. *Marie*, née le 27. Août 1399. prieure de Poissi; 15. *Michelette*, née le 10. Mars 1402; & 16. *Benoite* Jouvenel des Ursins, née le 18. Juillet 1404. dont les alliances sont ignorées.

III. GUILLAUME Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, &c. né le 15. Mars 1400. conseiller au parlement l'an 1423. fut fait chevalier au sacre du roi à Reims l'an 1429. & fut nommé chancelier de France le 16. Juin 1445. & en cette qualité il assista aux entrées solemnelles que le roi fit ès villes de Rouen & de Bourdeaux l'an 1449. & 1451. Au commencement du regne du roi Louis XI. il fut desapointé de sa charge l'an 1461. & même arrêté prisonnier à Moulins l'an 1464. Il y fut neanmoins rétabli le 9. Novembre 1465. exerça sa charge jusqu'à sa mort, arrivée le 23. Juin 1472. & fut inhumé en l'eglise de Paris avec ses pere & mere. Il avoit épousé l'an 1423. *Geneviéve* Heron, fille de *Macé* Heron, tresorier des guerres, dont il eut JEAN, qui suit; & *Jacquette* Jouvenel des Ursins, mariée à *Jacques* de Beaujeu, seigneur de Linieres & d'Amplepuis, qui fut heritiere de son frere.

IV. JEAN Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, &c. reçu conseiller au parlement le 22. Juin 1463. mourut en son château de Traynel le 8. Mai 1492. sans laisser de posterité de *Louise* d'Isome sa femme, fille d'*Antoine* d'Isome, secretaire du roi, & de *Sybille* de Roffei, qu'il avoit épousée le 2. Septembre 1484.

III. MICHEL Jouvenel des Ursins, huitiéme fils de JEAN Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle-Gaultier, &c. & de *Michelle* de Vitri, né le 15. Janvier 1408. fut seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Doué, d'Armentieres, de Bergeresse, &c. bailli de Troyes, & mourut l'an 1470. Il avoit épousé le 25. Novembre 1446. *Yolande* de Monberon, fille de *François*, vicomte d'Aunai, & de *Louise* de Clermont, laquelle vivoit l'an 1484. Il en eut *Eustache*, vidame & chanoine de Reims, seigneur de Roissi en Brie, & de Mormans, mort à Rome l'an 1483; JEAN, qui suit; *Jacques*, seigneur d'Armentieres, mort sans alliance; *Raoul*, chanoine de Paris, seigneur de Roissi; *Louis*, seigneur du Moulin, archidiacre de Champagne, conseiller au parlement l'an 1495; *Charles*; *Jeanne*, mariée 1°. à *Enguerrand* de Couci, seigneur de Vervins: 2°. à *Jean* d'Esmiez; *Antoinette*, alliée le 9. Septembre 1482. à *Pierre* de Choiseul, seigneur de Clermont; *Guionne*, & *Michelle*, religieuses à Poissi.

IV. JEAN Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle-Gaultier, de Doué, Armentieres, Roissi, Marli-la-Ville, &c. est nommé dans les procès verbaux des redactions des coûtumes de Paris & de Meaux, & épousa *Louise* de Varie, fille de *Guillaume*, seigneur de l'Isle-Savari, & de *Charlotte* de Bar, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Jean*, doyen de Paris, abbé de saint Meen, puis évêque de Treguier en 1548. mort l'an 1566; *Antoine*, vicomte de Beaujeu; *Jean-Baptiste* abbé d'Aumale; LOUIS, qui a fait *la branche des seigneurs d'*ARMENTIERES, *rapportée ci-après*; *Charles*, abbé de saint Nicaise de Reims; *Jacques* prieur de Coinci; *Jeanne*, mariée à *Alpin* de Bethune, baron de Baye; *Charlotte*, alliée à *Gratien* de Carré, seigneur de saint Quentin, &c; *Yolande*, mariée 1°. à *Claude* Toignel, seigneur d'Espense: 2°. à *Antoine* de Geresme, seigneur du Pré-du-Buz; *Marie*, & *Claude*, religieuses à Poissi; & *Catherine* Jouvenel des Ursins, épouse de *François* de Renti, baron de Ribehan.

V. FRANÇOIS Jouvenel des Ursins, seigneur de la Chapelle, Doué, &c. chevalier de l'ordre du roi, épousa *Anne* Lorphevre, dame d'Armenonville, fille de *Bertrand* seigneur d'Armenonville, & de *Valentine* Luillier, dame de Cramoyau, dont il eut CHRISTOPHLE, qui suit; *Jean*, seigneur de Neuville, mort sans enfans; *François*, chevalier de Malte; *Jacques*, mort sans alliance; *Anne*, mariée 1°. à *Guillaume* de Lannoi, seigneur de la Boissiere: 2°. à *Charles* d'Ongnies, comte de Chaulnes, chevalier des ordres du roi; & *Valentine* Jouvenel des Ursins, mariée à *François* de Hangest, seigneur de Genlis.

VI. CHRISTOPHLE Jouvenel des Ursins, baron de Traynel, seigneur de la Chapelle, &c. lieutenant de roi en l'isle de France, gouverneur de Paris, chevalier des ordres

du roi, mourut l'an 1588. Il avoit épousé *Magdelaine* de Luxembourg, fille d'*Antoine* comte de Brienne, & de *Marguerite* de Savoye-Tende, dont il eut FRANÇOIS, II. du nom, qui suit; *Philippe*, abbé de Valleroi & de saint Thibaud de Bethune; *Catherine*, mariée l'an 1579. à *Claude* de Harville, seigneur de Paloiseau, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Compiegne, dont les enfans ont été substitués au nom des URSINS; *Marguerite*, alliée 1°. à *Gilles* Jouvenel des Ursins, II. du nom, seigneur d'Armentieres, son cousin: 2°. à *Henri* de Boves, baron de Contenan; *Catherine-Alfonsine*, abbesse d'Hieres; & *Isabelle* Jouvenel des Ursins, mariée 1°. à *Mercure* de saint Chamant, seigneur du Pesché, baron de Marigni, bailli & gouverneur de Château-Thierri: 2°. à *Louis* de la Marck, marquis de Mauni, morte le 10. Juillet 1644.

VII. FRANÇOIS Jouvenel des Ursins II. du nom, marquis de Traynel, baron de Neuilli, seigneur de la Chapelle, &c. chevalier des ordres du roi, ambassadeur à Rome & en Angleterre, mourut le 9. Octobre 1650. âgé de 81. ans, après avoir substitué son nom, ses armes & ses biens à *François* de Harville son petit neveu, n'ayant eu de *Guillemette* d'Orgemont, dame de Meri sa femme, fille de *Claude*, seigneur de Meri, & de *Magdelaine* d'Avaugour, qu'une fille unique nommée *Charlotte*, morte jeune.

*BRANCHE DES SEIGNEURS d'*ARMENTIERES.

V. LOUIS Jouvenel des Ursins, cinquiéme fils de JEAN, seigneur de la Chapelle, &c. & de *Louise* de Varie, fut seigneur d'Armentieres, vicomte de la Tournelle, seigneur de Cugni, &c. & épousa *Françoise* de Wissocq, dite *de Gapanes*, fille de *Charles* de Wissocq, seigneur de Robecourt, & de *Magdelaine* de Lamet, dont il eut GILLES, qui suit; & *Marie* Jouvenel des Ursins, dame de Villiers & de Jouvaigne, mariée le 14. Octobre 1550. à *Antoine* de Conflans, seigneur de Vielzmaisons, vicomte de Vadencourt, &c.

VI. GILLES Jouvenel des Ursins, seigneur d'Armentieres, &c. épousa *Anne* d'Arces, veuve de *Louis* d'Humieres, seigneur de Contai, & fille de *Nicolas*, seigneur de la Bastie, & d'*Anne* le Veneur, dont il eut pour fils unique GILLES, qui suit; & *Charlotte* Jouvenel des Ursins, qui herita de tous les biens de sa branche après la mort de son frere, & épousa *Eustache* de Conflans, vicomte d'Auchi, chevalier des ordres du roi, gouverneur de saint Quentin.

VII. GILLES Jouvenel des Ursins II. du nom, seigneur d'Armentieres, &c. épousa *Marguerite* Jouvenel des Ursins sa cousine, fille de *Christophle*, baron de Traynel, &c. & de *Magdelaine* de Luxembourg-Brienne, dont il n'eut point d'enfans. Sa veuve prit une seconde alliance avec *Henri* de Boves, baron de Contenan, *ainsi qu'il a été remarqué ci-dessus*. * Du Chêne, *histoire des chanceliers*. Le pere Anselme, *histoire des grands officiers*.

URSINS (Jean Juvenal ou Jouvenel des) archevêque de Reims, celebre dans le XV. siecle, frere de *Guillaume* des Ursins, baron de Traynel, & chancelier de France. Après s'être distingué dans la charge de maître des requêtes, & dans d'autres emplois, il embrassa l'état ecclesiastique, & fut évêque de Beauvais en 1432. de Laon en 1444. puis archevêque de Reims en 1449. après son frere *Jacques*. L'an 1461. il sacra le roi Louis XI. & fut nommé avec quelqu'autres prelats, par autorité du pape Calixte III. pour informer de la sentence injuste prononcée par les Anglois contre Jeanne d'Arc, connue sous le nom de la *Pucelle d'Orleans*. Il tint aussi un concile, & mourut le 14. Juillet de l'an 1473. âgé de 85. ans; & est enterré en son église. Ce grand homme a écrit une histoire du regne du roi Charles VI. depuis l'an 1380. jusqu'en 1422. que Theodore Godefroi avocat en parlement, & Denys son fils ont publiée. Miraumont, Bouchel, le pere la Noue & d'autres, ont écrit que Jean Juvenal des Ursins avoit été chancelier de France, après son frere, mais c'est sans raison. * Sansovin *genealog. de la casa Ursina*. Robert & Sainte Marthe, *Gall. Christ. de archiepiscop. Remens.*

URSINS (Claude Jouvenel des) religieuse du monastere de Poissi de l'ordre de saint Dominique dans le XVI. siecle, composa un traité de l'instruction pour les novices dont elle avoit eu soin, avec des exhortations spirituelles aux religieuses. Elle vivoit l'an 1500. Le pere Hilarion de Coste a fait son éloge parmi les vies des dames illustres.

URSINS (Charlotte des) vicomtesse d'Auchi, illustre dans le XVII. siecle par son esprit & par sa pieté, fille de GILLES Jouvenel des Ursins, seigneur d'Armentieres, & d'*Anne* d'Arces, fut mariée à *Eustache* de Conflans, vicomte d'Auchi, &c. gouverneur de saint Quentin, & lieutenant general des armées du roi, mort l'an 1628. Elle mourut vers l'an 1650. & a composé une très-belle paraphrase sur l'épître de saint Paul aux Hebreux. Divers auteurs ont fait son éloge.

URSINUS (Latinus) mathematicien, a fait un livre intitulé *P. Radius astronomicus*, & divers autres ouvrages. * Sponde & Bzovius, *in annal.* Onuphre. Ciacconius. Villani. Blondus. Garimbert, &c.

URSINUS (Jean) medecin François au XV. siecle, a composé quelques ouvrages de medecine en vers latins: sçavoir, *prosopopœia animalium aliquot* en vers elegiaques, imprimé à Vienne en Dauphiné l'an 1541. *in* 4°. avec des scholies de Jacques Olivier, medecin. On imprima dans la même ville la même année ses *elegiæ de peste, eâque medicinæ parte, quæ in victûs ratione consistit*. Il a aussi fait un commentaire sur les distiques de Caton. Il a été fort loué par Etienne Roybosius Tulinus. * Epitome *bibliotheca Gesneri*. Reinesius, *epist.* 41. *ad Daumium.*

URSINUS (Fulvius) *cherchez* FULVIUS URSIN.

URSMAR, abbé de Lobes, né en Hainault l'an 643. fut fait abbé de Lobes l'an 686. fonda les monasteres d'Aune & de Wasters, & mourut l'an 713. * Anso, *apud Bolland.* Mabillon, Baillet, *vies des Saints au* 18. *Avril.*

URSULE (sainte) étoit, dit-on, fille d'un prince de l'isle de la Grand'Bretagne, & fut martyrisée auprès de Cologne sur le Rhin, avec un grand nombre de filles qui l'accompagnoient. Voici de quelle maniere on debite cette histoire, dont plusieurs ont fait une espece de roman. Maxime s'étant fait saluer empereur l'an 382. par une armée qu'il commandoit dans la Grand'Bretagne, qui fut bientôt après nommée Angleterre, passa dans les Gaules pour s'y établir, & déposseder l'empereur Gratien. Un de ses chefs nommé Conan, prince Breton qui étoit Chrétien, se signala dans cette expedition par sa conduite & par son courage; ce qui obligea Maxime à lui donner le gouvernement de l'Armorique ou petite Bretagne, où il lui donna aussi le titre de duc, & selon d'autres celui de roi. Conan établit son siege dans la ville de Nantes, & envoya des députés en la Grand'Bretagne pour demander Ursule en mariage à son pere Dionnot, prince Breton, ou selon d'autres roi de Cornouaille, qui étoit aussi Chrétien, avec autant de filles de cette isle qu'ils en pourroient amener, pour les Bretons qui avoient accompagné Conan dans l'Armorique. Ces députés ayant été bien reçus, la princesse Ursule s'embarqua à Londres avec toutes ces filles; mais une tempête, dit on, emporta la flotte sur la côte de la Gaule Belgique, d'où elle se retira à Tiel, qui est un port vers l'embouchure du Rhin, dans le pays appellé maintenant le duché de Gueldres; & de-là elle avança vers Cologne par le Rhin. Les Huns commandés par Gaunus, qui tenoient alors la campagne pour l'empereur Gratien contre le tyran Maxime, voyant des vaisseaux Bretons leurs ennemis, les attaquerent & s'en saisirent facilement, n'y ayant qu'un petit nombre de gens de guerre qui les escortoit. Ces barbares voulurent forcer toutes ces filles; mais la majesté de la princesse Ursule arrêta leur violence pour un peu de tems, pendant lequel elle excita ses compagnes à souffrir la mort plûtôt que ce deshonneur. Alors les Huns transportés de fureur, parce qu'ils ne pûrent satisfaire leur brutalité, les massacrerent toutes, & ne pardonnerent à aucun de ceux qui les escortoient. Cela arriva l'an 383. Quant au nombre de ces saintes Vierges, il n'est pas facile de le déterminer. Usuard, qui vivoit au VIII. siecle, dit seulement qu'elles étoient en grand nombre. Sigebert, qui vivoit l'an 1110. écrit qu'elles

étoient onze mille; & les auteurs qui sont venus depuis, ont été la plûpart de cette opinion; mais quelques-uns disent qu'elles n'étoient que onze en tout: parce qu'ayant trouvé quelques titres anciens où ce nombre est marqué en chiffre romain de cette maniere; Les XI. M. V. ils lisent les onze martyres Vierges. Ils ajoûtent que les anciennes armes de la ville de Cologne sont onze flambeaux, parce que cette ville étant assiegée l'an 1205. par les Suedois, ces saintes Vierges se presenterent, dit on pour la défendre, tenant chacune un flambeau à la main. Mais ceux qui suivent l'opinion commune, disent que chaque flambeau marque un mille.

L'auteur inconnu de l'histoire de sainte Ursule rapportée par Surius, & celui qui l'a augmentée, disent que sainte Ursule s'étant reposée deux jours à Cologne fit un voyage à Rome; que le pape Cyriaque qui étoit natif de la Grand'Bretagne, l'accompagna lorsqu'elle revint à Cologne; que Conan duc de Bretagne ayant appris qu'Ursule retournoit de Rome, l'alla trouver à Cologne; où il fut marié avec elle par le pape Cyriaque, de sorte neanmoins qu'il fit vœu de continence, aussi bien qu'Ursule; qu'enfin le pape & Conan souffrirent le martyre avec ces saintes Vierges. Mais ce recit est une pure fiction. Il n'y a point eu de pape nommé Cyriaque; & le pape Cyrice, ou Sirice, dont le nom a quelque rapport à celui-là, étoit Romain, & mourut à Rome l'an 398. On dit que parmi les tombeaux de ces vierges martyres, on découvrit plusieurs années après le sepulcre d'un prélat, appellé Cyriaque avec le titre de pape, ce qui peut bien être; car en ce tems-là on donnoit le nom de pape aux évêques;& on peut bien croire qu'il y en avoit quelqu'un de ce nom dans la compagnie de sainte Ursule. A l'égard de Conan, on voit dans Cologne à côté du tombeau de sainte Ursule celui de Conan Meriadec. Il y a apparence que celui-là étoit le principal ambassadeur, qui épousa Ursule dans la grand'Bretagne, au nom de son prince. Pour Conan duc de Bretagne, il vécut encore cinq ans après, & fut enterré dans l'eglise de saint Paul de Leon, qu'il avoit fondée.

Il y a des auteurs qui ont passé à une autre extrêmité, & qui ont dit qu'il n'y avoit jamais eu de sainte Ursule. Cependant l'autorité de l'eglise qui en fait la fête, en doit convaincre tout esprit raisonnable. Il est vrai que le venerable Bede, qui a écrit l'histoire des Bretons & des Anglois, n'en parle point non plus que des autres vierges ses compagnes; mais on sçait que cet historien a ômis une infinité de choses. Il passe quelquefois des vingt, des trente, des quarante, & même des centaines d'années, sans rien dire de ce qui s'est fait pendant ce temslà. Bien plus, durant l'espace de 483. ans, il ne fait mention que d'un seul roi de ces isles, sçavoir de Lucius, qui vivoit l'an 156. C'est pourquoi Usserius a fait de nouvelles recherches, & parle de beaucoup de Saints que Bede avoit ômis; entre autres de sainte Ursule sous le nom de *Saula* ou *Soula*, abregeant le nom d'*Ursula*, que ceux du pays prononçoient *Oursula*, comme les Italiens. Sigebert a même abregé le nom de Dionnot, appellant Not le pere de sainte Ursule. La tradition des habitans du pays rapportée par Lindan, évêque de Ruremonde, est que le lieu où ces saintes filles furent enterrées à Cologne, ne peut souffrir aucun autre corps, & le rejette aussi-tôt, quand même ce seroit celui d'un enfant. On n'a rien de certain touchant cette Sainte; l'histoire qui en est rapportée dans Surius étant entierement fabuleuse, aussi bien que l'histoire du pape Cyriaque, & de Conan Meriadec. Sa fête se trouve marquée au 21. d'Octobre dans le martyrologe de Vandalbert, qui vivoit vers le milieu du IX. siecle; mais les autres martyrologes anciens n'en font aucune mention. On ne sçait pas si la fable des onze mille vierges est venue, comme il est marqué, de l'équivoque du chiffre romain XI. M. V. ou comme d'autres conjecturent, du nom d'*Undecimilla* compagne de sainte Ursule. * Dom Claude Martin, *dissertation historique à la tête de ses meditations pour la fête & pour l'octave de sainte Ursule.* Ce Benedictin adopte l'opinion des onze mille vierges. Usserius dans son ouvrage intitulé, *Britannic. ecclesiarum antiquitates.*

URSULE (Sainte) ou URSULINE, ordre religieux de filles & de veuves, qui suivent la regle de saint Augustin, sous la conduite des évêques. La B. Angele de Bresce établit cet institut en Italie l'an 1537. ensuite il fut approuvé l'an 1544. par le pape Paul III. & elles continuerent encore long-tems à vivre chez leurs parens, s'employant à toutes sortes d'œuvres de charité. En 1574. Françoise de Bermond, fille d'un tresorier de France, engagea quelques filles d'Avignon à embrasser avec elle l'institut de la B. Angele; & ce ne fut que l'an 1596. qu'elles commencerent à vivre en commun. La premiere communauté se forma à l'Isle dans le comté Venaissin: il y en eut bientôt plusieurs semblables en France; & l'an 1604. la celebre mademoiselle Acarie fit venir quelques-unes de ces filles à Paris, où on les employa, comme par tout ailleurs, à l'instruction gratuite des jeunes filles. Ce fut madame de sainte Beuve, qui fut la fondatrice de cette maison. Elle voulut que les filles qu'elle y reçut, s'engageassent par des vœux solemnels; & le pape Paul V. le permit par une bulle du 13 Juin 1612. C'est-là l'origine des religieuses Ursulines. Plusieurs villes du royaume souhaiterent en avoir: la ville de Paris leur en fournit, & il y a presentement plus de 80. maisons de cette congregation, c'est-à-dire, qui suivent les mêmes constitutions; car elles ne forment pas proprement une congregation, puisque tous les couvens sont soûmis aux évêques. Peu après le même Paul V. par un bref de l'an 1615. érigea la maison des Ursulines de Toulouse en vrai monastere, dont les constitutions sont communes à une vingtaine d'autres couvens, qui forment ainsi la congregation de Toulouse. Celle de Bourdeaux fut formée l'année 1616. par une bulle du même pape, & comprend plus de cent maisons. Il s'en forma une autre l'an 1619. à Lyon, qui est composée d'environ soixante & quinze monasteres, & une autre encore la même année à Dijon, qui est de vingt-sept maisons. Il y a aussi la congregation de Tulles & celle d'Arles, outre celle de la Presentation, & l'on suit dans toutes des constitutions differentes. Il y a aussi en Franche-comté des Ursulines, qui ne font que des vœux simples, ainsi que celle de Parme & de Foligni, & encore celles de sainte Rufine à Rome. * *Chronique generale des Ursulines.* Sponde, *A. C.* 1611. *n.* 6. Hilar. de Coste, *vies des dames illustres, en Magdelaine l'Huillier.* Hermant, *histoire des ordres religieux.*

URSUS (Nicolas Raymarus) Danois, astronome dans le XVI. siecle, étoit dans sa jeunesse gardeur de pourceaux. Il s'adonna de lui même à l'étude des langues & des sciences, & y fit du progrès sans aucun maître. Il fit ensuite profession d'enseigner l'astronomie & les mathematiques. Ticho Brahé l'accusa d'avoir dérobé son systême. Ursus fit des leçons de mathematiques à Strasbourg, l'an 1588. & 1589. Il fut ensuite appellé par l'empereur pour enseigner les mathematiques à Prague. Il se retira de cette ville, l'an 1598. & mourut quelque tems après. Il a laissé plusieurs ouvrages de mathematiques. * Mollerus, *Isagoge ad histor. Chersonesi Cimbricæ.* Gassendi, *in vita Tychonis.* Bayle, *dict. crit.*

URSWICUS (Christophle) Anglois, docteur en droit, puis cardinal & archevêque d'Yorck, souffrit avec Jean Morton, archevêque de Cantorberi, de grandes persecutions, pendant que Richard III. regnoit en Angleterre. Henri VII. étant monté sur le thrône, le fit son aumônier, le nomma ambassadeur auprès des plus grands princes de l'Europe, & lui donna l'archevêché d'Yorck. Le pape Alexandre VI. le fit son tresorier en Angleterre; & le pape Jules II. le fit cardinal prêtre du titre de sainte Praxede au mois de Mars de l'an 1511. Urswicus fut empoisonné par un Italien qui étoit son valet de chambre ou son chapelain, & mourut à Rome le dernier Juin de l'an 1514. sous le pape Leon X. & sous Henri VIII. roi d'Angleterre. Tous ses ouvrages ont été perdus. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

U S

USBECK, *cherchez* TARTARIE, grande region d'Asie.

USCAN, est le nom d'un évêque de Vuschavanch, lieu situé au pied du mont Araos, du côté du midi, où est le monastere de saint Sergius. Il fut député par son

patriarche, qui reside à Egmiazin l'an 1662. pour venir en Europe faire imprimer la bible armenienne, pour la commodité des eglises Armeniennes, & d'autres livres qui servent à leurs usages. Il vint à Rome, où il fut très-bien reçu du pape Alexandre VII. & y demeura environ quinze mois; après lesquels il s'embarqua pour aller à Amsterdam, où il fit imprimer une bible, & plusieurs autres livres d'eglise, & même quelques ouvrages qui regardent l'histoire de sa nation: il vint ensuite avec la permission du roi, s'établir à Marseille, où il fit imprimer plusieurs livres en armenien pour ceux de sa nation, & où il mourut. Cette imprimerie a neanmoins toûjours continué après lui, si ce n'est qu'il y a eu des procès, & qu'on a prétendu qu'il s'y imprimoit des livres avec de grandes erreurs en fait de religion. Ces ouvrages ont été examinés avec rigueur. L'affaire a été portée pardevant l'intendant de Provence, & est même venue au conseil du roi, où elle a fait beaucoup de bruit. M. Simon a fait imprimer une notice des églises qui dépendent du patriarche d'Armenie, residant à Egmiazin, laquelle a été dictée par l'evêque Uscan; mais comme cette notice a été imprimée en Hollande, on y a fait bien des fautes dans les noms propres des eglises. * M. Simon.

USCOQUES, peuples de la Croatie imperiale, c'est-à-dire, de celle qui appartient à la maison d'Autriche, sortirent dans le XVI. siecle de la Dalmatie, pour fuir la tyrannie des Turcs; d'où vient, selon quelques-uns, le nom de *scoco*, qui signifie *fugitif* ou *transfuge*. La premiere & la plus considerable place que les Uscoques choisirent, fut la forteresse de Clissa, bâtie au-dessus de Spalatro, dont étoit alors seigneur Pierre Crusich, feudataire & vassal de la couronne de Hongrie; mais lorsque cette place eut été prise par les Turcs l'an 1537. les Uscoques se refugierent à Segna, qui est une ville située vis-à-vis de l'isle de Veglia. Elle appartenoit en ce tems-là au comte de Frangipani, & fut depuis unie à l'archiduché d'Autriche par l'empereur Ferdinand. Le comte, qui n'avoit pas assez de force pour la défendre contre les Mahometans, y donna une retraite aux Uscoques. Ces gens feroces & accoutumés à courir de pied ferme par les bois & par les rochers, sembloient être capables de chasser les Turcs de ce pays, & de leur faire quitter la Lique & la Corbavie, provinces exposées à leurs courses. En effet les Uscoques firent d'abord merveilles, & battirent souvent l'ennemi; mais ils ternirent bientôt la gloire de leurs armes, par leurs larcins & leurs pillages sur les Chrétiens mêmes: ce qui les rendit odieux à tous leurs voisins, & leur attira la guerre de la part des Venitiens. Dans les commencemens leur nombre ne montoit qu'à six cens hommes de service ou environ; neanmoins il est incroyable avec combien de succès ils attaquoient les Turcs à la campagne, dans les marchés, & jusques dans leurs maisons, d'où ils emmenoient plusieurs prisonniers, & quantité de bétail: ce qui obligea les Turcs de leur opposer une milice de gens encore plus méchans qu'eux, appellés les *Martelosses*.

Il y a trois sortes d'Uscoques, les *Casalins*, les *Stipendiaires*, & les *Avanturiers*. Les CASALINS, ou CITADINS sont ceux qui sont nés dans la ville de Segna, & qui ont un domicile fixe, de pere en fils. Les STIPENDIAIRES sont ceux qui ont quelque solde, & sont divisés en quatre compagnies, chacune de cinquante hommes, sous quatre commandans. Il y a d'autres chefs d'Uscoques, qui arment chacun une barque, pour aller en course. A ceux-ci se joignent les AVANTURIERS, qui sont des vagabonds ou des fugitifs de Turquie & de Dalmatie. Les barques ordinaires des Uscoques peuvent porter chacune 30. hommes, & quelquefois 50. Tous les ans ils font plusieurs sorties generales, à moins qu'ils n'en soient empêchés; mais il y en a deux plus ordinaires, l'une à Pâques & l'autre à Noël. Les Uscoques, qui sont répandus dans les terres de Vinadol, se joignent alors à ceux de Segna. Pendant ce tems-là, la ville n'est gardée que par quelques vieillards, accompagnée des femmes & des enfans, avec les prêtres & les religieux. Les Uscoques exercent la piraterie avec quelque succès, non pas à cause de leur valeur; mais à la faveur des isles, des écueils, & des ports deserts, dont le golfe de Venise abonde, & qui sont très-commodes pour dresser des embuches. Leurs armes sont une arquebuse & une hache, avec une bayonnette. A l'égard de la religion, ils sont Catholiques; mais on ne peut pas dire qu'ils soient bons Chrétiens, puisqu'ils font profession de voler, & qu'ils ne vivent que de pillage. * Amelot de la Houssaye, *hist. des Uscoques*.

USEDOM, petite isle de la Pomeranie royale. Elle est entre la Péne & la Swine, qui sont deux embouchures de l'Oder & la mer Baltique. Il n'y a rien de considerable, que la ville d'Usedom, située sur la côte meridionale de l'isle, où elle a un bon port & une bonne citadelle. Cette ville fut surprise par l'electeur de Brandebourg l'an 1676. & rendue aux Suedois l'an 1679. par la paix de saint Germain en Laye. * Mati, *dictionaire*.

USENBERG (la seigneurie d') c'est un petit pays du cercle de Souabe, renfermé entre le marquisat d'Hochberg, la seigneurie de Malberg, & le Rhin. Ce pays a eu autrefois ses seigneurs particuliers. Il est maintenant à la maison d'Autriche, & ses lieux principaux sont les bourgs de Kentsingen, & d'Endingen. * Mati, *dictionaire*.

USERCHE, *cherchez* UZERCHE.

USEZ, *cherchez* UZE'S.

USIATYN, petite ville de la Russie Polonoise. Elle est dans la haute Podolie, sur la riviere de Sebrowcze, à onze lieues de Kaminiecz, vers le nord. * Mati, *dict*.

USIPETES, ancien peuple de Germanie, voisin des Sicambres & des Teucteres. Quelques-uns croyent que c'est à present le comté de Zutphen. * Cæsar, *de bell. Gall. l.* 4. Tacit. *de morib. German. c.* 12.

USKE, ville avec marché dans le comté de Monmouth en Angleterre. Elle est capitale de son canton, située sur une riviere de son nom. Elle est bien bâtie, grande, & étoit ci-devant fortifiée d'un château, qui est maintenant ruiné. On prétend que c'est-là où étoit l'ancienne *Burium*. Le duc de Beaufort a une belle maison de campagne près de-là. On l'appelle le *château de Ragland*. Uske est à 108. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois*.

USON, Phenicien, bâtit un temple aux vents, que les Pheniciens adoroient, aussi-bien que les Perses, * Eusebe, *de præpar. evangel. l.* 1. Ce même auteur fait mention dans le même ouvrage, (*l.* 5.) d'un autre USON très-ancien, qui couvroit les hommes d'habits de peaux de bêtes.

USORA, contrée de la Turquie en Europe. Elle est dans la Bosnie, entre la contrée de Cracovo, & les rivieres de Sane, de Bosna, de Verina. Arki le Turk en est la capitale. * Mati, *dict*.

USOUS, frere de Hypsuranius, habitant de Tyr, ayant eu querelle avec son frere, fut le premier qui fit une barque d'un tronc d'arbre creusé, pour se mettre en mer: ce qui a fait dire à Tibulle:

Prima ratem ventis credere docta Tyros.

Les prêtres Pheniciens comptoient 2300. ans depuis ce tems-là. Mais ils se trompoient dans leur chronologie; car la ville de Tyr n'a été bâtie que quelques années avant la prise de Troye par les Sidoniens, 240. ans avant la construction du temple de Jerusalem, selon Josephe, & 1248. avant Jesus-Christ.* Sanchoniaton, *apud Euseb. præparat. evangel. lib.* 1. Tibull. *lib.* 1. *eleg.* 7. Marsham, *can. chron.* M. Du Pin, *biblioth. universelle des historiens profanes*.

USSERIUS (Henri) en anglois *Usher* ou *Ussher*, oncle du celebre *Jacques* Usserius, fut archevêque d'Armach, & primat d'Irlande au commencement du XVII. siecle. Le Jesuite Henri Fitz Simon Irlandois, fait un conte de lui, qui a tout l'air d'une fable. Il dit que ce prelat avoit travaillé long-tems à un ouvrage contre Bellarmin, mais que son épouse lui en extorqua tous les cayers, & les jetta dans le feu, sous pretexte que la partie ne pouvoit pas être égale entre un homme chargé d'enfans & d'affaires domestiques, & un homme detaché de tous les soins de la terre. Henri Usher n'étant encore qu'archidiacre à Dublin, fut deputé deux fois à la reine Elisabeth, premierement pour une affaire qui regardoit l'eglise

de saint Patrice, cathedrale de Dublin, puis pour la fondation de l'académie de cette même ville. Ces deux deputations furent suivies d'un heureux succès. * *Voyez la vie* de Jacques Usserius, *& le dictionaire* de M. Bayle.

USSERIUS, en anglois *Usher* (Jacques) archevêque d'Armach en Irlande, & un des plus grands hommes du XVII. siecle, né à Dublin, capitale du royaume d'Irlande, l'an 1580. le 4. Janvier, étoit fils d'ARNOLD d'Usher, un des six clercs de la chancellerie. La famille des Usher est fort ancienne, & *Nevils* étoit autrefois son veritable nom; mais un des ancêtres changea le nom de *Nevils* en celui d'*Usher* (qui signifie *huissier*) parce qu'il étoit huissier du roi Jean, vers l'an 1200. Usserius étudia dans l'université de Dublin, établie principalement par les soins de Henri Usher son oncle, archevêque d'Armach. Pendant le cours de ses études, il fit un progrès merveilleux dans les langues, la poëtique, l'éloquence, les mathematiques; mais sur-tout dans la chronologie, l'histoire sacrée & profane, & la theologie, pour laquelle il donna des marques d'un esprit & d'une science extraordinaire dès l'âge de dix-huit ans. L'an 1615. il y eut un parlement en Irlande, & une assemblée du clergé, où l'on composa des articles touchant la religion & la discipline ecclesiastique. Ces articles furent dressés par Usserius, & approuvés par le roi Jacques, quoiqu'ils fussent un peu differens de ceux de l'eglise Anglicane. Quelques uns prirent de-là sujet de l'accuser de Puritanisme; mais cela ne lui fit pas perdre les bonnes graces du roi, qui lui donna l'évêché de Meath l'an 1620. & l'archevêché d'Armach l'an 1625. En 1631. il donna au public l'histoire de Gothescalque, moine de l'abbaye d'Orbais; & cette histoire fut le premier livre latin qu'on imprima en Irlande. Sur la fin de cette année, il fit un voyage en Angleterre, où il publia un traité de l'ancienne religion d'Irlande. Il quitta encore l'Irlande l'an 1640. & n'y put retourner depuis à cause des guerres civiles: c'est pourquoi il fit transporter sa bibliotheque en Angleterre, après avoir perdu tous ses autres biens qui étoient en Irlande. Les curateurs de l'université de Leyde lui firent, dit on, offrir une pension considerable, avec le titre de professeur honoraire, s'il vouloit se rendre en Hollande. Mais il y en a qui doutent de ce fait. Le cardinal de Richelieu lui envoya sa medaille, & lui offrit aussi une grande pension, avec, dit-on, la liberté de faire profession de sa religion en France, s'il y vouloit venir; mais Usserius aima mieux demeurer en Angleterre, où il continua de composer plusieurs ouvrages remplis d'une grande érudition. Pendant que le parlement tenoit le roi Charles I. prisonnier dans l'isle de Wigth, & vouloit faire abolir le gouvernement épiscopal, il proposa un expedient, dans lequel il accordoit en quelque maniere le gouvernement que les Presbyteriens souhaitoient, avec le gouvernement épiscopal, en moderant le pouvoir des évêques, & les reduisant à être les moderateurs ou les presidens des synodes de leur province. C'est pourquoi quelques-uns l'appellerent *ennemi de la hierarchie*. Il fut extrêmement sensible au malheur du roi. On dit qu'étant dans le palais de la comtesse de Peterboroug, proche de Witehall, lorsqu'on fit mourir ce prince, il monta sur une terrasse de la maison, pour voir cette sanglante tragedie; mais il n'en eut pas plûtôt vû l'appareil, qu'il tomba en défaillance; de sorte qu'on fut obligé de le porter au lit, où il prophetisa, dit-on, ce qui est arrivé depuis à l'Angleterre.

L'an 1655. Cromwel fit dire à Usserius, qu'il souhaitoit de le voir. Le protecteur lui promit de le dédommager d'une partie des pertes qu'il avoit faites en Irlande, & de faire ensorte qu'on ne tourmenteroit plus le clergé episcopal; mais il ne lui tint pas parole. Usserius tomba malade bientôt après, & mourut d'une pleuresie, que les medecins ne connurent point, le 21. Mars de l'an 1655. âgé de 75. ans. Cromwel, qui sçavoit qu'Usserius avoit été fort aimé du peuple, le fit enterrer solemnellement à Westminster, dans la chapelle de saint Erasme. Le roi de Danemarck & le cardinal Mazarin voulurent acheter sa bibliotheque; mais Cromwel la fit vendre à beaucoup moins qu'elle ne valoit, pour en faire un present à l'université de Dublin.

Les ouvrages d'Usserius sont pleins d'érudition; un de ceux qui a eu le plus de cours, est son histoire chronologique, ou ses annales, dont on a suivi la supputation dans la revision de cet ouvrage des années 1712. & 1718. Ce livre a été abregé par ceux qui ont ajoûté les tables chronologiques qui sont à la fin de la bible latine de Vitré. Usserius avoit fort étudié les anciens auteurs ecclesiastiques, & donna au public un recueil des épîtres de saint Ignace, de saint Barnabé, & de saint Polycarpe, où il ajoûta des remarques. Ce recueil est devenu rare. Il a aussi fait imprimer un livre intitulé, *antiquitates ecclesiarum Britannicarum*, où il tâche de découvrir la premiere origine du Christianisme dans ce pays-là. Il le fait remonter fort haut, peu de tems après la mort de Jesus-Christ; mais les actes qu'il produit pour cela sont fort suspects. Ce sçavant homme a aussi traité avec beaucoup d'érudition, tout ce qui regarde la version grecque des Septante, dans son *syntagma de editione 70. interpretum*; mais il y a affecté des opinions qui lui sont particulieres, & qui n'ont pas été goûtées des habiles gens. Henri de Valois, qui étoit de ses amis, lui écrivit une lettre, où il attaque fortement ce qu'il y avoit de particulier & d'opposé aux sentimens communs touchant la version des Septante. Usserius croyoit que cette version ne subsistoit plus depuis long-tems, & que celle qu'on lisoit, étoit de Dosithée Samaritain, Heretique. Tous les sçavans tombent d'accord qu'Usserius étoit un prodige d'érudition, & qu'il étoit allé fort loin par le moyen de la critique; neanmoins quelques Protestants veulent qu'il n'ait pas toûjours eu le discernement également fin. Ce qui les a portés à diminuer ainsi quelque chose de la gloire de ce grand homme, c'est peut-être la bonne foi & la sincerité avec laquelle il a reconnu la verité de certaines pieces de l'antiquité ecclesiastique, qui ne favorisoient pas leur communion, jugeant qu'il ne témoignoit pas assez d'attachement pour un bon Protestant, & le soupçonnant d'avoir quelques intelligences secretes avec des Catholiques, qui l'attiroient insensiblement à la communion Romaine. * Richard Parr, *vie de cet archevêque, l'an* 1686. *Biblioth. univers. tom.* 2. Baillet, *enfans devenus celebres par leurs études*. Niceron, *mem. t.* 5.

USSON, en latin *Ucio* ou *Uxo*, petite ville d'Auvergne, près de la riviere d'Allier, & à six lieues de Clermont, & à quatre de Brioude, n'est plus considerable que par sa châtellenie royale, s'étant insensiblement dépeuplée, depuis l'an 1634. où l'on rasa son château, qui étoit situé sur un rocher fort haut, & de difficile accès. C'est-là que Marguerite de Valois repudiée par Henri IV. se retira.

USTEGA, USTICA. C'est une petite isle de la mer de Toscane. Elle est au couchant de celles de Lipari, vis-à-vis de la ville de Cifalu en Sicile. L'Ustica est deserte & ne sert que de retraite aux pirates. * Mati, *dictionaire geograph.*

USTRINE, en latin *Ustrina* ou *Ustrinum*, lieu où l'on brûloit à Rome les corps des défunts. Ce lieu étoit ordinairement le champ de Mars, ou quelqu'autre endroit dans les fauxbourgs, & quelquefois dans la ville pour les personnes de qualité. Le menu peuple étoit brûlé sur le mont Esquilin. On dressoit pour cet effet une pile de bois, à laquelle on donnoit le nom de bucher. Ce bucher étoit rempli en dedans de matiere seche & combustible, & en dehors de branches de cyprès & de pin. On n'épargnoit point les parfums les plus exquis, qu'on jettoit avec profusion dans le bucher. Plutarque rapporte qu'on en brûla aux obseques de Sylla le dictateur deux cens dix mannes pleines. On se contentoit de poix resine aux funerailles des citoyens moins considerables, comme il se peut voir par cette inscription antique.

D. M.

P. Attilio Rufo & Actiliæ Beronicæ uxor. vixer. a XXIII. sed pub. mens. X. ante natus est & eadem hora fungor. esu ambo mortui sunt. ille actu, ista lanificio vitam agebant. nec ex eorum bonis plus inventum est quam quod sufficeret ad emendam pyram & picem quibus corpora cremarentur, & præfica conducta, & urna empta.

Le bucher étant ainsi dressé & preparé, les parens & les enfans du mort aidoient à accommoder le corps sur le bucher, d'où est venue cette expression latine d'Horace dans la satire du fâcheux, *omnes composui*, pour dire *j'ai enterré tous mes parens*. Alors celui qui avoit fermé les yeux au mourant, les lui ouvroit, pour lui faire regarder le ciel comme son sejour. Ceux qui avoient la charge de brûler les morts, & qu'on nommoit *Vstarii*, achevoient le reste de la ceremonie, parant le mort de riches tapis de pourpre, & lui donnant les marques de sa dignité. Alors le plus proche parent prenant une torche en main, & détournant sa tête, pour dire que c'étoit à regret qu'il faisoit cet office, mettoit le feu au bucher, au son lugubre des trompettes & des hautbois. Ensuite les parens & les amis du mort faisoient des sacrifices, égorgeoient des animaux, & servoient plusieurs mets aux dieux Manes, pour les appaiser, priant les vents de donner à travers le bucher, pour l'enflammer davantage, & le consumer selon la coûtume des Grecs. Quand la flamme diminuoit, & que le corps paroissoit consumé, les parens disoient le dernier adieu au défunt en ces termes, *salve æternum & vale æternum; nos eo ordine, quo natura dederit, te sequemur.* * *Antiquités Grec. & Rom.*

USUARD, religieux de l'ordre de saint Benoît, dans le IX. siecle, étoit François, à ce que l'on croit, & selon quelques historiens, a été abbé de saint Sauveur-le-Vicomte, dans la basse Normandie. D'autres soûtiennent qu'il prit l'habit de religieux dans le monastere de saint Germain des Prez de Paris; & d'autres se persuadent que c'est à Fuldes qu'il fit sa demeure. On avoit cru qu'Usuard avoit été disciple d'Alcuin, qui vivoit du tems de Charlemagne; que ce prince l'engagea à entreprendre le martyrologe qui nous reste de lui, & qu'il dédia à ce même prince. Trithéme, au contraire, qui parle de cet auteur, sous le nom d'Usuard, & quelques autres, s'imaginent qu'il a vécu avant l'an 800. Cependant, depuis quelques années, le pere Bollandus a établi par des raisons très-solides, qu'Usuard ne vivoit que sur la fin du IX. siecle, & que son martyrologe a été dedié non à Charlemagne, mais à Charles *le Chauve*. Une preuve de cette verité, est que cet auteur cite Florus, qui ne vivoit que dans le IX. siecle. Elle est appuyée des suffrages de Henri de Valois, & de Jean de Launoi, & de divers autres doctes critiques. On pourra les consulter. * Sigebert, *c.* 83. *de vir. illust.* Trithéme & Bellarmin, *de script. eccles.* Jean Molan, *in martyr.* Jean Bollandus, *præf. gener. in vit. Sanct. c.* 4. §. 7. Vossius, *de hist. Lat. l.* 2. *c.* 3. Valois, *in annot. ad Euseb. eccl. hist.* Baronius, *in annal. & mart.* Possevin, *in appar. sacr. &c.*

USUM-CASSAN, dit aussi OZUN-ASEMBEC, de la famille des Assambléens, étoit fils d'*Alibec*, & devint roi de Perse. On assure qu'il descendoit de Tamerlan, & sortoit de la branche nommée *du Belier Blanc*. Il étoit gouverneur de l'Armenie, lorsqu'il se revolta, & tua le roi Jooncha, avec son fils Acenhali, tous deux de la branche du *Belier Blanc*. Il s'établit alors sur le thrône de Perse, fit la guerre aux Turcs, & quoique Mahometan, Usum-Cassan épousa la fille de l'empereur de Trebisonde, qui étoit Chrétienne. Usum-Cassan avoit fait alliance avec les Chrétiens, pour s'opposer aux Ottomans; mais ses exploits, quoique glorieux, n'apporterent point d'avantage considerable aux premiers. Ce prince mourut l'an 1572. * Angiolel, *de reb. gest. Vsum-Caßan.* Pierre Bizar, *l.* 10. *rer. Persic.* Chalcondyle, *histoire des Turcs, &c.*

U T

UTENHOVE (Charles) natif de la ville de Gand en Flandres, étoit fils de *Nicolas*, illustre par sa noblesse, par sa prudence, & par son érudition. Il avoit joint à une rare eloquence une insigne pieté, & occupa, aussi-bien que son pere, un rang considerable dans le pays. Tous les deux furent fort estimés des sçavans de leur siecle, sur-tout d'Erasme, qui fit l'épitaphe de Nicolas en grec & en latin, & qui écrivit plusieurs lettres à Charles.

UTENHOVE (Charles) fils du precedent, & né comme lui à Gand en 1536. fut envoyé à Paris, où ayant fait ses études avec succès, & étant recommandé par Adrien Turnebe, il fut precepteur des trois doctes filles de Jean Morel, d'Ambrun, appellées Camille, Lucrece, & Diane. De Paris il passa en Angleterre, où il écrivit en faveur de la reine Elizabeth, qui lui fit sentir les effets de sa liberalité. Enfin, s'étant retiré à Cologne, il y mourut d'une apoplexie, l'an 1600. âgé de 64. ans, dans le tems qu'il s'alloit mettre à table pour dîner. Outre la langue latine, & la grecque il sçavoit la françoise, l'angloise, l'italienne, l'allemande, l'hebraïque, & la chaldaïque. Il a même écrit en sept langues l'épitaphe du roi Henri II. sçavoir, en hebreu, en chaldaïque, en grec, en latin, en françois, en allemand & en flamand. Ses principaux ouvrages sont; *epigrammata*; *epitaphia*; *epithalamia græca & latina*; *xeniorum liber*; *epistolarum centuria*; *mythologia esopica, metro elegiaco, &c.* * Thuan. *histor.* Melchior Adam. Valere André.

UTENHOVE (Jean) de la même famille que les precedens, dit de *Ardembourg*, du lieu de sa naissance en Flandres, entre Bruges & l'Ecluse; entra dans l'ordre de saint Dominique, fut reçu docteur en theologie dans l'université de Paris; vers l'an 1283. & mourut à Bruges le 10. Decembre de l'an 1296. Ce religieux fut très-celebre dans son tems, & encore au milieu du XV. siecle on gardoit & on consultoit deux commentaires qu'il avoit composés sur les sentences. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom.* 1.

UTERET, petite ville de la Georgie. Elle est dans la Mingrelie, au confluent de l'Abbascia dans le Fazzo, à dix lieues de l'embouchure de cette derniere riviere, dans la mer Noire. On croit dans le pays qu'elle est l'ancienne *Aea* ou *Aeapolis*, dans la Colchide. * Baudrand, *diction. geograph.*

UTILO I. ou ODILLON, duc de Baviere, succeda à son pere *Theodon*, & fit long-tems la guerre en Italie. Il mourut l'an 565. dix ans après que les Goths eurent été chassés de l'Italie par l'eunuque Narses. * Andreas Brunner, *ann. virt. & fort. Boiorum.*

UTILO II. duc de Baviere, succeda à *Hugibert* l'an 739. où il fit venir saint Boniface, qui, pour appaiser les troubles qui commençoient à naître dans la religion, divisa ce duché en quatre dioceses, & ordonna des évêques pour en avoir la conduite. Utilo se joignit l'an 741. à Charles *Martel*, pour combattre les Sarasins qui menaçoient toute la Chrétienté. Sa valeur parut dans la bataille qui fut donné contre ces Infidelles, où ils furent défaits. Il épousa la même année *Hiltrude*, fille de Charles *Martel*, & prit le nom de roi: ce qui lui attira l'an 743. une guerre contre Carloman, & Pepin frere d'Hiltrude, qui l'obligerent de quitter le nom de roi. Utilo fit bâtir sept monasteres considerables. * Andreas Brunner, *annal. virt. & fort. Boiorum.*

UTIQUE, ville ancienne de la petite Afrique, aujourd'hui Biserte, *cherchez* BISERTE.

UTO (le royaume d') c'est une province du Japon. Elle est située dans l'isle de Ximo, entre la ville de Bungo, & celle de Figen. * Mati, *diction.*

UTRECHT, ville & seigneurie du Pays-Bas, avec archevêché, étoit du cercle de Westphalie, & est aujourd'hui capitale d'une des sept Provinces-Unies. Elle a été nommée diversement en latin *Vltrajectum*, *Trajectum inferius*, *Vtricesium*, & *Antonina civitas*, & est située sur l'ancien canal du Rhin, dans un lieu commode & fertile. Les villes sont si frequentes de ce côté-là, qu'il y en a 48. à chacune desquelles on peut aller aisément d'Utrecht en un jour, desquelles il y en a 38. dont on peut aussi revenir en un jour. Le premier évêque d'Utrecht a été saint Willebrod sur la fin du VII. siecle, & l'évêché étoit alors suffragant de Cologne. Les évêques ont été long-tems seigneurs de la ville: Henri de Baviere LVIII. évêque, & fils de Philippe dit l'*Ingenu*, électeur Palatin, fut le dernier qui posseda Utrecht en souveraineté: ses sujets se revolterent contre lui, & l'obligerent d'implorer la protection de l'empereur Charles V. auquel il transporta du consentement de son clergé & des états la domination temporelle du pays en 1528. après quoi il fut fait évêque de Wormes. Le pape Clement VII. confirma la donation faite en faveur de Charles V. & supplea

plea par ſon plein-pouvoir à toutes les nullités qui auroient pû ſe trouver dans cette reſignation. Cet empereur y fit bâtir un château, & celebra l'an 1546. le chapitre de l'ordre de la toiſon d'or dans la cathedrale de S. Martin. Georges d'Egmond fut le LX. évêque, & Frederic de Tauteunbourg ſon ſucceſſeur en fut fait archevêque, le ſiege épiſcopal ayant été érigé en metropole par le pape Paul IV. en 1557. qui lui donna pour ſuffragans Harlem, Middelbourg, Deuventer, Leeuwarden & Groningue, qui furent érigés en évêchés. Il y avoit à Utrecht quatre égliſes collegiales, deux commanderies, & diverſes abbayes; mais ces lieux ſacrés ſont devenus la proye des Calviniſtes, depuis qu'ils ſont les maîtres de ce pays, & en ont chaſſé les prélats. Tout le monde ſçait que pendant les guerres de Hollande, elle fut priſe par Louis XIV. roi de France, l'an 1672. & abandonnée l'an 1674. La province d'Utrecht eſt entre celles de Hollande & de Gueldres. Ses villes, après la capitale, ſont Wyck, Amersfoort, Montfort, &c. Il y a à Utrecht un conſeil, où ſe rapportent les affaires de la province. Cette ville a été le lieu de la naiſſance du pape Adrien VI. d'Anne Marie de Schurman, & de pluſieurs autres perſonnes illuſtres. Les auteurs de la vie de ſaint Willebrod parlent d'un concile tenu en cette ville vers l'an 697. Antoine Matthieu, profeſſeur en droit à Leyde, a recueilli pluſieurs anciens actes concernant le dioceſe d'Utrecht, dans deux livres imprimés l'an 1686. & 1687. *de nobilitate, &c. & de jure gladii in diœceſi Ultrajectina.* Cette ville eſt encore remarquable par le traité de paix qui y a été ſigné le 11. Avril 1713. entre la France, l'Eſpagne, l'Angleterre, la Savoye, le Portugal & la Hollande. * Jean Bacan, *chron. epiſc. Ultraj.* Guichardin, *deſcript. du Pays-Bas.* Guillaume Heda, *chron. Holland. & epiſc. Ultraj.* Gazei, *hiſt. eccl. du Pays-Bas.* Valere-André, *topog. Belg.* Le Mire, *notit. eccleſ. Belg. &c. Defenſio eccleſiæ Ultrajectinæ*, par Erckel, en 1728. & les autres écrits tant latins que françois que l'on a faits ſur cette matiere depuis 15. ans.

UTREDUS BOLTONIUS, Anglois, religieux de l'ordre de ſaint Benoît, à Durham, alla à Oxford pour faire ſes études, & ſe diſtingua par une conference publique, qu'il eut avec Jean Wiclef, Hereſiarque, qu'il convainquit. Il fut envoyé en ambaſſade ſur la fin du regne d'Edouard III. vers le pape Gregoire XI. & rétablit ſa reputation ternie, par quelques diſputes qu'il avoit eues auparavant avec Guillaume Jordan, religieux de S. Dominique, & Jean Hilton, de l'ordre de S. François. Ce religieux floriſſoit vers l'an 1380. ſous le regne de Richard II. Il a fait quantité d'ouvrages, entr'autres, *De regia Chriſti dignitate*; *De regali & ſacerdotali officio, &c.* * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

UTTOXITER, joli bourg d'Angleterre, grand & aſſez bien bâti dans le comté de Stafford. Il eſt ſitué au milieu de beaux pâturages. On dit que c'eſt le lieu de ce pays-là dont les marchés ſont les plus conſiderables pour le fromage, le beurre, & autres denrées dont on a beſoin tous les jours. Il eſt à cent quatre milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

UTZBERG, bourg avec un bailliage de même nom. Il eſt entre le landgraviat de Darmſtad & les comtés de Hanover & d'Erpach, & il dépend du palatinat du Rhin. * Mati, *diction.*

UTZNACA, bourg avec bailliage. Il eſt dans la contrée de Gaſteren en Suiſſe, aux confins des cantons de Suitz & de Glaris, auſquels il appartient en commun. * Mati, *diction.*

W A

WACFELDUS (Robert) Anglois, ayant fait ſes études à Cambridge, voyagea dans les pays étrangers, où il apprit le grec, l'hebreu, le chaldéen & le ſyriaque. Après avoir enſeigné ces langues à Tubinge en Allemagne, il revint en Angleterre, où il entra en faveur auprès du roi, dont il devint chapelain. On le ſoupçonna de quelques erreurs, & la plûpart de ſes écrits furent défendus. On croit qu'il mourut l'an 1538. pendant que le roi Henri VIII. regnoit en Angleterre. Ses ouvrages ſont, *Paraphraſis in Eccleſiaſten*; *Utilitas trium linguarum, &c.* * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WACHTENDONCK, petite ville de la Gueldre Eſpagnole. Elle eſt fortifié, défendue par un château & ſituée ſur le Niers, à deux lieues de la ville de Gueldre, du côté du midi. * Mati, *diction.*

WADING (Luc de) religieux Irlandois de l'ordre de ſaint François, demeurant à Rome, où il mourut vers l'an 1655. eſt auteur de la bibliotheque des écrivains de ſon ordre. Henri Willoit avoit acquis quelque réputation par ſon livre des écrivains de l'ordre de ſaint François, imprimé à Liege l'an 1598. *in Octavo*: mais il fut entierement effacé par Luc Wading, dont la bibliotheque fut imprimée à Rome l'an 1650. ſeparement d'avec ſes huit volumes des annales de ſon ordre, où il eſt encore obligé de parler ſouvent de ces écrivains. Cet ouvrage a été fort bien reçu du public, à cauſe de la perſuaſion où l'on étoit, tant de l'habilité que de la probité ſinguliere du pere Vading. Comme il eſt échappé des choſes à ſon exactitude, & qu'il n'a point pû tout voir, le pere François Harol a entrepris de continuer & de corriger la bibliotheque de Wading, comme il a fait la continuation & l'abregé de ſes annales. Cependant on voit encore parmi tant d'écrivains, quelques auteurs qui n'ont point été Cordeliers, ni d'aucun des autres ordres de ſaint François. * Nicolas Antonio, *præf. Biblioth. Hiſpan.* Baillet, *jugdes ſçav. ſur les bibliothec.*

WADSTEIN, ville de Suede, capitale de l'Oſtrogothie.

WAES (le pays de) petit pays de la Flandres Eſpagnole. Il eſt entre la ſeigneurie de Dendermonde & la contrée des quatre Offices. Les bourgs de ſaint Nicolas & de Rupelmunde en ſont les lieux principaux. * Mati.

WAGENHEIM, WAGGENINGEN, petite ville des Provinces-Unies. Elle eſt dans le Veſuve en Gueldres ſur le Rhin, à trois lieues d'Arnhem & de Nimegue vers le couchant. * Mati, *diction.*

WAGENSEIL (Jean Chriſtophle) ſçavant très-diſtingué du XVII. ſiecle, nâquit à Nuremberg le 26. Novembre 1633. Il commença ſes études à Stockholm; il paſſa de-là à Gripſwaldt, enſuite à Roſtock, de là à Lubeck & l'année ſuivante, il retourna à Nuremberg avec ſon pere *George-Chriſtophle* Wagenſeil, qui étoit marchand à Nuremberg même, où ayant étudié trois ans, il ſe rendit à l'univerſité d'Altorf à l'âge de 26. ans, pour y continuer ſes études, & y demeura pendant cinq ans. Après cela il entra en 1654. chez le comte *Henri* de Traun, en qualité de precepteur de ſes enfans, & en 1661. s'étant engagé à *Erneſt* de Traun, frere de *Henri*, pour accompagner ſon fils *Ferdinand* dans ſes voyages, il parcourut avec ce jeune gentilhomme la France, l'Eſpagne, les Pays-Bas, l'Angleterre & l'Allemagne, pendant l'eſpace de 6. ans, & ſe fit aimer & eſtimer par tout. Il paſſa même de Cadis en Afrique & alla à Ceuta qui fut le terme de ſes voyages. Les académies du Turin & de Padoue, le reçurent au nombre de leurs membres. Le roi de France Louis XIV. lui fit trois fois de ſuite des preſens conſiderables. Il ſe fit recevoir docteur en droit à Orleans le 29. Juin 1665. Il revint à Nuremberg deux ans après, quoiqu'il eût pû trouver des établiſſemens conſiderables hors de ſa patrie; s'il eût voulu. Il fut fait profeſſeur en droit & en hiſtoire dans l'univerſité d'Altorf, & fut reçu le 15. Avril 1667. Il garda la premiere de ces charges juſques à ſa mort, & changea la ſeconde après l'avoir exercée huit ans pour celle de profeſſeur en langues orientales. Il eut d'autres emplois conſiderables, & on dit qu'on le fit ſonder pour une charge de profeſſeur dans l'univerſité à Leyde. En 1697. on ajoûta à ſes autres charges, celles de profeſſeur en droit canonique, & de bibliothecaire. Il fut marié deux fois, eut une fille de ſa premiere femme, qui s'eſt rendue celebre par ſon érudition, & il mourut le 9. d'Octobre de l'an 1705. âgé de 72. ans. Il a publié divers ouvrages, qui ont été fort eſtimés. Entr'autres le livre du Talmud appellé סוטה, qu'il a accompagné d'un beau commentaire. Une diſſertation ſur le XLIX. livre de la Geneſe, verſ. 10. & d'autres ouvrages des Rabbins. * *Actes de Leipſic.* 1703. *pag.* 45. Konig, *biblioth.*

WAGHENAER (Pierre) auteur de la bibliotheque des écrivains de l'ordre de Prémontré, qui parut en 1627.

Ce qu'en a donné Aubert le Mire, eſt trop court & trop ſuccinct. La bibliotheque de Prémontré, qui eſt un gros *in folio*, publié par Jean le Page, ne regarde nullement les écrivains de cet ordre. Dans les Pays-Bas on eſtime aſſez les recueils qu'ont fait Jean-Chryſoſtome, Vandere Steerre, Denys Mudzaërt, & Pierre de Waghenaër. Ce dernier eſt concis, mais il paroît aſſez exact: il rend juſtice à Vandere Steerre, & à Mudzaërt, & parle d'eux en des termes aſſez avantageux. * Baillet, *Jugem. des ſçav. ſur les crit. hiſt.*

WAGNER, eſt une très-ancienne & illuſtre famille du canton de Soleurre en Suiſſe, qui de tout tems a occupé les charges les plus éminentes de cet état ſouverain, ſi bien qu'elle compte quatre advoyers, qui eſt la premiere charge de ce canton durant leur vie; dont le premier, qui eſt JEAN WAGNER, fut élevé à cette dignité en 1421. & en jouit 31. ans. Les autres trois JEAN-GEORGE, capitaine aux gardes Suiſſes du tems de Henri IV. roi de France, MAURICE chevalier de l'éperon d'or, JEAN-GEORGE auſſi chevalier de l'éperon d'or, l'un après l'autre de pere en fils ont poſſedé cette premiere charge de ce ſouverain canton. JEAN Wagner, pere du premier de ces trois derniers advoyers, autrefois recteur magnifique de l'univerſité de Fribourg en Briſgau en 1545. a été un homme très-docte ſous le nom de JEAN-CHARPENTIER, au rapport de Sebaſtien Munſter dans ſa Coſmographie. MAURICE WAGNER chevalier de ſaint Louis & colonel du regiment des gardes Suiſſes, eſt brigadier dans les armées de France. * Sebaſt. Munſter. Haffner, *chroniq.*

WAGRIE, contrée de l'Holſtein dans la baſſe Saxe. Elle eſt entre la mer Baltique, l'Holſtein propre, la Stormarie, & les duchés de Lawembourg & de Mecklembourg. Ce pays, qui n'a que dix lieues de long, & autant de large, reconnoît trois ſouverains; le roi de Danemarck, le duc de Holſtein Gottorp, & l'évêque de Lubeck. Ses lieux principaux ſont Lubeck, ville imperiale, Oldeſlo, Oldenbourg, Ploën, Segeberg, Eutyn & Travemunde. * Mati, *diction.*

WAIGATS, détroit ſitué entre le pays de Waigats & la Terre-ferme de Moſcovie, a un courant d'eaux d'occident en orient, & eſt le lieu où les mers de Moſcovie & de Tartarie ſe communiquent. Les Hollandois découvrirent ce fameux détroit l'an 1504. lorſqu'ils s'efforcerent de trouver un paſſage par le nord, pour aller dans la Chine, mais les glaces les empêcherent de paſſer plus avant. Ils aborderent à deux iſles: dont l'une qui eſt à l'orient de ce détroit, a été nommée par eux *Staten Eyland*; & l'autre qui eſt à l'occident a été appellée *Maurice*: & ils ne trouverent dans ces deux iſles que des rochers, des lacs & des étangs, où il y avoit quantité de cygnes & de canards ſauvages: les faucons y ſont auſſi fort communs. * Blaëu, *in geograph.*

WAINFLIET ou WAYNFLEET, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Lincoln, dans la diviſion de Lindſei, & dans la contrée de Canleshow. C'eſt le lieu de la naiſſance de Guillaume de Waynfleet, évêque de Wincheſter, fondateur du college de la Magdelaine à Oxford, & d'une école libre à Waynfleet; il eſt à 102. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

WAKEFIELD, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Agbridge*, ſur la riviere Cader, ſur laquelle il y a un pont de pierre. Le roi Edouard IV. l'orna d'une chapelle. C'eſt maintenant un grand bourg bien bâti, fort ancien, & qui fait un très-bon negoce, à 33. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WALA, *voyez* WALLA.

WALBOURG (la baronie de) c'eſt un des états du cercle de Souabe. Il eſt diviſé en deux parties, ſeparées par les territoires de Buchaw & de Biberach. Le domaine ſuperieur eſt au ſud, vers la riviere d'Iler & l'abbaye de Kempten. Ses lieux principaux ſont le château de Waldbourg, les bourgs de Waldzée & de Wurtzach, & la ville imperiale de Leutkirck. Le domaine inferieur eſt le long du Rhin; les bourgs de Scheer, de Mengen, de Saulgen, & le château de Friedberg en ſont les lieux les plus conſiderables. L'aîné des barons de Waldbourg fait ordinairement au ſacre des empereurs, la fonction de maître-d'hôtel hereditaire de l'empire, en qualité de vicaire de l'électeur de Baviere. * Mati, *dictionaire.*

WALCHEREN ou WALACRIE, iſle des Pays-Bas dans la Zelande, a pour villes principales Middelbourg, Fleſſingue, Verd, Armuyden, &c.

WALCHEREN ou LA NOUVELLE WALCHEREN, iſle de l'Amerique ſeptentrionale, dite autrement TABAGO.

WALACHIE ou VALAQUIE, *voyez* VALACHIE.

WALAFRIDUS STRABO, docte religieux de l'ordre de ſaint Benoît, étoit en reputation dans le monaſtere de Fuldes, ſous la diſcipline d'Hincmar. Depuis, il fut doyen de celui de ſaint Gal, & abbé de Reichenoue, dans le dioceſe de Conſtance, où il mourut vers l'an 849. Les divers ouvrages qui nous reſtent de lui ſont: I. *De officiis divinis, ſeu de exordiis, & incrementis rerum eccleſiaſticarum*; II. *Vita S. Galli*; III. *Vita S. othomari*; IV. *Tractatus de everſione Jeruſalem ad cap. 19. evang. S. Lucæ*; V. *Poëmata*; VI. *Gloſſa ordinaria in ſacram ſcript.* * Sigebert, *de vir. illuſt. c.* 71. Baronius, *in annal.* Arnoud Wion, *in lig. vitæ.* Poſſevin. Le Mire. Voſſius. Bellarmin. Henri Caniſius. Sainte-Marthe. Chriſtophle Brower, &c.

WALDACH, *cherchez* DURAND DE WALDACH, Heretique.

WALDEBIUS (Jean) archevêque d'Yorck, puis de Dublin, capitale d'Irlande, étoit né d'une honnête famille d'Yorck, & ſe fit religieux de l'ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, enſuite dequoi il fut docteur de l'académie d'Oxford. Il ſe diſtingua par ſes ſermons; fut élû provincial de ſon ordre; & après la mort d'Alexandre Nevil, fut nommé archevêque d'Yorck; mais il ne put obtenir ſes bulles du pape, qui lui donna l'archevêché de Dublin en Irlande, & qui envoya les proviſions de l'archevêché d'Yorck à Thomas Arundel. Waldebius aſſiſta l'an 1391. au concile qui ſe tint à Stamford, contre les ſectateurs de Wiclef. Ses ouvrages les plus conſiderables ſont: *Expoſitiones morales in ſymbolum Apoſtolorum, &c. Lecturæ ſacrarum ſcripturarum*; *Lecturæ theologiæ*; *Sermonum libri duo*; *Placita theologica*; *Itinerarium ſalutis, &c.* On croit qu'il mourut à Yorck l'an 1393. dans le couvent des religieux de ſon ordre, où il fut enterré. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.* Colbius. Lelandus, &c.

WALDEBIUS (Robert) archevêque d'Yorck en Angleterre, vint en France après avoir achevé ſes études, & fut profeſſeur en theologie à Toulouſe. Il étoit ſçavant dans le droit canon & civil, fort intelligent dans la medecine, habile predicateur, & fut nommé à l'évêché d'Aire en Gaſcogne, ou pour mieux dire, à celui de Cahors en Guienne. Enſuite il parvint à l'archevêché de Dublin en Irlande, puis à l'archevêché d'Yorck. Il a compoſé les livres intitulés; *Lecturæ in Magiſtrum Sententiarum*; *Quodlibeta*: *Quæſtiones ordinariæ*: une année de ſermons; un livre contre Wiclef & ſes ſectateurs, &c. Ce prelat mourut à Yorck le 29. de Decembre de l'an 1396. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WALDECK, comté d'Allemagne dans la Heſſe, eſt fertile en bleds, & en vins, riche en mines d'or, d'argent, d'airain, vif argent, fer, plomb, ſel, & alun. * Magin, *en ſa geog.*

Quoique les comtes de Waldeck qui ſont princes de l'empire, tirent leur origine de WITEKIND, comte de Sualenberg & de Waldeck, que l'empereur Charlemagne établit avoué de l'egliſe de Paderborn l'an 780. l'on ne rapportera ici la poſterité de cette maiſon, qui eſt l'une des plus anciennes & des plus illuſtres d'Allemagne, que depuis.

I. OTHON, IV. du nom, comte de Waldeck, qui épouſa en 1333. *Mathilde*, fille d'*Othon* duc de Brunſwic, dont il eut HENRI, qui ſuit; & *Anne*, mariée en 1383. à *Simon* comte de Lippe.

II. HENRI, dit *de Fer*, comte de Waldeck, épouſa en 1370. *Eliſabeth* comteſſe de Berg, dont il eut HENRI, qui ſuit; *Adolphe*, dont la poſterité finit en 1495. & *Gutte* mariée en 1393. à *Bernard* comte de Lippe.

III. Henri comte de Waldeck, épousa 1°. *Marguerite*, fille de *Jean* comte de Nassau-Wisbaden : 2°. en 1440. *Anastasie*, fille de *Rainhart* comte d'Issembourg, dont il n'eut point d'enfans. Ceux qu'il eut de sa premiere femme, furent Wolrath, qui suit; *Henri*, dont la posterité finit en 1598. N. mariée à N. comte de Zigenheim; & *Marguerite*, alliée en 1454. à *Henri* comte de Hohnstein.

IV. Wolrath, comte de Waldeck, mort en 1474. avoit épousé *Barbe* comtesse de Wertheim, dont il eut Philippe, qui suit; *Frederic*, évêque de Munster en 1532. & *Elisabeth*, mariée en 1471. à *Albert* duc de Brunswic-Grubenhagen.

V. Philippe, comte de Waldeck, servit dans les armées des empereurs Maximilian I. & Charles V. & de plusieurs électeurs & princes de l'empire, où il acquis beaucoup de gloire, & eut pour enfans de *Catherine*, fille de *Conon* comte de Solmes-Laubach, Philippe, qui suit; *François*, évêque de Munster, d'Osnabruc & de Minden, mort en 1553. & *George*, né en 1483. mort à Paris.

VI. Philippe, comte de Waldeck, né en 1487. épousa 1°. *Adelaïde* comtesse de Hoyon : 2°. *Anne*, fille de *Jean* III. duc de Cleves. Du premier lit vinrent *Oton*, bailli de Steinfort, mort en 1542. & *Elisabeth* mariée en 1525. à *Jean* de Melun, vicomte de Gand, seigneur de Caumont. Du second sortirent Wolrath, qui suit *Philippe*, chanoine de Mayence & de Strasbourg, mort en 1584. *François*, mort en 1580. sans enfans de N. fille de *Jean* Hoggreu, chancelier de Juliers; *Jean-Pie*, dont la posterité finit en 1597. *Henriette*, née en 1526. mariée à *Theodore* comte de Manderscheid, morte en 1560. *Mathilde*, morte sans alliance; & *Catherine*, alliée en 1550. à *Bernard* comte de Lippe.

VII. Wolrath, comte de Waldeck, né le 8. Mars 1509. fut l'un des presidens de la diete de Ratisbonne en 1547. & mourut le 15. Avril 1578. Il épousa *Anastasie*, fils de *Henri* comte de Schwarzenbourg, morte le 1. Avril 1570. dont il eut *François*, né en 1541. mort en 1550. *Henri-Guillaume*, né en 1552. mort en 1559. Josias, qui suit; *Wolrath*, né en 1562. mort en 1587. *Catherine*, née en 1547. mariée à *Frederic* comte de Hoyon, morte en 1611. *Anne-Henriette*, née en 1551. abbesse de Gandersheim: *Adelaïde-Walburge* née en 1553. morte en 1570. *Amelie*, née en 1558. morte en 1562. *Gutte*, née en 1560. mariée à *Henri* seigneur de Plauven, morte en 1620. *Magdelaine-Lucie*, née en 1562. morte sans alliance; & *Anastasie-Catherine*, née en 1566. mariée en 1586. à *Wolfgand* comte de Lowensteim-Wertheim, morte en 1620.

VIII. Josias comte de Waldeck, né le 8. Mars 1554. mourut en 1588. Il épousa en 1582. *Marie*, fille d'*Albert* comte de Barbi, dont il eut Christian, qui suit; Wolrath, qui a fait *la branche de* Wildungen, *rapportée ci-après*; & *Julienne*, née en 1587. mariée à *Louis* comte d'Erpach; morte en 1622.

IX. Christian, comte de Waldeck, né le 27. Decembre 1585. mort en 1638. avoit épousé en 1604. *Elisabeth*, fille de *Jean* comte de Nassau-Dillembourg, dont il eut *Maurice*, né en 1611. mort en 1617. Philippe, qui suit; *Gabriel*, né en 1621. mort en 1624. *Jean*, né en 1622. mort en 1668. sans enfans d'*Alexandrie*, fille d'*Alexandre*, comte de Vehlen, ni d'*Henriette-Dorothée*, fille du landgrave de Hesse, ses deux femmes; *Marie-Magdelaine*, née en 1606. mariée en 1623. à *Simon* comte de Lippe; *Sophie-Julienne*, née en 1607. alliée en 1634. à *Herman* landgrave de Hesse; *Anne-Auguste*, née en 1608. qui épousa *Jean* comte de Sayn-Witgenstein; *Elisabeth*, née en 1610. mariée en 1634. à *Guillaume-Wirich*, comte de Falckenstein; *Catherine*, née en 1612. alliée 1°. à *Simon-Louis* comte de Lippe: 2°. à *Louis* comte de Holstein, morte en 1649. *Christine*, née en 1614. qui épousa en 1642. *Ernest* comte de Sayn-Witgenstein; *Dorothée*, née en 1617. mariée en 1641. à *Emicon* comte de Leiningen; *Agnés*, née en 1618. alliée en 1650. à *Jean-Philippe* comte de Leinengen; *Sybille*, née en 1619. qui épousa en 1644. *Frederic-Emicon* comte de Leiningen; *Jeanne-Agathe*, née en 1623. morte en 1636. & *Louise*, née en 1625. mariée à N. libre-baron de Effern.

X. Philippe, comte de Waldeck, né en 1613. fut tué au combat de Thabor en 1645. Il épousa en 1634. *Anne-Catherine*, fille de *Louis*, comte de Sayn-Witgenstein, dont il eut Christian-Louis, qui suit; *Julienne-Elisabeth*, née en 1637. *Anne-Sophie*, née & morte en 1639. *Philippine*, née en 1643. mariée à *Henri-Wolrath* comte de Waldeck-Wildungen son cousin; & *Josias* comte de Waldeck, né en 1636. qui après plusieurs belles actions, conduisit en Candie les troupes auxiliaires des ducs de Brunswick-Lunebourg, où il fut blessé à la cuisse le 16. Juillet 1669. dont il mourut le 8. Août suivant. Il avoit épousé *Willelmine*, fille de *Guillaume* comte de Nassau-Siegen, dont il eut *Eleonore-Louise*, née & morte en 1661. *Guillaume-Philippe*, né & mort en 1662. *Charlotte-Dorothée*, née en 1663. morte en 1664. *Charlotte-Jeanne*, née en 1664. mariée en 1691. à *Jean-Ernest* duc de Saxe Salfed; *Sophie-Willelmine*, née en 1666. morte; *Maximilian-Frederic*, né & mort en 1667. & *Guillaume-Gustave*, né en 1668. mort en 1669.

XI. Christian-Louis, comte de Waldeck, de Pyrmont, &c. né le 29. Juillet 1635. épousa 1°. en 1658. *Anne-Elisabeth*, fille de *Georges-Frederic* comte de Rappolstein, morte en 1676. 2°. *Jeanne*, fille de *Jean* comte de Nassau-Idstein, & d'*Anne* comtesse de Leiningen. Du premier lit vinrent, *Elisabeth-Charlotte*, née en 1659. morte en 1660. *Dorothée-Elisabeth*, née en 1662. mariée en Novembre 1691. à *Rodolphe* comte de Lippe; *Frederic*, né en 1663. mort en 1686. *Henri-Wolrath*, né en 1665. tué au siege de Negrepont en Août 1688. *Charlotte-Sophie*, née en 1667. *Alexandrie-Henriette*, née & morte en 1668. *Christine-Magdelaine*, née en 1669. *Eleonore-Catherine*, née en 1670. *Eberhardine-Louise*, née en 1671. *Frederic-Louis*, né en 1672. mort en Hollande le 3. Mars 1694. *Philippe-Ernest*, né en 1673. mort en 1695. *Guillaume-Auguste*, né en 1675. mort en 1676. *Antoine-Ulric*, né en 1676. & *Marie-Henriette*, jumelle d'*Antoine-Ulric*, morte en 1678. Du second sont issus, *Ernest-Auguste-Frederic-Casimir*, né en 1681. *Henri-Georges*, né en 1683. *Christine-Eleonore-Louise*, née en 1685. *Sophie-Willelmine*, née en 1686. *Charles-Christine-Louis*, né en 1687. *Josias*, né en 1689. mort en 1693. *Henri Wolrath*, né & mort en 1691. *Henriette-Albertine*, née en 1695. *Josias*, né en 1696. *Charlotte-Florentine*, née en 1697.

BRANCHE DES COMTES DE WALDECK-WILDUNGEN.

IX. Volrath comte de Waldeck, second fils de Josias comte de Waldeck & de *Marie* comtesse de Barbi, né en 1588. mourut le 6. Octobre 1640. Il épousa en 1607. *Anne*, fille de *Jacques* marquis de Bade Dourlach, & d'*Elizabeth* comtesse de Culembourg, qui lui apporta de grands biens, entr'autres le comté de Culembourg, dont elle herita de *Florent* II. du nom, comte de Culembourg, son oncle maternel, mort sans enfans, & mourut en 1648. mais *Elizabeth* comtesse de Culembourg, sa mere, étant veuve de *Jacques* marquis de Bade, & ayant contracté deux nouvelles alliances, dont elle eut des enfans, elle fit par son testament ses heritiers universels les enfans qu'elle avoit eus de son second & son troisiéme mariage, & desherita ceux qu'elle avoit eus de *Jacques* marquis de Bade, son premier mari; ce qui donna lieu à un grand procès, qui ne fut terminé qu'en 1678. au conseil de Malines, qui adjugea aux comtes de Waldeck les portions qu'ils avoient demandées. Du mariage de Volrath & d'*Anne* marquise de Bade, sortirent, *Josias-Floris*, né en 1612. mort en 1613. Philippe-Theodore, qui suit; *Jean-Louis*, né en 1616. mort en 1630. Georges-Frederic, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jacques*, né en 1621. mort en 1645. *Volrath*, né en 1625. mort en 1657. & *Marie-Elisabeth*, née en 1608. mariée en 1634. à *Frederic* marquis de Bade, morte en 1634.

X. Philippe-Theodore comte de Waldeck, &c. né en 1614. & mort en 1645. avoit épousé en 1639. *Magdelaine*, fille de *Guillaume* comte de Nassau-Siegen, dont il eut *Henri-Volrath*, né en 1642. mort en 1664. sans posterité de *Philippine*, fille de *Philippe* comte de Waldeck, son cousin; *Floris-Guillaume*, né & mort en 1643. & *Amelie-Catherine*, née en 1640. mariée à *Georges-Louis* comte d'Erpach, morte le 4. Janvier 1696.

X. Georges-Frederic comte de Waldeck, second fils de Volrath comte de Waldeck, & d'*Anne* marquise de Bade-Dourlach, né en 1620. connu par ses belles actions, fut fait prince de l'empire en 1682. par l'empereur Leopold, qui lui donna le commandement de ses armées, & fut créé en 1689. maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, dans les provinces de Saxe, Pomeranie, &c. puis prevôt de l'eglise d'Alberstad. Enfin, les Etats Generaux d'Hollande, pour lesquels il avoit porté les armes dès l'année 1665. le nommerent maréchal de camp general de leurs armées, & lui donnerent le gouvernement d'Utrecht. Il mourut le 9. Novembre 1692. ayant eu d'*Elizabeth-Charlotte*, fille de *Guillaume* comte de Nassau-Siegen, qu'il avoit épousée en 1643. & qui mourut le 6. Novembre 1694. *Volrath-Christian*, né en 1646. mort sans alliance avant son pere; *Frederic-Guillaume*, né en 1649. mort en 1651. *Charles-Guillaume*, né en 1650. mort en 1653. *Frederic-Guillaume*, né en 1657. mort jeune; *Louise-Amelie*, née en 1653. mariée à *Georges* comte d'Erpach; *Sophie-Henriette*, alliée en 1680. à *Ernest* duc de Saxe-Hildburgshausen; & *Albertine*, qui n'est pas mariée. *Voyez* Spenerus. Rittershusius. Imhoff, &c.

WALDEMAR I. du nom roi de Danemarck, après *Canut* IV. l'an 1157. remporta de grandes victoires par son courage & par sa prudence, augmenta ses états par ses conquêtes, & fut un prince juste & religieux. Il mourut l'an 1185. après avoir regné 28. ans, & eut pour successeur *Canut* V. * *Hist. chron.*

WALDEMAR II. roi de Danemarck, succeda à *Canut* V. l'an 1202. & mourut l'an 1242. après 40. ans de regne. *Eric* VI. lui succeda. * *Hist. chron.*

WALDEMAR III. roi de Danemarck, après *Christophle* II. l'an 1333. fut malheureux dans les guerres qu'il entreprit, & mourut l'an 1376. Il regna 42. ans, & laissa la couronne à *Marguerite* sa fille, qui épousa *Aquin* IV. roi de Norwege. * *Hist. chron.*

WALDEMAR, roi de Suede, succeda l'an 1250. ou 1251. à Eric *le Begue*. C'étoit un prince injuste, inhumain, & adonné au plaisir, qui perdit une partie de ses états, & qui mourut vers l'an 1277. après 26. ou 27. ans de regne, ou plûtôt de tyrannie. Il eut pour successeur *Magnus* I. * *Hist. chron.*

WALDEN ou WALDENSIS, *cherchez* NETTER.

WALDSAXEN, bourg avec abbaye. Il est dans le palatinat de Baviere, aux confins de la Franconie, de la Bohême, & de la haute Saxe, & à deux lieues de la ville d'Egra, vers le midi. * Mati, *diction.*

WALDSE'E, bourg avec un château fort. Il est dans la baronie de Walbourg en Souabe, entre Lindaw & Biberach. Il y a dans Waldsée une abbaye fondée par l'empereur Frideric II. où est le tombeau des barons de Walbourg. * Mati, *diction.*

WALDSHUT ou WALDHUST. C'est une des quatre villes forestieres de la Souabe. Elle est dans le Klegow sur le Rhin, à dix lieues au-dessus de Basle. Waldshut est bien fortifiée, & elle défend l'entrée de la Forêt noire, comme son nom le marque. * Mati, *diction.*

WALGENSE'E, bourg du duché de Baviere. Il est à dix lieues de Munick vers le midi, sur le lac appellé *Walgenzée*, & en latin, *Lacus Italorum* ou *Italicus*. * Baudrand.

WALKENRIED, bourg de la Thuringe, situé sur la riviere de Zorge, dans le comté d'Hohenstein, aux confins de la principauté de Calemberg. Il y a dans ce bourg une prevôté considerable, qui fut cedée avec la terre de Schawen aux ducs de Brunswick Lunebourg par la paix de Westphalie, & qu'ils ont depuis échangée pour le comté de Daneberg avec les ducs de Volfembuttel. * Mati, *diction.*

WALLA, dit *Arsenius*, abbé de saint Pierre de Corbie dans le IX. siecle, étoit fils de *Bernard*, abbé ou administrateur du monastere de saint Quentin en Picardie, l'un des fils *naturels* de Charles *Martel*. Il fut élevé à la cour avec son frere aîné *Adelart*, depuis abbé de Corbie, auprès de Charlemagne, & se signala tellement dans tous les emplois qui lui furent confiés, qu'il fut élevé à la dignité de premier ministre d'état. Le roi s'étant laissé prevenir contre Adelard, Walla fut comme lui éloigné de la cour, & se retira à Corbie, où il se fit religieux. Sept ans après le roi Louis *le Debonnaire* ayant rappellé Adelard, il tira Walla du cloître, & le donna pour ministre d'état à son fils Lothaire, qu'il avoit fait roi d'Italie: Walla y suivit ce prince, & sa conduite répondit à la grande opinion que l'on avoit de sa probité. A son retour d'Italie, il fut élu abbé de Corbie; mais ayant eu ensuite quelque part à la conspiration de Lothaire contre le roi son pere, il fut envoyé en exil, d'où étant de retour, il se trouva à l'entrevûe de ces princes. Il alla ensuite en Italie, où il fut fait abbé de Bobio, & mourut à Pavie dans le palais de Lothaire le 31. Août 836. & fut enterré à Bobio près le tombeau de saint Colomban. Sa vie a été écrite par Paschase Ratberg, abbé de Corbie son disciple, sous des noms empruntés, parce qu'il y est parlé de plusieurs choses importantes & secretes, qui s'étoient passées dans la déposition de Louis *le Debonnaire* l'an 833. & qu'il n'étoit pas sur de debiter ouvertement du vivant de cet empereur, ni de son fils Charles *le Chauve*; tems auquel Paschase écrivoit cet ouvrage. Cette histoire apprend que Walla épousa la fille de *Guillaume* duc de Septimanie. Quelques-uns ont cru que Walla avoit eu quelque part à la deposition de Louis *le Debonnaire*; mais d'autres au contraire assurent qu'il s'y opposa toujours fortement. * *Vie de* Louis *le Debonnaire*. Eginard, *acta SS. ord. S. Benedicti IV, saecul.* Bulteau, *abregé de l'histoire de l'ordre de saint Benoît, tom. II.* Le pere Anselme, *histoire de la maison de France.*

WALLES, le nouveau Nort-Walles, contrée des terres arctiques. Elle est située sur la mer Christiane, au nord du nouveau South-Walles. Les Anglois qui ont découvert ces pays, leur ont donné des noms conformes à leur situation; l'un au nord, & l'autre au sud de la mer Christiane. * Mati, *diction.*

WALLENBOURG, petite ville de Suisse. Elle est sur une petite riviere dans le canton de Basle, à quatre lieues de la ville de Basle, du côté du sud. * Mati, *diction.*

WALLENSTAD, anciennement *Riva*, petite ville de Suisse. Elle est dans le comté de Sargans, à quatre lieues de Glaris, vers le levant, sur le lac de Wallenstad ou de Riva, en latin *Rivarius Lacus*, qui se décharge dans celui de Zurich par le moyen de la riviere de Limmat. * Baudrand.

WALLINFORD, ville d'Angleterre dans la contrée du comté de Barck, qu'on appelle *Morten*, située sur la Tamise. C'est une ville ancienne, & qui étoit autrefois extrêmement forte. C'est le *Gallena* ou la *Caleva Attrebatum* des anciens, capitale des *Arabatiens*, puis des Saxons, qui habitoient dans ce comté. Elle a eu autrefois un mille de tour sans les remparts; étoit défendue d'un fort château, & contenoit douze paroisses. Mais en 1348. elle fut si désolée par la peste, qu'elle n'a maintenant qu'une église de reste & très-peu d'habitans. On ne voit plus que les masures de ses remparts; elle a pourtant encore le privilege de deputer deux membres au parlement. Elle est à 38. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WALLINGFORD (Jean) historien Anglois, a écrit des chroniques des rois d'Angleterre, qu'il a ramassées en un livre, dont les manuscrits étoient gardés dans la bibliotheque du baron de Lomlei. * Pitseus.

WALLIS (Jean) a été un des plus grands mathematiciens de son siecle. Après avoir appris les belles lettres & les mathematiques à Cambridge, il alla à Oxford, où il fut fait professeur *Savilien* en mathematique l'an 1649. profession qu'il exerça le reste de sa vie avec beaucoup de reputation. Il fut aussi membre & un des premiers instituteurs de la societé royale de Londres, & mourut à Oxford le 28. Octobre 1703. âgé de 87. ans. Ses ouvrages imprimés en détail ont été ramassés en trois volumes *in folio*, & imprimés les années 1693. 1695. 1699. * *Actes de Leipsic de l'année* 1704. *pag.* 233.

WALLIUS (Jacques) Jesuite Flamand, né à Courtrai l'an 1599. mort vers l'an 1680. celebre poëte Latin, dont les poësies ont été recueillies en un volume, & divisées en neuf livres; sçavoir, deux de pieces *heroïques*; un de *paraphrases* en vers hexamettres sur Horace; deux d'*elegies*; un autre, sous le titre d'*olivier de la paix*, qui

est aussi composé d'élegies; & trois d'odes. Elles furent imprimées à Anvers l'an 1656. *in octavo*, l'an 1657. *in douze*, l'an 1669. &c. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les poëtes modernes.*

WALONS ou OUALONS, surnom que l'on donne aux peuples qui ont l'usage de la langue françoise dans la Flandre, l'Artois, le Hainault, &c. Ils ont la reputation d'être excellens soldats.

WALPOL (Richard) Jesuite Anglois, & habile theologien, fut plusieurs années prefet à Rome, & dans les colleges d'Espagne & d'Angleterre. Ce pere, qui est auteur de la réponse *ad provocationem* O. E. & de quelques autres ouvrages, mourut à Valladolid vers l'an 1607. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WALSE'E, OBERVALSE'E, bourg de la basse Autriche. Il est sur le Danube, à trois ou quatre lieues au-dessous de l'embouchure de l'Ens. Quelques geographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Falciana* ou *Locus Felix*, petite ville du Norique. * Baudrand.

WALSINGHAM (Robert) que Sixte de *Sienne* nomme *Rupert Walsingen*, Anglois, docteur & professeur en theologie à Oxford, & religieux de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel, fut un de ceux qui resisterent à Gerard de Boulogne, general de l'ordre, & qui ne voulurent point consentir au decret du chapitre, qui portoit que l'ordre des Carmes en Angleterre, seroit divisé en plusieurs provinces. Il mourut à Norwich, au mois de Janvier de l'an 1310. sous Edouard II. roi d'Angleterre; & laissa plusieurs ouvrages, qui marquent son sçavoir assez considerable pour ce tems-là, *Super ecclesiasticum*; *Determinationes scripturæ*; *Elucidationes sententiarum*; *Quæstiones solemnes*, *&c.* * Pitseus *de illust. Angl. script.*

WALSINGHAM (Jean) Carme Anglois, onziéme provincial de son ordre en Angleterre, après avoir étudié en philosophie à Oxford, vint à Paris, où il fit sa theologie, & où, selon Trithême, il fut professeur dans le college de Sorbonne. Le pape Jean XXII. le fit venir depuis à Avignon pour soutenir la puissance des papes contre Ocham, qui se sentant coupable, ne voulut point s'y trouver de peur d'être puni de sa temerité. Walsingham fut aussi fort consideré de Benoît XI. auprès duquel il fut long-tems, & laissa plusieurs ouvrages; entr'autres, ceux qui sont intitulés, *In proverbia Salomonis*: *Super Magistrum Sententiarum libri 4. utrum relationes in divinis sint: De ecclesiastica potestate, contra Ochamum*, *&c.* Il mourut l'an 1330. à Avignon, dans le couvent des religieux de son ordre, sous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre. * Pitseus, *in vita illust. Anglorum.*

WALSINGHAM (Thomas) Anglois, natif de Nortfolck, religieux de l'ordre de saint Benoît, prit l'habit dans l'abbaye de Saint Alban, où il exerça la dignité de chantre vers l'an 1440. sous le regne de Henri VI. roi d'Angleterre. Il aimoit uniquement l'histoire, & rechercha avec soin les antiquités de son pays, qu'il a mises dans un bon ordre, & qu'on voit dans les histoires qu'il a données au public en qualité d'historiographe du roi; car c'étoit la coûtume des rois de choisir un religieux de l'abbaye de Saint Alban, pour écrire l'histoire. Il a laissé *Auctuarium Polychronici: Acta regis Henrici sexti*, *&c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WALSINGHAM, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée septentrionale du comté de Nortfolck, qu'on appelle *Greneboë*; on le nomme *Walsingham le Grand*, pour le distinguer de *Walsingham le Vieux*, petit bourg à deux milles vers le nord de l'autre. Il y avoit autrefois un college de chanoines, & un grand concours de pelerins, qui s'y rendoient pour faire leurs devotions à une chapelle de la sainte Vierge près de deux puits, qu'on appelle encore aujourd'hui *les Puits de la Vierge Marie.* Ce bourg est à 89. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

WALSTEIN (Albert) gentilhomme qui s'éleva aux dignités de baron de Bohême & de duc de Fridlan; ne pouvant souffrir l'air de l'école, il fut donné pour page au marquis de Burgaw, fils de l'archiduc Ferdinand d'Inspruck. Il se fit Catholique après être sorti de page, vit l'Espagne, la France, l'Angleterre & l'Italie, & s'arrêta à Padoue, où il reprit ses études, & où il s'attacha sur-tout à la politique & à l'astrologie. Ensuite il retourna chez lui, s'y maria; & après la mort de sa femme, il alla offrir son service à l'archiduc Ferdinand, contre les Venitiens, au siege de Gradisca dans le Frioul. Il gagna l'amitié de ce prince, qui le fit colonel des milices de Pomeranie. Pendant les troubles de Bohême, il s'offrit à l'empereur avec une armée de trente mille hommes, à la charge qu'il en seroit general. Avec cette nouvelle qualité, il subjugua le diocese d'Halberstat & l'évêché de Hall, ravagea les terres de Magdebourg & d'Anhalt, défit Mansfeld pour la premiere fois; & l'ayant battu une seconde fois avec Bethlem Gabor, auquel il s'étoit joint, il le poussa enfin hors de l'Allemagne, dont il étoit la terreur. Il reprit toute la Silesie, secondé par les troupes de Tilli, défit le marquis d'Urlach, conquit l'archevêché de Breme & l'Holsace, se rendit maître de tout ce qui est entre l'Ocean, la mer Baltique & l'Elbe, & ne laissa que Glukstad au roi de Danemarck, qu'il chassa de la Pomeranie, & rendit entierement inutile jusqu'au traité de Lubeck. Après ce traité, un édit de la cour imperiale, contre les complices de la revolte, attaqua principalement le duc de Meckelbourg, dont la dépouille & les qualités qui furent données à Walstein, lui enflerent le cœur, jusqu'à l'engager à se faire traiter d'altesse. Dans cette conjoncture, une declaration de l'empereur, pour la restitution des biens ecclesiastiques, allarma les Protestans, qui appellerent Gustave Adolphe, roi de Suede à leur secours. L'empereur intimidé accorda la déposition de Walstein, au duc de Baviere, au conseil d'Espagne, & à toute l'Allemagne jalouse & unie; & n'opposa à Gustave, descendu en Pomeranie, que le seul Tilli. Walstein se soûmit, flatté par les esperances que lui donna Jean Baptiste Seni, son astrologue, d'un plus glorieux rétablissement. Tilli, grand capitaine, mais trop dépendant du conseil de Vienne pour faire de grands coups, fut battu par les Suedois à Leipsick; après quoi le vainqueur courant l'Allemagne comme un torrent, reduisit l'empereur à rappeller Walstein, & à lui donner la qualité de generalissime, & de maître indépendant de la paix & de la guerre, par l'entremise du prince d'Eggemberg, son ami, qui le fut trouver à Zenam. Ce fut dans la conjoncture de cette nouvelle élevation, que se voyant necessaire, il songea de se mettre en état de n'avoir rien à craindre. Il entra en lice avec le roi de Suede, qu'il eût, disoit-il, renvoyé à son entrée dans l'Allemagne, avec des verges. Il le battit, & en fut battu, mais il lui enleva presque toute la Bohême, par la prise de Prague; & soûtint sa reputation par des entreprises, tantôt contraires, & tantôt avantageuses, jusqu'à la bataille de Lutzen, donnée le 26. Novembre 1632. Le combat opiniâtré, & disputé par le duc de Weimar, malgré la mort du roi de Suede, qui fut tué dès le commencement, ne fut terminé que par la défaite de Walstein. Délivré d'un si redoutable concurrent, il ne se menagea plus, & alla ouvertement à l'independance qu'il s'étoit mise en tête. Par le refus qu'il fit de déferer aux conseils de Vienne dans ses entreprises, il devint entierement suspect à l'empereur, qui le declara déchu de tout son pouvoir, en faveur de Galas. Walstein, allarmé par cette nouvelle, reçut le serment de fidelité, que lui firent les officiers de ses troupes, à Pilsen, le 12. Janvier de l'an 1634. Piccolomini, qui étoit de la confidence, en ayant fait avertir l'empereur par Galas & par Aldringuer, ce prince prit les dernieres resolutions contre lui, & par des intrigues secretes, lui débaucha ses amis. Walstein, briguant alors ouvertement l'amitié des Protestans, envoya des ministres de part & d'autre, pour tâcher d'en attirer quelques-uns dans ses interêts, & se retira cependant à Egra, ville forte, & située sur les frontieres de Bohême & de la Saxe, dont Gordon sa creature, & lieutenant colonel du comte de Terski, son frere, étoit gouverneur. Gordon averti de la trahison veritable ou pretendue de Walstein, par Galas ou par le colonel Butler, ses bons amis; & flatté par les esperances de quelque grand établissement, conjura la mort de Walstein, avec Butler Irlandois, Walter Leslé sergent major de Gordon, Robert Girardin sergent major de Butler, le capitaine Debbrock, & plusieurs autres. Suivant les mesures prises pour l'execution, Gordon donna à souper à Terski, Kingski, Illo, & Newman, capi-

taine de la garde de Terski, confidens particuliers de Walftein, qui voulut bien être laiffé tout feul, pour fonger en repos à fes affaires. Sur les neuf à dix heures du foir, lorfqu'on fut au deffert, Girardin & Debbrock, qui n'étoient point du repas, étant entrés dans la falle, chacun avec dix ou douze bons hommes biens armés demanderent, *qui vive*; & Gordon, Leffé & Butler, ayant répondu, *vive Ferdinand & la maifon d'Autriche*, fe jetterent fur Terski, Kingski, Illo & Newman, & les maffacrerent. Gordon demeura à la garde du château: Leffé s'en alla à la place publique, pour empêcher le defordre: & Butler & Debbrock monterent à l'appartement de Walftein, dont ils enfoncerent la porte. Ils le trouverent en chemife; & comme la hauteur de l'étage où il étoit, ne lui avoit pas permis de fe jetter par la fenêtre, Debbrock le tua d'un coup de pertuifane, qu'il lui donna au travers du corps le 15. de Fevrier de l'an 1634. Walftein n'avoit encore que 50. ans, & laiffa d'*Ifabelle* d'Harrach, fa feconde femme, une fille unique nommée *Marie-Elizabeth*, alliée à *Rodolphe* comte de Kaunitz.

De la même maifon que le duc de Fridland, font les feigneurs fuivans. MAXIMILIEN-ADAM comte de Walftein & du faint empire, chambellan de l'empereur, & confeiller du confeil fecret, qui de *Leonore*, fille de *Nicolas* comte de Palfi, laiffa deux filles; ERNEST-JOSEPH comte de Walftein & du faint empire, chambellan de l'empereur, & confeiller du confeil fecret, lieutenant general en Bohême, qui de *Marie-Anne* de Kokorzow, veuve de *Maximilien-Jofeph* comte de Furftemberg, eut pour enfans *François-Jofeph*, né l'an 1680; *Jean-Jofeph*, né l'an 1684; *Marie-Erneftine-Jofephe*, née l'an 1682; *Marie-Barbe-Jofephe*, née l'an 1685; & *Anne-Marguerite-Jofephe*, née l'an 1686. CHARLES-FERDINAND comte de Walftein & du faint empire, oncle d'*Erneft-Jofeph*, fut confeiller du confeil fecret, & premier gentilhomme de la chambre de l'empereur: il fut auffi grand écuyer de l'imperatrice, belle-mere de Leopold, & grand-maître de fa maifon: il fut fait chevalier de la toifon d'or l'an 1676. après avoir été ambaffadeur de l'empereur en Angleterre & en Pologne, où il fe conduifit avec une grande prudence. Il mourut le 4. Avril 1702. âgé de 68. ans. De fon époufe, *Marie-Elifabeth*, fille d'*Othon-Frideric* comte de Harrach, & de *Lavinie* de Gonzague, il a eu un fils unique, CHARLES-ERNEST, chevalier de faint Jacques, confeiller aulique & grand-chambellan de l'empereur, qui époufa l'an 1686. *Marie-Therefe*, fille de *François-Adam* comte de Lofenftein, dont il a *Eleonore* de Walftein, née l'an 1681; & *Jofephe*, née l'an 1688. JEAN-FRIDERIC de Valftein, fils du fecond lit du comte *Maximilien*, pere de *Charles-Ferdinand*, mort l'an 1654. a été archevêque de Prague, & s'eft plû à cultiver les belles lettres, & à proteger ceux qui en faifoient profeffion. Il mourut le 4. Juin de l'an 1694. * Sarrafin, *de la conjuration de Walftein.* Sponde, *ad ann.* 1630. 1632. & 1634. Le Mercure François. Le R. P. Fiezen, *dans fon hiftoire de Liege.* Puffendorf, *hift. rerum Suec.* Imhoff, *notit. imper.*

WALTER LOLHARD, heretique, *cherchez* LOLHARD.

WALTHAM ABBEI, bourg d'Angleterre avec marché dans la partie la plus reculée du comté d'Effex, dans la contrée appellée *Waltham.* Il eft fur le côté oriental de la riviere de Lea, qui fepare ce comté du comté d'Hertfort. C'étoit un lieu renommé avant le changement de religion, à caufe de fa riche abbaye. Il eft à douze milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WALTHAM (Roger) Anglois, celebre par fon érudition, floriffoit vers l'an 1250. fous Henri roi d'Angleterre, & fut chanoine de l'eglife cathedrale de Londres. Il eft auteur d'un livre intitulé, *compendium morale*; d'un autre appellé *imagines oratorum*; & de plufieurs autres, que l'on garde manufcrits. * Pitfeus, *de illuftribus Angl. fcript.*

WAL-MUNCHEN, bourg du cercle de Baviere. Il eft dans le haut Palatinat, fur la riviere de Schwartzach, au nord de la ville de Chamb. * Baudrand.

WALTON (Briand) fçavant Proteftant Anglois, & évêque de Chefter, s'eft rendu celebre dans ces derniers tems, par l'édition qu'il nous a donné de la bible en plufieurs langues, qu'on appelle *la polyglotte d'Angleterre.* Quoique plufieurs autres perfonnes y ayent travaillé avec lui, on ne laiffe pas de lui attribuer ce grand ouvrage, à la tête duquel on a mis fon nom, & même fon portrait. Outre le grand nombre de verfions orientales qui font dans ce recueil, & qui étoient déja auparavant dans la grande bible de le Jai, il y a au commencement des differtations fur toutes ces bibles; c'eft ce qu'on appelle ordinairement *les prolegomenes de Walton.* M. Simon a remarqué que le recueil des queftions préliminaires, qui font au-devant de cette polyglotte d'Angleterre, eft plus étendu, & même plus exact que tous les autres, qui avoient été faits fur le même fujet; que Walton a eu affez de jugement pour choifir les meilleurs auteurs qui avoient écrit avant lui, & en même tems affez de capacité, pour ne pas fuivre aveuglément les préjugés d'une infinité de Proteftans. Il ajoûte qu'on doit attribuer les fentimens moderés de Walton, à la fecte des Epifcopaux, dont il étoit; parce que ceux de cette fecte ont plus de veneration pour les anciens peres, & pour les traditions de l'eglife, que les Prefbyteriens, qui ne veulent point de prelats. Il croit neanmoins qu'il eft tombé quelquefois dans l'erreur, donnant trop à de certaines verfions de l'écriture, & trop peu à d'autres. On a imprimé ces prolegomenes féparément à Zuric l'an 1673. * M. Simon, *hift. crit. du vieux teftament.*

WAMBA, *cherchez* BAMBA.

WAMELE (Jean) jurifconfulte, né à Liege, vivoit dans le XVI. fiecle, & après avoir appris la philofophie & la langue grecque, dans l'univerfité de Louvain, s'adonna à l'étude du droit, & fut reçu docteur en cette faculté. Il époufa depuis la veuve de *Rutger* Refcius, profeffeur de la langue grecque, fon intime ami. Quelques inftances que lui fit dom Jean d'Autriche, pour l'attirer dans le confeil d'état, il ne put fe refoudre à s'y tranfporter; de forte que lorfqu'on avoit befoin de fon confeil dans de grandes affaires, il falloit l'aller trouver pour prendre fes avis. Wamele enfeigna le droit civil pendant feize ans, & le droit canon jufqu'à la fin de fes jours. Toutefois, quelque grande que fût fa doctrine, il n'eut point l'ambition de la faire paroître en la publiant par fes écrits; & nous n'aurions point les remarques curieufes qu'il a faites fur divers titres de l'un & de l'autre droit, fi Etienne Weims fon allié, & Gerard Corfel fon neveu, n'avoient pris foin de les faire imprimer après fa mort, qui arriva l'an 1590. la 66. année de fon âge. Il eft enterré dans la principale eglife de Louvain, où l'on voit fon épitaphe.

WANDELBERT, diacre & moine de l'abbaye de Prum, fous l'empire de Lothaire, compofa en vers heroïques un martyrologe tiré de ceux de Bede & de Flore, dont Sigebert & Trithême font mention. Il a été imprimé fous le nom de Bede, mais les critiques ont remarqué qu'il ne fçauroit être de Bede, puifqu'on y trouve beaucoup de chofes qui font arrivées après fa mort. Ce martyrologe a été donné plus correct par le pere D. Luc Dacheri, dans le cinquiéme tome du fpicilege. Wandelberg laiffa encore deux livres de la vie & des miracles de faint Goard. * Sigebert, *in catal. c.* 129. Trithême. Bellarmin. Molan. Voffius, &c.

WANGEN, petite ville de Suiffe dans le canton de Berne. Elle eft fur la riviere d'Aar, qu'on y paffe fur un pont environ à deux lieues au-deffous de Soleurre. * Mati.

WANGEN, ville du cercle de Souabe en Allemagne. Elle eft petite, mais imperiale, renommée par fes manufactures de toiles, & fituée dans l'Algow, fur la riviere d'Arg à quatre lieues de la ville de Lindaw, vers le nord. On prend Wangen pour l'ancienne *Vemania* ou *Vimania*, ville de la Vindelicie. * Baudrand.

WANNA ou UNNA, riviere de la Turquie en Europe. Elle coule dans la Croatie, baigne Wilhitz & Dubitza, & fe décharge peu après dans la Save. * Baudrand.

WANSLEBEN (Jean-Michel) né le 1. Novembre 1635. à Erford dans la Saxe, de parens Lutheriens, fut envoyé l'an 1654. à Koninfberg dans la Pruffe, pour étudier la philofophie & la theologie, & s'étant attaché à Job Ludolf, fe rendit habile en peu de tems dans la connoiffance de la langue d'Ethiopie. Ludolf voulant

faire imprimer son lexicon & sa grammaire éthiopique, chargea de ce soin le jeune Wansleben, qui fit volontiers ce voyage, & donna en effet ces deux ouvrages l'an 1661. à Londres, avec des additions considerables de sa part. De retour dans son pays, il reçut ordre d'Ernest duc de Saxe-Gotha de faire le voyage d'Egypte & d'Ethiopie, particulierement pour observer ce qu'il pouvoit y avoir de conforme dans les dogmes & les rites des Chrétiens de ce pays-là avec ceux d'Europe; ce qui lui fut plus utile qu'il ne l'avoit prévû, s'étant convaincu par lui-même de la conformité de ces eglises avec l'eglise Romaine dans les dogmes, pour lesquels les Lutheriens se sont separés d'elles. Il revint donc, non dans son pays, mais à Rome l'an 1665. & peu après avoir renoncé à l'heresie, il entra dans l'ordre de saint Dominique. En 1670. on l'envoya à Paris, où il fut bientôt connu de M. Colbert, qui jugea à propos de le renvoyer l'année suivante en Egypte, pour y faire de nouvelles decouvertes; & le fruit de ce voyage, dont il ne revint qu'en 1676. fut une histoire de l'eglise d'Alexandrie qui parut en 1677. à Paris. Mais le ministre ne faisant pas autant de cas qu'on l'auroit pensé de ce qu'il apporta de ce pays-là, le negligea, & il ne put trouver de protection, pour faire imprimer ce qu'il avoit écrit en langue éthiopique; ce qui l'obligea à accepter le vicariat d'une paroisse près de Fontainebleau, où il mourut l'an 1681. Outre les ouvrages dont on a parlé, il avoit donné en 1671. une relation de l'état de l'Egypte, & en 1677. il publia une description de son second voyage. Pour ses mss. contenant diverses pieces, comme des versions éthiopiques de quelques livres de l'écriture sainte, qui n'ont pas paru, des augmentations considerables au lexicon éthiopique de Ludolf, &c. il y a apparence qu'on ne pensera pas de long-tems à les imprimer. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

WANTAGE, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée occidentale du comté de Berk, qu'on appelle *Wanting*. Il est situé sur une petite riviere qui tombe dans l'Oc, & est remarquable pour avoir donné naissance au sçavant & judicieux roi Alfred le fleau des Danois en Angleterre. Il est à 50. milles anglois de Londres.

WANTAM, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, passa la plus grande partie de sa vie à chercher dans les auteurs l'origine & la veritable signification des mots. Il composa un livre des étymologies, qu'il dédia à Sinwel son protecteur, & qu'Humfred, duc de Glocester, donna à la bibliotheque d'Oxford. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Lelandus, &c.

WARADIN, ou le grand Waradin, sur le fleuve Sebeskerez, ville considerable de la haute Hongrie sur les frontieres de la Transsylvanie, avec évêché, fut prise par les Turcs l'an 1660. qui l'ont gardée jusqu'à l'an 1692. que les Imperiaux s'en rendirent les maîtres: elle est differente du *petit Waradin*, qui est dans la haute Hongrie sur les confins de la Servie.

WARADIN, KLEIN WARADIN, c'est-à-dire, *le petit Waradin*, petite ville de la haute Hongrie. Elle est située dans des marais, près de la riviere de Kalo, à 24. lieues du grand Waradin, vers le nord, à sept ou huit de Tokai vers le levant. * Mati.

WARASDIN, ville forte de l'Esclavonie en Hongrie. Elle est sur la Drave, à six lieues au-dessous de Pettaw, & elle est capitale du comté de Warasdin, situé entre celui de Creutz, la basse Hongrie & la Styrie. * Mati.

WARBECK (Pierre) celebre imposteur, *cherchez* PERKIN.

WARCHAM, ville d'Angletere dans la contrée du comté de Dorset, qu'on appelle *Winfrith*, située avantageusement entre deux rivieres, la Frome & le Biddle, près de leur embouchure. Il y a un pont de pierre sur chacune. C'étoit autrefois un lieu où l'on faisoit un bon negoce, & où il y avoit de riches habitans. Elle étoit environnée d'un rempart, & défendue par un château. Mais le port est aujourd'hui bouché, le château est tombé en ruine, & plusieurs de ses eglises sont démolies. Elle est à 90. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

WARD: c'est une petite isle, sur laquelle est bâtie la forteresse de Wardus en Laponie. * Mati.

WARDBERG, WARDBOURG, petite ville avec une bonne citadelle & un grand port. Elle est sur la côte de l'Hallande en Suede, à douze lieues de Gotebourg, vers le midi. * Mati.

WARDE, petite ville de la Jutlande en Danemarck. Elle est dans le diocese de Rypen, à six lieues de la ville de Rypen, vers le nord. * Mati.

WARDHUYS: c'est une petite forteresse mal entretenue. Elle est située dans l'isle de Ward, qui est sur la côte de la Laponie Norwegienne, vers les confins de la Moscovie, & elle est capitale du gouvernement de Wardhuys. * Mati.

WARDHUYS: (le gouvernement de) c'est le gouvernement le plus septentrional du royaume de Nortwege. Il est borné au sud par le gouvernement de Drontheim, & par la Laponie Suedoise. Il a la Laponie Moscovite au levant; & il est baigné par l'Ocean septentrional au nord & au couchant. Ce gouvernement renferme la Finmarchie, qui est vers l'occident, & partie vers le nord; & la Laponie Norwegienne qu'occupe le reste. C'est un pays assez étendu, mais fort mauvais: il ne produit que quelques pâturages. Ses habitans, plus que demi-sauvages, ne s'occupent qu'à nourrir quelques bestiaux, ou à tuer quelques bêtes fauves, dont ils vendent les peaux & les fourrures aux Suedois, dans les foires de Jempterland. * Mati.

WARE, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Hereford, nommée *Braughing*, d'où l'on a tiré un bras de la *nouvelle riviere*, pour la commodité de Londres. Il est à 21. milles anglois de cette ville. * *Dict. Anglois.*

WARE' (Jacobus Waræus) Irlandois, chevalier de la jarretiere, a donné au public un traité succint, mais curieux & exact, des écrivains d'Irlande. Il fut imprimé *in quarto*, à Dublin l'an 1639. sous le titre *de scriptoribus Hyberniæ, libri duo; quorum prior continet scriptores in Hybernia natos; posterior, scriptores alios, qui in Hybernia munera aliqua obierunt.* Waræus n'est pas tombé dans les mêmes défauts touchant les écrivains d'Irlande, que Pitseus dans son recueil latin des écrivains d'Angleterre, où cet auteur s'étend fort au long sur de petits auteurs d'ouvrages peu ou point connus; il en suppose même qui n'ont jamais été. Waræus, plus judicieux & d'une critique plus fine, rejette les écrivains fabuleux, & les ouvrages supposés, pour ne rapporter que des auteurs qui ont existé veritablement, & dont les ouvrages meritent quelque attention. * Waræus, *in præf. de script. Hybern.*

WAREN, petite ville du duché de Meckelbourg, en basse Saxe. Elle est dans la Vandalie sur le lac de Calpin, entre la ville de Gustrow & celle de Stargard, à neuf lieues de l'une & de l'autre. Cluvier croit que Waren est l'ancienne *Warinum*, cité des Variniens, qui étoient une partie des Vindiles ou Vandales.

WARENDORP, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est dans l'évêché de Munster, sur la riviere d'Embs, à quatre lieues de la ville de Munster, vers le levant. * Baudrand.

WARFUSE'E, noble & ancienne seigneurie du pays d'Hasbaye. Le premier seigneur de Warfusée dont il soit fait mention, est OTHON, qui portoit pour armes de *gueule semé de fleurs de lys d'argent*, qui vivoit en 1102. & que Hemericour dit avoir été le plus riche seigneur du pays d'Hasbaye; LIEBERT son fils acquit encore les grands biens de la maison d'Awir par son mariage avec *Alix*, fille unique & heritiere d'*Hugues* seigneur d'Awir, dont il n'eut qu'une fille, qu'il donna en mariage à Raës de Dammartin, dit *à la Barbe*, tige constante de la maison de Warfusée. On pretend que ce seigneur étoit frere de *Renaud*, comte de Dammartin & de Bologne, & qu'il sortoit des comtes de Vexin, descendus, dit-on, selon l'opinion commune, par le comte Nebelon, des comtes de Madru, princes du sang royal.

Vers l'an 1212. Renaud comte de Bologne & de Dammartin s'attira l'indignation du roi Philippe *Auguste* pour sa revolte. Raës *à la Barbe* son frere, eut part à sa disgrace, & fut obligé de sortir du royaume. Il se retira dans le pays de Liege, où il épousa *Alix* de Warfusée, dame d'Awir, Lexhi, Awans, Wauroux, Geneffe, Limont, Loncin, Hermale, Chaumont, &c. dont il eut deux fils, LIEBERT, dit *Sureal*, seigneur de Warfusée; & Hu-

gues feigneur de Lexhi. Le premier donna l'origine à une nombreuse posterité; & celle du second ne fut pas moins puissante. Deux de ses principales branches, sçavoir, celle d'Awans & celle de Wauroux, firent bruit dans le monde par les sanglantes guerres, dites des *Awans & des Wauroux*, qui commencerent en 1290. entre les seigneurs de ces terres, pour un sujet fort leger, & qui ne finirent qu'en 1335. par un traité de paix, dont la cause est fort singuliere. L'évêque & la ville de Liege, & le comté de Loz ayant défendu les guerres privées, sous peine de la vie, les seigneurs chefs de la guerre des Awans & des Wauroux, qui étoient tous du pays de Liege & du comté de Loz, aimerent mieux s'accommoder entre eux, que de perdre en obéïssant à cette ordonnance le droit où ils étoient de tout tems de se faire la guerre. Liebert, dit *Sureal*, fils aîné de Raëz *à la Barbe*, prit le surnom de Warfusée, & conserva les armes de Dammartin. Son frere puîné prit le surnom de Lexhi & les armes d'Awir: de maniere que ces deux freres eurent des surnoms & des armes differentes, ce que leurs enfans ont si bien imité, qu'on a vû trois ou quatre freres porter des surnoms & des armes differentes, que leurs enfans changeoient sans beaucoup de difficulté. On en voit des preuves dans le *miroir de la noblesse de Hasbaye*, composé par Jean d'Hemericour, chevalier de saint Jean de Jerusalem, qui écrivoit en 1388. & 1398. & qui mourut fort vieux le 28. Decembre 1403.

Les premiers descendans de Raëz *à la Barbe* ne conserverent rien de commun entre eux que le cri de sa maison, qui étoit *Dammartin*. La plûpart d'entre eux le quitterent quelque tems après; les uns prirent le cri de *Warfusée* les autres d'*Awans*, & les autres de *Wauroux*. Ces cris ont servi en partie à faire connoître la posterité de Raez. Une des plus illustres branches qui soit sortie de Hugues seigneur de Lexhi son puîné, a été celle de Hell, considerable dans le pays Messin, par les terres qu'elle y a possedées, & à cause de la part qu'elle a eue au gouvernement de la ville de Metz, avant qu'elle cessât d'être imperiale, *voyez* HEU. * Du Bouchet, *maison de France*. Le Laboureur, *geneal. de Chaumont*. D'Hemericourt, *miroir des nobles de Hasbaye*.

WARHAM (Guillaume) archevêque de Cantorberi, & docteur en droit à Oxfort, l'un des plus grands hommes que l'Angleterre ait eus, fut employé en diverses affaires par Henri VII. roi d'Angleterre, ensuite fut pourvû de l'évêché de Londres, & deux ans après de l'archevêché de Cantorberi. Il mourut l'an 1532. sous le regne de Henri VIII. de douleur de voir la religion prête à être renversée dans sa patrie. Ce prélat avoit fait le 4. Fevrier de l'an 1512. dans l'assemblée du parlement, un beau discours sur ces paroles: *Justitia & pax osculatæ sunt, &c.* * Pitseus, *de illustribus Anglorum scriptoribus*.

WARIN (Jean) secretaire du roi, intendant des bâtimens de sa majesté, & conducteur general des monnoyes de France, s'est fait estimer dans le XVII. siecle par son habileté dans son art. Il étoit né à Liege de *Pierre* Warin, sieur de Blanchard, gentilhomme du comte de Rochefort, prince du saint Empire. Jean Warin fut donné à ce prince à l'âge d'onze à douze ans pour être son page; son inclination naturelle, le portant à dessiner il y réüssit en peu de tems, & parfaitement. Comme le dessein est un chemin à la sculpture & à la gravûre, il se rendit également habile dans ces trois arts: de plus étant fort industrieux, il imagina plusieurs machines très-ingenieuses, pour monnoyer les medailles qu'il avoit gravées. Le roi Louis XIII. informé de sa capacité, le fit travailler, & lui donna bientôt la charge de garde general des monnoyes de France; ce fut en ce tems-là qu'il fit le sceau de l'académie Françoise, qui represente le cardinal de Richelieu, & qui est si ressemblant & travaillé avec tant d'art, que cet ouvrage sera toûjours regardé comme un chef-d'œuvre. Le roi Louis XIII. ayant resolu de faire la conversion generale de toutes les especes legeres d'or & d'argent dans toute l'étendue de son royaume, Warin fut choisi pour avoir la conduite de cette reforme, & sur-tout, pour faire les poinçons & les carrés de toutes les monnoyes: le roi créa à cet effet deux charges pour lui: l'une de conducteur general des monnoyes, l'autre de graveur general des poinçons pour ces monnoyes. Toutes celles qu'il a faites ont été d'une si grande beauté, que beaucoup de curieux les ont conservées & les gardent comme des medailles, qui ne cedent en rien aux antiques les plus estimées. Ses pieces de huit & de dix pistoles peuvent aussi être mises au rang des plus beaux medaillons. Toute la monnoye fabriquée pendant la minorité du roi Louis XIV. & qui est de la même beauté que celle qui porte l'empreinte de Louis XIII. est aussi de cet habile graveur. Il fit outre cela toutes les medailles qui regardent Louis XIII. & celles de la reine Anne d'Autriche son épouse, pendant la regence; aussi bien que celles du roi après sa minorité, pour la ceremonie de son sacre, & pour divers autres évenemens de son regne. Les medailles placées dans les fondemens du frontispice du Louvre, de l'Observatoire & de l'eglise du Val-de-Grace, celles de Monsieur, frere unique du roi, du prince de Condé, du cardinal Mazarin, de la reine de Suede, de M. Colbert, & de plusieurs autres personnes de consideration, sortirent de la main de Warin. Son habileté parut encore dans la sculpture, témoins le buste du roi Louis XIV. en marbre qui se voit dans les grands appartemens de Versailles, & qui fut son coup d'essai; la figure de sa majesté aussi en marbre de sept à huit pieds de haut; & un autre buste du roi en bronze, dont la beauté égale tout ce qu'il a fait. On admire encore le buste en or du cardinal de Richelieu du poids de 55. louis d'or. Warin mourut à Paris au mois d'Août 1672. âgé de 68. ans, lorsqu'il travailloit à l'histoire metallique du roi. * *Memoires du tems*.

WARKA, ville de Pologne, *voyez* VARKA.

WARMIE ou ERMELAND, pays de Pologne, dont l'évêque reside à Brunsberg, ville du même état dans la Prusse royale.

WARNEFRIDE ou PAUL DIACRE, *cherchez* PAUL Diacre d'Aquilée.

WARNEMUNDE: c'est une forteresse du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Elle est dans la seigneurie de Rostock, à l'embouchure du Warnow dans la mer Baltique. Cette forteresse appartient aux Suedois, & elle est considerable par les droits qu'on y leve sur toutes les marchandises qui entrent à Rostock ou qui en sortent. * Mati.

WARNER, moine de Westminster en Angleterre, fut surnommé l'*Homiliaire*, parce qu'il laissa des homelies, &c. * Pitseus, *de script. Angl.* Arnoul-Wion, *in lig. vitæ*.

WARNOW, bourg du duché de Meckelbourg en basse Saxe. Il est entre Wismar & Gustow, à six lieues de la premiere & à quatre de la derniere, sur la riviere de Warnow, qui va baigner la ville de Rostock, & se décharge dans la mer Baltique, à Warnemunde. * Baudrand.

WARRINGTON, ville belle & grande d'Angleterre, dans la contrée la plus meridionale du comté de Lancastre, qu'on appelle *Weste-Derbi*. Elle est sur le côté septentrional de la riviere de Mersei, sur laquelle elle a un beau pont de pierre, qui conduit dans le comté de Chester. Depuis le regne du roi Guillaume III. elle a reçu le titre de comté en la personne d'Henri Booth, comte de Warrington, & baron de la Mere. Ce fut là que les parlementaires défirent l'armée des Ecossois, commandée par le duc d'Hamilton en 1648. Cette ville est à 90. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois*.

WARTE, riviere de Pologne. Elle a sa source dans le palatinat de Cracovie, traverse ceux de Sirad, de Kalisch & de Posnanie, & ayant reçu le Netec aux confins du marquisat de Brandebourg, elle va se décharger dans l'Oder à Custrim. Cette riviere baigne Sirad, Warte Posna, &c. * Mati.

WARTE, bourg de la basse Pologne. Il est sur la Warte, dans le palatinat de Sirad, à cinq lieues au-dessous de la ville de ce nom. * Mati.

WARTENBERG, petite ville de Silesie. Elle est sur la riviere de Weide, à neuf lieues de la ville de Breslaw, vers le levant, elle est capitale d'une baronie, qui est entre les principautés de Brieg, de Breslaw & d'Olsse, la baronie de Militsch & la Pologne. * Mati.

WARWIK, en latin *Præsidium Verovicum*, *Varvicum*, ville

ville & comté en Angleterre, *voyez* BEAUCHAMP.

WARWICK, anciennement *Virovacum*, bourg des Pays-Bas. Il eſt dans la Flandre ſur la Lys, à trois lieues de Liſle, du côté du nord. * Baudrand.

WASSEBOURG (Richard de) natif de ſaint Michel en Lorraine, fut procureur de la nation de France en l'univerſité de Paris, puis docteur regent & principal du college de la Marche, & archidiacre de Verdun l'an 1549. Il a compoſé deux tomes des antiquités de la haute Belgique, ſous les évêques de Verdun, où il rapporte, dans l'ordre des ſiecles, le regne & les faits des empereurs, rois de France & d'Angleterre, ducs de Lorraine & de Bar. Cet ouvrage eſt excellent en ſon genre. * *Hiſtoire de l'univerſité de Paris.*

WASSERBILLICK, bourg des Pays Bas, ſitué dans le duché de Luxembourg, au confluent du Sour & de la Moſelle. * Mati.

WASSERBURG, petite ville avec un bon château & titre de comté. Elle eſt dans la Baviere, à dix lieues de Munick, vers le levant. La riviere d'Inn environne cette ville de pluſieurs endroits, & c'eſt pour cette raiſon qu'on lui a donné le nom qu'elle porte, & qui ſignifie *une ville auprès des eaux.* * Mati.

WASSI ou VASSI ſur la Bloiſe, en latin *Vaſſeum*, petite ville de la baſſe Champagne, avec un château & ſiege royal, eſt du dioceſe de Châlons ſur Marne, & dans le bailliage & preſidial de Chaumont en Baſſigni. On ne doute point qu'elle n'ait été autrefois plus conſiderable ſous les comtes de Champagne auſquels elle appartenoit: auſſi avoit-elle des droits qui lui ont été ôtés dans la ſuite. Les mêmes comtes de Champagne ont fondé le prieuré de Waſſi, qui eſt preſentement uni au college des Jeſuites de Reims. La ſituation de cette ville eſt très-agreable, & ſon terroir extrémement fertile. Elle eſt renommée par l'occaſion qu'elle donna à la premiere guerre civile de religion, ſous Charles IX. Le duc de Guiſe y paſſant pendant que les Huguenots étoient au prêche, il s'éleva du tumulte entr'eux & les gens de ce duc: de ſorte que pluſieurs Huguenots y furent tués. * Deſcription du pays de Champagne. Du Chêne, *recherche des antiquités des villes.* Daviti, *deſcription de la France.* Baudrand, *in lex. geograph. Ferr. auct.* Maimbourg, *hiſtoire du Calviniſme.*

WASSER-TRUDING, c'eſt-à-dire, *la baſſe Truding*, petite ville du cercle de Franconie. Elle eſt ſur la petite riviere de Wernitz, dans le marquiſat d'Anſpach, & aux confins du comté d'Oëting. On voit à deux lieues de cette ville, vers le levant, & à pareille diſtance d'Oëting, vers le nord, *Hohen-Truding*, c'eſt-à-dire, *le Haut-Truding*, qui eſt un château ſitué ſur une montagne. * Baudrand.

WAST (ſaint) évêque d'Arras, étoit natif de Toul en Lorraine. Clovis roi de France, ayant gagné la bataille de Tolbiac ſur les Allemands, paſſa à ſon retour par la ville de Toul où étoit ſaint Waſt, qui commença à l'inſtruire des principes de la religion Chrétienne. Ce ſaint prêtre accompagna le roi juſques à Reims, où ſaint Remi acheva de l'inſtruire, & fit la ſolemnité de ſon baptême. La reine Clotilde, craignant toutefois que le roi ſon mari, après s'être fait Chrétien, ne tombât dans la ſecte des Ariens, pria ſaint Waſt de le bien inſtruire de la conſubſtantialité du Fils avec le Pere, ce qu'il fit parfaitement bien. Depuis ſaint Remi l'ordonna évêque d'Arras, & ayant adminiſtré l'évêché pendant 28. ans, il mourut ſaintement le 6. Fevrier de l'an 540. * Alcuin, *en ſa vie.* Les martyrologes. De Roſieres, *Stemmata tom. 2. Lilia ſeu flores Galliæ ſanctæ, c. 1.*

WATEAU (Antoine) peintre, vint à Paris l'an 1702. Il avoit appris les premiers élemens de la peinture à Valenciennes ſa patrie ſous un maître très-mediocre. Quoiqu'il eût des diſpoſitions merveilleuſes pour ſa profeſſion, il étoit encore bien jeune pour pouvoir les faire briller, ce qui fit que ſe trouvant embarraſſé à Paris, il s'accommoda avec un méchant peintre qui lui donna à travailler, & où il gagnoit ſi peu qu'il n'oſoit le dire qu'en confidence; & pour comble de malheur, il ſe voyoit obligé de copier les miſerables productions de ſon maître. Laſſé d'un travail ſi infructueux de toute maniere, il le quitta & fit connoiſſance avec Gillot, peintre, & fut demeurer avec lui. Wateau y profita de ſes lumieres, & étudia avec un peu plus de commodité, paſſant une partie de ſon tems à copier pour les marchands du pont Notre-Dame, les quatre eſtampes de l'Albane, qu'il peignoit & coloroit à ſa fantaiſie, (tous ſujets qui ne convenoient gueres avec le genre de peinture, qu'il a choiſi depuis.) On ne peut pas nier que dans les commencemens il n'ait inventé & deſſiné dans le goût de Gillot, qu'il n'ait traité à peu près les mêmes ſujets; mais il eſt auſſi vrai de dire que s'il a eu du goût pour les maſcarades, pour les habits modernes, pour les ſujets de theâtre comme ſon ami en avoit, l'envie de copier juſte le naturel, dont il étoit adorateur, y a autant contribué, que le commerce qu'il a eu avec ce peintre, qu'on ne doit point regarder comme ayant été ſon maître. Ce fut à-peu près dans ce tems-là qu'il travailla pour le prix à l'académie, dont il eut le ſecond. On voyoit briller dans cet ouvrage quelque étincelle de ce beau feu qu'il fit paroître depuis. Gillot, qui étoit un ami fort genereux, le produiſit chez M. Audrand, excellent peintre d'ornemens, qui l'occupa à faire de petites figures dans ſes ouvrages. Cependant Wateau dégoûté de Paris, où ſa fortune avoit été au-deſſous du mediocre, s'en retourna en ſon pays. Apparemment qu'il n'y trouva point ce qu'il cherchoit; car après y avoir fait quelques ouvrages, il revint à Paris & rentra chez M. Audrand. Il fit dans les momens qu'il n'étoit pas occupé à ſes ouvrages, un corps-de-garde très-eſtimé; & ce fut dans ce tems-là qu'on propoſa à l'académie royale de choiſir entre les jeunes gens, les plus capables pour envoyer en Italie. On les avertit d'apporter leurs ouvrages pour qu'on pût juger de leur capacité. Wateau preſenta comme les autres, des deſſeins & des tableaux à meſſieurs de l'académie, qui en furent ſi ſurpris qu'on lui fit entendre que ſon merite le diſtinguant de ſes competiteurs, au lieu de l'envoyer à Rome, on le recevroit dans cette illuſtre compagnie, s'il vouloit faire les pas neceſſaires pour y être agréé: (grace qu'on n'a jamais accordée qu'à lui) il les fit & fut reçû. Il ſe fortifia extrêmement dans la belle maniere dont on peut dire qu'il eſt l'inventeur, & il devint ſi habile, qu'il n'y avoit point de curieux, ni même de profeſſeur, qui ne ſouhaitât avoir quelque choſe de ſa main. Enfin en 1718. comblé de louange & d'honneur il s'aviſa d'aller en Angleterre; mais ayant une ſanté très-délicate, il y fut preſque toûjours malade, ne laiſſant pas neanmoins que de travailler. Il y a laiſſé quelques tableaux qui lui attirerent l'admiration des bons connoiſſeurs. L'année ſuivante il revint à Paris avec une ſanté ſi attenuée, qu'il ne fit plus que languir juſques à la mort, travaillant cependant toûjours, & faiſant des merveilles juſques au moment qu'il expira à Nogent près Paris le 18. Juillet 1721. âgé d'environ 37. ans. Wateau étoit d'une conſtitution foible, avoit de l'eſprit infiniment, parlant peu, mais très-bien, meditant preſque toûjours. Admirateur de la nature, & des peintres qui l'ont recherchée, jamais peintre n'a ſaiſi le naturel comme il a fait, deſſinant ce qui étoit de ſa profeſſion, avec un goût & une nobleſſe où perſonne n'eſt encore arrivé. Le travail aſſidu l'avoit rendu un peu melancolique, d'un abord froid & embarraſſé: ce qui le faiſoit paſſer pour un eſprit biſarre auprès de ceux qui ne le connoiſſoient pas. La verité eſt qu'il n'étoit pas fort careſſant. Il étoit inquiet, toûjours mécontent de lui-même, aimant le changement, ne ſe trouvant jamais bien où il étoit, ce qui le rendoit ſouvent inſupportable à lui-même, & quelquefois à ſes amis. On ne voit pas beaucoup de ſes tableaux. M. Gluc & M. de Julienne en poſſedent une grande partie & ce qu'il a fait de plus beau. M. l'abbé Farguier a fait l'épitaphe de ce peintre en vers latins, & M. de la Monnoye les a traduits en vers françois; on trouve les uns & les autres dans les memoires de litterature recueillis par le P. Deſmolets, *t. 2. p. 196.* * *Mem. du tems.*

WATEFORD, ville d'Irlande, en latin *Matiana Vaterfordia*, donne ſon nom à un comté, dans la Momonie.

WATFORD, bourg d'Angleterre avec marché, grand & bien peuplé, dans le comté d'Hertford, à quinze milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WATERLAND, petit pays de la Hollande ſeptentrionale. Il eſt entre le Zuyderzée, le golfe d'Y, le Kennemerland, & la Weſtfriſe propre. Le nom de ce pays, qui ſignifie *un pays d'eau*, eſt venu de la grande quantité

de marais qu'on y a desséchés & convertis en bons pâturages. Ses lieux principaux sont Edam, Munnickendam, & Purmerend. * Mati.

WATERLOSE (Lambert) chanoine regulier du monastere de S. Aubert de Cambrai dans le XII. siecle, écrivit les vies des évêques de cette ville, depuis le tems d'Odon qui fut élû après Manassés II. vers l'an 1005. jusqu'en 1160. auquel il vivoit.

WATERTONUS (Geoffroi) que quelques-uns nomment *Bidericius* ou *Buriensis*, religieux Anglois de l'ordre de saint Benoît, grand Philosophe, & celebre docteur en theologie, vivoit vers l'an 1350. & a laissé plusieurs ouvrages intitulés; *moralitates in psalterium*; *in salutationem angelicam*, *lib. I. Homiliæ dominicales*, *collationes monasteriales*, *&c.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WATHON (Thomas) évêque de Lincoln, Anglois, recommandable par sa pieté & par son érudition, étoit poëte, orateur, theologien, & prédicateur. Il souffrit constamment sous Edouard VI. pour la foi Catholique, lorsque le Calvinisme commença d'infecter l'Angleterre; mais après la mort du roi, il fut élevé par la reine Marie qui étoit Catholique, à l'évêché de Lincoln, où il ne fut en paix que peu d'années. Après la mort de Marie, la reine Elizabeth qui lui succeda, ayant aboli la religion Catholique pour rétablir l'heresie, voulut se faire reconnoître pour chef de l'eglise Anglicane. Wathon ne le put souffrir, & pour s'être opposé à cette reine, il fut mis en prison à Londres l'an 1559. où il fut détenu jusqu'en 1582. qu'il fut transferé au château de Visbic, où il mourut peu de tems après. De tous les ouvrages qu'il a faits, le plus considerable est un livre de sermons qu'il composa en faveur des curés qui ne pouvoient point prêcher. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WATTCHET, bon port d'Angleterre dans le comté de Sommerset, où abordent plusieurs vaisseaux pour y charger du charbon, ce qui fait que le negoce y est assez bon. Il est à 126. milles anglois de Londres. * *Dictionaire Anglois.*

WATTE, bourg autrefois fortifié, où il y a une abbaye, est situé sur la riviere d'Aa à deux lieues au-dessous de saint Omer. * Mati.

WATTEVILLE: c'est une des plus anciennes familles de Berne. Avant la fondation de cette république, elle résidoit sur une terre seigneuriale qui porte le nom de la famille, où il se trouve un vieux château. Elle est originaire de Souabe, où plusieurs de cette famille se sont trouvés aux tournois dans les XII. & XIII. siecles parmi la noblesse de Souabe. Depuis la fondation de la ville de Berne, elle y a fait son sejour, & y a possedé les plus importantes charges de l'état. Il y a eu de cette famille trois advoyers, (cette charge est la premiere de la republique,) des tresoriers, des banderets & des conseillers, jusqu'au nombre de 15. Plusieurs d'entr'eux se sont distingués dans des services étrangers, comme en France, en Espagne, en Hollande & ailleurs. Elle a fourni de grands hommes à l'église, ayant eu des évêques qui étoient princes de l'Empire, des abbés, des prevôts. Du tems que les Suisses ont fait la guerre à la France, JACOB de Watteville advoyer, étoit general des troupes Suisses au siege de Dijon, où après la paix faite, ses deux fils épouserent les deux filles heritieres du gouverneur de Dijon; & par cette alliance ils ont possedé de grands biens & seigneuries en Bourgogne & dans le comté de Neufchâtel. Un des descendans de cette famille resta en Bourgogne du tems de la Pretendue Réforme, s'attacha au service d'Espagne, & s'établit si bien, que ses descendans ont possedé les plus grandes charges du royaume, & sont parvenus à la dignité de grands d'Espagne, comme ils le sont encore. Ils se sont alliés avec la maison de Nassau, & avec d'autres illustres maisons. * *Memoire manuscrit.*

WATZEN, WEITZEN, petite ville forte & épiscopale. Elle est dans la haute Hongrie sur le Danube, à cinq lieues au-dessous de Strigonie, dont son évêché est suffragant. * Mati.

WAURIN (Robert) chevalier, sire de saint Venant, maréchal de France, commença de servir en Flandres sous le seigneur de Noyers en 1325. & suivit le roi Philippe *de Valois* lorsqu'il y retourna en 1328. Il comparut à Arras le 18. Septembre 1337. en l'assemblée de la noblesse de Picardie, qui y avoit été convoquée par ordre du roi, & se trouva ensuite au camp de Bovines avec un chevalier & 40. écuyers de sa compagnie. En 1344. il conduisit avec Charles de Montmorenci, l'armée que Jean de France, duc de Normandie, mena en Bretagne, & accompagna ce prince l'année suivante au voyage qu'il fit en Guienne, pour s'opposer au comte d'Erbi, Anglois. Ce fut vers ce tems-là qu'il fut fait maréchal de France, puisqu'en cette qualité il se trouva à Compiegne avec deux chevaliers & 27. écuyers de sa compagnie, à la semonce que le roi fit le 12. Octobre 1346. pour y assembler son armée, dont il eut le commandement: mais peu après il fut desapointé de cette charge; ce qui ne l'empêcha pas de continuer ses services au roi, qui lui donna une pension viagere de mille florins d'or a l'écu, par lettres du 2. Mars 1353. Il servit en 1355. avec cinq chevaliers & 44. écuyers sous le maréchal d'Audenehan à Ardres en Picardie, où il se rendit le 28. Juin; & au mois de Juillet suivant le dauphin duc de Normandie le dépêcha vers le roi, pour lui faire sçavoir l'état de son armée. En 1356. il se trouva à l'assemblée des troupes qui se fit à Breteuil; & le roi en consideration des grands services qu'il avoit rendus à l'état, le gratifia le 16. Août 1358. d'une somme de 2000. écus d'or. Il servit encore au mois de Juillet 1359. en Berri & en Nivernois sous Arnault de Cervolle, lieutenant general, & mourut en 1360. * Le P. Anselme, *histoire des grands officiers de la couronne.*

WAYMOUTH, bourg d'Angleterre. Il est sur la côte du comté de Dorcester, à deux lieues de la ville de ce nom, vers le sud. Waymouth est fortifié, a un bon port & entrée dans le parlement d'Angleterre. * Baudrand.

WUCHEU, ville de la Chine. Elle est sur la riviere de Liensam, dans le Kiamsi, dont elle est la septiéme. Elle a cinq autres villes sous sa jurisdiction. * Mati.

W E.

WECHELS (les) Chrétien & André, imprimeurs de Paris & de Francfort, ont donné des éditions qui sont très-estimées. On dit qu'ils avoient une bonne partie des caracteres d'Henri Etienne. Le catalogue des livres sortis de leur presse parut à Francfort l'an 1590. *in octavo*, où André s'étoit retiré, après le massacre de la S. Barthelemi, vers l'an 1573. Ce qui a aussi contribué à rendre leurs éditions plus celebres, & ce qui les fait encore aujourd'hui rechercher avec empressement, c'est la reputation de Frederic-Sylburge correcteur de leur imprimerie, qui passoit pour un des premiers Grecs, & pour un des plus excellens critiques d'Allemagne. Chrétien vivoit encore en 1552. & André mourut le 1. Novembre 1581. * Baillet, *jugemens des sçavans sur les imprimeurs*, & M. de la Monnoye sur Baillet.

WEEL, WEILE, WEDEL, petite ville de Jutlande en Danemarck. Elle est dans le diocese de Rypen, sur une baye du petit Belt, à quatre lieues de la ville de Coldingen, vers le nord. * Mati.

WEEN, petite isle de la Suede, dans la mer Baltique, & dans le détroit d'Oresund, est située entre l'isle de Zeelande & la province de Schonen, dont elle dépend. Elle n'est celebre que par la retraite qu'y fit Ticho-Brahé, illustre mathematicien, qui y fit construire l'an 1575. le château d'Uranisbourg, d'où il observoit les astres. Cette maison est maintenant ruinée. * Baudrand.

WEIBSTAT, bourg ou petite ville du palatinat du Rhin. Ce lieu est dans l'évêché de Spire, entre Heidelberg & Hailbron, à quatre lieues de chacune. * Mati, *dictionaire.*

WEIDA, petite ville du Voitgland en Misnie. Elle est sur une riviere qui porte son nom, près de l'Ester, à six lieurs au-dessous de Plawen. Weida a eu autrefois ses seigneurs particuliers qui possedoient tout le Voitgland, & portoient le nom de Wogds, c'est-à-dire, avocats. * Mati.

WEIDEN ou WIDA (Herman de) archevêque &

électeur de Cologne, de l'illustre maison des comtes de Weiden, étoit un prince de bonnes mœurs, & zelé pour la foi Catholique, comme il le fit paroître en deux belles occasions; l'une, lorsqu'après la mort d'Eric de Brunswick, évêque de Paderborn, ayant été élû en sa place en 1532. pour s'opposer aux Lutheriens qui commençoient à s'y établir, il se rendit maître de la ville en chassa tous les predicans, & y abolit entierement le Lutheranisme en 1536. l'autre quand il tint avec ses suffragans un concile à Cologne, pour maintenir la religion dans sa pureté, & pour rétablir la discipline ecclesiastique dans sa vigueur. Mais avec ces bonnes qualités, il avoit deux grands défauts; car il ne sçavoit pas tout ce qu'un prélat doit sçavoir, & se laissoit surprendre aisément. Delà vint que, comme l'empereur, par son dernier édit de Ratisbonne, eut exhorté les évêques d'Allemagne à travailler à la reforme de leurs églises, quelques Lutheriens cachés, qui étoient à la cour de cet archevêque, lui mirent dans l'esprit que cette reforme se devoit entendre de certains dogmes & de certains usages que l'on avoit, disoient-ils, introduits dans l'eglise, contre la parole de Dieu, à laquelle on avoit substitué les traditions purement humaines; il se laissa tellement persuader par ces Heretiques couverts, qu'il fit venir Martin Bucer, & l'établit predicateur dans la ville de Bonne en 1542. Il appella l'année suivante Melanchton, & quelques autres des plus fameux ministres Protestans, croyant que leur doctrine étoit parfaitement conforme à la pure parole de Dieu. Ces nouveaux docteurs firent un livre de la reformation, auquel les theologiens de Cologne répondirent par un autre intitulé *Antididagma*, comme qui diroit *contre poison contre le venin de la fauße doctrine*; & parce que l'archevêque, sous le specieux pretexte de reforme, s'étoit entierement abandonné à ces nouveaux dogmatistes, ils appellerent de toutes ses ordonnances & de son procedé, au pape comme au chef, & à l'empereur comme au protecteur de l'eglise. Le pape, qui l'avoit cité à comparoître dans soixante jours devant son tribunal, voyant qu'il continuoit de faire prêcher le Lutheranisme dans son diocese, l'excommunia l'an 1546. & le déposa de son archevêché, qu'il donna au comte Adolf de Schavembourg, lequel en étoit coadjuteur. L'empereur envoya des commissaires à Cologne l'an 1547. avec ordre d'y faire executer la sentence du pape, & d'installer le comte Adolf sur le thrône archiepiscopal: ainsi Herman, fut obligé de se retirer dans son comté de Weiden, où il mourut cinq ans après, obstiné dans son heresie, à l'âge de 80. ans. Le nouvel archevêque Adolf, ayant chassé tous les predicans Lutheriens de son électorat, y rétablit entierement la religion Catholique. * Maimbourg, *hist. du Luther.*

WEIDEN, petite ville capitale d'un bailliage. Elle est dans le palatinat de Baviere sur la riviere de Nab, à six lieues au-dessus de la ville de Pfreimb. * Mati.

WEIDNERUS (Paul) medecin Juif au XVI. siecle, fut appellé d'Udine ville d'Italie, pour exercer la medecine dans la Carinthie. Il y demeura six ans, & y reçut du public une pension honnête. Pendant ce temslà il conçut des doutes sur sa religion, qui l'obligerent à comparer ensemble le vieux & le nouveau testament, & à bien examiner les expositions des Rabbins; & comme il comprit par cette lecture que Jesus-Christ est le messie, il résolut d'embrasser ouvertement la foi Chrétienne. Il chancela pendant un an, depuis même la plenitude de sa persuasion, & il cacha soigneusement ses pensées. Il n'ignoroit pas les perils où il s'exposoit s'il laissoit connoître aux Juifs l'état de son ame; mais enfin les interêts de son salut l'emporterent sur les considerations de la chair. Il quitta la Carinthie & se transporta à Vienne, & s'y fit baptizer solemnellement avec sa femme & ses quatre enfans dans l'église de saint Etienne, le 21. d'Août 1558. Il fut fait professeur en langue hebraïque dans l'académie de Vienne, & il publia quelque chose sur les motifs de sa conversion, & pour refuter le Judaïsme. * Bayle.

WEIL, ville imperiale en Souabe. WEIL, autre ville de ce nom en Suisse, à l'abbé de S. Gal.

WEILBURG, petite ville des états de Nassaw en Weteravie. Elle est capitale du comté de Weilburg, qui appartient aux comtes de Nassaw-Sarbruck, & elle est située sur la riviere de Lohn, aux confins des comtés de Solms & de Beilstein. * Baudrand.

WEIMAR, en latin *Vimaria*, ville & duché de l'empire en Thuringe.

WEIMAR, ou WEYMAR (Bernard) duc de Saxe, l'un des plus grands capitaines du XVII. siecle, étoit le dernier de fils de JEAN, duc de Saxe Weimar, & de *Dorothée-Marie*, princesse d'Anhalt. Etant chargé par le roi de France Louis XIII. du commandement d'une puissante armée en Allemagne, il y gagna des victoires signalées. Il prit Saverne, chassa avec le cardinal de la Valette, les Imperiaux de Bourgogne, & se rendit maître de Jonvelle dans la Franche-Comté. L'an 1638. il força Reinsfeld, après avoir defait six mille cinq cens Imperiaux qui étoient venus au secours de cette place, & prit leurs commandans JEAN Wert, le duc Savelli, & Enkenfort. Ensuite fortifié de six mille soldats François, sous la conduite du comte de Guebriant, il s'empara d'un passage sur le Rhin, & en treize jours, il prit avec deux mille hommes, la ville de Fribourg. Il alla ensuite assieger Brisac, & se rendit maître de cette place, malgré tout le secours de deux armées Imperiales, sous la conduite de Gœutz & de Savelli. Le duc les attaqua à une heure après midi, & ayant continué le combat jusqu'à dix heures du soir, il les défit entierement, gagna environ quatre-vingts de leurs drapeaux ou cornettes, onze pieces de canon, tout le bagage, six mille sacs de bled, & quarante milliers de poudre qu'ils vouloient faire entrer dans Brisac, outre huit cens prisonniers qu'il fit. De trois mille hommes qui resterent sur la place, il n'y en eut que quatre ou cinq cens de ceux du duc de Weimar. Après avoir joint toutes ces conquêtes à l'Alsace, que Louis XIII. lui avoit donnée, il devint fort puissant & même suspect: ce qui obligea le roi de France de lui écrire de venir à la cour. Ce duc s'en excusa, & s'étant contenté d'y avoir envoyé le colonel Erlach, il tâcha cependant de pourvoir à la sureté de ses conquêtes, & de prendre des quartiers d'hiver dans la Franche-Comté. Il défit l'avant garde des ennemis, commandés par le prince François de Lorraine, frere du duc Charles, & se rendit maître de Morteau, de Pontarlier, de Nozerai, de Joux & de quelques autres places. Ce general eût poussé ses conquêtes plus avant, sans la mort qui le surprit à Neubourg, le 18. Juillet 1639. Il disposa en souverain de ce qu'il crut lui appartenir; & declara ses freres indignes de lui succeder aux pays conquis, s'ils ne demeuroient dans l'alliance, & au service de la France. Pour marquer la haute estime qu'il faisoit de la valeur du comte de Guebriant, il lui laissa en mourant, son épée, ses pistolets, ses armes, & son cheval de combat. Son corps fut porté à Brisac, où il fut enterré avec pompe militaire; car étant Lutherien, il ne pouvoit être honoré des ceremonies de l'eglise. *Voyez* SAXE. * Auberi, *histoire du cardinal de Richelieu.* Dupleix, *histoire de Louis XIII.*

WEINGARTEN, petite ville ou bourg avec une abbaye de l'ordre des Benedictins. Ce lieu est dans l'Algow en Souabe, à demi-lieue de la ville de Ravenspourg. Il y a un autre WEINGARTEN dans le palatinat du Rhin, à une lieue & demie de la ville de Dourlac, & à trois de celle de Philisbourg. * Mati, *diction.*

WEIS (Liberato) missionnaire apostolique, de l'ordre de saint François, ayant été envoyé en 1704. par le pape Clement XI. avec quelqu'autres missionnaires de cet ordre, pour reduire l'Ethiopie à la religion Catholique, & ayant tenté inutilement d'y passer par terre, en quoi ils ne pûrent réussir, ayant trouvé des obstacles insurmontables dans les pays barbares, qu'ils auroient été obligé de traverser, & où d'autres missionnaires avoient été volés & massacrés depuis quelques années; il entreprit en 1711. avec deux autres religieux, d'entrer en Ethiopie par la mer Rouge; l'année suivante, il arriva à Gondar capitale du royaume. Ils allerent d'abord se presenter au roi, qui les ayant reçus favorablement, leur promit sa protection; mais il leur défendit de prêcher publiquement, de peur de soûlever le peuple: il leur offrit même des terres, & des revenus, qu'ils

refuserent, déclarant qu'ils ne les pouvoient accepter sans manquer aux obligations de leur état, & de sa pauvreté religieuse. Ils convertirent en secret quelques Ethiopiens; mais les religieux du pays & quelques grands, exciterent une grande sédition parmi le peuple contre les missionnaires, repandant de grossieres calomnies pour les rendre odieux. Le roi les fit conduire en lieu de sûreté, esperant qu'il appaiseroit ce tumulte, mais il fut attaqué d'une paralysie, qu'on attribuoit à du poison qu'on lui avoit donné; & comme il n'étoit plus en état d'agir, un jeune homme nommé David, fut proclamé roi. Se voulant maintenir par la faveur des grands, des ecclesiastiques & du peuple, il fit venir les missionnaires le 27. Fevrier 1716. & ils furent aussitôt mis en prison. Le 2. Mars ils furent interrogés en presence du nouveau roi; & sur ce qu'ils dirent qu'ils étoient envoyés par le pape, pour les instruire dans la vraie foi, le roi leur demanda avec indignation, si lui & les siens n'étoient pas Chrétiens, & il les condamna à la mort; leur promettant la vie, s'ils vouloient se faire circoncire, honorer Dioscore comme un saint, confesser une seule nature en J. C. & participer à leurs sacremens. Sur leur refus, ils furent remis en prison, d'où ils furent tirés le 3. Mars 1716. & menés dans une grande place, où ils furent assommés à coups de pierres, par plus de dix mille hommes qui y étoient assemblés; & ce fut un prêtre qui commença à leur en jetter, maudissant & déclarant excomuniés & ennemis de la Vierge, ceux qui ne leur en jetteroient pas cinq. * *Memoires du tems.*

WEISBADEN, petite ville avec titre de comté. Elle est dans les états de Nassaw, à six ou sept lieues de Francfort vers le couchant. Il y a dans Weisbaden des eaux minerales fort estimées. * Mati, *diction.*

WEISIUS (Christian) nâquit à Zittaw dans la Lusace l'an 1642. *Elie* Weisius son pere, qui y enseignoit les belles lettres, eut un très grand soin de son éducation. A l'âge de 18. ans, il fut envoyé à Leipsic. Le Pennalisme regnoit encore alors dans l'université de cette ville. C'étoit un usage également bizarre & pernicieux, qui assujettissoit les nouveaux écoliers aux veterans pendant toute la premiere année. Suivant cet usage, l'ancien Lusacien ordonna à Weisius de se tenir toujours prêt à faire des vers, & de n'en refuser jamais à aucun de ses compatriotes: toute son année se passa à versifier, & les poësies qu'il composa ainsi à la hâte, furent imprimées en II. volumes, sous le titre de *Parerga Juvenilia.* Lorsqu'il fut libre, il reprit ses études avec beaucoup d'application, & lorsqu'il les eut finies, Simon-Philippe comte de Leiningen le prit pour secretaire; mais il ne demeura pas long-tems dans cet emploi, parce qu'il ne put se resoudre de suivre son maître à la guerre. Coringius & Scharder, avec qui il lia une amitié très-étroite à Helmstad, le recommanderent à Gustave-Adolf de Schulembourg, qui lui confia l'éducation de MM. d'Ascibourg. Il étoit encore avec eux en 1670. lorsqu'il reçut avis qu'on l'avoit nommé à la chaire de professeur de politique, d'éloquence & de poësie dans le college de Weissenfels. Il entra en fonction par un discours public qu'il prononça le 9. d'Août, & il s'acquitta de son emploi avec tant de reputation, que la principalité du college de Zittaw, étant venue à vaquer par la mort de Vogel, le senat de cette ville jetta les yeux sur lui pour remplir cette place. M. Weisius retourna donc dans sa patrie, après une absence de 18. ans, & y passa le reste de sa vie à composer des livres & à regler la conduite des jeunes gens dont il étoit chargé. Il jouit d'une santé parfaite jusqu'à l'âge de 67. ans; mais au commencement de cette année, il se fit dans son corps une revolution subite. Sa vûe baissa, une oppression de poitrine lui ôta presque la liberté de parler; ses mains commencerent à trembler, & ses pieds qui s'enflerent, ne purent plus le soûtenir. Il comprit que la mort n'étoit pas loin; & même il le manda à plusieurs de ses amis. Quelques jours avant que de mourir il dicta une ode latine qu'on a mise à la fin de son oraison funebre, & mourut le 21. d'Octobre 1708. Il a laissé un si grand nombre de petits ouvrages, que nous ne pouvons entreprendre d'en donner la liste. On peut consulter celle que M. Grosserus a mise à la fin de *Vita Christiani Weisii à Samuele Grossero, Lipsiæ* 1710.

WEISMAR, *Vismaria*, ville du duché de Meckelbourg, avec un port sur la mer Baltique, appartient à la couronne de Suede.

WEISPRIACH (Burchard de) cardinal, issu d'une noble famille d'Allemagne, fut long-tems prévôt de la cathedrale de Saltzbourg, & en cette qualité il fut un des ambassadeurs d'obedience de l'empereur Frederic IV. auprès du pape Pie II. Ces ambassadeurs étant arrivés à Florence, firent mine de ne pas vouloir avancer d'avantage, sous pretexte que le pape avoit reçu les ambassadeurs de Mathias Corvin, comme roi de Hongrie, quoique sa sainteté sçût que l'empereur Frederic avoit aussi été élu par plusieurs barons Hongrois. Le pape justifia son procedé en disant que la coutume de ses prédecesseurs avoit toujours été de traiter de majesté, celui qui étoit en possession d'un royaume; outre que Calixte III. son predecesseur, avoit déja donné le titre de roi à Mathias. Ces ambassadeurs parurent se contenter de cette raison, & arriverent à Sienne, où ils prêterent l'obedience. Burchard qui étoit le chef de cette ambassade, fut créé par ce même pape, cardinal l'an 1462. sur la nomination de l'empereur; & l'on remarqua que de toutes les nominations faites par les autres souverains, pour la promotion au cardinalat, il n'y eut que celle du prevôt de Saltzbourg, qui fut agreable à sa sainteté. Il eut encore la même année l'archevêché de Saltzbourg, & au commencement de son pontificat, il institua douze prêtres, dont six étoient religieux, & les six autres seculiers, pour conduire le chœur de sa cathedrale, & y faire les fonctions de chantres: cet établissement ne subsista que pendant sa vie, & le chapitre l'abolit après sa mort. Les peuples habitans les montagnes de son diocese, se trouvant trop chargés d'impôts par le cardinal archevêque, se revolterent, & se saisirent de plusieurs châteaux & forteresses: la chose eût été loin, sans l'entremise de Louis de Baviere, qui calma tout. Il fonda une collegiale de douze chanoines, dans une des villes de son diocese; fit de riches presens à sa cathedrale, & mourut le 16. Fevrier 1466. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

WEISSEMBURG, ALBE JULE, ou *Alba Julia*, ville de Transsylvanie, que les Hongrois nomment *Giula Fejervar*, avec évêché suffragant de Colocza, est à ce qu'on croit ordinairement, un ouvrage de quelqu'une des Julies, & le nom de cette dame étoit *Domitia Lucilla.* Albe Jules, qui est bâtie sur la riviere de Marize, est nommée par ses habitans *Maros*, & par les Allemands *Merisch.* Les anciens rois & les princes y ont fait leur séjour ordinaire, jusqu'à Bethlem Gabor.

WEISSENAW, bourg avec abbaye. Il est dans l'Algow en Souabe, sur la riviere de Schuff, à demi-lieue au-dessous de la ville de Ravenspourg. Weissenaw n'a été au commencement qu'un hermitage. * Mati, *dictionaire.*

WEISSENBOURG, autrefois *Alba Sebusiana*, *Sebusium*, ville de la basse Alsace, à six lieues d'Haguenaw vers le nord. Weissenbourg, autrefois imperiale, est prise par quelques-uns pour l'ancienne *Concordia*, petite ville des Nemetes, laquelle d'autres mettent à Drusenheim. Il y avoit autrefois dans ce lieu une abbaye très-considerable, de l'ordre de saint Benoît: elle fut secularisée en 1545. l'abbé prit la qualité de prévôt, & les moines devinrent chanoines. Philippe de Flersheim, évêque de Spire, obtint l'union de la prévôté à son évêché l'an 1361. Le chapitre est peu considerable presentement. * Baudrand.

WEISSENBOURG, ville du cercle de Franconie. Elle est imperiale, & située dans l'évêché d'Aichstet sur le Rednitz, à six lieues de la ville de Donawer vers le nord. Elle fut érigée en évêché en Septembre 1696. & la nomination en fut accordée à l'empereur. * Baudrand.

WEISSENFELDS, autrefois *Leucopetra*, bourg de Misnie en haute Saxe. Il n'est connu que par la victoire que les Suedois remporterent sur les Autrichiens. On le trouve sur la riviere de Sala, environ à deux lieues au-dessous de Naumbourg. * Baudrand.

WEITZIUS (Jean) mort l'an 1642. est un des plus renommés philologues de son tems. On estime particulierement les commentaires qu'il a faits sur *Terence*; sur

les *triſtes d'Ovide* ; & ſes notes ſur le poëme des Argonautes par *Valerius Flaccus*, qu'on a joint avec celles de Lambert Alard. Le plus conſiderable de ſes ouvrages, & où il a le mieux réuſſi, eſt ſon *Prudence* : il vaut en effet beaucoup mieux que celui de Victor Giſelin; mais il eſt au-deſſous de celui de Nicolas Heinſius. * Konig, *biblioth. V. & N. bibliogr. cur. philolog. hiſt.* Ol. Borrichius, *de poët.*

WELAND, riviere d'Angleterre, qui coule des frontieres de Northampton & de Leiceſter, & prenant ſon cours vers l'eſt, ſepare ces deux comtés, puis le Rutland du Northampton : enſuite coulant au nord-eſt à travers les comtés de Holland & de Lincoln, elle ſe décharge dans la mer, groſſie des eaux de quelques petites rivieres. Dans le comté de Leiceſter, elle baigne Harburg ; & dans celui de Lincoln, elle arroſe Stamford, Maketdeeping, Crowland & Spalding. * *Dictionaire Anglois.*

WELIKA RECA, VELIKARSEKA, anciennement *Turuntus*, riviere qui a ſa ſource dans la Moſcovie, où elle baigne Pleskow, enſuite elle traverſe le lac de Peibas, & va ſe décharger dans le golfe de Finlande, ſous le nom de Narwa, entre la ville de Narwa & celle de Juanogorod. * Baudrand.

WELIKI-POYASSA, c'eſt-à-dire, *le grand Poyaſſa* petite ville de Moſcovie. Elle eſt placée par Sanſon dans la province, de Petzora, ſur une grande riviere de même nom, à quinze ou ſeize lieues au-deſſus d'un autre *Poyaſſa.*

WELIN, ville de Livonie, *cherchez* FELIN.

WELKA, anciennement *Fulſinium*, *Fulcinium*, bourg avec un port. Il eſt ſur la côte meridionale de l'iſle de Vegia, une de celles qui ſont dans le golfe de Veniſe. * Baudrand.

WELING (Conrad) & Ulric ſon frere, tous deux religieux Benedictins du monaſtere des ſaints Uldaric & Afre d'Augſbourg, continuerent la chronique de Henri Steron, depuis l'an 1300. juſqu'en 1335.

WELINCBOROUGH, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Northampton, qu'on appelle *Hamfordshoë.* Il eſt agréablement ſitué ſur une colline ſur la côte occidentale de la riviere de Nine. C'eſt un lieu grand & bien peuplé, où il y a un bon negoce, orné d'une belle egliſe avec un college. Il eſt à 65. milles anglois de Londres. * *Diction. Ang.*

WELINGTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Sommerſet, qu'on appelle *Milverton*, ſitué ſur la riviere de Tone, à 111. milles anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

WELIS (Jean) religieux Anglois de l'ordre de ſaint Benoît, de la congregation de Clugni, philoſophe & theologien, docteur de l'univerſité d'Oxford, vivoit vers l'an 1382. ſous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. Il fut un des douze qui furent choiſis pour examiner la doctrine de Wiclef, & qui condamnerent ſes erreurs. On a de lui des traités ; *De Euchariſtia* ; *de cleri prærogativa*; *De religione privata*, *&c.* * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WELLS, ville d'Angleterre jointe à Bathe, pour ne faire qu'un évêché. Elle eſt dans le comté de Sommerſet, à cinq lieues de Bathe du côté du midi. Elle a pris ſon nom de Wels, qui ſignifie *ſources*, de ſes eaux minerales qui ſont en reputation. C'eſt l'ancienne *Theorodunum*, ville des Belges. * Baudrand. *Diction. Anglois.*

WELPEDA (Roger) philoſophe & mathematicien Anglois, vers l'an 1368. ſous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre, joignit la pieté avec la ſcience, & compoſa quelques ouvrages intitulés, *De invocando Deo* ; *Simulachrum logicalium* ; *De compoſitione continui*, *&c.* * Pitſeus *de illuſt. Angl. ſcript.*

WELS, petite ville ou bourg de la haute Autriche. Ce lieu eſt ſitué ſur la riviere de Traun, à quatre lieues de Lintz vers le midi. Ce fut là où l'empereur Maximilien I. mourut l'an 1519. On croit que ce lieu eſt l'ancienne *Ovilabis*, ville du Norique. * Baudrand.

WELSCHBILLICH, petite ville capitale d'un bailliage de l'électorat de Treves. Elle eſt ſituée à trois lieues de la ville de Treves du côté du nord. * Mati, *dictionaire.*

WESCHPOOLE ou TRELLING, bourg du comté de Montgommeri en Angleterre. Il eſt ſur la Saverne, à trois lieues de la ville de Montgommeri, du côté du nord. * Mati, *diction.*

WELSER (Marc) d'Augſbourg, mort en 1614. a publié des actes de quelques martyrs, d'autres pieces eccleſiaſtiques, & quelques hiſtoires. C'étoit un homme de la premiere reputation, qui étoit honoré, eſtimé & aimé de tous les ſçavans de ſon ſiecle. * Baillet, *jugem. des ſçav. ſur les crit. gram.*

WEM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée ſeptentrionale du comté de Shrop, qu'on appelle *North-Bradford.* Il eſt ſur la riviere Rodden, qui de-là entre dans la Terne, pour ſe décharger enſemble dans la Saverne. Ce bourg donnoit le titre de baron au feu chancelier Jeoffreys, dont a joui enſuite ſon fils *Jean.* Il eſt à 121. milles anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

WENDEN, VINDEN, ville de Livonie, ſituée ſur la riviere de Wenden, près de celle de Teyder, environ à quinze lieues de la ville de Riga, vers l'orient ſeptentrional. Cette ville a été autrefois le ſiege du grand-maître des chevaliers de Livonie ; & elle a eu un évêché ſuffragant de Riga. Elle eſt aujourd'hui fort déchue ; quoiqu'elle ſoit capitale d'une contrée, à laquelle les Suedois donnent le titre de cercle de Wenden, au lieu de celui de palatinat de Wenden, que les Polonois lui faiſoient porter, lorſqu'ils en étoient les maîtres. * Mati, *diction.*

WENDOC ou VENEDOCIUS (Alexandre) évêque de Cheſter en Angleterre, dans le XIII. ſiecle, étudia dans ſon pays ; & étant paſſé en Italie, il s'y arrêta dans l'univerſité de Bologne, où il prit le bonnet de docteur. Toulouſe étoit alors la ville du monde où les gens de lettres étoient le plus en eſtime, & où il y avoit plus de doctes profeſſeurs. Wendoc y fit un voyage, & y diſputa avec tant de ſubtilité, qu'on l'y engagea à faire un cours de theologie, qu'il fit pendant quelques années ; & étant enſuite revenu en Angleterre, il fut mis ſur le ſiege de l'egliſe de Cheſter, qu'il gouverna ſaintement. Ce prelat mourut l'an 1238. & laiſſa divers traités : *Poſtillæ in pſalterium*; *Sermones ad populum*, *&c.* * Leland. Balæus & Pitſeus, *de ſcript. Angl.*

WENDOVER, bourg & corporation d'Angleterre avec marché. Il eſt dans la contrée du comté de Buckingham, qu'on appelle *Aileſburi.* Il députe deux membres au parlement, & eſt à 39. milles anglois de Londres. * *Diction. Angl.*

WENEFRIDA, fille de *Jean* Clement, & femme de *Guillaume* Raſtalle, ſçavoit le latin & le grec. Elle ne ſe ſepara jamais de ſon mari, & l'accompagna dans ſon exil à Louvain, où elle mourut le 17. jour de Juillet de l'an 1553. âgée de 26. ans & 6. mois. Son corps fut enterré dans l'egliſe de ſaint Pierre de Louvain. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WENEFRID ou VENEFRIT, Anglois, celebre dans l'hiſtoire par ſa prudence, par ſa pieté & par ſon érudition, fut fort cheri du roi Alfrede, qui commença à regner l'an 872. Il avoit fait pluſieurs ouvrages qui ont été brûlés, & dont il ne nous reſte qu'une traduction de latin en ſaxon, d'un dialogue du pape Gregoire I. de ce nom. Cet auteur mourut l'an 901. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.* Lelandus. Capgravius.

WENER, lac de la Weſtrogothie en Suede ; au couchant du lac Veter. Il a environ trente lieues de long, & en quelques endroits juſqu'à 15. de large. Il eſt à la ſource de la riviere de Tolhetta, à laquelle on donne quelquefois le nom de *Wener.* Mati, *diction.*

WENERBURG, petite ville de la Weſtrogothie, en Suede. Elle eſt fortifiée & ſituée dans la Dalie, ſur le lac Wener, à l'endroit par où la Trolhetta ſort de ce lac. * Mati, *diction.*

WENLOCK ou le Grand Wenlok, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Shrop, qu'on appelle *Wenlok.* Ce fut près de là qu'on découvrit une riche mine de cuivre ſous le regne de Richard II. Il députe deux perſonnes au parlement, & eſt à 143. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WENSUSSEL, appellée autrefois *Burglaw*, petite ville capitale de la preſqu'iſle qui porte ſon nom. Elle eſt

dans le Jutland septentrional, à sept lieues de la ville d'Alborg, vers le nord-est. Wensussel avoit autrefois un évêché fondé l'an 1065. & transferé à Alborg en 1540. * Mati, *diction.*

WENSUSSEL, contrée du Danemarck. C'est une petite presqu'isle, qui fait la pointe septentrionale du Jutland. Elle a au midi la partie orientale du canal d'Alborg; au levant la manche de Danemarck; au nord & au couchant la mer d'Allemagne. Ses lieux principaux sont Wensussel, Hyering, & le cap de Scagen. * Mati, *diction.*

WEPPES: c'est une contrée de la châtellenie de Lille en Flandres. Armentieres & la Bassée en sont les lieux principaux. * Mati, *diction.*

WERBEN, petite ville de la Vieille Marche de Brandebourg. Elle est au confluent de l'Hawel & de l'Elbe, & cette derniere la separe du fort de Werben. * Mati, *diction.*

WERCZERZE'E, lac de Suede, dans la Livonie, au couchant du lac de Peibus. Il donne naissance à la riviere de Fela, qui va se décharger dans le golfe de Riga. * Mati, *diction.*

WERD, WERT, petite ville située sur le bord meridional d'un lac qui porte son nom. Elle est dans la Carinthie, en Allemagne, environ à trois lieues de la ville de Clagenfurt vers le couchant. * Mati, *diction.*

WERDEN, petite ville du cercle de Westphalie. Elle est dans le comté de la Marck, aux confins du duché de Berg, sur la Roëre, à quatre lieues de Dusseldorp & autant de Duysbourg vers le levant. Werden est une abbaye d'hommes dont le territoire est assez étendu, & ne dépend que de son abbé. * Mati, *diction.*

WERDENBERG, petite ville capitale d'un comté de même nom. Elle est dans la Suisse près du bord occidental du Rhin, à trois lieues au-dessous de la petite ville de Sargans. Elle appartient maintenant avec son comté au canton de Glaris. * Mati, *diction.*

WERE, anciennement *Vedra* & *Wirus*, riviere d'Angleterre. Elle coule dans l'évêché de Durham, baigne la ville de ce nom, & se décharge dans la mer d'Allemagne. * Baudrand.

WEREMBERT, religieux du monastere de S. Gal en Suisse, dans le IX. siecle, écrivit des commentaires sur l'Apocalypse, & une histoire de son monastere: ce que nous apprenons de Vossius, *l.* 2. *de hist. Lat. c.* 36.

WEREMOND, I. de ce nom, roi de Leon, après *Mauregat*, en l'an 789. avoit reçu l'ordre de diacre, & étoit très-pieux. Il mourut l'an 791. après deux ans de regne. ALFONSE II. dit *le Chaste*, lui succeda. * *Hist. chron.*

WEREMOND II. dit *le Goutteux*, succeda à *Ramire* III. l'an 967. Il étoit prudent, courageux, & remporta plusieurs victoires sur ses ennemis; mais il étoit trop adonné à ses plaisirs. Ce prince mourut l'an 999. & eut pour successeur ALFONSE V.

WEREMOND III. successeur d'*Alfonse* V. l'an 1027. étoit brave, genereux & prudent, mais malheureux en ses entreprises. Il fit la guerre à son cousin Ferdinand II. roi de Castille, & fut tué à la bataille de Lantade, d'un coup de lance, l'an 1037. après avoir regné 10. ans. *Ferdinand* II. unit alors le royaume de Leon à la Castille. * *Hist. chron.*

WEREN ou TREVUREN, bourg avec un palais des anciens ducs de Brabant. Il a titre de vicomté, & est situé entre Bruxelles & Louvain, à deux lieues de la premiere, & à trois de la derniere. * Mati, *diction.*

WERFFEN, bourg du cercle de Baviere. Il est fortifié & situé dans l'évêché de Saltzbourg, sur la riviere de Saltz, à huit ou neuf lieues de la ville de Saltzbourg vers le midi. * Baudrand.

WERIC, duc de Tongres & de Brabant, fils de GODEFROI duc de Tongres & de Brabant, & petit-fils de WERIC, duc de Treves, qui avoient tous deux défait les Romains, & s'étoient rendus maîtres de toute la Gaule Belgique, gouverna le duché de Tongres & de Brabant, pendant 70. ans, vécut cent ans, & laissa, avant sa mort, le gouvernement du duché à son fils ARTSARD. * *Illust. des Gaul.*

WERLE, bourg avec une bonne citadelle. Il est dans le duché de Westphalie, sur la petite riviere de Sifeke, entre Arensberg & Ham, à trois ou quatre lieues de chacune. L'électeur de Brandebourg l'attaqua deux fois inutilement l'an 1673. * Baudrand.

WERMANDER (Charles) peintre, *cherchez* VERMANDER.

WERMELANDE, province de la Westrogothie en Suede. Elle a la Dalecarlie au nord; la Westmanie & la Nericie au levant; le lac Wener & la Dalie au sud, & les montagnes de Nortwege au couchant. Cette province peut avoir 40. lieues du couchant au levant, & 20. du nord au sud; mais elle est couverte de lacs & de marais, mal peuplée & mal cultivée. Carelstad & Philipstad en sont les villes principales. * Baudrand.

WERNER (Jean) geographe & astronome, mort l'an 1304. s'étoit acquis beaucoup de reputation par ses ouvrages. Vossius en fait mention.

WERNERUS ROLLWINCK, Chartreux, *voyez* ROLLWINCK.

WERNES, *cherchez* FURNES.

WERTACH, anciennement *Verdo*, *Vindo*, riviere de Souabe. Elle coule du couchant au nord, sans baigner aucun lieu considerable, & se décharge dans le Leck, un peu au-dessous de la ville d'Augsbourg. * Baudrand.

WERTHEIM, petite ville avec un château fort. Elle est dans la Franconie, au confluent du Tauber & du Mein, & elle est capitale d'un petite comté qui porte son nom, & qui appartient aux comtes de Loëvensthin. Il est entre le comté de Cassel & les terres de Wurtzburg & de Mayence, & sa grandeur est environ de cinq lieues en carré. * Mati, *diction.*

WESALIA (Jean de) docteur en theologie dans le XV. siecle, fut fort maltraité par l'inquisition d'Allemagne, pour avoir enseigné des choses qui ne plaisoient point aux Catholiques. On prétend que le commerce qu'il eut avec quelques Juifs lui brouilla la tête, & le fit tomber dans plusieurs extravagances. C'étoit un fameux predicateur que les Moines, & particulierement les Dominicains n'aimoient pas. Ceux-ci furent les premiers auteurs des persecutions qu'il endura. Ils le défererent sur certaines propositions qu'ils lui avoient oui debiter en chaire, & ils contraignirent l'archevêque de Mayence à proceder juridiquement contre lui. Ce prélat ne voulant point s'exposer encore une fois à l'indignation de la cour de Rome, car il en avoit été fort maltraité dans une autre rencontre, convoqua une assemblée de docteurs l'an 1479. Jean de Wesalia, que l'on tenoit en prison dans le cloître des Cordeliers à Mayence, fut interrogé par l'inquisiteur Jean Elten president de l'assemblée. Il se tint sur la negative à l'égard de presque toutes les questions qui lui furent faites, & il déclara le lendemain avec beaucoup d'éloquence, qu'il le falloit interroger encore une fois. Ses reponses furent assez conformes à celles du jour precedent; mais il eut la confusion d'être convaincu par ses écrits, d'avoir enseigné des choses qu'il avoit niées en répondant à l'inquisiteur. Il se soûmit à la peine qu'on lui imposa, qui fut de se retracter devant tout le peuple. Ses livres furent brûlés. Il y eut des docteurs qui trouverent qu'on usa de trop de severité envers ce vieillard. Il fut mis en penitence perpetuelle dans un couvent d'Augustins, où il mourut bientôt après. * *Relation du procès de Wesalia, inserée par* Orthius Gratius *dans le Fasciculus rerum expetendarum, & fugiendarum.*

WESE, anciennement *Visurgis*, petite riviere des Pays-Bas. Elle coule dans le duché de Limbourg, baigne la ville de ce nom & celle de Verviers, & se décharge dans l'Ourte, un peu au-dessus de la Meuse. * Mati, *diction.*

WESEMBEC (Matthieu) né à Anvers, en 1531. étoit fils de PIERRE Wesembec, fameux jurisconsulte, qui fut pere de treize enfans, à douze desquels il donna le nom des douze apôtres. Après que MATTHIEU eut fait ses premieres études à Anvers, il alla étudier en droit à Louvain sous Gabriel Mudée, l'un des plus celebres professeurs de son tems, & y fut reçu docteur à l'âge de dix-neuf ans: ce qui n'étoit jamais arrivé à aucun autre. S'étant laissé séduire par les Protestans, il embrassa leur doctrine. Il enseigna la jurisprudence à Jene en Thuringe,

& à Wittemberg en Saxe pendant 17. ans, avec beaucoup de reputation ; & ayant mis au jour plusieurs ouvrages, il y mourut l'an 1586. âgé de 55. ans. Les paratitles de Wesembec sont un ouvrage où il explique, avec beaucoup de brieveté & de clarté, ce qu'il y a de plus difficile dans les cinquante livres du digeste. Voici les titres de ses principaux traités : *Prolegomena jurisprudentiæ ; Oeconomia institutionum, digestorum, codicis, authenticarum, decretorum, & decretalium ; commentarii in Pandectas ; concilia ; exempla jurisprudentiæ ; orationes.* * Thuan, *histor.* Melchior Adam.

WESER, en latin *Wisurgis*, fleuve d'Allemagne, porte d'abord le nom de *Werz*, & a sa source dans la Franconie, ensuite il passe dans le pays de Hesse & de Brunswick, & se jette dans l'Ocean Germanique.

WESHAM (Roger) dit aussi *de Gransfort*, évêque de Coventri, après le milieu du XIII. siecle, & Anglois de nation, fut envoyé par ses parens à Oxford, pour faire ses études. Il n'y eut pas plûtôt fait son cours de theologie, que Capiton, évêque de Lincoln, le fit doyen de son eglise. Le roi lui donna ensuite l'évêché de Coventri. Ses écrits se sont perdus, comme le témoigne Leland. * Pitseus, *de illust. Angl. script.* Leland.

WESSELLUS (Jean) l'un des plus habiles hommes du XV. siecle, nâquit à Groningue vers l'an 1419. Ayant perdu son pere qui étoit boulanger, & sa mere pendant son enfance ; il fut élevé par les soins d'une bonne dame qui n'avoit qu'un fils, avec lequel elle le fit étudier. Elle les envoya tous deux à Zwol, où il y avoit un college plus estimé, que ne l'étoit celui de Groningue. C'étoit une communauté de Clercs Reguliers, qu'on nommoit de saint Jerôme, où l'on instruisoit la jeunesse. Tous ceux qui y étoient élevés prenoient l'habit de la religion, avec la tonsure clericale : mais quand ils quittoient ce college, ils pouvoient s'habiller comme il leur plaisoit. Comme Wessellus avoit beaucoup d'esprit, & qu'il s'appliquoit à l'étude avec une ardeur incroyable, il fit beaucoup de progrès à Zwol, & il y enseigna même publiquement. Il en sortit pour aller continuer ses études à Cologne ; où il donna bientôt lieu de croire qu'il n'étoit pas Orthodoxe. On remarque qu'il traversoit souvent le Rhin pour aller lire dans le monastere de Duytz, les ouvrages de l'abbé Rupert, dont il étoit grand admirateur. On l'exhorta de s'en aller à Heidelberg pour y enseigner la theologie. Il suivit ce conseil. Mais les directeurs de l'académie lui alleguerent qu'il ne pouvoit pas exercer cette profession ; puisqu'il n'avoit point été promu au doctorat ; & quand il eut demandé d'y être promu, il lui fut répondu que les canons ne permettoient pas de donner ce grade à des laïques. Ainsi, ne voulant point s'engager dans l'état de clericature, il se contenta de faire quelques leçons en philosophie : après quoi il retourna à Cologne, d'où il passa à Louvain, & y ayant oui pendant quelque-tems les professeurs en theologie, il s'en alla à Paris. Les disputes de philosophie étoient alors très-échauffées entre les Reaux, les Formaux & les Nominaux. Il tâcha de convertir les principaux chefs des Formaux en les attirant à la secte des Reaux, puis il passa lui-même dans la secte des Formaux ; & ne l'ayant pas trouvée plus raisonnable que l'autre, il embrassa le parti des Nominaux. Quelques-uns disent qu'il voyagea en Grece & dans le Levant, pour mieux apprendre la langue grecque & l'hebreu, & qu'il acquit tant de reputation à son retour, qu'on le surnomma *Lux mundi* ; mais parce qu'il méprisoit Aristote & les Peripateticiens, on l'appella aussi *Magister contradictionis*. Quoi qu'il en soit, la reputation qu'il s'étoit acquise, le fit estimer singulierement de François de la Rovere, general des Freres Mineurs. Il s'attacha à lui par l'esperance d'aller à Basle pendant la tenue du concile, où il ne doutoit point que son maître n'assistât. Cette esperance ne fut point trompeuse. Wessellus vit ce concile. Il se fit connoître aux habiles gens ; il fut consulté ; il fut admiré dans quelques disputes publiques. Il retourna à Paris avec François de la Rovere son patron, & quelques-uns disent qu'il y fut persecuté jusqu'au bannissement. Son Mecene ayant été élû pape sous le nom de *Sixte IV.* continua de l'aimer, & lui offrit toutes sortes d'avancemens ; mais Wessellus ne lui demanda qu'un exemplaire de la bible en hebreu & en grec, ce qu'il obtint. Il quitta Rome, & s'en retourna en son pays. Il mourut à Groningue le 4. d'Octobre 1489. Il fut tourmenté de quelques doutes sur la religion Chrétienne pendant sa derniere maladie, mais ils se dissiperent enfin pleinement. On ne peut douter qu'en plusieurs choses ses sentimens ne fussent contraires à ceux de l'eglise Catholique, & l'on a raison de dire qu'il a été *le precurseur de Luther*. On brula après sa mort plusieurs de ses manuscrits ; ce qui en resta fut imprimé à Groningue en 1614. & à Amsterdam en 1617. * *Vies des professeurs de Groningue.* Freher, *theatrum illust. vir.* Bayle, *diction. crit. &c.*

WESTBURI, bourg & corporation d'Angleterre dans le comté de Wil, sur la riviere de Broke près de son embouchure dans l'Avon. Il est la capitale de son canton, & députe deux personnes au parlement. Il est à 80. milles de Londres. * *Diction. Angl.*

WESTER, c'est une des isles Orcades, située au nord de l'Ecosse. Celle-ci est à trois lieues de celle de Mainland, du côté du nord. Elle n'a pas au-delà deux lieues & demie de long, & une de large ; mais elle est fertile & bien peuplée. * Mati, *diction.*

WESTERBOURG, bourg avec un château fort. Il est chef d'un petit comté qui porte son nom, & qui est situé dans le Westerwald, entre l'electorat de Treves & les principautés de Nassaw Sigen & de Nassaw-Hademar. Ce comté a un comte de la maison de Runkel, & de la branche de Linange. * Mati, *diction.*

WESTERNES, les Isles-Westernes, c'est-à-dire, *Occidentales*, ont pris ce nom de leur situation au couchant de l'Ecosse ; on les appelle aussi *Inc Galles*, *Ebudes*, & *Hebrydes*. *Voyez* ce dernier mot.

WESTER QUARTIER, contrée des Provinces-Unies. C'est la plus occidentale de celle qu'on nomme les *Ommelandes*, & qui sont de la province de Groningue. On la trouve aux confins de la Frise, entre la Huns & le Lawers, & on y voit quantité de villages, mais point de lieu considerable. * Mati, *diction.*

WESTERWALDT : c'est une partie de la Weteravie prise en general. Elle est bornée au couchant par le Rhin, au nord par la Sige, qui la separe du duché de Berg & de celui de Westphalie ; au levant par la haute Hesse, & au sud par le Lohn, qui la separe de la Weteravie propre. Le Westerwald renferme une partie des états de Cologne & de Treves, les comtés d'Isembourg, de Sein, de Weyd, de Sigen, de Dillenbourg, & de Beilstein, & la principauté d'Hademar. * Mati, *diction.*

WESTERWICK, petite ville de Suede. Elle est dans la Smalande, où elle a un port, environ à dix-sept lieues de la ville de Calmar, vers le nord. * Mati, *dictionaire.*

WESTERWOLDT : c'est un quartier des Ommelandes, qui sont dans les provinces de Groningue. Ce quartier est vers les confins du comté d'Embden & de l'évêché de Munster. Il est peu étendu, & encore moins fertile, à cause des grands marais qui l'occupent. Il n'y a que quelques villages & quelques forts pour la garde des passages. Le fort de Langen Acker, & ceux de Ballingerziil & de Bourtange en sont les principaux. * Mati, *diction.*

WESTFRISE ou NORT-HOLLANDE, *voyez* FRISE OCCIDENTALE.

WESTHOFF, bon bourg, chef d'un comté qui appartient au comte de Hanaw. Il est dans l'évêché de Strasbourg en Alsace à quatre lieues de la ville de Strasbourg vers le couchant. * Mati, *diction.*

WESTMANIE, province de la Suede propre. Elle est située entre la Sudermanie, la Gestricie, la Nericie & l'Uplande. Cette province peut avoir environ trente lieues de long, & dix-huit dans sa largeur moyenne. Le terroir n'en est pas fort fertile, mais il abonde en mines de cuivre & de fer. Il y en avoit autrefois d'argent, mais on n'y travaille plus. Ses villes principales sont Arosio & Arboga. * Baudrand.

WESTMEATH, *cherchez* MEATH.

WESTMINSTER, en latin *Vestmonasterium*, fauxbourg de la ville de Londres, dépendoit autrefois d'une celebre abbaye de l'ordre de saint Benoît, fondée par Henri

III. roi d'Angleterre, dont il retient encore le nom. On y celebra l'an 1066. un concile pour les privileges de cette eglise. Etienne de Cantorberi présida à un autre l'an 1226. L'eglise de cette abbaye, dediée à saint Pierre, a été changée en un temple destiné à l'exercice de la religion Anglicane; c'est-là que depuis long-tems les rois ont été couronnés, & qu'ils ont choisi leur sepulture. On y voit des mausolées très-superbes en bronze & en marbre. Les plus considerables sont ceux de Henri VII. & de la reine son épouse, qui sont de bronze, & travaillés fort délicatement. Dans cette abbaye, il y a deux grandes salles destinées à l'assemblée du parlement d'Angleterre. C'est ainsi qu'on appelle les états generaux du royaume. *Voyez* ANGLETERRE. * Gouvain, *voyage d'Angleterre.* Chambelaine, *état d'Angleterre.*

WESTMORLAND, province & comté d'Angleterre, au nord de ce royaume, est en partie le pays des anciens Brigantes.

WESTPHALE (Joachim) Lutherien né à Hambourg l'an 1510. est consideré par les Lutheriens, comme un de leurs plus sçavans theologiens. Calvin écrivit contre lui sur la matiere des sacremens; & Beze continua la dispute avec beaucoup d'animosité. Westphale les refuta l'un & l'autre par ses écrits, & laissa, entr'autres ouvrages; *epistolæ de religionis perniciosis mutationibus*; *confessio ecclesiarum Saxonicarum*; *epistola quâ respondetur conviciis Calvini*; *confutatio mendaciorum Calvini*; *argumenta de operibus, &c.* Il mourut à Hambourg l'an 1574.* Thuan. *hist.* Quenst. *de patriis illust. vir.* Bayle, *dictionaire critique.*

WESTPHALIE, en Allemagne, est un des dix cercles de l'Empire, entre la basse-Saxe & les Pays-Bas. Cette province comprend divers états, dont les plus considerables, entre les ecclesiastiques, sont, les évêchés de Munster, de Paderborn, d'Osnabruk, de Minden, de Liege, de Ferden; & les abbayes de Stavelo, de saint Cornelis-Munster, de Corvei, d'Echternach, d'Essen, de Werden, & Hervorden. Quant aux états tenus par des princes seculiers, elle renferme les duchés de Juliers, de Cleves, & de Berg ou Mons; les comtés d'Oost-frise ou Frise Orientale, de la Marck, de Ravesperg, de Sain, de Nassaw-Dillembourg, de Runokel, de Lingen, de Mœurs, Bronkhorst, de Sommerauff-Vinnenberg, de Diephole, de Schawenbourg, de Lippe, d'Aremberg, & de Reitberg. Il y a les villes imperiales de Cologne, Aix-la-Chappelle, Dotmund, Herford, Wesel, Duisbourg, Soëst, Brackel, Warbourg, Lingour, Duren, &c. On pourroit encore y ajoûter le duché de Westphalie; mais il appartient à l'électeur de Cologne.

WESTRAM, bourg d'Angleterre avec marché dans le comté de Kent, dans le canton de Sutton sur la riviere de Darent.* *Diction. Anglois.*

WESTROGOTHIE, *voyez* GOTHIE.

WESTSEX, ou les provinces occidentales d'Angleterre. C'est une des huit grandes provinces d'Angleterre. Elle est la plus occidentale de toutes, comme son nom le marque; & elle comprend les comtés de Cornouaille, de Devon, de Somerset, de Dorchester, de Wilt, de Bark & de Hant, avec l'isle de Wight. Ce pays est un des sept royaumes que les Anglo-Saxons établirent dans la grande Bretagne. Il commença l'an 519. engloutit les six autres, & il finit lui-même, ou plûtôt il changea de maître l'an 1066. que Guillaume *le Conquerant*, duc de Normandie, succeda à Edouard III. mort sans posterité. **Hist. d'Angleterre.*

WETER, lac de Suede, situé au couchant du lac Wener, & sur les confins de Westrogothie & de l'Ostrogothie. Il est fort grand, ayant environ 30. lieues du nord au sud, & dix du couchant au levant.* *Cartes geographiques.*

WETERAVIE est un grand pays de la basse partie du cercle du haut Rhin, ou de la Hesse prise en general. La Weteravie prend son nom de la petite riviere de Wester, & elle s'étend du sud au nord depuis la Franconie & la source de Kintzing, jusqu'au duché de Berg en Westphalie, ayant au couchant les électorats du Rhin, & au levant la Hesse & l'abbaye de Fulde. Ce pays est divisé par la riviere de Lohn en deux parties. La meridionale, qui est la *Weteravie propre*, comprend le bas comté de Catzenellebogen, celui de Nassaw propre, ceux de Dietz, d'Idestein, de Wisbaden, de Weilburg, de Solms, du haut Isembourg, ou de Budingen & d'Hanaw, avec les villes imperiales de Wetzlar, de Fridberg, de Gelnhausen & de Francfort, à quoi quelques-uns ajoûtent le comté d'Erpach, que d'autres mettent en Franconie. La Weteravie septentrionale porte le nom de Westerwald, & contient plusieurs états. *Voyez* WESTERWALD.

WETSTEIN (Jean Rodolphe) docteur & professeur en theologie à Bâle en Suisse pour l'explication du nouveau testament, eut pour ayeul *Jean Rodolphe* Wetstein, qui par son merite parvint à la charge de bourguemestre dans un âge si peu avancé, que cette republique a eu peu de pareils exemples. C'étoit un homme d'un grand merite, & qui rendit d'importans services à sa patrie à la paix de Munster, à la cour de l'empereur, & dans son propre pays, où il s'exposa à de grands dangers, lorsque les paysans du canton entreprirent de se soulever. Il eut de son épouse *Anne-Marie* Valknier, d'une famille qui a occupé les premieres places dans la republique, un fils appellé aussi *Jean Rodolphe*, qui fut très-sçavant. Il fut professeur en grec, puis chargé d'expliquer l'*organum* ou la logique d'Aristote, & eut l'art de rendre clair & utile à ses disciples, ce qui paroissoit à toutes les personnes de bon goût in intelligible & inutile. Enfin, il fut fait professeur en theologie, & exerça cette charge avec honneur & avec fruit l'espace de trente ans. Il eut plusieurs enfans de *Marguerite* Zeslin son épouse, d'une famille noble. L'un d'eux fut *Henri* Wetstein, qui s'est établi en Hollande, homme sçavant en latin & en grec, qui ayant embrassé la profession de la librairie, peut être mis au rang des libraires celebres, par les belles éditions dont il a enrichi le public. Il a remis son fonds à deux de ses fils, (*Rodolphe* & *Gerard*) qui marchent sur les traces de leur pere. Un des fils de Jean Rodolphe Wetstein professeur en theologie, fut *Jean Rodolphe* Wetstein, qui fait le sujet de cet article. Il nâquit le 1. Septembre 1647. A l'âge de 13. ans son pere l'envoya à Zurich pour y faire ses études. De retour dans sa patrie il y reçut les degrés de bachelier, puis de docteur en philosophie. Il passa de là à l'étude de la theologie. Il n'avoit pas encore vingt ans accomplis, qu'il disputa la chaire de professeur en grec, & il l'eût emportée, si ont n'eût eu égard à l'âge de son antagoniste, qui étoit déja d'un âge avancé, & qui pour épouvanter notre jeune homme, lui proposa à interprêter un vieux jargon composé de mots grecs surannés tirés de tout ce qui se trouve de plus barbare dans les plus anciens auteurs Grecs: ce que le jeune Wetstein démêla parfaitement. Il fut reçu peu de tems après ministre. Il entreprit ensuite de voyager, & le fit en homme habile, ramassant partout des trésors dans les bibliotheques & ailleurs, dont il fit un bon usage dans la suite. Il alla en France, en Angleterre, & passa de-là en Hollande. Il se proposoit de voir dans ce dernier lieu, comme il avoit fait ailleurs, tout ce qu'il y avoit de sçavans: mais étant à Leide, il trouva cette ville affligée d'une maladie contagieuse, & presque tous les professeurs ou morts, ou malades, ou languissans. Cela l'obligea d'y faire très-peu de séjour. Il y contracta même une fievre, dont les medecins lui predirent qu'il ne guériroit que dans sa patrie. Il s'y rendit au-plûtôt, & ne put voir l'Allemagne qu'en passant. Il n'étoit pas encore gueri qu'il s'occupa à lire, à examiner, à conferer, & à ajoûter ses notes au manuscrit du *nomocanon* de Photius, qu'on trouve dans la bibliotheque de Bâle, joint aux commentaires de Zonare & de Balsamon sur les canons des conciles, qu'il communiqua à Jean Fell évêque d'Oxford, qui travailloit à donner au public une nouvelle collection des anciens canons. Après cela, on lui confera successivement diverses charges. Il eut d'abord la commission d'enseigner la logique à la place de Samuel Burchard, ce qu'il fit pendant un an & demi. Cependant il forma & entretint un grand commerce de lettres avec la plûpart des sçavans de l'Europe. En 1673. il publia à Bâle le dialogue d'Origene contre les Marcionites, avec l'exhortation au martyre, & la lettre à Africanus touchant l'histoire de Susanne, qu'il tira le premier des manuscrits grecs; y ajoûta des notes, des

des tables, des variantes avec ses conjectures; cet ouvrage lui acquit beaucoup de reputation. On vit ensuite paroître de lui une harangue sur les alliances; trois sur la fidelité des Suisses, contre un libelle qui avoit pour titre *la Suisse demasquée* ; deux sur les malheurs de l'exil & sur les consolations contre ces malheurs; & neuf sur la prononciation de la langue grecque. Il nous auroit donné d'autres ouvrages, & sur-tout une édition d'Homere, & un traité sur les sermons des anciens Chrétiens, & les applaudissemens publics que le peuple donnoit aux predicateurs pendant leurs sermons, quoique Ferrarius ait déja traité ce sujet; mais il fut attaqué d'une si grande maladie sur les yeux, qui lui dura le reste de sa vie, qu'il avoit presque perdu la vûe, ce qui l'empêcha de lire & d'écrire: mais cela n'empêcha pas que sa patrie ne lui confiât les honneurs qu'il meritoit. On lui avoit confié la charge de professeur en grec, quand son pere tomba en apoplexie, dont il mourut au bout d'un an. Il disputa alors la chaire en theologie que son pere avoit occupée, & l'obtint après avoir été créé docteur dans la même faculté. Il eut la commission d'expliquer les lieux communs & la controverse. Quand ses yeux ne lui permirent plus de lire, ni d'écrire, il occupa les étudians à soûtenir publiquement des theses qu'il leur faisoit composer à eux-mêmes, & à s'exercer dans la predication. Il composa pourtant deux disputes lui même; l'une sur l'histoire de Susanne, l'autre sur les prophétes. Il mourut le 21. du mois d'Avril 1711. laissant entr'autres enfans deux fils qui n'étoient pas encore pourvûs. * *Voyez l'oraison funebre de M.* Wetstein, *par M.* Iselius, *professeur en theologie à Bâle.*

WETHERSETUS (Richard) Anglois, surnommé *Cantabrigiensis*, à cause des bons services qu'il rendit à l'université de Cambridge, dont il fut chancelier, vivoit vers l'an 1350. sous le regne d'Edouard III. roi d'Angleterre. Nous n'avons que les titres de plusieurs ouvrages qu'il a composés: *Summa sacerdotalis seu speculum ecclesiasticorum*; *de sacramentis ecclesiæ, lib. I. opus insigne homiliarum*; *de vitiis & virtutibus, lib. I. de computo mathematico, lib. I.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WETTENHAUSEN, abbaye de chanoines reguliers de saint Augustin, fondée l'an 982. par Conrad & Gautier, comtes de Rockenstein. Elle est située dans la Souabe sur la petite riviere de Camlach à une lieue de la ville de Burgaw vers le midi. * Mati, *diction.*

WETTIN, bourg avec un comté de même nom. Il est dans le cercle de Leipsic en Misnie sur la Sala, aux confins du comté de Mansfeld, & de la principauté d'Anhalt. Les anciens comtes de Wettin descendus du fameux Wittekind, duc ou roi des Saxons, sont la tige des anciens marquis de Misnie, maintenant ducs de Saxe. * Mati, *dict.*

WETZLAR, ville d'Allemagne, située dans le landgraviat de Hesse, sur la riviere de Lohn, à dix lieues de Francfort vers le nord. Wetzlar est une ville imperiale & libre. Cependant le landgrave de Hesse-Darmstat en est prélat, & y fait exercer la justice en son nom depuis l'an 1613. Les guerres ont fait que la chambre imperiale qui siegoit à Spire, y a été transferée. * Baudrand. *Memoires du tems.*

WEXFORD, ville, évêché & comté d'Irlande, dans la province de Lagenie.

WEXSIO, petite ville de la Smalande en Suede. Elle a un évêché suffragant d'Upsal, & est située à dix-huit lieues de Calmar vers le couchant. * Mati, *dict.*

WEYDE (Roger-Vander) *cherchez* ROGER DE BRUSSELLES.

W H

WHETAMSTED (Jean) qui est aussi nommé *Frumentarius*, Anglois, & religieux de saint Benoît, vivoit vers l'an 1440. & se trouva aux conciles de Pavie & de Sienne, sous Martin V. Il a écrit divers ouvrages, dont on pourra voir le denombrement dans Pitseus.

WHITBI, bourg & port de mer d'Angleterre, dans le nord du comté d'Yorck près de l'embouchure de la riviere d'Esk dans l'Ocean. Il y a beaucoup de vaisseaux qui lui appartiennent, a un bon pont sur la riviere, une maison pour la douane, & fait beaucoup de negoce en beurre & en alun. * *Dict. Anglois.*

WHITCHURCH, bourg d'Angleterre avec marché dans le comté de Shrop, dans la contrée appellée *North-Bradfort*, proche du comté de Chester. Il est à 49. milles anglois de Londres.

WHITE (Thomas de) philosophe Anglois, *voyez* ALBIS.

WHITE HAVEN, bourg d'Angleterre avec marché dans le canton du comté de Cumberland, qu'on appelle *Allerdale*, sur une anse de la mer qui forme un bon havre. Son principal negoce est en sel & en charbon. Il est à 227. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

W I

WIATKA ou WIADSKI, province de la Tartarie Moscovite. Elle a titre de duché, & elle est placée par Sanson entre celui de Weliki Perm, les Czeremistes, le royaume de Casan & celui de Siberie. Cette province prend son nom de la riviere de Viatka, qui la traverse & se décharge dans le Kam, après avoir baigné Wiatka, ville capitale du duché épiscopal, défendue par une citadelle, pour la mettre à couvert des incursions des Tartares, & éloignée de Casan de 40. lieues du nord. * Mati, *dict.*

WIBERT, archidiacre de Toul, *cherchez* GUIBERT.

WIBOURG, ville & port de mer de Suede, en Finlande, & capitale de la Carolie, *voyez* CAROLIE.

WIBOURG, ville du Jutland en Danemarck.

WIBURNUS (Gautier) que d'autres nomment WIMBURNUS, poëte & orateur, étoit Anglois, religieux de l'ordre de saint François à Norwich, & florissoit vers l'an 1367. sous Edouard III. roi d'Angleterre. Il a fait un poëme en vers hexametres, en l'honneur de la Vierge; un autre sur J. C. & les livres intitulés, *encomium Christiparæ*; *proprietates terræ sanctæ.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICCAM (Guillaume) que Polydore nomme WICCHERAM, archevêque d'Yorck en Angleterre, parvint à cet archevêché par son merite, & mourut l'an 1285. sous le regne d'Edouard I. roi d'Angleterre. De plusieurs livres qu'il a faits, nous n'en avons qu'un, intitulé *memoriale.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICCAM (Jean) prêtre Anglois, docteur de l'université d'Oxfort, a fait des abregés ou sommaires sur tous les meilleurs theologiens qu'il avoit lûs. Ses manuscrits ont été long-tems gardés dans la bibliotheque du college de Merton, entre autres, l'abregé des *commentaires*, que Guillaume de Nortingham a fait sur les quatre évangelistes. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICCIUS (Thomas) Anglois, chanoine regulier de l'ordre de saint Augustin, étoit poëte, orateur & historien, & florissoit vers l'an 1290. sous Edouard I. roi d'Angleterre. Son histoire contient tout ce qu'il y a de plus remarquable depuis l'an 1066. jusqu'à Edouard I. & a pour titre, *chronica compendiosa.* Ses autres ouvrages sont; *catalogus abbatum Osnienslum*; *increpatio gulæ*; *commendationes vini*, & beaucoup d'autres en prose & en vers. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WICELIUS (George) theologien du XVI. siecle, nâquit à Fulde l'an 1501. Il entra de bonne heure dans un couvent, mais il n'y demeura gueres; & non seulement il renonça à la vie monastique, mais aussi à la Catholicité, pour se faire Lutherien. Il ne persevera pas dans cette resolution, car il rentra dans la communion de l'eglise Romaine. Ce fut à l'âge de 30. ou de 31. ans qu'il embrassa la religion Protestante. Il y devint ministre d'une église, dont il dit qu'on l'arracha par une cruelle persecution. Justus Jonas fut un de ses plus ardens antagonistes; mais Luther au contraire, écrivit en sa faveur: étant rentré dans la communion de l'eglise, il fut pourvû d'une cure. Enfin, il fut conseiller des empereurs Ferdinand & Maximilien. Le principal caractere de Wicelius a été de souhaiter de réunir les Catholiques & les Protestans; cependant il demeura jusqu'à la mort dans le sein de l'eglise Catholique depuis qu'il y fut rentré. Cassander avoit pris de lui l'esprit d'accommodement. Masius, le Cordelier Ferus, & l'évêque Jules Pflug, qui avoient été pour l'*interim*, furent des amis particuliers de Wicelius. On peut juger par-là de son penchant; mais beaucoup mieux encore par ses écrits, par *via regia*, par *methodus concordiæ*,

&c. Il écrivit un prodigieux nombre de livres, la plûpart en allemand, qu'on a traduits en latin & imprimés plusieurs fois. Il mourut à Mayence l'an 1593. & y fut enterré dans l'eglise de saint Ignace. Il laissa un fils nommé *George* comme lui, qui a publié quelques livres. Pour éviter qu'on ne les confonde, l'usage a voulu que le pere fût nommé *Major* ou *Senior.* * *Fasciculus rerum expetendarum.* Bayle, *dict. crit.*

WICHINGHAM (Jean) religieux Anglois de l'ordre de saint François, dont il prit l'habit fort jeune; vivoit l'an 1362. sous Edouard III. roi d'Angleterre. Après avoir fait ses humanités à Norwich dans son couvent, il alla à Cambridge, où il fit sa philosophie & sa theologie; & s'étant appliqué à l'étude de l'écriture sainte, il s'adonna à la predication. On a de lui quelques ouvrages intitulés, *sermones de tempore*; *disputationes rerum difficillimarum, &c.* * Pitseus, *de illustribus Anglorum scriptoribus.*

WICHINGHAM (Thomas) religieux Anglois, de l'ordre du Mont-Carmel à Norwich, ville d'Angleterre, vers l'an 1372. après avoir pris en Angleterre les premieres teintures de la philosophie, passa à Cologne, où il fut reçu docteur en theologie. De tous les ouvrages qu'il a faits, il ne nous reste qu'un livre de sermons. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

WICHINGHAM, Anglois, natif de Nortfolck, & prieur des Carmes, fut docteur de la faculté de Paris, professeur en theologie, & grand predicateur. Il a laissé deux commentaires, qu'il a faits sur le premier & le second livre du Maître des Sentences, & a composé un second ouvrage, contenant cent six sermons. Ce sçavant homme mourut à Norwich l'an 1381. sous le regne de Richard II. roi d'Angleterre. * Pitseus, *de illustr. Angl. script.*

WICHT, isle, *cherchez* WIGHT.

WICKAM (Guillaume) évêque de Winchester, né au village de Wickam dans le comté de Southampton l'an 1324. fit ses études de grammaire à Winchester, & outre cela il y apprit les élemens de geometrie, la langue françoise, l'arithmetique & la dialectique. Après quoi on l'envoya à Oxford, où il s'attacha aux leçons de Loüis Carletan, professeur en mathematique, & à celles de Guillaume Dorachée, professeur en jurisprudence. Il demeura près de six années dans cette université, & s'y fit fort estimer des plus celebres docteurs. Il s'y feroit arrêté beaucoup plus long-tems, si son patron Nicolas Wedal, seigneur du village de Wickam, ayant été fait gouverneur de la province de Southampton par le roi Edouard III. ne l'eût fait venir auprès de lui pour le faire son conseiller & son secretaire. Il ne pouvoit pas choisir un homme plus propre à cet emploi; car personne n'écrivoit & ne parloit plus poliment en ce tems-là que notre Wickam. De là vint qu'au bout de trois ans Edinthon évêque de Winchester, grand tresorier du royaume, le choisit pour son secretaire. Le roi Edouard l'ayant vû dans le château de ce prélat, il ne put s'empêcher de dire qu'il lui trouvoit une mine majestueuse; & dès qu'il eut sçû le bon témoignage que Wedal & Edinthon lui rendoient, il le prit à son service. Wickam fit sa cour à ce prince avec beaucoup d'assiduité, & s'acquitta très-habilement des commissions qui lui furent confiées. Il répondit d'ailleurs si pertinemment à plusieurs questions d'état que le roi lui fit, qu'il donna de plus en plus une grande idée de son merite. Comme il entendoit la geometrie & l'architecture, il fut honoré de l'intendance des bâtimens, & l'on joignit à cette charge celle de grand forestier. Ce fut lui qui dirigea la construction du palais de Windsor où Edouard étoit né, & y tint tout à la fois en prison un roi de France & un roi d'Ecosse. Ayant donc envie d'ériger un superbe monument de ses victoires, il choisit ce lieu plûtôt qu'un autre; il en fit démolir tous les anciens édifices, & il ordonna qu'on y en bâtît de nouveaux avec la derniere magnificence. Wickam chargé de ce soin s'en acquitta glorieusement, & n'y employa que trois années. Ses envieux donnerent un tour si malin à une inscription équivoque qu'il avoit mise sur ce palais (elle pouvoit signifier *Wickam a fait ceci*, ou *ceci a fait Wickam*) qu'ils l'exposerent à l'indignation du prince; mais il dissipa bientôt cette tempête, & la fit servir à l'augmentation son credit. S'étant consacré à l'état ecclesiastique, il se vit pourvû coup sur coup de plusieurs benefices par la liberalité de ce monarque, qui non content de cela, le fit son premier secretaire & garde du sceau privé. Pendant qu'il remplissoit les fonctions de toutes ces charges, il fut fait évêque de Winchester à la place d'Edinthon l'an 1367. Un peu après il obtint la charge de grand chancelier, puis celle de president du conseil privé. Pour remplir en même-tems les devoirs que lui imposoient ses charges ecclesiastiques & les dignités seculieres; il s'appliqua d'un côté à regler ses mœurs selon la severité de la discipline, & à n'établir dans son diocese que des curés qui fussent capables de bien instruire leurs paroissiens & qui vécussent exemplairement; & d'autre côté il n'oublia rien pour faire ensorte que la justice fût exactement administrée. Ayant pressenti en 1371. qu'on lui ôteroit la charge de grand chancelier, il prévint ce deshonneur, & la remit entre les mains de son prince. Edouard revenu en Angleterre, après avoir fait la guerre en France avec beaucoup de bonheur, trouva ses finances dans un grand desordre. Le duc de Lancastre l'un de ses fils, à la tête de plusieurs seigneurs, le fut trouver pour se plaindre des ecclesiastiques qui avoient alors la plûpart des charges du royaume. Il representa que ce n'étoit point à eux à se mêler des affaires temporelles, & que des laïques s'en acquitteroient plus fidelement & avec plus de bienseance. Le roi se persuadant que s'il negligeoit ces plaintes, il mécontenteroit une puissante faction, & que s'il éloignoit des charges les ecclesiastiques, il tireroit de grosses sommes de ceux qu'on obligeroit à rendre compte, se résolut à ce changement. C'est pourquoi Wickam rendit de bonne heure le grand sceau. Il demanda permission de retourner à son diocese, & ne l'obtint qu'en 1374. Les laïques qui furent promus aux charges, les exercerent si mal, qu'on fut obligé d'y remettre les ecclesiastiques. Le duc de Lancastre fut éloigné du timon; mais il le reprit, lorsque la mort du prince de Galles eut fait tomber le roi Edouard dans une langueur mortelle. Il se declara violemment contre le clergé, & il mit tout en usage pour perdre Wickam. Il le fit accuser du crime de faux & du crime de concussion, & le contraignit à comparoître au banc du roi, comme au tribunal legitime de cette affaire. Il lui fit donner des juges, qui le condamnerent, sans lui accorder le tems qui lui étoit necessaire, pour mettre en ordre ses pieces justificatives. Non content de lui ôter tout le temporel de son évêché, il conseilla à Edouard de le bannir; mais ce prince, quoiqu'affoibli de corps & d'esprit, rejetta sa proposition. Il se souvint que cet évêque s'étoit trouvé net de toute rapine, lorsque cinq ans auparavant, on avoit fait rendre compte à tous les ecclesiastiques, qui avoient administré les finances. Il soupçonna donc d'injustice la sentence, qui venoit de le condamner, & il donna de bonnes esperances aux députés, que les évêques lui envoyerent, pour lui demander la cassation de cette sentence: & comme, en ce même-tems, il soupçonna le duc de Lancastre de quelque mauvais complot, il déclara pour son successeur le prince Richard son petit-fils; restitua à Wickam tout ce que ce duc lui avoit fait perdre, & mourut bientôt après. Richard, qui lui succeda, n'avoit qu'onze ans. Il fut donc facile au duc de Lancastre chef du conseil de faire revivre les accusations contre l'évêque de Winchester. Elles furent reduites à sept chefs, & soûtenues devant le conseil avec une extrême audace par les délateurs: mais l'accusé les refuta avec tant de force, qu'il fut déclaré absous. Depuis ce tems, il se remplit plus que jamais du noble desir de faire un bon usage des biens que la providence lui avoit donnés; & comme il ne trouva point de destination plus utile que de fournir à la jeunesse le moyen d'acquerir les sciences, il fonda deux beaux colleges, l'un à Oxford, & l'autre à Winchester. Pendant qu'il travailloit à toutes les choses qui pouvoient perfectionner ces deux beaux établissemens, il fut rappellé à la cour, & obligé presque par force d'accepter la dignité de grand chancelier l'an 1389. Il l'exerça pendant trois ans d'une maniere qui rendit heureuse la nation: & c'est pour cela qu'il ne put obtenir du roi qu'avec beaucoup de peine la

permission de se retirer, lorsqu'il previt les grands troubles qui alloient éclorre, & qui lui firent souhaiter une retraite qui le mît à couvert de cet orage. Retourné à son eglise, il y fit achever la construction du college, & bâtit une cathedrale si magnifique, qu'il s'en faut peu qu'elle n'égale celle de S. Paul de Londres. Il fit plusieurs autres dépenses très-utiles au public & aux pauvres; ce qui n'empêcha pas qu'en 1397. il ne se vît exposé à un grand peril. On l'accusa lui & quelques autres de crimes d'état en plein parlement, mais il en fut hautement justifié. Depuis ce tems là jusqu'à sa mort, il se tint tranquille dans son diocese, y vaqua à tous les devoirs d'un bon prelat, & y fut même exemt des agitations qui secouerent violemment l'Angleterre. Il mourut l'an 1404. dans sa 81. année. Il a été exposé à diverses médisances; car entr'autres choses on a dit qu'il revela le secret de la confession touchant un fils supposé, & qu'il fit des presens & des promesses à la maîtresse d'Edouard, pour obtenir la restitution de ses droits episcopaux. Il fut employé à faire chasser Wiclef. * *Histor. descript. vitæ Wickami*, à Oxford, l'an 1690. *in* 4°. Bayle, *diction crit.*

WICKHAM, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté de Buckingham, qu'on appelle *Burhuam*, est dans une vallée profonde & fertile sur un ruisseau, qui se rend dans la Tamise. C'est un grand & beau bourg, qui envoye deux députés au parlement; & le lieu où les assemblées du comté se tiennent ordinairement. Il est à 32. milles de Londres.

WICKLO, petite ville de la Lagenie en Irlande, est capitale du comté de Wicklo, & située sur la côte, environ à dix lieues de Dublin, vers le midi. Wicklo a un château & un port. * Baudrand.

WICKLO (le comté de) contrée de la Lagenie en Irlande, est baignée au levant par la mer d'Irlande, & bornée ailleurs par les comtés de Dublin, de Klidare, de Caterlagh, & de Waterford. Ce comté peut avoir dix lieues de côtes, & autant de largeur, vers le milieu. Il est plein de montagnes & de bois, mal peuplé, & mal cultivé. Ses lieux principaux sont Wicklo, Arklow & Baltinglasse. * Baudrand.

WICLEF (Jean) Anglois, né vers l'an 1324. dans le comté de Northumberland, fut reçu docteur dans la celebre université d'Oxford, où il enseigna la theologie & les saintes lettres, avec beaucoup de reputation. Il affectoit de faire renaître certaines opinions des anciens philosophes, qu'il débitoit pour de nouvelles découvertes dans les sciences, & pour des verités inconnues avant lui à tous les sçavans: de sorte qu'il fut suivi d'un grand nombre de bacheliers & de jeunes docteurs, qui admiroient la subtilité de son esprit. Lorsqu'il se vit exclus de la principalité du college de Cantorberi, que l'archevêque Simon Langham avoit fondé depuis peu à Oxford, & qu'il eut perdu l'esperance d'obtenir l'évêché de Vigorne, qui lui fut refusé par le pape, il en conçut tant de chagrin, & tant de haine contre le saint siege & contre tout l'ordre ecclesiastique, que quoi qu'il fût curé de Lutterword dans le diocese de Lincoln, il resolut pour s'en venger, d'aneantir, s'il pouvoit, la puissance & l'autorité de l'eglise. Il crut que le tems lui étoit favorable pour réussir dans son pernicieux dessein; car on murmuroit en Angleterre contre les exactions excessives des legats & des nonces du pape, & contre la maniere dont on conferoit les benefices du royaume en cour de Rome. Les ecclesiastiques menoient une vie licencieuse, & les grands du royaume paroissoient disposés à profiter des dépouilles des gens d'eglise. D'ailleurs pendant que le roi Edouard III. ne songeoit plus qu'à chercher les moyens de prolonger sa vie, le duc de Lancastre gouvernoit tout; & Wiclef avoit gagné l'esprit de ce duc, aussi-bien que celui de la princesse de Galles, mere du jeune prince Richard, qui devoit succeder à son ayeul. Se voyant en état de faire réussir son entreprise, il avança certaines propositions, qui tendoient au renversement de l'état ecclesiastique & de l'autorité du pape, entr'autres celles ci: *Que l'eglise Romaine n'est point chef des autres eglises; que le pape, & ensuite les archevêques & les évêques, n'ont nul avantage sur les prêtres; que le clergé, ni les moines, selon la loi de Dieu, ne peuvent posseder aucuns biens temporels; que lorsqu'ils vivent mal, ils perdent tout leur pouvoir spirituel; & que les princes & les seigneurs temporels sont obligés de les dépouiller de tout ce qu'ils possedent; qu'on ne doit point souffrir qu'ils agissent par voie de justice contre les Chrétiens, ce droit n'appartenant qu'aux princes & aux Magistrats.* Parce qu'il publioit que sa doctrine étoit fondée sur le pur evangile, & sur cette parfaite pauvreté que Jesus-Christ & ses apôtres avoient eue pour partage, il en voulut donner l'exemple, pour meriter plus de creance. Pour cet effet, il alloit pieds nuds, & très-simplement vêtu, accompagné de ses disciples, qui soûtenoient sa doctrine avec une ardeur incroyable. Il parcourut ainsi toute l'Angleterre jusques à Londres, prêchant par tout contre les richesses, le luxe & les abus, lesquels (à ce qu'il disoit) s'étoient introduits dans l'eglise depuis l'empereur Constantin *le Grand* & depuis le pape Sylvestre. Gregoire XI. qui peu après son arrivée à Rome, fut averti de cet horrible scandale, écrivit à l'université d'Oxford l'an 1377. lui ordonnant de remettre Wiclef entre les mains de l'archevêque de Cantorberi, & de l'évêque de Londres ausquels il écrivit aussi, leur enjoignant de lui faire son procès. En même-tems il envoya un autre bref au roi d'Angleterre, où il l'avertissoit que les erreurs d'un homme si dangereux n'étoient pas moins pernicieuses à l'état qu'à l'eglise. Mais ces brefs n'arriverent qu'après la mort du roi Edouard, & au commencement du regne du jeune roi Richard II. son petit-fils, qui n'étoit pas encore en état d'agir.

Le nombre des partisans de Wiclef étoit si grand dans l'université d'Oxford, qu'on fit difficulté de recevoir le bref du pape, & que l'on se contenta de le lire. Pour les deux prelats commissaires, ils citerent Wiclef à comparoître devant leur tribunal, l'an 1378. Cet heretique se presenta hardiment devant ses juges, parce qu'il avoit de puissans protecteurs; sçavoir le duc de Lancastre, Henri Percin, grand-maréchal d'Angleterre, & particulierement la princesse de Galles, mere du jeune roi, laquelle s'étoit si ouvertement declarée pour lui, qu'elle envoya dire aux deux prélats, qu'ils se gardassent bien de rien prononcer contre ce saint homme. Wiclef fut renvoyé par ces commissaires, qui se contenterent de la promesse qu'il leur fit de garder le silence sur ces articles. Mais bien loin de leur obéïr, il publia bientôt de nouvelles propositions encore plus heretiques que les premieres; & osa écrire au pape Urbain VI. nouvellement élû, pour le prevenir & le gagner par son hypocrisie & par ses belles protestations. Il lui exposa sa doctrine, de la maniere qu'il jugea la plus propre pour le seduire, le suppliant, ou de la confirmer, s'il la trouvoit orthodoxe, comme il l'esperoit, ou de la corriger, si elle lui paroissoit defectueuse en quelque chose. Sur ces entrefaites le schisme se forma par l'antipape Clement VII. & il ne paroît pas qu'on ait agi contre Wiclef à Rome au commencement de ce schisme. Ce fut alors que cet Heresiarque produisit le reste de ses erreurs, dont les Hussites & les Protestans Lutheriens & Calvinistes ont pris la plûpart des articles de leur Prétendue Reformation. Car, pour ne pas faire ici une longue liste des huit cens erreurs que quelques-uns assurent qu'on a tirées de ses écrits, outre ce qu'il avoit déja dit contre la primauté du pape & l'autorité de l'eglise, il abolit toutes les sacrées ceremonies, tout l'ordre de la hierarchie, les ordres religieux & les vœux monastiques, le culte que l'on rend aux Saints, la liberté de l'homme, la tradition, les decisions des conciles, & l'autorité des peres de l'eglise. Ce qui est étrange, c'est que ses disciples disoient hautement, qu'il possedoit parfaitement saint Augustin, dont il avoit en quelque façon l'esprit: c'est pourquoi ils avoient coûtume de l'appeller *Jean-Augustin Wiclef*, quoiqu'il n'y ait rien de si contraire à la doctrine de ce pere, que celle de cet Heretique. Enfin Wiclef voulut aussi détruire l'autorité des princes temporels; car il soûtint que, comme le peché ravissoit aux prêtres & aux évêques leur pouvoir spirituel, de même il ôtoit aux princes toute sorte de domaine & de puissance temporelle. Il assura qu'on ne peut imposer de tribut aux Chrétieus, si l'on ne fait voir clairement par l'écriture, que les peuples le doivent en l'occasion où l'on prétend l'exiger. Il voulut établir l'égalité, puis l'independance entre les hommes; toutes maximes très-fausses, & qui tendent au renversement de l'état politique.

Auſſi, comme ſes diſciples les prêchoient par tout l'an 1379. & 1380. il fit dans toutes les provinces du royaume, un ſoulevement general de tous les payſans & des gens de campagne, qui, ſelon les loix d'Angleterre, étoient obligés, par une eſpece d'eſclavage, de cultiver les terres de leurs maîtres. On en vit ſous divers chefs, plus de deux cens mille en armes, qui firent une infinité de deſordres, en criant à pleine tête, *liberté*. Ils s'avancerent même au nombre de plus de cent mille juſqu'aux portes de Londres, ſous la conduite de Jean Baſle, fameux prêtre Wiclefite; & ayant été reçus dans la ville par le petit peuple, ils y commencerent leurs violences par le maſſacre de l'archevêque de Cantorberi, chancelier du royaume, & grand-treſorier. Il fallut que le roi, pour ſe mettre à couvert de cette fureur, leur accordât par ſes lettres patentes toute la liberté qu'ils demandoient, juſqu'à ce que le maire de Londres ne pouvant plus ſouffrir une ſi grande indignité, ſe jetta ſur leur general, qui étoit un faiſeur de tuiles, & le renverſa d'un coup d'épée par terre, où il fut bientôt achevé par ceux qui ſeconderent ce magiſtrat. Après ce coup, ces ruſtres, épouvantés de la mort de leur general, accepterent volontiers l'amniſtie que le roi leur accorda, & toute cette canaille ſe diſſipa d'elle-même.

Cependant Wiclef demeuroit paiſible dans ſa retraite, afin qu'il ne parût pas avoir part à ces troubles; même pour témoigner qu'il n'en vouloit qu'aux injuſtes uſurpations des eccleſiaſtiques, il envoya au parlement de Londres l'année ſuivante 1382. pluſieurs propoſitions en faveur des princes & des ſeigneurs, & contre les droits de l'egliſe, entr'autres, celles-ci; *Que ni le roi ni le royaume, ne devoient ſe ſoûmettre à aucun ſiege epiſcopal; qu'on ne devoit rien lever ſur le peuple, qu'après que les biens de l'egliſe auroient tous été employés pour les neceſſités publiques; que le roi étoit obligé en conſcience de confiſquer tous les biens des prelats qui offenſeroient Dieu mortellement, & qu'il ne pouvoit employer aucun évêque dans les charges du royaume.* En même tems il publia encore d'autres propoſitions plus pernicieuſes, & principalement contre la ſainte Euchariſtie, ſoûtenant que le pain & le vin y demeuroient, & qu'ils repreſentoient ſeulement le corps de Jesus-Chriſt. Guillaume de Courtenai, archevêque de Cantorberi, en qualité de primat d'Angleterre & de legat du ſaint ſiege, convoqua à Londres un concile national, où ſe trouverent les évêques ſes ſuffragans, & pluſieurs autres, avec un grand nombre de docteurs en theologie & en droit canon, de toutes les provinces du royaume. L'ouverture s'en fit le 17. Mai de l'an 1382. & l'on y condamna vingt-trois propoſitions tirées des livres de Wiclef, dont les plus remarquables ſont celles-ci; *Que la ſubſtance du pain materiel & du vin, demeure après la conſecration au ſaint Sacrement de l'autel, & que* Jeſus-Chriſt *n'y eſt point veritablement & réellement, & par preſence corporelle; que quand l'homme eſt contrit, la confeſſion des pechés eſt ſuperflue; & qu'après Urbain VI. il ne falloit plus reconnoître de pape, mais vivre à l'exemple des Grecs, ſelon ſes propres loix.* Le roi Richard fit enſuite publier ſa déclaration du 12. Juillet, contre les Wiclefites, & écrivit à l'univerſité d'Oxford, lui commandant de retrancher de ſon corps Jean Wiclef, & tous ſes diſciples. Les principaux de ce parti ſe ſoûmirent au decret de ce concile, de peur d'encourir les peines portées par la déclaration du roi; mais ils retomberent après dans leurs erreurs. Il n'y eut que Philippe Repingdon, chanoine de Leiceſter, le plus fort predicateur du Wicleſiſme, qui ſe convertit de bonne foi, & qui étant devenu évêque de Lincolne, employa toute ſon autorité pour exterminer cette hereſie. Les autres s'allerent rendre auprès de leur maître Wiclef, qui ne ſe retracta point au concile de Londres, comme quelques-uns l'ont voulu ſoûtenir. Il ſe tenoit caché dans ſa retraite à Lutterword, au dioceſe de Leiceſter, pendant que ſes diſciples s'expoſoient pour défendre ſa doctrine; & il y demeura toujours, juſques à ce que deux ans après il fut frappé d'une eſpece d'apoplexie, lorſqu'il ſe préparoit à prêcher peu d'heures après contre ſaint Thomas de Cantorberi, le jour de ſa fête, le 29. Decembre de l'an 1384. Il mourut le 31. auquel on celebre la fête du pape ſaint Sylveſtre, contre lequel il avoit ſi ſouvent déclamé, pour avoir ſouffert qu'on dotât les egliſes. Le concile de Conſtance condamna ſes erreurs, & ordonna que ſon corps ſeroit déterré, & ſes os brûlés; ce qui fut executé. Ses diſciples firent encore de nouveaux efforts, pour maintenir ſa ſecte, répandant par tout ſes écrits, & en faiſant encore d'autres, où ils ajoûtoient de nouvelles erreurs: ce qui obligea Jean archevêque de Cantorberi de convoquer, à l'exemple de ſon predeceſſeur, une ſeconde aſſemblée d'évêques & de docteurs à Londres, pour y condamner ces Heretiques opiniâtres. Le roi Richard fit auſſi contr'eux un edit très-ſevere, & ordonna que l'on fît une exacte recherche de leurs écrits pour les abolir par le feu. Depuis ce tems-là les Wiclefites n'oſerent plus paroître en Angleterre, juſques au commencement du regne de Henri V. alors ayant trouvé un nouveau chef, ils firent une nouvelle conſpiration contre l'état; mais ce prince les extermina entierement. Un gentilhomme de Bohême, qui étudioit dans l'univerſité d'Oxford, porta les livres de Wiclef en ſon pays, où ils firent naître la ſecte des *Huſſites*. * Harpfield, & Thomas Waldenſis, *hiſt. Huſſit.* Sponde, Bzovius, &c. *in annal.* Florimond de Raimond. Fox, *in martyr.* Maimbourg, *hiſt. du grand ſchiſme d'Occident.*

WICTERIC, vingt-deuxiéme roi des Goths, s'empara du royaume l'an 603. du vivant même de Liuba II. Il eut pluſieurs guerres contre les Romains, ſans rien faire qui lui pût acquerir de la gloire. Son regne ne dura que 6. ans & 10. mois; car comme il avoit tué Liuba, pour ſe rendre maître du royaume, les parens de ce prince innocent penſerent au moyen de venger ſa mort, & tuerent ce meurtrier à table pendant ſon dîner. *Bibliot. Hiſpan.*

WIDA ou WEDA ou WEIDA (Herman de) *voyez* WEIDEN.

WIDKIRCH, *cherchez* FELDKICK.

WIDMANSTADIUS (Jean-Albert) juriſconſulte, & & chancelier des provinces de l'Autrice Orientale, eſt le premier qui ait publié le nouveau teſtament ſyriaque, qu'il fit imprimer à Vienne l'an 1572. en caracteres ſyriaques, aux dépens de l'empereur Ferdinand. Il avoit eu cet exemplaire ſyriaque de Moyſe, prêtre de Merdin, & qui étoit par conſequent à l'uſage des Jacobites de ce pays-là. On ne trouve point dans cette édition ſyriaque la ſeconde épître de ſaint Pierre, la ſeconde & la troiſiéme de ſaint Jean, l'epître de ſaint Jude, ni l'apocalypſe, parce qu'ils n'étoient point dans l'exemplaire manuſcrit de ce prêtre Merdin. Widmanſtadius a mis à la tête de ſon nouveau teſtament ſyriaque une docte preface en forme d'épître dédicatoire, & à la fin divers alphabets ſyriaques, & pluſieurs prieres en cette langue, écrites en caracteres ſyriaques, hebreux & latins, pour faciliter la lecture de cette langue, qui étoit alors connue de très-peu de perſonnes. * M. Simon.

WIED, comté, petit pays du Veſterwald en Allemagne, eſt autour de l'embouchure du Wied dans le Rhin, entre les terres de Cologne, de Juliers & de Treves, & les comtés de Seyn & d'Iſembourg. Ce comté a peu d'étendue, & n'a de conſiderable que deux bourgs, qu'on nomme *le vieux* & *le nouveau Wied*, le premier ſur la riviere de ce nom, & l'autre ſur le Rhin. Il a eu ſes comtes particuliers, dont le dernier le donna à Frederic de Runkel, fils de ſa niece. * Baudrand.

WIELAN (Philippe) gentilhomme du Pays-Bas, fut conſeiller au parlement de Malines, puis preſident en celui de Flandres, & maître des requêtes de Philippe I. il écrivit une hiſtoire de Flandres, outre divers autres traités, & mourut l'an 1518. * Valere André, *biblioth. Belg.* Sandere, *l.* 3. *de Gand. ſcript.* Voſſius, *l.* 3. *de hiſt. Lat. c.* 10. *Conſultez* le pere Philippe Labbe, *de Philippis.*

WIELICZ, bourg du palatinat de Cracovie en Pologne, environ à deux lieues de la ville de Cracovie vers le levant. Il y a en ce lieu des mines de ſel auſſi dur que la pierre, qui furent découvertes l'an 1252. & qui ont toujours fourni une quantité incroyable de ſel. *Mati, *Dict.*

WIELISS, petite ville de Lithuanie, eſt au confluent d'une riviere qui porte ſon nom avec la Dwine, environ à 23. lieues au-deſſus de la ville de Witibs. * Baudrand.

WIELKILUKI, ville du duché de Reſchow en Moſcovie, eſt bien fortifiée, & ſituée ſur une montagne près de la riviere de Lowat, environ à 42. lieues de Reſchow

vers le couchant, & à 30. de Novogrod-Weliki vers le midi. * Baudrand.

WIELUN, ville avec châtellenie, eſt dans le palatinat de Sirad en Pologne, à ſept ou huit lieues de la ville de Sirad vers le midi. Les Suedois ruinerent Wielun l'an 1656. mais on l'a reparée depuis. * Mati, *diction.*

WIENNERWALD, c'eſt-à-dire *la Forêt de Vienne*, c'eſt la partie meridionale de la baſſe Autriche. Le Danube la ſepare du Manhartzberg, qui eſt la ſeptentrionale. l'Ens la ſepare preſque auſſi de la haute Autriche; la Syrie la confine au midi, & la baſſe Hongrie au levant. On diviſe ce pays en deux quartiers. Le *bas Wiennerwald*, qui eſt aux confins de la Hongrie, & le *haut Wiennerwald* qui eſt vers la haute Autriche. On voit dans le premier, Vienne, capitale des états d'Autriche, Neuſtat, Neubourg, Baden & Bruck; & dans le dernier, Tuln, Tranſmuar & S. Polten. Au reſte, ce pays eſt celui du Norique qu'on nommoit anciennement *Deſerta Boiorum.* * Baudrand.

WIEPRZ, anciennement *Aptus*, riviere de Pologne, a ſa ſource dans le palatinat de Belcz, baigne Wraſnoſlaw dans celui de Chelm, traverſe celui de Lublin, où elle ſe décharge dans la Viſtule, vis-à-vis de Radon. * Baudrand.

WIER (Jean) dit *Piſcinarius*, né l'an 1515. à Grave ſur la Meuſe, dans le duché de Brabant, commença ſes études en Allemagne ſous Cornelius Agrippa, & les continua à Paris & à Orleans; puis il voyagea en Afrique & en Candie, où il aſſure qu'il vit une choſe qui ſemble incroyable. Il écrit dans ſon livre des ſorciers, qu'un payſan y ayant été bleſſé d'une fléche au dos, quelques années après, rendit par le fondement le fer de la fléche qui étoit demeuré dans ſon corps. Lorſqu'il fut retourné dans ſon pays, il fut medecin du duc de Cleves, & exerça cette charge pendant trente ans ou environ, avec beaucoup d'honneur & de ſuccès. C'étoit un homme extrêmement docte, mais qui prit la protection des ſorciers contre les juges qui les condamnoient au dernier ſupplice. Il prétendit faire voir que tous ceux que l'on accuſoit du crime de ſortilege, étoient des perſonnes à qui la mélancholie avoit troublé le cerveau, qui s'imaginoient ſans raiſon & contre la verité, qu'ils avoient commerce avec le diable; qu'ainſi ils étoient plus dignes de compaſſion que de châtiment. Bodin prétend dans ſa demonomanie, que Wier n'avoit voulu adoucir les peines des ſorciers, que pour en augmenter le nombre, & que ſon ſentiment étoit rempli d'impieté, & ouvroit la porte à l'Atheïſme. En effet, il enſeigne mille ſorcelleries & apprend les mots, les invocations, les cercles, les figures & les caracteres des plus grands ſorciers qui furent jamais. De plus, il a fait l'inventaire de la monarchie diabolique, avec les noms & ſurnoms de cinq cens ſoixante-douze princes des demons, & de ſept millions quatre cens cinq mille neuf cens vingt ſix diables, ſauf erreur de calcul. Il compte par legions les petits, & en met cinq mille ſix cens ſoixante & ſix en chaque legion, ajoûtant leurs qualités & leurs proprietés Il dit auſſi qu'ayant trouvé dans le cabinet de ſon maître, Agrippa, la ſteganographie de Trithême, avec les noms des demons, & les prieres dont il falloit ſe ſervir pour les invoquer, il la tranſcrivit tout entiere : d'où Bodin conclut que Wier étoit lui-même un inſigne ſorcier; mais il n'y a rien de pareil dans cette ſteganographie. Il mourut à Teklembourg l'an 1580. âgé de 73. ans. * Thuan. *hiſt.* Melchior Adam.

WIBER, eſt une des iſles Orcades, ſituée à une lieue de celle de Mainland vers le nord. Elle eſt fort petite, mais fort fertile en bled. Elle n'a point de mottes de terre, dont on ſe ſert au lieu de bois dans les Orcades; mais les iſles voiſines l'en fourniſſent. * Mati, *dictionaire geographique.*

WIESENSTAIG, comté, il eſt dans la Souabe, entre le territoire d'Ulme, & le duché de Wirtemberg. Il n'a que quatre lieues de long, & une à deux de large. Le gros bourg de Wieſenſtaig, orné d'un château, en eſt le ſeul lieu conſiderable. * Mati. *dict.*

WIFLISBOURGERGOW, c'eſt-à-dire *le territoire d'Avenches*, eſt une des quatre contrées generales de la Suiſſe, & eſt entre la riviere d'Aar, le Valais, le lac de Geneve & le mont Jura. Elle renferme le pays de Vaud, le comté de Neufchâtel, la petite republique de Bienne, le canton de Fribourg, & la partie de celui de Berne qui eſt au midi de l'Aar. Avenches en étoit autrefois la ville capitale. Aujourd'hui on y voit Berne, Fribourg, Lauſane, Neufchâtel, &c. * Mati, *diction.*

WIFRED ou WIFROI, comte de Berri dès l'an 828. ſous le regne de Louis *le Debonnaire*, Pepin étant roi d'Aquitaine, eſt celebre par ſa nobleſſe. L'auteur de la vie de ſaint Genou aſſure qu'il étoit de race royale, & iſſu d'un de ces nobles François que Pepin avoit laiſſés l'an 762. à Bourges pour faire la guerre à Gaïfre duc d'Aquitaine, & qu'*Ode* ſa femme étoit auſſi d'une maiſon très-illuſtre. L'auteur de la vie de ſaint Jacques l'Hermite, ajoûte qu'*Agane* leur fille & heritiere fut mariée à *Robert*, le premier du palais de Pepin roi d'Aquitaine, ſon beau-frere; & il les fait tous d'une race royale; ce qui ne pouvant convenir, ni à la race des Carlovingiens, ni à celle des Merovingiens, on ne ſçait ſi ces deux auteurs n'ont pas eu égard à la dignité dont on prétendoit que leurs ancêtres euſſent joui dans quelqu'une des nations Françoiſes, avant qu'elles ſe fuſſent réunies toutes ſous un même roi. Wifroi & Ode ſa femme, fonderent l'abbaye de l'Etrée, dite *de ſaint Genou*, & la doterent de leurs biens l'an 828. & comme Wifroi pouvoit avoir des biens en Auſtraſie, on croit qu'il pourroit bien être le Wifroi qui aſſiſta l'an 844. au couronnement de l'empereur Louis II fils de Lothaire. Les mélanges des biens & la conformité des interêts, perſuadent que Raoul, archevêque de Bourges, fils de Raoul comte de Querci, étoit de la même maiſon. Le comte Raoul s'attacha au parti de Pepin, & donna retraite à ceux qui lui étoient fideles, dans le pays de Turenne, où Louis *le Debonnaire* ne put les forcer, ainſi qu'on lit dans les annales de Metz. Pepin lui donna depuis quelques biens en Limoſin. Il mourut l'an 843. & laiſſa de ſa femme *Egane*, fille d'*Imon* comte de Perigord, Godefroi, qui ſuit; *Raoul*, archevêque de Bourges; *Robert*, mari de *Rotrude*, inhumée à Beaulieu; *Landri*; & *Iſmene*, abbeſſe de Saraſac, monaſtere en Querci ruiné. Godefroi eut trois fils de *Gerberge*; ſçavoir, *Godefroi* II. *Goſfrid* & Ranulfe, mentionnés dans trois chartes de Beaulieu, des années 866. 867. & 878. données par Juſtel, *hiſt. de la maiſon de Turenne.* Le premier de ces trois freres ne reparoît en Aquitaine que vers le tems de la mort de Charles *le Gras*, où il voulut obliger le comte ſaint Geraud d'Aurillac à ſe reconnoître ſon vaſſal, étant aſſiſté d'Adalelme frere d'Aymar, & fils d'*Emenon* comte de Poitiers, lequel n'y put réuſſir, & mourut peu après à Turenne. On ne ſçait pas bien ce que Goſfrid devint. André du Chêne dans ſes notes ſur la bibliotheque de Cluni, croit qu'il pourroit être ce Goſfrid, dont les enfans avoient envahi les honneurs du fils du comte Eudes, qu'ils retinrent par conceſſion du roi Louis *le Begue*, de l'an 878. après lui avoir fait ſoûmiſſion. On le croiroit plûtôt ce *Goſfrid*, dont il eſt fait mention dans la lettre de Foulques archevêque de Reims au roi Arnoul, qui pour ſe délivrer du roi Eudes ſon ennemi, avoit fait parler à l'archevêque de lui oppoſer un autre roi; ce qui donna lieu au rétabliſſement de Charles *le Simple*, car il eſt ſûr qu'il y avoit eu de grandes liaiſons entre ces comtes, & Aymar qui eut de grands demêlés avec le roi Eudes, quoique depuis, Aymar devenu comte de Poitiers, les abandonnât, d'où vient qu'on ne retrouve Ranulfe le dernier des trois freres qu'en 935. après la mort d'Aymar & de la reine Emme, ſœur d'Eudes. Ce Ranulfe eut d'*Elizabeth*, un fils nommé Robert, qui n'eut des biens de ſes ancêtres que quelques alleus, les comtes ou gouverneurs de provinces commençant dès-lors à s'approprier leurs gouvernemens. Dans une charte rapportée par Juſtel, Robert, eſt dès 935. appellé *le vieux Comte*, pour le diſtinguer de ſon fils Bernard, appellé déja comte, qu'il avoit eu de *Alitgarde* ou d'*Erminſinde*. On trouve enſuite le comte Bernard dans une charte de l'an 941. C'eſt à lui que Geraud, cinquiéme abbé d'Aurillac, abandonna pluſieurs terres nobles, ainſi qu'au comte de Carlat, & à divers autres pour avoir leur protection. Il fut auſſi vicomte du bas Limoſin après Aymar, ſeigneur d'Echelles, abbé laïc de Tulles, dont les religieux voulurent auſſi l'avoir enſuite pour avoué. Mais il renonça depuis

au vicomté, qui passa à son gendre *Archambaud*, seigneur de Comborn & de Ventadour, lequel avoit épousé *Sulpice*, sa fille aînée, comme *Ranulfe Cabridelli* vicomte d'Aubusson, avoit épousé la cadette. Bernard, outre ces deux filles, eut un fils nommé AYMAR, *tige des sires de* SOUILLAC, né de son second mariage avec *Dedane*, laquelle retint quelque tems Turenne, dont Archambaud acquit depuis la possession. Dedane & son fils sont nommés dans une charte de Tulles, dans Justel. * Du Chêne, *hist. de France*. Labbe, *bibliotheca*. Sammarth. *Gallia Christ.* Justel, *hist. de la maison de Turenne*. La Thaumassiere, *hist. de Berri*.

WIGAN, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie meridionale du comté de Lancastre, situé sur la riviere de Dowles, qui se rend à l'embouchure de la Ribble, est habité par plusieurs bons marchands qui negocient dedans & dehors le pays. Près de ce lieu il y a le meilleur charbon d'Angleterre, qu'on appelle *Cannel*. Il y a aussi près de-là une fontaine ardente. Il est à 195. milles anglois de Londres.

WIGHT, *Vecta* ou *Victis*, isle vers la côte meridionale d'Angleterre, renferme quelques bourgs & châteaux. La principale ville s'appelle *Newport*, & a été connue autrefois sous le nom de *Medena*. Près de cette ville est le château de Caresbrock, qui sert de citadelle à la ville. Il est sur une hauteur environnée d'un double fossé, & ses murailles sont soutenues par un bon rempart, où il y a toujours quantité d'artillerie. Ce fut dans ce château que les Parlementaires d'Angleterre tinrent le roi Charles I. prisonnier. L'air de cette isle est pur & sain, & les terres y sont fertiles en grains & en pâturages: d'où vient qu'on y nourrit quantité de bêtes à laine. On trouve beaucoup de bêtes sauvages dans les bois qui sont vers la partie septentrionale. Les Insulaires aiment le travail & la guerre, & s'exercent dans la navigation. Cette isle dépend pour le spirituel de l'évêché de Winchester; & pour le temporel, du comté de Hant ou Southampton. Elle a eu un roi particulier. Le roi Henri VI. l'érigea en royaume en faveur de Henri de Beauchamp, & joignit à cette couronne le titre de premier comté d'Angleterre; mais la mort de ce nouveau roi mit fin à ses deux dignités. * Daviti. Briet. Blaëu.

WIGHTOG, bourg d'Angleterre avec marché, est dans la contrée du comté d'Yorck, qu'on appelle *Hartill*, à 147. milles anglois de Londres.

WILBRAND, d'Oldembourg, chanoine de Hildesheim, fit l'an 1211. le voyage de la Terre-sainte, & en écrivit la relation, dont une partie nous a été donnée par Allatius dans son recueil de pieces, imprimé à Cologne l'an 1653. Allatius dit que cet auteur est sçavant & curieux; son style est serré & historique; mais il se sert de quantité de mots barbares.* M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XIII. siecle*.

WILBROD ou WILBRORD (saint) né vers l'an 658. dans le Northumberland ou Angleterre septentrionale, eut pour pere le bienheureux *Vlgils*. Sa mere le portant encore dans son sein, crut voir en dormant une nouvelle lune, qui étant devenue pleine, entra par sa bouche dans ses entrailles, & les rendit toutes brillantes. Effrayée de ce songe, elle alla consulter un saint prêtre, qui lui predit qu'elle auroit un fils qui brilleroit par l'innocence & la pureté de ses mœurs, & qui dissiperoit les tenebres du Paganisme par la lumiere de la verité. Il fut élevé dès l'âge de sept ans dans l'abbaye de Rippon, qui étoit alors sous la conduite de saint Wilfrid. Lorsqu'il fut plus âgé, il y reçut sa tonsure clericale, & s'engagea dans la profession religieuse. A l'âge de vingt ans, il conçut le desir d'aller en Irlande, attiré par l'exemple & la reputation de S. Egbert, & du venerable Vigbert prêtres Anglois, qui s'y étoient relegués eux-mêmes, pour y jouir de l'avantage d'une tranquille solitude. Après que son abbé saint Wifrid & les religieux de Rippon lui eurent permis de faire ce voyage, il se rendit auprès de saint Egbert, lequel continuant de souhaiter avec ardeur la conversion des peuples du Septentrion, encore plongés dans les tenebres de l'idolâtrie, pensa de nouveau à procurer le salut des Frisons. Il jugea Wilbrod capable d'y travailler & lui persuada de passer dans leur pays. Wilbrod, qui étoit alors prêtre, & âgé de 33. ans, prit avec lui S. Suidbert, saint Adelbert & huit ou neuf missionnaires, & arriva dans la Frise l'an 690. un peu après que Pepin de Heristal, duc des François, & maire du palais sous Thierri III. eut conquis une partie de ce pays-là sur Radbod, roi des Frisons. Pour avoir plus de liberté de prêcher, il eut recours à Pepin, qui le prit sous sa protection, & l'envoya à Rome vers le pape Sergius I. pour recevoir la benediction apostolique. Wilbrod en étant revenu, travailla trois ou quatre ans à l'instruction des habitans de cette partie de la Frise, qui étoit sous la domination de Thierri, & en convertit un grand nombre. Il retourna à Rome avec des lettres de recommandation de Pepin; le pape Sergius l'ordonna archevêque des Frisons, & lui donna le *pallium*. Lorsqu'il fut de retour en France, Pepin lui donna un fonds dans la ville d'Utrecht, pour y faire sa residence. Le Saint y bâtit une eglise sous le titre de saint Sauveur, où il établit son siege. Il en bâtit une autre qu'il dédia à saint Martin, & où depuis on transfera la chaire épiscopale. Charles *Martel* imita la liberalité de Pepin son pere, & donna à son eglise le domaine d'Utrecht, avec deux terres, comme il paroît par les chartes de l'an 724. & 726. Quelque tems après saint Wilbrod alla prêcher dans cette partie de la Frise qui obéïssoit à Radbod, & y combattit hardiment le culte des idoles. Mais ce prince, qui le reçut avec honneur, demeura neanmoins endurci dans l'erreur de ses peres. Wilbrod penetra jusques dans le Danemarck, & y trouva Urgende qui y regnoit, ou peut-être qui en gouvernoit une province sous la dépendance du roi. Cet homme n'ayant point voulu reeevoir la foi; saint Wilbrod se contenta d'en amener trente enfans. La tempête le jetta dans une isle qui est à l'embouchure de l'Elbe, & l'obligea d'y demeurer quelques jours. Elle s'appelloit alors *Fositesland*, parce que l'aveuglement des Payens y reveroit le dieu Fosite, & qu'elle lui étoit si parfaitement consacrée, que nul n'osoit toucher au bétail qui y paissoit, ni parler en puisant de l'eau d'une fontaine dont elle étoit arrosée. Le Saint au mépris de cette impie superstition, y fit tuer quelques bêtes, pour la nourriture de ceux qui l'accompagnoient & baptisa trois personnes dans cette fontaine. Saint Wilbrod étant de retour, baptisa Pepin, fils de Charles *Martel*, & prédit sa future grandeur. C'est ce Pepin, qui commença la seconde race de nos rois très-Chrétiens. Le saint prêtre Wilfrid, qui fut depuis si celebre sous le nom de saint Boniface, demeura trois ans dans la Frise auprès de saint Wilbrod, & travailla sous son autorité à la ruine de l'idolâtrie & à la propagation de la foi. Enfin saint Wilbrod mourut l'an 730. âgé de plus de 80. ans. & fut enterré dans son abbaye d'Esternac, située au diocese de Treves. Alcuin a écrit sa vie en prose & en vers. * P. Mabillon, *Actes des Saints*. *Nouvelle vie des SS. imprimée à Paris, chez Lottin en* 1730.

WILDEMAN, bourg ou petite ville du duché de Brunswick en Basse-Saxe. Ce lieu situé dans la principauté de Wolfenbuttel, sur la riviere d'Inneste, à trois lieues de Goslar, vers le midi, est connu par ses mines d'argent & de plomb. * Baudrand.

WILDENFELS, gros bourg, chef d'une baronie, qui releve immediatement de l'Empire, & situé dans le Voigtland sur la Mulde, à deux lieues au-dessous de Swickaw, a eu ses barons particuliers, dont les comtes de Solms ont herité l'an 1600. * Mati, *diction*.

WILDESHUSEN (Jean de) ainsi nommé du lieu de sa naissance dans le diocese d'Osnabrug, entra âgé au moins de 40. ans dans l'ordre de S. Dominique, vers l'an 1220. & son merite lui procura presque aussitôt l'emploi de penitencier du pape. Il accompagna aussi divers cardinaux dans leurs legations, & l'année 1227. ou la suivante, il fut fait provincial de Hongrie. Quelque-tems après il fut pourvû de l'évêché de Bosnie; mais aimant mieux obéïr que commander, il demanda & obtint la permission de se retirer dans son ordre, où il ne jouit pas long-tems de la tranquillité dont il s'étoit flatté, ayant été élû provincial de Lombardie dès l'an 1238. Trois ans après, le 20. Mai 1241. il fut élû general de son ordre, & pendant un peu plus d'onze ans qu'il le gouverna, il visita souvent les provinces, & n'oublia rien pour maintenir par tout le bon ordre. On assure qu'il prêchoit également bien en françois, en latin, en italien, en allemand. Quoique ses pre-

miers emplois dussent lui avoir fait d'illustres amis ; neanmoins il ne put empêcher qu'on ne défendît aux religieux de l'ordre de se charger de la conduite de nouveaux couvens de filles. Il mourut le 4. Novembre de l'an 1252. à Strasbourg, où il faisoit ordinairement son sejour. On imprima en 1620. avec les constitutions de l'ordre une lettre attribuée à S. Dominique, qui commence ainsi. *Quotidiana de omnium* : elle est certainement de Wildeshusen, que Trithême, Possevin, Cave, M. du Pin, & plusieurs autres ont confondu avec Jean de Fribourg. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t.* I.

WIFRIDE (saint) archevêque d'Yorck en Angleterre, après avoir pris l'habit de religieux dans le Monastere de sainte Hilde, alla à Rome, où il se perfectiona dans l'intelligence de l'écriture-sainte, & dans la connoissance des ceremonies de l'église. Il retourna en Ecosse, où il refuta fortement, dans le concile qui s'y tint l'an 664. sous le roi Oswin, les erreurs de Colmanus évêque d'Ecosse : & la même année il fut élevé à l'archevêché d'Yorck. Il fit écrire en lettres d'or les IV. évangelistes. Bede & plusieurs autres parlent avantageusement de ce Saint, qui mourut l'an 709. âgé de 75. ans, après 45. ans d'episcopat, & qui laissa quelques ouvrages; entr'autres, *de regulis Monachorum*, *&c.* * Bede, *hist. Angl.* 5. *c.* 30. *&* 31.

WILHEM (le Leu de) ancienne famille originaire du pays de Cambresis dans les Pays-Bas, où elle florissoit dès l'an 1096. & y possedoit entr'autres biens, les seigneuries & terres de Bantœux & Bantouzel, & portoit pour armes d'or à un loup d'azur. De cette famille sont issus plusieurs seigneurs dont il est fait mention, tant dans les archives de l'abbaye de Vauchelles, que de celles de Honnecourt, pour les belles fondations qu'ils y ont faites. Entre ceux de cette famille on trouve ROBERT le Leu chevalier seigneur de Bantouzel, qui en 1132. accompagna Hugues d'Oizi, châtelain de Cambrai, à la reception des premiers religieux de l'abbaye de Vauchelles. ROBERT eut de *Mahault* le Mire son épouse, RAOUL le Leu seigneur de Bantouzel, qui de *Beatrix*, sœur d'*Anson* d'Auzimont, eut entr'autres enfans VERIC ou WERIC le Leu, seigneur de Bantouzel, qui de sa femme *Mahault* de Gonnelieu, fille de *Simon*, eut RAOUL le Leu, II. du nom, seigneur de Bantouzel, pere de GOBERT le Leu, seigneur de Bantouzel, qui de son épouse *Gillette* de Riveri, fille de *Baudouin* sire de Riveri, & de *Jeanne* dame de Villers, d'Aulbugni & de saint Gratien, eut WAUTHIER ; ROBERT & JEAN le Leu, qui continuerent la branche aînée, ainsi qu'il est marqué dans la genealogie de cette maison, dressée, reconnue, & signée par Jean-Baptiste Houwaërt écuyer, secretaire de Bruxelles, commis par autorité souveraine pour l'examen de cette genealogie, signée le 25. d'Août 1677. Les seigneurs de Wilhem, selon cette genealogie, sont issus d'un cadet de cette maison de le Leu nommé WERIC, qui eut pour appanage la terre & seigneurie de Wilhem : il étoit fils de RAOUL & frere puîné de ROBERT & de RAOUL II. seigneurs de Bantouzel. Cette famille de Leu Wilhem dès l'an 1199. a été alliée à celles de Quiert, le Comte, Caudron, de Fuziliere, le Hardi, du Peage le Gaucain, & autres deduites dans ladite genealogie; elle a possedé les fiefs & seigneuries de Wilhem, de Chantemerle, de Froidebise, d'Aresnes le Gobert, & autres terres considerables. Elle a porté pour armes *d'or, à un loup d'azur*, mais depuis elle les changea; & au lieu d'un loup seul, elle prit *d'or, au chevron de gueules, accompagné en chef de deux têtes de loup de sable*, & *en pointe un loup d'azur*. Ce changement arriva en memoire de l'alliance faite par *Michel* de Wilhem avec une fille de la maison de Marcadé, *qui avoit pour armes d'or, à trois têtes de loup de sable.*

WERIC le Leu, seigneur de Wilhem, fils de ROBERT le Leu, seigneur de Bantouzel, eut de *Beatrix* de Marlis, entr'autres enfans, WERIC II. du nom, qui fut pere de GRIGNART de Wilhem, qui de *Gillemette* de Crocq, eut pour enfans *Willaume* ou *Wuillaume Wallerand*, & JEAN de Wilhem seigneur en Avesnes le Gobert, qui de *Marie* le Sauvage, eut entr'autres enfans GUILLAUME de Wilhem écuyer bailli de Crevecœur, qui d'*Alix* de Cantaing son épouse, eut MICHEL ou MICHELOT, qui suit; *Weric* ou *Wallerand*. MICHELOT le Leu de Wilhem épousa *Agnés* de Marcadé, de laquelle il eut JEAN de Wilhem, qui changea le premier ses armes, & prit pour femme *Beatrix* Collart, dite *Escaillon*, dont il eut JEAN II. de Wilhem seigneur de Froidebise, qui épousa *Beatrix* de Montaye. De ce mariage nâquit MICHEL de Wilhem, qui d'*Agnés* de Marquilles, eut VALLERAND & *Vericq*. WALLERAND de Wilhem seigneur de la Bourgerie lez Courtai, épousa *Jeanne* de Villocquau, & de ce mariage nâquirent GEORGE, *Jacques*, *Jean*, *Brize*, *Christienne*, *Gillette*, *Jeanne*, femmes respectivement de *Louis* Saye; *Etienne* Mesniere, & *Pierre* Fauconnier écuyers; & *Françoise* de Wilhem, morte religieuse au couvent du château de Tournai. Lesdits enfans, pendant les troubles & guerres intestines du XVI. siecle firent enterrer *Jeanne* de Willocquau leur mere, selon la maniere des Protestans; & pour ce sujet furent poursuivis en justice, obligés de quitter la ville de Tournai, & de se retirer en France, en Angleterre, en Allemagne & ailleurs, & d'abandonner leurs biens qui furent confisqués. GEORGE de Wilhem se retira à Hambourg, où il mourut l'an 1596. laissant de sa femme *Gillette* Opalphens, dont la mere étoit *Jeanne* l'Empereur, plusieurs enfans, & entr'autres DAVID Wilhem, *dont nous allons parler dans un article separé.* * *Traduct.* du Vidimus flamand en françois pour *Maurice* le Leu de Wilhem seigneur de Waëlwyck, &c. president du conseil & cour feodale de Brabant, touchant la verification de sa genealogie, & de sa descendance noble.

WILHEM (David le Leu de) conseiller au conseil des princes d'Orange, & à celui de Brabant, étoit de la famille *dont il est parlé dans l'article precedent.* Il nâquit à Hambourg le 15 de Mai 1588. Sa mere l'envoya étudier à Stade dès l'âge de dix ans, & après qu'il eut profité à Hanaw des leçons de Jean George Crobius, & de Jean Rodolphe Lavaterus, elle le mena à l'académie de Franeker. Il y demeura trois ans, & en partit l'an 1611. pour aller voir celle de Leide, où il fit de grands progrès en philosophie, en jurisprudence, dans les langues orientales, &c. Après quoi il alla en France, & s'arrêta quelque tems à l'académie de Saumur. Il voyagea aussi au grand Caire, à Jerusalem, Alexandrie, &c. les années 1617. 1618. & 1619. & ce fut là qu'il vit Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, qui s'étoit laissé pervertir par les Calvinistes, & de qui il reçut plusieurs lettres qui ont été imprimées dans les *monumens authentiques de la religion des Grecs* par M. *Aymon*. Après que David de Wilhem fut de retour de son grand voyage, il s'arrêta quelques années à Amsterdam; mais la forte envie d'une connoissance plus parfaite des langues orientales, & l'inclination qu'il avoit pour le Levant, l'obligerent à y faire un second voyage l'an 1625. Il fut rencontré en ce pays là par le docte Golius, qu'on lui avoit recommandé, & il se forma entr'eux une liaison cordiale & intime qui a duré autant que leur vie. Etant de retour en Hollande vers l'an 1613. il se fit tant estimer du prince d'Orange, Frederic-Henri, qu'il obtint la charge de conseiller au conseil de ce prince à la Haye, où il épousa une sœur du celebre M. de Zuylichem, femme de beaucoup d'esprit, de laquelle il eut des enfans *dont nous parlerons.* Les Etats Generaux ayant fait des conquêtes dans la province de Brabant augmenterent le conseil de cette province l'an 1634. & y donnerent une charge de conseiller à David de Wilhem. Ils le firent surintendant du même pays l'an 1640. Comme il aimoit & qu'il cultivoit les sciences & les beaux arts, les grandes occupations, que tant de charges lui donnoient, ne l'empêcherent pas d'étudier beaucoup & d'entretenir un grand commerce de lettres avec les sçavans Il mourut de la pierre le 27. Janvier 1658. ayant servi fidelement & avec beaucoup d'application trois princes d'Orange; sçavoir Frideric-Henri, Guillaume II. & Guillaume-Henri, depuis roi d'Angleterre. Les enfans qu'il a laissés sont un fils nommé MAURICE, qui suit; & trois filles, *Constance*, *Gillette*, & *Sophie* de le Leu. MAURICE, après avoir été doyen des conseillers du conseil & cour feodale de Brabant, en fut président en 1715. Dès qu'il eut fait ses études, il voyagea en Italie, en France, en Allemagne, en Hongrie, en Suede, & dans plusieurs autres pays. Il accompagna à Orange en 1665. M. de Zuylichem son oncle, lorsque cette principauté fut remise sous l'obeissance du prince d'O-

range, fut reçu alors docteur en droit. Il a été toujours fort curieux, non seulement des antiquités de son pays, mais aussi des antiquités Romaines. Il interrompit par cette passion ses études de jurisprudence pratique l'an 1670. pour aller voyager une seconde fois dans un âge plus avancé; & s'étant arrêté à Paris pendant quelques mois, il entreprit le voyage d'Italie avec don François Brancaccio, neveu du cardinal de ce nom, & avec MM. de Grancei fils du maréchal. Il s'arrêta une année entiere à Rome, afin de fouiller tout ce qu'il y a de remarquable dans cette fameuse ville. Etant de retour à la Haye, il s'appliqua fortement à examiner le droit public, & l'interêt des princes & des états de l'Europe. Son genie le portoit à cela, & la connoissance qu'il avoit de beaucoup de langues, lui fournissoit de grands secours dans cette étude. Il alla en Suede au mois de Novembre 1671. avec M. de Haren ambassadeur des Provinces-Unies, & il fut choisi par les Etats Generaux pour avoir soin des affaires de la republique en cette cour-là, lorsque cet ambassadeur fut sur le point de s'en retourner. Les états peu de jours après, lui conférerent la charge de conseiller à la cour de Brabant. Comme il avoit lié de très-bonnes habitudes à la cour de Suede, & qu'il étoit très-bien dans l'esprit du chancelier de la Gardie & des autres senateurs du royaume, les états de Hollande conclurent au mois de Juin 1673. une resolution pour faire qu'il fût envoyé en cette cour-là en qualité de député extraordinaire des Provinces Unies. L'année suivante il eut deux fois aux mêmes Etats la nomination à la charge de conseiller à la cour de Hollande, premierement de la part des villes, puis de la part des nobles. Il épousa en 1683. la fille aînée de M. Timmers bourguemestre de Rotterdam, qui a été directeur de la compagnie des Indes, & deputé plusieurs fois à l'amirauté de la Meuse. Il en a eu une nombreuse famille. * Bayle, *diction. crit.*

WILIA, riviere de Lithuanie en Pologne, baigne Wilna, & se décharge dans le Niemen à Kowno. * Baudrand.

WILKINS (Jean) fils d'un orfevre d'Oxford, né en 1614. parvint au doctorat en theologie, & à l'évêché de Chester en Angleterre. Ayant épousé la sœur de Cromwel, il fut fait principal du college de la Trinité à Cambridge par Richard fils d'Olivier Cromwel. Il ne conserva cette place que jusqu'au rétablissement du roi Charles II. après quoi il fut reçu dans la societé royale de Londres, & par la protection du lord Buckingham, il fut fait évêque de Chester: ainsi le beau-frere de Cromwel dut son élevation à la maison royale. Il étoit habile dans plusieurs parties des mathematiques, & joignoit à la connoissance de la theologie, un rare talent pour la predication, & avoit beaucoup de franchise & de desinteressement. Il eut quelques démêlées avec ses confreres au sujet de la religion; car il n'étoit pas toûjours dans les sentimens de l'eglise Anglicane. Il mourut le 19. Novembre 1672. âgé de 58. ans & Guillaume Lloyd, depuis évêque de Worcester, fit son oraison funebre. Il laissa de son mariage une fille, qui fut mariée au docteur Tillotson, mort archevêque de Cantorberi vers l'an 1690. On a de Wilkins un *in* 8°. imprimé plusieurs fois, intitulé *ecclesiastes* ou *discours sur la predication*. Un discours sur la beauté de la providence dans sa conduite la plus severe. Un discours touchant le don de la priere, pour montrer quel il est, en quoi il consiste, comment on peut l'acquerir, &c. Deux livres sur les devoirs & sur les principes de la religion naturelle. Quinze sermons prêchés en differentes occasions. Dictionaire alphabetique de la langue angloise, dressé conformement à cet essai. On imprima à Londres en 1707. & 1708. ses œuvres mathematiques, philosophiques & physiques qui contiennent la découverte d'un nouveau monde, ou un discours tendant à prouver que la lune est un monde habitable; avec un discours sur la possibilité du commerce entre nous & les habitans de la Lune. II. Qu'il est probable que notre terre est une des planetes. III. Mercure, ou le messager secret & prompt, pour montrer comment on peut communiquer fort vîte & surement ses pensées à un ami éloigné. IV. La magie mathematique, ou les merveilles que l'on peut operer par la geometrie mechanique V. L'extrait d'un essai sur le projet d'une langue universelle, qu'il appelle caractere réel & langue philosophique. * *Voyez* la vie de l'auteur à la tête de ses ouvrages imprimés en sa langue naturelle à Londres en 1708. *Hist. des ouvrages des sçavans*, Juin 1708. *Memoires de Trevoux*, de Septembre de la même année.

WILKOMIRZ, WILKOMER, petite ville avec châtellenie, est dans le palatinat de Wilna en Lithuanie, sur la riviere de Swiera, à quatorze lieues de la ville de Wilna vers le nord. * Mati, *diction.*

WILLADING, maison fort ancienne qui descend de celle de WILLADINGEN, seigneurs du village du même nom dans le canton de Berne, dont Stumphius fait mention dans sa chronique, fol. 518. Le premier, qui sur la fin du treiziéme siecle, s'établit à Berne, eut de sa femme de la maison de Wichtrach, *Louis*, mort sans enfans; *Antoine*, qui fut de l'ordre des hospitaliers du S. Esprit; & PIERRE, qui étoit du conseil d'état. Ils furent les heritiers de leur oncle *Henri* de Wichtrach, le dernier de cette maison. Les descendans de Pierre ont possedé de tems en tems les premieres charges de l'état de Berne, & ont été employés très-souvent dans toutes sortes d'ambassades, & très-importantes negociations. JEAN-RODOLF, étant banneret & conseiller d'état, fut élu le 21. d'Août 1651. general des troupes de la republique de Berne. En 1701. il y avoit deux de cette famille qui étoient membres du conseil d'état de la republique de Berne. * *Memoire manuscrit.*

WILLEBORST, (Thomas) peintre Flamand, vers l'an 1650. natif de Berg-op Zoom ou Berg sur le Zoom en Brabant, avoit une inclination naturelle pour la peinture; & dès l'âge de douze ans, il fit son portrait en se voyant dans un miroir, sans avoir encore eu aucun maître. Cela obligea ses parens de le retirer du college, pour le mettre chez un peintre de Berg-op-Zoom. Ensuite il se rangea sous la discipline de Gerard Segers d'Anvers, auprès duquel l'art acheva en lui ce que la nature avoit commencé. Frideric-Henri de Nassau, prince d'Orange, passant à Berg-op-Zoom à son retour de la campagne de l'an 1642. acheta autant de ses tableaux qu'il en put trouver, & retint quelques années à son service Willeborst, qui peignit alors ces beaux ouvrages que l'on voit à la Haye dans le palais de ce prince; entr'autres, le grand morceau qui est dans la chambre des canoniers, où il a representé le dieu Mars, excité d'un côté à la guerre par les Furies, & retenu de l'autre par la Paix & la Concorde. Le martyre de S. Georges, qu'il a fait dans la grande eglise, est une piece admirable. Il mourut dans la fleur de son âge.

WILLEHARE (Saint) évêque de Brême, sortoit d'une honnête famille d'Angleterre, & quitta son pays pour aller travailler à la conversion des Saxons & des Frisons. Voyant que son travail étoit inutile, il se mit à enseigner aux enfans les belles lettres, avec la foi Chrétienne: ce qui le fit enfin parvenir à l'évêché de Brême. Il mourut l'an 791. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WILLEMSTAT, petite ville forte de la Hollande meridionale, est sur le Butterfliet, où elle a un bon port, à une lieue de Klundert vers le couchant, & environ à trois de Dort vers le sud. Cette ville porte le nom de Guillaume prince d'Orange, & appartenoit à Guillaume III. roi d'Angleterre. * Mati, *diction.*

WILLET (André) theologien Anglois, mort en 1621. a fait un traité des nôces de Salomon, & un commentaire sur la genese, l'exode, le levitique, les deux livres de Samuel, Daniel, l'épître aux Romains. Ses ouvrages sont estimés. * Kempius, *pag.* 129.

WILLIGISE, Saxon de basse condition, eut pour pere un certain *Harmarurge*, & se fit connoître de l'empereur Othon II. qui le fit son premier aumônier, & lui donna l'archevêché de Mayence l'an 976. Othon III. à qui cet archevêque avoit rendu de très-bons services le fit le premier des sept électeurs qu'il établit dans l'empire. Son élevation ne lui fit jamais oublier sa naissance; & pour s'en mieux souvenir, il fit écrire sur les murailles de son cabinet, dont il gardoit toujours la clef, *Souvenez-vous, Willigise, de ce que vous êtes, & de ce que vous avez été.* Il gouverna pendant trente six ans l'eglise de Mayence, & mourut accablé de travail & de vieillesse l'an 1011. après avoir fondé plusieurs monasteres, & bâti plusieurs

ſieurs egliſes. * Jean Zied, *de vir. illuſt.* Jean Nauclerc, *gen.* 32.

WILLIS (Thomas) celebre medecin Anglois dans le XVII. ſiecle, fut docteur dans l'univerſité d'Oxford, & y profeſſa la philoſophie pendant quelque tems. L'an 1667. il alla à Londres exercer la medecine, & il y eut beaucoup de ſuccès juſqu'à ſa mort arrivée l'an 1676. On a de lui divers traités, de l'*anatomie du cerveau*, du *ſcorbut & des maladies accompagnées de convulſions*; un livre ſur *la chaleur extraordinaire du ſang*, & ſur *le mouvement des muſcles*; & deux autres, l'un *de l'ame des brutes.*, l'autre *des maladies du cerveau*, outre une *pharmaceutique.* * *Journal des ſçavans*, 20. Juillet 1676.

WILNA, ville capitale de la Lithuanie, ſituée dans le palatinat de Wilna, au confluent des rivieres de Wilia & de Wilna, à cinq lieues de Troki vers le levant, & environ à 90. de Warſovie vers l'orient ſeptentrional, eſt grande & bien peuplée, mais toute de bois, à la reſerve du palais des anciens ducs de Lithuanie. Elle a une bonne citadelle, une univerſité, & un évêché ſuffragant de Gneſne, & le ſeul qu'il y ait en Lithuanie. Elle eſt de plus le ſiege d'un palatin, celui d'un caſtellan, & enfin celui du parlement de toute la Lithuanie. Les Moſcovites la prirent l'an 1610. & l'an 1655. mais elle a été rendue aux Polonois. * Baudrand.

WILNA (le palatinat de) eſt une province de Lithuanie, qui eſt entre celles de Breſlaw, de Minsk, de Nowogrodeck, de Troki, la Samogitie & la Semegalle. Elle eſt diviſée en trois châtellenies, dont Wilna, Wilkomirz, & Oſſmiana ſont les capitales. * Baudrand.

WILSMACH, WILSNACH, petite ville du marquiſat de Brandebourg, ſituée dans la ſeigneurie de Pregnitz, près de l'Elbe, environ à deux lieues de l'endroit où cette riviere reçoit le Havel. Quelques geographes la prennent pour l'ancienne *Suſudata* de Ptolomée, que d'autres placent à *Stettin.* * Baudrand.

WILTON (Jean) dit *le Vieux*, religieux de l'ordre de ſaint Auguſtin, vint à Paris après avoir fait ſes études, & fut docteur & profeſſeur en theologie. Enſuite, étant allé à Oxford, il s'y fit admirer par les leçons, qu'il fit dans les écoles publiques, & par ſes predications. On peut voir par les livres qu'il a faits, combien il avoit d'érudition. Ses ouvrages, ſont quatre livres ſur le Maître des Sentences, pluſieurs ſur Ariſtote, &c. Il mourut à Oxford l'an 1310. ſous le regne d'Edouard II. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WILTON (Jean) dit *le Jeune*, religieux Anglois de l'ordre de ſaint Benoît vers l'an 1360. & ſous le regne d'Edouard III. ſçavoit les belles lettres, étoit philoſophe & theologien, & fut un parfait imitateur de ſaint Bernard. Les ouvrages qu'il a laiſſés ne reſpirent que la pieté, entr'autres, le livre qu'il a intitulé, *Stimulus compaſſionis, &c.* * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WILTON (Thomas) Anglois, prêtre, & docteur en droit, étoit ſçavant dans l'écriture ſainte, & fut élevé à la dignité de chancelier & de doyen de l'egliſe de ſaint Paul de Londres. Il compoſa une défenſe du clergé contre les Mendians, & vivoit l'an 1470. ſous Edouard IV. roi d'Angleterre, &c. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WILTON, bourg d'Angleterre avec marché, dans la partie meridionale du comté de Wilt, ſitué entre deux rivieres, Willi & Madder, capitale autrefois du comté de Wilt, & le ſiege d'un évêque. Le premier évêque de ce lieu fut Ethelſtan, inſtalé vers l'an 906. à qui ſuccederent dix évêques de ce dioceſe, dont Hermanus fut le dernier, qui le reſigna pour quelque chagrin que lui cauſerent les moines de Malmeſburi, & fut fait évêque de Sherborn, & qui ayant joint ces deux évêchés en un, le tranſporta bientôt après, ſçavoir en 1506. à Saliſburi; ce tranſport fit beaucoup de tort à Wilton, qui depuis ce tems déchut tous les jours. Cependant il a encore le droit d'envoyer deux deputés au parlement. C'eſt-là où s'aſſemblent le sherifs tous les mois, & où l'on choiſit d'ordinaire le deputé general de la province. Ce lieu eſt à 72. milles anglois de Londres. * *Dict. Angl.*

WILTSHIRE, comté de Wilt, province d'Angleterre, & entre les comtés de Hant, de Bark, de Gloceſter, de Sommerſet & de Dorcheſter. Elle peut avoir 14. lieues de long & neuf de large. Son terroir arroſé par la riviere d'Avon eſt abondant en toutes choſes, particulierement en paturages, qui nourriſſent de grands troupeaux de brebis. Ses lieux principaux ſont Saliſburi, capitale, Wilton, Malmeſburi, Ambreſburi, &c. * Baudrand. *Diction. Angl.*

WIMPHELINGE (Jacques) né à Sleſtat l'an 1449. fut élevé dans l'étude des humanités ſous Dongeberg Veſtphale, recteur du college de Sleſtat. Il continua ſes études à Fribourg, & alla enſuite à Bâle, à Heidelberg à Erford, où il étudia le droit canon & la theologie Il excella principalement dans l'éloquence & dans la poëſie, & fut appellé à Spire l'an 1494. pour y prêcher, & s'acquitta de ce miniſtere avec reputation. Il ſe retira enſuite du monde, & s'appliqua à expliquer les livres ſaints à Heidelberg, & à inſtruire de jeunes clercs. Comme il reprenoit librement les défauts des eccleſiaſtiques & des moines, il fut expoſé aux traits de leur indignation. Les Auguſtins le firent citer à Rome, ſur ce qu'il avoit dit que ſaint Auguſtin n'avoit jamais été moine: il ſe défendit par une apologie, & le pape Jules II. aſſoupit ce differend. Il mourut à Sleſtat le 17. Novembre de l'an 1505. âgé de 56. ans. Il a compoſé un grand nombre de livres, tant en vers qu'en proſe, tant ſur des matieres eccleſiaſtiques, que ſur des matieres profanes, entr'autres *De laudibus eccleſiæ Spirenſis: De epiſcopis Argentinenſibus: Vita Dietheri archiepiſcopi Moguntini: De arte poëtica.* * Trithême, *in catal.* Paul Lange, *in chron. Citizen. pag.* 886. Lilius Giraldus, *dial.* 2. *de poëtis ſui tempor.* Bellarmin, *de ſcript. eccleſ.* Voſſius. Le Mire. Poſſevin, &c. Geſner, *biblioth.* Eraſme, *epiſt. l.* 23. *ep.* 10. M. Du Pin, *bibliotheque des auteurs eccleſiaſtiques du XVI. ſiecle.*

WIMPINA (Conrad) profeſſeur en theologie à Francfort ſur l'Oder dans le XVI. ſiecle, natif de Buchen, s'acquit beaucoup de reputation par les leçons, tant publiques que particulieres, qu'il faiſoit à Leipſic ſur la philoſophie, ſur la theologie, ſur la poëtique, &c. Il s'attiroit un grand nombre d'auditeurs, & en même tems beaucoup d'envieux. Ceux-ci tâcherent en vain d'obſcurcir ſa gloire; & n'ayant pû y réuſſir par les ſubtilités ſophiſtiques qu'ils lui propoſerent, & auſquelles il répondit habilement, ils recoururent aux médiſances & aux libelles. Il fallut qu'il ſe preſentât au tribunal de l'archevêque de Magdebourg primat d'Allemagne, & il y triompha de ſes ennemis. Il monta d'une façon éclatante au doctorat en theologie. Un cardinal legat qu'il harangua dans l'egliſe de ſaint Paul à Leipſic, & qui admira ſon éloquence, lui fit conferer ce degré, auquel il fut preſenté par toute la faculté de theologie. La reputation de ce docteur devint ſi grande, que quand les marquis de Brandebourg voulurent créer une académie à Francfort ſur l'Oder en 1506. ils lui offrirent des gages très-conſiderables s'il vouloit y profeſſer. Il accepta ces offres, & alla jetter les fondemens de cette nouvelle univerſité. Il y fut recteur des deux colleges, & premier profeſſeur en theologie. Il publioit ſouvent des livres. Il fut un des antagoniſtes de Luther, & mourut après l'an 1530. * Livre publié par Joachim Jean Maderus à Helmſtad 1660. & compoſé par un anonyme ſous le titre de *Scriptorum inſignium .... Centuria.* Seckendorff, *hiſt. Lutheraniſme. lib.* 1. *pag.* 25. *n.* 1.

WIMPTEN, anciennement *Cornelia*, ville du cercle de Souabe en Allemagne, eſt ſur le Neckre, à trois lieues au-deſſus d'Hailbron. Cette ville n'eſt pas grande, mais elle eſt bien peuplée, imperiale & libre. Les magiſtrats en ſont Proteſtans. * Mati, *dictionaire geographique.*

WINBURN MINSTER, bourg d'Angleterre avec marché dans le canton du comté de Dorſet, qu'on nomme *Badburi*, ſur la rive ſeptentrionale de la Stoure, ſur laquelle il y a un pont de pierre. La reine Cuthburga s'étant ſeparée de ſon ſecond mari roi de Northumberland, y bâtit un monaſtere duquel elle fut abbeſſe. Il y avoit une egliſe conſiderable qui rendoit ce lieu remarquable, & qui lui fit donner le nom de Winburn Minſter; car Minſter ſignifie une *egliſe.* C'eſt-là où eſt enterré le roi Saxon Ethelred, quatorziéme monarque d'Angleterre. Ce lieu eſt à 82. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WINCHELSEI, ville d'Angleterre avec un port de

ger, dans la partie orientale du comté de Suffex, dans la contrée nommée *Hasting*, à deux milles de la Rye, dans une entrée de la mer, eſt un des cinq ports, & étoit autrefois une ville belle & forte, où il y avoit 18. egliſes paroiſſiales; mais la mer s'étant retirée, & ſon port étant bouché, elle a beaucoup déchu. En 1250. la plus grande partie en fut ruinée par la mer, en ſorte qu'il n'y a maintenant qu'une paroiſſe. En 1628. Charles I. créa *Elizabeth* Finck vicomteſſe de Maidſtone, comteſſe de Winchelſei. Son fils *Thomas* lui ſucceda en cette dignité en 1633. & à celui-ci *Henri* ſon fils en 1639. Cette ville eſt à 69. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WINCHESTER, ſur la riviere de Iching, en latin *Vintonia*, *Wintonia* & *Venta* ville d'Angleterre avec évêché ſuffragant de Cantorberi.

CONCILE DE *WINCHESTER*.

Les prelats d'Angleterre celebrerent l'an 855. un concile national à Winchester, où les provinces du pays ſe trouverent auſſi. On y fit diverſes ordonnances, comme nous l'apprenons de Guillaume de *Malmeſburi*, de Matthieu de *Weſtminſter*, &c. Les mêmes auteurs parlent d'un autre concile tenu dans cette ville par ſaint Dunſtan de *Cantorberi* l'an 975. On en celebra un autre le jour de Noël de l'an 1121. ſous le regne de Canut. Forgand, intrus ſur le ſiege de Cantorberi, en fut chaſſé dans un concile tenu par le legat apoſtolique l'an 1076. On en met un autre l'an 1076. mais tous les hiſtoriens n'en ſont pas d'accord. Thibauld de *Cantorberi* celebra l'an 1129. un concile contre Etienne roi d'Angleterre, uſurpateur des biens eccleſiaſtiques. On en tint un autre l'an 1142. auquel Henri de *Wincheſter* preſida.

WINCHOTE, petite ville fortifiée des Provinces-Unies, eſt dans celle de Groningue près du Dolberg, & à ſept ou huit lieues de la ville de Groningue. * Mati.

WINDA, WINDAW, ville du duché de Curlande, où il y a un château & un port à l'embouchure de la Weta, dans la mer Baltique, à trente lieues de Riga vers le couchant. Windaw eſt une ville fort déchue. * Mati.

WINDESOR ou DE WINDESORA (Roger) religieux Anglois de l'ordre de ſaint Benoît, chantre de l'abbaye de ſaint Alban, vivoit vers l'an 1235. Le roi Henri III. le fit ſon hiſtoriographe, ſuivant la coûtume ancienne des rois d'Angleterre, qui choiſiſſoient toujours quelqu'un des religieux de cette abbaye pour écrire leur hiſtoire. Windeſor a compoſé des chroniques d'Angleterre, depuis la naiſſance de Jeſus-Chriſt juſqu'à l'an 1235. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WINDISCH-MARC, ou WINDISCH-LAND, c'eſt-à-dire *la Marche des Windes*, contrée des états d'Autriche. C'eſt la partie orientale de la Carniole, & elle confine vers le ſud avec la Molachie; vers le levant avec la Croatie; & vers le nord avec le comté de Cillei, dont la Save la ſepare. Metling capitale, & Rudolfsverd en ſont les lieux principaux. * Baudrand.

WINDISCH MATRAI, bourg du cercle de Baviere, eſt dans l'archevêché de Saltzbourg, ſur la riviere d'Iſola, près de la Drave & de la Carinthie. On prend ce bourg pour l'ancienne *Idunum*, petite ville du Norique. * Baudrand.

WINDOVER (Roger) hiſtorien Anglois, qui a recherché tout ce qui s'eſt paſſé de plus remarquable en ſon tems, a compoſé d'autres ouvrages, & vivoit ſous le regne de Jean, roi d'Angleterre, vers l'an 1217. * Pitſeus, *de illuſt. Angl. ſcript.*

WINDSOR, ville capitale du comté de Barck en Angleterre, eſt renommée pour la ſuperbe maiſon que la tradition du vulgaire porte y avoir été bâtie par le roi Artus. Ce palais eſt ſitué ſur la Tamiſe; le château, qui eſt grand & magnifique, eſt fortifié de bons foſſés & de tours de pierres de taille, & a un arcenal fourni de toutes ſortes d'armes. C'eſt un endroit où les rois d'Angleterre ſe tiennent ſouvent comme en un lieu de retraite; & ce fut où Edouard III. inſtitua l'ordre de la jarretiere. Le pays d'alentour eſt très-beau pour la chaſſe & n'eſt éloigné de Londres que de 20. milles. * Camden.

WINEDEN, WINEDON, WINADA, bourg du duché de Wurtemberg en Souabe, eſt près de la petite riviere de Murtz, à ſept ou huit lieues de la ville de Stutgart vers l'orient ſeptentrional. * Mati.

WINFRIDE, *cherchez* SAINT BONIFACE, archevêque de Mayence.

WINIFRIDE (Sainte) étoit, dit l'auteur de ſa vie, d'une famille très-conſiderée dans le nord du pays de Galles. Dès qu'elle fut en âge nubile, ſes parens voulurent la marier : mais cette jeune fille, qui avoit été touchée des exhortations de ſaint Beuno ſon oncle, leur déclara qu'elle vouloit demeurer vierge & ſe conſacrer à Jeſus-Chriſt; cependant Cradocus fils du roi Alin épris de ſa beauté en devint éperduement amoureux. Un Dimanche il alla chez elle, pendant que ſon pere & ſa mere étoient à l'egliſe; il déclara la paſſion violente qu'il avoit pour elle, l'aſſura que ſi elle vouloit y répondre, il la rendroit bientôt heureuſe. Winifride effrayée d'une telle propoſition, ne fut pas long-tems embarraſſée. *Permettez-moi*, lui dit-elle avec adreſſe, *de paſſer dans une autre chambre pour m'ajuſter d'une maniere plus digne de vous recevoir.* Dès qu'elle y fut, elle ſe déroba par une fauſſe porte, pour aller chercher dans l'egliſe, qui étoit au pied de la colline, un azyle contre les pourſuites de Cradocus. Le prince s'appercevant bientôt que Winifride l'avoit trompé, ſortit tout furieux de la maiſon, la trouva, la pourſuivit ſur le panchant de la colline & lui propoſa de ſatisfaire ſa paſſion; ſon amour augmentant ſa fureur, il lui coupa la tête d'un ſeul coup. Quelle fut l'horreur de tout le peuple aſſemblé pour aſſiſter aux ſaints myſteres, quand on vit cette tête ſanglante rouler de deſſus la colline juſques dans l'egliſe, & Cradocus eſſuyer ſon épée ſur l'herbe, comme s'il eût voulu ſe glorifier d'une action ſi abominable! Saint Beuno, qui alloit offrir le ſacrifice, quitta l'autel par une inſpiration divine; il prit la tête entre ſes mains, monta hardiment vers le barbare Cradocus, lui reprocha l'énormité de ſon crime, & pria Dieu de le punir de cet attentat ſacrilege. A peine le Saint eut-il fini ſa priere, que ce malheureux tomba mort à ſes pieds, & preſque en même tems ſon corps diſparut. Saint Beuno joignit enſuite la tête de Winifride au reſte du corps. Après avoir couvert le tout de ſon manteau, & avoir exhorté le pere & la mere de cette illuſtre vierge à ſuſpendre leur douleur, il celebra la Meſſe : dès qu'elle fut finie, il fit une priere fervente à Jeſus-Chriſt pour lui demander de rendre la vie à cette chaſte vierge, qui l'avoit conſacrée à ſon ſervice; auſſi-tôt que les Fideles, dont les yeux étoient baignés de larmes, eurent répondu *Amen*, Winifride ſe releva avec toute ſa vigueur. Il lui reſta ſeulement un cercle blanc autour du col de la largeur d'un fil. De-là vient ſon nom; car à celui de *brewa* qu'elle portoit auparavant, on ajoûta *wen*, qui en vieux gaulois ſignifie *blanc*, d'où l'on fit depuis, par differentes corruptions, *Winifride*. De l'endroit que la tête de la Sainte avoit touché en tombant il ſortit une ſource d'eau claire. Cette fontaine eſt devenue très-fameuſe par les miracles qui s'y ſont faits depuis ce tems-là. C'eſt à cauſe de cela qu'elle eſt appellée *Holywell*, ou *la Sainte Fontaine.* * *Voyez* la vie de ſainte Winifride, qu'un Jeſuite a publiée en anglois en 1635. & qui a été traduite en latin en 1712. M. l'évêque de S. Aſaph a refuté toute cette fable.

WINNICZA, petite ville fortifiée, eſt dans la baſſe Podolie en Pologne, ſur le Bog, à treize lieues au-deſſus de la ville de Braclaw. * Mati.

WINSEN, bourg avec une citadelle, eſt dans le duché de Lunebourg en baſſe-Saxe, au confluent de l'Elbe & de l'Ilmenow, & à trois lieues au-deſſous de la ville de Lunebourg. * Mati.

WINSHEIM, ville du cercle de Franconie en Allemagne, eſt petite, mais imperiale & libre & ſituée dans le marquiſat d'Onſpach, ſur la riviere d'Aiſch, à dix lieues de la ville de Nuremberg vers le couchant. * Mati, *diction.*

WINTERBURN (Gautier de) natif de Sariſberi, & religieux de l'ordre de ſaint Dominique, acquit beaucoup de reputation dans ſon ordre, fut provincial d'Angleterre vers l'an 1290. & merita l'eſtime du roi Edouard I. qui le choiſit pour ſon confeſſeur. Le pape Benoît XI. qui avoit été general de l'ordre, connoiſſant ſon merite,

& voulant se servir de lui, le promut au cardinalat aux Quatre-Tems du Carême, de l'an 1304. mais le roi, à qui ce cardinal étoit nécessaire, le retint, jusqu'à ce qu'ayant appris la mort de Benoît, il lui permit d'aller en Italie, pour ne pas mécontenter celui que le sacré college éleveroit à la papauté. On apprend ces particularités de la lettre qu'il lui donna pour le nouveau pape, dont il laissa le nom en blanc, laquelle est imprimée dans les constitutions du royaume d'Angleterre, page 1046. Cependant le cardinal n'arriva à Perouse que trop à tems pour l'élection d'un pape, qui ne se fit que le 5. Juin de l'année suivante. S'étant mis ensuite en chemin pour se rendre auprès de Clement V. il tomba malade à Genes, & y mourut le 25. Septembre 1305. ayant reçu le chapeau & l'anneau des cardinaux, mais n'ayant point encore de titre. Wading dit, que ce cardinal & le cardinal Thomas de Jorz furent ensemble commissaires nommés par Clement V. dans l'affaire de Pierre Jean Olive; mais Thomas de Jorz n'étoit pas encore cardinal, quand Winterburn mourut. Aucun de ses ouvrages n'est venu jusqu'à nous. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

WINTERTHUR, petite ville de Suisse, est dans le canton de Zurich, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le nord. * Mati.

WINTFELD, c'est-à-dire, *le camp de la Victoire*, lieu entre Paderborn, Dethmold & Horne, dans la Westphalie en Allemagne, est celui où Varus general d'une armée Romaine, fut défait par Arminius, sous l'empire d'Auguste. Il y a deux petites rivieres, nommées *Rodembeck*, & *Knockenbek*, c'est à-dire, *riviere rouge*, & *riviere d'os*, parce que l'une eut ses eaux rougies du sang de ceux qui furent tués dans la bataille, & l'autre fut remplie de leurs ossemens. *Voyez* DELBRUCK. * *Monumenta Paderbornensia*, imprimés l'an 1672.

WION (Arnoul) religieux de l'ordre de S. Benoît, né à Douai le 13. Mai de l'an 1554. prit l'habit de religieux dans l'abbaye d'Ardembourg, au diocese de Bruges; & pendant les guerres civiles pour la religion, il se retira en Italie, où il fut reçû parmi les moines Benedictins du Mont-Cassin l'an 1595. Il publia à Venise son ouvrage intitulé, *lignum vitæ, ornamentum & decus ecclesiæ.* Cet ouvrage divisé en V. livres, contient l'éloge des hommes illustres de son ordre. On a encore de lui la vie de saint Gerard, apôtre des Hongrois, avec des notes curieuses. Dans son traité, *de antiquissima & illustrissima familia Romana Anicia*, il prétend que saint Benoît étoit de cette famille, & que la maison d'Autriche tire aussi son origine des mêmes Aniciens. Ceux qui aiment à donner dans les fables, trouveront-là de quoi s'exercer. Arnoul Wion mourut fort âgé; mais nous ignorons en quelle année. * Baronius, *in mart. ad* 24. *Sept.* Le Mire, *de script XVI. sæc.* Valere André, *biblioth. Belg.* Labbe, *biblioth. &c.*

WIPPER, WIPPRA, riviere de la Thuringe, en haute Saxe, prend sa source dans le comté de Mansfeld, près du bourg de Wippra, & entrant dans la principauté d'Anhalt, elle se décharge dans la Sala, un peu au dessus de Bernburg. * Mati.

WIPREVURT, petite ville du duché de Berg, à une demi-journée de Cologne sur le Rhin. * Monconis, *voyages.*

WIREKER (Noël) Anglois, religieux de l'ordre de saint Benoît, au commencement du XIII. siécle, & vers l'an 1220. Leland & Pitseus lui donnent l'éloge d'avoir été illustre par sa pieté & par sa science, de bon jugement, solide theologien, subtil philosophe, orateur éloquent, & poëte ingenieux: ce qu'il faut entendre, selon le tems où il vivoit. Il écrivit divers ouvrages, dont ils font mention, comme *speculum stultorum*; *de abusu rerum ecclesiæ*, *&c.* * Arnoul Wion, *de ligno vitæ.* Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WIRICH, comte de Walkenstein, défendit l'an 1598. le château de Broek, sur la riviere de Rure, dans le comté de la Marck, contre les Espagnols qui le vouloient piller, quoiqu'il fût dans les terres de l'empire, & que Mendoze lui eût donné un sauve-garde. Il fut enfin assassiné en trahison par les mêmes Espagnols. * Ev. Reidanus, *in annal.*

WIRSWORTH, bourg, grand, beau & bien peuplé, dans le comté de Derbi. Il y a une belle église, un college, un hôpital, & un grand marché tous les Mardis, & le plus grand marché d'Angleterre, & le plus frequenté pour le plomb. Il est à 107. milles anglois de Londres.

WIRTEMBERG, ancien château & duché d'Allemagne en Souabe, près d'Eslingen. Le duc est souverain de ce pays, qui est très-considerable & très-fertile, & entre la Forêt Noire, le Palatinat du Rhin, & le marquisat de Baden. Son terroir est arrosé du fleuve Nekre, qui lui donne d'excellens pâturages: il produit beaucoup de fruits en quelques lieux; mais en d'autres il est pierreux & plein de sable, & ne porte point de vignes. Ses fleuves & ses lacs sont fort poissonneux. Il y a en ce pays grand nombre de villes & châteaux, outre une infinité de villages, desquelles Stutgart est la capitale, & le sejour des ducs; & beaucoup d'autres bonnes places. La ville de Wirtemberg a donné son nom à ce duché, où il se trouve quelques minieres d'argent, de fer & d'airain. L'empereur Maximilien I. honora cette province du titre de duché l'an 1495. Le duc fait sa residence ordinaire dans la ville de Stutgart, où il y a un bel arcenal. On y voit aussi une orangerie, dont les arbres, quoiqu'en pleine terre, se conservent en hiver comme en été, par le moyen d'un toit & d'une cloison à coulisse, dans laquelle on allume en hiver plusieurs fourneaux pour échauffer l'air. Le duc de Wirtemberg a la charge de grand veneur de l'empire, & porte la cornette Imperiale. Il est prince souverain dans son pays, & y exerce la justice sans appel pour le criminel; mais pour le civil, on peut appeller à la chambre imperiale de Wetzlar. Il est vrai qu'il ne peut faire aucunes loix, ni imposer aucunes tailles sur son duché, sans le consentement des états du pays, qui lui accordent ordinairement ce qu'il demande, lorsque cela ne tend pas à la diminution de leurs privileges. Le duc jouit encore de l'abbaye de Maulbrun, & de quantité d'autres biens d'église, dont il employe les revenus à l'entretien de l'université de Tubinge, des hôpitaux & des ministres Protestans. La maison d'Autriche prend le nom & les armes de Wirtemberg dans ses titres; & cela vient de ce que ce duché ayant été confisqué au profit de Ferdinand I. frere de Charles-*Quint*, fut rendu au prince de Wirtemberg, à condition de le tenir comme relevant de la maison d'Autriche. Cette sujettion feodale fut éteinte l'an 1599. sous Frideric duc de Wirtemberg, à la charge seulement que, faute d'hoirs mâles, le duché seroit devolu à la maison d'Autriche. Il y a dans cette principauté beaucoup de bonnes places; & le duc peut mettre en peu de jours plusieurs troupes sur pied pour sa défense ou pour secourir ses amis.

GENEALOGIE DES DUCS de WIRTEMBERG.

Quoique Crusius, Spenerus, Rittershusius & Imhof ayent donné la genealogie de la maison de Wirtemberg, depuis CONRAD, qui fut en grande estime à la cour de l'empereur Henri IV. de qui il reçut le comté de Wirtemberg, en reconnoissance des services qu'il avoit rendus à ce prince, contre Rodolphe de Souabe, son concurrent à l'empire, nous ne rapporterons pourtant la descendance de ces princes, que depuis EVERARD IV. qui fait le XI. degré de filiation depuis CONRAD, *mentionné ci-dessus.*

XI. EVERARD, surnommé *le Debonnaire*, comte de Wirtemberg, mort le 16. Mai 1417. avoit épousé, 1°. l'an 1380. *Antoinette*, fille de *Barnabé* Visconti de Milan, & veuve de *Frideric* II. roi de Sicile, morte l'an 1405: 2°. *Beatrix*, ou, selon d'autres, *Judith*, fille & heritiere de *Frideric* IV. duc de Teck: 3°. *Elisabeth*, fille de *Jean* II. burgrave de Nuremberg. Du premier lit sortirent, *Ulric*, & *Louis*, morts jeunes. Du second vinrent, EVERARD V. qui suit; & *Elisabeth* alliée, 1° à *Jean* comte de Werdenberg: 2°. à *Albert*, surnommé *le Pieux*, duc de Baviere.

XII. EVERARD V. dit *le Jeune*, comte de Wirtemberg, avoit ordinairement à sa cour six princes, huit comtes, cinq barons, & soixante & dix gentilshommes. Il étoit

né le 23. Août 1388. le même jour qu'*Ulric* VI. son ayeul avoit été tué au combat de Wilen, & mourut le 2. Juillet 1419. Il avoit épousé l'an 1397. *Henriette*, fille de *Henri* de Montfaucon & de Montbelliard, seigneur d'Orbes, tué à la bataille de Nicopolis l'an 1395. & de *Marie* de Châtillon, & heritiere de son ayeul *Etienne* de Montfaucon, dernier comte de Montbelliard, morte le 13. Fevrier 1444. dont il eut LOUIS II. qui suit; ULRIC, *mentionné après son frere*; & *Anne*, mariée l'an 1454. à *Philippe*, dernier comte de Catzenellebogen, morte le 16. Avril de l'an 1471.

XIII. LOUIS II. du nom comte de Wirtemberg & de Montbelliard, fut le premier qui fit battre monnoye. Il acheta du comte de Helfenstein, l'an 1447. les seigneuries & châteaux de Gerhausen, Ruck, Blauvenstein, & Blaburen, pour 40000. écus d'or, & mourut le 9. Octobre 1450. ayant eu de son épouse *Mathilde*, fille de *Louis*, surnommé *le Debonnaire*, électeur Palatin, laquelle se remaria avec *Albert*, frere de l'empereur *Frideric* III. *Louis* III. né l'an 1439. mort l'an 1457; EVERARD VI. qui suit; *Elisabeth*, mariée, 1°. l'an 1470. à *Jean* comte de Nassau Sarbruck: 2°. l'an 1474. à *Henri* comte de Stolberg; & *Mathilde*, qui épousa l'an 1451. *Louis* landgrave de Hesse, morte l'an 1495.

XIV. EVERARD VI. surnommé *le Barbu*, né le 2. Decembre 1445. fut un prince très-sage, qui gagna les bonnes graces de l'empereur Maximilien I. qui le créa duc de Wirtemberg & de Teck, & lui donna le collier de la toison d'or l'an 1495. Il fonda l'université de Tubinge l'an 1482. & mourut le 25. Fevrier 1496. n'ayant eu de *Barbe* de Gonzague, fille de *Louis*, marquis de Mantoue, que deux enfans morts au berceau. *Il avoit un bâtard*, Louis, *seigneur de Greffeinstein, qui mourut l'an* 1495.

XIII. ULRIC VII. dit *le Bien-aimé*, second fils d'EVERARD V. avoit eu Stutgart pour son partage. Il l'embellit & la fortifia; & se fit un nom dans les guerres qu'il soûtint contre les villes de Souabe, & contre Frideric le *Victorieux*, électeur Palatin, & mourut l'an 1480. ayant épousé, 1°. l'an 1440. *Marguerite*, fille d'*Adolphe* I. duc de Cleves, morte en 1443: 2°. l'an 1445. *Elisabeth*, fille de *Henri*, surnommé *le Riche*, duc de Baviere, morte l'an 1451: 3°. *Marguerite*, fille d'*Amedée* VII. duc de Savoye, & veuve de *Louis* électeur Palatin, morte aussi l'an 1480. Du premier lit il eut *Catherine*, religieuse à Lauffen, morte l'an 1497. du second, EVERARD VII. qui suit; HENRI, *mentionné après son frere*; & *Marguerite*, chanoinesse à Lichnau, mariée à *Philippe* comte d'Epstein & de Konigstein. Du troisiéme lit il eut *Elisabeth*, mariée l'an 1467. à *Frideric* comte de Henneberg morte l'an 1501; *Helene*, alliée l'an 1476. à *Craton* comte de Hohenloé, morte l'an 1506; & *Philippine*, qui épousa en 1470. *Jacques* comte de Horne, morte l'an 1479.

XIV. EVERARD VII. du nom duc de Wirtemberg, né l'an 1447. succeda à *Everard* VI. son cousin germain; mais il fut chassé du Wirtemberg par l'empereur Maximilien I. l'an 1498. & mourut à Heidelberg l'an 1504. sans enfans d'*Elisabeth*, fille d'*Albert* électeur de Brandebourg, qu'il avoit épousée le 3. Juin 1465. & qui mourut en 1524.

XIV. HENRI duc de Wirtemberg, quitta la coadjutorerie de Mayence pour se marier. Il succeda à son frere, & mourut l'an 1519. Sa premiere femme fut *Elisabeth*, fille de *Simon* comte de Bitsch: la seconde, *Eve* ou *Barbe*, fille de *Jean* comte de Salme. Il eut de la premiere ULRIC, qui suit. De la seconde il eut GEORGES, *qui continua la posterité*; & *Marie*, alliée l'an 1514. à *Henri*, dit *le Jeune*, duc de Brunswick & de Lunebourg, morte le 28. Decembre 1541.

XV. ULRIC VIII. du nom duc de Wirtemberg, né le 8. Fevrier 1487. fut émancipé à l'âge de 16. ans par l'empereur Maximilien, par ordre duquel il prit les armes dans la guerre de Baviere contre l'électeur Palatin, & s'empara du comté de Louvenstein & de plusieurs autres lieux. Il lui resta par le traité de paix, Weinsberg, Maulbrun, Neustadt, Meckmulen, & les seigneuries de Hellestein & de Heindenheim. Il restitua le comté de Louvenstein, à condition qu'il releveroit du duché de Wirtemberg. Il acheta encore plusieurs droits sur la succession de Neufchâtel, & il acquit d'autre côté le château de Hoëntwiel, & par-là aggrandit de beaucoup ses états; mais peu après il succomba dans la guerre qu'il suscita au cercle de Souabe, & se vit chassé de ses terres, qui furent vendues l'an 1520. pour les frais de la guerre à Ferdinand d'Autriche, frere de l'empereur Charles V. Il ne lui resta que Montbelliard: mais ayant pris son tems que Ferdinand étoit occupé en Hongrie contre les Turcs, il reprit les armes; & secouru par Philippe landgrave de Hesse, après avoir remporté une victoire à Lauffen l'an 1534. il fut retabli dans ses états, aux conditions de relever à l'avenir de la maison d'Autriche. Ce fut lui qui introduisit dans son pays la confession d'Ausbourg. Il s'engagea aussi dans la confederation de Smalcalde, ce qui pensa le rejetter dans son premier état; mais par ses soûmissions il arrêta le ressentiment de l'empereur. L'archiduc Ferdinand lui intenta pourtant un procès, pour avoir violé les articles du premier traité. Il mourut le 6. Novembre 1550. avant la décision de cette affaire, ayant eu de *Sabine* fille d'*Albert* IV. duc de Baviere, CHRISTOPHLE, qui suit; & *Anne*, née l'an 1513. morte sans alliance en 1530.

XVI. CHRISTOPHLE, dit *le Pacifique*, duc de Wirtemberg, nâquit le 12. Mai 1515. Après avoir été assiegé & fait prisonnier dans le château de Tubinge, on l'éleva sans aucun éclat pendant l'exil de son pere; mais quand il fut parvenu à la regence, il se rendit celebre dans son parti, & fut un des plus ardens à soutenir la confession d'Ausbourg. Il envoya des premiers ses ambassadeurs au concile de Trente l'an 1552. & agit fortement dans la diete des Protestans assemblés à Naumbourg l'an 1561. pour y faire recevoir par tous les princes Protestans cette confession d'Ausbourg. Il avoit fait compiler & publier l'an 1555. le droit écrit qui s'observe au pays de Wirtemberg. Il mourut le 28. Decembre 1568. ayant eu d'*Anne*, fille de *Georges* marquis de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1544. & qui mourut le 20. Mars 1589. *Everard*, né l'an 1545. mort l'an 1568; LOUIS, qui suit; *Hedwige*, née l'an 1547. mariée le 11. Mai 1563. à *Louis* landgrave de Hesse, morte le 4. Mars 1590; *Elisabeth*, née en 1548. alliée, 1°. le 1. Juin 1565. à *Georges Ernest* prince de Henneberg: 2°. en 1586. à *Georges-Gustave* comte Palatin, morte l'an 1592; *Sabine*, née l'an 1549. mariée le 11. Fevrier 1566. à *Guillaume* landgrave de Hesse, morte le 16. Août 1581; *Emilie*, née en 1550. mariée le 26. Mai 1578. à *Richard* comte Palatin, morte le 25. Mai 1589; *Leonore*, née l'an 1552. mariée, 1°. le 8. Janvier 1571. à *Joachim-Ernest* prince d'Anhalt: 2°. en 1589. à *Georges* landgrave de Hesse, morte l'an 1618; *Dorothée-Marie*, née l'an 1559. qui épousa en Novembre 1582. *Othon-Henri* comte Palatin de Sulzbach, & mourut l'an 1639; *Anne-Marie*, née en 1561. mariée, 1°. le 10. Septembre 1582. à *Jean-Georges* duc de Lignits: 2°. en 1594. à *Frideric* aussi duc de Lignits, morte l'an 1617; *Sophie*, née l'an 1563. mariée le 5. Mai 1583. à *Frideric-Guillaume* duc de Saxe-Weimar, morte le 21. Juillet 1590; & deux fils morts au berceau.

XVII. LOUIS duc de Wirtemberg, surnommé *le Debonnaire*, né le 1. Janvier 1554. fit bâtir un magnifique college à Tubinge, & mourut le 8. Août 1593. sans avoir eu d'enfans, ni de *Dorothée-Ursule*, fille de *Charles* marquis de Bade, qu'il épousa le 7. Novembre 1575. & qui mourut l'an 1583. ni de sa seconde femme *Ursule*, fille de *Georges-Jean* comte Palatin, qu'il épousa l'an 1585. & qui mourut l'an 1636. Sa succession passa à son cousin FRIDERIC, de la branche de Montbelliard.

XV. GEORGES de Wirtemberg, fils du duc HENRI & d'*Eve* de Salme sa seconde femme, né le 4. Février 1498. fut seigneur de Richewilier; puis le duc *Christophle* lui donna la principauté de Montbelliard. Il mourut le 15. Juillet 1558. & laissa veuve *Barbe* de Hesse, fille du landgrave *Frideric*, qu'il avoit épousée le 14. Septembre 1555. & qui se remaria peu après la mort de son époux à *Daniel* comte de Waldeck. Les enfans du duc GEORGES furent, FRIDERIC, qui suit; & *Eve*, née posthume le 23. Octobre 1558. morte sans alliance en 1575.

XVI. FRIDERIC de Wirtemberg, né le 19. Août 1557. herita du duché de Wirtemberg par la mort de son cousin *Louis*, surnommé *le Debonnaire*. Il ne laissa échap-

per aucune occasion d'aggrandir cet heritage, & acquit les places d'Altensteig, de Liebenzell, Falckenstein, Esselbourg, Bessigheim & autres terres. Il eut aussi pendant quelque tems le duché d'Alençon en France, en hypotheque de quelques sommes qui lui étoient dues, & Oberkick de l'évêché de Strasbourg. Il fit aussi bâtir la ville de Freudenstat, & fortifia plusieurs autres places. Mais le coup le plus important, ce fut de retirer son duché de la sujettion feodale de la maison d'Autriche: ce qui fut fait par transaction du 24. Janvier 1599. aux conditions seulement que le duché de Wirtemberg seroit dévolu à la maison d'Autriche, faute d'hoirs mâles dans celle de Wirtemberg: ce qui coûta quelque argent au duc de Wirtemberg, qui mourut le 29. Janvier 1608. étant chevalier des ordres de saint Michel en France, & de la Jarretiere en Angleterre. Il avoit épousé le 22. Mai 1581. *Sibylle*, fille de *Joachim-Ernest* prince d'Anhalt, morte l'an 1614. Leurs enfans furent, JEAN-FRIDERIC, tige de la branche aînée, dite de STUTGART; *Georges-Frideric*, né l'an 1583. mort en 1591; LOUIS-FRIDERIC, *tige de la branche de* MONTBELLIARD, *rapportée ci-après*; JULES-FRIDERIC, *tige de la branche de* JULIENNE *ou de* BRENTZ, *rapportée ci-après*; *Frideric-Achille*, né l'an 1591. mort l'an 1631; *Magne*, né l'an 1594. tué au combat de Wimpin le 24. Mai 1622; *Sybille-Elisabeth*, née le 10. Avril 1584. mariée l'an 1604. à *Jean-Georges*, électeur de Saxe, morte le 20. Janvier 1606; *Eve-Christine*, née le 6. Mai 1590. mariée en 1610. à *Jean-Georges* marquis de Brandebourg Jagendorff; *Agnés*, née le 7. Mai 1592. mariée le 14 Mai 1620. à *François-Jules* duc de Saxe-Lawembourg, morte en Decembre 1629; *Barbe*, née en 1593. alliée le 21. Decembre 1616. à *Frideric* marquis de Bade-Dourlach, morte le 8. Mai 1627; & cinq autres enfans morts au berceau.

BRANCHE DE WIRTEMBERG, dite DE STUTGART, aînée de toutes.

XVII. JEAN-FRIDERIC duc de Wirtemberg, dit *le Magnifique*, né le 5. Mai 1582. après avoir gouverné ses etats avec prudence & fermeté dans des tems difficiles, mourut le 18. Juillet 1628. ayant eu de *Barbe-Sophie*, fille de *Joachim-Frideric* électeur de Brandebourg, qu'il épousa l'an 1609. & qui mourut le 24. Fevrier 1636. EVERARD, qui suit; FRIDERIC, *tige du rameau de* NEUSTAT, *rapporté ci-après*; *Ulric*, né le 15. Mai 1617. qui après avoir passé une partie de sa vie à la guerre, perdit la vûe & mourut d'épilepsie le 14. Decembre de l'an 1671. Il avoit épousé 1°. le 10. Octobre de l'an 1647. *Sophie-Dorothée*, fille de *Henri-Guillaume* comte de Solms-Sonnewald, morte en couches le 12. Septembre 1648: 2°. le 4. Mai de l'an 1651. *Isabelle* d'Aremberg fille d'*Albert*, prince de Barbançon & veuve d'*Albert-François* comte d'Hocstrate. Cette princesse passa une partie de sa vie à Paris, sur-tout depuis sa viduité jusqu'au 17. Août de l'an 1678. qu'elle y mourut, laissant une fille unique, *Marie-Anne-Ignace* princesse de Wirtemberg, née le 6. Janvier de l'an 1653. morte chez les Ursulines de Lyon, sur la fin de l'année 1693. Les filles du duc JEAN-FRIDERIC, furent *Henriette* née l'an 1610. morte l'an 1623; *Antoinette*, née l'an 1613. princesse qui s'appliqua aux belles-lettres, & mourut sans alliance le 11. Octobre de l'an 1679; *Anne-Jeanne*, qui imita sa sœur, née l'an 1619. morte le 15. Mars de l'an 1679; & *Sybile*, née le 4. Decembre de l'an 1620. qui épousa l'an 1647. son cousin *Leopold-Frideric*, prince de Montbelliard.

XVIII. EVERARD VIII. du nom duc de Wirtemberg, nâquit le 16. Decembre de l'an 1614. Les guerres d'Allemagne le forcerent à sortir de ses états, & à se refugier à Strasbourg. L'empereur avec lequel il se reconcilia l'an 1638. lui en rendit une partie, & le reste lui fut restitué dix ans après par le traité d'Osnabruck. Il mourut le 12. Juillet de l'an 1674. ayant épousé 1°. l'an 1637. *Anne-Dorothée*, fille du rhingrave *Jean-Casimir*, morte le 27. Juillet de l'an 1655: 2°. le 26. Juin de l'année suivante, *Marie-Dorothée-Sophie*, fille de *Joachim-Ernest* comte d'Oëtingen, morte le 29. Juin de l'an 1698. Du premier lit vinrent *Jean-Frederic*, né le 9. Septembre de l'an 1637. mort le 3. Août 1659; GUILLAUME-LOUIS, qui suit; FREDERIC CHARLES, qui a commencé *un rameau rapporté ci-après*; *Charles-Maximilien*, né l'an 1654. mort le 9. Janvier 1689; *Sophie-Louise*, née l'an 1642. mariée l'an 1671. à *Christian-Ernest* marquis de Brandebourg-Bareith, morte en Octobre 1702; *Dorothée-Amelie*, née l'an 1643. morte l'an 1650; *Christine-Friderique*, née le 28. Fevrier 1644. mariée l'an 1665. à *Albert-Ernest* prince d'Oëtingen, morte le 30. Octobre de l'an 1674; *Christine-Charlotte*, née l'an 1645. morte en Mai 1699. veuve de *Georges-Christian* prince d'Ostfrise; *Anne-Catherine*, née l'an 1648. morte fille l'an 1691; *Everardine-Catherine*, née l'an 1651. mariée l'an 1682. à son beau-frere *Albert-Ernest* prince d'Oëtingen, dont elle resta veuve peu de mois après, & mourut le 19. Août de l'an 1683; & quatre autres enfans morts au berceau. Du second lit du duc EVERARD VIII. nâquirent *Georges-Frederic*, né le 24. Septembre 1657. tué au siege de Cassovie le 8. Octobre 1685; *Albert-Christian*, né le 13. Juin 1660. mort le 20. Janvier 1663; *Louis*, né le 14. Août 1661. mort le 30. Novembre 1698; *Joachim-Ernest*, né le 28. Août 1662. mort le 16. Fevrier 1663; *Philippe-Sigismond*, né le 6. Octobre 1663. mort le 23. Juillet 1669; *Charles-Ferdinand*, né le 13. Octobre 1667. mort le 23. Juin 1668; *Jean-Frederic*, colonel d'un regiment des troupes de Suabe, né l'an 1669. mort le 25. Octobre 1693. de la blessure qu'il avoit reçue dans un duel contre le comte Jean Palfi; quelques autres garçons morts au berceau; & *Sophie-Charlotte*, née l'an 1671. mariée le 20. Septembre 1688. à *Jean-Georges* duc de Saxe-Eisenac, dont elle resta veuve le 20. Novembre de l'an 1698. & mourut le 11. Septembre 1717.

XIX. GUILLAUME-LOUIS duc de Wirtemberg, né le 7. Janvier 1647. mourut le 23. Juin 1677. Il avoit épousé le 6. Novembre 1673. *Magdelaine-Sibylle*, fille de *Louis* landgrave de Hesse-Darmstat, & de *Marie-Elisabeth* de Holstein sa premiere femme, dont il laissa EVERARD-LOUIS, qui suit; *Eleonore-Dorothée*, née l'an 1674. morte le 26. Mai 1683; *Everardine-Louise*, née l'an 1675. & morte le 25. Mars 1707. sans alliance; *Magdelaine-Wilhelmine*, née posthume, le 7. Octobre de l'an 1677. & mariée le 27. Juin 1697. à *Charles-Guillaume* prince de Bade-Dourlach.

XX. EVERARD-LOUIS duc de Wirtemberg & de Teck, comte de Montbelliard, seigneur de Heindenheim, né le 18. Septembre de l'an 1676. a épousé le 6. Mai 1697. *Jeanne-Elisabeth*, fille de *Frederic-Magne* marquis de Bade-Dourlach, dont il a FRIDERIC-LOUIS, qui suit; & autres enfans.

XXI. FRIDERIC-LOUIS prince hereditaire de Wirtemberg, né le 24. Decembre 1698. a épousé le 8. Decembre 1716. *Henriete-Marie*, fille de *Philippe* margrave de Brandebourg, dont il a eu *Evrard-Frederic*, né le 4. Août 1718. mort le 19 Fevrier 1719.

PREMIER RAMEAU SORTI de la branche de STUTGART.

XIX. FRIDERIC-CHARLES duc de Wirtemberg, second fils du duc EVERARD VIII. nâquit le 12. Septembre 1652. & fut tuteur & administrateur du duché durant la minorité du duc *Everard-Louis* son neveu. Il se distingua en differentes occasions; & étant maréchal de camp general des armées de l'empereur, il fut défait à Phorsteim, & fait prisonnier par le maréchal de Lorges l'an 1692. Il mourut le 30. Decembre de l'an 1698. ayant eu d'*Eleonore-Julienne*, fille d'*Albert* marquis de Brandebourg-Anspach, qu'il épousa le 31. Octobre 1682. morte le 4. Mars 1724. en sa 61. année; CHARLES-ALEXANDRE, qui suit; *Frideric-Charles*, né l'an 1686. mort l'an 1693; *Henri-Frideric*, né le 16. Octobre 1687; *Maximilien-Emmanuel*, né le 27. Fevrier 1689. colonel dans les troupes du roi de Suede, qui fut fait prisonnier à la bataille de Pultova, & mourut à Dubno en Russie en Octobre 1709. âgé de 20 ans; *Frideric-Louis*, né le 5. Novembre 1690; & *Christine-Charlotte*, née le 20. Août 1694. mariée le 28. Août 1709. à *Guillaume-Frideric* marquis de Brandebourg Anspach.

XX. CHARLES-ALEXANDRE duc de Wirtemberg, né le 24. Janvier 1684. sert dans les armées de l'empereur, dont il fut nommé general d'artillerie en Mai 1708. fit le 28. Octobre 1712. abjuration du Lutheranisme dans la chapelle imperiale de Vienne. Il étoit gouverneur de Landau, & il y commandoit, quand cette place fut assiegée & prise par les François en 1713. & s'est trouvé à la prise de Temeswar sur les Turcs en 1716. dont il

fut nommé gouverneur, puis de Belgrade en 1721.

SECOND RAMEAU, *dit* DE NEUSTAT, *ſorti de la branche de* STUTGART.

XVIII. FRIDERIC duc de Wirtemberg, ſecond fils du duc JEAN-FRIDERIC, né le 19. Decembre 16 5 fit ſa reſidence à Neuſtat, qu'il obtint de ſon frere, avec les places de Weinſberg & de Meckmuhl, & ſe diſtingua extrêmement dans la guerre, & pendant la paix il ſe montra grand amateur des belles lettres. Le roi de Danemarck le fit chevalier de l'ordre de l'élephant, & general de ſon infanterie & de ſon artillerie. Il mourut le 24. Mars de l'an 1682. ayant eu de *Claire-Auguſte*, fille d'*Auguſte* duc de Brunſwick-Lunebourg, morte le 10. Octobre 1700. qu'il épouſa le 7. Juin 1653. FRIDERIC-AUGUSTE, qui ſuit; *Albert*, né l'an 1657. mort l'an 1670; *Ferdinand-Guillaume*, né le 12. Septembre de l'an 1659. qui fut lieutenant general des armées du roi de Danemarck, chevalier de l'ordre de l'élephant, puis general de l'infanterie des Provinces-Unies, colonel du regiment des gardes, & gouverneur de Breda, & mourut le 7. Juin 1701; *Antoine-Ulric*, jeune prince très-ſçavant, né l'an 1661. & mort le 19. Juillet 1680; *Charles Rodolphe*, major general des troupes de Danemarck & d'Angleterre, né l'an 1667. regent des états, après la mort de ſon frere en 1716; *Sophie-Dorothée*, née l'an 1658. mariée l'an 1680. à *Louis-Chriſtian* comte de Stolberg, morte en couches le 23. Juillet 1681; & autres enfans, morts au berceau.

XIX. FRIDERIC-AUGUSTE duc de Wirtemberg, Neuſtat, né le 12. Mars de l'an 1654. & mort le 6. Août 1716. avoit épouſé le 9. Fevrier 1679. *Albertine-Sophie-Eſter*, fille unique & heritiere de *Caſimir* comte d'Eberſtein, dont il a eu ſept garçons, morts au berceau; & pour filles, *Auguſte-Sophie*, née le 24. Septembre de l'an 1691. mariée le 22. Septembre 1709. à *Frideric-Everard* comte de Hohenloë-Lengerbourg; *Eleonore-Willelmine-Charlotte*, née le 24. Janvier 1694; & *Frederique*, née le 27. Juillet 1699.

BRANCHE DE WIRTEMBERG, *dite de* MONTBELLIARD.

XVII. LOUIS-FRIDERIC duc de Wirtemberg, ſecond fils du duc FRIDERIC, nâquit le 29. Janvier de l'an 1586. eut la principauté de Montbelliard pour ſon partage, & mourut le 25. Janvier 1631. ayant été marié, 1°. le 14. Juillet 1617. à *Eliſabeth-Magdelaine*, fille de *Louis* landgrave de Heſſe-Darmſtadt, morte l'an 1624: 2°. l'an 1625. à *Anne Eleonore*, fille de *Jean-Caſimir* comte de Naſſau-Sarbruck, morte le 7. Septembre de l'an 1685. Du premier lit il eut LEOPOLD-FRIDERIC, qui ſuit; & *Henriette-Louiſe*, née le 20. Juin de l'an 1623. mariée le 21. Août 1642. à *Albert* marquis de Brandebourg-Anſpach, morte le 24. Août de l'an 1650. Du ſecond lit vint GEORGE, *qui continua la poſterité*; & un fils & une fille morts au berceau.

XVIII. LEOPOLD-FRIDERIC duc de Wirtemberg, comte de Montbelliard, né le 30. Mai de l'an 1624. mourut le 15. Juin 1662. ſans enfans de *Sibylle* ſa couſine, fille de *Jean-Frideric* duc de Wirtemberg, qu'il avoit épouſée le 22. Novembre 1647.

XVIII. GEORGE duc de Wirtemberg, comte de Montbelliard, né le 5. Octobre de l'an 1626. demeura à Harbourg juſqu'à la mort de ſon frere. Les François s'emparerent du duché de Montbelliard dans les guerres de 1673. & de 1689. &c. pendant leſquelles il ſe retira à Oëls chez ſon gendre. Il ne rentra en paiſible poſſeſſion de ſes états qu'après la paix de Riſwick, & mourut le 11. Juin 1699. âgé de 73. ans. Il avoit épouſé l'an 1648. *Anne* de Coligni, fille de *Gaſpard*, duc de Châtillon, maréchal de France, morte le 23. Janvier 1680. dont il eut LEOPOLD-EVERARD, qui ſuit; *Henriette*, née le 8. Janvier 1654. morte de douleur de la perte de ſa mere, peu de jours après elle; *Eleonore-Charlotte*, née le 20. Novembre de l'an 1656. mariée le 7. Mai 1672. à ſon couſin *Sylvius-Frideric* duc d'Oëls, dont elle demeura veuve en 1697. Elle fit abjuration à Paris le 3. Août 1702. & ſe retira dans l'abbaye de Maubuiſſon en France, d'où elle retourna ſur ſes terres en Allemagne; *Anne*, née l'an 1660; *Eliſabeth*, née l'an 1665. mariée le 7. Septembre de l'an 1689. à *Frideric Ferdinand* duc de Wirtemberg-Weitlengen; & *Hedwige*, née le 22. Mars de l'an 1667. morte le 27. Decembre 1715.

XIX. LEOPOLD EVERARD duc de Wirtemberg, prince de Montbelliard, né le 21. Mai de l'an 1670. chevalier de l'ordre de l'élephant, commanda dans les troupes de l'empereur, & mourut en Mars 1723. ſans poſterité legitime *Le comte* Georges-Leopold *de Sponeck né le 12. Decembre* 1697. *ſon fils* naturel, *qui ſe prétendoit ſon heritier en la ſouveraineté de Montbelliard, fut obligé d'en abandonner le château, & de ſe retirer dans la terre de Curival, l'empereur ayant rendu le* 8. *Avril de la même année, un decret par lequel la poſſeſſion, que ce comte avoit priſe de cette ſouveraineté vacante par la mort du duc ſon pere, fut declarée nulle. Ce decret ordonna auſſi qu'il ſeroit reprimandé pour avoir pris le titre de duc de Montbelliard dans la lettre qu'il avoit écrite à ſa majeſté imperiale ſous le cachet de Wirtemberg; que cette lettre lui ſeroit renvoyée; que ce comte & ſes ſœurs, après avoir préalablement fait une ſoûmiſſion convenable, preſenteroient une humble requête pour demander qu'il fût pourvû à leur entretien & nourriture; que le duc regent de Wirtemberg-Stutgard en reconnoiſſant la branche Julienne, & celle d'Othon de Wirtemberg, comme les plus proches heritiers de la ſucceſſion de Montbelliard après la branche de Wirtemberg regnante, ſeroit mis en poſſeſſion de la ſouveraineté de Montbelliard, dont les ſujets furent dégagés du ſerment de fidelité, qu'ils pouroient avoir prêté au comte de Sponeck, & qu'ils rendroient proviſionellement au duc de Wirtemberg: ce que le duc de Baviere & le duc de Brunſwick-Wolſembutel, furent chargés de faire executer. Par un jugement particulier de la chambre aulique de l'empereur, les enfans que le duc avoit eus de la baronne de l'Eſperance furent déclarés illegitimes; ſçavoir*. Georges-Leopold, *comte de Sponeck, dont il vient d'être parlé; &* Leopoldine-Eberhardine, *née le* 15. *Octobre* 1696. *Le duc de Montbelliard avoit encore eu de la même baronne de l'Eſperance* Leopold-Everard, *né le* 14. *Avril* 1695. *mort le* 7. *Mars* 1709; *&* Charlotte-Leopoldine *comteſſe de Sponeck, née le* 14. *Decembre* 1700. *morte le* 3. *Fevrier* 1703.

BRANCHE DE WIRTEMBERG *dite* JULIENNE, *ou de* BRENTZ, *& d'*OELS, *& de* WEITLINGEN.

XVII. JULES-FRIDERIC duc de Wirtemberg, troiſiéme fils du duc FRIDERIC, commença cette branche. Il nâquit le 3. Juin de l'an 1588. eut les places de Weitlingen & de Brentz pour ſon partage, & mourut à Straſbourg le 24. Avril de l'an 1635. ayant eu d'*Anne-Sabine*, fille de *Jean* duc de Holſtein Sunderbourg, qu'il épouſa le premier Janvier de l'an 1618. *Roderic*, né en Octobre 1618. mort l'an 1651; SYLVIUS-NIMROD, qui ſuit; *Jules Peregrinat*, né l'an 1627. mort l'an 1648; *Sueno-Martial-Edelnuphe*, né l'an 1629. mort en Pologne l'an 1656; MANFRID, *qui a commencé le rameau de* WEITLINGEN, *rapporté ci-après*; *Julie-Felicité*, née l'an 1619. mariée l'an 1640. à *Jean* duc de Holſtein, évêque de Lubec, morte en 1661; *Floriane-Erneſtine*, née le 8. Mai de l'an 1623. mariée l'an 1657. à *Frideric-Crato* comte de Hohenloé, morte le 6. Decembre 1672; *Fauſtine-Marie*, née l'an 1624; & *Amedée-Mainfronie*, née l'an 1631. mortes jeunes.

XVIII. SYLVIUS NIMROD duc de Wirtemberg, &c. né le 2. Mai de l'an 1622. prit le nom de OELS, par ce duché ſitué en Sileſie, que lui apporta ſon épouſe *Eliſabeth-Marie*, fille & heritiere de *Charles-Frideric* duc de Munſterberg & d'Oëls, ſeigneur de Sternberg, & de Medzibor, qu'il épouſa le 28. Avril 1647. & mourut l'an 1664. Leurs enfans furent, *Ferdinand-Charles*, né le 15. Janvier 1650. mort l'an 1668; *Sylvius Frideric*, duc d'Oëls, né le 21. Fevrier 1651. mort le 3. Juin de l'an 1697. ſans enfans de ſa couſine *Eleonore-Charlotte*, fille de *George* prince de Montbelliard, qui embraſſa la religion Catholique en 1702. *ainſi qu'il a été remarqué ci-deſſus*; CHRISTIAN-ULRIC, *qui a continué la poſterité*; JULES-SIGISMOND, *qui a commencé un rameau, dit de* JULES BOURG, *auſſi rapporté ci-après*; & *Anne-Sophie*, morte l'an 1661. âgée de 13. ans.

XIX. CHRISTIAN-ULRIC duc de Wirtemberg, d'Oëls &c. né le 9. Avril de l'an 1652. fit ſon ſejour à Bernſted dans ſon duché, & mourut en 1704. Il avoit épouſé 1°. le 13. Mars 1672. *Anne-Eliſabeth*, fille de *Chriſtian* prince d'Anhalt-Bernbourg, morte le 3. Septembre de l'an 1680: 2°. le 17. Octobre 1683. *Sibylle-Marie*, fille de *Chriſtian* duc de Saxe-Merſbourg, morte le 9. Octobre 1693: 3°.

le 26. Novembre 1695. *Sophie-Guillelmine*, fille d'*Enon-Louis* prince d'Oostfrise, morte en couches l'an 1698. 4°. *Sophie* de Meckelbourg-Gustraw. De sept enfans qu'il eut du premier lit, il lui resta *Louise-Elisabeth*, née le 22. Fevrier 1673. mariée le 17. Août 1688. à *Philippe* duc de Saxe-Mersbourg; & *Sophie-Angelique*, née le 20. Mai 1677. mariée en 1699. à *Frideric* duc de Saxe-Zeits, morte en 1700. De sept autres enfans du second lit, il reste CHARLES-FREDERIC, qui suit; & *Christian-Ulric*, né le 27. Janvier 1691. qui abjura le Lutheranisme à Rome le 26. Janvier 1723. Il a épousé en 1711. *Charlotte* de Reding en Silesie, dont il a eu *Charles-Christian-Erdman*, né le 26. Octobre 1716. *Elisabeth-Sophie-Charlotte*, née le 21. Juin 1714. morte le 10. Avril 1716. & *Ulrique-Louise*, née le 21. Mai 1715. Du troisiéme mariage du duc Christian-Ulric est issue *Auguste-Louise*, née le 21. Janvier 1698.

XX. CHARLES-FREDERIC duc de Wirtemberg, d'Oëls, &c. né le 7. Fevrier 1690. a épousé en 1709. *Julienne-Sibylle-Charlotte*, fille de *Frederic-Ferdinand* duc de Wirtemberg-Weitlingen.

*RAMEAU DE JULES BOURG, sorti de la branche d'*OELS.

XIX. JULES-SIGISMOND duc de Wirtemberg, &c. né le 1. Août 1653. qui étoit fils puîné de SYLVIUS-NIMROD, commença ce rameau, resida à Jules-Bourg en Silesie, & mourut le 5. Octobre 1684. ayant eu d'*Anne-Sophie*, fille d'*Adolphe-Frederic* duc de Mekelbourg, qu'il avoit épousée le 25. Mars 1677. *Leopold-Frederic*, né le 19. Fevrier 1680. mort le 5. Avril 1681. CHARLES, qui suit; & *Anne-Sophie*, née le 5. Mars 1678. morte le 8. Septembre suivant.

XX. CHARLES duc de Wirtemberg, &c. né le 1. Mars 1682. fut regent des états de *Charles-Frederic*, duc d'Oëls, son cousin, a servi dans les troupes de l'électeur de Brandebourg, & a épousé le 20. Decembre 1703. *Willelmine-Louise*, fille de *Bernard* duc de Saxe-Meiningen.

RAMEAU DE WEITLINGEN, sorti de la branche de BRENTS.

XVIII. MANFRED duc de Wirtemberg, &c. fils puîné de JULES-FRIDERIC, nâquit l'an 1626. resida à Weitlingen en Suabe, & mourut le 15. Mai 1662. ayant eu de *Julienne*, fille d'*Antoine* comte d'Oldenbourg, qu'il avoit épousée le 31. Octobre 1652. & qui mourut le 16. Mai 1691. FRIDERIC-FERDINAND, qui suit; *Auguste*, né le 5. Novembre 1656. mort le 9. Mars 1689. & *Mainfroi*, né le 18. Mars 1658. mort le 7. Juillet 1688.

XIX. FREDERIC-FERDINAND duc de Wirtemberg, &c. né le 6. Octobre 1654. mourut le 8. Août 1705. Il avoit épousé le 9. Septembre 1689. *Elisabeth*, fille de *Georges* duc de Wirtemberg Montbelliard, dont il eut *Georges-Leopold-Frederic*, né le 22. Avril 1693. mort le 27. Novembre suivant; *Julienne-Sibylle-Charlotte*, née le 14. Novembre 1690. mariée le 21. Avril 1709. à *Charles-Frederic* duc de Wirtemberg-Oëls; & *Hedwige-Frederique*, née le 18. Octobre 1691. mariée le 8. Octobre 1715. à *Joan-Auguste* prince d'Anhalt-Zerbs. * Mercat. *in Atlant.* Heiss, *hist. de l'empire*. Imhof, *notit. imper.*

WIRTSCHAF, espece de mascarade qui se fait en Allemagne & en Danemarck, même chez les princes. Ce mot est allemand, & signifie *compagnie de l'hôte*, comme qui diroit; *divertissement d'un après-soupé d'auberge.* Tous ceux qui se trouvent logés ensemble, ayant resolu de se déguiser, on fait des billets, où l'on écrit autant de noms de métier qu'il y a de personnes qui doivent être du *Wirtschaf.* On choisit ordinairement les plus vils & les plus plaisans. Après avoir tiré ces billets au sort, chacun s'habille selon le métier qui lui est échû. Lorsque la princesse de Danemarck fut mariée au duc de Holstein l'an 1667. on fit un *Wirtschaf*, où le sort des billets changea le roi de Danemarck en seigneur Polonois, la reine en coupeuse de bourse, le prince de Danemarck en garçon barbier, le duc de Holstein en marchand de toile, l'ambassadeur de Hollande, en capitaine de vaisseau; & ainsi des autres qui étoient de ce divertissement. * *Memoires du tems.*

WIRTZBOURG, ville de Franconie en Allemagne, avec titre d'évêché, suffragant de Mayence, est appellée en latin *Herbipolis*, c'est-à-dire, *ville d'Herbages*, à cause des jardinages & des grandes prairies qui l'environnent. L'évangile y fut prêché vers l'an 684. par trois saints personnages, nommés *Killian*, *Coloman* & *Theopman*, Ecossois de naissance, qui y avoient été envoyés par le pape Benoît II. Ils convertirent, entr'autres, Gobert duc de Franconie, qui faisoit sa demeure dans le château de Wirtzbourg. L'an 791. Boniface, archevêque de Mayence, y fit ériger un siege episcopal, dont saint Burchard fut le premier évêque; ce fut lui qui fit bâtir dans la ville l'eglise cathedrale de saint Sauveur. Hetam, fils de Gobert, étant mort sans laisser de lignée pour lui succeder, le duché de Franconie fut donné à ce premier évêque par Charlemagne, à qui il étoit échû par droit de desherence. Depuis ce tems-là il s'est conservé un ancien usage, qui est que lorsque l'évêque de Wirtzbourg celebre la messe solemnellement, son grand-maréchal y assiste avec l'épée sur l'épaule, pour marquer qu'outre la seigneurie spirituelle & temporelle de son évêché, il est aussi prince seculier en qualité de duc de Franconie. Le chapitre de l'eglise est composé de vingt-quatre capitulaires, qui ont droit d'élire l'évêque, & peuvent être élûs. Lorsque ce nombre vient à diminuer par la mort de quelqu'un des capitulaires, il est rempli par un des autres chanoines de cette eglise. Pour y être chanoine, ils observent une particularité remarquable; c'est que le postulant ne doit pas seulement faire preuve de sa noblesse comme il se pratique dans tous les grands chapitres d'Allemagne, mais il faut encore qu'il passe au milieu de tous les chanoines rangés en haye de chaque côté, & en reçoive des coups de verges sur le dos. C'est une coûtume, qui n'est pas moins ancienne que cet évêché, à laquelle aucun prince n'a voulu se soûmettre jusqu'à present: & c'est de-là qu'il est le seul qui n'a pas sorti de la noblesse. Il y a dans cette ville une université celebre, qui doit son établissement à l'évêque Jules Echter de Mespelbrun, lequel y fonda aussi un grand hôpital, & mourut l'an 1617. après avoir tenu le siege episcopal quarante ans. Jean évêque de Frescati, legat du saint siege, y celebra l'an 1277. un concile dont nous avons les actes en 42. chapitres: l'empereur Rodolphe s'y trouva, avec divers autres princes. * Heiss, *hist. de l'Empire*, *l.* 6.

WISBICH, bon bourg d'Angleterre dans le comté de Cambridge, quoique dans un lieu marécageux. Il est bien bâti & bien peuplé à 75. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WISBI, ou WISBUI, ville avec un grand port. Elle est sur la côte occidentale de l'isle de Gothland, dans la mer Baltique. Cette ville, dont le nom signifie une *Baye sage*, a été autrefois celebre par son commerce, & par la sagesse de ses loix, qui furent suivies par toutes les villes de la mer Baltique. * Mati, *diction.*

WISCHEGROD, ville avec châtellenie. Elle est dans le palatinat de Czerslko en Pologne, sur la Vistule, à vingt lieues au-dessous de la ville de Warsovie, & à deux de l'embouchure du Bug. * Mati, *diction.*

WISIGARDE, fille de *Vachon* roi des Lombards & des Ostrogoths, fut mariée l'an 533. avec *Theodebert* I. du nom roi d'Austrasie, qui l'épousa pour obéïr à son pere *Thierri.* Après la mort de ce dernier arrivée l'an 534. elle fut repudiée par Theodebert, qui se maria à Deuterie, qu'il aimoit. Dans la suite ce prince à la sollicitation des grands de sa cour, & peut-être des Lombards dont il avoit besoin, dans le dessein qu'il avoit de recommencer la guerre contre les Romains, reprit l'an 540. Wisigarde, qui mourut peu de tems après, sans laisser d'enfans. Elle étoit sœur aînée de *Valdrade*, qui épousa *Thibaud* roi d'Austrasie, puis *Clotaire* roi de France. * Gregoire *de Tours*, *l.* 3. Aimoin. Adrien de Valois, &c.

WISKOW, petite ville de la Mazovie en Pologne. Elle est sur le Bug, à huit lieues de Warsovie, vers le nord. * Mati, *diction.*

WISLOKE, riviere de la petite Pologne. Elle naît dans le mont Krapach, baigne Biecz, & Sechou, & se décharge dans la Vistule, un peu au-dessous de Polaniecz. * Baudrand.

WISNIOWIECZ, VISNOWITZ, bourg de Volhynie en Pologne. Il est vers les confins de la Podolie, à douze lieues de Lusuc, vers le midi. Ce bourg a titre de duché, dont Michel roi de Pologne portoit le nom,

avant son élection, arrivée l'an 1669. * Mati, *dict. geog.*

WISSELOCH, petite ville d'Allemagne. Elle est dans le Palatinat du Rhin, à deux lieues & demie de Heidelberg du côté du midi. Les François brûlerent Wisseloch en 1689. * Mati, *diction.*

WISTOCK, petite ville d'Allemagne, au milieu de la marche de Brandebourg, & sur les frontieres de Meckelbourg, est devenue celebre par la victoire que Bannier, general des Suedois, y remporta l'an 1636. sur les troupes de l'empereur. Elle est sur la riviere de Dorss.*Ferr.Baud.

WISTON, petit bourg d'Angleterre dans le comté de Pembrock; mais gouverné pourtant par un maire & par des baillifs, & défendu par un château. Il est à 173. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WIT (Jean de) pensionnaire de Hollande, un des plus grands politiques de son siecle, né le 25. Septembre 1625. étoit fils de *Jacob* de Wit, bourguemestre de la ville de Dordrecht, qui fut envoyé prisonnier au château de Louvestein avec cinq autres, pour avoir été du sentiment qu'il falloit congedier une partie des troupes de la republique de Hollande, pour la soulager des frais immenses qu'elle faisoit : sentiment contraire à celui du prince d'Orange Guillaume II. qui croyoit qu'il étoit de la sureté de la republique de demeurer armée. La mere de Jean de Wit étoit *Anne* Van de Corput, issue d'une illustre famille de Brabant. Il étudia avec soin la jurisprudence, la politique, les mathematiques & les autres sciences. Il fit même un traité des élemens des lignes courbes, publié par les soins de François Schooten. Après avoir été reçu docteur en droit, il voyagea quelques années; & de retour dans sa patrie, il fut fait pensionnaire de la ville de Dordrecht; & après la mort d'Adrien Paauw seigneur d'Hemsteede, il fut élu conseiller pensionnaire de Hollande & de Westfrise, intendant & greffier des fiefs, & garde du grand sceau. Il épousa le 16. Fevrier 1655. *Wendele* Bikker petite fille d'un bourguemestre d'Amsterdam dont il eut deux fils, & trois filles, fut pensionnaire de Hollande dans des tems très-difficiles. La guerre avec les Anglois, qui ne fut pas toûjours heureuse pour la republique, exerça toute son habileté, & l'on admira sur-tout avec quelle promtitude il travailla au rétablissement de la flote, presque ruinée dans un combat contre les Anglois, & la resolution qu'il prit & qu'il executa de se mettre lui-même sur la flote avec d'autres députés de l'Etat, & de tâcher de reparer tous les desordres precedens. Cependant les malheurs de la patrie faisoient soûpirer plusieurs après un stadhouder; & quoique Guillaume III. fût encore enfant, on faisoit de grands efforts pour l'élever à cette charge. Jean de Wit s'y opposoit de tout son pouvoir, croyant cette élevation contraire à la liberté de sa patrie, & y ayant peut-être aussi en tout cela quelque esprit de vengeance pour l'affront que le pere du jeune prince avoit fait au pere du pensionnaire. Il faudroit copier toute l'histoire de Hollande pour faire l'histoire de ce magistrat: car ce fut lui qui dirigea tout ce qui arriva pendant qu'il tint le timon des affaires. Mais on ne doit pas oublier que soit à l'instigation de Cromwell, & par la crainte qu'on avoit de lui, soit que les ennemis de la maison d'Orange lui eussent inspiré de solliciter l'exclusion du jeune Guillaume, on fit un acte solemnel par lequel on l'excluoit pour toujours des charges que ses ancêtres avoient occupés dans la republique. On ne manqua pas d'accuser le pensionnaire d'être l'auteur de cet acte, & on ne sçauroit douter qu'il n'y ait eu beaucoup de part. Ce soin extraordinaire d'exclure le jeune prince, & les malheurs de la Hollande arrivés en 1672. furent cause de la perte de cet habile magistrat. Le prince d'Orange fut jugé très-necessaire pour rétablir les affaires de la republique, qui étoit sur le bord de sa ruine. On lui donna toutes les charges qu'avoit eues le prince son pere & avec une plus grande autorité. On accusa le pensionnaire de Wit de tous les malheurs de sa patrie, jusques-là qu'il y en eut qui prétendirent qu'il étoit d'intelligence avec l'ennemi, ce que les personnes desinteressées ont regardé comme une insigne calomnie. Quoi qu'il en soit, après avoir été attaqué par quatre assassins qui manquerent leur coup, & dont l'un fut puni de mort, il fut massacré par la populace à la Haye avec Corneille de Wit son frere, dans le tems qu'il le faisoit sortir de prison, pour obeïr à la sentence de bannissement, qui avoit été prononcée contre lui. On exerça des cruautés inouïes sur les corps de l'un & de l'autre. Ainsi finit un des grands hommes qu'ait eu la Hollande; duquel on a dit & beaucoup de bien & beaucoup de mal, & peut-être a-t'on excedé dans l'un & dans l'autre. * *Voyez* tous les historiens du tems, qui ont tous parlé de Jean de Wit. On en a imprimé une histoire particuliere en 1709.

WIT (Corneille de) frere aîné du precedent. Son histoire est si mêlée avec celle de son cadet, qu'on n'a pû parler de l'un sans dire quelque chose de l'autre. Corneille nâquit le vingt-cinq de Juin mille six cent vingt-trois. Il avoit été bourguemestre de Dordrecht, & ruart du pays de Putten; il eut des commissions considerables de la part de l'état, monta plus d'une fois sur la flotte, où il donna des marques de son habileté & de son intrepidité, & ses conseils contribuerent beaucoup aux avantages que la flotte Hollandoise remporta sur ses ennemis. Aussi en reçut-il des remercîmens & des presens de l'état. Mais les malheurs de la guerre de 1672. furent cause de sa perte. Opposé au prince d'Orange, plus altier que son frere, & moins aimé, on lui imputa plusieurs crimes; il fut mené prisonnier à la Haye; & sur ce qu'il ne confessa rien de ce dont on l'accusoit, il fut mis à la question, & enfin condamné à être depossedé de toutes ses charges & à un bannissement perpetuel. Ce fut en sortant de prison, pour obeïr à la sentence, qu'il fut massacré avec son frere & son corps traité de la maniere du monde la plus indigne, le 20. d'Août 1672.**Voyez les citations de l'article precedent.*

WITASSE (Charles) né le 11. Novembre 1660. dans la ville de Chauni, diocese de Noyon, fut élevé dans les communautés de feu M. Gillot, qui voyant en lui de grandes dispositions pour les sciences, prit un soin particulier de son éducation. Il avoit une telle ardeur pour l'étude, qu'il y employoit souvent une ou deux heures avant le lever de ses compagnons, qui dans ce tems-là étoit à quatre heures. Outre les grands progrès qu'il y fit dans les humanités, la philosophie & la theologie, il se rendit habile dans les langues grecque & hebraïque, & fit avec succès des conferences sur l'histoire ecclesiastique. Il parut ensuite avec éclat sur les bancs de Sorbonne: il fut admis dans la societé de Sorbonne en 1688. & élû prieur de la même societé en 1689. La reputation de science & de vertu qu'il s'acquit pendant sa licence, lui attira dès-lors l'estime & la confiance des personnes les plus distinguées. Il reçut le bonnet de docteur le 21. Mais de l'année 1690. En 1696. il fut nommé à une chaire de professeur royal en theologie, & il remplit cette place pendant l'espace de dix-huit années avec beaucoup de distinction. Les traités qu'il a dictés sont autant de monumens de son érudition, de la penetration & de la justesse de son esprit, de son exactitude, & de son attention à ne passer jamais les bornes que l'écriture & les saints peres nous ont marquées. Le refus qu'il fit en 1714. d'accepter la constitution *Unigenitus*, lui attira un ordre qui le releguoit à Noyon; mais ne l'ayant pas reçu il se tint caché, & peu après le roi le priva de sa chaire. Il reparut au mois de Septembre 1715. & il fit quelques démarches pour rentrer dans l'exercice de sa chaire. Son dessein étoit de presenter requête au parlement avec l'agrément de la maison de Sorbonne, qu'il demanda l'année suivante dans l'assemblée ordinaire tenue le 8. d'Avril. Cette maison ne se contenta pas d'agréer son projet, elle resolut encore d'intervenir dans la cause pour obtenir son rétablissement; mais lorsqu'on alla à sa chambre l'informer de cette resolution, on le trouva tombé en apoplexie, étendu par terre auprès de son feu, & ses habits commençoient à brûler. Il revint de cette attaque d'apoplexie; mais les prises d'émetique réïterées lui causerent une inflammation de poitrine si violente, qu'il en mourut le 10. Avril 1716. jour du Vendredi saint, âgé de 55. ans, 5. mois. Il reçut la mort dans les sentimens d'une charité fervente & d'une profonde humilité. Il a donné au public, sans mettre son nom, un sçavant *traité de la Pâque, ou lettre d'un docteur de Sorbonne à un docteur de la même maison, touchant le systême d'un theologien Espagnol* (Louis de Leon) *sur la Pâque*, imprimé à Paris en 1695. Il eut beaucoup de part à la celebre ordonnance de feu M. le Tellier archevêque de Reims sur la grace, publiée en 1697.

1697. contre deux theses des Jesuites. Depuis sa mort Ph. N. Lottin imprimeur-libraire à Paris, a publié de ses traités de theologie, sçavoir sur les attributs de Dieu, sur la Trinité, sur l'Incarnation, sur les sacremens de la Penitence, de l'Eucharistie & de l'Ordre, qui ont été reçus favorablement du public : celui de la Confirmation que l'on a donné sous son nom est d'un pere de l'Oratoire. * *Memoires du tems.*

WITEBSKO, WITEPKO, ville du duché de Lithuanie, capitale d'un palatinat qui porte son nom, est située au confluent de la riviere de Witebzka avec la Dzwine, à 30. lieues au-dessus de Poloczko. Witebsko est forte par sa situation entre des marais, qui en rendent l'approche difficile par ses fortifications & par sa citadelle. Les Moscovites l'ont souvent assiegée inutilement. * Baudrand.

WITEBSKO, ou WITEPSKO, palatinat, province de Lithuanie. Toutes les cartes mettent ce palatinat partie au nord, partie au sud de la Dzwine, & le bornent au couchant par le palatinat de Poloczko ; au midi par ceux de Minsk & de Mifsislaw ; & aux deux autres côtés par la Moscovie. Mais Baudrand & d'Audifret, qui ont suivi Starovolski, bornent ce palatinat au nord par Dzwine, l'étendant au couchant jusqu'à la Samogitie, & au midi jusqu'à Mohilow ; & ils le divisent en trois contrées, qui portent le nom de leurs capitales. 1. La châtellenie de Witebsko ; 2. celle de Braslaw ; 3. le territoire de Mohilow.

WITEHAL ou WHITEHAL, (mot qui signifie *Salle blanche*) est un palais du roi d'Angleterre à Londres. Il est situé au fauxbourg de Westminster, qui est au couchant de Londres, & qui sert ordinairement de sejour aux rois de la grande Bretagne. Son architecture est peu reguliere ; car ce n'est qu'un composé de plusieurs appartemens de brique à l'antique, qui regne sur les aîles d'une grande cour. Le plus remarquable du bâtiment, est un gros pavillon neuf de pierres blanches, dont les fenêtres de la face regardent une place qui est sur sa grande avenue, & celles de derriere, la Tamise. Le jardin est embelli de plusieurs statues de bronze & de marbre, & est accompagné d'une bibliotheque composée de quantité de livres en plusieurs langues, dont quelques-uns sont couverts de lames d'or, & enrichis de pierreries ; principalement celui qui est écrit de la main de la reine Elizabeth, & qu'elle dedia à son pere Henri VIII. L'horloge de ce palais, est un ouvrage très-ingenieux, & represente un roi Maure, monté sur un Rinoceros, & accompagné de quatre figures. On en voit mouvoir les têtes à chaque fois que la cloche sonne. Près de Whitehal, est le palais de S. James. On y voit un fort beau jardin, un mail qui a plus de mille pas de longueur, & un parc rempli de bêtes fauves, avec un très-beau canal, où il y a beaucoup d'oiseaux de riviere. * Jouvain, *voyage d'Angleterre.*

WITELSEJUS (Guillaume) archevêque de Cantorberi, étoit Anglois, & neveu de Simon Islepus, aussi archevêque de Cantorberi. Dès qu'il eut été reçu docteur en droit, il fut envoyé par son oncle à Rome pour apprendre la pratique de la cour de Rome. Lorsqu'il fut de retour, il fut fait évêque de Rochester, puis de Worcester, & enfin archevêque de Cantorberi. Il prêchoit éloquemment, & mourut à Lambeth l'an 1373. pendant qu'Edouard III. regnoit en Angleterre.* Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WITGENSTEIN (le comté de) c'est un des états de la basse partie du cercle du Haut-Rhin. Il est entre les comtés de Nassaw, d'Hatzfeld, le landgraviat de Hesse, & le duché de Westphalie. Ce comté peut avoir sept ou huit lieues de long & trois de large. Il est plein de montagnes & de bois, & n'a rien de considerable que les bourgs de Witgenstein & de Berlebourg, qui donnent le nom à deux branches de ses comtes. Il y en avoit une troisiéme qui possedoit le comté de Sain ; mais elle est éteinte par la mort du dernier comte de Sain, qui n'a laissé que des filles. * Mati, *diction.*

WITHERN, ville d'Ecosse, qui est capitale du comté de Gallowai, & située sur la côte meridionale, où elle a un bon port à 23. lieues de la ville de Glasquo. * Mati.

WITHREDE ou WITHREDA, prêtre Anglois fort sçavant, & particulierement dans les mathematiques & dans la theologie, est loué par le venerable Bede dans une lettre, par laquelle ce dernier lui demandoit son sentiment touchant le tems auquel il falloit celebrer la fête de Pâques. Bede lui dédia ensuite le livre qu'il fit sur cette matiere. Withrede florissoit l'an 730. Il a écrit plusieurs lettres *de celebratione Paschatis.* * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WITIKIND, prince Saxon, tint long-tems les Saxons revoltés contre la puissance de Charlemagne. Cet empereur les obligea enfin de se soûmetre aux conditions qu'il leur imposa. Mais Witikind plus opiniâtre que jamais, revint avec de nouvelles forces de Danemarck, où il s'étoit retiré auprès du roi Sigismond, resolu de ranimer par son exemple l'ancienne vigueur de ses Saxons. Charlemagne apprenant cette nouvelle à Paderborn, où il étoit las de répandre du sang, après tant de revoltes châtiées ; lui envoya un de ses gentilshommes nommé Amaulavinus, pour l'exhorter de rentrer dans son devoir sous des conditions fort avantageuses. Il s'y soûmit, & vint trouver l'empereur à Attigni en Champagne, où ce prince le reçut avec une douceur extraordinaire. Après l'avoir genereusement gratifié du duché d'Angrie, il l'engagea à se faire instruire dans la religion Chrétienne, de laquelle il fit profession l'an 785. Quatre ans après, Witikind fut tué par Gerold, duc de Suabe, ne laissant qu'un fils nommé *Wipert* ou *Robert*, qui a été la source chimerique de quantité de grandes genealogies. * Krantz, *metropol. liv.* 1. *chap.* 8. Witikind, *chron. Saxon.*

WITIKIND ou WITUKIND, religieux de l'abbaye de Corbie sur le Weser, dans le cercle de Westphalie en Allemagne, vivoit dans le X. siecle. Il composa divers ouvrages, dont le plus considerable est son histoire des Saxons en III. livres ; avec celle de l'empereur Othon I. qu'il dédia à Mathilde, fille du même prince. Nous avons aussi quelques vers de lui ; l'histoire de la fondation de l'archevêché de Magdebourg, &c. On ne sçait pas quelle fut l'année de sa mort. * Sigebert, *de vir. illust. c.* 139. *& in chron. A. C.* 973. Adam de Bremen, *l.* 1. *c.* 6. Trithême, *in chron. Hirsaug. A. D.* 952. *&* 954. *& in catal. script. eccl. illust. German. & ord. S. Bened.* Bellarmin. Vossius, Possevin, &c.

WITLICH, petite ville du cercle électoral du Rhin en Allemagne. Elle est dans l'archevêché de Treves sur le Leser, à cinq lieues de la ville de Treves vers le nord oriental. Il y a dans Witlich le beau château d'Ottenstein, où l'électeur de Treves fait assez souvent sa residence. * Mati, *diction.*

WITNEI, bourg d'Angleterre avec marché, dans la contrée du comté d'Oxford, qu'on appelle *Brampton.* Il est situé sur le bord meridional de la riviere de Windrush, à l'orient de Burford. C'est un grand bourg qui a un college & une belle bibliotheque. Au nord de ce bourg, il y a un bois celebre, nommé *la forêt de Wichwood.* Il est à 54. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WITOLDE, duc de Lithuanie, prince vaillant & guerrier, après avoir fait la guerre aux princes ses voisins, & s'être acquis beaucoup de reputation, entreprit de se faire nommer roi de Lithuanie. Les polonois rendirent tous ses efforts inutiles, quoiqu'il fût appuyé de l'empereur Sigismond, qui s'étoit allié avec lui pour le brouiller avec le roi de Pologne. * *Biblioth. hist.*

WITPO ou VUIPO, prêtre Allemand, & aumônier de l'empereur Henri III. vers l'an 1050. écrivit à la louange de ce prince ; un poëme que Canisius a publié, *tom. II. antiq. Lect.* Outre cet ouvrage il composa la vie de Conrad *le Salique*, pere du même Henri, auquel il la dedia. Pistorius l'a fait imprimer, *inter script. de reb. Germ.*

WITSIUS (Herman) docteur en theologie, professeur en cette faculté à Franeker, puis à Utrecht, & enfin à Leide, nâquit à Enckhuysen, ville de la Nort-Hollande, le 12. Fevrier 1626. de *Nicolas* Witi, magistrat de la même ville, & de *Jeanne*, fille d'*Herman* Gerhard, pasteur à Enckhuysen. Après avoir fait ses humanités, & avoir pris quelques principes de philosophie &

même de la langue hebraïque, il fut envoyé à Utrecht à l'âge de 15. ans pour y continuer ses études. Il s'y attacha d'abord à la metaphysique, à l'hebreu, au chaldaïque, au syriaque, à l'arabe & au rabbinage. Il y fit tant de progrès, qu'il composa même & recita une harangue en hebreu sur le Messie des Juifs & des Chrétiens en 1654. Il s'adonna sur-tout à la theologie Calviniste, qui étoit le but où tendoient toutes ses autres études. Au mois de Mai de l'an 1656. il fut reçu candidat en theologie; & en 1657. n'ayant encore que 21. ans, il accepta la vocation de l'eglise de Westwoud qui lui fut adressée. Il eut ensuite le gouvernement d'autres églises plus considerables, & en 1675. ayant été reçu docteur en theologie à Franeker, il remplit une chaire de theologie dans la même ville, où il attira beaucoup d'etudians. Sur la fin de l'année 1679. l'université de Groningue voulut l'avoir pour professeur en theologie; mais le gouverneur de Frise & les curateurs de Franeker le retinrent. L'année suivante il accepta la chaire de professeur de l'université d'Utrecht & de ministre de cette ville. Il commença ses fonctions de professeur le 29. d'Avril par une harangue très-belle sur l'excellence des verités de l'evangile. On ne doit pas oublier que les ambassadeurs des Provinces-Unies nommés pour aller feliciter Jacques II. roi d'Angleterre sur son avenement à la couronne, le choisirent pour leur ministre, & qu'il ne voulut pas refuser cet honneur. Enfin on l'appella en 1698. à Leyde pour remplir par avance la place de Frederic Spanheim le fils, qui ne pouvoit pas s'acquitter de ses fonctions, à cause de son âge, & des infirmités que ses grands travaux lui avoient causées, & l'année suivante on joignit à sa charge de professeur en theologie celle de regent du college Flamand dans la même ville; mais il se démit de celle-ci peu de tems avant sa mort, l'âge & les infirmités qui l'accompagnoient ne lui permettant pas de se donner tant de peine. Il étoit établi à Leyde, lorsqu'il publia ses *Meletemata Leidensia*, qui contiennent des dissertations sur divers sujets. On le déchargea aussi sur la fin de sa vie des leçons publiques. Les autres ouvrages qu'il a faits, outre quelques traités flamands, sont *Oeconomia fœderum Dei cum hominibus: Exercitationes sacræ in orationem Dominicam; Ægyptiaca & Decaphylon, cum diatribe de legione fulminatrice Christianorum; Miscellaneorum sacrorum libri duo*; & quelques autres livres moins considerables. Witsius mourut le 22. Octobre 1708.* *Voyez* l'oraison funebre de M. Witsius, par M. *Marck*, professeur en theologie & en histoire ecclesiastique à Leyde.

WITTEMBERG, ville autrefois capitale de la Saxe électorale en Allemagne, est une forte place située à quatre cens pas de la riviere d'Elbe, dans une vaste plaine, dont le terrain est si uni, qu'on n'y peut-être nulle part à couvert du canon, sur-tout de celui du château, qui commande & découvre toute la campagne, qu'il peut battre de tous côtés. Cette ville, qui est de figure carrée, mais plus longue que large, est fortifiée par la nature & par l'art, & est environnée vers le septentrion, d'un marais inaccessible, & vers l'orient, d'un grand canal qu'on a tiré de l'Elbe; d'ailleurs elle a un fossé très-profond, de bons remparts revêtus de murailles de brique, & cinq bastions qui la défendent du côté qu'on en peut plus facilement approcher. Il y a une université fondée l'an 1502. par Frideric électeur de Saxe. Luther commença de publier ses erreurs à Wittemberg. * Maimbourg, *histoire du Lutheranisme*.

WITTEN (Henning) historien Allemand, a donné au public en 1674. cinq volumes de monumens des hommes illustres du XVII. siecle: sçavoir un des theologiens, deux des philosophes, orateurs, poëtes, & autres gens qui ont fait profession des belles lettres; un des medecins, & un des jurisconsultes. Ils comprennent les vies & les eloges ou les oraisons funebres des hommes celebres du XVII. siecle, avec la liste de leurs ouvrages; & c'est proprement un recueil de pieces originales qui ont été faites pour la plûpart par les amis des sçavans. Comme l'auteur est Allemand, il ne s'est attaché qu'à ramasser ce qui regarde ceux de son pays; car il y a un fort petit nombre de François & d'Anglois, & il n'y en a point d'Espagne ni d'Italie. Il donna aussi en 1688. un autre ouvrage intitulé *Diarium Biographicum*. * Baillet, *Jugement des sçav.*

WITTENBERG, petite ville du marquisat de Brandebourg. Elle est dans la seigneurie de Pregnitz sur l'Elbe, à cinq lieues au-dessous de Werben, & à sept d'Havelberg. * Mati, *diction.*

WITTENBERG, bourg ou petite ville de la basse Saxe. Ce lieu est sur l'Elbe dans le duché de Lawembourg, à quatre lieues au-dessous de la ville de ce nom. * * Mati, *diction.*

WITTENBORG, petite ville ou bourg du duché de Mecklenbourg en basse Saxe. Ce lieu est dans le comté de Swerin, entre la ville de Swerin & celle de Lawembourg, à six lieues de la premiere & à sept de la derniere. * Mati, *diction.*

WITTICHIUS (Christophle) docteur en philosophie & en theologie, & professeur en cette derniere faculté, premierement à Duysbourg, ensuite à Nimegue, & enfin à Leyde. Il nâquit le 9. Octobre 1625. à Brieg, ville de la basse Silesie. Après avoir fait ses premieres études, il alla les continuer à Brême, il avoit d'abord resolu d'étudier en droit; mais il changea de sentiment, & se donna tout entier à l'étude de theologie. Après avoir bien étudié à Brême, il alla à Groningue au mois de Juin de l'année 1644. Il se rendit à Leyde deux ans après, retourna encore à Croningue en 1648. & y sejourna encore deux ans. Etant de retour en Allemagne, sa reputation fit que le prince de Nassaw lui donna la charge de professeur en mathematique à Herborn, avec la permission de donner ses avis à ceux qui se destinoient au ministere. De-là il fut appellé pour être professeur en theologie à Duysbourg: il y fut aussi ministre de la ville, quoique les princes de Nassaw lui eussent fait offrir la chaire en theologie pour le retenir à Herborn. Dans la suite les magistrats de Nimegue ayant érigé une académie dans leur ville ils crurent ne pouvoir la rendre plus celebre, qu'en y appellant Wittichius, qui y exerça la charge de professeur en theologie l'espace de 16. ans. Il fut appellé pour professeur en theologie à Leyde l'an 1671. & il y fit sa harangue inaugurale le 10. de Novembre de la même année. Il y enseigna avec beaucoup de succès, & y eut toujours une grande foule d'écoliers. Il mourut le 19. de Mai de l'année 1687. après avoir été attaqué d'une paralysie dont il ne put revenir. Wittichius est auteur de divers ouvrages; du *Consensus veritatis*, publié en 1659. de la *theologia pacifica*, in 4°. qui vit le jour en 1672. &c. Après sa mort on publia en 1690. son *Antispinoza* & son *commentarius de Deo & ejus attributis*. * *Voyez* son oraison funebre par Jacques Gronovius. Konig, *biblioth. Memoires du tems*.

WITTOW, presqu'isle, qui est la partie septenonale de l'isle de Rugen, en Pomeranie. Le bourg de Wick est le principal lieu qu'on y trouve. * Mati, *dictionaire*.

WIVESCOMB, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Sommerset, nommé *North Currei*, sur la riviere de Tonc, à 128. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WIVNERTON (Thomas) Anglois, natif de Lincoln, religieux de l'ordre des Hermites de saint Augustin, fut docteur en theologie de l'université d'Oxford, & provincial de son ordre. Il avoit été élevé avec Jean Wiclef, dès sa plus tendre jeunesse; mais il le quitta, sitôt qu'il connut son heresie. Après avoir tâché inutilement de l'en retirer, il défendit l'église contre cet Heretique par plusieurs ouvrages l'an 1382.* Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WIZNA, ville de la Mazovie en Pologne, Elle a une Châtellenie & est situé sur le Narew dans le palatinat de Czersko, aux confins de celui de Bielsk. * Baudrand.

WL & VUL

VULC ou VULCAN, l'un des fils de Simeon, roi de Servie, partagea ses états avec Etienne son frere, & se fit appeller roi de Dalmatie & de Dioclée, vers l'an 1198. Ils n'eurent pas plûtôt succedé à leur pere, qu'ils écriverent au pape Innocent III. pour l'assurer de la disposition où ils étoient de se separer de l'eglise Grecque, & de rentrer dans la communion de l'eglise Romaine;

mais cette grande affaire souffrit plusieurs difficultés, & les legats du saint siege ne l'avoient pas encore terminée en 1201. quand Vulc dépouilla Etienne. Les Hongrois qui avoient aidé Vulc à déposseder son frere, s'interesserent aussi à délivrer la Servie du schisme, & l'archevêque de Colocza, chargé de travailler à lever ce qui restoit de difficultés, reçut ordre en même tems de couronner Vulc solemnellement, aussi-tôt que la reconciliation seroit consommée. Elle ne l'étoit pas encore en 1204. & après cette année on ne dit plus rien de Vulc : on pourroit donc croire qu'il est mort à peu près dans ce tems-là, & qu'Etienne son frere rentra aussi tôt dans tous les états dont Simeon son beau-pere avoit joui. * Ducange, *familles Bysantines.*

VULCAIN, *Vulcanus*, dieu du Feu soûterrain, des métaux, &c. forgeron des dieux, étoit fils de Junon, & selon Homere, de Jupiter & de Junon. Son pere fâché de le voir si laid, d'un coup de pied le jetta du ciel en terre, & le rendit boiteux par cette chute. Depuis, Vulcain épousa Venus, que Jupiter lui donna en recompense de ce qu'il lui avoit fendu la tête avec une coignée, pour en faire sortir Minerve. Venus ne lui fut pas fidelle, & s'abandonna au dieu Mars. On sçait de quelle maniere Vulcain les attrapa ensemble, & les enveloppa dans un rets ; & comme il appella tous les dieux pour être témoins de son deshonneur. Il se retira avec les Cyclopes dans l'isle de Lipare, où il entretint ses forges, où l'on tient qu'il fabriquoit les foudres de Jupiter. Les Egyptiens avoient un Vulcain qu'ils consideroient comme pere des dieux. Herodote rapporte qu'ils lui avoient érigé un temple magnifique à Thebes, près duquel il y avoit sa statue haute de près de soixante & quinze pieds. Sanchoniaton met aussi Vulcain entre les dieux de la Phenicie. Quelques-uns croyent que le Vulcain des Grecs étoit prince de Sicile ; & que le soin qu'il eut de faire creuser des mines, & de preparer les métaux, donna sujet à ces fictions. * Homere. Hesiode. Herodote. Ovide. Plutarque, *comp. aquæ & ignis*. Lucien. Natalis Comes, &c.

VULCANIUS (Bonaventure) appellé vulgairement DE SMIT, ou plutôt *Schmidt*, en allemand, & *Smit* en flamand : c'étoit son nom de famille, qui signifie dans ces deux langues un *forgeron*, *le métier de Vulcain*, ce qui obligea son pere de latiniser son nom ; il étoit de Bruges, & fils de *Pierre* Vulcanius, qui étoit homme de lettres & ami particulier d'Erasme, & il fut professeur en langue grecque dans l'université de Leyden. Il nâquit le 30. Juin de l'an 1538. fit un grand progrès dans les lettres grecques & latines, à Gand & à Louvain, & dès l'âge de 21. ans, l'an 1559. fut envoyé en Espagne, pour être auprès du cardinal François de Mendoza, auquel il servit de bibliothecaire & de secretaire. Après la mort de ce cardinal, il revint dans les Pays-Bas ; & ayant été appellé dans l'université de Leyden, pour y être professeur de la langue grecque, il y enseigna l'espace de trente-deux ans, & y mourut le 9. Octobre 1614 en sa 77. année. Il fit imprimer divers auteurs anciens, & traduisit plusieurs traités grecs, qu'il donna avec des notes de sa façon, comme le livre de saint Cyrille d'*Alexandrie* contre les Anthropomorphites, avec deux autres traités de ce même pere, intitulés *quod Christus sit unus*, *& de adoratione in spiritu & veritate*, les ouvrages de saint Nil, *De primatu pontificis Romani & de Purgatorio* ; quelques traités d'Aristote, Arrien, Agathias, &c. Ses traductions sont ordinairement un peu plus difficiles à entendre que le texte. * Meursius, *Athen. Batav. p.* 103. Valere André, *biblioth. Belg. &c.*

VULCATIUS GALLICANUS, historien Latin, vivoit du tems de Diocletien, vers l'an 290. Il témoigne qu'il avoit eu dessein d'écrire les vies de tous les empereurs ; mais nous n'avons de lui que celle d'Avidius Cassius : du moins on la lui attribue. * Vossius, *de hist. Latin.*

VULCATIUS TERENTIANUS, qui vivoit sous l'empire des Gordiens, écrivit leur vie, que nous avons perdue. * Jules Capitolin fait mention de lui, *in Gord. Jun.*

WLEFELD, *cherchez* ULFELD.

VULFRAN (saint) ou WULFRAN, né à Milli en Gâtinois, étoit fils d'Ulbert, qui servit dans les armées de Dagobert & de Clovis II. Après avoir embrassé l'état ecclesiastique, il demeura à la cour de Clotaire & de Thierri III. où il mena une vie fort édifiante. L'estime qu'il faisoit des religieux de l'abbaye de saint Vandrille, de l'ordre de saint Benoît, l'engagea de s'y consacrer à Dieu, par les vœux monastiques. Le siege metropolitain de Sens étant venu à vaquer par la mort de Lambert, qui l'occupoit, fut rempli par Vulfran, du commun suffrage de tous ceux du diocese. A l'exemple des saints évêques ses prédecesseurs, il honora & soûtint son ministere, par ses vertus & par son zele pour le salut de son peuple. Après avoir passé ainsi quelques années dans les fonctions de l'épiscopat, il resolut d'aller prêcher la foi dans la Frise. Pour executer ce dessein, il laissa son évêché, & alla à Rouen, où il confera avec saint Ausbert, qui d'abbé de saint Vandrille, avoit été fait archevêque de cette ville. Ensuite il passa à saint Vandrille, où il obtint de l'abbé Hilbert, des religieux pour l'accompagner dans son voyage de Frise, & pour l'aider dans le ministere de la predication. Vulfran étant arrivé dans la Frise, y annonça l'évangile avec grand fruit, & convertit un grand nombre d'idolâtres. Il baptisa entr'autres, le fils du duc Radbod. Ce jeune prince mourut quelques jours après, encore revêtu de l'habit blanc, que l'on donnoit à ceux qui recevoient le bâptême, & que la personne baptisée portoit en ce tems-là pendant une semaine. Vulfran ayant prêché cinq ans dans la Frise, repassa en France, & fit alors profession de la vie religieuse dans l'abbaye de saint Vandrille, à laquelle il fit quelques presens. Il retourna encore plus d'une fois dans la Frise, & vint enfin finir ses jours dans le monastere de saint Vandrille, où il mourut l'an 720. Sa vie a été écrite par Jonas, moine de saint Vandrille. * Le pere Mabillon. *Actes des saints de l'ordre de saint Benoît.*

VULSI, *cherchez* LONGANICO.

VULSO, consul Romain, *voyez* MANLIUS VULSO.

WLODZIMIERS, petite ville de la Russie Rouge en Pologne. Elle est dans le palatinat de Belz sur le Bug, entre Lusuc & Chelm, environ à vingt lieues de chacune. Wlodzimiers est le siege d'une châtellenie. * Mati, *diction.*

VULSON (Marc de) sieur de la Colombiere, conseiller au parlement de Grenoble, faisoit profession de la Religion Prétendue Reformée. Il composa un livre intitulé *la science heroïque*, imprimé à Paris *in folio*, par Cramoisi, en 1644. pour la 2. édition. Ayant en 1618. surpris sa femme en adultere il la tua elle & son galant : ensuite de quoi étant parti en poste pour la cour, il y obtint sa grace. Depuis ce tems-là on menaçoit à Grenoble les femmes coquettes de la Vulsonade. * *Notes critiques de M. de la Monnoye sur les préjugés de M. Baillet en* 1722. *page* 358.

WLVEGAN (Blaise de) religieuse de l'abbaye de Notre-Dame du Val de Gif, à 5. ou 6. lieues de Paris, & à deux lieues environ de Palaiseau, étoit de la ville de Strasbourg, & sortoit d'une famille honnête, mais Lutherienne. A l'âge de 18. à 19. ans, elle fut attaquée d'une hydropisie & d'une paralysie, & abandonnée des medecins. Alors elle fit vœu d'embrasser la foi Catholique, si elle revenoit en santé. Après l'avoir recouvrée, soit pour éviter la persecution de sa famille, soit par un mouvement de pieté, elle resolut de visiter les lieux de devotion qui sont celebres dans l'Allemagne. Pour ce sujet elle prit un habit d'homme, afin d'éviter le danger auquel l'habit de fille pouvoit l'exposer. En cet état elle arriva à Treves, où elle reprit son habit, & où elle fit abjuration de son heresie en presence de l'archevêque du lieu. Quelques années après, elle prit une seconde fois un habit d'homme ; & s'en alla à Cologne, où elle se presenta aux Carmes Déchaussés, qui la reçurent en qualité de frere convers, & lui donnerent l'habit de religieux, avec le nom de frere *Joachim de la Croix*. Elle vécut près d'un an de la sorte, jusqu'à ce qu'une dame qui l'avoit vûe à Treves, étant venue à Cologne, & entendant la Messe dans l'église, la reconnut, & en avertit le prieur qui lui fit reprendre son habit seculier, & la fit retirer sans bruit. De Cologne, elle vint à Paris, où

elle reprit son habit de fille pour ne le plus quitter, & où elle mena une vie fort exemplaire. Enfin l'an 1618. elle alla avec une autre fille très-vertueuse, prendre l'habit de religieuse à Gif, où elle mourut l'an 1657. âgé de 84. ans.

W O

WOBURN, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Bedford, qu'on appelle *Mansbead*. Il est sur une colline près des frontieres du côté de Buckingham. Il est fort frequenté, parce que c'est le passage pour aller de Londres à Southampton. Avant la Prétendue Reformation, il y avoit un monastere; aujourd'hui il y a un college fondé par François Russel comte de Bedford. On tire beaucoup de terre de Foulon près de ce lieu, qu'on nomme *terre de Woburn*. Il est à 37. milles anglois de Londres.

WODEAM ou VODEHAM, *cherchez* GODDAM ou WODEHAM.

WODNANI, WODNAI, bourg du cercle de Prach, en Bohême. Il est sur la riviere de Blanitz, à cinq lieues de Budweiss, vers le couchant septentrional. * Mati, *diction.*

WOERDE, qu'on prononce *Wourde*, petite ville de la Hollande meridionale, qui est la clef de la province de ce côté-là. Elle est sur le Rhin, entre Utrecht & Leide, à trois lieues de la premiere & à six de la derniere. Cette ville étoit fortifiée. Les François la prirent en 1672. & le prince d'Orange l'attaqua inutilement. Les premiers en démolirent les fortifications: mais on les a bien reparées depuis. * *Memoires du tems.*

WOLAW, ville de Silesie, située près de l'Oder, à neuf lieues de Bresslow, vers l'occident septentrionale. Wolaw est situé dans un marais, forte, défendue par une citadelle, & capitale du duché ou de la principauté de Wolaw, qui est entre celle de Glogaw, de Lignitz de Bresllaw, d'Olsse, la baronie de Trachemberg, & la Pologne, * Mati, *diction.*

WOLBECK (le pays de) contrée de l'évêché de Munster en Westphalie. Elle est entre celles de Werne, d'Horstmar, de Bevergern, de Sassemberg, & les comtés de la Marck, de Stenford, & de Tecklenbourg. Munster, capitale de tout l'évêché, & le bourg de Wolbeck, qui donne le nom à la contrée, en sont les lieux principaux. * Baudrand.

WOLFERSDYCK, c'est une petite isle de la Zelande, une des Provinces-Unies. Elle est entre le nord-Beveland & le sud-Beveland, desquels elle a été separée par la violence de la mer. Elle est à demi inondée, & n'a rien de considerable. * Mati, *diction.*

WOLFHART, *cherchez* LYCOSTHENES.

WOLFIUS (Jean) natif de Zurich en Suisse, ayant fait ses études avec beaucoup de succès, parcourut les principales académies d'Allemagne; & étant retourné à Zurich, il fut fait ministre & professeur en theologie, à la place de Pierre Martyr, qui étoit mort peu de tems auparavant. Ses principaux ouvrages sont; *Index græcorum nominum, quæ ad geographiam pertinent*; *Locorum communium volumen*; *Onomasticon physicum & topologicum*; *Onomasticon Palæstinæ*; *Commentaria & conciones in sacram scripturam, &c.* Il mourut l'an 1571. âgé de 50. ans.* Thuan. *hist.*

WOLFIUS (Jean) jurisconsulte, natif de Vernac, dans le duché de Deux Ponts, est l'auteur du livre intitulé, *Lectiones memorabiles & reconditæ*, ouvrage plein de calomnies contre la religion catholique. * Thuan. *hist.* Hottinger.

WOLFIUS (Jerôme) étoit sorti d'une des plus nobles & des plus anciennes familles du pays des Grisons, & vint au monde avec un corps si délicat, que son pere ne le croyant pas capable de supporter les fatigues de l'étude, fit ce qu'il put pour l'empêcher d'embrasser la profession des lettres. Mais Wolfius, suivant son inclination, s'y adonna avec une assiduité incroyable, malgré les défenses de son pere, & la foiblesse de son temperament. Parce que son pere lui refusa l'argent qui lui étoit necessaire pour s'entretenir dans les académies, il fut obligé de se mettre à servir les écoliers dans le college de Tubinge, où il employa si bien les heures qu'il pouvoit dérober au service de ses maîtres, que dans peu de tems il acquit une grande connoissance de la langue latine & de la grecque. Ensuite, après avoir enseigné pendant quelques années, il fut fait bibliothecaire & principal du college d'Augsbourg, où il mourut de la pierre l'an 1580. âgé de 64. ans. Il passa sa vie dans le celibat, & dans une grande pauvreté. Ses principaux ouvrages sont; *De vero & licito astrologiæ usu*; *De expedita utriusque linguæ discendæ ratione*; *Demosthenis, & Isocratis orationes, latinè redditæ*; & plusieurs autres traductions latines. * Thuan. *hist.* Melch. Adam.

WOLFIUS (Jean Gaspar) Protestant, professeur en theologie à Zurich, où il mourut le 6. Septembre 1710. nâquit dans la même ville de *Jacques* Wolfius, professeur en langue grecque, & de *Marguerite* Teucher. Comme il perdit son pere dès sa plus tendre jeunesse, il interrompit le cours de ses études, pour se mettre dans le commerce. Il quitta ensuite le commerce pour reprendre les études, à la persuasion de sa mere. Ses études finies, il commença à voyager. Il alla d'abord à Mets, où il profita de l'erudition d'un vieillard habile, qui avoit été ami de son pere. De là il fut étudier à Groningue sous Samuel Desmarets. Il passa ensuite en Angleterre, où il tâcha de profiter des lumieres des sçavans qu'il y rencontra. De retour de ses voyages, il soutint en 1662. une these en theologie, sous les auspices de Henri Hottinger, dont il épousa la fille, appellée *Dorothée*, en 1665. L'année suivante, il accompagna son beaupere dans un voyage qu'il fit en Allemagne & en Hollande. Il obtint d'abord une chaire destinée pour enseigner les élemens de la religion, puis il fut fait professeur en langue sainte. Il fut choisi en 1684. pour remplir une chaire de theologie vacante par la mort de Jean Muller. En 1689. il fut mis à la tête des chanoines du college de Saint Charles, place qu'il a remplie avec honneur jusqu'à sa mort. Il a été inhumé dans l'église de ce college, & on lit cette épitaphe sur son tombeau :

Mellifluo jacet hic, qui verba edixerat ore,
Theologus potens, œconomusque probus.

Il n'a publié que quelques discours latins & quelques theses, qu'il a soûtenues lui-même, ou qu'il a fait soûtenir à ses écoliers. * *Journal des sçavans Juillet* 1711.

WOLFSPERG, petite ville de la basse Carinthie, en Allemagne. Elle est sur la riviere de Lavand, à six lieues au-dessus de son embouchure dans la Drave, & de la ville de Lavamynd. Wolfsperg appartient à l'évêque de Bamberg. Son nom signifie *la montagne aux Loups*, & on le lui a donné, parce qu'elle est au pied d'une montagne, chargée de bois & pleine de loups. * Baudrand.

WOLFTEIN, petite ville avec un château. Elle est dans la préfecture de Neustat, contrée du Palatinat du Rhin, sur la riviere de Loutre, entre la ville de Caselou-tre & celle de Lautereck. Mati, *diction.*

WOLGAST, ville d'Allemagne en Pomeranie, est située à l'une des embouchures de l'Oder appellé *Psin.*

WOLCOVISCA, ville de Pologne dans la Lithuanie. Elle est le siege d'une châtellenie, & située sur la riviere de Ros, dans le palatinat de Novogrodeck, & à vingt lieues de la ville de ce nom, vers le couchant. * Baudrand.

WOLLER, bourg d'Angleterre, avec marché dans le quartier de la contrée du duché de Northampton, qu'on appelle *Glondale*, situé sur le côté d'une montagne proche de la riviere de Till, qui coulant vers le nord, se decharge dans la Tweede. * *Diction. Anglois.*

WOLLIN, petite ville de la Pomeranie royale. Elle est capitale de l'isle de Wollin, formée par les deux embouchures orientales de l'Oder, Swine & Diwenowe, le Grosse-Haff, & la mer Baltique. Wollin, le seul lieu considerable de cette isle, est près du Grosse-Haff sur le Diwenow, à quatre lieues de la mer Baltique, & a trois de la ville de Camin. Elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne *Julinum*, siege d'un évêché transferé à Camin, grande & fort considerable par son commerce, lequel a été transporté par les negocians à Lubeck & à Dantzick, à cause des franchises & de la liberté, dont on jouit dans ces deux villes. * Baudrand.

WOLMAR (Melchior) natif de Rotweil dans les terres des ducs de Longueville en Suisse, étudia à Paris sous Jacques le Fevre d'Estaples; puis à Bourges sous Alciat. Ce fut lui qui apprit la langue grecque à Calvin, lequel lui en temoigna sa reconnoissance, en lui dediant son commentaire sur la seconde épître aux Corinthiens. Il fut aussi precepteur de Beze, & l'engagea dans la religion Pretendue Reformée. Ulric duc de Wittemberg, l'ayant attiré en Allemagne, le fit professeur en droit à Tubinge, où il enseigna long-tems la jurisprudence, & où il expliqua les auteurs Grecs. Wolmar étoit si sçavant en cette langue, qu'il dit un jour au duc de Wittemberg, qu'il lui étoit plus aisé de plaider une cause en grec qu'en allemand. Enfin, s'étant retiré à Eisenach, il y mourut d'apoplexie l'an 1561. âgé de 64. ans. La preface qu'il a composée à la tête de la grammaire grecque de Demetrius Chalcondile, est un chef d'œuvre en genre de preface. Wolmar a aussi fait imprimer en 1523. à Paris un *in* 4°. contenant des commentaires sur les deux premiers livres de l'Iliade d'Homere, dans lesquels il convient qu'il avoit été correcteur d'imprimerie chez Gourment. * Thuan. *hist.* Melch. Adam. Beze.

WOLMER ou WALMER, petite ville avec un château. Elle est dans la Letonie Suedoise en Livonie, sur la Toydera, environ à 25. lieues de Riga vers le nord-est. Cette ville porte le nom de *Waldemar II.* roi de Danemarc, qui la fit bâtir l'an 1218. sur le champ de bataille où il venoit de défaire les Livoniens. * Baudrand.

WOLOCZ, petite ville de Moscovie. Elle est dans le duché de Rescow, aux confins de ceux de Smolensko & de Moscow, & sur le Borysthene près de sa source. * Mati, *diction.*

WOLODIMER, ville capitale d'un duché de même nom en Moscovie. Elle est sur la riviere de Clesma, entre la ville de Nisi-Novogorod & celle de Moscow, à 30. lieues de la premiere, & à 40. de la derniere. Wolodimer a été capitale de la Moscovie avant Moscow. Elle a un château dont les murailles ne sont que de bois. * Mati, *diction.*

WOLODIMER (le duché de) province de Moscovie. Ce duché est entre ceux de Nisi-Novogorod, de Susdal, de Rezan, & les Tartares de Mordwa. C'est une des plus petites provinces de l'empire Moscovite: mais son terroir est si fertile, qu'on n'a qu'à remuer la terre fort legerement, pour y recueillir du froment trente pour un; & il y a dans ses bois tant d'essains d'abeilles, qu'il semble que les arbres ne suffisent pas à les loger. * Mati, *diction.*

WOLOKDA, ville & archevêché de Moscovie.

WOLSEI (Thomas) cardinal, étoit de basse naissance, & fils d'un boucher d'Ipswich, dans le comté de Suffolck. Après avoir fait ses études, il enseigna la grammaire dans l'université d'Oxford, puis il fut chapelain, & ensuite aumônier de Henri VIII. roi d'Angleterre, qui lui ayant donné successivement plusieurs évêchés, le fit enfin archevêque d'Yorck & grand-chancelier du royaume. Le pape Leon X. le crea cardinal l'an 1515. & legat *à latere* par toute l'Angleterre. François I. & Charles-*Quint* le comblerent de biens pour le gagner. Ce dernier lui donnoit une pension de vingt-quatre mille écus, & le traitoit tantôt de cousin & tantôt de pere, en lui écrivant; jusqu'à le flatter même de l'esperance du souverain pontificat, que cet ambitieux se promit par la faveur de ce prince, & dont il ne desespera qu'après la mort de Leon X. auquel on donna pour successeur Adrien VI. precepteur de Charles-*Quint*. Wolsei avoit porté le roi son maître à faire une ligue avec l'empereur, contre la France; mais voyant que Charles-*Quint* se refroidissoit à son égard, il conçut une haine implacable contre ce prince, & la fit éclater en faisant rompre l'alliance qu'il avoit faite avec le roi d'Angleterre, & par la dissension qu'il mit entre Henri VIII. & la reine Catherine d'Aragon, sa femme, tante maternelle de l'empereur. Comme ce ministre possedoit entierement l'esprit de son maître, il lui persuada de repudier la reine, & d'en épouser une autre. Henri prevenu d'une forte passion pour Anne de Boulen, qui étoit infectée de la doctrine de Luther, résolut de l'épouser, & ne voulut point entendre parler de la duchesse douairiere d'Alençon, que Wolsei étoit venu demander en France. Alors le cardinal se repentant de son entreprise, écrivit au pape pour le persuader de s'opposer fortement aux desseins de Henri, & de lui refuser la dispense qu'il lui demandoit pour cette nouvelle alliance; mais le roi, informé par son ambassadeur à Rome, des avis que Wolsei donnoit au pape, confisqua tous ses biens, & le depouilla de ses charges & de ses benefices, excepté de l'archevêché d'Yorck. Plusieurs envieux de la fortune de ce favori, publierent que, dans les lettres qu'il avoit écrites au pape & aux princes étrangers, il se nommoit le premier par ces mots, *moi & mon roi.* Il fut relegué au village d'Asheri & de-là au château d'Yorck, d'où on l'amena dans la tour de Londres. Ce fut alors que les violentes agitations de son esprit lui causerent en chemin une fievre chaude, dont il mourut à Leycester l'an 1533. âgé de 60 ans: on dit pourtant qu'il mourut avec de grands sentimens de contrition, & donnant au lieutenant de la cour qui le conduisoit, de pieux avis pour le roi. * Le Grand, *histoire du divorce.* Sander, *l. 2. du schisme d'Angleterre.* Burnet, *histoire de la reformation d'Angleterre. Mem. de litter. & d'hist. du* P. Desmolets, *t.* 8. *part.* 2.

WOLSTAT, bourg de Silesie, situé dans le duché de Leignitz près de la ville de ce nom du côté du midi. * Baudrand.

WOLVERAMPTON, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Stafford, qu'on appelle *Scisdon.* Il est situé sur une montagne, & il y avoit autrefois une abbaye. Son église collégiale est annexée au decanat de Windsor. Il est à 98. milles anglois de Londres. * *Diction. anglois.*

WOLWICH ou WOOLWICH, bourg d'Angleterre, situé dans le canton du comté de Kent, qu'on appelle *Sutton*, sur la Tamise, où il y a un chantier pour les vaisseaux du roi. Il est à sept milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

WOLZOGUE (Louis de) ministre de l'eglise Wallone d'Amsterdam, & professeur en l'histoire civile & sacrée dans l'école de la même ville. Il étoit originaire d'une famille noble de Pologne, & parent de *Jean Louis* de Wolsogue, baron, dont les ouvrages se trouvent dans la bibliotheque des Freres Polonois. Celui dont nous parlons fut ministre dans les églises Wallonnes les plus considerables des Provinces Unies; sçavoir de Groningue, de Middelbourg, d'Utrecht & d'Amsterdam, ayant de plus exercé dans ces deux dernieres villes la charge de professeur en l'histoire sainte & profane. Il enseignoit avec beaucoup d'art & de methode, & a formé bien des gens à la prédication. Il a même publié un ouvrage assez long sur les regles de la prédication qu'il expliquoit à ses disciples dans ses leçons particulieres. On lui suscita des affaires au sujet de la question sur la maniere d'expliquer l'écriture, & on l'accusa de trop donner à la raison. Il eut aussi de grosses affaires avec le fameux enthousiaste Labadie, qui ne vouloit pas entendre parler de raison en matiere de religion; M. Wolzogue fut pleinement justifié dans son synode, où il eut beaucoup de credit, & fut toujours fort estimé des siens jusqu'à sa mort arrivée en 1691. * *Voyez les lettres sur la vie & sur la mort de M. de Wolzogue*, imprimées à Amsterdam en 1692.

WOOLD (Antoine) très-sçavant, principalement dans l'histoire, mourut à Oxford en Angleterre sa patrie, sur la fin de Novembre de l'année 1695. Il publia en latin en 1674. l'histoire & les antiquités de l'université d'Oxford. En 1691. on vit paroître de lui, *historia accurata scriptorum atque episcoporum, qui prodierunt ex antiquissima & famigeratissima Oxionensi academia ab anno* 1500. *ad annum* 1690. *Accedunt fasti Oxionienses*, en deux tomes. * *Actes de Leipsic*, 1692. *pag.* 35. & 1696. *pag.* 49.

WOODBRIDGE, bourg d'Angleterre dans la contrée du comté de Suffolck, qu'on nomme *Looes*, sur la riviere Deben, à côté d'une montagne de sable. Il y a quatre ou cinq chantiers pour la construction des vaisseaux. C'est un grand bourg & fort frequenté. Il y a une belle église où l'on voit plusieurs monumens. Il y a plusieurs bâtimens marchands qui appartiennent aux habitans. A douze milles de-là, la riviere Deben se décharge dans

la mer. Ce bourg eſt à 66. milles de Londres. * *Diction. Anglois.*

WOODSTOCK, bourg d'Angleterre avec marché, au milieu du comté d'Oxford, & dans la contrée appellée *Wotton.* Il eſt dans une belle ſituation près d'une petite riviere, & un grand parc fermé, où il y avoit autrefois une maiſon royale appellée *Woodſtok-Bower*, bâtie par le roi Henri I. aggrandie par Henri II. & démolie dans les guerres civiles, ſous le regne de Charles I. Ce fut dans cette maiſon que nâquit Edouard, ſurnommé le *prince noir*; & ce fut dans le Labyrinthe qui la joint, que la belle Roſamonde maîtreſſe du roi Henri II. fut empoiſonnée par un poiſon que la reine la contraignit de prendre.* *Dict. Anglois.*

WORCESTER, en latin *Vigornia*, *Branovium*, *Branogenium* ou *Bragonia*, province avec titre de comté, & ville avec évêché ſuffragant de Cantorberi. Le moine Auguſtin, apôtre d'Angleterre, y celebra un concile, comme nous l'apprenons de Bede, *liv.* I. *hiſtoire Angloiſe*, *c.* 2.

WORCUM. Il y a deux bourgs de ce nom dans les Provinces-Unies. L'un dans la Friſe ſur le Zuyderzée, entre Staveren & Harlingen. L'autre dans la Hollande meridionale, vis à-vis de la ville de Gorcum. Ce dernier bourg eſt fortifié. * Mati, *dict.*

WORKSHOP, bourg d'Angleterre avec marché, dans le comté de Nottingham, dans la contrée nommée *Baſſetlaw*, & dans la forêt de Sherwood, connu par ſa bonne regliſſe. Il eſt à 110. milles anglois de Londres. * *Dict. Anglois.*

WORM, WERM, petite riviere d'Allemagne. Elle baigne Aix-la-Chapelle, Rolduc dans le duché de Limbourg: après avoir coulé quelque tems dans celui de Juliers, elle ſe décharge dans le Rcër, vis-à-vis Waſſemberg. * Mati, *dict.*

WORMES ſur le Rhin, ville d'Allemagne, avec évêché ſuffragant de Mayence, eſt dans le bas Palatinat, & a ſon évêque pour ſeigneur, auſſi-bien que le petit pays dont elle eſt capitale. Les auteurs la nomment *Vormatia*, *Borbetomagus*, *Borbitomagus*, *Vangionum.* Attila la ruina dans le V. ſiecle, & Clovis la repara. Dans les guerres d'Allemagne du XVII. ſiecle, elle a été ſouvent priſe & repriſe, & a été ruinée par les François l'an 1690. On ne ſçait pas préciſement le tems auquel le ſiege épiſcopal y a été établi. Il eſt certain que cette ville a été honorée aſſez long-tems de la dignité archiepiſcopale, dont elle fut privée vers l'an 750. par le pape Zacharie, qui la transfera à Mayence, ne laiſſant à Wormes que le titre d'évêché, ſoûmis à cette metropolitaine, en punition de la perfidie de Gervillon, ſon dernier archevêque, qui tua, contre la bonne foi, un officier qu'il avoit invité à venir du camp des Saxons ſes ennemis, pour conferer avec lui. Les chanoines de cette égliſe ont droit d'elire l'evêque, & d'être élûs. Depuis pluſieurs années ils ont prié les archevêques de Mayence d'accepter cette dignité, pour avoir la protection de ces électeurs; mais l'an 1677. les ſeize capitulaires élûrent évêque le ſieur Valbot de Baſſenheim, grand treſorier de l'egliſe de Mayence, & chanoine de Wormes. Les Lutheriens y ont une égliſe, & outre cela ils prêchent alternativement avec les Catholiques dans l'égliſe des Dominicains. Les Calviniſtes ont leur temple à Newhaſen, dans le Palatinat, à demi-lieue de la ville; mais les Catholiques, quoiqu'en plus grand nombre, que les Proteſtans, n'oſent pourtant porter le S. Sacrement publiquement, & ne font aucune proceſſion que le lendemain de Pâques: c'eſt ainſi que Miſſon en parloit après le milieu du XVII. ſiecle dans le premier tome de ſon *voyage d'Italie.* Cet évêché porte de ſable, ſemé de petites croix d'or de ſaint André, à une croix d'argent poſée en bandes. * Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9. Le Mire, *geograph. eccl.* Sainte-Marthe, *Gall. Chriſt. &c.* Heiſſ, *hiſt. de l'empire c.* 6.

CONCILES DE WORMES.

Ce qu'on appelle le I. concile de Wormes, fut proprement une aſſemblée ſeculiere faite l'an 764. où le roi Pepin donna des comtés à ſes deux fils. On peut dire la même choſe du II. concile tenu l'an 770. puiſque les barons s'y trouverent auſſi bien que les prelats, & qu'on n'y decida aucune affaire eccleſiaſtique. Charlemagne qui l'avoit aſſemblé, en celebra un autre l'an 772. dont nous n'avons qu'un chapitre dans les capitulaires de ce prince, *l.* 7. §. 205. Le même prince tint encore des conciles à Wormes, les années 770. 776. & 785. L'an 829. Louis *le Debonnaire* aſſembla les évêques & les barons à Wormes en preſence du legat du ſaint ſiege, & l'on y examina ce qui avoit été reſolu dans quatre conciles tenus à Mayence, à Paris, à Lyon & à Toulouſe. Le concile de 868. eſt plus important pour la diſcipline. Nous en avons les déciſions en 80. canons après une profeſſion de foi. L'an 890. Etienne de Reims aſſembla des prelats à Wormes pour regler les differends ſurvenus entre les évêques de Cologne & de Hambourg, au ſujet de l'egliſe de Bremen. L'empereur Henri IV. ſuivi de divers prelats ſchiſmatiques, fit l'an 1076. une aſſemblée en cette ville, où l'on chercha les moyens de dépoſer le pape Gregoire VII.

WORMES (diete & édit de) *cherchez* DIETE.

WORSKLO, riviere qui a ſa ſource dans le duché de Worotin en Moſcovie. Elle traverſe une partie du pays des Coſaques, & ſe décharge dans le Boriſthéne entre Czyrcaſſi & Cudak. On la prend communément pour celle que les anciens nommoient *Panticapes.* * Baudrand.

WORSOPUS (Robert évêque Anglois, natif de la ville d'Yorck, étoit de l'ordre des Hermites de ſaint Auguſtin, & docteur en theologie. Il mourut vers l'an 1350. ſous Edouard III. roi d'Angleterre, & laiſſa entr'autres ouvrages; *introitus in Magiſtrum Sententiarum*; *ſcolaſticæ quæſtiones*, *&c.* * Pitſeus, *de illuſtribus Anglorum ſcriptoribus.*

WORSTIUS (Conrard) *cherchez* VORSTIUS.

WORTIMER, roi des Bretons, & fils de *Wortiger*, ſucceda à ce prince dans le tems que Hengiſt, premier roi de Kent, venoit de remporter pluſieurs avantages ſur les Bretons; ce qui l'obligea d'entreprendre de lui faire la guerre pendant vingt années entieres. Il mourut l'an 485. & commanda avant ſa mort qu'on l'enterrât près du port de Stonar, où il avoit défait Hengiſt, afin de tenir les Saxons en bride par la vûe de ſon tombeau. * *Hiſt. d'Angleterre*, *d'Ecoſſe & d'Irlande.*

WORTIN, ville & duché de Moſcovie, eſt ſituée dans la partie ſeptentrionale, & du côté de la petite Tartarie & de la Lithuanie.

WOSTIT ou WOLSTEIN, moine de Wincheſter en Angleterre, vers l'an 1000. & ſous le regne d'Ethelred, compoſa un traité *de tonorum harmonia*, & d'autres ouvrages. * Guillaume de Malmeſburi, *l.* 2. *de geſt. Angl.* Balée. Pitſeus; &c.

WOTTON (Edouard) natif d'Oxford en Angleterre avoit long-tems enſeigné la medecine en ſon pays, où il fit imprimer un livre, *de la difference des animaux.* Il fut en grande reputation parmi les ſçavans de ſon ſiécle, & mourut à Londres l'an 1555. âgé de 63. ans. Poſſevin dit que Wotton, dans ſon traité *de la difference des animaux*, a ramaſſé avec tant de ſoin tous les écrits des anciens ſur cette matiere, & les a conciliés avec tant d'induſtrie, qu'il ſemble que tout ce qui eſt rapporté dans ce livre ſoit l'ouvrage d'un ſeul auteur: outre cela, il a fait diverſes corrections judicieuſes, & d'excellentes remarques. * Le preſident de Thou, *hiſt.* Poſſevin.

WOTTON (Henri) fils de *Thomas* Wotton, chevalier, & d'*Eliſabeth* fille de *Guillaume* Finch, nâquit à Bockton-Hall dans le comté de Kent, en 1568. Il fut reçu à Oxford, dans le nouveau college, d'où il paſſa au college de la reine, où il prit ſes degrés de maître ès arts; dans cette occaſion il fit trois leçons ſur l'œil, qui lui acquirent beaucoup de reputation, & en particulier l'eſtime d'Alberic Gentile profeſſeur en droit. Après avoir quitté Oxford, il voyagea en France, en Allemagne, & en Italie, & employa neuf ans dans ces voyages. De retour en Angleterre, il devint ſecretaire de Robert comte d'Eſſex, & continua dans cet emploi juſqu'à ce que ce comte fût declaré traître. Alors il quitta l'Angleterre, & ſe retira à Florence, où il ſe fit ſi bien connoître du grand duc, que ce prince l'envoya ſecretement en Ecoſſe, avec des lettres, pour avertir le roi Jacques VI. d'une conſpiration, qu'on avoit tramée con-

tre sa vie. Pour passer plus sûrement il prit le nom d'*Octavio Baldi*. S'étant bien acquitté de cette commission, Jacques VI. se ressouvint de ses services, lorsqu'il fut parvenu à la couronne d'Angleterre. Ce prince le fit chevalier, l'envoya trois fois ambassadeur à la republique de Venise, une fois aux états des Provinces-Unies, deux fois au duc de Savoye, deux fois aux princes de la haute Allemagne dans l'assemblée d'Hailbron. Il fut envoyé en la même qualité à l'archiduc Leopold, au duc de Wittemberg, aux villes imperiales de Strasbourg & d'Ulm, & à l'empereur Ferdinand II. En 1623. il fut fait prevôt d'Eaton, où il passa le reste de sa vie, & mourut en 1639. Ses ouvrages sont, *epistola de Gaspаro Scioppio. Epistola ad Marcum Velserum. L'état de la Chretienté, ou decouverte exacte & curieuse de plusieurs secrets & mysteres cachés de ce tems*, en anglois, imprimé à Londres, en 1657. Plusieurs autres de ses ouvrages imprimés ont été recueillis en un volume, sous le titre de *reliquiæ Wottonianæ*. * Walton, *dans la vie d'*Henri Wotton. *Athen. Oxon.*

WOTTON BASSET, bourg d'Angleterre avec marché dans la contrée du comté de Wilt, qu'on appelle *Kings-Bridge*; ainsi nommé pour le distinguer de WOTTON-UNDER-EDGE, dans le comté de Glocester. Ce lieu est la capitale de son canton, à 66. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

WOWER (Jean) d'Hambourg, l'an 1612. a donné un ouvrage très-sçavant, sous le nom de *polymathie*. Il a eu part à la belle édition des œuvres de Ciceron, par Guillelme. On a encore de lui une excellente édition de Petrone. Depuis la mort de Wower, on a publié ses lettres. Il passoit de son tems pour très-habile en grec. Il avoit l'esprit grand & élevé, avec un jugement très-exquis. * Poster. Scaliger. G. Sciop. *de art. crit.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les gramm.* Il ne faut point confondre ce Wower, avec un autre Jean Wower, d'Anvers, mort vers l'an 1635. Le second Scaligerana les a confondus.

W R

WRANGEL, (Charles-Gustave) maréchal, puis general & connétable de Suede, acquit ces dignités par sa valeur & sa conduite, qu'il signala sur mer & sur terre. L'an 1644. ayant le commandement d'une escadre, il brûla les vaisseaux de l'amiral de Danemarck. Il succeda l'an 1647. à Torstenson, dans le commandement general de l'armée, & prit l'année suivante Egger en Bohême, & la ville de Bregens, avec le fort vers le lac de Constance, où il fit un butin extraordinaire. L'an 1648. s'étant joint au maréchal de Turenne, & au comte Konismarck, il défit les Imperiaux & les Bavarois près de Sommerhausen, aux environs d'Augsbourg. L'an 1658. commandant l'armée navale, il défit les Hollandois au passage du Sund, & mourut l'an 1676. étant connétable de Suede. * De Prade, *histoire d'Allemagne*. Loccenius, *histoire de Suede*. Puffendorf, *in hist. Suec. Memoires historiques.*

WREXHAM, bon bourg du pays de Galles en Angleterre. Il est dans le comté de Denbigh, à six lieues de la ville de ce nom vers le levant, & il est considerable par les mines de plomb qui sont dans son territoire. * Mati, *diction.*

WROSHAM (Jean) surnommé *Sixte de Sienne*, religieux du couvent de Sainte-Marie du Mont-Carmel à Londres en Angleterre, fit ses études à Oxford, où il fut docteur & professeur en theologie. On a de lui plusieurs livres, dont les principaux sont; divers commentaires sur l'écriture-sainte; d'autres, *in cantica canticorum*; *in Magistrum Sententiarum*. Il mourut à Calais, le 20. Fevrier de l'an 1407. dans un couvent dont il avoit été prieur. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

WROXCESTER, en latin *Vriconium* ou *Vroconium*, bourg d'Angleterre, dans le comté de Shrop, est situé sur les confins de la principauté de Galles. La ville de Shrewsburi, capitale de ce comté, s'est accrue des ruines de ce bourg, qui étoit autrefois une grande ville. * Baudrand.

WURST, *cherchez* CHRISTIAN URST.

W T

WTING, ville de la Chine. C'est la quatriéme de la province de Junnan & elle a trois villes sous sa protection. * Mati, *Diction.*

W U

WUCZIDERN, en latin *Viminiacium* ou *Viminacium*, ville de la Servie sur le Danube, à 15. milles de Belgrade vers l'orient, appartient aux Turcs. * Baudrand.

WULTEJUS (Juste) de Hesse, auteur de plusieurs traductions, a traduit Elien, de l'histoire diverse; Heraclide, ou celui qui est l'auteur de l'ancienne description des republiques; Polyen des stratagêmes; quelques livres de Dion, & quelques épîtres grecques. Sa latinité est élegante & nette, & il auroit pû passer pour un bon traducteur, s'il n'eût point donné tant de liberté à son style, & s'il se fût attaché davantage à suivre le texte grec qu'il tournoit. Il mourut en 1575. âgé de 56. ans. * Daniel Huet, *de claris interpret.* M. de la Monnoye, sur Baillet, *t.* 3.

WURINGEN, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhin, dépend de l'électeur de Cologne, & est celebre dans l'histoire par la bataille qui s'y donna autrefois, entre ceux de Cologne & le duc de Brabant. * Baudrand.

WURTEMBERG, duché & ville de la Souabe en Allemagne, que les Allemands appellent *Wultembergerlandt*. *Cherchez* WIRTEMBERG. * Baudrand.

WURTZBOURG, ville de la Franconie en Allemagne. *Cherchez* WIRTZBOURG. * Baudrand.

WURZEN, petite ville de la Misnie, dans la haute-Saxe en Allemagne, sur la riviere de Muldaw, à 2. milles de Leipsic, appartenoit autrefois aux comtes de ce nom. Elle est aujourd'hui du domaine de l'évêché de Meissen, & est soûmise à l'électeur de Saxe, comme administrateur de cet évêché. Baudrand.

WUST: c'est une des isles Schitlandiques. Elle est au levant de celle d'Yell. Son circuit est fort petit, mais son terroir est fertile. * Mati, *diction.*

W Y

WYCK, petite ville de l'Ecosse septentrionale. Elle est capitale de la province de Caithnes, & située sur la côte orientale, à cinq lieues de la ville de Dungisbi, & à deux du cap de Nose. * Mati, *diction.*

WYCK, petite ville des Pays-Bas. Elle est dans le duché de Limbourg sur la Meuse, vis-à-vis de Mastricht, à laquelle elle est jointe par un pont de pierre, en sorte qu'elles ne sont qu'une même ville. Wick est bien fortifiée, de même que Mastricht. * Baudrand.

WICK TE DUESTEDE, ou simplement DUERSTEDE, petite ville des Provinces-Unies. Elle est capitale d'une des maréchaussées de la seigneurie d'Utrecht, & située sur le Rhin à l'endroit où le Lech se separe de ce fleuve, à quatre ou cinq lieues au-dessus des villes d'Utrecht & de Viane. Wick a été autrefois une grande ville, défendue par une bonne citadelle. C'est l'ancienne *Batavodurum*, ville des Bataves. * Mati, *diction.*

WYE, riviere d'Angleterre dans la principauté de Galles. Elle a sa source dans la montagne de Plindlimon, sur les frontieres des comtés de Montgomeri & de Cardigan, passe à travers du comté de Radnor, qu'elle separe en partie du comté de Brednock après quoi elle traverse celui d'Hereford. Ensuite elle separe le comté de Montmouth de celui de Glocester, jusqu'à ce qu'elle se décharge dans la Saverne à deux milles de Chepstow. Dans le comté de Radno, elle arrose Rayaor Gowi; dans celui de BRECKNOCK, Hai; dans celui d'Hereford, Hereford & Ross; & dans celui de Montmouth, Montmouth & Chepstow. * *Diction. Angois.*

WYLEN, petite ville de Thurgow en Suisse. Elle est sur la riviere de Thur, environ à trois lieues de la ville de Trawenfeld vers le levant. * Mati, *diction.*

WYSOCKICKOLO, *voyez* VISSOKIKOLO.

WYSOGROD, ville de Pologne, *voyez* VISSOGROD.

WYTEMBOGAERT (Jean) celebre ministre des Remontrans en Hollande, nâquit à Utrecht l'an 1557. & après avoir fait ses premieres études en son pays, il alla à Geneve, où il étudia en theologie sous Theodore de Beze. L'an 1584. il revint à Utrecht, où il fut choisi par le consistoire pour être ministre; ensuite de quoi il fut appellé à la Haye l'an 1590. Il prêcha dans cette ville en françois & en flamand, avec applaudissement, & se fit aimer & estimer des états de Hollande, de Jean Olden Barnevelt, avocat des Etats, & du prince Maurice même, qui le menoit dans son camp pour y prêcher devant lui. On trouve son éloge dans les annales d'*Everard de Reide*, livre 17. qui dit que c'étoit un homme *d'une force d'esprit, & d'une éloquence admirable.* Il étoit consulté sur les affaires les plus importantes; mais ayant été un de ceux qui vouloient qu'on tolerât les Remontrans, du nombre desquels il étoit lui-même, il s'attira l'indignation de ceux qui les opprimerent: de sorte qu'il fut obligé de fuir à Anvers, & de-là en France pour ne pas avoir le même sort que Barnevelt. On confisqua ses biens, & on le bannit l'an 1619. Il retourna en Hollande sur la fin de l'année 1626. après la mort du prince Maurice, qui avoit été cause de son bannissement, & offrit aux Etats Generaux, de se justifier publiquement; mais on ne le voulut pas recevoir dans ses justifications. On lui permit seulement de racheter, selon la coûtume du pays, une maison qui avoit été confisquée sur lui; & depuis ce tems là il vécut en paix en Hollande, faisant la charge de ministre parmi les Remontrans. Il y mourut le 4. Septembre 1644. âgé de 87. ans. Entre les ouvrages qu'il a composés en flamand, les principaux sont; sa propre vie, & son histoire ecclesiastique *in folio*, où il raconte principalement ce qui s'est passé en Hollande, dans les brouilleries du synode de Dordrecht. * Joannes Wytembogaërt. Leven.

VY

VYLACH, bourg de la basse Hongrie, situé sur le Danube, environ à huit lieues d'Essex du côté du midi. Quelques geographes le prennent pour l'ancienne *Ivollum*, petite ville de la basse Pannonie. * Baudrand.

VYON (Antoine) seigneur d'Herouval. Il n'est pas absolument necessaire d'avoir été auteur pour avoir place dans un dictionaire destiné principalement à faire connoître ceux qui ont enrichi le public de leurs ouvrages. Il est juste que ceux qui leur ont aidé dans leurs travaux y trouvent aussi la leur; & par cette raison, il n'y a personne qui en merite une avec plus de justice qu'Antoine Vyon, puisqu'il a employé une bonne partie de sa vie à fournir des materiaux aux sçavans du premier ordre. Il nâquit le 14. de Septembre de l'année 1606. Son pere s'appelloit *Antoine*, comme lui, & sa mere *Claude* Abelli. La famille dont il est issu est ancienne, & a eu six chevaliers, qui se sont distingués dans l'ordre de Malte. Le 9. d'Octobre 1635. il épousa *Marie* Quantin, de laquelle il a eu plusieurs enfans; & entr'autres *Paul-Antoine* Vyon d'Herouval, docteur de Sorbonne, chanoine regulier & bibliothecaire de l'abbaye de saint Victor de Paris, distingué parmi les gens de lettres, mort le 23. Janvier 1719. âgé de 74. ans. Le 13. du même mois, & de la même année 1635. il fut reçu en la charge d'auditeur des comptes, dont il se démit en 1670. en faveur d'un de ses fils. Il mourut le 29. d'Avril 1689. à cinq heures & un quart du matin, en sa 83. année, avec une entiere connoissance. Les religieux Benedictins de la congregation de saint Maur, avec lesquels il avoit toujours entretenu un commerce très-étroit, rendirent à sa memoire un honneur qu'on ne rend qu'à des personnes extraordinaires, lui ayant fait le 14. Mai 1689. dans l'abbaye de S. Germain des Prés, un service auquel assista un grand nombre de gens de lettres.

Dès sa jeunesse il lia amitié avec les plus celebres en toutes sortes de sciences, particulierement avec le pere Sirmond, le pere Petau, l'avocat general Bignon, M. de Saumaise, M. Gassendi, le pere Morin, MM. Dupui, du Cange, M. Cotelier & plusieurs autres. Quoiqu'il n'eût pas penetré aussi avant que chacun d'eux dans les études ausquelles ils s'étoient adonnés, il aimoit les lettres, & brûloit d'un ardent desir de seconder ceux qui les cultivoient avec le plus de succès. Le plus grand secours qu'il leur pouvoit donner, étoit de leur fournir des pieces qui n'avoient point encore été imprimées, mais qui étoient demeurées ensevelies sous la poussiere du thrésor des chartres, des greffes des compagnies, des bibliotheques des colleges & des monasteres, & des cabinets des curieux. Il employa la plus grande partie de sa vie avec un travail incroyable, au prejudice de ses affaires & au peril de sa santé, à rechercher ces precieux monumens de l'antiquité, & les communiqua le plus genereusement du monde à ceux qui s'en pouvoient servir, sans attendre qu'ils les demandassent. Il n'avoit pas si-tôt trouvé une chronique, un testament, un contrat ou un autre titre propre à éclaircir ou un point d'histoire, ou un droit du roi de France, ou une ancienne coûtume, qu'il le mettoit aussitôt entre les mains de ceux qui travailloient sur les matieres ausquelles ces titres avoient du rapport. Ainsi il donna au pere Labbe une infinité de pieces qui ont paru dans sa bibliotheque & dans sa collection des conciles. Il fournit de même au pere dom Luc Dacheri, une grande partie de celles qui composent les treize tomes de son *Spicilegium*. Il y a eu peu d'autres auteurs en son tems qui ayent écrit de l'histoire, qui n'ayent profité de ses soins & de ses recherches, & qui ne lui ayent rendu le témoignage qu'il meritoit. Lorsque M. du Cange fit réimprimer l'histoire de Joinville, & qu'il l'accompagna d'observations, de dissertations historiques, & d'autres pieces, il déclara dans la préface, qu'il tenoit les plus curieuses de M. d'Herouval, sans le secours duquel il n'auroit pû entreprendre ni cet ouvrage-là, ni aucun autre. Cette louange est d'autant plus honorable à M. d'Herouval, que chacun sçait quel est le prix de ce que M. du Cange a fait sur Joinville; quel est le merite de son glossaire & des autres ouvrages ausquels M. d'Herouval avoit contribué. Les autres écrivains qu'il avoit obligés, n'ont pas manqué de lui donner dans leurs livres de semblables marques de reconnoissance. Le dernier de qui il en ait reçu, est le pere du Bois de l'Oratoire, qui à la fin de son histoire de l'eglise de Paris, le loue d'avoir consumé toute sa vie à assister les sçavans, & à faire fleurir les sciences, & de n'avoir point d'autre regret dans l'extrêmité de son âge, que de ne pouvoir plus leur rendre les mêmes services qu'il leur rendoit autrefois. Il passa ses dernieres années dans une grande foiblesse qui lui étoit restée d'une apoplexie. Dans cet état il ne cessoit de s'informer des livres qui paroissoient ou qui étoient prêts à paroître, & de témoigner du déplaisir de ce que ses infirmités le rendoient incapable de faire aux auteurs aucun bon office. * *Journal des sçav. tome XVII. page* 348.

VYPAO, anciennement *Frigidus*, riviere de la Carniole. Elle coule dans le comté de Gorice, baigne Vypao, & quelques autres bourgs, & se décharge dans le Lisonzo, un peu au-dessous de la ville de Gorice. * Baudrand.

VYST & Eust. C'est une des isles Westernes, située au couchant de l'Ecosse. Elle est à deux lieues de celle d'Harrai vers le midi. Sa longueur est environ de treize lieues, & sa largeur de deux. Elle est entrecoupée par plusieurs golfes. Elle a cinq paroisses bien peuplées & quelques châteaux pour la défendre des pyrates. La Trinidad en est le lieu principal. * Baudrand.

VYTENBOGARDE, *voyez* WYTEMBOGAERT.

VYZA, Bilzier, ville de la Turquie en Europe. Elle est dans la Romanie à vingt-huit lieues de Constantinople, vers le couchant. Elle est le siege d'un archevêque & d'un sangiac. * Mati, *diction.*

UZ

UZAL, sixiéme fils de Jectan de la famille de *Sem*. Lui & ses enfans s'établirent dans l'Arabie heureuse, où il y a une ville que les Juifs Arabes nomment encore aujourd'hui *Uzal*, & les Arabes *Tsanaa*.

Samuel

Samuel Bochart, (*Phaleg. liv.* 1. *chap.*21.) croit qu'Uzal est l'ancien nom de cette ville ; or le mot hebreu אוזל ne peut être rendu par les Arabes, que par *Auzal*, d'où les Grecs par le changement d'une lettre ont fait *Auzara*. Pline parle de la myrrhe d'Auzara, *Myrrha Auzaritis*.* *Hist. natur. liv. XII. chap.* 16. J. Le Clerc, *sur la Genes. X.* 27.

UZANGUE', general d'armée de l'empereur de la Chine l'an 1644. fut envoyé contre les Tartares, qui avoient fait quelques courses dans la Chine. Pendant qu'il défendoit les frontieres de l'empire, un capitaine Chinois nommé *Licungs*, se revolta, & surprit la ville de Peking. L'empereur craignant de tomber entre les mains des rebelles, se sauva dans les jardins de son palais, & se pendit à un arbre. Uzangué ayant appris la revolte de Licungs, la prise de Peking & la mort de l'empereur, envoya prier les Tartares de le venir joindre pour marcher ensemble contre les rebelles. Tsumte, roi des Tartares, accepta la proposition d'Uzangué, & le vint trouver avec quatre-vingt mille chevaux, qui furent suivis de plus de deux cens mille hommes. Dès que les Tartares se virent les plus forts, ils obligerent Uzangué & ses troupes, de se faire raser à la maniere des Tartares. Mais l'an 1674. Uzangué ne pouvant souffrir la domination de ces usurpateurs, desquels il avoit accepté le titre de vice-roi de Quangsi, toujours resolu de chercher l'occasion de secouer le joug, laissa enfin croître ses cheveux à la Chinoise, & se déclara contre les Tartares. Il se rendit maître en peu de tems de quatre grandes provinces, du côté de l'occident, & attira à son parti le viceroi de Fokien, dont les terres sont sur les bords de la mer du côté de l'orient. Le vice-roi de Quantung, qui commandoit dans la partie la plus meridionale de la Chine, se joignit à eux l'an 1676. Ces alliés se soûmirent bientôt après à l'empereur Tartare ; ce qui ne fit pas perdre courage à Uzangué, qui se maintint dans la possession de Quangsi & de Huquant. * *Relations de la Chine.*

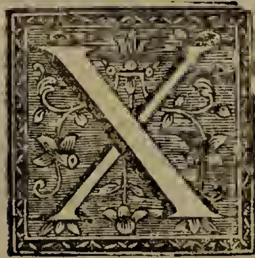
UZERCHE ou USARCHA, *Usarchia*, ou plûtôt *Usurcha*, sur la Vezere, ville de France dans le bas Limosin, avec une abbaye de l'ordre de saint Benoît, est située très avantageusement. La ville dépend de l'abbé, qui en est seigneur. Elle a une sénechaussée royale, dont les appellations se relevent au presidial de Tulle, & au parlement de Bourdeaux.

UZE'S, sur la petite riviere d'Eisent, ville de France dans le bas Languedoc, avec viguerie & évêché suffragant de Narbonne, est l'*Usecia* ou *Castrum Ucetiense* des anciens. Elle a porté titre de baronie, puis de vicomté, & de duché & pairie, érigée par le roi Charles IX. l'an 1572. en faveur d'Antoine de Crussol. L'évêque a le titre de comte, & le roi en est coseigneur, avec lui & avec le duc par indivis. La ville d'Uzés est riche, marchande & est renommée par les manufactures & draps qui s'y travaillent. Elle souffrit étrangement dans le XVI. siecle, pendant les guerres de la religion. Jean de saint Gelais, évêque de cette ville, ayant embrassé le parti des Heretiques, épousa une abbesse, & approuva une partie de ces violences ; mais il abjura ses erreurs avant que de mourir, & fut enterré à saint Maixant, dont il étoit abbé. Nicolas de Grillé évêque d'Uzés, publia des ordonnances synodales l'an 1635. Le chapitre de l'eglise cathedrale est composé d'un prevôt, d'un archidiacre, d'un theologal & de vingt-quatre chanoines : il a été secularisé en 1719. par le pape Clement XI. * Catel, *hist. de Languedoc.* Sammarth. *Gall. Christ.*

UZESTE, est un château en Guienne, dans le Bazadois, entre Bourdeaux & Bazas. On y voit le tombeau du pape Clement V. * Baudrand.



X



CETTE lettre a la force d'une double consonante : aussi les anciens mettoient souvent à sa place *cs* & *gs*, disant *apecs* pour *apex*, & *grecgs* pour *grex*. Quintilien & Ciceron ont remarqué que cette lettre est inutile chez les Latins, & qu'on auroit pû très-facilement s'en passer. Les anciens s'en sont servis pour marquer le nombre de dix ; & pour cette raison V, qui est la moitié de l'X, marque cinq. Nous avons d'anciennes monnoyes nommées *deniers*, parce que cette lettre X. y étoit gravée dessus.* Cicero, *de Orat.* Quintilien. Pline, &c.

XA

XACCA, philosophe Indien, appellé de ce nom par les Japonois, & est nommé par les Indiens *Rama* ; par les Chinois *Xiam* ; & par les peuples du Tonquin, *Chiaga*. L'histoire que l'on fait de sa vie, dit que sa mere étant grosse de lui, crut en songe qu'elle mettoit au monde un élephant blanc par le côté gauche. Cette fable est le motif de la passion extraordinaire qu'ont les rois de Siam, de Tonquin & de la Chine, d'avoir des élephans blancs. Ce Xacca s'étant retiré dans un desert, y inventa la maniere d'adorer les diables ; & au sortir de cette solitude, il trouva quatre-vingt mille disciples, à ce que rapportent les annales de la Chine dont il en choisit dix mille, pour les instruire dans ses détestables maximes. Il ordonna à tous ses disciples de mettre au commencement de tous ses livres ce seul titre, *il l'a dit* : exigeant par-là une soûmission semblable à celle des disciples de Pythagore, qui disoient, en parlant de la doctrine de leur maître, αὐτὸς ἔφα, c'est-à-dire, *lui-même l'a dit*. Le dessein de cet imposteur étoit d'empêcher les disputes, de peur qu'on n'abandonnât ses superstitions si on les examinoit. Les brachmanes disent que Xacca a souffert quatre-vingt mille fois la metempsycose ; & que son ame a passé en autant d'animaux de differentes especes, dont le dernier a été un élephant blanc, & qu'après tous ces changements il a été reçu en la compagnie des dieux, & est devenu pagode. Les Japonois qui reconnoissent ce philosophe pour leur legislateur, & ausquels il a effectivement appris la metempsycose, & la theologie idolatrique des Chinois lui ont donné rang parmi les dieux du premier ordre. Il y a même une secte de Bonzes, qui portent le nom de Soquexas, dans laquelle Xacca est regardé comme le premier dieu de l'empire. Leur nom vient d'un livre de Xacca, appellé *Soquequium*, qui a parmi les Japonois la même autorité, & sert aux mêmes usages que les livres saints parmi nous. * Les PP. Crasset, Solier, de Charlevoix, *histoire du Japon*. Bartoli, *Asia*.

XACCA, anciennemet *Therma*, *Therma Selinuntia*, *Aqua Laboda*, ville de la vallée de Mazara en Sicile. Elle est défendue par une citadelle à l'antique, & située sur la côte meridionale de l'isle, à sept lieues de la ville de Mazara vers le levant. * Baudrand.

XACO, nom du chef des Bonzes du Japon. Il a au-dessous de lui des *Tundes*, qui répondent assez à nos évêques : ils sont superieurs des communautés de Bonzes, & sont les prêtres. Le Xaco est comme le souverain pontife, & son nom vient apparemment de Xacca, dont il tient la place. * Le pere de Charlevoix, *histoire du Japon*.

XAGUA, golfe sur la côte meridionale de l'isle de Cuba, l'une des Antilles dans l'Amerique, est nommée par les François *le grand Port*, parce qu'il est un des plus beaux & des plus commodes de l'Amerique. Son entrée est comme un canal, dont la longueur est de la portée du

canon, & la largeur d'une portée de pistolet. Elle est bordée des deux côtés de rochers, qui sont aussi égaux entr'eux que des murailles bâties exprès, ce qui fait une espece de quai. Il y a assez de profondeur pour y faire entrer les plus grands navires. Au-dedans de ce canal, il y a une grande baye, environnée de terre haute. Cette baye contient plus de six lieues de circuit, & enferme au milieu une petite isle, où les navires peuvent prendre de l'eau, qui est la meilleure du monde. Aux environs de ce port, les Espagnols ont des parcs où ils nourrissent une grande quantité de porcs, & ils nomment ces lieux, *Coraux*. Le coral contient trois ou quatre parcs fermés de palissades, dans lesquels il y a plusieurs sortes d'arbres, qui rapportent successivement de la graine & du fruit toute l'année : de sorte que les porcs n'en sortent point pour chercher leur nourriture. Il y a des Espagnols à qui ces coraux valent plus de cinq à six mille écus par an, sans faire grande dépense. * Oëxmelin, *hist des Indes Occidentales.*

XAINTES & XAINTONGE, *cherchez* SAINTES & SAINTONGE.

XAIRES TOPA-INCA, dernier des Incas, roi du Perou en Amerique, se soûmit à Philippe II. roi d'Espagne l'an 1557. *Voyez* INCAS. * *Relat. du Perou.*

XALAPPA, petite ville de l'audience de Mexique en Amerique. Elle est dans la province de Tlascala, environ à vingt lieues de la Vera-Crux vers le couchant. Cette ville a un évêché érigé l'an 1634. Quoique cet évêché ne soit que la troisiéme partie de celui de Los Angeles dont il a été démembré, il ne laisse pas d'avoir dix mille ducats de revenu. * Thomas Gage, *dans ses voyages.*

XALISCO, *voyez* GALICE (Nouvelle)

XALON, riviere d'Espagne. Elle naît dans la Castille nouvelle, où elle baigne Medina-Celi, & entrant dans le royaume d'Aragon, elle passe à Ariza, à Calatajud, à Riela, à Placencia, & elle se décharge dans l'Ebre, audessus de Saragosse. Son cours est du sud-ouest au nord-est. * Baudrand.

XAMO, desert de la grande Tartarie. Witsen dans sa carte, assure qu'il porte maintenant le nom de *Gobée*; & il le place au couchant de la riviere d'Homk, & de la muraille de la Chine, & il y met les villes de Shirogalgoë, d'Uquechin & de Silren, qui appartiennent aux Chinois. Au reste ce geographe separe le desert de Lop de celui de Xamo, avec lequel les cartes ordinaires le confondent. *Voyez* LOP.

XAMSI, province de la Chine vers le septentrion, entre le Pekeli & le Xensi, a pour ville capitale Vaiven. Ses autres villes principales sont, Tingianh, Teïtung, Lugan, & Fuencheu qui en ont quatre-vingt-douze autres sous elles. On assure que dans cette province il y a des puits de feu, dont on se sert pour faire cuire les viandes en cette maniere. On ferme tellement l'entrée du puits, qu'il n'y reste qu'une ouverture pour mettre le pot où le chaudron : ainsi la chaleur étant ramassée, & acquerant par-là plus de force, cuit les viandes en très-peu de tems. Ces puits ne sont autres choses que de certains canaux qui viennent des entrailles de la terre, où il y a des feux soûterrains. On en voit de semblables dans l'Italie & dans la Sicile ; mais on ne s'en sert pas pour le même usage. Dans toute l'étendue de la province de Xamsi, on tire du charbon de terre, à peu près comme dans le pays de Juliers en Allemagne. Après que les Chinois l'ont tiré, ils le brisent & l'arrosent d'eau pour le paîtrir, afin d'en faire une masse, qui est un peu difficile à prendre feu, mais qui étant allumée, le conserve long-tems. * Kircher, *de la Chine.* Martin Martini, *Atlas Sin.*

XANCOINS, SANCOINS, ancien bourg de France, appellé anciennement *Tencensium.* Il est dans le Bourbonnois, sur la petite riviere d'Argent, à six lieues de Nevers du côté du couchant meridional. * Baudrand.

XANTE, fleuve de la petite Phrygie, *cherchez* SCAMANDRE.

XANTE ou SIBRI, riviere de la Natolie. Elle a sa source dans le Mont Taurus, baigne Xante & Patera, où elle se décharge dans la mer Mediterranée. * Baudrand.

XANTE, SANTO & SIBRI, petite ville anciennement épiscopale, suffragante de Myre. Elle est dans le Menteseli en Natolie sur le Xante, à trois lieues de son embouchure, & de la ville de Patera. On dit que Brutus, un des assassins de César, ayant forcé Xante après un long siege, tous ses habitans se retirerent dans leurs maisons, y mirent le feu, & se brûlerent avec leurs femmes, leurs enfans, & leurs biens, courage feroce, comme celui des Numantins & des Saguntins. * Baudrand.

XANTHE' ou XANTHO, nymphe marine, fille de l'Ocean & de Thetis. * Hesiode, *Theogon.* Virgil. *liv.* 4. *Georgic.*

XANTHIENS, peuples d'Asie, étant assiegés par Harpagus, lieutenant du roi Cyrus, & reduits à l'extrêmité, enfermerent leurs femmes, leurs esclaves & leurs meubles dans une citadelle, y mirent le feu, puis se jetterent à corps perdu dans l'armée ennemie, où ils furent tous défaits. * Herodote, *l.* 1.

XANTHIPPE, *Xanthippa*, femme du philosophe *Socrate*, étoit extrêmement fâcheuse. Socrate interrogé par Alcibiade, comment il pouvoit se resoudre à vivre avec elle; *Par la même raison*, dit-il, *que ceux qui veulent apprendre à bien manier un cheval, montent les plus fougueux, & se rendent capables par-là de monter toutes sortes de chevaux : ainsi en souffrant de Xanthippe, j'acquiers assez de patience pour souffrir de la part de toute autre personne.* * Diogene *Laërce*, *l.* 11. §. 57.

XANTHIPPE, general Lacedemonien, fut envoyé l'an 255. avant Jesus-Christ, par ceux de son pays, au secours des Carthaginois contre les Romains, lesquels sous la conduite d'Attilius Regulus, avoient déja battu Amilcar & les deux Asdrubals. Ce brave capitaine arrêta la prosperité des Romains, & les défit en plusieurs rencontres; & malgré la resistance de Regulus, il remit la republique de Carthage sur l'offensive. Les Carthaginois le renvoyerent, après lui avoir donné de grands témoignages de reconnoissance; mais par une étrange ingratitude, ils ordonnerent aux gens qu'ils avoient chargés de le conduire en son pays, de lui faire faire naufrage, afin qu'il perît dans les eaux. Cette trahison acheva de décrier les Carthaginois, dont la mauvaise foi avoit déja passé en proverbe. * Appien *de bello Libyc.*

XANTUNG, province de l'empire de la Chine, l'une des plus fertiles & des plus considerables du pays, a pour villes Cinan, Jencheu, Tuchang, Cingeheu, Tengcheu, & Laicheu, qui sont capitales de 98. autres, selon Martini, *Atl. Sinic.*

XANTHUS, de Lydie, fils de *Candaule*, vivoit du tems de Darius, fils d'Hystapes. C'est un historien Grec, cité par divers auteurs, & qui avoit écrit une histoire de Lydie en quatre livres, & quelques autres ouvrages. Il y a eu un philosophe de ce nom, dont Esope fut esclave. Athenée remarque que quelques critiques soûtenoient que cette histoire n'étoit point de Xanthus, mais qu'elle avoit été supposée par Denys Scyto-Brachion, c'est-à-dire, *le Cordonnier*, qui vivoit peu avant Ciceron : Denys d'*Halicarnaße* n'avoit aucune connoissance de cette opinion. On attribue encore à Xanthus un ouvrage sur les Mages, cité par Diogene *Laërce*, & par saint Clement d'*Alexandrie*. Il avoit aussi écrit, suivant le témoignage de Laërce, une vie d'Empedocle. * Denys d'*Halicarnaße*, *l.* 1. *antiq. Rom.* Solin. *c.* 43. Strabon, *l.* 12. *&c.* Herodot. *l.* 5. Diogen *Laërt. in proœm.* Athen. *l.* 10. *&* 13. Suidas. Hesichius. Vossius, *de hist. Græc.*

XAOA, *cherchez* XOA.

XAOCHEU, ville de la Chine. Elle est la seconde de la province de Quantung, & a cinq autres villes sous sa jurisdiction. Elle est au confluent de deux rivieres, à 27. lieues de la ville de Quancheu, vers le nord. * Mati, *diction.*

XAOHING, ville de la Chine, sur le fleuve Ché, dans la province de Chekiangt, est l'une des plus belles du pays, & est bâtie sur l'eau comme Venise.

XAOWA, ville de la Chine, dans la province de Fokien, sur le Zuyun, est capitale de trois autres.

XARAYES (le lac des) c'est un fort grand lac, que l'on place dans l'Amerique meridionale, entre les provinces de Chaco & de Paraguai. La riviere de Paraguai en sort, & il prend son nom des peuples Xarayes,

qu'on met le long de son bord septentrional. *Baudrand.

XATIVA, SATIVA, petite ville avec un château fort. Elle est dans le royaume de Valence en Espagne, à huit lieues de la ville de Valence, vers le midi sur une colline, dont le Xucar lave le pied; elle est très-bien bâtie, & arrosée d'un nombre prodigieux de bonnes fontaines. La campagne des environs est très-fertile; & outre le bled, le vin, & les fruits exquis, on y recueille du lin d'une finesse extraordinaire. Elle fut demolie & brûlée en 1707. à l'exception des églises & de 150. maisons dont les proprietaires avoient été maltraités par les rebelles, & on y éleva une pyramide sur laquelle on grava en latin & en espagnol ces mots. *Il y avoit autrefois ici une fameuse ville nommée Xativa qui en 1707. fut rasée en punition de ce qu'elle fut rebelle & traître à son roi & à sa patrie*; mais peu de tems après en reconnoissance de la naissance de Louis prince des Asturies, le roi Philippe V. permit aux Valenciens de rebâtir cette ville à leurs dépens, en faveur de ceux d'entre les habitans de cette ville, qui avoient tout perdu en signalant leur fidelité à leur prince, & en changea le nom en celui de *Ciudad de S. Philippe*, *c'est-à-dire la ville de S. Philippe*. * Mati, *diction.*

XAVIER, *cherchez* FRANCOIS XAVIER.

XAUXA, fleuve de l'Amerique meridionale dans le Perou, sort du lac de Chincacocha, reçoit les rivieres de Perchos, de Timaque, Abançai, Apurima & Inçai; & après avoir passé dans les provinces de Maina, Mananes, Pachamores, se décharge dans la grande riviere des Amazones.

X E

XECIEN ville de la Chine. C'est la cinquiéme de la province de Queicheu, & n'a que trois forteresses sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

XENAGORAS, historien Grec, avoit écrit une chronique, & d'autres ouvrages allegués par les anciens: on assure que son traité des isles est conservé dans la bibliotheque du Vatican. * Denys d'*Halicarnasse*, *l.* 1. *antiq. Rom.* Macrobe, *l.* 5. *Saturn. c.* 19. & les autres dans Vossius, *l.* 3. *de histor. Græc.*

XENARQUE, *Xenarchus*, philosophe Peripateticien, natif de Seleucie, ville de Cilicie, dans l'Asie Mineure, fut precepteur de Strabon. Il enseigna publiquement à Alexandrie, & fut aimé de l'empereur Auguste. Un peu avant sa mort il perdit la vûe. * Strabon, *l.* 14. Un autre XENARQUE, poëte comique, est allegué par Aristote, par Athenée & par Suidas.

XENETE, homme très-riche chez les Locriens, ayant donné sa fille Doride en mariage à Denys *le Tyran*, entreprit, à l'instigation de son gendre de se faire tyran de Locres. Le peuple ayant découvert son dessein, le fit punir, & le chassa, avec tous les grands de la ville. * Aristot. *l.* 5. *Politic. c.* 7.

XENIADE, de Corinthe, voulant acheter Diogene *le Cynique*, exposé en vente parmi d'autres esclaves, lui demanda ce qu'il sçavoit faire, ce philosophe lui repondit, *qu'il sçavoit commander aux personnes libres*. Cette reponse obligea Xeniade d'acheter Diogene, qu'il mit aussi-tôt en liberté. En lui donnant la conduite de ses enfans: *Recevez*, dit-il, *ces enfans pour leur commander.* * Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 18.

XENIL, riviere d'Espagne. Elle naît dans le royaume de Grenade, où elle baigne Grenade, Santa-Fé, Loja; & entrant dans l'Andalousie qu'elle arrose du sud-est au nord-ouest, elle passe à Ecija, & se decharge peu après dans le Guadalquivir. * Baudrand.

XENION, a écrit une histoire de Candie, & une autre d'Italie: il est cité par Etienne *de Byzance*, & par Macrobe, *l.* 1. *Saturnal. c.* 9.

XENITA ou XENAIAS, Persan, évêque de Hierapolis, suivit l'heresie des Iconoclastes, & fut sacré par Pierre *le Foulon*, évêque heretique d'Antioche, quoiqu'il fût esclave de naissance, & qu'il ne fût pas baptisé. * Nicephorus Callistus, *l.* 16.

XENOCLIDE, poëte Grec, celebré par Demosthene, vivoit sous la CV. olympiade, vers l'an 360. avant Jesus Christ.

XENOCRATE, *Xenocrates*, de Chalcedoine philosophe, fils d'*Agathenor*, & disciple de Platon, étoit celebre par sa probité, par sa prudence & par sa chasteté. Il paroissoit avoir l'esprit lent: ce qui faisoit dire à Platon, qu'*Aristote avoit besoin de bride, & Xenocrates d'éperon.* Ce philosophe enseigna dans l'académie d'Athenes, & succeda à Speusippe, successeur de Platon, l'an 339. avant Jesus-Christ. Les Atheniens l'envoyerent en ambassade vers Philippe roi de Macedoine, & long-tems après vers Antipater. Il fut si fort estimé d'Alexandre *le Grand*, que ce prince lui fit present de trente talens d'or. Mais Xenocrate lui renvoya ce present, & lui fit dire que l'argent étoit necessaire aux rois, & non pas aux philosophes. Après avoir traité ses ambassadeurs, sans leur donner d'autre repas que son ordinaire: *Vous voyez bien*, dit-il, *que je n'ai pas besoin de ce que vous me presentez, & que je me contente de peu.* Il disoit, qu'*on s'étoit souvent repenti d'avoir parlé, mais jamais de s'être tû.* Un écolier le voulut venir entendre, sans avoir appris les mathematiques: Xenocrate le renvoya, parce qu'il n'avoit pas, dit-il, *la clef de la philosophie.* Il avoit écrit six livres de la nature; six de la philosophie; un des richesses, &c. On dit que s'étant heurté de nuit à un vaisseau de cuivre, il mourut à l'âge de 82. ans, l'an 314. avant Jesus-Christ. Il y a encore un philosophe de ce même nom, dont il est fait mention dans Suidas; un XENOCRATE Chaceldonien, disciple de Platon, qu'il accompagna en Sicile, auteur des vies de quelques hommes illustres. Un XENOCRATE, d'Ephese que Pline cite quelquefois de maniere à faire entendre qu'il avoit travaillé à l'histoire naturelle, & qu'il vivoit sous Neron, & un XENOCRATE d'Aphrodise, qui avoit écrit l'histoire des animaux, tous philosophes; sans parler d'un XENOCRATE, habile peintre & sculpteur, qui avoit été disciple d'Euthycrates, lequel avoit pris lui-même les leçons de Lysippe. Ce Xenocrate composa un traité de la peinture. * Plin. Diogene *Laërce.* Vossius, *de hist. Græc.*

XENOPHANE, de Colophon, philosophe, celebre vers la LX. olympiade, l'an 540. avant Jesus-Christ, ayant été chassé de son pays, alla demeurer à Zancle, que depuis on appella Messine, & à Catane en Sicile, & y composa un grand nombre de vers, entr'autres, deux mille sur la fondation de Colophon, & quantité d'autres sur des sujets de philosophie. Il admettoit quatre élemens, & une infinité de mondes, croyoit que la lune étoit un pays habité, & avoit plusieurs autres principes impies, que l'on peut voir dans Bayle. * Diogene *Laërce.* Bayle, *diction. crit.*

XENOPHANE, poëte de Lesbos, composa des vers iambiques. * Diogene *Laërce*, *l.* 9. *vitæ philosoph.* Sextus, &c.

XENOPHILE, un des capitaines d'Alexandre *le Grand*, que ce prince fit gouverneur de la Susiane. * Quinte-Curce, *l.* 5. *c.* 2.

XENOPHILE, *Xenophilus*, musicien, & philosophe Pythagoricien, est renommé pour avoir vêcu 105. ans, en parfaite santé & en grande reputation. * Pline, *l.* 7. *c.* 52. & Val. Maxime, *l.* 8. *c.* 1.

XENOPHON, capitaine, philosophe & historien, né à Athenes & fils de *Gryllus*, s'attacha à Socrate, & fut un des plus illustres disciples de ce philosophe. Depuis ayant pris le parti des armes, il entra à la tête des troupes, dans la ville de Bysance; & empêcha par son éloquence, qu'elle ne fût pillée, sous la XCV. olympiade, & l'an 400. avant Jesus-Christ. Il alla trouver le jeune Cyrus, & l'accompagna avec dix mille Grecs dans l'expedition que fit ce prince en Perse contre son frere Artaxerxés. Cyrus ayant été vaincu & tué, il fut le chef de la fameuse retraite de ces dix mille Grecs dont il a écrit l'histoire. Quand il les eut ramenés & mis entre les mains des Lacedemoniens, il suivit Agesilaüs en Asie, & se trouva avec lui à la bataille de Chorsonée, d'où il se retira à Scillonte, qui appartenoit aux Lacedemoniens; parce qu'il avoit été banni d'Athenes, à la sollicitation d'Artaxerxes. Il s'appliqua pour lors à l'étude de la philosophie, composant divers traités de morale & d'histoire, & se divertissant dans l'entretien de ses amis, & à la chasse. Mais lorsque l'empire des Lacedemoniens fut abbattu par Epaminondas, il se retira à Corinthe, après la prise de Scillonte, & y mourut âgé de 90. ans, sous la

CV. olympiade, & vers l'an 360. avant Jesus Christ. Un jour dans le tems qu'il sacrifioit, on lui apporta la nouvelle de la mort de son fils; alors il ôta le chapeau de fleurs qu'il avoit sur la tête; mais il le remit après avoir appris qu'il étoit mort en homme de cœur. Ce fut ce genereux fils qui tua Epaminondas à la bataille de Mantinée. Xenophon eut presque tout l'honneur de la memorable retraite des dix mille Grecs qui étoient allés donner du secours à Cyrus *le jeune*, & nous en a laissé une histoire très-exacte. Depuis il publia celle de Thucydide & la continua, ayant été le premier des philosophes qui ait entrepris cette sorte de travail. Il a aussi écrit de l'institution de Cyrus l'*Aîné*, qui, selon Ciceron, n'est pas tant une histoire veritable, qu'un ouvrage moral, pour décrire l'éducation d'un prince. Ces productions ont fait meriter à son auteur, le surnom d'*abeilles Grecques*, & de *Muse Athenienne*, qu'on lui a donné, pour exprimer la beauté de son langage, & la douceur de son style. Quant au livre des équivoques, imprimé dans le XVI. siecle, sous le nom de Xenophon; c'est le fruit d'une imposture à laquelle Annius de Viterbe s'est laissé surprendre, & c'est de lui que nous tenons ce mauvais ouvrage, ainsi que le faux Berose, & quelques autres, composés avant son tems. Au reste, Xenophon ne vécut pas toûjours d'intelligence avec Platon. Diogene *Laërce* nous apprend qu'il y eut entr'eux une jalousie d'esprit, & une émulation de gens de lettres. Les meilleures éditions des œuvres de Xenophon, sont celles de Francfort en 1674. & d'Oxford en 5. tomes *in* 8°. en 1703. * Diogene, *Laërce*, *l.* 2. *vita philos.* Vossius, *de hist. Græc.* La Mothe le Vayer, *jug. des hist. &c.* Diogene *Laërce* parle de six autres auteurs de ce nom; Suidas en fait aussi mention; & nous pouvons en ajouter un de Lampsaque, qui avoit écrit une geographie, selon Pline, *l.* 4. *c.* 13. *l.* 6. *c.* 31. & Solin, *c.* 22. & 50.

XENOPHON, medecin de l'empereur Claude, se disoit sorti de la famille d'Esculape; il fit exempter l'isle de Coos de toute imposition. L'on crut à Rome qu'il avoit empoisonné son maître, en mettant ses doigts dans sa bouche pour l'aider à vomir, & lui glissant dans la gorge une pillule empoisonnée. * Tacit. *l.* 12. *annal.*

XENOXUA ou ZENORVA, petite ville de Grece dans la Macedoine. Elle est à quatorze lieues de l'Ocrida vers le couchant. On la prend pour l'ancienne *Heraclea Lyncestidis*, qui étoit une ville épiscopale. * Baudrand, *diction. geograph.*

XENSI, province de la Chine, a pour ville capitale Sigan. Les autres sont, Fungciang, Hancchung, Pinlgleang & Gungchang, Liniao, Kingianh, & Sengand, avec cent huit autres villes moins considerables, & dix-neuf forteresses. * Martin Martini, *Atl. Sinic.*

XEQUEAYDAR, roi de Perse, & pere d'*Ismaël* Sophi, étoit natif d'Ardeville, dans la province de Chirvan, ou Servan, proche de la mer de Tabristan. Cette ville est le lieu ordinaire de la sepulture des rois de Perse, & des princes du sang royal. La principale mosquée renferme le tombeau de Cha-Sephi, travaillé en bois de marqueterie, & environné de chandeliers d'or & d'argent, avec les lumieres qui l'éclairent aux jours solemnels. * Deslandes, *beauté de la Perse.*

XERA ou XEREA, ville près des colonnes d'Hercule, à present *Xerés de la Frontera* en Espagne. * Etienne *de Byzance.* On a aussi donné ce nom à une ville de la province de Guatimala, en Amerique.

XEREZ, petite ville de l'Amerique septentrionale. Elle est dans la province de Guatimala, à trente lieues de Leon de Nicaragua vers le couchant. Mati, *diction.*

XEREZ DE LOS CAVALEROS ou DE BADAJOS, ville de l'Estremadure d'Espagne, sur la riviere d'Ardita, à six lieues de Badajos vers le midi. C'est la patrie de Vasques Nunne de Balboa, qui entreprit le premier de faire voile dans la mer du Sud l'an 1513. Elle appartenoit autrefois aux Templiers, d'où lui vient son nom *de los Cavalleros*: après la suppression de leur ordre le roi Alfonse XII. réunit Xerés à la couronne, & Charles V. l'honora du titre de cité. * Baudrand.

XEREZ DE GUADIANA, bourg d'Espagne, situé dans l'Andalousie, près de l'Algarve, sur la Guadiane, environ à huit lieues de son embouchure. * Baudrand.

XERIPHE, *cherchez* ZEDAMET.

XEROPHAGIES, jours de jeûne dans les premiers siecles de l'église, ausquels on ne mangeoit que du pain avec du sel, & on ne buvoit que de l'eau. Ce nom vient des mots grecs ξηρὸς *sec*, & φάγω *manger*; comme que diroit *jeûnes où l'on ne mange que des choses seches*. Ensuite on y ajoûta des legumes & des herbes, ou quelques fruits. Ces grands jeûnes se faisoient les six jours de la semaine-sainte, par devotion, & non point par obligation. L'eglise condamna les Montanistes, qui de leur autorité privée vouloient obliger tout le monde à observer, non seulement la Xerophagie pendant la semaine-sainte; mais encore d'autres qu'ils avoient établies, aussi-bien que plusieurs Carêmes. Les Esséens, dont parle Philon, observoient des Xerophagies en certains jours: car cet auteur dit qu'alors ils n'ajoûtoient au pain & à l'eau que du sel & de l'hyssope. Les athletes, parmi les Payens, ne mangeoient que des choses seches; mais cette espece de jeûnes n'étoit qu'un regime de vivre, pour conserver leur santé & leurs forces. * Saint Epiphane, *in exposit. fidei.* Eusebe, *hist.* *l.* 2. Tertullian. *advers. Psychicos.*

XERXE'S ou BALEUS, roi d'Assyrie, fut le sixiéme après Belus, & est nommé dans le catalogue d'Eusebe. *Voyez* ASSYRIE.

XERXE'S I. de ce nom, roi de Perse, n'étoit que second fils de Darius, & fut neanmoins preferé à Artabazane son aîné, parce qu'il étoit né d'Atossa, depuis que son pere avoit été roi; & que l'autre étoit venu au monde dans le tems que Darius n'étoit encore qu'un homme particulier. Xerxés succeda à son pere l'an du monde 3550. & 485. avant Jesus-Christ. Il commença son regne par reduire l'Egypte en sa puissance, & y laissa pour gouverneur, son frere Achemene. Depuis, il resolut de faire la guerre aux Grecs, & vint dans l'Asie mineure avec une armée, que Ctesias fait monter à huit cens mille hommes & à mille voiles, & qu'Herodote assure avoir été composée de dix-sept cens mille hommes, & de douze cens sept voiles. Il jetta un pont sur le détroit de l'Hellespont, fit percer l'isthme du mont Athos. Mais lorsqu'il fut arrivé au detroit des Thermopyles, Leonidas roi de Sparte avec trois cens Lacedemoniens, défendit courageusement ce passage, où, après avoir défait un grand nombre des ennemis, ils perirent accablés par la multitude. En même tems les Atheniens gagnerent la bataille navale de Salamine. Cette perte fut suivie de divers naufrages des Perses, ce qui étonna si fort Xerxés, qu'il se retira en son pays, laissant dans la Grece, Mardonius avec le reste de l'armée. Artaban, natif d'Hyrcanie le tua l'an du monde 3562. & 473. avant Jesus-Christ. * Herodote, *l.* 7. & 8. Diodore *de Sicile.* Justin. Plutarque, &c. Artaxerxés lui succeda.

XERXE'S II. roi de Perse, fils d'Artaxerxés *Longue main*, lui succeda l'an du monde 3610. & 425. avant Jesus-Christ. Un an après il fut assassiné par son frere Secundien ou Soglien, qui s'empara du thrône. * Diodor. *Sicul. ad olympiad.* LXXXVIII. Ctesias.

X I.

XICCORICIUS POLETONUS ou SICCO POLENTO, celebre par son sçavoir dans le XV. siecle, exerça des charges honorables à Padoue, qui étoit le lieu de sa naissance. Il composa des argumens sur les oraisons de Ciceron; un volume des illustres écrivains Latins; & d'autres traités. * Bernardin Scardeoni, *l.* 2. *de reb. Patav.* Vossius, *de hist. Lat. &c.*

XICOCO, isle du Japon, dit aussi CHICOKO, ou quatre royaumes, parce qu'il y en a autant; sçavoir, Ava, Ivo, Sanuqui & Tosa; mais il n'y a point de villes considerables. Elle est à l'orient de la grande isle ou presque isle de Niphon.

XIIHOAM-TI, ou XIUS, empereur de la Chine, regnoit vers l'an 246. avant la naissance de Jesus-Christ. Après avoir conquis toute la Chine, dont il ne possedoit auparavant qu'une partie, il porta ses armes victorieuses contre les Tartares: & pour empêcher leurs irruptions, il fit bâtir cette fameuse muraille, qui separe la Chine de la Tartarie, la vingt-deuxiéme année de son regne, qui étoit l'an 115. avant la naissance de Jesus-Christ. On dit que cette muraille a trois cens lieues, d'Alle-

magne de longueur, à commencer du fond du golfe de Nanquin, autrement appellé *Golfe du Gang*, jufqu'au fleuve Hoang, ou fleuve Jaune, dans la partie occidentale de la province de Xenfi, fans aucune interruption, fi ce n'eft du côté du feptentrion, proche de la ville de Sivin, dans la province de Peking, où il y a des montagnes inacceffibles, qui tiennent lieu de muraille. Elle n'eft pas tout-à-fait droite; mais elle eft conduite par plufieurs détours, fuivant la differente fituation des lieux qu'elle renferme. Ce rempart eft haut de trente coudées, & large de douze, & en quelques endroits de quinze. Sa hauteur eft égale par-tout, fur le panchant des montagnes, & fur le fommet, auffi bien que dans les plaines. Elle eft fortifiée de plufieurs tours, également diftantes l'une de l'autre. Il y a auffi des portes pour fortir & pour entrer, felon les occafions qui s'en prefentent proche defquelles on a bâti des forterefles pour la defenfe des portes, & pour les logemens des foldats qui les gardent. On y voit beaucoup d'arcs ou voûtes, qui font ouvertes dans la muraille pour le paffage des rivieres. Les Chinois appellent ce boulevard *Vandi Chingi*, c'eft-à-dire, *muraille de dix mille ftades*; marquant, par cette expreffion, fa longueur prodigieufe. Ce bâtiment fut achevé en cinq ans: ce qui n'eft pas difficile à croire, puifque l'empereur Xiihoam-Ti ordonna que de dix hommes de fon royaume, il y en auroit un qui feroit choifi pour y travailler, & qu'employant ainfi la dixiéme partie des hommes de ce vafte empire, un fi grand nombre d'ouvriers étoit fuffifant pour achever en peu de tems la conftruction de cette muraille. Les Chinois ont encore écrit que l'on enfonça dans le golfe de Gang plufieurs navires chargés de fer, pour foutenir les fondemens de la muraille, que l'on a bâtie dix ftades avant dans cette mer.* Kircher, *de la Chine.*

XILI, bourg de la Zaconie en Morée. Il eft à quatre lieues de Caftel Rampano, vers le levant, fur le cap de Xili, qui regarde l'ifle de Cerigo, & qui étoit appellée anciennement, *Promontorium Cynætorium* & *Onugnatos.* * Baudrand.

XILOCA, XILOA, riviere du royaume d'Aragon en Efpagne. Elle baigne Duroca, & fe décharge dans le Xalon, à Calatajud.* Mati, *dict.*

XILOCASTRO, bourg du duché de Clarence en Morée. On le prend pour l'ancienne ville de l'Achaïe, nommée *Aegira.* * Baudrand.

XIMA, ville & royaume de même nom. Elle eft dans la partie meridionale du quartier de Jetfengo, dans l'ifle de Xiphon.* Mati, *dict.*

XIMENEZ (Roderic) de Navarre, archevêque de Tolede en Efpagne, dans le XIII. fiecle, vint étudier à Paris; & étant retourné en Efpagne, il fut nommé archevêque de Tolede vers l'an 1243. Il écrivit l'hiftoire d'Efpagne en IX. livres, que nous avons dans le recueil des hiftoriens de ce royaume, avec des remarques du pere André Schot. Cet ouvrage finit l'an 1281. de l'ére d'Efpagne, qui tombe en la 26. du regne de Ferdinand roi de Caftille. Ximenés vint l'an 1247. à Lyon, pour defendre devant le pape Innocent IX. qui y avoit celebré un concile general, les droits & les privileges de fon églife, contre l'archevêque de Compoftelle, qui prétendoit la primatie, parce que fon églife conferve le corps de faint Jacques, apôtre des Efpagnes; mais elle fut adjugée à l'archevêque de Tolede. Il mourut fur le Rhône en s'en retournant, & fut porté dans le monaftere de Horta, entre la Caftille & l'Aragon, où l'on voit fon épitaphe. * Vafée, *in chronic. Hifpan. c.* 2. *&* 4. André Schot, *in not. Ximenés.* Sponde, *A. C.* 1245. *n.* 33. Voffius, *de hift. Lat. l.* 1. *c.* 57. *&c.* M. Du Pin, *bibl. des aut. eccleſ. du XIII. fiecle.*

XIMENEZ (François) cardinal, & archevêque de Tolede, né l'an 1437. d'*Alfonfe* de Cifneros Ximenez, procureur en la jurifdiction de Torrelaguna, dans la vieille Caftille, étudia à Alcala & à Salamanque; puis allant à Rome, il fut volé, & ne raporta de cette ville qu'une bulle pour la premiere prebende. L'archevêque de Tolede la lui refufa, & le retint en prifon dans la tour d'Uceda, où un prêtre, qui étoit prifonnier depuis long-tems, lui predit qu'il feroit un jour archevêque de Tolede. Il ajoûta pour appuyer fa prophetie, qu'il ne feroit pas le premier qui auroit paffé de la prifon d'Uceda au thrône de l'eglife de Tolede, qu'il fe fouvenoit d'avoir vû dans la même prifon, où ils étoient alors tous deux, Jean Verevella frere d'Alvare de Luna, grand connétable de Caftille, qui parvint enfuite à la dignité qu'il lui predifoit. On lui donna enfuite un canonicat dans la cathedrale de Siguença, où le cardinal Gonçales Mendoza, qui en étoit prélat, le fit fon grand vicaire. Mais Ximenés n'étant pas fatisfait de fa fortune, entra chez les Cordeliers de Tolede, & après avoir fait fes vœux, fe voyant accablé de vieilleffe, fe retira dans une folitude, nommée *Caftanel.* A fon retour à Tolede, la reine Elifabeth de Caftille, le choifit pour fon confeffeur, & le nomma à l'archevêché de Tolede, dont elle le fit pourvoir à fon infçu. Enfuite, Jules II. lui donna le chapeau de cardinal l'an 1507. & le roi Ferdinand, l'adminiftration des affaires d'état. Ce cardinal voulut fignaler le commencement de fon miniftere par le foulagement du peuple, & procura la décharge du fubfide nommé *Acavale*, qu'on avoit continué à caufe de la guerre de Grenade. L'an 1498. il avoit fondé le beau college d'Alcala, & lui avoit affigné un ample revenu, avec une bibliotheque très-fomptueufe. Il prêcha les Mahometans, qui étoient encore à Grenade, avec tant de zele & tant d'efficace, qu'il en convertit près de 3000. en un jour, avec un prince du fang des rois de Grenade. Il baptifa cette grande multitude, dans une place fpacieufe, où elle étoit affemblée, en les arrofant tous enfemble de l'eau baptifmale; puis ayant fait apporter tous les livres de l'alcoran dans la place publique de Grenade, il y fit mettre le feu: ce jour fut depuis folemnifé comme une fête en Efpagne. Dans la guerre que Ferdinand entreprit en Afrique contre les Maures, ce cardinal offrit de payer à fes frais l'armée l'efpace de fix mois, moyennant la reftitution de fes deniers, ou le domaine des conquêtes, au profit de fon archevêché. A ces conditions il prit d'abord la forterefle de Mafalcavir, puis entra victorieux dans la ville d'Oran, dont les clefs furent portées par fon ordre en fon college d'Alcala, comme les enfeignes glorieufes de ce grand exploit. Il marchoit armé à la tête des troupes, précedé d'un religieux d'une taille extraordinaire, qui portoit une triple croix, & étoit fuivi de quelques autres, ceints d'une épée fur leurs robes. A fon retour, Ferdinand alla à fa rencontre jufqu'à quatre lieues de Seville, & mit pied à terre pour l'embraffer. Une autre fois ce prince étant malade, fe fit porter en litiere hors de fa capitale, pour le recevoir, comme l'ange tutelaire de fes états. Ce cardinal prévoyant une fterilité extraordinaire, fit faire des greniers publics à Tolede, à Alcala, & à Torrelaguna, & les fit remplir de bled à fes depens; ce qui gagna tellement l'affection de tout le monde, que pour conferver la memoire de ce bienfait, on en fit graver l'eloge fur une table de marbre dans la falle du fenat de Tolede, & dans la place publique, où l'on renouvella long-tems le fouvenir de cette belle action, par une harangue que l'on y prononçoit tous les ans à la louange de ce bienfaicteur. Il orna auffi le bourg de Torrelaguna d'un monaftere bâti fomptueufement, & fit conduire pour la commodité de ce lieu une fontaine d'eau vive, au travers des montagnes & des rochers: ce qui lui coûta près d'un million d'or. Ferdinand lui laiffa en mourant le gouvernement de l'état, l'an 1512. à caufe de l'abfence de Charles fon petit-fils, qui étoit en Flandres. Ce prince étant de retour, fut proclamé roi d'Efpagne, quoique fa mere fût encore vivante, par un decret auquel une partie des grands du royaume ne voulurent point confentir; ce qui excita quelques troubles. Mais Ximenez dompta les rebelles, & rangea tous les feditieux à fon obéïffance. Enfuite il reforma les officiers du confeil fuprême, & ceux de la cour, & ordonna une fevere adminiftration de la juftice contre les oppreffions des grands. Après avoir fait congedier les deux favoris du prince Ferdinand, frere du roi Charles, qui lui étoient fufpects, quelques officiers de ce prince demanderent infolemment au cardinal, où étoit le pouvoir qu'il avoit d'en ufer ainfi. Il leur fit voir quelques troupes de gens de guerre qui compofoient fa garde ordinaire, & leur dit que le pouvoir qu'il avoit de faire executer les volontés du roi, confi-

ſtoit en la force de ces gens-là; puis prenant le cordon de ſon ordre de ſaint François, & le remuant avec la main, il ajoûta: *Ceci me ſuffit pour mettre à la raiſon des ſujets ſuperbes*. Au même tems il fit tirer quelques coups de canon, & une ſalve de mouſquetades, concluant par ces mots, *hæc eſt ultima ratio regis*, ce qui ferma la bouche à ces temeraires. Il s'appliqua auſſi aux affaires de l'egliſe; car il travailla à reformer les mœurs, à faire changer de vie à quelques eccleſiaſtiques vicieux, & à établir une union entre les Franciſcains conventuels, & ceux de l'obſervance. Ce cardinal procura à ſes dépens, l'édition de la bible d'Alcala, en langues latine, grecque, hebraïque & chaldaïque; & ayant fait acheter, pour mettre cet ouvrage dans ſa plus grande perfection, les plus anciens mrnuſcrits qui ſe purent trouver, il les fit examiner par des perſonnes doctes, & verſées dans les langues. Sept exemplaires en hebreu lui coûterent quatre mille écus; des manuſcrits latins & grecs, anciens de huit cens ans, monterent à des ſommes très-conſiderables; & l'on travailla environ quinze ans à ce grand ouvrage, qui commença à être publié l'an 1520. Enfin, Ximenez, après avoir gouverné pendant vingt-deux ans l'Eſpagne, ſous les rois Ferdinand, Iſabelle, Jeanne, Philippe & Charles, fut empoiſonné, en liſant une lettre qui venoit de Flandres, puis par un breuvage: ce qui le fit mourir le 9. Novembre de l'an 1517 âgé de 80. ans. Son tombeau eſt au college de ſaint Ildefonſe d'Alcala, qu'il avoit fait bâtir. Entre les belles fondations qu'il fit, on admire deux vaſtes & magnifiques monaſteres de filles, qu'il fit bâtir à Alcala, & qu'il pourvut de meubles, & generalement de tout ce qui y étoit neceſſaire. Il leur aſſigna de gros revenus, leur donnant en même tems de quoi ſubſiſter une année entiere ſans y toucher, afin qu'ayant épargné les rentes d'une année, les religieuſes fuſſent en état de ſe mieux acquitter des charges ordinaires de leur fondation, & de fournir aux extraordinaires qui pourroient arriver. Le premier, étoit deſtiné pour des filles pauvres, dans leſquelles on verroit des marques extraordinaires de vocation à la vie religieuſe. Il étoit expreſſément défendu, non-ſeulement de rien exiger pour leur entrée dans la maiſon, mais même de rien recevoir quand il ſeroit offert volontairement. Il donna à ces filles la regle de ſaint François, mais adoucie par des conſtitutions particulieres, & pour protecteur ſaint Jean *le Penitent*. Il deſtina le ſecond monaſtere, qui étoit tout proche du premier, à l'éducation d'un grand nombre de pauvres filles de qualité. La regle de ſaint François y étoit ſuivie comme dans le premier; mais d'autant plus adoucie, que les filles qui y entroient, avoient une liberté toute entiere, ou de ſe faire religieuſes, ou de retourner dans le monde. Quatre reglemens faits par ce cardinal, & qu'il voulut être inviolables, firent la diſtinction particuliere de cet établiſſement. Le premier, que les penſionnaires y ſeroient reçûes & élevées gratuitement, ſans qu'il fût permis d'exiger ni de recevoir aucune penſion. Le ſecond, qu'elles y ſeroient inſtruites de tout ce qui étoit alors en uſage parmi les filles de qualité, qu'on deſtinoit pour vivre dans le monde & dans l'état du mariage, afin que ſi elles prenoient ce parti, elles ſe trouvaſſent toutes formées pour cet état; ou que ſi elles ſe faiſoient religieuſes, elles en fuſſent plus propres à former les filles dont l'éducation leur ſeroit confiée. Par le troiſiéme, les places vacantes des profeſſes ne pouvoient être remplies que des penſionnaires, dont la vocation fût libre & exemte de toutes conſiderations humaines, avec défenſe de recevoir ni preſens ni argent pour la reception des novices & des profeſſes. Le quatrieme reglement portoit, que le revenu de la premiere année qu'on auroit eu ſoin d'épargner, & qui donnoit moyen de faire tous les ans une pareille épargne, après les charges acquittées, ſeroit employé à doter tous les ans un nombre de filles, qui auroient été élevées dans ce monaſtere, & qui n'auroient pas d'ailleurs de quoi être pourvûes. Il nomma cette maiſon le *monaſtere d'Iſabelle*, en memoire de la reine ſa bienfaictrice, & lui laiſſa encore de grands biens par ſon teſtament. Le roi Philippe II. y fonda encore cinquante places pour autant de filles des premieres familles de toute l'Eſpagne. * Mariana, *hiſt. l.* 26. *c.* 7. *& ſeq.* *A. C.* 1497. *num.* 7. *&c.* Bulla Leonis X. *bibl. Compl. tom.* I. M. Fléchier, évêque de Nîmes, *hiſtoire du cardinal Ximenez*. Marſolier, *hiſt. de Ximenez*.

XIMENEZ ARIAS (Jacques) religieux de l'ordre de S. Dominique, né vers l'an 1490. à Alcantara dans l'Eſtremadure Eſpagnole, fit ſa profeſſion religieuſe le 5. Août 1507. à Salamanque, & vivoit encore en 1578. où il donna une ſeconde edition de ſon *lexicon eccleſiaſticum latino-hiſpanicum*, qui a été reimprimé pluſieurs fois depuis. Il avoit publié en 1551. un diſcours eſpagnol ſur la Magdelaine, avec un commentaire ſur le pſeaume 50. & en 1567. *Enchiridion ô Manual de doctrina Chriſtiana*. * Echard. *ſcript. ord. FF. Præd. t.* 2.

XIMENEZ (Pierre) profeſſeur en theologie à Salamanque, puis doyen de l'egliſe de Tolede, & enſuite évêque de Badajos, fut élevé par Ferdinand roi d'Eſpagne, & la reine Iſabelle à l'évêché de Coria. Il mit au jour pluſieurs livres; entr'autres, *Confutatorium errorum contra claves eccleſiæ, &c.* * *Bibl. Hiſp.*

XIMENEZ (Jerôme) Eſpagnol, medecin de Saragoſſe, natif d'Epila, village du comté d'Aranda, en Aragon, a fait un livre intitulé: *Inſtitutiones medicæ*. * *Bib. Hiſp.*

XIMENEZ PATON (Barthelemi de) Eſpagnol, vivant au commencement du XVII. ſiecle, a fait un livre de l'ortographe latine & eſpagnole, qui eſt fort bon. * Nicolas Antonio, *bibl. ſcript. Hiſp.* Baillet, *jugemens des ſçavans ſur les gramm. Eſpag.*

XIMENEZ (Diego ou Jacques) de Aillon, natif d'Arcos de la Frontera en Andalouſie, poëte Eſpagnol, Caſtillan, floriſſoit vers l'an 1580. Il a fait un poëme heroïque en langue vulgaire, ſur les expeditions de *l'invincible cavalier le cid rui dias de bivar* ou *vibar*, imprimé à Alcala de Hennarez, *in* 4°. l'an 1579. dedié au duc d'Albe, ſous qui il avoit porté les armes aux Pays-Bas. On peut dire que cet ouvrage eſt un fort mauvais modele du poëme épique. Ximenez a fait encore un volume de ſonnets, imprimé l'an 1569. *in* 8°. * René Rapin, *reflexions ſur la poetique, II. part. reflex.* Baillet, *jugemens des ſçavans ſur les poetes modernes*.

XIMO, iſle du Japon, & l'une des trois principales parties du pays, eſt nommée auſſi SAICOK, c'eſt à dire *neuf royaumes*; parce qu'il y en a eu autant, qui ſont Figen, Bunga, Chicuien, Fingo, Fiunga, Bungen, Satcuma, Voſumi & Uto. Les principales villes ſont, Arima, Bungo, Nangaſachi, Satcuma, &c. Nangaſachi eſt ſur la côte occidentale de l'iſle de Ximo, & en eſt la capitale. Ses jardinages, & les agreables campagnes qui ſont ſur les avenues, contribuent à y attirer beaucoup d'habitans: de ſorte qu'elle eſt la mieux peuplée du Japon; & les autres peuples de ces iſles y ſont reçus avec une douceur qu'on ne trouve pas ailleurs, pourvû qu'ils ne ſoient point Catholiques. Au commencement du XVII. ſiecle, cette iſle étoit preſque toute Chrétienne, & elle devint alors le theâtre le plus ſanglant de la perſecution. Ses neuf royaumes étoient déja détruits. Tayco-Sama l'ayant réunie à la couronne imperiale dès l'an 1587. * *Hiſt. du Japon*.

XIMOLA, ville capitale du royaume de même nom. Elle eſt dans l'iſle de Xiphon, ſur la côte orientale du quartier d'Ochio. * Mati, *Dict.*

XIMOTCUQUE, XIMONOCUQUE, ville de l'Ochio, contrée de l'iſle de Xiphon. Elle eſt capitale d'un royaume, qui porte ſon nom, & ſituée au milieu des terres, entre la ville de Fitachi & celle de Mulaxi. * Mati, *dict.*

XINANO ou XIMANO, ville capitale d'un royaume de même nom. Elle eſt dans l'iſle de Xiphon, dans la partie ſeptentrionale du quartier de Quanto, vers les confins de celui de Jetſegen. * Mati, *dict.*

XINCHEU, ville de la Chine. C'eſt la douziéme de la province d'Huquang, & elle a cinq autres villes ſous ſa juriſdiction. * Baudrand.

XIPHILIN (Jean) patriarche de Conſtantinople, celebre dans le XI. ſiecle, par ſa ſcience & par ſa probité, étoit de Trébizonde, & avoit été élevé dans un monaſtere. On le trouva digne d'être mis ſur le ſiege de l'égliſe de Conſtantinople après Conſtantin, mort au commencement de l'an 1064. Xiphilin jouit de cette digni-

té jusqu'au 2. Août de l'an 1075. Il eut un neveu nommé Xiphilin comme lui, qui composa l'abregé de l'histoire de Dion Cassius. Baronius qui avoit attribué cet abregé au patriarche, n'avoit pas pris garde à ce qu'il dit de lui-même dans la vie d'Auguste. * Clycas, *part. IV. annal.* André Schot, *prolegom. in Phot. bibl.* Vossius, *de hist. Græc. lib* 2. Baronius, *in annal.*

XIXONA, petite ville ou bourg d'Espagne. Ce lieu est dans le royaume de Valence, à cinq lieues de la ville d'Alicante, vers le nord. * Baudrand.

XO

XOA ou XAOA royaume d'Afrique en Ethiopie, vers le Zanguebar. Le roi des Abyssins en possede une partie, & l'autre lui a été enlevée par les Galas, ou Inbangalas, qui sont des peuples très-puissans de ce pays.* Hieronymus Lupus, *descript. Æthiop. super.*

XOGON-SAMA. Il y a eu trois empereurs du Japon dans le XVII. siecle, qui ont porté ce nom. Le I. étoit fils de Geïazo roi de Quanto, plus connu sous le nom de Daysu Sama, & commença à regner en 1617. C'étoit un très-mediocre prince, mal élevé, d'un naturel feroce, & qui persecuta vivement les Chrétiens. Il abdiqua l'empire en 1622. & mit sur le thrône imperial son fils, lui fit prendre son nom, & prit lui-même celui de Cubo Sama. Ce second Xogon-Sama n'est distingué de son pere dans l'histoire, que pour avoir rendu la persecution contre les Fideles, plus vive encore qu'elle n'avoit été; & pour avoir tellement assujetti tous les rois particuliers, que depuis ce tems-là ils ne sont plus que des phantômes de rois, & les plus soûmis des courtisans de l'empereur, qui les change & les degrade, comme il le juge à propos. Il mourut en 1631. & eut pour successeur son fils, qui se fit nommer To-Xogon Sama, comme pour faire connoître qu'il se croioit autant superieur à ses predecesseurs, qu'ils étoient eux mêmes élevés au-dessus de leurs sujets. Ce prince, qui fut lépreux les 20. dernieres années de sa vie, a été le Neron de l'eglise du Japon, qu'il a, pour ainsi dire, noyée dans le sang d'une multitude innombrable de martyrs. C'est lui qui a inventé cet effroyable supplice de la fosse, où l'on souffre toutes les douleurs imaginables, & dans lequel neanmoins on ne meurt que d'épuisement. Il mourut sans enfans vers l'an 1650. n'ayant jamais voulu se marier, parce qu'il ne croyoit pas qu'il y eût au monde une femme qui fût digne d'être son épouse; mais en recompense il s'étoit abandonné aux débauches les plus excessives. Il étoit dans sa 51. année. * Bartoli, *Asia.* Le P. de Charlevoix, *histoire du Japon.*

XUCAR, grande riviere d'Espagne, qui a sa source dans la Castille nouvelle. Elle y baigne Cuença, & entrant dans le royaume de Valence, elle reçoit le Cabriel, & va se décharger dans le golfe de Valence, au bourg de Cullera. * Baudrand.

XUICHEU, ville de la Chine. Elle est la dixiéme de la province de Xiangsi, & n'a que deux autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *diction.*

XUNCKING, ville de la Chine. Elle est près de la riviere de Kian dans le Suchuen. Elle y tient le troisiéme rang, elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Baudrand.

XUNNING, ville de la Chine. Elle est grande & située vers les montagnes, dans la province de Junnan. * Baudrand, *dict. geog.*

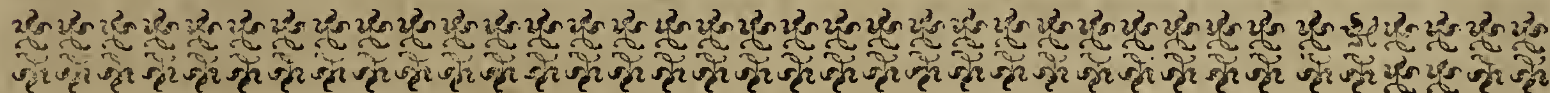
XUNTE, ville de la Chine. Elle est la cinquiéme de la province de Peking, & elle a huit autres villes sous sa jurisdiction. * Mati, *dict.*

XUNTIEN, ville de la Chine, capitale de la province de Peking. * Martin Martini, *Atlas Sinic.*

XUTHUS, fils d'Hellen, & petit-fils de Deucalion, vint de la Pthiotide à Athenes, sous le regne de Pandion, épousa Creuse, fille de ce roi, & adopta le fils qu'elle avoit d'Apollon, nommé *Ion*, d'où les Grecs croyent que sont venus les Ioniens. * Herodote.

XYLANDER (Guillaume) Allemand, né à Augsbourg, d'un pere fort pauvre, fut entretenu dans les académies par les magistrats de Strasbourg, & passa toute sa vie dans une grande pauvreté; cependant il étoit digne d'une fortune plus heureuse: car il excelloit dans la connoissance de la langue grecque, de la latine, & de l'hebraïque. D'ailleurs, il étoit poëte, musicien, historien, philosophe & mathematicien; & a donné au public un grand nombre de doctes écrits. Si l'on y remarque quelques fautes, on doit les excuser, par rapport à sa pauvreté; car comme le mauvais état de ses affaires l'obligeoit de vendre aux imprimeurs ses ouvrages, & qu'il n'étoit payé qu'à proportion des feuilles qu'il leur mettoit entre les mains, il tâchoit de faire beaucoup de travail, & n'employoit pas à la composition de ses livres tout le tems qui étoit necessaire pour leur donner une entiere perfection. Au reste, par l'intemperance, que le president de Thou dit avoir abregé des jours de Xylander, il ne faut pas entendre un excès dans le boire & dans le manger; mais un trop grand attachement à l'étude, qui lui causa la maladie, dont il mourut à Heidelberg l'an 1576. âgé de 44. ans, suivant Melchior Adam. Voici les titres de ses principaux ouvrages; *geometricæ & astronomicæ varia; dialecticæ institutiones aphoristicæ logices & mathematicarum; annotationes in Sleidanum de quatuor imperiis; Plutarchi opera cum annotationibus; Strabonis geographia, & Dionis Cassii historia cum annotationibus, &c.* Il a aussi traduit en Allemand les six premiers livres d'Euclide, &c. * Thuan, *hist.* Melchior Adam.

XYLOPHORIE, fête des Juifs, dans laquelle chacun portoit du bois au temple, pour l'entretien du feu sacré, qui devoit brûler continuellement. Elle se celebroit au mois de Septembre, à la fin de la fête des tabernacles. Ce mot de *xylophorie*, vient du mot grec ξύλον *bois*, & de φέρω, *je porte.* * Josephe, *guerre des Juifs, liv.* 2. *chap.* 31.



Y



LETTRE empruntée des Grecs, n'a de veritable usage, que pour les mots qui sont tirés du grec. Plusieurs mêmes la retranchent tout-à-fait. Palamede a inventé la lettre Y que les grues forment en volant. On la nomma aussi la lettre de Pythagore, non qu'elle ait été inventée par ce philosophe, mais parce qu'il mettoit deux fins de toutes choses, la vertu & la volupté exprimées par les deux pointes de l'Y. L'Y se change souvent en U, qui se prononçoit autrefois *ou*, au lieu que l'ancienne prononciation de l'Y, est celle que les François donnent à l'U. *Cherchez* PALAMEDE.* Ciceron, *l. de orat.* La Mothe le Vayer, *pref. sur les promen.*

Y, ou HETY: c'est ainsi qu'on nomme en Hollande, un bras du Zuider-zée, qui sert de port à la ville d'Amsterdam, & qui s'étend entre la Hollande meridionale & septentrionale, jusqu'à Beverwik, de l'orient à l'occident.

YA

YACOBDAL, maison royale, située à une demi lieue ou environ de Stokolm en Suede, est sans difficulté une des plus belles du royaume. Les rois de Suede s'y vont souvent promener dans les grandes chaleurs de l'été,

à cause de ses belles allées, fontaines, cascades, &autres ornemens qui rendent ce lieu charmant. * *Echauguede* ou *description de Suede.*

YAMARITO, royaume de l'isle de Niphon. Il est dans le quartier de Jetsengo, & on y remarque la petite ville de Yamarito, qui lui donne le nom, & celle de Meaco, autrefois capitale du Japon. * Mati, *dictionaire.*

YANCHEU, ville de la Chine. Elle est sur la riviere de Kiang, dans la province de Nanking, à dix-sept lieues de la ville de Nanking, vers le levant. Yancheu grande ville & fort marchande, est la septiéme de sa province, & elle a neuf autres villes sous sa jurisdiction. * Baudrand, *dict. geog.*

YANOUF, petite ville de Pologne dans le palatinat de Russie, à trois ou quatre lieues de Leopol. Elle est située dans un enfoncement au bord d'un étang, de près d'une lieue de circuit. Elle est défendue d'un rempart de terre, couvert d'un parapet de planches. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

YARE, YERE, anciennement *Garrienus*, riviere d'Angleterre. Elle baigne Norwich, capitale du comté de Nortfolck, & se décharge dans la mer d'Allemagne, à Yarmouth. * Baudrand, *dict. geog.*

YARLEI, bourg d'Angleterre avec marché dans les marais du comté d'Huntington, à 72. milles anglois de Londres.* *Diction. Anglois.*

YARMOUTH, ville & port d'Angleterre, dans la partie orientale du comté de Nortfolck, sur les limites de celui de Suffolck. Elle tire son nom de la riviere d'Yare, à l'embouchure de laquelle elle est situé. C'est le meilleur port du comté de Nortfolk, & la clef de cette côte, fournissant d'ailleurs un passage commode pour la Hollande. C'est aussi une bonne retraite pour les flottes de New-Castle, quand elles sont obligées de relâcher par les vents contraires. On pêche beaucoup de hareng dans la mer voisine au mois de Septembre, ce qui y mene beaucoup de peuple, & qui augmente les richesses de cette ville toutes les années. C'étoit une ville des Romains. Ce fut là que débarqua Cordicus premier roi des Saxons Orientaux, vers l'an 507. & ne trouvant pas à s'y établir, il se remit en mer & fonda le royaume des Saxons Occidentaux. Du tems d'Edouard *le Confesseur* elle avoit 70. bourgeois. Vers l'an 1340. les habitans l'environnerent de murailles. Henri II. leur donna leur premiere charte. En 1652. il y eut une dispute entre les Hollandois & les marchands de Londres au sujet du negoce du hareng. Sur ces entrefaites ceux d'Yarmouth commencerent à envoyer des vaisseaux à Ligourne en Italie, & étendirent peu à peu leur negoce de toutes parts, en sorte qu'elle devint la ville la plus marchande de tout l'est d'Angleterre : mais elle souffrit des deux dernieres guerres avec la Hollande. En 1684. Charles II. lui donna un maire, Elle n'a qu'une eglise, mais elle est grande & a été bâtie par Herbert premier évêque de Norwick, sous le regne de Guillaume *le Roux*. En 1673. Charles II. créa Guillaume Paston vicomte d'Yarmouth, dont le fils a joui depuis de ce titre. Cette ville envoye deux députés au parlement. Il y a une autre YARMOUTH sur la côte nort-west de l'isle de Wight, bien bâtie de pierre de taille, fortifiée d'un château, & de divers ouvrages. C'est le premier lieu considerable de cette isle après Newport. * *Dict. Anglois.*

YARUM, petit bourg d'Angleterre dans le comté d'Yorck, sur la riviere de Tees, sur laquelle il y a un pont. Il est à 176. milles anglois de Londres. * *Diction. Anglois.*

YAVOROUF, ville de Pologne dans le palatinat de Russie, à sept lieues de Leopol. Elle est devenue considerable, depuis que le roi Jean Sobieski la choisit pour en faire le lieu de son sejour le plus ordinaire. Elle a une starostie de vingt mille livres de rente, que la republique de Pologne donna à ce prince, & à ses descendans, comme un bien hereditaire, jusqu'à la troisiéme generation. Ce fut ce qui determina ce monarque à embellir ce lieu avec un soin particulier. La ville, de même que la plûpart des autres villes de Pologne, est enfermée d'un rempart de terre assez haut, couvert d'un parapet de planches, sans fossé & sans dehors. Tout cela néanmoins est admirable contre les Tartares. Outre cette défense du corps de la place, il y a un étang d'une lieue de tour, qui en couvre presque la moitié. Il est un des plus beaux & des plus poissonneux de Russie. Au milieu de cet étang passe la petite riviere de Vichinka, qui en lave le fond, & rend le poisson merveilleux. Le château n'est que de bois; mais grand & assez commode, avec deux cours separées par un rempart de gazon, bastionné & défendu par un fossé plein d'eau. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

YE

YELL, ou ZELL : c'est une des isles de Shetland, qui dépendent du royaume de Norvégue, & qui sont situées dans l'Ocean Septentrional. Elle a 18. lieues de long, & trois de large, & elle est assez bien peuplée.* Baudrand.

YENCHEU, ville de la Chine. Elle est grande, belle, bien peuplée, & située dans la province de Xantung, près de celle de Nanking. Yencheu tient le troisiéme rang dans sa province, & elle a dix-sept autres villes sous sa jurisdiction. * Baudrand.

YENDO, *voyez* JENDO.

YERACH-AGEMI, HIERAK AGEMI, AIRAK ATZEN, ERAK ATZEN, province du royaume de Perse en Asie. Elle est bornée au couchant par l'Erzerom, province de Turquie; elle a au nord l'Adirbeitzan, ou, comme prononcent & écrivent quelques-uns, l'Aderbejan, le Kilan, & le Tabarestan; au levant le Chorasan, & une partie du Kherman; & au sud le Fars & le Chusistan. Cette province n'a aucune riviere considerable. Elle ne laisse pas d'être une des plus importantes de la Perse pour l'étendue, pour la temperature de l'air, pour la fertilité de la terre, & pour le nombre des villes. Les principales sont Ispahan, capitale de la Perse, Yest, Kascan, Kom, Rhei, Casbin, Soltanie, Hamadam, Kulpajan, &c. * Baudrand.

YERACH ARABI, ou, CALDAR, dont on ne dit qu'un mot à l'article CHALDE'E, est une province de la Turquie en Asie. Elle est presque renfermée entre l'Euphrate & le Tigre, s'étendant depuis le Diarbeck propre, ou la Mesopotamie, jusqu'au golfe de Perse, entre l'Arabie deserte, qui est au couchant & partie au midi, & le Chusistan, ou la Susinie, dont le Tigre la separe vers le levant. Ce pays est divisé en deux Beglerbeglics, qui portent les noms de Bagdet & de Balsora leurs capitales, outre lesquelles on y remarque Wassiti, Kufa, Medain, & Quorna. L'Yerach Arabi répond à peu près à l'ancienne Chaldée, ou Babylonie le plus celebre pays du monde. Il y en a qui croyent que ce fut dans ce pays, que Dieu créa le premier homme, & qu'il plaça le paradis terrestre. Ce fut dans ce pays, qu'étoit la campagne de Sennaar où les hommes, après le déluge, bâtirent la tour de Babel. Ce fut dans ce pays que Nemrod bâtit Babylone, la premiere ville du monde & le chef de la premiere monarchie: enfin, ce fut la patrie du patriarche Abraham. Ses principales villes furent Babylone, Ur ou Urchoa, Ctesiphon, Barsita, Seleucie, Teredon, dont il ne reste plus que la derniere, qui porte aujourd'hui le nom de *Balsora*. * Baudrand.

YESD, ou JESSED, ville de Perse. Elle est dans l'Yerach-Agemi, environ à 40. lieues d'Ispahan, vers le levant. Cette ville est celebre par les tapis qu'on y fait, qui passent pour les plus beaux du monde. Il y a encore dans ses environs des Idolâtres qui adorent le feu, comme les anciens Perses. Au reste, quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Hecatompolis*, capitale de la Parthie, laquelle d'autres placent à Ispahan, qui est maintenant capitale de Perse. * Baudrand.

YEURE LE CHATEL bourg de France dans le Gatinois. Il est sur la petite riviere de Rinalde, à une lieue de Pluviers, vers l'orient. On voit encore à mille pas de ce bourg vers le midi, *Yeure la Ville*, qui n'est qu'un petit village. * Baudrand.

YGUALADA, bon bourg d'Espagne dans la Catalogne. Il est sur la Noya, à douze lieues de Barcelone, vers le nord-ouest. On prend ce bourg pour l'ancienne *Anabis*, ou, pour l'ancienne *Ergavia*, deux petite

petites villes des Lacetans. * Baudrand, *diction.*

YLA, ILA, anciennement *Epidium*, *voyez* ILA.

YLST, bourg des Provinces-Unies. Il est dans le Westergoë, en Frise, à demi-lieue de la ville de Sneeck, du côté du midi. * Mati, *diction. geogr.*

Y O

YOCHEU, ville de la Chine. Elle est dans la province d'Huquang, sur le lac de Tutinga, à l'endroit où le fleuve de Kiang sort de ce lac. Cette ville est grande, belle, bien peuplée, & elle a douze autres villes sous sa jurisdiction.

YON (S.) prêtre & martyr, à ce qu'on croit, dans le pays d'Hurepoix, & disciple de saint Denys, premier évêque de Paris. Ses actes portent qu'après avoir prêché la foi de Jesus Christ avec beaucoup de succès à Chartres & aux environs, il fut arrêté par ordre de Julien, qualifié prefet du pretoire, & fut condamné à avoir la tête tranchée; mais les actes de sa vie sont seulement du IX. siecle, & écrits d'une maniere fabuleuse. Ainsi tout ce que l'on peut assurer, c'est qu'il étoit disciple de saint Denys, évêque de Paris, & qu'il fut martyrisé vers l'an 275. Sa fête est marquée dans les martyrologes au 5. d'Août. * *Actes de son martyre.* Baillet, *vies des Saints.*

YONNE, petite riviere de France dans le Gatinois. Elle se décharge dans la Juine, après avoir baigné la ville d'Estampes: de là vient qu'on l'appelle quelquefois la riviere d'Estampes. * Baudrand.

YONNE, riviere de France. Elle naît aux confins du Nivernois, & de la Bourgogne, baigne Château-Chinon, & Clameci dans le premier; Auxerre dans la derniere, où elle commence à porter bateaux dès Mailli-la-Ville, Joigni & Sens dans la Champagne, elle se joint à la Seine un peu au-dessous de Montereau-Faut-Yonne. * Baudrand.

YORCK, la NOUVELLE YORCK, autrefois le nouveau Pays-Bas, province du Canada dans l'Amerique septentrionale. Elle est bornée au nord par la nouvelle Angleterre; au couchant par les pays des Iroquois & par la Virginie; la mer du Nord la baigne des autres côtés. Les Hollandois étoient les maîtres de ce pays dont la partie septentrionale portoit le nom de *nouveau Pays-Bas*, & la meridionale celui *Nouvelle Suede*. Les Anglois le conquirent l'an 1666. & ils l'appellent la *Nouvelle-Yorck*. Il est baigné par les rivieres de Nord & de Sud, & ses lieux principaux sont, la nouvelle-Yorck, ou la nouvelle Amsterdam, nouvel Elsembourg, Christiana & Gottebourg. * Mati, *dict.*

YORCK, la NOUVELLE YORCK: c'est une contrée de l'Estotilande, dans l'Amerique septentrionale. Elle est vers la baye de Buton, Les Anglois l'on découverte & lui ont donné le nom; mais ils n'y ont établi aucune colonie. * Mati, *dict.*

YORCK, la NOUVELLE-YORCK: autrefois la nouvelle Amsterdam & Manhatan, ville du Canada dans l'Amerique septentrionale. Elle est défendue par une bonne citadelle, & a un fort bon port. Sa situation est dans une petite isle, formée par la riviere du Nord à son embouchure, vis-à-vis de l'isle nommée *Lang-Eyland*, c'est-à-dire *l'isle longue*. Les Hollandois qui en sont les fondateurs, lui donnerent le nom de *nouvelle Amsterdam*; mais les Anglois, qui s'en rendirent maîtres l'an 1666. lui font porter celui de *nouvelle Yorck*. * Mati, *diction.*

YORCK, une des principales villes d'Angleterre, *cherchez* IORCK.

YOUGHALL, petite ville d'Irlande. Elle est dans le comté de Corke en Momonie, à l'embouchure de la riviere de Balak Water, où elle a un grand port à sept ou huit lieues de la ville de Corke, vers le levant. * Mati, *diction.*

YSABEAU DE BAVIERE, *cherchez* ELIZABETH.

YSENGHIEN, famille, *voyez* GAND.

YSTELLA (Louis) religieux de l'ordre de S. Dominique, natif de Valence en Espagne, remplit la premiere chaire de l'écriture dans cette ville pendant vingt ans depuis l'an 1580. & alla ensuite à Rome, où il fut vicaire general en 1602. pendant l'absence du general, & une seconde fois en 1605. jusqu'en 1608. où il fut fait maître du sacré palais. Dès son arrivée à Rome, il fit imprimer ses commentaires sur la Genese & sur l'Exode qui parurent en 1601. *in fol.* & dont il y eut une seconde édition en 1609. Ses occupations ne lui permirent pas de retoucher ce qu'il avoit écrit sur le reste de l'écriture. Il mourut à Rome le 5. Septembre de l'an 1614. * Echard, *script. ord. FF. Præd. t. 2.*

Y V

YVAIN, prince de Galles, étoit fils d'*Aimoin*, qu'Edouard fit mourir, après lui avoir ôté la principauté de Galles, dont il étoit le veritable heritier. Yvain se voyant desherité par la mort de son pere, & n'étant point en état de se faire rendre le pays de Galles, se retira en France. Il se mit au service du roi, qui lui donna les premieres charges de son armée, & l'envoya en plusieurs occasions sur mer & sur terre, où il acquit beaucoup de réputation. Voila ce que plusieurs auteurs disent: mais il est sur que ce fut Edouard I. du nom, roi d'Angleterre qui soumit le pays de Galles, après avoir défait Leolin, prince de Galles, & David son frere en 1283. le premier ayant été tué dans un combat, & l'autre ayant eu la tête tranchée.* *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.*

YVAN, prêtre de l'Oratoire, fondateur de l'ordre des religieuses de N. Dame de la Misericorde, avec la mere *Marie-Magdelaine* de la Trinité, étoit de Rians, petite ville de Provence. Il y nâquit le 10. Novembre 1576. de parens, qui n'ayant pas le moyen de le faire étudier, le mirent enfant de chœur de la paroisse, où il commença à apprendre à lire, à écrire & à chanter. Le desir qu'il avoit de s'avancer dans l'étude, le porta à s'offrir aux Minimes de Pourrieres. Les Minimes ayant été contraints de le congedier à cause de la cherté des vivres, il erra quelque-tems dans les bois, n'y mangeant que des racines & des fruits sauvages. Il s'avisa d'aller à Pertuis, où il gagna quelque-tems sa vie à sonner les cloches & à vendre des images. Il trouva bientôt après la maison d'un gentilhomme, qui le prit pour avoir soin de ses enfans, ce qui lui donna moyen de continuer ses études. Mais comme on n'enseignoit à Pertuis que la grammaire, il alla à Arles pour étudier en philosophie & en theologie. Et après divers voyages à Carpentras, à Marseille, à Lyon, à Avignon: il fut promu à l'ordre de prêtrise dans cette derniere ville, l'an 1606. étant âgé de trente ans. Il eut divers emplois, fut curé de la Verdire, & ensuite de Coutignac en Provence, & joignit aux travaux de la vie apostolique les austerités des solitaires. Cette vie ne lui paroissant pas assez retirée ni assez severe, il quitta sa cure & s'enfonça dans un désert, où il n'avoit point d'autre occupation que le jeûne & la priere. Les peuples qui le visitoient quelquefois dans son hermitage, le prierent d'accepter la place de vicaire de Brignoles, où il contribua beaucoup à la reformation des mœurs par ses prédications & par la sainteté de sa vie. Le curé lui resigna sa cure en mourant; mais un autre la lui disputa. Le P. Yvan aima mieux terminer le different en renonçant à son droit, que de s'engager dans un procès. On lui donna un petit prieuré, dont il se défit bientôt après. Pour mener une vie plus tranquille, il entra dans la congregation des peres de l'Oratoire d'Aix. Ce fut alors qu'il connut la mere Marie Magdelaine de la Trinité, & que par ses avis & ceux d'un Capucin, elle fonda l'ordre de la Misericorde, où l'on recevoit sans dot les filles de qualité, qui n'avoient pas de bien pour entrer dans les autres religions. Le P. Yvan jugeoit d'abord cet établissement impossible; mais il se rendit aux instances qu'on lui fit. Le 14. d'Août 1637. on commença à jetter les fondemens à Aix en Provence, du nouveau bâtiment pour loger les pauvres filles de l'ordre de la Misericorde. Les ennemis de cette congregation naissante donnerent à l'archevêque d'Aix de mauvaises impressions du P. Yvan, & le décrierent dans son esprit comme un ignorant, & un homme peu capable de l'emploi dont il se mêloit. Ce prélat ôta à ce pere la direction de cette maison; mais les nuages & la calomnie furent bientôt dissipés. Cependant l'orage ne fut pas pour cela entierement appaisé. L'archevêque

ne pouvoit digerer le projet d'un nouvel ordre, ni la pensée de recevoir des filles sans dot; mais l'archevêque d'Avignon approuva l'institut. Le comte d'Alais gouverneur de Provence obtint du roi les letttres necessaires pour cet établissement; & l'archevêque d'Aix reçut enfin la bulle, & permit aux filles de prendre l'habit de religieuses, & au P. Yvan de les confesser & de les conduire. La ceremonie de leur vêture se fit le 13. de Juin 1639. La mere Magdelaine, qui avoit été la premiere superieure se démit de la charge, pour aller établir à Marseille une autre maison du même ordre. Elle en établit d'autres à Avignon & à Paris. Le P. Yvan eut tant de joie de l'établissement fait dans cette derniere ville, qu'il voulut l'aller visiter: mais il étoit si accablé d'années & de maladies, qu'il y mourut presque subitement dans la sacristie le 8. Octobre 1653. On a imprimé ses lettres & son oraison funebre, & un livre qu'il composa pour la mere Marie Magdelaine, qui a pour titre, *Conduite à la perfection chrétienne.* * *Vie de la mere Marie Magdelaine, par le* P. Croset, *Jesuite.*

YVEL (Jean) Anglois, natif de Budene, petite ville du comté de Devonshire, témoigna une inclination extraordinaire pour les lettres, s'attacha d'abord à la lecture des poëtes; & étant encore fort jeune, il apprit par cœur toutes les œuvres d'Horace. Après avoir été fait bachelier à l'âge de 18. ans, il enseigna la rhetorique à Oxford, dans le college du Corps de Christ. Ensuite, sous le regne d'Edouard, il fut ministre à Sunderwall, petite ville qui n'est pas éloignée d'Oxford. Après la mort d'Edouard, sous le regne de Marie, il se fit Catholique; mais étant passé en Allemagne, il protesta publiquement contre son changement de religion. Lorsqu'Elisabeth eut succedé à sa sœur Marie, Yvel retourna en Angleterre l'an 1558. & l'année suivante il fut creé évêque de Salisburi. Il mourut l'an 1571. âgé de 50. ans, & laissa un livre latin de controverses, assez estimé des Protestans, qui est une apologie de l'eglise Anglicane contre Th. Harding. * Thuan, *hist.*

YVERDON, YVERDUN, petite ville du pays de Vaud en Suisse. Elle est capitale d'un bailliage des Bernois, & située à l'embouchure de l'Orbe, dans le lac de Neufchâtel, à six lieues de Fribourg du côté du couchant, & à huit de Lausane, vers le nord. Cette ville est assez peuplée, & a quelque commerce; mais elle est beaucoup moins considerable qu'elle ne l'étoit anciennement.

YVES (saint) official en Bretagne, né le 17. Octobre de l'an 1253. à Kermartin, dans la paroisse de Menehi, à un quart de lieue de Treguier en basse Bretagne, fils d'HAILORI ou HELORI seigneur de Kermartin, & d'*Azon* du Kenquis. Il fut envoyé à Paris pour y faire sa philosophie: il y étudia la theologie & le droit canon. Après y avoir passé dix ans, il alla faire ses études de droit civil à Orleans. Ayant une connoissance suffisante des canons & des loix, il retourna en Bretagne, où l'on tient qu'il exerça la profession d'avocat par charité en faveur des veuves, des orphelins & des pauvres, desquels il n'exigeoit aucun salaire. Le miroir historial ou rosier des guerres, composé autrefois par le roi Louis XI. porte que deux hommes étant arrivés dans une hôtellerie de la ville de Tours, donnerent à l'hôtesse, qui étoit une veuve, une valise à garder: ils lui recommanderent de ne la rendre à personne, pas même à l'un d'eux en particulier; mais seulement lorsqu'ils viendroient ensemble la demander conjointement. Quelque-tems après, l'un d'eux vint demander cette valise à l'hôtesse, & lui dit que son compagnon avoit un payement à faire en ville. La veuve ne faisant point reflexion sur la défense qui lui avoit été faite, de ne la donner qu'aux deux hommes qui la lui avoient donnée à garder conjointement, la rendit à celui qui la lui demandoit, quoiqu'il fût seul, lequel s'évada aussitôt qu'il eut la valise. Quelques jours après l'autre la vint aussi demander, auquel la veuve ayant dit qu'elle l'avoit rendue à son compagnon, il la fit souvenir de la condition qu'ils lui avoient imposée, lorsqu'ils lui confierent la valise, qui étoit de ne la rendre que lorsqu'ils seroient ensemble; & feignant qu'il y avoit dedans de grandes sommes, il parut désolé de ce qu'elle l'avoit donnée à l'autre. Il la fit assigner pardevant le bailli de Touraine, pour voir ordonner qu'elle seroit tenue de lui rendre le dépôt. Elle eut recours à S. Yves, qu'elle chargea de la défense de sa cause; & l'ayant instruit de son affaire, il la tira de peine. Il lui conseilla de dire qu'elle étoit prête de representer la valise; mais que, suivant la prétention du demandeur, il étoit obligé de faire comparoître son compagnon, afin qu'elle la pût rendre à eux-mêmes. Le bailli trouva la défense juste, & ordonna qu'elle ne rendroit la valise que lorsque le demandeur viendroit avec son compagnon. Cette defaite fut donnée si à propos, qu'elle fut admirée de tout le monde. Cette histoire, & ce qu'on a dit de sa profession, lui a fait donner le nom d'*Avocat des pauvres*, & l'a fait prendre par les avocats pour leur patron. Mais il y a lieu de douter que saint Yves ait effectivement exercé la profession d'avocat; car étant retourné à Rennes, il se mit sous la discipline d'un religieux qui expliquoit l'écriture-sainte, & qui enseignoit la theologie avec beaucoup de reputation; il renonça bientôt aux engagemens du monde, & reçut les ordres sacrés. L'archidiacre de l'eglise de Rennes le fit peu de tems après official il exerça cette charge avec toute la sagesse & le desinteressement possible. L'évêque de Treguier, dont il étoit né diocesain, l'appella dans son diocese, le fit son official, & le chargea de la cure de Tresdrets, puis de celle de Lohanec. Il étoit zelé pour la justice, & assistoit de ses conseils les pauvres, les veuves & les orphelins, il plaidoit même pour eux, & soûtenoit lui-même le bien jugé de ses sentences, quand il y en avoit appel. Il prêchoit en françois & en breton, & faisoit en latin des harangues synodales. Enfin, il sçut soûtenir le caractere, & remplir les devoirs d'un excellent official, & d'un bon curé. Il mourut le 19. Mai de l'an 1303. âgé de 50. ans, & fut canonisé par Clement VI. l'an 1347. Il paroît par les anciens comptes du domaine, que le roi, pour recompenser sa capacité & ses travaux, lui faisoit une pension ordonnée en ces termes; *Magister Yvo sex denarios per diem*, ce qui étoit en ce tems-là une somme considerable. * *Act. apud Boll.* Le rosier des guerres. Forsterus. Baillet, *Vies des Saints, au* 19. *de Mai. Vies des SS. imprimées chez Lottin. en* 1730. *au* 19. *de Mai.*

YVES, de Paris, Capucin, auteur de plusieurs ouvrages, parut quelque-tems dans le parlement de Paris, où il exerça la fonction d'avocat avec beaucoup de reputation. Ensuite il se retira dans l'ordre des Capucins, où il a vécu près de 60. années, & y a travaillé jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1678. dans sa 85. année. C'étoit un religieux humble, pieux, plein de candeur & de zele pour la conversion des Heretiques. Il a composé plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: *sa conduite*; *les instructions & le triomphe de la vie religieuse*; *la theologie naturelle*; *les pratiques de pieté & les amours divins*; *les maximes & morales chrétiennes*; *le gentilhomme Chrétien*; *l'agent de Dieu dans le monde*; *les fausses opinions & vaines excuses du pecheur*; *le magistrat integre*; *digestum sapientiæ &c.*

YVES, évêque de Chartres, *cherchez* IVES.

YVETEAUX (Nicolas Vauquelin seigneur des) fut precepteur du roi de France Louis XIII. L'envie & la jalousie de certaines gens lui firent ôter cet emploi un an après la mort de Henri IV. à ce que dit Michel le Vassor, dans *le premier tome de l'histoire de Louis XIII. page* 668. De Vigneuil-Marville dit qu'après quelques années de service, fatigué de la cour, il se retira dans sa maison du fauxbourg saint Germain, où Epicurien declaré, il mena jusqu'à une extrême vieillesse la même vie, qu'il a décrite dans le fameux Sonnet, qui commence par ces vers:

Avoir peu de parens, moins de train que de rente,
Rechercher en tout tems l'honnête volupté,
Contenter ses desirs, &c.

Il mourut en 1649.

Sa famille étoit de Caën, où elle s'est fait distinguer par de grands emplois, & par beaucoup de merite. Le frere aîné de des Yvetaux avoit été lieutenant general de cette ville, & acheta depuis une charge de maître des requêtes. Il eut un fils qui a été conseiller au grand conseil, & d'autres enfans. Celui dont nous parlons dans cet arti-

cle, eut la foiblesse de recevoir chez lui, & d'aimer une joueuse de harpe, connue sous le nom de *la Du Puis*. Il a fait une stance en vers latins sur son exclusion de la cour, conçue en ces termes :

Antiquâ pietate colo superos & displicet omnis
In vultu, in gestu pietas, quæ recta tendit.

Il paroît en être consolé par ces vers-ci :

Malefida sustulit aula,
Hinc mihi libertas, tanti est injuria, venit.

Au reste, des Yveteaux avoit de belles qualitez, écrivoit purement en latin, en italien & en françois, tant en prose qu'en poësie.

YVETOT, petite contrée de Normandie, dans le pays de Caux, proche de Caudebec, est celebre par la tradition fabuleuse, selon laquelle le seigneur de ce petit pays a porté autrefois le titre de roi, avec une autorité souveraine. Robert Gaguin general des Mathurins qui vivoit vers l'an 1490. est le premier auteur qui ait fabriqué l'histoire de l'origine de ce pretendu royaume, dont il met l'établissement en 539. non seulement sans preuves, mais même contre les témoignages les plus certains de ce siecle & des suivans : il a été suivi en cela par Robert Cenalis, évêque d'Avranches, Baptiste Fulgose, du-Haillan, Baronius, Sponde & Gabriel Du Moulin. Chassaneus & Chopin sont aussi de ce sentiment ; & ce dernier assure que le roi d'Yvetot étoit en possession de donner des graces aux criminels. Le titre de roi d'Yvetot, selon ces historiens, remonte jusqu'au regne de Clotaire I. lequel ayant tué dans l'eglise de Soissons Gautier ou Vautier, seigneur d'Yvetot, condamna lui-même cette action ; & voulant en quelque façon la reparer, érigea la seigneurie d'Yvetot en royaume : en quoi il suivit la loi des fiefs, qui affranchit le vassal de tout hommage & de tous devoirs, quand le seigneur met violemment la main sur lui, dont on voit beaucoup d'exemples dans l'histoire ; mais cette origine du royaume d'Yvetot est une pure fable, & l'on ne trouve pas le titre de royaume donné à ce petit pays avant la fin du XIV. siecle. Il y a un arrêt de l'Echiquier de Normandie, rendu l'an 1392. qui donne le titre de roi au seigneur d'Yvetot. Les rois de France ont donné plusieurs lettres patentes, l'an 1402. 1450. 1464. & autres années, pour maintenir les seigneurs de ce lieu dans leur indépendance, & dans la jouissance des droits royaux, sans même qu'ils pussent être obligés à faire aucune foi & hommage. Le roi François I. envoya l'an 1543. une lettre de cachet au parlement de Paris, pour l'expedition du procès de la dame de Montour contre la dame d'Yvetot, qu'il qualifie reine. M. Pinson de la Martiniere, dans les relations de la principauté d'Yvetot, rapporte qu'Henri IV. étant prêt de livrer la bataille aux Ligués l'an 1589. se retira dans un lieu dépendant de la seigneurie d'Yvetot, & dit par raillerie à ceux qui étoient auprès de sa personne, que s'il perdoit le royaume de France, il étoit en possession de celui d'Yvetot. Lorsqu'il fit faire la ceremonie du couronnement de la reine Marie de Medicis, son épouse, dans l'abbaye de saint Denys en France, au mois de Mai 1610. s'étant apperçu que le grand-maître des ceremonies ne marquoit point de place à Martin du Bellai, seigneur d'Yvetot, il lui en donna l'ordre en ces termes : *Je veux que l'on donne une place honorable à mon petit roi d'Yvetot, selon sa qualité & le rang qu'il doit tenir* ; mais il ne faut entendre par ce royaume qu'une espece de principauté, à qui nos rois depuis la fin du XIV. siecle ont accordé l'exemption de certaines charges, & plusieurs droits utiles & honorifiques. Au reste, les seigneurs d'Yvetot ne jouissent point à present de ce droit de souveraineté ; & les seigneurs du Bellai, qui ont eu cette terre par succession de leurs ancêtres, se sont contentés de se qualifier seulement princes d'Yvetot. *Voyez* VAUTIER, seigneur d'Yvetot. Cette terre a passé par succession au comte d'Albon. Le roman du pretendu établissement du royaume d'Yvetot a été très-solidement refuté dans un livre imprimé à Paris chez Edme Martin en 1615. sous ce titre *de falsa regni Yvetoti narratione ex majoribus commentariis fragmentum*. Voyez *le XI. journal des sçavans* de l'année 1694. L'on y rapporte un precis des raisons de l'auteur contre Nicole Gilles & Robert Gaguin, qui sont regardés comme les fondateurs de ce pretendu royaume. On a aussi une excellente dissertation sur ce sujet, par M. l'abbé de Vertot, *t. 4. des mem. de l'acad. des belles lett.* * De la Roque, *traité de la noblesse*.

YUMA, c'est une des isles Lucayes. Elle est dans la mer du Nord, entre celle de Ciguateo & la Yumeta, c'est-à-dire, *la petite Yuma*, située sous le tropique du cancer. Au reste, Yuma est celle que Sanson appelle dans ses cartes *la cotoniere*.

YVOI ou CARIGNAN, petite ville autrefois fortifiée. Elle est dans le Luxembourg François, à quatre lieues de Sedan, vers l'orient, & sur la riviere de Chiers. Les François, qui sont maintenant les maîtres de cette ville par la paix des Pyrenées, lui ont donné le nom de Carignan, avec titre de duché, qui est possedé par une branche cadette de la maison de Savoye. C'est la petite ville des anciens Treviriens, qui fut nommée *Epoisus*, *Epoissus*, *Eposium*, *Epusium* * Baudrand.

YVOIRE, bourg du Chablais en Savoye. Il est sur le lac de Genéve, à six lieues de la ville de Genéve, vers le levant. * *Cartes geographiques*.

YVON (Pierre) étoit de Montauban en Languedoc, où Jean Labadie avoit été ministre de l'eglise Prétendue Reformée, & où apparemment Yvon l'avoit connu. Il le suivit en Hollande, & fut à Middelbourg dans le tems que Labadie y étoit ministre. Celui-ci ayant été chassé de cette église, se retira en Frise, où Yvon le suivit. Après la mort de Labadie, il fut chef des Labadistes, & s'établit à Wiewert en Frise, terre de la maison de Sommelsdyck, qui étoit échue à des demoiselles de cette famille. Il y prêcha à son petit troupeau, & devint seigneur du lieu sur la fin de ses jours par son mariage avec une des demoiselles de Sommelsdyck. On ne sçait pas le tems de sa mort. On a de lui quelques ouvrages, dont le principal est, *Impietas convicta à Petro Yvone, pastore ecclesiæ Reformatæ, quæ ex mundo retracta Wiveræ in Frisia nunc colligitur, tractatibus duobus; in quorum priori existentia Dei, ut omnium veritatum prima & certissima clarè stabilitur : in secundo scriptura sacra defenditur, impio libro Spinozæ, cui titulus, Tractatus theologico-politicus, integrè refutato.* A Amsterdam 1681. * *Mem. du tems*.

YUPI, royaume de la Tartarie, sur la côte de l'Ocean, à l'orient des royaumes de Niulham & de Niuche. Les Yupiens sont ainsi nommés, parce qu'ils se font des casques & des corselets de peaux de poissons très-dures. * Martin Martini, *description du royaume de la Chine, dans le recueil des voyages de* Thevenot, *vol.* 3.



Z



CETTE lettre purement grecque, ne sert en écrivant le latin, que pour les mots, qui sont tirés de cette langue; & a été inutile parmi les Latins, qui ont employé dans les mots de leur langue la double ss. Ce que nous voyons mieux dans les mots qui sont originellement grecs. Nous apprenons de Martianus Capella, qu'Appius Claudius detestoit la lettre Z, sur cette plaisante consideration, que les dents de celui qui prononce cette consonne ressemblent à celles d'un mort, tant le son en est foible & bas. Ausone a remarqué que le Z tourné fait l'N des Latins.

Z A

ZAARA ou SAARA, grand desert d'Afrique, entre le Biledulgerid, la Nubie, la Nigritie & l'Ocean Atlantique. Les geographes modernes y ont remarqué plusieurs villes aux environs des rivieres & des lacs. Les plus considerables sont, Zanhaga, Zuenziga, Targa, Lenta, Berdoa, qui communiquent la plûpart leurs noms aux deserts qui les environnent. L'air de ce pays est excessivement chaud, sur-tout pendant notre solstice d'été; car le soleil jettant pour lors ses rayons à plomb sur les sables brûlans, y tarit les eaux, & contraint tous les peuples à se refugier la plus grande partie du jour sous des huttes ou dans des cavernes, proche des endroits où ils peuvent creuser des puits, dont ils ne tirent pas neanmoins une grande commodité; car souvent ils n'y trouvent que de l'eau salée, ou bien les vents comblent ces puits par le sable qu'ils y jettent: de sorte qu'on voyage quelquefois cinq ou six jours sans trouver dequoi remedier à la soif. C'est à cette excessive secheresse qu'on attribue la quantité de monstres qui se trouvent dans ces deserts; car les animaux de differentes especes s'assemblant de tous côtés dans les endroits où il y a de l'eau, s'apprivoisent ensemble par la necessité de boire; & étant également échauffés par la chaleur du climat, viennent à s'accoupler, & produisent des monstres qui participent de la nature des uns & des autres. On voit dans ces deserts une grande quantité de lions, de tigres & d'autruches. Ces dernieres sont les plus grands de tous les oiseaux. Il y en a même qui sont plus hautes qu'un homme à cheval. Elles ne volent point; car leur corps est trop pesant, & leurs aîles sont étroites; mais elles leur servent à faciliter leur course, & elles vont d'une vîtesse qui passe le galop d'un cheval. Ces autruches ont le pied fourchu comme un cerf, & s'en servent à prendre des pierres qu'elles lancent en arriere sur ceux qui les poursuivent. Elles ont accoutumé de pondre leurs œufs dans les sablons de ces deserts; & on dit qu'elles ont si peu de memoire, qu'elles les abandonnent, sans les pouvoir retrouver; & que les autres femelles qui y errent de part & d'autre, s'arrêtent à ceux qu'elles rencontrent, & les couvent. On a autrefois observé le contraire; & un voyageur moderne a rapporté que les autruches ne couvent que des yeux. Le mâle & la femelle font cet office tour à tour; & pendant que l'un veille, l'autre va chercher à vivre. Elles sont sourdes: ce qui donne de la facilité à les prendre lorsqu'elles dorment. Elles se font un aliment de tant de differentes choses, qu'on dit qu'elles digerent même le fer. Neanmoins l'experience a fait voir que, quoiqu'elles l'avalent, elles ne le digerent pas, & le rendent de même poids. Les peuples de ce pays font trafic de leurs œufs, tant pour faire des vases, que pour les suspendre dans les mosquées; mais le commerce de leur plume est bien plus considerable, & les marchands de l'Europe les recherchent pour en faire cent differentes sortes d'ornemens. Les habitans de Zaara sont grossiers & sauvages, ont beaucoup d'intrepidité, & attendent de pied ferme un lion ou un tigre, avec autant de ferocité que ces animaux en peuvent avoir. Les peuples y sont divisés par familles ou par lignées. Chaque chef de famille est souverain dans son canton; & cette qualité de chef appartient au plus ancien. S'il faut faire la guerre, il choisit le plus brave pour son lieutenant. Ils suivent la religion Mahometane; mais ils l'observent très-mal. * Marmol. *de l'Afrique.* Vansleb. *relation d'Egypte.*

ZABACHE (mer de) *voyez* PALUS MEOTIDES.

ZABARELLA ou *de Zabarellis* (François) dit le cardinal de Florence, parce qu'il étoit archevêque de cette ville, nâquit à Padoue, où il enseigna le droit canonique avec applaudissement, après l'avoir étudié à Bologne. Cette ville-là étant assiegée par les Venitiens en 1406. deputa Zabarella vers le roi de France pour lui demander du secours, ce qu'il ne put obtenir: il fallut se soûmettre, & il fut l'un des deputés pour aller porter l'acte de soûmission de ses compatriotes au senat de Venise, qu'il harangua avec éloquence: aussi avoit-il beaucoup de talent pour parler en public. Il passa quelques tems après à Florence pour y faire des leçons de droit: on l'y estima si fort, que la chaire archiépiscopale ayant vaqué, il fut élû pour la remplir: cette élection n'eut pourtant point d'effet, le pape l'ayant prévenue. Boniface IX. l'attira à Rome pour le consulter. d'où il retourna à Padoue, & y fut honoré de plusieurs deputations. Il refusa l'évêché de cette ville, dont il étoit archidiacre, pour ne pas se brouiller avec le senat de Venise, qui pensoit à un autre. Enfin le pape Jean XXIII. l'appella à Rome; & lui donna l'archevêché de Florence, puis il le fit cardinal en 1411. Il l'envoya en 1413. avec le cardinal de Chalant, & Emmanuel Chrysolore, à la cour de l'empereur Sigismond, qui demandoit la convocation d'un concile. On tomba d'accord qu'il feroit tenu dans la ville de Constance, & Zabarella parut beaucoup dans le concile qui y fut tenu, & y conseilla la deposition de Jean XXIII. Ce cardinal, qui pouvoit beaucoup pretendre à la papauté, mourut à Constance le 5. Novembre 1417. âgé de 78. ans. L'empereur & tout le concile assisterent à ses funerailles: Poggio prononça son oraison funebre; & son corps fut rapporté à Padoue, & enterré dans la cathedrale. Ce prelat étoit autant aimé pour ses bonnes mœurs, que pour son habileté. Il est auteur de plusieurs ouvrages; sçavoir, six volumes sur les décrétales qu'il commenta; un volume de conseils; un de harangues; un des heures canoniales; *de felicitate, libri III. opuscula de artibus liberalibus; de natura rerum diversarum; commentarii in naturalem & moralem philosophiam; historia sui temporis; acta in conciliis Pisano & Constantiensi; de schismate.* Ce dernier fut censuré à Rome. * Pancirole, *de claris legum interpretibus.* Tomasini, *prima parte elogiorum.* Sponde. S. Antonin. Scardeoni. Trithême. Bellarmin, *des écrivains ecclesiastiques.* Bayle, *dict. crit. &c.*

ZABARELLA (Barthelemi) neveu du precedent & son heritier, professa le droit canon à Padoue avec beaucoup de succès. On l'appella à Rome, où il donna des preuves de son grand sçavoir, soit dans les disputes, soit dans les consultations. Il fut ensuite élevé à l'evêché de Spalato, puis à l'archevêché de Florence; enfin à la dignité de referendaire de l'eglise, & il feroit monté plus haut, si la mort ne l'eût prevenu le 12. Août 1446. pendant l'ambassade dont Eugene IV. l'avoit honoré vers le roi d'Espagne & le roi de France. * *Les mêmes que ci-dessus.*

ZABARELLA (Jacques) étoit de l'illustre famille des Zabarella de Padoue, & portoit le titre de comte de l'empire, que l'empereur Maximilien avoit accordé à ses ancêtres. Il étoit sçavant dans toutes les mathemati-

ques; mais il excelloit sur-tout dans l'astrologie & dans la philosophie, qu'il professa long-tems à Padoue. Il fut auteur de plusieurs ouvrages; sçavoir, *commentaria in libros physicorum Aristotelis*, *& de anima*; *de naturalis scientiæ constitutione*; *de tribus præcognitis*; *de medio demonstrationis*; *de rebus naturalibus libri XXX.* & un petit livre *de inventione æterni motoris*. Jean Imperiali dit *in musæo historico*, que ce professeur fut soupçonné de combattre l'immortalité de l'ame; mais il refute en quelque maniere ce soupçon, & dit que Zabarella s'en justifia devant les inquisiteurs, qui se contenterent des declarations qu'il fit de son ortodoxie sur cet article, encore que les raisons naturelles, & les principes d'Aristote lui parussent trop foibles pour former en lui une entiere persuasion. On assure que plusieurs de ses prédictions furent verifiées par l'évenement: & l'on rapporte que peu de tems avant sa mort il montra à ses écoliers une étoile, dont les influences lui devoient être funestes; & qu'incontinent après il fut attaqué d'une violente maladie, qui l'emporta en peu de jours. Il mourut à Padoue l'an 1589. Il y a un autre JACQUES ZABARELLA, qui étoit chevalier de S. Georges, & qui a donné au public plusieurs ouvrages; entr'autres *les éloges des illustres Padouans*.

ZABARELLA (Jules) fils de JACQUES Zabarella, *dont nous venons de parler*, fut un fameux mathematicien; mais qui s'abandonna à la debauche des femmes avec tant d'excès, qu'il en contracta une grande foiblesse de nerfs, qui l'obligea de garder le lit cinq ans avant sa mort. Il a composé quelques ouvrages.

ZABDIEL, prince Arabe, chez qui Alexandre Velez fils d'Antiochus se retira, après sa défaite l'an du monde 3859. mais ce prince lui coupa la tête, & l'envoya à Ptolemée *Philometor*. * *I. Machab. XI.* 17.

ZABES, ville de Transsylvanie, nommée *Millembach* par les Allemands est située sur la Marise, à six milles de Weissembourg au midi. Quelques uns croyent que c'est la même que *Zeugma* des anciens. * Baudrand.

ZABULON, sixiéme fils de *Jacob* & de *Lia*, nâquit vers l'an 2289. du monde, 1746. avant Jesus-Christ & mourut âgé de 124. ans. Il a été chef d'une des tribus d'Israël. Les terres de cette tribu entre la mer & le mont Carmel, comprenoient les villes de Cana, Betsaïde, Nazareth, &c. avec le mont Tabor, & une partie de la Galilée. * *Gen.* 30. Torniel & Salian, *in annal. vet. test.* Bochard, *descr. Terr. Sanct.*

ZABULON ou ANDRON. C'étoit anciennement une ville de Judée dans la Galilée. Elle étoit dans la tribu de Zabulon, entre le mont Carmel & la ville de Ptolemaïde. Cette ville qui étoit belle & forte, fut prise & brûlée au commencement de la fameuse guerre des Juifs, par Cestius Gallus general des armées Romaines en Syrie. * Joseph, *guerre des Juifs*, *l.* 2. *c.* 37. Mati, *dictionaire geographique*.

ZACA (la) est le nom que les Turcs donnent à l'aumône qu'ils font d'une partie de leurs biens pour la nourriture & l'entretien des pauvres. Il n'est pas expressement dit dans l'alcoran ce que les Mahometans doivent donner; mais leurs docteurs pretendent qu'un bon Musulman ou Fidele, doit donner la dixiéme partie de son revenu. Quelques auteurs ne font monter cette aumône qu'à la quarantiéme ou à la cinquantiéme partie du revenu; d'autres disent qu'elle est d'un pour cent. Quoi qu'il en soit, l'avarice & la politique des Turcs empêchent les riches de s'acquitter exactement de ce devoir. car l'avarice les empêche de donner beaucoup de leur bien; & la politique leur fait craindre le danger où ils s'exposeroient, en faisant paroître leurs richesses, par un calcul exact de leurs aumônes à proportion de la quantité de leur revenu. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

ZACAGNI (Laurent-Alexandre) garde de la bibliotheque Vaticane, ayant été chargé par le cardinal Casanate, bibliothecaire du pape, de recueillir & de donner au public les monumens des anciens qui n'ont pas encore vû le jour, dont les manuscrits se trouvent dans la bibliotheque Vaticane, en a donné un volume l'an 1698. * M. Du Pin, *biblioth. des aut. eccles. du XVII. siecle*.

ZACATECAS ou LOS ZACATECAS, province de la nouvelle Espagne, dans l'Amerique septentrionale, entre la nouvelle Biscaye & la nouvelle Galice, tire son nom de celui des peuples qui habitent ce pays, où il y a cinq villes, Los Zacatecas, Durango, Nombre de Dios, Ellerena, & Xerez de la Frontera.

ZACHAF, lac de la basse Ethiopie. Il est dans le Monomotapa, aux confins du Congo, & il est la source de la grande riviere du Saint-Esprit. * Baudrand.

ZACHARIE, roi d'Israël, succeda à son pere *Jeroboam* II. après un interregne d'onze ans & demi, l'an du monde 3263. & 773. avant Jesus-Christ, & fut tué six mois après par Sellum. Ce fut la punition des crimes de ce prince, qui s'étoit adonné à toutes sortes d'abominations & d'impietés * *IV. des Rois*, *c.* 15. Torniel, Salian & Sponde, *in annal. vet. test.*

ZACHARIE, grand-pontife, fils de *Joïada* grand-prêtre, & de *Jocabet*, fille de *Joram* roi de Juda, succeda à son pere dans le souverain pontificat, & dans le zele qu'il avoit pour la gloire de Dieu. Voyant que Joas s'étoit abandonné avec toute sa cour au culte des idoles, il lui en fit une reprimande zelée, qui porta ce prince à oublier les obligations qu'il avoit à Joïada & à faire lapider Zacharie son fils dans le temple, l'an du monde 3195. 840. avant Jesus-Christ. Les oracles, qui comme disent les Juifs, cesserent après cette funeste execution, marquerent l'indignation du Ciel, qui parut encore davantage dans la mort tragique de Joas, que les fils d'une femme Ammonite & d'une Moabite, massacrerent peu de tems après dans son lit. * *II. Paralip. c.* 24.

ZACHARIE, l'un des douze petits prophetes, fils de *Barachias*, & petit-fils d'*Addo*, a commencé sa prophetie le huitiéme mois de la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, comme il le marque lui-même au commencement, & l'a continué la quatriéme année du regne du même prince, le quatriéme jour du neuviéme mois. Il est different d'un ZACHARIE, aussi fils de *Barachias*, qui vivoit du tems d'Isaïe, & de ZACHARIE fils de *Joïada*, qui fut tué par le commandement du roi Joas, entre le temple & l'autel. Le prophete Zacharie exhorte les Juifs dans sa prophetie, à rétablir le temple, & les avertit de ne pas imiter l'idolâtrie, les vices & la desobéissance de leurs peres. Il les assure de la protection du Seigneur, prédit les malheurs qui devoient arriver aux autres nations, les biens dont le peuple de Dieu sera comblé quand le Messie viendra. Les Grecs honorent sa memoire au 8. de Fevrier; les Latins au 6. Septembre. * M. Du Pin, *dissertat. prélimin. sur la bible*. Baillet, *vies des Saints*, *aux Saints de l'ancien testament*.

ZACHARIE, pere de saint *Jean-Baptiste*, étoit prêtre, & du nombre de ceux dont Abia étoit le chef. Il vécut dans une exacte observation des ceremonies de la loi, avec son épouse *Elisabeth*, de la famille d'Aaron. Après avoir passé leur jeunesse sans avoir d'enfans, il obtint de Dieu un fils: ce qui lui fut annoncé par l'archange Gabriel, pendant qu'il étoit dans le temple occupé à faire les fonctions de son sacerdoce. Il eut peine à se flatter de ce bonheur, à cause de sa vieillesse & de celle de sa femme: c'est pourquoi, pour punir son incredulité, Dieu lui ôta l'usage de la parole, qu'il ne recouvra, comme l'ange le lui avoit prédit, que lorsque la promesse qu'il lui avoit faite de la part de Dieu, fut accomplie. Alors il chanta le cantique *Benedictus Dominus Deus Israël*.

☞ Quelques anciens peres, & entr'autres saint Pierre d'*Alexandrie*, disent qu'Herode fit mourir Zacharie, pere de saint Jean, & que c'est ce Zacharie, fils de Barachias, dont Jesus-Christ reproche la mort aux Juifs, comme l'ayant tué entre le temple & l'autel, c'est-à-dire, entre la partie du temple où les prêtres seuls entroient, & l'autel des holocaustes. Ce sentiment étoit commun dans l'eglise Grecque, & a été suivi par saint Basile, par saint Gregoire de *Nysse*, par saint Cyrille d'*Alexandrie*, & par Theodoret; mais saint Jerôme le rejette, & croit qu'il n'a point d'autre fondement, que des livres apocryphes, & entend ce que Jesus-Christ dit, de Zacharie fils de Joïada, que le roi Joas fit tuer dans le temple. Mais comme le pere de Zacharie ne s'appelloit pas Barachias, pour resoudre

cette difficulté, il remarque que dans l'évangile des Nazaréens, le Zacharie dont parle Jesus-Christ est appellé fils de Joïada. Zacharie, fils de Barachias, est l'onziéme des douze petits prophetes, qui peut aussi avoir été tué par les Juifs, entre le temple & l'autel. Tertullien, parlant de ce Zacharie qui fut tué dans le temple, assure que les taches de son sang étoient demeurées depuis sa mort, jusqu'au tems que Tertullien écrivoit, sur les pierres du lieu où il avoit été répandu. Mais saint Jerôme se moque avec raison de cette credulité. Les Grecs honorent la memoire de ce Zacharie au 5. de Septembre, & les Latins au 5. de Novembre. * *Luc*, *c.* 1. *Matth. c.* 23. Pierre d'*Alexand. can.* 13. Saint Basile. Saint Gregoire de *Nysse.* S. Cyrille d'*Alexand. apud Baron. in notis ad martyrol.* Tertull. *scorpiaci*, *c.* 8. Hieronym. *l.* 4. *commentar. in c.* 23. *Matt.* Saint Epiphane, *hæres.* 26. Theodoret, *l.* 4. *hist. c.* 7.

ZACHARIE, fils d'*Amphicanus*, de la race des sacrificateurs des Juifs; lui & Eleazar fils de Simon étoient les chefs du parti des Zelateurs dans Jerusalem. Ils se laisserent persuader par Jean de Giscala de rechercher le secours des Iduméens contre Ananus. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. IV. ch.* 15.

ZACHARIE, fils de *Baruch*, Juif d'une illustre naissance, mais encore plus distingué par sa vertu, par son autorité, & par son amour pour les gens de bien. Il étoit d'ailleurs extrêmement riche, & ses grands biens furent cause de sa perte. Dans le sensible déplaisir dont il fut touché de voir les étranges desordres que causoient tant de partis dans Jerusalem, & sur-tout celui des Zelateurs, il se determina de faire un parti de son côté pour s'opposer à leurs tyrannies & aux profanations du temple. Ces impies voyant que tant que cet homme vivroit, ils ne pourroient être maîtres absolus de la ville & du peuple, l'accuserent de trahison & d'intelligence avec les Romains, se saisirent de sa personne, le mirent en prison, & lui donnerent soixante & dix juges pour lui faire son procès. Ces juges n'ayant rien trouvé en lui qui meritât la mort, le declarerent innocent. Mais les tyrans, qui ne vouloient pas le laisser échapper, le prirent, le traînerent au milieu du temple & le tuerent. Ils lui donnerent cent coups après sa mort, en lui disant: *Reçois cette absolution que nous te donnons, qui est bien plus assurée que celle de tes juges.* Ils jetterent son corps dans la vallée d'Ennon, où l'on jettoit les cadavres des criminels, sans permettre qu'on lui rendît les honneurs de la sepulture. Cela arriva vers l'an 71. de Jesus-Christ, le premier de l'empire de Galba. * Josephe, *guerre des Juifs*, *liv. IV. chapitre* 19.

ZACHARIE pape, Grec de naissance, fils de *Polychrone*, illustre par son sçavoir & par sa sainteté, fut élu après Gregoire III. & sacré le 19. Novembre ou le 6. Decembre de l'an 741. Il celebra divers conciles pour rétablir la discipline ecclesiastique, & conseilla à Rachis roi des Lombards, de faire une abdication volontaire de la couronnne, & d'entrer dans un monastere pour y faire penitence de ses crimes: ce que ce prince executa. La plûpart des anciens historiens disent que ce pape fut consulté, lorsqu'il fut question de donner la couronne de France à Pepin, & qu'il prononça en sa faveur, mais les meilleurs historiens modernes ont regardé ce recit comme une fable le pere le Cointe dans ses annales en a demontré la fausseté. Zacharie traduisit de latin en grec les dialogues de saint Gregoire, dont nous avons diverses éditions. Celle de Canisius est la plus ample & la plus belle. Nous avons aussi quelques decrets, & des épîtres de ce pape qui mourut le 15. Mars de l'an 752. & eut ETIENNE II. pour successeur. * Anastase *le Bibliothecaire.* Onuphre. Ciacconius. Du Chêne & Platine, *in vit. pontif.* Baronius, *in annal.* Louis Jacob, *biblioth. pontif.*

ZACHARIE, rheteur, a composé une histoire ecclesiastique, qui n'a point encore été publiée. * Antoine du Verdier Vauprivas, *in supplemento bibliothecæ.* Gesner.

ZACHARIE, surnommé *le Scholastique*, évêque de Mitylene, assista au II. concile œcumenique de Constantinople, & composa un dialogue de la création universelle du monde, contre l'opinion des anciens philosophes qui le croyoient éternel, intitulé *Ammonios*, & traduit de grec en latin par Gilbert Genebrard. On a aussi de lui une dissertation contre les deux principes établis dans un livre manichéen, que Canisius a mis dans un tome de ses ouvrages qui ont été imprimés à Ingolstad en 1604. On attribue encore un autre dialogue à cet évêque, qui mourut vers l'an 560. * Miræus, *de scriptor. ecclesiast.* Canisius. Possevin. Gesner.

ZACHARIE, patriarche de Jerusalem, succeda à Sophrone l'an 609. Chosroës roi de Perse prit cette ville l'an 614. enleva la sainte Croix, & la fit porter en Perse, où le patriarche fut aussi mené captif. Il y resta dans l'esclavage jusqu'en 628. que l'empereur Heraclius (le rétablit sur son siege, après avoir transferé en cette ville la sainte Croix, qu'il porta lui-même, * Theophane, *in annal. Græc.* Baronius, *in annal.*

ZACHARIE, évêque de Hierocesarée, ville épiscopale de Lydie, sous la metropolitaine de Sardes, est celui dont il est parlé dans les actes du II. concile de Nicée, où cet évêque prouva la créance de l'invocation des Saints, & du respect pour les images. Il a écrit en grec un dialogue intitulé χευσικόν, où il explique tous les mysteres de la statue d'or, du deuxiéme chapitre du prophete Daniel. Il mourut quelque tems après le VII. concile œcumenique l'an 787. * Sixtus *Senens.* Possevin.

ZACHARIE, évêque de Chrysopolis, dans le XII. siecle, a écrit une concorde évangelique en quatre livres. * Trithême & Bellarmin, *de scriptor. eccles.* Alberic, *in chronic.*

ZACHARIE, évêque de la Garde, ville autrefois épiscopale dans la Groënlande, sous la metropole de Nidrosia, aujourd'hui *Drontheim* en Nortwege, étoit natif de Vicenze. Il se distingua vers le commencement du XVI. siecle, par le zele qu'il eut pour la discipline ecclesiastique, & composa des hymnes très-devotes que Clement VII. approuva, & que Louis de Vicenze son compatriote fit mettre en lumiere l'an 1549. * Possevin, *de script. eccles.*

ZACHARIE de Vicenze, chanoine regulier & fameux geographe vers le commencement du XVI. siecle, ou sur la fin du XV. fit un petit abregé de l'état geographique du monde, avec une methode fort particuliere, où il y a onze cartes imprimées à Venise l'an 1502. avec une préface, qu'il adresse à Matthieu Bossius de Veronne, abbé d'un monastere de Fiesoli, dans la Toscane. * Conradus Gesner.

ZACHARIE LIPELLOO, Allemand, vicaire de la Chartreuse de Juliers, suivant les traces de Lipoman, du même ordre, écrivit dans le XVI. siecle les vies des Saints en quatre volumes, dont Henri de Falkembourg fit imprimer les deux premiers à Cologne l'an 1595. Cornelius Grasius, du même ordre, y ajoûta l'an 1601. tout ce qu'il en avoit recherché. Le pere Zacharie mourut dans l'église de Juliers l'an 1597. à minuit en chantant Matines. * Possevin, *in ant. Carth.*

ZACHARIE BENEDICTI, Chartreux, *cherchez* BENOIST.

ZACHARIE URSIN, *voyez* URSIN.

ZACHE'E, publicain, ou fermier des impôts, qui se levoient sur les Juifs, étoit de Jericho, & voyant passer Jesus-Christ, il monta sur un sycomore, parce qu'il étoit fort petit, & que la multitude du peuple ne lui permettoit pas d'approcher. Jesus-Christ recompensa son empressement, & voulut bien manger chez lui, malgré les murmures des Phariliens. Sa conversion fut ensuite la recompense de l'hospitalité qu'il exerça envers notre Sauveur. * *Luc*, *c.* 19.

ZACHE'E, moine Heretique, vers la fin du IV. siecle, s'étoit retiré sur une montagne près de la ville de Jerusalem, où il demeuroit. Il s'imagina que les prieres n'étoient pas agreables à Dieu, si elles n'étoient faites en particulier, & loin de la compagnie du monde; & que celles qui se faisoient en public, dans les assemblées & dans les églises, n'avoient point de merite. Cet Heretique se donnoit la liberté de manier, de son autorité, les vases sacrés, quoiqu'il n'eût point pris les ordres, & prétendoit avoir le pouvoir de celebrer le saint Sacrifice. Il mourut dans ces erreurs. On donna le nom de ZACHE'ENS, à des Heretiques de la secte des *Gnostiques.* * Saint Epiphane, *l.* 3. *des heresies*, *tom. II.* Baronius, *an.* 320.

ZACHLUME, ainsi fut appellée par les Esclavons une petite province du royaume de Dalmatie, qui s'étendoit depuis les monts Chlumes jusqu'à la mer, depuis la Narenta jusqu'à Raguse. On n'en dit rien de particulier, sinon que *Michel* son jupan, fils de *Butzebutze*, qui vivoit du tems de Constantin Porphyrogenete, fut honoré par les empereurs des titres de proconsul & de patrice. Ce qui fait croire que ce n'est pas le même, qui s'étant attaché à Symeon roi de Bulgarie, l'engagea à déthrôner Pretislas roi de Servie, parce qu'il étoit près de signer un traité avec les Grecs. Crescimir, & Predemir son frere ayant rétabli le royaume de Dalmatie vers l'an 970. paroissent n'avoir point laissé de jupan dans la Zachlume, laquelle étant réunie avec le pays au-delà des montagnes, & avec la Trebigne, ne fut plus appellée que pays de Chelm, ou Chuduerge. * Constantin Porphyrogenete, *du gouvern. de l'Emp.* Luccari, *annal. de Raguse.*

ZACOSTA (Raimond) trente-septiéme grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem, qui residoit pour lors à Rhodes, succeda l'an 1461. à Jacques de Milli. Il étoit Espagnol, de la langue d'Aragon, & castelain d'Emposte, & fut élu étant absent de Rhodes. Pendant son absence, le lieutenant du grand-maître & ceux du conseil, envoyerent des deputés au grand-seigneur, qui conclurent une treve avec lui pour deux ans. Zacosta étant arrivé à Rome l'an 1462. fit de belles remontrances au pape, sur le peril où étoit l'isle de Rhodes, & lui fit concevoir de quel préjudice sa perte seroit à toute la Chrétienté. Sa sainteté promit de ne rien épargner de son côté, & donna au grand-maître le titre *d'excellentissime*, qui lui fut aussi accordé par tous les chevaliers assemblés au chapitre general, tenu la même année dans la ville de Rome. Dans ce même chapitre, on erigea une huitiéme langue nommée de Castille, Leon & Portugal, avec un chef ou bailli conventuel, qui auroit titre de grand chancelier; la septiéme langue demeura composée des chevaliers d'Aragon, Catalogne & Navarre, ayant pour chef le drapier, nommé aujourd'hui le grand conservateur. L'an 1466. le grand seigneur envoya un ambassadeur à Rhodes, qui fit des propositions que le grand-maître ne pouvoit accepter : c'est pourquoi en presence de cet ambassadeur, la religion déclara ouvertement la guerre au Turc, & la fit publier à son de trompe par la ville. La même année, comme il n'y avoit pas encore à craindre pour Rhodes, le grand-maître Zacosta entreprit le voyage de Rome, pour se justifier des plaintes que faisoient contre lui plusieurs chevaliers, qui l'accusoient d'avarice, & d'un trop grand attachement à ses interêts. Il y fut reçu magnifiquement, & tint un chapitre general en presence du pape, après la fin duquel il mourut d'une fievre, & d'un mal de côté le 21. Fevrier 1467. & fut enterré dans l'eglise de saint Pierre, en la chapelle de saint Gregoire, où est son tombeau, avec une effigie couchée, ayant la barbe jusqu'à la ceinture, le manteau à pointe, & un chapelet à la main. Son corps y fut accompagné des cardinaux, avec la maison du pape, & de tous les chevaliers de l'ordre qui se trouverent à Rome. Il eut pour successeur Jean-Baptiste des Ursins. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.* Naberat, *privileges de l'ordre.*

ZACYNTHUS, isle, *cherchez* ZANTE.

ZADAON, anciennement *Calipus*, *Calipos*, riviere de Portugal, a sa source aux montagnes de l'Algarve, & coulant vers le nord, elle baigne Alcacer-do-Sal, & va se décharger dans l'Ocean à Setuval. * Baudrand.

ZADRA, petite ville du royaume de Barca en Barbarie, est sur le golfe de Sidra, au couchant de la ville de Cayroan. On prend Zadra pour l'ancienne *Ausigda*, petite ville de la Cyrenaïque. * Baudrand, *diction.*

ZAFER, calife, *cherchez* D'HAFER.

ZAFI, ville maritime d'Afrique dans le Buccala, province du royaume de Maroc, a un havre fort commode, à l'embouchure de Tensiste, qui la rend la plus marchande de ce royaume. * Baudrand, *dict.*

ZAFFE-HIBRAHIM, peuples de l'isle de Madagascar, suivent quelques ceremonies du Judaïsme; ainsi appellés de *Zaffe*, qui signifie *race*, *lignée*; & d'*Hibrahim*, *Abraham*, comme qui diroit *lignée d'Abraham.* * Flacourt, *hist. de Madagascar.*

ZAFFE RAMINIS, peuples de l'isle de Madagascar, qui suivent quelques superstitions du Mahometisme, sont ainsi appellés du mot *Zaffe*, qui signifie *race* ou *lignée*; & de *Ramini*, faux *prophete*, & gendre de Mahomet. D'autres les nomment *Rahimina* ou *Zaffe-Rahimina*, c'est-à-dire *lignée d'Imina*, mere de Mahomet. Nous les appellons ordinairement *les Blancs*, pour les distinguer des *Noirs* ou *Negres*, originaires du pays. Les Zaffe-Raminis sont venus d'ailleurs. Leur histoire fabuleuse dit que Ramini fut envoyé de Dieu sur le rivage de la mer Rouge, proche de la ville de la Mecque (vers l'an 620.) & qu'il alla trouver Mahomet, qui lui donna une de ses filles en mariage; que de ce mariage nâquit le prince *Rabouroud*, qui eut deux fils, l'un nommé *Rahadz*, & l'autre *Racoube*, lesquels faisant voyage par mer, vinrent aborder à la côte orientale de Madagascar, & s'établirent dans cette isle. * Flacourt, *histoire de Madagascar.*

ZAFLAN, lac d'Afrique de la haute Ethiopie, avec une ville de ce nom, dépendoit autrefois de l'empereur des Abyssins, & appartient presentement aux Galas, selon Jerôme Loup.

ZAFRA petite ville fortifiée, & défendue par une bonne citadelle, est dans l'Estremadure d'Espagne, à huit ou neuf lieues de Merida vers le couchant meridional. On prend Zafra pour la ville nommée anciennement *Segeda* ou *Julia Restituta*, laquelle pourtant quelques-uns mettent à *Caceres*, petite ville du même pays. * Baudrand, *diction. geogr.*

ZAGA CHRIST, prince d'Ethiopie, comme quelques-uns ont cru, étoit fils de *Haße-Jacob*, roi des Abyssins ou d'Ethiopie, appellé communement *le Prête Jean.* Jacob ayant regné sept ans assez paisiblement, fit dessein d'exterminer les Chrétiens Catholiques qui étoient dans son empire. Mais Susneos, cousin du roi, qui prétendoit à la couronne, & favorisoit les Catholiques, se servit de cette occasion pour lui déclarer la guerre. Jacob fut blessé dans une bataille qui se donna l'an 1628. & mourut quelques jours après, laissant deux fils, *Côme*, âgé de 18. ans, & *Zaga Christ*, d'environ 16. Le nom de ce dernier, signifie *trésor de Christ.* Ces deux princes étoient alors dans l'isle de Meroé, dans la ville d'Aïch, où l'on éleve ordinairement les fils du roi des Abyssins. Nazarena leur mere, songeant à la sureté de ses deux enfans, leur donna promptement avis de se retirer chez quelque prince, ami de leur pere, & leur envoya quantité d'or & de pierreries, pour s'entretenir pendant leur retraite. Le prince Côme qui étoit l'aîné, s'en alla vers la partie meridionale, du côté du cap de Bonne-Esperance. Zaga Christ, accompagné d'environ cinq cens hommes, tira vers le septentrion pour gagner le royaume de Sanar, qui étoit son patrimoine, & passa par le royaume de Fundi, où regnoit alors un roi Payen, nommé *Orbat*, vassal & tributaire du Prête Jean. Ce roi reçut & traita magnifiquement le prince Zaga Christ, & lui voulut même donner sa famille en mariage; mais parce que cette princesse étoit Payenne, Zaga Christ refusa ce parti. Orbat indigné de ce refus, retint ce prince prisonnier, & dépêcha un courier vers Susneos, qui envoya aussitôt une compagnie de ses gardes, pour amener Zaga Christ Il choisit pour capitaine de cette compagnie, un gentilhomme Venitien, nommée *Lombarde*, renegat en apparence, mais encore porté pour le Christianisme, lequel retarda deux jours l'execution de sa commission, & fit avertir Zaga Christ par un Chrétien Cophte. Ce prince infortuné se resolut de passer les deserts de l'Arabie, où cinquante seulement de ses gens le suivirent. Il fut volé par un prince Arabe, qui lui enleva une partie de son bagage, & plusieurs de ceux qui lui restoient, perirent en chemin. Lorsqu'il fut arrivé au Caire, les Cophtes lui firent un grand accueil, comme à un prince de leur secte, & fils de l'empereur qui avoit perdu la vie & l'empire pour maintenir leur religion. Le bassa même qui commandoit à cette grande ville, & à toute l'Egypte, fit venir Zaga Christ en son château, & l'y traita plusieurs jours. Après avoir pris quelques repos, ce prince se mit en chemin, avec quinze de ses plus fideles serviteurs (les autres manquant de forces & de courage pour le suivre) & accompagné de huit religieux

Recollets, missionnaires du royaume d'Egypte, il arriva à Jerusalem, au commencement du Carême de l'an 1632. fut saluer le bassa, & se retira chez les religieux Abyssins. Dans la semaine sainte, il fut curieux d'assister aux ceremonies des Cophtes; mais il apprit d'un prêtre Ethiopien, que le feu qu'on disoit descendre du ciel le Samedi Saint, se faisoit avec un fusil dans le Saint Sepulcre; ce qui l'excita à quitter les erreurs des Abyssins, & à embrasser la religion Catholique. Il n'en fit pas d'abord profession publique, parce que le gardien des Cordeliers craignit que cela n'attirât la colere du cadi & du bassa de Jerusalem contre lui & tous les religieux. Ce pere lui conseilla de sortir secretement pour être plus en liberté. Le jour étant pris, il sortit un soir avec trois de ses serviteurs, & huit religieux pour aller à Nazareth; où il arriva le second Jeudi après Pâques, & y demeura jusqu'au mois de Septembre. Pendant ce tems, il apprit l'italien, & un peu de françois, & fut reçu à la communion de l'eglise Catholique. Le pape averti de l'aventure de ce prince, commanda au gardien de Jerusalem d'envoyer Zaga Christ à Rome. Lorsqu'il y fut arrivé, le pape lui donna un palais pour son logement, & l'entretint près de deux ans. Le duc de Crequi étoit alors ambassadeur à Rome, & persuada à ce prince de voir la France, & de venir à Paris; ce qu'il fit l'an 1635. Après y avoir vécu trois ans, il mourut au village de Ruel proche de Paris, dans la maison de plaisance du cardinal de Richelieu, n'étant encore âgé que de 28. ans. Son corps fut inhumé en ce lieu, auprès de celui du prince de Portugal. On publia en même tems une épitaphe où on parle de lui comme d'un imposteur. * Eugene Roger, *Relation de la Terre-Sainte*. De Rocoles, *les imposteurs insignes*.

ZAGARI, *cherchez* SANGAR.

ZAGAROLO, bourg de l'état de l'Eglise en Italie, a titre de duché, & est situé dans la Campagne de Rome, à six ou sept lieues de la ville de Rome vers le levant. * Mati, *diction.*

ZAGATHAI ou USBECK, grande partie de la Tartarie. On lui donne aussi le nom de Ma. *Cherchez* TARTARIE & SOGDIANE.

ZAGAYA, montagne que les anciens appelloient *Helicon* dans la Beotie, étoit une province de la grande Achaye ou Grece, proche du mont Parnasse, dont selon quelques-uns, elle fait partie. C'est au pied de cette montagne, où les fontaines d'Hippocrene & d'Aganippe prenoient leurs sources; & l'on y voyoit autrefois le tombeau d'Orphée. Les poëtes en avoient fait le sejour des Muses, & disoient que ceux qui buvoient de l'eau de ses fontaines, étoient aussitôt inspirés d'Apollon, qui leur donnoit une esprit poëtique. * Spon, *l.* 4. *tom.* 2.

ZAGORA, *cherchez* DEVELTO.

ZAGRAB ou AGRAM, en latin *Zagrabia*, ville épiscopale de l'Esclavonie, dans le royaume de Hongrie, sur la riviere de Save, est capitale du comté de Zagrab, & a un évêque suffragant de Colocz. * Baudrand, *diction. geograph.*

ZAGRUS, aujourd'hui Adilbogia, grande montagne de l'Asie, separe la Medie d'avec l'Assyrie. Niger prétend qu'elle s'appelle aussi *Semiramis*; & que ce nom lui a été donné, parce que Semiramis, reine des Assyriens, la fit percer pour passer dans la Medie. Ce passage s'appella pendant quelque tems *Zagri Pylæ*; c'est à-dire, *le détroit* ou *les portes de Zagrus*, comme on nomma Thermopyles, le détroit du mont Oëta. * Strabon. Castalde.

ZAHARA, bourg d'Espagne dans l'Andalousie, près du royaume de Grenade, & de la source de la riviere de Guadalette, à quinze lieues de Seville vers le midi oriental, est très-fort par sa situation sur un rocher escarpé de tous côtés, & par une bonne citadelle. * Baudrand.

ZAHASPA, ville de la grande Tartarie, est dans le Mawaralnahar, à l'embouchure du Gihum dans la mer Caspienne. * Mati, *diction.*

ZAHURIS: c'est ainsi qu'on nomme en Espagne certains hommes, qui ont à ce qu'on prétend, la vûe si subtile, qu'ils voyent sous la terre les veines d'eau, les métaux, les trésors & les cadavres. Ils ont les yeux fort rouges. Martin del Rio raconte, que lorsqu'il étoit à Madrid en 1575. on y voyoit un petit garçon de cette espece de gens. Il est remarquable qu'encore que cet auteur aille fort vîte à imputer au demon les effets extraordinaires, il ne croit pas que les Zahuris découvrent l'eau & les métaux sous la terre par aucun pacte magique. Il croit que les vapeurs leur font connoître cette eau, & qu'ils connoissent les mines par le moyen des herbes qui croissent en ces lieux-là. Quant aux trésors & aux cadavres, il prétend que le diable les leur indique, attendu qu'ils peuvent marquer quels trésors & quels cadavres ils voyent, & qu'ils n'ont cette puissance que les Mardis & les Vendredis. Mais il ne raisonne pas bien sur ce que l'on conte de ces gens-là; car si le diable vient à leur secours pour la découverte de ces trésors & des cadavres, pourquoi ne les aideroit-il pas pour découvrir l'eau & les métaux. Ceux qui se sont servis de cet auteur pour justifier que ces découvertes se faisoient naturellement, se sont par là-même trompés; puisqu'il en attribue une partie au demon. Gutierrius, medecin Espagnol, dans son opuscule *de Fascino*, se mocque de ce que l'on conte des Zahuris. * Del Rio, *disquisit. magic. tom. I. l.* 1. *c.* 3. *qu.* 4.

ZAIMS, gens de guerre Turcs, jouissent des revenus de certaines terres ou fermes que le grand seigneur leur donne à la charge de servir dans ses armées. Les terres qu'ils possedent s'appellent Zaimets. *Zaim* en arabe, signifie un *commandant qui conduit un certain nombre d'hommes dont il est le maître*. Leur revenu est reglé par les lettres patentes qu'ils obtiennent du sultan, & ce revenu est de vingt mille aspres, jusqu'à cent mille, moins un aspre: car si le nombre de cent mille étoit complet, ce seroit le revenu d'un *sangiac beg* ou *bacha*, qui est de cent mille aspres, jusqu'à deux cens milles, moins un aspre: lequel y étant ajoûté, fait le revenu d'un *beglerbeig*. Les Zaims sont obligés de mener un cavalier avec eux, pour chaque somme de cinq mille aspres du revenu qu'ils ont. Par exemple, un Zaim qui a dix milles aspres de revenu, doit être accompagné de deux cavaliers; celui qui en a quinze milles, de trois, & ainsi à proportion. Ces cavaliers sont nommés *Gebelus*. Les Zaims, aussi-bien que les Timariots, sont disposés par regimens qui ont chacun leur colonel, & lorsqu'ils marchent ils ont des drapeaux & des tymballes. Ils ne peuvent jamais s'éxempter de servir en personne, avec leur suite, si ce n'est sur mer, où on les dispense de venir, moyennant une taxe qui sert à lever d'autres soldats. La plûpart des Zaims ont le revenu de leurs terres pour eux & pour leurs enfans: quelques-uns n'en jouissent que pendant leur vie. *Voyez* TIMARIOTS. * Ricaut, *de l'empire Ottom.*

ZAIRE lac d'Afrique a sa source dans la haute Ethiopie. Il y en a même qui ont cru la même chose à l'égard du Nil; mais Jerôme Lobo, Portugais, qui a demeuré 12. ans dans ce pays, & qui s'est attaché à cette recherche, n'est pas de ce sentiment, comme on le voit dans son ouvrage des sources du Nil & de la haute Ethiopie, imprimé à Coimbre l'an 1660. Plusieurs croyent que ce lac de Zaire, est celui qu'on nomme à present le lac de *Zambese*. *Voyez* NIL. * Baudrand.

ZAKROCHIM, qu'on écrit *Zakroczim*, ville de Pologne, sur la rive droite du Bug, éloignée d'environ cinq lieues de Warsovie, est élevée sur une plate-forme, & est l'une des plus considerables du palatinat de Mazovie, par la petite diete qu'on y tient. * *Memoires* du chevalier de Beaujeu,

ZALAMEA ou CALAMEA, bourg d'Espagne. On le trouve en plusieurs cartes dans l'Andalousie, entre la riviere d'Odier, & celle de Tinto à douze lieues de Seville vers le couchant septentrional. Baudrand le place en ce lieu dans un endroit de son dictionaire, & il dit que c'est l'ancienne *Ilipsa*, petite ville des Turdetains: mais dans un autre endroit il la met dans l'Estremadure d'Espagne, à sept lieues de Llerena, vers le nord & au sud de la Guadiane, au lieu où les cartes marquent *Villa nuova della Serena*. Apparemment ce sont deux bourgs differens, dont le premier porte simplement le nom de *Salamea*, & l'autre celui de *Salamea della Serena* ou de *Villa nuova della Serena*.

ZALAWAR, *voyez* SALAWAR.

ZALDERANE, grande plaine de la Medie, sur les frontieres de l'Armenie, au-delà de l'Euphrate, assez près de Tauris, fut autrefois le sejour des rois de Perse. Elle n'est considerable que par une campagne de quelques lieues d'étendue, dans laquelle Selim I. battit l'armée redoutable de Sophie Ismaël, roi de Perse le 26. Août 1514. * Leunclavius, *l.* 8.

ZALEUQUE, *Zaleucus*, legislateur des Locriens, peuples d'Italie vers l'an 663. avant Jesus-Christ, fit une loi qui ordonnoit que toute personne convaincue d'adultere perdroit les yeux. Par malheur son fils vint à tomber dans cette faute; & comme il s'agissoit de le punir & que d'un autre côté le peuple touché de compassion, demandoit instamment sa grace, Zaleuque qui vouloit absolument que la loi fût mise en execution, partagea la peine, se faisant arracher l'œil droit, & faisant arracher le gauche à son fils, pour faire connoître qu'il n'étoit pas moins bon pere, que juste legislateur. Cet exemple de justice & de rigueur, fit une si forte impression dans les esprits, qu'on n'entendit plus parler de ce desordre, pendant le regne de ce legislateur. On ajoûte qu'il défendit le vin aux malades, sous peine de mort, à moins que le medecin ne l'ordonnât, & qu'il fut si jaloux des des loix qu'il avoit établies, qu'il ordonna que quiconque voudroit y changer, seroit obligé en proposant sa nouvelle loi, d'avoir la corde au col, afin d'être étranglé sur le champ, au cas que la sienne valût beaucoup mieux que l'autre. Diodore de *Sicile* attribue la même chose à Charondas legislateur des Sybarites. * Elien, *var. histor. l.* 2. *c.* 37. *& l.* 13. *c.* 24. Cicer. *de leg.* Stob. *serm.* 42. Diodore de *Sicile*, *l.* 12. Valere Maxime, *l.* 6. *c.* 5.

ZAMA, ville d'Afrique, étoit anciennement la capitale du royaume de Juba. C'est maintenant *Zamora*, dans le royaume d'Alger, autrefois épiscopale. Cette ville est fameuse par la bataille qu'Annibal y perdit, en combattant contre Scipion l'*Africain*, general des Romains. Dans une vielle inscription qu'on voit encore, elle est appellée *Colonia*, *Ælia*, *Hadriana*, *Augusta*, *Zama Regia*. * Tite-Live. Polyb. Pline. Strabon.

ZAMA, fontaine d'Afrique dans le voisinage de la ville de Zama, qui rend la voix claire à ceux qui en boivent, selon Pline, *l.* 31. * Isid. & Vitruve.

ZAMARIS, Juif de nation, vint de Babylone en Judée, avec cinq cens cavaliers armés de carquois & de fléches, & presque tous ses parens. Il s'établit, par la permission de Saturnin gouverneur de Syrie, dans un château nommé *Valathe* près d'Antioche. Herode *le Grand* roi des Juifs en ayant été informé, le fit venir avec tous les siens, lui promit de lui donner des terres dans le territoire de Bathanée, qui est sur les frontieres de la Trachonite; & de l'exempter de toutes impositions, à condition qu'il s'opposeroit aux courses que l'on pourroit faire dans le pays. Zamaris accepta ces offres, & bâtit des châteaux & un bourg, qu'on nomma *Bytara*. Il laissa un fils appellé *Jacim*, qui ne fut pas moins vertueux que lui. * Josephe, *antiq. l. XVII. c.* 2.

ZAMBALLAT ou GIAPALAT, soudan d'Egypte, succeda à Mahomet. Il voulut maltraiter les Mammelus & les grands seigneurs de sa cour, mais ils firent un parti contre lui, sous la conduite de Tomombei, qui avoit été cause de son élevation, & l'assiegerent dans son palais. Ils le prirent, & le mirent en prison, où il fut miserablement étranglé par Tomombei, qui fut son successeur. * Pierre Martyr. P. Jove.

ZAMBERT, (Barthelemi) Venitien, voyant combien la version latine d'Euclide tirée de l'arabe, étoit défectueuse, entreprit d'en faire une sur le texte grec; mais comme il n'entendoit pas les mathematiques, il ne put corriger les fautes de son exemplaire. Il renversa même la plûpart des termes d'Euclide, comme Vossius le rapporte après Maurolycus, & d'autres mathematiciens. Il vivoit vers l'an 1520. * G. J. Voss. *de scient. Math.*

ZAMBEZE ou ZAMBERE, grand fleuve de l'Ethiopie en Afrique, sort du lac Zambeze ou de Sachaf, sur les frontieres de l'empire de Monomotapa, & de l'Abyssinie: & après avoir reçu plusieurs rivieres, il va se décharger dans la mer d'Ethiopie, sur les confins du Zofala & de Mozambique. Il se divise en quatre bras, vers ses embouchures; dont le premier se nomme *Quilimane*; le second, *Cuama*; le troisiéme, *Luabo*; & le quatriéme, *Luabo el viejo*. Entre ces quatre bras, il y a plusieurs isles d'une grande étendue, & très-fertiles, où l'on a trouvé des mines d'or, dont les Portugais ont les plus riches. * Baudrand. Daviti, *de l'Afrique*.

ZAMBRI ou ZIMRI, roi d'Israël, tua Ela, & se mit sur le thrône, l'an du monde 3106. & 929. avant Jesus-Christ. Huit jours après Amri, élû par l'armée, le vint assieger dans Thersa. Zambri, de peur de tomber entre ses mains, se brûla vif avec toute sa famille. *Voyez* AMRI & ELA.

ZAMDAS, évêque de Jerusalem dans le III. siecle, succeda à Amnée, & convertit à la foi Chrétienne les troupes de la legion Thebaine, pendant le quartier d'hiver qu'elles passoient dans la Palestine. Il mourut vers l'an 298. * Baronius, *in annal. & martyr.*

ZAMEIS, *voyez* NINIAS.

ZAMOLXIS, esclave & disciple de Pythagore, Gete de nation, accompagna son maître en Egypte. Après avoir appris les coûtumes des Egyptiens, il revint en son pays, où il civilisa les Getes & les Tartares, qui le déifierent après sa mort. Ils croyoient que tous ceux qui mouroient l'alloient trouver; & en tiroient même par sort quelques uns qu'ils jettoient en l'air, & recevoient sur des pointes de hallebardes & autres armes, afin de les envoyer en ambassade à ce dieu. * Herodote, *l.* 1.

ZAMORA, ville du royaume de Leon sur le Duero, avec évêché suffragant de Compostelle, érigé par le pape Calixte II. l'an 1119. à la priere du roi Alfonse IV. On dit, que dans un monastere de Dominicains de cette ville, il y a une cloche qui sonne d'elle-même, lorsque quelque religieux du couvent doit bientôt mourir. On ajoûte aussi ridiculement que souvent elle a sonné, dans un tems qu'il n'y avoit personne de malade, & que neanmoins bientôt après il en mouroit quelqu'un. On debite qu'il y a une cloche dans le monastere des Dominicains de Cordoue, qui donne aussi ce signe fatal. Cette ville est située sur le Duero, qui y coule sous un beau pont. On y conserve le corps de S. Ildefonse. Son terroir est très-fertile; & dans les rochers du voisinage on trouve plusieurs minieres de turquoise: d'où lui est venu son nom arabe. * J. Lopus, évêque de Monopoli.

ZAMORA, ville de la province de Quito, dans le Perou, à quatre-vingts lieues de la ville de Quito, vers le sud-est, est située dans un terroir très-riche en mines d'or. On en a tiré des grains d'une grosseur extraordinaire, & on en presenta un au roi d'Espagne Philippe II. qui pesoit huit livres. La ville est fort belle; les eglises y sont magnifiques; & le tresorier du roi y fait sa demeure. * De Laët, *hist. du nouveau monde*.

ZAMORA, petite ville du royaume d'Alger, située dans la province de Constantine, à cent lieues d'Hametha, vers le couchant. On y met communement l'ancienne *Zama* ou *Azama*, la residence du roi Juba.

ZAMORA SALAMANCA (Alexis ou Alexius) religieux Espagnol de l'ordre de saint François, a écrit trois dialogues, *De Christi republica*, imprimés à Lyon en 1558. * *Biblioth. Hispan.*

ZAMORA (François) religieux Espagnol de l'ordre de saint François, fut élû general l'an 1559. gouverna l'ordre pendant six années, & mourut l'an 1565. en faisant sa visite. Il a composé vingt cinq homelies sur tous les versets du pseaume 50. & a corrigé & mis au jour les opuscules de saint Bonaventure, imprimés à Venise l'an 1564. * *Biblioth. Hispan.*

ZAMORA, *cherchez* ALFONSE DE ZAMORA.

ZAMORIN, nom que les Indiens donnent au roi de Calicut, dont le royaume est sur la côte de Malabar, dans la presqu'isle de l'Inde, au-deçà du golfe de Bengala. Un même souverain étoit autrefois empereur de toute la côte de Malabar, depuis Goa jusqu'au cap de Comorin; mais Sarami Perymal, ayant embrassé la religion de Mahomet, & voulant finir sa vie dans la retraite à Medine, partagea ses états entre ses amis, en quatre royaumes; sçavoir, ceux de Calicut, de Cochin, de Cananor & de Coulan, ordonnant que les trois autres rois reconnoîtroient pour souverain celui de Calicut, auquel il

donna le nom de Zamorin. Depuis que les Portugais se sont établies en ce pays-là, la puissance de Zamorin a été tellement affoiblie qu'aujourd'hui le roi de Cochin est beaucoup plus puissant que lui. *Voyez* CALICUT. * Mandeslo, *tom. II.* d'Olearius.

ZAMOSKI, ville de la Russie Rouge en Pologne, dans le palatinat de Belze ou Belzko, auprès d'un lac de même nom, porte le titre de principauté. Ce fut Jean Zamoski, grand chancelier de Pologne, qui la fit bâtir dans une belle plaine auprès du fleuve Weper, & qui la rendit assez forte pour resister aux Cosaques, comme on l'a vû l'an 1651. * Baudrand.

ZAMOSKI (Jean) grand-chancelier de Pologne, & general des armées de ce royaume, a été grand-capitaine, grand-ministre d'état, & s'est acquis par ses qualités heroïques, les noms de *defenseur de la patrie* & de *protecteur des sciences.* Son pere STANISLAS castelan de Chelm, ville de la Russie Rouge en Pologne, & homme d'un grand merite, reconnoissant que son fils vouloit suivre son exemple, le mit dans les écoles de Kranostaw, à cinq milles de Chem, pour y apprendre les lettres humaines sous Albert Ostrowoski. On l'envoya à Paris, où il eut pour precepteurs en rhetorique deux des plus sçavans hommes de France, Adrien Turnebe & Denys Lambin. Il apprit la philosophie sous Jacques Carpentier, & les mathematiques sous Pierre de Penna. Delà il passa en Italie, & alla à Padoue, où il parut avec tant d'éclat, qu'il fut élû recteur de l'université. Ce fut dans cette fonction honorable qu'il composa en latin ses livres du senat Romain, & du senateur parfait. Il retourna ensuite en Pologne, & fut bientôt élevé aux plus considerables emplois de l'état. Le duc d'Anjou avoit été élû roi de Pologne après la mort de Sigismond, qui étoit de la famille des Jagellons. On lui envoya des ambassadeurs en France au mois d'Août de l'an 1573. Zamoski, qui étoit du nombre de ces ambassadeurs, eut l'honneur comme le plus éloquent, de porter la parole à ce prince, & de lui faire une harangue en latin que l'on admira. Après que le duc d'Anjou eut été trois mois roi de Pologne, & qu'il se fut retiré l'an 1574. pour prendre la couronne de France, Etienne Battori prince de Transsylvanie, élû roi de Pologne, considera si fort Zamoski, qu'il lui donna pour femme sa niece *Griselide* Battori, fille de son frere *Christophle* prince de Transsylvanie. Il le fit grand-chancelier du royaume, chef de huit mille hommes dans la guerre de Moscovie, & peu après general des armées de toute la Pologne. Zamoski s'acquitta de tous ces grands emplois, avec autant de courage que de bonheur. Il dompta l'arrogance de Jean Basilide, grand-duc de Moscovie, délivra la Polesie, la Volesie, & la Livonie du joug de ce redoutable voisin, & lui fit une rude guerre, pendant laquelle il arriva une chose qui merite d'être remarquée. Il assiegeoit avec une puissante armée, au plus fort d'un rude hiver Pleskow ville de Moscovie; & comme la rigueur de la saison faisoit tirer ce siege en longueur, quelques seigneurs Polonois s'ennuyant d'être oisifs dans le camp, firent dessein d'en sortir, & d'entrer plus avant dans la Moscovie pour en remarquer les singularités. Ils menerent avec eux Voinuski, homme sçavant dans les langues latine, grecque & hebraïque. Après avoir fait quelque chemin dans des lieux écartés & parmi des habitans barbares, ils trouverent les livres de Ciceron de la republique adressés à Atticus écrits en lettres d'or; & à six journées de-là, ils rencontrerent un vallon très-agréable auprès d'une fontaine où on voyoit un tombeau antique, couvert en partie de terre & de mousse. Lorsqu'ils l'eurent nettoyé, ils crurent que c'étoit le tombeau du fameux poëte Ovide, par quelques caracteres qu'ils virent gravés sur la Pierre. L'an 1586. après la mort d'Etienne Battori, roi de Pologne, quantité de seigneurs Polonois, qui admiroient depuis long-tems les vertus de Zamoski, le jugerent digne de la couronne; mais comme il étoit fort éloigné de cette ambition, il se porta avec l'archevêque de Gnesne pour Sigismond prince de Suede, qu'il établit sur le thrône de Pologne, malgré tous les efforts de l'archiduc Maximilien, qui vouloit l'emporter sur Sigismond. Les lettres, & ceux qui en faisoient profession étoient sous la protection de Zamoski: ce fut par ses conseils que le roi établit plusieurs colleges dans son royaume, & y attira par des pensions les plus sçavans hommes de l'Europe: il fonda lui-même une belle université dans la ville, qu'il fit bâtir, & appeller de son nom Zamoski. Enfin, après avoir commandé glorieusement les armées de ce royaume l'espace de 24. ans, & avoir soûtenu avec éclat l'état de chancelier autant de tems, il fit paroître dans les derniers momens de sa vie, sa pieté & son zele pour la veritable religion, par l'exhortation qu'il fit à son fils. Ce grand homme mourut l'an 1605. âgé de 63. ans. Plus de cinq mille gentilshommes assisterent à ses funerailles, que l'on celebra avec une pompe extraordinaire. * *Académie des sciences.*

ZAMPIERI (Domenico) celebre peintre, *cherchez* DOMINIQUIN.

ZANARDI (Michel) religieux de l'ordre de S. Dominique, nâquit à Urgnano dans le territoire de Bergame le 18. Juillet 1570. & mourut à Milan en 1641. à l'âge de 71. ans. Il enseigna long-tems la philosophie & la theologie en divers lieux de l'état de Venise & du Milanez; & ensuite il s'appliqua à retoucher ce qu'il avoit écrit. Ses ouvrages philosophiques imprimés en divers endroits, furent recueillis l'an 1622. à Cologne en un volume. Deux ans auparavant son commentaire sur la premiere partie de saint Thomas avoit paru à Venise, & son *directorium theologorum & confessorum*, avoit été publié encore plûtôt, sçavoir la 1. partie en 1612. à Cremone, & les deux autres en 1614. à Venise. On parle encore de quelques autres de ses ouvrages, dont quelques-uns sont moins considerables, & les autres n'ont pas été imprimés. * Echard, *script. ord. FF. Præd. tom. 2.*

ZANCHIUS ou ZANCHUS (Basile) l'un des sçavans hommes du XVI. siecle, étoit de Bergame. Il prit l'habit de chanoine regulier, & s'appliqua avec une ardeur extrême, non seulement à l'étude de la philosophie & de la theologie, mais aussi à celle des humanités. Les ouvrages qu'on a de lui témoignent son érudition. Il s'acquit des connoissances si étendues, qu'on le crut digne d'être garde de la bibliotheque du Vatican. Il exerça cet emploi avec distinction & à la satisfaction des gens de lettres. Il mourut à Rome l'an 1560. Paul Manuce nous apprend dans une lettre à Gambara intime ami de Zanchius, qu'il fut persecuté & opprimé d'une cruelle maniere, & qu'il finit ses jours miserablement. Il étoit cousin de Jerôme Zanchius theologien de la religion Prétendue Reformée, & avoit deux freres qui étoient chanoines reguliers comme lui. * Ghilini, *theatro part. I.*

ZANCHIUS (Jerôme) Protestant, nâquit à Bergame, ou selon d'autres, à Alzane dans l'état de Venise le 2. Fevrier 1516. A l'âge de 15. ans il entra dans l'ordre des Hermites de saint Augustin. Il étoit dans le couvent de Luques, lorsque Pierre Martyr, qui en étoit prieur, lui inspira & à plusieurs autres moines, les sentimens des Zuingliens. Zanchius en alla faire profession publique dans Strasbourg, en la place de Pierre Martyr qu'on avoit appellé en Angleterre. Ensuite il enseigna à Chiavene dans les Grisons, puis à Bâle & à Spire, selon le president de Thou, & enfin à Heidelberg, où il mourut l'an 1590. le 19. Novembre, âgé de près de 75. ans. De tous les Protestans il est le plus moderé, & ne parle de l'eglise Romaine que comme de sa mere, toûjours prêt à rentrer dans sa communion lorsqu'elle aura reformé quelques abus qui se sont glissés, dit-il, dans sa créance & dans sa discipline. Cette apparente retenue a peut-être donné lieu au pere Labbe Jesuite, de dire qu'il est le plus subtil de ceux de sa communion. Les ouvrages qu'il a faits sont; *Miscellanea theologica*; *de tribus Elohim*; *de natura Dei*; *de operibus Dei*; *de Incarnatione*; *ad Ariani libellum responsio*; *speculum Christianum*; *de spirituali inter Christum & Ecclesiam connubio*, *&c.* * Thuan. *Hist.* Melchior Adam. Labbe, *de script. eccles.*

ZANCLE' ville de Sicile avoit été bâtie, selon ceux du pays, par le tyran Zanclus. Nicandre soûtient qu'elle doit son étymologie à la faulx de Saturne, qui y fut autrefois cachée. Cette ville fut depuis nommée *Messana*, aujourd'hui Messine. * Strabon. Pline. Nicaud. *l.* 10.

ZANFARA, royaume d'Afrique en Nigritie, avec une ville de ce nom.

ZANGUEBAR, grande region de l'Afrique, entre la

côte d'Ayan & les Cafres, dans l'Ethiopie inferieure, comprend plusieurs royaumes, dont les principaux sont ceux de Lamon, de Melinde, de Mombaza, de Mongalo, de Mozambique & de Quiola, qui ont des villes capitales de même nom. Les Portugais y possedent Mozambique & Mombaza, & quelques forteresses. Ce pays est rempli de forêts & de marécages, qui rendent l'air pestilentieux, & le terroir presque sterile. Les habitans sont de couleur noire, & ont les cheveux frisés. Ils sont idolâtres, & s'adonnent aux devinations & aux enchantemens. * Magin, *in Geogr.*

ZANHAGA: c'est un grand pays du Zaara en Afrique. Il s'étend beaucoup du levant au couchant le long de la riviere de Cavalos depuis le royaume de Zuengia jusqu'à l'Ocean Atlantique, ayant le Teffet au nord, & les royaumes de Gualata & de Tombut vers le midi. On y met une capitale de même nom. Les cartes n'y marquent pourtant que Tegassa. * Baudrand.

ZANTE, *Zacyntus*, isle de la mer Ionienne, est située au midi de Cephalonie vers la côte occidentale de la Morée. Quelques-uns veulent qu'elle ait tiré ce nom de la fleur de yacinthe, qui croissoit en abondance dans cette isle. D'autres l'ont appellée *Jerusalem*, fondés sur l'histoire de Robert Guiscart duc de la Pouille, lequel ayant resolu de faire le voyage de la Terre Sainte, sçut, dit-on, par revelation qu'il finiroit ses jours à Jerusalem. En arrivant dans cette ville il y tomba malade; & ayant eu la curiosité d'en demander le nom, on lui répondit qu'elle s'appelloit *Jerusalem*: ce qui lui fit croire qu'il y mourroit, ainsi qu'il arriva peu de jours après. Zante a environ cinquante milles de tour, & se divise en trois parties, la montagne, le bas de la montagne, & le plat-pays. Elle a plusieurs ports, dont le plus considerable est celui de Chieri, qui peut recevoir toutes sortes de vaisseaux. La forteresse est sur une haute montagne, & les Venitiens y entretiennent une bonne garnison. On y compte jusqu'à cinquante villages, outre la ville qui porte le même nom, laquelle peut contenir vingt-cinq mille habitans. Elle est située dans la partie septentrionale de l'isle, & est le siege d'un évêque que le pape nomme évêque de Zante dans ses bulles, & à qui le senat de Venise dans ses expeditions, donne le titre d'évêque de Cephalonie. Ces deux isles ne font qu'un diocese, où il y a près de cinquante paroisses Grecques, avec un grand nombre de couvens de Caloyers ou religieux Grecs, qui ont aussi leur évêque. Toutes ces eglises n'ont chacune qu'un seul autel, dont la tribune est tournée vers l'orient. Ces autels sont ornés de peintures plates, les Grecs ne souffrant point de figures de relief dans leurs eglises. Les monasteres de religieuses suivent aussi le rit Grec. Les Dominicains ont un couvent à Zante; les Mineurs conventuels y en ont un, & un autre à Cephalonie. Les Mineurs observantins ont aussi un couvent à Zante, & l'administration de la paroisse d'Argostoli à Cephalonie. Quoique cette isle soit fort peuplée, & sous la domination des Venitiens, il y a neanmoins peu de Chrétiens de l'eglise Romaine, outre la garnison. Les Juifs y ont trois synagogues. Les tremblemens de terre sont frequens dans cette isle, & sont souvent accompagnés d'un bruit épouvantable, & d'une puanteur qui infecte l'air. Il n'y a dans toute l'isle, qu'une seule riviere, appellée *la Camura*, dont les eaux sont salées, à cause de la communication qu'elles ont avec celles de la mer. Mais il y a une source au-dessous du château, proche la mer, laquelle est si abondante, que tous les vaisseaux qui font voile vers Constantinople & Alexandrie, ou autres lieux du Levant, viennent y faire eau pour tout le voyage, soit en allant, soit au retour. L'isle est extrémement peuplée, & produit quantité de vins, de bleds, & d'huile. Le commerce des raisins de Corinthe y est considerable. * Boschini, *Archipelago*. P. Coronelli, *description de la Morée.* Spon, *voyage en 1675.*

ZANZIBAR, isle de l'Afrique, en la mer d'Ethiopie.

ZAPOL (Barbe) reine de Pologne, étoit fille d'Etienne Zapol, comte de Scepus ou Cepus, vaivode & palatin de Transsylvanie, & sœur de *Jean* Zapol, que quelques seigneurs Hongrois proclamerent roi le 11. de Novembre 1526. après la mort funeste de Louis II. dit *le Jeune*, à la bataille de Mohatz, donnée le 29. Août de la même année. Cette reine illustre par sa pieté, fut mariée à *Sigismond* I. roi de Pologne, qui succeda à son frere *Alexandre* l'an 1506. Quelques auteurs ont donné à cette princesse le surnom d'*Ester*, à cause de sa pudicité. Le roi son époux n'étoit pas le seul qui l'aimoit tendrement; ses vertus lui attirerent le cœur de tous les Polonois. Elle ne vêcut que trois ans avec ce monarque, & fut mere de *Hedwige*, mariée à *Joachim* électeur de Brandebourg. Le roi Sigismond prit une seconde alliance avec *Bonne* Sforce, fille de *Jean Galeas*, duc de Milan, & en eut *Sigismond-Auguste* II. du nom roi de Pologne, qui épousa en secondes nôces *Barbe* Radzewil, veuve de *Stanislas* Gastold palatin de Trochi. Le même roi Sigismond avoit une sœur nommée *Barbe*, fille du roi *Casimir*, qui épousa *Georges*, dit *le Barbu*, duc de Saxe. * Martin Cromer, *hist. Polon.*

ZAPOROGES, Cosaques qui sont restés fideles à la Pologne, pendant que les autres de la même nation se sont revoltés. Les Polonois les nomment *Zaporos*. Ils se sont retirés dans les isles des embouchures du Borysthene, qui sont demeurées fidelles à la republique de Pologne, sous le commandement d'un general de leur nation, que le roi de Pologne choisit. On en retire quelques bonnes troupes d'infanterie. Les pays où ils habitent, sont comme inaccessibles, en sorte qu'on leur a d'autant plus d'obligation de la fidelité qu'ils ont toujours conservée à la republique de Pologne. Ils sont feroces & sauvages; mais sans barbarie, ni cruauté: gens rudes, sans politesse; mais braves, & de cette bravoure qu'on peut appeller veritable valeur. Ils s'habillent de peaux de mouton, & vivent de lait & d'herbes. Comme le Borysthene a des cataractes de même que le Nil, c'est-à-dire des rochers, & des chûtes précipitées, qu'on nomme Porowis; les Zaporoges qui vont de ce fleuve dans la mer Noire, portent leurs bateaux sur leurs épaules, quand ils viennent à ces detroits impraticables, & les remettent à l'eau au-delà des cascades. De cette maniere ils alloient pirater autrefois dans tout le Bosphore, & jusqu'aux fauxbourgs de Constantinople; & c'étoit le sujet des plaintes frequentes que faisoient les Turcs à la republique de Pologne; mais ils ont agi depuis autrement que par ambassades, & ont reduit les Polonois à une semblable necessité de se plaindre. Ils ont aussi bouché le passage aux Zaporoges, en se rendant maîtres de deux forts qui sont à l'entrée du Borysthene, & en y ajoûtant deux autres dans une isle, qui est au milieu du canal, vis-à-vis des anciens. * *Memoires du* chevalier de Beaujeu.

ZAPOTECAS, peuples de l'Amerique septentrionale. Ils sont dans la province de Guaxaca, le long du golfe de Mexique, & saint Ildefonse est leur bourg principal. * Mati, *dict.*

ZARA, fils de *Juda*, l'un des douze patriarches, & de *Thamar*. Sa mere étant grosse de deux enfans, & dans le travail de l'enfantement, Zara tira le bras dehors, comme pour venir le premier au monde; on lui lia un fil d'écarlate, après quoi il se retira, & son frere se presentant sortit le premier, & fut nommé *Pharés*, à cause du passage qu'il s'étoit fait. * *Genese*, XXXVIII. 18. *&c.*

ZARA-VECCHIA, ou Briograd, ville presque entierement ruinée, est dans la Dalmatie à cinq lieues de la ville de Zara, vers le couchant. On croit que c'est l'ancienne ville de la Liburnie, qui portoit les noms d'*Alba Maritima*, d'*Alba Maris* & de *Blandona*. * Baudrand, *dict. geogr.*

ZARA, en latin *Jadera*, ville & port de mer des Venitiens, capitale de la Dalmatie, avec archevêché, a pour évêchés suffragans, Arbé, Veglia, & Osero, est environnée de la mer de tous côtés; n'est jointe à la terre que par un pont-levis, & est défendue de six bastions. Ladislas roi de Naples, & qui prenoit aussi la qualité de roi de Hongrie, la vendit l'an 1409. avec les petites isles qui en dependent, à la republique de Venise, à laquelle elle avoit déja appartenu; car dès l'an 1200. les Venitiens la reprirent après six revoltes, secondés de Baudouin V. comte de Flandres, & d'autres princes qui alloient à la conquête de la Terre-Sainte, après la mort de Saladin. * *Hist. de S. Jean de Jerusalem.*

ZARACHA, petite ville du duché de Clarence, en Morée, est environ à vingt-lieues de la ville de Voltica, & du golfe de Lepante vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Pellene*, ville d'Achaye. * Baudrand,

ZARATE (Augustin de) auteur Espagnol, a écrit l'histoire de la découverte & de la conquête du Perou en sa langue, qui a été imprimée deux fois; l'une à Anvers en petit *in octavo*, en 1555. & l'autre à Seville *in folio*, en 1577. mais ces deux éditions ne sont pas conformes en tout; elles se contredisent même quelquefois. On croit que la premiere doit être preferée à la seconde; parce qu'elle a été faite sous les yeux & par les soins de l'auteur. Elle a été traduite en françois & imprimée en deux volumes *in* 12. à Amsterdam 1700. Augustin de Zarate avoit eu ordre sur la fin de 1543. de Charles *Quint* & du conseil des Indes, d'aller au Perou, pour exercer dans ces provinces & dans celle de Terre-Ferme la charge de tresorier general, tant pour le payement des officiers du roi, que pour la recette de ses droits & de ses revenus dans ce pays-là. Il s'embarqua sur la flotte, qui portoit Blasco Nugnez Vela, pourvû de la charge de viceroi du Perou. Etant arrivé dans ce nouveau monde, il y trouva les affaires si brouillées, par les disputes & par les divisions, des Espagnols, qui l'avoient découvert, & qui en avoient fait la conquête, qu'il se détermina à écrire ce qui se passoit. Faisant reflexion quelque tems après sur ce qu'il en avoit écrit, il crut que cela ne suffisoit pas, & que pour le bien entendre, il falloit necessairement remonter plus haut, & expliquer des évenemens, desquels ceux dont il étoit témoin tiroient leur origine. C'est ainsi, que de degré en degré il remonta jusqu'à la découverte du pays. Il ne put achever son ouvrage, pendant qu'il étoit au Perou: il faillit à lui en coûter la vie pour l'y avoir commencé, par la brutalité d'un mestre de camp de Gonzale Pizarre, qui menaçoit de tuer quiconque entreprendroit d'écrire ses actions, parce qu'il sçavoit qu'on n'en pouvoit rien écrire d'avantageux. Il fut donc contraint de discontinuer, & ne pouvant mieux faire, il se contenta de recueillir tous les memoires qu'il put avoir, sur lesquels il composa son histoire, quand il se vit en lieu de pouvoir le faire sûrement, Il la presenta en manuscrit à Philippe II. roi d'Espagne, qui la lut pendant son voyage d'Angleterre, l'honora de son approbation, & ordonna à l'auteur de la faire imprimer. Augustin de Zarate la dédia à ce prince, qui n'étoit pas encore alors roi d'Espagne. L'épître dedicatoire est datée d'Anvers, le 30. de Mars 1555. Nous y apprenons que l'auteur étoit employé aux Pays-Bas dans les affaires de la monnoye. C'est de cette épître & de la preface mise au-devant de l'édition françoise, que nous avons tiré une bonne partie de ce que nous venons de dire.

ZARATIN CASTELLINI, *cherchez* CASTELLINI.

ZARBIEN, roi des Gordiens, peuples d'Armenie, étoit tributaire de Tigrane: & s'étant lassé de sa tyrannie l'an 69. avant Jesus-Christ, il fit un traité secret avec Lucullus, pour s'en délivrer. Tigrane le decouvrit avant que les Romains fussent entrés en Armenie, & le fit assassiner avec toute sa famille. Lucullus vainqueur, lui fit de magnifiques funerailles, & lui dressa un superbe tombeau. * Plutarque, *dans Lucullus*.

ZARIADRES, frere cadet d'Hystaspes, gouvernoit apparemment sous l'autorité de Cyrus, toutes les provinces depuis les portes Caspiennes, jusqu'au Tanaïs, c'est-à-dire, (selon Arrien *liv.* 3.) jusqu'à l'Orxantes qui arrose la Sogdiane. Il étoit doué, ainsi que son frere, d'une beauté singuliere: ce qui fit dire d'eux, qu'ils étoient fils de Venus & d'Adonis. Une jeune beauté qui se presenta à lui en songe, lui donna de l'amour, & Odatis, fille d'Homartes roi des Marathes, peuple Scythe, qui étoit celle qu'il avoit vûe, le vit de même, & en fut éprise. L'amour qui les rendit ingenieux à decouvrir en quel lieu étoit l'objet qui les avoit frappés, sçut les réunir malgré tous les obstacles. Homartes après avoir rejetté la demande que Zariadres lui fit de la princesse, parce qu'il n'avoit point d'enfans mâles, & qu'il aimoit mieux laisser ses états à un naturel du pays qu'à un étranger, prit jour pour marier Odatis, qui en avertit son amant. Tous les seigneurs s'étant assemblés, elle eut ordre d'examiner celui qui lui plairoit le plus, & de lui presenter une coupe d'or remplie de vin. Pendant qu'elle versoit le vin tristement, & les larmes aux yeux, Zariadres qui s'étoit avancé avec ses troupes sur la frontiere, & qui avoit fait une diligence incroyable pour arriver à tems, survint, & se fit connoître à elle. Elle ne lui eut pas plûtôt presenté la coupe, qu'elle fut enlevée sans que ses domestiques se missent en devoir de la tirer des mains du ravisseur, parce qu'elle leur avoit fait confidence de son amour. Cette histoire, dit Chares, cité par Athenée, *liv.* 13. est celebre dans l'Asie; on la represente sur les murailles dans les temples & dans les palais, & le nom d'Odatis devenu illustre est ordinaire aux filles des grands. On peut faire deux difficultés: La premiere, Zariadres, dit Chares, étoit maître, ἐκυρίευσε des provinces dont on a parlé, de même qu'Hystaspes son frere de la Medie, &c. Ils n'étoient donc pas des gouverneurs, & quand ont-ils regné? La seconde, on ignore ce que c'est que les Marathes, ce peuple ne fut jamais; mais on répond que l'expression dont se sert Chares, est impropre: & pour ce qui regarde le nom du peuple, où Odatis prit naissance, il n'est pas plus surprenant qu'il soit inconnu d'ailleurs, que celui des autres peuples de la Scythie Asiatique.

ZARLIN (Joseph) Italien, natif de Chioggia, dans l'état de Venise, s'est rendu celebre par la connoissance qu'il avoit de la musique. Au jugement du pere Mersenne, & d'Albert Bannus, il est le plus sçavant de tous les auteurs qui ont écrit sur cet art. Il mourut à Venise l'an 1599. & fut enterré dans l'église de saint Laurent de cette ville, où toutes ses œuvres ont été imprimées en 4. vol. *in fol.* * Le president de Thou, *hist.*

ZARMISE GETHUSA, étoit autrefois la ville capitale des Daces, sous leur roi Decebale. Dans une ancienne inscription, elle est appellée *Vlpia Trajana*: ce qui a quelque rapport à Trajan, qui conquit autrefois les Daces. Dans une autre inscription, elle se nomme *colonia Vlpia, Trajana Augusta, Dacia, Zarmis.* Aujourd'hui c'est *Veczel*; *Venecz* ou *Vathel*; & en langue esclavone, *Gradisch*, bourg de la Transsylvanie. * Lazius. Ptolom.

ZARNATA, ville de la Tzaconie, ou *Braccio di Maina*, dans la Morée, est située sur une éminence très-agreable. Sa figure est presque circulaire. C'est un poste où il semble que l'art & la nature n'ayent rien oublié pour le rendre considerable. Les Venitiens l'attaquerent l'an 1685. Le capitan bacha n'en étoit qu'à cinq milles, & à la tête d'une bonne armée; mais il n'osa tenter le secours, & fit retraite. La garnison se rendit au generalissime Morosini; & suivant la capitulation il en sortit six cens hommes, qui furent conduits jusqu'au lieu dont on étoit convenu. L'aga qui commandoit dans cette place, craignant pour sa tête, se retira parmi les Chrétiens, & passa à Venise. Morosini y laissa une garnison de deux cens cinquante hommes, sous les ordres du colonel Prastini. * P. Coronelli, *description de la Morée.*

ZARNAW, ville de la haute Pologne: elle est dans le palatinat de Sendomir, entre la ville de Sendomir & celle de Sirard, environ à 35. lieues de la premiere, & à 30. de la derniere. * Mati, *dict.*

ZARPANE ou ROTA, que les Espagnols appellent *l'isle de sainte Anne.* C'est une des isles Marianes ou des Larrons. Elle a quinze lieues de tour. Elle est à quatorze degrés de latitude septentrional, & à sept lieues de l'isle de Guahan, & à treize de l'isle d'Aguiguan. * Charles le Gobien, *hist. des isles Marianes.*

ZASHALON, ou HUNDERSBUEL, c'est-à-dire, les *cent collines*, bourg de Transsylvanie, situé dans les montagnes aux confins de la Valaquie, à treize lieues d'Hermanstat vers le levant. * Mati, *dict.*

ZASLAW, petite ville de Pologne dans la Russie rouge. Elle a titre de duché, & elle est située dans la haute Volhynie sur la riviere d'Horin, à six lieues au-dessus de la ville d'Ostrog. * Mati, *dict.*

ZATA, ZATHA, bourg de la basse Hongrie, situé sur le Danube, un peu au-dessous de l'embouchure de la Drave. * Mati, *dict.*

ZATMAR, petite ville, mais bien fortifiée, est bâtie sur les montagnes de la haute Hongrie & sur les fron-

tieres de la Tranſſylvanie. Elle eſt capitale d'un pays qui eſt erigé en comté, & qui appartient à l'empereur; mais le comte de Tekeli s'en empara l'an 1680. dès le commencement de ſa révolte, & celle des autres ſeigneurs Proteſtans de la haute Hongrie. Depuis, cette ville a été repriſe par les Imperiaux. * Baudrand, *diction. geograph.* Du Val.

ZATMARBANIA, ville capitale d'un Comté de même nom. Elle eſt dans la Tranſſylvanie ſur la riviere de Zazurd, aux confins de la haute Hongrie, & à dix-neuf lieues de Clauſembourg, vers le nord. On prend communément Zatmarbania pour l'ancienne *Docirava*, ville de la Dace.

ZATOR, ville de la petite Pologne dans le Palatinat de Cracovie ſur la Viſtule, entre la ville de Cracovie & la province de Sileſie, eſt bâtie ſur le confluent de Skauda avec la Viſtule. Le pays qui eſt aux environs, eſt appellé *le duché de Zator.*

ZATUS, duc des Lazes, qui étoient des peuples de la Perſe, alla trouver l'empereur Juſtin à Conſtantinople vers l'an 620. & lui demanda le titre & la qualité de roi avec le baptême. L'empereur le reçut fort honorablement, le fit baptiſer, & lui donna le manteau & la couronne royale. Etant de retour dans ſon nouveau royaume, il y établit la religion Chrétienne, & fit prêcher l'évangile à ſes peuples qui embraſſerent la foi, à l'exemple de leur prince. * Zonaras.

ZAUCARIUS ou DE ZARIIS (Albert) medecin de Bologne *la Graſſe*, ville d'Italie, a été en très-grande reputation dans le XIV. ſiecle vers l'an 1326. Il compoſa quelques traités qu'on trouve manuſcrits dans les bibliotheques des curieux, comme *gloſſæ ſuper tractatum Avicennæ de cura lepræ, &c.* Divers auteurs le citent avec éloge. * Morandus, *in orat. de laudib. Bonon.* Leandre Alberti, *deſcript. Ital.* Antoine Bumaldi, *Minerv. Bonon.* Labbe, *bibl. nova mſſ. ſupplement.* 5.

ZAWICHOST, ville de la haute Pologne, eſt ſiege d'une châtellenie, ſituée ſur la Wiſtule dans le palatinat de Sendomir, à cinq lieues de la ville de Sendomir vers le nord. * Mati, *dict.*

ZAYOLHA, nom d'une des hordes de la Tartarie deſerte. *Horde* veut dire, *une bande de tartares* qui courent dans l'étendue d'un certain pays pour y trouver des pâturages, parce que la Tartarie deſerte eſt preſque depourvûe de toutes les commodités de la vie, & manque de materiaux propres à bâtir des maiſons. La horde de Zayolha eſt aux environs du fleuve Obi, vers l'Ocean Septentrional, ou mer de Tartarie. * Tavernier *de la Perſe.*

ZAZIUS (Hulric ou Uldaric) Allemand, fut notaire de la ville de Conſtance, où il étoit né l'an 1461. puis ayant renoncé à cet emploi, il commença d'étudier en droit à l'âge de 30. ans. Il fit en peu de tems de ſi grands progrès en cette ſcience, qu'étant encore écolier, il fut trouvé capable de remplir la place de ſon maître, & de faire des leçons en public. Enſuite il prit le bonnet de docteur, & fut honoré de la charge de profeſſeur en droit à Fribourg, où il mourut le 24. Novembre de l'an 1535. âgé de 74. ans. Ses œuvres imprimées ſont de deux ſortes; les unes ont été publiées par lui-même, & ſont remplies d'eſprit & d'érudition; les autres qui n'ont vu le jour qu'après ſa mort, ne répondent point à la haute reputation que leur auteur s'étoit acquiſe dans le monde. Entre les premiers il y a *Intellectus legum ſingulares; tractatus de Judæorum infantibus baptizandis; epitome in uſus feudales, &c.* Les autres ſont, *conſiliorum libri duo; ſumma in digeſtum vetus, &c.* * Thuan, *hiſtoire.* Melchior Adam.

ZAZIUS (Jean Ulric) fils de celui dont nous venons de parler, né à Fribourg en Briſgaw l'an 1521. fut reçu docteur dans l'univerſité de Bâle, & y enſeigna le droit pluſieurs années. De-là il paſſa à la cour de l'empereur Ferdinand I. qui le fit un de ſes conſeillers d'état, & fut honoré de la même charge par Maximilien II. Après avoir donné au public le catalogue des loix anciennes, & quelques autres traités de juriſprudence, il mourut l'an 1565. * Melchior Adam.

ZAZUAROS & BROSS, petite ville de Tranſſylvanie. Elle eſt ſur le Maros, à quatre lieues au-deſſous de la ville de Weiſſembourg. Quelques geographes prennent Zazuaros pour l'ancienne *Frateria* ou *Phrateria*, ville de la Dace, que d'autres mettent à *Jurgano*, petit lieu qui doit être dans la Valaquie à l'embouchure du Zugl dans le Danube. * Baudrand, *dict. geogr.*

ZBARAS, on trouve deux petites villes de ce nom ſur les cartes de Pologne & dans la Podolie. L'une eſt du palatinat de Braclaw, & à quinze lieues de la ville de ce nom vers le nord: l'autre eſt du palatinat de Kameniek vers le nord. Les cartes donnent à cette derniere le titre de duché, & Baudrand le donne à la premiere.

ZBOROW, petite ville de Pologne dans la Ruſſie rouge. Elle eſt dans le palatinat de Lemberg, entre la ville de Lemberg & celle de Zbaras, à 25. lieues de la premiere & à 10. de la derniere. Zborow eſt celebre pour la défaite de Jean Caſimir roi de Pologne en 1647. Ce prince y ayant aſſemblé des troupes pour dégager ſon armée aſſiegée à Zbaras par les Coſaques rebelles & par le champ des petits Tartares, y fut attaqué par une partie de l'armée de ſes ennemis; & ayant perdu une partie de ſes gens, & voyant le reſte aſſiegé, il ne put ſe tirer de cette fâcheuſe affaire, qu'en accordant aux Coſaques une paix très-avantageuſe, & en rétabliſſant les penſions que les Polonois avoient autrefois payées au cham & à ſes Tartares. * *Hiſtoire de Pologne.*

Z E

ZEA, iſle de l'Archipel vers l'Europe, s'appelloit autrement *Ceos* ou *Cia*. Le nord & le ſud de ſa côte ont de hautes montagnes; mais leur intervalle eſt un plat pays. A la partie occidentale il y a un port très-aſſuré, & d'une étendue à tenir une flotte ſur un fond de bonne tenue. On y trouve quelques ruiſſeaux & pluſieurs fontaines; entr'autres une qui cauſe, dit-on, une eſpece de folie à ceux qui boivent de ſon eau, & qui après un leger aſſoupiſſement ſe digere, & laiſſe l'eſprit dans ſa premiere ſituation. Elle renfermoit autrefois quatre villes, d'où vient qu'on l'appelloit *Tetrapolis*; & elle fut le lieu de la naiſſance du poëte Simonide & du fameux medecin Eraſiſtrate. Parce que cette iſle étoit aſſez ſterile, on y avoit fait une loi, qui ordonnoit le poiſon aux vieillards qui avoient atteint 60. ans, & qui par une longue vie ſembloient dérober les alimens aux jeunes gens neceſſaires à la patrie. La ville de Zea eſt au milieu de l'iſle, & porte titre d'evêché dans l'egliſe Orientale; mais l'evêque n'y reſide que la moitié de l'année, & paſſe l'autre moitié à Thermia. On y fait grand trafic de ſoye, & le vin y eſt excellent. * Boſchini, *de Archipelago.*

☞ Valere Maxime rapporte, comme témoin oculaire, avoir vû une citoyenne de cette iſle, iſſue d'une maiſon illuſtre, laquelle après avoir vêcu long-tems dans une felicité parfaite, craignant que l'inconſtance de la fortune ne troublât par malheur l'arrangement heureux de ſes jours, prit la reſolution de ſe donner la mort. Elle informa ſes concitoyens de la réſolution qu'elle avoit priſe, non par oſtentation; mais pour ne pas quitter ſon poſte ſans être autoriſée. Pompée, qui étoit ſur les lieux, accourut à ce ſpectacle. Il trouva la dame couchée ſur ſon lit, & proprement ajuſtée. Il employa toute la vivacité de ſon éloquence, pour la détourner de ſon deſſein, mais elle n'en fut point ébranlée. La tête appuyée ſur le coude, elle entretenoit gayement ceux qui l'étoient venus voir: enfin, après avoir exhorté ſes enfans à l'union, & leur avoir partagé ſes biens, elle prit d'une main aſſurée un verre plein d'un poiſon temperé qu'elle avala. Elle n'oublia pas d'invoquer Mercure de la conduire en l'une des meilleures places de l'élizée, & ſans perdre un moment de ſa tranquilité, elle marquoit les parties de ſon corps, où le poiſon faiſoit impreſſion; & lorſqu'elle le ſentit proche du cœur, elle appella ſes filles pour lui fermer les yeux, & expira. * *Voyez* M. du Pui, *dialogues ſur les plaiſirs, ſur les paſſions, ſur le merite des femmes, & ſur leur ſenſibilité pour l'honneur, imprimés en* 1717.

ZEB, pays d'Afrique dans le Biledulgerid, avec une ville de ce nom, nommée en latin *Zebum* & *Zebes.*

ZEBEA, riviere de la baſſe Ethiopie. Elle a ſa ſource aux confins de l'Abyſſinie, traverſe toute la côte de

Zanguebar, & se décharge dans l'Ocean Ethiopien à Melinde. C'est sans doute la même que Sanson dans ses grandes cartes appelle *Quilimango*.

ZEBEDE'E, pere des apôtres saint Jean & saint Jacques.

ZEBE'E & SALMANA, rois de Madian, étoient à la tête de six vingt mille hommes, lorsqu'ils furent défaits par Gedeon. * *Juges*, *c.* 8.

ZEBENNE ou ZEBINE, évêque d'Antioche, depuis l'an deux cens trente jusqu'en deux cens quarante-un.

ZEBIN, évêque d'Antioche, succeda à Philete l'an 228. & eut pour successeur l'an 238. S. Babylas. * Eusebe, *hist. ecclef.*

ZEBU ou CEBU, isles de la mer des Indes au milieu des Philippines, fut nommée par les Espagnols, *la isla de los Pintados*, parce que quand ils la découvrirent, ils trouverent que les habitans se faisoient peindre le visage de diverses couleurs. Ils y ont bâti sur la côte orientale la ville de Jesus. C'est où Ferdinand Magellan contracta alliance avec le roi de cette isle, qu'il reçut dans la protection du roi de Castille. Il fit même la guerre au roi de Matan, & y fut tué l'an 1520.

ZEBUL, gouverneur de Sichem, trahit Gaal & ceux de Sichem, au secours desquels il étoit venu pour se garantir des tyrannies d'Abimelec. * *Juges*, *IX.* 28.

ZECCHIUS LÆLIUS, chanoine de Bresse en Italie, sçavant dans la theologie & dans le droit canon, florissoit sur la fin du XVI. siecle.

ZEKELS, *cherchez* SICULES.

ZEDAMET donna le commencement à l'empire des cherifs, qui se rendirent insensiblement maîtres des royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet, &c. Il se retira dans le desert pour y mener une vie solitaire; & voulant persuader qu'il étoit issu du faux prophete Mahomet, il joignit à ce titre le faux pretexte de faire la guerre aux Portugais & aux Chrétiens. Pour cet effet, animant ses deux fils de l'apparence de son zéle, il se servit de leur disposition à la profession des armes, pour travailler avec ces peuples à s'élever sur le thrône. Il vint à bout de son dessein par la force & par la fourberie, soutenue d'une grande apparence de religion; & s'y maintint si vigoureusement, qu'il en transmit la succession à ses descendans, sous le titre de cherif, qui signifie *personnage sage*. * Leon l'*Africain*, *l.* 2. *c.* 32. *&* *l.* 4. *chap.* 26.

ZEGABENUS (George) auteur Grec, qui traduisit quelques ouvrages de latin en grec; & entr'autres, un qui étoit intitulé *Constantini Cæsarei de Romana historia liber*. On ne sçait pas en quel tems a vêcu cet auteur, non plus qu'un autre de ce même nom, qui a écrit en vers, &c. * *Consultez* du Verdier Vauprivas dans le supplément de la bibliothéque de Gesner. Leo Allatius, *diatr. geogr. &c.*

ZEGEDIN (Etienne de) natif de Zegedin, ville de la basse Hongrie, se nommoit *Kis*, du nom de sa famille. Après avoir étudié à Wittemberg sous Luther & sous Melanchthon, il enseigna & prêcha leurs heresies en diverses villes de Hongrie. Dans le tems qu'il étoit ministre à Calmantzerne, il fut pris par les Turcs, qui le retinrent long-tems prisonnier, & le traiterent avec la derniere inhumanité. Mais il ne laissoit pas de prêcher souvent dans les maisons de quelques particuliers, qui ayant du crédit auprès des Turcs, obtenoient la permission de le laisser venir chez eux. Il fit quelques ouvrages dans sa prison; & entr'autres les lieux communs de theologie. Après sa délivrance il vint à Bude en Hongrie, où il exerça long-tems, & à Pest même, la charge de ministre. Il mourut à Kevin en Hongrie l'an 1571. âgé de soixante-sept ans. * Thuan. *histoire*. Melchior Adam.

ZEGERS (Tacite-Nicolas) de Bruxelles, & de l'ordre des FF. Mineurs, vivoit dans le XVI. siecle. Il s'étoit appliqué à l'étude de l'écriture sainte. Il a fait trois sortes d'ouvrages critiques sur le nouveau testament. Le premier intitulé, *corrections*, est une revision de la vulgate; le second, des notes ou scholies sur les endroits les plus difficiles du nouveau testament; & le troisiéme, une concordance du nouveau testament. Il sçavoit bien les langues, & avoit assez de critique. Il a traduit en latin le miroir de la vie humaine, de Thomas Herentale, & le chemin de la vie, de Florent de Harlem. Zegers mourut à Louvain le 26. d'Août de l'an 1559. * M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclef. du XVI. siecle*.

ZEGZARD (le comté de) contrée de la basse Hongrie. Ce comté est entre ceux de Pilsen, d'Albe Royale, de Sighet & de Tolna, & Dombo en est la ville capitale. * Mati, *dictionaire*.

ZEGZEG pays de Nigritie en Afrique; Il s'étend du levant au couchant depuis le royaume de Zanfara jusqu'à celui de Cuber & à la Guinée, ayant au sud le royaume de Benin, & au nord le Niger, qui le separe de celui de Cassena. Sa ville capitale porte aussi le nom de Zegzeg. * Mati, *dict.*

ZEIAM, prince de Mequinezia en Afrique, étant chassé de ses états par Mahomet roi de Fez, qui étoit son cousin, se retira en la ville d'Azamor dans le royaume de Maroc, sur la côte d'Afrique, vers la mer Atlantique, où il croyoit être reçu pour seigneur; mais n'ayant pû reussir, il se refugia en Portugal, où il persuada au roi d'entreprendre la conquête d'Azamor. Le roi de Portugal y envoya une armée, sous la conduite de Jean Meneses, laquelle alla se presenter devant cette ville. Mais au lieu que Zeiam devoit donner du secours à Meneses, comme il l'avoit promis au roi, il s'alla reconcilier avec les Azamoriens, & sortit avec eux sur les Portugais. Il eut neanmoins la honte de se voir vaincu, & de laisser sur la place quatorze mille Azamoriens. * *Bibl. histor.*

ZEILA, ville de la côte d'Ajan en Ethiopie. Elle est fortifiée & située sur la côte du royaume d'Adel, environ à trente lieues du détroit de Babelmandel, vers le midi. On la prend pour l'ancienne *Avalites*, ville de la Trogloditique en Ethiopie. * Baudrand.

ZEILAN, *cherchez* CEILAN.

ZEILLERS (Marin) de Stirie, inspecteur des écoles d'Allemagne, quoique borgne, avoit beaucoup lû & écrit. Il a donné deux volumes d'historiens geographes & chronologistes qu'il a ramassés de divers recueils, & particulierement de celui de Vossius, qu'il a presque copié tout entier; mais il n'a point corrigé les fautes de ceux dont il s'est servi. Cet ouvrage fut imprimé l'an 1652. *in* 12. à Ulme. Zeillers est mort l'an 1661. âgé de soixante-treize ans. Son pere avoit été disciple de Melanchthon & ministre à Ulme. * Freher, *theatr. vir. erudítor.*

ZEITON, petite ville mal peuplée, mais archiepiscopale. Elle est dans la Thessalie en Grece sur le golfe de Zeïton, à 13. lieues de la ville de Larissa, vers le midi. * Mati, *dict.*

ZEITZ, ville de Misnie dans la haute Saxe. Elle est sur l'Elstert, entre Naumbourg & Altembourg, à six lieues de l'une & de l'autre. Zeitz a été une ville épiscopale; mais ayant été ruinée par les Vandales, l'an 982. son évêché fut transferé à Naumbourg. Elle s'est pourtant rétablie, mais elle est mal peuplée. * Mati, *diction.*

ZEKELHEID, forteresse de la haute Hongrie. Elle est dans le comté de Kalo, sur une petite isle, formée par la riviere de Berethon, à trois lieues au-dessus de S. Job, vers le levant. * Baudrand.

ZEKELITA, bourg ou petite ville de la haute Hongrie. Elle est dans le comté de Kalo sur la riviere de Grasna, entre le grand & le petit Waradin, & à cinq lieues de saint Job, vers le nord occidental. * Baudrand.

ZELA ou ZIELA, ville du Pont de Polemon, étoit le siége d'un évêché dépendant de la metropole d'Amasée. C'est devant cette ville que Cesar remporta sur Pharnaces, roi de Pont, une victoire si prompte, qu'il en écrivit au senat en ces termes, *veni*, *vidi*, *vici*. * Strabon. Ptolomée, Plutarque.

ZELAND, *cherchez* SELANDE.

ZELANDE, une des Provinces-Unies du Pays-Bas, avec titre de comté, tire son nom du mot flamand *Zeelandt*, qui veut dire *terre de mer*. Elle consiste en quinze ou seize petites isles, dont les principales sont, Walcheren, Duyveland, Bevelant, Schouten &c. Les villes sont, Middelbourg, Flessingue, Veere, Tolen, qui

fut entierement submergée en Janvier 1682. & dont on ne voit plus que les clochers, Goës &c. Ce pays est entre la Hollande, la Flandre, le Brabant & la mer Germanique. Il a eu huit villes murées, & 102. villages, dont le nombre a été diminué par diverses inondations, & sur-tout par celles de 1304. & 1509. La Zelande fait une des sept provinces de Hollande, qui ont deux officiers appellés *Rentmeestres*. Les princes d'Orange en font gouverneurs. Les habitans s'adonnent beaucoup à la pêche & au commerce de mer.* Guichardin, *descript. du Pays-Bas*, &c.

ZELANDE, nouvelle partie de la terre Australe, fut découverte par les Hollandois l'an 1654 mais on ne sçait pas encore si c'est une isle ou un continent.

ZELANDIA (le fort) forteresse construite par les Hollandois près de la ville de Taon, dans l'isle Formosa, qui est entre la côte de la Chine & celle de l'isle de Luçon. Les Chinois s'en rendirent maîtres l'an 1661.* Mati, *diction.*

ZELATEURS ou ASSASSINS, secte de Juifs, ou plûtôt faction de scelerats, formée l'an 7. de Jesus-Christ, par un nommé Judas, surnommé *le Galiléen*. Ils faisoient profession d'un zele si ardent pour la liberté, qu'ils souffroient les plus cruels supplices, plûtôt que de donner le titre de seigneur à aucun mortel. Cette faction, qui fut bientôt dissipée, recommença sous Neron, & fut enfin cause de la ruine entiere des Juifs. Ce fut vers l'an 52. que se mêlant parmi le peuple avec des poignards cachés, ils commencerent à assassiner tous ceux qui leur déplaisoit. Huit ans après, leur nombre s'augmentant considerablement, ils se mirent à piller & brûler les villages, & s'accrurent encore sous le gouvernement d'Achin. En l'an 66. ils se rendirent maîtres du château de Masade près de Jerusalem, & tuerent les Romains qui y étoient en garnison. Enfin, sous l'empire de Vespasien, lorsque Titus son fils vint faire le guerre aux Juifs, ils se jetterent dans Jerusalem, où ils exercerent des impietés & des cruautés inoüies: ce qui obligea le grand-sacrificateur Ananus de faire une harangue au peuple, pour l'exciter à prendre les armes contre ces factieux, qui s'étoient retirés dans le temple, & qui en avoient fait leur citadelle & le siege de leur tyrannie. Ils avoient pris le nom de *Zelateurs*, voulant faire croire que c'étoit le zele de la gloire de Dieu qui les animoit: neanmoins ils profanoient tout ce qu'il y avoit de plus saint. Ils élurent par sort un grand-sacrificateur indigne de cette fonction, pendant que ceux qui possedoient le sacerdoce, suivant la loi de Dieu, étoient exclus du temple. Le peuple animé par les puissantes raisons d'Ananus, se mit en état de chasser ces impies. Le combat fut rude: mais les Zelateurs furent contraints d'abandonner la premiere enceinte du temple pour se retirer dans l'interieure, où Ananus les assiegea. Les Iduméens vinrent au secours des Zelateurs, & défirent les corps de garde des habitans qui assiegeoient le temple. Ainsi ces deux partis joints ensemble, se rendirent maîtres de la ville, où ils exercerent d'horribles cruautés, & tuerent Ananus, grand sacrificateur. Lorsque les Iduméens se furent retirés, les Zelateurs ne laisserent pas de continuer leurs violences, jusques là que pour éviter leur fureur, plusieurs Juifs se rendirent aux Romains. Ces seditieux se diviserent ensuite en deux factions, à la tête de l'une desquelles Jean de Giscala exerça sa tyrannie dans Jerusalem. Ceux qui s'étoient retirés à Alexandrie en Egypte, y furent massacrés au nombre de 600. pour avoir voulu remuer, comme ils faisoient par tout ailleurs.* Josephe, *guerre des Juifs.*

ZELIE, ville de la Troade, dans l'Asie mineure, proche de la ville de Cizique. Elle étoit bâtie sur une hauteur, & environnée de montagnes separées par de grands vallons.* Strabon, *l.* 13.

ZELL, ville du duché de Lunebourg, dans la basse-Saxe en Allemagne, capitale du duché, est le sejour des ducs de même nom, qui sont de Lunebourg & de Brunswick. Elle est défendue par une citadelle fort belle, bien munie, & est située sur le fleuve Aller, à six lieues de Brunswick, & à cinq de Neustat. *Voyez* BRUNSVICK.* Baudrand.

ZELL (le lac de) Il est sur les confins de la Souabe & de la Suisse, le long du Rhin au-dessous du lac de Constance; voilà pourquoi on l'appelle quelquefois *le Lac inferieur*. On voit dans ce lac l'isle & l'abbaye de Reichenaw, & sur les bords de la ville de Ratolfzell, qu'on nomme quelquefois Zell, d'où sans doute est venu le nom de ce lac.* Mati, *diction.*

ZELL ou CELL, petite ville capitale d'un des bailliages de l'électorat de Tréves. Elle est sur la Moselle, environ à deux lieues au-dessous de Traërbach.* Mati.

ZELL-EN HAMMERSPACH, ou ZELL-AM-HAM-MERSPACH, ville imperiale d'Allemagne, en Souabe.

ZELPHA, servante que Laban donna à sa fille Lia, fut obligée par sa maîtresse de coucher avec le patriarche Jacob, pour en avoir des enfans; parce que Rachel avoit déja disposé pour cette même fin, de Bala sa servante. Zelpha fut mere de deux fils, qui furent nommés *Gad* & *Aser*, chefs de deux tribus d'Israël.* *Genes*, 29.

ZEMBLE ou NOUVELLE-ZEMBLE, terre du septentrion, est separée de la Moscovie septentrionale par le détroit de Waigats. On croit que c'est une isle de la mer Glaciale: d'autres disent qu'elle est jointe à la grande Tartarie vers l'orient. Les Hollandois prétendent avoir été les premiers peuples de l'Europe qui ont découvert ce pays l'an 1594. Ils firent cette découverte en cherchant un passage pour aller au Japon & à la Chine; car après plusieurs tentatives ils aborderent à la partie septentrionale de cette terre, le 29. Août 1596. mais ils furent surpris d'un froid si excessif, qu'ils abandonnerent leur vaisseau qui demeura engagé dans les glaces. Ils gagnerent les terres, où ils se bâtirent une cabane, & y passerent l'hiver jusqu'au 29. de Juin de l'an 1597. souffrant un froid presque incroyable, & si grand, que les vins qu'ils avoient y perdirent leur force. Le vin d'Espagne même fut gelé; & de leur haleine il se forma contre les planches de leurs cabanes des glaçons de plus d'un poulce d'épaisseur, quoiqu'ils y fissent du feu continuellement. Le quartier où ils furent obligés de demeurer si long-tems est entierement desert, & ne nourrit que des ours & des loups d'une grandeur extraordinaire, dont ils avoient tant de peine à se garantir, que trois de leurs matelots en furent devorés. Ils y vivoient de la chair des renards blancs qu'ils attrapoient. Il n'y a point de jours en ce pays-là depuis le 4. de Novembre jusqu'au commencement de Fevrier, parce que le soleil n'y paroît point sur l'horison. Les peuples y sont de fort petite taille, ont la tête fort grosse, le visage large, de petits yeux, peu de barbe, les cheveux fort noirs, & le teint bazané tirant sur le noir. Ils ont de petites loges ou cases pour s'y retirer pendant l'hyver, & se font des habits en façon de just-au-corps, avec des peaux de veau-marin, ou avec celles des oiseaux, que l'on nomme *poingoins*, mettant la plume en dehors. Leurs armes sont des fléches, dont la pointe est garnie d'os de poissons. Ils font de petits bâteaux de dix à douze pieds de longueur, avec des côtes & des peaux de poissons; & cet assemblage est si leger, qu'un Zemblien se voyant poursuivi sur l'eau, charge sur ses épaules son bâteau & ses rames, & & se sauve sur terre. Ils adorent le soleil & la lune, & des troncs d'arbres qu'ils taillent grossierement en figures d'hommes, devant lesquelles ils font leurs prieres à genoux. On trouve dans les mers qui baignent les côtes que ces peuples habitent, divers monstres marins; entr'autres, ceux que les Hollandois appellent *walrußen* ou *morsen*, que d'autres, nomment des *chevaux* ou des *élephans de mer*. Ces poissons sont plus grands & aussi forts que nos bœufs: ils ont la peau semblable à celle d'un chien marin, le poil fort court, & la gueule approchante de celle d'un lion, d'où sortent deux défenses ou dents, qui ont la blancheur de l'yvoire, & qui ont deux pieds de long. Ils n'ont point d'oreilles, mais ils ont quatre pieds; ils n'engendrent qu'un ou deux petits; ils se plaisent à se rouler sur la glace; & dès qu'ils voyent arriver les pécheurs, ils jettent leurs petits dans la mer, & s'attachent aux barques de ceux qui les poursuivent.* Geogr. de Blaëu. La Martiniere, *voyage des pays septentrionaux.*

ZEMBLIN, ville & comté dans la haute-Hongrie, appartient à la maison d'Autriche.

ZEMBRA, lac d'Afrique, vers le commencement du Nil, & une riviere dans le Monomotapa, est divisée en trois branches, qui sont, Cuama, Spiritu-Santo, & Los Infant.

ZEMBROW, petite ville de Pologne, dans la Mazovie. Elle est dans le palatinat de Czersko, à dix-huit lieues de la ville de Blielsko, vers le couchant. * Baudrand, *dict. geogr.*

ZEMONICO, place forte de la Dalmatie, à sept milles de Zara, fut cedée par les Venitiens au grand seigneur l'an 1573. Mais l'an 1657. le provediteur Foscolo considerant les desordres que les Turcs de Zemonico, causoient aux environs, resolut des les en chasser, & reprit ce fort, qu'il fit démolir, après en avoir tiré les munitions de guerre & de bouche. L'an 1682. Assan-Begh Durach, suivi d'un grand nombre de Turcs, tenta de s'y rétablir; mais il perit dans cette entreprise, & fut défait par les Morlaques. * P. Coronelli, *description* de la Morée.

ZENIAL, fils d'*Usum-Cassan*, roi de Perse, fut envoyé par son pere avec une puissante armée l'an 1473. pour attaquer Trebizonde. Ce jeune prince entrant dans la Cappadoce, défit 40000. Turcs, commandés par Casamora Bacha, qu'il fit prisonnier, & mit ensuite en déroute Mahomet Bacha, qu'il rencontra un peu plus avant dans le royaume, à la tête de 35000. hommes. Ces heureux succès lui ayant enflé le courage, il voulut en venir aux mains avec Mahomet II. qui commandoit son armée en personne, & qui tailla en pieces toute celle de Zenial, qu'il tua lui-même dans la chaleur du combat. Cette bataille diminua beaucoup les forces de Mahomet, & abattit le courage d'Usum-Cassan. * Boissat, *hist. de S. Jean de Jerusalem*, *l.* 6.

ZENICETE, pirate fort renommé, ayant occupé le mont Olympe (où il avoit bâti une forteresse,) ruinoit par ses courses continuelles la Lycie, la Pamphylie & la Pisidie; mais il fut défait par P. Servilius, surnommé l'*Isaurique*, vers l'an 48. avant Jesus-Christ. Se voyant forcé dans sa retraite, & sur le point d'être pris, il se brûla avec toute sa maison. * Strabon, *l* 14.

ZENO (Jean-Baptiste) cardinal, Venitien, étoit issu d'une très-ancienne famille, qui avoit rendu de grands services à la republique, & dont étoit RAINIER Zeno, doge de Venise, qui vers le milieu du XIII. siecle remporta deux insignes avantages sur l'armée navale des Genois. Le pere de ce cardinal, fut JEAN Zeno, procurateur de S. Marc, & sa mere N. Barbo étoit niéce du pape Eugene IV. & sœur de Paul II. Ce pontife prit une si grande affection pour son neveu parce qu'il lui ressembloit fort, qu'il l'aima comme si c'eût été son propre fils. Après l'avoir fait protonotaire du saint siege, chanoine & archiprêtre de saint Pierre de Rome, abbé de saint Zenon de Veronne, & évêque de Vicenze, il le créa cardinal en 1468. & lui donna toutes les prerogatives du cardinal Neveu & de Patron. Il lui acheta depuis plusieurs terres considerables, entre autres un comté & un duché. Après le decès de son oncle, Zeno fit élire le cardinal de la ROVERE, qui prit le nom de Sixte IV. Ce pape lui donna par reconnoissance l'évêché de Frescati & la legation de Perouse; & l'envoya aussi legat à Venise. Le cardinal Zeno fut un des plus magnifiques prelats de son temps: à l'exemple de l'empereur Tite, il regardoit comme un jour perdu pour lui, celui auquel il n'avoit fait aucun bien à personne: il employa à la construction de San Santino 12000. écus d'or; celles de S. Zenon à Verone, du saint Esprit en la même ville, de S. Benoît à Cremone se ressentirent de ses liberalités, ainsi que plusieurs autres églises d'Italie. Le pape Alexandre VI. en usa mal avec lui; ce qui l'obligea de se retirer à Padoue, où il mourut le 8. Mai 1501. âgé de 63. ans. Son corps fut porté en l'eglise de S. Marc de Venise, où le senat lui fit ériger un superbe mausolée de bronze, enrichi de sept statues de même métal: aussi laissa-t'il à la republique deux cens mille ducats, à condition qu'on lui feroit tous les ans un service solemnel, où le doge & le senat assisteroient, & auquel ils convieroient les ambassadeurs des princes étrangers. Il legua aussi par son testament cinquante mille écus pour des œuvres pieuses. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

ZENOBE (Saint) *Zenobius*, évêque de Florence, étoit issu d'une illustre famille de cette ville. A l'âge de 18. ans, il se mit au rang des catechumes, du nombre desquels étoient ses parens, & fut baptisé à l'âge de 20. ans par l'évêque saint Theodore. Il reçut ensuite les moindres ordres, & se distingua tellement par sa pieté & par son merite, que l'évêque de Florence le fit archidiacre de son eglise, à l'âge de 32. ans. Comme il étoit naturellement éloquent, il s'adonna à la prédication, & y réüssit parfaitement. L'eglise en ce tems-là, étoit fort tourmentée par les Ariens. Saint Hilaire avoit été chassé de Poitiers, & banni en Orient. S. Athanase étoit persecuté dans tous les lieux où il se refugioit. Les prélats assemblés l'an 359. au concile d'Antioche & de Rimini, avoient presque tous été forcés de souscrire à des professions de foi, ou heretiques ou captieuses; & comme dit saint Jerôme, presque tout le monde Chrétien s'étonnoit de se voir devenu Arien. Ce fut dans cette conjoncture que S. Zenobe s'arma d'un zele intrepide pour la défense de la verité. Il refuta l'Arianisme, maintint l'autorité du concile de Nicée; & montant tous les jours en chaire, fortifia les Catholiques dans la foi. Ce saint homme ne montra pas moins de courage, lorsque Julien l'*Apostat* étant parvenu à l'empire l'an 361. voulut détruire le Christianisme, & rétablir le culte des faux dieux. Car il declama hautement contre l'impieté & l'apostasie de ce tyran, & anima les Catholiques à soûtenir courageusement cette persecution. Il se rendit si considerable; que S. Ambroise, évêque de Milan voulut lier amitié avec lui; & étant allé à Rome, fit son éloge au pape saint Damase, qui manda S. Zenobe auprès de sa personne, & le créa diacre de l'église Romaine. Peu de tems après il fut envoyé à Constantinople comme legat du saint Siege pour y maintenir la foi Orthodoxe, contre les efforts des Heretiques. A son retour, il fut élû évêque de Florence, où le clergé & le peuple le reçurent avec une joie & une magnificence extraordinaire. Il mourut le 25. Mai de l'an 405. Son corps fut porté dans la chapelle de S. Laurent, hors de la ville de Florence, que l'on appelloit l'*Ambrosienne*, parce que saint Ambroise l'avoit dédiée. C'étoit où il se retiroit souvent pendant sa vie, où il avoit des communications particulieres avec Dieu, & où il avoit ordonné qu'on le portât après sa mort; mais l'année suivante, il fut transferé en la cathedrale dédiée sous le nom de S. Sauveur. * Paulin, *in vit. Ambrosii.* Baron. *ad an.* 405. Ughelli, *Italia sacra*, *tom.* 3.

ZENOBIE, femme de *Rhadamiste*, roi d'Iberie, accompagna son mari chassé de ses états par les Armeniens, quoiqu'elle fût incommodée d'une grossesse, & souffrit pendant quelque tems toutes les fatigues du chemin. Enfin n'y pouvant plus resister, elle pria Radamiste de lui donner la mort, pour ne la pas laisser tomber dans une honteuse captivité. Ce prince, que l'amour détournoit d'une action si étrange, l'exhorta de prende courage. Cependant, voyant qu'il lui étoit impossible d'avancer, & vaincu par la crainte de la voir entre les mains de ses ennemis, il la perça d'un coup d'épée, dont quelques-uns ont dit qu'elle mourut l'an 53. de Jesus Christ. D'autres rapportent, qu'ayant été trouvée sur les bords de l'Araxe par des pasteurs, ils banderent sa playe; & qu'ayant appris d'elle-même son nom, & son malheur, ils la porterent à la ville d'Artaxate, d'où elle fut conduite à Tiridate, roi d'Armenie, qui la reçut & la traita selon sa qualité. * Tacite, *annal. l.* 12. *c.* 15.

ZENOBIE (Septimia) *Zenobia*, imperatrice, & femme d'*Odenat*, avoit de la beauté, de l'esprit, de la douceur, du courage, de la fermeté, & même de l'érudition. Elle s'étoit endurcie aux fatigues de la guerre, & très-souvent marchoit à pied à la tête de son armée. Par son courage elle contribua beaucoup aux victoires que son mari remporta sur les Perses, & aux progrès rapides, à la faveur desquels il se rendit maître de tout l'Orient. Elle se piquoit d'être obligeante pour ceux qui profitoient de sa clemence, & inflexible pour les tyrans. Saint Athanase dit qu'elle étoit Juive; mais elle même se disoit issue des Ptolemées & des Cleopatres. Outre les lettres

lettres humaines qu'elle avoit apprises du sophiste Longin, elle voulut être informée de la doctrine des Chrétiens, mais par malheur elle s'adressa à Paul *de Samosate*, qui lui debita ses erreurs, comme si c'eût été la créance Orthodoxe. On dit qu'elle étoit si sçavante dans l'histoire d'Orient, qu'elle en fit un abregé de sa main. Après la mort d'Odenat elle conserva non seulement les provinces, qui avoient été sous l'obéïssance de son mari (à qui l'empereur Aurelien avoit donné le titre d'empereur vers l'an 264.) mais encore elle conquit l'Egypte par elle-même; car ses fils Hercanien & Timolaüs, à cause de leur bas âge, ne possedoient que le nom & les ornemens d'empereur, & c'étoit elle qui faisoit tout. L'empereur Aurelien prit la resolution de lui faire la guerre: Elle perdit deux batailles, & se vit contrainte de se renfermer dans la ville de Palmyre où ce prince l'assiegea. Elle s'y défendit courageusement; mais ne voyant point d'apparence d'empêcher la prise de cette place, elle en sortit secretement: Aurelien qui en fut averti, la fit suivre avec tant de diligence, qu'on l'atteignit lorsqu'elle étoit déja dans la barque pour traverser l'Euphrate. Il lui sauva la vie & l'emmena à Rome pour orner la pompe de son triomphe, elle y finit ses jours, comme personne privée dans des terres qu'il lui donna. C'est elle qui a fait bâtir la ville de Zenobie sur les bords de l'Euphrate. * Procop. *lib.* 2. *Ædificior.* Trebellius Pollio, *des trente tyrans.* Vopiscus, *in annal.* Bayle, *diction. critiq. hist. de* Zenobie, par M. de Villefore, *t.* 9. *part.* 2. *des mem. de litter. & d'histoire recueillis par le* pere Desmolets, *de l'Oratoire.*

ZENODORE, excellent statuaire, se rendit celebre du tems de Neron, par une prodigieuse statue de Mercure, à laquelle il travailla pendant dix ans en Auvergne. Neron persuadé que rien ne manquoit à l'habileté de cet ouvrier, le fit appeller à Rome pour signaler son empire par quelque merveilleux ouvrage qui pût effacer ceux des siecles passés. Il fit à Rome une statue colossale de Neron de cent dix pieds, ou de cent vingt selon Suetone, qui fut consacrée au Soleil. Après la mort de cet empereur, Vespasien en fit ôter la tête de Neron, & poser à la place celle d'Apollon, ornée de sept rayons, dont chacun avoit vingt-deux pieds & demi. * Pline, *l.* 34. *c.* 7. S. Jerôme. Martial.

ZENODORE, brigand Arabe, qui ravageoit la Syrie & les pays voisins du tems d'Auguste, se retiroit dans des cavernes des montagnes de l'Arabie, dont une pouvoit tenir jusqu'à quatre mille hommes, où les Romains le firent perir. * Strabon, *l.* 16.

ZENODOTE, grammairien, poëte & disciple de Philetas, vivoit du tems de Ptolemée *Lagus*, vers l'an 270. avant J. C. On prétend que c'est celui-ci qui entreprit de corriger Homere. Il y en a eu divers autres de ce nom dont l'un étoit d'Alexandrie; un autre qui vivoit sous l'empire d'Adrien, traduisit Salluste de latin en grec; & un autre de la ville de Trezene, qui avoit écrit l'histoire d'Ombrie dont parle Denys *d'Halycarnasse*, *l.* 2. &c. * Vossius *de hist. Græc.*

ZENODOTIA, ville de l'Osrhoëne, contrée de la Mesopotamie auprès de la ville de Nicephorium. * Etienne *de Byzance* la nomme *Zenodotium.* * *Voyez* Plutarque dans la *vie de Crassus.*

ZENOIS, femme de l'empereur *Basilisque*, attachée à l'heresie Eutychienne, poussa son mari contre les Orthodoxes. * Evare, *l.* 3. *hist. c.* 5.

ZENON, philosophe d'Elée, disciple de Parmenide, inventeur de la dialectique, étoit en reputation sous la LXIX. olympiade vers l'an 504. avant J. C. & enseignoit qu'il y a plusieurs mondes, & qu'il n'y a point de vuide; que la nature des choses est composée de chaud, de froid, de sec & d'humide, & que l'ame est composée de toutes ces choses. Il entra dans une conspiration pour rendre la liberté à sa patrie opprimée par le tyran Nearque; d'autres disent par Demyle. L'entreprise ayant été découverte, il eut le courage de se couper la langue avec les dents, & de la cracher au nez du tyran, de peur d'être forcé par la violence des tourmens, à reveler ses complices. Quelques-uns disent qu'il fut pilé tout vif dans un mortier. Diogene *Laërce* parle de lui au livre neuviéme *de vit. philosoph.* & de six autres, dont il n'a point donné la vie. * Plutarch. *advers. colot.*

ZENON, philosophe Epicurien, natif de Sidon, soûtint glorieusement l'honneur de sa secte; car il s'acquit beaucoup de reputation. Il eut entr'autres disciples Ciceron & Pomponius Atticus, d'où l'on peut juger en quel tems il vivoit. On represente ce Zenon comme un philosophe, qui traitoit ses adversaires avec beaucoup de mépris & fort aigrement. Il écrivit contre les mathematiques; mais nous n'avons ni cet ouvrage, ni celui que Possidonius composa pour le refuter. * Cicero, *de natura deorum*, *lib.* I. Bayle, *diction. critiq.*

ZENON, philosophe, natif de la ville de *Citium* en Cypre, a été le fondateur de la secte des Stoïciens, qui reçut son nom d'un portique où ce philosophe se plut à discourir publiquement dans Athenes. Il fut jetté dans cette ville par un naufrage, qu'il jugea depuis lui avoir été si avantageux, qu'on l'entendoit souvent se louer de la faveur des vents, qui l'avoient si heureusement fait échouer au port de Pirée. On dit qu'un oracle lui ayant recommandé la couleur des morts, il s'adonna à l'étude, interpretant ce qu'on lui avoit dit, du teint pâle, que contractent ordinairement les gens de lettres. Il fut auditeur de Crates; & après avoir composé un livre de la republique & divers autres traités il se vit suivi de grand nombre de disciples. Zenon faisoit consister la souveraine felicité à vivre conformément à la nature, selon l'usage de la droite raison. Cleanthe, Chrysippe & les autres successeurs de Zenon se sont tellement attachés à cette maxime, qu'ils ont soûtenu qu'avec la vertu on pouvoit être heureux, au milieu même des tourmens, & malgré toutes les disgraces de la fortune. Ils ont parlé de Dieu, comme n'en reconnoissant qu'un; & Zenon soûtenoit que les noms des autres lui appartenoient, commes des titres dont les Grecs avoient voulu marquer tous les attributs de sa bonté & de sa puissance. Mais, avec ce sentiment, ils sont tombés dans une grande erreur, en soûtenant que Dieu n'étoit autre chose que l'ame du monde, qu'ils consideroient comme son corps, & les deux ensemble comme un animal parfait. Ils avoient encore des opinions erronées touchant le sage, les biens & les arts liberaux. Avec tout cela, il faut avouer qu'il y a eu de grands hommes dans cette secte. On dit que Zenon s'étrangla de ses propres mains après une chûte. Ses disciples se sont maintenus dans cette liberté de se faire mourir eux-mêmes. Eusebe met cette mort sous la premiere année de la CXXIX. olympiade, & l'an 264. avant J. C. Zenon disoit que si un sage ne devoit pas aimer, comme quelques-uns le soûtenoient, il n'y auroit rien de plus miserable que les belles, parce qu'elles ne seroient aimées que des sots; qu'une partie de la science consiste à ignorer les choses qui ne doivent pas être sçûes; qu'un ami est un autre nous-mêmes. Il comparoit ceux qui parloient bien, & qui n'en vivoient pas mieux, à la monnoye d'Alexandrie, qui étoit belle, & qui étoit composée de faux métal. Il disoit que peu de chose donnoit la perfection à un ouvrage, quoique la perfection ne fût pas peu de chose. Son valet s'étant écrié lorsqu'il le battoit pour un larcin, *J'étois destiné à dérober*: & *à être battu*, lui dit Zenon. * Diogene *Laerce*, *lib.* 7. *de vit. philosoph.* Strabon, *l.* 14. Ciceron. Aulu-Gelle. Saint Augustin. La Mothe le Vayer. Suidas parle de divers autres Zenons.

ZENON, empereur, dit l'*Isaurien*, épousa en 458. *Ariadne*, fille de *Leon*, dit *le Vieil*, & en eut un fils, qui ne vécut que dix mois, après avoit été declaré auguste. Le bruit courut que Zenon, pour regner seul, avoit employé le poison pour s'en délivrer. Dès qu'il commença d'être maître, l'an 474. il se plongea dans toute sorte de voluptés, & contenta ses passions les plus brutales d'une maniere scandaleuse. Il étoit Heretique, protegea ceux qui l'étoient, & fit de grandes violences aux Orthodoxes. Dieu punit ses sacrileges par l'irruption des Sarasins & des Huns, qui ravagerent ses provinces jusqu'à la Thrace; & par Basilisque, qui se servant du mépris où étoit tombé Zenon, resolut de lui ôter l'empire. L'épouvante de ce prince voluptueux fut si grande, qu'il s'enfuit de Constantinople. Quelque-tems après, au mois d'Août 477. il fut rétabli, après avoir corrompu par des presens Armatus, general de Basilis-

que, qu'il relegua à Cappadoce. Depuis il contrefit le Catholique; mais il ne lui fut pas facile de dissimuler long-tems. Il rétablit les prelats Heretiques, persecuta les Orthodoxes; & se voulant mêler d'unir, disoit-il, les uns & les autres, il publia un édit, appellé *Henotique*. Cet édit étoit conçû en termes pieux en apparence, & sembloit partir d'un desir ardent de procurer le repos de l'eglise, duquel dépendoit la felicité de l'empire. Mais en effet, sous pretexte de recevoir le symbole de la foi, dressé dans les trois premiers conciles œcumeniques, l'henotique prononçoit anathême contre celui de Calcedoine, qui étoit la derniere regle de la foi Orthodoxe. Enfin, Zenon alla rendre compte à Dieu d'un regne de dix-huit ans, ou plûtôt d'une violente tyrannie exercée contre l'empire. Cedrene dit que le bruit courut que la tête lui avoit été coupée la nuit; mais la verité est qu'étant tombé dans un accès de mal caduc (auquel il étoit sujet) on le crut mort; & qu'Ariadne, qui étoit bien-aise de se défaire de lui, le fit porter en diligence dans le tombeau. Il revint de son assoupissement; & comme il crioit & demandoit qu'on lui ouvrît, les gardes (que l'imperatrice avoit mis) lui répondirent qu'un autre regnoit à sa place. *Il n'importe*, répondit-il, *tirez-moi d'ici seulement*, *& menez-moi dans un monastere*, *où je finirai mes jours*. On se moqua de lui: de sorte qu'il mourut enragé, après avoir mangé ses pantouffes & ses mains mêmes. Zonaras a parlé autrement de cette mort. Il dit que Zenon s'étant enyvré, ce qui lui arrivoit assez souvent, tomba comme mort, & fut enterré par ordre d'Ariadne en cet état. Ce fut le 9. Avril de l'an de Jesus-Christ 491. & en la 65. année de son âge. * Marcellin & Cassiodore, *in chronic.* Cedrene, *in compend.* Evagre, *lib.* 3. Zonare, *t. III. annal.* Baronius, *in annal.* Godeau, *hist. eccles.*

ZENON, évêque de Verone, dans le IV. siecle, n'a été mis ni par Eusebe, ni par S. Jerôme, au rang des écrivains ecclesiastiques. Nous avons neanmoins quatre-vingt-dix sermons imprimés sous son nom; mais outre qu'il y en a quelques-uns traduits de ceux de saint Basile, & d'autres tirés des œuvres de saint Hilaire, il s'y en trouve plusieurs, qui par la chronologie doivent être d'un siecle plus bas, puisqu'il y est parlé de certains Heretiques, qui disoient que le Fils n'étoit pas éternel avec son Pere. Ce Zenon est le même dont parle S. Ambroise, en écrivant à Siagrius, évêque de Verone. Il y en a qui croyent qu'il a souffert le martyre sous l'empire de Gallien; & saint Gregoire *le Grand* parle de lui comme d'un martyr. Mais avant le tems de Lipoman, évêque de Verone, le clergé de cette ville ne faisoit l'office de saint Zenon que comme d'un confesseur. Il peut même être arrivé qu'il ait souffert sous Julien l'*Apostat*, avec d'autres prelats de sa province. Quoi qu'il en soit, l'argument tiré de saint Ambroise est concluant. Il parle à Siagrius en faveur d'une vierge, nommée *Indicia*, opprimée par calomnie, & lui dit que saint Zenon avoit approuvé sa conduite: *Ut puellam Zenonis sanctæ memoriæ judicio probatam &c.* Ainsi il faut que ce Saint, qui devoit être prédecesseur de Siagrius, vécût dans le IV. siecle. Le témoignage d'Onuphre, de Molan, & de quelques autres auteurs, peuvent confirmer ce sentiment. Il n'y a point de preuve qu'il y ait eu aucun évêque de Verone sous l'empire de Gallien; & il est certain que les sermons que nous avons sous le nom de Zenon de Verone, ne peuvent point être d'un évêque de ce tems-là, puisqu'il y est parlé de l'heresie des Ariens: ils ne sont point non plus tous de Zenon, qui a vécu sous le regne de Julien; car c'est une compilation de sermons, tirés de divers auteurs de differens tems & de differens pays. Mais il y en a pourtant quelques-uns de lui, & entr'autres, celui de Juda, où l'on trouve ce que Ratherius, évêque de Verone dans le X. siecle, a remarqué que S. Zenon avoit dit: *Omnium corruptè viventium pater est diabolus.* * On pourra consulter saint Ambroise, *epist.* 64. S. Gregoire, *l.* 3. *dial. c.* 19. Paul Diacre, *in hist. Long. l.* 3. *c.* 23. Herman, *in chron.* Onuphre, *l.* 4. *c.* 6. Ughel, *T. V. Ital. sacr.* Baronius. Molan, *in martyr.* Sixte de Sienne. Bellarmin. Possevin. Ratherius, *de contemptu canon. spicil. t.* I.

ZENON, évêque de Tyr, assista au premier concile de Constantinople, l'an 381. & ordonna saint Jean Chrysostome, lecteur à Antioche dans l'absence de Meletius, qui en étoit patriarche. Il mourut vers l'an 384. Socrate dit, mais sans fondement, qu'il étoit évêque de Jerusalem. * Socrate, *liv.* 6. *chap.* 3. Nicephore, *liv.* 13. *chap.* 2.

ZENON, moine celebre dans le IV. siecle, vivoit avec Pierre Galate, avec Severe, Malch, Moïse, & beaucoup d'autres hermites, dans une montagne escarpée, qui est dans la Syrie auprès d'Antioche.* Theodoret, *l.* 4. *c.* 25. Baronius, *annal.* 370.

ZENON, natif de Cypre, enseigna la medecine à Alexandrie dans le IV. siecle, & fut maître d'Oribase & de plusieurs autres sçavans hommes. Il étoit Chrétien, & fut neanmoins fort consideré de Julien l'*Apostat*. Suidas dit qu'il étoit de Sardis, dans l'Asie mineure, & lui attribue plusieurs livres. Il y a apparence que c'est le même dont on voit des ouvrages dans le livre intitulé, *medicinæ principes.* * Suidas.

ZENOPOLIS, ville qui doit son nom à l'empereur Zenon, qui l'aggrandit, étoit située dans l'ancienne Pamphylie, aujourd'hui partie occidentale de la Caramanie, province de la Natolie, dans l'empire Turc. Zenopolis étoit épiscopale, sous la metropole de Seleucie. Il en est fait mention dans le premier concile de Constantinople. * Porphyrogenete.

ZENOTHEMIS, auteur Grec, est cité par les anciens, pour avoir écrit un ouvrage, où il parloit de ceux qui avoient quelque chose de monstrueux. * Pline, *l.* 37. *c.* 2. Elien, *hist. animal. l.* 17. *ch.* 30. Tzetzes, *Chil.* 7. *hist.* 44.

ZENTA, comté, est le nom que l'on donne à la partie la plus meridionale de la Dalmatie, que la Zern embrasse presque toute entiere dans son cours sinueux. Le lac Zenta, que cette riviere forme assez près de la mer, paroît avoir donné le nom à cette province, qui dès le temps d'Heraclius n'appartenoit plus à la Dalmatie, que dans sa partie la plus proche des montagnes où est Podgorize, mais au Theme de Durazzo, dont étoient Drivasto, Scutari, Dolcigno & Antivari. Les premiers rois de Servie vers l'an 1000. étoient maîtres de toute la Zenta; mais Dobroslas, qui rétablit ce royaume, fut contraint de la laisser aux Grecs; & Néeman II. qui regnoit vers l'an 1230. paroit être celui, qui la leur enleva, du moins l'on voit qu'Etienne Urose son fils eut à combattre le Duc de Durazzo pour les conserver: & Milutin successeur d'Etienne prend dans ses titres celui de roi d'Albanie. La Zenta dépendit du royaume de Servie tant qu'il subsista. Un gentilhomme Albanois de naissance, mais François d'origine, nommé *Balsa*, à qui Urose le dernier roi de Servie en avoit confié le gouvernement, avec le titre de comte, le transmit à ses trois fils; *Strascimir*, qui mourut en l'année 1368. la même où le royaume de Servie fut détruit; *George*, qui survécut neuf ans à son frere; & un autre qui fut aussi seigneur de Durazzo. Etienne Myrces, premier roi de Bosnie, obligea bientôt ces freres de le reconnoître pour leur souverain. Ils eurent aussi pour successeur *George-Strascimir*, fils de Strascimir I. & celui-ci laissa le comté à son fils, qui mourut en 1421. La Zenta fut envahie alors par trois puissances: les Venitiens s'emparerent de plusieurs places: les rois de Bosnie en retinrent d'autres: & les despotes de Servie tâcherent aussi de s'en rendre maîtres. Ceux-ci furent bientôt chassés par *Etienne de Maramonte*, seigneur de Montenegro, qui menagea l'amitié de la republique de Venise: les Turcs prirent ensuite une partie de la province, après avoir défait & tué *Jean*, fils d'Etienne, l'an 1350. & peu après ils détruisirent le royaume de Bosnie. La Zenta fait encore presentement partie de l'Albanie. * Constantin Porphyr. *du gouvernement de l'empire*, & *des themes de l'Occident.* Le prêtre de Dioclée, *histoire de Dalmatie.* Ducange, *familles Byzant.*

ZEPHYRE, dieu du Paganisme, favorisoit, selon les poëtes, la naissance des fleurs & des fruits de la terre, par un souffle doux & benin, qui ranimoit la chaleur naturelle des plantes, & donnoit la vie à toutes choses; d'où vient que les Grecs l'appellerent *Zephire*, c'est-à-

dire, en leur langue, *qui porte la vie*, de ζωὴ *vie*, & φέρειν *porter*. On le representoit sous la forme d'un jeune homme, d'un air fort tendre, ayant sur la tête une couronne composée de toutes sorte de fleurs. On disoit qu'il étoit fils de l'Aurore; & qu'il aimoit la nymphe Chloris, à laquelle il avoit donné l'empire ou la surintendance de fleurs; car il est certain que celle que les Romains appelloient *Flore*, étoit la même que les Grecs avoient appellée avant eux *Chloris*. Zephyre est aujourd'hui le nom d'un vent qui souffle du côté d'occident, & qui est extrêmement sain & agréable, qui contribue à la naissance & à l'accroissement de tous les fruits; jusques-là même qu'on dit que le seul souffle de ce vent, engendre de certains œufs, qu'on appelle, à cause de cela, *œuf de Zephyre*, *Zephiria ova* * Pline, *hist. natur. l.* 10. *c.* 60. Aulu-Gelle, *l.* 2. *c.* 22.

ZEPHYRIN, pape, succeda à Victor, le 8. Août 201. Il se cacha pendant la persecution excitée par Severe; mais après la mort de Plautien, beau-pere du prince, & le plus cruel ennemi des Chrétiens, il reprit l'exercice public de ses fonctions, & après avoir saintement gouverné l'église 18. ans & 18. jours, il alla recevoir dans le ciel la recompense de ses travaux le 26. Août de l'an 219. On lui attribue deux épîtres decretales, qui sont supposées. Pearson croit qu'il gouverna depuis l'an 197. jusqu'à l'an 217. & Dodwel, depuis l'an 197. jusqu'à l'an 214. (*de Rom. pontif. successione*:) mais l'opinion des premiers paroît plus certaine. Saint Calixte I. lui succeda. * Anastase. Ciacconius. Platine. Du Chêne & Papire Masson, *in vit. pont.* Baronius, *in annal.*

ZERBST, ville de la principauté d'Anhalt en haute Saxe. Elle est entre Magdebourg & Wittemberg, environ à six lieues de la premiere, & à neuf de la derniere. Zerbst a une bonne citadelle, où reside le prince d'Anhalt-Zerbst. *Voyez* ANHALT. * Mati, *dictionaire geographique.*

ZERBUS (Gabriel) fameux medecin, de Verone en Italie, pratiqua la medecine avec beaucoup de succès, & composa plusieurs ouvrages, dont les plus considerables sont deux traités d'anatomie, des commentaires sur la metaphysique d'Aristote, un traité du soin des vieillards, & un autre des précautions des Medecins. * Onuph. Panv. *Veron. l.* 6.

ZERMAGNE, anciennement *Tedanius*, *Tedanium*, riviere de Dalmatie. Elle coule sur les confins de la Dalmatie propre, & de la Morlaquie, baigne Obroazo, & se décharge au fond d'un long golfe, au nord de la ville de Novigrad. * Baudrand.

ZERYNTHUS, est un petit lieu, dans l'isle de Samothrace, appellée maintenant *Samandrachi*. Lycophron l'appelle *Antrum Canis*. On le surnomme encore *l'antre* ou *la caverne d'Hecaté*. * Ovide, *l.* 3. *trist. eleg.* 9.

ZETAPOR, CENTAPOR, petite ville, de la presqu'isle de l'Inde deça le Gange. Cette ville, située sur la côte de la province de Decan, est prise par quelques geographes pour l'ancienne *Mandagora*, laquelle d'autres placent à *Mangalor*. * Baudrand, *diction. geogr.*

ZETHAR, un des eunuques du roi Assuerus, à qui il commanda d'inviter la reine Vashi de venir à son festin. * *Esther*, *I.* 10.

ZETHES ou ZETHUS, fils de Jupiter & d'Antiope, étoit frere d'Amphion, & lui aida à bâtir la ville de Thebes. * Horace, *epist. l.* 1. *epist.* 17.

ZETHES & CALAIS, deux des Argonautes, fils de Borée & d'Orithye, étoient aîlés, & très adroits à tirer de l'arc. Après avoir été favorablement reçus par Phinée, en leur voyage de Colchos, ils le délivrerent des harpyes, qui gâtoient ses viandes, lorsqu'il étoit prêt de prendre son repas. Mais les ayant poursuivies jusques aux isles Strophades, il leur fut fait défense, par Iris, de la part de Junon, d'aller plus avant. Ensuite ayant offensé Hercules, ils furent tués par ce demi-dieu, & changés en ces vents qui précedent la canicule d'environ huit jours; c'est pourquoi les Grecs les ont nommés *Prodromes*, c'est-à dire, *avancoureurs*. *Voyez* HARPYES. * Ovide, *l.* 6. *de ses metamorphoses.*

ZEVENAR, SEVENTER, petite ville du duché de Cleves en Westphalie. Elle est enclavée entre la Gueldre Hollandoise & le comté de Zutphen, à deux lieues de la ville de Doësbourg vers le midi, & à trois d'Arnhem, vers le levant. * Mati, *diction.*

ZEVERINAM, SEVERINO, petite ville de la haute Hongrie. Elle est sur le Danube, aux confins de la Valaquie, environ à 18. lieues de Temiswar, vers l'orient meridional. Quelques geographes prennent Zeverinam pour l'ancienne *Sornum*, & d'autres pour l'ancienne *Acmonia*, villes de la Dace. * Baudrand, *dictionaire geographique.*

ZEUGITANE, pays de l'Afrique, sur la côte de la mer Mediterranée, est separé de la Numidie par le fleuve Tusca. C'est maintenant une partie du royaume d'Alger. On dit que les peuples de ce pays s'adonnoient à la chiromancie, & que ces vagabonds, qu'on appelle *Bohemiens* ou *Egyptiens*, en sont venus: les Allemands leur donnent un nom qui y a quelque rapport; car ils les appellent *Zigenui*. Les premiers qui parurent en Allemagne, vers l'an 1417. étoient noirs, défigurés & mal vêtus; ils menoient leurs femmes avec eux, avoient un capitaine, qu'ils honoroient beaucoup, & qui se distinguoit par la beauté de ses habits. Ils se disoient Egyptiens, chassés de leur pays, parce que leurs ancêtres avoient refusé de recevoir la sainte Vierge avec son fils, lorsque saint Joseph les y mena; & ils vouloient faire croire qu'ils étoient condamnés, suivant l'ordre du Ciel, à expier leur crime par sept années de bannissement, pendant lesquels ils devoient mener une vie vagabonde. Etant ensuite venus en France en 1427. (supposé que ce fussent les mêmes, car il n'en vint point en France avant cette année) ils feignirent que le pape leur avoit ordonné cette penitence publique, parce qu'ils avoient renoncé à la foi Chrétienne, pour embrasser la religion de Mahomet, & que cette penitence de sept ans se devoit continuer par tous leurs descendans. Quoi qu'il en soit, il se peut faire que ces vagabonds étant sortis de la Nubie & de l'Egypte, se soient insensiblement repandus dans les pays qui sont aux environs du Danube, d'où ils sont venus par la Hongrie dans la Bohême, où ils commencerent à paroître, puis dans l'Allemagne, dans l'Italie, & dans la France; & que passant par tous ces pays, ils ayent joint à leur troupe, ceux qu'ils jugeoient capables de faire leur profession. Quelques-uns assuroient, mais faussement, qu'ils étoient descendus des habitans de la ville de Singare, dans la Mesopotamie, maintenant *Atalib*, dans le Diarbek, qui furent chassés de leur pays par l'empereur Julien l'*Apostat*. Charles V. les bannit d'Espagne & du Brabant l'an 1549. Charles IX. de la France l'an 1561. & les Provinces-Unies de leurs états, l'an 1651. leurs larcins, leurs vols & leurs sortileges les rendant odieux à toutes les nations. On voit de pareilles gens dans la Turquie, appellés *Torloques*, qui en furent bannis par Bajazet, de plusieurs endroits. * Aventin, *annal. l.* 7. Pasquier. Sponde. Lenclav. *Pand. Turc.* Voëtius. Becmanus.

ZEUGMA, ville de Syrie sur l'Euphrate, avec un pont, dont on voit encore quelques restes. Elle a été épiscopale, sous la metropole d'Hierapolis, aujourd'hui c'est un bourg appellé *Pont de Menbigz*. On gardoit dans cette ville une chaîne qui avoit servi à retenir le pont qu'Alexandre *Le Grand* y avoit fait construire, & un cable fait de sarment & de liere, que Saccus avoit employé pour le même usage. * Pausan. *in Phoc.* Pline, *l.* 24. Il y avoit aussi une ville de ce nom dans la Dacie, que les uns prennent pour *Colosvar*; & les autres pour *Zabes*, ville de Transsylvanie. * Baudrand, *dictionaire geographique.*

ZEVIOTA, *cherchez* CHEVIOTA.

ZEUXIDAME, Lacedemonien, étoit fils de *Leotychilde*, & pere d'*Archidame*, qui regna avec beaucoup de gloire vers l'an 400. avant Jesus-Christ, comme Plutarque le dit au commencement de la vie d'Agesilaüs. * Plutarque & Pausanias, *in Lacon.*

ZEUXIPPE, roi des Sicyoniens, *voyez* SICYONE.

ZEUXIS, d'Heraclée, peintre excellent, qui vivoit sous la XCVII. olympiade 400. ans avant Jesus-Christ. On conjecture que la ville d'Heraclée, dont les anciens l'ont dit natif, est celle qui est proche Crotone en Italie. Zeuxis avoit fait de très beaux tableaux. Ce fut lui au rapport de Quintilien, qui inventa la maniere de menager les jours & les ombres, & il excella dans le coloris.

Il gagna des richesses immenses; ce qui fit que dans la suite il ne voulut plus vendre ses ouvrages, mais il en faisoit des presens, disant qu'il ne pouvoit mettre un prix proportionné à ce qu'ils valoient. Avant cela il se faisoit payer pour les montrer seulement; & l'on n'étoit admis à voir son Helene qu'argent comptant : delà vient que les railleurs appellerent ce portrait *Helene la Courtisanne*. On ne sçait si cette Helene de Zeuxis étoit la même qui étoit à Rome du tems de Pline, ou la même qu'il fit aux habitans de Crotone, pour mettre dans le temple de Junon, & qu'il peignit sur les cinq plus belles filles de la ville prenant de chacune ce qu'elle avoit de plus beau. On rapporte que ce peintre ayant voulu disputer le prix de la peinture à Parrhasius, il peignit si bien des raisins, que les oiseaux fondoient dessus pour les becqueter; mais Parrhasius peignit un rideau si artistement, que Zeuxis le prit pour un vrai rideau qui cachoit l'ouvrage de son antagoniste : il demanda donc plein de confiance que l'on tirât vîte ce rideau, afin de montrer ce que Parrhasius avoit fait. Ayant connu sa méprise, il se confessa vaincu, puisqu'il n'avoit trompé que les oiseaux, & que l'autre avoit trompé les maîtres même de l'art. Une autre fois il peignit un garçon chargé de raisins ; les oiseaux volerent encore sur ce tableau ; il s'en dépita, & reconnut ingenuement que son ouvrage n'étoit pas assez fini, puisque s'il eût aussi heureusement represénté le garçon que les raisins, les oiseaux auroient eu peur de lui ; de dépit il effaça les raisins, & ne garda que la figure où il avoit le moins réüssi. L'un des meilleurs tableaux de ce peintre étoit un Hercule étranglant des dragons dans son berceau, à la vûe de sa mere épouvantée; mais il estimoit principalement son athlete, sous lequel il mit un vers, qui devint celebre dans la suite, pour faire entendre qu'il seroit plus aisé de critiquer cet ouvrage que de l'imiter. Il ne se piquoit pas d'achever bientôt ses tableaux. Verrius Flaccus dit qu'il mourut de trop rire, en considerant le portrait d'une vieille qu'il venoit d'achever; mais pas un des anciens n'a remarqué cette particularité. Archelaüs roi de Macedoine, s'étoit servi du pinceau de Zeuxis pour l'embellissement de son palais. Carlo Dati a composé en italien la vie de ce peintre, qui fut imprimée à Florence en 1667. avec celle de Parrhasius, d'Apellés & de Protogene. * Bayle dans son *dictionnaire critique*, cite exactement tous les anciens qui ont parlé de Zeuxis.

ZEZARO, ZEZERO, riviere de Portugal. Elle naît dans la province de Beira près de Valhelhas, au midi de Guarda, traverse une partie de l'Estremadure, & se décharge dans le Tage, au bourg de Punhete. * Mati, *diction.*

ZEZIL, ville, *cherchez* IZLI.

Z I

ZIA isle, *cherchez* CE'E & ZEA.

ZIANI (Sebastien) étoit doge de Venise, lorsque le pape Alexandre III. s'y retira après la prise de Rome par l'empereur Frideric *Barberousse* l'an 1167. Cet empereur ayant envoyé Othon son fils, pour demander le pape, fut obligé, après avoir eu du desavantage dans un combat naval, où le prince son fils fut pris par Ziani, de venir à composition. Le pape, pour remercier le doge, lui fit present d'une riche bague, & institua la ceremonie, où le doge épouse le golfe de Venise, qui se fait encore tous les ans avec ceremonie, le jour de l'Ascension, pour marquer l'empire acquis à la republique sur cette mer. * Daviti. Baronius.

ZIBIT, dite anciennement SABA, ville, riviere & royaume de l'Arabie Heureuse. Cette ville, qui est fort marchande, a été prise par les Turcs, & a été depuis regagnée par le prince du pays.

ZICLOS, ville de Hongrie, *voyez* MOHATS.

ZIDEN, SIDDE, GIODDA, ville de l'Arabie Heureuse. Elle est dans la principauté de Zibith, à l'embouchure du Chaibar dans la mer Rouge, & à 18. ou 20. lieues de la Mecque vers le couchant meridional. Quelques uns prennent Ziden pour la petite ville nommée anciennement *Puden*, *Pudni*; d'autres pour l'ancienne *Ocelis*, *Ocila*, *Acila*, laquelle d'autres placent à Zibith ou à la Mocca. * Baudrand, *dictionaire geographique*.

ZIEGENHAIM, petite ville bien fortifiée & capitale d'un comté qui porte son nom. Elle est dans la Hesse sur la riviere de Schwalm, à six lieues de la ville de Fritzar vers le midi. * Mati, *diction.*

ZIEGLER (Jacques) natif de Landshut en Baviere, enseigna long-tems à Vienne en Autriche; & lorsque la terreur des armes des Ottomans se fut repandue dans toute cette province, il se retira auprès de l'évêque de Passau, qui étoit de la maison des comtes de Salms. Dans cette agreable retraite, il composa plusieurs ouvrages, & particulierement des commentaires ou des notes sur quelques passages choisis de la sainte écriture, que Jean-Jacques Fugger a fait imprimer, avec les épîtres de Candidus Arien, & du rhetoricien Marcus Victorinus, qui traitent de la generation divine. Ziegler excella dans la connoissance de la philosophie, des mathematiques, & de la theologie. Son livre de la description de la Terre-Sainte, est fait avec beaucoup d'exactitude. Les autres ouvrages qu'il a donnés au public, sont, *de rebus Indicis liber*; *Tractatus de raptu Pauli in tertium cœlum*; *Liber de constructione sphera*, *&c.* Il mourut au mois d'Août de l'an 1549. * Thuan, *hist.* Paul Jove, *elog.* Vossius, *de Math.* Bayle, *dict. crit.*

ZIGABENUS, *cherchez*, EUTHYMIUS.

ZIGEA, anciennement *Segestica*, petite isle du comté de Zagrab en Esclavonie, est formée par la Save entre la ville de Zagrab & celle de Sisseg. * Baudrand.

ZIGENUI, *voyez* ZEUGITANE.

ZIKA, petit bourg de la Basse-Hongrie, situé sur la Sarwitze, entre Albe Royale & Sarwar. On le prend pour l'ancienne *Magniana*, laquelle on confond avec *Mogeliana* & *Mobentiana*, petite ville de la Basse Pannonie. * Baudrand, *dict.*

ZIMISQUE ou ZIMISCES, *cherchez* JEAN I. empereur.

ZIMRI, roi d'Israël, *cherchez* ZAMBRI.

ZINARA, isle de l'Archipel vers l'Asie, entre Amorgo, & l'Evita, est maintenant deserte, & n'est peuplée que de bêtes sauvages. Elle a été autrefois habitée, ce que l'on reconnoît par plusieurs ruines de colonnes de marbre, & de bâtimens. Il y a des fontaines d'eau douce. Vers son occident, on trouve la petite isle de Charussa ou *Charisa*. * Boschini, *de Archipelago*.

ZINDIKITES, heretiques Mahometans, ne croyent point la providence, ni la resurrection des morts. Ils disent qu'il n'y a point d'autre Dieu, que les quatre élemens; que l'homme n'est qu'un mêlange de ces élemens simples, & ainsi retourne à Dieu qui l'a créé. Golius dit que Zindik étoit un mage, sectateur de Zoroastre. * Ricaut, *de l'empire Ottoman*.

ZINGANES, Indiens, voisins du Sindi, volent la plûpart des barques qui viennent au Sindi, ou qui en sortent. L'empereur du Mogol leur fait tous les ans des presens, quoiqu'ils soient ses sujets, afin qu'ils cessent d'exercer leur piraterie; mais ils ne laissent pas de voler, & de faire continuellement de nouvelles prises. * Thevenot, *voyage de Levant*, *tom. II.*

ZINGARES ou SINGARES, nom que quelques-uns ont donné à ces vagabonds, que nous appellons *Egyptiens*. *Cherchez*, ZEUGITANE.

ZINGIS, premier roi des Tartares d'Asie, qu'on dit avoir été grand magicien. Il faisoit accroire qu'il sçavoit par revelation, que sa mere l'avoit conçu des rayons du soleil, sans le commerce d'aucun homme. * Hayton moine Armenien, *dans son histoire de Tartarie*.

ZINHAGIENS, peuple de la Barbarie, en Afrique, *voyez* BEREBERES.

ZINZIGH, bourg du duché de Juliers en Westphalie, est à l'embouchure de l'Aher dans le Rhin, à trois lieues au-dessus de Bonn. * Mati, *dict.*

ZINZIME, antipape, se fit mettre sur le siege pontifical, après Paschal I. l'an 824. & voulut s'oppoler à l'élection legitime d'Eugene II. mais il fut contraint de se retirer lorsque l'empereur Louis *le Debonnaire* eut envoyé son fils Lothaire à Rome. * Anastase, *in vit. pont.*

ZIPANGRI, est le nom que Marc-Paul donne à l'isle de Niphon, la principale du Japon, *voyez* JAPON.

ZIPH, desert dans la tribu de Juda, avec une ville

de ce nom, dont les habitans donnerent avis à Saül roi d'Israël, que David étoit dans ce desert; & peu s'en fallut qu'ils ne le lui livrassent. * I. *Rois*, *XXIII.* 14. *XXVI.* 2.

ZIRCHINTZ ou ZIRICHINITZ, *voyez*, CZYRKNIZEKZE'E.

ZIRIBZE'E ou ZIORCZE'E, ville de l'isle de Schow, en Zelande, est assez grande, & des plus anciennes du pays. Les Flamands y furent battus l'an 1304. L'an 1565. les Espagnols la prirent, & en furent chassés.

ZIRIFDIN ou AMANSIFIRDIN, ville de l'Arabie Heureuse, est celle que Moletius prend pour l'ancienne *Carman* ou *Acarman*. Il y a plus d'apparence que cette derniere est la *Chadbar* d'aujourd'hui, sur une riviere de ce nom, & que Amansifirdin est l'*Omanum* de Ptolomée, & d'Etienne de *Byzance*, la même qui passe pour être *Omanagda*.

ZIRONA, anciennement *Proteras*, petite isle du golfe de Venise, est près de celle de Bua, & de la ville de Traw du côté du couchant. * Baudrand, *dict.*

ZISCA (Jean) general des troupes des Hussites, dans la Bohême, vers l'an 1419. étoit gentilhomme, & avoit été élevé à la cour de Bohême, du tems de Venceslas. Il prit les armes fort jeune, & signala son courage en plusieurs occasions, principalement dans un combat, où il perdit un œil: ce qui le fit appeller *Zisca*, c'est à-dire, *Borgne*. Lorsque l'heresie de Jean Hus eut infecté presque toute la Bohême, il se fit chef des Heretiques, & se vit bientôt à la tête de quarante mille hommes, avec lesquels il remporta plusieurs victoires sur les Catholiques. Il fit bâtir une ville dans un lieu avantageux par sa situation, qu'il nomma *Thabor*: d'où depuis les Hussites furent appellés *Thaborites*. Pendant qu'il assiegeoit la ville de Rubi, il perdit son autre œil d'un coup de fléche, & ne laissa pas neanmoins de continuer à faire la guerre, de donner des batailles, & de gagner de grandes victoires. Il se donna un grand combat devant Aussig, sur l'Elbe, que Zisca assiégeoit, où neuf mille Catholiques demeurerent sur la place. Abusant de la victoire, il fit mourir quantité de gentilshommes, qui lui demandoient la vie, fit abattre les églises, & exerça mille cruautés contre les prêtres. Ensuite il assiegea la ville de Prague, & lui accorda la paix. L'empereur Sigismond allarmé des progrès de cet Heretique, lui fit proposer sous main, qu'outre qu'il lui donneroit le gouvernement du pays, il le feroit chef des troupes, pourvû que toutes les villes reconnussent leur prince legitime. Il accepta volontiers ces conditions, & étoit en chemin pour aller trouver Sigismond, lorsque la peste délivra la Bohême d'un si cruel ennemi. Se voyant à l'extrémité, il ordonna que sa chair fût laissée en proye aux oiseaux & aux bêtes sauvages, & que de sa peau on en fît un tambour, assurant que les ennemis fuïroient aussi-tôt qu'ils en entendroient le son. On executa sa volonté, & on vit l'effet de ce qu'il avoit prédit. Car lorsque les ducs de Saxe, le marquis de Brandebourg, & l'archevêque de Tréves, étant entrés dans la Bohême avec une puissante armée, furent sur le point de donner la bataille, les Catholiques furent tout-à-coup saisis d'une telle frayeur, qu'ils tournerent le dos honteusement, abandonnant le bagage & l'artillerie. Bientôt après les Catholiques firent une autre croisade, sous la conduite de trois archevêques électeurs, & de Frideric duc de Saxe; mais dès que l'ennemi parut, ils prirent la fuite. Il est certain que le tambour fait de la peau de Zisca, n'avoit aucune qualité qui pût jetter cette épouvante dans l'esprit des Catholiques; mais l'imagination des Allemands fut très-foible en ces rencontres; soit qu'ils crussent que ce tambour étoit enchanté pour les effrayer, & les mettre en desordre; ou qu'ils se persuadassent que les Hussites étoient invincibles, avec ce reste de leur general, qui avoit remporté tant de victoires. D'ailleurs les troupes Catholiques étoient composées de soldats levés à la hâte, sans adresse & sans experience, & qui s'épouvantoient facilement à la vûe des Heretiques, gens aguerris & redoutables par le nombre des batailles qu'ils avoient gagnées. * Æneas Sylvius, *histoire de Bohême. Hist. des guerres des Hussites*, *par* Lenfant.

ZITRACH, petite ville qui donne son nom à une contrée, qui fait partie de l'ancienne Albanie. Elle est dans la Circassie, aux confins du Zacheti & des Tartares de Dagheftan. Sanson dans ses petites cartes met une ville de Zitrach sur la mer Caspienne; & il la prend pour celle qu'on nommoit anciennement *Gagara*, *Gangara* & *Gerara*; & d'autres y mettent l'ancienne *Albana* ville d'Albanie.

ZITTAW, ville d'Allemagne dans la haute Lusace sur le Neiss, & sur la frontiere de Bohême, à quatre lieues d'Allemagne de Gorlitz, vers le midi & vers Prague, appartient à l'électeur de Saxe. Wenceslas roi de Bohême la fit fortifier ou bâtir l'an 1255. * Baudrand.

ZIZ, montagnes dans la province de Cutz, du royaume de Fez en Afrique vers le midi, sont peuplées d'habitans tellement endurcis au froid, que parmi les neiges & les glaces, ils sont fort peu vêtus, & ont toûjours la tête nue. Il y a un si grand nombre de couleuvres dans les bois, qu'elles vont jusques dans les maisons & s'approchent lorsqu'on mange, afin qu'on leur jette quelque chose: elles ne font aucun mal, à moins qu'on ne les irrite. On trouve des mines d'argent dans deux de ces montagnes nommées *Aden*, & *Arucanes*; mais ces peuples en font peu de profit, parce qu'ils ne travaillent gueres. * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 4.

ZIZIME ou ZIZIM, fils de *Mahomet* II. empereur des Turcs, & frere de *Bajazet* II. Pendant le regne de Mahomet Zizime avoit le gouvernement de la Lycaonie, dans l'Asie Mineure; & Bajazet gouvernoit la Paphlagonie: de sorte que ces deux freres se trouverent éloignés de la Porte à la mort du sultan. Ils avoient toûjours été séparés l'un de l'autre, & ne s'étoient jamais vûs qu'une seule fois par une politique de Mahomet, qui craignoit que l'amitié ne les unît contre lui, ou que la jalousie ne mît de la division entr'eux. Zizime, dont le nom signifie *Amour*, en langue turque, avoit l'esprit vif, l'ame noble, & toutes les inclinations genereuses. Il n'avoit pas moins de passion pour les lettres que pour les armes & sçavoit les langues, entr'autres la grecque & l'italienne, qu'on parloit à Rhodes. Ce prince entreprit même d'écrire l'histoire de Mahomet son pere; il y travailloit lorsqu'il apprit la nouvelle de sa mort. Il étoit zelé pour la religion Mahometane, & ne laissoit pas d'aimer les chevaliers de Rhodes que son pere haïssoit à mort. Bajazet au contraire, dont le nom signifie *Eclair* ou *Foudre*, démentoit ce titre par les qualités de son esprit qui étoit pesant; & par son nom même qui ne respiroit rien moins que la guerre. Aussi-tôt que Zizime & Bajazet sçurent la mort de leur pere, ils ne songerent tous deux qu'à s'emparer de l'empire. Bajazet soûtenoit que la couronne lui appartenoit, parce qu'il étoit l'aîné, Zizime prétendoit monter sur le thrône, parcequ'il étoit né depuis que Mahomet avoit été empereur, & que Bajazet étoit venu au monde lorsque son pere n'étoit pas encore souverain: de sorte que Bajazet étoit fils de Mahomet homme privé, & Zizime fils de Mahomet, sultan ou grand-seigneur. Cependant le parti de Bajazet fut le plus fort, & Zizime, qui n'ayant pas la commodité de la mer, fit son voyage par la Bithynie, y apprit en chemin le couronnement de son frere. Une si fâcheuse nouvelle ne lui abbatit pas le courage: il marcha à de grandes journées vers Pruse, ancienne demeure des empereurs Ottomans, & s'empara de la ville. Puis il tâcha par les moyens de ses amis, d'attirer dans son parti les grands de la Porte, & renforça de jour en jour son armée. Bajazet craignant que son frere ne se rendît maître de l'Asie, envoya contre lui Achomat avec une armée nombreuse. Le bacha fit une extrême diligence, & se vint camper dans une plaine peu éloignée de Pruse. Zizime sortit en campagne à la tête de sa cavalerie; & ayant découvert les troupes d'Achomat, il resolut de donner bataille; mais il fut mis en deroute. Ainsi il fut obligé de chercher du secours auprès du soudan d'Egypte, du roi de Cilicie & du grand-maître de Rhodes, tous mortels ennemis des Turcs. Il se mit donc en chemin accompagné seulement de quarante chevaux, & marchant jour & nuit par des pays inconnus, il gagna peu à peu la Syrie, d'où passant par des deserts de l'Arabie, il se rendit enfin au Caire. Caït-Bei soudan d'Egypte, reçut Zizime comme un grand roi, & fit un pareil accueil à sa femme & à ses enfans, qui vinrent au Caire après lui; mais sa médiation au-

près de Bajazet pour accorder les deux freres, ne servit qu'à faire perdre le tems. Le grand Caraman que Mahomet avoit dépouillé du royaume de Cilicie, appellé maintenant *Caramanie*, envoya un ambassadeur à Zizime, & lui promit du secours. Zizime laissa sa femme & ses enfans au Caire sous la protection du soudan, & alla joindre le grand Caraman, auquel le grand-maître de Rhodes avoit envoyé cinq galeres. Ces deux princes camperent avec leurs troupes assez près de Laranda ville de Cappadoce. Aussi-tôt Bajazet vint à la tête de cent mille hommes, pendant qu'Achomat faisoit avancer son armée, qui avoit passé l'hiver dans la Lycaonie. Le grand Caraman remontra à Zizime qu'il y auroit de la temerité à donner bataille : ce qui porta Zizime à proposer un défi à Bajazet pour terminer leur different par un combat particulier en presence des deux armées ; mais Bajazet lui fit une autre proposition, qui fut de lui donner telle province qu'il lui plairoit sur les frontieres de la Turquie, avec deux cens mille écus d'or chaque année, & une cour digne de sa naissance. Zizime voyant qu'on l'amusoit de belles paroles, prit enfin le parti de la retraite. L'avis qu'il eut qu'on le poursuivoit, l'obligea de se sauver avec peu de gens dans les détroits les plus deserts du mont Taurus. Caraman l'y suivit bientôt, & y amena ses troupes. De-là Zizime écrivit à Rhodes par un de ses plus zelés serviteurs, qui fut surpris par les Turcs & conduit devant Bajazet, lequel ordonna qu'on le fît mourir sur le champ. Dès que Zizime sçut cette nouvelle, il quitta le mont Taurus, & prit le chemin de la Lycie vers la mer, avec le grand Caraman. A peine furent-ils sortis des détroits de la montagne, que leurs troupes furent investies & taillées en pieces par Achomat. Ce nouveau malheur fit resoudre le jeune prince d'envoyer au grand-maître de Rhodes deux ambassadeurs, qui trouverent par hazard à cette côte une galiote de la religion où ils s'embarquerent. Comme cette affaire pouvoit être utile à la Chrétienté, si les chevaliers devenoient maîtres de la destinée d'un roi, qui étoit l'heritier de Mahomet, il fut resolu dans le conseil qu'on recevroit Zizime ; & le grand navire du trésor fut commandé, avec une galere & d'autres vaisseaux pour l'aller querir. On le rencontra le long des côtes de la Lycie, où il avoit été contraint de fuir pour éviter les gens de son frere qui le poursuivoient, avec ordre de le prendre mort ou vif. Zizime fut reçu magnifiquement à Rhodes le 30. Juillet de l'an 1482. & Bajezet n'en eut pas plûtôt la nouvelle, qu'il s'empressa de conclure avec le grand-maître, la paix qu'il avoit demandée dès son avenement à la couronne. Dans cette vûe il lui renvoya les vaisseaux de la religion, qui avoient été pris depuis la tréve par les Corsaires de Lycie. Zizime s'imagina que son frere ne vouloit la paix que pour avoir une occasion favorable de le perdre, & que quand le commerce seroit libre entre les Rhodiens & les Turcs, il auroit tous les jours à craindre ou le fer ou le poison. Cela le fit resoudre à chercher ailleurs un asyle : de sorte qu'il pressa le grand-maître de lui donner son congé pour aller trouver le roi de France. Avant son départ, il fit expedier trois actes authentiques qu'il mit entre les mains du grand-maître. Le premier étoit un pouvoir très-ample de traiter avec le grand-seigneur, de conclure la paix comme bon lui sembleroit ; le second étoit une espece de manifeste pour la décharge des chevaliers, par lequel ce prince déclaroit qu'il avoit demandé lui-même à sortir de Rhodes ; & le troisiéme une confederation perpetuelle du prince & de ses enfans avec la religion de saint Jean de Jerusalem, au cas qu'il vînt à rentrer dans ses états. Par cet acte il promettoit solemnellement à Dieu, & à son grand prophete, que s'il recouvroit jamais, ou entierement, ou en partie la couronne imperiale de son pere, il entretiendroit une paix constante, & une amitié inviolable avec le grand-maître de l'ordre de saint Jean de Jerusalem : à quoi il s'engageoit, lui & ses enfans, & les enfans de ses enfans. Il promettoit encore avec serment, de rendre à la religion toutes les isles, toutes les terres, & toutes les forteresses que les empereurs Ottomans avoient prises sur les chevaliers. Zizime partit de Rhodes le premier jour de Septembre de l'an 1482. dans le grand navire de la religion, accompagné du chevalier de Blanchefort, & de plusieurs autres pour lui servir d'escorte. Quelque tems après Bajazet promit de vivre en paix avec les chevaliers de Rhodes, à la charge que le grand-maître tiendroit toûjours Zizime sous la garde de ses chevaliers, & feroit tout ce qu'il pourroit pour empêcher que ce sultan ne tombât entre les mains d'aucun prince, ou Chrétien ou Infidele. Il s'engagea même à payer 45000. ducats, monnoye de Venise tous les ans, pour la subsistance & la garde de Zizime. Ce prince étant arrivé en France, fut reçu du roi assez froidement : ainsi il demeura fort peu de tems à la cour, & fut conduit par les chevaliers dans la commanderie de Bourgneuf, qui est une place sur les confins de Poitou & de la Marche agreablement située, & même assez forte : où les grands-prieurs d'Auvergne font leur demeure. Le chevalier de Blanchefort, auquel le grand-maître avoit confié particulierement la personne de Zizime, eut soin que ce prince ne s'ennuyât pas ; mais avec toutes ses honnêtetés, il ne laissoit pas de l'observer, pour empêcher qu'on ne le tirât d'entre ses mains ou par artifice ou par force. Les rois de Hongrie, de Sicile & de Naples, firent tous trois d'instantes prieres au grand-maître, pour avoir Zizime en leur disposition. Le soudan d'Egypte le demandoit en même tems pour le mettre à la tête de son armée contre Bajazet. Mais le grand-maître jugea plus à propos de l'envoyer auprès du pape Innocent VIII. qui l'avoit aussi demandé. Ainsi après avoir obtenu l'agrément du Roi Charles VIII. le prince Zizime, qui s'ennuyoit de mener une vie privée & obscure en France depuis six ans, fut conduit en Italie par le chevalier de Blanchefort, qui avoit été élû maréchal de l'ordre & grand prieur d'Auvergne, & arriva à Civita-Vecchia le 6. Mars de l'an 1489. Leonard Cibo, parent du pape y reçut ce prince, & mit entre les mains du grand prieur de Blanchefort, le château & la ville qu'on avoit destinée au logement de Zizime. Le cardinal d'Angers vint au-devant de Zizime à douze milles de Rome, avec le prince François Cibo, & on le mena droit à Rome, où il entra avec pompe. Le pape Innocent qui prétendoit affranchir l'Orient de la tyrannie des Infideles, se promit des succès heureux à la vûe du sultan Zizime ; mais il mourut sans voir l'effet de ses esperances. Son successeur Alexandre VI. commença son pontificat par se rendre maître de la personne de Zizime, contre le traité qui avoit été fait entre Innocent VIII. & le grand-maître de Rhodes. Il fit enfermer ce prince dans le château Saint-Ange ; & ôtant d'auprès de lui les chevaliers qui y avoient toujours été, il le confia à ses neveux, dont l'un étoit chevalier de Rhodes. Le pape avoit pris ombrage de l'armée Françoise, qui se préparoit au voyage d'Italie, & vouloit avoir de quoi traverser ou seconder les desseins du roi de Erance selon qu'il le jugeroit à propos, parce que Charles VIII. ne méditoit pas seulement la conquête du royaume de Naples, mais aussi celle de la Grece. Le roi étant arrivé à Rome, demanda au pape le sultan Zizime dans le dessein de porter ses armes au Levant. Alexandre VI. qui ne pouvoit le refuser, le rendit par un acte solemnel, & dans une ceremonie publique. Ce prince partit de Rome avec le roi pour aller à Naples, & seconder l'entreprise des François ; mais sur le chemin il se sentit frappé d'un mal inconnu qui l'emporta en fort peu de jours. Cette mort surprit tout le monde, & on eut peine à en découvrir la cause, quoiqu'il n'y eût rien de plus naturel que de penser, que l'inquietude avoit avancé ses jours. Il y en eut qui dirent, que les Venitiens corrompus par l'argent des Turcs, & allarmés de l'expedition des François, lui avoient fait donner du poison secretement. Plusieurs accuserent le pape de l'avoir livré tout empoisonné à Charles VIII. afin que la France n'en tirât aucun avantage ; & même le bruit courut que le pape avoit reçu pour cela de Bajazet une grande somme d'argent : mais tous ces soupçons n'avoient aucun fondement. Quelques-uns ont cru qu'il mourut Chrétien, & qu'il avoit reçu le baptême à Rome pendant le regne d'Innocent VIII. Mais les auteurs qui ont le plus parlé de ce prince, ne disent rien de sa conversion. Il laissa un fils nommé *Amurath*, qui se refugia à Rhodes ; mais après la prise de la place, ce

prince infortuné qui s'étoit caché dans l'esperance de se pouvoir sauver dans le vaisseau du grand-maître, fut découvert & mené à l'empereur Soliman, qui le fit aussitôt étrangler en presence de toute son armée, avec ses deux enfans mâles : deux filles qu'il avoit, furent conduites au serrail à Constantinople. * Le pere Bouhours, *histoire d'Aubusson*. Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem.*

Z N

ZNAIM ou ZNOIMO, ville d'Allemagne, dans la Moravie, a été très-souvent prise & reprise pendant les guerres d'Allemagne. L'an 1645. elle fut emportée par les Suedois. * Baudrand, *dict. geogr.*

ZOARA, *Zonara*, *Zunora*, petite ville de Barbarie. Elle est sur le golfe de Sidra, dans le royaume de Barca, vers les confins de celui de Tripoli. On la prend pour le lieu de la Cyrenaïque, nommé anciennement *Diarrhoëa*. * Baudrand.

ZOARE, en latin *Pisidon*, grande ville d'Afrique en Barbarie, sur la côte du royaume de Tripoli, avec un beau port. L'an 1552. quelques-uns de ses habitans qui étoient esclaves à Malte, promirent d'y conduire les Chrétiens fort surement si on leur donnoit la liberté : ce qui leur fut accordé. La conduite de cette entreprise fut donnée au prieur de Capoue, qui partit pour la faire réüssir avec seize vaisseaux, & trois cens un chevaliers. On mit pied à terre la veille de l'Assomption ; & les mesures ayant été prises pour l'attaque, on donna l'assaut & on prit la place, que les habitans surpris ne furent point en état de défendre. Le combat fut rude ; car on dit que ces chevaliers ayant rompu leurs armes à force de s'en servir, sautoient sur les Maures pour les étouffer. * Bosio, *histoire de l'ordre de saint Jean de Jerusalem*, *l.* 1.

ZOCOTORA ou SOCOTORA, isle de la mer des Indes, vers l'embouchure du détroit de Babelmandel, a été connue des anciens, sous le nom de *Dioscoride* ou *Dioscurias*. On ne sçait qui en a fait la découverte ; mais elle fut reconnue par un Portugais nommé *Edouard de Zeme* l'an 1507. Sa côte paroît de loin par la hauteur de ses rochers, qui en rendent l'approche très-dangereuse : aussi les vaisseaux étrangers ne se hazardent point d'y aller mouiller, que sous la conduite d'un pilote du pays : il n'y a qu'une ville qui a le même nom que l'isle. L'air y est naturellement chaud ; mais les vents de mer le temperent. La terre est montagneuse, séche & sterile ; il s'y rencontre neanmoins quelques vallons, où l'on trouve des herbages qui nourrissent beaucoup de bétail. Les fruits, & particulierement les dattes y sont en abondance ; l'encens y est fort commun. L'aloës qui y croît est excellent ; & c'est pourquoi les droguistes l'appellent *Socotaria*. Les peuples sont originaires d'Arabie : ce qui se justifie assez par la conformité qu'ils ont avec les Arabes en leur langage, en leurs habits, & en leurs coûtumes. Le commerce de ses Insulaires roule sur le negoce de leurs dattes. Ils sont belliqueux, & craignent peu la mort. La perfidie leur est naturelle ; mais ils la déguisent sous une douceur apparente. Ils traitent avec les étrangers, ils sont de la religion Mahometane, & ne souffrent l'exercice d'aucune autre, & obéïssent à un roi, qui est tributaire du cherif de la Mecque. * Pline, *l.* 6. Daviti, *de l'Afrique*. Linschot, *Voyages*, *c.* 4.

ZODIAQUE, est un des six grands cercles de la sphere, dans lequel le soleil & les autres planetes se meuvent. Il est divisé en douze signes ou constellations. Le Soleil parcourt le Zodiaque en 365. jours, & près de six heures : la Lune en 27. jours ; Saturne en 30. ans. On donne au zodiaque six à huit degrés de latitude, à cause de l'obliquité des orbites des autres planetes, à l'égard de celle du Soleil, lequel ne sort point de l'eclyptique. Ptolomée a partagé la largeur du cercle du Zodiaque en douze degrès ; mais Tycho-Brahé & Lansperge l'ont reglé à seize. Quelques-uns disent qu'Anaximander, d'autres Pythagore, ou Oenopide natif de l'isle de Chio, remarqua le premier l'obliquité de ce cercle.* *Voyez* SIGNES DU ZODIAQUE.* Mallet, *description de l'univers.*

ZOE', fille de Constantin *le Jeune*, & de l'imperatrice *Theophanie*, fut donnée en mariage à *Argyre*, qui succeda à son beau-pere le 12. Novembre 1028. Mais s'en étant dégoutée, & l'ayant fait étrangler dans le bain, elle épousa au mois d'Avril de l'an 1034. *Michel* Paphlagonien, orfévre, dont elle étoit devenu amoureuse, & le mit sur le thrône. Ce dernier abondonna le gouvernement à son frere *Jean*, qui profitant de cet avantage obligea cet indigne empereur de se faire moine ; & renferma l'impudique Zoé dans un monastere, d'où elle fut tirée le 21. Avril 1042. pour regner avec sa sœur Theodora. Elle se maria alors, quoique fort vieille, dès le 11. Juin suivant, avec Constantin Monomaque, à qui elle fit donner la couronne imperiale dès le lendemain. Elle mourut vers l'an 1050. âgée de plus de 70. ans. * Cedren. Zonar.

ZOECH (Denys) Hongrois de nation, & archevêque de Strigonie, fut créé cardinal par le pape Eugene IV. l'an 1439. Il fut extraordinaire en son tems par les differens partis qu'il prit pendant les guerres de son pays. Après la mort de l'empereur Albert roi de Hongrie, il se déclara pour Ladislas, fils posthume de ce prince, & le couronna. Ladislas, roi de Pologne, competiteur de ce jeune prince, étant entré en Hongrie, l'archevêque de Strigonie alla le trouver à Bude, & par une belle harangue, il essaya de justifier son procedé : il sacra même ce monarque roi de Hongrie, & lui mit sur la tête la couronne dont saint Etienne, premier roi du pays, avoit été autrefois couronné, ne pouvant alors se servir de celle de saint Ladislas, que l'imperatrice Elisabeth avoit en sa possession. Ce cardinal ne s'embarrassa pas ensuite d'abandonner ce nouveau roi, & de se liguer même contre lui avec quelques autres seigneurs Hongrois ; mais cette ligue n'ayant pas eu tout le succès qu'ils esperoient, il fit de nouveau son accord avec ce prince, lequel étant mort peu après, ce prelat fut se ranger aussitôt auprès du jeune Ladislas, déclarant qu'il l'avoit toûjours cru roi legitime, & qu'il n'avoit pris les interêts du roi de Pologne que pour s'accommoder au tems. Il mourut en Hongrie vers l'an 1464. ayant legué 8000. écus d'or à son eglise de Strigonie, dans laquelle il fut enterré. * Auberi, *hist. des cardinaux.*

ZOE'E (sainte) martyre à Rome dans le III. siecle, étoit femme de *Nicostrade*, premier greffier de la préfecture de Rome. Elle fut convertie à la foi Chrétienne par les exhortations que saint Sebastien fit à deux Chrétiens, commis à la garde de Nicostrate. On dit même qu'elle recouvra la parole à la priere de ce Saint. Elle se retira avec le pape Caïus & S. Sebastien dans le palais de l'empereur, chez un nommé *Castule* qui étoit Chrétien. Un jour comme elle alloit prier Dieu au tombeau de saint Pierre, elle fut arrêtée, & ayant refusé d'offrir de l'encens aux idoles, elle fut jettée dans une prison affreuse, & le sixiéme jour pendue à un arbre, sous lequel on alluma de la paille pourrrie. Elle mourut en cet état, & son corps fut jetté dans la riviere. On croit que ceci arriva vers l'an 286. mais toute cette histoire n'est fondée que sur les actes de saint Sebastien, qui n'ont aucune autorité. Cependant on fait la fête de sainte Zoée au 5. Juillet. * *Actes du martyre de saint Sebastien.* Tillemont, *memoires pour l'histoire ecclesiastique*, *tom.* 4. Baillet, *vies des Saints.*

ZOELET, pierre qui étoit près de la fontaine de Rogel, où Adonias fit un festin lorsqu'il entreprit de se faire roi d'Israël. * III. *Rois*, *l.* 9.

ZOETS, que d'autres appellent SOEST, ville d'Allemagne très-considerable dans la Westphalie, l'une des anseatiques Westphaliques, est située à sept lieues de Munster. Elle est renommée pour la peinture qu'on y cultive, & pour les grands peintres qu'elle a produits de tems en tems. * *Script. Germ.*

ZOFALA ou SOFALA, royaume de la Cafrerie en Afrique, s'étend sur la côte de la mer d'Ethiopie, vers le Zanguebar, entre les bras du fleuve de Zambeze, qui y forme plusieurs isles. C'étoit autrefois une partie de l'empire de Monomotapa. La ville capitale qui a le même nom, est située dans une isle sur la riviere de Cuama, qui est un des bras de Zambeze. Elle appartient aux Portugais, qui y bâtirent l'an 1560. une forteresse considera-

ble. Ce fort est très-avantageux aux Portugais pour la retraite des Indes, & pour assurer le negoce avec les Cafres de ces quartiers qui viennent échanger avec eux de l'yvoire, de l'ambre gris, de l'or & des esclaves, contre de la quinquaillerie, des soyes & des draps de Cambaye. Il y a d'ordinaire un facteur Portugais, qui a soin d'y faire travailler aux mines de Manica, de Buro, &c. qui sont vers le midi, d'où il tire quantité d'or. Ce fort dépend du gouvernement de Mozambique, quoique l'on dise qu'il en soit éloigné de près de 120. lieues. Le roi de Sofala est tributaire des Portugais. * J. dos Barros. Daviti, *de l'Afrique*.

ZOFINGEN, ville de l'Argaw en Suisse dans le canton de Berne, est très-ancienne, comme il paroît par le pouvoir que l'empereur Charles *le Gros* lui donna de battre monnoye. Il paroît aussi qu'elle a appartenu autrefois aux comtes de Spitzberg, qui avoient proche delà une citadelle, parce que cette ville porte encore leurs armes. Elle eut ensuite plusieurs privileges qui lui furent conservés, lors même qu'elle se mit sous la protection de l'empereur Rodolphe I. l'an 1285. mais son fils Albert l'ayant assiegée l'an 1295. la soûmit à son obéïssance. Elle fut entierement brûlée l'an 1396. à l'exception d'une maison; mais après avoir été reparée, elle obtint de nouveaux privileges de la maison d'Autriche. Elle a passé depuis 1415. avec tout le pays d'Argaw, sous la puissance des Bernois ou Suisses habitans du canton de Berne, ausquels elle appartient encore aujourd'hui, conservant neanmoins ses exemptions. Cette ville embrassa la nouvelle religion l'an 1528. * Stumpf, *l.* 7. *de Argovia*, *c.* 33. Joseph Simler, *descript. Helvet.*

ZOHAN, Tsohan: c'étoit anciennement la ville capitale de l'Egypte, celle-là-même où Moyse fit tant de miracles devant Pharaon, *Ps.* 78. & où on assure que le prophête Jeremie fut emmené après la prise de Jerusalem, puis lapidé. C'est la même que l'ancienne *Tanis*.

ZOHAR qui signifie en hebreu *splendeur*, est le nom d'un livre qui est en grande veneration chez les Juifs, & qu'ils estiment très-ancien. Il contient des explications cabalistiques sur les livres de Moyse, lesquelles ne peuvent être du goût des gens de bon sens; car elles ne consistent assez souvent qu'en jeux de lettres & de nombres, & en des contes faits à plaisir. On y trouve aussi quelque chose qui approche des vieilles idées des Pythagoriciens & des Platoniciens. Guillaume Postel a fondé une partie de ses rêveries sur ce livre; & il est étonnant que les Chrétiens se soient donné la peine de traduire cet ouvrage en latin. On en voit deux éditions, dont l'une est de Cremone, & l'autre de Mantoue, outre celle d'Allemagne de l'an 1680. Il se trouve de faux Zohars manuscrits; car les Juifs ont donné quelques ouvrages sous ce nom fameux, pour imposer à leurs lecteurs. On a encore imprimé un petit Zohar qui sert comme de supplément au grand Zohar. Buxtorf a cru que les points voyelles étoient fort anciens chez les Juifs, parce qu'il en étoit fait mention dans ce livre, auquel les Juifs donnent une grande antiquité; mais c'est une erreur. * M. Simon.

ZOILE, rheteur & critique de profession, vivoit du tems de Ptolemée *Philadelphe* vers l'an 270. avant Jesus-Christ. Il étoit non d'Ephese, mais d'Amphipolis ville de Thrace, à laquelle les Grecs ont donné le nom de *Christopolis*, & les Turcs celui d'*Amboli*. Pour établir sa reputation, il critiqua les vers d'Homere, & écrivit contre Platon & Isocrate. Il se fit un honneur de se faire appeller *Homeromastix* ou *le fleau d'Homere*; & recita les vers qu'il avoit faits contre Homere à Ptolemée qui en fut si indigné, que quand Zoile lui demanda quelque chose pour se soulager dans ses besoins, il lui fit réponse, que puisqu'Homere, depuis mille ans qu'il étoit mort, avoit nourri plusieurs milliers de personnes, Zoile qui se vantoit d'avoir plus d'esprit qu'Homere, devoit bien avoir l'industrie de se nourrir. C'est de lui qu'on nomme *Zoiles*, tous ceux qui se mêlent de critique, & qui exercent une cénsure injurieuse. Les auteurs parlent diversement de sa mort. Les uns disent que Ptolemée le fit attacher à une croix; d'autres qu'il fut lapidé; & quelques-uns, qu'il fut brûlé vif à Smyrne. Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'étoit un homme fort habile, & qui écrivoit bien; & sans doute que ce que Vitruve raconte de lui, n'étoit pas public, puisque Denys d'*Halicarnasse* ne craignit pas de s'autoriser de l'exemple de Zoile, qu'il met en la compagnie d'Aristote, pour faire remarquer les vertus & les vices de Platon. *Voyez* CRITIQUES. * Elien, *l.* 11. *var. hist.* Vitruve, *in præf. l.* 7. Vossius, *l.* 1. *de hist. Græc. c.* 16. Ovide, *l.* 1. *remed. amor.*

ZOILE, patriarche d'Alexandrie dans le VI. siecle, après la déposition de Paul Moine de Tabenne, comme il étoit Orthodoxe, l'empereur Anastase sollicité par Theodore évêque de Cesarée, chef des Acephales, & grand ennemi du concile de Calcedoine, le déposa pour mettre en sa place Apollinaire grand ami du même Theodore, & aussi fortement attaché que lui à la faction des Acephales. * Baronius, *an.* 537. *n.* 15.

ZOLDO, bourg de l'état de Venise. Il est dans le Bellunois, à cinq lieues de Bellune vers le nord occidental, au milieu des montagnes. Il a de fort bonnes mines de fer. * Mati, *dict.*

ZOLKIEWSKI (Stanislas) seigneur Polonois, étoit ayeul maternel de JEAN Sobieski roi de Pologne, III. du nom. Il avoit gagné une grande bataille contre les Moscovites l'an 1610. sous le regne de Ladislas IV. n'étant alors que palatin de Kiovie, & petit general. Après être parvenu aux dignités de grand chancelier, & de grand general, qu'il possedoit en même tems, il commanda souvent les armées de Pologne. La derniere occasion fut celle où dans la vallée de Lopuczna, il fit cette belle retraite aussi celebre en Pologne que celle de Xenophon avec ses dix mille Grecs. Zolkiewski étant retourné sur ses pas pour retirer un regiment que les generaux avoient oublié dans un poste où on l'avoit placé, fut attaqué si vigoureusement par les Tartares, qu'avant qu'on eût pû le joindre, il fut abattu sur trois ou quatre des plus hardis qu'il avoit tués de sa main. C'est ce que marque l'inscription latine, gravée sur une pierre en forme de mausolée ou de trophée, qui a été élevée dans ces campagnes. Il est enterré dans l'eglise de Zolkief ou Zolkieu, à gauche du grand autel, avec cette inscription tirée de Virgile,

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

La petite ville de Zolkieu fut brûlée par accident en 1718. à l'exception de l'eglise & de quelques maisons. * *Anecdot. de Pologne.*

ZOLNOCK, ville de la haute Hongrie. Elle est au confluent de la Zagywa & de la Theisse, à 13. lieues du grand Waradin vers le levant. Zolnock est une place forte, défendue par une bonne citadelle, & capitale du comté de Zolnock, separé de celui de Thuturn par la Theisse, & borné ailleurs par ceux d'Hewecz, de Pest, de Bath & de Bodrog. * Mati, *dict.*

ZONARE (Jean) historien Grec qui vivoit dans le XII. siecle vers l'an 1120. & avoit exercé des emplois considerables à la cour des empereurs de Constantinople, prit l'habit de moine de saint Basile. Il composa des annales en trois volumes que nous avons traduites de grec en latin par Jerôme Wolfius, & imprimées à Bâle l'an 1557. & à Paris en 1567. par Guillaume Chaudiere, & au Louvre en 1686. dans le corps de l'histoire Byzantine. Le premier volume comprend les affaires des Juifs, depuis le commencement du monde jusqu'à la prise de Jerusalem; le second traite des affaires des Romains, depuis la fondation de cette ville jusqu'au tems de Constantin *le Grand*, & le troisiéme, depuis cet empereur jusqu'à la mort d'Alexis *Comnene* l'an 1118. Zonare a aussi laissé des commentaires sur les canons des apôtres & des conciles œcumeniques & provinciaux, & sept ou huit autres divers traités que nous avons dans la bibliotheque des peres. * Bellarmin, *de script. eccles.* Possevin, *in appar.* Gesner, *in biblioth.* Vossius, *de hist. Græc. lib.* 2. *c.* 27.

ZONCHIO, petite ville du Belvedere en Morée Elle est à une lieue & demie de Navarin vers le midi. Cette ville donne son nom au cap & au golfe de Zonchio, le premier appellé anciennement *Coryphasium Promontorium*, & l'autre *Cyparissus Sinus*. Au reste, on prend

Zonchio pour la ville de l'Elide, nommée anciennement *Epitalium*, *Thryum*, *Thryœssa*. * Baudrand, *dictionaire geographique*.

ZONE, portion du globe terrestre, quand il est divisé en cinq parties considerées selon qu'il fait froid ou qu'il fait chaud en chaçune ; sçavoir, la Zone torride, les deux zones temperées, & les deux glaciales. La zone *torride* est sous l'équateur, renfermée entre les deux tropiques. Les anciens ont cru que la zone torride étoit inhabitable à cause du chaud ; cependant dans le mois de Juin, Juillet & Août, on sent un grand froid en plusieurs endroits qui sont sous la ligne. Les deux zones *temperées* sont enfermées entre les tropiques & les cercles polaires. Les deux zones froides ou *glaciales* s'étendent depuis les cercles polaires jusqu'aux poles. On n'a pû encore naviger sous l'étendue de ces deux dernieres, que jusqu'au 75. degré, à cause des glaces qui brisent les vaisseaux, & empêchent les pilotes de tenter d'aller plus loin. Schoëffer rapporte dans son histoire des Lapons, que la chaleur est quelquefois si grande sous ces zones, qu'on ne sçauroit être un moment pieds nuds sur une pierre sans se brûler. Il dit aussi que les animaux y deviennent tout blancs; & que sur la fin du mois de Mai, ils reprennent leur couleur ordinaire. * Mallet, *descript. de l'univers*.

ZONS, petite ville d'Allemagne. Elle est sur le Rhin dans l'archevêché de Cologne, à cinq lieues au-dessous de la ville de Cologne. * Baudrand.

ZOOLATRIE, culte que les Payens rendoient aux animaux. Ce nom est composé de ζῶον *animal*, & λατρεία *culte divin*. Cette superstition étoit fort commune autrefois parmi les Egyptiens, & l'est encore à present dans les Indes. Elle est venue de la créance de la metempsicose, ou transmigration des ames dans d'autres corps, Ainsi les Egyptiens disoient que l'ame d'Osiris étoit passée dans le corps d'un taureau. * Vossius, *de origine & progr. idol.*

ZOONUS (Guillaume) Anglois, docteur en droit & professeur royal à Cambridge, voyant l'Angleterre infectée de l'heresie, se retira en Flandres, & enseigna le droit civil à Louvain. Ensuite il alla à Cologne & passa long-tems après en Italie, où le pape connut son merite, & le fit juge d'une ville dans laquelle il mourut vers l'an 1572. Il a laissé un livre de ses lettres. * Pitseus, *de illust. Angl. script.*

ZOPYRE, *Zopyrus*, fils de *Megabyze*, & l'un des courtisans de Darius fils d'Hystaspes roi de Perse vers l'an 3515. du monde, & 520. avant Jesus-Christ, se rendit illustre par l'action qu'il fit pour soûmettre la ville de Babylone que Darius tenoit assiegée, depuis long-tems. Voyant l'opiniâtreté des assiegés, il s'avisa pour les gagner, d'un stratagême qui lui réussit. Il se coupa le nez & les oreilles, & se presenta en cet état aux Babyloniens, qui le reçurent, esperant qu'il se vengeroit d'un si cruel traitement qu'il feignoit avoir reçu de Darius. Ensuite Zopyre fit trois sorties, de la maniere qu'il avoit concertée avec Darius, où il eut toûjours l'avantage : ce qui porta les Babyloniens à lui confier entierement la ville, dont il ouvrit les portes à Darius après un siege de 20. mois. * Herodote, *l*. 3. Justin. *l*. 1.

ZOPYRE de Byzance, historien Grec, cité par Plutarque, est peut être le même qui est allegué dans la vie de Thucydide. Il y a eu aussi un ZOPYRE d'Heraclée, & un orateur. * Vossius, *de hist. Græc.*

ZOPYRE, certain physionomiste de profession, assura en voyant Socrate, qu'il étoit homme débauché. Chacun se moquoit de lui ; mais Socrate reconnut la certitude de sa science, & confessa que son inclination l'auroit porté à la débauche, si par l'étude de la philosophie il n'eût corrigé son naturel. * Diogene *Laërce*. Il y a eu un autre ZOPYRE, precepteur d'Alcibiade, dont parlent Platon & Plutarque.

ZOPYRION, habile grammairien, fit un dictionaire grec, depuis alpha jusqu'à delta inclusivement. C'est celui qu'on voit au commencement du lexicon de Suidas qui l'a copié. * Josephe, *l*. 1. *in Apion.* Vossius, *de hist. Græc.*

ZOROANDA, est un lieu dans le mont Taurus, sur les confins de l'Armenie & de la Mesopotamie ou du Diarbek. C'est en cet endroit que le Tigre se cache sous terre, & se montre ensuite quelques lieues au-delà. * Pline.

ZOROASTRE, *Zoroastres*, celebre philosophe, s'acquit, dit-on, par le moyen de ses predictions l'empire des Bactriens, du tems de Ninus roi des Assyriens. Lorsqu'il fut vaincu, ou par Ninus, ou par Semiramis, on dit qu'il souhaita d'être consumé par le feu du ciel ; & qu'il avertit les Assyriens de garder soigneusement ses cendres, parce que leur conservation seroit la marque de la durée de leur empire. Ces peuples reçurent cet avis comme un oracle ; & après que Zoroastre eut été foudroyé, ils eurent un très-grand soin de ses cendres qu'ils conserverent jusqu'à la destruction de leur empire. * Eusebe, *in præp. evang.* Pline, *l*. 30. *c*. 1. Samuel Bochart, *geogr. sacra*. Suidas. Naudé, *apologie des grands hommes accusés de Magie*. Th. Stanleius, *philos. Orient. l*. 1. *s*. 1. *c*. 2. & 3.

☞ Comme il y a eu plusieurs personnes du nom de ZOROASTRE, & que les tems ausquels ils ont vécu, ne sont pas assez connus, on les a confondus les uns avec les autres. On tient que le premier & le plus celebre a été roi de la Bactriane, & qu'il fut défait par Ninus. On dit des merveilles de sa sagesse, de sa science, & des prodiges qu'il a faits ; & on le fait auteur de la philosophie des Perses, qui s'appelloit *Magie* parmi eux. Platon parle de Zoroastre comme de l'inventeur de cette science parmi les Perses, & remarque qu'il étoit fils d'Oromaze. Eubulus cité par Porphyre, lui attribue l'institution des mysteres de la déesse Mithra. Eudoxus & Hermippe allegués par Pline, disent qu'il a vécu six mille ans avant Platon. Mais Ctesias qui avoit rapporté l'histoire de Zoroastre, assuroit qu'il vivoit du tems de Cyrus ; & c'est ce qui a fait distinguer à Arnobe deux Zoroastre. Eusebe fait Zoroastre aussi ancien que Ninus; & saint Epiphane dit qu'il a vécu du tems de Nembrod. Il y a été appellé par les Perses *Zarades*, & par les Grecs *Zoroastre*. On donne plusieurs significations à ce nom. Quelques-uns disent qu'il signifie en grec un *astre vivant*; d'autres *le fils d'un astre* ; & d'autres *le contemplateur des astres*. Tout ce qu'on dit de l'ancien Zoroastre, a paru fabuleux à quelques-uns ; parceque Diodore de *Sicile* témoigne que le roi de la Bactriane, qui combattit contre Ninus, s'appelloit Oxiastre. Il y a beaucoup d'apparence qu'il y a eu autrefois parmi les Perses un homme de ce nom, qui a été l'auteur de leur magie. On dit que Zoroastre avoit composé quantité d'ouvrages. Hermippus assure qu'il avoit écrit deux millions de vers. Suidas rapporte des titres de quelques-uns de ses ouvrages ; sçavoir, quatre livres de la nature ; un livre des pierres precieuses ; & cinq livres de predictions astronomiques. Eusebe cite dans le premier livre de sa preparation evangelique un passage de Zoroastre, tiré d'une histoire des Perses, où il est parlé des attributs de Dieu ; mais il est visible que c'est l'ouvrage d'un Platonicien, même Chrétien. Synesius cite des oracles de Zoroastre sur les songes, qui ont été imprimés l'an 1538. & l'an 1595. avec les notes de Psellus & de Plethon. Il est encore visible que ces oracles sont tirés des écrits des nouveaux Platoniciens. * M. Du Pin, *dissertat. prelimin. sur la bible*, & *biblioth. univers. des hist. prof.*

ZOROBABEL, de la maison des rois Juda, étoit fils de *Salathiel*, & fut nommé SESBASAR à la cour de Cyrus roi des Perses. Après la captivité des Juifs, il fut chef de ceux qui retournerent en Judée sous ce prince, & commença à rebâtir le temple l'an du monde 3500. & 535. avant Jesus-Christ. Les Samaritains empêcherent cet ouvrage, qui ne s'acheva que sous Darius *Hystaspes*. Zorobabel qui étoit connu de ce prince vint à la cour, & obtint tout ce qu'il voulut pour le bâtiment du temple, qui fut achevé vingt ans après. La dédicace s'en fit solemnellement vers l'an 3520. du monde, & 515. avant Jesus Christ. On ne sçait pas quand Zorobabel mourut. Il est different d'un autre fils de Phadaïa. * Josephe, *l*. 11. *antiquit.* Torniel, *A. M.* 3472. *num*. 3. 3530. *num*. 1. 3532. *num*. 4.

ZOROYS étoit femme de *Mahomet Boabdelin*, dernier roi des Maures de Grenade. Voyant son mari, & les principaux officiers de sa cour, qui faisoient éclater

leurs gemissemens & leurs plaintes, pendant qu'on leur crevoit les yeux par ordre de Ferdinand d'Aragon : *Pleurez comme des femmes*, leur dit-elle, *puisque vous n'avez pas sçû combattre comme des hommes.* * Per. Maath. *hist. Henr.* VI.

ZOSIME, pape, Grec de nation, à ce qu'on croit, succeda au pape Innocent I. le 18. Mars de l'an 417. Celestius, disciple de Pelage, qui avoit été condamné dans le synode de Carthage, assemblé l'an 412. & qui avoit appellé de ce jugement au S. siege, vint à Rome au commencement du pontificat de Zosime, pour prévenir en sa faveur l'esprit de ce nouveau pape, en le faisant juge de sa cause. Zosime assembla un synode dans l'eglise de saint Clement, pour examiner les chefs d'accusations qu'on avoit formés contre Celestius. Il se fit informer de la qualité des accusateurs, qu'il trouva être deux évêques mal ordonnés, chassés de leurs évêchés, & separés de la communion des autres, & qui disparurent de Rome lorsqu'ils s'y virent connus, au lieu de poursuivre leur accusation. En même-tems Celestius lui presenta une profession de foi qui n'étoit pas entierement exemte d'erreur; mais comme il y déclaroit qu'il se soûmettoit sans reserve, & qu'il ajoûta encore de vive voix qu'il condamnoit tout ce que les évêques d'Afrique avoient condamné, Zosime crut devoir user d'indulgence à son égard. Il ne voulut pas neanmoins absoudre Celestius, sans en écrire aux évêques d'Afrique. Quelque tems après il reçut une lettre de Praïle, évêque de Jerusalem, favorable à Pelage & à Celestius. Sur ce témoignage, il en écrivit une seconde aux évêques d'Afrique, par laquelle il déclare Pelage & Celestius innocens. Les évêques d'Afrique, touchés de la prévention de Zosime lui récrivirent pour le détromper. Zosime étant revenu de sa prévention, fit citer Celestius, pour venir condamner nettement les erreurs qui lui étoient imputées; mais Celestius n'osa comparoître, & s'enfuit même de Rome. Alors Zosime confirma le jugement rendu par son prédecesseur Innocent, contre Pelage & Celestius, & écrivit sur ce sujet une lettre aux évêques d'Afrique, qu'il publia en Italie. Zosime eut un autre different avec les évêques des Gaules, sur la contestation qui étoit entre les eglises d'Arles & de Vienne touchant le droit de metropole sur les provinces Viennoise & Narbonnoise. Il se déclara en faveur de Patrocle, évêque d'Arles, à qui il adjugea les droits de metropole, avec des privileges particuliers. Il eut enfin un troisiéme démêlé avec les évêques d'Afrique, touchant l'appellation du prêtre Apiarius, qu'il soûtenoit valable contre le droit que les Africains prétendoient, de juger les clercs & même les évêques en dernier ressort. Il mourut le 26. Decembre de l'an 418. On a de ce pape treize épîtres écrites avec beaucoup de vigueur & d'autorité. Boniface I. lui succeda. * *Epistolæ Zosimi* S. Augult. *contra duas epistolas Pelagian. l.* 2. *c.* 3. *De peccato originali*, *c.* 17. *l.* 1. *in Julian. c.* 4. *l.* 6. *c.* 12. *epistol.* 44. & 209. Marius Mercator, *in commonitor. adversf. hæref. Pelag.* Anastase, *in Zosim.* Baron. *in annal.* Louis Jacob, *bibl. pont.* M. Du Pin, *bibl. des aut. ecclesiast. du V. siecle.* Baillet, *vies des Saints*, 26. *Decembre, jour auquel on fait memoire du pape Zosime.*

ZOSIME, sophiste & rheteur, natif de la ville d'Alexandrie en Egypte, étoit attaché particulierement aux opinions de Platon, & commença de se faire connoître par la vie de ce philosophe qu'il mit en lumiere. Il entreprit ensuite d'autres ouvrages de physique, qu'il continua par ordre alphabetique en 21. livres, & qu'il donna au public, après les avoir adressés à sa sœur Theodosie, qui étoit très-sçavante. On croit qu'il vivoit vers l'an 300. avant Jesus-Christ & 50. ans ou environ après Platon. * Conrad. Gesn.

ZOSIME ou XOSIME, femme de Tigrane roi d'Armenie, fut menée en triomphe devant le grand Pompée. * Plutarque, *vie de Pompée.*

ZOSIME, historien Grec, comte & avocat du fisc, vivoit du tems de Theodose *le Jeune*, vers l'an 410. de Jesus-Christ, & écrivit une histoire des empereurs en VI. livres. Le I. qui comprend la suite de ces princes, depuis Auguste jusqu'à Probus, & qui alloit autrefois jusques à Diocletien, est extrémement abregé. Les cinq autres sont plus étendus, sur-tout dans ce qui regarde le tems de Theodose *le Grand*, & de ses enfans. Zosime n'a pas vécu au-delà du second siege qu'Alaric mit devant la ville de Rome. D'ailleurs nous n'avons que le commencement du VI. livre; car la fin ne se trouve plus. Sigonius soûtient que Zosime avoit fait un septiéme livre; mais c'est contre le sentiment de tous les critiques. Photius vante son style, & ajoûte que son histoire sembloit être un abregé de celle d'Eunapius, excepté les endroits qui regardent Stilicon, que ce dernier diffamoit, au lieu que Zosime le défend contre Olympius, qui fut cause de sa ruine. Quoi qu'il en soit, cet historien eût acquis plus de louange, s'il eût eu plus de moderation. Mais il est animé d'une haine si ouverte contre les Chrétiens, qu'il ne peut s'empêcher de la rendre sensible, en parlant des princes qui les ont favorisés. Entr'autres, il traite fort mal Constantin *le Grand*. Leunclavius a tâché de défendre cet historien, dans une apologie qu'il a publiée pour lui, à la tête de la traduction de son histoire. * Evagre, *hist. ecclef.* Photius, *in biblioth.* Vossius, *de hist. l.* 2. *c.* 20.

ZOSIME, évêque de Naples, obtint cette dignité par les brigues d'Ursace & de Valens, tous deux évêques de la basse-Pannonie, qui avoient fait exclure Maxime, pour n'avoir pas voulu souscrire au conciliabule de Rimini, l'an 359. Pour punition, Dieu voulut que toutes les fois qu'il entreprenoit de faire les fonctions épiscopales, sa langue lui sortît de la bouche jusqu'à la racine, & devînt paralytique. Ce châtiment le fit rentrer en lui-même, & lui fit abandonner le siege qu'il occupoit injustement. * Baronius.

ZOSIME de Gaze ou d'Ascalon, autrement ZOZIME ASCALONITE, vivoit du tems de l'empereur Anastase, au commencement du VI. siecle, & étoit en grande reputation pour tout ce qui regarde les belles-lettres. Il fit un livre par ordre alphabetique, qui contenoit tous les termes de rhetorique qu'on trouve dans le dictionaire de Suidas; & il avoit aussi composé des commentaires sur Demosthene & sur Lysias, comme nous l'apprenons de Suidas.

ZOSIME excellent solitaire, vivoit dans le VI. siecle & vers l'an 527. dans un monastere situé au bord de la riviere du Jourdain. La coûtume de ce monastere étoit, que tous ceux qui y demeuroient, en sortoient tous les ans au commencement du Carême, pour entrer dans le desert, & y passer les jours qui précedent la Pâque, dans les exercices les plus laborieux de la penitence. Zosime sortit avec les autres; & après avoir fait vingt journées de chemin, s'arrêtant en un endroit pour faire sa priere, il crut voir le fantôme d'un homme qui commença à fuir. Après qu'il eut long-tems couru, il connut que c'étoit une femme, qui étoit sainte Marie Egyptienne, grande pecheresse, & une des grandes penitentes de l'eglise. Lorsqu'il l'eut jointe, ils se mirent ensemble en prieres, & Zosime vit Marie la pecheresse élevée en l'air. A ce spectacle, il tomba par terre comme mort. Marie le releva, & le pria de venir l'année suivante sur le bord du Jourdain, la nuit du Jeudi au Vendredi saint, pour lui apporter la sainte Eucharistie. Il revint l'année suivante dans ce desert, au jour arrêté entr'eux, apportant la sainte Eucharistie dans un petit calice, & s'avança sur les bords du Jourdain, où il arriva le premier. Peu de tems après lui, arriva Marie Egyptienne, marchant sur les eaux de ce fleuve, comme sur la terre ferme. Il la communia, & la penitente se retira aussi-tôt. Zosime retournant l'année suivante au même endroit où il avoit vû cette illustre penitente, la trouva morte, & ces paroles écrites sur la terre : *Abbé Zosime, ensevelis le corps de la miserable Marie*; mais comme il n'avoit point d'instrument propre à faire de fosse, & qu'il étoit si foible, qu'il ne pouvoit presque se remuer, un grand lion sortit d'un endroit du desert, & étant venu proche du corps de la Sainte, commença à lécher ses pieds. Zosime, inspiré de Dieu, commanda à cet animal de fouir la terre avec ses ongles, à quoi il obéït aussi-tôt; & ce saint solitaire mit le corps de cette illustre penitente dans la fosse que le lion lui avoit creusée. * Godeau, *hist. eccl. du VI. siecle. Vies des peres du desert.*

ZOSIME, évêque de Syracuse dans le VII. siecle, nâquit sous le regne de l'empereur Justin, vers l'an 570. Il

embrassa la vie monastique dans le monastere de sainte Luce à Syracuse. L'abbé Fauste lui confia la garde du tombeau de l'illustre martyre sainte Luce. Le commerce qu'il eut avec le monde dans cet emploi, lui fit quitter sa profession pour retourner chez ses parens, qui le remenerent au monastere, où il vêcut très regulierement pendant 30. ans. Après la mort de Fauste, l'évêque le fit abbé de ce monastere, qu'il gouverna pendant près de 40. ans. Le siege de Syracuse étant venu ensuite à vaquer, il fut élû par une partie du clergé & du peuple, pendant qu'une autre partie choisit Venere. L'affaire ayant été portée à Rome, le pape décida en sa faveur, & l'ordonna évêque de Syracuse l'an 647. Il mourut âgé de 90. ans, vers l'an 660. Les Grecs font sa fête au 21. de Janvier, & les Latins au 30. de Mars.* *Anonym. apud Henschen.* Baillet, *vies des Saints au* 30. *de Mars.*

ZOSTER, ville & promontoire de l'Attique, entre le port de Pirée, maintenant *il porto Lione*, & l'isle de Cée, aujourd'hui l'*isle de Zea*. Les mythologistes prétendent que ce fut-là que Latone délia pour la premiere fois sa ceinture: ce qui étoit une ceremonie pratiquée parmi les anciens avant la consommation du mariage, & que c'est de-là qu'on a pris le nom de cette ville. Quoi qu'il en soit elle etoit fort attachée au culte de cette déesse, & lui faisoit tous les ans & à Diane des sacrifices de poisson. * Cicero, *l.* 5. *epist. ad Att.* Strabon. Steph.

ZOTIQUE évêque de Comane en Pamphylie, & martyr dans le III. siecle, fut l'un des plus zelés adversaires de la secte des Montanistes, & confondit leur prophete & leur prophetesse. On prétend qu'il vêcut jusqu'au tems de l'empereur Severe, & qu'il souffrit le martyre pour la foi de Jesus-Christ, pendant la persecution que ce prince excita contre l'église. Il y eut dans le même tems un autre ZOTIQUE évêque d'Otre en Phrygie, qui fut aussi l'un des adversaires des Montanistes. * Euseb. *lib.* 5. *histor. c.* 16. *&* 18. La fête de saint Zotique martyr est marquée au 21. de Juillet dans le martyrologe Romain.

ZOTMONDE Hongrois, se signala, lorsque l'empereur Henri III. assiegea la ville de Presbourg pour venger la mort de Pierre Allemand roi de Hongrie, auquel André avoit fait crever les yeux l'an 1046. Il sortit de la ville pendant la nuit, & vint à la nage proche des vaisseaux de l'empereur, qu'il perça adroitement avec un villebrequin, de sorte que dès le matin ils commencerent de couler à fond: ce qui fut cause de la levée du siege. * Bonfin, *d.* 2. *l.* 2.

ZOTUS, peintre Italien, vers l'an 1340. a laissé plusieurs de ses ouvrages en Italie, & particulierement à Florence d'où il étoit natif. C'est lui qui a fait le tableau qui est à Rome à l'entrée de l'eglise de saint Pierre, où est peinte la barque de cet apôtre agitée des flots. Le pape Benoît XII. l'avoit choisi pour peindre les histoires des martyrs dans le palais qu'il avoit fait bâtir. * Volater. *l.* 31. Plat.

ZOTYPUS, citoyen d'Argos, coupa la tête à Pyrrhus roi d'Epire, lorsqu'il le vit abattu par terre d'un coup de pierre qu'il avoit reçû au pied des murailles d'Argos. On dit que cet Argien lui ayant ôté son casque, se détourna pour ne pas voir le visage de ce roi, dont la majesté lui donnoit de la terreur, & n'osa le frapper que de côté. * Plutarque.

ZOVAN ou ZOAN, bourg de l'état de Venise. Il est dans le Bressan, près de la source de l'Oglio. Son nom semble un reste de celui des anciens Suanetes, peuples de la Rhetie. * Baudrand, *diction. geog.*

ZOUCH (Richard) cadet d'une ancienne & noble famille, nâquit dans la paroisse d'Anslei dans le comté de Wild, en Angleterre. Il fut élevé dans l'école de Winchester, d'où il alla étudier au nouveau college à Oxford, & après y avoir pris ses degrés en droit, il s'adonna à la pratique; & devint celebre avocat dans ce que les Anglois appellent *Doctors Commons*. En 1619. il fut reçu docteur du droit civil, fait professeur en cette faculté, & choisi par le moyen de son cousin *Edouard* lord Souche gardien des cinq ports, pour député d'Hyet dans le comté de Kent. Il fut ensuite fait chancelier du diocese d'Oxford, principal de saint Albans-Hall, & enfin juge de la cour de l'amirauté. Il perdit cette derniere charge pendant les guerres civiles; mais il fut rétabli après le retour de Charles II. Il étoit sçavant, & le meilleur jurisconsulte de son tems. Voici les ouvrages qu'il a donnés au public. Un poëme anglois composé dans sa jeunesse qui a pour titre, *The dove or passages of Cosmography. Elementa jurisprudentiæ, definitionibus, regulis & sententiis selectioribus juris civilis illustrata. Descriptio juris & judicii feudalis secundùm consuetudines Mediolani & Norman. pro introductione ad jurisprudentiam Anglicanam. Descriptio juris & judicii ecclesiastici secundùm canones & constitutiones Anglicanas. Descriptio juris & judicii sacri ad quam leges quæ ad religionem & piam causam respiciunt, referuntur. Descriptio juris & judicii militaris, ad quam leges, quæ rem militarem & ordinem personarum respiciunt, referuntur. Descriptio juris & judicii maritimi, ad quam quæ ad navigationem & negotiationem maritimam respiciunt, referuntur.* Ces trois derniers ouvrages ont été imprimés ensemble. *Juris & judicii fecialis sive juris inter gentes & quæstionum de eodem, explicatio.* Cas & questions resolues dans la loi civile, en anglois. *Solutio quæstionis de legati delinquentis judice competente. Eruditionis ingenuæ specimina, scilicet, artium logicæ, dialecticæ & rhetoricæ, necnon moralis philosophiæ M. T. Ciceronis definitionibus, præceptis, & sententiis illustrata. Quæstionum juris civilis centuria in* 10. *classes distributa. The jurisdiction of the admiralty of England asserted against sir* Edward Cokés *articula admiralitatis, in the* 22. *Chapter of his jurisdiction of courts.* Le sçavant docteur Zouch mourut en 1660. * *Athenæ Oxonienses.*

Z U

ZUATAPLUGUS, *cherchez* SUATHES.

ZUBU, isle d'Asie, une des Philippines.

ZUCALA, anciennement *Isthmus Tauricus*: c'est un isthme, qui joint la Tartarie Chrimée avec celle de Nogais, qui sont les deux parties de la petite Tartarie. Cet isthme est entre le lac de Sescan & le golfe de Nigropoli, partie de la mer Noire. Il n'a que demi-lieue de largeur, & il est défendu par la ville de Precop, qui y est située. * Baudrand, *diction. geogr.*

ZUCCHERO (Taddée) peintre celebre, dans le XVI. siecle, né dans le duché d'Urbin en Italie, & fils d'un peintre, appellé *Octavien*, qui l'éleva jusqu'à l'âge de quatorze ans, & l'envoya à Rome pour s'y perfectionner. Taddée; n'ayant encore que dix-huit ans, s'y acquit de la réputation par ses ouvrages. Il avoit un frere, nommé *Frideric*, auquel il donna les premieres instructions de la peinture, & qui acheva depuis ce que Taddée avoit commencé de plus considerable; car celui ci étant mort fort jeune, à l'âge de 37. ans, laissa plusieurs beaux ouvrages imparfaits. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres.*

ZUCCHERO (Frideric) dans le XVI. siecle, natif du duché d'Urbin en Italie, étoit frere de *Taddée*, & apprit sous lui les premiers élemens de la peinture. Il travailla ensuite avec lui; & lui ayant survêcu, il acheva ce qu'il avoit commencé de plus considerable à Rome. Lorsqu'il eut fini les ouvrages de son frere, il alla à Florence où le grand duc l'avoit mandé, pour achever de peindre la coupe de l'église de sainte Marie *del Fiore*, que le Vasari avoit laissée imparfaite. Depuis, le pape Gregoire XIII. le fit venir à Rome, où il eut quelques differends avec les officiers de sa sainteté. Pour se venger d'eux il fit un tableau, où il representa la calomnie, & y peignit au naturel, avec des oreilles d'âne, tous ceux qui l'avoient offensé, puis il l'exposa publiquement sur la porte de saint Luc, le jour de la fête de ce Saint, & sortit de Rome pour éviter la colere du pape. Il passa en France, où il peignit pendant quelque tems pour le cardinal de Lorraine; puis il alla en Flandres, & de-là en Hollande, & ensuite en Angleterre, où il fit le portrait de la reine Elisabeth. Ensuite il retourna en Italie, travailla quelque tems à Venise, & enfin fut rappellé à Rome par le pape Gregoire qui lui pardonna sa faute. Sous le pontificat de Sixte V. Philippe II. roi d'Espagne, le manda pour peindre l'Escurial; mais on ne fut pas satisfait de ce qu'il y fit à fraisque, & il eut lui même quelque sujet de mécontentement: de sorte qu'il retourna à Rome, où il travailla au parfait établissement de l'académie des peintres. Il

fit mettre en execution le bref que Gregoire XIII. avoit donné pour son érection, & fut le premier qu'on élut prince de cette académie. Peu après il fit bâtir une très-belle maison, où se faisoit l'assemblée des peintres; & y ayant épuisé la plus grande partie de son bien, il alla à Venise, pour y faire imprimer les livres qu'il avoit composés sur la peinture. De-là étant passé en Savoye, il y peignit pour le duc; & fit un voyage à Lorette, d'où étant venu à Ancore, il y mourut âgé de 76. ans. Zucchero travailloit fort bien en sculpture, & entendoit aussi l'architecture: ce qui augmentoit encore sa réputation, outre qu'il étoit bien fait, & fort honnête homme. * Felibien, *entretiens sur les vies des peintres*.

ZUCCHI (Barthelemi) de Monza au Milanez, mort l'an 1631. a fait une traduction italienne de l'histoire de Justin, & des cinq livres du pere Turselin, Jesuite; de l'histoire de Notre-Dame de Lorette, ausquels il en a ajoûté un sixiéme; les livres du pere Jerôme Platus, Jesuite, *sur le bon état de la religion*. * Chil. *tom. I.* Baillet, *jugemens des sçavans sur les traducteurs*.

ZUCCORA, bourg & château de l'isle de Piscopia, dans l'Archipel, vers l'Asie, est arrosé d'un ruisseau d'eau douce qui ne tarit point. Ses habitans assurent que l'on y pourroit trouver beaucoup de mines; mais que la crainte d'y attirer les Turcs, les oblige de laisser ces trésors dans la terre. * Boschini, *de Archipelago*.

ZUENTIBOLD, roi des Esclavons, de Moravie, duc de Bohême, & prince fort vertueux, préfera un hermitage, où il mourut au royaume qu'il laissa à ses deux fils, *Moëtmarus*, & *Suatebogus*, qui en furent bientôt après miserablement chassés par les Hongrois. * Reginon. Aventin, *bibl. hist.*

ZUENTIBOLD, neveu de Rastix, duc de Margiens, dans l'Esclavonie, se distingua vers l'an 860. 861. & 869. par sa perfidie. Après que Rastix se fut revolté contre Louis *le Germanique*, il le trahit, & le livra à Carloman, fils de Louis *le Germanique* qui lui fit crever les yeux avant que de lui rendre la liberté. Zuentibold, établi par cette trahison dans les bonnes graces de Louis, ne demeura pas long-tems en repos. Il se mit à faire un parti pour s'élever plus haut; ce qui le fit accuser de trahison, & arrêter. Louis le remit en liberté; ensuite de quoi Zuentibold reprit encore les armes; mais il fut obligé de demander la paix l'an 869. & mourut vers ce tems-là. * *Annal. Fuld.* Dupleix, *dans la vie de Louis le Germanique*, *l.* 4. & 5.

ZUENTIBOLD, ZUINTIBOLDE, ou ZUENTIPOLD, roi de Lorraine, étoit fils de l'empereur *Arnoul*, qu'il avoit eu d'une de ses maîtresses. L'an 895. il fut établi par son pere, roi de Lorraine, dans une assemblée tenue à Wormes. Depuis, il mit le siege devant Laon, & fut obligé de le lever, apprenant qu'Eude revenoit d'Aquitaine avec son armée. Quelque tems après il fut tué dans un combat donné sur la Meuse le 13. Août de l'an 900. & fut enterré à Susteren, au duché de Juliers. Zuentibold avoit épousé *Otte*, fille du comte *Otton*, laquelle se remaria depuis au comte *Gerard*; mais il ne laissa point de posterité. * *Les annales de Fuldes*. Reginon. Luitprand, &c.

ZUENZIGA ou ZUENZUGA, ville, royaume & desert d'Afrique en Zaara.

ZUERIUS BOXHORNIUS, *cherchez* BOXHORNIUS.

ZUG, en latin *Tugium*, bourg & l'un des treize cantons des Suisses, entierement Catholiques, est situé entre Zurich, vers le septentrion; Schwitz, vers l'orient & vers le midi; & Lucerne, vers l'occident. Il entra dans l'alliance l'an 1352. 44. ans après que Schwits, Uri & Undervald eurent secoué le joug d'Albert, archiduc d'Autriche. * *Hist. des Suisses*.

ZUGERGEE ou le LAC DE ZUG. Il est dans le canton de Zug en Suisse, entre les lacs de Lucerne & de Zurich, & près du bourg de Zug, dont il prend son nom. * Mati, *dict.*

ZUICKAW, ville de Misnie en Allemagne, est bâtie dans le pays du Voigtland, au pied des montagnes Vandaliques ou Wenderberg, & presque à la source du Mein. Cette ville fut autrefois le theâtre de la guerre, pendant que Charlemagne la faisoit aux Esclavons; & les divers campemens qu'il y fit, la ruinerent beaucoup. Henri *l'Oiseleur* la rétablit après. Elle appartient aujourd'hui à l'électeur de Saxe. * Ferrari.

ZUINGLE (Ulric ou Huldric) né à Wildehausen, dans le comté de Toggenbourg en Suisse, le premier Janvier de l'an 1487. fut envoyé à Basle à l'âge de dix ans pour y faire ses études, & de-là à Berne, où il apprit le grec & l'hebreu sous Henri Lupulus. Il fit sa philosophie à Vienne en Autriche, & sa theologie à Basle, où il reçut le bonnet de docteur l'an 1505. Il commença à prêcher avec assez de succès l'an 1506. & fut choisi pour être curé de Glarone ou Glaris, principal lieu du canton de ce nom, où il demeura jusqu'en 1516. La réputation qu'il y acquit par ses sermons, le fit appeller à l'hermitage de la Vierge, fameux pelerinage. On dit qu'il eut en ce tems-là une conference avec le cardinal Matthieu, évêque de Sion, dans le Valais en Suisse, sur les abus qu'il prétendoit être dans l'église, & sur les moyens de les reformer. Il fut bientôt après appellé à Zurich, pour y remplir la principale cure de cette ville, & y annoncer la parole de Dieu. Il y prêcha les nouveautés, & recommanda la lecture des livres de Luther. En ce tems-là, un Cordelier nommé *Samson*, Milanois, envoyé de la part du pape, par le visiteur general de son ordre, vint publier les indulgences à Zurich. Zuingle, imitant la conduite de Luther, déclama fortement contre ce predicateur, & même contre les indulgences. Hugues, évêque de Constance, croyant qu'il n'en vouloit qu'aux abus, l'exhorta à continuer; mais Zuingle passant plus avant, continua de prêcher, non seulement contre les indulgences, mais aussi contre l'intercession & l'invocation des Saints, contre le sacrifice de la messe, les loix ecclesiastiques, les vœux, le celibat des prêtres, & l'abstinence des viandes, sans toutefois rien changer au culte exterieur. Après avoir prêché cette doctrine dans Zurich pendant quatre ans, & disposé les esprits à la recevoir, il fit indiquer une assemblée par le senat de Zurich, au 29. de Janvier de l'an 1523. pour conferer avec les deputés de l'évêque de Constance & les autres ecclesiastiques, sur la religion. Faber & Zuingle y disputerent devant des arbitres nommés par le senat. Cette conference fut suivie d'un édit, par lequel on abolit une partie du culte & des ceremonies de l'église. On détruisit ensuite les images, & enfin on abolit la messe. Quoique Zuingle convînt avec Luther en quelques points, ils étoient bien differens sur le fond de la doctrine; car Luther donnoit tout à la grace pour le salut; & celui-ci au contraire, suivant l'erreur des Pelagiens, donnoit tout au libre arbitre, agissant par les seules forces de la nature; jusques-là qu'il croyoit que Caton, Socrate, Scipion, Seneque, Hercule même & Thesée, & les autres heros & gens vertueux du Paganisme, avoient gagné le ciel par leurs belles actions. Luther a toûjours reconnu la presence réelle du corps de Jesus-Christ au saint sacrement de l'Eucharistie, quoiqu'il voulût aussi que la substance du pain & du vin y demeurât; mais Zuingle soûtint qu'en ce sacrement on ne recevoit que le pain & le vin, qu'il disoit signifier & representer le corps de Jesus Christ, auquel on s'unit spirituellement par la foi. Comme les Catholiques, & sur-tout les religieux de saint Dominique, s'opposerent à ces erreurs, le senat de Zurich entreprit de convoquer une assemblée generale l'an 1523. pour y juger de ce differend. L'évêque de Constance, dans le diocese duquel étoit Zurich, y envoya Jean Faber, son grand-vicaire, pour leur défendre de commettre cet attentat contre l'autorité de l'église; mais les partisans de Zuingle ayant prévalu par leur nombre, on ordonna (à la pluralité des voix) que sa doctrine seroit reçue dans tout le canton de Zurich: & peu de tems après on brisa les images, on renversa les autels, & on abolit toutes les ceremonies de l'église Romaine. Les évêques de Bâle, de Constance & de Lausane, firent ensorte qu'on tînt une assemblée generale de tous les cantons à Bâle, où Jean Oecolampade se trouva pour Zuingle, qui n'y voulut pas comparoître. La doctrine de cet Heresiarque y fut condamnée par un decret solemnelle, au nom de toute la nation; mais ceux de Berne refuserent de s'y soûmettre, & convoquerent une autre assemblée l'an 1528. La plûpart des Ca-

tholiques ne s'y voulurent pas trouver, parce qu'il s'agissoit d'une affaire déja jugée; & Zuingle étant le plus fort, y fit recevoir sa doctrine, que ceux de Bâle embrasserent bientôt après. Ainsi les cantons de Zurich, de Schafhouse, de Berne & de Bâle se liguerent ensemble, & firent plusieurs insultes à leurs voisins, pour les obliger à suivre leur parti. Mais les cinq cantons de Lucerne, de Zug, d'Uri, d'Underwald & de Schwits, tous bons Catholiques, entrerent à main armée sur leurs terres: de sorte que l'an 1531. on en vint à une bataille, qui fut très funeste à ceux de Zurich. Toute leur armée fut taillée en pieces; & Zuingle même fut tué sur la place, en combattant très-vaillamment à la tête d'un bataillon. Les Catholiques remporterent encore de grands avantages sur eux en quatre ou cinq combats: après quoi ils firent la paix, à condition que chacun demeureroit libre dans l'exercice de sa religion. Depuis, les quatre cantons Zuingliens s'étant alliés à ceux de Geneve, se sont faits Calvinistes. Martin Bucer balança assez long-tems entre Luther & Zuingle, tenant quelque chose de tous les deux, d'où vient la secte des *Luthero-Zuingliens*. Zuingle avoit composé un livre intitulé, *De vera & falsa religione*, qu'il avoit eu la temerité de faire presenter à François I. roi de France. Outre cet ouvrage, il en a encore composé plusieurs autres que l'on a ramassés en 4. vol. *in fol.* * Sandere, *Hær.* 209. Florimond de Raimond, *l.* 2. *de orig. Hær. c.* 8. & *l.* 3. *c.* 3. Sponde, *in annal.* Melchior Adam, *in vit. theol. Germ.* Maimbourg, *histoire du Calvinisme.*

ZUIRIE, est un pays que Sanson, dans ses petites cartes, met dans la Georgie en Asie, au levant du Gurgistan, le long de la mer Caspienne, à l'endroit où étoit l'ancienne Albanie; & il met dans ce pays les villes de Zitrach, de Stranu & de Chipiche. Mais Baudrand assure que la Zuirie est le même pays que le Guriel, situé le long de la mer Noire; aussi dans les grandes cartes de Sanson & dans celles de Wischer, on trouve le Daghestan au lieu de la Zuirie.

ZULCH ou ZULPICH, en latin *Tolbiacum*, ville du cercle de Westphalie, dans la basse Allemagne, dans le duché de Juliers, & à dix milles de Cologne, est la même qu'on nommoit autrefois *Tolbiac*, celebre par la victoire que Clovis y remporta l'an 496. & par le vœu qu'il y fit de se faire Chrétien. * *Hist. de France.*

ZULCIMIN, autrement nommé SOLYMAN, capitaine Arabe, se rendit maître de la Perse sous le regne de Marvan, sur lequel il gagna une bataille vers l'an 754. Après cette victoire, il fit trancher la tête à Marvan, & extermina presque tous ceux de sa famille. Il renouvella dans la Perse la secte d'Ali, & prit le titre d'Amir-el-Moselmin, c'est-à-dire, *empereur des enfans du salut.* * Marmol, *de l'Afrique*, *l.* 2.

ZULFA, ville de l'Armenie ou Turcomanie, sur le fleuve Arass, est située entre deux montagnes, où passe cette riviere. Cha-Abas, roi de Perse, fit démolir la ville pour n'être pas obligé de la défendre contre les Turcs, & fit aussi abattre un beau pont de pierre qui y étoit. Les habitans furent menés à Ispaham, où le roi leur donna un fauxbourg, qui porte le nom de Zulfa, en memoire de la ville. Les terres des environs sont très-fertiles, & ils y vivent assez doucement. Cogia Nazar, l'un des principaux Armeniens qui sortirent de Zulfa, s'étant rendu puissant dans le negoce, & ayant acquis un grand credit auprès de Cha-Abas, & de Cha-Sefi, son successeur, qui le firent *kelonter*, c'est-à-dire, *chef & juge de la nation Armeniene*, fit bâtir en faveur de sa patrie deux grands carvanseras, qu'on voit en la ville de Zulfa, des deux côtés de la riviere d'Arasse. * Tavernier, *voyage de Perse.*

ZULKIEUW, ville de Pologne, *cherchez* JOURKIEF.

ZULLICHAW, bourg ou petite ville de Silesie. Elle est dans la principauté de Crossen, vers l'orient un peu septentrional. * Mati, *dict.*

ZUMBO (Gaston-Jean) gentilhomme Sicilien, homme rare dans son tems, nâquit à Syracuse l'an 1656. peu favorisé des biens de la fortune; mais doué d'un prodigieux genie pour les beaux arts, particulierement pour la sculpture, à laquelle il s'attacha. La vûe continuelle des antiques & des rares peintures qui sont à Rome, & dans toute l'Italie, échauffa cette disposition qu'il avoit à imiter ce que la nature produit de plus parfait: de sorte qu'avec le secours de l'anatomie, qu'il apprit avec plus de précision qu'il n'est même necessaire à la sculpture, il se rendit, sans avoir d'autre maître que son propre genie, l'un des premiers hommes qui ayent jamais paru en cet art. Il ne se servit dans tous ses ouvrages d'autre matiere que d'une cire colorée, qu'il préparoit pourtant d'une maniere particuliere. Ce secret à la verité ne lui fut pas particulier, Warin & le Bel l'avoient eu avant lui; mais les morceaux qu'il fit avec cette matiere excellerent sur tous les autres en ce genre pour leur perfection. Le grand-duc de Toscane, qui avoit sçû les applaudissemens que Zumbo avoit eus à Bologne, fut ravi de le voir arriver à Florence, & charmé d'un merite si rare, il crut se l'attacher par une pension considerable, & par d'autres marques d'une distinction particuliere. Pendant le tems qu'il fut à ce prince, il fit pour lui avec sa cire colorée deux sujets de cinq ou six figures chacun, & deux pour le prince Ferdinand. Parmi ces quatre sujets, il y en a un d'une idée particuliere, & qui demande dans le sculpteur une force surprenante d'imagination: c'est ce qu'il appelle *la corruzione*. Ce sont des figures colorées au naturel, qui representent un homme mourant, un corps mort, un qui commence à se corrompre, un autre corrompu, & enfin un cadavre plein de pourriture & mangé des vers, que l'on ne sçauroit regarder sans être saisi d'une espece d'horreur, tant l'ingenieux sculpteur y a sçû mettre de verité. Ces ouvrages frapperent si fort le grand-duc, qu'il les jugea dignes de tenir leur rang dans son superbe cabinet parmi les statues antiques & les plus rares tableaux qu'il possedoit. Après quelques années de sejour à Florence, Zumbo crut qu'il n'y avoit que la France qui fût digne d'attacher sa fortune: ainsi il demanda son congé au grand duc, qui n'ayant pû le dissuader de ce voyage, lui dit obligeamment en le congediant: *Vous pouvez trouver un maître plus grand que moi; mais jamais personne qui sçache mieux que moi ce que vous valez.* Les bienfaits, l'estime de ce prince, & tous les agrémens que Zumbo avoit à sa cour, ne purent l'y retenir. Il passa donc à Genes, où il employa quatre à cinq années à travailler une *nativité du Sauveur*, & une *descente de croix*, qu'on peut dire ses chefs d'œuvres. Il s'associa en cette ville avec un chirurgien François, nommé des Noues, à dessein de representer avec sa cire colorée des corps anatomiques: le chirurgien dissequoit, & le sçavant sculpteur representoit. Son plus beau morceau dans ce genre, fut un corps de femme avec son enfant, qui parut avec tant de verité, & des couleurs si naturelles, que les spectateurs les plus habiles y furent trompés: l'ouvrage étoit sur sa fin, lorsque des raisons d'interêts brouillerent les deux associez. Ainsi, Zumbo piqué, abandonna son chirurgien, à qui le corps resta, & passa en France. Arrivé à Marseille, il y montra ses deux merveilleux ouvrages de la nativité & de la descente de croix, dont M. de Montmor, intendant des galeres, fut si étonné, qu'il en écrivit en cour: il reçut ordre d'y envoyer cet étranger. Pendant que cela se préparoit, Zumbo voulut aussi porter à Paris quelque morceau semblable à ce qu'il avoit fait en anatomie à Genes. M. l'Intendant lui donna un jeune chirurgien, galerien, pour l'aider; & il lui fit dissequer plusieurs têtes, que l'hôpital de Marseille eut ordre de lui fournir: ce fut sur ces têtes naturelles, qu'il forma une belle tête anatomique, que l'académie des sciences approuva, avec les éloges que l'on voit dans l'*histoire de l'académie* de l'année 1701. Les plus curieux voulurent la voir; & Philippe, petit-fils de France, duc d'Orleans, prince plein de bon goût pour toutes choses, ne dédaigna pas d'aller chez Zumbo examiner à loisir cet ouvrage; mais peu après cet homme merveilleux trouva son tombeau où il croyoit trouver son triomphe, & au milieu des applaudissemens de tout ce qu'il y avoit de grand & d'illustre à Paris, la mort l'enleva à la fortune au mois d'Octobre 1701. Cette tête anatomique, dont nous venons de parler, fut achetée par le roi, qui la remit entre les mains du sieur Maréchal, premier chirurgien de sa majesté. Cependant dix

ans après, des Noues, ce chirurgien dont nous avons parlé, revendiqua cet ouvrage, disant qu'il étoit sorti de ses mains; & queZumbo qu'il traitoit d'imposteur, n'y avoit eu d'autre part que de l'aider de son travail, comme auroit pû faire un autre ouvrier. Il en fit imprimer un article dans les *memoires de Trevoux* du mois de Juillet 1707. Mais le mois suivant on insera dans ces *mêmes memoires* une réponse à cet article injurieux à la memoire de Zumbo, d'où cet article est extrait.

ZUNCHIN, empereur de la Chine, étoit frere de Tienki, & lui succeda vers l'an 1628. Voulant remedier à la division des grands de sa cour, qui avoit commencé sous le regne de Tienki, il fit mourir l'eunuque Guëi, avec plusieurs de sa faction, dont il craignoit la puissance. Par cette mort il s'attira la haine des principaux d'entre les eunuques & les mandarins. Ceux-ci ayant pris la fuite, commencerent à lier des intelligences avec les rebelles, & firent ensorte que Licungz, leur chef devînt le maître de Pekin, où étoit Zunchin dans son palais. Cet empereur voyant qu'il ne pouvoit se défendre de cette violence, écrivit de son sang une lettre à Licungz, pour le prier d'avoir pitié de son peuple. Puis il coupa la tête à sa fille, qui étoit déja en âge d'être mariée, craignant que Licungz ne lui ôtât l'honneur, & étant descendu dans le jardin de son palais, il s'y pendit avec ses jarretieres à un prunier. Ce fut l'an 1644. que cet empereur, qui fut le dernier de la famille de Thamin, périt si miserablement. Sa femme & plusieurs grands de la cour, qui lui avoient été fideles, suivirent son exemple.* Martini, Jesuite, *hist. de la guerre des Tartares contre la Chine.*

ZUNIGA, l'une des plus anciennes maisons de Castille, dite auparavant ESTUNIGA, que l'on tient descendre d'ALFONSE infant de Navarre, & de *Sanctie* dame & heritiere de Zuniga, dont on ne rapportera ici la posterité que depuis INICO, qui en faisoit le sixiéme degré.

VI. INICO-ORTITZ VII. seigneur de Zuniga, quitta la Navarre en 1274. pour s'établir en Castille, & épousa *Agnés*, fille de *Jean-Alfonse* de Haro, dit *le Vieux*, seigneur de Los-Cameros, dont il eut ALFONSE-FERNANDEZ, qui suit; INICO, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; & *Fortunio* de Zuniga, qui retourna en Navarre, où il s'établit, & y laissa posterité.

VII. ALFONSE-FERNANDEZ VIII. seigneur de Zuniga, mourut en 1350. au siege de Gibraltar, ayant eu de *Therese*, fille d'*Alvare-Diaz* de Haro, seigneur de Los-Cameros, *Diegue*, mort au siege de Gibraltar, avec son pere; & *Alvare* IX. seigneur de Zuniga, de Bagnarés, &c. mort en 1359. sans posterité.

VII. INICO de Zuniga, second fils d'INICO VII. seigneur de Zuniga, fut seigneur de Las-Cuevas, Mendavia, Castroviejo, &c. & épousa 1°. N. Lopez de Haro: 2°. *Mencie* de Haro, sœur de *Therese*, mariée à son frere aîné. Du premier lit vinrent *Tode*, mariée à *Diegue* Lopez de Haro, dernier seigneur de Los-Cameros; & trois autres filles, mortes sans alliance. Du second sortirent, DIEGUE qui suit; & *Loup-Diaz* de Zuniga, seigneur de Castroviejo, qui fit une branche qui est finie.

VIII. DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, seigneur de Las-Cuevas, mort en 1343. avoit épousé *Elvire* de Guzman, dame de Frias, Villalua de Losa, &c. dont il eut INICO, qui suit; *Ferdinand*, seigneur de Moguer & d'Algave, mort sans enfans de *Marie* Guillen de Casus; *Gonsalve*, mort sans posterité de *Sanctie* de Roxas; & *Therese* de Zuniga, mariée à *Gonsalve-Alfonse* Carillo, seigneur de Quintana.

IX. INICO ORTIZ, seigneur de las Cuevas X. seigneur de Zuniga après la mort de son cousin de Bagnarés, &c. épousa *Jeanne* de Orozco, fille & heritiere d'*Inico Lopez*, dernier seigneur d'Orozco, dont il eut *Jean* XI. seigneur de Zuniga, tué à l'armée en 1385; DIEGUE, qui suit; *Inico*, seigneur de Monteagudo, qui épousa *Sanctie* Nunez de Payua, fille d'*Inico* de Zuniga, seigneur d'Azofra, dont la posterité finit en la troisiéme generation; *Loup*, seigneur de Canales, mort en 1410. qui avoit épousé *Sanctie Ponce* de Leon, dont les Zuniga d'Andalousie tirent leur origine; *Ferdinand*, seigneur d'Escariche, dont descendent les Zuniga établis à Guadalaxara; *Mencie*, alliée à *Pierre Gonsalez* d'Avila, seigneur de Villafranca & de Las-Navas; & *Jeanne* de Zuniga, abbesse de Las-Huelgas à Burgos.

X. DIEGUE-LOPEZ XII. seigneur de Zuniga, mourut en Novembre 1417. Il épousa *Jeanne-Garcie* de Leva, fille de *Sanche-Martinez* seigneur de Leyva, dont il eut PIERRE, qui suit; *Sanche*, seigneur de Bagnarés, qui épousa *Beatrix* Manrique fille de *Garcie*, comte de Castagneda, dont il n'eut point d'enfans; INICO, *qui fit la branche des comtes de* NIEVA, *rapportée ci après*; DIEGUE, *qui fit celle des comtes de* MONTEREI, *aussi mentionnée-ci-après*; *Gonsalve*, évêque de Palencia & de Jaën, mort en 1456; *Mencie*, alliée à *Diegue-Perez* de Sarmiento, seigneur de Salinas; *Eleonore*, mariée à *Alfonse Perez* de Guzman, seigneur de Lepe; & *Inico* de Zuniga, seigneur de saint-Martin de Valbeni, qui épousa *Marie* de Fonseca, fille de *Jean-Alfonse* de Ulloa, & de *Beatrix* de Fonseca, dont il eut *Jean* seigneur de saint Martin de Valbeni, qui de *Marie* de Castille, fille de *Diegue* de Roxas, seigneur de Posa, eut pour enfans N. seigneur de saint Martin de Valbeni; & *Eleonore* de Zuniga, mariée à *Pierre* d'Acugna, seigneur de Villaviudas.

XI. PIERRE de Zuniga, grand de Castille, seigneur de Bejar, comte de Ledesma de Truxillo & de Plasencia, seigneur d'Ayamonte & de Miranda, mourut en 1454. âgé de 70. ans. Il avoit épousé *Isabelle* de Guzman, fille d'*Alvare Perez* de Guzman, seigneur de Gibraleon, &c. dont il eut ALVARE, qui suit; DIEGUE, *qui a fait la branche des comtes de* MIRANDA, *rapportée ci-après*; *Elvire*, mariée 1°. à *Jean-Alfonse* Pimentel comte de Mayorga: 2°. à *Pierre Alvarez* Osorio, comte de Trastamare; *Jeanne*, religieuse; & *Isabelle* de Zuniga morte sans alliance.

XII. ALVARE de Zuniga II. comte de Plasencia, grand de Castille, duc d'Areualo, puis duc de Plasencia & de Bejar; mourut le 10. Juin 1488. Il épousa, 1°. en 1429. *Leonore* Manrique, fille de *Pierre*, seigneur d'Amusco & de Trevigno: 2°. en 1447. *Leonore* Pimentel, fille de *Jean-Alfonse*, comte de Mayorga, morte en 1486. Du premier lit vinrent PIERRE, qui suit; DIEGUE, *qui a fait la branche des seigneurs de* VILLORIA, *rapportée ci-après*; ALVARE, *qui a donné l'origine à celle des comtes de* FUENSALIDA, *aussi mentionnée ci-après*; *Frederic*, mort, élu évêque d'Osma; *Leonore*, mariée, 1°. à *Jean* de Luna comte de Sant-Istevan: 2°. à *Ferdinand Alvare* de Tolede comte d'Oropesa; *Elvire*, alliée à *Alfonse* de Sotomajor comte de Belalcazar; & *François* de Zuniga seigneur de Mirabel, qui épousa *Marie* Manuel de Sotomajor, fille de *Jean*, seigneur d'Alconchel, dont il eut pour fils unique *Frederic* de Zuniga & Sotomajor marquis de Mirabel, seigneur d'Alconchel, &c. qui d'*Anne* de Castro, eut pour filles *Marie* de Zuniga & Sotomajor, dame de Mirabel, alliée à *Louis* d'Avila; & *Agnés* de Zuniga dame d'Alconchel, mariée à *Pierre* de Meneses seigneur de Cantagnede. Les enfans du second lit d'ALVARE de Zuniga II. comte de Plasencia, furent *Jacques*, cardinal, *dont il sera parlé ci-après dans un article separé*; *Isabelle*, mariée à *Frederic Alvarez* de Tolede, duc d'Albe; & *Marie* de Zuniga alliée à *Alvare* de Zuniga, duc de Bejar, son neveu.

XIII. PIERRE de Zuniga fut créé comte de Bagnarés en 1478. puis marquis d'Ayamonte, & mourut avant son pere en 1484. Il avoit épousé en 1454. *Therese* de Guzman dame d'Ayamonte, &c. fille de *Jean-Alfonse* de Guzman comte de Niebla & duc de Medina Sidonia, dont il eut ALVARE, qui suit; FRANÇOIS, *qui continua la posterité, rapportée après celle de son frere aîné*; *Antoine*, grand prieur de l'ordre de saint Jean, & viceroi de Catalogne; *Bernardin*, mort sans alliance; *Eleonore*, mariée à *Jean-Alfonse* de Guzman duc de Medina Sidonia; *Elvire*, alliée à *Etienne* Davila, comte de Risco; *Jeanne*, qui épousa *Charles* de Arellano comte d'Aguilar; & *Isabelle* de Zuniga mariée à *Gonsalve* Marino de Ribera. *Il eut aussi d'un mariage clandestin avec* Marie *Pimentel*, PIERRE *de Zuniga* qui a fait la branche des seigneurs de CISLA & marquis de FLORES DAVILA, raportée ci après.

XIV. ALVARE de Zuniga II. duc de Bejar, comte de Bagnarés, chevalier de la toison d'or, mort en 1532. épousa *Marie* de Zuniga sa tante, fille d'*Alvare* duc de Bejar, &c. & de *Leonore* Pimentel sa seconde femme, dont il

n'eut point d'enfans. Il *laissa de* Catherine *Dorantes son amie* ; PIERRE *de Zuniga* qui a fait la branche des marquis d'AGUILAFUENTE, mentionnée ci-après ; Isabelle *mariée à* Gonsalve *de Guzman seigneur de Toral* ; Elvire, *alliée à* Suero *de Quignones* ; Jeanne *qui épousa* Antoine *de Guzman seigneur de Valloria* ; & Diegue *de Zuniga chevalier de l'ordre d'Alcantara, qui fut pere de* Jean *de Zuniga conseiller au conseil des Indes* ; *qui eut pour fils* Diegue *de Zuniga religieux de l'ordre de la Misericorde.*

XIV. FRANÇOIS de Zuniga & Guzman, second fils de PIERRE comte de Bagnarés, & de *Therese* de Guzman dame d'Ayamonte, &c. fut II. marquis d'Ayamonte, & mourut le 26. Mars 1525. Il avoit épousé *Eleonore* Manrique fille de *Pierre* duc de Najera, morte en 1536. dont il eut pour fille unique THERESE, qui suit ;

XV. THERESE de Zuniga & Guzman III. marquise d'Ayamonte, dame de Lepe & de la Redondela, succeda au duché de Bejar après la mort de son oncle, devint aussi comtesse de Bagnarés & marquise de Gibraleon, & mourut le 25. Novembre 1565. Elle avoit épousé *François* de Sotomajor V. comte de Belalcazar, vicomte de la Puebla de Alcozer, fils d'*Alfonse* de Sotomajor IV. comte de Belalcazar & de *Philippe* de Portugal des comtes de Tentugal, mort en 1544. dont elle eut *Emmanuel* de Zuniga III. marquis de Gibraleon, mort jeune ; *Alfonse* de Zuniga & de Sotomajor IV. marquis de Gibraleon, mort le 24. Fevrier 1559. sans enfans de *Françoise* de Cordoue, fille de *Louis* duc de Baëna, qu'il avoit épousée en 1542. FRANÇOIS qui suit ; ANTOINE, *qui fit la branche des marquis d'*AYAMONTE *mentionnée ci-après* ; ALVARE, *qui fit celle des marquis de* VILLAMANRIQUE *aussi rapportée ci-après* ; *Pierre*, mort treize jours après son mariage avec *Eleonore* de Recalde, *Manrique* & *Diegue*, morts sans alliance ; & *Eleonore* de Zuniga mariée à *Jean-Clair* de Guzman IX. comte de Niebla.

XVI. FRANÇOIS de Zuniga & Sotomajor IV. duc de Bejar, V. marquis de Gibraleon VI. comte de Belalcazar & de Bagnarés, chevalier de la toison d'or, avoit épousé, 1°. *Guyomare* de Mendoza, fille d'*Inico Lopez* IV. duc de l'Infantado : 2°. *Briande* de Sarmiento de la Cerda, fille de *Diegue* Sarmiento de Villamajor. Du premier lit sortirent FRANÇOIS-DIEGUE-LOPEZ, qui suit ; & *Therese*, mariée à *Roderic* Ponce de Leon III. duc d'Arcos. Du second vinrent *Anne-Felix* mariée à *François* de Guzman & Zuniga V. marquis d'Ayamonte son cousin ; & *Isabelle*, morte sans alliance.

XVII. FRANÇOIS-DIEGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor V. duc de Bejar, &c. chevalier de la toison d'or, épousa *Marie-Andrée* de Guzman & Zuniga fille de *Jean-Clair* IX. comte de Niebla, dont il eut *François*, qui ayant renoncé à son droit d'aînesse, se rendit religieux de l'ordre de saint Dominique ; ALFONSE-DIEGUE-LOPEZ qui suit ; *Jean-Emmanuel-Dominique* ; *Briande*, mariée à *Antoine* de Guzman & Zuniga VI. marquis d'Ayamonte ; *Guyomare*, morte sans alliance ; & trois filles religieuses.

XVIII. ALFONSE-DIEGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor VI. duc de Bejar, &c. chevalier de la toison d'or, mourut en 1620. Il avoit épousé *Jeanne* de Mendoza, fille d'*Inico-Lopez* V. duc de l'Infantado ; dont il eut pour fils unique FRANÇOIS-DIEGUE-LOPEZ qui suit ;

XIX. FRANÇOIS-DIEGUE-LOPEZ de Zuniga & Sotomajor VII. duc de Bejar VIII. marquis de Gibraleon, comte de Belalcazar & de Bagnarés, vicomte de la Puebla, &c. chevalier de la toison d'or épousa, 1°. *Anne* de Mendoza duchesse de Mandas & de Villanueva, marquise de Terranova, fille de *Jean-Hurtado* de Mendoza VI. duc de l'Infantado : 2°. *Françoise* de la Cerda, fille de *Jean* Pacheco & Tolede II. comte de Montaluan. Du premier lit sortirent *Alfonse* VIII. duc de Bejar, mort sans enfans de *Victoire* Ponce de Leon, fille de *Rodrigue* IV. duc d'Arcos ; & JEAN qui suit. Du second lit vinrent *François*, mort dans les guerres de Hollande ; DIEGUE, surnommé *l'Aveugle, qui a fait la branche des marquis de* BAYDES *& de* LORIANA. *rapportée ci-après* ; & *Isabelle* de Zuniga religieuse.

XX. JEAN de Zuniga Sotomajor & Mendoza IX. duc de Bejar, duc de Mandas & de Villanueva X. marquis de Gibraleon, &c. épousa *Therese* Sarmiento de la Cerda, fille de *Rodrigue* Sarmiento de Sylva VIII. comte de Salinas & duc de Hixar, dont il eut EMMANUEL-DIEGUE qui suit ; *Baltasar* de Zuniga & Guzman marquis de Valero, viceroi de Navarre, puis conseiller au conseil de guerre & des Indes ; & *Emmanuelle* de Zuniga, seconde femme de *François-Antoine* Pimentel de Quignones XII. comte de Benavente, mariée en 1677.

XXI. EMMANUEL-DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, Sotomajor & Mendoza X. duc de Bejar, de Mandas & de Villanueva, chevalier de la toison d'or, &c. fut tué en 1686. au siege de Bude en Hongrie. Il avoit épousé *Marie-Alberte* de Castro & de Portùgal, fille de *Pierre Fernandez* X. comte de Lemos, dont il eut *Jean-Emmanuel* de Zuniga & Sotomajor XI. duc de Bejar, &c. chevalier de la toison d'or, né en 1680. & mort en 1701. sans enfans de *Marie* Pimentel de Quignones, fille de *François-Antoine* XII. comte de Benavente qu'il avoit épousée l'an 1700. & morte en Mai 1701. à l'âge de 15. ans ; & *Pierre-Antoine* de Zuniga.

BRANCHE DES MARQUIS DE LA PUEBLA de BAYDES *& de* LORIANA.

XX. DIEGUE de Zuniga surnommé l'*Aveugle*, second fils de FRANÇOIS-DIEGUE LOPEZ de Zuniga & Sotomajor VII. duc de Bejar, &c. & de *Françoise* de la Cerda sa seconde femme, fut commandeur de Paracuellos de l'ordre de saint Jacques, & épousa *Eleonore* Davila II. marquise de la Puebla, & V. de Loriana, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS-MELCHIOR qui suit ;

XXI. FRANÇOIS-MELCHIOR Davila & Zuniga VI. marquis de Loriana, & III. de la Puebla majordome de Charles II. roi d'Espagne, épousa *Marie Louise* de Zuniga VI. marquise de Baydes, comtesse de Pedrosa, fille unique de *François-Lopez* de Zuniga & de la Cerda, marquis de Baydes, dont il eut N. Davila & de Zuniga VII. marquis de Baydes & de Loriana mort sans posterité en Fevrier 1697. & *Marie-Eleonore* Davila de Zuniga VIII. marquise de Baydes & de Loriana IV. de la Puebla, comtesse de Pedrosa, mariée en 1701. à *Joseph* Sarmiento & Sotomajor comte de Salvatierra & de Piedeconcha, marquis de Sobroso.

BRANCHE DES MARQUIS D'AYAMONTE.

XVI. ANTOINE de Guzman & de Zuniga, quatriéme fils de FRANÇOIS de Sotomajor comte de Belalcazar, &c. & de *Therese* de Zuniga & Guzman III. marquise d'Ayamonte & duchesse de Bejar, fut IV. marquis d'Ayamonte, & épousa *Anne* de Cordoue, fille de *Louis Fernandez*, marquis de Comares, dont il eut FRANÇOIS qui suit ; & *Louis Fernandez* de Cordoue, chevalier de l'ordre d'Alcantara, general des galeres des Indes, où il périt.

XVII. FRANÇOIS de Guzman Zuniga V. marquis d'Ayamonte, épousa *Anne-Felix* de Zuniga, fille de *François* de Zuniga & Sotomajor IV. duc de Bejar ; &c. & de *Briande* Sarmiento de la Cerda sa seconde femme ; dont il eut *Antoine* de Guzman & Zuniga VI. marquis d'Ayamonte, mort sans enfans de *Briande* de Zuniga, fille de *François Diegue Lopez* V. duc de Bejar ; & *Briande* de Sarmiento de la Cerda VII. marquise d'Ayamonte, mariée, 1°. à *Rodrigue* de Guzman, Silva & Mendoza, comte de Saltes : 2°. à *Inico-Lopez* de Mendoza, comte de Tendilla, morte sans posterité.

BRANCHE DES MARQUIS DE VILLAMANRIQUE.

XVI. ALVARE Manrique de Zuniga, sixiéme fils de FRANÇOIS de Sotomajor, comte de Belalcazar &c. & de *Therese* de Zuniga & Guzman duchesse de Bejar &c. fut marquis de Villamanrique & viceroi du Perou. Il épousa *Blanche* de Velasco, fille de *Diegue-Lopez*, comte de Nieva, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui suit ;

XVII. FRANÇOIS de Zuniga, II. marquis de Villamanrique, épousa, 1°. *Anne* Portocarrero de Cardenas, fille de *Pierre-Lopez* Portocarrero, marquis d'Alcala : 2°. *Beatrix* de Velasco, fille d'*Antoine* comte de Nieva, dont il eut *Louise-Josephe* Manrique de Zuniga, III. marquise de Villamanrique, mariée à *Melchior* de Guzman des ducs de Medina Sidonia morte le 4. Janvier 1680.

BRANCHE DES SEIGNEURS DE VILLORIA & marquis de HUELAMO.

XIII. DIEGUE de Zuniga, second fils de ALVARE de Zu-

niga, II. comte de Plasencia, puis duc de Bejar, fut seigneur de Transpinedo, & épousa *Jeanne* de la Cerda, fille & heritiere de *Louis* III. seigneur de Villoria, dont il eut FRANÇOIS qui suit: & *Françoise* de Zuniga, seconde femme de *Diegue Ferdinandez* de Cordoue comte de Cabra.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga & de la Cerda, IV. seigneur de Villoria; épousa *Beatrix* de Fonseca, dont il eut *Louis* V. seigneur de Villoria mort sans enfans de *Therese* Carillo, fille de *Pierre* seigneur d'Albornoz; DIEGUE, qui suit; & ANTOINE, *qui continua la posterité rapportée ci-après*.

XV DIEGUE de Zuniga VI. seigneur de Villoria, marquis de Huelamo; épousa *Isabelle* de Marquina, dite aussi *de Mercado*, dont il eut *Agnés* de Zuniga dame de Villoria & d'Huelamo; mariée, 1°. à *Bernardin* de Cardenas seigneur de Colmenar: 2°. à *Sanche* de la Cerda marquis de Laguna; & *Jeanne* de Zuniga, alliée à *Diegue-Lopez* de Zuniga marquis de Baydes.

XV. ANTOINE de Zuniga, troisiéme fils de FRANÇOIS, seigneur de Villoria, épousa *Marie* de Recalde, dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Antoine*, religieux Benedictin; trois autres fils morts sans alliance; & *Anne* de Zuniga, mariée à *Jean-Alfonse* de Mendoza.

XVI. FRANÇOIS de Zuniga eut de son mariage avec *Magdelaine* de la Mote, *Eugene* chevalier de l'ordre de S. Jacques; & *Antoine* de Zuniga.

BRANCHE DES COMTES DE FUENSALIDA.

XIII. ALVARE de Zuniga, troisieme fils d'ALVARE comte de Plasencia, puis duc de Bejar, fut prieur de l'ordre de S. Jean en Castille, & épousa *Catherine* de Ribadeneyra, fille de *Gonsalve Perez* seigneur de Villacentenos, dont il eut ALVARE, qui suit; & FREDERIC, qui continua *la posterité rapportée après celle de son frere aîné*.

XIV. ALVARE de Zuniga n'eut de *Louise* Messie de Guzman sa femme, fille de *Gonsalve* Messia de Virues, que *Marie* de Zuniga, mariée à *Ferdinand* de Silva seigneur de Corral, morte le 26. Fevrier 1547.

XIV. FREDERIC Manrique de Zuniga, second fils d'ALVARE, épousa *Marie* d'Ayala, fille d'*Alfonse* de Silva Ayala, des comtes de Fuensalida, dont il eut ALVARE qui suit; & *Marie* de Ayala, alliée à *Garcias* Carillo de Acugna, seigneur de Pinto.

XV. ALVARE de Ayala, commandeur de Palamos en l'ordre de saint Jacques, mourut en 1534. Il avoit épousé *Catherine* Manrique, fille de *Louis* marquis d'Aguilar, dont il eut PIERRE LOPEZ qui suit; *Garcias Fernandez* de Manrique & Ayala, mort sans enfans de *Marie* Nigno; *Alfonse* Manrique chanoine de Tolede; *Louis* de Ayala chevalier de saint Jean, *Alvare* de Ayala religieux de l'ordre des Hieronymites; *Catherine* Manrique alliée à *Alvare* de Loyasa; *Brazaide* Manrique mariée à *Ferdinand* duc de Estrada; *Anne*, *Marie* & *Agnés*, religieuses.

XVI. PIERRE LOPEZ de Ayala IV. comte de Fuensalida, mourut le 19. Août 1599. Il avoit épousé *Marie* de Cardenas, fille de *Diegue* duc de Maqueda, morte en 1564. dont il eut PIERRE-LOPEZ qui suit; *Catherine*, mariée à *François* Osorio seigneur de Valdonquillo; *Alvare*, *Diegue*, morts jeunes; *Marie* de Ayala; *Mencie* de Cardenas Pacheco; & *Magdelaine* de Cardenas, mortes sans alliance.

XVII. PIERRE-LOPEZ de Ayala V. comte de Fuensalida, épousa *Marie* de Zuniga, fille de *Gonthier* de Cardenas de Zuniga, dont il eut *Pierre-Lopez* de Ayala VI. comte de Fuensalida, Alguazil major de Tolede, mort en 1651. sans alliance; *Vela* de Ayala mort jeune en 1617. *Alvare* de Ayala mort sans alliance; *Gonthier* de Cardenas & Zuniga mort sans posterité; *Catherine*, religieuse. HIERONYME qui suit; *Marie* de Ayala & Zuniga, mariée à *Alfonse* de Fonseca comte de Villanueva; *Mencie* de Ayala, alliée à *Gonsalve* Chacon, II. comte de Casarrubios; & *Jeanne* de Ayala, qui épousa *Gonsalve*, de Carvajal marquis de Jodar.

XVIII. HIERONYME de Ayala épousa, 1° *Jean* de Silva VII. comte de Cifuentes: 2°. *Antoine* de Velasco & Roxas seigneur de Villerias: 3°. *Antoine* de Tolede marquis de Bohoyo. Du second mariage sortit *Bernardin* de Velasco, Roxas & Cardenas comte de Colmenar. & qui fut septiéme comte de Fuensalida en 1651. après la mort de son oncle maternel, & qui a continué la posterité des comtes de ce nom.

BRANCHE DES COMTES DE MIRANDA, ducs de PEGNERANDA, *& marquis de* BAGNESA.

XII. DIEGUE de Zuniga, second fils de PIERRE comte de Ledesma & de Placentia, fut créé comte de Miranda en Fevrier 1457. & mourut l'an 1479. Il avoit épousé, 1°. en 1447. *Aldonce* de Avellaneda, fille unique & posthume de *Jean* seigneur de Avellaneda, &c. qu'il repudia en 1470. sous pretexte de parenté: 2°. la même année *Marie* de Sandoval veuve de *Diegue* Manrique comte de Trevigno, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de sa premiere femme PIERRE, qui suit; *Isabelle*, mariée à *Pierre-Gonsalez* de Mendoza comte de Monteagudo; *Constance*, alliée à *François* Sarmiento de Villamajor comte de sainte Marie; *Aldonce* & *Marie* de Zuniga mortes sans alliance.

XIII. PIERRE de Zuniga & Avellaneda, II. comte de Miranda, grand de Castille, mourut le 5. Octobre 1492. Il épousa *Catherine* de Velasco, fille de *Pierre Fernandez*, connétable de Castille, morte en 1496. dont il eut FRANÇOIS qui suit; *Pierre*, mort sans posterité; *Inico* de Zuniga & Mendoza évêque de Coria, puis de Burgos en 1526. créé cardinal en 1529. & mort en 1539. *Catherine*, mariée à *Alfonse* Carillo de Acugna seigneur de Pinto; *Aldonce*, alliée à *Pierre-Lopez* de Ayala comte de Salvatierra; *Marie* & *Mencie*, religieuses; & JEAN de Zuniga grand commandeur en Castille, qui épousa *Etiennette*, fille de *Louis* seigneur de Requesens, de Martorel, &c. dont il eut LOUIS qui suit; *Diegue-Lopez*; *Philippe*; *Charles*; *Hippolyte*, mariée à *Pierre* de Centelles comte d'Oliva; & *Jean* de Zuniga viceroi de Naples, mort sans enfans de *Julie* Barresi princesse de Petraperfia en Sicile. LOUIS de Zuniga & Requesens, gouverneur du Milanez & de Flandres, épousa *Hieronyme* de Esterliche & Gralla, dont il eut *Jean* de Zuniga & Requesens, grand commandeur de Castille, seigneur de Martorel, &c. mort sans posterité de *Guyomare* Pardo marquise de Malagon, fille d'*Antoine Arias* Pardo de Saavedra; & *Mencie* de Zuniga heritiere de son frere, mariée, 1°. à *Pierre* Faxardo, marquis de Los Velez: 2°. à *Jean-Alfonse* Pimentel comte de Benavente.

XIV. FRANÇOIS de Zuniga, III. comte de Miranda, seigneur d'Avellaneda, vice-roi de Navarre, chevalier de la toison d'or, &c. mourut en 1536. Il avoit épousé *Marie* Henriquez de Cardenas, sœur de *Diegue*, premier duc de Maqueda, dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Catherine*, mariée à *Louis* de Sandoval & Roxas, marquis de Denia; *Therese*, alliée à *Pierre* de Zuniga, marquis d'Aguilafuente; *Anne*, qui épousa *Jean-Arias* de Saavedra comte de Castellar; *Gaspard*, évêque de Segovie en 1550. puis de saint Jacques & de Seville, créé cardinal en 1569. mort le 2. Janvier 1571. & *Gontier* de Cardenas & Zuniga, qui épousa 1°. *Therese* de Cardenas, fille de *Diegue*, duc de Maqueda: 2°. *Hieronyme* de Pacheco, fille d'*Alfonse* Tellez Giron, seigneur de Montalvan, dont il n'eut point d'enfans. Il eut pour fille unique du premier lit, *Marie* de Zuniga & Cardenas, mariée à *Pierre-Lopez* de Ayala comte de Fuensalida.

XV. FRANÇOIS de Zuniga, IV. comte de Miranda, &c. épousa *Marie* de Bazan, fille & heritiere de *Pierre*, vicomte de Valduerna, seigneur de Bagneza, &c. dont il eut PIERRE, qui suit; JEAN, *qui continua la posterité rapportée après celle de son frere aîné*; *Jeanne*, mariée à *Alvare* de Bazan marquis de sainte Croix; & *Anne-Marie* de Zuniga, alliée à *Hierosme* de Benavides, marquis de Floresta.

XVI. PIERRE de Zuniga, Avellaneda & Bazan, V. comte de Miranda, marquis de Bagneza, vicomte de Valduerna, &c. mourut le 5. Octobre 1574. Il avoit épousé *Jeanne* Pacheco de Cabrera, fille de *Diegue-Lopez*, duc d'Escalonne, dont il eut *Marie* du Zuniga, VI. comtesse de Miranda, &c. qui épousa *Jean* de Zuniga Avellaneda & Cardenas, duc de Pegneranda son oncle, & mourut en 1630. *Antoinette*, abbesse du monastere de l'ordre de saint François à Pegneranda; & *Jeanne* de Zuniga, mariée à *Matthieu* de Capoue, comte de Palena, prince de Conca.

XVI.

XVI. JEAN de Zuniga, Avellaneda & Cardenas, second fils de FRANÇOIS, IV. comte de Miranda fut, viceroi de Catalogne & de Naples, & devint comte de Miranda, par son mariage avec *Marie* de Zuniga sa niéce, fille de son frere *Pierre*, fut créé duc dePegneranda le 2. Mai 1608. & mourut le 4. Septembre suivant. Il eut pour enfans *Pierre* de Zuniga, III. marquis de Bagneza, mort sans enfans de *Marie* de la Cueva, fille de *Beltram*, & d'*Isabelle* Duc & duchesse d'Albuquerque; DIEGUE, qui suit; *Aldonce*, religieuse au monastere royale de l'Incarnation; & *Thecle* de Zuniga, morte jeune.

XVII. DIEGUE de Zuniga, IV. marquis de Bagneza, II. duc de Pegneranda, grand de Castille, mourut en 1626. avant sa mere. Il avoit épousé *Françoise* de Sandoval & Roxas, fille de *François*, duc de Lerme, morte le 11. Septembre 1663. dont il eut FRANÇOIS, qui suit; *Catherine*, mariée 1°. à *Philippe-Jean* Pacheco duc d'Escalonne: 2°. à *Jean-André-Hurtado* de Mendoza, marquis de Cagnete; *Jean* de Cardenas & Zuniga, marquis de la Floresta, chevalier de l'ordre de saint Jacques, mort sans alliance; & trois filles religieuses.

XVIII. FRANÇOIS de Zuniga, V. marquis de Bagneza. III. duc de Pegneranda, VII. comte de Miranda, vicomte de Valduerna, grand de Castille, mourut le 13. Janvier 1662. Il avoit épousé en 1631. *Anne* Henriquez de Azevedo-Valdes & Osorio, marquise de Mirallo & de Valdonquillo, fille de *Rodrigue* Henriquez de Mendoza, marquis de Valdonquillo, & de *Françoise* de Valdes-Osorio, marquise de Mirallo, dont il eut *Diegue* de Zuniga & Avellaneda, VIII. comte de Miranda, IV. duc de Pegneranda, &c. mort sans alliance le premier Juillet 1666. FERDINAND qui suit; *François* de Cardenas & Zuniga, seigneur du majorat de Cardenas; *Isidore*, *Jean-Louis*, morts sans alliance; *Marie*, religieuse au monastere de l'Incarnation de Madrid; *Antoinette*, dame de la reine Marie-Anne d'Autriche; ANNE-MARIE, *dont il sera parlé ci-après*; & *Andrée* de Zuniga morte sans alliance.

XIX. FERDINAND de Zuniga, IX. comte de Miranda, V. duc de Pegneranda, VII. marquis de Bagneza, mourut en .... Il avoit épousé le 8. Novembre 1666. *Etiennette* Pignatelli, fille d'*Hector*, duc de Monteleon, morte le 25. Novembre 1667. dont il eut *Anne* de Zuniga, VIII. marquise de Bagneza, née en 1667. morte sans alliance.

XIX. ANNE-MARIE de Zuniga Henriquez-Avellaneda & Bajan, XI. comtesse de Miranda, duchesse de Pegneranda, marquise de Bagneza, Mirallo & Valdonquillo. vicomtesse de Valduerna, fille de FRANÇOIS, V. marquis de Bagneza, fut mariée à *Jean* de Chaves & Chacon, comte de Calzada & de Casarubios, dont elle eut entr'autres enfans JOACHIM JOSEPH, qui suit;

XX. JOACHIM-JOSEPH de Zuniga, Chaves & Chacon, marquis de Bagneza, comte de la Calzada & de Casarubios, a épousé en 1695. *Isabelle-Rose* de Ayala, veuve de *Ferdinand-Joachim* Faxardo, marquis de Los-Veles, & fille de *Ferdinand* comte d'Ayala, dont est issu *Emmanuel-François* de Zuniga, né en 1696.

BRANCHE DES COMTES DE NIEVA.

XI. INICO de Zuniga, troisiéme fils de DIEGUE-LOPEZ, XII. seigneur de Zuniga, fut maréchal de Castille, & épousa *Jeanne* fille *naturelle* de *Charles*, III. du nom, roi de Navarre, dont il eut 1. DIEGUE-LOPEZ, qui suit; 2. *Loup* de Zuniga, qui épousa *Mencie* de Guzman, dont il eut *Inico* de Zuniga, qui de *Therese* de Ribera, eut pour fille unique *Françoise* de Zuniga, mariée à *Telle* de Guzman, seigneur de Villaverde; 3. *Jean-Lopez* de Zuniga, qui de *Jeanne* de Avellaneda eut *Inico* de Zuniga, qu'*Anne* de Salazar rendit pere d'*Helene* de Zuniga, mariée à *Garcias* Lasso-de la-Vega, dit *le prince des poëtes d'Espagne*, & 4. *François* de Zuniga commandeur de Malagon, de l'ordre de Calatrava.

XII. DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, qui fut créé comte de Nieva, épousa *Leonore* Nugno de Portugal, fille de *Pierre* Nugno comte de Huelma, dont il eut PIERRE, qui suit; *Beatrix*, mariée à *Alfonse* de Monroi seigneur de Velvis; *Jeanne* alliée à *Alfonse* de Castille, seigneur de Villavaquerin; *Marie*, & *Agnés* de Zuniga, mortes sans alliance.

XIII. PIERRE de Zuniga, II. comte de Nieva, épousa *Blanche* de Herrera, fille de *Ferdinand* de Monroi, seigneur de Velvis, dont il eut *Diegue-Lopez* de Zuniga, III. comte de Nieva, mort sans enfans de *Françoise*, fille de *Sanche* de Velasco; *Françoise* de Zuniga, IV. comtesse de Nieva, mariée à *Antoine* de Velasco; & *Catherine* de Zuniga, alliée à *Alfonse-Ramirez* de Arellano comte d'Aguilar.

BRANCHE DES COMTES de MONTEREI.

XI. DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, quatriéme fils de DIEGUE-LOPEZ XII. seigneur de Zuniga, fut seigneur de Monterei, de la Casa-Fuerte de Moradilla & de Baydes. Il épousa 1°. l'an 1406. *Elvire* VI. dame de Biedma en Galice, fille de *Jean-Rodrigue* seigneur de Biedma, & de *Therese-Lopez* de Horosco: 2°. *Constance* Barba. Du premier lit vinrent JEAN, qui suit; *Constance*, mariée à *Diegue-Perez* Sarmiento, comte de Sainte-Marthe; *Beatrix*, alliée à *Rodrigue* de Villandrado comte de Ribadeo; & *Jeanne* de Zuniga, morte jeune. Du second sortirent PIERRE *qui a fait la branche des marquis de* BAYDES, *rapportée ci-après*; *Diegue-Lopez*, mort sans alliance, *Eleonore*, mariée à *Pierre* de Sandoval; & *Mencie* de Zuniga, alliée à *Jean* de Luna, seigneur de Cornago.

XII. JEAN de Zuniga & Biedma, seigneur, puis vicomte de Monterei, mourut le 6. Janvier 1474. Il avoit épousé *Marie* de Bazan, fille de *Pierre-Gonsalez*, vicomte de Valduerna, dont il eut pour fils unique THERESE, qui suit;

XIII. THERESE de Zuniga & Biedma, vicomtesse de Monterei, dame de Biedma & Ribera, fut mariée à *Sanche* de Ulloa & Monterrozo, qui fut créé comte de Monterei l'an 1474. De ce mariage vint pour fille unique FRANÇOISE, qui suit;

XIV. FRANÇOISE de Zuniga-Ulloa, Biedma, II. comtesse de Monterei, dame de Ulloa, Biedma, Ribera & Monterroso, épousa 1°. *Diegue* de Azevedo, seigneur de Babylafuente: 2°. *Ferdinand* de Andrado, comte de Villalva, mort en 1526. Du premier lit vint ALFONSE, qui suit. Du second sortirent *Therese* de Andrado, comtesse de Villalva, mariée à *Ferdinand-Ruys* de Castro, comte de Lemos; & *Catherine*, alliée à *Ferdinand* de Silva, comte de Cifuentes.

XV. ALFONSE de Zuniga & Azevedo, III. comte de Monterei, &c. épousa *Marie* Pimentel, fille d'*Alfonse*, V. comte de Benavente, dont il eut JEROME, qui suit; *Alfonse* de Fonseca; & *Diegue* de Azevedo & Pimentel, mort en Flandres.

XVI. JEROME de Azevedo & Zuniga, IV. comte de Monterei, &c. épousa *Agnés* de Velasco & Touar, fille de *Jean*, marquis de Berlanga, dont il eut GASPARD, qui suit; *Melchior* de Fonseca; BALTHASAR, *qui continua la posterité rapportée après celle de son aîné*; & *Marie* Pimentel, mariée à *Henri* de Guzman, comte d'Olivarez.

XVII. GASPARD de Azevedo & Zuniga, V. comte de Monterei, viceroi de Mexique & du Perou, où il mourut, épousa *Agnés* de Velasco & Arragon, fille d'*Inico*, duc de Frias, connétable de Castille, dont il eut EMMANUEL, qui suit; *Agnés*, mariée à *Gaspard* de Guzman, comte d'Olivares; *Marie*, morte sans alliance; & *Catherine*, religieuse.

XVIII. EMMANUEL de Zuniga & Azevedo, VI. comte de Monterei, &c. & de Fuentes, viceroi de Naples, depuis 1631. jusqu'en 1637. mourut sans posterité d'*Eleonore-Marie* de Guzman, fille de *Henri*, comte d'Olivares.

XVII. BALTHASAR de Zuniga fils puîné de JEROME, comte de Monterei, fut grand commandeur de Leon, gouverneur de Philippe IV. roi d'Espagne, ambassadeur à Rome & vers l'empereur, & président du conseil d'Italie. Il épousa *Ottilie*, dite aussi *Françoise* de Claërhout, barone de Maldeghem en Flandres, dont il eut pour fille unique ISABELLE, qui suit;

XVIII. ISABELLE de Zuniga, barone de Maldeghem, &c. devint comtesse de Monterei & de Fuentes, après la mort de son cousin. Elle épousa 1°. *Ferdinand* de Guzman-Osorio & Valdes, marquis de Mirallo, dont elle

n'eut point d'enfans : 2°. *Ferdinand* de Ayala, Tolede & Fonfeca, comte d'Ayala, dont elle eut pour fille unique AGNE'S-FRANÇOISE, qui fuit;

XXI. AGNE'S-FRANÇOISE de Zuniga-Fonfeca, Ulloa & Tolede VII. comteffe de Monterei ; V. de Fuentes, III. de Ayala, marquife de Tarazona, barone, de Maldeghem, dame de Biedma Ulloa, Ribera, &c. époufa *Jean-Dominique* de Haro & Guzman, gouverneur de Flandres, fils puîné de *Louis* de Haro, furnommé *de la paix*, marquis de Carpio, comte duc d'Olivarez, premier miniftre d'Efpagne, dont elle n'eut point d'enfans, & mourut le 10. Mai 1710.

BRANCHE DES COMTES DE PEDROSA, marquis de BAYDES.

XII. PIERRE de Zuniga, fils de DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, feigneur de Monterei, & de *Conftance* Barba fa feconde femme, fut feigneur de Baydes, comte de Pedrofa, & époufa *Jeanne* Henriquez de Arellano, fille de *Jean-Ramirez* de Areilano, feigneur de Los Cameros, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; & *Françoife* de Zuniga, mariée à *Alvare* Daza.

XIII. FRANÇOIS de Zuniga, feigneur de Baydes, eut de *Marie-Anne* de Tobar fa femme, fille d'*Inico* de Tobar, feigneur de Cobete, DIEGUE, qui fuit; & *Marie*, dame de Montalvo.

XIV. DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, feigneur de Baydes & de Cobete, époufa *Catherine* de Arellano & Mendoza, fille de *Charles* comte d'Aguilar, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit; *Charles* & *Marie* de Zuniga, mariée à *Jean* Velafque, feigneur de Villavaquerin.

XV. FRANÇOIS LOPEZ de Zuniga, feigneur de Baydes & de Cobete, époufa 1°. *Anne* Carillo de Albornoz, fille de *Louis* Carillo, feigneur d'Albornoz : 2°. *Françoife* de Velafco, fille de *Bernardin*, feigneur de Caftelтegeriego. Du premier lit vint *Catherine* Carillo de Zuniga mariée à *Pierre-Gomez* de Mendoza, feigneur de Pioz. Du fecond fortit DIEGUE, qui fuit;

XVI. DIEGUE-LOPEZ de Zuniga, marquis de Baydes, feigneur de Cobete & de Pedrofa, époufa *Jeanne* de Zuniga, fille de *Diegue*, marquis de Huelamo, dont il eut FRANÇOIS, qui fuit ; *Diegue*, chevalier de faint Jacques ; *Catherine*, mariée à *François* d'Avalos & Sotomayor, feigneur de Archilla ; & *Marie* de Zuniga, alliée à *Gonthier* de Caftro, feigneur de San Jufte & de Pelifla.

XVII. FRANÇOIS-LOPEZ de Zuniga & de la Cerda, II. marquis de Baydes, feigneur de Cobete, Pedroza ; Villoria & Huelamo, époufa 1°. *Marie*, fille de *Côme* de Menefes : 2°. *Eleonore-Marie* Oforio : 3°. *Anne* Giron de Menchaca : 4°. *Conftance* Manrique, fille de *Bernardin*, feigneur de la-Amayuelas, & n'eut des enfans que de fa premiere femme, qui furent *Diegue*, III. marquis de Baydes, mort fans pofterité ; FRANÇOIS, qui fuit ; *Urfule*, religieufe ; & *Emmanuelle* de Zuniga, morte fans alliance.

XVIII. FRANÇOIS de Zuniga, IV. marquis de Baydes, &c. époufa *Marie* de Salazar, dont il eut pour fils unique FRANÇOIS, qui fuit ;

XIX. FRANÇOIS-LOPEZ de Zuniga-de-la-Cerda, V. marquis de Baydes, &c. époufa *Marie* d'Avila & Cordouë dont il eut pour fille unique *Marie-Louife* de Zuniga, VI. marquife de Baydes, comteffe de Pedrofa, &c. mariée à *François-Melchior* d'Avila & Zuniga, IV. marquis de Loriana & de Puebla, dont elle eut des enfans, *rapportés ci-deffus*

*BRANCHE DES MARQUIS d'*AGUILAFUENTE.

XV. PIERRE de Zuniga, *fils naturel d'*ALVARE *de Zuniga*, II. duc de Bejar, chevalier de la toifon d'or, &c. de Catherine *Dorantes* fon amie, fut marquis d'Aguilafuente, & époufa *Therefe* de Zuniga & Avellana, fille de *François*, comte de Miranda, dont il eut PIERRE, qui fuit ; *Therefe*, mariée à *Gabriel* de la Cueva & Velafco, comte de Siruela ; & *Marie* de Zuniga, alliée en 1557. à *Philippe-Ramirez* d'Arellano, comte d'Aguilar.

XVI. PIERRE de Zuniga, II. marquis d'Aguilafuente, époufa *Anne* Henriquez de Cabrera, fille de *Louis*, duc de Medina de Riofeco, amirante de Caftille, dont il eut *Pierre*, mort en l'expedition d'Angleterre ; JEAN-LOUIS, qui fuit ; *Catherine*, mariée à *Diegue* Zatapa de Mendoza, comte de Barajas ; *Anne-Marie*, alliée à *Tellez* de Guzman, comte de Villaverde ; *Therefe* Henriquez, religieufe à fainte Croix de Valladolid ; & *Louife* de Zuniga, religieufe.

XVII. JEAN-LOUIS de Zuniga ; III. marquis d'Aguilafuente, époufa *Jeanne* Henriquez Portocarrero, fille de *Pierre-Lopez*, Portocarrero, marquis de Alcala de la Lameda, dont il eut pour fils unique PIERRE-LOUIS, qui fuit ;

XVIII. PIERRE LOUIS de Zuniga & Henriquez, IV. marquis d'Anguilafuente, feigneur de Orce, Galera, &c. mourut le 20. Octobre 1668. Il avoit époufé 1°. l'an 1622. *Jeanne-Antoinette* de Arellano, fille de *Philippe-Ramirez*, comte d'Aguilar : 2°. *Therefe* de Velafco, fille de *Pierre-Fernandez*, comte de la Revilla, dont il n'eut point d'enfans. Il eut de fa premiere femme EMMANUEL, qui fuit ; *Jean*, chevalier de l'ordre de faint Jacques, & gouverneur de Gibraltar, où il mourut ; *Philippe*, capitaine de cavalerie, mort à Naples ; *Jofeph*, chevalier de Malte *Therefe*, morte jeune ; & *Anne-Marie* de Zuniga, religieufe.

XIX. EMMANUEL de Zuniga & Henriquez, V. marquis d'Aguilafuente, &c. époufa *Françoife* de Ayala & Oforio, comteffe de Villalva, dame d'Abarca & de Villa-Ramiro, fille de *Bernardin* de Ayala, comte de Villalva, & de *Louife* Oforio de Mendoza dame d'Abarca, dont il eut JOSEPH, qui fuit ; *Balthafar-Gafpard*, vice-roi de Galice, qui époufa en 1700. *Marie* d'Aremberg, veuve d'*Ifidore-Thomas* de Cardonne, marquis de Guadalefte, amiral d'Aragon, fille aînée & heritiere d'*Octave-Ignace* d'Aremberg, prince de Barbanfon ; *Valerio-Diegue* ; *Louis-Charles*, & *Alvarez* de Zuniga.

XX. JOSEPH de Zuniga & Ayala, IV. comte de Villalva, feigneur d'Abarca, &c.

BRANCHE DES MARQUIS DE CISLA FLORES-DAVILA *&* ALDEHUELLA.

XIV. PIERRE de Zuniga, fils de PIERRE de Zuniga, marquis d'Ayamonte, & de *Marie* Pimentel, qu'il avoit époufée clandeftinement, fut feigneur de Aldehuela & de Vayos, & époufa *Beatrix* Palomeque, dame de Cifla & de Jantos, dont il eut DIEGUE, qui fuit ; cinq autres fils & trois filles.

XV. DIEGUE de Zuniga, feigneur de Cifla-Aldehuela & Flores-Davila, époufa *Antoinette* Cabeza de Vaca, dame de Arenillas, d'où defcendoit *Pierre* de Zuniga, qui fut créé marquis de Flores-Davila, par Philippe III. roi d'Efpagne, dont il fut écuyer, & qu'il fervit dans fes confeils d'état & de guerre, n'ayant point laiffé d'enfans de *Jeanne* de Mendoza, fille de *Bernardin* comte de Coruna ; *Catherine* de Zuniga fa niece, qui avoit époufé *Bernard-Ramirez* de Vargas & Mendoza, lui fucceda, & eut pour fille *Majora-Ramira* de Zuniga, marquife de Flores-Davila, qui époufa *Antoine* de la Cueva, frere de *François* duc d'Albuquerque, dont elle eut des enfans *qui ont continué la branche des marquis de* FLORES-DAVILA.* *Voyez* Imhoff, *en fes vingt familles d'Efpagne.*

ZUNIGA (Jean de) cardinal, fils d'ALVARE de Zuniga, comte, puis duc de Placentia, & de *Leonore* Pimentel fa feconde femme, fut reçu chevalier de l'ordre d'Alcantara, & en fut bientôt après élû grand-maître. Son courage & fon zele parurent avec éclat au fiege de Malaga, de Baëça, & de quelques autres places de Grenade, que les Maures occupoient. Il contribua beaucoup à la conquête de ce royaume fur ces Infideles, & remit enfuite fa charge de grand-maître entre les mains de Ferdinand V. roi de Caftille, qui la réunit à la couronne. Zuniga fe retira à Villeneuve *de la Serena*, où il fit bâtir un couvent pour y vivre folitairement avec quelques autres chevaliers, fous la regle de faint Benoît, qui étoit celle de cet ordre de chevalerie ; mais il fut bientôt obligé de quitter cette folitude, pour gouverner l'archevêché de Seville, que Ferdinand lui donna. Il fut honoré du chapeau de cardinal par Jules II. l'an 1503. C'eft aux foins de ce prelat que l'Efpagne eft redevable d'avoir poffedé Antoine de Lebrixa, qui chaffa la barbarie de ce

royaume, & y enseigna la langue latine & les belles lettres. Le cardinal de Zuniga mourut le 25; Juillet de l'an 1504. & fut enterré dans le celebre monastere de Notre-Dame de Guadaloupe. * *Hist. de los reyes Godos. Hist. S. des ord. milit.* Onuph. Auberi, *histoire des cardinaux.*

ZUNIGA (Diego Lopez de) *cherchez* LOPEZ.

ZURI, isle du golfe de Venise, *cherchez*, AZURI.

ZURICH, ville & canton de Suisse, tient le premier rang entre les treize cantons confederés. Cette ville est fort ancienne, & est appellée par les auteurs Latins *Tigurum.* Les habitans de Zurich se joignirent aux Cimbres du tems de Marius, consul & general des Romains, l'an 652. de Rome, & 101. avant Jesus-Christ; mais ils furent vaincus par ce general. L'empereur Charlemagne fit bâtir la grande église de Zurich, & l'on y voit encore la statue de ce prince. Dans la suite, cette ville devint imperiale, & fut soumise à la jurisdiction de deux abbayes; l'une d'hommes, & l'autre de femmes; mais dans le XIV. siecle, elle secoua le joug des ecclesiastiques, pendant la discorde des papes & des empereurs. L'an 1351. elle se ligua avec les quatre cantons d'Uri, Schwits, Underwald & Lucerne, qui avoient été les premiers à secouer le joug de la maison d'Autriche, pour se mettre à couvert des violences de Conradin, duc de Souabe. Les autres cantons, à cause de sa grandeur & de sa puissance, lui donnerent le premier rang dans leur assemblée: privilege dont elle a toûjours joui depuis. Cette ville est encore renommée par les hommes de lettres qu'elle a produits, par le nombre de ses citoyens, par son territoire & l'étendue de son canton, & par les biens de ses habitans. * Cæsar, *in comment.*

ZURICH (le lac de) l'un des plus grands lacs de la Suisse, est presque tout entier dans le canton de Zurich, qu'il separe vers le midi oriental de celui de Schwits. Sa longueur est d'environ huit lieues; mais il n'en a pas deux de large. La riviere de Limmat le traverse dans toute sa longueur, & on le passe à Ruperschwil, sur un pont de 1850. pas de long.* Mati, *dict.*

ZURICHGOW, étoit anciennement l'une des contrées du pays des Helvetiens, prenoit son nom des Tiguriens qui l'occupoient, & renfermoit toute la partie de la Suisse, qui est entre le Rhin, le Limmat, & cette partie du Mont-Jura, qui s'étend depuis le confluent du Limmat & de l'Aar, jusqu'au Rhin.* Baudrand, *diction.*

ZURITA (Jerôme) *cherchez* SURITA.

ZUROBARA, ville de la Dacie, est aujourd'hui, selon quelques-uns, *Temeswar*, dans la Haute-Hongrie. Zurobara fut autrefois prise par l'empereur Trajan, sur Decebale, qui en étoit roi. * Ptolomée Niger, &c.

ZURZACH, bourg de la Suisse, sur le Rhin, dans le bailliage de Baden, & dans le diocese de Constance, est celebre, à cause de deux foires qui s'y tiennent tous les ans, & qui attirent quantité de marchands, non-seulement de la Suisse & de l'Allemagne, mais aussi de la France. Il y a aussi une riche abbaye de Benedictins, fondée par les rois de France de la seconde race, que l'on nommoit *Carlovingiens*, & qui fut cedée à l'évêque de Constance l'an 1251. * Jos. Simler, *descriptio Helvetior.*

ZUSKI ou BASILOWITZ, Znez, c'est-à-dire, *seigneur*, de la cour de Moscovie, reconnoissant la fourbe de l'imposteur Griska, qui avoit usurpé le titre de grand-duc, parla à quelques autres seigneurs, qui écouterent ses avis, & conspirerent avec lui pour faire perir ce faux Demetrius. Mais après que la conjuration eut été découverte. Zuski fut condamné à la mort, qu'il ne souffrit pas, parce que sur le point de l'execution, le grand duc lui envoya sa grace. Quelque tems après, ne pouvant souffrir l'usurpation de Griska, il assembla chez lui plusieurs Knez & Bojars, & les engagea à secouer le joug de cet imposteur. Pendant la ceremonie des nôces de ce prince, sçachant qu'il étoit yvre & endormi dans son château, & que ceux de sa compagnie n'étoient pas en état de faire beaucoup de resistance, Zuski fit sonner le tocsin sur le minuit, & entra à la tête des conjurés dans le château, où ils tuerent d'abord les gardes Polonoises. Après avoir forcé les portes, ils se jetterent dans la chambre du grand-duc, qui se sauva en sautant par la fenêtre; mais Zuski l'ayant pris, lui fit donner un coup de pistolet dans la tête. Cette entreprise ayant si bien réussi, les seigneurs & le peuple élûrent Zuski grand-duc & le couronnerent le premier Juin 1606. Mais à peine étoit-il monté sur le trône, qu'un autre imposteur lui en disputa la possession. Il s'appelloit *Knez Gregori Schacopski.* Il étoit produit par un Polonois nommé Gregoire Schacopski, & prit le nom de *Demetrius*, voulant faire accroire qu'il étoit le grand-duc, que l'on croyoit avoir été tué, & qu'on avoit pris un autre pour lui, pendant qu'il se sauvoit. Un troisiéme faux Demetrius parut dans le même tems, & s'aida de la même imposture. Ce bruit fut cause de plusieurs desordres, que les Polonois fomenterent, pour se ressentir de l'affront qu'ils avoient reçu des Moscovites dans l'entreprise de Zuski. Les évenemens de la guerre qui s'éleva alors, furent si funestes aux Moscovites, qu'ils s'imaginerent que ces malheurs leur arrivoient, parce que la domination de Zuski étoit injuste. Dans cette pensée, les seigneurs, appuyés du peuple, dépouillerent ce prince de sa dignité, l'enfermerent dans un cloître, & le firent raser. Les Polonois favorisoient toûjours les armes du second Demetrius, & avoient contraint la veuve du premier à le reconnoître pour son mari. Enfin les Moscovites, pour calmer ces desordres, élûrent grand-duc Uladislas, fils aîné de Sigismond, roi de Pologne, qui consentit à cette élection, à la charge qu'on lui mettroit entre les mains Zuski: ce qui fut fait l'an 1610. Zuski fut conduit sur les frontieres de Pologne, où il mourut l'an 1611. dans la ville de Smolensko. *Voyez* DEMETRIUS. * Olearius, *voyage de Moscovie.*

ZUTPHEN, ville & comté, entre l'Ower-Issel, la Westphalie, la Gueldre & Cleves. La ville est bâtie sur l'Issel, à une lieue & demie de Doësbourg, à quatre d'Arnheim, & à six de Nimegue. Elle est naturellement forte, ayant d'un côté la riviere de l'Issel, & de l'autre celle de Berkel, qui remplit ses fossés, & la traverse par le milieu. Les autres sont, Doësbourg, Doëtecum, Lochem, &c. Cette ville fut prise l'an 1672. par l'armée de Louis XIV. roi de France, commandée par monsieur, son frere unique. Deux ans après, cette ville fut abandonnée à la domination de ses anciens maîtres, après que les fortifications en eurent été démolies. * Guichardin, *hist. du Pays-bas. Memoires du tems.*

ZWINGER (Jean-Jacques) docteur en philosophie & en medecine, nâquit à Zurich le 11. du mois d'Août 1685. & étoit fils de *Theodore* Zwinger, docteur & professeur en medecine, & de *Marguerite* Burchard, fille de *Jean Rodolphe* Burchard, aussi docteur & professeur en medecine. J. J. Zwinger avoit tourné ses études du côté de la theologie; mais un asthme, dont il étoit attaqué, le détermina à étudier la medecine. Il y fit de si prompts & de si grands progrès, qu'il obtint la dignité de docteur au bout d'un an. Il prit ensuite la resolution de voyager, pour se perfectionner dans cette science. Il avoit commencé ses voyages par Genéve, où il mourut le 9. Octobre 1708. C'étoit un jeune homme d'une grande esperance: & quoiqu'il n'eût alors que 23. ans, il avoit déja composé les ouvrages suivans: *Specimen Physices electio experimentalis, compendio physico Joann. Henrici Suiceri aliisque probatis auctoribus conquisitum, inque usus studiosæ juventutis methodo perspicua adornatum. Præmittitur succinctum theoreticæ philosophiæ theatrum:* Bas. Im. Jo. Phil. Richteri 1707. in 12. *Dissertatio medica inauguralis de valetudine plantarum secunda & adversa.* 1708. in 4°.

ZWINGER (Theodore) natif de Bâle, & celebre medecin, étoit fils d'un corroyeur appellé *Leonard*, & de *Chrétienne*, sœur de *Jean* Oporin, fameux imprimeur. Dans sa jeunesse il quitta la maison de son pere qui vouloit l'obliger à apprendre son métier, & alla à Lyon, où il demeura trois ans chez un imprimeur, donnant à l'étude tout le tems qu'il pouvoit ménager sur ses travaux d'imprimerie. Ensuite il vint à Paris, & apprit la philosophie sous Pierre Ramus; puis il passa en Italie, & demeura six ans à Padoue, s'attachant avec application à l'étude de la medecine. Enfin il retourna à Bâle, où il enseigna la langue grecque, puis la morale, la politique & la medecine. Il y mourut l'an 1588. âgé de 54. ans. Son principal ouvrage est le theâtre de la nature humaine, qui avoit été commencé par Conrad Lycosthe-

ne son beau-pere, lequel n'ayant pû mettre la derniere main à ce travail, pria en mourant Zwinger d'y donner ses soins & de l'achever. C'est ce qu'il fit avec tant d'ordre, de methode & de sçavoir, que pendant sa vie il fit trois diverses éditions de ce livre, qui depuis sa mort a reçu plusieurs augmentations. Les plus considerables de ses ouvrages sont: *in artem medicinalem Galeni tabulæ & commentarii*; *Hippocratis viginti duo commentarii tabulis illustrati*; *Physiologico medici*; *consilia & epistolæ medicæ*; *tabulæ perpetuæ in Aristotelis libros de moribus ad Nicomachum*; *Eusebii Episcopi opera, tabulis illustrata, &c.* Il y a eu plusieurs hommes illustres dans cette famille. * Thuan. *Hist.* Melchior Adam.

ZWINGER (Jacques) docteur en medecine, fils de *Theodore*, dont nous venons de parler.

ZWINGER (Theodore) ministre & professeur en theologie, fils de *Jacques*.

ZWINGER (Jean) professeur en theologie à Bâle, fils de *Theodore*. * Melchior Adam.

ZWOL, ville du Pays-Bas dans la province d'Ower-Issel, appartient aux Etats des Provinces Unies, & est située sur l'Aa, qui entre dans la riviere de Vidre. Cette place est asfûrée par un double fossé plein d'eau qui environne ses remparts de tous côtés.

ZUYDERZÉE, golfe de la mer d'Allemagne, entre le comté de Hollande, la seigneurie d'Ower-Issel, & la seigneurie de Frise. De ce golfe il se détache une anse, qui va gagner le terrain d'Amsterdam, & y forme un abri très-sûr; mais en y venant du Texel, il y a si peu de fond pour les grands vaisseaux, que l'on est obligé de les décharger des plus pesantes marchandises avant que d'y entrer. * Blaeu, *theat. Belg.*

ZUYD SCANS, est un fort du Brabant-Hollandois, construit à l'embouchure du Zoom dans l'Escaut, vis-à-vis du Nord-Schans, qui est un autre fort. Ils sont tous deux près de la ville de Berg-op-Zoom, & destinés à sa défense. * Mati, *dict.*

ZUYLICHEM (Constantin Huygens) secretaire & conseiller de Frideric-Henri, de Guillaume II. & de Guillaume III. prince d'Orange, nâquit à la Haye le 4. Septembre 1596. & étoit second fils de *Christian* Huygens, secretaire du conseil d'état de la republique des Provinces-Unies. Il fut envoyé à la cour de France, pour obtenir le rétablissement de son maître dans la principauté d'Orange: ce qui fut executé l'an 1665. & il fut député lui-même pour en aller prendre possession au nom du prince. Cet habile homme a passé toute sa vie dans l'étude des sciences & des belles lettres, & dans un commerce continuel de lettres avec les sçavans les plus illustres. Les poësies latines que nous avons de lui dans plusieurs recueils, & sur-tout dans celui qui a pour titre, *Momenta desultoria*, font une preuve de la beauté de son genie. Il mourut l'an 1687. âgé de 90. ans & 6. mois, étant president du conseil du prince d'Orange, laissant pour fils *Constantin* Huygens, seigneur de Zuylichem, auquel son pere resigna la charge de secretaire du prince d'Orange, qu'il continua d'exercer après que ce prince fut monté sur le thrône d'Angleterre, sous le nom de Guillaume III. CHRISTIAN, qui suit; & N. Huygens, député à l'amirauté de Roterdam, dont le fils porte le titre de Zeelhem, qualité que Christian son oncle avoit portée les dernieres années de sa vie.

ZUYLICHEM (CHRISTIAN HUYGENS DE) a été l'un des plus celebres mathematiciens de l'Europe, & a extrêmement illustré la geometrie, les méchaniques & l'astronomie par ses nouvelles découvertes, & par ses ouvrages imprimés, dont voici les titres: 1. *Theoremata de quadratura hyperboles, ellypsis & circuli*, 1651. 2. *De circuli magnitudine inventa*, 1654. 3. *Horologium*, 1558. 4. *Systema saturnium*, 1659. 5. *Assertio hujus systêmatis adversus Eustachium de divinis*, 1660. 6. *Horologium oscillatorium, sive de motu pendulorum ad horologia aptato. Demonstrationes geometricæ*, 1673. 7. *Astroscopia compendiaria tubi optici molimine liberata*, 1684. 8. *Traité de la lumiere*, 1690. 9. *De la cause, de la pesanteur, &c.* 1693. 10. *Cosmotheoros sive de terris cœlestibus eorumque ornatu conjectura*, 1698. L'an 1666. il fut appellé en France par le roi Louis XIV. pour y être un des principaux ornemens de l'académie royale des sciences, qui fut alors établie; & il ne quitta le royaume & les pensions dont sa majesté le gratifioit, que pour aller rétablir dans l'air natal sa santé affoiblie par une application continuelle aux mathematiques. Il mourut à la Haye le 8. Juillet de l'an 1695. âgé de 66. ans. * Bayle, *dict. crit.*

ZUZIM, ZUZINS ou SUZITES, certains hommes guerriers qui habitoient en *Ham*, certain lieu de l'Arabie, qui est inconnu. Ils furent battus par *Chodorlahomor*, comme on le voit *Genese, XIV.* 5. qui est le seul endroit de l'écriture, où il est parlé de ces *Zuzins*. Peut-être que ce mot vient de la même racine que le mot *Ziz*, qui signifie *une bête farouche*, sçavoir celui de *Zouz*, qui signifie *se mouvoir*. Il se peût faire qu'on ait ainsi appellé un peuple errant dans les deserts de cette Arabie, qui étoit entre l'Euphrate & le Tigre, au-dessus de Babylone, comme y errent les bêtes farouches qui cherchent la proye. Les Septante ont traduit, *des peuples vaillans*. Onkelos rend le même sens dans sa paraphrase.

Z W

ZWINGENBERG, petite ville d'Allemagne, est dans le landgraviat de Darmstat, à trois lieues de la ville de Darmstat vers le midi. * Mati, *dict.*

Z Y

ZYGACTES, fleuve de la Thrace auprès de la ville de Philippe, & sur les confins de la Macedoine. Les poëtes disent que le chariot de Pluton se rompit près de ce fleuve, lorsqu'il emmenoit Proserpine. * Appien, 4. *Civil.* Claude, *de rap. proscript.*

ZYGANTES, anciens peuples d'Afrique, avoient coûtume de se peindre le corps avec du vermillon, & se nourrissoient de miel & de singes. * Herodote, *liv.* 4. *chap.* 194.

ZYPE: c'étoit autrefois un grand marais de la Nort-Hollande, situé au nord de la ville d'Almar. Les Hollandois l'ont deseché & y ont fait de très-bons pâturages. * Mati, *dict.*

ZYTOMIERS, ville de la Russie Polonoise, est dans la Haute Volhinie, vers les confins de la riviere de Ciecierief, entre la ville de Lusuc & celle de Kiovie, à 65. lieues de la premiere, & à 36. de la derniere. * Mati, *diction. geograph.*



